L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Directeur : EDMOND THÉRY

QUATRIÈME VOLUME

Numéros 77 à 103 (du 2 Juillet au 31 Décembre inclusivement). Deuxième semestre 1893

TABLE ALPHABÉTIQUE

FRANCE

Statistique Générale. — Questions du Jour. Informations Economiques et Financières.

ÉTRANGER

Les informations suivies de la lettre (S), font partie de la Situation ou Correspondance hebdomadaire consacrée à chaque pays.

ALLEMAGNE

ANGLETERRE

AUTRICHE-HONGRIE

BELGIQUE

BULGARIE

ESPAGNE

GRÈCE

HOLLANDE

ITALIE

LUXEMBOURG

MONTÉNÉGRO

PORTUGAL

ROUMANIE

RUSSIE

SERBIE

SUISSE

TURQUIE

aris — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr.**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'emission.

N° 77. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 2 Juillet 1893.

SOMMAIRE

En même temps que le présent numéro, nous offrons à nos abonnés et lecteurs la Table Alphabétique des matières contenues dans le troisième volume de l'*ECONOMISTE EUROPEEN*.

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 30 juin	1.586.6	1.295.2	2.881.8	2.211.9	90	2½
1893 15 juin	1.711.8	1.277.9	2.989.7	3.454.9	86	2½
1893 22 juin	1.715.7	1.278.5	2.994.2	3.406.7	88	2½
1893 29 juin	1.716.7	1.280.5	2.997.2	3.450.7	87	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 juin	865.9	394.0	1.259.9	1.206.5	104	3
1893 7 juin	765.6	337.3	1.102.9	1.163.4	95	4
1893 15 juin	765.6	337.3	1.102.9	1.161.1	95	4
1893 23 juin	757.0	331.2	1.088.2	1.214.3	90	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 30 juin	695.0	»	695.0	667.5	104	2
1893 15 mai	734.9	»	734.9	656.2	110	2½
1893 22 juin	740.1	»	740.1	658.6	113	2½
1893 29 juin	752.9	»	752.9	664.1	113	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 23 avril	92.5	17.5	110.0	155.0	71	»
1893 25 fév.	94.4	18.8	113.2	154.0	73	»
1893 25 mars	92.7	18.4	111.1	147.8	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 23 avril	65.0	10.0	75.0	157.5	48	»
1893 25 fév.	62.5	10.0	72.5	152.5	47	»
1893 25 mars	63.0	10.1	73.1	150.0	49	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 juin	147.9	348.2	496.1	837.3	59	4
1893 7 juin	217.1	365.0	582.1	960.9	60	4
1893 13 juin	216.9	364.8	581.7	942.7	61	4
1893 23 juin	216.9	365.4	582.3	951.7	61	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 23 juin	60.8	47.5	108.3	391.0	27%	2½
1893 8 juin	63.5	42.5	106.0	396.3	27	3
1893 15 juin	62.5	42.5	105.0	399.0	27	3
1893 22 juin	62.4	42.5	104.9	396.2	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 avril	3.0	0.3	3.3	0.8	412	8
1893 31 mars	4.7	0.7	5.4	1.6	338	8
1893 7 avril	4.3	0.7	5.0	1.6	312	8
1893 14 avril	5.2	0.9	6.1	1.5	407	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 mai	73.4	»	73.4	102.6	71	3½
1893 31 mars	74.3	»	74.3	100.8	74	3½
1893 30 avril	74.0	»	74.0	104.7	71	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 25 juin	189.9	128.1	318.0	831.3	38	5
1893 10 juin	192.9	159.2	352.1	908.1	39	5
1893 17 juin	192.9	162.6	355.5	901.8	39	5
1893 24 juin	197.9	164.8	362.7	900.1	40	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.9	»	2.9	122.5	2	6½
1893 31 mars	2.1	»	2.1	112.7	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 25 juin	81.0	179.8	260.8	390.3	66	2½
1893 10 juin	77.7	172.4	250.1	404.7	61	3
1893 17 juin	77.7	172.6	250.3	403.0	50	3
1893 24 juin	71.0	179.7	250.7	400.3	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 juin	195.3	24.2	219.5	533.0	40	5
1893 20 mai	208.7	24.2	232.9	589.0	40	5
1893 31 mai	209.4	35.3	244.7	597.7	41	5
1893 10 juin	210.1	36.2	246.3	613.6	40	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 juin	185.1	32.2	217.3	471.9	46	5
1893 20 mai	187.5	27.0	214.5	540.9	40	5
1893 31 mai	187.5	27.6	215.1	546.1	39	5
1893 10 juin	188.0	26.2	214.2	545.2	40	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	33.7	»	33.7	63.0	54	5½
1893 31 mars	32.2	»	32.2	65.0	50	5
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 15 juin	5.1	19.9	25.0	238.9	11	6
1893 31 mai	12.2	31.8	44.0	280.4	15	6
1893 7 juin	12.5	31.6	44.1	280.5	15	6
1893 14 juin	12.5	31.8	44.3	280.0	15	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 11 juin	46.5	»	46.5	106.1	44	6
1893 27 mai	64.8	1.8	66.6	132.0	50	6
1893 3 juin	65.2	1.7	66.9	132.6	50	5
1893 10 juin	65.1	1.7	66.8	134.2	50	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juin	1.650.9	21.3	1.672.2	3.990.9	42	4½
1893 1er mai	1.483.8	16.2	1.500.0	3.880.6	39	4½
1893 16 mai	1.482.3	16.5	1.498.8	3.904.0	38	4½
1893 1er juin	1.505.4	16.9	1.522.3	3.898.4	39	4½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 mai	»	»	»	»	»	»
1893 31 mars	22.1	3.2	25.3	45.6	55	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juin	6.3	4.2	10.5	25.0	42	5½
1893 22 mai	8.5	4.1	12.6	26.3	48	6
1893 31 mai	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
1893 8 juin	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	23.6	4.9	28.5	59.1	48	5
1893 31 mars	23.3	4.8	28.1	57.8	49	4
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.2	11.8	22.0	77.7	28	»
1893 31 mars	10.5	12.9	23.4	82.9	28	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 25 juin	66.8	22.2	89.0	158.7	53	2½
1893 12 juin	69.3	19.4	88.7	162.1	55	3
1893 17 juin	69.5	19.0	88.5	161.9	55	3
1893 24 juin	69.4	18.7	88.1	162.3	55	3

TOTAUX (1)

1892 30 juin	6.087.4	2.561.2	8.648.6	12.798.5	67%
1893 15 juin	6.136.1	2.542.0	8.678.1	14.343.9	61
1893 22 juin	6.165.9	2.547.5	8.713.4	14.301.6	61
1893 29 juin	6.169.9	2.550.6	8.720.5	14.401.3	60

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53%
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55
1892 31 déc.	6.159.9	2.459.9	8.619.8	14.611.7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.
Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	27 mai	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil.
Amsterdam	47 97	48 »	48 05	48 05	48 07	48 10
Anvers	100 02	100 05	100 05	100 07	100 10	100 12
Athènes	179 »	159 »	161 50	154 75	156 50	159 »
Barcelone	16 90	16 60	16 60	16 30	16 60	16 60
Berlin	81 »	81 05	81 »	80 95	80 95	81 »
Bruxelles	100 06	100 11	100 10	100 12	100 15	100 16
Bucharest	100 05	100 10	100 15	100 15	100 05	100 10
Constantinople	22 85	22 92	22 95	23 »	23 05	22 95
Francfort	81 03	81 05	81 02	80 95	80 93	80 90
Gênes	104 70	104 50	104 35	104 45	104 65	105 37
Genève	100 30	100 34	100 34	100 35	100 34	100 33
Lisbonne	657 50	651 »	657 »	657 50	657 »	658 »
Londres	25 43	25 42	25 37	25 35	25 37	25 38
Madrid	16 90	16 30	16 45	16 30	16 40	16 85
Rome	104 80	104 60	104 32	104 45	104 60	105 35
Saint-Pétersbourg	37 67	37 47	37 30	37 25	37 40	37 65
Vienne (à vue)	49 »	48 90	48 82	48 90	49 »	49 15
— (à 3 mois)	48 92	48 85	48 77	48 85	48 92	49 10

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 62	205 75	205 62	205 50	205 50
Allemagne.. —	4 %	122 »	122 06	122 19	122 12	122 22
Vienne-Tr.. —	4 %	202 50	203 »	202 62	202 12	202 »
Barcelone .. —	4 %	425 »	424 »	426 »	425 »	419 50
Madrid ..... —	4 %	425 »	424 »	426 »	425 »	419 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	262 50	263 50	263 »	263 »	262 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 ½ %	25 20	25 17	25 15	25 15	25 16
— ..... ch. court	2 ½ %	25 22	25 19	25 16	25 16	25 18
Stockholm.. —	2 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 12 p.	0 12 p.	0 15 p.	0 19 p.	0 22 p.
Italie........ —	5 %	4 25 p.	4 25 p.	4 37 p.	4 50 p.	5 25 p.
Suisse....... —	3 %	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3438 71	3410 43	3440 43	3440 43	3440 43
Argent en barre (le kil.)		138 41	139 51	140 38	137 12	114 87
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 40	3 42	3 42	3 39	3 »
Souverains anglais		25 17	25 16	25 13	25 14	25 12
Banknotes		25 18	25 16	25 14	25 15	25 13
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 1er juillet 1893.

La baisse de l'argent a eu pour conséquence une sorte de débâcle sur le marché des changes. Les devises espagnoles sont tombées de 425 à 419 50. et il faut s'attendre à les voir baisser encore. Le change italien perd 5 25 0/0 contre 4 50 la semaine dernière; la question de l'*Union latine* pourrait bien être soulevée sérieusement, car il paraît difficile que la France, malgré toute sa mansuétude à l'égard de ses alliés monétaires, reste chargée de leur monnaie divisionnaire et de leurs écus, qui sont de 50 0/0 au-dessous de leur valeur nominale.

Le rouble est à 262, contre 263 la semaine dernière.

Le papier autrichien est à 202.

La livre sterling reste sensiblement aux mêmes cours que la semaine dernière, avec tendance à la hausse.

A Lisbonne, l'agio sur l'or est de 22 0/0 et de 60 0/0 à Athènes.

Les principaux mouvements de la semaine, dans les encaisses des Banques d'émission, ont été une rentrée de 1 million d'or et de 2 millions d'argent à la *Banque de France :* les opérations se résument ainsi : Paris a rendu 1.300.000 fr. d'or à la circulation et a acheté 1.200.000 fr. de matières; dans les succursales, il est rentré par la circulation 1.175.000 fr. et 65.000 fr. d'or étranger, mais il a été prélevé 140.000 fr. pour un pays voisin. Pour l'argent, il y a eu une entrée de 3.600.000 francs dont 1 million venant de Belgique, mais il est sorti 1.540.000 fr. dont 1.400.000 fr. à destination de l'Italie.

A signaler une sortie de 14.700.000 fr. d'or et d'argent à la *Banque d'Allemagne*, une entrée de 12.900.000 à la *Banque d'Angleterre* se décomposant ainsi :

Entrées		Sorties	
23 juin Rio, Lisbonne, Egypte....	£ 340.000	22 juin Russie, Etats-Unis......	£ 119.000
27 juin Egypte.......	119.000	28 juin Russie.......	19.000
		Excédent des entrées.	321.000
Total des entrées...	459.000		459.000

L'or venant de l'étranger figure donc dans l'accroissement de l'encaisse pour 8.025.000 fr. et celui qui provient de la circulation pour 4.875.000 fr.

La *Banque d'Espagne* a gagné 5 millions d'or et 2.200.000 fr. d'argent. La *Banque des Pays-Bas* a perdu 6.700.000 fr. d'or; il est probable que l'or va être de

nouveau très disputé; de plus en plus la Banque de France est l'arbitre de la situation.

Notre correspondant de Londres nous informe que le bruit a couru en Bourse de Londres, hier vendredi, que la Banque de France aurait décidé de refuser les avances sur lingots d'argent; nous croyons pouvoir affirmer que la Banque de France n'a pris aucune décision de cette nature. Au surplus, il ne faut pas oublier qu'il ne peut se faire aucune spéculation sur l'argent à Paris, où ce métal n'a pas de marché. Depuis la suppression de la frappe libre, les avances sur lingots d'argent à la Banque de France n'ont aucune importance.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 3 au 10 juin	depuis le 1er janv.	du 3 au 10 juin	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	1.005.500	16.631.457	»	2.125
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	»	478.640
Autres pays....	»	8.569.959	86.906	594.346
Total 1893...	1.005.500	68.644.618	86.906	5.204.711
— 1892...	1.658.983	27.134.192	11.495	6.137.836
— 1891...	538.172	60.324.228	15.110	1.660.127
ARGENT				
Grande-Bretagne	680.400	11.913.782	»	»
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	186.200	»	»
Autres pays....	6.505	411.104	10.341	1.195.751
Total 1893...	686.905	12.643.284	10.341	1.983.191
— 1892...	291.183	10.546.112	48.546	648.485
— 1891...	64.875	6.838.885	2.906	774.645

Les exportations d'or ont cessé, mais l'émotion est grande sur le marché financier. Le président Cleveland vient de lancer le message suivant :

« Considérant que la situation financière actuelle « cause beaucoup de dommages à notre peuple et arrête « le rouage des affaires; considérant que cette situa- « tion est due à une loi financière que le Gouverne- « ment trouve imprudente, mais qui doit être exécutée « jusqu'à ce qu'elle soit retirée par le Congrès,

« Moi, Cleveland, en vertu du pouvoir qui m'est « conféré, je convoque en session extraordinaire le « congrès pour le 7 août, afin de retirer le peuple de la « dangereuse situation présente.

« CLEVELAND. »

On comprend que la question de l'argent soit de première urgence pour les Etats-Unis, lorsqu'on songe au stock formidable de métal blanc dont le Trésor a été accablé par les lois Bland et Sherman. La dernière, notamment, qui imposait l'achat annuel de 54 millions d'onces d'argent.

Au 30 avril 1893 l'encaisse argent du Trésor s'élevait à 481.788.691 dollars sans compter l'encaisse des Banques nationales, formant un total de 13.755.000 doll. La perte subie par les Etats-Unis, depuis qu'ils achètent régulièrement de l'argent, est de 109.500.000 doll.

La perte aurait été moindre ou du moins elle aurait eu son utilité si, au lieu d'acheter et d'entasser de l'argent, le Gouvernement américain avait, comme le suggérait notre directeur, M. Edmond Théry, acheté les mines d'argent et en avait suspendu, ou tout au moins réglé la production.

Aujourd'hui la production va se réduire par la force des choses, plusieurs mines de la Montana, du Colorado, du Kansas, toutes les mines du Chili, à l'exception de celle du Huanchaca, la grande mine australienne de Broken-Hill, cessent leur extraction.

Lorsque l'Act Sherman sera rapporté on pourra juger plus sainement la question de l'argent, beaucoup de mines seront alors définitivement closes et celles qui continueront à fonctionner ne retrouveront que les prix de l'extraction, qui représentent la limite extrême de la baisse de l'argent. La situation actuelle n'est que le développement normal et prévu de faits économiques signalés depuis longtemps par l'*Ecomiste Européen*, notamment dans les articles de M. Edmond Théry. Du jour où la Conférence de Bruxelles a échoué, la suppression de la frappe libre dans l'Inde et l'abrogation de l'Act Sherman s'imposaient absolument. Ce sont les conséquences de ces graves mesures que M. Théry voulait voir pallier et que malheureusement on est obligé d'endosser aujourd'hui dans toute leur rigueur.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	24 juin Sam.	26 juin Lundi	27 juin Mardi	28 juin Merc.	29 juin Jeudi	30 juin Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 02	98 65	98 ..	97 82	97 50	97 80
Consolidés	LONDRES....	98 94	98 87	98 69	98 69	98 69	98 75
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	117 40	117 90	117 90	117 80	... ..	117 60
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	... ..	102 80	102 80	102 80	102 80	102 90
Espagne Ext..	MADRID.....	77 30	77 40	77 35	77 25	.. ..	77 ..
Grèce 5 % 1881	PARIS......	249 50	244 ..	245 ..	238 ..	237 ..	232 ..
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 87	101 87	101 87	101 75	101 62	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	116 20	116 25	116 35	116 35	... ..	115 85
Italie 5 %.....	ROME.......	97 37	97 37	97 40	97 15	.. ..	97 02
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 85	22 75	22 75	22 75	22 50	22 65
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	86 87	86 75	86 75	86 75	86 37	86 62
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	103 87	103 62	103 62	103 62	103 87	103 62
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	96 50	96 25	96 25	95 75	95 75	96 25

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	24 juin Derniers Cours	24 juin P. de 1 f de rente	24 juin Revenu p. 0/0	1er juillet Derniers Cours	1er juillet P. de 1 f de rente	1er juillet Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 02	32 67	3 06	97 55	32 51	3 07
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	99 12	36 15	2 76	98 50	35 81	2 79
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 05	24 26	4 12	97 40	24 35	4 10
Belgique 3 ½ %................	104 95	29 98	3 33	103 40	29 54	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	66 52	16 63	6 01	65 »	16 25	6 15
Grèce 5 % 1881................	249 50	9 98	10 02	232 »	9 28	10 77
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 87	29 10	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	98 »	24 50	4 08	97 »	24 25	4 12
Italie 5 % (4 fr. 33 net).........	92 97	21 47	4 65	91 35	21 09	4 74
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 90	29 96	3 33	89 60	29 86	3 34
Portugal 3 % (1 fr. net).........	22 85	22 85	4 37	22 50	22 50	4 44
Roumanie 5 %................	100 80	20 16	4 96	101 40	20 28	4 93
Russie 3 % or 1891 libéré.......	78 80	26 26	3 80	78 80	26 26	3 80
Serbie 5 % 1890................	393 75	15 75	6 34	393 75	15 75	6 34
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 45	26 11	3 82	103 50	25 87	3 86
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 45	32 15	3 11	96 45	32 15	3 11
Turquie convertie 1 % série D..	22 12	22 12	4 52	21 82	21 82	4 58
— Priorité 4 % 1890......	448 75	22 43	4 45	448 75	22 43	4 45
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 75	28 91	3 45	86 62	28 87	3 47

Situation Financière générale

France. — Un événement vient de se produire qui modifie complètement les opinions et les situations. L'arrêt de la frappe de l'argent aux Indes semble être le commencement de difficultés sans nombre. Ici, on est très impressionné, non pas des suites que peut avoir pour notre pays la résolution qui vient d'être prise, mais des maux qu'elle peut occasionner aux autres nations. La réserve est donc à l'ordre du jour. On envisage comme prochain le renchérissement des capitaux, et la tendance générale laisse plus qu'à désirer.

Allemagne. — L'interdiction de la frappe libre de l'argent aux Indes a produit une vive sensation en Allemagne; elle enlève aux partisans du bimétallisme, assez nombreux de l'autre côté des Vosges, un de leurs principaux arguments.

Si le marché n'est pas directement atteint par la décision du Gouvernement de Calcutta, il a été fortement

influencé par la baisse des valeurs des Etats tributaires du métal blanc.

Les bruits relatifs à la rupture des négociations commerciales avec la Russie sont démentis; le Gouvernement a rejeté les propositions de Saint-Pétersbourg, mais les pourparlers continuent.

Angleterre. — Nos lecteurs trouveront, outre les articles spéciaux de notre directeur M. Edmond Théry et de notre collaborateur M. P. des Essarts, aux p. 20 et 21, des détails complets sur la question monétaire aux Indes et sur le rapport de la commission Herschell.

La décision dont nous parlons plus haut a jeté le désarroi sur le marché des métaux, car on prévoit qu'elle entraînera la fermeture de certaines mines peu productives.

La baisse de l'argent a désorganisé un instant le marché, qui s'est ressaisi en fin de semaine.

Autriche-Hongrie. — Bien que la tendance générale n'ait pas été mauvaise, à Vienne, le resserrement monétaire a entravé les transactions.

La spéculation se tient, d'autre part, sur la réserve, attendant l'effet produit, de par le monde, par l'arrêt de la frappe libre des roupies. Constatons que le Marché austro-hongrois continue à faire preuve de sagesse, résistant aux efforts des baissiers berlinois.

Espagne. — La semaine a été insignifiante au point de vue des transactions en Bourse, et l'émission des obligations du Trésor, faite par les soins de la Banque d'Espagne, n'a pas eu le succès sur lequel comptait le Gouvernement.

La Banque gardera donc la majeure partie de ces titres en portefeuille.

Quant à l'œuvre de M. Gamazo, elle paraît compromise : des décrets ajournent les réformes, et il est probable que les choses resteront en l'état.

Italie. — Les meneurs du Marché italien ont eu du mal à lutter contre la baisse générale de la cote; cependant la fermeté est revenue en fin de semaine, malgré la hausse persistante du change.

On discute actuellement, au Parlement, la fameuse question des Banques, pour laquelle il n'y a pas moins de 32 amendements déposés; on trouvera, dans notre correspondance de Rome, p. 27, des renseignements à ce sujet.

Grèce. — Le Marché continue à manquer d'animation : les cours ont des variations insignifiantes; le change a subi une nouvelle augmentation à 159. Le Journal officiel vient de publier la Convention relative à l'Emprunt. Les contractants s'engagent à acheter, sur les marchés où l'Emprunt sera émis, les obligations jusqu'à concurrence de 220.000 livres, à prix équivalent à 65 0/0 à Londres. L'engagement est étendu à une période de quatre mois.

Portugal. — Les Fonds Portugais n'ont pas eu beaucoup de fluctuations cette semaine; il n'est du reste survenu aucun événement pouvant modifier la situation; le budget a été examiné par le Sénat, et le Gouvernement prépare le décret organisant la *Junta do Credito public*, qui devra veiller à la juste application des revenus ayant reçu une affectation précise.

Russie. — Les négociations commerciales entre l'Allemagne et la Russie ne sont pas interrompues, contrairement à ce qu'on avait annoncé; cependant, le Rouble a subi cette semaine une baisse assez sensible.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Les élections générales sont fixées au 20 août.

Cette nouvelle n'est pas encore officielle. Nous estimons que cette date est bien rapprochée, si l'on veut tenir compte du budget de 1894, dont la discussion générale vient de commencer.

D'autre part, il faudra retarder l'appel des réservistes ; les Conseils généraux devront couper leur session; enfin, le nombre des citoyens en villégiature est très grand à cette époque.

Evidemment, le Ministère a pensé à tout cela; mais il faut que des raisons bien puissantes l'aient amené à choisir cette date estivale.

Nous ne voyons pas les inconvénients qu'il y avait à faire les élections au mois d'octobre. Il serait peut-être nécessaire d'apporter des habitudes régulières dans les grandes consultations électorales. Un Gouvernement doit refuser surtout un système de stabilité qui ne laisse à aucune éventualité l'occasion de se produire.

Il est certain que, en août ou en octobre, la République triomphera; il est à peu près sûr également que la situation politique de notre pays ne sera pas modifiée ; mais pourquoi agir aussi hâtivement?

Les ennemis de notre régime prétendront que la discussion du dernier budget de la législature a été étranglée et que l'on n'a accordé au Sénat que le temps d'accepter sans phrases les votes de la Chambre.

Lundi, 26 juin le Sénat a terminé la discussion du projet de loi sur la réforme des boissons. Par 196 voix contre 55, il a adopté ce projet.

A la Chambre, le rapport général de M. Antonin Dubost a été distribué.

La Commission du Budget a adopté le texte antérieurement présenté par M. Salis qui, déjà rapporteur spécial de cette réforme à l'occasion du budget de 1893, a été réélu rapporteur à l'unanimité. Le texte présenté par M. Salis, et adopté par la Commission, ne différait du texte du Sénat que sur certains points.

En ce qui concerne le droit applicable à l'alcool, le Sénat a voté le chiffre de 195 francs par hectolitre. La Commisssion du budget était disposée à admettre le chiffre de 200 francs pour compenser la suppression de l'impôt de dix centimes par hectolitre imposé par le Sénat aux négociants en gros.

La Commission des douanes a entendu M. Develle, ministre des affaires étrangères, et M. Terrier, ministre du commerce, au sujet du projet de loi sur les pétroles et la convention commerciale franco-russe. Questionné sur le point de savoir si des primes devraient être accordées aux producteurs français d'huile de schiste et d'huile de colza, en compensation du préjudice qui leur sera causé par l'abaissement des droits sur les pétroles étrangers, M. Terrier a répondu que le Gouvernement accepterait la prime pour les producteurs de schiste, mais s'opposerait à la prime pour les producteurs d'huile de colza.

Le 27 juin la Chambre a adopté le projet et les propositions de loi concernant les salaires.

Au Sénat, M. Blavier a fait son interpellation périodique sur le Crédit Foncier (*lire plus loin l'article consacré à cette question*).

La Commission des douanes a finalement décidé d'accepter le projet de loi sur les pétroles tel qu'il est présenté par le Gouvernement.

Elle a reconnu l'impossibilité de négocier utilement d'ici au 1er juillet pour la modifier.

M. Viette, ministre des Travaux publics, a déposé un projet de loi tendant à approuver les conventions passées entre le Gouvernement français d'une part et le Gouvernement tunisien et la Compagnie de Bône-Guelma pour l'établissement de chemins de fer tunisiens.

Le 28 juin, la huitième chambre correctionnelle a rendu son jugement dans la poursuite intentée pour abus de confiance et escroqueries, à M. Boudeau, député de Courbevoie, et à M. Bénard, directeur de la *Caisse Centrale* de Paris. M. Boudeau a été condamné à trois ans de prison et 3.000 francs d'amende. M. Bénard à deux ans et 2.000 francs d'amende.

Le 28 courant, la Commission du budget, se ralliant aux observations de M. Peytral, ministre des finances, a décidé que le droit fixé par le Sénat à 195 fr. serait porté à 197 fr. 50. Par contre, sur l'insistance de M. Salis, elle a supprimé le droit établi sur les marchandises de vins en gros.

M. Salis a déclaré qu'il serait en mesure de lire son rap-

port le samedi suivant à la Commission. Le dépôt en serait effectué le même jour sur le bureau de la Chambre.

~~~ Le groupe agricole de la Chambre a examiné les propositions de loi, ayant pour but la suppression des droits sur les maïs, les avoines et les orges. Après un examen approfondi, le groupe a décidé qu'il n'y avait pas lieu de suspendre les droits.

Le groupe s'est ensuite occupé de la proposition relative à la suppression de l'impôt foncier. Il résulte de la discussion que la majorité serait évidemment favorable à un vœu tendant au dégrèvement de l'impôt foncier, mais elle considère qu'une proposition de ce genre affecte tellement l'économie générale du budget, qu'elle ne saurait être votée sans le concours du gouvernement. Mais il y aurait cependant quelque chose à faire pour faciliter aux agriculteurs, dans une année aussi calamiteuse que celle que nous traversons, le paiement de l'impôt foncier, soit en augmentant le fonds de non-valeurs, soit en accordant aux agriculteurs malheureux un délai suffisant pour s'acquitter du principal de cet impôt.

~~~ Le 29 juin, la Commission du budget a définitivement adopté hier la réforme de l'impôt des portes et fenêtres.

Cette réforme consiste dans le remplacement dudit impôt par une taxe représentative sur le revenu net de la propriété bâtie et par la péréquation de la contribution personnelle mobilière entre les départements. La taxe de remplacement est calculée d'après sept taux différents, et basée sur le revenu révélé par le loyer moyen. Cette taxe est proportionnée aux ressources réelles du contribuable, telles qu'elles paraissent résulter du loyer payé par lui à Paris, dans les grandes villes ou dans les campagnes Pour Paris, notamment, qui, d'après certains systèmes écartés par la Commission, était frappé d'une surcharge de 67 pour cent, l'application du nouveau système réduit cette charge à 20 pour cent. Actuellement, sur l'ensemble des deux contributions, l'impôt des portes et fenêtres est établi de telle sorte qu'il pèse plus sur les petits que sur les gros loyers. La proportionnalité des taxes nouvelles, au contraire, est établie de manière à obtenir des résultats inverses et à atteindre davantage les gros loyers en dégrevant les petits.

~~~ Le 30 juin, la discussion du budget de 1894 a commencé devant la Chambre. MM. Codet, Wirkeisheimer, Camille Pelletan et Bardeau ont présenté des observations.

~~~ La Chambre a adopté la loi sur les pétroles.

~~~ Le *Journal Officiel* a promulgué la loi suspendant les droits de douane sur les fourrages jusqu'au 1er janvier 1894.

~~~ M. Ch. Dupuy a reçu une délégation du Conseil municipal de Paris formée de M. Alphonse Humbert, président, et de MM. Caron, Muzet et Alpy. Cette délégation venait soumettre au ministre les observations que lui a suggérées la réforme projetée de l'impôt des portes et fenêtres et appeler son attention sur l'aggravation de charges considérable qui va en résulter pour les contribuables parisiens.

La délégation du Conseil municipal de Paris a été reçue par la Commission du budget, à laquelle elle a soumis les mêmes observations qu'elle avait présentées au Ministre de l'Intérieur.

~~~ La Commission chargée d'examiner l'emprunt de 117 millions que la Ville de Paris se propose de faire pour travaux d'assainissement s'est constituée aujourd'hui.

M. Jacques, député de la Seine, a été nommé président.

La Commission est tout entière favorable au projet.

Marché Financier. — La mesure qui vient d'être prise de la suspension de la frappe de l'argent aux Indes a causé une véritable perturbation sur tous les marchés financiers. Quelles conséquences aura-t-elle? Quels pays seront le plus durement éprouvés? C'est ce dont on ne peut déjà se rendre compte, et ce que la Bourse, ainsi que le monde de la finance, envisage dès maintenant.

Il ne faut pas se dissimuler que la situation aujourd'hui est grave. Depuis que l'*Economiste Européen* existe, nous n'avons cessé de dire que la question monétaire primait toutes les autres questions et devait influencer, un jour, tous les marchés financiers sans exception. L'événement vient, une fois de plus, et malheureusement, confirmer nos prévisions. Ce qui va advenir de la baisse du métal argent nuira à tous les pays, non seulement à étalon d'argent, mais encore aux pays à étalon d'or, excepté toutefois à la France, que sa situation économique a placée à un rang à part. Mais le pays qui, certainement, aura le plus à souffrir est l'Amérique du Nord, surtout dans ses rapports avec l'Europe.

C'est une véritable révolution qui vient d'avoir lieu, révolution qui, par suite de la nécessité où tous les pays vont être de rechercher le métal jaune, amènera certainement un renchérissement de l'escompte.

Pour le moment on ne s'en aperçoit pas encore sensiblement; en effet, les besoins pour la liquidation n'auront vraisemblablement à supporter qu'un taux variant de 3 à 3 1/4 0/0.

Hier, une sorte de panique s'est emparée de notre Bourse. On a procédé, avec fracas à des liquidations forcées. Vu le peu d'ampleur du marché, les cours se sont, pour ainsi dire effondrés. Il est vrai d'ajouter que Paris était, en quelque sorte, et à ce moment, livré à lui-même, Londres étant fermé, les demandes de l'arbitrage n'ont donc pu se produire, et nous avons assisté à un recul assez violent de la cote. On affirme que certaines grosses positions n'ont pu trouver, cette fois, à se faire reporter en entier, surtout sur les valeurs étrangères.

En ce qui concerne la question de la *Crise de l'Argent*, nous renvoyons nos lecteurs à la chronique des changes, page 2, et aux études spéciales de notre Directeur, M. Edmond Théry et notre collaborateur, Pierre des Essars.

★ ★ La Rente 3 0/0 française est en réaction sensible sur samedi dernier. Nous la laissons à 97 55 fin juillet, contre 98 05, après avoir fait, au plus bas, 97 25. Le report fait, hier, sur ce fonds s'est élevé à 16 centimes, après s'être traité longtemps à 5 centimes. Il y a longtemps qu'un tel report n'avait été coté; pourtant, le comptant est resté soutenu et constamment au-dessus des cours du ferme.

Ce que nous avions dit précédemment au sujet du 4 1/2 0/0 se confirme, et les arbitrages que nous avions déjà signalés dans notre numéro du 18 courant se poursuivent; aussi le 4 1/2 0/0 clôture-t-il, hier, en avance de 10 centimes, à 106 35 en liquidation, et à 106 60 fin juillet.

Comme on a pu le remarquer dans ces derniers jours, les mouvements sur notre Rente 3 0/0 se font brusquement; il s'ensuit que l'apathie du commencement de juin a disparu en partie. Le Marché est animé et les échanges, sans être encore pourtant très importants, se succèdent régulièrement.

★ ★ La *Banque de France* a annoncé cette semaine son dividende pour le premier semestre de 1893. Les actions de notre premier Etablissement se cotent, maintenant, coupon de 63 fr. nets détaché, 3.890 contre 3.925 il y a huit jours.

Comparé à celui de juin 1892, le dividende du premier semestre de 1893 accuse une diminution de 9 fr.; c'est la diminution que l'on entrevoyait à peu près. Mais comme les dernières semaines ont procuré à la Banque de France un bénéfice un peu plus important que dans les premiers mois de l'année, comme l'argent tend de nouveau à se resserrer, il est à croire que les résultats du second semestre seront plus favorables.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* se tient à 980, en réaction, pour la semaine de 2 fr. 50, après avoir fait 992 50 au plus haut, et 976 25 au plus bas. L'interpellation de M. Blavier au Sénat, mardi dernier, a permis au Ministre des finances d'entrer dans des détails précis et de donner, à la Chambre haute communication d'une lettre de M. Christophle, Gouverneur, dont on trouvera le texte dans l'article de ce jour, de notre directeur, M. Edmond Théry.

★ ★ Les actions de nos grandes Sociétés de Crédit ont un peu souffert des mouvements de cette semaine. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* a reculé à 635; par contre, le *Crédit Lyonsais* est calme à 761 fr. 25, en réaction seulement de 1 fr. 25. La « situation mensuelle » de cet Etablissement au 31 mai, comparée avec la précédente, accuse les augmentations suivantes: 22.489.450 fr. au Portefeuille commercial; 2.653.888 fr. aux avances sur titres; 12.772.339 fr. aux Comptes
~~~

courants créditeurs; 10.085.794 fr. aux acceptations; par contre, diminution de 5.159.117 fr. aux Comptes courants débiteurs; 1.805.542 fr. aux Titres en portefeuille, et 936.274 fr. aux Dépôts à vue. Cette situation, en somme, est favorable et indique plutôt une légère reprise des affaires. *Comptoir National d'Escompte* sans changement, mais très ferme à 483 fr. 50; *Banque Internationale*, 427 50; *Crédit Industriel et Commercial* 582 fr. 50 environ; *Crédit Mobilier* mou à 113 fr. 75. Les titres de la *Société Foncière Lyonnaise* continuent à avoir un excellent marché. Le domaine de la Société, en très bon état d'entretien, lui donne, dès à présent, un revenu net de 2.800.000 fr., alors que le service de la totalité de sa dette, en intérêts et amortissement, ne dépasse pas 1.300.000 fr., avec un actif comprenant, outre 80.000.000 de fr. d'immeubles bâtis, 2.000.000 de fr. de créances et des terrains considérables, qui ne figurent à son bilan que pour mémoire; elle n'a pas plus de 30.000.000 de fr. de passif. Ses obligations, à 427 fr. 50, constituent un placement de tout repos et sont sans doute appelées à une plus-value prochaine.

★ ★ De nouveau, les recettes de nos six grandes Compagnies de chemins de fer laissent à désirer, bien qu'elles soient un peu moins défavorables que celles de la semaine précédente. Du 11 au 17 juin, elles accusent une moins-value 447.884 fr.; toutefois, l'augmentation, depuis le 1er janvier, atteint encore 9.580.490 fr. Quant aux cours des actions, ils sont sans changement notable. Le *Nord* est à 1.900, en réaction de 2 fr. 50; le *Lyon* cote 1.508 75 contre 1.507; le *Midi* s'inscrit à 1.340, perdant ainsi 2 fr.; l'*Orléans*, que nous avions laissé à 1.593, est à 1.591; l'*Ouest* est immobile à 1.093, de même que l'*Est* à 948 50.

★ ★ Les actions des *Voitures à Paris* ont gagné 12 fr. 50 à 647 50; le comptant sur ces titres est pourtant faible à 635 après 645; le *Suez* est presque sans changement à 2.688 75. Le mois de juillet 1892 était, pour les recettes, peu favorables; on voit donc que cette année, le mois actuel contribuera à diminuer un peu la moins-value actuelle. *Compagnie Parisienne du Gaz* 1.380 en avance de 5 fr.; *Entrepôts et Magasins Généraux de Paris* 363 50, en bénéfice de 3 fr. 50; *Obligations des Télégraphes Sous-Marins* toujours fermes à 445. Les actions *Métaux* sont à 480; le comptant est très actif sur ce titre.

★ ★ En présence de la baisse de l'argent métal, la plus grande prudence est à recommander en ce qui regarde les valeurs espagnoles, et, en particulier, la *Rente Extérieure Espagnole*. Le change se déprécie chaque jour davantage, et on ne sait, maintenant, dans quelle situation vont se trouver nos voisins. Ce qui s'est passé hier prouve que l'on ne se fait pas d'illusion à ce sujet; en effet, l'Extérieure Espagnole a baissé, de 65 20, cours d'ouverture, à 63 35, pour clôturer à 63 60; c'est une baisse, pour la semaine, de 2 fr. 90. On disait, en Bourse, que des reports considérables avaient été refusés sur ce titre, et que l'on commençait à procéder à des liquidations forcées.

L'échec que vient de subir la *Banque d'Espagne* dans l'émission de ses Bons du Trésor a produit aussi un effet très défavorable. On est aussi impressionné par la baisse qui vient de se produire, de nouveau, sur les *Chemins Espagnols*. Les *Andalous*, de 353 75, tombent à 330; le *Nord d'Espagne*, de 158 75, recule à 142 50, et le *Saragosse* n'est plus qu'à 182 50, en réaction de 11 fr. 25.

★ ★ De même que pour l'Espagne, le nouvel état de choses aura de graves conséquences pour l'Italie. Que l'on dénonce ou que l'on ne dénonce pas l'*Union latine*, peu importe, la situation, pour ce pays, ne changera pas; il aurait même plutôt intérêt à dénoncer lui-même une Convention qui, à l'heure actuelle, l'accule aux plus grandes difficultés. Il n'a plus de métal blanc avec lequel il s'est fait si longtemps du *crédit or* sur la France, et son change, par suite des paiements qu'il a à faire à l'étranger, peut monter énormément maintenant. C'est donc pour l'Italie un avenir des plus sombres qui commence, et qui n'est pas sans nous causer des préoccupations sérieuses. Pour le moment, les porteurs de *Rente Italienne* vendent. Hier, on a fléchi jusqu'à 91 05 pour rester à 91 20. On parle également de gros reports que l'on aurait refusé de continuer. La perte d'une semaine à l'autre est de 1 75.

★ ★ Au milieu de la tourmente, la *Rente Portugaise* s'est excessivement bien tenue. Elle est à 22 65, en réaction de 20 centimes seulement sur la clôture du 25 juin. On annonce de Lisbonne que les échanges de *Rente Exterieure* contre *Rente Intérieure* augmentent; on s'attend à ce qu'ils prennent même de plus grandes proportions, la place de Berlin s'occupant maintenant de ce dernier titre.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont, eux aussi, plus mous. Les *Russes Consolidés* sont à 99 30, en perte de 60 centimes; le *3 0/0 1891* est revenu à 78 60 contre 78 80. et l'*Orient III*e n'est plus qu'à 68 85, accusant ainsi une faiblesse de 60 centimes sur la clôture de samedi dernier,

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* se sont ressenties de la faiblesse générale; pourtant, elles n'ont que peu fléchi relativement. Le *Turc C* est à 23 10, contre 23 50, et le *Turc D* cote 21 85, en réaction de 27 1/2 centimes: la Banque Ottomane a perdu 7 fr. 50 à 590, mais on remarque de bons achats, conséquence de l'Assemblée générale qui vient d'avoir lieu, et du coupon qui va être détaché.

★ ★ Sur le *Petit Marché libre*, on a fait quelques affaires en obligations de 500 fr. 5 0/0 du *Chemin de fer National de l'Equateur*. Le coupon semestriel de 12 fr. 50 sera payé ces jours-ci; le prix modéré de ces titres favorise les demandes.

QUESTIONS DU JOUR

LA BAISSE DE L'ARGENT

et l'Union latine [1]

Quand nous démontrions (mois de mars 1892) que l'*Union latine* était devenue une duperie pour la France, parce que les Italiens en avaient violé l'esprit en imposant à leurs Banques et Instituts d'émission l'obligation de transformer en or les 2/3 au moins de leur encaisse métallique, et en leur interdisant de convertir en argent la réserve d'or excédant les 2/3 constatés au 30 juin 1883, — ce qui revient à dire que les Italiens proscrivent de leurs Banques et Instituts d'émission non seulement les écus de l'*Union latine*, mais les écus italiens eux-mêmes, — les partisans de la tranquillité à outrance nous répondaient: .

— Vous exagérez la situation !

L'argent métal valait encore, il est vrai, 150 fr. le kilogramme, le pair monétaire étant fixé à 222 francs par le rapport 15 1/2 de l'*Union latine*. L'interdiction de la frappe libre aux Indes britanniques — à propos de laquelle nos lecteurs trouverons, plus loin, des détails circonstanciés dans une étude spéciale de notre collaborateur Pierre des Essars, — ayant ramené le métal blanc aux environs de 100 fr., la question entre dans sa période aiguë et nous estimons qu'on ne pourra plus nous

[1] Voir les études publiées par l'*Économiste Européen* sur la Circulation monétaire, l'*Union monétaire latine*, la Question de l'or, la Question de l'argent en Europe et aux Etats-Unis, la Question des changes, etc., Nos 5, 7, 9, 10, 11, 12, 15, 17, 18, 21, 29, 32, 33, 34, 36, 39, 42, 44, 45, 51, 54, 55, 71 et 72.

taxer d'exagération en demandant qu'on examine avec soin la situation particulière que cette baisse effroyable crée aux intérêts français.

Nous avons établi avec les documents les plus approximatifs — car en cette matière on ne peut raisonner que par approximation, — que la circulation monétaire française comprenait environ 3 milliards d'argent (écus et monnaies divisionnaires) sur lesquels l'argent étranger (écus et monnaies divisionnaires) figurait pour environ 30 0/0, soit 900 millions de francs.

Cette proportion de l'argent étranger a été rigoureusement vérifiée par deux recensements officiels faits par les soins de notre Ministère des finances, le dernier en 1891, et par un recensement encore plus rapproché de nous, effectué par la Banque de France le 31 mai 1892.

Mais, en cas de dénonciation de l'*Union latine*, ces 900 millions doivent se diminuer de l'argent français actuellement en circulation ou en dépôt dans les pays de l'Union : la Belgique, la Grèce, l'Italie et la Suisse. Par l'examen de l'encaisse métallique des Banques d'émission de ces quatre puissances, et d'après les renseignements que nous publions régulièrement à l'*Economiste Européen* sur le mouvement des métaux précieux, nous pouvons affirmer que le montant des pièces d'argent portant l'effigie française, et circulant à l'étranger, n'est certainement pas supérieur à 100 millions de francs.

Nous devons donc discuter cette question de la dénonciation de l'*Union latine* en prenant pour base un stock d'argent étranger à liquider d'environ 800 millions de francs.

Or, quelle est la conséquence directe de la baisse de l'argent sur ce stock ? Une dépréciation qui doit se chiffrer à 400 millions de francs environ, puisque l'argent en barre a perdu 50 0/0 de sa valeur. Certes, cela ne veut pas dire que nous subissons à l'heure actuelle 400 millions de perte sèche puisque, aux termes de la Convention de 1885, chaque Etat reste responsable de l'argent qui porte son effigie : mais cela signifie que le gage que les Etats contractants se sont réciproquement donné pour permettre à leur monnaie d'argent de circuler *au pair* dans les cinq pays de l'Union, se trouve absolument déprécié et que l'heure est venue, pour eux, de dénoncer le pacte de 1878, renouvelé et complété en 1885, afin de pouvoir étudier librement, et sans parti pris, la situation respective qui résulte pour chaque Etat contractant de la baisse du métal blanc.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que l'*Union latine* est une véritable association de crédit respectif intervenue entre la Belgique, la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse et portant sur l'ensemble de la circulation or et argent des cinq pays. Les deux métaux constituant le *gage* de ce crédit réciproque, sont admis au pair de 3.444 francs pour un kilogramme d'or et de 222 francs pour un kilogramme d'argent. Ce qui revient à dire que le rapport légal des deux métaux précieux est fixé par la Convention à 15,5 : un kilogramme d'or équivalant à 15 kilogrammes et demi d'argent.

Sous la double influence de la démonétisation de l'argent, dont l'Allemagne a donné le funeste exemple en 1871, et de la surproduction que la baisse a naturellement provoquée, l'équilibre s'est lentement rompu : En 1877 et 1878, quand l'ancienne Convention de 1865 était discutée à Paris, l'argent métal valait encore en moyenne 55 pence l'once standard, le pair étant 60 pence 7/8. En 1884, au moment du renouvellement, le prix moyen était encore supérieur à 50 pence : mais, depuis, le prix moyen s'est toujours abaissé et nous le constatons, de : 48.62 en 1885 — 45.37 en 1886 — 44.62 en 1887 — 42.87 en 1888 — 42.68 en 1889.

Vers la fin de 1889 et dans le courant de 1890, il s'est relevé jusqu'à 53 pence (septembre 1890) sous l'influence de la campagne des silvermen américains, mais la déplorable politique monétaire du Gouvernement des Etats-Unis — que nous avons étudiée si longuement dans l'*Economiste Européen* — ayant eu pour conséquence de doubler la production de l'argent, le prix moyen de l'once standard, après s'être relevé à 47.68 en 1890, retombe ensuite à 45.06 en 1891 — 40.81 en 1892 et il a coté jusqu'à 28.50 vendredi dernier à Londres, sous l'influence de la panique provoquée par l'interdiction de la frappe libre des roupies.

L'or ayant conservé son pair monétaire, le rapport légal du 15.5 adopté par l'*Union latine* — et qui était en fait du 17.20 en 1878 et du 18.63 en 1884 — est devenu du 30 en juillet 1893 ; c'est-à-dire qu'un kilog. d'or équivaut maintenant à 30 kilogrammes d'argent.

Il y a là une rupture d'équilibre qui rend indispensable la liquidation de l'*Union latine*, telle qu'elle fonctionne maintenant tout au moins. Nous ne demandons pas qu'on cesse brusquement tout rapport monétaire avec la Belgique, la Grèce, l'Italie et la Suisse : nous désirons simplement que sur l'initiative de la France — qui est évidemment l'Etat le plus fortement engagé dans la question — les Etats contractants se réunissent pour examiner les nouvelles bases à donner à l'Union.

C'est le devoir de la France de prendre immédiatement l'initiative de cet examen, car il faut s'attendre à la suspension de la loi Sherman aux Etats-Unis et, par suite, à une nouvelle baisse de l'argent métal, dont le prix tombera fatalement non pas à 28, 30, 25 ou 20 pence l'once standard, *mais à la limite de son prix d'extraction.*

Il n'y a aucune considération de politique extérieure qui puisse empêcher le Gouvernement français de provoquer cette réunion des Etats contractants : La Convention monétaire, actuellement en vigueur, a commencé à fonctionner le 1er janvier 1886 et devait prendre fin le 31 décembre 1891 ; n'ayant pas été dénoncée un an avant ce terme, elle se proroge sans nouvel avis d'année en année, pour rester obligatoire pendant l'année entière, à partir du 1er janvier qui suivrait la dénonciation.

En d'autres termes, si l'un des Etats contractants, ou la Banque de France elle-même, qui possède aussi le droit de dénonciation, dénonçait la Convention avant le 31 décembre prochain, la Convention se continuerait encore jusqu'au 31 décembre 1894.

Or, personne ne peut avoir la prétention de rendre éternel un contrat qui, à l'origine, n'avait été conclu que pour une période ferme de cinq années et dont des circonstances, absolument indépendantes de la volonté des contractants, ont radicalement modifié les bases et les conditions initiales.

La France n'a pas encore souffert, il est vrai, de la baisse de l'argent, mais cela tient à des circonstances particulières à notre pays, que nous de-

mandons à nos lecteurs la permission de rappeler :

Bien que la France soit au régime de l'argent, son crédit-papier est en quelque sorte supérieur au pair de l'or. Il en résulte que pour nos paiements extérieurs — limités d'ailleurs aux seuls besoins de la balance commerciale — nous n'avons pas à nous préoccuper de la rupture du rapport légal de nos deux étalons monétaires, puisque ces paiements se font en réalité sous la forme de compensation de crédit et non pas en espèces.

Je m'explique : La balance commerciale des années 1892, 1891, 1890 et 1889 se solde par un déficit annuel moyen de 935 millions de francs. En d'autres termes, ce que l'étranger nous fournit en marchandises et produits divers a été supérieur, pendant la moyenne des quatre dernières années connues, de 935 millions de francs à ce que la France lui a elle-même expédié, en admettant — bien entendu — que les chiffres de notre statistique douanière soient l'expression de la vérité.

Si la France n'avait pas d'autres recettes extérieures que l'exportation de ses produits, on pourrait admettre les conclusions de ces calculateurs inexpérimentés qui s'imaginent que notre pays se ruine chaque année d'un milliard environ, parce que sa balance commerciale accuse ce déficit. Mais la France a d'autres ressources extérieures qui échappent au contrôle de la douane et qui sont cependant les causes les plus réelles de la valeur extraordinaire de son crédit actuel à l'étranger.

Tout d'abord, notre pays a l'heureux avantage de ne point avoir de Dette extérieure. Tous nos emprunts d'Etat et tous les titres de notre fortune mobilière, garantis ou non par l'Etat, sont payables en France, et, pour les dix-neuf vingtièmes au moins, entre les mains de Français. Donc, relativement à cette terrible question de la Dette extérieure qui écrase, en ce moment, les pays secondaires de l'Europe, nous n'avons rien à craindre de la baisse de l'argent en barre, puisque ce métal — qui est, au fond, la base de notre système monétaire — n'a pas besoin de quitter le pays à l'intérieur duquel le crédit de l'Etat lui conservera toujours le pair légal.

La France possède, en outre, pour 15 à 18 milliards de valeurs mobilières étrangères dont les arrérages, ou coupons d'intérêts, sont payables en or à Paris ou à Londres. C'est un tribut annuel de six à sept cents millions de francs que l'étranger nous paye en or, et cette somme vient déjà compenser, pour une bonne partie, le déficit de la balance commerciale.

La France, enfin, est un pays aimable, favorisé par la nature et particulièrement apprécié des étrangers. Sans faire l'inventaire des distractions innombrables que les voyageurs y rencontrent à chaque pas, il me suffira de rappeler que Paris, la ville artistique universelle, exerce une attraction irrésistible sur le monde entier. Or, quel est le chiffre exact des voyageurs étrangers venant chaque année passer une saison ou quelques semaines sur notre territoire? Il n'existe pas de statistique précise à cet égard, mais, si on admet — ce qui est, d'ailleurs, très réel — qu'il y a, par toute la France, une moyenne de 200 à 250.000 étrangers qui y habitent en permanence, sans y exercer aucune industrie, qui y séjournent une période plus ou moins longue et y sont remplacés par d'autres voyageurs; si, d'autre part, on observe que le Français ne franchit guère ses frontières, on arrivera à cette évaluation approximative que les étrangers introduisent chaque année sur notre territoire une somme en or, ou un crédit en or, qui n'est certainement pas inférieur à 2 milliards de francs.

De tout ce qui précède, il résulte donc que la France, recevant annuellement de l'étranger des sommes de beaucoup supérieures à celles qu'elle est obligée de lui payer, soit pour son alimentation, soit pour les matières premières nécessaires à son industrie, soit pour ses nationaux voyageant au-delà des frontières, n'a pas à redouter *directement* la baisse de l'argent métal.

Mais les circonstances peuvent changer et, en tous les cas, c'est précisément parce que notre pays ne souffre pas encore de l'avilissement de l'argent métal, qu'il est du devoir de nos gouvernants d'étudier, sans parti pris, sans intention de nuire à nos associés de l'*Union latine*, les moyens pratiques de modifier les conditions d'une Convention, que la rupture du rapport légal des deux métaux précieux rend dangereuse et menaçante pour tout le monde.

Edmond THÉRY.

LA

SUPPRESSION DE LA FRAPPE LIBRE DE L'ARGENT DANS L'INDE

Une révolution monétaire, que nous avions fait pressentir à nos lecteurs, vient de s'accomplir. Les Hôtels des Monnaies de l'Inde sont fermés à la frappe libre de l'argent pour le compte des particuliers; en même temps le Gouvernement vient de fixer le pair de la monnaie indienne à 15 roupies par livre sterling soit à 1 fr. 68, alors que le pair ancien était de 2 fr. 37 1/2.

Le résultat immédiat de cette mesure a été la chute de l'argent, qui perd aujourd'hui de 470 à 480 0/00, et ce n'est qu'un commencement.

La suppression de la frappe libre de l'argent dans l'Inde répond surtout à un intérêt anglais. L'Inde ne souffre pas de la dépréciation de l'argent. Dans ce pays, le pouvoir d'achat de la roupie est resté le même, ce qui n'empêche pas le négociant indien qui fait de l'importation de tenir compte, dans une certaine mesure, de l'avilissement de la monnaie, et de demander plus de roupies pour ses marchandises. Comme avec chacune de ses roupies, il peut se procurer la même quantité de marchandises et de main-d'œuvre indigènes l'avilissement de l'argent est pour lui une cause d'enrichissement. Cependant, quelqu'un supporte la perte. Le premier atteint est le Gouvernement de l'Inde, qui a une Dette extérieure, payable en or. Il reçoit les contributions en argent. La dette s'accroît de la différence de prix des deux métaux, et il la réclame au contribuable qui, chaque année, paie davantage. Les fonctionnaires anglais souffrent aussi de la baisse de la roupie. Ils ne vont pas dans l'Inde pour leur plaisir, mais pour faire des économies sur les énormes traitements qui leur sont alloués et vivre plus tard honorablement en Angleterre.

La hausse du change leur enlève une grosse partie de leurs épargnes quand ils reviennent dans leur pays, ils se plaignent, et ils ont raison.

Enfin, et c'est là que les intérêts anglais sont surtout atteints, ceux qui font des affaires avec l'Inde sont toujours en spéculation sur la roupie. Voici comment :

Un négociant du Lancashire vend des cotonnades dans l'Inde; le retour demande un délai de six mois, et, avec l'instabilité de la monnaie, il ne sait pas combien il aura à recevoir : or, une différence de 1 penny dans le cours de l'argent, étant donné le taux actuel des bénéfices, est une affaire d'importance. Inversement, celui qui achète du blé ou du coton dans l'Inde, ne peut pas

prévoir combien il aura à payer; tout comme le vendeur il est en spéculation.

Aucun commerce sérieux n'est possible et il est tout simple que l'Angleterre, pour qui l'Inde est surtout une colonie d'exploitation, veuille régler les choses à son profit. La solution du problème était évidente, c'est celle qui a été appliquée par l'Union latine: la suppression de la frappe de l'argent pour le compte des particuliers. L'argent, dès lors que la quantité qui peut en être lancée dans la circulation est limitée et que la loi lui donne un rapport fixe avec l'or, cesse d'être une monnaie métallique; il se transforme en une monnaie fiduciaire portant avec elle une partie de son gage et, pour le surplus, implicitement ou explicitement garantie par le Gouvernement qui l'a émise. Les fluctuations du change ne dépendent plus de l'état de la circulation, mais simplement de la balance des paiements. Avec la loi nouvelle, tout Anglais possesseur de 15 roupies a virtuellement une livre sterling et réciproquement; le commerce peut donc espérer une stabilité qui lui importe au plus haut point. Cependant ce n'est pas tout que de légiférer sur pareille matière, il faut tenir compte des habitudes du pays. La limitation de la frappe dans les Etats de l'Union latine n'a eu que des avantages, la monnaie frappée est restée à l'état de monnaie; dans l'Inde il en va tout autrement. Avec l'afflux d'argent qui se produit dans ce pays depuis plus d'un demi-siècle la circulation serait saturée si les Hindous n'avaient l'habitude d'enfouir leur numéraire, ou de le transformer en bijoux dont la vente est leur dernière ressource; on a dit, avec raison, que l'Extrême-Orient était le tombeau des métaux précieux.

Les habitudes invétérées de la population ne vont pas changer immédiatement, la circulation continuera à être drainée pour les usages qui viennent d'être indiqués. Le Gouvernement possède-t-il un niveau assez sensible pour savoir s'il y a manque ou pléthore de monnaie? il est permis d'en douter et il faut dès maintenant prévoir qu'il en résultera de grandes fluctuations dans le cours de la roupie et probablement des crises monetaires locales. Le Gouvernement frappera de l'argent quand le besoin s'en fera sentir, mais agira-t-il toujours avec opportunité? c'est l'expérience qui le démontrera.

A un autre point de vue, le commerce d'exportation de l'Inde est destiné à souffrir: la hausse du change dans un pays — et c'est le cas de l'Inde — constitue une barrière aux importations et une prime aux exportations. Chaque année, l'exportation indienne l'emporte considérablement sur l'importation; pour les trois derniers exercices, on relève :

	Importations	Exportations
	—	—
	1.000 roupies	1.000 roupies
1889-90......	665.600	991.010
1890-91......	690.350	959.020
1891 92......	665.830	1.035.550

Avec la baisse du change, les exportations vont augmenter et les importations diminuer.

Nous devons, en ce qui nous concerne, suivre de très près la transformation du régime monétaire de l'Inde, non pas que nous ayons grand'chose à craindre, pour nos intérêts, du bimétallisme tel que nous le pratiquons, mais il peut y avoir des répercussions inattendues.

M. Ottomar Haupt, dans un remarquable article que vient de publier le *Financial Times* de Londres, prévoit que les colonies françaises de l'Indo-Chine devront emboîter le pas à l'Inde; nous ne le croyons pas. Notre commerce avec nos possessions d'Extrême-Orient est encore trop limité pour que les variations du cours de l'argent puissent beaucoup nous atteindre; l'Indo-Chine n'a pas de dette, nous n'avons donc pas à pressurer le contribuable pour payer les coupons et la question des traitements des fonctionnaires n'existe pas, puisqu'ils sont soldés en monnaie française; ce n'est que dans un avenir éloigné que nous aurons à nous préoccuper de la circulation de nos colonies.

Quant à l'argent, la perte du débouché de l'Inde et l'abrogation certaine de l'Act Sherman vont lui porter le dernier coup; nous pouvons nous attendre à le voir prochainement à 20 ou 25 pences l'once, ce qui veut dire que la pièce de 5 fr. ne tardera pas à valoir 2 fr. ou 2 fr. 25 tout au plus.

Pierre DES ESSARS.

La Crise de l'Argent et l'Étalon d'Or

M. E. Kleinmann nous adresse une très intéressante étude sur la *Crise de l'Argent et l'Etalon d'Or*. M. Kleinmann est un monométalliste or convaincu, il préconisait depuis longtemps l'introduction de l'étalon d'or aux Indes, et l'événement lui donne raison.

Mais nous ne partageons pas l'ensemble de ses idées en ce qui touche le régime monétaire français : nous pensons, comme lui, qu'il faut dénoncer au plus vite l'*Union latine*, mais nous estimons que l'intérêt national nous commande de conserver précieusement le double étalon tel qu'il fonctionne en France depuis près d'un siècle.

Les changes d'un pays ne dépendent nullement du système monétaire qui y est en vigueur. Leur hausse ou leur baisse découle de la situation économique du pays dans ses relations avec l'étranger. Que la nation considérée soit au régime monométallique or ou argent, ou qu'elle subisse, comme la France, le régime bimétallique, les changes lui seront favorables si la somme de ses recettes extérieures est supérieure à la somme des dépenses de même nature, et défavorables dans le cas contraire. Voilà la vérité!

Mais, dans les relations financières extérieures d'un pays, il existe des périodes où le courant des changes peut être modifié par suite des besoins d'un autre pays. Par exemple, quand l'Autriche a voulu régulariser sa *Valuta*, elle a dû payer une prime sur l'or, et la spéculation autrichienne a naturellement cherché à se procurer le métal jaune aux conditions les plus avantageuses pour ses opérations.

Si les banquiers autrichiens avaient pu se procurer de l'or en France à bon compte, ils n'auraient pas manqué de le faire. La France aurait alors vu son stock d'or diminuer, sans que cette diminution correspondît à un besoin quelconque de sa balance commerciale? Les cambistes auraient gagné quelques millions de prime sur l'or au détriment de notre réserve. Le bimétallisme a empêché l'opération : donc il faut le conserver, puisqu'il ne peut nous être nuisible en aucune manière et qu'à certains moments il nous donne au contraire un moyen très efficace de défendre l'or national contre la spéculation cosmopolite.

Le chiffre de M. Kleinmann relatif à l'argent étranger est d'environ 150 millions inférieur à la vérité, parce que M. Kleinmann ne fait pas entrer dans son décompte la monnaie divisionnaire étrangère. De même, le chiffre de la monnaie française d'argent doit être de 300 ou 400 millions supérieur à la réalité des choses.

E. T.

L'évolution qui entraîne tous les peuples vers un étalon monétaire unique et invariable poursuit sa marche d'une façon irrésistible.

La question vient de faire un grand pas : dans une brochure publiée en novembre dernier et intitulée : *l'Etalon d'or aux Indes et la Roupie au pair*, nous faisions ressortir la nécessité pour les Indes de la fermeture immédiate de leurs Monnaies à la frappe de l'argent et les avantages d'un change fixe pour la Roupie sous forme de tarification des principales monnaies d'or étrangères.

Le Secrétaire d'Etat pour les Indes, lord Kimberley, vient d'annoncer que les Monnaies sont fermées au public pour la frappe de l'argent.

Le change est fixé à raison de 16 pence pour 1 Roupie. Les souverains seront reçus par les caisses publiques à raison de quinze roupies par livre sterling. L'Etalon d'or existe donc virtuellement aux Indes.

Une crise intense règne aux Etats-Unis par suite de la raréfaction de monnaie d'or provoquée par les achats d'argent continus du Trésor. Le pays a perdu depuis douze mois près de 500 millions de francs en or contre une absorption équivalente de métal argent sans emploi.

Le président Cleveland s'est nettement prononcé

pour la cessation des achats d'argent et a annoncé la prochaine convocation du Congrès pour le rappel de la loi Sherman, ruineuse pour le pays.

Les deux débouchés principaux de l'argent au point vue monétaire peuvent donc être considérés dès à présent comme fermés.

En Europe, l'emploi monétaire de l'argent se limite de plus en plus à l'usage de la monnaie d'appoint.

Ce métal est complètement délaissé et repoussé même dans les règlements commerciaux.

La consommation de l'argent métal se restreindra progressivement aux emplois industriels. L'Etalon d'argent a fait son temps.

L'argent est une marchandise dont le cours sera basé dorénavant sur le prix de revient des mines d'une part, et, de l'autre, sur l'importance de la consommation industrielle.

Les mines réalisent encore de gros bénéfices aux cours actuels et la consommation industrielle d'un métal aussi coûteux étant relativement restreinte, on peut s'attendre à un effondrement successif des cours.

Il convient, dans ces circonstances, de jeter un coup d'œil sur la situation faite à la France par la Convention de l'Union Latine.

En 1865, date de cette Convention, l'encaisse argent de la Banque de France s'élevait à 121 millions de francs ; elle était :

En 1874, de.	313 millions,
En 1877, de.	863 millions,
En 1880, de.	1.248 millions,

chiffre aux environs duquel elle a oscillé depuis lors. Elle est aujourd'hui de 1.284 millions.

Cette énorme accumulation de numéraire argent peut être attribuée à plusieurs causes : répulsion de plus en plus marquée du public pour cette monnaie encombrante ; dépréciation croissante de la valeur intrinsèque de l'argent métal, et, surtout, invasion continue des pièces de cinq francs et de la monnaie divisionnaire étrangère résultant des conventions de l'Union Latine avec plusieurs pays, dont les changes défavorables favorisent l'introduction continue en France de cette monnaie dépréciée.

On évalue le stock de ces pièces étrangères à la Banque de France à près du tiers de son encaisse argent (350 millions de francs environ), sans compter la circulation intérieure du pays, qui en renferme autres 400 millions, soit un total de 750 millions de francs argent étranger.

Le stock total de monnaies d'argent, tant à la Banque que dans la circulation intérieure du pays, est évalué comme suit :

Monnaies d'argent françaises.	2.500 millions.
Monnaies étrangères.	750 millions.
TOTAL.	3.250 millions.

Pour se faire une idée de l'impopularité actuelle de l'argent métal en dehors de son rôle utile comme monnaie d'appoint, il suffit de voir ce qui s'est passé récemment lorsque la Banque de France, ayant atteint sa limite d'émission de billets de Banque, a été obligée de payer en numéraire.

L'encaisse or, qui était, le 11 janvier dernier, de 1.701 millions de francs, est tombée, le 25 janvier suivant, à 1.539 millions, tandis que l'encaisse argent n'a fléchi, dans le même espace de temps, que de 1.257 millions à 1.250 millions.

Ainsi, l'encaisse or diminuait de 162 millions, pendant que la Banque réussissait à écouler péniblement dans le public 7 millions de francs d'argent.

L'or est donc vraiment la partie la plus liquide de notre encaisse nationale.

La pièce de 5 francs peut se définir ainsi : une monnaie fiduciaire d'un usage très incommode et circulant pour 5 francs bien que n'ayant plus qu'une valeur intrinsèque de moins de 3 francs, mais portant la signature de l'Etat, qui est responsable de la différence.

Elle a cours légal, mais personne n'en veut autrement que comme monnaie d'appoint.

Il y a lieu de se préoccuper de cette surabondance d'un métal sans emploi et sans débouché.

Nous avons laissé passer le moment favorable pour liquider une partie au moins de nos 2.500 millions d'argent français qui nous constituent en perte au cours d'aujourd'hui (35 pence) de 42 1/2 0/0, soit plus de 1 milliard de francs et qui sont du reste irréalisables à ce prix ; gardons-les puisque nous ne pouvons plus faire autrement.

Il n'en saurait être de même pour les 750 millions de francs d'argent étranger qui inondent la France, qui ne valent au cours du jour que 430 millions et que nous avons avons acceptés de nos voisins au lieu et place de 750 millions d'or qu'ils auraient dû nous payer sans cette malheureuse convention de l'Union latine.

L'encaisse de la Banque est aujourd'hui de 3 milliards, dont 1.712 millions en or et 1.284 millions en argent.

Elle serait sans l'Union latine de :

2.462 millions en or
et 534 millions en argent.

Voilà ce que pourrait et devrait être le Trésor de guerre de la France.

Des raisons politiques s'opposent, dit-on, à la dénonciation de l'Union latine ; il est certain, cependant, qu'en ce qui concerne l'Italie, cette dénonciation serait le seul moyen permettant à ce pays de rétablir la circulation de monnaie d'argent qui lui fait complètement défaut aujourd'hui.

D'autres personnes prétendent que c'est grâce à l'emploi simultané des deux métaux que la France peut conserver son stock d'or, malgré la grande recherche dont ce métal est l'objet.

C'est inexact !

La France conserve et accroît son stock d'or, grâce à sa situation économique, à ses énormes placements en valeurs internationales qui la rendent constamment créancière d'arrérages à l'étranger, et aussi à l'afflux incessant de numéraire que lui procure le séjour permanent d'un grand nombre d'étrangers.

Si, pour une raison quelconque, la France se trouvait débitrice de 500 millions au dehors, ce n'est pas avec ses pièces de 5 francs qu'elle pourrait les payer.

La Banque de France refuserait de l'or, il est vrai, mais on ne lui retirerait pas pour 1 million d'argent : l'or serait recherché dans la circulation intérieure, et, s'il ne s'en trouvait pas en quantité suffisante pour régler les sommes dues à l'étranger, le change français se déprécierait en proportion. Nos trois milliards d'argent ne pareraient en rien à cette situation.

L'objection la plus sérieuse à une restriction ou prohibition plus ou moins complètes de l'usage de l'argent dans les transactions internationales est celle-ci : Si vous proscrivez l'argent, tout le monde voudra de l'or, et comme il n'y a pas d'or en quantité suffisante pour les règlements internationaux, il en résultera une crise intense dont nul ne saurait prévoir les conséquences.

A cela nous répondrons : tout pays en bonne situation économique et financière sera toujours créancier de l'Etranger, et l'or lui rentrera par conséquent automatiquement sans qu'il ait à prendre de mesures spéciales à cet effet ; tel est le cas pour l'Inde, où le numéraire or va affluer tout naturellement par suite de la tarification des souverains ; tel est le cas pour l'Egypte, pour la France, pour l'Angleterre, pour l'Allemagne, etc.

L'Italie par contre, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, etc., manqueront d'or, mais ils en manquent également aujourd'hui et ils n'en auront pas davantage tant que leur situation économique et financière n'aura pas été équilibrée.

On peut dire à tout pays : Ayez de bonnes finances et une bonne balance commerciale et il vous rentrera de l'or en quantité suffisante pour vos besoins.

En résumé, un seul étalon monétaire donnera une grande stabilité aux transactions commerciales de pays à pays et on en constatera bien vite les effets salutaires.

Nous n'hésitons donc pas à nous réjouir de l'initiative prise à cet égard par le Gouvernement des Indes.

Les seuls intérêts touchés par ces mesures restrictives seront ceux des producteurs d'argent, mais ceux-ci seraient trop naïfs de croire qu'ils pourront continuer à déverser indéfiniment sur le monde entier leur métal déprécié.

Quels que puissent être du reste les intérêts lésés, rien n'empêchera cette évolution vers l'étalon d'or, seule base invariable des règlements internationaux.

E. KLEINMANN.

Paris 27 juin 1893.

L'INTERPELLATION BLAVIER SUR LE CRÉDIT FONCIER

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Blavier, sénateur de Maine-et-Loire, a interpellé M. Peytral, ministre des finances, sur le *Crédit Foncier de France.*

Les arguments présentés par M. Blavier procèdent du même ordre d'idées que ceux qu'il avait produits l'année dernière et que nous avons discutés à cette même place. M. Peytral y a répondu avec une réelle éloquence et nous devons constater, en toute impartialité, que le Sénat tout entier s'est associé aux loyales explications du Ministre.

M. Peytral a nettement démontré que les préoccupations de M. Blavier étaient exagérées et que les mesures adoptées par le *Crédit Foncier*, dans ces temps derniers, devaient dissiper tous les malentendus. Voici, au surplus, la péroraison du Ministre des finances ;

J'ai indiqué au Sénat que les situations du Crédit Foncier feraient ressortir à l'avenir l'importance du compte des primes. J'ajoute que les prélèvements pour frais postérieurs aux émissions, pertes d'intérêts, constitution des provisions et réserves, ainsi que les primes payées par anticipation sur les obligations rachetées, seront amorties dans un délai de dix ans au plus.

Comme l'indique la lettre de M. le Gouverneur, le total de ces sommes atteint près de 92 millions. C'est donc un amortissement spécial de 9 millions par an pendant dix ans.

Dans un délai de dix-huit ans, les primes se trouveront couvertes par les provisions et les autres ressources propres de la Société, y compris, par conséquent, le capital et les réserves ; enfin, dans un délai de trente ans, l'amortissement des primes sera complètement assuré par l'accumulation des provisions.

Voilà, messieurs, ce que nous avons fait. Voilà quelles sont les garanties nouvelles que le Crédit Foncier a tenu à ajouter à toutes celles qu'il donnait déjà à ses obligataires.

Il est impossible de ne pas savoir que, dans ces conditions, le Crédit Foncier défie toutes les attaques. Non seulement il est au-dessus de ces manœuvres peu loyales qui ont eu du retentissement dans une autre enceinte, mais encore il peut, par une marche sage et prudente, en se consacrant sérieusement et exclusivement à ce qui est de son véritable domaine (*Très bien! très bien! sur divers bancs*), défier toute critique sérieuse.

Quant à moi, messieurs, aussi longtemps que j'aurai l'honneur d'être chargé, comme ministre des finances, d'exercer la surveillance de l'État sur ce grand Etablissement, je continuerai à m'inspirer de la parole que prononçait en 1855 M. de Germiny, premier gouverneur de l'Établissement : « Le Crédit Foncier doit être une institution bien plus qu'une affaire ». (*Très bien! très bien! et applaudissements à gauche et au centre*). »

Pour comprendre les explications de M. Peytral, il est nécessaire d'avoir sous les yeux la lettre de M. Christophle, à laquelle il fait allusion. La voici :

Paris, 24 juin 1893.

Monsieur le Ministre,

Par ma lettre en date du 10 juin courant, j'ai eu l'honneur de vous transmettre les réponses que le Crédit Foncier oppose à la deuxième brochure de M. Blavier alléguant contre nous de prétendues violations de statuts. Je me suis empressé en même temps de vous faire connaître la solution à laquelle notre conseil s'était arrêté sur ce point, solution qui était conforme à votre propre sentiment.

Je vous demande aujourd'hui la permission de compléter et de préciser les observations que j'ai déjà eu l'honneur de vous présenter sur les questions financières qui ont fait objet de l'étude de l'inspection des finances.

Le seul point important qui soit à régler a trait à la question des primes « *à amortir* ». Il s'agit d'une part de définir la manière de présenter le compte des obligations dans les situations publiées mensuellement et dans les bilans de fin d'année, et, d'autre part, d'arriver à grossir les provisions accumulées en vue des remboursements anticipés, de manière à assurer l'amortissement des primes dans le plus court délai possible.

Sur le premier point, je ne puis que m'en référer aux indications contenues dans nos observations et déclarer de nouveau que nous sommes prêts à adopter dans nos situations le mode ci-dessous de présentation du compte :

Obligations en circulation au 31 décembre 1892.

Valeur nominale, 3.776.706.100 fr.

A déduire : Versements à recevoir des obligataires, 259 millions 729.080 fr.

Primes à amortir, à recouvrer des emprunteurs, 618 millions 547.291 fr. 14.

Net au 31 décembre 1892, 2.898.429.728 fr. 86.

En outre, conformément à ces mêmes observations, nous maintiendrions dans nos écritures intérieures la division entre les quatre articles qui composent le compte, savoir :

1° La prime proprement dite, c'est-à-dire la différence entre le prix d'émission et le pair, 427.959.630 fr. 63.

2° Les frais d'émission faits au moment de l'emprunt, les prorata des lots, les primes des emprunts convertis, 98.792 mille 658 fr. 99 ;

3° Les prélèvements pour frais postérieurs, pour perte d'intérêts et pour constitution de provisions et réserve, 71.438.742 francs 29 ;

4° Les primes payées par anticipation sur les obligations rachetées, 20.356.259 fr. 23.

Total : 618.547.291 fr. 14.

Nous pourrions ainsi suivre le fonctionnement du compte dans ses détails, de manière à maintenir toujours un excédent de prêts au moins égal aux articles 3 et 4 ci-dessus, et à assurer l'amortissement dans un délai de dix ans au plus des sommes portées à ces mêmes articles.

En ce qui regarde l'amortissement des primes, notre Conseil avait pensé qu'il était suffisant de l'assurer dans un délai de trente-sept ans et demi. Vous nous demandez de faire davantage encore et d'arriver à réduire à trente années le délai de ce remboursement, ce qui ramènerait à dix-huit ans environ le temps où les primes se trouveraient couvertes par les provisions et les autres ressources propres à la Société. Vous ne vous dissimulez pas d'ailleurs, monsieur le Ministre, que cette solution est de nature à nous imposer des sacrifices importants, mais vous nous en recommandez néanmoins l'adoption parce que vous jugez qu'elle est susceptible de fortifier encore le crédit de nos obligations en le mettant à l'abri de toute discussion.

Cette considération dominera certainement pour notre Conseil comme pour nous-même toutes les autres et je crois pouvoir me porter fort de son désir de vous donner satisfaction.

Nous vous demanderons seulement de nous laisser un certain délai, jusqu'à la fin de l'année prochaine, pour réaliser les mesures propres à obtenir le but poursuivi et, en même temps, afin de nous faciliter les moyens d'atteindre ce but, nous soumettrons à votre haute approbation un projet dont j'ai déjà eu l'honneur de vous entretenir et que vous avez bien voulu me promettre d'examiner avec bienveillance.

J'ai l'honneur d'être, etc...

Le Gouverneur du *Crédit Foncier*,

A. CHRISTOPHLE.

Ainsi le Gouverneur du *Crédit Foncier* s'engage à ramener de 37 ans et demi à 30 ans l'amortissement des *primes à amortir à recouvrer des emprunteurs*, amortissement qui est fixé, par sa lettre du 24 juin, à la somme globale de 618.547.291 francs. C'était, en effet, le seul point à régler, VÉRITABLEMENT IMPORTANT, car le jour où le *Crédit Foncier* démontrera que cette question des primes à amortir ne peut plus porter aucune atteinte au fonctionnement régulier de ses services — quelle que soit la baisse future du taux du loyer de l'argent, laquelle aura cependant une limite, — sa situation sera si claire, que personne ne pourra se méprendre sur la valeur des chiffres de ses bilans.

En ramenant de 37 ans et demi à 30 ans, c'est-à-dire en diminuant de 26,6 0/0 la durée de cet amortissement *spécial*, le gouvernement du *Crédit Foncier* souscrit en quelque sorte une nouvelle assurance qui le met à l'abri de tous les risques qu'une nouvelle dépréciation du taux du loyer de l'argent pourrait faire courir, non pas à ses *obligataires* — dont les capitaux

sont garantis d'une manière certaine — mais au dividende de ses actionnaires.

En effet, si l'on suppose que la situation du *Crédit Foncier* reste stationnaire (et nous savons, d'une part, que l'élévation du taux du loyer de l'argent l'améliorerait beaucoup et, d'autre part, que les mesures annoncées par le Gouverneur la met à l'abri d'une nouvelle baisse de ce loyer), le jour où l'amortissement des 618 millions de primes sera un fait accompli, les actionnaires auront à se partager, sous forme de dividende supplémentaire, l'annuité afférente à ces 618 millions.

Régulièrement ces 618 millions devraient être amortis comme, par exemple, les Compagnies de Chemins de fer remboursent leur prime d'amortissement d'obligations : c'est-à-dire sur la totalité de la durée des emprunts eux-mêmes. Par précaution on veut faire disparaître la prime en 30 années. Les actionnaires ne peuvent que se féliciter de la mesure, car à la différence des Compagnies de chemins de fer, *qui amortissent au profit exclusif de l'Etat*, tous les amortissements pratiqués au *Crédit Foncier* s'effectuent à leur profit.

Toute la question est donc de savoir, en ce moment, si les engagements pris par le Gouverneur porteront une atteinte sérieuse à leur dividende *actuel*, en d'autres termes, si le compte *Profits et Pertes* supportera, dans une très large mesure, les conséquences de la réduction de sept ans et demi prévue pour l'amortissement de 618 millions de primes constatées ci-dessus.

A ce sujet nous croyons utile de rectifier une petite erreur d'interprétation qui a été commise par quelques-uns de nos confrères : Par la lettre du Gouverneur on a vu que les prélèvements pour frais postérieurs aux emprunts (71.438.742 fr.) et les dépenses de primes payées par anticipations sur les obligations rachetées (20.356.259 fr.), soit au total 91.895.001 fr., pourraient être amortis — grâce aux nouvelles mesures à prendre dans un délai de 10 années au plus.

Le Ministre des finances a indiqué le fait dans son discours par ces deux points : « Comme l'indique la « lettre de M. le Gouverneur, le total de ces sommes « atteint près de 92 millions. C'est donc un amortisse- « ment spécial de 9 millions par an pour dix ans. »

Quelques personnes ont voulu en conclure que cela signifiait qu'aux amortissements prévus pour la *prime proprement dite*, c'est-à-dire la différence entre le prix d'émission et le pair, soit 427.959.630 fr., plus les frais d'émission faits au moment de l'Emprunt, le prorata des lots, les primes des Emprunts convertis : soit 98.792.658 fr., viendrait s'ajouter un *amortissement spécial nouveau* de 9 millions par an à prendre naturellement sur le *compte profits et pertes*, c'est-à-dire sur les bénéfices.

En étudiant attentivement les termes de la lettre du Gouverneur et les explications données par M. Peytral à la tribune du Sénat, il est facile de comprendre que le Ministre a voulu dire que les garanties nouvelles qu'il avait obtenues du *Crédit Foncier* assuraient, grâce à un amortissement *spécial* — c'est-à-dire indépendant de l'amortissement régulier du service ordinaire des Emprunts contractés par le *Crédit Foncier*, et qui est échelonné, lui, sur la durée respective de chaque Emprunt — l'amortissement global des 618 millions de primes était assuré, dans une période de 30 années, et que les 92 millions de frais postérieurs aux Emprunts seraient, par suite, amortis dans une période de dix années au maximum à partir de 1894.

Voilà comment nous avons compris la lettre du Gouverneur et les commentaires du Ministre des finances.

Or, des indications qui nous ont été données, il résulte qu'en ajoutant au revenu des provisions qui existent déjà pour l'amortissement de ces primes, divers produits qui vont devenir disponibles d'ici à très peu de temps, il suffira d'augmenter cet *amortissement spécial annuel* des 500.000 francs d'excédent de bénéfices, qui ont été, cette année, reportés au prochain exercice, pour constituer une *annuité spéciale* suffisante pour grossir les provisions de manière que, dans 10 ans, elles dépassent les 92 millions prévus par les paragraphes 3 et 4 de la lettre du Gouverneur, et, dans 30 années, l'ensemble des 618 millions de primes... qui sera d'ailleurs ramené à environ 540 millions à la fin de ladite période, par le jeu régulier de l'amortissement ordinaire dont chaque Emprunt est doté.

EDMOND THÉRY.

La Liquidation du Comptoir Lyon-Alemand

La mise en liquidation de cette vieille maison de banque est significative, car elle paraît être le résultat de la crise que traverse actuellement l'industrie parisienne de l'orfèvrerie. En effet, le principal objet de l'établissement était l'achat à l'étranger de matières d'or et d'argent, la fonte, l'affinage et le tréfilage de ces matières et leur revente aux maisons de bijouterie sous forme de barres, de plaques et de fils transformés à l'alliage légal.

La crise que la bijouterie du *vrai* subit depuis trois années a été encore accentuée par la baisse récente de l'argent métal, car, d'une part, le public — qui connaît cette baisse — s'abstient d'acheter de l'argenterie en magasin aux anciens prix, et d'autre part les orfèvres en argenterie, encombrés de marchandises, n'osent plus acheter de la matière première ni transformer cette matière.

M. Gaillard, président de la Chambre syndicale de la bijouterie, a donné à notre confrère le *Temps* les explications suivantes qui montrent les conditions spéciales dans lesquelles le Comptoir Lyon-Alemand succombe à la tâche :

« La maison, nous a dit M. Gaillard, est dirigée par deux hommes d'une honnêteté à toute épreuve, qui sont entrés tous jeunes dans ses bureaux, et qui sont parfaitement au courant de tout ce qui concerne les affaires de bijouterie et de joaillerie. Peut-être, ayant fait leur éducation d'hommes d'affaires sur place, leur manque-t-il un peu de ce doigté qu'on n'acquiert qu'en voyant de très près hommes et choses. En tout cas, ils sont au-dessus de tout soupçon, et le seul reproche qu'on puisse leur adresser, c'est d'avoir suivi trop fidèlement les traditions de la maison et de n'avoir refusé leur concours à personne parmi les petits détaillants, les petits fabricants qui pullulent dans le milieu de la bijouterie.

« Or, les circonstances ont bien changé depuis la fondation de la maison. Actuellement, la bijouterie parisienne est inquiète, elle souffre d'un malaise profond. D'année en année, son chiffre d'affaires diminue ; la mode, en proscrivant de plus en plus pour les femmes, en supprimant complètement pour les hommes l'usage des bijoux, lui a porté un coup dont elle aura toutes les peines du monde à se remettre. Jadis, dans les campagnes, tous les enfants, mâles et femelles, avaient les oreilles percées ; il faut aller aujourd'hui jusqu'au fin fond de la France pour trouver çà et là quelques rares garçonnets portant à leurs oreilles les traditionnels anneaux d'or. La chaîne de montre en or ou en argent, est définitivement bannie de nos gilets ; nous n'usons plus, en fait d'épingles de cravates, que d'épingles en brillants ou en perles. Aussi, en bijouterie, trouvez-vous maintenant peu d'articles, extrêmement peu même, qui soient d'un écoulement assuré. On essaye toujours du nouveau, on fabrique des choses charmantes ; mais rien ne nous dit que la clientèle en ait besoin, et, le plus souvent, les objets les plus nouveaux, les plus réussis, ne se vendent pas.

« Le bijou est aussi de moins en moins demandé par la femme. Il est rare qu'une femme distinguée, à la ville, ait des bijoux sur elle. Tout cet étalage, autrefois à la mode, de chaînes, de boucles d'oreilles, de bracelets, serait considérée aujourd'hui comme une preuve à la fois de manque de goût et de manque d'éducation. Ajoutez à cela que les grands couturiers, à présent, et, à leur imitation, toutes les couturières, petites et grandes, ferment les cols et les poignets de leurs corsages, non plus par des agrafes d'or ou des broches, mais par des passementeries. De ce côté encore, perte sèche. En résumé, il n'y a plus à présent que la joaillerie et l'orfèvrerie qui marchent : la joaillerie, parce que la femme, aux dîners privés, aux soirées, est toujours tenue de porter des brillants ; l'orfèvrerie, parce qu'on a conservé chez soi le goût du luxe et l'amour des belles choses.

« La situation, pour les maisons qui prêtent aux petits fabricants, même aux gros, qui leur avancent la matière première, est donc du tout au tout modifiée. Le Comptoir n'en a pas assez tenu compte, et il est à craindre qu'il ne rentre jamais dans une forte partie au moins de ses avances. Si

vous tenez compte, avec cela, de la dépréciation croissante de l'argent, vous comprendrez sans peine que le Comptoir se soit trouvé, à un moment donné, acculé à une situation difficile. L'écueil aurait été évité, sans nul doute, s'il ne s'était produit dans le monde des fabricants une faillite assez retentissante.

« Un journal spécial, l'*Horloger-Bijoutier*, annonçant un jour à l'avance cette faillite, a fait pressentir que cette catastrophe serait suivie de plusieurs autres. Immédiatement, ceux-là mêmes qui n'avaient pas marchandé, le 9 juin, leur approbation au Conseil d'administration du Comptoir, se sont émus à l'excès ; ils ont communiqué leur émotion de proche en proche, et c'est ainsi qu'on est accouru de tous côtés pour demander des remboursements auxquels le Comptoir n'a pu faire face. »

Et maintenant quelle est la situation exacte de la Société ? C'est ce qu'on pourra savoir quand la liquidation aura fait subir un examen sérieux au compte des débiteurs en comptes courants qui figuraient à l'actif présenté par le Conseil d'administration à la réunion des actionnaires du 9 juin dernier, pour une somme globale de 10 millions de francs.

Il est vrai que les directeurs du Comptoir Lyon-Alemand ont demandé à M. Peytral, ministre des finances, d'intercéder en leur faveur auprès de la Banque de France pour obtenir de celle-ci une avance de deux millions de francs. Mais ni le Ministre, ni la Banque de France ne pouvaient intervenir dans cette question, car il ne faut pas oublier que si le Gouvernement et la Banque sont intervenus dans la liquidation de l'ancien *Comptoir d'Escompte* et de la *Société des Dépôts et Comptes Courants*, c'est parce que les avances consenties étaient couvertes et garanties par un Syndicat spécial formé par les grandes maisons de crédit de Paris.

Nous espérons et nous désirons sincèrement que le *Comptoir Lyon-Alemand* puisse trouver auprès de ces Sociétés l'appui nécessaire pour obtenir un arrangement avec ses créanciers. J. M.

L'Assemblée générale du Comptoir avait eu lieu le 9 juin dernier et voici les détails que nous relevons dans le rapport distribué aux actionnaires au nom du Conseil d'administration :

Bilan au 31 décembre 1892

ACTIF

Caisse, espèces en caisse	993.470 59
Banque de France, espèces à la Banque	819.170 69
Marchandises, matières d'or, d'argent et de platine	1.904.998 05
Portefeuille sur la France, effets en portefeuille	4.415.076 16
Portefeuille sur l'étranger, effets en portefeuille	222.399 90
Fonds de commerce	1.100.000 »
Usine d'affinage	1.077.282 34
Matériel	383.893 20
Immeuble social	421.535 74
Immeubles divers	482.060 14
Comptes courants de l'affinage et de la tréfilerie	945.210 30
Comptes courants de Besançon et de Marseille	516.656 61
Débiteurs en comptes courants	9.956.524 12
Pertes et profits	564.202 59
Total	23.742.480 43

PASSIF

Capital-actions	12.000.000 »
Réserve statutaire	111.776 39
Effets à payer	255.581 99
Intérêts aux actions échus le 31 décembre et restant à payer	161 055 25
Réescompte	58.930 15
Créditeurs en comptes courants	11.155.136 65
Total	23.742.480 43

Produit distribué par action de 500 francs pendant l'exercice 1892 (du 1er janvier au 31 décembre 1892). Intérêts, 25 fr. ou 5 0/0 l'an.

Il a été distribué au cours de l'exercice 25 francs par action, soit 600.000 francs, représentant 5 0/0 du capital.

Pour la première fois, Messieurs, vous voyez figurer à notre actif le compte de Profits et Pertes ; c'est que les 134.506 francs 10 de bénéfices réalisés en 1892, après paiement de 600.000 fr. d'intérêts, n'ont pas suffi, joints au compte Eventualités et à la Réserve extraordinaire, pour couvrir les comptes devenus irrécouvrables que nous avons dû retrancher de notre actif.

Votre conseil, en présence du résultat que lui révélait l'inventaire, s'est immédiatement préoccupé de la reconstitution de votre capital, qui ne doit pas rester amoindri.

Pour combler le déficit de 564.202 59, il a décidé, à l'unanimité, dans sa séance du 27 avril, et en vertu des pouvoirs que lui donne l'article 34 des statuts, de surseoir à la distribution de tout intérêt aux actions, jusqu'à ce que les bénéfices aient couvert le compte de Pertes et Profits ; cette détermination, qui a été prise après avoir demandé l'avis des personnes les plus compétentes en matière de Sociétés, afin de se conformer strictement aux exigences de la loi, n'atteint pas la vitalité du Comptoir ; les chiffres cités plus haut en sont la preuve.

En effet, si le Comptoir est obligé de surseoir au service des intérêts de ses actions, ce n'est pas parce que ses affaires ne sont pas aussi importantes, c'est par suite de l'insolvabilité de certains débiteurs.

Depuis plusieurs années, nous avions quelques comptes qui nous préoccupaient ; c'est la raison pour laquelle nous avions créée une réserve spéciale destinée à parer à toute éventualité ; nous espérions, tout en payant 5 0/0 d'intérêt aux actions, consacrer le surplus de nos bénéfices à augmenter cette réserve extraordinaire, afin que, si ces créances devenaient mauvaises, votre capital ne soit pas atteint. Le mauvais état des affaires n'a pas permis à ces comptes de s'améliorer ; nos bénéfices, d'autre part, n'ont pas répondu à notre attente ; dans ces conditions, nous devons surseoir au paiement de l'intérêt aux actions, jusqu'à la complète reconstitution de notre capital ; c'est le seul moyen légal d'assurer la sécurité du Comptoir, de maintenir son crédit, sa bonne réputation, et, enfin, de conserver intact le dépôt que vous nous avez confié. Nous espérons que vous approuverez notre détermination, qui a été prise dans l'intérêt des actionnaires du Comptoir.

Nous comptons, dans un délai que tous nos efforts tendront à rendre aussi court que possible, pouvoir reprendre le service des intérêts, et mettre ainsi un terme au sacrifice pénible que nous avons le regret de vous imposer momentanément.

De son côté le Rapport des Commissaires disait :

Le fait le plus saillant du Bilan que vous avez entre les mains, fait qui se produit pour la première fois depuis que votre Société existe, c'est la perte de 564.202 fr. 59 que vous constatez au débit.

Ce résultat fâcheux a été amené par la nécessité de passer au compte de Profits et Pertes une somme de créances irrécouvrables plus élevée que vos réserves disponibles.

Quelque pénible qu'il ait pu paraître à votre Conseil d'administration de prendre cette mesure commandée par les circonstances, il n'a pas hésité à remplir sa tâche pour mettre son administration au-dessus de toute critique et pour conserver à votre affaire toute l'élasticité qu'elle doit garder.

Nous tenons à appeler votre attention sur le fait que, malgré cette perte finale, le résultat de l'Exercice 1892, si nous faisons abstraction du contre-passement de ces mauvaises créances, n'a pas été défavorable dans son ensemble. Malgré la concurrence toujours croissante pour l'emploi des capitaux disponibles sur le marché, le total des opérations du Comptoir n'a été que faiblement au-dessous de celui de 1891.

. . . .

Vos commissaires formulent le désir qu'aussitôt que l'intégralité du capital sera reconstituée, les réserves qui ont été absorbées par le contre-passement de ces créances irrécouvrables soient réformées dans le plus court délai possible en y consacrant une partie des bénéfices futurs.

Nous estimons, en effet, qu'une Société telle que la vôtre doit trouver sa force dans des réserves importantes qui lui permettent de parer à toutes les éventualités inhérentes aux affaires industrielles.

Nous avons fait observer au Conseil d'administration que, dans presque toutes les Banques, il existe un Conseil d'Escompte ; il serait désirable et urgent que le Comptoir créât un Conseil semblable : nous croyons que, si ce service avait existé précédemment, on aurait pu prévenir certains mécomptes qui se sont produits.

Comme on le voit la situation de la Société laissait déjà à désirer le 9 juin dernier et on remarquera, en outre, que les administrateurs et commissaires raisonnaient sur un bilan déjà vieux de cinq mois.

COMPAGNIE FRANÇAISE

DES CHEMINS DE FER ARGENTINS

Depuis quelques jours, les obligations 5 0/0 de la *Compagnie Française des Chemins de fer Argentins* ont subi une nouvelle dépréciation importante. Nous ne les trouvons plus cotées maintenant que dans les environs de 152 fr. contre 181 fr. le 1er juin dernier. Or, le coupon de ces titres vient à échéance le 1er août prochain, et le public se demande quelle est la cause d'une moins-value aussi considérable. Justement, l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie a eu lieu vendredi dernier, le 30 juin, et c'est dans l'exposé même de la situation de la Compagnie que nous trouverons l'explication de ce fait.

Constituée définitivement le 26 juillet 1888, la *Compagnie Française des Chemins de fer Argentins* avait pour objet de faire, dans la République Argentine et dans celle de l'Uruguay, pour son compte, ou pour le compte de tiers, toutes les opérations se rattachant à l'industrie des chemins de fer et des tramways, telles que la prise en possession, l'acquisition et la vente, l'exécution et l'exploitation de tous chemins de fer et tramways, et, notamment, la construction et l'exploitation du chemin de fer de San Cristobal à Tucuman. La concession de ce chemin de fer, d'une longueur de 650 kilomètres environ, était donnée pour une durée de 55 ans, à partir de la mise en exploitation; et, aux termes des loi et décret des 21 octobre 1887 et 3 avril 1888, le Gouvernement argentin garantissait à la Compagnie, pendant la durée de la concession, un intérêt de 5 0/0 en or, amortissement compris, soit 4.625 francs sur le capital d'établissement de chaque kilomètre de voie principale en auxiliaire, capital fixé à 18.500 piastres or, ou 92.500 fr. Cette garantie ne devait devenir effective qu'à partir de la mise en exploitation de la ligne, et par fractions de 50 kilomètres. Elle représentait donc, pour les 650 kilomètres de la ligne, une annuité totale de 3.006.250 francs.

Le capital social de la Société se monte à 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 fr. De plus, il a été émis, le 10 août 1888, par l'entremise de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, 112.000 obligations de 500 fr., 5 0/0 remboursables en 55 ans du 1er août 1891 au 1er août 1945, et dont le service de l'intérêt et de l'amortissement était garanti, spécialement et exclusivement, par privilège, par l'annuité accordée par le Gouvernement argentin dont nous avons parlé ci-dessus. Ces obligations jouissaient, en outre, d'une 1re hypothèque sur la ligne de *San Cristobal à Tucuman*, sur le matériel roulant, et sur le revenu de la ligne.

Or, la dernière section de la ligne a été ouverte à l'exploitation le 6 juillet 1892, et c'est maintenant qu'il nous faut parler des difficultés qu'a rencontrées la *Compagnie Française des Chemins de fer argentins*.

Jusqu'à présent, le trafic de la ligne n'a pas couvert les frais d'exploitation. Ce résultat, toutefois, ne doit pas surprendre. La ligne traverse, sur plusieurs centaines de kilomètres, des forêts vierges et un pays qui n'est pas encore mis en culture, et elle ne peut, pour le moment, compter sérieusement que sur le trafic que lui fournit l'industrie sucrière et sur les transports des bois de Quebracho qui commencent à être recherchés en Europe. Toujours est-il que les recettes étant très faibles, la *Compagnie Française* a dû recourir à la garantie du Gouvernement argentin. Ce dernier a demandé à la Compagnie d'arrêter au 31 décembre 1892 les comptes de garantie pour la première section ouverte à l'exploitation en 1891. Ces comptes lui ont été fournis, et le montraient redevable, envers la Compagnie, de 20.995 liv. st. 3/5, qu'il a réglées *non en espèces*, mais en titres de l'Emprunt argentin de Consolidation 6 0/0 1891, calculés *au pair*. La *Compagnie Française* a, aussitôt, réalisé ces titres, au cours, pour 11.732 liv. st. ou 295.310 fr. 75, en faisant toutes ses réserves vis-à-vis le Gouvernement National pour la différence de 9.263 liv. st. 3/5, soit 233.137 fr. 65.

Les comptes de garantie des 1er et 2e semestres 1892 ont été également établis, mais jusqu'à ce jour, les démarches faites auprès du Gouvernement argentin sont demeurées sans résultat, et celui-ci reste, de ce chef, débiteur de 2.149.666 fr. 65; soit, y compris les 233.137 fr. 65 ci-dessous, d'un montant de 23.82.804 francs 30. En admettant même que cette somme n'ait pu être soldée en espèces, la *Compagnie Française* était en droit d'espérer qu'elle en obtiendrait la contre-valeur en *Funded*; mais ces *Funded* même n'ont pu être obtenus.

Depuis le premier semestre de 1893 qui s'est écoulé, la Dette du Gouvernement national s'est accrue: de plus, nous entrons dans le second semestre, sans que ledit Gouvernement, malgré les nombreuses démarches effectuées, ait témoigné du désir de régler sa situation vis-à-vis de la *Compagnie Française*. Privée ainsi de ressources importantes, cette dernière a pu, malgré tout, jusqu'à présent, faire face à ses engagements au moyen de son capital actions, mais le moment critique est arrivé. Le dernier quart à verser sur les actions a été appelé et a servi aux besoins de l'exploitation; et la *Compagnie Française* se voit dans l'obligation de convoquer à nouveau ses actionnaires, mais cette fois en assemblée générale extraordinaire, pour le 21 juillet, afin d'aviser aux mesures à prendre, en présence du mauvais vouloir de son débiteur.

Dans les conditions actuelles, ces mesures à prendre ne peuvent être que la liquidation judiciaire; mais il reste aux obligataires à examiner la situation qui leur est faite.

La *Compagnie Française* se trouve dans l'impossibilité de faire face au coupon des obligations venant à échéance le 1er août prochain. Déjà l'amortissement, qui devait avoir lieu le 30 juin, a été suspendu. Or, on sait qu'un arrangement est intervenu, dans ces derniers temps entre le Comité anglais des porteurs de fonds argentins, dit comité Rothschild, et le Gouvernement argentin; il faut donc qu'un arrangement intervienne également avec les Compagnies de Chemins de fer. Le Gouvernement argentin se montre, paraît-il, disposé à faire des propositions: que les obligataires songent donc, dès maintenant, à la défense de leurs intérêts.

Il eût été avantageux que le comité Rothschild n'ait conclu aucun arrangement, sans faire régler, en même temps, la question des Chemins de fer. Puisque la chose n'a pas été faite, il convient, maintenant, de mettre en demeure le Gouvernement national qui, probablement, a tenu à adopter une transaction partielle dans l'espérance de traiter à peu près à sa convenance, avec ses autres créanciers. C'est ce qu'il reste à voir. En tout cas, les obligataires de la *Compagnie Française* doivent se hâter, s'ils veulent, pour le 1er août, toucher une portion du coupon qui leur est dû. Par sa mise en liquidation judiciaire, la Compagnie aura la faculté de traiter au nom de l'universalité de ses obligataires et d'accepter une nouvelle base de garantie; que les obligataires se groupent donc autour d'elle, et lui donnent les pouvoirs les plus étendus.

Il va de soi que, désormais, ces derniers n'ont plus à compter, momentanément du moins, sur le paiement intégral de leurs coupons. Il leur faudra consentir à des sacrifices; mais ce qu'il importe de faire remarquer ici, c'est que la *Compagnie Française des Chemins de fer Argentins* a tout fait, jusqu'à présent, pour sauver la situation. Ce n'est que par la faute et le mauvais vouloir de son débiteur, qu'elle se trouve dans l'impossibilité de remplir ses engagements; elle doit donc trouver, auprès de ses associés et auprès de ses créanciers, une aide qu'on ne peut lui refuser sous peine de tout compromettre.

A. LECHENET

LIQUIDATION

DE LA BANQUE RUSSE ET FRANÇAISE

Les renseignements fournis par l'*Economiste Européen* du 11 juin dernier, ont été pleinement confirmés par les déclarations du Conseil d'administration de la *Banque Russe et Française* à l'assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue, extraordinairement, mardi dernier. Les immobilisations de la Société dans divers pays, notamment dans la République argentine, en Espagne et en Russie ; le peu d'importance du capital liquide que l'on pourrait consacrer, maintenant, à de nouvelles opérations ; l'atonie générale et croissante des affaires ; les impôts nouveaux qui, chaque année, viennent entraver davantage les établissements français ; le poids des frais généraux, toutes ces raisons ont amené le Conseil d'administration de la *Banque Russe et Française*, à chercher une combinaison qui permît de réaliser l'actif dans les meilleures conditions possibles pour en distribuer au fur et à mesure le produit aux ayant-droit.

Cette combinaison, nous l'avons indiquée précédemment, et elle a reçu l'approbation des actionnaires. La Banque Russe et Française entre donc en liquidation. En remplacement du Conseil d'administration actuel, un Comité a été nommé, composé de MM. Ehrmann, Ewald, Kassel et Siegfried, qui ont les pouvoirs les plus étendus, sans aucune limitation ni réserve, pour mener à bonne fin la liquidation des affaires sociales. Au Comité viendra s'adjoindre, à titre consultatif, un délégué de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Chaque membre du Comité aura droit, pendant une période qui ne pourra excéder cinq années, à une rémunération annuelle de 5.000 fr. Le Comité recevra, en outre, à titre de rémunération supplémentaire, 5 0/0 de toutes les sommes qui pourront être réparties aux actionnaires au delà de 400 fr. par action.

Cette répartition s'effectuera sur un chiffre de 33.800 actions. On sait que le capital social de la *Banque Russe et Française* est de 20 millions de francs divisés en 40.000 actions. Mais, par suite de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 16 mars 1892, la Société avait racheté 6.200 de ses propres titres au cours de 298 fr. 39 ; il ne restait donc plus que 33.800 actions en circulation, représentant un capital de 16.900.000 fr. C'est ce dernier montant de 16.900.000 fr. qui est présentement, le capital social de la *Banque Russe et Française*, les 6.200 actions rachetées [anciennement ayant été annulées par l'Assemblée générale du 27 juin dont nous parlons.

Comme nous l'avons dit précédemment, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* héritera de la clientèle de la *Banque Russe et Française*, et elle a le droit de conserver, pour elle, celles des affaires de cette dernière Société qui lui conviendraient ; par contre, elle assure les services de la liquidation moyennant une commission calculée et graduée sur les rentrées à venir. Cette commission, en tout cas, ne pourra être inférieure à 500.000 fr.

Il reste maintenant, à la *Banque Russe et Française*, à faire rentrer ses comptes débiteurs, couvrir ses comptes créditeurs, et procéder à une première répartition qui, avec l'aide de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, ne sera pas inférieure à 100 francs. Que reviendra-t-il plus tard aux actionaires ? Il est difficile de l'évaluer. Toutefois, la clause qui réserve une part de 5 0/0 au Comité de liquidation sur toutes les sommes qui pourront être réparties aux actionnaires au delà de 400 fr. par action, laisserait supposer que la liquidation produira des résultats assez satisfaisants.

Nous avons dit, plus haut, qu'au Comité de liquidation viendra s'adjoindre, à titre consultatif, un délégué de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Il nous semble qu'avec cette assistance la *Banque Russe et Française*, ou plutôt les intéressés, ont tout à espérer.

P. B.

LA SOCIÉTÉ DES MINES DE KÉBAO

Dans l'étude consacrée ici même aux Sociétés minières de l'Indo-Chine, nous avons mentionné la Société de Kébao, constituée pour exploiter la concession de l'île accordée, en 1888, à l'explorateur M. Jean Dupuis.

L'assemblée générale *ordinaire* des actionnaires, qui a eu lieu mardi 27 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1892 et ratifié le choix de MM. H. Rémaury et A. Luc, comme administrateurs ; elle a nommé aussi MM. de Labriolli et C. Gernaërt commissaires des comptes.

Aussitôt après ces votes les actionnaires, réunis en assemblée générale *extraordinaire*, ont décidé d'augmenter de 2 millions de francs le capital de la Société, au moyen de l'émission de 4.000 actions nouvelles. Les premiers actionnaires pourront exercer, du 1er au 10 juillet, le droit de privilège qui leur est réservé par l'article 7 des statuts.

Ceci confirme l'opinion que nous avons émise quant aux ressources des diverses Sociétés minières du Tonkin et de l'Annam. Il est démontré que leur capital initial était à peine suffisant pour déterminer la valeur réelle des gisements et que des sommes plus considérables sont nécessaires si on veut assurer la marche normale des exploitations.

En ce qui concerne plus spécialement la Société de Kébao, l'augmentation votée permettra, nous l'espérons du moins, de compléter les installations et d'outiller le puits de 150 mètres qui, d'après de récents télégrammes de l'Indo-Chine vient d'être ouvert en grande pompe là-bas, en présence du Gouverneur général.

Les mines de charbon du Tonkin et de l'Annam, d'une richesse inouïe, sont appelées à modifier un jour la balance commerciale de l'Extrême-Orient. A ce titre, nous suivrons avec le plus grand intérêt la marche des premières entreprises créées dans nos possessions asiatiques. Aussi bien les hésitations des capitalistes de la métropole cesseront le jour où l'une ou l'autre d'entre elles parviendra à donner son premier dividende.

C.-R. W.

Informations Économiques et Financières

Le Dividende de la Banque de France. — Le dividende des actions de la Banque de France pour le premier semestre 1893 a été fixé à 63 fr. : c'est tout ce qu'on pouvait espérer avec le ralentissement des affaires que nous subissons depuis si longtemps et l'escompte à 2 1/2 0/0. Le dividende du premier semestre 1892 avait été fixé à 72 fr., mais celui du deuxième semestre à 58 fr. Le dividende prochain sera-t-il meilleur ? il serait téméraire de l'espérer : cependant, si la conversion a lieu, il en résultera un mouvement de capitaux dont la Banque sera la première à profiter.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de mai 1893 :

Versements reçus de 173.470 déposants, dont 28.064 nouveaux..........		26.474.491 79
Remboursements à 95.786 déposants, dont 22.807 pour solde.	25.393.855 70	26.056.431 »
Rentes achetées à 460 déposants, pour un capital de..........	662.575 30	
Excédent de recettes..........		418.060 79

Nombre de comptes existant au 31 mai 1893 : 1.995.766.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 28 juin, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 3.094.867 fr. de nou-

veaux prêts, dont 2.684.700 fr. en prêts fonciers et 410.167 fr. en prêts communaux.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	22 juin	29 juin
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 22 juin / 29 juin		
Or .... 1.715.746.552 / 1.716.691.751	2.994.219.524	2.997.213.890
Argent... 1.278.472.971 / 1.280.522.139		
2.994.219.524 / 2.997.213.890		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	80.298	42.008
Portefeuille Paris { Effets Paris........	183.349.724	246.547.267
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	30.000.000	30.000.000
Portefeuilles des succursales...........	294.675.625	336.330.040
Avances sur lingots à Paris............	861.000	1.261.000
Avances sur lingots dans les succursales	3.575.900	3.535.900
Avances sur titres à Paris..............	134.978.981	121.593.232
Avances sur titres dans les succursales	165.384.773	166.548.126
Avances à l'Etat......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles....................	99.626.895	99.626.895
Rentes immobilisées..................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.259.840	9.259.850
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....................	5.041.528	269.403
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..............................	94.831.401	95.148.735
Total............	4.281.273.686	4.372.764.543
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque......	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale......................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation........	3.406.691.345	3.450.742.950
Arrérages de valeurs déposées..........	12.569.780	11.830.354
Billets à ordre et récépissés............	39.063.980	40.221.938
Compte courant du Trésor, créditeur...	142.292.892	154.910.529
Comptes courants de Paris.............	341.127.278	371.067.409
Comptes courants dans les succursales.	57.630.671	65.086.158
Dividendes à payer....................	1.530.670	12.999.231
Escompte et intérêts divers............	10.149.824	374.246
Réescompte du dernier semestre.......	894.831	918.503
Divers..............................	44.306.904	39.597.714
Total............	4.281.273.686	4.372.764.543

Comparaison avec les années précédentes

	4 juillet 1889	3 juillet 1890	2 juillet 1891	30 juin 1892	29 juin 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.867.7	3.097.8	3.077.6	3.211.8	3.450.7
Encaisse...........	2.142.8	2.592.7	2.611.2	2.881.7	2.997.2
Portefeuille........	648.9	690.2	659.2	620.7	612.8
Avances aux partic.	279.4	283.9	301.7	330.9	292.9
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	200.8	172 2	192.2	279 9	154.9
— part...	532.2	527.3	502.2	479.3	436.1
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	2 ½ 0/00	1 0/00	3 ½ 0/00	pair	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	339.5	387.7	569.7	»	104.8

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 19 juin dernier mois, les actions et les obligations de la Société des Villes et Campagnes pour l'Eclairage et le Chauffage au gaz sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

2.000 actions de 100 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Jouissance courante : 1er janvier 1890.

8.489 obligations de 100 fr. 4 0/0, libérées et au porteur; remboursables à 100 fr., par tirages au sort annuels, de 1893 à 1937.

Intérêt annuel : 4 fr., payables par moitié les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er mai 1893.

Service des titres et des coupons, à Paris, à la Société Générale, rue de Provence, 54.

Un versement de 100 fr. (net 98 fr. 90 après déduction d'un coupon de 1 fr. 10) sur les obligations Communales non libérées 3 20 0/0 1892 est appelé du 25 au 30 juin.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé que depuis le 24 juin, lesdites obligations ne sont plus négociables qu'en titres libérés de 150 fr.

Jusqu'au 30 juin, il a pu être traité, suivant conventions particulières, en titres libérés de 50 fr.

En liquidation du 30 juin, les livraisons se sont effectuées en titres libérés de 150 fr.

Depuis le 26 juin dernier mois, les obligations de l'Emprunt de la Ville d'Alger 4 40 0/0 1887, appelées au remboursement le 1er juillet, ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Depuis le 26 juin dernier mois, les 5.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, nos 57001 à 62000, de la Société Foncière Lyonnaise sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 nouvelles de ladite Société, nos 21000 à 57000, dont ils continuent les numéros de 57001 à 62000.

Depuis le 27 juin dernier mois, les titres de l'Emprunt de Consolidation du Gouvernement Argentin 6 0/0 1891 sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme, et sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

Cet Emprunt, autorisé par la loi du 23 janvier 1891, pour un capital nominal de 14.880.000 livres sterling, ou 372.000.000 de francs, est représenté par des titres de 1.000, 500, 100 et 20 livres sterling, ou 25.000, 12.500, 2.500 et 500 francs de capital, entièrement libérés et au porteur.

Les titres sont actuellement en circulation pour un capital nominal de 5.300.000 livres sterling ou 132 millions 500.000 francs, comportant :

260 titres	de	1.000 liv. st.	ou	25.000 fr., nos	1 à	260
2.500 —	de	500 —	ou	12.500 fr., nos	745 à	3244
1.300 —	de	100 —	ou	2.500 fr., nos	8185 à	21184
124.500 —	de	20 —	ou	500 fr., nos	45385 à	169884

Remboursables au pair dans un délai de 30 ans à partir du 1er avril 1891, par tirages au sort, dont le premier aura lieu le 1er avril 1894.

Intérêt annuel : 6 0/0, soit 30 fr. par titre de 500 fr., payable par trimestre les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre de chaque année.

Jouissance courante : 1er avril 1893.

Les négociations à terme auront lieu par 25 obligations de 500 fr. et les multiples.

Service des titres et des coupons : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3, et à la Société Générale, rue de Provence, 54.

Le 27 juin, dernier mois, il a été détaché 65 fr. 625 (63 fr. nets) sur les actions de la Banque de France.

Déduction faite de l'impôt, le montant de ce coupon s'élève à 1.575 fr. pour 25 actions.

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit, les titres de l'Emprunt Argentin 5 0/0 1884 ne se négocieront plus, à partir du 6 juillet prochain, qu'avec la jouissance de juillet 1893, ex-coupon no 37, et avec la mention : « ex-coupon no 37, payé en Rente argentine 6 0/0 1891. »

Gouvernement Argentin. — Emprunt 5 0/0 1884

Les coupons d'intérêt semestriel au 1er juillet 1893, portant le no 37, doivent être présentés à Paris, à partir dudit jour, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Contre la remise de ces coupons, il sera délivré des titres timbrés de l'Emprunt Argentin 6 0/0 1891, au capital de liv. st. 20 ou 500 fr., garanti par les Douanes, en exécution de la loi du 23 janvier 1891. Pour les sommes inférieures à

500 fr., il sera émis des reçus provisoires qui, réunis en nombre suffisant pour former un capital de 500 fr., donneront droit à un titre timbré.

Les obligations sorties au 36e tirage, et dont la liste a été publiée dans le *Journal Officiel* du 5 juin 1893, seront également échangées, en vertu de la loi précitée, capital pour capital, contre des titres timbrés dudit Emprunt Argentin 6 0/0.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lille

Par décision de la Chambre syndicale, en date du 16 juin et conformément à la délibération de l'Assemblée générale de la Société B. Delgutte et Cie, en date du 10 juin, les actions autrefois dénommées B. Delgutte et Cie seront inscrites à la cote officielle, sous la raison sociale L. Brouta et Cie par suite de la démission de l'ancien gérant.

Par décision de la Chambre syndicale en date du 24 juin, les obligations de Marles 5 0/0 étant appelées au remboursement à partir du 1er juillet, cesseront d'être négociables, sauf conventions particulières, à dater du 27 juin.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 juin 1893 :

Dépôts de fonds...............	4.962.161 93
Retraits de fonds..............	6.167.433 33
Excédent de retraits.....	1.205.271 40

Excédent de retraits du 1er janvier au 20 juin 1893, 205.287.824 fr. 93.

Capitaux employés en achats de rentes, du 1er au 20 juin 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 725.590 fr. 45.

Sous-Comptoir des Entrepreneurs. — Par arrêté du ministre des finances, en date du 19 juin dernier, M. Sébastien de Neufville a été nommé directeur du Sous-Comptoir des Entrepreneurs, en remplacement de M. Saint-Prix, dont la démission est acceptée.

Crédit Algérien (Assemblée générale ordinaire du 14 juin 1893). — Voici les résolutions votées par les actionnaires :

1o Après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et de celui de M. le commissaire annuel, l'assemblée approuve le bilan et les comptes de l'exercice 1892 tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, le solde créditeur du compte de profits et pertes, sélevant à 500.290 fr, 86 et comprenant le report de l'exercice précédent, se répartira comme suit :

Réserve légale des bénéfices de 1892....	23.462 88
Dividende de 27 fr. 50 sur 16.000 actions, y compris l'acompte de 12 fr. 50 distribué en janvier 1893............................	440.000 »
Prélèvement statutaire................	22.289 74
Report à l'exercice 1893................	14.538 24
Total égal.............	500.290 86

Le solde du dividende, soit 15 fr. par action, sera mis en distribution, sous déduction des impôts votés par les lois de finances, à partir du 1er juillet prochain, à Paris et à Alger, aux caisses de la Société ;

2o L'assemblée réélit MM. G. Favereaux et Ed. Paul, administrateurs de la Société, et nomme aux mêmes fonctions M. Gérente pour six ans;

3o L'assemblée nomme commissaire annuel M. Obermayer, qui accepte, et fixe sa rétribution au même chiffre que précédemment;

4o L'assemblée autorise MM. Ch. Goudchaux et J. Peytel à participer directement ou indirectement aux traités qui sont ou seraient passés avec la Compagnie de l'Ouest-Algérien.

Chemins de fer de Bône-Guelma. — L'Assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer de Bône-Guelma a eu lieu le 17 juin dernier, sous la présidence de M. Devès, président du Conseil d'administration.

Elle a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1o L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration et celui des commissaires, approuve dans toutes leurs dispositions ledit rapport du Conseil d'administration, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice 1892, tels qu'ils sont présentés.

(Le dividende est ainsi fixé à 30 francs par action déjà mis en paiement);

2o L'assemblée générale ratifie, en tant que de besoin, la nomination faite par le Conseil d'administration, dans sa séance du 25 août 1892, de M. Allain-Launay comme administrateur de la Compagnie en remplacement de M. Lavalley, démissionnaire, et dont les fonctions arrivaient à leur terme aujourd'hui ;

3o L'Assemblée générale réélit comme administrateurs de la Compagnie, pour six années, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 1899, MM. Allain-Launay (Armand), Barrot (Frédéric), Chaperon (Emile), Maire (Amand) et Vernhette (Armand);

4o L'Assemblée générale renouvelle à M. Gouin, administrateur de la Société de Construction des Batignolles, laquelle est en relation d'intérêts avec la Compagnie pour l'exécution de travaux et pour des fournitures, l'autorisation de conserver en même temps ses fonctions d'administrateur de la Compagnie Bône-Guelma ; elle donne la même autorisation à M. Maire, administrateur de la Compagnie, relativement à ses fonctions d'administrateur de la Société anonyme des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, avec laquelle la Compagnie est aussi en relation d'intérêts pour des fournitures de matériel de voie;

5o L'Assemblée générale nomme MM. Mahou et Peytel commissaires, pour faire à l'Assemblée générale de 1894, et avec faculté d'agir ensemble ou séparément, le rapport sur la situation de la Société et sur les comptes de l'exercice 1893.

En cas d'absence ou autre empêchement de l'un des commissaires, le rapport sera fait par l'autre.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 11 au 17 juin (24e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1893
		1893	1892	1893	1892	
Etat..................	2.687	617	647	16.351	16.176	+ 174.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.456	6.678	6.896	154.517	151.154	+ 3.362.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	85	89	1.999	1.999	» .»
— Chemins Algériens..	513	147	172	3.600	3.768	— 168.»
Nord..................	3.632	3.478	3.484	82.726	82.100	+ 626.»
Ouest..................	5.185	2.771	2.951	63.280	63.056	+ 224.»
Orléans..............	6.463	3.170	3.310	75.061	74.652	+ 409.»
Est..................	4.727	2.889	2.832	64.639	62.518	+ 2.121.»
Midi..................	3.045	1.680	1.651	40.927	38.088	+ 2 838.»
Est-Algérien..........	897	105	98	2.784	2.587	+ 191.»
Bône-Guelma voie larg.	534	51	91	1.354	1.600	— 246.»
— voie étroite	128	8	5	148	153	— 5.»
Ouest-Algérien.......	296	67	69	1.129	1.155	— 25.»
Arzew à Kralfallah..	214	»	»	565	576	— 10.»
Médoc..................	101	19	18	444	445	— 1.»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 mai...	31.260.000	34.930.000
Du 1er au 10 juin.........	1.790.000	2.140.000
Du 11 au 20 juin..........	2.110.000	2.220.000
Du 21 au 30 juin..........	2.220.000	2.020.000
Du 1er janvier au 30 juin...	37.380.000	41.310.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 30 juin 1893.

Les résultats des élections, leurs conséquences. — Les relations commerciales avec la Russie. — La question de l'argent.

Les résultats définitifs des élections sont exprimés par les chiffres suivants, que j'emprunte à la statistique du *Moniteur de l'Empire* allemand :

Le nouveau Parlement se composera de 74 conservateurs, 24 conservateurs-libéraux, 50 libéraux-nationaux, 12 membres de l'Union libérale, 24 libéraux-démocrates, 11 démocrates de l'Allemagne du Sud, 96 membres du centre, 7 Hanovriens, 44 socialistes, 19 Polonais, 16 antisémites, 9 indépendants, 1 Danois, 7 Alsaciens-Lorrains protestataires et 3 Alsaciens-Lorrains militaristes.

Les partis qui gagnent des sièges sont en premier lieu les membres de l'ancien cartel gouvernemental : Les conservateurs ont gagné 8 sièges, les conservateurs-libéraux 6, les libéraux-nationaux 8. Les Polonais, également gouvernementaux, gagnent 2 sièges ; les antisémites en ont gagné 10.

Les partis de l'opposition qui ont conquis du terrain, sont les socialistes (8 sièges), et les démocrates (1 siège).

Les trois partis dont l'effectif est diminué appartiennent à l'opposition ; ce sont les deux groupes libéraux, qui ont perdu ensemble 32 circonscriptions, le centre, qui en perd 9 et les Hanovriens qui en perdent 3.

On évalue à une dizaine de voix la majorité en faveur de la loi militaire ; ce résultat, que je vous faisais prévoir à la veille des élections, n'est pas aussi brillant qu'on l'espérait dans le camp gouvernemental, car plusieurs des groupes qui constituent cette majorité subordonnent leur vote à la condition qu'on établira légalement le service de deux ans, et ni le Gouvernement ni les conservateurs ne sont disposés à accepter cette condition. C'est donc là une source de nouvelles difficultés, que l'on arrivera cependant à régler à l'aide de concessions réciproques.

En effet, le vote de la loi militaire, sous la forme du compromis Huene, paraît définitivement assuré : aucun parti ne voudrait affronter de nouvelles élections, et l'opposition libérale est en particulier dans ce cas ; elle bornera ses efforts à obtenir la fixation légale de la durée du service à deux ans pour toutes les armes et des mesures fiscales aussi légères que possible pour la masse de la population. Les moyens que l'on emploiera pour couvrir les nouvelles dépenses militaires restent en effet la grande inconnue de la question.

Malgré les pertes considérables qu'il a subies, le parti libéral-démocrate n'est pas aussi abattu que le représentent ses adversaires. Les élections ayant montré que la majorité des Allemands est hostile au militarisme et que le succès du Gouvernement est dû uniquement à la répartition inégale des électeurs entre les circonscriptions, les libéraux estiment que le Gouvernement, qui n'a, d'ailleurs, triomphé que bien péniblement, n'osera plus demander à la nation de nouveaux sacrifices, et que cette loi militaire est la dernière.

On a beaucoup parlé, ces derniers jours, de la rupture des relations commerciales avec la Russie ; on a même prétendu que l'élection d'un Parlement protectionniste avait déterminé le Chancelier de l'Empire à provoquer cette rupture, que l'on a également rapprochée de la récente conclusion d'une Convention commerciale entre la France et la Russie. Il n'y a rien d'exact dans toutes ces interprétations. Il est vrai que le Gouvernement allemand a répondu au commencement de ce mois au Gouvernement russe que ses contre-propositions, consistant à accorder à l'Allemagne le tarif général actuel en échange de la suppression du droit différentiel allemand sur les céréales, sont inacceptables pour l'Allemagne ; mais cette réponse était indépendante, et du résultat des élections et de la Convention russo-française ; il était facile de prévoir que l'Allemagne n'accorderait pas la suppression de ses droits différentiels sur les céréales sans réclamer des concessions importantes sur le tarif russe actuel, analogues à celles que la France vient d'obtenir. La Russie s'attendait, d'ailleurs, à la réponse du Gouvernement allemand, et savait qu'il y avait lieu de négocier de nouvelles concessions, en prenant pour base le tarif actuel et, en effet, elle vient de proposer au Gouvernement allemand d'envoyer à Berlin deux délégués : M. Timiriasef, adjoint du Ministre des finances et M. Raffalovitch, agent financier du Gouvernement russe à Paris, pour continuer les pourparlers ; le Gouvernement allemand acceptera à coup sûr cette proposition, qui fait entrer les négociations dans une phase voisine de la conclusion définitive du traité.

En ce qui concerne le tarif maximum que l'on vient d'élaborer en Russie, et dont on a fait grand bruit, c'est une arme de guerre qui ne doit être appliquée à l'Allemagne qu'en cas de rupture complète des négociations, et au cas où elle se montrerait opposée à toute espèce de traité ; en pareil cas, le Gouvernement allemand peut élever de 50 0/0 les droits actuels sur les produits russes. Mais aucun des deux Gouvernements ne désire en arriver à de pareilles extrémités, qui causeraient des ruines incalculables aussi bien en Russie qu'en Allemagne. Et, en effet, bien qu'il y ait dans le nouveau Parlement allemand de forts éléments protectionnistes, on peut affirmer que la majorité des députés n'osera pas affronter une pareille guerre douanière, et qu'elle sanctionnera le traité de commerce que le Gouvernement lui apportera sans doute dans quelques mois.

Le parti agrarien ne paraît pas avoir non plus beaucoup de chance avec une autre partie de son programme, je veux parler du bimétallisme.

La fermeture des hôtels des monnaies des Indes a produit ici une vive sensation ; on prévoit la suspension de la frappe de l'argent aux Etats-Unis et la chute de l'argent à des cours si bas, qu'il ne sera plus possible, à aucune personne raisonnable, de parler du rétablissement de l'étalon d'argent prôné ici par les agrariens. D'ailleurs, l'un de leurs principaux arguments n'existe plus ; les frappes étant arrêtées aux Indes, ils ne pourront plus prétendre que la dépréciation de l'argent, en provoquant l'exportation en masse des blés des Indes, crée à l'agriculture une concurrence qu'elle ne peut surmonter. Il est probable que les hommes politiques qui ont réclamé ici le bimétalisme deviendront muets sur cette question d'ici peu de temps.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Extérieur. — Le Commerce extérieur de l'Allemagne, pour les cinq premiers mois de l'année, est représenté par les chiffres suivants :

	Tonnes			
	Mai		Cinq premiers mois	
	1893	1892	1893	1892
Importations.	2.617.364	2.539.088	10.942.360	11.166.987
Exportations.	1.678.650	1.654.938	8.270.527	7.526.792

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	23 juin	Dif. 15 juin	23 juin	Dif. 15 juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	870.628	— 11.718	1.007.942	— 21i
Billets du Trésor	26.943	— 805	28.802	— 879
Billets d'autres banques	10.176	— 1.584	8.203	— 2.603
Lettres de change	644.986	+ 6.099	534.314	+ 14.387
Prêts sur titres	91.860	+ 4.530	98.919	— 1.320
Valeurs	6.028	+ 42	9.292	+ 372
Autres propriétés	31.587	+ 2.233	44.293	+ 11.162
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	971.398	+ 42.499	965.200	+ 51.093
Autres engagements à vue	555.848	— 13.754	607.549	— 30.022
Autres engagements	1.859	— 513	4.174	— 533

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 mai....	912,5	998,1	885,7	31 mai....	677,1	628,2	740,0
7 juin....	915,8	995,7	882.3	7 juin....	642,3	606.9	719.0
15 —	923,7	1008.2	882,3	15 —	635,3	620,2	726,2
23 — ...	926,1	1007,9	870,6	23 — ...	655,2	633.2	736,8
30 — ...	886,0	979,3	.....	30 — ...	765,1	711,8	.....

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
31 mai....	933.9	928,0	947.1	31 mai....	304,5	400.4	269,7
7 juin....	919,3	913,4	930,7	7 juin....	323.5	413,0	281,2
15 — ...	921.6	914.1	928,9	15 — ...	331,5	426,7	285,1
23 — ...	938.6	965.2	971,4	23 — ...	314.7	317,9	228,5
30 — ...	1066,0	1088,2	.....	30 — ...	143,4	218,6	.....

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne en mai 1893, comparées à celles de mai 1892, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er au 31 mai 1893	Différ. sur mai 1892
Douanes	48.847.758	— 13.276.387
Impôt sur le tabac	1.334.279	+ 36.923
— sur les betteraves	1.603.266	+ 16.161.376
— de consommation sur le sucre	10.923.200	+ 2.760.211
— sur le sel	6.952.677	+ 282.489
— de distillation	2.425.770	— 716.768
— de consommation sur l'alcool	19.402.080	+ 2.535.900
— sur la brasserie	4.769.451	+ 311.877
— sur la bière	582.842	+ 47.163
Total	95.841.323	+ 36.129.094
Timbre des cartes à jouer	92.634.791	+ 8.142.784
— des lettres de change	167.934	— 5.797
— des valeurs	1.351.628	+ 36.230
— des transactions	636.576	+ 78.057
— des loteries privées	1.612.817	— 38.453
— des loteries d'Etat	339.025	+ 49.649

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands au mois de mai comparées aux recettes du mois correspondant de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril :

(En milliers de marks)

	Mai 1893	Diff. sur mai 1892	Exercice du 1er avr 92 au 31 mai 1893	Différ. sur l'exer. précéd.
Chemins prussiens	79.353	+7.210	154.979	+ 9.412
— d'État Alsace-Lorraine	4.478	+ 288	8.775	+ 340
— Wurtemberg	3.288	+ 188	6.553	+ 459
— Hessois	134	+ 14	256	+ 23
— Mecklembourg	637	+ 121	1.239	+ 129

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier :

(En milliers de marks)

	Mai 1893	Diff. sur mai 1892	Exercice du 1er janv. au 31 mai 1893	Différ. sur l'exer. précéd.
Chemins Saxons	8.203	+ 966	35.670	+ 1.924
— Badois	4.345	+ 442	18.202	+ 866
— Oldenbourgeois	447	+ 10	1.992	+ 53
— du Main et du Neckar	574	+ 38	2.386	+ 40

Les Chemins de fer d'Etat, dont l'exercice commence au 1er avril, ont eu du 1er avril 1893 au 31 mai 1893 des recettes de 172.809.942 marks, en augmentation de 10.440.227 marks sur les recettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les Chemins de fer d'Etat, dont l'exercice commence au 1er janvier, ont eu du 1er janvier au 31 mai des recettes de 76.129.071 marks, en augmentation de 3.990.266 marks sur les recettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les Relations Commerciales avec la Roumanie. — La convention commerciale provisoire intervenue entre l'Allemagne et la Roumanie est de nouveau prorogée jusqu'au 31 décembre.

Les deux puissances se concèdent réciproquement leur traitement le plus favorable.

Le Traité de Commerce avec la Serbie. — Le traité de commerce entre l'Allemagne et la Serbie n'étant pas encore ratifié par les Parlements des deux pays, on a appliqué de nouveau, à partir du 26 juin, le tarif général allemand aux provenances serbes ; l'Allemagne continue à jouir, en Serbie, du traitement de la nation la plus favorisée.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 50	86 90	86 87	86 70	86 75	86 62
Orient 3 0/0	68 87	68 90	69 62	69 80	69 50	68 75
Consolidés Russes	99 50	99 50	100 ..	99 10	99 90	99 50
Hongrois	95 25	96 12	96 .	96 10	95 87	95 25
Egypte Unifiée	101 30	101 60	102 ..	102 ..	101 50	101 60
Italien	91 87	92 12	91 87	92 ..	91 62	90 25
Chemins de fer						
Autrichiens	128 62	130 75	129 87	130 62	129 50	128 37
Lombards	45 25	44 75	42 50	43 62	44 25	42 62
Gothard	161 50	162 »	161 37	163 75	163 50	161 62
Nord-Est Suisse	113 37	114 »	113 ..	113 60	113 50	112 62
Central Suisse	»	»	»	»	»	» »
Méridionaux	»	»	»	»	»	» »
Duxer	208 25	210 62	209 ..	208 50	208 12	207 50
Marienbourg	65 50	66 12	66 37	»	71 90	63 87
Ouest Prussien	78 62	79 12	81 12	76 ..	75 50	81 50
Mainzer	»	»	»	»	»	» »
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	206 87	205 75	206 50	208 10	207 25	205 »
Sud-Ouest Russe	»	»	»	»	»	» »
Banques						
Crédit	173 37	176 87	176 »	175 75	175 12	172 »
Disconto	183 87	186 12	185 25	184 12	184 62	177 50
Darmstadt-Bank	136 75	138 12	137 12	136 90	136 25	132 75
Berl-Handels	138 87	142 »	140 62	140 75	139 50	133 37
Dresde-Bank	132 75	135 75	133 75	143 50	141 75	127 »
National-Bank	112 37	113 25	112 37	112 60	111 60	109 »
Mines et diverses						
Laura	101 87	100 25	99 37	99 87	99 75	97 50
Dortmund	55 37	54 40	53 25	53 75	52 87	48 75
Bochumer	120 12	118 75	117 50	118 25	117 87	116 12
Gelsenkirch	135 ..	130 25	127 50	128 62	129 62	127 62
Hibernia	103 50	100 75	100 25	108 25	100 87	99 50
Harpener	122 75	118 25	118 62	120 50	120 62	118 50
Dynamite Trust	»	»	»	»	128 50	» »
Nordd Lloyd	119 75	119 12	116 25	114 25	114 »	111 87
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	81 ..	81 05	81 ..	80 95	80 95	81 »
Londres —	20 49	20 31	20 44	20 38	20 39	20 38
Vienne —	165 70	165 95	166 15	165 80	165 60	165 65
Pétersbourg 3 semaines	213 50	212 90	216 ..	215 ..	215 »	214 80
Roubles comptant	213 75	214 50	216 30	216 .	215 75	213 90
— fin courant	213 75	214 75	216 50	216 50	216 »	214 25

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 1er juillet 1893.

Le marché, ferme au début de la semaine, sous l'action du syndicat qui lance le nouvel emprunt roumain, est devenu depuis très mauvais ; l'emprunt roumain est, dit-on, un succès, mais nous ne connaissons pas encore le chiffre des souscriptions.

Les événements dominants de la semaine sont la suspension de la frappe libre de l'argent aux Indes, et la réponse du Gouvernement allemand aux propositions commerciales de la Russie ; l'Allemagne ne peut être affectée qu'indirectement par la crise de l'argent, mais le marché a été fortement influencé par la baisse des valeurs des Etats étrangers, tributaires du métal blanc. Quant aux relations commerciales avec la Russie, on a cru à une rupture, lorsqu'on a su que le Gouvernement avait refusé d'accepter les propositions, d'ailleurs

inacceptables de la Russie ; on a été frappé de la coïncidence de cette réponse avec la publication du nouveau tarif maximum russe et la conclusion de la Convention commerciale franco-russe; mais il est maintenant avéré que les négociations entre la Russie et l'Allemagne se poursuivent.

Le marché monétaire est difficile; on redoute la sortie de l'or des Banques d'émission de l'Europe, à la suite de la démonétisation de l'argent aux Indes et aux Etats-Unis, et la hausse des taux d'escompte.

Les fonds d'Etat allemands sont faibles et très peu animés.

Le Rouble est fort malmené. à la suite des bruits signalés plus haut; cependant, la récolte de la Russie s'annonce toujours comme excellente.

L'Italien est vendu par gros paquets et subit une baisse considérable.

Le Mexicain et les valeurs Sud-Américaines, qui dépendent toutes de l'argent, sont également en très-forte perte.

Les Banques participent nécessairement à la reculade générale. Les actions industrielles se montrent relativement fermes.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 1er juillet 1893.

La discussion du *home rule*. — Le rapport de lord Herschell. — La question monétaire aux Indes.

Nous ne nous étions pas trompés en prévoyant que M. Gladstone surmonterait de généreux scrupules et prendrait des mesures rigoureuses pour accélérer les débats ; à la reprise de la discussion qui a eu lieu mercredi, il a annoncé, aux applaudissements du parti libéral, qu'il allait soumettre une résolution devant hâter le vote final du projet. et, malgré l'opposition acharnée des conservateurs et des unionistes, cette résolution a été discutée dans la séance de vendredi. C'est M. Gladstone, toujours aussi dispos et vigoureux, qui a soutenu lui-même sa proposition après avoir exposé éloquemment les motifs qui l'ont déterminé à mettre un terme aux subterfuges de l'opposition.

Voici en quoi consiste la mesure adoptée par M. Gladstone :

Les articles du bill restant à voter — articles 5 à 40 — plus les articles nouveaux qui doivent être ajoutés ou remaniés, seront divisés en quatre groupes dont le premier (articles 5 à 8) devra être voté au plus tard le 6 juillet à 10 heures du soir, le second (articles 9 à 26) le 13 juillet, le troisième, le 20 juillet, le quatrième, le 27 du même mois, c'est-à-dire que si, à la date ainsi prescrite, la discussion n'a pas pris fin, la Chambre en prononcera la clôture et votera sur l'article en cause, sans permettre à un orateur quelconque d'ajouter un mot ou un amendement, le Gouvernement ayant seul le droit de prendre une dernière fois la parole pour riposter à ses adversaires.

Aucune mesure ne pouvait être plus désagréable à l'opposition car elle démolit complètement sa tactique. Grâce à elle, la discussion du *home rule* en seconde lecture dure depuis le 8 mai et la Chambre des communes a employé à cette discussion tout son temps à l'exception des séances du vendredi soir, consacrées au budget. Plus de cinq semaines parlementaires ont donc été consacrées au bill et les quatre premiers articles seulement sont votés, ce qui fait une moyenne de près de sept séances par article. Sans doute ces articles sont au nombre des plus importants, puisqu'ils instituent l'autorité législative et définissent ses pouvoirs, mais ils ne constituent en réalité que la dixième partie du bill original, abstraction faite des annexes. Grâce à la décision de M. Gladstone, l'Angleterre n'aura plus à subir maintenant une énervante attente, les événements vont se précipiter et, avant un mois, la Chambre des communes se sera définitivement prononcée sur l'émancipation législative de l'Irlande.

On a publié, enfin, le rapport si longtemps attendu de la Commission Herschell, chargée d'étudier la situation monétaire de l'Inde et de rechercher les moyens propres à en corriger les vices. Comme on s'y attendait, ce rapport conclut à la suppression de la frappe illimitée dans les hôtels des monnaies de l'Inde.

On n'a voulu mettre aucun intervalle entre la publication du rapport et la mise en pratique des conseils qu'il renferme ; le Conseil législatif de l'Inde a déposé et fait adopter le 20 juin un projet de réforme monétaire par lequel le libre monnayage de l'argent se trouve supprimé, et les Hôtels des Monnaies sont fermés au public pour la frappe du métal blanc. Toutefois, le Gouvernement peut frapper et émettre des roupies contre de l'or, à raison de 1 s. 4 d. la roupie. Le vice-roi a déclaré en même temps que ces mesures n'ont pas pour but d'élever la valeur de la roupie, mais d'empêcher une nouvelle chute du change ; la fixation du taux provisoire de 1 s. 4 d. devra empêcher les perturbations que la fermeture des Monnaies devrait produire dans les changes; ce taux est, en outre, assez élevé pour permettre au Gouvernement de faire face à ses obligations les plus urgentes. Enfin, une législation établissant l'étalon d'or va être élaborée et si l'or n'est pas encore monnaie légale, les souverains et demi-souverains sont admis en paiement des impôts.

Cette décision a eu pour conséquence immédiate de jeter un désarroi complet sur le marché de l'argent. La mesure prise par le Gouvernement indien ne pouvait guère, il est vrai, être retardée, la crise provoquée par la dépréciation de l'argent durant depuis trop longtemps, et rien ne faisant prévoir que le métal blanc pût reprendre des cours plus élevés, il n'en est pas moins vrai qu'elle provoque une véritable révolution dans les usages monétaires de l'Extrême-Orient, où les anciennes piastres mexicaines vont subir une dépréciation plus accentuée et elle complique en outre gravement la question de l'argent. Les conséquences de cette mesure ne s'arrêteront, du reste, pas à la nouvelle baisse qu'elle vient d'amener; on peut déjà prévoir qu'un grand nombre de mines peu productives devront cesser leur exploitation; on peut penser aussi que les Américains vont désirer plus que jamais voir rapporter le *Sherman Act*, et lorsque les deux débouchés principaux des Indes et des Etats-Unis seront fermés à l'argent, on peut se demander où s'arrêtera la dépréciation de ce métal.

Informations Économiques et Financières

Clearing-House

Résultat des compensations du 22 au 28 juin

Jeudi 22 juin.......£	14.587.000	Lundi 26 juin.......£	17.953.000
Vendredi 23 juin....	16.706.000	Mardi 27 juin.........	16.500.000
Samedi 24 juin......	16.571.000	Mercredi 28 juin.....	18.353.000
		Total.......£	100.670.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 109.507.000.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
28 juin 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	44.733.780	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	28.283.780
Total...........	44.733.780	Total...........	44 733.780

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social..........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	11.208.017
Réserve et profits et pertes...............	3.141.952	Portefeuille et avances	26.200.109
Trésor et administration publique.......	7.378.969	Billets en réserve....	18.169 485
Comptes particuliers..	32.159.316	Or et argent monnayés	1.835.228
Billets à sept jours,etc.	179.602		
Total...........	57.412.839	Total...........	57.412.839

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
22 Mars........	27.072	»	24.443	38.171	37.529	19.078	49	»
29 » ...	26.234	»	25.562	39.365	40.688	17.121	43	»
5 Avril........	25.491	»	25.694	36.621	38.232	16.246	44	»
12 » ...	25.636	»	25.472	35.158	36.376	16.614	47	»
19 » ...	25.675	»	25.355	34.476	35.513	16.770	48	»
26 » ...	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	»
3 Mai........	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 » ...	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3 ½
17 » ...	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 » ...	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 » ...	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin........	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 » ...	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2 ½
21 » ...	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 » ...	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»

Les Emissions pendant le premier semestre 1893. — Les résultats donnés par les émissions pendant le premier semestre sont bien peu favorable; il semble que les émetteurs aient reconnu l'inutilité de faire appel au public; la crise australienne est venue ensuite arrêter toutes les tentatives et si, depuis, le marché a repris toute son aisance, et que la confiance renaisse peu à peu, le public n'a pas répondu aux appels qui lui ont été faits de façon à encourager beaucoup de nouvelles tentatives. Voici, du reste, en milliers de livres, les résultats obtenus pendant les 4 trimestres des 4 années précédentes et le semestre de 1893 qui vient de s'écouler.

	1889	1890	1891	1892	1893
1er Trimestre...	54.846	30.243	30.549	30.943	7.770
2e — ...	49.866	59.510	24.808	28.133	15.948
3e — ...	34.526	39.103	16.936	7.776	......
4e — ...	48.198	13.709	32.302	14.345	......
	189.436	142.565	104.595	81.137	

La seule comparaison de ces chiffres nous montre toute l'importance de l'arrêt subi par les affaires. Il est intéressant de connaître les diverses catégories d'emprunt qui ont donné le total obtenu pendant le premier semestre 1893 :

Emprunts étrangers .... £	2.968.000
Emprunts coloniaux..................	3.891.968
Corporations anglaises...............	2.837.345
Corporations étrangères et coloniales.	449.233
Chemins de fer anglais..............	1.652.650
Chemins de fer étrangers et coloniaux	4.329.156
Société minières......................	908.950
Banques et Sociétés financières.......	488.275
Compagnies de roues pneumatiques ..	680.000
Compagnies d'exploration.............	692.000
Cafés-concert et théâtres.............	400.000
Sociétés industrielles................	2.354.390
Sociétés existant déjà................	2.066.020
	23.717.987

Le Brésil est le seul pays qui se soit adressé au marché anglais pour placer un nouvel emprunt. Le plus fort emprunt colonial a été celui du Queensland : 1.182.000 liv. st. de 3 1/2 0/0; il a été placé au prix moyen de 88 liv. st. 16 s. 4 d. 0/0, ce qui est loin du chiffre de 97 liv. st. 16 s. 7 d. obtenu il y a cinq ans. La Roumanie a demandé un emprunt de 800.000 liv. st. à 3 1/2 0/0 et n'a pu obtenir que 600.000 liv. st. au prix moyen de 92 liv. st. 2 s. 2 d., tandis que les Nouvelles-Galles du Sud essayaient de placer à des termes plus ou moins onéreux une émission de 726.000 liv. st. de bons du Trésor. Ce sont les seuls emprunts faits par l'Australie et le peu de succès remporté peut nous faire espérer que de longtemps, cette colonie n'essaiera pas de faire une émission sur le marché. Un emprunt de 600.000 liv. st. pour Maurice, une autre de 20.000 liv. st. pour Hong-Kong, et un troisième de 383.000 liv. st. pour Terre-Neuve complètent la liste des emprunts coloniaux.

Les titres des corporations anglaises ayant bénécié d'une large plus-value, les nouvelles émissions ont été prises à des prix élevés; elles ont été cependant restreintes et la plus forte a été celle de 1.500.000 liv. st. que vient de faire Manchester. Les 1.653.000 liv. st. données par les Compagnies de chemins de fer anglais sont produites par une émission de 1.095.000 liv. st. actions ordinaires du Caledonian et une émission de 500.000 liv. st. 3 1/2 0/0 de préférence de la South-Eastern Cy. Le plus considérable des emprunts faits par les Compagnies de Chemins étrangers est celui de 1.363.000 liv. st. 4 0/0 du Mineapolis et celui de 517.500 liv. st. 4 0/0 du Canadian Pacific.

Nous remarquerons en étudiant les autres catégories d'emprunts que les Brasseries n'ont rien émis, et qu'on a essayé de former un syndicat des Compagnies de fabrication de roues pneumatiques pour bicycles. Les entreprises minières ont peu demandé au public ; la plus forte émission a été celle de 1.700.000 liv. st. de la Compagnie Harquahala gold Mining. Les émissions faites par les Sociétés industrielles sont sans importance ; quand il s'est agi d'affaires nouvelles, ce n'a été généralement que pour convertir en Société des maisons marchant difficilement. On doit reconnaître que le public a peu répondu à ces sortes d'appels.

La Question Monétaire aux Indes. — Ainsi que le dit notre correspondant, on vient de distribuer des exemplaires du rapport de la Commission dont lord Herschell est le rapporteur sur la question monétaire des Indes, et sur la correspondance échangée entre le Gouvernement des Indes et le secrétaire d'Etat.

Au paragraphe 155 de ce rapport, la Commission se prononce contre l'établissement de l'étalon d'or et la fermeture complète des hôtels de monnaie aux Indes.

Au paragraphe 156, la Commission conseille d'interdire aux hôtels de monnaie de frapper l'argent pour le public, mais d'autoriser la frappe des roupies pour le Gouvernement en échange de l'or, à un taux à déterminer, par exemple celui de un shelling et 4 pences.

Les caisses du Gouvernement pourraient recevoir de l'or au même taux en paiement des impôts et des taxes.

Au paragraphe 157, la Commission s'abstient de proposer aucune taxe pour la mise en vigueur des mesures qu'elle recommande, mais elle fait remarquer que tout intérêt aggraverait la situation monétaire de l'Empire indien.

Notre correspondant expose les décisions qui ont suivi la remise de ce rapport. Voici les réflexions que ces décisions suggèrent aux principaux organes de la presse anglaise :

Le *Times* dit que le prix de l'argent a baissé par suite de la fermeture des Monnaies et qu'il baissera peut-être encore quand la loi Sherman sera abrogée.

Ce qui est certain, c'est que le remède à des embarras qui ont duré si longtemps, consiste à ne plus permettre les encouragements artificiels qui ont été donnés à la production du métal, et de laisser le métal blanc atteindre son niveau normal en obéissant aux lois de l'offre et de la demande.

Le *Standard* dit que la valeur fixée pour la roupie est la mesure préliminaire de l'établissement de l'étalon d'or. Ce changement n'aurait pas été recommandé par des hommes tels que lord Herschell sans de bonnes et solides raisons.

Le Gouvernement indien perd malheureusement beaucoup à ce changement, ayant à faire de fortes remises en or en Angleterre.

Des plaintes se feront entendre aux Indes parmi les cultivateurs de thé, qui se trouvent ainsi dans une position inégale vis-à-vis de leurs concurrents chinois.

D'après le *Daily Telegraph*, on n'a pas assez considéré que la masse de la population de l'Inde, hommes, femmes et enfants, portent sur leurs personnes des or-

nements en argent représentant les économies de plusieurs années, et que cette population souffrira du nouvel état de choses, car cet argent n'est plus convertible en argent-roupies, les hôtels des Monnaies étant fermés, et c'est précisément ce point-là qui rend douteux l'avenir du nouveau système.

Le *Daily Telegraph* ajoute que la nouvelle mesure du Gouvernement n'a d'autre justification que la nécessité. Il sera curieux de voir l'effet que cela produira en Chine, aux Indes et dans l'Amérique du Nord.

La Situation du Marché. — Le *Banker's Magazine* vient de publier sa statistique mensuelle relative aux 334 valeurs qu'il observe. Nous pouvons, grâce à ces chiffres, nous rendre compte de la marche parcourue au Stock-Exchange du 22 mai au 21 juin. A cette dernière date, les 334 valeurs observées représentaient un total de 2.821.856.000 liv. st. soit une augmentation de 16 millions 1/2 de livres sur le total obtenu au 22 mai, époque où le marché se relevait à peine des embarras causés par la crise australienne; la hausse n'a pas tardé par conséquent à se produire; elle a été favorisée par l'abondance monétaire et une reprise du commerce. Pendant la période observée il y a eu peu de dépressions constatées, si ce n'est sur les valeurs des chemins de fer américains.

La Fédération des Mineurs. — Les mineurs du Northumberland ont décidé de se joindre à la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette adhésion, qui ne peut manquer d'avoir une grande influence sur l'issue des grèves futures. La Fédération embrasse maintenant tous les mineurs de l'Angleterre, un tiers de ceux du pays de Galles et plus de la moitié de ceux d'Ecosse. On peut d'ailleurs s'attendre à ce que les mineurs encore étrangers à la Fédération y adhèrent peu à peu.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (22 au 28 juin) comparée à la période correspondante de 1892 :

Augmentation	Liv. st.	*Diminution*	Liv. st.
Brighton	165	Great Eastern	2.625
South Eastern	474	Metropolitan district	714
Lancashire et Yorkshire	4.287	Caledonian	5.264
Sheffield	2.633	Great Northern	878
Metropolitan	188	Great Western	17.410
North British	779	North Western	11.701
North Eastern	5.672	South Western	2.323
North Staffordshire	1.438	Chatham et Dover	452
		Midland	16.108

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 10 juin, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes du 1er avr. au 17 juin 93	Recettes du 1er avr. au 18 juin 92	Recettes du 10 juin au 17 juin 93	Recettes du 11 juin au 18 juin 92
Douanes	19.650	4.051	4.148	815	647
Accise	25.100	4.739	5.315	870	1.137
Timbre	13.600	2.976	3.192	390	323
Land tax et House duty	2.460	335	350	25	25
Impôt sur le revenu	15.150	2.018	1.865	120	82
Postes	10.600	1.760	1.770	590	540
Télégraphe	2.480	480	465	90	90
Terres de la couronne	430	80	80	»	»
Int. des act. canal Suez	220	99	99	99	99
Divers	1.950	504	724	38	88
Recettes totales	91.640	17.102	18.008	3.038	3.032
Dépenses	»	17.814	18.246	2.860	2.675

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	98 56	99 »	99 06	99 06	98 94	98 75
Rupee 4 0/0	62 62	63 87	65 12	66 62	67 75	70 »
Brésil 4 0/0	64 75	65 »	65 »	66 25	66 25	64 50
Argentine 5 0/0	67 »	68 »	68 75	69 75	68 75	66 50
Cédulas P	8 25	8 12	8 »	8 37	8 12	7 75
— E	29 »	29 25	28 75	30 25	29 25	26 25
Mexicain 6 0/0	78 25	74 50	75 75	72 50	72 25	61 12
Turc I	54 50	55 25	56 »	56 25	56 »	55 50
— II	33 »	33 75	33 87	34 25	33 75	33 25
— IV	21 50	21 75	21 94	21 87	21 87	21 75
Egypte Unifiée	99 »	100 25	100 62	100 62	100 50	100 25
Grec Monopole	44 50	47 50	51 »	53 75	52 50	47 50
Italien 5 0/0	91 75	92 25	92 25	92 37	92 25	91 12
Russe 4 0/0	98 87	99 75	100 25	100 25	100 25	100 12
Portugais 3 0/0	22 87	22 87	22 75	23 »	23 »	22 75
Espagne Ext. 4 0/0	65 50	65 94	66 12	66 44	66 56	65 »
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 »	105 »	105 50	105 50	105 50
— 3 0/0	96 50	97 »	97 37	97 75	98 »	97 75
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	7 »	7 »	7 »	7 »
Suez	107 »	106 50	106 50	106 50	106 50	106 50
Lombards	9 »	9 »	8 75	8 87	9 »	8 75
Banque Ottomane	13 50	13 75	13 87	13 81	13 81	13 56
Rio Tinto	14 75	14 81	15 12	15 25	15 31	14 87
Brighton A	155 »	156 50	158 12	159 37	158 12	157 37
North Brit. ord	32 25	32 50	32 87	33 87	33 »	32 25
Pérou ord	7 87	7 75	7 25	8 12	7 62	6 87
— préf.	26 »	26 »	24 25	26 75	25 25	22 »
— debs	71 75	71 »	68 50	71 75	70 25	65 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	49 »	48 25	49 »	47 25	47 25	43 50
— actions	26 87	25 50	25 »	24 »	24 12	21 87
Canada Pacific	78 62	78 12	79 50	81 »	80 37	78 »
Eries	18 62	17 50	18 50	18 62	18 25	16 75
Denver préf.	48 87	47 50	49 12	50 50	50 »	39 »
Milwaukee	70 87	68 50	70 75	71 25	70 87	68 87
Louisville	68 25	65 25	68 25	69 87	68 75	66 62
Norfolk préf	28 50	25 12	24 12	25 25	24 37	22 25
Reading Inc. Bds	41 50	38 50	34 50	32 50	31 50	31 »
Union Pacific	30 62	28 25	30 25	29 87	29 62	25 62
Mexican ord	18 »	18 »	18 50	18 50	17 75	16 »
Mines						
De Beers	17 87	17 50	17 87	18 »	17 50	17 62
City	11 25	11 75	11 62	12 50	12 50	12 »
Crown Reef	7 50	7 62	7 50	7 62	7 50	7 37
Geldenhuis	4 37	4 62	4 75	4 75	5 50	4 87
Impers	2 87	3 12	2 94	3 25	3 12	2 87
Langlaagte	3 50	3 75	3 62	3 75	3 75	3 50
Simmer	3 87	4 12	4 37	4 37	4 37	4 25
Robinson	4 25	4 25	4 37	4 50	4 37	4 25
Oceana	3 25	3 25	3 06	3 31	3 50	2 87
Argent en barres	37 75	37 81	38 25	38 50	38 »	30 50
Change sur Paris	25 43	25 42	25 37	25 35	25 37	25 38
Escompte de la Banque	4 »	4 »	3 »	2 50	2 50	2 50
Escompte hors banque	4 »	2 37	1 50	1 75	1 62	1 62

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 1er juillet 1893.

L'événement qui domine toute la semaine est la publication du rapport de la Commission Herschell et la décision prise par le Gouvernement des Indes de fermer les Hôtels des Monnaies à la frappe libre de l'argent. On pouvait prévoir cette mesure; elle n'en a pas moins provoqué un désarroi complet sur le marché de l'argent et ébranlé ensuite l'ensemble du marché. La liquidation s'est toutefois opérée sans trop de difficultés, cela à cause de la grande réduction des positions ouvertes; les avances ont été peu recherchées, les titres ont été rares, les différences sont restées favorables aux baissiers. L'inaction au Stock-Exchange a été absolue et par suite la place n'a pas essayé de lutter contre la baisse qui a atteint tous les départements. Les valeurs de placements elles-mêmes n'ont pas été épargnées, tandis que les valeurs de spéculation étaient les plus éprouvées. Les Fonds grecs et mexicains, les valeurs de l'Amérique du Sud, les diverses obligations des chemins de fer ont été en forte baisse, l'arbitrage a vendu les Fonds Egyptiens, Espagnols et Italiens.

A la fin de la semaine, le marché a paru cependant se ressaisir; on a reconnu la baisse exagérée et dans les séances d'hier et d'aujourd'hui on a remarqué une amé-

lioration assez sensible. Les Chemins américains, que la mauvaise tenue du marché de New-York avaient fait fortement réagir, sont plus fermes et les disponibilités que juillet apporte vont probablement permettre au marché de regagner les pertes des jours derniers.

Les valeurs minières ont été peu atteintes par la baisse.

Le montant des souscriptions dans l'emprunt de 1.500.000 liv. st. de la Ville de Manchester a été de 2.552.500 liv. st.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 29 juin 1893.

La politique intérieure. — Bruits de remaniements ministériels. — La presse Autrichienne et M. Decrais. — La *Valuta* et la Banque d'Autriche-Hongrie. — La Crise de l'Argent. — La spéculation en Autriche.

Le comte Taaffe, revenu de sa villégiature d'Ellischau, a eu hier une longue conférence avec l'Empereur; il s'agissait assure-t-on, de divergences de vues qui se seraient produites au sein du Cabinet autrichien et qui pourraient bien nous amener un remaniement ministériel. Il faut évidemment recueillir ces racontars sous toutes réserves.

Un point sur lequel tout le monde paraît s'être mis d'accord c'est la préparation d'un projet de loi réorganisant le système judiciaire en Bohême, sans l'assentiment de la Diète. Le président du Conseil s'en est ouvert aux chefs des principaux groupes du *Reichsrath*, MM. de Chlumecki, Javorski et de Hohenwarth, tous trois favorables au projet; ce serait un succès pour le parti allemand et, par contre, un coup droit porté aux Jeunes tchèques qui, vous le savez, s'opposent énergiquement à l'établissement de nouveaux tribunaux dans les districts allemands.

Les avis des journaux sont très partagés : ainsi l'officieux *Fremdenblatt* estime que le Gouvernement doit exécuter loyalement le compromis sans créer de conflit.

La nouvelle du déplacement possible de M. Decrais a attiré à notre ambassadeur de nombreux témoignages de sympathie ; la presse viennoise est unanime à vanter son tact et sa parfaite bonne grâce. Il a su, — ainsi s'exprime la *Nouvelle Presse Libre*, — remplir sa mission avec une sage réserve en entretenant avec la haute Société viennoise les relations les plus cordiales.

Un des points les plus importants pour la régularisation de la *valuta* est, je vous l'ai dit maintes fois, le remboursement des billets d'Etat. Ma dernière lettre vous annonçait que, au cours des récentes conférences entre les Ministres cis et transleithanien, on était convenu de demander au Parlement, dès la rentrée d'automne, l'autorisation de rembourser jusqu'à concurrence de 100 millions de florins de billets, en employant dans ce but une somme égale d'or. On commencerait par les billets de 1 florin. L'opération se ferait avec l'aide de la Banque d'Autriche-Hongrie, dont le Conseil d'administration s'est déclaré prêt à conclure une entente avec le Gouvernement, sans faire entrer en ligne de compte la question de renouvellement du privilège. Ceci tend à dire que si le privilège n'était pas renouvelé, la Banque rembourserait au Gouvernement les 100 millions d'or mis à sa disposition sous déduction de sa Commission. En échange de 100 millions d'or la Banque donnerait à l'Etat 50 millions d'argent et 50 millions de billets.

D'autre part, le Parlement donnerait une autorisation générale sans entrer dans les détails de durée et sans préciser les voies et moyens à employer. Au fur et à mesure du retrait des billets d'un florin, on mettrait en circulation une quantité égale de pièces de florins en argent. Quant à l'introduction des couronnes, — tout en réservant la question du courant d'argent à établir, — on frappera provisoirement, en Autriche et en Hongrie, 200 millions de *couronnes*, soit 100 millions de florins-argent, somme à laquelle viendraient s'ajouter 50 millions de florins en argent si la Banque ne rembourse, avec cette monnaie, que la moitié de l'or mis à sa disposition. La circulation des florins argent se trouverait portée ainsi à 150 millions.

On s'est demandé, à ce propos, s'il était possible de mettre ce montant d'argent dans la circulation, et si le public ne donnerait pas la préférence aux billets de un florin ; en admettant cette dernière hypothèse, le retrait des billets présenterait de sérieuses difficultés.

Si la Banque a accepté, en principe, de se prêter de bonne grâce à cette combinaison, c'est qu'elle espère qu'on lui en tiendra compte, au moment où se discutera le renouvellement de son privilège.

En résumé, le retrait des billets de 1 florin est le premier pas vers la régularisation de la *valuta ;* si l'opération réussit, et si on parvient à remplacer, dans un délai assez court, le papier-monnaie par les espèces, il y aura progrès et on aura gagné une première victoire sur l'agio.

La crise de l'argent, conséquence de l'interdiction de la frappe libre aux Indes, est, ici, l'objet de tous les commentaires ; on considère qu'elle aura pour conséquence la dénonciation de l'Union latine et on se tient sur la réserve en attendant les événements.

Je vous signale un vote de la *Commission du Code pénal,* qui soulève un tolle général dans la presse économique et financière de la capitale. — Voici les termes de l'article adopté sur la proposition du rapporteur :

« Quiconque, dans le but de réaliser un gain personnel, aura exploité l'inexpérience, la légèreté ou la faiblesse de caractère d'autrui, en le poussant à faire des spéculations de Bourse visiblement trop considérables pour son état de fortune, susceptibles de lui causer un grave préjudice ou d'entraîner sa ruine, sera condamné à une peine qui peut aller jusqu'à un an de prison. »

Le Parlement prononcera en dernier ressort, à la rentrée d'automne, et il est à prévoir que la discussion sera vive.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie. — Les statistiques du mois de mai 1893 nous donnent les chiffres suivants :

Importations : 5.139.075 quintaux métriques (+ 537 mille 776 quintaux ou 11,69 0/0 par rapport à la période correspondante de la précédente année), 112.236 pièces (+ 19.094 ou 20,5 0/0) et 56 tonnes (— 282).

Exportations : 11.952.198 quintaux métriques (— 399 mille 788 quintaux ou 3,2 0/0), 65.788 pièces (— 17.595 ou 21,1 0/0) et 5.345 tonnes (— 1.411).

Il résulte de la comparaison de ces chiffres une différence de 6.813.183 quintaux et 5.289 tonnes en faveur des exportations.

Pendant les cinq premiers mois de l'exercice en cours le total des *importations* s'est élevé à 26.787.037 quintaux métriques (+ 4.410.383 ou 19,7 0/0) 369.416 pièces (+ 3.678 ou 1 0/0) et 419 tonnes (+ 25). Quant aux *exportations*, elles se chiffrent, pour cette même période, par 53.108.580 quintaux métriques (+ 1 million 510.310 quintaux mét. ou 2.9 0/0), 434.325 pièces (+ 39 mille 165 ou 9,9 0/0) et 22.844 tonnes (+ 4.038 ou 21,5 0/0).

La balance en faveur des exportations est donc de 26.323.543 quintaux métriques, 64.909 pièces et 22.425 tonnes.

Cette plus-value porte sur le sucre (1.881.758 quintaux métriques), les céréales (2.709.945 quintaux), les farines et produits similaires (22.714.609 quintaux), les bois, charbons et tourbe (22.714.609 quintaux) les minerais (1.339.921 quintaux) etc., etc.

Le coupon du 1er juillet en Autriche-Hongrie. — L'échéance du 1er juillet, la plus importante de l'année, comporte les chiffres suivants :

93 millions 600 mille florins de coupons, dont 31 millions 120.000 florins en *billets*, 26.320.000 florins en *argent*, 28.330.000 *francs*, 12.200.000 florins *or*, et 4.200.000 *marks*.

Si on considère, d'autre part, qu'à cette même date, les titres des chemins de fer hongrois non convertis seront présentés à l'encaissement et qu'on devra appliquer huit millions de florins, en chiffres ronds, aux amortissements, le total de l'échéance du 1er juillet dépassera 100.000.000 de florins.

Conversion des obligations du Crédit foncier de Galicie. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la *Laenderbank* est chargée de la conversion des obligations foncières de Galicie 4 1/2 0/0 en titres 4 0/0. On assure que l'émission des nouveaux titres commencera le 1er juillet au cours de 98 5 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	117 20	117 50	117 25	117 40	117 45	117 60
— — Argent	97 50	97 75	98 10	98 15	97 80	97 40
— — Couronne	96 20	96 45	96 45	96 40	96 45	96 40
Hongrie Rente Or	115 40	116 15	115 90	116 10	116 15	115 85
— Emp. Ch. de fer	125 ..	124 80	124 50	124 80	124 75	125 ..
— Rente Couronne	94 35	94 95	94 75	94 80	94 95	94 50
1860 Billets	147 50	147 25	147 75	147 75	148 ..	148 ..
1854 —	148 ..	148 ..	147 50	148 ..	148 ..	147 75
1864 —	197 25	196 50	195 50	194 75	195 ..	194 ..
Hongrie billets	148 ..	148 ..	149 ..	149 ..	149 ..	148 75
Danube Reg-Bill	128 50	127 75	127 50	128 ..	128 50	128 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	221 ..	219 ..	221 ..	222 ..	222 ..	223 50
Autriche Boden-Credit	418 ..	432 ..	433 50	433 ..	133 ..	431 ..
— Crédit action	334 20	341 60	340 ..	339 50	338 ..	334 70
— Hongrie Bank	985 ..	989 ..	994 ..	995 ..	990 ..	988 ..
Vienne Bank-Verein	121 90	123 60	123 50	122 70	122 ..	120 70
Verkehrsbank	172 ..	172 ..	173 50	173 75	173 75	173 ..
Hongr. Credit-Bank	389 20	405 56	404 50	410 ..	409 20	409 29
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	149 20	151 70	150 ..	150 .	150 20	150 20
Vienne Union-Bank	252 50	257 ..	254 50	255 70	251 70	250 70
Autriche Lænderbank	254 ..	253 ..	253 50	252 80	251 ..	245 90
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	121 50	123 50	121 ..	119 ..	118 50	118 ..
All. Autr. Bau-G	111 ..	110 ..	109 50	107 ..	108 50	106 ..
Danube Bat. vap	353 ..	376 ..	365 ..	376 ..	375 ..	372 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	432 ..	436 ..	430 ..	442 ..	435 .	436 ..
Tabac Turc	182 ..	184 50	182 50	182 50	183 ..	183 ..
Autriche Alpine	53 80	51 50	56 70	54 60	53 90	52 70
Chemins de fer						
Bohême-West	372 50	376 50	375 50	376 50	374 50	375 ..
Buschtherader-B.	466 ..	460 ..	460 ..	458 ..	454 ..	455 ..
Donau-Damp	359 ..	357 ..	364 ..	379 ..	383 ..	374 ..
Ferd.-Nord	2945 .	2950 .	2960 .	2960 .	2950 .	2957 .
Autriche Nord-West	214 40	215 50	215 50	215 50	214 70	214 ..
Staatsbahn	307 ..	310 ..	307 70	308 20	306 70	306 20
Lombard	97 70	106 70	102 40	105 20	106 60	102 80
Lokalbahn	211 50	210 ..	207 ..	206 50	205 50	205 50
Changes						
Sur Francfort	60 35	60 27	60 20	60 27	60 40	60 67
— Londres	123 75	123 55	123 05	122 95	123 15	123 70
— Paris	48 94	48 85	48 77	48 85	48 95	49 10
— Amsterdam	101 85	101 70	101 45	101 55	101 75	102 15
Napoléons d'or	9 80	9 81	9 79	9 80	9 81	9 83
Marknoten	60 35	60 27	60 20	60 27	60 40	60 67

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 1er juin 1893.

La caractéristique de la semaine a été la rareté et la cherté de l'argent; bien que la tendance des cours soit assez satisfaisante le marché reste sur la réserve, attendant l'effet général reproduit de par le monde par l'arrêt de la frappe libre des roupies.

On a coté, en liquidation (pour 100 florins nominaux) : 65 à 80 kreutzers de report sur les actions du Crédit Autrichien; 40 kreutzers sur les actions de la *Staatsbahn*; Elbethal de 15 à 20 kreutzers; Rente couronnes hongroise 2 1/2 kreutzers; Rente couronnes autrichienne, pair à 5 kreutzers. Par contre il y a eu déport sur les valeurs suivantes : Sudbahn, 27 à 35 kreutzers : et Rente or hongroise, 5 à 10 kreutzers.

L'Assemblée générale des actionnaires des Chemins orientaux a fixé à 26 francs le dividende du dernier exercice en reportant à nouveau une somme de 217.135 francs.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 30 juin 1893.

L'impôt sur le revenu. — La question monétaire.

La question de l'impôt sur le revenu semble être prise au sérieux chez nous.

La députation permanente du Brabant a examiné et vient d'adopter, en principe, un avant-projet d'établissement d'un impôt provincial sur le revenu élaboré par M. Hector Denis.

Cet impôt serait provisoirement un impôt de répartition. Le montant des sommes à recouvrer serait fixé chaque année et réparti sur le revenu imposable d'après les règles suivantes : Il comprendrait : 1° l'équivalent d'un certain nombre de centimes additionnels à la contribution foncière, à la contribution personnelle et à la patente, actuellement perçus et qu'il serait jugé convenable de convertir une imposition directe sur le revenu; 2° le complément de ressources nécessaire au maintien en équilibre du budget de la province.

Serait soumis à l'impôt : 1° Tout Belge domicilié dans la province ou y résidant six mois par année, au moins; 2° tout étranger résidant dans la province depuis six mois ; 3° tout Belge ou étranger résidant en dehors de la province, pour les immeubles qu'il y possède et les entreprises patentées qu'il y exploite, les créances hypothécaires dont il reçoit l'intérêt; 4° toute Société commerciale ayant son siège ou une succursale patentée dans la province, y compris les Sociétés coopératives de consommation qui vendent à d'autres que leurs membres.

Seraient exempts de l'impôt : les communes et les Etablissements publics de bienfaisance, les Sociétés de secours mutuels, la Caisse d'épargne, les mineurs de moins de dix-huit ans.

Les revenus tirés du dehors et apportés dans la province seraient soumis à l'impôt, déduction faite des impositions déjà payées ailleurs.

L'obligation de payer un impôt commencerait à partir d'un revenu supérieur à 1.200 francs.

Par revenu, il faut entendre tout ce qui se tire en espèces, en fruits ou par l'usage propre des biens immobiliers, des capitaux, de l'exploitation d'une entreprise industrielle, agricole ou commerciale, de l'exercice d'une profession, emploi ou fonction, ou de toute prestation périodique, pension, rente viagère. Les profits extraordinaires provenant de successions, donations, assurances sur la vie, ventes ou acquisitions d'immeubles n'ayant pas le caractère d'opérations commerciales ou de spéculations ne sont pas considérés comme revenus imposables. Ils constituent des accroissements de patrimoine et l'on ne doit tenir compte que des revenus qu'ils produisent.

Seraient déduits du revenu pour la perception de l'impôt : les dépenses pour l'acquisition, l'assurance, la conservation du revenu : les intérêts des dettes ou des charges hypothécaires dont le patrimoine est grevé ; les charges permanentes grevant les droits réels, tels qu'usufruit, etc. ; les impôts directs perçus sur les propriétés et les exploitations, ainsi que les impôts indirects rentrant dans les frais généraux des entreprises, les pertes annuelles pour détérioration des bâtiments, machines, installations qui ne sont pas comprises dans les frais d'exploitation ; les frais des entreprises agricoles, industrielles et commerciales ; les frais d'état, de profession, de fonction, de voyage, de séjour, de bureau, les primes d'assurance contre la maladie, les accidents, la vieillesse, l'invalidité ; les sommes versées aux caisses

des veuves, orphelins, et aux caisses des pensions de retraite; les primes d'assurance sur la vie.

Ne seraient pas susceptibles de déduction : les dépenses faites pour l'amélioration et l'augmentation du patrimoine, pour l'extension des affaires, les placements de capitaux, les dépenses faites pour l'entretien du ménage du contribuable, y compris l'évaluation en argent des produits et marchandises provenant de son exploitation agricole. L'usage propre de l'habitation, sauf du mobilier, est considéré comme revenu et estimé à la valeur locative.

Extrait de la séance de la Chambre du 29 juin 1893 :

M. Anspach Puissant (motion d'ordre) annonce qu'il se propose d'interpeller le gouvernement la semaine prochaine sur la situation faite à l'Union latine par le nouveau régime monétaire anglo-indien.

M. Beernaert, ministre des finances, estime que cette interpellation est inopportune, d'autant plus que la Conférence monétaire doit se réunir prochainement.

Il engage l'honorable membre à ajourner son interpellation.

M. Anspach Puissant consent à renoncer provisoirement à son interpellation : il ne veut pas créer d'embarras monétaires au gouvernement, et il est heureux d'apprendre que la Conférence se réunira de nouveau, bien que la presse du du monde entier ait dit le contraire.

M. Beernaert ignore ce que dit la presse du monde entier, mais il sait que le gouvernement des Etats-Unis a prévenu le gouvernement belge que la Conférence monétaire allait se réunir bientôt.

L'incident est clos.

Banque Nationale de Belgique.

Le bilan hebdomadaire de la Banque Nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de l'encaisse aux engagements : 22 89.

Augmentation	
Portefeuille	2.389.788 fr.
Comptes courants	5.398.347
Diminution	
Encaisse	47.736 fr.
Circulation	3.700.680

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 1er juillet 1893.

Les affaires deviennent de plus en plus rares; il est vrai que, chaque année, à cette époque, on constate un ralentissement; mais cette fois l'inaction dépasse la mesure. Notre marché a donc été très faible. Nos Rentes ont été offertes. Le 3 1/2 mai a reculé à 102 55. Les lots de Villes, qui figurent généralement d'une manière satisfaisante, ont été très lourds. Nos Banques ont mieux figuré. La Banque Nationale a progressé à 2.940. En sidérurgie, mouvement rétrograde. En charbonnages, tendances médiocres. Les zincs se sont maintenus. Les autres valeurs industrielles n'ont pas compté.

La séance de jeudi dernier a été désastreuse; heureusement un revirement s'est produit vendredi.

Anvers, 1er juillet 1893.

Nous avions tort de compter sur le règlement argentin pour une reprise des affaires; d'ailleurs, la saison est peu propice à un retour de prospérité. L'or, qui ne devait plus atteindre 300, a monté journellement et il a atteint le cours formidable de 336. La Caisse de conversion vient d'autoriser le Gouvernement à payer à Tucuman, Mendoza et Catamarca.

Le Compartiment argentin a été très faible. La Cédule D s'est inscrite à 28 1/2 ; la cédule or, malgré d'excellentes intentions, n'a pas dépassé 49 1/2. Les Provinciales se sont maintenues. Peu d'affaires en Brésilien. Les Mexicains ont été offerts. Le Vénézuéla reste ferme à 37. Rien d'intéressant en valeurs européennes.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Rente belge 3 1/2 0/0	102 80	102 95	102 65	102 80	102 90	102 90
— — 3 0/0	100 90	101 »	101 20	101 20	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0	93 20	92 50	92 25	92 50	93 »	93 »
Banque de Belgique	11 »	12 »	12 »	12 »	12 »	12 »
— de Brabant	29 »	27 »	26 »	26 50	26 50	26 50
— de Bruxelles	585 »	581 »	580 »	585 »	588 75	585 »
— de Charleroi	497 50	498 75	498 75	480 75	485 »	485 »
— Nationale	2975 »	2965 »	2960 »	2955 »	2940 »	2950 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	825 »	825 »	835 »	830 »	830 »	830 »
— Brux.-Lille-Calais	480 »	472 50	475 »	475 50	480 »	477 50
— Congo (p. d. f.)	375 »	375 »	374 »	400 »	365 »	365 »
Tramways Bruxelles (priv.)	291 »	290 »	291 »	290 »	290 »	291 »
Ch. de fer économiques	225 »	222 »	221 »	222 »	224 »	223 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	910 »	905 »	907 50	907 50	920 »	920 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1090 »	1075 »	1095 »	1120 »	1125 »	1126 »
Vieille-Montagne	475 »	480 »	493 50	489 »	486 »	488 50
Glaces de Moustier	750 »	760 »	775 »	775 »	775 »	777 50
Valeurs étrangères						
Argentine E	347 »	346 »	352 50	351 »	348 50	335 »
Autriche papier	80 »	80 50	80 80	80 75	81 »	80 60
— argent	80 25	81 65	81 60	81 75	81 60	81 »
— or (1876)	96 70	96 75	97 25	97 25	97 »	96 75
Brésil 4 0/0	65 »	65 »	65 »	66 50	66 40	65 »
Egypte Unifiée	502 50	503 50	505 »	505 »	505 »	504 »
Espagne Extérieure 4 0/0	65 50	65 75	65 75	66 25	66 50	65 75
Hollandais 3 0/0	98 40	98 75	98,75	98 »	98 »	98 »
Hongrois or 4 0/0	96 90	96 75	96 90	96 60	97 85	96 90
Italie 5 0/0	93 »	93 25	93 »	93 »	93 30	92 40
Portugais ext. 3 0/0	22 60	22 87	22 50	22 75	22 75	22 50
Turc 1 0/0	21 85	22 »	22 10	22 15	22 15	21 85
Canada Pacifique	402 »	400 »	402 50	409 »	407 50	397 50
Madrid-Saragosse	188 »	189 »	186 »	193 ..	195 »	188 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	305 »	304 »	309 »	313 »	309 »	306 »
Varsovie-Vienne (act.)	489 »	490 »	492 »	494 50	495 »	490 »
Change sur Amsterdam	208 27	208 15	208 15	208 »	208 »	208 »
— sur Berlin	123 37	123 40	123 45	123 55	123 35	123 65
— sur Londres	25 29	25 26	25 21	25 17	25 20	25 19
— sur Paris	100 06	100 11	100 10	100 12	100 15	100 15
— sur Vienne	204 25	204 25	205 »	204 75	205 »	204 50
— sur Italie	95 25	95 75	96 »	96 »	95 90	95 75
— sur Genève	99 30	99 75	99 75	99 75	99 80	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	65 30	65 25	65 »	65 25	65 »	65 »
Turc 1 0/0	21 30	21 50	21 55	21 40	21 35	21 10
Portugais 3 0/0	23 10	22 60	22 90	22 75	22 60	22 50
Egypte Unifiée	503 »	503 75	506 50	506 50	506 »	508 »
Change sur Paris	100 02	100 05	100 05	100 07	100 10	100 12
— sur Berlin	123 25	123 25	123 25	123 40	123 50	123 55
— sur Londres	25 23	25 25	25 22	25 19	25 22	25 20
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 29 juin 1893.

Ajournement des Réformes budgétaires. — Les choses restent en l'état. — Le Plan de M. Sagasta. — Les Obligations du Trésor. — La Ville de Madrid et ses Créanciers. — Les Desiderata des Viticulteurs. — Ratifications de Conventions commerciales.

Si vous voulez prendre la peine de revoir mes correspondances du 1er juin (nº 73 de l'*Economiste Européen*) vous verrez que j'avais prévu, dès ce moment, les événements actuels.

Contrairement à tout ce qui a été dit et écrit ces temps derniers, les choses vont rester en l'état ; déjà un décret royal ajourne les réformes arrêtées par le département de la Guerre. Des mesures identiques vont être prises pour les autres Ministères, et on annonce qu'on va abandonner le projet fiscal concernant les provinces basques. Le Gouvernement a fait proclamer *urbi* et *orbi* que les Chambres resteraient en permanence jusqu'au vote du budget et cette déclaration catégorique, plusieurs fois rééditée, avait fini par être prise au sérieux. A présent on voit qu'on s'est trop hâté de croire à l'abandon des traditions d'antan.

Il faut bien se convaincre d'une chose, c'est que M. Sagasta n'a nulle hâte de changer de système. Sa

principale préoccupation est de gagner du temps, de ne rien brusquer et d'éviter des secousses pouvant acculer le Cabinet dans une impasse. Le Président du Conseil ne tient pas davantage à faire de M. Gamazo l'homme indispensable au relèvement des finances espagnoles. Au surplus la réputation du Ministre des finances est fortement entamée ; on commence à douter de son habileté.

Voici venir les fortes chaleurs qui vont chasser des Cortès nos plus intrépides parlementaires ; un beau jour un député carliste quelconque fera remarquer que le quorum ne peut plus être obtenu et... le tour sera joué.

En somme l'œuvre financière de M. Gamazo est compromise et on se trouve ramené aux anciens errements, avec cette différence, assurément fort appréciable, que les recettes continuent à progresser. Et comme il faut régulariser la situation, un décret royal va conserver en vigueur le budget de 1892-93.

Quant à l'émission des obligations du Trésor, ouverte depuis hier, nous n'en connaissons pas encore le résultat, mais les souscriptions du public atteignent seulement cent millions ; j'estime que ce sera un succès aussi beau qu'inespéré. A mon avis, la Banque gardera le paquet, et là encore il n'y aura rien de changé si ce n'est que cet Etablissement encaissera ses arrérages au taux de 5 0/0, au lieu de 3 0/0 !

A propos des négociations pendantes entre le Comité francfortois des porteurs de titres à lots et la municipalité de Madrid, on assure que M. Gamazo aurait adressé au représentant de ce Comité une lettre dont voici le résumé : « Le Ministre annonce qu'il a invité l'alcade à conclure d'urgence une entente avec les créanciers de la capitale, afin de mettre un terme aux réclamations et aux protestations adressées au Gouvernement ; toutefois, comme, dans l'espèce, il ne s'agit pas d'une dette d'Etat, l'affaire n'est pas de la compétence du Ministère. »

Le représentant du Comité a eu, d'autre part, des entrevues avec le Ministre de l'intérieur et celui-ci a promis d'user de toute son influence auprès de la municipalité : dans le cas où cette dernière continuerait à se dérober on préparerait un projet de loi ayant pour but de faire cesser une situation intolérable. Quels moyens emploiera-t-on ? Il est impossible de le préciser, mais au moins les promesses d'intervention des membres du Gouvernement ont produit, dans le public, une impression assez favorable.

Les représentants des régions vinicoles ont rédigé une pétition réclamant l'annulation de tout droit sur les alcools de vin et de canne, tout en maintenant la taxe sur les alcools industriels. Quant à l'impôt de 5 centimes par litre sur les vins, les pétitionnaires font ressortir les inconvénients de l'art. 20 du budget et expriment l'espoir de le voir supprimer.

Les Cortès ont ratifié les conventions commerciales conclues avec la Suède, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 17 juin (24 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	6.258.556	6.454.851	6.423.254	6.515.555
Nord de l'Espagne (1959 k.)	23 240.971	25.593.371	24.478.570	23.818.261
Asturies (741 kil.)........	4.418.244	4.362.522	4.492.593	5.058.464
Lérida-Reus (103 kil.).....	609.453	749.150	629 252	619.621
Almensa-Valence (460 kil.)	»	5.364.129	5.357.099	4.971.450
Saragosse (2672 kil.)......	24.856.193	25.417.098	23.723.703	23.354.342

La Situation budgétaire en Espagne. — L'amélioration, que nous avons maintes fois constatée, continue d'une façon progressive. Il résulte, en effet, des tableaux publiés la semaine dernière, par la *Gaceta*, que l'augmentation relevée pour le mois de mai, pour 1892-93, s'élève exactement à 7.126.453 pesetas 78. Pour les onze premiers mois de l'exercice, la plus-value, comparée aux recettes de la période correspondante de l'année antérieure, est de 27.077.560 pesetas 79.

Ceci ressort des chiffres suivants :

	Pesetas
Recettes des 11 premiers mois de 1892-93	607.387.812 26
— — 1891-92	580.310.251 47
Différence en faveur de 1892-93.	27.077.560 79

Presque tous les chapitres ont contribué à cette augmentation, en exceptant les droits de consommation, les alcools et les mines de Arrayanes.

Si l'on compare les recettes totales des onze premiers mois de l'exercice courant avec celles des années antérieures, le tableau s'établit comme suit :

Recettes des onze premiers de 1891-92

	Pesetas
Exercice 1891-92..................	580.306.984 47
— 1892-93..................	43.372.043 16
Exercice clôturés..................	11.868.016 95
Total..............	635.547.044 58

Période correspondante de 1892-93

Exercice 1891-92.....	46.521.243 09	
— 1892-93.....	607.387.812 26	
Exercices clôturés...	11.633.029 09	665.542.084 44
Plus-value en 1892-93..........		29.995.039 86

En ce qui concerne les paiements, les chiffres de l'année dernière n'ayant pas été publiés, il n'est pas possible d'établir une comparaison, mais nous pouvons apprécier l'écart entre les recettes et les dépenses.

Paiements des onze premiers mois de 1892-93

	Pesetas
Paiements des onze premiers mois de 1892-93 pour l'exercice 1891-92......	155.983.677 84
— 1892-92......	566.496.091 43
pour les exercices clôturés..	13.494.292 11
Total..................	735.974.061 38

Pour le budget *extraordinaire* les recettes se sont élevées à 50 millions et les dépenses à 36.553.604 pesetas 79. L'*Economista*, en donnant ces tableaux, ajoute que, pour la première quinzaine de juin, l'augmentation des recettes est de 4 millions de pesetas.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 1er juillet 1893.

La spéculation locale est de plus en plus inactive par suite de la hausse du change. Ces jours derniers on avait enregistré des rachats en extérieure, mais le mouvement est enrayé ; jamais nous n'avons vu un pareil calme. En outre, les ventes déterminées par la crise de l'argent, forcent les acheteurs à réaliser.

Il se confirme que l'émission des obligations du Trésor constitue un échec ; les quantités placées dans le public n'atteignent pas 100 millions tant à Madrid que dans les provinces, et, comme je vous l'écrivais jeudi, la Banque gardera presque tout en Portefeuille.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 60	70 70	70 75	70 85	70 90	70 25
— Extérieure 4 0/0.....	77 05	76 95	77 20	77 25	77 40	77 »
Amortissable 4 0/0.........	78 15	78 10	78 30	78 05	78 45	78 1[illegible]
Change sur Londres 3 mois	29 50	29 42	29 40	29 30	29 34	29 40
— sur Paris 8 jours..	16 90	16 30	16 45	16 30	16 40	16 85
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 65	70 90	70 97	71 »	71 12	70 35
— Extérieure 4 0/0.....0	76 75	76 97	77 02	77 10	77 30	76 72
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 50	107 50	107 75	108 12	108 37	108 37
— — 5 0/0.	97 50	97 50	98 »	97 25	98 12	98 37
Change sur Paris...	16 90	16 60	16 60	16 30	16 60	16 »

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 26 juin 1893.

La Situation politique. — Le Chemin de fer Pirée-Larisse. — L'Inauguration du Canal de Corinthe. — Bourse d'Athènes.

Le Gouvernement ayant résolu la question du service de la Dette, et se montrant déterminé à reculer autant que possible l'ouverture de la session de la Chambre, la vie politique devient tous les jours plus calme. Les Ministres vont consacrer ce répit à un travail de réformes silencieux, mais fécond. Il leur faut élaguer du budget toutes les dépenses inutiles que le favoritisme y a introduites ; il provoquera ainsi des mécontentements particuliers en grand nombre, mais il gagnera la confiance de la majorité du pays et pourra se présenter devant la Chambre avec un ensemble de résultats acquis ; si la plupart des tricoupistes ne se rallient pas au Gouvernement, celui-ci pourra sans crainte procéder à de nouvelles élections. D'ailleurs, la lecture des journaux d'Athènes montre que l'opinion publique devient de plus en plus favorable au Cabinet présidé par M. Sotiropoulo.

Je vous ai entretenus, il y a déjà un certain temps, des différends compliqués qui ont surgi entre l'Etat et la Société anglaise du Chemin de fer Pirée-Larisse. Je ne reviendrai pas sur les détails de ce litige ; je me borne à constater que la Société est partout en butte aux attaques les plus violentes, parce qu'elle ne paie que fort irrégulièrement ses ouvriers et employés ; cependant, l'Etat est resté scrupuleusement fidèle aux engagements qu'il a fait vis-à-vis de l'entreprise; le Gouvernement qui ait contracté l'emprunt du Chemin de fer Pirée-Larisse a, il est vrai, employé le produit de cet emprunt aux dépenses ordinaires du budget, mais cependant les Gouvernements successifs ont tous fait régulièrement à la Société de construction les versements stipulés par les contrats. La Société n'a d'ailleurs construit jusqu'ici que les parties faciles de la ligne, sur lesquelles elle réalise des bénéfices énormes et on doute qu'elle arrive jamais à mener à bonne fin l'exécution des parties difficiles ; elle a saisi le prétexte de divergences qui se sont produites à propos des prix de la construction pour arrêter les travaux, et on craint qu'elle ne les abandonne complètement, satisfaite des profits obtenus jusqu'ici. Il appartient au Gouvernement de régler cette difficile question.

La date de l'inauguration du canal de Corinthe a dû être reculée, les travaux n'ayant pu être terminés aussitôt qu'on l'avait cru ; la cérémonie de l'inauguration aura lieu le 15 juillet.

Bourse d'Athènes. — Le marché continue à se montrer extrêmement peu animé ; aussi les cours ne subissent-ils que des variations insignifiantes. Cependant la faiblesse a prédominé ces jours derniers. Le change reste sans modification à 155.

Informations Économiques et Financières

Le Nouvel Emprunt. — Le *Journal Officiel* hellénique publie la convention passée entre le Gouvernement et la Banque Nationale, la Banque de Constantinople et la maison Hambro, pour soutenir les cours de l'emprunt hellénique en 1893. Les contractants s'engagent à acheter, sur les marchés où l'emprunt sera émis, les obligations jusqu'à concurrence de 220.000 livres, à prix équivalent à 65 0/0 à Londres. L'engagement est étendu à une période de quatre mois. Le Gouvernement alloue aux contractants, à titre de prime, 11.000 livres. La convention susdite est ratifiée par décret royal.

Les Finances Publiques. — Les chiffres ci-dessous représentent les recettes et les dépenses effectuées sur le budget de 1892 jusqu'au 30 avril 1893 ; on sait que l'exercice 1892 ne sera clos qu'au 31 octobre prochain :

Recettes

Evaluations	Encaissements d'avril 1893	Encaissements du 1er janv. 92 au 30 avril 1893	Arriérés au 30 avril 1893
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
103.499.592	926.658	88.413.372	12.928.918

Dépenses ordinaires

Du budget	En vertu de lois ultérieures	Total	Dép. payées jusqu'au 30 avril 1893
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
99.986.128	1.244.662	101.230.791	85.100.000
Total des dépenses ordinaires et extraordinaires			
99.986.128	13.279.400	113.265.528	94.938.239

On doit ajouter aux recettes encaissées un emprunt de 10.999.890 dr., ce qui porte ces recettes à 99.413.262 drachmes.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 27 juin 1893.

La Question des Banques. — Un nouveau succès pour M. Giolitti. — Clôture de la discussion générale. — Les Amendements. — La Monnaie divisionnaire. — Les Travaux édilitaires de la ville de Rome. — La Crise de l'argent.

M. Giolitti a remporté, il y a quelques jours, un nouveau succès, en faisant repousser, par 228 voix contre 143 l'ajournement de la discussion du projet de loi sur les banques demandé par M. di Rudini. La victoire a été d'autant plus éclatante que le Gouvernement se trouvait en face d'une véritable coalition comprenant l'extrême gauche, le groupe méridional, les députés romains et toscans, et enfin, les partisans de la Banque unique.

A la tête des adversaires marchaient les sommités financières du Parlement et aussi les orateurs les plus écoutés, tels que : MM. di Rudini, Sonnino, Maggiorino-Ferraris, Cavallotti, etc., etc.

Aussi bien, le Président du Conseil, faisant ressortir le danger, au point de vue du crédit national, d'ajourner la discussion, avait carrément posé la question de confiance.

La discussion s'est poursuivie toute la semaine au milieu d'une avalanche d'amendements qu'on va examiner un à un. Signalons parmi les ordres du jour, l'on n'en compte pas moins de 32 jusqu'ici, ceux de MM. Saporito, Salandra et Giusso, qui ont fait preuve — le premier surtout — de réelles capacités financières.

Avec M. Saporito on est sorti du verbiage. L'honorable député a présenté un contre-projet très étudié, renfermant des dispositions excellentes qui ont reçu la sanction de l'expérience dans les grandes Banques de l'Europe. Il est hors de doute que le projet de M. Saporito est infiniment supérieur à celui du ministère, mais il lèse trop d'intérêts de clocher et il ne semble avoir aucune chance d'être adopté en totalité ou en partie.

Ce défilé d'orateurs, soutenant avec une égale conviction des théories très diverses, ne sera pas terminé avant plusieurs jours. En somme le ministère veut, avant tout, sortir du provisoire, quitte à donner satisfaction, dans une certaine mesure, aux oppositions napolitaine, sicilienne et toscane. C'est ainsi qu'il a demandé à la Chambre de proroger jusqu'au 31 août le privilège des Banques d'émission, ce qui a été accepté ; les billets seront donc laissés en circulation jusqu'à cette époque.

En ce qui concerne la question de la monnaie divisionnaire, qui est entrée dans la période aiguë, le Ministre du Trésor a déclaré à la tribune, — en réponse à une demande de M. di Rudini, — que des négociations étaient entamées avec les autres pays de l'Union latine; il faut, jusqu'à nouvel ordre, nous contenter de cette déclaration qui ne préjuge rien. Certains journaux officieux ont prétendu à tort que la crise monétaire pouvait être considérée comme terminée. Le *XIXe Siècle* de Gênes, entre autres, annonce qu'un accord, intervenu avec les pays de l'Union latine, retirerait aux monnaies divisionnaires d'argent leur caractère international; suivant cette même feuille, le Gouvernement aurait décidé de frapper pour plusieurs millions de pièces de 20 centimes en nickel.

Mais ces racontars sont démentis dans le bulletin quotidien de l'*Economista d'Italia*, et, en attendant, on assure que les ambassades de Paris et de Berne, se conformant aux ordres reçus, achètent en moyenne pour un million de petites pièces d'argent par jour.

Tandis que les débats sur les Banques se poursuivent à *Montecitorio*, la Commission chargée d'examiner le projet du Gouvernement relatif aux travaux de la capitale, a modifié les plans primitifs. On a réglé l'ordre suivant lequel ces travaux devront être exécutés, mais les journaux trouvent exagéré le délai de 17 ans fixé pour leur achèvement. La génération qui est entrée dans Rome par la Porte Pie, — ainsi s'exprime le *Popolo*, — risque fort de ne pas voir terminer la *via Cavour*, ni la *piazza Venezia*. Nous comprenons les raisons financières et la nécessité de pourvoir aux dépenses avec les ressources ordinaires du budget, mais quand une loi a décidé qu'il fallait ouvrir un crédit spécial il me semble qu'on devrait y pourvoir et ne pas laisser en suspens des travaux dont l'urgence est démontrée.

L'arrêt de la frappe libre de l'argent, aux Indes, est l'objet de nombreux commentaires dans le monde financier; on ne se rend pas encore exactement compte de ses conséquences. En attendant, le change continue à monter sans interruption et la rente italienne subit la réaction des marchés étrangers.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement du Commerce extérieur de l'Italie pendant les cinq premiers mois de 1893.

Les sommes s'entendent en milliers de lire

CATEGORIES	IMPORTATIONS Du 1er janvier au 31 mai 1893	Différ. sur 1892	EXPORTATIONS Du 1er janvier au 31 mai 1893	Différ. sur 1892
Spiritueux, boissons et huiles	11.206	+ 1.961	56.809	+ 2.553
Denrées coloniales, drogues et tabacs	36.359	+ 1.397	2.359	+ 1.230
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	19.832	+ 3.089	16.518	+ 686
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	10.023	— 454	3.940	— 175
Chanvre, lin, jute, etc.	12.509	+ 2.411	18.506	+ 240
Coton	72.548	+ 10.596	12.447	+ 1.107
Laine, crin, poils	31.111	— 211	4.068	— 2.024
Soie	50.239	+ 13.877	124.920	— 21.763
Bois et paille	15.159	+ 1.803	14.867	+ 1.518
Papier et livres	4.895	+ 36	3.598	+ 1.216
Peaux	17.795	+ 227	9.304	+ 1.072
Minéraux, métaux et leurs travaux	46.848	+ 2.602	15.879	+ 3.187
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	51.248	+ 8.836	26.538	+ 1.463
Céréales, farines, pâtes, etc.	89.373	+ 36.807	38.845	+ 5.461
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	29.209	+ 2.451	45.019	+ 3.301
Objets divers	7.273	+ 915	6.037	+ 1.336
Total	505.636	+ 86.348	399.662	— 585

Les articles en augmentation sensible sont : les vins, les légumes, les essences, les produits végétaux, les œufs, les soufres, les chapeaux de paille, etc.

Par contre, la diminution porte sur : l'huile d'olives, les fruits secs, la soie grège, les laines, les minerais et le bétail.

En ce qui concerne le vin, voici les chiffres comparatifs des exportations par pays, pour les cinq premiers mois des trois dernières années :

	Hectolitres 1891	1892	1893
Autriche-Hongrie	6.541	81.697	476.706
France	6.838	113.421	63.112
Allemagne	71.892	128.957	87.568
Angleterre	66.043	65.999	55.422
Suisse	180.820	242.078	219.867
Amérique	117.096	124.331	210.136
Autres Etats	37.695	68.078	47.057
Totaux	486.925	774.561	1.159.688

La Taxe sur les opérations de Bourse en Italie. — La Commission parlementaire chargée d'examiner le projet de loi présenté, en mai dernier, par le Ministre des finances, en vue de modifier les taxes de timbres, de main morte et de contrats de Bourse, a écarté tout ce qui est relatif à la Bourse pour en faire une loi spéciale. En voici les dispositions essentielles :

Unification de la taxe pour chaque catégorie de contrats ;

Obligation pour chaque personne intervenant dans le contrat de payer sa quote-parte ;

Rédaction facultative du document, moyennant l'emploi d'un timbre à apposer sur papier libre ;

Légères amendes en cas de non paiement des taxes ;

Conservation pendant un délai de cinq années, par les intermédiaires, des documents et livres relatifs aux contrats.

La taxe sur les contrats de Bourse établie par les lois de 1876 et de 1867, a été réduite :

A dix centimes pour les contrats au comptant ;

A cinquante centimes, plus deux décimes, pour les contrats à terme, y compris les reports, les renouvellements et les prorogations.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	97 42	97 50	97 25	97 37	97 32	97 02
Ch. de fer Méditerranée act.	546 »	548 »	543 »	543 »	543 »	538 »
— Méridionaux act.	697 »	697 »	692 »	692 »	691 50	686 »
Banque Nationale act.	1295 »	1280 »	1290 »	1298 »	1300 »	1290 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	320 25	316 50	325 »	318 »	318 »	313 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	329 »	332 »	332 »	332 »	330 »	324 »
Banque Immobilière	63 »	58 »	63 »	61 »	61 »	59 50
Crédit mobilier Italien	473 »	487 »	463 »	466 ..	465 »	458 50
Eaux Marcia	1108 »	1108 »	» »	1120 »	1115 »	1105 »
Change sur la France	104 80	104 60	104 32	104 45	104 60	105 35
— sur Londres	26 25	26 16	26 08	26 11	26 12	26 18
— sur Berlin	128 25	127 95	127 60	127 75	127 75	128 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	97 25	97 32	97 27	97 25	97 32	97 07
Crédit Mobilier Italien	471 »	466 »	462 »	462 50	464 »	459 »
Chemins de fer Méridionaux	698 »	697 »	690 »	691 50	690 50	683 50
Change sur Paris	104 70	104 50	104 35	104 45	104 65	105 37
— sur Berlin	129 20	128 85	128 75	128 90	129 27	130 15

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 1er juillet 1893.

Bien que l'interdiction de la frappe *libre* de l'argent aux Indes n'entraîne pas forcément l'arrêt de la frappe pour compte du Gouvernement local, cette question, qui pourrait avoir pour conséquence la dénonciation de l'Union latine, a paralysé les transactions cette semaine. Le recul de la Rente, ici et à l'Etranger, a exercé une influence désastreuse sur l'ensemble de la Cote, qui

s'est relevée, cependant, en fin de semaine, par suite des cours meilleurs pratiqués à Paris.

L'agio moyen sur la monnaie divisionnaire d'argent, a dépassé 3 0/0, et on a payé jusqu'à 2 1/2 et 2 3/4 0/0 pour les monnaies de cuivre dans le Nord de l'Italie.

On annonce, pour le 5 juillet, l'émission, au prix de 450 lire, de 10.500 obligations de la Ville de Turin, remboursables en 49 années, par voie de tirages annuels, et rapportant 4 44 0/0 net. Ces obligations seront exemptes d'impôt.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 29 juin 1893.

Le Règlement de la Dette extérieure. — Les Réclamations des Comités étrangers. — La Question de l'argent. — Le Mouvement républicain. — Le Vote du Budget.

Le Ministère des finances prépare le nouveau règlement de la *Junta do Credito Public*, dont le rétablissement a été décidé de par la loi du 22 mai dernier. Cette *Junta* constitue une Commission à demi indépendante qui aura à charge tous les services de la dette publique. C'est une garantie accordée aux créanciers étrangers que les revenus affectés en paiement des intérêts de la dette recevront réellement leur destination.

Ce règlement va couper court aux tentatives de quelques Comités qui, après avoir fait leurs grosses affaires avec l'arrangement sanctionné par la loi du 22 mai, s'imaginaient faire encore leurs petites affaires avec l'exécution de la même loi. Le Gouvernement ne l'a pas entendu ainsi, et il est résolu à exécuter loyalement la loi du 22 mai sans permettre qu'on y greffe de nouvelles dispositions pour satisfaire les intérêts particuliers des Comités. Il agit sagement en procédant ainsi ; les Comités ont adhéré expressément ou tacitement à l'arrangement sanctionné par les Chambres; quoiqu'ils n'aient été entendus qu'à titre officieux et particulier, on sait toutefois que le vote de la loi a été précédé de négociations à Lisbonne et que le Gouvernement a pu dire avec raison que tout le monde était plus ou moins d'accord. Or, ce serait vraiment étrange que ceux *qui etaient le plus d'accord* soient précisément les mêmes qui cherchent à présent à créer des difficultés. Le Gouvernement n'a qu'à se tenir ferme. Je ne connais pas de détails sur les embarras nouveaux que soulève la question de la dette, mais j'ai entendu M. le Ministre des finances dire à la Chambre des Pairs que *le feu couvait encore sous les cendres* et, en confirmation de ces mots énigmatiques, j'ai lu, dans les journaux étrangers, des informations qui prouvent bien que la question n'est réellement pas éteinte.

Je répète ce que j'ai dit dans une de mes dernières lettres ; à mon avis, l'arrangement est plus favorable pour les créanciers que ne le comporte la situation financière du Portugal. Le Gouvernement et les Chambres ont fait aux intérêts étrangers une grosse concession que je ne sais si l'on pourra maintenir longtemps. En tout cas, si on crée de nouvelles difficultés, on ne réussira qu'à remettre à nouveau la question sur le tapis. C'est aux intéressés eux-mêmes à veiller à ce que l'arrangement soit accepté à l'étranger avec une loyauté pareille à celle que met le Gouvernement portugais à poursuivre son exécution.

Passons à un autre sujet. Je dois vous indiquer qu'on est ici quelque peu inquiet des nouvelles télégraphiques reçues de Londres, au sujet de la question de l'argent métal.

De par la loi, le Portugal est un pays monométalliste-or. Nous suivions l'étalon anglais et la livre sterling était la pièce de monnaie courante ; il y avait bien des pièces portugaises, mais c'était l'exception.

Après la crise financière, nous avons exporté de 8 à 10 millions de livres sterling en or, si on ajoute aux sommes vérifiées par la douane celles qui ont été exportées en cachette ; pour un petit pays comme le Portugal, c'est une somme énorme ; on peut dire que nous avons été saignés, non à blanc, mais à jaune.

Grâce à cette situation, et à quelques mesures officielles (quelques-unes bien irréfléchies et bien imprudentes) nous sommes tombés dans le monométallisme argent, aggravé du cours forcé du papier de la Banque de Portugal. Il y a encore quelques réserves d'or et la preuve en est que, même en ce moment, la prime dépasse 22 0/0; ces réserves semblent être bien menacées par les nouvelles qui nous arrivent de Londres et qui ont causé quelque émoi dans notre place qui, du reste, se désintéresse avec une indifférence dédaigneuse des grandes questions économiques.

Selon les nouvelles reçues, le Gouvernement des Indes Anglaises a fermé ses Hôtels des Monnaies à la frappe libre de l'argent; si cette résolution n'est pas rapportée, ce sera un coup terrible pour l'argent.

Quelle sera la situation des Indes Portugaises, dans lesquelles la roupie anglaise circule comme monnaie courante? Quelle sera la situation spéciale du pays lui-même, où le régime monétaire actuel est basé sur une énorme quantité d'argent qu'on a monnayé?

Le budget a été déjà présenté à la Chambre des Pairs, et, selon toutes les probabilités, quand vous recevrez cette lettre, il sera définitivement voté. On se plaint que la discussion ait été très courte, mais on oublie que presque la moitié de la Chambre des députés a été adjointe à la Commission des finances, qui s'est divisée en Sous-Commissions, et que celles-ci ont travaillé fort et utilement, sans le fracas des grands discours, mais avec quelque profit pour la bonne ordonnance des affaires. En sorte que, quand le projet définitif du budget a été présenté à la Chambre, on pouvait le dire déjà minutieusement discuté. Je ne crois pas qu'il ait atteint la perfection, mais il est incontestable que c'est un grand pas réalisé vers la connaissance exacte de nos finances, et le moindre des résultats qu'on a obtenus, c'est d'avoir montré à tous les yeux que ce n'est pas avec les seules coupures réalisées dans le budget qu'on pourrait arriver à l'extinction du déficit.

Le projet de loi sur l'impôt des patentes, d'ailleurs profondément remanié par la Commission, trouve une opposition assez vive dans la Chambre et au dehors; on n'est pas bien certain qu'il soit approuvé. Le projet sur l'impôt foncier semble définitivement mis de côté.

Un fait d'une certaine importance politique s'est produit à Badajoz, place forte espagnole sur la frontière. Sous la présidence de M. Salmeron, ancien Président de la République espagnole, se sont réunis dans un banquet les délégués du parti républicain portugais, au nombre de 34, et les délégués du parti républicain espagnol. On y a fait clairement l'exposé du programme commun poursuivi par les uns et les autres. Ce programme, c'est la fusion du Portugal et de l'Espagne dans une fédération qui s'appellerait l'*Hérie*, et qui serait subdivisée en différents États, c'est-à-dire qu'on détruirait l'autonomie portugaise, qui est une des merveilles de l'histoire moderne, et cette admirable unité espagnole qui est pour l'Espagne la condition fondamentale de son relèvement et de sa force dans l'avenir. Il paraît que l'exemple du Brésil divisé en diverses provinces où l'anarchie et la guerre civile se manifestent à présent à l'état endémique, a séduit les républicains portugais et espagnols, qui poursuivent, pour leur patrie, une combinaison politique qui produirait, dans la péninsule, des résultats encore plus fâcheux qu'au delà de l'Atlantique.

Ce qui est plus grave, c'est qu'on dit couramment qu'un mouvement révolutionnaire appuyé par les républicains portugais éclatera en Espagne dans le courant de l'été. On ne fait pas mystère de ces complots, et, comme les Gouvernements de Lisbonne et de Madrid sont avertis, il faut s'attendre à des manifestations qui n'auront d'autre effet que d'augmenter les troubles économiques et de faire quelques victimes de plus.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 27 juin :

	14 juin	21 juin		contos
Or et Argent	7.517	7.524	+	7
Bronze	386	398	+	12
Prêts sur titres	3.846	3.863	+	17
Dettes du Trésor	11.172	10.918	—	254
Emprunts de Banque sur valeurs	35.261	35.272	+	11
Dépôts	2.471	2.443	—	28
Dividendes à payer	70	69	—	1
Bénéfices	714	727	+	13
Billets en circulation	50.009	49.908	—	101

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 27 juin est de 728 : 819$459 reis pour Lisbonne ; il a été de 483 : 929$170 reis pendant la même période de 1892 ; soit, pour 1893, une augmentation de 244 : 890$269 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 407 : 892$555 reis pour 1893 et de 267 : 275$748 reis pour 1892, soit une augmentation de 140 : 616$807 reis en 1893.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 27 juin 1893.

Le nouveau Tarif maximum. — Le Ministère de l'Agriculture. — Le Choléra.

Je vous ai annoncé la semaine dernière l'apparition prochaine du nouveau tarif maximum russe, qui résulte d'une transformation complète de la politique douanière de la Russie. Le Gouvernement russe a décidé d'adopter un système analogue à celui auquel on s'est arrêté en France : le tarif général actuel, avec un grand nombre de réductions qui figurent déjà dans le traité qui vient d'être conclu avec la France, et qui seront accrues en nombre par d'autres traités, constituera un tarif minimum. Le nouveau tarif maximum consiste en augmentations de 30 0/0 sur un très grand nombre de droits du tarif actuel. Je ne puis faire mieux, pour vous permettre d'apprécier les intentions du Gouvernement russe, que de citer l'exposé paru dans le *Journal du Ministère des Finances :*

Le Gouvernement impérial a, de longue date, maintenu le régime d'un tarif général unique, selon lequel les produits similaires étrangers étaient frappés des mêmes droits indépendamment de leur origine.

Ce régime réservant à l'Etat une liberté complète d'établir ses tarifs douaniers conformément aux besoins du commerce, de l'industrie et du Trésor, garantissait en même temps aux autres pays une parfaite égalité de traitement, n'imposant à aucun de ces pays des conditions d'importation moins favorables que celles accordées aux autres pays.

Sur cette base traditionnelle de sa politique douanière, la Russie n'a pas cessé de travailler à la protection de ses forces productives. Elle envisageait avec calme l'extension progressive des tendances protectionnistes à l'étranger, s'abstenant en même temps de toute tentative d'entrer dans des arrangements commerciaux qui auraient eu pour but de favoriser le commerce extérieur de certains pays au détriment de celui de certains autres.

En accordant une parfaite égalité de traitement à tous les produits similaires étrangers, la Russie était en droit d'espérer qu'à titre de réciprocité ses produits ne seraient traités dans aucun pays étranger, par rapport à l'importation, moins favorablement que les produits similaires de tout autre pays. Cela a été le cas jusqu'à une époque toute récente. La plupart des pays accordaient aux produits russes, — en échange, de la part de la Russie, d'un traitement douanier uniforme pour toutes les provenances de l'étranger, — les conditions d'importation les plus favorables, et s'il se trouvait, d'autre part, à titre d'exception, quelques réductions de droits dont la Russie ne bénéficiait pas, ces réductions n'étaient d'aucune valeur pour son commerce extérieur et ne visaient aucun des produits que la Russie exportait.

Cependant, à partir de 1892 un changement important se manifesta dans la direction de la politique douanière en Europe. Ce changement se porta spécialement sur l'extension du système des concessions mutuelles sur le terrain des tarifs douaniers ; concessions étendues à un nombre d'articles beaucoup plus considérable que par le passé et spécialement aux droits sur les produits agricoles, dont l'exportation nous intéresse tout particulièrement. Ces concessions n'ayant pas été accordées à la Russie, son commerce extérieur se trouva, pour la première fois, placé, de fait, dans des conditions de concurrence défavorables vis-à-vis des produits similaires des autres pays, et cela au désavantage de notre exportation et à l'encontre du principe d'une réciprocité équitable, car la Russie continuait, comme par le passé, d'accorder aux pays défavorables à son importation le même traitement douanier qu'aux pays qui nous favorisaient le plus.

Dès lors, le maintien d'un tarif unique devenait impossible et le Gouvernement impérial était amené, par la force même des circonstances, à établir, à l'instar des autres pays, des droits différentiels sur les produits similaires des pays étrangers, selon le traitement que ces pays accordent aux importations de Russie.

Cette mesure n'a qu'un seul but, celui de sauvegarder les intérêts économiques du pays. Le Gouvernement impérial, attachant un grand prix au maintien d'un seul tarif, avait jugé possible de temporiser et il retarda d'une année et demie la promulgation de la nouvelle loi douanière, destinée uniquement à rétablir l'équilibre dans les conditions réciproques d'échange, ébranlé à notre désavantage par la nouvelle direction de la politique douanière en Europe. Le Gouvernement russe s'est décidé à substituer au tarif unique un double tarif, seulement après avoir acquis la conviction que le système des tarifs conventionnels, englobant un grand nombre d'articles et, entre autres, tous ceux qui intéressent notre exportation, était devenu en Europe suffisamment stable.

L'établissement de deux tarifs douaniers, dont l'un, aux droits majorés, serait applicable aux provenances des pays qui n'accordent pas aux produits russes des facilités douanières équivalentes à celles octroyées à d'autres pays, et le second, aux droits plus réduits, destiné aux provenances des pays qui font bénéficier nos produits des tarifs les plus réduits, devenait indispensable, d'abord pour servir de base aux arrangements commerciaux qu'il serait désirable de conclure ultérieurement, et ensuite comme moyen d'avantager l'importation en Russie de produits des pays qui nous accordent déjà le traitement de la nation la plus favorisée.

Le Gouvernement impérial s'est inspiré des considérations suivantes pour déterminer la forme dans laquelle pouvait s'effectuer en Russie l'établissement d'un double tarif douanier :

1° Le tarif général actuel, qui date de 1891, a été lors de son élaboration minutieusement approprié aux besoins financiers et économiques du pays.

2° Les droits de ce tarif ont été calculés sur la base d'un cours moyen du rouble papier susceptible d'amélioration tout en faveur de l'importation de l'étranger.

3° En fixant le taux des droits du tarif de 1891, le Gouvernement prévoyait d'autant moins la possibilité d'une réduction conventionnelle de ces droits dans un avenir prochain, qu'à cette époque il avait la ferme intention de rendre ce tarif aussi stable que possible.

Dans cet ordre d'idées et afin de ne pas entraver inutilement le commerce d'importation, le Gouvernement a trouvé possible d'admettre dans le tarif de 1891 un assez grand nombre de dégrèvements comparativement au tarif de 1890.

Il résulte de ces considérations que l'établissement de deux tarifs ne pouvait pas s'effectuer par la voie seule de l'abaissement des droits du tarif général, ce tarif ne pouvant subir une réduction bien notable de ses droits. Même en reconnaissant la possibilité d'accorder, à titre de réciprocité, une certaine réduction de ces droits, dans des limites raisonnables, on n'aurait pas pu établir une marge suffisante entre les tarifs maximum et minimum, car cette marge atteint dans certains pays, pour les articles les plus protégés et intéressant particulièrement notre exportatation, 30 0/0 et au delà.

Par conséquent le Gouvernement a jugé nécessaire d'adopter les bases suivantes pour l'établissement d'un double tarif :

Le tarif actuellement en vigueur, avec les changements éventuels ultérieurs, sera considéré comme tarif minimum et sera applicable à tous les pays qui, de leur côté, nous accordent les conditions les plus favorables d'importation et de transit.

Pour le tarif maximum, une surtaxe de 30 0/0 sera établie principalement sur les produits fabriqués, de 20 0/0 principalement sur les produits préparés pour la fabrication. Les matières brutes, propres à la fabrication, ainsi que la plupart des produits de consommation n'ont pas été portés sur la liste du tarif maximum.

Il a été tenu compte, en outre, de l'importation en Russie de produits extra-européens par un pays d'Europe, qui réalise dans ce cas les bénéfices de l'entrepôt et du transit. Il a été jugé conforme à l'idée du double tarif d'établir pour ce

genre d'importation une différence de traitement, selon que les produits extra-européens sont importés chez nous d'un pays européen qui favorise le plus notre importation, ou bien d'un pays qui ne nous accorde pas un traitement de faveur. Dans ce dernier cas, l'importation des produits extra-européens (dont la liste est indiquée dans la loi sur le double tarif) devra être frappée d'une surtaxe de 15 0/0.

Le projet de transformation du Ministère des Domaines en Ministère de l'Agriculture, dont je vous ai déjà parlé en détail, va devenir une réalité. M. Iermolof, le Ministre actuel des Domaines, a été chargé de la mise à exécution de cette réforme.

On ne constate presque plus de cas de choléra dans l'Empire, et on espère en avoir fini avec l'épidémie cette année. Ce n'est qu'en Podolie que le fléau se montre encore rebelle aux mesures prises contre lui.

Les Récoltes. — Le *Journal du Ministère des Finances* constate que, d'après les renseignements fournis par les inspecteurs des contributions, pendant la dernière quinzaine du mois de mai, l'état des blés d'hiver s'est notablement amélioré presque partout. Sur quelques points des provinces de l'Est, du Centre et du Nord-Ouest seulement, les champs ont un peu souffert de la sécheresse. Néanmoins, là aussi on prévoit une récolte satisfaisante, à moins que la sécheresse ne se prolonge. Dans le Midi et surtout dans la région des steppes et le Caucase septentrional, le temps ayant été favorable, l'état des blés d'hiver est très satisfaisant. Comparativement au 15 mai, l'état des blés d'hiver et d'été présentait à la fin du même mois les variations suivantes :

	Nombre des districts	
Blés d'hiver :	le 15 mai	le 30 mai
Prévisions de récolte :		
Bonne..........	218	281
Satisfaisante....	228	213
Moyenne........	114	71
Mauvaise.......	26	25
Indéfinie........	18	14
	604	604
Blés d'été :		
Prévisions de récolte :		
Bonne..........	233	329
Satisfaisante....	113	170
Moyenne........	17	40
Mauvaise.......	3	11
Indéfinie........	238	54
	604	604

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	101 50	101 87	101 75	102 »	101 62
— III — ..	103 »	103 25	103 50	103 50	103 62	103 62
Banque de Commerce extér.	287 50	286 50	290 »	289 »	290 50	290 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	459 »	451 50	453 »	456 »	460 »	459 »
— — de Varsovie....	» »	» »	»	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	464 50	462 50	461 50	463 50	468 ..	467 ..
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 »	153 50	151 75	152 »	151 25	155 25
Grands Ch. de fer Russes..	247 »	247 »	248 »	248 »	245 ..	248 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	113 50	113 50	114 »	115 50	115 50	115 75
Change sur Paris..........	37 67	37 47	37 30	37 25	37 40	37 65
— sur Londres........	95 »	94 55	94 20	93 95	94 40	94 85

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 30 juin 1893.

Les Compagnies de Chemins de fer et les Droits de la Confédération. — La Taxe sur les Voyageurs de commerce.

Une discussion très intéressante a eu lieu au Conseil national. M. Brunner a développé une motion tendant à renforcer la situation de la Confédération à l'égard des Compagnies de chemins de fer et a établir par une loi que, dans les Compagnies où la Confédération est intéressée comme actionnaire, les actions ne donnent droit de vote que proportionnellement à leur valeur nominale.

Voici les arguments de M. Brunner :

Le Conseil fédéral peut déjà aujourd'hui bouleverser le budget d'une Compagnie. Il vaudrait mieux qu'il pût collaborer à la rédaction du budget. Autre inconvénient : la Confédération est trop mal représentée dans les Compagnies. Par exemple, on pourrait donner à la Confédération un tiers des voix, un tiers aux cantons et un tiers aux actionnaires. Peut-être pourrait-on donner comme en France à la Confédération le droit d'approbation de la nomination des administrateurs. D'ailleurs, les motionnaires ne demandent qu'un examen de moyens législatifs destinés à remédier à un mal assez généralement reconnu.

L'orateur a passé au second point. La Confédération est impuissante, absolument impuissante dans le Jura-Simplon, quoiqu'elle possède le plus gros du capital, qui est aussi le capital privilégié. Cela vient de l'article 15 des statuts qui veut que les actions anciennes et les actions de priorité aient également chacune une voix. C'est une majorisation tout à fait correcte. Il a été fait de cette majorité un usage abusif (*rücksichtloser Gebrauch*).

Il y a dans le sein de la Compagnie de l'opposition entre les administrateurs qui poursuivent des intérêts privés et ceux qui poursuivent des intérêts publics. L'orateur ne veut d'ailleurs aucunement reprocher aux actionnaires de majoriser la Confédération, s'ils y ont intérêt. La Confédération s'est mise dans un impasse; il est désirable qu'elle en sorte. La fusion du Jura-Berne-Lucerne et de la Suisse-Occidentale a été un grand progrès dans la politique ferrugineuse de la Confédération. Elle s'est faite dans l'intérêt du pays et la Confédération devait avoir l'influence prépondérante.

Mais il arrive quelque chose qu'on avait prévu : la campagne des banquiers genevois, aidés des Gouvernements de Vaud et Fribourg contre l'influence de la Confédération. Cela doit-il durer aussi longtemps que le désirent les banquiers genevois ? Mais nous dit-on, la Confération a sanctionné l'article 15. Cela n'est pas exact : il n'a jamais été sanctionné. L'arrêté fédéral ne parle que du transfert des deux concessions du Jura-Berne-Lucerne et de la Suisse-Occidentale à la nouvelle Compagnie. Les statuts n'ont pas été approuvés par l'Assemblée fédérale ; cela a été exclusivement de la compétence du Conseil fédéral. Il faut faire une loi qui stipule que chose semblable ne peut avoir lieu ; puis il faudra bien que le Jura-Simplon mette ses statuts d'accord avec cette loi nouvelle. Mais, nous dit-on, que faites-vous des droits acquis ? Cela n'en est pas un comme l'entend le code des obligations. Ce ne serait pas la première fois qu'on verrait des possesseurs de titres être diminués par une loi dans leur soi-disant droits acquis.

Sur la demande du Conseil fédéral, les motions Brunner et Ador ont été retirées.

Au Conseil national, MM. Cramer-Frey et Stockmar ont rapporté « sur la taxe des patentes des voyageurs de commerce de maisons françaises. »

Voici l'extrait du procès-verbal :

Depuis le 1er janvier, nous frappons les représentants de maisons françaises voyageant en Suisse de 200 francs pour un semestre et 300 pour une année pour le gros et 300 francs par semestre ou 500 pour une année pour le détail.

L'application de ces taxes exceptionnelles se fait en vertu de la loi fédérale du 24 juin 1892. La France a riposté, conformément à sa loi, en appliquant à nos voyageurs en France le même régime. Le Conseil fédéral, comme il le fait remarquer dans son message, n'avait pris ces mesures qu'à contre-cœur, car elles étaient de nature à provoquer une irritation inutile. Mais ces mesures, exigées par la loi fédérale, devaient être inévitablement appliquées, quitte à déroger plus tard à la loi par une convention internationale.

Dès lors, le désir d'une entente en vue d'une réduction s'est fait sentir aussi bien en France qu'en Suisse. Les deux pays ont souffert du régime momentané; aucun n'en a profité. Le Gouvernement français a pris l'initiative de négociations. La Chambre suisse de commerce et le Comité central de la Société suisse des voyageurs de commerce ont engagé le conseil fédéral à se montrer favorable à ces avances. La politique douanière proprement dite n'en est pas changée pour cela ; on ne cède rien de part et d'autre sur les tarifs de marchandises.

M. Dufour a appuyé la proposition du Conseil fédéral au nom de la Commission de gestion, qui s'est prononcée dans ce sens.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 1er juillet 1893.

A part quelques transactions au comptant, la semaine a été d'une nullité désespérante. D'ailleurs l'argent s'est resserré, ce qui n'a rien d'étonnant à la fin d'une liquidation comme celle de juin. Les nouvelles des Indes relatives à l'étalon d'or, ajoutent au malaise qui pèse sur nos marchés.

Nous avons fait très peu d'affaires ; si les valeurs de placement n'avaient pas donné un peu d'animation à notre Bourse, nous aurions enregistré une des semaines les plus insignifiantes de l'année.

Le Jura-Simplon est à 117 1/2 ; l'Union Financière à 533 ; les Eaux et Eclairage ont fait 545.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 19 juin 1893.

Assemblée générale des Eaux de Constantinople. — Inauguration du Chemin de fer de jonction Salonique-Constantinople. — La Turkish Cigarette Company.

L'assemblée générale de la Compagnie des Eaux de Constantinople a eu lieu à Paris le 6 juin dernier et a autorisé la répartition d'un dividende de 9 francs par action.

Les produits bruts de l'exploitation, qui étaient de 760.040 fr. 96 en 1891, ont atteint l'année dernière 825.770 fr. 99, soit un excédent de 65.730 fr. 03. — Les abonnements particuliers figurent aux produits de l'exploitation pour 459.509 fr. 49, dont 154.325 fr. 11 à titre d'excédent de consommation, soit 33 58 0/0 du produit total des abonnements, en augmentation sur la proportion des excédents de l'année précédente, qui n'était que de 29 65 0/0. Les abonnements industriels se sont élevés de 240 à 261. Le nombre des abonnés, au 31 décembre dernier, était de 8.836. Le rapport constate que le service d'arrosage a pris une extension nouvelle et est encore en voie d'accroissement.

Pour être justes, il faut avouer qu'il laisse encore beaucoup à désirer et que le service de la voirie n'a pas encore atteint à la perfection, mais il n'en est pas moins intéressant de constater que l'usage de l'eau se répand d'une façon lente mais continue, même dans des quartiers où l'on en ignorait presque l'emploi il y a peu d'années.

L'inauguration solennelle des travaux du chemin de fer de « jonction Salonique-Constantinople » a eu lieu jeudi dernier à Salonique, sous la présidence de S. E. le vali Zihni pacha, entouré des autorités civiles et militaires du vilayet.

Deux des sections ferrées — la 1re qui, commence à 4 kilomètres à partir de Salonique, longue de 55 kilomètres ; la seconde, longue de 77 kilomètres partant du 63me kilomètre jusqu'au kilomètre 140 — ont été déjà approuvées par le Ministère compétent.

Ainsi que je vous l'ai fait précédemment savoir, les affaires d'exportation de cigarettes turques vont bientôt être prises en main par la « Turkish Cigarette Company », qui a été enregistrée à Londres avec un capital de 110.000 liv. t. en actions de 1 liv. t. chacune. Tout le capital est souscrit, mais il est probable que l'on en offrira une partie à la souscription publique. La nouvelle Société devient titulaire du monopole des opérations du département d'exportation des cigarettes de la Régie, et cela, pour toute la période d'existence de celle-ci. Elle prendra de la Régie le tabac dont elle aura besoin au prix de 10 0/0 en sus du prix de revient, et elle payera à la Régie une redevance annuelle fixée à 4.000 liv. t. pour la première année, 5.000 liv. t. pour la deuxième, 7.000 pour la troisième et la quatrième, 8.000 liv. t. pour la cinquième, 9.000 liv. t. pour la sixième, et 10.000 liv. t. pour les années suivantes. La Régie a également droit aux 14 0/0 sur les bénéfices nets de la nouvelle Société, avant la distribution des intérêts aux actionnaires.

Informations Économiques et Financières

Les Chemins de fer. — Les habitants des districts de Bourdour et de Sparta ont adressé au Gouvernement impérial un mémoire sollicitant le prolongement du chemin de fer de Smyrne-Aïdin jusqu'à Koniah, de façon à desservir les deux villes où résident les solliciteurs. Le mémoire fait ressortir les grands et nombreux avantages qui seraient acquis à l'agriculture par le prolongement de la ligne en question, et surtout l'encouragement qu'il offrirait aux cultivateurs de vastes étendues de terrain fertile qui restent en ce moment stériles à cause des difficultés et des frais que l'on rencontre dans l'envoi des produits sur les marchés.

La Régie des Tabacs. — L'assemblée générale des actionnaires de la Société de la Régie aura lieu vers la fin de juillet. Le dividende complémentaire sera de 8 fr. par action, faisant ainsi, avec les 12 fr. distribués en mars dernier, un dividende total de 20 francs par action.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	26 mai	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin
Tabacs Ottomans .... L.	16 40	16 47	16 50	16 45	16 47	16 42
Pièce	87 36	87 36	87 28	87 17	87 14	87 18
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 83	24 10	24 20	24 15	24 08	23 95
Parité à Paris .... Fr.	21 77	22 09	22 25	22 25	22 26	21 98
4 0/0 Intérieur	83 50	83 50	83 75	84 02	84 02	84 02
Emprunt 1er groupe	55 ..	55 ..	55 59	56 ..	56 ..	55 50
Chemins Ottomans	89 25	89 62	92 57	89 75	89 25	88 37
Crédit Ottoman .... L.	8 ..	8 ..	7 30	7 32	7 32	7 32
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 85	22 92	22 95	23 ..	23 05	22 95
— sur Londres 3 mois.	110 50	110 25	110 62	109 50	109 37	109 37

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

L'Emprunt municipal de Sofia. — Le Conseil des Ministres a décidé d'accorder à la municipalité de Sofia, en attendant la conclusion de l'emprunt communal projeté, une avance de trois millions, afin de pouvoir commencer immédiatement les travaux de canalisation.

SERBIE

Les Recettes budgétaires. — Le tableau suivant représente l'état décadaire des recettes budgétaires garantissant les emprunts de l'Etat serbe :

Recettes des Douanes et Chemins de fer

Encaissements	1893	1892	Différence en faveur de 1893
—	—	—	
Du 1er au 10 juin	191.582 89	92.078 48	99.504 41
Dep. le 1er janvier...	1.512.129 05	1.222.536 27	289.592 78

Recettes de l'Obrt

Encaissements	1893	1892	Différence en faveur de 1893
—	—	—	
Du 1er au 10 juin	146.552 59	61.527 95	85.024 64
Dep. le 1er janvier,..	1.223.904 85	1.001.737 02	215.167 83

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Etranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 78. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 9 Juillet 1893.

SOMMAIRE

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 7 juill.	1.591.3	1.294.7	2.886.0	3.198.7	90	2½
1893 22 juin	1.715.7	1.278.5	2.994.2	3.406.7	88	2½
1893 29 juin	1.716.7	1.280.5	2.997.2	3.450.7	87	2½
1893 6 juill.	1.718.7	1.277.4	2.996.1	3.478.2	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 30 juin	842.0	382.0	1.224.0	1.360.2	90	3
1893 15 juin	765.6	337.3	1.102.9	1.161.1	95	4
1893 23 juin	757.0	331.2	1.088.2	1.214.3	90	4
1893 30 juin	705.0	311.1	1.016.1	1.375.0	74	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 7 juill.	680.0	»	680.0	680.0	100	2
1893 22 juin	740.1	»	740.1	653.6	113	2½
1893 29 juin	752.9	»	752.9	664.1	113	2½
1893 6 juill.	741.1	»	741.1	662.2	112	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 21 mai	112.5	17.5	130.0	170.0	76	»
1893 25 mars	92.7	18.4	111.1	147.8	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 21 mai	67.5	10.0	77.5	157.5	49	»
1893 25 mars	63.0	10.1	73.1	150.0	49	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 30 juin	150.2	349.2	499.4	863.1	58	4
1893 13 juin	216.9	364.8	581.7	942.7	61	4
1893 23 juin	216.9	365.4	582.3	951.7	61	4
1893 30 juin	217.3	365.0	582.3	985.3	60	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 29 juin	60.4	47.0	107.4	404.9	26%	2½
1893 15 juin	62.5	42.5	105.0	399.0	27	3
1893 22 juin	62.4	42.5	104.9	396.2	26	3
1893 29 juin	60.2	42.3	102.5	410.4	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 avril	2.3	0.3	2.6	0.7	370	8
1893 14 avril	5.2	0.9	6.1	1.5	407	8
1893 22 avril	5.6	1.0	6.6	1.2	550	8
1893 30 avril	5.5	0.9	6.4	1.2	533	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1893 30 avril	74.0	»	74.0	104.7	71	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 2 juill.	189.9	130.9	320.8	835.7	38	5
1893 17 juin	192.9	162.6	355.5	901.8	39	5
1893 24 juin	197.9	164.8	362.7	900.1	40	5
1893 1er juill.	197.9	165.2	363.1	902.5	40	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.9	»	2.9	122.5	2	6½
1893 31 mars	2.1	»	2.1	112.7	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 2 juill.	81.0	179.8	260.8	407.0	64	2½
1893 17 juin	77.7	172.6	250.3	403.0	60	3
1893 24 juin	71.0	179.7	250.7	400.3	60	3
1893 1er juill.	71.0	178.7	249.7	412.0	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1893 31 mai	209.4	35.3	244.7	597.7	41	5
1893 10 juin	210.1	36.2	246.3	613.6	40	5
1893 20 juin	211.1	36.1	247.2	636.7	39	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juin	185.3	32.2	217.5	495.9	44	5
1893 31 mai	187.5	27.6	215.1	546.1	39	5
1893 10 juin	188.0	26.2	214.2	545.2	40	5
1893 20 juin	188.0	26.8	214.8	563.3	38	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	33.7	»	33.7	63.0	54	5½
1893 31 mars	32.2	»	32.2	65.0	50	5
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 22 juin	5.3	19.9	25.2	241.5	11	6
1893 7 juin	12.5	31.6	44.1	280.5	15	6
1893 14 juin	12.5	31.8	44.3	280.0	15	6
1893 21 juin	12.5	31.9	44.4	279.5	15	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1893 3 juin	65.2	1.7	66.9	132.6	50	5
1893 10 juin	65.1	1.7	66.8	134.2	50	5
1893 24 juin	64.7	1.4	66.1	138.3	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4½
1893 16 mai	1.482.3	16.5	1.498.8	3.904.0	38	4½
1893 1er juin	1.505.4	16.9	1.522.3	3.898.4	39	4½
1893 16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4½

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 mai	»	»	»	»	»	»
1893 31 mars	22.1	3.2	25.3	45.6	55	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 juin	6.5	4.2	10.7	25.4	41	5½
1893 31 mai	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
1893 8 juin	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
1893 15 juin	8.9	4.1	13.0	26.5	49	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	23.6	4.9	28.5	59.1	48	5
1893 31 mars	23.3	4.8	28.1	57.8	49	4
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.2	11.8	22.0	77.7	28	»
1893 31 mars	10.5	12.9	23.4	82.9	28	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 2 juill.	66.8	21.9	88.7	163.6	53	3
1893 17 juin	69.5	19.0	88.5	161.9	55	3
1893 24 juin	69.4	18.7	88.1	162.3	55	3
1893 1er juill.	69.3	17.5	86.8	169.4	51	3
TOTAUX (1)						
1892 7 juill.	6.090.8	2.551.9	8.642.7	14.087.6	61%	
1893 22 juin	6.165.9	2.547.5	8.713.4	14.301.6	61	
1893 29 juin	6.169.9	2.550.6	8.720.5	14.401.3	60	
1893 6 juill.	6.123.3	2.526.9	8.650.2	14.711.8	58	
TOTAUX au 31 décembre						
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53%	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	
1892 31 déc.	6.159.9	2.459.9	8.619.8	14.611.7	59	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.
Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil.	8 juil.
Amsterdam.	pap. court	4 %	205 75	205 62	205 50	205 50	205 50
Allemagne..	—	4 %	122 06	122 19	122 12	122 22	122 16
Vienne-Tr..	—	4 %	203 »	202 62	202 12	202 »	201 50
Barcelone ..	—	4 %	424 »	426 »	425 »	419 56	415 50
Madrid	—	4 %	424 »	426 »	425 »	419 50	415 50
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. .	—	4 %	263 50	263 »	263 »	262 »	263 »
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	2 ½ %	25 17	25 15	25 15	25 16	25 17
—	ch. court	2 ½ %	25 19	25 16	25 16	25 18	25 19
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	3 %	0 12 p.	0 15 p.	0 19 p.	0 22 p.	0 22 p.
Italie	—	5 %	4 25 p.	4 37 p.	4 50 p.	5 25 p.	5 37 p.
Suisse.......	—	3 %	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.
Matières d'or et d'argent							
Or en barre (le kil.)			3440 43	3440 43	3440 43	3440 43	3440 43
Argent en barre (le kil.) ..			139 51	140 38	137 12	114 87	118 15
Quadruples espagnols ...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 42	3 42	3 39	3 »	3 25
Souverains anglais.......			25 16	25 13	25 14	25 12	25 12
Banknotes			25 16	25 14	25 15	25 13	25 13
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil.	8 juil.
Amsterdam......	48 »	48 05	48 05	48 07	48 10	48 07
Anvers	100 05	100 05	100 07	100 10	100 12	100 22
Athènes	159 »	161 50	154 75	156 50	159 »	160 »
Barcelone..........	16 60	16 60	16 30	16 60	16 60	19 40
Berlin	81 05	81 »	80 95	80 95	81 »	81 65
Bruxelles	100 11	100 10	100 12	100 15	100 16	100 21
Bucharest..........	100 10	100 15	100 15	100 05	100 10	100 »
Constantinople....	22 92	22 95	23 »	23 05	22 95	22 90
Francfort..........	81 05	81 02	80 95	80 93	80 90	81 02
Gênes...............	104 50	104 35	104 45	104 65	105 37	105 50
Genève.............	100 34	100 34	100 35	100 34	100 33	100 34
Lisbonne	651 »	657 »	657 50	657 »	658 »	655 »
Londres............	25 42	25 37	25 35	25 37	25 38	25 37
Madrid	16 30	16 45	16 30	16 40	16 85	19 20
Rome...............	104 60	104 32	104 45	104 60	105 35	105 80
Saint-Pétersbourg	37 47	37 30	37 25	37 40	37 65	37 30
Vienne (à vue)......	48 90	48 82	48 90	49 »	49 15	49 15
— (à 3 mois)...	48 85	48 77	48 85	48 92	49 10	49 10

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 8 juillet 1893.

La Cote des changes n'est pas brillante, les Devises autrichiennes sont tombées à 201 50, soit 203 51 pour le papier à vue ou 3 09 0/0 de perte, à la suite de rachats importants sur les marchés de Berlin et de Francfort. Le papier espagnol qui, la semaine dernière, valait 419 50 est aujourd'hui à 415 50, perdant ainsi 16 07 sur le métal. On pense dans les cercles bien informés de Madrid et de Barcelone que la hausse du change ne dépassera pas 20 0/0.

A Lisbonne, l'agio sur l'or est de 21 0/0, en Grèce il rest à 60 0/0.

Les Devises sur Londres sont à 25 17, le chèque a 25 19, le change hausse en Italie, le papier sur Paris fait 5 37 0/0 de prime, il n'y a pas de raison nouvelle de cette ascension continue, c'est la mauvaise situation économique du pays qui produit ses conséquences.

Les encaisses des Banques d'émission donnent lieu aux remarques suivantes :

La *Banque de France* a gagné 2 millions d'or et perdu 3.100.000 fr. d'argent, l'encaisse totale est de 2.996.100.000 fr. contre 2.997.200.000 fr. la semaine précédente.

La *Banque d'Allemagne* a perdu du 23 au 30 juin 72.100.000 fr. de métal en conséquence des besoins de fin de semestre.

La *Banque d'Angleterre* a eu une sortie de 11.800.000 francs. Voici les mouvements d'or d'un bilan à l'autre

Entrées		Sorties	
29 juin..............£	61.000	5 juillet Canada....£	100.000
1er juil. Russie Portugal........	30.000		
3 — Paris........	10.000		
4 — Afrique......	102.000		
5 — Achats......	39.000	Excédent des entrées.	142.000
Total........	242.000		242.000

L'excédent des entrées est de 6.050.000 fr., mais la circulation a repris 17.850.000 fr.

L'encaisse de la *Banque de Belgique* a diminué de 2.400.000 fr.; celle de la Banque de Russie est à peu près stationnaire. Voici la situation de l'or au 10 juin dans cet établissement :

Fonds d'échange des billets de crédit et encaisse de la Banque..........Fr.		1.754.700.000
Fonds à l'étranger..................		85.800.000
Or appartenant au Trésor en dépôt à la Banque..................................		588.700.000
Total...............Fr.		2.429.200.000

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Les derniers états, publiés par l'Administration des douanes des Etats-Unis, n'indiquent qu'un mouvement

extérieur insignifiant pour les métaux précieux. Les dépêches de cette semaine ne signalent aucune nouvelle exportation. Il y a toujours à l'intérieur de grands besoins de numéraire, comme le prouvent la diminution de la réserve du Trésor, qui est réduite à 95.110.830 dollars, et celle de l'encaisse des Banques associées de New-York, dont voici la marche :

1892.....	2 juillet	91.500.000	dollars
1893.....	17 juin	68.200.000	—
1893.....	24 juin	65.900.000	—
1893.....	1er juillet	63.000.000	—

On signale quelques nouvelles faillites de Banques en Californie. La proclamation de M. Cleveland, que nous avons reproduite la semaine dernière, est bien accueillie par le monde des affaires. Les silvermen comptent livrer bataille pour obtenir la liberté de la frappe en échange de l'abrogation des achats d'argent, mais rien n'est plus douteux que leur victoire.

La Question de l'Argent

Après la panique qui avait suivi la suspension de la frappe de l'argent aux Indes, le calme est un peu revenu et l'argent en barres a légèrement haussé ; il se traite aujourd'hui à 118 fr. 15 le kilo contre 114 fr. 87 la semaine dernière.

Le Gouvernement anglais a déclaré qu'à son avis la Conférence de Bruxelles était définitivement close et qu'il n'y avait pas lieu de la convoquer de nouveau. En Espagne, en Autriche, on se préoccupe de la situation sans trouver rien autre chose que des formules vagues. L'Italie déclare qu'elle ne voit pas pourquoi la baisse de l'argent amènerait la rupture de l'*Union latine*. Quant aux agrariens allemands, qui comptaient comme complément de protection obtenir le retour au double étalon, ils sont consternés de la baisse qui ruine toutes leurs espérances.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	1 juillet Sam.	3 juillet Lundi	4 juillet Mardi	5 juillet Merc.	6 juillet Jeudi	7 juillet Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	97 42	97 47	97 50	97 50	97 82	97 62
Consolidés	LONDRES....	98 81	99 66	99 ..	99 ..	.. .	99 ..
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	117 85	118 ..	117 90	118 ..	118 ..	118 .
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 90	102 90	102 90	103 ..	103 ..	103 05
Espagne Ext..	MADRID.....	75 25	75 40	74 70	74 90	75 40	75 90
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	232 ..	228 ..	232 ..	231 ..	231 ..	231 ..
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	102 12	101 87	101 75	101 87	101 87	101 87
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 75	114 15	115 40	115 60	115 75	115 70
Italie 5 %.....	ROME.......	94 82	94 72	94 65	94 77	94 97	95 10
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 50	22 25	22 35	.. ..	22 10	22 15
Prussien 3 %..	BERLIN.....	86 75	86 62	86 75	86 75	86 75	86 75
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	103 87	103 62	103 87	103 50	103 75	103 50
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	96 25	96 45	96 45	96 37	96 75	96 75

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	1er juillet			8 juillet		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel).........	97 55	32 51	3 07	97 72	32 57	3 06
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 50	35 81	2 79	99 50	36 18	2 76
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 40	24 35	4 10	97 90	24 47	4 08
Belgique 3 ½ %..................	103 40	29 54	3 38	102 55	29 30	3 41
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	65 »	16 25	6 15	63 27	15 81	6 31
Grèce 5 % 1881..................	232 »	9 28	10 77	240 »	9 60	10 41
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	101 87	29 10	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	97 »	24 25	4 12	94 65	23 66	4 22
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	91 35	21 09	4 74	89 55	20 68	4 83
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 60	29 86	3 34	89 60	29 86	3 34
Portugal 3 % (1 fr. net)..........	22 50	22 50	4 44	22 25	22 25	4 49
Roumanie 5 %..................	101 40	20 28	4 93	101 30	20 26	4 93
Russie 3 % or 1891 libéré.......	78 80	26 26	3 80	78 »	26 »	3 84
Serbie 5 % 1890................	393 75	15 75	6 34	387 50	15 50	6 45
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 50	25 87	3 86	104 »	26 »	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 45	32 15	3 11	96 50	32 16	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	21 82	21 82	4 58	22 »	22 »	4 54
— Priorité 4 % 1890......	448 75	22 43	4 45	446 25	22 37	4 45
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 62	28 87	3 47	86 75	28 91	3 45

Situation Financière générale

France. — Les affaires sont calmes, bien qu'il y ait eu, cette semaine, des fluctuations assez importantes, dues, en partie, aux besoins de la liquidation de fin juin. L'argent s'est resserré comme nous le laissions pressentir, et il y a eu à constater des allègements de positions forcées. Quant aux incidents intérieurs dont on a connaissance, ils n'ont, pour ainsi dire, causé aucune émotion. Ce qu'il convient de remarquer, c'est que le manque de transactions actuel est la conséquence de l'absence, à cause de la saison, de nombreux spéculateurs.

Allemagne. — Le resserrement monétaire que nous avions signalé la semaine dernière ne s'est pas poursuivi et le Marché allemand fait preuve de fermeté. On considère la crise politique comme terminée, et bien que le nouveau Parlement soit protectionniste et que la Bourse soit menacée d'un impôt écrasant, le monde financier paraît être satisfait.

Pour le récompenser de sa réforme fiscale, l'Empereur a conféré la grand'croix de l'Aigle-Rouge au ministre des finances, M. Miquel ; nos lecteurs connaissent les détails de cette réforme susceptible d'améliorer les finances prussiennes. Constatons, cependant, que le dernier exercice s'est clos avec un fort déficit, dû aux moins-values de recettes des Chemins de fer.

Angleterre. — On est revenu, à Londres, de la panique causée par l'arrêt de la frappe libre à Calcutta. Ce revirement, attribué à la convocation du Congrès américain pour le mois de mai, semble dû en réalité à l'exagération et à la rapidité de la baisse, la semaine passée. Malgré l'inaction amenée par les fêtes du mariage du duc d'York, d'importants rachats ont contribué à la hausse de certaines valeurs. — Consolidés et Chemins de fer notamment ; — les Banques, ne se souciant plus de grossir leurs réserves, ont mis de fortes sommes à la disposition du marché.

On trouvera, page 52, le rendement des impôts et revenus du Royaume durant le premier trimestre de l'exercice 1893-94, qui est d'ailleurs peu satisfaisant : le déficit est, dès à présent, de 714.000 livres sterling environ.

Autriche-Hongrie. — Malgré l'apparition du choléra en Hongrie, le Marché viennois a fait preuve de fermeté. Notre correspondant nous envoie, page 54, le résumé d'une interview avec le Dr Wekerle, relatif aux effets de la baisse de l'argent sur la *Valuta*. Le Président du Conseil hongrois, tout en affirmant que l'œuvre de la transformation monétaire ne peut être entravée, reconnaît qu'il est impossible d'indiquer une date approximative pour la reprise des paiements en espèces.

Les résultats du premier semestre 1893 ont été très rémunérateurs pour la plupart des Etablissements financiers, en raison de leur participation directe ou indirecte aux transactions pour compte de l'Etat.

Espagne. — Les Bourses de Madrid et de Barcelone sont très soutenues, avec tendance marquée à la hausse. Pourtant on ne sait pas encore si le budget pourra être voté, malgré l'entente avec les conservateurs et malgré les concessions faites par le cabinet Sagasta. Le prestige de M. Gamazo est certainement très amoindri, quoiqu'il advienne, car l'augmentation des recettes, constatée depuis sept mois, est due aux mesures préparées par le précédent ministère.

Grèce. — La hausse du change continue à peser sur le marché d'Athènes ; elle surprend d'autant plus que l'arrangement conclu par le Cabinet, en évitant, pendant deux ans, la sortie de l'or pour le service de la Dette, aurait dû amener une baisse importante des devises étrangères. En outre, par suite de l'abondance des récoltes, il est à prévoir que les exportations créeront bientôt à la Grèce du crédit au dehors.

Italie. — L'adoption certaine, par la Chambre, du

projet de loi du Gouvernement sur les Banques d'émission a favorablement impressionné les Bourses italiennes; la spéculation ne semble pas se préoccuper de la hausse de l'agio sur l'or, conséquence fatale du vote. Mais, si la tendance générale est bonne, les transactions sont peu actives.

Portugal. — L'amélioration continue des recettes douanières a contribué à maintenir les cours: la situation politique n'a subi aucun changement; on s'attend cependant à ce que les Chambres soient bientôt fermées, bien que toutes les réformes financières proposées n'aient pas été discutées.

Russie. — Notre correspondant de Saint-Pétersbourg nous donne les résultats financiers du premier trimestre 1893, pendant lequel les recettes accusent une plus-value de 26 millions de roubles sur la période correspondante de 1892; d'autre part, les dépenses sont en diminution de 35 millions. La principale augmentation porte sur l'impôt des boissons, qui dénote une amélioration du bien-être de la population rurale.

Serbie. — Les comptes définitifs de l'exercice 1892, soumis à la Skoupchtina par M. Vouitch, présentent un excédent, tandis que le budget 1892 se soldait par un déficit de six millions de dinars.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Il était difficile de prévoir, samedi dernier, que toute cette semaine serait marquée par des désordres tels que Paris n'en avait pas vus depuis 1871. Le point de départ de ces troubles a été des plus futiles : les étudiants ont voulu conspuer le sénateur Bérenger, qui avait réclamé des poursuites contre des bals d'artistes.

La police, avec une brutalité qui augmente sans cesse, depuis quelques années, a voulu réprimer ce mouvement. Elle a tué un jeune homme inoffensif, au café d'Harcourt.

Si Antoine Nuger avait trouvé la mort sur la voie publique, dans une collision avec les représentants de la force publique, la question serait toute autre. Mais il est prouvé que des gardiens de la paix ont voulu prendre d'assaut un café, ce qui n'était pas leur droit. M. le Préfet de police était responsable des ordres donnés : il devait être révoqué.

Cette mesure aurait calmé inévitablement l'effervescence publique, et nous n'aurions pas vu entrer en scène, plus tard, les « professionnels de l'émeute », qui ont saccagé une partie de Paris.

Quant à la fermeture de la Bourse du Travail, c'est incontestablement un acte d'énergie; mais c'est un événement très gros de conséquences pour l'avenir. Il était beaucoup plus simple de ne pas construire ce coûteux bâtiment et de ne pas fournir de subsides aux syndicats qui l'habitaient.

Il y a eu, de part et d'autre, un manque de sang-froid, une absence de justice distributive, qui consterne le monde paisible des affaires.

Si les intérêts ne sont pas mieux défendus, ils chercheront certainement, à tort ou à raison, un régime moins accidenté.

Il faudrait beaucoup de sagesse pour réparer les fautes qui ont été commises; en tout cas, il n'y en a plus une seule à commettre.

~~~ Lundi, 3 juillet, à la suite d'une manifestation organisée par les étudiants, un conflit très grave eu lieu entre les jeunes gens et la police. Un homme a été tué, Alphonse Nuger, qui se trouvait au café d'Harcourt.

~~~ La Chambre a commencé la discussion du budget de 1894.

~~~ Le Sénat a décidé d'entamer, à titre officieux, la discussion de certaines parties du budget. Le Sénat, en séance publique, a discuté la loi sur les Sociétés civiles. L'article 1er de la Commission a été adopté. Il est ainsi conçu :

« Le paragraphe 1er de l'article 1er de la loi de 1867 sur les Sociétés civiles est modifié comme suit :

« Article 1er, paragraphe 1er. — Les Sociétés en commandite, quel que soit leur capital, peuvent le diviser en actions de 100 francs au moins. »

L'article 2 dispose que les actions doivent être nominatives jusqu'à leur entière libération et que les actions d'apport devront toujours être entièrement libérées au moment de la constitution de la Société

Sur cet article, M. Poirrier a proposé un amendement suivant lequel les actions visées par l'article 2 ne peuvent être détachées de la souche et négociables que deux ans après la constitution définitive de la Société. M. Poirrier a demandé aussi que, pendant ce temps, elles soient, à la diligence des administrateurs, frappées d'un timbre indiquant leur nature et la date de cette constitution. Cet amendement, combattu par le Gouvernement et la Commission a été adopté.

Les articles 3, 4, 5 et 6 ont été adoptés.

Un amendement de M. Poirrier sur l'article 7, disant que dans le cas où les Sociétés ont continué à payer les intérêts ou les dividendes des actions, obligations ou autres remboursables par suite du tirage au sort, elles ne peuvent répéter ces sommes, lorsque le titre est présenté au remboursement, a été adopté.

L'article 7 a été ensuite adopté.

Le Sénat a décidé de passer à une deuxième délibération.

~~~ Mardi, 4 courant, les désordres ont continué au Quartier Latin, prenant une tournure très inquiétante. Des bagarres ont eu lieu entre les agents et les étudiants, auxquels s'étaient joints un nouveau contingent de manifestants. Des kiosques ont été brûlés, ainsi que des omnibus et tramways.

Le corps de M. Nuger a été enlevé dans la nuit par la police et transporté à la gare de Lyon, pour être dirigé sur Clermont-Ferrand.

Le Gouvernement a pris des mesures exceptionnelles; la garnison de Paris a été renforcée, et des détachements de cavalerie ont été mandés des garnisons environnantes.

~~~ A la Chambre, une interpellation de M. Camille Dreyfus sur les troubles a été ajournée.

~~~ Mercredi, continuation des scènes d'émeute.

~~~ Jeudi, le Sénat a abordé la discussion des articles du projet de loi sur les Syndicats professionnels.

~~~ Le Gouvernement a fait fermer la Bourse du Travail, qui a été occupée par la troupe. Dans la soirée, tout le quartier du Château-d'Eau et une partie du onzième arrondissement ont été le théâtre de scènes anarchistes : Incendies de voitures publiques, coups de revolvers sur les agents, échauffourées nombreuses. On a craint de voir éclater une véritable émeute. Au Quartier Latin le calme est complètement revenu.

~~~ Jeudi, la Chambre a terminé le vote du Budget des dépenses. Il restait à discuter la loi des finances. La Chambre a décidé de tenir deux séances, à partir de samedi. Après le vote définitif du Budget par les députés, la Réforme des Boissons reviendra devant cette assemblée.

Plusieurs orateurs sont dès maintenant inscrits pour prendre la parole contre le projet de la commission : MM. Emile Brousse, Jamais, Arthur Legrand, Georges Graux, Trouillot, Déandreis, Cunéo d'Ornano et Rivet.

En dehors du rapporteur, M. Salis, du ministre des finances et du directeur des contributions directes, un seul orateur est inscrit pour soutenir le projet : M. Guillemet.

Puis il restera à discuter la question de l'impôt des portes et fenêtres.

~~~ Un manifeste des élus de Paris a été signé par la grande majorité des députés et conseillers municipaux représentant la capitale. Le manifeste constitue une protestation contre la fermeture de la Bourse du Travail. Il a été affiché.

~~~ Vendredi, on a signalé de nouveaux actes de violence; mais le mouvement de rébellion allait en décroissant. Les manifestants étaient surtout de très jeunes gens.

~~~ Le Sénat a rejeté la loi sur les Syndicats professionnels. L'ensemble a été repoussé par 207 voix contre 37.

~~~ Hier, samedi, dans sa séance du matin, la Chambre a discuté les interpellations relatives à la fermeture de la Bourse du Travail. Après avoir entendu MM. Camille Dreyfus, Tony Révillon, Charles Dupuy, président du Conseil, et Henri Brisson, l'ordre du jour de MM. Delmas, Bertrand et Félix Faure a été voté par 348 voix contre 134. Cet ordre du jour est ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations du Gouvernement, passe à l'ordre du jour. »
~~~

Marché Financier. — En dépit des affaires toujours calmes, et des transactions plutôt restreintes, la semaine a été assez mouvementée. La liquidation de fin juin a, en effet, causé plus d'une surprise, et la raison en est à la révolution que nous avons signalée dimanche dernier, révolution causée par la mesure prise aux Indes et relative à la frappe de l'argent. On a estimé, non sans raison, que certains pays, ainsi que nous l'avions laissé prévoir, du reste, seraient particulièrement atteints : aussi a-t-on considérablement restreint les reports et d'*Italien* et de *Rente Extérieure Espagnole*. On n'a qu'à se reporter à ce que nous avions dit par avance nous-mêmes, à ce sujet, pour constater que l'événement nous a donné raison.

Cette semaine, nous avons eu aussi à constater des troubles dans la rue, comme il ne s'en était pas produit depuis 24 ans. Le monde des affaires ne s'en est pas préoccupé sérieusement. Il sait, en effet, que les événements qui se produisent à l'intérieur sont sans importance. Tout s'arrange toujours et vite. Nous avons déjà, anciennement, exprimé ici même cette idée, et nous tenons à nous répéter aujourd'hui, désireux que nous sommes d'ouvrir les yeux aux spéculateurs trop impressionnables et qui se laissent aller trop facilement à leur premier mouvement.

A la Bourse, on ne s'occupe en aucune façon du Budget en ce moment en discussion à la Chambre : on a, par contre, remarqué que l'excédent des retraits aux Caisses d'Epargne ordinaires, pour la période du 21 au 30 juin, ne se montait qu'à 574.585 fr. 90. Ajoutons que les ventes de rentes pour le compte de ces institutions ont cessé à partir du 7 juin. Les capitaux provenant des réalisations opérées pendant les six premiers jours dudit mois se sont élevés à 6.881.840 fr. 95.

Le rendement des impôts, revenus indirects et monopoles de l'Etat pour le mois de juin 1893, a donné une moins-value de 7.048.700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 2.022.800 fr. sur le mois de juin 1892. Ces chiffres n'ont causé aucune impression sur notre marché.

Hier, à la suite d'une interpellation, le Gouvernement a obtenu, à la Chambre, une forte majorité. La Bourse est restée calme mais ferme ; jamais, au fond, elle n'avait mis en doute le victoire du Ministère, en une semblable circonstance.

★ ★ Cette semaine, la *Rente 3 0/0* a gagné 17 centimes 1/2 sur la semaine précédente, à 97 72 1/2, après 97 30 au plus bas et 97 85 au plus haut. Bien que les cours aient été un peu mouvementés, les affaires traitées ont été assez restreintes, nombre de spectateurs manquant déjà, comme il arrive tous les ans à la même époque.

Le *4 1/2 0/0* clôture au plus haut de la semaine à 106 85, en avance de 20 centimes. Quelques-uns s'étonnent de cette progression continue. Nous n'avons qu'à nous rapporter à ce que l'*Economiste Européen* a dit précédemment sur ce titre et à répéter que, quoi qu'il arrive, le 4 1/2 0/0 n'est pas, au cours actuel, à son prix véritable et qu'il doit encore monter. Les arbitrages faits anciennement, achats de 4 1/2 0/0 contre ventes de 3 0/0, ne doivent pas être défaits encore.

★ ★ La *Banque de France* a encore regagné le solde de son coupon. Elle reste à 3.925, gagnant ainsi 45 fr. sur samedi dernier. Elle est maintenant au cours coté avant la proclamation du dividende. Nous signalons, plus haut, le resserrement des capitaux, et ce resserrement, s'il continue, comme il est probable, ne lui sera que profitable. On avance que la Banque peut être amenée, dans quelque temps, à défendre son encaisse, et, conséquemment, à élever le taux de son escompte. Nous ne croyons pas à cette éventualité, notre premier Etablissement n'ayant, grâce au double étalon que nous possédons, rien à défendre ; nous estimons que son taux d'escompte actuel est bien suffisant pour lui assurer tous les bénéfices désirables ; on sait, au reste, que la *Banque de France* fait toujours passer les intérêts généraux avant ses intérêts propres, et on sait que ce n'est que dans les cas extrêmes qu'elle prend, à contre-cœur, une mesure qu'elle sait devoir porter préjudice au commerce français.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France*, qui a détaché le solde de son dividende, de 19 fr. 20, est ferme à 958 75. On a voulu encore, à la Chambre, présenter, dans ces derniers jours, quelques observations au sujet de cet Etablissement, mais personne n'a pris garde à cette manœuvre nouvelle. Le report, en liquidation sur ce titre, a été coté le pair et 5 francs.

★ ★ Peu de mouvements à signaler sur les titres de nos grands Etablissements de crédit. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 630, ex-coupon de 8 fr. 81, ce qui constitue une avance de près de 4 francs sur la semaine précédente ; le *Crédit Lyonnais* est ferme et demandé à 765, contre 761 25 ; *Banque Internationale de Paris* calme à 415, ex-coupon de 9 fr. 12 ; *Crédit Industriel et Commercial* presque sans changement à 580 ; *Crédit Mobilier* 112 50 ; *Comptoir National d'Escompte* mieux à 487 au comptant. Le bilan au 30 juin, de cet Etablissement, démontre que son portefeuille commercial s'est accru de 16 millions environ. Les comptes de chèques sont en augmentation de 7 millions en chiffres ronds, et les comptes courants créditeurs ont progressé de près de 3 millions, et cela en dépit du marasme des affaires. Quant aux obligations de la *Société Foncière Lyonnaise*, elles ont conservé les cours de 427 fr. 50 et 433 fr. Les hypothèques qui existaient sur ces immeubles ont presque complètement disparu et le reliquat, non encore remboursé, le sera dans quelques jours. On sait que la Société s'est interdit, pour l'avenir, tout emprunt hypothécaire ; elle s'occupe d'unifier sa dette sous forme d'obligations à long terme ; cette opération faite, la Société n'aura plus que 30 millions de passif contre son actif de 84 millions, dans lequel ne sont pas compris des terrains portés en inventaire pour mémoire, et dont la réalisation produira des sommes importantes. Le revenu des immeubles dépasse 2.800.000 fr. et procurera aux actions un dividende de 15 fr., le service des obligations n'excédant pas 1.300.000 francs. Il est difficile de trouver une situation plus claire et plus facile à apprécier.

★ ★ Les recettes de nos six grandes Compagnies de chemins de fer, pour la semaine écoulée du 18 au 24 juin, sont plus favorables que précédemment. Elles accusent une augmentation, sur la période de 1892, de 74.729 fr. La plus-value totale, depuis le 1er janvier, s'élève maintenant à 9.665.219 fr. Les actions, toutefois, ne présentent pas de variations sensibles. Au reste, la spéculation, qui se montre déjà si désintéressée des autres valeurs, s'abstient complètement sur ces titres. L'épargne seule s'en occupe. Le *Nord*, coupon détaché, est à 1.855 ; le *Lyon* cote 1.507 50 ; le *Midi*, ex-coupon, se tient à 1.317 50 ; l'*Orléans* est en hausse à 1.601 25, contre 1.591 il y a huit jours. Nous trouvons l'*Est* à 950, presque sans changement ; quant à l'*Ouest*, il est en avance de 12 francs à 1.105. Le Ministre des Travaux publics a déposé le projet de loi relatif au prolongement de la ligne des Moulineaux jusqu'à l'Esplanade des Invalides, et, ultérieurement, jusqu'au square Cluny.

★ ★ Le *Suez* a, lui aussi, détaché un coupon de 55 fr. 41. Il clôture en fin de semaine à 2.655 après 2.651 25 au plus bas : c'est un peu moins ferme que les jours précédents. Les navires annoncés pour juillet, en charge ou en partance sont, au nombre de 48, supérieurs à ceux signalés à la même date de l'année dernière ; pourtant, et jusqu'à présent, les recettes de ce mois sont inférieures de 70.000 fr. à celles de juillet 1892. Actions *Voitures de Paris* 615 ex-dividende. La Compagnie va avoir encore à compter avec le vote que le Conseil Municipal de Paris vient d'émettre, vote qui décrète que les Voitures non munies de compteur auront à supporter un droit journalier de stationnement de 1 fr. 60 au lieu de 1 fr. En admettant que la Compagnie ne soit pas contrainte d'adopter le compteur qui lui coûterait, par jour, pour location, un prix bien supérieur à celui de son bénéfice, elle aurait à subir, par

suite du nouveau vote, des charges nouvelles véritablement importantes. *Métaux* 475, avec un large marché au comptant. Obligations *Télégraphes Sous-Marins* 445. Les recettes de la Compagnie pour la première quinzaine d'avril se montent à 45.184 fr. 40 contre 30.082 fr. 15 en 1892 et 28.850 fr. 80 en 1891. Les sept premières semaines de l'année ont donné 301.420 fr. 90 contre 228.844 fr. 77 en 189 et 187.215 fr. 25 en 1891. *Compagnie Parisienne du Gaz* sans changement à 1.380.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* a été encore extrêmement mouvementée cette semaine. Il est certain que des reports sur cette valeur ont été dénoncés et que quelques spéculateurs à la hausse ont dû se liquider à tout prix. C'est pourquoi nous l'avons vue de 63 60 fléchir de nouveau à 62 10 : au comptant, on a même coté un moment 61 75. En fin de semaine elle reprend et reste à 63 27 1/2 ex-coupon. Le change a été un moment fortement déprécié ; il est, en effet, monté à plus de 20 0/0 de prime ; maintenant, il se tient encore un peu au-dessus de 19 0/0. Nous renvoyons nos lecteurs à la correspondance de Madrid, que nous publions ce jour.

★ ★ Les *Obligations Helléniques* 1881 et 1884 sont plus fermes : les premières sont à 240, en gain de 8 fr., et les secondes à 232 en avance de 5 francs. On cote également les obligations de ces emprunts sur lesquelles le coupon de juillet a été payé en Rente 5 0/0 1893 ; les 1881 sont à 235, et les 1884 à 225. Quant aux Obligations 4 0/0 1887, elles sont plus lourdes à 232 50, ex-coupon de juillet contre 250 la semaine précédente.

★ ★ Sur l'*Italien*, aussi, des reports ont été dénoncés et des liquidations forcées ont eu lieu. Pourtant la baisse ne s'est pas accentuée : au contraire, et par suite de soutien, il a repris à 90 fr. 05, ex-coupon. A la dernière heure, il recule à 89 55. Le change est à 105 50 à Gênes et à 105 90 à Rome. La faiblesse qui s'est produite, en fin de semaine, est due à d'importantes ventes effectuées pour compte de Berlin. On se rend compte, dans cette ville, des difficultés qui, du fait de la question de l'argent métal, assaillent à nouveau l'Italie.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0*, ex-coupon de 50 centimes se maintient à 22 25, ce qui constitue une avance de 10 centimes sur la clôture du 1er juillet. Le rendement des douanes est en augmentation sur celui de l'année dernière, ainsi que l'on pourra s'en convaincre en se reportant aux informations que nous publions, aujourd'hui, après notre correspondance du Portugal, et on continue à convertir sur une très grande échelle. C'est donc de la hausse qu'il faut prévoir sur ce titre.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont très fermes. La situation de la Russie est des plus prospères, ainsi que l'établit l'article que nous consacrons plus loin aux *Finances Russes*. Les *Russes Consolidés* 1re et 2e séries sont à 98 30 ex-coupon, sans variation : le 3 0/0 1891 est à 78 ex-coupon contre 78 60 le 1er juillet ; quant à l'*Orient Troisième* il a repris de 68 85 à 69 45 après 69 60 au plus haut.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* sont mieux. Le Turc C est à 23 25 en gain de 0,15 centimes ; le Turc D, de 21 85 passe à 22 fr. Quant à la Banque Ottomane, qui a détaché un coupon de 17 fr. 50, elle est à 573 75, plus ferme donc qu'il y a huit jours. Nous rendons compte plus loin, dans un article spécial, du rapport du Conseil d'administration de cette Banque pour l'exercice dernier.

★ ★ Les actions *Rio-Tinto* sont lourdes à 378 12 1/2 ; le cuivre métal est toujours faible, bien que l'on parle d'un nouveau Syndicat qui se formerait pour acheter, au comptant, des quantités de métal et, ainsi, amener une reprise des cours. *De Beers* également offerte dans les environs de 450 fr. La crise de l'argent nuira au débouché du diamant. L'*obligation du Chemin de fer National de l'Equateur* se traite maintenant ex-coupon de 12 fr. 50, dont le détachement s'est opéré le 1er juillet. On signale depuis quelques achats.

QUESTIONS DU JOUR

LES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES

A LA FIN DU 1er SEMESTRE 1893

Nous avons établi, à l'*Economiste Européen*, un service spécial de statistique, pour suivre les 134 principales valeurs françaises, inscrites à la Cote officielle des Agents de change, dans leurs variations à la Bourse de Paris.

Ces valeurs, exclusivement françaises, nous le répétons, se divisent en huit groupes :

1° Les *Rentes françaises*, portant sur un capital nominal de 26.203.296.800 fr. ;

2° Les obligations de la *Ville de Paris*, portant sur un capital nominal de 1.544.999.600 fr. ;

3° Les obligations du *Crédit Foncier* et de divers établissements hypothécaires, portant sur un capital nominal de 5.688.369.800 fr. ;

4° Les actions des dix principales Sociétés françaises de Crédit : *Banque de France*, *Crédit Foncier*, *Crédit Lyonnais*, *Comptoir National d'Escompte*, *Banque de Paris*, *Crédit Industriel*, *Société Générale*, *Banque Internationale*, *Société Foncière Lyonnaise*, *Société Marseillaise*, portant sur un capital nominal réellement versé de 770.500.000 fr. ;

5° Les actions des onze principales Compagnies françaises de chemins de fer : *Est*, *Paris-Lyon-Méditerranée*, *Midi*, *Nord*, *Orléans*, *Ouest*, *Chemins Algériens*, *Départementaux*, *Sud de la France*, portant sur un capital nominal réellement versé de 1.528.914.300 fr. ;

6° Les obligations des chemins de fer français garanties par l'Etat, portant sur 37 groupes d'obligations différentes et représentant un capital nominal de 16.471.517.850 fr ;

7° Les actions des 25 principales Société industrielles françaises : *Compagnies de Gaz*, de *Transports maritimes*, de *Métallurgie*, de *Mines* etc. portant sur un capital nominal réellement versé de 572.349.900 fr ;

8° Les obligations des principales Sociétés industrielles françaises, portant sur un capital nominal de 799.935.500 fr.

Soit, un capital nominal total de **53.579 millions 883.750** fr.

Ce capital a produit en 1892, sous forme d'arrérages de dividende ou d'intérêt, un total *net* de 1.928 millions de francs, c'est-à-dire un revenu net de 3.60 0/0 environ.

Le tableau ci-dessous détermine la valeur *réelle* des 134 valeurs observées d'après les cours de clôture à la Bourse de Paris du 31 décembre 1892 et du 30 juin 1893.

(Milliers de francs)

Valeurs	Valeur totale en Bourse		Différence au 30 juin 1893	
	31 déc. 92	30 juin 93	en plus	en moins
Rentes françaises	25.740.112	26.229.064	488.952	»
Obl. Ville de Paris	1.623.683	1.647 383	23.699	»
Obl. Credit Fonc. et diverses.	4.599.536	4.727.126	127.964	373
Act. Soc. de Crédit françaises	1.564.366	1.581.572	26.631	9.425
Act. Chemins de fer français	4.216.679	4.322.011	109.707	4.375
Obl. d°	15.190.926	15.284.449	116.039	22 516
Act. Soc. Indust. françaises	1.592.974	1.613.954	40.055	19 075
Obl. d°	785.118	794.831	14.734	5.021
	55.313.397	56.200.394	947.783	60.785

Ce qui donne comme majoration finale au 30 juin 1893 : 886.997.252 fr.

En d'autres termes le montant total des 134 valeurs observées se résume ainsi :

Valeur nominale	53.579.883.750 fr.
Valeur réelle au 31 décembre 1892	55.313.397.236
Valeur réelle au 30 juin 1893	56.200.394.488

Différence entre le Bilan du 31 décembre 1892 et celui du 30 juin 1893 : 886.997.252 fr. au profit de ce dernier.

Les dix-neuf vingtièmes des titres observés étant possédés par des portefeuilles français, cette comparaison peut donner une idée assez précise de l'état d'esprit des capitalistes français au commencement et à la fin du semestre. Le Bilan d'ensemble de ces 134 valeurs françaises est un véritable thermomètre de l'opinion publique, car il ne faut pas oublier que les cours de la Bourse, qui sont généralement l'expression fidèle de l'offre et de la demande, dépendent surtout des courants que les événements déterminent dans les esprits.

Les affaires du *Panama* ont, dans les dernières semaines de l'année 1892, déterminé une véritable crise sur le Marché financier de Paris et déprécié — dans l'espace d'un mois et demi — l'ensemble des valeurs qui s'y négocient de plus de deux milliards de francs : Est-ce qu'en réalité les titres, dont nous venons d'établir le décompte, valaient moins à cette époque qu'au 30 juin précédent ? Evidemment non ! Ils présentaient les mêmes garanties, la même sécurité de placement, mais la spéculation, impressionnée par des événements dont elle ne pouvait prévoir l'issue, s'était mise à vendre et le public — qui n'achète jamais en baisse — avait suspendu ses achats.

La majoration de 886.997.252 francs, constatée entre le 31 décembre 1892 et le 30 juin 1893 sur les 134 valeurs françaises que nous suivons, indique donc que le calme est, en ce moment, revenu dans notre ciel financier. Espérons que les événements douloureux auxquels nous assistons en ce moment ne feront pas descendre notre thermomètre au-dessous de la température de décembre 1892.

Edmond Théry.

LA BAISSE DE L'ARGENT

ET L'UNION LATINE

Le dernier article de notre directeur, M. Edmond Théry, sur cette grande question, a été reproduit ou commenté par un très grand nombre de journaux français, italiens, belges, espagnols, allemands, etc. Les journaux français appuient généralement les conclusions de notre directeur, les journaux italiens, belges et allemands les reproduisent sans commentaire.

En ce qui concerne l'importance de notre stock monnayé de métal blanc et la quantité de monnaies étrangères d'argent circulant en France, les lecteurs de l'*Economiste Européen* savent que dans nos études de l'année dernière nous avons évalué le stock total à 3 milliards, sur lequel les monnaies étrangères figureraient pour environ 30 0/0, soit environ 900 millions de francs.

Nous sommes très heureux de trouver, dans l'*Economiste Français* de cette semaine, et sous la signature de M. Leroy-Beaulieu, une évaluation semblable et — quant à l'*Union latine* — des conclusions conformes à celles que nous formulons depuis bientôt deux années.

Voici un extrait de l'étude de notre éminent confrère qui fera tomber, nous l'espérons du moins, tous les doutes qui pourraient encore subsister sur l'importance du stock d'argent étranger circulant en France :

Il a été fait, depuis vingt ans, trois enquêtes sur notre circulation monétaire : en 1878, en 1885 et en 1891. *Le Bulletin de Statistique* (du Ministère des finances), dans le deuxième volume de 1891, pages 121 à 150, donne une analyse détaillée de la dernière de ces enquêtes avec des références aux précédentes. On sait comment l'on s'y prend pour ces enquêtes : tous les comptables du Trésor, sur tout le territoire français, doivent, à un jour déterminé, recenser d'une façon détaillée leur recette du jour et la décomposer suivant la nature des instruments de paiement : billets de banque, pièces d'or, d'argent, etc., en indiquant la nationalité et le millésime des pièces. Les deux principales Sociétés de crédit, le Crédit Lyonnais et la Société Générale, ont fait le même relevé, s'associant ainsi à l'enquête.

L'opération faite le 22 avril 1891 a porté sur un chiffre total de 120.598.975 fr., somme énorme, comme on voit ; sur ce chiffre, 97.100.165 fr., soit 80 51 0/0 du total, ont été versés en billets de banque et 23.498.810 fr. ou 19 49 0/0, en espèces métalliques.

Parmi ces espèces métalliques même les pièces d'or ont représenté 16.365.080 fr. ou 69 64 0/0, et les pièces d'argent 7.133.730 fr. ou 30 36 0/0. Ainsi l'argent ne paraît pas former le tiers de l'ensemble de la circulation métallique de la France.

D'autre part, si l'on recherche la nationalité des pièces, on constate que, parmi les pièces d'or, 14.493.220 fr., ou 88 56 0/0, étaient de nationalité française, et 1.871.860 fr. seulement de nationalité étrangère, soit 11 44 0/0.

Tout autre était la proportion des pièces d'argent étrangères dans les versements reçus : 4.934.840 fr. se composaient de pièces françaises, soit 69 18 0/0 de l'ensemble des pièces d'argent, et 2.190.890 fr. étaient en pièces étrangères, ou 30 82 0/0 de notre circulation d'argent.

Ainsi, 30 82 0/0 de notre circulation monétaire d'argent est en pièces étrangères ; ces 30 82 0/0 de pièces étrangères se répartissent ainsi : 17 33 0/0 de pièces italiennes, 12 54 0/0 de pièces belges, 1 23 0/0 de pièces grecques et 0 42 0/0 de pièces suisses.

Les chiffres de 1891, rapprochés de ceux des enquêtes de 1878 et de 1885 ne font ressortir que de médiocres différences. En 1878, l'argent étranger représentait 32 01 0/0 des paiements totaux ; en 1885, il n'atteignait que 28 76 0/0 et, en 1891, il s'élevait à 31 52 0/0. D'autre part, l'on sait que l'encaisse de la Banque de France contient environ 30 0/0 de pièces d'argent étrangères.

Tous ces chiffres sont donc bien concordants. On peut conclure que 30 0/0, en chiffres ronds, de tout notre approvisionnement d'argent, qui est d'environ 3 milliards, se compose de pièces étrangères venant des autres membres de l'Union latine, notamment pour 17 0/0 de l'Italie et pour 12 1/2 0/0 de la Belgique.

Si donc l'Union latine était dissoute et que les autres Etats contractants dussent retirer leurs pièces, le stock d'argent de la France serait dégagé d'environ 900 millions, ce qui le réduirait à 2 milliards 100 millions : le stock de la Banque de France notamment s'abaisserait de 1.280 millions à environ 900 ou 920.

Dans ces conditions, il semble qu'il soit très expédient de mettre fin à l'Union latine, ou de réduire celle-ci à la monnaie d'or. La dénonciation de l'Union latine, au point de vue monétaire, s'impose. L'Italie aurait à retirer environ 520 à 530 millions de pièces d'argent et la Belgique environ 380 millions.

Les seules considérations qui pourraient faire ajourner une décision aussi naturelle seraient d'ordre politique. Pour la Belgique et pour la Suisse, il n'y aurait aucune difficulté ; dans ces deux pays, il y a même un mouvement dans le sens de la dénonciation de l'Union. Pour l'Italie, il pourrait en être différemment. Personne n'ignore les embarras financiers de notre voisine ; nous ne désirons pas le moins du monde y ajouter. Lui demander de reprendre 530 millions de pièces d'argent et de nous les rembourser en bloc, cela pourrait être fâcheux pour l'Italie. D'autre part, même chez nos voisins, il y a des hommes considérables qui regardent l'Union latine comme gênante, comme privant par exemple l'Italie de toute monnaie divisionnaire et comme l'entravant dans sa liberté. En traitant la question amicalement, comme une affaire toute pacifique, en donnant à l'Italie du temps pour se libérer, il serait sans doute possible d'arriver à une liquidation de l'Union. Cette liquidation, d'ailleurs, il faudra toujours bien y venir ; par conséquent, rien ne sert d'attendre indéfiniment.

Nous pouvons donner une dernière preuve de la vérité de ces observations, en ce qui touche l'argent

étranger, par la citation du passage suivant de notre Revue des changes et métaux précieux du nº 22 de l'*Economiste Européen* (12 juin 1892) :

Au sujet de l'argent, la Banque de France vient d'effectuer un recensement qui confirme en tous points nos appréciations antérieures sur l'argent étranger circulant en France.

Elle a décidé de faire vérifier, à la Caisse principale de Paris et dans ses 94 succursales de province, la recette en pièces de 5 francs de la journée du 31 mai dernier.

Le recensement s'est pratiqué sur une somme totale de 6.300.000 francs et a donné les résultats suivants :

	Paris	Succursales	Moyenne
Ecus Français......	68 0/0	71 0/0	70.75 0/0
— Belges........	14.2 0/0	14.4 0/0	14.25 0/0
— Italiens.......	16.8 0/0	13.5 0/0	13.95 0/0
— Grecs.........	0.65 0/0	0.75 0/0	0.70 0/0
— Suisses.......	0.35 0/0	0.35 0/0	0.35 0/0
	100 0/0	100 0/0	100 0/0

Ainsi l'expérience confirme une fois de plus les résultats de toutes les observations faites jusqu'à ce jour.

P. E.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le rendement des impôts du mois de juin, que l'Administration des douanes nous communique cette semaine, donne les résultats suivants :

Recouvrements de Juin 1893

	Recouvrements de juin 1893	Evaluations budgétaires	Différence par rapport aux eval. budgét.	Différence par rapport à juin 1892
	(Milliers de francs)			
Impôts directs.....	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	620	1.467	— 847	— 816
Enregistrement.....	45.623	49.252	— 3.629	— 2.269
Timbre.............	12.728	13.105	— 377	+ 1.021
Douanes............	33.895	37.364	— 3.469	+ 690
Contrib. indirectes..	52.435	51.404	+ 1.031	— 614
Sels...............	2.071	2.299	— 228	— 85
Sucres.............	16.466	16.000	+ 466	— 657
Postes et Télégr....	16.540	16.721	— 181	+ 1.267
Monopoles etc.......	40.237	40.051	+ 186	— 560
Totaux....	220.615	227.663	— 7.048	— 2.022

Six premiers mois de 1893

	Recouvrements des 6 premiers mois de 1893	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux eval. budgét.	Différences par rapport à 1892
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	35.352	37.971	— 2.119	— 1.615
Enregistrement.....	258.147	270.902	—12.755	—18.032
Timbre.............	75.950	78.914	— 2.964	— 1.265
Douanes............	202.672	226.812	—24.140	—10.518
Contrib. indirectes.	279.626	269.849	+ 9.777	+ 3.150
Sels...............	14.140	14.508	— 368	— 540
Sucres.............	78.298	81.000	— 2.702	— 5.765
Postes et Télégr....	96.292	95.410	+ 882	+ 2.720
Monopoles etc......	228.782	225.987	+ 2.795	+ 498
Totaux....	1.269.760	1.301.354	—31.594	—37.666

Les six premiers mois de l'année en cours laissent un mécompte de 31.594.000 fr. par rapport aux évaluations et de 37.666.000 fr. par rapport à l'année dernière.

Les recettes du mois de mai donnent lieu à quelques remarques intéressantes : pour la première fois, depuis longtemps, les Douanes donnent une légère plus-value qui ira probablement en s'accentuant, car notre récolte paraît insuffisante et elle exigera des importations de céréales qui donneront au Trésor 5 fr. par 100 kilos.

Le Timbre, les Postes et les Télégraphes fournissent également des plus-values sur l'exercice précédent, ce qui est un symptôme favorable.

Mais il est de plus en plus évident que les produits des Douanes ont été majorés et qu'il faut beaucoup rabattre des ressources espérées.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES TÉLÉPHONES

Les actionnaires de la *Société Générale des Téléphones* se sont réunis, le 5 juillet, en assemblée générale extraordinaire. Dans cette dernière assemblée, après des observations et des explications des plus courtoises, d'ailleurs, d'importantes résolutions ont été adoptées à une grande majorité. Ces résolutions, notre Directeur, M. Edmond Théry, les avait déjà fait pressentir dans l'article qu'il consacra à la *Société Générale des Téléphones*, dans l'*Economiste Européen* du 28 avril dernier, et nous les énumérerons plus loin, après avoir jeté les yeux sur le bilan de la Société établi au 31 décembre, bilan qui figure au Rapport présenté à l'assemblée générale ordinaire par le Conseil d'administration.

Les produits nets, pour 1892, des établissements industriels de la Société, qui se montent à 915.155 fr. 76, non compris les intérêts des sommes réclamées à l'Etat, sont inférieurs à ceux de 1890 et 1891. Comme le fait observer le rapport, ce résultat est dû, en grande partie, à la concurrence qui se manifeste dans les industries se rapportant à l'électricité : cette concurrence vient de l'étranger, principalement en ce qui concerne la fabrication des câbles téléphoniques et des appareils destinés aux bureaux centraux, et, malheureusement, l'administration des Téléphones de l'Etat semble lui accorder une préférence, bien que les usines françaises, par leur outillage constamment tenu au courant des perfectionnements, répondent aux besoins, quels qu'ils soient, de tous les services de l'Etat. Et, sous plus d'un rapport, la *Société Générale des Téléphones* est, en particulier, à citer. C'est elle qui, la première, a commencé, en France, la fabrication des câbles sous-marins ; c'est à elle qu'on est redevable du câble de Marseille à Oran. Ce câble a été fabriqué dans ses usines de Bezons et de Calais, et c'est le *François-Arago*, appartenant à la Société, et le seul bateau français capable d'immerger un câble de quelque importance, qui, après trois jours de sondage, l'immergea en sept jours, malgré sa longueur de 1.166 kilomètres. Ajoutons que ce même *François-Arago* a quitté, le 18 juin dernier, le port de Calais, emportant les 1.533 kilomètres de câble qui vont relier la Nouvelle-Calédonie et l'Australie et dont la fabrication, qui n'a demandé que quatre mois, avait été confiée à la *Société Générale* par la *Société Française des Télégraphes sous-marins*.

Nous avons dit plus haut, que les bénéfices nets de 1892 se montaient à 915.155 fr. 76. Ce chiffre provient de recettes s'élevant à 1.683.885 fr. auxquels il faut ajouter 103.948 reportés à nouveau de 1891. De ce total il a été déduit 428.101 fr., consacrés aux réserves et aux amortissements, et 340.628 fr. 15 frais généraux et abonnement au timbre. Desdits 915.155 fr. 76, 40.560 francs sont appliqués à la réserve statutaire, 850.000 fr. sont employés à la répartition d'un dividende de 17 francs par action, et 24.595 fr. sont reportés à nouveau.

Mais le point capital, pour la *Société Générale*, est la solution de son instance contre l'Etat, instance introduite par elle à la suite de la reprise de ses réseaux téléphoniques. En effet, ces réseaux figurent, dans son bilan, pour 15.611.176 fr. 71. Or, les experts, dans le rapport déposé par eux le 25 octobre 1892, estiment à la somme de 9.362.232 fr. 90 la valeur du matériel en service lors de la reprise augmentée de l'indemnité correspondant à la non exploitation du 1er au 8 septembre 1889, mais non compris les intérêts dus à partir du jour de la reprise. Il y a donc, là, une différence d'estimation de 6.248.943 fr. 81 qui provient de ce que les experts ont pensé qu'il n'entrait pas dans leur mission de porter un chiffre de frais d'études généraux, et qu'ils ont, en outre, considéré que les termes de l'arrêté du Conseil d'Etat ne leur permettait pas, après avoir fait l'évaluation des objets composant le matériel de l'entreprise, d'indiquer la plus-value acquise par la réunion organisée des divers services évalués séparément, et, notamment, d'estimer la valeur de la clientèle.

Toutefois, il est reconnu que ces frais d'études ont été réellement effectués, et les experts conviennent en outre que leurs évaluations sont notablement inférieures aux dépenses reconnues par eux comme réellement effectuées. Il serait bon de citer ici la partie du rapport des experts qui traite spécialement ce second point ; malheureusement, la place nous manque. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que, et toujours d'après eux, si les tribunaux administratifs n'attribuent pas à la Société une somme supérieure à celles de leurs évaluations il en résultera une perte pour l'entreprise qui n'implique par une mauvaise gestion. Le temps écoulé depuis la fondation de la Société n'a pas été suffisant pour lui permettre de pratiquer des amortissements ; par contre, la clientèle qu'elle avait su se constituer lui assurait pour l'avenir des bénéfices importants.

Il faut donc attendre, maintenant, la décision des tribunaux administratifs, mais la solution des difficultés en suspens n'interviendra que dans un temps plus ou moins long ; et ce retard, dans le règlement final, mettait, jusqu'ici, la *Société Générale* en une singulière posture. En effet, elle plaide non seulement contre l'Etat, mais encore contre la Ville de Paris, à laquelle elle réclame 1.500.000 fr. et en même temps, elle remplit le rôle de solliciteur. Il fallait donc, en quelque sorte, séparer le passé de l'avenir, et c'est ce qui a amené le Conseil d'administration à proposer une combinaison bonne à tous les points de vue, combinaison qui a reçu l'approbation des intéressés.

Une *Nouvelle Société*, au capital de 15 millions de francs, prendra la place de l'ancienne Société, dont le capital était de 25.000.000 de francs. A cet effet, il sera délivré au porteur actuel de 5 actions de la *Société Générale* trois actions de la *Nouvelle Société*. L'*ancienne Société* apportera à la *Société nouvelle* tous les établissements et tous les éléments de son actif, *à l'exception des créances contre l'Etat et contre la Ville de Paris*. Mais la loi ne permettant pas la constitution d'une Société, dont le capital est uniquement composé d'apports, il sera émis 500.000 fr. en actions de la *Nouvelle Société*, ce qui portera le capital de cette dernière à 15.500.000 fr.

A la suite de cette transformation, l'actionnaire de l'ancienne Société touchera le dividende de 17 fr., que les bénéfices acquis pendant l'année 1892 lui conféraient. Si l'*Ancienne Société* était restée en état, les conclusions du rapport des experts, qui lui attribuaient une somme inférieure de 6.248.943 fr. 81 au montant mentionné au bilan, ne permettaient pas la distribution de ce dividende, la Société étant, en fait, en déficit ; mais la transformation, et le capital réduit, autorisent à procéder à une liquidation *in bonis* et à distribuer ce qui sera jugé comme acquis.

Et, maintenant, que reste-t-il à envisager pour les actionnaires actuels de la *Société Générale ?* Les bénéfices réels de l'exercice 1892 ont été de 915.155 fr. 76, moins la somme de 103.946 fr. 80 reportée de 1891, soit 811.208 fr. 96, ce qui représentera pour la *Nouvelle Société*, au capital de 15.500.000, un intérêt de 5 1/4 0/0 l'an ! De plus, le rapport des experts a conclu à un montant dû par l'Etat de 9.362.232 fr. 90 (sans tenir compte des intérêts), sur lesquels 5.000.000 de fr. ont déjà été payés. Il resterait donc, au minimum, comme acquis, 4.362.232 fr. 90 ; ce qui représente, pour chacune des 50.000 actions anciennes 87 fr., nonobstant les résultats des procès en cours et contre l'Etat et contre la la Ville de Paris. Mais que vaudrait l'action nouvelle ? A 600 fr., et avec un bénéfice net de 811.208 fr. 96, elle représenterait un taux de capitalisation de 4 30 0/0. Et comme l'avenir ne laisse rien à désirer, il est à présumer quelle vaudra plus encore. En tous cas, la situation n'est pas celle que l'on croit communément, et on s'explique facilement maintenant les applaudissements qui, à l'assemblée générale extraordinaire du 5 juillet, ont accueilli les explications franches, nettes et précises données par M. Lair.

A. LECHENET.

LA BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

L'assemblée générale annuelle de la Banque Impériale Ottomane a eu lieu, à Londres, le mercredi 28 juin dernier. Le rapport que nous publions plus loin accuse un bénéfice net de 402.958 liv. st., soit 10.729.500 fr.

Les comptes rendus de la Banque Ottomane sont, on le sait, toujours fort courts, d'après la mode anglaise, mais une allocution du Président vient toujours suppléer à la brièveté du document officiel. Lord Hillingdon a particulièrement insisté, cette année, sur ce fait que les profits de la Banque en 1892 proviennent uniquement de son activité commerciale proprement dite, aucune grande opération financière, emprunt nouveau ou conversion n'étant venue apporter son contingent de bénéfices exceptionnels.

Le fait est important à noter : il accuse en outre une grande amélioration dans la situation économique de la Turquie, puisque la Banque d'Etat a pu trouver, dans des opérations normales d'escompte, d'avances sur marchandises, d'ouvertures de crédit, etc., une source suffisante de profits pour rémunérer un capital considérable.

La Banque Ottomane a, depuis quatre ans, sensiblement amélioré son outillage : des succursales ont été ouvertes dans les grands centres de la Turquie d'Europe et de l'Asie Mineure : Bagdad, Angora, Alep, Trébizonde, Samsoun, toutes ces grandes cités commerçantes, livrées jusqu'ici à la fantaisie des banquiers locaux, sont maintenant dotées d'Agences de la Banque, qui y trouvent un champ d'action des plus fertiles. Le résultat pratique de cette extension a été que les succursales de la Banque Ottomane qui, en 1889, avaient donné une perte de 25.000 francs, apportent aujourd'hui aux bénéfices sociaux une somme qui dépasse annuellement un million de francs.

On sait que c'est en 1889, vers le mois d'octobre, que ces Comités de la Banque mirent la Direction générale en de nouvelles mains. Le simple rapprochement des chiffres du bilan de 1889 et de celui de 1892 montrent les progrès accomplis, dans cette période de trois ans, sous l'habile impulsion de sir Edgar Vincent.

Le total de chacune des colonnes du bilan révèle tout d'abord le développement des affaires de l'Etablissement : ce total était de 12.406.261 liv. st. (310.156.525 fr.) en 1889 ; il a atteint 15.431.137 liv. st. (385.778.425 fr.) en 1892.

Au *passif*, l'augmentation la plus marquante est celle des billets de Banque, à laquelle la direction a apporté des soins tout particuliers ; le chiffre de la circulation fiduciaire de la Banque était de 870.050 liv. st. (21.751 mille 250 fr.) au 31 décembre dernier, contre 492.029 liv. sterling (12.300.725 fr.) au 31 décembre 1889. Un autre chapitre du passif mérite également une mention, c'est celui des dépôts à échéances fixes, qui ont passé de 896.642 liv. st. (22.416.050 fr.) en 1889 à 1.582.126 liv. st. (22.416.050 fr.) en 1892. Ces dépôts constituent pour la Banque un élément appréciable de profits ; ils lui procurent à très bon compte de l'argent qu'elle fait fructifier avantageusement.

Du côté de l'actif, les espèces en caisse passent de 741.725 liv. st. (18.543.125 fr.) en 1889 à 1.416.863 liv. st (35.421.575 fr.) en 1892, cette augmentation étant la contre-partie forcée de la plus grande circulation des billets de Banque.

Les *valeurs en portefeuille* sont également en sensible progression : elles atteignent, en 1892, 5.030.148 livres sterling (125.753.700 fr.) contre 4.009.827 livres sterling (100.245.675 francs) seulement en 1889. Une innovation a été introduite dans cet article du bilan où l'on fait figurer sous une rubrique spéciale les fonds d'Etat français et anglais portés pour un chiffre de 26.043.275 fr. Les Comités de la Banque ont constitué ainsi une réserve réalisable du jour au lendemain, réserve qui semble plus spécialement affectée aux banknotes et qui donne aux porteurs de billets les

mêmes sécurités qu'une encaisse métallique, tout en procurant à la Banque un intérêt suffisant.

Le chiffre des *avances au Gouvernement* n'accuse pas de bien grandes variations : elles sont en majeure partie garanties par des dépôts de titres. Ce chiffre subira une certaine augmentation au cours de l'exercice 1893 par suite de la convention signée le 20 mai dernier entre le Gouvernement ottoman et la banque ; aux termes de cette convention, en effet, l'avance en compte courant que la Banque fait au Trésor est portée de 750.000 à un million de livres turques avec une garantie de titres du groupe D. Cette convention règle en même temps d'une manière très avantageuse les commissions allouées par l'Etat à la Banque pour ses services de trésorerie à Constantinople et dans les provinces.

Il reste enfin un mot à dire du *chapitre des réserves* : il s'élevait à 318 846 liv. st. (7.971.150 fr.) au 31 décembre 1889 et à 399.140 liv. st. (8.978.500 fr.) au 31 décembre 1892, et il reçoit un million de francs encore sur les bénéfices de l'année 1892. La Banque possède également une véritable réserve immobilière par les amortissements successifs qu'elle fait subir au compte *Immeubles et Mobilier*. Ce compte, qui figurait au 31 décembre 1892 pour 1.435.500 fr., a subi une diminution de 100.000 fr. sur les chiffres de 1889 bien que, depuis, la Direction générale ait fait construire à Constantinople un hôtel dont le coût atteint certainement deux millions. On assure, en outre, dans les cercles bien informés, que la Banque possède des réserves spéciales pour un montant de beaucoup supérieur à celui de la réserve statutaire.

En somme, on le voit, la situation de la Banque Ottomane est de tous points excellente, le nom de ce grand Etablissement se trouve à la tête des entreprises qui assurent le développement économique de l'Empire ottoman : en trois ans, sous son habile direction, le Trésor a pu réaliser d'importantes économies. Grâce à la conversion des obligations de Priorité et des obligations « Defence » gagées par le tribut d'Egypte et à la consolidation de la Dette flottante, le Gouvernement a également trouvé dans la Banque Ottomane le concours moral et financier nécessaire pour mener à bien ses entreprises de Chemins de fer, et, au cours des deux dernières années, c'est la Banque Ottomane qui a assuré la construction du Chemin de fer « Beyrouth-Damas-Hauran » et de la ligne « Salonique-Constantinople ».

L'avenir est plein d'espérances : de nouvelles affaires, déjà ébauchées, viendront s'ajouter à l'activité normale de la Banque ; la construction du prolongement récemment accordé à la Compagnie Beyrouth-Damas jusqu'à Alep et Biredjik, l'achèvement de la ligne de Cassaba jusqu'à Afioum-Karahissar, l'emprunt garanti par la redevance du Tombac, la conversion de l'emprunt des raccordements, la conversion des obligations Douanes, tel est le programme qui se prépare à Constantinople et qui, pendant quelques années, donnera une nouvelle impulsion à la grande institution de crédit qui représente si dignement l'influence française en Orient.

R. D.

LES FINANCES RUSSES

M. Hoskier vient de faire paraître sa publication annuelle sur les finances russes (1). Cet ouvrage, qui est attendu tous les ans avec impatience, comprend, cette fois, une introduction de M. Hoskier sur la situation des finances russes, le projet de budget de 1893, les comptes définitifs du budget de 1891, le règlement provisoire du budget de 1892, et enfin un état de la Dette publique au 1er janvier 1893.

L'Economiste Européen a déjà publié les principaux chiffres de ces documents dans ses correspondances de Saint-Pétersbourg et dans ses informations de Russie ; nous saisissons l'occasion de l'apparition du travail de M. Hoskier pour jeter un coup d'œil d'ensemble sur la situation des finances russes ; mais, pour quiconque voudrait se livrer à une étude détaillée de ce sujet, le travail en question est indispensable.

Occupons-nous, d'abord, des budgets. Le budget de 1891, dont les comptes définitifs sont maintenant établis, est le premier budget en déficit depuis 1888 ; les excédents des trois budgets de 1888, 1889 et 1890 sont le fruit de l'habileté de M. Vichnégradski, l'ancien ministre des finances, que des raisons de santé ont contraint de quitter son poste en avril 1892.

La disette qui a sévi pendant l'hiver 1891-92 a été la cause de la rupture de l'équilibre du budget de 1891 ; les recettes ordinaires, évaluées à 900.757.570 roubles, n'ont été que de 891.594.321 roubles, l'appauvrissement de la population rurale ayant diminué le produit des annuités de rachat et de l'impôt des boissons ; les dépenses ordinaires ont été de 875.348.831 roubles, inférieures de 23.540.190 roubles aux prévisions ; on obtient ainsi pour le budget ordinaire un excédent de 16.245.490 roubles, auquel vient s'ajouter un reliquat de 4.187.208 roubles des exercices précédents, ce qui porte l'excédent en question à 20.432.758 roubles. Mais la disette a nécessité des achats de céréales ainsi que des frais de distribution et de transport qui se traduisent par un budget extraordinaire en déficit de 201.409.922 roubles ; il en résulte donc, pour l'ensemble du budget, un déficit de 180.977.164 roubles.

Comme on le voit, ce déficit est dû pour la plus grande partie aux dépenses extraordinaines que le Trésor a dû faire à la suite de la disette, et qui se sont élevées à 75.036.391 roubles. La petite diminution de 9 millions de recettes ordinaires sur un budget de 900 millions de roubles montre qu'en 1891 la disette n'a amené qu'un léger affaiblissement des forces contributives du pays.

Il y avait cependant lieu de craindre que les souffrances des campagnes n'amenassent une diminution considérable du produit des contributions indirectes (boissons, douanes) et des arriérés importants sur les impôts directs (annuités de rachat des serfs, impôt foncier) ; c'est pourquoi M. Vichnégradski établit les prévisions de recettes ordinaires en 1892 avec une extrême prudence.

Les diminutions en question se manifestèrent, en effet, pendant le premier semestre de cet exercice, mais elles ne tardèrent pas à disparaître et, en définitive, les recettes ordinaires ont été en 1892, d'après les comptes provisoires, de 968.537.000 roubles, c'est-à-dire qu'elles ont dépassé de 81.993.000 roubles le chiffre des prévisions (886.544.000 r.) et de 76.943.000 r. les recettes correspondantes de 1891. Ces chiffres montrent éloquemment que la disette n'a eu qu'une influence passagère sur la richesse de la population.

Les dépenses du budget de 1892, tant ordinaires qu'extraordinaires, ont été de 990.834.000 r. ; les prévisions n'atteignaient que 965.303.000 r. Ce sont encore les secours nécessités par la disette qui ont causé cette augmentation de dépenses, couverte par les recettes extraordinaires, s'élevant à 195.596.000 r. Les dépenses nécessitées par la mauvaise récolte ont été, en effet, de 65.695.000 r. en 1892.

Le budget de 1893 a été établi par M. de Vitte, le nouveau Ministre des finances, qui s'est inspiré des traditions de prudence de son prédécesseur.

Les recettes ordinaires, évaluées à 961.222.143 r., dépassent de 67.171.671 r. les prévisions de 1892 ; cette augmentation est légitimée par le relèvement de certaines taxes, qui produiront 24.590.000 r., et par l'amélioration qui s'est déjà fait sentir dans les résultats du budget de 1892. Dans le rapport adressé par le Ministre des finances à l'Empereur sur le budget de 1893, M. de Vitte relève, un à un, tous les symptômes économiques qui démontrent l'accroissement de la prospérité en Russie et qui justifient cette augmentation des prévisions budgétaires.

Les nouvelles taxes consistent en un relèvement des

(1) Les Finances de la Russie, d'après les documents officiels. — Paris, Imprimerie Chaix, 1893.

impôts sur les immeubles urbains et des patentes, et en différents droits de consommation.

Les dépenses ordinaires du budget de 1893 s'élèvent à 947.690.385 r., d'où un excédent de 13.531.758 r. sur le budget ordinaire.

Le budget extraordinaire comprend 92.768.000 r. de dépenses et 10.673.909 r. de recettes; il y a donc, en définitive, sur le budget de 1893, un déficit de 68.562.333 r. à couvrir par des emprunts, et dû aux dépenses extraordinaires; la plus importante de ces dépenses est celle de la construction du chemin de fer transsibérien; la Russie ne peut pas entreprendre cette œuvre considérable sans avoir recours au crédit, mais ce chemin de fer doit être, dans l'avenir, une source considérable de prospérité.

Il est d'ailleurs très probable que les résultats du budget ordinaire de 1893 seront encore plus heureux que ceux de 1892, et donneront un excédent qui couvrira, en grande partie, le déficit du budget extraordinaire.

Nous résumerons cette étude des budgets russes par le tableau suivant :

		Recettes ordinaires	Dépenses ordinaires
		—	—
1882...	Comptes définitifs	706.048.321	709.042.685
1883...	—	700.412.116	723.673.258
1884...	—	706.266.349	727.902.675
1885...	—	764.477.515	806.614.346
1886...	—	770.546.090	832.391.851
1887...	—	829.661.423	835.849.860
1888...	—	898.531.925	840.419.494
1889...	—	927.035.439	857.881.126
1890...	—	943.685.770	877.779.550
1891...		891.594.321	875.348.831
1892...	Comptes provisoires	968.537.000	913.150.000
1893...	Prévisions	961.222.143	947.690.385

Examinons maintenant la situation de la Dette publique de la Russie.

Depuis le 1er janvier 1892, on a émis : en 1892, l'Emprunt Consolidé des Chemins de fer, deuxième émission, 4 1/2 0/0, de 75 millions de roubles, et en 1893, le nouvel Emprunt Intérieur 4 1/2 0/0, de 100 millions de roubles.

Au premier janvier de chacune des années 1889 à 1893, la Dette publique totale était représentée par les chiffres suivants :

	Roubles métalliques	Roubles crédit
	—	—
1889	1.296.764.308	2.435.059.355
1890	1.384.094.235	2.394.389.692
1891	1.362.518.389	2.443.475.430
1892	1.431.953.958	2.456.508.752
1893	1.508.730.106	2.517.162.239

D'autre part, les crédits ouverts au budget de chaque année pour le service de la Dette publique sont représentés par les chiffres suivants :

	Emprunts en roubles métall.	Emprunts en roubles crédit
	—	—
1889	73.117.093	147.865.273
1890	70.156.859	147.002.168
1891	65.034.580	150.679.207
1892	64.424.123	142.390.837
1893	68.165.252	147.489.311

Les diminutions qu'on observe sur le service de la Dette de 1889 à 1892, malgré l'augmentation du capital sont dues aux conversions opérées par M. Vichnégrasdki; jusqu'ici le nouveau ministre des finances n'a pas entrepris d'opérations analogues.

Si maintenant nous voulons essayer de formuler une appréciation sur l'avenir financier de la Russie, nous devons observer d'abord que la richesse de ce pays, et l'équilibre de ses budgets, sont intimement liés à la prospérité de son agriculture.

La Russie est un pays essentiellement agricole; l'industrie y est encore dans cette phase naissante où elle a besoin de droits protecteurs élevés pour ne pas être étouffée par la concurrence étrangère. Les impôts les plus importants du budget des recettes russe sont assis sur la propriété foncière ou sur la production agricole, ou encore, comme l'impôt des boissons, sur les objets de consommation indispensables à la population rurale.

Si les finances russes doivent être ébranlées, ce sera par une série de mauvaises récoltes ou par la décadence de l'agriculture. Le Gouvernement a bien compris l'importance de ces principes, et par différentes mesures, il a montré qu'il applique tous ses efforts au développement de la prospérité agricole. Le ministère des domaines de l'Etat va être transformé en ministère de l'agriculture, et s'occupera d'initier la population rurale aux méthodes modernes et à combattre les causes de décadence de la production agricole dans tous les cas qui se présenteront, et qui sont dus soit à une exploitation exagérée du sol, soit au défaut d'irrigation, soit au déboisement,

C'est dans le même esprit que le Gouvernement russe a fait à l'Allemagne les premières propositions relatives à la conclusion d'une entente commerciale; les céréales russes ne peuvent pas, en effet, se passer de l'important débouché des marchés allemands, ni supporter sur ces marchés des tarifs différentiels dont les céréales austro-hongroises, roumaines et américaines sont exemptées. Enfin, les récentes mesures fiscales de M. de Vitte ont montré que ce ministre est préoccupé de ne pas accroître le poids des charges déjà trop lourdes qui pèsent sur le paysan russe, et, rompant avec les traditions, d'imposer davantage les classes aisées et riches.

Les efforts du Gouvernement suffiront certainement à enrayer la décadence que la production agricole a montrée sur certains points, et à éviter le retour des disettes qui, comme celles de 1891-92, ont apporté un trouble momentané dans les finances russes.

F. C.

Compagnie française des Mines du Laurium

Dans le Rapport présenté à l'Assemblée générale des actionnaires du 17 juin dernier, le Conseil d'administration de la *Compagnie Française des Mines du Laurium*, après avoir parlé, pour la première fois et en termes vagues, d'un procès intenté à la Compagnie, en Grèce, procès qui remonte à deux ans et dont la solution favorable ne lui paraît pas devoir être mise en doute, ajoute :

« Notre Compagnie est appelée à soutenir bientôt, devant les tribunaux de la Seine, un procès d'un autre genre dont nous croyons devoir vous entretenir aussi. Il s'agit d'une action intentée par des porteurs de parts de fondateurs, en vue de régler une situation que nous croyons parfaitement définie par les statuts et sur le sort de laquelle nous pensons qu'il n'y a lieu d'avoir aucune préoccupation. »

C'est la première fois que les porteurs de *parts fondateurs* de la *Compagnie Française* prennent cette attitude; et comme la question n'est pas sans importance, nous allons, en jetant un coup d'œil sur le bilan dressé au 31 décembre 1892, mentionner les raisons sur lesquelles paraissent s'appuyer, en cette circonstance, les intéressés.

Primitivement fixé à 13.500.000 fr. divisés en 27.000 actions de 500 fr., le capital de la *Compagnie Française des Mines du Laurium* s'est vu porté, en 1879, à 16.300.000 fr. par la création de 5.600 actions nouvelles, attribuées à M. Serpieri, en représentation de l'apport qu'il fit de tout l'actif de la *Société Minière la Périclès*.

Conformément à l'article 41 des statuts de la Société, sur les produits nets dont l'Assemblée générale vote la distribution, il est prélevé :

1° Un vingtième, soit 5 0/0 au moins, pour la formation du fonds de réserve; 2° la somme nécessaire pour payer 5 0/0 du montant des actions, à titre de premier dividende pour tenir lieu d'intérêts.

Sur l'excédent, 82 0/0 sont distribués à toutes les actions, à titre de deuxième dividende ; 6 0/0 sont attribués au Conseil d'administration ; et 12 0/0 appartiennent aux fondateurs. Ces 12 0/0 étaient, à l'origine, représentés par 24 parts nominatives, qui furent divisées, plus tard, chacune en 240 parts. Le nombre des *parts fondateurs* est donc actuellement de 5.760.

Or, depuis plusieurs années, les porteurs de *parts fondateurs* ont constaté que la Compagnie consacrait aux amortissements, à chaque bilan, des sommes beaucoup trop importantes à leur point de vue ; ce qui, tout en améliorant considérablement l'actif des actionnaires, réduisait leur attribution, à elles *parts fondateurs*, à une portion trop exiguë ; désavantage évident, surtout si on songe qu'un semblable système peut se continuer jusqu'en 1925, date à laquelle expirera la Société et à laquelle, aussi, les actionnaires auront à se partager l'*avoir* de la Société existant réellement alors.

En effet, en comparant les bilans des cinq derniers exercices de la *Compagnie Française des Mines du Laurium*, nous trouvons, à l'*actif*, les *valeurs immobilières* portées comme suit, en milliers de francs :

	1888	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—	—
Mines et concessions....	14.058	14.058	14.000	13.620	13.728
Immeubles...	550	400	100	*1 franc*	*1 franc*
Matériel et outillage......	420	300	130	*1 franc*	*1 franc*
Chemin de fer.	1.254	*1 franc*	*1 franc*	*1 franc*	*1 franc*
Wharf et dépendances..	212	155	22	*1 franc*	*1 franc*

Ainsi qu'on peut le voir, en dépit d'une augmentation sur les *Mines et Concessions* de 108.000 fr. provenant de l'acquisition faite dans le cours de l'année 1892 de deux nouvelles concessions, les *Concessions Petmezas* (126.774 fr., moins amortissement effectué de 18.818 fr. 05), les amortissements divers se sont élevés, en cinq ans (en milliers de francs) :

Sur les *Mines et Concessions*....à	330
Sur les *Immeubles*...............à	550
Sur le *Matériel et Outillage*....à	420
Sur le *Chemin de fer*...........à	1.254
Sur le *Wharf et Dépendances*..à	212
Ensemble.......à	2.766 mille fr.!

Ce montant paraît excessif aux porteurs de *parts fondateurs*, attendu qu'il les a privés, pendant le même temps, de leur quote-part de 12 0/0 sur lesdits 2.766.000 fr., soit de 331.920 fr., ce qui équivaut à 11 fr. 52 par an et par part nouvelle.

Il va de soi que les amortissements, dans une entreprise comme celle de la *Compagnie Française du Laurium*, doivent fonctionner régulièrement, mais il ne convient pas, selon l'avis des porteurs de *parts de fondateurs*, qu'ils puissent servir à masquer un *actif* ayant une valeur réelle. Ainsi, par exemple, pourquoi les *Immeubles*, estimés 550.000 fr. en 1888 tombent-ils *pour mémoire*, à 1 fr. ? De même le *Wharf* ; et surtout le *Chemin de fer* qui, de 1.253.992 fr. 93, somme pour laquelle il figure également au bilan de 1888, descend également à 1 franc. Il est vrai que, dans ce même bilan de 1888 figurait une *Réserve* spéciale pour l'amortissement des frais de construction de ce chemin de fer, réserve se montant à 1.139.868 fr. 88 et qui a servi, avec les 114.123 fr. 07 votés en 1889, à éteindre complètement ce chapitre ; néanmoins, il est de toute évidence que la ligne ferrée représente, pour les actionnaires, un *avoir* qu'ils retrouveront un jour.

Certes, les porteurs de *parts de fondateurs* savent fort bien que l'article 40 des statuts de la Compagnie mentionne que, « dans les inventaires, on tiendra « compte des dépréciations qui pourront être surve« nues, depuis le dernier inventaire, dans la valeur « des immeubles, du matériel et de l'outillage indus« triel et des marchandises » ; et que, de plus « le Con« seil d'administration sera seul juge de cette dépré« ciation. » Mais encore faut-il que cette dépréciation soit « survenue. »

On pourrait même avancer que ces dépréciations, si dépréciations il y a, trouvent déjà une compensation suffisante dans l'article « *Portefeuille de Titres* », dont la valeur d'inventaire est mentionnée au prix d'achat. En comparant les prix d'achats avec les cours au 31 décembre 1892, nous trouvons :

	Prix d'achat	Montant	Cours moyen du 31 décembre 1892	Montant
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
500 obligations Chemin de fer et Port de la Réunion......	401 68	200.843 40	452 50	226.250 »
25.485 fr. Rente 3 0/0 Amortissable.........	87 18	740.586 60	96 75	821.891 25
1.600 oblig. P.-L.-M. (fusion ancienne).....	402 63	644.214 75	461 50	738.400 »
404 act. Laurium.........	496 »	200.383 70	650 »	262.600 »
4.000 fr. Rente Russe 4 0/0 Consolidée ...	93 85	93.852 10	96 55	96.550 »
1.302 obl. Chemins de fer de l'Est 3 0/0. ..	416 05	541.710 35	447 »	581.994 »
500 oblig. Communales 3 0/0 1880..........	461 98	230.988 70	452 25	226.125 »
1.500 obligat. Egypte, Dette Privil. 3 ½ 0/0	450 15	675.178 80	469 37 ½	704.062 50
220 act. Cie Fse de Siphnos et Eubée........ } 84 parts de fondateurs, id.... }	Mémoire	11 »	Mémoire	11 »
Total....		3.327.769 40		3.657.883 75

soit une plus-value de 330.114 fr. 35, qui, ajoutés à la réserve statutaire de 1.025.082 fr. 49, et au fonds d'amortissement de 831.235 fr. 60, forme une prévoyance de 2.186.432 fr. 44, pour un capital de 16.300.000 fr.

Il est vrai que, d'un autre côté, la situation de la *Compagnie Française*, bien que toujours favorable, appelle l'attention. Le chiffre brut de la production minière a été important l'année dernière, mais la teneur, en métaux utiles, d'une grande partie de ces minerais, et plus particulièrement des minerais de zinc, comparée à celle des exercices précédents, a été beaucoup plus faible ; conséquemment le rendement a été moins rémunérateur, de sorte que le résultat de 1892 n'a guère été supérieur à celui de 1891. Au reste, voici le tableau de la production, en produits d'expéditions, pour les cinq derniers exercices :

	1888	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—	—
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Chiffre global des expéditions.........	63.795	54.468	93.878	76.641	76.989
Se décomposant en :					
Minerais de toutes sortes............	59.010	49.394	87 856	69.537	69.678
Plombs d'œuvre....	4.784	5.074	6.021	7.104	7.311

Il y a donc là un point d'interrogation à se poser. Bien plus, par suite des bas cours des métaux, on a cru opportun de suspendre un certain nombre de chantiers dont l'exploitation, étant donné la faiblesse relative des minerais produits, pouvait devenir onéreuse. Il ne faut donc plus s'étonner si, comme on peut en juger par les chiffres ci-dessous, l'exercice écoulé n'a été que peu favorisé, relativement, sous le rapport des recettes brutes :

	En milliers de francs :			
	1888	1889	1890	1891
	—	—	—	—
Bénéfices sur ventes de minerais................	1.221	1.307	1.400	1.184
Bénéfices sur changes, intérêts et revenus.......	847	735	1.022	1.321

Quant à l'Exercice 1892, il n'indique que :

Intérêts et revenus ....Fr.	176.559 62
Bénéfices sur réalisation de valeurs............	16.695 »
Bénéfices du compte Exploitation, comprenant changes et ventes de minerais	1.993.063 87

Or, ici, une remarque est à faire. De ces 1 million 993.063 fr. 87, quel montant est applicable aux véritables bénéfices d'exploitation, et quel autre aux bénéfices de change? On serait aise de le savoir, et on ne peut que regretter que la *Compagnie Française* ait modifié, cette fois, sa façon d'établir les comptes. Déjà, en 1891, les bénéfices sur change, intérêts, revenus, l'emportaient sur les bénéfices d'exploitation; or, il doit encore en être ainsi en 1892, et n'est-on pas en droit de craindre que, dès que la prime sur l'or fléchira, et dès que, par conséquent, la mine se trouvera sans cette source de profits, son revenu soit considérablement réduit.

En 1892 néanmoins, le dividende a été fixé à 40 fr. bruts par action, ainsi qu'en 1890 et 1891. Reste à savoir ce que produira 1893. En tout cas, si les réclamations des porteurs de *parts fondateurs* paraissent *justifiées*, la *Compagnie Française*, de son côté, semble un peu excusable de se prémunir contre l'avenir.

J. M.

Les Syndicats agricoles et le Socialisme agraire[1]

M. le comte de Rocquigny vient de publier un livre intéressant sur la question si actuelle des Syndicats agricoles et du socialisme agraire. Les renseignements sur l'organisation, le fonctionnement, l'union des Syndicats sont nombreux et précis. L'auteur montre avec abondance de preuves les services que rendent ces utiles institutions. On y remarque un grand nombre d'idées très justes.

La deuxième partie est consacrée au socialisme agraire. L'auteur s'élève, et avec raison, contre les déclamations de toute sorte à l'aide desquelles les politiciens de profession essaient d'amener à eux la population encore réfractaire des campagnes. Malheureusement il est profondément imbu des doctrines protectionnistes et il ne réfléchit pas que cela fait perdre beaucoup d'autorité à ses paroles. Que disent, en effet, les socialistes? La fortune est mal répartie; les uns ont trop, les autres pas assez, la loi doit intervenir et donner à chacun son lot. C'est exactement le langage des protectionnistes; ils présentent les choses autrement, mais le fond est identique, puisqu'ils prennent aux uns pour donner aux autres.

Nous signalons de fort bons chapitres sur la coopération, le crédit mutuel et l'assurance, tout en faisant les plus formelles réserves sur certaines idées émises par l'auteur. Il se fait notamment de grandes illusions sur la valeur de la mutualité en matière d'assurance, il ne voit qu'un seul côté de la question.

Bien que fort éloigné de partager les vues de M. le comte de Rocquigny, nous croyons que nos lecteurs trouveront profit et plaisir à lire son ouvrage écrit dans un style franc et ferme et soulevant des problèmes qui donnent à penser.

P. d'E.

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DES CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

C'est le 31 octobre 1879 que fut définitivement constituée, au capital de 10 millions de francs, divisés en 20.000 actions de 500 fr. la *Compagnie Générale des Chemins de fer Brésiliens*. Elle avait pour objet la construction et l'exploitation du Chemin de fer de Paranagua à Curityba, par Morretes (Brésil), d'une longueur de 110 kilom. 915, concédé primitivement à MM. Pecego et Lemos. Cette concession a été transférée à la *Compagnie Générale* avec tous les droits et obligations résultant des décrets du 1er mai 1875 et 10 août 1878, du contrat du 9 septembre 1878 et des décrets du 5 octobre 1878 et 12 août 1879.

La *Compagnie Générale* peut construire et exploiter tous embranchements et prolongements, et tous autres chemins de fer au Brésil, entreprendre la construction et exploiter, si elle le juge convenable, tous ports et docks; créer et exploiter tous services en correspondance avec ses chemins de fer, soit par eau, soit par terre, ou seulement s'y intéresser; acquérir toutes mines, forêts ou terrains; bref, entreprendre tous travaux qui auraient pour le développement de la prospérité de la Société.

Ainsi que le constate le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice 1892, présenté à l'Assemblée générale des actionnaires le 28 avril dernier, le réseau de la *Compagnie Générale de Chemins des fer Brésiliens* possède actuellement, outre la ligne de *Paranagua* à *Curityba*, 306 kilom. de prolongements concédés en 1889 et 1890, se décomposant comme suit:

1° *Curityba* à *Ignassu-bifurcation*, 72 kilom. terminés et reçus par l'Etat; *Ignassu-bifurcation* à *Lapa*, 30 kilom. terminés et reçus par l'Etat; *Morretes* à *Antonina* 17 kilom. et *Ignassu-bifurcation* à *Porto-Amazonas* 57 kilom., le tout terminés et reçus par l'Etat, soit au total, 176 kil.

2° *Reslinga Secca* à *Palmeira*, 20 kil. en cours d'exécution et qui devaient être terminés fin avril; *Lapa* à *Rio-Negro*, 58 kilom. dont les études étaient approuvées, et les travaux commencés; *Palmeira* à *Ponta-Grossa*, 52 kilom., dont les études étaient également approuvées et les travaux commencés: soit, ensemble 130 kilom.

Les 176 kilomètres entièrement terminés et reçus par l'Etat ont été successivement ouverts à l'exploitation du 18 novembre 1891 au 1er novembre 1892; la part, pour 1892, se monte à 74 kilomètres; mais il va de soi que les recettes de 1892, pour cette exploitation, ne peuvent servir de bases à des prévisions; le premier trimestre de 1893, par contre, peut être cité. Pendant cette période, les recettes, en effet, représentent déjà 6.300 fr. par kilom. annuel. Or, les profils faciles des lignes permettent de dire que les frais d'exploitation ne dépasseront pas 5.000 fr. par kilom., tant que la recette ne sera pas supérieure à 10.000 fr. par kilom. annuel. Ce premier résultat atteste donc que l'évaluation faite par la Compagnie d'un produit brut de 12.000 fr. par kilom., sera atteinte dès que la relation commerciale aura été établie avec les centres à desservir. Quant aux charges des prolongements, en dehors des frais d'exploitation, elles ne sont que de 5.084 fr. 75 par kilom. garanti par l'Etat.

Cette garantie de l'Etat est de 7 0/0 sur un capital de 32.500.000 fr. (11.492.042 doll. 707), chiffre auquel ont été évaluées les dépenses de construction. Elle couvre le service des obligations; mais la progression sans cesse croissante de la recette autorise la Compagnie à croire à une augmentation, qui portera, dans un avenir prochain, les produits nets de l'exploitation à la somme nécessaire pour le service de l'intérêt et de l'amortissement des obligations, sans devoir recourir à la garantie de l'Etat, qui subsistera quand même, naturellement.

Pour le moment, constatons que, pour la ligne de *Paranagua* à *Curityba* le bénéfice, en 1892, a été de 1.737.369 fr. 70.

Ce produit de 1.737.369 fr. 70 provient des recettes suivantes: *Voyageurs*, 328.290 fr. 42; *messageries*, 56.170 fr. 80; *marchandises*, 2.772.304 fr. 76; *animaux* et *équipages*, 6.951 fr. 28; *produits divers*, 41.648 fr. 44; ensemble: 3.205.365 fr. 70, dont il faut déduire pour dépenses, à savoir: *Direction de Curityba*, 208.122 fr. 82; *entretien de la voie*, 414.114 fr. 80; *traction et ateliers*, 506.165 fr. 99; *dépenses du trafic*, 242.322 fr. 30; *frais généraux de Paris*, 97.270 francs; ensemble: 1.467.995 fr. 91. Restent, en conséquence, les 1 million 737.369 fr. 70 mentionnés ci-dessus, qui ont été employés en travaux, achat de matériel roulant, et frais de change, jusqu'à concurrence de 577.546 fr. 97; le solde de 1.159.822 fr. 82, vient en déduction de la garantie d'intérêts.

Les dépenses pour l'exécution des prolongements du-

[1] Paris, 1893. — Librairie académique Didier.

rant l'année 1892 se sont élevées à 4.771.864 fr. 64; par suite, le montant du chapitre *Construction* se trouve porté à 15.636.839 fr. 72. Quant aux versements au Trésor, ils ne se sont montés, pendant l'exercice écoulé, qu'à 500.000 francs portant à 12 millions l'ensemble des versements de la Compagnie.

En 1880 et 1884, la Compagnie avait émis deux séries d'ensemble 70.606 obligations 5 0/0. Réduites par l'amortissement au chiffre de 63.649, ces obligations furent, en 1886, ou remboursées au pair ou échangées contre des obligations nouvelles 4 1/2. Ces dernières furent émises, au nombre de 94.000, au cours de 441 fr. 50; il en restait encore 5.499 qui, depuis, ont été placées. De plus, la Compagnie a créé 28.000 bons décennaux 6 0/0 de 500 fr., dont 15.183 étaient encore à émettre à 470 fr. au 31 décembre dernier; à l'heure actuelle, ces bons, en grande partie, ont trouvé acquéreur.

En résumé, la situation de la *Compagnie Générale des Chemins de fer Brésiliens* paraît devoir se modifier complètement maintenant. Comme nous le disons plus haut, et d'après le rapport que nous analysons, pendant le premier trimestre de 1893, les recettes, pour les prolongements, représentent déjà 6.300 fr. par kilomètre. Ajoutons qu'au 31 mai dernier la Compagnie a encaissé depuis le 1er janvier, comme recettes, la somme de 1.325.229 fr. contre 1.186.372 fr. pour la même période de 1892. La différence est donc de 138.837 francs et représente déjà une augmentation de 11.70 0/0.

Un mot encore au sujet des obligations de la *Compagnie Générale des Chemins de fer Brésiliens*. Elles sont cotées aujourd'hui 367 fr. 50. Or, voici les cours moyens de ces titres, depuis 1887: 1887, 445 fr. 17; 1888, 453 fr. 28; 1889, 474 fr. 91; 1890, 428 fr. 11; 1891, 351 fr. 57; 1892, 307 fr. 32; on voit que bien que les cours aient déjà progressé sur la plus basse cote, la marge à la hausse, pour reconquérir les plus hauts cours faits, est encore grande.

P. B.

LA

Société des Charbonnages hongrois d'Urikany

Un groupe de capitalistes lyonnais s'étant rendu acquéreur, il y a quelques mois, d'un fort lot d'actions des charbonnages hongrois d'Urikany, il nous paraît intéressant d'examiner l'avenir de ces mines qui deviennent, en quelque sorte, une affaire française.

Nous trouvons des indications à ce sujet dans le Rapport de l'Ingénieur chargé, en mai dernier, d'inspecter l'exploitation, et dont le voyage à Lupény coïncidait avec l'arrivée d'un Directeur français choisi par le Groupe lyonnais.

Les bouches du bassin houiller du Zsil sont exploitées sur deux centres principaux, mais les charbons se concentrent tous à Lupény, où se trouve la tête du chemin de fer de la mine.

Dans la mine Sud on prévoit que le travers-banc fournira 200.0000 tonnes environ et dans la mine Nord où on a reconnu une série de couches de charbon de bonne qualité, dont la principale est évaluée à 4 millions de tonnes. En outre, on pense qu'une nouvelle galerie devant recouper deux autres couches produirait encore 6 millions de tonnes.

Le prix de revient est estimé à 3 florins la tonne et la Société compte vendre: le gros, 7 florins; le moyen, 6 florins, et le menu ordinaire, 5 florins, sur le carreau de la mine.

En avril dernier l'extraction a été de 6.188 tonnes, mais, avec les mesures prises par le nouveau Directeur, on compte sur une production de 8, 10, 12 et 15.000 tonnes par mois, soit, pour l'exercice 1893-94, un minimum probable de 150.000 tonnes.

La Société possède d'autres concessions, d'une étendue importante, qui pourront être mises en valeur plus tard, quand on aura achevé le chemin de fer de Lupény à Urikany.

P. B.

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

Dans une étude sur le *Crédit Mobilier*, parue en date du 25 juin, l'*Economiste Européen* a fait ressortir l'importance qu'avait, dans le bilan de cet Etablissement, l'affaire des *Chemins de fer de Porto-Rico*, dont les obligations sont cotées, aujourdhui, entre 105 et 109 fr. Nous allons, pour l'édification de nos lecteurs, tracer un court historique de l'affaire, sans nous arrêter aux différends intérieurs qui ont éclaté depuis quelques mois, et qui, certainement, prendront fin au premier jour.

La *Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico* a été constituée, par acte passé à Madrid, le 17 mai 1888, au capital social de 16 millions de pesetas représentées par 32.000 actions de 500 pesetas chacune, libérées de 250 pesetas, et au porteur. La Société était concessionnaire de la construction et de l'exploitation du réseau comprenant les lignes suivantes:

Série de Mayaguez. — De San Juan de Porto-Rico à Mayaguez, par Arecibo et Aguadilla	185 kilom.	
De Mayaguez à Ponce par San-German	90	—
Série de Humacao. — De Rio-Piedras à Humacao par Fajardo	96	—
De Ponce à Humacao, par Arroyo	125	—
De Cagnas à Humacao par Juncos	50	—

Aux termes d'un acte passé par-devant D. Luis Gonzalez Martinez, notaire, l'Etat espagnol a accordé à la Compagnie une garantie d'intérêt de 8 0/0, sur un capital de 49.640.000 pesetas, soit une annuité de 3.971.200 pesetas, conformément à l'article 15 de la loi budgétaire de Porto-Rico pour l'année économique de 1880 à 1881 et au décret royal du 17 décembre 1886. Voici les termes de cette garantie:

« Art. 3. — En plus de tous les avantages que la loi du 23 novembre 1877 accorde aux Compagnies des Chemins de fer et de ceux spécialement prévus par l'article 15 de la loi budgétaire de l'Etat de l'île Porto-Rico du 22 juin 1880, le Gouvernement viendra en aide à la Société concessionnaire, en garantissant un intérêt annuel de 8 p. c. au capital employé à la construction des lignes détaillées à l'article premier.

« 6. — Outre les cahiers des charges mentionnés dans les deux articles ci-dessus, sont applicables à la concession des lignes dont il est question, savoir:

« 1° L'article 15 de la loi budgétaire de Porto-Rico pour l'année 1881 (année économique) qui a trait à la subvention à accorder à la concession avec une garantie d'intérêt et la participation de l'Etat par moitié, lorsque les actionnaires recevront plus de 8 p. c. d'intérêt;

« 2° Les tarifs maxima applicables à toutes les lignes qui seront concédées dans ladite île et les dispositions approuvées par ordonnance royale du 26 février 1884, que l'on doit observer dans la perception des tarifs;

3° La loi des chemins de fer du 23 novembre 1877 et le règlement pour son application;

« 4° Toutes les dispositions d'un caractère général qui seront prises à l'avenir sur la matière. (*Extrait du décret royal du 17 décembre 1886.*)

Deux séries d'obligations ont été émises:

1° *Série de Mayaguez:* 101.750 obligations de 500 fr. 3 0/0, produisant un intérêt de 15 fr. par an, payable les 1er janvier et 1er juillet; ces obligations jouissant d'une *première hypothèque* sur les lignes de San Juan de Porto-Rico à Ponce par Mayaguez (275 kilom.) et d'une *délégation spéciale* sur les sommes garanties par le Gouvernement espagnol sur ces lignes.

2° *Série de Humacao:* 108.200 obligations de 500 fr. 3 0/0 produisant un intérêt de 15 fr. payables les 1er avril et 1er octobre; ces obligations jouissant d'une *première hypothèque* sur les lignes de Rio-Piedras de Humacao, de Ponce à Humacao et de Caguas à Humacao (271 kilom.) et d'une *délégation spéciale* sur les sommes garanties par le Gouvervement espagnol.

En fait, les intérêts sur ces obligations sont suspendus à savoir: sur les obligations *Série Mayaguez*, depuis janvier 1893, et sur les obligations *Série Humacao* depuis avril dernier, et cela par suite de la retenue opé-

rée par l'Etat espagnol des sommes dues depuis le 1er janvier 1893, et qu'il a conservées par suite des dissensions survenues dans le Conseil d'administration de la Compagnie. Cette retenue, de plus, n'a pas permis à la Compagnie d'ouvrir encore au service les 24 kilomètres de Mayaguez à Hormigueros et à Saint-Germain, ce qui aurait porté le réseau en exploitation à 214 kilomètres.

La première section (ligne de San-Juan à Arecibo, 85 kilom.) a été inaugurée le 8 mars 1891 et ouverte au trafic le 10 mars de la même année. Les premières semaines d'exploitation dépassèrent les prévisions les plus optimistes. Puis, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des nouvelles sections furent mises en exploitation. C'est ainsi qu'en 1892 nous trouvons comme livrés à la circulation :

De San Juan de Puerto-Rico à Martin-Pena...	8	kilom.
Du Rio Grande d'Arecibo à Hatillo............	15	—
D'Aguadilla à Mayaguez........................	43 1/2	—
De Ponce au Rio-Yanco.........................	32 1/2	—
De Martin Pena à Carolina.....................	14	—

Quant à la garantie de l'Etat, elle fonctionne sur 85 kilomètres depuis le 1er janvier 1892, sur 125 kilomètres depuis le 1er janvier 1893 ; et elle fonctionnera sur 160 kilomètres à partir du 1er janvier 1893. La différence qui existe entre le nombre de kilomètres jouissant de la garantie de l'Etat et le nombre de ceux qui rapportent seulement à la Compagnie les bénéfices de l'exploitation, provient de ce que l'Etat ne reconnaît le droit à la garantie que pour les sections de lignes complètement ouvertes et terminées et qui comprennent : 14 kilomètres de Martin Pena à Carolina (partie de la section Martin-Pena à Fajardo ; 12 kilomètres 1/2 de Arecibo à Hatillo (partie de la section d'Arecibo à Aguadilla). Quant aux autres travaux en cours d'exécution, en voici le détail : 47 kilomètres 1/2 de Camuy à Aguadilla ; 48 kilomètres de Mayaguez à Yanco.

Il eût été intéressant de donner, à la suite de ce qui précède, les comptes de l'exercice 1892 : malheureusement, les documents, archives et renseignements de comptabilité sont entre les mains d'un séquestre. En tout cas, ce que nous pouvons relater, c'est la marche des négociations entamées avec le Ministère d'outre-mer espagnol.

En 1890, le Ministère d'outre-mer espagnol a cru que, en ce qui concernait les travaux exécutés, la Compagnie n'était pas dans les délais et les conditions fixées par le cahier des charges et il a ordonné, à ce moment, de former un dossier de caducité ; mais, en présence des motifs qui ont motivé les retards, temps nécessaire pour l'exécution des études et leur approbation, difficultés d'établir un chemin de fer dans un pays neuf, épidémies, crises financières espagnoles, etc., il est à croire que le Ministère d'outre-mer accordera la prorogation de trois années demandée en avril, surtout s'il tient compte que, sans que le Trésor espagnol ait rien déboursé, on n'en a pas moins apporté d'Europe et dépensé à Rio plus de 30 millions de francs, et qu'en mettant en circulation 190 kilomètres de voie ferrée, la Compagnie a aidé au commerce et aux intérêts moraux et matériels de l'île de Porto-Rico.

Au commencement de l'année, il avait été appelé, sur les actions de *Porto-Rico*, 25 piécettes pour le 6 janvier et 25 autres piécettes pour le 20 février. Les actionnaires n'ayant répondu à l'appel du Conseil de Madrid, qu'en petit nombre, les susdits versements ont été définitivement fixés, par le Conseil de Madrid, au 25 juillet.

Quant aux recettes de la Compagnie, elles se sont montées du 1er janvier au 17 juin 1893, à 529.355 fr., contre 229.050 en 1892. La progression est sérieuse ; et si les dissentiments existant dans la Compagnie pouvaient prendre fin, la situation des *Chemins de fer de Porto-Rico* se modifierait du tout au tout.

L. L.

Informations Economiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	29 juin	6 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 29 juin / 6 juillet		
Or....... 1.716.691.751 / 1.718.712.935	2.997.213.890	2.996.093.733
Argent... 1.280.522.139 / 1.277.380.797		
2.997.213.890 / 2.996.093.733		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	12.008	557.362
Portefeuille Paris — Effets Paris........	246.547.267	249.284.935
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	30.000.000	30.000.000
Portefeuilles des succursales...........	336.330.040	330.619.783
Avances sur lingots à Paris............	1.261.000	1.261 000
Avances sur lingots dans les succursales	3.535.900	3.515.900
Avances sur titres à Paris..............	121.593.232	121.860.238
Avances sur titres dans les succursales	166.548.126	175.675.407
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000 000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.895	99.626.863
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.259.850	9.271.185
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	269.403	855.776
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..................................	95.148.735	92.540.777
Total............	4.372.764.543	1.376.551.157
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500 000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.450.742.950	3.478.210.020
Arrérages de valeurs déposées.........	11.830.354	27.633.961
Billets à ordre et récépissés...........	40.221.938	39.814.799
Compte courant du Trésor, créditeur...	154.910.529	126.649.551
Comptes courants de Paris..............	371.067.409	369.120.123
Comptes courants dans les succursales.	65.086.158	52.483.475
Dividendes à payer.....................	12.999.231	9.622.931
Escompte et intérêts divers............	374.246	1.000.827
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	39.597.714	46.681.455
Total............	4.372.764.543	4.376.551.157

Comparaison avec les années précédentes

	11 juillet 1889	10 juillet 1890	9 juillet 1891	7 juillet 1892	6 juillet 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.876.9	3.084.8	3.096.9	3.173.2	3.478.2
Encaisse...........	2.462.3	2.582.6	2.617.5	2.886.0	2.996.0
Portefeuille........	656.8	609.4	592.7	519.1	609.9
Avances aux partic.	269.4	294.2	307.2	338.2	302.3
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	227.4	117.6	178.2	258.5	126.6
— part...	505.9	456.6	465.2	466.3	421.6
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	2 ½ 0/00	1 0/00	3 ½ 0/00	pair	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	»	66.9	1.006.5	»	115.0

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 1er juillet, les 10.000 actions nouvelles de la Société minière et métallurgique de Penarroya sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de Cote.

Par suite, le nombre des actions de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 10.000 à 20.000, représentées par des titres nouveaux portant l'indication du capital social actuel de 10 millions ; — coupon no 11 attaché.

Jouissance courante : 1er janvier 1893.

Depuis le 1er juillet, les actions de la Compagnie Houillère et Métallurgique de Belmez ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Un versement de 62 fr. 50 est appelé le 15 juillet 1893 sur les actions de la Société Foncière Lyonnaise.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé :

Qu'à partir du 8 juillet inclus, les actions de ladite Société se négocieront, au comptant et à terme, en titres libérées de 375 fr.

Jusqu'au 15 juillet, il pourra être traité, suivant conventions particulières, en actions libérées de 312 fr. 50.

En liquidation du 15 juillet, les livraisons s'effectueront en titres libérés de 375 fr.

Depuis le 7 juillet, les obligations de 500 fr. 3 0/0 de la Compagnie du Chemin de fer ottoman jonction Salonique-Constantinople sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

100.000 obligations de 500 fr. 3 0/0, émises à 282 fr. 50, entièrement libérées et au porteur; remboursables à 509 fr., par tirages au sort annuels, en 95 ans, à partir de 1897.

Intérêt annuel : 15 francs, payables par moitié les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Jouissance courante : 15 avril 1893.

Ces obligations sont actuellement représentées par des titres provisoires au porteur à échanger ultérieurement contre des titres définitifs de 500 fr., nos 1 à 100000.

Service des titres et des coupons : à Paris, à la Banque Impériale Ottomane, rue Meyebeer, 7, et à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3.

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les titres des Emprunts Helléniques 5 0/0 1881 et 1884 se négocient depuis le 6 juillet prochain, sous deux rubriques distinctes, savoir :

1° Titres jouissance janvier 1893 ;

2° Titres jouissance juillet 1893, avec la mention : « ex-coupon de juillet 1893, payé en rente Hellénique 5 0/0 1893 ».

---

(1) Emprunts Helléniques 5 0/0 1881 et 1884 :

MM. C.-J. Hambro et fils, de Londres, sont autorisés télégraphiquement par le Gouvernement Hellénique à offrir, en paiement des coupons et titres remboursables au 1er juillet 1893, des susdits emprunts, l'équivalent en valeur nominale en titres de l'Emprunt Grec de 1893 (Emprunt de Consolidation), rapportant intérêt à 5 0/0 l'an à partir du 1er juillet, payable par trimestre.

L'Emprunt Hellénique de 1893 (Emprunt de Consolidation de 4.000.000 de liv.st.) a été décrété par S. M. le roi de Grèce, en date du 11 juin 1893, et autorisé par lois passées par les Chambres helléniques en 1889, 1891 et 1892.

Cet Emprunt, en dehors des revenus généraux du pays, est spécialement garanti par certaines taxes et revenus payables en or, dont le produit est estimé à 7.650.000 drachmes d'or. Ce produit sera encaissé par une Caisse créée à cet effet et devra être remis à MM. C.-J. Hambro et fils, au moins une fois par mois, jusqu'à ce que le montant intégral nécessaire pour le service annuel de l'Emprunt ait été parfait. La Caisse mettra ensuite le surplus à la disposition du Gouvernement Hellénique.

Le texte complet du décret transmis officiellement par dépêche se trouve dans les bureaux de MM. C.-J. Hambro et fils, et une copie dans ceux du Comptoir National d'Escompte, à Paris.

Les coupons et les obligations remboursables peuvent être déposés pour la vérification, et les titres provisoires du nouvel Emprunt seront remis en échange aussitôt qu'ils seront prêts.

MM. les porteurs d'Obligations Helléniques 5 0/0 1881-1884, qui désirent échanger leurs coupons échéant le 1er juillet 1893 et les titres remboursables à cette date contre des titres du nouvel Emprunt Hellénique 5 0/0 1893, sont prévenus que cet échange pourra être effectué, sans frais, par l'intermédiaire du Comptoir National d'Escompte de Paris, agissant pour le compte de MM. C.-J. Hambro et fils, de Londres (*Journal officiel* du 25 juin 1893).

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lille

Par décision de la Chambre syndicale en date du 29 juin :

Les 11.470 obligations Marles 1893 sont admises à la Cote officielle, première partie, à dater du 1er juillet.

11.470 obligations de 500 francs rapportant 20 francs, payables les 1er janvier et 1er juillet; jouissance du 1er juillet 1893.

Les trois cent mille centièmes d'actions de Lens sont admis à la Cote officielle, première partie, à dater du 1er juillet 1893.

Centième d'action de Lens donnant droit à un trois cent millième d'intérêt dans la Société ; jouissance 30 juin 1893.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 30 juin 1893 :

Dépôts de fonds...............	4.925.071 19
Retraits de fonds.............	5.499.657 09
Excédent de retraits.....	574.585 90

Excédent de retraits du 1er janvier au 30 juin 1893, 205.862.410 fr. 83.

Capitaux employés en achats de rentes, du 21 au 30 juin 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 395.466 fr. 75.

Relevé des capitaux réalisés par la vente de rentes pendant le mois de juin 1893 :

Dates	Sommes
1er juin.........	1.074.079 95
2 —	1.059.009 60
3 —	1.183.561 30
4 —	Dimanche
5 —	1.107.206 45
6 —	1.409.852 80
7 —	1.048.130 85
Total	6.881.840 95

Caisses d'épargne ordinaires : 6.881.840 95.

Cette somme comprend pour 986.265 fr. 95 la contre-partie des achats de rentes effectués pour le compte des déposants des caisses d'épargne et des divers services de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 30 juin 1893

Reçu des déposants :

A Paris......	100.092 vts	(dt 3.766 nouv.)	1.246.642 11
Dans les départements.	27.717 —	485 —	492.211 »
Ensemble....	127.809	4.251	1.738.853 21

Payé aux déposants :	
Arrérages de rentes viagères..........	3.661.702 37
Payé à leurs héritiers :	
Remboursements de capitaux réservés.	637.650 94
Ensemble.................	4.299.353 31
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... aux noms de 530 parties.	41.075 »
Le total des rentes viagères est de... réparties entre 190.639 titres.	33.061.263 »
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs..	1.323.250 »
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales.........................	448.236 72

Société Générale des Chemins de fer Economiques. — Les actionnaires de cette Société se sont réunis hier, 30 juin, en assemblée générale ordinaire.

Après avoir entendu la lecture des rapports du Con-

seil et du commissaire des comptes, ils ont à l'unanimité adopté les résolutions suivantes :

« 1° L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire chargé de la vérification des comptes, approuve dans toutes leurs parties le rapport et les comptes de l'exercice 1892 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration ;

« 2° L'assemblée générale, sur le rapport du Conseil d'administration, décide :

« 1° Qu'il y a lieu d'inscrire à la réserve extraordinaire créée par l'assemblée générale du 13 mai 1886 par prélèvement sur la part des bénéfices revenant aux actionnaires à titre de dividende en vertu de l'article 44 des statuts, et dans les conditions définies par l'assemblée extraordinaire du 29 juin 1892, une somme de 300.000 francs ;

2° « L'assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration :

« Fixe à 87 fr. 50 le coupon n° 11, comprenant les intérêts et le dividende attribués à chaque action nominative de 5.000 fr. et à 32 fr. 285 le dividende attribué à chaque part bénéficiaire :

« Fixe au 1er juillet 1893 la date de mise en paiement desdits intérêts et dividendes :

« Et décide que le reliquat du solde créditeur du compte de profits et pertes sera reporté à nouveau à l'avoir de ce compte.

« 4° L'assemblée générale ratifie la nomination faite par le Conseil d'administration, le 17 mai 1893, de M. le baron des Michels en qualité d'administrateur de la Société, en remplacement de M. le baron Poisson, démissionnaire :

« 5° L'assemblée générale nomme administrateurs, pour entrer en fonctions à dater du 15 juillet 1893, MM. Brolemann et le baron de Bussierre, administrateurs sortants :

« 6° L'assemblée générale nomme M. Fourchault, commissaire chargé de vérifier le bilan et les comptes de l'exercice 1893, et fixe à 1.200 fr. l'allocation qui lui est attribuée. »

Au cours de la réunion, le Conseil d'administration a proposé à l'assemblée d'opérer, à dater de l'exercice 1893, sur le solde créditeur du compte de profits et pertes et avant toute autre attribution, un prélèvement qui serait réparti entre les agents de la Compagnie, au prorata du traitement de chacun d'eux ; une partie de la somme revenant à chaque agent devant lui être remise en espèces et l'autre partie devant être versée à son nom à la Caisse Nationale des Retraites pour la vieillesse, et constituer un livret individuel demeurant sa propriété.

C'est le principe de la participation aux bénéfices, donnant ainsi l'encouragement nécessaire pour faire tendre tous les efforts à un même but, la prospérité de la Société. C'est du socialisme si l'on veut, mais dans le bon sens, et pour lequel nous ne saurions trop féliciter le Président du Conseil de sa généreuse initiative et des termes excellents dans lesquels il l'a exposée. Cette partie du rapport, quoique ne faisant pas l'objet d'une résolution spéciale, a été unanimement approuvée par l'assemblée.

Compagnie Française de Matériel de Chemins de fer. — Assemblée générale ordinaire du 15 juin 1893. — Après lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires, et après discussion, l'assemblée générale consultée :

1° Approuve, à l'unanimité, le bilan et les comptes de l'exercice 1892-1893 tels qu'ils sont présentés ;

2° Fixe, à l'unanimité, le dividende à trente francs par action, payable en deux fois, sous retenue des droits de l'Etat, le 1er juillet 1893 et le 1er janvier 1894 ;

3° Réélit, à l'unanimité, administrateur M. G. Chanove, dont les pouvoirs expiraient cette année ;

4° Nomme, à l'unanimité, MM. John Roux et B. Hochon commissaires pour l'exercice 1893-1894 ; déclare qu'en cas d'empêchement de l'un d'eux, le commissaire restant fonctionnera valablement seul jusqu'à la fin de l'exercice, et fixe leur allocation à 600 francs pour chacun d'eux.

Société Française des Télégraphes Sous-Marins. — Assemblée générale annuelle des Actionnaires du 24 juin 1893. — 1° L'Assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration et de celui du commissaire chargé de la vérification des comptes de l'Exercice 1892, approuve les comptes de cet Exercice tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration, laissant à reporter au compte de l'Exercice 1893 une somme de 72.640 fr. 55.

2° L'Assemblée réélit administrateur, conformément aux statuts, M. Lefaivre, administrateur sortant.

3° L'Assemblée nomme commissaires pour la vérification des comptes pour l'exercice 1893 MM. de Sainte-Marie, de Pontalba et Rivière, avec stipulation qu'en cas de décès, empêchement de l'un des commissaires, il n'y aura pas lieu de pourvoir à son remplacement et que l'autre pourra agir seul.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'Émigration européenne en Amérique. — Voici, en indiquant l'origine, le tableau des émigrations des Européens aux Etats-Unis, au Brésil et à la République Argentine pendant les années 1889, 1890 et 1891.

Pays d'origine	1889	1890	1891
—	—	—	—
France	5.918	6.585	6.770
Royaume-Uni	153.549	122.744	121.711
Allemagne	99.538	92.427	113.554
Autriche-Hongrie	34.174	56.199	71.042
Italie	25.307	52.003	76.055
Russie	38.838	46.671	74.329
Suisse	7.070	6.993	6.811
Danemark	8.699	9.366	10.659
Suède et Norwège	78.805	41.002	49.448
Pays-Bas	6.460	4.326	5.206
Espagne et Portugal	583	971	1.823
Belgique	2.562	2.671	3.037
Autres pays européens	1.316	1.257	2.346
Total aux États-Unis	432.819	443.225	563.319
Emigrations au Brésil	65.161	107.100	188.816
— à la République Argentine	218.744	77.615	28.266
Total général	761.724	627.940	780.401

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 18 au 24 juin (25e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1893
		1893	1892	1893	1892	
Etat	2.687	626	664	16.977	16.841	+ 135.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.456	6.807	6.804	161.324	157.959	+ 3.365.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	85	85	2.084	2.085	»
— Chemins Algériens	513	154	143	3.754	3.912	— 157.»
Nord	3.632	3.530	3.480	86.256	85.580	+ 676.»
Ouest	5.185	2.791	2.880	66.071	65.937	+ 134.»
Orléans	6.463	3.210	3.228	78.272	77.880	+ 391.»
Est	4.727	2.848	2.743	67.487	65.261	+ 2.226.»
Midi	3.045	1.643	1.618	42.570	39.707	+ 2.862.»
Est-Algérien	897	87	93	2.871	2.680	+ 191.»
Bône-Guelma voie larg.	534	96	66	1.451	1.667	— 215.»
— voie étroite	128	11	5	159	158	»
Ouest-Algérien	296	65	62	1.195	1.217	— 22.»
Arzew à Kralfallah	214	»	»	565	576	— 10.»
Médoc	101	19	18	464	463	»

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 juin	37.380.000	41.301.000
Du 1er au 7 juillet	1.160.000	1.230.000
Du 1er janvier au 7 juillet	38.540.000	42.531.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 7 juillet 1893.

Ouverture du Parlement allemand. — Clôture de la Diète de Prusse.

La session du nouveau Parlement allemand a été inaugurée, mardi, par un discours de l'Empereur : le Souverain a exposé en termes très-simples les raisons qui ont amené le Gouvernement à présenter le projet de loi militaire, et qui ont été développées l'année dernière devant l'ancien Parlement par le Chancelier de l'Empire. Le passage essentiel du discours du trône est ainsi conçu :

« Depuis la présentation du projet de loi militaire, la situation politique de l'Europe ne s'est pas modifiée et je constate avec une grande satisfaction que les relations de l'empire allemand avec les puissances étrangères sont, comme par le passé, tout à fait amicales et ne sont troublées en aucune façon ; mais le rapport entre les forces militaires organisées de l'Allemagne et celle de nos voisins nous est encore plus défavorable que l'an dernier. Vu notre situation géographique et étant donnés les progrès accomplis par les puissance étrangères, le développement de nos forces militaires est d'une nécessité urgente.

« Pour que je puisse remplir les devoirs que m'impose la Constitution, je juge indispensable que l'on s'efforce d'employer toutes les ressources dont dispose le pays à rendre la défense du territoire national suffisante et efficace.

« Dans le nouveau projet de loi concernant l'effectif de présence en temps de paix, on a tenu, autant que possible, compte des désirs exprimés lors de la discussion du projet primitif. On a diminué les demandes au point de vue des charges personnelles et des charges financières.

« L'intérêt de l'Empire exige que l'on se hâte autant que possible de prendre une décision touchant le projet de loi, afin que l'on puisse dès cette année procéder à la levée des recrues en prenant pour base le nouvel état de choses. Le Parlement ne sera donc pas saisi d'autres projets importants.

« On continue d'étudier la question relative aux ressources au moyen desquelles on couvrira les dépenses nécessitées par la mesure proposée. Jusqu'à la fin de l'exercice financier actuel, on aura recours aux contributions matriculaires pour faire face à l'augmentation des dépenses. »

Il résulte, d'ailleurs. de ce ce langage catégorique que l'Empereur n'est pas disposé à céder, et que si le nouveau Parlement repousse la loi, il sera dissous. C'est dire qu'on peut considérer l'adoption de la loi militaire comme certaine ; la plupart des députés montrent, en effet, une profonde aversion pour une nouvelle campagne électorale.

On peut même affirmer que la discussion ne traînera pas ; les partis douteux de la majorité sont les Polonais et les antisémites ; or, on sait maintenant que 17 Polonais sur 19 voteront le projet et quant aux antisémites, ils mettent pour condition que l'impôt sur les opérations de Bourse sera doublé, conformément au projet présenté l'année dernière par le Gouvernement ; cette mesure fiscale a pour elle la majorité du Parlement actuel, et par suite, il n'y a pas là de difficulté.

Comme je vous l'ai déjà fait observer, cet impôt de Bourse énorme sera la mort du marché de Berlin, qui a déjà beaucoup souffert lorsqu'on a établi l'impôt actuel.

Le projet de loi a été déposé sur le bureau du Parlement ; il ne diffère du compromis Huene, dont je vous ai indiqué autrefois les dispositions, que par ce détail, que le nombre des bataillons de pionniers sera de 23, au lieu de 24.

Le groupe agrarien s'est constitué ; il comprend jusqu'ici 80 membres environ, appartenant aux partis conservateur, conservateur-libre et libéral-national.

Le Centre catholique a déposé de nouveau sa proposition d'abrogation de la loi contre les Jésuites.

En même temps que le Parlement se réunissait pour la première fois, la Diète de la Prusse terminait sa législature. Dans le discours du trône prononcé à la clôture, l'Empereur a remercié la Diète de l'importante réforme fiscale due à M. Miquel et qui est maintenant terminée, ayant été adoptée par la Chambre des Seigneurs.

L'Empereur a envoyé, à cette occasion, un télégramme de félicitations à M. Miquel, et lui a conféré la grand-croix de l'Aigle Rouge.

Je vous ai tenus au courant des détails de cette réforme fiscale, qui améliorera certainement les finances prussiennes ; il ne faudrait cependant pas montrer un trop grand optimisme ; le dernier exercice s'est clos avec un fort déficit, dû à la diminution des recettes des Chemins de fer ; cette année, les recettes se relèvent, mais on n'est pas encore en droit de compter sur un budget en équilibre.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	30 juin	Dif. 23 juin	30 juin	Dif. 23 juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	813.721	— 56.907	979.257	— 28.685
Billets du Trésor	24.338	— 2.605	25.749	— 3.113
Billets d'autres banques	9.128	— 1.048	9.620	+ 1.417
Lettres de change	721.565	+ 76.579	583.321	+ 49.007
Prêts sur titres	145.813	+ 53.953	128.493	+ 29.574
Valeurs	5.779	— 249	6.638	— 2.651
Autres propriétés	37.268	+ 2.681	51.325	+ 7.032
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	1.099.976	+128.578	1.088.194	+122.994
Autres engagements à vue	499.142	— 56.706	536.945	— 70.604
Autres engagements	1.635	— 224	3.868	— 306

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
31 mai	912,5	998,1	885.7
7 juin	915,8	995,7	882,3
15 —	923,7	1008,2	882,3
23 —	926,1	1007.9	870,6
30 —	886,0	979,3	.. ,.

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 mai	677,1	628,2	740,0
7 juin	642,3	606.9	719.0
15 —	635.3	620,2	726.2
23 —	655,2	633.2	736,8
30 —	765,1	711,8	867,4

Circulation	1891	1892	1893
31 mai	933,9	928,0	947.1
7 juin	919,3	913,4	930,7
15 —	921,6	914,1	928,9
23 —	938,6	965,2	971,4
30 —	1066,0	1088,2	...,.

Réserve de billets	1891	1892	1893
31 mai	304,5	400.4	269,7
7 juin	323,5	413,0	281.2
15 —	331,5	426,7	285,1
23 —	314,7	317,9	228.5
30 —	143,4	218.6	39,3

Le tableau suivant permet de comparer les chiffres des virements de compte opérés par la Banque Impériale en juin 1893 avec les chiffres correspondants des années et mois précédents :

	1889	1890	1891	1892	1893
	(En millions de marks)				
Janvier	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18	1.452 34
Février	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 20	1.383 43
Mars	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20	1.396 61
Avril	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 15	1.683 21
Mai	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 38	1.722 07
Juin	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12	1.566 33
Juillet	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92	....
Août	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35	....
Septemb.	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62	....
Octobre	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32	....
Novembre	1.531 46	1.274 12	1.418 04	1.326 97	....
Décembre	1.520 44	1.677 79	1.174 26	1.494 13	....
Total	18.049 23	17.891 40	17.363 27	16.762 39	....

Les Relations commerciales avec l'Espagne. — Aucune entente n'ayant pu, jusqu'à présent, être conclue avec le Gouvernement espagnol concernant la prolongation de la convention commerciale provisoire, les marchandises espagnoles importées en Allemagne sont soumises depuis le 1er juillet au tarif général allemand.

On continue les négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce et de la prolongation de la convention provisoire.

L'Exportation des fourrages. — Le *Moniteur de l'Empire* publie l'interdiction jusqu'à nouvel avis, relative à l'exportation du foin, des plantes fourragères fraîches ou desséchées, de la paille, de la paille hachée.

Le chancelier de l'Empire est autorisé à statuer sur les exceptions qui pourront être faites à cette règle.

L'ordonnance entre en vigueur le 5 juillet.

Les Récoltes en 1892. — La statistique allemande vient de publier les chiffres définitifs de la récolte de 1892; ils sont résumés par le tableau suivant :

	1892	Moyenne 1891-1892
	—	—
	Tonnes	Tonnes
Froment	3.162.855	2.554.759
Epeautre	497.818	425.267
Seigle	6.827.712	5.735.857
Orge	2.420.736	2.243.696
Avoine	4.743.036	4.505.717
Pommes de terre	27.988.557	23.600.539
Foin	16.833.097	17.372.064

La Navigation de Hambourg. — Le tableau suivant donne les chiffres de la navigation de Hambourg pour le premier semestre des années 1888 à 1893 :

	Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
1888	3.334 =	1.982.587	3.332 =	1.997.841
1889	3.774 =	2.237.318	3.772 =	2.326.885
1890	4.001 =	2.509.830	3.937 =	2.497.656
1891	3.924 =	2.674.301	3.877 =	2.650.939
1892	4.206 =	2.812.808	4.125 =	2.781.011
1893	4.195 =	2.800.665	4.152 =	2.815.007

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 juin	9 juin	16juin	23juin	30juin	7 juil.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 90	86 87	86 70	86 75	86 62	86 75
Orient 3 0/0	68 90	69 62	69 80	69 50	68 75	69 37
Consolidés Russes	99 50	100 ..	99 10	99 90	99 50	99 50
Hongrois	96 12	96 .	96 10	95 87	95 25	95 50
Egypte Unifiée	101 60	102 ..	102 ..	101 50	101 60	101 20
Italien	92 12	91 87	92 ..	91 62	90 25	90 75
Chemins de fer						
Autrichiens	130 75	129 87	130 62	129 50	128 37	128 ..
Lombards	44 75	42 50	43 62	44 25	42 62	42 90
Gothard	162 »	161 37	163 75	163 50	161 62	157 25
Nord-Est Suisse	114 »	113 ..	113 60	113 50	112 62	108 62
Central Suisse	»	»	»	»	» »	»
Méridionaux	»	»	»	»	» »	»
Duxer	210 62	209 ..	208 50	208 12	207 50	»
Marienbourg	66 12	66 37	»	71 90	63 87	66 12
Ouest Prussien	79 12	81 12	76 ..	75 50	81 50	94 87
Mainzer	»	»	»	»	» »	»
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	205 75	206 50	208 10	207 25	205 »	203 »
Sud-Ouest Russe	»	»	»	»	» »	»
Banques						
Crédit	176 87	176 »	175 75	175 12	172 »	206 75
Disconto	186 12	185 25	184 12	184 62	177 .50	186 25
Darmstadt-Bank	138 12	137 12	136 90	136 25	132 75	134 75
Berl-Handels	142 »	140 62	140 75	139 50	133 37	137 25
Dresde-Bank	135 75	133 75	143 50	141 75	127 »	140 62
National-Bank	113 25	112 37	112 60	111 60	109 »	109 75
Mines et diverses						
Laura	100 25	99 37	99 87	99 75	97 50	104 75
Dortmund	54 40	53 25	53 75	52 87	48 75	57 62
Bochumer	118 75	117 50	118 25	117 87	116 12	123 12
Gelsenkirch	130 25	127 50	128 62	129 62	127 62	129 75
Hibernia	100 75	100 25	108 25	100 87	99 50	101 25
Harpener	118 25	118 62	120 50	120 62	118 50	125 12
Dynamite Trust	»	»	»	128 50	» »	»
Nordd Lloyd	119 12	116 25	114 25	114 »	111 87	115 62
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	81 05	81 ..	80 95	80 95	81 »	81 05
Londres —	20 31	20 44	20 38	20 39	20 38	20 38
Vienne —	165 95	166 15	165 80	165 60	165 65	164 40
Pétersbourg 3 semaines	212 90	216 ..	215 ..	215 »	214 80	215 ..
Roubles comptant	214 50	216 30	216 ..	215 75	213 90	216 ..
— fin courant	214 75	216 50	216 50	216 »	214 25	216 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 8 juillet 1893.

Le marché est ferme : le resserrement monétaire ne s'est pas poursuivi ; d'autre part, au point de vue politique, on considère comme certain que la loi militaire sera adoptée et que la crise a pris fin; le marché accueille cette situation avec satisfaction, bien que le nouveau Parlement soit protectionniste et que la Bourse soit menacée d'un impôt écrasant.

Les Fonds d'Etat allemands sont fermes.

Le rouble a regagné les pertes subies la semaine dernière; c'est l'effet des bonnes prévisions relatives aux négociations commerciales russo-allemandes.

L'Italien est également en reprise.

Les Banques gagnent pour la plupart un ou deux points.

Les valeurs minières sont également en hausse.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 8 juillet 1893.

Le mariage du duc d'York avec la princesse de Teck. — La situation politique. — La Question monétaire. — Les revenus et impôts du Royaume pendant le premier trimestre.

Le mariage du duc d'York, seul fils survivant du prince de Galles, avec la princesse de Teck, sa cousine, a été célébré hier, à la chapelle royale de Saint-James, en présence de la famille royale, du roi et de la reine de Danemark et de leur fils aîné, le prince Valdemar; du grand-duc Nicolas, czarevitch; du prince Henri de Prusse et du grand-duc de Hesse et du prince Albert de Flandre, héritier éventuel au trône de Belgique. Depuis le Jubilé de la reine, la ville n'avait pas présenté un mouvement aussi extraordinaire et aucune cérémonie n'avait à ce point excité l'enthousiasme de la population. C'est que l'union que l'on vient de célébrer est populaire entre toutes; bien que petite-fille du grand-duc Alexandre de Wurtemberg, la princesse de Teck est née sur le sol anglais et elle y a été élevée par le duc François, son père, qui a épousé la petite-fille du duc de Cambridge. Ce mariage assure donc à l'Angleterre, pour la première fois depuis l'établissement de la maison de Hanovre, un roi et une reine Anglais de naissance et d'éducation. Voilà le secret de l'enthousiasme de la population, enthousiasme qui s'est manifesté pendant tous les préparatifs de cette fête nuptiale et qui est arrivé à son comble le jour de la cérémonie.

Quelques *sans-travail* avaient menacé d'opposer au faste du cortège royal le contraste de leurs haillons, quelques socialistes avaient déclaré vouloir protester contre les prodigalités commises à l'occasion de ce mariage; si les *sans-travail* sont venus, ils ont été perdus dans la foule enthousiaste : on ne les a pas vus; et les neuf dixièmes des villes du royaume ont voté des adresses de sympathie et de dévouement.

Au point de vue étranger, l'union du duc d'York avec la princesse de Teck n'a aucune importance; elle ne crée à l'Angleterre aucun lien nouveau avec les familles européennes régnantes; quelques-uns ont voulu voir, toutefois, certaines indications dans la présence du czarévitch. Le grand-duc Nicolas assistait au mariage uniquement en qualité de neveu du duc et de la duchesse d'Edimbourg et par conséquent de cousin des nouveaux époux; on ne saurait donc donner à sa présence une portée politique quelconque et s'imaginer qu'il y a quelque chose de changé dans les relations de l'Angleterre avec certaines puissances européennes.

La cérémonie du mariage royal n'a pas, du reste, fait faire trêve aux luttes politiques; d'après la résolution que M. Gladstone avait fait voter par la Chambre la semaine dernière, le délai accordé pour le vote du premier groupe d'articles du bill du *home rule*, expirait

jeudi soir à 10 heures. A 10 h. 20 seulement, la discussion de l'article 5 était terminée, les articles 6, 7 et 8 ont été mis aussitôt aux voix sans discussion; la majorité gouvernementale n'a été que de 15 voix pour l'article 6, et fort heureusement elle a pu se relever à 36 voix pour l'article 7 et à 32 pour l'article 8. Cette mise à exécution des mesures votées a exaspéré l'opposition et l'on peut prévoir une série de séances fort animées.

Le monde des affaires a été impressionné par l'émotion et la perturbation qu'a provoquées sur tous les marchés la réforme adoptée par le Gouvernement de l'Inde. On ne peut encore se prononcer sur les conséquences que la législation monétaire provisoirement adoptée pourra avoir pour l'Inde, on ignore même à quoi la modification apportée à l'ancien système devra aboutir, on constate seulement le désarroi amené dans les affaires par la restriction de la frappe de la roupie, et on sent le danger sans pouvoir bien le déterminer. Le marché de l'argent a eu une reprise assez sérieuse sur la convocation du Congrès américain pour le mois prochain. Ce Congrès aboutira vraisemblablement à l'abrogation pure et simple du *Sherman Act ;* on peut être surpris, dans ce cas, de la reprise que nous remarquons sur ce marché, et on doit admettre qu'elle a été simplement amenée par l'exagération et la rapidité de la baisse.

Un meeting du Comité parlementaire de la ligne bimétalliste a eu lieu dans l'après-midi de jeudi, à la Chambre des Communes.

Le Comité a rédigé un manifeste protestant contre la mesure du Gouvernement de l'Inde.

Ce manifeste sera publié dans un jour ou deux; j'aurai par conséquent, l'occasion de vous en reparler.

Vous trouverez aux informations les résultats des impôts et revenus du royaume durant le premier trimestre de l'exercice 1893-94 comparés à ceux de la même période de l'exercice précédent.

Comme vous pourrez vous en rendre compte, ces résultats sont peu satisfaisants et restent au-dessous des évaluations. Sir W. Harcourt estimait qu'en augmentant d'un penny l'income-stax, il obtiendrait 1.750.000 liv. st. et que les revenus de l'année dépasseraient de 1.244.000 ceux de 1892-93. Il pensait donc qu'à part l'income-tax, la moins-value n'excéderait pas 506.000 liv. st., or, il y a dès maintenant un déficit de 714.000 liv. st.

Informations Économiques et Financières

Impôts et Revenus pendant le premier trimestre 1893-1894.

	Recettes		Differ. pour 1893
	—		—
	Liv. st.		Liv. st.
Douanes	4.717.259	—	21.000
Accise	6.612.868	—	160.000
Timbre	4.354.186	—	385.000
Impôt foncier	50.080	—	10.000
Impôt sur la propriété bâtie	315.000		»
Income-taxe	2.070.000	+	70.000
Postes	2.110.000	+	20.000
Télégraphes	590.000	+	25.000
Domaines de la couronne	400.000		»
Intérêts (Canal de Suez), etc.	99.445		»
Divers	836.153	—	252.611
	21.854.881	—	713,611

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
5 juillet 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	44.395.965	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	27.945.965
Total	44.395.965	Total	44.395.965

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.207.044
Réserve et profits et pertes	3.349.435	Portefeuille et avances	29.036.465
Trésor et administration publique	5.881.295	Billets en réserve	16.914.010
Comptes particuliers	36.944.322	Or et argent monnayés	1.799.412
Billets à sept jours, etc.	228.880		
Total	50.956.931	Total	50.956 931

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
29 Mars	26.234	»	25.562	39.365	40.688	17.121	43	»
5 Avril	25.491	»	25.694	36.621	38.232	16.246	44	»
12 »	25.636	»	25.472	35.158	36.376	16.614	47	»
19 »	25.675	»	25.355	34.446	35.513	16.770	48	»
26 »	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	»
3 Mai	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 »	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3 ½
17 »	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2 ½
21 »	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	»	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»

Le Commerce extérieur en 1892. — Le relevé définitif du commerce du Royaume-Uni avec les pays étrangers et les possessions britanniques pendant l'année dernière, vient de paraître. D'après ce document, dont les rectifications aux chiffres déjà connus sont peu importantes, la diminution constatée l'an dernier, tant pour les importations que pour les exportations, par rapport à l'année 1891, a été principalement limitée à l'Angleterre et au Pays de Galles; les autres parties du Royaume-Uni indiquant une augmentation, sauf pour les exportations d'Ecosse, et encore, sur ce chapitre, la diminution s'est manifestée dans une proportion beaucoup plus faible que celle constatée pour l'Angleterre et le Pays de Galles. Voici les chiffres comparatifs :

Importations

	1892	1891	Augmentation ou diminution
	—	—	—
	£	£	£
Angleterre et Pays de Galles	377.740.000	391.468.000	— 13 728.000
Ecosse	35.945.000	34.104.000	+ 1.841.000
Irlande	10.110.000	9.869.000	+ 241.000
Total pr le Royaume-Uni	423.795.000	435.441.000	— 11.646.000

Exportations

	1892	1891	Augmentation ou diminution
	—	—	—
	£	£	£
Angleterre et Pays de Galles	204.243.000	223.309.000	— 19.066.000
Ecosse	21.565.000	22.577.000	— 1.012.000
Irlande	268.000	254.000	+ 14.000
Colis postaux	1.002.000	1.095.000	— 93.000
	227.078.000	247.235.000	— 20.157.000

En Angleterre et dans le Pays de Galles, la décroissance se manifeste principalement dans le mouvement des ports de Londres et de Liverpool. Cardiff et New-Castle ont eu à subir aussi une baisse importante. Les exportations irlandaises accusent une forte diminution, comparativement aux totaux de 1888 et 1889, époques auxquelles les expéditions de Belfast, qui monopolise le gros du commerce d'exportation, s'élevaient à six ou sept fois le total des chiffres de l'an dernier.

Le Règlement de la Dette Argentine. — L'arrangement relatif à la Dette extérieure argentine tel que l'a

approuvé l'assemblée des bondholders du 19 juin dernier, a été signé le 3 juillet par M. Luis L. Dominguez, ministre de la République Argentine à Londres, et lord Rothschild, agissant au nom du Comité des porteurs de titres. Cet arrangement, qui ne concerne que la Dette extérieure ne sera définitif que lorsque le Congrès argentin l'aura approuvé.

La Dette extérieure comprend quatorze emprunts dont voici l'énumération :

1° Emprunt 5 0/0 1886-1887 ; 2° emprunt 5 0/0 1892 du Service des Eaux ; 3° emprunt 6 0/0 1891 dit Funding ; 4° emprunt 6 0/0 1881 des Chemins de fer ; 5° emprunt 6 0/0 1824 de Buenos-Ayres ; 6° emprunt 5 0/0 1884 ; 7° emprunt 5 0/0, prolongation du Chemin de fer central du Nord ; 8° emprunt 5 0/0 1887 de la conversion ; 9° emprunt 5 0/0, seconde émission du Chemin de fer central du Nord ; 10° emprunt 5 0/0 1887, emprunt Allemand du Banco National ; 11° emprunt 5 0/0 du port de Buenos-Ayres ; 12° emprunt 4 0/0 de l'intérieur, coté à la Bourse de Londres ; 13° emprunt 4 1/2 0/0 de la conversion extérieure, en livres sterling ; 14° emprunt 3 1/2 0/0 de la conversion extérieure.

Les 14 emprunts représentent un total de 44.152.975 livres sterling.

Voici les conditions de l'arrangement :

I. A partir du 12 juillet 1893 jusqu'au 12 juillet 1898, la Légation Argentine remettra annuellement 1 million 565.000 liv. st. à la Banque d'Angleterre, qui agira au nom du Comité Rothschild. Cette somme servira à payer 4 0/0 par an des emprunts n° 1 et n° 2, 5 0/0 par an de l'emprunt n° 3, 6 0/0 de l'intérêt qui était payable pour les onze autres emprunts, au moment où on a commencé à payer en bons du *funding*.

II. Du 12 juillet 1898 au 12 juillet 1899, le Gouvernement argentin remettra à la Banque d'Angleterre le montant intégral de l'intérêt des 14 emprunts pour l'année courante et avec cela on paiera : 1° L'intérêt entier de 5 0/0 pour l'emprunt n° 1 ; 2° on continuera à payer comme dans le paragraphe n° 1 pour les 13 autres emprunts ; 3° on donnera une somme suffisante pour rembourser aux détenteurs de l'emprunt n° 1 les 1 0/0 par an dont ils auront été privés du 12 juillet 1893 au 12 juillet 1898 ; 4° le solde sera versé aux détenteurs de l'emprunt n° 3 comme acompte sur les arriérés d'intérêt.

III. Du 12 juillet 1899 au 12 janvier 1901, le Gouvernement argentin remettra non plus à la Banque d'Angleterre, mais aux différentes Maisons chargées primitivement du service de ces emprunts, le montant intégral des intérêts aux 14 emprunts. Avec cela on fera le service de tous les emprunts composant la Dette Extérieure.

IV. A partir du 12 juillet 1901 on paiera l'intérêt intégral de tous les emprunts composant la Dette extérieure comme dans le paragraphe 3.

De plus, le Gouvernement remettra les sommes nécessaires au fonctionnement normal des fonds d'amortissement.

V. Si le montant de l'emprunt n° 3, qui est de 6 millions 593.000 liv. st., était augmenté par le Gouvernement, le montant pour le service de l'augmentation, c'est-à-dire les sommes dépassant 1.565.000 liv. st. par an, serait de la part du Gouvernement argentin l'objet d'une remise séparée.

La Production minière du Transwaal. — Le Transwaal a produit et exporté 40.092 kilogrammes d'or en 1892 représentant une valeur de 113.526.775 fr., contre 25.977 kilogr. d'une valeur de 73.107.620 fr. en 1891. Johannesburg et le district du Witwatersrandt ont contribué à la production de 1892 pour 37.642 kilogr. ; Barberton et le district du Cap pour 1.962 kilogr. ; les autres districts miniers : Kleksdorp, Lydenburg, Zoutpansberg, Malmein, pour 488 kilogrammes.

L'exploitation des mines d'or occupe à elle seule environ 30.000 ouvriers, dont 25.000 nègres ; elle emploie des machines d'une force nominale de 9.000 chevaux.

Dettes Etrangères. — Le Comité des porteurs de titres étrangers a été informé par le Ministère du crédit public à Caracas, de l'envoi à Londres de la somme de 177.933 bolivars, 58 pence, pour le service de la Dette extérieure du Venezuela. Pareille somme sera envoyée, chaque mois, conformément à la convention de 1880. Le Gouvernement prend des mesures pour payer le plus tôt possible les intérêts des 11 mois que la guerre et la réorganisation financière avaient empêché de payer.

Le même Comité a été avisé, de Guayaquil, que les 10 0/0 des droits de douane additionnels, perçus dans les ports de l'Equateur pendant la première quinzaine de mai, s'élèvent à 11.699 dollars 41 cents auxquels il faut ajouter un reliquat de 205 dollars 67 cents du mois d'avril.

En conséquence, une somme de 1.500 livres sterling 18 shellings 10 pence a été envoyée à Londres pour le service de la Dette extérieure 4 1/2 0/0.

Clearing-House

Résultat des compensations du 22 au 28 juin

Jeudi 22 juin.......£	11.587.000	Lundi 26 juin.......£	17.953.000
Vendredi 23 juin....	16.706.000	Mardi 27 juin.........	16.500.000
Samedi 24 juin......	16.571.000	Mercredi 28 juin.....	18.353.000
		Total.......£	100.670.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 109.507.000.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 11 au 17 juin, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 30 juin 93	du 1er avr. au 30 juin 92	du 17 juin au 30 juin 93	du 19 juin au 30 juin 92
Douanes.............	19.650	4.649	4.670	598	522
Accise..............	25.100	5.830	5.990	1.031	675
Timbre..............	13.600	3.290	3.675	314	483
Land tax et House duty	2.460	355	365	20	10
Impôt sur le revenu.	15.150	2.140	2.070	122	205
Postes..............	10.600	2.130	2.110	370	1.660
Télégraphe..........	2.480	615	590	135	125
Terres de la couronne	430	100	100	20	20
Int. des act. canal Suez	220	99	99	»	»
Divers..............	1.950	583	836	79	112
Recettes totales.....	91.640	19.791	20.505	2.689	3.812
Dépenses............	»	21.868	22.207	4.054	3.961

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (29 juin au 5 juillet) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution

	Liv. st.
Brighton............	1.527
South Eastern.......	1.443
Great Eastern.......	1.327
Metropolitan district.	444
Caledonian..........	1.851
Great Western.......	4.670
South Western.......	811
Chatham et Dover...	257
Metropolitan........	294
Midland.............	10.845
North Staffordshire..	985

Augmentation

	Liv. st.
Great Northern......	310
Lancashire et Yorkshire............	494
North Western......	597
Sheffield...........	2.090
North British.......	886
North Eastern.......	1.217

La Compagnie de Beers. — Le revenu dans l'exercice au 30 juin s'élève à 3.380.000 liv. st., et les dépenses à 1.180.000 liv. st., soit un profit brut de 2.200 mille liv. st., et un profit net (après déduction de l'intérêt et de l'amortissement des obligations, etc.), de 1.670.000 liv. st. Il est déclaré un dividende de 12 0/0 qui, avec celui du même montant payé en décembre dernier, aborde la somme de 1.000.000 de liv. st., lais-

sant à nouveau celle de 670.000 liv. st. égale à environ 16/9 par action et à laquelle il faut ajouter la somme de 377.500 liv. st., balancé à nouveau au 30 juin 1892, soit un total à nouveau le 30 courant, d'environ 1.050.000 livre st. La quantité de « bleu » sur les « floors » a augmenté de 1 1/2 millions de loads le 30 juin 1893. à 2 1/2 millions à l'époque actuelle.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	99 »	99 06	99 06	98 94	98 75	99 »
Rupee 4 0/0	63 87	65 12	66 62	67 75	70 »	69 75
Brésil 4 0/0	65 »	65 »	66 25	66 25	64 50	64 75
Argentine 5 0/0	68 »	68 75	69 75	68 75	66 50	63 50
Cédulas P	8 12	8 »	8 37	8 12	7 75	7 12
— E	29 25	28 75	30 25	29 25	26 25	26 »
Mexicain 6 0/0	74 50	75 75	72 50	72 25	64 12	64 25
Turc I	55 25	56 »	56 25	56 »	55 50	55 »
— II	33 75	33 87	34 25	33 75	33 25	33 25
— IV	21 75	21 94	21 87	21 87	21 75	21 81
Egypte Unifiée	100 25	100 62	100 62	100 50	100 25	100 »
Grec Monopole	47 50	51 »	53 75	52 50	47 50	45 »
Italien 5 0/0	92 25	92 25	92 37	92 25	91 12	89 25
Russe 4 0/0	99 75	100 25	100 25	100 25	100 12	99 12
Portugais 3 0/0	22 87	22 75	23 »	23 »	22 75	22 25
Espagne Ext. 4 0/0	65 94	66 12	66 44	66 56	65 »	63 06
Français 4 1/2 0/0	105 »	105 »	105 50	105 50	105 50	105 50
— 3 0/0	97 »	97 37	97 75	98 »	97 75	97 25
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	7 »	7 ..	7 »	7 »	6 75
Suez	106 50	106 50	106 50	106 50	106 50	106 »
Lombards	9 »	8 75	8 87	9 »	8 75	9 »
Banque Ottomane	13 75	13 87	13 81	13 81	13 56	12 94
Rio Tinto	14 81	15 12	15 25	15 31	14 87	15 06
Brighton A	156 50	158 12	159 37	158 12	157 37	157 35
North Brit. ord	32 50	32 87	33 87	33 »	32 25	32 12
Pérou ord	7 75	7 25	8 12	7 62	6 87	6 62
— pref.	26 »	24 25	26 75	25 25	22 »	19 25
— debs	71 »	68 50	71 75	70 25	65 50	63 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	48 25	49 »	47 25	47 25	43 50	43 25
— actions	25 50	25 »	24 »	24 12	21 87	22 50
Canada Pacific	78 12	79 50	81 »	80 37	78 »	77 25
Eries	17 50	18 50	18 62	18 25	16 75	16 62
Denver pref	47 50	49 12	50 50	50 »	39 »	36 25
Milwaukee	68 50	70 75	71 25	70 87	68 87	69 75
Louisville	65 25	68 25	69 87	68 75	66 62	66 37
Norfolk pref	25 12	24 12	25 25	24 37	22 25	22 12
Reading Inc. Bds	38 50	34 50	32 50	31 50	31 »	30 25
Union Pacific	28 25	30 25	29 87	29 62	25 62	25 37
Mexican ord	18 »	18 50	18 50	17 75	16 »	13 »
Mines						
De Beers	17 50	17 87	18 »	17 50	17 62	17 62
City	11 75	11 62	12 50	12 50	12 »	12 »
Crown Reef	7 62	7 50	7 62	7 50	7 37	7 37
Geldenhuis	4 62	4 75	4 75	5 50	4 87	4 87
Impers	3 12	2 94	3 25	3 12	2 87	2 87
Langlaagte	3 75	3 62	3 75	3 75	3 50	3 50
Simmer	4 12	4 37	4 37	4 37	4 25	4 25
Robinson	4 25	4 37	4 50	4 57	4 25	4 25
Oceana	3 25	3 06	3 31	3 50	2 87	2 87
Argent en barres	37 81	38 25	38 50	38 »	30 50	34 12
Change sur Paris	25 42	25 37	25 35	25 37	25 38	25 37
Escompte de la Banque	4 »	3 »	2 50	2 50	2 50	2 50
Escompte hors banque	2 37	1 50	1 75	1 62	1 62	1 12

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 8 juillet 1893.

Le marché jouit de fortes disponibilités et les Banques qui n'ont plus souci de grossir leurs réserves mettent leurs fonds à sa disposition. La baisse du loyer de l'argent aurait dû avoir une influence sur les cours; elle n'a provoqué que la hausse des Consolidés, le reste du marché reste faible et sans animation. Les fêtes du mariage du duc d'York ont contribué, d'ailleurs, à maintenir cette inaction.

Dans le département des valeurs internationales, nous devons signaler la baisse des Fonds espagnols, à la suite du mauvais effet produit par l'émission des Bons du Trésor et l'ajournement de la discussion du budget; les cours soutenus par Paris se sont depuis légèrement relevés; l'Italien est mieux également, après avoir payé son tribut à la baisse.

Les Fonds sud-américains sont calmes: les Chemins canadiens et américains ne se relèvent guère; la récente hausse de ces derniers a provoqué des réalisations. Les Fonds mexicains sont assez mouvementés.

La meilleure tenue du cuivre métal amène des achats en Rio; les valeurs minières sont sans grande animation.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 6 juillet 1893.

Une interview du Dr Wekerle sur la situation financière de la monarchie et la baisse de l'argent. — Le Budget hongrois. — Les Traités de commerce avec la Serbie et la Roumanie. — Les Résultats du 1er semestre 1893 dans les principales Banques.

La baisse de l'argent continuant à être la grosse préoccupation du monde financier, un journaliste viennois a eu l'idée d'interviewer à ce sujet le Dr Wekerlé et de lui demander si la transformation monétaire ne pouvait être compromise par les récents événements. La réponse du chef du Cabinet hongrois était facile à prévoir: il a saisi avec empressement l'occasion d'affirmer que rien ne pouvait entraver l'œuvre dont il est le père. Cependant, tout en insistant sur la grosse réserve d'or dont dispose le Gouvernement (330 millions de florins), le Dr Wekerlé reconnaît qu'il est impossible de fixer une date pour la reprise des paiements en espèces. — Le compte rendu de cette conversation, inséré dans les colonnes de la *Nouvelle Presse libre*, ne nous apprend donc rien de nouveau.

Puisque je parle du Ministre hongrois, je peux vous annoncer qu'il a terminé le projet de budget de 1894 et qu'il le soumettra dans quelques jours à ses collègues. Ce budget est établi sur la base du précédent, avec cette différence que les chapitres des dépenses sont plus élevés de plusieurs millions de florins, notamment en prévision des travaux publics à exécuter. En outre, la proportion de la Hongrie dans les dépenses communes de l'empire sera supérieure à ce qu'elle était jadis.

Il est assez intéressant de faire un rapide historique des négociations commerciales qui se sont poursuivies pendant de longs mois entre la monarchie, d'une part, la Serbie et la Roumanie, de l'autre. On sait, en effet, que les Etats balkaniques offrent un vaste débouché au commerce austro-hongrois, et ceci explique le désir des industriels de conclure au plus vite des accords avec les pays qui en font partie.

Le traité avec la Serbie a été, — je vous l'ai dit déjà, — signé par les deux puissances, après de longs et pénibles pourparlers, grâce au retour au pouvoir du parti radical. Vous n'ignorez pas que les libéraux avaient rejeté le premier projet préparé par leurs adversaires politiques, en objectant que certaines clauses étaient défavorables au pays. Reste à savoir comment le traité sera appliqué, car les chicanes douanières peuvent changer du tout au tout son esprit.

La Serbie tire de l'Autriche-Hongrie plus de la moitié de ses besoins en cotons, laines et articles dérivés, bois et verreries. Pour le fer, il y a la concurrence des provinces rhénanes; mais pour le sucre, le papier et les vêtements confectionnés, l'Autriche est le seul fournisseur. D'autre part, la monarchie de Habsbourg absorbe les 7/8 des exportations serbes.

Ces données vous démontrent combien les intérêts des deux Etats sont liés, et vous expliquent la satisfaction qu'a causée la signature du traité mis en vigueur depuis le 1er juillet.

Quant à la Roumanie, les obstacles sont plus difficiles à vaincre; de nombreuses conférences entre les délégués des deux parties contractantes n'ont pu aboutir, et, il y a une quinzaine de jours, au moment où on pensait que l'accord allait se faire, les représentants de la Roumanie sont brusquement partis, en disant qu'ils étaient obligés d'en référer à leur gouvernement. Les choses en sont là.

Le premier semestre de l'année 1893 a été très rémunérateur pour la plupart des Banques autrichiennes ; aussi — signe caractéristique — se sont-elles empressées de faire connaître, beaucoup plus tôt que d'habitude, les résultats acquis. Les lecteurs de l'*Economiste Européen* savent que ces résultats sont dus surtout aux transactions pour le compte de l'Etat. Nous avons indiqué, en effet, que les opérations menées par le groupe Rothschild s'étaient chiffrées pour plus d'un milliard de florins, dont 872 millions s'appliquaient à des valeurs converties, et que les Banques viennoises n'appartenant pas audit groupe avaient été admises à y participer dans la proportion de 20 0/0. En ce qui concerne spécialement la *Credit Anstalt*, on évalue à 12 florins par action le bénéfice résultant de cette participation, auquel viennent s'ajouter les gains sur d'autres affaires.

Informations Économiques et Financières

La Baisse de l'argent et la production du métal blanc en Autriche-Hongrie. — Le *Fremdenblatt*, tout en démentant la nouvelle relative à la fermeture des mines d'argent de Przibram, par suite de la baisse du métal blanc, reconnaît que la situation de ces mines mérite d'attirer l'attention. La production de l'Autriche, pour l'année 1891 a été de 36.037 kilogrammes dont la Bohême (c'est-à-dire Przibram), a fourni 35.300 kilog., soit 98 0/0 ; il en résulte que l'arrêt de l'exploitation serait peu sensible pour la Cisleithanie, la proportion du Tyrol ne dépassant pas 2 0/0.

L'an dernier, l'Hôtel de la Monnaie de Vienne payait encore le kilo d'argent 90 florins, en chiffres ronds, ce qui donnait, pour la production totale, une somme de 3.178.000 florins. Aujourd'hui, l'once standard de Londres, valant environ 31 pence, la Monnaie ne paie plus qu'environ 55 fl. 50 par kilo, ce qui correspond à un montant total de 1.970.000 florins.

En Hongrie, la situation est la même ; la production a été de 14.750 kilos en 1890. Il est noter que la production de la Hongrie, qui dépassait celle de l'Autriche en 1840, et qui l'égalait encore en 1870, n'a cessé de diminuer dans ces vingt dernières années.

Les Importations d'Or en Autriche-Hongrie. — D'après le *Pester-Lloyd*, les *importations* d'or de la monarchie autro-hongroise se répartissent comme suit, du 1er janvier au 31 mai 1893 : 41.600 kilogrammes de monnaie d'or, — 46.530 kilogrammes d'or brut, — 4.150 kilogrammes de déchets d'or et 2.700 kilogrammes de rognures d'or. En prenant pour base le prix moyen de 1.600 florins par kilo, la valeur totale des importations s'élève, pendant la susdite période, à 139 millions 410 mille florins.

Les *exportations* de métal jaune se chiffrent par 22 millions 950 mille florins, l'excédant des importations sur les exportations ressort, du 1er janvier au 31 mai, à 116 millions 170 mille florins environ.

La frappe des monnaies en Hongrie. — On sait que les premières pièces de *vingt couronnes* ont été livrées le 17 octobre dernier aux Caisses publiques de la Hongrie. Jusqu'ici on a frappé en tout 5.085.475 pièces dont 5.073.879 ont été livrées aux Caisses de l'Etat. A fin avril, on avait envoyé 26.579 kilogrammes d'or fin.

Quant aux pièces d'*une couronne*, la frappe, depuis le 21 décembre 1892, s'est élevée à 10.129.191 pièces, dont 7.258.101 ont été livrées à la circulation. Jusqu'à fin avril, on a employé 29.778 kilogrammes d'argent fin.

Depuis le 10 décembre on a frappé 9.146.340 pièces de *vingt hellers*, dont 7.516.849 sont livrées à la circulation.

Depuis le 31 janvier 1893, on a frappé 3.700.826 pièces de *dix hellers*, dont 2.806.891 sont en circulation.

Depuis le 14 mars 1892 on a frappé 4.474.351 pièces de *deux hellers*, dont 4.018.962 ont été livrées à la circulation.

Depuis le 25 mars 1892 on a frappé 1.072.287 pièces de *un heller*, dont 653.287 ont été livrées à la circulation.

Actuellement on frappe les premières pièces de *dix couronnes*. A Cremnitz, où se trouve l'Hôtel de la Monnaie, les arrivages d'or provenant des mines du pays, des caisses centrales de l'Etat et de l'Office principal, ont atteint un total de 43.965 kilogrammes.

Modifications à la Cote officielle de la Bourse de Vienne. — Les valeurs suivantes, appartenant aux catégories appelées au remboursement à partir du 1er juillet courant, ont été rayées de la cote officielle :

Obligations hongroises *Urbariales* 5 0/0. — Prioritésor hongroises de 1875 5 0/0 de la Nordostbahn. — Emprunt 5 0/0 des Chemins hongrois, émission de 1876. — Actions d'Alford. — Actions des Chemins de fer d'Arad à Temesvar. — Actions Budapest-Funfkirchen. — Actions Danube-Drau et de Siebenburgen.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	117 50	117 25	117 40	117 45	117 60	118 ..
— — Argent	97 75	98 10	98 15	97 80	97 40	97 65
— — Couronne	96 45	96 45	96 40	96 45	96 40	96 95
Hongrie Rente Or	116 15	115 90	116 10	116 15	115 85	115 70
— Emp. Ch. de fer	124 80	124 50	124 80	124 75	125 ..	125 ..
— Rente Couronne	94 95	94 75	94 80	94 95	94 50	96 95
1860 Billets	147 25	147 75	147 75	148 ..	148 ..	147 75
1854 —	148 ..	147 50	148 ..	148 ..	147 75	147 50
1864 —	196 50	195 50	194 75	195 ..	194 ..	194 ..
Hongrie billets	148 ..	149 ..	149 ..	149 ..	148 75	148 ..
Danube Reg-Bill	127 75	127 50	128 ..	128 50	128 ..	128 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	219 ..	221 ..	222 ..	222 ..	223 50	223 50
Autriche Boden-Credit	432 ..	433 50	433 ..	133 ..	431 ..	423 ..
— Crédit action	341 60	340 ..	339 50	338 ..	334 70	339 20
— Hongrie Bank	989 ..	994 ..	995 ..	990 ..	988 ..	986 ..
Vienne Bank-Verein	123 60	123 50	122 76	122 ..	120 70	122 20
Verkehrsbank	172 ..	173 50	173 75	173 75	173 ..	173 ..
Hongr. Credit-Bank	405 56	404 50	410 ..	409 20	409 29	414 ..
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	151 70	150 ..	150 .	150 20	150 20	152 ..
Vienne Union-Bank	257 ..	254 50	255 70	251 70	250 70	252 ..
Autriche Lænderbank	253 ..	253 50	252 80	251 ..	245 90	250 30
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	123 50	121 ..	119 ..	118 50	118 ..	123 ..
All. Autr. Bau-G	110 ..	109 50	107 ..	108 50	106 ..	106 ..
Danube Bat. vap	376 ..	365 ..	376 ..	375 ..	372 ..	390 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	436 ..	430 ..	442 ..	435 .	436 ..	445 ..
Tabac Turc	182 50	182 50	182 50	183 ..	183 ..	183 50
Autriche Alpine	51 50	50 70	54 60	53 90	52 70	52 90
Chemins de fer						
Bohême-West	376 50	375 50	376 50	374 50	375 ..	371 50
Buschtherader-B.	460 ..	460 ..	458 ..	454 ..	455 ..	456 ..
Donau-Damp	357 ..	364 ..	379 ..	383 ..	374 ..	390 ..
Ferd.-Nord	2950 .	2960 .	2960 .	2950 .	2957 .	2887 .
Autriche Nord-West	215 50	215 50	215 50	214 70	214 ..	215 ..
Staatsbahn	310 ..	307 70	308 20	306 70	306 20	309 30
Lombard	106 70	102 40	105 20	106 60	102 80	103 70
Lokalbahn	210 ..	207 ..	206 50	205 50	205 50	205 ..
Changes						
Sur Francfort	60 27	60 20	60 27	60 40	60 67	60 50
— Londres	123 55	123 05	122 95	123 15	123 70	123 55
— Paris	48 85	48 77	48 85	48 95	49 10	49 10
— Amsterdam	101 70	101 45	101 55	101 75	102 15	102 05
Napoléons d'or	9 81	9 79	9 80	9 81	9 83	9 83
Marknoten	60 27	60 20	60 27	60 40	60 67	60 50

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 8 juillet 1893.

Notre marché a fait preuve de fermeté, pendant cette huitaine, et les transactions, très actives, ont atteint des chiffres importants. Il y a eu, cependant, des hésitations provoquées par la nouvelle de l'apparition du choléra en Hongrie. Pour compléter mon information de la semaine dernière, le chiffre des coupons de juillet dans la monarchie austro-hongroise est, exactement, de 131 millions 200 mille florins, savoir : 31 millions 900 mille pour remboursement de capitaux et 99 millions 300 mille de coupons : on a dû faire face à ce montant avec

58 millions 580 mille florins de billets, 12 millions 440 mille florins d'or, 27 millions 740 mille florins d'argent, 2 millions 770 mille florins en couronnes, 6 millions 500 mille *marks* et 49 millions 940 mille *francs*.

La Commission des grands travaux de Vienne a demandé l'admission à la cote de l'emprunt dont je vous ai parlé précédemment.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 7 juillet 1893.

Les Chemins de fer, Postes, Télégraphe et Marine. — La Situation économique d'Anvers. — Bruxelles Port de mer. — Victoires au Congo.

Les résultats officiels des chemins de fer, postes, télégraphe et marine, pendant le premier trimestre de cette année, viennent d'être publiés. Les chiffres sont fort satisfaisants. On en jugera par l'exposé suivant :

Du 1er janvier 1892 au 31 mars, l'Etat avait perçu à son bénéfice au chemin de fer, 30.441.397 fr. 93; pour la même période de l'exercice en cours la part du Trésor a été de 31.560.617 fr. 51, soit une augmentation de 1.119.219 fr. 58.

Le mois de mars a été favorable au trafic et pour 11.033.603 fr. 90 perçus en mars 1892, nous avons en mars 1893 la somme de 11.715.218 fr. 55, soit une augmentation de 681.614 fr. 56.

La progression porte sur toutes les rubriques de l'exploitation, mais particulièrement sur le service des voyageurs et sur le transport des grosses marchandises. Le produit brut par jour kilométrique, 110 en mars 1892, s'est élevé en 1893 à 116.

La poste arrive également en hausse avec le mois de mars. En 1892, pour ce mois, les recettes pour compte de l'Etat avaient été de 1.416.057 fr. 22. En 1893, elles s'élèvent à 1.461.537 fr. 61. Ce qui représente une avance de 45.500 francs.

Au télégraphe, la situation est tout aussi bonne : il y a une progression sensible dans le service des dépêches. En mars 1892, on avait compté 416.371, tandis qu'en 1893, le chiffre est monté à 430.642; soit en plus 14.271 télégrammes.

Les recettes de mars 1892, arrêtées à 290.986 fr., s'élèvent en 1893 à 301.670 fr., d'où une avance de 10.684 fr.

Au service des téléphones, on a reçu pour mars dernier 116.709 fr. 62, alors que le même mois de l'année précédente n'avait produit que 17.413 fr.

Enfin le mois de mars a été très bon pour la marine. C'est principalement à la rubrique « voyageurs » qu'est due cette situation : 5.475 voyageurs sur les paquebots de l'Etat entre Ostende et Douvres, au lieu de 2.876 en 1892, et la recette s'élève de 19.854 à 35.545 fr. L'avance de mars 1893 sur le même mois de 1892 reste encore de 5.385 fr., malgré une forte diminution dans les droits maritimes.

Pour le premier trimestre de 1893 comparé à celui de 1892, il y a une légère différence en moins de 61.467 fr.

La situation économique d'Anvers redevient meilleure. Le mouvement du port est en reprise accentuée, et ce, grâce aux énormes arrivages de céréales qui nous viennent principalement de la République Argentine. Pendant le premier semestre de 1893, cette contrée nous a envoyé plus de froment que durant l'année 1892 tout entière (2.473.922 sacs contre 2.162.020). Aussi la situation s'est-elle assez améliorée pour que le tonnage des navires entrés pendant le premier semestre fasse bonne figure à côté des chiffres correspondant aux exercices précédents, sans toutefois atteindre le niveau de 1892.

Le tableau qui suit le démontrera :

Juin	Nombre de navires	Tonnage total Tonnes	Tonnage moyen Tonnes
1893	428	451.645	1.055
1892	403	411.093	1.020
1891	442	446.344	1.010
1890	423	411.283	972
1er semestre			
1893	2.125	2.256.289	1.062
1892	2.203	2.308.916	1.048
1891	2.170	2.228.734	1.027
1890	2.301	2.254.403	980

Les installations maritimes de Bruxelles sont en excellente voie de préparation. Les communes s'occupent de la quote-part à payer. Laeken doit donner 774.000 francs.

La Ville de Louvain renonce à approfondir son canal. Elle demande comme compensation : des ouvrages sérieux de défense des berges, afin de rendre le canal actuel accessible aux steamers de petites dimensions ; la suppression complète des péages ; l'établissement de quais et d'un outillage convenable au port de Louvain.

Ces demandes seront favorablement examinées. La province de Brabant et l'Etat s'entendront pour y faire droit, et ainsi le port projeté à Bruxelles pour le trafic de grand et de petit cabotage pourra être considéré comme offrant un intérêt plus général que jamais.

Nous venons de recevoir de très bonnes nouvelles du Congo. Nous avons remporté deux grandes victoires sur les arabes.

Informations Économiques et Financières

Banque Nationale de Belgique.

Le bilan hebdomadaire de la Banque Nationale de Belgique donne les résultats suivants :

Proportion de l'encaisse aux engagements : 21 85.

Augmentation	
Portefeuille	17.014.256 fr.
Circulation	14.233.510
Comptes courants	1.211.205
Diminution	
Encaisse	2.406.401 fr.

L'Eclairage électrique à Liège. — La Société Pieper, qui avait soumissionné aux plus bas prix pour l'éclairage de la Ville à l'électricité, vient d'envoyer au Conseil communal un rapport détaillé sur les trois projets qu'elle a présentés. Il est probable que cette Société sera déclarée adjudicataire des travaux.

Le Crédit général liégeois. — Le Conseil d'administration du Crédit général liégeois a nommé M. Requilez, ingénieur, Directeur de la Compagnie des Eaux de Barcelone, Directeur de la Banque, en remplacement de M. le sénateur Poulet, décédé. M. Plesseria, secrétaire du Crédit, a été nommé Sous-Directeur.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 8 juillet 1893.

Peu de changements depuis la semaine dernière. Nous avons pourtant fait preuve de dispositions meilleures en ce qui concerne le marché à terme. Au comptant, on a enregistré des demandes assez sérieuses. Nos Rentes ont été en reprise ; les lots de villes ont particulièrement alimenté le marché. Ce sont les Banques qui laissent à désirer. Quant à nos valeurs industrielles, elles ont été très délaissées.

Nous avons acheté du Turc et la Rente Brésilienne. Les Tramways de Salonique ont été pris à 480.

Anvers, 8 juillet 1893.

La crise politique qui sévit à La Plata a poussé l'or

à 343 ; il est revenu à 338 : mais joignez à cette cause la dépréciation de l'argent, et vous comprendrez la baisse de la semaine qui vient de s'écouler. La cédule D a été atteinte ; la série A or a été plus fortement touchée. Au Brésil, le change a perdu 1/4 fixe. L'Uruguay a été englobé dans le mouvement rétrograde. Le reste du compartiment exotique n'a pas fait meilleure figure.

En valeurs européennes, les Autrichiens ont été offerts ; les Espagnols ont reculé ; les Danois et les Suédois n'ont pas varié.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 6 juillet 1893.

La Démission du Ministre de la Justice. — Le Budget et les appréciations de la Presse sur les procédés de M. Gamazo. — La Banque d'Espagne. — Signature du Traité de Commerce Hispano-Danois.

Mes prévisions se confirment de plus en plus : M. Sagasta, décidé à céder sur toute la ligne, a accepté la démission du Ministre de la justice, M. Montero Rios, remplacé par M. Capdepon, qui a déjà fait partie d'une précédente combinaison ministérielle. Au surplus, le Président du Conseil ne dissimule pas son désir de faire des concessions : répondant au discours de M. Canovas, — discours qui faisait prévoir la fin de l'obstruction de la part des conservateurs — le Président du Conseil a déclaré qu'il était prêt à tous les sacrifices pour obtenir le concours de l'opposition. Ceux-ci ont lieu d'être satisfaits : on leur a donné gain de cause sur tous les points : sur la justice, sur la guerre, sur la marine. J'ajoute que, vraisemblablement, les décrets relatifs à la Navarre et aux provinces basques vont être également rapportés, en présence des protestations qui se sont produites.

Sans vouloir critiquer de parti pris, il est évident que nous sommes loin des assurances du Ministère libéral au moment de son arrivée au pouvoir. M. Gamazo a beau faire annoncer, par les journaux à sa dévotion, que sur 43 millions d'augmentations de recettes pour l'exercice 1892-93, 36 millions correspondent à la période de son administration, les naïfs seuls s'y laissent prendre. En réalité, les plus-values enregistrées depuis les sept mois d'administration des libéraux sont dues aux mesures préparées par le Cabinet Canovas, et s'il faut savoir gré au Ministère Sagasta d'avoir continué sa politique financière, il serait souverainement injuste de lui en attribuer tout le mérite.

La *Epoca* a publié, ces jours derniers, un article très violent contre M. Gamazo ; en voici le résumé :

« L'Espagne et l'Europe entière envisagent avec inquiétude les procédés du Cabinet soi-disant libéral ; l'opinion publique a abandonné M. Gamazo, qui a perdu tout son prestige. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de la baisse subie par nos valeurs. C'est là, aussi, le véritable motif de l'échec de l'émission des bons du Trésor *garantis par la Banque d'Espagne, exempts d'impôts*, à courte échéance et rapportant 5 0/0. Malgré les garanties, malgré le crédit indiscuté de la Banque, malgré les efforts du Ministre des finances, on n'est parvenu à placer que pour 55 millions d'obligations, sur un total de 389 millions !

« La Banque d'Espagne détient, sans intérêts, 330 millions de pesetas, et les déposants préfèrent laisser leurs fonds improductifs plutôt que de les placer à des conditions favorables. La leçon est dure, mais méritée.

« Le programme financier du parti se résumait à ceci : 800 millions de recettes, — 700 millions de dépenses et 100 millions à consacrer au développement économique du pays. A quoi a-t-on abouti ?

« D'autre part on devait conclure, amicalement, des traités de commerce : or, on n'en a pas signé un seul en six mois. »

Quant au *Païs*, il demande ce qu'attend le Gouvernement pour se retirer.

C'est, en définitive, la Banque d'Espagne qui profite le plus de la situation dont la *Epoca* nous fait un tableau si sombre : rien n'a été modifié quant à ses relations avec le Trésor, sinon qu'elle bénéficie d'un intérêt supérieur pour ses avances.

A propos de cet Etablissement, disons qu'il s'est décidé, enfin, à cesser ses achats d'argent ; c'est le cas de dire : « Mieux vaut tard que jamais. »

La *Gaceta* a indiqué, au commencement de la semaine, la répartition des 50 millions qu'en vertu de la loi de prorogation de son privilège, la Banque doit avancer au Trésor. 2 millions seront consacrés au matériel de guerre ; 34 millions au matériel naval ; 12 millions serviront pour les subventions aux Compagnies de chemins de fer, et le solde aux Travaux publics.

On vient de signer le traité de commerce avec le Danemark, qui obtient des avantages pour l'importation de la morue en Espagne : les deux pays s'accordent des avantages réciproques au point de vue de la navigation et le tarif adopté est identique à celui en vigueur avec la Suède.

Informations Economiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 24 juin (25 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	6 513.340	6.687.092	6.684.923	6.766.209
Nord de l'Espagne (1959 k.)	24.336.308	26.753.701	25.608.587	24.913.386
Asturies (741 kil.)	4.635.683	4.549.989	4.706.813	5.292.343
Lérida-Reus (103 kil.)	630.741	774.497	652 321	643.660
Almensa-Valence (460 kil.)	»	5.591.509	5.586.621	5.181.861
Saragosse (2672 kil.)	25.990.185	26.560.104	24.781.650	24.389.043

Paiement du dividende de la Banque d'Espagne. — Après avoir examiné le bilan de la Banque d'Espagne à fin juin 1893, le Conseil du Gouvernement a autorisé la répartition du dividende de 50 pesetas par action, à valoir sur l'exercice en cours.

Ce dividende est payable, depuis le 4 juillet, aux guichets de la Banque.

La Compagnie Fermière des Tabacs en Espagne. — Les recettes de l'exercice en cours s'élevaient, au 31 mai dernier, à .... Pesetas. 145.616.890 04
contre 144.627.637 05
pour la période correspondante de 1892.

Soit une différence de 989.252 99
en faveur de 1893.

Le Recensement de la Population espagnole en 1889. — D'après les données de l'Institut géographique et de statistique, la population de la péninsule se répartissait de la façon suivante à la fin de 1889 :

	Hommes	Femmes	Total
Sachant lire seulement	221.613	380.392	608.005
Sachant lire et écrire	3.317.855	1.686.615	5.004.460
Ne sachant ni lire, ni écrire	5.067.098	6.878.773	11.945.871
Catégorie pour laquelle les données manquent	1.537	14.716	16.253
Total général..	8.608.103	8.960.496	17.568.599

Le Budget de Porto-Rico. — La Commission chargée d'examiner le projet présenté par le Ministre d'outremer a déposé son rapport, qui conclut à la réduction des droits relatifs aux sucres ; ces droits seraient compensés par les impôts établis à Cuba, dont le chiffre augmentera quand on aura approuvé le nouveau tarif douanier.

La modification la plus importante consiste dans la réduction de 10 à 5 0/0 sur les crédits de l'Etat; par contre, on appliquera pareille retenue sur les salaires des employés de la province et des municipalités.

La Commission veut aussi affranchir des taxes les volontaires de la petite Antille, pour les récompenses accordées en rémunération de vingt-cinq années de service.

Le Gouvernement est autorisé à réaliser des économies dans le *corps de l'ordre public* pour augmenter la garde civile; il pourra aussi annuler les dettes municipales, qui ne seront pas entachées d'irrégularité, et mettre en vente les terrains appartenant au département de la guerre, inutiles à la défense.

Une subvention de 7.000 piastres est accordée à l'Athénée de Porto-Rico, en même temps qu'on ouvre un crédit de 40.000 piastres pour l'Exposision régionale, qui doit avoir lieu en novembre, à l'occasion du Centenaire de la découverte de Porto-Rico.

Négociation des obligations du Trésor espagnol. — La Banque d'Espagne a ouvert une souscription publique à l'effet de négocier les obligations du Trésor appliquées à la liquidation de la Dette flottante.

Ces obligations, au porteur, datées du 30 juin 1893, sont à échéance du 30 juin 1894; elles rapportent 5 0/0 d'intérêt annuel, payable par trimestre, soit au 30 septembre et au 31 décembre 1893, 31 mars et 30 juin 1894. Le capital et les intérêts sont exempts de l'impôt de 1 0/0 sur les paiements de l'Etat. Il y a deux séries de titres, de 500 et de 5.000 pesetas chaque, qui sont délivrés au pair.

Les obligations du Trésor ne seront pas soumises à la taxe proportionnelle projetée en vue de consolider la Dette flottante, mais le Trésor pourra retirer avant leur échéance les titres qui ne s'appliquent pas à la susdite opération, moyennant le paiement intégral du capital et des intérêts échus à l'époque du rachat.

Ces obligations seront cotées en Bourse comme valeurs publiques et la Banque les acceptera en garantie des prêts, aux conditions admises pour les autres valeurs d'Etat.

La Banque d'Espagne se chargera du service des intérêts et vérifiera les échéances.

La souscription aura lieu aux guichets de la Banque et aux succursales, — sauf dans les îles Canaries, — à la date du 30 juin; on acceptera, comme espèces, les *pagarés* du Trésor à échéance du 30 juin, endossés à l'ordre de la Banque.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 70	70 75	70 85	70 90	70 25	68 60
— Extérieure 4 0/0.....	76 95	77 20	77 25	77 40	77 »	75 90
Amortissable 4 0/0	78 10	78 30	78 05	78 45	78 10	77 15
Change sur Londres 3 mois	29 42	29 40	29 30	29 34	29 10	30 »
— sur Paris 8 jours..	16 30	16 45	16 30	16 40	16 85	19 20
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 90	70 97	71 »	71 12	70 35	68 50
— Extérieure 4 0/0.....0	76 97	77 02	77 10	77 30	76 72	75 37
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 50	107 75	108 12	108 37	108 37	107 12
— 5 0/0.	97 50	98 »	97 25	98 12	98 37	97 37
Change sur Paris...	16 60	16 60	16 30	16 60	16 60	19 40

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 8 juillet 1893.

Malgré l'incertitude qui règne dans le monde financier au sujet des questions budgétaires, et malgré l'inquiétude causée par la hausse du change, les Bourses de Madrid et de Barcelone sont assez fermes. A la suite du discours de M. Sagasta, la cote a bénéficié d'un mouvement ascensionnel et les affaires sont devenues plus actives. Signalons notamment, la bonne tenue des obligations Cuba 6 0/0; la baisse de ce titre à Paris n'a pas eu son contre-coup ici.

L'*Extérieure* gagne 1/2 point en fin de semaine, et l'*Intérieure* monte de 5/8.

Comme conclusion, il y a une tendance marquée à la reprise, mais le mouvement inverse peut se produire d'une Bourse à l'autre, étant donné l'état des esprits.

Les journaux ministériels persistent à affirmer que le budget sera voté la semaine prochaine.

La *Gaceta* annonce que les recettes douanières des onze premiers mois de 1892-93 s'élèvent à 113.800.000 pesetas; c'est une plus-value de près de 14 millions sur 1891-92.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 3 juillet 1893.

La Situation. — Les Récoltes. — Le Chemin de fer Pirée-Larisse. — Nouveaux impôts.

Un certain calme était intervenu à la suite de la conclusion de l'emprunt, mais cette impression s'est rapidement dissipée.

Le change présente une nouvelle hausse inquiétante, et qui surprend d'autant plus que l'arrangement conclu par le Cabinet, en évitant, pendant deux ans, la sortie de l'or pour le service de la Dette, aurait dû amener une baisse importante des changes étrangers.

L'inquiétude provient, peut-être, de bruits d'après lesquels M. Tricoupis et M. Delyannis seraient sur le point de se coaliser contre le Gouvernement actuel, et même seraient occupés à fomenter des troubles. Cependant, ces bruits sont trop invraisemblables pour provoquer des craintes sérieuses. Pour ma part, je persiste à croire que le Gouvernement aura, en fin de compte, le pays pour lui, et, peut-être, la Chambre actuelle.

Une autre cause qui aurait dû s'opposer à la hausse du change et dont l'influence n'a pas été dominante, réside dans les excellentes récoltes; d'ici peu, les exportations présenteront une activité considérable et créeront du crédit de la Grèce sur l'étranger.

Je vous ai entretenus la semaine dernière de l'affaire du Chemin de fer Pirée-Larisse; la Société anglaise a complètement suspendu les travaux à l'heure qu'il est, et est menacée de se voir retirer sa concession si les travaux ne sont pas repris dans quinze jours. Il est fort possible qu'ayant réalisé des bénéfices énormes, qui seraient bien moindres pour les parties de la ligne qui restent à contruire, elle abandonne la concession; en pareil cas la plus grande partie des travaux resterait encore à faire, et la dépense du Trésor serait considérablement accrue.

Le Gouvernement est occupé à élaborer les réformes fiscales qui doivent rendre la répartition des charges plus équitable et augmenter les ressources du Trésor; c'est un impôt sur le revenu que l'on a en vue; on prépare également un relèvement du tarif douanier.

Bourse d'Athènes. — Le marché continue à être aussi peu actif que possible. La hausse du change pèse sur les cours, mais il y a lieu de croire que cette hausse est passagère. Les valeurs des Banques sont assez fermes.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires. — Les recettes des douanes, du 1er janvier au 30 avril 1893, se sont élevées à 8.867.542 dr., contre 8.116.546 dr. pendant la période correspondante de 1892.

Les recettes des droits de consommation pendant les quatre premiers mois se sont élevées à 23.648 dr., contre 62.290 dr. pendant les quatre premiers mois de 1892.

Les Récoltes. — Les renseignements reçus au ministère de l'Intérieur sur les récoltes sont excellentes. La moisson a commencé sur plusieurs points du royaume. En Thessalie, les blés sont d'une belle venue, les épis longs et pleins, la paille et le fourrage abon-

dants. Il en est de même dans tous les cantons et provinces adonnés à la culture des céréales.

On estime que la récolte sera aussi riche que celle des années les plus fertiles, et dédommagera amplement les cultivateurs des pertes de l'année dernière.

Les vignobles sont aussi d'une belle venue. Le péronospora, qui avait fait de grands ravages en Elide, dans quelques autres cantons du Péloponèse et aux îles Ioniennes, a disparu de presque partout et ne cause nulle part de graves appréhensions aux viticulteurs.

Le Chemin de fer Volo-Lechonia. — La Société du Chemin de fer de Thessalie a obtenu la concession de la ligne Volo-Lechonia. La loi ratifiant la convention de la concession ayant été promulguée, la Société en question a procédé à l'émission d'un emprunt de 2.192.800, divisé en 10.964 actions de 200 drachmes, destiné à la construction de la nouvelle ligne, qui doit être achevée dans deux ans et demi. Une première série de 5.000 obligations émises au prix de 183 ayant été souscrite, une seconde série de 2.000 obligations est mise à la disposition du public au prix de 190 drachmes chacune.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 6 juillet 1893.

Le projet de loi sur les Banques. — Les recettes de l'Etat et la situation du Trésor. — L'Union latine. — Les travaux édilitaires de Rome. — Mort de M. Eula, ministre de la justice.

L'approbation du projet de loi sur les Banques d'émission paraît assurée, malgré les innombrables amendements tendant à le modifier. La Chambre en a continué la discussion toute la semaine, et, à l'heure présente, la moitié, environ, des articles ont été votés.

Reste à savoir si le Sénat ne se montrera pas plus récalcitrant ? En attendant, le vote de la Chambre contribuera à augmenter l'agio sur l'or.

L'*Economista d'Italia*, examinant les recettes de l'Etat, fait ressortir le caractère trop optimiste des premières prévisions. Les *taxes sur les affaires* qui avaient produit 197.839.000 lire en 1890-91 et 201.167 lire en 1891-92, figuraient, dans les prévisions de 1892-93, pour 201.690.000 lire, et le Ministre, prévoyant une augmentation de 600.000 lire sur ce chapitre, a décidé de porter ce chiffre à 202 290.000 lire pour 1893-94.

Or, pendant les onze premiers mois de l'exercice qui vient d'être clos, le rendement des *taxes sur les affaires* accusait une diminution de 961.673 lire, par rapport à l'année antérieure. Aussi la Commission du budget a-t-elle réduit à 199.950.550 lire les prévisions pour le nouvel exercice.

Le même raisonnement s'applique aux *taxes de consommation* et à d'autres chapitres.

Par contre, les douanes sont en augmentation par suite des entrées de céréales ; mais si les revenus du Trésor s'accroissent de ce chef, c'est au détriment de la prospérité publique.

Passant, ensuite, en revue les divers paragraphes du budget l'*Economista* conclut ainsi :

En considérant, dans leur ensemble, les prévisions de recettes, remaniées, on peut dire qu'elles ont été établies avec prudence et qu'elles ne doivent pas donner lieu à des surprises, à moins que les conditions générales ne viennent à empirer. »

En ce qui concerne les douanes et droits maritimes, en juin 1893, les recettes se sont élevées à 18.850.000 lire, contre 15.712.129 lire en juin 1892 ; ceci porte à 251.727.379 lire le rendement de ce chapitre, pour lequel les prévisions n'étaient que de 251.727.379 lire.

Voici en quels termes la *Perseveranza* apprécie la situation actuelle du Trésor : « La stabilité du Trésor est irréalisable si on n'arrive pas, tout d'abord, à l'équilibre budgétaire. L'événement a démontré, en effet, qu'en l'allégeant des dettes consolidées, sans équilibrer le budget, on a creusé plus profondément le trou. M. di Rudini a fait ressortir cette vérité dans son récent discours. »

En ce qui concerne l'Union latine, on ne cesse de déclarer, dans les milieux officieux, que le Gouvernement ne songe nullement à la dénonciation ; il voudrait seulement obtenir des autres puissances qu'on enlève à la monnaie divisionnaire italienne son caractère international, afin de la faire rentrer dans le pays, et il espère obtenir ce résultat. La pénurie cesserait alors, et on n'en serait pas réduit à émettre des coupures de billets ou des pièces de nickel, qui créeraient, dans un avenir prochain, de nouveaux embarras. Je vous transmets ces racontars sans commentaires, me bornant à rappeler qu'il y a un précédent aux démarches faites auprès des nations signataires de l'Union latine. Ce précédent date de 1878, c'est-à-dire de l'époque de l'abolition du cours forcé et, sur la demande de l'Italie, les Etats co-signataires s'engagèrent à repousser des caisses publiques la monnaie d'argent italienne.

On a distribué, ces jours-ci, à la Chambre, le rapport de M. Panizza, relatif aux travaux édilitaires de Rome. La Commission a ajouté l'article suivant au projet primitif :

« Le Gouvernement est autorisé à avancer à la commune de Rome une des annuités de 2.500.000 lire prévues par l'art. 20 de la loi du 20 juillet 1890, destinée à l'assainissement de la zone méridionale de la ville. Toutefois, l'excédent de dépense résultant des travaux à effectuer restera à la charge de la commune. »

Je vous annonce, en terminant, la mort de M. Eula, ministre de la justice, qui avait remplacé M. Bonacci dans le Cabinet actuel. M. Eula est décédé avant-hier soir, à Résina, près de Naples.

P.-S. — Le bruit court, — mais je vous le donne sous toutes réserves, — que les Etats de l'Union latine auraient répondu négativement à la demande du Gouvernement italien ; si c'est exact, il faudra en venir à la frappe de monnaies de nickel ou émettre des bons fiduciaires.

Informations Économiques et Financières

Les Chambres de compensation italiennes. — Les opérations des six Chambres de compensation italiennes se sont élevées, pendant le mois d'avril, à un total de 1.307.552.792 lire — les sommes compensées ressortant à 975.036.684 lire, soit environ 3/4 du total.

Le solde de 332.516.109 lire a été réglé par 180.258.469 lire de virements ou de crédits en comptes courants, et par 152.257.693 lires d'espèces.

La proportion des crédits et des espèces est donc de 25 43 0/0 ; celle des espèces seules de 11 64 0/0.

Les Produits des taxes de fabrication en Italie. — Du 1er juillet 1892 au 30 avril 1893, c'est-à-dire pendant les onze premiers mois de l'exercice financier en cours, les sommes liquidées sous la rubrique *taxes de fabrication* ont produit 26.821.104 lire, en diminution de 1.506.828 lire sur la période correspondante de 1891-92.

Intérêts et dividendes de juillet en Italie. — Le Conseil d'administration du *Crédit Mobilier Italien* a décidé la mise en paiement d'un coupon de 12 francs, acompte sur les intérêts du premier semestre de l'année 1893.

Le Conseil d'administration de la *Navigation Générale Maritime* a décidé la mise en paiement d'un coupon de 10 francs.

Les Chemins de fer de la Méditerranée. — Les produits approximatifs du trafic sur le réseau de la Méditerranée, pendant la décade du 11 au 20 juin, se sont élevés à 3.105.170 lire, en augmentation de 153.586 lire sur celles de la période correspondante de 1892.

Depuis le commencement de l'exercice financier, c'est-à-dire du 1er juillet 1892 au 20 juin 1893, l'augmentation est de 3.304.792 lire, soit de 1.019 lire 91 par kilomètre.

Les Opérations du Crédit Foncier en Italie. — Au 30 avril dernier les opérations de Crédit Foncier s'élevaient, pour les dix Etablissements qui l'exercent, aux chiffres suivants :

Prêts en espèces........	Lire	16.729.358 28
Prêts en papier..............		752.900.442 57
Total........	Lire	769.629.795 85

Les prêts en espèces se répartissent comme suit :

Institut Italien de Crédit Foncier....	L.	11.696.405 63
Banque Nationale du Royaume		4.839.309 29
Banque Tibérine		193.638 36
	L.	16.729.353 28

Les prêts en papier, avec garanties hypothécaires, se décomposent comme suit :

	Nombre	Montant	Garanties hypothéc.
Banque Nationale....	4.682	243.876.588	529.482.840
Banque de Naples...	2.470	167.765.023	335.538.000
Banque de Sicile....	679	29.234.338	62.319.500
Monte Paschi Siena..	636	21.998.186	58.914.051
Œuvre pie de St-Paul de Turin...........	2.068	67.850.067	186.592.780
Caisse d'Epargne de Milan..............	3.567	163.720.615	330.017.000
Caisse d'Epargne de Bologne...........	1.044	31.143.894	73.860.790
Banque du Saint-Esprit à Rome.......	511	27.311.732	65.074.710
Totaux...... L.	15.657	752.900.443	1.641.799.671

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juill.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	97 50	97 25	97 37	97 32	97 02	95 10
Ch. de fer Méditerranée act.	548 »	543 »	543 »	543 »	538 »	530 »
— Méridionaux act.	697 »	692 »	692 »	691 50	686 »	665 »
Banque Nationale act......	1280 »	1290 »	1298 »	1300 »	1290 »	1302 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	316 50	325 »	318 »	318 »	313 »	310 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	332 »	332 »	332 »	330 »	324 »	320 »
Banque Immobilière........	58 »	63 »	61 »	61 »	59 50	58 »
Crédit mobilier Italien.....	487 »	463 »	466 ..	465 »	458 50	453 »
Eaux Marcia...............	1103 »	» »	1120 »	1115 »	1105 »	1100 »
Change sur la France......	104 60	104 32	104 45	104 60	105 35	105 80
— sur Londres........	26 16	26 08	26 11	26 12	26 18	26 18
— sur Berlin..........	127 95	127 60	127 75	127 75	128 50	128 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	97 32	97 27	97 25	97 32	97 07	95 62
Crédit Mobilier Italien.....	466 »	462 »	462 50	464 »	459 »	452 »
Chemins de fer Méridionaux	697 »	690 »	691 50	690 50	683 50	663 »
Change sur Paris..........	104 50	104 35	104 45	104 65	105 37	105 50
— sur Berlin.........	128 85	128 75	128 90	129 27	130 15	130 20

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 8 juillet 1893.

Après une série de ventes, la spéculation a procédé à des rachats qui ont ramené la hausse. L'adoption du projet des banques est de plus en plus certaine, mais la Bourse ne paraît pas se préoccuper, quant à présent, de la hausse certaine de l'agio sur l'or ; on a coté à fin courant : Banque Générale, 308/09, — Crédit Mobilier, 455, — Méridionaux, 664, — Méditerranée, 530. — Risanamento, 50, — Eaux Marcia, 1.100. En clôture, les affaires sont beaucoup moins actives.

On annonce que le successeur de M. Eula, garde des sceaux, dont je vous ai annoncé le décès, sera M. Canonico.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 6 juillet 1893.

La clôture des Cortès. — Le banquet de Badajoz. — Le parti républicain en Portugal et en Espagne. — Les recettes douanières. — Les colonies africaines. — Le câble des Açores.

Nous souffrons d'une chaleur tropicale, en sorte que le Gouvernement sera bien forcé de fermer les Chambres, quoique quelques-unes des plus importantes propositions financières ne puissent pas être discutées et votées au courant de cette session. Je crois que cet ajournement forcé ne nuira pas au Ministère, bien au contraire ; il lui permettra de remanier les propositions qui ont rencontré le plus de difficultés et provoqué le plus de résistance, et ce sera autant de gagné.

Pour le moment, la question la plus importante qui défraie les discussions de la presse, c'est encore le fameux banquet de Badajoz, auquel ont assisté des républicains portugais et espagnols et où on a proclamé le fameux pacte d'une République fédérale *ibérique*. Or, il se trouve que, après deux siècles et demi, ce mot *Iberia* ou la fusion des deux nationalités de la péninsule dans une seule nation, a encore le pouvoir d'irriter le pays. Les républicains qui sont allés à Badajoz ont donc commis une grosse faute parce que, même dans le parti républicain, il y a une opposition formidable contre le programme de la Fédération ibérique. Le parti républicain est en train de se diviser, lui qui n'était pas assez fort pour lutter tout seul. Il paraît que nous aurons dans peu de temps un parti républicain *nationaliste*, qui aura pour base l'intégrité absolue de l'autonomie portugaise et un parti républicain *ibérique* qui voudra fondre cette autonomie dans une seule nationalité constituée par toutes les provinces de la péninsule.

Ce dernier groupe est d'avance condamné à disparaître, telle est la réprobation que le programme de Badajoz a rencontré dans le pays.

Il va sans dire que la presse monarchique, à peu d'exceptions près, exploite vivement cette situation et tape vigoureusement sur les républicains qui, à Badajoz, ont joué, pour leurs ambitions, l'autonomie de leur pays ; elle les appelle traîtres et quoique les gros mots aient ici peu d'effet à cause de l'abus qu'on en fait, il est toutefois certain que cette épithète trouvera de l'écho dans le pays.

Chose curieuse, si le pacte de Badajoz a créé des difficultés sérieuses aux républicains portugais, en divisant irrémédiablement ce parti, en Espagne il est arrivé à peu près la même chose. Des trois groupes principaux qui reconnaissaient pour chef M. Zorilla, M. Py y Margall et M. Salmeron, il n'y a que ce dernier qui soit content et il serait bien difficile qu'il ne le fût si c'est lui qui a provoqué le fait. Quant à M. Py y Margall, il a protesté dans un article très énergique et M. Zorilla, qui est un républicain unitaire, est aussi en désaccord formel avec le programme fédéraliste de Badajoz.

Les républicains espagnols avaient fait une coalition en vue de la campagne pour les dernières élections : après la lutte électorale, la coalition a commencé à se désagréger et on peut assurer que le banquet de Badajoz n'a pas été un des moindres coups donnés à cette coalition si laborieusement ébauchée et réalisée.

En Espagne autant qu'en Portugal, le parti républicain n'est pas un parti de Gouvernement ; en Espagne, on n'a pas su conserver la République qu'on a réussi à proclamer dans la débâcle de la royauté étrangère du prince Amédée ; en Portugal, on n'a pas su profiter du désarroi parfois épouvantable des partis monarchiques et des passions haineuses qui, dans plus d'une crise, auraient pu faire sombrer la monarchie, s'il y avait eu une force intelligente pouvant profiter de la situation.

Il en sera ainsi pendant longtemps parce que, dans les deux pays, on poursuit les mêmes erreurs et on est

sous l'influence des mêmes défaillances et des mêmes divisions.

Cette grosse question, dont s'occupe la presse monarchique, crée une situation assez délicate à l'un des ministres actuels dont les attaches avec deux journaux du groupe républicain *ibérique* sont connues de tout le monde. Personne n'en parle, mais chacun se rend compte que tous les coups tirés sur ce groupe touchent ce ministre par ricochet.

Le mouvement des recettes douanières continue à montrer une considérable plus-value sur celles de l'année dernière et le bilan commercial tend sensiblement vers l'équilibre entre les importations et les exportations. C'est ce qui explique la baisse relative de la prime sur l'or à Lisbonne. Nous avons l'espérance bien fondée de trouver, dans les provinces de l'Afrique occidentale, un appui qui pourra se substituer, dans une certaine mesure aux pertes que nous avons éprouvées par la situation du Brésil. Le commerce de la province d'Angora avec la place de Lisbonne atteint presque 30 millions de francs par an et ce mouvement marche dans une progression constante. Un chemin de fer qui, de Saint-Paul de Loanda pénètre dans l'intérieur et qui aura Ambaca pour son premier terminus, a fait doubler les recettes douanières de la province. Ce chemin de fer a 240 kilomètres en exploitation et on travaille activement aux derniers tronçons de cette ligne; il appartient à une Compagnie portugaise, mais vraiment portugaise avec la garantie de l'Etat. On peut déjà remarquer un fait qui a détruit beaucoup de préoccupations au sujet de l'attitude des indigènes pour user des bénéfices de la civilisation. On disait que le nègre continuerait à marcher à pied parce qu'il ne connaît la valeur ni du temps ni des distances. C'est le contraire qui se produit; le nombre d'indigènes venant de l'intérieur, et voyageant en 3me classe dans le chemin de fer de l'Amboenk, est vraiment remarquable. Voilà un point curieux à étudier pour les ethnographes.

La pose du câble des Açores marche vite; la Compagnie anglaise a peur qu'un nouvel incident n'arrive et lui fasse perdre les bénéfices de la campagne qu'elle a si rondement et si heureusement menée, elle fait en sorte de ne pas perdre une seule journée; elle marche si vite qu'il est probale que le câble fonctionnera au mois de septembre prochain; quand la nouvelle Chambre française sera réunie, ce sera donc une affaire doublement et irrémédiablement terminée.

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 28 juin :

	21 juin	28 juin		contos
Or et Argent	7.524	7.573	+	49
Bronze	398	425	+	27
Prêts sur titres	3.863	3.812	—	51
Dettes du Trésor	10.918	11.023	+	105
Emprunts de Banque sur valeurs	35.272	35.222	—	50
Dépôts	2.443	2.690	+	247
Dividendes à payer	69	68	—	1
Bénéfices	727	770	+	43
Billets en circulation	49.908	50.117	+	209

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 30 juin est de 803 : 786$292 reis pour Lisbonne ; il a été de 533 : 014$895 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 270 : 771$397 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 440 : 576$006 reis pour 1893 et de 317 : 509$370 reis pour 1892, soit une augmentation de 123 : 066$636 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 25e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 69 : 887$000 reis, soit :

Voyageurs	36:545$000 reis
Transit	3:892$000 —
Marchandises	29:450$000 —
Total	69:887$000 —

Pendant la 25e semaine de 1892, elles avaient été de : 57:274$756, soit une augmentation de 12:612$244 reis en 1893.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 4 juillet 1893.

Les Finances russes. — Les Chemins de fer russes et allemands. — La Banque russe de Commerce extérieur.

J'attire votre attention sur les résultats des budgets russes : pour le premier trimestre 1893, les recettes dépassent de 26 millions de roubles celles du premier trimestre 1892, et les dépenses correspondantes sont en diminution de 35 millions de roubles. La principale augmentation de recettes porte sur l'impôt des boissons; c'est un signe de l'amélioration du bien-être de la population rurale, si vivement éprouvée par la disette de l'hiver 1891-92.

Ces résultats permettent de former des conjectures favorables sur l'avenir des budgets russes. Les comptes budgétaires définitifs sont établis jusqu'en 1891; voici les chiffres des budgets ordinaires depuis 1887 :

	Recettes	Dépenses	Différence entre les recettes et les dépenses
	Milliers de roubles		
1887	829.661	835.849	— 6.188
1888	898.531	840.419	+ 58.112
1889	927.035	857.881	+ 69.154
1890	943.685	877.779	+ 65.906
1891	891.594	875.348	— 16.245

Le déficit de 1891 est dû aux effets de la disette; mais ce n'a été là qu'un phénomène passager, car l'état provisoire du budget ordinaire de 1892 montre un excédent de 55 millions de roubles. D'après les chiffres que je cite plus haut, il y a lieu de prévoir un nouvel excédent pour 1893.

Des négociations sont engagées entre les Directions des Chemins de fer allemands et des Chemins de fer russes en vue de la régularisation du trafic.

La Banque russe de Commerce extérieur a reçu du Ministre des finances l'autorisation d'établir des succursales à Odessa, Batoum, Nijni-Novgorod, Saratof, Astrakhan et Tosmk.

A Odessa, la succursale reprendra les affaires de la Banque de commerce et d'industrie d'Odessa, dont les actions sont possédées en grande partie par la Banque russe de Commerce extérieur.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pendant le premier trimestre de 1893, le total des recettes budgétaires russes, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'est élevé à 290 millions 31.000 roubles; et le chiffre des dépenses effectuées, y compris le service de la dette publique, a atteint le chiffre de 230.390.000 roubles.

Comparativement au premier trimestre de 1892, voici comment se présentent les recettes du Trésor, tant en Russie qu'à l'étranger :

	Millions de roubles 1893	1892	Comparativement à 1892
Recettes ordinaires	196.188	201.074	— 4.886
Recettes extraordinaires	93.843	63.414	+ 30.429
Total	290.031	264.488	+ 25.543

Les articles du budget sur lesquels se sont produites des moins-values sont les suivants :

	Moins-values. Roubles
Boissons	8.161.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer	4.096.000
Droits de mutation	1.104.000

	Moins-values Roubles
	—
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat	796.000
Patentes et taxes additionnelles	238.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse	207.000
Fonds de concours au Trésor	155.000
Passeports	58.000
Droits divers	36.000
Huiles minérales d'éclairage	30.000
Droits sur les assurances contre l'incendie	17.000
Aliénation de propriétés domaniales	13.000
Monnaie	5.000
Timbre, enregistrement et greffe	4.000

Par contre, les chapitres ci-après ont fourni matière à des plus-values :

	Plus-values. Roubles.
	—
Annuités de rachat	3.295.000
Sucres	1.720.000
Douanes	1.160.000
Impôt personnel et contribution foncière	531.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation	480.000
Chemins de fer de l'Etat	458.000
Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	362.000
Forêts	345.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières	294.000
Allumettes	281.000
Tabacs	275.000
Postes	195.000
Mines	143.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours	118.000
Télégraphes et téléphones	83.000
Part de l'Etat dans le produit de diverses lignes concédées	82.000
Recettes accidentelles ou sans importance	212.000

Les recettes extraordinaires ont atteint, pendant le premier trimestre de l'année courante, le chiffre élevé de 93.843.000 roubles, par suite de l'émission de l'Emprunt intérieur 4 1/2 0/0 de 1893; jusqu'au 1er avril, il a été réalisé sur cet emprunt 89.637.000 roubles.

Comparativement au chiffre des dépenses effectuées en Russie et à l'étranger pendant les trois premiers mois de 1892, les dépenses correspondantes de 1893 se présentent comme suit :

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses au compte du budget respectif :			
Ordinaires	159.056	163.275	— 4.219
Extraordinaires	9.270	48.377	—39.107
Dépenses pour le service de la dette publique au compte du budget de l'année respective et des années antérieures	62.064	53.523	+ 8.541
Total	230.390	265.175	—34.785

Outre les montants susindiqués, il a encore été effectué, dans le premier trimestre de 1893, des dépenses, non réglées au commencement de 1893 et imputables sur les budgets de 1892 et des années précédentes ; ces dépenses ci-dessous indiquées ont été couvertes par les reliquats des budgets des années respectives.

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses ordinaires	33.601	41.529	—7.928
Dépenses extraordinaires	25.310	39.668	—14.358
Total	58.911	81.197	—22.286

Les récoltes. — Le Ministère des voies de communication, en vue des abondantes récoltes espérées pour cette année, se préoccupe dès à présent du soin de mettre les voies ferrées en état de transporter de grandes quantités de grains et vient d'inviter toutes les directions de chemins de fer à lui communiquer pour le 10 juillet au plus tard leurs prévisions à ce sujet.

Les Recettes des Chemins de fer. — Voici, d'après le *Journal du ministère des voies de communication*, le tableau détaillé des recettes des voies ferrées russes du 1er janvier au 1er avril 1893 :

	Recette verstique en roubles		Différence sur 1892 En 0/0
Lignes de l'Etat :	2.048	—	4,3
Moyenne pour les chemins de fer privés, ceux de Finlande et la province Transcaspienne exceptés.	2.513	+	1,2
Moyenne de toutes les lignes russes réunies.	2.334	+	0

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 50	101 87	101 75	102 »	101 62	101 50
— III — ..	103 25	103 50	103 50	103 62	103 62	103 50
Banque de Commerce extér.	286 50	290 »	289 »	290 50	290 50	290 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	451 50	453 »	456 »	460 »	459 »	455 »
— — de Varsovie....	» »	»	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	462 50	461 50	463 50	468 ..	467 ..	465 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 50	151 75	152 »	151 25	155 25	155 25
Grands Ch. de fer Russes..	247 »	248 »	248 »	245 ..	248 50	246 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	113 50	114 »	115 50	115 50	115 75	115 »
Change sur Paris..........	37 47	37 30	37 25	37 40	37 65	37 30
— sur Londres........	94 55	94 20	93 95	94 40	94 85	94 20

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 7 juillet 1893.

La Convention des Chemins de fer. — Traité de commerce avec l'Espagne. — L'organisation des Expositions Universelles. — Les Institutions privées d'Assurance.

Une Conférence diplomatique internationale a eu lieu, cette semaine, à Berne. Elle était relative à la convention établissant la juridiction internationale en matière de transport par les chemins de fer. Cette conférence avait pour mission d'établir une entente conclue de manière à ce que de nouveaux Etats puissent à l'avenir adhérer à cette convention sans qu'une sanction spéciale des Etats intéressés soit préalablement nécessaire.

La Conférence a adopté à l'unanimité toutes les propositions faites à ce sujet. Seuls, les représentants de la Russie et de l'Autriche ont voté sous réserve de l'approbation de leurs Gouvernements respectifs. Dans sa séance du 3 juillet, le Congrès a entendu la lecture d'une formule d'adhésion présentée par les délégués français. Aucune résolution n'a été prise et une nouvelle réunion sera nécessaire.

La Chambre des députés espagnole a ratifié le traité de commerce avec la Suisse. On attend maintenant la décision du Sénat. Il paraît que des difficultés ont surgi et qu'après avoir donné sa signature, le Gouvernement espagnol se montre hésitant, parce que la France se trouverait mise au bénéfice des concessions accordées à la Suisse.

L'Allemagne s'est trouvée dans le même cas; elle doit insister beaucoup auprès de l'Espagne pour obtenir une ratification. Comme cette ratification tardait, le Gouvernement allemand a menacé l'Espagne de l'application du tarif général, qui a eu lieu, en effet, le 1er juillet. On attend à Berne une réponse définitive de l'Espagne.

Le Conseil fédéral a pris l'initiative d'établir les bases d'une entente entre les différentes puissances, relativement à l'organisation des Expositions universelles en général. La Commission nommée par le Conseil fédéral pour élaborer un avant-projet dans ce sens s'est réunie sous la présidence de M. Deucher, président du Département de l'industrie et de l'agriculture, remplaçant M. Lachenal, chef du Département des affaires étrangères, malade en ce moment.

La Commission se proposait de traiter les questions suivantes : nomination du jury de l'Exposition ; douanes ; droit de vente d'objets exposés ; élaboration d'une juridiction spéciale aux matières de l'Exposition.

La Commission a reconnu le principe de l'opportunité de la question mise en relief par les récents incidents de l'Exposition de Chicago ; mais le Conseil fédéral n'étant pas au complet, toute décision a été ajournée au mois d'octobre. L'étude de la question sera toutefois d'ici là activement poursuivie par la Commission.

En 1876, le Conseil fédéral décida d'élaborer un projet de loi sur les institutions privées d'assurance, qui devait comprendre aussi bien les dispositions de droit civil sur le contrat d'assurance, que les dispositions organiques relatives à la surveillance de la gestion des Compagnies d'assurances. La Commission nommée par le Département de justice et police se borna à élaborer une loi concernant la surveillance des entreprises privées, qui fut adoptée et entra en vigueur en 1885. La dernière partie de la tâche tracée par le Conseil fédéral a donc seule été remplie, bien que le développement du système des assurances rende toujours plus désirable l'unification et la codification du droit sur la matière.

Les départements fédéraux de l'industrie et de l'agriculture et de justice et police ont nommé une Commission d'experts chargée de préparer un projet de loi sur le droit des assurances. Elle se compose de MM. Cornaz, député aux Etats, Grossmann, directeur de l'*Helvétia*, à Saint-Gall, Huber, professeur à Berne, Kinkelin, professeur à Bâle, Kummer, directeur de l'office fédéral des assurances, Lienhard, conseiller d'Etat à Berne, Dr Rehfous, avocat à Genève, Dr Rœlli, employé à l'office fédéral, et Dr Leo Weber, secrétaire du Département fédéral de justice. La première séance de cette Commission a eu lieu le samedi 1er juillet à Berne.

Informations Économiques et Financières

Le Gothard. — L'assemblée générale des actionnaires du Gothard a accepté les comptes de l'exercice 1892 et décidé de distribuer, selon proposition du Conseil d'administration, un dividende de 6 1/2 0/0.

Nord-Est. — L'assemblée des actionnaires du Nord-Est a approuvé les comptes et la gestion de 1892, et fixé le dividende pour les actions privilégiées et ordinaires à 5 0/0, sur la proposition de M. Guyer-Zeller et malgré l'opposition et les protestations du Conseil d'administration, qui proposait 4 1/2 0/0 seulement. Une autre motion de M. Guyer-Zeller, qui restreint les compétences du Conseil, également a été acceptée.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 8 juillet 1893.

La doctrine monométalliste, qui porte actuellement ses fruits, inquiète vivement la spéculation. Les nouvelles de l'étranger n'étant pas favorables, nous avons à enregistrer une semaine très médiocre. Nous restons calmes, mais nous restons également passifs, bornant tous nos efforts à améliorer les cours des bonnes valeurs de placement. Nos opérations ont roulé : sur le Jura-Simplon, qui s'est inscrit à 116 ; le Salève, qui a été pris à 220 ; le Crédit Lyonnais, qui a fait 760.

Nous sommes un peu déroutés et nous nous demandons de quel point proviendra une nouvelle orientation.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 3 juillet 1893.

Les Changes. — Le Crédit Général Ottoman. — La Régie des Tabacs.

La crise monétaire qui vient de jeter un si grand trouble sur les grands marchés de l'Occident et de l'Extrême-Orient, n'a en rien touché les places ottomanes et ne saurait en aucune façon les atteindre. Les changes sur l'Europe se maintiennent aux cours favorables qu'ils ont su conserver depuis un grand nombre d'années et la force même des choses ne fait pas prévoir que cette situation privilégiée soit près de prendre fin. La Turquie, en effet, reçoit beaucoup plus d'argent qu'elle n'en paie à l'étranger, grâce à l'impulsion donnée aux chemins de fer. Les grandes lignes d'Angora, de Monastir, de Salonique-Constantinople, de Beyrouth-Damas, les diverses autres entreprises créées à l'aide des capitaux européens font entrer dans le pays, sous forme de rémunération de la main-d'œuvre, d'achats sur place des matériaux de construction, des quantités considérables d'or, qui dépassent de beaucoup les paiements que la Turquie a à faire à l'étranger tant pour le service de sa Dette que pour ses importations. Plusieurs années s'écouleront encore avant la fin de ces grands travaux et l'effet même de l'ouverture des nouvelles voies de communication devant être de mettre en valeur les richesses considérables de l'Empire demeurées jusqu'ici latentes, faute de moyens d'écoulement, sera d'augmenter progressivement les exportations et de maintenir, par conséquent, en Turquie, un change constamment favorable.

L'assemblée des actionnaires du « Crédit Général Ottoman », l'une des plus honorables de nos banques locales, a eu lieu la semaine dernière. Les résultats de l'exercice 1892 ne sont guère brillants, bien qu'ils soient supérieurs à ceux de l'année précédente. Le bénéfice réalisé est de 20.342 liv. st., et qui permet de porter 852 liv. st. à la réserve et de distribuer 30 piastres par action. M. La Fuente, directeur de la Banque ottomane, entre dans le conseil du Crédit Général et l'on attache le plus grand prix au concours de ce nouvel administrateur dont l'activité et l'intelligence sont de précieux gages de succès pour le relèvement d'un Etablissement qui périclitait depuis plusieurs années.

Les actionnaires de la Régie des Tabacs sont convoqués en assemblée générale pour le 26 courant : ils auront à voter la distribution d'un dividende de 8 francs, qui, joint aux 12 francs payés le 13 mars dernier, portent à 20 fr., soit 10 0/0, le revenu des actions pour l'exercice 1892-93. Je crois savoir que les chiffres qui seront soumis à l'assemblée seront des plus satisfaisants : et l'on affirme que les bénéfices de l'année dépassent 325.000 liv. t., en augmentation de 25 à 30.000 livres sur l'exercice précédent.

Le Crédit général ottoman. — La vingt-troisième assemblée générale annuelle des actionnaires du Crédit général ottoman a eu lieu le 29 juin, sous la présidence de M. B. Tubini. Après lecture et adoption du rapport pour l'exercice de l'année 1892, les comptes, dûment examinés, ont été également approuvés. Le compte de Profits et Pertes de ladite année, qui aurait présenté des chiffres plus favorables, n'eût été la crise du Panama, accuse un bénéfice net de 20.342 ltq. 56. Après prélèvement du montant voulu pour la réserve statutaire et les rémunérations aux membres du Conseil d'administration, la somme susdite permet de distribuer 30 piastres par action, dont la moitié a été payée le 1er janvier dernier et le solde sera servi à partir du 1er juillet. Outre cette répartition, on a porté une somme de 3.297 ltq. 11 au compte Profits et Pertes de l'année courante. Le rapport ayant annoncé que le Conseil avait désigné MM. La Fuente et Caporal pour occuper

les deux postes vacants dans le Conseil d'administration, l'assemblée a ratifié ce choix.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 juin	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.
Tabacs Ottomans.........L.	16 47	16 50	16 45	16 47	16 42	16 55
Pièce..........................	87 36	87 28	87 17	87 14	87 18	87 28
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 10	24 20	24 15	24 08	23 95	24 03
Parité à Paris...........Fr.	22 09	22 25	22 25	22 26	21 98	21 76
4 0/0 Intérieur..................	83 50	83 75	84 02	84 02	84 02	84 62
Emprunt 1er groupe........	55 ..	55 59	56 ..	56 ..	55 50	54 75
Chemins Ottomans..........	89 62	92 57	89 75	89 25	88 37	88 50
Crédit Ottoman ....L.	8 ..	7 30	7 32	7 32	7 32	7 32
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 92	22 95	23 ..	23 05	22 95	22 90
— sur Londres 3 mois.	110 25	110 62	109 50	109 37	109 37	109 50

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Banque Austro-Bulgare. — On annonce que le projet de création d'une Banque Austro-Bulgare, à laquelle participeront la *Deutsche Bank* de Berlin et le *Bank Verein* de Vienne, projet dont il a déjà été question il y a quelque temps, est poussé activement à l'heure actuelle.

SERBIE

Belgrade, 1er juillet 1893.

Installation d'un représentant officiel des porteurs français. — L'appui de M. Vouitch. — La mission du contrôle des délégués.

Il vient de se produire, à Belgrade, un fait financier de haute valeur dont le public français, intéressé dans les fonds serbes, ne s'est peut-être pas assez rendu compte. Nous voulons parler de l'installation à poste fixe, dans cette ville, d'un représentant officiel des Porteurs français, M. H. de Saint-Balmont, précédemment fonctionnaire important de la Banque Impériale Ottomane à Constantinople. Dans la plupart des emprunts du Gouvernement serbe, dont plusieurs ont été émis et sont cotés en France, il avait été prévu la nomination de représentants des prêteurs pour constater et assurer l'encaissement des recettes affectées au service des emprunts. Mais ce droit des prêteurs était resté lettre morte, du moins pour les porteurs français, car l'Allemagne et l'Autriche, où plusieurs emprunts serbes ont été placés à diverses époques, ont eu soin d'avoir en permanence, en fonctions à Belgrade, un représentant de leurs intérêts qui leur a rendu les plus grands services. Il y avait donc, pour les intéressés français, une action à exercer en vue de mettre le fait d'accord avec le droit, de ne pas rester dans une situation inférieure à celle des intéressés d'autres pays, et d'assurer de meilleures garanties au service des emprunts placés en France.

C'est ce qui vient d'être réalisé dans les meilleures conditions, grâce à la bonne volonté extrême du Gouvernement serbe lui-même, qui a compris qu'il ne pouvait qu'améliorer son crédit en permettant et en facilitant même une sorte de contrôle des services financiers de sa dette.

Pour compléter les informations contenues dans l'*Economiste Européen* no 75, p. 800, il est bon de rappeler que, tout pénétré de cette idée et par une juste et sage appréciation de la situation financière de son pays, le Ministre des finances, M. Vouitch, a prêté un efficace et très sincère appui au groupe français qui lui avait fait des ouvertures dans ce sens.

C'est sous les auspices de la Banque Impériale Ottomane que les négociations ont été ouvertes et ont fini par aboutir à cet heureux résultat. Le Crédit Lyonnais et la maison E. Hoskier et Co se sont joints à la Banque Impériale Ottomane, en leur qualité d'émetteurs en France de l'Emprunt serbe de 1890 pour appuyer les démarches faites, contribuer aux frais de la mission envoyée à Belgrade, et participer à la désignation qui a été faite de M. de Saint-Balmont comme délégué financier des porteurs français.

La présentation de ce dernier au représentant de la France à Belgrade, M. Patrimonio, Ministre plénipotentiaire, a été faite par M. Achille Monchicourt qui, au nom du groupe des établissements et banquiers français précités, a bien voulu accepter la délicate mission d'aller conférer à Belgrade avec Sa Majesté le Roi Alexandre et ses Ministres.

L'accueil le plus amical et le plus honorable a été fait par tous les membres du Gouvernement à M. Monchicourt, qui déjà connaissait de longue date la Serbie, ses affaires financières et industrielles et le personnel politique actuellement à la tête des affaires. D'ailleurs, M. Monchicourt avait, en surplus, l'appui officieux du Ministre des affaires étrangères de France, qui avait toujours été tenu au courant des négociations entreprises et de leur bonne solution imminente. Le Ministre de France à Belgrade, M. Patrimonio, avec l'autorisation de son chef hiérarchique, a bien voulu accompagner M. Monchicourt et M. de Saint-Balmont dans leurs premières visites chez le Ministre des affaires étrangères de Serbie, M. Nicolitch, et chez le Ministre des finances, M. Vouitch.

C'est même par M. Patrimonio personnellement qu'a été faite la présentation officielle aux Ministres serbes de M. de Saint-Balmont comme représentant des intérêts financiers français.

Un protocole a été rédigé fixant les conditions dans lesquelles devra s'exercer la mission de contrôle des délégués.

Car il faut rappeler que le délégué des porteurs allemands et autrichiens, M. Durrenberger, est déjà en fonction depuis de longues années avec une expérience acquise et une connaissance de la langue serbe qui lui sont, à lui-même et à ses mandants, d'un grand secours. Pour le bien commun ces deux délégués devront, autant que possible s'entendre et agir de concert, ce qui ne devra pas être difficile étant donné que les intérêts qu'ils représentent non seulement n'ont rien de divergent, mais au contraire sont littéralement identiques. Ces intérêts ne sont autres que ceux d'une bonne et sage administration de laquelle découlera un facile et régulier service des emprunts sans à-coups et sans heurts comme il s'en est produit parfois dans le passé.

Les porteurs suisses de fonds serbes, qui sont plus nombreux et plus importants qu'on ne pourrait le croire se sont joints au groupe français pour demander à être aussi officiellement représentés par le délégué qu'il plairait à ce groupe de désigner. Les porteurs suisses ont également participé aux frais et dépenses encourus pour cette délégation. La chose a donc ainsi été réglée avec l'agrément préalablement donné par le Gouvernement serbe, et il ressort du document officiel où sont constatés les accords intervenus, que M. de Saint-Balmont fonctionnera comme représentant des porteurs français et suisses de valeurs serbes.

Les Finances Serbes. — M. Vouitch a soumis à la Skoupchtina les comptes budgétaires de 1891, qui présentent les chiffres suivants :

	Recettes	Dépenses
	(Dinars)	
Prévisions	56.153.700	57.524.955
Comptes définitifs.	56.711.982	56.417.660

Cet exercice s'est donc clos en excédent.

Au contraire, le budget de 1892 présenterait un déficit de six millions de dinars.

Le Gouvernement se propose d'augmenter les recettes par l'introduction d'une série de nouveaux droits de consommation.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 79. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 16 Juillet 1893.

SOMMAIRE

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 15 juill.	1.609.6	1.291.1	2.900.7	3.198.7	91	2½
1893 29 juin	1.716.7	1.280.5	2.997.2	3.450.7	87	2½
1893 6 juill.	1.718.7	1.277.4	2.996.1	3.478.2	86	2½
1893 13 juill.	1.716.0	1.271.7	2.987.7	3.501.9	88	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 juill.	860.0	375.2	1.235.2	1.242.2	100	3
1893 23 juin	757.0	331.2	1.088.2	1.214.3	90	4
1893 30 juin	705.0	311.1	1.016.1	1.375.0	74	4
1893 7 juill.	695.0	307.7	1.002.7	1.325.0	75	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 14 juill.	667.5	»	667.5	665.0	100	2
1893 29 juin	752.9	»	752.9	664.1	113	2½
1893 6 juill.	741.1	»	741.1	662.2	112	2½
1893 13 juill.	739.6	»	739.6	673.0	110	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 21 mai	112.5	17.5	130.0	170.0	76	»
1893 25 mars	92.7	18.4	111.1	147.8	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 21 mai	67.5	10.0	77.5	157.5	49	»
1893 25 mars	63.0	10.1	73.1	150.0	49	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 juill.	150.2	349.6	499.8	864.8	58	4
1893 23 juin	216.9	365.4	582.3	951.7	61	4
1893 30 juin	217.3	365.0	582.3	985.3	60	4
1893 7 juill.	212.9	350.1	563.0	978.2	57	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 7 juill.	61.5	48.3	109.8	405.1	26%	2½
1893 22 juin	62.4	42.5	104.9	396.2	26	3
1893 29 juin	60.2	42.3	102.5	410.4	25	3
1893 6 juill.	61.5	43.5	105.0	405.0	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 mai	2.1	0.3	2.4	0.7	342	8
1893 22 avril	5.6	1.0	6.6	1.2	550	8
1893 30 avril	5.5	0.9	6.4	1.2	533	8
1893 7 mai	5.9	1.0	6.9	1.2	576	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1893 30 avril	74.0	»	74.0	104.7	71	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 9 juill.	189.9	128.4	318.3	855.3	37	5
1893 24 juin	197.9	164.8	362.7	900.1	40	5
1893 1er juill.	197.9	165.2	363.1	902.5	40	5
1893 8 juill.	197.9	161.0	358.9	919.0	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.9	»	2.9	122.5	2	6½
1893 31 mars	2.1	»	2.1	112.7	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 9 juill.	81.0	178.8	259.8	408.5	64	2½
1893 24 juin	71.0	179.7	250.7	400.3	60	3
1893 1er juill.	71.0	178.7	249.7	412.0	59	3
1893 8 juill.	71.0	177.4	248.4	417.5	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1893 31 mai	209.4	35.3	244.7	597.7	41	5
1893 10 juin	210.1	36.2	246.3	613.6	40	5
1893 20 juin	211.1	36.1	247.2	636.7	39	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juin	185.3	32.2	217.5	495.9	44	5
1893 31 mai	187.5	27.6	215.1	546.1	39	5
1893 10 juin	188.0	26.2	214.2	545.2	40	5
1893 20 juin	188.0	26.8	214.8	563.3	38	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	33.7	»	33.7	63.0	54	5½
1893 31 mars	32.2	»	32.2	65.0	50	5
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 6 juill.	5.9	19.9	25.8	248.9	10	6
1893 21 juin	12.5	31.9	44.4	279.5	15	6
1893 28 juin	12.5	32.3	44.8	280.6	15	6
1893 5 juill.	12.5	32.4	44.9	284.4	15	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 25 juin	51.3	»	51.3	108.7	46	6
1893 3 juin	65.2	1.7	66.9	132.6	50	5
1893 10 juin	65.1	1.7	66.8	134.2	50	5
1893 24 juin	64.7	1.4	66.1	138.3	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4½
1893 16 mai	1.482.3	16.5	1.498.8	3.904.0	38	4½
1893 1er juin	1.505.4	16.9	1.522.3	3.898.4	39	4½
1893 16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4½

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 mai	»	»	»	»	»	»
1893 31 mars	22.1	3.2	25.3	45.6	55	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	43	5½
1893 8 juin	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
1893 15 juin	8.9	4.1	13.0	26.5	49	6
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	23.6	4.9	28.5	59.1	48	5
1893 31 mars	23.3	4.8	28.1	57.8	49	4
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.2	11.8	22.0	77.7	28	»
1893 31 mars	10.5	12.9	23.4	82.9	28	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 9 juill.	66.9	22.0	88.9	162.1	53	3
1893 24 juin	69.4	18.7	88.1	162.3	55	3
1893 1er juill.	69.3	17.5	86.8	169.4	51	3
1893 8 juill.	69.2	16.7	85.9	168.5	51	3
TOTAUX (1)						
1892 15 juill.	6.116.4	2.539.9	8.656.3	13.983.4	62%	
1893 29 juin	6.169.9	2.550.6	8.720.5	14.401.3	60	
1893 6 juill.	6.165.9	2.547.5	8.713.4	14.301.6	61	
1893 13 juill.	6.110.1	2.498.5	8.608.6	14.709.7	59	
TOTAUX au 31 décembre						
1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53%	
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52	
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51	
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55	
1892 31 déc.	6.159.9	2.459.9	8.619.8	14.611.7	59	

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	17 juin	24 juin	1er juil.	8 juil.	15 juil.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 62	205 50	205 50	205 50	205 50
Allemagne.. —	4 %	122 19	122 12	122 22	122 16	122 25
Vienne-Tr.. —	4 %	202 62	202 12	202 »	201 50	200 »
Barcelone.. —	4 %	426 »	425 »	419 50	415 50	411 50
Madrid..... —	4 %	426 »	425 »	419 50	415 50	411 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	263 »	263 »	262 »	263 »	262 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 ½ %	25 15	25 15	25 16	25 17	25 17
— ..... ch. court	2 ½ %	25 16	25 16	25 18	25 19	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 15 p.	0 19 p.	0 22 p.	0 22 p.	0 25 p.
Italie........ —	5 %	4 37 p.	4 50 p.	5 25 p.	5 37 p.	7 » p.
Suisse....... —	3 %	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 50 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)........		3440 43	3440 43	3440 43	3440 43	3440 43
Argent en barre (le kil.)..		140 38	137 12	114 87	118 15	122 53
Quadruples espagnols...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres.....................		3 42	3 39	3 »	3 25	3 25
Souverains anglais.......		25 13	25 14	25 12	25 12	25 15
Banknotes..................		25 14	25 15	25 13	25 13	25 16
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2 — — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	10 juin	17 juin	24 juin	1er juil.	8 juill.	15 juill.
Amsterdam........	48 05	48 05	48 07	48 10	48 07	48 07
Anvers..............	100 05	100 07	100 10	100 12	100 22	100 10
Athènes............	161 50	154 75	156 50	159 »	160 »	159 75
Barcelone..........	16 60	16 30	16 60	16 60	19 40	20 10
Berlin..............	81 »	80 95	80 95	81 »	81 05	81 »
Bruxelles..........	100 10	100 12	100 15	100 16	100 21	100 20
Bucharest..........	100 15	100 15	100 05	100 10	100 »	99 90
Constantinople....	22 95	23 »	23 05	22 95	22 90	22 95
Francfort...........	81 02	80 95	80 93	80 90	81 02	81 »
Gênes...............	104 35	104 45	104 65	105 37	105 50	107 20
Genève.............	100 34	100 35	100 34	100 33	100 34	100 38
Lisbonne...........	657 »	657 50	657 »	658 »	655 »	671 »
Londres............	25 37	25 35	25 37	25 38	25 37	25 37
Madrid.............	16 45	16 30	16 40	16 85	19 20	19 90
Rome...............	104 32	104 45	104 60	105 35	105 80	107 »
Saint-Pétersbourg	37 30	37 25	37 40	37 65	37 30	37 47
Vienne (à vue)......	48 82	48 90	49 »	49 15	49 15	49 30
— (à 3 mois)...	48 77	48 85	48 92	49 10	49 10	49 25

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 15 juillet 1893.

La cote des changes continue à faiblir ; le florin autrichien est tombé à 200, ce qui représente pour le papier à vue une perte de 4 0/0. Les Devises espagnoles revoient les cours les plus bas, elles ont fléchi de 4 points dans la semaine et clôturent à 411 50; l'or fait par conséquent une prime de 17 28 0/0. L'agio sur l'or est monté à Lisbonne à 23 0/0: il est à 60 0/0 à Athènes.

Le Rouble n'a baissé que d'un point, le Londres se maintient au niveau de la semaine précédente; quant au change italien il fait 7 0/0 de perte en attendant pis.

Nous assistons en ce moment à une véritable crise des changes, tous les pays dont les finances ne sont pas en ordre sont rudement atteints; les dettes extérieures, qui comprennent non seulement les fonds d'Etats mais aussi les actions et les obligations industrielles ou éprouvent une majoration égale à la prime de l'or si elles sont payables, au grand détriment des finances du pays débiteur, en or, ou subissent une diminution de revenu qui réagit naturellement sur les cours. On n'était pas accoutumé jusque dans ces dernières années à faire entrer le change en ligne de compte dans les placements à l'étranger, les faits qui se passent aujourd'hui tirent brutalement les rentiers de leur quiétude; aucun élément n'est plus important.

L'encaisse de la *Banque de France* a perdu, dans le courant de la semaine, 8.400.000 fr. Il est sorti 5 millions 300.000 fr. d'or, tant à Paris que dans les succursales. mais la perte nette, compensée par des achats de lingots et de matières, se réduit, à 2.700.000 fr. L'argent a diminué de 5.700.000 fr. : 4.000.000 ont été expédiés en Italie, 500.000 fr. en Suisse, 1.500.000 fr. ont été versés dans la circulation par les succursales, mais il est entré 300.000 fr. à Paris.

La *Banque d'Allemagne* a perdu 13.400.000 fr. de métal, la *Banque d'Angleterre* 1.500.000 fr.

Voici le détail des mouvements de numéraire dans cet établissement :

	Entrées
7 juillet Lisbonne et divers....... £	30.000
10 juillet Paris..........	38.000
11 juillet Lisbonne......	17.000
Total...... £	85.000 ou 2.125.000 francs

La circulation a repris 3.625.000 fr.

La Banque d'Autriche-Hongrie a été particulièrement maltraitée, son encaisse a décru de 19.300.000 fr., savoir : 4.400.000 fr. d'or et 14.900.000 fr. d'argent.

Il se produit, ainsi qu'on vient de le voir, un drainage sérieux des encaisses sous l'influence des opérations de banque qui ont pour objet de rapatrier l'or en Amérique. La Banque d'Angleterre est spécialement visée et sa situation peut devenir très critique. Si le mouvement que décèlent les bilans de cette semaine continue — et

cela est probable, — elle sera contrainte d'élever, dans de très fortes proportions, le taux de son escompte.

En ce qui touche la circulation fiduciaire, on constate une augmentation de 16.500.000 fr. à la Banque d'Espagne, dont d'ailleurs, le bilan se présente mal.

La nomenclature déjà si riche des comptes avec le Trésor, vient encore de s'accroître d'un compte courant créditeur qui ne solde pas l'ancien compte courant débiteur. Toute cette comptabilité devient de plus en plus obscure et quelques explications plus détaillées que celles du compte rendu annuel ne seraient pas inutiles.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 17 au 24 juin	depuis le 1er janv.	du 17 au 24 juin	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	8.290	16.639.747	»	2.125
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	»	478.640
Autres pays....	4.750	8.589.526	28:396	734.488
Total 1893...	13.040	68.672.475	28.396	5.344.853
— 1892...	5.282.500	39.699.192	94.118	6.262.133
— 1891...	5.351.892	68.296.721	16.198	1.697.766
ARGENT				
Grande-Bretagne	484.709	13.204.611	»	»
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	1.100	187.300	»	»
Autres pays....	1.100	413.929	7.200	1.273.630
Total 1893...	486.909	13.938.038	7.200	2.061.070
— 1892...	157.475	11.031.206	84.626	790.821
— 1891...	233.212	7.223.194	43.029	843.379

Le tableau précédent, qui est le dernier publié par la douane américaine, confirme le fait que nous avions annoncé depuis longtemps, la cessation des exportations d'or et le renversement du mouvement. Sans doute, le courant qui, du 17 au 24 juin, a reporté l'or à New-York n'est pas encore bien vif, mais c'est l'amorce d'opérations prochaines très considérables.

Les banques de New-York sont toujours mises à contribution pour la circulation, comme le montre la marche décroissante de leurs encaisses, dont voici le tableau :

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	9 juillet	91.500.000	dollars
1893.....	24 juin	65.900.000	—
1893.....	1er juillet	63.000.000	—
1893.....	8 juillet	61.700.000	—

La situation financière, tout en paraissant devoir s'améliorer, laisse encore beaucoup à désirer; un certain nombre de banques et d'établissements industriels viennent encore de tomber en faillite.

L'argent métal a légèrement haussé, nous le trouvons à 122 fr. 53 le kilo contre 118 15 la semaine dernière.

Nos lecteurs trouveront dans une autre partie du journal un article spécial sur la question.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	8 juillet Sam.	10 juillet Lundi	11 juillet Mardi	12 juillet Merc.	13 juillet Jeudi	14 juillet Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	97 72	97 65	97 67	97 57	97 72	.. ..
Consolidés	LONDRES....	99 06	99 12	99 19	99 19	99 18	99 18
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	118 ..	118 30	118 35	118 40	118 30	118 15
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	... ..	103 10	103 10	103 65	102 65	102 70
Espagne Ext..	MADRID.....	75 80	75 30	75 25	75 20	75 35	75 30
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	231 ..	240 ..	235 ..	223 ..	231 ..	.. ..
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 87	101 87	102 ..	102 ..	102 12	102 .
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 55	115 65	115 35	115 45	115 50	115 70
Italie 5 %.....	ROME.......	94 92	94 62	94 75	94 80	94 75	94 92
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 15	22 ..	21 90	21 60	21 82	.. ..
Prussien 3 %..	BERLIN	86 75	86 75	86 62	86 50	86 40	86 40
Russie-Orient 3 %..	ST-PETERSB..	103 50	103 50	... ..	103 37	103 50	103 ..
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	97 ..	96 75	96 80	96 90	96 90	96 90

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	8 juillet Derniers Cours	8 juillet P. de 1 f. de rente	8 juillet Revenu p. 0/0	15 juillet Derniers Cours	15 juillet P. de 1 f. de rente	15 juillet Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	97 72	32 57	3 06	97 75	32 58	3 06
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	99 50	36 18	2 76	99 75	36 25	2 75
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 90	24 47	4 08	97 95	24 48	4 08
Belgique 3 ½ %..............	102 55	29 30	3 41	103 40	29 54	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 27	15 81	6 31	61 77	15 44	6 47
Grèce 5 % 1881..............	240 »	9 60	10 41	232 »	9 28	10 77
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 87	29 10	3 43	102 »	29 14	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	94 65	23 66	4 22	95 10	23 77	4 20
Italie 5 % (4 fr. 33 net).........	89 55	20 68	4 83	87 82	20 28	4 93
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 60	29 86	3 34	89 60	29 86	3 34
Portugal 3 % (1 fr. net).........	22 25	22 25	4 49	21 75	21 75	4 59
Roumanie 5 %..............	101 30	20 26	4 93	101 70	20 34	4 91
Russie 3 % or 1891 libéré.......	78 »	26 »	3 84	77 95	25 93	3 84
Serbie 5 % 1890..............	387 50	15 50	6 45	387 50	15 50	6 45
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 »	26 »	3 84	104 25	26 06	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 50	32 16	3 10	96 25	32 08	3 11
Turquie convertie 1 % série D..	22 »	22 »	4 54	21 75	21 75	4 56
— Priorité 4 % 1890......	446 25	22 31	4 48	447 50	22 37	4 49
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 75	28 91	3 45	86 40	28 80	3 47

Situation Financière générale

France. — La baisse de l'*Italien* et de la *Rente Espagnole*, suite de la hausse du change à Rome et à Madrid, commence à préoccuper vivement le monde des affaires. Les capitaux sont encore faciles, bien que l'on restreigne certains crédits, mais l'avenir de certaines valeurs semble bien noir. Quant aux transactions, elles sont encore bien nulles; toutefois, ce qui se produit en ce moment permet de croire que le marché va, d'ici peu, être plus actif. Ce qu'il convient de remarquer, surtout, c'est l'allure du *comptant* qui s'occupe sérieusement et ramasse toutes les valeurs sérieuses.

Allemagne. — Après avoir fait preuve de lourdeur, pendant une partie de la semaine, le marché allemand est devenu plus ferme. Pourtant la hausse de l'agio sur l'or en Italie et le raffermissement des devises étrangères à Vienne causent une certaine inquiétude.

La loi militaire a été adoptée en deuxième lecture; rappelons qu'elle imposera au budget de 1893 un surcroît de dépenses de plus de 71 millions de marks, dont 23 millions environ s'appliquent aux charges permanentes et 48 millions aux dépenses extraordinaires; un emprunt sera nécessaire pour les couvrir.

Angleterre. — La liquidation de quinzaine a été difficile, à Londres, en raison des différences énormes contre les haussiers. Cette situation a été amenée par la baisse des actions des Chemins de fer américains qui a entraîné plusieurs faillites à Liverpool et des exécutions à Londres. Malgré la meilleure tenue des cours du métal blanc, les valeurs à base d'argent sont en défaveur.

Le mouvement du commerce extérieur du Royaume en juin, a été plus favorable que les mois précédents : l'augmentation des exportations est de 4 0/0, ce qui réduit à 3 1/2 0/0 la diminution constatée depuis janvier.

Autriche-Hongrie. — Des alternatives de hausse et de baisse se sont produites, cette semaine, à Vienne, mais les haussiers ont eu, en somme, l'avantage. On est un peu plus rassuré, quant aux perspectives de récoltes, et c'est là un puissant facteur, dont s'empare la spéculation, dans un pays où l'agriculture joue un grand rôle. Notre correspondant nous donne (p. 86), des détails intéressants sur les résultats obtenus par les principaux Chemins de fer de la Bohème, pendant le premier semestre 1893 : la plus-value des recettes est de 782.000 florins.

Espagne. — La hausse du change a paralysé les transactions en Espagne et on est de plus en plus préoccupé du sort réservé au budget actuellement en discussion.

La Banque d'Espagne vient d'adresser une pétition

aux Cortès pour protester contre l'impôt de 5 0/0 sur la *Dette Amortissable;* cet impôt, en détournant le public de ladite valeur, a provoqué de nombreux achats d'Extérieure à l'étranger et contribué, par suite, à la hausse du change.

Grèce. — La situation ne se modifie pas en Grèce où la faiblesse des Fonds nationaux s'est accentuée. Notre correspondant d'Athènes nous explique que cette faiblesse est attribuée aux conditions de paiement des coupons échus en juillet. Le Gouvernement étudie un projet relatif au monopole des tabacs.

Italie. — Malgré la hausse ininterrompue du change le marché romain est assez ferme, mais les conséquences du manque de monnaies divisionnaires sont inquiétantes.

Nos lecteurs trouveront, page 91, un exposé complet de la loi sur les Banques votée par la Chambre et déposée au Sénat; nous avons déjà fait ressortir les conséquences de cette loi, qui sera très probablement approuvée par la Chambre haute.

Portugal. — La situation n'a subi aucune modification; les cours se maintiennent et les Chambres se séparent sans examiner les différentes réformes qui leur avaient été soumises. Deux propositions de loi viennent d'être acceptées qui intéressent les capitaux français: l'une concerne le règlement de la situation de la Compagnie Royale des chemins de fer et l'autre la reprise des travaux du port de Lisbonne. Nos lecteurs trouveront des détails sur ces deux propositions dans la lettre de notre correspondant de Lisbonne.

Russie. — Les réductions de tarifs douaniers consenties par la Russie à la France et qui s'appliqueront à un grand nombre d'autres pays en vertu de la clause de la nation la plus favorisée, sont entrées en vigueur.

Les chiffres du commerce extérieur russe montrent un relèvement sensible des exportations, qui avaient beaucoup diminué l'année dernière.

Serbie. — Après avoir conclu des traités de commerce avec l'Allemagne et avec l'Autriche-Hongrie, le Gouvernement serbe vient de s'entendre avec le Gouvernement français au sujet d'un arrangement commercial sur la base du traitement de la nation la plus favorisée.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Nous venons de célébrer la Fête Nationale; on pourra épiloguer sur le nombre des drapeaux et le chiffre des lanternes vénitiennes, en les comparant à ceux de l'année dernière, on sera bien obligé de constater qu'aucun incident regrettable n'a troublé les réjouissances populaires.

La célébration du 14 Juillet, après les événements de la semaine dernière, prouve que les scènes de désordre que nous avons notées n'ont été que purement occasionnelles. Si la retraite de M. Lozé avait eu lieu le premier jour des manifestations, il n'y aurait eu aucune suite, et l'on n'aurait pas vu une partie des élus de Paris recommander l'abstention en matière d'allégresse publique.

Ces malentendus ont heureusement pris fin.

La Chambre a voté le Budget. Le Sénat va le voter à son tour. On ne parlera plus politique jusqu'aux élections prochaines. Tous les citoyens français en général, et le monde des travailleurs en particulier, accepteront cette accalmie avec plaisir.

Nous avons bien un point noir à signaler: l'ouverture des hostilités entre les Français et les Siamois. On nous assure que le conflit est dû à des ordres mal interprétés. La vérité est que les Siamois ont tiré sur nos bâtiments « sans avis ni provocations préalables », suivant la dépêche de l'amiral Humann. On nous doit donc une réparation. Nous souhaitons que les choses s'arrangent le plus promptement possible.

En matière coloniale, comme nous l'avons dit maintes fois, il ne s'agit pas de remporter de nouvelles victoires, mais de profiter de nos conquêtes. Or, jusqu'ici, nous n'avons fait œuvre ni d'administrateurs ni d'organisateurs. L'affaire du Siam se terminera à l'honneur de notre drapeau. Soyons aussi fermes que prudents.

〰 Lundi, 10 juillet, une proposition d'amnistie, déposée à la Chambre par M. Pourquery de Boisserin, a été rejetée par 279 voix contre 149.

〰 La Chambre a repris la discussion de la loi des finances. Voici un extrait du compte rendu :

« *M. Antonin Dubost,* rapporteur général, combat l'amendement de M. Jaurès tendant à remplacer l'impôt foncier sur la propriété non bâtie par une taxe de 6 décimes sur les droits de succession relative à cette propriété.

« Il constate que ce serait une perte de 21 millions pour le budget. La terre produit 2 milliards 650 millions. Est-il admissible qu'elle ne paie aucun impôt?

« Depuis 1816, l'augmentation a été singulièrement moindre sur la contribution foncière de la propriété non bâtie que sur tous les autres impôts directs. La charge des contributions directes ne représente, en France, que 12,9 par habitant.

« Ce qui manque à la contribution foncière, c'est l'égalité de répartition: le seul remède est la réfection du cadastre.

« *M. Peytral,* ministre des finances. — Le seul remède, c'est l'impôt sur le revenu.

« *M. Antonin Dubost* fait remarquer, d'ailleurs, que sur 14 millions de cotes, 10 millions représentent 17 millions d'hectares et 17.000 cotes représentent 8 millions d'hectares. Le dégrèvement profiterait surtout à celles-ci. Les autres ne seraient dégrevées que d'un franc au plus.

« L'orateur conteste que l'impôt de la grande propriété soit reporté sur le fermier ou métayer.

« M. Antonin Dubost déclare qu'il serait honteux de bénéficier d'un tel dégrèvement au détriment des autres contribuables. »

Par 158 voix contre 137, la Chambre a repoussé un amendement tendant à consacrer au dégrèvement le produit de la Conversion quand elle sera opérée.

〰 On a distribué un projet de loi ouvrant au Ministre du commerce et des colonies, sur l'exercice courant, un crédit supplémentaire de 7 millions, pour les dépenses d'occupation et d'administration des établissements du golfe de Bénin en 1893.

〰 Le 11 juillet, M. Leydet a déposé un projet de résolution ainsi conçu :

« La Chambre invite le Gouvernement à présenter un projet d'impôt sur le revenu, en remplacement de la contribution des portes et fenêtres et de celle des patentes. »

M. Peytral a déclaré que le Gouvernement acceptait en principe; mais le projet de M. Leydet a été ajourné.

Par 311 voix contre 210, la disjonction des dispositions déjà votées, relatives à la contribution personnelle et mobilière a été prononcée.

Par 251 voix contre 244, la disjonction des dispositions relatives à la contribution des portes et fenêtres a été prononcée.

La Chambre a adopté l'article 3 de la loi de finances, qui avait été réservé.

Une proposition de M. Hubbard supprimant l'Impôt foncier a été repoussé.

M. Rabier a demandé que la loi de 1872, imposant les revenus des valeurs mobilières, ne soit pas applicable aux Sociétés en commandite. L'amendement a été adopté.

La disjonction sur le Régime des boissons a été repoussée par 311 voix contre 213.

〰 Le 12 juillet, M. Jamais a présenté un contre-projet sur le Régime des boissons. Par 403 voix contre 70 la Chambre a repoussé le contre-projet. Mais M. Philipon a déposé, à son tour, le contre-projet suivant :

« Sont supprimés tous les droits sur les vins, bières, cidres, poirés, hydromels. L'exercice des débitants est supprimé. »

Par 275 voix contre 203, le contre-projet de M. Philipon a été adopté.

〰 L'équilibre du budget étant complètement détruit par ce vote, la Chambre a dû décider, contrairement à son vote précédent, que la Réforme des boissons était disjointe du budget. Il y a eu 252 voix pour et 210 voix contre, dans la séance de l'après-midi.

M. Camille Fouquet a demandé qu'on annexe chaque année au budget un état détaillé des dettes de la France et des engagements du Trésor. M. Burdeau a reconnu que M. Fouquet s'est livré à cet égard à un travail très intéressant, auquel tout le monde a rendu hommage. Mais une proposition de loi

spéciale serait préférable. D'ailleurs, le chiffre de la dette en intérêts figure au budget, et son chiffre en capital est sujet à des appréciations diverses qui ne peuvent prendre place dans un document authentique. A la majorité de 303 voix contre 171, la Chambre a repoussé l'article additionnel.

Au moment de la clôture de la discussion, les conservateurs ont protesté, comme ils le font chaque année, contre le vote du budget. M. Burdeau a éloquemment répondu. On lira plus loin, dans un article spécial, tout ce qui a trait à cette partie de la séance.

L'ensemble du budget et de la loi des finances a été adopté à la majorité de 388 voix contre 28.

Le 13 juillet, le Sénat a adopté la loi sur les Sociétés civiles. On verra plus loin les amendements qui ont été votés.

De graves incidents ont été signalés de Siam. La dépêche suivante, de source anglaise, est arrivée de Bangkok :

« Après une sommation, deux canonnières françaises, auxquelles le royaume de Siam avait fait interdire l'entrée de la barre du Meinam, ont forcé cette barre. Les Siamois ont tiré à boulets et à obus sur les vaisseaux français, qui ont eu plusieurs morts et blessés.

Le 14 juillet, l'agence Havas a publié la dépêche suivante :

« Dans la canonnade qui a eu lieu, hier soir, entre les forts siamois et les canonnières françaises qui ont forcé la barre du Meinam, on assure que trois Français ont été tués et deux blessés.

« Le nombre des Siamois tués est de vingt, et celui des blessés de douze. Des préparatifs de résistance sont faits à Bangkok. »

De source anglaise on a télégraphié :

« Bangkok, 14 juillet, 4 h. soir.

« Le ministre de France a informé le Gouvernement siamois que l'action des canonnières françaises d'hier était le résultat d'un malentendu, les commandants de navire ayant agi contrairement aux instructions reçues.

« Une grande anxiété règne encore, mais elle a été diminuée par l'arrivée d'une autre canonnière anglaise. »

Voici l'explication officielle que donne l'agence Havas :

« Sir E. Grey ayant déclaré au Parlement que le Gouvernement de la Reine envoyait à Bangkok plusieurs bâtiments, sachant d'autre part que des navires appartenant à d'autres puissances devaient s'y présenter, le Gouvernement français a, le 8 juillet, avisé le Gouvernement siamois de son intention d'accroître aussi les forces maritimes dans le Meinam, où, seule, la canonnière *le Lutin* assurait la protection de nos nationaux.

« De l'article 15 du traité de 1856 résulte formellement pour la France le droit de pénétrer dans le fleuve.

« Cet article est ainsi conçu :

« Pourront pénétrer dans le fleuve et jeter l'ancre à Pak-« nam les bâtiments de guerre français ; mais, pour remon-« ter jusqu'à Bangkok, ils devront avertir l'autorité siamoise « et s'entendre avec elle sur le lieu de mouillage. »

« D'autres bateaux anglais n'étant cependant pas entrés dans le Meinam et le Gouvernement siamois ayant déclaré s'opposer à la présence de plus d'un vaisseau par puissance étrangère devant Bangkok, le Gouvernement français, tout en réservant les droits formels que lui donne le traité de 1856, avait envoyé à l'amiral Humann des instructions lui prescrivant de ne pas dépasser la barre du Meinam, et avait avisé de ces instructions le Gouvernement du Siam.

« Les ordres n'ayant pu être reçus en temps utile, l'*Inconstant* et la *Comète* s'étaient présentés dès le 13 juillet à l'entrée du Meinam sans avis préalable; ils ont essuyé le feu des forts et de six navires de guerre siamois.

« Nous avons perdu deux marins ; néanmoins, les deux bâtiments ont poursuivi leur route et sont, à l'heure qu'il est, mouillés devant Bangkok. »

Marché Financier. — Toute la semaine, et en dépit de la rareté des transactions, la Bourse de Paris a eu les yeux fixés sur Londres. La crise que les Etats-Unis sont appelés à supporter et dont ils commencent à ressentir les premières atteintes, a occasionné au *Stock-Exchange* une sorte de panique sur les *Chemins américains*. De nombreux embarras ont été signalés pendant et après la liquidation de mi-juillet ; plusieurs Maisons n'ont pu remplir leurs engagements, et les liquidations forcées ont recommencé. Comme précédemment, c'est Paris qui sert de déversoir, pour un certain nombre de valeurs qu'il possède déjà pourtant en quantités, malgré tous les avis donnés ; aussi se montre-t-il, maintenant, assez réservé et n'absorbe-t-il qu'à des cours bas. Il s'ensuit une dépréciation partielle de cours qui a l'inconvénient de peser sur tout l'ensemble du Marché.

De nouveau, on s'occupe de Siam ; toutefois, l'incident qui vient de se produire, et dont nous parlons dans notre situation politique, ne peut pas avoir l'importance que les journaux anglais paraissent lui attribuer.

Ces jours derniers, on a vu par la publication faite au *Journal Officiel*, publication que nous reproduisons plus loin, dans nos informations financières, que les retraits aux *Caisses d'épargne ordinaires* pour la première décade de juillet sont presque balancés par les versements. Il va de soi que, dans les chiffres publiés, on ne fait pas entrer en ligne de compte les arrérages au portefeuille des *Caisses d'épargne*, dont le remploi s'effectue en ce moment.

Depuis quelque temps, on a remarqué que le *comptant* était plus actif que précédemment. Cette activité s'explique par le paiement des coupons de juillet qui vient d'être effectué, et par l'empressement que les portefeuilles mettent à ne plus laisser leurs capitaux inactifs. Cette circonstance devrait encourager et favoriser les échanges à terme.

Hier, a eu lieu la réponse des primes de la liquidation du 15 juillet ; elle a passé tout à fait inaperçue. Quant à la liquidation elle-même, elle peut donner lieu à quelques mouvements. L'argent certainement sera facile, mais, de plus en plus, il existe des positions qui attirent l'attention ; et, de nouveau, on se montre difficile à consentir certains reports.

Le budget de 1894 vient d'être voté par notre Chambre des Députés. La discussion n'a pas été longue. Probablement, jeudi, le Sénat l'aura, à son tour, approuvé. Dans ces conditions, et malgré l'incident de Siam, auquel nous faisons allusion plus haut, nos Rentes françaises n'ont aucun motif pour se ressentir de la baisse qui affecte les autres fonds d'Etats.

S'il fallait en croire les dernières nouvelles, le Sultan aurait encore présenté au Gouvernement britannique des observations au sujet de l'évacuation de l'Egypte.

★ ★ Les *Rentes Françaises* sont, en dépit de tout, très fermes. Le plus bas cours fait, cette semaine, sur le *3 0/0*, a été le cours de 97 52 1/2; mais, en fin de semaine, on reste à 97 75, encore en bénéfice de 2 1/2 centimes sur la clôture de samedi dernier. Les écarts de primes pour *fin courant* sont de plus en plus nuls : 0,10 centimes dont 0,50; 0,20 centimes dont 0,25 et 0,40 centimes dont 0,10. *Fin prochain*, quelques échanges ont lieu avec des écarts de 0,55 centimes pour les primes dont 0,50 et de 0,80 centimes pour celles dont 0,25.

Le *4 1/2 0/0*, que nous laissions le 8 juillet à 106 85, reste à 106 80 avec un comptant excellent. Le cours moyen d'hier était, au comptant, 106 77 1/2, et le cours moyen du terme 106 78 3/4; les particuliers continuent donc à acheter ce fonds, sur lequel on détachera, du reste, le 1er août, un coupon de 1 fr. 72 1/2 qui, certainement, sera vite regagné. Le choix que manifeste l'épargne pour le *4 1/2 0/0* est donc des plus légitimes. La conversion, certainement, ne se fera pas avant le 1er janvier prochain, et nous ne saurons assez le répéter, quelles que soient les conditions dans lesquelles elle se fera, le porteur actuel n'a rien à risquer.

★ ★ La *Banque de France* est à 3.905 au comptant, sans affaires à terme. Il est à remarquer que les baissiers n'opèrent plus sur ce titre. Ils comprennent que, dans la situation actuelle, le resserrement de l'argent est probable, et que ce resserrement tournera au profit de notre grand établissement.

★ ★ Le *Crédit Foncier* a eu à supporter, cette semaine, quelques ventes de la part de la spéculation, qui a l'habitude de s'attaquer à ce titre, à de certains moments. Les cours, par suite, ont fléchi de 958 75 à 950, mais restent à 955. Ces ventes vont, en liquidation de fin juillet, faire réapparaître le déport qui avait disparu en liquidation de fin juin. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration du

Crédit Foncier de France a autorisé pour 2.124.800 fr. de prêts fonciers et 387.115 fr. de prêts communaux.

★ ★ Les actions de nos grandes Sociétés de crédit ont été peu animées cette semaine. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 625; le *Comptoir National d'Escompte* est toujours ferme à 485 et demandé ainsi au comptant; *Crédit Lyonnais* 765, sans changement; *Crédit Mobilier*, immobile à 112 50; *Crédit Industriel et Commercial*, 582 50, en bénéfice de 2 fr. 50; *Banque Internationale*, 407 50; on doit savoir gré à cet Etablissement de la part qu'il a prise dans les projets de reconstitution de l'*Ouest de l'Espagne* et du *Madrid-Cacérès*. Les obligations de la *Société Foncière Lyonnaise* se cotent 428 75, en hausse sur les prix de la semaine dernière. Après achèvement de la transformation en cours, voici quelle sera la situation de cette Société : Un capital de 50 millions entièrement versés; point de dette hypothécaire; une dette chirographaire de 30 millions consistant exclusivement en obligations à 64 ans; un actif de plus de 80 millions sur lequel les statuts interdisent toute hypothèque; des terrains considérables inscrits au bilan pour mémoire; un bénéfice net annuel qui, sur la base du revenu actuel des immeubles, sans prévoir aucune réalisation de terrains, est de 1.700.000 fr. et permet de distribuer 1.500.000 fr. aux actions, soit 15 fr. par titre, tout en consacrant 200.000 fr. à l'amortissement et à la réserve. Ces quelques chiffres suffisent pour établir la solidité de la situation de l'entreprise.

★ ★ Les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer sont mieux, et animées au comptant. Les recettes de nos six grandes lignes, du 25 juin au 1er juillet, présentent une augmentation sur la période correspondante de 1892, de 542.800 fr. La plus-value, depuis le 1er janvier, atteint maintenant, pour 1893, la somme de 10.208.000 fr. Pour les cinq Compagnies de l'*Est*, de *l'Ouest*, de *Lyon*, d'*Orléans* et du *Midi*, la garantie d'intérêts s'élèvera, en 1894, à 120 millions. Suivant l'article 60 de la loi de finances, qui vient d'être votée par la Chambre des députés, les garanties d'intérêt dues à la Compagnie de *Lyon* pour les années d'exploitation antérieures à 1893 seront payées sur les ressources de la Dette flottante. Quant aux cours des actions, ils sont plutôt en progrès. Le *Lyon* cote 1.512 50, en avance de 5 fr.; le *Nord*, de 1.855, a passé à 1.865; le *Midi*, que nous trouvons à 1.320, est en bénéfice de 2 fr. 50; de même l'*Orléans* qui, de 1.601 25 monte à 1.610; enfin l'*Est* a progressé de 950 à 958, et l'*Ouest* cote 1.109 50 contre 1.105 il y a huit jours.

★ ★ ★ Les actions du *Sud de la France* ont été très agitées cette semaine. Après avoir clôturé samedi dernier à 319, elles sont tombées un instant à 235, pour clôturer à 299 en fin de semaine. Nous croyons savoir que le Conseil d'administration de la Compagnie a adressé à M. le Ministre des Travaux publics un Mémoire pour protester contre les affirmations apportées à la tribune de la Chambre et pour prier le Ministre d'indiquer à la Compagnie *sur quel point et à quelle occasion* elle a violé le contrat qui la lie à l'Etat.

La concession a-t-elle été donnée, oui ou non, dans des formes régulières? La Compagnie a-t-elle, oui ou non, fidèlement exécuté les clauses de son cahier des charges? Voilà la double question que les orateurs, qui ont parlé du *Sud de la France* à la tribune de la Chambre, auraient tout d'abord dû se poser.

Et si la Compagnie a reçu sa concession d'une manière légale; si elle a fidèlement rempli les conditions de son contrat: en quoi et comment les actionnaires et les obligataires peuvent-ils être rendus *maintenant* responsables d'une erreur que l'Etat aurait commise en accordant la concession aux conditions prévues par le cahier des charges?

Que le Ministre des travaux publics cherche à décharger l'Etat d'une partie des charges qui lui incombent actuellement pour le *Sud de la France*, rien de plus juste et de plus légitime. Le Conseil d'administration était absolument disposé, croyons-nous, à examiner avec lui les moyens qu'on pouvait pratiquement employer pour atteindre ce but. Mais laisser supposer que l'État, sans autre formalité, pourra déchirer le contrat signé, sous l'unique prétexte qu'il est onéreux pour le Trésor : c'était *décréter* la baisse des actions et des obligations de la Compagnie et ruiner volontairement son crédit. Nous espérons que le Gouvernement se rendra compte de la gravité du précédent.

★ ★ *Suez* plus mou à 2.647 50. Jusqu'à présent, les recettes de juillet donnent une légère augmentation sur celles de la période correspondante de 1892. Actions *Voitures de Paris*, 645; *Compagnie Parisienne du Gaz*, 1.380, sans changement; obligations *Télégraphes Sous-Marins*, 445, avec des demandes continuelles.

★ ★ ★ Les actions de la *Compagnie Française des Métaux*, qui avaient clôturé, samedi dernier, à 475, ont subi, dans le courant de la semaine, une nouvelle dépréciation qui les a ramenées un moment à 435, pour se relever, en clôture de semaine, à 450 au comptant et 448 75 à terme. Dans notre numéro 74 (page 745), parlant de la première étape de la baisse alors survenue, nous écrivions :

La vérité sur la baisse des actions de la Société, c'est que ces actions ne sont pas encore classées d'une manière parfaite. Il ne faut pas oublier, en effet, que la création de la *Compagnie Française* a eu pour objet de régler la situation des créanciers de l'ancienne *Société des Métaux* qui avaient adhéré à la combinaison de reconstitution, entre autres les actionnaires de l'ancien *Comptoir d'Escompte*, qui ont reçu 31.563 actions sur les 50.000 formant le capital social. Or, ces créanciers — devenus actionnaires de la *Compagnie française*, grâce à l'arrangement conclu par le liquidateur, — n'ont peut-être pas tous eu la patience d'attendre les résultats définitifs du premier exercice, et la perspective d'attendre, jusqu'après le mois de septembre, le complément du dividende de cette longue année sociale (17 mois 10 jours), ajoutée aux bruits contradictoires auxquels nous faisions allusion plus haut, ont sans doute poussé un certain nombre d'entre eux à se défaire d'actions qu'ils avaient reçues à titre de liquidation de créance.

A ces considérations générales est venu s'ajouter, depuis, un fait particulier (liquidation d'une succession) qui a jeté sur la place un fort paquet d'actions et qui produit une nouvelle chûte des cours. Mais comme la baisse impressionne toujours le portefeuille et l'excite à vendre, d'autres actionnaires — non décédés ceux-là — ont réalisé leurs titres et accentué encore la réaction. La contre-partie faisant défaut pour absorber immédiatement la grande quantité de titres qui arrivaient ainsi sur le marché, par deux canaux différents, les actions sont tombées, nous l'avons déjà dit, à 435, qui a été le plus bas cours pratiqué.

Pour compléter les explications ci-dessus nous sommes allés aux renseignements, afin de savoir, d'une part, si la *situation actuelle* de la Société pouvait, dans une mesure quelconque, justifier la baisse, et, d'autre part, pour contrôler les bruits répandus au sujet du dividende complémentaire :

En ce qui concerne la *situation actuelle* de la *Compagnie Française des Metaux*, nous devons, d'abord, rappeler ce que nous écrivions ici même le 11 juin dernier :

D'après les statuts sociaux, l'année sociale commence le 1er juillet et se termine le 30 juin. Par exception, la première année sociale embrassera la période comprise entre le 21 janvier 1892, date de la constitution définitive de la Société, et le 30 juin 1893. Donc, ce n'est qu'à partir de cette date et après l'inventaire général du 30 juin prévu par les statuts que le Conseil d'administration de la *Compagnie Française des Métaux* connaîtra les résultats précis des dix-sept mois de la première année sociale.

Ces résultats, quels seront-ils? C'est évidemment ce qu'on ne saurait indiquer maintenant d'une manière rigoureus puisqu'ils dépendent d'un inventaire général qui n'est p effectué et d'éléments particuliers qui manquent encor Conseil.

Mais, ce que nous pouvons affirmer, c'est que les bénéfices industriels *connus* des onze mois de l'année 1892 ont été excellents et que les bénéfices industriels du premier trimestre 1893, *connus également*, sont normaux. Il est donc matériellement impossible que les résultats du second trimestre de l'année 1893 modifient d'une manière sensible ce que l'exploitation avait déjà obtenu à la date du 30 mars dernier.

Nous pouvons déclarer qu'à la date de cejourd'hui, 15 juillet, la situation industrielle de la *Compagnie Française* est aussi bonne qu'à la date du 11 juin dernier, et que les résultats du second trimestre 1893 — qui ne sont pas complètement connus, car l'inventaire général, qui porte à la fois sur les marchandises en magasin et sur la comptabilité industrielle et commerciale de la Société, ne sera pas terminé avant la fin du mois — ne modifieront probablement pas les résultats acquis pendant les quatorze premiers mois, résultats que l'*Economiste Européen* a déjà eu l'occasion de signaler.

Tous les chiffres mis en avant par le dividende complémentaire sont donc fantaisistes, puisque le président du Conseil d'administration lui-même ne connaît pas, au moment où nous écrivons ces lignes, les résultats définitifs de l'inventaire général. Mais d'ici à quelques semaines ces résultats seront connus; les actionnaires seront convoqués en assemblée générale (elle doit avoir lieu, conformément aux statuts, dans le courant de septembre); le rapport des commissaires de surveillance, le bilan et le compte de profits et pertes seront déposés au siège social..... et nous verrons alors si les actionnaires, qui ont réalisé leurs actions aux cours actuels devront se plaindre ou se réjouir de leurs opérations.

★ ★ Toutes nos prévisions anciennes se réalisent, malheureusement, en ce qui regarde la *Rente Extérieure Espagnole*. L'amélioration, dans les finances de l'Espagne, était possible à condition que toutes les réformes contenues dans le projet financier de M. Gamazo fussent votées, que les dépenses fussent réduites et les recettes augmentées par la rentrée des nouveaux impôts. C'est ce que disait notre directeur, M. Edmond Théry, dans les articles qu'il consacrait, ici, aux Finances Espagnoles, articles que nos lecteurs n'ont certainement pas oubliés. Or, à l'heure actuelle, la situation politique intérieure de l'Espagne ne permet plus de compter sur l'adoption du budget de M. Gamazo.

Que va-t-il en advenir, d'autant plus que la question de l'*argent-métal* vient encore singulièrement compliquer l'état de choses existant. Il n'y a plus de doutes à avoir, l'Espagne se trouve dans une impasse dont elle sortira difficilement. Son change, déjà si déprécié de nouveau, puisqu'il est aujourd'hui à 19 90 0/0 de prime à Madrid, et à 20 20 0/0 à Barcelone, va encore s'élever et les cours de l'*Extérieure* reculeront au fur et à mesure que la prime montera. Elle n'est déjà plus qu'à 61 77 1/2, après 61 70 au plus bas, en réaction de 1 fr. 50 sur samedi dernier.

Cette question du change préoccupe aussi vivement, en ce qui regarde les *Chemins Espagnols*. Les actions et les obligations de ces Compagnies ont, naturellement, considérablement fléchi, et il faut craindre qu'elles ne fléchissent encore, attendu que l'on ignore où s'arrêtera la dépréciation sur laquelle nous appelions déjà l'attention il y a plus d'un mois et demi.

★ ★ La situation de l'Italie est la même que celle de l'Espagne. Le change monte tous les jours à Rome. Nous le trouvons à 107 35. Dès que la question de l'argent a été mise en jeu, il fallait entrevoir, pour nos voisins, les conséquences les plus désastreuses. Nous avons toujours dit, à ce sujet, les craintes qui nous assaillaient, et nous n'avons cessé de jeter le cri d'alarme. Or, pendant longtemps, les gros achats de Rente Italienne effectués par les grands établissements financiers d'au delà des Alpes avaient trouvé, ici, de grandes facilités de report.

La baisse de l'argent, qui est survenue, a éveillé l'attention. On s'est demandé si le titre que l'on détenait méritait bien le crédit qui lui était accordé. Et comme la situation financière de l'Italie est indissolublement liée à la question de l'argent, que l'argent-métal ne peut que descendre et entraîner encore davantage le change italien, il a paru nécessaire de restreindre les avances consenties jusqu'à ce jour avec une si grande facilité. On en est donc là maintenant. Comme le change espagnol, le change italien va aller en montant, et, au fur et à mesure que le change haussera, la Rente forcément tombera. Pour le moment, elle est encore à 87 82 1/2, déjà en réaction de 1 fr. 72 1/2 sur la clôture du 8 juillet.

★ ★ La *Rente Portugaise 3 0/0* a subi l'influence de la baisse qui a atteint la *Rente Extérieure Espagnole;* elle a fléchi à 21 75 contre 22 25 il y a huit jours. La réaction, comme on le voit est, au fond, peu sensible, et elle est inexpliquée: nous trouvons bien imprudent les vendeurs à découvert qui, profitant de la mauvaise allure du marché, appuient sur les cours. Il est des plus dangereux, en effet, de jouer la baisse d'un titre qui est appelé sous peu, d'ici au 1er septembre, à disparaître, en grande partie, de la circulation.

★ ★ Entraînées par les autres Fonds d'états étrangers, les *Fonds Russes* sont plus faibles. *L'Orient III*e qui, forcément, suit les fluctuations du *Billet de Banque* Russe à Berlin, n'est plus qu'à 68 80. Toutefois les *Russes Consolidés 1re et 2e séries* se maintiennent à 98 35; quant au *Russe 3 0/0 1891* il reste à 77 95.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* sont également plus lourdes. Le *Turc C* est à 23 20, perdant 5 centimes; le *Turc D*, de 22 revient à 21 75; de même la *Banque Ottomane* s'alourdit à 570, perdant ainsi 3 fr. 75.

★ Le *marché en Banque* a eu à supporter, cette semaine, une nouvelle baisse de la *de Beers*, qui reste à 422 50, après 420 62 1/2 au plus bas. La réaction a été de 27 fr. 50. Nous avions dit, à plusieurs reprises, combien cette valeur était dangereuse, dépendant uniquement de Londres. Il est à regretter que Paris se soit si fortement intéressé à ce titre. Sur le *petit marché en Banque*, les obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Compagnie nationale des *Chemins de fer de l'Equateur* ont eu un bon courant de demandes. On publie des nouvelles favorables du centre de l'exploitation.

QUESTIONS DU JOUR

Les Finances de Paris

(Suite) (1)

V

D'après le projet de budget de 1893, l'ensemble de la Dette de la Ville de Paris, restant à amortir au 31 décembre 1893, s'élève en capital à 1 milliard 882.653.019 francs, et en annuités (comprenant l'intérêt, l'amortissement et le service des lots des Emprunts) à 100.082.057 francs.

En voici la décomposition :

Dette de la Ville de Paris au 31 décembre 1893

Dates des Emprunts	Echéance finale	Annuités	Capital restant dû au 31 déc. 1893	Taux des emprunts
Emprunt 1855	1er septembre 1897	3.530 515	12.092.000	3 %
— 1860	—	7.061 030	21.184.000	3 %
— 1865	1er février 1929	14 320.420	248.039.500	4 %
— 1869	31 juillet 1909	14.322.152	168.232.400	3 %
— 1871	5 mai 1946	18 799.320	453.555.000	3 %
— 1875	25 février 1950	11.370 390	231.749.000	4 %
— 1876	25 novembre 1949	5.920.610	120.536.000	4 %
— 1886	25 décembre 1972	7.037.000	277.180.000	3 %
Crédit foncier	31 janvier 1938	12.000.000	258.234.980	»
Totaux des Emprunts...		94.361.437	1.793.803.880	
Annuités diverses............		5.405.057	85.321.373	»
Acquisitions à terme............		315.563	3.527.766	»
Total général............		100.082.057	1.882.653.019	

Le total des Emprunts ci-dessus ne comprend, ni l'Emprunt de 200 millions autorisé par la loi

---

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 76, page 807.

du 22 juillet 1892, et qui n'a pas encore été réalisé; ni l'Emprunt de 117.500.000 francs, destiné à l'*Assainissement de Paris et de la Seine*, que le Parlement votera très probablement avant sa prorogation.

Les *annuités diverses*, figurant dans la Dette municipale pour une somme de 85.321.373 francs au 31 décembre 1893, résultent des rachats du pont d'Austerlitz, des canaux Saint-Martin, de l'Ourcq et Saint-Denis, de l'entreprise de la Compagnie des Eaux, etc., etc.

Les *acquisitions à terme*, représentent des terrains et des immeubles que la Ville s'est procuré par annuités pour la construction et le développement de ses établissements scolaires.

En étudiant le développement des services de chacun des Emprunts ci-dessus, on constate que l'annuité de 10.600.000 francs environ, qui deviendra disponible le 1er septembre 1897, par suite de l'extinction des Emprunts de 1855 et 1860, a déjà été utilisée pour le service de l'Emprunt 1886 actuellement réalisé, et dont l'amortissement ne commencera qu'en 1897, et pour le service de l'Emprunt 1892 — a émettre en 1893 — dont l'amortissement ne fonctionnera également qu'à partir de 1897.

Le service de l'intérêt et des lots de l'Emprunt de 117.500.000 fr. destiné à l'Assainissement, est assuré par l'établissement d'une taxe spéciale de vidange qui sera assise sur le revenu net imposé des immeubles vidangés par le *Tout à l'égout*.

VI

Le service des Emprunts 1886 et 1892, complété par l'annuité disponible en 1897 des Emprunts 1855 et 1860, est solidement gagé, comme d'ailleurs la totalité du service de la Dette municipale parisienne ; mais celui de l'Emprunt supplémentaire de l'Assainissement, à émettre également en 1893, nous semble beaucoup plus aléatoire..., tout au moins dans l'idée qui a présidé à son application.

Les travaux auxquels se rapportent en partie le nouvel emprunt de 117.500.000 fr., dont le Parlement est en ce moment saisi, représentent une dépense totale de 143 millions ainsi décomposée :

Assainissement de Paris et de la Seine par l'épuration agricole des eaux d'égout ....Fr.	40.000.000
Achèvement et mise en état du réseau intérieur des égouts (*Tout à l'égout*)	48.000.000
Achèvement de la distribution d'eau	55.000.000
Total..........	143.000.000
Dont il faut déduire.......................... provenant de l'Emprunt de 200 millions 1892.	27.000.000
Il manquait donc	116.000.000
Plus les frais pour les réaliser..............	1.500.000
Soit au total.........	117.500.000

Pour ce nouvel Emprunt — dont les conditions seront identiques à celles admises pour l'Emprunt de 200 millions 1892, c'est-à-dire que le taux d'intérêt ne devra pas excéder 4 0/0 et la durée de l'amortissement sera fixée à 75 années à partir de 1898 — la Ville de Paris pourra le réunir à l'Emprunt de 1892, de façon à ne faire qu'une seule émission de 317.500.000 francs dont nous parlerons plus loin.

En ce qui touche les 117.500.000 fr. de travaux d'Assainissement, que nous pouvons désigner par les formules : achèvement du *Tout à l'égout*, le Conseil municipal de Paris, dans une intention fort louable, n'a pas voulu demander aux centimes additionnels — ainsi que M. le Préfet propose de le faire pour combler le déficit du Budget de 1894 — les ressources nécessaires au service de cet Emprunt partiel ; il a pensé que l'entreprise ayant pour objet exclusif de desservir les immeubles de Paris, au double point de vue de la vidange et de l'eau, c'était aux propriétaires de ces immeubles qu'il fallait les réclamer.

En conséquence, le Conseil a voté, en même temps que le principe de l'Emprunt, une taxe spéciale de vidange établie d'après un tarif gradué suivant l'importance des revenus des immeubles auxquels le *Tout à l'égout* sera appliqué.

Selon les évaluations de M. Lopin, président de la 6e commission du Conseil municipal, cette taxe produirait 7.641.110 fr., auxquels il convient d'ajouter 385.000 fr. provenant de la vidange par *Tout à l'égout* des établissements publics, et de déduire 1.443.120 fr. figurant déjà au budget ordinaire comme produit de l'écoulement direct actuel: soit en résumé 6.582.990 fr. de recettes nettes.

Si, à ce produit de la taxe de vidange proprement dite, on ajoute 5 millions environ à provenir de la fourniture supplémentaire d'eau, on arrive à une ressource globale de 11.582.990 francs, de beaucoup supérieure à l'annuité nécessaire au service de l'Emprunt de 117.500.000 fr., puisque les charges annuelles de cet Emprunt atteindront à peine 5 millions, quant la totalité des versements aura été effectuée, c'est-à-dire à partir de 1898.

Deux questions se dégagent tout d'abord des dispositions précédentes :

1° Malgré l'intention du Conseil municipal, la taxe spéciale de vidange ne sera-t-elle pas finalement payée par les locataires et non par les propriétaires des immeubles ?

2° Le chiffre de 40 millions de francs admis comme suffisant pour assainir Paris et la Seine, par l'épuration agricole des eaux d'égouts, ne sera-t-il pas doublé ou peut-être triplé à l'application ?

Qu'on nous permette simplement de rappeler le jugement que le jury d'expropriation de Seine-et-Oise vient de rendre :

« La Ville de Paris, ayant fait prononcer l'expropriation pour utilité publique d'un terrain appartenant à M. Louchet, ancien maire d'Herblay, avait offert à celui-ci une dizaine de mille francs à titre d'indemnité. Le propriétaire ayant refusé l'offre de la Ville, un jury d'expropriation a été réuni à Versailles pour statuer sur le différend. Par l'organe de Me Hubbard, son avocat, M. Louchet a demandé *dix millions d'indemnité...* et le jury vient de les lui accorder. »

On remarquera que les décisions du jury d'expropriation sont sans appel et qu'elles ne peuvent être attaquées devant la Cour de cassation que pour vice de forme. Or, qu'arrivera-t-il pour cette question d'épuration agricole — qui fait la base du projet d'assainissement de Paris et de la Seine — si la Cour de cassation ne peut annuler la décision du jury de Seine-et-Oise ?

Nous posons cette question parce qu'il nous paraît indispensable qu'on la résolve avant de se lancer dans l'exécution d'un projet qu'il serait certainement préférable de modifier si la Ville de Paris avait beaucoup d'expropriations à demander pour le département de Seine-et-Oise.

Cette réserve faite nous revenons à l'Emprunt

de 317.500.000 francs que la Ville se propose de réaliser probablement dans le courant du mois d'octobre 1893, c'est-à-dire avant les opérations de la Conversion du 4 1/2.

VII

D'après les dispositions adoptées par le Conseil municipal de Paris lors du vote de l'Emprunt de 200 millions (délibérations des 1er et 4 avril 1892) non encore émis, cet Emprunt, auquel viendra s'ajouter l'Emprunt supplémentaire de 117.500 000 francs, si le Parlement l'autorise avant la séparation de la Chambre des députés, sera remboursable en 75 années à partir de 1898, comportera des lots comme tous les Emprunts de la Ville de Paris, mais présentera la particularité d'un intérêt annuel de 2 1/2 0/0.

Il sera directement offert au public par la Ville aux environs du pair de 3 0/0 : c'est-à-dire que si l'obligation du nouvel Emprunt 2 1/2 est remboursable à 400 fr. elle sera émise aux environs de 330 francs avec un intérêt annuel brut de 10 fr., et si elle est remboursable à 500 fr., aux environs de 412 fr., avec un intérêt annuel brut de 12 fr. 50.

La libération de l'Emprunt s'effectuera en sept années à partir de 1893 et dans les proportions nécessaires à la marche des travaux d'assainissement qui doivent être complètement achevés en 1899, à la veille de l'Exposition universelle. C'est assez dire que le nouveau titre constituera, par excellence, un instrument d'accumulation d'épargne et qu'il jouira très rapidement de la faveur des classes laborieuses.

Dans la pensée de M. Delcamp, directeur des finances municipales, l'Emprunt 2 1/2 1893 deviendra l'Emprunt type sur lequel le crédit de la Ville de Paris pourra véritablement s'établir, soit pour les Emprunts futurs, soit pour les conversions partielles que la Ville pourrait faire, soit enfin pour l'unification de la Dette municipale..... si les circonstances permettaient un jour de la réaliser.

Car, il ne faut pas oublier que, malgré l'énorme diminution survenue depuis une dizaine d'années dans le prix du loyer de l'argent et en dépit de la solidité incontestable du crédit de la Ville de Paris, l'administration municipale n'a pas encore essayé d'alléger les charges des contribuables parisiens en convertissant les Emprunts les plus onéreux pour le service de la Dette, par exemple les Emprunts 4 0/0 1865, 1875 et 1876 qui, cependant, se capitalisent presque au même taux que les Emprunts 3 0/0.

Dans le courant de l'année 1891, une proposition de conversion générale fut présentée au Conseil municipal, mais le Conseil s'exagéra les difficultés de l'opération et la Ville perdit le bénéfice que son crédit pouvait lui permettre de réaliser en unifiant et convertissant sa Dette comme les Villes de Bruxelles et d'Anvers, comme l'Etat français lui-même, lui en avaient donné l'exemple.

La simple conversion en 3 0/0 des Emprunts 4 0/0 1865, 1875 et 1876, portant sur un capital nominal de 600 milions de francs (le tiers de la Dette municipale) produirait une économie d'intérêt d'environ 6 millions de francs... et on peut affirmer que cette conversion serait acceptée par tous les porteurs, puisque toutes les obligations 3 0/0 de la Ville de Paris, celles de l'Emprunt 1871 émises à 270 francs, et même celles de l'Emprunt 1886, dont la quatrième émission (29 mars 1890) s'est effectuée au prix de 376 francs, se négocient actuellement aux environs de 420 francs, c'est-à-dire 5 0/0 au-dessus du pair.

Au lieu de proposer douze nouveaux centimes additionnels pour combler le déficit constaté dans le budget de 1894 (6.793.200 francs), voilà une ressource rationnelle que M. le Préfet de la Seine aurait pu demander au Conseil municipal de réaliser en ce moment.

Espérons que l'émission de l'Emprunt 2 1/2 — qui sera un grand succès, on peut l'affirmer d'avance — fera comprendre au Conseil municipal la valeur réelle du crédit de la Ville de Paris, et modifiera ses idées au sujet de la conversion et de l'unification de la Dette parisienne.

Edmond Théry.

LE BUDGET DE 1894

Dans sa séance de mercredi, 12 juillet, la Chambre des députés a voté, par 396 voix contre 28, l'ensemble de la loi des finances pour 1894. La discussion de cette loi a été féconde en hésitations de toute sorte, et il serait trop long d'énumérer les amendements, contre-projets, ou encore, toutes les contradictions qui se sont produites depuis le jour où le budget a été présenté à la Chambre. Nous nous bornerons donc à en résumer les grandes lignes.

Pour arriver à une solution il a fallu procéder à des amputations sérieuses : réformes des portes et fenêtres, — de la contribution personnelle et mobilière, — de l'impôt sur les boissons, tels sont les points qui ont dû être réservés. Mais les disjonctions de ces questions, dont on a allégé la loi, ne se sont pas faites sans peine. Citons, par exemple, celles des boissons, — une des plus essentielles, en ce sens qu'elle constituait, tout à fait au début, la caractéristique du projet —; demandée lundi par M. Georges Trouillot, député du Jura, et repoussée ce jour-là à une forte majorité, elle a été finalement votée, mercredi, par 252 voix contre 210.

Nous avons exposé, ici même, les transformations successives subies par le projet de réforme des boissons : le Sénat avait supprimé l'exercice et le droit de détail en établissant, par contre, un droit gradué de circulation, et en relevant la taxe de l'alcool et les licences. D'accord avec le Gouvernement, la Commission avait réintégré le projet ainsi amendé dans l'ensemble du budget, mais M. Jamais, député du Gard, a combattu, au nom d'un groupe de 24 de ses collègues, la réforme limitée par le Sénat, en présentant un contre-projet dont voici la teneur : suppression des droits perçus au profit de l'Etat, — exercice du privilège des bouilleurs de cru, — remplacement de ces ressources perdues pour le Trésor par un relèvement des licences et de la taxe sur l'alcool.

Un débat assez animé s'engagea sur cette motion et, après intervention du Rapporteur général, du Président de la Commission du budget et de plusieurs orateurs, M. Jamais retira son contre-projet. Puis, après avoir écarté un amendement soutenu par MM. Salis et Peytral, Ministre des finances, la Chambre, par un brusque revirement, vota, dans les conditions indiquées plus haut, la disjonction proposée par M. Guillemet, député de la Vendée.

Avant le scrutin, M. d'Aillières, député de la Sarthe, s'étant plaint de la rapidité de la discussion, en faisant le procès de l'œuvre budgétaire de cette législature, M. Burdeau, Président de la Commission, exposa, dans les termes suivants, les travaux du Parlement :

A ces reproches, messieurs, nous opposons notre œuvre. On nous parle de réforme : nous n'avons pas fait toutes celles que nous aurions voulu voir aboutir, mais ne laissons jamais dire que l'œuvre de cette législature, pas plus que de celles qui

l'ont précédée sous le régime républicain, fût stérile pour le pays. Non! il n'est pas juste de méconnaître que cette législature a fait, en matière d'impôts, deux choses utiles : l'une, sensible aux paysans, c'est cet abaissement de l'impôt foncier qui a témoigné de la sollicitude de la Chambre pour les intérêts en souffrance; l'autre, c'est cette diminution extraordinaire qui s'élève à plus de 80 millions sur le prix des transports sur les chemins de fer, qui procure au commerce, au mouvement des personnes et des marchandises, des facilités qui paraissent équivalentes à l'abaissement des barrières intérieures. (Applaudissements à gauche.)

M. le Rapporteur général. — Voilà ce que M. d'Aillères appelle ne rien faire!

M. Burdeau. — Cette législature a poursuivi l'œuvre si laborieuse de l'unification. Avez-vous oublié de quelle inspiration virile et honorable est sortie la détermination d'entreprendre ce travail, cette tâche accomplie par vous de la suppression du budget extraordinaire de la guerre, à travers quelles difficultés elle s'est accomplie?

Il semblait à vos commissions du budget, au gouvernement, qu'il n'était pas possible de faire disparaître cette masse formidable de 150 millions de dépenses militaires extraordinaires, autrement qu'en recourant à des impôts: j'avoue que j'étais du côté de ceux que la difficulté, même l'impopularité de proposer des impôts nouveaux n'aurait pas effrayés, s'il l'avait fallu pour entreprendre cette œuvre qui donnait à notre budget le caractère d'unité, de stabilité que seul, dans les budgets du continent européen, il peut conserver même à l'égard de ses dépenses militaires.

Oui, j'aurais accepté cela. Mais la Chambre, plus perspicace, voyant mieux que ne voyait chacun d'entre nous, a dit : le pays y suffira sans impôt nouveau. Elle a cru à la force du pays, et le pays a répondu à son attente. (Très bien! très bien!

L'année suivante, sans impôts nouveaux, l'incorporation était faite: le budget était en équilibre. Il était même en excédent, et vous pouviez entreprendre de nouveaux pas dans cette voie de l'unification de vos budgets. (Très bien! très bien!

Alors vous avez fait disparaître les garanties d'intérêt presque complètement. Vous avez fait disparaître les caisses des écoles, des téléphones et toute cette série de caisses qu'on nous reprochait tant, et qui, si tout à l'heure, nous avions écouté un des orateurs de droite, allaient renaître sur l'un des points où nous les avions supprimées. (Applaudissements.)

Voilà l'œuvre d'unification budgétaire de réforme des impôts que nous avons entamée.

Est-ce tout? Quelque chose vient couronner cette œuvre, et montrer au pays si ses finances ont périclité entre nos mains : c'est cette hausse des valeurs publiques dont on peut dire ce qu'on voudra — j'admets les petites critiques de détail, cela m'importe peu, — mais je voudrais bien que d'autres pays eusssnt de pareilles perspectives à l'heure actuelle, au milieu des crises commerciales et agricoles que traverse l'Europe : vous verriez s'il ne se trouverait pas dans ces pays un concert de satisfaction et d'éloges pour les gouvernements qui auraient géré leurs finances à ce point que l'heure serait venue pour eux de baisser le taux de l'intérêt, que le moment approcherait où il n'y aurait plus qu'à se baisser pour faire cette récolte de millions qu'on appelle une conversion de la dette. (Applaudissements.)

Voilà ce que nous avons préparé. Nos successeurs recueilleront les fruits de notre labeur; puissent-ils en user avec sagesse!

A de certaines heures — et ces mouvements sont inévitables dans uns démocratie amoureuse de réformes, désireuse de répandre de plus en plus la justice et de diminuer la misère — oui, il est inévitable que certains entraînements se produisent dont peuvent souffrir les finances.

Sachons y résister et souhaitons que nos successeurs y résistent mieux encore que nous, parce que, au-dessus de tous les intérêts particuliers que nous prétendons servir par des lois secourables, il y a cet intérêt suprême de la sécurité, de l'assurance, de l'énergie au travail, de la confiance dans le lendemain qui donnent à un pays de bonnes finances, solidement assises et prudentes. (Nouveaux applaudissements.)

Voilà, messieurs, ce que je voulais répondre, en votre nom, je l'espère, à la déclaration apportée ici par la droite.

Je pense que lorsqu'un parti peut faire ce résumé en quelques mots de son œuvre dans les quatre dernières années, il peut sans crainte et la tête haute reparaître devant le pays et lui dire: « Juge-moi. Je te rends certains impôts allégés et une ressource qui, demain, peut mettre tes finances au rang des premières du monde. Maintenant, je comparais devant toi. Prononce ton arrêt! » (Applaudissements prolongés et répétés. L'orateur, en retournant à son banc, est vivement félicité par un grand nombre de ses collègues.)

Le budget de 1894 a été déposé, dans ces conditions, au Sénat, et renvoyé aussitôt à la Commission des finances : il est probable que son approbation suivra dans quelques jours.

Quant aux réformes, dont une partie de la presse regrette l'ajournement, mais qui avaient peut-être été insuffisamment préparées, il appartient à la prochaine législature, qui va être élue dans quelques semaines, de les réaliser. Elles joueront, sans doute, un grand rôle dans les programmes électoraux.

C.-R. Wehrung.

L'Union latine en Italie

Il y a peu de temps, l'*Economiste Européen* publiait un article pour engager l'Italie à prendre l'initiative de la dénonciation de l'*Union latine*: il démontrait que nos voisins n'avaient le choix qu'entre cette dénonciation et le cours forcé; qu'en s'y prenant avec quelque adresse et en ne présentant pas cette mesure comme un acte d'hostilité envers la France, ils pourraient obtenir l'interprétation du contrat la plus favorable à leurs intérêts; qu'en dernière analyse c'était un prêt que la France leur consentirait. Ce prêt, à la vérité, serait effectué en argent et serait remboursable en or, mais les conditions en seraient telles que le crédit italien n'en a jamais connu de pareilles. Les intentions de l'*Economiste Européen* ont été mal interprétées et on lui a reproché de vouloir recommencer avec l'Italie la scène du guillotiné par persuasion.

L'idée de la dénonciation de l'*Union latine* par l'Italie est peut-être prématurée, mais nous la croyons juste et un sénateur qui n'est pas le premier venu, M. Alexandro Rossi, l'un des protagonistes du protectionnisme en Italie, vient de la reprendre et d'en faire le 10 courant l'objet d'une interpellation.

L'orateur a demandé carrément le monométallisme argent; il est imbu des idées de M. Allard et des agrariens allemands; il sait très bien qu'en dépréciant l'instrument des échanges on amène la hausse du change, que l'on donne ainsi une prime à l'exportation et qu'on élève une barrière contre les importations. Il cite à l'appui des bienfaits du monométallisme argent la balance commerciale des Etats-Unis, et il prévoit le triomphe définitif du métal blanc. Il en conclut que l'Italie n'a éprouvé que des déboires dans le pacte monétaire qui l'unit à la France; que cette convention, en suspendant la frappe de l'argent, a amené pour ce métal une baisse de 40 0/0. D'après lui, l'Italie doit le plus tôt possible sortir de l'Union. Les Banques, le Trésor, les particuliers ont trois fois plus d'or qu'il n'en faut pour rembourser sur-le-champ 200 millions d'argent, 200 autres millions rentreront avec bénéfice par la voie naturelle du commerce et des échanges.

Que les banques, dit-il, aient 30 ou 40 0/0 de leur circulation couvertes par du métal, si elles n'échangent pas leurs billets contre des espèces, la couverture est purement théorique et il vaut mieux, fût-ce au prix de la rupture de l'*Union latine*, reprendre au moins partiellement les remboursements. Il déplore que l'article 9 de la Convention limite la frappe de la monnaie divisionnaire à 6 fr. par habitant. Depuis 20 ans, ajoute l'orateur, les échanges et le prix de la vie ont quadruplé par suite de l'avilissement de l'instrument des échanges. Le peuple a besoin de petite monnaie, nous n'en avons pas assez; l'Allemagne, qui a pourtant l'étalon d'or en frappe 10 marks par tête, soit deux fois plus que nous. Comme au temps de Lycurgue, nous avons été obligés de frapper 2 fr. 50 de bronze par tête, et nous parlons de monnaie de nickel.

En terminant, il adjure le Ministère de rentrer dans la voie droite et large en dénonçant l'Union latine.

M. Grimaldi, ministre du Trésor, a répondu en ces termes à M. Rossi :

« L'Italie n'a pas l'ambition d'arriver au monométallisme or, elle doit chercher à retenir sa monnaie d'argent. Conservons le Trésor qui nous reste et évitons que lui aussi ne vienne à émigrer. L'Italie a une con-

vention monétaire et elle assiste à un avilissement de l'argent qui dépend surtout d'une production excessive : sa voie est toute tracée, elle ne veut pas dénoncer l'*Union latine* comme on en a répandu sottement le bruit, il est même utile de resserrer les liens avec les autres Etats de l'*Union*. Quant à la monnaie divisionnaire, le Gouvernement a ouvert des négociations pour en amener la nationalisation. Nous ne voulons ni de la monnaie de nickel, ni des billets de 0 50 cent., 1 et 2 lire.

M. Grimaldi examine les conséquences d'une dénonciation de l'*Union latine* faite en dehors de l'Italie par l'un des associés.

« Ces conséquences seraient désastreuses. En effet, — et les évaluations du Ministre sont bien modérées — l'Italie devrait, en chiffres ronds, 30 millions à la Suisse et 150 à la France, qu'il faudrait payer dans un délai de 5 ans par fractions de 10 ou 15 millions ; le budget en serait complètement déséquilibré. Il est vrai que l'Italie aurait la liberté absolue de la frappe de l'argent ».

Telles sont l'interpellation et la réponse du Ministre.

En attendant, la question monétaire devient de plus en plus grave en Italie, nos voisins pratiquent le cours forcé, sans vouloir le reconnaître, mais ils ne font illusion à personne, et leur manque de franchise cause plus de mal qu'une déclaration claire et nette de la suspension du remboursement des billets.

La loi sur la réorganisation des Banques, que vient de faire voter M. Giolitti, est aussi mal conçue que possible, elle achemine tortueusement le pays vers la Banque unique, mais il n'y arrivera qu'au prix de la ruine des anciens Etablissements de crédit qu'on aurait pu et dû conserver en leur enlevant le droit d'émission dont ils ont mésusé. Dans la situation présente, il fallait, comme nous l'avions montré, rétablir la circulation métallique en monnaie d'argent, ou comme l'a dit un député au Parlement italien, M. Soporito, créer une Banque unique, puissante, avec un capital neuf, une administration indemne, proclamer le cours forcé et élever le taux de l'escompte. A cette condition la *valuta* italienne se serait rectifiée toute seule. On n'a fait ni l'un ni l'autre, aussi on est à la merci de tous les incidents.

Dans la réponse de M. Grimaldi un point nous intéresse particulièrement, la nationalisation de la monnaie divisionnaire. On est assez disposé chez nous à répondre tout ou rien aux ouvertures de nos voisins ; il nous semble, après mure réflexion, que ce serait une faute. Si l'Italie veut reprendre ses petites monnaies, sous la condition expresse que les autres conditions du traité de 1885 seraient respectées, nous n'avons pas de raison bien sérieuse de nous y opposer. Ce serait un premier pas fait dans la voie de la liquidation, et à coup sûr il vaudrait mieux pour nous avoir de l'or que de cette petite monnaie qui ne nous est d'aucune utilité.

Pierre des Essars.

LA QUESTION DE L'ARGENT

en Angleterre

Notre correspondant de Londres annonçait, la semaine dernière, que la *Ligue Bimétalliste* anglaise allait faire paraître un manifeste contre la mesure prise par le Gouvernement des Indes. Ce document, dont nous ne nous exagérons pas l'importance, présente quelque intérêt ; il a été publié autant pour protester contre la décision du Conseil de l'Inde et montrer les conséquences défavorables qu'elle peut entraîner, que pour dégager la responsabilité de la Ligue. On a prétendu, en effet, que la politique mise en œuvre avait quelque rapport avec celle que préconise la *Ligue Bimétalliste ;* c'est contre une pareille prétention que le manifeste s'élève d'abord. Il est exact que le Gouvernement a reconnu l'existence de maux que la Ligue prévoyait comme devant être le résultat de la rupture du lien monétaire entre l'or et l'argent ; il est exact aussi que le Gouvernement a reconnu qu'il avait le droit et quelquefois le devoir d'établir un pair du change entre les monnaies d'or et d'argent, mais par contre, la mesure prise par le Gouvernement indien n'a visé qu'un côté de la question ; elle ne peut qu'aggraver l'appréciation de l'or, en obligeant l'Inde à importer de l'or afin de maintenir la roupie à la parité établie.

Le manifeste constate ensuite que le Gouvernement indien a tout fait pour obtenir l'adhésion au régime du double étalon, basé sur une entente internationale, mais la métropole a refusé et il a dû essayer d'un système qui n'a pour principe ni l'étalon d'or ni l'étalon d'argent ; il en résulte ce fait que le nouveau régime présente tous les défauts que l'on reprochait au régime bimétallique, sans donner ses avantages : au lieu d'une alimentation libre et automatique de la circulation monétaire, il ne donne qu'une alimentation restreinte et conventionnelle ; il donne à la roupie un taux, par rapport au souverain d'or, et ne lui donne pas l'appui d'un taux entre l'or et l'argent ; en élevant arbitrairement le prix en or de la roupie, il ne lui assure aucune stabilité. La décision du Gouvernement indien tend donc uniquement à inaugurer une politique générale d'étalon d'or et de circulation d'or restreint, au lieu du régime du double étalon qui conserverait partout aux deux métaux leur puissance monétaire ; c'est une complication de la question et non une solution.

Nous avons tenu à donner l'analyse de ce manifeste de la *Ligue Bimétalliste*, afin de compléter les renseignements que nous avons fournis jusqu'ici sur cette grave question de l'argent ; nous devons remarquer, d'ailleurs, que, parmi les adversaires, les objections sont aussi nombreuses ; il est certain que, malgré cela, le Gouvernement ne reviendra pas sur la décision qu'il a prise.

Parmi les nombreux articles que les journaux économiques anglais continuent à publier sur cette question, nous trouvons dans l'*Economist* une étude très documentée qui nous fournit des chiffres intéressants sur la production de l'argent.

Il est important de remarquer, déclare le journal anglais, que, malgré la baisse très forte et presque continue du prix de l'argent pendant les vingt dernières années, sa production a augmenté énormément. D'après les évaluations du directeur de la Monnaie des Etats-Unis, sa production dans le monde, en 1873, quand le prix moyen de l'argent était de 59 1/4 d. par once, s'élevait à un peu moins de 63.300.000 onces, tandis qu'en 1892, quand le prix moyen n'était que de 39 3/4 d. elle a été de 152.000.000 onces. Autant qu'on peut l'affirmer, la baisse à 38 d., qui s'est produite pendant la première partie de cette année, n'a pas provoqué une diminution dans la production.

Voici maintenant, d'après les chiffres officiels américains, comment se répartit cette production de 152 millions d'onces :

États-Unis	58.000.000
Mexique	45.640.000
Autres Etats de l'Amérique centrale	1.550.000
Etats de l'Amérique du Sud :	
Bolivie	11.980.000
Pérou	2.410.000
Chili	2.270.000
Colombie	1.000.000
Argentine	480.000
Australie	13.440.000
Japon	1.390.000
Contrées européennes :	
Allemagne	6.130.000
France	2.290.000
Autriche-Hongrie	1.670.000
Italie	1.650.000
Espagne	890.000
Russie	450.000
Autres pays	760.000
Total	152.000.000

La quantité d'argent produit aux Etats-Unis pendant

l'année dernière est inférieure d'environ 300.000 onces au chiffre de 1891; une diminution a été remarquée dans tous les Etats producteurs ou territoires, excepté le Colorado et Montana. Le Colorado seul a produit 24.000.000 onces, soit 3 millions de plus qu'en 1891, et Montana, 17.350.000, soit 1.000.000 de plus.

L'*Economiste* fait remarquer que la grande importance de la production du Colorado par rapport à la production totale des Etats-Unis donne du poids à l'avis qu'il y a eu une fermeture des mines dans cet Etat. On peut se demander cependant si cette fermeture ne sera pas autre chose qu'un arrêt momentané.

Les propriétaires de mines ont deux raisons pour restreindre actuellement la production. Ils veulent d'abord combattre le rejet proposé du *Sherman Act*, en créant l'impression que ce rejet conduirait à la ruine de l'industrie des mines d'argent; en second lieu, pensant que, malgré tout, le *Sherman Act* sera rapporté, ils désirent naturellement obtenir du Trésor le prix le plus élevé possible pour le métal qu'ils ont en stock — but qui ne peut pas être mieux servi qu'en arrêtant les nouveaux approvisionnements. Il y a donc de bonnes raisons pour douter que l'action des producteurs du Colorado soit autre chose qu'une tactique, d'autant plus que, plus de la moitié de leur production totale est obtenue en traitant du minerai de plomb; ils ne sont donc pas autant affectés par la baisse de l'argent que les propriétaires des mines des Etats-Unis qui ne produisent que de l'argent.

Tandis qu'il y a des raisons pour douter que la contraction de la production aux Etats-Unis soit permanente, il y a de fortes probabilités pour croire que des Etats tels que le Mexique et la Bolivie, qui ont fortement augmenté leur production pendant les quatre dernières années, malgré la baisse des prix, et qui ont un grand intérêt dans la production de leurs mines, seront plutôt portés à faire des efforts pour lutter contre la situation par une augmentation de leur production, préférant un taux moins élevé de bénéfice à une diminution de la production; on peut en dire autant d'une autre importante source de production: les mines australiennes de *Broken Hill*.

Les Monnaies indiennes ont absorbé dernièrement 1/4 à 1/5 de la production annuelle de l'argent. Une partie de ce qu'elles prenaient jusqu'ici ira probablement aux Monnaies du Mexique, du Japon, de la Chine; puisque l'Inde ne consent plus à satisfaire aux besoins de la circulation en Orient, d'autres Etats trouveront, en effet, profitable de prendre sa place. Il nous semble, conclut le journal anglais, que la décision du gouvernement de l'Inde a arrêté la demande d'argent-métal à un degré trop fort pour qu'elle puisse être contrebalancée par une réduction permanente de l'offre, à moins que le prix du métal ne tombe à un cours bien plus bas que celui auquel il se trouve actuellement. Si tel était le cas, quelle sera alors la situation si, comme il y a de bonnes raisons pour le croire, le *Sherman Act* est rapporté et que le Trésor des Etats-Unis cesse de faire ses achats forcés de 54.000.000 d'onces par an?

G. B.

BANQUE DE L'INDO-CHINE

A l'heure même où se dresse, fatale en quelque sorte, la question de l'argent métal, il est du plus haut intérêt d'étudier la situation de celle de nos Banques d'émission qui, à première vue, semble avoir à compter surtout avec le nouvel état de choses créé par l'arrêt de la frappe libre de l'argent aux Indes Anglaises. Cette Banque est la *Banque de l'Indo-Chine*, instituée par décret du 21 janvier 1875, et dont la durée avait, primitivement, été fixée à 20 ans. Cette durée a été prorogée de 10 ans par le décret du 20 février 1888, soit jusqu'au 21 décembre 1905, et, par ce même décret, le privilège de la Banque qui, à son origine, était constituée pour les colonies de Cochinchine et de l'Inde Française, a été étendu à la Nouvelle-Calédonie, aux protectorats du Cambodge, de l'Annam et du Tonkin, ainsi qu'à Nossi-Bé, Mayotte et dépendances, et aux Etablissemenis français de l'Océanie.

Les opérations financières de la Banque, se rattachant exclusivement aux pays dans lesquels elle possède des Etablissements, consistent à émettre, à l'exclusion de tous autres Etablissements, des billets au porteur de 1.000, 100, 50 et 5 fr.; à escompter des billets à ordre ou effets de place à deux ou plusieurs signatures notoirement solvables et à l'échéance *maxima* de 120 jours; à consentir des avances de six mois *maximum*, en compte courant: à créer, négocier, escompter ou acheter des traites, mandats ou chèques, sur la colonie, la métropole et l'étranger; à escompter des obligations négociables ou non négociables, avec des garanties spéciales: à acheter, vendre, faire acheter, en France ou à l'étranger, des matières ou monnaies d'or, d'argent ou de cuivre; à recevoir des dépôts en compte courant; à se charger des encaissements de mandats ou d'effets; à émettre des billets à ordre et des lettres de crédit, etc.

Le capital social avait été fixé, tout d'abord, à 8 millions de francs, divisés en 16.000 actions de 500 fr. nominatives, émises à 500 fr. et libérées de 125 fr. Mais, par décision de l'Assemblée générale du 11 mai 1888, décision approuvée par le Ministre de la Marine et des Colonies, le capital a été augmenté de 4 millions, représentés par 8.000 actions nouvelles libérées également de 125 francs, dont l'émission, réservée aux anciens actionnaires, s'est faite du 1er au 15 juillet 1888, au prix de 575 fr., soit 125 fr. applicables à l'augmentation du capital social, et 75 fr. aux réserves.

Les comptes de la Banque sont arrêtés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre. Quant aux bénéfices réalisés, ils sont, après un prélèvement de 1/2 0/0 du capital versé, appliqués à un fonds de réserve, et après un premier dividende de 6 0/0 du capital versé distribué aux actionnaires, répartis comme suit: 10 0/0 à un fonds de prévoyance, 10 0/0 au Conseil d'administration et 80 0/0 aux actions comme deuxième dividende. Ajoutons qu'en cas de besoin, le premier dividende de 6 0/0 dû aux actions, peut être complété à l'aide de prélèvements sur le fonds de prévoyance. Toutefois, *aucune distribution ne peut être faite sans l'approbation du Ministre des Finances et des Colonies*. Voici le tableau des répartitions faites depuis la création de la Banque:

Exercice	Fr.	Exercice	Fr.	Exercice	Fr.
1875...	Rien	1881...	12 50	1887...	35 »
1876...	6 25	1882...	13 50	1888...	36 »
1877...	10 »	1883...	14 »	1889...	20 »
1878...	10 »	1884...	16 »	1890...	20 »
1879...	11 »	1885...	20 »	1891...	20 »
1880...	12 50	1886...	22 »	1892...	20 »

Comme on le voit, l'exercice 1892 n'a amené, en ce qui concerne le dividende, aucun changement sur les deux années précédentes. Il est vrai que les bénéfices nets n'ont que peu varié sur l'année 1891. Nous trouvions, en effet, pour le premier semestre de 1891, un solde de profits de 293.869 fr. 47, et pour le deuxième semestre, 289.424 fr. 88, soit, au total, 583.294 fr. 35; tandis qu'en 1892 nous avons, pour le premier semestre 294.821 fr. 49, et pour le deuxième 299.954 fr. 46, ensemble 594.775 fr. 95, défalcation faite d'une perte de 90.728 fr. 60 supportée dans le premier semestee, provenant, pour 82.661 fr. 10, de la suspension de la maison A.-L. Johnston et Cie de Singapore, et pour 8.067 fr. 50 de quatre effets de la succursale de Nouméa. Or, si à ces chiffres on ajoute l'*amortissement* et les *réserves diverses*, qui, de 120.690 fr. 33, ont passé à 184.537 fr. 94 et si on tient compte de l'augmentation des frais généraux, qui s'élèvent à 759.696 fr. 59 d., dont 77.417 fr. 90 pour frais des missions d'inspection, contre 714.081 fr. 82 en 1891, on en arrive à conclure qu'il y a un progrès sensible dans les opérations de la Banque, en dépit des résultats définitifs.

Au reste, le rapport du Conseil d'administration, communiqué à l'assemblée générale des actionnaires du 17 mai dernier, nous donne, à ce sujet, des rensei-

gnements très circonstanciés, au chapitre des succursales et des agences.

Le montant des opérations de la succursale de Saïgon et des agences de Pnom-Penh et de Tourane s'est élevé à 107.748.180 fr. 15 — en avance de 38 millions sur 1891, — dont 98.169.693 fr. 55 applicables à la succursale de Saïgon, 7.588.573 fr. 85 provenant de l'agence de Pnom-Penh et 1.989.912 fr. 75 qui représentent le chiffre des affaires de l'agence de Tourane. Il y a aussi progression pour la succursale de Nouméa, dont nous notons, comme suit, les opérations effectuées depuis sa création : 1889, 18.099.000 fr.; 1890, 22.169.983 fr. 18; 1891, 26.138.569 fr. 06; 1892, 31.104.467 fr. 53. Par contre, il y a diminution dans les succursales d'Haïphong et de Pondichéry et dans l'agence d'Hanoï. Nous croyons, ici, devoir publier, au sujet de ces succursales et agences, les chiffres comparatifs d'opérations :

	1891	1892
	—	—
Succursale de Saïgon et Agence de Pnom-Penh...	63.999.486 05	
Succursale de Saïgon et Agences de Pnom-Penh et de Tourane..............		107.748.180 15
Succursale d'Haïphong et Agence d'Hanoï..........	38.452.929 90	33.048.152 80
Succursale de Pondichéry..	57.903.353 15	45.919.536 65
Succursale de Nouméa.....	26.138.569 06	31.104.467 53
Total......	186.494.338 16	217.820.337 13

Tous ces chiffres donnent lieu à quelques explications. Les heureux résultats de la succursale de Saïgon et des agences de Pnom-Penh et de Tourane sont dus aux exportations de riz, suite d'une abondante récolte. Les avances, les escomptes locaux, les opérations avec l'Australie ont augmenté pour la succursale de Nouméa; par contre, les opérations avec l'Europe sont restées stationnaires, les expéditions de nickel ayant été un peu moins importantes. Quant aux diminutions qui sont à constater dans les chiffres de la succursale de Pondichéry, de celle d'Haïphong et de l'agence d'Hanoï, elles proviennent, pour la première, d'une réduction de la récolte et des mesures restrictives prises par la *Banque de l'Indo-Chine* en présence de la spéculation née d'une accumulation disproportionnée des stocks d'arachides, et, pour les autres, d'une réduction dans les exportations du Tonkin, réduction causée par une seconde récolte de riz défavorable.

Nous avons parlé plus haut de la liquidation de la Maison A.-L. Johnston et Cie, de Singapore. Peu après ce malheureux événement est survenue la faillite de la *New Oriental Bank* et la liquidation de la *Chartered Mercantile Bank of India, London and China.* La disparition de ces trois importants établissements a été occasionnée, en grande partie, par la baisse considérable qui s'est produite depuis quelques années sur l'argent fin, et, par contre-coup, sur les changes de l'Extrême-Orient. La piastre est tombée, en 1892, à un taux que non seulement elle n'avait jamais atteint, mais encore que les prévisions les plus pessimistes n'osaient envisager.

Cette baisse a eu sa répercussion naturelle sur le résultat des opérations de la *Banque de l'Indo-Chine;* elle a considérablement diminué la valeur en or du métal blanc immobilisé dans ses succursales; mais, grâce à la prudence de la Banque, qui s'est toujours imposée d'évaluer les sommes en piastres et roupies aux taux les plus bas pratiqués dans chaque semestre, la dépréciation de l'argent n'a pas affecté d'une manière anormale les résultats d'aucun exercice. L'amortissement graduel, pratiqué constamment, laisse la *Banque de l'Indo-Chine* dans une situation qui ne peut causer aucune préoccupation. Vienne même l'abrogation, en Amérique, du Sherman Bill que l'on n'aurait certainement pas à signaler de mécompte affectant un exercice dans une proportion qui puisse en compromettre le résultat normal.

A l'heure actuelle, pour un capital de 12 millions de francs, dont 3 millions versés seulement, les réserves de la *Banque de l'Indo-Chine* sont établies comme suit :

Fonds de Réserve statutaire...	Fr.	370.000 »
Fonds de Prévoyance statutaire...		374.856 01
Fonds de Réserve supplémentaire.		600.000 »
Ensemble..........	Fr.	1.344.856 01

D'un autre côté la réserve immobilière est de 211.816 fr. 20, alors que le montant des Immeubles n'atteint que 665.091 fr. 63; le chapitre *Mobiliers*, qui est de 139.171 fr. 33, est éteint entièrement par un chiffre égal porté en amortissement, ainsi que celui des *frais d'installation* et *frais de fabrication de Billets au porteur*, que nous trouvons à 292.629 fr. 89.

De ce qui précède, on voit quelles ont toujours été les préoccupations constantes de la haute direction de la *Banque de l'Indo-Chine;* on voit aussi que, depuis longtemps, toutes les précautions que pouvaient commander les événements ont été prises.

On sait que, comme suite à la suspension de la frappe libre de la monnaie d'argent dans l'Inde anglaise, il est question de suspendre également la frappe dans l'Indo-Chine. On a prétendu que la *Banque de l'Indo-Chine* avait demandé l'adoption de cette mesure; nous croyons savoir que cette allégation n'est pas exacte, et que la Banque, en cette circonstance, a gardé la plus stricte neutralité.

A. LECHENET.

Banque Transatlantique

Il nous est déjà arrivé, en passant en revue nos principales Institutions de crédit, de constater que l'année 1892, bien que des plus stériles au point de vue des affaires, n'en avait pas moins été, pour beaucoup du moins, assez profitable. C'est encore le cas, aujourd'hui, pour la *Banque Transatlantique*, dont l'assemblée générale des actionnaires a eu lieu le 24 mai dernier. Comme le mentionne justement le rapport présenté par le Conseil d'administration, l'atonie presque absolue du marché financier, atonie déjà signalée pour l'exercice 1891, a persisté en 1892, en s'accentuant même encore. Le loyer des capitaux est demeuré bas; la *Banque Transatlantique* a été presque complètement privée du contingent que les participations financières, les émissions, apportaient normalement à ses profits annuels, et, par suite, l'importance de ses opérations s'est ressentie de l'état général des affaires; néanmoins les produits de l'année 1892 n'ont pas été sensiblement inférieurs à ceux des exercices précédents.

La raison en est certainement à ce qu'une partie des disponibilités de la *Banque Transatlantique* se trouve actuellement représentée par des propriétés dont les revenus sont assez rémunérateurs. Et, à ce sujet, nous devons entrer dans certains détails.

Constituée le 25 août 1881 au capital de 50 millions de francs, divisé en 100.000 actions de 500 fr. émises au pair, libérées de 125 fr. et nominatives, la *Banque Transatlantique* avait pour objet de faire toutes opérations de banque et d'escompte, tous achats et ventes de fonds publics et valeurs mobilières, de prêter, d'emprunter et de fournir ou recevoir des capitaux en compte courant; enfin de faire toutes opérations financières, industrielles, commerciales et immobilières, ainsi que toutes entreprises de travaux publics ou de s'intéresser à ces diverses opérations sous forme de participation, commandite ou autrement. La Société, en représentation de ses opérations, s'était réservée le droit de créer et émettre pour son compte des obligations à long et à court terme. Lors de sa création, la Banque avait pris la succession des agences que lui avait léguées, sur la côte méditerranéenne, la *Société des Comptoirs Maritimes.* Ces agences ont été peu à peu liquidées ou se sont transformées comme celle de Tunis.

Quant au capital de la Société, il a été réduit, par décision de l'assemblée générale du 29 mars 1884, de

50 à 25 millions, et par décision de l'assemblée générale du 12 avril 1886 de 25 à 20 millions, au moyen de l'achat au prix moyen de 421 fr. 76 par titre (250 fr. versés), et de l'annulation de 10.000 actions.

Depuis sa formation, la Banque Transatlantique a distribué à ses associés les dividendes suivants :

1881-82, 6 fr. 25 ; 1883, 14 fr.; 1884, 12 fr. 50; 1885, 12 fr. 50; 1886, 12 fr. 50; 1887, 1888, 1889 et 1890, 15 fr.; 1891 et 1892, 12 fr. 50. Et, pour ce qui est du bilan, nous le trouvons, au 31 décembre 1892, établi comme suit, en milliers de francs :

Actif	1891	1892
Actionnaires. — Versements non appelés..	10.000	10.000
Caisse et Banque	248	256
Portefeuille. — Effets sur France et Etranger	2.550	3.025
Actions, obligations et participations	3.935	3.605
Immeubles	1.692	2.309
Comptes courants, reports et avances sur nantissements	11.403	7.674
Comptes d'ordre	443	237
Frais de premier établissement	56	50
	30.327	27.156
Passif		
Capital	20.000	20.000
Réserve statutaire	331	350
Effets à payer	4.279	2.554
Intérêts et dividendes	13	20
Comptes courants	3.625	2.912
Comptes d'ordre	1.467	707
Profits et Pertes	612	613
	30.327	27.156

En se reportant aux chiffres ci-dessus, on trouve que l'*actif* réel de la Banque Transatlantique se monte à 17.156.000 fr. contre un passif comprenant :

Effets à payer	2.554.000
Intérêts et dividendes	20.000
Comptes courants	3.912.000
Comptes d'ordre	707 000
Profits et Pertes	613.000
Soit	6.806.000

D'où un solde de 10.350.000 fr. à répartir entre 40.000 actions; ce qui équivaudrait à dire que l'action de la *Banque Transatlantique* vaut, intrinsèquement, 258 fr. 75. Si, à ce chiffre, on ajoute, pour établir une comparaison avec les cours pratiqués en Bourse, les 250 fr. non encore versés, on en arrive à conclure que l'action devrait être cotée dans les environs de 505 à 510 fr.

On sait que la *Banque Transatlantique* est intéressée dans tout ce qui a rapport à la Tunisie. Elle possède, dans cette contrée, des propriétés urbaines et rurales; elle a, de plus, participé à la formation de la *Banque de Tunisie* dont elle possède, du reste, en portefeuille, 10.000 actions évaluées au pair; et, sur cette dernière, qui a distribué à ses actionnaires 4 0/0 du capital versé, nous avons à dire que, créée au capital de 8 millions, divisé en 16.000 actions de 500 fr., émises au pair, libérées de 250 fr. et au porteur, elle attend toujours les promesses verbales qui lui avaient été faites lors de sa formation, promesses qui lui permettaient de croire qu'elle serait, elle aussi, un jour, une Banque d'émission.

Quoi qu'il en soit, la *Banque Transatlantique* a des intérêts considérables dans le pays qui jouit, depuis 1882, du protectorat de la France; mois outre sa participation dans les affaires tunisiennes, elle s'est intéressée à la *Société des Grands Travaux de Marseille* qui, dernièrement, a réuni sa première assemblée générale.

En 1891, réalisant un projet depuis longtemps poursuivi, la Ville de Marseille avait résolu l'exécution de grands travaux d'assainissement sur un plan et dans des conditions qui avaient obtenu la ratification des pouvoirs publics.

Après des études sérieuses et de laborieuses négociations, la *Banque Transatlantique*, de concert avec la *Société Marseillaise*, avait donné son concours aux entrepreneurs qui s'étaient chargés de l'exécution des travaux. Elle avait donc participé à la constitution de la *Société des Grands Travaux de Marseille*, créée surtout en vue de cette entreprise dont elle est devenue concessionnaire; elle s'était surtout attachée à assurer à cette Société les ressources nécassaires pour lui permettre de mener à bien une œuvre qui intéressait, au plus haut degré, notre premier port de commerce et l'état sanitaire du pays. Or, le rapport du Conseil d'administration de cette entreprise constate, qu'après une période d'organisation assez laborieuse, et la solution de difficultés d'ordre administratif, les travaux sont maintenant en pleine activité. Il est donc permis d'envisager, avec confiance, l'avenir de cette œuvre si utile due à l'initiative de la *Banque Transatlantique*, et d'en attendre les résultats favorables.

Comme elle a toujours fait, du reste, la *Banque Transatlantique*, pendant l'exercice 1892, s'est appliquée à rechercher la rémunération légitime de son capital dans les affaires de banque, et dans le concours que sa situation la met à même d'apporter aux trensactions commerciales avec les pays d'outre-mer. Ses disponibilités sont suffisantes pour cet objet; et elle s'est même proposée d'étudier, dès que les circonstances le permettront, les moyens les plus propres à relever ses actionnaires de tout engagement ultérieur, sans porter atteinte à sa vitalité.

Il s'agirait donc ici, semble-t-il, de la libération des actions, par la réduction du capital. Cette libération pourrait aussi bien être remplacée par le rachat, aux cours actuels, d'un certain nombre d'actions. Cette dernière opération serait des plus favorables et des moins sujettes à la critique. En effet, les disponibilités à court terme de la *Banque Transatlantique* sont représentées par les chiffres suivants :

Caisse et Banque	256.256 40
Portefeuille-effets sur la France et sur l'Etranger	3.024.484 74
Comptes courants, reports et avances sur nantissements	7.674.359 44
Ensemble.......... Fr.	10.955.100 58

Par contre, les engagements à court terme se montent à 5.985.110 fr. 85, suivant le détail ci-dessous :

Effets à payer	2.553.696 03
Comptes courants créditeurs	2.911.889 83
Intérêts et dividendes	19.524 99
Répartition aux actionnaires pour 1892	500.000 »
Total	5.985.110 85

Il y a là un excédent de 5 millions de francs environ, qui pourrait être employé utilement au profit des actionnaires mêmes. Nous ne savons naturellement quelles résolutions prendra le Conseil d'administration de la *Banque Transatlantique*, mais nous sommes persuadés que les intéressés n'auront qu'à s'en féliciter.

Pour ce qui est des bénéfices que la Banque est en droit d'espérer pour l'avenir, nous dirons qu'ils devraient être plus rénumérateurs que par le passé! Le projet de loi qui vient d'être déposé, et qui a trait à la construction de chemins de fer en Tunisie, fait croire à un accroissement de prospérité de ce pays, et, par suite, à une réalisation favorable et prochaine des propriétes possédées par la *Banque Transatlantique* dans la Régence.

J. M.

LE CHEMIN DE FER BEYROUTH-DAMAS

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Chemin de fer de Beyrouth-Damas-Hauran a eu lieu à Paris au commencement de cette semaine. Les actionnaires étaient invités à ratifier de leurs votes les arrangements pris par le Conseil en ce qui concerne l'importante concession récemment accordée à la Compagnie.

Notre correspondant de Constantinople nous a tenus au courant des principaux détails de cette concession.

Il ne sera pas inutile de les rappeler ici succinctement.

Le Gouvernement ottoman a concédé à la Compagnie Beyrouth-Damas, représentée par un de ses administrateurs, Montrau Effendi, une ligne à voie large reliant Damas aux villes de Homs, Hama, Alep, Biredjik, avec prolongement éventuel jusqu'à Telek, ville située entre l'Euphrate et le Tigre.

Le Gouvernement accorde à la Société une garantie kilométrique, ou plus exactement, une subvention annuelle pour le cas d'insuffisance de ses recettes. Cette garantie pourra atteindre le chiffre de 12.500 fr. par kilomètre et par an et, dans tous les cas, ne pourra pas être inférieure à 7 0/0 du capital de premier établissement de la ligne et de ses dépendances. Cette garantie, gagée sur les dîmes des provinces traversées, sera gérée par le Conseil international de la Dette Publique. Nous montrerons plus loin l'influence favorable que cette garantie pourra exercer sur les obligations actuelles de Beyrouth-Damas.

La longueur de la ligne concédée à titre définitif est de 560 kilomètres ; la concession éventuelle comprend 250 kilomètres.

Les délais d'études sont de deux ans, et après achèvement des études, la Compagnie aura deux ans et demi pour commencer les travaux et huit ans pour les terminer.

La ligne Damas-Biredjik parcourra dans presque toute son étendue un pays de plaines très peuplées, très cultivées, très productives ; elle touche à quatre villes principales de la Syrie qui pratiquent déjà de nombreux échanges entre elles : Damas (200.000 habitants), Homs (40.000 habitants), Hama (60.000 habitants) et Alep (150.000 habitants) ; elle aboutit, à Biredjik, dans une région que l'on considère généralement comme très riche en produits miniers et forestiers. La construction de cette ligne, qui a été étudiée par divers ingénieurs français et étrangers, n'offre aucune difficulté sérieuse et sera d'un coût modéré.

Tel est le programme dont la Compagnie Beyrouth-Damas aura à assurer la réalisation : aucun appel au crédit ne sera d'ailleurs fait avant trois ans, alors que la ligne actuelle sera absolument terminée, et l'augmentation du capital-actions de la Compagnie, porté de 10 à 15 millions, permettra largement de faire face aux premières dépenses et aux frais des études.

Ajoutons que cette nouvelle concession améliore considérablement la valeur des obligations actuelles de Beyrouth-Damas.

Ces obligations conservent leur gage direct, absolument distinct sur le chemin de fer Beyrouth-Damas-Hauran, aucune confusion ne devant se faire, en ce qui concerne les recettes, entre la ligne primitive et le nouveau chemin de fer. La nature même des deux concessions, l'une à voie étroite, l'autre à voie large, la première basée sur un trafic existant, la seconde dotée d'une subvention de l'Etat, nécessite d'ailleurs la création de deux services nettement séparés.

Les obligations Beyrouth-Damas verront donc s'ajouter aux garanties dont elles jouissent déjà un appoint de trafic considérable que l'on n'avait jamais fait entrer en ligne de compte et qui proviendra du prolongement de Biredjik. En outre, elles auront une sorte de gage supplémentaire sur toute la partie de la subvention gouvernementale qui excèdera les sommes nécessaires pour la rémunération des capitaux à affecter à la nouvelle ligne.

R. D.

LA RÉFORME DE LA LOI DE 1867 SUR LES SOCIÉTÉS AU SÉNAT

Dans les numéros 75 et 76 de l'*Economiste Européen* (3e volume, p. 782 et 815) nous avons donné le rapport de M. Thévenet, au nom de la Commission du Sénat chargée d'examiner la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, et portant modification de la loi du 24 juillet 1867 sur les Sociétés civiles.

La discussion de ce rapport a eu lieu dans la séance du jeudi 13 juillet, et voici les amendements nouveaux qui ont été adoptés :

M. Poirrier, sénateur de la Seine, demandait que l'article premier fût modifié de façon à permettre au capital d'être divisé en actions de moins de 25 francs lorsque le capital ne passe pas 200.000 fr., et de moins de 100 fr., lorsqu'il est supérieur à 200.000 fr. Combattu par le rapporteur, M. Thévenet, l'amendement Poirrier a été adopté, et les paragraphes 1 et 2 de l'article premier ont été modifiés comme suit :

§ 1er. — Les Sociétés en commandite ne peuvent diviser leur capital en actions ou coupures d'actions de moins de 25 fr. lorsque le capital n'excède pas 200.000 fr., de moins de 100 fr. lorsque le capital est supérieur à 200.000 fr. ;

§ 2. — Elles ne peuvent être définitivement constituées qu'après la souscription de la totalité du capital et le versement en espèces, par chaque actionnaire, du montant des actions ou coupures d'actions souscrites par lui, lorsqu'elles n'excèdent pas 25 fr., et du quart au moins des actions lorsqu'elles sont de 100 fr. et au-dessus.

L'art. 2 a été voté dans le texte du Rapport.

L'art. 3 est augmenté d'un amendement présenté par M. Trarieux, sénateur de la Gironde, qui ajoute à cet article les dispositions suivantes :

Ces actions en nullité contre les actes constitutifs des Sociétés sont prescrites par dix ans.

Cette prescription ne pourra, toutefois, être opposée avant l'expiration des dix années qui suivront la promulgation de la présente loi.

Les *art. 4 et 5* sont adoptés.

Pour l'*art. 6*, M. Bardoux, sénateur inamovible, a développé un amendement tendant à modifier sa disposition. Mais, après une longue discussion, dans laquelle est intervenu M. Le Royer, ancien président du Sénat, l'amendement a été repoussé, par 150 voix contre 96, et on a adopté le texte de la Commission.

Enfin, après l'adoption de l'*art. 7*, l'ensemble de la loi a été voté avec les dispositions que nous avons relatées dans l'*Economiste Européen* du 25 juin dernier (no 76, 3e volume).

Informations Économiques et Financières

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 5 juillet, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.854.945 fr. de nouveaux prêts, dont 2.708.700 fr. en prêts fonciers et 146.245 fr. en prêts communaux.

Le Commerce Extérieur de la France. — L'Imprimerie Nationale vient de faire paraître le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les six premiers mois de l'année 1893.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 juin, à 2.048.552.000 fr., et les exportations à 1 milliard 700.891.000 fr.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de mai :

IMPORTATIONS	1893	1892	
Objets d'alimentation	95.341.000	138.048.000	— 42.707.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	209.682.000	189.639.000	+ 20.043.000
Objets fabriqués.....	54.551.000	49.272.000	+ 5.279.000
Totaux......	359.574.000	376.959.000	— 17.385.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	58.250.000	65.588.000	— 7.338.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	64.515.000	79.686.000	— 15.171.000
Objets fabriqués.....	147.746.000	157.045.000	— 9.299.000
Colis postaux........	4.830.000	3.991.000	+ 839.000
Totaux......	275.341.000	306.310.000	— 30.969.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 30 juin,

le mouvement du commerce comparé à celui des six premiers mois de 1892 et de 1891 :

IMPORTATIONS	1893	1892	1891
Objets d'alimentation........	513.990.000	950.947.000	693.315.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	1.238.215.000	1.243.170.000	1.262.050.000
Objets fabriq..	296.347.000	372.474.000	336.624.000
Totaux...	2.048.552.000	2.566.591.000	2.291.989.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation........	344.484.000	395.479.000	365.863.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	417.622.000	421.802.000	389.110.000
Objets fabriq..	900.131.000	890.684.000	909.174.000
Colis postaux..	38.654.000	28.401.000	32.956.000
Totaux...	1.700.891.000	1.736.366.000	1.697.103.000

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	6 juillet	13 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 6 juillet / 13 juillet		
Or....... 1.718.712.935 / 1.716.050.682	2.996.093.733	2.987.713.268
Argent... 1.277.380.797 / 1.271.662.585		
2.996.093.733 / 2.987.713.268		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	557.362	59.797
Portefeuille Paris { Effets Paris........	249.284.935	253.729.527
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	30.000.000	30.000.000
Portefeuilles des succursales...........	330.619.783	350.235.406
Avances sur lingots à Paris.............	1.261.000	1.079.000
Avances sur lingots dans les succursales	3.515.900	5.401.900
Avances sur titres à Paris..............	121.860.238	122.904.395
Avances sur titres dans les succursales	175.675.407	169.698.759
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.863	99.626.863
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...............	9.271.185	9.271.551
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales................	855.776	899.981
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..................................	92.540.777	90.444.826
Total............	4.376.551.157	4.386.453.470
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.478.210.020	3.501.856.180
Arrérages de valeurs déposées.........	27.633.961	19.658.769
Billets à ordre et récépissés............	39.814.799	40.025.352
Compte courant du Trésor, créditeur...	126.649.551	133.529.195
Comptes courants de Paris...............	369.120.123	357.329.445
Comptes courants dans les succursales.	52.483.475	53.961.040
Dividendes à payer......................	9.622.931	6.586.816
Escompte et intérêts divers............	1.000.827	1.475.164
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	46.081.455	46.097.496
Total............	4.376.551.157	4.386.453.470

Comparaison avec les années précédentes

	18 juillet 1889	17 juillet 1890	16 juillet 1891	14 juillet 1892	13 juillet 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.889.3	3.076.3	3.099.1	3.198.7	3.501.8
Encaisse...........	2.469.1	2.578.2	2.627.0	2.900.7	2.987.7
Portefeuille........	655.4	617.8	613.6	529.6	633.9
Avances aux partic.	266.5	286.0	309.5	331.1	299.0
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	235.0	130.5	291.3	329.9	133.5
— part...	494.2	430.9	378.1	401.4	411.2
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	4 ½ 0/00	2 0/00	4 0/00	pair	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	268.8	476.4	1.292.8	2.1	430.1

Ancienne Caisse syndicale des Agents de change de Lyon. — Le 10 courant a eu lieu le quarante et unième remboursement des Bons de l'ancienne Caisse syndicale des Agents de change de Lyon.

Il a été amorti 709 bons au prix moyen de 296.871 fr. Le prix maximum a été de 302 fr. Le prix minimum a été de 280 fr.

La moyenne du précédent remboursement avait été de 312 fr. 95.

Il a été affecté à cet amortissement une somme de 210.000 fr., provenant tout entière du prélèvement de 30 0/0 sur les courtages.

Il reste actuellement en circulation 17.138 bons, représentant un capital nominal d'environ 8.500.000 fr.

La moyenne des prix de remboursement des précédentes soumissions a été de :

144 fr. 02 pour l'année 1883, 157 fr. 37 pour 1884, 144 fr. 56 pour 1885, 185 fr. 44 pour 1886, 204 fr. 42 pour 1887, 184 fr. 11 pour 1888, 227 fr. 95 pour 1889, 281 fr. 86 pour 1890, 361 fr. 76 pour 1891, 344 fr. 29 pour 1892, 324 fr. 25 pour le 10 janvier 1893, 312 fr. 95 pour le 10 avril 1893, 296 fr. 85 pour le 10 juillet 1893.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris à la fin du mois de juin 1893 :

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.— *Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi............	11.952.145 66	71.040.021 42
Autres recettes.....	6.336.881 04	43.448.201 15
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	12.011 71	19.966.223 85
Fonds spéciaux.....	23.000 »	44.720.565 32
Totaux.......	18.324.038 41	179.175.011 64
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section).............	250.000 »	46.908.403 23
Autres dépenses....	11.971.758 60	70.809.896 91
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	1.007.329 26	4.683.386 63
Fonds spéciaux	1.896.245 98	17.386.891 95
Totaux.......	15.125.333 79	139.788.575 72

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 25 juin au 1er juillet (26e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat....................	2.687	643	666	17.620	17.507	+ 112.»
Paris-Lyon-Méditer.	8.458	7.006	6.722	168.330	164.682	+ 3.648.»
— Rhône au Mont-Cenis	133	85	83	2 170	2.168	+ 2.
— Chemins Algériens..	513	158	162	3 913	4.074	— 161.»
Nord..................	3.632	3.548	3.535	89.804	89.115	+ 689.»
Ouest.................	5.185	2.825	2.805	68 897	68 742	+ 154.»
Orléans...............	6.480	3.270	3.190	81.543	81.071	+ 471.»
Est...................	4.727	2.773	2.692	70.260	67 953	+ 2.307.»
Midi..................	3.045	1.695	1.630	44.265	41.327	+ 2.928.»
Est-Algérien.........	897	88	108	2.960	2.789	+ 171.»
Bône-Guelma voie larg.	534	53	61	1.501	1.728	— 224.»
— voie étroite	128	12	5	172	163	+ 8
Ouest-Algérien.......	296	62	60	1.258	1.278	— 19.»
Arzew à Kralfallah..	214	»	»	565	576	— 10.»
Médoc................	101	19	18	483	481	+ 1.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 juin...	37.380.000	41.301.000
Du 1er au 10 juillet.......	1.790.000	1.750.000
Du 11 au 14 juillet.......	790.000	820.000
Du 1er janvier au 14 juillet.	39.960.000	43.871.000

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1889	1890	1891	1892	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	97 75	98 02	97 55	97 72	97 75
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 70	98 80	97 65	97 75	97 70
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 20	106 25	106 60	106 85	106 80
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 »	482 25	482 »	477 25	479 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3950 »	3922 50	3900 »	3925 »	3905 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	148 75	150 »	145 »	140 »	130 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	656 25	658 75	630 »	630 »	625 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	394 50	395 »	391 »	391 »	391 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	480 »	476 »	471 »	»	471 50
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	483 75	483 »	483 50	485 »	485 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	982 50	980 »	958 75	955 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	585 »	575 »	582 50	580 »	582 50
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	762 »	763 »	761 25	765 »	765 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	133 75	123 75	115 »	112 50	112 50
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	459 50	469 »	469 »	469 »	469 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	» »	302 50	302 50	»	302 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	427 50	432 50	430 »	415 »	407 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	368 75	370 »	370 »	367 50	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	707 »	705 »	700 »	702 50	710 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	608 »	606 »	608 »	610 »	600 »
584.000	500	500	Est....................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	948 »	948 50	948 50	950 »	958 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1507 50	1507 »	1507 »	1507 50	1512 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1342 »	1342 »	1340 »	1317 50	1320 »
525.000	400	400	Nord....................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1905 »	1902 50	1901 »	1855 »	1865 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1593 »	1593 »	1591 »	1601 25	1610 »
300.000	500	500	Ouest..................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1093 »	1093 »	1093 »	1105 »	1109 50
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	390 »	355 »	351 50	319 »	299 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	565 »	560 »	563 50	547 50	556 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1387 50	1375 »	1380 »	1380 »	1380 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	516 25	513 75	510 »	502 50	498 75
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	630 »	630 »	625 »	630 »	635 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1046 »	1040 »	1042 50	1017 »	1025 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	631 25	630 »	635 »	615 »	650 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	496 50	490 »	479 »	475 »	448 75
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	18 »	17 50	16 75	17 »	16 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2687 50	2692 50	2688 75	2655 »	2647 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	461 25	453 »	455 »	460 »	» »
84.000	500	500	Téleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	115 »	112 50	110 »	107 50	107 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	401 25	400 »	396 25	397 50	391 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	530 »	525 »	515 »	518 75	513 75
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	600 »	597 50	590 »	573 75	570 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1196 50	1198 »	1190 »	1165 »	1153 75
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	455 »	451 »	450 »	»	» »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	86 25	85 »	81 »	75 »	75 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	227 50	228 »	218 »	209 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	355 »	353 75	332 50	313 75	300 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	653 75	650 »	647 50	641 25	632 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	226 25	228 75	221 »	222 50	221 25
420.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	662 »	658 »	645 »	628 75	608 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	161 25	158 75	143 75	145 »	140 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	70 »	75 »	73 »	»	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	196 25	193 75	183 »	182 50	176 25
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 60	99 12	98 50	99 50	99 75
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 40	97 05	97 40	97 90	97 95
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	71 »	70 75	69 25	»	67 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	66 55	66 50	64 50	65 »	62 30
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 70	102 15	102 »	102 »	102 10
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	101 50	101 45	100 80	101 25	100 90
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 80	96 67	96 65	96 40	96 12
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	66 60	66 52	65 »	63 27	61 77
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	466 »	467 »	458 »	452 »	447 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	423 »	420 »	413 »	412 »	407 50
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	255 50	249 50	232 »	240 »	232 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	275 »	268 »	250 »	225 »	222 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	97 50	98 »	97 »	94 65	95 10
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 17	92 97	91 35	89 55	87 82
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	22 85	22 85	22 50	22 25	21 75
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	358 75	360 »	351 »	348 75	346 25
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 »	100 80	101 40	101 30	101 70
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	69 50	69 45	68 75	69 45	68 80
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 05	98 15	97 90	98 15	98 15
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	99 80	99 90	99 40	98 30	98 35
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 80	78 80	78 80	78 »	77 95
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 60	78 50	77 90	78 »	78 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 12	22 12	21 82	22 »	21 75
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	389 »	392 50	390 50	392 50	392 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	453 50	448 75	448 75	446 25	447 50
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	499 50	496 25	498 50	496 25	482 50

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 14 juillet 1893.

La Loi militaire. — Les nouveaux Impôts. — Les Charges fiscales en Allemagne. — Les Emissions pendant le premier semestre 1893.

La séance de samedi dernier du Parlement allemand avait démontré d'une manière définitive que l'adoption de la loi militaire était une affaire réglée, les deux partis douteux, antisémites et Polonais, ayant annoncé par l'organe de leurs orateurs attitrés qu'ils voteraient la loi; en effet, l'article 1er de la loi, fixant le chiffre de l'effectif, a été adopté en troisième lecture par 198 voix contre 187. On a terminé la discussion en seconde lecture: la discussion en troisième lecture est une pure formalité qui sera réglée demain, et le Parlement, après avoir réglé deux ou trois autres questions d'importance secondaire, se séparera sans doute à la fin de la semaine.

C'est ainsi que le long conflit déterminé par le projet de loi militaire prend fin, après avoir occupé l'opinion pendant plus d'un an. Mais il ne faut pas oublier que le Parlement ne se réunira de nouveau en automne que pour résoudre de nouvelles difficultés, car il faudra alors s'occuper de la carte à payer. Les dépenses exigées par la loi militaire sur le budget de 1893 s'élèvent à 71.282.547 marks, dont 23.221.848 marks de dépenses permanentes et ordinaires et 48.060.699 marks de dépenses extraordinaires à couvrir par la voie de l'emprunt.

Le Parlement aura, dans sa prochaine session, à examiner les projets d'impôts que le Gouvernement aura élaborés d'ici là; on ne sait encore en aucune façon ce que seront ces projets, mais on se demande comment le Gouvernement arrivera à se mettre d'accord avec le Reichstag sur cette question; il sera, en effet, infiniment plus difficile d'obtenir une majorité pour un projet fiscal quelconque que pour la loi militaire, et c'est à ce moment que le Centre catholique fera sentir sa force.

Quoi qu'il en soit, on a complètement renoncé aux projets d'augmentation des impôts sur la bière et les alcools: les antisémites ont réclamé cet abandon comme prix de leur vote et le Gouvernement a été obligé de céder. Les mêmes antisémites demandent un impôt très élevé sur les opérations de Bourse; le Parlement l'accordera dans son aveuglement, mais cela ne fera pas l'affaire des finances de l'Empire; enfin, ils préconisent, pour couvrir la plus grande partie des dépenses, un impôt impérial sur le revenu, et ce projet est soutenu par les agrariens, car la propriété foncière échapperait en très grande partie à cette taxe, qui écraserait au contraire la population urbaine, déjà surchargée d'impôts. Je vous ai signalé il y a quelque temps un projet d'impôt sur les successions, recommandé par les nationaux-libéraux; ce projet, dont il est question de nouveau en ce moment, n'a aucune chance de succès, car il atteindrait la classe des hobereaux qui ont provoqué l'agitation agrarienne et dont l'appui est indispensable au Gouvernement.

D'ailleurs, quelles que soient les mesures fiscales qu'on adopte, les nouvelles charges qui en résulteront seront si lourdes qu'il y a lieu de redouter les conséquences les plus graves au point de vue politique comme au point de vue économique. La *Gazette de Cologne*, journal officieux par excellence, cherche à établir que le contribuable prussien n'est pas opprimé par les impôts autant qu'on le prétend; ce journal se base à cet effet sur des statistiques élaborées par le professeur de Kaufmann, montrant, par exemple, que la moyenne de l'impôt par tête d'habitant est de 34 m. 62 en Prusse, tandis qu'elle est de 76 m. 87 en France; mais on oublie que les chiffres en question n'ont aucun sens, en raison de la différence énorme qui existe entre les forces contributives des pays que l'on considère. Pour se rendre compte qu'en Allemagne on est près de la limite des charges que les contribuables peuvent supporter, il suffit de se souvenir que dans certaines régions, l'hostilité à la loi militaire a été unanime, quand on a su qu'elle devait être suivie de nouveaux impôts.

La statistique des émissions pendant le premier semestre de 1892 montre qu'il y a eu à la Bourse une importante reprise des affaires; vous vous souvenez que les appels au crédit ont été excessivement rares en 1892; cette année, il y a eu déjà un nombre considérables d'affaires, au premier rang desquelles figurent les opérations de la réforme monétaire austro-hongroise.

La confiance du public revient peu à peu, bien qu'elle ait été encore ébranlée ces derniers temps par les événements de Grèce. Mais on est loin d'être complètement rassuré sur l'avenir dans le monde des affaires; on a trop de raisons de craindre que le nouveau Parlement ne suive une politique inspirée par des intérêts de classe étroite et susceptible de compromettre le bien-être général.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	7 juillet	Dif. 30 juin	7 juillet	Dif. 30 juin
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	802.222	— 11.499	978.935	— 322
Billets du Trésor..............	23.210	— 1.128	25.317	— 432
Billets d'autres banques.....	9.540	+ 412	9.275	— 345
Lettres de change............	684.992	— 36.573	557.185	— 26.136
Prêts sur titres...............	120.261	— 25.520	114.095	+ 14.398
Valeurs........................	1.594	— 1.185	6.918	+ 280
Autres propriétés.............	36.604	— 664	44.783	— 6.542
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social................	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve......................	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets........	1.059.983	— 39.993	1.052.226	+ 35.968
Autres engagements à vue...	464.637	— 34.505	526.712	— 10.233
Autres engagements.........	1.311	— 324	4.003	— 135

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
30 juin....	886,0	979,3	813,7
7 juill....	886.2	979,0	802.2
15 — ...	901,5	988,2	.....
23 — ...	918,1	994.4	.....
31 — ...	918,3	983,2	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
30 juin....	765,1	711,8	867,4
7 juill....	726,9	671.2	805.3
15 — ...	674,0	634,5	.....
23 — ...	635,6	616.8	.....
31 — ...	647,7	628,1	.....

Circulation	1891	1892	1893
30 juin....	1066,0	1088,2	1100.0
7 juill....	1023.4	1052,2	1060.0
15 — ...	974,1	993,9	.....
23 — ...	947,9	963,0	.....
31 — ...	959,4	981,0	.....

Réserve de billets	1891	1892	1893
30 juin....	143.4	218,6	39,3
7 juill....	183.9	253,4	67.1
15 — ...	254,5	322,6	....
23 — ...	293.3	358,8	....
31 — ...	283.1	328,6	....

La Banque d'Allemagne voit son encaisse diminuer constamment depuis un certain temps; depuis le 1er janvier, elle a perdu 36 millions de marks et la diminution, par rapport à la fin de juin 1892, atteint 177 millions. L'absorption d'or par l'Autriche et la Russie est une des principales causes de cette diminution, qui est due également en partie à l'amélioration intervenue dans la crise économique.

Les Frappes de Monnaies. — Les frappes de monnaies en Allemagne pendant le mois de juin sont représentées par les chiffres suivants:

Monnaies d'or, 2.785.859 m.; monnaies d'argent: pièces de cinq marks, 532.260 m.; pièces de deux marks, 273.072 m. pièces d'un mark, 425.420 m.; monnaies de billon: pièces de dix pfennigs, 171.004 m. 80; pièces de cinq pfennigs, 57.122 m. 85; pièces d'un pfennig, 3.972 marcs,21.

Les Banques d'émission. — Le tableau suivant

représente les variations des comptes de toutes les Banques d'émission allemandes depuis un an.

PASSIF

(Millions de marks)

1892	Capital	Réserves	Circulation	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Autres passifs
Juin......	222.67	45.93	1266.70	574.09	26.72	9.03
Juillet.....	222.67	45.93	1150.23	582.79	28.48	9.77
Août......	222.67	45.93	1142.62	550.28	27.73	11.47
Septembre.	222.67	45.93	1300.28	427.12	26.81	11.79
Octobre...	222.67	45.93	1260.63	461.41	27.43	11.89
Novembre.	222.67	45.93	1185.54	463.25	27.96	13.17
Décembre.	222.67	45.93	1327.40	397.54	26.00	6.25
1893						
Janvier...	222.67	45.93	1164.67	458.36	26.46	7.43
Février....	222.67	45.96	1100.31	520.00	25.86	7.46
Mars......	222.67	46.05	1251.57	459.96	25.19	7.71
Avril......	222.67	46.05	1189.84	579.56	32.21	5.22
Mai.......	222.67	46.05	1118.46	640.73	31.79	5.99
Juin.......	262.67	46.05	1277.76	541.42	31.48	6.23

ACTIF

(Millions de marks)

1892	Encaisse	Bons du Trésor	Billets d'autres Banq.	Escomp.	Prêts sur titres	Valeurs	Autres actifs	Réserve de billets
Juin.	1057.96	26.50	30.85	787.74	153.12	17.79	77.29	273.61
Juil..	1061.60	26.89	21.13	738.33	119.08	17.80	60.55	344.39
Août.	1046.81	27.18	27.80	714.67	116.81	13.33	60.90	344.17
Sept.	965.80	22.34	31.82	804.92	140.85	13.57	63.72	104.70
Oct..	942.29	22.02	28.29	851.09	118.18	18.17	58.88	116.91
Nov.	952.00	22.91	29.48	771.10	112.14	19.85	61.38	203 85
Déc..	917.61	18.33	36.56	814.66	143.93	23.76	81.81	30.10
1893								
Janv.	935.04	21.99	27.93	709.45	110.72	20.97	62.05	155.29
Févr.	1007.12	25.49	21.82	684.90	110.67	19.05	66.34	339.12
Mars	949.49	23.68	27.35	802.14	121.23	18.71	76.76	133.95
Avril	943.58	25.01	23.58	875.79	124.73	22.91	65.80	187.33
Mai..	965.62	27.64	26.29	864.97	114.80	19.19	54.70	286.09
Juin.	889.94	24.68	27.30	940.30	117.72	19.07	58.42	49.16

Les Emissions pendant le premier semestre 1893. — Nous empruntons au *Deutsche OEkonomist* les statistiques suivantes sur les émissions faites en Allemagne pendant le premier semestre 1893.

Tableau des valeurs émises en Allemagne depuis 1891 en millions de marks :

	1891		1892		1893 1er sem.	
	Valeur nominale	Valeur d'après le cours	Valeur nominale	Valeur d'après le cours	Valeur nominale	Valeur d'après le cours
Valeurs allemandes						
Emprunts d'Etat...	512	440	369	313	401	356
Empr. communaux	87	84	56	55	43	42
Obl. hypothécaires	341	341	370	370	150	150
Obl. de Chem. de fer	»	»	3	3	2	2
Obl. industrielles..	29	29	13	13	47	47
Act. de Chem. de fer	4	5	4	4	4	4
Act. de Banques...	33	40	2	2	20	32
Act. d'assurances..	»	»	»	»	»	1
Act. industrielles..	24	29	12	14	11	13
Totaux......	1.033	973	832	777	681	651
Valeurs étrangères						
Emprunts d'Etats..	157	138	89	83	304	288
Empr. communaux	26	22	14	13	»	»
Obl. hypothécaires.	6	5	4	4	»	»
Obl. de Chem. de fer	75	63	106	65	58	40
Obl. industrielles..	»	»	»	»	»	»
Act. de Chem. de fer	12	13	4	4	»	»
Act. de Banques...	»	»	»	»	»	»
Act. d'assurances..	»	»	»	»	»	»
Act. industrielles..	1	1	»	»	»	»
Totaux......	278	244	218	171	362	328
Totaux généraux.	1.311	1.217	1.050	949	1.043	980

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	86 87	86 70	86 75	86 62	86 75	86 40
Orient 3 0/0..............	69 62	69 80	69 50	68 75	69 37	69 »
Consolidés Russes..........	100 ..	99 10	99 90	99 50	99 50	99 40
Hongrois..................	96 .	96 10	95 87	95 25	95 50	95 25
Egypte Unifiée............	102 ..	102 ..	101 50	101 60	101 20	101 »
Italien	91 87	92 ..	91 62	90 25	90 75	89 25
Chemins de fer						
Autrichiens...............	129 87	130 62	129 50	128 37	128 ..	127 62
Lombards..................	42 50	43 62	44 25	42 62	42 90	42 90
Gothard...................	161 37	163 75	163 50	161 62	157 25	156 25
Nord-Est Suisse...........	113 ..	113 60	113 50	112 62	108 62	108 12
Central Suisse............	»	»	»	» »	»	»
Méridionaux...............	»	»	»	» »	»	»
Duxer.....................	209 ..	208 50	208 12	207 50	»	»
Marienbourg...............	66 37	»	71 90	63 87	66 12	65 »
Ouest Prussien............	81 12	76 ..	75 50	81 50	74 87	74 37
Mainzer...................	»	»	»	» »	»	»
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	206 50	208 10	207 25	205 »	203 »	202 87
Sud-Ouest Russe...........	»	»	»	» »	»	»
Banques						
Crédit....................	176 »	175 75	175 12	172 »	206 75	204 60
Disconto..................	185 25	184 12	184 62	177 50	186 25	178 50
Darmstadt-Bank............	137 12	136 90	136 25	132 75	134 75	133 37
Berl-Handels..............	140 62	140 75	139 50	133 37	137 25	135 60
Dresde-Bank	133 75	143 50	141 75	127 »	140 62	138 90
National-Bank.............	112 37	112 60	111 60	109 »	109 75	108 50
Mines et diverses						
Laura.....................	99 37	99 87	99 75	97 50	104 75	105 »
Dortmund..................	53 25	53 75	52 87	48 75	57 62	58 60
Bochumer..................	117 50	118 25	117 87	116 12	123 12	123 10
Gelsenkirch...............	127 50	128 62	129 62	127 62	129 75	131 25
Hibernia..................	100 25	108 25	100 87	99 50	101 25	102 12
Harpener..................	118 62	120 50	120 62	118 50	125 12	127 30
Dynamite Trust............	»	»	128 50	» »	»	»
Nordd Lloyd...............	116 25	114 25	114 »	111 87	115 62	113 75
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours.............	81 ..	80 95	80 95	81 »	81 05	81 »
Londres —	20 44	20 38	20 39	20 38	20 38	20 40
Vienne —	166 15	165 80	165 60	165 65	164 40	164 25
Pétersbourg 3 semaines....	216 ..	215 ..	215 »	214 80	215 ..	215 »
Roubles comptant..........	216 30	216 .	215 75	213 90	216 ..	216 »
— fin courant.......	216 50	216 50	216 »	214 25	216 50	216 25

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 14 juillet 1893.

Le marché est très lourd et dépourvu d'affaires.

La spéculation commence à s'inquiéter de l'augmentation de l'impôt de Bourse, à laquelle il faut s'attendre sûrement d'ici quelques mois, étant données les dispositions du nouveau Parlement. D'un autre côté, la faiblesse de Londres et de Vienne se répercute ici.

Les fonds d'Etat allemands sont en réaction.

Le rouble, qui avait regagné deux points dans le cours de la semaine, est de nouveau en baisse ; on s'inquiète des concessions douanières faites par la Russie à certains pays et refusées à l'Allemagne.

L'Italien a encore reculé de deux points cette semaine.

Les valeurs de Banque, comme les valeurs industrielles, n'ont pas une meilleure tenue que les fonds d'Etat.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 15 juillet 1893.

La Situation politique. — La baisse des actions des Chemins américains. — La question de l'argent aux Indes. — Le commerce extérieur.

La situation politique ne se modifie pas; le Gouvernement continue à appliquer, dans la discussion du *Home rule*, la décision qu'il a fait voter récemment, tandis que, par habitude, les conservateurs continuent à faire un obstructionnisme désormais inutile. Jeudi soir, la Chambre a dû clore l'examen du second groupe d'ar-

ticles du bill qui comprend les articles 9 à 23 ; or, par suite des nombreux amendements déposés, elle n'a examiné sérieusement que le premier article de ce groupe : l'article 9. Il est juste de dire que cet article était le plus important: il détermine en effet dans quelle proportion l'Irlande ayant son Parlement à Dublin, continuera à être représentée à Westminster. Cette question avait été l'écueil contre lequel M. Gladstone échoua en 1886; il demandait alors que l'Irlande cessât d'envoyer des représentants à Westminster et l'opposition déclara que c'était proclamer la séparation de l'Irlande et son indépendance absolue. M. Gladstone, dans son nouveau projet, a tenu compte de cette objection; il a maintenu une députation irlandaise dans le Parlement anglais, mais a réduit son influence proportionnellement à l'influence qu'elle doit exercer sur son propre territoire dès qu'elle sera dotée d'une diète particulière. L'opposition a lutté plus vigoureusement que jamais, mais M. Gladstone a eu l'habileté de laisser à la Chambre la liberté de fixer la quotité de la représentation irlandaise, et de renoncer à limiter son droit de délibération sur les affaires d'intérêt vraiment impérial. Dans de telles conditions, on ne pouvait s'attendre à aucune surprise et le vote de l'article, un des plus dangereux, était assuré.

Le marché s'est trouvé désorienté cette semaine par la baisse des valeurs de Chemins de fer américains. A la suite des récoltes exceptionnelles faites aux Etats-Unis en 1891 et des grosses exportations qui en ont été la conséquence, nos capitalistes ont pensé que les Chemins américains étaient appelés les premiers à bénéficier de cette grande activité; les recettes augmentaient et un mouvement se fit vers les actions des Compagnies qui profitaient le plus de cette augmentation des transports. Le département des Chemins américains présenta alors la plus grande animation, les cours montèrent d'abord; malheureusement cette situation ne tarda pas à se modifier du tout au tout. La concurrence a d'abord obligé la Compagnie à diminuer le taux du fret; au fur et à mesure que les recettes augmentaient, les dépenses d'exploitation se sont aussi élevées, les embarras du marché de New-York sont venus ensuite jeter le désarroi sur le marché des valeurs américaines et les actions ont été brusquement dépréciées. Il n'en a pas fallu davantage pour que l'ensemble du marché fût mal impressionné et qu'une baisse se produisît.

La question de l'argent est toujours la grosse préoccupation du monde des affaires ; la baisse de l'argent métal ne s'est heureusement pas accentuée cette semaine et n'est pas venue par conséquent augmenter les difficultés du marché: la question reste toujours cependant le sujet de toutes les discussions et des polémiques. Vous savez que la décision du Gouvernement indien de fixer à 1 s. 4 d. le change de la roupie, a été généralement critiquée ici ; l'opinion générale est que le maintien de ce change fixe pourra avoir de graves conséquences pour l'Inde. On craint, avec quelque raison, qu'il favorise les importations d'Europe et diminue les exportations de l'Inde. Jusqu'ici, en effet, les exportations de la colonie ont en moyenne un excédent de 340 millions roupies, une importation de 110 millions en argent la réduirait à 25 millions. Une autre difficulté se trouve encore dans la lutte entre le Gouvernement, qui veut vendre ces traites le plus cher possible, et les banques anglo-indiennes, qui veulent dépenser le moins possible pour les remises dont elles ont besoin. Jusqu'ici les banques achetaient des lingots, à défaut de traites, et les envoyaient à Bombay ou Calcutta, elles sont obligées aujourd'hui de passer par les conditions du Gouvernement.

Nos lecteurs trouveront plus loin le tableau des importations et exportations pendant le mois de juin. Cette statistique qui, pendant de longs mois, a été fort défavorable est, cette fois, assez satisfaisante, et l'amélioration qu'elle nous montre doit d'autant plus être signalée, que les chiffres du mois de mai étaient déjà plus satisfaisants.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

12 juillet 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	44.300.580	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	27.850.580
Total	44.300.580	Total	44.300.580

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.707.044
Réserve et profits et pertes	3.360.471	Portefeuille et avances	25.227.414
Trésor et administration publique	5.493.668	Billets en réserve	13.379.690
Comptes particuliers	36.427.404	Or et argent monnayés	1.734.121
Billets à sept jours, etc.	213.726		
Total	58.048.269	Total	58.048.269

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
29 Mars	26.234	»	25.562	39.365	40.688	17.121	43	»
5 Avril	25.491	»	25.694	36.621	38.232	16.246	44	»
12 »	25.636	»	25.472	35.158	36.376	16.614	47	»
19 »	25.675	»	25.355	34.446	35.513	16.770	48	»
26 »	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	»
3 Mai	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 »	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3 ½
17 »	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	45	3
14 »	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2 ½
21 »	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	»	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»

Le Commerce extérieur en juin. — D'après les statistiques du *Board of Trade*, les importations ont subi, en juin, une diminution de 2 7 0/0, tandis que la diminution pendant les six premiers mois de l'année a été de 7 0/0. Les exportations ont eu, au contraire, pendant le mois de juin, une augmentation de près de 4 0/0, ce qui réduit à 4 millions de livres, un peu plus de 3 1/2 0/0, la diminution qui existait jusqu'alors. Ces chiffres doivent être considérés comme assez satisfaisants, d'autant plus que la reprise dans les exportations signalée en mai s'est poursuivie. On doit noter, toutefois, qu'en 1892, le mois de juin avait un jour ouvrable en moins, le lundi de Pentecôte s'étant trouvé dans ce mois.

Les tableaux suivants donnent le détail des importations et des exportations.

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (juin 1893)

DÉSIGNATION	juin 1893	Comparaison avec juin 1892	6 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants	651.289	— 292.714	2.675.884	— 2.018.824
Objets d'alimentat. Exempts	12.462.886	— 860.274	67.422.214	— 4.448.550
Taxés	1.636.695	+ 214.732	11.132.618	— 518.561
Tabacs	212.743	— 8.320	1.412.664	— 151.490
Métaux	1.719.400	— 282.860	10.321.311	— 639.360
Prod. chimiq., coul.	401.262	- 45.881	3.650.489	— 262.821
Huiles	554.143	+ 12.160	3.596.556	+ 169.780
Mat. premières textil.	4.519.062	+ 93.536	39.067.348	— 6.689.324
Mat. premières autres	3.462.845	— 258.527	17.026.315	— 1.071.499
Objets fabriqués	5.170.156	+ 384.609	33.681.470	+ 800.655
Divers	1.024.584	+ 116.289	7.347.654	— 271.764
Colis postaux	53.727	+ 18.513	341.696	+ 62.254
Totaux	31.868.792	— 903.687 (= 2.7 %)	197.676.219	— 15.039.504 (= 7 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (juin 1893)

DÉSIGNATION	juin 1893	Comparaison avec juin 1892	6 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	70.045	+ 27.626	274.639	+ 15.154
Objets d'alimentat.	843.268	+ 59.810	4.659.103	+ 146.650
Matières premières.	1.593.897	— 89.740	8.319.477	— 594.418
Obj.fabr.ou en partie Fils et tissus.......	7.819.355	+ 235.328	46.705.866	— 2.876.185
Mét. et ouvrages en Mét.(sauf les mach.)	2.924.051	+ 225.008	16.138.163	— 539.593
Machines..........	1.328.452	— 56.167	6.596.586	— 533.791
Confections........	699.752	— 75.332	4.583.914	— 558.535
Prod.chim.et pharm.	749.734	+ 102.406	4.722.745	+ 427.799
Divers..............	2.670.898	+ 274.336	15.296.255	+ 432.209
Colis postaux.......	85.819	+ 12.588	481.192	— 2.352
Totaux des prod.angl.	18.785.271	+ { 714.953 = 3.9 %	107.777.940	— { 4.083.062 = 3.6 %
Embarquement des marchandises imp.	4.796.015	+ { 147.755 = 3.8 %	32.806.667	+ { 597.315 = 1.8 %
Total des exportat..	23.581.286	+ { 862.708 = 3.8 %	140584.607	— { 3.485.747 = 2.6 %

Les Dividendes des Banques. — Pendant le premier semestre, les opérations des Banques ont été soumises à des influences diverses. Elles ont eu, par rapport au premier semestre de l'année dernière, un taux d'escompte plus élevé et une plus grande marge entre ce taux et l'intérêt sur les depôts. D'autre part, cependant, la crise australienne a porté aux Banques de sérieux préjudices; elle les a obligées, pendant un certain temps, à conserver de plus fortes réserves et à restreindre leurs avances au Stock-Exchange. On ne devait donc pas s'attendre à ce qu'elles puissent faire mieux que de payer un dividende égal à celui de l'année dernière, à la même époque; et l'on verra, par le tableau suivant, que la plupart des Banques qui ont publié leur dividende ont agi ainsi :

Banques de Londres

	0/0 par an pendant le 1er semestre de 1893	1892
	—	—
City	10	10
Consolidated	9	10
London and Westminster....	12	13
London Joint-Stock..........	10	10
Union.........................	10	10

Banques Provinciales

	0/0 par an pendant le 1er semestre de 1893	1892
	—	—
Adelphi	6	6
Birmingham district and counties....................	12 1/2	12 1/2
Halifax and Huddersfield Union..........................	10	10
Halifax Joint Stock..........	10	10
Lancashire and Yorkshire....	10	10
Liverpool-Union.............	10	10
London and Yorkshire.......	7	7
Manchester and County......	25	15
Manchester and Liverpool District..........................	20	20
North and South Wales......	15	15
North Western...............	8	8
Union of Manchester........	10	10
West Riding Union..........	8	10
Williams, Deacon, etc.	12 1/2	12 1/2

Le Mouvement des Métaux Précieux. — D'après les statistiques officielles, le mouvement des métaux précieux a été le suivant :

Les importations d'or ont atteint en juin 1893, 4 millions 579.295 liv. st. et les exportations 726.741. liv. st. Pendant le premier semestre de l'année, les importations ont été de 12.282.954 liv. st. et les exportations de 6.252.647 liv. st.

Les importations d'argent ont atteint en juin 1893, 1.121.056 et les exportations 1.365.729 liv. st. Les importations, pendant le premier semestre, ont été de 5.597.989 liv. st. et les exportations de 6.423.192 liv. st.

La Production de la fonte. — La statistique que viennent de publier les maîtres de forges du Cleveland, relative à la production de la fonte dans ce district est plus favorable qu'on ne s'y attendait.

A fin juin, sur 143 hauts fourneaux, il y en avait 87 en feu, soit un de plus qu'à la fin mai ; 50 produisaient de la fonte Cleveland et 37 de la fonte hématite. Le total général de la production a été de 225.134 tonnes, contre 234.048 t. en mai, soit une différence en moins de 8.914 t. pour le mois de juin, mais cette diminution est due à ce que juin avait un jour ouvrable de moins que mai. A fin juin, le stock était de 192.786 tonnes, contre 193.579 t. en mai, soit une différence en moins de 793 tonnes.

La production totale du district a été durant le premier semestre de 1.364.285 tonnes, contre 600.819 t. pendant la période correspondante de 1892. Les stocks se sont accrus de 78.447 tonnes, alors qu'ils s'étaient réduits, l'année dernière, de 214.444 tonnes.

Voici le tableau des expéditions de fonte pendant le premier semestre des cinq dernières années :

	Cabotage	Etranger	Totaux
	—	—	—
1889... T.	245.892	243.978	489.870
1890......	114.424	267.515	381.939
1891......	245.594	175.528	421.122
1892......	145.097	150.521	295.618
1893......	212.337	222.676	435.013

Pendant le premier semestre des deux dernières années, les principales exportations ont été vers les pays suivants :

	1893	1892
	—	—
Allemagne	66.134	35.329
Hollande........	28.368	27.033
Belgique.........	13.438	9.764
France..........	19.438	15.609
Russie..........	26.747	215
Italie	28.919	5.630
Ecosse..........	157.659	110.608

Malgré les éléments favorables donnés par ces statistiques, la spéculation sur le marché du fer se ralentit en ce moment; les spéculateurs sont effrayés par la crise de l'argent et la menace d'une grève de 300.000 mineurs du Midland et de quelques autres districts affiliés à la Fédération des mineurs contribue à jeter de la perturbation dans les affaires.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er au 8 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 8 juill. 93	du 1er avr. au 9 juill. 92	du 1er juil. au 8 juill. 93	du 1er juil. au 9 juill. 92
Douanes..............	19.650	5.046	5.194	397	524
Accise	25.100	6.257	6.493	427	503
Timbre................	13.600	3.594	4.154	304	479
Land tax et House duty	2.460	360	375	5	10
Impôt sur le revenu.	15.150	2.306	2.295	166	225
Postes	10.600	3.030	3.010	900	900
Télégraphe...........	2.480	665	640	50	50
Terres de la couronne	430	100	100	»	»
Int.des act.canal Suez	220	109	110	10	20
Divers	1.950	616	923	33	87
Recettes totales.....	91.640	22.084	23.295	2.292	2.798
Dépenses............	»	28.184	28.859	6.136	6.652

Clearing-House

Résultat des compensations du 6 au 12 juillet

Jeudi 6 juillet......£	13.828.000	Lundi 10 juillet.....£	19.635.000
Vendredi 7 juillet...	22.046.000	Mardi 11 juillet......	17.145.000
Samedi 8 juillet.....	19.436.000	Mercredi 12 juillet...	17.896.000
		Total.......£	109.986.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 117.583.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (6 au 12 juillet) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Augmentation		Metropolitan	1.929
Brighton	1.850	North British........	4.847
South Eastern.......	2.831	North Eastern.......	7.834
Great Eastern	3.747	North Staffordshire..	706
Metropolitan district.	2.461		
Great Northern......	1.334	*Diminution*	
Lancashire et Yorkshire	2.101	Caledonian	1.335
South Western.......	352	Great Western.......	1.520
Chatham et Dover...	73	North Western.......	7.679
Sheffield............	1.090	Midland.............	6.573

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	9 juin	16juin	23juin	30juin	7 juil.	14juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	99 06	99 06	98 94	98 75	99 »	99 19
Rupee 4 0/0..............	65 12	66 62	67 75	70 »	69 75	69 62
Brésil 4 0/0..............	65 »	66 25	66 25	64 50	64 75	62 75
Argentine 5 0/0...........	68 75	69 75	68 75	66 50	63 50	60 62
Cédulas P................	8 »	8 37	8 12	7 75	7 12	7 »
— E................	28 75	30 25	29 25	26 25	26 »	26 75
Mexicain 6 0/0...........	75 75	72 50	72 25	61 12	61 25	58 75
Turc I..................	56 »	56 25	56 »	55 50	55 »	54 50
— II................	33 87	34 25	33 75	33 25	33 25	33 »
— IV................	21 94	21 87	21 87	21 75	21 81	21 69
Egypte Unifiée...........	100 62	100 62	100 50	100 25	100 »	99 87
Grec Monopole............	51 »	53 75	52 50	47 50	45 »	43 ..
Italien 5 0/0............	92 25	92 37	92 25	91 12	89 25	88 »
Russe 4 0/0..............	100 25	100 25	100 25	100 12	99 12	99 25
Portugais 3 0/0..........	22 75	23 »	23 »	22 75	22 25	21 75
Espagne Ext. 4 0/0.......	66 12	66 44	66 56	65 »	63 06	62 25
Français 4 1/2 0/0.......	105 »	105 50	105 50	105 50	105 50	106 »
— 3 0/0............	97 37	97 75	98 »	97 75	97 25	97 »
Divers						
Banque de Roumanie	7 »	7 ..	7 »	7 »	6 75	6 75
Suez.....................	106 50	106 50	106 50	106 50	106 »	105 ..
Lombards.................	8 75	8 87	9 »	8 75	9 »	8 75
Banque Ottomane..........	13 87	13 81	13 81	13 56	12 94	12 75
Rio Tinto................	15 12	15 25	15 31	14 87	15 06	14 81
Brighton A...............	158 12	159 37	158 12	157 37	157 35	155 »
North Brit. ord..........	32 87	33 87	33 »	32 25	32 12	31 75
Pérou ord................	7 25	8 12	7 62	6 87	6 62	6 »
— préf.............	24 25	26 75	25 25	22 »	19 25	17 50
— debs.............	68 50	71 75	70 25	65 50	63 50	58 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	49 »	47 25	47 25	43 50	43 25	39 50
— actions...........	25 »	24 »	24 12	21 87	22 50	20 37
Canada Pacific...........	79 50	81 »	80 37	78 »	77 25	73 50
Eries....................	18 50	18 62	18 25	16 75	16 62	14 62
Denver préf..............	49 12	50 50	50 »	39 »	36 25	29 75
Milwaukee................	70 75	71 25	70 87	68 87	69 75	62 12
Louisville...............	68 25	69 87	68 75	66 62	66 37	57 87
Norfolk préf.............	24 12	25 25	24 37	22 25	22 12	19 37
Reading Inc. Bds.........	34 50	32 50	31 50	31 »	30 25	29 »
Union Pacific............	30 25	29 87	29 62	25 62	25 37	21 37
Mexican ord..............	18 50	18 50	17 75	16 »	13 »	13 »
Mines						
De Beers.................	17 87	18 »	17 50	17 62	17 62	15 75
City.....................	11 62	12 50	12 50	12 »	12 »	11 50
Crown Reef...............	7 50	7 62	7 50	7 37	7 37	7 37
Geldenhuis...............	4 75	4 75	5 50	4 87	4 87	4 75
Impers...................	2 94	3 25	3 12	2 87	2 87	2 50
Langlaagte...............	3 62	3 75	3 75	3 50	3 50	3 37
Simmer...................	4 37	4 37	4 37	4 25	4 25	3 94
Robinson.................	1 37	4 50	4 37	4 25	4 25	4 19
Oceana...................	3 06	3 31	3 50	2 87	2 87	2 75
Argent en barres.........	38 25	38 50	38 »	30 50	34 12	33 37
Change sur Paris.........	25 37	25 35	25 37	25 38	25 37	25 37
Escompte de la Banque ...	3 »	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50
Escompte hors banque	1 50	1 75	1 62	1 62	1 12	1 37

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 15 juillet 1893.

On a eu un instant de vives craintes au sujet de la liquidation ; bien qu'elle dût être légère, par suite de la baisse énorme, les différences contre les haussiers étaient considérables et on attendait avec anxiété le jour des paiements ; sans avoir été aussi mauvaise qu'on ne la craignait, la liquidation a été difficile, il y a eu des faillites et des suspensions.

La situation a été d'autant plus tendue que, dès les premiers jours de la semaine, une forte baisse s'est produite sur les actions des Chemins de fer américains et cette réaction a entraîné le reste de la Cote. La légère amélioration remarquée sur les Chemins américains dans les dernières séances provient de la meilleure situation du marché américain où une intervention puissante se serait produite.

L'Extérieure et les fonds grecs sont mieux ; les fonds argentins, brésiliens et mexicains, après avoir eu des cours très bas, sont en légère reprise. Le marché minier est plus ferme.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 13 juillet 1893.

Le Mouvement en faveur du Suffrage universel. — Les Chemins de fer de la Bohême pendant le premier semestre de 1893. — L'État des Récoltes en Autriche-Hongrie. — Les Intérêts des Exportateurs austro-hongrois en Bulgarie.

La question du suffrage universel a provoqué, ces jours derniers, une certaine agitation dans les milieux ouvriers en Autriche-Hongrie ; des meetings ont été tenus à Vienne et à Buda-Pesth, et on a voté de nombreuses résolutions, plus ou moins platoniques. La réunion organisée à l'Hôtel-de-Ville de Vienne avait attiré une foule considérable, mais tout s'est passé dans le plus grand calme.

J'ajouterai, à ce propos, une indication puisée dans les sphères officielles : on assure que le projet de loi tendant à augmenter la représentation ouvrière au *Reischrath* ne sera pas discutée avant l'an prochain.

Il faut que je vous dise quelques mots des Chemins de fer de Bohême qui ont eu à supporter, en juin dernier, d'une façon indirecte, une série de grèves. Ces grèves ont duré du 20 au 26 juin et se sont produites principalement dans les mines de charbon appartenant aux Compagnies, près de Bilin, de Dux et de Schwez. En somme, si on tient compte des dimanches et des jours de fêtes, il y a eu en tout 18 jours de chômage pendant le mois. Ces grèves ont donné un peu plus d'animation au marché des charbons, beaucoup d'industriels ayant fait des achats dans la crainte de voir le mouvement durer et s'étendre, mais les chemins de fer n'ont pas eu grand'chose à transporter.

Une des lignes qui a le plus souffert, dans cet ordre d'idées, c'est celle d'*Aussig-Teplitz*, qui profite, en général, du trafic de l'Elbe et expédie, en moyenne, 1.000 wagons. Or, les expéditions de juin sont inférieures de 12.367 tonnes à celles de la période correspondante en 1892 ; par suite, les recettes ont baissé de 71.429 florins.

Pour le premier semestre, le total des recettes s'élève à 2.810.928 florins, soit 147.291 florins de plus qu'en 1892.

Sur la *Westbahn*, les résultats sont meilleurs ; ils dépassent de 20 0/0 ceux de juin 1892. Les expéditions se sont élevées à 149.331 t., soit 23.666 t. de plus que l'an dernier.

Pour le premier semestre, les recettes s'élèvent à 295.678 fl., en plus-value de 12.506 fl. sur la période correspondante de 1892.

Pour la *Elbethalbahn*, il y a, par contre, en juin, une moins-value de 7.587 fl., qui ramène les recettes du 1er semestre à 2.877.929 fl. C'est, là encore, une augmentation de 107.462 fl. sur 1892.

Le chemin de fer de *Buschterad* a donné les résultats suivants pendant le premier semestre ; réseau A, 1.503.559 fl., soit une augmentation de 119.843 florins; réseau B, 2.441.978 fl., soit plus de 187.965 fl.

Enfin, la *Nordbahn* a encaissé 1.893.693 fl., en augmentation de 79.805 fl.

En résumé les recettes des cinq lignes accusent pour le premier semestre 1893, en chiffres ronds, une augmentation de 782.000 florins sur la période correspondante de 1892.

Pour venir en aide aux paysans dont le bétail souffre du manque de fourrage, l'administration provinciale de la Bohême a adressé une requête à l'autorité militaire pour l'inviter à acheter exclusivement aux Syndicats des régions éprouvées le bétail nécessaire à l'armée. Pareille supplique a été adressée au Gouvernement pour lui demander de faciliter l'exportation des animaux.

Le Gouvernement vient d'interdire l'exportation des fourrages, qui s'accroît dans une forte proportion, par suite de la sécheresse persistante dans les pays limitrophes.

D'après le dernier rapport (en date du 1er juillet) du Ministère de l'Agriculture, l'état des récoltes en Hongrie est plus satisfaisant et les perspectives meilleures qu'il y a un mois. Les fortes pluies et la grêle ont causé des dommages dans les régions du Nord, mais, en général, les céréales se sont sensiblement améliorées.

Parmi les autres produits en progression, signalons : le tabac, les légumineuses, le lin et le chanvre. Par contre certaines catégories de betteraves et les pommes de terre ont souffert. Enfin, pour les vignes, les perspectives sont bonnes.

Je vous ai dit, dans ma dernière lettre, l'importance des transactions commerciales entre la monarchie et les Etats balkaniques. On me dit, à ce propos, que le consul austro-hongrois de Roustchouk a passé un accord avec une maison de Banque de cette ville à l'effet de donner aux exportateurs de notre pays toutes les garanties de crédit et de sécurité. Ladite Banque escompterait à un taux raisonnable les traites sur la Bulgarie et, moyennant une faible commission, elle prendrait tous les risques à sa charge, après avoir accepté la liste des tirés.

C'est là un exemple dont tous les consuls à l'étranger devraient s'inspirer.

Informations Économiques et Financières

Situation de la Dette Flottante en Autriche. — A fin juin 1893 il y avait en circulation :

(A) D'après les états dressés à la Banque d'Autriche-Hongrie : *Obligations partielles hypothécaires* : 25.450 florins (comme le mois précédent) ne portant pas intérêts, — 63.365.000 fl. (+ 957.800 fl.) à 3 0/0, et à 6 mois, — 36.069.200 fl. (— 1.000.000) à 2 1/2 0/0 et à 3 mois, — soit un total de 99.459.650 fl., en diminution de 42.200 fl. sur le mois de mai.

(B) D'après les relevés des deux Commissions de contrôle : pour les *Billets d'Etat* : 66.189.740 fl. en billets de 1 fl., — 132.538.445 fl. en billets de 5 fl., — 113 millions 805.900 fl. en billets de 50 fl. — au total, 312 millions 534.085 fl., soit une augmentation de 42.179 fl. sur le mois antérieur.

Le total général de la Dette flottante s'élevait, d'après ces données à 411.993.735 fl., soit une différence de 21 fl. en moins sur le mois de mai.

La Première Caisse d'Epargne Autrichienne. — Voici la situation de cette institution pour le mois de juin :

Bureau de la liquidation des hypothèques ; versements, 611.140 fl. ; — remboursements, 244.849 fl. *Total des prêts :* 101.537.373 fl.

Bureau des obligations : remboursements de 30.661 florins de Prêts hypothécaires, — total des prêts, 162.924 florins ; fonds d'amortissement, 123.876 fl. — Restaient en circulation : pour 128.200 fl. d'obligations à 30 années, et 158.600 fl. d'obligations à 32 années.

Au *bureau des valeurs et des avances*, les traites escomptées se sont élevées à 5.341.762 fl., et les encaissements à 4.470.986 fl.

Dépôts : 23.963 titulaires de comptes ont versé 3.521.662 fl. et il a été remboursé, pour 18.255 comptes, 3.150.946 fl.

La situation des *Dépôts à intérêts* accusait 188.966.283 florins.

Le *Syndicat de crédit* (Kreditverein) comptait 573 participants disposant d'un crédit utilisable de 8.252.122 florins et d'un fonds de garantie de 429.250 fl. Enfin on a escompté 1.982 effets des participants au Syndicat représentant un total de 555.100 fl. (à 4 1/4, 4 3/4 et 5 1/2 pour cent) et le crédit utilisé à la fin de juin représentait 2.300.300 fl.

Vente de Rentes-couronnes en Autriche-Hongrie. — On annonce que le groupe Rothschild a vendu, il y a quinze jours, la totalité de son stock de rente-couronnes autrichiennes et hongroises, dont il lui restait pour environ 5 millions en portefeuille.

L'Importation d'or de 1858 à 1893 en Autriche-Hongrie. — Un statisticien connu, M. J. Pizzala, a publié dans la *Wochenschrift des Niederœsterrichischen Gewerbevereins*, les chiffres relatifs à l'importation de l'or en Autriche-Hongrie, depuis 35 ans. Nous relevons, dans ce travail, les indications suivantes :

Pendant les cinq premiers mois de l'année courante, la Monarchie a importé environ 92.300 kilogrammes d'or (134.758.000 florins), c'est-à-dire un total égal à celui de sept années avant 1891.

De 1858 à 1890, les importations moyennes de métal jaune atteignaient 13.656 kil. (17.737.000 fl.); elles se sont élevées à 25.019 kil. (35.580.000 fl.), en 1891 et à 51.816 kil. (55.651.000 fl.) en 1892.

En prenant la moyenne mensuelle et en comparant le chiffre des cinq premiers mois de 1893 à ceux de la période de 1858 à 1890, on trouve, comme quantité et comme valeur, une augmentation de 412, 5 0/0, et de 474, 6 0/0.

Toutefois, les exportations d'or ont également augmenté : elles ont été, de janvier à mai 1893, de 4.519 kil. (6.598.000 fl.), soit, par rapport à la période 1858-1890, une augmentation de 56, 6 0/0 en quantité, et de 78, 7 0/0 en valeur.

M. J. Pizzala conclut ainsi :

La comparaison des importations et des exportations nous donne les chiffres de l'importation nette; celle-ci ayant été, en moyenne, de 7.872 kil. (10.400.000 fl.), de 1858-1859, s'est élevée, en 1891, à 19.019 kil. (27.131.000 florins); en 1892, à 40.432 kil. (59.030.000 fl.), et a atteint, enfin, en 1893, 87.781 kil. (128.160.000 fl.). Conséquemment, l'augmentation de l'importation nette a été, depuis 1891, de 671 0/0 en quantité, et de 752, 4 0/0, en valeur.

« D'après les tableaux de la Monnaie, il faut attribuer au kilogramme d'or un prix moyen de 1.456 fl. Or, le mouvement du commerce extérieur a atteint, pendant la même période, 270.100.000 flor. Si l'Autriche-Hongrie n'avait pas d'autres obligations à l'Etranger, on trouverait facilement les 214.300.000 fl. nécessaires à la constitution de son stock, dans les plus-values. »

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 15 juillet 1893.

Nous avons eu, cette semaine, des alternatives de lourdeur et de fermeté, suivant les avis défavorables ou favorables des places étrangères. En somme les haussiers ont eu l'avantage.

Le rapport sur l'état des récoltes a produit un bon effet, ainsi que le décret interdisant l'exportation des fourrages de toute sorte.

Les adhésions des porteurs de titres 4 1/2 0/0 à la

conversion en 4 0/0 des obligations du Crédit Foncier de Galicie ont été très nombreuses; toutes les caisses d'épargne en ont reçu.

L'argent est assez abondant; on escompte à 3 1/2 0/0 les acceptations en Banque de premier ordre, — de 3 3/4 à 3 7/8 0/0 le bon papier commercial, — de 4 à 4 1/2 0/0 les effets à quatre mois et de 4 1/4 à 4 1/2 les effets à six mois.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 juin	16juin	23juin	30juin	7 juil.	14juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	117 25	117 40	117 45	117 60	118 ..	118 45
— — Argent	98 10	98 15	97 80	97 40	97 65	97 45
— — Couronne	96 45	96 40	96 45	96 40	96 95	97 10
Hongrie Rente Or	115 90	116 10	116 15	115 85	115 70	115 70
— Emp. Ch. de fer	124 50	124 80	124 75	125 ..	125 ..	125 75
— Rente Couronne	94 75	94 80	94 95	94 50	96 95	94 80
1860 Billets	147 75	147 75	148 ..	148 ..	147 75	148 25
1854 —	147 50	148 ..	148 ..	147 75	147 50	148 ..
1864 —	195 50	194 75	195 ..	194 ..	194 ..	193 ..
Hongrie billets	149 ..	149 ..	149 ..	148 75	148 ..	149 ..
Danube Reg-Bill	127 50	128 ..	128 50	128 ..	128 ..	128 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	221 ..	222 ..	222 ..	223 50	223 50	222 ..
Autriche Boden-Credit	433 50	433 ..	133 ..	431 ..	423 ..	421 ..
— Crédit action	340 ..	339 50	338 ..	334 70	339 20	337 60
— Hongrie Bank	994 ..	995 ..	990 ..	988 ..	986 ..	984 ..
Vienne Bank-Verein	123 50	122 70	122 ..	120 70	122 20	122 ..
Verkehrsbank	173 50	173 75	173 75	173 ..	173 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	404 50	410 ..	409 20	409 20	414 ..	413 ..
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	150 ..	150 ..	150 20	150 20	152 ..	150 50
Vienne Union-Bank	254 50	255 70	251 70	250 70	252 ..	251 50
Autriche Lænderbank	253 50	252 80	251 ..	245 90	250 30	249 60
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	121 ..	119 ..	118 50	118 ..	123 ..	126 25
All. Autr. Bau-G	109 50	107 ..	108 50	106 ..	106 ..	104 50
Danube Bat. vap	365 ..	376 ..	375 ..	372 ..	390 ..	394 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	430 ..	442 ..	435 .	436 ..	445 ..	447 ..
Tabac Turc	182 50	182 50	183 ..	183 ..	183 50	184 70
Autriche Alpine	50 70	54 60	53 90	52 70	52 90	54 ..
Chemins de fer						
Bohême-West	375 50	376 50	374 50	375 ..	371 50	380 ..
Buschtherader-B.	460 ..	458 ..	454 ..	455 ..	456 ..	450 50
Lemberg-Czernowitz	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	257 50
Ferd.-Nord	2960 .	2960 .	2950 .	2957 .	2887 .	2880 .
Autriche Nord-West	215 50	215 50	214 70	214 ..	215 ..	218 ..
Staatsbahn	307 70	308 20	306 70	306 20	309 30	309 ..
Lombard	102 40	105 20	106 60	102 80	103 70	103 60
Lokalbahn	207 ..	206 50	205 50	205 50	205 ..	205 ..
Changes						
Sur Francfort	60 20	60 27	60 40	60 67	60 50	60 75
— Londres	123 05	122 95	123 15	123 70	123 55	123 95
— Paris	48 77	48 85	48 95	49 10	49 10	49 25
— Amsterdam	101 45	101 55	101 75	102 15	102 05	102 25
Napoléons d'or	9 79	9 80	9 81	9 83	9 83	9 85
Marknoten	60 20	60 27	60 40	60 67	60 50	60 75

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 14 juillet 1893.

Le Timbre international. — Le Commerce avec la France. — Notre Commerce au Congo.

La Fédération des Associations commerciales et industrielles de Belgique s'est réunie récemment à Bruxelles. Parmi les objets dont l'assemblée s'est occupée, nous citerons :

1º Une communication relative à la création d'un timbre international. Il a été écrit à M. le Ministre des postes pour recommander cette création, tout au moins pour les réponses payées par lettre. M. le Ministre a répondu que cette demande ne saurait être réalisée actuellement, la création de la lettre internationale comportant de nouveaux progrès dans l'uniformité des taxes postales et nécessitant l'assentiment général de tous les pays composant l'Union postale;

2º Traité de commerce avec la France.

La discussion s'est ouverte sur les divers Mémoires reçus et qui ont été distribués. M. Strauss a dit qu'il serait bon d'imprimer et de distribuer les vœux du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. Depuis deux ans, les idées ont changé dans plusieurs centres.

M. Garot a déclaré que la Société industrielle de Verviers, qui s'était d'abord prononcée pour les droits spécifiques, y a décisivement renoncé et donné son adhésion aux droits à la valeur.

M. Mignot-Delstanche a fait observer que la discussion sur ce sujet était inopportune. D'après l'orateur, il n'y aurait plus aucun espoir d'obtenir aujourd'hui des concessions de la France. Les libres-échangistes français espèrent un changement de situation après les prochaines élections. Ce n'est donc qu'après celles-ci que l'on pourra discuter utilement. M. Müllendorf a été d'avis qu'il fallait continuer l'étude dans les Associations, la Russie venant d'obtenir des concessions. M. Dumon, de Menten, a ajouté que, en présence des chiffres inquiétants cités par les Sociétés commerciales de Liège et de Gand, quant à la diminution de nos exportations vers la France et comme suite à l'appel des meuniers belges, qui préconisent la fermeture temporaire des meuneries du pays, il fallait au contraire demander immédiatement au Gouvernement l'application, sans retard, du § 2 de la loi du 30 janvier 1892, c'est-à-dire frapper d'un droit compensateur à l'importation en Belgique les marchandises qui, dans leur pays d'origine, jouissent d'une prime directe ou indirecte à l'exportation.

Nous avons de très bonnes nouvelles du Congo. Les chiffres suivants le prouvent :

Pendant les quatre premiers mois de 1893, il a été exporté 193.818 kilos de caoutchouc, contre 142.372 pendant les mêmes mois de 1892. Il n'a été exporté pendant les 4 premiers mois de 1892 que 228.045 kil. d'huile de palme. Il en a été exporté 344.648 kil. pendant la même période de 1893.

869.795 kil. de noix de palme avaient été exportés de janvier-avril 1892; cette année, 1.448.764 kilos. Le riz, dont la culture a commencé à une date relativement récente, prend également bien. Pour la première fois qu'on en tente l'exportation, 4.500 kil. ont quitté le Congo. Quant au café, on en a exporté, pendant les quatre premiers mois de 1893, 41.000 kilos.

La progression est donc bien accentuée.

Le Canal de l'Ourthe. — Un Syndicat s'est formé pour continuer l'exploitation du canal de l'Ourthe. Ce Syndicat est composé de MM. le chevalier Paul de Sauvage, Charles Neef, Clerfays, Henri Neefs, Drion, Benoît, Hornay, Vander Maesen et Pahaut. Il a été judicieusement choisi parmi les plus intéressés à la question; bourgmestres ou échevins des localités riveraines, bateliers et maîtres de carrières.

Aussitôt le Syndicat constitué, on a formé le Gouvernement. M. De Bruyn a formellement promis de le seconder dans sa tâche et même de lui fournir les subsides.

Un Comité spécial s'occupe dès maintenant des forfaits pour l'entretien du canal, de l'affiliation de tous les carriers au Syndicat, de la part d'intervention du Gouvernement et de toutes les questions enfin qui sont de nature à assurer la réussite de cette entreprise dont dépend l'existence même de toutes les industries des vallées de l'Ourthe et de l'Emblève.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 15 juillet 1893.

Quelques affaires, cette semaine. Rentes et obligations se sont bien comportées. Notre 3 1/2 foncier a fait une pointe en avant; mais il a rétrogradé ensuite. Le 3 0/0 annuités a été ferme. Les Banques ne s'améliorent pas aussi vite qu'on l'espérait. Nos valeurs sidérurgiques restent dans le marasme. La tendance est meilleure du côté des charbonnages.

Mercredi, nous avons eu un recul sur toute la ligne. Le Brésil, qui perdait un point, a désagrégé le marché à terme. On s'est remis de cette chaude alerte, sans retrouver pourtant les avantages acquis.

Les Argentins ont été très faibles. Le Fundig est tombé à 66.

Anvers, 15 juillet 1893.

La reprise de l'insurrection de Rio-Grande a porté un coup fâcheux aux valeurs brésiliennes. Le change est devenu extrêmement mauvais. Notre marché a été déplorablement impressionné par ces nouvelles. L'Argentine, qui avait résisté, a fini par fléchir. Les Provinciales se sont maintenues. L'Uruguay n'a pas varié. Le reste du compartiment Sud-Américain n'a pas eu de bonnes tendances. En titres européens, les Autrichiens se sont un peu relevés. Les Russes ont été négligés. Les Turcs ont donné lieu à d'importantes transactions.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 65	102 80	102 90	102 90	103 05	102 70
— — 3 0/0	101 20	101 20	101 30	101 30	101 25	101 35
— — 2 1/2 0/0	92 25	92 50	93 »	93 »	92 90	92 90
Banque de Belgique	12 »	12 »	12 »	12 »	15 »	15 »
— de Brabant	26 »	26 50	26 50	26 50	26 50	26 50
— de Bruxelles	580 »	585 »	588 75	585 »	580 »	580 »
— de Charleroi	498 75	480 75	485 »	485 »	485 »	485 »
— Nationale	2960 »	2955 »	2940 »	2950 »	2945 »	2930 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	835 »	830 »	830 »	830 »	828 50	830 »
— Brux.-Lille-Calais	475 »	475 50	480 »	477 50	477 50	477 50
— Congo (p. d. f.)	374 »	400 »	365 »	365 »	370 »	370 »
Tramways Bruxelles (priv.)	291 »	290 »	290 »	291 »	290 »	285 »
Ch. de fer économiques	221 »	222 »	224 »	223 »	225 »	225 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	907 50	907 50	920 »	920 »	920 »	920 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1095 »	1120 »	1125 »	1126 »	1126 »	1126 »
Vieille-Montagne	493 50	489 »	486 »	488 50	487 »	489 50
Glaces de Moustier	775 »	775 »	775 »	777 50	790 »	790 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	352 50	351 »	348 50	335 »	325 »	322 50
Autriche papier	80 80	80 75	81 »	80 60	80 15	80 30
— argent	81 60	81 75	81 60	81 »	79 30	79 10
— or (1876)	97 25	97 25	97 »	96 75	97 10	97 70
Brésil 4 0/0	65 »	66 50	66 40	65 »	65 25	63 »
Egypte Unifiée	505 »	505 »	505 »	504 »	504 50	504 50
Espagne Extérieure 4 0/0	65 75	66 25	66 50	65 75	63 »	62 25
Hollandais 3 0/0	98 75	98 »	98 »	98 »	99 15	99 15
Hongrois or 4 0/0	96 90	96 60	97 85	96 90	95 »	94 75
Italie 5 0/0	93 »	93 »	93 30	92 40	89 75	88 50
Portugais ext. 3 0/0	22 50	22 75	22 75	22 50	21 95	21 95
Turc 1 0/0	22 10	22 15	22 15	21 85	22 »	21 85
Canada Pacifique	402 50	409 »	407 50	397 50	388 »	385 »
Madrid-Saragosse	186 »	193 ..	195 »	188 »	182 50	177 50
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	309 »	313 »	309 »	306 »	308 »	307 50
Varsovie-Vienne (act.)	492 »	494 50	495 »	490 »	485 »	485 »
Change sur Amsterdam	208 15	208 »	208 »	208 »	208 12	208 12
— sur Berlin	123 45	123 55	123 35	123 65	123 60	123 62
— sur Londres	25 21	25 17	25 20	25 19	25 20	25 24
— sur Paris	100 10	100 12	100 15	100 16	100 21	100 20
— sur Vienne	205 »	204 75	205 »	204 50	203 50	204 »
— sur Italie	96 »	96 »	95 90	95 75	94 40	94 »
— sur Genève	99 75	99 75	99 80	99 80	99 80	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	65 »	65 25	65 »	65 »	61 25	62 »
Turc 1 0/0	21 55	21 40	21 35	21 10	21 30	21 25
Portugais 3 0/0	22 90	22 75	22 60	22 50	22 60	21 90
Egypte Unifiée	506 50	506 50	506 »	508 »	507 50	507 60
Change sur Paris	100 05	100 07	100 10	100 12	100 22	100 10
— sur Berlin	123 25	123 40	123 50	123 55	123 40	123 50
— sur Londres	25 22	25 19	25 22	25 20	25 13	25 26
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 13 juillet 1893.

Le Change sur Paris. — L'Impôt de 5 0/0 sur l'Amortissable et la Banque d'Espagne. — La Commission du Budget. — Mot de la fin.

Pour avoir une idée du désarroi qui règne actuellement, il suffit de jeter un coup d'œil sur la cote des changes ; elle permettra de faire des comparaisons instructives. On verra, par exemple, que le change de Madrid sur Paris est à environ 20 1/4 0/0 de perte, alors que celui de Lisbonne sur Paris perd dans les environs de 20 1/2 seulement. Ainsi, un pays dont les recettes augmentent, dont la Banque avait au 1er juillet courant un stock métallique de 363.100.000 pesetas (197 millions 9 d'or et 165 millions 2 d'argent), pour une circulation fiduciaire de 902 millions 1/2 — soit 40 0/0, — emboîte le pas à un pays, comme le Portugal, dont on connaît la situation financière et où la Banque n'a qu'un rapport de 15 0/0 entre l'encaisse et la circulation.

Pour arriver à un pareil résultat, il faut, assurément ou une grande impéritie de la part du Gouvernement, ou une maladresse insigne de la part de l'administration de la Banque, — peut-être ces deux facteurs se trouvent-ils réunis à l'heure présente ?

Au surplus, les erreurs ne se comptent plus.

Tel est l'impôt de 5 0/0 sur la *Dette Amortissable*, qui a pour résultat de détourner le public espagnol de cette valeur et de provoquer des achats d'Extérieure sur les places étrangères, achats qui expliquent la hausse énorme du change. On m'assure que, ces temps derniers, les demandes parties de Madrid se chiffraient par un capital nominal de 12 millions de Rente extérieure.

Remarquez que l'Etat retirera, suivant les prévisions ministérielles, environ 1.500.000 pesetas de cet impôt, qui portera sur une trentaine de millions d'Amortissable. Et, d'autre part, il a consenti à la Banque d'Espagne — ainsi que je vous l'exposais dans une précédente lettre — une augmentation de 2 0/0 d'intérêts (5 0/0 au lieu de 3) sur ses avances de 165 millions, ce qui occasionne au Trésor un surcroît de dépenses de 3 millions 300.000 pesetas. — Ces chiffres se passent de commentaires.

Au surplus, la Banque d'Espagne est la première à protester contre l'article 15 du projet de loi relatif au susdit impôt de 5 0/0.

« Nous comprenons, — dit à ce propos la *Epoca*, — que cet Etablissement, qui a fait l'émission en vertu d'un contrat et qui est le principal détenteur de l'Amortissable, se croit obligé de défendre ses droits devant les Cortès, en voyant que le Gouvernement ne tient aucun compte des engagements contractés. » . . . .

Quant au budget et à l'attitude de M. Sagasta, je maintiens tout ce que je vous écrivais à ce sujet, il y a huit et quinze jours. Croiriez-vous que la Commission budgétaire n'a pas encore déposé son rapport? Si elle arrive à le déposer, après s'être mise d'accord avec le Ministre, ce ne sera pas avant trois ou quatre jours ; il est donc assez bizarre de parler d'obstruction de la part des adversaires du Cabinet, quand celui-ci n'a même pas encore pu s'entendre avec la Commission. — En un mot, c'est le gâchis et tout le monde est fatigué d'une pareille situation.

On commence à comprendre que M. Sagasta ne désire nullement le vote du budget et on croit que M. Gamazo a le plus vif désir de s'en aller.

Le mot de la fin m'est fourni par une personne qui assistait, l'autre soir, à une réunion chez M. Canovas ; on discutait ferme, entre conservateurs, quand on annonce un ancien alcade de Madrid. Le maître de la maison va au-devant de l'arrivant et lui dit, en prenant son air le plus aimable :

— Est-ce parce que vous avez peur d'entendre dire du mal du Ministère qu'on vous voit si rarement parmi nous ?

— Non pas, répond l'ex-alcade, car c'est dans ce salon qu'on l'attaque le moins violemment !

Informations Economiques et Financières

Le Mouvement du Commerce extérieur en Espagne. — Les *Importations* des cinq premiers mois de l'année s'élèvent à 287.977.698 pesetas, contre 330 millions 329.631 pesetas en 1892, et 344.763.493 pesetas en 1891.

Quant aux *Exportations*, elles ont atteint, pendant la même période, 258.585.941 pesetas, contre 293 millions 109.184 en 1892, et 314.861.725 en 1891.

Nous publierons dans un prochain numéro le tableau détaillé par chapitres, mais nous pouvons constater, dès à présent, que s'il y a une forte diminution dans les exportations de vins, il y a une plus-value sur les huiles, la laine et ses dérivés, les cotons manufacturés.

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 1er juillet (26 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	6 779.198	6.965 396	6.992 798	7.056.983
Nord de l'Espagne (1959 k.)	25 404.473	27.881.803	26.734.248	25.981.605
Asturies (741 kil.)........	4.844.259	4.735.737	4 924.694	5.529.825
Lérida-Reus (103 kil.).....	650.639	797.033	673 774	666.105
Almensa-Valence (460 kil.)	. »	5.813.426	5.811.159	5.403.545
Saragosse (2672 kil.)......	27.077.053	27.622.744	25.780.545	25.346.507

La Bourse de Madrid en mai et juin 1893. — L'*Economista* publie des tableaux comparatifs des cours des principales valeurs à la Bourse de Madrid à la fin de juin 1892, mai et juin 1893. Nous croyons intéressant de les reproduire à titre documentaire.

	Fin juin 1892	Fin mai 1893	Fin juin 1893
4 % Intérieur..................	71 25	70 60	70 25
4 % Extérieur..................	75 ..	77 ..	77 ..
4 % Amortissable.............	80 ..	78 40	78 10
Billets de Cuba 6 %...........	105 30	107 40	108 ..
— 5 %...........	97 90	97 90	98 25
Act. de la Banque d'Espagne...	372 ..	370 50	371 50
Act. de la Comp. des Tabacs...	111 ..	157 50	159 25
Cédules de la Banq. Hypot. 5 %.	95 50	.. ..	.. ..
— 4 %.	84 50	83 ..	83 ..
Change sur Paris..............	13 50	16 55	16 85
Change sur Londres...........	28 65	29 44	29 40
Banque d'Espagne :			
Prêts.........................	5 50	5 50	5 50
Escompte.....................	5 ..	5 ..	5 ..

Par rapport au semestre antérieur, les variations sont les suivantes :

	31 décembre 1892	30 juin 1893
4 % Intérieur....................	69 30	70 25
4 % Extérieur....................	74 15	77 ..
4 % Amortissable.................	77 60	78 10
Billets de Cuba 6 %...............	107 10	108 ..
— 5 %...............	98 ..	98 25
Actions de la Banque d'Espagne....	374 ..	371 50
Actions de la Compagnie des Tabacs	136 ..	159 25

La Chambre de Commerce et le Budget municipal de la Ville de Madrid. — La Chambre de Commerce de Madrid a envoyé au Gouverneur civil une protestation contre le budget approuvé par la municipalité, en faisant ressortir les abus et les illégalités dont il fourmille. La Chambre de Commerce demande que le vote soit annulé, sans préjudice des responsabilités encourues.

A ce propos, la *Epoca* signale la baisse dans les impôts de consommation, sous l'administration des divers alcades :

Sous le marquis de Cuba.....pesetas	6.683
Sous M. Fenàlver.....................	75.946
Sous le comte San Bernardo.........	996.478
Sous M. Angulo.......................	665.999
Total de la baisse.....pesetas	1.745.106

Un Emprunt à Manille. — On écrit de Manille que la Banque Espagnole des îles Philippines a examiné la question d'un emprunt de un million de piastres demandé par le Gouverneur. La question sera présentée à l'Assemblée générale des actionnaires convoquée pour la fin du mois.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 15 juillet 1893.

La hausse du change a paralysé les transactions sur notre marché et a provoqué de nombreuses réalisations. Pourtant, dans son ensemble, le marché offre une certaine force de résistance. On est toujours très préoccupé de la situation et le vote de budget paraît être de moins en moins probable ; je vous confirme, à cet égard, tout ce que vous disait ma lettre de jeudi. Du reste, le président de la Commission budgétaire est fatigué des lenteurs causées par les questions de l'amortissement du 5 0/0, des vins et des chartes de la Navarre. La Banque d'Espagne a présenté aux Cortès une pétition contre l'impôt du 5 0/0 sur l'Amortissable.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 75	70 85	70 90	70 25	68 60	68 20
— Extérieure 4 0/0.....	77 20	77 25	77 40	77 »	75 90	75 30
Amortissable 4 0/0.........	78 30	78 05	78 45	78 10	77 15	76 95
Change sur Londres 3 mois	29 40	29 30	29 34	29 40	30 »	30 19
— sur Paris 8 jours..	16 45	16 30	16 40	16 85	19 20	19 90
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 97	71 »	71 12	70 35	68 50	68 17
— Extérieure 4 0/0.....0	77 02	77 10	77 30	76 72	75 37	75 17
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 75	108 12	108 37	108 37	107 12	107 25
— 5 0/0.	98 »	97 25	98 12	98 37	97 37	97 50
Change sur Paris...........	16 60	16 30	16 60	16 60	19 40	20 10

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 10 juillet 1893.

La Chambre et le Gouvernement. — L'Arrangement Financier. — Le monopole du Tabac

La vie politique est bien peu active en ce moment, surtout à cause des grandes chaleurs ; d'autre part, le Gouvernement a l'intention d'ajourner autant que possible la convocation de la Chambre, afin de se présenter devant le Parlement avec un programme de réformes complet. Les journaux discutent cependant avec prolixité les chances des divers partis ; on se demande combien de membres de la majorité tricoupiste de la Chambre actuelle ont fait défection, et si le Gouvernement sera contraint d'avoir recours à la dissolution.

Les différents partis, autres que celui de M. Tricoupis, désirent vivement la dissolution ; en effet, ils n'auraient qu'à gagner à de nouvelles élections.

On croit généralement que la lutte électorale aurait lieu entre le Gouvernement actuel et M. Délyannis, l'échec des tentatives de M. Tricoupis ayant rendu ce dernier excessivement impopulaire. Aussi ne faut-il pas croire les bruits d'après lesquels MM. Délyannis et Tricoupis seraient sur le point de coaliser leurs forces pour mettre le Gouvernement en échec.

Vous vous souvenez qu'au moment où M. Tricoupis prit le pouvoir, l'année dernière, les neuf dixièmes des fonctionnaires furent remplacés par des hommes dévoués au Premier Ministre.

Le Gouvernement actuel, qui ne s'appuie pas sur le favoritisme, n'imite pas ces procédés ; cependant, la plupart des préfets vont être remplacés, ce qui semble indiquer que M. Sotiropoulo se prépare aux élections.

On est toujours inquiet de la hausse persistante du change et de la faiblesse des fonds helléniques ; on attribue cette faiblesse aux conditions de paiement des coupons échus en juillet, à l'aide d'obligations du nouvel emprunt ; on délivre une obligation de 500 fr. pour 40 coupons de 12 fr. 50 ; les détenteurs d'un nombre moindre de coupons ne peuvent les faire rembourser.

Parmi les projets fiscaux du Gouvernement, se

trouve celui du monopole du tabac, qui est à l'étude en ce moment.

Cette mesure est approuvée par la grande majorité des hommes politiques ; mais il faut que le Gouvernement reçoive des propositions d'une Société fermière présentant les garanties voulues.

Bourse d'Athènes. — Les changes étrangers présentent toujours une tendance à la hausse ; le change sur Paris a atteint de nouveau 163, pour retomber à 159 ; la plupart des valeurs du marché sont en baisse à la suite de l'élévation des changes. Les affaires sont, d'ailleurs, extrêmement restreintes.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Extérieur. — Les chiffres du commerce extérieur, en mars et pendant les quatre premiers mois de 1893, sont représentés en drachmes par les chiffres suivants :

	Avril		1er janv. au 30 avril	
	1893	1892	1893	1892
Importations	9.479.653	6.415.262	31.415.401	31.897.592
Exportations	4.838.750	5.328.166	19.140.501	20.185.001

La Monnaie de nickel. — Un décret royal autorise la frappe de 1.500.000 drachmes en monnaies de nickel de 20, 10 et 5 centimes. Sur une des faces, les nouvelles monnaies de billon porteront la couronne royale avec les mots: *Royaume de Grèce*, en exergue. Au dessous le millésime de la frappe. Sur le revers sera gravé le prix de la monnaie, entouré d'une couronne d'olivier et de laurier.

Le Crédit Foncier. — Les journaux ont annoncé que le Gouvernement est en pourparlers avec des capitalistes pour fonder un Crédit Foncier et une Banque Agricole sur le modèle des établissements de ce genre qui rendent de si grands services aux propriétaires et aux populations rurales de France.

Il y a plus de trente ans que le projet de créer cet Établissement de crédit s'agite de temps à autre dans les conseils du Gouvernement, qui en reconnaît l'utilité pratique. De plus, il est hors de doute que les propriétaires, atrocement exploités par les usuriers, seraient heureux de pouvoir emprunter à des taux raisonnables.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 13 juillet 1893.

Le Projet de loi sur les Banques devant le Sénat. — L'Union latine et la monnaie divisionnaire. — Le successeur de M. Eula au ministère de la justice.

Au moment où le Sénat va être appelé à discuter le projet de loi sur les Banques, il m'a paru intéressant de résumer l'historique de cette importante question, de façon à permettre à vos lecteurs d'apprécier les conséquences du vote émis par la Chambre des députés.

Rappelons, tout d'abord, que le projet du Gouvernement comporte la fusion, sous le nom de *Banque d'Italie*, des trois Instituts par actions, et le maintien des deux Banques méridionales, c'est-à-dire de la *Banque de Naples* et de la *Banque de Sicile*.

Dans son projet primitif, le Gouvernement confiait la liquidation de la Banque Romaine à la nouvelle Banque d'Italie et il était intervenu un traité entre les actionnaires de la Banque Romaine et la direction de la Banque Nationale, — agissant de concert avec les deux Banques toscanes, pour prendre cette liquidation à forfait, moyennant un versement de 450 lire par titre auxdits actionnaires. Mais la Commission n'a pas admis cette disposition ; elle a confié à l'Etat lui-même la liquidation de la Banque Romaine. Or l'Etat l'a repassée, de son côté, à la Banque d'Italie, en stipulant que les pertes sont évaluées à 50 millions et que, dans le cas où elles n'atteindraient pas ce chiffre, il toucherait la moitié de la différence.

Toutes les autres dispositions ont été adoptées par la Commission.

La loi est extrêmement compliquée, en ce qui concerne notamment la liquidation des *Immobilisations* :

« Les Banques d'Italie, de Naples et de Sicile doivent liquider ces Immobilisations dans un délai de dix ans, à raison de un cinquième tous les deux ans. La Banque d'Italie, si elle n'a pas atteint la proportion indiquée, devra faire un appel de fonds pour atténuer l'excédent. Les deux Banques méridionales devront consacrer à l'amortissement la totalité de leurs bénéfices nets. »

L'émission des billets est limitée à 800 millions pour la *Banque d'Italie*, — 242 millions pour la *Banque de Naples*, — 48 millions pour la *Banque de Sicile*.

Quatorze ans après la mise en vigueur de la loi, la limite d'émission de la Banque d'Italie sera ramenée à 630 millions ; celle de la Banque de Naples, à 190 millions, et celle de la Banque de Sicile, à 31 millions.

La circulation moyenne des billets est frappée d'une taxe de 1 0/0 ; en cas de dépassement de la limite de la circulation, elle sera double du taux de l'escompte. Les billets doivent être couverts à raison de 33 0/0 de la circulation en métal, et, pour le surplus, en lettres de change sur l'étranger.

Telles sont les principales dispositions de la loi : la discussion a été précédée d'une motion préjudicielle de M. Cavallotti. Ce député a prétendu qu'il était impossible à une Chambre, dont certains membres étaient soupçonnés d'avoir aidé aux malversations des Banques de discuter une telle loi, et il a proposé l'ajournement jusqu'au moment où le Comité des Sept présenterait son rapport fixant les responsabilités politiques et morales. M. Mordini, président du Comité des Sept, a déclaré que n'ayant pas pu avoir communication de l'instruction judiciaire ouverte sur les agissements des Banques, il ne pouvait prendre la responsabilité de conseiller à la Chambre d'ajourner la discussion. M. Giolitti est intervenu et a emporté, de haute lutte, la mise de la loi à l'ordre du jour.

Le débat s'est ouvert par une proposition de M. Fortunato, demandant la création d'une Banque d'Etat ; le projet fut repoussé comme il méritait de l'être, du reste. Deux députés, MM. Sonino et Saporito, ont défendu le principe de l'unité des Banques ; le dernier, surtout, a présenté un contre-projet complet, qui renfermait les dispositions sanctionnées par l'expérience dans les grandes Banques européennes. Il a été étudié, avec soin, par la Commission, écouté avec un vif intérêt par la Chambre, mais il a été rejeté en fin de compte parce qu'il s'attaquait à de très puissants intérets régionaux.

D'autres députés, entre autres M. Micielli, ont attaqué la loi qui, suivant eux, conduit au monopole. M. Luzatti ne s'est pas montré à sa hauteur ordinaire ; le système qu'il a préconisé n'est autre que celui de la Banque d'Angleterre, dont les résultats, dans ce dernier pays, ont été peu satisfaisants. M. Colojanni a fait très vigoureusement le procès de la Banque Nationale, et a dit, avec raison, qu'attacher cet Etablissement mort à la nouvelle Institution était vouloir l'empoisonner.

Mais les arguments très sérieux donnés de différents côtés n'ont eu aucune influence sur l'esprit du Parlement, qui a accepté le projet de la Commission, sans admettre d'amendement. Il n'est que juste de rendre hommage à l'énergie de M. Giolitti, pour qui le vote est un succès personnel. Toutefois, la hâte qu'il a montrée, et le refus d'éclairer le Parlement sur un certain nombre de points de la gestion des anciennes Banques, laissent place à des soupçons sérieux. On semble avoir voulu, à tout prix étouffer, de nouveaux scandales et il est certain que la nouvelle organisation qui, au point de vue économique et financier, est extrêmement défectueuse, donnera des résultats détestables.

A présent la parole est au Sénat.

Cet exposé me laisse peu de place pour vous parler d'autre chose. Pourtant, comme suite à ma dernière lettre, il faut que je relate la déclaration faite, l'autre jour, au Sénat par le Ministre du Trésor, en réponse à une interpellatiou de M. Rossi qui demandait la dénonciation de la Convention latine : « Il est faux, a-t-il dit en substance, que le Gouvernement veuille dénoncer l'Union latine ; il ne veut pas, davantage, frapper des monnaies de nickel ni émettre des petites coupures de billets ; enfin les négociations tendant à nationaliser les monnaies divisionnaires se poursuivent. » Vous trouverez, du reste, des détails complets à ce sujet dans les journaux quotidiens de Rome.

C'est décidément M. François Santamaria qui succède à M. Eula, dont je vous ai annoncé le décès. Le nouveau garde des sceaux a fait toute sa carrière dans la magistrature ; il passe pour être un jurisconsulte distingué.

Informations Économiques et Financières

Les Caisses d'Epargne postales en Italie. — Pendant les cinq premiers mois de l'année courante, les sommes versées aux Caisses d'épargne se sont élevées à 115.372.196 lire, en augmentation de 18.500.000 lire sur la période correspondante de 1892.

En déduisant les remboursements de cette même période, on trouve que l'excédent des versements est de 21.456.968 lire, soit une plus-value de 10.230.000 lire sur 1892.

Le crédit total des déposants était, au 31 mai 1893, de 375.578.877 lire, pour 2.646.483 livrets. C'est là une augmentation de 40.825.051 lire et de 231,538 livrets sur 1892.

L'industrie Cotonnière en Italie. — Une réunion des principaux industriels en coton a eu lieu ces jours derniers, pour étudier les moyens d'éviter les grèves : A la suite d'une longue discussion, l'assemblée a voté l'ordre du jour suivant :

« Les industriels souscrits invitent le Gouvernement à déposer une loi abolissant le travail de nuit et limitant le travail de jour à un maximum de douze heures. »

Modifications aux tarifs de transport des vins, moût et raisins en Italie. — Le tarif exceptionnel nº 1002, périmé depuis le mois de février 1893, a été remplacé par un nouveau tarif qui restera en vigueur pendant deux années.

Adopté sur les divers réseaux de l'Adriatique et de la Méditerranée, il sera appliqué aux expéditions par wagons complets de vin ordinaire, moût et raisin en barils, expédiés d'Italie à l'étranger. En voici les dispositions :

Série A. Les prix par wagons de dix tonnes, par kilomètre, sont les suivants : pour la 1re zone d'au moins 600 kilomètres, 0 l. 3.178; pour la 2e zone, de 601 à 700 kil., 0 l. 3.178; pour la 3e zone, de 701 à 800 kilomètres, 0 l. 3.178; pour la 4e zone, de 801 à 900 kil., 0 l. 3.026 ; pour la 5e zone, de 901 à 1.000 kil., 0 l. 2.950; pour la 6e zone, de 1.001 à 1.100 kil., 0 l. 2.800; pour la 7e zone, de 1.100 kil. et au delà, 0 l. 2.800. Il y a, en sus, un droit fixe de 4 lire 50 par wagon.

L'application de ces tarifs est soumise à certaines conditions spéciales dont l'énumération serait trop longue.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 15 juillet 1893.

En dépit de la hausse du change le marché est assez résistant, mais l'incertitude du présent et les craintes pour l'avenir entravent les transactions. Aussi les valeurs continuent-elles à baisser lentement. Il est impossible de prévoir ce qui va sortir de la situation actuelle : questions des banques, de la monnaie divisionnaire et de l'Union latine, etc. etc., ce sont autant de points d'interrogation qu'on se pose et auxquels il est difficile de répondre.

En attendant, les protestations contre le manque de monnaie divisionnaire augmentent; des désordres ont éclaté, à ce sujet, sur plusieurs points du Royaume ; à Monza, notamment, où des fabricants n'ont pu payer leurs ouvriers.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juill.	14 juil
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	97 25	97 37	97 32	97 02	95 10	94 92
Ch. de fer Méditerranée act.	543 »	543 »	543 »	538 »	530 »	531 »
— Méridionaux act.	692 »	692 »	691 50	686 »	665 »	660 »
Banque Nationale act......	1290 »	1298 »	1300 »	1290 »	1302 »	1268 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	325 »	318 »	318 »	313 »	310 »	306 50
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	332 »	332 »	330 »	324 »	320 »	319 »
Banque Immobilière........	63 »	61 »	61 »	59 50	58 »	57 »
Crédit mobilier Italien.....	463 »	466 ..	465 »	458 50	453 »	444 50
Faux Marcia...............	» »	1120 »	1115 »	1105 »	1100 »	1100 »
Change sur la France......	104 32	104 45	104 60	105 35	105 80	107 »
— sur Londres........	26 08	26 11	26 12	26 18	26 18	26 92
— sur Berlin..........	127 60	127 75	127 75	128 50	128 50	132 »
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	97 27	97 25	97 32	97 07	95 62	94 95
Crédit Mobilier Italien.....	462 »	462 50	464 »	459 »	452 »	446 »
Chemins de fer Méridionaux	690 »	691 50	690 50	683 50	663 »	660 »
Change sur Paris..........	104 35	104 45	104 65	105 37	105 50	107 20
— sur Berlin..........	128 75	128 90	129 27	130 15	130 20	132 05

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 9 juillet 1893.

La clôture. — La Compagnie Royale des Chemins de fer. — Les travaux du port de Lisbonne. — L'impôt des patentes. — La révolution au Brésil.

On assure que les Chambres seront fermées le 15, impossible, en effet, de faire de la bonne besogne avec une telle chaleur; d'un autre côté, je crois que le Gouvernement a le besoin urgent de remplir ses fonctions administratives et exécutives sans perdre le meilleur de son temps avec les travaux législatifs.

Tout le monde est d'accord en ce sens et le parti progressiste qui avait manifesté, dans les premiers temps, quelques impatiences et quelques velléités de faire la guerre, a déclaré à la Chambre des Pairs, par la bouche de son illustre chef, qu'il ne convoitait nullement le pouvoir, mais qu'il continuait à être dans la disposition d'aider le Gouvernement à débarrasser le pays des plus grosses difficultés qui constituent la crise qu'il traverse. *Amen!*

Les derniers jours de la session ont été signalés par deux propositions de loi qui intéressent au plus haut degré les capitaux français. Une de ces propositions tend à régler définitivement la situation de la Compagnie royale des Chemins de fer portugais; l'autre met fin à une mauvaise querelle qui a éclatée entre le Gouvernement portugais et M. Hersent, entrepreneur des travaux du port de Lisbonne.

Ces deux propositions ne contiennent pas des détails, elles sont présentées sous la forme d'autorisations accordées au Gouvernement pour signer les arrangements définitifs comme bon lui semblera, mais avec des bases dont on indique seulement les lignes générales. Il est évident que la présentation de ces deux propositions de loi présuppose des questions de détails déjà réglées entre le Gouvernement et les intéressés, et, par conséquent, on peut dire que l'accord sera vite conclu. Il est bien intéressant pour le crédit national, aussi bien pour le soulagement de nos finances qu'on règle définitivement ces deux questions dont l'une, celle de la Compagnie royale, a été le point de départ de notre débâcle, et l'autre menaçait d'envenimer et compliquer gravement les difficultés qui existent encore pour le rétablissement des bons rapports entre le Portugal et les places étrangères.

Pour la Compagnie royale, on autorise la création de nouvelles obligations privilégiées et la conversion des anciennes par de nouveaux titres. La loi portugaise n'admettait pas, jusqu'à présent, des obligations privilégiées. On autorise aussi la réorganisation de la Compagnie sur la base de la représentation des obligataires dans le Conseil d'administration. L'Etat maintient ses droits de contrôle de la Compagnie et ses créances seront remboursées intégralement, mais aux termes de la combinaison qui règlera le remboursement de la Dette flottante de la Compagnie.

Il est inutile de donner des détails sur la combinaison qui a été laborieusement discutée et a maintes fois été abandonnée et reprise par les intéressés. Nous n'indiquons que ces quelques points fondamentaux, parce qu'ils suffisent à montrer de quelle façon les deux intéressés ont réussi à sauvegarder leurs droits. Que tout le monde soit sinon content, du moins d'accord, c'est le plus important.

Le réseau primitif de la Compagnie Royale est encore, après tous ces bouleversements, un réseau de premier ordre et dont une administration sage et prudente saura retirer, dans peu d'années, les ressources nécessaires pour cicatriser complètement les blessures du passé ; le relèvement de la Compagnie ne laisse de doute à personne.

Quant au contrat de M. Hersent, on s'est mis d'accord pour réduire une partie importante (celle qui constituait la construction la plus difficile) des travaux du port. Les travaux à faire ne pourront excéder 15.000.000 de francs. La mauvaise querelle dont j'ai parlé plus haut a permis à M. Hersent de réaliser ce qu'il désirait depuis la première année des travaux : c'est-à-dire de réduire les travaux à faire dont la partie finale ne lui offrait pas de bénéfices et le querelleur a agi de telle façon qu'il a permis à M. Hersent d'atteindre le but qu'il poursuivait tout en gardant, par-dessus le marché, le bon droit de son propre côté.

M. Hersent reprendra la direction des travaux que le Gouvernement avait pris à sa charge, expérience qui lui a coûté un peu cher. Le Gouvernement indiquera les travaux qu'on doit faire dans la limite financière indiquée et qui devront être conduits de façon qu'on ne porte pas préjudice à la réalisation future de tout le plan qui avait été primitivement adopté. En outre, les nouveaux travaux devront être finis dans cinq ans et M. Hersent, coïntéressé avec l'Etat, prendra à sa charge, pendant le même nombre d'années, l'exploitation commerciale du port.

Ce fait est très important, parce que l'expérience de M. Hersent permettra d'organiser ce service, qui est très compliqué, pour que l'Etat le reprenne plus tard tout entier quand il fonctionnera complètement et que le personnel sera bien au courant de ses rouages.

En dehors de ces deux propositions de loi, le fait le plus important c'est l'approbation du remaniement de l'impôt sur les patentes. Cette loi continue à provoquer des résistances sérieuses, Je dois signaler en première ligne la protestation qui a été admise à la Chambre des Pairs par la Chambre de commerce de Lisbonne, — protestation à laquelle a adhéré l'Association des boutiquiers. La protestation est écrite dans des termes très énergiques et quelquefois violents ; elle est en outre remarquable par les attaques qu'elle contient contre les dépenses militaires.

Je n'ai pas à vous entretenir longuement de la situation qui se révèle sous ces faits, qui intéressent seulement notre vie intérieure ; il y a pourtant un point que je me permets de signaler à qui de droit : tandis que, dans la presse, on poursuit une campagne acharnée et soutenue contre le banquet de Badajoz, où on a établi les bases d'une fédération *ibérique*, la Chambre de commerce de Lisbonne a invité à la séance extraordinaire où la protestation a été discutée.... le député qui a été le principal meneur du pacte de Badajoz. Je fais simplement cette remarque sans ajouter de commentaire.

Les nouvelles du Brésil sont de nouveau alarmantes ; on avait escompté trop facilement les nouvelles pacificatrices que M. Guanabara, délégué spécial du Gouvernement brésilien pour les services de propagande et de publicité en Europe, avait répandues un peu partout. On donnait l'insurrection comme vaincue, les chefs comme ayant déserté la lutte, et tout cela n'était que l'affaiblissement certain résultant de l'action spéciale que l'hiver produit dans les provinces de Rio-Grande, où l'alimentation est très difficile hors des villes pendant la saison des pluies. Mais voilà que la saison hivernale cesse et la campagne recommence. La capitale de l'Etat, la ville de Rio-Grande, est assiégée par terre et par mer et c'est l'amiral Wandenkolk qui commande les opérations de mer du côté des insurgés. Il convient de noter que l'amiral Wandenkolk a été le ministre de la marine dans le premier cabinet républicain qui s'organisa au Brésil. Voilà bien du terrain perdu pour la République ! Et il semble aujourd'hui avéré que les insurgés de Rio-Grande arborent franchement le drapeau du rétablissement de l'Empire. Il faut bien dire, n'en déplaise à M. Guanabara et à ses amis, que les républicains du Brésil ont tout fait pour se diviser et pour mettre en discrédit le nouveau régime.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 11 juillet :

	28 juin	4 juillet		contos
Or et Argent	7.573	7.602	+	92
Bronze	425	416	—	9
Prêts sur titres	3.812	3.810	—	2
Dettes du Trésor	11.023	11.935	+	912
Emprunts de Banque sur valeurs	35.222	35.128	—	94
Dépôts	2.690	2.648	—	42
Dividendes à payer	68	319	+	251
Bénéfices	770	1.059	+	289
Billets en circulation	50.117	50.788	+	671

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 11 juillet 1893.

Les Tarifs Douaniers. — Les Majorats. — La Faillite de la Banque Russe de Commerce

Les réductions de tarifs consenties par la Russie à la France et qui entreront demain en vigueur, seront appliquées en même temps aux autres nations qui accordent à la Russie leurs tarifs douaniers les plus favorables ; les pays exclus du bénéfice de ces réductions sont l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Portugal, les Etats-Unis et le Pérou. Comme je vous l'ai déjà annoncé, ces tarifs réduits sont destinés à constituer un tarif minimum et s'appliqueront aux provenances de tous les pays, à l'exception de ceux qui, par une politique douanière hostile aux produits russes, encourront les droits de représailles contenus dans le tarif maximum récemment élaboré.

Il est, d'ailleurs, probable qu'au cours des négociations engagées avec l'Allemagne, de nouvelles réductions seront introduites dans le tarif minimum, et la France en bénéficiera naturellement.

La Commission présidée par M. Abasa, vient d'élaborer un projet de loi sur les majorats nobiliaires. Jusqu'ici, l'autorisation de fonder des majorats était réservée aux grands propriétaires, qui devaient d'ailleurs obtenir, dans chaque cas particulier, la sanction du Gouvernement. Le nouveau projet repose sur les bases suivantes :

« Les majorats pourront être institués par des testaments déposés chez les notaires, à la Banque de l'Etat ou au Conseil de tutelle, ou bien, du vivant du fondateur, par des actes spéciaux, sanctionnés par le tribu-

nal d'arrondissement respectif. Le majorat n'est valable que pendant deux générations de propriétaires dans la lignée directe.

« Un acte d'institution de majorat, conclu du vivant du fondateur, ne pourra être cassé que dans certains cas, et seulement avec l'autorisation du Sénat dirigeant. Les héritiers, en ligne directe, doivent faire partie de la noblesse russe.

« Les majorats ne peuvent naturellement être ni aliénés ni partagés ; on peut cependant les hypothéquer, soit dans des buts d'améliorations agricoles (dans la limite du revenu net de deux années), soit pour payer aux frères du propriétaire, dans le courant de deux ans, un capital ne dépassant pas 15 0/0 de la valeur du majorat. Le total des dettes qui pèsent sur celui-ci ne peut dépasser 33 0/0 de sa valeur intrinsèque et elles doivent être remboursées au moyen des revenus du domaine. L'usufruit de la veuve du fondateur et du premier propriétaire du majorat ne peut consister que dans une partie du revenu net, avec le droit de vivre dans ledit bien.

« Un domaine ne peut être érigé en majorat que s'il renferme des bâtiments d'exploitation ; et pour les biens qui sont déjà hypothéqués, soit dans des Banques, soit chez de simples particuliers, il faut obtenir pour eux au préalable le consentement de ces derniers. »

On ne saurait qu'approuver ces mesures, qui s'opposent au morcellement indéfini de la propriété ; or, il est plus important, pour un pays comme la Russie que pour tout autre, de conserver de grands domaines.

On a constaté que depuis l'émancipation des serfs jusqu'en 1878, la noblesse avait déjà perdu 11 0/0 des terres qu'elle possédait antérieurement.

La Banque russe de Commerce et de Commission a suspendu ses paiements ; la faillite est causée par des spéculations malheureuses ; le directeur, M. Slépouchkine, a tenté de se suicider en se tirant deux coups de revolver dans la poitrine.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — L'Administration des douanes vient de faire paraître le Bulletin provisoire sur le mouvement du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er mai 1893.

Les exportations s'élèvent à 120.214.000 r. contre 96.752.000 r. en 1892, tandis que les importations se sont élevées, d'une année à l'autre, de 92.493.000 r. à 96 millions 511.000 r.

Quant aux recettes douanières, elles s'élèvent à 26.523.000 r. or, contre 23.678.000 r. en 1892.

D'après les principales subdivisions du tarif, le mouvement du commerce extérieur se résume comme suit :

	Du 1er janvier au 1er mai 1893	1892
	Milliers de roubles	
Exportations :		
Articles d'alimentation	54.981	16.388
Matières nécessaires à l'industrie	52.948	66.406
Animaux	4.481	4.714
Objets fabriqués	7.804	9.244
Total	120.214	96.752
Métaux précieux	33	84
Importations :		
Articles d'alimentation	12.696	9.950
Matières nécessaires à l'industrie	61.355	61.551
Animaux	391	250
Objets fabriqués	22.069	20.742
Total	96.511	92.493
Métaux précieux	9.588	30.344

Les tarifs douaniers. — On lit dans la *Gazette de la Bourse*, de Saint-Pétersbourg :

« Le bruit d'après lequel le double tarif douanier serait prochainement mis en vigueur provient d'un malentendu. Nous savons d'une façon certaine qu'on n'a pas encore pris de décision concernant la date de la mise en vigueur de ce tarif.

« Il y a, du reste, beaucoup de raisons pour croire que l'on peut renoncer entièrement à cette mesure, vu que l'Allemagne désire accepter les propositions de la Russie et que les autres Etats auxquels le tarif pourra être appliqué, en particulier l'Autriche-Hongrie et la Roumanie, feront probablement d'ici à peu de temps des propositions répondant aux vues du Gouvernement russe. »

Les Caisses d'Epargne. — Voici le mouvement des dépôts aux Caisses d'épargne russes pendant le mois d'avril 1893 :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrées 791.617 r.; sorties 644.743 r.

Caisse d'épargne de Moscou : entrées 669.093 r.; sorties 474.057 r.

Caisses d'épargne urbaines : entrées 9 millions 446.458 r.; sorties 7.324.143 r.

Caisses d'épargne postales : entrées 1.759.715 r.; sorties 1.060.608 r.

A la fin du mois, il restait 17.097.200 r. 18 c. (129.958 livrets) à Saint-Pétersbourg, 13.652.744 r. 32 c. (85.381 livrets) à Moscou, 207.288.380 r. 63 c. (860.088 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 21.837.280 r. 79 c. (182.717 livrets) aux Caisses d'épargne postales, soit en tout 259.875.605 r. 92 c. (1.258.144 livrets).

Augmentation du mois, 3.163.331 r. 60 c. (14.260 livrets) ; depuis le 1er janvier, 17.456.139 r. 77 c. (68.133 livrets).

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.
Russe II Emprunt d'Orient	101 87	101 75	102 »	101 62	101 50	101 50
— III —	103 50	103 50	103 62	103 62	103 50	103 »
Banque de Commerce extér.	290 »	289 »	290 50	290 50	290 »	289 »
— d'Esc. de St-Pétersb.	453 »	456 »	460 »	459 »	455 »	462 50
— — de Varsovie	»	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	461 50	463 50	468 ..	467 ..	465 »	464 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	151 75	152 »	151 25	155 25	155 25	153 »
Grands Ch. de fer Russes	248 »	248 »	245 ..	248 50	246 »	245 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	114 »	115 50	115 50	115 75	115 »	115 »
Change sur Paris	37 30	37 25	37 40	37 65	37 30	37 47
— sur Londres	94 20	93 95	94 40	94 85	94 20	94 60

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 14 juillet 1893.

Le Traité de Commerce Hispano-Suisse. — Les Patentes de Voyageurs de Commerce. — La Dépopulation rurale. — Epilogue de la loterie de Fribourg.

On croit, dans les cercles officiels, que le Sénat espagnol se prononcera dans une huitaine de jours pour ou contre l'acceptation du traité de commerce hispano-suisse, dont la ratification définitive avait été formellement promise à la Suisse pour le 1er juillet.

Le consul général de Suisse à Madrid a été chargé par le Conseil fédéral d'insister auprès de l'Espagne pour obtenir une réponse à bref délai, faute de quoi le tarif différentiel suisse sera immédiatement appliqué aux produits espagnols, surtout aux vins. On estime que l'importation des vins espagnols en Suisse atteindra en 1893, si elle continue dans les mêmes conditions, une somme de onze millions.

Depuis le 1er janvier de cette année, il a été délivré 16.714 patentes de voyageurs de commerce, dont 13.603 à des Suisses et 3.111 à des étrangers, 2.173 à des Allemands, 240 à des Français, 141 à des Italiens, 90 à des Autrichiens, etc. Elles ont rapporté au fisc une somme

de 281.050 fr., qui a été répartie entre les cantons proportionnellement à leur population. Voici le tableau de perception et de répartition :

	Perçu	Retiré
Zurich.............Fr.	40.600	32.803
Genève................	40.350	11.370
Berne.................	35.150	51.033
Neuchâtel.............	29.500	11.181
Bâle-Ville............	24.100	7.783
Vaud..................	24.200	23.869
Saint-Gall............	18.700	21.847
Argovie...............	12.400	18.396
Grisons...............	10.000	9.167
Thurgovie.............	7.650	9.985
Lucerne...............	8.100	12.841
Soleure...............	6.200	8.165
Fribourg..............	4.200	11.186
Glaris................	3.650	3.274
Schwytz...............	3.450	4.796
Schaffhouse...........	2.550	3.596
Bâle-Campagne.........	1.950	5.800
Tessin................	1.800	11.792
Appenzell Ex..........	1.700	5.071
Zoug..................	1.650	2.195
Nidwald...............	1.050	1.201
Valais................	1.050	9.473
Uri...................	750	1.625
Obwalden..............	150	1.347
Appenzell Int.........	150	1.198

Une revue de la Suisse allemande attire l'attention sur la tendance, toujours plus forte, des populations rurales à quitter les champs pour la ville. Le fait n'est pas nouveau ; dès longtemps il inquiète ceux que préoccupent l'avenir, mais son étonnante persistance mérite d'être signalée. D'après les calculs auxquels s'est livré M. le professeur Vogt, du train dont vont les choses, la moitié de la population totale de la Suisse sera concentrée dans les villes en 2020 et, 50 ans plus tard, les agglomérations urbaines constitueront les deux tiers de la population.

La *Tribune de Genève* écrit à ce propos :

Il faut, dit-on, nationaliser le sol. Ce serait faire disparaitre sans doute les inégalités résultant de la propriété foncière individuelle, mais certes pas augmenter la production. De plus, si cette mesure radicale est favorable au fermier qui, comme en Irlande, peut être mis à la porte à toute heure, il n'améliorera pas la situation du paysan, petit propriétaire. Et, cependant, il y aurait quelque chose à faire. L'initiative individuelle peut évidemment beaucoup ; si l'assurance contre la grêle, contre les maladies du bétail, était pratiquée sur une vaste échelle, bien des ruines seraient évitées ; si l'on abandonnait la routine, si l'on s'efforçait partout d'améliorer les procédés de la culture, le rendement des terres pourrait certes être augmenté. L'Etat, de son côté, s'intéresse déjà à tout ce qui touche à l'agriculture et subventionne, en la mesure de ses forces, les Sociétés spéciales qui ont pour but le perfectionnement de la culture ou des procédés d'élevage. On est cependant frappé de la disproportion énorme qui existe dans le budget de la Confédération entre les crédits alloués à l'agriculture et ceux qu'engloutit le militaire, et l'on peut souhaiter qu'un peu de l'argent dépensé en plumets et en canons soit consacré à des choses plus utiles.

Epilogue de la Loterie de Fribourg. — Le Tribunal de Zofingue a condamné par contumace un nommé Richard, agent général de la loterie de Fribourg, à 50 francs d'amende et 12 jours de prison, pour infraction à la loi cantonale sur les loteries.

Informations Economiques et Financières

Les Recettes des Douanes Suisses. — Les recettes des douanes se sont élevées pour le mois de juin à 4.175.690 fr., soit une augmentation de 467.855 fr. sur les recettes du mois de juin 1892. Les recettes des 6 premiers mois (1er janvier au 30 juin) ont donné 18.299.608 fr., soit une plus-value de 1.522.301 fr. sur la péride correspondante de l'année 1892.

Banque Fédérale. — L'assemblée générale des actionnaires de la Banque fédérale a décidé de réduire le capital-actions de trente à vingt-cinq millions. Elle a adopté les propositions relatives à la revision des statuts. Il serait question de supprimer la succursale de Paris.

Chemin de fer Brienz-Rothhorn. — Le Tribunal fédéral a prononcé la liquidation de la Compagnie de Chemin de fer de Brienz-Rothhorn, au capital-actions de un million et au capital-obligations de 1.200.000 fr. Il a nommé liquidateur l'avocat Ryf, de Zurich.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 15 juillet 1893.

Nous n'avons rien de particulier à enregistrer cette semaine. Le comptant n'a pas manqué d'animation, mais les opérations à terme ont été très rares. Les tendances générales ont été meilleures que la semaine dernière. Nos cours se sont maintenus. Ce sont les valeurs de placement qui ont alimenté le marché. Le Jura-Simplon, en hausse, a fait 119, le Gaz de Genève 495, le Salève n'a pas gardé son cours favorable, il s'est inscrit à 200. Peu de variations sur le reste.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 12 juillet 1893.

La Compagnie Smyrne-Cassaba

Une dépêche arrivée il y a quelques jours de Londres nous a appris ici que les actionnaires de la Compagnie de Smyrne-Cassaba avaient repoussé l'arrangement conclu conditionnellement par leur Conseil avec M. Nagelmackers. Cet arrangement avait pour but, vous le savez, d'amener une transformation fondamentale de la Société actuelle qui devait être remplacée par une Compagnie ottomane. Les obligataires de Cassaba devaient recevoir le service de leurs titres sur l'annuité accordée à M. Nagelmackers par le Gouvernement pour la reprise de la ligne et les actionnaires se voyaient assurés pour une longue période d'un intérêt rémunérateur sur leurs actions. On est fort surpris ici qu'une combinaison si avantageuse n'ait pas été acceptée d'acclamation. Les comptes de la Compagnie de Cassaba avec le Gouvernement sont fort embrouillés : le différend ne pourra être tranché que par un arbitrage et il est douteux que la Compagnie obtienne l'équivalent de ce qu'elle vient de refuser. C'est, en tous cas, l'ouverture de longues et pénibles négociations, dont personne ne peut prévoir le terme ni la solution.

Le Chemin de fer de Koniah. — La Société du Chemin de fer d'Anatolie s'est définitivement décidée à construire en régie la nouvelle ligne de Koniah. La direction des travaux a été confiée à M. Mackinson, un ingénieur des constructions prussiennes, qui, il y a deux mois, se trouvait à Constantinople et qui a étudié le tracé de la ligne à construire.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	9 juin	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.
Tabacs Ottomans.........L.	16 50	16 45	16 47	16 42	16 55	16 57
Pièce......................	87 28	87 17	87 14	87 18	87 28	87 27
Ottoman 4 0 0 3e groupe...	21 20	24 15	24 08	23 95	24 03	23 90
Parité à Paris..........Fr.	22 25	22 25	22 26	21 98	21 76	21 94
4 0/0 Intérieur............	83 75	84 02	84 02	84 02	84 02	84 02
Emprunt 1er groupe.........	55 59	56 ..	56 ..	55 50	54 75	54 50
Chemins Ottomans...........	92 57	89 75	89 25	88 37	88 50	87 75
Crédit Ottoman..........L.	7 30	7 32	7 32	7 32	7 32	7 23
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 95	23 ..	23 05	22 95	22 90	22 95
— sur Londres 3 mois.	110 62	109 50	109 37	109 37	109 50	109 62

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

La Situation économique. — Nous empruntons aux statistiques de M. Léon Santupéry, chef de cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat au Ministere de la justice et des cultes, les données suivantes sur la situation économique de la Bulgarie :

La principauté de Bulgarie a une population de 3.154.000 habitants sur une étendue de près de 100.000 kilomètres carrés. Les principales villes bulgares sont Sofia, la capitale (30.000 habitants), Philippopoli (33.000 habitants), Roustchouk (27.000 habitants), et Varna (25.000 habitants). La Bulgarie étant un pays essentiellement agricole, la population rurale est beaucoup plus considérable que la population urbaine. Elle comprend 85 0/0 de la population totale.

Le budget de la principauté, qui s'élevait à 47.218.000 francs de recettes et 47.218.000 fr. de dépenses en 1887 est fixé pour 1893 à 89.369.000 fr. en recettes et 89.369.000 francs en dépenses. La progression a donc été considérable dans cette courte période de six ans. Les recettes du Trésor proviennent des impôts directs, dîme, impôt foncier, taxe des patentes, taxe sur le bétail, licences imposées aux marchands de tabac et de boissons spiritueuses, impôts de voirie (prestations) et des impôts indirects, droits de douanes, d'accise, de fabrication et de vente du tabac, droits de timbre, passeports, amendes, etc.

Le contribuable bulgare paie 16 fr. 54 d'impôts par tête en moyenne.

Voici le détail des dépenses publiques telles qu'elles figurent au budget de 1893 :

Gouvernement	1.727.600
Dette publique	14.140.291
Cour des comptes	250.807
Ministère des affaires étrangères et des cultes	3.593.760
Administration des postes et télégraphes	3.676.888
Ministère de l'intérieur	10.030.209
Ministère de l'instruction publique	9.922.511
Ministère des finances	8.171.023
Ministère de la justice	5.601.052
Ministère de la guerre	23.247.231
Travaux publics et chemins de fer	10.007.962
Total	89.369.334

On voit que les dépenses militaires absorbent un peu plus du quart des ressources du budget.

L'armée sur le pied de paix est de 1.450 officiers et 28.000 sous-officiers et soldats et elle comprendrait sur le pied de guerre environ 200.000 hommes dont le quart seulement est exercé et instruit. Ce sont les chiffres portés sur le papier. Mais on estime qu'en réalité la mobilisation ne pourrait pas donner plus de 130.000 hommes. Encore les cadres sont-ils incomplets et insuffisants. Quant aux forces maritimes de la Bulgarie, elles sont insignifiantes.

La Dette consolidée de la Bulgarie n'est pas considérable : elle s'élève à 129 millions de francs. La Bulgarie est donc un des pays les moins endettés de l'Europe. Et chaque année des fonds sont consacrés à l'amortissement. Si le service de la Dette exige une somme assez élevée, c'est qu'il comprend le tribut dû à la Turquie pour la Roumélie-Orientale, les pensions servies par l'Etat et des reliquats à payer à la Compagnie des Chemins de fer Orientaux pour le transport des troupes pendant la guerre serbo-bulgare.

Chemins de fer. — La Bulgarie fait partie de l'Union postale. Le service des postes, qui est bien organisé, comprend 128 bureaux de poste et 143 bureaux télégraphiques. Le réseau télégraphique a un développement de 4.583 kilomètres. Il y a une ligne téléphonique entre Sofia et Philippopoli. En 1890, le mouvement postal a été de 3.698.000 lettres de 3.466.000 échantillons, imprimés et journaux et le mouvement télégraphique, de 765.295 télégrammes. Le produit des postes et télégraphes, très inférieur à la dépense correspondante, a été en 1891 de 1.475.000 fr.

En 1892 la longueur de lignes de chemins de fer sur le territoire de la principauté était de 819 kilomètres et il y avait 110 kilomètres en construction et 948 kilomètres projetés.

On consacre à l'Instruction publique plus de 11 0/0 des ressources totales du budget. Dans ces trois dernières années, les dépenses de l'instruction publique ont monté de 4.682.000 fr. en 1890, à 9.922.000 fr. en 1893.

L'instruction est obligatoire. Les écoles sont entretenues par les communes, et subventionnées par l'Etat. Actuellement, il existe, en principe, une école élémentaire dans chaque village ; la statistique de 1890-91 indique qu'il y avait à cette époque 4.193 écoles dans la principauté, au lieu de 3.844 pendant l'année 1888-89. Dans ces chiffres sont comprises 2.747 écoles bulgares, 1.327 turques, 46 grecques, 39 israélites, 11 arméniennes, 11 protestantes, 11 catholiques et 1 roumaine.

Ces écoles ont été fréquentées par 269,314 élèves, dont 195.615 garçons et 72.669 filles, — tandis qu'en 1888-89, ce chiffre n'était que de 172.183 : l'augmentation est donc considérable. Ces chiffres établissent, sur la population totale de la principauté, une proportion de 85 1/2 élèves par 1.000 habitants, alors qu'en 1888-89 cette proportion n'atteignait que 51 1/2 par 1.000.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur et l'enseignement secondaire, il y a une Université à Sofia, une Ecole commerciale à Sistow, deux Ecoles d'agriculture à Philippopoli et à Routschouk, une Ferme modèle près de Sofia, deux Lycées d'enseignement spécial à Sofia et à Philippopoli, trois Lycées d'enseignement spécia là Cabrovo, Routschouck et Tirnova, deux Ecoles normales à Varna et à Slivno, quatre Lycées de jeunes filles à Sofia, Tirnova, Philippopoli et Stara-Zagora, trois Ecoles pédagogiques à Lom, Kustendil et Kazanlik.

Le commerce extérieur de la Bulgarie, qui se chiffrait en 1881 par 58.467.000 fr. d'importations et 31 millions 820.000 fr. d'exportations, en tout 90 287.000 fr., a atteint, en 1891, 81.348.000 fr. pour les importations et 71.000.000 de francs pour les exportations, soit un total de 152.348.000 fr. L'augmentation en dix ans a été de 22 millions aux importations et de plus de 39 millions aux exportations.

Le gros chiffre des exportations est fourni par les céréales (blés, maïs, orge). C'est l'Angleterre qui est le convoyeur des grains bulgares à destination des contrées de l'Europe occidentale.

La Bulgarie n'ayant aucun aboutissant sur la mer Méditerranée, le tiers environ de son commerce général passe par les ports de la mer Noire : Varna, Bourgas, Balcik, Anhialos, — ou par les huit ports danubiens de la Principauté.

SERBIE

L'Arrangement Franco-Serbe. — Le 26 juillet courant expire le traité de commerce conclu en 1882 entre la France et la Serbie et dénoncé il y a un an.

Les deux Gouvernements ont conclu un nouvel arrangement stipulant que les deux pays s'accorderont réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée ; on sait que la Serbie vient de conclure avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie des traités de commerce ratifiés à l'heure qu'il est par la Skoupchtina et très favorables aux importations étrangères. La France bénéficiera naturellement des réductions contenues dans ces traités.

La convention franco-serbe pourra toujours être dénoncée un an à l'avance.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 80. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 23 Juillet 1893.

SOMMAIRE

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 21 juill.	1.618.1	1.291.5	2.909.6	3.140.4	92	2½
1893 6 juill.	1.718.7	1.277.4	2.996.1	3.478.2	86	2½
1893 13 juill.	1.716.0	1.271.7	2.987.7	3.501.9	88	2½
1893 20 juill.	1.717.8	1.273.1	2.990.9	3.468.4	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 juill.	860.0	375.2	1.235.2	1.242.2	100	3
1893 30 juin	705.0	311.1	1.016.1	1.375.0	74	4
1893 7 juill.	695.0	307.7	1.002.7	1.325.0	75	4
1893 15 juill.	701.0	309.6	1.010.6	1.265.7	79	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 21 juill.	667.5	»	667.5	662.5	101	2
1893 6 juill.	741.1	»	741.1	662.2	112	2½
1893 13 juill.	739.6	»	739.6	673.0	110	2½
1893 20 juill.	738.4	»	738.4	667.6	110	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 21 mai	67.5	10.0	77.5	157.5	49	»
1893 25 mars	63.0	10.1	73.1	150.0	49	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 juill.	149.6	350.1	499.7	860.2	58	4
1893 30 juin	217.3	365.0	582.3	985.3	60	4
1893 7 juill.	212.9	350.1	563.0	978.2	57	4
1893 15 juill.	213.3	343.4	556.7	952.5	58	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 14 juill.	60.5	47.4	107.9	406.4	26%	2½
1893 29 juin	60.2	42.3	102.5	410.4	25	3
1893 6 juill.	61.5	43.5	105.0	405.0	26	3
1893 13 juill.	58.6	42.4	101.0	408.4	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 mai	3.2	0.5	3.7	0.6	615	8
1893 7 mai	5.9	1.0	6.9	1.2	576	8
1893 14 mai	6.4	1.1	7.5	1.4	537	8
1893 22 mai	7.0	1.2	8.2	1.6	512	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1893 30 avril	74.0	»	74.0	104.7	71	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 16 juill.	189.9	128.7	318.6	858.3	37	5
1893 1er juill.	197.9	165.2	363.1	902.5	40	5
1893 8 juill.	197.9	161.0	358.9	919.0	39	5
1893 15 juill.	197.9	161.8	359.7	924.7	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 mai	2.9	»	2.9	122.5	2	6½
1893 31 mars	2.1	»	2.1	112.7	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 16 juill.	81.0	179.6	260.6	410.8	64	2½
1893 1er juill.	71.0	178.7	249.7	412.0	59	3
1893 8 juill.	71.0	177.4	248.4	417.5	59	3
1893 15 juill.	71.0	177.2	248.2	418.7	59	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juin	195.3	24.0	219.3	562.3	38	5
1893 31 mai	209.4	35.3	244.7	597.7	41	5
1893 10 juin	210.1	36.2	246.3	613.6	40	5
1893 20 juin	211.1	36.1	247.2	636.7	39	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 juin	185.1	32.8	217.9	515.9	42	5
1893 10 juin	188.0	26.2	214.2	545.2	40	5
1893 20 juin	188.0	26.8	214.8	563.3	38	5
1893 30 juin	188.0	26.9	214.9	592.9	37	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 mai	33.7	»	33.7	63.0	54	5½
1893 31 mars	32.2	»	32.2	65.0	50	5
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 13 juill.	5.9	19.9	25.8	249.2	10	6
1893 28 juin	12.5	32.3	44.8	280.6	15	6
1893 5 juill.	12.5	32.4	44.9	284.4	15	6
1893 12 juill.	12.5	32.6	45.1	283.8	15	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 9 juill.	51.3	»	51.3	108.3	46	6
1893 24 juin	64.7	1.4	66.1	138.3	48	5
1893 1er juill.	65.4	1.3	66.7	139.5	48	5
1893 11 juill.	64.8	1.0	65.8	144.2	48	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juin	1.650.6	21.6	1.672.2	3.978.6	42	4½
1893 16 mai	1.482.3	16.5	1.498.8	3.904.0	38	4½
1893 1er juin	1.505.4	16.9	1.522.3	3.898.4	39	4½
1893 16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 30 juin	»	»	»	»	»	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 30 juin	21.3	4.0	25.3	43.2	58	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	43	5½
1893 8 juin	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
1893 15 juin	8.9	4.1	13.0	26.5	49	6
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 mai	23.6	4.9	28.5	59.1	48	5
1893 31 mars	23.3	4.8	28.1	57.8	49	4
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 mai	10.2	11.8	22.0	77.7	28	»
1893 31 mars	10.5	12.9	23.4	82.9	28	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 16 juill.	66.7	22.6	89.3	158.0	53	3
1893 1er juill.	69.3	17.5	86.8	169.4	51	3
1893 8 juill.	69.2	16.7	85.9	168.5	51	3
1893 15 juill.	69.3	16.6	85.9	167.6	51	3

TOTAUX (1)

1892 21 juill.	6.126.5	2.539.9	8.666.4	13.942.8	63%
1893 6 juill.	6.165.9	2.547.5	8.713.4	14.301.6	61
1893 13 juill.	6.110.1	2.498.5	8.608.6	14.709.7	59
1893 20 juill.	6.118.0	2.496.1	8,614.1	14.649.4	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4.436.1	2.496.2	6.932.3	12.912.2	53%
1889 31 déc.	4.734.0	2.192.4	6.926.4	13.416.3	52
1890 31 déc.	4.854.5	2.126.7	6.981.2	13.659.7	51
1891 31 déc.	5.562.1	2.324.0	7.886.1	14.337.2	55
1892 31 déc.	6.159.9	2.459.9	8.619.8	14.611.7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	17 juin	24 juin	1er juil.	8 juill.	15juill.	22juill.
Amsterdam	48 05	48 07	48 10	48 07	48 07	48 10
Anvers	100 07	100 10	100 12	100 22	100 10	100 20
Athènes	154 75	156 50	159 »	160 »	159 75	161 »
Barcelone	16 30	16 60	16 60	19 40	20 10	19 80
Berlin	80 95	80 95	81 »	81 05	81 »	80 95
Bruxelles	100 12	100 15	100 16	100 21	100 20	100 26
Bucharest	100 15	100 05	100 10	100 »	99 90	100 15
Constantinople	23 »	23 05	22 95	22 90	22 95	22 95
Francfort	80 95	80 93	80 90	81 02	81 »	80 92
Gênes	104 45	104 65	105 37	105 50	107 20	106 70
Genève	100 35	100 34	100 33	100 34	100 38	100 38
Lisbonne	657 50	657 »	658 »	655 »	671 »	664 »
Londres	25 35	25 37	25 38	25 37	25 37	25 38
Madrid	16 30	16 40	16 85	19 20	19 90	19 70
Rome	104 45	104 60	105 35	105 80	107 »	106 65
Saint-Pétersbourg	37 25	37 40	37 65	37 30	37 47	37 52
Vienne (à vue)	48 90	49 »	49 15	49 15	49 30	49 50
— (à 3 mois)	48 85	48 92	49 10	49 10	49 25	49 45

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	24 juin	1er juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 50	205 50	205 50	205 50	205 62
Allemagne.. —	4 %	122 12	122 22	122 16	122 25	122 31
Vienne-Tr.. —	4 %	202 12	202 »	201 50	200 »	199 75
Barcelone .. —	4 %	425 »	419 50	415 50	411 50	412 50
Madrid ..... —	4 %	425 »	419 50	415 50	411 50	412 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	263 »	262 »	263 »	262 »	259
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 ½ %	25 15	25 16	25 17	25 17	25 20
— ..... ch. court	2 ½ %	25 16	25 18	25 19	25 18	25 21
Stockholm.. —	2 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 19 p.	0 22 p.	0 22 p.	0 25 p.	0 25 p.
Italie........ —	5 %	4 50 p.	5 25 p.	5 37 p.	7 » p.	6 75 p.
Suisse....... —	3 %	0 37 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 50 p.	0 50 p.
Matières d'or et d'argent						
Or en barre (le kil.)		3440 43	3440 43	3440 43	3440 43	3440 43
Argent en barre (le kil.)		137 12	114 87	118 15	122 53	116 51
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— mexicains		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 39	3 »	3 25	3 25	3 05
Souverains anglais		25 11	25 12	25 12	25 15	25 17
Banknotes		25 15	25 13	25 13	25 16	25 19
Aigles des Etats-Unis		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 22 juillet 1893.

Après la débâcle des devises étrangères, constatée la semaine dernière, on pouvait s'attendre à une amélioration ; elle ne s'est produite que pour l'Espagne, dont le change a baissé d'un point, et pour l'Italie, dont le papier perd 6 75 au lieu de 7 0/0, mais le papier sur l'Autriche est tombé, sur le marché de Paris, à 199 75, perdant ainsi 3 92 0/0.

Le Rouble est tombé de 262 à 259, sur l'annonce d'une épidémie de choléra en Russie.

En Portugal, l'agio sur l'or est de 21 7/8 0/0 ; en Grèce, il est de 60 1/2.

Les devises sur Londres sont à 25 20 et le chèque à 25 21.

La question du change, sur laquelle l'*Economiste Européen* ne cesse d'appeler l'attention de ses lecteurs, devient de plus en plus poignante.

Il n'y a pas d'amélioration possible pour les pays ayant une grosse dette extérieure tant que la circulation monétaire et fiduciaire n'est pas en ordre. Par le fait de la hausse du change, l'Espagne est condamnée à payer 16 68 0/0 de plus qu'elle ne doit réellement, l'Italie 6 75 et ainsi de suite. Tous les excédents de recette que peuvent donner une perception plus rigoureuse de l'impôt et toutes les nouvelles charges dont sont frappés les contribuables sont absorbées par la hausse des changes. Le premier soin des Gouvernements doit être de réhabiliter les instruments de circulation et surtout de ménager les Etablissements qui les fournissent : les Banques d'émission.

La *Banque de France* a gagné cette semaine 1 million 800.000 fr. d'or et 1.400.000 fr. d'argent.

Paris a acheté pour 1.600.000 fr. de matières d'or et donné 400.000 fr. à la circulation : il est rentré dans les succursales 200.000 fr. d'or étranger et la circulation a rendu 400.000 fr.

En ce qui concerne l'argent, Paris et les succursales ont eu une rentrée de 2.400.000 fr., mais il est sorti un peu plus d'un million pour l'Etranger, presque tout à destination de l'Italie.

La *Banque d'Allemagne* a gagné 7.900.000 fr. d'or et d'argent, la *Banque d'Angleterre* a perdu 1.200.000 fr. Les mouvements d'or de la semaine se réduisent à une entrée de 15.000 liv. st. venant de Lisbonne, la circulation a pris 1.575.000 francs.

La *Banque de Belgique* a perdu 4 millions de métal,

dans les autres Banques il n'y a aucune variation importante.

La *Banque d'Espagne* a soldé le compte courant débiteur du Trésor public, mais cela n'améliore pas beaucoup la situation; la circulation fiduciaire, déjà surabondante, s'est encore accrue de 5.700.000 pes. cette semaine.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

OR	EXPORTATIONS du 24 juin au 1er juil.	EXPORTATIONS depuis le 1er janv.	IMPORTATIONS du 24 juin au 1er juil.	IMPORTATIONS depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.639.747	486.262	488.387
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	»	478.640
Autres pays....	»	8.589.526	116.358	850.846
Total 1893...	»	68.672.475	602.620	5.947.473
— 1892...	3.709.800	43.408.992	16.982	6.279.115
— 1891...	2.800.000	71.096.721	32.625	1.730.391
ARGENT				
Grande-Bretagne	729.515	13.934.126	»	»
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	1.500	415.429	39.760	1.313.390
Total 1893...	731.015	14.669.053	39.760	2.100.830
— 1892...	664.275	11.695.481	37.756	828.577
— 1891...	39.005	7.262.199	2.362	845.741

Comme le montre le tableau précédent, les exportations d'or se sont complètement arrêtées et le mouvement inverse, prévu et annoncé par nous depuis plusieurs semaines, commence à se produire. Jusqu'à présent c'est surtout l'Angleterre qui est mise à contribution, mais si le drainage s'accentue et qu'une hausse d'escompte s'ensuive à Londres, les grandes Banques du continent seront appelées à fournir leur contingent et soit par des primes sur l'or, soit par la hausse de l'escompte, elles tireront profit des besoins des Etats-Unis.

Les faillites des banques ont été nombreuses cette semaine à Denver (Colorado) et à Kansas City, mais la crise paraît toucher à son terme. Le Trésor offre de l'or en paiement aux Banques de New-York, ce qui ramène la confiance.

L'encaisse des Banques associées s'est un peu relevée comme le montre le tableau suivant :

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	16 juillet	90.500.000	dollars
1893.....	1er juillet	63.000.000	—
1893.....	8 juillet	61.700.000	—
1893.....	15 juillet	62.300.000	—

La question de l'argent reste stationnaire, les Silvermen paraissent décidés à abandonner l'*Act Sherman*, mais ils essaieront d'obtenir des compensations ; on peut s'attendre à une lutte très vive au Congrès.

Le métal argent continue à fléchir, il ne vaut plus que 116 fr. 51 le kilo.

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	15 juillet Sam.	17 juillet Lundi	18 juillet Mardi	19 juillet Merc.	20 juillet Jeudi	21 juillet Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	97 75	97 70	97 82	98 ..	98 05	97 87
Consolidés	LONDRES....	99 19	99 06	99 ..	99 06	99 ..	99 ..
Autrich. 4 % or	VIENNE	118 50	119 ..	118 50	118 80	118 70	118 90
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 80	102 80	102 85	102 80	102 85	... ..
Espagne Ext..	MADRID	74 85	74 50	74 85	75 30	75 50	75 45
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	232 ..	232 ..	228 50	225 ..	225 ..	221 ..
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	... ..	102 ..	102 ..	102 »	101 87	101 87
Hongrie 4 % or	VIENNE	115 55	115 70	115 55	115 40	115 40	115 40
Italie 5 %	ROME	94 87	94 72	94 77	94 95	94 90	94 77
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 40	21 60	21 60	21 80	21 85	21 90
Prussien 3 %..	BERLIN	86 40	86 25	86 25	86 25	86 25	86 25
Russie-Orient 3 %..	ST-PÉTERSB..	103 ..	103 ..	103 ..	103 37	103 ..	103 37
Suisse 3 %	GENÈVE.....	96 65	96 50	96 75	96 75	96 75	96 87

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	15 juillet Derniers Cours	15 juillet P. de 1 f. de rente	15 juillet Revenu p. 0/0	22 juillet Derniers Cours	22 juillet P. de 1 f. de rente	22 juillet Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	97 75	32 58	3 06	97 97	32 65	3 06
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	99 75	36 25	2 75	99 50	36 18	2 76
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 95	24 48	4 08	98 ..	24 50	4 08
Belgique 3 ½ %..................	103 40	29 54	3 38	103 15	29 47	3 39
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 77	15 44	6 47	62 45	15 61	6 40
Grèce 5 % 1881..................	232 »	9 28	10 77	205 »	8 20	12 19
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	102 »	29 14	3 43	101 87	29 10	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 10	23 77	4 20	93 65	23 41	4 27
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	87 82	20 28	4 93	88 10	20 34	4 91
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 60	29 86	3 34	89 30	29 76	3 35
Portugal 3 % (1 fr. net)..........	21 75	21 75	4 59	21 75	21 75	4 59
Roumanie 5 %..................	101 70	20 34	4 91	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré.......	77 95	25 98	3 84	77 80	25 93	3 85
Serbie 5 % 1890.................	387 50	15 50	6 45	380 »	15 20	6 57
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 25	26 06	3 83	104 25	26 06	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 25	32 08	3 11	96 50	32 16	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	21 75	21 75	4 58	21 87	21 87	4 57
— Priorité 4 % 1890......	447 50	22 37	4 49	457 »	22 85	4 37
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 40	28 80	3 47	86 25	28 75	3 47

Situation Financière générale

France. — En dépit des nombreuses absences, le monde financier s'est assez agité cette semaine. Les mouvements importants qui ont eu lieu, en Bourse, sur certaines valeurs, ont contribué à amener un courant d'affaires relativement sérieux. On s'occupe aussi, de divers côtés, de petites émissions, ce qui indique que l'on se prépare pour les affaires aussitôt après les vacances. Cette semaine, il a été procédé à l'exécution d'un gros spéculateur fort engagé à la hausse. La Bourse ne s'en est pas autrement affectée. Quant à la tendance générale, elle est assez hésitante en dehors de nos Rentes Nationales et de nos grandes Valeurs françaises.

Allemagne. — Un resserrement monétaire s'est produit sur le marché allemand ; il s'explique par les demandes de spéculateurs viennois qui paient, à Berlin, un intérêt assez élevé pour faire reporter leurs positions à la hausse sur les valeurs autrichiennes. Comme conséquence de la cherté de l'argent, les emprunts d'Etat allemand sont délaissés. La Banque impériale d'Allemagne, qui avait élevé, il y a quelques jours, son taux d'escompte privé de 3 3/8 à 3 3/4 0/0, a arrêté jusqu'à nouvel ordre ses achats de papier sur le marché libre ; par suite, elle n'escompte plus qu'au taux officiel de 4 0/0.

Nos lecteurs trouveront dans la correspondance de Berlin, p. 114, les comptes définitifs du budget de l'Empire pour l'exercice 1892-93 ; ils se soldent par un excédent de 1.140.032 marks.

Angleterre. — Le marché anglais continue à être assez troublé, et, bien que la situation financière se soit améliorée depuis huit jours, les spéculateurs et capitalistes se tiennent sur la réserve, observant ce qui se passe aux Etats-Unis. D'autre part, on prévoit qu'une grève générale des mineurs est imminente, à la suite de l'annonce d'une réduction de salaires, et cette préoccupation, venant s'ajouter à toutes les autres, explique l'attitude expectante du monde des affaires.

Autriche-Hongrie. — A Vienne, la tendance est plus ferme, mais les transactions ont été assez restreintes, cette semaine. L'écart de plus en plus grand entre la relation légale du florin et l'or préoccupe, à juste titre, les *leaders* de la Réforme monétaire et le Dr Wekerlé étudie, en ce moment, d'accord avec le groupe Rothschild, les moyens à employer pour placer de la rente-or à l'Etranger.

Espagne. — La situation s'est modifiée en Espagne, où le vote du budget paraît être probable, à la suite des concessions de M. Gamazo ; toutefois, il y a encore deux points sur lesquels l'accord n'est pas fait. Les recettes

continuent leur mouvement ascensionnel; pour l'exercice 1892-93, l'excédent est de 34 millions de pesetas environ.

Signalons une légère baisse du change sur l'Etranger, la spéculation madrilène en a profité pour passer des ordres d'achats en *Extérieure*, à l'Etranger.

Grèce. — Le change est toujours à peu près le même à Athènes, et la Cote des valeurs s'en ressent. Le Ministère prépare un ensemble de projets financiers qui comprennent des réductions de dépenses; mais le taux actuel du change constitue un facteur capable de gêner les meilleures combinaisons.

Italie. — En Italie, l'horizon économique est chargé de nuages; les efforts des Syndicats constitués en vue de soutenir les cours de la Rente n'ont d'autre résultat que d'augmenter les engagements contractés au dehors et jamais, depuis l'abolition du cours forcé, on n'avait vu un pareil désarroi. Les journaux ministériels parlent du rétablissement de l'*affidavit*, mais il est douteux que le Gouvernement prenne une mesure aussi maladroite et tout à fait inefficace.

Portugal. — La session parlementaire est définitivement close et l'on peut s'attendre à ce que les vacances se passent sans incident; la seule crainte pour l'instant vient des événements brésiliens, qui exercent une influence immédiate sur la situation économique et commerciale du Portugal. Les nouvelles de Rio sont toutefois meilleures.

Russie. — On annonce la constitution d'une grande Société russe des Chemins de fer du Sud-Est, au sujet de laquelle nous donnons, page 127, des détails très complets; d'importantes opérations financières viendront se greffer sur la combinaison qui a reçu l'approbation du Gouvernement.

Serbie. — Nous publions, page 128, le premier compte rendu de la Caisse de la Dette d'Etat récemment organisée par le Ministre des finances; ajoutons que, d'après un rapport du Ministre des finances serbes, la *Dette flottante* s'élèverait à 18 millions de francs, et non à 37 millions, comme on l'avait annoncé.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — On lira plus loin le résumé des travaux accomplis par la Chambre. Si des lois importantes ont été votées, il faut remarquer que des projets sont devenus caducs et que la nouvelle assemblée devra en reprendre l'examen.

Que sera cette nouvelle Chambre ? C'est le secret de demain. Vraisemblablement, quelques noms changeront; la politique républicaine restera la même.

A côté des programmes politiques, nettement définis, et qu'un candidat sérieux doit préalablement accepter, nous souhaiterions de voir les électeurs réclamer à leurs futurs élus les réformes économiques, qui s'imposent avec d'autant plus d'autorité, qu'elles ont été différées pour des raisons quelconques.

Il ne suffit plus aujourd'hui de protester de son amour pour le régime existant; les exigences modernes nécessitent d'autres engagements. L'éducation de l'électeur n'est plus à faire. Il sait mieux que personne, en sa qualité de contribuable, que les impôts pourraient être plus équitablement répartis et que si l'on doit en voter de nouveaux, il serait bon de ne pas pressurer exclusivement la race qui paraît taillable et corvéable à merci et à perpétuité.

De plus, les députés futurs seraient forcés d'étudier des questions qu'ils ont un peu trop négligées jusqu'ici. Quand des lois d'affaires viendraient devant la Chambre, nous ne serions plus choqués par d'affligeantes incompétences. Il faut que nos futurs députés se décident à beaucoup travailler. Les hommes de bonne volonté ne manquent pas en France, heureusement !

〰 Mardi 18 juillet, le Sénat a commencé la discussion du budget de 1894. Voici un extrait du rapport général de M. Boulanger :

« Nous nous félicitons que le budget de 1894 ne soit pas alourdi, comme celui de 1893, par de semblables réformes. On avait voulu y introduire une revision complète et radicale du système de taxation sur les portes et fenêtres, la contribution mobilière et les centimes additionnels.

« Votre commission, convaincue de l'impossibilité d'étudier ces projets avec l'attention qu'ils méritent dans le délai qui reste pour le vote du budget, et de vous proposer sur chacun des points très complexes et très délicats qu'ils renferment, des solutions réfléchies, vous aurait demandé de les disjoindre afin d'en poursuivre l'étude.

« La Chambre des députés a eu la sagesse de prononcer elle-même cette disjonction.

« Une mesure pareille a été prise pour la réforme des boissons introduite dans le budget.

« Le Sénat, l'an dernier, avait refusé de l'incorporer dans la loi de finances de 1893 et en avait fait un projet voté séparément. On a pensé pouvoir l'introduire de nouveau dans le budget de 1894. Mais la Chambre, qui avait d'abord vivement sollicité cette incorporation, a dû reconnaître qu'elle était impossible. Elle y a renoncé.

« Ce résultat doit servir d'enseignement. Le budget, dans les conditions habituelles où il se discute, est tout à fait impropre à servir aux grandes réformes fiscales. Au lieu d'en abréger la réalisation, il les retarde et les compromet. La doctrine du Sénat sur ce point se trouve une fois de plus vérifiée. »

Le rapporteur a ajouté que les réflexions que suggère la politique financière du pays et les règles qui paraissent devoir guider la question budgétaire se résument dans « un contrôle plus sévère des dépenses, une recherche plus productive des économies, et une administration prudente des recettes ».

« C'est au Ministre des finances, a dit le rapporteur, qu'en appartient surtout la responsabilité. Il doit avoir l'énergie et l'autorité suffisantes pour faire incliner toutes les revendications, si pressantes qu'elles soient, devant la considération primordiale et nécessaire du crédit public. Il est assuré d'avoir sur ce point l'appui du Sénat. »

〰 A la Chambre, une interpellation de M. Camille Dreyfus sur la question du Siam s'est terminée par le vote de l'ordre du jour suivant, deposé par MM. Deloncle et Dreyfus, et accepté par le Gouvernement :

« La Chambre comptant que le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour faire respecter les droits de la France en Indo-Chine et s'assurer les garanties auxquelles elle a droit, passe à l'ordre du jour. »

〰 Le texte d'un projet de loi déterminant les rapports commerciaux entre la France et la Serbie a été distribué. En voici le texte :

« Le Gouvernement est autorisé à appliquer, sous condition de réciprocité, aux sujets, aux navires et aux marchandises de la Serbie, le traitement de la nation la plus favorisée, tant pour l'importatation, l'exportation, le transit, le transport des marchandises par chemin de fer et, en général, tout ce qui concerne les droits de douane et les opérations commerciales, que pour le paiement des taxes qui s'y rapportent.

Il se réservera la faculté de faire cesser les effets de cette concession en notifiant son intention à cet égard douze mois à l'avance. »

〰 Le 19 juillet, après le vote de la Chambre, le ministre des affaires étrangères a transmis télégraphiquement à M. Pavie, notre ministre à Bangkok les résolutions du Gouvernement à l'égard du Siam. Un délai de quarante-huit heures est imparti au Gouvernement siamois pour faire connaître sa réponse aux conditions qui lui sont posées. Ces conditions comportent :

1° Une rectification de frontière donnant pour limite à nos possessions indo-chinoises la rive gauche du Mékong; les îles nous étant attribuées ; 2° Payement d'une indemnité générale d'environ 3 millions ; 3° Paiement d'indemnités particulières aux Français ou protégés de la France victimes du Siam.

Des mesures sont décidées pour le cas où le Gouvernement siamois n'accorderait pas dans les délais fixés les répartitions exigées de lui.

〰 Jeudi 20 juillet, à la Chambre, M. Alicot a fait voter une prorogation de pouvoir en faveur de la Chambre nouvelle, qui pourrait ainsi siéger jusqu'au 31 mai 1898.

〰 La Chambre a adopté, après déclaration d'urgence, le projet modifié par le Sénat, tendant à la modification des ar-

ticles 110, 112 et 632 du Code de Commerce sur la lettre de change.

~~~ La Chambre a passé au projet relatif à la convention passée avec la Compagnie de Bône-Guelma pour les chemins de fer tunisiens. La discussion a été ajournée au lendemain.

~~~ Au sujet du câble des Açores, une discussion s'est engagée et un vote a été émis; mais le *quorum* n'ayant pas été atteint, on a remis au lendemain un nouveau vote.

~~~ Le projet autorisant à proroger jusqu'au 1er janvier 1894 la réduction de la taxe des chemins de fer sur les denrées servant à l'alimentation du bétail a été adopté, ainsi que le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 7 millions pour l'occupation et l'administration des établissements du golfe du Bénin.

~~~ Le Conseil des ministres a décidé qu'il n'y avait pas lieu de faire participer officiellement la France à l'Exposition d'Anvers, mais, par contre, de participer officiellement à celle de Bruxelles.

~~~ Vendredi 21 juillet, le Sénat a achevé la discussion de la loi des finances et voté le Budget de 1894; mais, par suite des légères modifications apportées, le Budget a été renvoyé à la Chambre. Le Sénat a adopté ensuite les différents projets de loi urgents votés par la Chambre, notamment la Convention avec la Serbie.

~~~ La Chambre a voté le projet de loi ouvrant un crédit de 400.000 francs à la Société des Télégraphes sous-marins, pour remboursement d'un cautionnement affecté au câble des Açores.

~~~ M. Peytral, Ministre des finances, a déposé le projet de loi du Budget général de 1894, revenu du Sénat. Le projet a été renvoyé à la Commission du Budget; la Chambre s'est prononcée; elle a voté de nouveau l'article 62 supprimé par le Sénat. Le renvoi du Budget au Luxembourg a eu lieu.

~~~ M. de Coussergues a déposé le rapport sur la proposition amendée par le Sénat tendant à modifier la loi de 1867 sur les Sociétés par action. Il a demandé l'urgence et la discussion immédiate et donné lecture de son rapport. Le projet a été adopté.

~~~ La discussion du projet tendant à approuver la convention avec la Compagnie de Bône-Guelma a été de nouveau remise à la prochaine séance.

~~~ Hier samedi, le Sénat a accepté certaines modifications apportées par la Chambre au Budget de 1894; mais il a rejeté d'autres dispositions. Le Budget est reveuu devant la Chambre. M. Chiché a représenté un amendement repoussé par le Sénat. La Chambre a adopté cet amendement. M. Cunéo d'Ornano a obtenu la même faveur. La Chambre a décidé de tenir séance à neuf heures.

Marché Financier. — En dépit de tout ce que l'on peut dire, la semaine n'aura pas été aussi nulle qu'on se plaît à le répéter de différents côtés. Au reste, maintenant on aura un moyen relatif, toutefois, de se faire, chaque mois, une idée de l'importance des transactions intervenues; ce moyen, c'est l'impôt de Bourse. Le Ministre des finances a déclaré, vendredi, au Sénat, que le mois de juin avait rapporté au Trésor 780.000 fr. Comme l'impôt a été basé sur un rendement de 7 millions par an, on voit que les échanges ont donné, dès le premier mois, plus que les prévisions budgétaires elles-mêmes. C'est tout ce que nous voulions constater pour pouvoir dire qu'il ne faut jamais désespérer d'une place comme celle de Paris.

Donc, ces derniers jours, on a quelque peu travaillé. C'est surtout Londres qui nous a occupés. L'arbitrage avec cette place a constamment vendu un peu de tout. Ces ventes, jointes aux mauvaises nouvelles reçues d'Italie et d'Espagne au sujet du change de ces deux pays, n'ont pas bouleversé le marché outre mesure. L'exécution même d'un gros spéculateur fort engagé sur les Rentes *Italienne* et *Extérieure Espagnole*, sur la *De Beers*, n'a causé aucun désarroi. On a bien assisté à des variations importantes; mais ces variations on les présentait depuis trop longtemps pour qu'elles aient surpris au moment où elles se sont produites.

A dire vrai, Paris est merveilleusement préparé, en ce moment, pour tout ce qui peut survenir. Le tout est, si une nouvelle baisse se produit, comme par exemple elle est à craindre pour la liquidation de fin juillet, à Londres, que Paris fasse un choix scrupuleux des valeurs auxquelles il peut donner sa faveur. Ceci est une nécessité première, à laquelle on devrait toujours se conformer. Pourquoi, par exemple, s'intéresser à des valeurs comme les *Valeurs Américaines*, que l'on ne peut suivre de près, et qui n'ont aucun marché ici? On ne peut vraiment dire que l'on manque, ici, de titres qui méritent d'attirer l'attention.

Cette semaine, nous avons eu les résultats des opérations des *Caisses d'épargne ordinaires* pour la seconde décade de juillet. Les versements ont excédé les remboursements de 482.029 fr. 71. Il faut s'en féliciter, et croire à une progression constante pour l'avenir.

Comme il fallait s'y attendre, les événements de Siam ont permis à une certaine partie de la spéculation de rééditer les fausses nouvelles dont on sait tant abuser parfois. Le vrai monde financier ne s'est pas laissé émouvoir par toutes les nouvelles fantaisistes lancées dans un but facile à comprendre.

Nous allons entrer, maintenant, en France, en pleine période électorale. Tout porte à croire que cette période ne sera pas agitée plus que de raison. La Bourse, en tout cas, n'y prend pas garde; et on paraît même vouloir, à l'avance, escompter en hausse le verdict que prononceront les électeurs.

★ ★ Nous avions, depuis longtemps, préconisé la hausse des actions de la *Banque de France;* cette hausse s'était jusqu'à présent effectuée lentement; elle a pris, hier, un caractère des plus vifs. Deux raisons militent en faveur de cette hausse, et il est même surprenant qu'elle n'ait pas eu lieu plus tôt. D'un côté l'agio sur l'or monte considérablement en Autriche-Hongrie, et l'or a tendance à retourner en Amérique, grâce aux combinaisons que préparent les Etats-Unis; d'où inévitable relèvement du loyer de l'argent, relèvement dont la *Banque de France* ne pourra que profiter. D'un autre côté la conversion du *4 1/2 0/0 Français* ne se fera pas sans son appui. C'est même sur ce terrain que le Gouvernement basera toute son opération. Il s'ensuit que, jamais la hausse des actions de notre premier Etablissement de crédit n'aura été plus justifiée que maintenant. En attendant, nous trouvons l'action à 3.995, en avance, pour la semaine, de 90 francs.

★ ★ Comme il fallait s'y attendre, le *Crédit Foncier de France* a obtenu gain de cause dans le procès qu'il avait intenté au journal le *Placement Financier*. Ce résultat n'a nullement surpris; de même, du reste, que la fermeté des actions de notre grand Etablissement hypothécaire, fermeté qui aurait dû se transformer en hausse, si tous les vendeurs avaient jugé prudent de se couvrir immédiatement. Mais quelques-uns seuls ont racheté. Les autres, comptant encore sur un incident quelconque, ont persisté, mais c'est la liquidation de fin de mois qui les contraindra, certainement, à se liquider. Pour le moment, nous restons à 958 75, en gain de 3 fr. 75, après 950 au plus bas et 962 50 au plus haut.

★ ★ Les rachats des vendeurs de primes et la fermeté du comptant ont permis à la Rente 3 0/0 Française de monter cette semaine, de nouveau au-dessus de 98 francs. Elle reste à 97 97 1/2 après 98 12 1/2 au plus haut et 97 67 1/2 au plus bas. Les écarts de primes pour fin courant sont nuls. On traite comme suit: le dont 0 25 c. avec 12 centimes 1/2 d'écart sur le ferme, et le dont 0 10 avec 27 1/2 centimes d'écart. Fin prochain, écart 45 centimes dont 50 centimes; écart 67 centimes 1/2 dont 25 centimes.

Une note émanant du Ministère des finances et publiée au *Journal Officiel* a annoncé aux porteurs d'inscriptions nominatives de rente 4 1/2 0/0 devenues susceptibles de renouvellement après le paiement du trimestre au 16 août prochain qu'il ne serait jusqu'à nouvel ordre procédé à aucun échange de ces titres. On a, de suite, en Bourse, entrevu la Conversion, et, quelques uns ont cru devoir procéder à des ventes qui ont fait fléchir le 4 1/2 à 106 70. On devrait se souvenir que la Conversion n'est mise en doute par personne; mais on

ne devrait pas oublier, comme l'*Economiste Européen* l'a, du reste, fait remarquer si souvent, et comme il le rappelle encore aujourd'hui, que quoi qu'il arrive, les porteurs de *4 1/2 0/0* seront favorisés. Il ne faut donc pas vendre, mais acheter. On reste en clôture à 106 75.

★ ★ Un incident qui n'aura, en définitive, aucune importance s'est produit cette semaine. Nous voulons parler du vol qu'a eu à supporter le *Crédit Industriel et Commercial*. Tout compte fait, cet Etablissement n'aura certainement à subir aucun préjudice sérieux. En eût-il même été autrement, que les nombreuses réserves devaient suffire à tranquilliser les actionnaires. Aussi s'est-on peu expliqué les ventes qui se sont produites sur ses actions, et qui les ont fait reculer de 582 50 cours de clôture de samedi dernier, à 560. Depuis elles ont repris, et en fin de semaine, nous les retrouvons à 575. *Crédit Lyonnais* très demandé à 772 50, après même 777 50 sur les résultats extrêmement favorables du premier semestre de l'année courante, résultats supérieurs à ceux du semestre précédent, et dus uniquement aux opérations de banque. *Banque de Paris et des Pays-Bas* 620 ; on recherche les primes au 15 et au 31 août. Cette Institution a conduit, avec le *Crédit Lyonnais*, l'opération de renouvellement des *Bons de Québec* qui arrivaient à échéance. L'opération a pleinement réussi ; les souscripteurs nouveaux ne recevront que 10 0/0 de leurs demandes. *Comptoir National d'Escompte* reste ferme sans variation, à 483 75 ; *Banque Internationale*, 410 contre 407 50.

Le dernier versement de 62 fr. 50, actuellement en cours sur les actions de la Société Foncière Lyonnaise, s'effectue avec la plus grande régularité. Les fonds en provenant sont immédiatement versés au Crédit Foncier, dont la créance ne tardera pas à être complètement éteinte. La Société aura alors un actif de 84 millions, libre d'hypothèques, contre un passif de 30 millions en obligations ; elle disposera d'un revenu net de 2.850.000 francs, alors que la charge annuelle du service des obligations n'excèdera pas 1.300.000 fr. Ce revenu est d'autant mieux assis que les immeubles possédés par la Société sont situés dans tous les quartiers de Paris, notamment dans ceux de l'Ouest, vers lesquels se porte de plus en plus la faveur de la population parisienne. Ce fractionnement de l'actif immobilier est un élément de sécurité ; il assure la division des risques qui est la meilleure sauvegarde contre les chances de mécomptes. Les capitalistes trouvent dans les obligations de la Société Foncière Lyonnaise un placement sûr, dont le gage est sous leurs yeux et dont ils peuvent apprécier la solidité, car aucune situation n'est plus claire et plus nette que celle de cette entreprise. Aussi, ces obligations sont-elles toujours l'objet de nombreuses demandes aux cours de 428 fr. 75 et de 433 fr.

★ ★ L'argent des coupons de juillet semble s'être porté de préférence sur les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer. Aussi la fermeté signalée déjà sur ces titres la semaine précédente ne s'est-elle pas démentie. Il est vrai aussi que la plus-value pour la semaine du 2 au 8 juillet, atteint encore 173.488. L'augmentation, depuis le 1er janvier, est donc, maintenant, de 10.372.410 fr. Quant aux cours, ils ont monté, pour le *Nord* à 1.869, en avance de 14 francs pour la semaine ; le *Midi* est demandé aux environs de 1.325, contre 1.320 la semaine précédente ; l'*Est* est à 960, en gain de 2 fr. ; par contre, le *Lyon* est calme à 1.512, l'*Orléans* est au même prix de 1.610 et l'*Ouest* cote 1.107 50, contre 1.109 50 il y a huit jours.

★ ★ ★ Le *Suez* continue à être mou à 2.645. La moins-value de ses recettes peut justifier les cours actuels ; mais il est une autre cause qui nuit autrement à la Compagnie, et qui, si elle se produisait, amènerait certainement une baisse sérieuse sur ces titres. Nous croyons savoir en effet, que dans le Conseil d'administration de la Société, on intrigue fortement (la fraction anglaise) pour rendre, à M. Charles de Lesseps, dès sa sortie de prison, la direction de la Compagnie. Nous n'avons, dans l'*Economiste Européen*, jamais combattu ni contre M. Charles de Lesseps ni contre le *Suez*. Nous avons donc la plus grande liberté pour nous exprimer ici. Nous ne craignons donc pas de dire que si le Conseil d'administration se rangeait, maintenant du moins, à l'idée émise par quelques-uns, de ses administrateurs, il commettrait une véritable faute. Nous croyons donc qu'il est dans l'intérêt des actionnaires, comme aussi dans l'intérêt que la France possède encore dans la Société de Suez, d'appeler l'attention du Conseil d'administration sur la mesure inopportune qu'on veut lui faire prendre. Il suffira, nous n'en doutons pas, de lui ouvrir les yeux pour qu'il se range à l'opinion que nous émettons.

★ ★ Les actions de la *Compagnie Française des Métaux* se maintiennent dans les environs de 445. Nous reportons nos lecteurs à ce que nous avons écrit, sur cette Société, dans le numéro de l'*Economiste Européen* du 16 courant. Actions *Compagnie Parisienne du Gaz* en réaction de 12 fr. 50 à 1.367 50 ; *Voitures de Paris* sans variation à 645 ; obligations *Télégraphes Sous-Marins* toujours prises par le portefeuille à 445.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* est mieux tenue, à 62 45, en amélioration sur la semaine précédente de 0 67 1/2 centimes. Les ordres d'achats reçus ici d'Espagne, les meilleurs nouvelles relatives à la situation politique intérieure, ont contribué à ce relèvement. On croit maintenant, contrairement à ce qui se disait précédemment, que le budget sera voté. Reste toujours néanmoins la question du change, et c'est avec celle-là qu'il faudra continuer à compter.

★ ★ Le change, en Italie, s'est encore, cette semaine, considérablement déprécié. Le Paris a été coté, chez nos voisins, jusqu'aux environs de 108 50 : depuis il s'est amélioré et est revenu au-dessous de 107, mais, de nouveau, la tendance est mauvaise. Aussi la reprise qui avait eu lieu, cette semaine, sur ce fonds, reprise qui de 87 82 1/2 l'avait conduit à 88 65, ne s'est pas continuée. Nous sommes, en effet, retombés lourdement, hier, à 87 92 1/2 pour clôturer à 88 10.

★ ★ La *Rente Portugaise 3 0/0* est calme dans les environs de 21 75. Les vendeurs à découvert songent, maintenant, à se racheter, mais leurs demandes ne se produisent que discrètement encore, dans la crainte d'un mouvement brusque en avant. La Conversion continue toujours à Lisbonne, et on sait que les porteurs ont jusqu'au 1er septembre pour demander l'échange.

★ ★ La tenue de la place de Berlin sur les *Roubles papier* influence toujours une partie des *Fonds Russes*. Cette semaine, cette devise ayant été faible, l'*Orient IIIe* a fléchi à 68 60, pour reprendre à 68 75, en réaction seulement de 5 centimes sur samedi dernier ; le *Russe 3 0/0 1891* n'est qu'à 77 80, contre 77 95 il y a huit jours. Par contre, les *Consolidés 1re et 2e séries* gagnent 25 centimes à 98 60. On dit qu'il est question, à Pétersbourg, de convertir en 4 0/0 la *Rente Russe 6 0/0 or 1883*. Cette opération serait faite d'ici à la fin de l'année. Il s'agit là d'un montant de 50 millions de roubles métalliques, et l'économie que cette conversion procurerait annuellement au Trésor serait de 4 millions de francs.

★ ★ Bien que leurs cours de fin de semaine ne soient pas les plus haut cotés dans ces derniers jours, les *Valeurs Ottomanes* ont particulièrement attiré l'attention de la Bourse. On a signalé d'importants achats d'actions de *Banque Ottomane* à primes dont 2 fr. 50 avec un écart de 2 fr. 50 sur les cours du ferme qui est, pour le moment 571 25 en bénéfice de 1 fr. 25 ; *Turc C* 23 10 en perte de 10 centimes ; *Turc D* 21 87 1/2.

Quant aux obligations de *Consolidation 4 0/0*, elles ont donné lieu à un grand courant d'affaires aussi bien au comptant qu'à terme, où nous les trouvons cotées entre 396 et 397 50. On sait que ce titre rapporte, par an, 20 francs et qu'il est remboursable à 500 francs. Les revenus spécialement affectés à cet emprunt dépassent sensiblement les sommes nécessaires à son service, et l'encaissement de ces revenus s'opère directe-

-ment par les soins du Conseil de la Dette. Ce n'est pas le cas pour les Douanes. Les revenus affectés à ces dernières sont d'abord perçus par les agents du Trésor et versés ensuite à la Banque Ottomane. On pourrait presque dire qu'il y a, pour les obligations de *Consolidation 4 0/0*, comme un supplément de garantie qui en font un titre véritablement privilégié. Au reste, nous renvoyons nos lecteurs à l'article spécial que nous consacrons aujourd'hui même à cette valeur.

★★ Le *Marché en Banque* a été violemment secoué par les brusques mouvements de la *De Beers*, qui a reculé jusqu'à 390 62 1/2. Elle remonte à 415 62 1/2. Paris, malheureusement, est rempli de ce titre. *Rio-Tinto* délaissé à 371 25. On semble prévoir une baisse assez importante sur ce titre.

Sur le Petit Marché en Banque, les obligations de 500 fr. 5 0/0 du *Chemin de fer National de l'Equateur* ont toujours un marché assez actif. Le prix peu élevé de ces obligations et leur rendement important justifient les demandes.

QUESTIONS DU JOUR

LA

Nationalisation des Monnaies divisionnaires

DE L'UNION LATINE

Par nos correspondances de Rome, et par l'article spécial que notre collaborateur, Pierre des Essars, a consacré dans notre dernier numéro sur l'*Union latine en Italie*, nos lecteurs savent que l'Italie ne veut pas prendre, en ce moment du moins, l'initiative de la dénonciation de la Convention monétaire de 1885, mais que son Gouvernement a ouvert des négociations diplomatiques pour obtenir la *nationalisation* de la monnaie divisionnaire d'argent.

Cela revient à dire que l'Italie voudrait conserver le principe de la Convention pour la monnaie d'or et les écus de 5 francs, mais faire décider par les Etats contractants, qu'à l'avenir les pièces divisionnaires d'argent de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes n'auront plus cours que dans leur nation d'origine ou d'émission.

Déjà, au mois de mars 1892, l'Italie avait pressenti notre Gouvernement relativement à la même question. (Voir le n° 9 de l'*Economiste Européen*, page 257.) On avait fait comprendre à M. Luzzatti, alors Ministre des finances, qu'il était difficile de supprimer l'une des clauses les plus importantes de la Convention monétaire, sans remettre en discussion tous les autres termes du contrat. Aujourd'hui l'Italie — qui souffre encore plus de l'extrême pénurie dans laquelle elle se trouve par rapport à sa monnaie divisionnaire — revient à la charge par la voie diplomatique. Le sujet est très grave et mérite un examen approfondi.

Et d'abord sur quels chiffres porte la demande de l'Italie ? Nous l'avons déjà indiqué, mais nous croyons utile de le répéter ici.

Par l'article 4 de la Convention monétaire signée à Paris le 6 novembre 1885 entre la France, la Grèce, l'Italie et la Suisse — Convention à laquelle la Belgique adhéra par l'acte additionnel du 12 décembre de la même année — les Etats contractants se sont engagés à fabriquer leurs monnaies divisionnaires de 2 fr., 1 fr., 0 fr. 50 c. et 0 fr. 20 c. au titre droit de 835 millièmes, c'est-à-dire, par exemple, que la pièce de 2 fr., pesant 10 grammes doit contenir 8 gr. 35 d'argent fin et 1 gr. 75 d'alliage.

Par l'article 9, les Etats ne peuvent émettre de ces monnaies divisionnaires que pour une valeur correspondant à 6 fr. par habitant. Ce chiffre a été fixé ainsi qu'il suit pour chaque Etat :

France, Algérie et Colonies.	256.000.000 fr.
Grèce....................	15.000.000 »
Italie....................	182.400.000 »
Suisse....................	19.000.000 »
Belgique..................	35.800.000 »

En outre, et exceptionnellement, l'Italie était autorisée à frapper une somme supplémentaire de 20 millions de francs en remplacement d'anciennes monnaies, la Suisse pour 6 millions et la France pour 8 millions.

Pour être rigoureusement exact il convient d'ajouter que la France n'a pas usé de la totalité du contingent que la Convention de 1885 lui accordait et qu'elle peut encore émettre pour 12 millions de monnaies divisionnaires d'argent. Nous croyons savoir qu'elle n'usera pas de cette faculté.

En principe la monnaie divisionnaire étrangère d'argent n'a pas *cours légal* en France, ce qui revient à dire que les particuliers ont absolument le droit de la refuser si cela leur convient ; mais, d'après les termes de la Convention, les caisses publiques de chacun des Etats contractants étant tenues de recevoir la monnaie divisionnaire de l'*Union*, il en résulte que les pièces divisionnaires italiennes, belges, suisses et grecques ont un *cours légal* de fait en France puisque nos bureaux des postes et télégraphes, par exemple, ne peuvent les refuser. La réciproque existe d'ailleurs dans tous les Etats contractants.

Les divers recensements qui ont été opérés depuis quatre années en France établissent, de la manière la plus certaine, que nous avons, soit à la Banque de France, soit dans notre circulation, pour environ 300 millions de francs d'écus italiens et, au minimum, pour 100 millions de francs de monnaies divisionnaires. Quelles sont les causes réelles de cette invasion ?

1° Le décret que le Gouvernement italien a promulgué le 12 août 1883 et dont voici le texte :

Les réserves métalliques des Etablissements d'émission qui, au 30 juin 1883, n'atteignaient pas la proportion de 2/3 en monnaie métallique légale d'or ou lingots d'or, dans le délai de deux mois, à partir de la promulgation du présent décret, devront être composées au moins pour les 2/3 de valeur métallique légale d'or, et pour 1/3 en valeur métallique légale d'argent.

Il est interdit, à ces mêmes Etablissements, de convertir en argent la partie de réserve d'or excédant les 2/3, qui a été constatée au 30 juin 1883.

Comme nous l'avons déjà dit : c'était un coup de maître pour obliger les écus italiens à passer la frontière. En imposant aux banques d'émission l'obligation de transformer en or les 2/3 au moins de leur encaisse métallique, et en leur interdisant de convertir en argent la réserve d'or excédant les 2/3 constatés au 30 juin 1883, on proscrivait purement et simplement les écus de l'*Union* et *même les écus italiens*, des caisses desdites banques d'émission.

Ces banques, pour se conformer à la prescription, ne voulurent plus accepter de l'argent ni en dépôt, ni en compte courant, ni même en échange de billets de banque. De telle sorte qu'à l'heure actuelle, les écus italiens sont acceptés comme monnaie légale,

sous la responsabilité du Gouvernement français, dans les caisses de la Banque de France, et refusés, *autrement qu'en paiement*, à la Banque Nationale d'Italie et dans les cinq autres Banques ou Instituts d'émission du royaume.

On remarquera que le décret du 12 août 1883 ne défend pas aux Banques italiennes de prendre les écus : mais la fixation en or des 2/3 de l'encaisse métallique arrive exactement aux mêmes résultats.

C'est grâce à ce procédé que les Banques italiennes d'émission peuvent conserver leur encaisse or : à l'heure actuelle elles possèdent environ 400 millions d'espèces d'or contre seulement 52 millions d'argent.

2° La seconde cause du passage en France des écus et de la monnaie divisionnaire d'Italie c'est que le Gouvernement italien a pu, par l'intermédiaire de la France, employer son métal blanc (tant qu'il en a eu) au paiement de ses coupons extérieurs.

L'argent monnayé italien étant reçu en France, dans nos caisses publiques, au *pair de l'or*, on comprend le merveilleux parti que les cambistes de Rome et de Gênes ont tiré de cette faculté..... L'argent italien s'est transformé en billets de banque français, c'est-à-dire en merveilleux papier pour payer les coupons à Paris, à Londres et à Berlin.

Mais la bataille vient de finir faute de combattants, et la hausse des changes italiens, que nous avons prédite et qui est arrivée à son heure, indique d'une manière péremptoire que l'Italie a épuisé ses dernières munitions de métal blanc.

Voilà, d'une manière très fidèle, la position de la question.

A la rigueur l'Italie peut se passer de ses écus parce que les billets de banque y suppléent. Mais la monnaie divisionnaire est beaucoup plus difficile à remplacer. On pourrait bien, à la vérité, faire émettre par le Trésor de petits billets d'Etat de 2 fr., de 1 fr. et de 50 centimes, comme le Portugal vient de le faire, mais ce serait violer manifestement l'*Union latine* et reconnaître, par trop brutalement, qu'on est sous le régime du *cours forcé*.

La même critique s'adresse à la frappe de la monnaie de nickel, à laquelle on donnerait une valeur représentative de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes.

M. Grimaldi — qui possède très exactement tous les éléments du problème à résoudre — a donc fort sagement répondu en disant à M. Rossi :

« Quant à la monnaie divisionnaire, le Gouver-
« nement a ouvert des négociations pour en ame-
« ner la nationalisation : nous ne voulons ni de la
« monnaie de nickel, ni des billets de 50 centimes,
« de 1 et de 2 lire. »

Toute la question est donc de savoir si la demande de l'Italie peut être admise sans compromettre le principe même qui a présidé à l'établissement de la Convention monétaire latine, et, surtout, sans aggraver d'une manière considérable la situation que cette Convention fait à la France, par suite de la baisse effroyable de l'argent métal.

La demande de l'Italie soulève tout d'abord la première objection que voici : Une modification quelconque à l'acte de 1885 ne peut se faire par la voie diplomatique, au moins en ce qui concerne la France, pour l'excellente raison que l'acte a été approuvé par une loi et que toute dérogation à cette Convention doit nécessairement comporter l'approbation législative.

Il serait donc indispensable — en admettant que tous les Etats contractants entrassent dans les vues de l'Italie — de dénoncer la Convention dans la forme prescrite par le texte même de cet acte, et de discuter les nouvelles bases de l'Union.

Car M. Grimaldi, et avec lui M. Luzzatti et tous les économistes italiens, se trompent singulièrement quand ils supposent qu'on pourrait rendre aux Etats contractants leur liberté complète à l'égard de la monnaie divisionnaire, sans *reviser* et *modifier* les conditions relatives aux écus.

La monnaie divisionnaire d'argent ne pèse pas plus, et n'est pas plus encombrante, que les écus. Permettre à un des Etats contractants de frapper à discrétion de la monnaie divisionnaire, ce serait tout simplement lui donner la faculté de remplacer, dans sa circulation intérieure, ses écus — qui s'en iraient ou resteraient dans les pays à changes favorables, comme la France et la Suisse — par de la monnaie au titre 835 millièmes.

L'intérêt de l'Italie est très visible : nous avons environ 300 millions de ses écus que nous garderions naturellement ; elle nous reprendrait, bien entendu, les 100 millions de monnaies divisionnaires que nous avons le fâcheux avantage de posséder en outre desdits écus. Puis elle achèterait de l'argent en barre à 110 ou 120 francs le kilogramme et frapperait deux ou trois cent millions de nouvelles pièces de 50 centimes, 1 franc et 2 francs, sur lesquelles le Trésor italien réaliserait un bénéfice net de 50 0/0 au minimum, le titre droit de cette monnaie n'étant que de 835 millièmes.

La France, au contraire, aurait le double désavantage de conserver, sans espoir de reprise, les écus italiens et de ne plus pouvoir faire accepter par l'Italie la portion de sa monnaie divisionnaire qui restera fatalement dans notre circulation, même après sa *nationalisation*.

Le danger serait d'autant plus grand pour la France que l'Italie augmenterait, dans des proportions probablement considérables, son stock de pièces divisionnaires et que les écus italiens, continuant à circuler légalement sur notre territoire, le petit public de nos campagnes serait très long à s'accoutumer à cette idée, d'ailleurs illogique, que deux pièces d'argent de 2 francs et une pièce de 1 franc italiennes ne valent pas un écu de 5 francs italien.

Qu'on n'oublie pas l'exemple des pièces papales, qui sont démonétisées depuis plus de vingt années et qui cependant circulent encore assez abondamment sur notre territoire.... simplement parce qu'elles sont italiennes et que les pièces italiennes sont reçues dans nos caisses publiques.

En résumé, et en nous plaçant exclusivement sur le terrain des intérêts français (car nous n'avons pas la prétention de défendre ici les intérêts de la Belgique, de la Suisse et de la Grèce), il nous paraît impossible de suivre l'Italie sur le terrain dangereux où elle veut placer la question. L'idée de *nationaliser* les monnaies divisionnaires est un symptôme significatif de l'agonie de l'*Union latine*. L'équilibre qui a servi de base à la Convention de 1885 est rompu et si les économistes italiens veulent étudier, sans parti pris, la situation économique que cette rupture fait à leur pays ; s'ils veulent considérer, surtout, que l'Italie, n'ayant

plus d'argent monnayé à sa disposition, ne peut plus utiliser le crédit de la France sous la forme que nous avons indiquée plus haut, et que, par conséquent, les changes italiens continueront à monter malgré l'*Union*, ils comprendront que la thèse développée par M. Alexandro Rossi au Sénat italien, le 10 juillet dernier, est absolument juste.... au moins en ce qui concerne la nécessité de liquider cette *Union*.

Edmond Théry.

LA FIN DE LA LÉGISLATURE

A l'heure où nous écrivons, le Sénat et la Chambre ne sont pas encore tombés d'accord; mais le différend porte sur des points peu importants, et la session peut être considérée comme virtuellement close.

La lutte électorale va donc s'engager sur toute la ligne, et c'est pour donner des armes aux adversaires de nos institutions républicaines que M. d'Aillières à la Chambre, et MM. Chesnelong et Blavier au Sénat, ont réédité à l'adresse de la République ces vieilles formules du déficit, des gaspillages et de la banqueroute d'Etat qu'on pouvait cependant croire abandonnées.

Ainsi que M. Burdeau l'a démontré, aux unanimes applaudissements de la Chambre, la législature qui vient de mourir a fait une chose énorme : elle a conçu d'abord, puis réalisé, l'œuvre de l'unification budgétaire, et cela sans porter atteinte aux éléments de notre défense nationale, sans l'aide d'impôts nouveaux, puisque les quelques impôts qui ont été créés par elle ont eu leur contre-partie dans des dégrèvements beaucoup plus considérables que les taxes nouvelles.

En 1889, le Budget se soldait par une dépense totale de 3.400 millions, les recettes ordinaires atteignant à peine 3.100 millions. La différence représentait le Budget extraordinaire et était alimentée par l'emprunt. Grâce à la volonté de la Chambre de faire disparaître ce Budget extraordinaire et grâce aux habiles mesures financières que M. Rouvier lui a présentées pour atteindre ce résultat et dont nous avons parlé à leur heure, le Budget de 1894 se présente avec un chiffre total de 3.438 millions de dépenses, exclusivement fourni par les recettes normales du pays, c'est-à-dire l'impôt.

Et M. Peytral a pu entièrement réserver les bénéfices de la future Conversion du 4 1/2 pour éteindre progressivement les engagements auxquels on ne fait face actuellement qu'à l'aide des ressources de la Dette flottante, c'est-à-dire : reconstituer un fonds sérieux d'amortissement pour les Budgets de l'avenir.

Mais la Chambre de 1889 n'a pas seulement accompli l'unification budgétaire : elle a réalisé d'importantes réformes dont il serait injuste de ne pas lui tenir compte, et parmi lesquelles nous citerons notamment le dégrèvement de l'impôt foncier et l'abaissement du prix des transports par voies ferrées.

Or, pendant cette même période de quatre années, alors que l'Amérique, l'Australie et la plupart des Etats de l'Europe, fortement secoués par le nouveau régime économique de la protection, ébranlés par de violentes crises économiques, pouvaient à peine défendre leurs finances contre les désastres publics qui éclataient un peu partout : les Budgets de la France se soldaient par de forts excédents, et notre fortune mobilière et immobilière nationale continuait ce merveilleux développement qui fait l'admiration et l'envie du monde entier.

Et, maintenant que cette Chambre s'est séparée — après avoir voté le Budget de 1894, — il nous reste à rendre justice au Ministre des finances en exercice en constatant l'énergie et l'habileté qu'il a déployées depuis quatre mois pour faire voter les deux Budgets de 1893 et 1894.

M. Peytral a pris le portefeuille des finances à un moment singulièrement difficile : Le Parlement, affolé par la déplorable affaire du Panama ; les Caisses d'épargne en débandade ; la Chambre et le Sénat divisés par un conflit aigu ; le Budget de 1893 accroché aux quatre grosses questions de la Réforme des boissons, de la Réforme des patentes, de l'Impôt sur les opérations de Bourse et de la Réorganisation du contrôle des Chemins de fer — questions qui soulevaient les intérêts les plus graves et les plus opposés. En quelques jours, le nouveau Ministre a trouvé des solutions transactionnelles qui ont fait disparaître le conflit, ramené la tranquillité dans les esprits et permis à ces questions d'aboutir.

Et, à propos de ce dernier Budget de la législature, le Budget de 1894, quelles énormes difficultés M. Peytral n'a-t-il pas dû résoudre pour l'élaborer d'abord et le conduire ensuite dans toutes ses grandes lignes jusqu'au vote final? D'une part: augmentation formidable du chiffre des garanties, augmentation des dépenses de la marine, des dépenses normales résultant de l'application de nouvelles lois, etc... D'autre part: nécessité absolue d'établir l'équilibre de ce terrible Budget sans demander de nouveaux sacrifices aux contribuables et, surtout, sans porter atteinte à l'unification budgétaire que la Chambre avait mis trois années à réaliser... et, avec cela, deux ou trois semaines à peine pour trouver les voies et moyens.

Nos lecteurs qui ont suivi avec nous tous les détails de la période préparatoire de ce Budget, et toutes les phases de la discussion en Commission et à la tribune, en connaissent maintenant les résultats définitifs : M. Peytral a donc fait voter la loi de finances de 1894 dans d'excellentes conditions et le pays peut maintenant aborder en toute tranquillité et avec une entière confiance dans le triomphe de la cause républicaine, cette campagne des élections générales qui se présentait sous de bien fâcheux auspices il y a quelques mois à peine.

Ce Budget final a été naturellement attaqué à la Chambre et au Sénat par les adversaires de la République, qui ne manqueront pas de renouveler leurs attaques sur le terrain électoral. Mais M. Burdeau, répondant aux allégations de M. d'Aillières, M. Peytral répondant à celles de M. Chesnelong et M. Tirard à celles de M. Blavier ont fait, par avance, justice de ces critiques intéressées.

Nous dirons cependant avec M. Tirard qu'il est pénible d'entendre dire, dans un seul intérêt de parti, que les sacrifices demandés aux contribuables ont été stériles, mais, aussi, qu'il suffit de constater l'état de la France, au moment où la République l'a recueillie pantelante et ruinée, et de comparer cet état avec sa merveilleuse prospérité d'aujourd'hui et la puissance matérielle dont elle dispose, pour réfuter victorieusement les allégations des adversaires systématiques des institutions qu'elle s'est librement données et qu'elle voudra toujours conserver.

Edmond Théry.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pendant les 6 premiers mois des dix dernières années (1884-1893).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. n. class.	Total des import.	Or, arg. et billon
1893	1.238.215	296.347	513.990	» (1)	2.048.552	313.173
1892	1.243.170	372.474	950.947	»	2.566.591	[illegible]
1891	1.262.050	335.624	693.315	»	2.291.389	309.133
1890	1.231.395	323.189	692.792	»	2.250.376	[illegible]
1889	1.138.970	310.915	720.431	»	2.170.316	190.274
1888	1.000.270	270.834	697.971	52.996	2.022.071	[illegible]
1887	1.011.627	264.057	667.866	52.348	1.995.898	166.305
1886	1.008.156	261.914	739.276	51.644	2.060.987	331.038
1885	1.087.299	284.290	685.550	51.294	2.108.533	[illegible]
1884	1.162.897	325.502	669.607	61.981	2.209.987	127.753

*

EXPORTATIONS (en milliers de francs) (1)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	Marchandises non classées et col. postaux	Total des export.	Or. arg. et billon
1893	417.622	900.131	344.484	38.654	1.700.891	98.485
1892	421 802	890.684	395.479	28.401	1.736.366	120.932
1891	389.110	909.174	365 863	32 956	1.697.103	129.828
1890	436.406	960.043	413.669	22.269	1.832 387	93.520
1889	442.225	910.350	379.923	22.417	1.754.915	104.792
1888	331 947	784.853	319 219	95 321	1.531.340	157.858
1887	327.483	797.538	329.197	89.936	1.544.154	190.912
1886	292.041	809.356	329 547	78.250	1.509.194	110.068
1885	295.100	767.351	360 027	70.696	1.493.174	172.978
1884	315.233	769.897	376.010	60.000	1.522.140	56.383

(1) Pour les 6 premiers mois des années 1893, 1892, 1891, 1890 et 1889, il n'est pas fait état des *marchandises non classées*. Elles ont été rattachées, suivant leur espèce, à la catégorie à laquelle elles appartiennent.

Nous avons donné dans notre précédent numéro le mouvement de notre Commerce étranger pendant le mois de juin; il en résulte que nos importations ont fléchi de 17.385.000 fr. par rapport au mois correspondant de 1892 et nos exportations de 30.969.000 fr.

Pour les six premiers mois nous perdons 518.039.000 francs à l'importation et 35.475.000 fr. à l'exportation. Ces chiffres ne sont pas définitifs, car les prix adoptés par la Commission des valeurs en douane sont ceux de 1891.

En juin notre exportation d'objets fabriqués a fléchi de 9.299.000 fr.; cependant il nous reste, sur cette branche, pour le premier semestre un boni d'exportation de 9.447.000 fr.

Les principales diminutions portent sur les tissus de soie 6.023.000 fr., les peaux préparées 2.920.000 fr., l'orfèvrerie 2.309.000, les outils et ouvrages en métaux 2.431.000 fr., etc. Par contre, nous trouvons des augmentations sur les tissus de coton 3.709.000 fr., sur l'article de Paris 8.122.000 fr., sur les confections pour femmes 8.112.000 fr., etc.

Résumé des échanges avec les principaux pays
(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de juin Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	6 premiers mois 1893 Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	39.495	80.090	+ 40.595	268.894	500.047	+231.153
Allemagne	27.994	26.974	— 1.020	163.010	178.138	+ 15.128
Belgique	31.442	46.350	+ 14.908	212.752	269.922	+ 57.170
Suisse	5.217	10.460	+ 5.243	33.659	83.029	+ 49.370
Italie	10.356	9.474	— 882	67.162	69.276	+ 2.114
Espagne	17.166	10.325	— 6.841	130.808	57.200	— 73.608
Turquie	7.882	5.720	— 2.162	61.022	39.359	— 21.663
États-Unis	19.854	16.460	— 3.394	191.542	137.221	— 54.321
Brésil	7.611	7.317	— 294	38.022	43.382	+ 5.360
Républ. Argentine	21.510	4.286	— 17.224	144.474	30.546	—113.928

Le mouvement du commerce par pays conduit à des résultats intéressants; l'Espagne, par suite de la hausse du change, conserve un courant d'exportation assez actif, mais nos affaires avec la Suisse se ressentent durement du déplorable régime adopté de part et d'autre.

En somme, il n'y a pas à tirer de conclusions bien nouvelles, les conséquences de notre nouveau régime se développent, elles sont, jusqu'ici, moins désastreuses qu'on ne pouvait le craindre, c'est ce qu'on peut dire de mieux.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les six premiers mois des années 1891-1892-1893 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.) 1893	1892	1891	EXPORTATIONS (milliers de fr.) 1893	1892	1891
Or en lingots	31.354	55.051	96.459	2.075	11.633	14.345
Or monnayé	192.908	181.747	130.585	39.911	57.597	65.390
Argent en lingots	10.708	13.257	15.324	10.752	13 440	2.487
Argent monnayé	78.134	61.866	66.735	45.707	37.425	47.592
Monnaies de billon	66	52	28	37	835	12
Totaux	313.173	311.974	309.133	98.484	120.931	129.828

En juin 1893, le stock d'**Or** en France a profité d'une augmentation de 15.372.000 fr. Le stock d'or est donc en plus-value, pour les six premiers mois, de 182.276.000 fr. Le stock d'**Argent** a gagné, pendant le mois de juin, 5.376.000 francs. Nous le retrouvons en augmentation, pour les six premiers mois, de 32.383.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — **Billon.** Les six premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées de 28.800 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 6 premiers mois des années 1892 et 1893 *(navires chargés)*

	ENTRÉE 1893 Nomb. de navir.	ENTRÉE 1893 Ton.	ENTRÉE 1892 Nomb. de navir.	ENTRÉE 1892 Ton.	SORTIE 1893 Nomb. de navir.	SORTIE 1893 Ton.	SORTIE 1892 Nomb. de navir.	SORTIE 1892 Ton.
Navires français		(mill t.)		(mill t.)		(mill t.)		(mill t.)
Avec colonies et possessions françaises	973	686	958	678	1.023	731	1.033	736
Grande pêche	37	3	41	3	435	47	451	51
Etranger : Pays d'Europe	2.439	822	2.506	949	2.220	742	2.351	810
— hors d'Europe	386	490	427	596	291	438	398	554
Total	3.835	2.002	3.932	2.227	3.969	1.959	4.233	2.152
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	131	91	128	78	110	47	57	27
Etranger : Pays d'Europe	7.495	3.165	7.648	3.045	5.985	2.077	6.031	2.125
— hors d'Europe	830	1.148	1.086	1.472	276	368	285	398
Total	8.456	4.405	8.862	4.596	6.371	2.489	6.373	2.551
Total général	12.291	6.408	12.794	6.824	10.340	4.449	10.606	4.703

Les six premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 503 navires de moins que pendant la même période de 1892, et le tonnage a subi une réduction de 415 milliers de tonneaux.

Les sorties de navires, pendant les six premiers mois de 1893, ont été inférieures de 266 navires à celles de la même période de 1892 et le tonnage emporté a subi une réduction de 254 milliers de tonneaux.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les six premiers mois des années 1893, 1892 et 1891.

DÉSIGNATION	1893	1892	1891
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	206.948	217.632	172.316
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	3.315	3.479	3.482
— de navigation	3.845	4.385	4.216
— et produits divers de douanes	2.404	2.466	2.506
Taxe de consommation des sels	9.306	9.405	9.099
Total	225.818	237.367	191.619
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières	227.801	226.454	222.831
Sels	4.834	5.276	5.409
Sucre indigène (droit de fabrication)	64.458	69.291	61.948
Droits divers et rec. à diff. titres	51.825	56.322	60.670
Vente des tabacs	183.577	184.652	182.415
— des poudres	3.595	3.011	3.359
— des allumettes	11.726	10.417	10 274
Total	547.816	555.423	546.896
Total général des perceptions	773.634	792.790	738.515
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks	302	187	122
Reste acquis au Trésor	773.332	792.603	738.393

Pendant les 6 premiers mois de 1893, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes ont été inférieures de 19.156.000 francs à celles des 6 premiers mois de 1892.

Les douanes, ont subi une réduction de 11.569.000 fr., et les contributions directes ont eu une moins-value de 7.607.000 fr.

Pierre des Essars.

Compagnie des Wagons-Lits

Constituée le 4 décembre 1876, la Société anonyme belge dénommée *Compagnie Internationale des Wagons-Lits et des grands Express Européens* prenait la suite de la *Mann's Railway Sleeping Carriage Company*, Société anglaise qui avait établi son centre d'action en Belgique et qui avait pour but d'introduire, en Europe, un matériel analogue à celui en usage sur les longs parcours en Amérique ; c'est-à-dire un matériel, sinon luxueux, au moins confortable, et permettant d'accomplir sans fatigue, pour ainsi dire, et, relativement, avec toutes les aises de la vie ordinaire, des trajets de plusieurs centaines de kilomètres. Certainement, et pour ne parler que de la France, les Compagnies de chemins de fer avaient déjà, et depuis longtemps, amélioré les détails de construction de leurs wagons en imaginant des coupés, des coupés-lits, des fauteuils-lits, etc. ; néanmoins, l'innovation due aux nouvelles Sociétés n'en fut pas moins des plus appréciables, et le succès qui couronna les tentatives de la Compagnie des Wagons-Lits n'alla qu'en grandissant.

Le capital de la Compagnie avait été, à l'origine, fixé à quatre millions de francs, divisés en 8.000 actions de 500 fr. ; sur ces 8.000 titres, 5.993 entièrement libérés furent attribuées à la Société *Mann's Railway Sleeping Carriage Company Ld*, en représentation de tout son actif et son passif, notamment de ses brevets, concessions, privilèges, et de *cinquante-trois* voitures avec leur matériel, etc. Quant au solde de 2.007 actions, il fut souscrit en espèces et au pair.

La Nouvelle Compagnie, par suite des modifications apportées à ses statuts par les Assemblées générales extraordinaires des 24 juillet 1891 et 19 avril 1892, a pour objet :

L'exploitation des wagons-lits, des wagons-salon, des wagons-restaurant sur les voies ferrées ; la construction et l'achat du matériel roulant et de tout ce qui s'y rapporte ; l'exploitation de tous brevets d'invention et de perfectionnement relatifs à ce matériel ; la recherche et l'exploitation de tout ce qui peut améliorer le confort des voyageurs et faliciter leur transport par terre et par eau ; la coopération administrative et financière dans toute entreprise de voyages, toute exploitation des hôtels ou autre analogue en connexité avec le développement des services de luxe de la Compagnie.

Il va de soi que, pour répondre au développement d'une telle entreprise, le capital primitif de la *Compagnie des Wagons-Lits* était insuffisant. Aussi, la Compagnie, conformément à l'article 6 de ses Statuts, émit-elle une première série d'obligations 6 0/0 de 500 francs, remboursables au pair en quinze ans par tirages au sort.

Plus tard, et suivant le vote de l'assemblée générale du 31 mars 1880, le capital social fut porté à 6 millions de francs par la création de 4.000 actions nouvelles de 500 francs émises au pair, et dont le privilège de souscription fut réservé aux porteurs d'actions anciennes. Plus tard encore, l'assemblée générale du 8 janvier 1883 autorisa la création de 8.000 autres actions de 500 fr., émises au pair, au fur et à mesure des besoins, de 1884 à 1890 ; de ce fait, le capital fût porté à 10 millions. Enfin, une nouvelle assemblée générale décida, le 24 juillet 1891, que le capital pourrait être porté de 10 à 15 millions par la création de 10.000 actions que le Conseil, suivant l'autorisation qui lui avait été donnée, avait à émettre aux époques et aux conditions qu'il jugerait convenables. Par suite, du 1er au 15 août 1891, 4.000 actions furent émises au prix de 585 fr. Depuis, 458 actions ont encore été prises, de sorte qu'au 31 décembre 1892, le capital actions de la Société s'élevait à 12.229.000 francs.

Entre temps, la Compagnie, à la suite de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 1883, créait, successivement, 4 séries d'obligations 5 0/0 de 500 fr. sous les lettres B. C. D. et E. de ces quatre séries, elle émit d'abord, le 9 janvier 1886, et en Belgique, 7.000 obligations remboursables de 1887 à 1898 au prix de 490 fr. La seconde émission de 10.000 obligations de 20 liv. st., remboursables de 1889 à 1900, eut lieu à Londres au prix de 98 0/0. Ces émissions ne réussirent pas. On n'a, pour s'en convaincre qu'à se reporter aux bilans annuels qui accusent, comme obligations 5 0/0 en circulation, déduction faite des amortissements : au 31 décembre 1883, 924 titres ; 31 décembre 1884, 3.563 ; 31 décembre 1885, 4.334 ; 31 décembre 1886, 9.977 ; 31 décembre 1887, 11.635 ; 31 décembre 1888, 14.316 ; 31 décembre 1889, 13.579. On devrait donc conclure de ce qui précède, que les obligations s'écoulèrent, simplement, par ventes en Bourse.

En 1889, la Compagnie mit en circulation 5.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 0/0 ; et, depuis, procéda au placement de 10.000 obligations 4 0/0. Ces obligations furent écoulées au prix de 490 fr., comme suit : 3.387 obligations en 1890, et 6.613 en 1891. Une deuxième série de 10.000 obligations 4 0/0 fut autorisée par décision du Conseil d'administration du 26 mars 1892, et une partie de ces titres, soit 5.000 obligations, fut cédée au public au cours de 495 fr. Des premières 10.000 obligations 4 0/0, 4.500 furent admises à la cote officielle, le 5 janvier 1891, 5.500 le 11 juillet 1892 ; quant aux 5.000 dernières, elles n'ont été inscrites qu'à la date du 2 janvier 1893.

Ici, il convient de faire une remarque : les obligations 4 0/0 sont remboursables jusqu'en 1916. Or, la *Compagnie des Wagons-Lits* prend fin le 4 décembre 1906. Il est vrai que la durée de la Société pourra être prorogée conformément aux formes prescrites pour les modifications aux Statuts.

En résumé, le capital engagé qui, en 1877, se montait à 3.964.250 fr., a passé, en 1892, à 24.840.000 fr., et la statistique, de 1877 à 1892, donne les chiffres suivants :

Années	Etendue du réseau en kilom.	Voitures en exploit.	Recettes nettes	Dépenses d'exploitation	Proportion du bénéfice brut par rapport au capital engagé
—	—	—	—	—	—
			Francs	Francs	
1877	9.697	58	541.856	381.758	4.03
1878	12.336	64	745.417	399.790	8.10
1879	15.352	70	851.118	475.995	8.62
1880	15.255	74	1.057.492	587.260	9.76
1881	18.972	84	1.166.537	563.712	11.21
1882	21.950	107	1.449 110	697.014	13.29
1883	25.000	142	1.806.459	888.760	13.50
1884	27.000	169	2.279.449	1.421.826	10.15
1885	37.812	194	2.492.686	1.440 535	10.68
1886	42.712	220	2.742.764	1.534.356	9.44
1887	42.920	226	3.130.051	1.641.317	11.33
1888	43.040	246	3.523.365	1.742.030	11.62
1889	44.974	283	4.648.784	2.198.972	14.38
1890	53.475	307	4.784.227	2.415.462	12.09
1891	59.703	330	5.348.280	2.758.082	12.27
1892	63.468	385	5.628.653	3.036.129	10.43

Quant aux recettes par nature de service, elles ont donné les résultats suivants :

Années	Services ordinaires	Restaurants	Trains de luxe
—	—	—	—
1889	44 %	19 %	37 %
1890	39 %	24 %	37 %
1891	38 %	27 %	35 %
1892	40 %	28 %	32 %

Ces résultats ne sont pas des plus satisfaisants. En effet, les augmentations de trafic et de recettes portent sur les *services ordinaires*, tandis que les *trains de luxe* sont en diminution. Le rapport communiqué par le conseil d'administration de la *Compagnie des Wagons-Lits* attribue les diminutions de recettes à l'épidémie cholérique qui a sévi en 1892. Certainement, les précautions sanitaires, prises avec rigueur, ont dû gêner le trafic, de même qu'une certaine crainte a dû empêcher nombre de déplacements. Toutefois, nous estimons que la Compagnie doit attribuer à des causes autres une grande partie des mécomptes qu'elle a dû enregistrer.

Son matériel roulant, satisfaisant à l'origine, laisse, maintenant, quelque peu à désirer. Il est de beaucoup inférieur à celui que certaines de nos Compagnies de Chemins de fer, comme l'*Orléans* et le *Paris-Lyon-Méditerranée*, mettent à la disposition du public. Les

Sleeping-Cars de la *Compagnie des Wagons-Lits*, par exemple, ne peuvent rivaliser avec les *Lits-Salons* de la P.-L.-M. Dans ces derniers, on a l'air, l'espace; de plus, un cabinet de toilette confortable est mis à la disposition du voyageur, et le tout pour un prix qui n'excède pas celui prélevé par la *Compagnie des Wagons-Lits*. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'on préfère le matériel neuf, luxueux même, de nos Compagnies, au matériel démodé et qui paraît aujourd'hui incommode, de la *Compagnie des Wagons-Lits*. Il y a donc là un aléa dont la Société Belge devrait tenir compte. D'autant plus que, s'il est vrai qu'elle a, dans le courant de 1892, conclu avec l'administration des Chemins de fer badois un contrat de douze ans, si elle a pu renouveler, pour une période de vingt années, ses traités avec les Chemins de fer de l'Etat Belge, si elle possède déjà des contrats pour une durée aussi longue, avec l'Autriche et avec la Hongrie, si elle a pu inaugurer ses wagons-restaurants en Italie, contracter anciennement avec la Grande Société des Chemins de fer russes, desservir les grands trains de luxe Orient-Express, etc., il n'en est pas moins vrai aussi que certains contrats viennent à échéance à une époque assez rapprochée. En effet, ceux avec nos Compagnies françaises du *Nord* et de l'*Ouest* expirent en 1897; ceux avec l'*Orléans* et le *Midi* en 1898; ceux avec le *Paris-Lyon-Méditerranée* en 1900; ceux avec l'*Orléans* en 1901.

Cette dernière date est aussi la date d'expiration pour les traités avec les *lignes espagnoles* et *portugaises de Medina-del-Campo à Porto*, avec les *lignes bulgares*, etc. Enfin, même le traité pour l'*Orient-Express* ne dure que jusqu'en 1904. Et de tous ces contrats combien risquent de ne pas être renouvelés!

Certainement, la *Compagnie des Wagons-Lits* peut faire valoir les services qu'elle a rendus, principalement avec ses wagons-restaurants; mais cela ne veut pas dire que les grandes Compagnies européennes, et en particulier nos grandes Compagnies françaises, ne puissent et surtout ne soient pas prêtes à prendre, pour leur compte même, ce service, en y apportant des améliorations sensibles.

Un grief a été soulevé, sur lequel nous ne nous appesantissons pas plus que de raison. On a reproché à la *Compagnie des Wagons-Lits* de posséder un personnel un peu trop... exotique. Nous ne disconvenons pas que l'étude des langues étrangères a été trop longtemps négligée en France; mais, heureusement on a, depuis plusieurs années, réparé le temps perdu. Néanmoins la *Société Belge* ne paraît pas en avoir conscience. Il y a là un manque de tact auquel est sensible le public français.

De ce qui précède, il résulte, pour la *Compagnie des Wagons-Lits*, une éventualité sérieuse à envisager. Jusqu'à présent elle semblait avoir un monopole et, par suite, s'était grisée de ses succès; l'exercice passé doit lui ouvrir les yeux. Elle a, en tous cas, dès maintenant, une concurrence dans les Compagnies françaises mêmes, et il n'est pas trop tôt pour elle de penser à conserver, pour l'amortissement ou la constitution de réserves sérieuses, les excédents qu'elle se plaisait à distribuer, antérieurement, à ses associés. Pour l'exercice 1892, elle n'a proclamé qu'un dividende de 25 fr. contre 32 fr. 50 qu'elle avait partagé en 1891. C'est le commencement de la sagesse, car, si elle se trouvait un jour dans la nécessité de rétrocéder partie de son matériel, quelles conditions obtiendrait-elle pour des voitures usées et démodées? Elle estime son *matériel*, ses *installations*, ses *brevets* et *traités d'exploitation*, ses *ateliers de construction*, sa *blanchisserie de Saint-Ouen*, etc., à 23.588.988 fr. 80, alors qu'elle ne possède, comme fonds de réserve statutaire, que 716.948 fr. 75, et comme réserve extraordinaire, que 177.448 fr. 68. Est-ce suffisant?

D'après la modification aux statuts votée par l'assemblée du 19 avril 1892, la *Compagnie des Wagons-Lits* avait étendu son action à l'exploitation d'hôtels dans certaines grandes villes de son réseau. A Lisbonne, un hôtel Terminus a été ouvert, par ses soins, en octobre 1892; mais cette entreprise, bien que pleine de promesses et susceptible de fructueuse extension, comme le dit le rapport dont nous parlons plus haut, va être abandonnée par la Compagnie. Elle s'occupe de constituer une Société qui reprendra l'exploitation de Lisbonne et bénéficiera, pour la création d'un hôtel à Constantinople et à Madrid, des avantages qu'elle avait, elle-même, acquis par traités et de ceux que promettaient les négociations en cours. Si l'affaire était si fructueuse, nous ne comprenons pas que la *Compagnie des Wagons-Lits* pense à la rétrocéder, alors qu'elle a à trouver des compensations à ce que l'avenir peut lui réserver.

A. LECHENET.

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

Autorisée par une loi du Congrès mexicain, en date du 16 novembre 1881, et fondée par la *Banque Franco-Egyptienne*, la *Banque Nationale du Mexique* a été définitivement constituée le 20 janvier 1882. Par décision de l'assemblée générale du 19 mai 1884, la Banque a fusionné avec la *Banque Mercantile Mexicaine*, et cette fusion a amené la revision de ses statuts originaires, ces statuts devant être mis en rapport avec un nouveau contrat de concession passé avec le Gouvernement mexicain le 15 mai 1884, qui réformait le contrat, approuvé par la loi du 16 novembre 1881, mentionné plus haut.

La Banque a pour objet d'exploiter les droits que lui concède le contrat sus-énoncé, pour une durée de 50 ans, à compter du 31 mai 1884, et elle peut faire les opérations suivantes :

Emettre des billets remboursables au porteur et à vue, mais qui seront toujours représentés par une valeur équivalente entre les mains de la Banque, leur montant ne pouvant dépasser le triple de l'existence métallique en caisse : émettre des lettres de change, chèques, etc., payables au Mexique ou à l'Etranger ; escompter des billets à ordre, traites, toute espèce de documents ou titres de crédit, payables au Mexique, et dont l'échéance ne dépasse pas six mois ; acheter, vendre ou négocier des lettres de change, payables au Mexique ou à l'Etranger ; escompter des obligations de toute espèce, garanties par des warrants ou des récépissés de marchandises, grains ou produits déposés dans des magasins publics, particuliers, ou appartenant à la Banque même, par des connaissements, des dépôts de monnaies, etc. ; faire commerce de métaux précieux ; se charger par contrats du recouvrement des impôts publics pour le compte du Gouvernement : recevoir des dépôts, ouvrir des comptes de chèques, souscrire à tous emprunts émis par le Gouvernement fédéral ; faire des prêts ou avances au Gouvernement fédéral, avec les garanties que fixera le Conseil d'administration : enfin faire, pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en association, toutes opérations commerciales et financières, etc.

La Banque, primitivement créée au capital de 8 millions de piastres mexicaines, équivalant au change de 5 francs la piastre, à 40 millions de francs, a vu, par décision de l'assemblée générale du 19 mai 1884, et par suite de la fusion avec la *Banque Mercantile Mexicaine*, ce même capital porté à 20 millions de piastres, soit 100 millions de francs divisés en 200.000 actions libérées de 40 piastres, ou 200 francs.

Sur les bénéfices annuels, nets de toute charge, il est prélevé : 1° la somme nécessaire pour servir aux actions l'intérêt à 6 0/0 du capital versé ; dans le cas où les bénéfices ne permettraient pas de distribuer ces 6 0/0, un prélèvement serait effectué sur la réserve à condition que cette réserve ne soit pas réduite au-dessous de 10 0/0 du capital réduit ; 2° 10 0/0 qui sont appliqués à la réserve ; ce prélèvement pourra être suspendu lorsque la réserve aura atteint la moitié du capital versé ; 3° 10 0/0 aux membres du Conseil d'administration et du Comité de Paris ; 4° 15 0/0 aux parts de fondateur, créées au nombre de 30.000 ; 5° 75 0/0 comme dividende aux actionnaires.

La Banque, depuis sa formation, a distribué les dividendes suivants :

Exercice	Francs	Exercice	Francs
—	—	—	—
1882	6 16	1887	17 07
1883	21 12	1888	20 72
1884	20 88	1889	22 10
1885	13 14	1890	22 40
1886	15 88	1891	20 32

Si, maintenant, nous examinons le rapport lu à l'assemblée générale des actionnaires, tenue à Mexico le 16 mai dernier, nous constatons que bien que la Banque ait subi, durant l'exercice 1892, des pertes plus importantes que celles des années précédentes, elle n'en a pas moins pu distribuer un dividende (5 piastres 60) égal à celui touché précédemment par ses actionnaires. Cependant, elle a eu à souffrir du contre-coup produit par la perte des récoltes, dans la presque totalité du pays, perte qui a été la cause d'une situation critique dont se sont surtout ressenties les classes laborieuses, et qui, par le renchérissement anormal des choses de première nécessité, a, non seulement privé le commerce d'un contingent puissant, mais encore, nécessité la protection des bureaux de bienfaisance, par la vente, au prix coûtant, de céréales importées en grosses quantités des régions voisines de la frontière nord du Mexique.

Cette œuvre, qui diminua d'une manière si appréciable le numéraire en circulation, était indispensable, et la Banque y a contribué dans une large mesure en secondant les efforts de ces bureaux de bienfaisance. De même, et bien que le Gouvernement ait pris les mesures nécessaires pour faire face aux difficultés de la situation nouvelle et imprévue produite par l'abaissement de la valeur de l'argent métal par rapport à celle de l'or, la Banque a dû, comme elle l'a toujours fait en de semblables circonstances, prêter son concours à l'Etat. Sa collaboration s'est traduite par un prêt de 600.000 liv. st. que, par son entreprise, et avec sa participation, le Gouvernement mexicain pût réaliser en Europe, moyennant un taux d'intérêt modique et avec des délais de remboursement échelonnés.

En dépit de ces circonstances, et pendant la presque totalité de l'exercice, la *Banque Nationale du Mexique* a maintenu le taux de son escompte à un prix très modéré. Ce n'est que pendant les derniers mois, et alors que les demandes de numéraire prenaient des proportions exagérées, qu'elle s'est vue dans l'obligation d'élever le taux de ses escomptes. Néanmoins, le chiffre de son portefeuille, qui atteignait, le 31 décembre 1891, la somme de 18.363.341 piastres 82, ne s'est abaissé qu'à 17.575.276 piastres 77, au 31 décembre 1892.

La *Banque Nationale du Mexique* possède des succursales à Vera-Cruz, Puebla, Guanajuato, San Luis Potosi, Merida, Guadalajara, Chihnahua, Mazatlan, Monterrey, Oaxaca, Durango.

En 1822, le chiffre des bénéfices donnés par les succursales est sensiblement inférieur à celui des résultats précédents. Ce fait est dû à la découverte d'un déficit considérable, mais non encore définitivement éclairci, et découvert à la succursale de Guanajuato. Par suite, la Banque a cru prudent, pour parer aux éventualités qui pourraient découler de cet incident, et sans, toutefois, abandonner ses recours, de prélever sur les bénéfices des succursales un fonds de prévision de 220.000 piastres.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas sans intérêt de rapprocher les chiffres de l'exercice 1892 de ceux de l'exercice 1891.

Le *mouvement de Caisse* atteignait, fin décembre 1891, 84.136.375 p. 82 au *débit*, alors qu'au 31 décembre 1892, il est de 83.244.589 p. 12. Au *crédit*, il figure, au 31 décembre 1892, pour 83.616.418 p. 17, contre 82.556.848 piastres 14, au 31 décembre 1891. Quant aux chiffres du bilan, au 31 décembre 1892, ils s'établissent, comme suit, à l'*actif:*

	Encaisse	Portefeuille	Prêts sur nantissements	Immeubles
	—	—	—	—
1891	P. 11.684.441 89	15.397.298 85	2.966.042 97	150.000
1892	P. 11.759.828 66	15.035.676 44	2.539.597 33	200.000

Au *Passif*, les *Billets* en circulation ont passé de P. 14.671.866 au 31 décembre 1891 à P. 15.561.961, et les *Comptes courants créditeurs* se montent à P. 16.038.628 19 contre P. 13.160.983 61 à l'exercice précédent.

Outre le *Fonds de réserve ordinaire*, qui s'élève à P. 1.376.612 26, en augmentation de P. 181.362 36, il existe encore au bilan un *fonds de prevision* de P. 1.000.000 et un *second fonds de prévision*, qui, de P. 500.000 qu'il était au 31 décembre 1891, a passé à P. 750.000 au 31 décembre 1892, sans tenir compte de P. 788.295 14 *retenues* sur *créances douteuses*. Quant au *Compte de Profits et Pertes*, le voici, comparé au précédent :

Solde de l'exercice précédent	Intérêts	Commission	Changes	Succursales	Bénéfices divers
	—	—	—	—	—
Année 1891 :					
P. 49.894	1.317.898	255.093	253.626	595.347	310.870
Année 1892 :					
P. 48.927	1.421.419	335.798	332.493	404.289	328.268

Soit, total, P. 2.871.197 71 pour 1892, qui ont été employés comme suit :

Réescompte du Portefeuille à Mexico....P.	174.363 41
Réescompte de changes....................	8.346 69
Frais de première installation............	25.215 01
Mobilier..................................	1.099 70
Amortissements sur créances douteuses....	284.530 81
Impôt du timbre, contributions, courtages.	97.145 81
Frais généraux............................	121.703 32
Bénéfices à liquider......................	319.274 79
Bénéfices nets réalisés...................	1.839.418 17

Les bénéfices, qui étaient, fin 1891, de P. 296.799 18 et P. 1.813.623 55, sont donc supérieurs en 1892. Reste à savoir si l'année 1893 n'occasionnera pas de mécompte. La nouvelle baisse de l'argent peut avoir quelques conséquences fâcheuses pour les opérations ordinaires de la Banque. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que le Mexique se transforme de jour en jour. Ses exportations de produits, comme le café, le tabac, etc., augmentent et lui fourniront un jour une balance commerciale qui servira de contrepoids à ses paiements or en Europe. L'avenir, pour ce pays, n'est donc pas à envisager sous de trop sombres couleurs ; et la *Banque Nationale* semble pouvoir, sans trop de risques, se consacrer, comme par le passé, au développement continu de ses services.

J. M.

Les Obligations Ottomanes de Consolidation

Les valeurs ottomanes ont fait preuve d'une grande fermeté au milieu de la baisse générale que les marchés ont eu à subir ces jours derniers, et, parmi elles, les obligations ottomanes de *Consolidation* se sont même distinguées par un mouvement qui les a portées au cours de 397 50. La faveur du public semble maintenant acquise à ce titre dont l'acclimation sur notre marché est aujourd'hui achevée.

Les obligations de *Consolidation*, on le sait, rapportent 20 fr. par an, payables en or et sont amortissables en moins de 39 ans. Le Gouvernement affecte à leur service les dîmes des céréales :

du vilayet de Brousse pour....liv. t.	161.000
du vilayet d'Angora pour............	70.000
et ces sommes sont complétées par des versements mensuels sur les revenus des Douanes pour.........	80.000
Ensemble..... liv. t.	311.000
Le service d'intérêt et d'amortissement de l'Emprunt n'exigeant que.................liv. t.	250.000
il y a un excédent de garantie.... liv. t.	61.000

Mais en réalité la marge de garantie est de beaucoup plus considérable, puisqu'en cas d'insuffisance des revenus affectés spécialement à l'Emprunt, toute diffé-

rence en moins serait prélevée sur le produit général des Douanes qui rapportent annuellement au Gouvernement un million et demi de livres.

Les revenus affectés à l'Emprunt de *Consolidation* sont confiés à la gestion du Conseil de la Dette dans la forme usitée pour la gestion des garanties de chemins de fer, et d'après le système que nous avons souvent exposé dans ce journal.

Ce service fonctionne d'une façon tout à fait satisfaisante et la provision pour les coupons est faite à la Banque Ottomane deux ou trois et même cinq mois avant l'échéance.

Ainsi, l'échéance du 13 septembre 1891 était faite le 10 août.

L'échéance du 13 mars 1892 était faite le 31 décembre 1891 et il y avait le 13 mars un excédent de versements de 69.192 l. t., qui a été restitué au Trésor.

L'échéance du 13 septembre 1892 était faite le 18 avril 1892, *cinq mois* avant la date de paiement du coupon.

L'échéance du 13 mars 1893 était faite le 23 janvier 1893 et il y avait le 13 mars un excédant de 81.866 l. t.

Enfin, la provision pour la prochaine échéance du 13 septembre est versée à la Banque Ottomane depuis le 20 avril dernier.

Ces faits se passent de commentaires et montrent, mieux que ne pourrait le faire une longue étude, combien est solide le gage des Obligations de *Consolidation*: elles peuvent se comparer au titre Ottoman le mieux apprécié du public, l'obligation de Priorité, tout en étant beaucoup moins haut cotée, et sont supérieures comme garanties aux obligations des Douanes.

R. M.

LE CABLE DES AÇORES

Dans le nº 75 de l'*Economiste Européen*, qui porte la date du 18 juin, notre Directeur, M. Edmond Théry écrivait, sous le titre: « Mauvaise Politique, » les lignes suivantes :

La France n'a de relations télégraphiques directes ni avec le Portugal, ni avec nos possessions de l'Afrique occidentale, ni avec nos possessions des Antilles, ni avec l'Amérique du Sud. Dans toutes ces directions nous sommes les tributaires des lignes anglaises, mais la concession des Açores pouvait nous affranchir de l'humiliante nécessité de faire passer toutes nos dépêches par les télégraphistes anglais .. nécessité qui pourrait d'ailleurs présenter de graves inconvénients pour la France en cas de conflit avec l'Angleterre.

C'est ce que notre ministre des affaires étrangères, alors M. Ribot, avait semblé comprendre. Sur son instance particulière, de nouvelles négociations furent engagées à Lisbonne et comme le contrat conclu avec la Société anglaise ne pouvait devenir définitif qu'après l'approbation des Cortès, c'est vers ce côté que notre diplomatie dirigea ses efforts.

L'opinion publique, à Lisbonne, était favorable à la Compagnie française parce que le Portugal, relié par câble direct avec l'Angleterre, ne l'est pas avec la France. La Compagnie anglaise avait bien pris l'engagement de relier le Portugal à la France... si le Gouvernement français lui donnait l'autorisation d'atterrir, mais on sentait à Lisbonne que cette promesse était illusoire, puisque le Gouvernement français avait formellement déclaré qu'il n'accorderait cette autorisation qu'à une entreprise française.

Le 1er avril de l'année dernière, la Chambre portugaise repoussait, à une très forte majorité, le contrat conclu avec la Société anglaise. La *Société Française des Télégraphes Sous-Marins* soumissionnait et offrait de terminer en dix-huit mois le câble reliant les îles Fayal et Florès; en trois ans, le câble reliant les Açores au Nord de l'Amérique et touchant à tous les ports situés sur la route jusqu'à Panama. Elle offrait enfin de terminer en dix-huit mois le câble reliant Lisbonne et Bordeaux. La *Société Française* joignait à son offre une pièce du Gouvernement français qui l'autorisait à faire atterrir son câble en France; et une autre du Gouvernement haïtien, lui donnant une autorisation semblable.

Les Anglais protestèrent, le Gouvernement portugais passa outre et accordait définitivement la concession à nos nationaux, avec cette clause spéciale que le câble reliant Lisbonne aux Açores devrait être immergé et ouvert au service télégraphique le 1er avril 1893.

Or, moins de deux mois avant cette date, notre Commission du budget se prononçait contre le projet par 10 voix contre 8 sur 33 membres : le Gouvernement, loin de défendre un projet qu'il avait approuvé et même inspiré, l'abandonnait purement et simplement.

Ainsi qu'on l'a vu dans notre « Situation » de la semaine, cette affaire regrettable nous coûte 400.000 fr. La somme est de peu d'importance ; mais il était inutile de s'engager, si l'on n'avait pas l'énergie d'aller jusqu'au bout.

Grâce au câble des Açores, exécuté par une Compagnie française, nos intérêts patriotiques et privés étaient sauvegardés dans le monde entier, car cette ligne sous-marine nous mettait en relation directe avec l'Amérique.

Aujourd'hui, les Anglais triomphent, car ils se sont hâtés de reprendre les positions d'où nous les avions évincés.

Les dix membres de la défunte Commission du budget ont fait de la mauvaise politique et de la mauvaise besogne.

L. L.

LA
RÉFORME DE LA LOI DE 1867 SUR LES SOCIÉTÉS

Nous avons indiqué la semaine dernière (nº 79, p. 79) les amendements, votés par le Sénat, au projet portant modification de la loi du 24 juillet 1867 sur les Sociétés. Cette loi, dont notre Directeur, M. Edmond Théry, a fait ressortir les conséquences heureuses (nº 62, de l'*Economiste Européen*, 3e vol.), est revenue à la Chambre des députés, le 21 juillet, et le rapporteur, M. Clausel de Coussergues, député de l'Aveyron, ayant demandé l'urgence, elle a été adoptée sans discussion. Pour permettre à nos lecteurs de se rendre un compte exact des effets de ce vote, voici le texte définitif qui va être publié au *Journal officiel* :

« Art. 1er. — Les paragraphes 1 et 2 de l'article 1er de la loi du 24 juillet 1867 sont modifiés comme suit :

« § *1er*. — Les Sociétés en commandite ne peuvent diviser leur capital en actions ou coupures d'actions de moins de 25 fr. lorsque le capital n'excède pas 200.000 francs, de moins de 100 fr. lorsque le capital est supérieur à 200.000 fr.

« § *2*. — Elles ne peuvent être définitivement constituées qu'après la souscription de la totalité du capital et le versement en espèces par chaque actionnaire du montant des actions ou coupures d'actions souscrites par lui, lorsqu'elles n'excèdent pas 25 fr., et du quart au moins des actions lorsqu'elles sont de 100 fr. et au-dessus. »

« Art. 2. — L'article 3 est modifié comme suit :

« *Art. 3*. — Les actions sont nominatives jusqu'à leur entière libération. Les actions représentant des apports devront toujours être intégralement libérées au moment de la constitution de la Société.

« Ces actions ne peuvent être détachées de la souche et ne sont négociables que deux ans après la constitution définitive de la Société.

« Pendant ce temps elles devront, à la diligence des administrateurs, être frappées d'un timbre indiquant leur nature et la date de cette constitution.

« Les titulaires, les cessionnaires intermédiaires et les souscripteurs sont tenus solidairement du montant de l'action.

« Tout souscripteur ou actionnaire qui a cédé son titre cesse, deux ans après la cession, d'être responsable des versements non encore appelés. »

« Art. 3. — A l'article 8, sont ajoutées les dispositions suivantes :

« L'action en nullité de la Société, ou des actes et délibérations postérieurs à sa constitution, n'est plus recevable lorsque, avant l'introduction de la demande, la cause de nullité a cessé d'exister. L'action en responsabilité, pour les faits dont la nullité résultait, cesse également d'être recevable lorsque, avant l'introduction de la demande, la cause de nullité a cessé d'exister et, en outre, que trois ans se sont écoulés depuis le jour où la nullité était encourue.

« Si, pour couvrir la nullité, une assemblée générale devait être convoquée, l'action en nullité ne sera plus recevable à

partir de la date de la convocation régulière de cette assemblée.

« Ces actions en nullité contre les actes constitutifs des Sociétés sont prescrites par dix ans.

« Cette prescription ne pourra, toutefois, être opposée avant l'expiration des dix années qui suivront la promulgation de la présente loi. »

« Art. 4. — Au paragraphe 1er de l'article 27 est ajouté ce qui suit :

« Tous propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé pour être admis dans l'assemblée pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux. »

« Art. 5. — Dans le paragraphe 1er de l'article 42, aux mots « responsables solidairement envers les tiers sans préjudice du droit des actionnaires » sont substitués les termes suivants : « responsables solidairement envers les tiers et les actionnaires du dommage résultant de cette annulation. »

« Au même article, est ajouté le paragraphe suivant :

« L'action en nullité et celle en responsabilité en résultant sont soumises aux dispositions de l'article 8 ci-dessus. »

Art. 6. — Sont ajoutées à la loi les dispositions suivantes :

Dispositions diverses

« *Art. 68.* — Quel que soit leur objet, les Sociétés en commandite ou anonymes qui seront constituées dans les formes du Code de commerce ou de la présente loi seront commerciales et soumises aux lois et usages du commerce.

« *Art. 69.* — Il pourra être consenti hypothèque au nom de toute Société commerciale en vertu des pouvoirs résultant de son acte de formation, même sous seing privé, ou des délibérations ou autorisations constatées dans les formes réglées par ledit acte. L'acte d'hypothèque sera passé en forme authentique, conformément à l'article 2127 du Code civil.

Art. 70. — Dans les cas où les Sociétés ont continué à payer les intérêts ou dividendes des actions, obligations ou tous autres titres remboursables par suite d'un tirage au sort, elles ne peuvent répéter ces sommes lorsque le titre est présenté au remboursement.

Art. 71. — Dans l'article 50, paragraphe 1er, sont supprimés les mots : « ils ne pourront être inférieurs à 50 fr. »

Dispositions transitoires

« Art. 7. — Pour les Sociétés par actions en commandite ou anonymes déjà existantes, sans distinction entre celles antérieures à la loi du 24 juillet 1867 et celles postérieures, il n'est pas dérogé à la faculté qu'elles peuvent avoir de convertir leurs actions en titres au porteur avant libération intégrale.

« Quant aux actions nominatives des mêmes Sociétés, les deux ans après lesquels tout souscripteur ou actionnaire qui a cédé son titre cesse d'être responsable des versements non appelés ne courront, à l'égard des créanciers antérieurs à la présente loi, qu'à partir de l'entrée en vigueur de la loi et sauf application de l'article 2257 du Code civil pour les créances conditionnelles ou à terme et les actions en garantie.

« Les dispositions de l'article 8 et celles de l'article 42 s'appliquent aux Sociétés déjà constituées sous l'empire de la loi du 24 juillet 1867.

« Dans les mêmes Sociétés, l'action en nullité résultant des articles 7 et 41 ne sera plus recevable si les causes de nullité ont cessé d'exister au moment de la présente loi.

« En tout cas, l'action en responsabilité pour les faits dont la nullité résultait ne cessera d'être recevable que trois ans après la présente loi.

« Les Sociétés civiles actuellement constituées sous d'autres formes pourront, si leurs statuts ne s'y opposent pas, se transformer en Sociétés en commandite ou en Sociétés anonymes par décision d'une assemblée générale spécialement convoquée et réunissant les conditions tant de l'acte social que de l'article 31 ci-dessus. »

LE CRÉDIT AGRICOLE ET POPULAIRE

On sait que la question du crédit agricole, dont nous nous sommes occupés ici même, à maintes reprises, est, depuis très longtemps, hélas ! à l'ordre du jour en France. Tandis que des progrès considérables ont été accomplis dans les pays voisins, on ergote, chez nous, depuis une cinquantaine d'années, sans qu'aucun des essais tentés ait pu aboutir.

Et pourtant, pour tirer du sol français tout ce qu'il est capable de produire, il faut mettre nos agriculteurs à même de réaliser des améliorations ; on atteindra ce but en leur permettant d'emprunter à bon marché et c'est dans cette voie qu'il convient de chercher pour amener une transformation de l'agriculture.

Notre éminent collaborateur, M. Pierre des Essars, a présenté, il y a quelques semaines, la question, sous un aspect tout à fait nouveau, à la *Société d'Economie Sociale*. Sa conférence, nourrie de faits précis, exposée avec cette lucidité qui lui est propre, a eu, dans le monde des économistes, un grand retentissement ; elle a été publiée *in extenso* dans la *Réforme Sociale*, mais nous pensons être agréables à nos lecteurs en l'analysant à grands traits.

Bien que le principe du crédit agricole ne soit pas universellement admis chez nous, a dit, en substance, M. Pierre des Essars, le mouvement qui se produit en sa faveur est si général qu'il est impossible de croire à une agitation superficielle. D'une part, les bilans de nos grandes Sociétés de crédit et les comptes des Caisses d'épargne démontrent l'abondance des capitaux sans emploi, — car les dépôts à vue ne rapportent guère plus d'1/2 0/0, — et, d'autre part, les petits cultivateurs ne trouvent pas à emprunter au-dessous de 10, 12 0/0 et quelquefois plus. Cette anomalie provient de ce que, dans notre pays, la canalisation du capital n'a pas encore été faite dans la direction de l'agriculture.

La grande Société de crédit agricole, fondée en 1861, a dévié de son but ; elle a sombré sans remplir son programme et M. des Essars estime qu'il en sera de même pour la Société de *Crédit Agricole et Populaire* que le Gouvernement se propose de créer.

« C'est une nouvelle manifestation du socialisme « d'Etat, dit-il, — et à ce titre elle peut inspirer un « sentiment très légitime de méfiance. »

Après avoir rappelé les tentatives de la *Banque de Poligny*, de la *Mutuelle de Senlis* et du *Crédit Mutuel et Populaire*, le conférencier démontre que la Banque de France fait déjà, dans une certaine mesure, du crédit agricole.

Mais, si, en France, on n'envisage que deux solutions, savoir : le recours à l'Etat, et la mutualité, il existe, en dehors des banques Schulze-Delitzch et Raffeisen, en Allemagne, ou encore des nombreuses banques populaires en Italie, une organisation très différente, celle des Banques d'Ecosse.

Nous ne suivrons pas le conférencier dans l'historique si complet et si intéressant qu'il a retracé de ces puissants Etablissements dont le plus ancien remonte à 1695, et des vicissitudes diverses qu'ils ont traversées. Il nous suffira de dire que la caractéristique des opérations des Banques d'Ecosse actuelles, c'est, — en dehors des escomptes, avances ou dépôts, — le compte de caisse *(cash account.)*

Sous cette rubrique, un crédit est ouvert pour trois mois, — avec renouvellement par tacite reconduction — à toute personne qui en fait la demande, « pourvu qu'elle soit appuyée de la caution de deux répondants connus, respectables et notoirement solvables. »

Mais, ainsi que le fait remarquer M. des Essars, — et contrairement à ce qui se passe chez nous, — le cultivateur écossais a un grand respect de l'échéance ; même dans les années de mauvaise récolte, les faillites agricoles sont plus rares que les faillites commerciales ou industrielles.

Le conférencier fait ressortir la supériorité du compte de caisse sur l'escompte qui entraîne l'emprunteur à battre de la monnaie avec sa propre signature. Tandis que la Banque faisant l'escompte, attend l'échéance du billet souscrit pour s'occuper de son client, le prêt par compte courant, tel qu'il est pratiqué en Ecosse, met l'emprunteur « quotidiennement en présence du prêteur... »

Ce dernier est l'objet d'une surveillance incessante, et, à l'occasion, on le guide dans ses affaires.

En résumé, les Banques d'Ecosse, dont le ressort est constitué par les dépôts et non, comme on le croit à tort, par les billets, transmettent le capital en voie de formation à ceux qui peuvent et savent s'en servir : « Leur rôle, dit M. des Essars, est d'aider à la forma- « tion du capital et de le distribuer pour féconder le « travail qui le restitue, après lui avoir fait remplir, à « son profit et à celui du pays tout entier, le rôle auquel « il est destiné, mais le secret de leur succès n'est nul-

« lement mystérieux ; c'est d'abord la simplicité de « leurs opérations, puis la manière dont ils ont appli- « qué le principe si objectif, si profondément vrai « qu'il n'y a pas de crédit populaire, pas de crédit agri- « cole, mais purement et simplement le crédit, et que « le crédit peut et doit toujours être accordé à celui « qui en est digne. »

Cette péroraison a été applaudie comme elle méritait de l'être ; elle ouvrait, en effet, dans cette question si intéressante, des horizons nouveaux que nos législateurs feront bien d'explorer. Aussi bien, il faut profiter de l'expérience de nos voisins et savoir gré aux hommes qui, comme M. des Essars, ont eu le courage de combattre les utopies, de signaler les écueils, avec toute l'autorité que leur donnent les travaux accomplis en vue de résoudre un problème aussi complexe que celui du Crédit agricole et populaire.

C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	13 juillet	20 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 13 juillet / 20 juillet		
Or .... 1.716.050.682 / 1.717.763.215		
Argent... 1.271.662.585 / 1.273.102.242	2.987.713.268	2.996.865.458
2.987.713.268 / 2.990.865.458		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	59.797	25.629
Portefeuille Paris — Effets Paris........	253.729.527	255.235.166
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........	30.000.000	30.000.000
Portefeuilles des succursales..........	350.235.406	335.197.869
Avances sur lingots à Paris............	1.079.000	1.079.000
Avances sur lingots dans les succursales	5.401.900	5.398.200
Avances sur titres à Paris..............	122.904.395	120.343.092
Avances sur titres dans les succursales	169.698.759	169.512.081
Avances à l'Etat..........	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..........	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles..........	99.626.863	99.626.863
Rentes immobilisées..........	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..........	9.271.551	9.271.787
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..........	899.981	1.130.959
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..........	90.444.826	95.600.311
Total..........	4.386.453.470	4.378.674.612
PASSIF		
Capital de la Banque..........	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.501.856.180	3.468.907.355
Arrérages de valeurs déposées..........	19.658.769	17.764.801
Billets à ordre et récépissés..........	40.025.352	40.149.723
Compte courant du Trésor, créditeur...	133.529.195	155.123.350
Comptes courants de Paris..........	357.329.445	367.511.512
Comptes courants dans les succursales.	53.961.040	55.372.703
Dividendes à payer..........	6.586.816	5.322.119
Escompte et intérêts divers..........	1.475.164	1.790.748
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..........	46.097.496	40.798.286
Total..........	4.386.453.470	4.378.674.612

Comparaison avec les années précédentes

	25 juillet 1889	24 juillet 1890	23 juillet 1891	21 juillet 1892	20 juillet 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.843.6	3.009.1	3.045.1	3.140.3	3.468.9
Encaisse..........	2.486.0	2.583.6	2.630.6	2.909.6	2.990.8
Portefeuille..........	614.2	580.2	615.2	509.8	620.4
Avances aux partic.	264.1	268.7	295.2	329.9	296.3
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	260.0	190.3	345.7	382.0	155.1
— part...	311.8	400.2	373.2	395.9	422.8
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 0/00	2 0/00	4 0/00	pair	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	570.8	780.8	1.615.7	»	85.6

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 juillet 1893

Reçu des déposants :

A Paris......	941 vts	(dt 567 nouv.)	1.259.144 »
Dans les départements.	68.283	— 2.444 —	1.081.778 80
Ensemble....	69.224	3.011	2.340.922 80

Payé aux déposants :
Arrérages de rentes viagères.......... 1.694.606 18
Payé à leurs héritiers :
Remboursements de capitaux réservés. 697.380 81
Ensemble.................. 2.391.986 99

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à.............................. 31.590 »
aux noms de 489 parties.

Le total des rentes viagères est de... 33.092.853 »
réparties entre 190.046 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs.. 1.713.593 28

Elle a placé :
En obligations départementales et communales.......................... 958.611 46

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 19 juillet, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.469.736 fr. de nouveaux prêts, dont 2.008.700 fr. en prêts fonciers et 461.036 fr. en prêts communaux.

Le Rendement des Impôts. — Dans notre numéro du 9 juillet courant, nous avons publié le résultat de la rentrée des impôts en juin 1893 ; voici, maintenant, le relevé exact, rectifié et complété, du rendement des impôts en France pour juin et les six premiers mois de l'année 1893, et en Algérie pour mai et les cinq premiers mois de cette année.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de juin 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) — Recouv. de juin 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgetair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs..........	»	»	»	»
Impôt 4 0/0..........	620	1.467	— 847	— 816
Enregistrement..........	45.623	49.252	— 3.629	— 2.269
Timbre..........	12.728	13.105	— 377	+ 1.021
Douanes..........	33.895	37.364	— 3.469	+ 690
Contributions indirectes......	52.435	51.404	+ 1.031	— 614
Sels..........	2 071	2.299	- 228	— 85
Sucres..........	16.466	16.000	+ 466	— 657
Tabacs..........	30.711	30.657	+ 54	— 590
Allumettes. poudres. etc......	2.821	2.705	+ 116	— 15
Postes, Télégr. et Téléphones.	16.676	16.857	— 181	+ 1.267
Domaines..........	1.102	900	+ 201	+ 153
Forêts..........	505	325	+ 180	— 338
Produits divers..........	2.305	1.500	+ 805	+ 830
Ressources exceptionnelles..	»	»	»	»
Recettes d'ordre..........	3.642	3.235	+ 407	+ 248
Totaux pour la France..	221.602	227.072	— 5.469	— 1.173
ALGÉRIE (mai 1893)				
Impôts directs..........	47	32	+ 15	+ 28
Impôt 4 0/0..........	»	2	— 2	»
Enregistrement..........	352	320	+ 31	+ 26
Timbre..........	331	334	— 3	+ 11
Douanes..........	970	926	+ 44	+ 189
Contributions diverses......	212	282	— 69	+ 81
Tabacs..........	36	39	— 2	+ 3
Poudres..........	43	49	— 5	»
Postes, Télégr. et Téléphones.	323	321	+ 1	— 7
Domaines..........	138	129	+ 8	— 57
Forêts..........	23	25	— 2	— 3
Produits divers..........	27	49	— 22	+ 4
Recettes d'ordre..........	247	268	— 21	+ 47
Totaux pour l'Algérie....	2.753	2.782	— 28	+ 324
Totaux généraux (France et Algérie)..........	224.356	229.855	— 5.498	— 848

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS des six 1ers mois de 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs)			
	Recouv. des 6 1ers mois de 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	35.853	37.972	— 2.119	— 1.615
Enregistrement	258.147	270.902	— 12.755	— 18.033
Timbre	75.950	78.914	— 2.963	— 1.264
Douanes	202.672	226.812	— 24.140	— 10.518
Contributions indirectes	279.626	269.849	+ 9.777	— 3.150
Sels	14.140	14.508	— 368	— 540
Sucres	78.298	81.000	— 2.702	— 5.765
Tabacs	183.577	182.415	+ 1.162	— 1.075
Allumettes, poudres	15 579	14.617	+ 962	+ 1.927
Postes, Télégr. et Téléphones	96.428	95.546	+ 881	+ 2.721
Domaines	5 862	5.795	+ 67	+ 35
Forêts	1.849	1.716	+ 133	— 397
Produits divers	7.115	5.600	+ 1.515	+ 1.651
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	15.648	15.115	+ 533	— 694
Totaux pour la France	1240.747	1300.763	— 30.015	— 36.817
ALGÉRIE (5 1ers mois de 93)				
Impôts directs	318	334	— 15	+ 38
Impôt 4 0/0	114	101	+ 13	+ 8
Enregistrement	1.613	1.785	— 172	+ 75
Timbre	1.679	1.666	+ 13	— 48
Douanes	4.759	4.541	+ 218	+ 260
Contributions diverses	1.126	1.297	— 170	+ 523
Tabacs	173	172	+ 1	+ 6
Poudres	237	279	— 42	— 9
Postes, Télégr. et Téléphones	1.578	1.528	+ 50	— 13
Domaines	564	662	— 98	— 202
Forêts	185	90	+ 95	+ 84
Produits divers	203	254	— 50	+ 36
Recettes d'ordre	1.003	1.048	— 44	— 84
Totaux pour l'Algérie	13.558	13.761	— 203	+ 675
Totaux généraux (France et Algérie)	1254.306	1314.525	— 30.219	— 36.131

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

La Ville de Lille a émis, le 10 juillet présent mois, 45.040 obligations de 500 fr. 3 1/2 0/0, destinées notamment à la conversion ou au remboursement des Emprunts 4 1/2 0/0 de 1868 et de 1877.

Les obligations 1868 et 1877 dont la conversion n'aura pas été demandée seront remboursées le 16 juillet.

En conséquence, les Emprunts de la Ville de Lille 4 1/2 0/0 1868 et 1877 ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris depuis le 7 juillet.

Depuis le 10 juillet présent mois, les valeurs ci-après ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris, savoir :

Actions anciennes de la Banque Commerciale et Industrielle ;

Actions anciennes de la Banque Parisienne ;

Actions anciennes du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie ;

Actions de la Société des Houillères et Fonderies de l'Aveyron (en liquidation) ;

Actions de la Banque Générale d'Egypte (en liquidation).

Depuis le 10 juillet présent mois, les actions de la Société Franco-Belge pour la construction de machines et de matériels de Chemins de fer sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la 2e partie du Bulletin de la Cote.

16.000 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Jouissance courante : 2 novembre 1892.

Service des titres et des coupons : à Paris, à la Banque Internationale de Paris, rue Saint-Georges, 3 et 5.

Le « Crédit Foncier » contre le « Placement Financier ». — La neuvième chambre correctionnelle, présidée par Me Poncet, vient de rendre, par défaut, son jugement dans le procès intenté par le Crédit Foncier contre les sieurs Sarter et Guérin, rédacteur en chef et gérant du journal le « Placement Financier ».

Voici le dispositif de ce jugement :

Le Tribunal,

« Faisant application à Guérin et Sarter des articles 29 et 32 de la loi du 29 juillet 1881 et 59 du Code pénal,

» Les condamne par défaut, savoir : Guérin à 1.000 francs d'amende ;

» Sarter en un mois de prison et 2.000 fr. d'amende;

» Et statuant sur la demande de la partie civile, attendu que les diffamations commises ont causé un grave préjudice au Crédit Foncier;

» Attendu que le Tribunal a les éléments nécessaires pour en apprécier le montant ;

» Condamne solidairement Guérin et Sarter à payer au Crédit Foncier 300.000 francs de dommages-intérêts et à titre de supplément de dommages-intérêts, ordonne l'insertion du présent jugement aux frais de Guérin et Sarter dans cinquante journaux de Paris, au choix du Crédit Foncier, ainsi que dans trois cent soixante-deux journaux des départements, soit un par arrondissement, le coût de chaque insertion ne devant pas dépasser 200 francs. »

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Recettes brutes, pendant le mois de mai 1893, du réseau exploité par la Compagnie (1.305 kilomètres) : 329.960 fr.

L'assemblée générale de cette Compagnie a été tenue le 30 juin dernier. Voici les résolutions qui ont été votées, à l'unanimité, par les actionnaires :

1o L'assemblée, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'administration et du commissaire des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1892 et le bilan dressé au 31 décembre 1892, et décide de reporter à nouveau le solde créditeur du compte de profits et pertes ;

2o L'Assemblée nomme administrateur de la Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé M. A. Mirabaud, administrateur sortant, conformément à l'article 25 des statuts ;

3o L'Assemblée nomme M. Jules Jacques, commissaire des comptes pour l'année 1893, et M. Armand Chardron, commissaire suppléant pour agir en cas d'empêchement de M. Jules Jacques. L'indemnité allouée au commissaire sera acquise à celui de ces deux messieurs qui aura déposé le rapport.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 2 au 8 juillet (27e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1893
		1893	1892	1893	1892	
Etat	2.687	684	706	18.304	18.214	+ 89
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.858	6.713	175.189	171.395	+ 3.794
— Rhône au Mont-Cenis	133	83	85	2.254	2.254	»
— Chemins Algériens	513	152	153	4.065	4.228	— 163
Nord	3.632	3.504	3.534	93.308	92.649	+ 659
Ouest	5.185	2.880	2.949	71.777	71.692	+ 84
Orléans	6.581	3.317	3.367	84.860	84.378	+ 481
Est	4.727	2.837	2.785	73.097	70.738	+ 2.359
Midi	3.045	1.753	1.687	46.018	43.024	+ 2.993
Est-Algérien	897	77	87	3.038	2.876	+ 161
Bône-Guelma voie larg.	534	50	65	1.554	1.794	— 239
— voie étroite	128	9	5	181	169	+ 12
Ouest-Algérien	296	62	62	1.321	1.340	— 19
Arzew à Kralfallah	214	27	22	683	695	— 11
Médoc	101	20	20	504	502	+ 1

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 juin	37.380.000	41.301.000
Du 1er au 10 juillet	1.790.000	1.750.000
Du 11 au 20 juillet	1.690.000	2.090.000
Du 21 juillet	160.000	330.000
Du 1er janvier au 21 juillet.	41.020.000	45.471.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 20 juillet 1893.

Epilogue du vote de la loi militaire. — Clôture du Parlement et retraite du secrétaire d'Etat du Trésor impérial. — Le budget définitif de l'Empire pour 1892-93. — Le resserrement monétaire et ses conséquences.

L'Empereur a manifesté la satisfaction que lui a causée l'acceptation définitive de la loi militaire par des télégrammes à ses amis politiques, par des distinctions honorifiques et par un ordre du cabinet, inséré au *Moniteur officiel de l'Empire*, à l'adresse du Chancelier; les journaux quotidiens en ont reproduit le texte.

Je vous ai indiqué, dans ma lettre du 14 juillet, les dépenses nouvelles résultant de cette loi ; on se préoccupe, à présent, des moyens d'y faire face et une conférence des Ministres des finances des Etats allemands vient d'être convoquée, dans ce but, à Francfort, pour le 6 août. Dans cette conférence, on discutera aussi le projet de réformes fiscales préparé par M. Miquel ; ce dernier qui, vous le savez, jouit de l'entière confiance du souverain, pour avoir opéré la réforme fiscale prussienne, voit sa situation grandir de jour en jour.

Déjà M. de Maltzahn, le secrétaire d'Etat du Trésor impérial, a dû prendre sa retraite, en raison de l'insuccès de ses projets fiscaux, destinés à couvrir les dépenses de la loi militaire ; il sera vraisemblablement remplacé par un protégé de M. Miquel, à moins que celui-ci ne cumule les fonctions de Trésorier impérial et de Ministre des finances de Prusse. Cette solution, préconisée par la *Gazette Nationale*, a de nombreux partisans. La presse officieuse accable M. de Maltzahn ; elle lui reproche son manque de compétence.

Le *Moniteur de l'Empire* vient de publier les comptes définitifs du budget de l'Empire pour 1892-93 ; ils se soldent par un excédent de 1.140.032 marks, soit 809 millions 316.305 marks de recettes et 695.313.025 marks de dépenses. Le contingent de la Bavière, pour l'administration militaire, s'est augmenté de 730.000 marks ; ce chapitre est, du reste, en déficit de 5.128.000 marks. Par contre, les *douanes* et *l'impôt sur les tabacs* ont rapporté : les premières, 20.564.000 marks, et le second, 523.000 marks de plus que les prévisions ; la caisse de l'Empire perçoit, de ce chef, pour sa part, 130 millions de marks. Pour la *taxe sur les eaux-de-vie*, il y a une moins-value de 6 millions 800 mille marks environ, et pour le *timbre sur les valeurs*, etc., la diminution est de 6 millions 450 mille marks environ. Les principaux excédents, outre les douanes et les tabacs, sont : *Sel*, 1 million 081 mille ; — *Postes et Télégraphes*, 1 million 918 mille ; — *Administration des Chemins de fer*, 2 millions 303 mille marks environ.

Le resserrement monétaire, constaté depuis assez longtemps, explique la réserve dont fait preuve l'épargne vis-à-vis des emprunts intérieurs. On pensait que les fortes ventes de valeurs étrangères auraient, comme contre-parties, des demandes pour les fonds nationaux, mais il n'en a rien été. En présence de la pénurie d'affaires dans le commerce et l'industrie en général, ce resserrement serait surprenant, si on ne tenait compte de ce fait, que des sommes considérables d'argent étranger ont été retirées et que, d'autre part, la spéculation autrichienne a absorbé tous les capitaux disponible du marché allemand pour maintenir, à Vienne les fortes positions à la hausse. Ces engagements ont été reportés de mois en mois et les prêteurs berlinois se sont montrés d'autant plus accommodants qu'ils retiraient de leurs avances un bénéfice peu ordinaire.

Quoiqu'il en soit, les capitaux ne se portent guère vers le 3 0/0 prussien Consolidé ni vers les emprunts de l'Etat allemand ; peut-être ne le trouve-t-on pas assez rémunérateurs ?

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	15 juillet	Dif. 7 juillet	15 juillet	Dif. 7 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	808.533	+ 6.311	988.187	+ 9.252
Billets du Trésor	23.996	+ 786	26.103	+ 786
Billets d'autres banques	11.641	+ 2.101	10.044	+ 769
Lettres de change	655.483	— 29.509	535.787	— 21.398
Prêts sur titres	92.284	— 27.977	98.696	— 15.399
Valeurs	4.752	+ 158	7.606	+ 688
Autres propriétés	35.595	— 1.609	37.418	— 7.365
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	1.012 585	— 47.398	993.858	— 58 368
Autres engagements à vue	462.999	— 1.638	552.133	+ 25.421
Autres engagements	1.188	— 123	4.041	- 38

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique

	1891	1892	1893
30 juin	886.0	979,3	813,7
7 juill.	886,2	979,0	802,2
15 —	904,5	988.2	808,5
23 —	918,1	994.4	....
31 —	918,3	983,2	....

Lettres de change et prêts sur titres

	1891	1892	1893
30 juin	765.1	711,8	867,4
7 juill.	726,9	671,2	805,3
15 —	674,0	634,5	747,6
23 —	635,6	616,8	....
31 —	647.7	628.1	....

Circulation

	1891	1892	1893
30 juin	1066,0	1088,2	1100.0
7 juill.	1023.4	1052.2	1060,0
15 —	974,1	993,9	1012,5
23 —	947,9	963,0	....
31 —	959.4	981,0	....

Réserve de billets

	1891	1892	1893
30 juin	143.4	218.6	39,3
7 juill.	183.9	253,4	67,1
15 —	254.5	322,6	123.7
23 —	293.3	358.8	....
31 —	283.1	328,6	....

Le stock métallique gagnait, au 15 juillet, environ 6 millions de marks par rapport au 7 juillet, mais sa diminution, par rapport au 15 juillet 1892, dépasse encore 179 millions de marks. Constatons également une diminution de 29 millions 1/2 dans les lettres de change.

Le Mouvement Commercial de Hambourg. — Voici, d'après les statistiques du Bureau Commercial, le mouvement de la ville de Hambourg, pour les années 1892, 1891 et 1890 :

	Doubles quint. métriques		
	1892	1891	1890
Importations	54.908	54.253	50.070
Exportations	24.208	26.831	25.123
Total	79.116	81.084	75.193

La diminution constatée pour l'année 1892 est attribuée à l'épidémie cholérique des mois d'août et de septembre.

Voici l'énumération des pays vers lesquels ont été dirigées les *Exportations* :

	Doubles quint. métriques		
	1892	1891	1890
Etats-Unis	3.564	5.469	4.687
Brésil	1.021	934	770
République Argentine	447	190	316
Chili	593	445	583
Pérou	77	99	108
Autres pays d'Amérique	81	201	210
Afrique Occidentale	490	543	532
Colonie du Cap	127	103	82
Autres pays d'Afrique	130	143	101
Indes Orientales Britanniques	657	1.109	987
Chine	200	217	239
Japon	259	226	242
Australie	494	897	791

La création de Sociétés par actions pendant le premier semestre de 1893 en Allemagne. — Le

Deutsche Oekonomist publie la liste des *Sociétés par actions* qui se sont constituées pendant le premier semestre de 1893, comprises dans le tableau ci-dessous, qui contient également la liste des Sociétés diverses fondées depuis 1881 :

Années	Nombre de Sociétés	Capital-actions Total	Capital-actions Moyenne pour chaque Société
		En millions de marks	
1893 1er sem.	56	39.64	0.71
1892	127	79.82	0.63
1891	160	90.24	0.56
1890	236	270.99	1.16
1889	360	402.54	1.12
1888	184	193.68	1.05
1887	168	128.41	0.76
1886	113	103.94	0.92
1885	170	53.47	0.76
1884	53	111.24	0.72
1883	192	176.03	0.92
1882	94	56.10	0.60
1881	111	199.24	1.80

Pour le premier semestre de l'année courante et pour les années 1892 et 1891 entières, ces chiffres se décomposent comme suit :

Désignation	1891		1892		1893 (1er Sem.)	
	Nombre	Capital Milliers de marks	Nombre	Capital Milliers de marks	Nombre	Capital Milliers de marks
Agriculture et élevage....	3	2.831	4	633	»	»
Mines et Forges.........	4	5.850	2	1.318	2	1.550
Pierres et Terres	22	9.784	15	12.509	8	3.764
Métallurgie et Machines..	9	10.682	8	5.400	3	4.260
Produits chimiques, Chauffage et Eclairage.......	8	5.590	7	4.940	3	3.440
Industrie textile.........	8	11.914	5	13.540	»	»
Papier, Cuirs, Bois et similaires............	6	1.173	5	1.649	4	1.950
Alimentation, etc........	31	15.565	18	7.437	12	5.506
Dont :						
Usines à sucre	6	3.372	5	2.860	1	1.200
Brasseries	20	10.640	8	3.659	7	1.740
Autres industries similaires	5	1.553	5	918	4	2.566
Assainissement...........	»	»	1	6.000	»	»
Sociétés de constructions.	14	5.629	4	2.525	4	3.720
Industr. polygraphiques..	5	747	5	756	»	»
Banques	16	2.105	8	2.466	2	400
Assurances..............	4	7.500	2	2.080	»	»
Chemins de fer..........	2	3.400	6	5.440	4	10.030
Autres transports........	7	4.300	13	11.028	5	2.697
Hôtels et Cafés..........	9	513	15	1.083	7	595
Divers..................	12	2.655	9	1.021	2	1.727
Total........	160	90.238	127	79.825	56	39.639

Statistique des Faillites en Allemagne. — Le tableau suivant résume la statistique des faillites en Allemagne, depuis le 1er janvier jusqu'au 30 juin 1893 :

	1893	1892	1891	1890	Moyenne 1880-89
Janvier ..	649	840	767	577	524
Février ..	579	797	592	492	448
Mars.....	535	708	568	558	457
Avril	542	557	623	481	401
Mai	538	665	559	487	427
Juin.....	528	607	614	524	415
Total du 1er semestre	3.371	4.174	3.723	3.119	2.672

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 14 juillet 1893.

Les bonnes dispositions qui s'étaient manifestées au commencement de la semaine ne semblent pas devoir continuer ; la tendance est lourde par suite de télégrammes alarmants reçus de Londres et de New-York.

Il y a eu d'assez nombreuses réalisations en valeurs minières, de charbonnages et de Sociétés de crédit, et, par suite du resserrement monétaire et des inquiétudes relatives à la prochaine liquidation à Londres, on peut prévoir que les reports seront assez cher ici.

Le Rouble est lourd à 214 1/4.

Signalons une légère reprise de l'*Italien* ; par contre l'épargne boude toujours les fonds d'Etat allemands.

En somme, les haussiers se tiennent sur la réserve, attendant les événements et se bornant à défendre les positions conquises.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	86 70	86 75	86 62	86 75	86 40	86 25
Orient 3 0/0...............	69 80	69 50	68 75	69 37	69 »	68 40
Consolidés Russes..........	99 10	99 90	99 50	99 50	99 40	99 40
Hongrois...................	96 10	95 87	95 25	95 50	95 25	94 40
Egypte Unifiée.............	102 ..	101 50	101 60	101 20	101 »	100 90
Italien	92 ..	91 62	90 25	90 75	89 25	88 87
Chemins de fer						
Autrichiens................	130 62	129 50	128 37	128 ..	127 62	125 12
Lombards...................	43 62	44 25	42 62	42 90	42 90	42 87
Gothard....................	163 75	163 50	161 62	157 25	156 25	155 ..
Nord-Est Suisse............	113 60	113 50	112 62	108 62	108 12	105 75
Central Suisse.............	»	»	» »	»	»	»
Méridionaux................	»	»	» »	»	»	»
Duxer......................	208 50	208 12	207 50	»	»	»
Marienbourg................	»	71 90	63 87	66 12	65 »	76 37
Ouest Prussien.............	76 ..	75 50	81 50	74 87	74 37	74 50
Mainzer....................	»	»	» »	»	»	»
Lubecker...................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne...............	208 10	207 25	205 »	203 »	202 87	208 75
Sud-Ouest Russe............	»	»	» »	»	»	»
Banques						
Crédit.....................	175 75	175 12	172 »	206 75	204 60	202 »
Disconto...................	184 12	184 62	177 50	186 25	178 50	177 62
Darmstadt-Bank.............	136 90	136 25	132 75	134 75	133 37	133 50
Berl-Handels...............	140 75	139 50	133 37	137 25	135 60	134 50
Dresde-Bank................	143 50	141 75	127 »	140 62	138 90	138 37
National-Bank..............	112 60	111 60	109 »	109 75	108 50	108 ..
Mines et diverses						
Laura......................	99 87	99 75	97 50	104 75	105 »	104 37
Dortmund...................	53 75	52 87	48 75	57 62	58 60	58 ..
Bochumer...................	118 25	117 87	116 12	123 12	123 10	123 75
Gelsenkirch................	128 62	129 62	127 62	129 75	131 25	132 .
Hibernia...................	108 25	100 87	99 50	101 25	102 12	105 62
Harpener...................	120 50	120 62	118 50	125 12	127 30	128 12
Dynamite Trust.............	»	128 50	» »	»	»	»
Nordd Lloyd................	114 25	114 »	111 87	115 62	113 75	114 62
Allgem. Electr.............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours..............	80 95	80 95	81 »	81 05	81 »	80 95
Londres —	20 38	20 39	20 38	20 38	20 40	20 36
Vienne —	165 80	165 60	165 65	164 40	164 25	163 30
Pétersbourg 3 semaines....	215 ..	215 »	214 80	215 ..	215 »	213 25
Roubles comptant...........	216 .	215 75	213 90	216 ..	216 »	214 ..
— fin courant..............	216 50	216 »	214 25	216 50	216 25	214 25

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 20 juillet 1893.

Le conflit franco-siamois. — La situation du marché. — La crise americaine. — La grève des mineurs.

J'ai peu de chose à vous apprendre sur l'impression que le conflit franco-siamois a produite en Angleterre. Les dépêches vous ont tenu au courant des divers incidents que cette grave question a soulevés ici ; je dois constater seulement que la déclaration de M. Develle,

à la Chambre française, a calmé en partie l'irritation de la presse anglaise ; on espère, en effet, que le Siam ne refusera pas les compensations demandées par la France ; dès lors, le conflit prendra fin, il ne sera plus question du protectorat et le Siam restera l'Etat-tampon que les Anglais veulent conserver. Comme je vous le disais au commencement de cette affaire, la crainte des Anglais a toujours été que la France détruisît l'indépendance de ce royaume où, par l'importance de leur commerce, ils ont réussi à prendre une place prépondérante, cette crainte a provoqué la campagne de presse dont vous connaissez toute la violence.

Cette campagne a subi une détente au commencement de la semaine lorsque lord Rosebery, à la Chambre des lords, et sir Edward Grey, à la Chambre des communes, ont lu la déclaration du Gouvernement britannique. Ce document calmait les appréhensions des sujets britanniques et mettait la question sur son véritable terrain.

« Le Gouvernement de la Reine, déclarait-il, est profondément convaincu que l'indépendance et l'intégrité du royaume de Siam est un sujet de grave importance pour l'Empire britannique et pour ses possessions des Indes ; mais le Gouvernement français déclare qu'il n'est pas moins préoccupé que nous de conserver cette indépendance et cette intégrité. Le Gouvernement britannique comprend toute l'étendue de ses propres responsabilités dans cette affaire, et il ne négligera aucune des occasions qui pourraient se présenter de faciliter une solution satisfaisante. »

La déclaration si franche et si nette de M. Develle est venue ensuite montrer que la France ne cherchait qu'à obtenir satisfaction pour ses droits méconnus et, bien que l'on soit disposé ici à toujours rechercher les dessous d'une politique, on paraît disposé à croire que le Gouvernement français n'a pas d'arrière-pensée. Toutefois, l'ultimatum règle une question de territoire, et il paraît que le territoire réclamé est beaucoup plus considérable que ne le pensait lord Rosebery ; c'est à cause de ce fait que le Gouvernement anglais a décidé de renvoyer immédiatement lord Dufferin à Paris, afin « d'échanger dans un esprit amical les vues du Gouvernement anglais avec celles du Gouvernement français sur certains points qui demandent à être élucidés. »

Bien que la situation financière se soit sensiblement améliorée et que les cours soient en reprise, on ne saurait considérer cette situation comme nettement favorable. On ne se remet pas du jour au lendemain d'une secousse aussi forte que celle ressentie la semaine dernière ; l'exagération de la baisse a pu provoquer une reprise, mais le marché reste toujours dans la crainte, la prudence est le mot d'ordre auquel obéissent spéculateurs et capitalistes et l'activité fait de plus en plus défaut au Stock-Exchange.

La cause de cette situation est celle que je vous indiquais la semaine dernière : les perturbations du marché américain. La gêne monétaire des Etats-Unis, l'incertitude continuant à régner sur les projets de réformes de M. Cleveland, la désorganisation du marché des railroads, voilà les graves préoccupations qui pèsent sur le marché anglais, et tant que les événements que la crise de l'argent a provoqués, en Amérique, n'auront pas eu leur solution, le Stock-Exchange restera dans cette attitude d'énervement et d'attente.

Une préoccupation de plus vient de s'ajouter à celles qui retiennent le monde des affaires : la grève de mineurs, dont nous avons eu à déterminer dernièrement toutes les mauvaises conséquences, peut-être considérée comme déclarée.

Les propriétaires de houillères ont résolu récemment de réduire les salaires de 25 0/0. Les mineurs de Durham atteints par la lutte supportée l'année dernière et ceux du Pays de Galles, dont les salaires sont réglés par l'échelle mobile, n'ont pas fait entendre de protestations ; il n'en a pas été de même de ceux des grands bassins de Manchester et de Sheffield. N'ayant pu arriver à un compromis avec les propriétaires, les délégués de ces deux centres se sont réunis à Birmingham. 283.000 ouvriers se sont trouvés représentés à cette conférence et ont résolu de repousser toute réduction de salaires. Il semble, dès lors, certain que la grève aura lieu le 28 juillet si, d'ici là, les patrons n'ont pas renoncé à leur intention de réduire les salaires ou obtenir le consentement des ouvriers à quelque transaction. Un amendement tendant à soumettre la question de la réduction des salaires à un arbitrage n'a réuni que les délégués de 50.000 mineurs.

Les délégués du Northumberland, que l'on pensait devoir voter contre la grève, n'ont pas pris part au vote.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
19 juillet 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	44.194.530	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	27.744.530
Total	44.194.530	Total	44.194.530

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.707.044
Réserve et profits et pertes	3.383.417	Portefeuille et avances	25.139.031
Trésor et administration publique	4.999.233	Billets en réserve	17.489.020
Comptes particuliers	35.037.231	Or et argent monnayés	1.790.045
Billets à sept jours, etc.	152.259		
Total	58.125.140	Total	58.125.140

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
5 Avril	25.491	»	25.694	36.621	38.232	16.246	44	2½
12 »	25.636	»	25.472	35.158	36.376	16.614	47	»
19 »	25.675	»	25.355	34.446	35.513	16.770	48	»
26 »	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	»
3 Mai	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 »	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3¼
17 »	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	»	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	»	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»

Le Commerce anglais. — Nous avons publié, la semaine dernière, la statistique du commerce extérieur et constaté que, pendant les mois de mai et de juin, la situation s'est améliorée. Le *Statist*, étudiant cette situation, déclare que l'on ne doit pas attacher une trop grande importance à l'augmentation constatée dans les exportations ; un trop grand nombre de clients étrangers subissent en ce moment des difficultés qui ne permettent pas d'espérer qu'ils augmenteront leurs achats. Il est probable qu'avec la nouvelle situation qui lui est faite, l'Inde importera davantage ; l'Afrique méridionale également, bénéficiant de la hausse de l'or qui devra se produire, augmentera ses achats ; l'Amérique du Sud, qui sort d'une crise, pourra aussi devenir un meilleur client ; mais, par contre, la dépression dont souffre l'Australie se prolongera et arrêtera ses demandes. En outre, toutes les contrées de l'Europe sont atteintes dans leur agriculture et on ne saurait attendre d'elles une augmentation dans les importations. La crise dont souffre l'Amérique empêche aussi d'espérer, de ce côté, une majoration dans les demandes.

En résumé, le journal anglais ne pense pas que l'on doive s'attendre avant longtemps à une amélioration du commerce extérieur.

Malheureusement, on ne peut trouver une compensation dans la situation du commerce intérieur. On doit constater, il est vrai, que ce commerce a été peu affecté par la crise que l'on subit depuis trois ans. Les recettes des chemins de fer qui restent, à peu de choses près, aussi importantes, en sont une preuve, mais il est à craindre que ce commerce ne souffre beaucoup des mauvaises récoltes de l'année. D'après les statistiques publiées par le *Times*, la condition du blé, au 1er juillet, était seulement de 82,1 contre 89,6 à la même date en 1892 et 94,4 en 1891 ; celle de l'avoine 73,8 contre 94,8 en 1892; celle des pommes de terre de 87,6 contre 94,6; celle du fourrage 43,9 contre 79,2, etc. Ces chiffres nous montrent toute la gravité de la situation; les propriétaires de terres, les fermiers, les agriculteurs en supporteront les conséquences et la campagne achètera moins des villes, tandis que celles-ci seront envahies par un plus grand nombre d'ouvriers des campagnes sans emploi. Le pis est que l'élevage des bestiaux — la branche la plus importante de l'agriculture — sera spécialement atteinte par cette situation ; il s'ensuivra une plus forte importation non seulement d'articles d'alimentation, mais encore de fourrages, et ce fait peut amener un trouble sur le marché monétaire et une dépression dans le commerce. Enfin, on doit tenir compte de l'influence que peut exercer la grève des mineurs et l'on doit conclure de cet ensemble de faits que, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la situation du commerce ne saurait être considérée comme satisfaisante.

Le Commerce de la Houille et la Grève des Mineurs. — Notre correspondant donne des détails complets sur l'assemblée que viennent de tenir les mineurs à Birmingham. Il est intéressant de constater, à ce propos, que la réduction demandée par les propriétaires de houillères n'est que relative. Pendant la série de bonnes années qui a pris fin il y a environ trois ans, les salaires avaient été augmentés de 40 0/0 ; après la réduction de 25 0/0 demandée maintenant, les salaires seront donc encore supérieurs à la moyenne de 1890. Les résultats du mouvement commercial sont assez défavorables pour que l'on comprenne que les patrons n'ont demandé une réduction de salaires que par nécessité.

Les chiffres suivants nous en donnent la preuve :

En juin, les exportations de houille ont atteint 2.943.000 tonnes, soit 313.000 tonnes ou 11,9 0/0 de plus qu'en juin 1892, mais, par contre, la valeur du combustible a diminué de 117.175 liv. ou 7,8 0/0. Cette valeur a été, en juin 1893, de 1.383.186 liv., soit 9 sh. 4 d. par tonne, contre 1.500.361 liv. pour 2.630.892 tonnes en juin 1892, soit une valeur de 11 sh. 4 d. par tonne. Il y a donc eu, en juin 1893, une diminution de 2 sh. par tonne, soit environ 20 0/0 ; en mai, la situation avait été semblable : malgré une augmentation de tonnage de 20 91 0/0, il y avait eu une diminution de valeur de 3 28 0/0.

Emprunt indien. — Le Gouvernement de l'Inde met en souscription un emprunt de 35 millions de roupies 3 1/2 0/0. Les offres seront reçues jusqu'au 30 juillet à Calcutta, Madras et Bombay. Le Gouvernement informe en même temps qu'il se propose de rembourser, le 14 octobre prochain, l'emprunt 4 1/2 0/0 de 1878 et l'emprunt-transfert de 1879, partie 4 1/2 0/0 comprenant l'emprunt 4 1/2 0/0 de 1880. Les titres de ces emprunts remboursables peuvent être échangés contre un montant équivalent de 3 1/2 0/0 annoncé plus haut. Cette double opération, annoncée par le Gouvernement de l'Inde, n'est donc qu'une simple conversion.

Le Comité des Porteurs de titres étrangers. — Le *Council of foreign bondholders* a reçu du Paraguay un télégramme lui demandant de soumettre à ses membres un projet d'émission de titres pour l'amortissement de la Dette extérieure, emprunt de 1886.

Il s'agit d'une émission d'obligations de consolidation pour le paiement des coupons arriérés et de ceux à échoir, dans une période de 3 à 5 ans, des bons extérieurs de cet emprunt.

Cette proposition sera soumise aux *bondholders* dès que le texte de la loi sera parvenu.

Le *Council* a reçu avis de Montevideo que 39.124 liv. sterl. 11 sh. 8 p. sont expédiés à Londres pour le service de la Dette 3 1/2 0/0 de l'Uruguay.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er au 8 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 15 juil. 93	du 1er avr. au 16 juil. 92	du 8 juil. au 15 juil. 93	du 9 juil. au 16 juil. 92
Douanes	19.650	5.372	5.504	336	310
Accise	25.100	6.639	7.020	382	527
Timbre	13.600	3.792	4.399	198	245
Land tax et House duty	2.460	360	375	.	»
Impôt sur le revenu	15.150	2.488	2.361	182	66
Postes	10.600	3.030	3.010	»	»
Télégraphe	2.480	665	690	»	50
Terres de la couronne	430	100	100	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	616	923	»	»
Recettes totales	91.640	23.172	24.493	1 098	1.198
Dépenses	»	29.441	30.042	1.257	1.183

Clearing-House

Résultat des compensations du 13 au 19 juillet

Jeudi 13 juillet £	38.376.000	Lundi 17 juillet £	19.930.000
Vendredi 14 juillet	20.084.000	Mardi 18 juillet	16.864.000
Samedi 15 juillet	19.765.000	Mercredi 19 juillet	16.724.000
		Total £	131.753.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 131.573.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (13 au 19 juillet) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		North Eastern	3.351
Brighton	3.680	North Staffordshire	1.130
South Eastern	2.091		
Great Eastern	1.799	*Augmentation*	
Metropolitan district	38	Great Northern	2.801
Caledonian	3.003	Lancashire et Yorkshire	2.125
Great Western	3.510	Sheffield	1.315
North Western	1.812	Metropolitan	185
South Western	337	North British	2.756
Chatham et Dover	1.953		
Midland	6.800		

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 22 juillet 1893.

Le marché est toujours hésitant et sans direction : après quelques tentatives de reprise les cours restent faibles et il y a de bonnes raisons pour croire que la situation ne s'améliorera pas de si tôt. Impressionné par les affaires des Etats-Unis, le Stock-Exchange n'a pas essayé, au début de la semaine, de réagir contre la baisse qui avait envahi toute la cote et les valeurs ayant leur siège principal à la Bourse de Londres ont été surtout atteintes ; l'attitude des marchés étrangers a permis ensuite une amélioration. Le marché des Fonds internationaux est redevenu calme et l'Italien et l'Espagnol ont regagné l'avance perdue, tandis que les Fonds égyptiens restaient faibles. Les fonds sud-américains sont mieux tenus, la tournure prise par les

événements de Rio-Grande a permis une reprise des Brésiliens.

Ce sont les Chemins américains qui ont payé le plus fort tribut à la baisse; le Milwankee, le Louisville, l'Illinois, le Baltimore ont eu des soubresauts assez vifs et restent faibles.

Les valeurs minières réagissent à cause des gros engagements qui existent encore et font appréhender la liquidation.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	16juin	23juin	30juin	7 juil.	14juil.	21juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	99 06	98 94	98 75	99 »	99 19	99 »
Rupee 4 0/0	66 62	67 75	70 »	69 75	69 62	69 12
Brésil 4 0/0	66 25	66 25	64 50	64 75	62 75	63 75
Argentine 5 0/0	69 75	68 75	66 50	63 50	60 62	62 25
Cédulas P.	8 37	8 12	7 75	7 12	7 »	7 25
— E.	30 25	29 25	26 25	26 »	26 75	25 75
Mexicain 6 0/0	72 50	72 25	61 12	61 25	58 75	57 25
Turc I	56 25	56 »	55 50	55 »	54 50	54 50
— II	34 25	33 75	33 25	33 25	33 »	33 25
— IV	21 87	21 87	21 75	21 81	21 69	21 69
Egypte Unifiée	100 62	100 50	100 25	100 »	99 87	99 50
Grec Monopole	53 75	52 50	47 50	45 »	43 ..	42 »
Italien 5 0/0	92 37	92 25	91 12	89 25	88 »	87 62
Russe 4 0/0	100 25	100 25	100 12	99 12	99 25	99 »
Portugais 3 0/0	23 »	23 »	22 75	22 25	21 75	21 87
Espagne Ext. 4 0/0	66 44	66 56	65 »	63 06	62 25	62 56
Français 4 1/2 0/0	105 50	105 50	105 50	105 50	106 »	106 »
— 3 0/0	97 75	98 »	97 75	97 25	97 »	97 25
Divers						
Banque de Roumanie	7 ..	7 »	7 »	6 75	6 75	6 75
Suez	106 50	106 50	106 50	106 »	105 ..	105 »
Lombards	8 87	9 »	8 75	9 »	8 75	8 75
Banque Ottomane	13 81	13 81	13 56	12 94	12 75	12 75
Rio Tinto	15 25	15 31	14 87	15 06	14 81	14 69
Brighton A.	159 37	158 12	157 37	157 35	155 »	150 87
North Brit. ord.	33 87	33 »	32 25	32 12	31 75	31 75
Pérou ord.	8 12	7 62	6 87	6 62	6 »	5 75
— pref.	26 75	25 25	22 »	19 25	17 50	16 75
— debs.	71 75	70 25	65 50	63 50	58 50	57 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.	47 25	47 25	43 50	43 25	39 50	38 25
— actions	24 »	24 12	21 87	22 50	20 37	19 25
Canada Pacific	81 »	80 37	78 »	77 25	73 50	73 »
Eries	18 62	18 25	16 75	16 62	14 62	13 50
Denver pref.	50 50	50 »	39 »	36 25	29 75	29 25
Milwaukee	71 25	70 87	68 87	69 75	62 12	57 25
Louisville	69 87	68 75	66 62	66 37	57 87	55 12
Norfolk pref.	25 25	24 37	22 25	22 12	19 37	20 »
Reading Inc. Bds	32 50	31 50	31 »	30 25	29 »	29 »
Union Pacific	29 87	29 62	25 62	25 37	21 37	20 12
Mexican ord.	18 50	17 75	16 »	13 »	13 »	11 50
Mines						
De Beers	18 »	17 50	17 62	17 62	15 75	15 37
City	12 50	12 50	12 »	12 »	11 50	11 »
Crown Reef	7 62	7 50	7 37	7 37	7 37	6 87
Geldenhuis	4 75	5 50	4 87	4 87	4 75	4 62
Impers	3 25	3 12	2 87	2 87	2 50	2 31
Langlaagte	3 75	3 75	3 50	3 50	3 37	3 12
Simmer	4 37	4 37	4 25	4 25	3 94	3 62
Robinson	4 50	4 37	4 25	4 25	4 19	4 12
Oceana	3 31	3 50	2 87	2 87	2 75	2 25
Argent en barres	38 50	38 »	30 50	34 12	33 37	32 37
Change sur Paris	25 35	25 37	25 38	25 37	25 37	25 38
Escompte de la Banque	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50
Escompte hors banque	1 75	1 62	1 62	1 12	1 37	1 50

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 20 juillet 1893.

I. Hausse de l'agio de l'or et les devises étrangeres. — Négociations commerciales avec la Roumanie et la Russie. — Les obligations de la *Sud-Bahn* (Lombards).

La politique chôme à cette époque des vacances parlementaires et une sorte de trêve entre les partis succède aux violentes luttes et aux ardentes revendications dont je vous ai envoyé, de loin en loin, les échos.

Aussi les questions financières et économiques priment-elles toutes les autres.

La hausse de l'agio sur l'or et l'écart de plus en plus grand entre la relation légale du florin et le métal jaune constituent de gros sujets de préoccupation. C'est là, pourtant, un événement auquel il fallait s'attendre et qui est déterminé par plusieurs causes: les efforts pour se procurer de l'or, la baisse de l'argent, le drainage du métal jaune, soit par le Gouvernement, soit par le groupe Rothschild ou la Banque d'Autriche-Hongrie; la faiblesse des exportations et par suite, la rareté des devises étrangères, — tels sont les principaux facteurs de l'écart constaté. La campagne des céréales n'est pas encore commencée, et. dans les conditions actuelles du marché, il n'y a pas lieu d'espérer que cette campagne s'anime dans un avenir prochain. — Vous savez, d'autre part, que l'afflux sur notre place des valeurs austro-hongroises détenues par l'étranger explique aussi le renchérissement des devises.

Dans les milieux financiers on affirme que tout s'arrangera en automne, quand les affaires reprendront leur cours normal, et voici le raisonnement que tiennent les optimistes:

« La récolte sera satisfaisante, et de fortes quantités de céréales, nouvelles et anciennes, sont disponibles pour l'exportation. Si donc, — et c'est là le point essentiel, — les ventes de titres austro-hongrois pour le compte de l'étranger prenaient fin et que le marché viennois réussît à s'alléger, à l'aide de rachats du découvert, l'équilibre du bilan des paiements serait peu à peu rétabli et la prime sur l'or disparaîtrait. Pour qu'il puisse en être autrement, il faudrait que la balance du commerce extérieur penchât du côté des importations, et que l'épargne internationale se dérobât sans raison. De pareilles prévisions pessimistes ne tiendraient nul compte de la situation avantageuse que l'Autriche-Hongrie a pu maintenir, dans son mouvement commercial, même en temps de crise; et elles décéleraient l'oubli le plus étrange des faits qu'indique, malgré tout, la fermeté des cours. »

Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est inquiétante; elle rappelle les époques de crise les plus graves. Aussi les chefs de la réforme monétaire se préoccupent-ils des mesures à prendre en sortant de l'indifférence qu'ils affichaient il y a quelques mois; on a envisagé l'éventualité du placement de rente or à l'étranger, et c'est le Dr Wekerlé, le véritable leader de la *valuta*, — qui est chargé de tâter le terrain à cet égard, d'accord avec le groupe Rothschild.

Je vous ai dit, dans une précédente lettre, que les négociations commerciales avec la Roumanie n'aboutissaient pas. En effet, chaque fois que l'on paraît devoir s'entendre, de nouvelles difficultés surgissent. Ainsi, il y a quinze jours, les représentants des deux puissances avaient résolu la question de l'exportation du bétail, pour laquelle la Hongrie s'était mise en travers, mais, ainsi que je vous l'écrivais il y a quinze jours, les négociatenrs roumains s'étaient brusquement retirés, alléguant la nécessité d'en référer à leur Gouvernement. Depuis ils sont revenus à Vienne, et cette fois on s'attendait à une solution quand ils ont présenté de nouvelles objections. En résumé, les négociations se trouvent ajournées jusqu'en automne, et cette remise est très commentée dans le monde des exportateurs où elle cause un sérieux préjudice.

Quant à la Russie, le bruit d'une entente entre ce pays et la monarchie autro-hongroise prend, de jour en jour plus de consistance. On croit ici, — à tort ou à raison — que la Russie veut rompre avec le principe de l'isolement commercial, et cherche à se rapprocher des autres nations européennes; la perspective d'une bonne récolte la pousserait, assure-t-on, à s'ouvrir des débouchés.

Je vous ai donné (aux informations) le mouvement des échanges entre les deux pays pour l'année 1891; il indique que les *exportations* russes en Autriche-Hongrie dépassent les *importations* austro-hongroises en Russie et c'est là-dessus que s'appuient les partisans d'une entente commerciale pour déclarer que cette entente est probable. Il faut, toutefois, accueillir cette nouvelle sous toutes réserves.

Je vous avais annoncé, il y a quelque temps, que le Conseil d'administration de la *Sudbahn* (Lombards) se proposait de convertir les obligations 5 0/0 de cette Société. La nouvelle est démentie aujourd'hui, et on assure que le baron Alphonse de Rothschild serait opposé à cette conversion. On craint de mécontenter les nombreux porteurs étrangers, dont l'opération projetée diminuerait les revenus, et on préfère attendre que l'épargne autrichienne soit à même d'absorber les titres que les créanciers du dehors ne manqueraient pas de jeter sur le marché viennois.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de la Monarchie austro-hongroise. — Nous avons déjà donné les résultats, en quintaux métriques, des importations et des exportations de la Monarchie austro-hongroise, mais les tableaux officiels n'indiquaient pas la valeur de ce mouvement.

Pendant les cinq premiers mois de l'année 1893, les *importations* en Autriche-Hongrie se sont élevées à 293.498.000 florins et les *exportations* à 322.065.000 flor.

Le solde actif de la balance commerciale ressort ainsi à 28.567.000 fl., contre 18.200.000 fl. en 1892. L'amélioration est de 57 0/0.

Comparées aux chiffres de 1892, les *importations* se sont accrues de 22.363.000 fl., soit de 8 2 0/0.

Les *exportations* ont également progressé et dans une mesure plus large. Elles dépassent de 32.800.000 fl., soit de 11 3 0/0, le chiffre correspondant de l'année précédente.

Quant aux proportions dans lesquelles les divers pays vendent leurs produits à l'Autriche-Hongrie, ainsi que nous l'avons indiqué, les statistiques ne nous renseignent qu'au point de vue de la quantité. C'est ainsi que les marchandises de provenance allemande y figurent pour une quantité de 19.226.000 quintaux métriques, alors que le mouvement total, à l'importation, se chiffre par 26.787.000 quintaux.

Les Recettes des Chemins de fer austro-hongrois en Mai et pendant les cinq premiers mois de 1893. — D'après les statistiques officielles pour le *mois de mai*, les divers chemins de fer de la Monarchie ont transporté : 13.292.123 voyageurs et 8.180.587 tonnes de marchandises ; les recettes se sont élevées, de ce chef, à 26.713.338 florins, soit 954 florins par kilomètre, au lieu de 901 florins en mai 1892. La plus-value kilométrique est donc de 5,9 0/0.

Pour les cinq premiers mois de l'année l'augmentation est de 6 millions 350 mille florins, par rapport à 1892, soit de 4 1/2 0/0.

L'exportation des céréales accuse, en mai, un accroissement de 1.454 wagons sur le mois correspondant de l'année dernière. Par contre, il y a une diminution pour les charbons.

Le Mouvement des échanges de l'Autriche-Hongrie avec la Russie en 1891. — Au moment où il est question de pourparlers entre la Monarchie austro-hongroise et la Russie, — en vue d'une entente commerciale, — il est intéressant de reproduire les chiffres officiels des échanges pendant l'année 1891, les derniers qui aient été publiés.

Les *importations* russes en Autriche-Hongrie se sont élevées à environ 2 millions 600 mille quintaux métriques, représentant une valeur de 30.670.000 florins.

Les *exportations* austro-hongroises en Russie se sont élevées à environ 2.850.000 quintaux métriques, représentant une valeur de 18.660.000 florins.

Il y a, ainsi, une différence de 12 millions de florins environ en faveur de la Russie.

Les principales importations russes en Autriche-Hongrie sont les suivantes : Tabac (1 million 2) ; céréales (2 millions 1) ; légumes et fruits (1 million 4) ; bétail (1 million 9) ; produits animaux (6 millions 2) ; pétrole (3 millions 7) ; lin, chanvre, jute et dérivés (5 millions 1) ; laines et lainages (2 millions 2) ; produits chimiques (1 million 1).

Les exportations austro-hongroises en Russie sont : Pierres, montres (environ 1 million) ; articles en bois et en os (800 mille) ; bois et charbons (4 1/2 millions) ; fers (200 mille) ; machines (700 mille) ; gommes, etc. (1 million 1).

La Compagnie de Navigation le Lloyd autrichien. — Les recettes de cette Société se sont élevées, pendant le mois de mai, à 683.236 fl., pour un parcours de 149.542 milles, contre 564.819 fl. pour 132.237 milles en mai 1892 ; la plus-value en faveur de 1893 est donc de 118.417 fl., avec un accroissement de 17.215 milles.

Depuis le 1er janvier 1893, et jusqu'à fin mai, les recettes se sont élevées à 3.278.407 fl. pour 706.719 milles, contre 2.789.591 fl. et 657.000 milles au cours de la période correspondante de 1892 ; pendant les cinq premiers mois de l'année, la plus-value est ainsi de 488.816 fl. pour un accroissement de 49.719 milles.

Société de Navigation à vapeur du Danube. — Les recettes du mois de juin s'élèvent à 1.264.511 florins, contre 843.141 florins pour la période correspondante de l'année dernière ; c'est là une plus-value de 421.370 florins.

Depuis le 1er janvier 1893 et jusqu'au 30 juin, les recettes s'élèvent à 4.790.000 florins, en augmentation de 730.954 florins sur la période correspondante de l'année dernière.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	117 40	117 45	117 60	118 ..	118 45	118 90
— — Argent	98 15	97 80	97 40	97 65	97 45	96 95
— — Couronne	95 40	96 45	96 40	96 95	97 10	96 85
Hongrie Rente Or	116 10	116 15	115 85	115 70	115 70	115 40
— Emp. Ch. de fer	124 80	124 75	125 ..	125 ..	125 75	126 ..
— Rente Couronne	94 80	94 95	94 50	96 95	94 80	94 65
1860 Billets	147 75	148 ..	148 ..	147 75	148 25	148 25
1854 —	148 ..	148 ..	147 75	147 50	148 ..	148 ..
1864 —	194 75	195 ..	191 ..	194 ..	193 ..	192 25
Hongrie billets	149 ..	149 ..	148 75	148 ..	149 ..	149 50
Danube Reg-Bill	128 ..	128 50	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	222 ..	222 ..	223 50	223 50	222 ..	222 ..
Autriche Boden-Credit	433 ..	433 ..	431 ..	423 ..	421 ..	420 ..
— Crédit action	339 50	338 ..	334 70	339 20	337 60	336 ..
— Hongrie Bank	995 ..	990 ..	988 ..	986 ..	984 ..	983 ..
Vienne Bank-Verein	122 70	122 ..	120 70	122 20	122 ..	121 40
Verkehrsbank	173 75	173 75	173 ..	173 ..	175 ..	173 50
Hongr. Credit-Bank	410 ..	409 20	409 20	414 ..	413 ..	416 ..
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	150 .	150 20	150 20	152 ..	150 50	150 10
Vienne Union-Bank	255 70	251 70	250 70	252 ..	251 50	250 50
Autriche Lænderbank	252 80	251 ..	245 90	250 30	249 60	248 ..
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	119 ..	118 50	118 ..	123 ..	126 25	126 50
All. Autr. Bau-G.	107 ..	108 50	106 ..	105 ..	104 50	104 ..
Danube Bat. vap.	376 ..	375 ..	372 ..	390 ..	394 ..	407 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	442 ..	435 .	436 ..	445 ..	447 ..	447 ..
Tabac Turc	182 50	183 ..	183 ..	183 50	184 70	186 50
Autriche Alpine	54 60	53 90	52 70	52 90	54 ..	54 10
Chemins de fer						
Bohême-West	376 50	374 50	375 ..	371 50	380 ..	378 ..
Buschtherader-B.	458 ..	454 ..	455 ..	456 ..	450 50	448 ..
Lemberg Czernowitz	... ..	... ..	... ..	. . . .	257 50	256 ..
Ferd.-Nord	2960 .	2950 .	2957 .	2887 .	2880 .	2880 .
Autriche Nord-West	215 50	214 70	214 ..	215 ..	218 ..	215 .
Staatsbahn	308 25	306 70	306 20	309 30	309 ..	305 50
Lombard	105 20	106 60	102 80	103 70	103 60	104 20
Lokalbahn	206 50	205 50	205 50	205 ..	205 ..	204 75
Changes						
Sur Francfort	60 27	60 40	60 67	60 50	60 75	61 10
— Londres	122 95	123 15	123 70	123 55	123 95	125 60
— Paris	48 85	48 95	49 10	49 10	49 25	49 45
— Amsterdam	101 55	101 75	102 15	102 05	102 25	102 75
Napoleons d'or	9 80	9 81	9 83	9 83	9 85	9 89
Marknoten	60 27	60 40	60 67	60 50	60 75	61 10

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 22 juillet 1893.

Les transactions ont été calmes pendant toute la semaine, mais avec une tendance assez ferme. Toutefois, depuis deux jours, nous subissons le contre-coup de la réserve signalée de Berlin.

L'argent se resserre; il a renchéri de 1/8 à 1/4 0/0; les Etablissements ont accordé des renouvellements à 4 1/4 0/0 pour un mois, et les reports en coulisse varient entre 4 1/2 et 5 0/0 pour le même délai.

Berlin continuant à nous envoyer des titres austro-hongrois, la hausse des devises étrangères ne semble pas devoir s'arrêter.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 21 juillet 1893.

Les Finances belges. — La Question coloniale. — Les Expositions de Bruxelles et d'Anvers.

Voici l'état de nos finances fourni par l'*Annuaire statistique* :

La Dette Consolidée belge s'élevait, fin 1891, à 2 milliards 52.123.024 fr., sans compter 20 millions de Bons du Trésor qui font partie de la Dette flottante.

La Dette Consolidée se compose de la Rente 2 1/2 0/0, de la Rente 3 0/0, de la Rente 3 1/2 0/0.

Voici la situation de ces diverses catégories de la Dette publique :

	Francs	Cours actuels
2 1/2 0/0	219.959.632	93 »
3 0/0 de 1873 et 1883	533.818.000	101 20
— 1874	1.409.635	101 20
3 1/2 0/0 1re série	140.916.275	102 70
— 2e —	955.979.482	102 85
— 3e —	200.040.000	102 75
Totaux	2.052.123.024	

Les Rentes belges ont atteint les plus hauts cours qu'elles aient jamais cotés. Avant qu'il s'écoule beaucoup de temps, toute la Dette publique belge sera convertie en 2 1/2 0/0; il existe à peine 1 fr. 50 d'écart entre les cours du 3 1/2 0/0 et du 3 0/0 belge, ce qui prouve que les détenteurs du 3 1/2 0/0 sont menacés d'une conversion prochaine; d'autre part, le 2 1/2 0/0 se négocie à 93 fr., ce qui correspond au prix de 111 fr. 60 sur le 3 0/0; en d'autres termes, 3 fr. de Rentes en 2 1/2 belge coûtent 111 fr. 60, alors que le même revenu en 3 0/0 belge coûte seulement 101 fr. 20, soit 10 fr. 40 en moins.

De tous les Fonds d'Etats du monde entier, c'est, aujourd'hui, la Rente belge 2 1/2 0/0 qui est le plus haut cotée. En effet, le 2 3/4 0/0 anglais vaut 99 fr.; à parité de revenu, le 2 1/2 0/0 belge coûterait 102 fr. 30. Le 2 1/2 0/0 hollandais vaut 84 à 85 fr., soit 8 à 9 fr. moins cher que le 2 1/2 0/0 belge.

Si l'on dressait l'étiage des cours des grandes Rentes d'Etat européennes, voici dans quel ordre il conviendrait de l'établir d'après les cours actuels :

	Cours	Revenu	Soit %
2 1/2 0/0 belge	93 »	2 50	2 68
2 3/4 0/0 anglais	99 »	2 75	2 77
2 1/2 0/0 hollandais	85 »	2 50	2 94
3 0/0 belge 1873	101 20	3 »	2 96
3 0/0 français	98 »	3 »	3 06
3 0/0 hollandais	98 »	3 »	3 06
3 0/0 suisse	97 »	3 »	3 09
3 0/0 norvégien	89 »	3 »	3 37
3 0/0 allemand 1893	86 70	3 »	3 44

Ce sont donc les Fonds belges qui tiennent la tête. Il est à remarquer que cette plus-value du cours des Rentes belges s'est produite malgré même l'accroissement de la Dette, accroissement dont on peut se rendre compte par le relevé suivant :

Années	Montant en capital de la Dette publique Consolidée — Millions de francs	Dépenses annuelles ordinaires pour le service de la Rente — Millions de francs
1835	96.8	11.4
1840	255.8	26.6
1850	611.9	35.6
1860	634.1	40.7
1870	682.8	42.6
1880	1.422.8	81.5
1890	1.998	99.2
1891	2.052.1	»

Le montant général des recettes et des dépenses de la Belgique pendant cette même période s'établit comme suit :

Années	Recettes ordinaires et spéciales — Millions	Dépenses ordinaires et spéciales — Millions	Excédent de recettes — Millions	Excédent de dépenses — Millions
1835	91.0	87.1	3.9	»
1840	169.3	165.9	3.4	»
1850	132.8	118.7	14.1	»
1860	169.7	159.0	10.7	»
1870	205.4	216.9	11.5	»
1880	394.2	382.9	11.3	»
1890	378.4	417.8	»	39.4

On parle beaucoup, en ce moment, de la démission de M. Bernaert, notre premier ministre. La vérité est qu'il quittera prochainement le pouvoir; mais il n'y a, à cet égard, aucune nouvelle officielle.

Notre Chambre continue à travailler. Elle vient de s'occuper de la question coloniale et elle a voté une disposition ainsi conçue :

Les colonies, possessions d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières. Les troupes destinées à la défense ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires.

La question du referendum royal a été ensuite tranchée négativement par 87 voix contre 17.

Nous avons accueilli avec la plus vive satisfaction les nouvelles de votre participation officielle à notre exposition de Bruxelles; vous ne participez qu'*officieusement* à celle d'Anvers: nous saisissons la nuance. Les Wallons et les Flamands sont belges; mais les premiers parlent votre langue et sont véritablement vos amis.

Informations Economiques et Financières

Les Fruits belges en France. — Le bureau de la Chambre de l'alimentation de l'Union syndicale a remis, au ministre des Affaires étrangères belge, une pétition signalant l'énorme droit dont on frappe les fruits belges à leur entrée en France et demandant que le Gouvernement belge négocie afin d'obtenir la suppression de ces droits ou prenne des mesures pour frapper d'un droit équivalant les fruits français à leur entrée en Belgique. Le ministre a répondu qu'aucune solution ne pourrait être donnée avant qu'un terme fût mis à la situation actuelle, mais qu'il y aurait lieu d'aviser lors de la négociation du traité de commerce avec la France. Le projet du Gouvernement, a dit le ministre, prévoit un droit de 25 francs sur les fruits français. Il appartiendra aux Chambres d'augmenter ce droit si elles le jugent convenable.

La Monnaie Etrangère. — M. Beernaert a déposé, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi défendant la circulation de certaines pièces de monnaie

étrangère, et, notamment, des pièces argentines en cuivre qui inondent la place d'Anvers.

Voici le dispositif de ce projet :

L'importation des monnaies de bronze, de cuivre et de nickel qui n'ont pas cours légal en Belgique est prohibée.

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 22 juillet 1893.

Très peu d'affaires au début de la semaine; mais, progressivement, le nombre des transactions a augmenté. Les cours, qui avaient faibli, sont redevenus meilleurs. Après une légère réaction sur nos Rentes et sur les lots de Villes, le marché a retrouvé sa situation normale. Nos valeurs industrielles ont été très demandées. En sidérurgie, les cours acquis se sont affirmés. Jusqu'aux charbonnages qui se sont améliorés ! Les lots du Congo se sont traités à 67, en hausse. Les Canadian-Pacifique ont repris à 367 50. Dans le compartiment étranger signalons la Varsovie qui a atteint 500.

Anvers, 22 juillet 1893.

Meilleures nouvelles du Brésil ; le change a été de 11 1 1/6; le 4 0/0 s'est relevé à 62 1/4; mais les fonds argentins restent faibles et l'agio ne change pas. L'Uruguay continue à perdre du terrain. Les Mexicains sont délaissés. Le Paraguay est à 15 1/2 0/0. Le Congrès de ce pays aurait accepté le projet d'arrangement de la Dette.

En valeurs européennes, citons la bonne tenue des Turcs.

Les Autrichiens et les Espagnols ont éte faibles; les Allemands ont baissé.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	16juin	23juin	30juin	7 juil.	14juil.	20juil.
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 80	102 90	102 90	103 05	102 70	102 85
— — 3 0/0..........	101 20	101 30	101 30	101 25	101 35	101 30
— — 2 1/2 0/0......	92 50	93 »	93 »	92 90	92 90	92 85
Banque de Belgique	12 »	12 »	12 »	15 »	15 »	12 50
— de Brabant	26 50	26 50	26 50	26 50	26 50	26 50
— de Bruxelles.......	585 »	588 75	585 »	580 »	580 »	585 »
— de Charleroi	480 75	485 »	485 »	485 »	485 »	465 »
— Nationale..........	2955 »	2940 »	2950 »	2945 »	2930 »	2900 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	830 »	830 »	830 »	828 50	830 »	830 »
— Brux.-Lille-Calais	475 50	480 »	477 50	477 50	477 50	495 »
— Congo (p. d. f.)...	400 »	365 »	365 »	370 »	370 »	355 »
Tramways Bruxelles (priv.).	290 »	290 »	291 »	290 »	285 »	282 »
Ch. de fer économiques....	222 »	224 »	223 »	225 »	225 »	230 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	907 50	920 »	920 »	920 »	920 »	920 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1120 »	1125 »	1126 »	1126 »	1126 »	1126 »
Vieille-Montagne..........	489 »	486 »	488 50	487 »	489 50	487 »
Glaces de Moustier	775 »	775 »	777 50	790 »	790 »	780 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	351 »	348 50	335 »	325 »	322 50	316 »
Autriche papier...........	80 75	81 »	80 60	80 15	80 30	80 »
— argent	81 75	81 60	81 »	79 30	79 10	79 »
— or (1876)	97 25	97 »	96 75	97 10	97 70	98 »
Brésil 4 0/0	66 50	66 40	65 »	65 25	63 »	63 50
Egypte Unifiée............	505 »	505 »	504 »	504 50	504 50	505 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	66 25	66 50	65 75	63 »	62 25	62 50
Hollandais 3 0/0	98 »	98 »	98 »	99 15	99 15	99 »
Hongrois or 4 0/0..........	96 60	97 85	96 90	95 »	94 75	94 45
Italie 5 0/0	93 »	93 30	92 40	89 75	88 50	87 75
Portugais ext. 3 0/0	22 75	22 75	22 50	21 95	21 95	21 55
Turc 1 0/0................	22 15	22 15	21 85	22 »	21 85	21 95
Canada Pacifique..........	409 »	407 50	397 50	388 »	385 »	367 50
Madrid-Saragosse	193 ..	195 »	188 »	182 50	177 50	176 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	313 »	309 »	306 »	308 »	307 50	300 »
Varsovie-Vienne (act.)	494 50	495 »	490 »	485 »	485 »	495 »
Change sur Amsterdam	208 »	208 »	208 »	208 12	208 12	208 22
— sur Berlin	123 55	123 35	123 65	123 60	123 62	123 80
— sur Londres........	25 17	25 20	25 19	25 20	25 24	25 24
— sur Paris	100 12	100 15	100 16	100 21	100 20	100 26
— sur Vienne.........	204 75	205 »	204 50	203 50	204 »	203 »
— sur Italie	96 »	95 90	95 75	94 40	94 »	92 70
— sur Genève	99 75	99 80	99 80	99 80	99 90	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	65 25	65 »	65 »	61 25	62 »	62 50
Turc 1 0/0	21 40	21 35	21 10	21 30	21 25	21 25
Portugais 3 0/0...........	22 75	22 60	22 50	22 60	21 90	21 75
Egypte Unifiée............	506 50	506 »	508 »	507 50	507 60	502 »
Change sur Paris..........	100 07	100 10	100 12	100 22	100 10	100 20
— sur Berlin	123 40	123 50	123 55	123 40	123 50	123 65
— sur Londres........	25 19	25 22	25 20	25 13	25 26	25 27
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 20 juillet 1893.

Les Concessions de M. Gamazo et le Vote probable du budget. — L'Impôt de 5 0/0 sur l'Amortissable. — Les Députés de la Navarre. — Les Scandales municipaux.

Depuis la semaine dernière, la situation s'est modifiée du tout au tout, grâce aux concessions de M. Gamazo; les conservateurs ont renoncé à toute idée d'obstruction et ils sont disposés à voter le budget des recettes, avec des réserves éventuelles.

En admettant même que l'impôt de 5 0/0 sur l'*Amortissable*, dont vous parlait ma précédente lettre, soit maintenu, les conservateurs se borneront à déclarer qu'ils n'en sont pas partisans et qu'ils l'aboliront dès leur retour au pouvoir.

A propos de cet impôt, qui est à peu près la seule épave restant du programme de M. Gamazo, la *Epoca* nous donne un dessous de cartes assez curieux à rapporter dans un premier Madrid consacré à cette question — qui a si fortement agité les milieux financiers de la capitale et a motivé une pétition aux Cortès, signée par le Gouverneur de la Banque d'Espagne, un fonctionnaire du Gouvernement ! — L'auteur affirme qu'il s'agit, dans l'espèce, d'une boutade du Ministre. Il aurait voulu, en imaginant cet impôt, être désagréable à la Banque, qui ne l'avait pas secondé, et déprécier un titre dont son portefeuille est bondé.

Voici, ajoute la *Epoca*, le thème favori des partisans de l'impôt :

« On avait annoncé la conversion de l'Amortissable en Dette perpétuelle, mais comme l'opération est difficilement réalisable, par suite du manque de points de parité entre les deux types de valeurs, l'impôt a pour but de *déprécier* l'Amortissable et d'*obliger* ainsi le détenteur de l'échanger par une conversion. »

Ce raisonnement est enfantin, et c'est folie que d'imaginer une conversion quand les conditions du marché s'y opposent.

Au surplus, la Commission du budget a décidé d'ajourner la conversion de la Dette amortissable en Dette perpétuelle jusqu'à l'époque où la situation du marché serait propice à une semblable opération. Mais si la conversion a lieu, comment M. Gamazo peut-il tabler sur un revenu qui est appelé à disparaître avec l'*Amortissable* lui-même ?

M. Navarro Reverter, dont on connaît la compétence en ces matières, a eu, à ce propos, une longue conférence avec le Ministre des finances ; il s'est efforcé de faire ressortir les inconvénients d'un projet qu'il qualifie de ruineux pour le Trésor.

En dehors de cette grosse question il y a encore celle de la Navarre dont les représentants paraissent être intraitables ; ils n'acceptent pas de compromis et exigent la radiation pure et simple de l'article relatif à leur région. Mais on arrivera peut-être finalement à une entente.

En résumé, la température favorable et les concessions faites par le Cabinet rendent possible l'adoption du budget : reste à savoir si la rentrée en scène des républicains — qui, vous le savez, avaient renoncé à siéger — ne va pas créer de nouveaux embarras au Gouvernement, et si le retour des chaleurs n'empêchera pas de réunir le quorum nécessaire à la validité du vote. Chose curieuse, c'est un membre de la majorité qui a soulevé, l'autre jour, cette question du quorum ; on croirait, en vérité, que ce sont les amis du Cabinet qui cherchent à faire de l'obstruction.

L'entrée en lice des républicains aurait lieu à propos du projet de loi municipale et provinciale, nécessaire aux partis monarchiques pour les élections de cet automne; M. Sagasta fera tous ses efforts pour s'entendre à cè sujet avec les leaders de l'opposition.

Je ne peux me dispenser de vous dire quelques mots de scandales municipaux qui ont provoqué la démis-

sion *motivée* du contrôleur des octrois : on a cherché à connaître le texte de cette démission mais le ministère a soin de le tenir secret. La fraude prend des proportions telles que l'impôt de consommation perd de 5 à 10.000 pesetas par jour sur les chiffres de l'année dernière et on se demande où cela s'arrêtera ? Il est temps que les pouvoirs publics interviennent d'une façon efficace et donnent un vigoureux coup de balai.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 8 juillet (27 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	7.002.830	7.182.407	7.218.887	7.290.586
Nord de l'Espagne (1959 k.)	26.589.873	29.426.342	28.003.209	27.260.357
Asturies (741 kil.)........	5.062.841	4.943.740	5.160.618	5.792 553
Lerida-Reus (103 kil.).....	671.241	822.462	696 469	689.243
Almensa-Valence (460 kil.)	»	6.034.026	6.040.997	5.597.303
Saragosse (2672 kil.)......	28.099.591	28.601.253	26.796.750	26.242.852

Les Recettes budgétaires espagnoles. — Les recettes nettes du mois de juin dernier, pour compte de l'exercice 1892-93, se sont élevées à 59.391.639 pesetas, et, pour les exercices clôturés, à 1.012.288 pesetas, soit un total de 60.403.927 pesetas.

La *Gaceta* publie également le rendement total de l'année économique 1892-93 ; il s'élève, avec celui des exercices clôturés, à 720.498.897 pesetas, auxquelles il convient d'ajouter 4.089.959 pesetas pour les recettes du Timbre, soit un total de 724.588.857 pesetas.

L'excédent sur 1891-92 est de 30 millions de pesetas environ.

Situation de la Dette flottante Espagnole. — D'après les chiffres publiés récemment par la *Gaceta*, la dette flottante s'établissait comme suit, à la date du 30 juin 1893 :

	Pesetas
Exercice 1892/93. Pagarès au 30 juin ..	61.861.000
Dû à la Banque de Paris et des Pays Bas.......	50.000.000
	111.861.000
Liquidation au 30 juin avec la Banque d'Espagne...........................	52.910.000
Total.................	164.771.000
A ceci il convient d'ajouter les sommes des exercices antérieurs, savoir :	
Exercice 1885-86.........................	85.500.000
— 1886-87.........................	40.840.000
— 1888-89.........................	38.660.000
— 1891-92.........................	3.341.000
Total de la dette flottante au 30 juin 1893.	333.112.000

Modifications au Budget des recettes en Espagne. — Voici les principales modifications introduites par la Commission générale du budget au projet de loi de M. Gamazo :

Art. 26 (9e de la loi). Les Compagnies d'assurance paieront, pour la contribution industrielle, 2 0/0 sur les primes perçues annuellement. De même les agents de ces Compagnies paieront 2 0/0 des sommes touchées à titre de commission.

Les Compagnies d'assurance étrangères opérant en Espagne, publieront annuellement un bilan spécial, relatant les opérations faites en Espagne, et le remettront au directeur des contributions.

Comme garantie fiscale de cet impôt, toutes les Compagnies d'assurance sont tenues d'immobiliser un million de pesetas en valeurs de l'Etat espagnol, en cédules ou en obligations hypothécaires de Banques ou Compagnies de chemins de fer, ou, encore, dans des entreprises industrielles et propriétés.

Art. 35 (17 du projet). Le Gouvernement révisera, en s'inspirant des règlements établis par l'art. 14 de la loi budgétaire de 1887-88, les accords avec les provinces basques ; il pourra également s'entendre avec la députation de la Navarre au sujet des dispositions dudit règlement, en ayant soin de concilier les intérêts généraux de la nation avec les intérêts particuliers de cette province.

Art. 38 (20 du projet). Au cours du 2e semestre de l'année économique, le Gouvernement pourra conclure des accords avec les producteurs de vins, de façon à assurer la perception d'un impôt n'excédant pas 5 centimes par litre livré à la consommation intérieure.....

Art. 39 (21 du projet). Une taxe est établie sur la fabrication et la vente des cartes à jouer ; elle sera de 30 centimes par jeu. Le Gouvernement pourra vendre les cartes lui-même si d'une entente avec les fabricants il n'obtient pas un rendement minimum de 500.000 pesetas de ce chef.

Art. 46 (45 du projet). Le Gouvernement mettra en adjudication, au moyen d'un appel d'offres, l'exploitation du canal Isabelle II, sur les bases suivantes :

1° Versement d'un minimum de 10.000.000 de pesetas ;

2° Reconnaissance du produit liquide actuellement perçu ;

3° Amortissement de l'emprunt, au moyen d'une annuité, durant le temps de la concession ;

4° Participation aux bénéfices futurs.

La somme de 10 millions que l'adjudicataire du canal Isabelle II aura à verser au Trésor sera incorporée dans le budget extraordinaire.

La Compagnie fermière des Tabacs en Espagne. — Pendant le mois de juin 1893, les recettes se sont élevées à 13.344.225 pesetas 85, en diminution de 281.668 pesetas 71 sur la période correspondante de 1892. Le chiffre de l'année dernière était, en effet, pour le mois de juin, de 13.625.894 pesetas 58.

L'Exportation des plombs argentifères en Espagne. — Les délégués des propriétaires miniers et fondeurs de plomb de la province de Murcie se sont rendus auprès du Ministre des finances pour protester contre les droits de sortie dont on veut grever les plombs argentifères, sur la proposition déposée au Sénat par le marquis de Villamejor.

Les délégués prétendent que ces droits constituent une charge inadmissible pour l'industrie minière déjà obérée par le doublement de l'impôt sur la production brute et la taxe 30 0/0 imposée pour la superficie des concessions ; ils invoquent aussi la dépréciation du plomb et surtout de l'argent, depuis l'arrêt de la frappe libre aux Indes.

Ceci explique que sur 2.000 concessions enregistrées dans la province de Murcie on n'en exploite que 130.

De l'avis des délégués, les droits d'exportations diminueraient les revenus du Trésor, au lieu de les augmenter, parce qu'ils auraient pour effet de restreindre encore les exploitations.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 85	70 90	70 25	68 60	68 20	68 40
— Extérieure 4 0/0.....	77 25	77 40	77 »	75 90	75 30	75 45
Amortissable 4 0/0.........	78 05	78 45	78 10	77 15	76 95	77 25
Change sur Londres 3 mois	29 30	29 34	29 40	30 »	30 19	30 10
— sur Paris 8 jours..	16 30	16 40	16 85	19 20	19 90	19 70
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	71 »	71 12	70 35	68 50	68 17	68 37
— Extérieure 4 0/0.....0	77 10	77 30	76 72	75 37	75 47	75 15
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 12	108 37	108 37	107 12	107 25	107 75
— 5 0/0.	97 25	98 12	98 37	97 37	97 50	98 »
Change sur Paris	16 30	16 60	16 60	19 40	20 10	19 80

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 22 juillet 1893.

La légère baisse du change a produit, en fin de semaine, une impression favorable: on en a profité pour passer des ordres d'achat d'Extérieure à l'étranger.

L'entente avec les conservateurs, au sujet des questions budgétaires, est assez rassurante, et, à moins de complications nouvelles, on prévoit l'adoption du budget modifié. Au surplus, les recettes continuent leur marche ascensionnelle et c'est là un heureux pronostic pour l'avenir. On assure que le *modus vivendi* hispano-anglais est signé, mais je n'en connais pas encore le détail.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 17 juillet 1893.

Les Vacances parlementaires. — L'Opposition. — L'Attitude du Cabinet.

Bien que les vacances battent leur plein et que la vie parlementaire ait momentanément cessé, les discussions politiques n'ont rien perdu de leur vivacité et les polémiques contre le Gouvernement actuel conservent toute leur aigreur. L'accord avec lequel MM. Tricoupis et Delyannis critiquent les actes du Ministère ont fait croire, comme je vous l'indiquais dans ma dernière lettre, à une réconciliation entre les deux adversaires, mais je persiste à dire qu'il n'y a rien de fondé dans cette information et que le Ministère n'a pas à craindre une coalition de tous les partis de l'opposition.

Il a d'ailleurs assez à faire pour lutter contre les efforts des groupes divisés, et ce qui le sauve en ce moment, ce sont les vacances parlementaires; il est probable, en effet, que si les Chambres étaient réunies, M. Sotiropoulo ne tarderait pas à succomber aux attaques de ses adversaires; il s'en rend bien compte lui-même; aussi ne cèdera-t-il pas à leurs sommations et ne convoquera-t-il pas les députés avant l'automne. D'ici là, le Ministère aura eu le temps de réduire les dépenses budgétaires au minimum, de préparer un ensemble de projets financiers pour remédier à la situation économique du pays, d'établir un budget en équilibre. Il devra en même temps se préoccuper de la question du change, car ses réformes et son plan financier n'auront de bases solides que s'il peut parvenir à enrayer la hausse constante du change : c'est là que se trouve la grosse difficulté.

Pendant ce temps, bien des colères devront s'apaiser, des conversions devront se produire, et le ministère, si attaqué à l'heure actuelle, pourrait bien avoir une existence plus longue qu'on ne se plaît à la prévoir.

Le pays reste d'ailleurs spectateur assez indifférent de ces querelles politiques; l'attention est toute tournée vers Corinthe, où l'on va récolter les raisins et où va avoir lieu l'inauguration du canal. Le rêve de tous les Grecs est d'assister à cette cérémonie attendue depuis si lontemps, les voyages de plaisir s'organisent, les départs commencent et ils ne manquera à la solennité que ceux auxquels leurs ressources ne permettent pas d'entreprendre le voyage; l'adage aura malheureusement raison une fois de plus.... *non licet omnibus adire Corinthum.*

Bourse d'Athènes. — Les vacances contribuent à maintenir l'hésitation du marché ; le change reste toujours aussi élevé, et tant que cette situation persistera on ne pourra guère espérer une amélioration de la cote. Les actions des Banques sont plus faibles, à cause des dividendes généralement inférieurs à ceux du dernier semestre.

Informations Économiques et Financières

Les Dividendes des Banques. — Pour le premier semestre 1893, la Banque Nationale vient de fixer un dividende de 75 dr. contre 90 au semestre précédent. La Banque d'Epiro-Thessalie distribue 7 dr. 50 par action, ce qu'elle a fait aussi pour le semestre précédent. La Banque de Crédit Industriel, ne distribue pas de dividende; elle porte à la réserve pour amortissement de pertes éventuelles les bénéfices du semestre s'élevant à 170.063 dr. 50.

Banque de Crédit général. — L'*Economiste Grec* annonce que l'assemblée générale de la Banque de Crédit général aura lieu le 28/9 août, afin de décider si cette institution doit continuer à exister ou s'il y a lieu de procéder à sa dissolution, ce qui est peu probable, vu sa situation.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 20 juillet 1893.

Le procès de la Banque romaine. — L'arrêt du Conseil d'État relatif au duc de la Verdura. — La hausse du change et ses conséquences. — Le manque de monnaie divisionnaire. — Un article de M. Luzzati dans la *Nuova Antologia.*

Depuis que le Parlement est entré en vacances, l'attention publique revient aux scandales de la Banque Romaine, dont le procès Tanlongo est l'épilogue. Les accusés sont au nombre de onze, mais la mort du député Zerbi — que je vous ai annoncée en son temps — ayant mis fin à l'action pénale dirigée contre lui, les poursuites ne comprennent aucun député ou sénateur. Par contre, il y aura, sur le banc des accusés, deux hauts fonctionnaires du Ministère du commerce.

En ce qui concerne le duc de la Verdura, l'ex-directeur de la Banque de Sicile, le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt motivé qui a produit une profonde impression : les opérations incriminées ne tombent pas sous le coup de la loi — est-il dit en substance — parce qu'elles étaient connues du Gouvernement, qui en avait même conseillé quelques-unes !

Cet arrêt, vous le voyez, est un véritable blâme infligé aux hommes qui ont détenu ou qui détiennent encore le pouvoir.

La hausse du change et ses conséquences produisent ici un véritable affolement. Aussi bien, depuis l'abolition du cours forcé, on n'avait jamais assisté à une pareille débâcle. Si on considère que, malgré toutes les mesures douanières, les métaux précieux passent de plus en plus la frontière, — que la balance commerciale est de plus en plus défavorable à l'Italie, — que le procès Tanlongo fait ressortir la complicité de hauts personnages politiques dans les irrégularités (pour me servir d'une expression parlementaire !) des Banques, — on s'explique aisément le désarroi qui règne du haut en bat de l'échelle sociale.

Dans les hautes sphères politiques on s'étonne — ou on feint de s'étonner — de ce que le récent vote de la loi des Banques, par la Chambre, n'ait pas remis les choses au point ! Je ne reviendrai plus sur cette question, dont je vous ai exposé tous les détails; elle constitue un nouveau facteur de discrédit pour le pays. Et tous les efforts des Syndicats qui se forment pour soutenir les cours de la Rente italienne à Paris, à Londres ou à Berlin, ne pourront aboutir à un résultat durable ; ils ne serviront, en fin de compte, qu'à faire le jeu des baissiers sur les places étrangères.

On commet une grosse faute en continuant — dans le but de soutenir les cours de la Rente, — à augmenter les engagements contractés à l'Etranger ; ce sont là des errements auxquels il eût été sage de renoncer, tant que le mouvement du commerce extérieur accusera d'aussi grandes différences en faveur des importations.

Pour en revenir à la loi sur les Banques, il semblerait qu'elle ne doive pas trouver au Sénat l'accueil qui lui a été fait à *Montecitorio :* la Commission nommée par la Chambre est divisée, à cet égard, en deux frac-

tions égales, — cinq contre cinq — et encore les cinq commissaires qui sont favorables au projet veulent y introduire certaines modifications.

Si vous voulez vous reporter aux correspondances que je vous adressais il y a plus d'un an, vous verrez combien mes prévisions étaient justes. Je n'ai jamais varié d'opinion en ce qui concerne le crédit d'un pays dont le budget repose sur des bases aussi factices, où les jeux d'écritures masquent la vérité. J'ai indiqué les économies à réaliser — les amputations à faire sur les divers chapitres, — notamment sur celui de la guerre; mais l'Italie veut compter parmi les grandes puissances! Reste à savoir si le contribuable lui permettra de jouer encore longtemps ce rôle.

Les journaux de l'opposition s'en prennent au Cabinet Giolitti; ils le rendent responsable de la hausse du change et de la diminution du crédit national. Certes, je ne m'érigerai pas en défenseur du Gouvernement actuel, mais j'estime que c'est le système en entier qu'il faut blâmer et non telle ou telle personnalité. Si, ainsi qu'on semble le craindre, le jour s'approche où le Ministre du Trésor aura du mal à placer ses bons, c'est parce que le public se rend compte du danger que nous signalons ici même depuis de longs mois.

Quant aux *Spezzati d'Argento* (monnaie divisionnaire) on reste dans le *statu quo;* pour calmer l'effervescence, le Gouvernement annonce qu'il va prendre des mesures, mais la solution se fait toujours attendre, et la situation devient de jour en jour plus critique. « Puisque le Ministère, — s'écrie la *Perseveranza*, — « fait la sourde oreille, les particuliers doivent aviser. « Nous sommes dans le règne de l'indécision, du chaos « monétaire qui entraîne la hausse du change. La loi « de 1874 punit sévèrement les émissions, et, pourtant, « des Sociétés privées — à Venise notamment, — vien- « nent de décider qu'elles émettront des bons fiduciaires « de deux lire, de une lire, et de 50 centimes. Chacun « agit à sa guise, parce que le Gouvernement ne rem- « plit pas son devoir. »

En terminant, je ne peux me dispenser de vous parler d'un article que l'ex-ministre Luzzatti a publié, ces jours derniers, dans la *Nuova Antologia.* M. Luzzatti est partisan de l'union monétaire latine; il estime que, si celle-ci venait à être dissoute, la crise deviendrait plus intense. Mais il affirme que, si l'Union latine venait à être dénoncée, l'Italie serait en mesure de tenir ses engagements.

Vous avez traité cette question d'une façon trop magistrale, dans l'*Economiste Européen*, pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Informations Économiques et Financières

Situation du Trésor Italien au 30 juin 1893. — D'après les chiffres officiels le *Passif* du Trésor s'élevait, au 30 juin 1893, à .... L. 981.980.000
et l'actif, à 489.200.000

Soit un déficit de .... L. 492.780.000

Au 30 juin 1892, le déficit était de 500.046.525 lire 59; il aurait donc diminué de 7 millions 266 mille lire, environ.

Le Crédit en Toscane. — Dans une réunion d'industriels et de commerçants qui a eu lieu à Florence, ces jours derniers, on a discuté la question des banques en ce qui concerne son action sur les intérêts des provinces toscanes. L'assemblée a décidé de nommer une Commission spéciale chargée de rédiger un projet complet tendant à la création d'une nouvelle Banque d'escompte. Cet établissement devrait avoir un capital suffisant pour faire toutes les opérations d'escompte pratiquées, jadis, par les Banques toscanes, et être créé sur les mêmes bases.

En outre, la Commission doit examiner le fonctionnement des Banques florentines la *Mutuelle Populaire* et la *Caisse d'Escompte*, et voir s'il n'y aurait pas lieu d'étendre leur champ d'action plutôt que de créer un nouvel Institut.

L'Industrie minière en Italie. — L'inspecteur général des Mines, M. Pellati, vient de publier son rapport, qui est en retard d'une année sur ceux des autres services de l'Etat, mais ce retard provient, paraît-il, des difficultés de coordonner les matières très spéciales contenues dans le rapport.

En 1891 la production minière de l'Italie a atteint son maximum, soit 79.890.726 lire, en augmentation de 6.075.474 lire sur 1882, année qui n'avait pas été dépassée. — Par rapport à 1890, l'augmentation est de 16.063.793 lire, ou de 25 0/0. Elle provient du soufre.

La production totale du soufre a été, en 1891, de 395.528 tonnes, soit 26.289 tonnes de plus qu'en 1890, provenant de la Sicile et de l'Avellin. Le prix moyen de vente a varié de 76 lire 55 à 112 lire 57 la tonne.

Pour les minerais de plomb, de zinc et d'argent, la production s'est élevée à 152.924 tonnes.

La fonderie de Pertusola a produit 18.500 tonnes de plomb, valant 5.698.000 lire, et 37.600 kilos d'argent valant 6.016.000 lire.

La production totale de fer a été de 216.486 tonnes, en diminution de 4.216 tonnes; par contre la valeur a augmenté de 351.173 lire.

Les marbres des Apennins ont donné 196.398 tonnes, en diminution de 17.600 tonnes sur 1890.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 22 juillet 1893.

Notre marché a été relativement animé jusqu'à hier, la baisse des changes ayant provoqué une reprise de la Rente des valeurs. Aujourd'hui, le change se raffermissant, les transactions ont été plus restreintes.

Les journaux qui soutiennent la politique financière de M. Giolitti font ressortir la nécessité de rétablir l'*affidavit* pour le paiement des coupons à l'Etranger; mais je doute que le président du Conseil se décide à prendre cette mesure maladroite. En attendant, la crise causée par le manque de monnaie divisionnaire est à l'état aigu; on se sert de timbres-poste pour les petits paiements.

La Commission du Sénat a décidément approuvé, sans modifications, le projet sur les Banques d'émission; la discussion s'ouvrira au Sénat en août.

Le bilan de la Banque nationale d'Italie pour le premier semestre 1893 donne, comme bénéfices bruts, 12.559.341 lire; les dépenses, l'amortissement et les pertes présumées s'élèvent à 8.549.802 lire. — Bénéfices nets : 4.009.539 lire. Le Conseil d'administration a fixé le dividende à 20 fr. par action.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	16 juin	23 juin	30 juin	7 juill.	14 juil	21 juil
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	97 37	97 32	97 02	95 10	94 92	94 77
Ch. de fer Méditerranée act.	543 »	543 »	538 »	530 »	531 »	530 »
— Méridionaux act.	692 »	691 50	686 »	665 »	660 »	660 »
Banque Nationale act.	1298 »	1300 »	1290 »	1302 »	1268 »	1280 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	318 »	318 »	313 »	310 »	306 50	304 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	332 »	330 »	324 »	320 »	319 »	320 »
Banque Immobilière	61 »	61 »	59 50	58 »	57 »	60 »
Crédit mobilier Italien	466 ..	465 »	458 50	453 »	444 50	443 »
Eaux Marcia	1120 »	1115 »	1105 »	1100 »	1100 »	1100 »
Change sur la France	104 45	104 60	105 35	105 80	107 »	106 65
— sur Londres	26 11	26 12	26 18	26 18	26 92	26 83
— sur Berlin	127 75	127 75	128 50	128 50	132 »	131 80
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	97 25	97 32	97 07	95 62	94 95	94 77
Crédit Mobilier Italien	462 50	464 »	459 »	452 »	446 »	443 »
Chemins de fer Méridionaux	691 50	690 50	683 50	663 »	660 »	659 50
Change sur Paris	104 45	104 65	105 37	105 50	107 20	106 70
— sur Berlin	128 90	129 27	130 15	130 20	132 05	130 85

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 20 juillet 1893.

La Clôture. — L'affaire de Badajoz à la Chambre. — La session parlementaire. — Les événements du Brésil

La session parlementaire a été close samedi dernier, ainsi que je vous le faisais prévoir. Avant de se séparer, la Chambre des Pairs a voté les principales propositions du Gouvernement et notamment celles relatives à la Compagnie Royale des Chemins de fer et aux travaux du Port de Lisbonne ; je vous en ai assez longuement entretenu la semaine dernière pour ne pas avoir à y revenir. Je ne reviendreai pas non plus sur le banquet de Badajoz, désormais célèbre, et qui a provoqué pendant plusieurs semaines une telle émotion en Portugal. Je dois cependant vous annoncer que la Chambre des députés n'a pas voulu se séparer sans protester solennellement contre cette manifestation. Au cours de la séance de vendredi, toute la Chambre s'est levée, à l'exception d'un seul de ses membres, et a protesté contre la conspiration de Badajoz, destinée à détruire l'indépendance du Portugal. Cette question a donc eu sa solution; elle me paraît définitivement enterrée et s'il existe encore des partisans d'une nation ibérique, ils peuvent voir le peu d'écho que leurs prétentions rencontreraient dans le pays.

Cette protestation patriotique aura été une fin honorable pour la session parlementaire ; elle a permis à nos députés de quitter la scène avec éclat et sur une note vibrante, l'impression produite ne pourra qu'en être meilleure.

Cette session d'ailleurs ne comptera pas parmi les plus mauvaises ; elle aura eu son utilité. J'ai suivi pas à pas ses travaux et je n'ai pas à vous rappeler, encore moins à discuter de nouveau, les projets que la Chambre vient de voter ni les réformes qu'elle a acceptées ; je constate seulement que cette Chambre n'a pas perdu son temps à lutter sans profit contre le Cabinet ; elle a travaillé, avec plus ou moins d'énergie et de logique, mais ses travaux ont été dirigés dans le sens de l'intérêt public et non dans l'intérêt des partis. A ce point de vue on peut dire qu'elle a fait œuvre utile et ce n'est pas un mince éloge que l'on puisse adresser à un Parlement.

La révolution du Brésil est la grosse préoccupation du jour. Les dépêches les plus contradictoires parviennent journellement et l'on se plaint de la réserve observée par le Gouvernement dans ses communications. A l'heure où je vous adresse ces lignes je n'ai pas de détails assez précis sur l'arrestation et l'emprisonnement de l'amiral Wandenkolk pour pouvoir juger l'importance de cet événement.

Il paraît toutefois certain qu'en l'absence de leur chef, les insurgés pourront difficilement continuer la lutte ; les insurgés le comprendront-ils et la pacification pourra-t-elle se faire dans l'intérêt de la patrie ? C'est notre désir à tous, car le Brésil, auquel tant de liens nous attachent, est resté le pays pour lequel nous professons le plus de sympathie et nous assistons avec la plus grande tristesse aux luttes intestines qui le désolent.

Toute question de sympathie mise à part, nous devons constater que les événements de Rio-Grande ont aussi leur influence désastreuse sur les rives du Tage. La reprise des hostilités a eu pour première conséquence de faire hausser les changes ; je n'ai pas à vous rappeler en outre l'importance que les variations du change de Rio sur Londres ont pour le Portugal, ni vous exposer l'influence qu'elles exercent sur notre mouvement commercial. De plus, nous ne devons pas perdre de vue les intérêts de la puissante colonie portugaise établie au Brésil, colonie qui est restée un des forts clients de la métropole. Toutes ces raisons expliquent, en dehors des raisons de sympathie que je rappelais tout à l'heure, l'intérêt avec lequel on suit ici les événements de Rio-Grande. Elles vous expliquent aussi l'insistance avec laquelle je vous ai toujours entretenus d'événements qui, tout en paraissant nous être étrangers, sont de la première importance pour nous.

Informations Économiques et Financières

Compagnie Royale des Chemins de fer et Port de Lisbonne. — Voici le texte du projet de loi voté par les Cortès, relatif à la Compagnie Royale des Chemins de fer et aux travaux du Port de Lisbonne, dont notre correspondant a parlé dans sa dernière lettre :

Article premier. — Le Gouvernement est autorisé :

1° A prendre les résolutions nécessaires pour assurer le paiement des quantités pour lesquelles l'Etat est créancier de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais et pour régulariser la situation financière et administrative de la même Compagnie ; à cet effet, il pourra :

(*a*) Autoriser et rendre exécutable la conversion de toutes les obligations de la Compagnie en circulation, dans la forme qui serait déterminée, aussitôt que cette conversion aura été acceptée par la majorité des obligataires ;

(*b*) Permettre la création de nouvelles obligations privilégiées ou non ; dans ce cas, ces nouvelles obligations seront substituées à toutes celles qui existent actuellement ;

(*c*) Accorder la représentation des obligataires dans le Conseil d'administration de la Compagnie.

Paragraphe unique. — Cette autorisation est soumise aux conditions suivantes : qu'il ne sera créé aucune nouvelle charge pour le Trésor et qu'il ne sera porté aucun préjudice aux droits garantis à l'Etat dans les contrats actuels ;

Que les Statuts de la Compagnie seront réformés de manière à garantir une action et un contrôle efficaces de la part du Gouvernement dans l'administration de la Compagnie, le Gouvernement ayant le droit d'annuler et de suspendre les délibérations de la Compagnie touchant l'émission des titres, l'acquisition ou la location de lignes, des entreprises générales à forfait ou tous autres actes d'administration contraires aux lois et aux statuts.

La deuxième partie de la loi a rapport aux travaux du port de Lisbonne et autorise le Gouvernement à modifier le contrat existant d'après les bases principales suivantes :

Les travaux à exécuter encore ne pourront coûter plus de 2.800 contos ; le Gouvernement fixera quels sont les travaux à faire sans attaquer le plan primitif ; la nouvelle entreprise acceptera les prix unitaires de l'entreprise générale, sans faire aucune mention de l'agio ; les travaux devront être terminés en cinq ans, à dater de l'approbation du contrat. Aux termes des lois douanières, l'entrepreneur exploitera la partie commerciale de la première section du port pour un terme de cinq ans au plus. Le Gouvernement continuera à percevoir comme ressource budgétaire l'*imposto de carga ;* les tarifs pour l'exploitation du port seront faits d'accord avec le Gouvernement et l'Association commerciale de Lisbonne. Pour les cinq dernières années de l'exploitation du port, voici quelle sera la part du Gouvernement : 30 0/0 la première année, 35 0/0 la deuxième, 40 0/0 la troisième, 45 0/0 la quatrième et 50 0/0 la dernière. Obligation du concessionnaire d'entretenir le port.

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 18 juillet :

	5 juillet	12 juillet		contos
Or et Argent	7.602	7.606	+	4
Bronze	416	449	+	33
Prêts sur titres	3.810	3.799	—	11
Dettes du Trésor	11.935	11.391	—	544
Emprunts de Banque sur valeurs	35.128	35.197	+	69
Dépôts	2.648	2.335	—	313
Dividendes à payer	319	198	—	121
Bénéfices	1.059	1.101	+	42
Billets en circulation	50.788	50.688	—	100

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 18 juillet est de 511 : 960$089 reis pour Lisbonne ; il a été de 348 : 038$633 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 163 : 921$456 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 308 : 702$162 reis pour 1893 et de 196 : 208$058 reis pour 1892, soit une augmentation de 112 : 494$104 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 27e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 65 : 675$000 reis, soit :

Voyageurs	31:870$000 reis
Transit	5:816$000 —
Marchandises	27:988$000 —
Total	65:675$000 —

Pendant la 27e semaine de 1892, elles avaient été de : 66:255$371, soit une diminution de 580$371 reis en 1893.

Passagers	36:613$997 reis
Transit	4:300$016 —
Marchandises	25:341$358 —
Total	66:255$371 —

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 5/17 juillet 1893.

L'Ukase relatif au remboursement des subsides par la famine de 1891 et 1893. — La vulgarisation des machines agricoles. — La foire de Nijni-Novgorod. — Les conventions commerciales avec les puissances étrangeres. — Les communications avec le Kouban.

L'ukase prescrivant le remboursement *en espèces* — au taux moyen du prix des céréales pendant la dernière période décennale des avances de grains faites pendant la disette de 1891 et 1892 — s'explique par ce fait que le remboursement en nature présentait de sérieux inconvénients. D'une part les agents du fisc ne pouvaient suffire à la besogne; d'autre part les magasins de l'Etat n'étaient pas assez vastes pour contenir les grains que les populations secourues avaient à lui verser. Il fallait aussi tenir compte de ce fait que, pour écouler les grains restitués, le Trésor aurait eu à supporter de gros frais de transport.

Au surplus l'Etat s'est montré bon prince : au lieu d'exiger la restitution intégrale de 135 millions de roubles formant le total de sa créance, il a fait aux populations secourues une remise de 50 0/0 environ ; celles-ci ne rembourseront, en réalité, que 65 millions. Les prix ont été arrêtés, d'accord entre le ministère des Finances et le ministère de l'Intérieur, — sur la base indiquée plus haut, — mais en tenant compte de la situation particulière de chaque région. Les sommes ainsi recouvrées seront inscrites au compte *Alimentation*, de façon à porter ce compte au niveau qu'il accusait à la date du 1er janvier 1891, et la différence entre le prix d'achat et le prix de remboursement des diverses catégories sera comblée par des virements.

Ces facilités données aux cultivateurs coïncident avec une mesure prise par le Ministre des domaines, qui mérite d'être signalée : voulant propager l'emploi des machines agricoles dans les campagnes, et les doter d'un outillage qui permet seul de tirer de la terre le plus grand parti possible, ce haut fonctionnaire a prescrit qu'on donnerait à l'avenir lesdites machines comme récompenses dans les concours, au lieu et place de médailles ou de primes en argent. La Russie étant un pays essentiellement agricole, c'est là une innovation qui portera ses fruits.

La foire annuelle de Nijni-Novgorod s'annonce sous d'heureux auspices ; à Moscou, notamment, on se prépare à la célébrer avec un éclat inaccoutumé. De nombreux wagons ont été retenus pour transporter les marchandises destinées à cette foire, et on m'assure que l'importance des envois dépassera de beaucoup les chiffres enregistrés l'an dernier.

Il est difficile de prévoir, au milieu des nouvelles contradictoires qui circulent ici, si une entente commerciale pourra être conclue avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Ce qu'il y a de certain c'est que les réductions de droits accordées à la France, et étendues à d'autres pays, ne s'appliqueront pas, jusqu'à nouvel ordre, aux provenances allemandes et austro-hongroises ; la récente circulaire du Ministre des finances est catégorique à cet égard. Dans tous les cas, en ce qui concerne plus spécialement l'Allemagne, l'accord, s'il doit se faire, ne pourra être ratifié avant la fin de l'année, en raison de la clôture de la session parlementaire à Berlin.

La possibilité d'établir des communications fluviales entre le Don et le Kouban, qui arrose des régions riches et industrielles, vient d'être démontrée. Un vapeur de la Compagnie du Volga-Don, a réussi à franchir les bas-fonds de Temriouk, et est entré dans le Kouban jusqu'à Catherinodar. Si un service régulier peut être établi, à la suite de cet essai, cette région prendra bientôt une très grande importance.

Informations Économiques et Financières

Les Récoltes. — L'état du blé s'est considérablement amélioré en Russie dans 604 districts. Le blé d'été est excellent dans 386 districts (contre 329 au mois de mai), satisfaisant dans 159 districts, médiocres dans 22 districts, mauvais dans 7 districts. Dans 20 districts les résultats sont inconnus. Le blé d'hiver est excellent dans 327 districts (contre 281 au mois de mai), satisfaisant dans 191 districts, médiocre dans 59 districts, mauvais dans 12 districts. Pour 15 districts les résultats ne sont pas connus.

Le Prix des Céréales en Russie. — D'après une circulaire adressée par le Ministre de l'Intérieur aux gouverneurs de province, le prix des céréales a été fixé comme suit, pour le remboursement des avances, dans les provinces désignées ci-dessous :

Provinces	Par pound.	
—	Prix du seigle. Cop.	Prix de l'avoine. Cop.
Bessarabie	70	60
Voronège	62	54
Viatka	70	55
Kazan	67	55
Koursk	65	53
Nijni-Novgorod	70	60
Orenbourg	65	53
Orel	65	55
Penza	63	52
Perm	72	60
Riazan	67	55
Samara	60	52
Saratow	64	55
Simbirsk	65	55
Tauride	80	75
Tambow	63	52
Toula	67	55
Tobolsk	60	45
Oufa	60	50
Kharkow	66	55
Kherson	65	62

Les Chemins du Sud-Est de la Russie. — Le projet d'organisation d'une grande Société russe des Chemins de fer du Sud-Est, — comme pendant de la Société des Chemins de fer du Sud-Ouest, — va être réalisé. Les statuts ont été approuvés en haut lieu et la Direction du Chemin de fer de Grjasi-Zarizyn a été invitée à convoquer une Assemblée générale des actionnaires. La nouvelle Société sera formée avec les lignes privées Grjasi-Zarizyn et Koslow-Woronesh-Rostow, — la première jouant un rôle prédominant ; les lignes d'Etat

d'Orel-Grjasi et de Liwny seront prises en location et, enfin, la Société deviendra concessionnaire de la ligne projetée de Peusa à Charkow, c'est-à-dire Balaschow-Charkow, avec plusieurs embranchements. Après construction de cette ligne, d'un développement de 600 verstes environ, le réseau de la nouvelle Société aura un développement de 2.422 verstes, qui lui donnera la première place dans les Chemins de fer russes ; en effet, le réseau Sud-Ouest ne comprend que 2.280 verstes.

D'importantes opérations financières viendront se greffer là-dessus ; la ligne de Balaschow-Charkow absorbera déjà un capital de 25 millions de roubles, et comme il faut prévoir un arrangement à intervenir entre l'Etat et les porteurs d'actions non garanties de la ligne Koslow-Woronesh-Rostow, il est vraisemblable qu'on sera amené à contracter un grand emprunt sous forme d'obligations.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	102 »	101 62	101 50	101 50	101 75
— III — ..	103 50	103 62	103 62	103 50	103 »	103 37
Banque de Commerce extér.	289 »	290 50	290 50	290 »	289 »	291 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	456 »	460 »	459 »	455 »	462 50	461 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	» »	»
— Intern. de St-Pétersb.	463 50	468 ..	467 ..	465 »	461 »	464 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	152 »	151 25	155 25	155 25	153 »	153 50
Grands Ch. de fer Russes..	248 »	245 ..	248 50	246 »	245 50	245 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 50	115 50	115 75	115 »	115 »	115 »
Change sur Paris..........	37 25	37 40	37 65	37 30	37 47	37 52
— sur Londres........	93 95	94 40	94 85	94 20	94 60	94 70

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 21 juillet 1893.

L'arbitrage franco-chilien. — Les monnaies italiennes en Suisse. — La Ligue des paysans.

Un arbitrage a été demandé par les Gouvernements français et chilien au président du Conseil fédéral, à propos des dépôts de guano des provinces péruviennes cédées au Chili ; le Pérou vient de notifier son désir d'intervenir dans la cause. Le point de savoir s'il y a lieu de faire droit à cette demande devra être réglé avant que la question principale soit examinée à fond. L'Angleterre appuie officieusement cette demande d'arbitrage.

Le Département fédéral de l'agriculture a adressé à tous les Gouvernements cantonaux la circulaire suivante :

Quelques journaux ont récemment demandé un arrêté interdisant l'exportation du foin. Nous considérons qu'une interdiction formelle serait inconstitutionnelle, mais on pourrait obtenir le même effet par un droit d'exportation sur le foin et éventuellement sur les autres denrées servant à l'alimentation du bétail. Cependant, avant que nous en fassions la proposition au Conseil fédéral, nous vous prions de nous faire savoir le plus vite possible si vous tenez une mesure aussi extraordinaire pour nécessaire et justifiée.

Le Conseil fédéral ne sera pas amené, croyons-nous, à interdire l'exportation des fourrages, attendu qu'elle ne peut avoir lieu que sur une petite échelle. Le canton de Thurgovie, qui a trop de fourrages, pourra, du reste, le vendre à un prix plus rémunérateur en Suisse qu'en Allemagne.

Le *Journal de Genève* avait publié une information déclarant « que le Département fédéral des finances estime la circulation des monnaies italiennes en Suisse à 60 millions. » Nous sommes en mesure de démentir cette information, tout au moins en ce qui concerne sa source officielle. Il est très difficile d'arriver, en pareille matière, à des évaluations tant soit peu exactes. Mais nous avons tout lieu de croire le chiffre de 60 millions très exagéré.

Le Comité central des ligues des paysans de Zurich, Argovie, Bâle-campagne, Berne, Saint-Gall, Soleure et Lucerne, a décidé d'adresser au Conseil fédéral une pétition demandant : 1° Une modification de l'art. 308 du Code des obligations prévoyant une remise proportionnelle du fermage en cas de diminution accidentelle du produit des récoltes ; cet article devrait également s'appliquer aux intérêts des dettes hypothécaires ; 2° l'ajournement du rassemblement de troupes de cette année ; 3° l'interdiction de l'exportation du foin ; 4° la restriction des dépenses fédérales pour bâtiments de luxe.

Informations Économiques et Financières

La Banque des Chemins de fer de Bâle. — Le Tribunal fédéral a repoussé l'exception d'incompétence de la Banque des chemins de fer de Bâle dans son procès contre l'Etat des Grisons, à propos de la ligne Coire-Thusis-Filisur.

Les Récoltes dans la Suisse Orientale. — Après enquête, la Commission agricole a reconnu qu'on ne peut parler d'une crise agricole dans la Suisse orientale. Si la récolte des foins a été médiocre, la qualité est excellente. Les prairies sont splendides en ce moment, et il n'y a pas lieu de faire des achats de fourrages à l'étranger.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %.......	105 37	105 37	105 12	104 87	104 87	105 12
Fédéral 1887 3 ½ %.........	105 62	105 50	105 42	104 ..	105 25	105 50
— 1889 3 ½ %.........	103 ..	103 50	103 75	102 ..	103 ..	103 50
— Ch. de fer 3 %.....	96 25	96 25	96 25	96 75	96 90	96 87
Italien 5 %...............	93 25	93 10	91 75	89 97	89 35	88 75
Egypte unifiée 4 %.........	506 75	506 25	503 50	506 50	505 75	505 ..
— priv. 3 ½ %.........	482 50	484 ..	482 50	481 ..	480 50	479 25
Ottoman prior. 4 %.........	452 ..	451 ..	453 ..	453 50	455 ..	452 ..
Douanes ottomanes 5 %....	459 75	496 ..	496 50	498 ..	485 ..	484 ..
Serbe Obrt. 5 %............	381 ..	381 50	379 50	379 50	379 50	378 ..
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon..............	121 50	119 50	117 ..	118 50	119 50	118 50
Central Suisse.............	610 ..	608 50	603 ..	590 50	588 50	588 ..
Nord-Est Suisse............	568 ..	571 50	567 50	550 ..	547 ..	547 ..
Union Suisse...............	392 50	394 50	389 50	381 ..	377 50	382 ..
Salève.....................	170 ..	237 50	212 50	207 ..	195 ..	175 ..
Lombards..................	226 ..	229 ..	222 50	225 50	221 ..	... ..
Canada-Pacif. c. g.........	420 ..	411 ..	402 50	395 ..	384 ..	376 ..
Banques						
Banque de commerce.......	1002 50	1002 50	1010 .	1013 50	1013 50	1011 .
Union fin. gén.............	539 50	535 ..	527 50	531 ..	527 50	521 ..
Banque de Paris............	661 ..	662 50	657 50	635 ..	... ..	620 ..
Crédit Lyonnais............	765 ..	761 ..	761 ..	762 50	761 50	779 ..
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève.............	470 ..	470 50	473 50	491 ..	496 ..	492 50
Gaz de Marseille...........	1097..	1099..	1100..	1137 50	1137..	1130..
Gaz de Naples..............	561 ..	570 ..	575 ..	570 ..	587 50	600 ..
Gaz priv. Rio-Jan..........	515 ..	518 50	522 50	525 ..	517 50	514 50
Ind. gén. du Gaz...........	768 ..	764 ..	758 50	760 50	777 50	770 ..
Lyon Eaux-Eclairage......	532 50	536 ..	543 ..	542 ..	536 ..	528 50
Appareils électriques.......	548 ..	548 ..	540 ..	530 ..	546 50	518 50
Rio-Tinto..................	385 ..	389 50	376 50	375 ..	... ..	... ..
Tharsis....................	119 ..	118 50	117 50	117 ..	... ..	... ..
Cape Copper...............	35 50	38 ..	34 50	34 50	.. ..	.. ..
Min. Alp. Autr.............	118 ..	115 ..	113 ..	115 .	113 ..	. . ..
Changes						
France....................	100 35	100 34	100 33	100 34	100 38	100 38
Bruxelles..................	100 25	100 25	100 22	100 20	100 20	100 20
Italie......................	96 05	95 80	95 25	95 ..	94 ..	93 75
Londres...................	25 25	25 26	25 26	25 26	25 28	25 31
Amsterdam................	208 50	208 45	208 50	208 42	208 52	208 47
Allemagne.................	123 85	123 88	123 95	123 85	123 85	124 ..
Vienne....................	205 50	205 37	204 50	204 ..	204 ..	203 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 22 juillet 1893.

Semaine calme ; les cours ont été lourds, mais le marché a conservé une situation satisfaisante. Le Saint-Gothard a accusé pour juin une diminution nette de 91.000 francs ; l'Union est en diminution éga-

lement, mais de 2.000 francs seulement. Quant au Jura-Simplon, il est en augmentation de 257.000 francs, soit 1.053.000 d'augmentation nette depuis le 1er janvier 1893. Le Nord-Est accuse une augmentation de recettes brutes de 32.000 fr.

Les nouvelles de l'extérieur ne sont pas très favorables; mais, la bonne tenue de votre marché nous a bien impressionnés.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 19 juillet 1893.

Banque de Constantinople. — La Dette publique.

On s'entretient beaucoup, dans le monde financier de Galata, des dissentiments qui viennent de se produire dans le Conseil de la Banque de Constantinople et qui se sont dénoués par la brusque démission de M. Georges Coronio, fondateur et administrateur de cet Etablissement. M. Coronio était très aimé sur notre place, il avait occupé de hautes situations et pris part à toutes les grandes affaires depuis plus de trente ans.

Je vous ai dernièrement analysé le bilan de cette Société: les derniers exercices ont été assez peu fructueux pour elle, et il paraît probable que le Conseil va songer à une liquidation prochaine.

Les recettes de la Dette publique seront, ce mois-ci encore, en légère diminution. Ce fait provient moins d'une moins-value que de retards dans les encaissements. L'hiver exceptionnellement rigoureux que nous avons eu a ralenti toutes les branches de la production agricole et la dîme de la soie, qui constitue l'un des principaux revenus de la Dette, sera perçue au mois de juillet seulement au lieu de l'être, comme d'habitude, en juin. Il est donc probable que l'on récupèrera avant la fin de l'exercice les diminutions enregistrées jusqu'ici.

La Société de Régie des Tabacs ottomans. — Les recettes de la Société de Régie des Tabacs ottomans, pour le mois de juin, se sont élevées à 214.008 liv. t. (contre 200.000 liv. t. pour la période correspondante de 1892).

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	16 juin	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil.
Tabacs Ottomans.........L.	16 45	16 47	16·42	16 55	16 57	16 65
Piece	87 17	87 14	87 18	87 28	87 27	87 24
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 15	24 08	23 95	24 03	23 90	24 »
Parité à Paris...........Fr.	22 25	22 26	21 98	21 76	21 94	22 03
4 0/0 Intérieur.............	84 02	84 02	84 02	84 62	84 62	84 62
Emprunt 1er groupe........	56 ..	56 ..	55 50	54 75	54 50	54 50
Chemins Ottomans.........	89 75	89 25	88 37	88 50	87 75	87 75
Crédit Ottoman ....L.	7 32	7 32	7 32	7 32	7 23	7 24
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 ..	23 05	22 95	22 90	22 95	22 95
— sur Londres 3 mois.	109 50	109 37	109 37	109 50	109 62	109 37

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les Exportations bulgares. — Un navire à vapeur de la Compagnie Cunard arrivera prochainement à Bourgas pour y embarquer la première cargaison de viande fraîche destinée au marché de Londres. Le steamer qui la prendra à bord est pourvu de compartiments frigorifiques et tous autres appareils nécessaires pour le transport de la viande fraîche.

ROUMANIE

Les Recettes des Chemins de fer roumains. — Les recettes des Chemins de fer, pendant le mois de mai, se sont élevées à 3.833.799 fr. accusant ainsi un excédent de 114.996 fr. sur les recettes du mois correspondant de l'année dernière.

L'Industrie en Roumanie. — D'après le dernier bulletin du Ministère des Domaines il y a, en Roumanie, 114 établissements industriels bénéficiant de la loi sur la protection de l'industrie nationale. Ces 114 établissements représentent un capital de 30 millions de francs et occupent 6.000 ouvriers; 10 fabriques seulement sont constituées en Société anonyme.

Construction de ponts de chemins de fer en Roumanie. — Le Conseil des ministres a decidé que le pont sur l'Argesh (ligne Bucarest-Giurgevo) sera construit par la Société Fives-Lille, le pont sur la Moldavie (ligne Roman-Bacau) par M. Pellerin et le pont sur la Ialomitza (ligne Bucarest-Ploesti) par la Société *Vencta.*

La superstructure métallique de ces ponts sera en acier, semblable en tous points à celle du pont sur le Danube.

Ces travaux devront être achevés d'ici au 15 mai 1894; ils coûteront 1.713.000 fr.

SERBIE

La Dette flottante serbe. — D'après un rapport du Ministre des finances serbe, la Dette flottante serbe s'élèverait à 18 millions de francs seulement et non à 37 millions 722 mille francs, comme l'avaient annoncé plusieurs journaux étrangers.

Les Finances serbes. — La Caisse de la Dette d'Etat, récemment organisée par le Ministre des finances, vient de publier son premier compte-rendu; ce rapport est signé par MM. Popovitch, directeur des Caisses d'Etat serbes, et par les délégués des obligataires, MM. de Saint-Balmant et Ch. Durrenberger.

En voici le résumé :

Les Caisses d'Emprunt serbes disposaient, à la date du 1/13 juin 1893, d'un crédit de 1.030.880 francs à Berlin et de 400.000 francs à Paris; l'existence en espèces dans les Caisses d'épargne de Belgrade s'élevait à 62.082 francs. Le total des disponibilités s'élevait, ainsi, à 1.498.962 francs, qui seront employés comme suit :

477.880 francs pour le coupon du 2/14 septembre des bons de Salines 6 0/0; — 553.000 francs pour le coupon du 1er novembre de l'Emprunt des tabacs de 1885 (dont le total est de 1.097.750 francs) et 468.082 pour le coupon du 1er décembre de la Rente d'Obrt de 1888 (dont le total s'élève à 818.375 fr.).

Les autres échéances, venant s'ajouter à celles-ci, sont: le coupon du 2/14 août des lots 3 0/0, soit 176.550 fr.; — le coupon de Tabacs à lots du 1er octobre, soit 93.000 francs; le coupon de la Rente des Chemins de fer, à la même date, soit 329.912 francs; — enfin, au 1er janvier, on devra faire face à : 1.039.412 fr. pour le coupon de la Rente du Timbre; — à 357.412 fr. pour celui des obligations Uprawa-Fondova; — à 3.643.625 francs pour celui des Obligations hypothécaires de Chemins de fer, et à 296.000 francs pour l'Emprunt agraire de 1882.

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 1er au 10 juin	Du 1er janvier au 10 juin	Par kil.
	—	—	—
1893 (540 k.).....	145.559 62	2.082.625 97	269 55
1892 (540 k.).....	130.549 10	2.073.128 80	241 76
Différence en 1893.	+15.010 52	— 9.497 17	+27 79

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 81. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 30 Juillet 1893.

SOMMAIRE

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates		Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
		Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France							
1892	28 juill.	1.626.6	1.293.5	2.920.1	3.123.7	94	2½
1893	13 juill.	1.716.0	1.271.7	2.987.7	3.501.9	88	2½
1893	20 juill.	1.717.8	1.273.1	2.990.9	3.468.4	86	2½
1893	27 juill.	1.719.8	1.276.7	2.996.5	3.439.0	87	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale							
1892	22 juill.	852.0	391.0	1.243.0	1.203.7	103	3
1893	7 juill.	695.0	307.7	1.002.7	1.325.0	75	4
1893	15 juill.	701.0	309.6	1.010.6	1.265.7	79	4
1893	22 juill.	706.0	315.0	1.021.0	1.219.6	83	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre							
1892	28 juill.	670.0	»	670.0	670.0	100	2
1893	13 juill.	739.6	»	739.6	673.0	110	2½
1893	20 juill.	738.4	»	738.4	667.6	110	2½
1893	27 juill.	739.4	»	739.4	670.7	111	2½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse							
1892	18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893	22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893	20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893	17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande							
1892	21 mai	67.5	10.0	77.5	157.5	49	»
1893	25 mars	63.0	10.1	73.1	150.0	49	»
1893	22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893	20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie							
1892	22 juill.	149.7	349.6	499.3	864.8	58	4
1893	7 juill.	212.9	350.1	563.0	978.2	57	4
1893	15 juill.	213.3	343.4	556.7	952.5	58	4
1893	22 juill.	213.3	343.2	556.5	937.8	59	4
BELGIQUE. — Banque Nationale							
1892	20 juill.	60.5	47.7	108.2	400.5	27%	2½
1893	6 juill.	61.5	43.5	105.0	405.0	26	3
1893	13 juill.	58.6	42.4	101.0	408.4	24	3
1893	19 juill.	58.8	42.4	101.2	405.0	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale							
1892	7 juin	1.5	0.9	2.4	0.7	342	8
1893	22 mai	7.0	1.2	8.2	1.6	512	8
1893	31 mai	7.0	1.2	8.2	1.5	545	8
1893	7 juin	7.5	1.2	8.7	1.5	580	8
DANEMARK. — Banque Nationale							
1892	30 juin	82.2	»	82.2	111.5	73	3½
1893	30 avril	74.0	»	74.0	104.7	71	3½
1893	31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893	30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne							
1892	23 juill.	189.9	128.7	318.6	853.2	37	5
1893	8 juill.	197.9	161.0	358.9	919.0	39	5
1893	15 juill.	197.9	161.8	359.7	924.7	38	5
1893	22 juill.	197.9	162.6	360.5	923.3	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale							
1892	31 mai	2.9	»	2.9	122.5	2	6½
1893	31 mars	2.1	»	2.1	112.7	2	6½
1893	30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893	31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas							
1892	23 juill.	81.0	180.1	261.1	407.8	64	2½
1893	8 juill.	71.0	177.4	248.4	417.5	59	3
1893	15 juill.	71.0	177.2	248.2	418.7	59	3
1893	22 juill.	71.0	177.0	248.0	417.9	59	3
ITALIE. — Banque Nationale							
1892	10 juill.	198.5	27.3	225.8	585.1	38	5
1893	20 juin	211.1	36.1	247.2	636.7	39	5
1893	30 juin	216.7	35.5	252.2	671.2	38	5
1893	10 juill.	217.5	35.5	253.0	684.2	37	5
ITALIE. — Instituts d'émission							
1892	30 juin	185.1	32.8	217.9	515.9	42	5
1893	10 juin	188.0	26.2	214.2	545.2	40	5
1893	20 juin	188.0	26.8	214.8	563.3	38	5
1893	30 juin	188.0	26.9	214.9	592.9	37	5
NORVEGE. — Banque de Norvège							
1892	30 juin	35.0	»	35.0	68.3	51	5½
1893	30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893	31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893	30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal							
1892	20 juill.	6.6	19.9	26.5	248.9	11	6
1893	5 juill.	12.5	32.4	44.9	284.4	15	6
1893	12 juill.	12.5	32.6	45.1	283.8	15	6
1893	19 juill.	12.5	32.5	45.0	285.6	15	6
ROUMANIE. — Banque Nationale							
1892	16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1893	1er juill.	65.4	1.3	66.7	139.5	48	5
1893	11 juill.	64.8	1.0	65.8	144.2	48	5
1893	17 juill.	65.1	1.5	66.6	135.4	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale							
1892	1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4½
1893	1er juin	1.505.4	16.9	1.522.3	3.898.4	39	4½
1893	16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4½
1893	1er juill.	1.506.6	16.9	1.523.5	3.894.9	39	4½

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 30 juin	»	»	»	»	»	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 30 juin	21.3	4.0	25.3	43.2	59	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	6.7	4.3	11.0	25.3	43	5½
1893 8 juin	8.7	4.1	12.8	26.6	48	6
1893 15 juin	8.9	4.1	13.0	26.5	49	6
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	49	5
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 23 juill.	66.7	22.6	89.3	158.0	53	3
1893 8 juill.	69.2	16.7	85.9	168.5	51	3
1893 15 juill.	69.3	16.6	85.9	167.6	51	3
1893 22 juill.	69.3	16.5	85.8	165.8	51	3

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 28 juill.	6 132,2	2 563,5	8 695,7	13 929,5	63%
1893 13 juill.	6 110,1	2 498,5	8 608,6	14 709,7	59
1893 20 juill.	6 118,0	2 496,1	8 614,1	14 649,4	59
1893 27 juill.	6 133,7	2 506,3	8 640,0	14 619,3	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	24 juin	1er juil.	8 juill.	15 juill.	22 juill.	29 juill.
Amsterdam	48 07	48 10	48 07	48 07	48 10	48 05
Anvers	100 10	100 12	100 22	100 10	100 20	100 15
Athènes	156 50	159 »	160 »	159 75	161 »	169 »
Barcelone	16 60	16 60	19 40	20 10	19 80	19 80
Berlin	80 95	81 »	81 05	81 »	80 95	80 90
Bruxelles	100 15	100 16	100 21	100 20	100 26	100 20
Bucharest	100 05	100 10	100 »	99 90	100 15	100 25
Constantinople	23 05	22 95	22 90	22 95	22 95	22 95
Francfort	80 93	80 90	81 02	81 »	80 92	80 90
Gênes	104 65	105 37	105 50	107 20	106 70	108 »
Genève	100 34	100 33	100 34	100 38	100 38	100 38
Lisbonne	657 »	658 »	655 »	671 »	664 »	666 »
Londres	25 37	25 38	25 37	25 37	25 38	25 41
Madrid	16 40	16 85	19 20	19 90	19 70	19 80
Rome	104 60	105 35	105 80	107 »	106 65	108 50
Saint-Pétersbourg	37 40	37 65	37 30	37 47	37 52	38 07
Vienne (à vue)	49 »	49 15	49 15	49 30	49 50	49 65
— (à 3 mois)	48 92	49 10	49 10	49 25	49 45	49 60

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	1er juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.
Amsterdam. pap. court	4 %	205 50	205 50	205 50	205 62	205 87
Allemagne.. —	4 %	122 22	122 16	122 25	122 31	122 25
Vienne-Tr.. —	4 %	202 »	201 50	200 »	199 75	199 50
Barcelone .. —	4 %	419 50	415 50	411 50	412 50	413 »
Madrid ..... —	4 %	419 50	415 50	411 50	412 50	413 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	262 »	263 »	262 »	259	259 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	2 ½ %	25 16	25 17	25 17	25 20	25 21
— ..... ch. court	2 ½ %	25 18	25 19	25 18	25 21	25 23
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 22 p.	0 22 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Italie........ —	5 %	5 25 p.	5 37 p.	7 » p.	6 75 p.	7 75 p.
Suisse....... —	3 %	0 37 p.	0 37 p.	0 50 p.	0 50 p.	0 44 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3440 43	3440 43	3440 43	3440 43	3440 43
Argent id. (le kil.).	218 89	114 87	118 15	122 53	116 51	118 15
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 »	3 25	3 25	3 05	3 05
Souverains anglais.......		25 12	25 12	25 15	25 17	25 19
Banknotes		25 13	25 13	25 16	25 19	25 20
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 29 juillet 1893.

La cote des changes ne présente pas de différences bien sensibles sur la semaine dernière. Les devises autrichiennes sont de 25 cent. au-dessous des cours de samedi dernier; les devises espagnoles se sont un peu raffermies, nous les laissons à 413 au lieu de 412 50. Le rouble est lourd à 259; on redoute à Berlin une guerre de tarifs entre l'Allemagne et la Russie, mais les vendeurs de roubles ont été trop vite et, en liquidation ils ont eu à payer un déport.

L'agio sur l'or s'est relevé à 23 0/0 à Lisbonne, il est de 65 0/0 en Grèce.

La livre sterling clôture à 25 27 et le chèque à 25 fr. 23.

Le marché anglais prévoit une hausse prochaine de l'escompte à la Banque d'Angleterre, sous la pression des demandes d'or des Etats-Unis.

Le papier italien perd 7 75 0/0. A la situation de l'Italie, pays débiteur, il faut ajouter la dépréciation propre de l'instrument des échanges, le billet de Banque. De l'aveu de tous, y compris ceux qui l'ont votée, la loi nouvelle est pire que la loi de 1874 et elle est incapable de ramener la confiance au papier fiduciaire, que les agissements de la Banque Romaine ont si fortement ébranlée.

Banque de France

Cette semaine l'encaisse de la *Banque de France* s'est augmentée de 2.035.000 francs d'or et de 3.590.000 francs d'argent.

L'augmentation d'or provient de 1.069.000 francs d'achat de matières, de 256.000 fr. pour la circulation parisienne, de 405.000 fr. pour la circulation des succursales et 305.000 fr. rentrés par l'Etranger, dont 100.000 fr. de la Belgique.

L'argent est en augmentation de 3.560.000 francs. 3.886.000 fr. ont été restitués par la circulation à Paris et dans les succursales ; 302.000 fr., dont 212.000 fr. venant de l'Italie sont rentrés de l'Etranger ; en même temps l'Italie a repris 598.000 francs.

La *Banque d'Allemagne* a gagné cette semaine 10.400.000 fr. de métal, elle a relevé le taux auquel elle escompte le papier qui n'est pas présenté directement à ses guichets.

La *Banque d'Angleterre* a une rentrée nette d'un million. Les arrivages de l'étranger se réduisent à 28.000 liv. st. ou 700.000 francs expédiés le 24 juillet de Paris ; la circulation intérieure a rendu 300.000 francs.

Dans toutes les autres banques, y compris la *Banque*

de Russie, les variations d'un bilan à l'autre ont été insignifiantes.

La circulation fiduciaire a une tendance à diminuer ; maintenant que la plus grande partie des coupons de juillet a été payée, le papier fiduciaire reprend le chemin des banques.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 1er au 8 juil.	depuis le 1er janv.	du 1er au 8 juil.	depuis le 1er janv.
	—	—	—	—
Grande-Bretagne	»	16.639.747	»	488.387
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	97.330	575.970
Autres pays....	2.000	8.591.526	1.054.185	1.905.031
Total 1893...	2.000	68.674.475	1.151.515	7.098.988
— 1892...	1.303.921	44.712.913	1.936	6.281.051
— 1891...	507.050	71.602.771	22.565	1.752.956
ARGENT				
Grande-Bretagne	1.061.070	14.995.196	»	»
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	»	415.429	29.984	1.343.374
Total 1893...	1.061.070	15.730.123	29.984	2.130.814
— 1892...	449.551	12.145.032	289.725	1.118.302
— 1891...	49.066	7.311.265	97.013	942.754

Le mouvement de retour de l'or aux Etats-Unis commence à s'accentuer, cette semaine les importations d'or à New-York ont été de 2 millions de dollars. La situation des Banques associées de New-York est meilleure, leur encaisse métallique s'est accrue de 1.584.500 dollars depuis le dernier bilan. Cependant les faillites continuent à être très nombreuses.

Rien de nouveau en ce qui concerne l'argent, les cours se sont un peu relevés à 118 fr. 15 le kilo.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	22 juillet			29 juillet		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel).	97 97	32 65	3 06	98 15	32 71	3 05
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	99 50	36 18	2 76	99 ..	36 ..	2 77
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	98 ..	24 50	4 08	97 60	24 40	4 10
Belgique 3 ½ %.................	103 15	29 47	3 39	102 55	29 30	3 41
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 45	15 61	6 40	62 65	15 66	6 38
Grèce 5 % 1881................	205 »	8 20	1219	185 ..	7 40	13 51
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 87	29 10	3 43	101 25	28 92	3 45
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	93 65	23 41	4 27	95 ..	23 75	4 21
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	88 10	20 34	4 91	87 52	20 21	4 94
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 30	29 76	3 35	89 ..	29 66	3 37
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 75	21 75	4 59	22 ..	22 .	4 54
Roumanie 5 %..................	102 »	20 40	4 90	101 50	20 30	4 92
Russie 3 % or 1891 libéré.......	77 80	25 93	3 85	77 65	25 88	3 86
Serbie 5 % 1890................	380 »	15 20	6 57	384 50	15 38	6 50
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 25	26 06	3 83	104 ..	26 ..	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 50	32 16	3 10	96 65	32 21	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	21 87	21 87	4 57	21 75	21 75	4 59
— Priorité 4 % 1890......	457 »	22 85	4 37	455 ..	22 75	4 39
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 25	28 75	3 47	86 25	28 75	3 47

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	22 juillet Sam.	24 juillet Lundi	25 juillet Mardi	26 juillet Merc.	27 juillet Jeudi	28 juillet Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	97 97	97 85	97 87	97 57	97 62	97 87
Consolidés	LONDRES....	98 87	98 75	98 87	98 75	98 75	98 81
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	118 90	118 90	118 90	118 80	118 90	118 90
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	... ..	102 90	102 75	102 70	102 70	102 75
Espagne Ext..	MADRID.....	75 15	.. ..	.. ..	75 ..	74 60	74 90
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	212 50	208 ..	195 ..	185 ..	175 ..	186 ..
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 87	101 87	101 62	101 25	100 75	101 25
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 40	115 40	115 45	115 55	115 45	115 55
Italie 5 %.....	ROME.......	94 70	94 67	94 70	94 82	94 60	94 82
Portugais 3 %..	PARIS.......	21 75	21 95	21 87	21 90	21 87	21 90
Prussien 3 %..	BERLIN	86 12	86 ..	86 ..	86 12	85 90	86 25
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	103 ..	103 ..	103 ..	103 25	103 ..	103 ..
Suisse 3 %....	GENEVE.....	96 75	96 80	96 87	96 90	96 87	96 80

Situation Financière générale

France. — La semaine aura été quelque peu agitée. Les nouvelles exécutions à Londres, des réalisations de place précipitées ont, un moment, impressionné l'ensemble de notre marché. En fin de semaine on est plus calme, surtout avec la nouvelle communiquée et annonçant que le Siam a accédé aux conditions imposées par la France. Au fond, on croit fermement que l'on en a fini avec le marché de Londres, et que nos voisins sont suffisamment allégés. Les dispositions d'ici sont donc favorables, et une certaine reprise des affaires paraît probable malgré l'époque des vacances. Le resserrement de l'argent auquel on va vraisemblablement assister n'inquiète personne et n'apportera aucune entrave aux échanges.

Allemagne. — La rupture des négociations commerciales avec la Russie a mal impressionné le monde financier allemand; mais, comme on ne désespère pas de voir les choses s'arranger un peu plus tard, la Bourse ne s'est pas trop ressentie de cette rupture. Seuls, les fonds russes ont été atteints, sur la nouvelle que des mesures de représailles contre la Russie allaient être votées par le *Bundesrath.*

L'argent devient plus facile; l'escompte hors banque est à 3 1/2 0/0.

Angleterre. — Bien que le marché anglais soit agité par de nouvelles ventes de fonds internationaux, la liquidation s'est mieux passée qu'on n'osait l'espérer. Il y a même eu une reprise, en fin de semaine, sur les *Chemins americains,* dont la baisse avait causé de si fortes appréhensions et provoqué des exécutions. Grâce aux nombreux dégagements opérés dans la dernière quinzaine, les reports ont été assez modérés.

Nos lecteurs trouveront, p. 148 et 149, des informations intéressantes concernant les dividendes des Compagnies de Chemins de fer et l'émission de bons du Trésor ouverte, mardi dernier, à la Banque d'Angleterre.

Autriche-Hongrie. — Pendant toute la semaine qui vient de s'écouler, la Bourse de Vienne a été lourde; la cherté de l'argent, la crainte d'un conflit commercial entre l'Allemagne et la Russie, et les nouvelles relatives au choléra expliquent cette tendance. Toutefois, samedi, un revirement semblait devoir se produire sur la nouvelle que la rupture des négociations entre Berlin et Saint-Pétersbourg n'empêcherait pas la conclusion d'une entente austro-russe.

Le rendement de l'impôt sur les opérations de Bourse dépasse les prévisions pour le 1er semestre de 1893; il est, pour la seule place de Vienne, de 320.000 fl., alors qu'on comptait sur 400.000 fl. pour toute l'année et en totalisant les perceptions des diverses places.

Espagne. — Le vote du budget a rassuré le monde financier espagnol, mais les transactions sont nulles; les capitalistes de la péninsule gardent soigneusement en portefeuille les titres de Rente *Extérieure* achetés à l'Etranger. On pense que la mesure qui va être prise par le Gouvernement, relative à la *domiciliation* des titres, aura pour conséquence de réduire ces achats et de supprimer ainsi une charge pour le budget.

Les bruits les plus divers circulent à propos de l'Emprunt, mais M. Gamazo n'a traité jusqu'à présent avec aucun groupe.

Grèce. — On a des craintes, à Athènes, pour la liquidation, en raison de la baisse des valeurs et de la hausse persistante du change. Le Gouvernement poursuit son travail de réformes budgétaires, au milieu des polémiques de parti.

Les bénéfices de la Banque Nationale, pour le 1er semestre 1893, s'élèvent à 5 millions 316 mille drachmes, en diminution de 275 mille drachmes sur le précédent semestre.

Italie. — Le marché italien est sombre; on se préoc-

cupe de la hausse du change, de la situation financière qui empire et de l'inaction du Gouvernement, qui paraît être aux abois. Il serait question de céder à un groupe financier l'exploitation du Monopole des tabacs, moyennant un versement de 400 millions en or.

Les recettes du Trésor, pendant l'exercice clôturé au 30 juin 1893, accusent un déficit de près de 18 millions sur les prévisions budgétaires.

Portugal. — Les fonds portugais ont été favorablement impressionnés par la publication du rapport de M. Goschen, attaché à l'ambassade britannique à Lisbonne, sur les finances du Portugal. La conclusion de ce rapport est favorable ; M. Goschen estime qu'à en juger par le budget de l'exercice en cours, en agissant avec prudence, en évitant toute dépense inutile, le Portugal doit sortir de ses difficultés et recouvrer son crédit.

Turquie. — On trouvera, p. 160, des renseignements de source officielle relatifs aux recettes de la Dette publique ottomane ; ils complètent, en les confirmant, nos précédentes informations.

Serbie. — Nous attirons, enfin, l'attention de nos lecteurs sur le résumé du rapport, présenté à la *Skouptchina*, par M. Vouich, sur la situation financière du royaume serbe ; les négociations concernant l'emprunt destiné à amortir la Dette flottante sont terminées.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — « Le prince Wadhana, ministre siamois à Paris, s'est présenté hier matin chez M. Develle, ministre des Affaires étrangères, et lui a fait savoir que le Gouvernement de Siam, en présence des mesures décidées par le Gouvernement, acceptait, sans restrictions ni réserves, l'ultimatum du 20 juillet dernier dans tous ses termes : rectification de frontière avec la rive gauche du Mékong comme limite, versement d'une indemnité, paiement immédiat de 3 millions, châtiment des coupables. »

Telle est la nouvelle qui nous a été communiquée officiellement. Au moment où les opérations allaient entrer dans une phase décisive, les Siamois se soumettent.

Lord Rosebery, qui a dit en termes formels que la « résistance était sans issue », a dû donner de bons conseils aux Siamois.

En acceptant notre ultimatum, les garanties *supplémentaires* que nous aurions exigées après la victoire, — qui n'était pas douteuse, — ne sont plus en question ; nos amis britanniques préfèrent de beaucoup cette solution.

Elle satisfait notre patriotisme, si l'amende honorable du Siam est sincère et complète. Ce rapide dénouement prouve que, en matière de politique extérieure ou de politique coloniale, il faut savoir nettement ce que l'on veut et l'exprimer sans arguties diplomatiques. Si nous avions toujours procédé rigoureusement, comme nous venons de le faire avec le Siam, nous aurions évité bien des mécomptes et bien des désillusions.

Les dépêches concernant les événements de Siam n'ont plus qu'un intérêt rétrospectif ; mais elles expliqueront le dénouement heureux de cette affaire.

Lundi, 24 juillet, le Gouvernement français a notifié aux puissances sa résolution d'établir le blocus sur les côtes de Siam, sans préjudice des autres mesures qui pourront être décidées en vue d'assurer à la France les garanties auxquelles elle a droit.

Une dépêche de Lagos, de source anglaise, a annoncé que des ambassadeurs étaient envoyés à Paris par Behanzin pour négocier avec le Gouvernement français.

Nous publions, sans commentaires, les dépêches suivantes :

« Saïgon, 27 juillet.

« On croit ici que le blocus ne suffira pas pour terminer le conflit avec le Siam.

« On est d'avis qu'une action militaire fournira facilement à la France des gages efficaces.

« Le commerce anglais de Singapour, lésé dans ses intérêts par suite du blocus, qui coupe ses communications avec Bangkok, se livre à de vives protestations

« L'opinion n'est pas la même à Hong-Kong, où le commerce anglais et les Maisons allemandes s'attendent, au contraire, à une recrudescence d'affaires par suite de la fermeture du marché de Bangkok et parce qu'ils espèrent envoyer à Saïgon, centre de l'action contre le Siam, de nombreux approvisionnements. »

« Eydtkuhnen (frontière russe), 27 juillet.

« On se montre, dans les cercles politiques russes, absolument rassuré sur l'issue du conflit actuellement pendant entre la France et le Siam. L'opinion a été très favorablement impressionnée par la modération que la France a apportée dans ses légitimes revendications.

« Il serait bon, toutefois, qu'en France on se mît en garde contre le courant d'informations qui semble s'accentuer depuis deux ou trois jours et qui représente la Russie comme disposée à intervenir directement dans le conflit franco-siamois.

« Il est trop aisé de démêler quels intérêts peuvent inspirer ces nouvelles sensationnelles destinées à émouvoir et à surexciter le chauvinisme des deux côtés de la Manche. »

« Bangkok, 27 juillet.

« Le Gouvernement siamois a reçu notification de l'intention de la France de bloquer les côtes du Siam jusqu'à ce que les réclamations françaises aient reçu satisfaction.

« La note a été remise cet après-midi.

« Le blocus s'étendra sur toute la partie nord de la côte siamoise et s'appliquera à tous les navires.

« Les bateaux sortant des ports du Siam auront jusqu'à samedi pour quitter ces ports. Quant aux navires entrants, le délai de grâce ne s'étendra probablement pas à eux.

« Les canonnières françaises ont quitté Bangkok avec M. Pavie pour Koh-Si-Chang ; la canonnière *Lutin* est restée à la barre.

« Le Gouvernement siamois a envoyé aujourd'hui de nombreux messages au ministre de France, lui exprimant ses regrets au sujet de son départ et renouveler l'expression de son désir pour le maintien de la paix. »

D'après les renseignements du *Times*, le blocus comprendrait non seulement les embouchures du Ménam, du Tachin et du Bang-Pak-Kong, mais aussi celles du Mékong et de la rivière de Petchaboun, qui se déversent dans le golfe de Siam, à quelque distance au nord du cap Chulaï.

Ainsi compris, le blocus interdirait tout trafic commercial sur le Ménam et il empêcherait tout débarquement d'armes et de munitions de guerre à un point de la côte en communication facile avec Bangkok. Des commandes importantes avaient été faites en Europe par le Gouvernement siamois, et c'est évidemment pour entraver les livraisons que l'amiral Humann aura décidé le blocus d'environ 250 kilomètres de côtes siamoises.

Le 27, nous avons reçu de l'Agence Havas la note suivante :

« Le contrôle du canal du Midi et du canal latéral à la Garonne était confié à l'inspecteur général régional des Ponts et Chaussées.

« Le Ministre des travaux publics vient d'attribuer ce service à l'inspecteur général du contrôle de la Compagnie des Chemins de fer du Midi.

« Les questions très graves soulevées à l'occasion de la concession de ces canaux à la Compagnie des Chemins de fer du Midi seront ainsi traitées avec une unité de vues beaucoup plus complète. »

Une dépêche du Dahomey a annoncé que Behanzin avait fait demander une entrevue au colonel Dumas, commandant par intérim du corps expéditionnaire, pour s'entretenir des conditions de sa soumission.

Le sous-secrétaire d'Etat aux colonies a reçu le général Dodds et le colonel Lambinet, avec lesquels il s'est entretenu de nouveau sur la conduite à suivre au Dahomey.

En réponse à la dépêche du colonel Dumas, annonçant que Behanzin lui demandait une entrevue, le Gouvernement vient d'adresser de nouvelles instructions au chef intérimaire des établissements du Bénin. Le colonel Dumas, qui, parti de Whidah, chef-lieu du quartier-général, remontait vers Abomey par Allada et Cana, a reçu l'ordre de prendre ses mesures pour se mettre en rapport avec Behanzin, qui, réfugié aux environs d'Atchirigui, descend en ce moment vers le Dahomey.

Il résulte d'une note autorisée que le blocus des côtes

de Siam ne deviendrait effectif qu'à partir de lundi prochain. La notification en sera insérée au *Journal officiel*.

〰 Le 28 courant, les canonnières françaises ont traversé la barre pour rejoindre l'escadre de l'amiral Humann, à Kah-Si-Chang.

〰 Voici ce qui s'est passé le 28 courant à la Chambre des Communes :

Sir Charles Dilke a demandé s'il est vrai que le blocus a été déclaré mercredi soir, bien que le Gouvernement ait dit hier dans les deux Chambres qu'il serait évité; si le Gouvernement a reçu notification que le blocus ait été déclaré et s'il appuie le principe établi par lord Granville sur les effets du blocus relativement aux vaisseaux neutres et au commerce du riz.

Sir E. Grey a répondu comme il suit :

« Sir Charles Dilke n'a pas rapporté exactement la déclaration que j'ai faite hier. J'ai dit que le blocus n'était pas encore notifié et que ce n'était pas trop d'espérer qu'il pourrait être évité.

» Je puis dire aujourd'hui que nous avons reçu hier dans l'après-midi un télégramme de lord Dufferin disant que M. Develle lui avait annoncé que le blocus commencerait le 31 courant.

» Plus tard, nous recevions un télégramme du Ministre anglais à Bangkok nous informant que le blocus commencerait le 26. Un troisième télégramme nous arrivait presque simultanément de Singapour, nous avisant que le blocus avait été notifié le 27, qu'il commencerait le 28 et s'étendrait tout le long de la côte du golfe de Siam. Trois jours étaient acccordés aux vaisseaux neutres pour embarquer leur cargaison et quitter Bangkok. Entre temps, nous avons télégraphié à Paris pour demander de nouvelles informations.

» Quant à la dernière partie de la question de sir Charles Dilke sur le caractère du blocus et ses effets sur les vaisseaux neutres, elle sera examinée par le Gouvernement anglais conjointement avec des jurisconsultes, et je ne peux pas faire de déclaration à ce sujet. »

M. Wilson Wood demande si l'Angleterre permettra que son commerce soit gêné.

Sir E. Grey répond qu'il est absolument impossible de répondre à cette question jusqu'à ce que les jurisconsultes aient eu l'occasion d'examiner le blocus et ses effets.

M. Wood demande si les vaisseaux anglais sont exposés à être capturés.

Sir Grey répond : « M. Wood doit admettre qu'il soulève ici une question très sérieuse, impliquant des considérations graves qui découlent du droit des gens, et comme cette question peut avoir les conséquences les plus graves, il m'est tout à fait impossible d'y repondre. »

〰 L'*Agence Dalziel* nous fait part de l'incident suivant, qui s'est produit à l'Alhambra de Londres :

« On exécutait un ballet intitulé *Chicago*, dont la scène principale se compose d'un défilé de représentants de toutes les nations, précédés de leur drapeau, qu'escorte une garde d'honneur de soldats, portant l'uniforme de l'armée nationale. Dès que parurent sur la scène le drapeau et les soldats français, des cris s'élevèrent; de nombreux spectateurs, debout sur les banquettes, se démenaient, montrant le poing et proférant des injures contre nos trois couleurs. Cette manifestation hostile menaçait de prendre de graves proportions, lorsque le directeur donna l'ordre de faire sortir de la scène soldats et drapeau. Le défilé continua; l'étendard allemand, porté par des soldats allemands, avait à peine fait son apparition, que des applaudissements éclatèrent. Les énergumènes de tout à l'heure soulignaient, par cette seconde manifestation, l'inconvenance et la grossièreté de la première. ».

〰 On a télégraphié de Bangkok, le 28 juillet, de source anglaise :

« Un Conseil de Cabinet a été tenu aujourd'hui.

« Les négociations avec le Gouvernement français prennent une tournure plus favorable et l'on espère une solution pacifique.

« On dit qu'il est probable que le Siam fera de plus amples concessions à la France.

« La tranquillité continue à régner. »

〰 Hier 29 courant, le Gouvernement Siamois a accepté l'ultimatum, ainsi qu'on l'a lu en tête de cet article. Voici les détails :

1° Reconnaissance formelle par le roi de Siam des droits de l'Empire d'Annam et du royaume du Cambodge sur la rive gauche du Mékong et sur ses îles.

2° Evacuation des postes siamois établis sur la rive gauche du Mékong dans un délai qui ne pourra excéder un mois.

3° Satisfactions que comportent les incidents de Tong-Xieng-Kham, de Kham-Mon et les agressions dont nos navires ont été l'objet dans la rivière du Ménam.

4° Châtiment des coupables et réparations pécuniaires dues aux familles des victimes.

5° Indemnité de deux millions de francs pour les divers dommages causés à nos nationaux.

6° Dépôt immédiat d'une somme de trois millions de francs en piastres pour garantir les réparations pécuniaires et les indemnités ou à défaut la remise, à titre de gage, de la perception des fermes et revenus des provinces de Battambang et de Siem-Reap.

M. Develle s'est rendu immédiatement chez M. Charles Dupuy, président du Conseil, pour lui faire part de cette communication.

M. Ch. Dupuy a convoqué le Conseil des ministres pour deux heures. Cinq ministres seulement se trouvant présents à Paris : MM. Ch. Dupuy, Develle, Poincaré, l'amiral Rieunier et le général Loizillon, le Conseil n'a pu que se livrer à un échange d'observations. La délibération a été remise à un autre Conseil, qui sera tenu aujourd'hui dimanche dans l'après-midi, sous la présidence de M. Carnot.

Tous les ministres absents et le sous-secrétaire d'Etat des colonies qui a également quitté Paris, ont été priés par dépêche de revenir pour prendre part à ce Conseil.

A l'issue du Conseil partiel d'hier, M. Develle, ministre des affaires étrangères, s'est rendu à Marly pour mettre le Président de la République au courant de la situation.

L'*Agence Havas* nous a transmis les dépêches suivantes :

« Bangkok, 29 juillet.

« Un grand Conseil a eu lieu, hier, à la Cour. Les frères du roi y ont été convoqués en même temps que les Ministres. La discussion s'est prolongée pendant plusieurs heures.

« On affirme que le parti de la paix a fini par l'emporter, et l'instruction télégraphique a été envoyée au prince Wadhana d'accepter l'ultimatum français sans tenir compte des réserves formulées dans la réponse de samedi dernier.

« Le docteur Jones, ministre de l'Angleterre a été immédiatement informé de cette décision. »

« La *Hydra* a quitté le port emportant la malle pour Singapour. Presque tous les navires étrangers sont également partis, afin de franchir avant lundi les lignes du blocus. »

« Bangkok, 29 juillet.

« Le Gouvernement siamois a accepté aujourd'hui toutes les conditions de l'ultimatum français. »

〰 Le bruit qui a couru, d'après lequel MM. Develle et Delcassé auraient donné leur démission, est faux.

〰 On prétend que Cornélius Herz comparaîtra lundi, 31 courant, devant le magistrat qui examinera la demande d'extradition.

Marché Financier. — C'est avec une impatience non déguisée, du reste, que la place de Paris attendait la liquidation de fin juillet de Londres. A dire vrai, ce règlement n'a pas été si difficile ni si désastreux que l'on craignait. Les liquidations forcées auxquelles on avait procédé à l'avance avaient considérablement allégé le Stock-Exchange. Aussi les quelques suspensions signalées au dernier moment n'ont-elles produit qu'un effet relatif. Il faut dire aussi que l'intervention annoncée d'une haute personnalité financière, qui aurait avancé deux millions de livres sterling au marché anglais, a été considérée cemme de bon augure.

La question de Siam est maintenant réglée. Hier, quelques minutes avant la clôture officielle de la Bourse, une Agence reproduisait une dépêche anglaise annonçant que le Siam acceptait les conditions posées par la France. On n'avait jamais cru ici à la possibilité de complications, et même depuis vendredi les bruits les plus favorables circulaient. Samedi surtout, dès le début, ces bruits semblaient prendre corps, et les nombreux achats que l'on signalait *fermes* et à *primes*, sur la *Rente Française 3 0/0* donnaient à entendre que l'issue du conflit était proche. Aussi n'a-t-on attaché aucune importance à la nouvelle, non confirmée naturellement, d'une crise ministérielle partielle lancée, dans l'intervalle, par une autre agence de renseignements.

Avant-hier, une expédition d'or importante a été faite de Londres à destination de l'Amérique. Cette expédition va être suivie d'autres envois, et il faut évaluer à 2 millions de livres sterling le métal précieux qui va passer l'Atlantique; Il va s'ensuivre un resserrement des capitaux, qui amènera presque inévitablement une hausse de l'escompte à la Banque d'Angleterre.

On a signalé, ces derniers jours, une baisse importante sur les blés. La Bourse des valeurs n'a prêté

aucune attention à cet incident qui peut pourtant causer encore des troubles dans l'Ouest de l'Amérique du Nord. Par contre, elle s'est momentanément émue de la rupture des négociations commerciales entre l'Allemagne et la Russie.

Pour l'instant, on a, à Paris, perdu, à peu près, de vue la question de l'argent métal. La réunion du Congrès américain qui va avoir à se prononcer ou sur l'abrogation ou sur le maintien du *Sherman Act* la mettra, de nouveau, à l'ordre du jour.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française* vient, en fin de semaine, de dépasser le cours rond de 98 fr. tant débattu. Elle clôture à 98 15, en avance de 17 1/2 centimes sur samedi dernier. La réponse des primes a lieu lundi, et il ne semble pas que les vendeurs à découvert aient, jusqu'à présent, tout racheté. Il se pourrait donc que, lundi. on assiste à un nouveau mouvement en avant, d'autant plus que laq uestion de Siam est, maintenant, vidée, et qu'un grand nombre de petites primes a été ramassé dès l'ouverture d'hier par certains spéculateurs bien avisés et qui semblent résolus à ne pas se liquider, maintenant du moins. Par suite de la hausse qui s'est produite, les écarts de primes fin août ont diminué. La prime dont 50 centimes se tient à 0,37 1/2 centimes d'écart; celle dont 25 centimes à 0,60 centimes d'écart.

De malencontreux avis ont fait que des porteurs de *4 1/2 0/0 Français* sont sortis ces jours derniers de ce fonds qui, par suite, a reculé à 106 45 pour clôturer à 106 50. On oublie le coupon de 1 fr. 12 1/2 qui est à détacher le premier du mois prochain ; on perd de vue, aussi, que la conversion n'est pas immédiate ; mais cette opération aurait-elle même lieu de suite qu'elle ne doit pas avoir pour conséquence la baisse du *4 1/2 0/0*. En attendant, on peut se préparer à voir vite regagné le coupon que l'on détache dans deux jours.

★ ★ Après 3.950 au plus bas et 3.995 au plus haut, les actions de la *Banque de France* sont, en fin de semaine, à 3.980. Outre les bénéfices qu'elle peut retirer dans l'avenir, de l'opération de la conversion du 4 1/2, il faut tenir compte que le resserrement de l'argent profitera à ses opérations d'escompte et d'avances.

★ ★ Les fluctuations de la cote de ces derniers jours ont enrayé la hausse des actions du *Credit Foncier*, qui clôturent à 957 50, après 952 50 au plus bas. Dans sa dernière séance hebdomadaire, le Conseil d'administration a consenti pour 6.863.600 fr. de prêts fonciers et 1.301.078 fr. de prêts communaux. Comme on le voit, il y a une progression dans les opérations de notre grand Etablissement hypothécaire. Jusqu'à présent, on ne parle pas encore du report de ce titre pour la liquidation de fin juillet, mais tout porte à croire que les vendeurs auront à payer pour les titres qui leur manquent.

★ ★ Le marché des actions de nos Grandes Sociétés de Crédit est calme. Signalons toutefois une nouvelle avance pour la *Banque de Paris et des Pays-Bas* qui reste à 625. *Crédit Lyonnais* demandé à 773 75; *Comptoir National d'Escompte*, 485; on a remarqué que nous avions publié, dimanche dernier, le bilan, au 30 juin, de cet Etablissement. On a beaucoup remarqué les variations qu'il contenait. C'est ainsi que nombre de chapitres sont en augmentation sur le bilan précédent : *Portefeuille*, 4 millions 1/2; *Titres*, 1 2 million; *Avances*, 4.200.000; *Crédits par acceptations*, 3 millions; *Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte*, 1 million. *Crédit Industriel et Commercial*, 572, en reprise de 12 fr. sur la clôture du 22 juillet; *Banque Internationale*, 411 25, en légère amélioration. Le cours des obligations de la *Société Foncière Lyonnaise* est ferme de 428 75 à 433. Les modifications introduites l'année dernière dans la constitution de cette Société ont donné d'excellents résultats. La réalisation des terrains portés en inventaire pour mémoire produira une somme importante. Des ventes ont déjà eu lieu en 1893 et se poursuivent journellement.

On peut prévoir, pour les actions. un dividende de 15 fr. Le domaine, bâti composé presque exclusivement de maisons de rapport situées à Paris, est déjà, en très grande partie, affranchi d'hypothèques et va l'être tout à fait très prochainement. La Société ne sera débitrice d'aucune somme exigible à bref délai; sa seule Dette consistera en obligations à long terme, dont le capital représentera 35 0/0 seulement de l'actif social et dont le service ne dépassera pas 45 0/0 des revenus nets. Ces obligations seront remboursées intégralement en 64 ans. Gagées par un actif immobilier qui n'est pas hypothéqué et qui ne pourra jamais l'être, elles offrent les garanties d'une véritable hypothèque, tout en conservant la mobilité et la facilité de négociation d'un titre au porteur, Aussi sont-elles recherchées par les capitalistes désireux de trouver dans un bon placement immobilier la sécurité que les valeurs mobilières n'offrent pas toujours.

★ ★ Nous avions mentionné, il y a huit jours, que l'épargne se portait d'une manière spéciale sur les actions de nos grandes lignes de Chemins de fer français. Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si ces titres n'ont, pour ainsi dire, pas souffert des mouvements de cette semaine. Le *Lyon* est à 1.510; le *Midi* cote 1.319 50; l'*Est* se négocie entre 955 et 960; l'*Orléans* clôture à 1.609; le *Nord* qui donne lieu à de nombreuses transactions au comptant, reste à 1.864 ; et l'*Ouest* est en avance de 4 fr. 50 à 1.114. Les recettes de la semaine du 9 au 15 juillet présentent une augmentation de 745.835 fr. La plus-value, depuis le 1er janvier, se monte, maintenant. à 11.118.247 fr.

★ ★ Le *Suez* est en reprise à 2.663 75. On fait remarquer que ses recettes, dans ces derniers jours, accusent une certaine amélioration, mais le mouvement de reprise est plutôt dû aux rachats d'une maison de banque dont on s'est entretenu ces jours derniers, et sur laquelle avaient couru des bruits défavorables, heureusement controuvés. Actions *Métaux* en hausse de 8 fr. 75 à 453 75, avec de nombreux achats au *comptant*. *Compagnie Parisienne du Gaz*, sans changement appréciable à 1.368 75. Obligations *Télégraphes Sous-Marins* très fermes à 445. Les Chambres ont voté, avant de se séparer, le remboursement à la *Société Française des Télégraphes Sous-Marins* du cautionnement de 400.000 francs déposé à Lisbonne l'an dernier par cette Société en vue de l'obtention de la concession du câble des *Açores*. La discussion qui a précédé ce vote a mis en lumière le rôle que la Société avait été appelée à jouer dans cette affaire. C'est sur l'initiative et en réalité pour le compte du Gouvernement français que la Société avait obtenu la concession de Lisbonne. La réalisation des projets du Gouvernement français à cet égard aurait encore resserré les liens que d'autres concessions ont déjà établis entre le Gouvernement et la *Société Française des Télégraphes Sous-Marins*.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* a bénéficié cette semaine de 20 centimes, à 62 65 après beaucoup d'hésitation. Le budget a été voté par les Cortès, et on ne sait toujours rien de précis au sujet de l'Emprunt. Ici, on se préoccupe, au sujet de ce titre, de la liquidation de fin de mois. La position de place est, pour l'instant, difficile à apprécier.

Nous apprenons qu'un accord vient d'être signé entre le Ministère des Travaux publics d'Espagne et la Compagnie Sud de l'Espagne (Linarès-Alméria) au sujet du mode d'encaissement de la subvention due à la Compagnie pour l'Exercice 1893-1894. Cet accord donne toute satisfaction à la Compagnie.

★ ★ Comme il était, malheureusement, facile à prévoir, la *Rente Italienne 5 0/0* a de nouveau fléchi à 87 52 1/2, en réaction de 40 centimes, et après avoir fait 86 70 au plus bas. Des positions importantes à la hausse ont été liquidées pour le compte de la Maison de Paris dont nous parlons haut; mais ces ventes n'auraient eu qu'une importance relative, si le change n'arrivait pas, de nouveau, déprécié. Tout ce que nous avons dit, jusqu'à présent, au sujet de ce fonds, reste

donc valable encore, et il nous paraît de plus en plus difficile d'entrevoir, pour lui, une amélioration.

★ ★ Alors que la plupart des *Fonds Etrangers* sont lourds, la *Rente Portugaise 3 0/0* a reconquis le cours de 22. Nous nous reportons à nos appréciations antérieures, et nous maintenons qu'avec la conversion en cours, le titre va de jour en jour se raréfiant d'une manière sensible.

★ ★ La rupture des négociations commerciales entre la Russie et l'Allemagne et la perspective d'une guerre de tarifs entre ces deux pays ont causé une baisse accentuée sur le *Rouble-Papier* à Berlin. Par suite, l'*Orient III*e a baissé considérablement, perdant, un moment, 1 fr. 45 sur samedi dernier. La clôture de la semaine est un peu meilleure et la tendance moins défavorable ; l'*Orient III*e reste à 67 70. Par contre, les *Russes Consolidés* n'ont reculé que de 5 centimes à 98 40, et le *Russe 3 0/0 1891* ne perd que 15 centimes à 77 65.

Le Gouvernement russe vient d'approuver définitivement les Statuts de la Compagnie des *Chemins de fer du Sud-Est*. Cette Compagnie est formée par la fusion de la Compagnie du *Chemin de fer Griasi-Tsaritsyne* avec le *Chemin de fer Koslow-Voronège-Rostow*. — Les deux lignes réunies prennent à bail le *Chemin de fer d'Orel-Griasi* appartenant au Gouvernement, et obtiennent la concession de la ligne nouvelle de *Balaschoff-Kharkoff*. Le réseau entier comprendra environ 3.600 kilomètres. Cette combinaison avait été proposée au Gouvernement par la *Compagnie de Griasi-Tsaritsyne et la Banque Internationale de Paris*, cette dernière au nom des actionnaires du Koslow-Voronège-Rostow.

★ ★ Sur le Marché en Banque, le *Rio Tinto* et la *De Beers* ont été encore violemment agités. Ces deux valeurs clôturent respectivement à 360 et à 412 50. Sur le *Rio-Tinto*, il semble que des positions soient encore à liquider.

Sur le *Petit Marché en Banque*, on traite les actions de la *Société des Eaux Minérales de Vals* aux environs de 1.073 75. On sait que la Société a été créée au capital de 4.500.000 fr. Le dividende qu'elle a distribué pour l'exercice 1892 a été de 30 fr.; sans changement sur les dividendes distribués en 1888, 1889, 1890 et 1891. Mais ce dividende ne représentait pas les véritables bénéfices de la Société. Pendant les cinq dernières années susdites, la Société, en effet, a mis en réserve le surplus de ses profits, et ce surplus lui a servi à libérer ses actions de 75 fr. qui restaient à venir.

Il faudrait donc, pour établir justement les profits réalisés depuis 1887, date à laquelle la Société avait déjà libéré ses actions de 50 francs, dire que les cinq derniers exercices ont produit un bénéfice, par action, de 45 fr., dont 30 fr. ont été distribués et 15 fr. réservés pour la libération de 75 fr. mentionnée plus haut. Toutefois, et de ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que les dividendes prochains seront excessifs. On croit, au contraire, qu'il sera encore relativement restreint, une bonne partie des profits qui seront réalisés, devant plutôt servir à rembourser les dettes sociales, et, en particulier, les obligations en circulation. Il faudrait donc patienter encore trois ou quatre ans pour voir les dividendes atteindre vraisemblablement le montant de 50 francs par action.

Quant aux obligations 3 0/0 de 500 fr. du *Chemin de fer National de l'Equateur* elles n'ont pas eu de variations. Les nouvelles reçues du centre de l'exploitation continuent à être favorables.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 juin...	37.380.000	41.301.000
Du 1er au 10 juillet.......	1.790.000	1.750.000
Du 11 au 20 juillet.......	1.690.000	2.090.000
Du 21 au 28 juillet.......	1.810.000	1.550.000
Du 1er janvier au 28 juillet.	42.670.000	46.691.000

QUESTIONS DU JOUR

LA

Nationalisation des Monnaies divisionnaires

Notre confrère, l'*Economista d'Italia*, écrit dans son Bulletin quotidien du 27 juillet :

« Nous nous sommes trop pressés de nous réjouir de l'accueil impartial et juste réservé par quelques journaux français à la proposition de notre Gouvernement tendant à obtenir la *nationalisation* des monnaies divisionnaires d'argent.

« Edmond Théry, dans un article publié dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, dément ce qu'un autre collaborateur du même journal avait écrit huit jours auparavant. »

Notre honorable confrère semble n'avoir pas remarqué que nous avions pris pour base de discussion — M. des Essars et moi — deux hypothèses absolument opposées et que, par conséquent, nous devions fatalement aboutir à des conclusions différentes.

J'ai supposé — car il ne faut pas oublier que le Gouvernement italien n'a pas encore fait connaître publiquement les détails de sa demande — que l'Italie voulait reprendre sa complète liberté, en ce qui touche la frappe de ses monnaies divisionnaires d'argent.

Au contraire, M. des Essars pensait que l'Italie désirait simplement rapatrier ses monnaies divisionnaires en échange de louis d'or, avec cette double condition que ces monnaies cesseraient d'être reçues dans nos caisses publiques, mais que, par contre, le Gouvernement italien respecterait d'une manière absolue toutes les autres conditions du traité de 1885. Ce qui signifiait que l'Italie s'interdirait — conformément aux dispositions de ce traité — toute nouvelle frappe de monnaies d'argent.

Voici, d'ailleurs, comment il terminait son article :

Si l'Italie veut reprendre ses petites monnaies, sous la condition expresse que les autres conditions du traité de 1885 seraient respectées, nous n'avons pas de raison bien sérieuse de nous y opposer. Ce serait un premier pas fait dans la voie de la liquidation, et, à coup sûr, il vaudrait mieux, pour nous, avoir de l'or que de cette petite monnaie, qui ne nous est d'aucune utilité.

L'*Economista d'Italia* déclare que :

« La proposition du Gouvernement italien est conçue dans des termes bien différents de ceux que lui prête M. Ed. Théry.

« L'Italie a demandé à faire rentrer les monnaies divisionnaires qui se trouvent à l'étranger, et de les empêcher, en les nationalisant, d'y retourner.

« Nous croyons que, dans sa proposition, le Gouvernement italien dit clairement que le contingent de 202 400.000 francs fixé par la Convention de 1885, doit rester intact. Il s'en suit que le péril signalé par M. Théry est imaginaire. »

Pour éviter tout malentendu, et pour prouver la bonne foi que nous apportons toujours dans nos discussions à l'*Economiste Européen*, je vais revenir une dernière fois sur cette question de la *Nationalisation*.

Si l'Italie, comme j'ai peut-être eu tort de le supposer, réclame la liberté complète relativement à ses monnaies divisionnaires d'argent; c'est-à-dire si elle veut obtenir le droit de frapper à sa convenance de nouvelles pièces, indépendamment de celles qu'on lui rendrait par cette liquidation partielle, j'estime que la *Nationalisation* des monnaies divisionnaires, comprise dans ce sens, serait absolu-

ment nuisible aux intérêts français et qu'il faudrait en conséquence la repousser.

Je répète, en effet, que la monnaie divisionnaire d'argent ne pèse pas plus et n'est pas plus encombrante que les écus. Dans ces conditions, permettre à un des Etats contractants de frapper à discrétion de la monnaie divisionnaire, ce serait tout simplement lui donner la faculté de remplacer, dans sa circulation intérieure, ses écus — qui s'en iraient ou resteraient dans les pays à changes favorables, comme la France et la Suisse — par de la monnaie au titre 835 millièmes.

L'intérêt de l'Italie est très visible : nous avons environ 300 millions de ses écus que nous garderions naturellement ; elle nous reprendrait, bien entendu, les 100 millions de monnaies divisionnaires que nous avons le fâcheux avantage de posséder en outre desdits écus. Puis elle achèterait de l'argent en barre à 110 ou 120 francs le kilogramme et frapperait deux ou trois cent millions de nouvelles pièces de 50 centimes, 1 franc et 2 francs, sur lesquelles le Trésor italien réaliserait un bénéfice net de 50 0/0 au minimum, le titre droit de cette monnaie n'étant que de 835 millièmes.

Dans ce cas, la France aurait, au contraire, le double désavantage de conserver — sans espoir de reprise jusqu'à la liquidation de l'*Union latine* — les écus italiens et risquerait, au moment de la liquidation, de se voir refuser par l'Italie la portion de la monnaie divisionnaire qui restera fatalement dans notre circulation, même après la *Nationalisation*.

Mais si l'Italie — comme l'affirme notre honorable confrère de Rome — se contente de demander que cette *Nationalisation* soit applicable à tous les Etats de l'*Union latine* et qu'elle se réalise aux conditions suivantes :

1° Paiement en or de la monnaie divisionnaire échangée entre les Etats contractants ;

2° Interdiction absolue, pour chaque Etat, de frapper de nouvelles monnaies avant la complète liquidation de l'*Union latine*;

3° Reprise par chaque Etat, au moment de cette liquidation et aux mêmes conditions que les écus, des monnaies divisionnaires à son effigie qui s'infiltreraient encore dans la circulation des autres Etats en dépit de la *Nationalisation :*

Si l'Italie, dis-je, veut accepter ces clauses, qui sont d'ailleurs absolument loyales et strictement conformes à l'esprit du contrat de 1885, je pense alors qu'on peut — sans trop d'inconvénients — accéder à sa demande... avec cette réserve, toutefois, que la Belgique, la Suisse et la Grèce seront de cet avis.

Mais je persiste à soutenir que la liquidation générale serait préférable pour tout le monde.

Edmond Théry.

LE BUDGET DE 1894

Le *Journal officiel* a promulgué, dans son numéro du 27 courant, la loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1894. Ce budget se résume dans les deux chiffres suivants :

Recettes totales..........Fr.	3.439.031.032
Dépenses totales..........	3.439.020.623
Excédent de recettes..	10.409

Voici le détail des dépenses et des recettes de l'exercice :

Dépenses (France)

Finances :		
Dette consolidée		
Rentes 4 1/2 0/0..........	305.540.276	771.667.219
Rentes 3 0/0..........	456.126.943	
Dette remboursable à terme ou par annuités..		301.268.878
Dette viagère..........		221.632.071
Total de la Dette publique....		1.284.568.168
Pouvoirs publics..........		13.171.720
Service général..........		19.470.860
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics..........		185.515.545
Remboursement et restitution, hors-valeurs et primes..........		34.776.000
Total général du Ministère des finances.		1.537.502.293
Justice..........		35.011.100
Affaires étrangères..........		16.403.800
Intérieur..........		73.526.130
Guerre :		
Service ordinaire..........	583.563.803	633.653.091
Service extraordinaire..........	50.089.288	
Marine..........		266.861.528
Instruction publique et Beaux-Arts :		
Service de l'Instruction publique	190.451.055	242.794.240
Service des Beaux-Arts..........	8.119.145	
Service des Cultes..........	44.224.040	
Commerce, Industrie et Colonies :		
Commerce et Industrie..........	23.468.963	264.299.288
Postes et Télégraphes..........	157.094.613	
Téléphones..........	9.887.357	
Colonies..........	73.848.355	
Agriculture :		
Service général..........	28.963.140	42.223.160
Frais de régie, perception, etc..	13.220.020	
Remboursements et restitutions	40.000	
Travaux publics :		
Dépenses ordinaires..........	81.992.114	256.627.464
— extraordinaires..........	174.635.350	
Total général des dépenses pour la France..		3.368.902.094

Dépenses (Algérie)

Finances..........	7.786.397	
Justice..........	2.747.450	
Intérieur..........	11.758.647	
Instruction publique..........	5.651.793	
Beaux-Arts..........	88.400	
Cultes..........	1.237.613	
Commerce et Industrie..........	187.850	
Postes et Télégraphes..........	4.971.689	
Téléphones..........	104.400	
Agriculture..........	4.983.290	
Travaux publics..........	30.601.000	
Total des dépenses pr l'Algérie.	70.118.529	70.118.529
Total général des dépenses..........		3.439.020.623

Recettes (France)

Impôts directs..........	501.056.924
Impôts et revenus indirects..........	2.050.518.680
Produits de monopoles et exploitations..........	629.044.880
Produits et revenus du Domaine..........	47.452.020
Produits divers..........	58.550.892
Ressources exceptionnelles..........	29.669.402
Recettes d'ordre..........	74.447.084
Total général des recettes pour la France.	3.390.739.882

Recettes (Algérie)

Impôts directs..........	12.933.475	
Impôts et revenus indirects....	22.361.908	
Monopoles et exploitations.....	5.222.917	
Produits et revenus du Domaine	3.109.700	
Produits divers..........	1.004.650	
Recettes d'ordre..........	3.658.500	
Total des recettes (Algérie).	48.291.150	48.291.150
Total général des recettes..........		3.439.031.032

Si nous comparons les chiffres ci-dessus à ceux du budget 1893, publiés à l'*Officiel* du 29 avril dernier (voir l'*Economiste Européen* du 30 avril, p. 553),

nous constatons que les dépenses totales se présentent avec la différence suivante :

	1893	1894
	—	—
Dépenses totales...Fr.	3.357.197.132	3.439.020.623
Augmentation de dépenses pour 1894..		81.823.491

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de l'indiquer, les principales augmentations pour 1894 portent sur le Ministère des Travaux publics (Garanties d'intérêts, France et Algérie), sur le Ministère de la Marine et sur l'Instruction publique.

Voici la comparaison entre les divers Ministères :

	Dépenses totales		
	1893	1894	En 1894
	Fr.	Fr.	Fr.
Dette publique..	1.273.364.944	1.284.568.168	+ 11.203.224
Finances.........	250.127.241	252.934.125	+ 2.806.884
Justice...........	34.999.600	35.011.100	+ 11.500
Affaires étrangères	16.334.800	16.403.800	+ 69.000
Intérieur.........	71.095.699	73.526.130	+ 2.430.431
Guerre...........	634.610.131	633.653.091	— 957.040
Marine	255.457.533	266.861.528	+ 11.403.995
Instruction publ.	174.092.970	190.451.055	+ 16.358.085
Beaux-Arts	8.380.705	8.119.145	— 261.560
Cultes...........	44.269.557	44.224.040	— 45.517
Commerce et Industrie.........	25.165.324	23.468.963	— 1.696.361
Postes et Télégr.	154.829.358	157.094.613	+ 2.265.255
Téléphones.....	8.634.800	9.887.357	+ 1.252.557
Colonies	72.586.635	73.848.355	+ 1.261.720
Agriculture	42.855.210	42.223.160	— 632.050
Travaux publics..	224.520.674	256.627.464	+ 32.106.790
Algérie	65.871.951	70.118.529	+ 4.246.578
Totaux....	3.357.197.132	3.439.020.623	+ 81.823.491

En ce qui concerne les recettes, tous les chapitres de 1894 se présentent en augmentation sur ceux de 1893, sauf les Domaines, qui présentent une moins-value de 1.051.280 fr., et les recettes de l'Algérie, qui sont inférieures de 763.870 fr. à celles de l'année précédente. Voici le détail des recettes :

	Recettes totales		
	1893	1894	En 1894
	Fr.	Fr.	Fr.
Impôts directs....	496.350.488	501.056.924	+ 4.706.436
Impôts indirects...	2.038.079.000	2.050.518.680	+ 12.439.680
Monopoles........	625.047.820	629.044.880	+ 3.997.060
Domaines	48.503.300	47.452.020	— 1.051.280
Produits divers....	25.648.565	58.550.892	+ 32.902.327
Ressources exceptionnelles.......	10.298.357	29.669.402	+ 19.371.045
Recettes d'ordre...	64.367.854	74.447.084	+ 10.079.230
Recett. de l'Algérie.	49.055.020	48.291.150	— 763.870
Totaux........	3.357.350.404	3.439.031.032	+ 81.680.628

En terminant cet examen comparatif, nous constaterons que, pour l'année 1894, les Dépenses relatives à l'Algérie seront de 21.827.379 francs supérieures aux Recettes que notre grande colonie méditerranéenne procurera au Budget métropolitain.

EDMOND THÉRY.

MONOMÉTALLISME ET BIMÉTALLISME

Monométallisme et bimétallisme, voilà deux mots autour desquels on bataille et dont la signification n'est pas encore bien précisée.

M. Alphonse Allard ancien directeur de la Monnaie de Bruxelles, l'un des défenseurs les plus éloquents et les plus convaincus du bimétallisme, dans un article très intéressant que vient de publier le *Moniteur des Intérêts Matériels*, dit :

« L'argent est démonétisé aux Indes, et est prêt de « l'être aux Etats-Unis. Les monométallistes chantent « victoire. »

Un peu plus loin, il ajoute : « Le Gouvernement anglais fait du bimétallisme sans le vouloir. »

Il faudrait pourtant une bonne fois s'entendre et définir ce que c'est que le monométallisme ou le bimétallisme.

Dans l'esprit de M. Allard l'idée est très concrète. Un pays est bimétalliste lorsqu'il se sert indifféremment dans ses paiements de l'or et de l'argent, la valeur des deux métaux étant liée par un rapport déterminé et leur frappe n'étant limitée par aucune loi. C'est, en somme le régime qui a existé en France et en Belgique jusqu'en 1874 et que les circonstances nous ont obligé à modifier.

Le vice du système bimétalliste, tel qu'il vient d'être défini, est qu'il suppose que la monnaie tire toute sa valeur de la loi—nomisma nomas—disait M. Cernuschi: or les événements ont donné un rude démenti à cette théorie et se sont chargés de prouver que s'il existe un écart entre la valeur intrinsèque et la valeur nominale de la monnaie, il s'ensuit certaines conséquences dont quelques unes ne laissent pas que d'être désagréables. Il y a par exemple une loi, dite loi de Gresham, qui n'est pas dans nos codes, mais qui n'en est pas moins appliquée plus strictement que le sAct Bland an Shermand et en vertu de laquelle la mauvaise monnaie chasse la bonne. Les Américains viennent de la subir ; l'Espagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal — qui ont fabriqué de mauvaise monnaie avec leur planche à billets — peuvent dire aujourd'hui si la loi de Gresham est une fantaisie d'économiste.

Eh bien, c'est pour ne pas tomber sous le coup de la loi de Gresham que l'*Union latine* a arrêté les frappes d'argent. Si nous avions laissé les particuliers libres de se procurer des barres d'argent et d'en faire des écus il y a beau jour que la France, et ses associés monétaires, ne connaîtraient plus la couleur des pièces de 20 fr. A-t-on réellement une bonne raison à donner pour autoriser des gens à passer à leur concitoyens à 61 pences une marchandise qui revient de 25 à 35 pences suivant les mines. Là est toute la question.

M. Cernuschi avait offert en, 1890, un prix de 10.000 francs à celui qui résoudrait la question de savoir quelles seraient les conséquences de l'adoption par les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, etc., d'un étalon monétaire d'argent appelé le *juste*, que tous les possesseurs de métal blanc seraient admis à faire frapper.

Le problème n'est pas difficile à résoudre : les barres d'argent, sous déduction des frais de fabrication, auraient valu leur poids de *juste* et les silvermen auraient mis religieusement dans leur poche l'écart entre le prix de revient et le prix de vente. Mais la circulation — ou plus exactement les Banques d'émission, car une expérience récente vient de prouver à la Banque de France que le public ne veut plus de pièces de cent sous — n'aurait pas tardé à être encombrée de monnaies d'argent, elles se seraient dépréciées comme s'est dépréciée jadis la monnaie espagnole ; en d'autres termes, les prix auraient haussé. Cette solution paraît très désirable à M. Allard, mais elle peut donner lieu à controverse ; nous ne discuterons pas ce point pour le moment. Voilà les conséquences nécessaires du bimétallisme absolu.

Quant au monométallisme, tel que l'entendent ses partisans les plus convaincus, c'est-à-dire l'étalon unique pour les paiements intérieurs et extérieurs : La simple observation des faits qui se passent actuellement autour de nous, prouve nettement qu'il est très dangereux pour les pays riches et qu'il ne sert absolument à rien pour les Etats qui n'ont pas de *ressources extérieures* supérieures aux dépenses de même nature.

Notre directeur, M. Edmond Théry, a lumineusement démontré dans ses études que la situation des changes d'un pays quelconque ne dépend nullement de l'étalon monétaire qui est en vigueur. Si les dépenses

*

extérieures du pays sont supérieures à ses recettes : il n'y a pas de système monétaire capable d'empêcher les espèces métalliques de passer la frontière et d'aller s'engouffrer dans les caisses des Etats créanciers.

Le monométallisme absolu favorise la spéculation cambiste et peut avoir — dans les pays où les dépenses et les recettes extérieures tendent à s'équilibrer — l'inconvénient très grave de faire payer au commerce et à l'industrie une prime plus ou moins élevée sur les crédits qui leur sont nécessaires à l'extérieur.

Il présente également l'inconvénient, non moins grave, de faciliter — dans un seul intérêt de spéculation — l'exportation de l'or national.

M. Edmond Théry a trop nettement exposé ce double inconvénient dans l'*Economiste Européen* pour qu'il soit nécessaire d'y revenir aujourd'hui.

Notre conclusion, c'est que le meilleur système monétaire est celui que nous possédons aujourd'hui : Monométallisme or pour nos règlements extérieurs ; Bimétallisme pour la circulation intérieure. C'est ce système qu'il faudra précieusement conserver à la France, si nous parvenons à liquider l'*Union latine*, car il nous permettra d'utiliser notre stock d'argent sans aucun trouble pour notre régime économique et financier... et de défendre nos réserves d'or contre la spéculation cosmopolite.

Pierre DES ESSARS.

LA CRISE DE L'ARGENT

Dénonçerons-nous l'Union latine ?

M. E. Kleinmann, administrateur du *Crédit Lyonnais*, dont nous avons déjà publié plusieurs études intéressantes, nous en adresse une nouvelle qui est toute d'actualité. Nos lecteurs constateront que les conclusions de M. Kleinmann sont absolument conformes à celles de notre directeur, M. Edmond Théry.

Beaucoup de bons esprits trouvent regrettable que l'on mette en lumière le préjudice causé à la France par la baisse progressive de l'argent et que l'on fasse des vœux pour la dénonciation de l'Union latine. Quelques écrivains financiers distingués se font l'écho de ces régrets ; M. A. Neymarck s'exprime ainsi à cet égard :

« Nous devons, comme le conseillait naguère M. Léon Say à ceux qui réclamaient la dénonciation de l'Union latine, observer les fait, conserver une attitude expectante, « c'est-à-dire rester tranquilles et ne pas agir à la légère. »

« Gardons-nous surtout de discuter la valeur de la pièce de cent sols. — Rappelons-nous un mot bien fin, bien profond, de Michel Chevalier : « La monnaie ne remplit jamais mieux son office que lorsqu'elle ne fait pas parler d'elle. »

Nous ne nous expliquons pas bien les avantages de cette contemplation prolongée.

Nous observions les faits en 1875 ; l'argent valait à ce moment-là 207 francs le kilo.

Nous les observions en 1885 ; l'argent valait encore 169 francs le kilo.

Nous continuons à les observer aujourd'hui, et l'argent est descendu à 109 francs le kilo.

Cette observation platonique coûte déjà à la France plus d'un milliard.

Quand aux monnaies, elles offrent en effet certaine analogie avec les honnêtes femmes; elles ne font pas parler d'elles tant qu'elles ne sont point soupçonnées.

Mais la vertu des pièces de cinq francs n'est-elle pas soupçonnée, alors qu'elles ne valent plus même 3 francs ?

Une dette de mille francs peut, en vertu de notre système monétaire en vigueur, se régler de deux façons : ou avec 50 pièces de 20 francs représentant exactement mille francs, ou avec 200 pièces de cinq francs ayant une valeur intrinsèque de cinq cent cinquante francs seulement !

Il est facile de se rendre compte des inconvénients et des dangers de ce régime monétaire.

Une monnaie dépréciée ne peut être légitimement admise que comme monnaie d'appoint.

Quel est le stock réel de monnaies d'argent existant en France ? Nous l'avons évalué récemment à 3 milliards 500 millions. Quelques économistes prétendent qu'il ne dépasse pas trois milliards, — tant mieux !

Admettons ce dernier chiffre : les diverses enquêtes faites sur la composition de cette encaisse argent ont montré qu'elle était de 70 0/0 environ de monnaies françaises et 30 0/0 environ de monnaies étrangères.

Le stock argent, tant à la Banque que dans le pays, se décomposerait donc ainsi :

Monnaies françaises......	2.100 millions
— étrangères.....	900 —
Total......	3.000 millions

mais nous croyons que le montant des pièces étrangères ne dépasse pas 750 à 800 millions parce qu'elles ont beaucoup moins envahi nos départements du Centre et de l'Ouest, où elles ne doivent certainement pas atteindre la proportion de 30 0/0.

Quoi qu'il en soit, cette accumulation de 3 milliards d'argent, qui représente près de cent francs par tête d'habitant, excède de beaucoup les besoins du pays.

Il est bien certain que si nous n'avions pas été liés par la Convention de l'Union latine, nous aurions pris en temps utile les mesures nécessaires pour nous débarrasser d'une bonne partie au moins de ce stock onéreux, comme l'ont fait d'autres pays mieux avisés.

Mais noblesse oblige, et pendant que nos associés de l'Union latine se disaient : « La France est un banquier donné par la nature », nous assistions résignés au lamentable effondrement de l'argent métal.

Il est temps cependant d'ouvrir les yeux et de mettre fin à une situation qui va toujours en s'empirant.

La France est suffisamment riche pour payer ses propres erreurs, mais elle ne l'est pas pour payer celles des autres.

La solvabilité de tous les Etats contractants supposée hors de question, on croit généralement que la France n'aura rien à perdre, du fait de l'Union latine, sur son stock d'argent étranger ; c'est une erreur :

Elle perd déjà, aux termes mêmes de la Convention, 7 0/0 sur la moitié de son stock de monnaies grecques.

Que perdra-t-elle dans deux ans ? Il est bien difficile de le prévoir, mais il faut tout au moins limiter cette perte.

La situation des changes de l'Union latine est aujourd'hui la suivante :

100	francs belges	=	99 fr. 75	de France
100	— italiens	=	92 fr. 60	—
100	— suisses	=	99 fr. 60	—
100	— grecs	=	61 fr. 50	—

Rappelons en passant le danger croissant de l'introduction clandestine, sur une vaste échelle, de pièces frappées par des contrefacteurs que séduit l'appât d'un gain énorme.

Les nombreuses frontières de l'Union latine faciliteront certainement cette importation criminelle, mais fructueuse et difficile à réprimer.

Il importe donc que la France reprenne, sans plus tarder, sa liberté d'action et qu'elle dénonce l'Union latine.

Une prompte dénonciation est nécessaire, mais tous les tempéraments voulus peuvent être apportés au règlement de liquidation avec les divers Etats contractants.

La clause principale de la Convention concerne, comme on le sait, le mode de remboursement par chaque Etat des pièces à son effigie se trouvant entre les mains des autres contractants au jour fixé pour le recensement.

La moitié du solde ainsi reconnu devra être remboursée à l'Etat créancier dans le délai de cinq années, qui prendra cours un an après la date de la dénonciation.

L'autre moitié sera rapatriée par la voie du commerce et des échanges.

Si le solde dû par un Etat à un autre dépasse 200 millions, l'excédent sera remboursé dans les mêmes conditions que la première moitié, c'est-à-dire en cinq années.

Si la Belgique, par exemple, devait un solde de 250 millions à la France, elle aurait à lui payer 150 millions en cinq années, plus un an de préavis, et 100 millions seraient à rapatrier en Belgique par la voie du commerce et des échanges.

Quels seront les voies et moyens à employer pour effectuer d'une manière aussi pratique et aussi douce que possible la liquidation de l'Union?

Quelles seront les conséquences de cette liquidation pour chaque Etat contractant?

Il est assez difficile de se prononcer sans un examen approfondi et contradictoire de la question.

On peut cependant chercher à dégager quelques données principales du problème :

La clause de remboursement de la moitié du solde n'est en somme pas bien dure, puisque les Etats débiteurs ont un délai de six années pour se libérer, par versements échelonnés; mais on pourrait au besoin étendre la période de remboursement sur dix années, ce qui mettrait à la charge des débiteurs un versement annuel réellement très modéré.

L'Etat débiteur d'un solde de 200 millions aurait à rembourser la moitié de ce solde en dix années, soit dix millions par an.

Le remboursement de la seconde moitié des soldes par la voie du commerce et des échanges est certainement la partie la plus obscure du problème et celle qui donnera lieu aux plus grandes difficultés.

On peut dire cependant d'une façon certaine que la perte à subir par l'Etat créancier sera équivalente à la dépréciation du change de l'Etat débiteur au moment du rapatriement.

Si l'on s'en tient aux clauses mêmes de la Convention, cette seconde moitié peut être rapatriée aux pays d'origine, sans aucune fixation de délai, c'est-à-dire que si l'Etat créancier se résignait à subir sur ses écus une perte correspondante à la dépréciation du change dans le pays débiteur, il lui serait loisible d'expédier ces écus en faisant acheter en couverture, soit des marchandises, soit des remises payables en or.

La France par exemple pourrait, un an après la dénonciation, rapatrier la moitié de ses écus italiens en subissant la perte au change qui est en ce moment de 7 0/0.

Mais il est bien évident qu'une telle masse d'écus jetés à la fois sur le pays débiteur y produirait une perturbation des changes nuisible pour tous.

D'un autre côté, le pays créancier ne saurait, en suspendant le rapatriement, s'exposer à la perte résultant d'une dépréciation ultérieure et considérable des changes étrangers.

Il y aurait donc convenance, suivant nous, pour tous les Etats contractants à supprimer complètement cette clause malheureuse et à fixer un même délai de remboursement pour le solde débiteur tout entier à la charge de chaque Etat.

Les évaluations sur la quantité et sur la nationalité des monnaies étrangères, soit à la Banque de France, soit dans la circulation intérieure du pays, varient constamment.

Les chiffres suivants semblent assez près de la vérité :

Pièces de 5 francs et monnaies divisionnaires soit à la Banque, soit dans la circulation

Monnaies belges............	Fr.	386.000.000
— italiennes............		393.000.000
— suisses...............		11.000.000
— grecques..............		18.000.000
Total général......	Fr.	808.000.000

Jetons un coup d'œil sur la situation monétaire respective de nos quatre associés de l'Union latine :

Belgique. — Ressources métalliques de ce pays en regard des 386 millions d'écus à rembourser par lui :

D'après E. de Laveleye, la circulation or du pays ne dépasse pas..........................	55 millions
l'or à la Banque s'élève à...............	67 —
Total...........	122 millions
Quelques économistes estiment ce total à	150 millions
auxquels il convient d'ajouter :	
Portefeuille étranger :	
de la Banque..............................	94 —
de la Caisse nationale d'épargne...	64 —
de l'Etat................................	38 —
Total des ressources on or de la Belgique........................... Fr.	346 millions

plus 30 à 40 millions de monnaies d'argent françaises pouvant exister dans le pays et qui seraient à défalquer des 386 millions ci-dessus.

Ajoutons que les fonds d'Etat belges jouissent d'un crédit de premier ordre, ce qui faciliterait beaucoup une liquidation, le cas échéant.

Italie. — Le stock métallique du pays se trouve tout entier dans les Banques d'émission qui détiennent :

Fr. 400 millions en or
et » 62 millions en argent

Il n'existe plus, dans la circulation intérieure, ni or, ni argent, ni monnaie divisionnaire.

Le pays aurait avantage à une liquidation de l'Union latine en ce sens qu'elle lui rendrait la monnaie d'argent qui lui fait défaut, mais sa situation financière et la dépréciation de ses changes ne faciliteraient évidemment pas cette solution désirable.

L'Italie vient de proposer à la France la nationalisation des monnaies divisionnaires, c'est-à-dire l'exclusion, par les caisses publiques de chaque Etat, des monnaies divisionnaires des autres.

Ceci revient à nous dire : « Modifiez l'Union latine en ce qui peut nous être avantageux, mais continuez à la subir en ce qu'elle a d'onéreux pour vous. »

Le Gouvernement français semble, néanmoins, disposé à accueillir favorablement cette demande.

Suisse. — Le stock métallique des Banques d'émission s'élève à 69 millions en or et 17 millions en argent, plus 30 millions environ d'argent en circulation dans le pays.

La situation de la Suisse vis-à-vis de l'Union latine est excellente, parce qu'elle a eu la sagesse de frapper très peu de monnaies d'argent à son effigie.

Son stock argent se décompose ainsi :

Ecus français	29 0/0
Ecus italiens	57 0/0
Ecus belges	10 0/0
Ecus grecs	1 0/0
Ecus suisses	3 0/0

Elle sera donc créancière des autres Etats d'un solde important en cas de liquidation de l'Union latine.

Grèce. — Le stock métallique du pays s'élève en tout et pour tout, à 2 millions de francs en or à la Banque nationale.

L'argent a complètement disparu de la Banque et de la circulation.

L'agio sur l'or est à 61 0/0. N'insistons pas!

Disons, en terminant, que l'Union latine est une Société dont quatre associés repassent à un cinquième leurs produits avariés.

On ne saurait vraiment trouver mauvais que ce dernier cherchât à liquider, sans perte de temps, une aussi malheureuse association.

Il faut dénoncer l'Union latine!

E. KLEINMANN.

COMPAGNIE BONE-GUELMA

Pour qui a suivi attentivement, dans ces derniers temps, nos débats parlementaires, les dernières séances de la Chambre des députés ont présenté le plus vif intérêt. En effet, les 20 et 21 juillet, une discussion sérieuse s'est engagée au sujet de la première délibération sur le projet de loi concernant la *Compagnie de Bône-Guelma*. Il s'agissait de ratifier la convention conclue par M. le Ministre des Travaux publics avec la susdite Compagnie, pour la construction, attendue depuis si longtemps, des *Chemins de fer Tunisiens* et pour la modification du régime des *Chemins Algériens*.

Depuis longtemps, on s'était plaint, et ce, avec quelque raison, des charges qu'imposaient au Trésor les conventions intervenues, anciennement, avec les Compagnies de Chemins de fer secondaires et certaines Compagnies Algériennes, conventions reconnues, aujourd'hui, désavantageuses pour l'Etat. Pour qu'une réforme s'imposât, il était nécessaire que l'occasion se présentât. Cette occasion s'est offerte pour la *Compagnie de Bône-Guelma*, comme elle s'était offerte pour le *Sud de la France* et pour l'*Est-Algérien*.

Pour étendre son réseau à la principauté de Tunis, la *Compagnie Bône-Guelma* était dans la nécessité d'obtenir l'approbation de l'Etat. Or, en compensation de cette approbation, M. le Ministre des Travaux publics a exigé certaines modifications aux conventions primitives, modifications que nous allons énumérer.

La première, consiste à faire disparaître le système forfaitaire, qui assurait aux actionnaires de la *Compagnie Bône-Guelma* un dividende *toujours le même*, quels que fussent les résultats de l'exploitation, et à lui substituer un système nouveau qui, basé sur les recettes, est, par sa nature même, changeant, variable, aléatoire.

La seconde modification porte sur ce point : ce barème, aléatoire pour les actionnaires, est lui-même un maximum ; c'est-à-dire qu'au lieu de dépenses qui étaient fixes, d'après le contrat primitif, et qui variaient, suivant les sections, de 7.500 fr. pour l'une à 7.000 fr. pour l'autre, et à 5.000 fr. pour la petite ligne de Souk-Ahras à Tebessa, on introduit un changement que l'on peut qualifier de radical. En effet, si ce maximum est dépassé, c'est au détriment de l'actionnaire, et s'il n'est pas atteint, c'est un profit pour le Trésor. En un mot, le nouveau barème est bien un barème maximum, et les dépenses devront être justifiées. Quand ces dernières n'atteindront pas les chiffres prévus à nouveau, toute la différence viendra en diminution de la garantie d'intérêts.

C'est M. Raynal, président de la *Commission des Chemins de fer* qui est venu soutenir, à la tribune, le projet de M. le Ministre des Travaux publics, et qui a, en même temps, répondu à M. Cornudet qui, la veille, s'était opposé à la nouvelle convention. D'après lui, pour savoir si la nouvelle formule était préférable à l'ancienne, il suffisait de calculer ce qu'aurait produit pour l'Etat, dans les dix dernières années, l'application de la nouvelle convention comparée aux sacrifices que le Trésor s'est imposés en raison du contrat primitif. Or, si la formule nouvelle avait été appliquée dans les dix dernières années, la garantie d'intérêts, qui s'est élevée pour le *Bône-Guelma* à 47 millions, en chiffres ronds, n'aurait été que de 41 millions ; différence : 6 millions payés en trop par le Trésor, et auxquels on pourrait ajouter les intérêts que l'Etat a dû acquitter pour se procurer ce montant, soit par les moyens de trésorerie, soit par l'Emprunt.

A M. Raynal a répondu M. Camille Pelletan, qui s'est plaint tout d'abord que la convention ait été apportée à la Chambre trop tard pour engager de nouvelles négociations ; néanmoins il a demandé que cette convention soit renvoyée à un examen plus attentif.

Pour lui, le nouveau contrat ne réforme pas le régime antérieur ; au contraire, il l'aggrave. Et pour ne pas retarder l'exécution des lignes tunisiennes, il a demandé de disjoindre les deux questions, c'est-à-dire, d'adopter les traités tunisiens, mais de rejeter les articles relatifs au réseau Algérien. A l'appui de son opposition, M. Camille Pelletan a fait un véritable historique des conventions anciennes passées avec la Compagnie Bône-Guelma. Il a critiqué le barème de dépenses ; il a avancé que le Trésor fournissait, avec l'argent des contribuables, les deux tiers du budget de la Compagnie, et que le Conseil d'administration de Bône-Guelma « coûtait « à lui seul plus cher que tout le combustible brûlé par « toutes les locomotives de la Compagnie sur son réseau « de 661 kilomètres. »

Pour M. Pelletan, les Compagnies d'intérêt local, (Compagnies Algériennes, Compagnie du Sud de la France), sont toutes arrivées, en ruinant le budget, et en élargissant le trou que l'Etat doit combler, à établir en quelque sorte une industrie des déficits, aussi productive que celle de la première des lignes les plus riches. Par quel procédé, a dit l'honorable député ? C'est extrêmement simple :

Ces Compagnies sont, en vertu du beau système de la garantie d'intérêt, absolument désintéressées du chiffre de leurs recettes ; qu'elles gagnent par kilomètre 5 ou 10.000 fr., peu leur importe ; tout ce qu'elles encaissent ainsi soulage seulement l'Etat à l'égard des sommes qu'il doit verser à titre de garantie. Les Compagnies n'ont pas un sou à attendre de ce coté. Il ne passerait ni un voyageur ni un colis sur les rails de ces chemins de fer, que ces Compagnies ne perdraient pas un centime. Cela regarde l'Etat, la garantie d'intérêt, le Trésor. Mais, en revanche, ces Compagnies ont un intérêt certain à réduire les dépenses. Elles ont eu l'art — et c'est ainsi qu'elles réalisent leurs bénéfices — de se faire accorder des prix forfaitaires pour leurs dépenses de construction et d'exploitation. Si elles arrivent à dépenser moins, elles mettent la différence dans leur poche. En sorte que tout leur souci est d'avoir à acheter le moins de wagons possible, de brûler le moins de charbon possible, et pour cela le moyen le plus élémentaire est naturellement de dégoûter autant qu'on le peut le public de se servir de ces wagons tant pour le transport des voyageurs que pour celui des marchandises.

C'est ainsi que des Compagnies ont des dividendes d'autant plus élevés qu'elles perçoivent moins de recettes, réalisent des bénéfices d'autant plus considérables qu'elles ont moins de voyageurs et de marchandises à transporter. Vous donnez le chiffre effrayant de 30 millions de garantie d'intérêts à des Compagnies, dont tout le souci est de ne rendre aucun des services qu'elles sont destinées à rendre.

Et, après avoir fait allusion à la clause qui laisse entrevoir une possibilité d'augmentation du dividende des actions au delà des 6 0/0 actuels, M. Pelletan ajoute :

De tout temps, des Compagnies garanties ont pris à leurs risques et périls des exploitations étrangères à celle pour laquelle le Trésor français les couvrait. La Compagnie du Nord a ses chemins belges ; je crois que le Paris-Lyon-Méditerranée a quelques kilomètres non garantis du côté de Genève ; la Compagnie d'Orléans exploitait autrefois le réseau de la Sarthe dans les mêmes conditions. Eh bien ! toutes les fois qu'une Compagnie garantie par l'Etat a cru devoir assumer la charge d'une autre exploitation, elle l'a fait aux risques immédiats de son dividende. Vous pouvez prendre tous les comptes d'administration des Compagnies, et vous verrez distraire la perte des exploitations non garanties du chiffre disponible pour le dividende.

Si les actionnaires du Bône-Guelma veulent que leur Compagnie accepte l'exploitation de chemins de fer en Tunisie, ils peuvent le faire ; mais il est inadmissible que ce soit aux risques des contribuables français.

Je me résume. D'un côté, votre projet consacre un progrès que je ne nie pas en ce qui concerne le barème ; mais le progrès est insuffisant, puisqu'il n'atteint pas le but essentiel, et qu'il ne fait pas que la Compagnie ait intérêt à développer son trafic. De l'autre côté, le projet vous désarme vis-à-vis du Bône-Guelma pour toutes les négociations ultérieures.

Aujourd'hui, le Bône-Guelma a un dividende de 6 0/0 ; ce dividende est sous le coup de menaces sérieuses : il n'a aucune espérance, parce qu'il ne peut pas augmenter à moins d'un remboursement qu'on reconnaît impossible ; il a lieu de craindre des diminutions, à cause des charges qui peuvent lui incomber, soit du fait des travaux complémentaires que vous aurez le droit d'imposer à la Compagnie si le trafic se développe, soit du fait des nouveaux déficits tunisiens.

Ainsi vous avez devant vous un capital-actions qui a de légitimes sujets d'inquiétude, qui, par la loi même, sera un

jour ou l'autre à votre merci ; vous le libérez de tout péril, vous ne lui laissez plus que des espérances ; vous tuez d'avance toute négociation qui pourrait aboutir dans l'avenir à un contrat mieux conçu.

Voilà pourquoi, moi qui ai pris l'initiative de réclamer les négociations à la suite desquelles ce contrat a été conclu, je le repousse aujourd'hui. Et, comme je ne veux pas que la Tunisie souffre de cet ajournement, je dépose un projet de résolution dont je vais donner lecture.

Cette solution me semble la seule que nous puissions adopter à l'heure où nous sommes. Elle est ainsi formulée :

« La Chambre, considérant qu'il est nécessaire de construire sans retard les chemins de fer concédés par la Tunisie au Bône-Guelma : mais que la convention relative au régime des lignes garanties par l'Etat français peut être disjointe des conventions nouvelles passées avec la Tunisie, ajourne la discussion du projet de loi. »

En réponse à M. Camille Pelletan, M. Viette, ministre des Travaux publics, a résumé les bases de la nouvelle convention. Il a fait ressortir que le réseau Bône-Guelma étant rachetable en 1903, la convention nouvelle pouvait, selon la volonté de l'Etat, ne durer que neuf années, et que la nouvelle formule appliquée à des recettes kilométriques de 5.000 à 10.000 fr. (la recette moyenne actuelle est de 7.000 fr. environ), fournirait les résultats suivants :

	Ancienne convention	Nouvelle convention	Bénéfice pour l'Etat
	—	—	—
5.000 fr.	7.066 fr.	6.300 fr.	766 fr.
6.000	7.170	6.500	670
7.000	7.256	6.700	556
8.000	7.348	6.900	448
9.000	7.380	7.100	280
10.000	7.446	7.300	146

sans compter le montant de la prime d'économie, qui produit en plus pour l'Etat un bénéfice que l'on peut évaluer de 40.000 à 100.000 fr. par an. Pour cette année, le barème donnera à l'Etat un bénéfice de 440.000 francs et la prime un bénéfice de 40.000 fr., soit 480.000 francs. Le résultat serait donc des plus appréciables

Quant à la question des travaux complémentaires et des insuffisantes tunusiennes, elle serait réglée comme suit :

Le montant des travaux complémentaires a été fixé, pour toute la durée de la concession, à 12 millions de francs; or, l'intérêt de ces 12 millions ne sera pas à ajouter à la garantie de l'Etat ; il sera prélevé sur la réserve de la Compagnie, qui s'élève à 6 millions environ, et qui lui appartient en propre. De même, les insuffisances tunisiennes seront à prélever sur la même réserve, et, à défaut, sur le dividende des actionnaires ; il est vrai que ces insuffisances ne paraissent devoir se produire que pendant les deux ou trois premières années de l'exploitation.

Mais quel intérêt, maintenant, peuvent avoir les actionnaires de la Compagnie Bône-Guelma à l'obtention des concessions tunisiennes ? Cet intérêt, on ne s'en rend pas exactement compte, puisqu'à l'avenir le dividende est aléatoire et subordonné à diverses circonstances. En tout cas, la discussion de la convention intervenue n'est pas close. La Chambre actuelle n'a pu la mener à bonne fin à cause du budget de 1894 qui restait à voter, et de la dissolution qui a été prononcée. C'est la nouvelle Chambre donc qui aura à l'examiner à nouveau, et à l'approuver s'il y a lieu.

A. Lechenet.

VALEURS AMÉRICAINES

« La crise monétaire actuelle, amenée par la dépré- « ciation constante du cours de l'argent métal, se fait « vivement sentir aux Etats-Unis. Les importations « continuelles d'or de New-York font que, de tous « côtés, on envisage le moment où les paiements en or « de ce pays à l'étranger rencontreront de grandes « difficultés. Comment feront, alors, les Compagnies de « chemins de fer américains pour les intérêts qu'elles « doivent à l'Europe ? Peut-être les Compagnies de « premier ordre résisteront-elles ; mais les autres?..... « Garantissons-nous nous-mêmes ; il serait véritable- « ment trop dur que nous ayons un jour à souffrir de « l'Amérique du Nord, comme nous avons souffert de « l'Amérique du Sud. »

Telle était, *le 18 décembre 1892*, la conclusion d'un article qu'un de nos collaborateurs consacrait, dans l'*Economiste Européen*, aux valeurs américaines en protestant contre l'appel que certaines Maisons étrangères, établies à Paris, adressaient aux portefeuilles français. On s'efforçait, alors, de préconiser les placements en obligations de *Chemins Américains*. L'opposition que nous fîmes, à ce moment, fut considérée par beaucoup comme un peu trop sévère, et, pourtant, combien les événements nous ont donné raison !

Malheureusement, nos avis n'ont pas été écoutés par tous. On sait les désastres qu'a engendrés, aux Etats-Unis et à Londres, l'effondrement qui s'est produit, dernièrement, sur les actions des *Chemins de fer Américains ;* mais ce qu'on semblait ignorer, jusqu'à présent, c'est que Paris était appelé, lui aussi, à souffrir de ces événements. C'est cependant ce qui a eu lieu ; et il serait instructif, en même temps que triste, d'établir le bilan des pertes subies par la spéculation parisienne dans les circonstances que nous venons de traverser dans ces derniers temps.

Or, alors même que les blessures reçues ne sont pas encore pansées, certaines Maisons conseillent de nouveau à nos capitalistes nationaux de s'intéresser à ces titres mêmes qui viennent de causer tant de ruines. Hâtons-nous de dire, pour notre satisfaction intime, que ces Maisons ne sont pas françaises. Quoiqu'il en soit, leur invitation est pressante. « Les motifs de la « baisse qui a atteint toutes les actions américaines, « disent-elles dans une circulaire quasi-confidentielle, « sont indépendantes de la valeur intrinsèque du titre, « et ressortent d'une *situation générale qu'il était* « *facile de prévoir et de suivre*. » S'il était si facile de prévoir et de suivre cette situation, pourquoi, il y a sept mois, les mêmes Maisons invitaient-elles à l'achat d'*Obligations de Chemins Américains?* « En pre- « mière ligne, disent-elles aujourd'hui, il faut con- « sidérer, comme facteur principal de la baisse, la « question monétaire. » C'est vrai, mais cette question est-elle épuisée ? Elle n'a fait que commencer, à notre avis ; et nous croyons bien imprudent d'avancer que, *dans un laps de temps plus ou moins rapproché*, les capitalistes décidés à acheter des actions comme les *Louisville and Nashville*, les *Chicago and Milwaukee*, etc., pour les mettre en portefeuille, pourront réaliser un profit *très considérable*.

Nous avons entendu tenir ce langage, depuis plus de deux mois, à chaque baisse nouvelle qui se produisait sur ces titres à New-York et à Londres. Or, veut-on savoir le profit qu'auraient retiré de ces conseils intéressés nos nationaux ? Consultons, à ce sujet, les cotes de Londres, et constatons les dépréciations survenues. Nous prenons, comme exemple, les cotes de Londres du 3 mai et du 27 juillet, cette dernière établie au lendemain du premier jour de la liquidation de fin juillet au Stock-Exchange :

	Cours du 3 mai 1893		Cours du 27 juillet 1893	
Atchison Topek et Santa-Fé........	31 1/4	à 31 1/2	13	à 13 1/2
D°. Income..	52 1/2	53	30 1/2	31 1/2
Canadian Pacific...	84 1/2	85	71	71 1/2
Central Pacific.....	27 1/2	28	18	18 1/2
Chicago, and Milwaukee..........	77 1/4	77 1/2	50 3/4	50 1/4
Denver and Rio-Grande..........	16 3/8	16 5/8	9	9 1/2
» 4 % Bonds.	90 1/4	90 3/4	75	77 ex-div.
» Preference.	53 3/4	54 1/4 ex-div.	27 1/4	27 3/4
Eries...............	20 3/8	20 5/8	9 1/2	9 3/4
» 2nd Mortgage.	97 1/2	98 1/2	58	60
Illinois.............	102 3/4	103 1/4	90 1/2	91 1/2
Lake Shore.......	129 1/2	130 1/2	113 1/2	114 1/2
Louisville and Nashville........	73 3/4	74	51 1/4	51 3/4 ex-div.

	Cours du 3 mai 1893		Cours du 27 juillet 1893	
	—		—	
Missouri	13 1/2	13 3/4	9 1/4	9 3/4
New York Central	108	108 1/2	97 1/2	98 1/2 ex-div.
Norfolk and Western Preference	31 1/4	31 1/2	20	20 1/4
North Pacific Preference	39	39 1/2	19 3/4	20 1/4
Ohio	19 1/4	19 3/4	11 3/4	12 1/4
Ontario	16 1/2	16 3/4	12 1/4	12 3/4
Pennsylvania	55	55 1/2	50	50 1/2
Pennsylvania et Ohio, 1 (Atlantics)	25 1/2	26	17 1/2	18 ex-div.
Philadelphia and Reading	12 3/4	13 1/4	6 3/4	7
» 4 % Bonds	78 3/4	79 1/4	66	68
» 5 % Income Bonds	48 1/4	48 3/4	22	24
Union Pacific	35 3/4	36 1/4	17 1/4	17 3/4
Wabash Preference	19 3/4	20 1/4	11	12
» General Mortgage	33	34	19	20

Quelle impression peut-on ressentir d'une telle comparaison ? Et nous sommes généreux encore ; en effet, si nous nous reportions aux cours du 1er janvier 1893, la moins-value, au 27 juillet, serait encore plus accentuée.

Le *Canadian Pacific*, par exemple, cotait, à cette époque, 92, et le *Chicago Milwaukee*, 80.

Il serait inutile de citer davantage, s'il n'était besoin de parler d'autres titres dont on recommande également l'achat, comme le *Commercial Cable* qui, de 180 0/0 est tombé à 125 0/0, et l'*Edison Elec. III Co N. Y.* qui, de 120, a reculé à 98 0/0. Et ce qu'il faut bien remarquer, c'est que, en ce qui regarde les actions des *Chemins de fer Américains*, nous n'avons pas pris, comme termes de comparaison, les plus bas cours pratiqués dans ces derniers temps. Cette observation en dit plus que toute citation nouvelle.

Eh bien ! nous le disons hautement : que les cours actuels de certaines valeurs américaines permettent de croire à une reprise dont on peut profiter, nous n'en disconvenons pas, tout en faisant de larges réserves : mais ce profit, si profit toutefois il y a jamais, doit être négligé de nos nationaux, car les risques à courir sont trop grands. Si les *Chemins Américains* ont une valeur réelle, quelle est-elle ? Que l'on veuille bien nous l'indiquer, et que l'on produise des chiffres ! Que peut importer au capitaliste français de faire produire à son argent 6 et même 7 1/2 0/0 par an, s'il perd sur son capital de 25 à 50 0/0 !

Sommes-nous décidément dans le vrai en recommandant toujours aux Français de réserver, sauf de rares exceptions, leur argent aux entreprises françaises effectuées en France ?

J. M.

LES ALPINES

Dans une étude parue le 20 novembre 1892, l'*Economiste Européen* dénonçait la situation défavorable dans laquelle se trouvait la *Société Minière et Métallurgique des Alpes Autrichiennes*. Il faisait pressentir, en même temps, qu'il fallait, pour les actionnaires, s'attendre à la suppression du dividende pour un certain nombre d'années, bien que cette suppression ne fût pas, toutefois, une solution.

Or, les événements commencent à donner raison à nos appréciations antérieures, puisque, dans le rapport de l'exercice 1892, rapport communiqué à l'assemblée générale des actionnaires du 30 mai dernier, le Conseil d'administration a déclaré qu'il ne se « croyait pas en « mesure de soumettre, à l'assemblée générale, une « proposition tendant à la répartition des bénéfices de « 1892, tout paiement devant avoir pour résultat un « amoindrissement du fonds de roulement. »

C'est avouer, d'une manière explicite, les embarras de la *Société des Alpines*. C'est brutal, en même temps que net; mais cela ne suffit pas. Car l'exercice 1892 ayant été encore plus défavorable que l'exercice 1891, toutes les suppositions, maintenant, peuvent se donner libre cours.

Déduction faite des intérêts, frais généraux, impôts, amortissements (ces derniers se montant à 726.269 fl. 75), il reste, au 31 décembre 1892, comme bénéfice net, 1.294.370 fl. 69, contre 2.525.490 fl. au 31 décembre 1890 et 1.831.721 fl. au 31 décembre 1891. C'est une diminution sensible due au ralentissement des affaires, ralentissement qui avait commencé à se manifester pendant le second semestre de 1890, qui a continué en 1891, et qui s'est accentué en 1892, par suite de la réduction des droits de douane. En outre, les prix de vente déjà si peu rémunérateurs ont été encore avilis du fait de la concurrence étrangère, allemande surtout, la diminution de la consommation indigène et de l'exportation ayant, en Allemagne, amené les usines à redoubler d'efforts pour trouver des débouchés en Autriche-Hongrie.

Certes, la *Société des Alpines* a fait son possible pour réagir contre la dépression survenue dans les conditions de vente; elle a réalisé des économies dans les prix de revient; mais, par contre, l'augmentation des salaires, coïncidant avec une diminution des heures de travail et un surcroît des charges du fait des Caisses d'assurances et des Caisses de secours aux mineurs et aux malades, cette augmentation a exercé une influence sensible sur le rendement général.

Les ventes ont donc diminué, ainsi que l'établit le tableau suivant, en tonnes :

Ventes	En 1892	En 1891	Différences
—	—	—	—
En lignites	295.540.6	317.123.6	— 21.583.0
En minerais de fer	158.264.5	126.551.0	+ 31.713.5
En fonte	45.708.7	58.299.0	— 12.590.3
En produits fabriqués ou à demi fabriqués en fer et en acier	107.077.0	100.575.5	+ 7.501.5
En articles de fonte	2.535.1	1.710.2	+ 824.9
En produits des ateliers	7.441.4	7.394.8	+ 46.6
Divers	7.115.0	15.236.4	— 8.121.4

Quant au total facturé, il ne s'est élevé, en 1892, qu'à 21.131.808 fl. 41 contre 21.847.153 fl. 69 en 1891 ; soit une diminution de 715.345 fl. 28.

Il va de soi que le Conseil d'administration prend soin de déclarer que la marche des affaires permet de prévoir une amélioration de la situation ; mais c'est une déclaration à laquelle on est habitué ! Quant à nous, nous ne voyons pas bien, pour le moment, comment se traduira cette amélioration. La Société, d'abord, parviendra-t-elle, cette année, à recouvrir la libre disponibilité d'une partie de ses capitaux engagés dans les approvisionnements ? C'est ce qu'il reste à savoir, et c'est un point capital. Ces approvisionnements, qui figurent au bilan de décembre 1892 pour un montant de 8.114.809 fl. 38 n'ont subi, dans le courant de l'exercice passé, qu'une diminution de 252.510 fl. ; c'est peu, quand on considère qu'ils s'étaient accrus en 1891 de 1.186.195 fl. 04. Et comme leur réalisation n'a pu se faire jusqu'à présent, à cause du préjudice qui s'en suivrait pour les intérêts de la Société, comme les prix actuels des métaux ont subi encore une dépréciation nouvelle, on se demande quand prendra fin un tel état de choses.

C'est que, pour pallier des pertes à survenir de ce côté, la Compagnie n'a pas à compter sur ses réserves. Celles-ci ne se montent, à l'heure actuelle, qu'à 409.474 florins 70 pour un actif immobilier, etc., de plus de 50 millions. Encore, dans ce montant de 479.447 florins 70, sont compris 100.000 fl. prélevés sur les bénéfices de 1892 ; autrement, au 31 décembre 1892, le fonds de réserve ne figurait au bilan que pour 309.474 fl. 70. On voit le peu de précautions prises jusqu'à présent par la direction de la Société, et le peu de souci qu'elle avait de l'avenir.

Pour ce qui est des disponibilités de la Société, nous

les établissons comme suit, d'après le bilan dressé au 31 décembre 1892 :

Encaisse........................... Fl.	485.966 84
Effets en portefeuille........................	900.720 63
Fonds publics........................	342.264 40
Cautionnements en espèces et valeurs..........	2.633.486 12
Débiteurs divers, non compris les comptes courants transitoires et permanents, qui se montent à 1.570.849 25 fl..........................	4.447.298 06
Total.......... Fl.	8.809.755 85

Par contre, au passif, figurent :

Remboursement dans le courant de l'année 1893, au nom des Usines du chevalier Franz Van Fridan...................... Fl.	32.789 19
Priorités sorties, et non encore présentées au remboursement..........................	3.912 »
Coupons de priorités et d'actions non réclamés	17.351 45
Cautionnements...........................	1.928.452 »
Créditeurs divers, non compris les comptes courants transitoires et permanents, se montant à 3.144.754 fl. 83.........................	5.622.924 58
Ensemble..... Fl.	7.605.429 22

D'où un excédent de 1.204.326 fl. 63, à condition que le portefeuille puisse être réescompté de suite, que les Fonds publics puissent être réalisés sans délai, et que les comptes débiteurs ne se fassent pas attendre. C'est déjà peu, même sans avoir égard à ces restrictions ; mais que devient cet excédent si on tient compte de la quote-part applicable pendant l'exercice en cours, aux annuités exigibles, annuités afférentes aux emprunts hypothécaires et amortissables ? En 1892, le remboursement pour dettes hypothécaires et obligations s'élevait à 969.741 fl. 60; or, à ce montant, il n'a pu être affecté que 83.579 fl. 13 provenant des ventes forestières, et le solde de 886.162 fl. 47 a dû être prélevé sur le capital de roulement, autrement dit sur les bénéfices ! Or, en 1892, le bénéfice industriel a été de 512.186 fl. 05 inférieur à celui de 1891. N'est-il pas à craindre que la décroissance continue en 1893 ? Comment, alors, sans secours, la Société arrivera-t-elle à faire face à ses engagements immédiats ? C'est ici que des renseignements sur les résultats obtenus depuis le 31 décembre 1892 auraient été nécessaires. Le Conseil d'administration s'est contenté d'une phrase banale. C'est en même temps trop et trop peu de prudence.

Dans l'article que nous rappelions plus haut, l'*Economiste Européen* avait parlé de projets divers de réorganisation que l'on prêtait à la *Société des Alpines*. Sur ce point encore, le Rapport du 30 mai est muet. Pourtant, ces projets n'auraient été que différés, dit-on. Que peut-on attendre pour en faire part aux intéressés ? Désire-t-on connaître les résultats de l'exercice 1893, pour prendre, à ce sujet, des résolutions définitives ? Tout porte à le croire, car nous pensons pouvoir avancer que l'on ne parlera ouvertement de ces résolutions que vers le mois de mars 1894. C'est à ce moment seulement que les actionnaires apprendront les sacrifices qu'ils devront consentir, et qui ne se borneront certainement pas à l'abandon de dividendes pendant plusieurs exercices.

En tout cas, en ce qui regarde la *Société des Alpines*, nous voici revenus à la période écoulée entre 1885 et 1888. Et on se demande quel intérêt a poussé cette Société à distribuer, en 1889, 1890 et 1891, des dividendes qui, réservés, l'auraient certainement empêchée d'avoir recours, un jour, à de véritables expédients.

P. B.

Les Compagnies d'Assurances sur la Vie en 1892

Le *Moniteur des Assurances* vient de publier son résumé annuel des opérations et des comptes rendus des 17 Compagnies françaises d'assurances sur la vie pendant le dernier exercice. Nous empruntons à cet intéressant document les renseignements suivants :

Le montant total des capitaux en cours pour les dix-sept Compagnies s'élevait, au 31 décembre 1892, à la somme de 3.392.350.586 fr.; au 31 décembre 1891 il était de 3.292.452.109 fr.; il y a donc une augmentation de 99.898.477 fr. dans le portefeuille des Compagnies comme capitaux en cours, nets de réassurances.

Au 31 décembre 1891 la différence entre les capitaux disparus et la production annuelle était de 98.435.879 francs au profit des capitaux restant en cours.

En 1892 le chiffre de la production est de 473.565.904 francs; celui des capitaux disparus de 373.667.427 fr.; la différence en faveur de la production, soit 99.898.477 francs, représente l'augmentation de portefeuille que nous venons de constater.

Les sinistres de l'année 1892 se sont élevés à 50 millions 527.553 fr.; ceux de l'année 1891 étaient de 49.560.886 fr., il y a donc eu une augmentation de 966.667 fr.

Pour trouver le rapport des sinistres aux capitaux en cours, il faut déduire de ces capitaux tous ceux qui n'ont pas été exposés au risque de décès pendant l'année ; au 31 décembre 1891 les capitaux en cours exposés au risque de décès, atteignaient la somme de 3 milliards 171.488.030 fr. ; au 31 décembre 1892 ils étaient de 3.258.117.694 fr. ; par suite, les capitaux exposés au risque de décès pendant l'année présentaient une moyenne de 3.214.802.862 francs.

Les sinistrés de l'année 1892 étant de 50.527.553 fr., le rapport des sinistres aux capitaux en cours a été d'environ 1 57 0/0 ; ce taux était de 1 60 0/0 en 1891 et il a été enregistré 1 62 0/0 pour l'exercice 1890. La proportion des sinistres a donc encore baissé légèrement cette année ; elle est inférieure de 0 05 0/0 au maximum qui avait été constaté en 1890.

Voici, d'ailleurs, les taux des sinistres observés dans les dix dernières années :

Années	Rapport des sinistres aux capitaux en cours	Années	Rapport des sinistres aux capitaux en cours
—	—	—	—
1883......	1.20 0/0	1888......	1.56 0/0
1884......	1.30 »	1889......	1.46 »
1885......	1.47 »	1890......	1.62 »
1886......	1.47 »	1891......	1.60 »
1887......	1.47 »	1892......	1.57 »

Les rentes viagères immédiates en cours au 31 décembre 1892 s'élevaient à 47.569.637 fr., leur chiffre au 31 décembre 1891 était de 42.199.253 fr.; il y a donc une augmentation de 5.370.384 fr.

Les rentes différées de survie, etc., s'élevaient au 31 décembre 1892 à 3.236.927 fr.; au 31 décembre 1891 leur total était de 2.910.758 fr.; elles sont en augmentation de 326.169 fr.

Les rentes éteintes en 1892, par suite du décès, se sont élevées à 2.819.076 fr. ; les extinctions en 1891 avaient été de 2.391.633 ; l'augmentation est donc de 427.393 fr.

Pendant l'année 1892, le chiffre moyen des rentes en cours a été de 44.884.445 fr., le rapport des rentes éteintes, par suite de décès, aux rentes en cours s'est élevé à 6 28 0/0.

Ce rapport avait été, en 1891, de 5 90 0/0; en 1890, de 6 02 0/0 et en 1889, de 6 10 0/0.

Les rentes viagères immédiates constituées, en 1892, donnent un chiffre de 8.057.326 fr., en 1891 de 5.919.447 francs ; les rentes viagères présentent donc un énorme accroissement de 2.137.879 fr.

Le montant des réserves pour risques en cours s'élève, au 31 décembre 1892, à 1.387.458.068 fr. Il était, au 31 décembre 1891, de 1.270.102.415 fr. L'augmentation des réserves est donc de 117.355.653 fr.

Les réserves affectées aux assurances de toute nature sont comprises dans ce total pour 897.682.090 fr., ce qui donne, pour ces réserves, un taux moyen de 26 46 0/0 des capitaux en cours. Ce taux était, en 1891, de 25 67 0/0.

Les réserves des rentes viagères se montent à 489 millions 775.978 fr.

Les chiffres que l'on obtient par l'examen attentif

des comptes rendus ne peuvent être qu'approximatifs, en ce qui concerne les frais généraux et les commissions, tant varient les usages des compagnies et les méthodes adoptées par elles dans leurs comptes spéciaux.

Les frais généraux, en 1891, pourraient être évalués à 8.390.000 fr. En 1892, on peut estimer le chiffre à 8.800,000 fr., soit une augmentation approximative de 410.000 fr. D'autre part, les commissions étaient, en 1891, d'environ 11.460.000 fr.; en 1892, elles s'élèvent à environ 12.455.000 fr. Il y a donc, sur les Commissions payées en 1892, une augmentation de 995.000 fr.

L'ensemble des frais généraux et des commissions forme un total de 21.255.000 fr., au lieu de 19.850.000 francs, ce qui représente, pour 1892, une augmentation de 1.405.000 fr.

Il résulte des chiffres que nous venons de citer, que l'année 1892 a continué, quant à la production, la marche ascendante qui a été constatée depuis 1889.

En effet, la production a été :

	Francs
En 1889, de	392.841.357
En 1890, de	428.347.322
En 1891, de	447.829.532
En 1892, de	473.565.904

La proportion des sinistres pour 1892 est légèrement inférieure à celle des années précédentes.

Par contre, le chiffre des frais généraux et celui des commissions a subi une augmentation. Cette augmentation des commissions est due, en grande partie, au développement des rentes viagères constituées pendant le dernier exercice.

La cherté des fonds publics a, depuis plusieurs années, pour conséquence d'augmenter le chiffre des capitaux constitutifs de rentes viagères. Bien des gens se décident à aliéner leurs capitaux à un taux inférieur à 7 et même 6 0/0; il en résulte un abaissement de l'âge moyen de la clientèle.

Les réserves suivent une marche normale et progressive ; pour les assurances de toute nature, elles dépassent 897 millions de francs ; pour les rentes viagères, elles atteignent 490 millions. Ces garanties, jointes aux réserves de prévoyance, aux capitaux à appeler par les Compagnies pour versements sur les actions, donnent aux assurés toute sécurité au point de vue de l'avenir.

Le total général de l'actif, compris dans les bilans des Compagnies, s'élève au 31 décembre 1892 à . . . . Fr. 1.696.868.693
Il était, au 31 décembre 1891, de . . 1.575.675.947

Soit une augmentation de 121.192.746

L'année dernière, l'augmentation ne s'était élevée qu'à 98.111.443 francs. Différence en plus pour 1892, 23.081.303 francs.

L'actif de nos dix-sept Compagnies, d'après leurs comptes rendus, dépasse un milliard 696 millions. Mais, comme quelques bilans contiennent encore à l'actif pour 12 millions de francs de comptes débiteurs qui doivent, à un moment donné, disparaître, il reste un actif réalisable d'environ un milliard 685 millions.

La plupart des Compagnies ont placé leurs disponibilités en fonds publics français ; il y a, sur ce point, une augmentation de 69 millions de francs et sur les fonds publics étrangers une augmentation de 14 millions et demi. Il y a, au contraire, une diminution de 6 millions et demi sur les obligations de Chemins de fer. Les créances hypothécaires ont augmenté de 6.700.000 fr., les frêts sur police et les avances sont encore en augmentation de près de cinq millions ; et l'ensemble des comptes débiteurs a diminué de 2 millions 792.000 francs, ce qui représente une véritable augmentation de l'actif.

Enfin, voici le tableau des opérations réalisées par les Compagnies d'assurances sur la vie de 1819 à 1892 :

Années	Capitaux	Rentes
De 1819 à 1859 . . . . Fr.	354.000.000	17.490.000
Pendant l'année 1860	44.300.000	1.720.000
Pendant l'année 1865	134.300.000	1.775.000
— 1869	201.800.000	2.570.000
— 1870	141.400.000	1.600.000
— 1871	89.000.000	948.000
— 1875	254.600.000	2.470.000
— 1881	556.424.000	3.595.000
— 1886	435.288.000	3.212.000
— 1891	447.829.000	5.919.000
— 1892	473.566.000	8.057.000
Totaux généraux . . . Fr.	9.913.373.000	113.251.000
Reste en vigueur au 31 décembre 1892 . . . . Fr.	3.392.350.000	47.569.000

G. B.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	20 juillet	27 juillet
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
20 juillet / 27 juillet		
Or . . . . 1.717.763.215 / 1.719.797.970	2.990.865.458	2.996.491.252
Argent . . . 1.273.102.242 / 1.276.693.281		
2.990.865.458 / 2.996.491.252		
Effets échus hier à recevoir ce jour	25.629	33.897
Portefeuille Paris { Effets Paris	255.235.166	249.173.990
Portefeuille Paris { Effets Etranger	»	»
Bons du Trésor	30.000.000	30.000.000
Portefeuilles des succursales	335.197.869	356.458.589
Avances sur lingots à Paris	1.079.000	811.000
Avances sur lingots dans les succursales	5.398.200	6.580.200
Avances sur titres à Paris	120.343.092	118.582.656
Avances sur titres dans les succursales	169.512.081	165.769.606
Avances à l'Etat	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.626.863	99.626.525
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.271.787	9.271.244
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	1.130.959	1.260.013
Emploi de la réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Divers	95.600.311	86.541.561
Total	4.378.674.612	4.385.988.730
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	3.468.907.355	3.438.971.470
Arrérages de valeurs déposées	17.764.801	15.411.024
Billets à ordre et récépissés	40.149.723	40.192.398
Compte courant du Trésor, créditeur . . .	155.123.350	197.770.462
Comptes courants de Paris	367.511.512	358.365.681
Comptes courants dans les succursales.	55.372.703	58.918.507
Dividendes à payer	5.322.119	4.483.436
Escompte et intérêts divers	1.790.748	1.999.353
Réescompte du dernier semestre	918.503	918.503
Divers	40.798.286	43.442.385
Total	4.378.674.612	4.385.988.730

Comparaison avec les années précédentes

	1er août 1889	31 juillet 1890	30 juillet 1891	27 juillet 1892	28 juillet 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.884.7	3.088.7	3.051.8	3.123.6	3.438.9
Encaisse	2.518.1	2.581.7	2.630.7	2.920.1	2.996.4
Portefeuille	639.6	715.2	690.9	564.9	564.9
Avances aux partic.	271.7	267.1	294.4	325.7	291.7
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	278.9	213.3	369.8	424.8	197.7
— part . . .	486.5	410.0	407.2	426.1	417.7
Taux d'Escompte . . .	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	1 ½ 0/00	2 0/00	4 0/00	pair	1 ½ 0/00
Bénéfices nets	863.7	790.2	1.513.9	»	69.5

Achats et Ventes de Rentes effectués pour le compte des départements

Pendant le 2e trimestre de l'année 1893

	Avril	Mai	Juin	Cours moyen du 2e trimestre 1893	1892
Cours moyens de la Rente :	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
3 0/0 perpétuelle....	96 36	97 11	98 03	97 19	97 89
3 0/0 amortissable ..	96 67	97 33	98 51	97 53	98 44
4 1/2 0/0 1883.......	106 84	105 95	106 01	106 25	105 46
				Totaux du 2e trimestre 1893	1892
Achats en Rentes :				—	—
3 0/0 perpétuelle....	526.758	529.855	471.331	1.527.944	1.123.841
3 0/0 amortissable ..	39.300	46.065	56.655	142.020	78.465
4 1/2 0/0 1883.......	286.792	261.417	217.246	765.455	814.530
Totaux des achats	852.850	833.337	745.232	2.435.419	2.016.836
Capitaux correspondant aux achats (milliers de francs).	25.032	24.824	21.440	71.297	58.153
Ventes en Rentes :					
3 0/0 perpétuelle....	162.166	168.965	192.423	523.554	671.228
3 0/0 amortissable ..	13.785	14.940	17.235	45.960	85.530
4 1/2 0/0 1883.......	249.051	415.973	536.964	1.201.988	1.167.470
Totaux des Ventes	425.062	599.878	746.622	1.771.502	1.924.228
Capitaux correspondant aux ventes (milliers de francs)	11.545	15.711	19.446	46.703	51.716

En réunissant le 1er et 2e trimestres on trouve comme résultats comparatifs :

	Achats	Ventes
	— (en francs)	—
1er semestre 1893.....	160.133.307	95.000.593
2e semestre 1892.....	132.914.003	96.228.517
Différence pour 1893...	+ 27.219.304	— 1.227.924

Achats et Ventes de Rentes effectués par la Caisse de Dépôts et Consignations, pendant le 1er Semestre 1893 :

—	Caisses d'épargne ordin. (En capital) Achats	Ventes	Caisse Nat. d'Epargne (En capital) Achats	Ventes
	Francs	Francs	Francs	Francs
Janvier :				
Du 1er au 10...	3.315.033	»	6.456.991	»
Du 11 au 20...	3.836.770	»	4.028.597	»
Du 21 au 31...	1.166.462	»	1.556.975	»
Février :				
Du 1er au 10...	»	133.509	»	»
Du 11 au 20...	»	5.236.950	»	»
Du 21 au 28...	»	10.992.008	»	»
Mars :				
Du 1er au 10...	»	14.600.159	»	»
Du 11 au 20...	»	12.689.128	»	»
Du 21 au 31...	»	16.352.417	»	2.547.962
Avril :				
Du 1er au 10...	»	12.125.279	»	1.993.763
Du 11 au 20...	»	17.860.065	»	»
Du 21 au 30...	»	12.300.234	»	»
Mai :				
Du 1er au 10...	»	9.891.010	»	»
Du 11 au 20...	»	9.191.063	»	875.637
Du 21 au 31...	»	8.683.921	»	2.340.087
Juin :				
Du 1er au 7...	»	6.881.840	»	»
Totaux du 1er semestre 1893	8.318.265	136.937.590	12.042.564	7.757.451
Totaux du 1er semestre 1892	69.544.044	»	66.615.437	»
Différence pour 1893........	En moins : 61.225.777	En plus : 136.937.590	En moins : 54.572.873	En plus : 7.757.451

En résumé, le total des achats du 1er semestre de 1893 a été de 20.360.830 francs contre 136.189.481 francs pour les 6 premiers mois de 1892, soit une diminution d'achats, pour 1893, de 115.798.650 francs.

Le total des ventes du 1er semestre 1893 a été de 144.695.041 francs; il n'y en a pas eu en 1892.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 juillet 1893 :

Dépôts de fonds...............	5.119.049 55
Retraits de fonds..............	4.637.019 84
Excédent de retraits.....	482.029 71

Excédent de retraits du 1er janvier au 20 juillet 1893, 205.859.703 fr. 78.

Capitaux employés en achats de rentes, du 1er janvier au 20 juillet 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 472.568 fr. 85.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de juin 1893 :

Versements reçus de 175.497 déposants, dont 28.757 nouveaux..............................		25.603.469 22
Remboursements à 87.392 déposants, dont 19.657 pour solde.	23.766.002 10	
Rentes achetées à 389 déposants, pour un capital de...............	529.404 85	24.295.406 95
Excédent de recettes..........		1.308.062 27

Nombre de comptes existant au 30 juin 1893 : 2.004.866.

Rentes Françaises. — Suivant une décision du ministre des finances du 7 juillet 1893, les titres de rente 4 1/2 0/0 purement nominatifs devenus susceptibles de renouvellement après le paiement du trimestre au 16 août prochain continueront, jusqu'à nouvel ordre, à servir pour le paiement des arrérages ultérieurs.

Les rentiers doivent donc conserver les inscriptions actuellement en leur possession, qui seront estampillées au fur et à mesure des échéances jusqu'à ce qu'il en ait été décidé autrement.

Quant aux titres mixtes et au porteur 4 1/2 0/0 qui se trouveront totalement démunis de coupons, ils devront être déposés à fin de réexpédition aux guichets du Trésor, où ils seront reçus à partir du 2 août 1893, tant à Paris que dans les départements.

Bourse de Toulouse. — Par décret du Président de la République en date du 26 juillet 1893, rendu sur la proposition du Ministre des finances, M. Dupont (Mathieu-Marie-Louis) a été nommé Agent de change près la Bourse de Toulouse, en remplacement de M. Liabeuf, démissionnaire.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 9 au 15 juillet (28e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	1892	Différence pr 1893
Etat..................	2.706	704	778	19.008	18.993	+ 14
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.912	6.631	182.102	178.027	+ 4.074
— Rhône au Mont-Cenis	133	89	86	2.344	2.340	+ 3
— Chemins Algériens..	513	163	196	4.229	4.125	— 196
Nord..................	3.632	3.694	3.655	97.002	96.304	+ 698
Ouest..................	5.185	3.027	2.962	74.804	74.654	+ 149
Orléans...............	6.581	3.446	3.216	88.306	87.595	+ 711
Est....................	4.727	3.030	2.956	76.127	73.694	+ 2.433
Midi..................	3.045	1.617	1.559	47.635	44.584	+ 3.050
Est-Algérien..........	897	81	88	3.119	2.965	+ 153
Bône-Guelma voie larg.	534	76	62	1.631	1.856	— 225
— voie étroite	128	9	5	190	174	+ 16
Ouest-Algérien.......	296	63	57	1.384	1.398	— 13
Arzew à Kralfallah..	214	24	26	703	721	— 18
Médoc................	101	20	19	524	522	+ 2

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 27 juillet 1893.

La Rupture commerciale avec la Russie et ses conséquences. — Les Négociations commerciales avec l'Espagne. — Mouvement du Commerce extérieur pendant le 2e Semestre 1893.

Le voyage à Saint-Pétersbourg du comte Schouwaloff, ambassadeur de Russie à Berlin, en vue d'éviter la rupture des négociations commerciales, est resté sans effet : à partir du 1er août prochain, le tarif maximum sera appliqué aux provenances allemandes. Au moment où une guerre de tarifs va s'ouvrir entre les deux pays — car on va adopter ici des mesures de représailles — il est intéressant de rechercher les conséquences de la rupture des négociations qui traînaient depuis de longs mois.

Les protectionnistes allemands qui, vous le savez, disposent de la majorité au nouveau *Reichstag*, affectent une grande indifférence ; on peut, disent-ils, se passer de la Russie — grâce à l'état des récoltes, grâce aussi aux autres sources d'alimentation — et ils félicitent le Gouvernement d'avoir refusé les concessions qui lui étaient demandées pour arriver à une entente.

Mais les gens sans parti pris — le monde financier surtout — déplorent la guerre économique dont l'application du tarif maximum russe est le prélude. Si on a la satisfaction de frapper les céréales russes d'une surtaxe de 50 0/0, l'industrie allemande va perdre un débouché important ; les principaux articles vont payer de 20 à 30 0/0 de plus qu'autrefois.

Je n'ai pas sous les yeux les chiffres de 1892, mais voici, *en milliers de roubles*, la valeur des exportations allemandes en Russie pendant les trois années antérieures : 1889 : 124.082 ; — 1890, 114.283 ; — 1891, 103.074.

Et, pendant cette même période, les importations russes en Allemagne ont été les suivantes : 1889. 190.338 ; — 1890, 176.481 ; — 1891, 191.257 milliers de roubles.

Pour 1892, le mouvement se balance à peu près, mais tandis que la Russie ne fournit guère que des céréales à sa voisine, les produits allemands forment une liste interminable.

En Bourse, la rupture a produit un effet déplorable : on fondait les plus grandes espérances sur la signature d'une convention capable de faciliter les arbitrages et de resserrer les liens financiers des deux Etats ; on escomptait les plus-values de recettes des Chemins de fer, les bénéfices des Sociétés industrielles ou autres pouvant fournir du matériel à la Russie. A présent toutes ces perspectives s'évanouissent et on redoute la réaction qui pourrait résulter des circonstances nouvelles.

J'ajoute qu'on n'a pas absolument perdu l'espoir de voir reprendre les négociations dans un avenir plus ou moins éloigné.

Il semblerait qu'une ère de difficultés commerciales fût ouverte depuis quelque temps. De nombreuses protestations parviennent au ministère au sujet du traité de commerce avec l'Espagne, que l'on craint de ne pas voir aboutir. A ces protestations on répond, en haut lieu, que des difficultés ont été soulevées par l'Espagne, principalement à propos des droits appliqués aux lièges. L'Allemagne voulant favoriser son industrie, veut maintenir un tarif élevé sur les bouchons et les articles similaires dont l'Espagne lui a fourni 12.000 doubles quintaux métriques en 1892.

Voici le mouvement du commerce extérieur de l'Allemagne en juin 1893 : *importations*, 24.250.202 doubles quintaux métriques ; *exportations*, 17.126.785 doubles quintaux métriques. Depuis le 1er janvier et jusqu'à fin juin le total des importations s'élève à 133.673.800 doubles quintaux, en diminution de 3.350.392 doubles quintaux sur le 1er semestre 1892. Quant aux exportations elles se sont élevées, dans la même période de 1893, à 99.832.051 doubles quintaux, en plus-value de 8.653.661 doubles quintaux sur 1892,

La valeur des importations est de 2 milliards 42 millions 669 mille marks (72 millions 906 mille marks *de moins* qu'en 1892) ; celles des exportations est de 1 milliard 671 millions 659 mille marks (192 millions 370 mille marks *de plus* qu'en 1892).

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	22 juillet	Dif. 15 juillet	23 juillet	Dif. 15 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	816.747	+ 8.214	994.382	+ 6.195
Billets du Trésor	24.626	+ 630	26.344	+ 241
Billets d'autres banques	10.177	— 1.464	8.927	— 1.117
Lettres de change	642.132	— 13.351	524.548	— 11.239
Prêts sur titres	82.459	— 9.825	92.294	— 6.402
Valeurs	4.552	— 20	7.451	— 155
Autres propriétés	33.076	— 2.519	35.464	— 1.954
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	975.727	— 36.858	963.024	— 30.834
Autres engagements à vue	480.640	+ 17.641	567.464	+ 15.331
Autres engagements	911	— 277	4.490	+ 449

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique

	1891	1892	1893
30 juin	886,0	979,3	813,7
7 juill.	886,2	979,0	802,2
15 —	904,5	988,2	808,5
23 —	918,1	994.4	816,7
31 —	918,3	983,2	.. ,.

Lettres de change et prêts sur titres

	1891	1892	1893
30 juin	765.1	711.8	867,4
7 juill.	726,9	671.2	805.3
15 —	674,0	634,5	747,6
23 —	635.6	616.8	724,5
31 —	647,7	628,1	...,.

Circulation

	1891	1892	1893
30 juin	1066,0	1088,2	1100.0
7 juill.	1023,4	1052.2	1060,0
15 —	974,1	993,9	1012,5
23 —	947,9	963,0	975,7
31 —	959,4	981,0	...,.

Réserve de billets

	1891	1892	1893
30 juin	143.4	218.6	39,3
7 juill.	183,9	253,4	67,1
15 —	254,5	322,6	123,7
23 —	293,3	358,8	167,9
31 —	283,1	328,6	..,.

Ce bilan dénote une amélioration, par suite de la diminution des lettres de *Change* et *Prêts sur titres* et de l'augmentation des engagements à échéance journalière. La circulation a diminué de 36.858.000 marks, tandis que le stock métallique a gagné 8.214.000 marks.

Un Emprunt de la Ville d'Essen. — La municipalité d'Essen a décidé d'émettre un Emprunt de 3 millions de marks 3 1/2 0/0, dont le produit est destiné à la conversion des dettes anciennes et à des améliorations urbaines parmi lesquelles figure une usine à gaz.

Statistique de la Production et de la Consommation de la Bière à Berlin. — Le tableau suivant fait ressortir les différences de la production et de la consommation de la bière à Berlin de 1887 à 1892 :

Années	Production (en milliers d'hectolitres)	Consommat. (en milliers d'hectolitres)	Nombre d'habitants	Consommation en litres, par tête d'habitant
—			—	—
1887	2.555	2.578	1.386.532	186
1888	2.594	2.619	1.439.600	182
1889	2.894	2.898	1.495.143	194
1890	2.958	2.950	1.552.302	190
1891	2.999	2.999	1.596.000	187
1892	2.864	2.797	1.657.000	169

Ainsi qu'on le voit, la production des 76 brasseries existant à Berlin a baissé de 134.359 hectolitres en 1891-92, par rapport à 1890-91 ; on attribue la moins-value à l'épidémie cholérique, qui a arrêté la consommation de la bière blanche.

En attribuant le prix de 16 marks par hectolitre à la

bière de Mars et de 12 marks par hectolitre à la bière de conserve, on trouve un total de 42.123.928 marks représentant la valeur de la bière fabriquée, en 1892, à Berlin; en 1891, ce chiffre s'élevait à 43.744.380 marks.

Les impôts et taxes payés, de ce chef, se sont élevés à 3.439.994 marks.

Quant aux résultats financiers, ils ont accusé, en moyenne, pour 22 brasseries par actions, 5,41 0/0.

Ajoutons que les perspectives de vente pour l'exercice courant sont meilleures; mais les bénéfices seront réduits en raison des taxes, d'année en année plus lourdes, dont est frappée l'industrie de la bière.

La Production du fer en Allemagne. — D'après les statistiques publiées par le Syndicat des métallurgistes, la production du fer brut, pendant le mois de juin 1893, dans tout l'Empire (y compris le Luxembourg), s'est élevée à 396.417 tonnes.

Les chiffres de mai 1893 accusaient 402.874 tonnes et ceux de juin 1892, 389.691 tonnes.

Du 1er janvier au 30 juin 1993, la production s'est élevée à 2.327.538 tonnes, contre 2.396.127 tonnes pour la période correspondante de 1892.

Le Mouvement commercial de Brême pendant le premier semestre 1893. — Contrairement aux prévisions, le mouvement commercial de la place de Brême est, pour le premier semestre 1893, en plus-value sensible sur celui de la période correspondante de 1892, sauf pour quelques produits.

Voici les chiffres comparatifs des principaux articles pendant les deux périodes :

	Importations		*Exportations*	
	En doubles quintaux métriques			
	1892	1893	1892	1893
Pétrole	452.272	647.701	360.986	388.540
Laines	404.950	431.096	395.905	418.151
Tabac des Indes Orientales et de l'Amérique du Sud	105.812	227.246	128.563	149.167
Tabac de l'Amérique du Nord	51.825	46.765	95.791	84.162
Sucre brut	113.102	244.497	110.579	242.420
— raffiné	98.922	65.181	86.283	51.629
Café	52.760	72.290	39.976	51.418
Suif	24.519	14.642	18.042	11.101
Lard	24.408	1.967	20.989	1.615
Coton	1.108.036	1.046.272	1.079.491	972.684
Riz	1.762.133	1.410.303	1.134.529	1.010.715

L'industrie des cigares, une des principales de la ville de Brême, a perdu de son importance; l'exportation, pendant le premier semestre 1893, ne s'élève, en effet, qu'à 21.117 milliers contre 24.355 milliers de cigares en 1892.

Enfin, en ce qui concerne les céréales, le mouvement comparatif est le suivant :

	Importations		*Exportations*	
	En tonnes			
	1892	1893	1892	1893
Orge	12.836	24.513	14.259	21.055
Avoine	3.530	5.159	724	2.418
Maïs	64.881	33.333	55.711	31.752
Seigle	30.300	19.271	20.924	8.463
Froment	16.055	11.450	13.886	7.690

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 29 juillet 1893.

Les valeurs de spéculation ont légèrement reculé, cette semaine, sur la nouvelle que le Gouvernement allait appliquer à la Russie des mesures de représailles. On se tient sur la réserve et le rouble papier est en baisse, malgré le déport de 1 mark qui a été payé.

Il se peut que la situation s'améliore, car d'une part, la liquidation s'effectue bien, et de l'autre, les nouvelles d'Amérique n'ont, en aucune façon, influencé la spéculation. Quant au resserrement monétaire que je vous signalais la semaine passée, il ne se fait plus sentir; du moins il n'y a pas de demandes. On cote de 4 1/2 à 3 1/2 fin courant et la *Seehandlung* offre de l'argent à 3 3/4, sans trouver preneur.

Les Chemins de fer de l'Etat prussien sont faibles; c'est la conséquence de la publication des recettes du mois de juin qui, se chiffrant par 75 mille marks environ, accusent une moins-value de 800 mille marks environ. Toutefois, depuis le 1er avril, il y a encore, par rapport à l'exercice antérieur, une augmentation de recettes de plus de 8 millions 1/2 de marks.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil	28 juil
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 75	86 62	86 75	86 40	86 25	86 25
Orient 3 0/0	69 50	68 75	69 37	69 »	68 40	66 75
Consolidés Russes	99 90	99 50	99 50	99 40	99 40	98 87
Hongrois	95 87	95 25	95 50	95 25	94 40	94 40
Egypte Unifiée	101 50	101 60	101 20	101 »	100 90	100 20
Italien	91 62	90 25	90 75	89 25	88 87	87 75
Chemins de fer						
Autrichiens	129 50	128 37	128 ..	127 62	125 12	124 90
Lombards	44 25	42 62	42 90	42 90	42 87	42 »
Gothard	163 50	161 62	157 25	156 25	155 ..	155 25
Nord-Est Suisse	113 50	112 62	108 62	108 12	105 75	106 25
Central Suisse	»	» »	»	»	»	»
Méridionaux	»	» »	»	»	»	»
Duxer	208 12	207 50	»	»	»	»
Marienbourg	71 90	63 87	66 12	65 »	76 37	67 »
Ouest Prussien	75 50	81 50	74 87	74 37	74 50	65 37
Mainzer	»	» »	»	»	»	»
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	207 25	205 »	203 »	202 87	208 75	203 ..
Sud-Ouest Russe	»	» »	»	»	»	»
Banques						
Crédit	175 12	172 »	206 75	204 60	202 »	202 »
Disconto	184 62	177 50	186 25	178 50	177 62	176 »
Darmstadt-Bank	136 25	132 75	134 75	133 37	133 50	133 50
Berl-Handels	139 50	133 37	137 25	135 60	134 50	133 62
Dresde-Bank	141 75	127 »	140 62	138 90	138 37	137 75
National-Bank	111 60	109 »	109 75	108 50	108 ..	105 50
Mines et diverses						
Laura	99 75	97 50	104 75	105 »	104 37	101 25
Dortmund	52 87	48 75	57 62	58 60	58 ..	57 25
Bochumer	117 87	116 12	123 12	123 10	123 75	124 40
Gelsenkirch	129 62	127 62	129 75	131 25	132 .	136 12
Hibernia	100 87	99 50	101 25	102 12	105 62	108 90
Harpener	120 62	118 50	125 12	127 30	128 12	131 80
Dynamite Trust	128 50	» »	»	»	»	»
Nordd Lloyd	114 »	111 87	115 62	113 75	114 62	115 80
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	80 95	81 »	81 05	81 »	80 95	80 90
Londres —	20 39	20 38	20 38	20 40	20 36	20 31
Vienne —	165 60	165 65	164 40	164 25	163 30	162 80
Pétersbourg 3 semaines	215 »	214 80	215 ..	215 »	213 25	211 50
Roubles comptant	215 75	213 90	216 ..	216 »	214 ..	212 37
— fin courant	216 »	214 25	216 50	216 25	214 25	211 25

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 29 juillet 1893.

La Question d'Egypte. — Le Conflit franco-siamois. — La Discussion du Home-rule. — La Liquidation.

Toute l'attention a été retenue par les questions extérieures; le voyage du khédive à Constantinople et le conflit franco-siamois ont fait oublier momentanément les graves questions intérieures qui se discutent devant le Parlement. Je ne sais comment sera jugé à l'étranger le séjour d'Abbas-Pacha à Constantinople, mais je crois que l'on aurait tort de vouloir en tirer trop de conséquences. Abbas-Pacha s'est peut-être rendu auprès du Sultan avec des dispositions défavorables aux Anglais, mais le Sultan a refroidi ces disposi-

tions anglophobes : il a refusé de faire accompagner le khédive, à son retour en Egypte, par une garde du corps ottomane et a spontanément rassuré l'ambassade d'Angleterre sur la signification purement honorifique des honneurs accordés à Abbas-Pacha. Cе voyage aura donc montré au Khédive que le Sultan ne serait pas disposé à soutenir une tentative de révolte contre la domination étrangère. La situation des Anglais en Egypte se trouve donc fortifiée au lieu d'être diminuée, comme on l'avait espéré un moment.

Cette question a permis à la presse gallophobe de recommencer ses attaques ; elle les a faites cependant sans trop de conviction et a préféré revenir à la question de Siam. L'apaisement, en effet, a été loin de se faire sur ce point ; les réclamations de territoires faites par la France ont eu le don de provoquer une nouvelle explosion d'attaques, et la presse a fait tant et si bien que le public, qui jusqu'ici s'intéressait peu à la question, s'en est emparé aujourd'hui, et tout bon Anglais croit devoir prendre fait et cause pour ces pauvres Siamois que les Français veulent dépouiller. Le fait est piquant ; on oublie un peu vite ici les événements de date récente, le conflit anglo-portugais, pour n'en citer qu'un, et si les Anglais citent à notre sujet la fable du loup et de l'agneau, on pourrait avec justesse leur appliquer celle de la paille dans l'œil du voisin.

Malgré tout, il est à peu près certain que le Cabinet fera en sorte de conserver la neutralité; dans sa déclaration à la Chambre des Lords, lord Rosebery l'a encore affirmé avant-hier.

« Depuis le début, a-t-il dit, le Gouvernement anglais a refusé d'intervenir en aucune façon dans le conflit entre la France et le Siam, et il ne croit pas avoir à se prononcer sur les mérites de la querelle. Le Gouvernement de Sa Majesté est donc limité à prendre des mesures pour protéger la vie et les intérêts des Anglais à Bangkok. Il est à regretter que l'on ait semblé suspecter ces mesures, qui n'étaient pas trop considérables, pour protéger les existences et les propriétés au milieu d'une population orientale de 350.000 âmes, et qu'on ait pu y voir un encouragement pour les Siamois de poursuivre une résistance sans issue. »

Il est bon d'ajouter qu'après ces déclarations, le Ministre des Affaires étrangères a tenu à établir que le Gouvernement ne se désintéressait pas de la question et il a cru devoir soutenir encore la théorie de l'Etat-tampon.

« Le Gouvernement de Sa Majesté est heureux de croire que le Gouvernement français n'a pas moins conscience que lui-même de la valeur de l'indépendance du Siam et qu'il considère comme une question importante, pour les Français comme pour nous-mêmes, que nous n'ayons de frontières communes sur aucun point de la frontière indo-chinoise ; car des frontières communes entraîneraient chacun des deux pays dans de grandes dépenses militaires et créeraient des dangers de panique. »

La discussion du *home rule* a porté cette semaine sur la question financière ; je vous ai déjà exposé les bases du système de M. Gladstone, je n'ai donc pas à y revenir. Le bill a été définitivement adopté hier en seconde lecture, au milieu d'une véritable tempête de scènes de pugilat. Il ne reste plus, pour que la Chambre des Communes en ait fini avec cette question, que la formalité de la lecture du rapport, qui aura lieu le 7 août.

L'agitation qui règne sur le marché a toujours la même cause : elle provient de la réaction subie par les Chemins américains ; c'est la mauvaise tenue de ces valeurs qui a provoqué les exécutions récentes et leur dépréciation continue a fait appréhender l'issue de la liquidation.

Cette baisse a, on le sait, son origine dans la dépréciation de l'argent ; elle a été puissamment favorisée par les manœuvres de la spéculation et le malaise commercial et industriel dont souffrent les Etats-Unis. La liquidation s'est cependant opérée avec plus de facilité qu'on ne le croyait ; les reports ont été pratiquées à des taux modérés et les réalisations forcées ont été de peu d'importance ; ce fait est dû aux nombreux dégagements qui se sont opérés depuis le milieu du mois.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

26 juillet 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	44.249.615	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	27.799.615
Total	44.149.615	Total	44 249.615

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.507.044
Réserve et profits et pertes	3.386.901	Portefeuille et avances	24.955.663
Trésor et administration publique	4.690.075	Billets en réserve	17.419.690
Comptes particuliers	34.866.606	Or et argent monnayés	1.777.956
Billets à sept jours, etc.	163.771		
Total	57.660.353	Total	57.660.353

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
12 Avril	25.636	»	25.472	35.158	36.376	16.614	47	2½
19 »	25.675	»	25.355	34.446	35.513	16.770	48	»
26 »	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	»
3 Mai	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 »	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3½
17 »	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	»	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	»	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	»	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»

Les Dividendes des Compagnies de chemins de fer. — Les dividendes annoncés jusqu'à ce jour sont favorables ; excepté le Sheffield, toutes les Compagnies distribuent au moins autant que l'année dernière, la North-Eastern donne même 4 3/4 0/0 au lieu de 3 0/0 ; il est juste de dire que, pendant le premier semestre 1892, cette Compagnie avait eu à supporter les effets de la grève du Durham. Il est à remarquer que la bonne situation présentée par les lignes du Sud est due à la bonne saison dont on a joui cette année et qui a fait augmenter le transport des voyageurs ; les lignes qui ont eu à compter principalement sur le mouvement commercial n'ont pas pu améliorer leur situation. Voici les dividendes annoncés :

	Premier semestre de 1893	1892	1891
Great Eastern	3/4	3/4	1 1/2
North-Eastern Cons.	4 3/4	3	6
Manchester Sheffield Ord.	nil	1/4	1/4
London and South-Western.	4 3/4	4 1/4	4 1/4
London, Brighton Ord.	4 1/4	3 3/4	3 1/4
Id. Def. Ord.	»	»	»
South-Eastern Ord.	2 1/4	1 3/4	2 1/4
Id. Pref.	4 1/2	3 1/2	4 1/2
London Chatham Arb. Pref.	2 8/20	3 8/20	3 1/2
Metropolitan	3 1/4	3 1/4	3 14 °/o
Id. Surplus Lands.	2 ½+2/6bs	2½+2/6bs.	2 1/2
London Tilbury	2 1/2	2 1/2	2
City and South London	3/4	1/2	»

Le Commerce avec le Siam. — On parle beaucoup, en ce moment, de l'importance du commerce anglais

avec le Siam. Voici, d'après les chiffres publiés par l'*Economist*, qu'elle est la sitution de ce commerce. Le commerce direct entre la Grande-Bretagne et le Siam est relativement insignifiant, la totalité des importations et exportations étant la suivante :

	Importations pour le Siam	Exportations du Siam
	—	—
1892.................£	52.205	113.410
1891..................	100.695	101.938

Le commerce du Siam se fait principalement par Singapour et Hong-Kong. Ces ports servent de dépôts pour la distribution des articles anglais et indiens à travers l'Orient. La dernière année pour laquelle nous avons les chiffres officiels du commerce de Bangkok est 1891 et, comme le commerce du Siam a subi alors une forte crise, nous citons également les chiffres de 1890. Voici ces chiffres :

Commerce de Bangkok

	Exportation		Importation	
	1891	1890	1891	1890
	—	—	—	—
Singapore...£	831.203	893.171	970.847	1.757.712
Hong-Kong..	711.103	1.617.992	389.555	775.840
Europe et Amérique..	86.650	514.612	54.919	57.136
Autres pays..	67.871	129.846	25.442	40.327
Total....	1.696.827	3.209.621	1.440.763	2.631.015

Le mouvement du port de Bangkok en 1891 nous donne 310 vaisseaux d'un tonnage total de 224.248; 260 de ces vaisseaux, tonnant 194.437 tonnes, sont anglais.

Emission de Bons du Trésor. — La Banque d'Angleterre a ouvert, mardi dernier, une souscription pour 1.336.000 liv. de bons de l'Echiquier 2 3/4 0/0. Elle a donné 701.000 liv. st. de bons d'une année, 310.000 liv. st. de bons de deux années et 320.000 liv. st. de bons de trois années. Les souscripteurs de bons d'une année à 100 liv. st. 1 sh. recevront 38 0/0 de leur souscription; les souscripteurs de bons de deux ans à 100 liv. st. 10 d. recevront 38 0/0, les souscripteurs de bons de trois ans à 100 liv. st. 10 sh. recevront 38 0/0. Les souscripteurs à des taux supérieurs recevront la totalité de leurs souscriptions. La moyenne des prix a été, pour les bons d'une année 100 livres sterling, 2 sh., 6 d.; pour les bons de deux ans, 100 livres sterling, 1 sh. ; pour les bons de trois ans, 100 livres sterling, 1 sh., 1 d.

Les Dettes étrangères. — Le *Council of foreign bondholders* a reçu avis de Montevideo que les 45 0/0 des droits de douanes, du 16 au 30 juin inclusivement, s'élèvent à 150.000 dollars 88 cent., qui ont été envoyés à Londres en une traite de 31.490 liv. st. 17 sh. 2 d. pour le service de la Dette consolidée 3 1/2 0/0 de l'Uruguay.

Le Comité a été avisé de Caracas de la remise d'une traite de 6.334 liv. st. 8 sh. pour la remise de la Dette consolidée de 1881.

Le Comité des porteurs étrangers de titres argentins a reçu de la *London River Plate Bank* un avis suivant lequel les 45 0/0 des recettes douanières à affecter au service de la Dette extérieure, du 16 au 30 juin, ont produit 130.030 dollars.

Clearing-House

Résultat des compensations du 20 au 26 juillet

Jeudi 20 juillet.....£	17.167.000	Lundi 24 juillet.....£	16.674.000
Vendredi 21 juillet..	15.887.000	Mardi 25 juillet.......	17.260.000
Samedi 22 juillet....	16.021.000	Mercredi 26 juillet...	16.751.000
		Total.......£	99.760.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 2.192.000.

La Corporation Péruvienne. — La corporation péruvienne ayant reçu du gouvernement chilien 630.000 liv. st. en obligations chiliennes 4 1/2 0/0, a décidé de faire une distribution de ces obligations aux porteurs de certificats de l'actif chilien. Les porteurs recevront 1 liv. st. 10 sh. en obligations 4 1/2 0/0 chilien pour chaque 100 liv. st. nominale de l'emprunt péruvien 1870 et 1 liv. st. 5 sh. pour 100 liv. st. nominales de l'emprunt 1872. En outre, chaque porteur de certificats de l'actif chilien recevra un certificat pour le solde lui donnant droit à une part de l'argent déposé à la Banque d'Angleterre et qui sera disponible pour la distribution.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er au 22 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 22 juil. 93	du 1er avr. au 23 juil. 92	du 15 juil. au 22 juil. 93	du 16 juil. au 23 juil. 92
Douanes.............	19.650	5.740	5.873	368	369
Accise..............	25.100	7.319	7.635	680	615
Timbre..............	13.600	4.001	4.647	209	248
Land tax et House duty	2.460	360	380	»	5
Impôt sur le revenu.	15.150	2.527	2.399	39	38
Postes..............	10.600	3.030	3.010	»	»
Télégraphe..........	2.480	665	690	»	»
Terres de la couronne	430	100	100	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers..............	1.950	672	979	56	56
Recettes totales.....	91.640	24.524	25.823	1.352	1.331
Dépenses............	»	30.406	31.117	965	1.075

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (20 au 26 juillet) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution	Liv. st.	*Augmentation*	Liv. st.
Brighton............	1.958	Great Northern......	2.510
South Eastern.......	751	Lancashire et Yorkshire............	2.686
Great Eastern.......	2.495	North Western......	5.040
Metropolitan district.	233	Sheffield............	1.820
Caledonian..........	2.584	Metropolitan........	166
Great Western.......	3.660	Midland.............	5.070
South Western.......	1.203	North British.......	3.032
Chatham et Dover...	2.458	North Eastern.......	56
North Staffordshire..	564		

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 29 juillet 1893.

On a eu de fortes craintes pour la liquidation, craintes justifiées et qui se sont en partie réalisées. Cependant, des dégagements s'étant produits depuis le milieu du mois, on n'a pas eu à enregistrer autant de catastrophes qu'on ne l'avait craint et les choses se sont passées dans un mieux relatif. C'est naturellement le compartiment des valeurs américaines qui a été le plus fortement secoué et a contribué à faire réactionner le reste de la cote.

Le marché reste agité par de nouvelles ventes en fonds internationaux : les fonds italiens et les fonds espagnols supportent assez bien ces ordres, mais, par contre les fonds helléniques sont vivement atteints; les Egyptiens et les Tributs sont également en baisse. Le rapport Goschen a permis aux fonds portugais de maintenir leurs cours.

Les Chemins américains sont en légère amélioration en fin de semaine, ils ont trouvé un soutien du continent et de New-York, qui présente quelques velléités d'achats.

Les valeurs sud-américaines ont eu peu de variations; notons seulement une nouvelle baisse du Brésilien, provoquée par les événements de Rio-Grande.

Le marché des mines d'or est ferme, mais dépourvu de toute activité.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	23juin	30juin	7 juil.	14juil.	21juil.	28juil.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	98 94	98 75	99 »	99 19	99 »	98 81
Rupee 4 0/0	67 75	70 »	69 75	69 62	69 12	68 37
Brésil 4 0/0	66 25	64 50	64 75	62 75	63 75	62 50
Argentine 5 0/0	68 75	66 50	63 50	60 62	62 25	62 »
Cédulas P	8 12	7 75	7 12	7 »	7 25	7 25
— E	29 25	26 25	26 »	26 75	25 75	24 75
Mexicain 6 0/0	72 25	61 12	61 25	58 75	57 25	57 75
Turc I	56 »	55 50	55 »	54 50	54 50	53 50
— II	33 75	33 25	33 25	33 »	33 25	32 25
— IV	21 87	21 75	21 81	21 69	21 69	21 50
Egypte Unifiée	100 50	100 25	100 »	99 87	99 50	99 12
Grec Monopole	52 50	47 50	45 »	43 ..	42 »	39 »
Italien 5 0/0	92 25	91 12	89 25	88 »	87 62	86 75
Russe 4 0/0	100 25	100 12	99 12	99 25	99 »	99 »
Portugais 3 0/0	23 »	22 75	22 25	21 75	21 87	21 87
Espagne Ext. 4 0/0	66 56	65 »	63 06	62 25	62 56	62 44
Français 4 1/2 0/0	105 50	105 50	105 50	106 »	106 »	106 »
— 3 0/0	98 »	97 75	97 25	97 »	97 25	96 50
Divers						
Banque de Roumanie	7 »	7 »	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	106 50	106 50	106 »	105 ..	105 »	105 »
Lombards	9 »	8 75	9 »	8 75	8 75	8 62
Banque Ottomane	13 81	13 56	12 94	12 75	12 75	12 56
Rio Tinto	15 31	14 87	15 06	14 81	14 69	14 44
Brighton A	158 12	157 37	157 35	155 »	150 87	149 »
North Brit. ord	33 »	32 25	32 12	31 75	31 75	32 10
Pérou ord	7 62	6 87	6 62	6 »	5 75	5 87
— préf.	25 25	22 »	19 25	17 50	16 75	17 25
— debs	70 25	65 50	63 50	58 50	57 »	57 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	47 25	43 50	43 25	39 50	38 25	33 75
— actions	24 12	21 87	22 50	20 37	19 25	15 »
Canada Pacific	80 37	78 »	77 25	73 50	73 »	70 75
Eries	18 25	16 75	16 62	14 62	13 50	10 75
Denver préf	50 »	39 »	36 25	29 75	29 25	29 50
Milwaukee	70 87	68 87	69 75	62 12	57 25	53 75
Louisville	68 75	66 62	66 37	57 87	55 12	54 50
Norfolk préf	24 37	22 25	22 12	19 37	20 »	21 37
Reading Inc. Bds	31 50	31 »	30 25	29 »	29 »	25 50
Union Pacific	29 62	25 62	25 37	21 37	20 12	19 37
Mexican ord.	17 75	16 »	13 »	13 »	11 50	11 »
Mines						
De Beers	17 50	17 62	17 62	15 75	15 37	15 12
City	12 50	12 »	12 »	11 50	11 »	10 75
Crown Reef	7 50	7 37	7 37	7 37	6 87	6 87
Geldenhuis	5 50	4 87	4 87	4 75	4 62	4 50
Impers	3 12	2 87	2 87	2 50	2 31	2 12
Langlaagte	3 75	3 50	3 50	3 37	3 12	2 87
Simmer	4 37	4 25	4 25	3 94	3 62	3 75
Robinson	4 37	4 25	4 25	4 19	4 12	4 12
Oceana	3 50	2 87	2 87	2 75	2 25	2 12
Argent en barres	38 »	30 50	34 12	33 37	32 37	32 50
Change sur Paris	25 37	25 38	25 37	25 37	25 38	25 41
Escompte de la Banque	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50
Escompte hors banque	1 62	1 62	1 12	1 37	1 50	2 »

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 27 juillet 1893.

Les Obsèques du Ministre de la guerre. — Le Congrès de Hermannstadt. — Les Finances de la Hongrie et des pays dépendant de la Couronne. — Les Décorations de la *Valuta*. — Rendement de l'impôt de Bourse à Vienne.

Les funérailles du chevalier de Bauer, ministre de la guerre de l'Empire, ont eu lieu, avant-hier, avec une très grande solennité : derrière le cercueil marchait l'Empereur, suivi des archiducs et des ministres, et, sur tout le parcours, les troupes de la garnison formaient la haie. Ami personnel de François-Joseph, M. de Bauer exerçait, depuis cinq années, les hautes fonctions dans l'exercice desquelles il a fini sa carrière ; en 1859, il commandait un bataillon de grenadiers, et, en 1866, il se battait encore contre l'Italie, à la tête d'une brigade.

Dans le domaine politique, il n'est question que du Congrès d'Hermannstadt, où les délégués roumains protestent contre les lois politico-religieuses du Dr Wekerlé ; ils n'admettent pas le mariage civil obligatoire et font appel à tous les éléments slaves pour lutter contre l'envahissement des magyars.

Point n'est besoin d'être grand prophète pour prédire que tous les vœux formulés dans ce sens et destinés à être soumis au Souverain n'ont aucune chance de se réaliser.

J'ai déjà eu l'occasion de vous signaler la marche satisfaisante des finances de la Hongrie ; les résultats définitifs du Ministère du commerce, duquel dépendent les principales administrations de l'Etat, dépassent les prévisions. Ce résultat est dû aux économies introduites, aux augmentations de recettes des Chemins de fer, usines, Postes et Télégraphes.

Pour 1892, on avait prévu 69.361.035 florins de dépenses, et 91.876.417 florins de recettes ; or, les chiffres définitifs nous donnent 72.708.299 florins pour les dépenses et 98.519.615 florins pour les recettes, soit un excédent de 25.811.315 florins, dépassant de 3 millions 296 mille florins, environ, les prévisions.

Les recettes des Postes et Télégraphes se sont élevées à 14.176.287 florins (+ 363.787) — celles des Chemins de fer de l'Etat à 73.721.699 florins (+ 3.971.699), etc., etc. Les dépenses des Chemins de fer de l'Etat se chiffrant par 41.353.081 florins, l'excédent net est de 32 millions 1/2 de florins environ. Ceci nous donne, pour un capital employé de 845 millions de florins, un intérêt de 3 84 0/0, contre 3 31 0/0 en 1891.

A ce propos, l'administration des finances vient d'éditer son onzième volume (1893) de statistiques qui, pour la première fois, nous donne des renseignements détaillés sur les résultats financiers autonomes des pays dépendant de la couronne. Ces renseignements s'appliquent à la période allant de 1887 à 1891. Voici comment le travail a été divisé :

Les *Recettes réelles* se décomposent en rentrées provenant de l'*Avoir* privé de chaque région, de valeurs publiques, d'Etablissements de bienfaisance, sanitaires et autres, et, enfin, des impôts de toute nature.

Pour les *Dépenses réelles*, on a établi une distinction entre celles d'administration générale et celles purement régionales, ou d'ordre privé ; des chapitres spéciaux comprennent les charges relatives à la défense, à l'instruction publique, aux travaux publics, etc., etc.

En 1887, les recettes et les dépenses des pays dépendant de la couronne portaient sur un total de 51.833.392 florins ; en 1881, le chiffre s'élevait à 58.517.395 florins.

Pendant cette période quinquennale, la marche économique des Etats a été très diverse : tandis que les recettes et les dépenses progressaient en Styrie, Gœrz, Istrie, Bohême, Moravie, Galicie et Dalmatie, elles avaient une tendance inverse dans l'Autriche du Sud, Salzbourg, Silésie et dans la Bukowine. Enfin, dans l'Autriche du Nord, en Carinthie, Krain et Tyrol, Vorarlberg le mouvement est resté stationnaire.

Ces constatations résultent de l'examen des chiffres que j'ai sous les yeux, mais dont le détail m'entraînerait trop loin.

Le Gouvernement vient de donner aux membres du syndicat financier qui a si habilement mené les opérations relatives à la *valuta* un témoignage officiel de sa satisfaction ; citons, entre autres personnages décorés, le Gouverneur du Crédit Foncier, M. de Bezecny, qui a reçu la couronne de fer de première classe.

Le rendement de l'impôt sur les opérations de Bourse a été, à Vienne, de 320.000 fl., pour le 1er semestre de 1893 ; ce chiffre ne comprend pas les perceptions des autres villes. Or, le Gouvernement avait prévu 400.000 florins pour toute l'année.

Informations Économiques et Financières

L'Échéance du 1er août en Autriche. — Les coupons à échéance du 1er août, en Autriche, représentent un total de 21 1/4 millions de florins, savoir : 16 millions 224.000 florins en papier, 10 millions 170.000 *francs* et 16.000 florins en argent.

Si on ajoute à ces chiffres les intérêts de loyer à

payer au 1er août, soit 12 1/2 millions de florins, le total général des échéances s'élève à 33 3/4 millions de florins.

L'Agio de l'or pour les Paiements en douane, en Autriche-Hongrie. — D'accord avec son collègue hongrois, le Ministre des finances autrichien vient de décider que les paiements à effectuer, pendant le mois d'*août*, pour droits de taxes similaires et cautionnements en douane seraient majorés d'un agio de 23 0/0, quand ils seraient acquittés en argent au lieu de l'être en or.

Les Recettes des Chemins de fer de l'Etat autrichiens. — Les recettes des Chemins de fer exploités par l'Etat ou pour son compte se sont élevées, en juin 1893, à 5.618.489 florins, — dont 1.791.958 s'appliquent au service des voyageurs, et 3.826.501 florins aux marchandises. Si l'on compare ces chiffres à ceux de juin 1892, on constate une diminution de 120.680 fl. pour les voyageurs, et, par contre, une augmentation de 275.325 fl. pour les marchandises ; la plus-value en faveur de juin 1893 est donc de 154.645 florins.

Du 1er janvier au 30 juin 1893, la plus-value des recettes est de 1.681.637 florins par rapport au 1er semestre 1892.

Recettes de la Société autrichienne de Chemins de fer d'intérêt local. — En juin 1893, les recettes provisoires de cette Société, qui exploite un réseau de 298 kilomètres, se sont élevées à 148.909 florins (+ 4.584 fl.) ; du 1er janvier au 30 juin 1893, elles atteignent le chiffre de 941.199 florins (+ 102.836 fl.)

Ces sommes ne comprennent pas les recettes de la ligne de *Budweis-Salnau*, d'un développement de 75 kilomètres, qui se sont élevées, pour le semestre, à 87.081 florins.

La Culture de la Betterave en Autriche. — D'après les statistiques publiées par le Ministère du commerce autrichien, la surface plantée en betteraves mesure, en Autriche, 262.457 hectares, savoir : 175.800 hectares en Bohême, 73.501 hectares en Moravie, 5.753 hectares dans l'Autriche du Sud, 4.334 hectares en Silésie et 3.069 hectares en Galicie.

Les deux seules régions pour lesquelles on constate une extension de culture en 1892 sont la Moravie et l'Autriche du Sud ; cette extension est de 10 0/0 environ pour la première et de 12 0/0 pour la seconde, par rapport à l'année antérieure.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 29 juillet 1893.

Diverses causes expliquent la lourdeur dont notre Bourse a fait preuve cette semaine : c'est, d'abord, la cherté de l'argent qui a monté jusqu'à 5 1/2 0/0, paralysant les transactions, — c'est, ensuite, la crainte de voir surgir une guerre de tarifs entre la Russie et l'Allemagne, guerre qui aurait son contrecoup sur un grand nombre de valeurs. — En somme, les transactions insignifiantes et la tendance plutôt ferme sur la perspective de la prochaine conclusion d'un traité de commerce austro-russe.

Depuis lundi la cote officielle s'est augmentée de quelques valeurs nouvelles, savoir :

Obligations 4 0/0 amortissable de la 1re émission pour les communications à Vienne ; — obligations 4 0/0 du Crédit foncier de Galicie, — et enfin les obligations 4 0/0 du Crédit foncier de Bukowine.

Voici, d'après l'avis officiel de la *Laenderbank*, les résultats de la conversion des obligations du Crédit foncier de Galicie :

Sur le montant des obligations en circulation, qui était de 75.568.000 florins environ, 61.440.000 fl., soit 81 3 0/0, ont été présentés à la conversion. Les souscriptions contre espèces se sont élevées à 10.160.000 fl., ce qui porte à 71.600.000 fl. environ, 94 8 0/0 le résultat total de l'opération.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil	28 juil
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	117 45	117 60	118 ..	118 45	118 90	118 90
— — Argent	97 80	97 40	97 65	97 15	96 95	96 85
— — Couronne	96 45	96 40	96 95	97 10	96 85	96 40
Hongrie Rente Or	116 15	115 85	115 70	115 70	115 40	115 55
— Emp. Ch. de fer	124 75	125 ..	125 ..	125 75	126 ..	126 75
— Rente Couronne	94 95	94 50	96 95	94 80	94 65	94 55
1860 Billets	148 ..	148 ..	147 75	148 25	148 25	148 25
1854 —	148 ..	147 75	147 50	148 ..	148 ..	147 75
1864 —	195 ..	191 ..	194 ..	193 ..	192 25	193 25
Hongrie billets	149 ..	148 75	148 ..	149 ..	149 50	149 25
Danube Reg-Bill	128 50	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	222 ..	223 50	223 50	222 ..	222 ..	222 ..
Autriche Boden-Credit	133 ..	431 ..	423 ..	421 ..	420 .	418 ..
— Crédit action	338 ..	334 70	339 20	337 60	336 ..	335 50
— Hongrie Bank	990 ..	988 ..	986 ..	984 ..	983 ..	981 ..
Vienne Bank-Verein	122 ..	120 70	122 20	122 ..	121 40	121 70
Verkehrsbank	173 75	173 ..	173 ..	175 ..	173 50	173 ..
Hongr. Credit-Bank	409 20	409 20	414 ..	413 ..	416 ..	420 ..
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	150 20	150 20	152 ..	150 50	150 10	151 ..
Vienne Union-Bank	251 70	250 70	252 ..	251 50	250 50	249 20
Autriche Lænderbank	251 ..	245 90	250 30	249 60	248 ..	246 70
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	118 50	118 ..	123 ..	126 25	126 50	128 ..
All. Autr. Bau-G	108 50	106 ..	106 ..	104 50	104 ..	104 ..
Danube Bat. vap	375 ..	372 ..	390 ..	394 ..	407 ..	395 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	435 .	436 ..	445 ..	447 ..	447 ..	440 ..
Tabac Turc	183 ..	183 ..	183 50	184 70	186 50	186 ..
Autriche Alpine	53 90	52 70	52 90	54 ..	54 10	54 ..
Chemins de fer						
Bohême-West	374 50	375 ..	371 50	380 ..	378 ..	379 25
Buschtherader-B.	454 ..	455 ..	456 ..	450 50	448 ..	446 ..
Lemberg-Czernowitz	... ..	... ..	. . ..	257 50	256 ..	255 50
Ferd.-Nord	2950 .	2957 .	2887 .	2880 .	2880 .	2880 .
Autriche Nord-West	214 70	214 ..	215 ..	218 ..	215 .	214 ..
Staatsbahn	306 70	306 20	309 30	309 ..	306 50	305 20
Lombard	106 60	102 80	103 70	103 60	104 20	103 ..
Lokalbahn	205 50	205 50	205 ..	205 ..	204 75	204 25
Changes						
Sur Francfort	60 40	60 67	60 50	60 75	61 10	61 25
— Londres	123 15	123 70	123 55	123 95	125 60	125 10
— Paris	48 95	49 10	49 10	49 25	49 45	49 60
— Amsterdam	101 75	102 15	102 05	102 25	102 75	103 20
Napoléons d'or	9 81	9 83	9 83	9 85	9 89	9 91
Marknoten	60 40	60 67	60 50	60 75	61 10	61 25

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 28 juillet 1893.

Prohibition des monnaies de nickel et du billon étranger. — L'Union latine et la Belgique.

M. le Ministre des finances a déposé à la Chambre un projet de loi prohibant l'importation des monnaies de bronze, de cuivre et de nickel n'ayant pas cours en Belgique.

Voici l'exposé du projet de loi :

Bien que les monnaies de nickel de fabrication nationale soient les seules pièces de dix et de cinq centimes qui aient cours légal en Belgique, les pièces de bronze françaises tiennent, vous le savez, une place considérable dans notre circulation intérieure.

La grande facilité avec laquelle le public belge accepte ces monnaies françaises comme il accepte aussi les pièces luxembourgeoises et italiennes du même module, a fait naître récemment une spéculation qui, si elle se développait, pourrait devenir particulièrement préjudiciable aux classes laborieuses et nécessiteuses, dont les transactions modestes se font surtout au moyen de monnaies de billon.

La spéculation consiste à importer et à mettre en circulation, en Belgique, des monnaies de bronze ayant les mêmes dimensions que les pièces françaises fabriquées dans des pays qui sont soumis au régime du papier-monnaie.

Ces pièces, dépréciées dans leur pays d'origine, comme le papier-monnaie lui-même, doivent fatalement entraîner une perte pour ceux qui les acceptent à leur valeur nominale en

apparente ; leur émission en Belgique est une manœuvre qui, si elle ne tombe pas sous le coup de l'article 497 du Code pénal, n'en constitue pas moins une véritable tromperie.

Il importe d'autant plus de prendre des mesures contre l'envahissement du pays par cette monnaie exotique, qu'une fois introduite en Belgique il sera malaisé de s'en débarrasser par l'exportation, et que déjà l'apparition de notables quantités de monnaies de la République argentine a fait surgir, dans plusieurs localités du pays, des plaintes fort légitimes.

Les monnaies de cuivre et de bronze étrangères, lorsqu'elles sont importées par quantités d'un kilogramme ou plus, sont passibles d'un droit d'entrée de 60 francs les 100 kilos, en vertu d'une loi douanière du 10 mars 1848, dont l'exposé des motifs justifiait l'établissement de ce droit par la nécessité de « remédier à un inconvénient qui, avec raison, a soulevé des plaintes nombreuses, c'est-à-dire à une trop grande affluence de monnaies n'ayant pas un cours légal dans le pays. »

Ce droit de 60 francs par 100 kilos, qui ne représente que 6 0/0 de la valeur nominale des pièces en question (ces pièces étant émises à raison d'un gramme par centime), est manifestement insuffisant pour arrêter la spéculation à laquelle on se livre à présent.

Il n'existe aucune raison pour que, à l'exemple d'autre pays, notamment de la France et les Pays-Bas, nous ne prohibions pas purement et simplement l'importation des monnaies de bronze, et aussi des monnaies de cuivre et de nickel, qui n'ont pas cours légal en Belgique.

La Commission permanente instituée par l'arrêté royal du 2 avril 1891 pour l'étude des questions monétaires a émis l'avis qu'il y avait lieu de recourir sans retard à cette prohibition.

Mardi, 25 courant, à la Chambre, M. Meeus a donné lecture de son rapport. M. Bergé a prétendu que, si la Belgique était inondée de billon étranger, c'est parce qu'elle n'en fabriquait pas assez. Citons le compte rendu analytique :

M. Beernaert. L'honorable membre se trompe. Nous ne manquons pas de monnaie, nous possédons une quantité considérable de nickel qui repose, valeur morte, dans les caves de la Banque Nationale.

Il ne s'agit pas d'empêcher l'infiltration du billon étranger, mais l'importation du cuivre en quantités considérables. Des spéculations se font sur la monnaie de cuivre sud-américaine; ce sont ces spéculations qu'il faut empêcher.

M. Anspach-Puissant signale au Gouvernement un remède meilleur que la prohibition et consistant à frapper d'une diminution de cours, aux guichets publics, des pièces de cuivre étrangères.

M. Tack dit que l'application de pareil remède serait inefficace.

M. Nyssens fait une réserve pour l'avenir : il y aura, dans l'avenir, des mesures à prendre contre l'importation exagérée du billon français. Il y a des industriels qui ont en réserve trente à quarante mille francs de billon français (Oh! oh!)

Ils paient leurs ouvriers en monnaie de cuivre, en mauvaise monnaie. (Protestations)

C'est l'ouvrier qui souffre de cette situation, c'est lui qui supporte la perte.

M. Coremans. Tant que le Gouvernement continuera à recevoir dans ses caisses le billon étranger à sa valeur nominale, l'infiltration continuera. Que l'on dise que le billon étranger subira une diminution, et il disparaîtra.

M. Beernaert. Cette discussion n'arrive pas à son heure. La loi ne concerne pas le bronze français. Je reconnais que l'application de la loi que nous proposons est difficile, mais nous sommes en droit de compter un peu sur l'appui de la population pour qui la loi est faite.

Le projet de loi, mis aux voix, est adopté à l'unanimité des 124 membres présents.

On nous écrit d'Anvers :

Anvers, 25 juillet.

Le bruit court ici, dans les cercles financiers, que le Gouvernement italien compte demander prochainement aux autres Etats de l'Union latine que leurs caisses publiques cessent d'accepter la monnaie divisionnaire italienne, afin de diminuer, si possible, l'intensité de la crise monétaire qui vient, en peu de temps, d'élever le change à plus de 7 0/0.

On considère en Belgique, et je tiens cela de source certaine, que cette demande pourrait bien avoir des conséquences inattendues. Ce serait, en effet, une première atteinte portée à la convention monétaire, et la Belgique, dont la situation financière est fort bonne, serait disposée à suivre l'exemple que l'Italie aurait donné la première et à proposer la dénonciation de l'Union latine elle-même qui n'offre que des avantages au Gouvernement italien, tandis que les charges en sont supportées par les Etats co-signataires.

Attendons.

Informations Économiques et Financières

Les Sucres en Belgique. — Voici la situation des comptes d'entrepôt à la fin du mois de juin 1893 :

Entrepôts publics

Dépôt avec décharge de l'accise

	1893	1892
Sucre raffiné............Kil.	1.949.500	2.516.113
Sucre brut de betterave......	5.968.318	15.629.084
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques). Régime d'entrepôt fictif................	786.870	2.064.776
Entrepôts fictifs		
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques).............	2.688.068	613.450

Emprunts d'Ostende. — La ville d'Ostende devait s'occuper sous peu de l'émission d'un nouvel emprunt de quatre millions — décidé en principe il y a deux ans — pour faire face aux dépenses que lui imposeront les nouvelles installations maritimes; il paraît, écrit-on au *Précurseur*, que l'Administration communale étudie un projet de conversion des emprunts antérieurs, notamment celui de 4.370.000 francs de 1877.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	20 juil.	28 juil.
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 90	102 90	103 05	102 70	102 85	102 75
— — 3 0/0..........	101 30	101 30	101 25	101 35	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0......	93 »	93 »	92 90	92 90	92 85	92 50
Banque de Belgique	12 »	12 »	15 »	15 »	12 50	12 50
— de Brabant	26 50	26 50	26 50	26 50	26 50	26 50
— de Bruxelles........	588 75	585 »	580 »	580 »	585 »	585 »
— de Charleroi	485 »	485 »	485 »	485 »	465 »	465 »
— Nationale..........	2940 »	2950 »	2945 »	2930 »	2900 »	2930 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	830 »	830 »	828 50	830 »	830 »	829 »
— Brux.-Lille-Calais	480 »	477 50	477 50	477 50	495 »	494 »
— Congo (p. d. f.)...	365 »	365 »	370 »	370 »	355 »	355 »
Tramways Bruxelles (priv.).	290 »	291 »	290 »	285 »	282 »	280 »
Ch. de fer économiques....	224 »	223 »	225 »	225 »	230 »	235 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	920 »	920 »	920 »	920 »	920 »	935 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1125 »	1126 »	1126 »	1126 »	1126 »	1200 »
Vieille-Montagne..........	486 »	488 50	487 »	489 50	487 »	455 »
Glaces de Moustier	775 »	777 50	790 »	790 »	780 »	780 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	348 50	335 »	325 »	322 50	316 »	312 50
Autriche papier	81 »	80 60	80 15	80 30	80 »	79 25
— argent	81 60	81 »	79 30	79 10	79 »	78 50
— or (1876)	97 »	96 75	97 10	97 70	98 »	97 85
Brésil 4 0/0	66 40	65 »	65 25	63 »	63 50	63 50
Egypte Unifiée.............	505 »	504 »	504 50	504 50	505 »	498 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	66 50	65 75	63 »	62 25	62 50	62 50
Hollandais 3 0/0	98 »	98 »	99 15	99 15	99 »	98 50
Hongrois or 4 0/0..........	97 85	96 90	95 »	94 75	94 45	94 »
Italie 5 0/0	93 30	92 40	89 75	88 50	87 75	87 75
Portugais ext. 3 0/0	22 75	22 50	21 95	21 95	21 55	21 65
Turc 1 0/0................	22 15	21 85	22 »	21 85	21 95	21 75
Canada Pacifique...........	407 50	397 50	388 »	385 »	367 50	380 »
Madrid-Saragosse	195 »	188 »	182 50	177 50	176 »	166 50
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	309 »	306 »	308 »	307 50	300 »	300 »
Varsovie-Vienne (act.)	495 »	490 »	485 »	485 »	495 »	487 »
Change sur Amsterdam	208 »	208 »	208 12	208 12	208 22	208 37
— sur Berlin	123 35	123 65	123 60	123 62	123 80	123 85
— sur Londres........	25 20	25 19	25 20	25 24	25 24	25 24
— sur Paris	100 15	100 16	100 21	100 20	100 26	100 20
— sur Vienne	205 »	204 50	203 50	204 »	203 »	202 ..
— sur Italie	95 90	95 75	94 40	94 »	92 70	92 50
— sur Genève	99 80	99 80	99 80	99 90	99 80	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	65 »	65 »	61 25	62 »	62 50	61 75
Turc 1 0/0	21 35	21 10	21 30	21 25	21 25	21 10
Portugais 3 0/0	22 60	22 50	22 60	21 90	21 75	21 50
Egypte Unifiée............	506 »	508 »	507 50	507 60	502 »	501 »
Change sur Paris	100 10	100 12	100 22	100 10	100 20	100 15
— sur Berlin	123 50	123 55	123 40	123 50	123 65	123 80
— sur Londres.........	25 22	25 20	25 13	25 26	25 27	25
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	» »	»

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 29 juillet 1893.

Le début de la semaine a été marqué par une animation très rassurante; toutes nos valeurs ont eu une excellente tenue et l'amélioration s'est produite du haut en bas de la cote financière, industrielle ou commerciale. Le chiffre des affaires n'a pas été en augmentant; un certain tassement s'est produit, mais nous avons conservé les situations acquises. Nous avons laissé nos rentes stationnaires. Nos Banques ont continué à s'inscrire à de bons cours, sauf la Part de Réserve, qui a fléchi à 1.620.

Le compartiment industriel a été un peu plus mouvementé. Le fer et l'acier ont légèrement rétrogradé; les zincs sont restés en arrière; quant aux charbonnages, ils paraissent décidément en reprise. Peu d'affaires en fonds Sud-Américains.

Anvers, 29 juillet 1893.

Nos agents de change peuvent jouir tranquillement de leurs vacances, on ne fait plus d'affaires. Le Brésil a continué à nous préoccuper; la situation de ce pays ne s'améliore guère; il est impossible de savoir à quel point en est l'insurrection. L'Argentin est peu animé. L'or est à 341, c'est-à-dire toujours en hausse. Les Cédules sont faibles; les Fédérales sont dans le même cas. L'Uruguay a annoncé le paiement de son coupon pour le 1er août; cette bonne nouvelle n'a produit qu'une impression relative. Le Venezuela est en reprise.

Nos Fonds nationaux n'ont pas varié.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 27 juillet 1893.

Le Vote du Budget. — L'Emprunt de 500 millions. — La Répartition de la Dette extérieure. — Un Article de M. Navarro Reverter. — Situation à Cuba.

Voici donc le budget, déjà voté par la Chambre, sur le point d'être approuvé par le Sénat. Ma dernière lettre vous faisait pressentir ce résultat en vous indiquant qu'il était dû aux nombreuses concessions faites par le Ministère des finances. Sous prétexte de corriger la forme, la Commission du budget avait complètement modifié le fond, et, M. Gamazo ayant accepté les modifications, l'entente devenait certaine.

Citons, parmi les heureuses dispositions, celle qui est relative à la *domiciliation* des titres de la Dette extérieure à l'étranger. Cette mesure, tendant à empêcher les porteurs espagnols de toucher leurs coupons à l'étranger, aura pour conséquence de réduire les achats d'Extérieure sur les places de Londres et de Paris; elle sera avantageuse pour le budget, car on n'enverra plus des sommes aussi considérables hors du pays et elle fera disparaître, enfin, un des principaux facteurs de la hausse des devises.

A l'heure présente, où les fonds Espagnols attirent l'attention des grands marchés européens, il est assez intéressant de rechercher de quelle façon la Dette extérieure d'Espagne était répartie.

Je vous ai donné (voir aux *Informations*) l'état des échanges opérés en 1891; mais, depuis cette date, la situation s'est beaucoup modifiée : Londres a vendu la majeure partie de son stock aux acheteurs Espagnols qui se sont adressés également au marché parisien. D'après de récentes estimations, Madrid détiendrait entre 1.300 et 1.400 millions d'Extérieure, — ce qui explique la hausse des devises étrangères et l'exportation de l'or provoquée par ces achats.

Je peux vous affirmer, du reste, que les titres ainsi achetés au dehors demeurent enfouis dans les portefeuilles des capitalistes Espagnols; jamais un ordre de vente n'est enregistré par les Agents de change ou les Coulissiers madrilènes pour l'*Extérieure*.

Quant à la *Dette flottante*, rappelons les chiffres publiés par la *Gaceta* du 30 juin 1893 :

Ancien Pagarès.............. Pes.	61.861.000
Créance de la Banque de Paris...	50.000.000
Liquidation avec la Banque d'Espagne à fin juin...............	52.910.000
Déficit de 1885/86...............	85.500.000
— 1886/87...............	40.840.000
— 1887/88...............	38.660.000
— 1891/92...............	3.341.000
Total............... Pes.	333.112.000

A ce montant il convient d'ajouter les 57 millions avancés par la Compagnie fermière des Tabacs, ainsi que le déficit de l'exercice 1893-94, ce qui porterait la Dette flottante à 420 ou 450 millions. M. Gamazo a indiqué, à propos de la consolidation de son budget, le chiffre de 500 millions.

En ce qui concerne l'emprunt, le Gouvernement a la plus grande latitude pour les conditions dans lesquelles il doit être réalisé; il sera de 500 millions effectifs et portera soit sur des obligations du *Trésor*, — c'est-à-dire sur des engagements à court terme — soit sur des obligations de l'*Etat*, c'est-à-dire à long terme ou perpétuelles.

Les bruits les plus divers circulent à propos de cet emprunt, mais, jusqu'ici, je ne crois pas que le Ministère ait arrêté quoi que ce soit, avec tel ou tel groupe.

M. Navarro Reverter vient de publier, dans la *Estafeta*, un long article dans lequel il analyse les états de recettes publiés récemment par la *Gaceta*. Ce travail considérable est trop long pour que nous puissions le reproduire, mais nous allons le résumer dans ses grandes lignes :

	Pesetas
Les *Douanes* ont donné pour 1892-93...	123.134.107
Et pour 1891-92.......................	104.100.836
Soit une plus-value de..........	19.033.271

Cette augmentation, dit M. Navarro Reverter, est-elle due à l'action du Ministre des finances? Elle provient, non pas d'une plus-value des importations — car, au lieu de 872 millions en 1891-92, celles-ci ne se chiffrent, en 1892-1893, que par 697 millions — mais de l'application du nouveau tarif douanier arrêté par l'ancien Cabinet.

	Pesetas
Les *Tabacs* ont donné en 1892-93......	89.998.092
Et en 1891-92.........................	85.016.765
Soit une plus-value de..........	4.981.237

qu'il faut attribuer, partie à la bonne gestion de la Compagnie fermière, partie à l'art. 16 de la loi budgétaire, imaginé par le parti conservateur, article qui faisait disparaître les entraves au développement des affaires de la Compagnie.

	Pesetas
La *Loterie* a produit, en 1892-93.......	30.569.480
Et en 1891-92.........................	25.166.995
Soit une plus-value de..........	5.402.495

qui est due à une disposition prise par les conservateurs, limitant à 70 0/0 la part des gagnants aux loteries.

Les *Cédules personnelles* n'avaient jamais produit plus de 7 millions par an. Les conservateurs ont eu l'idée d'affermer cet impôt, et, grâce à cette mesure, il a produit :

	Pesetas
En 1892-93............................	8.079.745
Contre, en 1891-92....................	6.359.245
Soit une plus-value de..........	1.719.991

M. Navarro Reverter passe ensuite à l'impôt de 1 0/0 sur les paiements à l'Etat et au Monopole des allumettes en cire. La première de ces taxes nouvelles devait rendre six millions au moins et la seconde quatre millions; or, elles n'ont produit que :

L'impôt sur les paiements de l'Etat.......	4.618.141
La ferme de l'impôt sur les allumettes de cire..	1.416.666
Soit au total................	6.034.807

En résumant ces six facteurs de plus-values budgétaires, on arrive à un total de 37.171.891, en faveur de l'exercice 1892-93 ; mais ils sont, fait remarquer M. Navarro Reverter, indépendants de l'action du Ministre des finances et, pour cette raison, il les qualifie d'*automatiques*.

Si on additionne tous les chapitres de recettes, sans distinction, on trouve :

Pour 1892-93..........................	660.787.642
» 1891-92..........................	633.635.715
Soit une plus-value de......	21.151.927

en faveur de 1893, c'est-à-dire 10.019.964 *de moins* qu'on n'eût dû percevoir si, en dehors des augmentations *automatiques*, il n'y avait pas eu de déficit.

Tout en faisant ces constatations, M. Navarro Reverter rend hommage à la bonne volonté et aux efforts de M. Gamazo pour tirer la quintessence des impôts ; tous les partis, ajoute-t-il en matière de conclusion, doivent seconder le Ministre des finances dans cette tâche patriotique.

En terminant, il faut que je vous dise quelques mots de la situation à Cuba. D'après des renseignements très précis le budget sera en équilibre, la situation économique est bonne et les résultats seront ceux de l'année dernière. S'il y a diminution sur la récolte de sucre, elle est largement compensée par la hausse de 40 0/0 sur les prix. — Ceci coupe court à toutes les fausses nouvelles répandues à propos de Cuba.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 15 juillet (28 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (894 kil.)........	7.231.206	7.403.276	7.136.542	7.531.668
Nord de l'Espagne (1959 k.)	27.810.815	30.417.948	29.312.344	28.550.228
Asturies (741 kil.)........	5.291.002	5.170.637	5.412.752	6.164.172
Lerida-Reus (103 kil.)....	692.501	845.349	718.233	712.516
Almensa-Valence (460 kil.)	»	6.242.349	6.266.502	5.787.592
Saragosse (2672 kil.)......	29.153.020	29.628.125	27.828.255	27.155.437

La Dette Extérieure de l'Espagne. — L'*Economista* de Madrid fait ressortir l'importance des achats de Dette extérieure effectués depuis quelques années, sur les marchés étrangers, pour le compte de capitalistes espagnols. D'après le tableau des titres présentés à l'échange en 1891, 50 0/0 de leur montant ont été échangés à Madrid :

	Nombre de titres	Montant
Paris	146.051	588.684.100
Londres...........	29.275	224.132.100
Berlin.............	10.901	22.081.000
Bruxelles	13.120	43.330.700
Amsterdam	20.823	63.061.000
Lisbonne..........	3.767	23.006.000
Madrid............	132.794	999.813.000
Total......	356.731	1.963.107.900

Et, d'après des estimations plus récentes, il y aurait actuellement en Espagne pour 1.300 à 1.400 millions de Dette extérieure, ce qui réduirait à 5 ou 600 millions la circulation à l'étranger.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 29 juillet 1893.

Le marché espagnol est tout à fait insignifiant ; les agents en Bourse attendent vainement des ordres qui ne viennent pas ; les capitalistes gardent au fond de leurs tiroirs, comme je vous l'écrivais jeudi, les nombreux titres d'*Extérieure* achetés pour leur compte à Londres ou à Paris.

Le vote du budget produit un excellent effet ; on continue à ergoter sur les conditions de l'emprunt de 500 millions que M. Gamazo est autorisé à consacrer et sur les négociations qui auraient été entamées à ce sujet. Mais ces racontars ne méritent aucune créance.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil.	28 juil.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 90	70 25	68 60	68 20	68 40	68 25
— Extérieure 4 0/0.....	77 40	77 »	75 90	75 30	75 45	74 90
Amortissable 4 0/0.........	78 45	78 10	77 15	76 95	77 25	77 60
Change sur Londres 3 mois	29 34	29 40	30 »	30 19	30 10	30 17
— sur Paris 8 jours..	16 40	16 85	19 20	19 90	19 70	19 80
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	71 12	70 35	68 50	68 17	68 37	68 47
— Extérieure 4 0/0.....0	77 30	76 72	75 37	75 17	75 15	74 95
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 37	108 37	107 12	107 25	107 75	107 75
— 5 0/0.	98 12	98 37	97 37	97 50	98 »	98 25
Change sur Paris..........	16 60	16 60	19 40	20 10	19 80	19 80

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 24 juillet 1893.

Les Polémiques. — Le Bilan de la Banque Nationale.

La situation ne se modifie pas ; l'apaisement que le temps seul peut amener sera long à se produire si l'on en juge par la vivacité des polémiques qui continuent à se manifester dans le monde qui s'intéresse aux choses politiques ; comme j'ai confiance dans l'issue de toutes ces querelles qui doivent vous offrir un mince intérêt, je m'abstiendrai de relever toutes les discussions que soulève encore le programme financier du ministère. Il importe que le Gouvernement sache se tenir en dehors de toutes ces discussions et ne pas donner un nouvel aliment à ces querelles en intervenant indirectement.

L'étude des réformes budgétaires à laquelle il se livre en ce moment est assez délicate pour qu'il profite des vacances parlementaires sans se laisser troubler par les attaques de l'opposition.

L'*Economiste Européen* a annoncé dans son dernier numéro que le dividende de la Banque Nationale avait été fixé à 75 drachmes, contre 90 pour le semestre précédent. Les bénéfices de cette banque se sont élevés, pendant le premier semestre 1893, à 5.316.053 drachmes 10, y compris 52.942 drachmes 52 reportés du semestre précédent. Les bénéfices, pendant ce dernier semestre, avaient été de 5.591.200 drachmes 26. Les frais de toute nature se sont élevés à 3.632.351 dr. 60, contre 3.600.057 dr. 71. Cette augmentation des frais, provenant de la hausse du change, et la diminution des bénéfices ont obligé la Banque Nationale à distribuer un dividende inférieur à celui du semestre précédent. Il convient cependant de signaler que ce ne sont pas les bénéfices qui ont fourni le dividende. Le fonds de prévoyance, qui était, au 31 décembre 1892, de 10 millions 848.220 dr., ne figure au dernier bilan que pour une somme de 8.978.830 dr. Il est donc réduit de 1.869.390 dr. L'administration de la Banque a dû avoir recours au fonds de prévoyance et y prélever 369.000 drachmes pour solder le compte profits et pertes et 1.500.000 dr. pour les distribuer aux actionnaires.

Bourse d'Athènes. — La hausse constante du change continue à amener une dépréciation dans la généralité des cours ; les actions des Banques ne se relèvent pas et l'on craint que la liquidation de fin de mois ne ren-

contre encore des obstacles; le peu d'engagements pris promet toutefois d'espérer que l'on n'aura pas à signaler de trop graves difficultés.

Informations Économiques et Financières

L'Inauguration du Canal de Corinthe. — L'inauguration du Canal, qui était fixée au 20 juillet, a été ajournée indéfiniment, à la suite de quelques obstacles qu'ont rencontrés les travaux exécutés actuellement aux deux extrémités du canal pour le rendre praticable aux navires.

Chemin de fer Athènes-Pirée. — La Compagnie du Chemin de fer Athènes-Pirée vient de publier son bilan pour le premier semestre 1893. Le dividende distribué est de 8 dr. par action, contre 10 dr. pendant le semestre précédent.

HOLLANDE

Informations Économiques et Financières

La Banque des Pays-Bas en 1892. — Pendant l'exercice 1892, les variations de l'encaisse de la Banque des Pays-Bas ont été les suivantes :

Maximum..........Fl.	127.300.000
Minimum..............	117.800.000
Moyenne...............	123.100.000

En fin d'exercice 31 mars 1893, elle se décomposait ainsi :

Or...............Fl.	38.200.000
Argent............	86.400.000
Total...	124.600.000

La moyenne de la circulation a été de 194.200.000 fl., le maximum de 204.100.000 fl. et le minimum de 185.200.000 fl.

Le solde des comptes courants particuliers est peu important : la moyenne n'est que de 3.500.000 fl.

Les escomptes ont porté sur 118.548 effets hollandais et étrangers, d'une valeur de 331.600.000 fl.; en 1891, il avait été escompté 136.841 effets pour 398.500.000 fl.

Les avances et les renouvellements ont formé un total de 179.800.000 fl.

Le taux de l'escompte a varié de 2 1/2 à 3 0/0, soit 2,70 en moyenne.

Le dividende a été de 75 fl. par action ; l'année précédente, il avait été de 86 florins.

La Banque de commerce indienne des Pays-Bas (Niederl-Indische Handelsbank). — Les bénéfices nets de cet Etablissement se sont élevés, pour l'exercice 1892, à 552.629 florins 51. et il a distribué à ses actionnaires un dividende de 6 1/3 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE D'AMSTERDAM

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23juin	30juin	7 juil.	14juil.	21juil.	28juil.
Emprunt 2 1/2 0/0.........	84 62	84 »	83 87	83 87	83 50	81 62
— 3 1 2 0 0.........	101 87	101 75	101 87	102 »	101 87	101 25
Rente papier mai-nov......	80 12	70 12	79 12	79 12	78 25	77 75
— argent janv.-juill....	79 25	78 75	78 75	79 25	78 12	77 75
Portugal..................	22 62	22 37	23 75	23 25	23 37	23 37
Espagne Ext. 4 0/0.........	»	62 12	»	»	59 50	58 50
Turc 1 0 0................	»	»	»	22 »	»	»
Russe consolidé 5 0/0......	»	»	»	»	»	»
— 1880...................	93 87	93 12	93 62	»	»	93 »
— II Orient..............	64 87	63 75	62 62	65 50	64 62	63 12
Hand-Maatschpp............	141 36	139 87	139 50	»	138 75	137 25
Londres chèque............	48 07	48 10	48 07	48 07	48 10	48 05
Paris chèque..............	12 10	12 10	12 11	12 10	12 12	12 11

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 27 juillet 1893.

Le Choléra. — Le Phylloxera. — La Dette flottante. — Les Recettes du Trésor. — La Question monétaire. — Les Banques.

Nous venons de passer une triste semaine, les difficultés s'aggravent chez nous de jour en jour. Malgré les éléments officiels il est aujourd'hui certain que le choléra a fait son apparition dans la haute Italie, la ville d'Alexandrie est particulièrement frappée; le maire, M. Maro, vient de donner sa démission pour protester contre les accusations de négligence portées contre lui par le docteur Pagliani, directeur de la santé publique. D'autre part, l'application des mesures contre le phylloxéra rencontre beaucoup de résistance, les paysans lombards reçoivent à coups de bâton les agents du Gouvernement qui viennent détruire les vignobles infectés ; en est très effrayé en haut lieu et on a décidé de suspendre les opérations.

Tout cela n'est pas très grave et sont les incidents de la vie courante des peuples ; ce qui préoccupe le plus la nation italienne, c'est sa situation financière. La Dette dn Trésor au 30 juin dernier, était de 605 millions, soit une augmentation de 105 millions depuis le 30 juin 1892. l'Italie a depuis quelque temps l'habitude de consigner les bons du Trésor aux banquiers allemands et de tirer sur ceux-ci pour ses remises à l'Etranger. L'Allemagne commence à se lasser et on commente beaucoup un article de l'*Œkonomist* de Berlin, qui met ses lecteurs en garde contre le papier italien.

Le Gouvernement est réellement aux abois ; on s'entretient à mots couverts d'un projet de cession, à un groupe financier, de l'exploitation du monopole des tabacs, moyennant un versement de 400 millions en or qui seraient consacrés au paiement d'une partie de la Dette flottante. Si ce projet prend corps, il rencontrera sans doute une très vive opposition, car de là à aliéner d'autres branches de revenus et à subir un contrôle étranger, il n'y a qu'un pas, et si bas que nous soyons, si peu de marge qu'il reste aux accroissements d'impôts, nous n'en sommes pas encore là. Je vous cite ce bruit à titre de symptôme sans y attacher beaucoup d'importance.

Les recettes du Trésor laissent d'assez gros mécomptes. Du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893 elles se sont élevées à 1.581.659.756 lire, soit 17.978.404 lire de déficit sur les prévisions budgétaires malgré une plus-value de 16.381.429 lire sur les douanes, due aux importations de blé. Les droits d'enregistrement et de timbre, les produits des chemins de fer qui sont les meilleurs thermomètres de la richesse publique sont, au contraire, en forte diminution.

Vous ne sauriez imaginer à quel point on déraisonne ici sur la question monétaire, les racontars les plus absurdes sont colportés par des gens qui passent pour sérieux ; la vérité, c'est qu'on a une peur bleue de la dénonciation de l'*Union latine*. On disait hier, en Bourse, que la France allait prendre l'initiative de cette dénonciation à la fin de l'année. En somme, on a perdu tout sang-froid.

Le Sénat va être appelé à discuter, le 2 août, la loi sur les Banques, qui vient d'être votée par la Chambre des députés ; tout le monde la trouve mauvaise, mais il est probable que la Chambre haute l'adoptera sans grandes modifications faute d'avoir autre chose à proposer.

La Banque Nationale vient d'être autorisée à émettre pour 8.500.000 lire de billets de 25 lire et la Banque de Naples pour 200.000 lire en remplacement des billets de la Banque Romaine retirés de la circulation.

Informations Economiques et Financières

Situation du Trésor Italien au 30 juin 1893

Dettes de Trésorerie

	Au 30 juin 1893	Différ. sur juin 1892
	En milliers de lire	
Bons du Trésor :		
Ordinaires	282.116	+ 1.246
A longue échéance	131.160	+ 81.170
Valeurs du Trésor	26.688	+ 8.889
Banques : Compte d'avances statutaires	35.500	+ 10.500
Administration de la Dette publique, en compte courant	122.164	+ 2.319
Administration du Fonds des cultes	8.244	+ 2.852
Autres administrations :		
En compte courant à intérêts	5.603	— 6.057
— sans intérêts	21.998	+ 3.726
Total des dettes	633.476	»

Crédits de Trésorerie

Administration de la Dette publique, pour paiements à rembourser	2.125	+ 29
Administration du Fonds des cultes	7.962	+ 4.115
Autres administrations	25.085	+ 6.643
Obligations ecclésiastiques	47	— 221
Déficits de Caisse à charge du Trésor	2.330	— 88
Divers	23.214	+ 7.090
Totaux des crédits	60.766	+ 27.518

Résumé

	Au 30 juin 1893 En milliers de lire
Compte de Caisse au 30 juin 1893	247.038
Situation des crédits de Trésorerie	60.766
Total de l'actif	307.804
Situation des débits de Trésorerie	633.476
Différence passive sur juin 1892	60.229

Les Recettes des Chemins de fer italiens. — Du 1er juillet 1892 au 31 mars 1893, les recettes approximatives du trafic se sont élevées à 189.116.113 lire, en augmentation de 2.601.301 lire sur la période correspondante de 1891-92.

La longueur moyenne des lignes ressortait à 13.955 kilomètres, en augmentation de 586 kilomètres. Pour le semestre, le produit kilométrique est de 13.551 lire, soit une diminution de 400 lire sur la période correspondante.

Voici la répartition du total ci-dessus, entre les principales lignes :

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
Réseau Méditerranéen	kil. 5137	L. 90.145.015	L. 17.548
» de l'Adriatique	» 5395	» 80.801.877	» 14.977
» de la Sicile	» 883	» 7.142.010	» 8.088
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société vénitienne	» 140	» 777.500	» 5.553
Chemins Sardes, Cie royale	» 411	» 1.274.750	» 3.401
Chemins Sardes Société secondaire	» 357	» 405.509	» 1.135
Lignes diverses	» 1632	» 8.569.452	» 5.250

DIFFÉRENCES PAR RAPPORT A 1891-92

Réseau Méditerranéen	+ 279	+ 1.719.885	— 653
» de l'Adriatique	+ 165	+ 407.028	— 394
» de la Sicile	+ 80	+ 231.597	— 517
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société vénitienne	—	+ 2.982	+ 21
Ch. de fer Sardes, Cie royale	—	— 37.781	+ 208
Ch. de fer Sardes, Soc. secondaire	—	+ 26.226	+ 73
Lignes diverses	+ 62	+ 251.364	— 48

Ce sont là les chiffres définitifs publiés par l'Inspection générale des Chemins de fer de l'Etat, s'arrêtant au 31 mars 1893; ils se rapportent, par conséquent, aux neuf premiers mois de l'exercice financier en cours.

Le Consorzio nazionale italien. — Au 30 juin 1893, le capital du Consorzio nazionale était de 37.514.839 lire 98, représenté par les valeurs suivantes :

Rente 5 0/0, certificats nominatifs	L. 37.480.300	»
— titres au porteur	22.000	»
Titres divers	545	»
Espèces	11.994	98
Total	L. 37.519.839	98

Pendant les premiers jours de juillet, les intérêts semestriels perçus et convertis aussitôt en d'autres titres de Rente ont porté à 38.369.916 lire 53 le capital du Consorzio.

Les Magasins Généraux en Italie. — A la date du 30 avril 1893, les onze *Magasins Généraux* existant en Italie contenaient 21.578 tonnes 545 de marchandises diverses dont 14.827 tonnes 790 étaient de production italienne et 6.750 tonnes 755 de production étrangère.

Les certificats de dépôt, en circulation à cette même date, étaient au nombre de 980, dont 774 pour des marchandises italiennes et 206 pour des marchandises étrangères.

Les Chambres de compensation en Italie. — Le total des opérations liquidées par les six Chambres de compensation existant en Italie, s'est élevé, pendant le mois de mai 1893, à 1.436.534.005 lire; sur ce total, les sommes compensées se chiffrent par 1.083.960.368 lire.

La différence a été soldée en 193.560.573 lire de crédits en compte courant et 159.013.064 lire en espèces.

La proportion des crédits et des espèces, par rapport au total des sommes liquidées, est de 24 54 0/0.

Les Vins italiens en Allemagne et en Autriche-Hongrie. — Pendant les quatre premiers mois de 1893, les importations, en Allemagne, de vins italiens accusent une diminution sensible par rapport à la période correspondante de 1892. Cela ressort des statistiques suivantes :

	1893	1892
Vins en fûts ... quintaux	31.756	43.132
— de coupage	29.536	27.405
— pour la fabrication du cognac	2.008	1.053
Total... quintaux	63.300	71.590

En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, les importations de vins italiens en avril se sont élevées à 110.622 quintaux, dont 110.246 quintaux ont joui du droit réduit de 3 fl. 20 en or (agio 22 0/0) et 376 quintaux ont payé le droit ancien de 20 florins, toujours par 100 kil. bruts.

Du 1er janvier à fin avril, les importations des vins italiens dans la monarchie se sont élevées à 507.202 quintaux.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 29 juillet 1893.

La Bourse a été tantôt inactive, tantôt franchement mauvaise cette semaine; la hausse du change effraie la spéculation et on est assez mal impressionné par les résultats de l'exercice financier clôturé au 30 juin.

Indépendamment de ces facteurs, il y en a d'autres qui contribuent à maintenir l'inquiétude : la question des monnaies divisionnaires reste toujours en suspens et moins que jamais on ne sait comment elle se résoudra. Cependant la liquidation est facile.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	23 juin	30 juin	7 juill.	14 juil	21 juil	28 juil.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	97 32	97 02	95 10	94 92	94 77	94 82
Ch. de fer Méditerranée act.	543 »	538 »	530 »	531 »	530 »	523 »
— Méridionaux act.	691 50	686 »	665 »	660 »	660 »	655 »
Banque Nationale act......	1300 »	1290 »	1302 »	1268 »	1280 »	1270 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	318 »	313 »	310 »	306 50	304 »	297 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	330 »	324 »	320 »	319 »	320 »	317 »
Banque Immobilière........	61 »	59 50	58 »	57 »	60 »	60 »
Crédit mobilier Italien.....	465 »	458 50	453 »	444 50	443 »	438 ..
Eaux Marcia...............	1115 »	1105 »	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »
Change sur la France......	104 60	105 35	105 80	107 »	106 65	108 50
— sur Londres........	26 12	26 18	26 18	26 92	26 83	27 33
— sur Berlin..........	127 75	128 50	128 50	132 »	131 80	134 »
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	97 32	97 07	95 02	94 95	94 77	94 72
Crédit Mobilier Italien.....	464 »	459 »	452 »	446 »	443 »	443 »
Chemins de fer Méridionaux	690 50	683 50	663 »	660 »	659 50	654 50
Change sur Paris..........	104 65	105 37	105 50	107 20	106 70	108 »
— sur Berlin.........	129 27	130 15	130 20	132 05	130 85	133 60

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 27 juillet 1893.

Les Travaux des Cortès. — Le Budget portugais. — Le Rapport de M. Goschen. — L'émigration.

Dans ma dernière lettre, j'ai rendu complètement justice aux efforts faits par les membres du Parlement pendant la dernière session ; j'ai reconnu qu'ils avaient travaillé utilement et avaient su éviter bien des discussions inutiles ; je n'ai rien à retrancher à ces constatations, mais je n'ai rien à ajouter non plus, et si je peux dire en toute sincérité que les députés ont fait beaucoup de besogne, je ne peux pas déclarer, comme quelques-uns le désireraient, qu'ils ont fait toute la besogne. Bien des questions, et non des moins importantes, qui avaient été inscrites à l'ordre du jour sont restées sur le carreau, et quand je vous annonçais que les Cortès se sépareraient sans discuter toutes les questions financières qui leur étaient soumises, je ne me trompais pas.

Le Gouvernement a dû retirer l'une des quatre propositions financières qu'il avait déposées, celle concernant l'impôt foncier. On dit même, à ce sujet, que le Gouvernement, si intransigeant quand il s'est agi de l'impôt des patentes, aurait cédé, cette fois, à certaines pressions et donné satisfaction à de gros propriétaires provinciaux, mais là n'est pas la question. En outre de ce projet, il en est d'autres d'une importance réelle, dont la discussion n'a pas été abordée, et cela malgré la fièvre d'activité qui s'était emparée de la Chambre à la veille de la clôture. Sur 76 projets adoptés au cours de la session, 30 l'ont été pendant la dernière quinzaine ; nous ne nous en plaindrons pas, bien que l'on puisse soutenir qu'une telle activité a des dangers ? Les membres de la Chambre des pairs, plus pondérés, ont paru, d'ailleurs, le comprendre ; ils ont renvoyé à la prochaine session l'examen de la plupart de ces projets. L'œuvre complète de la Chambre des députés ne pourra donc être viable qu'à la rentrée.

On a eu connaissance, par les journaux anglais, du rapport envoyé au *Foreign Office* par M. Goschen, attaché à la légation britannique à Lisbonne. Ce rapport, qui établit que la situation financière du Portugal est loin d'être aussi désespérée que l'on veut bien le dire, a produit, naturellement, une bonne impression. M. Goschen rappelle que M. Dias Ferreira avait estimé que les dépenses de 1893-94 dépasseraient les recettes de 1.124.969 liv.

Après avoir remanié ces évaluations, M. Fuschini a présenté aux Cortès un budget ainsi établi :

RECETTES

	Liv. st.
	—
Impôts directs..................	2.448.984
Timbre.........................	841.444
Impôts indirects................	4.550.413
Propriétés nationales...........	808.957
Disponible......................	672.125
Impôts additionnels.............	383.511
	9.705.434
Déficit..............	222.786

DÉPENSES

Dépenses ordinaires :	Liv. st.
	—
Liste civile, pensions, etc.......	928.460
Service de la Dette.............	4.014.026
Différences de change...........	88.888
Ministère des finances..........	699.648
Ministère de l'intérieur.........	506.758
Ministère de la justice..........	229.690
Ministère de la guerre..........	1.138.590
Ministère de la marine et colonies	787.293
Ministère des travaux publics...	1.031.031
Ministère des affaires étrangères.	100.149
Total des dépenses ordinaires.	9.524.533
Dépenses extraordinaires :	
Ministères de la guerre, marine et travaux publics............	403.687
Total des dépenses........	9.928.220

Par l'arrangement conclu avec la Banque de Portugal, qui réduit, pour cette année, de 5 à 2 0/0 l'intérêt des dettes de l'Etat à cette Banque et par la suspension momentanée de l'amortissement de l'impôt des Tabacs, M. Fuschini réalise une économie de 227.000 liv. st. qui n'a rien de permanent, en sorte qu'en tenant compte des exigences ordinaires du Trésor, cette somme devrait s'ajouter au déficit, qui serait ainsi de 449.800 liv. st. environ. M. Fuschini a proposé pour combler ce vide : une augmentation du droit des timbres, dont il attend un supplément de recettes de 110.000 liv. st.; une taxe sur l'alcool ; une réorganisation de l'impôt foncier, une taxe industrielle.

Le premier de ces projets a été accepté, il suffit à réduire le déficit à 339.000 liv. st. et M. Goschen estime que c'est là ce qui restera à combler, même après le paiement de l'intérêt complet de la Dette, qui s'élève à 139.464.000 liv. st., composée en grande partie de 3 0/0; la somme inscrite au budget pour le service de la dette consolidée seule est de 4.014.000 liv. st. Le budget est donc bien près d'être en équilibre et, circonstance qui mérite d'être notée pour favoriser les projets du Ministère actuel, le mouvement des exportations a augmenté de 663.170 liv. st. pendant les 7 premiers mois de 1892, dernière date pour laquelle on ait des données exactes. Donc, déclare M. Goschen, *à en juger par le budget de la présente année économique, en agissant avec prudence, en évitant toute dépense inutile, le Portugal doit sortir de ses difficultés et recouvrer le crédit qu'il a perdu sur les places étrangères.*

Je n'ai cité de ce rapport que les grandes lignes, il a eu ici un certain retentissement et doit avoir à l'étranger un bon effet sur les cours de nos valeurs ; si je m'étais attardé à résumer complètement le rapport de M. Goschen, je me serais exposé souvent à répéter des appréciations que j'ai eu à émettre dans mes correspondances ; le point important à retenir de ce document, c'est l'impression générale de son auteur : cette impression est favorable, on ne saurait demander plus.

La presse s'occupe, en ce moment, d'une question qui mérite d'attirer toute l'attention du Gouvernement, celle de l'émigration ; la crise brésilienne n'a pas arrêté, en effet, l'exode des Portugais vers l'ancienne colonie et la population des campagnes, souffrant de la crise, se laisse attirer par l'espoir fallacieux d'une rapide fortune ; depuis le commencement de l'année

trente mille émigrants portugais, dont plusieurs familles entières, ont quitté le continent portugais pour le Brésil, où la misère les attend. Ce chiffre seul donne toute l'étendue d'un mal auquel il faudrait porter rapidement remède.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 25 juillet :

	12 juillet	19 juillet	contos	
Or et Argent	7.606	7.609	+	3
Bronze	449	429	—	20
Prêts sur titres	3.799	3.796	—	3
Dettes du Trésor	11.391	11.342	—	49
Emprunts de Banque sur valeurs	35.197	35.198	—	1
Dépôts	2.335	2.089	—	246
Dividendes à payer	198	163	—	35
Bénéfices	1.101	1.117	+	16
Billets en circulation	50.688	50.998	+	310

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 25 juillet est de 678 : 129$364 reis pour Lisbonne ; il a été de 500 : 766$428 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 177 : 362$936 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 434 : 423$891 reis pour 1893 et de 284 : 160$084 reis pour 1892, soit une augmentation de 150 : 263$807 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 28e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 66 : 721$000 reis, soit :

Voyageurs	31:283$000 reis
Transit	5:572$500 —
Marchandises	29:865$500 —
Total	66:721$000 —

Pendant la 28e semaine de 1892, elles avaient été de : 66:255$371, soit une diminution de 465$629 reis en 1892.

Passagers	36:613$997 reis
Transit	4:300$016 —
Marchandises	25:341$358 —
Total	66:255$371 —

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 13/25 juillet 1893.

Le Monopole de la Vente des Alcools. — Un nouvel Embranchement du Chemin de fer Transcaspien. — L'Oukase relatif aux Opérations de Bourse.

M. de Witte a eu, ces jours derniers, l'occasion de s'expliquer très longuement, au Conseil de l'Empire, sur son projet de monopole, au profit de l'Etat, de la vente des alcools en Russie : il ne s'agit pas de reconstituer le cabaret, mais de confier la gérance des débits de spiritueux (type de 1885) à des agents de l'Administration, non intéressés à la vente, incapables, par conséquent, d'exploiter la clientèle ou de pousser à la consommation de produits malfaisants.

Le Ministre a rappelé les inconvénients de la liberté des débits, qui a développé l'ivrognerie dans des proportions énormes ; malgré les mesures restrictives appliquées depuis 1864, les paysans laissent au cabaret leur argent et leur santé. Or, en réagissant contre un état de choses intolérable, l'Etat trouvera dans l'amélioration du bien-être général une juste compensation à la moins-value éventuelle des recettes relatives aux spiritueux.

Au surplus, le Ministre estime que les frais résultant de la nouvelle organisation seront largement compensés par les avantages à retirer d'un trafic normal ; on vendra plus d'alcool pur et moins de drogues malsaines. Enfin, bien que le projet de vente de l'eau-de-vie pour le compte de l'Etat ait été l'objet d'une longue étude, la réforme projetée se fera progressivement, de façon à pouvoir constater les résultats partiels ; plus tard, s'il y a lieu, on songera à étendre la mesure à toutes les provinces de l'Empire.

Nous sommes, décidément, dans la période des constructions de chemin de fer. Le département de la Guerre prévoit, pour la prochaine période quinquennale, une dépense de cinq millions de roubles destinés à construire un nouvel embranchement du chemin de fer transcaspien (de Mollah-Kara à Krasnovodsk) ; en outre, on consacrera environ 2 millions de roubles aux voies de service et entrepôts de marchandises du réseau déjà exploité.

D'autres projets plus grandioses sont à l'étude ; ils comprennent la construction d'un nouveau port à Krasnovodsk et la création d'un réseau ferré devant couvrir tout le Turkestan. Samarcande serait réuni au Ferghana et à Taschkent.

Je vous ai maintes fois parlé du nouveau règlement tendant à mettre des entraves à la spéculation sur les valeurs russes. Voici le texte complet de l'oukase signé, le 8 juin dernier, par S. M. l'Empereur, spécifiant les modifications à introduire dans les dispositions antérieures :

1° Les opérations de Bourse sur les fonds publics, sur les lettres de change et sur l'or sans l'intermédiaire d'agents de change sont permises seulement aux patrons ou aux représentants d'Etablissements et de Maisons de banque, de commerce ou d'industrie autorisés à faire leur opérations en Russie, et ce à la condition que ces entreprises se conforment aux dispositions de l'art. 595 du statut commercial (Code des Lois, tome XI, 2e partie, édition de 1887).

2° Les commis et employés de bureau ne peuvent conclure des opérations de Bourse qu'au nom de leurs patrons, qui sont tenus de les munir des pouvoirs nécessaires à cet effet et qui sont personnellement responsables des actes de leurs subordonnés.

3° Quiconque se rend coupable de troubler l'ordre à la Bourse, de faire circuler de faux bruits, de manquer aux engagements contractés, de participer à des transactions illicites, de servir illégalement d'agent intermédiaire dans des opérations de commerce, est puni, par décision du Comité de la Bourse, de l'interdiction d'entrer à la Bourse pour des termes jusqu'à un an. Le condamné peut interjeter appel contre la décision du Comité à la prochaine assemblée des négociants de la Bourse. Si l'acte incriminé est prévu par le Code pénal, le syndic des agents de change transmet la décision du Comité de la Bourse au Tribunal de commerce.

4° Les livres délivrés aux agents de change pour l'enregistrement des opérations conclues par leur intermédiaire (art. 633 du statut commercial, Code des Lois, tome XI, 2e partie, édition de 1887) sont soumis au contrôle du Ministère des finances. Le contrôle est confié à des fonctionnaires spéciaux, qui présentent leurs rapports au Ministre des finances. La divulgation de ces rapports est punie d'après l'art. 423 du Code pénal.

5° Dans le cas où un agent de change se livrerait à des actes irréguliers ou s'il se rendait coupable de négligence dans l'exercice de ses fonctions, le Ministre des finances, après avoir pris connaissance des explications de l'inculpé et du Comité de la Bourse, peut, s'il le juge nécessaire, relever d'office l'agent de change de ses fonctions.

Ces décisions du Ministre sont sans appel.

Les dispositions sub. I entrent en vigueur à partir du 1er septembre 1893. Les personnes qui d'après les nouvelles dispositions ne pourront plus se livrer à des opérations de Bourse et qui auront déjà payé la patente et autres taxes pour l'année 1893, pourront faire les démarches nécessaires pour obtenir le remboursement proportionnel des sommes payées par elles de ce chef.

Les Exportations de céréales russes. — Du 1er janvier au 22 mai (4 juin) 1893 la moyenne des exportations de céréales a été, par semaine, de 3.640.000 pouds ; mais pendant les quatre semaines suivantes les expéditions ont atteint 8.404.000, 8.405.000, 7.792.000 et 7.607.000 pouds.

Les blés et les orges en forment la majeure partie, et, plus récemment l'avoine a figuré dans les statistiques pour 1.532.000 pouds, pour la semaine finissant le 1er juillet, et pour 1.431.000 pouds, pour la semaine antérieure.

Les augmentations enregistrées n'ont pas profité aux lignes de chemins de fer aboutissant à Kœnigsberg et à Dantzig. Depuis le 1er janvier, le transit par Mlawka n'a été que de 1.331.000 pouds (contre 2.950.000 pouds pour la période correspondante de 1891), et par Grajewo, de 1.049.000 pouds (contre 4.524.000 pouds du 1er janvier au 1er juillet 1891).

La moins-value du mouvement sur Kœnigsberg s'explique par ce fait que, pendant la semaine dernière, on a expédié par Rostow plus de céréales que pendant le semestre par Mlawka (1.419.000 pouds).

Depuis le milieu de l'année dernière l'exportation par mer — à destination des pays méditerranéens et aussi de la Hollande, de la Belgique et de l'Angleterre — a pris une extension considérable. Au cours du premier trimestre de l'année 1893 l'Espagne a importé 250.000 doubles quintaux métriques de graines russes.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil	28 juil.
Russe II Emprunt d'Orient.	102 »	101 62	101 50	101 50	101 75	101 50
— III — ..	103 62	103 62	103 50	103 »	103 37	103 »
Banque de Commerce extér.	290 50	290 50	290 »	289 »	291 50	290 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	460 »	459 »	455 »	462 50	461 »	462 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	» »	»	» »
— Intern. de St-Pétersb.	468 ..	467 ..	465 »	461 »	464 »	466 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	151 25	155 25	155 25	153 »	153 50	155 50
Grands Ch. de fer Russes..	245 ..	248 50	246 »	245 50	245 50	245 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 50	115 75	115 »	115 »	115 »	114 50
Change sur Paris..........	37 40	37 65	37 30	37 47	37 52	38 07
— sur Londres........	94 40	94 85	94 20	94 60	94 70	96 »

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 28 juillet 1893.

Les Bestiaux et les Pierres de taille. — Réclamations justifiées. — Les Banques suisses d'Emission.

La paix économique n'est pas en bonne voie.

Le *Courrier de l'Ain* nous apprend les faits suivants :

Aux péages fédéraux de Meyrin, on a refusé l'entrée des bestiaux et de pierres de taille provenant de l'arrondissement, malgré les bons délivrés par le Conseil fédéral. Ces bons avaient été remis au sous-préfet de Gex pour être distribués aux intéressés.

La population du pays de Gex a été grandement surprise de voir le Conseil fédéral revenir sur les prétendues concessions qu'il avait accordées. Nous disons *prétendues concessions*, car elles sont dues de tout point. Quoi qu'il en soit, ce manque de parole des représentants de la Suisse a mis le comble à l'exaspération des populations de cette partie intéressante de la France qui souffrent de l'état actuel des choses.

Aussi, en face de ces nouvelles difficultés, les Comités formés dans les différents cantons ont-ils résolu de poser un dernier ultimatum au Gouvernement français. Les délégués cantonaux sont chargés de demander au Gouvernement l'application stricte des traités de 1815. Les Comités cantonaux de Fernex et de Collonges sont constitués, opèrent d'une façon sérieuse et transmettent immédiatement au Gouvernement toutes les plaintes, tous les griefs que suscite le mauvais vouloir du Conseil fédéral.

De son côté, le *Lyon Républicain* déclare que la douane suisse exige sur les pierres de taille, provenant du pays de Gex, un droit de 5 fr. et de 15 fr. par tonne sur les plateaux à bouchon, même ceux taillés bruts. A la suite de ces exigences, l'exploitation des carrières du pays sont arrêtés et 400 ouvriers sans travail.

Ces plaintes sont justifiées : Pour les porcs, l'Administration des douanes se refuse à admettre, comme provenant de la zone, les porcs gras qui ont été achetés à l'intérieur de la ligne des douanes françaises et ont ensuite séjourné pendant quatre ou six mois dans le pays de Gex pour y être engraissés avec les résidus des fromageries. Or, si nous sommes bien informés, lorsque l'Administration des douanes fédérales a établi les statistiques qui ont servi de base aux arrêtés du Conseil fédéral relatifs aux facilités accordées aux zones franches, il n'a été fait aucune distinction entre les porcs nés dans le pays de Gex et ceux qui sont achetés dans le Bugey pour être engraissés sur le territoire de la zone.

Les propriétaires des fromageries du pays de Gex ne peuvent trouver dans leur région assez de jeunes porcs pour utiliser leurs résidus, qui ne peuvent servir qu'à l'engraissement, et il faut bien qu'ils se les procurent où ils peuvent. Que l'on fixe, si l'on veut, un minimum de séjour que les animaux devront faire dans les zones pour être admis au tarif réduit. Ajoutons que quelques-uns des fromagers intéressés sont d'origine suisse.

Dans la *Feuille officielle Suisse* nous trouvons la mention suivante :

196. Pierres susceptibles d'être polies, en blocs bruts, 0.50. Traité avec la France : albâtre et marbre, 30.

Prendre des pierres simples pour des pierres de luxe nous paraît le comble de la fantaisie arbitraire; ce n'est pas avec de pareils procédés que nous remédierons au mal commun. Il est vrai que, aux termes de la loi suisse, les contestations sur l'application du tarif des péages peuvent être portées devant le Conseil fédéral, si le réclamant n'est pas satisfait de la décision des autorités inférieures ; mais il est bon de faire observer que le Conseil fédéral, si équitable qu'il soit, demande à voir augmenter les recettes et qu'il est juge et partie. Il faudrait trouver autre chose.

La plupart des Banques suisses d'émission se sont mises d'accord pour prendre comme base de leurs opérations un taux d'escompte officiel uniforme. Un Comité composé des Banques suivantes : Banque de Bâle, présidente; Banque du Commerce de Genève, Banque Cantonale de Zurich, Banque Cantonale de Berne, Banque de Saint-Gall, est chargé de fixer ce taux. Conformément à cet accord, le Comité a fixé le taux officiel d'escompte pour effets bancables à 3 0/0 depuis le 17 juillet.

Informations Économiques et Financières

Le Jura-Simplon. — La Compagnie du Jura-Simplon, écrit-on aux *Basler Nachrichten*, a, comme on le sait, l'intention de convertir en titres à 3 1/2 0/0 ses obligations. Comme des doutes subsistaient sur la question de savoir si une série d'emprunts de l'ancienne Suisse-Occidentale sont convertissables, la direction du Jura-Simplon, d'accord avec le Conseil d'administration, voulant être fixée, dénonça pour le remboursement et éventuellement pour la conversion un de ces emprunts, de l'année 1864 et du capital de 1.059.000 fr. Or, s'appuyant sur les conditions stipulées lors dudit emprunt, quelques obligataires ont contesté le droit d'un remboursement anticipé. Les tribunaux seront ainsi appelés à prononcer. Leur jugement fera loi pour la conversion de toutes les anciennes obligations.

La Banque Cantonale. — Le Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, d'accord avec le Conseil d'administrade la Banque Cantonale, propose au Grand Conseil le rejet de la motion des députés socialistes Gschwind et Schmidt demandant la revision de la loi sur la Banque Cantonale, dans ce sens que l'Etat seul ait le droit de faire des prêts hypothécaires et que les administrations communales ne puissent déposer leurs fonds qu'à la Banque Cantonale.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 29 juillet 1893.

Un jour, la Bourse est faible ; le lendemain, elle est lourde ; la semaine n'a pas été satisfaisante. Les nouvelles de l'étranger nous ont un peu influencés, bien que, d'ordinaire, nous conservions notre sang-froid. Heureusement, Paris résiste très bien au courant de faiblesse qui paraît général ; cela nous réconforte. Nos cours n'ont pas rétrogradé d'une façon sensible ; mais l'incertitude continue à régner. Signalons la bonne

tenue du Jura-Simplon et attendons paisiblement la fin des vacances, bien que ce soit un peu long.

Nous attendons des nouvelles des récoltes. La sécheresse n'a pas causé de dommages aussi sérieux qu'on a eu intérêt à le prétendre.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil	28 juil
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	105 37	105 12	104 87	104 87	105 12	105 37
Fédéral 1887 3 ½ %	105 50	105 42	104 ..	105 25	105 50	105 75
— 1889 3 ½ %	103 50	103 75	102 ..	103 ..	103 50	103 ..
— Ch. de fer 3 %	96 25	96 25	96 75	96 90	96 87	96 80
Italien 5 %	93 10	91 75	89 97	89 35	88 75	87 60
Egypte unifiée 4 %	506 25	503 50	506 50	505 75	505 ..	... ..
— priv. 3 ½ %	484 ..	482 50	481 ..	480 50	479 25	... ..
Ottoman prior. 4 %	451 ..	453 ..	453 50	455 ..	452 ..	456 ..
Douanes ottomanes 5 %	496 ..	496 50	498 ..	485 ..	484 ..	... ..
Serbe Obrt. 5 %	381 50	379 50	379 50	379 50	378 ..	370 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	119 50	117 ..	118 50	119 50	118 50	116 50
Central Suisse	608 50	603 ..	590 50	588 50	588 ..	586 ..
Nord-Est Suisse	571 50	567 50	550 ..	547 ..	547 ..	539 ..
Union Suisse	394 50	389 50	381 ..	377 50	382 ..	375 ..
Salève	237 50	212 50	207 ..	195 ..	175 ..	190 ..
Lombards	229 ..	222 50	225 50	224 ..	... ..	... ..
Canada-Pacif. c. g	411 ..	402 50	395 ..	384 ..	376 ..	375 ..
Banques						
Banque de commerce	1002 50	1010 .	1013 50	1013 50	1011 .	1009 .
Union fin. gén.	535 ..	527 50	531 ..	527 50	521 ..	518 ..
Banque de Paris	662 50	657 50	635 ..	... ..	620 ..	622 50
Crédit Lyonnais	761 ..	761 ..	762 50	764 50	779 ..	772 ..
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	470 50	473 50	491 ..	496 ..	492 50	492 50
Gaz de Marseille	1099..	1100..	1137 50	1137..	1130..	1129..
Gaz de Naples	570 ..	575 ..	570 ..	587 50	600 ..	... ..
Gaz priv. Rio-Jan	518 50	522 50	525 ..	517 50	514 50	495 ..
Ind. gén. du Gaz	764 ..	758 50	760 50	777 50	770 ..	770 ..
Lyon Eaux-Eclairage	536 ..	543 ..	542 ..	536 ..	528 50	525 50
Appareils électriques	548 ..	540 ..	530 ..	546 50	548 50	548 ..
Rio-Tinto	389 50	376 50	375 ..	... ..	... ..	. . ..
Tharsis	118 50	117 50	117 ..	... ..	... ..	. . ..
Cape Copper	38 ..	34 50	34 50	.. ..	.. ..	.. ..
Min. Alp. Autr.	115 ..	113 ..	115 .	113 ..	. . ..	110 ..
Changes						
France	100 34	100 33	100 34	100 38	100 38	100 38
Bruxelles	100 25	100 22	100 20	100 20	100 20	100 20
Italie	95 80	95 25	95 ..	94 ..	93 75	93 50
Londres	25 26	25 26	25 26	25 28	25 31	25 31
Amsterdam	208 45	208 50	208 42	208 52	208 47	208 62
Allemagne	123 88	123 95	123 85	123 85	124 ..	124 25
Vienne	205 37	204 50	204 ..	204 ..	203 ..	203 ..

TURQUIE

Au moment où nous mettons sous presse, notre correspondance de Constantinople ne nous est pas parvenue.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes de la Dette publique. — Nous complétons les renseignements donnés dans notre dernière correspondance de Constantinople.

Les recettes de la Dette publique ottomane (cinq revenus et dîme des tabacs) accusent une diminution d'environ 8.000 ltq. pour le mois de juin écoulé, comparativement aux recettes de juin 1892, qui se chiffraient par 124.539 ltq. Mais il y a lieu de remarquer que les recettes du mois de juin de l'année dernière ont été les plus fortes perçues par la Dette publique ottomane depuis la création de cette administration, et que si l'on compare les résultats du dernier mois avec les mois correspondants des cinq dernières années, on a les résultats suivants :

Sur juin 1892	diminution	Ltq.	8.000	(chiffres ronds)
» 1891	augmentat.	»	2.600	»
» 1890	»	»	4.200	»
» 1889	»	»	10.000	»
» 1888	»	»	14.400	»

En admettant même la comparaison avec le plus fort mois de l'existence de la Dette publique ottomane, le résultat paraît satisfaisant, attendu que par suite de la rigueur de la saison, les rentrées de la dîme sur les soies n'ont commencé cette année qu'en juillet, tandis que l'année dernière elles s'effectuaient dès le mois de juin, ce qui permet d'espérer que juillet comblera le déficit de juin très facilement et pourra même accuser une notable augmentation.

Les raisons qui ont pu jusqu'à un certain point donner créance aux bruits que l'on fait circuler sur notre place d'une plus forte diminution des recettes de juin 1893, résident dans ce que la Caisse centrale, par suite du retard dans l'arrivée des comptes des provinces, n'a pu clôturer ses comptes qu'à la date du 6/18 juillet.

La Récolte en Orient. — La récolte en Asie Mineure sera superbe; la sécheresse est arrivee tard, et le printemps, si beau à l'ouest de l'Europe, a été pluvieux. Quoique le bétail ait souffert des rigueurs de l'hiver, les troupeaux ont en ce moment très bonne apparence. L'Asie Mineure sera dans peu d'années l'un des « greniers » de l'Europe les mieux approvisionnés. — Jadis, le blé se perdait sur pied, ne pouvant se récolter ni se vendre, par suite du manque de voies de communications ; aujourd'hui, 300 kilomètres de chemins de fer sont construits, 300 autres sont en construction.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	23 juin	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil.	28 juil.
Tabacs Ottomans . . . L.	16 47	16 42	16 55	16 57	16 65	16 50
Pièce	87 14	87 18	87 28	87 27	87 24	87 20
Ottoman 4 0/0 3e groupe	24 08	23 95	24 03	23 90	24 »	23 62
Parité à Paris . . . Fr.	22 26	21 98	21 76	21 94	22 03	21 32
4 0/0 Intérieur	84 02	84 02	84 62	84 62	84 62	85 90
Emprunt 1er groupe	56 ..	55 50	54 75	54 50	54 50	53 50
Chemins Ottomans	89 25	88 37	88 50	87 75	87 75	84 75
Crédit Ottoman . . . L.	7 32	7 32	7 32	7 23	7 24	7 23
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois	23 05	22 95	22 90	22 95	22 95	22 95
— sur Londres 3 mois.	109 37	109 37	109 50	109 62	109 37	109 50

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

Les Finances serbes. — Pour compléter l'information contenue dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, voici un résumé du rapport présenté à la Skouptchina par le ministre des finances, Dr Vouich, sur la situation financière du royaume, lorsque le Cabinet actuel arriva au pouvoir, à la date du 13 avril dernier.

Le total de la Dette flottante s'élève à 17.697.109 dinars, et, pour l'amortir, le Ministre des finances a proposé à la Skouptchina de contracter un nouvel emprunt de 18 millions de dinars effectifs. Les négociations concernant cet emprunt, engagées avec la Banque Ottomane de Paris, la *Handelsgesellschaft*, de Berlin, et la Banque des Pays-Autrichiens, à Vienne, sont terminées.

On se rappelle que les libéraux, devenus les maîtres du Gouvernement, en août 1892, avaient répandu à dessein les nouvelles le plus alarmantes, affirmant, entre autres choses, que la Dette flottante dépassait 33 millions ; or la moitié, environ, de cette somme était couverte par les rentrées normales du budget et ne pouvait, par conséquent, être considérée comme faisant partie de la Dette flottante.

Cette dernière, n'atteignant pas 18 millions, ne peut constituer un argument défavorable dans un État dont les recettes annuelles s'élèvent à 60 millions, surtout si l'on considère qu'elle est couverte par l'augmentation d'impôt de 6 0/0 votée l'an dernier par la Skouptchina et que le nouvel emprunt de 18 millions est basé sur cette augmentation.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 82. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 6 Août 1893.

SOMMAIRE DU N° 82

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 4 août	1.635.4	1.295.3	2.930.7	3.117.7	94	2½
1893 20 juill.	1.717.8	1.273.1	2.990.9	3.468 4	86	2½
1893 27 juill.	1.719.8	1.276.7	2.996.5	3.439.0	87	2½
1893 3 août	1.720.0	1.277.1	2.997.1	3.488.9	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 22 juill.	852.0	391.0	1.243.0	1.203.7	103	3
1893 7 juill.	695.0	307.7	1.002.7	1.325.0	75	4
1893 15 juill.	701.0	309.6	1.010.6	1.265.7	79	4
1893 22 juill.	706.0	315.0	1.021.0	1.219.6	83	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 4 août	667.5	»	667.5	675.0	99	4
1893 20 juill.	738.4	»	738.4	667.6	110	2½
1893 27 juill.	739.4	»	739.4	670.7	111	2½
1893 3 août	688.1	»	688.1	678.9	101	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 21 mai	67.5	10.0	77.5	157.5	49	»
1893 25 mars	63.0	10.1	73.1	150.0	49	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 22 juill.	149.7	349.6	499.3	864.8	58	4
1893 7 juill.	212.9	350.1	563.0	978.2	57	4
1893 15 juill.	213.3	343.4	556.7	952.5	58	4
1893 22 juill.	213.3	343.2	556.5	937.8	59	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 28 juill.	60.3	47.3	107.6	402.1	27%	2½
1893 13 juill.	61.5	43.5	105.0	405.0	26	3
1893 19 juill.	58.6	42.4	101.0	408.4	24	3
1893 27 juill.	56.0	41.6	97.6	406.0	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 juin	2.3	1.2	3.5	0.6	582	8
1893 7 juin	7.5	1.2	8.7	1.5	580	8
1893 14 juin	8.9	1.4	10.3	0.9	1140	8
1893 22 juin	8.2	1.3	9.5	1.3	730	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 30 juill.	189.9	129.2	319.1	852.3	37	5
1893 15 juill.	197.9	161.8	359.7	924.7	38	5
1893 22 juill.	197.9	162.6	360.5	923.3	38	5
1893 29 juill.	197.9	162.7	360.6	921.3	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.6	»	2.6	123.8	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 30 juill.	81.0	183.6	264.6	408.1	64	2½
1893 15 juill.	71.0	177.2	248.2	418.7	59	3
1893 22 juill.	71.0	177.0	248.0	417.9	59	3
1893 29 juill.	71.0	177.0	248.0	416.2	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juill.	198.2	29.1	227.3	585.4	38	5
1893 30 juin	216.7	35.5	252.2	671.2	38	5
1893 10 juill.	215.0	38.0	253.0	684.2	37	5
1893 20 juill.	212.9	37.4	250.3	664.0	38	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juill.	185.2	32.6	217.8	512.1	42	5
1893 30 juin	188.0	26.9	214.9	592.9	37	5
1893 10 juill.	188.0	28.7	216.7	594.6	36	5
1893 20 juill.	188.1	28.5	216.6	590.1	36	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 juin	35.0	»	35.0	68.3	51	5½
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 27 juill.	7.1	19.9	27.0	251.4	10	6
1893 12 juill.	12.5	32.6	45.1	283.8	15	6
1893 19 juill.	12.5	32.5	45.0	285.6	15	6
1893 26 juill.	12.5	32.7	45.2	282.2	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1893 1er juill.	65.4	1.3	66.7	139.5	48	5
1893 11 juill.	64.8	1.0	65.8	144.2	48	5
1893 17 juill.	65.1	1.5	66.6	135.4	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er juill.	1.649.4	21.9	1.671.3	3.993.1	42	4½
1893 1er juin	1.505.4	16.9	1.522.3	3.898.4	39	4½
1893 16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4½
1893 1er juill.	1.506.6	16.9	1.523.5	3.894.9	39	4½

Dates	Encaisse métallique: Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 30 juin	»	»	»	»	»	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 30 juin	21.3	4.0	25.3	43.2	59	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 28 juill.	»	»	»	»	»	»
1893 15 juin	8.9	4.1	13.0	26.5	49	6
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	49	5
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 30 juill.	66.7	22.7	89.4	161.2	53	3
1893 15 juill.	69.3	16.6	85.9	167.6	51	3
1893 22 juill.	69.3	16.5	85.8	165.8	51	3
1893 29 juill.	69.4	16.2	85.6	165.5	52	3 1/2

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 4 août	6 120,0	2 566,7	8 686,7	13 897,2	62%
1893 20 juill.	6 118,0	2 496,1	8 614,1	14 649,4	59
1893 27 juill.	6 133,7	2 506,3	8 640,0	14 619,3	59
1893 3 août	6 067,2	2 504,5	8 571,7	14 640,5	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	1er juil.	8 juill.	15 juill.	22 juill.	29 juill.	4 août
Amsterdam	48 10	48 07	48 07	48 10	48 05	47 97
Anvers	100 12	100 22	100 10	100 20	100 15	100 12
Athènes	159 »	160 »	159 75	161 »	169 »	164 20
Barcelone	16 60	19 40	20 10	19 80	19 80	19 90
Berlin	81 »	81 05	81 »	80 95	80 90	80 85
Bruxelles	100 16	100 21	100 20	100 26	100 20	100 20
Bucharest	100 10	100 »	99 90	100 15	100 25	100 35
Constantinople	22 95	22 90	22 95	22 95	22 95	23 02
Francfort	80 90	81 02	81 »	80 92	80 90	80 87
Gênes	105 37	105 50	107 20	106 70	108 »	108 47
Genève	100 33	100 34	100 38	100 38	100 38	100 30
Lisbonne	658 »	655 »	671 »	664 »	666 »	669 »
Londres	25 38	25 37	25 37	25 38	25 41	25 47
Madrid	16 85	19 20	19 90	19 70	19 80	19 55
Rome	105 35	105 80	107 »	106 65	108 50	108 70
Saint-Pétersbourg	37 65	37 30	37 47	37 52	38 07	38 62
Vienne (à vue)	49 15	49 15	49 30	49 50	49 65	49 55
— (à 3 mois)	49 10	49 10	49 25	49 45	49 60	49 50

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août
Amsterdam. pap. court	4 %	205 50	205 50	205 62	205 87	206 »
Allemagne.. —	4 %	122 16	122 25	122 31	122 25	122 25
Vienne-Tr.. —	4 %	201 50	200 »	199 75	199 50	199 75
Barcelone.. —	4 %	415 50	411 50	412 50	413 »	414 »
Madrid..... —	4 %	415 50	411 50	412 50	413 »	414 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	263 »	262 »	259	259 »	256 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 17	25 17	25 20	25 21	25 26
— ..... ch. court	3 %	25 19	25 18	25 21	25 23	25 28
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 22 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 21 p.
Italie....... —	5 %	5 37 p.	7 » p.	6 75 p.	7 75 p.	8 50 p.
Suisse....... —	3 %	0 37 p.	0 50 p.	0 50 p.	0 44 p.	0 37 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3440 43	3440 43	3440 43	3440 43	3454 18
Argent id. (le kil.).	218 89	118 15	122 53	116 51	118 15	122 53
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 25	3 25	3 05	3 05	3 15
Souverains anglais		25 12	25 15	25 17	25 19	25 24
Banknotes		25 13	25 16	25 19	25 20	25 25
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 5 août 1893.

La cote des changes indique une certaine reprise sur les devises étrangères, l'Amsterdam fait 206, le Vienne 199 75, contre 199 50 la semaine dernière, le Madrid 414. Le gros obstacle à la baisse du change en Espagne est le rachat de l'Extérieure à Paris pour compte espagnol. Notre correspondant de Madrid fait très justement observer que l'amélioration de la situation financière a pour conséquence le retour des capitaux espagnols aux valeurs indigènes et que les paiements à l'étranger faits en contre-partie des rachats ont pour effet d'amener la hausse du change à Madrid et à Barcelone : il y a là une sorte de cercle vicieux.

Le rouble a faibli de trois points; c'est la conséquence de la rupture commerciale entre l'Allemagne et la Russie ; toutefois, cette baisse pourrait n'être pas de longue durée, car l'absence de transactions entre l'Allemagne et la Russie va rendre le rouble rare sur le marché de Berlin.

A Lisbonne, la prime de l'or est de 24 0/0; en Grèce, elle est de 63 1/2 0/0.

Le Londres court est monté à 25,26 et le chèque à 25,28 sous l'influence de la hausse de l'escompte qui, suivant les prévisions exprimées dans notre dernier numéro, a été porté jeudi à 3 0/0 à la Banque d'Angleterre. Il est probable qu'une nouvelle élévation du taux ne se fera pas attendre, car il y a eu, hier vendredi, d'importantes sorties d'or.

Le papier Italien perd 8 50 0/0. Lorsque nous avions vu la tournure que prenait la discussion sur les banques d'émission, nous avions pu prédire à coup sûr cette hausse. La circulation fiduciaire et monétaire en Italie est absolument sans défense, et il y a gros à parier qu'avant la fin de l'année les Devises italiennes perdront de 15 à 20 0/0.

Encaisses et Circulation fiduciaire

L'encaisse totale de la *Banque de France* s'est accrue de 616.000 fr. seulement, cependant les mouvements ont été très importants. A Paris, la circulation a réclamé 3.369.000 fr., mais un achat de 153.000 fr. de matières, a réduit la perte à 3.216.000 fr. ; d'autre part, il est rentré dans les succursales 3.195.000 fr. pour la circulation et 350.000 fr. sont venus de l'Etranger, il est sorti 125.000 fr. pour l'Inde.

La semaine a été excellente pour l'argent; nous nous sommes débarrassés de 4.230.000 fr., soit 21.150 kilos

de métal blanc ; la Banque a expédié 2 millions en Belgique, 1.500.000 fr. en Suisse et 1.035.000 fr. en Italie. Il lui est rentré par la circulation 672.000 fr. à Paris, 3.970.000 fr. dans les succursales qui ont reçu aussi 305.000 fr. de l'Etranger. Toute compensation faite, il y a une augmentation de 412.000 fr. d'argent.

L'encaisse de la Banque d'Angleterre a subi une saignée de 51.300.000 francs. Voici le détail des mouvements :

Entrées		Sorties	
31 juil. Rio-Janeiro £	108.000	28 juil. Etats-Unis £	183.000
2 août Egypte.....	101.000	29 — —	58.000
		1er août —	930.000
Excédent des sorties	1.590.000	2 — —	628.000
Total........	1.799.000		1.799.000

Les expéditions aux Etats-Unis d'un bilan à l'autre ont été de 44.975.000 fr., elles ont été compensées par des rentrées qui réduisent les exportations nettes à 39.750.000 fr., mais la circulation a repris 11.550.000 fr., d'où la perte signalée ci-dessus.

En concordance avec les besoins qui se manifestent à Londres avec tant d'intensité la prime de l'or s'élève aujourd'hui à Paris de 4 à 6 p. mille. Elle n'a rien d'inquiétant, car la Banque de France satisfait à tous les besoins légitimes et elle a contre la spéculation le frein du bimétallisme.

La *Banque de Belgique* a une diminution de 3 millions 400.000 fr. dans sa réserve métallique.

La *Banque Nationale d'Italie* a perdu 2.100.000 fr. d'or et 600.000 fr. d'argent, du 10 au 20 juillet; il est vrai que sa situation fiduciaire a diminué de 20 millions 200.000 fr.

La situation des autres Banques ne donne lieu à aucune observation.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Comme le montre le tableau ci-après, les entrées d'or aux Etats-Unis prennent beaucoup d'importance :

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK
(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 8 au 15 juil.	depuis le 1er janv.	du 8 au 15 juil.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.639.747	227.516	715.903
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	121.663	697.633
Autres pays....	2.000	8.593.526	619.236	2.524.267
Total 1893...	2.000	68.676.475	968.415	8.067.403
— 1892...	1.092.950	45.805.863	26.469	6.307.520
— 1891...	319.409	71.923.180	24.439	1.777.395
ARGENT				
Grande-Bretagne	848.930	15.844.126	2.670	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	92.161	507.590	35.453	1.378.827
Total 1893...	941.091	16.671.214	38.123	2.168.937
— 1892...	146.758	12.291.790	71.306	1.189.608
— 1891...	283.387	7.593.652	211.939	1.154.693

Le Trésor a reconstitué sa réserve de 100 millions de dollars, mais l'encaisse des *Banques associées* de New-York ne s'est pas améliorée ; en voici la situation :

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	30 juillet	91.500.000	dollars
1893.....	15 juillet	62.300.000	—
1893.....	22 juillet	63.900.000	—
1893.....	29 juillet	62.600.000	—

On signale encore des faillites dans la Virginie et le Colorado. Toutefois les Etats de l'Ouest demandent moins d'or et les Banques de Chicago se mettent en état de répondre à tous les besoins en vendant au comptant de grandes quantités de céréales.

La question de l'argent va entrer la semaine prochaine dans sa sphère aiguë. Un congrès de délégués des *Silvermen* s'est réuni le 1er août à Chicago; il s'est terminé au milieu d'un tumulte épouvantable, les membres en sont presque venus aux mains. Une longue résolution a été votée, au milieu des vociférations et des malédictions, à l'adresse du Président Cleveland. Le texte n'en est pas encore connu; il paraît probable qu'elle réclame la frappe libre de l'argent.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	29 juillet			5 août		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 15	32 71	3 05	98 92	32 97	3 03
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	99 ..	36 ..	2 77	99 50	36 18	2 76
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 60	24 40	4 10	97 90	24 47	4 08
Belgique 3 ½ %................	102 55	29 30	3 41	103 20	29 48	3 39
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 65	15 66	6 38	63 42	15 85	6 30
Grèce 5 % 1881................	185 ..	7 40	13 51	185 »	7 40	13 51
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 25	28 92	3 45	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 ..	23 75	4 21	95 70	23 92	4 17
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	87 52	20 21	4 94	86 97	20 08	4 97
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	89 ..	29 66	3 37	88 20	29 40	3 40
Portugal 3 % (1 fr. net).........	22 ..	22 .	4 54	22 10	22 10	4 52
Roumanie 5 %................	101 50	20 30	4 92	101 95	20 39	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré.......	77 65	25 88	3 86	78 15	26 05	3 83
Serbie 5 % 1890................	384 50	15 38	6 50	384 50	15 38	6 50
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 ..	26 ..	3 84	104 20	26 05	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 65	32 21	3 10	96 50	32 16	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	21 75	21 75	4 59	22 10	22 10	4 52
— Priorité 4 % 1890......	455 .	22 75	4 39	450 »	22 50	4 44
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	86 25	28 75	3 47	85 75	28 58	3 49

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	29 juillet Sam.	31 juillet Lundi	1er août Mardi	2 août Merc.	3 août Jeudi	4 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 15	98 »	98 15	98 50	98 72	98 95
Consolidés	LONDRES....	98 75	98 50	98 56	98 50	98 56	98 44
Autrich. 4 % or	VIENNE	118 90	118 90	118 90	118 70	118 80	118 90
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 75	102 50	102 50	102 76	102 60	102 60
Espagne Ext..	MADRID	75 10	74 95	75 15	75 45	75 70	75 65
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	193 »	205 »	200 »	203 »	199 50	195 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	» »	101 25	101 37	101 50	101 62	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 65	115 55	115 65	115 50	115 55	115 70
Italie 5 %.....	ROME.......	94 82	94 85	94 60	94 90	94 80	94 87
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 »	22 »	22 05	» »	22 »	22 05
Prussien 3 %..	BERLIN	86 25	86 37	86 12	85 80	85 70	85 75
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 75	102 50	102 25	102 37	» »	102 50
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	96 90	96 80	96 65	96 75	96 62	96 80

Situation Financière générale

France. — Contrairement aux prévisions premières, le resserrement de l'argent ne s'est pas encore fait sentir sur notre place. Toutefois, à la date d'hier, les capitaux étaient un peu plus demandés. Cette circonstance de l'abondance de l'argent est exceptionnelle, si l'on songe aux nombreux achats effectués par Paris pendant le mois de juillet, alors que Londres, principalement, s'allégeait de la plupart de ses valeurs. Quant aux affaires, elles ont été un peu plus animées, et sans que rien de particulier soit à signaler, on peut dire que la tendance générale est bonne. Toutefois il ne faudrait pas que l'on se portât à quelque exagération.

Allemagne. — Le relèvement du taux de l'ecompte à Londres n'a pas amené, ainsi que l'on le craignait, un resserrement monétaire sur le marché allemand, mais les transactions sont peu animées. La guerre de tarifs avec la Russie a fait baisser le rouble, qui s'est raffermi toutefois, en fin de semaine, à la suite d'achats importants pour compte de Saint-Pétersbourg.

C'est mardi prochain que se réunira, à Francfort, la conférence des Ministres des finances des Etats confédérés pour élaborer les nouveaux impôts destinés à couvrir les dépenses de la loi militaire; on n'étudierait pas moins d'une douzaine de projets.

Angleterre. — L'événement de la semaine est l'élévation de 2 1/2 à 3 0/0 du taux d'Escompte à la Banque d'Angleterre. Cette mesure, que nous avions annoncée depuis un certain temps, était trop prévue pour influencer le marché et on s'attend à une nouvelle élévation. La fermeté revient au fur et à mesure que les situations se dégagent et des diverses questions extérieures il ne reste plus, comme sujet de préoccupation, que la révolution argentine, provoquée, dit-on, par le Gouvernement central pour se débarrasser des Gouvernements provinciaux. Dans l'ordre inférieur le point noir est la grève des mineurs. On assure que certaines Compagnies de chemins de fer commencement déjà à manquer de combustible.

Autriche-Hongrie. — Un resserrement monétaire s'est encore manifesté, cette semaine, sur le marché autrichien ; néanmoins, la Bourse de Vienne est ferme, avec tendance marquée à la hausse. Un des motifs de cette tendance est l'espoir qu'une entente commerciale interviendra à bref délai avec la Russie, qui applique, en attendant, aux provinces austro-hongroises, son nouveau tarif minimum, sans les faire bénéficier, toutefois, des concessions faites à la France. A ce propos, nos lecteurs trouveront, dans notre correspondance de Vienne, p. 183, les appréciations de la Chambre de commerce de cette ville sur les traités passés avec diverses nations.

Espagne. — Bien que le marché espagnol continue à être dépourvu d'animation, la publication des comptes définitifs de l'exercice 1892-93, réduisant à 19 millions le chiffre du déficit, a produit bon effet. C'est un nouveau succès pour M. Gamazo. Au surplus, les complications redoutées aux Cortès sont écartées par le vote modifiant le règlement; grâce à cette modification, les obstructions systématiques deviennent impossibles.

Pendant le mois de juillet, la dette flottante n'a subi aucune modification.

Grèce. — Le change se maintient au même cours élevé de 164, et les valeurs helléniques ne subissent aucune amélioration. On est toujours dans la plus complète incertitude au sujet de l'issue de la situation actuelle.

Italie. — La situation est toujours grave en Italie où la hausse du change, le manque de monnaie divisionnaire, le procès des Banques, et, enfin, le choléra créent journellement de nouvelles complications. La question de nationalisation des monnaies n'est pas encore tranchée.

Portugal. — Les Fonds portugais n'ont pas eu de variation ; les statistiques officielles qui viennent d'être publiées montrent que les efforts tentés pour sortir de la crise économique et financière commencent à porter sérieusement leurs fruits.

Russie. — En réponse à l'application du tarif maximum aux provenances allemandes, l'Allemagne a relevé de 50 0/0 les droits de son tarif général pour les provenances russes ; là-dessus, la Russie vient encore de relever de 50 0/0 les droits de son tarif maximum vis-à-vis de l'Allemagne. De part et d'autre, le traitement douanier est prohibitif. La récolte de cette année est excellente en Russie, mais il peut se faire qu'elle ne soit pas vendue, par suite de la fermeture du marché allemand, si les choses ne sont pas arrangées dans un bref délai.

Turquie. — Les informations venues de tous les points de la Turquie représentent les résultats des récoltes comme très favorables.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — L'approche des élections générales a pour effet de rendre plus aiguë la question des ralliés. M. Terrier, ministre du commerce, a dit, dans son discours prononcé à Tournon, qu'il serait imprudent d'accorder une entière confiance à ceux qui attaquaient hier encore la République; M. Jules Roche, ancien ministre du commerce, a déclaré, à Saint-Calais, que la République n'étant plus menacée par personne, il n'y avait plus aucune raison pour que le corps électoral tînt rancune aux monarchistes désabusés.

On se souvient que la même controverse s'était engagée entre M. Constans. ancien président du Conseil, et M. Ch. Dupuy, notre premier ministre actuel.

Elle est très délicate cette question, qui fera couler des flots d'encre et déchaînera d'innombrables discours.

Il est bien certain que, en présence d'un républicain de la veille et d'un rallié, l'électeur doit choisir le premier; mais doit-on considérer tous les citoyens qui ont fait amende honorable, plus ou moins tardivement, comme autant de petits machiavels qui cherchent à entrer dans la place pour s'en emparer?

L'exclusivisme en pareille matière est chose redoutable. Il est évident que des brochures dans le genre de celle qui est contresignée Monsabré et Baudouin sont particulièrement édifiantes; mais une manifestation isolée ne permet pas de juger en bloc les innombrables conversions enregistrées depuis quelque temps.

Nous ne voyons pas un danger immédiat à croire à la sincérité de certains ralliés; il sera si facile de les juger à l'œuvre et de reconnaître s'ils ont été de bonne foi.

Si grande, si puissante que soit la République, elle comptera toujours une droite et une gauche. Soyons tolérants et sages et laissons s'engager la « lutte pacifique des idées. »

Le 30 juillet, le Gouvernement français a adressé au consul général de Hollande à Bangkok la note suivante :

« Le retard apporté par le Gouvernement siamois à accepter l'ultimatum qui lui a été remis par le ministre résident de France à Bangkok, le 20 juillet autorisait le Gouvernement de la République française à en aggraver les conditions.

« Désireux de donner une nouvelle preuve des sentiments de modération qui l'ont constamment inspiré, le Gouvernement français se contentera, comme garantie indispensable de l'exécution pratique des clauses de l'ultimatum, d'occuper la rivière et le port de Chantaboun jusqu'à la complète et pacifique évacuation des postes établis par les Siamois sur la rive gauche du Mékong.

« D'autre part, en vue de garantir les bonnes relations, heureusement rétablies entre la France et le Siam, et de prévenir tout conflit dans la région du Grand-Lac et du Mékong, le Gouvernement siamois s'engagera à n'entretenir désormais aucune force militaire à Batambang et à Sem-Reap, ainsi que dans les localités situées dans un rayon de 25 kilomètres sur la rive droite du Mékong à partir des frontières du Cambodge.

« Il y maintiendra seulement le personnel de police nécessaire pour assurer l'ordre. En outre, il s'abstiendra d'entretenir ou de faire circuler des navires et embarcations armés dans les eaux du Grand-Lac et celles du Mékong.

« Le Gouvernement français se réserve d'établir des consulats à M'Van et à Khorat.

« L'acceptation par le Siam de ces garanties permettra au Gouvernement français de lever immédiatement le blocus.

« Jules DEVELLE. »

Le Gouvernement siamois a accepté les garanties complémentaires ainsi réclamées par le Gouvernement français.

Le Gouvernement a envoyé des ordres à l'amiral Humann pour la levée immédiate du blocus.

Les divers entretiens que lord Dufferin a eus ces temps derniers avec M. Develle ont porté exclusivement sur la question du Haut-Mékong pendante entre la France et l'Angleterre depuis plusieurs années et que le conflit franco-siamois ne pouvait manquer de remettre en discussion.

Toute conclusion a été ajournée jusqu'au moment où le Gouvernement siamois a accepté sans réserve notre ultimatum.

Cette acceptation une fois acquise, le Gouvernement français, conformément aux propositions dont il avait lui-même pris naguère l'initiative et qui servaient de base aux conversations engagées dès 1889 entre l'Angleterre et lui, n'a pas hésité à adhérer au principe d'une zone neutre à établir, au moyen de sacrifices réciproques, entre les possessions des deux puissances dans la région nord du Haut-Mékong.

La délimitation de cette zone a été réservée pour une époque ultérieure.

Le port de Chantaboun, que nous allons occuper provisoirement et jusqu'à complète évacuation de la rive gauche du Mékong, est situé par 12°40' de latitude Nord, à petite distance de l'embouchure du Paknam-Chantaboun, qui se jette dans le golfe de Siam. Ce point est voisin de la frontière maritime du Cambodge et à 250 kilomètres au sud-est de Bangkok.

La ville de Korat, la plus importante des deux localités où le Siam accepte la création de consulats, se trouve sur la route qui réunit le Bas-Ménam à Bassac, sur le Mékong. Korat sera relié, dans quelques années, à Bangkok par une voie ferrée en construction et qui se soudera au Chemin de fer Bangkok-Paknam, déjà en exploitation.

~~~ Le 1er août, le *Daily-News* a publié une dépêche à sensation prétendant que les Français attaqueraient Bangkok et le garderaient comme garantie.

~~~ Le 3 août, on télégraphiait de Bangkok :

« On attend aujourd'hui la notification officielle de la levée du blocus, que M. Pavie apportera à Bangkok de la part de l'amiral Humann.

« On n'a reçu à Saïgon avis de l'arrangement conclu avec les Siamois que par des télégrammes privés; aucune dépêche officielle n'est arrivée dans la colonie.

« On a appris avec regret que le gouvernement n'avait pas réclamé les provinces de Battambang et d'Angkor. Les télégrammes de Pnom-Penh disent que les Cambodgiens sont très désappointés. »

~~~ Le président de la République a quitté Paris pour se rendre à Fontainebleau, où il doit séjourner pendant les mois d'août et de septembre.

~~~ Le 4 août aucune nouvelle officielle n'était encore parvenue de la levée du blocus; celle-ci devait être effectuée dès que M. Pavie aurait échangé avec le prince Davawongse la confirmation écrite de l'acceptation par le gouvernement siamois de l'ultimatum et des garanties complémentaires. Ainsi s'expliquent les délais qui se sont forcément écoulés entre les ordres télégraphiés de Paris et leur exécution sur place.

En vertu des mêmes instructions, l'amiral Humann devait, immédiatement après la levée du blocus, occuper la rivière de Chantaboun et s'entendre avec le gouverneur général de l'Indo-Chine pour l'occupation de la ville même par nos troupes.

Cette occupation s'effectuera d'ailleurs avec le complet concours des autorités siamoises, afin de prévenir tout incident nouveau.

~~~ Hier, 5 août, on recevait enfin la nouvelle de la levée du blocus du Ménam, dont la notification officielle a été faite par l'amiral Humann au Gouvernement siamois.

Marché Financier. — La semaine aura été entièrement consacrée aux opérations relatives aux règlements de la liquidation de fin juillet. Cette liquidation s'est fait remarquer, malgré les pronostics, par une grande abondance des capitaux ; par suite, les reports ont été en général, très bon marché. Toutefois, il conviendrait bien de savoir si, en ce qui regarde certaines valeurs, les reports cotés sont bien l'expression de la vérité. Personne n'ignore que nombre de pensions à plus ou moins long terme sont, continuellement, consenties en dehors Bourse ; de sorte que les reports qui se présentent ensuite sur les marchés n'ont, pour ainsi dire, aucune importance. Il y a là, sinon un danger, du moins quelque chose d'anormal. On ne peut plus se faire une idée exacte de la position réelle du marché ; et, lorsque, comme dans ces derniers temps, pour un motif ou pour un autre, ces pensions ne peuvent plus être prolongées, une petite panique se produit. Ce qui s'est passé depuis quelques semaines sur la *Rente Italienne* par exemple, prouve que nos observations sont fondées.

L'affaire du Siam est réglée définitivement par la levée du blocus. La spéculation se trouve donc à l'aise maintenant. Il est vrai que, d'un autre côté, nous avons les gros retraits d'or qui s'effectuent chaque jour à la Banque d'Angleterre et qui font que celle-ci s'est déjà vue obligée d'élever, jeudi dernier, son escompte de 2 1/2 0/0 à 3 0/0. Si nous ne nous ressentons pas du resserrement de l'argent, nos voisins en éprouvent donc les premières atteintes.

Ce resserrement ira-t-il en s'accentuant ? Tout le fait présumer ; et comme c'est demain que le Congrès américain commence à examiner la question du *Sherman Act*, on fera peut-être bien de se tenir sur une certaine réserve.

Un point noir reste à signaler du côté de Berlin. C'est la guerre de tarifs entre la Russie et l'Allemagne. Pourtant, les nouvelles, hier, étaient plus favorables. On annonce, en effet, que les Gouvernements allemand et russe se sont entendus pour que les négociations, relatives au traité de commerce à intervenir soient reprises le 1er octobre. La Russie aurait même déjà désigné ses délégués.

★ ★ L'amélioration constatée pour la troisième décade du mois de juillet dans la situation des Caisses d'épargne ordinaires a produit la meilleure impression. L'excédent des retraits sur les versements se monte à près de 3 millions de francs. Nous voici revenus aux époques rationnelles, et la hausse du 3 0/0 est une conséquence de ce fait. Nous voici maintenant au cours de 98 92 1/2 après 98 97 1/2, avec une avance, pour la semaine, de 77 1/2 centimes. Le report en liquidation a été modéré, 5 et 11 centimes, et le comptant est très ferme. Quant aux primes elles sont demandées ; pourtant leurs écarts sont faibles : 0 20 centimes dont 50 centimes, 0 37 1/2 centimes dont 0 25 cent. et 0 65 cent. dont 0 10 cent., le tout en liquidation ; 0 60 centimes dont 0 50 cent. et 0 90 cent. dont 0 25 cent., les deux fins août.

On cite un gros spéculateur vendeur à découvert, qui aurait racheté son ferme, en vendant le double fin août, et qui se trouvait de nouveau, maintenant, presque débordé.

Le 4 1/2 0/0, qui a détaché son coupon de 1 fr. 12 1/2, est seulement maintenant à 104 80, contre 106 50 il y a huit jours, ou mieux 105 37 1/2 en défalquant le coupon. C'est le résultat d'une certaine campagne que l'on veut mener sur ce fonds, campagne destinée à persuader le public que la conversion doit fatalement produire la baisse de ce fonds. Nous nous sommes assez souvent ici élevés contre les idées que l'on émettait à ce sujet, et nous laissons au temps le soin de prouver combien nous avions raison. En attendant, il serait peut-être imprudent à certains spéculateurs de vouloir tenter un « coup » à la baisse.

★ ★ La *Banque de France* est à 4.095, gagnant ainsi 115 fr. d'une semaine à l'autre. On se souvient que nous n'avons cessé de prêcher la hausse sur ce titre qui, d'après nous, n'a pas encore atteint ses plus hauts cours.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* est en avance de 2 fr. 50 à 960. Les primes fin courant sont demandées sur ce titre. Dans sa séance hebdomadaire du 2 août, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.410.700 francs de prêts hypothécaires et 1.821.000 fr. de prêts communaux.

★ ★ Il y a peu de variations à signaler sur les actions de nos grandes Sociétés de crédit. Néanmoins, elles sont fermes. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 625 ; le *Crédit Lyonnais* cote 778 75 en avance de 5 fr. sur la clôture du 29 juillet ; *Comptoir National d'Escompte*, 484 ; *Crédit Industriel et Commercial*, mieux à 557 50, en bénéfice de 5 francs ; *Banque Internationale de Paris* ferme à 412 ; *Banque d'Escompte de Paris*, 120. On assure que le nombre d'actions nécessaires pour l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cet Etablissement, assemblée différée depuis si longtemps, a enfin été réuni. Les actionnaires se réuniront donc vraisemblablement le 9 septembre prochain. Il ne s'agirait plus, dit-on, de la combinaison dont nous parlions, dans un article spécial, dans le nº 70 du 14 mai. Au reste, dans notre *Marché financier* du 4 juin, nous laissions sous-entendre que des difficultés avaient dû se produire au sujet même de cette combinaison. Quant aux obligations de la *Société Foncière Lyonnaise*, elles sont recherchées, les anciennes à 433, et les nouvelles à 428 75.

★ ★ Les recettes de nos grandes Compagnies de Chemins de fer continuent à être satisfaisantes. La plus-
~~~

value pour la semaine du 16 au 22 juillet, est de 631.000 francs. C'est l'*Orléans* qui bénéficie le plus, et le *Paris-Lyon* le moins. La plus-value totale, depuis le 1er janvier, atteint, maintenant, 11.758.000 fr.

Quant aux actions, elles ont encore progressé. Le *Lyon* est à 1.527, contre 1.510; le *Midi* a passé de 1.319 francs 50 à 1.330; l'*Est* se maintient à 960; l'*Orléans* est en bénéfice de 6 fr. à 1.615, et le *Nord* cote 1.870 contre 1.864. Quant à l'*Ouest*, il se tient à 1.110 50. Cette Compagnie a encore apporté des modifications à ses tarifs d'abonnement des voyageurs, aussi bien pour les longues que pour les petites distances.

★ ★ L'action *Suez* clôture à 2.667 50. Cette fois, c'est l'amélioration des recettes qui contribue au maintien des cours. La moins-value constatée depuis le commencement de l'année va en diminuant. Actions *Métaux* en hausse de 11 fr. 25 à 465. C'est le mouvement de reprise que nous avions prévu dans nos numéros précédents. Nous croyons être à même, la semaine prochaine, de donner, au sujet de ces titres; des détails circonstanciés. *Compagnie Parisienne du Gaz*, 1.390, est en avance de 21 fr. 25. Obligations *Télégraphes Sous-Marins*, 445, sans changement, mais toujours recherchées.

C'est hier qu'ont été cotées, pour la première fois, à la *Cote officielle des Agents de change de Paris*, et au *comptant*, les actions de 500 fr. libérées et au porteur de la *Compagnie Française des Entreprises Militaires et Civiles* (anciennement *Société Générale des Fournitures Militaires*); nous renvoyons nos lecteurs à l'article que nous avons consacré à cette Compagnie dans le no 68 de l'*Economiste Européen*, du 30 avril dernier.

★ ★ Le vote significatif du budget, la séparation des Cortès, la publication des comptes de l'exercice 1892-93 réduisant, ainsi que nous le disons dans notre *Situation financière générale*, à 19 millions le chiffre du déficit, a provoqué et des rachats et des achats sur la *Rente Extérieure Espagnole*. Aussi celle-ci monte-t-elle de 62 65 à 63 42 1/2. Il y a certainement encore des vendeurs que les nouvelles d'Espagne relatives aux pourparlers que le Ministre des finances est, dit-on, disposé à entamer avec la Banque d'Espagne relativement à l'Emprunt, forceront à se racheter à des cours probablement plus élevés, bien que le change reste toujours défavorable.

★ ★ Il semble que la *Rente Italienne* soit condamnée à ne jamais revoir les cours qu'elle a perdus dans ces derniers temps. En dépit des efforts tentés, elle n'a pu clôturer hier qu'à 86 97 1/2, en perte, pour la semaine, de 55 centimes. Les dépêches qui arrivent ici mentionnent que la situation monétaire empire chaque jour. A Turin, à Gênes, les protestations s'élèvent de la part des commerçants, et, jusqu'à présent, le Gouvernement ne paraît avoir rien tenté pour remédier, si faire se peut, à l'état de choses existant.

★ ★ Le *Portugais* est très ferme à 22 10. En liquidation fin juillet, le report a été coté au pair au Parquet. Sur le marché libre, il a même fallu payer un déport pour se procurer les titres qui manquaient aux vendeurs.

★ ★ L'*Orient IIIe* est à 66 70, en reprise sur les plus bas cours faits, mais en réaction de un point sur la semaine dernière. Toutefois, au dernier moment, la tendance est plus favorable, le *Rouble* étant mieux tenu à Berlin sur les nouvelles dont nous parlons plus haut. *Russes Consolidés 1re* et *2e séries* 98 37 1/2; à remarquer que les cours au comptant sont toujours supérieurs à ceux du terme; *Russe 3 0/0* 1891 en plus-value de 60 centimes à 78 25.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* sont en hausse. Le *Turc série C* est aux environs de 23 20, et le le *Turc série D* à 22 10. *Banque Ottomane* 572 50 demandée. Lee primes sont très demandées sur cette valeur. Quant à l'*Obligation de Consolidation* elle reste à 410 à terme et à 411 50 au comptant. Nous avons déjà dit les garanties dont jouissaient ces titres et la préférence qu'il fallait leur accorder et sur les *Priorités* et sur les *Douanes*. Il est certain que ces obligations ne sont pas à leur cours et qu'elles doivent arriver à se capitaliser à 4 0/0 environ.

★ ★ Sur le *Marché en Banque*, le *Rio-Tinto* a beaucoup fléchi; toutefois il ne reste pas à son plus bas cours; son dernier cours en effet, est 350 62 1/2 après 344 37 1/2. La *De Beers* est remonté à 424 25 sur des achats de place importants. Néanmoins nous maintenons, à l'égard de cette valeur, toutes nos réserves anciennes.

Sur le *Petit Marché en Banque*, l'action du *Champ d'or* se tient aux environs de 25 francs. On sait que c'est une des affaires lancées par la *Bànque Générale des Chemins de fer*, dont on n'a pas oublié la disparition. Or, sur ce titre, il circule des bruits étranges. On prétend, en effet, que les titres circulent en double sur le marché; on dit aussi que la mine est hypothéquée. On a, paraît-il, consulté à ce sujet le Président de la Compagnie, mais les réponses données sont des plus surprenantes. En effet, on ne se serait aperçu de la fraude que depuis le mois de janvier, et pour se rendre compte de son importance, on fait rentrer, en ce moment, les actions; quant aux hypothèques sur la mine, elles existeraient, mais on ne peut dire si leur montant est de 20.000 livres sterling!

Une dépêche de Cayenne annonce les productions d'or suivantes pour le mois de juillet: Placer Enfin, 18 kilos; Saint-Elie, 15 kilos.

QUESTIONS DU JOUR

La Commune la plus pauvre de France

Dans notre étude sur les *Finances de Paris*, nous avons mis en relief la puissance financière de cette merveilleuse ville, dont le budget augmente toujours, sans que les contribuables municipaux songent jamais à se plaindre. Le budget de 1894 comporte, pour les seules dépenses ordinaires, une nouvelle majoration de 7.603.311 francs sur les dépenses ordinaires de 1893, lesquelles étaient, elles-mêmes, supérieures de 11.482.962 francs aux dépenses ordinaires de 1892. Soit en réalité une augmentation totale de 19.086.273 fr. en deux années et une augmentation moyenne de 7 fr. 80 cent. par habitant.

Dans cette étude nous avons également constaté qu'en outre des 90 francs que chaque Français paie chaque année pour le Budget de l'Etat proprement dit, chaque contribuable parisien a payé à la Caisse municipale une moyenne de 111 francs pour 1892 et paiera 115 francs pour 1893 et 119 francs pour 1894.

Nous trouvions cela excessif, et nous croyions de bonne foi, que malgré sa richesse, Paris — eu égard à ses charges — était une des plus pauvres communes de France.

La discussion au Sénat du Budget de 1894 nous a révélé qu'il existe au moins une commune encore plus misérable que Paris. Il s'agit de la commune de Mazouau (Hautes-Pyrénées) sur la situation de laquelle M. Baudens, sénateur du département, a attiré l'attention bienveillante de M. Viger, ministre de l'agriculture.

La commune de Mazouau a 60 habitants. Son budget de dépenses communales n'est que de 552 francs, c'est-à-dire un peu moins de 10 francs par habitant, mais comme ses recettes totales atteignent à peine 348 francs... elle se trouve en déficit annuel de 200 francs.

200 francs pour Mazouau représente une moyenne de 3 fr. 30 par habitant; c'est à peu près la proportion du déficit constaté dans le Budget de Paris pour 1894, et que M. le Préfet de la Seine veut combler avec 12 nouveaux centimes additionnels.

Mais à Mazouau, il paraît impossible d'équilibrer le budget communal par le procédé indiqué par M. Poubelle. En effet, alors qu'à Paris chaque centime additionnel, ajouté aux quatre contributions directes, produit 613.633 francs, à Mazouau, le même centime additionnel ne donne que 3 fr. 10 de ressources nouvelles. De sorte qu'il faudrait imposer la commune de 150 nouveaux centimes additionnels pour équilibrer son budget.

Une pareille situation financière pourrait faire supposer que le Conseil municipal de Mazouau se livre à des folies : il n'en est rien ! Dans l'énumération du budget nous ne relevons ni subvention aux Syndicats ouvriers, ni souscription aux grèves, ni allocation mensuelle aux membres du Conseil. Les dépenses d'administration municipale sont représentées par un modeste traitement annuel de 25 francs accordé au secrétaire de la mairie. Dans les autres grosses dépenses nous relevons encore : 4 francs pour un abonnement *obligatoire* à *l'Officiel ;* 9 francs pour frais de registres de l'état civil ; 16 francs pour l'entretien des chemins communaux ; 12 francs pour impressions à la charge de la commune ; 41 francs pour contribution de biens communaux, etc....

La plus forte charge de la commune, c'est son garde forestier ! Car pour son malheur Mazouau possède une forêt communale, et c'est cette propriété qui le ruine et le pousse à la hideuse banqueroute.

« Cette forêt, — a dit M. Baudens au Sénat, — « d'une contenance de 100 à 110 hectares environ, « comprend 65 hectares qui ne sont composés que « de broussailles. Les 35 hectares restants ont un « bois sur lequel on a fait une seule coupe depuis « vingt ou trente ans environ. La coupe unique « qui a été faite dans cette période a rapporté 130 « francs. »

Or, c'est pour défendre cette recette que Mazouau est dans l'obligation d'entretenir un garde forestier aux appointements annuels de 249 francs. Mais au cours de la discussion, M. Baudens a révélé un fait très grave : c'est que le pauvre garde forestier de Mazouau n'a pas touché sa solde depuis quatre années et que la commune lui doit en ce moment 996 francs.

Voici les détails que l'honorable sénateur des Hautes-Pyrénées a donné sur le passif de Mazouau :

Traitement arriéré du secrétaire de la mairie, 78 fr. ; frais de bureau de la mairie arriérés, 50 fr. ; traitements arriérés des gardes forestiers, 996 fr.

Je passe ensuite à l'achèvement des chemins vicinaux, 565 fr. Remboursement d'emprunt, 1.500 fr.

Total de la dépense, 4.305 fr.

Je vous indiquais tout à l'heure un déficit annuel de 200 fr. ; je vous signale maintenant un déficit total de l'arriéré qui se monte à 4.000 fr. Ce budget a été soumis à la préfecture.

Les gardes demandent naturellement comme le secrétaire de la mairie qu'on paye leurs émoluments arriérés. Ils ne peuvent pas vivre sans cela. Que va-t-il arriver ? C'est que les agents des finances et le préfet vont naturellement obliger cette commune à payer les 4.000 francs qu'elle doit et c'est 1.600 centimes qu'il va falloir lui imposer. Le chiffre est fantastique, vous le reconnaitrez comme moi ; si on a la condescendance de lui laisser capitaliser cette dette, de faire un emprunt et de payer ainsi les arriérés, ce sera 4.000 fr. qui joints à 200 fr. de déficit annuel, exigeront une imposition extraordinaire de 257 centimes pour la commune. (*Mouvement*).

Voilà M. le Ministre, pour la commune dont je parle, une situation pleine de périls, je puis le dire, que je tenais à vous signaler.

M. Viger, ministre de l'agriculture, a répondu qu'en principe l'Etat ne pouvait se charger du paiement des gardes forestiers communaux, mais qu'il allait cependant étudier s'il ne serait pas possible d'allouer un secours spécial aux communes dont les forêts donnent un revenu inférieur aux frais d'exploitation !

Si M. Viger veut trouver des précédents au cas de Mazouau — qui a tenu le Sénat en haleine pendant une bonne demi-heure — il n'aura qu'à fouiller le budget de nos colonies. Il verra que les dépenses totales concernant notre administration coloniale — non compris l'Algérie — s'élèvent à 73.848.355 francs et qu'elles n'ont pas de contreparties équivalentes dans le budget des recettes.

Il constatera, par exemple, qu'en l'an de grâce 1894, l'Algérie coûtera encore 21.827.379 francs aux pauvres contribuables de la métropole..... et en remontant en arrière, il pourra se rendre compte que cette déplorable manière de comprendre la colonisation a augmenté, sans aucun profit, le passif de la France de plus d'un milliard en moins de vingt années.

C'est l'histoire de Mazouau, en gros, car toutes nos colonies — sauf la Cochinchine peut-être — se trouveraient dans la situation de la pauvre commune des Pyrénées-Orientales si on n'inscrivait pas, chaque année, dans le budget métropolitain les ressources nécessaires pour combler leur déficit.

M. Viger a promis d'étudier le cas particulier signalé par M. Baudens, c'est parfait : mais quand se décidera-t-on enfin à étudier sérieusement les réformes que notre administration coloniale exige impérieusement ? Un peu d'énergie et de décision nous ont suffi pour régler au Siam une question que l'attitude hostile et malveillante de l'Angleterre rendait passablement délicate. Quelle puissance extérieure n'aurions-nous pas, et quelles économies pour notre Trésor, si nous avions appliqué la même méthode sur tous les points du globe où la France exerce son action !

Edmond Théry.

PARLEMENTARISME EUROPÉEN

Tandis que la campagne électorale bat son plein en France, il nous a paru intéressant de comparer les Constitutions des divers pays d'Europe, en résumant l'organisation spéciale à chacun d'eux et en indiquant le nombre des représentants, leurs catégories et, enfin, les bénéfices qu'ils retirent du mandat qui leur est conféré.

Ces documents ont une valeur économique incontestable au moment où on ergote un peu partout sur les avantages ou les inconvénients des traités de Commerce.

Pour apprécier les mobiles qui ont dicté à tel ou tel Gouvernement les mesures tendant à ouvrir ou à fermer ses frontières aux échanges avec les nations voisines, — mesures que nous avons scrupuleusement en-

registrées dans l'*Economiste Européen,* — il importe de savoir à quelles pressions il a obéi. En effet les Assemblées législatives représentent, dans cet ordre d'idées, sinon les intérêts réels de la majorité des électeurs, du moins le courant d'opinion qui prédomine ; elles votent les budgets et, par cela même, règlent, en maîtresses souveraines, la situation économique et financière de leur pays.

En *France*, la représentation nationale se compose de deux Assemblées : la Chambre des députés et le Sénat. La loi du 13 février 1889 prévoyait un député par 70.000 habitants, ce qui donnait à la Chambre 576 membres âgés d'au moins vingt-cinq ans, élus pour quatre ans, par le suffrage direct et universel et par arrondissement. Mais une nouvelle loi, promulguée à l'*Officiel* le 22 juillet 1893, a modifié le tableau des circonscriptions électorales, en portant à 581 députés le nombre des membres de la future Chambre qui sera nommée le 20 août.

Quant au Sénat, il se compose de 300 membres, âgés d'au moins quarante ans, nommés par les électeurs du second degré (Conseils généraux, municipaux, etc.), pour neuf années, et renouvelables par tiers tous les trois ans, les sénateurs précédemment élus à vie par l'Assemblée nationale et par le Sénat restant inamovibles.

Députés et sénateurs touchent une indemnité annuelle de 9.000 francs ; ils ont, en outre, moyennant un versement de 10 francs par mois, le libre parcours, en première classe, sur tout le réseau ferré français.

L'*Allemagne* constitue un Etat fédératif constitutionnel, sous le Gouvernement supérieur de l'Empereur ; un Conseil fédéral et un Reichstag exercent le pouvoir législatif.

Le Conseil fédéral comprend 58 membres nommés par les chefs des divers Etats de l'Empire (17 pour la Prusse, 6 pour la Bavière, 4 pour la Saxe, 4 pour le Wurtemberg, 3 pour le Grand-Duché de Bade, 3 pour la Hesse, 2 pour le Mecklembourg-Schwerin, 2 pour le Brunswick, et un pour chacun des autres Etats et chacune des villes libres.

Quant au Reichstag il compte 397 députés, âgés, comme en France d'au moins vingt-cinq ans, élus pour cinq ans, par suffrage général, direct et secret.

Les membres du Parlement allemand ne reçoivent pas d'indemités pécuniaires, mais ils jouissent du libre parcours sur tous les chemins de fer.

Mais, indépendemment de ces deux Assemblées, chaque pays faisant partie de la Confédération a des Assemblées spéciales reconnues par les lois constitutionnelles de l'Empire.

Ainsi, dans le duché d'*Anhalt*, — pour suivre l'ordre alphabétique, — il y a une Diète comprenant 36 membres dont 2 nommés par le duc, et les autres par suffrage à deux degrés.

Le grand-duché de *Baden* compte deux Chambres se réunissant tous les deux ans. La première Chambre comprend outre les princes, seigneurs médiatisés et hauts dignitaires ecclésiastiques, représentants des territoires seigneuriaux, élus pour huit ans, 2 représentants des Universités et 8 membres nommés par le grand-duc, sans distinction de rang ou de naissance.

Soixante-trois députés forment la seconde Chambre ; ils sont âgés de 30 ans au moins et nommés pour 4 années.

Les membres de la Chambre haute ne reçoivent rien tandis que les membres du Parlement touchent, outre leurs frais de chemins de fer, 15 fr. par jour.

La *Bavière* a une Chambre des pairs (Reichsrath) et une Chambre des députés ; la première compte 73 membres dignitaires de la couronne ou de l'Eglise, dont les fonctions sont héréditaires ou à vie, et la seconde 159 membres élus pour 6 ans, par suffrage à deux degrés ; ils doivent être âgés de 30 ans au moins.

Les députés bavarois ont le libre parcours sur les chemins de fer de l'Etat, tandis que sur les autres lignes ils doivent payer une certaine somme annuelle, par kilomètre parcouru. Ceux dont le domicile est hors de la ville où siège le Parlement reçoivent une indemnité de 12 fr. 50 par jour, pendant les sessions, mais cette indemnité est suspendue en cas d'absence.

Dans la ville libre hanséatique de *Brême*, un Sénat de 16 membres, nommés à vie et âgés de 30 ans au moins, exerce le pouvoir exécutif ; un Conseil électif (Bürgerschaft) de 150 représentants élus pour 6 ans détient, avec le Sénat, le pouvoir législatif. Les membres de l'une et l'autre Assemblées sont élus par suffrage à deux degrés, mais le Conseil électif est renouvelé par moitié tous les trois ans.

Le duché de *Brunswick* a une Assemblée de 46 membres, dont 21 sont élus par les citoyens les plus fortement imposés, 43 par le clergé protestant, 10 par les habitants des villes et 12 par les districts ruraux. Cette Assemblée se réunit tous les trois ans et ses membres sont élus pour deux sessions, avec renouvellement par moitié tous les trois ans.

Hambourg a une Constitution identique à celle de Brême, c'est-à-dire un Sénat exerçant le pouvoir exécutif, et une « Bürgerschaft » détenant, avec le Sénat, le pouvoir législatif. Le Sénat se compose de 18 membres élus à vie, dont 9 légistes, 7 commerçants et 2 membres sans profession déterminée. Quant à la « Bürgerschaft », elle comprend 160 mandataires, dont 40 représentent les Tribunaux et les Administrations, 40 les propriétaires fonciers, le surplus étant élu par le suffrage universel et direct. Le mandat est de 6 ans, mais le renouvellement de l'Assemblée se fait, par moitié, tous les trois ans.

Dans le grand-duché de *Hesse*, nous trouvons : une 1re Chambre composée de princes majeurs de la maison du Grand-Duc, les chefs d'un certain nombre de familles nobles, l'évêque catholique, le chef de l'Eglise protestante, le chancelier de l'Université, 2 députés des grands propriétaires et 12 membres nommés à vie par le grand-duc.

La 2e chambre compte 50 membres élus pour six ans par suffrage à deux degrés. Les députés habitant de la capitale et les membres de la Chambre haute ne reçoivent aucune indemnité ; les autres députés touchent, outre leurs frais de voyage, 11 fr. 25 par jour.

La principauté de *Lippe* a une diète de 21 députés, élus pour 4 ans par le suffrage général et secret.

Pour la ville libre de *Lubeck*, on compte, comme pour Brême et Hambourg, un Sénat de 14 membres, élus à vie par suffrage à deux degrés, et une assemblée législative (Bürgeschaft) de 120 membres élus par le suffrage direct et renouvelés par tiers tous les deux ans.

Le grand-duché de *Mecklembourg-Schwerin* et de *Mecklembourg-Strelitz* ont une Diète commune composée des membres de la « Ritterschaft » (grands propriétaires) et de la Landschaft (magistrats de 41 villes) ; la Ritterschaft compte 800 membres, dont quelques-uns seulement siègent à la Diète.

Ratzebourg a sa Diète particulière de 21 membres.

Pour le grand-duché d'*Oldenbourg*, la Chambre se compose de 34 membres élus pour 3 ans par suffrage à deux degrés et se réunissant tous les 3 ans.

Le royaume de *Prusse* a une Chambre des seigneurs et une Chambre des représentants : la première se compose des princes majeurs de la maison royale désignés par le Roi, de 98 chefs de famille de la haute noblesse et de 207 membres nommés à vie par le Roi. Quant à la Chambre des représentants elle comprend 433 membres élus indirectement (trois classes) par tout le peuple.

Les députés prussiens reçoivent, outre leurs frais de voyage, une indemnité de 18 fr. 85 par jour pendant les sessions.

Le royaume de *Saxe* a une 1re Chambre de 48 membres à vie, et une 2e Chambre de 82 députés élus par suffrage direct et se renouvelant par tiers tous les deux ans.

Les députés saxons ont le libre parcours sur les che-

mins de fer et reçoivent, pendant les sessions, une indemnité de 15 francs par jour.

Dans le duché de *Saxe-Altenbourg* la Diète comprend 30 députés élus pour 3 ans.

Dans les duchés de *Saxe-Cobourg et Gotha*, la Diète commune comprend également 30 représentants, élus pour 4 ans par le suffrage général à deux dégrés.

Les indemnités sont les suivantes : 7 fr. 50 par jour pendant les sessions pour les membres domiciliés dans la capitale ; 12 fr. 50 par jour d'allocation et 3 fr. 75 pour les menues dépenses, ainsi que le voyage gratuit en 2e classe pour les représentants des communes rurales.

En *Saxe-Meiningen*, la Diète se compose de 24 députés élus pour 6 ans par scrutin direct et secret.

Dans le grand-duché de *Saxe-Weimar-Eisenach*, il y a une Diète de 31 membres, élus pour 3 ans — dont 21 par voie d'élection générale et directe.

Voici, ensuite, la composition des diverses autres principautés :

Schaumbourg-Lippe, Diète de 15 membres ;

Schwarzbourg-Rudolstadt, Diète de 16 membres, élus pour 3 ans ;

Schwarzbourg-Sondershausen, Diète de 15 membres pour 4 ans ;

Et *Waldeck*, Diète de 15 députés, élus pour 3 ans.

Le royaume de Wurtemberg a : 1o une Chambre des seigneurs de 36 membres héréditaires ou à vie ; 2o une Chambre des députés de 93 membres, élus pour six ans.

Bien que le *Landesauschuss* d'Alsace-Lorraine ait des pouvoir très limités, il est bon d'indiquer qu'il comprend 58 membres élus pour 3 ans, dont 34 par les Conseils généraux, 4 par les Conseils communaux des principales villes es 20 par les électeurs du second degré des autres Conseils municipaux.

En *Autriche-Hongrie*, le pouvoir législatif, en ce qui touche les affaires communes aux deux moitiés de la monarchie, est exercé par les Délégations formant une Assemblée de 120 membres, convoqués tous les ans alternativement à Vienne et à Budapesth.

Indépendamment des Délégations, l'*Autriche* a une Chambre des seigneurs comprenant 229 membres, nommés à vie, et un Reichsrath (Chambre des députés) se composant de 353 membres élus pour 6 ans dans 4 classes d'électeurs.

On rembourse aux députés leurs frais de voyage et on leur alloue une indemnité de 21 fr. environ par jour de présence pendant les sessions.

Pour la *Hongrie*, il y a la Table des Magnats et la Table des Représentants. Les membres de la Table des Magnats sont au nombre d'un millier environ, en comptant les archiducs et tous les nobles ou hauts fonctionnaires en faisant partie de droit, 78 membres seulement étant nommés à vie par le Roi ou par l'Assemblée.

La Table des Représentants compte 453 députés, élus pour 3 ans. Les avantages qu'ils retirent de leur mandat sont les suivants : 5.000 fr. d'allocation et 1.650 fr. pour indemnité de logement — des abonnements à prix réduits sur les chemins de fer de l'Etat et sur les autres lignes, faculté de voyager dans la classe supérieure à celle des billets pris.

En *Belgique*, la Constitution complétée le 24 juillet 1883 comprenait un Sénat de 60 membres, élus pour 8 ans et renouvelables par moitié tous les 4 ans — et une Chambre des Représentants de 138 membres élus pour 4 ans et renouvelable par moitié tous les 2 ans.

Dans sa lettre du 14 avril (no 66 de l'*Economiste Européen*, 3e volume), notre correspondant de Bruxelles a exposé les modifications introduites dans la Constitution au point de vue électoral, mais nous croyons ne pas devoir nous étendre ici sur ce point. Bornons-nous à enregistrer l'indemnité de 425 francs par mois allouée, pendant les sessions, aux députés domiciliés hors de Bruxelles ; en dehors de cette allocation, ils n'ont ni frais de voyage, ni parcours gratuit sur les chemins de fer.

En *Danemark*, la Constitution admet : 1o un Landsthing de 66 membres, dont 12 nommés à vie par le roi et les autres élus pour huit ans par suffrage indirect, avec renouvellement par moitié tous les quatre ans ; 2o un *Fotkthing* de 102 députés, élus au suffrage général pour trois ans.

Les représentants danois touchent 8 fr. 30 par jour pendant les sessions ; on leur rembourse leurs frais de voyage et ils ont leurs entrées gratuites au théâtre royal.

L'*Espagne* a un Sénat de 360 membres, dont moitié à vie (princes du sang, grands d'Espagne, hauts fonctionnaires et sénateurs nommés par la couronne), l'autre moitié étant élue par les corporations d'Etat et les citoyens les plus imposés ; ces derniers sont renouvelés par moitié tous les cinq ans. — Une Chambre de députés (Cortès) de 432 membres élus pour cinq ans par les collèges électoraux. Les représentants espagnols ne reçoivent aucune indemnité.

Le Parlement de la *Grande-Bretagne* se compose de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Communes ; la première comprend 541 membres, dont partie à vie et partie élus pour la période parlementaire, et la seconde 670 membres élus pour sept ans, par scrutin direct. Mais nos lecteurs savent que le « Home rule bill », qui a passé déjà en seconde lecture à la Chambre des Communes, modifiera cette Constitution, si la Chambre Haute l'adopte.

Dans le Royaume-Uni, les fonctions parlementaires sont gratuites.

La *Grèce* n'a qu'une seule Chambre de 207 députés, élus pour quatre ans par voie de suffrage direct et général ; les députés touchent 1.800 francs par session ordinaire et 1.000 francs pour une session extraordinaire.

En *Italie*, le Sénat comprend, outre les princes royaux, 390 membres nommés à vie, par le Roi, parmi 21 catégories de notables. La Chambre des députés est composée de 508 membres élus directement pour cinq ans dans autant de districts électoraux.

Les députés et sénateurs ne reçoivent aucune indemnité, mais ils ont le passage gratuit sur les chemins de fer et les Compagnies de navigation subventionnées par l'Etat.

La principauté de *Liechtenstein* faisant partie de l'Union douanière autrichienne depuis 1882, a une Diète de 15 membres, dont 3 nommés par le prince régnant et 12 par vote indirect ; le mandat des uns et des autres dure 4 ans.

Dans le grand-duché de *Luxembourg*, la Chambre des députés se compose de 45 membres élus pour 6 ans, par vote direct des cantons et renouvelables par moitié tous les trois ans.

Dans le royaume des *Pays-Bas*, deux Chambres exercent le pouvoir législatif. La 1re Chambre des Etats généraux se compose de 50 membres élus pour 9 ans par les Etats provinciaux et renouveles par tiers tous les 3 ans. La 2e Chambre compte 100 membres, élus pour 4 ans par le suffrage direct.

Les membres de la Chambre basse reçoivent 4.150 fr. par an, outre leurs frais de voyage ; ceux de la Chambre haute touchent 20 fr. 80 par jour, et sont indemnisés pour leurs déplacements.

Au *Portugal*, il y a une Chambre des pairs et une Chambre des députés.

La Chambre des pairs se compose de 254 membres, dont 50 seulement sont élus par les délégués des dis-

*

tricts ; les autres en font partie de droit ou sont nommés par le Roi.

La Chambre des députés comprend 180 membres, élus pour 4 ans par le suffrage direct.

Depuis septembre 1892, seuls les représentants des colonies reçoivent une indemnité ; mais les municipalités peuvent allouer à leurs mandataires jusqu'à 21 fr. par jour, s'ils ont besoin de cette subvention. Tous les députés ont le libre parcours sur les chemins de fer de l'Etat *de* ou *pour* Lisbonne.

En *Suède et Norwège*, les affaires communes aux deux royaumes sont traitées par un Conseil d'Etat mixte.

La *Suède* a une Chambre haute de 147 membres élus pour 9 ans par les autorités communales, et une deuxième Chambre de 228 membres élus pour 3 ans, au scrutin du premier degré et au scrutin direct.

Il n'est pas alloué d'indemnité aux membres de la Chambre haute : ceux de la Chambre basse touchent 1.666 fr. 25 par session, avec une retenue de 13 fr. 75 par jour au cas d'absence non autorisée. On leur rembourse, en outre, leurs frais de voyage.

En *Norvège*, le Storthing se compose de 114 représentants élus pour trois ans par le suffrage au second degré. L'allocation est de 16 fr. 65 par jour de présence au Parlement, 13 fr. 75 par jour de voyage, outre le remboursement des prix réels de transport. Les membres qui tombent malades sont soignés gratuitement, et, dans la pratique, les députés étendent le bénéfice de ce privilège à des dépenses de pure hygiène, tels que bains, massage, gymnastique, vins toniques, etc.

Les sessions s'allongeant de plus en plus, les indemnités payées aux membres du Storthing se sont élevées de 285.125 francs en 1875 à 378.875 fr. en 1892 ; au mois d'avril dernier, on avait proposé d'assigner un maximum aux indemnités exigibles, mais cette motion a été énergiquement repoussée par les intéressés.

La *Suisse* a une assemblée fédérale composée du Conseil national (147 membres élus pour trois ans par le vote direct de la nation) et du Conseil des Etats (44 membres élus également pour trois ans par le suffrage direct dans une partie des cantons et par les autorités législatives dans les autres).

En *Bulgarie*, l'Assemblée nationale comprend environ 320 députés élus par voie de suffrage direct et général. Ces députés reçoivent 20 francs par jour pendant les sessions, sauf ceux qui habitent la ville choisie comme siège du Parlement auxquels il est alloué seulement 15 francs ; on leur accorde, en outre, une légère indemnité de frais de voyage pour les trajets pouvant se faire en chemin de fer ou en bateau à vapeur.

La monarchie constitutionnelle de *Roumanie* comprend : un Sénat de 10 membres élus par deux degrés et une Chambre de 183 députés par trois collèges électoraux de chaque district. Les représentants reçoivent, pendant la session, 25 fr. par jour, outre des frais de voyage sur les routes et le libre parcours sur les chemins de fer.

En *Serbie*, la Skoupchtina compte 134 membres élus par la nation ; ils touchent, pendant la session, 10 fr. 50 par jour, et, pendant la durée réelle des trajets effectués, 3 fr. 15 par heure pour frais de voyage.

L'Assemblée de l'Empire, en *Turquie*, n'ayant plus été convoquée depuis 1877, nous ne ferons pas entrer en ligne de compte, dans ces statistiques, les sénateurs et députés qui la composent.

En résumé, 45 Etats européens ont une représentation nationale se décomposant comme suit :

	Chambre haute ou Sénat	Chambre des députés	Diètes ou Délégations
France	300	581	»
Empire d'Allemagne	58	397	»
Anhalt	»	»	36
Bade	30	63	»
Bavière	73	159	»
Brême	16	150	»
Brunswick	»	»	46
Hambourg	18	160	»
Hesse	30	50	»
Lippe	»	»	21
Lübeck	14	120	»
Mecklembourg-Schwerin et Strelitz-Retzebourg	»	»	821
Oldenbourg	»	»	34
Prusse	315	433	»
Saxe	48	82	»
Saxe-Altenbourg	»	»	30
Saxe-Cobourg-Gotha	»	»	30
Saxe-Meiningen	»	»	24
Saxe-Weimar-Eisenach	»	»	31
Principautés allemandes	»	»	61
Wurtemberg	36	93	»
Alsace-Lorraine	»	»	58
Autriche-Hongrie	»	»	120
Autriche	229	353	»
Hongrie	1.090	453	»
Belgique	60	138	»
Danemark	66	102	»
Espagne	360	432	»
Grande-Bretagne	544	670	»
Grèce	»	207	»
Italie	390	508	»
Liechtenstein	»	»	15
Luxembourg	»	45	»
Pays-Bas	50	100	»
Portugal	254	180	»
Suède	147	228	»
Norvège		164	»
Suisse	44	147	»
Bulgarie	»	320	»
Roumanie	120	183	»
Serbie	»	134	»
Total	4.199	6.602	1.327

Ainsi, ces 45 Etats nous donnent un total général de 12.128 membres des Chambres haute, basse ou Diètes.

Constatons, en terminant, que les représentants de la France et ceux de la Roumanie touchent les allocations les plus élevées ; par contre, en Espagne, en Italie et en Angleterre, les députés ne reçoivent aucune indemnité, mais certains partis s'en plaignent amèrement et leurs doléances ont motivé l'enquête réclamée à la Chambre des communes, qui nous a fait connaître les règles en vigueur dans les divers Etats. Les membres de la Chambre des communes envient sans nul doute la situation de leurs collègues des Etats-Unis qui encaissent 25.000 par an, sans compter les frais de voyage et de bureau !

C.-R. WEHRUNG.

AGENCE HAVAS

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de l'*Agence Havas* a eu lieu le 27 juillet dernier. L'exercice 1892 s'étant soldé par une perte de 165.155 fr. 59, aucun dividende n'a pu être proposé. Nous allons rapidement examiner et le passé de la Société et sa situation présente.

La *Société anonyme de l'Agence Havas*, constituée le 24 juillet 1879, avait pour objet l'achat, avec son droit à l'exploitation, et moyennant le prix de 7 mil-

lions payés comptant, de l'*Agence Havas*, avec tous les services qu'elle comportait : service des dépêches télégraphiques, politiques, commerciales, financières ou fractionnées pour les journaux, les établissements publics et les particuliers ; le service de toute correspondance autographique, typographique ou clichée ; l'entreprise de traduction de journaux étrangers pour le service des journaux français ; le compte rendu des séances des corps politiques et judiciaires ; la télégraphie des Bourses et Marchés ; le service des abonnements aux journaux et l'exploitation des insertions dans les journaux de province et de l'étranger, à titre de fermage, de régie ou de courtage ; et, en général, tout ce qui concernait les services télégraphiques et de publicité en France et à l'étranger. Etaient exclues de la Société : 1° l'exploitation des insertions dans les journaux de Paris, de l'affichage, de la distribution de prospectus et de tout ce qui en dépend ; 2° et l'exploitation des annonces françaises dans le *Nord* et dans l'*Indépendance Belge*.

La Société avait été constituée pour une durée de 50 ans ; son capital fut fixé à 8.500.000 fr. et divisé en 17.000 actions de 500 fr. entièrement libérées. 14.000 de ces titres ont été mis en vente, les 4 et 5 août 1879, par l'intermédiaire de la *Société Générale* de Paris, au prix de 650 fr.

Pour le premier exercice 1880, la *Société de l'Agence Havas* fut en mesure de distribuer à ses actionnaires, un dividende de 40 fr. par action. Le même dividende fut encore maintenu pour l'exercice 1881, mais il fléchit à partir de l'année suivante. Toutefois, les bénéfices augmentant plus tard, on put assister à des répartitions qui rappelèrent le début de l'entreprise. Nous reportons nos lecteurs au tableau des dividendes ci-dessous :

Exercice	1880	Fr. 40 ..	Exercice	1886	Fr. 31 ..
—	1881	40 ..	—	1887	35 ..
—	1882	30 ..	—	1888	40 ..
—	1883	30 ..	—	1889	37 ..
—	1884	30 ..	—	1890	30 ..
—	1885	28 60	—	1891	12 ..

Il va de soi que les cours des actions ont, d'accord avec la diminution des dividendes, suivi une marche rétrograde. En effet, nous voyons ces titres aux cours moyens suivants :

En 1879	639 f. 53	En 1884	366 f. 35	En 1889	524 f. 40
1880	694 60	1885	343 78	1890	621 67
1881	727 68	1886	367 66	1891	543 28
1882	632 39	1887	378 06	1892	329 09
1883	453 77	1888	441 54		

Cours actuel : 170 fr. environ.

Reste à savoir si le prix coté en ce moment à la *Cote officielle des Agents de change de Paris*, bien que n'étant pas le plus bas pratiqué dans ces derniers temps, n'est pas un prix trop déprécié. Nous n'avons pour cela qu'à examiner les comptes de la Société, arrêtés au 31 décembre 1892.

D'abord, la perte de 165.155 fr. 59, afférente au dernier exercice, et dont nous parlions plus haut, se trouve diminuée du montant des intérêts des fonds placés, soit de 48.255 fr. 30 ; et, comme le solde reporté de l'exercice 1891 à nouveau était de 107.818 fr. 02, le déficit se trouve, en définitive, réduit à 9.082 fr. 27. Au reste, voici le bilan établi à la susdite date du 31 décembre 1892 :

ACTIF

Agence Havas :		
(Compte d'acquisition).......	7.671.499 98	
Frais de constitution............	155.718 33	
		7.827.218 31
Caisses et banques..............................		615.720 69
Effets en portefeuille :		
Annonces........................	31.296 10	
Dépêches........................	4.551 50	
		35.847 60
Débiteurs divers..............................		1.193.318 72
Loyers d'avance :		
Annonces........................	14.000 »	
Dépêches........................	23.075 »	
		37.075 »
A reporter.......		9.709.180 32
Report....		9.709.180 32
Divers..		433.310 89
Valeurs de la réserve..........................		1.486.715 40
Compte d'ordre (service télégraphique)........		247.777 32
Droits sur actions............................		32.973 40
Profits et Pertes..............................		9.082 27
		11.919.039 60

PASSIF

Capital-actions		8.500.000 »
Réserve statutaire.............	491.604 30	
Fonds de prévoyance..........	1.588.205 01	
Intérêts d'amortissement.......	48.487 36	
		2.128.296 67
Créanciers divers..............................		615.389 84
Divers..		409.831 98
Coupons à payer..............................		17.743 79
Compte d'ordre................................		247.777 32
		11.919.039 60

D'après ce qui précède, le réel *passif* de la Société est le suivant :

Créanciers divers..............................	615.389 84
Divers..	409.831 98
Coupons à payer..............................	17.743 79
Total................	1.042.965 61

contre un *actif* de :

Caisses et Banques..............................	615.720 69
Effets en portefeuille, annonces, dépêches....	35.847 60
Débiteurs divers..............................	1.193.318 72
Divers..	433.310 89
Valeurs de la réserve..........................	1.486.715 40
Total................	3.364.913 30

soit un excédent de 2.321.947 fr. 69, ce qui représente, *sans tenir compte du fonds de commerce de l'Agence*, une valeur intrinsèque de 136 fr. 50 par action.

Or, le fonds de commerce est estimé, dans le bilan ci-dessus mentionné, à 7.827.281 fr. 31. Et, comme ce fonds de commerce est représenté par une clientèle, par un ensemble d'opérations dont on connaît l'importance, on peut avancer que la dépréciation sur ce compte doit être nulle. Mais en admettant même que cette dépréciation existe et qu'il faille, en procédant par l'absurde, l'estimer à moitié, ce qui représenterait encore, pour les 7.827.218 fr. 31 dont nous venons de parler, 3.913.609 francs 15, l'action de la *Société anonyme de l'Agence Havas* vaudrait encore, outre les 136 fr. 50 de valeur intrinsèque, 3.913.609 fr. 15, divisés par 17.000, soit 230 fr. 20. Ajoutons ces 230 fr. 20 aux 136 fr. 50, et nous trouvons que ce titre devrait, en dépit de tout, être coté dans les environs de 366 francs.

Naturellement, on objectera que l'exercice 1892 n'a rien donné, et que celui de 1893 ressemblera, vraisemblablement, à son devancier. C'est vrai. Mais la crise qui a paralysé, depuis de longs mois, toutes les affaires, et, particulièrement, la publicité financière, ne durera pas éternellement !

On fait valoir, qu'en dehors de ces circonstances, l'*Agence Havas* a eu à lutter contre la concurrence, et qu'il lui a fallu subir, de ce fait, des sacrifices. Mais la concurrence, en tout, est toujours à redouter. C'est une circonstance à prévoir constamment et dont on n'a jamais lieu de s'étonner ; et, comme c'est elle qui pousse à l'initiative, au progrès, que cette initiative, ce progrès tournent à l'avantage du public, nous ne voyons pas au juste en quoi elle est à regretter.

Au reste, en 1892, l'*Agence Havas* n'a pas éprouvé des désillusions sur tous ses services. Son service télégraphique, en effet, lui a laissé des bénéfices ; par contre, il est vrai, les *annonces* ont éprouvé un déficit, et, selon toutes probabilités, il en sera encore de même pour l'exercice en cours. Néanmoins, comme l'administration de l'*Agence Havas* a su, cette année, procéder à des réductions intelligentes de frais généraux, il est à croire qu'à partir de 1894, la situation s'améliorera sensiblement, et que les réductions opérées viendront en contre-partie des moins-values, si ces moins-values, toutefois, se produisent longtemps encore.

Nous ne voulons pas dire par là, que l'actionnaire

doive s'attendre à une répartition de bénéfices avant un ou deux exercices nouveaux; pourtant, comme la perte subie ne charge, en définitive, les comptes que d'un déficit de 9.082 fr. 27 facile à couvrir, nous estimons que tous les profits à venir pourront être considérés comme bien acquis et distribuables, au moins en grande partie.

A. LECHENET.

COMPAGNIE FONCIÈRE DE FRANCE

On s'est beaucoup entretenu, ces derniers temps, d'une Convention qui aurait été signée entre le *Crédit Foncier de France*, d'une part, et la *Compagnie Foncière de France*, de l'autre. Nous croyons, d'après nos renseignements particuliers, que, jusqu'à présent, rien n'a été définitivement conclu. Un projet doit bien exister, en effet, mais aucune des deux parties ne serait encore liée, présentement. Néanmoins, et en prévision de ce qui peut survenir, nous pensons devoir, dès aujourd'hui, examiner la situation de la Société à laquelle nous consacrons cet article.

La *Compagnie Foncière de France*, ainsi dénommée en vertu de la décision de l'Assemblée générale du 7 mai 1883, avait été tout d'abord constituée, le 25 juin 1881, sous le titre de *Compagnie Foncière de France et d'Algérie*. Sa durée était de quatre-vingt-dix-neuf ans, et le capital social avait été fixé, à l'origine, à 100.000.000 de francs, divisé en 200.000 actions nominatives de 500 fr. émises au pair, et libérées de 125 fr. Un privilège de souscription avait été réservé aux actionnaires du *Crédit Foncier de France*. Plus tard, en 1883, le capital a été réduit de 100 à 50 millions, par suite de l'échange de 200.000 actions libérées de 125 francs contre 100.000 nouvelles actions de 250 fr. Plus tard encore, en 1888, et en vertu de la décision de l'assemblée générale du 25 mai de la même année, les 100.000 actions libérées de 250 fr. furent échangées contre 50.000 actions entièrement libérées; de sorte que le capital actuel est de 25 millions de francs, représenté par 50.000 actions de 500 fr. libérées et au porteur. La même assemblée du 25 mai 1888 a autorisé le Conseil d'administration à acheter, au-dessous du pair, des actions de la Compagnie jusqu'à concurrence de 20.000 titres, de façon à ramener ultérieurement le capital social à la somme de 15 millions.

La *Compagnie Foncière de France* avait pour objet: l'acquisition, la vente ou l'échange en France, en Algérie, à l'étranger, de tous immeubles urbains ou ruraux, mines, carrières, bois, etc., soit pour son compte, soit à titre d'intermédiaire; l'édification de constructions pour habitation ou industrie, la mise en valeur de tous terrains et bâtiments, leur réalisation par voie d'apport ou autrement; les opérations de voirie, percements ou élargissements de rues; toutes entreprises de chemins de fer; la location, l'exploitation industrielle, agricole ou commerciale de tous immeubles; toutes constitutions de Sociétés ayant pour but les objets ci-dessus; la régie de tous immeubles appartenant à des tiers, tous prêts hypothécaires à court ou à long terme en second rang, après le *Crédit Foncier de France*, ou sur des immeubles sur lesquels les statuts de cet Etablissement ne l'autorisent pas à consentir des prêts; tous traités avec les Compagnies d'assurances sur la vie, pour faciliter la libération des acquéreurs ou débiteurs, etc., enfin, les négociations de prêts avec le *Crédit Foncier de France*, et les opérations relatives aux placements, ventes ou achats d'obligations émanant de cet Etablissement.

Les répartitions faites aux actionnaires ont été les suivantes :

Exercice 1881-82....	1 fr.	Exercice 1887....	6 fr.
— 1883.......	1 fr.	— 1888....	7 fr.
— 1884.......	8 fr.	— 1889....	7 fr.
— 1885.......	rien	— 1890....	7 fr.
— 1886.......	3 fr.	— 1891....	7 fr.

En 1892, et bien que les bénéfices se soient monté à 268.716 fr., soit, en y comprenant le report de l'année précédente, à 298.223 fr.; il n'a rien été attribué aux associés. Sur ce montant de 298.223 fr., 13.435 fr. ont été portés à la réserve statutaire, et 284.787 fr. 87 ont été placés à un compte spécial de provision destiné à couvrir les risques du prêt de 6 millions, amortissable en 57 ans, et consenti par la *Compagnie Foncière de France* sur l'ensemble des immeubles de la *Bourse du Commerce*, à la Société constituée pour créer et exploiter cette Bourse. En garantie de ce prêt, la Compagnie s'était fait déléguer le montant des loyers des locaux et magasins aménagés dans la *Bourse du Commerce*, à l'usage des négociants. La base de cette opération reposait sur l'engagement pris par la Ville de Paris de démolir un groupe d'immeubles voisins.

Or, et bien qu'elle ait reçu un montant de 25 millions qui devaient être destinés à dégager les abords de la *Bourse du Commerce*, la Ville de Paris a semblé, depuis, ne pas vouloir donner suite à son projet primitif. Il s'en est suivi une instance judiciaire encore pendante, à l'heure actuelle, et dont il est difficile de prévoir la solution. C'est pourquoi la *Compagnie Foncière de France* a tenu à fortifier ses réserves.

Ces réserves se décomposent comme suit :

Réserve statutaire........................Fr.	418.632 78
Réserve de prévoyance..........................	1.224.671 17
Prévision spéciale à recouvrer sur les prêts hypothécaires..............................	412.108 34
Compte spécial de provision.....................	284.787 87
Total..........................Fr.	2.340.200 16

pour un capital de 25 millions de francs, déjà réduit par suite des circonstances suivantes.

Jusqu'au 31 décembre 1891, la Compagnie usant de la faculté que lui avaient octroyé les actionnaires, avait racheté 1.006 de ses propres titres; elle en a encore racheté 473 durant l'année 1892, et ces 1.479 actions figurent au bilan du 31 décembre dernier pour leur valeur nominale de 739.500 fr., l'écart entre le pair et le prix de rachat ayant été, logiquement du reste, porté aux réserves. Quoi qu'il en soit, les actions de la *Compagnie Foncière de France* en circulation aujourd'hui ne se montent plus qu'à 48.521 titres.

Conformément à ses statuts, la *Compagnie Foncière de France* s'est intéressée à diverses entreprises. Lorsque se fonda la *Société des Grands travaux et d'assainissement de Toulon*, elle prit une participation de 410 actions dans la nouvelle entreprise. Or, on sait que cette Société s'est dissoute, la municipalité de Toulon n'ayant pas donné suite aux projets de travaux qu'avaient motivé sa constitution. Mais comme aucune portion du capital n'avait été dépensée, la *Compagnie Foncière de France* rentra purement et simplement dans les sommes déboursées par elle.

Lorsque fut décidée la transformation du quartier Grolée, à Lyon, la Compagnie intervint, en consentant des avances sur les sommes que, à titre de subvention, la Ville de Lyon s'était engagée à verser, par la suite, à la Société immobilière qui avait entrepris ces travaux. Les garanties données, en cette circonstance, peuvent faire espérer que, tout en retirant de l'opération des bénéfices appréciables, la *Compagnie Foncière* ne court aucun risque.

Sans parler d'une autre affaire, à Lyon, dans laquelle la susdite Compagnie figurerait comme prêteur hypothécaire, mentionnons que ses prêts, au 31 décembre dernier, atteignaient le montant de 35 millions, et que la valeur de son domaine immobilier se montait à 58 millions.

De larges économies ont été pratiquées dans les frais généraux qui ont été réduits au minimum. Même, pour alléger les dépenses, le Conseil d'administration a fait abandon d'une partie de ses jetons de présence. Mais le point essentiel réside, maintenant, dans la Convention dont nous parlions au début, et de laquelle dépend l'avenir de la Compagnie. Sera-t-elle conclue, et dans quelles conditions? Tout est là. Nous nous réservons d'y revenir en temps, et de nous appesantir, alors, sur les avantages que la Compagnie pourra, éventuellement, en retirer.

P. B.

LA RÉGIE OTTOMANE DES TABACS

L'assemblée générale de la Régie des Tabacs de l'Empire Ottoman a eu lieu à Constantinople le 26 juillet dernier : le Rapport présenté aux actionnaires accuse un bénéfice net de 331.842 liv. t. et marque une nouvelle progression dans les résultats réalisés par cette entrepris. Cette progression ne s'est pas démentie un seul instant, et aux pertes qui ont signalé les premiers exercices ont succédé des bénéfices toujours croissants, ainsi que le montre le relevé suivant :

1884-85...	Perte de	Liv. t.	186.635
1885-86...	—	—	102.226
1886-87...	—	—	75.686
1887-88...	Bénéfice de	—	105.364
1888-89...	—	—	181.120
1889 90...	—	—	136.997
1890-91...	—	—	220.164
1891-92...	—	—	298.192
1892-93...	—	—	331.842

Le bénéfice de 1892-93 permet de distribuer un dividende de 20 fr. par action, soit 10 0/0 du capital versé, après répartition de 84.695 liv. t. à la Dette publique Ottomane et de 48.397 liv. t. au Gouvernement pour leur part dans les profits de l'entreprise.

La vente des tabacs manufacturés s'est élevée au cours de l'exercice à 2.103.337 liv. t., en augmentation de 136.903 liv. t. sur l'année précédente. Les ventes à l'étranger ne figurent dans ce montant que pour 21.670 liv. t., chiffre absolument insignifiant étant donné les grandes quantités de tabacs d'Oorient que l'on fume à l'étranger.

La Régie a voulu développer cette branche de son activité et elle a cédé la fabrication et la vente en dehors de la Turquie à une Société spéciale, qui dispose d'un capital suffisant et de moyens d'action propres à augmenter le marché des tabacs de la Régie dans les pays d'Occident.

La Régie s'est assuré la fourniture exclusive de la Société d'exportation, moyennant un bénéfice sur le prix de revient des tabacs qu'elle mettra à sa disposition, la Société nouvelle paie en même temps une redevance annuelle de 5.000 livres pour la première année, avec augmentation de 1.000 liv. par an; elle assure enfin à la Régie une participation de 14 0/0 dans ses bénéfices.

Cet arrangement est destiné à apporter à la Régie un contingent appréciable de profits.

Le prix de revient des tabacs vendus en 1892-93 est en légère augmentation sur celui de l'année précédente : il ressort à 26,17 0/0 du prix de vente. Cette augmentation provient de l'emploi plus grand des tabacs de bonnes qualités que l'on a dû faire dans la fabrication.

Le chapitre des traitements s'élève à 123.934 liv. t., en diminution de 1.687 liv. t. sur l'année précédente. Par contre, le chapitre de la surveillance s'élève à 159.326 liv. t., en augmentation de 8.603 liv. t.

Au cours de l'année, il a pu être constitué un fonds de réserve destiné à faire face à une dépréciation éventuelle des immeubles. Le Gouvernement ottoman s'était jusqu'ici refusé à la constitution de ce fonds, dont la création a cependant été reconnue indispensable pour l'avenir de l'entreprise.

L'exercice 1892-93 s'est donc écoulé de la manière la plus satisfaisante ; des réformes heureuses ont pu être menées à bonne fin et tout fait présager que l'année actuellement en cours donnera des résultats meilleurs encore. Déjà les premiers mois accusent une augmentation de 45.000 liv. t. dans ces ventes.

E. D.

BANQUE MARITIME

C'est le 9 août prochain que les actionnaires de la *Banque Maritime* se réuniront en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer, selon toutes les probabilités, sur une proposition de dissolution anticipée.

La *Banque Maritime* fut fondée le 3 août 1881, au capital de 60 millions de francs divisé en 120.000 actions de 500 fr., libérées de 125 fr. Par décision de l'assemblée générale, en date du 10 juin 1883, ledit capital a été réduit à 30 millions de francs, au moyen de l'échange de deux actions libérées de 125 fr., contre une action libérée de 250 fr. : de sorte que ce capital se trouve représenté, actuellement, par 60.000 actions de 500 fr. libérées de 250 fr. et au porteur.

Les répartitions aux actionnaires ont été, pour les exercices suivants : 8 fr. pour 1881-1882 ; 12 fr. 50 pour 1883 ; 12 fr. 50 pour 1884 ; 12 fr. 50 pour 1885 ; 12 fr. 50 pour 1886. A partir de cette date, aucun nouveau dividende n'a été distribué.

La Société avait pour objet de prêter, en vertu des lois sur l'hypothèque maritime, aux constructeurs et propriétaires de navires, des sommes remboursables à échéances fixes ou par annuités, comprenant l'intérêt et l'amortissement ; de fournir aux départements, communes, associations syndicales, sociétés ou particuliers, des sommes remboursables à échéances fixes ou par annuités comprenant l'intérêt et l'amortissement, et destinées à la création ou à l'achèvement des ports, canaux, docks, chantiers de construction de navires, etc. ; de faire des avances sur connaissements et warrants ; d'assurer les navires ; de participer à la création de toutes Sociétés et plus particulièrement de celles ayant pour but les opérations d'armement, de transports, etc. ; de recevoir toutes sommes en comptes courants ou en dépôts ; enfin, de s'intéresser à toutes opérations commerciales, financières et maritimes.

A dire vrai, et en dépit des efforts de ceux qui avaient pris en mains la direction de la Banque, les résultats obtenus furent défavorables. L'industrie maritime n'ayant pu, à cause des risques à courir, fournir qu'un terrain d'affaires restreint, on dut chercher un complément d'opérations dans les affaires ordinaires de Banque ; mais ces affaires mêmes contraignirent la Banque à faire entrer dans son portefeuille, et à le conserver, un certain nombre de titres qui contribuèrent à immobiliser une partie de son capital.

Quoi qu'il en soit, et si nous nous reportons au bilan du 31 décembre 1892, nous trouvons que les espèces et le portefeuille de la *Banque Maritime* étaient représentés par une somme nette de 2.758.595 fr. Les titres en portefeuille étaient estimés 4.498.349 fr.; le solde des comptes d'hypothèques maritimes se chiffrait par 1.958.065 fr.; enfin, les disponibilités à échéance se montaient à 927.087 fr. En un mot, l'actif de la Banque pouvait être évalué à 10.142.096 fr.

Cet actif, à la vérité, n'est pas entièrement liquide. C'est ainsi que, parmi les titres en portefeuille, figurent 12.000 actions des *Aciéries de Trignac*, évaluées 3 millions, et dont la réalisation a été et sera encore pendant quelque temps difficile, à cause de la défaveur qui s'attache, à tort, depuis longtemps, à nombre de valeurs industrielles. Néanmoins, et en admettant que la liquidation de la *Banque Maritime* soit votée par l'assemblée du 9 août, nous croyons que les disponibilités dont on dispose pour le moment permettront une répartition immédiate de 55 fr. par action.

Mais à combien peut être évaluée, intrinsèquement, et en cas de dissolution anticipée, l'action de la *Banque Maritime ?*

Nous venons de dire, plus haut, que l'actif de la Banque se montait à 10.142.096 fr. Si, de ce chiffre, on retranche la contre-valeur des 12.000 actions des *Aciéries de Trignac*, estimées 3 millions, on trouve que la somme à répartir entre les associés, en une ou plusieurs fois, se monterait à 7.142.096 fr., soit 119 fr. par action. Or, le dernier cours coté en Bourse, sur ce titre, est 380 fr., sur lesquels il y a déduire 250 fr. non versés ; ce qui équivaut à dire qu'une action de la *Banque Maritime* exige, à l'heure actuelle, un débours de 130 francs, sur lesquels 119 fr. sont déjà, pour ainsi dire, assurés.

Mais ces 119 fr. ne sont pas la totalité de ce qui est à

revenir aux associés de la *Banque Maritime*. Nous avons, en effet, dit plus haut que cette Société possédait 12.000 actions des *Aciéries de Trignac* estimées 3 millions, soit 250 fr. l'action. Or que valent réellement ces titres ? Il est difficile de le dire, aucun marché n'existant réellement sur eux ; néanmoins, on ne peut nier qu'ils aient une valeur réelle supérieure même à leur prix d'estimation dans le portefeuille de la *Banque Maritime*.

En effet, la *Société anonyme des Aciéries, Hauts-Fourneaux et Forges de Trignac* (Loire-Inférieure), a pris la suite de la *Société des Mines de fer de l'Anjou et des Forges de Saint-Nazaire*, entrée en liquidation le 20 août 1888, et dont le capital fixé d'abord, en 1879, à 8 millions de francs avait été, en 1881, porté à 16 millions. La *Société des Forges de Trignac*, fondée le 21 novembre 1890 pour 50 années, exploite les hauts fourneaux, fonderies et forges de Trignac, près Saint-Nazaire, propres à la fabrication du fer et de l'acier ; elle exploite également les mines de fer dites : du Bois, de La Ferrière, des Aulnaies et de l'Oudon, sises arrondissement de Segré (Maine-et-Loire), et les carrières de Chaudefonds, arrondissement d'Angers (Maine-et-Loire). Son capital est de 12.100.000 fr., divisé en 24.200 actions de 500 fr. libérées, sur lesquelles 24.000 ont été attribuées aux liquidateurs de la *Société des Mines de fer de l'Anjou et des Forges de Saint-Nazaire*, et 200 ont été souscrites au pair, en espèces. Jusqu'à présent, les résultats de cette Société ont été, pour ainsi dire, négatifs, aucun dividende n'ayant été distribué depuis sa formation ; mais, à l'heure actuelle, on peut espérer que l'exercice en cours sera plus favorisé que les exercices précédents. On en aurait donc fini avec la période d'hésitation, et on entrerait dans celle du travail et, probablement, du rendement.

Toutefois, la réalisation des 12.000 actions, dont nous avons parlé plus haut, n'en serait pas moins difficultueuse. Aussi, caresserait-on, paraît-il, l'idée de les partager entre les actionnaires de la *Banque Maritime*.

Nous avons dit qu'il existait 60.000 actions de la *Banque Maritime*. En cas de partage, entre elles, des 12.000 actions des *Aciéries de Trignac*, actions évaluées seulement à 250 fr., il reviendrait à chaque action de la *Banque Maritime* un cinquième d'action des *Aciéries de Trignac*, à porter pour 50 fr. L'actif réalisable à bref ou long délai de la *Banque Maritime* représentant déjà 119 fr. par action, il s'ensuit que ce titre vaudrait intrinsèquement 119 fr. + 50, soit 169 fr., alors qu'il n'est coté que 380 fr. ou 130 fr. déduction faite des 250 fr. non appelés. Il y a donc là une anomalie sur laquelle nous appelons l'attention ; d'autant plus qu'il y aurait aussi à faire entrer en ligne de compte la plus-value que peuvent acquérir, dans un avenir peut-être prochain, les actions des *Aciéries de Trignac*.

J. M.

LE NOUVEAU RÉGIME
DE
L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'INDE

Les diverses études publiées dans l'*Economiste Européen* ont fait ressortir les conséquences de la révolution monétaire accomplie le 26 juin 1893, par la loi qui fermait les Hôtels des Monnaies de l'Inde à la frappe libre pour compte des particuliers. Nous avons indiqué que cette situation était le développement normal et prévu de faits économiques signalés depuis fort longtemps, et si nos lecteurs veulent bien se reporter aux articles de notre Directeur, M. Edmond Théry, et de notre collaborateur, M. Pierre des Essars, ils constateront que nous avons énuméré les conséquences de la mesure prise par le Gouvernement de l'Inde.

Dans le nº 77 (4e volume) du 2 juillet 1893, M. Pierre des Essars a analysé cette loi, qui paralyse l'étalon d'argent sans le proscrire et qui appelle l'étalon d'or sans le proclamer ; nous croyons cependant devoir donner, à titre documentaire, les points essentiels du projet formulé par lord Lansdowne, vice-roi des Indes, et sir David Barbour, son ministre des finances, — projet qui a abouti à la loi du 26 juin 1893.

I

En présence de la baisse persistante du métal blanc, le vice-roi de l'Inde, effrayé de l'Etat d'instabilité causé par les fluctuations du change, avait, dès le mois de juin 1892, soumis au Gouvernement anglais un projet de réforme substituant l'étalon d'or à l'étalon d'argent. Une Commission extra-parlementaire fut nommée à Londres pour délibérer sur cette grave question ; elle était composée de lord Herschell, président, et M. Léonard Courtney, sir Thomas Thomas Farrer, sir Reginald Welby, M. Arthur Godley, sir Richard Strachey et M. Bertram W. Currie, membres.

Le Conseil législatif de l'Inde s'appropria les conclusions de cette Commission, dont les travaux avaient été interrompus par la Conférence de Bruxelles, conclusions qui forment le fond de la loi du 26 juin 1893.

Promulguée à Calcutta par un numéro extraordinaire de la *Gazette officielle*, cette loi laisse à la roupie une force libératoire absolue, mais elle supprime la frappe libre ; le Gouvernement se réserve la faculté exclusive de mettre les presses en mouvement, en s'engageant à fournir des roupies neuves à ceux qui lui apporteront de l'or. Le souverain s'échangera contre 15 roupies, ce qui tend à dire qu'on donnera une roupie d'argent pour 1 shelling 4 d. ou pour 16 d. d'or.

Les souverains et les demi-souverains seront acceptés au même taux par les Caisses publiques, en paiement des sommes dues au Trésor.

L'*anna* indien, subdivision de la roupie, se trouve ainsi assimilé au *pence* anglais, puisque 1 roupie = 16 annas ou 16 pence.

Voici, maintenant, les termes du projet primitif :

I. — Interrompre la libre frappe de l'argent, le Gouvernement se réservant le droit exclusif d'acheter des lingots et de les transformer en roupies.

II. — Ouvrir les Monnaies à la libre frappe de l'or. Quiconque apporterait des lingots d'or aurait le droit de les faire transformer en pièces d'or, et ces pièces d'or auraient force libératoire illimitée. On aura soin de mettre quelque intervalle entre l'arrêt de la libre frappe de l'argent et l'ouverture des Monnaies à la libre frappe de l'or, parce qu'il y aurait intérêt à voir l'effet produit sur la valeur en or de la roupie par l'interruption de la libre frappe de l'argent. Les nouvelles pièces d'or pourraient être la pièce de 10 roupies et la pièce de 20 roupies.

VII. — Le poids et le titre des pièces d'or à mettre en circulation seraient réglés, relativement au souverain, de manière à fixer le change anglo-indien au taux dont on aurait fait choix.

Si, par exemple, on voulait mettre la roupie à 1 sh. 4 d., la pièce de 10 roupies contiendrait le poids d'or fin correspondant à une valeur de 10 × 1 sh. 4 d., soit 160 pence ; soit encore 160/240 ou 2/3 de l'or contenu dans le souverain.

VIII. — La question du rapport à établir entre l'étalon d'argent et l'étalon d'or demanderait un examen très attentif. Il ne saurait être question de remonter à l'ancien rapport de 1 à 15 1/2. On ne devrait pas non plus vouloir descendre au cours le plus bas qui ait été pratiqué. Enfin, il ne faudrait pas se croire obligé de prendre le cours coté au moment même où la décision interviendrait. Un rapport basé sur la moyenne des cours observés pendant une certaine période, avant la réforme, serait probablement la solution la plus sûre et la plus équitable.

Le rapport de la Commission, présidée par M. Herschell, discutait les propositions du Gouvernement indien, en étudiant des régimes analogues mis antérieurement en vigueur dans certains pays, notamment en France et dans les Indes hollandaises.

Ces systèmes différents, — ainsi s'exprime lord Herschell, — ont fonctionné sans encombre chez d'autres nations et leur ont permis de maintenir, par leurs circulations respectives, un étalon d'or et un change fixe à l'égard des pays à monnaie d'or, ce qui n'a pas été le cas de l'Inde.

Ce résultat a pu être obtenu dans les conditions diverses dont l'énumération suit :

(*a*) Avec peu ou point de monnaies d'or, comme dans les Etats scandinaves, la Hollande et le Canada ;

(*b*) Même sans monnayage d'or effectif, comme au Canada et dans les Indes hollandaises ;

(*c*) Avec une circulation consistant partie d'or, partie d'argent surévalué et inconvertible, ayant force libératoire illimitée ; c'est ce qui se voit en France et dans les autres pays de l'Union latine, aux Etats-Unis et aussi en Allemagne, bien que là la proportion de l'argent à valeur conventionnelle soit moindre ; tous ces pays ont, d'ailleurs, leurs Monnaies librement ouvertes à la frappe de l'or et non de l'argent, la frappe de l'argent étant même, dans plusieurs de ces Etats, absolument interrompue ;

(*d*) Avec des systèmes dans lesquels les banques donnent librement de l'or pour l'exportation, comme en Hollande, ou peuvent le refuser, comme en France ;

(*e*) Avec des Monnaies fermées, pour les particuliers, au monnayage de l'argent et de l'or et avec une circulation de papier à cours forcé, comme cela a été pratiqué en Autriche ;

(*f*) Avec une circulation à base d'or, mais consistant effectivement en simples jetons d'argent, investis cependant d'une force libératoire illimitée, comme dans les Indes occidentales.

Le cas de la Hollande et de Java est très remarquable, puisque l'étalon d'or s'est maintenu sans peine dans ces deux pays, bien que les Indes hollandaises n'aient ni établissement monétaire, ni circulation d'or, et bien que la Hollande n'en ait qu'une assez faible, la circulation réelle consistant en argent et en papier qui, ni en droit, ni en fait, ne peuvent s'échanger contre de l'or, si ce n'est pour l'exportation.

Le cas du Canada, qui a l'étalon d'or sans avoir de monnayage d'or, est aussi très remarquable.

A l'une des objections les plus sérieuses que comporte le projet de réforme, le rapport de la Commission Herschell répond comme il suit :

On a objecté que les populations indigènes de l'Inde sont habituées à l'argent, que leurs transactions portent sur des chiffres minimes, ce qui leur rend l'argent plus commode que l'or, et qu'elles ne renonceront pas aisément à la roupie. A cela il faut répondre qu'on n'a pas l'intention de substituer le souverain d'or à la roupie comme monnaie usuelle, et que la situation qu'il s'agit de créer serait la même que celle de plusieurs des pays précédemment cités, pays qui ont l'or comme étalon, mais qui ont l'argent ou le papier comme monnaie usuelle.

On peut ajouter que l'or n'a jamais été tout à fait hors d'usage dans l'Inde. Il est vrai que l'emploi de l'argent y a été plus exclusif, depuis trente ou quarante ans, que dans la plupart des pays dont nous avons parlé. Mais, bien que la monnaie d'or n'ait pas eu le rôle de monnaie étalon et qu'il n'y ait pas eu de rapport fixe établi entre l'or et l'argent monnayés, il n'est pas une seule province de l'Inde où l'on ne connaisse la monnaie d'or, où l'on ne puisse s'en procurer et où elle ne soit admise au nombre des moyens d'échange, la valeur des principales pièces d'or figurant régulièrement dans les tarifs monétaires. Jusque vers 1835, les monnaies d'or faisaient partie intégrante de la circulation indienne et le Gouvernement n'a cessé de les accepter en paiement qu'en décembre 1852. En 1854-55 encore, le Gouvernement indien expédiait à Londres pour 412.000 livres sterling d'or monnayé. Enfin, les huit années 1862-63 à 1869-70 ont vu importer dans l'Inde pour 50 millions sterling d'or.

Plus loin, le rapport indique et justifie les amendements que la Commission a cru sage d'introduire dans le projet du Gouvernement indien :

Il est désirable que la réforme à réaliser ne risque pas d'amener un relèvement brusque et considérable du change. Si la fermeture des Monnaies devait amener cette hausse immodérée, l'opposition que la mesure peut rencontrer en serait certainement accrue.

Selon toute vraisemblance, la cessation de la libre frappe de l'argent sera immédiatement suivie d'une nouvelle chute du prix de ce métal. Si, au même moment, le change s'élevait beaucoup, il y aurait tout de suite un écart considérable entre la valeur nominale et la valeur intrinsèque de la roupie ; on aurait d'autant plus de peine à maintenir la roupie à son taux majoré et l'on donnerait ainsi plus de poids aux prédictions pessimistes, quelle qu'en soit la valeur.

En outre, la hausse du change serait de nature à faire baisser les prix des produits indiens. Voyant cette baisse suivre l'intervention gouvernementale, comme l'effet suit la cause, l'opinion pourrait s'émouvoir et la situation pourrait devenir critique. Il y a des personnes qui croient que la réforme ne rencontrera pas d'hostilité bien marquée de la part des indigènes si les prix ne sont pas affectés ; mais que leur indifférence cesserait et que l'on pourrait se trouver aux prises avec de sérieuses difficultés s'il se produisait une baisse très sensible des prix.

Quel serait, en somme, l'effet de la réforme proposée par le Gouvernement indien ? La fermeture des Monnaies, même en supposant l'étalon d'or mis en vigueur sur le pied de 13 roupies 1/3 pour 1 souverain, pourrait faire monter le cours de la roupie au niveau correspondant, soit 1 sh. 6 d. Cette hausse n'est pas certaine, mais elle serait probable, à moins que le Gouvernement ne la combatte activement, et le pays aurait le sentiment d'un avenir très incertain.

Mieux vaut modifier le projet, de telle sorte que le change ne puisse pas, dès le début, dépasser de beaucoup son niveau actuel. On pourrait décider que les Monnaies seront fermées au public pour le monnayage de l'argent, mais que le Gouvernement restera maître d'y frapper des roupies, quand les particuliers le voudront, en échange d'or, d'après un rapport qui, pour commencer, devrait ne pas aller beaucoup au delà du niveau actuel, soit 1 sh. 4 d. par roupie. Il n'y aurait plus alors à redouter une hausse violente, avec ses conséquences possibles. Puis, même si le métal argent venait à baisser, l'écart entre la valeur nominale et la valeur intrinsèque de la roupie resterait toujours moindre que s'il se produisait en même temps une hausse rapide du change.

Il y aurait encore à procéder ainsi d'autres avantages.

D'abord, la circulation ne cesserait pas d'être « automatique ». Puis, le choc serait moins violent que si l'on fermait purement et simplement les Monnaies. Les Monnaies resteraient ouvertes, en fait, sous certaines réserves ; et l'on s'éloignerait le moins possible du *statu quo*, tout en arrivant au but que poursuit le Gouvernement indien. Outre ces avantages, il y aurait encore celui de laisser la frappe des roupies dépendre des besoins du pays ; et le fait que l'on pourrait encore en frapper serait propre à empêcher la baisse du métal d'être aussi intense que si la frappe des roupies devait se trouver définitivement arrêtée.

Le Gouvernement indien a exprimé l'opinion qu'il n'y aurait pas de difficulté pratique à mettre à exécution son projet ainsi rectifié. Et il est bien entendu que la décision dont il s'agit n'empêcherait pas nécessairement le rapport d'être ultérieurement porté au delà de 1 sh. 4 d. Les circonstances pourraient, un jour, rendre ce relèvement opportun ou même nécessaire et le Gouvernement indien pourrait être autorisé à modifier le rapport, avec la sanction du Secrétaire d'Etat pour l'Inde. On ne ferait, en réalité, qu'un essai, une expérience, et de nouvelles mesures pourraient intervenir, le cas échéant.

Il serait conforme à l'esprit de la réforme, et cela aiderait le public à se familiariser avec la monnaie d'or, que le Gouvernement pût accepter l'or monnayé au même taux, en paiement de tout ce qui lui est dû.

Quant au moment à choisir pour l'exécution du projet, la Commission s'interdisait toute indication précise ; mais elle ne dissimulait pas qu'il y avait urgence :

On a vu les difficultés aller toujours en augmentant. Le budget de l'Inde est en déficit, et ce déficit menace de s'aggraver. Il y a, en ce moment même, des sujets d'alarme tout particuliers, et les dangers que l'on

redoute pourraient devenir très vite des réalités. Si l'on attend qu'ils se réalisent et si le Gouvernement indien ne fait rien pour les prévenir, il se peut que ce retard rende le mal beaucoup plus difficile à combattre. D'autre part, il ne faut rien faire prématurément et sans y avoir bien réfléchi.

(A suivre).

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	27 juillet	3 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 27 juillet / 3 août		
Or .... 1.719.797.970 / 1.720.001.292	2.996.491.252	2.997.107.392
Argent... 1.276.693.281 / 1.277.106.099		
2.996.491.252 / 2.997.107.392		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	33.897	94.027
Portefeuille Paris { Effets Paris........	249.173.990	228.659.380
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	30.000.000	»
Portefeuilles des succursales...........	356.458.589	422.316.250
Avances sur lingots à Paris.............	811.000	506.000
Avances sur lingots dans les succursales	6.580.200	6.580.200
Avances sur titres à Paris..............	118.582.656	124.536.177
Avances sur titres dans les succursales	165.769.606	166.450.627
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.525	99.626.525
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.271.244	9.271.244
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	1.260.013	2.012.546
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8 407.444
Divers..................................	86.541.561	77.569.741
Total............	4.385.988.730	4.400.118.305
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.438.971.470	3.488.882.645
Arrérages de valeurs déposées.........	15.411.024	15.689.691
Billets à ordre et récépissés............	40.192.398	39.965.085
Compte courant du Trésor, créditeur...	197.770.462	172 269.552
Comptes courants de Paris..............	358.865.681	317.770.585
Comptes courants dans les succursales.	58.918.507	67.432.053
Dividendes à payer......................	4.483 436	3.916.460
Escompte et intérêts divers............	1.999.353	2.449.243
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	43.442.385	65.808.876
Total............	4.385.988.730	4.400.118.305

Comparaison avec les années précédentes

	8 août 1889	7 août 1890	6 août 1891	5 août 1892	3 août 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.840.9	2.972.3	3.010.3	3.117.7	3.488.8
Encaisse...........	2.534.8	2.584.0	2.637.0	2.930.7	2.997.1
Portefeuille........	576.4	565.3	593.2	467.3	650.0
Avances aux partic.	272.8	269.8	304.8	329.6	298.0
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	276.4	215 2	360.2	417.7	172.2
— part...	500.2	394.5	383.6	388.1	385.2
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	4 0/00	4 0/00	pair	1 ½ 0/00
Bénéfices nets......	379.3	416.5	476.2	»	436.6

Renouvellemeut des Titres au porteur et mixtes 4 1/2 0/0. — Les titres mixtes et au porteur 4 1/2 0/0 qui se trouvent totalement démunis de coupons doivent être réexpédiés et les rentiers ont intérêt à demander, dès maintenant, ce renouvellement, afin de n'éprouver aucun retard pour toucher leurs arrérages au 16 novembre 1893.

Les dépôts de ces titres seront reçus, dans les départements, aux guichets des trésoreries générales et des recettes particulières des finances.

A Paris, les rentes au porteur doivent être déposées au bureau des reconversions (ministère des finances, Louvre, rue de Rivoli) et les rentes mixtes au bureau des transferts et mutations (à la Bourse).

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 31 juillet 1893 :

Dépôts de fonds................	7.313.066 40
Retraits de fonds................	4.373.926 80
Excédent de retraits.....	2.939.139 60

Excédent de retraits du 1er janvier au 31 juillet 1893, 202.920.564 fr. 18.

Capitaux employés en achats de rentes, du 21 janvier au 31 juillet 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 360.511 fr. 70.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 31 juillet 1893

Reçu des déposants :

A Paris......	628 vts (dt	86 nouv.)	65.995 »
Dans les départements.	22.690 —	880 —	374.844 »
Ensemble....	23.318	966	440.839 »

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères..........	546.553 66

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés.	802.365 48
Ensemble....................	1.348.919 14

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	29.023 »

aux noms de 371 parties.

Le total des rentes viagères est de...	33.121.876 »

réparties entre 189.573 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs..	2.618.703 75

Elle a placé :

En obligations départementales et communales..........................	289.110 84

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 2 août, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 3.860.521 fr. de nouveaux prêts, dont 2.410.700 fr. en prêts fonciers et 1.449.821 fr. en prêts communaux.

Octroi de Paris. — Les produits de l'octroi de Paris se sont élevés pendant le mois de juillet 1893 à 11 millions 490.071 fr. 78, en diminution de 22.754 fr. 68 sur les produits de juillet 1892 et en diminution de 141.028 francs 22 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits depuis le 1er janvier 1893 se sont élevés à 82.530.093 fr. 20, en diminution de 969.642 fr. 29 sur l'année 1892, et en diminution de 23.806 fr. 80 comparativement aux évaluations budgetaires.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 10 juillet dernier mois, les obligations de 500 fr. 4 0/0 de la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

40.000 obligations de 500 fr. 4 0/0, émises à 482 fr. 50, entièrement libérées et au porteur. Remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 60 ans, de 1894 à 1953.

Intérêt annuel : 20 fr., payables par moitié les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er mai 1893.

Depuis le 13 juillet dernier mois, les obligations de

500 fr. 3 0/0 de la Compagnie des Chemins de fer de la Drôme sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

6.700 obligations de 500 fr. 3 0/0, émises à 380 fr., entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 73 ans, de 1894 à 1966.

Intérêt annuel : 15 fr., payables par moitié les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er mai 1893.

Service des titres et des coupons : à Paris, à la Banque d'Escompte de Paris, rue Taitbout, 20.

Jusqu'à nouvel ordre, et par exception, les titres de l'Emprunt Portugais 3 0/0 1863 pourront circuler sans être munis de coupons.

Depuis le 22 juillet dernier mois, les titres de l'Emprunt Russe dit : obligations 5 0/0 du Chemin de fer Transcaucasien (ci-devant Poti-Tiflis) sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

Cet Emprunt, au capital nominal de 27.446.000 fr., est représenté par 54.892 obligations de 500 fr. 5 0/0, divisées en titres de 500, 2.500 et 5.000 fr. de capital ; remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 63 ans, de 1891 à 1953.

Intérêt annuel : 5 0/0, soit 25 fr. par titres de 500 fr., payable par moitié les 5 avril et 5 octobre de chaque année.

Jouissance courante : 5 avril 1893.

Les négociations à terme auront lieu par 2.500 fr. de rente et les multiples. Courtage fixe : 25 fr. par 2.500 francs de rente.

Service des titres et des coupons, à Paris, au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14.

Depuis le 24 juillet dernier mois, les obligations 3 0/0 de la Société Autrichienne-Hongroise privilégiée des Chemins de fer de l'Etat, 1re, 2e et 4e hypothèques et série A, ne sont plus négociables qu'avec la jouissance mars 1893.

Compagnie Française des Chemins de fer Argentins. — Les obligataires de cette Compagnie étaient convoqués le 4 août au Tribunal de commerce, pour, sous la présidence de M. le juge-commissaire de la liquidation judiciaire, entendre l'exposé de situation présenté par le Conseil d'administration, délibérer sur la nomination et le choix de contrôleurs adjoints au liquidateur judiciaire et confirmer ce dernier dans ses pouvoirs.

Environ trois cents porteurs d'obligations avaient répondu à cette première convocation.

La séance, présidée par M. Legrand, juge-commissaire, s'est passée dans le plus grand calme. Le Conseil d'administration avait préparé, à l'appui du bilan déposé, un rapport des plus complets et qui répondait par avance aux légitimes préoccupations des obligataires, de telle sorte que ces derniers, après avoir entendu ce document, n'ont eu que modérément à user de la parole dans la discussion générale qui a précédé les votes sur les questions à l'ordre du jour.

Nous nous bornerons ici à enregistrer les principales questions posées par des membres de la réunion et les réponses que M. Thenon, l'honorable secrétaire général de la Compagnie, a faites au nom du Conseil d'administration à la complète satisfaction de l'assemblée.

M. Hachette, se faisant l'écho d'un grand nombre de porteurs, a demandé si l'hypothèque, annoncée sur les prospectus d'émission et énoncées sur les titres, avait bien été prise par la Compagnie au profit des obligataires; M. Hachette ajoutait que, d'après ses renseignements personnels, cette formalité n'avait pas été remplie, et qu'il serait dès lors nécessaire pour les porteurs de connaître les raisons et aussi les conséquences de cette inobservance des engagements de l'origine.

M. Thenon a exposé que lss intentions du Conseil d'administration, relativement à cette question de l'hypothèque, avaient dû être entièrement modifiées à la suite du jugement que le Tribunal du commerce avait rendu l'an dernier, dans l'affaire similaire des Chemins de fer de Santa-Fé, jugement qui écartait des obligations le caractère de créances hypothécaires, grâce à quoi leurs porteurs ont pu produire leurs titres et prendre part au opérations de la liquidation. Ce précédent a dicté la conduite du Conseil d'administration.

D'ailleurs, le Conseil d'administration a consulté Mes Lyon-Caen, Dubuit et Benoît, jurisconsultes, devant l'opinion desquels ont ne peut que s'incliner, et c'est sur l'avis motivé de ces lumières du barreau que, dans l'intérêt des obligataires, il a ajourné l'inscription. Au surplus, les obligataires des Chemins Argentins n'ont en rien perdu de leurs droits à l'hypothèque promise, et, dès qu'il y aura lieu, soit M. le liquidateur judiciaire, soit le Conseil, après concordat, seront toujours à même de réaliser les formalités devant rendre effective l'inscription hypothécaire.

M. Bocher, à son tour, demande si toutes diligences ont été faites auprès du Gouvernement argentin pour obtenir qu'il tienne les engagements pris vis-à-vis de la Société. Il lui est répondu affirmativement.

Successivement MM. Tainin et Michel demandent certaines explications que s'empresse de leur fournir M. Thenon, secrétaire général de la Compagnie.

La discussion générale ayant été close, l'assemblée décide de nommer deux contrôleurs à la liquidation, et désigne pour ces fonctions MM. Hachette et Bocher.

M. Alfred Bonneau est à l'unanimité, maintenu liquidateur judiciaire.

La première assemblée d'affirmation aura lieu le vendredi 18 août, la seconde le 1er septembre et une assemblée pour les créanciers étrangers le 6 octobre prochain.

Ce n'est que quinze jours après cette dernière assemblée, soit le 20 octobre, qu'aura lieu l'assemblée de concordat.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre pour le mois de juillet dernier s'élèvent au chiffre de 459.588.822 fr. 14.

La moyenne par jour est de 18.383.000 fr.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) **du 16 au 22 juillet** (29e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat	2.706	726	757	19.734	19.750	—	16
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.616	6.613	188.718	184.640	+	4.078
— Rhône au Mont-Cenis	133	84	84	2.429	2.424	+	4
— Chemins Algériens..	513	168	182	4.397	4.608	—	210
Nord	3.632	3.615	3.511	100.617	99.815	+	802
Ouest	5.185	3.073	2.997	77.887	77 652	+	235
Orléans	6.581	3.390	3.177	91.696	90.772	+	924
Est	4.727	2.859	2.715	78.986	76.409	+	2.577
Midi	3.045	1.856	1.766	49.492	46.351	+	3.141
Est-Algérien	897	115	107	3.234	3.072	+	161
Bône-Guelma voie larg.	534	77	89	1.708	1.946	—	237
— voie étroite	128	9	5	200	179	+	20
Ouest-Algérien	296	62	63	1.446	1.461	—	15
Arzew à Kralfallah	214	24	31	732	753	—	20
Médoc	101	22	20	547	543	+	4

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 juillet.	43.100.000	47.100.000
Du 1er au 4 août..........	930.000	590.000
Du 1er janvier au 4 août...	44.030.000	47.690.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 4 août 1893.

La Guerre commerciale avec la Russie. — Les Nouveaux impôts.

Dans ma dernière lettre, je vous signalais la rupture inattendue des négociations commerciales avec la Russie, cette puissance ayant décidé d'appliquer aux provnances allemandes son tarif minimum. Les représailles de la part de l'Allemagne étaient prévues, le Gouvernement ayant le droit, sans consulter le Parlement, de relever de 50 0/0 les droits d'importation sur les marchandises russes. C'est la mesure qu'il vient de prendre; si l'on considère le seigle russe, qui est de beaucoup le principal de ces articles d'importation, le tarif général allemand le frappe d'un droit de 5 marks par quintal; le relèvement de 50 0/0 porte ce droit à 7 m. 50; d'autre part, le tarif conventionnel, dont bénéficient presque tous les pays autres que la Russie qui importent des céréales en Allemagne, n'est que de 3 m. 50 par quintal; les céréales russes sont donc frappées d'un droit différentiel de 4 marks, équivalant à 114 0/0: c'est un tarif prohibitif.

Le tarif général russe de 1891, qui est devenu le tarif minimum actuel, se compose de droits protecteurs qui ont déjà beaucoup fait souffrir le commerce d'exportation allemand; le tarif maximum comprend des relèvements de 20 à 30 0/0 sur les droits du tarif minimum; c'est déjà un tarif prohibitif pour la plupart des articles. Mais cela n'a pas suffi au Gouvernement russe, en présence des représailles de l'Allemagne; il vient de relever encore de 50 0/0 les droits du tarif minimum: c'est dire que les exportations allemandes en Russie vont cesser complètement. La guerre douanière est donc aussi violente que possible, signe qu'elle ne doit pas durer longtemps, car les pertes des deux pays seront immenses et ne manqueront pas de se faire cruellement sentir dans un bref délai.

L'exportation de ses céréales est une question vitale pour la Russie, et pour le seigle, elle ne peut guère le déverser que sur le marché allemand. La suspension de ses importations en Russie est bien moins grave pour l'Allemagne, mais on se tromperait en admettant que ce soit là pour ce pays la seule conséquence funeste de la guerre douanière.

Les optimistes prétendent ici que l'expérience de la disette de l'hiver 1891-92 a montré que l'Allemagne pouvait se passer des céréales russes, dont l'importation avait cessé à cette époque, et qui avaient été remplacées par des céréales des Etats-Unis et de l'Inde. Mais les personnes qui se trouvaient à Berlin en ce moment se souviennent des prix exagérés qu'avait atteints le pain, de la misère des classes pauvres et de tous les troubles économiques et même politiques (qu'on se rappelle les émeutes d'avril 1892) qui en avaient été la conséquence. Au premier janvier 1892, cinq livres de pain de seigle coûtaient, à Berlin, 86 pf. soit 1 fr. 08, alors qu'au 1er janvier 1888, ce prix n'était que de 51 pf., soit 63 centimes, ce qui est un prix normal. Dans un pays où le pain joue un rôle capital dans l'alimentation, il est aisé de prévoir les conséquences de pareilles variations de prix. J'ajouterai qu'on n'est pas complètement rassuré sur l'efficacité de la prohibition des céréales russes; si les prix venaient à dépasser un certain niveau en Allemagne, il est probable que les céréales trouveraient leur chemin en Allemagne par l'Autriche-Hongrie, le Danemark, l'Angleterre, la Hollande, la Belgique ou la France, pays dont les provenances entrent en Allemagne avec des droits nuls ou peu élevés. Les organes protectionnistes allemands adjurent le Gouvernement d'écarter cette éventualité en se montrant très sévère pour les certificats d'origine. Il faut dire que les céréales de provenance russe sont facilement reconnaissables.

En définitive, les deux pays paraissent envisager avec anxiété les conséquences de la guerre douanière et désirer qu'elle ne se prolonge pas; c'est ce que montre le soin que mettent les deux Gouvernements à rejeter l'un sur l'autre la responsabilité de la rupture des négociations. Si l'on se rappelle que l'initiative de ces négociations a été prise par la Russie; que, d'autre part, le protectionnisme a eu au moins un triomphe apparent aux dernières élections allemandes, on sera porté à conclure que le comte de Caprivi est l'auteur de la rupture.

Mais le Chancelier, dans une note publiée par le *Moniteur de l'Empire*, affirme au contraire que le Gouvernement russe a persisté à refuser à l'Allemagne des compensations équivalentes à l'abaissement des droits allemands sur les céréales russes, et a décidé d'appliquer son tarif maximum aux provenances allemandes à partir du 1er août, bien que le Gouvernement allemand consentît à nommer des délégués chargés de poursuivre les négociations.

L'élaboration des nouveaux impôts à l'aide desquels on espère couvrir les dépenses de la loi militaire fait maintenant travailler les têtes à la Trésorerie impériale. On n'étudie pas moins d'une douzaine de projets. Les Ministres des finances des Etats confédérés auront à ce sujet une conférence mardi prochain à Francfort. Parmi les projets en question se trouve un relèvement du tarif des colis postaux, qui est actuellement de 50 pf. par colis. Cette idée est accueillie dans la presse par de justes railleries; autant, en effet, relever le prix des timbres-poste. Le Gouvernement se propose, dit-on, une réforme d'ensemble des finances de l'Empire, d'après un plan dû à M. Miquel. La semaine prochaine, je serai sans doute en mesure de vous donner des détails complets à cet égard.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne en juin 1893, comparées à celles de juin 1892, sont représentées en marks par les chiffres suivants:

	Du 1er au 30 juin 1893	Différ. sur juin 1892
Douanes	73.564.775	— 15.469.455
Impôt sur le tabac	2.202.220	+ 164.139
— sur les betteraves	1.663.254	+ 25.353.138
— de consommation sur le sucre	16.519.827	+ 3.674.516
— sur le sel	9.120.312	+ 517.854
— de distillation	2.665.799	— 1.251.315
— de consommation sur l'alcool	28.076.083	+ 3.120.394
— sur la brasserie	6.951.276	+ 410.443
— sur la bière	872.094	+ 52.441
Total	138.309.141	+ 16.572.155
Timbre des cartes à jouer	236.429	— 4.733
— des lettres de change	2.007.738	+ 57.294
— des valeurs	885.741	+ 63.422
— des transactions	2.229.803	— 266.449
— des loteries privées	528.804	— 25.001
— des loteries d'Etat	833.056	— 174.786
Postes et Télégraphes	61.007.206	+ 3.009.631
Chemins de fer impériaux	15.159.000	+ 605.000

Les Sociétés par actions. — D'après le *Deutsche Œkonomist*, le nombre des fondations de Sociétés par actions à responsabilité limitée pendant les trois derniers semestres est représenté par les chiffres suivants:

	Nombre de Sociétés	Capital total en marks
1er semestre 1892	9	4.562.500
2e — 1892	54	24.302.200
1er — 1893	82	33.567.500

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	31 juillet	Dif. 22 juillet	30 juillet	Dif. 23 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	809.774	— 6.913	983.204	— 11.178
Billets du Trésor	24.442	— 184	26.244	— 100
Billets d'autres banques	10.730	+ 553	7.567	— 1.360
Lettres de change	640.633	— 1.499	532.572	+ 8.024
Prêts sur titres	93.733	+ 11.274	95.516	+ 3.222
Valeurs	4.510	— 42	6.323	— 1.128
Autres propriétés	35.431	+ 2.355	35.409	— 55
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	989.785	+ 14.058	980.509	+ 17 485
Autres engagements à vue	471.789	— 8.851	547.328	— 20.126
Autres engagements	851	— 60	4.409	— 81

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
30 juin	886,0	979,3	813,7	30 juin	765,1	711,8	867,4
7 juill.	886,2	979,0	802,2	7 juill.	726,9	671,2	805,3
15 —	904,5	988,2	808,5	15 —	674,0	634,5	747,6
23 —	918,1	994,4	816,7	23 —	635,6	616,8	724,5
31 —	918,3	983,2	809,8	31 —	647,7	628,1	734,4

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
30 juin	1066,0	1088,2	1100,0	30 juin	143,4	218,6	39,3
7 juill.	1023,4	1052,2	1060,0	7 juill.	183,9	253,4	67,1
15 —	974,1	993,9	1012,5	15 —	254,5	322,6	123,7
23 —	947,9	963,0	975,7	23 —	293,3	358,8	167,9
31 —	959,4	981,0	989,8	31 —	283,1	328,6	147,3

Le tableau suivant permet de comparer les chiffres des virements de compte opérés par la Banque Impériale en juillet 1893 avec les chiffres correspondants des années et mois précédents :

	1889	1890	1891	1892	1893
	—	—	—	—	—
	(En millions de marks)				
Janvier	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18	1.452 34
Février	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 20	1.383 43
Mars	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20	1.396 61
Avril	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 15	1.683 21
Mai	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 38	1.722 07
Juin	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12	1.566 33
Juillet	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92	1.591 00
Août	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35	....
Septemb.	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62	....
Octobre	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32	....
Novembre	1.531 46	1.274 12	1.418 04	1.326 97	....
Décembre	1.520 44	1.677 79	1.174 26	1.494 13	....
Total	18.049 23	17.891 40	17.363 27	16.762 39	....

Les Relations commerciales avec la Russie. — La rupture des relations commerciales entre l'Allemagne et la Russie rend intéressante la statistique suivante relative au commerce des deux pays :

Exportations allemandes en Russie en 1891

	Milliers de marks
Cotons et cotonnades	7.054
Drogueries et produits chimiques	20.109
Minéraux et métaux précieux	119.407
Peaux	9.397
Bois	3.412
Machines	13.638
Confections et lingerie	1.394
Cuivre	4.738
Quincaillerie	4.248
Cuirs	3.309
Livres et œuvres d'art	4.565
Epiceries	17.435
Papeteries	1.398
Soieries	16.767
Charbons et cokes	3.457
Poix et asphaltes	1.184
Poteries	1.058
Laines et lainages	15.467
Zinc	2.115

Importations de Russie en Allemagne en 1891

	Milliers de marks
Déchets	11.373
Drogueries	5.400
Minéraux et métaux précieux	2.554
Lin et autres textiles	59.609
Céréales	376.071
Crins	18.053
Peaux	29.331
Bois	89.878
Caoutchouc et gutta-percha	2.635
Epiceries	32.461
Huiles et graisses	7.062
Pétrole	8.611
Pierres	1.597
Animaux et produits animaux	32.515
Bestiaux	21.532
Laines et lainages	7.532

Les Droits de Douane sur les Céréales et les Bestiaux. — Le produit des droits de douane sur les céréales et les bestiaux s'est élevé, pendant l'exercice 1892-93, à 51.770.737 marks. Le Trésor impérial prélève sur ce produit, comme on sait, une somme de 15 millions de marks ; la part à répartir entre les communes, en vertu de la loi Huene, s'élèvera donc, cette année, à 36.770.737 marks.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil	28 juil	4 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 62	86 75	86 40	86 25	86 25	85 75
Orient 3 0/0	68 75	69 37	69 »	68 40	66 75	65 75
Consolidés Russes	99 50	99 50	99 40	99 40	98 87	98 87
Hongrois	95 25	95 50	95 25	94 40	94 40	94 62
Egypte Unifiée	101 60	101 20	101 »	100 90	100 20	100 75
Italien	90 25	90 75	89 25	88 87	87 75	87 12
Chemins de fer						
Autrichiens	128 37	128 ..	127 62	125 12	124 90	125 87
Lombards	42 62	42 90	42 90	42 87	42 »	43 37
Gothard	161 62	157 25	156 25	155 ..	155 25	153 »
Nord-Est Suisse	112 62	108 62	108 12	105 75	106 25	105 80
Central Suisse	» »	»	»	»	»	»
Méridionaux	» »	»	»	»	»	»
Duxer	207 50	»	»	»	»	»
Marienbourg	63 87	66 12	65 »	76 37	67 »	67 50
Ouest Prussien	81 50	74 87	74 37	74 50	65 37	68 75
Mainzer	» »	»	»	»	»	»
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	205 »	203 »	202 87	208 75	203 ..	203 »
Sud-Ouest Russe	» »	»	»	»	»	»
Banques						
Crédit	172 »	206 75	204 60	202 »	202 »	203 12
Disconto	177 50	180 25	178 50	177 62	176 »	175 25
Darmstadt-Bank	132 75	134 75	133 37	133 50	133 50	133 25
Berl-Handels	133 37	137 25	135 60	134 50	133 62	133 50
Dresde-Bank	127 »	140 62	138 90	138 37	137 75	137 07
National-Bank	109 »	109 75	108 50	108 ..	105 50	105 75
Mines et diverses						
Laura	97 50	104 75	105 »	104 37	101 25	98 50
Dortmund	48 75	57 62	58 60	58 ..	57 25	56 87
Bochumer	116 12	123 12	123 10	123 75	124 40	118 75
Gelsenkirch	127 62	129 75	131 25	132 .	136 12	134 50
Hibernia	99 50	101 25	102 12	105 62	108 90	109 37
Harpener	118 50	125 12	127 30	128 12	131 80	131 37
Dynamite Trust	» »	»	»	»	»	» »
Nordd Lloyd	111 87	115 62	113 75	114 62	115 80	116 25
Allgem. Electr	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours	81 »	81 05	81 »	80 95	80 90	80 85
Londres —	20 38	20 38	20 40	20 36	20 31	20 45
Vienne —	165 65	164 40	164 25	163 30	162 80	163 45
Pétersbourg 3 semaines	214 80	215 ..	215 »	213 25	211 50	208 »
Roubles comptant	213 90	216 ..	216 »	214 ..	212 37	210 70
— fin courant	214 25	216 50	216 25	214 25	211 25	211 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 5 août 1893.

Malgré le relèvement du taux de l'escompte à Lon-

dres, l'argent continue à être assez facile ici ; l'escompte hors Banque reste à 3 0/0.

Le marché est lourd avec des affaires très rares. La solution du conflit franco-siamois a produit une bonne impression ; mais on est de plus en plus ému de la rupture des relations commerciales avec la Russie. Les spéculateurs estiment justement que cet événement est gros de conséquences.

Les fonds d'Etat allemands présentent une baisse d'un point, ce qui est beaucoup, car ces valeurs ont en général des mouvements très peu étendus.

A la suite des mesures douanières des Gouvernements russe et allemand, la baisse du rouble s'accentue ; elle n'a certainement pas atteint sa limite.

L'Italien recule encore par rapport aux cours de la semaine dernière.

Les chemins de fer intéressés au trafic avec la Russie sont tous en forte réaction.

Les valeurs de Banque perdent en général deux points avec tendance à une nouvelle baisse. Les valeurs industrielles sont également fortement éprouvées, l'exportation en Russie des charbons, métaux et machines étant rendue impossible.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 4 août 1893.

La Question du Siam. — L'Insurrection argentine. — Les Finances argentines. — La Grève des mineurs. — Le Commerce du charbon. — L'Elévation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre.

Bien que la question du Siam puisse être considérée comme terminée, la presse anglaise n'a pas encore mis bas les armes et le ton des polémiques gallophobes est toujours aussi acrimonieux. Vraiment l'insistance mise par certains journaux anglais à combattre l'attitude de la France à Bangkok et à attaquer la politique du quai d'Orsay nous ferait croire que la victoire diplomatique remportée par le Cabinet de Paris est bien plus importante qu'on ne le soupçonne et que lord Rosebery a été mis en échec. La question a, d'ailleurs, été nettement posée ainsi par sir Richard Temple à la Chambre des communes et sir Edward Grey n'a pas caché son dépit d'être obligé de répondre à semblable question. Il semble, cependant, que nous en ayons fini avec les interpellations sur le Siam : lord Rosebery a officiellement annoncé, à la Chambre des pairs, la conclusion d'une entente entre M. Develle et lord Dufferin relativement aux territoires revendiqués par la France sur la rive gauche du Haut-Mékong. On établira une zone neutre qui formera, entre les possessions de la France et de l'Angleterre, l'Etat-tampon que l'on a tant réclamé. La grosse difficulté qui a suscité ici tant de polémiques étant définitivement aplanie il est à souhaiter que l'on cesse bientôt de récriminer contre les fait accomplis.

Une nouvelle question extérieure préoccupe aujourd'hui, pour des motifs différents, l'opinion publique : je veux parler de la révolution qui vient d'éclater dans la République Argentine. L'insurrection y règne depuis Corrientes jusqu'à Buenos-Ayres, depuis Buenos-Ayres jusqu'à Santa-Luis, c'est-à-dire depuis le territoire limitrophe de la République de l'Uruguay jusqu'au centre du territoire. M. Luis Saenz Pena a voulu lutter le plus longtemps possible, chercher à rétablir l'ordre dans les finances et à relever le crédit du pays, mené à deux doigts de la banqueroute par ses prédécesseurs, mais il paraît que les mesures prises par le nouveau président n'ont pas été du goût de tous : la loi sur les banques n'a pas satisfait le monde financier ; d'autre part, le parti ultra radical, froissé dans ses ambitions personnelles, a agi et l'insurrection a éclaté sous un double courant politique et financier. Les nombreux créanciers de la République Argentine ne peuvent pas se désintéresser de ces événements. Déjà, l'incurie gouvernementale des Argentins et les gaspillages de leur administration ont causé de graves préjudices ; à Londres, surtout, des ruines se sont accumulées par le fait de ce pays ; on espérait lors du dernier arrangement que l'avenir pouvait présenter quelque sécurité, mais l'insurrection va peut-être tout remettre en état ; on devrait en profiter pour examiner s'il ne serait pas utile de placer les finances de la République sous une tutelle internationale qui puisse donner aux porteurs une garantie dont ils sont actuellement totalement dépourvus.

La grève des mineurs, dont je vous ai expliqué les causes, a commencé samedi dernier et ne paraît pas devoir cesser de si tôt : il y a actuellement 300.000 mineurs qui refusent tout travail tant que la réduction imposée par les patrons n'aura pas été rapportée. Il est peu probable que la lutte ainsi engagée se termine bientôt ; le but vers lequel tendent les mineurs est le maintien du prix du charbon au-dessus d'un certain niveau, afin de permettre que les gages ne tombent pas à un taux inférieur au prix actuel.

Pour maintenir à la fois les prix et les gages, il faut que les propriétaires aient des contrats de longue durée, et d'une part la saison très chaude dont nous jouissons depuis plusieurs mois, d'autre part le resserrement subi dans l'industrie manufacturière, provoquent une baisse importante dans les demandes du charbon et amènent par conséquent une baisse générale des prix.

Le charbon est une des branches du commerce anglais qui a fait preuve de la plus grande prospérité. En 1854, la production du Royaume-Uni n'atteignait que 64.661.000 tonnes ; depuis lors, l'augmentation n'a cessé d'être des plus importantes : elle a été très rapide dans les périodes de prospérité et n'a jamais été arrêtée dans les périodes de crise ; en 1892, elle atteignait 185.479.000 tonnes, c'est-à-dire que comparée avec ce qu'elle était en 1854, la production du charbon avait augmentée de 187 0/0. La grande importance et la brillante situation du commerce du charbon, l'absence de toute crainte d'une concurrence étrangère expliquent la puissante attitude que peuvent prendre les mineurs dans les questions de travail. Malheureusement, ces luttes ont leur répercussion sur bien des branches d'industrie, qui supportent plus difficilement que le commerce du charbon les embarras que la grève provoque.

La Banque d'Angleterre a élevé de 2 1/2 à 3 0/0 le taux de son escompte. Cette mesure, provoquée par l'augmentation des demandes d'escompte et de numéraire, était trop prévue pour avoir quelque influence sur le marché ; il est même probable, en présence des retraits d'or pour les Etats-Unis, qu'une nouvelle élévation ait bientôt lieu. Les expéditions d'or sont un soulagement pour le marché de New-York, on ne peut donc se plaindre de les payer par un renchérissement de l'argent.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

2 août 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés...........	42.256.515	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.806.515
Total...........	42.256.215	Total...........	42.256.515

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	13.107.044
Réserve et profits et pertes...............	3.430.313	Portefeuille et avances	24.524.806
Trésor et administration publique.......	4.161.475	Billets en réserve....	15.096.620
Comptes particuliers..	32.104.802	Or et argent monnayés	1.716.652
Billets à sept jours, etc.	195.532		
Total...........	54.445.122	Total...........	54.445.122

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
19 Avril........	25.675	»	25.355	34.446	35.513	16.770	48	2½
26 » ...	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	»
3 Mai.........	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 » ...	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3¼
17 » ...	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 » ...	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 » ...	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 » ...	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 » ...	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 » ...	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	»	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	»	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 » ...	25.577	»	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août........	27.523	»	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3

La Production du Charbon. — Voici quels ont été, de dix en dix ans, les chiffres de la production du charbon depuis 1854, époque pour laquelle on a les premiers chiffres officiels :

	Production	Exportation
	—	—
	Tonnes	Tonnes
1854	64.661.000	4.305.000
1863	86.292.000	8.275.000
1873	127.017.000	12.617.000
1883	163.737.000	22.775.000
1892	181.787.000	30.454.000

Le tableau suivant donne le chiffre de la production, la valeur et le prix moyen par tonne pour chaque année de la dernière décade :

	Production	Valeur	Par tonne	
	—	—	—	—
	Tonnes	£	s.	d.
1882	156.500.000	44.118.000	5	7 1/2
1882	163.737.000	46.054.000	5	7 1/2
1884	160.758.000	43.446.000	5	4 3/4
1885	159.351.000	41.139.000	5	1 3/4
1886	157.518.000	38.146.000	4	10
1887	162.120.000	39.093.000	4	9 3/4
1888	169.935.000	42.971.000	5	0 3/4
1889	176.917.000	56.175.000	6	4 1/4
1890	181.614.000	74.954.000	8	3
1891	185.479.000	74.100.000	8	0
1892	181.787.000	66.050.000	7	3

Le Commerce du Siam.— Nous avons publié, dans notre dernier numéro, les chiffres du commerce de Bangkok pendant l'année 1891 ; les statistiques pour 1892 ayant été publiées cette semaine, nous complétons notre information. Le commerce total de Bangkok, en 1892, a été le suivant :

Pays	Exportations 1892	Exportations 1891	Importations 1892	Importations 1891
—	—	—	—	—
	£	£	£	£
Singapore..........	746.647	831.203	872.062	970.847
Hong-Kong	495.571	711.103	300.440	389.555
Europe et Amérique	76.252	86.650	86.675	54.919
Côte	15.713	21.925	27.819	21.353
Chine	5.537	8.670	8.968	4.089
Autres pays.........	46.840	37.276	......	......
Total.......	1.386.560	1.696.827	1.295.964	1.440.763

La baisse marquée en 1892 provient de la mauvaise récolte du riz ; au contraire, en 1893, la récolte s'annonce excellente et l'on compte sur des chiffres plus favorables. Le mouvement du port de Bangkok en 1892 nous donne 285 navires d'un tonnage total de 201.145 tonnes ; comme en 1891, dans ce chiffre, la proportion des navires anglais est de 87 0/0.

Le Budget des Colonies australiennes. — La récente crise monétaire australienne donne un intérêt particulier à la publication de la situation budgétaire de ces colonies. Les chiffres qui viennent d'être publiés par le Gouvernement du Queensland nous montrent, en effet, que les effets de la crise ont été graves pour les finances publiques. Les recettes budgétaires ont été inférieures de 220.000 liv. st. aux évaluations. Malgré tous les efforts faits pour restreindre les dépenses, le déficit de l'année s'élève à 111.000 liv. st., faisant un déficit total de 1.500.000 liv. st., dont la plus forte partie a été couverte par la récente émission de Bons du Trésor. Pour la présente année, les recettes sont évaluées à 3.375.000 liv. st. contre une dépense de 3 millions 378.000 liv. st. Afin d'arriver à l'équilibre, les salaires de tous les employés civils recevant plus de 150 liv. st. par an seront réduits de 10 0/0 par an. On obtiendra ainsi une somme de 40.000 à 50.000 liv. st.

Pour la Tasmanie, les évaluations budgétaires prévoient, en décembre prochain, un déficit de 300.000 livres sterling. Le Gouvernement propose, en conséquence, une augmentation de droits de douanes de la land-tax et de l'income-tax.

Finances Egyptiennes. — Les recettes du budget ordinaires du Gouvernement égyptien se sont élevées, pendant le mois de juin, à 976.818 liv. ég.

Depuis le 1er janvier 1893, les recettes s'élèvent à 4.395.301 liv. ég.

A la date du 30 juin dernier, la situation de la Dette publique s'établissait ainsi :

	Liv. st.
	—
Emprunt garanti 3 0/0	8.899.300
Dette privilégiée 3 1/2 0/0......	20.400.000
— unifiée 4 0/0	55.986.140
Emprunt domanial 5 0/0	4.363.960
Dette Daïra-Sanieh.............	7.132.880
Total......	105.782.280

Les Dettes étrangères. — Le *Council of foreign Bondholders* a reçu avis de Guayaquil de l'envoi de 1.439 liv. st., 1 sh., 2 d., représentant 10 0/0 des droits de douane additionnels perçus dans la République de l'Equateur pendant la deuxième quinzaine de juin. Cette somme sera affectée au service de la dette extérieure 4 1/2 0/0 de la République de l'Equateur.

Clearing-House

Résultat des compensations du 27 juillet au 2 août

Jeudi 27 juillet.....£	16.380.000	Lundi 31 juillet.....£	21.409.000
Vendredi 28 juillet..	42.480.000	Mardi 1er août........	19.559.000
Samedi 29 juillet....	20.199.000	Mercredi 2 août......	18.065.000
		Total.......£	138.092.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 127.671.000.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 29 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes du 1er avr. au 29 juil. 93	Recettes du 1er avr. au 30 juil. 92	Recettes du 22 juil. au 29 juil. 93	Recettes du 23 juil. au 30 juil. 92
Douanes.............	19.650	6.073	6.182	333	309
Accise	25.100	7.690	7.949	371	314
Timbre...............	13.600	4.259	5.012	258	365
Land tax et House duty	2.460	365	385	5	5
Impôt sur le revenu.	15.150	2.547	2.143	20	41
Postes	10.600	3.080	3.060	50	50
Télégraphe..........	2.480	850	815	185	125
Terres de la couronne	430	120	120	20	20
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	672	980	»	1
Recettes totales.....	91.640	21.766	27.156	1.242	1.233
Dépenses............	»	31.639	32.685	1.233	1.568

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (27 juillet au 2 août) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		North Western......	37.668
Brighton............	15.607	South Western.......	14.505
South Eastern.......	9.871	Chatham et Dover...	9.222
Great Eastern.......	19.298	Sheffield............	95
Metropolitan district.	216	Metropolitan........	247
Caledonian..........	335	Midland.............	13.500
Great Northern......	6.467	North Eastern.......	1.799
Great Western.......	30.800	North Staffordshire.	174
Lancashire et Yorkshire............	3.259	*Augmentation*	
		North British........	3.367

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	30juin	7 juil.	14juil.	21juil.	28juil.	4 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 75	99 »	99 19	99 »	98 81	98 44
Rupee 4 0/0...............	70 »	69 75	69 62	69 12	68 37	68 37
Brésil 4 0/0................	64 50	61 75	62 75	63 75	62 50	63 50
Argentine 5 0/0............	66 50	63 50	60 62	62 25	62 »	59 50
Cédulas P..................	7 75	7 12	7 »	7 25	7 25	7 12
— E..................	26 25	26 »	26 75	25 75	24 75	24 50
Mexicain 6 0/0.............	61 12	61 25	58 75	57 25	57 75	60 50
Turc I.....................	55 50	55 »	54 50	54 50	53 50	54 50
— II..................	33 25	33 25	33 »	33 25	32 25	33 25
— IV..................	21 75	21 81	21 69	21 69	21 50	21 75
Egypte Unifiée.............	100 25	100 »	99 87	99 50	99 12	99 37
Grec Monopole..............	47 50	45 »	43 ..	42 »	39 »	40 50
Italien 5 0/0..............	91 12	89 25	88 »	87 62	86 75	85 75
Russe 4 0/0................	100 12	99 12	99 25	99 »	99 »	98 75
Portugais 3 0/0............	22 75	22 25	21 75	21 87	21 87	22 12
Espagne Ext. 4 0/0.........	65 »	63 06	62 25	62 56	62 44	62 75
Français 4 1/2 0/0.........	105 50	105 50	106 »	106 »	106 »	105 »
— 3 0/0.............	97 75	97 25	97 »	97 25	96 50	97 50
Divers						
Banque de Roumanie.........	7 »	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez.......................	106 50	106 »	105 ..	105 »	105 »	105 »
Lombards...................	8 75	9 »	8 75	8 75	8 62	9 »
Banque Ottomane............	13 56	12 94	12 75	12 75	12 56	12 75
Rio Tinto..................	14 87	15 06	14 81	14 69	14 44	13 75
Brighton A.................	157 37	157 35	155 »	150 87	149 »	148 62
North Brit. ord............	32 25	32 12	31 75	31 75	32 10	33 »
Pérou ord..................	6 87	6 62	6 »	5 75	5 87	5 87
— pref...............	22 »	19 25	17 50	16 75	17 25	18 »
— debs...............	65 50	63 50	58 50	57 »	57 »	61 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds........	43 50	43 25	39 50	38 25	33 75	35 25
— actions..........	21 87	22 50	20 37	19 25	15 »	15 12
Canada Pacific.............	78 »	77 25	73 50	73 »	70 75	72 62
Eries......................	16 75	16 62	14 62	13 50	10 75	11 87
Denver pref................	39 »	36 25	29 75	29 25	29 50	30 12
Milwaukee..................	68 87	69 75	62 12	57 25	53 75	54 75
Louisville.................	66 62	66 37	57 87	55 12	54 50	55 25
Norfolk pref...............	22 25	22 12	19 37	20 »	21 37	21 50
Reading Inc. Bds...........	31 »	30 25	29 »	29 »	25 50	25 »
Union Pacific..............	25 62	25 37	21 37	20 12	19 37	20 12
Mexican ord................	16 »	13 »	13 »	11 50	11 »	12 »
Mines						
De Beers...................	17 62	17 62	15 75	15 37	15 12	15 37
City.......................	12 »	12 »	11 50	11 »	10 75	11 »
Crown Reef.................	7 37	7 37	7 37	6 87	6 87	7 25
Geldenhuis.................	4 87	4 87	4 75	4 62	4 50	4 62
Impers.....................	2 87	2 87	2 50	2 31	2 12	2 12
Langlaagte.................	3 50	3 50	3 37	3 12	2 87	3 12
Simmer.....................	4 25	4 25	3 94	3 62	3 75	3 87
Robinson...................	4 25	4 25	4 19	4 12	4 12	4 25
Oceana.....................	2 87	2 87	2 75	2 25	2 12	2 14
Argent en barres...........	30 50	34 12	33 37	32 37	32 50	33 25
Change sur Paris...........	25 38	25 37	25 37	25 38	25 41	25 47
Escompte de la Banque	2 50	2 50	2 50	2 50	2 50	3 »
Escompte hors banque	1 62	1 12	1 37	1 50	2 »	2 87

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 5 août 1893.

La situation paraît devoir se dégager et la fermeté revient peu à peu. La décision prise par la Banque d'Angleterre d'élever à 3 0/0 le taux de son escompte était trop attendue pour provoquer le moindre mouvement ; les réserves ont diminué de 2.384.000 liv. st. dont 2.000.000 de liv. st. en or. Les dépôts du portefeuille ont baissé de 34.867.000 à 32.105.000 liv. st. et cette diminution est probablement due à la levée de titres à la dernière liquidation. Ces titres auront été payés en dehors des comptes courants à la Banque. La proportion de la réserve aux engagements est tombée de 47 5/16 à 46 1/8, de sorte que la situation de la Banque n'a pas varié sensiblement.

Peu à peu, la spéculation, encouragée par l'abondance de l'argent se reprend, les demandes de l'épargne reviennent et la place paraît vouloir accentuer les bonnes dispositions. Des questions extérieures qui ont influencé le marché pendant ces derniers jours, il ne reste que la révolution argentine, mais la baisse sur les valeurs de ce pays n'a pas été aussi forte qu'on aurait pu le craindre.

Les fonds internationaux sont calmes ; l'Italien et l'Extérieure bénéficient notamment de demandes pour le continent, les valeurs égyptiennes sont plus faibles.

Les Chemins américains, dont la baisse a été si forte, sont cette semaine en sérieuse avance, une certaine détente à New-York encourage les achats et des capitalistes recherchent les actions ; on ne saurait cependant avoir grande confiance dans ce mouvement de reprise ; le Northern Pacific reste seul en arrière.

Les valeurs minières sont bien tenues.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 3 août 1893.

Le Départ de M. Decrais. — La Banque d'Autriche-Hongrie et la Hausse des Devises. — Négociations commerciales avec la Russie et l'Espagne. — Le Rapport annuel de la Chambre de Commerce de Vienne.

M. Decrais a quitté Vienne, ces jours derniers, avec sa famille ; ses collègues d'Italie, d'Espagne et de Turquie, un représentant du comte Kalnoky et de nombreux membres de l'aristocratie viennoise sont venus saluer, à son départ, l'ambassadeur de la République française, qui laisse ici les meilleurs souvenirs. La presse viennoise lui est très sympathique.

J'ai mentionné, à maintes reprises, les plaintes formulées par le commerce au sujet de l'attitude de la Banque d'Autriche-Hongrie dans cette inquiétante question des devises étrangères ; on reproche à cet Etablissement de ne pas remplir le rôle qui lui incombe, en refusant de mettre sur le marché sa réserve de papier extérieur. En réalité la Banque a lâché, ces temps derniers, de l'or et des devises, mais en quantité insuffisante pour répondre aux besoins du moment, et la Direction déclare qu'elle ne peut consentir à de plus grands sacrifices. Un Institut d'émission, ajoute-t-elle, n'est nullement tenu de délivrer de l'or et des devises en échange de billets et elle accomplit ses obligations en émettant des billets dans un pays où le système du papier est encore en vigueur. La Banque n'est pas en mesure de consentir à des prêts à long terme ; elle ne peut entrer dans des combinaisons dont la solution serait indéfiniment reculée.

Reste à savoir si la Banque peut assister, en spectateur indifférent, à la hausse de l'agio, ou si elle n'a pas un intérêt majeur à éviter des secousses susceptibles d'ébranler la confiance du public en ce qui touche à la transformation monétaire ? Quoi qu'il en soit, le fait à retenir est celui-ci : on n'interviendra pas dans la question de l'agio, et on laissera aller les choses.

Au moment où la guerre douanière est déclarée entre l'Allemagne et la Russie, il est intéressant de définir d'une façon précise l'état des relations commerciales entre ce dernier pays et la Monarchie des Habsbourg. Une note émanant de Saint-Pétersbourg annonce que, jusqu'à nouvel ordre, le nouveau tarif minimum sera appliqué aux provenances austro-hongroises, sans que celles-ci bénéficient, toutefois, des concessions faites à la France.

La presse officieuse, en donnant cette information, émet l'avis qu'on arrivera bientôt à une entente plus satisfaisante ; elle estime que, en raison des dispositions bienveillantes existant de part et d'autre, l'Autriche-Hongrie sera appelée à jouir d'un traitement similaire à celui qui a été accordé à la France ; au surplus, une Conférence douanière et commerciale doit avoir lieu dans une dizaine de jours pour préparer cette entente, qui différera sensiblement du traité de 1860.

En ce qui concerne le traité de commerce avec l'Espagne, le *Fremdenblatt* annonce que les négociations engagées entre ce pays et l'Autriche, ont suivi une marche si rapide que l'on peut considérer comme assurée à brève échéance la conclusion d'une Convention qui entrerait en vigueur le 1er janvier 1894.

Ceci m'amène à vous parler du rapport annuel de la Chambre de Commerce de Vienne, qui définit la situation créée par les traités avec les diverses nations. Le nouveau régime économique et douanier, dit le rapport, est très favorable aux intérêts agricoles, mais il paralyse l'initiative en affaires ; il a exercé notamment une influence fâcheuse sur les relations commerciales avec l'Allemagne.

Mais, ajoute le rapporteur, la dépression économique n'est pas spéciale à l'Autriche-Hongrie ; elle existe dans tous les pays. Passant, ensuite, à la Réforme monétaire, il estime que cette œuvre continuera à contrebalancer les inconvénients résultant de certaines clauses des nouveaux traités de commerce et qu'elle délivrera la Monarchie de graves préoccupations en rétablissant la circulation métallique.

En terminant, le rapporteur s'étend longuement sur le développement du réseau ferré, de la navigation fluviale, sur la construction du canal du Danube à l'Oder et de l'Elbe au Danube.

Informations Économiques et Financières

Le commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie en 1893. — D'après les statistiques officielles pour le mois de juin le total des *Importations* de la Monarchie comprenait 5.198.093 quintaux métriques et 88.400 colis, contre 4.408.860 quintaux et 75.371 colis pour la période correspondante de 1892.

Quant aux *Exportations*, elles se sont élevées, en juin, à 10.823.392 quintaux métriques et 51.060 colis, contre 11.251.455 quintaux et 55.304 colis en juin 1892.

Pour le 1er semestre 1893, les chiffres sont les suivants :

Importations : 31.985.129 quintaux métriques et 457.816 colis, — contre 26.785.624 quintaux et 441.109 colis pour le 1er semestre 1892.

Exportations : 63.931.970 quintaux métriques et 485.385 colis, — contre 62.846.625 quintaux et 450.464 colis pour le 1er semestre 1892.

Les Chemins de fer hongrois en 1892. — Pour compléter nos précédentes informations, voici les comptes détaillés et définitifs des Chemins de fer hongrois pendant l'année 1892 :

Le réseau de l'Etat qui, depuis le 1er janvier 1892, comprend aussi les lignes hongroises de la Société austro-hongroise, ont encaissé 74.084.302 fl.. dont 41.578.780 fl. de frais d'exploitation ; ceux ci s'élèvent donc à 56 09 0/0 des recettes, contre 55 08 0/0 en 1891. L'excédent est de 32.505.584 fl., soit 627.913 florins de plus qu'en 1891.

Les recettes des lignes *garanties* (Kirchen-Barcs, Kaschau-Oderbag) se sont élevées à 4.843.406 florins et les dépenses à 2.213.934 florins, soit 45 70 0/0 des recettes ; l'excédent est donc de 2.629.472 florins, soit 46.243 de plus qu'en 1891.

Les lignes *non garanties* (Sudbahn, Mohacs-Fünfkirchen, Raab-Oldenbourg-Ebenfurt) ont encaissé 8.864.819 florins, contre 5.114.541 florins de dépenses, soit 57 69 0/0 des recettes : l'excédent est de 3.750.278 florins, soit 182.858 florins de plus qu'en 1891.

Les recettes de toutes les lignes hongroises se sont élevées à 87.792.527 florins (contre 84.541.155 fl. en 1891) et les dépenses à 48.907.193 florins (1891 : 46.472.855 fl) : il résulte de ces chiffres que les frais d'exploitation ressortent à 55 70 0/0 en 1892, contre 54 97 0/0 en 1891.

Enfin, l'excédent de 1892 est de 38.085.334 florins en augmentation de 817.034 florins en 1891.

L'exportation des fourrages en Autriche-Hongrie. — En juin, on a exporté 89.364 quintaux métriques de foin et de paille, contre 24.293 quint. pendant le mois correspondant de 1892, et pendant le 1er semestre 1893 les exportations de ces deux produits se sont élevées à 347.462 quintaux métriques, — au lieu de 154.199 quintaux pour le 1er semestre 1892.

Société anonyme des Charbonnages Hongrois d'Urikany. — L'assemblée générale ordinaire de cette Société a eu lieu les 30 et 31 juillet à Budapest ; 154 actionnaires avaient déposé 28.667 actions à la caisse de la Société. Etaient présents : 44 actionnaires, représentant 28.384 actions donnant droit à 2.524 voix.

Le rapport relatif à l'exercice 1892-93 constate que le bénéfice net s'élève à 46.979 florins, y compris le solde de 15.541 fl. qu'a laissé l'année précédente. Le bénéfice de l'exercice écoulé ressort ainsi à 31.438 fl., soit 0.7 0/0 du capital-actions. La production était de 53.725 tonnes de charbon.

Un actionnaire délégué a déclaré à M. Berl, au nom de ses consorts, que la majorité refuse de donner *quitus* au Conseil d'administration. Il a été beaucoup question, en outre, d'un contrat sur des livraisons de charbon qui aurait été conclu à des conditions désavantageuses.

Ces déclarations faites, le Conseil d'administration a donné *in corpore* sa démission.

A la suite de cette décision, le *quitus* a été donné au Conseil sortant ; et une prochaine assemblée extraordinaire nommera les nouveaux administrateurs. Quatre commissaires habitant la région lyonnaise font partie du Comité de surveillance.

Au surplus, une Commission composée de trois Français, dont un ingénieur au corps des mines de France, a été chargée d'examiner les comptes de la gestion antérieure.

Son rapport sera probablement soumis à l'appréciatian de la prochaine réunion.

Les Caisses d'épargne postales en Autriche-Hongrie. — Il résulte du rapport officiel que, les versements, pendant le mois de juillet, se sont élevés à 2.717.394 florins, contre 2.333.114 florins de remboursements ; l'excédent des versements est donc de 384.280 florins.

Le mouvement des chèques accuse 104.907.283 florins de dépôts et 102.880.578 florins de retraits, soit un excédent de 2.026.705 florins en faveur des dépôts.

Le nombre des participants s'est augmenté, en juillet, de 4.098 pour l'épargne, et de 191 pour les comptes de chèque.

Le chiffre total du mouvement du mois s'élève à 212.838.369 florins.

Le solde total de l'administration à fin juillet était de 31.836.465 florins pour l'épargne, de 45.882.310 florins pour les chèques, soit, au total, 77.718.775 florins.

Le nombre total des participants était de 952.290 pour l'épargne et de 22.667 pour les chèques.

15.420 titulaires de carnets de chèques ont participé au *clearing*.

Il y avait, en outre, à fin juillet, 10.462 porteurs de livrets de rente, pour lesquels on a acheté pour 16.290.880 florins de valeurs d'Etat.

Enfin, on a acheté pour le compte des déposants pour une valeur nominale de 21.155.055 florins de titres.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 4 août 1893.

Après un bon début, notre marché avait faibli en fin de semaine, par suite de réalisations de bénéfices et en raison des nouvelles de Londres faisant prévoir une nouvelle augmentation du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre. Mais, en clôture, la fermeté est revenue et les affaires ont été animées, avec tendance marquée à la hausse.

Le déport sur les marks, qui était de 4 kreutzers samedi dernier, s'est élevé à 7 1/2 kreutzers.

Le crédit est toujours un peu resserré : on cote pour les premières acceptations 3 3/4 0/0, pour le premier papier commercial 4 0/0, pour les escomptes à quatre mois 4 1/8 et 4 1/4 0/0, et enfin, 4 1/4 à 4 3/4 0/0 à six mois; à fin juillet la Dette flottante s'élevait à 411 millions 995.029 florins.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil	28 juil	4 août
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	117 60	118 ..	118 45	118 90	118 90	118 90
— — Argent	97 40	97 65	97 45	96 95	96 85	96 75
— — Couronne	96 40	96 95	97 10	96 85	96 40	96 70
Hongrie Rente Or	115 85	115 70	115 70	115 40	115 55	115 70
— Emp. Ch. de fer	125 ..	125 ..	125 75	126 ..	126 75	127 10
— Rente Couronne	94 50	96 95	94 80	94 65	94 55	94 52
1860 Billets	148 ..	147 75	148 25	148 25	148 25	147 ..
1854 —	147 75	147 50	148 ..	148 ..	147 75	148 ..
1864 —	194 ..	194 ..	193 ..	192 25	193 25	193 ..
Hongrie billets	148 75	148 ..	149 ..	149 50	149 25	149 ..
Danube Reg-Bill	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	223 50	223 50	222 ..	222 ..	222 ..	222 50
Autriche Boden-Credit	431 ..	423 ..	421 ..	420 ..	418 ..	419 ..
— Crédit action	334 70	339 20	337 60	336 ..	335 50	338 ..
— Hongrie Bank	988 ..	986 ..	984 ..	983 ..	981 ..	979 ..
Vienne Bank-Verein	120 70	122 20	122 ..	121 40	121 70	121 50
Verkehrsbank	173 ..	173 ..	175 ..	173 50	173 ..	173 ..
Hongr. Credit-Bank	409 20	414 ..	413 ..	416 ..	420 ..	419 70
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	150 20	152 ..	150 50	150 10	151 ..	150 70
Vienne Union-Bank	250 70	252 ..	251 50	250 50	249 20	250 50
Autriche Lænderbank	245 90	250 30	249 60	248 ..	246 70	247 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	118 ..	123 ..	126 25	126 50	128 ..	128 50
All. Autr. Bau-G	106 ..	106 ..	104 50	104 ..	104 ..	104 ..
Danube Bat. vap	372 ..	390 ..	394 ..	407 ..	395 ..	402 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	436 ..	445 ..	447 ..	447 ..	440 ..	440 ..
Tabac Turc	183 ..	183 50	184 70	186 50	186 ..	186 ..
Autriche Alpine	52 70	52 90	54 ..	54 10	54 ..	53 80
Chemins de fer						
Bohême-West	375 ..	371 50	380 ..	378 ..	379 25	376 50
Buschtherader-B.	455 ..	456 ..	450 50	448 ..	446 ..	449 50
Lemberg-Czernowitz	... ..	... ..	257 50	256 ..	255 50	257 50
Ferd.-Nord	2957 .	2887 .	2880 .	2880 .	2880 .	2890 .
Autriche Nord-West	214 ..	215 ..	218 ..	215 ..	214 ..	215 ..
Staatsbahn	306 20	309 30	309 ..	306 50	305 20	307 70
Lombard	102 80	103 70	103 60	104 20	103 ..	105 50
Lokalbahn	205 50	205 ..	205 ..	204 75	204 25	205 ..
Changes						
Sur Francfort	60 67	60 50	60 75	61 10	61 25	61 17
— Londres	123 70	123 55	123 95	125 60	125 10	125 15
— Paris	49 10	49 10	49 25	49 45	49 60	49 52
— Amsterdam	102 15	102 05	102 25	102 75	103 20	103 05
Napoléons d'or	9 83	9 83	9 85	9 89	9 91	9 89
Marknoten	60 67	60 50	60 75	61 10	61 25	61 17

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 4 août 1893.

Réduction de l'Impôt Foncier. — Les Sociétés pendant le premier semestre de 1893. — Les Monnaies frappées en 50 ans.

La Chambre des représentants s'est occupée cette semaine de la réduction de l'impôt foncier. M. Beernaert, Ministre des finances, a combattu la proposition Anspach-Puissant, en déclarant que la réduction de l'impôt foncier mettrait le Trésor en déficit. La péréquation cadastrale coûterait trop cher. M. Broquet a soutenu que cette péréquation s'imposait et que cette réduction était urgente : « La Belgique, a dit l'orateur, est assez riche pour s'imposer ce sacrifice. On n'a jamais eu pour les agriculteurs que des paroles, que des promesses; il faut des actes aujourd'hui. » Après des débats assez vifs, la Chambre a pris en considération la proposition Broquet et l'a renvoyée aux sections. La péréquation cadastrale coûterait huit millions.

Le nombre des Sociétés fondées en Belgique, pendant le premier semestre de l'année courante est, coïncidence curieuse, le même que celui qui a été constaté pour le premier semestre de 1892. Ce nombre est de 73.

Tandis que les 73 Sociétés anonymes de 1892 représentaient un capital nominal total de 78 millions, dont 32.500.000 pour une seule d'entre elles, les 73 Sociétés de 1893 sont au capital nominal total de 72 millions, dont 15 millions pour une seule d'entre elles. En faisant, de part et d'autre, abstraction de la Compagnie au très gros capital, 1893 est en progrès marqué sur 1892, au point de vue du capital nominal nouvellement créé bien entendu.

Les 73 Compagnies nouvellement créées se répartissent comme suit, quant à leur objet :

Entreprises de chemins de fer et tramways	6
Sociétés industrielles diverses	30
Exploitations minières	5
— agricoles	4
Services d'eaux	3
Banques	1
Assurances	2
Habitations pour la classe ouvrière	11
Divers	11
	73

Vingt-trois d'entre elles ont un capital nominal inférieur à 100.000 francs et 25 autres l'ont supérieur à 100.000 francs et inférieur à un million. Pendant le semestre, 19 Sociétés se sont dissoutes et mises en liquidation, savoir : 2 Entreprises minières, 9 autres Sociétés industrielles, 2 Banques, 1 Société de tramways, 1 Compagnie d'assurances et 4 Sociétés diverses; 21 Sociétés ont augmenté leur capital nominal pour un total de 5 millions, enfin 22 coopératives se sont créées, dont 7 alimentaires et de consommation, 4 laiteries, 4 pour la construction de demeures ouvrières, 2 Syndicats agricoles, 1 hypothécaire, 1 pour la création du Temple de la science, à Charleroi, 1 pour l'exploitation d'une vinaigrerie, 1 pour l'exploitation d'un journal, 1 pour celle d'une imprimerie et 1 pour celle d'un théâtre wallon.

La statistique suivante est d'actualité : Voici un tableau représentant la valeur nominale des diverses monnaies frappées en Belgique depuis 1832 jusqu'en 1882 :

Valeur nominale		Or	Argent
Francs	25-00	13.640.875	—
»	20-00	583.996.720	—
»	10-00	1.005.150	—
»	5-00	—	495.678.210
»	2-50	—	6.803.533
»	2-00	—	20.536.868
»	1-00	—	16.984.880
»	0-50	—	7.296.306
»	0-20	—	626.189
»	0-10	—	—
»	0-05	—	—
»	0-02	—	—
»	0-01	—	—
Totaux...		598.642.745	548.542.748

		Nickel	Bronze
Francs	0-20	360.634	—
»	0-10	4.189.317	308.913
»	0-05	2.048.814	2.644.829
»	0-02	—	4.797.234
»	0-01	—	873.984
		6,598.865	8.624.960

Un mot de politique : la fameuse Revision peut être considérée comme votée. Il ne reste plus qu'à la faire.

La Navigation à Anvers. — Les arrivages de navires dans le port d'Anvers ont été encore plus importants en juillet qu'en juin et se sont, encore une fois, composés, en majeure partie, de céréales provenant pour la plupart de La Plata et de la Californie. Le tonnage total des bâtiments entrés à Anvers est si fort qu'il dépasse le chiffre mensuel le plus élevé qui ait été renseigné jusqu'ici par le pilotage. Il est plus considérable que le tonnage annuel de tous les ports belges réunis en 1855.

Voici la statistique comparative :

	Nombre des navires	Tonnage total	Tonnage moyen
	—	—	—
Juillet 1893...	442	460.365	1.064
— 1892...	386	395.093	1.023
— 1891...	416	420.128	1.010
— 1890...	387	354.692	917
7 mois 1893...	2.567	2.716.654	1.062
— 1892...	2.589	2.704.089	1.044
— 1891...	2.586	2.648.862	1.024
— 1890...	2.688	2.609.095	971

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	30 juin	7 juil.	14 juil.	20 juil.	28 juil.	4 août
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 90	103 05	102 70	102 85	102 75	102 60
— — 3 0/0..........	101 30	101 25	101 35	101 30	101 30	101 35
— — 2 1/2 0/0......	93 »	92 90	92 90	92 85	92 50	92 30
Banque de Belgique	12 »	15 »	15 »	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	26 50	26 50	26 50	26 50	26 50	25 »
— de Bruxelles........	585 »	580 »	580 »	585 »	585 »	580 »
— de Charleroi	485 »	485 »	485 »	465 »	465 »	465 »
— Nationale..........	2950 »	2945 »	2930 »	2900 »	2930 »	2945 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	830 »	828 50	830 »	830 »	829 »	827 50
— Brux.-Lille-Calais	477 50	477 50	477 50	495 »	494 »	495 »
— Congo (p. d. f.)...	365 »	370 »	370 »	355 »	355 »	300 »
Tramways Bruxelles (priv.).	291 »	290 »	285 »	282 »	280 »	282 »
Ch. de fer économiques....	223 »	225 »	225 »	230 »	235 »	231 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	920 »	920 »	920 »	920 »	935 »	901 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1126 »	1126 »	1126 »	1126 »	1200 »	1200 »
Vieille-Montagne..........	488 50	487 »	489 50	487 »	455 »	457 50
Glaces de Moustier	777 50	790 »	790 »	780 »	780 »	800 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	335 »	325 »	322 50	316 »	312 50	307 50
Autriche papier............	80 60	80 15	80 30	80 »	79 25	79 05
— argent	81 »	79 30	79 10	79 »	78 50	78 45
— or (1876)	96 75	97 10	97 70	98 »	97 85	97 70
Brésil 4 0/0...............	65 »	65 25	63 »	63 50	63 50	63 75
Egypte Unifiée............	504 »	504 50	504 50	505 »	498 »	502 50
Espagne Extérieure 4 0/0..	65 75	63 »	62 25	62 50	62 50	63 50
Hollandais 3 0/0	98 »	99 15	99 15	99 »	98 50	98 »
Hongrois or 4 0/0..........	96 90	95 »	94 75	94 45	94 »	94 80
Italie 5 0/0	92 40	89 75	88 50	87 75	87 75	86 60
Portugais ext. 3 0/0	22 50	21 95	21 95	21 55	21 65	21 75
Turc 1 0/0.................	21 85	22 »	21 85	21 95	21 75	22 15
Canada Pacifique..........	397 50	388 »	385 »	367 50	380 »	390 »
Madrid-Saragosse..........	188 »	182 50	177 50	176 »	166 50	169 50
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest..........	306 »	308 »	307 50	300 »	300 »	294 »
Varsovie-Vienne (act.)	490 »	485 »	485 »	495 »	487 »	483 »
Change sur Amsterdam	208 »	208 12	208 12	208 22	208 37	208 62
— sur Berlin	123 65	123 60	123 62	123 80	123 85	123 75
— sur Londres........	25 19	25 20	25 24	25 24	25 24	25 31
— sur Paris	100 16	100 21	100 20	100 26	100 20	100 20
— sur Vienne.........	204 50	203 50	204 »	203 »	202 ..	203 »
— sur Italie	95 75	94 40	94 »	92 70	92 50	91 20
— sur Genève	99 80	99 80	99 90	99 80	99 80	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	65 »	61 25	62 »	62 50	61 75	62 50
Turc 1 0/0.................	21 10	21 30	21 25	21 25	21 10	21 30
Portugais 3 0/0............	22 50	22 60	21 90	21 75	21 50	21 75
Egypte Unifiée............	508 »	507 50	507 60	502 »	501 ..	502 »
Change sur Paris	100 12	100 22	100 10	100 20	100 15	100 12
— sur Berlin	123 55	123 40	123 50	123 65	123 80	123 90
— sur Londres........	25 20	25 13	25 26	25 27	25 23	25 30
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	» »	»	» »

Courrier de Bruxelles et d'Anvers

Bruxelles, 5 août 1893.

Le marché à terme s'est légèrement raffermi, mais les affaires ont été rares. Nos rentes n'ont pas varié. Les lots de villes ont mieux figuré que la semaine dernière. Notre Banque Nationale s'est inscrite très favorablement. L'ordinaire Haut-Congo a monté. Les valeurs argentines ont montré une grande faiblesse. Les zincs ont été en reprise. Les valeurs sidérurgiques ont gardé leurs cours de la semaine précédente. La réaction prévue s'est produite sur les charbonnages ; le Nord et le Charleroi ont été seuls à résister. En valeurs étrangères, rien de saillant ; cependant le Turc reprend peu à peu.

Anvers, 5 août 1893.

La situation du marché anglais préoccupe un peu notre place ; bien que la liquidation ait été plus favorable qu'on ne le croyait, on a toujours des craintes de ce côté et la situation à New-York reste très tendue. La hausse signalée à Londres ces jours-ci a provoqué, il est vrai, une légère reprise, mais la spéculation reste toujours dans la plus grande réserve.

L'insurrection argentine n'a pas provoqué une forte baisse dans le compartiment argentin ; l'or est à 339, les cédules sont faibles, les fédérales ont surtout été maltraitées.

Le change brésilien est en bonne voie ; on cote, aujourd'hui, 12, mais les rentes brésiliennes restent hésitantes. On est sans nouvelles du Venezuela et la Rente souffre de cette situation. Le reste de la cote est calme ; on signale quelques achats en Chemins américains.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 3 août 1893.

Modification au Règlement des Cortès. — La Liquidation du Budget de 1892-93. — Les Recettes douanières en juin. — Les Paiements en douane. — Protestation contre les Droits sur les alcools. — Clôture de la Session des Cortès.

L'opposition systématique des députés cubains, qui, pour faire pièce au ministre d'*outre-mer*, avaient essayé de retarder le vote du budget de Cuba, en exigeant le vote nominal, a fourni au Président de la Chambre l'occasion de faire discuter le projet de réforme du règlement. Cette mesure a soulevé de vives réclamations de la part des carlistes, mais, grâce à l'absence des républicains qui, vous le savez, ne siègent plus depuis longtemps, la modification a été votée. Cette fois encore les conservateurs ont suivi le Gouvernement, et leur appui a une importance incontestable, car il empêchera, à l'avenir, les manœuvres obstructionnistes.

Comme résultat immédiat, le budget de Cuba a été approuvé, M. Maura, ministre d'outre-mer, ayant consenti à ajourner à la prochaine session son programme de réformes coloniales, c'est-à-dire une sorte de *Home rull* pour la Grande-Antille.

La commission générale vient de terminer un travail très compliqué, la liquidation du budget 1892-93 à la fin de l'exercice même.

Il résultait des prévisions législatives, que les recettes calculées à raison de 750 millions et les dépenses à raison de 764 millions donnaient un déficit de 14 millions en chiffres ronds.

Or, les recettes liquidées reconnues s'élèvant à 733 millions, et les obligations à 751 millions; le déficit serait ainsi de 18 millions.

En réalité on a perçu 661 millions et on a payé 603 millions, ce qui donnerait un excédent de 57 millions. — Mais si on a encore 71 millions à faire rentrer, les sommes restant à payer s'élèvent à 147 millions.

Ce résultat est accueilli avec joie par l'*Imparcial*, mais la *Epoca* fait remarquer qu'il faudra acquitter, pendant le semestre, la majeure partie des obligations contractées et que, par contre, une bonne partie des sommes à recouvrer ne rentrera pas.

Malgré ces réserves, le résultat n'est pas mauvais; il confirme toutes mes prévisions.

Voyez plutôt les chiffres officiels des recettes douanières que vient de publier la *Gaceta;* pour le mois de juin, ces recettes s'élèvent à 12.895.509 pesetas, au lieu de 8.648.917 pesetas prévus, soit un excédent de 4.246.592.

Du 1er au 30 juin 1893, les *Importations* se sont élevées à 65.676.875 pesetas, en diminution de 8.752.446 sur le mois correspondant du précédent exercice; mais les *Exportations*, pendant cette même période, se chiffrent par 48.763.065 pesetas, dépassant de 2 millions 823 mille pesetas les sommes relevées en 1892.

On me signale les protestations des commissionnaires en douane d'Irun, auxquels l'administration voudrait imposer le paiement des droits en or; une pareille mesure serait évidemment abusive car elle se traduirait par une perte de 18 à 20 0/0 pour les importateurs.

Les industriels en alcools s'agitent un peu partout; ils ne veulent pas payer les nouvelles taxes et parlent de fermer leurs magasins. Mais le Gouvernement est trop habitué à ces manifestations pour s'en émouvoir et l'événement démontre qu'en fin de compte, le contribuable s'exécute toujours... si on le talonne tant soit peu.

Le décret de clôture de la session a été lu aujourd'hui aux Cortès; la session sera reprise en novembre.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 22 juillet (29 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	7.465.479	7.645 292	7.690 502	7.780.266
Nord de l'Espagne (1959 k.)	29.032.321	31.725.982	30.653.857	29.889.230
Asturies (741 kil.)........	5.526.193	5.398.762	5.667.885	6.341.146
Lérida-Reus (103 kil.).....	714.106	868.584	741 190	735.030
Almensa-Valence (460 kil.)	»	6.448.295	6.479.170	5.975.925
Saragosse (2672 kil.)......	30.175.311	30.676.240	28.877.181	28.092.245

Le Budget de Cuba. — La Commission budgétaire pour Cuba a accepté quelques-uns des divers amendements proposés, entre autres celui qui limite à 8 millions l'émission des billets hypothécaires de Cuba. Elle a étendu aussi à un troisième port la faculté d'importer du pétrole.

Enfin, elle examine deux amendements tendant à la suppression de l'impôt des patentes et à la réduction à 10 0/0 de la taxe sur les industries dans l'île.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil.	28 juil.	4 août
Dette Intérieure 4 0/0......	70 25	68 60	68 20	68 40	68 25	68 65
— Extérieure 4 0/0.....	77 »	75 90	75 30	75 45	74 90	75 65
Amortissable 4 0/0.........	78 10	77 15	76 95	77 25	77 60	77 95
Change sur Londres 3 mois	29 40	30 »	30 19	30 10	30 17	30 25
— sur Paris 8 jours..	16 85	19 20	19 90	19 70	19 80	19 55
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	70 35	68 50	68 17	68 37	68 47	68 66
— Extérieure 4 0/0.....0	76 72	75 37	75 17	75 15	74 95	75 37
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 37	107 12	107 25	107 75	107 75	108 25
-- 5 0/0.	98 37	97 37	97 50	98 »	98 25	98 25
Change sur Paris...	16 60	19 40	20 10	19 80	19 80	19 90

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 5 août 1893.

Notre marché est assez bien influencé par les nouvelles financières; le déficit de 1892-93 se réduit à 19 millions: c'est un succès pour M. Gamazo. Une campagne de hausse paraît devoir être entreprise sur l'Extérieure; malheureusement, elle a peu de chance d'aboutir, car, avec les rachats qui s'ensuivront sur le marché de Paris, il se produira inévitablement une hausse du change qui devrait être évitée à tout prix. Les efforts de la Bourse seraient, plus efficacement et plus utilement pour le pays, dirigés sur l'Intérieure.

La Dette flottante n'a subi aucun changement en juillet.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 31 juillet 1893.

La Situation politique. — L'Union latine. — Le chemin de fer Pirée-Larisse. — Bourse d'Athènes.

Il m'est encore cette fois très dificile, comme dans mes dernières correspondances, de vous donner une idée précise de la situation et de ce que vous réserve l'avenir. Nous sommes absolument dans l'expectative, et tout ce que nous savons, c'est que l'amélioration sur laquelle on comptait après l'arrangement financier ne s'est pas produite. Les optimistes sont réduits à faire fond sur les résultats des réformes financières élaborées par le Cabinet actuel, mais ces réformes n'auront naturellement d'effet qu'au bout d'un certain temps; or, il faudra bien à un moment donné convoquer la Chambre, et peut être aura-t-on des élections. Le ministère actuel court le risque d'être renversé, et alors on se trouvera en face de l'inconnu. En effet, ni le langage des journaux, ni d'autres symptômes, ne permettent de se rendre compte des dispositions des cadres politiques pas plus que des sentiments du pays. Cette grande incertitude est en partie la cause de la hausse du change et de la baisse des fonds helléniques.

Cette incertitude persistera jusqu'à la fin de l'automne, au moment où la Chambre sera convoquée.

Les Tricoupistes, comme les Délyannistes continuent à attaquer violemment le ministère, mais il y a lieu de croire qu'ils ont peu de succès auprès des populations, qui, lasses des expériences toujours malheureuses des deux anciens premiers ministres, se tourneront vers les partis nouveaux.

On se préoccupe peu ici de la campagne menée en ce moment en France et en Italie pour et contre l'Union latine. La dénonciation aurait pour effet de pourvoir la Grèce d'une monnaie d'argent dépréciée, il est vrai, mais qui vaudrait encore mieux que le papier actuellement en circulation; on est convaincu que l'on obtiendra des tempéraments pour le règlement de cette dette. D'ailleurs, la Grèce a depuis longtemps utilisé les avantages que l'Union latine pouvait lui procurer.

Le différend entre le Gouvernement et la Société anglaise du Chemin de fer Pirée-Larisse sera bientôt réglé; l'arbitre est occupé en ce moment à étudier le dossier de l'affaire.

Bourse d'Athènes. — La hausse du change persiste et prend des proportions inquiétantes, le change sur Paris atteint 170 avec tendance à la hausse; il y a baisse correspondance des valeurs helléniques. La spéculation est très timorée. les affaires sont rares et la moindre opération amène des écarts considérables sur les cours. Les marchés grecs doivent en ce moment des sommes considérables à l'étranger, parce que l'on recule de plus en plus les paiements, espérant une amélioration du change; c'est ce qui rend cette amélioration de plus en plus improbable. On espère cependant que les bonnes récoltes exerceront une influence bienfaisante.

Informations Economiques et Financières

Le Commerce Extérieur. — Les chiffres du commerce extérieur, en mai et pendant les cinq premiers

mois de 1893, sont représentés en drachmes par les chiffres suivants :

	Mai 1893	Mai 1892	1er janv. au 31 mai 1893	1er janv. au 31 mai 1892
Importations	7.501.483	7.215.866	38.916.884	39.113.458
Exportations	5.693.035	3.496.493	24.833.536	23.684.500

Les Récoltes. — La moisson des orges s'est terminée et celle des blés se fait dans de très bonnes conditions. La récolte est très abondante. Le fruit des oliviers se forme dans les meilleures conditions, promettant une abondance exceptionnelle. La sériciculture a donné des résultats très heureux ; on vend les cocons à 15 17 dr. l'oque. La récolte des raisins de Corinthe s'annonce aussi très abondante, c'est pourquoi le petit stock qui reste de la dernière récolte est délaissé à 120 — 150 dr. les mille livres vénitiennes. Les vignobles promettent aussi des résultats très heureux ainsi que le tabac. Le temps continue à être favorable à tous les travaux des champs et pour tous les produits.

La Banque d'Epiro-Thessalie. — Parmi les établissements de crédit grecs, seule la Banque Privilégiée d'Epiro-Thessalie peut éviter les conséquences de la crise et distribuer, pour le premier semestre de 1893, un dividende de dr. 7.50 égal à ceux qu'elle a distribué pour les deux semestres précédents.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 3 août 1893.

La Discussion de la loi des Banques au Sénat. — Les Immobilisations de la Nouvelle Banque d'Italie. — Encore la Monnaie divisionnaire et l'Union latine. — Le Procès des Chemins de fer de la Méditerranée. — Le Monopole des Alcools.

La discussion de la loi des Banques, qui vient de commencer au Sénat, durera très probablement jusqu'à lundi ou mardi. De nombreux orateurs, parmi lesquels je citerai MM. Pierantoni, Rossi, Finali, Brambilla, Gravina, Boccardo, etc., etc., se sont fait inscrire, et tout donne lieu de supposer que le débat sera vif. Mais, ainsi que je vous l'ai déjà dit, le projet passera, car la majorité du bureau a décidé d'en proposer l'approbation intégrale. Pour éviter une convocation de la Chambre, dans le cas où le Sénat introduirait des modifications, le rapporteur, M. le sénateur Barsanchi, voudrait que les amendements fussent présentés sous la forme d'ordres du jour ; ce procédé permettrait au Gouvernement de tenir compte des vœux du Sénat dans la rédaction du règlement de la Nouvelle Banque d'Italie, qui sera promulgué par simple décret royal, mais l'opposition ne s'est pas ralliée à cette idée.

On annonce que les représentants de la haute Banque italienne préparent un projet tendant à libérer, le plus promptement possible, la nouvelle *Banque d'Italie* des immobilisations qui pèsent sur elle. D'après l'art. 19 de la loi soumise actuellement au Sénat, les Instituts d'émission peuvent concéder la liquidation totale ou partielle de leurs immobilisations à une Société constituée ou à constituer à un capital de quarante millions au moins. C'est une Société de ce genre que voudrait créer la haute Banque et, dans ce but, elle ferait appel au capital étranger.

A ce propos, les journaux italiens mentionnent un projet dû au professeur Sellitti, qui exerce, me dit-on, des fonctions élevées à la Banque de Naples. M. Selliti voudrait convertir en titres de propriétés les locations consenties par le Crédit Foncier.

Tout en ne se dissimulant pas les difficultés d'ordre juridique ou économique que soulève son idée, l'auteur du projet la croit réalisable. Au surplus, voici, sans commentaires, les dispositions qu'il a imaginées :

Le Crédit Foncier donnerait en toute propriété, à ses locataires, le local pris à bail, moyennant le paiement, pendant vingt années, d'une somme comprenant les intérêts à 5 0/0, les commissions et taxes. Les paiements auraient lieu mensuellement et les contrats seraient transmissibles à des tiers.

M. Sellitti pense que l'art. 20 de la loi est incomplet ; il ne suffit pas, d'après lui, de contituer une Société destinée à liquider tout ou partie des immobilisations, il faut que chaque Institut se préoccupe de liquider au mieux son actif propre.

La crise monétaire devient une rengaine ; je ne peux, cependant, me dispenser d'en parler. A Naples et ailleurs, les guichets des Banques sont littéralement envahis et la police a dû intervenir ; aussi bien dans le commerce on ne veut pas mordre au papier-monnaie, qui perd jusqu'à 5 0/0 !

Pour parer au manque de monnaie divisionnaire, les Syndicats continuent à émettre des récépissés dans le genre de celui-ci : « M. X., adhérent, a versé à la caisse sociale une lire ». Ces récépissés ont l'apparence d'un billet de Banque et se transmettent, dans la ville où ils ont été émis, entre les membres d'un même Syndicat.

La presse italienne s'est émue des articles publiés dans l'*Economiste Européen*, tendant à pousser l'Italie à demander elle-même la dénonciation de l'Union latine. A ce propos, la *Perseveranza* commente les déclarations que M. Giolitti a cru devoir faire par l'intermédiaire de l'*Agence Reuter*.

Voici le résumé de ces déclarations :

« L'Italie (nous le savons déjà !) n'a pas l'intention de dénoncer l'Union latine, et, dans le cas où la dénonciation serait faite par un des Etats associés, elle n'aurait pas les conséquences graves que l'on paraît redouter.

« L'Italie — d'après M. Giolitti — aurait à reprendre, au maximum, 150 à 160 millions d'écus en cinq ans... »

« Ces déclarations, dit la *Perseveranza*, n'eussent pas été nécessaires si M. Giolitti n'avait voulu atténuer le mauvais effet de son discours de Turin, qui a été « exploité à l'Etranger par les baissiers ». Et nous ne serions pas surpris, ajoute-t-elle, qu'au dernier moment le Gouvernement français ne vienne à déclarer qu'il ne peut nous aider à résoudre la question des monnaies divisionnaires. »

Vous remarquerez que les évaluations sur le montant des écus à rembourser par l'Italie sont fort différentes, suivant les auteurs italiens ; tandis que le Ministre du Trésor parle de 150 à 160 millions, M. Luzzatti estime que l'Italie devrait rembourser au moins 400 millions.

Je vous ai donné une information relative au procès intenté à la Société des Chemins de fer de la Méditerranée par un ouvrier nommé Maderna ; la Cour d'appel de Gênes a confirmé le jugement rendu par le Tribunal de Milan, condamnant la Société à payer 116 fr. au demandeur. La question se trouve ainsi tranchée en principe et la Société va être obligée de verser des sommes équivalentes à 20.000 employés. Mais, avant de s'exécuter, elle demandera à la Cour de cassation de reviser l'arrêt de la Cour de Gênes.

S'il faut en croire le *Fanfulla*, le Gouvernement aurait, sur les instances de M. Gagliardo, définitivement abandonné l'idée du monopole sur le pétrole, qui sera remplacé par celui des alcools ; un projet de loi aurait déjà été élaboré à cet effet.

Pendant que l'Agence Stefani persiste à dire que la situation sanitaire est « excellente », le choléra continue à faire des siennes ; d'après la *Tribuna* de Naples, il y a eu, dans cette ville, de lundi à mardi, 30 cas et 11 décès.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes douanières en Italie. — Du 1er janvier au 30 juin 1893, les recettes des douanes, comparées à celles de la période correspondante de 1892, ont été les suivantes :

Droits d'importations 113.876.875 lire en 1893, contre 99.757.768 en 1892 ; droits d'exportations, 2.875.755 lire en 1893, contre 3.151.491 en 1892 ; surtaxes de fabrication 1.361.233 lire en 1893, contre 1.810.141 en 1892 ; droits de timbre, 710.898 lire en 1893, contre 659.819 en 1892 ; droits maritimes, 2.979.681 lire en 1893, contre 2.519.805 en 1892 ; recettes diverses, 452.866 lire en 1893, contre 493.092 en 1892.

Ces chiffres accusent une augmentation de 13.865.192 lire en faveur de 1893.

Le Mouvement commercial entre l'Italie et la France. — Pendant le 1er semestre de 1893, les importations de marchandises italiennes en France (commerce spécial) se sont élevées à 67.162.000 fr., et l'exportation des marchandises françaises en Italie à 69 millions 276.000 fr.

Les différences, par rapport au 1er semestre 1892, sont les suivantes : moins-value de 1.950.000 fr. pour les importations italiennes en France, — plus-value de 4.628.000 fr. en faveur des exportations françaises en Italie.

La Société italienne des Chemins de fer de la Méditerranée. — Cette Société est engagée dans un procès qui peut lui porter un sérieux préjudice. Un ouvrier de Milan, M. Maderna, lui réclamait le paiement d'une somme de 116 lire qu'il prétendait lui être due, en vertu du contrat existant entre le Gouvernement et la Société comme indemnité d'habillement. Jusqu'en 1887, la Société avait payé, de ce chef, une somme de 3 lire par mois, mais, à partir de cette époque, elle avait cessé. Or, au printemps dernier, le Syndicat des ouvriers introduisit une instance, et, par jugement en date du 2 juin, le tribunal de 1re instance de Milan fit droit à ses revendications ; ce jugement a été déféré à la Cour d'appel.

Si la Société est battue cette fois encore, tous les ouvriers suivront l'exemple de Maderna, et leurs revendications coûteront à la Société des Chemins de fer de la Méditerranée une somme annuelle de 200.000 lire, sans compter un million de rappel depuis 1887.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	30 juin	7 juill.	14 juil	21 juil	28 juil.	4 août
Rome	—	—	—	—	—	—
Rente Italienne 5 0/0	97 02	95 10	94 92	94 77	94 82	94 87
Ch. de fer Méditerranée act.	538 »	530 »	531 »	530 »	523 »	525 »
— Méridionaux act.	686 »	665 »	660 »	660 »	655 »	655 »
Banque Nationale act.	1290 »	1302 »	1268 »	1280 »	1270 »	1276 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	313 »	310 »	306 50	304 »	297 »	299 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	324 »	320 »	319 »	320 »	317 »	315 »
Banque Immobilière	59 50	58 »	57 »	60 »	60 »	59 »
Crédit mobilier Italien	458 50	453 »	444 50	443 »	438 ..	443 50
Eaux Marcia	1105 »	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »
Change sur la France	105 35	105 80	107 »	106 65	108 50	108 70
— sur Londres	26 18	26 18	26 92	26 83	27 33	27 50
— sur Berlin	128 50	128 50	132 »	131 80	134 »	134 40
Gênes	—	—	—	—	—	—
Rente Italienne 5 0/0	97 07	95 62	94 95	94 77	94 72	94 82
Crédit Mobilier Italien	459 »	452 »	446 »	443 »	443 »	443 50
Chemins de fer Méridionaux	683 50	663 »	660 »	659 50	654 50	654 50
Change sur Paris	105 37	105 50	107 20	106 70	108 »	108 47
— sur Berlin	130 15	130 20	132 05	130 85	133 60	134 12

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 5 août 1893.

La semaine qui vient de s'écouler a été aussi nulle que possible, avec tendance à la baisse sur la hausse du change. La baisse de la rente et des principales valeurs a amené quelques demandes au comptant, surtout de la part de la province, mais elles ont été insuffisantes pour absorber les offres, de sorte que la lourdeur n'a pas cessé de dominer.

La liquidation que l'on redoutait s'est passée normalement ; il y a du titre flottant, mais fort peu d'engagements. En clôture le marché est un peu meilleur, mais les transactions sont insignifiantes comme importance.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 3 août 1893.

La Dette flottante. — La Compagnie des Tabacs. — La Révolution au Brésil. — La Situation du marché. — La Question monétaire.

La politique nous laissant des loisirs, nous nous occuperons, si vous le voulez bien, de quelques publications officielles qui viennent d'être faites : la situation de la dette flottante au 30 juin, que le journal officiel vient de nous faire connaître, doit attirer en premier lieu notre attention. Voici d'abord, en contos de reis, les chiffres qui ont été publiés :

	31 déc. 92	30 juin 93	Différences	
A l'Intérieur :	—	—		—
Bons du Trésor	3:220	4:399	+	1:179
Comptes courants :				
Banque de Portugal	11:761	10:782	—	979
Banque de Lisbonne et Açores	812	—	—	812
Caisse Gén. de Dépôts	726	9 9	+	183
Ce des Tabacs	1:23	956	—	282
Total	17:757	17:046	—	711
A l'Extérieur :				
A payer à Londres	372	687	+	315
» Paris	1:182	987	—	195
» Berlin	—	225	+	225
Total	1:554	1:899	+	345
Total général	19:311	18:945	—	366

En comparant les chiffres obtenus au 30 juin avec ceux du 31 décembre 1892, on voit que la dette flottante a diminué de 366 contos de reis, mais je dois rappeler que 8.000 contos qui figuraient au compte de Bons du Trésor ont passé depuis, comme j'ai eu à le signaler, dans un compte spécial de la Banque de Portugal et ne figurent plus dans le compte de la dette au 30 juin. Les chiffres actuels comprennent toutes les opérations financières de l'Etat pendant cette période ; on peut en conclure que les résultats obtenus sont assez satisfaisants et ces données officielles concordent avec les appréciations favorables que je signalais la semaine dernière. Je dois faire remarquer, d'ailleurs, que les recettes du deuxième semestre sont toujours supérieures à celles du premier et rappeler de plus que les charges du Trésor, telles qu'elles étaient au 31 décembre 1892, ont diminué de beaucoup, par suite de la réduction d'intérêt consentie dans l'arrangement survenu avec la Banque de Portugal. On peut donc prévoir que le déficit, déjà fortement réduit, continuera à diminuer dans de bonnes proportions. Je suis heureux de rendre justice ainsi aux efforts qui ont été faits et aux résultats déjà obtenus.

La Compagnie des Tabacs vient de publier son rapport sur l'exercice finissant le 31 mars. Il résulte de ce document que les ventes de l'année se sont élevées à 1.899.168.970 kilogs, soit 108.788.272 kil. de plus que pendant l'année précédente.

La valeur brute de ces ventes a été de 7.402.197 $ 384 reis, soit 630 : 759 $ 876 reis de plus qu'en 1891. Les droits d'importation directe qui font partie des revenus de la Compagnie ont produit 104 : 102 $ 424 reis, soit une légère diminution sur l'exercice précédent. Cette diminution n'est qu'accidentelle, car pendant le premier trimestre de l'exercice actuel, ces droits ont déjà produit le double du trimestre correspondant de 1892. La rente servie à l'Etat, aux termes du contrat, a été de 4 : 250 contos ; elle sera augmentée de 100 contos pendant la présente année.

Les dépenses effectuées par le Comité à Paris se sont

élevées à 35 : 503 $ 116 reis. Les dépenses nécessitées pour la confection des actions définitives et des parts de fondateur, y compris les transports, droits de timbre, etc., ont été de 19 : 689 $ 546 reis. La Compagnie emploie 3.673 employés et 414 journaliers.

Le compte de profits et pertes donne un solde liquide de 316 : 569 $ 694 reis, après avoir déduit toutes les dépenses et appliqué 202 : 571 $ 128 reis à l'amortissement. Le Conseil d'administration propose d'appliquer 46 : 568 $ 694 reis au fonds de réserve qui est déjà de 717 : 781 $ 204 reis et de distribuer les 270 contos restant aux actions qui recevront ainsi 6 0/0 de leur capital.

La situation révélée par ces chiffres vous montre la grande prospérité de la Compagnie des Tabacs; la crise que nous traversons n'a eu pour elle aucune conséquence fâcheuse, c'est là ce qui explique la campagne qui a été faite ici contre elle; aujourd'hui qu'il n'est plus question d'une réduction de son gage, rien ne menace la prospérité de la Compagnie des Tabacs.

Depuis l'arrestation de l'amiral Waldenkolk, la situation du Brésil paraît rester stationnaire; l'insurrection continue, mais sans grande chance de succès; le change sur Londres s'en est un peu amélioré, mais on ne peut avoir à espérer une amélioration continue, tant que la situation ne sera pas dégagée et que la tranquillité publique n'aura pas été rétablie. D'ailleurs, les opérations financières sont ici réduites à rien; la chaleur accablante dont nous souffrons en est la principale cause; il n'y a eu d'opérations sérieuses que sur les actions de la Banque de Portugal, dont les cours s'améliorent sensiblement.

La question de la dépréciation de l'argent, dont j'ai déjà dit quelques mots, préoccupe sérieusement le Gouvernement, tant au point de vue de notre circulation intérieure qu'au point de vue de nos possessions de l'Inde. Doutant de l'efficacité des efforts de la Commission parlementaire chargée déjà depuis longtemps d'étudier la question monétaire, le Gouvernement a nommé une Commission de fonctionnaires coloniaux. Cette dernière sera peut-être plus à même de déterminer les mesures à prendre, relativement à la circulation de l'argent à Goa et à Macau, elle aura toujours plus de compétence que la Commission parlementaire dont on attend toujours le rapport avec impatience et curiosité.

M. Ernest Carnot, fils du Président de la République, a été notre hôte; il a été présenté par le Ministre de France au Roi, qui est en ce moment en villégiature à Cintra.

Informations Économiques et Financières

Recettes Douanières. — Les recettes douanières de Lisbonne et de Porto pendant le mois de juillet ont été les suivantes :

Lisbonne :		
Générales......	607:430$780	
Céréales........	24:873$960	
Consommation.	157:336$449	789:641$189
Porto :		
Générales......	551:846$122	
Céréales	26:127$550	577:974$672
		1.367:615$861

En juillet 1892, les recettes ont été comme suit :

Lisbonne	636:213$294	
Porto..........	350:281$204	986:494$498

Soit une différence en plus pour 1893 :

Lisbonne.......	153:427$895	
Porto..........	227:693$468	381:121$363

Les recettes des sept premiers mois de l'année courante, comparées avec celles des sept premiers mois de 1892, ont donné les différences suivantes :

Recettes générales................	+ 842 contos
— des céréales ...	+ 737 —
Total......	+1:579 contos
Impôt sur la consommation......	—..... —
Soit, en plus, au total	+1:464 contos

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 29e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 65 : 969$000 reis, soit :

Voyageurs..................	32:941$000 reis
Transit....	4:864$000 —
Marchandises................	28:164$000 —
Total.......	65:969$000 —

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 1er août 1893.

Les Relations commerciales avec l'Allemagne. — Une Agence télégraphique à Belgrade.

Les négociations commerciales avec l'Allemagne, qui ont traîné si longtemps, ont abouti à un échec que les résultats des dernières élections allemandes faisaient prévoir; le Gouvernement russe est contraint d'appliquer à l'Allemagne le nouveau tarif maximum à partir d'aujourd'hui; il a fait connaître cette résolution mardi dernier.

Le tarif maximum, promulgué le 25 juin dernier, était accompagné d'un exposé des motifs que je vous ai communiqué dans ma correspondance du 27 juin; je ne reviendrai donc pas sur les raisons de la mesure prise par le Gouvernement russe, et qu'il ne pouvait éluder; je me borne à reproduire le passage suivant d'un journal demi-officiel, qui montre que la Russie ne manque pas de bonne volonté en matière de négociations commerciales :

Le Ministre des finances fait tout ce qu'il est en son pouvoir de faire pour restreindre autant que possible l'étendue de l'application du tarif maximum, ce qui peut être effectué par des arrangements commerciaux avec les pays étrangers. Dans ce but le Ministère des finances se montre même disposé, — et la Convention du 17 juin avec la France le prouve, — à admettre des réductions de droits du tarif général mis en vigueur le 1er juillet 1891, bien que ce tarif fût le résultat d'une enquête compétente et minutieuse et ne visât que les intérêts financiers et économiques du pays, restant entièrement étranger à toute tendance douanière agressive. Ces réductions ne sauraient toutefois dépasser une certaine limite raisonnable. Laissant de côté la question de savoir quelle serait la meilleure politique douanière à suivre pour le bien-être du pays, le Ministère des finances considère que l'économie nationale a tout d'abord besoin, pour son développement, d'un régime stable, qui doit se manifester par des mesures consécutives élaborées dans un même ordre d'idées, ce qui exclut la possibilité de recourir constamment à des expériences suivies de brusques changements du tarif douanier.

En réponse à la mesure prise par la Russie, l'Allemagne vient de relever de 5 0/0 ses droits d'importations sur les provenances russes. Cette décision était prévue, ayant été annoncée à plusieurs reprises par les organes officieux allemands; le Gouvernement russe va prendre des mesures de représailles, comme le prouve la note suivante, parue hier dans le *Journal du Ministère des Finances* :

Les surtaxes du tarif douanier russe établies par la loi du 1er juin 1893 et qui, à partir du 20 juillet, seront appliquées aux importations d'Allemagne, ont été calculées de façon à correspondre aux surtaxes dont l'Allemagne a frappé déjà depuis un an et demi les principaux articles russes d'exportation. Ainsi, notre tarif minimum n'a nullement le caractère de représailles à l'égard des importations d'Allemagne ; il ne fait que rétablir l'équilibre, et encore pas entièrement, dans les conditions économiques de notre commerce avec l'Allemagne, équilibre que cette dernière a rompu en frappant depuis le commencement de l'année 1892 notre principal article d'exportation, c'est-à-dire les blés russes, d'un droit d'entrée de 43 0/0 plus élevé que les droits auxquels sont soumis en Allemagne

les blés importés d'autres pays, tandis que les surtaxes les plus élevées établies pour notre tarif maximum, qui est seulement sur le point d'entrer en vigueur, ne présentent pour les importations d'Allemagne, comparativement aux droits dont sont frappés en Russie les articles de même nature importés d'autres pays, qu'une augmentation de 30 0/0.

Cependant l'Allemagne peut encore créer une nouvelle entrave extraordinaire à notre exportation en relevant de 50 0/0 les droits en vigueur, droits qui sont, comme il est dit plus haut, relativement plus élevés que ceux du tarif russe vis-à-vis des importations d'Allemagne, car d'après la législation douanière allemande, le Gouvernement a le droit d'appliquer une pareille mesure à tout pays où les importations d'Allemagne auraient à payer des droits plus élevés que ceux auxquels sont soumis les articles similaires importés d'autres pays. La législation austro-hongroise contient une clause analogue, avec la différence seulement que la surtaxe y est limitée à 30 0/0.

Le cas n'ayant pas été prévu par notre législation, cette lacune est comblée par l'ordre impérial promulgué aujourd'hui.

Aux termes dudit ordre impérial, le Ministre des finances, de concert avec le Ministre des affaires étrangères, a le droit d'établir des surtaxes spéciales sur les importations de tous les pays où nos exportations seraient spécialement frappées de droits plus élevés que ceux du tarif général. Ce relèvement de droits s'effectuerait de manière à être proportionné aux nouvelles surtaxes dont les exportations russes seraient frappées dans le pays respectif et il aurait pour base, en partie les surtaxes établies par la loi du 1er juin pour le tarif maximum et en partie les taux normaux de notre tarif général.

Nous entrons donc dans une période de guerre douanière ; le commerce avec l'Allemagne va se trouver complètement interrompu, et il en résultera un grand trouble dans les affaires. Mais on envisage ici l'avenir sans inquiétude, car on est convaincu que cette situation anormale ne saurait se prolonger longtemps ; les céréales russes sont, en effet, indispensables à l'Allemagne.

Plusieurs financiers de Saint-Pétersbourg s'occupent activement, avec l'appui du Gouvernement russe, de la création d'une agence télégraphique russe à Belgrade. Cette agence centralisera toutes les nouvelles de la péninsule balkanique et les transmettra aux journaux européens. On sait que les nouvelles qui proviennent des Etats balkaniques ne sont, à l'heure actuelle, que trop souvent incompréhensibles ou mensongères.

Informations Économiques et Financières

La Production de l'or. — Le tableau suivant résume la statistique de la production de l'or en Russie pendant les dix dernières années :

Années	Pouds	Années	Pouds
1883...	2.181	1888...	2.146
1884...	2.178	1889...	2.274
1885...	2.015	1890...	2.403
1886...	2.041	1891...	2.382
1887...	2.128	1892...	2.601

Le Chemin de fer de Vladicaucase. — Le Comité des Ministres et le Département d'économie du Conseil de l'Empire ont autorisé la Société du Chemin de fer de Vladicaucase à construire et à exploiter une voie d'embranchement entre la station du Caucase de ladite ligne et la ville de Stavropol.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 juin	7 juil.	14 juil.	21 juil	28 juil.	4 août
Russe II Emprunt d'Orient.	101 62	101 50	101 50	101 75	101 50	101 75
— III — ..	103 62	103 50	103 »	103 37	103 »	102 50
Banque de Commerce extér.	290 50	290 »	289 »	291 50	290 »	288 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	459 »	455 »	462 50	461 »	462 »	462 »
— — de Varsovie....	» »	» »	» »	»	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	467 »	465 »	464 »	464 »	466 »	463 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 25	155 25	153 »	153 50	155 50	155 75
Grands Ch. de fer Russes..	248 50	246 »	245 50	245 50	245 »	246 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 75	115 »	115 »	115 »	114 50	113 50
Change sur Paris..........	37 65	37 30	37 47	37 52	38 07	38 62
— sur Londres........	94 85	94 20	94 60	94 70	96 »	97 50

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 4 août 1893.

Le Monnayage en Suisse. — L'Argent italien en Suisse. — La Convention commerciale Hispano-Suisse.

La Suisse envisage avec beaucoup de calme la crise monétaire. Elle n'a en circulation que 20 millions et demi de pièces d'or et 10 millions et demi de pièces de 5 francs. Voici l'état du monnayage dans notre fortuné pays, c'est-à-dire la statistique des pièces actuellement en circulation :

Or : 1.029.400 p. de 20 fr............. Fr.		20.588.000
Argent : 2.126.000 p. de 5 fr.............		10.630.000
— 5.000.000 p. de 2 fr..	10.000.000	
— 9.000.000 p. de 1 fr..	9.000.000	
— 6.000.000 p. de 1/2 fr..	3.000.000	
		22.000.000
Nickel : 20, 10 et 5 cent. pour un total de ...		5.175.000
Cuivre : 2 et 1 cent........................		690.760
Total..... Fr.		59.083.760

Les pièces en or et les pièces de 5 fr. ont cours légal ; les monnaies divisionnaires argent sont reçues par les caisses publiques sans limitation de la somme et doivent être acceptées par le public jusqu'à concurrence de 50 fr. Les monnaies en nickel et en cuivre ont force libératoire pour tout paiement jusque 10 fr.

Il n'a encore été établi aucun relevé exact des pièces de l'Union monétaire latine circulant en Suisse. En cas de dissolution de l'Union, la Suisse devient créancière des Etats contractants pour le solde de leurs écus existant en Suisse et peut réclamer le paiement en or et à brève échéance de ces soldes dans la mesure suivante : la France pour 60 millions, l'Italie pour 20 millions (plus 10 millions en traites suisses) et la Belgique pour 6 millions. Sous le régime de l'Union monétaire latine, la Suisse est autorisée à frapper des monnaies divisionnaires argent jusqu'au maximum de 25 millions ; comme elle n'en a frappé que 22 millions, elle peut encore disposer de 3 millions.

Les pièces d'or et écus des Etats contractants ont cours légal en Suisse ; l'acceptation des monnaies divisionnaires en argent de ces États est seulement obligatoire pour les caisses d'Etat jusqu'à concurrence de 100 fr. ; pour le public elle est facultative.

Le Conseil fédéral a publié le communiqué suivant :

Le Conseil fédéral fait savoir au gouvernement italien qu'il accepte en principe sa proposition relative à la démonétisation dans les autres pays de l'Union monétaire latine des pièces divisionnaires d'argent de frappe italienne, sous réserve d'une entente à conclure quant aux détails et à la mise à exécution de l'arrangement en question.

Toujours au sujet de la crise monétaire, nous avons reçu une curieuse lettre de Berne.

La voici :

Un grand cri de détresse nous arrive de la Haute-Italie ; la pénurie de l'argent est générale : les monnaies italiennes, obéissant aux lois naturelles de l'économie, s'envolent littéralement vers les frontières. Il n'y a plus d'argent dans la circulation, l'agio est sur le cuivre ; on en est arrivé à se servir de jetons, de coupures de papier, de récépissés, en un mot de tout ce qui peut suppléer à cette nouvelle plaie qui s'abat sur l'Italie, l'exode de l'argent. Des spéculateurs sans patriotisme ramassent tout ce qu'ils peuvent ; ils envoient des agents sur le territoire des pays voisins ; comme le change est à 96 0/0, il y a 4 0/0 de bénéfice à réaliser. Le monde des affaires, le petit commerce, les particuliers sont dans la désolation. On ne peut pas acheter un cigare, une boîte d'allumettes, un timbre-poste, sans s'assurer si on a l'équivalent en monnaie de cuivre. Les entraves aux transactions sont telles qu'on s'est mis à ramasser des pièces de deux centimes et à en faire des rouleaux de 50 centimes et de 1 franc. Tout récemment, à Milan, un fumeur voulut faire le malin : il s'offrit un cigare et l'alluma immédiatement ; puis, d'un air victorieux, il exiba une coupure de 5 francs. La marchande prit le billet, le coupa

en deux et en conserva la moitié. — Ecco ! ! ! — Rapportez-moi la monnaie, je vous rendrai l'autre moitié.

Les plaintes des populations sont parvenues jusqu'à Rome ; de temps à autre, le Ministre des Finances jette quelques millions renvoyés de Suisse, sur les places en détresse ; pendant deux jours on est rassuré, puis les pièces disparaissent, cheminant vers la frontière, sans que rien les arrête. Le Gouvernement italien ne sachant plus à quelle mesure s'arrêter, en est arrivé à solliciter des Etats de l'Union l'interdiction de recevoir son argent. En Suisse nous avions, l'an dernier, 15 à 20 millions de pièces de frappe italienne, mais depuis ce dénombrement qui date de juillet 1892 et qui n'a pas été complet, la situation est devenue tout à fait calamiteuse pour l'Italie. La Suisse renvoie tant qu'elle peut les pièces italiennes qui entrent dans les caisses publiques, elle paie son solde débiteur postal en écus italiens ou en pièces de 2 francs ou demi franc. Mais c'est jeter un seau d'eau dans le lit d'une rivière desséchée. Aujourd'hui le Conseil fédéral a répondu au Gouvernement italien, qu'il acceptait en principe la proposition d'interdire l'acceptation des monnaies italiennes par les caisses publiques, sous réserve d'une entente à conclure quant aux mesures d'exécution.

La convention commerciale hispano-suisse peut être considérée comme ratifiée, les Cortès en ayant recommandé l'acceptation pure et simple.

La Crise monétaire et la Broderie. — La baisse du prix de l'argent menace d'avoir des suites inquiétantes pour l'industrie de la broderie en raison de l'incertitude qui existe sur les rapports de change avec les Etats-Unis. Il ne vient plus de là aucune commande et des acheteurs ont même quitté Saint-Gall.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil	28 juil	4 août
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	105 12	104 87	104 87	105 12	105 37	105 ..
Fédéral 1887 3 ½ %	105 42	104 ..	105 25	105 50	105 75	105 75
— 1889 3 ½ %	103 75	102 ..	103 ..	103 50	103 ..	102 75
— Ch. de fer 3 %	96 25	96 75	96 90	96 87	96 80	96 80
Italien 5 %	91 75	89 97	89 35	88 75	87 60	87 37
Egypte unifiée 4 %	503 50	506 50	505 75	505 ..	... ..	... ..
— priv. 3 ½ %	482 50	481 ..	480 50	479 25	... ..	... ..
Ottoman prior. 4 %	453 ..	453 50	455 ..	452 ..	456 ..	455 ..
Douanes ottomanes 5 %	496 50	498 ..	485 ..	484 ..	... ..	... ..
Serbe Obrt. 5 %	379 50	379 50	379 50	378 ..	370 50	377 ..
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	117 ..	118 50	119 50	118 50	116 50	117 50
Central Suisse	603 ..	590 50	588 50	588 ..	586 ..	586 50
Nord-Est Suisse	567 50	550 ..	547 ..	547 ..	539 ..	536 ..
Union Suisse	389 50	381 ..	377 50	382 ..	375 ..	373 ..
Salève	212 50	207 ..	195 ..	175 ..	190 ..	195 ..
Lombards	222 50	225 50	224 ..	... ..	... ..	... ..
Canada-Pacif. c. g	402 50	395 ..	384 ..	376 ..	375 ..	389 ..
Banques						
Banque de commerce	1010 .	1013 50	1013 50	1011 .	1009 .	1005 .
Union fin. gén.	527 50	531 ..	527 50	521 ..	518 ..	524 ..
Banque de Paris	657 50	635 ..	... ..	620 ..	622 50	627 50
Crédit Lyonnais	761 ..	762 50	764 50	779 ..	772 ..	780 ..
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	473 50	491 ..	496 ..	492 50	492 50	492 50
Gaz de Marseille	1100..	1137 50	1137..	1130..	1129..	1115..
Gaz de Naples	575 ..	570 ..	587 50	600 ..	... ..	580 ..
Gaz priv. Rio-Jan.	522 50	525 ..	517 50	514 50	495 ..	525 50
Ind. gén. du Gaz	758 50	760 50	777 50	770 ..	770 ..	766 ..
Lyon Eaux-Eclairage	543 ..	542 ..	536 ..	528 50	525 50	524 ..
Appareils électriques	540 ..	530 ..	546 50	548 50	548 ..	544 50
Rio-Tinto	376 50	375 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Tharsis	117 50	117 ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Cape Copper	34 50	34 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Min. Alp. Autr.	113 ..	115 .	113 ..	... ..	110 ..	110 ..
Changes						
France	100 33	100 34	100 38	100 38	100 38	100 30
Bruxelles	100 22	100 20	100 20	100 20	100 20	100 17
Italie	95 25	95 ..	94 ..	93 75	93 50	92 ..
Londres	25 26	25 26	25 28	25 31	25 31	25 36
Amsterdam	208 50	208 42	208 52	208 47	208 62	208 80
Allemagne	123 95	123 85	123 85	124 ..	124 25	123 90
Vienne	204 50	204 ..	204 ..	203 ..	203 ..	202 50

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 5 août 1893.

Notre marché a fait preuve d'une excellente tenue, si l'on veut bien tenir compte des nouvelles défavorables que nous avons reçues de la plupart des places européennes. La question monétaire, la faiblesse de Berlin, la guerre douanière russo-allemande, les caisses des Chemins américains, tout cela réuni n'indique pas une bonne situation internationale. Il faut excepter de nos cours satisfaisants les obligations italiennes, qui sont offertes et par conséquent peu demandées.

Toutes nos valeurs de placement se sont échangées à des prix raisonnables.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 19 juillet 1893.

Les Récoltes en Turquie.

Nous commençons à recevoir des nouvelles des récoltes dans les principales provinces de l'Empire. L'impression générale est bonne et la campagne s'annonce sous d'heureux auspices.

En Turquie d'Europe, un hiver rigoureux, un commencement d'été particulièrement chaud et sec avaient fait concevoir de vives appréhensions ; mais on m'écrit aujourd'hui de Salonique que de bonnes pluies sont venues modifier complètement cet état de choses et que l'on a commencé à moissonner abondamment les orges, les seigles, les avoines et quelques champs de blé. La récolte des cocons est particulièrement abondante : on l'évalue à 25 0/0 au-dessus de celle de l'année dernière. Enfin, on attend des vignes un excellent rendement.

En Asie Mineure, la sécheresse s'est durement fait sentir sur plusieurs points, entre autres à Konia et à Ouchak ; mais si, dans ces districts, les céréales ne donnent pas ce qu'on en espérait, par contre, les valonées sont dans une situation particulièrement satisfaisante et telle qu'on n'en avait pas vu depuis cinq ans. A Messine, à Adana, on commence déjà à exporter l'orge, l'avoine et le blé, produits en grandes quantités. Les semailles des cotons et des sésames ont bien réussi et l'on s'attend de ce côté également à de bons résultats. Les prévisions sont les mêmes à Angora, où l'on prévoit un grand mouvement d'exportation.

Enfin, les lettres que je reçois de Samsoun, de Trébizonde et de Damas sont toutes fort encourageantes et l'on envisage, sur la mer Noire aussi bien qu'en Syrie, des moissons supérieures en qualité et en quantité à celles de l'année dernière.

Ces observations venues de toutes les parties de l'Empire sont précieuses à enregistrer. En Turquie, plus que partout ailleurs, le rendement plus ou moins grand des produits de la terre exerce une influence économique considérable, les dîmes constituant l'une des plus grosses ressources du Trésor. Je crois que l'on peut aujourd'hui ne plus craindre aucun mécompte de ce chef dans l'avenir. Les surfaces cultivées augmentent d'année en année sous l'influence de la construction des chemins de fer. Les paysans pouvant écouler leurs produits par des voies rapides et économiques ensemencent de plus grands espaces de terre et même dans des années mauvaises l'accroissement des cultures viendrait compenser un moindre rendement.

Informations Économiques et Financières

La Régie des Tabacs. — La neuvième assemblée générale annuelle de la Société de la Régie coïntéressée des Tabacs de l'Empire ottoman a eu lieu, le 26 juillet,

à Constantinople, sous la présidence de sir Edgar Vincent. Le rapport a été lu et adopté; les comptes de l'année terminée le 12 mars 1893 ont été approuvés ; on a déclaré un dividende de 8 fr. par action, outre le dividende provisoire de 12 fr., distribué au mois d'avril; enfin, les deux membres du Conseil d'administration sortants (Sir Edgar Vincent et M. E. Eugenidis) ont été réélus. Le rapport accuse, pour le dernier exercice, un bénéfice net de 331.842 livres turques, supérieur d'environ 11 1/2 0/0 à celui de l'année précédente. Les ventes montrent une augmentation de 7 0/0 environ, le total, pendant l'année, ayant été de 2.103.337 liv. t.

En proposant l'adoption du rapport, le président a dit :

Messieurs,

L'année dernière, je vous ai signalé certaines défectuosités de l'actif, au sujet du prix du bilan de nos tabacs en feuilles et de nos tabacs manufacturés.

Pendant l'exercice dont vous venez d'entendre le compte rendu, nous avons pu y porter remède dans une grande mesure et nos tabacs en feuilles et nos tabacs manufacturés sont aujourd'hui ramenés à une évaluation plus conforme aux principes d'une bonne comptabilité commerciale.

Les sacrifices que nous nous sommes imposés en vue de consolider notre actif n'empêchent cependant ni le dividende ni la participation de nos coïntéressés d'être sensiblement plus élevés que l'année dernière.

Il est intéressant de jeter un regard en arrière et d'examiner les progrès accomplis depuis quatre ans.

Les bénéfices nets des quatre derniers exercices ont été de :

136.997 livres turques	en	1889-90
220.164 —	en	1891-91
298.192 —	en	1891-92
331.842 —	en	1892-93

résultats qui nous ont permis de vous distribuer comme dividende

14	francs	par action pour	1889-90
17	—	—	1890-91
19	—	—	1891-92
20	—	—	1892-93

et de donner, cette année, 48.000 liv. t. au Gouvernement et 85.000 au Conseil de la Dette.

Il est permis, je crois, de puiser dans cet examen des éléments de courage et de confiance pour l'avenir.

L'exercice en cours, arrivé au tiers de son terme, se présente sous de bons auspices. La recette brute, pour les quatre premiers mois, accuse une augmentation de 45.000 liv. t. sur la période correspondante de 1892. La vente des qualités supérieures s'est accrue à la suite des mesures que nous avons prises au début de l'exercice. Touchant les qualités inférieures, il y a lieu d'espérer un relèvement assez accentué de la moyenne du prix de vente.

Il nous reste cependant beaucoup à faire en province pour la répression de la fraude.

C'est à la tarir dans sa source même que nous portons tous nos efforts. L'expérience nous a démontré que les divergences d'interprétation de notre règlement étaient une des causes principales du trafic illicite. Nous avons demandé au Gouvernement Impérial la formation d'une Commission chargée de préciser et de rendre explicites toutes les clauses de ce document sujettes à contestations. Les travaux de la Commission ont pris fin et son rapport est actuellement soumis au Conseil des Ministres.

Lorsque les mesures préconisées par la Commission entreront en application, la Régie se trouvera en pleine possession des droits que lui confère son cahier des charges et en situation de réprimer la contrebande avec efficacité.

Le soin de nos opérations dans l'intérieur de l'Empire ne nous avait permis jusqu'ici de disposer que de ressources restreintes pour répandre les produits de la Régie à l'étranger et pour lutter avec les produits similaires vendus en Europe et dans les autres parties du monde. De là l'insuccès relatif de cette branche de nos services.

La Société à laquelle nous venons de céder le privilège de l'exportation dispose de tous les moyens d'action nécessaires pour donner une grande extension aux produits ottomans, pour faire connaître et apprécier des tabacs qui, d'après les meilleurs connaisseurs, n'ont pas, au point de vue du goût et de l'arome, leur égal ailleurs.

A l'encontre des produits fabriqués au Caire et à Alexandrie avec du tabac turc et réexportés, de là, en quantités considérables, aux Indes et en Europe, les tabacs et cigarettes de la nouvelle Société n'auront à supporter ni droit de sortie d'une piastre en Turquie, ni droit d'entrée en Egypte, qui est de 20 piastres, ni frais de transport à l'importation et à l'exportation. Ils sont donc en état de lutter avec avantage avec les marques égyptiennes.

Dirigée, comme elle l'est, par des hommes d'expérience et ayant une longue pratique des affaires, la Société d'exportation nous paraît appelée à réaliser pleinement les espérances de ses créateurs et à devenir, pour la Régie et pour le pays, une source importante de profits.

Le rapport ayant été approuvé à l'unanimité, la séance a été levée après un vote de remerciements au Président.

Une Exposition universelle à Constantinople. — La Commission nommée par le Sultan pour organiser l'Exposition universelle qui doit avoir lieu dans deux ans à Constantinople, s'est réunie cette semaine. Cette Commission est composée de Selim Effendi, ministre du Commerce et de l'Agriculture, président; Vallauri, architecte; Berthier, ingénieur de Sa Majesté; Sellié, directeur de l'exploitation de la Compagnie des Eaux de Constantinople, etc. L'emplacement choisi est la hauteur de Chichli, qui domine Péra.

La Commission a déjà trouvé une combinaison financière pour l'établissement de cette Exposition; à l'aide de centimes additionnels, impôts sur les billets de chemins de fer, tramways, bateaux, etc., la Commission obtiendra un revenu de 400.000 à 500.000 fr., qui suffira pour gager un emprunt.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	30 juin	7 juil.	14 juil	21 juil.	28 juil.	4 août
Tabacs Ottomans.........L.	16 42	16 55	16 57	16 65	16 50	16 65
Pièce........................	87 18	87 28	87 27	87 24	87 20	87 24
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 95	24 03	23 90	24 »	23 62	23 90
Parité à Paris...........Fr.	21 98	21 76	21 94	22 03	21 32	22 ..
4 0/0 Intérieur.............	84 02	84 62	84 62	84 62	85 90	85 90
Emprunt 1er groupe........	55 50	54 75	54 50	54 50	53 50	54 50
Chemins Ottomans..........	88 37	88 50	87 75	87 75	84 75	86 75
Crédit Ottoman ....L.	7 32	7 32	7 23	7 24	7 23	7 24
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 95	22 90	22 95	22 95	22 95	23 02
— sur Londres 3 mois.	109 37	109 50	109 62	109 37	109 50	109 50

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

La Banque Nationale. — Les opérations du 1er semestre de l'exercice courant de la Banque Nationale de Roumanie accuse, d'après le bilan et le compte de profits et pertes qui viennent de paraître, un bénéfice net pour ce semestre de 930.991 lei 47 contre 1.306.883 lei 50 à l'époque correspondante de l'année écoulée.

La différence en défaveur du premier semestre 1893 est de 375.892 lei 03.

Voici les chiffres des différents chapitres des bénéfices du compte de profits et pertes pour le 1er semestre 1893 comparativement à ceux du 1er semestre 1892.

	1893	1892
Traites remises et opérations avec l'étranger...........	155.433 61	166.854 36
Revenus des effets publics..	331.725 30	329.025 60
Intérêts et bénéfices divers..	939.141 01	1.223.074 27

Les billets en circulation étaient de 157.852.930 lei contre 129.808.800 lei en 1892. La différence en plus pour 1893 correspond à l'augmentation du stock métallique et aux remises faisant partie de ce stock.

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : Edmond THÉRY
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 83. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 13 Août 1893.

SOMMAIRE DU Nº 83

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 11 août	1.660.8	1.295.5	2.956.3	3.081.1	96	2½
1893 27 juill.	1.719.8	1.276.7	2.996.5	3.439.0	87	2½
1893 3 août	1.720.0	1.277.1	2.997.1	3.488.9	86	2½
1893 10 août	1.717.1	1.275.1	2.992.2	3.412.3	87	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 juill.	839.0	390.0	1.229.0	1.225.0	100	3
1893 15 juill.	701.0	309.6	1.010.6	1.265.7	79	4
1893 22 juill.	706.0	315.0	1.021.0	1.219.6	83	4
1893 31 juill.	698.2	314.0	1.012.2	1.236.2	80	4
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 11 août	667.5	»	667.5	667.5	100	2
1893 27 juill.	739.4	»	739.4	670.7	111	2½
1893 3 août	688.1	»	688.1	678.9	101	3
1893 10 août	630.8	»	630.8	676.7	79	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 31 juill.	149.7	353.8	503.5	871.9	58	4
1893 15 juill.	213.3	343.4	556.7	952.5	58	4
1893 22 juill.	213.3	343.2	556.5	937.8	59	4
1893 31 juill.	213.8	342.9	556.7	956.3	58	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 3 août	62.5	48.8	111.3	395.2	28%	2½
1893 19 juill.	58.6	42.4	101.0	408.4	24	3
1893 27 juill.	56.0	41.6	97.6	406.0	24	3
1893 2 août	59.6	44.7	104.3	398.4	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.5	1.3	3.8	0.6	632	8
1893 14 juin	8.9	1.4	10.3	0.9	1140	8
1893 22 juin	8.2	1.3	9.5	1.3	730	8
1893 30 juin	9.4	1.5	10.9	1.0	1090	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 6 août	189.9	125.5	315.4	861.5	37	5
1893 22 juill.	197.9	162.6	360.5	923.3	38	5
1893 29 juill.	197.9	162.7	360.6	921.3	39	5
1893 5 août	197.9	160.0	357.9	930.7	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.6	»	2.6	123.8	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 6 août	81.0	184.7	265.7	403.6	65	2½
1893 22 juill.	71.0	177.0	248.0	417.9	59	3
1893 29 juill.	71.0	177.0	248.0	416.2	60	3
1893 5 août	71.0	175.7	246.7	413.7	60	3
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 juill.	198.2	29.1	227.3	585.4	38	5
1893 30 juin	216.7	35.5	252.2	671.2	38	5
1893 10 juill.	215.0	38.0	253.0	684.2	37	5
1893 20 juill.	212.9	37.4	250.3	664.0	38	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 juill.	185.2	32.6	217.8	512.1	42	5
1893 30 juin	188.0	26.9	214.9	592.9	37	5
1893 10 juill.	188.0	28.7	216.7	594.6	36	5
1893 20 juill.	188.1	28.5	216.6	590.1	36	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 juin	35.0	»	35.0	68.3	51	5½
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 3 août	7.6	19.9	27.5	255.3	10	6
1893 19 juill.	12.5	32.5	45.0	285.6	15	6
1893 26 juill.	12.5	32.7	45.2	282.2	16	6
1893 2 août	12.5	32.7	45.2	282.6	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 16 juill.	51.6	»	51.6	108.3	46	6
1893 1er juill.	65.4	1.3	66.7	139.5	48	5
1893 11 juill.	64.8	1.0	65.8	144.2	48	5
1893 17 juill.	65.1	1.5	66.6	135.4	49	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	4½
1893 16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4⅓
1893 1er juill.	1.506.6	16.9	1.523.5	3.894.9	39	4½
1893 16 juill.	1.506.6	17.3	1.523.9	3.878.9	39	4½

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 30 juin	»	»	»	»	»	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 30 juin	21.3	4.0	25.3	43.2	59	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	49	5
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 6 août	66.8	21.5	88.3	161.2	53	3
1893 22 juill.	69.3	16.5	85.8	165.8	51	3
1893 29 juill.	69.4	16.2	85.6	165.5	52	3½
1893 5 août	69.6	15.8	85.4	165.7	51	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 11 août	6 182,1	2 572,3	8 754,4	13 887,9	63%
1893 27 juill.	6 118,0	2 496,1	8 614,1	14 649,4	59
1893 3 août	6 133,7	2 506,3	8 640,0	14 619,3	59
1893 10 août	6 002,3	2 505,0	8 507,3	14 584,8	59
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	8 juill.	15 juill.	22 juill.	29 juill.	4 août	11 août
Amsterdam	48 07	48 07	48 10	48 05	47 97	47 92
Anvers	100 22	100 10	100 20	100 15	100 12	100 10
Athènes	160 »	159 75	161 »	169 »	164 20	166 65
Barcelone	19 40	20 10	19 80	19 80	19 90	20 50
Berlin	81 05	81 »	80 95	80 90	80 85	80 75
Bruxelles	100 21	100 20	100 26	100 20	100 20	100 15
Bucharest	100 »	99 90	100 15	100 25	100 35	100 35
Constantinople	22 90	22 95	22 95	22 95	23 02	23 02
Francfort	81 02	81 »	80 92	80 90	80 87	80 75
Gênes	105 50	107 20	106 70	108 »	108 47	109 02
Genève	100 34	100 38	100 38	100 38	100 30	100 25
Lisbonne	655 »	671 »	664 »	666 »	669 »	683 »
Londres	25 37	25 37	25 38	25 41	25 47	25 53
Madrid	19 20	19 90	19 70	19 80	19 55	19 95
Rome	105 80	107 »	106 65	108 50	108 70	109 30
Saint-Pétersbourg	37 30	37 47	37 52	38 07	38 62	38 10
Vienne (à vue)	49 15	49 30	49 50	49 65	49 55	49 70
— (à 3 mois)	49 10	49 25	49 45	49 60	49 50	49 62

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	15 juil.	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août
Amsterdam. pap. court	4 %	205 50	205 62	205 87	206 »	206 25
Allemagne.. —	5 %	122 25	122 31	122 25	122 25	122 55
Vienne-Tr.. —	4 %	200 »	199 75	199 50	199 75	199 »
Barcelone.. —	4 %	411 50	412 50	413 »	414 »	412
Madrid ..... —	4 %	411 50	412 50	413 »	414 »	412 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	262 »	259	259 »	256 »	259 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	4 %	25 17	25 20	25 21	25 26	25 32
— ..... ch. court	4 %	25 18	25 21	25 23	25 28	25 34
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 21 p.	0 19 p.
Italie........ —	5 %	7 » p.	6 75 p.	7 75 p.	8 50 p.	8 50 p.
Suisse....... —	4 %	0 50 p.	0 50 p.	0 44 p.	0 37 p.	0 37 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3440 43	3440 43	3440 43	3454 18	3462 77
Argent id. (le kil.)	218 89	122 53	116 51	118 15	122 53	125 37
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres.....		3 25	3 05	3 05	3 15	3 20
Souverains anglais.......		25 15	25 17	25 19	25 24	25 30
Banknotes.......		25 16	25 19	25 20	25 25	25 31
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	25 82
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 12 août 1893.

La cote des changes ne donne lieu qu'à peu d'observations. Les devises allemandes ont légèrement progressé sur l'élévation à 5 0/0 du taux de l'escompte de la Reichsbank; par contre, le papier autrichien a fléchi de 0 fr. 75.

Les devises espagnoles sont à 412; le marché espagnol, quoique mal impressionné par les troubles de Vittoria, continue ses rachats d'Extérieure, qui sont la cause la plus effective de la hausse du change en Espagne. En Portugal, la prime sur l'or est montée à 26 1/2 0/0; en Grèce, elle est de 65 25 0/0. Le rouble est mieux à 259 50. La hausse s'est produite sur le bruit d'une entrevue de l'Empereur d'Allemagne avec le Tsar; cette nouvelle a été démentie, mais l'amélioration a persisté.

La Banque d'Angleterre qui, sur des sorties d'or dont nous donnons plus loin le détail, a élevé le taux de son escompte de 3 à 4 0/0, a fait monter le papier court à Paris à 25 32 et le chèque à 25 34; c'est à 0 fr. 02 près le *gold point* de sortie en France; aussi la prime de l'or sur notre place est de 7 50 0/00.

Les devises italiennes sont à 8 1/2 0/0 au-dessous du pair; ce n'est pas la loi sur les banques, qui vient d'être promulguée, qui est de nature à ramener la confiance et à régulariser les changes.

Encaisses. — Circulation Fiduciaire

La *Banque de France* se ressent des besoins de métal qui se manifestent de tous côtés; elle a perdu cette semaine 2.900.000 fr. d'or et 2 millions d'argent.

Il a été pris par la circulation 2.464.000 fr. d'or à Paris et 460.000 fr. dans les succursales. Il est rentré par les recettes 1.144.000 fr. d'argent à Paris, mais la Belgique a demandé 2 millions et les succursales ont donné 1.110.000 fr.

En comparant la situation de la Banque de France à celle de toutes les autres Banques européennes, on est frappé de la stabilité que cet Etablissement a su donner aux conditions du crédit. Le taux allemand est à 5 0/0; le taux anglais, qui paraît destiné à hausser encore, est à 4 0/0; l'Autriche-Hongrie, la Belgique, la Hollande empruntent à 4 ou à 3 0/0; la Banque de France maintient imperturbablement son escompte à 2 1/2, sans gêner en quoi que ce soit le règlement des opérations internationales.

Notre Directeur, M. Edmond Théry, a établi que le

portefeuille permanent des effets de commerce est en France d'au moins deux milliards. Comme le taux de l'escompte libre se règle sur celui des Banques d'émission, l'écart entre les conditions de la Banque de France et de la Banque d'Allemagne représente pour notre commerce une économie quotidienne de près de 170.000 fr. Cette économie est encore de 84.000 fr. par rapport à la Banque d'Angleterre.

On ne peut nier que la Banque de France ait eu réellement l'intuition de l'avenir. D'un bilan à l'autre, la *Banque d'Allemagne* a perdu 8.800.000 fr. de métal et la *Banque d'Angleterre* la somme énorme de 57.300.000 dont voici le décompte :

Entrées		Sorties	
3 août Australie.. £	60.000	3 août Etats-Unis. £	487.000
5 — — ...	50.000	4 — —	222.000
8 — Continent...	116.000	5 — Constantinople	50.000
		8 — Etats-Unis....	747.000
Excédent des sorties	1.330.000	9 — —	50.000
Total........	1.556.000		1.556.000

A l'excédent de l'exportation, qui est de 33.250.000 fr., il faut joindre 24.050 000 fr. prélevés par la circulation.

La *Banque de Belgique*, par ses achats d'argent en France, a un peu reconstitué son encaisse.

La *Banque d'Espagne* a perdu 2.700.000 fr. d'argent, tandis que la circulation fiduciaire s'est accrue de 9.400.000 fr.

La *Banque Nationale d'Italie* a perdu 2.100.000 fr. d'or et 600.000 fr. d'argent; elle est obligée d'entamer ses réserves pour faire face aux besoins urgents de la circulation.

Aucun changement à signaler dans la situation de la *Banque de Russie*. Voici le détail des ressources or de cet Etablissement au 16 juillet :

	Francs
Encaisse or de la Banque.....	1.506.600.000
Disponibilités à l'Etranger....	86.900.000
Dépôts du Trésor.............	607.600.000
Total..............	2.201.600.000

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 15 au 22 juil.	depuis le 1er janv.	du 15 au 22 juil.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.639.747	212.667	928.570
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	340.759	1.038.692
Autres pays....	5.500	8.599.026	620.467	3.144.434
Total 1893...	5.500	68.681.975	1.173.893	9.241.296
— 1892...	»	45.805.863	44.583	6.352.103
— 1891...	2.812.024	74.735.204	700.548	2.477.943
ARGENT				
Grande-Bretagne	1.123.000	16.967.126	»	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	500	508.090	30.149	1.408.976
Total 1893...	1.123.500	17.794.714	30.149	2.199.086
— 1892...	44.000	12.335.790	77.667	1.267.075
— 1891...	487.566	8.081.218	90.178	1.244.871

Comme le montrent les chiffres précédents, le rapatriement de l'or aux Etats-Unis suit son cours ; toutefois les Banques associées de New-York n'en profitent guère. Voici la situation de leur encaisse pour les trois dernières semaines :

22 juillet...............	$ 63.900.000
29 —	62.600.000
5 août.................	56.900.000

Les espèces font prime de 3 à 4 0/0 ; les demandes de l'intérieur, qui s'élèvent à plus d'un million de dollars par jour, poussent au retrait des dépôts. Chaque ville conserve soigneusement son numéraire ; la circulation est complètement paralysée.

Le Message du Président Cleveland sur l'abrogation des *silver laws* est très vigoureux. En voici les principaux passages :

« Le Trésor a émis jusqu'au 15 juillet 1893 plus de « 147 millions de billets du Trésor. Il a conservé pres- « que tout le métal argent acheté en échange et sur la « somme de 54 millions de dollars de bons du Trésor, « remboursés par lui, 49 ont été remboursés en or. La « réserve en or destinée au rachat des autres obliga- « tions a été entamée ; si le Gouvernement n'émet pas « continuellement des billets pour conserver son en- « caisse en or, le Trésor n'aura plus que de l'argent et « le Gouvernement sera obligé de payer ses obligations « en argent déprécié.....

« Le peuple des Etats-Unis a droit à un système mo- « nétaire stable. Ce n'est plus ici une question de politi- « que de partis, c'est une question qui touche aux inté- « rêts de chaque citoyen.....

« En conséquence, je demande le plus tôt possible « l'abrogation de la loi du 14 juillet 1890. »

Le message a été lu le 8 août au Congrès, le Sénat s'est ajourné après cette lecture. Les démocrates se sont immédiatement assemblés en réunion plénière et ont chargé une Commission de cinq sénateurs d'étudier les mesures à prendre et d'en présenter un rapport à la prochaine réunion. La loi Sherman a trouvé, même parmi les démocrates, des défenseurs passionnés ; on les croit assez forts pour en empêcher l'abrogation ou pour obtenir une nouvelle loi du même genre.

D'autre part, un *caucus* de partisans de l'argent dans la Chambre des représentants a chargé une Commission de rédiger un projet de libre monnayage.

Les débats ont commencé hier ; les dernières dépêches disent que la Chambre des représentants votera l'abrogation, mais que les *Silvermen* ont la majorité au Sénat et qu'ils pourront imposer un compromis.

Il est probable que la question sera vidée dans le courant de la semaine prochaine.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	5 août Derniers Cours	5 août P. de 1 f. de rente	5 août Revenu p. 0/0	12 août Derniers Cours	12 août P. de 1 f. de rente	12 août Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 92	32 97	3 03	98 95	32 98	3 03
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	99 50	36 18	2 76	98 80	35 92	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 90	24 47	4 08	97 55	24 38	4 10
Belgique 3 ½ %................	103 20	29 48	3 39	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 42	15 85	6 30	62 52	15 63	6 39
Grèce 5 % 1881................	185 »	7 40	13 51	186 50	7 46	13 40
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	101 75	29 07	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 70	23 92	4 17	94 ..	23 50	4 25
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	86 97	20 08	4 97	86 65	20 01	4 99
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 20	29 40	3 40	88 ..	29 33	3 40
Portugal 3 % (1 fr. net).........	22 10	22 10	4 52	21 75	21 75	4 59
Roumanie 5 %................	101 95	20 39	4 90	102 60	20 52	4 87
Russie 3 % or 1891 libéré.......	78 15	26 05	3 83	78 70	26 23	3 81
Serbie 5 % 1890................	384 50	15 38	6 50	375 ..	15 ..	6 66
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 20	26 05	3 83	104 25	26 16	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 50	32 16	3 10	96 90	32 30	3 09
Turquie convertie 1 % série D..	22 10	22 10	4 52	22 05	22 05	3 53
— Priorité 4 % 1890......	450 »	22 50	4 44	459 50	22 97	4 35
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 75	28 58	3 49	85 10	28 36	3 52

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	5 août Sam.	7 août Lundi	8 août Mardi	9 août Merc.	10 août Jeudi	11 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 92	99 02	99 15	99 65	99 02	98 97
Consolidés	LONDRES....	98 44	» »	98 75	98 66	98 19	98 06
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	118 80	118 90	118 90	118 75	118 70	118 70
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 75	102 60	102 86	102 75	102 75
Espagne Ext..	MADRID.....	75 65	75 65	75 70	75 20	75 30	75 30
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	190 »	195 »	195 »	193 »	192 »	192 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 75	101 87	101 75	101 87	101 75	101 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 75	115 70	115 60	115 60	115 50	115 50
Italie 5 %.....	ROME.......	94 72	94 75	94 55	94 57	94 62	94 57
Portugais 3 %.	PARIS.......	22 10	21 90	21 95	22 07	21 90	21 57
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	85 75	85 87	85 75	85 75	85 37	85 10
Russie-Orient 5 %.	ST-PÉTERSB..	102 25	102 25	102 50	102 87	103 12	102 75
Suisse 3 %	GENÈVE.....	97 »	96 75	96 95	97 »	97 »	97 »

Situation Financière générale

France. — Pendant toute la semaine, les affaires ont été calmes, bien que des mouvements relativement importants, aient eu lieu sur certaines valeurs. En fait de resserrement des capitaux, il n'y a rien de nouveau à signaler, l'argent étant toujours aussi abondant. En général, la Bourse est un peu plus lourde, mais la plus grande partie de la spéculation est absente, et on a toujours les yeux fixés sur Londres et sur New-York. Les retraits d'or que l'on signale chaque jour à la Banque d'Angleterre n'impressionnent pas, persuadé que l'on est, qu'ils n'auront, ici, aucune répercussion fâcheuse.

Allemagne. — Pendant la semaine qui vient de s'écouler, l'ensemble de la cote allemande a été ferme, malgré l'élévation de 4 à 5 0/0 du taux d'escompte de la Banque impériale ; on avait trop vendu dans la quinzaine précédente et les rachats du découvert ont joué un grand rôle.

Seuls les fonds d'Etat allemands, faisant exception, ont continué à baisser.

Cette situation a duré jusqu'à la séance de vendredi, où les bruits de choléra en Italie et en Autriche-Hongrie ont entravé les transactions.

Les Ministres des finances des Etats confédérés ont arrêté, dans leur conférence du 8 août à Francfort-sur-Mein, la réforme des finances impériales et les nouveaux impôts. La Trésorerie impériale publiera prochainement un mémoire détaillé sur ces réformes appelées à procurer annuellement 120 millions de marks : on parle d'une augmentation d'impôt sur les opérations de Bourse, d'un impôt sur la fabrication des cigares, sur les vins indigènes, sur les allumettes et, peut-être, sur les annonces commerciales.

Angleterre. — La Banque d'Angleterre, complétant la mesure commencée il y a quinze jours, a élevé, cette semaine encore, de 3 à 4 0/0 le taux de son escompte ; cette élévation a été très favorablement accueillie sur le marché, où la tendance générale est optimiste. L'ensemble des mouvements dénote une réelle amélioration.

Par contre, il y a un point noir : la grève des mineurs, qui peut avoir de très graves conséquences pour le commerce anglais ; d'après l'évaluation d'un journal anglais, la perte s'élèverait à 37 1/2 millions de francs par semaine.

Autriche-Hongrie. — La tendance du marché austro-hongrois a été franchement mauvaise : il y a eu de nombreuses réalisations provoquées par les nouvelles relatives au choléra dans les Etats voisins et dans le pays même.

On suit avec une grande attention les conférences des délégués austro-hongrois, appelées à délibérer sur les propositions relatives au traité de commerce avec la Russie, et si l'accord se fait, il est probable que la spéculation se portera sur les valeurs de transport (chemins de fer) qui bénéficieraient du nouveau traité.

Espagne. — Les Bourses de Madrid et de Barcelone continuent à être délaissées ; les transactions n'offrent aucun intérêt. Ceci tient à la saison chaude, peut-être un peu aux troubles qui s'étaient produits à Vitoria et aussi à l'incertitude pour l'avenir.

M. Gamazo est à son poste, préparant son emprunt et cherchant à réaliser de nouvelles économies.

Grèce. — En Grèce, la situation financière ne paraît pas être en voie d'amélioration et on ne pourra compter sur un relèvement du crédit que lorsque le Gouvernement aura soumis au Parlement un programme de réformes radicales des abus de l'Administration. Les cours sont de plus en plus lourds. On prévoit que la hausse du change s'accentuera.

Nos lecteurs trouveront aux *Questions du Jour* une étude sur le Canal de Corinthe, qui a été inauguré en grande pompe le 7 août.

Italie. — Le marché italien a été assez ferme, malgré les préoccupations du change ; mais on pense que le rétablissement de l'*affidavit* éloignera les spéculateurs de la Rente italienne.

Le cabinet Giolitti a remporté, au Sénat, le succès prévu pour la loi sur les Banques, qui a été adoptée par 100 voix contre 57 ; une des conséquences de cette loi est de porter de 1 milliard 64 millions à 1 milliard 97 millions le total de la circulation fiduciaire.

Portugal. — La situation économique et finnancière du Portugal ne se modifie pas, mais il faut reconnaître que de grands efforts sont faits pour la relever ; notons, pour juillet, une plus-value de recettes, à Lisbonne et à Porto, par rapport au mois correspondant de 1892, et un développement relatif de l'industrie.

C'est le 1er septembre prochain qu'expire le délai accordé par le Gouvernement aux porteurs de la Dette *extérieure* pour opérer la conversion facultative de leur Rente en Dette intérieure.

Russie. — Le Gouvernement russe a réalisé un solde de 15 millions de roubles d'obligations métalliques 4 0/0 1860.

Les chiffres des exportations russes, qui étaient très inférieurs l'année dernière, se relèvent d'une manière sensible cette année.

Turquie. — L'emprunt du Tombac sera, sans doute, émis en automne.

La question des Lots Turcs est toujours en suspens.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — La publication de la brochure Dupas a obtenu le succès de scandale rêvé par son auteur et par les gens qui l'ont aidé à commettre cette mauvaise action. Chaque fois que nous verrons un ancien fonctionnaire trahir le secret professionnel, nous saurons à quoi nous en tenir sur la dignité du personnage. Ceci posé, il serait bon de ne pas se payer uniquement de mots.

M. Dupas a accusé formellement des hommes politiques ; ils ont riposté par des démentis ; entre l'agent de police qui devient agent électoral et les honorables citoyens visés par lui, nous n'avons pas à hésiter. Mais pourtant, un libellé comme celui-là ne saurait s'imprimer de toutes pièces.

La petite anecdote vénitienne n'est pas inventée. M. Dupas a trouvé piquant de se faire photographier sur la place Saint-Marc en compagnie d'Arton, tout en donnant à manger aux pigeons, ces oiseaux éminemment symboliques quand il s'agit de l'affaire du Panama. Où est cette photographie qui constitue un précieux document ?

Nous l'avons maintes fois répété : il ne fallait pas commencer le procès de Panama, qui a si profondément éprouvé la République ; mais, puisque l'affaire était engagée, il fallait marcher suivant les traditions de justice et d'égalité devant la loi que nos mœurs françaises exigent. En pareille matière, nous sommes des simplistes, et nous voulons ignorer les combinaisons ou les roueries des grands hommes de la Sûreté générale. M. Dupas a été chargé d'une mission, laquelle ?

Tout le reste s'efface devant cette question que l'incontinence épistolaire de M. Andrieux ne réussit pas à trancher.

L'opinion de M. Loubet, ancien président du Conseil, est que M. Dupas, l'agent disgracié, s'est servi de certains faits exacts et connus pour en faire le canevas sur lequel il a brodé ses variations calomnieuses.

Où est le vrai ? où est le faux ?

〰 Nous n'avons pu donner, dans notre dernier numéro, le verdict de la Cour d'assises dans le procès des « faux papiers ». Voici le jugement : Nordton est condamné à trois ans de prison et 100 francs d'amende ; Ducret est condamné à un an de prison et 100 francs d'amende. Les deux condamnés se sont pourvus en cassation.

〰 Le 6 août, M. Pavie, ministre résident de France à Bangkok, a reçu du ministre des affaires étrangères du Siam notification officielle de l'acceptation de l'ultimatum et des garanties complémentaires réclamées par la France. Le blocus a été aussitôt levé, et les mesures sont prises, d'accord avec le représentant du Siam désigné à cet effet, pour l'occupation immédiate de Chantaboun. Les signatures de l'acte mettant fin à l'incident ont été échangées samedi soir. Le Gouvernement siamois accepte sans restriction ni exception toutes les conditions de l'ultimatum ; nous occuperons Chantaboun, la rivière, le fort et les ports.

〰 Le 7 août, M. Pavie, ministre de France, est rentré en fonctions. Le drapeau français a été amené à Kosi-Chang, où se trouve l'amiral Humann. On a permis aux douaniers siamois de reprendre leurs postes. Le croiseur français *Forfait* est mouillé à Chantaboun.

〰 Le 8 août, des commissaires royaux sont partis pour Chantaboun, où ils resteront pendant la durée de l'occupation française. Le ministre de France a passé Paknam à bord des canonnières françaises, les forts ont salué d'une salve de treize coups de canon le drapeau français qui a été hissé au-dessus de la légation française.

〰 Le 9 août, M. Pavie a eu une entrevue avec le ministre des affaires étrangères de Siam. L'amiral Humann a quitté Kosi-Chang. La canonnière *la Vipère* va être désarmée en arrivant à Saïgon.

〰 Le jeudi 10 août, le général Dodds s'est embarqué à Marseille sur le courrier le *Liban*, qui transporte dans le golfe du Bénin une centaine de marins et soldats, des vivres et des munitions. Une ovation a été faite au général Dodds. Il décachètera en mer les ordres ministériels relatifs à la nouvelle expédition qui aura lieu au Dahomey le mois prochain. Le *Pétion* partira la semaine prochaine et prendra des troupes en Afrique pour aller rejoindre le *Liban*.

〰 Les ministres se sont réunis à Fontainebleau, sous la présidence de M. Carnot. Le Ministre des affaires étrangères a été autorisé à procéder à la mise en construction immédiate des chemins de fer tunisiens.

Le Ministre de l'agriculture a fait connaître que, conformément à l'avis donné par le Conseil supérieur de l'agriculture, il a envoyé une circulaire aux préfets avec prière de consulter les Conseils généraux, dans les départements éprouvés par la sécheresse, sur le meilleur emploi à faire des cinq millions par le Parlement pour venir en aide aux victimes de la sécheresse.

〰 M. Terrier, ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, prépare en ce moment une réorganisation du Conseil supérieur du travail créé par le décret du 22 juillet 1891.

Ce Conseil est composé actuellement d'un certain nombre de membres de droit, de sénateurs, de députés, de publicistes, et de patrons et d'ouvriers appartenant à diverses industries. Tous ces membres sont indistinctement nommés par le Gouvernement.

Afin de donner satisfaction à des réclamations qui lui ont paru fondées, M. Terrier fait rechercher si les patrons et les ouvriers ne pourraient pas être élus par des corps électoraux qui se trouvent tout indiqués, tels, par exemple, que les Conseils de prud'hommes et les Chambres de commerce. Il est permis d'espérer que ce mode de recrutement, dont il y aurait à régler le fonctionnement, donnerait aux délibérations du Conseil supérieur du travail une plus grande autorité et une compétence plus étendue.

〰 La huitième Chambre correctionnelle de Paris a statué dans l'affaire des Syndicats :

Deux des prévenus, qui ont rempli les formalités exigées par la loi, la veille du procès (mégissiers, brossiers), sont acquittés ; un troisième qui les a remplies aussi, mais d'une façon irrégulière (petits mégissiers) est condamné à 16 fr. d'amende ; les soixante-sept autres sont condamnés chacun à 50 francs d'amende. Le tribunal a en outre prononcé la dissolution immédiate tant des syndicats auxquels ces derniers appartiennent que du Comité général et de la Commission exécutive de la Bourse du travail de Paris et de ses environs.

〰 Vendredi 11 août, l'*Agence Havas* publiait l'information suivante :

Le Ministre des travaux publics s'est ému des retards qui lui ont été signalés dans les heures d'arrivée des trains, retards qui lui ont paru dangereux pour la sécurité des voyageurs,

Par application des articles 42, 43, 59 et 79 de l'ordonnance du 15 novembre 1846, il a prescrit aux commissaires de surveillance des grandes gares de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Brest, Cherbourg, le Havre et Nancy de dresser procès-verbal contre les Compagnies de Chemins de fer chaque fois qu'un train de voyageurs arrivera dans l'une de ces gares avec un retard excédant dix minutes pour les parcours dont la longueur est inférieure à 50 kilomètres et quinze minutes pour les parcours de 50 kilomètres et au delà.

A la rentrée du Parlement, le Ministre des travaux publics déposera un projet de loi infligeant aux Compagnies de Chemins de fer des pénalités de 1 franc par minute de retard pour tout train de voyageurs qui arriverait à l'extrémité de son parcours avec un retard excédant dix minutes si le parcours est inférieur à cinquante kilomètres, et quinze minutes si le parcours est égal ou supérieur à cinquante kilomètres.

Le montant de ces amendes serait prélevé sur le dividende des actionnaires.

D'autre part, le Ministre des travaux publics a nommé une Commission chargée d'examiner le nouveau projet de convention qui lui a été soumis par la Compagnie des chemins de fer du Sud de la France.

Cette Commission est ainsi composée :

M. Picard, président de section au Conseil d'Etat, président.

M. de la Tournerie, vice-président du Conseil général des Ponts et Chaussées.

M. Holtz, inspecteur général du contrôle de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée.

M. Guinard, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

M. Leblanc, inspecteur général des finances.

Cette décision répond au desideratum que nous avions formulé il y a quelque temps (voir l'*Economiste Européen*, nº 79, p. 70) ; nous faisons ressortir plus loin les conséquences qu'elle aura sur le marché financier.

Marché Financier. — En dépit du calme des affaires, le marché de Paris ne s'est pas laissé influencer par la hausse du taux de l'escompte chez les Banques étrangères. On se rend compte que ces changements sont nécessités par une circonstance spéciale : les besoins d'or pour l'Amérique, et que chaque pays, sauf la France, a à se précautionner contre le drainage du métal précieux. Il n'en serait pas de même si les mesures adoptées à Londres, à Amsterdam et à Berlin étaient la conséquence d'une rareté évidente de capitaux. En attendant, la *Banque d'Angleterre* a élevé son escompte de 3 à 4 0/0, la *Banque de l'Empire Allemand* a fait de même, et la *Banque Néerlandaise* l'a porté de 3 à 3 1/2 0/0.

Ces mesures prises pour défendre les encaisses métalliques ne paraissent pas encore suffisantes ; aussi la Bourse de Paris ne se montrera-t-elle pas étonnée si, la semaine prochaine, l'escompte à Londres monte de 4 à 4 1/2 0/0 au moins. On se préoccupe davantage de ce qui peut se passer au *Stock-Exchange* lundi, premier jour de la liquidation de quinzaine chez nos voisins. La baisse de certaines valeurs, comme le *Rio-Tinto*, peut avoir, de nouveau, compromis des positions.

C'est le 23 août, dit-on, que le vote du Congrès américain sur le *Sherman Act* aura lieu. Si ce *bill* est abrogé, nous n'en sentirons ici que bien peu le contre-coup.

La période électorale se poursuit toujours avec calme. La majorité gouvernementale sortira encore plus importante qu'auparavant, du vote du 20 août. C'est pourquoi, et quoi qu'il arrive à l'étranger, il n'y a aucune crainte à avoir au sujet des *Valeurs Françaises* sérieuses.

M. Lemarquis, mandataire des obligataires de Panama, vient de lancer une assignation contre les fondateurs de cette Compagnie, et plusieurs de nos grandes Sociétés de crédit. Cette assignation, qui conclut au paiement d'une provision de 100 millions de francs et qui a pour base la nullité de la Société de Panama, prétend rendre les fondateurs responsables du passif. Nous ne pensons pas que cette réclamation soit bien légitime, et nous ne croyons pas que les actionnaires de nos grandes Sociétés aient à s'en préoccuper outre mesure.

Les excédents de versements continuent aux Caisses d'épargne. Pour la première décade d'août, les *dépôts* ont dépassé les *retraits* de 1.767.591 fr. 33.

★★ La *Rente 3 0/0 française* est à 98 95 en avance,

pour la semaine, de 2 demi-centimes seulement, et après avoir fait, au plus haut, 99 17 1/2, et, au plus bas, 98 92 1/2. Le *Comptant*, qui avait été quelque peu hésitant pendant les premiers jours de la semaine, s'est montré moins hésitant hier en cotant 98 90 et 98 95. L'écart des primes en liquidation fin août s'est encore détendu : 15 cent. écart, dont 50 cent. ; 32 1/2 cent. dont 25 cent. ; 55 cent. dont 10 cent. Par contre, fin prochain, les primes sont recherchées : écarts 75 cent. dont 50 c. ; 1 fr. 05 dont 25 cent. A noter que le prochain coupon du 3 0/0 se détachera le 16 septembre.

Le *4 1/2 0/0* est à 104 45 1/2 contre 104 80 il y a huit jours. Nous rappelons ce que nous avons dit au sujet de ce Fonds, en engageant, de nouveau, vivement les porteurs à n'en pas sortir, en dépit de tous les avis qui leur seraient donnés.

★ ★ La *Banque de France* gagne encore cette semaine 60 francs à 4.155 après 4.160 au plus haut à terme, et 4.180 au comptant. En présence des besoins de l'étranger, notre premier Etablissement peut être encore appelé à prêter son aide. Il ne faudrait pas, par contre, trop compter sur une élévation, en France, du taux de l'escompte. Ce qui peut-être se produira, ce sera le besoin de réescompter le papier qui compose les portefeuilles de nos grandes Institutions.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* est sans changement à 961 fr. 25. On remarque dans son bilan, au 30 juin, que si les prêts hypothécaires ont un peu diminué, par contre les prêts communaux sont en augmentation de 16 millions environ.

★ ★ Comme suite à ce que nous disions plus haut, au sujet de l'assignation lancée par le mandataire des obligations de Panama, quelques-unes de nos Sociétés de crédit ont momentanément fléchi. Le *Lyonnais* est à 773 75, en réaction de 5 fr. et après 766 25 au plus bas ; *Banque de Paris et des Pays-Bas* 613 75 ; *Comptoir National d'Escompte* 483 ; *Crédit Industriel et Commercial* en sérieuse reprise de 17 fr. 50, à 575 ; *Banque Internationale de Paris* 411, presque sans changement ; *Banque d'Escompte de Paris* 119 75. Comme nous l'annoncions samedi dernier, l'assemblée générale extraordinaire est fixée au 9 septembre.

Les obligations de la *Société Foncière Lyonnaise* se négocient à 428 fr. 75, jouissance du 1er mai 1893, par conséquent avec plus de trois mois courus sur le coupon échéant le 1er novembre prochain, ce qui représente 3 fr. 75 de bonification et fait ressortir le cours à 425 fr. Ce prix, y compris la prime de remboursement, correspond à un revenu de 3 fr. 78 0/0, impôts non déduits, et de 3 fr. 44 0/0, impôts déduits, pendant que la Rente 3 0/0 française, au cours du jour, ne rapporte que 3 0/0 environ. L'abaissement progressif du taux de capitalisation des titres de premier ordre est une condition favorable pour les entreprises immobilières qui possèdent un domaine important. Cet abaissement a, en effet, pour conséquence une hausse parallèle du prix vénal des immeubles Les capitaux ne trouvant plus, dans les bonnes valeurs mobilières, un revenu à leur convenance, se portent vers les immeubles dont le rendement est plus élevé. Quand on possède, comme la Société Foncière Lyonnaise, un domaine bâti de près de 80 millions, les plus-values sur un tel actif peuvent être considérables. Ce domaine, libre d'hypothèques, est le gage des obligations ; plus sa valeur s'élève, plus leur sécurité s'accroît. Voilà ce qui justifie la confiance que le public leur accorde.

La *Banque Nationale Brésilienne* vient de réunir ses associés en Assemblée générale. Les statuts proposés ont été approuvés et l'Assemblée a autorisé la création d'une succursale à Paris.

★ ★ Les cours des actions de nos grandes lignes de Chemins de fer ont peu varié cette semaine. Le *Lyon*, que nous avions laissé à 1.527 50, reste en fin de semaine à 1.525 ; le *Midi*, de 1.330, passe à 1.335 ; l'*Est*, de 960, revient à 956 50, et le *Nord* gagne 4 fr. à 1.868. Quant à l'*Ouest*, il est à 1.114 contre 1.110 50 il y a huit jours. Cette Compagnie va procéder, assure-t-on, à d'importants travaux d'amélioration de la gare Saint-Lazare, de Paris, en supprimant le tunnel des Batignolles. Le coût de ces travaux pourrait s'élever de 12 à 15 millions.

En ce qui regarde les recettes générales, constatons qu'elles sont toujours en augmentation. La semaine du 23 au 29 juillet donne une plus-value de 418.406 fr. Toutes les lignes en profitent, sauf le *Nord* qui accuse une diminution de 42.290 fr. Depuis le 1er janvier, la plus-value, sur 1892, atteint 12.176.436 fr.

★ ★ ★ Le Ministre des Travaux publics, se rendant au désir exprimé par le Conseil d'administration de la *Compagnie du Sud de la France*, vient de désigner un Comité qui aura à examiner l'arrangement proposé par ledit Conseil. On trouvera la liste des membres de ce Comité dans la *Situation politique* ci-dessus. La Bourse a mal accueilli cette solution, et elle a eu tort.

C'était le seul moyen que la Compagnie avait à employer pour bien prouver qu'elle avait toujours rempli fidèlement les clauses de son cahier des charges, et qu'elle n'avait cessé d'avoir droit à la garantie qui avait été stipulée en sa faveur.

★ ★ Les actions du *Suez* ne sont pas restées sans mouvement. La Compagnie étant aussi assignée au sujet de Panama, on en a profité pour peser sur les cours. Pourtant, on ne reste pas au plus bas, puisque nous clôturons à 2.662 50 après 2.655. Actions *Métaux*, 462 50. La Société vient de gagner un important procès contre le fisc. Elle a obtenu gain de cause relativement à la question des droits d'enregistrement perçus sur le prix d'adjudication. Ces droits s'élevaient à 700.000 francs. On sait qu'en matière fiscale, les jugements rendus sont sans appel. Toutefois, la Société ne rentrera en possession du susdit montant de 700.000 fr. que lorsque les formalités ordinaires seront remplies. Comme ces 700.000 fr. ne proviennent pas de bénéfices industriels, ils ne seront certainement pas distribués, mais portés à une réserve spéciale. Quant au solde du dividende du dernier exercice, nous croyons savoir qu'il sera fixé par le Conseil dans la séance qu'il tiendra le 22 août. Ce même jour, il fixera également la date à laquelle aura lieu l'assemblée générale des actionnaires qui doit se tenir en septembre. Notre opinion personnelle est que la situation de la Société est des plus normales et que le Rapport qui sera communiqué aux actionnaires sera de nature à les rassurer sur l'avenir de la *Société Française des Métaux*.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* est tombée de 63 42 1/2 à 62 52 1/2 en perte de 90 centimes. Le change est à 20 20 de prime à Barcelone et à 20 10 à Madrid. Toutefois, il est imprudent de se mettre à la baisse sur ce fonds. On sait, en effet, que M. Gamazo prépare son emprunt, et la moindre nouvelle ferait vivement progresser les cours.

★ ★ Dans ces derniers jours, nous avons assisté à la faiblesse de la *Rente Hongroise 4 0/0*. Vienne a un peu vendu sur la hausse de l'agio sur l'or qui a atteint 4 0/0. Berlin, également, a vendu, mais si la mauvaise tenue de la *valuta* a impressionné cette dernière place, il est certainement une autre raison qui a amené la spéculation allemande à peser sur les cours de ce fonds. Le rapprochement entre l'Autriche-Hongrie et la Russie, sur le terrain commercial, a suscité des mécontentements qui se traduisent par une pression sur les cours du *Hongrois* qui reste à 94 après 93 95, perdant ainsi 30 centimes depuis lundi.

★ ★ Le Gouvernement Italien, suivant les dépêches qui sont parvenues de Rome, est résolu à ne payer, à l'étranger, le prochain coupon de la *Rente Italienne* que sur présentation du titre. C'est une forme d'*affidavit* déguisé. On a, à cette nouvelle, escompté l'avantage que retirerait le Trésor Italien de cette mesure, à cause de la perte au Change qu'il n'aura plus à subir pour le paiement des coupons que les banquiers italiens, dans le désir de profiter de la prime sur l'or, envoyaient à l'encaissement à l'étranger. Toutefois cette mesure sera inefficace, si le change reste, aussi élevé que mainte-

nant. On enverra d'Italie le titre avec le coupon, et moyennant le paiement d'une légère prime d'assurance pour le transport, les Italiens continueront à faire comme par le passé.

Quoi qu'il en soit, la *Rente Italienne* reste à 86 65, en bénéfice de 70 centimes sur les plus bas cours faits depuis samedi dernier, mais en perte pour la semaine de 32 1/2 centimes. Il ne faudrait pas, pour que ces cours fussent maintenus, que le voyage en Alsace du Prince de Naples, voyage dont il a été parlé, s'effectue. Le jour où ce voyage sera officiellement décidé sera certainement un jour de nouvelle baisse.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Portugaise* se tient, au comptant, de 21 50 à 21 75. On fait de grands efforts, en Portugal, pour relever la situation économique et financière du pays.

★ ★ L'*Orient IIIe* est de nouveau en reprise. Nous le laissons à 67 55 après 67 82 1/2 au plus haut, contre 66 70 la semaine dernière. Le *Rouble* n'est pas resté au plus haut à Berlin, bien que l'on se rende compte, maintenant, que la guerre de tarifs entre l'Allemagne et la Russie nuira à la première de ces deux nations autrement qu'à l'autre. *Russes Consolidés 1re et 2e séries* plus fermes à 98 70; *Russe 3 0/0 1891* 78 70, gagnant ainsi 45 centimes.

★ ★ Les *Fonds Ottomans* sont très soutenus : le *Turc D* est à 22 05, contre 22 10 le 5 courant ; la *Série C* cote 23 15, en réaction de 5 centimes ; et la *Banque Ottomane* est à 569 50, perdant ainsi 3 francs. Toutefois, en fin de semaine, on signale des demandes sérieuses sur cette valeur. Quant à l'obligation de *Consolidation*, elle cote 411 25, après 415 au plus haut. Les demandes du comptant continuent sur ce titre, et nous renvoyons nos lecteurs à ce que nous en avons dit dans nos précédents numéros. Il est certain que les cours actuels sont encore des cours que l'on pourrait qualifier de dépréciés.

On a remarqué, cette semaine, que l'obligation du Chemin de fer *Salonique-Constantinople* était passée de 280 à 295. Dans l'*Economiste Européen* des 9 et 23 avril dernier, nous avons consacré à cette Compagnie des études spéciales auxquelles nous nous reportons. L'obligation *Salonique-Constantinople* rapporte annuellement 15 francs.

Avec les garanties dont elle jouit (15.500 fr. par an et par kilomètre, du fait du Gouvernement ottoman), et sans avoir égard à la situation exceptionnelle qu'elle occupera lors de son ouverture au trafic, cette Compagnie verra inévitablement ses obligations cotées plus haut que celles de nombre d'autres Compagnies étrangères de Chemins de fer qui ont, par exemple, pour l'Espagne et l'Italie tout à craindre du change. Il ne faut pas oublier que les finances de la Turquie suivent celles d'Egypte ; aussi voyons-nous là un arbitrage à faire pour ceux qui tiennent à avoir en portefeuille un titre solide et susceptible en même temps d'une plus-value importante.

★ ★ Sur le *Marché Libre*, le *Rio Tinto* qui était descendu à 322 50, remonte à 330 62 1/2 ; mais la perte d'une semaine à l'autre est de 20 francs. La *De Beers*, elle aussi, perd 15 francs à 406 25.

Sur le *Petit Marché en Banque*, on cherche à pousser les obligations de la *Compagnie Nationale d'Electricité* (système Ferranti). Elles sont à 178 fr. 75. Pour juger si cette fermeté est justifiée, il faudrait savoir quelles sont les opérations nouvelles entreprises par la Compagnie.

Les actions *Kébao* ont progressé à 580. On a paru émettre des doutes sur la qualité des charbons de Kébao et sur la possibilité de leur utilisation par la marine. Ces doutes sont sans aucun fondement. En effet, la Compagnie a reçu de l'amiral Palisser et du commandant de la canonnière l'*Archer*, des lettres où ces officiers disent que les charbons du Tonkin sont le beau idéal pour la marine de guerre et, depuis trois ans, les Messageries Maritimes brûlent des charbons de Kébao à leur entière satisfaction. Nous avons d'ailleurs, dans notre numéro 77, du 2 juillet dernier, publié une étude sur cette Compagnie, étude que nous engageons nos lecteurs à relire.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

AVANT-PROPOS

Si, vers la fin du mois de juillet dernier, la Chambre des députés et le Sénat n'avaient pas été pressés de liquider une situation politique un peu troublée, et que l'approche des élections générales tendait à rendre plus mauvaise chaque jour ; si le Budget de 1894 n'avait pas été un acte testamentaire... nous aurions constaté, à propos de la discussion de ce Budget, de nouvelles et virulentes sorties contre les *Conventions de 1883*, que l'élévation imprévue du chiffre des garanties d'intérêt remettait inopinément sur la sellette parlementaire.

Il faut cependant s'entendre et savoir une fois pour toutes, ce que l'on veut faire avec les *Chemins de fer :* Une étude sérieuse de la question est d'autant plus nécessaire que la période électorale agite à nouveau l'opinion. Un parti politique avancé — le parti Millerand-Goblet — qui comptera un certain nombre de députés à la prochaine Chambre, a carrément mis dans son programme économique le « Retour à l'Etat des grands Monopoles : *Chemins de fer et Banque* ». C'est un des désidérata du parti socialiste, que les radicaux semblent devoir définitivement adopter, et il est donc fort possible que la prochaine majorité compte finalement beaucoup de partisans, sinon pour le Rachat en bloc, du moins pour la modification du régime établi entre l'Etat et les grandes Compagnies par les *Conventions de 1883*.

On a déjà oublié — on oublie si vite en France — que toutes les objections qu'on soulève aujourd'hui contre ces Conventions (les *Conventions scélérates* comme on les nomme si volontiers) étaient faites aux *Conventions de 1859* ; que lorsque, en 1877, une Commission parlementaire de la Chambre des députés fut chargée d'examiner le projet de Convention passée entre l'Etat et la *Compagnie d'Orléans*, pour l'absorption par cette dernière des lignes de la Charente et de la Vendée, non seulement elle repoussa le système proposé par le Gouvernement, mais elle formula comme conclusions la constitution d'un Réseau de l'Etat ;

Qu'à propos de la discussion de ces conclusions, la majorité de la Chambre — absolument hostile aux Grandes Compagnies et au régime existant depuis l'application des *Conventions de 1859* — sur la proposition de M. Lecesne, député de la Seine-Inférieure, demandant le rachat en bloc, adopta, au contraire, après sept grands jours de débats, celle de M. Allain-Targé dont la conséquence fut le rachat, par l'Etat, des lignes des Charentes et de la Vendée.

On a oublié qu'après la formation du nouveau

réseau, dont l'organisation administrative et financière fut déterminée par la loi de rachat et le décret en date du 25 mai 1878, est intervenu le *Plan Freycinet*, classant d'un seul coup 8.848 kilomètres de nouvelles lignes dans le réseau complémentaire (*le Troisième Réseau*) des chemins de fer d'intérêt général, et qu'après les premières difficultés financières que l'exécution de ce vaste programme créa au Trésor — car c'est l'Etat qui avait la responsabilité de la construction, le mode d'exploitation ayant été réservé — l'hostilité de la Chambre des députés contre les grandes Compagnies se manifesta de nouveau avec une très grande énergie;

Qu'une grande Commission de 33 membres, nommée le 9 juillet 1879 sur la proposition de M. Jean David, député du Gers, reçut la mission d'étudier : 1° Les réformes à opérer dans la législation des tarifs ; 2° Les bases du *rachat des concessions* faites aux grandes Compagnies ; 3° Les différents modes d'exploitation en usage depuis la création des voies ferrées ;

Que la deuxième Sous-Commission avait pris l'initiative d'un projet de loi tendant à faire racheter par l'Etat tout le réseau de la Compagnie d'Orléans ; que ce projet fut un instant arrêté par le dépôt à la Chambre — par M. Varroy, alors ministre des travaux publics — d'une Convention à passer avec la même Compagnie d'Orléans et destinée à donner plus de cohésion et un meilleur groupement aux lignes du Réseau de l'Etat ;

Que la Commission repoussa le projet du Ministre, qu'elle affirma à nouveau son système en faveur du *Rachat en bloc* par l'Etat et que, pour commencer, elle proposa le rachat de la Compagnie d'Orléans ;

Que deux rapports formulant les conclusions de la Commission furent déposés sur le bureau de la Chambre des députés le 20 mars 1880 l'un : par M. Baïhaut, député de la Haute-Saône; l'autre par M. Wilson, député d'Indre-et-Loire ; que la publication de ces rapports produisit une si grande émotion dans le pays, que presque tous les corps constitués de la France protestèrent énergiquement contre le projet de rachat;

Que l'unanimité des Chambres de commerce, par des Mémoires très étudiés — dont plusieurs sont remarquables comme forme et comme conception du meilleur régime économique à donner au pays — s'élevèrent avec vigueur contre l'idée de remettre aux mains de l'Etat une industrie qui devait, dans l'intérêt national, rester une *industrie* et non pas une administration gouvernementale soumise, comme telle, à toutes les fluctuations de la politique.

Ceux qui reparlent aujourd'hui du rachat ignorent donc que cette explosion non équivoque de l'opinion publique fit échouer les conclusions de la Commission et, qu'après deux autres années d'examen, d'études et de recherches, le Gouvernement fut, par la force des circonstances, amené à proposer les Conventions qui devinrent les *Conventions de 1883*, et grâce auxquelles le *Plan Freycinet* put être achevé sans graves embarras pour le Trésor, sans sérieux préjudice pour le crédit de l'Etat, et peut-être sans complication pour nos finances nationales.

Voilà bientôt dix années que les *Conventions de 1883* sont en vigueur : c'est une bien longue période pour une génération agitée et toujours impatiente comme la nôtre. Mais enfin ceux qui, comme nous, se tiennent à l'écart des luttes de la politique militante — dont le moindre défaut est de faire oublier le passé et d'obscurcir, pour les besoins momentanés d'une cause, les questions les plus claires — ont bien le droit de rappeler que la cause du rachat est une cause jugée... et que, dans ce même intérêt national, qu'on invoque si facilement et si commodément pendant une période électorale, on ne peut reprendre le procès contre les grandes Compagnies si l'on n'a, pour le faire, des raisons sérieuses et probantes.

Ah ! nous savons bien ! l'augmentation du chiffre des garanties d'intérêt ! Mais n'était-elle pas à prévoir cette augmentation ? Comment, par les *Conventions de 1883*, on décharge l'Etat de 11.485 kilomètres... qu'il était dans la nécessité absolue — par application de lois antérieurement votées — de construire d'abord, et d'exploiter ensuite ; les Compagnies exécutent fidèlement tous les termes de leurs Conventions particulières et ouvrent à la circulation les lignes successivement construites : Peut-on, aujourd'hui, les rendre responsables de l'insuffisance de recettes qui se produit conformément, d'ailleurs, à leurs prévisions et à celles de tous les économistes qui ont examiné avec impartialité les conséquences budgétaires futures de l'exécution des lignes dites d'*intérêt général*, incorporées en 1879..... lignes dont le plus grand nombre ne répondaient qu'à des intérêts plus ou moins électoraux ?

Du 1er janvier 1884 au 31 décembre 1891, on a livré à l'exploitation 6.391 kilomètres de chemins de fer d'intérêt général et 1.858 kilomètres d'intérêt local, soit au total : 8.249 kilomètres, en huit années : toutes ces nouvelles lignes donnent une insuffisance de recettes plus ou moins considérable et, comme leur nombre augmente chaque année — puisqu'il nous reste encore à livrer à la circulation environ 9.000 kilomètres de Chemins de fer pour l'achèvement complet de notre réseau national, lequel comprendra alors 47.500 kilomètres — l'augmentation des *avances* de l'Etat en garantie d'intérêt s'explique tout naturellement.

Une seule chose pouvait atténuer l'augmentation progressive des garanties d'intérêt : une augmentation sensible des recettes sur l'ensemble de nos lignes. Mais les réductions des tarifs de Grande Vitesse, consenties et appliquées depuis le 1er avril 1892 — réductions dont tout le monde doit se féliciter, car elles représentent des économies énormes pour le commerce et l'industrie — ont fait une brèche considérable au chapitre des excédents. Il ne faut pas perdre de vue que la seule diminution de l'impôt ayant produit une perte de 39.439.366 francs pour le Trésor, la progression des augmentations de recettes a été forcément arrêtée puisque les Compagnies ont consenti, de leur côté, des réductions analogues à celles de l'Etat. Ce n'est que dans quelques années que les féconds résultats de la réduction des tarifs produiront leurs effets sur les recettes.

En un mot, on est allé un peu trop vite, et, en voulant mener de front l'achèvement du *Troisième réseau* et le dégrèvement des transports, on devait inévitablement aboutir à quelques mécomptes financiers.

Le grand malheur c'est, dans notre monde politique, on ait une tendance trop marquée à considérer les effets sans remonter aux causes. Les

causes, dans l'espèce, sont de deux natures : 1° les 20.000 kilomètres de lignes à faible trafic construites sur le territoire français et livrées à l'exploitation, du 1[er] janvier 1872 au 31 décembre 1892 ; 2° le mode adopté pour la construction de ces lignes : c'est-à-dire exécution beaucoup trop rapide et, pour la plus grande quantité des lignes ainsi construites, dépenses de premier établissement hors de proportion avec les véritables besoins à satisfaire.

Mais qui est responsable de ces causes ? N'est-ce pas le Parlement, qui a voté toutes les nouvelles concessions ? Les Conseils généraux, les Conseils municipaux et tous les corps constitués représentant l'opinion publique, ne les ont-ils pas réclamées avec persévérance ? Et, au surplus, le mal est-il si grand que veulent bien le dire ces hommes d'opposition,... qui ont cependant tous voté ou demandé des Chemins de fer pour les régions qu'ils représentent ?

Certes, nous sommes les premiers à reconnaître que l'exécution de ces 20.000 kilomètres de Chemins de fer livrés à l'exploitation depuis 1872 aurait dû se faire avec plus de méthode, plus de réflexion et, partant, avec plus d'économie pour nos finances publiques. L'expérience a démontré que telle ligne aurait pu, sans inconvénient, attendre quelques années de plus ; qu'un tramway sur route, ou un chemin de fer économique, aurait rendu à telle ou telle région les mêmes services que la ligne à grande section, qui la dessert aujourjourd'hui ! C'est vrai : sur les cinq ou six milliards qu'on a consacrés aux Chemins de fer depuis la guerre 1870-71, on aurait pu économiser un milliard ou 1.500 millions.

Mais enfin cet excédent de dépenses — que l'attitude des Conseils généraux, réclamant pour leur département respectif des voies normales, et les nécessités de la défense nationale, par les chemins stratégiques, ont rendu dans bien des cas inévitable, — s'est fait, en France, avec des matériaux généralement indigènes, et les Rentes d'Etat ou les obligations qu'il a fallu créer pour y faire face, sont restées dans les portefeuilles français.

Pour ces dépenses inutiles — dues aux causes ci-dessus énumérées — le mal est donc moins grand qu'on ne l'affirme : quant à l'ensemble des travaux effectués depuis vingt années, non seulement il ne mérite pas les critiques que les adversaires du régime établi lui adressent systématiquement, mais nous affirmons — et nous le démontrerons au cours de cette Etude — que c'est grâce au développement rapide de nos voies ferrées et à tous les grands travaux d'utilité publique, exécutés par la République pour augmenter la puissance de l'outillage national, que les forces productives de la France ont pu faire face — sans le secours des capitaux étrangers et, par conséquent, au très grand avantage de notre fortune publique — aux nécessités de la situation que nous occupons en Europe depuis la signature du Traité de Francfort.

Voilà la vérité sur les *gaspillages* dont on accuse si volontiers le gouvernement républicain..... surtout pendant les périodes électorales. C'est grâce à ces *gaspillages* féconds, utilisés par la patriotique énergie de ses enfants, que la France peut soutenir, sans crainte de personne, sans défaillance pour ses moyens de production, sans malaise pour son crédit, sans trop de souffrances matérielles pour son peuple : les charges effroyables que la paix *armée* lui impose... et sous lesquelles *les autres* succomberont !

Logiquement la période actuelle aurait dû être considérée, en ce qui concerne l'exploitation des lignes du *Troisième réseau*, comme une période transitoire et, à ce titre, il aurait fallu créer entre l'Etat et les grandes Compagnies un régime financier, hors budget, dont le Ministre des Travaux publics et le Parlement auraient eu, bien entendu, la direction et le contrôle.

Les voies et moyens de ce régime transitoire d'*exploitation*, — qu'il ne faut pas confondre avec la *construction*, dont les dépenses doivent entrer au compte de premier établissement comme, d'ailleurs, celles de toutes les lignes qui reviendront à l'Etat en fin de concession et dont, par conséquent, le service d'amortissement doit être réglé sur la durée des concessions elles-mêmes — auraient pu être facilement assurés par des obligations d'un intérêt à déterminer, émises aux environs du pair, avec une période d'amortissement limitée par exemple à trente années, mais avec faculté de les rembourser par anticipation si le développement des recettes le permettait.

Le déficit des recettes sur les dépenses aurait été comblé : comme aujourd'hui, d'abord par les excédents des anciennes lignes que les Conventions réservent au Nouveau Réseau, par les annuités résultant de lois antérieures et inscrites au Budget ordinaire de l'Etat, et, le surplus, par une émission correspondante d'obligations spéciales.

C'est précisément ce surplus que l'Etat verse aujourd'hui, sous la forme de garantie d'intérêt, en exécution des *Conventions de 1883*.

L'incorporation de ces garanties dans les dépenses ordinaires de notre Budget d'Etat a été évidemment une faute de comptabilité publique, puisque les sommes payées aux Compagnies, pour cet objet spécial, ne sont que des *avances remboursables* qui reviendront sûrement — sous une forme quelconque — dans les caisses du Trésor ; puisqu'enfin ces *avances* sont gagées sur l'exploitation des lignes nouvelles et sur la totalité du matériel roulant des Compagnies que l'Etat devra nécessairement acquérir quand il entrera en possession des réseaux, soit par la voie du rachat, soit par l'extinction des concessions.

Cette faute a déjà eu pour conséquence de renverser l'équilibre budgétaire si laborieusement établi par la Chambre qui vient de se séparer... et nous pouvons même ajouter qu'elle rend fatalement toute prévision d'équilibre impossible, parce que le chiffre des garanties nécessaires à une année quelconque ne dépend ni de la volonté du Gouvernement ni de celle du Parlement, mais simplement des circonstances traversées par l'exploitation des Compagnies bénéficiant des *Conventions de 1883*.

D'autre part, cette méthode — qui consiste finalement à considérer comme des *dépenses effectuées* des sommes qui ne sont qu'*avancées* — ayant pour résultat visible de faire peser directement sur les contribuables la conséquence de ces garanties d'intérêt, rend la situation particulière des grandes Compagnies très délicate à l'égard des pouvoirs publics. Les *Conventions de 1883* ont été attaquées au Parlement avec une partialité qui prouve que la question a quitté le domaine économique pour s'installer sur celui de la politique. Le Ministre des travaux publics — qui aurait pu expliquer victo-

*

rieusement le véritable caractère des Conventions et les avantages énormes que l'Etat a déjà retirés de l'exploitation des Chemins de fer, qu'il en retire encore actuellement, et qu'il en retirera surtout dans l'avenir — a préféré suivre le courant en prenant en main la réorganisation du Contrôle. L'application de cette mesure, dont le principe est d'ailleurs rationnel depuis l'incorporation des garanties dans le budget ordinaire, donnera peut-être une satisfaction morale à l'opinion publique, ou, plus exactement, aux appréhensions des hommes politiques qui parlent au nom de cette opinion : mais elle ne modifiera certainement, en aucune manière, la position matérielle de la question, parce que les Compagnies, malgré les Conventions, malgré les avances de garantie qu'elles comportent — et dont certains économistes semblent croire qu'elles bénéficient gratuitement — ont le plus puissant intérêt à construire et à exploiter économiquement.

En effet, chaque million que les Conseils d'administration demandent à l'Etat, à titre d'*avance* en garantie d'intérêt, rapproche l'Etat du moment où il pourra prendre, à son compte, l'exploitation des divers réseaux, sans bourse délier pour le matériel roulant, le mobilier des gares et l'outillage, en se substituant simplement — vis-à-vis des obligataires et des actionnaires — aux Compagnies, dont le montant des avances atteindraient la valeur, à dire d'expert, desdits matériel, mobilier et outillage.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable aujourd'hui que la question de l'*Exploitation du Troisième Réseau* a été mal résolue, et il est absolument certain que l'Etat, et les Compagnies elles-mêmes, ont le plus grand intérêt à revoir et à modifier, s'il y a lieu, le régime financier des *Conventions de 1883*.

C'est pour faciliter cette tâche de revision, et en tous les cas pour donner à nos lecteurs le moyen de suivre en connaissance de cause les discussions qui ne manqueront pas de se produire à la nouvelle Chambre des députés relativement aux *garanties d'intérêt* futures, que nous allons entreprendre une Etude historique de nos Chemins de fer.

Nous tâcherons d'analyser, aussi impartialement que possible, les origines du régime actuel, les causes de l'intervention de l'Etat aux différentes époques, la forme et les conséquences présentes et futures de cette intervention. Enfin, nous accompagnerons ce résumé historique de considérations économiques et financières personnelles, résultant à la fois de notre manière de comprendre les choses, ainsi que des documents et statistiques qui seront produits.

(A suivre.) Edmond Théry.

CANAL DE CORINTHE

L'inauguration du *Canal de Corinthe*, qui avait été déjà annoncée, il y a quelques temps, pour le mois de mai 1893, a enfin eu lieu le 7 août dernier. Dans un grand discours, le roi de Grèce a fait l'historique de l'entreprise conçue par le ministre Zaïmis et exécutée par le général Türr, et il a rappelé que cette œuvre est due entièrement aux capitaux français, dont le concours, a-t-il ajouté, « n'a jamais fait défaut aux grandes œuvres de la civilisation et du progrès ».

Disons-le de suite, cette attestation royale a produit grand effet, ici. Il est maintenant à souhaiter que l'œuvre entreprise et menée à bonne fin réponde aux espérances conçues. Toutefois, il faudra, et bien qu'une dépêche annonce que le canal sera livré à la navigation le 27 de ce mois, il faudra, disons-nous, attendre certainement plusieurs mois pour être à peu près fixé sur l'importance que pourra prendre, dans l'avenir, son trafic.

Comme nombre de grandes entreprises, celle du percement du *Canal de Corinthe*, dont la longueur est de 6.290 mètres, a eu à lutter contre de sérieuses difficultés, heureusement surmontées, et que nous allons brièvement rappeler.

Fondée le 20 avril 1882, et définitivement constituée le 21 juin de la même année, la *Société Internationale du Canal Maritime de Corinthe* avait pour objet la construction et l'exploitation pour 99 ans, à partir du 18 mai 1881, d'un canal de grande navigation à travers l'isthme de Corinthe, dont la concession avait été accordée au général Türr. A l'expiration des 99 ans, le canal devenait la propriété de l'Etat, moyennant le paiement, à la Compagnie, d'une somme de 5 millions de francs.

Le capital social avait été fixé à 30 millions de francs et divisé en 60.000 actions de 500 fr. émises au pair par le *Comptoir d'Escompte de Paris*, le 9 mai 1882, et entièrement libérées à partir du 20 avril 1886. De plus, 4.000 parts de fondateurs, donnant droit à 20 0/0 dans les bénéfices, avaient été données à M. le général Türr, concessionnaire.

Dès avant la constitution de la Société, les études définitives du tracé, les nivellements et une partie des forages étaient terminés ; les premiers travaux, même, avaient été commencés.

C'est à M. Mauguin, ingénieur, réprésentant l'*Association des Constructeurs* et la *Société des Ponts et Travaux en fer* que l'entreprise de tous les travaux du canal fut, le 10 avril 1882, concédée moyennant un forfait de 24.600.000 fr. Ces travaux devaient être exécutés en quatre ans. Mais des difficultés d'exécution considérables surgirent en 1884, et une Commission d'ingénieurs déclara, plus tard, que des travaux supplémentaires étaient nécessaires. L'estimation des travaux restant à effectuer au mois d'avril 1887 fut faite, et leur coût fut fixé entre 15 et 18 millions. Quelques mois après, le 24 décembre 1887, résiliant à l'amiable le contrat Mauguin, la Société concéda l'entreprise de ces travaux à la *Société de Construction et d'Exploitation des Chemins de fer*, en reprenant à l'ancienne entreprise son matériel et ses marchandises pour un montant de 2.979.661 fr.

Pour pouvoir mener à bonne fin le nouveau programme, la *Société Internationale*, autorisée par l'Assemblée générale du 18 juin 1887, offrit, en souscription publique, par l'intermédiaire du *Comptoir d'Escompte de Paris*, 60.000 obligations 6 0/0 de 500 fr. 21.400 obligations seulement furent souscrites. Quant au solde non placé, il servit à gager des avances consenties à la *Société Internationale* par le Comptoir d'Escompte de Paris, et qui se montèrent, en mars 1889, à 1.593.668 fr.

Survint la catastrophe du *Comptoir d'Escompte*. Les fonds manquèrent à la Société, le *Comptoir d'Escompte* n'étant plus là pour consentir de nouvelles avances, et les travaux furent, conséquemment arrêtés, le 30 juillet 1889. Enfin, par jugement du Tribunal civil de la Seine du 12 février 1890, la dissolution de la *Société Internationale* fut prononcée et un liquidateur (M. Philis) fut nommé.

Comme l'a mentionné M. Philis dans une lettre adressée aux intéressés et qui porte la date du 23 juin 1890, le devoir du liquidateur était de ne pas laisser périr l'œuvre du percement déjà aux trois quarts accomplie, et d'atténuer, dans la mesure du possible, les pertes subies par les premiers souscripteurs. Dans ce but, il avait à rechercher et à obtenir : d'abord les ressources suffisantes pour achever les travaux ; ensuite, la certitude absolue, indiscutable, que l'exécution du Canal serait soustraite à tous les aléas, garantie contre tous les hasards.

Grâce au concours d'un groupe financier puissant et, moyennant l'apport fait des droits et privilèges de l'ancienne Société en liquidation, une *Société nouvelle*, dite *Société Hellénique* fut constituée, au capital de 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 francs libérées, pour l'achèvement du Canal et son exploitation. L'entreprise des travaux à exécuter dans un délai de deux ans et demi fut donnée à forfait, avec garantie de la *Banque privilégiée d'Epiro-Thessalie* pour les engagements des entrepreneurs. Entre temps, et par la loi du 27 mars 1890, le Parlement grec autorisait le Gouvernement à reconnaître la cession de tous les droits et obligations de la *Société Internationale* mise en liquidation, à une *Société Anonyme Hellénique*, et prorogeait, pour un nouveau délai de trois ans, à partir du 31 décembre 1891, l'achèvement du Canal.

Au début de l'entreprise, les travaux à exécuter avaient été évalués à 10.638.405 mètres cubes environ de déblais ; mais à la fin de juillet 1889, au moment de la cessation des travaux par l'ancienne *Société Internationale*, et alors que 8.220.405 mètres cubes avaient déjà été extraits, les nouveaux plans dressés par M. Quellenec, ingénieur des Ponts et Chaussées, et chef de la Mission française des Travaux publics en Grèce, établirent que les premières prévisions avaient été trop faibles, et qu'il fallait ajouter, aux chiffres anciens, et en dehors de travaux de maçonnerie supplémentaires rendus nécessaires par la nature du terrain, 849.000 mètres cubes environ. Il restait donc à extraire, par la *Société Nouvelle* 3.267.000 mètres cubes environ, et à exécuter 150.000 mètres cubes de maçonnerie.

Par suite du droit qui lui avait été concédé par l'ancienne Société, la *Société Hellénique* avait la faculté d'émettre, pour ses besoins, 46.667 obligations 6 0/0 de 500 fr. De ces 46.667 obligations, 30.000 furent prises, au lieu d'argent, par l'entrepreneur de l'achèvement des travaux, et 10.000 par les fondateurs à la charge de déposer à la Société : 1° la somme nécessaire pour le service de 40.000 obligations pendant 3 ans, à dater de la formation de la Société ; 2° et une somme de 600.000 francs au début de l'exploitation comme fonds de roulement. Quant aux 6.667 obligations de surplus, elles furent laissées à la souche en réserve pour les besoins éventuels de la Société dans l'avenir. Ajoutons que des susdites 40.000 obligations, 34.400 ont été émises le 5 juillet 1890, au prix de 470 fr., par le *Comptoir National d'Escompte* et la *Société Générale*.

En résumé, la construction du *Canal de Corinthe* aura coûté, en chiffres ronds, 67 millions de francs, dont 42 millions fournis par l'ancienne *Société Internationale* et 25 millions par la nouvelle *Société Hellénique*.

Ceci dit, examinons les avantages que M. Philis, liquidateur judiciaire de l'*Ancienne Société*, a stipulés dans son acte de cession à la *Société Hellénique*.

Lorsque le Canal sera livré à l'exploitation, et après le service d'intérêt des obligations, service dont le chiffre ne doit pas dépasser 1.400.000 fr., non compris l'amortissement, les nouvelles actions toucheront un dividende de 5 0/0. Le surplus des bénéfices sera partagé de manière que, après l'intérêt de 5 0/0 sur les actions, les 3/4 de l'excédent feront retour à l'ancienne Société. Cette part d'intérêt sera portée à 90 0/0, lorsque les nouvelles actions auront touché 8 0/0.

La rémunération des capitaux nouveaux absorbera donc environ 1.700.000 fr., dont 1.450.000 fr. pour le service des intérêts et de l'amortissement des obligations, et 250.000 fr. pour l'intérêt des actions nouvelles. Mais à combien peut-on évaluer le transit du Canal ? Les uns avancent qu'il produira 1 million net, les autres, plus de 5 millions !

En ce qui regarde les relations maritimes avec l'Orient, le Canal de Corinthe sera, certainement, utile au cabotage. Pour la grande navigation, il offre les avantages suivants : pour les navires en provenance ou à destination de l'Adriatique, il raccourcit la distance de 185 milles (342 kilomètres), soit une abréviation de 20 heures environ ; pour ceux en provenance ou à destination de la Méditerranée, il fait gagner 95 milles (175 kilomètres), soit abréviation 10 heures environ. Quant au tarif, il a été fixé à 1 fr. par tonne et 1 fr. par passager, pour les provenances de l'Adriatique, et à 0 fr. 50 centimes par tonne et 1 fr. par passager pour les autres navires provenant du détroit de Messine ou de Gibraltar Or, reste à savoir ce que produira ce tarif. C'est le point d'interrogation, auquel personne encore ne peut répondre. On nous dit bien, en effet, qu'il entre à Marseille et sort de cette ville, ensemble 949.954 tonnes de provenance ou à destination de la mer Noire, de la Grèce, de la Turquie d'Europe et de Smyrne, que les autres ports de France peuvent fournir 100.000 tonnes ; qu'il y a à espérer des ports italiens (commerce avec le Levant) 1.769.278 tonnes ; des ports de Trieste, Fiume, Dalmatie, etc. (commerce avec la Turquie), 1.178.428 tonnes ; que le mouvement maritime de la Grèce est de 8.127.439 tonnes, et qu'enfin les navires anglais, russes et des autres nations peuvent fournir 1.200.000 tonnes, soit un total de plus de 13 millions de tonnes. Mais tout ce mouvement passera-t-il par le canal ?

Et quels seront les frais généraux ? Les évaluations varient de 700.000 fr. à 1 million 1/2 de francs par an. Et le coût de l'entretien du canal ? On l'ignore. Il est donc de plus en plus difficile de se prononcer. Et étant données ces incertitudes, nous croyons superflu d'établir, pour le moment, comme d'autres l'ont déjà fait, un *quantum* d'intérêts et de dividendes à répartir, dans l'avenir, aux obligations et aux actions de la nouvelle et de l'ancienne Société. Laissons plutôt commencer le trafic, et regardons ce que feront les ports de la Méditerranée. En effet, si le *Canal de Corinthe* est assuré du trafic de l'Adriatique, il n'en est pas de même de celui de Gênes, Marseille, etc. Les bateaux de ces ports trouveront-ils réellement une économie de 10 à 12 heures de trajet ? c'est-à-dire une compensation aux droits à acquitter au canal ? Tout est là ; et là repose tout l'avenir du Canal. En attendant, ne nous laissons pas aller à des calculs fantaisistes qui ne peuvent que tromper la grande masse du public, soit dans un sens soit dans l'autre.

A. LECHENET.

CHEMINS MÉRIDIONAUX D'ITALIE

Les nombreuses fluctuations, de ces derniers temps, des cours des actions des *Chemins Méridionaux d'Italie*, la baisse que ces actions, cotées encore le 29 mai 667 50, ont eu, depuis, à supporter — puisque nous les trouvons aujourd'hui à 597 50 environ, après même 591 25 au plus bas — nous amènent à examiner la situation de cette Compagnie, au point de vue des intérêts français qui peuvent être engagés dans les titres de natures différentes émis par elle.

On sait que, conformément aux appréciations intéressées publiées depuis deux ans environ, la *Société Italienne des Chemins de fer Méridionaux* a pu, pour l'exercice 1892, donner à ses associés 36 lire par action, à savoir : 25 lire représentant l'intérêt statutaire à 5 0/0 sur le capital nominal des actions (500 lire), et 11 lire de dividende. C'est le même montant qu'en 1886, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891 ; mais il faudrait examiner de quelle façon un tel résultat a pu être obtenu.

L'exploitation de la Société des Chemins Méridionaux se compose d'un réseau principal et d'un réseau complémentaire.

Le *réseau principal* comprend : une ligne longeant le littoral de l'Adriatique, d'Ancône à Otrante, par Termoli, Foggia, Barletta, Bari, Brindisi et Lecce, avec embranchements de Bari à Tarente ; une ligne de Foggia à Naples, par Ancoli, Eboli et Salerse ; une ligne de Ceprano à Pescara, par Sora, Cesano, Solmana, et Pepoli ; une ligne de Voghera à Pavie, et une ligne de Pavie à Brescia, par Crémone. Quant au *réseau* complémentaire, il englobe diverses lignes dont la *Société italienne des Chemins de fer Méridionaux* a obtenu l'exploitation pour 60

années, divisées en trois périodes de vingt ans, suivant contrats passés avec le Gouvernement italien, en date des 23 avril, 31 octobre 1884 et 27 avril 1885 — contrats approuvés par la loi du 27 avril 1885 — et qui, réunies aux lignes dont la Société est personnellement concessionnaire, constituent le *Réseau de l'Adriatique* d'une longueur totale de 5.735 kilomètres. Ledit réseau, ayant pour tête de ligne Milan, avec ligne d'accès au Saint-Gothard, s'étend jusqu'à Otrante, touchant Naples, Rome, Florence, Pise et Plaisance.

La longueur moyenne de ces lignes, exploitées en 1890, était de 5.188 kilomètres 920 mètres. En 1891, cette longueur était portée à 5.217 kil. 216 m. (4.199 k. 794 m. pour le réseau principal et à 1.017 kil. 422 pour le réseau complémentaire); enfin, en 1892, nous voyons que ces chiffres augmentent, pour le réseau principal de 22 kil. 086, par suite de l'incorporation à ce réseau du tronçon *Fornovo Berceto*, pendant que la longueur du réseau complémentaire passait de 1.017 kil. 422 à 1.163 kil. 124. En un mot, la longueur des deux réseaux était, au 31 décembre 1892, de 5.385 kil. 004, en augmentation sur 1891 de 167 kil. 788, et, en tenant compte des dates d'ouverture des nouveaux tronçons, la longueur moyenne des lignes en exploitation a été, dans l'exercice 1892, de 5.283 kil. 495, contre 5.207 kil. en 1891.

Or, déduction faite des impôts, les recettes, soit directes, soit indirectes, de l'exploitation ont été les suivantes, pour le *réseau principal* et le *réseau complémentaire* : 98.667.382 lire pour les lignes principales et 6.114.246 lire 70 pour les lignes complémentaires. Nous les comparons aux deux exercices précédents :

	1890	1891	1892
	—	—	—
	Lire	Lire	Lire
Réseau principal...........	99.565.000	100.452.057 82	98.667.382 »
Réseau complémentaire....	6.752.000	6.299.327 84	6.114.246 79
Total...	106.317.000	106.751.385 66	104.781.628 79

La diminution totale de 1892 sur 1891 est donc de 1.969.756 l. 87. Et si on ajoute à ce chiffre la moins-value sur les tronçons isolés, de 55.892 l. 61, diminuée d'une augmentation de 5.475 l. 12 pour la navigation sur le lac de Garde, on trouve que l'exercice 1892 a été de 2.020.174 l. 36 inférieur à celui de 1891.

La différence ci-dessus de 2.020.174 l. 36 porte aussi bien sur le transport des voyageurs que sur celui des marchandises. Pourtant, tout avait été tenté pour amener des résultats différents. Pour favoriser le mouvement des voyageurs, on a donné un grand développement aux billets à série et aux billets d'aller et retour. En ce qui regarde les marchandises, on a étendu à un plus grand nombre de gares les différents tarifs locaux existant pour les minerais de fer et de zinc, les sucres, les tissus, etc., et on a continué l'essai d'autres tarifs dont le terme établi allait échoir. On a aussi, à titre d'essai, institué : 1° Les tarifs exceptionnels à *petite vitesse* pour les expéditions à wagon complet; 2° un tarif commun à *grande vitesse*, pour le transport de colis ne dépassant pas le poids de 10 kilog.; 3° des conditions spéciales (en dehors du tarif spécial commun temporaire à petite vitesse accélérée pour les raisins frais), pour les transports, pendant le temps des vendanges, des raisins foulés, des moûts et des vins en wagons-réservoirs, et, en dépit des efforts tentés, l'insuffisance a éclaté. C'est la faute, paraît-il, de la crise économique qui sévit sur l'Italie, cette même crise dont on faisait fi en 1890, et à laquelle on ne prenait pas garde en 1891. Mais cette crise n'a pas pris fin, que nous sachions. Elle n'est même pas entrée dans sa période aiguë ! Que devons-nous donc craindre pour l'avenir ?

Il est vrai que la *Société des Chemins Méridionaux d'Italie* use d'un certain moyen pour ne pas mécontenter ses actionnaires.

Le total des recettes de l'exploitation se monte à 72.351.100 l. 23; les frais s'élevant à 68.599.789 l. 72, le bénéfice de l'exploitation est de 3.751.310 l. 51; mais en y joignant les subventions diverses de l'Etat, ce même bénéfice atteint............ L. 43.978.442 02

Déduisons de ce chiffre les intérêts et amortissements, les pertes sur le change, etc........................... L. 39.740.913 70

Nous trouvons un résidu actif de L. 4.237.528 32

Défalcation faite des allocations au fonds de réserve ordinaire, au Conseil d'administration et aux chefs de service 466.128 11

Il ne reste plus que............ L. 3.771.400 21

qui, joints aux 10.213 l. 78 non distribués au 31 décembre 1891 représentent, pour 3.780.000 l., un dividende de 9 l. par action. D'où, avec les 25 l. statutaires, un total de 34 l. seulement par action.

Mais il existe des résidus actifs au 30 juin 1885, c'est-à-dire au moment des Conventions passées avec le Gouvernement pour le réseau complémentaire, et ces résidus qui se montent à 15.816.235 l. 89, appartiennent aux actionnaires. Leur placement, en 1892, a donné un revenu de 955.736 l. 34 et voilà qui permet de donner un supplément de dividende de 2 lire! Il eut été peut-être plus sage de le réserver.

Certes, il n'y aurait pas trop à se récrier, si la situation, au delà des Alpes, n'avait pas empirée depuis le 31 décembre 1892. Malheureusement pour nos voisins, il n'en est pas ainsi; et la *Société des Chemins Méridionaux d'Italie* aura à souffrir considérablement du nouvel état de choses créé par suite d'une gestion déplorable des finances de l'Italie. La perte au change qu'elle a dû supporter en 1892 s'élève à 3.326.455 l. 40. Or, le papier sur l'Italie ne faisait, au 31 décembre 1892 que 4 0/0 de perte. Aujourd'hui, il est à 9 1/4 0/0 environ. On peut donc craindre que la *Société des Méridionaux* n'éprouve, de ce fait, un dommage nouveau de plus de 4 millions de lires; c'est-à-dire, et pour 1893, une perte totale au change de plus de 7 millions.

Il est vrai que, cette année, il y a à constater, dans les recettes de la Compagnie jusqu'à ce jour, une petite amélioration. Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 juillet, en effet, il y a augmentation sur 1892 de 1.472.562 lire pour le *réseau principal*, et de 27.907 lire pour le réseau complémentaire; mais cette augmentation (le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale du 18 mai le constate) est dû au mouvement exceptionnel qui s'est produit, au début de 1893, lors des noces d'argent du Roi et de la Reine d'Italie. Et cette augmentation commence déjà à subir des atteintes, puisque la 3e décade de juillet accuse, sur 1892, et pour le réseau principal, une moins-value de 104.056 lires.

Eh bien, c'est aux portefeuilles français à prendre garde, et à écouter cette fois, les conseils sérieux. Qu'ils délaissent les titres Méridionaux, qu'ils se défassent surtout de ceux qu'ils peuvent posséder, comme ils se sont défaits de la *Rente Italienne;* qu'ils abandonnent à d'autres, toute valeur qui porte, à n'importe quel degré, l'estampille italienne, il y a là, un cas de force majeure que l'on ne peut nier. Et s'ils hésitent dans l'emploi ou le remploi qu'ils ont à faire, qu'ils se tournent du côté de la Turquie. Ils auront avec les valeurs ottomanes — que les fluctuations du change ne peuvent atteindre — des titres autrement sûrs et même autrement rémunérateurs.

J. M.

LES FRAIS GÉNÉRAUX & LES BÉNÉFICES
DES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

Le *Paris-Capital*, dont le directeur est notre excellent confrère M. A. Guffroy, a publié, cette semaine, un supplément fort intéressant dont nous allons présenter une rapide analyse.

Les principaux Etablissements sont divisés en deux catégories :

1° Ceux dont les dépôts et l'escompte du papier de commerce sont l'objet principal;

2° Ceux qui s'occupent surtout de participations financières, de constitution d'affaires industrielles et commerciales, et du placement de titres divers.

Pour l'une et l'autre catégorie, le tableau que nous avons sous les yeux donne le capital nominal et le capital versé, le montant des dépôts à fin d'exercice, les bénéfices bruts et nets, les frais généraux et leur proportion aux bénéfices, etc., etc.

Dans le premier groupement, nous relevons, pour l'année 1892, les chiffres suivants :

	Capital		Escompte du papier de commerce	Bénéfices nets	Frais généraux	Divid. payé aux actions
	Nominal	Versé				
	En millions de francs					En fr.
Créd. Lyonn.	200	100	6.927,8	12,1	»	30
Soc. Générale	120	60	5.870,6	3,1	3,6	12,50
Compt. Nat. d'Escompte	75	75	3.897,3	2,8	3,1	18,75
Créd. Ind. et Commerc.	60	15	1.214,0	2,5	1,5	15,62
Soc. Lyonn. de Dépôts, à Lyon...	30	7,5	411,4	0,9	0,5	12,50
Soc. Marseil. de Crédit.	30	15	633,9	2,2	0,6	26,04
Créd. du Nord à Lille.....	20	5	337,6	0.5	0,3	0,0
Banque du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille.	20	10,01	426,3	1,2	0,16	35

Par suite de la pénurie des affaires, l'année 1892 a été inférieure à ses devancières pour certains Etablissements ; pour d'autres, au contraire, le chiffre d'escompte du papier et le montant des dépôts a augmenté.

Le Crédit Lyonnais, le Crédit Industriel, la Société Marseillaise de Crédit Industriel et de Dépôts, la Banque du Nord et du Pas-de-Calais ont donné, en 1892, à peu de chose près, le même dividende qu'en 1891 ; pour la Société Générale et le Crédit Industriel et Commercial, le dividende a été inférieur, tandis que, pour le Comptoir National d'Escompte, il a été sensiblement supérieur. Enfin le taux d'intérêt payé aux actions est resté sans variation sensible pendant les trois derniers exercices.

Un facteur important est constitué par les dépôts ; aussi croyons-nous nécessaire de reproduire leur montant total à la fin de chacune des trois dernières années :

	1890	1891	1892
	En millions de francs		
Crédit Lyonnais................	677,7	784,6	811,5
Société Générale...............	357,5	330,1	348,6
Comptoir National d'Escompte.	240,4	175,1	223,3
Crédit Industriel et Commercial.	122,5	118,2	116,7
Société Lyonnaise de Dépôts...	49,9	44,6	44,5
Société Marseillaise de Crédit..	34,2	34,7	36,4
Crédit du Nord................	33,7	29,0	31,9
Banq. du Nord et du P.-de-Calais	»	55,9	53,9

Si nous passons au second groupe (comprenant les Sociétés ayant pour principal objet les participations financières, la constitution d'affaires industrielles et commerciales et le placement de titres divers), nous trouvons, dans le travail dont il s'agit, les indications suivantes pour 1892 :

	Capital		Montant des dépôts	Bénéf. nets	Frais généraux	Dividende
	Nominal	Versé				
	En millions de francs					En fr.
Banq. de Paris et des P.-Bas.	62,5	62,5	9,8	3,8	1,2	30
Créd. Mobilier.	30	30	4,4	perte 3,1	perte	0,0
Banque d'Esc..	25	25	33,7	perte 13,0	perte	0,0
Banq. Parisienne	25	25	14,6	1,2	0,6	20
Banq. Internat. de Paris.....	25	25	12,1	1,2	0,4	22,50
Banq. Transatl.	20	10	2,9	0,5	0.29	12,50
Banq. Russe et Française....	20	20	4,5	0,3	0,4	0,0
Cie Algérienne.	15	15	24,4	1,0	0,0	27,50
Créd. Algérien.	3	4	10,4	0,4	0,1	27,50

Les Sociétés classées dans cette catégorie ne reçoivent pas, en principe, de dépôts et ne font pas ou peu l'escompte du papier de commerce, mais *Paris-Capital* a compté comme dépôts : les bons à vue, les bons à échéance, les bons de caisse, les bons à disponibilité, et, enfin, les comptes courants créditeurs en France ou à l'étranger.

C.-R. WEHRUNG.

LA RÉGULARISATION DE LA VALUTA RUSSE

M. Raphaël-Georges Lévy, professeur à l'Ecole des sciences politiques, vient de donner, dans le *Moniteur des Intérêts matériels* un très remarquable travail sur les moyens, pour la Russie, de reprendre les paiements en espèces et de faire cesser l'instabilité du rouble, qui est un des fléaux des finances russes.

Avec sa haute compétence, l'auteur explique les causes des fluctuations du change russe. La circulation fiduciaire de la Russie n'est pas exagérée : au 1er juillet dernier elle atteint 3.894.400.000, chiffre relativement faible pour une population de 120 millions d'âmes répartie sur une surface égale à 40 fois celle de la France, ce billet, bien que gagé sur une réserve métallique qui approche de 2.200.000.000 et n'inspirant de défiance à personne, varie à chaque instant parce qu'on ne sait pas au juste ce que c'est que le rouble. Théoriquement c'est un poids d'argent de 18 grammes valant au cours du jour environ 2 fr. 50, c'est à peu près le cours du rouble à Paris.

Partant de là, M. R.-G. Lévy pense que si le Gouvernement russe offrait aujourd'hui aux porteurs de ses billets 18 gr. d'argent pour un rouble ou 2 fr. 50 d'or, personne ne serait lésé. Toutefois, s'inspirant des conclusions de la Commission de la valuta autrichienne il propose de régler les engagements en cours sur le pied de 3 fr. par rouble. Ce point établi il remarque que si le rôle de l'argent comme métal monétaire international est fini et bien fini, comme moyen d'échange à l'intérieur il conserve encore toute sa valeur, qu'il est même indispensable et qu'on ne peut ni ne doit le proscrire de la circulation. Il propose, en conséquence, la frappe de 500 millions de roubles argent qui seraient facilement absorbés par la Russie et qui rendraient à ce pays des services incontestables, puisqu'ils remplaceraient des billets sales et déchirés.

Le Gouvernement réaliserait un bénéfice très appréciable sur cette opération, car les 500 millions de roubles argent ne lui reviendraient guère qu'à 250 millions de roubles or.

Ces roubles seraient lancés dans la circulation pour leur valeur nominale, comme l'est notre pièce de 5 fr., et les billets de banque seraient remboursables en or ou en argent; par conséquent, comme toute la monnaie russe, argent et papier, se résoudrait finalement en or, elle se maintiendrait au pair de ce métal. Pour éviter la tentation de frapper de trop grande quantités d'argent et les effets de la loi de Gresham, M. R.-G. Lévy voudrait limiter la force libératoire du rouble argent à une certaine somme.

Nous nous permettrons de lui faire observer, qu'au moins au début de la cessation du cours forcé, ce serait peut-être une imprudence, l'Autriche-Hongrie en sait quelque chose, elle qui est en train de perdre par la hausse du change l'or qu'elle a si laborieusement accumulé. A notre avis, il vaudrait mieux, une fois la quantité d'argent à frapper déterminée *ne varietur*, donner au métal blanc force libératoire *ad infinitum*. Comme en France, la Banque de Russie pourrait répondre *argent* lorsqu'on lui demanderait de l'or pour les opérations des cambistes, sauf, bien entendu, à donner le métal jaune pour les besoins légitimes du commerce. Ce moyen est certainement artificiel et quelque peu arbitraire, mais il a fait et fait encore tous les jours ses preuves chez nous et il est en somme recommandable quand il est appliqué avec discernement. Il n'est pas

conforme à la théorie monométalliste pure mais au fond il ne s'en éloigne pas beaucoup, une fois la frappe de l'argent limitée, il n'y a pas à craindre de gros inconvénients. Le danger ne commencerait que si la Banque refusait systématiquement de donner de l'or, c'est-à-dire si elle dépréciait de parti pris son billet ce qui est inadmissible, ou si elle se laissait dépouiller par l'Etat de ses réserves de métal jaune. Sous le bénéfice de cette observation, nous ne pouvons qu'être d'accord avec M. R.-G. Lévy, son travail est étudié avec une rigueur et une fermeté parfaites, et c'est l'un des plus remarquables que nous ayons lu depuis longtemps, mais il appelle une suite. Pour arriver à la régularisation complète de la *valuta* russe il est nécessaire de réformer la Banque impériale. C'est un édifice majestueux, mais tout en façade. Son énorme encaisse, sa circulation fiduciaire, ses dépôts lui assurent un des premiers rangs parmi les Banques européennes; malheureusement si la partie en quelque sorte passive de la Banque est grandiose, la partie active et vivante, les opérations de crédit, mettent la Banque de Russie à un niveau très inférieur, son portefeuille commercial est à peine au niveau de celui de la Belgique, de la Hollande ou de l'Espagne. Avec les ressources dont elle dispose elle doit faire plus et mieux et nous serions heureux que M. R.-G. Lévy voulût bien exposer ses idées à ce sujet.

Pierre DES ESSARS.

LE NOUVEAU RÉGIME
ET
L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'INDE

(Suite) (1)

Tout considéré, nous pensons que c'est au Gouvernement indien qu'il appartient, avec l'approbation du Secrétaire d'Etat, en Conseil, de choisir son moment.

Ces propositions de la Commission ayant été acceptées par le Gouvernement de l'Inde et le Secrétaire d'Etat ayant envoyé télégraphiquement l'autorisation de les appliquer, le Conseil législatif vota le *bill*, qui marque une date mémorable dans la question de l'argent.

Pour suivre, en connaissance de cause, les effets du nouvel état de choses créé par la loi du 26 juin, il ne sera pas inutile d'avoir sous les yeux le mouvement du commerce extérieur de l'Inde, marchandises et métaux précieux, depuis un certain nombre d'années. Tel est l'objet du tableau ci-après :

Importations et exportations de l'Inde anglaise

	1892-93	1891-92	1890-91	1889-90
EXPORTATIONS	Milliers de roupies			
Marchandises	1.065.747	1.081.736	1.002.273	1.034.604
Or	45.945	17.053	8.647	4.557
Argent	23.644	15.816	12.585	14.506
Total	1.135.336	1.114.605	1.023.505	1.053.667
IMPORTATIONS				
Marchandises	662.786	694.324	719.754	691.975
Or	17.818	41.189	65.008	50.710
Argent	152.280	106.037	154.337	123.885
Total	832.884	841.550	939.099	866.570
Excédent du montant total des exportations sur le montant total des importations	302.452	273.055	84.406	187.097

D'après ces chiffres, les valeurs exportées dépassaient, en moyenne, de plus de 200 millions de roupies les valeurs importées.

II

M. Robert Chalmers, de la Trésorerie d'Angleterre, a publié un ouvrage remarquable sur l'*Histoire monétaire de l'Inde ;* nous pensons être agréables à nos lecteurs en donnant des extraits propres à faire connaître les régimes antérieurs à celui qui vient d'être inauguré par le Gouvernement indien.

L'ouvrage dont il s'agit est intitulé : *A History of currency in the Bristish colonies.*

Pour traiter un pareil sujet d'une manière complète, dit M. Robert Chalmers, il faudrait plusieurs volumes. On se bornera, dans les pages suivantes, à passer rapidement en revue l'histoire de la circulation monétaire de l'Inde depuis la fin du dernier siècle, en donnant çà et là, sous forme de notes, quelques indications historiques ou autres, qui faciliteront l'intelligence de la situation actuelle.

Le premier système monétaire, dans l'Inde, comme en Chine, consistait, selon toute apparence, en simples *poids* de métal fin, argent, or ou cuivre, l'argent jouant le rôle d'étalon. L'unité de poids était le *rati* (1,75 *grains troy*) ; c'est ainsi qu'on appelle la graine de l'*abrus precatorius*, ou réglisse sauvage. 100 *ratis* (175 grains) constituaient le *sata-raktika*, unité dont on peut faire remonter l'usage jusqu'aux temps védiques, et qui dans les temps modernes est devenue la roupie du Gouvernement britannique. Bien que l'or ait joué un rôle considérable dans la circulation monétaire de l'Inde, particulièrement dans le Sud, l'argent y a toujours été le véritable étalon, la vraie mesure de valeur. C'est donc par la roupie d'argent qu'il faut commencer l'histoire de la circulation monétaire de l'Inde ; nous parlerons ensuite de l'or et du papier.

LA ROUPIE

Le poids étalon de 100 *ratis* engendra, en 1542, le *rupyam* d'argent, de Sher Shah, pesant environ 176 grains, qui bientôt donna lui-même naissance à une multitude de roupies locales ayant chacune son poids et son alliage. La première roupie anglaise fut la roupie de Bombaim, en 1677 : elle pesait 167.8 grains. Mais c'est seulement à l'époque de l'établissement de la domination britannique, en 1758, que les roupies anglaises entrèrent largement dans la circulation. Avant 1835, ces roupies étaient de trois types principaux : la roupie *sicca* dans la Bengale, la roupie *surat* à Bombay et la roupie *arcot* à Madras.

Dès 1773, la roupie *sicca* du Bengale, dans le but de prévenir l'escompte prélevé par les changeurs, avait été marquée des caractères *19 San Sikkah*, ce qui voulait dire « frappé dans la dix-neuvième année » du règne de Shah Alam, le dernier des Mogols. Cette pièce, pesant environ 180 grains et renfermant 176 grains d'argent fin, persista avec des modifications insignifiantes jusqu'en 1836. Une loi en interrompit alors la frappe, comme conséquence de l'avènement de la roupie de la Compagnie des Indes ; c'est le 1er janvier 1838 que la roupie *sicca* cessa d'être monnaie légale.

La vieille roupie de Bombay était un peu plus légère que la *sicca*, mais contenait une fraction de plus d'argent fin. La roupie *surat* ou roupie indigène aurait dû être du même poids et du même titre, mais sa valeur intrinsèque étant moindre, elle chassait les monnaies britanniques, à ce point qu'à la fin du siècle dernier on en suspendit la frappe pour une période de vingt années. En 1801, on frappa la nouvelle roupie de Bombay, pesant 179 grains d'argent brut et environ 165 grains d'argent fin, proportions presque semblables à celles de la roupie actuelle. En 1824, Bombay adopta l'étalon de Madras.

Avant 1818, la roupie *arcot* de Madras, frappée à la Monnaie du Fort-Saint-Georges, se distinguait des autres roupies *arcot* de frappe locale en ce qu'elle contenait 166.477 grains d'argent fin. Par suite de l'élévation du prix de l'or et de la frappe de roupies *arcot* indigènes d'un alliage inférieur, la roupie d'argent de

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 82.

Madras était comme importance au-dessous de la *pagode* d'or et du *fanam* d'argent. Le Gouvernement décida que la *pagode* vaudrait 3 1/2 roupies *arcot* ou 45 *fanams* (1). Mais 45 *fanams* ne contenaient, de par une décision de la Cour des directeurs en 1806, que 574.38 grains de fin, tandis que 3 1/2 roupies *arcot* contenaient 582.669 grains : la roupie subissait donc une dépréciation de 1.422 0/0, par rapport au *fanam* qui lui était nominalement subordonné. Un système antérieur donnait à 42 *fanams* la valeur d'une pagode à étoile et ainsi 42 fanams ne pesaient que 536.88 grains d'argent fin, ou 8 0/0 de moins que 3 1/2 roupies *arcot*.

En 1806, le Gouvernement de la Métropole ordonna que la monnaie étalon de Madras serait une roupie d'argent pesant 180 grains, dont 165 de fin, soit un titre de 11/12 (2). Mais ce n'est que le 7 janvier 1818 qu'une proclamation du Gouvernement de Madras mit cette nouvelle monnaie en circulation, au lieu et place de la pagode d'or, dans la proportion de 350 roupies pour 100 pagodes.

Dès 1806, la Compagnie des Indes orientales avait voulu mettre un terme aux inconvénients résultant de la circulation d'un si grand nombre de pièces d'or et d'argent de différentes valeurs dans des districts divers, et organiser un système général s'étendant à l'ensemble des possessions anglaises sur le continent asiatique. Mais c'est la génération suivante qui vit l'exécution de ce projet. Convaincue, comme elle le dit elle-même, par la fameuse lettre de lord Liverpool (3) qu'il ne devait y avoir qu'un seul étalon, la Compagnie décida en 1806 que dans l'Inde cet étalon serait l'argent.

Ce n'est toutefois qu'en 1825 qu'une roupie d'argent uniforme fut choisie comme monnaie étalon pour l'ensemble de l'Inde anglaise.

Le type choisi en 1835 pour la nouvelle « roupie de la Compagnie » fut la roupie de Madras de 1818, pesant 180 grains, dont 165 grains d'argent fin. Le poids et l'alliage de cette roupie sont restés les mêmes depuis lors. Cependant, en 1862, on a remplacé les armes de la Compagnie par l'effigie de la Reine, et ainsi est née la roupie actuelle, dite roupie du Gouvernement.

La loi qui était en vigueur avant le 26 juin 1893 était la loi de 1870, qui modifiait et consolidait le système monétaire de l'Inde.

Au-dessous de la roupie, nous trouvons dans ce système les sous-multiples suivants, argent et cuivre :

MONNAIES D'ARGENT

1° La demi-roupie;
2° Le quart de roupie, ou pièce de 4 *annas ;*
3° Le huitième de roupie, ou pièce de 2 *annas.*

Toutes ces monnaies sont du même alliage que la roupie étalon et de poids proportionné.

La demi-roupie, comme la roupie, a cours légal pour toute valeur, tandis qu'on n'est tenu d'accepter le quart de roupie et le huitième de roupie que pour les fractions de roupie.

Aucune pièce d'argent n'a cours légal si elle est rognée, limée, défigurée ou diminuée autrement que par l'usage. En outre, la roupie et la demi-roupie ne doivent pas avoir plus de 2 0/0 de leur poids.

MONNAIES DE CUIVRE

1° Le *double-pice*, ou demi-anna;
2° Le *pice*, ou quart d'anna;
3° Le *demi-pice*, ou huitième d'anna ;
4° Le *pie*, qui est le tiers d'un pice, ou 1/12 d'anna.

Le poids du double *pice* est de 200 grains et le poids des autres monnaies de cuivre est proportionné. Les monnaies de cuivre, comme le quart ou le huitième de roupie, n'ont cours légal que pour payer des fractions de roupies.

Les hôtels monétaires de l'Inde, avant le 26 juin 1893, étaient ouverts à la libre frappe de l'argent, les quantités présentées devant seulement ne pas être inférieures à 1.000 *tolas* de 180 grains chacune. Le coût de la frappe pour l'argent au titre indien (916.6 p. 1.000) était de 2 0/0, avec 1 p. 0/0 pour les frais de fonte. On faisait aussi payer l'affinage si l'argent était d'un titre inférieur ou impropre à la frappe. En échange de l'argent qu'il voulait faire frapper, la monnaie remettait au propriétaire de métal un reçu, qui lui donnait droit à un certificat du contrôleur, dont le chiffre représentait le produit net de ces lingots ou monnaies; ce reçu était payable à la Trésorerie générale.

En 1876, le Gouvernement de l'Inde fut autorisé à accorder le cours légal, dans l'Inde anglaise, à certaines monnaies des Etats indigènes, à la condition que ces monnaies d'or, d'argent ou de cuivre fussent identiques, comme poids et comme titre, aux monnaies de l'Inde anglaise, qu'elles fussent frappées dans les Monnaies anglaises, à la condition aussi que l'Etat indigène s'abstint pendant trente ans de battre monnaie lui-même. Le Gouvernement a également le droit de limiter la frappe pour chaque Etat indigène. Jusqu'ici les seuls Etats indigènes qui aient réclamé le bénéfice des dispositions de la loi de 1876 sont ceux d'Alwar, de Dhar et de Dewas.

Les monnaies de l'Inde portugaise sont, en vertu d'une loi de 1881, frappées par le Gouvernement de l'Inde anglaise et ont cours légal, au même titre que les monnaies de l'Inde britannique.

D'après les statistiques officielles, la valeur nominale de la frappe totale de l'argent (y compris les pièces remonnayées) dans les Monnaies des trois présidences s'élevait pour la période allant de 1835-1836 à 1890-91 à 3.302.500.837 roupies, ainsi réparties :

	Valeur en roupies
Pièces de 1 roupie..................	3.149.857.487
Pièces de 1/2 roupie...............	50.462.090
Pièces de 1/4 de roupie..........	60.598.730
Pièces de 1/8 de roupie...........	41.582.530
Total pour l'argent......	3.302.500.837
Pour la même période la frappe du cuivre ressort à..................	54.768.980
Total pour l'argent et le cuivre.	3.357.269.817

Si l'on évalue la population de l'Inde anglaise à 220 millions d'habitants, le total général ci-dessus donne une moyenne de 15 roupies 1/4 par tête pour la période écoulée depuis 1834-35.

Dans l'*Economic Journal* de décembre 1891 et de juin 1892, M. F.-C. Harrison est arrivé, par d'ingénieux calculs, à cette conclusion que la circulation de la roupie peut être évaluée à environ 115 *crores* (1.150 millions de roupies) dont, en temps normal, le Gouvernement et les banques détiennent environ 20 *crores*. M. Harrison ajoute 3 *crores* 1/2 pour le cuivre, « l'Inde agricole étant encore, dit-il, dans l'âge du cuivre et ce métal constituant l'instrument d'échange du pauvre dans une plus large mesure que l'argent. »

Il ajoute aussi 1 *crore* pour la circulation des monnaies autres que les monnaies du Gouvernement et 7 *crores* pour les petites monnaies d'argent. Si l'on additionne ces chiffres avec le chiffre de 115 *crores* donné plus haut, on trouve que la quantité totale de monnaies dans la circulation générale, dans les banques, etc., peut être évaluée à 1.265 millions de roupies, soit 5 roupies 3/4 par tête de population. Et, en retranchant les 20 *crores* qui représentent l'encaisse des banques, la circulation métallique effective se chiffre par 1.065.000.000 de roupies, soit 4 roupies 84 par tête, c'est-à-dire moins d'un tiers de la frappe totale depuis 1834-35.

(*A suivre*).

(1) Le mot *fanam* est probablement une version arabique du mot tamil *panam*, qui signifiait originairement monnaie. Il représentait en or un seizième de pagode.

(2) Le choix de ce titre avait été suggéré par un rapport d'un Comité du conseil de janvier 1803, sur la Monnaie de Londres. Ce Comité avait approuvé le titre de l'or anglais à 11/12 de métal fin, et la Cour des directeurs pensa que ce titre pourrait également s'appliquer à la monnaie d'argent.

(3) *A treatise on the Coins of the Realm in a letter to the King*, par le comte de Liverpool, 1805.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	3 août	10 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 3 août / 10 août		
Or .... 1.720.001.292 / 1.717.077.565	2.997.107.392	2.992.216.458
Argent... 1.277.106.099 / 1.275.138.892		
2.997.107.392 / 2.992.216.458		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	94.027	44.649
Portefeuille Paris { Effets Paris........	228.659.380	217.507.770
{ Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	422.316.250	324.664.989
Avances sur lingots à Paris............	506.000	209.000
Avances sur lingots dans les succursales	6.580.200	7.539.200
Avances sur titres à Paris.............	124.536.177	120.670.673
Avances sur titres dans les succursales	166.450.627	167.741.847
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.525	99.626.525
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...............	9.271.244	9.271.229
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................	2.012.546	2.038.714
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..................................	77.569.741	95.610.575
Total............	4.400.118.305	4.302.539.825
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
{ Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation......	3.488.882.645	3.412.309.905
Arrérages de valeurs déposées.........	15.689.691	14.342.843
Billets à ordre et récépissés..........	39.965.085	40.951.714
Compte courant du Trésor, créditeur...	172.269.552	176.226.072
Comptes courants de Paris.............	317.770.585	325.758.315
Comptes courants dans les succursales.	67.432.053	59.877.852
Dividendes à payer......................	3.916.460	3.555.953
Escompte et intérêts divers...........	2.449.243	2.746.440
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	65.808.876	40.826.717
Total............	4.400.118.305	4.302.529.825

Comparaison avec les années précédentes

	15 août 1889	14 août 1890	13 août 1891	12 août 1892	10 août 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.826.1	2.955.0	2.798.6	3.081.0	3.412.3
Encaisse...........	2.573.9	2.582.1	2.637.0	2.956.3	2.992.2
Portefeuille........	541.4	552.9	587.9	454.8	524.1
Avances aux partic.	266.6	261.2	293.2	323.6	296.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	293.5	230.7	371.0	432.0	176.2
— part...	495.1	367.7	379.5	399.8	385.6
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	3 0/00	4 0/00	pair	7 0/00
Bénéfices nets......	656.7	790.2	1.749.0	91.7	707.7

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 9 août, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 4.269.200 fr. de nouveaux prêts, dont 3.305.400 fr. en prêts fonciers et 963.800 fr. en prêts communaux.

Le Rendement des Impôts. — Il n'y a, pour ainsi dire, aucune conclusion à tirer des chiffres qui suivent ; on ne peut que constater l'exactitude des évaluations budgétaires qui sont presque exactement vérifiées. Le mécompte sur les douanes est insignifiant ; le symptôme le plus fâcheux est la baisse des produits de l'enregistrement, du timbre et de l'impôt de 4 0/0 sur les valeurs mobilières qui indiquent tous un ralentissement des affaires.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de juillet 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs)					
	Recouv. juillet 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.		Différences par rapport à 1892	
FRANCE (1893)						
Impôts directs	»	»		»		»
Impôt 4 0/0..................	14.954	15.161	—	206	—	434
Enregistrement	53.265	56.721	—	3.456	—	8.618
Timbre.......................	15.598	15.939	—	341	+	10
Douanes......................	33.494	33.702	—	208	+	8 030
Contributions indirectes......	46.416	44.334	+	2.082	—	606
Sels.........................	2.079	2.281	—	202	—	111
Sucres.......................	18.722	15.500	+	3.222	+	1.440
Tabacs.......................	30.723	31.226	—	503	—	551
Allumettes, poudres, etc......	2.997	2.797	+	200	+	168
Postes, Télégr. et Téléphones.	18.252	17.984	+	268	—	171
Domaines......................	2.013	2.197	—	184	+	61
Forêts.......................	1.255	1.291	—	36	—	585
Produits divers	543	650	—	106	—	422
Ressources exceptionnelles..	»	»		»		»
Recettes d'ordre..............	3.635	3.585	+	50	+	272
Totaux pour la France..	243.949	243.370	+	579	—	1.518
ALGÉRIE (juin 1893)						
Impôts directs	810	727	+	83	+	60
Impôt 4 0/0...................	12	17	—	5	+	2
Enregistrement................	339	376	—	37	—	13
Timbre........................	299	312	—	13	—	27
Douanes.......................	909	878	+	31	—	15
Contributions diverses........	294	382	—	88	+	25
Tabacs........................	31	30	+	1	—	10
Poudres.......................	34	42	—	7	—	5
Postes, Télégr. et Téléphones.	328	309	+	19	—	8
Domaines......................	152	154	—	2	+	2
Forêts........................	22	36	—	14	—	4
Produits divers...............	53	76	—	22	+	11
Recettes d'ordre..............	237	353	—	115	+	37
Totaux pour l'Algérie....	3.525	3.696	—	171	+	75
Totaux généraux (France et Algérie).....................	247.475	247.066	+	408	—	1.462

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS des sept 1ers mois de 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs)					
	Recouv. des 7 1ers mois de 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.		Différences par rapport à 1892	
FRANCE (1893)						
Impôts directs................	»	»		»		»
Impôt 4 0/0..................	50.807	53.133	—	2.325	—	2.049
Enregistrement...............	311.412	327.624	—	16.211	—	26.651
Timbre.......................	91.548	94.853	—	3.304	—	1.254
Douanes......................	236.166	260.514	—	24.348	—	2.488
Contributions indirectes.....	326.042	314.183	+	11.859	—	3.756
Sels.........................	16.219	16.789	—	570	—	651
Sucres.......................	97.020	96.500	+	520	—	4.325
Tabacs.......................	214.300	213.641	+	659	—	1.626
Allumettes, poudres..........	18.576	17.414	+	1.162	+	1.996
Postes, Télégr. et Téléphones	114.681	113.531	+	1.151	+	2.549
Domaines.....................	7.876	7.993	—	117	+	96
Forêts.......................	3.104	3.007	+	97	—	982
Produits divers..............	7.659	6.250	+	1.409	+	1.229
Ressources exceptionnelles..	»	»		»		»
Recettes d'ordre.............	19.284	18.700	+	584	—	421
Totaux pour la France...	1514.697	1543.133	—	29.436	—	38.335
ALGÉRIE (6 1ers mois de 93)						
Impôts directs...............	1.129	1.061	+	67	+	98
Impôt 4 0/0..................	126	119	+	7	+	11
Enregistrement...............	1.952	2.162	—	209	+	62
Timbre.......................	1.979	1.979		»	—	75
Douanes......................	5.668	5.419	+	249	+	245
Contributions diverses.......	1.421	1.680	—	259	+	549
Tabacs.......................	205	202	+	2	—	3
Poudres......................	272	322	—	49	—	15
Postes, Télégr. et Téléphones	1.907	1.838	+	69	—	21
Domaines.....................	716	817	—	100	—	200
Forêts.......................	207	126	+	81	+	80
Produits divers..............	257	320	—	73	+	48
Recettes d'ordre.............	1.241	1.401	—	159	—	46
Totaux pour l'Algérie....	17.084	17.458	—	374	+	731
Totaux généraux (France et Algérie).....................	1531.781	1561.592	—	29.810	—	37.603

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 août 1893 :

Dépôts de fonds..............	6.516.757 16
Retraits de fonds..............	4.749.165 83
Excédent de dépôts......	1.767.591 33

Excédent de retraits du 1er janvier au 10 août 1893, 201.152.972 fr. 85.

Capitaux employés en achats de rentes, du 1er au 10 août 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 943.154 fr. 40.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 24 juillet dernier mois, les obligations de l'emprunt d'Haïti 1825 ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Par suite des résolutions prises par l'Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la Compagnie Industrielle des Procédés Raoul Pictet, en date du 29 avril 1893, qui a voté la réduction du capital social de 3 millions à 1.500.000 fr., au moyen de l'échange des 6.000 actions libérées contre 3.000 actions nouvelles également libérées (2 anciennes contre une nouvelle),

La Chambre syndicale a décidé :

Qu'à dater du 24 juillet dernier mois, les 3.000 actions nouvelles de 500 fr., libérées et au porteur, représentant le capital social actuel de 1.500.000 fr., seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

Jusqu'au 15 décembre prochain, les actions anciennes de ladite Société pourront continuer à se négocier, mais seulement à la 2e partie du Bulletin de la Cote.

Depuis le 31 juillet dernier mois, les actions de la Banque Régionale du Nord sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la 2e partie du Bulletin de la Cote.

16.000 actions de 500 fr., émises au pair, libérées de 125 fr. et nominatives.

Epoques de jouissance : 1er janvier et 1er juillet.

Jouissance courante : 1er juillet 1893.

Siège social : à Roubaix.

Depuis le 31 juillet dernier mois, les 5.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, nos 62001 à 67000, de la Société Foncière Lyonnaise sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 nouvelles de ladite Société, nos 25001 à 62000, dont ils continuent les numéros de 62001 à 67000.

Depuis le 4 août présent mois, les 40.000 actions de 500 fr. libérées et au porteur, de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, nos 350001 à 390000, échangées contre les 40.000 actions de la Compagnie des Chemins de fer des Asturies-Galice et Léon (en liquidation) sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de Cote sous la même rubrique que les 450.000 actions anciennes du Nord de l'Espagne, nos 1 à 350000 et nos 390001 à 490000.

Par suite, le nombre des actions de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 450.000 à 490.000, nos 1 à 490000.

Ces 490.000 actions ont toutes les mêmes droits aux produits de l'exercice 1893, en cours.

Elles se négocieront, savoir :

Les actions nos 1 à 350000, coupon no 62 attaché ;

Les actions nos 350001 à 390000, coupon no 65 attaché,

Et les actions nos 390001 à 490000, coupon no 63 attaché.

A partir dudit jour 4 août, les actions de la Compagnie des Chemins de fer des Asturies-Galice et Léon (en liquidation) cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris.

Banque Maritime. — Les actionnaires de la *Banque Maritime* se sont réunis le 7 courant, à trois heures et demie, en assemblée générale extraordinaire. Ils ont voté, à l'unanimité, la liquidation de la Société et nommé liquidateurs, avec les pouvoirs les plus étendus, les membres de l'ancien Conseil d'administration : MM. J. Lair, M. Dreyfus, R. Bernard, S. Einhorn et G. Pfeiffer.

Parmi les pouvoirs conférés, l'assemblée a notamment donné aux liquidateurs l'autorisation de ne répartir les actions de la Société anonyme des *Aciéries, Hauts-Fourneaux et Forges de Trignac*, que lorsqu'ils seront assurés de pouvoir le faire sans causer de préjudice à la Société de Trignac.

Le Comité de liquidation va convoquer incessamment une assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui se réunira vraisemblablement vers la fin de septembre, à l'effet d'approuver les comptes de la Banque Maritime, arrêtés au 7 août, date de la mise en liquidation de la Société. Aussitôt après cette assemblée, le Comité de liquidation fixera la date et le montant de la première répartition à faire aux actionnaires.

Sous-Comptoir des Entrepreneurs. — Voici les résolutions votées par l'assemblée générale du 8 juillet 1893 :

1o § 1er. L'assemblée approuve sans réserve le rapport du Conseil d'administration et tout ce qu'il a fait pour la conduite du procès de la Compagnie des Canaux Agricoles, et notamment approuve la mesure qu'il vient de prendre en interjetant appel du jugement du Tribunal civil de la Seine, du 30 mars 1893.

§ 2. L'assemblée donne acte aux Membres du Conseil d'administration de la démission remise par eux de se soumettre à un vote de réélection, en suite de l'exposé qu'ils viennent de faire à l'assemblée, mais décide qu'elle entend donner aux Membres du Conseil un nouveau témoignage de sa confiance et de sa gratitude en refusant de statuer sur leur réélection.

2o L'assemblée avait à pourvoir aux quatre vacances qui s'étaient produites dans le Conseil à la suite de décès ou de cessation de mandat ; elle a nommé administrateurs : MM. Harly-Perraud, Dunand, Cugnière, Marcoul de Lonte de Montmagnier.

Ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 23 au 29 juillet (30e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1893
		1893	1892	1893	1892	
Etat	2.706	832	763	20.566	20.513	+ 52
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.914	6.847	195.633	191.488	+ 4.145
— Rhône au Mont-Cenis	133	88	87	2.518	2.512	+ 5
— Chemins Algériens..	513	155	198	4.553	4.806	— 252
Nord	3.649	3.634	3.676	104.251	103.491	+ 760
Ouest	5.185	3.152	3.149	81.039	80.802	+ 237
Orléans	6.581	3.496	3.336	95.193	94.109	+ 1.083
Est	4.727	2.864	2.739	81.850	79.148	+ 2.702
Midi	3.045	1.942	1.835	51.434	48.186	+ 3.247
Est-Algérien	897	89	119	3.323	3.192	+ 131
Bône-Guelma voie larg.	534	76	85	1.784	2.031	— 246
— voie étroite	128	9	5	209	184	+ 24
Ouest-Algérien	296	58	60	1.505	1.521	— 16
Arzew à Kralfallah	214	30	33	763	786	— 23
Médoc	101	26	21	573	564	+ 9

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 juillet.	43.100.000	47.100.000
Du 1er au 10 août.........	2.140.000	1.880.000
Du 11 août...............	100.000	240.000
Du 1er janvier au 11 août..	45.340.000	49.220.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 11 août 1893.

Les Relations commerciales avec la Russie. — La Réforme des finances impériales.

La guerre douanière avec la Russie bat son plein; les frontières de la Finlande viennent d'être fermées aux importations allemandes, comme celles de la Russie, par un relèvement des droits de 50 0/0. Malgré les craintes qu'inspirent dans les deux pays les conséquences de cette lutte, les négociations ne seront décidément reprises qu'en octobre. Seul, le parti des grands propriétaires agricoles qui compte bénéficier du relèvement du prix des céréales, se montre relativement satisfait : si on prohibait non seulement les céréales roumaines et américaines, il n'aurait plus de vœux à formuler, mais les classes pauvres seraient affamées.

Un certain optimisme règne encore dans le monde des affaires ; on admet que les pertes seront si grandes de part et d'autre, que la guerre douanière ne pourra pas se prolonger au delà de trois ou quatre mois. On commence à craindre, cependant, que la lutte ne soit inégale pour l'Allemagne. Il est évident, en effet, que les produits de l'industrie allemande ne pénétreront plus d'une aucune façon sur les marchés russes, et que de nouveaux débouchés ne peuvent pas être créés sur-le-champ. Il n'en est pas de même pour les articles d'exportation de la Russie ; les principaux sont les céréales et le bois. Il est bien clair que les négociants en blés de Vienne vont acheter le seigle russe, le substituer dans la consommation autrichienne à la production indigène et écouler cette dernière en Allemagne : ils y gagneront la différence de prix du seigle entre les marchés russes et les marchés allemands, et la Russie vendra ses céréales, ce qui est pour elle une question de vie ou de mort ; le gain des spéculateurs viennois sera payé par les consommateurs allemands. L'Allemagne ne pourra d'aucune manière s'opposer à une pareille opération, qui lui enlève le moyen de réduire la Russie à merci. D'autres pays que l'Autriche pourront agir de même. Un fait significatif à cet égard, c'est que depuis 1891, époque de grande rareté du seigle, le seigle français a été coté pour la première fois à la Bourse du Commerce de Berlin, samedi dernier. Il est très probable que la presque totalité de la récolte française de seigle va être vendue en Allemagne, et la consommation française satisfaite par les seigles russes, et il en sera ainsi pour tous les voisins de l'Allemagne producteurs de seigle.

En ce qui concerne l'exportation des bois russes, l'Allemagne n'en consomme qu'une petite partie, et, pour le reste, sert d'intermédiaire entre la Russie et les consommateurs anglais, hollandais, etc. Les exportateurs russes vont se mettre en rapports directs avec les consommateurs, et l'Allemagne perdra ainsi une source de bénéfices qu'il sera impossible de recouvrer dans l'avenir.

Les Ministres des finances des Etats confédérés se sont réunis le 8 août à Francfort pour étudier la réforme des finances impériales et les nouveaux impôts ; les délibérations ont pris fin hier. Il résulte de communiqués officiels que l'on est arrivé à se mettre d'accord sur les principes généraux des mesures à prendre.

M. Miquel, ministre des finances de Prusse, qui jouit maintenant de toute la confiance de l'Empereur et qui imposera ses idées à ses collègues, n'a pas voulu se borner à créer les nouveaux impôts nécessités par l'augmentation de l'armée, mais soumettra les finances impériales à une réforme complète. Il simplifiera le mécanisme compliqué des relations financières entre l'Empire et les Etats confédérés et introduira un service d'amortissement régulier de la Dette publique impériale, qui lui paraît indispensable avec les proportions que cette Dette a prises maintenant.

La Trésorerie impériale publiera prochainement un Mémoire détaillé sur ces réformes ; pour le moment, je ne possède pas, à cet égard, des informations suffisantes pour m'en occuper.

Les véritables difficultés se rattachent à l'élaboration des nouveaux impôts. Les besoins à satisfaire vont s'élever à 120 millions de marks par an. On a mis en avant un grand nombre de projets, que je vais vous signaler ; un certain nombre d'entre eux seront d'ailleurs sûrement abandonnés.

Il y a d'abord l'impôt sur les opérations de Bourse, dont il est question depuis l'année dernière. M. Miquel a reçu, le 8 août dernier, une délégation des Agents de change de Francfort, venus lui présenter leurs doléances au sujet du relèvement de l'impôt. M. Miquel leur a expliqué qu'il se rendait compte comme eux-mêmes des effets funestes que cette mesure aura sur le marché, mais qu'il est impossible de l'éviter, attendu que c'est le seul projet fiscal populaire, qu'il est réclamé à peu près par tous les partis et que si on ne l'accordait pas, il serait impossible de faire voter aucun autre impôt. Ces déclarations montrent bien quelle est la fausse situation où se trouve le Gouvernement à la suite de l'adoption de la loi militaire ; il est obligé de faire aux partis de la majorité des concessions qui lui répugnent visiblement et qu'il sait contraires aux intérêts bien entendus du pays. L'augmentation de l'impôt sur les opérations de Bourse est réclamée par les préjugés des aristocrates et par les sentiments d'envie des masses ; c'est à ces influences que le Gouvernement allemand doit céder.

On a renoncé à l'impôt de brasserie et à l'impôt sur l'alcool.

L'impôt sur le tabac reparaît sous forme d'un impôt de fabrication ; on compte sur la circonstance qu'on fume beaucoup en Allemagne le cigare.

On se propose de frapper d'un impôt les vins indigènes, de manière qu'ils supportent les mêmes charges que les vins d'importation.

Un impôt sur les allumettes prendra place à côté des droits sur le tabac.

Il n'y a pas jusqu'ici, en Allemagne, de timbre des quittances analogue à celui qui existe en France ; on introduira très probablement un droit de cette nature.

Un projet d'impôt sur les annonces commerciales est à l'étude.

Enfin, on songe à une taxe militaire, mais ce projet a peu de chances de succès ; il est en contradiction avec les idées généralement professées ici sur la nature du service militaire ; qu'il me suffise de rappeler qu'un pareil projet a été rejeté à l'unanimité par le Parlement impérial en 1881.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	7 août	Dif. 31 juillet	6 août	Dif. 30 juillet
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	807 519	— 2.255	979.965	— 3.239
Billets du Trésor............	24.383	— 59	26.518	+ 274
Billets d'autres banques.....	11 139	+ 409	8.894	+ 1.327
Lettres de change............	599.346	— 41.287	509.175	— 23.897
Prêts sur titres..............	90.198	— 3.535	94.427	— 1.089
Valeurs.......................	3.830	— 480	6.704	+ 381
Autres propriétés............	33.493	— 1.938	34.512	— 897
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets........	965.536	— 24.249	957.652	— 22 857
Autres engagements à vue...	446.171	— 25.618	543.179	— 4.159
Autres engagements	851	non mod.	4.383	— 26

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 juill....	918,8	983,2	809,8	30 juill....	647.7	629.1	734.4
7 août....	923,6	980,0	807,5	7 août....	601.8	603.6	689,5
15 — ...	931,6	979,3	...,.	15 — ...	573,5	602,1	...,.
23 — ...	949,0	982,5	...,.	23 — ...	568.3	593,1	...,.
31 — ...	940,1	968.9	...,.	31 — ...	589.8	607,3	...,.

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
31 juill....	959,4	980,6	989.8	30 juill....	283,1	328,6	147,3
7 août....	932,7	957,7	965,5	7 août....	314,2	349,8	169,6
15 — ...	918,7	943.4	...,.	15 — ...	338.4	365,1	...,.
23 — ...	914,9	943,7	...,	23 — ...	259,1	366,5	...,.
31 — ...	951,4	973,7	...,.	31 — ...	313,4	324,3	...,.

La Banque de l'Empire a, le 11 août, élevé le taux de l'escompte à 5 0/0 et celui des prêts sur gage à 5 1/2 et 6 0/0.

Cette mesure était attendue à la suite de l'élévation du taux de l'escompte à Londres et de la hausse de l'escompte hors Banque.

Les Banques d'émission. — Le tableau suivant représente les variations des comptes de toutes les Banques d'émission allemandes depuis un an.

PASSIF

(Millions de marks)

1892	Capital	Réserves	Circulation	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Autres passifs
Juillet.....	222.67	45.93	1150.23	582.79	28.48	9.77
Août......	222.67	45.93	1142.62	550.28	27.73	11.47
Septembre.	222.67	45.93	1300.26	427.12	26.81	11.79
Octobre...	222.67	45.93	1260.63	461.41	27.43	11.89
Novembre.	222.67	45.93	1185.54	463.25	27.96	13.17
Décembre.	222.67	45.93	1327.40	397.54	26.00	6.25
1893						
Janvier...	222.67	45.93	1164.67	458.36	26.46	7.43
Février....	222.67	45.96	1100.31	520.00	25.86	7.46
Mars......	222.67	46.05	1251.57	459.96	25.19	7.71
Avril......	222.67	46.05	1189.84	579.56	32.21	5.22
Mai.......	222.67	46.05	1118.46	640.73	31.79	5.99
Juin.......	262 67	46.05	1277.76	541.42	31.48	6.23
Juillet....	222.67	46.05	1150.34	509.67	30.12	6.19

ACTIF

(Millions de marks)

1892	Encaisse	Bons du Trésor	Billets d'autres Banq.	Escomp.	Prêts sur titres	Valeurs	Autres actifs	Réserve de billets
Juil..	1061.60	26.89	21.13	738.33	119.08	17.80	60.55	344.39
Août.	1046.81	27.18	27.80	714.67	116.81	13.33	60.90	344.17
Sept.	965.80	22.34	31.82	804.92	140.85	13.57	63.72	104.70
Oct..	942.29	22.02	28.29	851.09	118.18	18.17	58.88	116.97
Nov.	952.00	22.91	29.48	771.10	112.14	19.85	61.38	203.85
Déc..	917.61	18.33	36.56	814.66	143.93	23.76	81.81	30.10
1893								
Janv.	935.04	21.99	27.93	709.15	110.72	20.97	62.05	155.29
Févr.	1007.12	25.49	21.82	684.90	110.67	19.05	66.34	339.12
Mars	949 49	23.68	27.35	802.14	121.23	18.71	76.76	133.95
Avril	943.58	25.01	23.58	875.79	124.73	22.91	65.80	187.33
Mai..	965.62	27.64	26.29	864.97	114.80	19.19	54.70	286.09
Juin.	889.94	24.68	27.30	940.30	117.72	19.07	58.42	49.16
Juill.	887.89	24.93	26.43	851.22	119.13	17.18	53.40	173.91

Les Importations Russes. — Le Ministre des finances de Prusse a décidé que les céréales de Russie expédiées avant le 31 juillet seraient admises à l'ancien tarif.

En prévision de la recrudescence probable des fraudes douanières après l'augmentation des tarifs pour les provenances russes, l'autorité allemande est à la veille de renforcer considérablement le corps des douaniers sur toute l'étendue de la frontière. On vise surtout les stations de douane de Johannisburg, Eydtkuhnen, Memel, Neidenburg, Pillau et Tilsitt.

Les Relations commerciales avec l'Espagne. — On se souvient qu'après des négociations infructueuses, qui ont duré plus d'un an, la convention commerciale provisoire entre l'Allemagne et l'Espagne, comportant de part et d'autre le traitement de la nation la plus favorisée, a pris fin le 31 juillet. C'est l'impossibilité de s'entendre sur la question de l'importation en Espagne des alcools allemands qui servaient à la fabrication des vins espagnols qui a causé cette rupture. Les négociations ont été poursuivies depuis, mais on a laissé complètement de côté cette question des alcools allemands, qui continueront à être atteints en Espagne par des droits prohibitifs. Un traité relatif aux autres provenances vient d'être signé à Madrid ; il sera soumis, l'hiver prochain, au Parlement allemand.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 juil.	14 juil	21 juil	28 juil	4 août	11 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	86 75	86 40	86 25	86 25	85 75	85 10
Orient 3 0/0............	69 37	69 »	68 40	66 75	65 75	66 62
Consolidés Russes..........	99 50	99 40	99 40	98 87	98 87	99 12
Hongrois..............	95 50	95 25	94 40	94 40	94 62	94 12
Egypte Unifiée............	101 20	101 »	100 90	100 20	100 75	100 80
Italien	90 75	89 25	88 87	87 75	87 12	86 75
Chemins de fer						
Autrichiens...............	128 ..	127 62	125 12	124 90	125 87	122 75
Lombards..............	42 90	42 90	42 87	42 »	43 37	42 25
Gothard..............	157 25	156 25	155 ..	155 25	153 »	152 »
Nord-Est Suisse..........	108 62	108 12	105 75	106 25	105 80	104 12
Central Suisse..........	»	»	»	»	»	»
Méridionaux..........	»	»	»	»	»	»
Duxer..............	»	»	»	»	»	»
Marienbourg..............	66 12	65 »	76 37	67 »	67 50	70 »
Ouest Prussien..........	74 87	74 37	74 50	65 37	68 75	69 37
Mainzer..............	»	»	»	»	»	»
Lubecker..............	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	203 »	202 87	208 75	203 ..	203 »	205 50
Sud-Ouest Russe..........	»	»	»	»	»	»
Banques						
Crédit..............	206 75	204 60	202 »	202 »	203 12	200 40
Disconto..............	186 25	178 50	177 62	176 »	175 25	174 50
Darmstadt-Bank..........	134 75	133 37	133 50	133 50	133 25	130 50
Berl-Handels..........	137 25	135 60	134 50	133 62	133 50	131 50
Dresde-Bank..........	140 62	138 90	138 37	137 75	137 07	135 75
National-Bank..........	109 75	108 50	108 ..	105 50	105 75	104 50
Mines et diverses						
Laura..............	104 75	105 »	104 37	101 25	98 50	99 40
Dortmund..............	57 62	58 60	58 ..	57 25	56 87	57 37
Bochumer..............	123 12	123 10	123 75	124 40	118 75	119 87
Gelsenkirch..............	129 75	131 25	132 .	136 12	134 50	134 »
Hibernia..............	101 25	102 12	105 62	108 90	109 37	109 »
Harpener..............	125 12	127 30	128 12	131 80	131 37	131 12
Dynamite Trust..........	»	»	»	»	» »	»
Nordd Lloyd..........	115 62	113 75	114 62	115 80	116 25	115 »
Allgem. Electr..........	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours..............	81 05	81 »	80 95	80 90	80 85	80 75
Londres —	20 38	20 40	20 36	20 31	20 45	20 48
Vienne —	164 40	164 25	163 30	162 80	163 45	161 90
Pétersbourg 3 semaines....	215 ..	215 »	213 25	211 50	208 »	211 50
Roubles comptant..........	216 ..	216 »	214 ..	212 37	210 70	213 45
— fin courant..........	216 50	216 25	214 25	211 25	211 »	213 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 12 août 1893.

Le marché monétaire s'est resserré cette semaine ; la Banque Impériale a été obligée de suivre l'exemple de la Banque d'Angleterre et a relevé le taux de son escompte de 4 à 5 0/0. Cette mesure prévue a exercé peu d'influence sur le marché.

L'attitude du marché a été ferme d'un bout de la semaine à l'autre ; on avait trop vendu dans la quinzaine précédente, et les rachats du découvert ont joué un grand rôle. On persiste à croire que les relations commerciales avec la Russie reprendront assez tôt une tournure favorable.

Les boursiers ne paraissent pas se préoccuper beaucoup jusqu'ici de la menace de relèvement de l'impôt sur les opérations de Bourse, bien que ce relèvement soit maintenant certain.

Les Fonds allemands font exception à la fermeté, et continuent à baisser.

Les roubles et les Fonds rusees sont en forte hausse; l'Italien est également très ferme.

Par contre, des nouvelles très défavorables viennent du Mexique et déterminent un recul très considérable sur les Fonds de ce pays.

Les Chemins de fer qui avaient baissé sur la rupture des relations commerciales avec la Russie sont en reprise comme les Fonds russes.

Les actions de Banques sont faibles pour la plupart. Les valeurs industrielles sont fermes.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 11 août 1893.

La Reprise de la discussion du home rule. — Le Bimétallisme à la Chambre. — La Conference de M. Balfond. — La Greve charbonnière. — L'Elévation du taux de l'Escompte à la Banque d'Angleterre.

Le débat sur le *home rule* vient d'entrer dans sa quatrième phase, avec la discussion du rapport qui a commencé lundi à la Chambre des Communes. Contrairement à l'attente générale, cette séance n'a provoqué aucun incident, et M. Gladstone n'a pas fait la déclaration sensationnelle sur laquelle quelques-uns comptaient. A vrai dire, l'examen d'un rapport sur un projet de loi ne comporte pas de longues discussions, c'est ordinairement une simple formalité entraînant quelques amendements faits dans le but de préciser quelques points restés obscurs, et s'il ne s'agissait pas du *home rule*, le débat serait déjà terminé. Il est inutile de dire qu'en l'occurrence le débat va prendre une toute autre ampleur et que, si l'oppposition n'a pas encore recommencé la lutte, les libéraux ne perdront rien pour attendre. L'opposition va profiter de cette nouvelle discussion pour proposer des amendements modifiant du tout au tout la physionomie du bill ; ces amendements auront le sort de ceux qui ont été proposés lors des dernières discussions, mais de nouveaux retards auront été ainsi apportés et l'opposition aura persisté dans sa tactique. M. Gladstone sera probablemenl obligé d'appliquer encore la clôture et l'on s'efforcera de lui en faire supporter tout l'odieux aux yeux du pays.

La question de l'argent étant plus que jamais à l'ordre du jour, les bimétallistes ont cru le moment favorable pour poser à nouveau la question du double étalon et provoquer à ce sujet une explication du Gouvernement. M. Chaplin, protectionniste et député conservateur, a pris à ce sujet la parole à la Chambre des Communes, mais sir William Harcourt, dans sa réponse, s'est montré aussi résolu que l'avait été, il y a quelques semaines, M. Gladstone lui-même à maintenir le régime du monométallisme or. Le fait ne vous surprendra pas, et cependant on a entendu avec quelque étonnement cette réponse catégorique. Lors de la dernière déclaration de M. Gladstone, un des membres de la majorité donna sa démission en menaçant le parti libéral de la défection de tous les partisans du double étalon, et l'on espérait que M. Gladstone, pour éviter une pareille défection, donnerait quelque satisfaction aux bimétallistes. L'attitude sans équivoque que vient de prendre le Cabinet aura-t-elle quelque influence sur le vote du *home rule ?* je ne le pense pas; jusqu'ici la menace de défection n'a eu aucune suite, mais il est désormais certain que l'Angleterre n'acceptera aucune entente en faveur du double étalon et les doutes que M. Cleveland a émis dans son manifeste, quant à la probabilité d'une entente avec les pays étrangers, ont ainsi leur raison d'être.

Je dois constater d'ailleurs que l'opinion publique ne paraît pas vouloir renoncer de sitôt au monométallisme. Je ne vous ai pas parlé la semaine dernière du discours prononcé par M. Balfour en faveur du bimétallisme; l'orateur n'avait apporté à l'appui de sa thèse aucun argument nouveau et j'avais attendu pour vous en parler de voir l'effet produit. Son discours a provoqué un concert de protestations d'autant plus fort que M. Balfour est *leader* du parti conservateur à la Chambre des Communes. Les uns voudraient que les conservateurs l'empêchassent de compromettre ainsi le parti; les autres, sans discuter ses arguments, l'accusent de vouloir amener l'Angleterre à une Union latine, et de chercher à généraliser le *Sherman act* au moment où il va être rapporté.

Le *Times* a profité de l'occasion pour déclarer que l'Angleterre doit rester le champion de l'or; elle en a, elle peut en avoir à discrétion; elle s'en servira et c'est parce que le Gouvernement le veut qu'il a fermé les Hôtels des Indes à la frappe libre. Cette déclaration était intéressante à signaler.

On a espéré un instant qu'une entente serait possible entre ouvriers et patrons et que la grève des mineurs pourrait être aussitôt arrêtée; l'illusion n'a pas été de longue durée; les offres faites par les patrons ont été repoussées et si quelques mineurs ont repris le travail, la majorité résiste à toute tentative de conciliation. Les mineurs du Lancashire viennent de voter une résolution aux termes de laquelle ils s'engagent à tenir aussi longtemps que la Fédération des mineurs le jugera convenable; de nouvelles adhésions arrivent chaque jour.

Je vous parlais la semaine dernière des graves conséquences que la grève peut entraîner pour le commerce en général; un journal anglais a calculé ce que le chômage coûte actuellement par semaine au pays: il évalue la perte subie à 37.500.000 fr. Les ouvriers perdent 11 millions de francs de leurs salaires; les propriétaires de mines, 2 millions de profits; les chemins de fer et les canaux, 3.625.000 fr. de transports; la navigation, 4.125.000 fr. de frêt; les établissements métallurgiques, 10 millions et demi; les consommateurs particuliers, par suite de la hausse du charbon au détail, 6.250.000 fr.

Cette évaluation ne nous paraît pas exagérée; on ne saurait donc trop souhaiter que quelque chose fût tenté pour faire cesser une telle situation.

Comme je vous le faisais prévoir la semaine dernière, la Banque d'Angleterre a de nouveau élevé le taux de son escompte.

Chacun s'attendait à cette mesure, les avis étaient seulement partagés sur l'importance de l'élévation. En élevant le taux de 3 à 4 0/0, la Banque paraît avoir sagement agi; la situation aux Etats-Unis ne s'améliorant pas, et les demandes d'or continuant, la Banque devait prendre une mesure énergique pour protéger son encaisse; une élévation de 1/2 0/0 n'aurait été d'aucun effet.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement des Métaux précieux aux Indes. — La récente mesure prise par le Gouvernement relativement à la frappe de l'argent donne de l'intérêt au mouvement des métaux précieux aux Indes. On doit remarquer, tout d'abord, que l'importation de l'argent a toujours dépassé de beaucoup l'importation de ce métal; pendant l'exercice finissant le 31 mars, cette différence a été plus forte que jamais. Pendant la même année, grâce aux mouvements provoqués par la *valuta* autrichienne, l'exportation de l'or a dépassé l'importation, c'est un fait exceptionnel. Le mouvement des deux métaux, en 1892-93, comparé avec l'exercice précédent, a été le suivant :

	Or		Argent	
	1891-92	1892-93	1891-92	1892-93
	Rs	Rs	Rs	Rs
Importations..	4.118.900	1.781.800	10.603.700	15.228.000
Exportations..	1.705.100	4.594.500	1.581.500	2.364.500
Excédent des importations	2.413.800	-	9.022.200	13.863.500
Excédent des exportations		2.812.700		

Pendant les mois d'avril et de mai 1893, il semble que le mouvement ait repris sa condition normale; voici les chiffres comparés à ceux des mêmes mois de 1892:

	Or 1892	Or 1893	Argent 1892	Argent 1893
	R^s	R^s	R^s	R^s
Importations..	2.557.014	5.204.318	33.630.203	26.566.393
Exportations..	9.885.307	4.526.229	2.843.174	2.731.709
Excédent des importations		678.089	30.787.029	23.834.684
Excédent des exportations	7.328.293			

Ces chiffres n'ont pas été influencés par la nouvelle législation, dont l'effet devra être étudié avec soin dans les prochaines statistiques.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
9 août 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	39.834.995	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.384.995
Total...........	39.834.995	Total...........	39.834.995

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)..........	13.104.453
Réserve et profits et pertes..............	3.434.861	Portefeuille et avances	24.263.047
Trésor et administration publique.......	3.704.247	Billets en réserve....	12.768.510
Comptes particuliers..	30.101.144	Or et argent monnayés	1.847.464
Billets à sept jours, etc.	190.222		
Total...........	51.983.474	Total...........	51.983.474

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Sorties d'or	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
26 Avril........	25.309	»	25.608	35.029	36.711	16.150	45	2½
3 Mai..........	24.710	»	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 » ...	24.006	»	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3½
17 » ...	23.462	»	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 » ...	24.067	»	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 » ...	26.101	»	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	»	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 » ...	29.396	»	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 » ...	29.604	»	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 » ...	30.119	»	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	»	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	»	25.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 » ...	25.577	»	26.829	39.536	38.462	19.197	48	»
2 Août......	27.523	»	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 » ...	25.232	»	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4

Le Commerce extérieur en juillet. — Les statistiques du *Board of Trade* pour le mois de juillet ne sont pas défavorables.

Les importations du Royaume-Uni se sont élevées à 33.292.293 liv. st., contre 33.463.957 liv. st. à la même époque de l'année dernière.

Les exportations ont été de 19.657.734 liv. st., contre 19.463.957 liv. st. en 1892.

Les importations accusent, pour les sept premiers mois de l'année 1893, une diminution de 15.264.266 liv. sterling sur 1892; les exportations, d'autre part, accusent, pour la même période, une diminution de 3.895.285 liv. st.

Nous publierons la semaine prochaine notre tableau habituel.

Les Electeurs Anglais. — Sir Charles Dilke vient de présenter à la Chambre des Communes un rapport sur le nombre d'électeurs autorisés à voter dans les diverses circonscriptions du Royaume-Uni. M. Philip Stanhope a déposé sur le bureau de la Chambre un travail analogue sur les diverses classes d'électeurs figurant sur les registres pour les élections parlementaires en Angleterre et dans le Pays de Galles.

Il résulte du rapport de sir Charles Dilke que le total des électeurs enregistrés dans les comtés est de 3.705.012: Angleterre, 2.564.941; Pays de Galles, 189.922; Ecosse, 343.392 et Irlande, 637.757. Les électeurs des villes et des bourgs arrivent au total de 2.455.355: Angleterre. 2.011.369; Pays de Galles, 80.354; Ecosse, 258.593 et Irlande, 105.019; électeurs des Universités, 37.773 (Angleterre, 16.172; Ecosse, 17.106 et Irlande, 4.495). Ce qui fait un total général pour le Royaume-Uni de 6.229.120 électeurs.

Le travail de M. Stanhope donne les indications suivantes: dans les comtés de l'Angleterre et du Pays de Galles: Votants propriétaires, 497.247; votants ayant une occupation: 2.226.285; locataires: 31.331. Dans les bourgs de l'Angleterre et du Pays de Galles, votants ayant une occupation 1.950.978; bourgeois (freemen) francs-tenanciers et autres droits anciens, 112.433; locataires, 29.112.

La Grève charbonnière. — Voici le tableau du nombre des mineurs des différents districts où le travail a été arrêté, avec la production annuelle de ces districts:

Districts	Nombre d'ouvriers	Production
		Tonnes
Yorkshire	86.000	23.000.000
Lancashire......................................	81.000	22.300.000
Derbyshire......................................	40.000	11.000.000
Nottinghamshire	22.000	7.000.000
Staffordshire	30.000	4.000.000
Pays de Galles-Nord et Sommersetshire	30.000	10.000.000
Totaux......	270.000	77.300.000

Il importe de remarquer que plus de 50.000 ouvriers de ces districts ne sont pas affiliés à la Fédération et continuent le travail. La Fédération dispose, pour soutenir la grève, d'une somme de 1.000.000 de liv. st. environ.

Clearing-House

Résultat des compensations du 3 au 9 août

Jeudi 3 août........£	21.489.000	Lundi 7 août........£	»
Vendredi 4 août.....	22.026.000	Mardi 8 août	21.527.000
Samedi 5 août.......	17.760.000	Mercredi 9 août......	20.161.900
		Total.......£	102.963.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 111.543.000.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 29 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93:

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes du 1er avr. au 5 août 93	Recettes du 1er avr. au 6 août 92	Recettes du 29 juil. au 5 août 93	Recettes du 30 juil. au 6 août 92
Douanes...............	19.650	6.410	6.481	337	299
Accise	25.100	7.968	8.186	338	237
Timbre................	13.600	4.576	5.337	317	325
Land tax et House duty	2.460	365	385	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	2.610	2.477	63	34
Postes	10.600	3.180	3.210	100	250
Télégraphe..........	2.480	850	815	»	»
Terres de la couronne	430	120	120	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	682	989	10	9
Recettes totales.....	91.640	26.871	28.110	1.165	1.154
Dépenses............	»	32.978	33.802	1.339	1.117

Frappe de Monnaies de billon italiennes. — On télégraphie de Birmingham: Le Gouvernement italien est à la veille de conclure un contrat avec une des plus importantes maisons de notre ville pour la frappe d'une

somme de six millions de lire en monnaie de billon italienne. Il espère ainsi atténuer un peu l'acuité de la crise monétaire, qui sévit en ce moment en Italie par suite du manque presque absolu de monnaie divisionnaire.

Il faut, en effet, que la situation soit bien précaire dans la péninsule pour que le Ministre des finances ait consenti à traiter en payant, dit-on, de 420 à 425 livres sterling (environ 10.000 fr.) une valeur nominale de 10.000 lire en monnaie de cuivre dont la valeur réelle est infiniment moins grande.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (3 au 9 août) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution	Liv. st.	*Augmentation*	Liv. st.
Brighton	2.307	Caledonian	219
South Eastern	1.273	Great Western	6.560
Great Eastern	10.206	Lancashire et York-shire	17
Metropolitan district	259	North Western	17.437
Great Northern	2.334	South Western	10.255
Sheffield	6.876	Chatham et Dover	329
Midland	12.368	Metropolitan	119
North Eastern	6.111	North British	1.248

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	7 juil.	14 juil.	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	99 »	99 19	99 »	98 81	98 44	98 06
Rupee 4 0/0	69 75	69 62	69 12	68 37	68 37	68 50
Brésil 4 0/0	64 75	62 75	63 75	62 50	63 50	62 50
Argentine 5 0/0	63 50	60 62	62 25	62 »	59 50	59 75
Cédulas P	7 12	7 »	7 25	7 25	7 12	7 25
— E	26 »	26 75	25 75	24 75	24 50	24 75
Mexicain 6 0/0	61 25	58 75	57 25	57 75	60 50	54 »
Turc I	55 »	54 50	54 50	53 50	54 50	54 »
— II	33 25	33 »	33 25	32 25	33 25	33 »
— IV	21 81	21 69	21 69	21 50	21 75	21 69
Egypte Unifiée	100 »	99 87	99 50	99 12	99 37	99 50
Grec Monopole	45 »	43 ..	42 »	39 »	40 50	40 »
Italien 5 0/0	89 25	88 »	87 62	86 75	85 75	85 56
Russe 4 0/0	99 12	99 25	99 »	99 »	98 75	99 50
Portugais 3 0/0	22 25	21 75	21 87	21 87	22 12	21 62
Espagne Ext. 4 0/0	63 06	62 25	62 56	62 44	62 75	62 19
Français 4 1/2 0/0	105 50	106 »	106 »	106 »	105 »	104 50
— 3 0/0	97 25	97 »	97 25	96 50	97 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	106 »	105 ..	105 »	105 »	105 »	105 »
Lombards	9 »	8 75	8 75	8 62	9 »	8 75
Banque Ottomane	12 94	12 75	12 75	12 56	12 75	12 62
Rio Tinto	15 06	14 81	14 69	14 44	13 75	12 81
Brighton A	157 35	155 »	150 87	149 »	148 62	149 »
North Brit. ord	32 12	31 75	31 75	32 10	33 »	32 75
Pérou ord	6 62	6 »	5 75	5 87	5 87	6 »
— pref	19 25	17 50	16 75	17 25	18 »	18 »
— debs	63 50	58 50	57 »	57 »	61 50	60 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	43 25	39 50	38 25	33 75	35 25	37 »
— actions	22 50	20 37	19 25	15 »	15 12	16 37
Canada Pacific	77 25	73 50	73 »	70 75	72 62	73 50
Eries	16 62	14 62	13 50	10 75	11 87	12 37
Denver pref	36 25	29 75	29 25	29 50	30 12	30 50
Milwaukee	69 75	62 12	57 25	53 75	54 75	56 12
Louisville	66 37	57 87	55 12	54 50	55 25	56 37
Norfolk pref	22 12	19 37	20 »	21 37	21 56	21 87
Reading Inc. Bds	30 25	29 »	29 »	25 50	25 »	26 »
Union Pacific	25 37	21 37	20 12	19 37	20 12	19 87
Me[illegible]	13 »	13 »	11 50	11 »	12 »	13 50
Mines						
De [illegible]	17 62	15 75	15 37	15 12	15 37	15 »
Ch[illegible]	12 »	11 50	11 »	10 75	11 »	10 62
C[illegible]	7 37	7 37	6 87	6 87	7 25	7 »
Gel[illegible]	4 87	4 75	4 62	4 50	4 62	4 50
Impers	2 87	2 50	2 31	2 12	2 12	2 »
La[illegible]	3 50	3 37	3 12	2 87	3 12	3 »
Simmer	4 25	3 94	3 62	3 75	3 87	3 75
Rob[illegible]	4 25	4 19	4 12	4 12	4 25	4 25
Oceana	2 87	2 75	2 25	2 12	2 44	2 19
Ar[illegible]	34 12	33 37	32 37	32 50	33 25	34 62
Ch[illegible]	25 37	25 37	25 38	25 41	25 47	25 53
Escompte de la Banque	2 50	2 50	2 50	2 50	3 »	4 »
Escompte hors banque	1 12	1 37	1 50	2	2 87	4 12

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 12 août 1893.

L'élévation de 3 0/0 à 4 0/0 du taux d'escompte de la Banque n'a eu aucune influence sur le marché ; on s'attendait en effet, à une élévation et on a été satisfait que la Banque ne se soit pas arrêtée à une demi-mesure. Sans se montrer optimiste, le Stock-Exchange paraît être assez rassuré sur l'avenir et l'ensemble des mouvements indique une certaine amélioration ; la situation est en effet fortement dégagée et le marché est prêt à faire face à toutes les éventualités. Le *bank holiday* de lundi dernier a contribué à redonner de l'animation aux deux premières séances de la semaine, la fermeté a ensuite généralement prévalue sur les valeurs nationales et le marché étranger a suivi l'impulsion du continent.

L'Italien a été assez bien tenu, tandis que l'Extérieure fléchit ; les Fonds helléniques restent faibles.

Malgré les événements de la République Argentine, les valeurs Sud-Américaines sont assez bien tenues ; le Mexicain a été très faible.

Les ventes pour compte de Paris ont amené la baisse du Rio et la De Beers a été plus faible pour les mêmes causes.

Les Chemins Américains sont toujours faibles sur les avis de New-York.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 10 août 1893.

La Visite de Guillaume II. — La Conférence relative au traité de commerce austro-russe. — Le Commerce extérieur pendant le premier semestre 1893. — Les Charbons de la Bohême. — Une pétition des représentants de l'industrie métallurgique.

La prochaine visite de l'empereur d'Allemagne, qui doit assister aux grandes manœuvres de Guns, du 16 au 22 septembre, constitue l'actualité, et, à ce propos, il y a eu conflit entre la police autrichienne et la police hongroise. Après une partie de chasse avec l'archiduc Albrecht, Guillaume a l'intention de passer quelques jours dans le château d'Ofen ; or, la police de la capitale cisleithanienne ayant émis la prétention de le couvrir jusqu'au bout de sa protection, l'administration transleithanienne s'est fâchée et il a fallu une décision du Ministre de l'intérieur hongrois pour mettre les choses au point ! Quoi qu'il en soit, toutes les mesures sont prises pour la sécurité de l'hôte attendu le mois prochain par François-Joseph, et dont la presse officieuse acclame d'ores et déjà la venue.

Les délégués austro-hongrois appelés à délibérer sur les propositions relatives au traité de commerce avec la Russie ont commencé leurs travaux depuis deux jours ; des instructions ont été données pour qu'on procède avec la plus grande activité et, comme gage de son désir d'aboutir, le Gouvernement a autorisé la libre entrée des chevaux russes. En somme on paraît disposé ici à faire de sérieuses concessions : la Russie jouirait du traitement de la nation la plus favorisée et bénéficierait, en outre, d'autres réductions sur certains articles.

En réponse aux appréciations aigres-douces de la presse allemande, qui reproche à l'Autriche-Hongrie de faire des avances à la Russie, plusieurs journaux parlent de l'envahissement des produits allemands en les qualifiant de *mauvais et de bon marché*.

Je vous ai donné, la semaine dernière, le mouvement du commerce extérieur en quintaux métriques ; pour compléter cette information j'ajouterai que la valeur des *Importations*, pendant le premier semestre 1893, s'élève à 355.810.000 florins, et celle des *Exportations* à 391.100.000 florins : c'est là une augmentation de 23 millions de florins (7,1 0/0) pour les Im-

portations, et de 40 millions de florins (11,4 0 0) pour les Exportations.

Le solde actif de la balance commerciale est, d'après ces données, de 35.350.000 florins. en plus-value de 16.500 000 florins sur 1892.

Pendant cette même période, c'est-à-dire du 1er janvier au 30 juin 1893, la production des charbons a suivi en Bohême un mouvement ascendant; on a expédié 496.770 wagons, soit 19.706 wagons de plus que pour la période correspondante de 1892, et on estime à 200.000 tonnes l'augmentation de la production du bassin Nord-Ouest de la Bohême.

A la suite d'un récent appel d'offres fait, les représentants de l'industrie minière et métallurgique ont adressé une protestation au Ministre du commerce autrichien.

Il s'agissait d'une fourniture d'environ 3.750 quintaux métriques de fer destinés à un pont sur l'Inn, entre Braunau et Simbach; cette fourniture a été adjugée à un constructeur de Nuremberg, qui avait fait tout d'abord le prix de 37 marks le quintal, ce qui, au cours de 60.7 kreutzers, équivaut au cours de 22 florins 46 par quintal; or, les propositions des Sociétés de Gridl et de Bohême, qui ne dépassaient pas 22 florins, ayant été communiquées à la maison bavaroise, celle-ci put réduire son prix et enlever ainsi l'affaire, en obtenant l'exemption des droits de douane.

Les protestataires insistent sur l'incorrection d'un semblable procédé qui lèse les intérêts de l'industrie nationale; ils établissent qu'en traitant avec un fournisseur étranger le Ministre a fait perdre aux ouvriers autrichiens et aux Compagnies de chemins de fer 13 florins 05 par quintal, auxquels il convient d'ajouter 6 fl. 07 dont le Trésor a été frustré par suite de la remise des droits de douane. Il est juste de dire, à la décharge de l'administration, que les deux tiers du pont dont il s'agit reposent sur territoire bavarois.

Informations Économiques et Financières

La Banque d'Autriche-Hongrie. — Le bruit d'une élévation possible du taux d'escompte de la Banque d'Autriche-Hongrie ayant couru à l'étranger, la *Nouvelle Presse Libre* fait remarquer, à ce propos, que la situation actuelle de cet Etablissement est moins favorable qu'elle ne l'était l'année dernière: la réserve de billets exempts d'impôt, qui dépassait 40 millions de florins en août 1892, est tombée à 26 millions; en outre la Banque étant peu préparée pour faire face aux besoins de l'automne, il se pourrait bien qu'elle soit bientôt acculée à la limite de sa circulation fiduciaire (billets imposables).

La feuille précitée ajoute que des mesures prévoyantes touchant au taux de l'escompte s'imposent en raison des opérations de la *valuta*; il importe de se guider sur le mouvement de ce taux à l'étranger. La Banque doit agir tout comme si les paiements en espèces avaient été repris, car ceci se rattache à la question de l'agio et à la cote défavorable des Devises.

Par suite de la mauvaise méthode adoptée, en partie, pour constituer le stock d'or, le marché autrichien a vu disparaître tout le papier sur l'extérieur, et, en plus de ceci, on a contracté, au dehors, des dettes flottantes assez importantes, pour bénéficier de l'écart entre le taux d'escompte des autres places et celui de Vienne. Mais cet écart doit être maintenu car, s'il venait à disparaître, ou même à s'amoindrir, l'étranger pourrait réaliser les obligations à courte échéance et augmenter ainsi le resserrement du marché des Devises.

Dans un pays où les paiements en espèces sont courants une pareille situation provoquerait des sorties d'or; en Autriche, elle se traduirait par une nouvelle hausse de l'agio.

En conséquence, conclut la *Nouvelle Presse Libre*, la Banque doit procéder avec une extrême prudence et suivre attentivement les fluctuations du taux d'escompte, sous peine de compromettre l'œuvre de la Réforme monétaire.

La Récolte en Hongrie. — D'après les estimations officielles la situation des récoltes en Hongrie s'est considérablement améliorée depuis le 15 juin. Voici les chiffres prévus pour 1893 en *quintaux métriques*, - ceux qui sont placés entre parenthèses se rapportant à l'année 1892: Froment, 33.706.577 (38.651.729); seigle, 9.348.818 (13.358.149); orge, 11.252.178 (11.626.525); avoine, 9.348.818 (9.817.862).

Les estimations particulières sont encore supérieures de 6 41 0 0 aux chiffres officiels.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 juil.	14 juil.	21 juil	28 juil	4 août	11 [illegible]
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 ..	118 45	118 90	118 90	118 90	118 70
— — Argent	97 65	97 45	96 95	96 85	96 75	96 25
— — Couronne	96 95	97 10	96 85	96 40	96 70	96 30
Hongrie Rente Or	115 70	115 70	115 40	115 55	115 70	115 50
— Emp. Ch. de fer	125 ..	125 75	126 ..	126 75	127 10	126 60
— Rente Couronne	96 95	94 80	94 65	94 55	94 52	93 40
1860 Billets	147 75	148 25	148 25	148 25	147 ..	146 50
1854 —	147 50	148 ..	148 ..	147 75	148 ..	147 50
1864 —	194 ..	193 ..	192 25	193 25	193 ..	192 50
Hongrie billets	148 ..	149 ..	149 50	149 25	149 ..	149 25
Danube Reg-Bill	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	127 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	223 50	222 ..	222 ..	222 ..	222 50	224 »
Autriche Boden-Credit	423 ..	421 ..	420 ..	418 ..	419 ..	416 »
— Crédit action	339 20	337 60	336 ..	335 50	338 ..	334 10
— Hongrie Bank	986 ..	984 ..	983 ..	981 ..	979 ..	977 »
Vienne Bank-Verein	122 20	122 ..	121 40	121 70	121 50	120 50
Verkehrsbank	173 ..	175 ..	173 50	173 ..	173 ..	174 »
Hongr. Credit-Bank	414 ..	413 ..	416 ..	420 ..	419 70	416 50
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	» »
Anglo-Bank	152 ..	150 50	150 10	151 .	150 70	149 »
Vienne Union-Bank	252 ..	251 50	250 50	249 20	250 50	248 50
Autriche Lænderbank	256 30	249 60	248 ..	246 70	247 20	242 90
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	123 ..	126 25	126 50	128 ..	128 50	128 »
All. Autr. Bau-G	106 ..	104 50	104 ..	104 ..	104 ..	108 »
Danube Bat. vap	390 ..	394 ..	407 ..	395 ..	402 ..	389 »
Autr.-Hongr. Lloyd	445 ..	447 ..	447 ..	440 ..	440 .	435 »
Tabac Turc	183 50	184 70	186 50	186 ..	186 ..	186 »
Autriche Alpine	52 90	54 ..	54 10	54 ..	53 80	53 70
Chemins de fer						
Bohême-West	371 50	380 ..	378 ..	379 25	376 50	377 50
Buschtherader-B.	453 ..	450 50	448 ..	446 ..	449 50	443 »
Lemberg-Czernowitz	... ..	257 50	256 ..	255 50	257 50	255 75
Ferd.-Nord	2887 .	2880 .	2880 .	2880 .	2890 .	2885 .
Autriche Nord-West	215 ..	218 ..	215 ..	214 ..	215 ..	211 50
Staatsbahn	309 30	309 ..	306 50	305 20	307 70	302 [illegible]
Lombard	103 70	103 60	104 20	103 ..	105 50	103 70
Lokalbahn	205 ..	205 ..	204 75	204 25	205 ..	202 »
Changes						
Sur Francfort	60 50	60 75	61 10	61 25	61 17	61 17
— Londres	123 55	123 95	125 60	125 10	125 15	126 »
— Paris	49 10	49 25	49 45	49 60	49 52	49 52
— Amsterdam	102 05	102 25	102 75	103 20	103 05	103 50
Napoléons d'or	9 83	9 85	9 89	9 91	9 89	9 [illegible]
Marknoten	60 50	60 75	61 10	61 25	61 17	61 17

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 12 août 1893.

Notre marché a une mauvaise tendance provoquée par de nombreuses réalisations à la suite desquelles les transactions sont restées sans animation; elles ne portent guère que sur les valeurs de Banque. On s'inquiète, d'autre part, de l'extension du choléra dans les Etats voisins, extension qui a provoqué une série de mesures préventives analogues à celles de l'an dernier.

La spéculation va se porter, selon toutes probabilités, sur les valeurs de transport (Chemins de fer) qui bénéficieraient d'un accord commercial avec la Russie; c'est la question à l'ordre du jour dans le domaine économique.

On annonce, pour le 18 ou le 20 courant, la publication du bilan semestriel de la *Credit Anstalt* autrichienne.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 11 août 1893.

Le Ministre de l'Intérieur et le Roi. — L'Exposition de Bruxelles. — La Russie à l'Exposition d'Anvers. — La Diminution des droits de port.

Nos débats parlementaires roulent toujours sur la revision ; nous n'en parlerions pas, si M. Deburlet, ministre de l'intérieur, n'avait fourni aux libéraux ample matière à récriminations parfaitement justifiées. A propos d'un amendement, M. Deburlet a déclaré que le cens resterait fixé à 1.500 francs, que c'était sa dernière concession et qu'il l'avait fait accepter à la COURONNE. Sous Louis-Philippe on était moins exigeant que ne le paraît M. le Ministre de l'intérieur ; mais la question n'est pas de savoir s'il y aura 1.000 ou 1.200 éligibles, elle réside en ce fait anormal chez nous : M. Deburlet a découvert le Roi ! Cela ne s'est jamais produit en Belgique. L'*Etoile Belge* fait preuve de beaucoup trop de lyrisme en écrivant les lignes suivantes ; mais elle fait comprendre à quel point les esprits sont montés contre l'infortuné M. Deburlet :

C'est une folie ou c'est un crime. Et dans les deux cas, la place du successeur éventuel de M. Beernaert n'est plus au banc des représentants du Roi. Ce que l'on rêve, c'est d'imputer au Roi la responsabilité de la politique de résistance et d'aveuglement. On dit au suffrage universel, à l'opinion publique, au pays : « Le Roi ne veut pas ! » Voilà où en sont arrivés les prétendus conservateurs ! Ils se servent de la personne du souverain comme d'un bouclier contre les impatiences et les mécontentements de la foule. Que feraient-ils de plus s'ils étaient révolutionnaires et s'ils avaient juré d'enlever au Roi l'affection du peuple ? Léopold II, que la population de Bruxelles acclamait encore il y a quelques jours, n'a point mérité d'avoir de pareils Ministres.

L'*Indépendance Belge*, beaucoup plus raisonnable, s'exprime pourtant en ces termes :

Ou bien la déclaration du Ministre de l'intérieur lui est personnelle — la disparition subite de M. le Ministre des finances autorise cette supposition, ou bien elle a été concertée entre les Ministres.

De toute façon, c'est une incorrection manifeste et sans précédent au moins en Belgique. Nous ne pourrions citer aucun Cabinet belge qui ait commis une faute politique aussi forte, aussi grosse de conséquences périlleuses.

Evidemment, ce qui précède vous paraîtra puéril, parce que vous êtes en République. Il n'en est pas de même chez nous.

Passons à un sujet moins irritant :

Le Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles 1895 s'est réuni lundi dernier. Il a discuté et entamé longuement les détails des programmes élaborés par chacune des sections. D'ici à quelques jours, les Commissions seront nommées et le programme de l'Exposition sera publié. La plupart des industriels et commerçants bruxellois s'apprêtent à figurer à l'Exposition de 1895.

Le Gouvernement russe vient d'accepter l'invitation qui lui a été adressée par le Gouvernement belge, de participer officiellement à l'Exposition universelle d'Anvers de 1894. Il nommera prochainement un commissaire général.

Puisque nous nous occupons d'Anvers, disons que le Conseil communal de notre métropole maritime a examiné la question de la diminution des droits du port, question qui intéresse tout le monde.

A l'unanimité, le Conseil a approuvé les propositions faites par le collège et d'après lesquelles les droits de bassin seront réduits dans une large mesure à partir du 1er janvier 1894.

Les navires dits « irréguliers » qui fréquentent notre port paient actuellement 0 fr. 943 au tonneau net Moorsom. D'après le nouveau tarif ils ne paieront plus que 0 fr. 50. Les 15 centimes additionnels sur les différents droits de navigation ne seront plus perçus à partir de la même date. Pour les navires arrivant à Anvers sur lest, le taux de 0 fr. 50 serait en outre réduit de 30 0/0, c'est-à-dire ramené à 0 fr. 35 par tonneau net. En ce qui concerne les services réguliers qui desservent le port d'Anvers, le tarif maximum serait de 0 fr. 30 au tonneau net, ce qui représente le taux de 0 fr. 26 plus 15 0/0 additionnels, c'est-à-dire le droit perçu actuellement. Les navires réguliers continueraient à jouir de la réduction du tarif en raison du nombre de voyages effectués dans le courant de l'année. Le montant total des sacrifices que la Ville d'Anvers sera appelée à faire s'élèvera annuellement à 750.000 francs, en se basant sur le produit des droits de navigation perçus pendant les cinq dernières années et sans tenir compte d'un produit moindre pour les cales sèches, le tarif appliqué à ces dernières devant également être revisé cette année.

Ces sacrifices sont considérables et pour les compenser il faudra demander à l'impôt des ressources nouvelles. Dans la lettre qui porte cette décision à la connaissance de M. le Ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, l'administration communale d'Anvers fait remarquer que ces réductions auront pour résultat un abaissement des frets sur notre port. L'industrie belge tout entière en profitera, le transit par Anvers augmentera dans de fortes proportions et l'Etat, exploitant le réseau ferré, en bénéficiera surtout. En conséquence, la Ville estime que l'Etat, de son côté, doit faire des sacrifices et notamment accorder la suppression des droits de feux et fanaux, diminuer les frais de pilotage, améliorer la navigabilité de l'Escaut, étudier et mener à bon port la question du canal reliant directement l'Escaut au Rhin, etc.

Informations Économiques et Financières

L'Impôt Foncier. — A la Chambre des représentants, M. Broquet a développé son amendement tendant à allouer un crédit de dix millions pour des remises ou réductions de l'impôt foncier sur des terres arables et prairies pour des mesures destinées à venir en aide aux agriculteurs éprouvés par la sécheresse, notamment pour l'achat de fourrages et autres produits nécessaires à l'alimentation du bétail. L'orateur estime qu'il n'est pas sérieux de prétendre que la situation financière ne permet pas d'attribuer une somme aussi considérable à l'agriculture, puisque ce crédit doit être perçu sur les ressources extraordinaires. On peut bien consacrer des millions à l'agriculture alors qu'on en demande dix-sept pour la guerre. D'ailleurs, on pourrait remédier à l'insuffisance des ressources par une émission de bons du Trésor.

Recettes des Chemins de fer vicinaux de la province d'Anvers

	Mois de mai 1893	Depuis le 1er janvier 1892	Depuis le 1er janvier 1893
	—	—	—
Anvers-Hoogstraeten-Turnhout...	35.443 35	144.129 68	168.655 14
Anvers-Wuestwezel-Schooten....	12.024 82	57.081 40	62.933 27
Anvers-Santvliet-Lillo...........	22.250 40	107.376 73	114.967 45
Anvers-Santhoven-Broechem-Lierre	10.205 75	44.412 20	46.585 60
Malines-Iteghem..	11.997 59	58.864 17	63.806 14

Recettes totales effectuées sur tout le réseau depuis le 1er janvier : 1.991.438 fr. 16.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 12 août 1893.

La semaine a été calme ; le marché à terme a eu de la peine à maintenir ses cours. La faiblesse de l'Italien a exercé une fâcheuse influence sur l'ensemble des va-

leurs. Les Argentines ont mieux figuré. Parmi nos titres industriels, nous avons à constater une hausse très marquée sur les zincs; mais la sidérurgie n'a pas progressé. Les charbonnages ont peu varié; leur tendance n'est pas mauvaise. En Glaces, nous avons fléchi.

Les obligations méridionales ont monté à 291, demandées. Dalbasch a coté 680. Le Prince-Henri est remonté à 298.

Anvers, 12 août 1893.

Les mêmes préoccupations influent le marché, mais, envisagées avec plus de calme, elles ont provoqué une légère reprise; l'élévation du taux de l'escompte à Londres et à Berlin n'a surpris personne et les cours ne s'en sont pas ressentis; on doit donc être satisfait des meilleures dispositions dont notre place fait preuve en pleine période de vacances et espérer qu'elles favoriseront une reprise lors de la rentrée.

La révolution argentine est considérée comme un nettoyage nécessaire : c'est ce qui explique que les fonds argentins sont plutôt en hausse; l'or est d'ailleurs demandé à 336 1/2, la cédule or est mieux. On ne sait encore rien relativement au paiement du coupon du 1er octobre.

Le change brésilien reste aux environs de 12 et les fonds ne donnent pas lieu à de nombreuses transactions. On parle de l'unification de la Dette du Venezuela, ce qui provoque des achats. L'Uruguay est mieux. Le reste de la cote est ferme.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	7 juil.	14juil.	20juil.	28juil.	4 août	11 août
Rente belge 3 1/2 0/0	103 05	102 70	102 85	102 75	102 60	102 75
— — 3 0/0	101 25	101 35	101 30	101 30	101 35	101 15
— — 2 1/2 0/0	92 90	92 90	92 85	92 50	92 30	92 75
Banque de Belgique	15 »	15 »	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	26 50	26 50	26 50	26 50	25 »	25 »
— de Bruxelles	580 »	580 »	585 »	585 »	580 »	580 »
— de Charleroi	485 »	485 »	465 »	465 »	465 »	475 »
— Nationale	2945 »	2930 »	2900 »	2930 »	2945 »	2940 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	828 50	830 »	830 »	829 »	827 50	825 »
— Brux.-Lille-Calais	477 50	477 50	495 »	494 »	495 »	491 »
— Congo (p. d. f.)	370 »	370 »	355 »	355 »	300 »	300 »
Tramways Bruxelles (priv.)	290 »	285 »	282 »	280 »	282 »	280 »
Ch. de fer économiques	225 »	225 »	230 »	235 »	231 »	230 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	920 »	920 »	920 »	935 »	901 »	910 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1126 »	1126 »	1126 »	1200 »	1200 »	1190 »
Vieille-Montagne	487 »	489 50	487 »	455 »	457 50	460 »
Glaces de Moustier	790 »	790 »	780 »	780 »	800 »	800 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	325 »	322 50	316 »	312 50	307 50	309 »
Autriche papier	80 15	80 30	80 »	79 25	79 05	78 90
— argent	79 30	79 10	79 »	78 50	78 45	77 25
— or (1876)	97 10	97 70	98 »	97 85	97 70	97 60
Brésil 4 0/0	65 25	63 »	63 50	63 50	63 75	63 25
Egypte Unifiée	504 50	504 50	505 »	498 »	502 50	502 50
Espagne Extérieure 4 0/0	63 »	62 25	62 50	62 50	63 50	63 »
Hollandais 3 0/0	99 15	99 15	99 »	98 50	98 »	98 »
Hongrois or 4 0/0	95 »	94 75	94 45	94 »	94 80	94 20
Italie 5 0/0	89 75	88 50	87 75	87 75	86 60	86 »
Portugais ext. 3 0/0	21 95	21 95	21 55	21 65	21 75	21 60
Turc 1 0/0	22 »	21 85	21 95	21 75	22 15	22 »
Canada Pacifique	388 »	385 »	367 50	380 »	390 »	390 »
Madrid-Saragosse	182 50	177 50	176 »	166 50	169 50	165 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	308 »	307 50	300 »	300 »	294 »	299 »
Varsovie-Vienne (act.)	485 »	485 »	495 »	487 »	483 »	493 »
Change sur Amsterdam	208 12	208 12	208 22	208 37	208 62	208 65
— sur Berlin	123 60	123 62	123 80	123 85	123 75	124 05
— sur Londres	25 20	25 24	25 24	25 24	25 31	25 35
— sur Paris	100 21	100 20	100 26	100 20	100 20	100 15
— sur Vienne	203 50	204 »	203 »	202 ..	203 »	202 »
— sur Italie	94 40	94 »	92 70	92 50	91 20	91 20
— sur Genève	99 80	99 90	99 80	99 80	99 80	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	61 25	62 »	62 50	61 75	62 50	61 90
Turc 1 0/0	21 30	21 25	21 25	21 10	21 30	21 25
Portugais 3 0/0	22 60	21 90	21 75	21 50	21 75	21 50
Egypte Unifiée	507 50	507 60	502 »	501 ..	502 »	500 »
Change sur Paris	100 22	100 10	100 20	100 15	100 12	100 10
— sur Berlin	123 40	123 50	123 65	123 80	123 90	123 85
— sur Londres	25 13	25 26	25 27	25 23	25 30	25 35
— sur Amsterdam	» »	» »	» »	»	» »	» »

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 10 août 1893.

Les Troubles de Vitoria. — Le nouveau Gouverneur général de Cuba. — Le Budget des Antilles. — Les Traités de commerce avec l'Allemagne et l'Italie. — Mesures budgétaires et fiscales.

Les troubles qui ont éclaté à Vitoria, lors du passage du général Lopez Dominguez, sont une nouvelle preuve du mécontentement que les réformes militaires ont produit dans certaines localités.

« Le Ministre de la guerre, dit l'*Imparcial*, n'a pas fait preuve de ce tact et de cette prévoyance si nécessaires quand on exerce un mandat aussi important; on ne sait pas au juste en quoi consistent les modifications les plus récentes, devant remplacer celles qui avaient soulevé un mécontentement général. La légèreté du Ministre en cette circonstance, a causé tout le mal.

A Vitoria, la troupe est intervenue; on a dû proclamer l'état de siège, et dans les autres capitales de province, on a pris des précautions en vue de prévenir des troubles analogues. Aujourd'hui, le calme est rétabli, mais le bruit de la démission du général Lopez Dominguez prend d'heure en heure plus de consistance.

La *Epoca* estime qu'un remaniement du Cabinet s'impose, sinon la situation s'aggraverait.

Avant de passer aux questions économiques, je vous annonce la nomination de M. Calleja au poste de gouverneur général de Cuba; cette nomination est accueillie de diverses façons, les conservateurs reprochant au Gouvernement de s'être laissé guider, dans son choix, par des considérations d'amitiés politiques; toutefois les journaux de ce parti déclarent qu'ils jugeront M. Calleja d'après ses actes.

La *Gaceta* a publié, avant-hier, le budget des deux Antilles.

A Cuba, les dépenses se sont élevées à 23.074.594 piastres 41, en 1892-93, et à 26.037.394 piastres 19, en 1893-94; les recettes ressortant à 24.640.759 piastres 87, il y aura un déficit de 1.396.634 piastres 31.

Les principales innovations sont : la réforme de l'impôt sur les boissons, la contribution (identique à celle de la Péninsule) dont seront frappées les Compagnies d'assurances nationales et étrangères, l'extension à tous les salariés de l'Etat, sans distinction, de la retenue de 10 0/0 sur les soldes, l'application de la taxe aux seuls tabacs en feuilles, de la réduction de 50 0/0 de l'impôt sur les sucres.

En outre, les réformes suivantes s'appliquent aux deux Antilles : création d'un droit de fabrication et de consommation sur les pétroles raffinés, — suppression des pensions de retraite, à partir de la promulgation de la loi, pour les fonctionnaires de tous ordres qui suivraient le traitement établi dans la Péninsule.

Les traités de commerce avec l'Allemagne et l'Italie ont été signés cette semaine; la France sera bientôt la seule nation avec laquelle il n'y aura pas d'entente.

En ce qui concerne le traité hispano-allemand, vous savez quelles difficultés il a rencontrées depuis le 1er février 1892, date à laquelle expirait l'ancien accord, prolongé à quatre reprises; depuis le 1er juillet on appliquait le tarif minimum aux produits allemands. L'alcool était la pierre d'achoppement; à l'époque où on en importait 90.000 tonnes par an, les droits d'entrée ne dépassaient pas 17 pesetas 35 par hectolitre, mais, par suite de mesures tendant à protéger les distilleries nationales et à procurer, aussi, des recettes au Trésor, les droits furent élevés à 160 pesetas. En outre, un décret royal, en date du 15 décembre 1892, imposait une surtaxe de 25 centimes à l'esprit de vin et de 1 peseta par degré à l'alcool industriel.

Comme conséquence de ces prescriptions, le marché espagnol fut fermé à l'alcool allemand; dès 1892, l'importation baissait de 14.482 quintaux, et pour le premier

trimestre 1893, les statistiques officielles accusent *deux quintaux!*

Malgré les pressantes sollicitations de Berlin, ce produit a été exclu de l'entente qui vient d'être signée ; par contre, les produits chimiques, la parfumerie, les machines, les produits métallurgiques, les papiers, les articles en chanvre, lin, jute, les verreries, la porcelaine, les produits alimentaires, etc., etc., de provenance allemandes sont avantagés.

J'aurai l'occasion de revenir sur les clauses de ce traité, en même temps que sur celles qui figurent dans l'accord italo-espagnol.

On ne sait toujours rien de positif au sujet des intentions de M. Gamazo concernant l'emprunt, mais un décret royal, promulgué ces jours derniers, décide que le troisième et dernier prêt de 50 millions, consenti par la Banque d'Espagne au Trésor, en vertu de la loi du 14 juillet 1891, sera appliqué au budget extraordinaire de l'exercice 1893-94 de la façon suivante : réserve pour les diverses ministères destinée à faire face aux frais de change et de commission à payer à l'étranger, 14 millions ; — matériel de guerre, 2 millions ; — constructions navales, 34 millions.

On va décidément prescrire le paiement en or des droits de douane dans la Péninsule, sans tenir compte des protestations qui se sont produites à ce sujet.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 29 juillet (30 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	7.730.933	7.892.484	7.952.714	8.036.985
Nord de l'Espagne (1959 kil.)	30.229.088	32.970.416	31.955.138	31.110.219
Asturies (741 kil.)	5.761.973	5.605.590	5.919.478	6.621.441
Lérida-Reus (103 kil.)	736.446	834.760	769.013	759.911
Almensa-Valence (460 kil.)	»	6.694.092	6.739.136	6.196.227
Saragosse (2672 kil.)	31.080.851	31.611.786	29.796.700	28.934.542

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations pendant le premier semestre de 1891, 1892 et 1893.

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	43.333.482	39.530.567	39.847.679
2. Métaux et leurs dérivés	17.171.951	16.364.937	11.748.249
3. Drogueries et produits chim.	28.773.836	26.452.890	27.528.262
4. Coton et ses dérivés	65.388.505	61.728.824	51.009.015
5. Autres textiles et leurs dériv.	16.656.695	16.981.986	14.930.735
6. Laines, poils et leurs dérivés	16.003.000	20.261.664	11.960.701
7. Soie et dérivés	8.578.772	9.502.983	9.217.628
8. Papier et ses applications	4.904.711	5.454.281	5.089.885
9. Bois et ses dérivés	21.793.739	23.435.003	19.879.878
10. Animaux et dépouilles	25.077.556	20.835.784	17.983.531
11. Mach., courroies et embarc.	21.388.003	29.488.919	16.079.653
12. Produits alimentaires	96.218.524	77.561.396	95.497.023
13. Produits divers	3.579.697	3.102.789	2.483.624
14. Importations spéciales	35.545.558	54.456.934	30.758.710
TOTAUX	407.414.029	405.158.957	353.654.573

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc.	41.294.268	40.155.866	41.905.578
2. Métaux et leurs dérivés	58.988.233	74.996.679	59.137.781
3. Drogueries et produits chim.	13.606.090	13.429.646	13.707.090
4. Articles en coton manufact.	9.355.483	17.093.795	20.327.392
5. Art. des autres textiles manu.	1.731.663	2.617.333	2.917.545
6. Laine et ses dérivés	1.272.824	5.636.087	9.250.273
7. Soie et ses dérivés	1.596.134	3.163.729	1.910.579
8. Papier et ses applications	4.245.375	5.966.943	4.283.999
9. Bois	18.100.437	17.971.676	16.732.237
10. Animaux et dépouilles	22.894.947	19.729.000	20.493.385
11. Machines	591.833	246.113	244.536
12. Produits alimentaires	198.122.646	136.476.781	115.420.923
13. Divers	1.036.751	1.625.252	1.087.998
TOTAUX	375.836.684	339.948.900	307.329.316

On voit, d'après ces chiffres, que le mouvement du commerce extérieur continue à baisser ; la moins-value des *Importations*, par rapport au 1er semestre 1892, est de 54 millions 1/2, celle des *Exportations* de 37 millions. Toutefois, il convient de déduire, pour les premières, environ 15 millions de barres d'or et d'argent importées en moins pour la frappe, et, pour les secondes, une somme à peu près égale, représentant la diminution de l'exportation de monnaies pour Cuba.

Voici le tableau comparatif des importations de céréales, pendant le premier semestre de

	1891	1892	1893
	Pesetas	Pesetas	Pesetas
Des Etats-Unis	4.080	1.120	7.043.973
De France	1.547.703	274.470	4.701.744
De Russie	12.818.771	3.226.673	9.258.147
De Turquie	2.057.433	1.814.105	7.867.105
Des autres pays	1.217.602	142.263	15.718.044
Totaux	17.645.589	5.458.331	44.588.950

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 12 août 1893.

Les incidents de Vitoria et la hausse du change ont rendu, cette semaine, les transactions encore plus insignifiantes ; aujourd'hui, si le calme est revenu, les affaires sont toujours aussi nulles. Au surplus, le monde de la Bourse est dispersé à droite et à gauche dans les stations balnéaires ; seul M. Gamazo reste à son poste, préparant son emprunt et cherchant à réaliser de nouvelles économies. On admet que le Trésor ne pourra guère compter sur plus de la moitié des rentrées à effectuer ; le déficit *réel* de l'exercice 1892-93 serait ainsi de 54 millions de pesetas environ.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	7 juil.	14 juil.	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 60	68 20	68 40	68 25	68 65	68 40
— Extérieure 4 0/0	75 90	75 30	75 15	74 90	75 65	75 30
Amortissable 4 0/0	77 15	76 95	77 25	77 60	77 95	77 40
Change sur Londres 3 mois	30 »	30 19	30 10	30 17	30 25	30 38
— sur Paris 8 jours	19 20	19 90	19 70	19 80	19 55	19 95
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 50	68 17	68 37	68 47	68 66	68 44
— Extérieure 4 0/0	75 37	75 17	75 15	74 95	75 37	75 30
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 12	107 25	107 75	107 75	108 25	108 25
— — 5 0/0	97 37	97 50	98 »	98 25	98 25	98 37
Change sur Paris	19 40	20 10	19 80	19 80	19 09	20 50

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 7 août 1893.

L'inauguration du Canal de Corinthe. — La famille royale. — La situation financière. — La Banque Nationale.

J'ai bien peu de sujets à traiter en cette saison ; les hommes politiques, comme les financiers, sont en vacances ; la solution de la plupart des questions est renvoyée jusqu'à l'automne, et personne ne se préoccupe en ce moment que de l'inauguration du canal de Corinthe, qui a lieu aujourd'hui en grande pompe.

L'œuvre du canal est enfin terminée, après de longs efforts ; il sera livré à la navigation le 27 août.

La famille royale vient de s'augmenter d'un nouveau rejeton ; mardi dernier, la princesse royale a mis au monde un fils qui a reçu le nom d'Alexandre.

Un coup d'œil jeté sur les cours de la Bourse montre que la situation financière ne s'améliore en rien ; les changes sont toujours aussi défavorables. Cette situation s'explique en partie par le manque de confiance qui règne à l'étranger, depuis la dernière opération financière ; il ne faut compter sur un relèvement sérieux du crédit que lorsque le Gouvernement aura soumis au Parlement un programme de réformes radicales des

abus de l'Administration, et qu'on sera sûr que le Parlement et le pays soutiendront les ministres dans la voie de ces réformes. Malheureusement, un changement de Gouvernement paraît probable lors de la prochaine réunion de la Chambre, malgré la bonne volonté du Cabinet actuel, dont on ne saurait contester l'esprit réformateur.

C'est ainsi que M. Eutaxias, ministre de l'instruction publique, vient de soumettre au Roi un rapport sur l'enseignement secondaire ; dans ce document, le Ministre ne cherche à pallier aucun des abus qui se sont introduits grâce au favoritisme pratiqué par les Gouvernements précédents, et la révocation d'un grand nombre de professeurs a été la conséquence immédiate de l'enquête prescrite par le Ministre.

Si dans toutes les branches de l'Administration on montrait la même franchise et la même énergie, l'équilibre du budget serait bientôt rétabli et la confiance ne tarderait pas à renaître ; mais pour que cela soit possible il faut que le Ministère puisse vivre.

Une autre cause de la dépression financière consiste dans la ruine de la circulation monétaire, due en partie à la mauvaise politique de la Banque nationale ; le compte rendu des opérations de cet Etablissement, du 1er janvier au 30 juin, montre qu'il suit toujours les mêmes errements.

Bourse d'Athènes. — Les affaires sont extrêmement restreintes, et les cours sont de plus en plus lourds. Le change sur Paris est à 168 et va probablement atteindre de nouveau le cours de 170 ; les actions des Banques, pas plus que les fonds d'Etat ne font mine de vouloir regagner du terrain.

Informations Economiques et Financières

L'Exercice financier 1893. — Du 1er janvier au 31 mai 1893, les recettes encaissées par le Trésor grec pour le compte de l'exercice 1893 se sont élevées à 24.018.516 drachmes, les arriérés s'élevant à 8 millions 973.912 drachmes. Les dépenses effectuées ont été, pendant la même période, de 17.350.228 drachmes. Rappelons que le budget de 1893 prévoit 111.701.939 drachmes de recettes et 105.701.939 drachmes de dépenses.

La Société de Régie des Monopoles. — Les bénéfices bruts de la Société de régie des Monopoles de Grèce, pour le premier semestre 1893, s'élèvent à 654.769 dr. 41 contre 832.369 dr. 86 du semestre précédent. Les bénéfices nets s'élèvent à 257.943 dr. 56, contre 280.236 dr. 02. Cette diminution des bénéfices d'un côté et la hausse du change d'un autre côté n'ont permis de distribuer, pour le premier semestre 1893, qu'un dividende de 7 fr. or par action contre 8 fr. du semestre précédent.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 10 août 1893.

La Loi des Banques au Sénat. — Le discours de M. Brambilla. — Les Mesures pour parer au manque de monnaie divisionnaire. — Pourparlers avec un groupe allemand. — Projets d'économies. — Le Traité de commerce avec l'Espagne.

Le Cabinet Giolitti vient de remporter un nouveau succès : par 100 voix contre 57 le Sénat a adopté, au scrutin secret, le projet de loi sur les Banques, tel qu'il avait été voté à Montecitorio, après avoir repoussé les divers amendements présentés au cours de la discussion. La loi vient d'être promulguée à l'*Officiel*.

Une bonne part de ce triomphe revient, — il importe de le reconnaître, — à M. Grimaldi, qui a pris, à la tribune, certains engagements qu'il lui sera peut-être difficile de tenir. Mais l'essentiel était d'enlever le vote et, dans ce pays où les *spezzati* manquent, les promesses constituent la monnaie courante des hommes au pouvoir ; on l'émet avec la plus grande facilité.

L'opposition avait vaillamment lutté pour faire accepter ses amendements.

Je ne peux me dispenser de vous citer, à titre documentaire, un article de la *Perseveranza* commentant le discours prononcé par M. le sénateur Brambilla, relativement au rétablissement de la circulation et aux finances de l'Etat.

M. Brambilla voudrait, dit la *Perseveranza*, que la taxe de circulation fût, sinon abolie, du moins considérablement diminuée ; il voudrait que l'Etat remboursât. graduellement, aux Banques, les 68 millions empruntés pour acheter le stock de la Régie des tabacs ; il voudrait aussi que l'on fît un usage très discret des autres avances que le Gouvernement peut demander aux Banques, jusqu'à concurrence de 103 millions.

Ces désidérata paraissent être en opposition avec les besoins immédiats du Trésor ; pourtant, ajoute le journal précité, cette contradiction n'est qu'apparente. En effet, le seul moyen de mettre la circulation au point, c'est de la réduire à des proportions normales, répondant aux nécessités du commerce, qui n'ont rien de commun avec les demandes à jet continu du Trésor. Et M. Brambilla fait remarquer que le commerce doit avoir l'argent aux meilleures conditions possibles...

De ces deux prémisses découle logiquement la nécessité de réduire la taxe de circulation, et aussi la circulation elle-même. Et comme il faut choisir entre la circulation pour compte du commerce et celle pour compte de l'Etat, c'est pour la réduction de cette dernière que s'est prononcé M. Brambilla.

Il n'est pas inutile de rappeler que c'est le Ministre des finances de 1885, M. Magliani, qui a eu l'idée d'emprunter aux Banques pour payer le stock de la Régie des tabacs, dans le but de faire croire à une bonne situation financière ; l'opération conclue à des conditions très onéreuses, avait été dissimulée par des émissions de billets.

M. Grimaldi a dit à la tribune que la nouvelle loi n'élargirait pas la circulation fiduciaire. Or, pour rétablir la vérité, il suffira de rappeler que la loi de 1891 limitait à 1 milliard 64 millions la circulation qui va être portée à 1 milliard 97 millions ; et encore le Ministre voulait la porter à 1.130 millions ! La différence entre les deux premiers chiffres se compose de l'augmentation de la circulation de la Banque de Sicile et du papier émis clandestinement par la Banque Romaine.

C'est là un petit exemple des erreurs qui se sont accumulées en ce pays, — erreurs dont la mégalomanie a été la cause primordiale ; on sait dans quelle impasse elles ont acculé les finances de l'Italie.

A titre provisoire et pour calmer les esprits surexcités par un état de choses devenu intolérable, le Gouvernement fait frapper à la Monnaie de Rome pour dix à douze millions de pièces de dix et de cinq centimes ; en outre, on émettra le 1er septembre une trentaine de millions de bons de caisse d'une lire, garantis par une réserve d'argent existant au Trésor. Mais ceci ne suffira pas pour répondre à tous les besoins pressants. Les hésitations du Cabinet se manifestent par toutes ces demi mesures tardives ; on espère toujours obtenir l'adhésion des autres puissances de l'Union latine à cette fameuse nationalisation des monnaies divisionnaires d'argent au sujet de laquelle des flots d'encre ont été versés depuis un mois et, en attendant, on patauge ferme.

D'autre part le Gouvernement, cédant aux instances d'un groupe financier allemand, va revenir à l'*affidavit* pour le paiement des coupons à l'étranger, à partir du 1er janvier 1894. Ceci se rattacherait à une entente qui, moyennant la concession d'un ou de plusieurs monopoles (on a parlé des tabacs) aurait pour résultat de consolider une partie de la Dette flottante et d'assurer, pendant deux ans, le service des coupons à l'extérieur.

Enregistrons ces racontars sous toutes réserves, en

même temps que ceux relatifs aux projets d'économies de M. Grimaldi, en constatant, toutefois, que les projets divulgués par les journaux ministériels ne mentionnent pas les chapitres de la guerre et de la marine, c'est-à-dire ceux qui pèsent le plus lourdement sur le budget italien.

Un télégramme de Madrid nous apprend la signature du traité de commerce italo-espagnol dont voici les grandes lignes :

L'Italie obtient le maintien du *statu quo ante*, équivalent à une notable réduction sur le tarif minimum de l'Espagne pour les principaux produits exportés dans ce pays, mais cette réduction ne s'applique pas à tous les articles.

Par réciprocité le *statu quo ante* est rétabli pour presque tous les articles espagnols, à leur entrée en Italie.

Ce traité, à l'instar de tous ceux que conclut actuellement l'Espagne, ne renferme pas la clause de la nation la plus favorisée, mais cette clause s'applique à tous les produits mentionnés dans les listes annexées ; de part et d'autre il n'est pas question des vins.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement du Commerce extérieur de l'Italie pendant le premier semestre de 1893.

Les sommes s'entendent en milliers de lire

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Du 1er janvier au 31 juin 1893		Différ. sur 1892	EXPORTATIONS Du 1er janvier au 31 juin 1893		Différ. sur 1892
Spiritueux, boissons et huiles	13.342	+	2.442	63.263	+	1.498
Denrées coloniales, drogues et tabacs	42.195	—	102	1.295	+	1.412
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	26.313	+	6.319	18.994	+	633
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	12.193	—	358	4.766	+	517
Chanvre, lin, jute, etc.	14.582	+	2.080	21.857	—	369
Coton	82.469	+	4.539	14.649	—	281
Laine, crin, poils	35.556	—	580	6.780	—	1.682
Soie	58.319	+	13.366	174.942	—	22.218
Bois et paille	18.933	+	1.939	15.590	+	928
Papier et livres	5.974	+	110	2.943	+	1.187
Peaux	21.332	+	185	10.413	+	1.316
Minéraux, métaux et leurs travaux	57.571	+	4.929	19.880		628
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	61.855	+	8.518	29.716	+	2.397
Céréales, farines, pâtes, etc.	116.113	+	52.403	39.873	+	7.802
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	36.291	+	3.181	49.236	+	5.243
Objets divers	8.868	+	1.049	5.962	+	1.716
Total	614.913	+	100.024	480.166	—	524

La valeur totale des échanges, déduction faite des métaux précieux, se décompose donc comme suit :

	1er janv. au 30 juin 93		Diff. sur 1892
Importations.. L.	611.913.301	+	100.024.614
Exportations.....	479.642.608	—	524.624
Total... L.	1.091.555.909	+	99.499.990

Ce tableau, qui complète nos précédentes informations, établit une augmentation de 100 millions, environ, sur les *Importations*, par rapport à la période correspondante de 1892, et, par contre, une diminution de 524.000 lire pour les *Exportations*.

Nous avons déjà fait ressortir que la plus-value des importations est due aux arrivages de céréales, par suite de perspectives d'une récolte inférieure.

Le Déficit sur les recettes des alcools et des taxes de fabrication en Italie. — La *Perseveranza*, analysant les recettes des alcools du 1er juillet 1892 au 31 mai 1893, constate les moins-values qui se sont produites.

Du 1er juillet 1892 au 31 mai 1893, on a encaissé 23.663.000 lire, contre 25.484.000 lire pour la période correspondante de 1891-92, — soit, pour les onze premiers mois de l'exercice, un déficit de 1 million 820 mille lire.

Ceci, dit la *Perseveranza*, est le résultat des larges bonifications faites à l'alcool de vin, qui couvrent de graves abus.

D'après les comptes de la Trésorerie le mois de juin ne sera pas meilleur que les mois précédents.

En résumé, toutes les taxes de fabrication devaient rendre, en 1892-93, 32.495.000 lire ; or, les résultats seront inférieurs de six millions aux prévisions.

Si le Parlement, ajoute le journal précité, prescrivait une enquête sur les vices de l'Administration de l'alcool et sur les fraudes commises, on en tirerait d'utiles enseignements. Aujourd'hui où la crise vinicole est terminée, où de bons traités assurent l'exportation des vins, il importe de couper court à ces abus.

Revision de l'Impôt sur la Richesse mobilière en Italie. — Le Ministre des finances vient d'envoyer une circulaire à tous les agents du fisc les invitant à procéder à une revision de l'impôt sur la richesse mobilière.

On compte, grâce à cette revision, faire rendre à cet impôt une vingtaine de millions de plus, tout en procédant à une meilleure répartition des charges.

Les Travaux du port de Palerme. — Le Conseil communal de Palerme a approuvé à l'unanimité une convention passée entre le Syndicat de la ville et le Ministre des travaux publics, tendant à hâter l'achèvement des travaux du port.

La municipalité fera l'avance des sommes nécessaires et elle sera remboursée par l'Etat, à diverses échéances, mais sans intérêts.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 12 août 1893.

La tenue de notre marché est relativement bonne, malgré la pénurie d'affaires, mais les graves préoccupations du change subsistent toujours. Le rétablissement de l'*affidavit* produit un effet déplorable ; cette mesure éloignera les spéculateurs de la Rente italienne.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires des Chemins de fer de la Sicile est convoquée pour le 21 courant ; l'ordre du jour vise l'établissement d'un service à vapeur dans le détroit de Messine, reliant le port du même nom au continent.

Les journaux ministériels annoncent que les études relatives à la réforme des impôts sont suffisamment avancées pour être formulées en projets de loi avant le mois de novembre.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	7 juill.	14 juil	21 juil	28 juil.	4 août	11 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	95 10	94 92	94 77	94 82	94 87	94 57
Ch. de fer Méditerranée act.	530 »	531 »	530 »	523 »	525 »	523 »
— Méridionaux act.	665 »	660 »	660 »	655 »	655 »	650 »
Banque Nationale act.	1302 »	1268 »	1280 »	1270 »	1276 »	1261 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	310 »	306 50	304 »	297 »	299 50	301 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	320 »	319 »	320 »	317 »	315 »	318 »
Banque Immobilière	58 »	57 »	60 »	60 »	59 »	59 »
Crédit mobilier Italien	453 »	444 50	443 »	438 ..	443 50	441 50
Eaux Marcia	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »
Change sur la France	105 80	107 »	106 65	108 50	108 70	109 30
— sur Londres	26 18	26 92	26 83	27 33	27 50	27 68
— sur Berlin	128 50	132 »	131 80	134 »	134 10	135 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	95 62	94 95	94 77	94 72	94 82	94 52
Crédit Mobilier Italien	452 »	446 »	443 »	443 »	443 50	441 »
Chemins de fer Méridionaux	663 »	660 »	659 50	654 50	654 50	650 »
Change sur Paris	105 50	107 20	106 70	108 »	108 47	109 32
— sur Berlin	130 20	132 05	130 85	133 60	134 12	134 90

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 10 août 1893.

Les Appréciations de la presse étrangère sur la situation du Portugal. — Les deux Dettes. — L'Exposition industrielle. — L'Émigration. — La Banque Coloniale.

Les appréciations que plusieurs journaux économiques français ont publiées sur la situation du Portugal ont provoqué une vive émotion dans le monde des affaires; je n'ai pas à prendre parti dans cette querelle, je me contente de la signaler. La situation économique et financière du pays est loin d'être favorable, mais on ne peut nier que de grands efforts aient été faits et les derniers chiffres qui ont été publiés prouvent que des résultats ont été acquis. On ne saurait d'autre part dénier ici aux journaux étrangers leur droit d'appréciation; on ne doit pas oublier que la France est le pays qui détient la plus forte quantité de Rentes portugaises, ses publicistes sont donc autorisés à étudier la situation du Portugal et à discuter les réformes proposées pour la régénération économique du pays et si parfois ils publient des vérités pénibles à entendre, on ne doit pas rechercher à quels noirs desseins ils ont obéi, *amicus Plato, sed magis amica veritas !*

Cela dit, je rappellerai que les porteurs de la Dette extérieure n'ont plus que quelques jours pour opérer la conversion facultative de leur Rente en Dette intérieure. C'est le 1er septembre, en effet, que le délai accordé par le Gouvernement arrive à expiration. Beaucoup de porteurs ont déjà profité de cette faculté; s'il s'en trouve encore qui considèrent les avantages faits aux porteurs de la Dette intérieure supérieurs à ceux qu'on leur a accordés, qu'ils se hâtent de faire convertir leurs titres. Il est inutile de vous rappeler que si les porteurs de la Dette intérieure reçoivent 70 0/0 de leur coupon en monnaie fiduciaire, les porteurs de la Dette intérieure reçoivent 33 0/0 en or et sont appelés à participer aux recettes des douanes et à la baisse du change.

Cette dernière condition est encore bien éventuelle; cependant on doit reconnaître que les recettes douanières sont en forte reprises sur l'année précédente; l'*Economiste Européen* publiait la semaine dernière les chiffres du mois de juillet; vous avez pu voir que les recettes à Lisbonne et à Porto se sont élevées à 1.367.616 milreis contre 986.494 milreis en juillet 1892; cette progression se manifeste depuis plusieurs mois et on a lieu d'espérer, aujourd'hui que la crise est enrayée, qu'elle continuera à se produire.

Quant à l'amélioration du change, la question est autrement compliquée; si nous jouissons depuis quelque temps d'une fixité relative, le taux reste à une élévation exagérée, dont il sera difficile avant longtemps de le faire descendre, mais les causes de cette situation ne sont pas toutes en Portugal.

Une des parties du programme de réorganisation qui a été adopté par le Gouvernement, est la protection de l'industrie nationale. Je vous ai parlé, à diverses reprises, des efforts faits pour réveiller l'industrie et lui ouvrir des débouchés nouveaux, et j'ai eu à constater les encouragements qui lui ont été donnés. Je tiens à rappeler ces faits au moment où vient de s'ouvrir une Exposition internationale qui nous prouve que les tendances protectionnistes du nouveau tarif douanier ont eu pour résultat de faire naître des industries nouvelles; la fabrication des étoffes de laine, la sucrerie, la parfumerie et les produits chimiques et pharmaceutiques paraissent avoir surtout bénéficié de cette nouvelle situation. L'industrie nationale s'en félicite, mais le consommateur s'en plaint; il paie plus cher des produits de moins bonne qualité, mais ces produits sont nationaux : le chauvinisme a ainsi à lutter contre l'intérêt particulier, lutte intéressante et sur l'issue de laquelle je me garderai bien d'émettre quelque doute!

Tandis que l'industrie se développe un peu, l'émigration continue et les temps sont proches où l'agriculture manquera de bras et où les fabriques n'auront plus d'ouvriers. Je vous signalais récemment cette situation et vous disais que le Gouvernement s'en préoccupait.

Une enquête se poursuit actuellement et la Commission de l'émigration à la Chambre de Pairs a envoyé à tous les gouverneurs civils un questionnaire fort bien compris dont l'utilité sera excellente.... si l'on donne suite aux mesures qui seront proposées. Ce questionnaire demande de déterminer les causes générales et particulières de l'émigration, d'étudier parmi les causes qui la provoquent celles ayant trait à l'agriculture, à l'industrie et à la situation économique et financière du pays. Les gouverneurs civils devront répondre aussi sur le maintien ou la fermeture des agences d'émigration et proposer des mesures pour enrayer le mal. Il n'est peut être pas nécessaire d'être gouverneur civil pour répondre à toutes ces questions; en les posant la Commission a prouvé qu'elle comprenait d'où venait le mal, on pourra peut-être dire alors qu'il était facile d'y porter remède sans attendre les résultats et les formalités d'une enquête, mais que voulez-vous? j'ai toujours pensé que Brid'oison avait quelques gouttes de sang portugais dans les veines.

Une loi vient d'être promulguée qui renouvelle jusqu'en 1900, sauf pour l'Inde portugaise le privilège de la Banque Coloniale. Le taux maximum imposé par ce privilège est de 7 0/0 l'an pour les opérations foncières et de 9 0/0 pour les opérations commerciales. La Banque s'oblige à escompter aux gouvernements coloniaux les traites remises aux douanes coloniales en paiement des droits d'importation et à effectuer gratuitement le transfert des fonds pour compte du Trésor entre les colonies et la métropole.

Au cours de la prochaine session législative, le Gouvernement devra présenter un projet de loi fixant le régime des banques dans les colonies.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 8 août :

	26 juillet	2 août	contos
Or et Argent	7.624	7.628	+ 4
Bronze	438	434	— 4
Prêts sur titres	3.800	3.826	+ 26
Dettes du Trésor	10.694	10.663	— 31
Emprunts de Banque sur valeurs	36.110	35.107	— 1.003
Dépôts	2.199	2.118	— 81
Dividendes à payer	138	124	— 14
Bénéfices	1.145	1.208	+ 63
Billets en circulation	50.403	50.461	+ 58

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 8 août est de 189 : 025$691 reis pour Lisbonne; il a été de 157 : 979$250 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 31 : 046$441 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 104 : 969$063 reis pour 1893 et de 80 : 792$583 reis pour 1892, soit une augmentation de 24 : 176$480 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 30e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 63 : 985$000 reis, soit :

Voyageurs	30:515$000 reis
Transit	4:666$000 —
Marchandises	28:804$000 —
Total	63:985$000 —

Depuis le 1er janvier au 29 juillet, les recettes générales se sont élevées à 1.727:138$000, en plus-value de 99:082$502 sur la même période de 1892.

Voici le détail des recettes de 1893 :

Nord et Est (réseau non garanti)	1.570:230$000
Torres-Figueira (réseau garanti	101:829$000
Beira-Baixa (réseau garanti	55:079$000
Total général	1.727:138$000

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 8 août 1893.

Les Relations commerciales avec l'Allemagne. — Opérations financières. — La Ligne Moscou-Varsovie.

Conformément aux prévisions de ma dernière correspondance, les droits du tarif maximum ont été relevés de 50 0/0 pour les provenances allemandes par un décret du 2 août (n. s.) que le télégraphe doit vous avoir fait connaître. Cette mesure sera étendue, dans quelques jours, à la Finlande : elle équivaut à la prohibition absolue des importations allemandes.

Presque tout le monde est convaincu ici que l'Allemagne ne pourra supporter longtemps les pertes que lui inflige cette situation, et qu'au 1er octobre, date de la reprise des négociations, elle viendra à résipiscence, c'est-à-dire acceptera notre tarif minimum en échange de son tarif conventionnel pour les céréales. Cependant, on se demande, dans les cercles commerciaux, si on arrivera à vendre dans des conditions avantageuses la récolte de cette année, qui est exceptionnellement belle; une délégation de négociants s'est rendue auprès du Ministre des finances pour lui exposer ses craintes. M. de Vitte a exprimé la conviction que la récolte sera écoulée sans difficulté par l'intermédiaire de l'Autriche, avec laquelle on est sur le point de conclure une entente commerciale très satisfaisante.

Le bruit court que si la lutte commerciale avec l'Allemagne devait tourner au détriment de la Russie, M. de Vitte a l'intention de donner sa démission.

Le Ministre des finances a vendu en France, à la Banque russe de Crédit extérieur, au Crédit Lyonnais et à la Maison Goudchaux et Co, un solde de 15 millions de roubles d'obligations métalliques 4 0/0 1860. Le bruit court que le Ministre a également l'intention d'écouler en France le solde de 200 millions de fr. de l'emprunt or 3 0/0 1891 ; mais ces bruits ne doivent être accueillis qu'avec la plus grande circonspection.

On vient de réaliser un accord aux termes duquel la ligne de Chemins de fer Moscou-Brest va fusionner avec le chemin de fer de Terespol, L'Administration centrale restera à Moscou et la nouvelle ligne prendra le nom de Moscou-Varsovie.

Le Commerce extérieur. — L'Administration des douanes vient de faire paraître le Bulletin provisoire du mouvement du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er juin 1893.

Les exportations s'élèvent à 183.492.000 r. contre 128.024.000 r. en 1892, tandis que les importations se sont élevées, d'une année à l'autre, de 136.977.000 r. à 140.890.000 r.

Quant aux recettes douanières, elles s'élèvent à : 35.024.000 r. or, contre 31.293.000 r. en 1892.

D'après les principales subdivisions du tarif, le mouvement du commerce extérieur se résume comme suit :

	Du 1er janvier au 1er juin 1893	1892
	Milliers de	roubles
Exportations :		
Articles d'alimentation	88.542	24.775
Matières nécessaires à l'industrie	78.244	85.784
Animaux	5.317	5.550
Objets fabriqués	11.389	11.915
Total	183.492	128.024
Métaux précieux	39	102
Importations :		
Articles d'alimentation	19.462	15.542
Matières nécessaires à l'industrie	90.661	92.112
Animaux	489	299
Objets fabriqués	30.278	29.024
Total	140.890	136.977
Métaux précieux	13.462	31.545

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 juil.	14 juil.	21 juil	28 juil.	4 août	11 août
Russe II Emprunt d'Orient.	101 50	101 50	101 75	101 50	101 75	101 75
— III — ..	103 50	103 »	103 37	103 »	102 50	102 75
Banque de Commerce extér.	290 »	289 »	291 50	290 »	288 »	291 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	455 »	462 50	461 »	462 »	462 »	462 »
— — de Varsovie....	» »	» »	»	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	465 »	464 »	464 »	466 »	463 »	465 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 25	153 »	153 50	155 50	155 75	154 50
Grands Ch. de fer Russes..	246 »	245 50	245 50	245 »	246 »	244 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 »	115 »	115 »	114 50	113 50	115 »
Change sur Paris..........	37 30	37 47	37 52	38 07	38 62	38 10
— sur Londres........	94 20	94 60	94 70	96 »	97 50	96 10

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 11 août 1893.

Le Congrès socialiste de Zurich. — La Population de la Suisse. — Le Traité de commerce avec l'Espagne. — La Russie et la Suisse.

Nous avons eu la bonne fortune de posséder cette semaine un congrès international de Socialistes. Il y avait 24 délégués français, 58 anglais, 55 allemands, 6 hollandais, 24 autrichiens, 8 hongrois et 30 italiens. Il est évident qu'une pareille assemblée aurait pu se réunir dans la tour de Babel ; mais ce monument a disparu, ainsi que chacun le sait. Il a fallu se contenter de Zurich. On a un peu refait le procès de la société moderne. Les discussions ont été plus qu'animées, car les anarchistes ont provoqué une bagarre, à l'issue de laquelle force horions ont été échangés. Les susdits anarchistes ont été expulsés de la salle des délibérations ; ils ont protesté par le fait. Le Congrès socialiste, après toutes ces péripéties, a bien voulu faire quelque chose pour nous. Il a considéré « que la création d'un puissant parti ouvrier était la meilleure garantie contre les agressions de la classe dirigeante, qui cherche des débouchés pour les produits de l'industrie capitaliste. » C'est toujours cela.

Voici, d'après le dernier recensement, l'état de la population de la Suisse :

La Suisse avait une population de 2.917.754 âmes, formant 637.835 ménages, logés dans 400.121 maisons, appartenant à 3.185 communes. Cette population était ainsi répartie : 1.338.595 personnes, soit le 45 88 pour cent de la population totale habitent leur commune d'origine ; — 989.358 personnes soit le 31,17 pour cent, habitent d'autres communes du même canton; 440.151 personnes, soit le 15,08 pour cent habitent des cantons autres que leur canton d'origine ; — enfin la Suisse compte 229.450 étrangers, formant le 7,87 pour cent de sa population totale.

Ces étrangers sont naturellement en plus grand nombre dans les cantons frontière. Genève en a 39.910, Zurich 33.983, Bâle-ville 25.210, le Tessin 18.283, Saint-Gall 18.111, Vaud 17.871, Berne 15.024, Thurgovie 10.040, Neuchâtel 9.852, les Grisons 7.564, Argovie 5.364, Schaffhouse 4.986, Bâle-campagne 4.815. Suivant la nationalité, ils se divisent ainsi : 112.342 Allemands (37.211 Badois, 31.533 Wurtembergeois, 11.724 Prussiens, 7.765 Bavarois, 6.814 Alsaciens-Lorrains, 2.721 Saxons, etc.), 53.627 Français, 41.881 Italiens, 13.737 Autrichiens, 2.577 Anglais, 1.343 Russes, 510 Belges, 444 Hongrois, 375 Hollandais, 320 Espagnols, 252 Danois, 145 Suédois, 36 Norvégiens, 124 Roumains, 120 Grecs, 90 Luxembourgeois, 76 Bulgares, 65 Turcs, 32 Serbes, 8 Portugais ; — 986 citoyens des Etats-Unis d'Amérique, 23 Canadiens, 10 Mexicains, 56 ressortissants de l'Amérique Centrale, 84 Brésiliens, 63 Argentins ; — 161 Asiates, 70 Africains, 47 Australiens.

La nouvelle de la ratification du traité hispano-suisse est arrivée au Palais fédéral. L'entrée en vigueur du traité ne pourra probablement avoir lieu qu'en octobre, car ce n'est qu'à son retour que la reine, en ce moment en villégiature, donnera l'approbation royale, et que les instruments de ratification pourront être

échangés. Jusque-là les deux pays continueront l'application du régime actuel.

On sait que la France et la Russie se sont concédé des avantages commerciaux réciproques. Le département suisse des affaires étrangères et du commerce a fait savoir à Saint-Pétersbourg qu'il interprétait la convention commerciale avec la Russie en ce sens que la Suisse se trouvait au bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée et que, par conséquent, elle devait bénéficier des avantages concédés à la France. Le département a reçu de Saint-Pétersbourg une réponse affirmative. Des certificats d'origine devront donc à l'avenir accompagner les marchandises; ils seront libellés par les autorités communales, les chambres de commerce et les bureaux de douanes. Les avantages concédés à la Suisse sont très importants. Ils comportent une réduction de 20 et même jusqu'à 30 0/0. La *Feuille officielle* publiera incessamment à ce sujet les renseignements nécessaires au commerce.

Les Grèves de Genève. — La grève des maçons, augmentée de celle des manœuvres et terrassiers, continue. Un grand nombre d'ouvriers qui ne sont pas retenus à Genève par des attaches de famille ont déjà quitté la place, se rendant à Bienne, à Neuchâtel, à Bellegarde, dans les localités où ils espèrent trouver du travail. Dans peu de jours 250 maçons auront quitté Genève. Les maçons ont envoyé une délégation au département du Commerce, le priant d'intervenir dans ce conflit. Il est probable qu'une réunion d'ouvriers et de patrons, convoquée par ses soins, aura lieu prochainement.

Les ouvriers terrassiers qui se sont mis en grève pour soutenir les revendications de leurs collègues demandent que le tarif soitporté de 35 à 45 cent. l'heure.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 juil.	14 juil	21 juil	28 juil	4 août	30 juin
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	104 87	104 87	105 12	105 37	105 ..	105 12
Fédéral 1887 3 ½ %	104 ..	105 25	105 50	105 75	105 75	105 07
— 1889 3 ½ %	102 ..	103 ..	103 50	103 ..	102 75	103 »
— Ch. de fer 3 %	96 75	96 90	96 87	96 80	96 80	97 »
Italien 5 %	89 97	89 35	88 75	87 60	87 37	86 75
Egypte unifiée 4 %	506 50	505 75	505 ..	... ..	... ..	» »
— priv. 3 ½ %	481 ..	480 50	479 25	... ..	... ..	» »
Ottoman prior. 4 %	453 50	455 ..	452 ..	456 ..	455 ..	458 50
Douanes ottomanes 5 %	498 ..	485 ..	484 ..	... ..	... ..	» »
Serbe Obrt. 5 %	379 50	379 50	378 ..	370 50	377 ..	371 »
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	118 50	119 50	118 50	116 50	117 50	118 50
Central Suisse	590 50	588 50	588 ..	586 ..	586 50	587 50
Nord-Est Suisse	550 ..	547 ..	547 ..	539 ..	536 .	530 50
Union Suisse	381 ..	377 50	382 ..	375 ..	373 ..	372 »
Saleve	207 ..	195 ..	175 ..	190 ..	195 ..	195 »
Lombards	225 50	224 ..	... ..	... ..	... ..	» »
Canada-Pacif. c. g	395 ..	384 ..	376 ..	375 ..	389 ..	390 »
Banques						
Banque de commerce	1013 50	1013 50	1011 .	1009 .	1005 .	995 »
Union fin. gén	531 ..	527 50	521 ..	518 ..	524 ..	525 »
Banque de Paris	635 ..	... ..	620 ..	622 50	627 50	617 50
Crédit Lyonnais	762 50	764 50	779 ..	772 ..	780 ..	766 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	491 ..	496 ..	492 50	492 50	492 50	493 50
Gaz de Marseille	1137 50	1137..	1130..	1129..	1115..	1115 »
Gaz de Naples	570 ..	587 50	600 ..	... ..	580 ..	585 »
Gaz priv. Rio-Jan	525 ..	517 50	514 50	495 ..	525 50	512 50
Ind. gén. du Gaz	760 50	777 50	770 ..	770 ..	766 ..	762 50
Lyon Eaux-Eclairage	542 ..	536 ..	528 50	525 50	524 ..	520 50
Appareils électriques	530 ..	546 50	548 50	548 ..	544 50	540 »
Rio-Tinto	375 ..	... ..	... ..	... ..	... ..	» »
Tharsis	117 ..	... ..	... ..	... ..	... ..	» »
Cape Copper	34 50	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	» »
Min. Alp. Autr	115 .	113 ..	. . ..	110 ..	110 ..	» »
Changes						
France	100 34	100 38	100 38	100 38	100 30	100 25
Bruxelles	100 20	100 20	100 20	100 20	100 17	100 13
Italie	95 ..	94 ..	93 75	93 50	92 ..	91 50
Londres	25 26	25 28	25 31	25 31	25 36	25 40
Amsterdam	208 12	208 52	208 47	208 62	208 80	208 70
Allemagne	123 85	123 85	124 ..	124 25	123 90	124 »
Vienne	204 ..	204 ..	203 ..	203 ..	202 50	202 25

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 12 août 1893.

Bonnes tendances sur notre place; mais les affaires sont encore trop restreintes pour que nous écrivions le mot de fermeté; cependant, la tenue de notre marché a été très satisfaisante. D'ailleurs, notre éducation est faite, et pour nous laisser sérieusement influencer par des nouvelles extérieures, il faudrait qu'elles fussent bien graves.

Citons parmi les valeurs courantes : le Jura-Simplon, qui a progressé à 119 1/2; le Lyonnais a fait 780 comptant; l'Union Financière 530; le Gaz de Genève, 792. Les Chemins Italiens se sont inscrits à 270.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 8 août 1893.

L'Emprunt du Tombac. — Le Chemin de fer de Cassaba. — Les Lots Turcs.

On annonce que l'emprunt dont la Société du Tombac a signé, le 9 mai dernier, le contrat avec le Trésor, sera probablement offert au public en automne prochain. Cet emprunt est garanti par la redevance que la Société du Tombac paie au Trésor, et par les droits de douane sur le tumbéki à Bagdad, Bassorah et le Yémen. Ces droits s'élèvent annuellement à 11.000 ou 12.000 livres turques. L'emprunt porte un intérêt de 4 0/0, avec 1 0/0 d'amortissement, de sorte que l'annuité requise pour ce service est de 50.000 liv. t. Cette annuité est pleinement couverte par la garantie. Ce qu'il y a de spécial et d'important dans cette opération, c'est que les fonds qui constituent la garantie se trouvent sous le contrôle immédiat et absolu des contractants. On se souvient que, lors de la signature du contrat, ces derniers ont fait une avance de 100.000 liv. t., représentant une partie d'une avance totale de 300.000 livres turques, dont 100.000 liv. t. ont encore été versées en juin et une égale somme en juillet. Le prix de contrat de cet emprunt est de 70, et les contractants ont pris ferme, à ce taux, la moitié du montant, avec option de six mois pour l'autre moitié. Nous apprenons que les contractants déclareront bientôt leur option pour le restant; mais, en tout cas, nous pouvons annoncer que les combinaisons dans lesquelles on est entré dans ce but sont tellement avancées que la déclaration de l'option est probable.

Les avis de Londres concernant le Chemin de fer de Cassaba portent que les deux groupes d'actionnaires ont trouvé une base d'entente et qu'une nouvelle convention a été signée, sur cette base, entre la Société et M. Nagelmackers.

— L'affaire des Lots Turcs, dont je vous ai souvent entretenus, est toujours indécise; l'arrangement proposé par le Syndicat austro-hongrois demeure toujours en suspens. A l'heure qu'il est, la Chambre de Commerce de Rome n'a pas encore donné son consentement et le Conseil de la Dette n'en a reçu aucune communication. Cependant quelques membres du Conseil ont appris, par voie privée, que la Chambre de Commerce de Rome prépare la réunion des porteurs italiens pour le mois de septembre et l'on espère que les chefs de l'opposition s'efforceront, cette fois, d'obtenir le consentement des porteurs italiens aux propositions austro-hongroises. On l'espère sans toutefois en être sûr. En cas de rejet, toute la responsabilité des conséquences du retard rejaillirait sur les chefs de l'opposition italienne.

Les Recettes de la Dette. — Les recettes de la Dette publique ottomane consolidée pour le mois de

juin 1893 et le premier semestre 1893 sont représentées par le tableau suivant :

	RECETTES NETTES des frais d'Admin. Provinciale et Centrale		
	Mois de juin — L. t.	Total au 30 juin 1893 L. t.	Total au 30 juin 1892 L. t.
Contributions	100.409 27	345.206 02	361.801 96
Redevance de la Régie	187.500 »	375.000 »	375.000 »
Tribut de la Bulgarie	12.708 11	41.822 67	38.663 61
Redevance de la Roumélie Orientale	25.337 72	50.675 44	25.337 72
Total	325.955 10	812.704 13	800.803 29

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 juil.	14 juil	21juil.	28juil.	4 août	11 août
Tabacs Ottomans ....L.	16 55	16 57	16 65	16 50	16 65	16 62
Piece	87 28	87 27	87 24	87 20	87 24	87 22
Ottoman 4 0/0 3e groupe	21 03	23 90	21 »	23 62	23 90	23 90
Parité à Paris ....Fr.	21 76	21 94	22 03	21 32	22 ..	22 08
4 0/0 Intérieur	84 62	84 62	84 62	85 90	85 90	85 90
Emprunt 1er groupe	54 75	54 50	54 50	53 50	54 50	54 ..
Chemins Ottomans	88 50	87 75	87 75	84 75	86 75	85 25
Crédit Ottoman ....L.	7 32	7 23	7 24	7 23	7 24	7 28
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois	22 90	22 95	22 95	22 95	23 02	23 02
— sur Londres 3 mois	109 50	109 62	109 37	109 50	109 50	109 50

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

La Banque de Serbie en 1892. — La situation économique de la Serbie, en 1892, a été peu satisfaisante; le prix très bas du blé sur les marchés étrangers et la qualité inférieure des froments serbes ont eu une fâcheuse influence sur le développement du commerce d'importation. Les vins, un des articles les plus importants, ont manqué presque complètement; il n'y a pas eu d'exportation et il a fallu, au contraire, faire de grosses importations d'Italie et de Macédoine.

La disproportion entre l'importation et l'exportation a nui aux affaires de crédit et au mouvement monétaire de la Banque.

Cependant, ses affaires ont été assez actives à la suite de ses relations avec l'Etat et d'un prêt temporaire de 2.300.000 dinars argent à la municipalité de Belgrade.

Voici le détail des opérations :

Le taux de l'escompte pour les effets que la Banque paie en or a varié de 7 1/2 à 8 1/2, et de 5 1/2 à 6 1/2 pour les escomptes réalisables en argent. Les Sociétés de crédit ont bénéficié d'une remise de 1 0/0 sur le taux officiel.

Il a été escompté, en 1892, 5.911 effets pour 34 millions 11.693 dinars; la moyenne des effets admis à l'escompte, non compris les bons du Trésor, a été de 4.257 dinars.

Les comptes courants d'avances aux Sociétés de crédit ont donné lieu à 14.021.708 dinars de prélèvements et 10.565.713 dinars de remboursements.

Les comptes courants de dépôt ont reçu, au crédit, 7.895.396 dinars.

Il a été payé au débit de ces mêmes comptes, 3 millions 223.532 dinars.

Il a été avancé sur divers nantissements 6.783.176 dinars.

La Banque était créancière de l'Etat au 31 décembre 1892 de 8.699.034 dinars.

Dans le courant de l'année la Banque a acheté 326.354 napoléons au cours moyen de 21 fr. 132 et en a revendu 287.184 au prix moyen de 21 fr. 182.

Le mouvement de caisse a été :

Encaissements	D.	70.075.792
Paiements		72.689.522
En tout		142.765.314

Au 31 décembre 1892, l'encaisse métallique comprenait :

Or	D.	9.185.110	
Valeurs étrangères		6.306	
			9.191.416
Argent	D.		4.114.975
			13.306.391
Avoir or chez les correspondants étrangers			153.924
Total			13.460.315

La circulation, au 31 décembre, était de 28.875.020 dinars payables en or et en argent.

Les bénéfices bruts ont été de	1.008.183
Les frais de	357.451
Le bénéfice net est de	650.732

Il a été distribué, comme dividende, 302.624 dinars, soit 15 dinars par action libérée de 125 dinars.

Les Finances Serbes. — Le Gouvernement Serbe vient de décider la création de quatre nouveaux monopoles d'Etat, qui doivent augmenter les revenus annuels du Trésor de 3.000.000 de dinars. La Skoupchtina a adopté le projet de loi relatif au nouvel emprunt.

Nouveaux Impôts. — Le roi Alexandre a sanctionné le 24 juillet la loi sur la *Trocharina*, le journal officiel serbe l'a publiée le lendemain et le ministre des finances, M. Vouitch, en a immédiatement mis en pratique les dispositions.

Cette loi frappe les denrées d'un impôt assez élevé; elle contient un article qui a donné lieu à de vives discussions. C'est l'article 15, qui frappe les stocks se trouvant en dépôt au jour de l'entrée en vigueur de la loi. Plusieurs orateurs de la Skoupchtina ont combattu cette disposition insolite. Mais M. Vouitch l'a justifiée, en constatant que les négociants de denrées coloniales avaient tenté de se soustraire aux effets de cet impôt, pour une année tout entière, en accumulant dans leurs magasins des provisions énormes. En exemptant ces stocks, l'Etat se serait frustré, pour une année tout entière, du produit de la *trocharina* et la situation financière du Trésor ne comporte pas un pareil sacrifice.

Voici maintenant les principaux articles de cette loi :

Art. 1er. — Les denrées pour hommes et bestiaux, les boissons, les combustibles, les matériaux d'éclairage et de construction peuvent être frappés, au profit du Trésor, d'un impôt spécial nommé la *Trocharina* (impôt sur la consommation).

Cette loi désigne les articles appartenant à ces cinq groupes et le montant des impôts.

Art. 2. — Les articles soumis à la *trocharina* la paieront, qu'ils soient produits dans le pays ou importés de l'étranger.

Art. 3. — Les articles soumis à la *trocharina* ne la paieront que s'ils sont destinés à être consommés dans le pays. Sont exempts de cet impôt les objets qui ne se vendent pas dans le pays, qui sont exportés, qui passent en transit ou qui, après avoir été importés, sont renvoyés d'après les règlements douaniers.

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 1 fr. 50
Réclames en 8 points..... 3 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 84. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 20 Août 1893.

SOMMAIRE DU N° 84

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 18 août	1.669.4	1.297.4	2.966.8	3.055.4	97	2½
1893 3 août	1.720.0	1.277.1	2.997.1	3.488.9	86	2½
1893 10 août	1.717.1	1.275.1	2.992.2	3.412.3	87	2½
1893 17 août	1.713.9	1.276.0	2.989.9	3.393.8	88	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 août	836.0	389.0	1.225.0	1.197.0	101	3
1893 22 juill.	706.0	315.0	1.021.0	1.219.6	83	4
1893 31 juill.	698.2	314.0	1.012.2	1.236.2	80	4
1893 7 août	695.9	313.5	1.009.4	1.206.9	82	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 18 août	682.5	»	682.5	660.0	103	2
1893 3 août	688.1	»	688.1	678.9	101	3
1893 10 août	630.8	»	630.8	676.7	79	4
1893 17 août	631.4	»	631.4	665.9	95	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 août	149.1	353.8	502.9	873.8	58	4
1893 22 juill.	213.3	343.2	556.5	937.8	59	4
1893 31 juill.	213.8	342.9	556.7	956.3	58	4
1893 7 août	215.7	342.5	558.2	960.1	58	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 11 août	60.9	47.7	108.6	394.9	28%	2½
1893 27 juill.	56.0	41.6	97.6	406.0	24	3
1893 2 août	59.6	44.7	104.3	398.4	26	3
1893 10 août	58.2	42.9	101.1	400.1	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.5	1.3	3.8	0.6	632	8
1893 14 juin	8.9	1.4	10.3	0.9	1140	8
1893 22 juin	8.2	1.3	9.5	1.3	730	8
1893 30 juin	9.4	1.5	10.9	1.0	1090	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 13 août	189.9	125.6	315.5	862.6	37	5
1893 29 juill.	197.9	162.7	360.6	921.3	39	5
1893 5 août	197.9	160.0	357.9	930.7	39	5
1893 12 août	197.9	158.9	356.8	932.3	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.6	»	2.6	123.8	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 13 août	81.0	185.5	266.5	399.6	65	2½
1893 29 juill.	71.0	177.0	248.0	416.2	60	3
1893 5 août	71.0	175.7	246.7	413.7	60	3
1893 12 août	67.4	175.6	243.0	407.6	60	3½
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	197.4	28.4	225.8	580.3	38	5
1893 10 juill.	215.0	38.0	253.0	684.2	37	5
1893 20 juill.	212.9	37.4	250.3	664.0	38	5
1893 31 juill.	213.2	35.7	248.9	673.2	37	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 juill.	185.1	33.9	219.0	512.7	42	5
1893 10 juill.	188.0	28.7	216.7	594.6	36	5
1893 20 juill.	188.1	28.5	216.6	590.1	36	5
1893 31 juill.	188.1	27.4	215.5	587.8	37	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 juin	35.0	»	35.0	68.3	51	5½
1893 30 avril	34.8	»	34.8	75.8	46	5
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 10 août	7.6	19.9	27.5	255.9	10	6
1893 26 juill.	12.5	32.7	45.2	282.2	16	6
1893 2 août	12.5	32.7	45.2	282.6	16	6
1893 9 août	12.5	32.7	45.2	283.6	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 30 juill.	51.6	»	51.6	109.8	46	6
1893 17 juill.	65.1	1.5	66.6	135.4	49	5
1893 22 juill.	65.8	0.7	66.5	143.7	46	5
1893 29 juill.	65.8	0.4	66.2	142.1	46	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 juill.	1.694.4	22.2	1.716.6	3.998.4	43	4½
1893 16 juin	1.506.1	16.9	1.523.0	3.882.7	39	4½
1893 1er juill.	1.506.6	16.9	1.523.5	3.894.9	39	4½
1893 16 juill.	1.506.6	17.3	1.523.9	3.878.9	39	4½

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 30 juin	»	»	»	»	»	»
1893 30 avril	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 31 mai	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 30 juin	21.3	4.0	25.3	43.2	59	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 juin	23.6	4.9	28.5	59.2	49	5
1893 30 avril	23.3	5.1	28.4	56.1	51	4
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 juin	10.2	13.3	23.5	79.0	30	»
1893 30 avril	10.5	13.5	24.0	82.3	29	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 13 août	66.7	21.2	87.9	160.7	53	2½
1893 29 juill.	69.4	16.2	85.6	165.5	52	3½
1893 5 août	69.6	15.8	85.4	165.7	51	4
1893 12 août	69.7	15.5	85.2	165.7	51	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 18 août	6 199,5	2 573,3	8 772,8	13 841,1	64%
1893 3 août	6 133,7	2 506,3	8 640,0	14 619,3	59
1893 10 août	6 002,3	2 505,0	8 507,3	14 584,8	59
1893 17 août	5 995,4	2 497,8	8 493,2	14 539,8	59
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	22 juil.	29 juil.	5 août	12 août	19 août
Amsterdam. pap. court	4 %	205 62	205 87	206 »	206 25	206 37
Allemagne.. —	5 %	122 31	122 25	122 25	122 56	122 62
Vienne-Tr.. —	4 %	199 75	199 50	199 75	199 »	199 »
Barcelone .. —	4 %	412 50	413 »	414 »	412 »	409 50
Madrid ..... —	4 %	412 50	413 »	414 »	412 »	409 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	259	259 »	256 »	259 50	257 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	4 %	25 20	25 21	25 26	25 32	25 34
— ..... ch. court	4 %	25 21	25 23	25 28	25 34	25 35
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 25 p.	0 25 p.	0 21 p.	0 19 p.	0 15 p.
Italie........ —	5 %	6 75 p.	7 75 p.	8 50 p.	8 50 p.	9 37 p.
Suisse....... —	4 %	0 50 p.	0 44 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3440 43	3440 43	3454 18	3462 77	3466 21
Argent id. (le kil.).	218 89	116 51	118 15	122 53	126 37	122 53
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— mexicains...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres..................		3 05	3 05	3 15	3 20	3 20
Souverains anglais.......		25 17	25 19	25 24	25 30	25 32
Banknotes..............		25 19	25 20	25 25	25 31	25 33
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	25 82	25 82	26 15
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	15 juill.	22 juill.	29 juill.	5 août	12 août	19 août
Amsterdam........	48 07	48 10	48 05	47 97	47 92	47 95
Anvers..............	100 10	100 20	100 15	100 12	100 10	100 10
Athènes............	159 75	161 »	169 »	164 20	166 65	166 70
Barcelone..........	20 10	19 80	19 80	19 90	20 50	20 70
Berlin	81 »	80 95	80 90	80 85	80 75	80 65
Bruxelles	100 20	100 26	100 20	100 20	100 15	100 12
Bucharest..........	99 90	100 15	100 25	100 35	100 25	100 40
Constantinople....	22 95	22 95	22 95	23 02	23 02	23 »
Francfort...........	81 »	80 92	80 90	80 87	80 75	80 67
Gênes...............	107 20	106 70	108 »	108 47	109 02	110 »
Genève.............	100 38	100 38	100 38	100 30	100 25	100 17
Lisbonne	671 »	664 »	666 »	669 »	683 »	673 »
Londres............	25 37	25 38	25 41	25 47	25 53	25 52
Madrid	19 90	19 70	19 80	19 55	19 95	20 50
Rome...............	107 »	106 65	108 50	108 70	109 30	109 50
Saint-Pétersbourg	37 47	37 52	38 07	38 62	38 10	38 87
Vienne (à vue)......	49 30	49 50	49 65	49 55	49 70	49 75
— (à 3 mois)...	49 25	49 45	49 60	49 50	49 62	49 70

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 19 août 1893.

Un nouveau facteur est venu cette semaine influencer la cote des changes, la hausse du taux de l'escompte en Allemagne et en Hollande ; aussi les Devises sur Amsterdam sont montées de 206 25 à 206 37. les Devises sur l'Allemagne de 122 56 à 122 62. Le papier autrichien se tient à 199 perdant 4 29 0/0, le Madrid et le Barcelone se traitent à 409 50. On sent qu'en Espagne les difficultés monétaires augmentent, le bilan de la Banque n'est pas bon. Notre correspondant de Madrid nous signale un projet tendant à exiger le paiement des droits de douane en or et les démarches faites par le commerce pour s'opposer à cette mesure. Si le Gouvernement passait outre à ces protestations il n'en serait pas plus riche, car il ajouterait encore 20 0/0 au tarif espagnol, déjà si élevé, et arrêterait toute introduction de produits étrangers.

Pour ne pas tarir la matière imposable au profit de la contrebande, il devrait commencer par réduire *horizontalement* les droits de 20 0/0. L'importateur ne paierait pas plus cher et le Gouvernement aurait chance de recueillir un peu d'or ou de rapatrier les coupons qu'il doit payer à l'étranger. Mais toute modification de régime douanier est une grosse affaire.

L'agio sur l'or est à 24 1/2 0/0 à Lisbonne et à 66 50 0/0 en Grèce.

Le rouble, toujours faible, clôture à 257.

La Banque d'Angleterre n'a pas augmenté son escompte sette semaine. L'écart entre le taux anglais et le taux français est assez grand pour relever le cours du papier sur Londres. Le chèque est à 25 35, c'est-à-dire à la limite extrême où nos comptes avec l'Angleterre se règlent sans déplacement de numéraire.

Si le Londres monte encore un peu en France, la Banque d'Angleterre n'aura sans doute pas à élever de nouveau l'escompte; mais s'il n'en est pas ainsi, elle se trouvera dans l'obligation de le porter à 4 1/2 et peut-être à 5 0/0, car l'Amérique est toujours aussi pressante dans ses demandes.

La perte moyenne des devises italiennes est de 9 37 0/0, mais elle a dépassé 10 0/0. L'Italie est réellement aux abois. Le Ministère vient de faire rendre deux décrets qui montrent l'urgence des besoins de monnaie. Le premier autorise la frappe de 10 millions de lire en monnaie de bronze, le second crée une circulation de 30 millions de bons de caisse d'une lire garantis par pareille somme de pièces au titre 0,835 déposées au Trésor.

L'Italie n'a pas d'autre moyen de garder sa petite monnaie que de la mettre sous clef.

L'Economiste Européen n'a pas l'habitude d'introduire la politique là où elle n'a que faire, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que le Gouvernement italien semble frappé de cécité.

Il sait parfaitement que c'est de la France, et de la

France seule que peuvent lui venir des adoucissements à sa situation; il réclame ses bons offices pour la nationalisation des petites monnaies, il redoute à bon droit la dénonciation brusque de l'Union latine et, au moment où il a de si gros intérêts à ménager, il ne trouve rien de mieux que de nous blesser par le voyage du Prince de Naples en Alsace-Lorraine. C'est avec de semblables sottises que l'Italie s'est aliéné l'esprit des Français et qu'elle arrive à décourager ceux qui voudraient rétablir entre les deux pays des rapports un peu moins acrimoniaux.

Encaisses. — Circulation Fiduciaire

La *Banque de France* a perdu cette semaine 3 millions 137.000 fr. d'or et gagné 838.000 fr. d'argent. Elle a reçu 360.000 fr. de métal blanc de Tunisie, Belgique et Italie, et expédié 170.000 fr. en Italie et à la Réunion; le surplus lui est rentré par la circulation.

La *Banque d'Allemagne* a encore perdu 2.800.000 fr. de métal. Devant la diminution continue de son encaisse, diminution qui n'est pas inférieure à 215 millions depuis un an, elle a porté son escompte à 5 0/0.

La *Banque d'Angleterre* a eu, cette semaine, une légère augmentation d'encaisse. Voici le détail des mouvements d'or :

Entrées			Sorties		
12 août	Australie. £	200.000			
12 —	Hollande...	35.000	10 août	Etats-Unis. £	262.000
12 —	Chine......	10.000	11 —	—	255.000
14 —	(?) ...	95.000	12 —	—	132.000
15 —	Hollande...	45.000	12 —	Canada	100.000
16 —	Continent..	115.000	15 —	Etats-Unis. .	52.000
Excédent des sorties.		326.000	16 —	— ..	25.000
Total........		826.000	Total des sorties..		826.000

L'excédent des sorties est de 8.150.000 fr., mais la circulation intérieure a rendu 8.750.000 fr., d'où l'augmentation signalée plus haut.

Malgré la hausse du change, la *Banque d'Autriche-Hongrie* a gagné 1.200.000 fr. d'or. La *Banque de Belgique* a perdu 3.200.000 fr. de sa réserve métallique.

L'encaisse or de la *Banque d'Espagne* ne varie pas, mais l'encaisse argent a diminué de 1.100.000 fr. et la circulation fiduciaire a augmenté de 1.600.000 fr. Ce sont les besoins du Trésor qui produisent ces variations, car les opérations de Banque proprement dites ne présentent, pour ainsi dire, aucun changement.

La *Banque des Pays-Bas* voit, de semaine en semaine, son encaisse s'écouler; depuis un an elle a perdu 13.600.000 fr. d'or et 9.900.000 fr. d'argent ; il était temps de porter remède à cette situation, c'est pourquoi elle a élevé son escompte à 3 1/2.

Les autres Banques ne donnent lieu à aucune observation.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 22 au 29 juil.	depuis le 1er janv.	du 22 au 29 juil.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.639.747	228.726	1.157.296
France.........	»	17.990.102	»	4.129.600
Allemagne......	»	25.453.100	576.793	1.615.185
Autres pays....	»	8.599.026	947.366	4.092.100
Total 1893...	»	68.681.975	1.752.885	10.994.181
— 1892...	3.974.500	49.780.363	18.302	6.370.405
— 1891...	31.572	74.776.776	29.840	2.507.783
ARGENT				
Grande-Bretagne	898.040	17.865.166	»	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	3.800	511,890	»	1.408.976
Total 1893...	901.840	18.696.554	»	2.199.086
— 1892...	374.325	12.710.115	18.799	1.285.874
— 1891...	55.000	8.136.218	4.499	1.249.370

Les entrées d'or se poursuivent aux Etats-Unis, mais la circulation est si épuisée, que non seulement les Banques n'en profitent pas, mais que leur encaisse continue à diminuer, comme le montre le tableau suivant :

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	13 août .	88.000.000	dollars
1893.....	29 juillet	62.600.000	—
1893.....	5 août .	55.900.000	—
1893.....	12 août .	53.600.000	—

Le Trésor n'a pas pu reconstituer sa réserve de 100 millions de dollars. Voici un extrait de son bilan :

Encaisse et circulation du Trésor des Etats-Unis au 31 juillet 1893

Or monnaie............. $	103.363.626	
lingots..................	83.450.336	
		186.813.962
Argent dollars............	363.108.461	
monnaie divisionnaire...........	12.556.749	
lingots............	119.277.735	
		494.942.945
Total de l'encaisse métallique,..........		681.756.917
Greenbocks et autres billets........... $		346.736.663
Certificats d'or.........................		87.611.024
— d'argent........................		330.188.390
— de dépôts......................		7.855.000
Billets du Trésor de 1890................		143.774.137
Total de la circulation....		916.165.219

La situation monétaire parait se détendre ; il n'y a plus de prime sur l'or à arriver, mais, sur les espèces disponibles, l'agio est encore de 3 0/0 environ.

La question de l'abrogation de la loi Sherman n'est pas encore tranchée, les silvermen font les derniers efforts pour obtenir la frappe libre. Le 14 août, la Ligue bimétalliste a décidé que ses membres ne soutiendraient aucun candidat au Congrès qui ne serait pas favorable à la frappe libre ; elle veut, en outre, réunir le 3 octobre, à Saint-Louis, un congrès panaméricain pour protester contre la démonétisation de l'argent. Cependant, à la Chambre, l'abrogation paraît assurée d'une majorité de 20 à 25 voix ; au Sénat le résultat est beaucoup plus douteux. Les partisans de l'argent viennent d'élaborer un compromis, dont voici les principaux points :

Abrogation de l'article de la loi Sherman relatif aux achats d'argent.

Maintien du bimétallisme ; le rapport de l'or et de l'argent serait déterminé par un accord international ou maintenu par des mesures législatives spéciales. C'est en somme les propositions qui échouent périodiquement depuis 10 ans dans toutes les Conférences internationales.

Le sénateur Vest, du Missouri, proposera de son côté la liberté du monnayage de l'argent, en fixant le rapport de l'or à l'argent à 20 contre 1.

On s'attend à une obstruction qui fera durer la discussion au moins deux mois.

L'argent en barres est tombé à 122 53 le kilo.

Situation Financière générale

France. — Bien que la Banque d'Angleterre n'ait pas, cette semaine, modifié son taux d'intérêt, on reste relativement anxieux, au dernier moment, par des nouveaux retraits d'or signalés à Londres, et de l'annonce faite d'importantes expéditions pour la semaine suivante. Il faut dire aussi que l'effondrement de la *Rente Italienne* fait craindre que certaines positions, ici, ne soient quelque peu compromises. Heureusement, et en dehors de certains engagements à peu près connus, les engagements ont été tellement restreints, que si la baisse s'accentue encore, le mal sera localisé,

en quelque sorte. Quant à nos valeurs françaises, elles restent fermes.

Allemagne. — Le resserrement monétaire n'a pas cessé sur le marché allemand, où l'on s'attend à une nouvelle élévation des taux d'escompte de la Banque Impériale.

Quant aux fonds d'Etat, la baisse que nous signalions il y a huit jours s'est encore accentuée cette semaine.

Mais le fait caractéristique est le recul de la Rente italienne, ainsi que des Chemins de fer Méridionaux ; en ce qui concerne la Rente, le recul est dû, sans nul doute, aux intentions du Gouvernement d'établir la présentation des titres et l'*affidavit*, avec les coupons à encaisser, à partir du 1er janvier 1894.

On n'a pas encore de renseignements précis sur les résultats de la Conférence de Francfort, dans laquelle les Ministre des finances des divers Etats se sont occupés des principes généraux de la réforme fiscale, le Gouvernement étant très réservé à cet égard ; une nouvelle réunion doit avoir lieu en septembre pour élaborer les projets de loi qui seront présentés au Parlement impérial.

Angleterre. — La liquidation de quinzaine s'est opérée avec une grande facilité, à Londres ; il n'y a eu, cette fois, ni faillites, ni demandes d'avances, et les appréhensions touchant à la situation des Etats-Unis se sont calmées.

D'autre part, on a d'excellentes nouvelles d'Australie, où les Banques, atteintes par la crise dont nous avons rendu compte en son temps se relèvent rapidement.

Dans la Métropole, la grève charbonnière s'aggrave et, en prévision de troubles, le Gouvernement a envoyé des troupes dans le pays de Galles ; mais ces incidents n'ont pas eu, jusqu'ici, leur contre-coup sur le marché financier anglais.

Autriche-Hongrie. — Après quelques séances d'hésitations provoquées par les nouvelles du choléra, et aussi par la cherté des Devises étrangères, la Bourse de Vienne fait preuve de fermeté ; ce résultat est dû partie à la baisse du loyer de l'argent, partie à la conviction que l'entente commerciale avec la Russie aboutira.

Nos lecteurs trouveront dans notre Correspondance de Vienne, p. 246, la situation des finances de l'Etat hongrois pour le 2e trimestre 1893 ; elle accuse une amélioration très notable.

Espagne. — Le marché espagnol est totalement dépourvu d'intérêt, bien que la cote y soit soutenue. M. Gamazo prépare, nous écrit-on, de Madrid, une série de mesures tendant à augmenter les revenus de l'Etat.

En ce qui concerne les finances de la Ville de Madrid, dont nous avons eu l'occasion de nous occuper à maintes reprises, la municipalité est saisie d'un projet tendant à affermer à une Société les recettes de l'octroi ; le projet prévoit, de ce chef, un rendement de 25 millions de pesetas, supérieur aux recettes actuelles.

Grèce. — On signale d'Athènes une légère détente du change, mais les fonds d'Etat et les autres valeurs restent toujours aux plus bas cours. On croit, toutefois, que la Chambre ratifiera, à sa rentrée, la politique financière du Gouvernement.

Italie. — La situation empire de jour en jour, en Italie, par suite de la hausse des Devises et des inquiétudes qui surgissent, au fur et à mesure que se manifestent les hésitations du Ministère en matières fiscale et financière.

Nous renvoyons nos lecteurs à notre correspondance de Rome et à l'article spécial consacré aux finances du Royaume, dans les *Questions du jour*, par notre rédacteur en chef.

Portugal. — Aucune nouvelle saillante à signaler au Portugal, que le décret réorganisant le Comité national de la Dette internationale. Le budget colonial se solde en déficit, mais on compte sur des augmentations de recettes dans plusieurs colonies, et notamment à Angola. Sur ce point, les prévisions nous paraissent avoir été sagement établies.

Russie. — Le Gouvernement russe fait annoncer qu'il ne possède plus d'obligations du solde de l'emprunt or 1891 3 0/0 ; elles ont été complètement absorbées par les Etablissements financiers russes, ou vendues à Paris.

Les frontières de la Russie ont été fermées à l'importation des monnaies d'argent.

Turquie. — L'emprunt du Tombac, de 25 millions de fr. 4 0/0, sera émis à Constantinople dans un mois ou six semaines, au prix de 70 0/0.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	12 août			19 août		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 95	32 98	3 03	99 15	33 05	3 02
Consolidés anglais (ch.f.25 fr.20)	98 80	35 92	2 78	98 90	35 96	2 73
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 55	24 38	4 10	97 50	24 37	4 10
Belgique 3 ½ %..................	103 75	29 61	3 37	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 52	15 63	6 39	62 25	15 56	6 42
Grèce 5 % 1881................	186 50	7 46	13 40	187 50	7 50	13 [illegible]
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 75	29 07	3 43	101 37	28 96	3 45
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	94 ..	23 50	4 25	94 ..	23 50	4 25
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	86 65	20 01	4 99	84 80	19 58	5 10
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 ..	29 33	3 40	88 ..	29 33	3 40
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 75	21 75	4 59	21 75	21 75	4 59
Roumanie 5 %.................	102 60	20 52	4 87	102 90	20 58	4 85
Russie 3 % or 1891 libéré.......	78 70	26 23	3 81	80 30	26 76	3 73
Serbie 5 % 1890.................	375 ..	15 ..	6 66	371 25	14 85	6 73
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 25	26 16	3 83	104 »	26 »	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 90	32 30	3 09	96 65	32 21	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	22 05	22 05	3 53	22 10	22 10	4 52
— Priorité 4 % 1890......	459 50	22 97	4 35	461 75	23 08	4 33
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 10	28 36	3 52	85 37	28 45	3 51

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	12 août Sam.	14 août Lundi	15 août Mardi	16 août Merc.	17 août Jeudi	18 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 95	99 »	» »	99 37	99 42	99 32
Consolidés	LONDRES....	98 06	98 19	98 12	98 19	98 25	97 81
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	118 85	118 80	» »	118 80	118 80	118 80
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 70	» »	» »	102 70	102 75	102 70
Espagne Ext..	MADRID.....	75 40	75 15	» »	75 60	75 65	75 65
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	192 »	182 50	» »	189 »	195 »	196 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	» »	101 75	101 62	101 37	101 50	101 37
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 55	115 85	» »	115 80	115 85	115 75
Italie 5 %.....	ROME.......	94 55	94 55	» »	94 50	94 47	94 35
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 75	21 70	» »	» »	21 70	21 70
Prussien 3 %..	BERLIN	85 25	85 25	85 12	85 12	85 12	85 37
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 87	102 62	102 62	102 62	102 75	» »
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	97 »	97 »	97 10	» »	97 50	97 20

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — A l'heure où paraîtront ces lignes, comme on écrit lorsqu'on rend compte d'une exécution, le scrutin sera ouvert dans toute la France. Nous ne voulons rien préjuger. Tout au plus rappellerons-nous que la campagne électorale a été acharnée.

Un des plus sympathiques parmi les députés qui sollicitent leur réélection, Edouard Lockroy, a été victime d'un grave attentat, dont la période électorale a été, sinon la cause, au moins l'occasion. M. Maujan, lui aussi, a été malmené par des énergumènes. Enfin, en province, les scènes de désordre ont été nombreuses. Il y a eu des rixes qui se sont terminées par la mort de braves gens venant pour discuter paisiblement en réunion publique.

Nous ne nous attendions pas à une pareille exubérance. Faut-il accuser les ardeurs de Phœbus et les ra-

fraîchissements pris par les électeurs pour tempérer les rigueurs du soleil? En tout cas, on n'a pas été heureusement inspiré en s'obstinant à maintenir cette date estivale du 20 août, qui empêchera beaucoup de citoyens en villégiature de remplir leurs devoirs.

Citons, à titre de curiosité, le nombre des candidatures, dûment enregistrées, suivant les prescriptions de la loi. Deux mille soixante candidats sont sur les rangs. Les départements, l'Algérie et les colonies en ont 1.689; Paris en possède 371.

Notons que l'année prochaine, en France, nous aurons le renouvellement triennal du Sénat. En novembre 1894, on procédera à l'élection du Président de la République.

La politique ne chômera pas.

〰 Le lundi 14 août, les derniers navires faisant partie de la division de l'escadre qui s'était rendue dans le golfe de Siam, sous le commandement du contre-amiral Humann, sont rentrés à Saïgon.

〰 Le 15 août, le vapeur affrété *Battambang* embarquait à Hatien les troupes d'occupation de Chantaboune. Les canonnières *Massie* et *La Grandière* étaient montées ; elles devaient partir à la fin de la semaine pour Khône. L'administration avait fait rétablir les services commerciaux entre Saïgon, Bangkok et Battambang.

〰 Le 16 août, le tribunal arbitral institué pour trancher l'affaire des pêcheries de Behring a rendu sa sentence. Sa décision favorise l'Angleterre, mais elle sera bien accueillie par les Etats-Unis. Les deux parties en cause se déclarent satisfaites, il n'y a qu'à féliciter le tribunal arbitral, composé de représentants de la France, de l'Italie, de la Suède et de la Norvège, plus, naturellement, les Etats-Unis et l'Angleterre, puisque le différend existait entre ces deux dernières nations. M. le baron de Courcel présidait.

〰 M. le Myre de Vilers, plénipotentiaire de la République française, a débarqué à Bangkok. Le roi de Siam s'était éloigné de la capitale.

〰 Une émeute a eu lieu dans le Gard. Une rixe entre ouvriers italiens et ouvriers français a éclaté aux Salins de Peccais, qui occupent huit cents ouvriers et sont situés près d'Aiguesmortes. Un détachement du 163e de ligne et plusieurs brigades de gendarmerie envoyés de Nîmes par train spécial, et cinquante cavaliers d'artillerie sont arrivés dans la nuit pour maintenir l'ordre. Le préfet, le parquet et le général commandant la subdivision de Nîmes étaient sur les lieux.

Le 17, de nouvelles bagarres ont eu lieu entre les ouvriers italiens et français sur la route des Salins de Fangoux. Il y a eu dix morts et vingt-cinq blessés, dont plusieurs grièvement. Les Italiens étaient enfermés dans les maisons et cernés par la population surexcitée, qu'on avait toutes les peines du monde à retenir.

Les lits de l'hôpital étaient tous occupés par les morts ou les blessés. Une vive agitation régnait dans Aiguesmortes, où tous les magasins étaient fermés. Les ouvriers parcouraient les rues, armés de bâtons. Deux compagnies du 163e de ligne sont arrivées, ainsi que cinquante artilleurs.

C'est sous la protection des troupes qu'on a pu faire sortir les ouvriers italiens des fermes dans lesquelles ils s'étaient barricadés. Ils ont été conduits à la gare sous bonne escorte. Une grande partie a pris le train de huit heures pour Marseille. Les autres encore en grand nombre erraient dans la campagne voisine.

En dehors des quatorze morts et quarante blessés qui étaient à l'hospice Saint-Louis, il y avait encore des morts et des blessés dans les marais, appartenant aux deux camps.

Le 18, le Président du Conseil informait l'ambassadeur d'Italie qu'il venait de télégraphier au préfet du Gard pour lui demander un rapport détaillé sur cette affaire; d'autre part, une instruction judiciaire était ouverte.

Le 19, après un avis placardé par l'ordre du maire de Nîmes, un bon nombre d'ouvriers reprenaient le travail.

Par suite de nouveaux décès survenus parmi les nombreux blessés, le total officiel des morts s'élève à quinze, dont cinq ouvriers français; le chiffre des blessés dépasse 60, tant français qu'italiens. Les obsèques des victimes ont eu lieu sans incident.

Une dépêche signale que 300 ouvriers italiens hostiles aux Salins de Peccais sont campés à Sylveréal, mais le vice-consul d'Italie, M. Advemer, s'est rendu près d'eux pour les engager à rester calmes.

Ajoutons que, sans attendre que les responsabilités soient établies, le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, a envoyé une provision de 2.000 francs pour être répartie entre les victimes et leurs familles.

Marché Financier. — La liquidation de Londres s'est passée tranquillement; ici, la liquidation de quinzaine a témoigné, une fois de plus, de l'abondance des capitaux ; de plus, la Banque d'Angleterre n'a pas modifié, cette fois, son taux d'escompte, mais malgré tout la situation générale laisse plutôt à désirer.

En effet, la crise américaine que l'on supposait, sinon finie, du moins atténuée, semble prendre, en fin de semaine, une intensité nouvelle. Les envois d'or de Londres ont été, vendredi, des plus importants, et on prévoit encore de nouvelles expéditions, dont les chiffres ne peuvent être appréciés. On parle déjà de un million de livres pour le commencement de la semaine. Il est à craindre que, de l'autre côté de l'Atlantique, une sorte de panique ne s'empare, en ce moment, du public. L'or reçu d'Europe peut, en effet, servir à améliorer la situation des Américains, mais à condition que, aussitôt mis en circulation, il ne soit pas enfoui par le public désireux de se prémunir contre une catastrophe possible. C'est pourquoi, s'il a été déjà envoyé de grandes quantités d'or à New-York, on peut encore en envoyer beaucoup sans qu'une détente véritable se produise.

En tous cas, et pour ces jours prochains, on peut craindre une nouvelle hausse de l'escompte à la Banque d'Angleterre, hausse qui serait suivie d'une mesure analogue dans les autres pays, sauf en France, ainsi que nous nous sommes toujours attachés à le dire.

A ce qui précède, il faut ajouter la mauvaise impression que cause la dépréciation nouvelle de la *Rente Italienne*. Pourtant, il ne paraît pas que nos voisins se rendent un compte exact de la situation qu'ils ont laissé se créer, et qu'ils semblent laisser empirer comme avec plaisir. Nous reportons nos lecteurs, au sujet de la situation de l'Italie, à l'article que publie plus loin notre rédacteur en chef, M. C.-R. Wehrung.

Aujourd'hui, a lieu le scrutin aux élections générales législatives. La période électorale s'est passée dans le plus grand calme. Quant au résultat, il n'est pas douteux, ainsi que nous l'avons toujours laissé entrevoir.

★★ Notre *Rente 3 0/0 Française*, que nous laissions à 97 95, s'est élevée, d'un bond à 99 42 1/2 pour rester, en fin de semaine à 99 15, en avance encore, sur la clôture du 12 août, de 20 centimes. Il ne faudrait peut-être pas attribuer les quelques centimes de réaction du dernier jour de la semaine à la lourdeur de plusieurs valeurs du marché, et, particulièrement, à la faiblesse de la *Rente Italienne*. En effet, on s'est plu à répandre des nouvelles défavorables sur la santé de M. le Président de la République, et ces nouvelles ont amené des ventes. Il est certain, qu'après la hausse de ces derniers jours, des réalisations étaient à prévoir, réalisations encouragées, du reste, par les échelliers débordés dans les deux séances précédentes. Néanmoins, la fermeté actuelle de notre grand fonds national semble indiquer que, malgré tous les efforts contraires, on ne s'arrêtera pas là en liquidation. Ecarts de primes, *fin Août*, 0,12 1/2 centimes dont 0 50 c. ; 0,22 1/2 c. dont 0,25 c. ; 0,42 1/2 c. dont 0,10 c. ; *fin Septembre*, 0,60 c. dont 0,50 c. ; 0,90 c. dont 0.25 c.

Nous avons à signaler une nouvelle faiblesse, incompréhensible du reste, du *4 1/2 0/0 Français*. On prétend que nombre de portefeuilles réalisent ce fonds et achètent, par contre, du *3 0/0 Russe 1891*. Nous sommes très partisans des *Valeurs Russes ;* mais l'arbitrage que l'on dit être pratiqué n'a pas sa raison d'être. Nous maintenons ce que nous avons toujours dit sur le *4 1/2 0/0*, et nous ne sommes plus les seuls maintenant à soutenir qu'une opération aussi importante que celle de la Conversion de ce fonds ne peut être tentée sans laisser des avantages plus qu'appréciables aux rentiers. Au reste, on commence à s'en rendre compte, car le 4 1/2 0/0, qui était tombé de 104 47 1/2, dernier cours du 12 août, à 103 80, alors que le *3 0/0* montait, se tient, au dernier moment, et en dépit de la réaction générale, à 104.

★★ Les journaux anglais dissertant sur les retraits d'or effectués ces derniers jours à la *Banque d'Angle-*

terre, sont amenés à dire que la *Banque de France* prendra sa part des besoins de l'Amérique, et par conséquent, fournira une partie du métal précieux à envoyer dans ce pays. Pour notre part, nous ne faisons aucune objection; mais il faut que l'on sache bien que si notre grand Etablissement apporte son aide dans les circonstances présentes, c'est, en quelque sorte, gracieusement, en vue de l'intérêt général et non dans son intérêt seul. En tous cas, la prime actuelle sur l'or sera tout à son avantage. En attendant, ses actions sont à 4.130, contre 4.155 il y a huit jours, et après 4.180 au plus haut et 4.125 au plus bas.

★★ Le *Crédit Foncier* est absolument sans variation à 961 25. On constate, non sans une certaine satisfaction, que l'ancienne spéculation qui s'attaquait, à de certains moments, aux titres de notre grand Etablissement hypothécaire, se tient, maintenant, sur la plus expresse réserve.

★★ Le marché des actions de nos *Grandes Sociétés de crédit* a été, cette semaine, des moins animés. Le *Crédit Lyonnais* reste dans les mêmes cours que précédemment, c'est-à-dire, dans les environs de 773 75; la *Banque de Paris et des Pays-Bas* est plus ferme à 617 50, gagnant ainsi 3 fr. 75; *Comptoir National d'Escompte* sans variation appréciable, à 482; *Banque Internationale* très soutenue à 410; *Banque d'Escompte de Paris* faible à 100 fr., en perte de 19 fr. 75; on est incertain sur les résultats de l'assemblée qui doit avoir lieu, comme nous l'avons dit précédemment, le 9 septembre prochain; *Crédit Industriel et Commercial* ferme à 570. Il y a quelques petites diminutions à signaler dans le bilan de cet Etablissement au 31 juillet dernier; mais le marasme des affaires, en général, donne l'explication de ce fait que la moindre reprise des transactions fera disparaître.

Le dernier versement exigible sur les actions de la *Société Foncière Lyonnaise* s'est effectué avec la plus grande régularité. La Société a été ainsi mise en possession des ressources qu'elle devait recevoir et elle leur a donné l'affectation convenue : elle les a employées à rembourser la dette hypothécaire. Une fois que les formalités nécessaires pour régulariser la nouvelle constitution sociale auront été remplies, la situation de l'entreprise sera la suivante : capital de 50 millions entièrement versés. Actif, porté au Bilan, de 84 millions composé presque exclusivement de maisons de rapport situées à Paris, en bon état d'entretien et de location. Autre actif, non évalué, figurant au bilan pour mémoire composé de terrains considérables dont la plus grande partie se trouve dans les principales stations du littoral méditerranéen et dont la réalisation successive, faite avec prudence et dans de bonnes conditions, ne pourra manquer de produire des sommes importantes. En regard de l'ensemble de cet actif, composé d'un domaine bâti et d'un domaine non bâti, un passif consistant seulement en 30 millions d'obligations qui s'amortissent en 64 ans, de telle sorte que la dette sociale sera entièrement éteinte à l'expiration de la Société. Un revenu net actuel provenant du loyer des immeubles de 2.800.000 fr. Une charge annuelle de 1.300.000 fr. pour l'intérêt et l'amortissement des obligations. Les conséquences de cette situation sont : pour les actions, un dividende de 15 fr. susceptible de plus-values ultérieures; pour les obligations, une solidité exceptionnelle et des garanties de premier ordre, qui les placent au niveau des titres présentant la plus grande sécurité. Leur cours actuel varie de 428 fr. 75 à 433 fr. Jouissance du 1er mai dernier par conséquent avec trois mois et demi courus sur le coupon échéant le 1er novembre prochain.

★★ Les recettes de nos six grandes Compagnies de Chemins de fer, pour la semaine qui s'est écoulée du 30 juillet au 5 août, présentent une plus-value de beaucoup supérieure à celle de la semaine précédente; cette plus-value atteint, en effet, 778.000 fr. L'augmentation, depuis le 1er janvier, se chiffre donc, maintenant, par 12.985.000 fr. L'avance des actions de ces Compagnies n'a donc plus lieu de surprendre, d'autant plus qu'elle a été encouragée, ou, plutôt, secondée par la fermeté de nos fonds nationaux. Le *Lyon* est en avance de 2 fr. 50, à 1.530; le *Midi*, de 1.335 passe à 1.340; l'*Est* est presque sans changement à 961; le *Nord* clôture à 1.872, en bénéfice de 4 fr.; nous trouvons l'*Ouest* à 1.117, contre 1.114 le 12 août; quant à l'*Orléans*, il est demandé à 1.624.

★★ L'action *Suez* a gagné 10 fr. à 2.672 50. De nouveau, ses recettes s'améliorent, et, à en juger par le report coté en liquidation du 15 courant (le pair et 10 centimes de bénéfice), il doit exister, sur ce titre, un découvert sérieux. On recommande beaucoup l'achat de la *Part civile* qui se tient à 1.900. *Métaux* fermes à 419; nous nous référons, au sujet de ces titres, à ce que nous disions ici même, il y a huit jours.

★★ Hier, le bruit a couru que le change, en Espagne, était à 21 0/0 de prime. On en a profité pour opérer, en *Extérieure espagnole*, quelques ventes avec fracas, ventes qui ont fait fléchir le cours jusqu'à 62 15; nous clôturons à 62 25, en réaction de 27 1/2 centimes pour la semaine. Il ne faudrait pourtant pas voir les choses trop en noir, ni surtout établir une comparaison quelconque avec la *Rente Italienne*. Il ne faudrait pas non plus chercher à semer même un semblant de panique parmi les porteurs de titres de *Chemins Espagnols*.

★★ Le *change*, en Italie, est à plus de 110 0/0 ! Aussi, la *Rente Italienne* commence-t-elle à s'effondrer : de 86 65, elle tombe à 84 80, et on craint, maintenant, que le mouvement ne s'accentue. Il existe certainement de grosses positions à la hausse qui sont plus que compromises; et comme la baisse appelle généralement la baisse, on peut craindre d'assister à une panique qui aurait un effet retentissant. On dit qu'un des délégués italiens à la Conférence monétaire de Bruxelles a donné sa démission, en faisant connaître au Ministre des finances que la récente émission de 30 millions de billets de 1 lire faite par l'Etat constituait, à son avis, un véritable *cours forcé*, et que, dans ces conditions, il ne pourrait plus continuer à prêter son concours au Gouvernement, au sein de la *Conférence Internationale*.

★★ Le *Portugais 3 0/0* est à 21 75. C'est le 1er septembre qu'expire le délai pour l'échange des titres de la *Dette Extérieure*, contre des titres de *Rente Intérieure*. Mentionnons à ce sujet que les vendeurs n'ont pu, dans la liquidation de quinzaine, obtenir du *report* sur ce titre.

★★ C'est avec plaisir que nous signalons la hausse qui s'est manifestée, cette semaine, sur les *Fonds Russes*. Le *3 0/0 1891* a, surtout, largement profité, puisque de 78 70 il est passé à 80 30, après, même, 80 40. On a déclaré officiellement que le gouvernement russe ne possédait plus aucun titre de cet emprunt; on se souvient que lors de l'émission de 1891, il avait dû en reprendre pour 200 millions de francs. L'*Economiste Européen*, à plusieurs reprises, était revenu sur ce fait. *Consolidés Russes* 99 25, en avance de 55 centimes; *Orient IIIe* 67 65, en gain de 10 centimes.

L'Assemblée constitutive de la Société des *Chemins de fer du Sud-Est Russe*, affaire dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, vient d'avoir lieu à St-Pétersbourg le 7 courant. Au nombre des administrateurs élus figurent M. Fliege, représentant de la *Banque de Commerce privée* de Moscou; MM. Souftchinski et Kouljinski, administrateurs du *Chemin de fer Griasi-Tsaritsyne*, et M. Lombardo, représentant à Pétersbourg de la *Banque Internationale de Paris*, dont nous avons défini le rôle lors de la fusion des deux Sociétés qui constituent actuellement la *Compagnie du Sud-Est*.

★★ Les *Valeurs Ottomanes* sont plutôt calmes, et nous avons, à leur sujet, peu de mouvement à signaler. Le *Turc C* est presque sans changement à 23 12 1/2; le *Turc D* est à 22 10, en avance de 5 centimes; la *Banque Ottomane* est mieux à 571 25 contre 569 25.

Quant à l'obligation de *Consolidation* elle est demandée à 412 50.

L'obligation *Salonique-Constantinople* se tient à 296 25, avec un marché suivi, aussi bien au comptant qu'à terme. Les capitaux qui ont à s'employer se portent avantageusement sur ce titre.

★ ★ Sur le *Marché libre*, l'action *Rio-Tinto* fléchit de nouveau à 328 12 1/2; la *De Beers*, de son côté, est tombée à 407 50. On a annoncé, de Francfort, la découverte d'une nouvelle mine de diamants. Si le fait est confirmé, ce sera une nouvelle occasion, pour la *De Beers* d'absorber, cette nouvelle mine et d'augmenter encore son immense capital.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) [1]

I. — Histoire des Chemins de fer français : Première période

L'histoire de nos Chemins de fer reproduit d'une manière très exacte les hésitations, les incertitudes et les contradictions que nous relevons dans notre histoire politique et surtout dans notre histoire politique coloniale. A l'origine — période 1825 à 1835 — nos gouvernants crurent que les Chemins de fer n'auraient jamais une bien grande importance et qu'ils ne joueraient aucun rôle sérieux dans l'économie nationale. C'était assez logique étant donné les médiocres résultats des premières tentatives : aussi les plus anciennes concessions furent-elles données à perpétuité. Mais lorsque la Compagnie de Saint-Etienne à Lyon, dont la concession datait de 1826, substitua, au mois de juillet 1832, les locomotives à la traction par chevaux et qu'elle ajouta des voitures à voyageurs à ses wagons de marchandises, les ingénieurs de l'Etat entrevirent les conséquences de la révolution qui allait s'accomplir dans l'industrie des transports et obtinrent la promulgation de deux lois (26 avril et 17 juillet 1833) qui furent le point de départ de la législation des Chemins de fer. Par ces lois l'Etat se réservait le droit du contrôle et de la surveillance des lignes et la fixation d'un tarif maximum que les concessionnaires ne pourraient relever sans l'autorisation expresse du Gouvernement. En outre, les concessions ne devaient être accordées que par un acte législatif et pour une période n'excédant pas 99 années. Enfin, à l'expiration des concessions, l'Etat devait entrer en possession des lignes concédées.

Ce sont les bases fondamentales du régime actuel.

En 1837, il y avait déjà 405 kilomètres de Chemins de fer concédés en France, dont 149 kilomètres en exploitation et 256 en construction. Parmi ces derniers figuraient, notamment, les lignes de Paris à Saint-Germain et de Paris à Versailles rive gauche et rive droite. Mais nous étions fortement distancés par les pays voisins et le Gouvernement, comprenant enfin les avantages immenses que l'Etat devait retirer du développement des voies ferrées, se décida à présenter au Parlement un certain nombre de projets de construction de lignes, conçus sur un plan d'ensemble et ayant pour premier objet de relier Paris aux principales villes de France et aux frontières.

La Chambre des députés, reflétant les idées du grand public qui n'était pas encore bien fixé sur le rôle et l'avenir des Chemins de fer, discuta très longuement les projets ministériels... et les ajourna. Le Gouvernement créa alors une grande Commission extra-parlementaire (28 octobre et 10 novembre 1837) avec mission d'examiner « *s'il conviendrait d'accorder, comme par le passé, l'exécution et l'exploitation des Chemins de fer à l'industrie privée ou de les réserver à l'Etat.* »

La grande dispute était commencée : elle continue encore de nos jours.

La Commission de 1837, d'accord avec le Gouvernement, s'arrêta d'abord à un système mixte partageant les lignes à construire entre l'Etat et les Compagnies. C'est le Parlement qui devait effectuer le partage. Le rapport de la Commission admettait une clause de rachat en faveur de l'Etat après un délai de quinze années; mais, par une contradiction inexplicable pour l'époque, elle concluait contre l'exploitation directe de l'Etat.

Le Gouvernement, s'appuyant sur les travaux de la Commission, présenta à la Chambre des députés, le 15 février 1838, un projet comprenant quatre lignes : 1° Paris à Douai, Lille et Valenciennes ; — 2° Paris à Rouen ; — 3° Paris à Orléans ; — 4° Avignon à Marseille. Comme on le voit, ce projet s'efforçait de réaliser le programme primitif : relier Paris aux principaux centres et améliorer les conditions du transit à travers la France. C'est pour cette dernière raison qu'on voulait d'abord rattacher Marseille à Avignon, c'est-à-dire au Rhône. Le développement du réseau à construire — dont les quatre lignes ci-dessus étaient la préface — devait comprendre 4.400 kilomètres de voies ferrées.

Dans son exposé des motifs, le Ministre des travaux publics demandait que la construction, réglée d'après un ordre de priorité à établir, fût réservée à l'Etat, parce que l'Etat — dont le crédit était supérieur à celui des particuliers et qui n'avait pas à se préoccuper de l'amortissement des capitaux engagés et pour la rémunération desquels le développement de la prospérité nationale devait fournir une large compensation — pouvait, seul, assurer une construction peu coûteuse et susceptible d'accorder des tarifs réduits. C'était le système de l'exécution directe des Chemins de fer par l'Etat ; mais comme le système de l'Angleterre — où le Gouvernement laissait la liberté la plus complète aux entreprises sans aucune espèce d'ingérence ou de responsabilité pour l'Etat — avait de chauds partisans dans le Parlement, le Gouvernement chercha à concilier toutes les opinions en réservant à une loi ultérieure le mode d'exploitation.

La Commission parlementaire nommée pour examiner le projet fut en grande majorité hostile au principe de la construction par l'Etat, et après une très longue discussion, la Chambre, par 196 voix contre 69, donna raison à la Commission contre le Gouvernement. C'était donc l'abandon absolu à l'industrie privée de l'exécution et de l'exploitation des Chemins de fer.

Vers la fin de l'année 1838, le Gouvernement

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 83.

proposa — d'après ce dernier régime — la concession à des entreprises particulières des lignes de Paris à Rouen, de Rouen à Dieppe, de Paris à Orléans et de Lille à Dunkerque. Ces concessions furent immédiatement votées par le Parlement et, en 1838, l'ensemble de toutes les concessions accordées s'élevait à 1.029 kilomètres, dont 183 en exploitation et 846 en construction ou à construire. Mais ces tiraillements et l'incertitude du régime définitif qu'on donnerait aux chemins de fer français avaient déjà trop longtemps paralysé l'initiative privée. Quand on put commencer enfin la construction des premières lignes importantes, l'Angleterre possédait déjà un réseau de 3.600 kilomètres, dont 2.310 en pleine exploitation.

II. — Les premiers embarras financiers

La crise de 1839 vint brusquement arrêter le mouvement — déterminé par l'exemple de l'Angleterre — qui portait les capitaux vers les nouvelles entreprises. Les premiers actionnaires effrayés par la baisse générale des valeurs mobilières d'une part, et par les responsabilités qu'ils avaient prises en souscrivant leurs actions, refusèrent en masse d'effectuer les versements prévus et toutes les Sociétés nouvellement constituées, furent acculées à la suspension des travaux et à la résiliation des concessions. A la fin de l'année 1839, le nombre des kilomètres en exploitation avait bien augmenté de 65 kilomètres par rapport à l'année précédente, mais le nombre des kilomètres en construction ou à construire était tombé de 846 à 327 : soit 519 kilomètres concédés en 1838 et abandonnés en 1839. La Compagnie d'Orléans avait seule résisté à la crise, mais elle se trouva quand même dans la nécessité de demander la restriction de sa concession et la modification de son cahier des charges, qui était véritablement trop dangereux pour les actionnaires.

Cette première crise des Chemins de fer a bien pour cause incidente la crise économique de 1838-1839, mais la cause principale de l'inquiétude des capitaux doit être reportée aux conditions de construction que les ingénieurs de l'Etat avaient fait introduire dans les cahiers des charges. Au lieu de laisser, comme en Angleterre, liberté pleine et entière aux concessionnaires, le Gouvernement français avait, malgré le vote de la Chambre des députés, imposé sa volonté toute puissante aux nouvelles entreprises qui n'eurent ainsi qu'une apparence de liberté, l'Etat les maintenant sous la dépendance absolue de ses ingénieurs.

La conséquence de ce régime bâtard fut d'amener le Parlement à modifier d'abord les conditions des cahiers des charges, puis de donner la garantie de l'Etat aux capitaux engagés dans les entreprises. La Compagnie d'Orléans bénéficia la première de cette intervention du crédit de l'Etat. En 1840, elle reprit la totalité de sa concession primitive de Paris à Orléans (141 kilomètres), mais avec cette modification que la période de la concession serait de 99 ans au lieu de 70, et que l'Etat garantirait aux 40 millions, que ses ingénieurs estimaient nécessaires pour la construction de la ligne, des gares et du matériel roulant : un intérêt de 3 0/0 et un amortissement de 1 0/0 pendant les 46 premières années. Mais il fut bien entendu que les sommes déboursées par l'Etat à titre de *garantie d'intérêt* ne seraient que des avances que la Compagnie rembourserait avec les excédents du revenu de 4 0/0 net réservé aux actionnaires.

La garantie de l'Etat fut, dans l'espèce, purement nominale. En effet, les actionnaires de la Compagnie touchèrent 7 francs par action en 1840; 4 0/0 du capital versé en 1841, 1842 et 1843 et, dès l'année 1844, leur dividende fut de 39 fr. 25, pour s'élever successivement à 47 fr. 30 en 1845, à 61 fr. en 1846 et à 62 fr. 70 en 1847. Mais la Chambre ne prévoyait pas ces résultats en 1840, lorsque le Ministre des travaux publics lui présenta la première *Convention de garantie d'intérêts*. Elle critiqua amèrement la voie dans laquelle l'Etat s'engageait mais, comme il fallait à tout prix sortir de l'impasse dans laquelle on se trouvait, la Convention fut finalement votée.

Les événements venaient d'ailleurs de prouver que les idées qui prévalaient en France en matière d'association et de crédit rendaient indispensable l'intervention de l'Etat dans la création des principales lignes qui étaient, par rapport au passé, des entreprises sans précédent et d'une importance gigantesque, eu égard à l'état de l'industrie du commerce et de la fortune publique de l'époque.

Il ne faut pas oublier, en effet, que le *Commerce spécial* de la France, qui a été de 4.412 millions à l'importation et de 3.563 millions en exportation pour l'année 1892 (soit, au total, 9.975 millions de francs), n'était, en 1840, que de 747 millions aux importations et de 695 aux exportations (soit, au total, 1.442 millions);

Que les recettes ordinaires de notre budget, qui sont évaluées à 3.357 millions pour l'exercice 1893, était à peine de 1.160 millions en 1840;

Que l'ensemble des valeurs mobilières possédées par les capitalistes français, qui dépasse probablement de nos jours le chiffre de 80 milliards de francs, était à peine évalué à 20 milliards en 1840;

Enfin, que la circulation fiduciaire de la Banque de France — que nous devons, à juste raison, considérer comme le principal instrument de l'activité financière nationale — n'était, en 1840, que de 238 millions, alors qu'elle atteint, en août 1893, le chiffre quinze fois plus considérable de 3.475 millions.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

La Dette Publique et les Finances Italiennes

La mesure que va prendre le Gouvernement italien, relative au service de sa Dette à l'extérieur, est très diversement commentée dans le monde financier européen. Elle consiste à exiger, à partir du 1er janvier 1894, la présentation des titres correspondant aux coupons à encaisser et elle sera complétée par le rétablissement de l'*affidavit*, c'est-à-dire par l'obligation pour le porteur de déclarer, sous la foi du serment, qu'il n'est pas sujet italien.

Bien entendu, les journaux ministériels applaudissent à cette décision : elle est justifiée, disent-ils, par ce fait qu'il faut empêcher des manœuvres blâmables, frapper certains spéculateurs convaincus d'accaparer, dans le pays, la plus grande quantité possible de coupons qu'ils expédient à leurs correspondants étrangers. En obtenant ainsi le paiement en or, ils bénéficient du change.

Vainement on a cherché à réagir en parlant de poursuites, d'amendes; les pouvoirs publics se trouvaient désarmés et, d'après les calculs officiels, le Trésor aurait perdu de ce chef, l'année dernière, environ 25 millions de plus que pendant le précédent exercice.

A première vue, cette argumentation n'est pas sans valeur. En 1891, au moment des échanges de titres, on

a constaté qu'il y avait 93 millions de Rente italienne placés à l'étranger; or, cette même année, le Trésor soldait, ***en or***, 147 millions de lire. En 1892, ce chiffre s'est élevé à 166 millions, et plus les devises haussaient de l'autre côté des Alpes, plus l'émigration s'accentuait.

L'*affidavit*, établi en 1873, est resté en vigueur jusqu'au moment de l'abolition du cours forcé; pendant cette période, il a donné, en apparence, de bons résultats au Trésor: de 85 millions de lire payés annuellement au dehors, le service en or de la Dette était tombé à 55 millions en 1873, à 44 1/2 millions en 1874 et la moyenne des cinq années suivantes ressortait à 6 millions.

Mais la mesure dont il s'agit, si justifiée qu'elle puisse paraître, est trop onéreuse pour les porteurs ; ceux qui ne résident pas dans les places désignées pour les paiements devront y adresser leurs titres et tout porte à croire que ces *impedimenta* jetteront la défaveur sur la Rente italienne. C'est dans tous les cas un excellent prétexte que les baissiers ne manqueront pas d'exploiter.

Au surplus, le Gouvernement ne se fait-il pas illusion en espérant que le rétablissement de l'*affidavit* entraînera la baisse des devises?

En 1872, l'agio de l'or oscillait entre 7 1/2 et 11 1/2 p. c.; en 1873, c'est-à-dire peu de mois après qu'on eût décrété l'*affidavit*, l'agio s'élevait à 10, 12 et 16 1/2 0/0; en 1875, nous le retrouvons à 10 1/4 0/0. Sans aucun doute, le Gouvernement paie à l'étranger deux ou trois fois plus qu'il ne devrait pour les coupons exportés aux époques d'échéances, et il a besoin, de ce chef, d'une quantité considérable de devises (230 millions, environ, au dernier coupon). Mais, les sommes destinées aux porteurs italiens figurent forcément à leur crédit et il doit en résulter une compensation pour les devises étrangères. L'argument qu'on invoque peut donc être retourné.

Le *Popolo Romano*, dont on connaît les attaches officieuses, va au-devant de ces objections : « Les jour-
« naux financiers de Berlin, dit-il, ne cachent pas leur
« mauvaise humeur et affirment que le marché alle-
« mand se désintéressera de notre Rente. Mais ces
« journaux réflètent l'opinion de banquiers, non des
« plus estimés, qui saisissent toutes les occasions pour
« jouer à la baisse sur nos valeurs d'Etat. . . . .

« Sans doute, les Etablissements financiers italiens
« trouveront le moyen d'éluder l'*affidavit* et d'encaisser
« les coupons au dehors; mais si cette spéculation
« (spécialement considérable avec Trieste), est facile
« quand les coupons sont détachés, elle devient plus
« compliquée avec l'obligation de présenter les titres. »

Mais à côté de ces motifs d'ordre général, il en existe, paraît-il, d'autres auxquels notre correspondant de Rome a fait allusion dans sa lettre du 10 août dernier (*Economiste Européen*, nº 83, p. 219). Le Gouvernement, se rendant compte de la gravité de la situation présente et prévoyant qu'il ne pourrait faire face aux besoins de fin d'année, négocierait avec un groupe financier allemand la cession d'un ou de plusieurs monopoles (celui des tabacs, entre autres); or, ce groupe aurait réclamé les mesures dont nous nous occupons comme condition *sine quâ non* pour assurer le service de la Dette publique et étudier l'éventualité de la consolidation d'une partie de la Dette flottante.

En examinant, avec la plus grande impartialité, l'état de choses en Italie, on constate qu'il n'est guère brillant; au 30 juin dernier, la Dette du Trésor s'élevait à 605 millions, soit une augmentation de 105 millions de lire depuis le 30 juin 1892; le Gouvernement en était réduit à consigner des bons du Trésor à des banquiers allemands et à tirer sur ceux-ci pour ses remises à l'Etranger; enfin, les recettes du Trésor laissent d'assez gros mécomptes.

« Du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893, nous écrivait-on de Rome, il y a une quinzaine de jours, elles se sont élevées à 1.581.659.756 lire, soit 17.978.404 lire de déficit sur les prévisions budgétaires, malgré une plus-value de 16.381.429 lire sur les douanes, due aux importations de blé. Les droits d'enregistrement et de timbre, les produits des chemins de fer, qui sont les meilleurs thermomètres de la richesse publique, sont, au contraire, en forte diminution. »

Quant à la *Dette publique*. elle s'élevait, au 30 juin 1893, à 12 milliards 838 millions de lire, dont le service annuel est de 577.613.174 lire.

En voici la décomposition :

	En millions de lire
Rente consolidée 5 0/0..................	8.847
Rente 3 0/0..........................	214
Dettes des Chemins de fer 3, 4 et 5 0/0, Emprunt 5 0/0, etc., etc.............	3.777
Total.......	12.838

D'après ces chiffres, la Dette s'est accrue de 72 millions 994.338 lire (soit, comme intérêts annuels, de 3.452.003 lire) du 1er juin 1892 au 1er juillet 1893: pour le dernier trimestre de l'exercice écoulé, l'augmentation est de 34.870.000 lire.

D'autre part, on est à la veille du rétablissement *officiel* du cours forcé — qui n'a jamais cessé d'exister en fait! — car les 30 millions de billets d'une lira que l'on va émettre et les 10 ou 12 millions de cuivre qu'on est en train de frapper ne suffiront pas à faire face au manque de monnaie divisionnaire. On assure que cette première émission est garantie par un dépôt d'argent au Trésor; mais en sera-t-il de même pour les billets d'une demi lira et de 2 lire dont la création s'impose à bref délai?

Ne devons-nous pas conclure de cet exposé que le sort de la Rente italienne est lié à la réussite d'une des combinaisons à l'étude? En cas d'insuccès, nous assisterions à un effondrement des cours, et cette perspective décidera peut-être le Cabinet à aliéner, malgré les vives oppositions qui se produiront dans le pays, au profit d'un syndicat, plusieurs branches de revenus. Ce serait là, pour l'Italie, un premier pas vers le contrôle étranger!

C.-R. Wehrung.

On nous télégraphie de Rome, à la dernière heure, que le Gouvernement ne rendrait pas de décret spécial pour établir la présentation des titres avec les coupons à encaisser et l'*affidavit*, mais donnerait, vers le 1er janvier prochain, des instructions spéciales à ses correspondants étrangers. En vertu de ces instructions, ceux-ci refuseraient le paiement des coupons pour lesquels la double formalité dont il s'agit n'aurait pas été remplie.

Un pareil procédé nous paraît être inadmissible, car il exposerait le Gouvernement italien à des actions judiciaires de la part de ses créanciers. Il faut, si le Cabinet Giolitti persiste dans ses intentions, soit une loi, soit un décret ayant force de loi.

C.-R. W.

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX

Dans une étude consacrée à la *Compagnie Générale des Eaux*, l'*Economiste Européen* du 5 février dernier, disait :

« Quel sera le dividende pour 1892? Comme l'année
« sociale de la Compagnie n'a pris fin que le 31 décem-
« bre dernier, que l'assemblée générale des actionnaires
« ne se tiendra que dans trois ou quatre mois, il est
« difficile, les comptes ne se trouvant pas entièrement
« arrêtés, de se faire, à ce sujet, une idée exacte. Tou-
« tefois, étant donnée la situation de la Compagnie, on
« peut espérer qu'il atteindra 60 fr., soit un revenu de
« 3 1/2 0/0 net sur les cours actuels (environ 1.520 fr.).»

Or, le rapport du Conseil d'administration présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 29 mai, mentionne, dans l'exposé général, que le dividende proposé est de 60 fr. en augmentation de 1 fr. sur celui de 1891. Nous sommes heureux de ce résultat, surtout pour ceux qui, confiants dans la bonne marche de l'entre-

prise, ont vu leurs actions progresser de 1.520 fr., cours coté le 5 février, à 1.780 fr., cours actuel. Inutile même de parler des cours un peu plus hauts faits dans ces derniers mois.

Tout en reconnaissant les progrès réalisés alors, nous disions, dans l'article du 5 février cité ci-dessus, que la *Compagnie Générale des Eaux* avait à perfectionner davantage ses systèmes, et, qu'avec un outillage comme celui qu'elle possédait déjà, elle pouvait effectuer, à bon compte, des transformations et des améliorations. Or, la Compagnie n'avait, jusqu'à présent, procédé à ces améliorations et à ces transformations que successivement, ainsi du reste qu'il avait été exposé à différentes reprises ; mais un véritable remaniement s'imposait, et la Compagnie qui en différait l'exécution pour lui donner plus d'ampleur, s'est vue, poussée par les événements, obligée à devancer ses prévisions.

Depuis plusieurs années, la pollution toujours plus grande des rivières auxquelles la Compagnie s'alimente, et l'impossibilité d'amener des eaux de source, l'avaient décidée à augmenter la proportion d'eau puisée en amont de Paris, et à rechercher un moyen d'épurer celle qu'elle puisait en aval. Le succès obtenu à l'usine d'essai de Boulogne, où, comme nous l'avions dit, un procédé d'épuration spécial avait été adopté, a engagé la Compagnie à étendre graduellement l'application de ce système. A ce moment, l'épidémie cholérique a attiré l'attention de l'administration, et M. le Préfet de la Seine a vivement, alors, insisté pour que, non seulement toutes les eaux fussent, désormais, épurées et filtrées, mais pour qu'elles fussent même puisées en amont de Paris.

Naturellement, il fallait une compensation à la Compagnie qui, de son propre mouvement, avait déjà tant fait dans l'intérêt général. Il résultait pour elle, en effet, une dépense supplémentaire d'épuration et de filtration, et, de plus, l'obligation de devancer l'époque qu'elle s'était assignée pour la modification de son service de banlieue. Cette compensation a été accordée. Sur la proposition de M. le Préfet de la Seine, le Conseil général a décidé d'inviter les communes à autoriser la perception d'une taxe additionnelle de 0 fr. 01 par mètre cube, le département garantissant un produit annuel minimum de 230.000 francs pendant 35 ans, durée moyenne des traités passés, dans la banlieue, par la Compagnie.

Grâce à l'accord intervenu, la Compagnie consolidera son service de banlieue, dans le département de la Seine, en attendant que les départements voisins témoignent, par un concours financier analogue, de l'intérêt qu'ils attachent à la réforme nouvelle ; elle groupera ses usines et améliorera la qualité des eaux distribuées, avec l'espoir d'en provoquer un emploi plus abondant ; enfin, les chances de renouvellement de ses traités étant augmentées par les avantages offerts de toutes les concessions, jusqu'à présent éparses, elle tendra à constituer une affaire unique, dont l'intérêt général prolongera la durée.

Cette transformation exige des dépenses qui, y compris celles récemment engagées, s'élèveront à 12 millions de francs, que les augmentations normales des produits, jointes aux 230.000 fr. garantis par le département, couvriront, sans doute, dans un avenir prochain.

On sait que les précédentes assemblées générales avaient autorisé deux emprunts d'ensemble 60.000 obligations ; sur ces 60.000 obligations, 2.200 titres seulement, représentant un capital nominal de 1.100.000 fr., restaient à émettre. Et, comme les travaux à exécuter doivent être effectués dans le plus bref délai, comme l'extension normale des affaires de la Compagnie nécessite, par an, une dépense de 1.000.000 à 1.500.000 fr., le Conseil d'administration s'est vu dans l'obligation de demander l'autorisation d'émettre, au fur et à mesure des besoins de la Compagnie, des nouvelles obligations jusqu'à concurrence d'une somme de 20 millions.

Si nous passons maintenant à l'examen des comptes, en nous appesantissant sur le *Compte d'exploitation*, nous trouvons, pour l'exercice 1892, comparé à l'exercice précédent, les résultats suivants :

	Bénéfices		Comparaison
	Exerc. 1891	Exerc. 1892	avec 1891
	—	—	—
	Francs	Francs	Francs
Régie intéressée de Paris	2.137.627 49	2.175.061 54	+ 37.434 05
Exploitat. de Lyon et de sa banlieue.	1.706.632 06	1.746.846 35	+ 40.214 29
Exploitat. de Nantes	265.484 96	280.229 96	+ 14.745 »
Nice et annexes...	575.949 75	621.628 08	+ 45.678 33
Exploitation d'Arcachon	53.885 16	55.894 12	+ 2.008 96
Exploitat. de Rouen et annexes	299.977 76	278.329 31	+ 48.351 55
Exploitat. de Rennes	123.525 88	141.946 35	+ 18.420 47
Boulogne-sur-Mer..	144.104 92	145.174 79	+ 1.069 87
Lisieux	19.115 91	19.518 »	+ 402 09
Ancenis	2.031 91	3.479 64	+ 1.347 74
Toulon	135.470 36	150.390 07	+ 14.919 71
Villefranche (Rhône)	31.550 23	31.812 37	+ 262 14
Exploitat. du Canal Saint-Martory...	25.984 11	28.656 79	+ 2.672 68
Semur et Melun, en participation	20.501 28	21.400 »	+ 898 72

Quant à l'exploitation d'Arras, avec 52.842 fr. 15 de bénéfices, elle a peu varié sur 1891 ; et le premier exercice de celle de Morlaix, commencée le 11 mai 1891, a produit 22.988 fr. 34, dont il faut déduire 7.191 fr. 77 pour frais.

En résumé, l'exercice 1892 a été, comme on l'avait prévu, vraiment favorable ; et, une particularité à signaler, c'est que, pendant que les bénéfices augmentaient, les frais généraux, dont le total est de 448.932 francs 70, étaient en diminution de 2.738 fr. 27 sur ceux de l'exercice précédent.

Rien ne permet de douter maintenant de la marche ascendante des opérations de la Compagnie. Selon toutes probabilités, l'année 1893 donnera encore des résultats plus satisfaisants que ceux de 1892 ; et la *Compagnie Générale des Eaux* aura décidément atteint le but qu'elle s'était fixée, de constituer une affaire unique dont dépend l'intérêt général.

Il va sans dire que l'assemblée du 29 mai a approuvé toutes les résolutions du Conseil d'administration et les comptes de recettes et de dépenses ; elle a aussi autorisé l'émission d'obligations pour une nouvelle somme de 20 millions, et fixé la valeur des jetons de présence attribués aux administrateurs à 90.000 fr. pour l'exercice 1893 et les exercices suivants. Le Conseil d'administration figurait, jusqu'à présent, dans les frais généraux pour un montant de 42 à 45.000 fr., et l'allocation fixée en 1860 n'avait jamais reçu de modification, bien que le Conseil ait à s'occuper, maintenant, de seize exploitations, dont l'une, la banlieue de Paris, englobe 130 communes, et alors qu'en 1860, trois exploitations seulement (Paris-Régie, Lyon et Nantes) formaient le réseau total de la *Compagnie Générale des Eaux* !

A. LECHENET.

Mines de Lexington

On sait que l'avilissement des cours de *l'argent métal*, avilissement qui s'est accentué encore après la résolution prise par le Gouvernement des Indes Anglaises de suspendre la frappe libre des monnaies d'argent, a eu pour conséquence immédiate, la fermeture d'un certain nombre de mines. Celles de *Lexington* ont été certainement les premières, à prendre une telle résolution que commandaient, du reste, les circonstances : toutefois ce qu'il convient de bien établir, c'est que cette Société s'attachait depuis longtemps déjà, à se prémunir contre les dangers d'une crise sur laquelle elle ne paraissait pas se faire d'illusions. Le principal, pour elle, était non pas de ne pas être atteinte, mais bien de ne pas être tuée. Dans la situation générale

établie au 26 juin dernier, ce point est nettement défini ; et c'est à ce rapport que nous allons nous reporter, ainsi du reste qu'au rapport supplémentaire présentés tous deux à l'assemblée générale des actionnaires du 19 juillet.

Dans le rapport de l'exercice 1892, il est constaté, à l'examen des comptes, qu'en 1892 l'*once* d'argent fin est revenu à la Compagnie, à 0 86 doll. environ, laissant comme bénéfice le produit de l'or recueilli. Jusqu'à ce prix, donc, la Compagnie a pu résister ; mais, dès que les cours ont fléchi davantage (puisque l'once, maintenant n'est plus qu'aux environs de 0 73 après avoir même fait 0 61, au plus bas), le directeur a été avisé de ne travailler qu'autant que le produit de la vente des lingots d'argent laisserait des bénéfices. Or, les cours du métal subissaient des variations désordonnées qui ne permettaient d'établir aucune transaction. C'est pourquoi, et en toute hâte, la Compagnie fit procéder à la vente, au mieux possible, des lingots en cours de fabrication ; et comme il était inutile d'appauvrir la mine sans profit, le directeur en arrêta l'exploitation, ainsi que l'annonça une dépêche parvenue à Paris le 3 juillet.

Toutefois la *Compagnie des Mines de Lexington* est moins atteinte que beaucoup d'autres propriétaires de mines. Les ressources accumulées permettent d'attendre les événements ; les propriétés seront conservées intactes aussi économiquement que possible, et on est prêt à se remettre au travail dès que les circonstances le permettront, si toutefois elles le permettent jamais. En attendant, la Compagnie reporte toute son activité sur les propriétés aurifères, qu'elle a acquises, ou qu'elle exploite en fermage, et elle espère trouver là une compensation aux déceptions présentes.

Depuis longtemps déjà, au reste, elle avait compris que les exploitations qui s'attardaient à ne traiter que des minerais d'argent s'exposaient aux plus grands dangers. Elle avait donc, graduellement, évolué vers les mines d'or, s'adressant à plusieurs catégories de mines, en différentes contrées, afin de diviser ses risques, et de ne placer nulle part, dans une même affaire, une somme assez considérable pour que l'insuccès pût lui créer de sérieuses difficultés.

A la suite d'une adjudication publique qui eut lieu au mois de décembre dernier, les mines d'or de Hogsback, en Californie, sont devenues la propriété de la Compagnie des *Mines de Lexington*. Tout d'abord, l'exploitation de ces mines ne devait pas avoir lieu immédiatement ; mais la situation est, aujourd'hui, changée. De plus, des projets d'exploitation des propriétés de la *Compagnie de Segovia* avaient été retardés par suite de procès étrangers à la *Société de Lexington*, et que la *Compagnie de Segovia* a gagnés complètement. Ces projets ont été repris et seront, tout porte à le croire, menés à bonne fin. Enfin, au *Colorado*, à *Cripple-Creek*, il a été établi, en participation avec des personnes du pays, un moulin de 50 pilons et une usine à échantillonner, d'une capacité de 100 tonnes par jour, tous deux destinés au travail des minerais d'or. Cet établissement, construit avec les capitaux de la Compagnie, est muni des appareils les plus perfectionnés pour le traitement des minerais d'or découverts, en grande quantité, dans la contrée. Le moulin marche actuellement. Il n'était d'abord destiné qu'à traiter les minerais à façon, mais, en s'installant dans un pays nouveau, la Compagnie était assurée de rencontrer à un moment donné, une occasion favorable pour acquérir, à son tour, une mine d'or dans des conditions avantageuses. Ses espérances n'ont pas été déçues puisqu'elle est, en ce moment, à la tête d'un moulin broyant du minerai venant, en partie, d'une mine qui lui appartient.

Voilà donc qui paraît pouvoir permettre à la Compagnie d'exister, malgré la fermeture de l'exploitation de Lexington. Reste à savoir, toutefois, les résultats qui pourront être obtenus.

En elle-même, la situation de la *Compagnie des Mines de Lexington* n'était pas, jusqu'à ce jour, défavorable, bien que l'exercice 1892 ait laissé, cependant, à désirer : le dividende pour les actions n'a été, en effet, fixé qu'à 9 fr. contre 13 fr. en 1891, et les parts n'ont reçu que 0 fr. 20 au lieu de 0 fr. 332 à l'exercice précédent ; l'extraction, cependant, avait porté sur 16.687 tonnes de minerais extraites, soit 1.782 tonnes de plus qu'en 1891 ; mais les minerais ont contenu moins d'argent, et l'argent a été vendu moins cher. La différence, sur le prix de l'argent métallique, entre les deux exercices, donne, à elle seule, près de 300.000 fr. en moins ; et si le cours du métal était resté ce qu'il était lorsque la mine a été acquise par la Compagnie, il aurait été gagné, en 1892, près de 800.000 fr. de plus !

En tous cas, la balance du compte de *Profits et Pertes*, en y comprenant 150.000 fr. reportés de l'exercice précédent, laisse, pour l'exercice 1892, un solde bénéficiaire de 403.529 fr. 96 qui ont été répartis comme suit :

A la réserve légale, 5 0/0 sur 253.519 fr. 96.	12.685 95
Au crédit du compte de Profits et Pertes 1893	150.844 01
90 0/0 du surplus aux actions, soit 9 fr. par action	216.000 »
10 0/0 aux parts à raison de 0 fr. 20 par part.	24.000 »
Total	403.529 96

Pour arriver à ce résultat, il a fallu prélever les amortissements, s'élevant à 463.740 fr. 27 sur le compte de la réserve extraordinaire, créée conformément à la décision prise par l'assemblée générale du 1er décembre 1887. C'est ainsi, du reste, qu'il avait déjà été procédé à l'égard du bilan arrêté le 31 décembre 1890. Il s'ensuit que la réserve extraordinaire, qui était de 3 millions 161.384 fr. 82, recule à 2.697.644 fr. 55. Par contre, le chapitre *rentes et obligations* (obligations Banque Hypothécaire, obligations Tunisiennes, obligations Egypte Privilégiées 3 1/2 0/0, prises en remplacement de la Rente française 4 1/2 0/0 que la Compagnie détenait et qu'elle a réalisée par crainte de la conversion), est portée de 281.244 fr. 40 à 309.621 fr. 25 ; de plus, l'inventaire à Paris et en Amérique présente une différence en moins de 110.354 fr. 52, ce qui peut, avec les 463.740 fr. 27 mentionnés plus haut, passer pour un double amortissement ; enfin, le fonds de prévoyance, qui se montait, au 31 décembre 1891 à 348.810 fr. 80, passe à 482.774 fr. 96.

Par suite de tout ce qui s'est passé dans les deux derniers mois, les actions des *Mines de Lexington*, qui étaient cotées encore 97 fr. 50 le 12 juin, ne sont plus qu'à 60 fr. environ, après avoir fait même 55 fr. Quel avenir leur est réservé ? C'est ce qu'il est difficile de prévoir. Espérons toutefois que les espérances actuelles ne seront pas déçues, et que la Compagnie trouvera dans l'exploitation des mines d'or qu'elle entreprend, et ce à moins de nouveaux incidents, une compensation à ses insuccès passés, insuccès que les événements seuls, du reste, ont causés.

J. M.

Société des anciens Établissements Cail

Par jugement du Tribunal de Commerce de la Seine, en date du 15 novembre 1881, la Société en commandite Cail et Cie fut dissoute et mise en liquidation. Une Société anonyme, qui s'intitula *Société anonyme des anciens Etablissements Cail*, se constitua le 9 janvier 1882, en vue d'acquérir et d'exploiter les Etablissements Cail existant à Paris, à Douai, à Denain, dans les colonies françaises, espagnoles et autres. Ces Etablissements constituaient la majeure partie de l'actif de l'ancienne Société en commandite Cail et Cie, et ils furent acquis, avec la clientèle, le fonds de commerce, le matériel et le mobilier industriel, etc., moyennant un prix total de 5.800.000 fr., entièrement payés.

Les opérations industrielles auxquelles s'adonnait la nouvelle Société, comprenaient les constructions relatives aux chemins de fer, aux sucreries, raffineries, distilleries, forges, les constructions de machines et appareils de toute espèce pour toutes industries diverses,

ainsi que l'exploitation de tous brevets ou licences se rattachant à l'industrie.

Le capital social avait été, tout d'abord, fixé à 20 millions de francs, divisés en 40.000 actions de 500 fr., émises au pair et entièrement libérées ; mais, par décision de l'Assemblée générale du 17 mai 1890, ce même capital fut réduit à 10 millions, au moyen de l'échange de deux actions contre une. Il est donc, actuellement, représenté par 20.000 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur.

Il s'ensuit, qu'en fait, l'exercice 1890 ne fut qu'une période de débuts pour la nouvelle Administration qui prit alors en mains l'entreprise. Mais cet exercice fut, néanmoins, marqué par d'importantes améliorations obtenues dans les différentes branches de l'activité sociale. Dès ce moment, les progrès réalisés et les résultats bénéficiaires acquis affirmèrent la vitalité de la Société et, en même temps, permirent d'exprimer une grande confiance dans l'avenir. Des modifications apportées au travail des ateliers, il résulta une diminution des prix de revient, sans que les taux des salaires fussent abaissés ; des créances anciennes furent recouvrées ; on s'abstint de renouveler les baux des terrains pris en location, pour agrandir, de préférence, les ateliers généraux, et, en particulier, celui de Denain, qui comporte un vaste ensemble, et dont l'aménagement coûta, alors, 500.000 fr. A Douai, l'adjonction de nouveaux ateliers doubla la puissance de la production, et cette adjonction coûta 100.000 fr. de dépenses. A Saint-Denis, la Société racheta un atelier pour les réparations de bateaux ; et, en même temps, elle faisait expérimenter, à La Réunion, son nouvel outillage pour les sucreries de cannes. Ce nouvel outillage fit l'objet de nombreuses commandes. Mais cela ne suffisait pas à la Société qui s'assura divers monopoles, tels que les machines Apt pour les chemins de fer de montagne et les appareils pour les entrepôts frigorifiques.

En raison de ces combinaisons diverses, l'exercice de 1891 qui suivit donna des résultats satisfaisants. Le chiffre d'affaires fut supérieur à celui des années précédentes, pendant que la réorganisation des services intérieurs permettait de réduire les frais généraux d'une façon sensible. En même temps, une forte impulsion était donnée aux travaux d'artillerie avec le concours de M. le colonel de Bange ; on étendait le service de l'électricité ; des dispositions nouvelles étaient prises pour l'installation d'appareils frigorifiques, les constructions de locomotives présentaient une grande activité et de nouvelles et importantes commandes étaient faites à la Société pour des appareils destinés à des sucreries coloniales.

Reste à voir ce qu'a donné l'exercice 1892. Dès juillet 1892, la *Société des anciens Etablissements Cail* installa un atelier pour la fabrication des câbles électriques et téléphoniques. Les produits de cette installation compensèrent la diminution éprouvée dans les demandes des Sucreries, et permirent, non seulement de maintenir le chiffre d'affaires au niveau de celui de 1891, mais encore d'obtenir une augmentation, légère il est vrai, de 104.366 fr. 58. A Denain, les travaux d'agrandissement des ateliers, commencés, comme nous l'avons dit plus haut, en 1890, permirent d'aborder, dans cette usine, la construction des ponts et charpentes, ainsi que celle des machines d'extraction pour mines. A Saint-Denis, enfin, l'outillage fut augmenté, et la Société dut s'agrandir encore par suite des travaux importants obtenus spécialement pour la Marine française.

De ce qui précède, il résulte que les *Valeurs Immobilisées*, qui figuraient au 31 décembre 1891 pour 3 millions 296.971 fr. 70, ont passé, en 1892, à 3.307.445 fr. 35 c. et que les travaux neufs, ont subi, par suite des agrandissements de Denain et Douai et de l'atelier de câblerie, une augmentation de 295.559 fr. 84 à 1.122.780 francs 10.

Les Marchandises et Objets en fabrication, qui figuraient au bilan de 1891 pour 3.889.159 fr. 38, se montent, au 31 décembre 1892, à 6.046.648 fr. 49, soit une différence de 2.157.489 fr. 11, applicable comme suit : 396.180 fr. 71 aux approvisionnements provenant, pour la plus grande partie, des marchandises en magasin pour la nouvelle industrie de la fabrication des câbles, et 1.761.308 fr. 40 provenant des machines, chaudières, tubes lance-torpilles de huit torpilleurs, complètement terminés dans les ateliers de la Société, mais non encore achevés de montage à Bordeaux, ainsi que d'une commande de 20 locomotives, sur lesquelles une grande partie de la dépense était faite au 31 décembre 1892.

Par suite de l'emploi, en 1892, d'approvisionnements estimés avec réduction au 1er janvier 1890, il est résulté, dans l'exercice dernier, un bénéfice de magasin de 67.103 fr. 48 qui a été affecté à l'amortissement des dépenses faites en vue d'améliorer l'outillage à Saint-Denis et à Grenelle, et qui s'élevaient à 98.195 fr. 52. Quant au chapitre *Débiteurs divers*, qui figure au bilan du 31 décembre 1892, il atteste une diminution, sur 1891, de 1.032.584 fr. 78, dont il faut chercher la cause dans certaines rentrées, et, aussi, dans l'élimination faite dans l'*actif* des débiteurs de comptes qui ne donnaient que peu de chance à recouvrements.

Le compte *Profits et Pertes* a donné un solde créditeur de 434.693 fr. 37, auxquels il faut ajouter le reliquat de 1891, soit, au total, 468.899 fr. 89, montant qui a permis de proposer la répartition de 20 fr. par action et par année. Quant au bénéfice brut, il s'était monté, pour 1892, à 884.693 fr. 37, sur lesquels il avait été prélevé 250.000 fr. pour dotation au fonds de prévoyance, et 200.000 fr. en amortissement des agrandissements des ateliers de Denain et Saint-Denis.

Comme pour toutes les études que nous publions ici, nous croyons devoir faire suivre nos explications d'un tableau de l'*actif* et du *passif* de la Société au 31 décembre 1892.

L'*Actif* se décompose ainsi :

Terrains et Maisons d'habitation ....Fr.	3.307.445 35
Bâtiments d'ateliers, Matériel et Outillage....	Mémoire
Agrandissement des Ateliers de Denain et de Douai et augmentation d'outillage à partir de 1890	1.122.780 10
En approvisionnement et en fabrication, 6.475.666 fr. 69 dont il faut défalquer la provision sur marchandises en magasin et travaux en cours, 429.018 fr. 20. Restent...	6.046.648 49
La Caisse, le Cautionnement, les débiteurs divers se montent à 9.556.063 fr. 22, sur lesquels une provision, sur les débiteurs, de 2.752.527 fr. 09, a été opérée............	6.803.536 13
Puis viennent les Études et Entreprises diverses, 64.537 fr. 20, et les avances diverses à recouvrer, ensemble	232.171 55
Total.............. Fr.	17.512.581 62

Quant au *Passif* exigible, en voici la nomenclature :

Caisse de secours pour les ouvriers.......Fr.	51.064 69
Créanciers divers............................	4.395.131 22
Dividendes arriérés sur action	200.763 42
Avances sur travaux	1.208.634 99
Commissions diverses à rentrer et créances éventuelles	179.669 31
Répartition 20 fr. par actions................	400.000 »
Vente de terrain à Grenelle..................	14.512 50
Total............ Fr.	6.449.776 13

Le capital de la *Société des Anciens Etablissements Cail* serait donc représenté, réellement, par 11 millions 62.805 fr. 49, soit 553 fr. 15 par action.

Ajoutons que les dividendes distribués depuis la formation de la Société, ont été les suivants : 1882, 15 francs ; 1883, 25 fr. ; 1884 et 1885, 15 fr. ; 1886, 25 fr. ; 1887 à 1889, rien ; 1890, 1891 et 1892, 20 fr. Quant aux cours moyens des actions, ils ont été : 225 fr. 16 au plus bas, en 1889, et 438 fr. 78 au plus haut, en 1890.

P. B.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 juillet.	43.100.000	47.100.000
Du 1er au 10 août.........	2.140.000	1.880.000
Du 11 au 18 août.........	1.320.000	1.310.000
Du 1er janvier au 18 août. .	46.560.000	50.290.000

LE PANAMA

Dans son *Marché Financier*, l'*Economiste Européen* du 13 août, faisait allusion à une assignation que venait de lancer M. Lemarquis, mandataire judiciaire des *Obligataires de Panama*. Dans une lettre en date du 14 de ce mois, le même M. Lemarquis informe ceux dont il a à défendre les intérêts, de la suite qu'il a donnée au mandat qui lui a été confié en exécution de la loi du 1er juillet 1893. Il répond en même temps aux questions qui lui ont été posées par divers obligataires. Nous n'avons, ici, qu'à nous livrer à une analyse de la lettre dont il est question.

M. G. Lemarquis a formé contre MM. Monchicourt et Gautron, liquidateurs de la Compagnie de Panama, une demande en paiement des sommes dues aux obligataires, afin d'obtenir contre eux un jugement lui permettant de provoquer, dès qu'il y aura lieu, la réalisation de l'actif. Il intente contre M. Ferdinand de Lesseps et les administrateurs de la Compagnie, et contre certaines Sociétés, une action tendant à faire prononcer la nullité de la Société de Panama, et à obtenir réparation du préjudice causé aux obligataires. Il met en cause les premiers entrepreneurs, MM. Couvreux et Hersent, qu'il considère comme responsables des pertes subies par les personnes qui ont souscrit la première émission de 250.000 obligations qui a eu lieu en 1882. Il assigne aussi M. Gustave Eiffel pour faire prononcer la nullité de la transaction qu'il a conclue en 1889 avec M. Brunet, décédé, M. Brunet et le Tribunal qui a homologué la transaction ayant été trompés, l'un et l'autre. M. Eiffel devrait donc être condamné à restituer les sommes qu'il a, suivant M. G. Lemarquis, indûment conservées, et à verser par provision, préalablement à l'établissement de tous comptes, la somme de 18 millions à valoir.

M. G. Lemarquis a, en outre, formé contre M. Eiffel et contre les entreprises Jacob, Artigues Sonderegger et Ce et Baratoux Letellier et Ce, une demande qui a pour but de faire annuler, comme préjudiciable aux intérêts des obligataires, le nantissement de 30.500 actions du Chemin de fer de Panama à Colon qui leur a été consenti par feu M. Brunet.

Enfin, il est intervenu dans deux autres procès intentés antérieurement par M. Monchicourt : le premier contre la succession de Reinach, en paiement de 9 millions, et le second contre M. Hugo Oberndœrffer, en restitution de 3 millions, et dans une action formée par M. Imbert, administrateur judiciaire, contre M. et Mme Herz.

Nous n'avons pas à entrer dans les considérations qui suivent l'exposé de la procédure intentée par M. G. Lemarquis. Les vacances judiciaires sont là qui ne permettent pas d'entrevoir, à bref délai, la solution de l'instance introduite. Disons toutefois, comme nous l'avons dit précédemment, que nous ne croyons pas, pour les actionnaires des Sociétés que met en cause M. G. Lemarquis, qu'il y ait lieu à se préoccuper outre mesure de la demande qu'il vient de formuler.

P. B.

LE NOUVEAU RÉGIME
ET
L'HISTOIRE MONÉTAIRE DE L'INDE

(*Suite et fin*) (1)

Monnaies d'Or

I. — Le *Mohur*

Comme la roupie d'argent, le *mohur* d'or (ce mot vient du mot persan *muhr* qui signifie cachet) représente l'ancien poids indien de 100 *ratis* ou 175 grains de métal fin. Au XIVe siècle, dans le but sans doute d'établir un rapport entre l'or et l'argent, le *mohur* monnayé fut pendant quelque temps porté à environ 200 grains, mais il revint bientôt, à peu de chose près, à l'ancien poids du *sata-raktika*. Après 1758, la Compagnie des Indes orientales essaya de faire de l'or l'étalon de l'Inde. C'est au Bengale qu'on peut le mieux suivre l'histoire du *mohur*, et pourtant sous sa forme actuelle le *mohur*, comme la roupie, est originaire de Madras, où il succéda en 1818 à la pagode.

Voici, pour le Bengale, comment s'exprime le Règlement XXXV de 1793 : « Sous les administrations indigènes et jusqu'à l'année 1766, le *mohur* d'or n'était pas considéré comme ayant cours légal pour le règlement des transactions publiques ou privées et le nombre de roupies qu'il devait représenter n'avait jamais été fixé par le Gouvernement. On le frappait selon les convenances particulières et sa valeur sur le marché variait comme celle de toute autre marchandise, l'argent étant le métal choisi pour la mesure générale des prix. En 1766, la valeur de la monnaie d'or par rapport à l'argent fut pour la première fois déterminée, et la monnaie d'or fut reconnue comme ayant cours légal. On frappa un *mohur* d'or qui dut être accepté comme valant 14 roupies *sicca*. Mais comme cette pièce, étant donné la valeur relative des deux métaux, était loin de représenter autant d'argent que le nombre de roupies pour lequel on était tenu de la recevoir, on reconnut qu'il était impossible de la rendre courante ; on la retira, et l'on émit en 1769 un nouveau *mohur* d'or, celui qui est actuellement en circulation, et auquel on donna d'abord cours légal pour une valeur de 16 roupies *sicca*. » Sir James Steuart écrit : « La Compagnie fut obligée de prendre en 1769 une nouvelle mesure, qui ne valait guère mieux que la première : et finalement cette circulation d'or tomba très au-dessous de sa valeur intrinsèque, conformément à l'axiome : *dum vitant stulti vitia in contraria currunt.* »

« A Bombay, dit Kelly, on décida en 1774 que le *mohur* d'or aurait le même poids que la roupie d'argent et que son titre serait celui du sequin vénitien. La proportion de l'or à l'argent dans les monnaies de Bombay était donc à peu près de 15 à 1. Mais quand les roupies *surat* furent introduites dans la circulation, cette proportion cessa, et l'or frappé d'après le règlement de 1774 ne put plus être échangé que pour 13 fois son poids en argent. Pour remédier à cela, il fut décidé en 1800 que le *mohur* aurait le même poids et le même titre que la roupie d'argent et qu'il vaudrait 15 de ces roupies. » Selon toute apparence ce *mohur* de Bombay ne circulait que comme lingot et non comme monnaie à cours légal.

Le Règlement XLV du Bengale, en 1803, dit : « Les *mohurs* d'or pourront circuler comme précédemment dans les provinces cédées, d'après la valeur que les particuliers qui les recevront ou les donneront en paiement détermineront eux-mêmes ; mais les *mohurs* d'or n'auront pas cours légal pour le règlement des transactions publiques ou privées et il n'y aura pas entre eux et la monnaie d'argent établie par le présent règlement un rapport fixe de valeur. » Quand le régime monétaire de l'Inde fut mis à l'étude en 1806, la Compagnie posa à l'égard de l'or les principes suivants : « Bien que pleinement convaincus de l'utilité de la roupie d'argent comme principale mesure de valeur et principale monnaie d'échange, nous ne sommes cependant à aucun degré désireux d'arrêter la circulation de l'or. Nous voulons, au contraire, établir une monnaie d'or sur une base qui lui permette de servir à l'usage général. Cette monnaie, à notre avis, devrait s'appeler la *roupie d'or* et être du même titre que la roupie d'argent, savoir 180 grains troy de poids brut et 165 grains troy d'or fin. Elle serait également divisée en demies et en quarts, pour que les monnaies d'or et d'argent soient de la même dénomination, du même poids et du même titre. »

Ce projet fut mis à exécution à Madras en 1818, la roupie d'or étant donnée et reçue par tous les fonction-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 82 et 83.

naires publics au taux déterminé par la proclamation du Gouvernement. « Le taux actuel, jusqu'à ce qu'il soit modifié par proclamation, est fixé, disait-on, à 1 roupie d'or pour 15 roupies d'argent. » Dans le Bengale, la même année, le Règlement XIV de 1818, qui éleva le rapport de l'or à l'argent de 14.861 à 15 et réduisit l'alliage à 22 carats, stipulait expressément que « l'or continuerait à être monnaie courante au taux de 16 roupies. » Plus tard, quand les principes de 1806 eurent été adoptés pour l'Inde anglaise, la loi de 1835 édicta qu'aucune monnaie d'or n'aurait désormais cours légal dans aucun des territoires de la Compagnie des Indes orientales. »

II. — *La Pagode* (1)

Cette monnaie d'or de l'Inde méridionale est la *varaha* ou *hun* indigène, le premier mot indiquant l'avatar de Vishnou en sanglier, qui est représenté sur les monnaies méridionales du Ve au VIe siècle jusqu'à la dynastie de Chalukya, tandis que *hun* (or) est l'appellation musulmane qui fut donnée plus tard à cette pièce. A partir du XVIe siècle, sinon plus tôt, c'est cette monnaie que les Portugais appelèrent *pardao de ouro*.

A Madras, avant 1818, la monnaie étalon était la pagode du Gouvernement, qui portait comme symbole une étoile et contenait réglementairement 42.048 grains d'or fin. Cette pagode à étoile, qui valait 7 sh. 5 d. 1/4, mais qu'on évaluait communément à 8 sh., était considérée comme ayant une valeur inférieure de 10 0/0 à celle de la monnaie antérieure, que décoraient un croissant et trois figures, dont l'une représentait Swami ou Krishna, d'où le nom de pagode *Swamy*. Des monnaies parallèles étaient les pagodes de Pondichéry et Porto-Novo. D'après Kelly, cette dernière était inférieure d'environ 20 0/0 à la pagode à étoile ; quand à la pagode de Pondichéry (primitivement égale à la pagode à étoile) on reconnut à l'essai qu'elle ne renfermait que 37.2 grains d'or fin et ne valait par conséquent que 6 sh. 7 d. Ces divers types de monnaies étaient familiers dans tout le rayon de la circulation monétaire indienne, qui comprenait alors non seulement Ceylan et Maurice, mais le Cap et Sainte-Hélène, alors simples stations sur la route d'Europe en Orient. Même dans la Nouvelle-Galles du Sud, en 1800, la pagode avait cours légal.

En 1806, quand la Cour des Directeurs de la Compagnie des Indes orientales revisa le système monétaire de l'Inde anglaise et décida l'introduction de la roupie d'argent de 165 grains fins avec une roupie d'or frappée au même titre, on comprit que certaines modifications étaient nécessaires « à Madras, où les monnaies d'or sont le principal élément de circulation, la monnaie d'échange et la mesure d'après laquelle on calcule généralement la paie des troupes. Nous n'avons nullement, disait la Cour, le désir d'introduire l'argent dans la circulation à l'exclusion de l'or, là où l'or est la mesure ordinaire des valeurs, pas plus que d'imposer une monnaie d'or, là où la mesure générale des valeurs est l'argent. Mais notre désir est de substituer à la pagode, là où elle est le principal élément de circulation, le quart de roupie d'or qui, à notre avis, devrait être payé et reçu en toutes occasions comme la pagode, tant en ce qui concerne l'évaluation et la perception des recettes, que pour les sommes destinées à des placements. Le quart de roupie d'or contiendrait 41 grains troy 1/4 d'or fin. La pagode à étoile renferme 42.048 grains troy d'or fin. La différence serait de 1.897 0/0 au profit de cette seconde monnaie. Cette différence ne nous paraît pas assez considérable pour nous porter à croire que le quart de roupie d'or ne remplirait pas toutes les conditions de la pagode à étoile, aussi bien en ce qui concerne les recettes et les placements qu'en ce qui concerne le paiement de l'armée. »

(1) Le mot sanscrit *bhagavat*, saint, s'applique fréquemment aux dieux hindous. Mais Ovington en 1689 faisait dériver cette expression de mots persans qui signifient temples d'idoles, et le docteur Burnell partageait cette opinion.

Les vues ainsi exposées en 1806 se trouvèrent modifiées en 1810 par suite de l'excès des importations d'argent, qui amenèrent graduellement la circulation monétaire de Madras à l'étalon d'argent. Ce fut cette année-là que la Compagnie s'émut de la multiplicité des monnaies dans la Présidence. Il y avait, en effet, des pagodes doubles et simples en or et en argent, des demi-pagodes et des quarts de pagode, des roupies doubles et simples, des moitiés, des quarts des huitièmes de roupie, des pièces de 1, 2, 3 et 5 *fanams*. La Compagnie arrêta la frappe des pagodes doubles, des demi-pagodes, des quarts de pagode, des doubles roupies et des *fanams*. Pour ce qui est de la pagode elle-même, la circulation en fut limitée aux paiements en monnaie d'or dans les trésoreries et aux pièces que les particuliers voudraient faire frapper. Enfin, par une proclamation du 7 janvier 1818, la frappe de la pagode d'or fut définitivement supprimée en vue de l'établissement de la roupie d'argent comme monnaie étalon de la Présidence de Madras.

III. — *L'or dans l'Inde depuis 1835*

Pour la période allant de 1800 à 1835, M. Harrison évalue le monnayage total de l'or dans l'Inde à 3.845.700 onces d'or fin.

On sait déjà qu'en 1835 le monométallisme argent a été définitivement établi dans l'ensemble de l'Inde anglaise. Mais, depuis cette date, des tentatives ont été faites à diverses époques pour introduire l'or dans la circulation. La première tentative date de 1841 ; une proclamation du 13 janvier autorisait les trésoriers « à recevoir librement ces monnaies d'or, émises en conformité de la loi de 1835, à des taux qui, jusqu'à nouvel ordre, seraient déterminés par la valeur nominale des pièces ». Ainsi, un *mohur* était reçu comme l'équivalent de 15 roupies. Tout d'abord, aucun inconvénient ne résulta de cette mesure. Les indigènes avaient une préférence si marquée pour le *mohur* plus pur émis antérieurement à 1835 qu'il y eut arrêt de la frappe de l'or. Ce fut en vain que le seigneuriage sur l'or fut abaissé ; en 1847, « l'or n'existe pas dans la circulation ». Mais les mines de la Californie et de l'Australie changèrent bientôt la situation. Les spéculateurs se hâtèrent d'inonder l'Inde d'or au taux de 1 pour 15 fixé par la proclamation de 1841, et à la fin de 1852 environ 50 *lakhs* d'or s'étaient accumulés dans les trésoreries du Gouvernement. Aussi, pour se protéger contre cette invasion, le Gouvernement de l'Inde lança-t-il la proclamation du 22 décembre 1852, qui décidait qu'après le 1er janvier 1853 « aucune monnaie d'or ne serait reçue en paiement de sommes dues ou à devoir au Gouvernement, dans les trésoreries des territoires de la Compagnie des Indes orientales ». On pouvait encore apporter de l'or aux Monnaies pour la frappe, mais le certificat remis par la Monnaie au déposant ne « pouvait plus être remboursé qu'en or, et ce certificat n'était plus accepté dans aucune trésorerie publique ».

Quelques années plus tard, quand l'expérience eut démontré que l'or n'avait pas baissé notablement par rapport à l'argent, de nouvelles propositions furent faites pour l'introduction de monnaies d'or dans la circulation de l'Inde et, entre autres projets, il y en eut un qui tendait à faire entrer le souverain anglais dans la circulation comme l'équivalent de 10 roupies, avec une limite de cours de 20 roupies. « Le caractère le plus frappant de ce mouvement, disait sir Charles Trevelyan, en 1864, c'est son universalité. Il y a des divergences d'opinion quant aux moyens à prendre, mais tout le monde est d'accord pour dire qu'il doit y avoir une circulation d'or. » Le 23 novembre 1864, le Gouvernement de l'Inde fait connaître que « les souverains et demi-souverains, frappés dans une Monnaie royale autorisée d'Angleterre ou d'Australie, et de poids courant, seront, jusqu'à nouvel avis, reçus dans toutes les trésoreries de l'Inde anglaise et de ses dépendances en paiement des sommes dues au Gouvernement, comme représentant 10 et 5 roupies respectivement et que ces souverains et demi-souverains seront, quand une trésorerie le jugera utile, donnés aux mêmes

taux à toute personne qui consentira à les recevoir en paiement de créances sur le Gouvernement ». Un autre avis de la même date établit que la réserve métallique des billets du Gouvernement pourra comprendre ces mêmes monnaies d'or aux mêmes taux, jusqu'à concurrence d'un quart de l'émission totale représentée par des monnaies ou des lingots. Après une expérience de trois mois, la Banque du Bengale faisait connaître au Gouvernement qu'à son avis « le moment était venu où les souverains et demi-souverains de poids entier pouvaient être, avec avantage et en toute sécurité, déclarés monnaie à cours légal, au taux de 10 et de 5 roupies, et que l'introduction du souverain dans la circulation de l'Inde serait généralement regardée comme un bienfait public ».

Bien que le résultat de la mesure prise en 1864 eût été « l'accumulation dans les mains du Gouvernement d'une certaine quantité de monnaie d'or pour laquelle il n'existait pas de demande », la Chambre de commerce de Calcutta recommanda en 1866 l'adoption d'une circulation d'or et le Gouvernement institua une Commission, la Commission Mansfield, pour faire une enquête sur le système monétaire de l'Inde. Le 4 octobre 1866, la Commission fit son rapport : elle invitait le Gouvernement « à se rendre au vœu général du pays », et « à persévérer dans la politique qui avait été deux ans auparavant recommandée à l'approbation du Secrétaire d'Etat, c'est-à-dire à introduire un cours légal de l'or dans la circulation de l'Inde », en procédant à l'établissement d'un rapport entre la roupie et le souverain.

« Le prix du *mohur* d'or, ou pièce du Gouvernement de 15 roupies, tel qu'il est fixé par la loi de 1836, est aussi approximativement que possible le taux moyen sur le marché du prix de l'or monnayé à l'époque actuelle. Ce prix semble être la base légitime sur laquelle on pourrait fonder une circulation légale de l'or dans l'Inde, qui se composerait de pièces de 10 et 5 roupies, la pièce de 10 roupies ayant le poids de 120 grains et la pièce de 5 roupies pesant 60 grains troy. »

Conformément aux propositions de la Commission et en vue d'une prompte introduction de l'or dans la circulation monétaire de l'Inde, le Gouvernement annonça, le 28 octobre 1868, que les souverains et demi-souverains anglais et australiens seraient, à l'avenir, reçus dans toutes les trésoreries de l'Inde anglaise et de ses dépendances, en paiement des sommes dues au Gouvernement, comme équivalant à 10 roupies 4 annas et à 5 roupies 2 annas ; que ces souverains seraient, quand les trésoreries le jugeraient utile, donnés au même taux à toute personne consentant à les recevoir contre créances sur le Gouvernement. Les pièces d'or énumérées dans l'article 7 de la loi de 1835 seraient, à l'avenir, reçues dans les conditions ci-dessus indiquées au taux fixé dans cette loi, c'est-à-dire le *mohur* valant 15 roupies.

La hausse de l'or par rapport à l'argent, hausse qui s'accusa dès 1873, fit abandonner pour un temps la question de l'introduction de l'or dans la circulation. Le 15 juillet 1876, la Chambre de commerce du Bengale présenta une motion en faveur d'un étalon d'or, mais « la retira temporairement, par déférence pour les sentiments exprimés par certains membres présents ». Depuis, des propositions ont été soumises au Gouvernement, qui ne les a pas adoptées, pour l'établissement d'un étalon d'or, concurremment avec la circulation actuelle de l'argent. Le projet aurait consisté soit à élever le seigneuriage sur l'argent, soit à limiter la frappe de ce métal, de façon à porter artificiellement la valeur d'échange de la roupie à 2 shillings et à introduire éventuellement le système monétaire anglais. Depuis dix ans, la politique généralement favorisée par le Gouvernement de l'Inde avait été de passer progressivement du monométallisme argent au bimétallisme pourvu qu'un rapport fixe fût établi par un arrangement international, général ou simplement limité.

Déduction faite des exportations, les importations nettes d'or dans l'Inde de 1835-36 à 1891-92 se sont élevés à 1.513.029.920 roupies ou 26.544.380 roupies par an. La frappe totale de l'or jusqu'au 31 mars 1891 ne ressortait en tout qu'à 24.206.440 roupies.

LE PAPIER

M. James Wilson, secrétaire financier du Gouvernement de l'Inde et précédemment secrétaire financier de la Trésorerie, peut être considéré comme le créateur de la circulation fiduciaire dans l'Inde. Il posa en 1859 les principes de la loi de 1861, mais il ne vécut pas assez longtemps pour en formuler les détails ; cette loi s'inspirait en partie des lois anglaises de 1844-45 sur le régime des banques : mais on les adaptait aux nécessités de l'Inde anglaise par la constitution d'un service public représentant le département des émissions de la Banque d'Angleterre.

La loi permettait l'émission de billets à partir du 1er mars 1862 et établissait un *Département of issue*, un service d'émission (représentant du service d'émission de la Banque d'Angleterre) dirigé par un commissaire principal siégeant à Calcutta, avec des commissaires à Madras et à Bombay, chacun ayant charge d'un district appelé « cercle d'émission ». D'autres cercles d'émission pouvaient être établis sous la direction de sous-commissaires. A un endroit déterminé dans chaque cercle d'émission, des billets de 10 roupies et au-dessus étaient émis en échange soit de monnaie d'argent du Gouvernement de l'Inde, soit de lingots d'argent ou d'argent étranger au titre indien, calculé à raison de 1.000 *tolas* par 979 roupies, soit de billets de valeurs différentes mais émis par le même cercle, soit de monnaie ou de lingots d'or, à un taux fixé de période en période et pourvu que les émissions faites en échange d'or fussent limitées à un quart des émissions totales en échange de monnaies ou de lingots.

Les lingots et les monnaies reçus en échange de billets émis devaient être conservés comme une réserve métallique, à l'exception d'une quantité ne pouvant excéder 4 *crores* de roupies, que le Gouverneur général fixe en conseil avec l'assentiment du Secrétaire d'Etat pour l'Inde, et qui doit être placée en fonds d'Etat. Ainsi, de même que cela se pratique pour les émissions de la Banque d'Angleterre, les billets du Gouvernement de l'Inde devraient être fiduciaires dans les limites de la circulation minimum, et au-delà de cette limite se trouver entièrement garantis par une réserve métallique.

Les billets avaient cours légal dans leur propre cercle d'émission, mais le Gouvernement de l'Inde ne les acceptait pas dans ses bureaux, ni au département central d'émission.

Par une loi de 1861, le Gouvernement de l'Inde avait constitué les banques du Bengale, de Madras et de Bombay en agences pour l'émission des billets, mais en présence des objections formulées par le Secrétaire d'Etat la loi ne fut pas appliquée, et on la retira en 1871.

Afin de protéger les Monnaies contre un trop grand nombre de demandes d'espèces, il a été décidé par une loi de 1866 que l'émission des billets en échange de lingots ou de monnaies étrangères pourrait être retardée jusqu'à ce que les lingots aient été convertis en monnaies. Une loi de 1867 a permis de faire passer, pour les besoins de la circulation fiduciaire, une ville d'une présidence dans une autre. La loi de 1870 a élevé de 4 à 6 *crores* la limite de l'émission fiduciaire, et la loi de 1871 a codifié la législation sur la matière, réduisant en même temps de 10 à 5 roupies la coupure minimum des billets.

La principale loi aujourd'hui en vigueur est la loi de 1882 sur la circulation fiduciaire indienne, qui a étendu la circulation fiduciaire à la Birmanie anglaise et a établi des agences dans les cercles d'émission.

Les billets du Gouvernement sont de 5, 10, 20, 50, 100, 500, 1.000 et 10.000 roupies.

En 1862-63 et 1863-64, les seuls cercles d'émission étaient ceux de Calcutta, de Madras et de Bombay. En 1864-65, d'autres cercles furent établis à Allahabad, Lahore, Calicut, Trichinopoly, Vizagatam (plus tard appelé Cocanada) et Nagpore. Kurracha fut ajouté en

1865-66, Akolah en 1868-69 et Rangoon en 1883-84. Le cercle de Trichinopoly fut joint à celui de Madras en 1873-74; on fit la même opération pour celui de Cocanada en 1882-83. Les cercles de Nagpore et d'Akolah furent réunis à celui de Bombay en 1882-83.

La circulation moyenne, qui était de 41 millions de roupies en 1862, avait plus que doublé en 1866-67; elle avait quadruplé en 1888-89, atteignant le chiffre de 164.316.290 roupies. A la fin de 1890-91, la circulation moyenne s'élevait à 256.904.490 roupies, ainsi réparties :

Bengale	118.019.160	roupies.
Bombay	94.530.510	—
Madras	39.057.390	—
Rangoon	5.297.430	—
TOTAL	256.904.490	—

En 1890-91, la réserve servant de gage aux billets était ainsi constituée :

Monnaies d'argent	179.020.800	roupies.
Lingots d'argent	7.883.730	—
Valeurs diverses	69.999.960	—
TOTAL	256.904.490	—

Par une loi de 1890, le chiffre maximum de l'émission fiduciaire avait été porté de 60 à 80 millions de roupies, la circulation minimum ayant augmenté de plus de 50 0/0 depuis 1870. A la fin de 1891, le montant des valeurs non métalliques fut porté au maximum.

En évaluant la population à 220 millions d'habitants, ce total donne une moyenne de 1 roupie 1/6 par tête, dont environ 1 roupie dans la circulation générale. Cela ferait avec la circulation effective, indiquée plus haut, de 4 roupies 84 en monnaie, une circulation totale effective de près de 6 roupies par tête.

Au 31 mars 1890, le Gouvernement de l'Inde avait tiré du service de la circulation fiduciaire un profit net de 45 millions 371.440 roupies.

FIN

Informations Économiques et Financières

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 août 1893

Reçu des déposants :

A Paris	398 vts	(dt 44 nouv.)	60.297 »
Dans les départements	5.627 —	334 —	196.079 51
Ensemble	6.025	378	256.376 51

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères	828.681 44
Payé à leurs héritiers :	
Remboursements de capitaux réservés	729.362 65
Ensemble	1.558.044 09
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à	239.518 »
aux noms de 2.223 parties.	
Le total des rentes viagères est de	33.679.705 »
réparties entre 194.082 titres.	
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs	7.262 59
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales	363.235 37

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

En vertu des résolutions votées par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires de la Société Générale des Fournitures militaires, en date des 22 février, 15 mars et 26 avril 1893 :

1° La dénomination de la Société a été remplacée par celle de « Compagnie française d'Entreprises militaires et civiles »;

2° Le capital social a été réduit de 10 millions à 6.666.000 fr., divisés en 13.332 actions de 500 fr., entièrement libérées, au moyen de l'échange de 3 actions anciennes entièrement libérées contre 2 actions nouvelles également libérées, et de l'annulation de 2 actions ;

3° Et le capital a été porté de 6.666.000 fr. à 7 millions, par la création de 668 actions nouvelles de 500 fr. entièrement libérées.

Par suite, la Chambre syndicale a décidé :

Qu'à partir du 5 août présent mois, les 14.000 actions de 500 fr., libérées et au porteur, de la Compagnie française d'Entreprises Militaires et Civiles seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant, et seront inscrites à la 1re partie du Bulletin de la Cote. Titres verts, nos 1 à 14000, munis de l'estampille : « Anciens Etablissements Alexis Godillot et Helbronner réunis ». — Coupon no 1 attaché,

Et que les actions de la Société Générale des Fournitures militaires pourront, jusqu'à nouvel ordre, continuer à se négocier, mais seulement à la 2e partie du Bulletin de la Cote.

Depuis le 7 août présent mois, les actions de la Caisse Paternelle, Compagnie d'assurances sur la vie, ne sont plus négociables qu'au nombre de 10.000, représentant le capital social réduit de 20 millions à 5 millions, par décision de l'assemblée générale du 27 mai 1892.

10.000 actions nominatives de 500 fr., libérées sous les réserves formulées par l'art. 18 des statuts.

Depuis le 8 août présent mois, les obligations de la Compagnie du Chemin de fer de Lisieux à Orbec ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Depuis le 10 août présent mois, les obligations de l'Emprunt du Département d'Alger 3 1/2 0/0 1893, 2e série, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

8.474 obligations de 500 fr., nos 7384 à 15857, émises à 490 fr., entièrement libérées et au porteur ; remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 40 ans, de 1894 à 1933.

Intérêt annuel : 17 fr. 50 nets d'impôts présents et futurs, payables par moitié les 31 janvier et 31 juillet de chaque année.

Jouissance courante : 31 juillet 1893.

Service des titres et des coupons : à Paris, au Crédit Algérien, place Vendôme, 15.

Depuis le 10 août présent mois, les obligations de l'Emprunt de la Ville de Besançon 3 1/2 0/0 1893 sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

9.712 obligations de 500 fr., émises à 490 fr., entièrement libérées et au porteur ; remboursables au pair, par tirages au sort semestriels, en 40 ans, de 1894 à 1933.

Intérêt annuel : 17 fr. 50, payables par moitié les 10 janvier et 10 juillet de chaque année,

Jouissance courante : 10 juillet 1893.

Service des titres et des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19.

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie des Etablissements Eiffel, en date du 1er mars 1893, a décidé :

Le remplacement de la dénomination de la Société par celle de « Société de Constructions de Levallois-Perret » ;

Et la réduction du capital social de 6 millions à 3.500.000 fr., au moyen :

De l'annulation de 2.000 actions d'apport,

Et de l'échange des 10.000 actions restantes, libérées de 350 fr., contre 7.000 actions de 500 fr. entièrement libérées, à raison de 10 actions anciennes libérées de 350 fr. contre 7 actions nouvelles entièrement libérées.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé :

Qu'à partir du 11 août présent mois, les actions de la Compagnie des Etablissements Eiffel seront supprimées de la Cote officielle, et y seront remplacées par les actions de la Société de Constructions de Levallois-Perret : 7.000 actions de 500 fr., libérées et au porteur, coupon 1 attaché. Jouissance courante : 1er janvier 1893.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lyon

A partir du lundi 7 courant, les obligations 4 0/0 de la Compagnie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais (Gard) seront admises à la Cote officielle de la Bourse de Lyon au comptant.

Ces obligations portent les numéros de 1 à 5300.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	10 août	17 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque : (10 août / 17 août)		
Or .... 1.717.077.565 / 1.713.940.740	2.992.216.458	2.989.917.631
Argent... 1.275.138.892 / 1.275.976.891		
2.992.216.458 / 2.989.917.631		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	44.649	296.046
Portefeuille Paris — Effets Paris........	217.507.770	206.893.284
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	324.664.989	335.966.148
Avances sur lingots à Paris............	209.000	92.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.539.200	7.526.700
Avances sur titres à Paris..............	120.670.673	120.227.087
Avances sur titres dans les succursales	167.741.847	166.329.404
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.626.525	99.626.525
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.271.229	9.288.041
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales.....................	2.038.714	2.047.424
Emploi de la réserve spéciale	8.407.444	8 407.444
Divers..........	95.610.575	93.360.382
Total............	4.302.539.825	4.296.958.870
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	3.412.309.905	3.393.762.995
Arrérages de valeurs déposées	14.342.843	17.565.340
Billets à ordre et récépissés............	40.951.714	41.515.347
Compte courant du Trésor, créditeur...	176.226.072	177 315.050
Comptes courants de Paris..............	325.758.315	324.880.185
Comptes courants dans les succursales.	59.877.852	61.477.963
Dividendes à payer......................	3.555.953	3.317.380
Escompte et intérêts divers	2.746.440	3.033.726
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	40.826.717	48.156.869
Total............	4.302.529.825	4.296.958.870

Comparaison avec les années précédentes

	22 août 1889	21 août 1890	20 août 1891	18 août 1892	17 août 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.803.3	2.919.0	2.945.3	3.055 3	3.393.7
Encaisse	2.585 8	2.585.6	2.638.8	2.956.8	2.989.9
Portefeuille........	521.2	504.5	547.6	430 9	542.8
Avances aux partic.	268.2	261.0	295.4	322.5	294.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140 0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	294.4	224.0	364.2	425.2	177.3
— part...	503.4	373.6	389.9	410.7	386.3
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	3 0/00	4 0/00	pair	7 0/00
Bénéfices nets......	863.5	1.042.8	2.002.4	303.2	986.3

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris à la fin du mois de juillet 1893 :

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.— *Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi..............	11.490.071 78	82.530.093 20
Autres recettes.....	10.993.149 73	54.441.350 88
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	83.600 »	20.049.823 75
Fonds spéciaux.....	15.200 »	44.735.765 32
Totaux.......	22.582.021 51	201.757.033 15
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section)..............	19.880.018 99	66.788.419 22
Autres dépenses....	18.725.963 87	89.535.860 78
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	812.409 44	5.495.796 07
Fonds spéciaux	2.206.995 59	19.593.887 54
Totaux.......	41.625.387 89	181.413.963 61

Compagnie pour la fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. — Les actionnaires de cette Compagnie se sont réunis, le 28 juillet, en assemblée générale ordinaire.

Après avoir entendu la lecture des rapports, ils ont, à l'unanimité, voté les résolutions suivantes :

1o L'assemblée approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil d'administration et celui des commissaires, ainsi que les comptes de l'exercice 1892-1893 tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés ;

2o L'assemblée générale approuve le projet de répartition des bénéfices proposé par le Conseil, et fixe à la somme de 60 fr. le dividende de l'exercice 1891-1892, dont 25 fr. déjà payés le 15 avril dernier et 35 francs à payer pour solde le 15 octobre prochain, sous déduction des impôts de finance ;

3o L'assemblée générale réélit administrateurs : MM. Frager, Melon et Chamon, administrateurs sortants ;

4o L'assemblée générale fixe à la somme de 10.000 francs l'allocation annuelle à répartir entre les membres du Conseil d'administration ;

5o L'assemblée générale nomme commissaires pour l'année 1893-94 : MM. Morcrette, Greyson et G. Breittmayer, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, et fixe à la somme de 1.000 fr. l'indemnité qui sera allouée à chacun d'eux.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 30 juillet au 5 août (31e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat.................	2.706	911	839	21.477	21.353	+	123
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.323	7.241	202.957	198.729	+	4.227
— Rhône au Mont-Cenis	133	96	94	2.614	2.606	+	7
— Chemins Algériens..	513	172	186	4.725	4 992	—	265
Nord................	3.649	3.830	3.723	108.111	107 214	+	897
Ouest...............	5.185	3.355	3.215	84 395	84.017	+	377
Orléans.............	6.581	3.575	3.479	98.768	97.589	+	1.179
Est.................	4.727	3.193	2.950	85.043	82 098	+	2.945
Midi................	3.045	2.081	1.969	53.515	50.155	+	3.359
Est-Algérien.........	897	97	121	3.421	3.313	+	107
Bône-Guelma voie larg.	534	»	»	1.784	2.031	—	246
— voie étroite	128	»	»	209	184	+	24
Ouest-Algérien.......	296	54	54	1.559	1.576	—	17
Arzew à Kralfallah..	214	23	25	786	812	—	25
Médoc...............	101	29	24	605	591	+	14

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 18 août 1893.

Le Secrétaire d'État de la Trésorerie impériale. — Les Relations commerciales avec la Russie. — La Réforme fiscale. — Le Cholera.

Je vous ai annoncé, il y a déjà un certain temps, que M. de Maltzahn, secrétaire d'Etat de la Trésorerie impériale, qui n'était pas parvenu à résoudre le difficile problème des nouveaux impôts nécessités par la loi militaire, devait abandonner son poste. On nous apprend maintenant que M. de Maltzahn quittera la Trésorerie le 1er septembre, et qu'il y sera remplacé par le comte Posadowsky Wehner, sénéchal de Posnanie. Les journaux de toutes nuances approuvent cette nomination et décernent des éloges au nouveau secrétaire d'Etat, qui a la réputation d'un administrateur intelligent et consciencieux.

On croyait que le successeur de Maltzahn serait un sous-ordre, ne voyant que par les yeux de M. Miquel, ministre des finances de Prusse. On s'était trompé ; la personnalité de M. de Posadowsky exclut, paraît-il, l'hypothèse qu'il puisse jouer un rôle complètement passif.

Il n'y a rien de nouveau au sujet de la guerre douanière avec la Russie. Le Conseil fédéral a adopté aujourd'hui un projet de relèvement des droits sur les provenances finlandaises ; cette mesure répond au relèvement du tarif douanier finlandais décrété récemment par le Gouvernement russe.

Le langage des journaux devient de plus en plus aggressif à l'égard du Gouvernement; les organes conservateurs reconnaissent eux-mêmes que c'est l'Allemagne qui est responsable de la rupture, et constate la bonne volonté du Gouvernement russe, qui est prêt à reprendre immédiatement les négociations. On croit que les choses s'arrangeront d'ici peu, et c'est qui explique que l'émotion ne soit pas plus vive, en particulier à la Bourse. Il est fort possible qu'on se trompe, et qu'on n'arrive pas à rétablir de sitôt des relations commerciales pacifiques. Le Gouvernement allemand a pris vis-à-vis de la Russie une attitude intransigeante à la suite des dernières élections, qui ont donné une majorité aux partis protectionnistes.

Il continuera à obéir aux vœux des agrariens jusqu'à tant que la guerre de tarifs engendre des maux intolérables.

On attend avec impatience de nouvelles informations sur les résultats de la Conférence de Francfort, mais le Gouvernement reste muet. Les journaux officieux se bornent à déclarer que l'accord a été parfait entre les membres de cette Conférence, mais qu'on ne s'est occupé que des principes généraux de la réforme fiscale, sans toucher à aucun détail.

De nouvelles Conférences auront lieu dans le courant de septembre, en vue de l'élaboration des projets de loi qui seront présentés au Parlement impérial au début de sa prochaine session. Ce qui est certain, c'est que le Gouvernement suivra l'ancien système, qui consiste à frapper les articles néecssaires à la vie et dont la consommation est très générale, c'est-à-dire à faire supporter également l'impôt à l'ensemble de la population, au lieu de chercher à accroître les charges des classes riches.

Les statistiques prouvent que les grandes fortunes augmentent constamment en Allemagne, comme chiffre et comme nombre, tandis que le bien-être des classes inférieures tend à diminuer; en d'autres termes, la répartition des richesses devient de moins en moins équitable, et c'est la conséquence du régime fiscal actuel, qui n'applique pas d'une manière exacte le principe de l'impôt proportionnel.

Le choléra est à Berlin ; on a constaté trois cas, survenus parmi des ouvriers polonais; un homme et une femme sont morts. La population ne se montre pas alarmée, car on a le sentiment que les mesures de précaution que l'on applique suffiront à empêcher la propagation de l'épidémie. Le fameux docteur Koch a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de craindre l'extension du fléau.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	15 août	Dif. 7 août	15 août	Dif. 7 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	807 686	+ 467	979.349	— 616
Billets du Trésor.............	25.234	+ 851	26.893	— 375
Billets d'autres banques	9 697	— 1.442	10.105	+ 1.211
Lettres de change............	614.991	+ 15.645	506.974	— 2.201
Prêts sur titres...............	80.851	— 9.347	95.150	+ 723
Valeurs..........................	4.000	+ 170	6.913	+ 209
Autres propriétés.............	33.341	— 152	34.606	+ 94
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	949.445	— 16.091	913.409	— 14.243
Autres engagements à vue...	466.590	+ 20.419	554.925	+ 12.746
Autres engagements	1.814	+ 963	6.354	+ 1.971

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 juill....	918,8	983.2	809,8	30 juill....	647.7	629.1	734,4
7 août....	923,6	980,0	807.5	7 août....	601.8	603.6	689.5
15 — ...	931.6	979,3	807.6	15 — ...	573.5	602,1	695.7
23 — ...	949,0	982,5	...,.	23 — ...	568.3	593.1	.....
31 — ...	940,1	968.9	...,.	31 — ...	589.8	607.3	.....

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
31 juill....	959,4	980,6	989.8	30 juill....	283.1	328,6	147.3
7 août....	932.7	957,7	965.5	7 août....	314.2	349,8	169.6
15 — ...	918.7	943.4	949,9	15 — ...	338.4	365,1	185,2
23 — ...	914,9	943.7	...,	23 — ...	259,1	366,5	...,.
31 — ...	951,4	973,7	.....	31 — ...	313,4	324.3	...,.

Ces chiffres nous donnent une augmentation de 15.650.000 marks pour les lettres de change, malgré l'augmentation du taux d'escompte de la Banque.

Les Valeurs étrangères. — La *Gazette de Voss* a cherché à évaluer l'importance des pertes infligées aux capitaux allemands par la baisse des valeurs étrangères que les porteurs allemands ont en portefeuille ; elle trouve que, depuis 1880, ces pertes doivent atteindre environ un milliard de marks.

Le Timbre des Lettres de Change. — Les recettes du timbre des lettres de change, en Allemagne ont été, en juillet, de 633.861 marks, et du 1er avril à la fin de juillet, de 2.407.691 m., soit une diminution de 10.337 marks sur l'année précédente.

Les Chemins de fer d'Etat Saxons. — Le tableau suivant résume les résultats des Chemins de fer d'Etat saxons en 1892 :

	Marks 1892	Marks 1891
Recettes brutes............	88.898.659	88.993.357
Dépenses totales...........	59.325.009	57.043.793
Excédent...................	29.573.650	31.949.564
Bénéfice en 0/0 du capital.	4.27	4.72

La Production et la Consommation des Alcools. — Le tableau suivant contient les chiffres de la pro-

duction et de la consommation des alcools en Allemagne pour le mois de juin :

	1892-93	1891-92	1890-91	1889-90
Production		(En hectolitres)		
En juin........	55.160	56.416	60.569	51.125
D'octobre 1892 à juin 1893.....	2.867.943	2.696.586	2.721.088	3.038.260
Total....	2.923.103	2.753.002	2.781.657	3.089.385
Consommation				
En juin........	159.823	158.066	127.183	167.723
D'octobre 1892 à juin 1893.....	1.713.555	1.668.777	1.707.019	1.752 809
Total....	1.873.378	1.826.843	1.834.202	1.920.532

L'Industrie du Bâtiment. — Les journaux techniques exposent qu'on n'a pas vu depuis longtemps une année aussi mauvaise pour l'industrie du bâtiment en Allemagne que 1893. On attribue l'arrêt des constructions à la crise économique générale et à la cherté croissante des impôts.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 juil	21 juil	28 juil	4 août	11 août	18 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	86 40	86 25	86 25	85 75	85 10	85 37
Orient 3 0/0..............	69 »	68 40	66 75	65 75	66 62	66 62
Consolidés Russes..........	99 40	99 40	98 87	98 87	99 12	99 40
Hongrois..................	95 25	94 40	94 40	94 62	94 12	93 90
Egypte Unifiée............	101 »	100 90	100 20	100 75	100 80	100 30
Italien	89 25	88 87	87 75	87 12	86 75	85 50
Chemins de fer						
Autrichiens...............	127 62	125 12	124 90	125 87	122 75	121 87
Lombards..................	42 90	42 87	42 »	43 37	42 25	41 62
Gothard...................	156 25	155 ..	155 25	153 »	152 »	146 12
Nord-Est Suisse...........	108 12	105 75	106 25	105 80	104 12	100 90
Central Suisse............	»	»	»	»	»	»
Méridionaux...............	»	»	»	»	»	»
Duxer.....................	»	»	»	»	»	»
Marienbourg...............	65 »	76 37	67 »	67 50	70 »	66 90
Ouest Prussien............	74 37	74 50	65 37	68 75	69 37	68 62
Mainzer...................	»	»	»	»	»	»
Lubecker..................	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne..............	202 87	208 75	203 »	203 »	205 50	205 »
Sud-Ouest Russe...........	»	»	»	»	»	»
Banques						
Crédit....................	204 60	202 »	202 »	203 12	200 40	200 75
Disconto..................	178 50	177 62	176 »	175 25	174 50	172 87
Darmstadt-Bank............	133 37	133 50	133 50	133 25	130 50	129 »
Berl-Handels..............	135 60	134 50	133 62	133 50	131 50	129 25
Dresde-Bank...............	138 90	138 37	137 75	137 07	135 75	134 87
National-Bank.............	108 50	108 »	105 50	105 75	104 50	103 »
Mines et diverses						
Laura.....................	105 »	104 37	101 25	98 50	99 40	99 40
Dortmund..................	58 60	58 »	57 25	56 87	57 37	56 12
Bochumer..................	123 10	123 75	124 40	118 75	119 87	121 »
Gelsenkirch...............	131 25	132 »	136 12	134 50	134 »	133 62
Hibernia..................	102 12	105 62	108 90	109 37	109 »	108 87
Harpener..................	127 30	128 12	131 80	131 37	131 12	129 90
Dynamite Trust............	»	»	»	» »	»	»
Nordd Lloyd...............	113 75	114 62	115 80	116 25	115 »	110 20
Allgem. Electr............	»	»	»	»	»	»
Changes						
Paris 8 jours.............	81 »	80 95	80 90	80 85	80 75	80 65
Londres —	20 40	20 36	20 31	20 45	20 48	20 43
Vienne —	164 25	163 30	162 80	163 45	161 90	162 25
Pétersbourg 3 semaines....	215 »	213 25	211 50	208 »	211 50	209 75
Roubles comptant..........	216 »	214 »	212 37	210 70	213 45	213 50
— fin courant........	216 25	214 25	211 25	211 »	213 50	213 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 19 août 1893.

Le resserrement de l'argent continue ; on craint une nouvelle élévation du taux de l'escompte de la Banque impériale, soit qu'elle soit obligée de suivre l'exemple de Londres, soit que l'automne amène des sorties considérables.

Le marché des valeurs continue à être très impressionnable ; la nouvelle de quelques cas de choléra à Berlin a amené un recul général des cours, mais aujourd'hui on est rassuré.

Les Fonds allemands sont de nouveau en baisse. D'une manière générale, les Fonds d'État ne sont pas brillants, en particulier l'Italien.

Les Chemins de fer, comme les valeurs de Navigation, subissent l'effet des craintes de l'extension du choléra.

Les valeurs des Banques restent à des prix défavorables ; mais les informations que l'on peut avoir sur l'activité des Banques pendant le premier semestre de 1893 montrent que leurs opérations ont été beaucoup plus fructueuses que l'année dernière et qu'il faut s'attendre, pour l'exercice 1893, à des augmentations importantes des dividendes ; il faudra prochainement tenir compte de cet élément.

La publication du Bilan du 1er semestre de la Harpener, annonçant un dividende de 5 0/0, produit une mauvaise impression qui ne s'étend pas aux autres valeurs industrielles.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 18 août 1893.

Le débat du *Home rule*. — Les bimétallistes. — Les désordres de Bombay. — La grève charbonnière.

Le débat sur le rapport du *Home rule*, qui devrait déjà être terminé depuis longtemps, n'est pas près de finir, et les députés se voient obligés de ne pas abandonner le Parlement malgré la chaleur excessive dont nous souffrons et alors que tout le monde est en vacances. La majorité elle-même ne cherche pas à dissimuler sa lassitude. M. Gladstone est ainsi, malgré lui, dans la nécessité de brusquer les choses ; comme il a besoin de ménager sa majorité, il va prendre des mesures susceptibles de faire terminer un débat que l'opposition éternise à plaisir : ainsi qu'il l'a fait annoncer aujourd'hui au Parlement, la clôture de la discussion sera prononcée vendredi prochain, quoi qu'en disent les membres de l'opposition.

Le parti libéral vient d'ailleurs de subir un échec qui n'est pas fait pour simplifier les difficultés avec lesquelles M. Gladstone est aux prises. Je vous parlais, dans ma dernière lettre, d'un député libéral bimétalliste qui avait cru devoir protester par sa démission contre la politique monométalliste du Premier. Les électeurs de Hereford ont été appelés à nommer un remplaçant à M. Grenfell et ils ont fait cause commune avec lui en envoyant à la Chambre un conservateur, M. Radcliffe Cooke. C'est aux seuls efforts des bimétallistes qu'est dû ce résultat et il est permis de craindre qu'enhardis par leur succès, les partisans du double étalon n'exercent une pression sur les autres membres du groupe bimétalliste que compte la majorité libérale. S'il en était ainsi, on voit avec quels embarras le chef du parti libéral aurait à compter et quelles conséquences pour le vote du *Home rule* entraînerait son attitude franchement hostile au bimétallisme. Comme je vous le disais dans ma dernière lettre, je ne crois pas que les choses en arrivent là, mais le résultat seul de l'élection de Hereford est intéressant à signaler, il nous montre l'importance de jour en jour croissante du mouvement bimétalliste et l'activité de la propagande faite dans ce pays monométalliste par les partisans du double étalon.

Des désordres religieux se sont produits, à Bombay, entre Hindous et mahométans. Les troupes anglaises, aidées par la police et les troupes indigènes, ont repoussé facilement ces désordres et l'on espère qu'une intervention plus accentuée ne sera pas nécessaire. On doit souhaiter qu'il en soit ainsi ; les rixes qui viennent de se produire ne sont pas accidentelles, elles sont la suite de nombreux incidents que l'on a su réprimer dans ces derniers temps, mais qui pourraient bien être le germe d'une guerre sainte entre les adeptes des deux grandes sectes de l'Hindoustan. Tant que l'autorité anglaise n'a eu qu'à réprimer des troubles

locaux, les troupes indigènes lui ont obéi; en serait-il de même s'il fallait lutter contre un mouvement général? On ne saurait donc regarder avec trop d'attention les événements qui se produisent à Bombay.

La grève charbonnière s'aggrave; des désordres se produisent et les autorités ont dû envoyer dans le pays de Galles un renfort de constables ainsi que de la troupe. Les mineurs en grève prétendent, en effet, contraindre au chômage par la violence ceux de leurs camarades qui n'ont pas encore voulu abandonner le travail. D'autre part, les propriétaires ont refusé d'augmenter de 20 0/0 les salaires et tout le monde commence à se ressentir des effets de la grève. La Compagnie Great Northern, pour économiser son combustible, a dû supprimer 32 trains de voyageurs dans le Sud et l'Ouest du Yorkshire; dans les ports du pays de Galles, les navires ne peuvent partir faute de combustible; à Londres, la hausse des charbons de toutes qualités augmente de jour en jour.

La Fédération des mineurs n'a pas cependant obtenu l'adhésion de tous les mineurs. Tandis que plusieurs milliers de mineurs se mettaient en grève dans le Staffordshire pour empêcher les propriétaires d'expédier du charbon en Lancashire, de manière à remédier aux effets de la grève dans ce comté, les mineurs du Northumberland se prononçaient contre la cessation du travail et ceux du Durham, consultés par un plébiscite, repoussaient la grève. Les mineurs de Durham qui suivent les conseils des chefs locaux sont fort indépendants de la Fédération.

Ce manque d'entente est intéressant à noter au moment où le Congrès de Zurich discute la possibilité d'une grève générale de tous les travailleurs; dans le pays où les grèves sont le mieux organisées, la cessation du travail n'a pas pu se produire parmi les membres d'une seule catégorie d'ouvriers.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
16 août 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.080.115	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.630.115
Total	40.080.115	Total	40.080.115

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	13.104.453
Réserve et profits et pertes	3.458.345	Portefeuille et avances	24.254.890
Trésor et administration publique	3.772.068	Billets en réserve	13.443.435
Comptes particuliers	30.474.827	Or et argent monnayés	1.625.898
Billets à sept jours, etc.	170.436		
Total	52.428.676	Total	52.428.676

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
3 Mai	24.710	26.149	36.067	38.946	15.010	41	3
10 »	24.006	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3 ½
17 »	23.462	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2 ½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»

Le Commerce Extérieur en Juillet. — Nous publions ci-dessous notre tableau mensuel des Importations et Exportations pendant le mois de juillet :

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (juillet 1893)

DÉSIGNATION	juillet 1893	Comparaison avec juillet 1892	7 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants	697.793	— 398.072	3.373.677	— 2.416.896
Objets d'alimentat. Exempts	13.499.803	+ 316.908	80.922.017	— 4.131.642
Taxés	2.039.211	+ 6.155	13.127.429	— 531.856
Tabacs	245.683	+ 13.123	1.658.347	— 138.367
Métaux	1.732.540	— 129.325	12.053.851	— 768.685
Prod. chimiq., coul.	421.558	+ 8.841	4.072.047	— 253.980
Huiles	620.563	+ 86.394	4.217.119	+ 256.174
Mat. premières textil.	3.385.030	— 509.432	42.452.378	— 7.198.756
Mat. premières autres	4.282.287	— 29.112	21.308.602	- 1.100.011
Objets fabriqués	5.213.303	+ 176.333	38.894.773	+ 976.988
Divers	1.115.996	+ 264.695	8.463.650	— 7.669
Colis postaux	38.506	— 11.220	380.202	+ 51.034
Totaux	33.292.273	— 205.312 (= 0.6 %)	230.924.092	— 15.264.266 (= 7.1 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (juillet 1893)

DÉSIGNATION	juillet 1893	Comparaison avec juillet 1892	7 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants	82.954	— 12.052	357.593	+ 3.102
Objets d'alimentat.	891.191	+ 4.986	5.550.294	+ 151.636
Matières premières.	1.560.542	— 288.643	9.880.019	— 883.061
Obj. fabr. ou en partie Fils et tissus	9.034.156	+ 196.754	55.740.022	— 2.679.431
Mét. et ouvrages en Mét. (sauf les mach.)	2.769.176	+ 120.868	18.907.339	— 418.725
Machines	1.231.563	+ 124.460	7.828.149	— 409.331
Confections	902.297	— 88.663	5.486.111	- 647.198
Prod. chim. et pharm.	612.667	+ 46.257	5.365.412	+ 474.056
Divers	2.457.721	+ 78.937	17.753.982	+ 511.146
Colis postaux	79.201	+ 4.873	560.393	+ 2.521
Totaux des prod. angl.	19.651.374	+ 187.777 (= 1.0 %)	127.429.314	— 3.895.285 (= 3.0 %)
Embarquement des marchandises imp.	4.812.492	— 1.158.715 (= 19.4 %)	37.619.159	— 561.400 (= 1.5 %)
Total des exportat.	24.468.866	+ 970.938 (= 3.8 %)	165048.473	— 4.456.685 (= 2.6 %)

Le Mouvement des Métaux précieux. — D'après les statistiques officielles, le mouvement des métaux précieux pendant le mois de juillet a été le suivant :

Les importations d'or ont atteint, en juillet 1893, 1.428.569 liv. st. et les exportations 592.481 liv. st. Pendant le premier semestre de l'année, les importations ont été de 13.411.523 liv. st. et les exportations de 6.845.128 liv. st.

Les importations d'argent ont atteint, en juillet 1893, 1.464.886 et les exportations 1.116.193 liv. st. Les importations, pendant le premier semestre, ont été de 6.762.875 liv. st, et les exportations de 7.539.385 liv. st.

En 1892, nous avions les chiffres suivants : en juillet, importation d'or : 2.036.651 liv. st.; exportation : 996.736 liv. st. Importation pendant les sept premiers mois : 12.882.790 liv. st.; exportation : 8.863.032 liv. st. En juillet, importation de l'argent : 1.182.350 liv. st.; exportation : 1.461.656 liv. st. Importation pendant les sept premiers mois : 5.840.521 liv. st.; exportation : 8.502.725 liv. st.

La Situation monétaire aux Indes. — Le Ministère des Indes qui, en vue de soutenir le change pour favoriser l'emprunt indien émis tout dernièrement à Calcutta, avait, malgré ses besoins, renvoyé ses tirages, faisait offrir jeudi, par la Banque d'Angleterre, 40 lacks de roupies en transferts télégraphiques sur Calcutta, Bombay et Madras; 12 seulement ont été vendus à 1 sh. 3 p. 1/4. Ce cours défavorable a amené des ventes immédiates de la part des haussiers qui comptaient sur l'emprunt pour les favoriser, tandis qu'ils se trouvent déçus.

Le Gouvernement avait fixé, il y a quelques semai-

nes, la valeur intrinsèque de la roupie à 16 pence, il a été obligé de vendre ses traites à 5 0/0 au-dessous du taux fixé par lui-même; la situation est donc loin de s'éclaircir.

La Situation en Australie. — Les nouvelles reçues d'Australie sont nettement favorables; les banques se relèvent avec rapidité, peu à peu les affaires reviennent et le commerce reprend. La dernière crise ayant montré la nécessité pour les colonies de combiner leurs efforts, l'idée déjà ancienne de supprimer les barrières douanières et de réunir les colonies en une grande fédération a fait beaucoup de progrès ; une conférence se réunit en ce moment à Sydney pour étudier la réalisation de ce projet auquel la Nouvelle-Zélande est seule nettement opposée.

Le Traité de commerce Anglo-Serbe. — Le *Times* donne les renseignements suivants sur le traité anglo-serbe qui vient d'être ratifié par la Skoupchtina dans sa séance du 15 août.

Ce traité est conclu pour une durée de dix ans. Il accorde à l'Angleterre les conditions de la nation la plus favorisée, le transit en franchise de tous les produits anglais, les mêmes avantages pour ses nationaux que pour les Serbes en ce qui touche les marques de fabriques. Enfin, la clause de la nation la plus favorisée s'étend au transport des produits anglais sur le territoire serbe.

Clearing-House

Résultat des compensations du 10 au 16 août

Jeudi 10 août.......£	17.631.000	Lundi 14 août.......£	16.369.000
Vendredi 11 août....	20.338.000	Mardi 15 août........	16.903.000
Samedi 12 août......	17.823.000	Mercredi 16 août.....	41.573.000
		Total.......£	130.637.000

Pour la semaine correspondante de 1891, le total a été de £ 126.474.000.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 29 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 12 août 93	du 1er avr. au 13 août 92	du 5 au 12 août 93	du 6 au 13 août 92
Douanes...............	19.650	6.789	6.893	379	412
Accise...............	25.100	8.509	8.744	541	562
Timbre...............	13.600	4.821	5.502	245	165
Land tax et House duty	2.460	370	385	5	»
Impôt sur le revenu.	15.150	2.657	2.516	47	39
Postes...............	16.600	3.690	3.590	510	380
Télégraphe..........	2.480	970	935	120	120
Terres de la couronne	430	120	120	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers...............	1.950	682	989	»	»
Recettes totales.....	91.640	28.718	29.785	1.847	1.678
Dépenses............	»	34.293	35.321	2.715	2.519

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (9 au 15 août) comparée à la période correspondante de 1892 :

Augmentation	Liv. st.
Brighton............	2.923
South Eastern.......	3.487
Great Eastern.......	1.743
Lancashire et Yorkshire............	3.236
South Western.......	6.493
Metropolitan........	64
North British........	1.018
North Staffordshire..	1.805

Diminution	Liv. st.
Metropolitan district.	516
Caledonian..........	3.020
Great Northern......	18.327
Great Western.......	8.010
North Western......	28.966
Chatham et Dover...	674
Sheffield............	12.061
Midland.............	22.488
North Eastern.......	12.913

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 19 août 1893.

La liquidation s'est opérée avec une grande facilité ; il n'y a eu aucune faillite, les banques n'ont pas eu de demandes d'avances, les différences ont été insignifiantes; depuis lors, les vacances battant leur plein et la chaleur étant suffocante les spéculateurs désertent le marché et les affaires sont réduites à rien.

Malgré les bruits que l'on a fait courir à l'étranger, il n'a pas été question d'une nouvelle élévation du taux de l'escompte de la Banque et peu à peu les appréhensions que l'on s'était faites sur la situation des Etats-Unis se calment.

Les valeurs internationales ont subi ici les mêmes fluctuations que sur les marchés du continent, les seules affaires traitées l'étant par voie d'arbitrage. L'Extérieure et l'Italien sont plus faibles, tandis que les valeurs turques sont mieux.

Les valeurs sud-américaines sont en sensible amélioration, surtout pour le Brésilien nouveau.

Sur le marché des actions de mines, la De Beers, après avoir été très soutenue est en légère réaction ; les Chartered sont assez faibles.

Les Chemins américains sont soutenus, sauf le Chicago-Milwaukee.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	14 juil.	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	18 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	99 19	99 »	98 81	98 44	98 06	97 81
Rupee 4 0/0..................	69 62	69 12	68 37	68 37	68 50	66 06
Brésil 4 0/0.................	62 75	63 75	62 50	63 50	62 50	63 25
Argentine 5 0/0..............	60 62	62 25	62 »	59 50	59 75	60 50
Cédulas P....................	7 »	7 25	7 25	7 12	7 25	6 87
— E....................	26 75	25 75	24 75	24 50	24 75	24 25
Mexicain 6 0/0...............	58 75	57 25	57 75	60 50	54 »	54 »
Turc I.......................	54 50	54 50	53 50	54 50	54 »	54 50
— II......................	33 »	33 25	32 25	33 25	33 »	33 50
— IV......................	21 69	21 69	21 50	21 75	21 69	21 81
Egypte Unifiée...............	99 87	99 50	99 12	99 37	99 50	99 62
Grec Monopole................	43 ..	42 »	39 »	40 50	40 »	39 25
Italien 5 0/0................	88 »	87 62	86 75	85 75	85 56	84 37
Russe 4 0/0..................	99 25	99 »	99 »	98 75	99 50	99 50
Portugais 3 0/0..............	21 75	21 87	21 87	22 12	21 62	21 62
Espagne Ext. 4 0/0...........	62 25	62 56	62 44	62 75	62 19	62 56
Français 4 1/2 0/0...........	106 »	106 »	106 »	105 »	104 50	102 50
— 3 0/0..............	97 »	97 25	96 50	97 50	98 »	98 »
Divers						
Banque de Roumanie......	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez.........................	105 ..	105 »	105 »	105 »	105 »	105 »
Lombards.....................	8 75	8 75	8 62	9 »	8 75	8 62
Banque Ottomane..............	12 75	12 75	12 56	12 75	12 62	12 62
Rio Tinto....................	14 81	14 69	14 44	13 75	12 81	12 87
Brighton A...................	155 »	150 87	149 »	148 62	149 »	149 62
North Brit. ord..............	31 75	31 75	32 10	33 »	32 75	32 87
Pérou ord....................	6 »	5 75	5 87	5 87	6 »	6 12
— préf.................	17 50	16 75	17 25	18 »	18 »	18 75
— debs.................	58 50	57 »	57 »	61 50	60 »	63 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	39 50	38 25	33 75	35 25	37 »	33 75
— actions..........	20 37	19 25	15 »	15 12	16 37	14 37
Canada Pacific...............	73 50	73 »	70 75	72 62	73 50	73 62
Eries........................	14 62	13 50	10 75	11 87	12 37	11 87
Denver préf..................	29 75	29 25	29 50	30 12	30 50	30 »
Milwaukee....................	62 12	57 25	53 75	54 75	56 12	52 62
Louisville...................	57 87	55 12	54 50	55 25	56 37	54 75
Norfolk préf.................	19 37	20 »	21 37	21 50	21 87	20 75
Reading Inc. Bds.............	29 »	29 »	25 50	25 »	26 »	24 »
Union Pacific................	21 37	20 12	19 37	20 12	19 87	17 62
Mexican ord..................	13 »	11 50	11 »	12 »	13 50	14 »
Mines						
De Beers.....................	15 75	15 37	15 12	15 37	15 »	15 25
City.........................	11 50	11 »	10 75	11 »	10 62	10 62
Crown Reef...................	7 37	6 87	6 87	7 25	7 »	7 »
Geldenhuis...................	4 75	4 62	4 50	4 62	4 50	4 62
Impers.......................	2 50	2 31	2 12	2 12	2 »	2 12
Langlaagte...................	3 37	3 12	2 87	3 12	3 »	3 »
Simmer.......................	3 94	3 62	3 75	3 87	3 75	3 75
Robinson.....................	4 19	4 12	4 12	4 25	4 25	4 12
Oceana.......................	2 75	2 25	2 12	2 11	2 19	2 31
Argent en barres.............	33 37	32 37	32 50	33 25	34 62	33 75
Change sur Paris.............	25 37	25 38	25 41	25 47	25 53	25 53
Escompte de la Banque..	2 50	2 50	2 50	3 »	4 »	4 »
Escompte hors banque..	1 37	1 50	2 »	2 87	4 12	3 75

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 17 août 1893.

La Politique. — Les Recettes de l'Etat hongrois. — Application de l'Impôt sur les Opérations de Bourse. — Les Négociations commerciales avec la Russie. — La Foire internationale des graines à Vienne.

Nous n'avons à enregistrer dans le domaine politique que des incidents insignifiants et il en sera ainsi jusqu'à la fin des vacances parlementaires, à moins que la visite de Guillaume II ne nous donne, dans le courant de septembre, matière à copie.

Bornons-nous à constater que, malgré la vive opposition du parti catholique orthodoxe, le Dr Wekerlé poursuit ses projets de réformes : il s'est rendu ces jours-ci à Ischl, auprès de l'empereur François-Joseph, pour soumettre à la haute sanction du souverain le projet de loi sur le mariage civil.

On vient de publier les recettes de l'Etat hongrois pour le 2e trimestre 1893, c'est-à-dire du 1er avril au 30 juin : elles s'élèvent à 104.645.979 florins contre 96.127.835 florins de dépenses. Il y a donc un *excédent* de 8 millions 1/2 de florins tandis que, au cours du 1er trimestre, les dépenses avaient excédé les recettes de près de 31 millions. Mais le déficit du 1er trimestre s'expliquait par divers facteurs extraordinaires, tels que la conversion des actions de la *Nordostbahn*, qui a coûté 10 millions 700 mille florins à l'Etat.

Si on compare les chiffres du 2e trimestre 1893, à ceux de la période correspondante de 1892, on constate une plus-value de recettes de 9 millions environ et un accroissement de dépenses de 8 millions 440 mille florins. Les plus-values de recettes portent : sur les impôts directs (570 mille florins), de consommation (2 millions 670 mille), les timbres et taxes (790 mille). Les tabacs ont donné aussi 630 mille florins de plus, mais les frais généraux de ce monopole se sont accrus de 350 mille florins.

Quant aux Chemins de fer de l'Etat, les recettes brutes se sont augmentées de 1 million 900 mille florins et les dépenses de 870 mille ; mais, parmi ces dernières, figure une extension de réseau de 125 kilomètres. Le service d'intérêts du chemin de fer a nécessité 1 million 230 mille florins de plus.

Par suite de l'adjonction de la rente couronne 4 0/0, les arrérages de la Dette d'Etat ont augmenté de 10 millions 590 mille florins, mais, par contre la rente papier 5 0/0 a été réduite de 8 millions 190 mille florins ; avec les autres réductions et en tenant compte des titres restant à rentrer, l'accroissement du service de la Dette n'est que de 160 mille florins.

Enfin, les établissements métallurgiques et autres donnent des moins-values.

Je vous ai indiqué, il y a quelque temps, le rendement inespéré qu'accuse l'impôt sur les opérations de Bourse appliqué ici, depuis le commencement de l'année. Il faut reconnaître que les boursiers y ont mis de la bonne volonté, car le règlement pèche absolument par manque de clarté.

Pour vous citer un exemple de l'incertitude qui règne à ce sujet, la *Crédit Anstalt* s'est adressée au Ministre des finances pour savoir si l'impôt est exigible : 1° pour les transactions directes, ainsi que pour les reports consécutifs conclus directement ou par engagements ; 2° pour une série de valeurs faisant partie d'une même opération, lorsqu'une partie de ces valeurs s'est donnée en garantie.

Le Ministre a répondu affirmativement à la première question ; quant à la seconde, l'impôt est dû une fois seulement lorsque les diverses valeurs s'appliquent à un même report ou prêt d'argent, mais s'il y a plusieurs prêts il est exigible pour chacun d'eux.

Il n'est pas de jour où des incidents de ce genre, qui nuisent à la bonne marche des affaires, se produisent.

Les négociations commerciales avec la Russie ont provoqué, de la part d'un membre de la Chambre de commerce de Vienne, une proposition tendant à créer un musée commercial à Moscou. Pareille création a eu lieu à Zurich, à la suite de la rupture des négociations entre la Suisse et la France, et elle a donné, paraît-il, d'excellents résultats pour l'industrie autrichienne ; l'auteur de la proposition pense qu'il faut profiter, dans le même but, de la rupture entre l'Allemagne et la Russie.

Mais les avis sont très partagés à ce sujet. D'aucuns observent que les relations austro-russes sont encore trop mal définies et, au surplus, on croit que la guerre de tarifs avec l'Allemagne ne durera pas, les deux pays ayant le plus vif désir de suspendre les hostilités ; ils ajoutent que les traditions du commerce slave sont empreintes d'un tel esprit de routine que les frais nécessités par la création d'un musée à Moscou ne trouveraient pas de compensation. La Chambre de commerce doit prendre, incessamment, une décision à cet égard.

A ce propos il faut que je vous parle d'une démarche faite, auprès du Ministre du commerce, par une délégation du Syndicat des commis-voyageurs austro-hongrois ; il s'agit de l'interdiction ou tout au moins des difficultés auxquelles les voyageurs israélites se heurtent pour pénétrer sur le territoire russe. Le Syndicat demande que la question soit tranchée favorablement par une clause insérée dans le traité, de façon à ne pas faire perdre, à une partie de l'industrie nationale, les avantages à retirer d'une entente avec la Russie. La requête a toute l'attention du marquis de Bacquehem.

La foire annuelle des grains s'ouvrira le 28 courant ; elle sera présidée par une Commission internationale déjà nommée par le Gouvernement.

Informations Economiques et Financières

Les Importations d'Or en Autriche pendant le premier semestre 1893. — D'après les données officielles, rectifiant les chiffres publiés à ce jour, la valeur totale des importations d'or, pendant le premier semestre 1893, s'élève à 135.645.000 florins, contre 7.650.000 florins pour la période correspondante de 1892 ; la plus-value est donc de 128 millions de florins. Si nous déduisons de cette somme le chiffre *officiel* des exportations de métal jaune, du 1er janvier au 30 juin 1893, soit 7 millions, le solde net des importations ressortirait à 128.600.000 florins.

Ce chiffre se décompose comme suit, par rapport au premier semestre 1892 :

	1892	1893
	Florins	
Or en barres	240.727	70.498.680
Déchets et rognures d'or	13.300	2.907.800
Monnaies d'or	7.396.435	62.239.321
Totaux	7.650.462	135.645.791

Les Chemins de fer de la Bohême en Juillet 1893. — Le mouvement sur les lignes privées a été assez irrégulier en juillet dernier ; les Compagnies intéressées à la navigation de l'Elbe ont souffert des difficultés qu'a rencontrées cette navigation par suite des basses eaux.

Pour la Compagnie de *Buschtehrad*, les recettes ont été meilleures ; elle se sont élevées sur le réseau A à 1.798.886 florins (+ 139.086 fl.), et, sur le réseau B, à 2.908.050 florins (+ 211.886 fl.). — Depuis le 1er janvier, le mouvement des marchandises de ces deux réseaux a augmenté de 207.459 tonnes, soit environ 7 0/0.

La Compagnie *Aussig-Teplitz* a encaissé 382.926 fl., soit une diminution de 61.332 florins ; depuis le 1er janvier, les recettes se sont élevées à 3.197.208 florins (+ 86.313). — En temps normal, on transporte sur ce

réseau de 1.000 à 1.100 wagons de charbon par jour jusqu'à l'Elbe ; or, l'état des eaux a fait baisser ce chiffre d'environ 30 0/0. — On assure que les opérations financières projetées par cette Société seraient réalisées le mois prochain, mais les clauses de l'accord intervenu avec l'Etat sont encore tenues secrètes.

Le Chemin de fer de l'*Ouest de la Bohême* a bénéficié, en juillet, d'une augmentation de 13 0/0 dans le transport de marchandises. On a expédié 150.871 (+ 17.759 par rapport à 1892), ce qui a procuré une plus-value de recettes de 16.379 florins. Par contre, le service des voyageurs a perdu 13.353 florins. Les recettes de juillet s'élèvent à 321.345 florins ; le total, depuis le 1er janvier, ressort à 2.082.268 florins (+ 154.320).

Les Chemins de fer du *Nord de la Bohême* accuse une recette de 364.683 florins, soit 1.872 fl. de plus que l'an dernier. Depuis le 1er janvier, les recettes s'élèvent à 2.276.310 florins (+ 99.611 florins).

La Perte sur l'Agio des Chemins de fer Autrichiens. — La hausse des devises d'or à Vienne a été un gros événement pour les Sociétés de Chemins de fer autrichiennes qui ont à effectuer des paiements en or.

Pour la *Sudbahn*, dont le service annuel exige 14 millions 990.000 florins d'or, chaque hausse de 1 0/0 équivaut à une perte de 149.895 florins. Dans le bilan de l'année dernière cette Société s'était couverte en calculant un agio moyen de 19 0/0 et en passant de ce chef, 2.873 234 florins par Profits et Pertes ; par le coupon de juillet dernier la moyenne de l'agio ressort à 23 0/0, et depuis il n'a cessé de monter.

Même observation pour la *Staatsbahn* qui, en 1892, avait à faire face à 11 millions de florins de coupons et a dû inscrire au compte de Profits et Pertes 2.693.057 florins pour le change.

Pour le *Chemin de fer Nord-Ouest*, la perte est moins sensible, cette Société n'ayant à effectuer en or que le service de l'Emprunt 1874 ; ce service a absorbé en 1893, 381.267 fl. sur l'ancien réseau, et 465.984 fl. sur le réseau de la vallée de l'Elbe.

Les obligations de la Caisse d'épargne d'Arad. — En vertu d'une décision du Ministre des finances autrichien, en date du 10 août, prise sur la proposition de la Chambre de Bourse viennoise, les obligations de la Société par actions « Caisse d'Epargne de la ville d'Arad » sont admises à la Cote officielle.

Ces obligations de 100, 500, 1.000 et 5.000 florins rapportant 5 0/0 d'intérêts, payables par moitié les 1er juin et 1er décembre, sont remboursables en quarante années, par voie de tirages et sans primes.

Société Viennoise de Crédit au Commerce et à l'Industrie. — Au 30 juin dernier cette Société comprenait 109 participants représentant un crédit effectif de 3.285.000 florins. Dans le courant de juin elle a escompté pour 395.212 florins d'effets et le crédit utilisé se chiffrait par 1.203.752 florins, ou 36 64 0/0.

A fin juillet le nombre des participants était de 119, représentant 3.420.000 florins, dont 1.388.039 florins ont été utilisés ; la proportion était donc de 40 58 0/0. L'escompte de juillet s'élevait à 720.920 florins.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 19 août 1893.

Les nouvelles du choléra ont encore exercé, pendant une partie de la semaine, une influence fâcheuse sur la cote. Il est à remarquer, toutefois, que les capitalistes que la saison n'a pas chassé de Vienne résistent à la baisse, mais le point noir est toujours la cote des Devises étrangères qui exerce une action déprimante sur le marché financier austro-hongrois. On a coté pour les reports 4 3/4 0/0 en Banque, et 5 à 5 1/2 0/0 en Coulisse avec tendance à la baisse pour le loyer d'argent.

La guerre de tarifs qui existait entre la *Staatsbahn* et le chemin de fer de Buschterad est terminée ; une Conférence aura lieu la semaine prochaine entre les représentants des deux Sociétés, pour jeter les bases d'une entente durable ; on pense que les cours des actions de ces deux Compagnies bénéficieront de cette entente.

On croit toujours à la conclusion de l'entente commerciale austro-russe et, sur cette nouvelle, le marché acquiert de la fermeté.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 juil.	21 juil	28 juil	4 août	11 août	18 août
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 45	118 90	118 90	118 90	118 70	118 80
— — Argent	97 45	96 95	96 85	96 75	96 25	96 15
— — Couronne	97 10	96 85	96 40	96 70	96 30	96 05
Hongrie Rente Or	115 70	115 40	115 55	115 70	115 50	115 75
— Emp. Ch. de fer	125 75	126 ..	126 75	127 10	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 80	94 65	94 55	94 52	93 40	93 95
1860 Billets	148 25	148 25	148 25	147 ..	146 50	146 ..
1854 —	148 ..	148 ..	147 75	148 ..	147 50	147 50
1864 —	193 ..	192 25	193 25	193 ..	192 50	192 25
Hongrie billets	149 ..	149 50	149 25	149 ..	149 25	148 75
Danube Reg-Bill	128 ..	128 ..	128 ..	128 ..	127 50	126 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	222 ..	222 ..	222 ..	222 50	221 »	224 ..
Autriche Boden-Credit	421 ..	420 ..	418 ..	419 ..	416 »	416 50
— Crédit action	337 60	336 ..	335 50	338 ..	334 10	335 20
— Hongrie Bank	984 ..	983 ..	981 ..	979 ..	977 »	978 ..
Vienne Bank-Verein	122 ..	121 40	121 70	121 50	120 50	120 ..
Verkehrsbank	175 ..	173 50	173 ..	173 ..	174 »	174 ..
Hongr. Credit-Bank	413 ..	416 ..	420 ..	419 70	416 50	415 20
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	150 50	150 10	151 ..	150 70	149 »	149 20
Vienne Union-Bank	251 50	250 50	249 20	250 50	248 50	248 20
Autriche Lænderbank	249 60	248 ..	246 70	247 20	242 90	240 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	126 25	126 50	128 ..	128 50	128 »	126 ..
All. Autr. Bau-G	104 50	104 ..	104 ..	104 ..	108 »	108 ..
Danube Bat. vap	394 ..	407 ..	395 ..	402 ..	389 »	395 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	447 ..	447 ..	440 ..	440 .	435 »	445 ..
Tabac Turc	184 70	186 50	186 ..	186 ..	186 »	189 70
Autriche Alpine	54 ..	54 10	54 ..	53 80	53 70	53 50
Chemins de fer						
Bohême-West	380 ..	378 ..	379 25	376 50	377 50	383 50
Buschtherader-B.	450 50	448 ..	446 ..	449 50	443 »	444 ..
Lemberg-Czernowitz	257 50	256 ..	255 50	257 50	255 75	257 25
Ferd.-Nord	2880 .	2880 .	2880 .	2890 .	2885 »	2875 .
Autriche Nord-West	218 ..	215 ..	214 ..	215 ..	211 50	211 50
Staatsbahn	309 ..	306 50	305 20	307 70	302 60	300 70
Lombard	103 60	104 20	103 ..	105 50	103 70	102 90
Lokalbahn	205 ..	204 75	204 25	205 ..	202 »	199 50
Changes						
Sur Francfort	60 75	61 10	61 25	61 17	61 47	61 57
— Londres	123 95	125 60	125 10	125 15	126 »	125 95
— Paris	49 25	49 45	49 60	49 52	49 62	49 70
— Amsterdam	102 25	102 75	103 20	103 05	103 50	103 70
Napoléons d'or	9 85	9 89	9 91	9 89	9 93	9 94
Marknoten	60 75	61 10	61 25	61 17	61 47	61 57

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 18 août 1893.

Le Commerce extérieur en 1892. — Le Budget et l'Agriculture. — La Revision. — Les Expositions de Bruxelles et d'Anvers.

Le nouveau régime douanier avec la France a produit les effets suivants : Notre commerce avec votre pays, en 1892, a été de 940.531.000 francs contre 986.812.000 francs en 1891 ; la diminution totale est de 46 millions de francs. Nos importations en France, en 1892, ont diminué de 73.463.000 fr. ; celles de France en Belgique ont augmenté de 27.182.000 francs.

Voici notre situation économique :

Pendant l'année 1892, les importations en Belgique ont été représentées par un mouvement, en valeurs, de 1.355.344.000 francs ; c'est une diminution de 11 0/0 sur l'exercice précédent, mais il y a lieu de se rappeler qu'à la suite de mauvaises récoltes en Europe, le com-

merce des céréales avait pris, pendant l'année 1891, des proportions exceptionnelles. A l'exportation, le mouvement a été, en valeurs, de 1.239.125.000 francs, soit en diminution de 5 0/0 sur l'exercice 1891. Il y a cependant augmentation sur les aciers en barres, sur les aciers ouvrés, le cuivre et le nickel bruts, les tôles, le zinc, les produits chimiques, les sucres raffinés. Les fils de laine cardée, dont nous exportions, en 1891, en France 946.502 kilogrammes, sont descendus, en 1892, à 627.630 kilogrammes ; mais les exportations vers l'Allemagne ont monté de 1.512.576 kilogrammes à 1.978.831 et celles pour l'Angleterre, de 3.220.356 kilogrammes à 6.888.056 kilogrammes.

Notre commerce espère retrouver d'un côté ce qu'il a perdu de l'autre. Ainsi, nous avons à constater des progrès dans nos relations avec la Roumanie, l'Egypte et l'Inde anglaise.

L'*Economiste International*, après avoir commenté les chiffres que nous reproduisons plus haut, et établi un parallèle entre la Belgique et les autres puissances européennes, arrive à ces conclusions :

Les perspectives commerciales et industrielles de la Belgique peuvent être envisagées avec une pleine et entière confiance, si elles ne restent pas contrariées par des obstacles dont le maintien prolongé impose une grave responsabilité aux pouvoirs publics.

Les protectionnistes belges ne peuvent pas se résigner à faire leur deuil des droits qu'ils sollicitent ; vingt fois repoussés dans leurs tentatives d'imposer des droits sur les céréales, toujours ils reviennent à la charge : nous ne pouvons qu'exprimer l'espoir qu'ils ne réussiront jamais.

Le commerce et l'industrie belges réclament en vain, depuis trop longtemps, le dégrèvement des taxes de navigation. L'obstination à ne pas donner suite à ce vœu légitime, commence à produire ses fruits.

Le nombre des arrivages en 1892 accuse une diminution de 337 navires et de 355.710 tonneaux pour la Belgique, dont pour Anvers 169 navires et 302.574 tonneaux.

L'affranchissement de l'Escaut, l'extension des établissements maritimes, les nouveaux quais du fleuve, les outillages perfectionnés et sans cesse complétés ont produit leur effet utile. De plus, en ce moment, on fait d'importants travaux d'amélioration des passes navigables de l'Escaut.

En présence du fait réel du recul de notre port en 1892, il faut conclure que nos taxes élevées en sont la cause principale, et nous sommes d'avis qu'au lieu de dépenser des millions pour la création de ports dont l'utilité est tout au moins douteuse, on affranchisse résolument la navigation dans les ports de mer ; on aura par là pris une mesure sage et prévoyante, qui non seulement sera avantageuse pour tous les intérêts belges, mais, en outre, n'en favorisera ni ne froissera aucun.

La discussion du budget des dépenses et recettes extraordinaires a permis au Ministre des travaux publics, M. de Bruyn, de faire les déclarations suivantes :

J'ai été gratifié de pompeuses interpellations au sujet de la situation désastreuse de l'agriculture. On a beaucoup exagéré. Certes, l'agriculture a souffert dans certaines parties du pays, mais dans d'autres, par contre, les récoltes sont plus belles que jamais. Une enquête sur le point d'être terminée établira exactement la situation. Dans tous les cas, cette situation ne comporte pas la réduction de l'impôt. Les contributions sont restées les mêmes, alors que la valeur des propriétés rurales a augmenté depuis 1830.

Mais s'il ne veut pas de la réduction de l'impôt, le Ministre est, a toujours été partisan de la peréquation cadastrale. Et si cette péréquation n'est pas chose faite, c'est qu'elle entraînerait des dépenses considérables.

Plusienrs orateurs ont défendu des théories protectionnistes, au nom des souffrances de l'agriculture. Pour ma part, dit l'honorable Ministre, je serais assez disposé à me rallier à la proposition de M. Cartuyvels, à frapper de droits certains produits étrangers.

Le Ministre, répondant à M. Broquet, qui a demandé un impôt sur la fortune, a dit : « L'idée est bonne; le tout est de trouver une bonne formule. »

Notre Sénat a terminé la discussion de la revision.

Le projet va retourner devant la Chambre. Les vacances vont venir. Le petit jeu n'est pas terminé.

Fixons un point d'histoire qui nous a fort divisés depuis quelques temps : il n'y aura pas rivalité absolue entre l'Exposition de Bruxelles et celle d'Anvers.

L'Exposition de Bruxelles sera spéciale et scientifique, puisque ses promoteurs en ont limité le champ aux cinq sections suivantes : 1° Economie sociale ; 2° Hygiène ; 3° Sauvetage ; 4° Chauffage et éclairage ; 5° Traction électrique. Peut-être y sera-t-il joint une section congolaise.

L'Exposition d'Anvers, au contraire, recevra, aux termes de son programme général, *tous produits industriels, scientifiques et artistiques, ainsi que toutes les marchandises qui donnent lieu à des transactions commerciales*. Elle sera donc, toute proposition gardée, une Exposition internationale universelle.

Informations Économiques et Financières

Les Chemins de fer de l'Etat. Les résultats de l'exploitation des Chemins de fer de l'Etat en Belgique, pendant le mois d'avril écoulé, ne sont pas aussi satisfaisants que pour les trois premiers mois de l'exercice. D'après le tableau du mouvement, qui vient d'être publié au *Moniteur*, les encaissements ont été, en avril, de 10.868.813 fr. 62, tandis qu'en 1892 les recettes se sont élevées, pendant le même mois, à 10.997.475 fr. 87. La diminution, pour la présente année, est donc de 108.661 fr. 95. Ce déficit est dû, pour la presque totalité, à la faiblesse du trafic des grosses marchandises, lequel a produit 102.000 fr. environ de moins que pendant la période correspondante de 1892.

La comparaison des quatre premiers mois accuse néanmoins un excédent de plus d'un million au profit de l'exercice en cours.

Bruxelles Port-de-Mer. — M. le Ministre De Bruyn a déclaré à la Chambre que le montant définitif de la participation financière de l'Etat pour la normalisation du canal de Willebrœck ne serait fixé que lors du dépôt du projet d'ensemble pour travaux maritimes, c'est-à-dire dans la prochaine session. En attendant, le Ministre témoigne de ses bienveillantes intentions en déclarant qu'il accordera un nouveau subside pour les études sur son budget ordinaire.

Les députés de Bruxelles, obtenant ainsi satisfaction, ont retiré leur amendement au budget extraordinaire. La Commission provinciale va poursuivre activement les négociations avec l'Etat et les communes, afin que toutes les questions de plans, ponts, etc., soient définitivement tranchées et que l'on puisse dire enfin que Bruxelles est prêt pour l'exécution de ses travaux maritimes.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 19 août 1893.

La chaleur accablante dont nous souffrons a fait déserter la Bourse ; le marché à terme a été absolument nul et les cours cotés sont presque nominaux. Les valeurs Argentines continuent à être mieux tenues. Parmi nos valeurs industrielles, les zincs se tiennent aux mêmes cours, les charbonnages n'ont pas eu de fortes variations, et les glaceries Roux continuent leur mouvement de reprise.

Les 3 1/2 sont à 102 75 ; le 3 0/0 annuités monte à 101 30 ; la Banque de Bruxelles est ferme à 582 50.

Anvers, 19 août 1893.

En l'absence de toute transaction, nous devons être satisfaits de la fermeté relative que présentent les cours ; cette situation nous permet d'attendre avec tranquillité l'époque de la rentrée.

Les Fonds Argentins ont été assez favorablement tenus, la cédule C à 24, la cédule D à 25 25, la cédule or à 40 70, le change brésilien n'a pas subi cette semaine d'importantes variations. Nous retrouvons l'Uruguay 5 0/0 à 80 90 et le reste de la cote reste aux mêmes cours avec des affaires insignifiantes.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	14 juil.	20 juil.	28 juil.	4 août	11 août	18 août
Rente belge 3 1/2 0/0	102 70	102 85	102 75	102 60	102 75	102 70
— — 3 0/0	101 35	101 30	101 30	101 35	101 15	101 30
— — 2 1/2 0/0	92 90	92 85	92 50	92 30	92 75	93 30
Banque de Belgique	15 »	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	25 50	26 50	26 50	25 »	25 »	25 »
— de Bruxelles	580 »	585 »	585 »	580 »	580 »	582 50
— de Charleroi	485 »	465 »	465 »	465 »	475 »	485 »
— Nationale	2930 »	2900 »	2930 »	2945 »	2940 »	2940 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	830 »	830 »	829 »	827 50	825 »	820 »
— Brux.-Lille-Calais	477 50	495 »	494 »	495 »	491 »	490 »
— Congo (p. d. f.)	370 »	355 »	355 »	300 »	300 »	325 »
Tramways Bruxelles (priv.)	285 »	282 »	280 »	282 »	280 »	282 »
Ch. de fer économiques	225 »	230 »	235 »	231 »	230 »	230 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	920 »	920 »	935 »	901 »	910 »	925 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1126 »	1126 »	1200 »	1200 »	1190 »	1190 »
Vieille-Montagne	489 50	487 »	455 »	457 50	460 »	459 »
Glaces de Moustier	790 »	780 »	780 »	800 »	800 »	800 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	322 50	316 »	312 50	307 50	309 »	309 »
Autriche papier	80 30	80 »	79 25	79 05	78 90	78 50
— argent	79 10	79 »	78 50	78 45	77 25	77 50
— or (1876)	97 70	98 »	97 85	97 70	97 60	97 35
Brésil 4 0/0	63 »	63 50	63 50	63 75	63 25	65 50
Egypte Unifiée	504 50	505 »	498 »	502 50	502 50	503 »
Espagne Extérieure 4 0/0	62 25	62 50	62 50	63 50	63 »	62 50
Hollandais 3 0/0	99 15	99 »	98 50	98 »	98 »	97 75
Hongrois or 4 0/0	94 75	94 45	94 »	94 80	94 20	94 35
Italie 5 0/0	88 50	87 75	87 75	86 60	86 »	85 75
Portugais ext. 3 0/0	21 95	21 55	21 65	21 75	21 60	21 50
Turc 1 0/0	21 85	21 95	21 75	22 15	22 »	22 05
Canada Pacifique	385 »	367 50	380 »	390 »	390 »	390 »
Madrid-Saragosse	177 50	176 »	166 50	169 50	165 »	165 50
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	307 50	300 »	300 »	294 »	299 »	296 50
Varsovie-Vienne (act.)	485 »	495 »	487 »	483 »	493 »	489 »
Change sur Amsterdam	208 12	208 22	208 37	208 62	208 65	208 80
— sur Berlin	123 62	123 80	123 85	123 75	124 05	124 »
— sur Londres	25 24	25 24	25 24	25 31	25 35	25 35
— sur Paris	100 20	100 26	100 20	100 20	100 15	100 12
— sur Vienne	204 »	203 »	202 ..	203 »	202 »	201 »
— sur Italie	94 »	92 70	92 50	91 20	91 20	91 20
— sur Genève	99 90	99 80	99 80	99 80	99 80	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	62 »	62 50	61 75	62 50	61 90	62 »
Turc 1 0/0	21 25	21 25	21 10	21 30	21 25	21 35
Portugais 3 0/0	21 90	21 75	21 50	21 75	21 50	21 75
Egypte Unifiée	507 60	502 »	501 ..	502 »	500 »	502 50
Change sur Paris	100 10	100 20	100 15	100 12	100 10	100 10
— sur Berlin	123 50	123 65	123 80	123 90	123 85	123 90
— sur Londres	25 26	25 27	25 23	25 30	25 35	25 35
— sur Amsterdam	» »	» »	»	» »	» »	» »

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 17 août 1893.

La Situation politique. — Les Finances cubaines. — Les Travaux de M. Gamazo. — Les Récoltes et l'Industrie nationale. — Une démarche auprès du Ministre à propos du paiement en or des droits de douane.

Les troubles qui s'étaient produits à Vitoria et dans d'autres provinces, à propos des capitaineries générales, sont déjà oubliés, mais il se peut qu'au moment de la publication des décrets militaires il y ait encore des désordres. Toutefois, il n'y a rien de bien inquiétant dans tout cela. Il ne faut pas oublier qu'ici les moindres incidents sont grossis et n'ont pas l'importance d'une émeute dans tout autre pays. — D'après une récente décision prise en Conseil des ministres, on couvrira la Dette flottante des Antilles par la négociation de billets hypothécaires de Cuba. L'opération est confiée à la Banque hispano-coloniale, qui aura le concours de la Banque hypothécaire, de la Banque de Castille et du Crédit mobilier espagnol. Il s'agit, dans l'espèce, de l'émission de bons jusqu'à concurrence de 6 1/2 millions de piastres (cette somme pouvant être portée à 8 millions), au taux de 96 0/0.

M. Gamazo, dont l'activité ne se dément pas, prépare toute une série de mesures propres à augmenter les revenus de l'Etat; nous en verrons figurer la liste, très prochainement, dans la *Gaceta*. Il s'agit de l'application de l'impôt sur le revenu et des nouveaux impôts sur les cartes, sur la poudre et sur l'Amortissable 5 0/0, dont je vous ai entretenus dans une précédente lettre.

Mais si le budget en cours est appliqué, depuis le 1er juillet, en ce qui touche aux dépenses, il n'en est pas de même pour les recettes ; la comptabilité de l'exercice en cours ne fonctionnera pour celles-ci qu'à partir du 1er septembre, les deux premiers douzièmes étant régis d'après les dispositions du précédent budget.

Il ne faut pas perdre de vue que la besogne du Ministre est assez compliquée, car il se trouve à cheval sur trois projets : le dernier exercice, prorogé il y a six semaines environ, — celui voté récemment par les Cortès et promulgué au *Journal officiel*, — et, enfin, le Budget provisoire résultant des économies projetées, qui ne pourra être appliqué qu'autant qu'on aura opéré les réductions arrêtées sur les divers chapitres.

En attendant, la situation n'est pas des plus brillantes ; il semble que les recettes marquent un temps d'arrêt et les bilans de la Banque d'Espagne ne sont pas bons. Il ne suffit pas, encore une fois, de décider des économies, en principe ; il faut les appliquer avec énergie et malgré les protestations des intéressés. Je ne doute pas que M. Gamazo ait les qualités requises, mais il n'y a plus un instant à perdre si on veut éviter les embarras d'antan.

On donne d'excellentes nouvelles de la récolte des céréales en Castille ; bien que le manque de pluie se soit fait sentir dans certaines régions, les épis sont gros et fournis, d'aucuns ont un poids tout à fait anormal.

Pour le vin, les perspectives sont également bonnes, si des orages ne viennent pas endommager la vigne avant les vendanges, et si le *mildew*, signalé dans les vignobles, ne prend pas une trop grande extension.

Un bon point à l'industrie nationale : pour la première fois on vient d'expédier, à Cuba, des wagons en acier construit en Espagne.

En effet, le vapeur *Somorrostro* a embarqué à Bilbao 2.000 tonnes de matériel roulant, destiné au Chemin de fer de Matanzas et sortant des usines de la Société des Hauts-Fourneaux de Bilbao. Mais l'*Economista* remarque, à ce propos, que l'Espagne est le pays des contradictions : tandis qu'on exporte des wagons pour les chemins de fer de Cuba, on en importe d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne pour les lignes métropolitaines !

Je vous ai parlé de l'intention du Gouvernement d'exiger le paiement des droits de douane en or. Cette nouvelle ayant provoqué une émotion considérable dans le monde commercial, le cercle *Mercantile* a envoyé une délégation au Ministre pour lui exposer qu'une semblable mesure équivaudrait à une augmentation des tarifs douaniers, très préjudiciable au pays. Comme contre-partie, il faudrait obliger la Banque d'Espagne à rembourser ses billets en or.

La délégation a fait remarquer aussi au Ministre que l'unité monétaire en Espagne étant la peseta, on ne pouvait, par un simple décret royal, bouleverser l'état de choses existant.

Il résulte de la réponse du Ministre que le Gouvernement n'a pris encore aucune détermination, mais il maintient, suivant les déclarations faites au Sénat, son droit de modifier le système monétaire. Au surplus, il espère, par la conclusion des diverses traités de commerce, amener, dans des proportions sérieuses, l'exportation des produits nationaux et, par suite, la baisse des devises étrangères.

Informations Économiques et Financières

Le Budget de 1893-94 en Espagne. — Pou omp léter nos précédentes informations, voici le résumé

précis du budget de 1893-94, conformément à la loi qui a été promulguée :

DÉPENSES

Obligations générales de l'Etat

	Pesetas
Maison royale	9.500.000 »
Corps législatifs	1.526.585 »
Dette publique	309.219.669 19
Frais de justice	1.817.231 18
Catégories passives	55.150.000 »
Obligations des Départements ministériels	
Présidence du Conseil	891.050 »
Affaires étrangères	4.710.142 »
Grâces et justice	52.608.060 98
Guerre	133.872.215 75
Marine	22.502.951 16
Intérieur	26.734.554 30
Travaux publics	76.619.932 50
Finances	14.821.168 26
Contributions et Rentes publiques	26.846.251 09
Colonie de Fernando Po	655.000 »
Total	737.474.811 44

RECETTES

Contributions directes	291.423.473 »
— indirectes	281.768.000 »
Monopoles et Services exploités par l'Administration	129.940.000 »
Propriétés et Droits de l'Etat { Rentes	20.774.880 »
Propriétés et Droits de l'Etat { Ventes	1.350.000 »
Recours du Trésor	12.470.000 »
Total	737.726.353 »

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 5 août (31 semaines)

	1890	1891	1892	1893
	Pesetas			
Andalous (891 kil.)	8.028.207	8 195.183	8.281.974	8.347.262
Nord de l'Espagne (1959 k.)	31 460.272	34 264.722	33.234.438	32.370.599
Asturies (741 kil.)	5.995.554	5.830.824	6.177.579	6.924 153
Lérida-Reus (103 kil.)	758.427	919.471	795 107	784.271
Almensa-Valence (460 kil.)	»	6.911.639	6.960.954	6.376.230
Saragosse (2672 kil.)	32.027.460	32.626.671	30.795.164	29.886.448

Les Exportations de minerai de fer par le port de Bilbao. — Voici l'état comparatif des exportations de minerai de fer à Bilbao, de 1978 à fin juillet 1893 :

Années	Tonnes	Années	Tonnes
1878	715.595	1886	2.026.247
1879	689.167	1887	2.276.032
1880	1.402.946	1888	2.276.674
1881	1.597.647	1889	2.556.570
1882	2.265.338	1890	2.709.419
1883	2.097.217	1891	2.011.881
1884	1.994.549	1892	2.226.937
1885	2.065.015	1893	2.443.915

La Production d'Huile d'olives en Espagne. — L'Espagne est le pays du monde qui produit le plus d'huile ; tandis que la récolte moyenne est de 300.000 hectolitres en France, et de 1.300.000 hectol. en Italie, l'Espagne produit normalement 3.357.215 hectol. dont voici la répartition par province :

Albacete, 32.541 75 hect.; Alicante, 32.206 20; Almeria, 11.056 20; Avila, 5.923 60; Badajoz, 200.376 96; Baleares, 31.521; Barcelona, 7.335; Cáceres, 68.035 85; Cádiz, 41.024 10; Castellón, 76.159 20; Ciudad Real, 195.506 04; Córdoba, 601.801 75; Cuenca, 11.979 10; Gerona, 127.676; Granada, 40.901 60; Guadalajara, 13.205; Huelva, 54.747; Huesca, 24.338 90; Jaén, 392.108 85; Lérida, 122.118 20; Logroño, 16.125 20; Madrid, 40.558 80; Málaga, 128.997 20; Murcia, 98.019 44; Navarra, 20.181 50; Salamanca, 3.851 40; Sevilla, 535.976 20; Tarragona, 93.825 60; Teruel, 95.790; Toledo, 60.927 70; Valencia, 95.219 60; Zaragoza, 75.382 hectol. 20.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 19 août 1893.

Notre marché est assez ferme, bien que la pénurie des transactions soit toujours la même ; on croit au succès final de M. Gamazo qui travaille avec ardeur à une augmentation du rendement des impôts.

Il est question d'affermer à une Société les recettes de l'octroi de la Ville de Madrid ; dans la dernière séance de la municipalité, un projet dans ce sens a été présenté par l'alcade, qui prévoit de ce chef un rendement de 25 millions de pesetas. La différence entre cette somme et le rendement actuel servirait à gager un nouvel emprunt. Mais il est permis de se demander si le moment est propice à une semblable opération qui aurait eu, il y a quelques années, plus de chances de succès.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	14 juil.	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	18 août
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 20	68 40	68 25	68 65	68 40	68 40
— Extérieure 4 0/0	75 30	75 45	74 90	75 65	75 30	75 65
Amortissable 4 0/0	76 95	77 25	77 60	77 95	77 40	77 90
Change sur Londres 3 mois	30 19	30 10	30 17	30 25	30 38	30 50
— sur Paris 8 jours	19 90	19 70	19 80	19 55	19 95	20 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 17	68 37	68 47	68 66	68 44	68 45
— Extérieure 4 0/0	75 17	75 15	74 95	75 37	75 30	75 50
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 25	107 75	107 75	108 25	108 25	108 25
— — 5 0/0	97 50	98 »	98 25	98 25	98 37	97 87
Change sur Paris	20 10	19 80	19 80	19 09	20 50	20 70

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 14 août 1893.

Le Départ du Roi. — Le Canal de Corinthe. — La Situation.

Le Roi, après avoir présidé à l'inauguration du Canal de Corinthe, est parti pour Aix-les-Bains, abandonnant pendant son absence la régence au prince-héritier.

Le souverain a terminé le discours qu'il a prononcé à la cérémonie de l'inauguration par les paroles suivantes, qui sont beaucoup commentées par les journaux, parce quelles semblent indiquer la ferme volonté de la part du Roi de rompre avec les errements suivis par les Gouvernements qui se sont succédé jusqu'ici :

« En remerciant, sans exceptions, tous ceux qui ont contribué à l'accomplissement de cette œuvre, je prie Dieu pour que ce jour de fête soit pour la Grèce une ère nouvelle de travail utile et pratique la Royauté pourra alors avec l'aide du peuple ouvrir, elle aussi, de nouvelles voies pour le relèvement et la consolidation du prestige national afin que je voie s'exaucer mon seul vœu, mon vœu le plus ardent, qui est la prospérité de la Grèce. »

L'inauguration du canal est en effet un événement économique rassurant et consolant, alors que depuis longtemps nous marchons de déceptions en déceptions. Le Roi a sans doute l'intention d'intervenir de plus en plus activement dans la direction des affaires et on ne peut que l'en féliciter. Son intervention enlèvera pour toujours à M. Délyannis et à M. Tricoupis l'espoir de revenir au pouvoir, car les événements ont prouvé que les électeurs, en cas de conflit, se rangeront toujours du côté du souverain.

Certaines personnes croient encore à la disponibilité du retour aux affaires de M. Délyannis ; comme je viens de le faire remarquer, il dépend du Roi de rendre impossible le succès d'hommes politiques qui ont démontré leur incapacité à gérer les affaires publiques.

La situation politique reste sans modification : je n'ai qu'à vous renvoyer à mes lettres précédentes.

Bourse d'Athènes. — Il y a eu ces derniers jours une légère détente du change ; mais les fonds d'État, comme les valeurs des Établissements de crédit, restent à des cours extrêmement bas. Cependant, il devient de plus en plus probable que la Chambre ratifiera au moment de sa réunion, la politique financière du Gouvernement.

On représente comme probable la liquidation de la Société de Crédit général.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Monopoles. — Les recettes des monopoles grecs, en juin et pendant le 1er semestre 1893, sont représentées en drachmes par les chiffres suivants :

	Juin		1er semestre	
	1893	1892	1893	1892
Pétrole....	293.805 ..	259.905 ..	2.308.905 ..	2.354.234 ..
Allumettes.	77.481 45	77.795 05	405.603 30	414.598 40
Cartes à jouer....	17.673 30	15.922 80	129.051 60	120.670 30
Sel........	192.595 05	205.108 20	870.746 75	1.142.167 25
	581.554 80	558.731 05	3.714.306 65	4.031.669 95

Le Commerce de Samos. — Le commerce de Samos a sensiblement diminué en 1892 tant à l'importation qu'à l'exportation. Voici les chiffres par rapport à l'année précédente :

	Piastres	
	1892	1891
Importation.........	19.969.026	21.753.557
Exportation.........	16.802.522	17.550.992

Soit une diminution totale de 2.533.001 piastres, dont 1.784.531 pour les *importations* et 748.470 pour les *exportations*. Le commerce d'exportation des raisins secs, principal produit de l'île, a été rudement atteint en 1892 par l'affaiblissement des prix de l'article, faute de demande pour les grands marchés de consommation en France, par suite des mesures protectionnistes décrétées dans ce pays. C'est ainsi que l'exportation des *raisins muscats* s'est élevée en 1892 à 14.865 kantars seulement, contre 22.376 en 1890 et 68.000 kantars en 1888. Le budget général de la Principauté de Samos — dont la population s'élevait en 1892 à 47.992 âmes — se chiffre par 3.228.411 piastres. Sur cette somme, un total de 515.700 piastres est alloué à l'instruction publique. Les ports de Samos ont été visités en 1892 par 1.382 vapeurs, jaugeant ensemble 302.260 tonnes et 3.356 voiliers d'une portée totale de 34.513 tonnes. La marine marchande samienne compte 192 voiliers, grands et petis, jaugeant tous ensemble 3.140 tonnes.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 17 août 1893.

Arrivée du prince Henri de Prusse. — Le Voyage du prince de Naples en Alsace-Lorraine. — Les Embarras financiers et l'*Affidavit*. — Les Pensions de l'État. — Le Mouvement de la Navigation des Ports italiens en 1892.

Malgré le choléra et les embarras financiers les visites princières se succèdent ; le prince Henri de Prusse a été reçu, hier, à la gare de Gênes par le Roi et par le prince de Naples, assistés du Ministre de la guerre et des autorités. D'autre part, il est certain que le prince de Naples ira en Alsace-Lorraine, où il sera l'hôte de Guillaume II.

Sans vouloir soulever, dans le domaine politique, des questions irritantes, il est permis de se demander si ces manifestations sont opportunes au moment où on cherche à négocier avec la France la nationalisation des monnaies italiennes, et où on a besoin de votre marché financier pour soutenir les cours de la Rente ? — Mais, n'insistons pas ; aussi bien ces points-là sortent de mon cadre.

Ma dernière lettre vous parlait des embarras financiers au milieu desquels se débat le Gouvernement. M. Grimaldi, tout en poursuivant ses négociations avec un syndicat étranger, étudie le moyen d'augmenter les recettes budgétaires en appliquant des taxes progressives sur les divers impôts.

A ce propos, les journaux de l'opposition déclarent que le Ministre n'a pas le droit de prendre de pareilles mesures sans l'assentiment du Parlement ; ils estiment, au surplus, que la taxe progressive projetée sur les successions sera une goutte d'eau dans l'océan des déficits.

En attendant on ergote à perte de vue sur l'obligation imposée, à partir du 1er janvier 1894, aux porteurs de coupons de produire les titres correspondants, obligation qui n'empêchera pas le rétablissement de l'*affidavit*. Obtiendra-t-on, par ces mesures, la baisse des Devises ? Je ne le pense pas, et il suffit de se reporter aux précédents (1873 à 1878) pour se convaincre que le Gouvernement se fait des illusions à cet égard. Au surplus, le trafic que l'on veut frapper se continuera avec cette différence que les accapareurs de coupons, désireux, comme par le passé, de faire payer au Trésor les différences de change, enverront les titres à Berlin ou à Paris, malgré les frais d'assurance et de port aller et retour.

Sauf la presse ministérielle, les journaux italiens ne sont guère enthousiasmés du rétablissement de l'*affidavit* et le public, en général, est tout à fait hostile à cette mesure.

Pendant l'exercice 1892-93, la Dette de l'État pour le chapitre des pensions s'est augmenté de 3.233.644 lire : au 30 juin dernier le chiffre total des pensions était de 75.344.786 lire pour 95.839 retraités. Ceci prouve que les charges ne sont pas en diminution !

Il paraît qu'on va mettre incessamment en circulation les 20 premiers millions de billets d'une lire, faisant partie de l'émission de 30 millions dont je vous parlais la semaine dernière ; les nouveaux *biglettini* seront périmés au bout de cinq ans, mais leur cours légal est provisoirement fixé à six mois. C'est évidemment le commencement d'une série, et on peut se demander si les émissions futures seront, comme celle-ci, garanties par des dépôts au Trésor ?

Remarquez que, pour ne pas enfreindre les conventions de l'Union latine, le Ministre a dû acheter à l'étranger les 30 millions de monnaies d'argent déposés en garantie des susdits *bigliettini*.

En résumé, on ne sortira d'embarras qu'au prix de sacrifices énormes, en cédant, par exemple, des monopoles au Syndicat financier dont le Gouvernement sollicite l'appui.

La Direction générale des gabelles vient de publier son rapport annuel sur le mouvement de la navigation des ports italiens en 1892 ; j'en extrais les renseignements suivants :

Pour la navigation au long cours et le cabotage, les entrées et les sorties, dans les divers ports italiens, comprennent 240.994 navires, jaugeant 46.340.220 tonnes, et ayant transporté effectivement 14.265.413 tonnes de marchandises.

Par rapport à 1891, c'est là une diminution de 9.974 navires et de 55.458 tonnes de jauge, mais, par contre, il y a une augmentation de 607.938 tonnes de marchandises transportées.

L'*Economista d'Italia* observe, à ce propos, que l'accroissement du tonnage des marchandises transportées ne concerne pas seulement les importations, mais qu'il s'applique, pour un sixième, aux exportations des ports italiens.

Voici la décomposition du mouvement, entre les voi-

liers et les vapeurs, en ce qui concerne la *navigation internationale* :

	Voiliers	Vapeurs	Totaux
	—	—	—
Navires	19.019	12.363	31.382
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Jauge	1.583.198	12.360.729	13.943.327
Marchandises transportées	1.278.986	6.493.628	7.772.614

Il nous donne, par rapport à 1891, les différences suivantes :

	Voiliers	Vapeurs	Totaux
	—	—	—
Navires	+ 397	+ 95	+ 492
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Jauge	— 60.618	— 67.298	—127.916
Marchandises transportées	— 16.479	+206.555	+190.076

Quant au *cabotage*, les tableaux que j'ai sous les yeux présentent les chiffres ci-après :

	Voiliers	Vapeurs	Totaux
	—	—	—
Navires	155.993	53.619	209.612
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Jauge	5.186.078	27.210.215	32.396.293
Marchandises transportées	3.318.232	3.174.517	6.492.799

Et la comparaison avec 1891 est la suivante :

	Voiliers	Vapeurs	Totaux
	—	—	—
Navires	— 9.034	— 1.432	— 10.466
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Jauge	—249.744	—181.798	—431.541
Marchandises transportées	—187.854	+605.716	+417.862

Telles sont les grandes lignes du mouvement de la navigation au long cours et au cabotage pendant l'année dernière ; je vous indiquerai, dans une prochaine lettre, la proportion du pavillon italien et la décomposition des pavillons étrangers.

Informations Économiques et Financières

La Dette d'Etat Italienne à la fin du 1er semestre 1893. — Au 30 juin 1893 l'ensemble de la Dette de l'Etat italien s'élevait à 12 milliards 838 millions de lire, dont le service exige annuellement 577.613.174 lire. En voici la décomposition :

	En millions de lire
Rente consolidée 5 0/0	8.847
Rente 3 0/0	214
Dette du Chemin de fer, 3, 4 et 5 0/0.. } Emprunt 5 0/0, etc., etc. }	3.777
Total	12.838

Du 1er juin 1892 au 1er juillet 1893, la Dette s'est accrue de 72.994.338 lire de capital, ce qui augmente de 3.452.003 lire le service de la rente; du 1er avril au 30 juin 1893 l'augmentation est de 34 millions 870 mille lire en capital, ou de 1.501.355 lire en rente.

Les Recettes douanières en Italie. — Pendant le mois de juillet 1893, les recettes douanières se sont élevées à 19.800.000 lire, contre 19.061.481 lire pour la période correspondante de 1892; la plus-value est donc de 738.519 lire en faveur de juillet 1893.

Les Caisses d'épargne postales en Italie. — Pendant le 1er semestre 1893, le montant des dépôts effectués aux Caisses postales d'Italie s'est élevé à 132.918.562 lire et on a délivré 198.400 livrets. Par rapport au 1er semestre 1892, c'est là une augmentation de 20 millions pour les dépôts et de 21.247 livrets.

Déduction faite des sommes remboursées et des livrets annulés, l'excédent des versements sur les remboursements s'élève, pour le 1er semestre 1893, à 21.127.704 lire ; l'augmentation des livrets est de 140.615.

Au 30 juin 1893, le total de l'Epargne aux Caisses postales était de 375.249.613 lire, pour 2.661.168 livrets, en augmentation de 41.449.082 et de 232.532 livrets sur la période correspondante de 1892.

Projet de création d'une nouvelle Banque à Rome. — On annonce l'étude d'un projet tendant à créer à Rome une nouvelle Banque, au capital entièrement versé de vingt-cinq millions de lire ; les actions seraient souscrites par les Banques populaires italiennes, où se ferait le service de la Caisse principale pour Rome et le réescompte du Portefeuille.

Cet Etablissement escompterait le papier du petit commerce romain, en se substituant aux Instituts d'émission et aux Banques ordinaires de crédit.

Enfin, les fondateurs se proposent de solliciter l'autorisation d'émettre des billets d'une et de deux lire.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	14 juil	21 juil	28 juil.	4 août	11 août	18 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 92	94 77	94 82	94 87	94 57	94 35
Ch. de fer Méditerranée act.	531 »	530 »	523 »	525 »	526 »	523 »
— Méridionaux act.	660 »	660 »	655 »	655 »	650 »	648 »
Banque Nationale act.	1268 »	1280 »	1270 »	1276 »	1261 »	1250 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	306 50	304 »	297 »	299 50	301 50	297 75
Comp. Nav. à vap. F. R.	319 »	320 »	317 »	315 »	318 »	315 »
Banque Immobilière	57 »	60 »	60 »	59 »	59 »	58 »
Crédit mobilier Italien	444 50	443 »	438 ..	443 50	441 50	441 50
Eaux Marcia	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »	1108 »
Change sur la France	107 »	106 65	108 50	108 70	109 30	109 50
— sur Londres	26 92	26 83	27 33	27 50	27 68	27 72
— sur Berlin	132 »	131 80	134 »	134 40	135 50	135 25
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	94 95	94 77	94 72	94 82	94 52	94 35
Crédit Mobilier Italien	446 »	443 »	443 »	443 50	441 »	441 »
Chemins de fer Méridionaux	660 »	659 50	654 50	654 50	650 »	645 »
Change sur Paris	107 20	106 70	108 »	108 47	109 32	110 ..
— sur Berlin	132 05	130 85	133 60	134 12	134 90	136 20

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 19 août 1893.

Le marché a été assez soutenu cette semaine, mais on a des craintes sérieuses pour l'avenir. On répand le bruit que le Gouvernement ne rendrait pas de décrte pour la présentation des titres avec les coupons et l'*affidavit*, et qu'il se contenterait de donner vers le 1er janvier, des instructions à ses correspondants à l'étranger, les invitant à ne pas payer les coupons sans que cette double formalité ait été remplie. Je vous donne ce racontar parce qu'il a été reproduit par plusieurs journaux, en observant, toutefois, qu'il ne faut pas y ajouter foi. Si on veut rétablir l'*affidavit* et exiger la présentation des titres au moment de l'encaissement des coupons, il faut une loi, ou tout au moins, un décret ayant force de loi.

Un groupe d'actionnaires de la Banque Romaine veut intenter un procès au Gouvernement pour obtenir un dédommagement aux pertes subies.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 17 août 1893.

Le Budget des Colonies. — Les Recettes douanières des Colonies. — Le Cable des Açores.

Le budget des colonies pour l'exercice 1893-1894, qui vient d'être publié, se solde par un déficit de 262 : 974 $ 601 reis. Les recettes sont en effet de 4.381 : 443 $ 000

reis, et les dépenses de 4.644 : 418 $ 201 reis (ordinaires : 4.054 : 462 $ 340 ; extraordinaires : 589 : 955 $ 861). Dans le rapport au Roi qui accompagne la publication du budget, le Ministre des colonies fait observer, avec raison, que le chiffre de 589 : 955 $ 861 reis de dépenses extraordinaires comprend des dépenses permanentes qui devraient être affectées avec plus d'exactitude aux dépenses ordinaires ; il conviendrait donc d'augmenter le chiffre de ces dernières et d'abaisser celui des premières, mais ce n'est là qu'une rectification que l'on doit désirer pour la clarté de la comptabilité publique, une rectification qui sera probablement effectuée dans le prochain budget, mais qui n'a aucune influence sur le chiffre du déficit. Ce chiffre, il faut en convenir, a été considérablement réduit : il s'élevait à 910 : 376 $ 238 reis en 1892-93, nous avons donc cette année une diminution de 647 : 401 $ 637 reis. Un tel résultat n'est pas dû à une plus sage administration, il provient presque uniquement des grandes concessions territoriales faites dans l'Afrique Orientale qui n'ont plus laissé qu'une partie du Mozambique à l'administration directe de l'Etat. C'est ainsi que, pour cette province, l'excédent des dépenses sur les recettes supporté par l'Etat, qui était de 632 : 186 $ 173 reis en 1892-93, n'est plus que de 164 : 920 $ 430 reis. On compte en outre sur une augmentation de recettes dans plusieurs colonies et notamment à Angola. Les prévisions sur ce point me paraissent sagement établies.

Je vous signalais, dans ma lettre du 6 juillet, que nous avons l'espérance bien fondée de trouver dans les provinces de l'Afrique occidentale un appui, qui pourra se substituer dans une certaine mesure aux pertes que nous avons éprouvées par la situation du Brésil ; les prévisions budgétaires me donnent aujourd'hui raison. Quelques chiffres que vient de publier le *Diario de Noticias* sur les recettes douanières de la ville de Loanda me permettent également de vous fournir aujourd'hui une preuve de ce que je vous disais le même jour au sujet de la prospérité commerciale amenée dans cette partie de notre colonie par l'établissement des chemins de fer.

Les douanes de Loanda ont donné de janvier à mai 342 : 153 $ 135 reis, ce qui fait un total annuel de 821 : 167 $ 524 reis. L'augmentation subie par les recettes est due presque exclusivement aux importations, les droits de l'exportation ne représentant qu'un dixième du total général. Le mouvement ascensionnel a commencé avec les travaux du chemin de fer de Saint-Paul de Loanda à Ambaca ; au fur et à mesure que les tronçons de la ligne ont été livrés à l'exploitation, ces recettes ont eu une augmentation progressive ; elles étaient de 173 : 598 $ 378 reis pendant l'année économique 1885-86, de 206 : 332 $ 185 en 1886-87 ; de 297 : 440 $ 227 en 1888-89 ; elles atteignaient 447 : 244 $ 277 reis en 1889-90 ; enfin pendant l'année 1891-92, époque à laquelle la majeure partie de la ligne a été ouverte au public, elles ont presque doublé. De ce côté la situation est donc des plus favorables.

En attendant que nous soyons entrés dans l'ère des plus-values, la métropole, qui a déjà à payer les dépenses coloniales se liquidant ici, devra combler le déficit donné par le budget colonial.

Le vapeur *Seine* a quitté le Portugal en déroulant le câble qui doit relier notre pays aux Açores. Depuis que le général Wilde proposa en 1855 entre les Etats-Unis et le Portugal l'immersion d'un câble touchant aux Açores, de multiples promesses et de nombreuses tentatives ont été faites, mais les unes n'ont pas été tenues et les autres ont échoué. Cependant, il y avait un intérêt général et particulier à ce que la colonie fût unie à la métropole ; l'année passée, nous pûmes espérer enfin que la question allait être résolue et que la France serait concessionnaire du câble ; je n'ai pas à revenir sur les incidents qui se produisirent alors ni à vous rappeler par quelle suite de faits une Compagnie anglaise put entreprendre les travaux. Il faut convenir que celle-ci les a menés avec une rapidité inouïe ; par son empressement, elle a montré quel prix l'Angleterre attachait à la possession de ce câble. Quoi qu'il en soit, le Roi ira dimanche prochain inaugurer le câble et enverra à ses sujets coloniaux le premier message télégraphique.

Le *Journal Officiel* a publié hier le décret réorganisant le Comité national de la Dette nationale. Je vous en parlerai la semaine prochaine.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 16 août :

	2 août	9 août		contos
Or et Argent	7.628	7.622	—	6
Bronze	434	449	+	15
Prêts sur titres	3.826	3.826	+	»
Dettes du Trésor	10.663	10.746	+	83
Emprunts de Banque sur valeurs	35.107	35.394	+	287
Dépôts	2.118	2.031	—	87
Dividendes à payer	124	117	—	7
Bénéfices	1.208	1.232	+	24
Billets en circulation	50.461	50.640	+	179

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 14 août est de 317 : 825$818 reis pour Lisbonne ; il a été de 267 : 579$707 reis pendant la même période de 1892 ; soit, pour 1893, une augmentation de 50 : 246$211 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 206 : 414$790 reis pour 1893 et de 144 : 274$643 reis pour 1892, soit une augmentation de 62 : 140$147 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 31e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 73 : 336$000 reis, soit :

Voyageurs	39:894$000 reis
Transit	5:074$000 —
Marchandises	28:368$000 —
Total	73:336$000 —

Depuis le 1er janvier au 5 août, les recettes générales se sont élevées à 1.800:474$000, en plus-value de 98:440$392 sur la même période de 1892.

Voici le détail des recettes de 1893 :

Nord et Est (réseau non garanti)	1.636:504$000
Torres-Figueira (réseau garanti)	106:041$000
Beira-Baixa (réseau garanti)	57:929$000
Total général	1.800:474$000

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 15 août 1893.

Les Relations commerciales avec l'Allemagne. — Le Commerce des Céréales. — L'Emprunt 3 0/0 or 1891.

Le Ministre des finances a publié la semaine dernière, dans le *Messager officiel*, un exposé historique des négociations commerciales engagées avec l'Allemagne et qui ont abouti tout dernièrement à une rupture. Ce document démontre définitivement que la responsabilité de la guerre de tarifs remonte tout entière au Gouvernement allemand ; c'est, d'ailleurs, ce que nos voisins de l'Ouest ne contestent même plus, comme on peut le voir par le langage de leurs journaux officieux. Il était impossible au Gouvernement russe de ne pas appliquer le tarif maximum aux provenances allemandes devant la mauvaise volonté évidente de l'Allemagne. La rupture a été déterminée par une note allemande datée du 10 juillet ; bien que les deux pays fussent encore en désaccord sur d'importantes questions de principe, le Gouvernement allemand adhérait à la proposition de la Russie de réunir une conférence chargée de la discussion des termes du traité, mais ajournait cette conférence jusqu'au 1er octobre, sous le fallacieux prétexte que ses fonctionnaires avaient besoin

de vacances, alors que les négociations traînent déjà depuis deux ans; en même temps, il refusait de signer une convention provisoire par laquelle les deux pays s'accordaient réciproquement le traitement de la nation la plus favorisée, alors qu'au cours de ses négociations avec la Roumanie, qui sont encore pendantes, il avait consenti à signer une pareille convention, de sorte que la Russie seule, parmi tous ses concurrents en Allemagne, subissait un traitement différentiel.

Dans le mémoire dont je m'occupe, M. de Vitte déclare qu'il est prêt à réunir la conférence dès qu'il conviendra à l'Allemagne; si donc les négociations ne sont pas reprises avant le 1er octobre et que la guerre douanière dure d'autant, le Gouvernement allemand sera seul responsable.

L'abondance des récoltes de cette année, en même temps que la fermeture subite des débouchés habituels des céréales russes, ont déjà commencé à amener une baisse du prix du seigle qui ne peut aller qu'en s'accentuant. Il y a lieu de craindre que les producteurs soient contraints de se débarrasser de leurs stocks à des prix infimes et inférieurs aux frais de production. C'est pourquoi le Ministre des finances vient de décider que la Banque impériale accordera aux Banques de crédit de second ordre des provinces des avances que ces Etablissements emploieront à leur tour en avances sur céréales; ces prêts, valables pour une durée de neuf mois, s'élèveront à 50 0/0 de la valeur des marchandises données en gage, et se feront à un taux variant de 5 1/2 à 6 0/0 par an. On espère, de cette façon, donner à l'agriculture les délais nécessaires pour écouler ses produits dans des conditions avantageuses.

Le Ministère des finances annonce qu'il ne possède plus aucune obligation du solde de 200 millions de francs de l'emprunt or 3 0/0 1891 : les titres ont été en partie absorbés par les caisses d'épargne russes ; le reste a été acheté par des Etablissements financiers français.

Informations Économiques et Financières

Les Monnaies d'argent. — Le *Bulletin des Lois* publie un ordre impérial d'après lequel l'Hôtel des Monnaies cessera à l'avenir de recevoir les barres d'argent ou les vieilles monnaies d'argent pour la frappe ou pour l'échange; l'importation des monnaies d'argent étrangères est interdite, excepté pour les monnaies chinoises. Le Ministre des finances déterminera la date de la mise en vigueur de ces mesures.

Les Finances Russes. — Pendant les quatre premiers mois de 1893, le total des recettes du Trésor russe, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'est élevé à 360 millions 19.000 roubles; celui des dépenses effectuées au compte du budget de 1893 a été, y compris les dépenses de dette publique, imputées sur les budgets antérieurs, de 306.435.000 roubles.

Comparativement à la période correspondante de 1892, voici comment se présentent les recettes du Trésor, tant en Russie qu'à l'étranger, pendant les quatre premiers mois de 1893 :

	Millions de roubles 1893	Millions de roubles 1892	Différence en 1892
	—	—	
Recettes ordinaires.....	261.303	254.310	+ 6.993
Recettes extraordinaires	98.716	114.942	— 16.226
Total.....	360.019	369.252	— 9.233

Il ressort de ces chiffres que les recettes ordinaires des quatre premiers mois sont, d'une année à l'autre, en progrès de 6.993.000 roubles. Etant donné que les trois premiers mois de 1893 présentaient, comparativement à 1892, une moins-value de 4.886.000 roubles, la plus-value du mois d'avril atteint 11.879.000 roubles (6.993.000 + 4.886.000 r.). Cet accroissement provient en majeure partie des rentrées favorables du mois d'avril sur les douanes (+ 3.406.000 r.), l'exploitation du réseau de l'Etat (+ 1.981.000 r.), les annuités de rachat (+ 879.000 r.), les patentes (+ 712.008 r.), les remboursements de prêts (+ 738.000 r.), etc.

Si l'on considère dans leur ensemble les quatre premiers mois de l'année, des plus-values ont été réalisées sur les chapitres ci-après :

	Plus-values. Roubles.
	—
Douanes..................................	4.566.000
Annuités de rachat.......................	4.174.000
Chemins de fer de l'Etat.................	2.439.000
Sucres...................................	1.698.000
Impôt personnel et contribution foncière...	885.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours.	856.000
Forêts...................................	711.000
Tabacs...................................	640.000
Timbre, enregistrement et greffe..........	637.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation..............................	542.000
Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque..................................	533.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.	519.000
Patentes et taxes additionnelles..........	474.000
Allumettes................................	422.000
Postes....................................	342.000
Huiles minérales d'éclairage..............	325.000
Mines.....................................	269.000
Télégraphes et téléphones.................	238.000
Fonds de concours au Trésor...............	97.000
Monnaie...................................	96.000
Part de l'Etat dans le produit de diverses lignes concédées........................	82.000
Droits divers.............................	49.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les chapitres suivants :

	Moins-values. Roubles
	—
Boissons..................................	7.712.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer................................	3.791.000
Droits de mutation........................	1.194.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat.........................	509.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse...........................	109.000
Aliénation de propriétés domaniales.......	26.000
Droits sur les assurances contre l'incendie.	25.000
Recettes accidentelles ou sans importance..	235.000

Les recettes extraordinaires des quatre premiers mois de 1893 se sont élevées à 98.716.000 roubles. Dans ce total figure pour 94.320.000 roubles le montant réalisé, au 1er mai, sur l'Emprunt intérieur 4 1/2 0/0 de 1893.

Comparativement au chiffre des dépenses effectuées en Russie et à l'étranger pendant les quatre premiers mois de 1892, les dépenses correspondantes de 1893 se présentent comme suit :

	Millions de roubles 1893	Millions de roubles 1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses au compte du budget respectif :			
Ordinaires..............	206.323	205.178	+ 1.145
Extraordinaires.........	13.665	53.384	—39.719
Dépenses pour le service de la dette publique au compte du budget de l'année respective et des années antérieures................	86.447	67.867	+18.580
Total.......	306.435	326.429	—19.994

Outre les montants sus-indiqués, il a encore été effectué, dans les quatre premiers mois de 1893, des dépenses, non réglées au commencement de 1893 et

imputables sur les budgets de 1892 et des années précédentes ; ces dépenses ci-dessous indiquées ont été couvertes par les reliquats des budgets des années respectives.

	Millions de roubles 1893	Millions de roubles 1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses ordinaires.....	40.297	49.206	— 8.909
Dépenses extraordinaires.	28.851	42.071	—13.220
Total.......	69.148	91.277	—22.129

L'Industrie russe. — Le département du commerce et des manufactures vient de publier des données comparatives sur l'activité des fabriques et des usines russes en 1887 et 1890. La situation comparée de l'industrie russe, dans le courant de ces deux années, présente le tableau suivant :

	En 1887	En 1890	Accroiss^t en %
Nombre des fabriques et usines.	21.247	22.510	5.9
Petites fabriques.	54.468	64.000	10.2
Total de la production en roubles............	1.120.252.000	1.263.964.000	12.8
Nombre total des ouvriers.......	783.756	852.726	12.0
Hommes........	572.368	611.886	6.9
Femmes........	184.044	213.462	16.0
Jeunes garçons..	19.033	18.676	1.9
Jeunes filles.....	8.311	8.702	4.7
Ouvriers employés par les petites fabriq^es.	91.681	106.619	16.3

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 juil.	21 juil	28 juil.	4 août	11 août	18 août
Russe II Emprunt d'Orient.	101 50	101 75	101 50	101 75	101 75	101 75
— III — ..	103 »	103 37	103 »	102 50	102 75	102 75
Banque de Commerce extér.	289 »	291 50	290 »	288 »	291 »	288 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	462 50	461 »	462 »	462 »	462 »	463 50
— — de Varsovie....	» »	»	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	464 »	464 »	466 »	463 »	465 »	465 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 »	153 50	155 50	155 75	154 50	155 75
Grands Ch. de fer Russes..	245 50	245 50	245 »	246 »	244 »	244 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 »	115 »	114 50	113 50	115 »	114 75
Change sur Paris..........	37 47	37 52	38 07	38 62	38 10	38 87
— sur Londres........	94 60	94 70	96 »	97 50	96 10	96 60

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 18 août 1893.

Les Relations commerciales avec la Belgique. — Le Congrès socialiste de Zurich. — Un referendum.

Depuis que les récents traités douaniers ont créé une situation qu'il est inutile de discuter de nouveau au fond, les plus grands efforts sont faits par certains pays pour se substituer à la France, qui échangeait des millions avec la Suisse. La Belgique se place sur les rangs ; elle mène activement la propagande et fait des offres de services en règle.

La Belgique peut augmenter les affaires qu'elle fait en verrerie, céramique, gobeletterie, vannerie, savonnerie, passementerie, tissus et confections, d'autant plus que les surtaxes de la dernière heure ont imposé à la France, frappant aux portes de la Suisse, le paiement d'une entrée plus chère. Elle peut aussi prendre part à la fourniture de certains articles français de grande consommation : tels sont la rubannerie, la passementerie de lin, les broderies et dentelles, les étoffes et ouvrages de feutre, les produits chimiques et pharmaceutiques variés, la parfumerie et les cosmétiques, sans oublier le beurre frais des Flandres et de Herve, les volailles grasses de Bruxelles, les raisins de table frais ; le tabac manufacturé à fumer, chiquer et priser, et surtout le sucre en pains, déchets et poudre, tous articles dont l'importation se chiffre par millions, et dont la Belgique ne livre pas un quintal.

Une occasion va se présenter. Quelques personnes dévouées au commerce d'exportation, à la tête desquelles se trouve la direction du *Répertoire du Commerce et de l'Industrie de la Belgique*, imitant l'exemple donné par les Allemands et les Hongrois, organisent pour le printemps prochain une Exposition de tous les produits belges exportables en Suisse. La ville de Genève met gracieusement à la disposition des exposants belges un local qui a servi aux Expositions allemandes et hongroises. Le Gouvernement fédéral est disposé à suspendre les droits de douane pour les produits exposés pendant la durée de l'Exposition, qui durerait deux mois, afin de permettre aux industriels d'exposer à Anvers. Le Gouvernement belge est saisi d'une demande de participation officielle, qui serait bien accueillie en Suisse. Des instances sont faites près des Compagnies de chemins de fer étrangères, pour qu'elles accordent un tarif de faveur aux produits exposés.

Loin de nous la pensée discourtoise de méconnaître les bonnes intentions de nos amis les Belges, bien qu'elles soient très intéressées ; cependant nous ne voyons pas ce pays nous fournir ce que nous demandions à la France. Que la Belgique fasse un peu plus d'affaires avec nous, c'est possible, quoique nous ayons déjà contracté des habitudes avec nos voisins plus rapprochés ; mais nous l'engageons à ne pas trop s'illusionner. Il est bien certain que, tout de suite après l'échec des négociations commerciales, la mauvaise humeur nous a fait prendre le parti de ne plus rien acheter en France ; nous nous sommes demandé pourquoi nous paierions si cher des articles que l'on nous offrait si bon marché. Nous en sommes revenus. L'industrie française s'imite ; elle ne se remplace pas.

Vous savez déjà que le Congrès socialiste a été clos la semaine dernière. Le prochain Congrès aura lieu à Londres, dans deux ans. De grandes Corporations internationales et des Secrétariats d'ouvriers internationaux ont été créés. Le Congrès anarchiste, composé des dissidents de l'autre Congrès, a voté une résolution contre la guerre. Un Congrès d'ouvriers de Chemins de fer et un Congrès de cordonniers ont également sévi. C'est fini. Zurich a repris son aspect tranquille. Cela vaut mieux par un temps de villégiature.

La température sénégalienne nous permet d'accueillir les étrangers à bras ouverts ; mais elle nous défend de faire trop de politique militante. Et dire que vous êtes en pleine période électorale ! Il est vrai que dimanche prochain, chez nous, le peuple se prononcera sur la grave question suivante :

« Il est absolument interdit de saigner les animaux de boucherie sans les avoir étourdis préalablement ; cette disposition s'applique à tout mode d'abatage et à toute espèce de bétail. »

On répondra, suivant l'usage, par un oui ou par un non. Nous pensons nous tromper, mais nous ne croyons pas que la Constitution fédérale s'enrichisse de l'article ci-dessus.

Informations Économiques et Financières

Un Droit d'exportation. — Le Conseil fédéral a décidé de remplacer la défense d'exportation du foin, de la paille, de la paille hachée et des plantes fourragères séchées, par un droit d'exportation de 50 fr. les 100 kilogs.

L'Industrie Fromagère. — L'exportation des fromages suisses en France n'a pas trop souffert du tarif maximum. Elle est de 600.000 francs par mois pour le premier trimestre, contre 7 à 800.000 francs autrefois.

La Grève de Genève. — Les ouvriers maçons ont invoqué l'arbitrage du Conseil d'Etat pour entrer en composition avec leurs patrons.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 19 août 1893.

La tenue de votre marché continue à faire notre admiration; si Paris faiblissait nous nous demandons ce qui se passerait. La crise monétaire ne sera pas dénouée avant une dizaine de jours; en attendant une solution, tous les pays qui ont de l'or le défendent en élevant leur escompte. Voici quelques cotes de la semaine :

Jura-Simplon 119 ; les autres Chemins suisses sont offerts sous l'influence des cotes allemandes, mais leurs cours paraissent trop élevés pour tenter les acheteurs. Nord-Est, 512; Union Financière, 520; Banque de Paris, 614.

En somme, peu d'affaires et manque absolu d'entrain.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 15 août 1893.

L'Emprunt du Tombac. — Les Recettes de la Dette. — Les Récoltes. — Le Choléra.

L'emprunt du Tombac, dont je vous ai parlé à plusieurs reprises, va être émis dans un mois ou six semaines à Constantinople. Comme vous le savez, il s'agit d'un emprunt de 25 millions de francs au taux de 4 0/0, garanti par les versements que la Société du Tombac doit faire à l'Etat et par les droits de douane à percevoir à Bagdad, Bassorah et Yemen, s'élevant à 300.000 fr. environ.

Les intérêts et l'amortissement de 1 0/0 exigeront 1.250.000 fr. par an, somme couverte par les garanties. L'émission aura lieu au prix de 70 0/0, la Société prenant ferme la moitié des titres, et l'autre moitié à option avec un délai de six mois.

Le succès des récentes émissions faites en Turquie ne permet pas de douter que le classement des nouveaux titres se fera rapidement.

Les recettes de la Dette et de la Régie des tabacs continuent à être on ne peut plus satisfaisantes, comme le démontrent les chiffres suivants :

	Liv. turq.
Recettes de la Dette publique en juillet....	112.639
Contre, en 1893........................	109.903
Augmentation................	2.736
Recettes de la Régie..........................	213.000
Contre, en 1892............................	198.000
Augmentation................	15.000

Le Conseil de la Dette vient de recevoir du Gouvernement bulgare le montant du tribut rouméliote pour le mois de juillet.

Les informations reçues de tous les points de la Turquie démontrent que la récolte sera cette année une bonne moyenne.

Les résultats sont particulièrement favorables dans les vilayets de Samsoun, Trébizonde et Hadavendikjar; dans ce dernier, le produit de la récolte dépassera de 20 0/0 celui de l'année dernière. Dans certains districts la grêle a causé des dommages.

On se montre alarmé dans une certaine mesure de l'approche du choléra, bien qu'il y ait lieu de croire que les mesures sanitaires prises sont suffisantes. L'année dernière, elles n'ont pas permis au fléau de s'étendre; il est fort probable qu'il en sera de même cette ennée, mais malheureusement, on ignore en quoi consiste au juste ces mesures, et on en réc.ame la publication de différents côtés, afin de rassurer la population.

Informations Économiques et Financières

Travaux publics. — Assim Effendi, fournisseur de céréales au Ministère de la guerre, qui a obtenu la concession d'une ligne de chemin de fer de Loros à Janina et du dessèchement des marais de Loros, a formé une Société composée de capitalistes français. Un ingénieur parisien sera envoyé prochainement sur les lieux pour faire des études préliminaires. La ligne à construire comprend un parcours de 63 kilomètres; elle aura cinq stations pourvues chacune d'un corps de garde.

Le concessionnaire n'a demandé aucune garantie pour cette voie ferrée. En vertu de la convention la Société établira une ligne télégraphique le long de la voie, ligne dont le Gouvernement pourra se servir au besoin.

Les habitants des localités situées sur le parcours du chemin de fer ont pris l'engagement de fournir gratuitement les terrains et le bois nécessaires.

Les marais à dessécher comprennent une superficie de 70-80 mille deunums.

Le Chemin de fer de Bagdad. — Depuis nombre d'années on parle de la ligne qui doit relier Constantinople à Bagdad et le réseau européen au Golfe Persique. Cette question va entrer maintenant dans une phase définitive.

En effet, une demande a été adressée au Gouvernement impérial par un Syndicat composé de M. Paul Devès, sénateur, ancien ministre de la justice de France, administrateur du Crédit Foncier et directeur de la Compagnie des Chemins de fer d'Algérie et de Tunisie ; M. A. Duparchy, entrepreneur des quais de Constantinople, du Canal de Suez, du port de Porto; M. L. Martin Laya, publiciste et économiste, auteur de plusieurs études sur le *Chemin de fer des Indes*.

Ce Syndicat, qui sera appuyé par les principales maisons financières de Paris, Bruxelles, Amsterdam, etc., demanderait le droit d'achever la ligne de Constantinople à Bagdad, c'est-à-dire de construire les sections allant de Césarée à Diarbékir, Mossoul et Bagdad, avec embranchements sur la mer Noire par Sivas, Amassia, Samsoun et sur le golfe d'Ayas par Orfa, Marach et Aïntab.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	14 juil	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	17 août
Tabacs Ottomans.........L.	16 57	16 65	16 50	16 65	16 62	16 85
Pièce........................	87 27	87 24	87 20	87 24	87 22	87 22
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 90	24 »	23 62	23 90	23 90	24 ..
Parité à Paris...........Fr.	21 94	22 03	21 32	22 ..	22 08	22 06
4 0/0 Intérieur.............	84 62	84 62	85 90	85 90	85 90	85 90
Emprunt 1er groupe........	54 50	54 50	53 50	54 50	54 ..	54 ..
Chemins Ottomans.........	87 75	87 75	84 75	86 75	85 25	84 25
Crédit Ottoman..........L.	7 23	7 24	7 23	7 24	7 28	7 25
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 95	22 95	22 95	23 02	23 02	23 ..
— sur Londres 3 mois.	109 62	109 37	109 50	109 50	109 50	109 75

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 1er au 10 juillet	Du 1er janvier au 10 juillet	Par kil.
	—	—	—
1893 (540 k.).....	130.189 85	2.491.713 54	241 09
1892 (540 k.).....	128.969 80	2.454.699 67	238 83
Différence en 1893.	+ 1.220 05	+ 37.013 87	+ 2 26

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 85. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 27 Août 1893.

SOMMAIRE DU Nº 85

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 25 août	1.671.8	1.297.7	2.969.5	3.038.7	97	2½
1893 10 août	1.717.1	1.275.1	2.992.2	3.412.3	87	2½
1893 17 août	1.713.9	1.276.0	2.989.9	3.393.8	88	2½
1893 24 août	1.705.7	1.276.8	2.982.5	3.358.7	88	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 août	835.4	388.7	1.224.1	1.179.2	104	3
1893 31 juill.	698.2	314.0	1.012.2	1.236.2	80	4
1893 7 août	695.9	313.5	1.009.4	1.206.9	82	5
1893 15 août	696.1	313.5	1.009.6	1.186.7	84	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 25 août	690.0	»	690.0	652.5	103	2
1893 10 août	630.8	»	630.8	676.7	93	4
1893 17 août	631.4	»	631.4	665.9	95	4
1893 24 août	620.7	»	620.7	656.3	95	5
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 août	176.7	353.8	530.5	865.8	61	4
1893 31 juill.	213.8	342.9	556.7	956.3	58	4
1893 7 août	215.7	342.5	558.2	960.1	58	4
1893 15 août	216.1	342.3	558.4	961.5	58	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 18 août	61.1	49.6	110.7	389.6	28%	2½
1893 2 août	59.6	44.7	104.3	398.4	26	3
1893 10 août	58.2	42.9	101.1	400.1	25	3
1893 17 août	58.7	42.9	101.6	395.6	26	4
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.5	1.3	3.8	0.6	632	8
1893 14 juin	8.9	1.4	10.3	0.9	1140	8
1893 22 juin	8.2	1.3	9.5	1.3	730	8
1893 30 juin	9.4	1.5	10.9	1.0	1090	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 20 août	189.9	125.5	315.4	859.1	37	5
1893 5 août	197.9	160.0	357.9	930.7	39	5
1893 12 août	197.9	158.9	356.8	932.3	39	5
1893 19 août	197.9	159.1	357.0	928.9	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.6	»	2.6	123.8	2	6½
1893 30 avril	2.2	»	2.2	112.6	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 20 août	79.8	185.8	265.6	395.0	67	2½
1893 5 août	71.0	175.7	246.7	413.7	60	3
1893 12 août	67.4	175.6	243.0	407.6	60	3½
1893 19 août	62.2	175.5	237.7	402.6	59	4
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1893 20 juill.	212.9	37.4	250.3	664.0	38	5
1893 31 juill.	213.2	35.7	248.9	673.2	37	5
1893 10 août	215.5	34.8	250.3	622.6	40	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 juill.	185.1	33.9	219.0	512.7	42	5
1893 10 juill.	188.0	28.7	216.7	594.6	36	5
1893 20 juill.	188.1	28.5	216.6	590.1	36	5
1893 31 juill.	188.1	27.4	215.5	587.8	37	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juill.	38.6	»	38.6	67.6	57	5½
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 17 août	7.6	19.9	27.5	256.4	10	6
1893 2 août	12.5	32.7	45.2	282.6	16	6
1893 9 août	12.5	32.7	45.2	283.6	16	6
1893 16 août	12.5	32.8	45.3	283.3	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 13 août	52.2	»	52.2	112.4	46	6
1893 29 juill.	65.8	0.4	66.2	142.1	46	5
1893 5 août	65.8	0.2	66.0	141.2	47	5
1893 12 août	64.6	0.1	64.7	140.8	46	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1893 1er juill.	1.506.6	16.9	1.523.5	3.894.9	39	4½
1893 16 juill.	1.506.6	17.3	1.523.9	3.878.9	39	4½
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 juill.	»	»	»	»	»	»
1893 31 mai	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.8	28.4	57.1	50	4½
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 20 août	66.8	21.2	88.0	158.4	55	2½
1893 5 août	69.6	15.8	85.4	165.7	51	4
1893 12 août	69.7	15.5	85.2	165.7	51	4
1893 19 août	69.8	15.6	85.4	164.0	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 25 août	6 277,9	2 573,8	8 851,7	13 831,6	64%
1893 10 août	6 002,3	2 505,0	8 507,3	14 584,8	59
1893 17 août	5 995,4	2 497,8	8 493,2	14 539,8	59
1893 24 août	5 980,4	2 497,8	8 478,2	14 402,4	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	29 juil.	5 août	12 août	19 août	26 août
Amsterdam.	pap. court	4 %	205 87	206 »	206 25	206 37	206 62
Allemagne..	—	1 %	122 25	122 25	122 56	122 62	122 75
Vienne-Tr..	—	4 %	199 50	199 75	199 »	199 »	197 75
Barcelone ..	—	4 %	413 »	414 »	412 »	409 50	406 »
Madrid	—	4 %	413 »	414 »	412 »	409 50	406 »
Lisb.-Porto.	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. .	—	4 %	259 »	256 »	259 50	257 »	256
Valeurs à vue		moins					
Londres.....	—	5 %	25 21	25 26	25 32	25 34	25 33
—	ch. court	5 %	25 23	25 28	25 34	25 35	25 35
Stockholm..	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique....	—	3 %	0 25 p.	0 21 p.	0 19 p.	0 15 p.	0 19 p.
Italie........	—	5 %	7 75 p.	8 50 p.	8 50 p.	9 37 p.	10 50p.
Suisse.......	—	4 %	0 44 p.	0 37 p.	0 37 p.	0 25 p.	0 19 p.
Matières d'or et d'argent		au pair					
Or en barre (le kil.)		3437 »	3440 43	3454 18	3462 77	3466 21	3462 77
Argent id. (le kil.).		218 89	118 15	122 53	126 37	122 53	123 08
Quadruples espagnols....			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres.....................			3 05	3 15	3 20	3 20	3 20
Souverains anglais.......			25 19	25 24	25 30	25 32	25 32
Banknotes...................			25 20	25 25	25 31	25 33	25 33
Aigles des Etats-Unis....			25 82	25 82	25 82	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	22 juill.	29 juill.	5 août	12 août	19 août	26 août
Amsterdam........	48 10	48 05	47 97	47 92	47 95	47 85
Anvers.............	100 20	100 15	100 12	100 10	100 10	100 07
Athènes............	161 »	169 »	164 20	166 65	166 50	167 »
Barcelone..........	19 80	19 80	19 90	20 50	20 70	21 70
Berlin	80 95	80 90	80 85	80 75	80 65	80 60
Bruxelles	100 26	100 20	100 20	100 15	100 12	100 13
Bucharest..........	100 15	100 25	100 35	100 35	100 40	100 30
Constantinople....	22 95	22 95	23 02	23 02	23 »	23 05
Francfort..........	80 92	80 90	80 87	80 75	80 67	80 55
Gênes...............	106 70	108 »	108 47	109 02	110 »	110 85
Genève.............	100 38	100 38	100 30	100 25	100 17	100 14
Lisbonne	664 »	666 »	669 »	683 »	673 »	681 »
Londres............	25 38	25 41	25 47	25 53	25 53	25 56
Madrid	19 70	19 80	19 55	19 95	20 50	21 50
Rome...............	106 65	108 50	108 70	109 30	109 50	110 90
Saint-Pétersbourg	37 52	38 07	38 62	38 10	38 87	38 60
Vienne (à vue)......	49 50	49 65	49 55	49 70	49 75	50 05
— (à 3 mois)...	49 45	49 60	49 50	49 62	49 70	50 »

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 26 août 1893.

La Banque des Pays-Bas et la Banque d'Allemagne ayant relevé respectivement le taux de leur escompte à 4 et à 5 0/0, leurs devises sont un peu plus chères, les devises autrichiennes continuent leur mouvement rétrograde et clôturent à 197 75, soit 4 89 0/0 de perte, la Banque paraît répugner à la hausse de l'escompte qui est le seul moyen de rectifier un peu le change.

Le change hausse en Espagne; il s'agit maintenant pour Madrid et Barcelone de payer les gros paquets d'Extérieure achetés à Paris, nous avons souvent blâmé ces rachats inconsidérés qui ne pouvaient qu'aggraver la situation monétaire. Il n'y a de salut pour l'Espagne que dans le placement d'un emprunt important à l'étranger qui lui amènera le métal dont elle a besoin, la hausse de l'escompte, si efficace ailleurs, serait complètement inutile, car la matière escomptable est trop peu abondante.

D'autre part, le crédit espagnol est tellement discuté que l'émission d'un emprunt souffrira bien des difficultés si M. Gamazo ne sait pas dégager certaines branches de revenus publics et les affecter spécialement au paiement des arrérages.

Le rouble est faible à 256, la crise monétaire se répercute sur tous les marchés.

L'agio sur l'or est à 26 0/0 en Portugal et à 65 75 0/0 en Grèce.

Le chèque sur Londres a fléchi à 25 35; on avait monté sur la croyance que la Banque de France ne donnerait pas d'or; ce qu'elle en a délivré a suffi pour produire une réaction qui a ramené le papier au-dessous du *gold point* de sortie.

Le change italien perd 10 50 0/0, les troubles qui ont suivi les événements d'Aigues-Mortes, dont les pêcheurs en eau trouble et les professionnels de l'émeute ont essayé de tirer parti, ont laissé une impression de défiance et de malaise qui pèse sur le marché.

Encaisses. — Circulation Fiduciaire

La *Banque de France* a perdu cette semaine 8 millions 218.000 fr. d'or, et gagné 793.000 fr. d'argent, sa situation reste excellente, elle peut maintenir sans difficulté le taux de l'escompte le plus bas du monde entier au grand avantage de notre commerce, qui a ainsi l'argent à beaucoup meilleur compte que partout ailleurs.

Grâce à la latitude que lui donne le bimétallisme et à son énorme réserve d'or, elle peut intervenir à propos pour satisfaire aux besoins légitimes et enrayer la hausse du change, ainsi que la prime sur l'or.

Il semble qu'une pareille conduite, qui demande beaucoup de tact et d'habileté mérite quelque gratitude; au lieu de cela quelques journaux en font le thème d'attaques contre notre grande maison financière. L'un d'eux, comparant le bilan à 8 jours de distance consta-

tait une diminution du portefeuille et demandait d'un ton prodigieusement perfide, à l'honorable gouverneur de la Banque, pourquoi la contre-partie ne se retrouvait pas dans l'encaisse. Le premier garçon de recettes venu lui aurait donné l'explication qu'il réclamait en lui disant que beaucoup de papier présenté à l'encaissement est tout bonnement payé en un virement, c'est là tout le mystère. Il faut aussi tenir compte que la circulation fiduciaire a sensiblement diminué depuis 15 jours.

L'encaisse de la *Banque d'Allemagne* n'a pas varié.

La *Banque d'Angleterre* a regagné environ 200.000 francs. Voici le détail des entrées et des sorties d'or :

Entrées		Sorties	
17 août Hollande.. £	98.000	17 août Etats-Unis. £	314.000
19 — Naples..	50.000	18 — —	817.000
19 — Paris	5.000	19 — —	110.000
21 — Hollande....	40.000	21 — —	25.000
21 — Paris	52.000	22 — —	10.000
21 — Portugal. ...	12.000	22 — Canada	40.000
22 — Paris	63.000	Total des sorties..	1.316.000
22 — Autriche. ...	15.000		
23 — Continent et Rio	199.000		
Excédent des sorties.	782.000		
Total........	1.316.000		

La circulation a rendu 19.750.000 francs, d'où les 200.000 fr. d'augmentation portés ci-dessus.

La *Banque de Belgique* a porté son escompte de 3 à 4 0/0.

La *Banque d'Autriche-Hongrie*, malgré le mauvais change, a reçu un peu d'or.

Le bilan de la *Banque d'Espagne* est meilleur ; l'encaisse or ne varie pas : l'encaisse argent a gagné 200.000 fr., et la circulation fiduciaire a fléchi de 3 millions 400.000 fr.

La *Banque des Pays-Bas*, à la suite des demandes de l'Angleterre, a perdu 5.200.000 fr. d'or ; elle s'est décidée à élever son escompte à 4 0/0.

La *Banque Nationale d'Italie* a vendu environ 9 millions de valeurs étrangères sur les 12 millions qu'elle possédait, ce qui lui a permis de porter à son encaisse or 2.300 000 fr. de plus que la semaine dernière.

La *Banque de Russie* accuse une augmentation de l'encaisse or de 2.600.000 fr. Voici le détail des réserves de métal jaune de cet établissement au 1er août :

	Francs
Fonds d'échange des billets de crédit et encaisse de la Banque..............	1.509.200.000
Disponibilités à l'Etranger............	86.000.000
Dépôts d'or appartenant au Trésor....	615.100.000
Total..............	2.210.300.000

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

MOUVEMENT DES MÉTAUX PRÉCIEUX A NEW-YORK

(En dollars)

	Exportations		Importations	
OR	du 29 juil. au 5 août	depuis le 1er janv.	du 29 juil. au 5 août	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.639.747	257.925	1.415.221
France.........	»	17.990.102	1.175	4.130.775
Allemagne......	»	25.453.100	48.665	1.663.850
Autres pays....	6.500	8.605.526	559.866	4.651.966
Total 1893...	6.500	68.688.475	867.631	11.861.812
— 1892...	1.025.500	50.805.863	9.239	6.379.644
— 1891...	»	74.776.776	206.174	2.713.957
ARGENT				
Grande-Bretagne	616.138	18.481.304	»	82.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	16.100	529.990	85.798	1.414.774
Total 1893...	632.238	19.328.792	85.798	2.284.884
— 1892...	179.061	12.889.176	36.230	1.322.104
— 1891...	705.905	8.842.123	50.863	1.300.233

La crise monétaire semble sortie de sa période aiguë ; la prime sur l'or, après avoir un moment disparue s'est manifestée de nouveau mais, dans des proportions sensiblement inférieures à celle de la semaine passée. Le bilan des Banques associées de New-York fait ressortir une augmentation de 4.728.000 dollars dans les encaisses ; on peut donc espérer que dans peu de temps le principal élément perturbateur des changes ne fera plus sentir ses effets.

La discussion sur l'abrogation de l'act Sherman suit son cours, on est persuadé que l'abrogation sera votée malgré l'obstruction des républicains.

Beaucoup de projets secondaires se greffent sur le projet principal ; M. Johnson, représentant de l'Ohio, a déposé un bill tendant à délivrer des billets du Trésor aux porteurs de fonds des Etats-Unis qui en feraient le dépôt au Trésor ; ce serait un moyen d'augmenter le volume de la circulation et de mobiliser les ressources des Caisses d'Epargne, mais on peut se demander si la circulation n'est pas déjà saturée de papier et s'il est bien utile d'en créer de nouveau.

L'argent clôture, cette semaine, à 123 fr. 08 le kilo.

Mercredi dernier, le secrétaire d'Etat pour l'Inde a fait une vente de council bills au-dessous de 16 pence la roupie. Cet acte a provoqué une indignation générale, il annule la nouvelle législation monétaire et cause des pertes énormes au commerce indien. Il y a eu de vives protestattons contre ces agissements.

Situation Financière générale

France. — Le marché, impressionné par les manifestations en Italie et par la nouvelle dépréciation du change dans plusieurs pays, a montré des dispositions plus qu'hésitantes. Toutefois, l'approche de la liquidation semble, en fin de semaine, ranimer les courages. Néanmoins, et sauf en ce qui regarde les valeurs françaises, l'ensemble doit attirer l'attention, à de rares exceptions près. La baisse violente de l'*Italien*, les difficultés que les acheteurs peuvent rencontrer en liquidation pour leurs reports, font que certaines positions paraissent quelque peu ébranlées et qu'il semble qu'elles doivent se liquider au premier jour. L'argent, cependant, est toujours abondant, bien qu'un peu plus cher ; mais à la fin du mois, c'est la qualité du titre que l'on regardera avant tout. En tous cas, si on voit un peu mieux, ce n'est que pour un moment, vraisemblablement.

Allemagne. — Le resserrement de plus en plus grand du marché monétaire a exercé, cette semaine, une influence déprimante sur la cote allemande. Dans les cercles financiers on se préoccupe surtout de la baisse, que nous avons signalée à maintes reprises, des fonds d'Etat allemands ; on l'attribue à l'adoption de la loi militaire, à l'inquiétude régnant au sujet des finances de l'Empire et de celles de la Prusse, et, enfin, à la perspective de nouveaux emprunts qui seraient émis au commencement de 1894.

Les Fonds russes sont entraînés par le recul du Rouble papier qui arrive toujours sur le marché berlinois, malgré la surveillance rigoureuse de l'administration de M. de Witte ; ces arrivages permettent d'alimenter les ordres d'achat envoyés de Saint-Pétersbourg dans le but de soutenir les cours du Rouble.

Angleterre. — Nous avons à enregistrer une nouvelle élévation de 4 à 5 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre. Cette fois encore la mesure, étant prévue, n'a pas exercé d'influence sur le marché. Mais la tendance générale est faible ; la spéculation fait preuve de nervosité. Il faut bien reconnaître que la grève des mineurs menace de tarir de nombreuses sources de la richesse publique ; dans la dernière réunion tenue à Westminster-Palace hôtel, la Conférence a décidé que le travail ne pourrait être repris dans aucun puits de la Fédération avant qu'un arrangement général ne soit conclu avec les propriétaires de mines.

Aux Indes la situation ne s'améliore pas.

Autriche-Hongrie. — De même qu'à Berlin, la cherté

de l'argent pèse lourdement sur le marché austro-hongrois ; les reports pour la fin du mois sont très élevés et, d'autre part, les cours des Devises étrangères continuent à préoccuper le monde financier.

Nos lecteurs trouveront dans notre correspondance de Vienne (p. 278) le résumé des bilans de la *Crédit Anstalt* autrichienne et de la *Banque Générale Hongroise* de crédit qui jouent toutes deux un rôle important à la Bourse viennoise ; mais l'indécision qui se manifeste n'a pas permis au premier de ces Établissements de maintenir les cours cotés le lendemain de la publication de son bilan. Aussi bien l'absorption considérable de valeurs nationales, expédiées de Berlin à Vienne, au moment des opérations de la *Valuta*, en surchargeant les engagements à la hausse, a créé une situation des plus difficiles ; c'est ce passé qu'il faut liquider à présent.

Espagne. — Le marché espagnol est tout à fait insignifiant ; les transactions y sont nulles. Malgré une légère diminution des recettes en juillet il y a lieu de croire que les efforts de M. Gamazo donneront des résultats satisfaisants ; sur les questions financières l'accord n'a cessé d'exister au sein du Cabinet espagnol.

Pour le moment on ne parle plus de l'emprunt, mais on constate que l'émission des bons du Trésor, ouverte il y a deux mois, se heurte à l'indifférence du public : du 30 juin au 14 août, on n'est parvenu à placer que pour 65.600.000 pesetas d'obligations, tant à Madrid que dans les provinces.

Grèce. — Une légère amélioration des cours s'est produite à Athènes, mais la détente du change est insignifiante, bien que l'exportation des produits de la dernière récolte, qui sont très abondants, ait commencé.

Constatons que les recettes en or, destinées au service du dernier emprunt de cent millions, ont donné jusqu'ici des résultats satisfaisants ; on estime que le montant des encaissements, d'ici à la fin de l'année, dépassera les 4 millions de francs en or nécessaires au service du coupon de la Dette publique, non comprise dans l'arrangement du 30 mai dernier.

Italie. — Les événements qui se passent en Italie ne sont pas de nature à ramener la confiance, ni à rehausser le crédit du pays. Le Gouvernement paraît être aussi impuissant à empêcher les manifestations qu'à mettre de l'ordre dans les finances. Aussi la baisse de la Rente et l'inquiétude générale qui se manifeste sur le marché n'ont-ils rien de surprenant. De ce côté, l'horizon reste bien sombre.

Portugal. — C'est le 1er septembre qu'expire le délai fixé par le Gouvernement portugais pour la conversion des titres de la Dette extérieure en Rente intérieure. Le décret réorganisant le Comité national de la Dette a été publié ; on en trouvera le détail dans notre Correspondance de Lisbonne, p. 285.

L'amélioration économique constatée depuis quelques mois va subir un temps d'arrêt ; les vendanges sont médiocres, en raison des ravages du *mildew* et la récolte des céréales n'est guère brillante.

Russie. — La guerre douanière avec l'Allemagne continue à être la question d'actualité en Russie ; grâce à une entente avec les Chemins de fer autrichiens, les effets des relèvements de tarifs en Allemagne sont compensés et le Ministre des finances se propose d'envoyer, dans les principaux centres commerciaux de l'Étranger, des agents chargés de créer de nouveaux débouchés pour les marchandises russes.

Monténégro. — On annonce que des pourparlers sont engagés entre le Gouvernement monténégrin et un groupe de banquiers français pour la conclusion d'un emprunt destiné à la construction d'un chemin de fer.

Serbie. — Les recettes des Douanes sont toujours en progression en Serbie. On annonce que l'émission du nouvel emprunt aura lieu au cours de 86 0/0 et que la première opération portera sur 18 millions de francs, le solde de 26 millions devant être pris à option par le Syndicat qui a traité avec le Gouvernement.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	19 août Derniers Cours	19 août P. de 4 f. de rente	19 août Revenu p. 0/0	26 août Derniers Cours	26 août P. de 4 f. de rente	26 août Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 15	33 05	3 02	99 27	33 09	3 02
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 90	35 96	2 78	98 55	35 84	2 79
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 50	24 37	4 10	96 90	24 22	4 12
Belgique 3 ½ %................	103 75	29 64	3 37	103 75	29 61	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 25	15 56	6 42	62 20	15 55	6 43
Grèce 5 % 1881................	187 50	7 50	13 33	180 »	7 20	13 88
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 37	28 96	3 45	100 87	28 82	3 46
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	94 ..	23 50	4 25	93 55	23 38	4 27
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	84 80	19 58	5 10	84 37	19 48	5 13
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	88 ..	29 33	3 40	85 »	28 33	3 55
Portugal 3 % (1 fr. net)..........	21 75	21 75	4 59	21 67	21 67	4 61
Roumanie 5 %.................	102 90	20 58	4 85	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 30	26 76	3 73	80 15	26 71	3 71
Serbie 5 % 1890................	371 25	14 85	6 73	362 50	14 50	6 89
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 »	26 »	3 84	103 90	25 97	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 65	32 21	3 10	96 40	32 13	3 11
Turquie convertie 1 % série D..	22 10	22 10	4 52	22 25	22 25	4 49
— Priorité 4 % 1890......	461 75	23 08	4 33	456 25	22 81	4 38
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 37	28 45	3 51	84 62	28 20	3 54

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	19 août Sam.	21 août Lundi	22 août Mardi	23 août Merc.	24 août Jeudi	25 août Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 15	98 95	99 22	99 17	99 15	99 10
Consolidés	LONDRES....	97 81	97 69	97 69	97 69	97 62	97 41
Autrich. 4 % or	VIENNE	118 80	118 80	118 55	118 30	118 25	118 25
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 65	102 75	102 65	102 50	102 65
Espagne Ext..	MADRID	75 55	75 55	75 20	75 25	75 15	75 30
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	195 »	195 »	190 »	190 »	189 »	189 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 12	100 87	100 75	101 »	100 87	100 87
Hongrie 4 % or	VIENNE	115 75	115 25	115 25	115 75	115 70	115 75
Italie 5 %	ROME	94 20	93 15	93 72	93 80	93 67	93 45
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 70	21 65	21 65	21 65	21 65	21 50
Prussien 3 %..	BERLIN	85 25	84 87	84 50	84 62	84 50	84 62
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 37	102 62	101 62	101 75	101 50	» »
Suisse 3 %	GENÈVE.....	96 70	96 50	96 50	96 75	96 75	96 75

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — La consultation électorale a eu lieu. La France a répondu aussi clairement que possible.

La République s'est de nouveau affirmée. Les républicains ont gagné des sièges.

Que MM. Piou et de Mun soient battus ; que des serviteurs éprouvés de la démocratie soient en ballottage, avec des chances de passer au deuxième tour ; que les socialistes aient progressé, ce sont là questions intéressantes, mais secondaires pour nous.

Ce qui nous frappe plus particulièrement, c'est l'intelligence des électeurs envers les fameux justiciers : MM. Delahaye et Andrieux, un député sortant et un député sorti, mordent la poussière ; une autre personnalité, plus tapageuse encore, mais qui ne fera probablement jamais partie d'aucun Parlement, reste piteusement sur le carreau.

Tous les citoyens odieusement calomniés et indignement accusés sont réélus au premier tour avec une majorité imposante.

Voilà à quoi aboutit cette fameuse affaire de Panama et ce soi-disant mouvement de l'opinion publique.

Les accusateurs échouent misérablement, les accusés sont vengés par le suffrage universel.

Il a parlé, ce suffrage universel : ceux qui l'invoquaient vont-ils accepter son verdict ? Les fous, les malhonnêtes gens, les snobs, qui ont fait chorus, vont-ils désormais se taire ?

Le monde du travail et de l'épargne leur pardonnerait peut-être.

Dimanche 20 courant ont eu lieu les élections législatives. Voici les résultats obtenus :

Républicains élus	345
Ralliés	14
Conservateurs	60
Ballottages	159
Total	578

Les républicains gagnent 63 sièges et n'en perdent qu'un à Belfort, qu'occupera un rallié, M. Vieillard. Ceux qui n'ont pas été réélus ont été remplacés par des républicains.

Des 576 sièges de la Chambre qui a été renouvelée, 565 seulement étaient occupés, 11 étaient devenus vacants dans les délais où il ne devait plus y avoir d'élections partielles.

Sur les 565 députés sortants, 61 ne se représentaient pas, dont 28 républicains, 24 conservateurs et 9 boulangistes. Deux républicains sont de la Réunion, où le scrutin n'aura lieu que le 3 septembre.

Les 502 députés qui ont sollicité le renouvellement de leur mandat se classent ainsi : 351 républicains modérés, radicaux ou socialistes, 22 boulangistes dont 20 se présentant comme républicains revisionnistes ou socialistes, 1 comme rallié et 1 comme conservateur, 25 conservateurs ralliés à la République et 104 conservateurs restés monarchistes ou bonapartistes.

Au Sénégal, il y a ballottage; c'est M. Couchard, républicain, qui arrive en tête avec 940 voix; son concurrent, M. Gasconie, ancien député de la circonscription, n'en a obtenu que 763.

Dans les Indes françaises, M. Alype, député sortant républicain, est élu avec 26.175 voix, M. Paul Bluyssen en a obtenu 17.079.

Le 21 courant, M. Marius Terras, maire d'Aigues-Mortes, a été suspendu de ses fonctions. Après avoir fait afficher une adresse recommandant le calme, il avait ajouté :

« C'est par une attitude calme que nous ferons voir combien nous regrettons ces déplorables incidents; recueillons-nous pour panser nos blessures, et, en nous rendant paisiblement au travail, prouvons combien **notre but a été atteint, et nos revendications satisfaites** ».

Les derniers mots de cette adresse étaient au moins maladroits. Le maire d'Aigues-Mortes a donné sa démission.

L'Agence Havas nous a communiqué la note suivante :

« M. le président du Conseil a reçu lundi soir à quatre heures la visite de M. Ressmann, ambassadeur d'Italie, qui venait l'entretenir des incidents d'Aigues-Mortes et des manifestations auxquelles ils ont donné lieu en Italie.

« M. Resmann a insisté auprès de M. Dupuy sur l'émotion très vive soulevée en Italie par les récits publiés dans les journaux au sujet de ces regrettables incidents, ajoutant que cette émotion s'était aggravée du fait de la proclamation du maire d'Aigues-Mortes, interprétée unanimement par l'opinion comme une justification inconcevable des violences commises.

« En ce qui concerne les manifestations qui se sont produites samedi et dimanche soir à Rome et à Messine, M. Ressmann en a exprimé officiellement ses regrets au président du Conseil. Il lui a annoncé que le palais de l'ambassade française et la villa Médicis, à Rome, n'ayant pu être suffisamment protégés, malgré les mesures prises, une enquête avait été immédiatement ordonnée pour établir les responsabilités et qu'en vue de cette enquête le préfet, le questeur et l'inspecteur de police venaient d'être suspendus de leurs fonctions. Quand à l'incident de Messine, il sera procédé dans les formes d'usage à la réparation de l'injure faite au consulat de France. »

« M. le président du Conseil, répondant à la communication de M. Ressmann, lui a renouvelé de son côté les regrets qu'inspiraient au Gouvernement français les événements d'Aigues-Mortes. Il lui a donné l'assurance qu'à l'heure actuelle, d'après les renseignements officiels les plus récents, l'ordre était rétabli et la sécurité des ouvriers italiens garantie. Ceux-ci, d'ailleurs, contrairement à des informations publiées à ce sujet, n'ont cessé de recevoir les secours et l'assistance que comportait leur situation.

« M. Dupuy a rappelé en outre à M. Ressmann qu'une enquête administrative et une instruction judiciaire avaient été ouvertes sans délai pour établir très exactement les responsabilités. Il paraîtrait acquis dès maintenant que les premiers coups ont été portés par les ouvriers italiens.

« Quant au maire d'Aigues-Mortes, le président du Conseil a dit à M. Resmann qu'il n'avait pas cru pouvoir statuer avant l'achèvement des opérations électorales sur les responsabilités encourues par ce magistrat du fait de sa proclamation. M. Dupuy a constaté que cette proclamation, qu'elle qu'en fût l'intention, pouvait en effet prêter aux interprétations les plus fâcheuses et engageait assez gravement la responsabilité du maire pour motiver un arrêté de suspension.

« Cet arrêté a donc été signé dans la soirée même.

Le 23 M. Ressmann ambassadeur d'Italie, s'est rendu à nouveau au ministère de l'intérieur pour s'entretenir des incidents de Rome et d'Aigues-Mortes.

L'agence Dalziel dit à ce sujet que M. Ressmann, ambassadeur d'Italie, a fait connaître à M. Charles Dupuy que le Gouvernement avait fait afficher dans les villes importantes du royaume une dépêche destinée à calmer l'effervescence populaire.

Le Gouvernement italien déclare dans cette dépêche qu'il a obtenu satisfaction de la part du Gouvernement français, ainsi que les meilleures assurances du sincère désir de terminer promptement l'incident. La dépêche officielle constate, en outre, que le maire d'Aigues-Mortes a été suspendu et que le Gouvernement français est disposé à indemniser les familles des Italiens victimes des événements d'Aigues-Mortes.

M. Ressmann, a confirmé à M. Dupuy l'assurance que le Gouvernement italien est décidé à agir énergiquement contre les fauteurs de désordres et contre les autorités coupables de négligence et d'incurie.

Le Gouvernement français recevra toutes les réparations auxquelles il a droit.

En raison des élections de ballottages, la plupart des Conseils généraux se sont ajournés à quinzaine.

Le calme était rétabli complètement à Aigues-Mortes et le travail avait repris régulièrement sur les salins.

L'enquête se poursuit activement et touche presque à sa fin. Elle a déjà eu pour résultat de faire procéder à l'arrestation de sept individus gravement compromis dans les troubles.

La liste officielle des victimes italiennes a été publiée. Elle porte sept morts et trente-quatre blessés.

Le 24, la Commission de recensement du département de la Seine a proclamé élus les onze députés suivants :

MM. Mesureur, dans le deuxième arrondissement; Barodet, dans la première circonscription du quatrième; Berger, dans la deuxième du neuvième; Brisson, dans la deuxième du dixième; Lockroy, dans la deuxième du onzième; Millerand, dans la première du douzième; Hovelacque, dans la première du treizième; Paulin-Méry, dans la deuxième du treizième; Alphonse Humbert, dans la deuxième du quinzième; Ernest Roche, dans la deuxième du dix-septième, et Pierre Richard, dans la première circonscription de l'arrondissement de Sceaux.

Des troubles ont éclaté dans les communes de Maron et de Willey Saint-Etienne (Meurthe-et-Moselle).

Ils ont été provoqués par des discussions entre des ouvriers italiens employés aux travaux de la ligne de Toul à Pont-Saint-Vincent, et des ouvriers français. Quatre brigades de gendarmerie ont été envoyées pour rétablir l'ordre, car l'effervescence est grande entre les ouvriers français et italiens. D'après les renseignements recueillis, l'incident a été soulevé par la grève de cinquante ouvriers français qui demandaient le renvoi de cinquante ouvriers italiens employés sur les mêmes chantiers qu'eux. Les ouvriers ont quitté le travail et se sont promenés dans Maron, mais ils ne se sont livrés à aucun acte contre les ouvriers italiens. Un poste de surveillance a été établi à Neuves-Maisons et à Ludres, communes voisines, où éclatèrent des troubles il y a quelques mois; on craignait, en effet, que les mineurs du Val-de-Fer ne se joignissent aux terrassiers de Maron pour expulser par la force les Italiens qui continuaient à travailler sur les chantiers du chemin de fer.

Le 25, un télégramme de Bangkok annonçait que M. le Myre de Vilers, notre envoyé extraordinaire, qui avait été reçu, ces jours derniers, officiellement par le roi de Siam, a invité les membres de la colonie française à formuler leur desiderata en matière commerciale. Les négociations des plénipotentiaires des deux puissances continuent d'une manière satisfaisante, malgré les informations de source anglaise, inspirées par des personnalités qui ont intérêt à entraver les négociations en cours.

Les rixes de Maron, entre Français et Italiens, paraissent terminées : le procureur de la République et le juge d'instruction ont procédé à l'interrogatoire de quinze ouvriers français et le préfet de Meurthe-et-Moselle a visité les lieux où les troubles se sont produits.

Marché Financier. — Les résultats du scrutin du 20 août n'ont pas produit sur la Bourse tout l'effet que l'on espérait. La faute en est aux manifestations qui ont eu lieu dans quelques grandes villes d'Italie, manifestations calmées aujourd'hui, et dont le caractère, en tout cas, semblait modifié en dernier lieu. Il est vrai que les résolutions prises par les Gouvernements français et italien, à la suite des incidents d'Aigues-Mortes et des susdites manifestations, ne pouvaient

que satisfaire complètement l'opinion publique des deux pays. Il faut donc s'applaudir de l'entente conclue et ne plus s'occuper, au point de vue extérieur, de ce qui s'est passé ou peut encore se passer à Naples, à Rome, etc.

Mais si, au point de vue politique, nous avons à détourner les yeux de ce pays, il n'en est pas de même au point de vue financier. La crise s'accentue chez nos voisins, et cette situation n'est pas sans peser sur l'ensemble de notre marché.

Comme nous le laissions prévoir il y a huit jours, la *Banque d'Angleterre* a, cette semaine, de nouveau élevé le taux de son escompte en le portant de 4 à 5 0/0. Il ne semble pas à Londres que cette mesure soit temporaire. En effet, les Banques ont immédiatement porté le taux qu'elles bonifient aux dépôts à vue à 3 1/2 0/0, et à 3 3/4 le taux pour les dépôts à date fixe.

Et maintenant quel effet produira cette mesure prise par la Banque d'Angleterre? Certainement, les exportations d'or vont cesser, — elles ont même déjà été arrêtées dans les derniers jours de cette semaine, — mais la situation de l'Amérique ne s'en trouve pas améliorée, au contraire. On télégraphie, il est vrai, de New-York, que la prime sur l'or a tendance à disparaître; toutefois, on croira difficilement que les besoins soient remplis de l'autre côté de l'Atlantique.

Bien que l'argent soit ici très abondant, il faut prévoir, pour la liquidation, des taux de reports un peu plus élevés. Les sommes qui rentreront dans la circulation, par suite du remboursement par le *Tresor public de France* des Bons à l'échéance du 1er septembre, ne s'emploieront pas certainement en reports.

Les excédents de versement continuent aux *Caisses d'Epargne ordinaires;* de même à la *Caisse d'Epargne Nationale;* le mois de juillet, dont on connaît les résultats, est très satisfaisant.

Tout à fait en fin de semaine, le marché est un peu meilleur. On prépare certainement la liquidation, et surtout la liquidation de Londres qui commence mardi. Cette place doit avoir quelque chose à racheter.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française* est en avance de 12 1/2 centimes à 99 27 1/2, après 98 80 au plus bas et 99 40 au plus haut. Il est difficile de prévoir ce que produira la *réponse des primes*, qui a lieu jeudi prochain; néamoins, on peut augurer que l'on fera des efforts pour *forcer* une fois de plus le découvert existant. Dans la journée de vendredi, on recherchait beaucoup les primes, dont 10 centimes en liquidation, ce qui semblerait indiquer que l'on se prépare en vue du mouvement que nous indiquons, mouvement qui peut se trouver accentué par le vide que feront ces primes si elles peuvent devenir *fermes*. *Ecarts* des primes en liquidation *fin courant* 0 07 1/2 c. dont 0 25 c.; 0 17 1/2 centimes dont 0 10 c.; *écarts fin septembre* 0 47 1/2 c. dont 0 50 c.; 0 72 1/2 c. dont 0 25 c. A ne pas perdre de vue la tenue du *comptant* depuis quelques jours. Sur le marché, les demandes sont très suivies.

Le *4 1/2 0/0* qui était, il y a huit jours, à 103 80 est encore à ce cours après 103 75 au plus bas et 104 20 au plus haut. Il est certain que le portefeuille vend, mais il est de notre devoir de prévenir le public que tous les titres qu'il vient offrir sur le marché sont absorbés par la haute finance. Aux prix actuels, il y a, en effet, beaucoup à gagner, et nous engageons fortement les intéressés à arrêter leurs ventes, et à ne rien craindre, même et surtout en cas de conversion.

★ ★ La *Banque de France* est à 4.120 contre 4.130 le 19 courant et après 4.150 au plus haut et 4.100 au plus bas. Son stock d'or a diminué, d'une semaine à l'autre, de 8 millions, et les demandes continuent. Son prix de vente pour les *aigles américaines* est 5 25. Les bénéfices de la semaine ont été de 184.633 fr., supérieurs de 59.000 fr. environ à ceux de la semaine correspondante de 1892. Quant au relèvement du taux de son escompte, il n'en est pas question.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* a gagné 3 fr. 75 à 965, cours de clôture en fin de semaine. Dans ses deux dernières séances hebdomadaires des 17 et 23 août, le Conseil d'administration du *Credit Foncier* a autorisé pour 6.318.182 fr. de nouveaux prêts, dont 5.177.300 fr. en prêts fonciers et 1.140.882 fr. en prêts communaux. Au 31 juillet 1893, les prêts hypothécaires s'élevaient à 1.861.931.868 fr.; les prêts communaux, à 1.168.887.097 francs; contre, au 30 juin 1893 : prêts hypothécaires, 1.878.601.248 fr.; prêts communaux, 1.176.360.129 fr. Les obligations foncières en circulation se montaient, au 31 juillet 1893, à 1.815.681.173 fr.; les obligations communales, à 1.092.793.390 fr.; contre, au 30 juin 1893 : obligations foncières, 1.817.211.197 fr.; obligations communales, 1.083.976.841. Les bénéfices bruts des 7 premiers mois de l'exercice 1893 ont été de 12.632.946 fr. (non compris le solde reporté de 1892, soit 503.370 fr.); les dépenses d'administration, de 2.509.217 fr.; les bénéfices nets, de 10.123.729 fr.; contre, pour les 7 premiers mois de l'exercice 1892 : bénéfices bruts, 13.439.204 fr. (non compris le solde de 1891, soit 18.768 fr.); dépenses d'administration, 2.442.529 fr.; bénéfices nets, 10.996.675 francs.

★ ★ Les transactions sont pour ainsi dire nulles sur les actions de nos grandes Sociétés de crédit, et nous n'avons que peu de différences à signaler. En effet, le *Crédit Lyonnais* est à 773 75 comme précédemment; la *Banque de Paris et des Pays-Bas* se maintient dans les environs de 615; *Comptoir National d'Escompte* 483 50, en gain de 1 fr. 50; *Banque Internationale* 410, sans changement; *Crédit Industriel et Commercial*, 580 contre 570 il y a huit jours. Toutefois, les actions de la *Banque d'Escompte de Paris* ont donné lieu à des mouvements assez importants. De 100 fr., elles ont fléchi jusqu'à 78 75; elles ont depuis repris à 87 50. On dit que cet Etablissement a trois combinaisons à proposer à ses associés, à l'assemblée générale qui a lieu le mois prochain.

En émettant depuis quelques temps un certain nombre d'obligations, la Société Foncière Lyonnaise n'a pas pour but de se procurer un supplément de ressources. Elle n'en aurait aucun emploi. Elle vient de recevoir de ses actionnaires 25 millions qu'elle a affectés en totalité au remboursement de la dette hypothécaire et elle a décidé de ne pas entreprendre d'affaires nouvelles. Ces obligations sont exclusivement destinées à unifier la dette chirographaire et à en assurer l'extinction dans la durée de la Société, au moyen d'un amortissement fixe et annuel. Quand l'unification de la dette chirographaire, — déjà très avancée, — sera entièrement terminée, le chiffre total des obligations atteindra 30 millions. Elles auront pour gage un actif immobilier non hypothéqué et ne pourront jamais l'être, de 84 millions, composé presque exclusivement de maisons de rapport situées à Paris.

Dans cet actif n'est pas comprise la valeur très importante de terrains considérables portés en inventaire pour mémoire. Le service des obligations exigera seulement 1.300.000 fr. et le revenu net des immeubles dépasse actuellement 2.800.000 fr. Il ne sera plus émis d'obligations; il est à prévoir que le prix de celles en circulation s'élèvera. Elles valent aujourd'hui de 428 fr. 75 à 433 fr. avec près de 4 mois courus sur le coupon échéant le 1er novembre prochain, ce qui correspond à une bonification de 5 fr. sur le cours et ramène le prix de 428 fr. 75 à 423 fr. 75. Les obligations de la Société Immobilière Marseillaise, dont les garanties sont analogues, se cotent au-dessus de 450 fr.

★ ★ Les recettes de nos grandes *Compagnies de Chemins de fer* sont un peu moins favorables cette semaine. La plus-value, en effet, ne se monte qu'à 205.735 fr. Toutes les Compagnies figurent dans cette plus-value, à l'exception du *Nord* qui est en perte de 100.000 fr. Par suite de ce qui précède, l'augmentation, depuis le 1er janvier, est, maintenant, de 13.314.213 fr. Quant aux actions, elles n'ont que peu varié cette fois. le *Lyon* est au même cours de 1.530; le *Midi* à 1.340 est sans variations; l'*Est* cote 962 50 contre 961 il y a huit jours; l'*Ouest* est à 1.114 en réaction de 3 fr.; l'*Orléans* de 1.624 est revenu à 1.618; enfin le *Nord* qui clôturait à 1.872 est mieux à 1.877 50.

★ ★ L'action *Suez* est calme, mais ferme à 2.677 50. La moins-value des recettes sur l'année dernière diminue doucement. Actions de la *Compagnie parisienne du Gaz* 1.395. Les recettes pour le mois de juillet accusent, sur 1892, une diminution de 68.885 fr. 87. Depuis le 1er janvier, la diminution totale est de 656 mille 497 fr. 26. Les actions de la *Compagnie française des Métaux* sont à 480, c'est-à-dire en hausse. Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 13 août, le Conseil d'administration de la Compagnie a, le 22 courant, fixé le dividende pour l'exercice qui a pris fin le 30 juin dernier. Ce dividende est de 37 fr. 50, sur lesquels 15 francs ont été déjà payés en janvier. Cette somme de 37 fr. 50 correspond, comme on sait, à environ dix-huit mois d'exploitation. Or, avec un tel dividende, et aux cours actuels, l'action *Métaux* représente un revenu annuel net de 4 3/4 0/0 environ. Quant aux sommes mises à la réserve, le chiffre en sera communiqué aux actionnaires, à l'assemblée générale qui aura lieu le 27 septembre prochain ; toutefois nous croyons pouvoir dire que les communications qui seront faites à ce sujet justifieraient, dès maintenant, une hausse sérieuse de l'action.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* a fléchi, cette semaine, jusqu'à 61 52 1/2 ; elle reprend à 62 20 pour clôturer ainsi. Le change en Espagne est toujours très défavorable, mais la position de place permettrait de tenter un mouvement en avant en liquidation. Ce mouvement a déjà commencé hier, et bien qu'il ait éprouvé quelque résistance, il pourrait être repris avec succès.

Les *Chemins espagnols* ont été violemment mouvementés. Ils finissent mieux, mais encore en baisse sur la clôture du 19 août. Les actions *Nord d'Espagne* sont à 130 contre 136 25 ; le *Saragosse* est à 155, perdant 8 fr. 75 ; et les *Andalous*, qui cotaient 290, sont à 287 50. Quant aux obligations, elles accusent, en dernier lieu, peu de différence. Avec le change, et les recettes plutôt défavorables, la question des dividendes futurs sur les actions de ces lignes est agitée de nouveau.

★ ★ Comme la liquidation approche, on annonce encore une fois que certains *reports* en *Rente Italienne* seront dénoncés. Il faudrait donc s'attendre à des livraisons importantes de titres. C'est ce bruit qui, plus que toute autre chose, a fait reculer hier l'*Italien* à 83 70. Mais il y a sur ce titre, comme sur la *Rente Extérieure Espagnole*, des positions prises et bonnes à exploiter. De plus, Londres a paru vouloir acheter un peu. Cela a suffi pour permettre un vif relèvement des cours, qui ont été portés à 84 37 1/2 en clôture de semaine. Nous n'avons pas à nous appesantir de nouveau sur ce fonds d'Etat. Depuis longtemps nous avons dit combien il était dangereux, et il n'a pas tenu de nous que la spéculation ne le délaisse complètement. A l'heure actuelle, il existe certainement de grosses pertes, et quelques positions à la hausse connues ne sont pas sans causer sinon des inquiétudes, au moins quelque appréhension. Si ces positions se liquidaient en effet, ce serait un effondrement.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0* est à 21 67 1/2, contre 21 75 le 19 août. C'est dans quelques jours que prend fin le droit, pour les porteurs de *Rente Extérieure*, d'échanger leurs titres contre de la *Rente Intérieure*.

★ ★ Les *Fonds russes* sont en général un peu plus mous sur Berlin, qui vend continuellement, et se venge ainsi de la rupture des négociations commerciales avec la Russie et de l'élévation de droits que celle-ci a adoptée. Le *3 0/0 1891* est à 80 15 contre 80 30 ; les *Consolidés* restent au même cours de 99 25 ; quant à l'*Orient IIIe*, de 67 65 il revient à 67 15.

On a annoncé ces jours derniers, comme prochaine, l'inscription à la Cote officielle de la Bourse de Paris des *Billets Métalliques 4 0/0* de la *Banque de l'Etat de Russie*. Au fond, ce n'est pas une nouvelle affaire ; et si l'inscription à la cote a été demandée, ce n'est que pour donner satisfaction au public français, qui possède, maintenant, une certaine quantité de ces titres. L'émission de ces billets avait été autorisée par ukase du 16 décembre 1860 ; en vertu de cet ukase, cinq séries de 12 millions de Roubles métalliques ont été émises les 16 décembre 1860, 18 janvier 1863 et 28 février 1864. L'amortissement a lieu en 41 ans, et, au 1er janvier 1893, il avait déjà été amorti 34.816.000 roubles, de sorte qu'à cette date il ne restait plus en circulation que 25 millions de roubles environ.

★ ★ La hausse des *Valeurs Ottomanes* est l'événement à signaler en fin de semaine. Le *Turc C* monte de 0 37 1/2 c. à 23 50, et le *Turc D* passe de 22 10 à 22 25. C'est le 13 du mois prochain que se détache le coupon de 1/2 point, et on commence à l'escompter. *Banque Ottomane* en bénéfice de 1 fr. 25 à 571 25 ; *Obligations de consolidation* 411 25. Au *comptant*, ces titres sont demandés jusqu'à 413. *Obligations Salonique Constantinople* 296 25 demandées.

★ ★ Le *Marché en Banque* a été violemment agité cette semaine. La nouvelle dépréciation qui s'est produite sur le *Rio-Tinto* et sur la *De Beers* justifie, de plus en plus, les craintes que nous n'avons cessé d'émettre au sujet de ces deux valeurs. La faiblesse du *cuivre métal* est la raison première du recul du *Rio-Tinto* : néanmoins les ventes importantes de ces derniers jours, ventes effectuées par un spéculateur très connu, donneraient à penser qu'une campagne à la baisse sérieuse commence sur ce titre. En attendant, le *Rio-Tinto*, que nous laissions il y a huit jours à 328 12 1/2 n'est plus qu'à 313 75, après 307 50 au plus bas. Quant à la *De Beers* elle tombe à 398 75 après 395 62 1/2 au plus bas. C'est lundi que le coupon de 12 1/2 sh. sera détaché sur cette valeur.

Les *Alpines* sont faibles à 112 50.

A Vienne, on s'entretient beaucoup du plan de réorganisation qu'aurait dressé le directeur de la Société. Ce plan comporterait la réduction du capital social de 30 millions de florins à 15 millions, au moyen de l'échange de deux actions de 100 florins contre une. De plus, il serait émis pour 5 millions d'actions nouvelles. C'est ce que l'*Economiste Européen* avait annoncé dans son numéro 45, du 20 novembre 1892.

Sur le *Petit Marché en Banque*, les actions *Kebao* donnent lieu à d'actifs et importants échanges. Ce fait est dû à ce que la Compagnie est sortie de la période de recherches et d'installations pour entrer en pleine exploitation. L'outillage, complété par un chemin de fer de 14 kilomètres et par un port qui assure, en tout temps, aux navires, un tirant d'eau de 8 mètres, a mis l'extraction sur le pied de 300.000 tonnes par an, mais il est probable que cette production devra être dépassée.

En effet, les besoins du commerce et de la navigation dans les mers de l'Inde et de la Chine sont tellement importants que les charbonnages du Japon ont vendu plus d'un million de tonnes en 1892. Les mines de Kébao, qui ont obtenu les fournitures de la marine militaire française et celles des Messageries Maritimes, sont admirablement placées pour alimenter toutes les côtes de l'Inde et de la Chine, elles ont donc devant elles un brillant avenir d'activité.

L'importance des gisements reconnus permet de pousser l'extraction bien au-dessus des quantités actuellement réalisées et de créer autant de centres de travaux qu'il conviendra à la Compagnie. Le charbon mis à vue par les travaux de recherches effectués représente plus de six millions (6.000.000) de tonnes à extraire.

La connaissance de ces faits mis en évidence par les journaux du Tonkin a provoqué une vive reprise sur le marché des actions qui, du cours d'environ 500 fr. pratiqué au mois de juillet dernier, se sont avancées à 650 et 667 50. Le mouvement de hausse n'est encore qu'à son début et la valeur de l'action de Kébao est certainement très supérieur aux cours actuels.

Voir le Tableau de Bourse à la deuxième page de la couverture.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

III. — Le Plan de 1842 et la Loi organique du 11 juin

Une nouvelle Commission fut nommée pour étudier à nouveau le régime définitif qu'il convenait d'adopter pour la construction des lignes, la forme du concours à demander à l'Etat (tout le monde reconnaissait la nécessité absolue de ce concours : les opinions ne variaient que dans la question de l'application), le mode de constitution et de fonctionnement des Sociétés à créer, les modifications à apporter aux concessions déjà accordées, le système d'exploitation des lignes ouvertes à la circulation, la détermination des tarifs à appliquer, etc. La Commission répondit d'une manière assez nette à toutes les questions posées par son programme, mais elle ne formula pas de conclusions précises en ce qui concernait l'exécution des voies. Elle maintint le régime bâtard, dont nous avons déjà parlé, sous prétexte que le choix de la construction par l'Etat ou par les Sociétés dépendait des circonstances et qu'on ne pouvait établir aucune règle fixe à cet égard. C'était la formule des ingénieurs.

Pour les tarifs, la Commission décida que le cahier des charges ne fixerait qu'un *maximum* et que les Compagnies auraient la faculté de réduire leurs tarifs au-dessous de ce *maximum* en prévenant simplement l'Administration, mais qu'elles ne pourraient ensuite relever leurs prix sans l'autosation expresse de ladite Administration. La base du *maximum* adopté fut, pour les voyageurs, le *minimum* des messageries, pour les marchandises de grande vitesse le *minimum* du roulage accéléré, et le *minimum* du roulage ordinaire pour la petite vitesse.

Enfin, la question du concours de l'Etat fut résolue dans le sens de la garantie d'intérêt. C'était, d'après les conclusions de la Commission, le meilleur moyen de rassurer les petits capitaux et de développer l'esprit d'association en les groupant autour d'entreprises destinées à augmenter, dans des proportions considérables, la productivité nationale. Dans la pensée de la Commission, cette garantie de l'Etat devait avoir également pour résultat d'activer le classement des actions des Compagnies, car en allouant un revenu fixe pendant la période de construction, on devait soustraire ces actions aux brusques mouvements de la spéculation dont les abus, au cours des années précédentes, avaient eu pour conséquence d'éloigner des titres de Chemins de fer les capitaux de la petite épargne.

Nous devons constater, dès maintenant, que les prévisions de la Commission extra-parlementaire de 1840 se sont réalisées et que c'est grâce à cette forme de l'intervention de l'Etat dans la construction des Chemins de fer que les Compagnies ont pu rapidement achever les lignes concédées, que le public français s'est accoutumé — jusqu'aux points les plus reculés du territoire — à placer de l'argent sur du *papier*, et que le crédit de l'Etat lui-même a fort heureusement bénéficié de l'habitude prise, le jour où des nécessités patriotiques l'ont amené à réclamer, et sur une formidable échelle, le concours de l'épargne nationale.

Poussé par l'opinion publique, — presse, Chambres de Commerce, Conseils généraux— qui demandaient énergiquement que la France imitât l'exemple de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Autriche et de la Prusse — dont les réseaux était fort avancés puisqu'en 1841 l'Europe comptait déjà plus de 6.000 kilomètres de voies ferrées en exploitation, sur lesquels la France figurait à peine pour 573 kilomètres — le Gouvernement, s'appuyant sur les travaux de la Commission extra-parlementaire élabora, en 1842, un programme complet de voies de communication rayonnant de Paris sur l'Angleterre, par Amiens et Dunkerque ; sur la Belgique, par Lille et Valenciennes ; sur la Prusse par Nancy et Strasbourg ; sur le littoral méditerranéen par Lyon, Avignon, Marseille, d'une part et Nîmes, Montpellier et Cette d'autre part ; sur l'Espagne par Tours, Bordeaux et Bayonne ; sur l'Océan par un embranchement de Tours à Nantes ; vers le centre de la France par Bourges : système que complétaient une ligne de jonction de l'Océan à la Méditerranée par Bordeaux, Toulouse et Cette et une ligne de jonction du Rhône au Rhin par Lyon et Mulhouse.

Ce projet — représentant 2.500 kilomètres de nouvelles lignes à construire, estimant à 150.000 fr. par kilomètre la part contributive de l'Etat et à 125.000 francs par kilomètre celle des Compagnies à créer : soit 375 millions pour l'Etat et environ 315 millions pour l'industrie privée — devait soulever de formidables objections. Comme dans tous ses projets précédents le Gouvernement — sous l'influence indéracinable des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées — réservait à l'Etat la construction de la presque totalité des lignes nouvelles. Dans la combinaison ministérielle l'Etat devait acquérir les terrains nécessaires — les communes en fournissant gratuitement les deux tiers — et exécuter les ouvrages d'art et de terrassement aux frais du Trésor. Mais pour ne pas trop heurter le sentiment des Chambres, qui étaient franchement hostiles à l'exploitation directe de l'Etat, une fois l'infrastructure achevée, l'Etat devait passer les lignes à des Compagnies fermières qui exécuteraient la superstructure, les gares, les dépôts, et fourniraient le matériel roulant et tout le mobilier nécessaire à l'exploitation.

Cette exploitation devait s'exercer par les Compagnies sous le contrôle et la surveillance des ingénieurs de l'Etat, avec une durée de concession assez courte pour que celui-ci restât toujours maître des conditions générales de l'entreprise.

Mais la Chambre des députés persévéra dans sa manière de voir et, malgré les conclusions de sa Commission — conformes à celles du Ministère — elle vota le projet par 255 voix contre 83, amendé dans le sens de la construction par l'industrie privée. En décidant que les lignes proposées par le Gouvernement pourraient être concédées *en tout ou partie* à l'industrie privée, dans des conditions à déterminer par une loi spéciale à chaque concession. La Chambre des députés écartait la formule des ingénieurs et maintenait, conformément à l'opi-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n°s 83 et 84.

nion des Chambres de commerce et de la grande majorité du public, le système déjà voté par elle en 1838.

La Chambre des Pairs ayant, de son côté, consacré le vote de la Chambre :force fut au Gouvernement de s'incliner. Le projet, promulgué sous forme de loi, prit dans l'histoire des Chemins de fer le nom de *Loi du 11 juin 1842* et cette loi organique est restée depuis lors la base fondamentale du régime de nos voies ferrées.

Cette fameuse question du régime définitif — que l'opposition des ingénieurs de l'Etat avait fait ajourner pendant plus de quatre années — se trouvant enfin résolue, l'industrie des Chemins de fer entra dans une période nouvelle et la France eut bientôt regagné le temps perdu.

La période 1842-1847 fut très brillante pour l'Europe en général et pour la France en particulier, malheureusement la crise économique déterminée, en France d'abord, en Angleterre ensuite, par la très mauvaise récolte de 1846-1847 provoqua sur les actions des Chemins de fer une débâcle d'autant plus violente que la spéculation, encouragée par les résultats obtenus par les premières exploitations, était, depuis deux années, engagée à fond à la hausse.

Le commencement de l'année 1847 avait été très inquiétant pour le public français. La nécessité de faire face au déficit prévu sur les céréales ayant réduit l'encaisse métallique de la Banque de France à 60 millions de francs, celle-ci — afin de compenser l'énorme quantité d'espèces métalliques exportées pour les Etats-Unis et la Russie qui nous avaient fourni des céréales — fut obligée d'emprunter 30 millions de lingots à la Banque d'Angleterre et de vendre une grosse partie de ses Rentes françaises 5 0/0 à l'empereur de Russie. Ces énergiques mesures ramenèrent la confiance : le numéraire revint à la Banque de France, la circulation monétaire reprit son assiette et la Bourse de Paris se remettait à la hausse sur les actions des Chemins de fer lorsqu'une crise effroyable, due à une folle spéculation sur les grains, se déclara en Angleterre.

Les Consolidés anglais tombèrent en septembre à 78 3/4, après avoir coté 93 7/8 le 1er janvier, et les défaillances des Maisons de banque et de commerce furent si nombreuses que, du mois d'août à la fin de décembre on eut à enregistrer 194 faillites avec un passif total de 568 millions de francs. La Banque d'Angleterre éleva son escompte jusqu'à 8 0/0 et elle se trouva même acculée à une telle situation que le Gouvernement anglais — sur l'injonction formelle des commerçants de Londres — se vit obligé de suspendre le 25 octobre 1847 les prescriptions de l'*act* 1844, lui interdisant une circulation fiduciaire supérieure à 500 millions de francs.

Les capitalistes anglais avaient souscrit une grande quantité d'actions des Compagnies du Nord, d'Amiens à Boulogne, de Paris à Rouen et de Rouen au Havre. Il restait des versements à effectuer sur ces actions et, au plus fort de la crise monétaire anglaise, c'est par paquets que ces titres arrivèrent sur le marché de Paris : La baisse se généralisa, les versements furent refusés par un grand nombre de souscripteurs et il fallut réaliser un nombre considérable d'actions de Chemins de fer en construction abandonnées par leurs propriétaires.

Plusieurs Compagnies se virent dans l'obligation de suspendre leurs travaux et la déchéance fut prononcée contre celles de Lyon, d'Avignon et de Bordeaux à Cette par Toulouse. Cependant le calme semblait renaître dans les esprits : Dans le courant de décembre 1847 et les premiers jours de janvier 1848 les Rentes s'étaient sérieusement relevées : le 5 0/0 avait coté 117 fr. 50, après 113 fr. 35 le 16 septembre et les actions des Chemins de fer allaient suivre le mouvement de reprise lorsque la Révolution du 24 février vint de nouveau tout démolir.

Pour donner une idée de la débâcle effroyable qui écrasa le Marché financier de Paris dans la période de cinq semaines qui suivit le 24 février 1848, il nous suffira de dire que le 5 avril le 5 0/0 cotait 50 francs (c'est-à-dire 67 fr. 50 de baisse par rapport au 5 février de la même année) et le 3 0/0 32 fr. 50 après 80 fr. 20 le 2 janvier.

IV. — La Situation des Chemins de fer au commencement de l'année 1848.

L'année 1848 est une des dates les plus importantes de l'histoire de nos Chemins de fer : il est donc intéressant d'établir la situation de nos voies ferrées à cette époque comparativement aux autres pays de l'Europe.

Dans le courant de l'année 1847, il avait été livré à l'exploitation, en France, 502 kilomètres de voies ferrées : Amiens à Abbeville : 45 kil. ; Rouen au Havre : 96 kil. ; Orléans à Bourges : 110 kil. ; Creil à Compiègne : 33 kil. ; Vierzon à Châteauroux : 57 kil. ; Rognonas au Pas-des-Lanciers (Avignon, Marseille) : 96 kil. ; Abbeville à Neufchâtel : 65 kil. Ces 502 kilomètres, ajoutés aux 1.358 kilomètres déjà ouverts à la circulation au 31 décembre 1846, donnaient à l'ensemble du réseau français, exploité au 1er janvier 1848, un développement de 1.860 kilomètres.

Les lignes dont l'exploitation s'était faite d'une manière à peu près normale, eu égard à leur achèvement antérieur, présentaient les résultats suivants :

	Longueur	Coût kilométrique	Recettes kilométriques	Frais d'exploitation	Produit net	Cours des act.
Paris-Orléans ..	133	413.533	79.353	38 0/0	49.201	1.200
Paris-Rouen....	137	437.956	72.176	42 0/0	41.866	900
Strasbourg	140	321.428	17.122	70 0/0	5.137	160
Nord...........	338	355.050	45.858	40 0/0	27.508	540

Par rapport aux dépenses de premier établissement les produits nets avaient donc donné : 12 0/0 pour l'Orléans ; 9.5 0/0 pour Rouen ; 1.6 0/0 pour Strasbourg et 7.75 0/0 pour le Nord. Sauf le Strasbourg, toutes ces lignes étaient en augmentation de recettes sur l'année précédente.

En outre de ces excellents résultats, trois grands événements étaient survenus dans le courant de décembre 1847 et de janvier 1848 qui avaient donné une vigoureuse reprise aux actions des Compagnies.

Le *Journal des Chemins de fer* du 1er janvier donnait la nouvelle suivante :

M. P. Talabot, directeur des Chemins de fer d'Avignon à Marseille, est arrivé le 25 décembre dernier (1847) sur la locomotive l'*Hirondelle* jusqu'à cette dernière ville. Ainsi, de ce côté, le dernier pas est fait, la voie existe, elle est libre ; encore quelques jours pour le déblaiement définitif et elle sera livrée au public.

La locomotive l'*Hirondelle*, marchant à petite vitesse,

*

a franchi le souterrain de la Nerthe, long de 4.620 mètres, en douze minutes. Cette traversée se fera lors de l'exploitation régulière, dans un délai beaucoup moins long.

Le lendemain, 26 décembre, M. l'ingénieur en chef du département s'est transporté sur la ligne pour accomplir la dernière formalité de la réception des travaux.

Or, ce fameux tunnel de la Nerthe était considéré, dans le monde des affaires, comme une difficulté presque insurmontable. Attaqué le 13 novembre 1843 (M. Talabot n'était pas superstitieux) 3 mois 20 jours après la promulgation de la loi de concession (24 juillet 1840), ce colossal travail qui représentait 285.000 mètres cubes de rochers à extraire par les moyens rudimentaires dont on disposait alors, fut accompli en quatre années, 1 mois et 12 jours, et la ligne définitivement inaugurée le 9 janvier 1847.

Le *Courrier de Marseille* du 10 juin racontait, dans des termes dithyrambiques, la traversée du tunnel par le train d'inauguration, contenant 600 invités :

En entrant sous la voûte, une émotion profonde s'est emparée de tous en pénétrant dans cet abîme ouvert dans les flancs de la montagne, sous une masse rocheuse de deux cents mètres de hauteur. Les ténèbres profondes (ne pas oublier que les wagons n'étaient pas éclairés) étaient par instants illuminées par les torches qu'agitaient de distance en distance les gardes du Chemin.

Les 4.600 mètres de percée ont été franchis en 8 minutes et demie. Après une halte d'un quart d'heure au Pas-des-Lanciers, le convoi a repris sa course pour ne s'arrêter qu'à Saint-Chamas, où la musique du lieu l'a salué de ses fanfares, etc.

Bref, les invités que M. Talabot monté sur la machine avait conduits en personne, partis de Marseille le matin à 8 h. 1/2, banquetèrent pendant 2 h. 1/2 à Arles, s'arrêtèrent plusieurs fois en route pour entendre les fanfares locales et rentrèrent à Marseille à 4 h. 35 du soir, ayant parcouru 172 kilomètres.

Jusqu'alors on mettait 13 heures en diligence pour aller de Marseille à Arles.

C'est à cette même époque que s'effectua la soudure des lignes allemandes et autrichiennes aux lignes françaises et belges et le *Moniteur* du 24 janvier 1848 décrivait ainsi le trajet qu'on pouvait parcourir en Chemins de fer :

Aujourd'hui on peut aller de Tours à Woldenberg, sur la limite du grand-duché de Posen, en Prusse, sans quitter le chemin de fer : par Orléans, Paris, Bruxelles, Cologne, Hanovre, Berlin et Stettin. Cette immense ligne a 1.740 kilomètres ou 435 lieues de parcours. Elle est croisée par la ligne de 1.543 kilomètres ou 386 lieues de parcours qui va de Hambourg à Cilly (direction de Trieste) par Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Breslau et Vienne. On peut donc aller également par les voies de fer de Tours à Woldenberg, à Hambourg, à Vienne et à Berlin.

Trois semaines plus tard, le 16 février, le *Times* annonçait que le service de communications accélérées entre Londres et Paris serait ouvert à partir du 15 mars 1848.

A la date de cette époque, disait le journal de la Cité, les voyageurs seront transportés de Londres à Paris sans aucun autre moteur que la vapeur.

Il y aura, à partir du 15 mars, cinq grands convois de Boulogne à Paris chaque jour et un nombre correspondant de Paris à Boulogne. Un *train-estafette* partira de Paris à 8 heures du matin, et parcourra la distance entre Paris et Boulogne en 5 heures 20 minutes. Ce ne sera pas encore la vitesse des *trains-estafettes* qui parcourent, en Angleterre, 60 à 80 kilomètres à l'heure, mais ce sera déjà un grand progrès.

Un *steamer-estafette* correspondra avec les trains en question, de façon qu'un voyageur partant de Paris à 8 heures du matin arrivera à Londres vers 6 h. 1/2 du soir. Le trajet entre Paris et Londres, et *vice-versa*, sera donc ainsi réduit à 10 heures environ.

Enfin, pour compléter la statistique des Chemins de fer en exploitation au 1er janvier 1848, voici quel était à cette date le développement du réseau européen :

France......	1.860	kilomètres
Allemagne..	5.192	—
Angleterre..	5.900	—
Belgique....	732	—
Danemark..	184	—
Hollande...	246	—
Hongrie....	221	—
Italie.......	243	—
Pologne....	285	—
Russie.....	67	—
Suisse......	19	—
Total...	14.949	kilomètres

Les exploitations anglaises avaient surtout donné de merveilleux résultats, que la spéculation française devait nécessairement utiliser pour escompter l'avenir de nos lignes ouvertes à la circulation et même de celles dont la construction n'était pas achevée.

En 1846, le montant total des recettes anglaises avait été de 188.389.600 francs ; en 1847, malgré la crise financière, ce total s'était élevé à 219.924.050 francs, en augmentation de 31 millions et demi sur l'année précédente. Les recettes moyennes par mille et par an s'étaient constamment maintenues, malgré les lignes nouvelles, aux environs de 80.000 francs depuis 1842. En 1847, elles étaient tombées à 71.550 francs, sous la double influence de la crise et de 960 nouveaux milles ouverts à la circulation ; mais les bénéfices nets par rapport au capital dépensé étaient de 6 0/0 environ pour l'ensemble du réseau (5.31 0/0 en 1847) et certaines Compagnies — les plus anciennes — donnaient jusqu'à 15 0/0 à leurs actionnaires.

En France, nous avons vu que l'Orléans avait réalisé 12 0/0 net du capital engagé, le Rouen 9.05 et le Nord 7.75.

L'année 1848 se présentait donc sous des auspices très favorables pour les Chemins de fer français. La crise des céréales n'existait plus ; la récolte de 1847 se présentait bien ; la crise monétaire, dont la France et l'Angleterre avaient si cruellement souffert dans le courant de l'année écoulée, était absolument réduite et le numéraire affluait de nouveau aux Banques de France et d'Angleterre ; le taux de l'escompte avait été réduit à 4 0/0 à Paris comme à Londres ; dans son discours d'ouverture de session, le Roi avait dit aux Chambres, en parlant des travaux publics :

« Je compte sur votre concours pour mener à fin les grands travaux publics qui, en étendant à tout le royaume la rapidité et la facilité des communications, doivent ouvrir de nouvelles sources de prospérité. En même temps que des ressources suffisantes continueront d'être affectées à cette œuvre féconde, nous veillerons tous, avec une scrupuleuse économie, sur le bon emploi du revenu public, et j'ai la confiance que les recettes couvriront les dépenses dans le budget ordinaire de l'Etat qui vous sera incessamment présenté. »

Encouragée par cette situation d'ensemble que

la politique intérieure ne semblait point devoir troubler, la spéculation parisienne s'était remise à hausser sur les Chemins de fer... lorsque les événements de février éclatèrent comme une bombe.

(*A suivre.*) Edmond THÉRY.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie Nationale vient de faire paraître le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les sept premiers mois de l'année 1893.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 juillet, à 2.260.405.000 fr., et les exportations à 1.905.706.000 fr.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de juillet :

IMPORTATIONS	1893	1892	
Objets d'alimentation	78.599.000	43.333.000	+ 35.266.000
Matières nécessaires à l'industrie	106.761.000	121.902.000	— 15.141.000
Objets fabriqués	26.493.000	11.714.000	+ 14.779.000
Totaux	211.853.000	176.949.000	+ 34.904.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	39.104.000	40.438.000	— 1.334.000
Matières nécessaires à l'industrie	47.805.000	45.899.000	+ 1.906.000
Objets fabriqués	112.667.000	137.723.000	— 25.056.000
Colis postaux	5.239.000	5.132.000	+ 107.000
Totaux	204.815.000	229.192.000	— 24.377.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 31 juillet, le mouvement du commerce comparé à celui des sept premiers mois de 1892 et de 1891 :

IMPORTATIONS	1893	1892	1891
Objets d'alimentation	592.589.000	994.280.000	832.722.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.344.976.000	1.365.072.000	1.489.994.000
Objets fabriq.	322.840.000	384.188.000	362.966.000
Totaux	2.260.405.000	2.743.540.000	2.685.682.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	383.588.000	435.917.000	419.876.000
Matières nécessaires à l'industrie	465.427.000	467.701.000	458.052.000
Objets fabriq.	1.012.798.000	1.028.407.000	1.052.119.000
Colis postaux	43.893.000	33.533.000	36.582.000
Totaux	1.905.706.000	1.965.558.000	1.966.629.000

Les chiffres qui précèdent sont définitifs en ce sens que le commerce extérieur de 1893 avait été évalué jusqu'ici à l'aide des prix fixés pour 1892, tandis qu'il résulte maintenant des données nouvelles établies par la *Commission des valeurs en douane*.

Le mois de juillet, au point de vue de l'importation, présente une plus-value de 35.266.000 francs sur les objets d'alimentation, c'est-à-dire les fourrages dont nous avons demandé de grandes quantités aux Etats-Unis et à la République Argentine ; les matières nécessaires à l'industrie fléchissent de 15.141.000 fr., ce qui n'est pas bon signe ; enfin les objets fabriqués figurent à l'entrée pour 14.779.000 fr. de plus qu'en 1892. A l'importation, nous perdons 1.334.000 fr. sur les objets d'alimentation, il est probable que c'est une diminution temporaire et que notre récolte de vins, qui s'annonce comme exceptionnelle, comblera la moins-value. Les matières nécessaires à l'industrie sont en progrès d'une faible somme à la sortie, il n'y a pas de conséquence à en tirer, mais nous perdons 25.056.000 fr. sur les objets fabriqués : c'est la constatation la plus fâcheuse du tableau, car nous sommes surtout exportateurs de main-d'œuvre.

Le tableau des sept premiers mois nous montre la diminution de notre commerce extérieur :

425.277.000 fr. de perte sur les importations par rapport à 1891 ;
60.923.000 fr. de perte sur les exportations, c'est-à-dire
486.200.000 fr. d'affaires qui nous manquent et nous manquent bien.

Pour la Suisse, les résultats sont navrants ; les chiffres, tout secs, montrent le mal fait par la guerre douanière : en voici les résultats :

	1892	1893
Importations	58.335.000	38.505.000
Exportations	125.025.000	90.484.000
	183.360.000	128.989.000
Perte	54.371.000 fr.	

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pendant les 7 premiers mois des dix dernières années (1884-1893).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. n. class.	Total des import.	Or, arg. et billon
1893	1.344.976	322.840	592.589	» (1)	2.260.405	339.175
1892	1.365.072	384.188	994.280	»	2.742.540	342.265
1891	1.489.994	362.966	832.722	»	2.685.682	374.611
1890	1.476.411	340.488	830.693	»	2.647.592	157.377
1889	1.360.625	332.068	840.582	»	2.533.275	362 206
1888	1.195.479	283.140	833.611	62.793	2.375.023	161.704
1887	1.153.901	292.276	778.501	61.611	2.286.289	187.494
1886	1.195.586	292.637	848.812	60.583	2.397.618	349.542
1885	1.243.578	319.515	808.927	55.114	2.427.134	302.444
1884	1.332.547	352.507	777.518	70.750	2.533.322	136.543

EXPORTATIONS (en milliers de francs) (1)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	Marchandises non classées et col. postaux	Total des export.	Or, arg. et billon
1893	465.427	1.012.798	383.588	43.893	1.905 706	121.422
1892	467 701	1.028.407	435.917	33.533	1.965.558	130.360
1891	458.052	1.052.119	419.876	36.582	1.966.629	154.279
1890	508.106	1.117.288	471.375	27.006	2.123.775	112.714
1889	517.484	1.044.211	443.508	25.217	2.030.420	119.157
1888	390.997	925.116	371.242	109.675	1.797.030	170 130
1887	380.375	921.283	377.501	102.573	1.781.732	207.375
1886	353.394	939.424	378.410	85.102	1.756.330	114.505
1885	348.184	889.546	407.728	80.962	1.726.420	182.446
1884	365.050	881.219	421.043	71.996	1.739.308	64.623

(1) Pour les 6 premiers mois des années 1893, 1892, 1891, 1890 et 1889, il n'est pas fait état des *marchandises non classées.* Elles ont été rattachées, suivant leur espèce, à la catégorie à laquelle elles appartiennent.

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de juillet			7 premiers mois 1893		
	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	28.482	58.684	+ 30.202	297.376	567.731	+270.355
Allemagne	25.430	19.328	— 6.102	188.440	197.166	+ 8.726
Belgique	17.057	28.574	+ 11.517	229.809	298.496	+ 68.687
Suisse	4.846	7.455	+ 2.609	38.505	90.484	+ 51.979
Italie	8.098	5.422	— 2.676	75.260	74.698	— 562
Espagne	10.644	6.065	— 4.579	141.452	63.265	— 78.187
Turquie	2.496	1.966	— 530	63.518	33.730	— 29.788
Etats-Unis	1.307	15.016	+ 13.709	192.849	152.237	— 40.612
Brésil	2.559	4.771	+ 2.212	40.781	48.153	+ 7.372
Républ. Argentine	8.211	1.966	— 6.245	132.092	32.512	— 99.580

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les sept premiers mois des années 1891-1892-1893 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1893	**1892**	**1891**	**1893**	**1892**	**1891**
Or en lingots	36.310	61.290	101.337	2.337	11 834	15.015
Or monnayé	198.188	190.422	177.376	46.768	59.848	67.822
Argent en lingots	9.945	12.782	18.234	9.533	12 137	2.572
Argent monnayé	94.655	71.706	77.632	62.743	45.705	68.831
Monnaie de billon	74	63	30	37	835	37
Totaux	339.175	342.264	374.611	121.421	130.360	154.279

En juillet 1893, le stock d'Or en France a profité d'une augmentation de 3.117.000 fr. Le stock d'or est donc en plus-value, pour les sept premiers mois, de 185.393.000 fr. Le stock d'Argent a perdu, pendant le mois de juillet, 52.000 francs. Nous le retrouvons en augmentation, pour les sept premiers mois, de 32.324.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Les sept premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées de 36.900 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 7 premiers mois des années 1892 et 1893 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1893		1892		1893		1892	
Navires français	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.
Avec colonies et possessions françaises	1.144	(mill.) 809	1.460	(mill.) 815	1.213	(mill.) 864	1.205	(mill.) 860
Grande pêche	70	6	88	7	471	49	451	51
Etranger :								
Pays d'Europe	2.877	987	2.870	995	2.594	876	2.604	937
— hors d'Europe	392	584	499	687	370	52i	461	639
Total	4.483	2.386	4.617	2.505	4.648	2.312	4.721	2.490
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	163	108	153	95	119	49	69	32
Etranger :								
Pays d'Europe	9.172	3.747	8.751	3.591	6.927	2.413	7.036	2.452
— hors d'Europe	954	1.309	1.187	1.583	319	415	336	468
Total	10.289	5.166	10.091	5.270	7.365	2.877	7.441	2.953
Total général	14.772	7.553	14.708	7.776	12.013	5.189	12.162	5.443

Les sept premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 64 navires de plus que pendant la même période de 1892, mais le tonnage a subi une réduction de 223 milliers de tonneaux.

Les sorties de navires, pendant les sept premiers mois de 1893, ont été inférieures de 149 navires à celles de la même période de 1892 et le tonnage emporté a subi une réduction de 254 milliers de tonneaux.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les sept premiers mois des années 1893, 1892 et 1891.

DÉSIGNATION	1893	1892	1891
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	245.338	244.760	202.469
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	3.874	4.018	4.116
— de navigation	4.539	5.017	5.089
— et produits divers de douanes	3.045	3.039	3.130
Taxe de consommation des sels	10.642	10.814	10.520
Total	267.438	267.648	225.324
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières	263.243	261.941	256.758
Sels	5.577	6.057	6.269
Sucre indigène (droit de fabrication)	76.390	83.165	73.308
Droits divers et rec. à diff. titres	62.799	67.857	75.139
Vente des tabacs	214.300	215.926	213.641
— des poudres	4.419	3.793	4.108
— des allumettes	13.830	12.409	12.137
Total	640.558	651.148	641.360
Total général des perceptions	907.996	918.796	866.684
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks	341	220	148
Reste acquis au Trésor	907.655	918.576	866.536

Pendant les 7 premiers mois de 1893, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes ont été inférieures de 10.800.000 francs à celles des 7 premiers mois de 1892.

Les douanes, ont subi une réduction de 210.000 fr., et les contributions directes ont eu une moins-value de 10.590.000 fr.

P. E.

LE CRÉDIT AGRICOLE

Une des premières préoccupations de la nouvelle législature va être la question du crédit agricole. La loi votée par la dernière Chambre viendra devant le Sénat mais la solution adoptée est si défectueuse que selon toute apparence il faudra remettre l'étoffe sur le métier. Après plus de 40 ans de discussions, la Chambre s'est arrêtée à une méthode qui avait fait ses preuves.... négatives, à la création d'une Banque subventionnée par l'Etat. Sans avoir aucune prétention au don de prophétie, on peut parier à coup sûr, que la nouvelle Banque n'aura pas meilleur succès que sa devancière. La subvention de l'Etat est un germe de mort. En effet, avec les faveurs de l'Etat, interviennent bon gré mal gré, les questions politiques, on ne peut songer à mécontenter tel électeur influent, le *criterium* de l'escompte change de nature, ce n'est plus la solvabilité de l'emprunteur, c'est sa situation électorale qui détermine l'acceptation ou le rejet de son papier.

Nous ne faisons le procès de personne mais il est impossible qu'un Ministre des finances interpellé sur le rejet d'une demande de crédit n'agisse pas sur la Banque en vertu de la subvention pour s'éviter des ennuis parlementaires. C'est fatal et c'est la ruine du système.

Du reste on patauge étrangement dans la question du crédit agricole. On ne sait pas exactement de quoi il s'agit, on dit couramment et avec raison « il n'y a pas de crédit agricole, il y a le crédit. » Sans nous arrêter à discuter cet aphorisme, nous pensons que si l'agriculteur ne trouve pas à emprunter alors que l'on ne sait que faire du capital disponible c'est qu'il y a des obstacles et qu'il importe de les connaître et de les supprimer avant de créer un appareil de distribution de crédit.

L'agriculteur offre en général une certaine surface : il a sa monture de ferme — matériel et cheptel — on a songé à en faire le gage du prêteur. C'est une idée fausse, c'est la garantie du propriétaire, mais quand même l'actif mobilier ne serait pas frappé de cette première hypothèque il ne pourrait en aucune manière servir à garantir un emprunt. Dans l'industrie jamais on n'a songé à offrir l'outillage d'une usine comme gage à un banquier, l'outillage peut être réalisé en cas de déconfiture et servir à liquider le passif, mais seulement en cas de faillite et l'état de faillite ne se présume pas. Aussi, tout en tenant grand compte de la valeur du matériel de son débiteur dans le quantum des crédits à lui accorder, un banquier prête sur une affaire faite et pas encore liquidée jamais sur une installation industrielle. Ces observations s'appliquent entièrement à l'agriculture.

L'actif liquide d'un cultivateur est sa récolte engrangée et la preuve c'est que cette même récolte sur laquelle on ne prêterait pas un sou tant qu'elle est entre les mains du producteur devient une valeur de premier ordre dès qu'elles est passée entre les mains du commerçant qui peut la warranter et escompter les warrants chez les banquiers même à la Banque de France.

Pourquoi cette différence ? C'est que le cultivateur n'est pas un commerçant ; qu'un procès avec lui, s'il ne remplit pas ses engagements, est un procès civil interminable et ruineux ; qu'il n'y a pas, contre un mauvais débiteur agricole, la ressource suprême de la mise en faillite. On a voulu le protéger, cette protection lui coûte cher, Dupin disait qu'elle était meurtrière.

Lorsque la loi a déclaré les commerçants passibles de la faillite, elle n'a fait que sanctionner ce que les mœurs, ou pour mieux dire la nécessité, avaient depuis longtemps établi. On a reconnu qu'il était indispensable de donner prise au créancier sur son débiteur, de lui faciliter les moyens de recouvrer ce qui lui est dû ; en affranchissant l'agriculteur de ces mesures rigoureuses, on lui a fermé tout crédit.

Ce qui s'impose d'une manière absolue, c'est la commercialisation de l'agriculture, c'est de soumettre cette

industrie à la législation commerciale avec toutes ses conséquences dont, contre toute logique et toute raison, elle n'est pas justiciable. L'assimilation complète de l'agriculteur au commerçant modifierait immédiatement ses habitudes et lui donnerait le respect de l'échéance qui lui manque entièrement. Il est probable que cette modification, qui rassurerait les prêteurs, suffirait pour faire naître le crédit agricole.

Ce n'est pas tout d'avoir du crédit, il faut encore savoir s'en servir, et sur l'usage les idées sont aussi vagues que sur la distribution. Au début, le paysan usera sans aucun doute des capitaux mis à sa disposition pour payer ses dettes criardes et notamment son terme; c'est de celui qui agira ainsi qu'on dit justement: *paysan endetté, paysan ruiné.* Il faut bien se pénétrer de ce principe que le crédit n'est utile et fécond que s'il sert à faire des récoltes. Par conséquent, les fermages et le salaire des ouvriers ne doivent en aucun cas être acquittés au moyen d'emprunts; on ne fait ainsi que déplacer une dette sans l'éteindre et c'est la ruine. Au contraire, celui qui emprunte pour améliorer see champs par des engrais perfectionnés, pour acheter des semences plus productives, agit en bon père de famille. S'il a de l'argent à 4 0/0 et qu'il sache en tirer 7 ou 8 0/0 — et dans bien des cas ce n'est pas difficile — il s'enrichit et le crédit, loin de l'obérer, est pour lui une source de prospérité.

Avant de créer de nouveaux rouages, il faut se pénétrer de l'idée qu'il est indispensable de commercialiser l'agriculture et de lui persuader que le capital qu'elle obtiendra ne peut servir à payer ses dettes.

Telles sont les deux conditions nécessaires et suffisantes pour qu'il puisse y avoir un crédit agricole.

Pierre DES ESSARS.

BANQUE HYPOTHÉCAIRE D'ESPAGNE

Les actionnaires de la *Banque Hypothécaire d'Espagne*, réunis en assemblée générale ordinaire le 20 mai dernier, ont approuvé les comptes qui leur étaient présentés pour l'exercice 1892, et fixé, comme suit, le dividende pour le même exercice : 6 0/0 sur le capital versé des actions, ainsi qu'il est prévu dans les statuts de la Banque, et 1 1/2 0/0 de dividende supplémentaire, après application au fonds de réserve obligatoire d'un montant de 97.276 pesetas 35, soit 5 0/0 des bénéfices nets, suivant le paragraphe 1 de l'article 131 des Statuts. Les actions de la Banque hypothécaire d'Espagne étant libérées de 200 pesetas seulement (300 pesetas restant à payer), le dividende, pour 1892, se trouve donc être de 15 pesetas.

La *Banque Hypothécaire d'Espagne* (Banque de Crédit Foncier) créée à Madrid par la loi du 2 décembre 1872 et constituée définitivement le 15 avril 1873, jouit du privilège exclusif et de la faculté exclusive, concédés par décret du 24 juillet 1875, d'émettre des obligations hypothécaires au porteur. Outre les prêts sur immeubles qu'elle peut consentir, elle a le droit de faire des avances au Gouvernement, aux provinces, aux communes, etc.; de participer aux opérations présentées par le Trésor Royal; de recevoir en dépôt toutes valeurs; de faire toutes opérations financières ayant pour but le développement de l'agriculture et de l'industrie minière, etc.

Depuis sa formation, la *Banque hypothécaire d'Espagne* a fait, à ses actionnaires, les répartitions suivantes :

Exercice	1873....	6 pes.	Exercice	1883....	12 pes.
—	1874....	7 p. 50	—	1884....	12 »
—	1875....	8 p. 875	—	1885....	15 »
—	1876....	12 p.	—	1886....	15 »
—	1877....	12 p.	—	1887....	15 »
—	1878....	11 p. 90	—	1888....	15 »
—	1879....	12 p.	—	1889....	15 »
—	1880....	15 p.	—	1890....	15 »
—	1881....	15 p.	—	1891....	15 »
—	1882....	12 p.	—	1892....	15 »

Quant à son capital, il est de 50 millions de pesetas ou de francs, divisé en 100.000 actions de 500 pesetas ou francs, émises à 500 fr., et libérées de 40 0/0, soit de 200 francs.

A l'assemblée générale ordinaire dont nous parlons plus haut, il a été donné connaissance des opérations de la Banque pendant l'année 1892. Ces opérations ont donné des résultats très satisfaisants.

En premier lieu, les prêts hypothécaires sont en augmentation : ils se montent à 207, représentant 9.438.447 pesetas 04, contre 235 en 1891, pour 8.750.850 pesetas, et 236 en 1890 pour 9.434.600 pesetas. Mais ces chiffres comprennent : 1° les prêts à court terme; 2° les prêts à long terme dont les demandes ont été examinées dans le courant de l'année; 3° ceux dont les demandes ont été examinées dans l'exercice. Si nous les décomposons, nous trouvons donc :

	1891		1892	
Prêts à court terme.	7 pour p.	445.000	3 pour p.	450.000 »
Prêts à long terme dont les demandes ont été examinées dans l'exercice précédent.	97 »	3.092.100	72 »	3.349.000 »
Prêts à long terme dont les demandes ont été examinées dans l'exercice....	131 »	5.213.750	132 »	5.639.447 04

Quant à l'ensemble des opérations hypothécaires de la Banque nous le trouvons dans le tableau comparatif ci-dessous :

	1890	1891	1892
Nombre des demandes de prêts.	370	497	390
Montant des demandes de prêts.	19.139.690	27.081.000	27.081.000
Prêts réalisés en 1892............	114	131	132
Montant de ces prêts.........P.	4.092.100	5.213.750	5.630.447 04
Prêts restant à examiner à fin d'exercice	188	244	312
Montant de ces prêts.........P.	10.925.000	13.564.750	13.252.177 »
Remboursements anticipés.......	3.654.581 68	2.821.581 11	2.613.113 15

Y compris les chiffres de l'exercice 1892, les prêts à *long terme* réalisés par la *Banque Hypothécaire d'Espagne*, depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre dernter, s'élèvent à 142.798.862 pesetas 04.

Sur ce capital, il a été amorti : 1° par suite des annuités, 8.358.447 pesetas 27; 2° par suite des remboursements anticipés, 44.169.123 pesetas 82; ensemble, 52.527.571 pesetas 09; reste donc un montant de 90.271.290 pesetas 95; et si, d'un autre côté, on ajoute le solde, au 31 décembre 1892, des prêts à court terme, 1.169.563 pesetas 72, et celui des prêts à des corporations, 1.333.345 pesetas 85, on obtient un total général de prêts de 92.774.200 pesetas 52.

En représentation de ces prêts, la Banque a émis, jusqu'au 31 décembre 1892, des *cedulas* hypothécaires pour un capital nominal de 91.908.500 pesetas. Il a été amorti par tirages (y compris le tirage de 2 janvier 1893), 2.134.530 pesetas 59, de sorte que le capital nominal est resté à 89.773.960 pesetas 41. Mais de ce chiffre il y a lieu de déduire le montant du compte de l'actif, primes à amortir, qui représente la différence entre la valeur nominale des *cedulas* et la somme effective que leur négociation a procurée, différence qui est compensée par le bénéfice de l'intérêt des prêts supérieur à celui qui est payé aux cédulas, et par d'autres opérations de prêts, — soit 4.659.450 pesetas 20; le montant effectif des *cedulas* en circulation se trouve donc réduit à 85.114.519 pesetas 21, alors que les prêts réalisés s'élèvent à 90.271.290 pesetas 95, comme nous le disions plus haut.

En outre de ces *cedulas*, la *Banque Hypothécaire d'Espagne* a émis des obligations 5 0/0 en représentation des sommes versées au Trésor pour escompte de *pagarès* de biens nationaux. Le montant de ces obli-

gations en circulation au 31 décembre 1892, y compris celles émises dans le courant de l'exercice (6.000.000 de pesetas), déduction faites de celles amorties (3.500.000 pesetas), et moins l'amortissement pratiqué sur les bénéfices obtenus dans l'escompte de *pagarès* des biens nationaux (84.210 pesetas 68) est de 7.415.789 pesetas 32 ainsi que mentionné au bilan.

Si maintenant nous passons aux bénéfices réalisés par la Banque, nous trouvons, en ce qui regarde ceux provenant des prêts hynothécaires, qu'ils s'établissent comme suit :

	1890	1891	1892
	—	—	—
Commission comprise dans les annuités des prêts :	Pesetas	Pesetas	Pesetas
Prêts à long terme....	490.259 48	510.551 18	543.577 42
Prêts à des corporations	5.559 20	8.736 80	8.736 80
Allocation de 1 0/0 pour frais de rédaction sur le capital des prêts:			
Pour les prêts à long terme..............	81.477 50	84.458 50	89.609 47
Pour les prêts à court terme et à des corporations.............	11.500 »	2.700 »	4.500 »
Indemnités sur les remboursements anticipés :			
Prêts à long terme....	75.614 »	53.889 24	47.994 74
Prêts à court terme...	1.201 26	2.600 »	1.450 »
	665.611 44	662.935 72	695.868 43

Ce chiffre de 695.868 pesetas 48, nous le retrouvons dans le *Compte de Profits et Pertes.*

	1891	1892
	—	—
	Pesetas	Pesetas
Intérêts des prêts hypothécaires.	4.699.053 42	4.958.193 53
Produits de ces prêts : Commission, 1 0/0 frais de rédaction et indemnités pr remboursemts	662.935 72	695.868 43
Bénéfices sur valeurs en portefeuille, y compris les intérêts..	280.603 38	437.490 59
Intérêts de prêts, commissions, revenus, escompte de pagarès, etc.......................	1.614.241 45	1.552.863 59
	7.256.833 97	7.644.416 14
Moins les charges : intérêts sur cedulas, impôts, frais d'administration, etc.................	5.354.232 02	5.698.889 10
	1.902.601 95	1.945.527 04

Ces 1.945.527 pesetas 04 ont reçu l'application suivante :

	Pesetas
	—
Application à la réserve obligatoire...........	97.276 35
10 0/0 aux administrateurs (art. 31 des statuts).	31.679 46
Impôt industriel sur les bénéfices.....	299.776 66
Répartition aux actions 7 1/2 0/0 sur le capital versé..	1.500.000 »
Report à nouveau	16.794 57
Somme égale.....	1.945.527 04

Et maintenant, voici le bilan de la Banque, comparé au bilan établi fin 1891 :

ACTIF

	1891	1892
	—	—
	Pesetas	Pesetas
Actionnaires (60 0/0 non versés	30.000.000 ..	30.000.000 ..
Caisse	545.062 92	461.832 32
Compte à la Banque d'Espagne	9.559.961 84	4.808.899 98
Portefeuille effets............	99.986 13	75.055 49
Portefeuille titres.............	3.076.705 49	3.207.773 55
Prêts hypothécaires	87.344.309 38	92.774.200 52
Immeuble et mobilier	2.489.691 52	2.489.691 52
Semestres d'annuités	2.981.289 35	3.126.246 23
Séquestres.....................	440.575 39	607.571 85
Propriétés de la Banque, provenant des adjudications ...	1.793.409 53	1.648.469 69
Immeubles vendus à terme ...	844.342 98	1.059.893 44
A reporter........	139.185.334 53	140.259.634 59
Report.......	139.185.334 53	140.259.634 59
Reliquats de comptes et revenus	20.508 93	17.724 08
Intérêts courus...............	58.343 81	93.401 95
Débiteurs divers	»	64.919 05
Dépenses faites, mais à la charge de 1893.............	40.676 20	35.740 87
Comptes courants	688.484 60	1.297.728 61
Prêts sur valeurs et reports ..	2.297.110 ..	10.503.660 ..
Pagarès d'acheteurs de biens nationaux escomptés au Trésor	15.085.901 65	10.733.038 96
Trésor public	4.804.030 58	3.499.015 15
Souscription à l'Emprunt de 250 millions amortissable 4 0/0......................	11.671.479 55	»
	173.841.869 85	166.504.863 26

PASSIF

	1891	1892
	—	—
	Pesetas	Pesetas
Capital social.................	50.000.000 »	50.000.000 »
Réserve obligatoire...........	1.992.878 65	2.088.008 75
Réserve spéciale.............	1.121.144 92	1.121.144 92
Cedulas en circulation.......	78.349.295 07	85.114.519 21
Cedulas à amortir............	1.289.011 85	409.030 59
Cedulas amorties non remboursées.........................	147.800 »	50.500 »
Obligations 5 0/0.............	4.796.579 88	7.415.789 32
— — à rembourser.	33.000 »	535.500 «
Compte de prévision en vue de pertes éventuelles sur immeubles, etc...............	979.519 91	914.976 99
Compte de liquidation de l'exercice précédent..............	440.591 05	231.013 96
Créanciers divers............	1.014.638 46	600.525 49
Semestres payés d'avance, etc.		130.624 22
Agents, courtiers, Caisse de retraites du personnel	40.840 83	47.912 17
Comptes courants et de dépôts.	10.432.088 24	11.318.897 64
Paiements différés sur prêts...	1.454.343 05	1.273.177 30
Souscripteurs aux obligat. 5 0/0.	2.009.712 84	» »
Souscription à l'Emprunt Amortissable 4 0/0..............	13.994.640 »	» »
Effets à payer................	44.396 29	59.722 55
Intérêts à payer..............	2.295.991 16	2.506.966 08
Escompte de pagarès de biens nationaux...................	2.456.604 26	1.702.903 20
Reliquat des exercices antérieurs.......................	419.232 88	426.086 73
Profits et Pertes..............	529.560 51	557.564 32
	173.841.869 85	166.504.863 26

Une courte étude de ce bilan est nécessaire. Non compris le compte de prévision pour pertes éventuelles (914.976 pes. 99), les réserves obligatoire et spéciale s'élèvent ensemble à 3.209.153 pes. 67, ce qui, au change actuel de 21 1/2 0/0 environ, représente 2.640.000 fr. environ pour 100.000 actions, soit une prime de 26 fr. 40 cent. par action, alors que le titre est coté en Bourse 475 fr., c'est-à-dire 25 fr. au-dessous du pair ! Quant au revenu de ces actions, qui est de 15 pesetas, soit 12 fr. 35 cent. environ, il représente (475 fr., coût de l'action, moins 300 fr. non versés) 7 0/0 par an sur le capital employé. Ceci est à signaler particulièrement, la *Banque Hypothécaire d'Espagne* développant continuellement ses opérations, les remboursements anticipés diminuant progressivement, en un mot le succès s'attachant de plus en plus à cet Etablissement qui a tant fait jusqu'à présent, et qui est appelé à tant faire encore dans l'avenir.

A. LECHENET.

CANAL DE CORINTHE

« Ne nous laissons pas aller à des calculs fantaisistes « qui ne peuvent que tromper la grande masse du pu- « blic, soit dans un sens soit dans l'autre ». Telle était la conclusion de l'étude consacrée par nous au *Canal de Corinthe*, dans l'*Economiste Européen* du 13 août.

Notre réserve se trouve pleinement justifiée.

Les tableaux des recettes probables du canal, tableaux publiés et reproduits de tous côtés, fixaient le

tarif de transit comme suit : 1 fr. par tonne et 1 fr. par passager, pour les provenances de l'Adriatique, et 0 fr. 50 par tonne et 1 fr. par passager, pour les autres navires provenant du détroit de Messine ou de Gibraltar.

Or, le règlement provisoire de navigation pour l'année 1893, règlement signé par le président de la *Société du Canal de Corinthe* et approuvé par le Ministre de l'intérieur de Grèce, mentionne, à l'article 10 :

Le tonnage net résultant du système de jaugeage adopté par la Commission internationale de Constantinople et inscrit sur les papiers officiels de bord sert de base à la perception du droit de péage, qui est provisoirement :

Pour les steamers en provenance ou à destination de l'Adriatique :

De 75 centimes par tonne pour les paquebots postaux ou portant habituellement des passagers,

Et 50 centimes par tonne pour les autres navires.

Et pour les steamers qui ne sont pas en provenance ou à destination de l'Adriatique :

50 centimes par tonne pour les paquebots postaux ou portant habituellement des passagers, et 40 centimes pour tous les autres navires.

Il sera perçu, en outre, 1 franc par tête de passager.

La différence est sensible. Maintenant :

Art. 11. — Seront exempts de péage :

1° Les bâtiments de guerre helléniques, sauf ceux qui leur sont assimilés par suite de conventions particulières ;

2° Les bateaux pêcheurs et autres, sous pavillon hellénique, dont le tonnage ne dépasse pas trois tonnes.

Art. 12. — Les frais de remorquage dans le canal par le service de la Société sont fixés à 10 centimes par tonne, la somme perçue ne devant pas être inférieure à 50 francs.

Le droit de pilotage est fixé à 1 centime 1/2 par tonne, la somme perçue ne devant pas être inférieure à 10 francs.

Art. 13. — Tout navire remorqué devra fournir ses amarres. Les steamers devront conserver leurs machines fonctionnant ou prêtes à fonctionner pour aider au remorqueur.

Les navires peuvent se faire remorquer par des remorqueurs n'appartenant pas à la Société du Canal.

Ces remorqueurs seront soumis au paiement du droit de péage comme les navires en transit.

Lorsqu'ils traverseront le canal, soit pour aller au-devant des navires de leurs armateurs qu'ils devront remorquer, soit regagnant leur résidence après les avoir remorqués, ils ne seront pas soumis au paiement du droit.

Art. 14. — La Société accepte en paiement les traites payables à vue, tirées par les capitaines sur leurs armateurs agréés par la Société.

Les paiements en espèces à l'entrée du canal doivent être faits en monnaie d'or du type des monnaies de l'Union latine ou en livres sterling au change fixe de 25 fr. 15 ou en pièces de 20 marks au change fixe de 24 fr. 85,

Ou en livres turques au change fixe de 22 fr. 75,

Ou en livres égyptiennes au change fixe de 25 fr. 75.

Les monnaies d'argent ayant cours légal en Grèce sont acceptées en paiement pour appoint jusqu'à 10 francs.

Quelle influence ces conditions nouvelles auront-elles sur le trafic du canal ? Nous le répétons : nul ne peut le dire ; il faut attendre. Toutefois, ajoutons que, suivant le règlement dont nous venons de publier des extraits, le *transit* est libre dans le *Canal de Corinthe* pour tous les navires, quelle que soit leur nationalité, à la condition de ne pas caler plus de 7,20 et de ne pas avoir une largeur supérieure à 20 mètres ; que les navires à voiles au-dessus de 20 tonnes seront tenus de se faire remorquer ; que les navires à vapeur pourront naviguer sur le canal à l'aide de leur propulseur ou se faire remorquer ; enfin qu'il est bien entendu que le remorquage des *steamers* n'est pas une obligation pour la Société, qui ne le fera exécuter qu'autant qu'elle aura des remorqueurs disponibles.

Et, maintenant, terminons en disant, d'après les données officielles, que la profondeur du *Canal de Corinthe* est de 8 mètres ; la largeur du plafond de 21 mètres ; la largeur, à la surface de l'eau, de 24,60 ; quant à la longueur totale du canal, elle est de 6.300 mètres.

A. L.

Le Régime fiscal des Valeurs Étrangères en France (1)

M. Maurice Jobit, sous-inspecteur de l'Enregistrement, vient de publier un travail fort complet sur le régime fiscal des valeurs étrangères en France. Ce volume sera consulté avec fruit non seulement par les fonctionnaires de l'Enregistrement, mais aussi par les Établissements chargés du service de trésorerie des Sociétés étrangères ou agréés comme caution du paiement des droits, aux porteurs de titres étrangers et aux officiers ministériels. On trouve dans l'ouvrage de M. Jobit non seulement l'état actuel de la législation mais celui de la jurisprudence avec un commentaire clair et concis. L'auteur indique avec précision les formules qui servent à calculer la quotité imposable et les perceptions à effectuer, il expose les pénalités en cas de contravention et porte une lumière complète dans ce dédale de dispositions législatives et réglementaires.

Nous croyons être utiles à nos lecteurs en leur signalant cet excellent volume.

P. d'E.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

Les récentes fêtes d'inauguration du port de Tunis, présidées par deux Ministres français, ont donné un regain d'actualité à notre protectorat africain. Nous pensons donc être agréables à nos lecteurs en examinant la situation économique de la Tunisie à l'heure présente, et en résumant, dans ce but, les articles de journaux, correspondances et ouvrages qu'il nous a été donné de consulter.

Sans vouloir retracer un historique de l'ancienne Régence, si peu connue avant l'occupation française, il est bon de montrer, au fur et à mesure des progrès réalisés, ce qu'était le pays quand on y implanta notre drapeau sous une forme modeste, en apparence, mais commode, en ce sens qu'elle déchargeait la métropole des responsabilités du Gouvernement direct. Cet exposé nous permettra d'apprécier simultanément les progrès réalisés, en comparant les chiffres qui constituent les arguments les meilleurs.

Aussi bien, avant d'entreprendre cette étude, nous avons causé avec nombre de Français ayant, de l'autre côté de la Méditerranée, des intérêts importants ; si nous avons trouvé chez quelques-uns une note moins enthousiaste, tous croient à l'avenir de la colonie ; les avis diffèrent seulement sur les voies et moyens à suivre.

Dans une lettre datée du 25 juin 1893 et publiée dans le *Journal des Débats*, M. Paul Leroy-Beaulieu affirme que, de toutes nos récentes acquisitions, la Tunisie est celle qui donne le plus de satisfaction à la France ; il reconnaît, pourtant, que les mécomptes n'ont pas été épargnés...

« Mais, ajoute-t-il, on n'a pas à enregistrer ici, comme cela est trop souvent arrivé ailleurs, de retentissants échecs ; on ne trouve pas trace de découragement. On supporte des épreuves qui sont inévitables ; rien ne s'improvise ; quelque réflexion qu'on y ait apporté, les premiers essais et les premières combinaisons n'obtiennent pas immédiatement le succès qu'on en attendait. »

La Tunisie a, sur d'autres colonies, l'avantage considérable d'être à trente heures de vapeur de la mère patrie ; on peut s'y rendre facilement et acquérir sur place des notions exactes de ce qui s'y passe. Et pourtant, il a fallu plusieurs années pour rallier à l'occupation la masse de nos concitoyens, pour leur faire comprendre que la France ne pouvait laisser prendre à d'autres une situation prépondérante qui nous revenait de droit, aux portes de l'Algérie.

Rendons cette justice à l'Administration des colonies, dont les actes sont si souvent critiqués, qu'elle a

(1) Poitiers, Imprimerie Blois, Roy et Cie.

pris enfin, des mesures propres à renseigner nos compatriotes désireux de s'expatrier dans nos colonies et possessions. Elle s'était désintéressée trop longtemps d'un devoir qui consiste à guider, non seulement les émigrants, mais aussi les rares (trop rares, hélas!) capitalistes cherchant à exercer leur activité hors de France. Cette action permanente s'impose, si on veut éviter qu'émigrants et capitalistes donnent la préférence aux pays étrangers. Dans cet ordre d'idées, on a organisé à Tunis, sous le nom de contrôle, une direction qui fonctionne avec succès et auprès de laquelle nos nationaux peuvent puiser des renseignements sur le commerce, l'industrie et l'agriculture du protectorat. Aujourd'hui, le courant est établi; il ne reste plus qu'à le diriger, car le nombre des colons français, de quelques centaines à peine lors de la signature du traité du Bardo, dépassait 10.000 en 1891, et 12.000 à la fin de 1892.

I

Les voies de communication

Quand les intrigues étrangères décidèrent, en 1881, le Gouvernement de la République à mettre à la raison Mohammed-es-Saddock, les moyens de communication manquaient totalement en Tunisie ; on se trouvait dans une situation analogue à celle de l'Algérie de 1830 et c'était là l'obstacle le plus sérieux au développement des exploitations agricoles. M. Cambon, qui a si bien compris et organisé l'administration du protectorat, fit constituer, par décret du 25 juillet 1883, un corps complet d'ingénieurs et d'agents et inscrire au budget un crédit de 4.576.876 piastres, destiné à la réfection des routes des environs de la capitale. Depuis, nous apprend M. Narcisse Faucon (1), plus de 900 kilomètres, construits ou améliorés, ont été livrés à la circulation.

« Toutes ces routes, sauf de rares exceptions, sont construites avec une largeur de plate-forme qui varie de 7 à 8 mètres et une chaussée empierrée de 3 à 4 mètres de largeur sur 20 centimètres d'épaisseur. L'ensemble des travaux a donné lieu à une dépense de 7 millions 500 mille francs environ, et le prix du mètre courant de route, y compris les ouvrages d'art, dont le nombre est considérable et très onéreux, ne dépasse point 14 fr. » (On a construit 215 ponts, dont 16 grands ponts en maçonnerie et 11 métalliques).

Ce sont là les chiffres officiels de la Direction générale des travaux publics en Tunisie.

La question des transports jouant un grand rôle dans la colonisation, l'administration a eu mille fois raison de se préoccuper des voies de communication; mais il reste encore beaucoup à faire dans cet ordre d'idées. Un aimable Parisien, qui a là-bas d'importantes propriétés, nous exposait, l'autre jour, ses doléances; le manque de routes dans certaines régions l'oblige à restreindre ses exploitations agricoles.

En Tunisie, nous n'avons pas, comme en Cochinchine, des rivières ou des arroyos navigables ; les cours d'eau y sont tous torrentiels et, pour rendre faciles les relations commerciales, il importait de compléter les tronçons de voie amorcés par nos officiers du génie, d'abord, et continués, ensuite, par le service civil constitué par le décret du 25 juillet 1883. On a suivi un procédé analogue à celui qu'on applique en Indo-Chine, en recourant aux prestations, mais. avec cette différence que, dans la Régence, ces prestations sont volontaires.

L'auteur cité plus haut estime qu'il y a là une lacune ; on pourrait exiger, pense-t-il, annuellement, de chaque indigène, cinq ou six journées de prestations, ce qui donnerait un total de trois à quatre cent mille journées.

Il voudrait aussi qu'on utilisât la main-d'œuvre militaire.

Dans mon étude sur l'Indo-Chine, j'ai exposé les inconvénients qui résultaient de l'absence d'un plan de travaux publics mûrement étudié ; l'Algérie, elle aussi, a souffert pendant de longues années du manque de méthode et d'esprit de suite. Encore une fois, on n'est pas tombé dans les mêmes erreurs en Tunisie, mais il faut se hâter de parachever l'œuvre en reliant tous les centres agricoles et industriels.

Je dois ajouter, cependant, que sur cette question des routes, les avis sont très partagés. Certains colons avec qui j'ai eu l'occasion de causer, estiment qu'on s'est livré à des dépenses exagérées et qu'il eût mieux valu faire moins grand, en réservant pour les chemins de fer une partie des sommes absorbées depuis dix ans par le service des travaux publics. Ce serait là, affirment-ils, l'avis du résident général actuel, M. Rouvier.

Quant aux chemins de fer, il s'est passé un fait inouï, que les discours prononcés aux fêtes de Tunis ont mis en lumière. M. Bonhoure, délégué du Syndicat franco-tunisien du Sahel, en remettant au Ministre des Affaires étrangères une protestation contre les retards apportés à la construction des chemins de fer tunisiens, rappela les engagements pris à la tribune du Parlement. « D'où viennent ces retards, — a-t-il dit en substance, — alors que toutes les études sont faites, les objections financières levées et que la Tunisie possède dans ses caisses les sommes nécessaires à l'exécution des travaux? — Ils sont dus uniquement à un désaccord entre l'Etat français et la Compagnie de Bône-Guelma dans les conditions d'exploitation des lignes algériennes....

« Il n'est pas admissible, ajoutait-il, que les droits des Tunisiens soient méconnus et que leurs intérêts les plus légitimes soient sacrifiés pour servir de rançon à une Compagnie.

« Pour contraindre la Compagnie Bône-Guelma, c'est la Tunisie qu'on frappe et qu'on met en interdit.

« Si c'est la Compagnie Bône-Guelma qui doit construire nos chemins de fer, nous demandons qu'elle soit autorisée et invitée à les commencer au plus tôt.

Et, s'il convient à l'Etat de les lui refuser, la Tunisie doit être, dès maintenant, déliée de tout engagement et de toute convention afin qu'elle puisse immédiatement faire construire par d'autres concessionnaires le réseau dont elle a besoin et dont elle possède dans ses caisses le prix intégral. »

Ces plaintes avaient été formulées à maintes reprises. Dans un article anonyme, publié par une Revue hebdomadaire, on indiquait, il y a quelques mois, qu'il faudrait à la Tunisie 700 à 800 kilomètres de lignes nouvelles de pénétration, dont le coût est estimé à une quarantaine de millions de francs et pour lesquels le Protectorat a en caisse 25 millions, c'est-à-dire la somme nécessaire à la construction de la moitié de ce réseau.

En outre, à la réception des Ministres, dont je parlais tout à l'heure, les Présidents de la Chambre d'agriculture et de la Chambre de commerce renouvelèrent les doléances de la colonie à ce sujet. M. Guérin promit de transmettre ces vœux au Gouvernement et à la Chambre, et, après lui, M. Poincaré reconnut qu'une solution rapide s'imposait.

Je citerai aussi un second passage de la lettre précitée de M. Paul Leroy-Beaulieu qui justifie, dans les termes suivants, le desiderata des colons :

« Sans jouir, comme on est trop tenté de le croire en France, d'une éblouissante prospérité, ce qui n'est guère possible, d'ailleurs, pour une colonie âgée de douze ans seulement, la Tunisie est donc dans une bonne voie; pour qu'elle continue d'y avancer, sans soubresauts, sans ralentissement et sans accident, il suffit qu'on lui permette d'employer ses ressources. La Tunisie ne tend pas la main, ce qui est bien beau et bien rare pour une colonie française: elle supplie seulement qu'on la laisse user pour ses travaux publics des réserves considérables qu'elle a accumulées. Grâce à une stricte économie, à une série de bonnes années et au bénéfice des conversions de sa Dette publique, qui est garantie par la France, mais pour laquelle le Trésor français n'a jamais eu à payer effectivement un centime, la Tunisie dispose d'une sorte de Trésor pacifique d'environ 25 millions. Elle voulait employer la plus forte partie de cette somme à construire 300 ou 350 kilomètres de chemins de fer. Croira-t-on qu'on ne

(1) *La Tunisie*, chez Aug. Challamel.

peut arracher au Parlement français un consentement pour dépenser sur une terre française, en travaux de première nécessité, un argent qui ne coûte rien à la France ? C'est ainsi que nous finirons par plonger dans l'anémie une contrée qui possède tous les éléments de la santé et de la croissance. »

(*A suivre*) C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	17 août	24 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 17 août / 24 août		
Or .... 1.713.940.740 / 1.705.722.612	2.989.917.631	2.982.492.723
Argent... 1.275.976.891 / 1.276.770.110		
2.989.917.631 / 2.982.492.723		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	296.046	65.437
Portefeuille Paris { Effets Paris........	206.893.284	197.290.325
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	335.966.148	302.179.671
Avances sur lingots à Paris.............	92.000	92.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.526.700	7.526.700
Avances sur titres à Paris..............	120.227.087	119.445.603
Avances sur titres dans les succursales	166.329.404	165.123.568
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.525	99.626.728
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...............	9.288.041	9.332.015
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales................	2.047.424	2.056.138
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..................................	93.360.282	95.112.422
Total............	4.296.958.870	4.245.731.527
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.393.762.995	3.358.679.170
Arrérages de valeurs déposées.........	17.565.340	15.166.365
Billets à ordre et récépissés...........	41.515.347	41.245.002
Compte courant du Trésor, créditeur...	177.315.050	177.911.032
Comptes courants de Paris..............	324.880.185	324.689.203
Comptes courants dans les succursales.	61.477.963	56.699.114
Dividendes à payer......................	3.317.380	3.173.497
Escompte et intérêts divers............	3.033.726	3.218.359
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	48.156.869	39.015.771
Total............	4.296.958.870	4.245.731.527

Comparaison avec les années précédentes

	29 août 1889	28 août 1890	27 août 1891	25 août 1892	24 août 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.812.1	2.905.2	2.925.3	3.038.7	3.358.6
Encaisse............	2.590.1	2.584.3	2.633.8	2.969.5	2.982.4
Portefeuille........	573.8	559.2	610.7	431.8	499.4
Avances aux partic.	265.6	265.7	293.5	319.7	292.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	303.6	263.7	382.1	441.6	177.9
— part...	536.1	376.5	421.7	410.4	381.3
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	3 0/00	4 0/00	pair	8 ½ 0/00
Bénéfices nets......	1.053.5	1.286.8	2.186.2	424.6	1.162.2

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 août 1893 :

Dépôts de fonds...............	5.966.106 80
Retraits de fonds..............	4.449.062 96
Excédent de dépôts......	1.517.043 84

Excédent de retraits du 1er janvier au 20 août 1893, 199.635.929 fr. 01.

Capitaux employés en achats de rentes, du 11 au 20 août 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 219.379 fr. 95.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de juillet 1893 :

Versements reçus de 183.970 déposants, dont 30.605 nouveaux............................		27.124.679 76
Remboursements à 92.145 déposants, dont 17.658 pour solde.	23.135.547 67	23.653.256 97
Rentes achetées à 356 déposants, pour un capital de................	517.709 30	
Excédent de recettes..........		3.471.422 79

Nombre de comptes existants au 31 juillet 1893 : 2.017.813.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans ses deux dernières séances hebdomadaires des 17 et 23 août, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 6.318.182 fr. de nouveaux prêts, dont 5.177.300 fr. en prêts fonciers et 1.140.882 fr. en prêts communaux.

Compagnie Française des Métaux. — Le Conseil d'administration de la Compagnie Française des Métaux, dans sa séance du 22 août courant, a décidé qu'il proposerait à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende de l'exercice 1892-1893, comprenant exceptionnellement trois semestres à 37 fr. 50 par action (sous déduction des impôts), sur laquelle somme un acompte de 15 fr. a été mis en paiement le 1er janvier dernier.

L'assemblée sera ultérieurement convoquée pour le 27 septembre prochan.

Lits Militaires. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie des Lits Militaires a eu lieu le 26 juillet dernier.

Les comptes de l'exercice 1892 ont été approuvés et le dividende de cet exercice fixé à 37 fr. 50 par action. Ce dividende est payable 11 fr. depuis février dernier et 26 fr. 50 à partir du 20 août courant sous déduction de l'impôt.

M. de Panafieu, administrateur sortant, a été réélu.

Les pouvoirs des commissaires, MM. le comte de Resbecq et Buchot, ont été renouvelés.

Ces diverses résolutions ont été votées à l'unanimité.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 6 au 12 août (32e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat................	2.706	854	803	22.331	22 157	+	173
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.235	7.187	210.192	205.917	+	4.275
— Rhône au Mont-Cenis	133	97	93	2.711	2.200	+	11
— Chemins Algériens..	513	157	211	4.882	5.204	—	321
Nord................	3.649	3.829	3.929	111.940	111 143	+	797
Ouest...............	5.185	3.309	3.287	87.828	87.305	+	522
Orléans.............	6.581	3.609	3.607	102.378	101.196	+	1.181
Est.................	4.727	3.158	2.976	88.201	85.074	+	3.127
Midi................	3.045	1.958	1.908	55.474	52.064	+	3 409
Est-Algérien........	897	105	165	3.526	3.478	+	47
Bône-Guelma voie larg.	534	73	94	1.933	2.220	—	286
— voie étroite	128	7	5	224	195	+	29
Ouest-Algérien.......	296	48	59	1.608	1.636	—	28
Arzew à Kralfallah..	214	26	19	813	832	—	19
Médoc...............	101	32	26	638	618	+	20

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 juillet.	43.100.000	47.100.000
Du 1er au 10 août.........	2.140.000	1.880.000
Du 11 au 20 août.........	1.800.000	1.680.000
Du 21 au 25 août.........	890.000	1.010.000
Du 1er janvier au 25 août. .	47.930.000	51.670.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 25 août 1893.

Mort du duc de Saxe-Cobourg-Gotha. — Son Successeur. — L'Impôt sur le tabac. — Les Relations commerciales avec la Russie. — Le Choléra. — Les Fonds d'Etat allemands. — Les Monnaies d'argent.

Le duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha est mort le 22 août, à l'âge de 75 ans; son successeur est le duc d'Edimbourg, fils du prince consort d'Angleterre et neveu du duc Ernest; le prince de Galles, frère aîné du duc d'Edimbourg, et sa sœur aînée, l'Impératrice Frédéric, ne pouvaient naturellement pas occuper le trône ducal de Saxe-Cobourg; on croyait généralement que le duc d'Edimbourg renoncerait à la succession en faveur de son fils le prince Alfred, qui a été élevé en Allemagne; mais, après une longue conversation avec l'Empereur, le duc d'Edimbourg a pris en mains le Gouvernement, et il y a maintenant un prince anglais parmi les souverains allemands.

On vient de publier quelques informations sur le projet d'impôt de fabrication sur le tabac. Plusieurs propositions ont été soumises à la Conférence des Ministres des finances. La Bavière proposait un impôt de fabrication unique sans modification des droits de douane et avec suppression des droits de production. L'Alsace-Lorraine proposait de remplacer ces derniers, qui sont assis sur le poids du tabac produit, par une taxe sur les surfaces cultivées, et de créer un impôt de fabrication à plusieurs degrés. Le Gouvernement prussien propose un impôt *ad valorem* de 33 0/0 sur les produits fabriqués, avec suppression des droits de production et réduction de 40 0/0 des droits de douane. On n'est pas encore arrivé à s'entendre sur ces différents projets.

On se montre de plus en plus inquiet au sujet des conséquences de la guerre douanière avec la Russie; les Russes paraissent envisager la situation avec un grand calme, tandis que l'industrie allemande se lamente à haute voix. Les Chambres de commerce des ports de la Baltique, où la navigation est en grande partie paralysée par la guerre de tarifs, ont adressé des pétitions à l'Empereur. Il ne paraît pas y avoir aucune compensation aux pertes de l'industrie: les agrariens, qui comptaient sur une hausse du prix des céréales, se voient déçus jusqu'ici, et commencent à comprendre qu'on n'empêchera pas les blés étrangers de pénétrer en Allemagne en aussi grande quantité que précédemment.

La guerre douanière sera sans doute abrégée par la désillusion des personnalités intéressées qui l'ont laissée éclater.

Un cas de choléra a été constaté cette semaine à Berlin.

On se préoccupe dans les cercles financiers de la baisse considérable que présentent depuis un certain temps les fonds d'Etats allemands; voici des chiffres qui mettent cette baisse en évidence:

	Cours aux 1er avril	Cours aux 22 août
Emprunt allemand 4 0/0	107 70	106 80
— — 3 1/2 0/0	101 25	99 20
— — 3 0/0	87 40	84 50
Consolidé prussien 4 0/0	107 75	106 60
— — 3 1/2 0/0	101 40	99 60
— — 3 0/0	87 40	84 50

La baisse sur les 3 0/0 atteint près de trois points, alors que ces fonds se font, en général, remarquer par l'extrême exiguïté de leurs fluctuations.

La principale cause de cette baisse réside dans l'adoption de la loi militaire et dans l'inquiétude que partage tout le monde financier au sujet de l'avenir des finances de l'Empire et de la Prusse. Il y a, il est vrai, d'autres causes secondaires de la dépréciation de ces valeurs, en particulier le renchérissement de l'argent et le bruit, démenti il est vrai, de l'émission dans un bref délai de nouveaux emprunts allemand et prussien; le Gouvernement ne fera appel de nouveau au marché qu'au commencement de l'année prochaine.

Le Ministre de l'intérieur de Prusse a adressé aux fonctionnaires de l'ordre administratif une circulaire où il attire leur attention sur la baisse considérable de l'argent métal qui, d'après lui, ne peut que prendre des proportions plus considérables dans un avenir rapproché. A la suite de cette baisse, on peut dès maintenant se procurer un bénéfice appréciable en frappant des monnaies d'argent, qui ne pourront plus être distinguées, une fois dans la circulation, des monnaies qui ont seules droit de circuler. Les fonctionnaires auront à exercer une surveillance plus rigoureuse pour déceler ces cas de faux-monnayage quand ils se produiront.

Informations Économiques et Financières

Le Prix des Vivres. — Le tableau suivant donne les prix moyens des objets d'alimentation en Allemagne pendant les six dernières années, en marks:

	1892	1891	1890	1889	1888	1887
100 kilogrammes						
Froment	189	222	192	183	174	164
Seigle	178	208	170	156	135	125
Orge	156	171	165	151	135	128
Avoine	149	162	160	151	130	113
Pois	249	237	227	221	204	205
Haricots	271	284	283	294	286	266
Lentilles	466	442	451	466	459	446
Pommes de terre	63,5	73,5	49,5	52,5	51,5	46,0
1 kilogramme						
Viande de bœuf	126	128	126	117	112	113
— de porc	131	130	139	128	114	115
— de veau	116	118	117	105	99	100
— de mouton	122	125	121	112	107	108
Lard	174	177	188	173	160	164
Beurre	226	220	220	221	208	207
Farine de froment	34	38	34	33	31	30
— de seigle	32	34	29	27	25	24
Riz de Java	52	53	54	54	53	54
Café de Java, gros	280	282	278	267	260	256
— fin	366	370	368	355	347	346
Saindoux	169	172	181	170	160	162
Œufs (5 douzaines)	359	356	352	337	328	317

Les Récoltes en Prusse. — Les chiffres suivants représentent l'état des récoltes en Prusse au mois d'août, les chiffres représentant, 1 une récolte très bonne, 2, bonne, 3, moyenne, 4, médiocre, 5, très médiocre.

Froment d'hiver, 2,8; froment d'été, 3,3; seigle d'hiver, 2,6; seigle d'été, 3,3; orge, 3,3; avoine, 3,9; pommes de terre, 2,5; trèfle, 3,8.

La Production du Sucre. — Du 1er août 1892 au 31 juillet 1893, la production du sucre en Allemagne a atteint 11.279.011 quintaux de sucre brut, contre 11.278.802 q. pendant la canpagne précédente.

Les Recettes des Postes et Télégraphes. — Les recettes brutes de l'Administration impériale des postes et télégraphes ont été, en juillet, de 22.091.696 marks, soit 1.180.212 marks de plus qu'en juillet 1892. L'excédent net de juillet est de 1.701.222 marks, en augmentation de 377.862 marks. Pour les quatre premiers mois de l'exercice financier (avril à juillet), il est de 9.660.318 marks, en augmentation de 2.758.755 marks.

Les Valeurs Russes. — Certains journaux font courir le bruit que le Gouvernement songe à imposer au Comité de la Bourse l'exclusion des valeurs russes de la Bourse de Berlin ; mais personne n'ajoute foi à ces informations.

Les Chemins de fer prussiens. — Dans un but d'économie, on supprimera à partir du 1er octobre les wagons de 1re classe sur les Chemins de fer prussiens, sauf dans les cas où cette mesure contrarierait des intérêts généraux respectables. On a reconnu, en effet, que les wagons de 1re classe sont si peu utilisés qu'on ne peut pas les considérer comme vraiment nécessaires.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	21 juil	28 juil	4 août	11 août	18 août	25 août
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 25	86 25	85 75	85 10	85 37	84 62
Orient 3 0/0	68 40	66 75	65 75	66 62	66 62	65 75
Consolidés Russes	99 40	98 87	98 87	99 12	99 40	99 12
Hongrois	94 40	94 40	94 62	94 12	93 90	93 37
Egypte Unifiée	100 90	100 20	100 75	100 80	100 30	» »
Italien	88 87	87 75	87 12	86 75	85 50	84 »
Chemins de fer						
Autrichiens	125 12	124 90	125 87	122 75	121 87	119 25
Lombards	42 87	42 »	43 37	42 25	41 62	41 50
Gothard	155 ..	155 25	153 »	152 »	146 12	144 25
Nord-Est Suisse	105 75	106 25	105 80	104 12	100 90	101 50
Central Suisse	»	»	»	»	»	»
Méridionaux	»	»	»	»	»	»
Duxer	»	»	»	»	»	»
Marienbourg	76 37	67 »	67 50	70 »	66 90	67 87
Ouest Prussien	74 50	65 37	68 75	69 37	68 62	66 62
Mainzer	»	»	»	»	»	»
Lubecker	»	»	»	»	»	»
Vars.-Vienne	208 75	203 »	203 »	205 50	205 »	204 »
Sud-Ouest Russe	»	»	»	»	»	»
Banques						
Crédit	202 »	202 »	203 12	200 40	200 75	197 25
Disconto	177 62	176 »	175 25	174 50	172 87	170 75
Darmstadt-Bank	133 50	133 50	133 25	130 50	129 »	127 50
Berl-Handels	134 50	133 62	133 50	131 50	129 25	128 25
Dresde-Bank	138 37	137 75	137 07	135 75	134 87	134 ..
National-Bank	108 »	105 50	105 75	104 50	103 »	102 25
Mines et diverses						
Laura	104 37	101 25	98 50	99 40	99 40	97 75
Dortmund	58 »	57 25	56 87	57 37	56 12	55 62
Bochumer	123 75	124 40	118 75	119 87	121 »	119 62
Gelsenkirch	132 »	136 12	134 50	134 »	133 62	133 50
Hibernia	105 62	108 90	109 37	109 »	108 87	108 25
Harpener	128 12	131 80	131 37	131 12	129 90	129 37
Packets de Hambourg	»	»	» »	»	»	91 12
Nordd Lloyd	114 62	115 80	116 25	115 »	110 20	110 50
Lots Turcs	»	»	»	»	»	78 50
Changes						
Paris 8 jours	80 95	80 90	80 85	80 75	80 65	80 60
Londres —	20 36	20 31	20 45	20 48	20 43	20 43
Vienne —	163 30	162 80	163 45	161 90	162 25	161 50
Pétersbourg 3 semaines	213 25	211 50	208 »	211 50	209 75	206 45
Roubles comptant	214 »	212 37	210 70	213 45	213 50	210 25
— fin courant	214 25	211 25	211 »	213 50	213 50	210 25

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 26 août 1893.

Le marché monétaire se resserre de plus ; on envisage comme probable une prochaine élévation du taux de l'escompte de la Banque à 6 0/0.

La situation du marché monétaire exerce une influence déprimante sur le marché, qui a été en outre influencé d'une manière défavorable par les incidents d'Aigues-Mortes ; aussi la presque totalité des valeurs du marché sont-elles en forte baisse, en particulier les fonds d'Etat allemands : le 3 0/0 est tombé au-dessous de 85.

Le Rouble recule également ; malgré les mesures de M. de Witte, des expéditions de roubles ont lieu constamment de Russie à Berlin, alimentant les achats que fait ici le Ministre des finances de Russie pour soutenir les cours. Les fonds russes sont entraînés par les mouvements du rouble.

L'Italien fléchit de nouveau à la suite des derniers incidents.

Les cours des valeurs de Banque sont pour la plupart en perte.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 25 août 1893.

La Discussion du « Home rule ». — Un Groupe colonial à la Chambre des communes. — La Grève. — L'Elévation du Taux de l'Escompte.

En vertu de la décision prise par la Chambre à 38 voix de majorité, la discussion du rapport sur le *home rule* va prendre fin ce soir. Il ne restera plus alors qu'une dernière formalité, celle de la troisième lecture qui aura lieu mercredi et jeudi prochains, et la Chambre des Communes aura adopté, après quatre-vingt séances, le projet de M. Gladstone. La tâche du Premier ne sera pas ainsi terminée : Dans les premiers jours de septembre, le bill sera introduit à la Chambre des Lords, et personne ne doute que la grande assemblée ne discutera même pas le projet voté par la Chambre des Communes ; elle opposera aussitôt son veto et la session parlementaire sera close.

On s'est demandé longtemps quelle serait alors la conduite de M. Gladstone : on a supposé les projets les plus extravagants et les plus impossibles ; on croit savoir aujourd'hui que la procédure suivie sera plus simple et plus légale. M. Gladstone, au cours de la session extraordinaire de novembre présentera une seconde fois, conformément aux traditions, le *bill* à la Chambre des Lords. Le second examen aura lieu alors au commencement de l'année prochaine, et lorsque le projet de réforme de la loi irlandaise aura été encore repoussé, M. Gladstone prononcera la dissolution et procédera à de nouvelles élections. Le pays aura alors à se prononcer sur ce *home rule* et sur le maintien ou la suppression de la Chambre des Lords qui aura fait obstacle à la volonté nationale. Cette mesure n'est pas faite pour modifier les sentiments de la Chambre haute et l'on peut s'attendre à ce que les événements suivent la marche que je viens d'indiquer.

Il est inutile de dire que la clôture de la discussion à la Chambre des Communes a provoqué de nombreux incidents et que les séances de cette semaine ont été fort mouvementées ; je n'ai pas à insister sur des détails qui doivent être pour vous d'un intérêt fort relatif. Je constate cependant que la discussion du *home rule* n'absorbe pas uniquement l'attention des députés et que d'autres préoccupations les retiennent encore.

Le *Standard* annonce, en effet, qu'il va se constituer à la Chambre des Communes un nouveau parti, le parti colonial, dont tous les membres agiront de concert, sans distinction d'opinions politiques, en vue de sauvegarder l'intégrité de l'Empire et d'en assurer le développement.

Le programme de ce nouveau parti comporte entre autre choses l'amélioration des communications télégraphiques entre la métropole et ses colonies, l'abolition des anomalies postales, la cessation de l'importation des condamnés français à la Nouvelle-Calédonie et la réforme du mode de nomination des Gouverneurs coloniaux.

Comme tous les programmes, celui-ci a du bon et... du mauvais. Il propose des réformes que l'on réclame depuis longtemps, mais en revanche, il demande la cessation de l'importation des condamnés français à la Nouvelle-Calédonie ; or, je ne sache pas que la Nouvelle-Calédonie soit déjà colonie anglaise !

La grève des mineurs reste stationnaire, mais, par contre, les incidents qu'elle provoque se sont multipliés et le Gouvernement est obligé de maintenir dans le pays de Galles les troupes envoyées pour réprimer les excès des grévistes. La Fédération des mineurs a tenu mercredi, à Westminster-Palace hôtel, une réunion dont

on attendait avec beaucoup d'impatience le résultat. Au cours de cette assemblée, elle a décidé de proposer aux mineurs de n'accepter aucune réduction de salaires et de ne reprendre le travail que si les patrons retirent l'avis affiché antérieurement et annonçant la réduction de 25 0/0 sur les salaires. Si les propriétaires consentent à adopter ces conditions, la Conférence prend l'engagement de s'entremettre auprès des mineurs pour qu'ils ne demandent pas une augmentation de salaires, jusqu'à ce que les prix atteignent l'échelle de 1890. La Conférence a décidé en outre que le travail ne pourra être repris dans aucun puits de la Fédération avant qu'un arrangement général ne soit conclu.

Des délégués seront envoyés auprès des mineurs du Durham pour leur expliquer le but de la Fédération, qu'ils semblent ignorer. La Conférence estime que la Fédération des mineurs devra, dans l'intérêt des ouvriers, coopérer avec les propriétaires des mines, en vue d'empêcher les sous-ventes pratiquées par les marchands de charbons. Le Comité exécutif permanent a été chargé ensuite de rédiger un plan pour la réception et la distribution des secours.

En attendant, la situation dont je vous ai montré toute la gravité continue à empirer et de nombreuses sources de la richesse publique sont atteintes peu à peu par la résistance des mineurs.

La Banque d'Angleterre a élevé hier le taux de son escompte de 4 à 5 0/0. Bien que d'importantes quantités d'or y soient entrées ces jours-ci, on s'attend à de très fortes sorties et la Banque a voulu défendre son encaisse à tout prix. Le marché n'en a pas été autrement affecté.

Londres, 26 août.

La grève, que l'on croyait être près de la fin, revêt aujourd'hui un aspect plus grave dans le sud du Pays de Galles et le comté de Monmouth : l'attitude énergique des grévistes a amené une nouvelle effervescence dans les esprits, des collisions se produisent.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
23 août 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.458.505	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.008.505
Total	39.458.505	Total	39.458.505

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	12.414.595
Réserve et profits et pertes	3.475.420	Portefeuille et avances	23.993.423
Trésor et administration publique	4.362.905	Billets en réserve	13.205.730
Comptes particuliers	28.843.501	Or et argent monnayés	1.809.932
Billets à sept jours, etc.	188.854		
Total	51.423.680	Total	51.423.680

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
10 Mai	24.006	26.340	35.627	39.381	14.115	39	3½
17 »	23.462	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5

Les Chemins de fer pendant le premier semestre. — On connaît aujourd'hui les résultats de l'exploitation des principales lignes anglaises pendant le premier semestre de 1893. Nous donnons ci dessous les chiffres fournis par les quinze principales Compagnies :

	Recettes brutes	Dépenses d'exploitat.	Recettes nettes	Dividende
	(En livres sterling)			%
London and North-Western	5.525.786	3.107.416	2.418.370	5 1/4
Great Western	4.253.669	2.374.968	1.878.701	4
Midland	4.300.752	2.390.997	1.909.755	4 3/4
North-Eastern	3.270.315	1.907.333	1.362.982	4 3/4
Lancashire and Yorkshire	2.131.419	1.226.731	904.688	3 1/4
Great Northern	2.113.952	1.280.523	833.429	3
Great Eastern	2.039.514	1.209.414	838.100	3/4
London and South-Western	1.790.345	1.031.781	758.564	4 3/4
South-Eastern	1.108.113	622.401	485.712	2 1/4
London Brighton	1.201.401	617.057	584.344	4 1/4
Manchester Sheffield, etc.	1.205.623	610.764	594.859	»
London Chatam and Dover	669.372	401.001	268.371	2 2/5
North Staffordshire	372.594	195.704	176.890	4
Metropolitan	373.239	150.340	222.899	3 1/4
North London	246.499	133.654	112.845	6 1/2
Total	30.602.593	17.260.084	13.342.509	3 13/16

Comparés avec ceux du semestre correspondant de 1892, ces chiffres donnent les différences suivantes :

	Recettes brutes	Dépenses d'exploitat.	Recettes nettes	Divid. annuel
	(En livres sterling)			%
London and North-Western	— 104.730	— 11.864	— 92.866	— 1/2
Great Western	— 53.431	+ 11.131	— 64.562	— 3/4
Midland	— 130.326	— 82.279	— 48.047	— 1/2
North-Eastern	+ 333.525	+ 85.697	+247.828	+ 1 3/4
Lancashire and Yorkshire	— 15.877	— 25.736	+ 9.859	le même
Great Northern	+ 4.057	— 12.120	+ 16.177	»
Great Eastern	+ 18.695	+ 13.050	+ 5.645	»
London and South-Western	+ 115.736	+ 54.459	+ 61.277	+ 1/2
South-Eastern	+ 29.456	— 6.797	+ 36.253	+ 1/2
London Brighton	+ 48.494	+ 7.248	+ 41.246	+ 1/2
Manchester Sheffield, etc.	+ 22.108	+ 7.844	+ 14.264	— 1/4
London Chatam and Dover	+ 5.144	+ 2.847	+ 2.297	— 1
North Staffordshire	— 6.130	— 1.903	— 4.227	— 1/4
Metropolitan	+ 630	— 2.157	+ 2.787	le même
North London	— 9.908	+ 650	— 10.558	— 1
Total	+ 257.443	+ 40.070	+217.373	— 1/16

A première vue, la situation générale des Compagnies de chemins de fer semble donc s'être un peu améliorée, mais il n'en est rien : ce léger accroissement est dû au retour à un chiffre normal des recettes du North-Eastern, que la grève du Durham avait tant réduites l'année dernière. Cette circonstance vaut aux recettes du North Eastern une augmentation de 333.000 liv. st. et l'augmentation totale des 15 lignes n'est que de 257.443. Remarquons que les dépenses ont été réduites malgré la cherté de la main-d'œuvre et qu'une foule de taxes établies ont été majorées malgré les protestations des Compagnies. C'est à ces majorations qu'il faut attribuer la légère diminution des dividendes.

Finances Indiennes. — La situation est loin de s'améliorer : La Banque d'Angleterre offrait mercredi 40 laks de roupies sur les Indes, mais les demandes n'ont pas atteint le minimum des cours fixés et il n'a rien été fait. On télégraphie de Simla au *Times* que le change sur les traites indiennes descendra probablement à 14 pences 1/2, à moins que le Trésor indien n'émette un emprunt en livres sterling.

Les Dettes Etrangères. — Le *Council of foreign Bondholders* a reçu de Montevideo une notification en date du 7 août avisant l'envoi de 1.472 liv. st. en une traite sur Londres pour le paiement des intérêts de la Dette extérieure de l'Uruguay soit un équivalent en dollars de 7.014. Il a également reçu 6.807 dollars en une traite à 90 jours de vue sur Londres de la part du Gouvernement du Venezuela en paiement de la Dette Consolidée de 1891. Le Comité a reçu encore un avis de Guayaquil de l'envoi de la somme de 1.112 liv. st. en une traite sur Londres à 90 jours de vue pour le paiement des intérêts de la Dette extérieure 4 1/2 de l'Equateur.

Clearing-House

Résultat des compensations du 17 au 23 août

Jeudi 17 août........£	20.713.000	Lundi 21 août........£	19.898.000
Vendredi 18 août....	22.720.000	Mardi 22 août........	15.036.000
Samedi 19 août......	18.148.000	Mercredi 23 août.....	17.425.000
		Total.......£	113.940.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 99.970.000.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 29 juillet, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93:

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-91	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 19 août 93	du 1er avr. au 20 août 92	du 12 au 19 août 93	du 13 au 20 août 92
Douanes.............	19.650	7.116	7.255	327	362
Accise...............	25.100	9.191	9.521	682	777
Timbre..............	13.600	5.034	5.707	213	205
Land tax et House duty	2.460	370	385	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	2.671	2.593	14	77
Postes...............	16.600	3.740	3.660	50	70
Télégraphe..........	2.480	970	935	»	»
Terres de la couronne	430	120	120	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers...............	1.950	685	1.063	3	74
Recettes totales.....	91.640	30.007	31.350	1.289	1.565
Dépenses............	»	34.965	35.676	672	355

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (16 au 23 août) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		North Western......	42.666
Brighton............	5.717	South Western.......	2.026
South Eastern.......	885	Chatham et Dover...	1.931
Great Eastern.......	14.786	Sheffield............	64.297
Metropolitan district.	850	North Eastern.......	6.684
Caledonian..........	3.733	North Staffordshire..	513
Great Northern......	17.915		
Great Western.......	26.980	*Augmentation*	
Lancashire et Yorkshire..............	271	North British........	628

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 25 août 1893.

La nouvelle élévation du taux de l'escompte de la Banque n'a pas eu d'influence sur le marché; on prévoyait cette mesure, bien qu'elle ne s'imposât pas et jusqu'à jeudi les cours s'en étaient ressentis. Nous restons actuellement avec des cours faibles mais cette réaction est due autant aux craintes offertes par la situation générale qu'à la nullité des transactions. Le marché est impressionné par les moindres offres ou les moindres demandes.

Les Consolidés sont faibles; le marché des valeurs internationales subit l'influence des ordres reçus du continent; l'Extérieure et l'Italien sont notamment plus faibles; les valeurs sud-américaines n'ont cessé d'être en réaction, les fonds argentins ont subi ainsi les conséquences de la hausse de l'agio.

Les Chemins américains sont mal soutenus, ainsi que les Chemins mexicains.

Sur le marché minier, le Rio a subi de nombreuses ventes et le marché du cuivre est peu satisfaisant. Les émeutes du Mashonaland ont fait reculer les actions Chartered et cette réaction a entraîné le recul de la De Beers.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	99 »	98 81	98 44	98 06	97 81	97 44
Rupee 4 0/0..............	69 12	68 37	68 37	68 50	66 06	64 62
Brésil 4 0/0..............	63 75	62 50	63 50	62 50	63 25	63 »
Argentine 5 0/0...........	62 25	62 »	59 50	59 75	60 50	59 »
Cédulas P................	7 25	7 25	7 12	7 25	6 87	6 87
— E................	25 75	24 75	24 50	24 75	24 25	24 »
Mexicain 6 0/0............	57 25	57 75	60 50	54 »	54 »	56 »
Turc I..................	54 50	53 50	54 50	54 »	54 50	54 »
— II..................	33 25	32 25	33 25	33 »	33 50	33 25
— IV..................	21 69	21 50	21 75	21 69	21 81	21 81
Egypte Unifiée............	99 50	99 12	99 37	99 50	99 62	99 50
Grec Monopole............	42 »	39 »	40 50	40 »	39 25	39 »
Italien 5 0/0..............	87 62	86 75	85 75	85 56	84 37	82 75
Russe 4 0/0..............	99 »	99 »	98 75	99 50	99 50	99 25
Portugais 3 0/0...........	21 87	21 87	22 12	21 62	21 62	21 50
Espagne Ext. 4 0/0........	62 56	62 44	62 75	62 19	62 50	61 25
Français 4 1/2 0/0........	106 »	106 »	105 »	104 50	102 50	» »
— 3 0/0.............	97 25	96 50	97 50	98 »	98 »	97 50
Divers						
Banque de Roumanie......	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez....................	105 »	105 »	105 »	105 »	105 »	105 »
Lombards................	8 75	8 62	9 »	8 75	8 62	8 50
Banque Ottomane..........	12 75	12 56	12 75	12 62	12 62	12 56
Rio Tinto................	14 69	14 44	13 75	12 81	12 87	12 31
Brighton A...............	150 87	149 »	148 62	149 »	149 62	147 37
North Brit. ord...........	31 75	32 10	33 »	32 75	32 87	31 50
Pérou ord................	5 75	5 87	5 87	6 »	6 12	5 87
— préf..............	16 75	17 25	18 »	18 »	18 75	18 »
— debs..............	57 »	57 »	61 50	60 »	63 »	62 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	38 25	33 75	35 25	37 »	33 75	36 62
— actions...........	19 25	15 »	15 12	16 37	14 87	16 25
Canada Pacific............	73 »	70 75	72 62	73 50	73 62	73 »
Eries....................	13 50	10 75	11 87	12 37	11 87	12 25
Denver préf..............	29 25	29 50	30 12	30 50	30 »	27 50
Milwaukee................	57 25	53 75	54 75	56 12	52 62	54 07
Louisville................	55 12	54 50	55 25	56 37	54 75	54 12
Norfolk préf..............	20 »	21 37	21 50	21 87	20 75	20 75
Reading Inc. Bds..........	29 »	25 50	25 »	26 »	24 »	24 50
Union Pacific.............	20 12	19 37	20 12	19 87	17 62	18 75
Mexican ord..............	11 50	11 »	12 »	13 50	14 »	14 25
Mines						
De Beers.................	15 37	15 12	15 37	15 »	15 25	14 75
City.....................	11 »	10 75	11 »	10 62	10 62	10 25
Crown Reef...............	6 87	6 87	7 25	7 »	7 »	6 87
Geldenhuis...............	4 62	4 50	4 62	4 50	4 62	4 50
Jumpers.................	2 31	2 12	2 12	2 »	2 12	2 12
Langlaagte...............	3 12	2 87	3 12	3 »	3 »	2 87
Simmer..................	3 62	3 75	3 87	3 75	3 75	3 62
Robinson.................	4 12	4 12	4 25	4 25	4 12	4 25
Oceana..................	2 25	2 12	2 44	2 19	2 31	2 19
Argent en barres..........	32 37	32 50	33 25	34 62	33 75	34 »
Change sur Paris..........	25 38	25 41	25 47	25 53	25 53	25 56
Escompte de la Banque.....	2 50	2 50	3 »	4 »	4 »	5 »
Escompte hors banque.....	1 50	2 »	2 87	4 12	3 75	4 50

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 24 août 1893.

Une Déclaration de M. de Plener. — Bilans semestriels de la « Credit-Anstalt », de Vienne, et de la « Banque Hongroise de Crédit », de Budapest. — La Hausse des devises. — Les Négociations commerciales avec la Russie.

En matière politique, nous avons à enregistrer une adresse de M. de Plener, le chef du parti libéral allemand, à ses électeurs; ce n'est pas une déclaration de guerre au comte Taaffe, ce n'est pas non plus une promesse d'adhésion à la politique gouvernementale.

M. de Plener réserve sa liberté d'action. Il faut donc nous attendre, à la reprise des séances parlementaires, — c'est-à-dire dans la seconde quinzaine de septembre — à voir se reproduire les difficultés au milieu desquelles le comte Taaffe gouverne depuis quatorze ans.

Ces difficultés se sont accrues en raison directe des progrès que font les idées de nationalités dans la monarchie des Habsbourg : l'agitation grandit en Bohême, et les prérogatives dont jouissent les Hongrois sont, tour à tour, réclamées par chacun des éléments hétérogènes si différents de mœurs et d'aspirations.

Ainsi que je vous l'annonçais la semaine dernière, la *Crédit Andstalt* autrichienne a publié son bilan pour le 1er semestre 1893; les bénéfices nets s'élèvent à 2.979.003 florins 83 kr., contre 1.972.371 fl. pour le 1er semestre 1892 et 2.335.582 fl. pour le second. Ce résultat confirme les prévisions que j'avais émises il y a quelques mois et s'explique par la participation de cet Etablissement aux opérations de la *Valuta*.

Il est bon de rappeler que le Groupe à la tête duquel se trouvait la *Credit Anstalt* a participé aux conversions pour 519 millions 300 mille couronnes de rente couronnes 4 0/0 autrichienne et pour 1.062 millions de couronnes de rente couronnes hongroise 4 0/0.

En ce qui concerne la constitution du stock d'or, le groupe a pris d'abord 60 millions de rente couronnes autrichienne 4 0/0 à 95 1/2 0/0, puis 40 millions à 97 0/0; le premier lot a été émis fin février à 98 1/2 0/0, mais le placement du second n'est pas encore terminé et donne actuellement lieu à une perte.

Aussi le bilan qui nous occupe ne mentionne que la part de bénéfiées afférent au premier lot, et ne tient pas compte du profit résultant des conversions.

Parmi les autres facteurs, je citerai les 5 millions de florins de titres à convertir que le susdit Etablissement possédait en pleine propriété et dont il a tiré un brillant parti, le placement de 12 millions 620 mille florins d'obligations du Crédit foncier hongrois, et, enfin, l'emprunt de 11 millions de florins des Magasins Généraux de Trieste.

En comparant les bilans des dix-sept dernières années, on remarque que les résultats du premier semestre ne permettent pas de préjuger ceux du second; toutefois, il faut remonter à 1881 pour trouver un chiffre de bénéfices approchant de celui qui vient d'être publié. C'est là un rendement semestriel de 7 45 0/0 pour le capital actions, soit éventuellement de 14.9 0/0 pour toute l'année, contre 9.86 0/0 en 1892, 9,72 0/0 en 1891 et 14,30 0/0 en 1881 (année exceptionnelle).

Comme il fallait s'y attendre, ces chiffres ont exercé une heureuse influence sur la cote; les cours des actions ont progressé aussitôt à 335 1/4 alors que, l'an dernier, après la publication du bilan semestriel, ils se maintenaient aux environs de 316.

De son côté, la *Banque Générale hongroise de Crédit*, à Budapest, a fait connaître ses bénéfices pour les six premiers mois de 1893; ils s'élèvent à 900.995 fl., soit une plus-value de 99.817 fl. sur la période correspondante de 1892. Ces facteurs sont, à peu de chose près, les mêmes que pour la *Credit Anstalt* viennoise, mais l'effet produit sur le marché financier a été inverse parce qu'on s'attendait à mieux. Il est à remarquer que les plus-values proviennent des branches de Banque et de Marchandises, puissamment alimentées par les conversions et emprunts; en dehors de ces deux départements, l'Institut hongrois n'a pas réussi à maintenir son chiffre de l'an dernier. Mais, encore une fois, le bilan semestriel ne permet pas de prédire les résultats définitifs de tout l'exercice.

La préoccupation de la hausse des devises or est toujours aussi grande sur notre marché et on continue à ergoter sur les moyens à employer pour arrêter le mouvement ascensionnel. D'aucuns se prononcent pour une élévation du taux de l'escompte, mais cette mesure serait inefficace en l'état actuel des choses. Si le taux de l'argent avait été plus cher il y a quelques mois, la spéculation austro-hongroise n'aurait pas surchargé les positions à la hausse et les capitalistes eussent absorbé moins de valeurs nationales; on aurait vu tomber la cote, mais la balance des paiements se serait améliorée pour cette bonne raison que les arrivages de titres de l'étranger ne se seraient pas produits sur une aussi grande échelle. Tout le mal, je n'ai cessé de le répéter, provient de là ; on ressent aujourd'hui les effets de l'emballement que je vous avais signalé en temps et lieu, et aussi de l'erreur commise par le Gouvernement qui, dans la transformation monétaire, s'était placé au seul point de vue fiscal.

On croit, décidément, à la prochaine signature du traité austro-russe. La Commission, dont je vous avais annoncé la réunion et aux travaux de laquelle a pris part un délégué du Gouvernement de Saint-Pétersbourg, a pris les décisions suivantes :

Pour les transports russes à destination de la France et de la Suisse, les chemins de fer de l'Etat autrichiens concèdent un tarif de 2 fr. 25 centimes par quintal métrique et par kilomètre. La Compagnie du *Nordbahn* accorde le même taux, à condition que les expéditions comprennent un minimum de 100 wagons de blés. Pour le transit en Italie (*via* Pontafel), le tarif a été fixé à 2 fr. 50 centimes par quintal métrique et par kilomètre.

En outre, les chemins de fer d'Etat abandonnent la taxe de 4 fl. 50, dite taxe de manipulation, qui a été perçue jusqu'à présent à Brody et à Podwoloczyska.

La taxe perçue aux frontières-stations est également supprimée.

De son côté, la Russie abaisse de 40 0/0 ses tarifs de chemins de fer pour le transport des grains, des sons et des farines par la frontière autrichienne.

Informations Économiques et Financières

Arrérages de septembre en Autriche. — La Caisse de la Dette de l'Etat a été avisée d'avoir à payer, à partir du 26 août courant, sans aucune déduction, les arrérages suivants venant à échéance le 1er septembre 1893 :

Rente-couronnes 4 0/0 exempte d'impôts, — coupons argent et obligations sorties aux tirages des priorités du chemin de fer du Vorarlberg 4 0/0 émission 1884.

Les recettes des Chemins de fer Austro-Hongrois pendant le premier semestre 1893. — Du 1er janvier au 30 juin 1893 les divers réseaux austro-hongrois ont encaissé 146.930.039 florins, soit 7.368.447 florins, on 5,3 0/0 de plus que pendant le premier semestre 1892.

L'augmentation est de 632.590 florins pour le mouvement des voyageurs et de 6.735.847 florins pour celui des marchandises.

Si nous décomposons ces chiffres nous trouvons que les recettes s'élèvent à 102.194.700 florins (+ 5.609.851) pour les lignes *autrichiennes* et à 44.735.439 florins (+ 1.658.586) pour les lignes *hongroises*.

Les Priorités du Chemin de fer de Moravie. — Par suite d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Vienne, les porteurs de Priorités du Chemin de fer de frontière de Moravie (*Mahrische Grenzbahn)* ont été convoqués au Tribunal pour le 19 août courant et jours suivants. Le but de cette convocation était l'acceptation par les porteurs de Priorités de l'accord intervenu entre les Ministres du commerce et des finances, agissant au nom du Gouvernement, d'une part, relativement au rachat de la ligne par l'Etat.

D'après l'économie de cet arrangement, les Priorités 5 0/0 en circulation seront converties en Priorités 4 0/0 à rembourser par l'Etat; chaque porteur d'un titre 5 0/0 d'une valeur nominale de 200 florins argent, recevra un nouveau titre 4 0/0 valant également 200 florins ou 400 couronnes, les intérêts ayant cours à partir du 1er septembre 1893.

Pour l'amortissement des coupons dits *de solde* émis en 1880, l'Etat remboursera une première série à raison

de 1 florin, et une deuxième série (émise plus tard), à raison de 15 kreutzers, sans aucune retenue, dans un délai d'un an.

Les Exportations de céréales en Autriche-Hongrie pendant le 1er semestre 1893. — Le tableau suivant donne la valeur des exportations de céréales pendant les six premiers mois des années 1892 et 1893. Il accuse une augmentation, en faveur de 1893, pour le froment, l'orge, le malt, l'avoine, les haricots, etc. ; par contre, il y a diminution pour le maïs, le seigle, la farine, etc. :

	1er semestre 1893	1er semestre 1892		Différ. en 1893
	—	—		—
Froment	3.500.734	2.830.221	+	670.513
Seigle	6.413	1.933.678	—	1.927.265
Orge	14.240.072	11.869.260	+	2.370.812
Malt	9.459.039	8.130.855	+	1.328.184
Avoine	4.148.025	2.881.968	+	1.266.057
Maïs	1.163.735	5.264.340	—	4.100.605
Millet	12.953	48.560	—	35.607
Sarrasin	1.629	50.499	—	48.870
Riz	5.166	3.146	+	2.030
Barbe de blé	1.038	1.345	—	307
Haricots	2.312.313	1.066.913	+	1.245.400
Petits pois	242.952	157.486	+	85.466
— écossés	12.943	5.115	+	7.828
Lentilles	190.234	149.054	+	41.180
Farine de froment	3.446.391	3.572.696	—	126.305
— et autres produits dérivés	64.851	42.005	+	22.846

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	21 juil	28 juil	4 août	11 août	18 août	25 août
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 90	118 90	118 90	118 70	118 80	118 25
— — Argent	96 95	96 85	96 75	96 25	96 15	95 95
— — Couronne	96 85	96 40	96 70	96 30	96 05	96 ..
Hongrie Rente Or	115 40	115 55	115 70	115 50	115 75	115 75
— Emp. Ch. de fer	126 ..	126 75	127 10	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 65	94 55	94 52	93 40	93 95	93 75
1860 Billets	148 25	148 25	147 ..	146 50	146 ..	145 ..
1854 —	148 ..	147 75	148 ..	147 50	147 50	147 25
1864 —	192 25	193 25	193 ..	192 50	192 25	192 ..
Hongrie billets	149 50	149 25	149 ..	149 25	148 75	148 75
Danube Reg-Bill	128 ..	128 ..	128 ..	127 50	126 50	126 50
Banques (Actions)	—	—	—	—	—	—
Depositen-Bank	222 ..	222 ..	222 50	221 »	224 ..	224 ..
Autriche Boden-Credit	420 ..	418 ..	419 ..	416 »	416 50	411 ..
— Credit action	336 ..	335 50	338 ..	334 10	335 20	336 70
— Hongrie Bank	983 ..	981 ..	979 ..	977 »	978 ..	978 ..
Vienne Bank-Verein	121 40	121 70	121 50	120 50	120 ..	118 70
Verkehrsbank	173 50	173 ..	173 ..	174 »	174 ..	174 ..
Hongr. Credit-Bank	416 ..	420 ..	419 70	416 50	415 20	405 70
— Escompte	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..	... ..
Anglo-Bank	150 10	151 ..	150 70	149 »	149 20	147 70
Vienne Union-Bank	250 50	249 20	250 50	248 50	248 20	247 ..
Autriche Lænderbank	248 ..	246 70	247 20	242 90	240 20	237 70
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—
Vienne Bau-Ges	126 50	128 ..	128 50	128 »	126 ..	125 ..
All. Autr. Bau-G	104 ..	104 ..	104 ..	108 »	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap	407 ..	395 ..	402 ..	389 »	395 ..	398 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	447 ..	440 ..	440 .	435 »	445 ..	445 ..
Tabac Turc	186 50	186 ..	186 ..	186 »	189 70	187 ..
Autriche Alpine	54 10	54 ..	53 80	53 70	53 50	52 70
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—
Bohême-West	378 ..	379 25	376 50	377 50	383 50	382 50
Buschtherader-B.	448 ..	446 ..	449 50	443 »	444 ..	439 ..
Lemberg-Czernowitz	256 ..	255 50	257 50	255 75	257 25	255 50
Ferd.-Nord	2880 .	2880 .	2890 .	2885 »	2875 .	2870 .
Autriche Nord-West	215 ..	214 ..	215 ..	211 50	211 50	211 ..
Staatsbahn	306 50	305 20	307 70	302 60	300 70	295 ..
Lombard	104 20	103 ..	105 50	103 70	102 90	101 70
Lokalbahn	204 75	204 25	205 ..	202 »	199 50	199 50
Changes	—	—	—	—	—	—
Sur Francfort	61 10	61 25	61 17	61 47	61 57	62 02
— Londres	125 60	125 10	125 15	126 »	125 95	126 85
— Paris	49 45	49 60	49 52	49 62	49 70	50 ..
— Amsterdam	102 75	103 20	103 05	103 50	103 70	104 50
Napoléons d'or	9 89	9 91	9 89	9 93	9 94	10 10
Marknoten	61 10	61 25	61 17	61 47	61 57	62 02

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 26 août 1893.

Si on tient compte des incidents franco-italiens, du choléra, de la hausse des Devises et de la rareté des transactions, le marché viennois est assez soutenu. Mais la cherté de l'argent pour les engagements à fin courant pèse lourdement sur la cote : les Banques reportent à 5 0/0. Il faut prévoir quelques exécutions, sans redouter toutefois un recul trop prononcé.

Les actions du *Crédit Autrichien* n'ont plus les cours pratiqués le lendemain de la publication du bilan semestriel ; quant à celles de la *Banque Hongroise de Crédit* elles se ressentent encore des désillusions dont ma lettre de jeudi se faisait l'écho, tout en faisant meilleure contenance.

Les acceptations en Banque, première signature, se négocient entre 3 3/4 et 4 0/0 ; le papier commercial à 4 0/0, — les effets à 4 mois 4 3/4 à 4 7/8 0/0, — à 6 mois, 4 3/4 à 5 1/2 0/0.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 25 août 1893.

Le Commerce Franco-Belge. — Un Congrès de Législation douanière. Les Mineurs. — La Révision. — Au Congo.

Nous pouvons apprécier maintenant les effets du nouveau tarif des douanes en ce qui touche nos rapports commerciaux avec vous. Si les nouveaux droits ont atteint quelques-uns de nos articles d'exportation, il en est beaucoup d'autres qui ont progressé. Jusqu'ici, nous n'avons pas à nous plaindre. Le *Moniteur* ayant publié le tableau comparatif du mouvement commercial de la Belgique avec les pays étrangers, pendant les six premiers mois de l'année 1893, 1892 et 1891, il nous a été facile de compulser les chiffres et d'arriver à une conclusion.

Le Congrès international de la législation douanière à Anvers — nous sommes décidément la terre promise des Congrès — a fixé le programme de 1894 de la façon suivante :

1re section. — Législation douanière. *a*) Quels résultats ont donné, dans les principaux pays, les différents systèmes appliqués, pour les producteurs, les consommateurs et les ouvriers ; *b*) Des moyens d'obtenir de bonnes statistiques ; *c*) Convient-il d'avoir plusieurs tarifs, des droits différentiels et, à l'intérieur, des tarifs de pénétration ? *d*) Les traités de commerce sont-ils utiles, au moins provisoirement, et doivent-ils contenir la clause de la nation la plus favorisée ?

2e section. — Réglementation du travail. *a*) Dans quelles conditions la limitation des heures de travail a-t-elle été établie ? Comment fonctionne-t-elle ? Quels ont été les résultats ? *b*) Quelles ont été les conséquences de l'inscription d'un maximum d'heures de travail et d'un minimum de salaires dans les contrats publics ? *c*) Doit-on prescrire le travail aux pièces et à l'entreprise ? *d*) Y a-t-il lieu de réglementer le travail des femmes adultes ?

L'Assemblée a ajouté une nouvelle question à discuter l'année prochaine : « De l'influence de l'émigration et de l'immigration sur le salaire. »

Nous lisons dans l'*Organe de Mons* :

Le bureau de la Fédération internationale des houilleurs décidait récemment qu'un appel serait adressé aux ouvriers mineurs de Belgique pour engager ceux-ci à se rendre solitaires des frères anglais, auxquels on veut imposer une réduction de salaire.

Cette résolution vient d'être exécutée, le Manifeste a paru. Il engage nos houilleurs à ne pas se prêter à une augmentation de production ; mais il n'a garde de rappeler, le Manifeste, comment fut comprise l'an dernier, dans le Pas-de-Calais, cette fraternité universelle au nom de laquelle nos

houilleurs devraient s'abstenir de profiter d'une aubaine éventuelle.

C'est à une duperie que nos populations ouvrières sont ainsi conviées.

Curieux rapprochements : le journal socialiste qui nous apporte ledit Manifeste publie, en même temps, une lettre du Borinage où il est protesté, contre la situation misérablement désolante de la classe ouvrière.

Conciliez cette protestation avec l'invitation du Manifeste.

Comme suite à l'appel de la Fédération des mineurs belges en faveur d'une grève de solidarité à l'égard des mineurs anglais, les mineurs de la Société des produits à Flénu ont cessé le travail, au nombre de 2.000. Ils demandent une augmentation de salaire.

Passons aux nouvelles politiques et liquidons-les rapidement :

La Chambre des députés n'ayant pas accepté les conditions censitaires que le Sénat avait adoptées, ce petit travail de revision est à recommencer, à moins que la Chambre haute ne cède, ce qui se voit parfois dans tous les pays du monde. D'après l'*Indépendance belge*, les Ministres se seraient réunis pour examiner l'éventualité d'une démission collective ; d'après le *Patriote*, il n'aurait jamais été question de la démission du Cabinet. Excellent *Patriote!*

Un nouveau courrier du Congo, nous a fourni des détails sur la victoire des soldats belges aux Stanley-Falls. L'ennemi est complètement en déroute.

Les Sucres en Belgique. — Voici la situation des comptes d'entrepôt à la fin de la première quinzaine du mois d'août 1893 :

Entrepôts publics

Dépôt avec décharge de l'accise

	1893	1892
Sucre raffiné............Kil.	1.466.999	1.487.516
Sucre brut de betterave......	1.938.422	11.475.632
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques). Régime d'entrepôt fictif...............	122.144	1.453.796
Entrepôts fictifs		
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques).............	1.828.147	468.818

Le *Moniteur* vient de publier un arrêté royal du 12 courant qui porte le minimum de recette sur les sucres du troisième trimestre 1893 à 3.112.550 fr. 37.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 26 août 1893.

La semaine n'a pas été fortunée, bien que la situation se soit peu à peu améliorée ; mais au début, le marché était très lourd. Nos Rentes ont fléchi. La Part de réserve a monté à 1.635. Nos autres Banques ont été plus ou moins bien partagées. La Banque Nationale a été faible. Parmi les valeurs sidérurgiques, il convient de citer Cockerill, qui a fait 15 29. Les Charbonnages sont de nouveau délaissés. Les Zincs laissent beaucoup à désirer.

Dans le compartiment étranger, l'Espagnol et le Turc se sont relevés. Signalons en valeurs américaines la fermeté des Fonds provinciaux. Tout le marché des obligations Argentines n'a pas manqué d'animation.

Anvers, 26 août 1893.

Les affaires continuent à être réduites à leur plus simple expression, et le marché est dépourvu de toute animation. Des nouvelles cependant ont favorablement influencé le marché et auraient provoqué en toute autre circonstance, une hausse importante : ce sont celles relatives à la situation de la République argentine. Peu à peu cependant l'éclaircie qui se produit de ce côté devra redonner de la vie à notre place. La Catamarea met en paiement 75 fr. de coupons arriérés pour 27 fr. 50 en espèces ; le Mendoza va mettre à son tour à exécution l'arrangement qu'il a obtenu; on annonce enfin l'arrangement des Cordoba. Les Cédules papier sont à 25 la série; or est offerte à 85. Les fonds brésiliens sont sans changement.

L'Uruguay est faible et sans affaires ; les valeurs ottomanes sont très favorablement tenues.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 85	102 75	102 60	102 75	102 70	102 65
— — 3 0/0..........	101 30	101 30	101 35	101 15	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0.......	92 85	92 50	92 30	92 75	93 30	93 50
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	26 50	26 50	25 »	25 »	25 »	23 »
— de Bruxelles.......	585 »	585 »	580 »	580 »	582 50	585 »
— de Charleroi	465 »	465 »	465 »	475 »	485 »	485 »
— Nationale..........	2900 »	2930 »	2945 »	2940 »	2940 »	2945 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	830 »	829 »	827 50	825 »	820 »	820 »
— Brux.-Lille-Calais	495 »	494 »	495 »	491 »	490 »	487 50
— Congo (p. d. f.)...	355 »	355 »	300 »	360 »	325 »	325 »
Tramways Bruxelles (priv.).	282 »	280 »	282 »	280 »	282 »	279 »
Ch. de fer économiques....	230 »	235 »	231 »	230 »	230 »	230 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	920 »	935 »	901 »	910 »	925 »	920 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1126 »	1200 »	1200 »	1190 »	1190 »	1160 »
Vieille-Montagne..........	487 »	455 »	457 50	460 »	459 »	447 50
Glaces de Moustier	780 »	780 »	800 »	800 »	800 »	810 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	316 »	312 50	307 50	309 »	309 »	305 »
Autriche papier............	80 »	79 25	79 05	78 90	78 50	78 50
— argent	79 »	78 50	78 45	77 25	77 50	77 25
— or (1876)	98 »	97 85	97 70	97 60	97 35	96 50
Brésil 4 0/0	63 50	63 50	63 75	63 25	65 50	63 50
Egypte Unifiée............	505 »	498 »	502 50	502 50	503 »	504 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	62 50	62 50	63 50	63 »	62 50	62 50
Hollandais 3 0/0	99 »	98 50	98 »	98 »	97 75	97 85
Hongrois or 4 0/0.........	94 45	94 »	94 80	94 20	94 35	93 15
Italie 5 0/0	87 75	87 75	86 60	86 »	85 75	84 25
Portugais ext. 3 0/0	21 55	21 65	21 75	21 60	21 50	21 25
Turc 1 0/0................	21 95	21 75	22 15	22 »	22 05	22 15
Canada Pacifique..........	367 50	380 »	390 »	390 »	390 »	372 50
Madrid-Saragosse	176 »	166 50	169 50	165 »	165 50	155 50
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	300 »	300 »	294 »	299 »	296 50	295 »
Varsovie-Vienne (act.)	495 »	487 »	483 »	493 »	489 »	489 »
Change sur Amsterdam	208 22	208 37	208 62	208 65	208 80	209 20
— sur Berlin	123 80	123 85	123 75	124 05	124 »	124 17
— sur Londres........	25 24	25 24	25 31	25 35	25 35	25 39
— sur Paris	100 26	100 20	100 20	100 15	100 12	100 13
— sur Vienne.........	203 »	202 ..	203 »	202 »	201 »	200 25
— sur Italie	92 70	92 50	91 20	91 20	91 20	89 10
— sur Genève	99 80	99 80	99 80	99 80	99 80	99 80
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	62 50	61 75	62 50	61 90	62 »	61 »
Turc 1 0/0	21 25	21 10	21 30	21 25	21 35	21 35
Portugais 3 0/0............	21 75	21 50	21 75	21 50	21 75	21 60
Egypte Unifiée............	502 »	501 ..	502 »	500 »	502 50	502 50
Change sur Paris	100 20	100 15	100 12	100 10	100 10	100 07
— sur Berlin	123 65	123 80	123 90	123 85	123 90	124 »
— sur Londres........	25 27	25 23	25 30	25 35	25 35	25 40
— sur Amsterdam	» »	»	» »	» »	» »	» »

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 24 août 1893.

La Situation politique dans la Péninsule et à Cuba. — Les Recettes du Trésor. — L'Industrie minière et métallurgique.

Contrairement à la rumeur rééditée pour la centième fois, il n'y a pas l'ombre de crise ministérielle, mais le Gouvernement se préoccupe de l'agitation qui règne encore dans certaines régions. Avant le départ de M. Sagasta pour Saint-Sébastien, où se trouve actuellement la Cour, il y a eu un long Conseil des Ministres, dans lequel on a décidé de réprimer énergiquement toute tentative de troubles. Dans ce même Conseil, on a encore passé en revue les économies à réaliser sur divers chapitres, notamment pour le département des Grâces et Justice. Quant aux réformes militaires, le Conseil a donné pleins pouvoirs à M. Sagasta et au Ministre de la guerre pour appliquer le programme arrêté. Les sièges

des sept corps d'armée seront à Madrid, Valence, Barcelone, Séville, Burgos, Saragosse et Léon; dans les centres où on supprime les capitaineries générales, la garnison sera augmentée d'un régiment d'artillerie, d'infanterie et de cavalerie.

Malgré la présence à Saint-Sébastien de la Reine-Régente, dont le tact est au-dessus de tous éloges, les manifestations contre les mesures de M. Gamazo continuent dans la Navarre. Aussi bien les Basques ne peuvent se résoudre à perdre leurs anciens privilèges dont ils étaient si fiers!

Pour Cuba, les avis sont très partagés : tandis que les organes ministériels affirment que tout va pour le mieux, les journaux de l'opposition annoncent que le parti des Indépendants gagne de jour en jour du terrain dans la Grande Antille.

Je vous ai envoyé le tableau des recettes du Trésor à fin juillet : les moins-values qui sont très commentées n'ont rien de bien inquiétant, car il ne faut pas tabler sur un seul mois. Mais il importe que M. Gamazo tienne la main à la perception des impôts et ne tolère pas des manifestations comme celles qui se sont produites à Tarragone, à Saragosse et à Ruidoms, où les contribuables se rebiffent. « C'est, dit à ce propos la *Epoca*, un devoir auquel les citoyens ne peuvent se soustraire; on doit payer les taxes votées par les Cortès, de façon à permettre au pays de remplir ses engagements. »

La *Gaceta* a publié ces jours derniers un avis détaillé relatif à la perception de l'impôt sur les voitures de luxe, rétabli par les Chambres; sont considérés comme telles tous les véhicules servant à la promenade, à l'exception des services publics, industriels et agricoles, des voitures du corps diplomatique et consulaire.

On a créé deux catégories : les voitures à deux ou à quatre chevaux paieront de 250 à 100 pesetas suivant les centres plus ou moins peuplés, le dernier chiffre s'appliquant aux villes où la population dépasse 100.000 âmes.

Tous les contribuables devront remettre à l'administration des finances, dans la première quinzaine de septembre une déclaration donnant le numéro et la description des véhicules dont ils sont possesseurs, déclaration qui sera contrôlée par les agents du fisc.

Je vous ai déjà parlé de l'augmentation de la production minière de la Péninsule : pour les charbons elle a été de 1.353.860 tonnes en 1892, contre 1.290.466 tonnes en 1894; les exportations ont été facilitées dans le Nord par suite de l'ouverture du chemin de fer de la Robla à Valamseda et par les travaux du port de Musel. Pour répondre aux besoins il reste à améliorer le port de Gijon.

Dans les Asturies, où on compte de grandes Sociétés, les exploitations progressent et dans celle de Léon l'industrie naissante a des tendances à se développer.

Le chemin de fer de la Robla Valmaseda, dont il est question plus haut, est une ligne transversale essentiellement minière qui passera à travers les gisements en aboutissant à Biscaye de façon à apporter le charbon aux grandes usines métallurgiques de Bilbao.

Ainsi l'industrie nationale se prépare, petit à petit, à s'affranchir de l'étranger; le fait ne peut être contesté et si on utilisait mieux les chutes d'eau, abondantes en ce pays, comme force motrice, le progrès serait encore plus sensible.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 12 août (32 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	8.304.276	8.478.836	8.576.013	8.648.569
Nord de l'Espagne (1959 k.)	32.720.521	35.575.388	34.588.343	33.679.999
Asturies (741 kil.)........	6.232.299	6.053.256	6.438.816	7.218.974
Lérida-Reus (103 kil.).....	784.061	945.359	823.170	808.820
Almensa-Valence (460 kil.)	»	7.120.895	7.170.636	6.563.866
Saragosse (2672 kil.)......	33.007.413	33.695.427	31.801.934	30.843.527

Les Recettes du Trésor espagnol. — La *Gaceta* publie cette semaine les recettes du 30 juin 1892 au 31 juillet 1893, soit pendant 13 mois :

	Pesetas
Elles s'élèvent à..........................	676.973.324
Contre, pour la période correspondante de 1891-92..................................	643.817.320
Soit une plus-value, en 1892-93, de.	33.156.004

Ce résultat est satisfaisant et prouve que le Gouvernement applique le programme de ses prédécesseurs.

En comparant les recettes et les dépenses de ces treize mois, pendant lesquels on a appliqué le dernier budget, on constate un déficit de 12.310.114 pesetas 93.

Si nous prenons les chiffres de juillet seul, nous constatons, par contre, une moins-value :

	Pesetas
Recettes de juillet 1893 pour l'exercice en cours..................................	29.453.841
Recettes de juillet 1892.....................	30.501.856
Moins-value en juillet 1893.......	1.048.016

Il y a eu baisse sur la contribution industrielle, sur les douanes, sur l'impôt du sucre, sur les articles coloniaux, les alcools et la loterie.

Mais on a enregistré des augmentations sur les droits royaux, les cédules personnelles et l'impôt de consommation.

Les Obligations du Trésor espagnol. — Voici, d'après l'*Economista*, les chiffres précis des obligations souscrites :

A Madrid, jusqu'au 30 juin.........	Pes.	33.186.500
Dans les provinces, jusqu'au 30 juin.......		20.848.000
	Pes.	54.034.500
A Madrid, du 30 juin au 14 août.........		7.346.500
Dans les provinces, du 30 juin au 14 août..		4.248.500
Total...	Pes.	65.629.500

L'*Economista*, en constatant le peu d'empressement du public, reproche au Gouvernement de ne rien faire dans le but d'attirer les souscriptions; dans beaucoup de régions, ajoute-t-il, on ignore cette émission.

Cette attitude est déplorable à un double point de vue, ajoute la revue madrilène : d'abord parce que, en plaçant dans le public toutes les obligations que la Banque garde en portefeuille, on déchargerait cet Etablissement de titres impropres au rôle qu'il doit remplir; et ensuite parce que, en classant ces obligations, on eût préparé le terrain en vue d'un futur emprunt de consolidation.

Compagnie fermière des Tabacs en Espagne. — Les recettes totales du mois de juillet 1893 se sont élevées à 12.925.816 pesetas 87, en augmentation de 11.704 pesetas 89 sur la période correspondante de 1892.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 26 août 1893.

Notre marché a fait preuve d'une animation relative pendant une séance ou deux, mais on est aussitôt retombé dans le calme. Malheureusement, la situation du change, les moins-values de recettes en juillet et l'agitation qui se manifeste encore sur quelques points du territoire — en Navarre notamment, — ne permettent pas d'espérer une amélioration sérieuse à bref délai.

On annonce comme imminente la publication de plusieurs décrets complémentaires relatifs à la loi des finances; c'est à l'exécution pleine et entière de cette loi que M. Gamazo doit consacrer toute sa persévérante énergie s'il veut sortir victorieux de la lutte qu'il a engagée.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août
Dette Intérieure 4 0/0......	68 40	68 25	68 65	68 40	68 40	68 »
— Extérieure 4 0/0......	75 45	74 90	75 65	75 30	75 65	75 30
Amortissable 4 0/0.........	77 25	77 60	77 95	77 40	77 90	77 50
Change sur Londres 3 mois	30 10	30 17	30 25	30 38	30 50	30 83
— sur Paris 8 jours..	19 70	19 80	19 55	19 95	20 50	21 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 37	68 47	68 66	68 44	68 45	68 »
— Extérieure 4 0/0.....0	75 15	74 95	75 37	75 30	75 50	75 22
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 75	107 75	108 25	108 25	108 25	107 70
— — 5 0/0.	98 »	98 25	98 25	98 37	97 87	97 »
Change sur Paris...	19 80	19 80	19 09	20 50	20 70	21 70

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 21 août 1895.

Le Programme financier de M. Carapanos. — L'Emprunt provisoire. — Le Brigandage.

La plupart des hommes politiques profitent des vacances pour faire des tournées en province et répandre leurs idées. M. Constantopoulo, ancien président du Conseil et chef d'un petit groupe à la Chambre, a prononcé à Tripolitza un discours où il a recommandé la politique de compromis avec les créanciers étrangers qu'il a déjà développée dans des discours antérieurs, et que je vous ai fait connaître dans mes précédentes correspondances.

M. Carapanos, ancien Ministre du cabinet Delyannis, qui dirige également un petit groupe progressiste, a parlé à Syra; je vous communique un résumé de son programme; les idées qui y sont exprimées ne sont pas sans donner prise à la critique et ne paraissent avoir que peu de chances de triompher, mais il est utile que vous connaissiez les différents systèmes préconisés par les partis.

M. Carapanos ne croit pas que le pays, à l'heure qu'il est, puisse donner à l'Etat les moyens et notamment les valeurs en espèces dont ce dernier a besoin, pour remplir ses engagements à l'étranger. Les valeurs en espèces que le pays se procure de l'exportation de ses produits et des autres ressources invisibles suffisent à l'importation et aux besoins de la population, mais elles ne laissent pas d'excédent, au moyen duquel le Trésor pourrait effectuer ses paiements en or à l'étranger. Il est donc impossible de trouver dans le pays tout l'or dont le Trésor a besoin pour le service de la dette publique.

Il est, d'ailleurs, impossible de continuer davantage le système des emprunts.

« La premiere réflexion, poursuit M. Carapanos, qui se présente naturellement à tout homme sensé, est qu'il nous faut dire cela sincèrement à nos créanciers et ne leur payer que ce que nous pouvons. Cela est indiqué, non seulement par notre intérêt comme débiteurs, mais aussi par celui de nos créanciers, qui ont le même intérêt que leur débiteur, pour que ce dernier ne continue pas à s'épuiser et s'affaiblir au point de vue économique.

« Mais si cette réflexion est parfaitement logique pour un particulier qui échoue dans ses affaires, elle ne peut pas être considérée comme tout à fait complète et utile pour les nations qui échouent dans leurs finances et notamment pour celles qui ont à remplir de grands devoirs nationaux dans un avenir proche ou éloigné. Ces nations se trouvant dans la nécessité absolue de ne pas payer intégralement leurs dettes, doivent avoir en vue, d'un côté, l'accomplissement intégral et sincère des nouveaux engagements réduits qu'elles prennent et, d'un autre côté, l'intention sincère de rembourser les arriérés, dès que leurs circonstances financières le permettraient. »

Pour arriver à ces résultats, M. Carapanos recommande un système qui établit la distinction simple et consolidée entre les ressources affectées au service de la Dette publique et les recettes nécessaires à l'entretien et à l'administration de l'Etat, système qu'on peut mettre en pratique en divisant le budget général de l'Etat en deux budgets, celui de l'administration et celui de la Dette publique.

« Chacun de ces deux budgets, dit-il, aura ses propres recettes et dépenses. Les recettes du budget de l'administration suffiront aux besoins de tous les services de l'Etat; mais celles de la direction et du budget de la Dette publique ne suffiront pas, au commencement, à tous ses paiements; elles présenteront un déficit à peu près égal à la différence du change et aux amortissements. Ce déficit sera le sacrifice auquel nos créanciers seront soumis temporairement. Ce sacrifice, au cours actuel du change, monterait à environ 40 0/0 des intérêts et au total des amortissements. Nous n'entendons pas que les créanciers de l'Etat soient soumis à ce sacrifice, d'une manière définitive et irrévocable. Par des mesures, dont l'application nous semble possible et nécessaire, nous croyons que la situation financière et monétaire du pays peut s'améliorer dans un proche avenir, de sorte que le cours de l'or et du change recule considérablement et les recettes des deux budgets, notamment de celui de la Dette publique, accusent un accroissement. Un pareil résultat permettra petit à petit de reprendre l'accomplissement intégral des engagements de l'Etat envers ses créanciers et peut-être aussi de leur rembourser les arriérés des premières années. »

M. Carapanos a ensuite énuméré une série de réformes fiscales et financières qui, d'après lui, amèneraient rapidement l'augmentation des recettes budgétaires et une amélioration définitive des finances publiques.

Les porteurs de l'emprunt de 16 millions et demi de francs, conclu par le Ministère Constantopoulo, ont refusé de laisser convertir leurs créances en obligations du dernier emprunt garanti, conclu par le Gouvernement actuel, et qui était destiné en partie à cette conversion.

Les créanciers ont pu s'y refuser parce que l'emprunt de 1893 n'a pas encore été ratifié par la Chambre, et par suite a jusqu'ici un caractère provisoire. Vous savez, d'ailleurs, qu'il n'est nullement certain que le Parlement accorde la ratification en question.

La Grèce et la Turquie ont entamé des négociations en vue de la répression du brigandage à la frontière; les pourparlers ont toute chance d'aboutir. J'ajouterai que les mesures énergiques prises ces derniers temps ont eu leur effet; les dernières informations montrent que les faits de brigandages sont devenus sensiblement plus rares.

Bourse d'Athènes. — Les changes étrangers ne présentent qu'une détente insignifiante, bien que l'exportation des produits de la dernière récolte, qui sont très abondants, ait commencé.

Il y a amélioration des valeurs d'Etat helléniques, et surtout des actions de la Banque Nationale de Grèce. Les autres Etablissements de crédit sont également en hausse.

Informations Economiques et Financières

L'Emprunt garanti. — Les recettes en or destinées au service du dernier emprunt de cent millions ont donné jusqu'à présent des résultats satisfaisants. On a encaissé jusqu'ici 163.000 fr. en numéraire qui ont été ajoutés aux 150.000 francs déjà en caisse. Dans quelques jours sera complétée la somme de 450.000 fr. nécessaire au service annuel de la partie de l'emprunt déjà émise. Les sommes encaissées jusqu'à la fin de l'année au delà de 450.000 francs seront à la disposition du Gouvernement. On est certain que d'ici à la fin de l'année, vu l'approche de la saison de l'exportation du raisin de Corinthe, le montant des encaissement dépassera les 4.000.000 de fr. en or qui suffisent amplement au service du coupon de la dette publique non comprise

dans l'arrangement ratifié par le décret du 30 mai. Aussi, il est plus que probable que le Gouvernement n'aura pas besoin de recourir aux marchés ou aux banques pour se procurer l'or nécessaire à ce service.

La Dette flottante. — Un décret royal paru à l'*Officiel* ratifie la convention passée le 24 juin dernier entre le Président du Conseil et Ministre des finances, d'une part, la Banque Nationale, la Banque d'Epiro-Thessalie, la Banque Ionienne et le Crédit industriel, d'autre part. Cette convention relative à l'emprunt provisoire de 5.815.000 francs, en proroge l'échéance à dix mois à partir du 24 mai au même taux de 6 0/0.

Le Mouvement commercial du mois de mai. — Les importations du mois de mai, qui ont été de 7 millions 501.483 drachmes, accusent une augmentation de 285.617 drachmes sur celles du mois correspondant de l'année dernière. Par contre, l'ensemble des importations des cinq premiers mois de l'année est de quelques centaines de mille francs inférieur à celles des mêmes mois de 1892. Cette diminution est imputable à l'accroissement des importations provoquée par la modification du tarif général survenue à la fin de l'année dernière.

Les exportations du mois de mai ont été de 5 millions 693.035 drachmes contre 3.496.493 en mai 1892. Dans les cinq premiers mois de l'année les exportations, qui ont été de 24.833.536, ont dépassé de 1.049.036 celles des mois correspondants de 1892.

Le Traité de commerce Gréco-Serbe. — Les négociations ont commencé à Belgrade pour le renouvellement du traité de 1892 entre la Grèce et la Serbie. Le renouvellement de ce traité, avec les modifications indiquées par l'expérience, est en quelque sorte imposé par le développement des relations commerciales entre les deux pays. Aussi espère-t-on qu'il pourra être soumis à la ratification parlementaire dès l'ouverture de la session.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 24 août 1893.

Les Incidents d'Aiges-Mortes et les Manifestations antifrançaises en Italie. — Attitude correcte des deux Gouvernements. — Un article de M. Maggiorino-Ferraris sur la Situation monétaire et le Crédit de l'Italie. — La Navigation des Ports italiens en 1892.

Je ne m'étendrai pas sur l'explosion des manifestations antifrançaises auxquelles les regrettables événements d'Aigues-Mortes ont servi de prétexte; il y a là un dessous de cartes qui n'est pas encore dévoilé. Mais il est bon de constater que le Gouvernement italien a eu, comme le Cabinet français, une attitude parfaitement correcte. A l'exception de certains journaux gallophobes par tradition, la presse italienne, en général, réclame la clôture de l'incident; mais, on ne calme pas aisément des populations d'autant plus disposées aux excès qu'elles ont été, de longue date, excitées par des meneurs.

Il faut compter aussi avec les éléments étrangers aux questions de patriotisme, tels que les anarchistes et surtout les ouvriers sans travail, dont le nombre augmente de jour en jour.

A l'appui de l'article sur la Dette publique et les Finances italiennes, publié dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, je ne peux me dispenser de vous mentionner une étude de M. Maggiorino Ferraris, parue dans la *Nuova Antologia*.

L'auteur voulant établir, tout d'abord, que l'Italie a reculé de dix ans au moins, en matière monétaire et de crédit, s'exprime dans les termes suivants :

« Sauf en mars 1892, époque à laquelle la Rente italienne a touché le cours le plus bas de l'année, soit 87 10, elle n'était pas descendue à Paris au-dessous de 89 43 depuis le 1er juillet 1893; depuis 1884, la cote n'avait pas marqué au-dessous de 90. Nous rappellerons aussi les années 1885 et 1886, où la Rente a atteint le cours de 102 55. En avril 1892, le change sur Paris avait atteint un maximum de 105 45; mais il faut se reporter à 1880, c'est-à-dire à trois années avant l'abolition du cours forcé, pour trouver à nos Bourses un change supérieur à 109. »

M. Maggiorino Ferraris démontre ensuite que l'Italie touche à un moment décisif de sa vie politique, et, passant en revue les causes de la crise, il s'étend sur la nouvelle loi des Banques. C'est à elle qu'il attribue surtout la perturbation monétaire et l'atteinte portée au crédit national. Il estime que la politique financière du Cabinet est un four et qu'il n'y a qu'un moyen indirect de sortir des embarras présents.

« Pour un pays, écrit-il, qui a plus de 2 1/2 milliards de sa Dette placés à l'Etranger, il ne convient pas de soutenir ou de relever les cours par des artifices de Bourse, mais, par une méthode financière solide et réelle. Conséquemment on doit à tout prix : réaliser des économies ; asseoir le budget de l'Etat et convertir la Dette du Trésor ; réduire dans de notables proportions la circulation fiduciaire des Banques, du Trésor et de l'Etat. Il faut encore rappeler les Instituts d'émission et les Sociétés anonymes à l'observation des lois, du Code de Commerce et de leurs propres statuts, liquider les Etablissements dont les pertes sont irréparables, etc., etc. »

L'auteur voudrait que le Trésor prît en mains la direction du marché financier, en coordonnant son action avec celle des Banques, et il rappelle le mot de M. Ellena : « Mieux vaut la rente basse qu'un change élevé. »

Enfin, M. Maggiorino Ferrari veut que, d'une part, l'Etat surveille ses propres billets, et que, de l'autre, les Banques se mettent en mesure d'effectuer simultanément le change du papier pour leur compte. Sans doute, dit-il, le cours forcé des billets d'Etat en faveur du Trésor et des contribuables, constitue un mal économique, mais on l'admet jusqu'à un certain point; au contraire, le cours forcé tel que nous le subissons aujourd'hui, c'est-à-dire en faveur des Banques, avec un dommage considérable pour le pays, est une véritable folie. Dans la pratique, conclut l'auteur, il n'y a pas de meilleur remède que le système de change moyen à prime décroissante, adopté par la loi anglaise de 1819.

Le remède à la situation actuelle vous le connaissez, mais on ne paraît pas disposé à y recourir. Au lieu de restreindre les dépenses, de réaliser des économies, Gouvernement et municipalités continuent à dépenser sans compter, comme si tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et pourtant, ainsi que l'observe la *Perseveranza*, la rente à 84 et le change à 12 0/0 sont des facteurs propres à ouvrir les yeux des Italiens !

Comme suite au résumé, contenu dans ma dernière lettre, du rapport sur la navigation dans les ports italiens en 1892, environ la moitié du mouvement s'applique au pavillon italien soit 7.528.492 tonnes ; si vous voulez la proportion exacte, elle est de 52 77 0/0 pour 1892, contre 51 10 0/0 en 1891.

Vient ensuite l'Angleterre avec 4.674.572 tonnes sur les 6.736.921 tonnes transportées sous pavillon étranger.

Les autres nations sont par ordre d'importance : la Grèce, 380.000 tonnes ; l'Allemagne, 375.000 ; l'Autriche-Hongrie, 340.000 ; la France, 187.000 ; l'Amérique, 36.000 etc.

Mais si on sépare la navigation internationale du cabotage, les proportions changent.

En 1892, le mouvement de la navigation internationale a porté sur 7.772.614 tonnes de marchandises, dont 1.878.759 tonnes seulement figurent sous le pavillon italien, soit moins du tiers ; deux autres tiers ont été transportés en majeure partie par des navires anglais

et sur les autres pavillons dans la proportion indiquée plus haut.

Pour le cabotage c'est l'inverse; sur 6.492.799 tonnes, 6.648.733 tonnes, soit les 7/8 ont été transportés par des bateaux italiens.

Dans l'ensemble on trouve un indice topique de la cessation des rapports commerciaux avec la France : de 259.000 transportées en 1885, par des caboteurs français, on est descendu en 1892 à 400 tonnes !

En ce qui concerne les ports, Gênes tient la tête avec 3.750.297 tonnes; mais ce chiffre accuse une diminution de 73.000 tonnes sur 1891. — Venise, au contraire, qui figure dans le rapport pour 1.204.870 tonnes, a gagné 278.202 tonnes sur 1891.

Citons ensuite : Messine, dont le mouvement n'a pas varié d'une année à l'autre et Savone qui a perdu 20.000 tonnes. Tous les autres sont en progresssion : Ancône, de 13.000 tonnes ; Bari, de 38.000 ; Brindisi, de 19.000 ; Cagliari, de 9.700 ; Catane, de 74.000 ; Livourne de 99.000 ; Naples, de 5.000 ; et, enfin Palerme, de 47.000 tonnes.

Informations Économiques et Financières

Situation du Trésor Italien au 31 juillet 1893

Dettes de Trésorerie

	Au 31 juil. 1893		Différ. sur le 30 juin 93
	En milliers de lire		
Bons du Trésor :			
Ordinaires	275.206	—	16.910
A longue échéance	135.200	+	4.040
Valeurs du Trésor	28.668	+	1.980
Banques : Compte d'avances statutaires	77.500	+	42.000
Administration de la Dette publique, en compte courant	103.949	—	18.215
Administration du Fonds des cultes	14.397	+	6.152
Autres administrations :			
En compte courant à intérêts	12.456	+	6.853
— sans intérêts	32.707	+	10.669
Total des dettes	679.985	+	46.559

Crédits de Trésorerie

Administration de la Dette publique, pour paiements à rembourser	63.547	+	61.432
Administration du Fonds des cultes	11.244	+	3.282
Autres administrations	38.654	+	13.568
Obligations ecclésiastiques	42	—	5.000
Déficits de Caisse à charge du Trésor	2.330		»
Divers	28.804	+	5.390
Totaux des crédits	144.624	+	83.902

Résumé

	Au 31 juil. 1893
	En milliers de lire
Compte de Caisse au 31 juillet 1893	208.899
Situation des crédits de Trésorerie	144.624
Total de l'actif	355.523
Situation des débits de Trésorerie	679.985
Différence passive sur juin 1893	789.916

Les Recettes du Trésor italien. — Les recettes du Trésor pendant le mois de juillet 1893 (le premier de l'exercice en cours) se sont élevées, pour les chapitres ordinaires, à 98.800.531 lire 75.

Voici les différences sur juillet 1892 :

Impôts directs	L.	— 1.413.158 84
Taxes sur les affaires		— 1.228.461 61
Taxes de consommation		+ 1.643.895 75

Ces chiffres justifient les appréciations que nous avions émises dans nos précédents numéros. En effet, l'augmentation des *Taxes de Consommation* provient des droits de douane afférant aux importations de céréales, de pétrole et de denrées coloniales ; les salines et les tabacs y ont également contribué, mais le facteur principal est le blé.

Chambre de Compensation de Gênes. — Pendant le mois de juillet 1893, les opérations de la Chambre de Compensation de Gênes se sont élevées à 387 millions 758.719 lire, dont 301.189.619 lire ont été compensées.

La différence a été soldée par 26.869.236 lire de virements ou de crédits en compte courant, et par 59 millions 699.984 lire en espèces.

La proportion des virements et des espèces, sur le total des sommes liquidées, ressort ainsi à 22,32 0/0 ; celle des espèces seules à 15,40 0/0.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 26 août 1893.

L'agitation et la nervosité du marché italien n'a rien qui puisse surprendre après les événements de la semaine et surtout en raison de la hausse du change. Après la panique de lundi qui nous avait valu un effondrement de la Cote sur toute la ligne, la Bourse s'est ressaisie et nous avons même eu deux séances en hausse; mais la lourdeur est revenue et la plupart des valeurs, y compris la Rente, sont l'objet de nombreuses offres.

Les gens sans parti pris sentent parfaitement que le Crédit de l'Italie a subi une rude atteinte et le Syndicat italo-allemand qui continue la lutte dans l'espoir de détruire la mauvaise impression qui règne aura du mal à atteindre son but. Si le Gouvernement ne se décide pas à tailler dans le vif, à entrer résolument dans la voie des économies, je ne crois pas qu'il arrive à se tirer d'affaire.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	21 juil	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 77	94 82	94 87	94 57	94 35	93 45
Ch. de fer Méditerranée act.	530 »	523 »	525 »	526 »	523 »	515 »
— Méridionaux act.	660 »	655 »	655 »	650 »	648 »	636 »
Banque Nationale act.	1280 »	1270 »	1276 »	1261 »	1250 »	1240 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	304 »	297 »	299 50	301 50	297 75	286 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	320 »	317 »	315 »	318 »	315 »	309 »
Banque Immobilière	60 »	60 »	59 »	59 »	58 »	56 »
Crédit mobilier Italien	443 »	438 ..	443 50	441 50	441 50	425 »
Eaux Marcia	1100 »	1100 »	1100 »	1100 »	1108 »	1102 »
Change sur la France	106 65	108 50	108 70	109 30	109 50	110 90
— sur Londres	26 83	27 33	27 30	27 68	27 72	28 13
— sur Berlin	131 80	134 »	134 40	135 50	135 25	137 40
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	94 77	94 72	94 82	94 52	94 35	93 50
Crédit Mobilier Italien	443 »	443 »	443 50	441 »	441 »	423 »
Chemins de fer Méridionaux	659 50	654 50	654 50	650 »	645 »	634 »
Change sur Paris	106 70	108 »	108 47	109 32	110 ..	110 85
— sur Berlin	130 85	133 60	134 12	134 90	136 20	137 45

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 24 août 1893.

La Conversion de la Dette Extérieure. — La Réorganisation de la Junta do Credito Publico. — Les Récoltes

Je crois devoir rappeler aux porteurs de la Dette extérieure que le délai fixé par le Gouvernement pour la conversion de leurs titres en Rente intérieure expire le 1er septembre. Ils n'ont plus, par conséquent, que quelques jours pour profiter d'une facilité qui a été diversement appréciée et au sujet de laquelle j'ai eu trop souvent l'occasion de m'expliquer pour qu'il soit nécessaire que j'en parle de nouveau. Dans quelques jours, nous connaîtrons le chiffre total des conversions opérées, et, bien qu'un ralentissement se soit produit depuis quelque temps dans les échanges de titres, on verra que le nombre des porteurs qui ont préféré le traitement réservé à nos nationaux est fort important.

Le Gouvernement a tenu, avant que le délai fût ex-

piré, à ce qu'une des dispositions de la loi du 20 mai dernier entrât en vigueur.

On se rappelle, en effet, que le paragraphe 6 de l'article 1er de cette loi était ainsi conçu :

« Le Gouvernement reconstituera la *Junta do credito publico*, en lui remettant le service de la Dette publique consolidée, extérieure et intérieure, dans les termes de la présente loi et de celle du 26 février 1892. La Junte sera composée de cinq membres : un élu par la Chambre des députés, un nommé par le Gouvernemeni et trois élus d'accord par les porteurs de titres nominatifs de la Dette. Le Gouvernement choisira le président parmi eux. Les membres de la Junte seront Portugais. »

Ainsi que je vous l'annonçais dans ma dernière lettre, le *Diario* a publié le 17 le décret réorganisant le Comité national de la Dette, en conformité avec cette loi.

Le décret comporte cependant une modification ; au lieu de trois membres élus d'accord avec les porteurs de titres nominatifs et un membre élu par la Chambre, le Comité comprendra deux membres élus par les porteurs de titres, un membre élu par la Chambre des députés et un par la Chambre des pairs. Comme le cinquième membre est toujours nommé par le Gouvernement, on voit que la modification imposée par le décret peut avoir son importance.

Le décret détermine ensuite les conditions d'éligibilité et je n'ai rien à relever sur ce point, sinon que les cinq membres de la *junta* seront Portugais— ainsi que la loi du 20 mai l'a d'ailleurs établi — et qu'ils ne pourront être ni banquiers, ni gouverneurs ou administrateurs de Sociétés de crédit.

Pour être éligible, il faudra être citoyen portugais et justifier de la propriété, en son nom personnel, de 10 contos de reis pour le moins, possédés une année avant les élections. Les électeurs, de leur côté, auront à justifier de la possession de 5 contos.

Ces conditions enlèvent beaucoup d'importance au pouvoir inquisitorial que détiendra le Comité et qui lui permettra de correspondre directement avec tous les fonctionnaires et d'exiger tous renseignements ayant trait à l'administration de la dette publique.

Les fonds nécessaires pour le service de la Dette intérieure et extérieure seront déposés, par le Ministère des finances, à la Banque de Portugal à la disposition du Comité national de la Dette ; ils seront entrés dans un compte spécial — *conta de deposito de junta do credito publico ;* les revenus affectés par les lois actuelles aux services de la dette ne pouvant être attribués à quelque emprunt que ce soit, ni à aucune opération financière.

Les intérêts de la Dette extérieure continueront à être payés par les agences de l'étranger dans les formes connues, mais par l'intermédiaire de la *Junta do credito publico*, et celle-ci sera chargée de faire publier tous les avis et rapports sur la situation de la Dette. Elle communiquera annuellement au Parlement et à la Cour des comptes un rapport sur sa gérance et les comptes de l'année.

Voici un court résumé des dispositions principales de ce long décret. On avait cru un instant que, par la réorganisation de ce Comité, on pourrait établir sur nos finances le contrôle de l'étranger, mais vous vous souvenez des protestations que cette seule idée a soulevées ici ; cette réorganisation sera une garantie pour les porteurs en ce sens que le service de la Dette dépendra d'un Comité absolument indépendant, ayant des pouvoirs très étendus et dont les opérations pourront être connues de tous. Je sais bien que les créanciers étrangers désiraient des garanties et une surveillance d'une autre nature, mais il eût été impossible de les établir.

Les membres du Comité, nommés par la Chambre, sont : MM. Alberto Antonio de Moraes Carvalho et Joaquim Pedro d'Oliveira Martins. Le Gouvernement a nommé, à son tour, M. Manuel Pinheiro Chagas pour exercer la présidence. Ces trois premiers membres ont été chargés de prendre les mesures préparatoires pour procéder à l'élection des deux autres. Cette élection doit avoir lieu aujourd'hui.

Décidément, les vendanges seront peu favorables ; le mildew a exercé des ravages dans presque tous les vignobles et le prix du vin a déjà augmenté dans de sensibles proportions. Cette situation est peu faite pour favoriser les ventes, d'autant plus que les exportations de vins de Porto, qui comptent pour une si notable part dans les chiffres de notre commerce, subissent depuis quelques temps un fort ralentissement. Nous ne sommes pas favorisés davantage pour la récolte des céréales, et si la hausse du prix du vin doit amener une diminution de l'exportation, la mauvaise récolte doit produire un renchérissement de la vie. Ces faits peuvent faire craindre un arrêt dans l'amélioration économique constatée depuis quelques mois.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 16 août :

	9 août	16 août		contos
Or et Argent	7.622	7.632	+	10
Bronze	449	454	+	5
Prêts sur titres	3.826	3.800	—	26
Dettes du Trésor	10.746	10.677	—	69
Emprunts de Banque sur valeurs	35.394	35.173	—	221
Dépôts	2.031	1.964	—	67
Dividendes à payer	117	112	—	5
Bénéfices	1.232	1.244	+	12
Billets en circulation	50.640	50.598	—	42

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 22 août est de 484 : 993$768 reis pour Lisbonne ; il a été de 411 : 471$690 reis pendant la même période de 1892 ; soit, pour 1893, une augmentation de 73 : 522$078 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 298 : 416$365 reis pour 1893 et de 226 : 070$696 reis pour 1892, soit une augmentation de 72 : 345$669 reis en 1893.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 22 août 1893.

Les Elections françaises. — La Guerre douanière avec l'Allemagne. — Le Choléra.

Les résultats des élections françaises étaient attendus ici avec impatience. La plupart de questions de politique intérieure n'étant pas ouvertes à la discussion en Russie, l'attention se porte d'autant plus sur la politique étrangère, et on se préoccupe avec un intérêt tous les jours plus grand de ce qui se passe chez le peuple auquel nous sommes associés dans la tâche de préserver l'équilibre européen contre les puissances de l'Europe centrale.

Nous avons reçu la nouvelle du grand succès remporté par le parti républicain ; et nous nous en réjouissons profondément, car il montre que l'on est arrivé en France à une stabilité définitive, et que le régime actuel, non seulement résiste victorieusement aux attaques furieuses des partis inconstitutionnels, mais encore voit ces partis condamnés par le suffrage universel, quand ils ne comprennent pas la nécessité de se disperser volontairement.

Le développement régulier et harmonieux de la politique française est un gage de la paix générale ; c'est pourquoi nous accueillons avec joie le résultat des élections, et que nous espérons pour la France une longue ère de prospérité sous le régime qu'elle s'est donné.

La guerre douanière avec l'Allemagne continue à être la grande question à l'ordre du jour ; un résultat

important vient d'être obtenu : les Chemins de fer autrichiens vont abaisser leurs tarifs pour les marchandises en provenance ou à destination de Russie, en même temps que les tarifs pour les céréales sont réduits de 40 0/0 sur les lignes russes. Ces mesures, préliminaires à la conclusion du traité de commerce austro-russe, serviront à compenser les effets des relèvements de tarifs de l'Allemagne ; comme je vous l'ai expliqué, les céréales russes prendront le chemin de l'Allemagne par l'Autriche, et l'abaissement des tarifs des chemins de fer contribuera pour beaucoup à favoriser cet exode.

Les mesures en question ont aussi une signification politique : il est évident que l'Autriche-Hongrie n'est nullement d'accord avec l'Allemagne dans la politique hostile et tracassière que cette dernière puissance a engagée vis-à-vis de la Russie.

De nouvelles mesures vont être prises pour éviter à coup sûr une baisse exagérée du prix des céréales, à la suite de la très bonne récolte de cette année et de la fermeture du marché allemand ; une conférence des autorités provinciales compétentes et des représentants des Ministères intéressés s'est réunie aujourd'hui à Saint-Pétersbourg.

Le Ministère des finances va envoyer, sur les principaux marchés commerciaux de l'étranger, des agents chargés de chercher et de créer de nouveaux débouchés pour les marchandises russes. On songe en particulier à Constantinople, où il n'y a jusqu'ici presque pas de négociants russes, et qui pourrait devenir un centre commercial très important pour nos produits. On étudie un projet de création d'une Agence commerciale officielle russe à Constantinople et on croit qu'à peu de frais une pareille institution pourrait donner des résultats considérables.

Cette année encore, le choléra s'est propagé dans certaines régions ; il fait un assez grand nombre de victimes en Podolie, où il est entré sans doute par la frontière autrichienne.

Informations Économiques et Financières

Les Récoltes. — Les chiffres suivants représentent l'état des récoltes, en Russie, à la fin de juillet :

Récolte	Fin juin — Nombre des districts	Fin juin — En %	Fin juillet — Nombre des districts	Fin juillet — En %
SEMAILLES D'HIVER				
Très bonne.....	327	54.1	372	61.6
Satisfaisante...	191	31.6	168	27.8
Moyenne.......	59	9.8	55	9.1
Mauvaise......	12	2.0	8	1.3
Incertaine......	15	2.5	1	0.2
SEMAILLES D'ÉTÉ				
Très bonne.....	386	63.9	456	75.5
Satisfaisante...	169	28.0	123	20.4
Moyenne.......	22	3.6	20	3.3
Mauvaise......	7	1.2	4	0.7
Incertaine......	20	3.3	1	0.2

Dans l'ensemble, on s'attend à une récolte supérieure à une bonne moyenne.

Les Caisses d'Epargne. — Le tableau suivant résume le mouvement des dépôts aux Caisses d'épargne russes pendant le mois de mai 1893 :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrées 749.830 r. 57 ; sorties 702.135 r. 75.

Caisse d'épargne de Moscou : entrées 639.241 r. 35 ; sorties 476.557 r. 82.

Caisses d'épargne urbaines : entrées 9 millions 948.729 r. 25 ; sorties 8.136.905 r. 52.

Caisses d'épargne postales : entrées 1.894.167 r. 89 ; sorties 1.152.942 r. 99.

A la fin du mois, il restait 17.651.885 r. 30 c. (130.545 livrets) à Saint-Pétersbourg, 14.209.278 r. 11 c. (86.131 livrets) à Moscou, 215.411.916 r. 59 c. (871.218 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 23.089.434 r. 71 c. (187.206 livrets) aux Caisses d'épargne postales, soit en tout 270.362.514 r. 71 c. (1.275.100 livrets).

Augmentation du mois, 2.763.426 r. 98 c. (16.956 livrets) ; depuis le 1er janvier, 20.219.566 r. 75 c. (85.089 livrets).

L'Assurance des Récoltes. — Voici quelques détails sur le projet élaboré par la Commission réunie sous la présidence de M. de Plœwe et ayant en vue l'assurance des récoltes.

La principale administration de ces sortes d'opérations, ainsi que leur contrôle direct, seront concentrés au Ministère de l'intérieur, tandis que la surveillance sur place sera confiée aux institutions du Zemstvo, avec le concours de comités spéciaux et des chefs de canton. En matière d'assurance obligatoire, c'est aux régences de district qu'appartiendra le soin de fixer la quantité de grains que chaque commune rurale aura à remettre annuellement, et il s'agit de remplacer ces versements périodiques par des paiements en espèces ; ceux-ci seront autorisés par les assemblées de districts d'accord avec les assemblées provinciales du Zemstvo. La perception et la garde des grains seront de la compétence des régences de district et sous le contrôle des assemblées locales. Quant à la surveillance générale des assurances sur toute l'étendue de la province elle appartiendra aux assemblées provinciales du zemstvo, guidées en cela par le gouverneur.

Les chefs de canton auront à contrôler les versements périodiques en grains et en espèces. Les baillis seront tenus de faire des rapports annuels aux syndics de baillage, aussitôt après les semailles, sur l'étendue des champs ensemencés, et de présenter les listes des propriétaires de ceux-ci. Les paysans ayant affermé leurs terres ne sont point pour cela exemptés de paiements. L'examen minutieux des champs ensemencés est à la charge du syndic de baillage et du chef de canton, s'il en a la possibilité. En cas de mauvaise récolte, l'évaluation des pertes est faite par des estimateurs assermentés, choisis parmi ceux des paysans qui ont la réputation des meilleurs estimateurs.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	21 juil	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	101 50	101 75	101 75	101 75	101 75
— III — ..	103 37	103 »	102 50	102 75	102 75	» »
Banque de Commerce extér.	291 50	290 »	288 »	291 »	288 50	287 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	461 »	462 »	462 »	462 »	463 50	450 »
— — de Varsovie....	»	» »	» »	» »	» »	» »
— Intern. de St-Pétersb.	464 »	466 »	463 »	465 »	465 »	457 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 50	155 50	155 75	154 50	155 75	156 75
Grands Ch. de fer Russes..	245 50	245 »	246 »	244 »	244 »	243 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 »	114 50	113 50	115 »	114 75	112 25
Change sur Paris..........	37 52	38 07	38 62	38 10	38 87	38 60
— sur Londres........	94 70	96 »	97 50	96 10	96 60	97 35

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 25 août 1893.

Le Vote de l'article 25 bis. — La Liberté religieuse. — Nouveau Referendum sur le droit au travail. — Une Affaire de contrebande.

Nous nous trompions bel et bien la semaine dernière, quand nous disions que la Constitution fédérale ne s'enrichirait pas d'un article de plus. Faisons amende honorable. La volonté populaire par la voie du *Referendum*, sa plus haute manifestation, a accepté, par 195.000 voix contre 120.000, l'article 25 *bis* « tendant à introduire dans la Constitution l'interdiction de saigner les animaux de boucherie sans les avoir préalablement étourdis ».

Voilà où nous en sommes, les lauriers des Ahlwardts et autres Drumonts nous empêchent de dormir. Jusqu'ici l'abatage des bestiaux était réglementé par une simple mesure administrative. Aujourd'hui, les autocrates ont réussi à mettre en branle tout l'attirail d'une consultation populaire pour faire pièce aux Israélites. Vous ne vous imaginez pas ce que cette question a déchaîné de colères dans notre pays, ordinairement si paisible.

On lit dans la *Revue de Lausanne* :

Depuis hier notre Constitution fédérale compte un article de plus. N'en soyons pas trop fiers! Bien que ce soit la première fois qu'un peuple inscrive dans sa Constitution une disposition sur la manière d'abattre le bétail, et que ce spectacle soit unique jusqu'ici dans les annales de l'humanité, nous courons risque de n'être ni applaudis ni enviés.

La *Tribune* écrit :

La journée de dimanche a été humiliante pour la Suisse tout entière, humiliante pour la démocratie, pour le suffrage universel, pour le droit d'initiative surtout, qui ne pouvait s'inaugurer de plus triste façon.

C'est avec un vif sentiment de découragement que nous avons appris le triomphe de la tendance bestiale de l'antisémitisme sur l'esprit de liberté et de tolérance qui était à la base de nos institutions.

Nous nous flattions d'appartenir jusqu'ici à une nation progressiste et libérale et voilà que le premier usage qu'elle fait du droit d'initiative a été pour inscrire dans la charte fondamentale de nos libertés publiques et privées un article qui en est la négation la plus éclatante.

Et le *Genevois* ajoute :

C'est une mauvaise journée pour la Suisse et ceux qui en prendront occasion pour se moquer de nous et de la démocratie n'auront pas tort.

Il est évident que, sous ce prétexte ridicule, c'est la liberté religieuse qui est en jeu. Les sectaires sont décidément bien insupportables, sous quelque latitude qu'ils sévissent.

Attendons-nous à une nouvelle application du *Referendum*, car on assure de Bâle-Ville que les cinquante mille signatures pour la demande d'initiative réclamant le droit au travail sont réunies et les feuilles seront remises samedi à la chancellerie fédérale ; le chiffre total sera probablement d'environ cinquante-deux mille.

Cette nouvelle campagne sera également fort mouvementée.

Relatons un incident diplomatique assez curieux, qui vient de surgir entre votre pays et le nôtre :

L'ambassade française a transmis au Conseil fédéral une commission rogatoire adressée par le juge d'instruction de Pontarlier à l'autorité judiciaire de Neuchâtel, dans une affaire de contrebande de montres instruite en France contre des personnes domiciliées en Suisse. Aux termes de cette commission rogatoire, l'autorité requise aurait dû saisir diverses pièces chez les personnes en question et vérifier leur comptabilité, à l'effet de rechercher et signaler les opérations de contrebande dont il s'agit.

Conformément à la pratique suivie jusqu'ici, le Conseil fédéral a refusé toute coopération dans cette affaire et a retourné la commission rogatoire à l'ambassade française, attendu que les autorités suisses n'ont pas mission d'intervenir pour assurer l'exécution des lois de finance de leurs voisins, et que d'ailleurs le fait incriminé ne rentre pas dans les prévisions du traité d'extradition franco-suisse de 1869.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Chemins de fer Suisses. — Les recettes pendant le mois de juillet se sont élevées à 2.741.000 fr., contre 2.546.900 fr. en juillet 1892, soit une augmentation, pour cette année, de 194.100 fr. Les dépenses ont atteint 1.412.000 fr., contre 1.676.115 fr. en juillet 1892, en diminution de 264.115 fr. La plus-value pour le mois de juillet 1892 ressort donc à 458.215 fr. Pour les 7 premiers mois de l'année, les recettes accusent un excédent de 5.953.795 fr., en augmentation de 1.539.752 fr., comparativement à la même période en 1892.

Les recettes brutes du Central-Suisse, en juillet, sont en augmentation de 31.000 francs.

Pour le mois de juin, les recettes nettes de l'Union suisse sont en augmentation de 10.000 francs et celles du Nord-Est en diminution de 34.000 francs.

Modification d'une loi d'impôt. — Par 31.937 voix contre 13.303, le peuple bernois a accepté le projet de loi modifiant la loi d'impôt de 1856.

La Faillite et la Saisie infructueuse. — La loi sur les suites juridiques de la faillite et de la saisie infructueuse a été acceptée par 5.481 voix contre 1.391, dans le canton de Soleure. Seul, le parti ouvrier combattait le projet.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 26 août 1893.

Mauvaises tendances cette semaine ; quelle que soit notre force de résistance habituelle, nous avons été entraînés par le courant. Le résultat de vos élections a été bien accueilli chez nous ; mais l'affaire d'Aigues-Mortes nous a fâcheusement influencés. L'Italien et l'Extérieure ayant fléchi, les autres valeurs européennes ayant perdu du terrain, nous ne pouvions enregistrer des cours favorables.

Le Jura-Simplon, qui a fait 120 1/2, a légèrement rétrogradé, mais c'est lui qui a eu les honneurs de la cote. Le reste a été d'une lourdeur désespérante, causée par les offres réitérées des obligations italiennes. Nos Chemins suisses, à part le Jura-Simplon, n'ont donné lieu à aucune affaire sérieuse.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 21 août 1893.

Société d'assurances ottomanes. — La Situation économique. — Les nouvelles Sociétés.

Dans le discours prononcé par lui, à l'inauguration du local de la Société d'assurances ottomanes, sir Edgar Vincent, après avoir rappelé le succès éclatant de l'émission des actions de cette Société, qui fut quatre fois souscrite, a fourni quelques détails statistiques intéressants :

« Le total des primes payées annuellement en Turquie pour l'assurance contre l'incendie a été évalué à 200.000 liv. turq. Je crois même que cette évaluation est au-dessous de la vérité. La moitié de ce montant est fournie par Constantinople et ses environs.

« Les sinistres payés par les Compagnies peuvent être évalués à 45 0/0 de cette somme, les dépenses et courtage à 30 0/0, ce qui laisse un bénéfice d'environ 25 0/0 des primes payées.

« Ce profit dépasse considérablement la proportion du bénéfice net obtenu par les Compagnies anglaises sur l'ensemble de leurs affaires, ce bénéfice ayant été de 15 0/0 en 1891.

« Voilà déjà un premier élément d'appréciation. J'en ajoute un second : le système des assurances ne fait encore que commencer en Turquie. En effet, tandis que le pays paie annuellement 200.000 liv. turq., le total des primes pour incendie encaissées, en 1891, par 59 Compagnies anglaises, se monte à 17.500.000 liv. turq., soit à peu près 20.000.000 de liv. turq. ou 100 fois les primes payées ici.

« Nous pouvons donc nous attendre à un développement considérable du montant des primes payées. »

Parlant ensuite de la situation économique du pays en général, il a rappelé que 2.000 kilomètres de voie ferrée sont actuellement en construction, ou à la veille de l'être; chiffre considérable qui entraîne le placement en Turquie d'environ 250 millions de francs puisés dans l'épargne européenne.

« A ce propos, a-t-il ajouté, je voudrais répondre à « ceux qui pensent que les garanties kilométriques « accordées par le Gouvernement en vue d'assurer la « construction des chemins de fer sont une lourde « charge pour le Trésor. J'ai mûrement examiné cette « question et je crois que les craintes sont exagérées, « surtout pour les lignes de pénétration.

« Si nous avions à passer en revue tous les progrès « économiques accomplis par la Turquie dans ces der- « nières années, nous devrions nous rappeler que les « Chemins de fer sont loin d'être les seules preuves de « ces progrès.

« Nous avons vu se former pendant cette période de « nombreuses Sociétés ayant pour but, chacune dans « sa sphère d'action, le développement des ressources « et des revenus de la Turquie. Je citerai notamment, « en dehors de notre Société et des Compagnies de « chemins de fer :

« La Banque des Chemins de fer Orientaux;

« La Société Générale d'Orient;

« La Compagnie du Port de Beyrouth;

« La Société du Tombac;

« La Régie Cigarettes Export Company;

« La Société des Mines de bitume de Selenitza;

« La Société des Mines et Usines de borax;

« L'Ottoman Paper Manufacturing Company;

« La Société Ottomane de fabrication de fil de Cons- « tantinople;

« La Société Ottomane pour la fabrication des allu- « mettes;

« La Société des Eaux de Scutari;

« La Société des Quais de Constantinople;

« La Société du Gaz de Stamboul.

« En examinant les attributions, les moyens d'action « de chacune de ces Compagnies, on peut constater « avec satisfaction qu'elles ont toutes une tâche sérieuse « et définie.

« Parmi elles, je n'en vois aucune qui pourrait dis- « tribuer un dividende sans avoir développé les ri- « chesses du pays et augmenté les revenus du Gouver- « nement.

« Les résultats de cette sage politique se manifestent « déjà par l'augmentation des revenus du Gouverne- « ment, de la Dette Publique, de la Régie. Cette année « encore, malgré des appréhensions assez vives au su- « jet des récoltes, nous pouvons compter que le rende- « ment des dîmes dépassera de 15 0/0 celui de l'année « dernière. »

Le Chemin de fer Eskichéhir-Konia. — On commencera la semaine prochaine les travaux de la ligne d'Eskichéhir-Konia concédée à M. Kaulla. Plusieurs ingénieurs du chemin de fer d'Anatolie sont partis pour Eskichéhir à l'effet de fixer l'emplacement des stations de la nouvelle voie.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	21 juil.	28 juil.	4 août	11 août	17 août	25 août
Tabacs Ottomans.........L.	16 65	16 50	16 65	16 62	16 85	16 60
Pièce	87 24	87 20	87 24	87 22	87 22	87 18
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 »	23 62	23 90	23 90	24 »	24 06
Parité à Paris...........Fr.	22 03	21 32	22 »	22 08	22 06	22 18
4 0/0 Intérieur...............	84 62	85 90	85 90	85 90	85 90	85 90
Emprunt 1er groupe.........	54 50	53 50	54 50	54 »	54 »	54 »
Chemins Ottomans..........	87 75	84 75	86 75	85 25	84 25	84 75
Crédit Ottoman ....L.	7 24	7 23	7 24	7 28	7 25	7 24
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 95	22 95	23 02	23 02	23 »	23 05
— sur Londres 3 mois.	109 37	109 50	109 50	109 50	109 75	109 75

ÉTATS BALKANIQUES

MONTÉNÉGRO

Un Emprunt monténégrin. — Des pourparlers sont engagés entre le Gouvernement monténégrin et un groupe de banquiers français pour la conclusion d'un emprunt garanti par les forêts et destiné à la construction d'un chemin de fer dans la plaine du Ceta.

SERBIE

Les Recettes des Douanes. — Le tableau suivant met en évidence l'accroissement continu des recettes des douanes et droits de consommation et autres en Serbie.

	Dinars
1883	5.975.560
1884	6.344.743
1885	4.837.035
1886	5.164.678
1887	5.218.051
1888	7.115.889
1889	7.307.542
1890	7.863.028
1891	8.857.777
1892	9.401.775

L'Emprunt Serbe. — Nous apprenons que l'émission du nouvel emprunt serbe aura lieu au cours de 86 0/0; la première émission sera de 18 millions de francs; le reste de 26 millions sera pris à option par le Syndicat jusqu'au 1er octobre 1894; le Syndicat fera sur ce reste une avance de 8 millions au Gouvernement.

On a dernièrement fait courir le bruit que des dissentiments se seraient produits entre le Gouvernement serbe et le Syndicat de l'emprunt; ces bruits sont catégoriquement démentis. M. Vouitch, ministre des finances, a réfuté d'une manière décisive les critiques dirigées par l'opposition contre la gestion financière du Gouvernement; il est convaincu que l'équilibre budgétaire sera atteint au prochain exercice.

Le Service des Emprunts Serbes. — Les tableaux suivants représentent l'état des sommes encaissées au 13 août (n. s.) pour le service des emprunts serbes :

Remises faites	A Berlin ..Fr.	1.758.389 35
	A Paris	724.468 75
	A Vienne.....	176.550 »
		2.659.408 10
Encaisse à Belgrade..............		78.938 84
	Total .... Fr.	2.738.346 94

Montant des échéances	Date des échéances	Reçu à valoir
176.650 »	2/14 août	176.550 »
93.000 »	1er octobre	» »
477.880 »	2/14 septembre	477.880 »
329.912 50	1er octobre	113.306 25
1.097.750 »	1er novembre	740.509 35
818.375 »	1er décembre	614.657 34
1.039.412 50	1er janvier	343.211 50
357.862 50	1er janvier	» »
3.643.625 »	1er janvier	241.070 »
296.000 »	1er janvier	31.162 50
	Total........ Fr.	2.738.346 94

Rappelons que ces chiffres sont publiés par les délégués des créanciers étrangers à Belgrade, l'un français et l'autre allemand.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 86. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 3 Septembre 1893.

SOMMAIRE DU Nº 86

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 1er sept.	1.668.4	1.297.0	2.965.4	3.091.6	97	2½
1893 17 août	1.713.9	1.276.0	2.989.9	3.393.8	88	2½
1893 24 août	1.705.7	1.276.8	2.982.5	3.358.7	88	2½
1893 31 août	1.693.9	1.274.3	2.968.2	3.471.2	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 août	847.4	380.7	1.228.1	1.179.6	104	3
1893 7 août	695.9	313.5	1.009.4	1.206.9	82	5
1893 15 août	696.1	313.5	1.009.6	1.186.7	84	5
1893 23 août	704.3	316.4	1.020.7	1.156.4	88	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 1er sept.	695.0	»	695.0	657.5	105	2
1893 17 août	631.4	»	631.4	665.9	95	4
1893 24 août	620.7	»	620.7	656.3	95	5
1893 31 août	650.0	»	650.0	659.8	99	5
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 août	188.5	353.8	542.3	865.0	63	4
1893 7 août	215.7	342.5	558.2	960.1	58	4
1893 15 août	216.1	342.3	558.4	961.5	58	4
1893 23 août	216.7	341.9	558.6	976.1	57	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 25 août	59.7	49.6	109.3	391.8	27%	2½
1893 10 août	58.2	42.9	101.1	400.1	25	3
1893 17 août	58.7	42.9	101.6	395.6	26	3
1893 24 août	58.8	43.1	101.9	393.3	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 juin	2.5	1.3	3.8	0.6	632	8
1893 14 juin	8.9	1.4	10.3	0.9	1140	8
1893 22 juin	8.2	1.3	9.5	1.3	730	8
1893 30 juin	9.4	1.5	10.9	1.0	1090	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	69.8	»	69.8	101.2	69	3½
1893 31 mai	79.0	»	79.0	103.6	76	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 27 août	189.9	126.5	316.4	856.6	37	5
1893 12 août	197.9	158.9	356.8	932.3	39	5
1893 19 août	197.9	159.1	357.0	928.9	39	5
1893 26 août	197.9	159.7	357.6	925.4	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	2.6	»	2.6	120.9	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 27 août	79.8	187.1	266.9	394.2	67	2½
1893 12 août	67.4	175.6	243.0	407.6	60	3½
1893 19 août	62.2	175.5	237.7	402.6	59	4
1893 26 août	59.4	175.8	235.2	395.6	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 août	197.1	27.8	224.9	581.5	38	5
1893 20 juill.	212.9	37.4	250.3	664.0	38	5
1893 31 juill.	213.2	35.7	248.9	673.2	37	5
1893 10 août	215.5	34.8	250.3	622.6	40	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 août	185.1	31.3	216.4	510.7	38	5
1893 20 juill.	188.1	28.5	216.6	590.1	36	5
1893 31 juill.	188.1	27.4	215.5	587.8	37	5
1893 10 août	188.1	26.8	214.9	584.6	37	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juill.	38.6	»	38.6	67.6	57	5½
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 24 août	7.6	19.6	27.2	256.1	10	6
1893 9 août	12.5	32.7	45.2	283.6	16	6
1893 16 août	12.5	32.8	45.3	283.3	16	6
1893 23 août	12.5	32.2	44.7	282.9	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 20 août	52.4	»	52.4	113.3	46	6
1893 5 août	65.8	0.2	66.0	141.2	47	5
1893 12 août	64.6	0.1	64.7	140.8	46	5
1893 19 août	62.2	0.1	62.3	139.6	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er août	1.731.9	22.2	1.754.1	4.058.1	43	4½
1893 1er juill.	1.506.6	16.9	1.523.5	3.894.9	39	4½
1893 16 juill.	1.506.6	17.3	1.523.9	3.878.9	39	4½
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 juill.	»	»	»	»	»	»
1893 31 mai	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.8	28.4	57.1	50	4½
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 27 août	66.9	20.6	87.5	156.5	56	2½
1893 12 août	69.7	15.5	85.2	165.7	51	4
1893 19 août	69.8	15.6	85.4	164.0	52	4
1893 26 août	69.8	15.3	85.1	163.5	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 1er sept.	6 301,2	2 563,9	8 865,1	13 881,8	64%
1893 17 août	5 995,4	2 497,8	8 493,2	14 539,8	59
1893 24 août	5 980,4	2 497,8	8 478,2	14 402,4	59
1893 31 août	6 001,7	2 497,4	8 499,1	14 485,5	59
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 »	206 25	206 37	206 62	206 56
Allemagne.. —	1 %	122 25	122 56	122 62	122 75	122 50
Vienne-Tr.. —	4 %	199 75	199 »	199 »	197 75	198 50
Barcelone.. —	4 %	414 »	412 »	409 50	406 »	408 »
Madrid ..... —	4 %	414 »	412 »	409 50	406 »	408 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	256 »	259 50	257 »	256	258 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	5 %	25 26	25 32	25 34	25 33	25 30
— ..... ch. court	5 %	25 28	25 34	25 35	25 35	25 33
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 21 p.	0 19 p.	0 15 p.	0 19 p.	0 12 p.
Italie........ —	5 %	8 50 p.	8 50 p.	9 37 p.	10 50p.	10 ..p.
Suisse....... —	4 %	0 37 p.	0 37 p.	0 25 p.	0 19 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3454 18	3462 77	3466 21	3462 77	3454 18
Argent id. (le kil.).	218 89	122 53	126 37	122 53	123 08	124 18
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 15	3 20	3 20	3 20	3 10
Souverains anglais.......		25 24	25 30	25 32	25 32	25 30
Banknotes..................		25 25	25 31	25 33	25 33	25 31
Aigles des Etats-Unis....		25 82	25 82	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	29 juill.	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Amsterdam........	48 05	47 97	47 92	47 95	47 85	47 85
Anvers...........	100 15	100 12	100 10	100 10	100 07	100 07
Athènes...........	169 »	164 20	166 65	166 50	167 »	166 75
Barcelone..........	19 80	19 90	20 50	20 70	21 70	21 70
Berlin	80 90	80 85	80 75	80 65	80 60	80 75
Bruxelles	100 20	100 20	100 15	100 12	100 13	100 10
Bucharest..........	100 25	100 35	100 35	100 40	100 30	100 25
Constantinople....	22 95	23 02	23 02	23 »	23 05	23 05
Francfort...........	80 90	80 87	80 75	80 67	80 55	80 70
Gênes...............	108 »	108 47	109 02	110 »	110 85	110 20
Genève	100 38	100 30	100 25	100 17	100 14	100 10
Lisbonne	666 »	669 »	683 »	673 »	681 »	683 »
Londres............	25 41	25 47	25 53	25 53	25 56	25 50
Madrid	19 80	19 55	19 95	20 50	21 50	21 35
Rome...............	108 50	108 70	109 30	109 50	110 90	110 10
Saint-Pétersbourg	38 07	38 62	38 10	38 87	38 60	38 15
Vienne (à vue)......	49 65	49 55	49 70	49 75	50 05	49 85
— (à 3 mois)...	49 60	49 50	49 62	49 70	50 »	49 80

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 2 septembre 1893.

La cote des changes est un peu plus favorable que la semaine dernière. Les devises autrichiennes que nous avions laissées à 197 75, clôturent à 198 50; cependant on s'attend à Londres à des arrivages d'or autrichien. Le Madrid et le Barcelone ont gagné 2 points, c'est modeste, mais c'est beaucoup de voir la baisse du papier sur l'Espagne faire place à un mouvement contraire, si timide qu'il soit.

Le rouble gagne également 2 points, il a été fort demandé à Berlin.

En Portugal, l'agio sur l'or est à 26 5/8 et à 67 25 en Grèce.

Le Londres a baissé à 25 30 et le chèque à 25 33, ce qui indique une diminution des besoins d'or sur le marché anglais.

La perte du papier italien est de 10 0/0 au lieu de 10 50.

Tous ces symptômes prouvent que, comme nous le disions la semaine dernière, la crise est sortie de la période aiguë pour entrer dans la période de liquidation. Une fois les plus pressants besoins des Etats-Unis satisfaits, il va se produire une accalmie dont feront bien de profiter les pays à finances avariées pour régler la question si grave de leur circulation monétaire et fiduciaire.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

L'encaisse or de la *Banque de France* a baissé, cette semaine, de 11.870.000 francs ; cette diminution provient de ventes de matières d'or aux Etats-Unis, à Londres et à l'Espagne, et d'un envoi de 100.000 fr. dans l'Inde, mais les sorties ont été atténuées par une rentrée de 760.000 fr. d'or étranger.

L'encaisse argent a fléchi de 2.426.000 francs; les mouvements autres que ceux de la circulation sont une sortie de 2.850.000 fr. pour l'étranger et une entrée de 200.000 provenant du Sénégal.

La hausse de l'escompte à la *Banque d'Allemagne* a eu pour effet de grossir l'encaisse de 11.100.000 fr. Les mouvements à la *Banque d'Angleterre* ont été très actifs; elle a regagné 29.300.000 fr. d'or.

Voici le détail des entrées et des sorties de métal jaune :

Entrées		Sorties	
24 août Hollande.. £	80.000	24 août Etats-Unis.. £	7.000
25 — Paris........	80.000	25 — —	10.000
26 — Australie.....	250.000	25 — Canada......	40.000
26 — Pays-Bas....	40.000	29 — Vente d'aigles.	19.000
26 — Autriche.....	14.000	Excédent des entrées..	800.000
28 — Allemagne...	30.000	Total égal..........	876.000
28 — Paris........	7.000		
28 — achat en barres	38.000		
29 — —	78.000		
29 — France.......	45.000		
30 — achat en barres	163.000		
30 — Anvers.......	40.000		
30 — Vienne.......	11.000		
Total.........	876.000		

La circulation a rendu 9 millions 300.000 francs, ce qui, joint à l'excédent des entrées de l'étranger, forme le total de 29.300.000 francs d'augmentation porté ci-dessus.

Le bilan de la *Banque d'Espagne* est assez favorable, l'encaisse ne varie pas, mais la circulation fiduciaire baisse un peu et le compte courant du Trésor qui est maintenant créditeur présente un disponible important.

Le dernier bilan de la *Banque Nationale de Grèce* ne présente aucune variation.

La *Banque des Pays-Bas* a encore perdu 3.600.000 fr. d'or, elle a porté son escompte à 5 0/0.

Au moment où on va procéder chez nous au triage des monnaies divisionnaires d'argent, il est intéressant de connaître la composition du stock de métal blanc détenu par les Banques italiennes ; en voici le détail au 30 juin, date de la dernière publication.

	Ecus nationaux	Ecus étrangers	Monnaie division.
	—	—	—
Banque Nationale........	28.534.685	1.937.590	1.469.742
Banque de Naples.......	6.972.345	2.110.135	1.078.578
Banque Nationale toscane.	9.294.520	797.115	566.820
Banque Romaine (1).....	»	»	264.499
Banque de Sicile........	1.003.810	166.290	558.121
Banque Toscane de crédit	1.091.700	»	»

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Le rapatriement de l'or aux Etats-Unis se poursuit sans interruption, comme le montre le tableau ci-après :

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 5 au 12 août	depuis le 1er janv.	du 5 au 12 août	depuis le 1er janv.
	—	—	—	—
Grande-Bretagne	1.100	16.640.847	7.951.069	9.366.290
France.........	»	17.990.102	201.492	4.332.267
Allemagne......	»	25.453.100	4.676.790	6.340.640
Autres pays....	4.922	8.610.448	385.560	5.037.526
Total 1893...	6.022	68.694.497	13.214.911	25.076.723
— 1892...	1.004.000	51.809.863	8.956	6.388.600
— 1891...	44.300	74.811.056	38.468	2.752.425
ARGENT				
Grande-Bretagne	499.578	18.980.882	»	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	»
Autres pays....	»	527.990	77.726	1.572.500
Total 1893...	499.578	19.828.370	77.726	2.362.610
— 1892...	470.290	13.359.466	8.579	1.330.683
— 1891...	90.451	8.932.574	11.079	1.311.312

Les *Banques associées* de New-York commencent à se refaire sérieusement :

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	28 août.	82.000.000	dollars
1893.....	12 août.	53.600.000	—
1893.....	19 août.	58.400.000	—
1893.....	26 août.	62.900.000	—

Il est assez remarquable que l'encaisse or de toutes les *Banques nationales des Etats-Unis*, sauf dans la dernière période, ait eu une tendance à s'élever depuis le commencement de l'année ; en voici le mouvement d'après les documents publiés par le contrôleur de la circulation :

		Encaisse or des Banques nationales des Etats-Unis	
1893....	18 janvier	94.754.328	dollars
1893....	19 avril..	94.857.235	—
1893....	10 juin...	101.006.531	—
1893....	16 août...	95.799.861	—

La prime sur le métal a disparu et le marché revient peu à peu à son état normal.

(1) La Banque Romaine ne publie pas la décomposition de son encaisse argent à 0,900, dont le total est de 2.483.360.

Le projet de loi relatif à l'abrogation de l'Act Sherman a été voté le 29 août à la Chambre des Représentants après une discussion des plus laborieuses.

M. Bland avait proposé une série d'amendements.

Le premier fixant le rapport de l'argent à l'or à 16 contre 1, ayant été rejeté, M. Bland a successivement défendu les rapports de 17, 19 et 20 qui n'ont pas eu plus de succès. Une autre proposition tendant à revenir à l'état de choses existant avant la loi Sherman, c'est-à-dire au Bland bill a été également repoussée et finalement la loi Sherman a été abrogée par 239 voix contre 110.

Le Sénat a commencé le 30 août la discussion d'un bill présenté par M. Voorheco qui est identique à celui que vient d'adopter la Chambre des Représentants.

Le sénateur Sherman s'est prononcé nettement pour l'abrogation de la loi qui porte son nom, tout en niant que la crise des affaires fût due à l'argent et l'attribue à l'Act Mac Kinley. Ce discours d'un converti a fait le plus grand effet. On croit que le Sénat renferme une majorité favorable à la suppression des achats.

La probabilité de plus en plus grande de cet événement n'affecte pas l'argent en barres qui s'est un peu raffermi.

La question des monnaies divisionnaires de l'Union latine

L'*Indépendance belge* annonce qu'une entente est intervenue entre l'Italie et la France pour proposer une conférence aux Etats de l'Union latine en vue de régler la question des monnaies divisionnaires.

Cette proposition aurait été très bien accueillie en Belgique qui a trop de monnaies d'appoint. MM. Montefiore Levy et Alph. Allard représenteraient le Gouvernement belge à la Conférence qui se tiendrait à Paris.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	26 août: Derniers Cours	26 août: P. de 1 f. de rente	26 août: Revenu 0/0	2 septembre: Derniers Cours	2 septembre: P. de 1 f. de rente	2 septembre: Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 27	33 09	3 02	99 15	33 05	3 02
Consolidés anglais (ch.f.25 fr.20)	98 55	35 81	2 79	98 65	35 85	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	96 90	24 22	4 12	97 60	24 40	4 09
Belgique 3 ½ %................	103 75	29 64	3 37	103 50	29 57	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 20	15 55	6 43	62 62	15 65	6 38
Grèce 5 % 1881..................	180 »	7 20	13 88	202 50	8 10	12 34
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	100 87	28 82	3 46	101 ..	28 85	3 46
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	93 55	23 38	4 27	94 75	23 68	4 22
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	84 37	19 48	5 13	83 80	19 35	5 16
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 »	28 33	3 55	87 ..	29 ..	3 41
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 67	21 67	4 61	21 55	21 55	4 64
Roumanie 5 %.................	102 »	20 40	4 90	102 50	20 50	4 87
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 15	26 71	3 71	80 60	26 86	3 71
Serbie 5 % 1890.................	362 50	14 50	6 89	362 50	14 50	6 89
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 90	25 97	3 84	103 70	25 92	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 40	32 13	3 11	96 90	32 30	3 09
Turquie convertie 1 % série D..	22 25	22 25	4 49	22 60	22 60	4 12
— Priorité 4 % 1890......	456 25	22 81	4 38	467 ..	23 35	4 28
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	84 62	28 20	3 54	85 50	28 50	3 51

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	26 août Sam.	28 août Lundi	29 août Mardi	30 août Merc.	31 août Jeudi	1 sept Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 27	99 10	99 17	99 25	99 32	99 02
Consolidés	LONDRES....	97 41	97 62	98 56	98 31	98 37	97 50
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	118 65	118 60	118 60	118 60	118 70	118 60
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 50	102 50	102 50	102 50	102 55
Espagne Ext..	MADRID.....	75 30	75 15	75 30	75 50	75 55	75 50
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	189 »	189 »	188 »	188 »	206 »	208 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	100 62	100 87	101 »	100 87	101 »	101 »
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	115 85	115 95	115 90	115 85	116 15	115 85
Italie 5 %.....	ROME.......	93 42	93 67	93 67	94 02	94 22	94 02
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 55	21 15	21 62	21 65	21 70	21 75
Prussien 3 %..	BERLIN	85 25	85 37	85 25	85 25	85 37	85 50
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	101 75	102 12	101 75	102 12	102 12	102 »
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	96 75	96 50	96 50	96 87	96 62	95 »

Situation Financière générale

France. — En ce qui regarde le Marché financier de Paris, la situation est bonne, en dépit du violent recul des *Valeurs italiennes*. Les tendances au reste sont meilleures en général. L'argent a été bon marché en liquidation, et le monde des affaires commence à retrouver le chemin de la Bourse. Cela justifie les bruits qui circulent au sujet d'opérations financières nouvelles que l'on aurait en perspective. En Banque, l'escompte privé est à 2 0/0, et les dispositions restent, en fin de semaine, bonnes, vu les facilités accordées aux acheteurs. Il n'y a pas, jusqu'à présent, de désastres à signaler, et il faut espérer que nous n'aurons rien à enregistrer ces jours prochains.

Allemagne. — La détente monétaire qui s'est produite sur le marché allemand a facilité la liquidation de fin de mois ; depuis on constate un raffermissement de la cote, en général, et des fonds d'Etat, en particulier, raffermissement dû, en partie, aux rachats effectués à la veille des jours fériés.

Le projet d'impôt sur la fabrication du tabac donne lieu à de nombreuses controverses ; on sait que le Gouvernement compte tirer de cette charge imposée aux fumeurs de 50 à 60 millions de marks par an, ce qui laisse supposer une taxe de 20 0/0.

Deux délégués russes sont arrivés à Berlin pour prendre part aux négociations tendant à mettre fin à la guerre douanière qui a développé la contrebande dans des proportions énormes.

Angleterre. — Le marché anglais s'est sensiblement amélioré depuis la dernière liquidation où les taux de reports ont été très faibles ; de l'avis général on toucherait au terme de la période agitée qui a régné pendant plusieurs semaines.

Malheureusement la grève des mineurs se poursuit, frappant les principales branches de l'industrie anglaise et les Chemins de fer, dont les recettes présentent de notables moins values. Pendant les six premières semaines du deuxième semestre 1893, la diminution par rapport à la période correspondante de 1892, a atteint 409.069 livres sterlings pour les douze principales Compagnies.

Les soumissions relatives aux 1.900.000 livres sterlings de bons du Trésor, émis par la Banque d'Angleterre, ont dû être réduites, en raison de l'abondance des demandes.

Autriche-Hongrie. — A Vienne, la semaine a été meilleure que les précédentes, la liquidation s'étant effectuée dans d'assez bonnes conditions. La foire internationale des grains, très animée, et le mouvement du commerce extérieur, favorable à la monarchie, donnent confiance dans l'avenir.

Mais la transformation monétaire se heurte à des difficultés sans cesse croissantes. Nos lecteurs trouveront à ce propos, dans notre correspondance de Vienne (p. 311), des indications fort intéressantes, notamment l'opinion du Directeur de la Banque d'Angleterre sur la *valuta*.

Espagne. — On a constaté, depuis lundi, une reprise sur les marchés de Madrid et de Barcelone ; elle est due, sans aucun doute, à la fin des troubles de Saint-Sébastien et à l'attitude énergique du Cabinet en ce qui concerne l'application des impôts votée par les Cortès.

Grèce. — La situation ne se modifie pas à Athènes où les Devises étrangères présentent toujours une tendance à la hausse. Pourtant l'abondance de la récolte, et le chiffre des recettes spéciales perçues pour le nouvel emprunt, permettent de croire à une amélioration. Signalons la liquidation de la *Banque Hellénique de Crédit général* dont la déconfiture cause de nombreuses ruines.

Italie. — Après plusieurs jours de reprise, le marché italien retombe dans l'inactivité et la faiblesse. Au surplus, l'inquiétude générale est augmentée par l'incohérence des renseignements puisés au Ministère sur les comptes de l'exercice 1892-93 ; on parle d'un déficit de 68 millions de lire, en comprenant les émissions relatives aux constructions de chemins de fer.

Le bruit court, à Rome, que le Gouvernement aurait mis en pension chez MM. de Rothschild, à Paris, par l'intermédiaire du *Crédit Mobilier Italien*, un capital de 50 millions de lire en titres de rente, sur lequel il aurait obtenu une avance de 75 0/0 ; mais nous reproduisons cette nouvelle sous toutes réserves.

Portugal. — Les chiffres de la Dette publique portugaise au 31 juillet 1893, indiquent une amélioration : depuis le 30 juin, cette dette n'avait pas augmenté, tandis que les dépôts à la Caisse économique portugaise accusaient des plus-values.

On critique les traitements alloués aux membres du Comité de la Dette, en fonctions depuis quelques jours ; la dépense, de ce chef, est de 8 millions de reis, au lieu de 2.400.000 reis attribués à l'ancienne *junta do Credito Publico*.

Russie. — Le taux de l'escompte des Banques russes de Saint-Pétersbourg s'est élevé, ces temps derniers, de 4 1/2 à 6 0/0, par suite des envois de fonds effectués journellement dans les provinces. Le Gouvernement s'efforce de secourir les populations rurales, souffrant de l'arrêt de l'exportation de céréales, et la Banque impériale a organisé les prêts sur récoltes, par l'intermédiaire des Etablissements ruraux.

Turquie. — Les recettes de l'Administration de la Dette publique continuent à progresser ; pour juillet 1893, le produit des revenus concédés a dépassé de 5.500 livres turques les chiffres de la période correspondante de 1892. On constate de même, pour les dîmes, une progression de 15 à 20 0/0.

Serbie. — M. Vouitch, ministre des finances de Serbie, a terminé son projet de budget pour 1894, qui sera présenté à la Chambre dès sa rentrée ; ce nouveau budget laisserait, nous écrit-on, un léger déficit.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Il est, croyons-nous, parfaitement inutile de prédire les résultats du scrutin de ballottage. Tout au plus, ferons-nous remarquer que nous avions signalé la violence de la campagne électorale, alors que certains journaux faisaient preuve d'un optimisme vraiment singulier. Nous ne parlerons pas davantage de la prétendue maladie de M. Carnot, puisque M. le président de la République continue à exercer ses fonctions.

Le danger, en ce moment, ne réside pas dans l'élection de tel ou tel citoyen, il est dans la question sociale, que les ouvriers d'Aigues-Mortes et de Nancy ont voulu si brutalement trancher, au moins dans l'une de ses parties.

Un de nos estimés confrères, l'*Eclair*, a écrit :

Les économistes, en cas semblable, se tirent d'affaire avec des formules théoriques ; ils disent : liberté du travail, respect des contrats, loi de l'offre et de la demande. C'est très joli, mais croit-on vraiment, peut-on raisonnablement espérer que des ouvriers illettrés qui n'ont jamais lu Adam Smith ni Bastiat et qui se voient, au nom de la liberté économique, brusquement privés du travail qui les nourrissait, vont se payer de raisons savamment déduites et se consoler de ne pas manger en rendant hommage aux principes ? Cette question de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère eût dû se trancher toute seule par le bon sens, le patriotisme et l'esprit d'équité des grands industriels. S'ils ne sont pas assez sages pour comprendre que leur droit ne peut pas aller jusqu'à créer un danger public, il faudra bien que la loi intervienne.

Un autre journal, l'*Indépendance Belge*, accuse le

Protectionnisme d'avoir détraqué les esprits, et il demande ce qu'il adviendrait si, dans les autres pays, on agissait comme en France.

Il serait peut-être bon de faire remarquer que la France n'a pas le monopole de ces troubles. Tout récemment, en Suisse, il y a eu une bagarre de ce genre. En Amérique, on a fait une loi pour interdire l'importation des travailleurs chinois. Les batailles rangées qui ont eu lieu aux usines Carnegie étaient autrement graves que la regrettable affaire d'Aigues-Mortes.

De semblables désordres seront inévitables tant que les mesures de police seront insuffisantes et que de nouvelles lois fiscales contre les patrons qui emploient des étrangers ne seront pas votées.

~~~ Le 29 août, des dépêches de source anglaise parlaient de nouvelles difficultés entre la France et le Siam. Un télégramme déclarait qu'un *protectorat français était imminent*. Rien n'est venu confirmer ces nouvelles.

~~~ Le 30 août, le courrier de Madagascar arrivé à Marseille fournissait des détails sur la situation de l'île. Les Hovas continuent à s'armer: ils reçoivent des fusils et des munitions de Manchester. Averti de ces faits, le résident général a envoyé le croiseur français *Hugon* faire une tournée dans les eaux de Mahandro et Vatomandry. Le *Primauguet*, qui se trouve actuellement à Tamatave, sera dans quelques jours envoyé à la côte Est. Les commerçants français de Tamatave se plaignent vivement en ce moment des conditions qui leur sont faites pour le transport de leurs marchandises dans l'intérieur de l'île. Tous les porteurs se trouvent en corvée et il est impossible de s'en procurer. Depuis deux mois, le Gouvernement malgache fait arrêter, sous prétexte de recrutement, tous les Malgaches, même ceux munis d'une passe de port que les négociants délivrent pour le transport des marchandises de leurs agences de la côte.

L'impôt continue à soulever les plus violentes protestations. A Fort-Dauphin, les tribus des Antaimasianaka, des Antsakas et des Tsihitatrano ont refusé tout paiement par suite des exigences des agents des percepteurs. Des bruits de révolte circulent dans toute cette région. La route de Fort-Dauphin est interceptée et les étrangers eux-mêmes ne peuvent plus y passer que très difficilement.

~~~ A Nancy, des mesures d'ordre ont été prises pour empêcher les ouvriers français d'expulser les Italiens. Il n'y a pas eu de troubles. Un certain nombre d'entrepreneurs ont déclaré qu'ils persisteraient à garder les étrangers; mais un grand nombre de ceux-ci ont quitté la ville. Ils ont été accompagnés à la gare et aucun incident regrettable ne s'est produit.

~~~ Le 31 août, l'ambassadeur italien à Paris, M. Ressmann, a quitté Paris pour se rendre dans son pays. M. Ressmann part en congé régulier. Il avait différé son voyage à la suite des événements d'Aigues-Mortes. La direction de l'ambassade royale d'Italie a été confiée au marquis de Malaspina.

~~~ L'exode des ouvriers italiens a continué. Ils ont quitté Nancy pour se rendre à Strasbourg.

~~~ Le général Dodds est arrivé à Kotonou, à bord du *Liban*. De nouvelles opérations militaires vont avoir lieu au Dahomey.

~~~ Le tribunal correctionnel de Nancy a jugé les terrassiers français compromis dans la récente bagarre. Deux des prévenus ont été condamnés à quinze jours de prison, les dix autres à dix jours.

~~~ Le 1er septembre, le Comité de direction du Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais, a, sous les signatures de MM. Basly et Lamendin, députés, lancé un appel exposant les motifs de la grève des mineurs d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles. MM. Basly et Lamendin rappellent que la solidarité et la communauté de leurs intérêts lient entre eux les mineurs de toute l'Europe. Après avoir dit que si les salaires baissent en Belgique, en Allemagne et en Angleterre, le contre-coup se fera sentir en France, l'appel se termine ainsi :

« Mineurs français, les concessionnaires de notre bassin houiller ont, durant cet été, emmagasiné des stocks importants, mais cette provision sera vite épuisée par l'abondance des commandes.

« On va vous dire: « Il faut profiter de la situation créée « par l'arrêt de l'importation anglaise. » Ne vous laissez pas leurrer. Appliquez-vous à conserver présentement la stabilité de la production. Peu vous importe qu'un industriel qui s'approvisionne habituellement à l'étranger soit à court de chauffage et soit obligé de le payer. N'extrayez pas une benne de charbon de plus que la quantité normale.

« Ainsi faisant, vous aiderez vos camarades de l'Angleterre dans leurs justes revendications et vous vous garantirez vous-mêmes contre les perfides projets que forment à cette heure vos maîtres, car la baisse des salaires en Angleterre serait la baisse des salaires en France. »

~~~ Le 2 septembre, un journal a publié la note suivante :

« Nous apprenons de source sûre que l'on prépare l'envoi d'un nouveau contingent de troupes à Madagascar.

« On sait que la situation devient de plus en plus difficile dans cette île.

« Comme d'habitude, c'est dans l'armée d'Afrique que le Ministère de la guerre prendra les troupes qu'il prêtera à la marine. »

L'Agence Havas est autorisée à dire que cette nouvelle est de tout point inexacte.

Marché Financier. — L'approche de la liquidation de fin août et la réponse des primes qui a eu lieu jeudi dernier, ont démontré qu'il existait, ici, sur certaines valeurs, des positions à la baisse assez importantes, prises surtout lors des incidents d'Aigues-Mortes et des manifestations en Italie. Naturellement, on a dû couvrir une partie de ce découvert dès que l'on s'est rendu compte que, contrairement aux suppositions premières, les capitaux seraient abondants en liquidation; c'est là le point de départ du mouvement de reprise de ces derniers jours, mouvement qui aurait été en s'accentuant, si l'effondrement qui s'est produit avant-hier sur la *Rente Italienne* n'avait pas, pour un instant au moins, désemparé le marché. Heureusement, la surprise n'a pas été de longue durée, et la spéculation s'est déjà à peu près reprise; elle se rend compte, en effet, qu'il n'existe aucun point de concordance entre la *Rente Italienne* et les autres valeurs qui se traitent à Paris.

Les situations des Caisses d'Epargne ordinaires, publiées par le *Journal officiel*, continuent à accuser des excédents de dépôts.

Plusieurs grandes opérations financières semblent, en ce moment, en préparation à Paris. Nous en parlons dans notre Revue des valeurs ci-après. Ce sera le réveil du marché; et nous devons dire que Paris est la seule place maintenant où l'on puisse s'adresser pour les grandes opérations qui revêtent un caractère international.

Comme nous le disions plus haut, l'argent a été abondant pour les besoins de la liquidation, et la tendance, en fin de semaine, est bonne, sauf en ce qui regarde les *Valeurs Italiennes* et le *Hongrois*.

★ ★ Nous retrouvons notre *Rente Française 3 0/0* presqu'aux mêmes cours qu'il y a huit jours, soit à 99 25, en réaction de 12 1/2 centimes si nous comprenons le cours moyen du report de fin août, qui était de 10 cent. Les cours extrêmes faits pendant la semaine ont été 99 40 au plus haut et 99 02 1/2 au plus bas. Les écarts de primes *fin septembre* se détendent de plus en plus. Ecarts 0 25 c. dont 0 50 c.; 0 45 c. dont 0 25 c. Bien que le *comptant* ne suive pas tout à fait le terme, il ne faut oublier que nous avons, le 16 courant, un coupon de 0 75 c. à détacher sur ce fonds.

Nous avions grandement raison, depuis quelque temps, en exprimant combien la baisse du *4 1/2 0/0* nous semblait illogique. L'événement nous a donné raison. En effet, le *4 1/2 0/0* que nous laissions à 103 80 le 27 août est monté à 104 80. Il est évident que les offres du comptant vont cesser. Le portefeuille va se rendre compte maintenant des mauvais conseils qui lui ont été donnés. En tout cas les demandes importantes qui se sont produites dans ces derniers jours aussi bien au *parquet* que sur le *marché libre* prouvent que la Bourse a la plus entière confiance dans la hausse de ce titre. Les primes *fin courant* sont très recherchées avec 0 22 1/2 c. d'écart dont 0 50 c. et 0 45 c. d'écart dont 0 25.

★ ★ La *Banque de France* se tient dans les cours de 4.050 fr. Ainsi que nous le disions précédemment, notre premier Etablissement de crédit n'a apporté aucune modification au taux de son escompte, et tout porte à croire qu'elle ne changera en rien ses décisions antérieures. Le fait à première vue semble anormal de voir l'escompte officiel, ici à 2 1/2 0/0, alors que dans les
~~~

autres pays on l'a élevé à 5 0/0. Nous le répétons, cela tient à la situation spéciale que nous avons conquise, et aux mesures prises depuis plusieurs années par la *Banque de France*. Notre système monétaire nous met à même de ne rien craindre et notre réserve d'or est tellement importante qu'il n'y a pas lieu de prendre en considération les envois de céréales dont on nous menace, qui nécessiteront, de notre part, quelques paiements en or à l'étranger, mais qui trouveront leur contre-partie dans le montant des coupons que l'Etranger a à nous payer.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* est à 962 50 fin septembre contre 965 le 27 du mois dernier. Le *report* sur ces titres a été à peu près nul. On a coté, en effet, 1 fr. 50 et 3 fr. 50. Quant au *comptant* il échange l'action de notre grand Etablissement hypothécaire à 965, ce qui constitue, en réalité, un *déport*.

★ ★ Parmi nos Sociétés de crédit, nous avons à citer, cette semaine, d'une façon toute particulière la *Banque de Paris et des Pays-Bas* qui a vu ses actions monter de 615 à 630 après 635 au plus haut. On assure que cet Etablissement s'occupe des affaires auxquelles nous avons fait allusion plus haut. *Crédit Lyonnais*, mieux à 777 50; *Comptoir National d'Escompte*, 483 50, sans changement; *Banque Internationale*, en avance de 1 fr. 25, à 411 25; *Crédit Industriel et Commercial*, 570; *Banque d'Escompte*, 65 fr. environ, avec un déport variant entre 1 fr. 50 et 1 fr. 60.

Le cours des obligations de la *Société Foncière Lyonnaise*, qui était la semaine dernière de 428 75, est aujourd'hui de 430 fr., jouissance du 1er mai dernier, par conséquent avec 4 mois courus sur le coupon échéant le 1er novembre prochain. A une époque où les valeurs de tout repos ont atteint des prix élevés, il est naturel que les capitaux se portent sur des obligations qui, tout en présentant une entière sécurité, sont un peu moins chères que les obligations des Grandes Compagnies de Chemins de fer.

Les garanties que les obligations de la *Société Foncière Lyonnaise* offrent au public sont facilement appréciables ; en effet la situation de cette Société est des plus simples et des plus claires ; elle pourra se résumer comme suit aussitôt que les dernières formalités nécessaires pour régulariser la nouvelle constitution sociale seront accomplies. Point d'hypothèques sur le domaine, point de possibilité d'hypothèques dans l'avenir, les statuts s'y opposant. Un actif de 84 millions, entièrement libre, composé presque exclusivement de maisons situées à Paris, en bon état d'entretien et en plein rapport. Des terrains considérables, portés en inventaire pour mémoire et dont la réalisation successive produira des sommes importantes. En regard de cet actif, une dette chirographaire ne dépassant pas 30 millions, uniquement composée d'obligations qui s'amortissent par annuités régulières, de telle sorte que cette dette disparaîtra en 64 ans. Une recette nette annuelle de 2.800.000 francs provenant du loyer des immeubles contre une dépense de 1.300.000 représentant le service des obligations. Un excédent disponible de 1.500.000 fr. nets correspondant à un dividende de 15 fr. pour les actions. Ainsi, soit au point de vue du capital, soit au point de vue du revenu, une situation aussi nette et aussi solidement assise que possible. Le cours actuel des obligations est parfaitement justifié et semble appelé à une plus-value prochaine lorsque les placements en cours, motivés seulement par l'unification de la dette chirographaire, seront complètement terminés.

★ ★ Les recettes de nos *grandes Compagnies de Chemins de fer* sont, pour la semaine du 13 au 19 août, en diminution sensible. La moins-value constatée est de 712.212 fr., qui se répartissent sur tous les réseaux sans exception. L'augmentation depuis le 1er janvier ne s'élève donc plus qu'à 12.602.000 fr. Toutefois les actions n'ont pas eu à souffrir de cette moins-value : Le *Nord* est à 1.880 contre 1.877 50; l'*Ouest* gagne 3 fr. à 1.117; le *Lyon* est à 1.535, en avance de 5 fr.; l'*Est* passe de 962 50 à 965 et le *Midi* est sans changement à 1.340; de même l'*Orléans* à 1.618. Au sujet de la Compagnie de l'*Ouest*, rappelons ce que nous avons dit dans notre numéro 83 à savoir, que cette Compagnie songeait à supprimer le tunnel des Batignolles et à élargir le viaduc d'Asnières. Il paraîtrait que le Ministre serait prêt à donner l'autorisation nécessaire si les dépenses provenant de ces améliorations, dépenses que l'on peut évaluer de 12 à 15 millions étaient prélevées ou sur les fonds de réserve, ou sur le dividende des actionnaires. Il paraît difficile qu'une entente définitive n'intervienne pas qui satisferait tous les intérêts.

Les obligations *Sud de la France* se tiennent entre 376 et 378 50. Quant à l'action, on la négocie entre 270 et 275. Il faut attendre la publication du rapport des commissaires dont nous avons annoncé précédemment la nomination; néanmoins, l'opinion générale est que l'on a exagéré, dans ces derniers temps, la baisse de ces titres.

★ ★ L'action *Suez* est en avance de 22 fr. 50 à 2.700, et après 2.705 au plus haut. Nous avons eu là des rachats à enregistrer, rachats dont nous signalions l'existence le 20 août dernier. *Compagnie Parisienne du Gaz*, 1.390 50, contre 1.395 la semaine précédente. Actions de la *Compagnie Française des Métaux*, calmes, mais fermes à 475.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* est à 62 62 1/2 au 15 septembre, en bénéfice de 42 1/2 centimes. Report 0,01 centime et le pair. On donne comme certain en Bourse que des pourparlers sérieux sont engagés avec un de nos grands Etablissements de crédit, au sujet de l'Emprunt de 750 millions dont il a déjà été tant parlé, et que le Ministre des Finances d'Espagne est autorisé à émettre à sa volonté.

★ ★ Dans l'*Economiste Européen* du 13 août, nous disions que le jour où le voyage du prince de Naples à Metz serait décidé ce serait certainement un jour de baisse. Or, le prince de Naples est parti le 31 août pour l'Allemagne, et le lendemain l'*Italien* est tombé à 83 75, perdant ainsi du jour au lendemain 1 fr. 42 1/2. Il est certain que la raison ci-dessus n'est pas la seule que l'on puisse invoquer pour justifier un pareil recul. On dit, en effet, qu'un grand Etablissement financier italien, dont le représentant était à Paris dans ces derniers temps, n'a pu trouver les mêmes facilités de report qu'auparavant. La clôture de semaine de l'Italien s'effectue à 83 80 avec tendance nouvelle à la baisse.

Les *Méridionaux d'Italie* se traînent dans les environs de 572 50. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article que l'*Economiste Européen* a consacré à ces titres dans un numéro précédent. Il paraît difficile que les prix actuels puissent être maintenus, vu les circonstances que nous traversons; et l'opinion générale est qu'il y a à voir, sur cette valeur, des cours encore sensiblement plus bas.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0* est à 21 70 en bénéfice de 2 1/2 centimes. Les vendeurs de ce titre n'ont pu obtenir, pour report, que le pair. Les recettes des douanes de Lisbonne et d'Oporto sont, pour août, supérieures de 217 contos aux recettes du mois d'août 1892.

★ ★ On s'est beaucoup entretenu ces jours derniers d'une opération financière Russe à laquelle participerait un de nos plus puissants Etablissements de crédit dont les actions sont en avance, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut. Nous avons lieu de croire que les nouvelles répandues à ce sujet sont exactes, et que Paris va avoir à s'occuper bientôt d'une conversion russe. Ajoutons, toutefois que nous pensons que cette opération ne donnera pas lieu à une souscription publique. Il s'agirait de l'Emprunt russe 6 0/0 or 1883, que le Gouvernement s'était engagé à ne pas rembourser avant dix ans.

Quant à l'*Orient III*e, il est très demandé à 68, contre 67 15 il y a huit jours; l'avance d'une semaine à l'autre est considérable, et la hausse ne paraît pas avoir atteint son point culminant; les *Russe Consolidé 1re et 2e séries* passent de 99 25 à 99 90, et le *Russe 3 0/0 1891* est à 80 50, contre 80 15.

Les actionnaires de la Compagnie des Chemins de

fer du Sud-Est Russe, réunis en assemblée générale extraordinaire le 22 août dernier, ont donné à la Direction tous les pouvoirs en vue de la réalisation des capitaux nécessaires pour effectuer le remboursement des actions de la Société du Chemin de fer Koslow-Woronège-Rostow et pour construire la ligne et les embranchements nouveaux.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes*, qui avaient déjà pris de l'avance la semaine dernière, sont de nouveau demandées en fin de semaine, après un moment d'hésitation causé par la baisse de l'Italien. Le *Turc C* monte de 23 50 à 24 fr.; le *Turc D* passe de 22 25 à 22 60, et la *Banque Ottomane* est à 581 25 contre 571 25. Les autres types de valeurs sont également en faveur. L'obligation de *Consolidation* est à 413 50 au comptant, faisant prime sur le terme: quant à la *Salonique-Constantinople* elle gagne 1 fr. 25 à 297 50. Les demandés suivies de l'épargne font que ce titre progressera encore sous peu.

★ ★ Sur le Marché en Banque, le *Rio-Tinto* et la *De Beers* continuent à jeter de temps en temps la perturbation par leurs mouvements désordonnés. Néanmoins, hier, ces deux valeurs étaient mieux tenues, le *Rio Tinto* à 323 75, après 307 50 au plus bas et la *De Beers* à 386 25, après 375.

Sur le petit Marché en Banque, l'action *Kebao*, devant laquelle s'ouvre le plus brillant avenir, est l'objet d'un marché très ample et se négocie dans les cours de 630.

La Compagnie est entrée dans la période d'exploitation définitive et les nombreuses installations auxquelles elle a procédé lui permettent d'assurer une extraction annuelle de 300.000 tonnes.

Le charbon de Kébao est d'une qualité analogue à celle des houilles françaises du Gard et de Vicoigne ou Fresnes, dans le Nord; il ne produit ni odeur ni fumée et il donne, avec une combustion régulière, un nombre de 7.400 à 7.900 calories. Il est donc sensiblement meilleur que les autres charbons asiatiques. — Des essais officiels opérés par la Marine française et par l'industrie, il résulte que la valeur comparative est de 1 pour le Cardiff, 0,70 pour le Kébao, 0,65 pour le Tourane et 0,61 pour le Hong-Hay. Mais, si on tient compte des prix des charbons, on voit que l'avantage est tout entier au Kébao, puisque ce charbon ne coûte que 7 $ 50, alors que le Cardiff, le seul qui puisse lui faire concurrence, est au prix de 16 $.

D'autre part, à mesure que les travaux pénètrent dans les profondeurs des couches, la qualité des charbons extraits s'améliore, ce qui, du reste, était prévu. Les affleurements, qui ont été d'abord exploités, se trouvaient en partie désagrégés et particulièrement décomposés par les agents atmosphériques auxquels ils étaient exposés. Maintenant, l'exploitation se poursuit dans les meilleures conditions.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) **du 13 au 19 août** (33e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1893
		1893	1892	1893	1892	
Etat	2.706	864	859	23.195	23 017	+ 177
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.847	7.169	217.040	213.086	+ 3.954
— Rhône au Mont-Cenis	133	94	94	2.805	2.794	+ 11
— Chemins Algériens..	513	167	200	5.050	5.404	— 354
Nord	3.649	3.692	3.698	115.632	111.841	+ 791
Ouest	5.185	3.373	3.420	91.201	90.725	+ 175
Orléans	6.581	3.445	3.728	105.823	101.925	+ 897
Est	4.727	3.060	3.106	91.261	88.180	+ 3.081
Midi	3.094	1.932	1.939	57.406	54.004	+ 3.402
Est-Algérien	897	161	187	3.638	3.666	— 28
Bône-Guelma voie larg.	534	110	116	2.044	2.336	— 292
— voie étroite	128	7	5	232	200	+ 31
Ouest-Algérien	296	50	52	1.658	1.688	— 30
Arzew à Kralfallah	214	25	30	838	862	— 23
Médoc	101	35	34	671	652	+ 21

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

V. — La Révolution de 1848

A la Révolution de 1830 — qui se fit avec le concours des grands banquiers de l'époque, — la Bourse de Paris resta fermée un seul jour et le lendemain le 5 0/0 monta de trois points.

A la Révolution du 24 février — faite surtout contre les banquiers, — la Bourse chôma deux semaines et se rouvrit avec une baisse effroyable sur toutes les valeurs.

Les Agents de change conseillèrent en vain le calme à leur clientèle: effrayés outre mesure des événements qui s'étaient produits depuis le 25 février: démolition d'un grand nombre de gares sur les lignes du Nord, de Saint-Germain et de Rouen; incendie de plusieurs ponts de chemins de fer, les ponts d'Asnières, de Bezons, de Rouen au Havre etc., et redoutant, par-dessus tout, les intentions qu'on prêtait au Gouvernement provisoire à l'égard de la Rente et des Compagnies de Chemins de fer, les banquiers et les capitalistes de tout ordre cherchèrent à vendre leurs valeurs à n'importe quel prix, et comme la place était engagée à la hausse et que la contre-partie fit défaut sur toute la ligne, les cours s'effondrèrent sans aucune espèce de résistance.

Le 23 février, le 5 0/0 avait clôturé à 116 fr. 15, le 3 0/0 à 73 fr. 30, les actions de l'Orléans à 1.180, le Paris-Rouen à 858 75, l'Avignon-Marseille à 531 25 et le Nord à 540. Le 7 mars, jour de la réouverture de la Bourse, le 5 0/0 finit à 89, le 3 0/0 à 56 50, l'Orléans à 950, le Paris-Rouen à 550, l'Avignon-Marseille à 250 et le Nord à 370.

Ce n'était que le commencement! Bientôt on apprenait que plusieurs grandes maisons de Banque (les maisons Charles Laffitte, Blount et Ce, Fourchon, la Caisse Baudon, le Comptoir Ganneron) et un grand nombre de maisons moins importantes avaient suspendu leurs paiements; que la Banque de France avait été débordée par des demandes de remboursements de billets et qu'en une seule journée son Encaisse, déjà réduite à 60 millions de francs avait perdu, par ce *run*, 11.800.000 francs; que les actionnaires des Compagnies refusaient en masse de verser les appels de fonds prévus pour leurs actions, etc... Et la baisse s'accentua de plus belle.

Puis, vers le 20 mars, on annonça que plusieurs Compagnies de Chemins de fer, entre autre l'Orléans, qui était cependant la plus prospère des entreprises de cette nature, se trouvaient dans l'impossibilité de tenir leurs engagements et que le Gouvernement provisoire voulait profiter de cette circonstance pour s'emparer des Chemins de fer, les Sociétés concessionnaires se trouvant impuissantes à terminer les travaux.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 85.

Enfin, le 4 avril, les membres du Gouvernement provisoire signèrent un décret par lequel, considérant que les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Centre *n'avaient plus un pouvoir suffisant pour assurer le service des transports*, ces deux Compagnies étaient placées sous le séquestre de l'Etat, et tous leurs produits appliqués aux besoins desdites entreprises.

Ce fut le coup de grâce et la Bourse du 5 avril restera dans nos annales financières, car c'est ce jour-là que le 5 0/0 a coté 50 francs.

Voici, d'ailleurs, un tableau intéressant donnant à six dates successives le cours de clôture des principales valeurs et actions de chemins de fer se négociant alors à la Bourse de Paris :

	1847 2 janv.	*1847* 31 déc.	*1848* 23 fév.	*1848* 7 mars	*1848* 5 avr.
	—	—	—	—	—
Rentes :					
3 0/0	80 30	75 05	73 50	56 50	33
5 0/0	118 50	116 85	116 15	89 ..	50
Actions :					
Banque de France	3.385	3.200	3.180	2.400	1.050
Chemins de fer :					
Saint-Germain	1.045	640	660	p. c.	350
Versailles R. D.	360	307	295	p. c.	100
Versailles R. G.	252	195	195	p. c.	95
Orléans	1.258	1.207	1.180	950	400
Paris-Rouen	916	906	858	550	280
Rouen-Havre	675	433	417	250	160
Avignon-Marseille	871	577	531	235	165
Strasbourg-Bâle	217	160	157	105	70
Centre	607	543	501	375	190
Amiens-Boulogne	450	365	365	p. c.	160
Bordeaux	562	486	475	405	380
Nord	642	547	540	370	305
Paris-Strasbourg	482	415	403	335	332
Tours-Nantes	487	393	380	325	325
Paris-Lyon	508	400	386	290	287

Les rentiers et porteurs d'actions de chemins de fer de 1848 ne furent pas à *la fête* du 1er janvier au 5 avril.

Le décret du 4 avril visant les Compagnies d'Orléans et de Rouen donna lieu aux plus vives récriminations soit à la Bourse, soit dans le monde des affaires, et toutes les Compagnies convoquèrent des Assemblées extraordinaires pour délibérer sur la question de reprise définitive de tous les réseaux par l'Etat, question que le Gouvernement provisoire voulait décidément résoudre dans le sens de l'affirmation, malgré les démentis donnés par quelques organes officieux.

Le 12 avril, M. Garnier-Pagès, membre du Gouvernement provisoire et délégué aux finances, convoqua les délégués des diverses Compagnies pour leur faire connaître officiellement que l'Etat avait l'intention d'acquérir la propriété des Chemins de fer et d'assurer lui-même et directement l'exploitation des lignes. D'après M. Garnier-Pagès, cette mesure était dictée par les tentatives de destruction dont les voies et les gares avaient été l'objet pendant la Révolution, et par les grèves qui s'étaient produites dans le personnel ouvrier de quelques Compagnies et qui avaient mis ces dernières dans l'impossibilité de continuer leur service réglementaire. Enfin le Ministre ajoutait que les voies en construction ne pourraient jamais être terminées, parce que les circonstances ne permettraient pas de longtemps aux Sociétés concessionnaires de réaliser les fonds nécessaires à leur achèvement.

M. Garnier-Pagès reconnaissait que le problème était singulièrement difficile à résoudre parce que si les conditions de rachat étaient de nature à satisfaire les actionnaires des Compagnies, le peuple protesterait en disant qu'on sacrifie ses intérêts et, inversement, si les conditions convenaient au peuple, les actionnaires seraient mécontents et crieraient à la spoliation.

D'après ce membre du Gouvernement, les bases du rachat pouvaient s'établir sur les cours des actions à la Bourse du 15 février précédent en convertissant ces actions en rente 5 0/0 et il terminait en déclarant qu'il désirait recevoir les observations des délégués des Compagnies, mais qu'il croyait qu'il était de l'intérêt de ces Compagnies de s'entendre avec lui, sans attendre la réunion de l'Assemblée constituante, parce qu'il avait la conviction que les actionnaires obtiendraient ainsi des conditions plus avantageuses.

L'éloquence de M. Garnier-Pagès ne put convaincre les délégués qui, par l'intermédiaire de MM. Bartholony (Orléans), Denis-Benoist (Rouen), Ch. Laffitte (Havre), Léon Faucher (Strasbourg) et J. de Rothschild (Nord) — répondirent qu'ils regrettaient *beaucoup* de ne pouvoir suivre le Gouvernement, *mais* parce que la voie où il voulait s'engager leur semblait à la fois préjudiciable pour les intérêts du pays et pour ceux des actionnaires qu'ils représentaient.

M. Léon Faucher répondit même : « Les folies « de la monarchie sont la cause de l'état déplorable « des affaires ; la République doit prendre garde « de les empirer par une manifestation intempes- « tive ».

Bref, on ne s'entendit pas, et le Gouvernement provisoire n'osa pas réaliser la mesure par simple voie de décret. Les élections eurent lieu vers la fin du mois d'avril et, dès les premiers jours du mois de mai, le *Moniteur* publia un Rapport à l'Assemblée constituante sur la situation économique et financière de la France, rapport dont le passage suivant visait la question du rachat des Chemins de fer :

Maintenant, citoyens, voici une question plus grave : celle des Chemins de fer. Nous avons pensé, nous pensons encore que l'existence des Compagnies financières, conforme au principe du Gouvernement monarchique, du Gouvernement aristocratique, du Gouvernement fédéral, est radicalement incompatible avec le principe d'un Gouvernement républicain, démocratique et unitaire. Dans un rapport que j'ai présenté au Gouvernement provisoire sont exposées toutes les principales raisons qui me paraissent militer victorieusement en faveur de cette opinion. Ce rapport, avec le projet de décret qui l'accompagne, sera soumis, au premier jour, à votre examen et à vos décisions..... En même temps, on vous exposera les moyens d'exécution qui sont simples et faciles, puisque, *à tout prendre*, il s'agit *simplement* d'échanger une valeur et un revenu contre une valeur et un autre revenu.

Comme on le voit, le Ministre des finances n'y allait pas par quatre chemins : pour reprendre aux Compagnies ce que la loi leur avait accordé, il suffisait de proclamer que le principe des Compagnies financières, compatible avec un Gouvernement fédéral (c'était pour l'Amérique et la Suisse) ne l'était pas avec un Gouvernement démocratique et unitaire et de procéder ensuite au simple échange d'un papier contre un autre papier.

C'était de la haute économie politique ! Dans le rapport présenté à l'Assemblée (séance du 17 mai) les *nécessités du rachat* étaient exposées de la manière suivante :

La situation des Compagnies, de toutes les Compa-

gnies presque sans exception, est extrêmement grave. Parmi celles qui sont en exploitation, les plus puissantes, celles dont la prospérité semblait inébranlable, ont suspendu leurs paiements. Pour ne pas s'acquitter de ce qu'elles doivent au Trésor d'autres en sont réduites à invoquer l'extrême raison de la force majeure. Le reste est dans un état pire encore ; il n'en est pas une seule qui puisse continuer ses travaux dans les conditions du cahier des charges. Si vous ne décrétez pas le rachat, il faudra nécessairement que vous prêtiez à ces Compagnies l'argent ou le crédit de l'Etat, ou bien que vous autorisiez, ici, une large diminution des travaux : ce sera leur absolue cessation.

Ce n'est pas tout. On ne peut se dissimuler que les Compagnies inspirent généralement de la répugnance ; cette répugnance s'est manifestée d'une manière funeste dans les premiers jours qui ont suivi la Révolution : la justice du pays a dû intervenir ; mais si elle a réprimé des actes coupables, *elle n'a pu détruire l'hostilité des sentiments.*

Dans l'intérieur même de leur service, les Compagnies rencontrent un mauvais vouloir opiniâtre; si bien que le pouvoir est obligé d'intervenir sans cesse dans ces incessantes querelles, et que, dans une circonstance extrêmement pressante, il a dû pousser la protection jusqu'au séquestre (Orléans-Centre).

La gestion des Compagnies, mauvaise en principe, est donc, en fait, désormais impossible. Et, par conséquent, je le répète, il y a pour nous nécessité impérieuse d'aviser, dans l'intérêt de l'Etat, dans l'intérêt des travailleurs, dans l'intérêt des nombreuses industries que les Chemins de fer entretiennent, et *surtout* dans l'intérêt des actionnaires qui se trouvent aujourd'hui placés dans cette alternative, ou de verser de l'argent qu'ils n'ont pas, ou d'encourir la déchéance de leurs titres.

Par les faits qui se passent depuis plusieurs mois, la faiblesse, l'impuissance du crédit privé a été clairement découverte. L'Etat *seul* a le pouvoir et l'énergie de dominer l'ensemble de la situation où nous a jetés la brusque disparition de l'ancien Gouvernement. Il est bon que la France et l'Europe en reçoivent une éclatante preuve.

Quel tableau ! et quelle différence entre la situation des Chemins de fer au commencement de l'année, et celle que le Gouvernement provisoire révélait vers le milieu de mai.

Cet *Exposé des motifs* signé des membres de la Commission exécutive du Gouvernement : Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin, était contresigné par M. E. Duclerc comme Ministre des finances.

Nous devons à la vérité historique de constater qu'il fut mal accueilli par l'Assemblée et qu'un grand nombre de députés — républicains cependant — considéraient comme fort dangereuse et en tous les cas fort aléatoire une opération destinée à augmenter formidablement la Dette de l'Etat... et cela à un moment où le Trésor était vide, où le crédit public s'était resserré au delà de toute limite, où le Gouvernement avait dû intervenir pour sauver la pauvre Encaisse métallique de la Banque, réduite à 49 millions de francs, et décréter le *cours forcé* des billets de banque.

Le Comité des finances auquel le projet de rachat avait été renvoyé, nomma une Sous-Commission, de même que le Comité des travaux publics. On se mit vigoureusement à l'étude et, après trois semaines d'enquêtes et de discussions, le Comité des finances repoussa le projet en déclarant qu'il n'y avait ni nécessité, ni utilité à l'expropriation, et que, de plus, cette opération aggraverait considérablement l'état du Trésor et les difficultés financières du Gouvernement, et en démontrant, en outre, l'insuffisance notoire des indemnités proposées; le Comité des travaux publics en adopta le principe, mais il l'amenda en décidant que « pour « l'indemnité due aux actionnaires de ces Chemins, « l'Etat leur offrira un prix établi d'après le cours « de leurs actions respectives à la Bourse de Paris « pendant les douze mois qui ont précédé la révo- « lution du 24 février. »

C'était la transformation radicale, sinon l'enterrement absolu, du projet gouvernemental. Les actions des Chemins de fer et les Rentes elles-mêmes se raffermirent un peu. La discussion des rapports des Comités devait avoir lieu vers la fin du mois de juin, mais les événements politiques survenus à cette époque (Evénements de juin) ne le permirent point.

Le projet de rachat portait sur les lignes ci-après, évaluées en capital à la somme totale de 955 millions, sur laquelle l'Etat — d'après les calculs de M. Duclerc — aurait eu à payer 623 millions et demi aux Compagnies : Paris à Saint-Germain, — Paris à Versailles (les deux lignes), — Paris à Orléans, — Paris à la frontière belge, — Paris à Rouen, — Rouen au Havre, — Amiens à Boulogne, — Paris à Strasbourg, — Strasbourg à Bâle, — Paris à Lyon, — Tours à Nantes, etc...

En un mot c'étaient tous les réseaux que la Chambre de 1842 avait décidé, malgré le Gouvernement du roi Louis-Philippe, de concéder à l'industrie privée.

L'incertitude sur la solution à intervenir dura encore quelques semaines. Enfin, le 3 juillet, M. Goudchaux, le Ministre des finances du nouveau Gouvernement, répondant à une interpellation de son prédécesseur, M. Duclerc, annonça à l'Assemblée nationale que le Ministère renonçait à la proposition de rachat.

Le Gouvernement fit alors tous les efforts possibles pour relever la situation et le crédit des Compagnies concessionnaires : mais la secousse avait été trop violente et l'équilibre ne se rétablit définitivement que dans le courant de l'année 1852, lorsqu'on songea à la grande opération de la fusion.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

La Distribution du Crédit Agricole

Dans la discussion sur la Crédit agricole qui a eu lieu à la Chambre, on a mis la charrue avant les bœufs. On ne s'est nullement occupé des conditions qui pouvaient faire naître le crédit agricole, on n'a songé qu'à l'appareil de distribution. A la base le syndicat, au sommet la Banque subventionnée, comme moyen un prétendu effet de commerce. Tout cela procède d'idées fausses.

Le mécanisme proposé se résume à ceci : le paysan besoigneux crée un effet, le passe à un syndicat, qui l'endosse et le réescompte à la Banque centrale, laquelle, après l'avoir gardé *en nourrice*, le passe à la Banque de France.

Examinons la valeur de cet effet. Il émane la plupart du temps d'un paysan qui veut payer son terme ou telle autre dette criarde ; ce paysan, s'il a un parti dans le syndicat, verra son effet avalisé, car le syndicat, quoi qu'on en dise, être collectif, n'a qu'une responsabilité illusoire. Au pis aller, il sera mis en faillite, mais les syndiqués n'en ont cure ; chacun, dans ce cas extrême, aura perdu une somme minime, dont il a déjà fait son deuil et il n'en sera que cela.

La Banque centrale, subventionnée par l'Etat, n'aura

*

ni indépendance ni force de résistance. Du sommet à la base tout l'édifice est lézardé; il ne tient pas debout.

Les syndicats agricoles qu'on veut transformer en banquiers ont un rôle tout autre et non moins important. Ils ont à servir d'intermédiaire entre l'agriculteur et le marchand d'engrais ou de semences, ils ont à acheter des machines et à les louer à leurs membres, au besoin ils peuvent se faire vendeurs. A cela, et c'est bien suffisant, se borne leur mission.

D'ailleurs, le mode même de l'escompte est ce que l'on peut imaginer de plus mauvais pour la distribution du crédit agricole. L'escompte éloigne l'emprunteur du prêteur.

Lorsque le paysan s'est procuré des ressources au moyen d'un effet, qui n'a de commercial que l'apparence, il n'est nullement curieux de revoir son prêteur dont la figure lui rappelle désagréablement l'échéance. C'est cette disposition contre laquelle il importe au plus haut point de réagir, car le banquier est généralement le meilleur conseiller de son client. Les Banques d'Ecosse qui ont si bien résolu le problème du crédit agricole n'escomptent que rarement le papier des cultivateurs; elles leur ouvrent des comptes courants d'avance, sous la garantie de deux cautions, et exigent des remboursements fréquents. Cette méthode est excellente car prêteurs et emprunteurs sont constamment en contact et il en résulte une surveillance de tous les instants qui empêche les débiteurs d'abuser du crédit. Cette organisation si remarquable n'a pas été étudiée par la Commission du Crédit agricole; il faut espérer que le Sénat comblera cette regrettable lacune et qu'il trouvera dans le régime écossais plus d'un enseignement.

On s'est beaucoup plus occupé des Banques *Schultze Delitsche an Raiffeisen*, qui, ne prêtant qu'à leurs associés, sont des Sociétés de Crédit mutuel. Ces institutions sont excellentes et ont donné les meilleurs résultats en Allemagne et en Italie. Mais là encore, nous retrouvons non pas l'escompte, mais le compte courant. Si l'Ecosse, l'Allemagne, l'Italie, la Suède se sont arrêtées au compte courant d'avances, c'est qu'il offre d'immenses avantages et qu'il est bien dans la nature des choses.

L'usance maximum du papier bancable est en France de trois mois; c'est un délai trop court pour l'agriculture, qui a besoin de 8 à 9 mois pour arriver à la récolte; par conséquent, on est obligé d'admettre des renouvellements qui sont un expédient très fâcheux et très onéreux pour l'emprunteur. Il est, en effet, fort possible et même certain que dans l'intervalle de neuf mois, le fermier fera quelques rentrées. Il ne peut pas rembourser partiellement son effet, il faut bon gré mal gré qu'il attende l'échéance et qu'il paie des intérêts. Avec le compte courant, il n'en est pas ainsi: toute somme remboursée devient productive d'intérêts au taux de l'emprunt, puisqu'elle éteint une partie de la Dette; dans le courant d'une année, le cultivateur n'emprunte ainsi que ce qu'il lui faut au moment où il en a besoin et en même temps disparaît l'embarras des renouvellements puisque le compte courant n'a pas d'échéance.

Ici se dresse une formidable question. Comment les Banques agricoles, qui n'auront pas de papier de commerce à réescompter à la Banque centrale, pourront-elles se procurer des ressources pour répondre aux demandes qui leur seront adressées? Cette objection a été résolue en Ecosse et ailleurs. Là, ces Banques font tout simplement appel au public et reçoivent les dépôts de fonds rémunérés qui, chez nous, vont se stériliser dans les Caisses d'Epargne.

Il y a peu de temps, au Congrès des Banques populaires de Toulouse, M. Rostand faisait une admirable conférence sur les Caisses d'épargne; il stigmatisait comme ils le méritent ceux qui ont entrepris une campagne contre le crédit de ces institutions, mais il montrait tous les inconvénients de l'accumulation des capitaux en voie de formation entre les mains de l'Etat: Inconvénients politiques car, au moment d'une guerre, les trois milliards passés des Caisses d'Epargne seraient un véritable danger si, comme c'est probable ou du moins possible, les déposants voulaient retirer leur argent; inconvénients sociaux, car le capital en voie de formation se retire de la circulation et, au lieu de féconder le travail, va s'immobiliser en valeurs de l'Etat.

C'est, d'après M. Rostand, et on ne peut que se rallier à son opinion, à prêter à l'agriculture et à la petite industrie que l'épargne doit servir; c'est un changement profond dans nos mœurs, mais il n'est pas impossible. Lorsque le public aura pris l'habitude de déposer ses économies dans les Banques populaires, il y trouvera son avantage et bien des questions sociales seront résolues. Le *crédit pour tous* ne sera plus un vain mot.

Pour nous résumer, il faut, pour qu'il y ait un crédit agricole, commercialiser l'agriculture, ne faire que le moins possible d'effets de commerce, agir surtout par le moyen des comptes courants, favoriser, ou du moins ne pas entraver, la création des Banques locales et développer l'esprit d'initiative au lieu d'habituer les gens à avoir constamment les mains tendues vers l'Etat.

PIERRE DES ESSARS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES

CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

La *Société Générale des Chemins de fer Economiques*, fondée par le *Comptoir d'Escompte de Paris*, la *Société Générale de Crédit Industriel et Commercial*, le *Crédit Lyonnais*, *la Société de Dépôts et de Comptes Courants*, la *Société Générale*, la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, a été constituée le 15 juillet 1880, au capital de 25 millions de francs, divisé en 5.000 actions de 5.000 fr. libérées de 1.250 fr., et nominatives.

Elle avait pour objet de faire en France et en Algérie, pour elle-même et pour le compte de tiers, toutes les opérations se rattachant à l'industrie des chemins de fer et des tramways. Son capital ne pouvait être engagé, directement ou indirectement, dans une opération autre que la construction et l'exploitation des lignes à elle concédées, sans autorisation préalable par décret délibéré en Conseil d'Etat.

Ainsi qu'il résulte du rapport du Conseil d'administration, à l'Assemblée générale du 30 juin 1893, toutes les lignes concédées à la Société à titre définitif étaient, à cette date, en exploitation, sauf une section de 10 kilomètres (prolongement vers la Seine-Inférieure de la ligne d'Amiens à Beaucamps-le-Vieux).

L'ensemble des lignes en exploitation comprenait, à la date du 2 juin 1893, 1.128 kilomètres dont voici le détail :

Chemins de fer d'intérêt local à voie normale (1 m. 44)	
Réseau de la Gironde	315 kilom.
Ligne Gudmont à Rimaucourt	22 —
Chemins de fer d'intérêt local à voie de 1 m.	
Ligne de Valmondois à Marines (Seine-et-Oise)	22 —
Réseau de l'Allier	182 —
Réseau de la Somme	302 —
Ligne de Bourges à Langère (Cher)	56 —
Chemins de fer d'intérêt général à voie de 1 m.	
Lignes construites et exploitées par la Société : Châteaumeillant à la Guerche et Sancoins à Lapeyrouse	174 —
Ligne dont l'exploitation est affermée à la Société	
1° Par la Cie du Nord (voie mixte), de Noyelles à Saint-Valery	6 —
2° par la Cie de l'Ouest (voie de 1 m.), réseau Breton, Carhaix à Morlaix	49 —

L'exploitation de ces lignes s'est, en 1892, poursuivie dans des conditions normales et les recettes progressent grâce aux améliorations réalisées. Le concours prêté aux administrations de l'Etat a certainement aidé à ces résultats. C'est ainsi que la Compagnie, à la satisfaction du public, effectue divers services accessoires

non prévus au cahier des charges, tels que celui des colis postaux, celui de la télégraphie privée partout où la demande est faite, des services postaux spéciaux, transport des dépêches par les agents de la Compagnie soit dans les trains, soit par vélocipède circulant sur les voies en dehors du service régulier; camionnage dans des localités dont la population n'excède pas 5.000 habitants, etc.

Si, à ce qui précède, on ajoute l'établissement de haltes et d'arrêts sur des points non désignés dans les cahier des charges, la construction d'embranchements particuliers, l'adjonction, dans diverses gares, de voies nouvelles, de ponts à bascules, de services spéciaux pour la petite vitesse, l'agrandissement de halles de marchandises, l'ouverture au service de la petite vitesse de haltes destinées, jusqu'à présent, au seul service des voyageurs et des bagages, etc., on arrive à conclure que la *Société Générale des Chemins de fer Economiques* a tout fait pour développer son trafic dans un but unique: diminuer le chiffre de la garantie de l'Etat et des départements. Elle a, en outre, abaissé le tarif des voyageurs, étendu le bénéfice des billets d'*aller et retour*, et diminué les tarifs généraux. Elle s'est, de plus, appliquée à faire pénétrer ses trains dans les gares des grandes Compagnies auxquelles aboutissent ses lignes. Par suite, trente-deux gares sont communes aux grands réseaux et aux propres lignes de la *Société des Chemins de fer Economiques*; et les sacrifices consentis, de ce fait, par cette même Société, sont compensés par la reconnaissance du public. Par suite, il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'augmentation de recettes réalisée par la Société dont nous nous occupons.

En 1892, il a été transporté, sur la totalité des lignes sus énoncées, 1.500.227 voyageurs et 803.403 tonnes de marchandises. Et si nous dressons un petit tableau comparatif, nous arrivons aux résultats suivants :

	1891	1892
	—	—
Recettes du réseau de la Gironde.......................Fr.	1.380.310 40	1.556.854 87
Ligne de Gudmont à Rimaucourt..........................	79.850 91	90.249 »

Toutes les autres lignes témoignent d'un mouvement analogue; et, pour la première fois, l'ensemble présente un excédent de recettes sur le total des frais d'exploitation garantis à la Société.

Le solde créditeur du compte de Profits et Pertes au 31 décembre 1892, s'élevait à 1.152.687 06, qui a reçu les applications suivantes :

A la réserve légale........................... Fr.	56.651 96
Intérêts aux actions................................	312.500 »
Au Conseil d'administration......................	76.388 73
Au fonds de prévoyance............................	134.499 72
25 0/0 aux parts bénéficiaires créées en faveur de la liquidation de la Société d'Etudes des Chemins Economiques........................	134.499 72
Dividende 2 0/0 aux actions.......................	125.000 »
Réserve extraordinaire.............................	300.000 »
A reporter à nouveau................................	13.146 93
Total..... Fr.	1.152.687 06

Par suite, l'ensemble des réserves et des fonds spéciaux s'élève à la somme de 2.362.007 fr. 80, ainsi répartis :

Réserve légale................................ Fr.	371.042 91
Fonds de prévoyance................................	662.105 82
Réserve d'exploitation du réseau breton.........	15.712 72
Réssrve extraordinaire.............................	1.066.320 »
Assurances..	62.896 »
Fonds de secours...................................	83.930 35
Provision pour renouvellement....................	100.000 »
	2.362.007 80

Les obligations de la *Société Générale des Chemins de fer Economiques*, en circulation, s'élevaient, au 31 décembre 1892, à 56.726. 844 fr. 92. Cette somme est représentée par 155.537 obligations dont voici le détail : 150.854 obligations de la 1re série, et 4.683 de la seconde. On sait que ces obligations, qui rapportent 15 francs d'intérêt annuel jouissent d'une garantie de l'Etat, ou des départements et de l'Etat, conformément aux lois des 11 juin 1880, 26 septembre 1882, 27 juillet 1886, etc., et que leur prix reste dans les environs de 423 francs, avec jouissance du mois de mai. Sans comparer ces titres aux obligations de nos six grandes Compagnies de Chemins de fer français, on peut néanmoins les rapprocher d'autres types d'obligations plus favorisées sous le rapport des cours, comme l'obligation *Bône à Guelma*, par exemple, qui cote 449 fr. environ. Cela ne veut pas dire que le prix de cette dernière soit trop élevé, mais signifie plutôt que l'obligation de la *Société Générale des Chemins de fer Economiques* est trop bon marché.

Dans les lignes exploitées par la Société, et dont nous avons donné plus haut le détail, ne sont pas compris les *Chemins de fer de la vallée de l'Andelle*, dont l'exploitation n'a pas encore commencé; ne sont pas comprises non plus les lignes de Bretagne affermées par la *Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest*. Cette Compagnie doit remettre le 1er octobre, à la *Société des Chemins de fer Economiques*, la ligne de Carhaix à Guingamp; de plus, les travaux se poursuivent sur celles de Guingamp à Paimpol et de Carhaix à Rosporden. La *Société des Chemins de fer Economiques* ne cesse donc de développer ses moyens d'action et se rapproche de plus en plus du but qu'elle s'est proposée.

Terminons en publiant le bilan de la Société au 31 décembre 1892 :

ACTIF

Actions : Versements non appelés....... Fr.	18.750.000 »
Caisse	57.507 45
Portefeuille (Valeur effective de 4.035 fr. de Rente 3 0/6 Amortissable).................	110.751 85
Mobilier (en diminution de 1.741 86 sur 1891)	17.077 14
Cautionnements déposés par la Société (en diminution de 558.208 fr. sur 1892)........	408.077 12
Dépenses pour l'obtention des concessions...	29.650 04
Dépenses des lignes concédées (en augmentation de 4.420.340 fr. 40 pour travaux exécutés)......................................	68.962.355 65
Débiteurs divers (en augmentation de 1 million 223.937 fr. 48 par suite de l'augmentation des sommes garanties).............	5.627.910 19
Compte des opérations réciproques avec les Compagnies de Chemins de fer (en augmentation de 434.712 fr. 82)...............	870.595 36
Magasins (en augmentation de 3.412 fr. 27)..	653.872 24
Fr.	95.487.797 04

PASSIF

Capital social........................... Fr.	25.000.000 »
Réserves (en augmentation de 254.844 fr. 25).	1.624.029 77
Fonds d'Assurances................................	62.896 »
Fonds de secours	83.930 35
Provision pour amortissement et renouvellement du matériel fixe et roulant...........	100.000 »
Coupons et Obligations amorties restant à payer..	578.082 36
Comptes courants..................................	3.188.250 15
Créditeurs divers (dans ce compte figure comme compte d'ordre, le produit de la souscription anticipée d'un lot d'obligations dont les formalités administratives ont retardé l'émission jusqu'en 1893)...........	6.384.260 18
Obligations, titres en circulation............	56.726.844 92
Titres amortis (1.789 obligations amorties au 31 décembre 1892)...........................	586.816 25
Profits et Pertes (en augmentation de 350.912 francs 35 sur 1891)	1.152.687 06
Fr.	95.487.797 04

A. LECHENET.

Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp

On s'est beaucoup entretenu, dans ces derniers jours, d'un vol important commis, pendant la nuit, à l'agence générale de Paris de la *Société Anonyme de la Distillerie de la liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp*. Depuis, une communication de la Société a rétabli les faits. On a bien eu, il est, vrai, à constater un vol, mais « les valeurs de la Société et la réserve statutaire

« sont déposées en lieu sûr, et le coffre-fort qui a été « fracturé ne contenait, comme valeurs de la Société, « qu'un fonds de roulement. »

Cette rectification n'a pas beaucoup surpris. La Société a bien employé sa réserve statutaire en achats de *Rentes françaises 3 0/0*, ainsi qu'il ressort des Rapports des 10 mai 1892 et 10 mai 1893, mais ces titres, en admettant même qu'ils soient au porteur, ne peuvent pas être à l'agence de Paris. Il en est de même de ceux qui composeraient partie du *fonds spécial disponible*, qui se monte à 918.377 fr. 72 et qui est destiné, en principe, à former les réserves de liqueurs et de matières premières accumulées dans les caves et dans le laboratoire, réserves qui ont permis de reprendre, à bref délai, les expéditions après l'incendie du 12 janvier 1892. Cet incendie, comme on doit se souvenir, avait détruit la plus grande partie des bâtiments de la Société, à Fécamp, anéanti ses magasins, sa scierie mécanique, ses ateliers d'emballage, ses bureaux, et la maison d'habitation de son directeur général. Il aurait même causé d'autres pertes, si MM. Marcel et Fernand Le Grand, sous-directeurs, n'avaient réussi à enlever, pour les mettre en lieu sûr, les titres et valeurs appartenant à la Société. Comme on le voit, alors, les titres et valeurs étaient au siège social. Aujourd'hui, ils sont déposés dans une Banque.

L'incendie que nous venons de rappeler n'a, en 1892, et contrairement aux suppositions premières, que peu entravé les opérations de la *Société de la Bénédictine*. Il n'y eut, pour ainsi dire, aucun arrêt dans les travaux. Des bureaux et des ateliers provisoires furent improvisés, et grâce au concours d'honorables industriels de Fécamp, la Société a pu, moins de quinze jours après le sinistre, avec les approvisionnements qu'elle possédait, satisfaire les demandes de sa clientèle. Maintenant, la plupart des ateliers sont installés dans de nouveaux locaux parfaitement agencés, et on achève la nouvelle scierie et la reconstitution de son outillage.

Mais ces installations provisoires, ces reconstitutions, en dépit des indemnités reçues des Compagnies d'assurances, ont grevé lourdement le compte des frais généraux de la Société ; de plus, il a fallu compter avec la cherté de certaines matières premières indispensables ; il s'ensuit que, malgré des ventes plus considérables, les produits de l'exercice 1892-1893 sont un peu moins favorables que ceux des exercices précédents, puisqu'ils se montent à 833.337 fr. 49, contre 905.655 fr. 20 en 1891-1892. Pendant ce temps, et comme nous venons de le faire pressentir, le nombre de bouteilles vendues augmentait, et la progression, en remontant de quelques années en arrière, est même curieuse à établir.

En 1888-89, la Société vendait 563.491 bouteilles : en 1889-90, 644.983 ; en 1890-91, 802.680 ; en 1891-92, 877.100 et enfin, en 1892-93, 886.797. Il est vrai que, depuis quelques années, la Société avait été obligée de recourir à certaines mesures que nécessitaient les difficultés passagères qu'elle avait rencontrées pour sa vente à l'étranger. Par suite de l'accroissement des taxes douanières, des élévations exagérées des tarifs, les affaires de la *Bénédictine* s'étaient trouvées quelque peu compromises en Allemagne et en Autriche-Hongrie ; mais l'installation, à Hambourg et à Tetchen, d'ateliers de mise en bouteilles, lui avait permis de soustraire ses produits à la plus grande partie des charges imposées par les douanes de ces pays. Or, ce qui avait été tenté avec réussite pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, a été également tenté pour l'Espagne, et il faut espérer que l'installation créée donnera de bons résultats. Ces résultats, on ne peut encore les escompter ; au contraire, l'organisation nouvelle entraîne, pour l'instant, des dépenses d'installation et des déplacements coûteux de personnel qui chargent le compte de frais généraux.

Quoi qu'il en soit, et d'après les comptes présentés, les bénéfices se sont élevés en 1892-1893 à 833.337 fr. 49 ; mais ce chiffre ne peut être comparé sans observation, à celui des bénéfices de 1891-92 (905.655 fr. 20), car, bien que l'exercice normal aille du 11 février au 10 février de l'année suivante, l'exercice 1891-92, au lieu d'être arrêté au 10 février 1892, n'avait pris fin, exceptionnellement, que le 10 mars suivant, les expertises des dégâts causés par l'incendie du 12 janvier ayant nécessité un certain délai.

Par suite, cet exercice avait donc duré 13 mois ; et comme les résultats attestaient et la vente de 877.100 bouteilles et des bénéfices se montant à 905.655 fr. 20, on pourrait presque dire qu'un treizième de ces chiffres est à défalquer ; de sorte que le chiffre des bouteilles vendues pendant 12 mois n'aurait été que de 809.600 environ, et le montant réel des bénéfices n'aurait été que de 835.989 fr. 40. C'est ainsi, du reste, qu'a raisonné la Société, puisque dans son rapport à l'assemblée du 10 mai 1892, le Conseil d'administration a proposé de reporter au compte de Profits et Pertes de 1892-1893, la différence existant entre ces deux sommes de 905.655 francs 20 et 835.989 fr. 40, soit 69.655 fr. 80. En conséquence, 1891-1892 n'aurait été, à 835.989 fr. 40, supérieur à 1892-1893 que de 2.651 fr. 91.

Sur le susdit montant de 833.337 fr. 49, aucune somme n'était plus à prélever pour la réserve légale, complète maintenant à 250.000 fr., mais il restait à déduire :

1° les 6 0/0 statutaires attribués aux actions, soit sur 5.000 actions — la Société de la Bénédictine étant au capital de 2.500.000 fr., — .... Fr.	150.000 »
2° l'allocation statutaire de 20 0/0 au Directeur général et au Directeur technique, aux Sous-Directeurs et Administrateurs, soit sur 833.337 fr. 49, moins 150.000 francs	136.667 49
Ensemble...	286.667 49
Le solde disponible n'était donc plus que de....................................	546.680 »
Sur ce montant, un dividende de 14 0/0 à répartir aux actions a été proposé, soit.	350.000 »
Quant au reliquat de..................	196.670 »
on l'a attribué comme suit :	
Au *Fonds spécial disponible*...........	150.000 »
A l'amortissement des valeurs immobilières	46.670 »

Le *Fonds spécial disponible*, dont nous avons plus haut indiqué l'emploi, s'élève donc maintenant à 918.377 fr. 72, contre 768.377 fr. 72 en 1891-92, et 560.000 francs en 1890-91.

Recevant en tout 20 0/0 du capital, les actions de la Bénédictine ont rapporté, pour 1892-93, 100 fr., chiffre égal à celui du dividende distribué pour 1891-92, mais supérieur à celui des exercices précédents. Voici, au reste, le détail des sommes totales distribuées, comme dividendes, depuis la formation de la Société.

Exercice 1876-77 Fr.	15 »	Exercices 1882-83 à 1886-87	
— 1877-78....	12 31	chaque année....... Fr.	50
— 1878-79....	30 »	Exercices 1887-88 à 1889-90	
— 1879-80....	30 »	chaque année...........	60
— 1880-81....	40 »	Exercice 1890-91...........	90
— 1881-82....	45 »	— 1891-92...........	100
		— 1892-93...........	100

Au fur et à mesure de l'augmentation des dividendes, les cours des actions ont, naturellement, progressé. On en jugera par le tableau suivant, qui mentionne les *cours moyens* depuis l'année 1880 :

1880...... Fr.	518 »	1887...... Fr.	847 »
1881...........	538 57	1888...........	969 64
1882...........	512 85	1889...........	1.145 42
1883...........	428 31	1890...........	1.328 97
1884...........	460 81	1891...........	1.994 70
1885...........	593 35	1892...........	2.320 80
1886...........	700 35	Cours actuel..	2.490 »

Avec 100 fr. bruts de dividende, l'action de la *Bénédictine* rapporte donc environ 3.20 0/0 nets. Ces résultats sont la récompense des efforts des hommes qui dirigent l'entreprise ; néanmoins, et bien que l'affaire se présente toujours dans les meilleures conditions, on peut se demander si, pour ces titres, on n'a pas touché les plus hauts cours. La concurrence est toujours là qui guette, et la liqueur de l'abbaye de Fécamp doit redouter de voir, un jour, sa vogue diminuer.

J. M.

La Récolte et la Consommation du Blé en 1893-94

Le Ministère de l'agriculture hongrois a publié, à l'ouverture du marché international des grains dont il est question dans la lettre de notre correspondant de Vienne, ses estimations annuelles pour la récolte et la consommation du blé, dans le monde entier, en 1893-94.

D'après ces chiffres (qui ne sont peut-être pas rigoureusement exacts, hâtons-nous de le dire), la production totale serait évaluée à 803 millions 310 mille hectolitres, se décomposant en 244 millions 550 mille hectolitres dans les pays *importateurs*, et 548 millions 760 mille hectolitres dans les pays *exportateurs*.

Sont classés dans la première catégorie : la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Hollande, la Suisse, la Belgique, le Danemark, la Suède et la Norwège, l'Espagne, le Portugal et la Grèce. Dans la seconde division figurent : la Russie, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Roumélie orientale, la Turquie d'Europe, la Serbie, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord, le Canada, l'Amérique du Sud, les Indes orientales, l'Afrique et l'Australie.

Voici les quantités qui devraient être importées dans les divers pays où les besoins dépassent la production:

	En millions d'hectol.
	—
Grande-Bretagne	60,5
France	16,5
Autriche	14,0
Allemagne	9,0
Belgique	8,5
Italie	8,0
Suisse	4,5
Hollande	3,0
Espagne	3,0
Grèce	2,6
Portugal	2,0
Danemark	1,3
Suède et Norvège	0,8
Soit, un total de	133,7 millions

d'hectolitres représentant le déficit des pays *importateurs*.

Par contre, l'excédent de production dans les pays exportateurs est classé comme suit :

	En millions d'hectol.
	—
Russie	34,5
Etats-Unis d'Amérique	24,5
Hongrie (Croatie et Slavonie)	16,0
Indes Orientales	15,0
Roumanie	12,0
République Argentine	9,2
Australie	6,75
Bulgarie et Roumélie Orientale	3,8
Canada	3,5
Asie Mineure, Perse, etc	2,5
Chili	2,25
Turquie	2,0
Serbie	1,2
Tunisie	0,4
Egypte	0,4
Colonie du Cap	0,25
Algérie	0.2
Soit un excédent de	134,4 millions

d'hectolitres dans les pays *exportateurs*.

Par rapport à la précédente campagne, dont la récolte ressortait à 815 millions d'hectolitres, en chiffres ronds, le rendement total, dans le monde entier, serait, cette fois, inférieur de 12 millions d'hectolitres.

Mais si l'on tient compte des stocks restant des années antérieures, l'excédent de la production sur la consommation ressortirait à 118 millions d'hectolitres. L'an dernier cet excédent était de 133 1/2 millions, d'où, pour la campagne actuelle, un déficit de 15 à 16 millions d'hectolitres, en ne faisant pas entrer les stocks en ligne de compte.

En résumé, la quantité de blé produite par l'Europe ne pouvant suffire à ses besoins ordinaires, elle sera obligée de demander aux autres continents de 70 à 80 millions d'hectolitres de blé. L'Amérique et les Indes fourniront la quantité nécessaire pour rétablir l'équilibre.

En ce qui concerne la France, voici, d'après le *Bulletin des Halles*, l'évaluation de la récolte du blé.

(Les chiffres d'estimation de notre confrère n'ayant rien d'officiel, nous publierons sous peu la statistique du Ministère de l'agriculture) :

Régions	Hectares ensemencés	Hectolitres récoltés
—	—	—
Nord-Ouest	753.880	11.563.250
Nord	1.175.980	21.303.310
Nord-Est	567.340	7.960.500
Ouest	1.157.100	14.963.500
Centre	743.100	8.259.470
Est	778.810	16.324.420
Sud-Ouest	771.469	10.531.235
Sud	478.000	5.823.420
Sud-Est	481.210	6.519.065
Corse	14.200	126.500
	6.921.089	97.424.970

La moyenne décennale de production étant de 107.800.000 hectolitres, la récolte est donc en déficit, chez nous, de 10 millions d'hectolitres.

D'autre part, nos besoins généraux de consommation étant de :

Pour l'alimentation	104.000.000	hectolitres
Pour les semailles	15.400.000	—
Pour l'industrie	4.200.000	—
En tout	123.600.000	hectolitres

il en résulterait un déficit total de 26.175.000 hectolitres. Mais il ne faut pas oublier qu'il reste en culture environ 12 millions d'hectolitres de blé provenant de nos récoltes et de nos importations des précédentes campagnes, ce qui donne au total : 97.424.970 + 12.000.000 = 109.424.970 hectolitres.

Le poids spécifique du blé récolté en 1893 atteint 76 kilog. à l'hectolitre, contre 78 kilog. 200 en 1892 et 76 kilog. 620, moyenne décennale.

C.-R.W.

LA REFONTE DES MONNAIES EN TUNISIE

Le rapport adressé par le Ministre des Affaires étrangères au Président de la République française sur la situation de la Tunisie en 1892 fait connaître les opérations auxquelles a donné lieu la réforme qui a substitué, comme unité monétaire de la Régence, le franc à la piastre. Ces opérations se sont trouvées closes le 15 septembre 1892.

Toutes les facilités avaient été données aux détenteurs d'anciennes monnaies pour leur en permettre l'échange contre de nouvelles. Notamment, en ce qui concerne les pièces d'or et d'argent, les premiers délais expirés le 15 mars ont été prorogés une première fois jusqu'au 30 avril et ouverts à nouveau du 15 août au 15 septembre. Quant aux monnaies de billon, les demandes des retardataires ont été accueillies à titre officieux jusque dans les premiers jours de novembre. Aussi les contrôleurs civils et les caïds s'accordent-ils à déclarer qu'il ne reste plus de monnaies anciennes dans la Régence.

Les anciennes monnaies en piastres retirées de la circulation représentent au total une valeur nominale de 26.065.251 fr. 91, qui se décompose comme il suit :

Monnaies d'or	Fr.	22.253.916 42
Monnaies d'argent		3.388.729 94
Monnaies de billon		422.605 55
Total	Fr.	26.065.251 91

Les monnaies nouvelles frappées jusqu'à ce jour par l'Hôtel des Monnaies de Paris représentent les valeurs suivantes :

Pièces d'or	Fr.	28.300.000 »
Pièces d'argent		5.941.122 »
Pièces de billon		672.501 56
Total	Fr.	34.913.623 56

Il était généralement admis, avant la réforme, que les quantités de numéraire en circulation étaient insuffisantes pour les besoins. Cet inconvénient n'existe plus, puisqu'il a été frappé des monnaies nouvelles pour une somme supérieure d'environ 9 millions de francs à la valeur des anciennes monnaies retirées de la circulation.

La frappe se continue et sera poussée pour l'or jusqu'à 29 millions de francs, pour le billon jusqu'à 750.000 francs.

Quant aux monnaies divisionnaires d'argent, la quantité frappée jusqu'ici est largement suffisante pour les besoins du moment.

Afin de permettre, dans le cas où la nécessité s'en ferait sentir, la frappe de nouvelles monnaies, et notamment de monnaies d'or, il a été ouvert au budget de 1893, sous l'article 8 du chapitre 1er (Direction générale des finances), un crédit de 20.000 fr. pour frais de fabrication et de transport de ces monnaies.

La nouvelle monnaie paraît avoir été accueillie favorablement par la population indigène, qui d'ailleurs était déjà familiarisée avec le franc par la circulation que les monnaies de l'Union latine ont toujours eue de fait dans la Régence.

Un décret beylical du 31 août 1892 a décidé que les notaires et les tribunaux devront employer dans leurs actes et jugements les énonciations de sommes en francs et non en piastres, toutes les fois qu'ils n'auront pas à rappeler ou à viser des transactions anciennes. Les instructions administratives tendent, de leur côté, à proscrire toutes les désignations de sommes en piastres.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

Après avoir exposé les doléances des colons français de Tunisie, voyons ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

La première ligne établie dans la Régence, d'une longueur totale de 35 kilomètres, avait été concédée, en 1871, à une Compagnie anglaise ; elle reliait Tunis à la Goulette, avec embranchements sur la Marsa, sur le Bardo, sur la marine de Tunis et sur le canal de la Goulette. L'entreprise, désastreuse pour la *Tunisian Railway Company*, en raison du prix énorme de son établissement, devint finalement une bonne affaire par suite de la lutte homérique entre la Société italienne Rubattino et la Compagnie de Bône-Guelma. On sait que, par suite d'intrigues politiques de l'agent du royaume d'Italie, la première l'emporta.

Une seconde ligne, exploitée avec la garantie du Gouvernement français, va de Tunis à la frontière algérienne ; son développement total est de 226 kilomètres, en comprenant les embranchements sur Hammam-el-Enf et sur Béjà. Construite par les soins de la Compagnie Bône-Guelma, à une époque où le Bey nous était était hostile (1876), cette affaire, très hasardeuse au début, a puissamment servi les intérêts français.

Enfin, la troisième ligne est un simple chemin de fer Decauville, à voie de 0m,60 et à traction de chevaux, reliant Sousse à Kairouan, sur un parcours de 60 kilomètres ; elle a été construite, en 1881, par les soins du corps expéditionnaire.

En faisant ressortir l'insuffisance des lignes en exploitation et en tenant compte du petit tronçon entre Sousse et Mokenine, concédé à la Société Franco-Tunisienne, plusieurs écrivains ont tracé le réseau à compléter d'après l'avant-projet établi par l'Administration du Protectorat.

Le plan établi en 1889 par M. Michaud, directeur général des Travaux publics, évaluait le développement total du réseau tunisien à 1.259 kilomètres de voies nouvelles, dont voici la décomposition :

De Béjà à Tabarka	60 kil.
De Djedeïda à Mateur et à Bizerte	74 —
De Tunis à Kairouan par le cap Bon	153 —
De Kairouan à Gafsa	256 —
De Gafsa au Djerid	114 —
De Tunis à Zaghouan	57 —
Prolongement de Smindja au Kef	18 —
Embranchement de Sousse	30 —
Prolongement de Sousse à Sfax	136 —
Embranchement de Kasserin à Tébessa	77 —
Embranchement de Gafsa à Gabès	144 —
Total	1.259 kil.

Parmi ces lignes il convient de faire une sélection, en commençant par celles dont l'urgence est démontrée ; d'autres intéressent plus spécialement l'Algérie et devraient, par suite, en toute équité, ne pas être entièrement à la charge du Protectorat.

Citons, d'abord, la grande artère partant de la frontière marocaine, passant par Oran, Alger et Constantine, et aboutissant à Tunis et à Hammam-el-Lif : elle doit être reliée au port de Bizerte — dont l'importance inquiète à un si haut degré nos voisins d'au delà des Alpes — et poussée jusqu'à la côte orientale de la Régence.

Les études sont faites, et on a marqué tous les embranchements appelés à diviser le territoire en plusieurs zones, de façon à drainer les produits de chacune d'elles vers le port d'embarquement. Enfin, la réserve existant dans les caisses du Trésor tunisien, permettra d'assurer le service des intérêts aux capitaux employés pour l'établissement des lignes.

En résumé, l'opinion publique en France s'est émue des retards appportés à l'établissement du réseau ferré tunisien ; aussi a-t-on appris, avec une réelle satisfaction, qu'un projet de loi, dont voici les grandes lignes, a été distribué à la Chambre : 1° approbation d'une convention passée avec la Compagnie de Bône-Guelma et prolongement pour la modification des conventions conclues précédemment avec cette Compagnie ; 2° approbation de conventions conclues entre le Gouvernement tunisien et la même Compagnie pour l'établissement de nouveaux chemins de fer en Tunisie.

C'est la prochaine législature qui se prononcera sur ce projet ; espérons que la discussion ne sera pas ajournée aux calendes grecques et que les colons n'attendront plus de longues années l'outillage économique indispensable à la mise en valeur du Protectorat.

Mais, en dehors du réseau tunisien proprement dit, on s'est préoccupé aussi de la pénétration au Soudan. Des flots d'encre ont été versés sur cette question, et, si les ingénieurs diffèrent d'avis quant au tracé à adopter, tout le monde reconnaît la nécessité de nous étendre dans la direction du Soudan afin de donner une sanction pratique aux traités conclus par nos pionniers.

En constatant le fait, je ne peux me dispenser de parler de quelques-uns des projets qui paraissent avoir été le plus sérieusement étudiés, en faisant précéder leur exposé de quelques considérations générales sur :

LE TRANSSAHARIEN

Les hardies explorations des Denham, des Richardson, des Caillé, des Barth, des Nachtigal, des Flatters, des Crampel, des Lenz, des Rohlfs, des Duveyrier, des Mizon et Maistre, des Binger, etc., etc., et la récente traversée du Sahara (de Saint-Louis à Tripoli) par le commandant Monteil, ont fait ressortir le rôle que l'Algérie et la Tunisie auront à jouer, dans un avenir rapproché, sur le continent africain. Ainsi que l'exposait, il y a quelques mois, M. Etienne, ancien sous-secrétaire

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 85.

d'Etat des colonies, à la Société de Géographie commerciale, « dès 1890, nous étions convaincus de cette nécessité où la France se trouvait de marquer son « influence depuis le Nord de l'Afrique jusqu'à la côte « occidentale, en tirant une parallèle partant de la Tri« politaine ou de la Tunisie et arrivant jusqu'au « Congo..... »

Après avoir été solidement établie sur le littoral méditerranéen, notre influence doit s'étendre vers le sud, pour favoriser, d'une part, les cultures des hauts plateaux qui confinent au grand désert africain et protéger, de l'autre, les importantes caravanes rançonnées par les nomades. Or, l'instrument de notre force sera le réseau ferré dont la construction en Tunisie et le prolongement au delà du territoire protégé ou de l'Algérie nous permettra de faire œuvre de pénétration; alors nous prendrons le contact direct avec les caravanes qui ont oublié le chemin de nos possessions actuelles, pour s'incliner vers Tripoli, par Ghadamès.

M. Henri Schirmer a publié, sur cette question toute d'actualité, un travail remarquable tendant à démontrer que, si les invasions arabes ont ruiné les oasis, la France pourra réparer leurs dévastations en allant au devant des Touaregs voilés.

Au surplus, il est incontestable que nous tenons la tête du monde des explorateurs; mais à quoi servirait de s'étendre indéfiniment, si nous ne devons pas tirer profit des explorations, faire, en un mot, œuvre durable dans les régions ouvertes à notre influence?

« On sent, ainsi s'exprime M. Narcisse Faucon, la nécessité de rapprocher, d'unir nos provinces du nord et de l'ouest, de faire un tout de l'Algérie, de la Tunisie, du Sénégal et du Congo, en opérant du même coup la conquête pacifique des riches contrées de l'intérieur. Et l'idée d'un chemin de fer transsaharien, tenue si longtemps pour de la démence, trouve beaucoup moins de détracteurs.

« ..... On ne discute plus maintenant que sur les moyens d'exécution sur l'objectif. »

Les personnes qui suivent l'expansion coloniale des nations européennes connaissent la somme d'appétits et de rivalités dont l'Afrique est, depuis de longues années, le théâtre.

Dans la Conférence de Berlin de 1885, les prises de possession, récentes et anciennes, furent consacrées, en même temps qu'on érigeait *l'Etat indépendant du Congo* et, en 1890, eurent lieu entre Anglais et Allemands, d'une part, entre Anglais et Français de l'autre, un partage déterminant la zone d'influence devant appartenir, en principe, à chacune des puissances contractantes.

Je ne m'étendrai pas ici sur les avantages accordés à nos voisins; il me suffira de rappeler que, par la convention du 5 août 1890, l'Angleterre, admettant nos conquêtes de la Gambie, du Haut-Sénégal et du Niger, nous concédait le droit de prolonger vers le Sud notre domaine Nord africain (Algérie et Tunisie) en plein Soudan, de la rive Nord-Ouest du lac Tchad jusqu'au Niger.

Aujourd'hui, grâce aux rapports de nos plus éminents pionniers, parmi lesquels je citerai MM. Mizon et Maistre, ainsi que le Commissaire général du Congo français, M. de Brazza, on sait que les chefs musulmans de l'Afrique centrale recherchent avant tout des résultats économiques. L'œuvre, toute pacifique, entreprise par M. de Brazza dans la haute Sangha nous a ouvert des horizons nouveaux; à l'heure présente, une station importante fondée à Bania, en amont des rapides de la Mambéré, — la branche orientale de la Sangha, — sert de bases d'opérations vers l'Adamaoua et le bassin occidental du Tchad; dans ces régions le commerce européen peut trouver de sérieux éléments de trafic. La station de Bania est très peu au Nord du 4e parallèle, bien qu'elle marque la limite de la végétation tropicale; on n'y rencontre plus le palmier à huile, le bananier ou le manioc, mais, sur les plateaux qu'arrosent les affluents de la Sangha supérieure, vers le 6e degré de latitude, on trouve les cultures de la zone tempérée, le blé, par exemple, et les indigènes peuvent se servir, comme bêtes de somme, du cheval et de l'âne. Les Foulbés, qui sont de grands pasteurs, vendent aux indigènes quelques-uns de leurs bœufs. Enfin, le pays est très salubre, relativement peu chaud : la moyenne annuelle n'atteint pas 24° à Bania, et elle diminue rapidement vers le nord, de sorte que des colonies, sinon d'Européens, tout au moins de Berbères algériens, pourraient s'y installer d'une manière permanente.

En résumé, — car les questions commerciales et les statistiques auront leur place marquée dans un chapitre spécial de cette Etude — les voyageurs qui ont visité le bassin du Tchad parlent avec enthousiasme des grandes régions dont ce lac est le centre; dans une série d'articles très remarqués, M. G. Rolland, l'un des auteurs du projet transsaharien dont il sera question plus loin, traitant le trafic du futur chemin de fer, a mis en lumière les bénéfices à retirer de l'entreprise grandiose qui est à l'ordre du jour.

Les deux écoles qui proposent des solutions différentes pour l'œuvre africaine sont d'accord sur ce point; seulement, tandis que le groupe des *Soudanais* voudrait en placer le pivot sur le Sénégal et sur le Niger (théorie condamnée par le regretté capitaine Brosselard-Faidherbe), les Africains du nord préconisent le rattachement de l'empire à créer aux anciens Etats barbaresques. En d'autres termes, les uns prévoient les courants commerciaux se dirigeant, de l'est à l'ouest, vers l'Atlantique, tandis que les autres poursuivent la canalisation du sud au nord, vers la Méditerranée.

Au fond cette rivalité n'a pas sa raison d'être et tout le monde retirerait le plus grand profit d'une entente permettant de marquer des étapes en avant. Du reste les partisans des routes fluviales, pour l'exploitation des diverses régions, sont forcés d'admettre qu'une voix ferrée reliant l'Algérie et la Tunisie, au Sénégal et au Congo, pourra seule nous assurer la suprématie économique sur l'Afrique centrale.

J'ajouterai, enfin, qu'il ne faut pas être exclusif. « Pour assurer le succès, écrivait en 1891, M. l'ingénieur Fock, un des collaborateurs de M. Georges Rolland, le concours de tous est indispensable; ce ne sera pas trop d'un mouvement convergent. Il faut donc avancer simultanément du nord et de l'ouest; au surplus, on n'a pas à craindre que cette double action puisse jamais donner lieu à un conflit d'intérêts, car la première vise les régions du Soudan central qui sont inaccessibles à la seconde et celle-ci a pour objectif la boucle du Niger où ne pénètrera point celle-là.

Il y aura donc juxtaposition, et non pas superposition, des sphères d'influence du Transsaharien et du Sénégal. Leur jonction sur le coude du Niger amènera la création effective du grand empire africain, qui recevra son extension finale par la soudure du Congo français à travers le Baghirmi..... Dans le développement de la pénétration et dans la consolidation de l'œuvre entreprise le Transsaharien sera l'un des facteurs essentiels à mettre en jeu. »

Il était bon, pour faire ressortir l'importance du Transsaharien, d'insister sur ces considérations; il nous reste à dire quelques mots des divers tracés qui ont été proposés.

Les projets étudiés pour le Transsaharien, dont M. Duponchel est l'initiateur, se rapportent à trois directions principales, avec des variantes intermédiaires, savoir :

1° De l'ouest à l'est, d'Oran à Timbouctou ou à Bouroum (sur le Niger), par l'Oued Messaoura, le Touat et Mabrouk ou Timissao (*tracé occidental*);

2° De Philippeville au Tchad (avec la variante d'Amguid à Bouroum), à travers les oasis de l'Oued Rir et de Ouargla, la région d'Amguid et le pays d'Aïr (*tracé central*);

3° De Bou Grara au Tchad, en touchant à Rhadamès, à Rhat, puis à Bilma (*tracé oriental*).

Indépendamment de ces trois divisions, il convient de citer aussi un projet beaucoup plus vaste, basé sur ce principe que, la position favorable de l'Afrique sur le globe lui assurant le transit des grandes lignes ma-

ritimes du monde entier, il conviendrait de créer un réseau continental aboutissant au tronc central saharien. C'est l'idée de M. Beau de Rochas.

M. Bouty, qui préconise le *tracé occidental*, revendique le mérite de la moindre distance à franchir à travers le désert, en opérant la jonction effective de l'Algérie et du Sénégal ; il est appuyé par M. J. Soudrille qui, de Bouroum ou de Timbouctou, voudrait prolonger la ligne jusqu'au Tchad, à l'est, jusqu'au Sénégal, à l'ouest. Cette thèse, soutenue également par MM. Fau et Foureau, fait ressortir que Bouroum a le mérite de se trouver sur le Niger, et qu'il y a urgence à s'assurer la domination du fleuve depuis Bammako jusqu'aux chutes de Boussah.

Le général Philibert et M. Georges Rolland, auteurs du *tracé central*, le justifient dans les termes suivants (La France en Afrique et le Transsaharien) :

« Au point de vue économique, le Transsaharien sur le Tchad sera moin long que le Transsaharien sur Bouroum avec embranchement sur le Tchad ; son rôle aura plus de portée en ouvrant le bassin du Tchad, qui est fermé, qu'en abordant le bassin de Niger, qui communique avec la mer ; son arrivée dans le bassin commercial du Tchad a chance d'y trouver un développement rapide d'échanges, grâce aux voies navigables rayonnant à l'ouest, au sud-est et à l'est, au travers du Bouroum, de Baghirmi et du Ouaday. Au point de vue de la concurrence commerciale, nous devons chercher surtout à outiller convenablement dans les régions où la lutte sera la plus active, c'est-à-dire dans le Soudan central, où nous aurons à lutter avec les négociants anglais et allemands du bas Niger et du Cameroun ; que si l'on prévoit l'entrée en scène d'autres rivaux, marchant de Tripoli au Tchad, c'est une raison de plus pour dire que le Tchad doit être notre objectif le plus précieux ; or, si nous y arrivons les premiers et y prenons pied, pourquoi nous en laisserions-nous déloger ? »

Dans une lettre adressée au *Siècle*, le 7 février 1891, M. G. Rolland a cherché un terrain de conciliation entre Alger et Constantine pour le Central Transsaharien et voici la définition complète qu'il en donne :

« Transsaharien central et direct par l'Igharghar (Ouargla-Amguid), se rattachant, d'une part vers le nord, aux chemins de fer algériens par Tougourt sur Biskra et par Djelfa sur Alger, et se dirigeant, d'autre part, vers le sud, sur les régions du Tchad (ou, éventuellement, vers le sud-ouest, sur le coude du Niger).

Enfin, M. Rolland prévoit aussi un embranchement de Biskra par les chotts tunisiens sur Gabès.

« L'influence économique du Central-Transsaharien s'épanouirait ainsi sur tout notre littoral, d'Alger à Gabès et réciproquement. »

Je ne peux développer ici les considérations techniques, si bien présentées par le général Philebert et M. Georges Rolland ; je constaterai seulement que ce dernier a démontré combien l'entreprise du Transsaharien pourrait être viable et rémunératrice, indépendamment des bénéfices que notre commerce et notre industrie en retireraient.

La troisième direction ayant son point de départ en Tunisie, non loin de la Tripolitaine, tend à relier la baie de Bou-Grara au lac Tchad, par Ghadamès, Rhât et Bilma.

M. Michaud, directeur général des travaux publics du protectorat, exprimait à ce propos, en 1892, l'opinion suivante :

« L'attention doit être appelée sur les conditions très favorables que paraît avoir le vaste bassin intérieur appelé « mer de Bograra » qui sépare Djerba du continent. Les grands fonds qu'on y constate sur de vastes étendues, les facilités naturelles que paraît présenter l'ouverture d'un chenal et sa protection du côté du large permettraient d'en faire un port de refuge admirable pour les navires de tous tonages ; et ce port serait pour l'extrême sud de la Régence (et pour le bassin oriental de la Méditerranée) ce que peut être Bizerte pour la côte septentrionale et pour le bassin occidental de cette mer. »

De ce point, la ligne gagnerait par Moudenine et Sidi Mosbah le poste de Foum-Tatahouin, se dirigerait vers Biar-Darsem sur Rhadamès et Rhât, longerait le pays des Touaregs, au lieu de s'y enfoncer (comme c'est le cas pour le projet Philibert et Rolland), en passant par des points peuplés et en suivant les routes pratiquées par la caravane jusqu'au lac Tchad.

Ce projet, on le conçoit, est chaudement appuyé par les Tunisiens ; grâce à la construction d'un premier tronçon, celui de Bou-Grara à Rhadamès, il permettrait, disent-ils, de détourner sur un port de la côte tunisienne le courant commercial qui, passant aujourd'hui par Rhadamès (ou Ghadamès), représente les trois quarts du trafic de l'intérieur de l'Afrique avec Tripoli.

Citons encore le projet de M. le commandant Deporter, avec Biskra comme tête de ligne, mais qui, de Tougourt, irait sur El Goléa, In Salah et le pays d'Aïr ; — l'ancien tracé d'El Goléa, dont M. Emile Broussais s'est constitué le défenseur, ayant son point de départ à Alger ; — celui du Sud-Oranais à la bouche du Niger, imaginé par M. Camille Sabatier, etc., etc.

Ce court exposé prouve que l'entente ne s'est pas faite entre les divers promoteurs du grand chemin de fer de pénétration ; peut-être la question a-t-elle besoin d'être étudiée plus à fond ? Le problème posé jadis par la mission Flatters a, on le voit, provoqué plusieurs solutions, mais je dirai avec M. Edouard Blanc, dont le nom est également attaché à ces belles études : le meilleur Transsaharien est celui qui se fera.

Aussi bien l'œuvre a une haute importance nationale.

(*A suivre*) C.-R. Wehrung

LE BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

Le marché financier de Londres où l'on a la certitude d'être toujours payé en or et dont les vicissitudes sont suivies avec la plus grande attention par le monde entier, a pour pôle le bilan de la Banque d'Angleterre. M. Arthur Raffalovich, sur les travaux duquel nous avons souvent appelé l'attention de nos lecteurs, dans une intéressante brochure, vient de donner l'explication de ce bilan qui diffère notamment de ceux que publient les Banques du continent. Il explique les raisons qui ont porté Robert Peel à diviser la Banque en deux départements et le mécanisme si curieux de l'émission. Il fait comprendre le rôle de la *réserve* et l'influence de ses variations sur le taux de l'escompte. Il n'entrait pas dans le plan de l'auteur de faire un parallèle entre le système anglais et le système français ; il n'aurait peut-être pas été inutile, car dans beaucoup de pays et hier encore en Italie on proposait la Banque d'Angleterre comme un modèle à imiter, alors que l'expérience de tous les jours montre que c'est un mécanisme fragile et qui ne fonctionne qu'autant qu'il n'a pas à subir d'effort extraordinaire.

P. d'E.

Informations Économiques et Financières

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 19 août dernier mois, les obligations de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans à Châlons, 1re, 2e, 3e et 4e émissions, ont cessé d'être négociables la Bourse de Paris.

Un versement de 40 fr. (net 34 fr. 23 après déduction d'un coupon de 5 fr. 77) est appelé, depuis le 1er septembre, sur les obligations Ville de Roubaix 3 60 0/0 1893.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé qu'à partir du 26 août dernier mois, lesdites obligations ne seront plus négociables qu'en titres libérés de 390 fr.

Depuis le 31 août dernier mois, les 445 obligations

de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, nos 4551 à 4995, du Chemin de fer de Modzbah à Méchéria sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 anciennes de ladite Société, nos 1 à 4550, dont ils continuent les numéros de 4551 à 4995.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	24 août	31 août
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
(24 août / 31 août)		
Or .... 1.705.722.612 / 1.693.852.818	2.982.492.723	2.968.196.653
Argent... 1.276.770.110 / 1.271.313.835		
2.982.492.723 / 2.968.196.653		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	65.437	123.873
Portefeuille Paris — Effets Paris,........	197.290.325	296.619.868
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	302.179.671	318.021.739
Avances sur lingots à Paris..............	92.000	92.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.526.700	7.182.000
Avances sur titres à Paris..............	119.445.603	121.213.188
Avances sur titres dans les succursales	165.123.568	163.668.659
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.728	99.626.728
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.332.015	9.332.015
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales......................	2.056.138	2.795.161
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers..................................	95.112.422	92.709.881
Total............	4.245.731.527	4.375.303.262
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.358.679.170	3.171.168.255
Arrérages de valeurs déposées.........	15.166.365	11.303.621
Billets à ordre et récépissés............	41.245.002	11.383.793
Compte courant du Trésor, créditeur...	177.911.032	191.376.602
Comptes courants de Paris..............	324.689.203	302.120.691
Comptes courants dans les succursales.	56.699.114	71.651.023
Dividendes à payer......................	3.173.497	3.021.081
Escompte et intérêts divers............	3.218.359	3.556.896
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	39.015.771	47.787.283
Total............	4.245.731.527	4.375.303.262

Comparaison avec les années précédentes

	5 sept. 1889	1 sept. 1890	3 sept. 1891	1 sept. 1892	2 sept. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	2.861.6	2.912.3	2.999.0	3.091.6	3.471.1
Encaisse............	2.592.2	2.572.2	2.627.2	2.965.1	2.968.1
Portefeuille.........	515.8	497.2	636.7	500.1	611.6
Avances aux partic.	265.6	260.9	298.6	320.8	292.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	278.5	116.5	271.7	157.1	191.3
— part...	473.7	391.3	427.2	389.8	376.7
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	3 0/00	5 0/00	2 0/00	6 0/00
Bénéfices nets......	832.2	1.018.0	1.787.8	356.1	761.7

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 31 août 1893 :

Dépôts de fonds...............	4.470.814 55
Retraits de fonds..............	3.705.612 93
Excédent de dépôts......	765.201 62

Excédent de retraits du 1er janvier au 31 août 1893, 198.870.727 fr. 39.

Capitaux employés en achats de rentes, du 21 au 31 août 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 331.716 fr.

Voici le relevé des capitaux employés en achats de rentes pendant le mois d'août 1893 :

Dates	Sommes
18 août..................	99.399 50
19 —	99.449 75
21 —	99.591 »
22 —	19.973 25
Total.............	318.413 50

Cette somme provenait des institutions suivantes :

Caisse des offrandes nationales.........	298.440 25
Caisse d'assurances en cas d'accidents..	19.973 25
Total égal.........	318.413 50

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 31 août 1893

Reçu des déposants :

A Paris......	475 vts (dt	292 nouv.)	640.219 »
Dans les départements.	6.084 —	315 —	185.344 50
Ensemble....	6.559	607	825.563 50

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères.......... 95.046 92

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés. 464.295 53

Ensemble.................. 559.342 45

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... 129.154 »
aux noms de 1.096 parties.

Le total des rentes viagères est de... 33.808.859 »
réparties entre 195.178 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs.. 2.396.295 50

Elle a placé :

En obligations départementales et communales.......................... 490.066 56

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Recettes brutes pendant le mois de juin 1893 du réseau exploité par la Compagnie (1.305 kilomètres) : 280.000 fr.

Crédit Général Français *(en liquidation)*. — D'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de la Seine, le 1er août 1893, enregistré, il appert que, sur la requête à lui présentée par M. Edmond Moreau, administrateur de Sociétés près le Tribunal de commerce, demeurant à Paris, 60, rue de Provence, en sa qualité de liquidateur de la Société anonyme le Crédit Général Français, au capital de 30 millions, dont le siège était à Paris, rue Le Peletier no 16, le Tribunal a donné acte au liquidateur de sa reddition de comptes et l'a autorisé à déposer à la Caisse des Dépôts et Consignations les sommes dues aux actionnaires et aux créanciers qui n'auront pas encore été payées lors du dépôt, ainsi que les titres appartenant aux clients de la Société ; a dit que la mission qui lui avait été confiée par jugement en date du 21 juin 1886 avait pris fin.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séances hebdomadaires du 30 août, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.570.709 fr. de nouveaux prêts, dont 2.073.300 fr. en prêts fonciers et 497.409 fr. en prêts communaux.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 juillet.	43.100.000	47.100.000
Du 1er au 31 août.........	5.840.000	5.450.000
Du 1er septembre..........	170.000	210.000
Du 1er janvier au 1er sept..	49.110.000	52.760.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 1er septembre 1893.

Le Secrétaire d'Etat du Trésor : le Ministre de la Guerre. — Les Relations Commerciales avec la Russie. — Le Traité de Commerce avec l'Espagne. — L'Impôt sur le Tabac. — Le Choléra.

M. de Maltzahn a remis hier les services de la Trésorerie impériale au nouveau secrétaire d'Etat, M. de Posadowsky-Wehner.

M. de Kaltenborn-Stachau, ministre de la guerre de Prusse, a remis sa démission à l'Empereur, qui l'a refusée ; mais la retraite de ce Ministre aura cependant lieu prochainement.

L'Empereur est parti pour les manœuvres; la politique chôme complètement, malgré les nombreux sujets de préoccupation à l'intérieur et à l'étranger. Le Gouvernement reçoit chaque jour des plaintes au sujet des pertes infligées à l'industrie et au commerce par la rupture commerciale avec la Russie ; il fait annoncer par une communication officieuse qu'au cours des négociations qui vont s'engager le 1er octobre à Berlin, on tiendra compte de toutes ces plaintes et réclamations, et qu'on cherchera à réaliser un accord aussi rapidement que possible.

L'expérience faite jusqu'ici de la guerre douanière a démontré que les deux pays ne peuvent guère se passer l'un de l'autre, et on est donc en droit de compter fermement sur le rétablissement de relations commerciales pacifiques. Les délégués allemands seront assistés au cours des négociations par une Commission formée de fonctionnaires de l'Empire et des Etats confédérés, ainsi que de représentants des Chambres de commerce et des principales industries intéressées.

Deux des délégués russes, MM. Timiriasef et Sabéline, sont déjà arrivés à Berlin,

En attendant l'établissement de la barrière douanière donne lieu à un grand développement de la contrebande ; des arrestations et des combats entre douaniers et fraudeurs ont lieu chaque jour à la frontière. Les autorités allemandes se plaignent de ce que la Russie ne fait rien de son côté pour réprimer la contrebande.

Vous savez qu'on a signé un traité de commerce avec l'Espagne, dont le texte ne sera connu que lorsqu'il sera soumis au Parlement.

Le bruit avait couru que l'Allemagne avait été obligée de céder à l'Espagne dans la question des alcools à des conditions peu favorables. Une communication officieuse dit, au contraire, que l'Allemagne a obtenu des réductions de tarifs sur un certain nombre d'articles importants, et que le traité dans son ensemble est satisfaisant.

Les journaux continuent à se livrer à de vives discussions au sujet de l'impôt de fabrication sur le tabac qu'on se propose d'établir.

Le Gouvernement annonce l'intention de demander de 50 à 60 millions de marks par an à cet impôt, et on calcule que dans ces conditions, il faudrait que la taxe fût au moins de 20 0/0; vous vous rendrez compte facilement qu'un renchérissement aussi considérable n'est pas du goût des fumeurs et soulève de vives protestations.

On signale de différents points de l'Empire des cas isolés du choléra : onze cas, dont huit décès. Il n'y a pas lieu de s'alarmer de ce petit nombre de cas.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne en juillet 1893, comparées à celles de juillet 1892, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 30 juillet 1893	Différ. sur 1892
Douanes	111.638.943	— 28.504.086
Impôt sur le tabac	3.048.182	+ 412.550
— sur les betteraves	— 1.663.254	+ 30.048.484
— de consommation sur le sucre	22.288.912	+ 4.525.419
— sur le sel	12.283.596	+ 524.836
— de distillation	1.967.976	— 1.578.495
— de consommation sur l'alcool	37.169.267	+ 3.845.941
— sur la brasserie	9.692.719	+ 610.613
— sur la bière	1.115.137	+ 65.906
Total	197.584.478	+ 9.951.168
Timbre des cartes à jouer	309.033	+ 1.464
— des lettres de change	2.723.327	+ 103.927
— des valeurs	1.180.997	+ 107.202
— des transactions	2.903.847	— 228.855
— des loteries privées	865.415	+ 94.024
— des loteries d'Etat	1.550.116	— 464.437
Postes et Télégraphes	83.098.903	+ 4.189.844
Chemins de fer impériaux	20.368.000	+ 730.000

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	23 août	Dif. 15 août	23 août	Dif. 15 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	816.582	+ 8.896	982.476	+ 3.127
Billets du Trésor	25.559	+ 325	27.105	+ 212
Billets d'autres banques	9.105	— 592	8.171	— 1.631
Lettres de change	598.551	— 16.140	502.271	— 1.700
Prêts sur titres	75.228	— 5.623	90.840	— 1.310
Valeurs	4.058	+ 58	7.190	+ 277
Autres propriétés	33.579	+ 238	31.507	— 99
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	925.058	— 24.387	943.696	+ 287
Autres engagements à vue	478.271	+ 11.681	517.275	— 7.650
Autres engagements	746	— 1.068	6.331	— 23

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
31 juill.	918,8	983,2	809,8
7 août	923,6	980,0	807,5
15 —	931,6	979,3	807.6
23 —	949,0	982,5	816,6
31 —	940,1	968,9	...,.

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
30 juill.	647,7	629,1	734,4
7 août	601.8	603.6	689.5
15 —	573,5	602,1	695,7
23 —	568,3	593,1	673,8
31 —	589,8	607,3	...,.

Circulation	1891	1892	1893
31 juill.	959,4	980,6	989.8
7 août	932.7	957,7	965,5
15 —	918,7	943,4	919,9
23 —	914,9	943,7	925,1
31 —	951,4	973,7	...,.

Réserve de billets	1891	1892	1893
30 juill.	283,1	328,6	147,3
7 août	314.2	349,8	169,6
15 —	338,4	365,1	185,2
23 —	259,1	366,5	366,5
31 —	313,4	324,3	...,.

Les Recettes des Chemins de fer. — Le tableau suivant donne les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands au mois de juillet comparées aux recettes du mois correspondant de l'année précédente.

1° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er avril:

(En milliers de marks)

	Juillet 1893	Diff. sur juill. 1892	Exercice du 1er avr. 92 au 31 juill. 1893	Différ. sur l'exer. précéd.
Chemins prussiens	84.028	+ 1.561	314.896	+ 10.676
— d'État Alsace-Lorraine	4.487	+ 90	17.765	+ 725
— Wurtemberg	3.628	— 43	13.315	+ 396
— Hessois	133	+ 1	517	+ 24
— Mecklembourg.	682	— 4	2.494	+ 69

2° Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier :

(En milliers de marks)

	Juill. 1893	Diff. sur juill. 1892	Exercice du 1er janv. au 31 juill. 1893	Différ. sur l'exer. précéd.
	—	—	—	—
Chemins Saxons......	8.453	+ 333	52.092	+ 2.104
— Badois.........	4.635	+ 219	27.024	+ 1.089
— Oldenbourgeois	546	+ »	2.975	+ 13
— du Main et du Neckar......	674	— 2	3.607	+ 1

Les Chemins de fer d'Etat, dont l'exercice commence au 1er avril, ont eu du 1er avril 1893 au 31 juillet 1893 des recettes de 351.076.668 marks, en augmentation de 11.965.019 marks sur les recettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les Chemins de fer d'Etat, dont l'exercice commence au 1er janvier, ont eu du 1er janvier au 31 juillet des recettes de 112.073.776 marks, en augmentation de 4.400.385 marks sur les recettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le Commerce Extérieur. — Le Commerce extérieur de l'Allemagne pour le mois de juillet et les sept premiers mois de 1893 est représenté en quintaux par les chiffres suivants :

	Juillet 1893	Juillet 1892	Sept premiers mois 1893	Sept premiers mois 1892
Importations.	28.125.708	29.541.066	161.799.508	166.565.261
Exportations.	16.798.717	17.226.417	116.630.768	108.404.807

Les importations diminuent, ce qui tient en partie aux moindres besoins en matières d'alimentation, mais il y a également une diminution de l'importation des matières premières.

Les exportations, qui étaient depuis le commencement de l'année en augmentation sur celles de 1892, présentent un recul en juillet.

Voici les chiffres relatifs aux principaux articles du commerce :

IMPORTATIONS (En quintaux)

	Juillet 1893	Juillet 1892	Sept premiers mois 1893	Sept premiers mois 1892
Fonte............	269.710	172.620	1.337.430	994.940
Houille..........	4.648.600	4.460.330	26.700.710	20.560.920
Coke.............	290.990	362.310	2.589.690	2.497.020
Lignite..........	4.437.590	5.086.100	37.785.400	38.451.180
Coton............	173.656	211.529	1.547.912	1.529.235
Filés de coton....	13.930	12.812	100.202	88.747
Minerai de fer....	1.741.447	1.764.548	8.583.893	8.638.175
Lin..............	12.609	36.183	386.096	398.367
Chanvre..........	44.984	42.441	261.865	320.180
Jute.............	56.459	22.593	540.516	312.197
Froment..........	730.223	3.267.429	3.979.351	1.030.397
Seigle...........	142.397	734.859	1.057.936	4.867.735
Avoine...........	189.672	125.806	647.452	522.323
Sarrasin..........	25.675	25.915	140.690	184.755
Pois.............	52.950	111.948	242.240	497.257
Haricots..........	35.440	20.205	150.048	169.434
Orge.............	886.728	527.201	3.740.074	3.024.421
Colza............	263.085	137.360	688.399	472.150
Graines de lin....	124.422	121.129	680.181	642.362
Maïs.............	992.461	682.889	3.274.374	5.343.942
Fourrages.........	209.870	43.931	641.357	270.119
Pommes de terre.	218.569	148.173	776.404	1.306.424
Riz..............	166.810	177.672	860.817	888.015
Malt.............	96.397	70.799	488.814	440.759
Bois de construct.	4.403.039	3.588.306	14.914.987	16.009.517
Locomotives... ..	3.476	5.310	12.284	23.083
Machines à coudre	3.805	2.511	21.158	12.313
Autres machines..	36.387	32.948	144.565	176.360
Cuivre...........	34.126	29.539	202.130	202.912
Bière............	52.558	38.032	287.435	223.911
Vin..............	42.234	52.771	475.556	501.791
Viande abattue...	8.951	26.227	85.111	157.877
Café.............	135.832	156.452	774.366	770.825
Farine...........	19.142	24.938	142.399	150.444
Pétrole..........	358.379	621.707	3.541.798	3.595.955
Saindoux.........	60.158	76.982	388.475	568.232
Laine............	76.696	175.422	1.215.077	1.165.858
Œufs.............	80.812	76.535	476.247	432.601
Chevaux (têtes)...	3.293	6.637	46.406	57.495
Bœufs (têtes).....	12.007	20.932	113.936	164.593
Veaux (têtes)......	29.736	81.889	381.746	482.656
Harengs (tonn.)...	166.882	116.994	608.157	436.645

EXPORTATIONS (En quintaux)

	Juillet 1893	Juillet 1892	Sept premiers mois 1893	Sept premiers mois 1892
Fonte............	85.550	88.060	588.560	685.870
Houille..........	723.029	742.790	5.004.420	4.740.350
Coke.............	154.726	152.765	1.084.382	957.254
Lignite..........	2.055	2.995	12.407	10.580
Cotonnades.......	29.188	30.700	198.529	191.055
Ciment...........	386.425	420.532	2.465.280	2.006.215
Minerai de fer....	1.904.238	1.891.380	13.795.806	13.407.739
Lin..............	8.505	15.306	169.239	191.089
Chanvre..........	29.522	18.954	123.950	231.330
Pommes de terre .	38.066	10.050	288.800	358.972
Bois de construct.	207.327	304.089	1.294.692	1.616.517
Locomotives......	4.307	3.563	27.345	21.979
Machines à coudre	6.812	6.854	43 100	48.285
Autres machines..	79.103	67.447	450.756	434.757
Sucre............	293.926	457.059	4.068.988	3 191.390
Sucre brut......	135.434	221.122	1.637.662	1.238.851
Papeteries.......	139.948	136.497	970.717	871.554
Soieries.........	6.041	5.756	42.310	35.076
Laine et lainages.	70.892	64.035	430.493	389.371
Zinc.............	49.230	54.372	370.915	221.001
Cuirs et peaux...	29.179	37.198	212.626	202.200
Poteries.........	288.529	296.545	1.592.595	144.049
Bimbeloterie......	7.800	7.810	43.063	43.647

Le Commerce allemand. — Le tableau suivant donne en marks les prix de gros des principaux articles de consommation en Allemagne, en juillet 1893, comparés aux prix correspondants de 1891 et 1892 :

		1891	1892	1893
		—	—	—
Seigle..................	1000 kil.	215.70	135.25	144.19
Froment................	—	237.26	174.12	158.62
Avoine..................	—	174.26	153.44	177.38
Maïs....................	—	132.87	110.00	101.40
Orge....................	—	153.00	149.50	143.10
Houblon.................	100 kil.	250.00	250.00	540.00
Pommes de terre........	1000 kil.	80.00	60.00	50.00
Bœufs..................	100 kil.	113.00	113.50	100.20
Porcs...................	—	104.00	116.00	104.80
Veaux...................	—	93.20	88.00	80.40
Moutons.................	—	110.00	70.00	76.80
Beurre..................	—	186.00	188.60	205.75
Sucre raffiné...........	—	56.75	56.15	62.00
Alcool de pommes de terre	10000 lit.	48.57	36.50	36.33
Huile de colza..........	100 kil.	59.00	50.08	—
Harengs.................	—	—	25.00	23.00
Café, Rio...............	—	162.50	135.00	158.00
Thé, Souchong...........	1 kil.	2.10	2.05	2.10
Riz, Rangoon............	100 kil.	25.00	24.00	24.00
Tabac, Kentucky.........	—	42.00	50.00	60.00
Laine...................	—	280.00	250.00	234.00
Coton...................	—	82.93	76.24	85.00
Fer puddlé..............	1000 kil.	51.00	50.50	51.00
Plomb...................	100 kil.	26.75	22.75	21.75
Cuivre..................	—	122.00	106.00	103.00
Zinc....................	—	45.90	42.20	34.00
Pétrole.................	—	12.51	11.63	9.48
Charbon.................	1000 kil.	23.00	21.00	20.25

La Récolte de 1892. — Il résulte des chiffres qui viennent d'être publiés par la statistique allemande que la récolte de 1892 a été, au point de vue du seigle et du froment, la meilleure que l'Allemagne ait eue depuis 1882. La récolte de froment de 1892 a été de 3.162.885 tonnes, tandis que la moyenne des dix années précédentes n'était que de 2.558.175 tonnes. Pour le seigle elle a été de 6.827.712 tonnes, contre 5.735.857 tonnes pour la moyenne décennale précédente. Les autres produits agricoles présentent des augmentations analogues.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 2 septembre 1893.

Il y a une légère détente sur le marché monétaire ; la Banque de l'Empire a ajourné une nouvelle élévation du taux de son escompte. En conséquence, le marché n'a pas cessé de se montrer ferme. La liquidation s'est effectuée sans encombre.

Les fonds allemands présentent une hausse légère sur les bas cours qu'ils avaient atteints la semaine dernière.

Les fonds russes sont toujours en hausse ; le rouble s'est relevé de deux points.

Les fonds autrichiens avancent également. L'Italien lui-même, qui ces derniers temps a fait fort mauvaise figure parmi les fonds d'Etats, montre un léger progrès.

Les actions de Banques sont toutes en hausse, sauf la *Disconto* qui a reculé, parce qu'on a reçu de mauvaises nouvelles du chemin de fer vénézuélien, auquel elle est fortement intéressée.

Les actions industrielles sont pour la plupart en baisse. Le bruit court que la Société de Harpen va procéder à une nouvelle émission d'actions.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 juil	4 août	11 août	18 août	25 août	1er sept.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	86 25	85 75	85 10	85 37	84 62	85 50
Orient 3 0/0	66 75	65 75	66 62	66 62	65 75	66 70
Consolidés Russes	98 87	98 87	99 12	99 40	99 12	100 »
Hongrois	94 40	94 62	94 12	93 90	93 37	94 20
Egypte Unifiée	100 20	100 75	100 80	100 30	» »	» »
Italien	87 75	87 12	86 75	85 50	84 »	84 20
Chemins de fer						
Autrichiens	124 90	125 87	122 75	121 87	119 25	121 10
Lombards	42 »	43 37	42 25	41 62	41 50	42 90
Gothard	155 25	153 »	152 »	146 12	144 25	146 87
Nord-Est Suisse	106 25	105 80	104 12	100 90	101 50	103 »
Marienbourg	67 »	67 50	70 »	66 90	67 87	69 25
Ouest Prussien	65 37	68 75	69 37	68 62	66 62	69 12
Vars.-Vienne	203 »	203 »	205 50	205 »	204 »	206 87
Banques						
Crédit	202 »	203 12	200 40	200 75	197 25	199 62
Disconto	176 »	175 25	174 50	172 87	170 75	170 60
Darmstadt-Bank	133 50	133 25	130 50	129 »	127 50	129 »
Berl-Handels	133 62	133 50	131 50	129 25	128 25	129 75
Dresde-Bank	137 75	137 07	135 75	134 87	134 ..	136 12
National-Bank	105 50	105 75	104 50	103 »	102 25	103 87
Mines et diverses						
Laura	101 25	98 50	99 40	99 40	97 75	100 37
Dortmund	57 25	56 87	57 37	56 12	55 62	57 »
Bochumer	124 40	118 75	119 87	121 »	119 62	120 »
Gelsenkirch	136 12	134 50	134 »	133 62	133 50	135 12
Hibernia	108 90	109 37	109 »	108 87	108 25	109 62
Harpener	131 80	131 37	131 12	129 90	129 37	128 75
Packets de Hambourg	»	» »	»	»	91 12	92 07
Nordd Lloyd	115 80	116 25	115 »	110 20	110 50	111 25
Lots Turcs	»	»	»	»	78 50	83 75
Changes						
Paris 8 jours	80 90	80 85	80 75	80 65	80 60	80 75
Londres —	20 31	20 45	20 48	20 43	20 43	20 42
Vienne —	162 80	163 45	161 90	162 25	161 50	161 10
Pétersbourg 3 semaines	211 50	208 »	211 50	209 75	206 45	208 »
Roubles comptant	212 37	210 70	213 45	213 50	210 25	211 70
— fin courant	211 25	211 »	213 50	213 50	210 25	212 20

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 1er septembre 1893.

Le discours de M. Gladstone. — Les affaires du Siam. — La Grève. — La Situation du Marché.

En présentant à la Chambre le bill du *Home rule* pour la troisième lecture, M. Gladstone a prononcé un très brillant discours dans lequel il a passé en revue tous les principes du projet de loi et toutes les circonstances politiques qui en rendent son adoption nécessaire. Après avoir cité l'exemple de la Suède et de la Norwège, dont l'union est basée sur les principes fondamentaux de la division entre les affaires locales et les affaires royales et établi que cette situation avait donné quatre-vingts années de paix, M. Gladstone a déclaré que l'Irlande vit depuis sept années dans la perspective de cette grande mesure d'apaisement, et que lui refuser une certaine somme de *self Government* serait la pousser à une insurrection.

Tous les écrivains du continent approuvent d'ailleurs le bill sur le *Home rule*, le monde civilisé l'a toujours appuyé de son autorité ; le comte de Cavour a déclaré que les relations entre l'Angleterre et l'Irlande n'étaient pas ce qu'elles devaient être et il exprimait l'espoir que l'Angleterre ferait pour l'Irlande un jour ce qu'elle avait fait pour le Canada.

M. Gladstone, en prononçant un discours que les circonstances n'exigeaient pas, s'adressait surtout indirectement à la Chambre des Lords, où la procédure politique du pays ne lui donne pas accès. C'est mardi prochain, 5 septembre, que la Chambre aristocratique doit aborder la discussion du bill et le Ministre a voulu lui donner un dernier avertissement.

C'est lord Rosebery qui portera le bill à cette Chambre ; le Ministre des Affaires étrangères est, en attendant, en villégiature à Ostende : c'est dire qu'il n'accorde pas autant d'importance que la presse anglaise à ce que l'on appelle ici les nouveaux incidents du Siam. Depuis quelques jours la campagne acrimonieuse exercée contre la France a été rouverte par la *Pall Mall Gazette* et les journaux n'ont pas tardé à suivre cet exemple ; la tactique de la presse consiste à dire que les réclamations de M. Le Myre de Vilers dépassent les concessions demandées par l'ultimatum, que la France établit nettement son protectorat et que la Chine commence à s'inquiéter de cette situation.

L'affaire a été portée à la Chambre des Communes et Sir Edward Grey a déclaré ne pouvoir faire de meilleure réponse qu'en rappelant ce qui a été dit relativement aux intérêts britanniques : l'Angleterre, intéressée au maintien de l'indépendance du Siam pour protéger son commerce, tient à la création d'un Gouvernement dans le Nord, pour ne pas avoir de frontière commune avec la France. Le Gouvernement français n'ayant retiré aucune de ses assurances au sujet de l'indépendance du Siam, il n'y a pas lieu de négocier de nouveau à ce sujet. — La Chambre a été satisfaite par ces déclarations, mais je doute qu'il en soit de même de la presse ; on aurait tort, en France, d'attacher à ces criailleries plus d'importance qu'elles n'en méritent.

La grève des mineurs continue dans les mêmes conditions ; dans certains districts on signale une certaine lassitude, dans d'autres les esprits s'échauffent et des scènes regrettables se produisent sur certains points. Le travail a été cependant repris et voici, à l'heure actuelle, quelle est la situation. Dans le Sud du pays de Galles et le Monmoutshire, 60.000 mineurs sont au travail et pour la première fois ils sont en majorité sur les grévistes ; il est donc probable que, dans ce district, la grève finira cette semaine. A Swansea, elle est complètement terminée sans que les salaires aient été modifiés. Il est probable que les souffrances endurées auront raison de la résistance des grévistes ; dans le Midland, le Derbyshire, le Lancashire, la grève a amené des misères qu'il est impossible d'enrayer, on cite des scènes navrantes ; en attendant, nul ne veut céder : les propriétaires ne modifient pas leur attitude et la Fédération maintient ses prétentions.

La situation se trouve forcément embarrassée par cet état de choses, les branches principales de l'industrie anglaise sont atteintes par cette grève et si l'on pouvait établir le bilan des pertes qu'elle a fait subir jusqu'ici, à l'industrie, on arriverait à un chiffre fort éloquent ; les recettes des chemins de fer s'en ressentent, l'industrie métallurgique est surtout éprouvée, et cela coïncide avec une dépréciation générale qui se manifeste dans toutes les sources des revenus.

Le monde financier est revenu des craintes des derniers jours. La demande d'or ayant cessé et la tension monétaire aux Etats-Unis tendant non seulement à disparaître, mais à faire place à un retour de confiance qui fait sortir les capitaux mis à l'abri de la crise, le marché monétaire va, suivant toutes vraisemblances, rentrer dans son état normal et les taux deviendront plus réguliers.

On est généralement d'avis qu'on touche au terme de

la période de désorganisation qui règne depuis quelques semaines.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

30 août 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.593.635	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	21.143.635
Total	40.593.635	Total	40.593.635

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	12.132.232
Réserve et profits et pertes	3.472.164	Portefeuille et avances	23.113.937
Trésor et administration publique	4.068.353	Billets en réserve	11.201 735
Comptes particuliers	29.015.103	Or et argent monnayés	1.857.186
Billets à sept jours, etc.	166.770		
Total	51.305.390	Total	51.305.390

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
17 Mai	23.462	26.589	36.737	41.295	13.323	35	4
24 »	24.067	26.722	36.227	40.303	13.794	37	»
31 »	26.101	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»

Les Recettes douanières. — Les recettes douanières, qui avaient été peu favorables pendant l'exercice dernier, ne paraissent pas devoir s'améliorer et les chiffres obtenus pendant les quatre premiers mois de l'année (1er avril au 31 juillet 1893) pour les principaux articles de consommation sont encore inférieurs à ceux de la même période de 1892 :

		1893	1892	Différence
Chicorée	Cwt (1)	26.900	29.500	— 2.600
Coco	Liv.	6.303.100	6.560.100	— 257.000
Café	Cwt.	85.700	89.700	— 4.000
Raisins de Corinthe	—	354.600	322.900	+ 31.700
Thé	Liv.	69.655.100	66.719.800	+2.835.300
Spiritueux étrangers	Gallons	2.100.900	2.148.100	— 47.200
Vin	—	4.791.200	4.995.600	— 204.400
Tabac	Liv.	20.845.900	20.628.500	+ 217.000

A l'exception du thé, du tabac et des raisins, tous les articles présentent une diminution sur 1892. L'augmentation donnée par le tabac est toutefois peu importante si on la compare à celle obtenue pendant les années précédentes.

Si nous examinons les recettes données par l'excise pendant le trimestre de juin, nous trouvons également une diminution dans la consommation. Nous avons d'abord, pour les spiritueux produits à l'intérieur, les résultats suivants :

(1) Le quintal (cwt) = 50 kil. 782; la livre = 0 kil. 453; le gallon = 4 lit. 543.

Quantité de spiritueux produits à l'intérieur et conservés pour la consommation intérieure pendant le trimestre de juin :

	1893 Gallons	1892 Gallons	Différence Gallons
Angleterre	4.283.300	4.467.400	179.100
Ecosse	1.477.100	1.573.500	96.400
Irlande	915.200	970.400	55.200
	6.680.600	7.011.300	330.700

Pour la bière, les résultats sont plus favorables ; la quantité conservée pour la consommation intérieure, pendant la même période, a été de 7.931.300 barils (le baril contient de 31 gallons 1/2 à 36 gallons), contre 7.704.900 barils pendant le trimestre correspondant de 1892. Cette augmentation doit-elle être attribuée à l'excessive chaleur endurée cette année ou provient-elle de ce fait que les consommateurs préfèrent un spiritueux meilleur marché, nous ne saurions le dire. Pris dans leur ensemble et étant donnée l'augmentation de la population, ces résultats offerts par les recettes des douanes et de l'excise sont loin d'être favorables.

Recettes des Chemins de fer. — Pour les six premières semaines du présent semestre, les recettes des douze principales Compagnies de Chemins de fer sont en diminution de 409.069 liv. sur la période correspondante de 1892. Sur ce total, 101.636 liv., soit près d'un quart, sont supportées par les recettes des voyageurs. Les recettes du Great Western sont les moins satisfaisantes, d'autant plus que pour cette Compagnie, la comparaison est faite sur des chiffres ayant déjà subi une forte dépréciation.

La diminution subie dans les recettes des marchandises est due en grande partie à la grève du charbon, qui a commencé à la fin de juillet. Cette situation est nettement établie par le tableau suivant que publie l'*Economist* et où sont additionnées, semaine par semaine, les recettes des marchandises pour les douze Compagnies :

	1893	1892	Diff. pour 1893
9 juillet	572.729	587.552	— 14.823
16 —	598.086	604.406	— 6.320
23 —	622.053	607.667	+ 14.386
30 —	650.732	646.482	+ 4.250
6 août	560.313	568.744	— 8.431
13 —	465.721	599.977	— 134.256
20 —	459.306	621.545	— 162.239
	3.928.940	4.236.373	— 307.433

La London and North Western et le Midland ont été les plus atteints par la grève, tandis que le Great Eastern, le Great Northern et le Great Western supportaient également une diminution importante dans le trafic des marchandises. D'autre part, le North-Eastern bénéficie de l'augmentation de production survenue dans le Durham et le Northumberland, où les mineurs ont refusé de se joindre aux grévistes.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (24 au 30 août) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.
Diminution	
Brighton	5.173
South Eastern	787
Great Eastern	7.867
Metropolitan district	556
Caledonian	4.059
Great Northern	18.131
Great Western	20.500
Lancashire et Yorkshire	1.885
North Western	34.221
South Western	1.272
Chatham et Dover	2.460
Sheffield	12.666
Midland	57.503
North British	3.159
North Eastern	7.858
North Staffordshire	2.224
Augmentation	
Metropolitan	71

Finances Egyptiennes. — Les recettes du Trésor égyptien durant les sept premiers mois se sont élevées à 135 millions de francs, en augmentation de 3.200.000, sur l'année précédente, et les dépenses à 136 millions, contre 134 millions 1/2 l'année dernière, Il y a donc pour le moment un déficit de un million environ. A pareille époque, en 1892, le déficit était de deux millions et demi, tandis qu'en 1891, les recettes excédaient les dépenses de plus de 8 millions.

Emissions de Bons du Trésor. — Les soumissions pour 1.900.000 liv. st. de bons du Trésor ont été reçues par la Banque d'Angleterre. La somme totale a été allouée en bons à six mois; les soumissions à 98 liv. st. 1 7 ont reçu 36 0/0 de leur demande, celles portant un chiffre plus élevé ont été servies intégralement.

La Maison Murrieta. — Cette Maison, dont la liquidation suit encore son cours et qui occupait la première place pour les affaires argentines, vient de renaître sous la raison sociale Murrieta and Cº. La nouvelle Société est constituée par deux des anciens chefs et un employé de la maison.

Clearing-House

Résultat des compensations du 24 au 30 août

Jeudi 24 août.......£	17.876.000	Lundi 28 août.......£	16.601.000
Vendredi 25 août....	16.992.000	Mardi 29 août........	14.223.000
Samedi 26 août......	16.942.000	Mercredi 30 août.....	17.267.000
		Total.......£	99.904.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 111.969.000.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 26 août, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93:

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 26 août 93	du 1er avr. au 27 août 92	du 20 au 26 août 93	du 21 au 27 août 92
Douanes..............	19.656	7.480	7.583	361	328
Accise	25.100	9.650	9.991	461	170
Timbre...............	13.600	5.174	5.947	110	240
Land tax et House duty	2.460	375	390	5	5
Impôt sur le revenu.	15.150	2.735	2.636	64	43
Postes	16.600	3.740	3.710	»	50
Télégraphe...........	2.480	1.090	1.055	120	120
Terres de la couronne	430	145	115	25	25
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	741	1.069	56	6
Recettes totales.....	91.640	31.210	32.636	1 235	1.287
Dépenses.............	»	36.011	36.597	1.046	921

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 2 septembre 1893.

Le calme qui a dominé sur le marché monétaire a favorisé les opérations de la liquidation ; les Banques ont essayé un instant d'exiger 5 0/0, mais les taux n'ont cessé de diminuer devant l'absence de demandes d'avances et par suite des découverts et de la rareté des titres. Les taux de reports ont eté très faibles, surtout dans le marché des Chemins anglais où il y a eu généralement des déports et dans celui des valeurs minières sud-africaines.

Le marché des fonds d'Etat s'est repris et les valeurs turques et égyptiennes vers lesquelles le comptant va toujours s'inscrivent en nouvelle hausse. Les quatre fonds internationaux sont mieux tenus, les fonds Espagnols et Italiens restent cependant négligés. Les Grecs, poussés par des rachats d'anciennes positions à la baisse sont en progrès.

La hausse la plus prononcée a été celle des valeurs sud-américaines, les fonds argentins et les cédules ainsi que les fonds brésiliens dont la spéculation s'est occupée à nouveau n'ont cessé de progresser.

La reprise qui s'était produite ces jours derniers sur les Chemins américains a provoqué des réalisations qui ont amené une réaction de peu d'importance et les Chemins anglais, mal influencés par la baisse des recettes et la persistance de la grève charbonnière, sont en réaction.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sep.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 81	98 44	98 06	97 81	97 44	97 50
Rupee 4 0/0................	68 37	68 37	68 50	66 06	64 62	65 87
Brésil 4 0/0...............	62 50	63 50	62 50	63 25	63 »	64 »
Argentine 5 0/0............	62 »	59 50	59 75	60 50	59 »	60 25
Cédulas P..................	7 25	7 12	7 25	6 87	6 87	7 »
— E........................	24 75	24 50	24 75	24 25	24 »	25 25
Mexicain 6 0/0.............	57 75	60 50	54 »	54 »	56 »	55 75
Turc I.....................	53 50	54 50	54 »	54 50	54 »	54 25
— II.......................	32 25	33 25	33 »	33 50	33 25	34 75
— IV.......................	21 50	21 75	21 69	21 81	21 81	22 25
Egypte Unifiée.............	99 12	99 37	99 50	99 62	99 50	100 12
Grec Monopole..............	39 »	40 50	40 »	39 25	39 »	42 50
Italien 5 0/0..............	86 75	85 75	85 56	84 37	82 75	83 25
Russe 4 0/0................	99 »	98 75	99 50	99 50	99 25	100 25
Portugais 3 0/0............	21 87	22 12	21 62	21 62	21 50	21 62
Espagne Ext. 4 0/0.........	62 44	62 75	62 19	62 50	61 25	61 81
Français 4 1/2 0/0.........	106 »	105 »	104 50	102 50	» »	» »
— 3 0/0....................	96 50	97 50	98 »	98 »	97 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie.........	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez.......................	105 »	105 »	105 »	105 »	105 »	105 50
Lombards...................	8 62	9 »	8 75	8 62	8 50	8 87
Banque Ottomane............	12 56	12 75	12 62	12 62	12 56	12 91
Rio Tinto..................	14 44	13 75	12 81	12 87	12 31	12 50
Brighton A.................	149 »	148 62	149 »	149 62	147 37	147 12
North Brit. ord............	32 10	33 »	32 75	32 87	31 50	31 50
Pérou ord..................	5 87	5 87	6 »	6 12	5 87	5 87
— préf.....................	17 25	18 »	18 »	18 75	18 »	18 50
— debs.....................	57 »	61 50	60 »	63 »	62 50	62 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds........	33 75	35 25	37 »	33 75	36 62	12 »
— actions..................	15 »	15 12	16 37	14 87	16 25	18 87
Canada Pacific.............	70 75	72 62	73 50	73 62	73 »	76 87
Eries......................	10 75	11 87	12 37	11 87	12 25	15 25
Denver préf................	29 50	30 12	30 50	30 »	27 50	29 87
Milwaukee..................	53 75	54 75	56 12	52 62	54 07	59 »
Louisville.................	54 50	55 25	56 37	54 75	54 12	55 12
Norfolk préf...............	21 37	21 50	21 87	20 75	20 75	22 75
Reading Inc. Bds...........	25 50	25 »	26 »	24 »	24 50	31 »
Union Pacific..............	19 37	20 12	19 87	17 62	18 75	23 »
Mexican ord................	11 »	12 »	13 50	14 »	14 25	11 50
Mines						
De Beers...................	15 12	15 37	15 »	15 25	14 75	11 87
City.......................	10 75	11 »	10 62	10 62	10 25	10 25
Crown Reef.................	6 87	7 25	7 »	7 »	6 87	7 »
Geldenhuis.................	4 50	4 62	4 50	4 62	4 50	4 75
Jumpers....................	2 12	2 12	2 »	2 12	2 12	2 25
Langlaagte.................	2 87	3 12	3 »	3 »	2 87	3 »
Simmer.....................	3 75	3 87	3 75	3 75	3 62	3 87
Robinson...................	4 12	4 25	4 25	4 12	4 25	4 12
Oceana.....................	2 12	2 44	2 19	2 31	2 19	2 11
Argent en barres...........	32 50	33 25	34 62	33 75	34 »	34 »
Change sur Paris...........	25 41	25 47	25 53	25 53	25 56	25 50
Escompte de la Banque......	2 50	3 »	4 »	4 »	5 »	5 »
Escompte hors banque.......	2 »	2 87	4 12	3 75	4 50	3 75

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 31 août 1893.

Les grandes Manœuvres en Hongrie. — Le Procès des Socialistes. — L'Agio sur l'or. — L'opinion du Directeur de la Banque d'Angleterre sur la « Valuta ». — Le Marché international des grains à Vienne et l'évaluation des récoltes. — Le Commerce extérieur en juillet.

On fait de grands préparatifs, en Hongrie et en Galicie, en vue des grandes manœuvres auxquelles doivent assister les empereurs François-Joseph Ier et Guillaume II. Les troupes qui prendront part aux premières ne forment pas moins de cinq corps d'armée, sous le commandement suprême de l'archiduc Albert.

A Vienne, le procès des socialistes poursuivis en raison des émeutes de Wolspau s'est dénoué par des condamnations variant entre quinze mois de travaux forcés et dix jours de prison ; ce procès a donné lieu à une nouvelle manifestation devant le Palais de justice et à une intervention de la police.

Mais les préoccupations financières priment toutes les autres dans la monarchie des Habsbourg ; l'agio sur l'or inquiète le Gouvernement, au point que le Dr Weckerlé est venu conférer à ce sujet avec son collègue, M. Steinbach.

A propos de la transformation monétaire, le *Budapester Tageblatt* a eu l'idée originale de recueillir l'opinion de plusieurs hommes d'Etat ou financiers, parmi lesquels il convient de citer lord Farrer, MM. Luzzatti, John Lubbok, Lexis, comte Apponyi, etc., etc. La feuille pesthoise donne, entre autres appréciations, celle de M. Henry Hucks Gibbs, directeur de la Banque d'Angleterre, qui est, hâtons-nous de le constater, assez pessimiste.

« La question est de savoir, — ainsi se serait exprimé M. Gibbs, — si l'Autriche-Hongrie pourra établir l'étalon d'or et, dans l'affirmative, si elle pourra le maintenir. Il me semble que, dans les circonstances actuelles, le premier point est déjà résolu négativement.

« Sans doute, le Gouvernement est à même de contracter des emprunts et de se procurer du métal jaune, mais le but poursuivi ne serait pas encore atteint, quand bien même l'étranger souscrirait lesdits emprunts. On sait que ce n'est pas le cas, les titres émis à ce jour ayant été absorbés par le pays lui-même.

« On ne va pas loin en constituant un stock métallique et en proclamant que le métal dont il se compose sera l'étalon légal ; le métal est une simple valeur apparente tant que le public ne peut se le procurer, tant que la circulation n'en est pas libre et tant qu'il ne forme pas la base des transactions commerciales.

« Les cours des devises sont défavorables à l'Autriche-Hongrie et l'or procuré par les sources indigènes a servi uniquement à augmenter le chiffre des remises que la monarchie doit faire à l'étranger. Comme résultat immédiat, les devises ont encore haussé et la valeur des nouvelles couronnes est à plus de 4 0/0 au-dessous du taux légal. »

Ici j'ouvre une parenthèse : depuis les déclarations du gouverneur de la Banque d'Angleterre, l'agio a dépassé 5 0/0.

M. Gibbs ajoute :

« Ainsi l'Autriche-Hongrie n'a pas modifié l'ancien état de choses ; on continue à échanger le papier contre du papier.

« Mais admettons que le Gouvernement soit réellement parvenu à constituer un stock d'or suffisant et ait consenti à le mettre dans la circulation en créant une valeur effective : en présence des cours défavorables des devises il ne lui serait pas possible de le conserver.

« D'autre part, si on garde l'or en caisse, l'étalon devient fictif et on n'arrivera qu'à augmenter les difficultés monétaires du monde entier, tout en faisant hausser davantage les devises dans le pays même.

« Tout ceci prouve qu'il est impossible de mener à bien la réforme projetée.... »

Ces appréciations, vous le reconnaîtrez, tout en leur étant conformes au fond, sont bien plus dures que celles formulées jadis dans l'*Economiste Européen* et, en somme, le Gouvernement peut répondre qu'il n'a pas la prétention d'introduire l'étalon d'or dès à présent ; mais la grosse difficulté réside dans l'établissement, d'une façon durable, de la balance des paiements en faveur de la Monarchie.

Je maintiens l'opinion émise dans ma dernière lettre, quant à l'emballement du public pour ses valeurs ; il est plus urgent de réparer le mal causé par cet emballement, que d'amasser un stock d'or dont on n'a pas l'emploi et qui disparaîtrait au fur et à mesure de sa mise en circulation.

Le marché international des grains a été officiellement ouvert le 28 août, à 9 h. 1/2 du matin, par le vice-président du Comité, M. Schœller, — le président, M. Naschauer étant tombé malade ; les visiteurs étaient plus nombreux que l'an dernier. A cette occasion, le Ministère de l'agriculture a dressé, comme tous les ans, un rapport sur la récolte du monde entier, de façon à permettre de comparer les besoins de chaque pays et sa production.

En ce qui concerne l'Autriche-Hongrie, le rapport constate que les estimations sont plus difficiles à établir que d'habitude, en raison de la température sèche pendant la plus grande partie de l'été, et pluvieuse en août.

Dans la Cisleithanie on a ensemencé 1 million 130 mille hectares de froment (contre 1 million 110 mille en 1892), et la récolte est estimée à environ 14 millions de quintaux métriques, soit une moins-value de 1 3/4 quintaux métriques sur une bonne année. Les qualités sont très diverses ; on compte sur une partie belle, et sur d'autres parties endommagées par les pluies.

En Hongrie et dans le Siebenburgen, on a ensemencé 5 millions 470 mille arpents de froment, et la récolte est évaluée à 37 millions 1/2 de quintaux métriques, au lieu de 37 millions l'an dernier.

Si on ajoute à ces chiffres ceux de toutes les autres parties de la monarchie, on trouve, pour l'ensemble de l'estimation de la récolte : *froment*, 54 1/2 millions de quintaux métriques (contre 55 1/2 millions l'an dernier) ; *seigle*, 38 millions de quintaux métriques (contre 41) ; *orge*, 29 3/4 millions de quintaux métriques (contre 30 3/4) ; *avoine*, 33 1/2 millions de quintaux métriques (contre 40 1/2 millions de quintaux) pour la précédente campagne.

Quant aux évaluations d'exportations, elles sont de 1 à 1 1/2 million de quintaux de froment et farines ; de 4 1/2 à 5 millions de quintaux d'orge et de malt ; de 1/2 à 3/4 de millions de quintaux d'avoine. Enfin, en représentant par 100 unités une *pleine* récolte, les proportions sont les suivantes pour les 4 dernières années :

	Hongrie				Autriche			
	1890	1891	1892	1893	1890	1891	1892	1893
	%	%	%	%	%	%	%	%
Froment..	127	100	102	98	100	93	110	90
Seigle....	138	71	96	85	107	83	97	89
Orge.....	124	116	104	118	111	109	109	94
Avoine...	98	111	103	97	119	108	98	83

J'ajoute que le nombre, officiellement enregistré, des visiteurs du marché international est de 6.000 Autrichiens, Allemands du Nord et du Sud, Suisses, Roumains et Russes ; on a traité de 350 à 400.000 quintaux métriques d'orge.

En terminant, je vous signale la publication du mouvement du commerce extérieur de la monarchie en juillet ; les *Importations* s'élèvent à 4.960.000 quintaux métriques, en augmentation de 276.101 quintaux sur juillet 1892, et les *Exportations* à 10.470.000 quintaux, en diminution de 596.032 quintaux. Je vous enverrai, pour le prochain numéro de l'*Economiste Européen*, les détails complémentaires, me bornant à constater, aujourd'hui, que pour les 7 premiers mois de 1893, les importations accusent une plus-value de 5 1/2 millions de quintaux métriques, et les Exportations une plus-value de 342 mille quintaux environ sur la période correspondante de 1892.

Informations Economiques et Financières

Société du Crédit Foncier Hongrois, à Budapest. — D'après le bilan du 30 juin 1893 les prêts hypothécaire de cet Etablissement se sont élevés de 95 millions 150 mille florins en 1892 à 95 millions 980 mille florins ; l'estimation des hypothèques prises en garantie de ces prêts est de 264 millions 610 mille florins.

Les prêts pour la régularisation des cours d'eau et

les améliorations de terres ont monté de 14 millions 530 mille à 19 millions 700 mille florins : ils sont couverts par 19 millions 700 mille florins de valeurs foncières.

Au total les demandes se sont chiffrées par 115 millions 680 mille florins, contre 105 millions 870 mille florins à la fin de 1892 ; en représentation de ces sommes il y avait pour 115 millions 930 mille florins d'obligations en circulation, contre 105 millions 870 mille florins à la fin 1892. Le total des réserves est de 12 millions 820 mille florins.

Les Recettes de la Société de Navigation le Lloyd Autrichien pendant le premier semestre 1893. — En juin dernier les recettes du Lloyd autrichien se sont élevées à 626.792 florins pour 146.065 milles parcourus, contre 542.623 florins et 133.161 milles en juin 1892 ; les augmentations en juin 1893 sont ainsi de 84.169 florins et de 15.904 milles.

Pendant le premier semestre la totalité des recettes a été de 3.905.199 florins pour 852.784 milles de parcours ; c'est une plus-value de 572.985 florins et 65.623 milles sur la période correspondante de 1892.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 juil	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sept.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 90	118 90	118 70	118 80	118 25	118 60
— — Argent	96 85	96 75	96 25	96 15	95 95	96 55
— — Couronne	96 40	96 70	96 30	96 05	96 ..	96 50
Hongrie Rente Or	115 55	115 70	115 50	115 75	115 75	115 85
— Emp. Ch. de fer	126 75	127 10	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 55	94 52	93 40	93 95	93 75	94 27
1860 Billets	148 25	147 ..	146 50	146 ..	145 ..	145 25
1854 —	147 75	148 ..	147 50	147 50	147 25	147 25
1864 —	193 25	193 ..	192 50	192 25	192 ..	192 25
Hongrie billets	149 25	149 ..	149 25	148 75	148 75	149 ..
Danube Reg-Bill	128 ..	128 ..	127 50	126 50	126 50	126 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	222 ..	222 50	224 »	224 ..	224 ..	224 ..
Autriche Boden-Credit	418 ..	419 ..	416 »	416 50	411 ..	416 ..
— Crédit action	335 50	338 ..	334 10	335 20	336 70	335 50
— Hongrie Bank	981 ..	979 ..	977 »	978 ..	978 ..	987 ..
Vienne Bank-Verein	121 70	121 50	120 50	120 ..	118 70	120 20
Verkehrsbank	173 ..	173 ..	174 »	174 ..	174 ..	171 ..
Hongr. Credit-Bank	420 ..	419 70	416 50	415 20	405 70	409 50
Anglo-Bank	151 ..	150 70	149 »	149 20	147 70	150 ..
Vienne Union-Bank	249 20	250 50	248 50	248 20	247 ..	250 ..
Autriche Lænderbank	246 70	247 20	242 90	240 20	237 70	243 50
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	128 ..	128 50	128 »	126 ..	125 ..	126 ..
All. Autr. Bau-G	104 ..	104 ..	108 »	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap	395 ..	402 ..	389 »	395 ..	398 ..	402 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	440 ..	440 .	435 »	445 ..	445 ..	442 ..
Tabac Turc	186 ..	186 ..	186 »	189 70	187 ..	190 ..
Autriche Alpine	54 ..	53 80	53 70	53 50	52 70	53 50
Chemins de fer						
Bohême-West	379 25	376 50	377 50	383 50	382 50	382 ..
Buschtherader-B.	446 ..	449 50	443 »	444 ..	439 ..	445 ..
Lemberg-Czernowitz	255 50	257 50	255 75	257 25	255 50	255 50
Ferd.-Nord	2880 .	2890 .	2885 »	2875 .	2870 .	2872 .
Autriche Nord-West	214 ..	215 ..	211 50	211 50	211 ..	212 50
Staatsbahn	305 20	307 70	302 60	300 70	295 ..	300 10
Lombard	108 ..	105 50	103 70	102 90	101 70	105 50
Lokalbahn	204 25	205 ..	202 »	199 50	199 50	201 ..
Changes						
Sur Francfort	61 25	61 17	61 47	61 57	62 02	61 68
— Londres	125 10	125 15	126 »	125 95	126 85	126 05
— Paris	49 60	49 52	49 62	49 70	50 ..	49 80
— Amsterdam	103 20	103 05	103 50	103 70	104 50	103 85
Napoléons d'or	9 91	9 89	9 93	9 94	10 10	9 97
Marknoten	61 25	61 17	61 47	61 57	62 02	61 68

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 2 septembre 1893.

La liquidation de fin de mois a été plus facile qu'on ne s'y attendait en raison de l'importance des engagements : l'argent était offert à 4 3/4 0/0 bien que les grands Etablissements de crédit aient maintenu officiellement le taux de 5 1/4. La réponse des primes avait provoqué des ventes en actions de crédit et de la Staatsbahn, dont les cours ont nécessairement faibli ; mais depuis le 30 la fermeté est revenue sur le marché, dont la tenue est bonne. En somme, la baisse du commencement de la semaine a fait place à la hausse depuis trois jours, mais la clôture est plutôt lourde par suite de réalisations.

La Banque d'Autriche-Hongrie s'est décidée à secourir le marché des devises, dont le prix reste stationnaire ; elle a jeté, de ce chef, environ 15 millions de florins sur le marché. D'autre part les grosses maisons de grains ont offert du papier sur l'Etranger mais ces transactions, faites à la foire internationale, n'ont plus l'importance d'autrefois.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 1er septembre 1893.

Le Commerce Franco-Belge. — La Houille en Belgique. — Agitation minière. — Les Belges en France.

Les négociations au sujet du nouveau traité de commerce franco-belge commenceront vers le 10 septembre. Le gouvernement belge insiste pour que le nouveau traité puisse être soumis à la Chambre dès la rentrée, fixée au 3 octobre.

Nous trouvons dans le *Mouvement Economique* de nouveaux détails sur la situation faite à la France et à la Belgique par les nouveaux traités de commerce. Citons notre excellent confrère :

Si l'on prend le détail mensuel du commerce spécial de la Belgique vers la France, la statistique française des premiers mois de 1893 signale une notable dépression de nos importations dans ce pays en comparaison des chiffres de l'exercice précédent. C'est ainsi que nous voyons nos importations qui s'élevaient à 47.199.000 francs en janvier 1892 tomber à 25.565.000 francs en janvier 1893, soit une diminution de 21.634.000 francs. Pour le mois de février, la comparaison entre les deux exercices nous est encore plus défavorable, puisque la diminution pour 1893 va jusqu'à 32.031.000 fr. Mais il ne faut pas oublier que les deux premiers mois de 1892 furent les derniers de l'ancien tarif, que nos industriels et nos négociants en profitèrent pour introduire en France toutes les marchandises dont ils pouvaient disposer, afin d'esquiver autant que possible les nouveaux droits. Il y eut alors un gonflement artificiel de nos exportations, et il n'est pas étonnant que les chiffres de 1893, revenus à un état plus normal, fassent triste figure à côté des chiffres saturés de l'année antérieure. Les chiffres des mois qui suivent sont déjà plus rassurants. On voit se relever petit à petit la dépression de janvier et févriér. En mars, la diminution est encore de 27.696.000 francs, de 21.607.000 en avril. Mais en mai elle n'est plus que de 6.078.000, en juin elle tombe à 2.712.000. Donc les « moins » s'atténuent de mois en mois et de plus en plus. Et il y a lieu de croire qu'en juillet l'équilibre sera rétabli, si même le chiffre de nos exportations vers la France n'est pas supérieur à celui de la période correspondante de 1892.

Il est évident qu'un chiffre est brutal ; mais un assemblage de chiffres ne produit pas le même effet. En tout état de cause, le commerce de notre pays est dans un état satisfaisant.

La production houillière de la Belgique est la grande industrie nationale, tout le monde sait cela. Voici un tableau très détaillé qui fera apprécier clairement les résultats obtenus depuis trois ans :

	1892	1891	1890
Nombre de mines	129	132	131
Etendue des concessions, Hectares	91.569	89.573	89.628
Sièges en exploitation	271	270	275
— réservés	71	69	66
— en construction	9	10	10
Production ...T.	19.583.173	19.675.744	20.565.960
Importations	1.677.840	1.816.422	1.810.311
Exportations	5.880.740	6.418.982	6.314.054
Consommation	15.370.273	15.073.084	15.862.217
Prix de revient ...Fr.	10	10.75	10.30
— de vente	11	12.58	13.18

En 1892, le total du charbon vendu représente une somme de 215 millions ; il a laissé au capital consacré à cette industrie un bénéfice de 19 1/2 millions environ. En 1890, le prix total de la vente de la houille atteignait 271 millions et l'extraction laissait un bénéfice de 69 millions. Cet écart à deux années de distance met en évidence l'influence de notre industrie houillère sur les mouvements de la richesse publique en Belgique.

A propos de charbon, disons qu'une nouvelle agitation se produit dans les centres miniers. Un manifeste expose les causes de la grève anglaise, démontre que celle-ci peut persister longtemps encore, grâce à la parfaite organisation des grévistes anglais, aux capitaux énormes dont ils disposent, et que cette situation permettant aux directeurs des mines belges d'écouler très avantageusement leurs produits, ce serait jouer un rôle de dupes que de ne point exiger une part de ces bénéfices. Le manifeste conseille également d'empêcher la formation de stocks en refusant d'adhérer au système des doubles journées. Le placard, qui a été affiché partout, est signé par les délégués mineurs de tout le bassin houiller belge (Hainaut, Liège et Namur).

Notons que, grâce à la grève anglaise, les commandes affluent chez nous et que les stocks s'écoulent rapidement. Si les ouvriers cessent le travail chez nous, ce sera à leur détriment.

Vous venez de faire un nouveau relevé du nombre des étrangers habitant la France. Nous avons vu que les Belges constituent la plus nombreuse colonie étrangère : 465.865 individus. Plus des deux tiers de cette colonie sont fixés dans trois départements de l'extrême Nord : Nord (289.528), Pas-de-Calais (19.144), Ardennes (29.365). La presque totalité des autres Belges résidant en France sont fixés dans la région limitée à la Seine et au canal de la Marne au Rhin : Seine (58.453), Somme (4.667), Seine-inférieure (1.926), Eure (1.200), Oise (11.286), Seine-et-Oise (8.940), Marne (6.925), Aisne (9.206), Meuse (2.830), Meurthe-et-Moselle (6.810). L'immigration progressive des Belges se fait par les vallés de l'Aisne et de la Marne ; et certaines parties des départements du Pas-de-Calais et de la Somme, bien que voisines de la Belgique, n'en renferment qu'une faible proportion,

P.-S. — Les débats sur la Revision sont terminés par le vote de l'article 56 au Sénat. La session législative est close.

Informations Économiques et Financières

Conférence monétaire. — On lit dans l'*Echo de la Bourse de Bruxelles :*

« On assure qu'un des délégués italiens à la Conférence monétaire de Bruxelles a donné sa démission, en faisant connaître au Ministre des finances que la récente émission de 30 millions de billets par l'Etat italien constitue, à son avis, un véritable cours forcé, et que, dans ces conditions, il ne pourrait plus continuer à prêter son concours au Gouvernement au sein de la Conférence internationale. »

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 2 septembre 1893.

La semaine avait débuté par très peu d'affaires ; mais un mouvement de hausse s'est produit à la fin du mois, et le chiffre des transactions est devenu satisfaisant ; cependant, nos Rentes sont restées stationnaires et on a fait peu de chose en Banques. L'impulsion sur les valeurs étrangères étant venue de Londres, les fonds américains et brésiliens ont progressé. Le Brésil a marqué un mouvement d'arrêt ; mais il repartirait en avant que nous n'en serions pas surpris.

En valeurs sidérurgiques, peu de changements. Les Charbonnages restent faibles. En Zincs, c'est la lourdeur qui domine. En valeurs européennes, mentionnons la bonne tenue de la Rente Turque et de la Varsovie-Vienne.

Anvers, 2 septembre 1893.

La situation s'est éclaircie cette semaine. Les valeurs Argentines, malgré l'or à 355, se sont bien comportées. La cédule D a maintenu son cours. Les Provinciales ont été l'objet de beaucoup de demandes. Les Rentes fédérales sont restées calmes. Les Brésiliens ont brusquement remonté ; c'était leur tour. Les Mexicains subissent le contre-coup de la décision prise par le Congrès des Etats-Unis au sujet du retrait de la loi Sherman. L'Uruguay a été offert. Le Venezuela a remonté, car on a annoncé un nouvel envoi de fonds pour le coupon prochain.

En fonds européens, signalons le Turc, spécialement la série B, qui a été très demandé.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sept
Rente belge 3 1/2 0/0	102 75	102 60	102 75	102 70	102 65	102 55
— — 3 0/0	101 30	101 35	101 15	101 30	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0	92 50	92 30	92 75	93 30	93 50	93 50
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	26 50	25 »	25 »	25 »	23 »	22 »
— de Bruxelles	585 »	580 »	580 »	582 50	585 »	585 »
— de Charleroi	465 »	465 »	475 »	485 »	485 »	480 »
— Nationale	2930 »	2945 »	2940 »	2940 »	2945 »	2915 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	829 »	827 50	825 »	820 »	820 »	813 »
— Brux.-Lille-Calais	494 »	495 »	491 »	490 »	487 50	492 50
— Congo (p. d. f.)	355 »	300 »	300 »	325 »	325 »	327 50
Tramways Bruxelles (priv.)	280 »	282 »	280 »	282 »	279 »	285 »
Ch. de fer économiques	235 »	231 »	230 »	230 »	230 »	225 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	935 »	901 »	910 »	925 »	920 »	915 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1200 »	1200 »	1190 »	1190 »	1160 »	1150 »
Vieille-Montagne	455 »	457 50	460 »	459 »	447 50	443 »
Glaces de Moustier	780 »	800 »	800 »	800 »	810 »	850 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	312 50	307 50	309 »	309 »	305 »	315 »
Autriche papier	79 25	79 05	78 90	78 50	78 50	79 »
— argent	78 50	78 45	77 25	77 50	77 25	77 80
— or (1876)	97 85	97 70	97 60	97 35	96 50	97 50
Brésil 4 0/0	63 50	63 75	63 25	65 50	63 50	64 65
Egypte Unifiée	498 »	502 50	502 50	503 »	504 »	503 50
Espagne Extérieure 4 0/0	62 50	63 50	63 »	62 50	62 50	62 25
Hollandais 3 0/0	98 50	98 »	98 »	97 75	97 85	95 50
Hongrois or 4 0/0	94 »	94 80	94 20	94 35	93 45	94 50
Italie 5 0/0	87 75	86 60	86 »	85 75	84 25	84 ..
Portugais ext. 3 0/0	21 65	21 75	21 60	21 50	21 25	21 25
Turc 1 0/0	21 75	22 15	22 »	22 05	22 15	22 35
Canada Pacifique	380 »	390 »	390 »	390 »	372 50	397 50
Madrid-Saragosse	166 50	169 50	165 »	165 50	155 50	157 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	300 »	294 »	299 »	296 50	295 »	292 »
Varsovie-Vienne (act.)	487 »	483 »	493 »	489 »	489 »	496 »
Change sur Amsterdam	208 37	208 62	208 65	208 80	209 20	209 »
— sur Berlin	123 85	123 75	124 05	124 »	124 17	123 90
— sur Londres	25 24	25 31	25 35	25 35	25 39	25 35
— sur Paris	100 20	100 20	100 15	100 12	100 13	100 10
— sur Vienne	202 ..	203 »	202 »	201 »	200 25	201 »
— sur Italie	92 50	91 20	91 20	91 20	89 10	90 15
— sur Genève	99 80	99 80	99 80	99 80	99 80	99 95
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	61 75	62 50	61 90	62 »	61 »	61 50
Turc 1 0/0	21 10	21 30	21 25	21 35	21 35	21 70
Portugais 3 0/0	21 50	21 75	21 50	21 75	21 60	21 60
Egypte Unifiée	501 ..	502 »	500 »	502 50	502 50	503 »
Change sur Paris	100 15	100 12	100 10	100 10	100 07	100 07
— sur Berlin	123 80	123 90	123 85	123 90	124 »	123 80
— sur Londres	25 23	25 30	25 35	25 35	25 40	25 31

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 31 août 1893.

Le Rétablissement de l'ordre à Saint-Sébastien. — Un article de l'*Economiste* sur la situation financière. — L'Application des nouveaux décrets.

L'agitation de Saint-Sébastien peut être considérée comme terminée. Aujourd'hui même, la Reine régente a reçu une délégation du Conseil municipal, venue pour

lui exprimer ses regrets au sujet des troubles, et le jeune roi ayant fait avec sa mère une longue promenade en voiture, a été chaudement acclamé par la population. Aussi bien, les habitants se sont chargés eux-mêmes de faire la police pour empêcher les perturbateurs de renouveler leurs manifestations.

M. Sagasta est résolu à réprimer les désordres partout où ils se produiront et son attitude énergique produit une excellente impression.

Je ne peux me dispenser de vous parler d'une étude sur la situation financière de l'Espagne, contenue dans le dernier numéro de l'*Economista* de Madrid. L'auteur de cette étude s'élève avec force contre les attaques de spéculateurs qui cherchent à jeter le discrédit sur le pays en prédisant le cours forcé d'abord et la banqueroute ensuite.

Tout en reconnaissant que la rupture des relations commerciales avec la France a créé une situation difficile, il signale l'accentuation du progrès économique.

« Pour chaque 100 pesetas de dette, l'Espagne a annuellement un mouvement de commerce extérieur de 23 pesetas 92, supérieur, toutes proportions gardées, à celui de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie et de la Russie.

« Si une nation a donné, dans ces dernières années, des preuves de vitalité, c'est bien l'Espagne. Ainsi, à la fin de décembre 1891, on a fait une émission de 250 millions de rente amortissable, dont 28 millions seulement ont été pris par les maisons étrangères, et encore celles-ci ont-elles jeté aussitôt les titres sur le marché. Depuis cette époque, les émissions d'actions ou d'obligations faites par les Sociétés industrielles ou par le Trésor se sont élevées à 200 millions.

« D'autre part, une quantité considérable d'*Extérieure* a été importée dans le pays depuis un an et demi ; les uns l'évaluent à 600 millions, les autres à 400 millions ; en adoptant ce dernier chiffre, on voit que les capitaux espagnols ont absorbé, dans l'espace de dix-huit mois, environ 800 millions de valeurs.

« Et il est inexact de dire que les sommes correspondantes proviennent des comptes courants de la Banque ; ces derniers, qui s'élevaient à 429 millions de pesetas au 19 décembre 1891, c'est-à-dire peu de jours avant l'émission de l'Amortissable, se chiffrent actuellement par 356 millions, soit une différence de 73 millions, imputable au département d'outre-mer.

« Les prêts sur valeurs effectués par la Banque à la date du 19 décembre 1891 étaient de 279 millions ; aujourd'hui ils sont de 138 millions. Or, la baisse de 141 millions sur ce chapitre prouve que le rôle de la Banque a été insignifiant.

« De même il est inexact de dire que les titres de la Dette extérieure achetés à l'étranger et ceux de la Dette intérieure souscrits trouvent leur contre-partie dans les billets de la Banque. Dans le bilan du 19 décembre 1891 l'encaisse métallique figurait pour 256 millions 1/2, et la circulation pour 787 millions 8 ; le total des billets à *découvert* était de 531 millions 3. Dans le bilan du 19 août 1893 l'encaisse métallique s'élevait à 357 millions et la circulation à 928 millions 9 ; les billets à *découvert* se chiffraient par 571 millions 9.

« Le simple examen de ces sommes prouve qu'avec une augmentation de 40 millions 6 mille pesetas de billets, on n'a pu acheter pour 860 millions de valeurs.

« Le dernier argument de nos détracteurs est tiré de la situation monétaire. Nous ne nions pas qu'elle ne soit mauvaise. La sagesse de nos Ministres a été surprise par les événements. Et ceci n'a rien de surprenant, car il n'y a guère qu'une vingtaine d'années qu'ils ont commencé à se douter du danger escompté par le monde entier. Mais notre situation est-elle plus mauvaise que celle de l'Autriche, de la Russie et de l'Italie ?

« En résumé, la faiblesse de la cote de nos valeurs n'est pas justifiée par l'état de nos finances. Le pays prospère, malgré les *impedimenta* créés par l'absence d'un bon traité de commerce avec la France, et les erreurs commises en matière d'économie monétaire ».

. . . .

Ces considérations sont très justes ; elles sont bien dans la note que l'*Economiste Européen* n'a cessé de soutenir. Il y a en Espagne, dont l'industrie et l'agriculture sont susceptibles d'un très grand développement, un fond de richesse pour ainsi dire inépuisable ; si on le met en valeur et si, en attendant, on administre prudemment les finances publiques, le crédit du pays se relèvera sans aucun doute.

On annonce que le Cabinet est fermement résolu à appliquer les décrets de réformes dont la publication est imminente et tous les employés du fisc ont reçu des instructions sévères en ce qui touche à la perception des impôts. Je vous ai dit, dans une précédente lettre, que le budget équilibré serait intégralement appliqué à partir du 1er septembre.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 19 août (33 semaines)

	1890	1891	1892	1893
	Pesetas			
Andalous (891 kil.).......	8.588.482	8.769.058	8.877.946	8.916.087
Nord de l'Espagne (1959 k.)	33.921.051	36.839.632	35.884.690	34.919.808
Asturies (741 kil.)........	6.468.773	6.272.570	6.684.109	7.181.666
Lérida-Reus (103 kil.).....	804.923	968.098	850.211	832.261
Almensa-Valence (460 kil.)	»	7.343.952	7.389.433	6.758.388
Saragosse (2672 kil.)......	33.813.451	31.630.991	32.762.096	31.755.116

Le Cercle de l'Union Mercantile et les Changes en Espagne. — Dans une réunion du Comité de Direction du Cercle de l'Union Mercantile, les membres présents se sont occupés de l'importante question des changes.

Le président, M. Muniesa, attribue la hausse des devises étrangères à trois causes principales, savoir : 1° à l'augmentation de la circulation fiduciaire ; 2° à l'accroissement des achats d'Extérieure, dont le coupon est payable en or, effectués sur les marchés étrangers, et 3° à l'absence des traités de commerce susceptibles de favoriser l'exportation des produits nationaux. Or, l'exportation permettrait au commerce de bénéficier de la différence du change et aurait pour résultat de ramener la circulation fiduciaire à un chiffre normal.

Voici les conclusions de M. Muniesa :

1° Réformer la loi relative à la Banque d'Espagne, conformément aux promesses faites par le parti libéral quand il représentait l'opposition, dans le but de restreindre la circulation fiduciaire ;

2° Modifier le système monétaire en frappant de l'or, suivant les dispositions de la loi Figuerola et celles du 20 août 1876, alors que M. Barzanallana était ministre des finances ;

3° Favoriser l'exportation des produits espagnols en concluant des traités de commerce ou des accords commerciaux avec les diverses nations, spécialement avec les Républiques américaines ; l'exportation pourrait recevoir une impulsion par la formation de Syndicats constitués *ad hoc* ;

4° Supprimer tous les monopoles et, en général, les entraves au libre exercice et à l'initiative privée, en diminuant les impôts, en simplifiant et en moralisant l'Administration.

Une discussion eut lieu ensuite sur la question d'opportunité de s'adresser aux pouvoirs publics pour leur exposer ces désidérata, et on s'ajourna à une prochaine séance, au cours de laquelle on verra s'il convient de réunir prochainement une assemblée générale des membres de l'Union Mercantile pour faire voter les résolutions dictées par la présente situation.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 2 septembre 1893.

En raison de la baisse du change, notre marché est plus ferme et plus actif, avec tendance marquée à la hausse ; au surplus le rétablissement de l'ordre et l'attitude décidée du Cabinet font renaître la confiance ;

on est convaincu, aujourd'hui, que M. Gamazo saura appliquer sans faiblesse le programme de réformes et de perception d'impôts au sujet duquel l'entente est entière entre le Cabinet et la Reine régente. D'autre part, la situation économique s'améliore. La *Gaceta* a publié avant-hier les décrets relatifs à la perception des impôts.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sep.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 25	68 65	68 40	68 40	68 »	68 05
— Extérieure 4 0/0.....	74 90	75 65	75 30	75 65	75 30	75 50
Amortissable 4 0/0..........	77 60	77 95	77 40	77 90	77 50	77 55
Change sur Londres 3 mois	30 17	30 25	30 38	30 50	30 83	30 80
— sur Paris 8 jours..	19 80	19 55	19 95	20 50	21 50	21 35
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 47	68 66	68 44	68 45	68 »	68 32
— Extérieure 4 0/0.....0	74 95	75 37	75 30	75 50	75 22	75 55
Obligations Hyp. Cuba 6 0/·	107 75	108 25	108 25	108 25	107 70	107 90
-- 5 0/.	98 25	98 25	98 37	97 87	97 »	97 15
Change sur Paris..........	19 80	19 09	20 50	20 70	21 70	21 70

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 28 août 1893.

Le Budget de 1894. — Le Discours de M. Carapanos.

La situation financière n'a présenté jusqu'ici aucune amélioration depuis l'opération d'emprunt du nouveau Ministère ; le change, le meilleur thermomètre de l'état financier du pays, garde les mêmes cours élevés.

On espère cependant avec raison une amélioration du change dans un avenir rapproché ; le chiffre des recettes spéciales perçues jusqu'ici pour le nouvel emprunt prouve que les ressources auxquelles on s'adresse sont suffisantes et qu'on obtiendra, comme on le prévoyait, environ 8 millions de drachmes or par an. Le Gouvernement est donc absolument dispensé d'acheter de l'or ou du crédit sur l'étranger pour le service de la Dette publique. D'autre part, l'exportation des raisins, qui n'a pas encore commencé, aura lieu prochainement sur une grande échelle, car la récolte est très abondante cette année ; comme d'autre part, les besoins en céréales seront moins considérables également en raison de la bonne récolte, il y a lieu de s'attendre avec raison à une amélioration sérieuse du change dans le courant du mois prochain.

Cette amélioration sera durable, si on parvient à rétablir l'équilibre budgétaire ; d'après les organes inspirés par le Gouvernement actuel, on pourrait compter que l'équilibre sera réalisé dans le budget de 1894. Mais les calculs qui servent de base à cette prévision ne me paraissent pas très dignes de confiance. Comme l'ont fait tous les Gouvernements précédents dans leurs prévisions budgétaires, on surévalue les recettes, en comptant par exemple sur l'effet problématique de lois sur le recouvrement de l'impôt qui sont encore à l'état de projet, au lieu de baser les évaluations sur les résultats définitifs des exercices antérieurs. Faut-il avoir une confiance plus grande dans la promessse du Gouvernement de réduire les dépenses ? Là encore, il y a place pour des doutes, car le ministère Sotiropoulo s'est employé tout comme M. Délyannis et comme M. Tricoupis, à remplacer dès son arrivée au pouvoir tous les fonctionnaires en place par des hommes dévoués. Cette pratique, que seul le cabinet Constantopoulos a su éviter, cause de grandes dépenses à chaque changement de Gouvernement.

Le discours de M. Carapanos, dont je vous ai communiqué la semaine dernière un résumé, est l'objet d'une grande attention de la part du public et des journaux, où il donne lieu à de vives polémiques. La solution préconisée par le chef du parti progressiste s'imposera peut-être dans un délai rapproché, si la Chambre ne ratifie pas la convention conclue par le Gouvernement.

Bourse d'Athènes. — Comme je le constate plus haut, le change présente toujours une tendance à la hausse ; il en est de même des fonds d'Etat. Toutes les actions de Banque présentent un recul plus ou moins important ; elles sont influencées, en particulier, par les révélations faites sur la situation de la Banque de Crédit Général.

La Banque Hellénique de Crédit Général. — Samedi 19 août a eu lieu la réunion de l'assemblée générale des actionnaires, qui a pris une décision ajournant à six mois la liquidation de la Banque Hellénique de Crédit Général.

Il n'y a plus d'illusion à se faire sur l'avenir de cet Etablissement de crédit. L'exposé de la situation faite à l'assemblée des actionnaires par M. Sgoutas, administrateur délégué depuis 1886, nous fait assister pour ainsi dire à son agonie, qui avait commencé, à vrai dire, longtemps avant cette époque.

De l'exposé de M. Sgoutas, il résulte que la Banque de Crédit Général avait perdu ses capitaux et son crédit au moment où on lui en confia la direction. Le passif l'emportait de quatre millions sur l'actif et les créances douteuses s'élevaient à plusieurs millions de drachmes. En un mot, la situation était entièrement désespérée, et il aurait fallu un miracle pour éviter une catastrophe.

Grâce aux persévérants efforts de M. Sgoutas, à ses relations personnelles, le Crédit de la Banque se releva peu à peu, et ses actions étaient recherchées de nouveau sur le marché hellénique. Mais pour maintenir le crédit, pour donner un dividende aux actionnaires, il fallait, de toute nécessité, sortir du cercle des opérations de banque et se lancer dans des entreprises susceptibles de laisser des bénéfices plus considérables que celles que donnent les opérations ordinaires des Etablissements de crédit.

C'est ce qui a poussé le Conseil d'administration à entreprendre la construction et l'exploitation des Chemins de fer du Péloponèse, à engager la Banque dans l'affaire du Laurium. Ces deux opérations, qui paraissaient devoir être fructueuses, ont été une cause de ruine pour le Crédit Général. Les capitaux empruntés et les intérêts ont dû être remboursés avec une perte de 40 à 60 0/0 à la suite de la hausse du change survenue depuis. D'autre part, la dépréciation de l'argent a réduit d'autant les bénéfices que l'on comptait devoir retirer de l'exploitation du plomb argentifère du Laurium. Cela étant, il n'était plus au pouvoir de personne de coujurer la ruine de la Banque de Crédit Général.

Les actions, d'une valeur de 300 dr., sont à l'heure qu'il est tombées au cours de 8 dr.

La catastrophe finale a été amenée par la réclamation d'un petit crédit faite par le *Crédit Lyonnais* à la Banque.

Le délai de six mois accordé au Conseil d'administration a pour objet de lui permettre de réaliser les actifs et d'hypothéquer l'immeuble de la Banque en vue de la liquidation.

M. Sgouta perd toute sa fortune personnelle dans cette affaire malheureuse.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 31 août 1893.

La Situation Politique et Économique. — Le Monopole des Alcools. — Le Commerce de l'Erythrée.

A l'heure présente, où les esprits sont plus calmes e où le bon sens finit par avoir raison de cette levée d boucliers absolument injustifiée, on se rend compte d la situation. Malgré les gallophobes incurables, le gens sensés savent à quoi s'en tenir : les démonstra

tions antifrançaises cachaient un mouvement beaucoup plus grave, provoqué par la misère et les inquiétudes de toute nature, mouvement que la revue de la flotte italienne par le prince Henri de Prusse et le voyage à Metz du prince de Naples sont impuissants à réprimer. M. Giolitti a fait preuve de vigueur, ce qui ne l'empêche pas d'être en butte aux attaques des partisans de M. Crispi, dont le désir de ressaisir le pouvoir est manifeste.

Aussi bien, l'Italie joue vraiment de malheur; après la crise monétaire, les manifestations antifrançaises, il semblerait qu'un vent d'émeute ait soufflé à travers le pays, particulièrement dans les grandes villes. Aussi le marché financier a-t-il reçu une atteinte sérieuse, les transactions restant limitées à des opérations d'arbitrages en rentes et de devises étrangères; les cours portés sur la cote sont, depuis quelque temps, purement nominaux. Encore les arbitragistes, qui spéculaient sur Berlin et Paris, voient-ils leur marge se réduire à zéro !

Mais on annonce, à grand fracas, que le Gouvernement français serait disposé à donner son adhésion à la nationalisation des monnaies divisionnaires d'argent et on considère ce fait comme une *juste* réparation des incidents d'Aigues-Mortes. Je n'insiste pas, me bornant à enregistrer la note des journaux officieux qui s'efforcent de calmer ainsi, et aux dépens de la dignité française, les esprits surexcités.

D'autre part, on fait démentir officieusement le bruit relatif à des négociations tendant à contracter un emprunt qui servirait à rembourser les bons du Trésor; le Gouvernement ayant été autorisé à émettre pour 60 millions de bons et n'ayant pas encore dépassé le chiffre de 50 millions, déclare qu'il ne fait actuellement aucune démarche.

Vous savez que le Gouvernement étudie le moyen pratique de constituer le monopole des alcools. A ce propos, la *Perseveranza* déclare que c'est là un projet insensé et, pour ainsi dire, impossible à réaliser. La feuille milanaise voudrait qu'on constituât une Commission d'enquête parlementaire pour réformer la législation défectueuse des alcools, les privilèges injustifiés et les abus de toute nature, car les fabricants et les négociants *honnêtes* se demandent comment, dans certaines régions, on peut vendre à des prix qui dénotent que la taxe n'a pas été payée.

L'année 1892-1893 — à l'exclusion de 1889, où il y a eu des circonstances toutes spéciales — a été celle où l'alcool a produit le moins : taxes de fabrication, de vente, droits et surtaxes de douanes, le tout réuni a produit 26.665.000 lire. En 1891-92, on avait encaissé 30 millions; en 1890-91, 28 millions; en 1888-89, 23 millions.

Les trois meilleures années ont été :

1884-85, avec 31.943.772 lire; 1885-86, avec 32.179.339 et, enfin, 1886-87, avec 37.741.858 lire.

Le *Popolo romano* a publié récemment le mouvement d'importations dans l'Erythrée en 1892, d'après les statistiques officielles de la douane de Massaouah, en observant que le commerce général de la colonie africaine est surtout un commerce de transit. La consommation locale absorbe une faible partie des marchandises importées; quant à celles provenant de l'intérieur de l'Afrique, elles sont réexpédiées aux Indes, en Europe, ou dans les autres régions de la mer Rouge.

Il s'ensuit que les statistiques de la douane de Massouah sont incomplètes; elles se bornent à indiquer les provenances des divers produits transitant dans le pays, sans tenir compte des distinctions. Dans ces statistiques ne figurent pas non plus les expéditions d'Italie à destination du camp de Gherar, pour l'usage du corps d'occupation.

Ceci posé, les Importations de 1892, ayant payé les droits de douane, représentent une valeur de 9.958.725 lire; si on ajoute à ce chiffre celles qui ont été exemptées desdits droits, la valeur totale s'élève à 10.903.015 lire.

En voici le détail comparé aux chiffres de la précédente année :

	1892	1891		Différence en 1892
	—	—		—
Spiritueux, boissons et huiles...	655.806	845.281	—	189.475
Denrées coloniales et tabacs	664.295	713.641	—	49.446
Produits chimiques, médicaments	256.842	389.994	—	133.152
Couleurs et teinture.............	9.187	9.184	+	3
Chanvre, lin et jute.............	18.815	25.563	—	6.748
Coton..........................	1.134.655	1.591.065	—	456.410
Laines et crins.................	32.304	61.556	—	29.252
Soie..........................	131.072	164.463	—	33.391
Bois et paille	129.988	139.766	—	9.778
Papier et livres................	28.918	34.525	—	5.607
Peaux.........................	120.692	212.831	—	92.139
Minerais et métaux.............	151.403	168.834	—	17.431
Pierres, terres et vitres........	86.225	139.109	—	52.884
Céréales, pâtes et légumes.....	5.555.968	6.197.732	—	641.764
Animaux et dépouilles	1.462.616	1.496.718	—	34.102
Articles divers	48.167	46.507	+	1.660
Total.............	10.486.853	12.236.769	—	1.749.916

Il résulte de cette comparaison que, en 1892, les importations de la colonie érythréenne ont baissé d'environ d'un 1/2 million; cette moins-value porte spécialement sur les céréales, le coton, les vins, les huiles, les produits chimiques et, enfin, les médicaments.

Quant aux provenances, elles se répartissent comme suit, déduction faite des métaux précieux : Europe, 330.203 lire; Turquie d'Asie, 571.976; Aden, 6.998.561; Egypte, 491.426; Intérieur de l'Afrique, 520.551; Possessions italiennes de la mer Rouge, 629.846, — soit, au total, 9.542.563 lire.

Tout en déplorant l'attitude du roi Menelick, qui repousse les bons offices de l'Italie dans la lutte qu'il va avoir, paraît-il, à soutenir contre les Derviches, le *Popolo romano* affirme, d'après les renseignements transmis de Mareb, que d'importantes caravanes, venant du fin fond du pays des Gallas, se dirigent vers l'Erythrée : il en conclut à une reprise prochaine des échanges entre l'Abyssinie et Massouah.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement du Commerce extérieur de l'Italie pendant les sept premiers mois de 1893.

Les sommes s'entendent en milliers de lire

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Du 1er janvier au 31 juillet 1893		Différ. sur 1892	EXPORTATIONS Du 1er janvier au 31 juillet 1893		Différ. sur 1892
—			—			—
Spiritueux, boissons et huiles	15.233	+	2.583	72.517	—	47
Denrées coloniales, drogues et tabacs	47.965	—	803	3.351	+	563
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	29.149	+	7.277	22.504	+	782
Couleurs et articles pour teinture et tannerie...........	11.196	—	186	5.989	+	403
Chanvre, lin, jute, etc........	16.022	+	2.232	23.886	—	231
Coton	91.967	—	446	17.406	—	92
Laine, crin, poils	41.769	—	96	5.908	—	1.576
Soie	65.975	+	12.892	172.138	—	33.559
Bois et paille	22.720	+	1.870	16.685	+	1.647
Papier et livres..............	7.111	+	228	4.661	+	976
Peaux	21.802	—	489	13.383	+	1.659
Minéraux, métaux et leurs travaux.....................	67.697	+	3.578	20.625		1.772
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	71.135	+	6.863	36.612	+	3.317
Céréales, farines, pâtes, etc..	110.376	+	63.780	57.018	+	11.912
Animaux, produits et dépouilles d'animaux.........	43.023	+	506	61.267	+	4.759
Objets divers	10.427	+	1.120	8.984	+	2.065
Total.....	710.171	+	100.911	545.970	—	9.390

La valeur totale des échanges pour le mois de

juillet seul, déduction faite des métaux précieux, se décompose comme suit :

	Juillet 1893		Diff. sur juillet 92
Importations.. L.	98.258.305	+	886.736
Exportations.....	66.328.173	—	8.865.890
Total... L.	164.586.478	—	7.979.154

D'après ces chiffres le mouvement du commerce extérieur est bien plus défavorable à la fin du mois de juillet que pour le 1er semestre 1893; d'une part, les Importations ont augmenté de 886.736 lire et, de l'autre, les Exportations ont diminué de 8.865.890 lire par rapport à juillet 1892. Pour les sept premiers mois de l'année la plus-value des importations est de 100 millions 911.350 lire, tandis que la diminution des Exportations atteint 9.390.514 lire.

Les achats à l'Etranger de matières premières et de produits manufacturés ont atteint un développement considérable, tandis que l'Italie voit baisser ses expéditions de même catégorie, notamment celles de soies grèges; cette constatation ressort de la comparaison des chiffres suivants :

Importations	Janv-Juil. 93		Diff. sur 92
Matières nécessaires à l'industrie :			
Brutes.....................L.	261.090.424	+	18.311.276
Ouvrées.........................	107.795.031	+	13.526.323
Produits manufacturés..........	152.680.375	+	6.994.579
Denrées alimentaires...........	188.605.776	+	62.079.172
L.	710.171.606	+	100.911.350
Exportations			
Matières nécessaires à l'industrie :			
Brutes.....................L.	110.167.913	—	968.429
Ouvrées.........................	182.585.890	—	31.558.376
Produits manufacturés..........	81.658.104	+	7.816.949
Denrées alimentaires...........	171.558.274	+	15.319.342
L.	545.970.181	—	9.390.514

La Dette des Pensions en Italie. — En tenant compte des pensions nouvelles et de celles arrivées à extinction au cours de l'exercice financier 1892 93, la Dette de l'Etat s'est augmentée, de ce chef, de 3 millions 233.644 lire. Au 1er juillet 1893, elle s'élevait à 75.344.786 lire 98, pour 95.839 titulaires de retraites.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	28 juil.	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sept
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	94 82	94 87	94 57	94 35	93 45	94 02
Ch. de fer Méditerranée act.	523 »	525 »	526 »	523 »	515 »	517 »
— Méridionaux act.	655 »	655 »	650 »	648 »	636 »	647 »
Banque Nationale act......	1270 »	1276 »	1261 »	1250 »	1240 »	1225 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	297 »	299 50	301 50	297 75	286 »	285 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	317 »	315 »	318 »	315 »	309 »	309 »
Banque Immobilière........	60 »	59 »	59 »	58 »	56 »	57 »
Crédit mobilier Italien.....	438 ..	443 50	441 50	441 50	425 »	417 »
Eaux Marcia...............	1100 »	1100 »	1100 »	1108 »	1102 »	1105 »
Change sur la France......	108 50	108 70	109 30	109 50	110 90	110 40
— sur Londres........	27 33	27 50	27 68	27 72	28 13	27 94
— sur Berlin..........	134 »	134 40	135 50	135 25	137 40	136 70
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	94 72	94 82	94 52	94 35	93 50	94 05
Crédit Mobilier Italien.....	443 »	443 50	441 »	441 »	423 »	417 »
Chemins de fer Méridionaux	654 50	654 50	650 »	645 »	634 »	642 »
Change sur Paris..........	108 »	108 47	109 32	110 ..	110 85	110 20
— sur Berlin.........	133 60	134 12	134 90	136 20	137 45	136 50

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 2 septembre 1893.

Le marché italien a été en reprise et, comme conséquence de baisse du change les transactions étaient devenues plus actives, mais, en fin de semaine, les nouvelles de l'étranger ont ramené la faiblesse. On commente le retard apporté à la publication des comptes clôturés de l'exercice 1892-93, publication qui a lieu habituellement dans le courant de juillet. On sait que les taxes de fabrication accusent une moins-value de 2 millions, mais les chiffres des principales sources de revenus tels que : les douanes, les impôts sur le revenu et sur les affaires, font défaut.

Le bruit a couru que, par l'entremise du Crédit Mobilier, le Ministère aurait déposé à la maison Rothschild, de Paris, 50 millions de Rente (en capital) en garantie d'une avance à 75 0/0.

On continue à faire grand bruit autour de la prochaine Conférence acceptée par le Gouvernement français et qui doit avoir lieu à Paris pour discuter la question de naturalisation des monnaies divisionnaires et on escompte la solution comme devant être favorable à l'Italie. C'est peut-être aller un peu vite en besogne !

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 31 août 1893

Le Câble des Açores. — Le Parti Républicain. — La Junta do Crédito Publico. — La Dette Flottante.

C'est dimanche dernier seulement qu'a eu lieu l'inauguration du câble des Açores. La famille royale et les ministres étaient présents à cette cérémonie et Sa Majesté a échangé avec les autorités de la colonie le premier télégramme de félicitations.

Cette fête a interrompu un instant la villégiature du monde officiel, le calme n'a pas tardé à revenir et nous nous retrouvons aujourd'hui dans une pénurie absolue de nouvelles politiques; nos journaux politiques en sont réduits à s'occuper principalement de l'extérieur. Les événements d'Espagne n'ont eu cependant qu'un faible retentissement ici ; la manifestation de Saint-Sébastien n'avait pas un caractère républicain assez nettement déterminé pour faire naître de vives craintes de l'autre côté de la frontière. Depuis les incidents du banquet de Badajoz et malgré les protestations que l'idée d'une République Ibérique ont provoquées dans tout le pays, on sait qu'une fraction du parti républicain portugais a le regard tourné vers l'Espagne et que toute tentative révolutionnaire un peu étendue aurait son contre-coup ici ; mais le peuple portugais est trop soucieux de son indépendance pour qu'un mouvement ayant une telle origine puisse prendre une grande importance.

Le décret réorganisant la *junta do Credito Publico*, dont je vous ai entretenu la semaine dernière, a soulevé des critiques ; le contraire nous eût étonné, car c'est là une des premières conséquences de toutes les réformes. Je ne m'attarderais pas à relever les polémiques provoquées par la désignation de telle ou telle personnalité dans les fonctions de membre du Comité ; ce sont là querelles de parti qui doivent présenter pour vous un minime intérêt.

Je me contenterai de relever une critique qui, dans les circonstances actuelles, ne manque pas d'être piquante. Vous savez que le Ministre des finances n'a jamais cessé d'être l'apôtre de toutes les réductions et que les budgets des différents ministères ont eu à subir des diminutions importantes, que nous n'avons pu qu'approuver. Or, M. Fuschini s'est départi de cette sage habitude en fixant le traitement des membres du Comité de la Dette. Les membres de l'ancienne *junte* recevaient 600$000 reis par an; ceux de la nouvelle recevront 1:600$000 reis et le président 2:000$000 reis. Une dépense qui n'était donc que de 2:400.$000 reis sera élevée à 8:000$000 reis. ce qui fait une augmentation de 6:000$000 reis.

Peut-être M. Fuschini a-t-il voulu indiquer ainsi que l'amélioration signalée dans la situation lui permet de modifier ses premières résolutions ; nous craignons alors qu'il ne se soit trop pressé.

Les indices de relèvement que je vous ai indiqués continuent, il est vrai, à se manifester, mais avec lenteur, et l'on ne doit pas encore chanter victoire.

Le *Diario* vient de publier l'état de la dette flottante au 31 juillet 1893, c'est-à-dire à la fin du premier mois de l'année économique actuelle. Voici un résumé de cette situation :

	Dette au		Différences	
	30 juin 1893	31 juillet 1893	30 juin 1893	31 déc. 1892
A l'intérieur :				
Billets du Trésor	4.399	5.156	— 737	+ 1.916
Comptes courants :				
Banque de Portugal	10.782	10.530	— 252	— 1.231
Banque de Lisbonne et des Açores	»	»	»	— 812
Caisse générale de dépôts	909	1.347	+ 438	+ 621
Compagnie des Tabacs du Portugal	956	888	— 78	— 350
Total	17.046	17.901	+ 855	+ 144
A l'étranger :				
A payer à Londres, en livres	687	687	»	+ 315
A payer à Paris, en francs	987	987	»	— 195
A payer à Berlin, en marks	225	225	»	+ 265
Total	1.899	1.899	»	+ 345
Total général	18.945	19.800	+ 855	+ 489

L'*Economista* fait suivre la publication de ces chiffres des observations suivantes : 1° la dette flottante à l'étranger est, au 31 juillet, égale à ce qu'elle était au 30 juin ; 2° les dépôts à la Caisse économique Portugaise sont en augmentation ; 3° bien que le mois de juillet soit un mois défavorable et qu'il y ait eu le paiement des coupons de la dette il n'y a qu'une augmentation de 855 contos ; 4° du 1er janvier de l'année civile au 31 juillet, le recours au crédit n'a été que de 489 contos de reis.

Cette situation indique une amélioration incontestable.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 23 août :

	16 août	23 août	contos	
Or et Argent	7.632	7.625	—	7
Bronze	454	456	+	2
Prêts sur titres	3.800	3.796	—	4
Dettes du Trésor	10.677	10.539	—	147
Emprunts de Banque sur valeurs	35.173	35.207	+	27
Dépôts	1.964	1.859	—	105
Dividendes à payer	112	108	—	4
Bénéfices	1.244	1.255	+	11
Billets en circulation	50.598	50.524	—	74

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 28 août est de 607 : 632$334 reis pour Lisbonne ; il a été de 535 : 675$433 reis pendant la même période de 1892 ; soit, pour 1893, une augmentation de 71 : 956$901 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 382 : 085$338 reis pour 1893 et de 286 : 765$573 reis pour 1892, soit une augmentation de 95 : 319$765 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 33e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 74 : 381$000 reis, soit :

Voyageurs	41:725$000 reis
Transit	4:838$000 —
Marchandises	27:818$000 —
Total	74:381$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	41:051$509 reis
Transit	5:015$812 —
Marchandises	27:910$789 —
Total	73:978$110 —

Du 1er janvier au 19 août les recettes se sont élevées à 1.946.419$000 reis, en plus-value de 96 : 429$172 sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 29 août 1893.

La Foire de Nijni-Novgorod. — Le Commerce des céréales.

Le Ministre des finances s'est rendu à Nijni-Novgorod pour présider l'ouverture de la foire de cette ville, qui a eu lieu samedi dernier. La foire de Nijni-Novgorod joue toujours un très grand rôle dans la vie commerciale et industrielle de la Russie, alors que les institutions analogues ont disparu presque partout ailleurs. Cela tient à ce que dans notre pays les moyens de communication sont encore très insuffisants eu égard à son étendue, ainsi qu'à la persistance de certaines habitudes commerciales. Quoiqu'il en soit, le chiffre total des affaires traitées à Nijni atteint en moyenne un milliard de roubles chaque année, soit un quart du commerce intérieur total ; l'an dernier, elles étaient beaucoup plus restreintes, à cause de l'épidémie de choléra, mais cette fois, les mesures défensives prises contre l'épidémie ont été presque partout couronnées de succès, et en particulier le fléau ne s'est pas montré dans la région de Nijni ; aussi la foire est-elle très animée cette année.

M. de Vitte a adressé un discours aux commerçants qui l'ont reçu à Nijni ; il leur a parlé des relations commerciales avec l'Allemagne, et a déclaré que ses efforts tendent à trouver un compromis équitable entre les intérêts de l'agriculture et ceux de l'industrie, qui sont toutes deux indispensables à la prospérité de la Russie.

A Nijni, comme à Moscou, et comme dans toutes les villes où il a passé, M. de Vitte a été l'objet de manifestations sympathiques et a reçu des encouragements pour sa politique commerciale vis-à-vis de l'Allemagne ; la ville de Nijni lui a conféré le titre de citoyen honoraire.

Vous savez que le Gouvernement fait tous ses efforts pour permettre à la population rurale d'écouler ses céréales ; l'Administration militaire fait de grands achats en vue de ses besoins actuels et futurs, et la Banque Impériale a organisé sur une vaste échelle, par l'intermédiaire des Banques locales, les prêts sur les récoltes.

Le Gouvernement ne pourra pas aller bien loin avec ces mesures ; de toute façon, il faut que le blé russe soit écoulé à l'étranger, et jusqu'ici, l'exportation de la récolte de cette année languit.

En faisant des avances aux paysans, le Gouvernement ne leur aide guère qu'à payer leurs impôts, c'est-à-dire qu'il donne d'une main pour recevoir de l'autre ; les réserves de la Banque Impériale sont distribuées à la population sous forme de prêts sur les récoltes et reviennent au Trésor sous forme de recettes budgétaires ; ces réserves ne pourront être reconstituées que par la vente du stock de céréales. Déjà une pénurie monétaire exceptionnelle se manifeste ; les Banques de Saint-Pétersbourg envoient tous les jours de deux à trois millions de roubles dans les provinces. Le taux de l'escompte des Banques s'est élevé en peu de temps de 4 1/2 à 6 0/0.

Les Relations commerciales avec l'Allemagne. — Le *Journal du Ministère des Finances* publie un mémoire sur les relations commerciales avec l'Allemagne.

Après avoir rappelé que les mesures protectionnistes prises successivement en Allemagne depuis dix ans, — c'est-à-dire le relèvement graduel des droits d'entrée sur le froment et le seigle, à 1 mark par 100 kilos en 1879, soit 5 cop. mét. par poud. et à 5 marks par 100 kilos, soit 25 cop. mét. par poud, par la loi du 21 décembre 1887, — avaient pour effet d'assurer à l'agriculture nationale une situation privilégiée à l'égard des producteurs étrangers, ce mémoire fait ressortir que depuis le 1er février 1892 l'Allemagne a conclu avec tous les Etats

européens, excepté la Russie et le Portugal, ainsi qu'avec les Etats-Unis, la République Argentine et le Mexique, des traités de commerce accordant à ces pays une réduction de 1 1/2 mark (soit 7,6 cop. mét. par poud) des droits susmentionnés sur le froment et le seigle. Ainsi, jusqu'au commencement de 1892, l'agriculture nationale allemande était seule à profiter du tarif différentiel, tandis que depuis l'année dernière les concurrents d'outre-mer et Européens ont aussi une certaine part à ces profits, et cela au détriment de l'exportation des céréales russes.

A l'appui de ce fait, le mémoire produit une série de données statistiques démontrant que la différence susmentionnée de 7,6 cop. mét. par poud entre le tarif général allemand et les tarifs conventionnels stipulés avec les divers pays énumérés plus haut retombe presque entièrement sur les agriculteurs russes, qui subissent par là des pertes considérables. Dans de telles conditions, l'agriculture russe n'avait plus aucun profit à continuer à fournir ses céréales à l'Allemagne, de sorte que le récent relèvement de 50 0/0 du tarif douanier allemand à l'égard des importations de Russie ne saurait entrer en ligne de compte pour notre économie rurale qu'en tant qu'il favorisera l'extension de la culture des blés dans les pays qui nous font concurrence sur les marchés des grains européens, extension qui amènerait nécessairement une nouvelle baisse de prix. Or, cela ne saurait en tout cas arriver que dans quelques années. Au demeurant, il convient à la Russie de tenir ses exportations de céréales dans des limites restreintes et d'augmenter ses propres réserves de grains au lieu de vendre ses blés à perte à l'étranger.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 juil.	4 août	11 août	18 aout	25 aout	1 sept
Russe II Emprunt d'Orient.	101 50	101 75	101 75	101 75	101 75	101 25
— III — ..	103 »	102 50	102 75	102 75	» »	102 »
Banque de Commerce extér.	290 »	288 »	291 »	288 50	287 50	287 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	462 »	462 »	462 »	463 50	450 »	452 »
— Intern. de St-Pétersb.	466 »	463 »	465 »	465 »	457 »	456 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 50	155 75	154 50	155 75	156 75	151 »
Grands Ch. de fer Russes..	245 »	246 »	244 »	244 »	243 »	245 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	114 50	113 50	115 »	114 75	112 25	112 50
Change sur Paris..........	38 07	38 62	38 10	38 87	38 60	38 15
— sur Londres........	96 »	97 50	96 10	96 60	97 35	96 30

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 1er septembre 1893.

Les Elections Françaises et le Régime économique. — Propositions intéressantes.

Le résultat de vos élections ne nous enthousiasme guère, au point de vue économique, s'entend. Nous voyons que la majorité protectionniste, loin de s'être affaiblie, s'est renforcée considérablement dans les nouvelles élections. Ce n'est donc pas de la Chambre qui vient d'être élue qu'il faut s'attendre à un changement de régime. Loin de là, M. Méline, le chef du protectionnisme français, y jouira d'une influence encore plus grande que par le passé. Quant au Sénat, on sait à coup sûr que, la Chambre fût-elle libre-échangiste, il serait là pour veiller au maintien des traditions protectectionnistes. Nous devons accepter la situation comme elle est et comme elle restera jusqu'au moment où les populations agricoles qui forment, en France, la grande majorité du corps électoral sera mieux éclairée. Combien de temps cela durera-t-il ? Il est difficile de le dire. Mais on sait que les idées font très lentement leur chemin dans les populations rurales, moutonnières et traditionnalistes par tempérament.

Ce qu'il faut éviter surtout, ce sont les récriminations bruyantes et inutiles. La situation est mauvaise, soit ; par la force des choses elle s'améliorera. Travaillons de concert à refréner les intransigeances douanières dans nos deux pays amis. La victoire nous restera.

La session extraordinaire du Grand Conseil vaudois a eu plusieurs séances intéressantes. Sur l'initiative de M. Roulet le prix du quintal de sel a été réduit de 12 à 10 fr. M. W. Barbey a demandé au Conseil d'Etat de ne pas perdre de vue le traitement des vignes phylloxérées au sulfure de carbone et la question des vignes résistantes obtenues par hybridation. M. Viquerat a répondu que le Conseil d'Etat étudiait ces méthodes pour l'avenir, mais ne croyait pas l'heure venue de renoncer aux procédés de défense par l'arrachage, qui, depuis dix-sept ans que le phylloxera a passé le fort de l'Ecluse, ont enrayé sa marche dans le vignoble vaudois. Malheureusement, les progrès constatés de l'ennemi sont assez sensibles cette année. A telles enseignes que M. Delarageaz, représentant le vignoble de la Côte, et M. Eug. Fonjallaz, représentant de celui de Lavaux, avaient demandé à porter de 25 à 50 centimes pour mille francs de la taxe cadastrale des vignes le taux de la prime d'assurance contre le phylloxera. Cette mesure de prudence a été ajournée. Elle s'imposera probablement si la caisse veut pouvoir continuer à dédommager les propriétaires phylloxérés d'une manière suffisante. Il serait sage de s'y prendre à temps et de constituer des fonds de réserve sérieux pendant que le mal reste encore à l'état de menace et que le vignoble peut supporter cette charge.

Le petit groupe socialiste s'est signalé par deux nouvelles propositions : M. Fauquez, dont la sollicitude s'étend sur les campagnes jusqu'ici réfractaires à sa propagande, a demandé que le droit de mutation sur les ventes et échanges d'immeubles fût supprimé ou considérablement réduit. M. Panchaud réclame du Conseil d'Etat une loi sur les agents d'affaires, dont la multiplication devient une plaie. Ces deux motions seront discutées dans une prochaine session.

La Sortie des Foins. — Le Gouvernement italien, estimant que le droit de 50 francs par quintal que la Suisse a mis sur la sortie des foins n'est pas dans l'esprit du traité de commerce italo-suisse, a attiré l'attention du Conseil fédéral sur le fait, bien que l'exportation de cette marchandise en Italie soit nulle. Le Conseil fédéral examinera la chose.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 2 septembre 1893.

Le calme continuait à régner au commencement de la semaine ; mais, peu à peu, notre marché s'est ranimé. Les nouvelles de New-York et de Londres nous ont favorablement impressionnés.

Nous avons eu de nombreux échanges en obligations américaines et nos valeurs en spéculation se sont inscrites à des cours très satisfaisants. Le Jura-Simplon et l'Union Financière ont gagné plusieurs points. Nous avons traité des Ville de Rome à 393 1/2 et des Méridionale à 287. Nous souhaitons vivement que cette reprise soit durable.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 25 août 1893.

Les Recettes de la Dette. — Les Droits sur les spiritueux. — Les Dîmes. — La Ligue Eskichéhir-Koniah.

Les recettes de l'Administration de la Dette publique pour le mois finissant le 12 août accusent un total de 125.307 liv. t. 32 contre 109.903 liv. t. 67 pour la période correspondante de l'année dernière. En comparant les deux totaux de recettes ainsi mis en regard, on trouve qu'ils se composent respectivement comme suit :

	Juillet 1893	Juillet 1893
Cinq revenus concédés.. liv. t.	98.327 89	103.794 40
Dîme des tabacs..............	11.575 78	8.444 06
Redevance rouméliote........	» »	12.668 86
Total.........	109.903 67	125.307 32

On voit donc que le produit des revenus concédés a été près de 5.500 liv. t. plus élevé en juillet 1893 qu'en juillet 1892; mais dans la dîme des tabacs il y a une diminution qui réduit de moitié cette augmentation. Si l'on compare les recettes pour les 5 mois terminés respectivement le 12 août 1892 et le 12 août 1893 on verra qu'elles sont comme suit :

	5 mois finissant le 5 août 1892	5 mois finissant le 12 août 1893
Cinq Rev. concédés, liv. t.	460.129 85	449.000 42
Redevance de la Régie.....	375.000 »	375.000 »
Dîme des tabacs..........	50.239 39	50.666 73
Redevance rouméliote....	25.337 72	63.344 30
Total.........	910.706 96	938.011 45

En omettant de la comparaison les chiffres de la redevance de la Roumélie-Orientale le résultat net de la comparaison est une diminution, dans le produit des cinq mois, des revenus flottants de 10.702 liv. t. 09.

On voit donc que nos prévisions se sont réalisées et que l'augmentatation de revenus que nous avions prévue pour le mois de juillet se trouve confirmée par l'événement. Tout porte à croire que les mois prochains donneront aussi une plus-value et les recettes déjà encaissées dans la première quinzaine d'août permettent d'attendre un résultat satisfaisant.

Le Conseil de la Dette se préoccupe beaucoup en ce moment de la question des alcools.

M. Caillard lui soumettra prochainement des propositions en vue d'amender les droits sur les spiritueux, dont le produit, d'après son avis, est de beaucoup inférieur à ce que ces droits pourraient donner s'ils étaient appliqués d'après un système plus rationnel. La récolte des raisins a été bonne et malgré les ravages du phylloxéra, les ceps indemnes sont cette année deux fois plus garnis que l'année dernière; cependant, les prix s'avilissent et l'industrie indigène du vin traverse une crise d'une certaine acuité. Les droits de toute nature qui frappent le vigneron ottoman sont tellement lourds, il est si peu protégé contre la concurrence étrangère et les tarifs prohibitifs français lui causent un tel préjudice qu'il serait à craindre qu'il ne vînt à se décourager. Le Conseil étudie de très près cette situation et saura y remédier.

Je vous ai dernièrement fait prévoir que les revenus des dîmes seraient, cette année, en sensible progression sur l'année dernière. Je suis en mesure de préciser aujourd'hui cette information et je puis vous dire que cette progression n'est pas moindre de 15 à 20 0/0. C'est donc pour le Gouvernement une recette de 800.000 liv. t. à 1.000.000 supérieure à celle de 1892. En d'autres termes, les récoltes sont, en valeur, de 8 à 10 millions de livres supérieures à l'année dernière.

On commencera la semaine prochaine les travaux de la ligne d'Eskichéhir-Konia, concédée à M. Kaulla. Plusieurs ingénieurs du chemin de fer d'Anatolie sont partis avant-hier pour Eskichéhir, à l'effet de fixer l'emplacement des stations de la nouvelle voie. Les travaux seront entrepris en régie par la Compagnie allemande qui n'a pas voulu traiter à nouveau avec le constructeur français qui, cependant, avait admirablement exécuté son premier tronçon.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	28 juil.	4 août	11 août	17 août	25 août	1 sept.
Tabacs Ottomans.........L.	16 50	16 65	16 62	16 85	16 60	16 85
Pièce	87 20	87 24	87 22	87 22	87 18	87 20
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 62	23 90	23 90	24 »	24 06	24 55
Parité à Paris...........Fr.	21 32	22 »	22 08	22 06	22 18	22 63
4 0/0 Intérieur..............	85 90	85 90	85 90	85 90	85 90	85 90
Emprunt 1er groupe........	53 50	54 50	54 »	54 »	54 »	54 57
Chemins Ottomans.........	84 75	86 75	85 25	84 25	84 75	86 75
Crédit Ottoman ....L.	7 23	7 24	7 28	7 25	7 24	7 24
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 95	23 02	23 02	23 »	23 05	23 05
— sur Londres 3 mois.	109 50	109 50	109 50	109 75	109 75	109 75

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Commerce Extérieur. — La Direction des douanes roumaines vient de publier les tableaux montrant le mouvement commercial d'importation et d'exportation de la Roumanie en 1892, comparativement à 1891.

De ces tableaux, il résulte qu'en 1892 on a importé 653.370 tonnes de marchandises, d'une valeur de 380.747.296 fr., pour lesquelles on a perçu des taxes s'élevant à la somme de 29.435.021 fr.

En 1891, on a importé 702.604 tonnes d'une valeur de 435.528.685 fr., dont on a perçu une taxe de 27 millions 397.996 fr.

Voici l'exportation :

	Tonnes	Valeur	Taxe perçue
En 1892.....	1.969.301	285.384.057	2764
En 1891.....	2.054.606	284.662.083	4267

L'importation pour 1892 présente, par suite, une diminution de 54.746.339 fr. sur l'année précédente, tandis que l'exportation est restée à peu près stationnaire à la somme de 284—285 millions.

Les pays d'où la Roumanie a importé et ceux où elle a exporté le plus de marchandises ont été, en 1892 :

En ce qui regarde l'importation

	Tonnes	Valeur en francs
d'Angleterre...........	269.959	84.090.379
d'Autriche-Hongrie....	135.353	89.355.637
d'Allemagne...........	66.544	113.501.479
de Belgique...........	47.664	22.551.190
de France.............	32.660	30.910.557
de Turquie............	31.830	14.253.474
de Serbie.............	25.739	1.091.047
de Bulgarie...........	16.508	2.251.317

Les pays dont on a importé le moins sont l'Espagne (9 tonnes) et le Danemark (1 tonne).

En ce qui concerne l'exportation, la Roumanie a envoyé :

	Tonnes	Valeur en francs
En Angleterre.........	900.827	120.584.017
En Belgique	280.199	42.967.683
En Allemagne..........	352.469	33.236.026
En Autriche-Hongrie..	179.133	21.567.087
En Italie...............	122.305	20.388.935
En France.............	69.483	11.035.065
En Turquie............	60.506	15.123.749

Les douanes par lesquelles on a importé et exporté le plus de marchandises sont Braïla, Galatz, Giurgevo, Burdujeni, Bucarest, Verciorova, Predeal, Turnu-Severin, Constantza, Corobia, Iassy, Gura Ialomitzei, etc.

SERBIE

Le Budget Serbe. — M. Vouitch, ministre des finances a terminé son budget pour 1894. Le nouveau budget laissera un léger déficit. Il sera présenté à la Chambre dans les premiers jours de la rentrée.

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 21 au 31 juillet	Du 1er janvier au 31 juillet	Par kil.
1893 (540 k.).....	139.698 57	2.745.534 27	258 70
1892 (540 k.).....	133.727 16	2.713.452 49	247 64
Différence en 1893.	+ 5.971 41	+ 32.081 78	+11 06

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an.... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 87. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 10 Septembre 1893.

SOMMAIRE DU Nº 87

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 8 sept.	1.672.9	1.294.5	2.967.4	3.077.5	96	2½
1893 24 août	1.705.7	1.276.8	2.982.5	3.358.7	88	2½
1893 31 août	1.693.9	1.274.3	2.968.2	3.471.2	86	2½
1893 7 sept.	1.689.9	1.273.2	2.963.1	3.409.3	87	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 août	835.7	375.4	1.211.1	1.217.1	100	3
1893 15 août	696.1	313.5	1.009.6	1.186.7	84	5
1893 23 août	704.3	316.4	1.020.7	1.156.4	88	5
1893 31 août	693.2	311.4	1.004.6	1.188.0	85	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 7 sept.	690.0	»	690.0	655.0	105	2
1893 24 août	620.7	»	620.7	656.3	95	5
1893 31 août	650.0	»	650.0	659.8	99	5
1893 6 sept.	656.9	»	656.9	654.0	100	5
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 31 août	210.2	421.5	631.7	1.044.0	60	4
1893 15 août	216.1	342.3	558.4	961.5	58	4
1893 23 août	216.7	341.9	558.6	976.1	57	4
1893 31 août	215.7	341.5	557.2	986.4	56	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 1er sept.	62.3	51.1	113.4	392.8	28%	2½
1893 17 août	58.7	42.9	101.6	395.6	26	3
1893 24 août	58.8	43.1	101.9	393.3	26	3
1893 31 août	57.0	45.3	102.3	406.0	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 juill.	3.2	1.4	4.6	0.5	640	8
1893 22 juin	8.2	1.3	9.5	1.3	730	8
1893 30 juin	9.4	1.5	10.9	1.0	1090	8
1893 7 juill.	9.3	1.4	10.7	1.0	930	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 3 sept.	190.0	126.4	316.4	858.6	37	5
1893 19 août	197.9	159.1	357.0	928.9	39	5
1893 26 août	197.9	159.7	357.6	925.4	39	5
1893 2 sept.	197.9	159.2	357.1	920.9	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	2.6	»	2.6	120.9	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 3 sept.	79.8	186.5	266.3	396.5	67	2½
1893 19 août	62.2	175.5	237.7	402.6	59	4
1893 26 août	59.4	175.8	235.2	395.6	59	5
1893 2 sept.	59.4	175.3	234.7	392.9	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 août	197.4	27.6	225.0	572.1	39	5
1893 31 juill.	213.2	35.7	248.9	673.2	37	5
1893 10 août	215.5	34.8	250.3	622.6	40	5
1893 20 août	215.6	33.4	249.0	562.0	44	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 août	184.9	31.2	216.1	504.5	40	5
1893 31 juill.	188.1	27.4	215.5	587.8	37	5
1893 10 août	188.1	26.8	214.9	584.6	37	5
1893 20 août	188.3	26.5	214.8	576.5	38	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juill.	38.6	»	38.6	67.6	57	5½
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 31 août	7.6	19.5	27.1	259.2	10	6
1893 16 août	12.5	32.8	45.3	283.3	16	6
1893 23 août	12.5	32.2	44.7	282.9	16	6
1893 30 août	12.5	32.9	45.4	284.0	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 20 août	52.4	»	52.4	113.3	46	6
1893 5 août	65.8	0.2	66.0	141.2	47	5
1893 12 août	64.6	0.1	64.7	140.8	46	5
1893 19 août	62.2	0.1	62.3	139.6	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4½
1893 16 juill.	1.506.6	17.3	1.523.9	3.878.9	39	4½
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½
1893 16 août	1.519.7	16.9	1.536.6	3.916.0	39	4½

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 juill.	»	»	»	»	»	»
1893 31 mai	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.8	28.4	57.1	50	4½
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 3 sept.	67.1	20.3	87.4	156.8	56	2½
1893 19 août	69.8	15.6	85.4	164.0	52	4
1893 26 août	69.8	15.3	85.1	163.5	52	4
1893 2 sept.	70.3	14.9	85.2	165.7	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 8 sept.	6 369,7	2 674,0	9 043,7	14 147,6	63%
1893 24 août	5 980,4	2 497,8	8 478,2	14 402,4	59
1893 31 août	6 001,7	2 497,4	8 499,1	14 485,5	59
1893 7 sept.	6 002,4	2 491,1	8 493,5	14 424,0	59
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 25	206 37	206 62	206 56	206 75
Allemagne.. —	1 %	122 56	122 62	122 75	122 50	122 69
Vienne-Tr.. —	4 %	199 »	199 »	197 75	198 50	198 75
Barcelone.. —	4 %	412 »	409 50	406 »	408 »	412 »
Madrid ..... —	4 %	412 »	409 50	406 »	408 »	412 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	259 50	257 »	256	258 »	259 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	5 %	25 32	25 34	25 33	25 30	25 27
— ..... ch. court	5 %	25 34	25 35	25 35	25 33	25 29
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 19 p.	0 15 p.	0 19 p.	0 12 p.	0 25 p.
Italie........ —	5 %	8 50 p.	9 37 p.	10 50p.	10 ..p.	10 12p.
Suisse....... —	4 %	0 37 p.	0 25 p.	0 19 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3462 77	3466 21	3462 77	3454 18	3450 71
Argent id. (le kil.).	218 89	126 37	122 53	123 08	124 18	126 27
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— mexicains...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 20	3 20	3 20	3 10	3 07
Souverains anglais.......		25 30	25 32	25 32	25 30	25 27
Banknotes..................		25 31	25 33	25 33	25 31	25 28
Aigles des Etats-Unis....		25 82	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	5 août	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Amsterdam........	47 97	47 92	47 95	47 85	47 85	47 85
Anvers..............	100 12	100 10	100 10	100 07	100 07	100 50
Athènes............	164 20	166 65	166 50	167 »	166 75	166 90
Barcelone..........	19 90	20 50	20 70	21 70	21 70	20 40
Berlin	80 85	80 75	80 65	80 60	80 75	80 75
Bruxelles	100 20	100 15	100 12	100 13	100 10	100 10
Bucharest..........	100 35	100 35	100 40	100 30	100 25	100 05
Constantinople....	23 02	23 02	23 »	23 05	23 05	23 »
Francfort...........	80 87	80 75	80 67	80 55	80 70	80 72
Gênes...............	108 47	109 02	110 »	110 85	110 20	110 77
Genève..............	100 30	100 25	100 17	100 14	100 16	100 15
Lisbonne	669 »	683 »	673 »	681 »	683 »	688 »
Londres............	25 47	25 53	25 53	25 56	25 50	25 50
Madrid	19 55	19 95	20 50	21 50	21 35	20 75
Rome...............	108 70	109 30	109 50	110 90	110 40	110 90
Saint-Pétersbourg	38 62	38 10	38 87	38 60	38 15	37 90
Vienne (à vue)......	49 55	49 70	49 75	50 05	49 85	49 85
— (à 3 mois)...	49 50	49 62	49 70	50 »	49 80	49 80

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 9 septembre 1893.

La cote des changes ne présente cette semaine que des variations relativement peu importantes. La principale à signaler concerne le chèque sur Londres, qui s'est abaissé successivement de 25 34 au 19 août, à 25 30 le 2 septembre et à 25 27 en fin de semaine, et cela malgré l'énorme différence de 2 1/2 0/0 entre le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre (5 0/0) et celui de la Banque de France.

Cette baisse du chèque doit être attribuée à l'attention toute particulière avec laquelle le Gouvernement de la Banque de France surveille les mouvements du métal jaune et aux mesures qu'elle sait prendre, à propos, pour empêcher la cote des changes français de s'élever sous l'influence des besoins commerciaux proprement dits. Le bimétallisme permet à notre grand Établissement d'émission, — ainsi que nous l'avons si souvent expliqué et démontré — de défendre l'or national contre l'exportation, lorsque cette exportation n'est que le résultat de la spéculation cambiste ; aussi la baisse du chèque sur Londres, malgré l'écart du taux de l'escompte entre cette place et Paris, indique d'autre part, que la Banque de France sait intervenir à propos pour donner à notre commerce extérieur l'aide de son or lorsque la situation l'exige.

C'est grâce à cette sage et patriotique politique que nos changes se maintiennent avec une régularité immuable en notre faveur et que notre commerce et notre industrie n'ont pas à supporter — comme en Angleterre, par exemple, où le taux du loyer de l'argent est en ce moment à 5 0/0 — les conséquences de la chasse au métal jaune à laquelle se livrent, en ce moment, les Etats à circulation monométalliste or.

En Italie, la perte du change se maintient toujours entre 10 et 10 1/2 0/0. Il est singulier de constater que le Gouvernement italien impose au commerce du royaume les effroyables inconvénients d'un manque absolu de monnaies divisionnaires et d'un change ruineux pour le crédit de l'Etat, lorsque la *Banque Nationale d'Italie* et les Instituts d'émission ont en caisse une réserve d'or de plus de 400 millions de lire.

Il suffirait au Gouvernement italien de faire faire à l'étranger quelques remises à prendre sur cette réserve pour améliorer le change d'abord et ramener les monnaies d'appoint beaucoup plus facilement que par toute autre méthode. Mais voilà ! On veut conserver l'or ! Nous verrons bien qui se lassera les premiers.

En Espagne, le change reste aux environs de 20 50 0/0 de perte, et les devises espagnoles à Paris, à 412. C'est une amélioration sensible sur la semaine précédente.

Le rouble est en hausse à 259, mais la situation reste la même à Vienne, où le Napoléon se maintient à 9 97.

A Lisbonne, l'agio sur l'or est de 28 0/0 et le change sur Paris est à 688.

A Athènes, l'agio sur l'or s'élève à 68 25 0/0 et le change sur Paris à 166 90.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

L'encaisse métallique de la *Banque de France* a diminué cette semaine de 3.930.000 fr. d'or, sur lesquels la circulation parisienne a absorbé 1.300.000 fr. et les matières 2.630.000 fr. Ces légères remises ont ramené le chèque de 25 30 à 25 27, ce qui met provisoirement notre circulation or à l'abri du trébuchage.

L'encaisse argent de notre Etablissement d'émission s'est réduite de 1.100.000 fr., dont 700.000 fr. expédiés en Italie.

Malgré la hausse de son escompte à 5 0/0 la *Banque d'Allemagne* a perdu cette semaine 11.100.000 fr. d'or et 5 millions d'argent, ces derniers restitués à la circulation. Il sera intéressant de constater par quel moyen la *Banque d'Allemagne* défendra son encaisse or qui a diminué depuis l'année dernière de 142 millions et demi de francs d'or.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value d'entrées de 8 350.000 fr., mais la circulation ayant repris 1.450.000 fr., l'augmentation du stock du métal jaune reste à 6.900.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
31 août achat en barres	£ 28.000	1er sept. Bucharest £	40.000
1er sept. —	11.000	5 — Vente d'aigles américains	48.000
2 — —	9.000	Total des sorties	88.000
» — Pays-Bas	41.000	Excédent des entrées	334.000
4 — achat en barres	30.000	Total égal	422.000
» — Australie	137.000		
» — Portugal	20.000		
5 — achat en barres	44.000		
» — Paris	12.000		
6 — achat en barres	67.000		
» — Lisbonne	23.000		
Total	422.000		

Il semble qu'avec cet excédent d'entrées la *Banque d'Angleterre* pouvait abaisser le taux de son escompte. Il n'en a rien été et notre correspondant de Londres nous affirme que ce taux ne sera pas réduit de sitôt parce que la *Banque d'Angleterre* redoute les mesures que le Gouvernement des Etats-Unis va prendre pour ramener de l'or sur le Continent américain.

On parle d'une émission en Europe de bons du Trésor de 150 à 200 millions de dollars, rapportant 5 0/0 or, mais souscriptibles en or et remboursables également en or, dans un délai de huit ou dix années. Si les Etats-Unis réalisaient ce programme, nous ne savons pas au juste ce que la *Banque d'Angleterre* pourrait faire pour défendre sa situation. Nous reviendrons sur ce point spécial.

La *Banque d'Autriche-Hongrie* a perdu un million d'or et la *Banque de Belgique* 1.800.000 fr.

En Italie, la situation des encaisses reste la même, mais la circulation fiduciaire de la *Banque Nationale* s'est allégée de 60.600.000 lire et celle des *Instituts d'émission* de 8.100.000 fr. Comme l'encaisse n'a pas varié, cette diminution est un signe de ralentissement des affaires.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Le courant qui reporte vers les Etats-Unis l'or qu'ils ont perdu se poursuit avec une régularité remarquable. Le Gouvernement de M. Cleveland paraît décidé à employer les moyens les plus énergiques pour rétablir dans un très bref délai un meilleur équilibre entre la circulation fiduciaire et les espèces d'or.

Voici, d'ailleurs, notre tableau hebdomadaire sur le mouvement des métaux précieux aux Etats-Unis :

Mouvement des Métaux précieux à New-York
(En dollars)

OR	EXPORTATIONS du 13 au 19 août	EXPORTATIONS depuis le 1er janv.	IMPORTATIONS du 13 au 19 août	IMPORTATIONS depuis le 1er janv.
	—	—	—	—
Grande-Bretagne	»	16.640.847	6.033.793	15.400.083
France	»	17.990.102	103.255	4.435.522
Allemagne	»	25.453.100	4.280.507	10.621.147
Autres pays	»	8.610.448	831.205	5.868.731
Total 1893	»	68.694.497	11.248.760	36.325.483
— 1892	1.975.000	53.784.863	31.704	6.420.304
— 1891	6.000	74.817.056	204.420	2.956.815
ARGENT				
Grande-Bretagne	255.000	19.235.882	»	2.670
France	»	132.198	»	787.440
Allemagne	»	187.300	596	596
Autres pays	9.600	537.590	3.650	576.150
Total 1893	264.600	20.092.970	4.246	2.366.856
— 1892	277.431	13.636.897	6.880	1.337.563
— 1891	1.274.760	10.207.234	35.240	1.346.552

De leur côté les Banques associées ont augmenté leur encaisse de 4 millions de dollars. Voici leur situation comparée :

Encaisse des Banques associées de New-York

1892	3 sept.	79.500.000	dollars
1893	19 août	58.400.000	—
1893	26 août	62.900.000	—
1893	2 sept.	66.900.000	—

Le Sénat américain n'a pas encore terminé la discussion relative à l'abrogation du *Sherman Act* que M. Wilson avait si rapidement enlevée à la Chambre. Ce retard inquiète considérablement l'Angleterre, car elle redoute — pour l'encaisse or de la Banque — les mesures dont nous parlons plus haut et que le Gouvernement des Etats-Unis pourrait bien être forcé de prendre pour concilier tous les intérêts en présence.

Une dépêche de Washington nous annonce, d'ailleurs, que la commission des Banques de la Chambre des Représentants à qui incombe l'initiative en matière de législation financière a appris, dans une de ses dernières séances, que le président et le secrétaire du Trésor désiraient voir ajourner jusqu'après le vote du Sénat sur la loi Sherman toute proposition financière destinée à porter remède à la crise. La Commission se conformera à ce désir.

Rien de particulier à signaler sur la question des monnaies divisionnaires de l'*Union latine*, si ce n'est que le Gouvernement helvétique a désigné MM. Cramer-Frey et Lardy pour représenter la Suisse à la prochaine Conférence monétaire, dont la date n'est pas encore fixée.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	2 septembre Derniers Cours	2 septembre P. de 1 fr. de rente	2 septembre Revenu p. 0/0	9 septembre Derniers Cours	9 septembre P. de 1 fr. de rente	9 septembre Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 15	33 05	3 02	99 52	33 17	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 65	35 85	2 78	98 60	35 85	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	97 60	24 10	4 09	98 25	24 56	4 07
Belgique 3 ½ %	103 50	29 57	3 38	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	62 62	15 65	6 38	63 80	15 95	6 24
Grèce 5 % 1881	202 50	8 10	12 34	199 »	7 96	12 56
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	101 ..	28 85	3 46	101 ..	28 85	3 45
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	94 75	23 68	4 22	94 30	23 57	4 22
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	83 80	19 35	5 16	84 32	19 47	5 13
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	87 ..	29 ..	3 44	87 »	29 ..	3 44
Portugal 3 % (1 fr. net)	21 55	21 55	4 64	21 25	21 25	4 70
Roumanie 5 %	102 50	20 50	4 87	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré	80 60	26 86	3 71	81 60	27 20	3 67
Serbie 5 % 1890	362 50	14 50	6 89	385 ..	15 40	6 49
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	103 70	25 92	3 85	103 90	25 97	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 90	32 30	3 09	96 90	32 30	3 09
Turquie convertie 1 % série D	22 60	22 60	4 42	22 57	22 57	4 43
— Priorité 4 % 1890	467 ..	23 35	4 28	455 ..	22 75	4 39
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 50	28 50	3 51	85 20	28 40	3 52

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	2 sep. Sam.	4 sep. Lundi	5 sep. Mardi	6 sep. Merc.	7 sep. Jeudi	8 sep. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 25	99 47	99 12	99 55	99 57	99 50
Consolidés	LONDRES....	97 50	97 37	97 31	97 50	97 50	97 50
Autrich. 4 % or	VIENNE	119 15	119 10	119 »	119 20	119 30	» »
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 50	102 60	102 50	102 50	102 50
Espagne Ext..	MADRID	75 50	75 75	76 30	77 50	76 70	» »
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	201 »	202 50	198 »	198 »	198 »	202 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	101 »	101 50	101 50	101 25	101 25	101 »
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	116 »	115 75	115 90	116 20	116 05	» »
Italie 5 %	ROME	93 42	93 65	93 87	93 55	93 62	» »
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 55	21 50	21 50	21 15	21 20	21 25
Prussien 3 %..	BERLIN .. .	» »	85 25	85 25	84 90	85 12	85 20
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 »	102 »	102 50	102 37	102 »	102 12
Suisse 3 %	GENÈVE.....	95 35	95 70	95 50	95 05	» »	95 75

Situation Financière générale

France. — Semaine très bonne sous plus d'un rapport, malgré un calme profond dans les affaires. La tendance générale est toujours bonne, l'argent abondant, et à part quelques valeurs spéciales, notre Bourse se tient bien.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers jours, de la Conversion prochaine du *4 1/2 0/0;* on procède en ce moment à la conversion du *Russe 6 0/0 or 1883*, et le *Crédit Foncier de France* écoule à son guichet des cinquièmes d'*obligations 1885*. C'est dire que l'on se remet au travail et que Paris est la seule place réellement occupée en ce moment.

Allemagne. — Malgré les nouvelles contradictoires circulant sur le marché monétaire, il n'est nullement question d'un abaissement prochain du taux de l'escompte; on croit, au contraire, à un resserrement. Signalons, toutefois, la fermeté de la cote et spécialement des valeurs minières, qui bénéficient d'une forte commande de rails faite à l'industrie allemande par le ministère des travaux publics.

A côté des préoccupations politiques, la question des nouveaux impôts continue à causer des inquiétudes dans le pays; on parle d'une surtaxe sur la brasserie, bien que ce projet ait déterminé, il y a quelques mois, la retraite de M. Maltzahn, secrétaire de la Trésorerie; mais le secret le plus absolu est gardé sur les délibérations des délégués des Etats confédérés.

Les relations avec la Russie se tendent de jour en jour, en dépit des sacrifices consentis par certains industriels pour tâcher de conserver leur clientèle; d'après les évaluations de notre correspondant de Berlin, le montant des dépôts du Gouvernement du Tzar dans cette ville serait réduit à 50 millions de marks.

Angleterre. — La situation du marché anglais est aussi bonne que possible, malgré l'impatience avec laquelle on attend le vote du Sénat, relatif à l'abrogation du *Sherman bill*, les troubles qui se produisent au Brésil, et, enfin, les incidents de la grève des mineurs. Le *Stock Exchange* n'a pas souligné le vote de la Chambre des lords rejetant le *Home rule bill;* l'échec du projet gladstonien était prévu, du reste à la Chambre haute.

Autriche-Hongrie. — En dépit des ordres de vente de Berlin, la Bourse de Vienne a eu une excellente attitude cette semaine. La Banque d'Autriche-Hongrie ayant décidé de ne pas modifier le taux de son escompte, la spéculation a repris courage et elle s'est portée surtout sur les valeurs de Chemins de fer, qui bénéficient, du reste, de notables plus-values de recettes.

Espagne. — A Madrid, la fermeté domine, en raison d'ordres d'achat venant de l'intérieur. Il y a toujours des manifestations contre les nouveaux impôts appliqués depuis le 1er septembre, mais on compte sur la fermeté de M. Gamazo pour maintenir les réformes votées par les Cortès. Si on parvient à déraciner l'habitude invétérée de la fraude, il est certain que le rendement intégral des impôts suffira pour assurer l'équilibre du budget.

Grèce. — La situation ne se modifie guère à Athènes, où le change reste aux environs de 167. On s'attend à une forte lutte à la Chambre, qui se réunira dans les premiers jours d'octobre, à propos de la ratification des actes du nouveau Gouvernement. Toutefois le succès de la combinaison de l'emprunt garanti, affranchissant la Grèce pendant trois ans du service de la Dette, convaincra, sans doute, les adversaires du Cabinet.

Italie. — Le désarroi règne sur le marché italien, avec des alternatives de faiblesse et de légère amélioration. On ergote toujours sur les projets financiers de MM. Grimaldi et Gagliardo, qui cherchent à porter remède à une situation très compromise. Jusqu'ici les diverses combinaisons imaginées ne paraissent pas réalisables.

Portugal. — Les recettes des douanes portugaises continuent à augmenter et on croit qu'elles atteindront bientôt leur chiffre normal. Quant aux conversions de Dette extérieure en Dette intérieure, on assure que le total ne dépasse pas 25.000 contos; mais les données positives manquent encore à cet égard.

Russie. — Le grand événement financier actuel est la conversion prochaine de la Rente or russe 1883 6 0/0 qui doit procurer de notables économies au budget des dépenses de l'Empire; la somme des titres à convertir atteint 50 millions de roubles. On trouvera, dans le corps du journal, dans notre correspondance de Saint-Pétersbourg, page 349, et à la 4e page de la Couverture les détails de cette opération.

La Banque Impériale, voulant frapper la spéculation de Bourse, a fortement restreint ses avances sur titres, dont le taux a été porté à 8 0/0 pour les Etablissements financiers, au lieu de 7 0/0 pour les commerçants et les particuliers.

Turquie. — Les résultats du dernier exercice budgétaire ne seront pas publiés, paraît-il, mais on évalue le déficit à 1/2 million de livres turques.

Les titres de l'emprunt du Tombac vont être cotés à la Bourse de Constantinople.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Le scrutin de ballottage n'a pas modifié sensiblement les résultats obtenus au premier tour.

Nous savions que MM. Piou et de Mun, dans le parti des ralliés, n'avaient pas été réélus. Nous savons aujourd'hui que M. Paul de Cassagnac a également mordu la poussière. Enfin, les républicains radicaux ont fait des pertes sensibles en les personnes de MM. Clémenceau et Floquet.

La majorité républicaine paraît très importante, très compacte. Il reste à savoir si elle sera gouvernementale ou même gouvernable.

Les socialistes purs ont beaucoup progressé.

MM. René Goblet et Millerand sont considérés comme les chefs du nouveau parti radical socialiste.

M. Millerand a fait les déclarations suivantes :

« Nous reconstituerons, je crois, l'Union socialiste, dans laquelle entreront Guesde, Vaillant et quelques autres socialistes peut-être plus avancés que nous sur certains points, mais avec lesquels nous sommes en communion d'idées pour l'application du programme socialiste minimum tel que nous le préconisons, que nous le défendons depuis cinq ans.

« Ce programme certes est assez vaste, mais il y a deux articles que nous plaçons avant tout, qui nous paraissent exiger une solution immédiate : la revision de la Constitution monarchique de 1875 et la suppression du privilège de la Banque de France .»

A ce programme s'ajouteront vraisemblablement le retour à l'État des mines et des chemins de fer ou autres moyens de transports.

Nous connaissons de longue date toute la kyrielle.

Nous verrons si ces graves problèmes sont résolus à l'aide de clichés ou de sentiments au lieu d'être étudiés avec le soin minutieux qu'ils comportent.

Mais, nous ne voyons pas encore M. Jules Guesde votant régulièrement avec M. Goblet. Les sectes ouvrières ou socialistes forment autant de petites chapelles et la concentration d'une façon générale ne se fera pas.

Pourtant, il faut tout redouter d'une coalition momentanée qui produirait des désastres irréparables.

Dimanche 3 septembre le *Lutin* est arrivé avec deux millions et demi de francs, qui, avec cinq cent mille envoyés la semaine dernière par l'entremise de la Hong-Kong Shanghaï bank, forment le montant de l'indemnité imposée au Siam.

Les canonnières *Massie* et *La Grandière*, qui sont à Pnom-Penh, devaient passer les rapides mercredi, guidées par le *Bassac*. La voie de transbordement de Khône est construite et le Gouvernement veut faire passer l'*Argus* avec les canonnières.

Une dépêche de source anglaise prétendait que les nouvelles conditions françaises sont renfermées dans douze articles redigés de façon à éluder autant que possible l'article de la nation la plus favorisée inséré dans les traités des autres nations.

Dans une dernière conférence avec les plénipotentiaires siamois, M. Le Myre de Vilers, n'ayant pas pu obtenir l'acceptation immédiate de ces conditions, a déclaré que le Gouvernement siamois pouvait prendre un délai de trois mois pour étudier la question.

Le scrutin de ballottage a eu lieu. Voici la liste des députés de Paris :

Républicains : MM. Trélat, Léveillé, Georges Berger, Marmottan.

Radicaux : MM Mesureur, Chautemps, Barodet, Chassaing, Pétrot, Frébault, Brisson, Paschal Grousset, Jacques, A. Humbert.

Socialistes : MM. René Goblet, Viviani, Groussier, Fabérot, Toussaint, Millerand, Hovelacque, Chauvière, Sembat, Rouanet, Lavy, Clovis Hugues, Prudent-Dervillers, Dejeante, Vaillant.

Revisionnistes : MM. Paulin Méry, Michelin, Le Senne, Ernest Roche.

Conservateurs : MM. Denys Cochin, Binder.

Rallié : Georges Berry.

Les autres députés de la Seine sont :

Radicaux : MM. Lefoullon, Baulard.

Socialistes : MM. Waller, Avez, Chauvin.

Révisionnistes : MM. Goussot, Pierre Richard.

Le scrutin de ballottage a donné les résultats suivants :

Républicains élus	141
Conservateurs élus	9
Ralliés élus	11
	161

Au premier tour de scrutin, les républicains avaient gagné 63 sièges, ils en gagnent 20 au scrutin de ballottage, soit un total de 83 sièges gagnés sur les conservateurs.

Le 4 septembre, l'Agence Havas nous a transmis la note suivante :

« Une communication de notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, parvenue hier au quai d'Orsay, transmet au Gouvernement français l'avis officiel que l'escadre russe, sous le commandement de l'amiral Avelane, doit se trouver le 13 octobre (1er octobre russe) à Toulon, pour rendre la visite faite à Cronstadt par l'escadre française.

« Pour compléter cette note, il faut ajouter que c'est dans l'après-midi de vendredi que la chancellerie russe a fait cette communication officielle à M. de Montebello, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, qui l'a transmise à notre Ministre des affaires étrangères.

« L'amiral Avelane doit prendre le commandement de l'escadre à bord d'un bâtiment actuellement en rade de Cronstadt. L'escadre qui viendra à Toulon sera composée de cinq ou six navires, parmi lesquels ceux qui étaient allés à Chicago et qui rejoindront, soit en route, soit à Cronsdat même.

« Il est à présumer qu'après cette visite la question de l'établissement d'une station navale russe permanente dans la Méditerranée sera définitivement tranchée.

« Le Conseil des Ministres, dans une de ses prochaines réunions, aura à délibérér sur les conditions dans lesquelles aura lieu la réception qui sera faite à la flotte russe.

« Mais dès maintenant, nous croyons savoir que M. le Président de la République se rendra à Toulon pour recevoir l'escadre russe.

« D'autre part, il est hors de doute que l'état-major de cette escadre viendra à Paris.

« Notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, qui va prendre son congé, comme tous les ans à pareille époque, se trouvera en France au moment de la réception de l'escadre russe. »

Une dépêche de source anglaise annonçait la reprise des négociations entre M. Le Myre de Vilers et les représentants du Gouvernement siamois dans quatre ou cinq jours. (*Notre correspondant d'Angleterre s'occupe de la discussion qui a eu lieu à la Chambre des Communes au sujet du Siam.*)

Le mardi 5 septembre, une nouvelle singulière s'est répandue : on annonçait la mort de M. Carnot. Nous ignorons dans quel but ce bruit a été lancé ; dans notre dernière « Situation » nous en parlions incidemment. Nous n'avons donc pas été bien surpris.

Un Conseil des ministres a eu lieu à Fontainebleau sous la présidence de M. Carnot. Il a été convenu que le Président du Conseil et le Ministre de la marine accompagneraient le Président de la République à la revue de Beauvais.

Le Ministre des finances a informé le Conseil que les obligations sexennaires échues le 1er septembre, et s'élevant à 133 millions, ont pu être payées sans renouvellement à l'aide des seules ressources de Trésorerie.

Les Ministres ont décidé de préparer immédiatement le budget de 1895, de façon à pouvoir le déposer dès la rentrée de janvier. M. Peytral a insisté auprès de ses collègues pour que les dépenses ne dépassent pas celles de 1894.

Le Ministre des finances prépare en même temps un projet sur la conversion du 4 1/2. On sait en effet que cette conversion est possible depuis le 16 août dernier. L'époque de la réalisation de cette opération reste subordonnée aux votes de la Chambre.

Nous croyons pouvoir ajouter que le budget de 1895 sera entièrement indépendant de la conversion, c'est-à-dire que les ressources à provenir de la conversion du 4 1/2 ne seront pas escomptées dans le budget de 1895. Dans l'esprit du Ministre, ces ressources devraient servir à gager les trois ou quatre cents millions d'obligations sexennaires restant à rembourser à l'ouverture du budget de 1894.

Le jeudi 7 septembre, les directeurs de journaux français et les présidents des diverses associations de la presse de Paris et des départements, réunis au Grand-Hôtel, se sont entendus pour organiser à Paris des fêtes populaires, en l'honneur des officiers et des marins de l'escadre russe.

De Toulon, on annonçait que, à la préfecture maritime on semble décidé à envoyer l'escadre active d'évolutions de la Méditerranée au-devant de l'escadre russe, lors de son arrivée à Toulon. Nos forces navales feraient une escorte à la flotte russe à son entrée en rade de Toulon. L'autorité maritime étudie les divers projets de fêtes à donner en l'honneur des marins russes.

La *Gazette de Cologne* a publié une note se terminant ainsi :

« Nous continuerons, même après ces fêtes de Metz, à être calmes et confiants dans notre force, et cela nous sera d'autant plus facile que l'on veillera à ce que l'arrogance dont les Français vont faire preuve après les fêtes franco-russes soit refroidie « par une autre manifestation » qui leur fera comprendre de nouveau qu'il y a encore dans le monde assez de forces pour contrebalancer l'alliance franco-russe. »

Le gouvernement allemand a appris qu'une des suites de la visite que fera la flotte russe à Toulon sera l'établissement d'un dépôt de charbon sur un point quelconque de note côte. Ce dépôt servira au ravitaillement de la flotte russe de la Méditerranée.

Pour répondre à cette nouvelle preuve de l'entente entre la France et la Russie, le Gouvernement allemand a demandé et obtenu du Gouvernement italien le droit d'établir un dépôt de charbon en territoire italien. On croit même savoir que le Gouvernement italien a cédé dans ce but un petit ilot dont il a été assez souvent parlé au cours des manœuvres maritimes du mois dernier.

Le *Mercure de Souabe* a publié la note suivante :

« C'est là un fait de plus à ajouter à une série de faits qui contribuent à donner à la situation politique générale un caractère d'une gravité plus accentuée. Il faut tenir compte déjà de ce fait que nous allons voir grandir encore l'impatience et l'enthousiasme des Français. Un symptôme tout particulièrement inquiétant c'est cette circonstance qu'une partie de la flotte russe ne rentrera pas, mais va s'installer dans la Méditerranée. En Italie, on considérera les bâtiments russes, s'ils

prennent leur séjour dans les eaux de la Corse, comme des voisins très incommodes et la perspective empirera encore si cette escadre russe est destinée à se joindre un jour à une autre escadre venant de la mer Noire. »

Le 9 septembre, le *Figaro* a reproduit une note insérée par le *Vorwaerts* le 30 juillet dernier. A titre de document, nous reproduisons également ces lignes du journal socialiste berlinois :

« Les coreligionnaires français qui nous ont si fidèlement secondés dans *notre* lutte électorale ont maintenant à leur tour un combat très décisif à livrer. Il est du devoir des prolétaires de tous les pays, qui nous ont si efficacement soutenus dans notre lutte électorale, de satisfaire aux exigences des intérêts de la solidarité internationale.

« La direction du Comité allemand, se conformant à ce devoir à remplir, a résolu de faire parvenir, dans ce but, à nos frères français, une allocation de 2.500 francs. »

Marché Financier. — Les discours prononcés à Metz par l'Empereur allemand ont été pacifiques ; la conversion de l'*Emprunt Russe 6 0/0 1883*, dont nous parlons plus loin dans un article spécial, va avoir lieu à partir du 13 courant; on est certain maintenant que M. Peytral, ministre des finances, présentera, dès la rentrée des Chambres, un projet de conversion de la *Rente 4 1/2 0/0 française* : enfin, les dispositions de New-York et de Londres sont beaucoup plus favorables. Aussi la bonne tendance de notre place, tendance signalée par nous dans notre dernier *Marché Financier* ne s'est, en général, pas démentie, d'autant plus que, pour tout le monde, la conviction est que le besoin d'affaires rendra la campagne d'hiver des plus actives. C'est ce que nous avons répété nous-mêmes à plusieurs reprises. Il faut, en conséquence, espérer que le mieux que l'on signale dans les pays où la question monétaire avait revêtu un caractère aigu, se maintiendra. Mais ces dernières dispositions changeraient-elles, que la France n'aurait, pour ainsi dire, qu'à en profiter, restant le seul pays à l'abri de tout mécompte.

On a eu, cette semaine, une petite désillusion. On avait, en Bourse, espéré, pour jeudi, un abaissement dans le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre. L'attente a été déçue ; au reste, il ne faudra pas s'étonner si cette Banque maintient, pour quelque temps encore, et comme mesure conservatoire, son taux d'escompte à 5 0/0.

En France, le rendement des impôts, pour le mois d'août dernier, a été excellent. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article spécial dans lequel nous donnons les résultats obtenus. L'argent est toujours abondant sur place, et il ne paraît pas que le découvert dont nous avions signalé l'existence, se soit encore racheté, sauf sur de rares valeurs. On ne voit donc pas pourquoi la fermeté actuelle ne se maintiendrait pas, le résultat final des élections législatives n'ayant pas modifié les impressions favorables conçues lors du premier tour de scrutin, et l'arrivée à Toulon de la flotte russe, à laquelle, du reste, une réception enthousiaste est réservée, ne pouvant que resserrer les liens qui unissent la Russie et la France.

En fin de semaine, pourtant, et toujours à cause des violentes fluctuations de la *Rente Italienne*, on reste un peu hésitant. De plus, quelques réalisations se sont produites à cause des fêtes religieuses israélites de lundi et mardi qui tiendront, dans toutes les Bourses européennes, nombre de spéculateurs en dehors des affaires.

★ ★ La *Rente 3 0/0 française* a passé de 99 25, cours de clôture de samedi dernier, à 99 60, pour rester, en fin de semaine, à 99 52 1/2. C'est la lourdeur qui s'est manifestée au dernier moment qui a fait que quelques ventes se sont produites brusquement. Déjà vendredi on avait cherché à peser violemment sur les cours en colportant les nouvelles les plus fantaisistes au sujet d'un dépôt de charbon que la Russie aurait demandé à la France, dépôt qui serait installé sur un point quelconque de nos côtes sur la Méditerranée.

Que nos voisins s'entendent avec d'autres pays, pour obtenir le même avantage, nous n'avons pas à nous en préoccuper. De même nous n'avons pas à nous garder contre les variations brusques d'autres fonds étrangers. Nous n'avons qu'à faire entrer en ligne de compte notre situation florissante et marcher de l'avant.

Sur le *4 1/2 0/0*, on a atteint au plus haut le cours de 105 10 et on a clôturé, hier, à 104 82 1/2. Les ventes au *comptant* ont encore continué, mais dès qu'une offre se produit, elle est absorbée immédiatement pour le compte de divers Etablissements aussi bien financiers que d'assurances. Il est certain qu'aux cours actuels, le placement a plus d'avantages à se porter sur le *4 1/2 0/0* que sur le *3 0/0* ; et les petits rentiers devraient suivre l'exemple que leur donne la haute finance. Naturellement personne ne peut encore savoir les conditions qui seront faites aux porteurs du 4 1/2 p. c. lors de l'opération qui est maintenant à l'ordre du jour ; mais quel que soit le système qui sera adopté, il sera avantageux à ceux qui auront à l'accepter.

★ ★ Nous laissions, il y a huit jours, la *Banque de France* à 4.050. Elle est, maintenant, à 4.090 et 4.100 au comptant. Les échanges à terme, sur ce titre, sont très restreints, la spéculation s'abstenant complètement en ce moment.

★ ★ Le *Crédit Foncier*, qui était resté calme pendant si longtemps, a vivement monté, cette semaine, de 962 50 à 986 25. Le cours de clôture de la semaine est 978 75, sur quelques réalisations de bénéfices. Cet Etablissement délivre actuellement, au prix de 100 fr., des cinquièmes d'obligations à lots 1885, et il est dans l'intention de délivrer aussi, à 100 fr., des quarts d'obligations communales 1891. Ces obligations étant cotées, les entières respectivement 473 fr. et 395 fr., notre grand Etablissement hypothécaire trouve, dans cette opération, un profit sérieux, en même temps qu'il rend service à la petite épargne, en lui facilitant les placements de tout repos.

★ ★ Nous signalions déjà, il y a huit jours, la hausse dont avaient profité les actions de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*. Cette hausse a continué encore cette semaine. De 635, ces titres ont passé à 651 25, mais, également sur des réalisations de bénéfices, ils reviennent à 640 fr. *Crédit Lyonnais* sans changement à 777 50 ; *Comptoir National d'Escompte* en avance de 3 fr., à 486 50 au comptant ; à terme, il se négocie à 486 25 ; *Crédit Industriel et Commercial* en avance, dans les environs de 575 ; *Banque d'Escompte* mieux à 78 fr. 75.

Les actions de la *Banque Internationale de Paris* sont à 416 25, en avance de 5 fr. Cette Banque a acheté du Ministère des finances de Russie un lot important d'actions de la *Compagnie Griasi-Tsaritsine* qui, comme nos lecteurs le savent, doivent être échangées contre des actions de la *Compagnie du Sud-Est de Russie*.

La fermeté du marché profite aux obligations de la *Société Foncière Lyonnaise*, qui sont de plus en plus recherchées et dont le prix s'élèvera probablement encore à une époque prochaine, aussitôt que l'unification de la Dette chirographaire, déjà très avancée, sera entièrement achevée. Les chiffres du compte de Profits et Pertes au 30 juin répondent aux résultats espérés et permettent de prévoir qu'en décembre prochain un acompte sur les bénéfices de 1893 pourra être distribué aux actionnaires. Le Société aura alors régularisé la réduction de son capital à 50 millions, remboursé intégralement ses dettes hypothécaires et arrêté définitivement toute émission d'obligations. La situation se présentera avec la solidité et la clarté que nous avons déjà signalées, à savoir : un actif de 84 millions, libre d'hypothèques, contre un passif de 30 millions en obligations s'amortissant en 64 ans. De vastes terrains portés en inventaire pour un franc. Un revenu actuel de 2.850.000 fr., provenant du loyer des immeubles contre une charge de 1.300.000 fr. pour les intérêts et l'amortissement des obligations. Ces titres offrent donc des garanties aussi complètes que possible et constituent un placement de premier ordre. Aussi les demande-t-on à 433 fr.

★ ★ Pour nos grandes Compagnies de Chemins de fer, la semaine a été plus favorable que la précédente. Les recettes ont, en effet, présenté une augmentation de 224.417 fr. La plus-value totale, depuis le 1er janvier, s'élève donc, maintenant, à 12.826.417 fr. Quant aux actions, elles conservent leur fermeté. Le *Lyon* est au même cours de 1.535; le *Nord* n'est en recul que de 2 fr. à 1.878; l'*Ouest* est presque sans variation à 1.116 50, et le *Midi* revient de 1.340 à 1.336. Quant à l'*Orléans*, il monte de 1.618 à 1.625, pendant que l'*Est* gagne 4 fr. à 969.

★ ★ L'action *Suez* est montée de 2.705 fr. à 2.747 fr. 50 c., pour revenir à 2.717 fr. 50. Nombre de rachats ont encore été effectués ; on a dit que le Conseil d'administration de la Compagnie songeait à diviser les actions actuelles en cinquièmes. *Métaux* toujours fermes et demandés à 476. Actions *Téléphones* à 385. Le *François-Arago*, bateau de la *Société Générale des Téléphones*, vient d'effectuer dans de bonnes conditions l'atterrissage à Gomen (Nouvelle-Calédonie) du câble reliant l'Australie à la Nouvelle-Calédonie, qui a été concédé à la Société Française des Télégraphes sous-marins.

La pose de ce câble sera complètement terminée dans très peu de temps.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* accuse, pour la semaine, une plus-value importante. De 62 62 1/2, elle a progressé jusqu'à 64 20 et reste à 63 80, sur des dépêches privées annonçant que les bureaux de la *Compagnie des Eaux* à Madrid auraient été pillés par la foule. Jusqu'à présent rien n'est venu confirmer cette nouvelle qu'il faut considérer, jusqu'à nouvel ordre, tout au moins comme exagérée. Quant au change, il va en s'améliorant. Il n'est plus qu'à 20 0/0 de prime à Barcelone et à Madrid.

★ ★ L'*Italien 5 0/0* a, comme précédemment, été violemment agité cette semaine. Nous l'avons vu passer de 83 75 à 84 75, gagnant ainsi 1 fr., mais nous le retrouvons au dernier moment à 84 32 1/2. La hausse passagère de ce fonds doit être attribuée à des rachats fermes et à primes d'un gros spéculateur de notre place. Hier samedi, on semblait vouloir monter encore, lorsque Berlin est venu, avec des ventes considérables, écraser le marché. Nous nous reportons à tout ce que nous avons dit jusqu'à présent sur ce fonds, sur lequel il est raisonnablement difficile d'entrevoir une amélioration durable.

Les *Méridionaux* sont de nouveau faibles à 572 50. Dans sa séance du 31 août dernier, le Conseil d'administration de la Société a décidé, qu'à dater du 1er octobre prochain, le paiement, *hors d'Italie*, des coupons semestriels des obligations de la Société sera fait en monnaies étrangères, conformément aux indications mentionnées au verso des titres, mais seulement sur la présentation de ces titres. Voici une mesure qui doit détourner les capitalistes français de ce titre.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0* est à 21 25, c'est-à-dire plus mou que la semaine dernière. Nous répéterons, pourtant, qu'il est dangereux de se mettre vendeur sur ce titre ; on n'a qu'à voir ce qui se passe pour les reports sur cette valeur à chaque liquidation.

★ ★ Bien que ne restant pas tout à fait aux plus hauts cours, les *Fonds Russes* sont presque tous en avance sur la clôture du 2 septembre. L'*Orient IIIe* a gagné 20 centimes à 68 20; les *Russes Consolidés* 1re et 2e série se maintiennent à 99 75 après avoir même dépassé le pair, et le *3 0/0 1891*, gagne 1 fr. 10 à 81 60. Au sujet de ce titre, nous référons nos lecteurs à l'article spécial que nous consacrons à la *Conversion Russe*. Il n'est pas possible que, dans les conditions actuelles, et en tenant compte de la préférence que le public accorde aux *Fonds Russes*, le *3 0/0 1891* reste aux prix actuels. Il est fatalement appelé à monter beaucoup encore.

★ ★ On a encore monté sur les *Valeurs Ottomanes*, malgré quelques réalisations. Le *Turc C* est à 24 05 ; la *Série D* cote 22 57 1/2 et la *Banque Ottomane* est en avance de 2 fr. 50, à 583 75. Quant à la *Consolidation*, elle cote 412 50 à terme et 413 au comptant.

Les obligations *Salonique-Constantinople* sont maintenant à 298 75, c'est-à-dire en nouvelle plus-value de 1 fr. 25. Nous avons, à maintes reprises, attiré l'attention sur ces titres, alors qu'ils ne cotaient que 280 ; on n'a qu'à se reporter aux divers articles publiés par nous précédemment sur cette entreprise pour se persuader que toutes nos appréciations anciennes se sont réalisées. Mais bien que les obligations *Salonique-Constantinople* aient justifié largement la confiance que nous avions en elles, nous estimons qu'elles sont encore appelées à une plus-value très importante.

La situation de la Turquie, on le sait, est exceptionnelle. Elle n'a, en aucune façon, et pour de bien longues années, non pas à se préoccuper, mais même à envisager la question du change dont tant de pays ont à souffrir en ce moment. Aussi, et vu la garantie que le Gouvernement accorde à la Compagnie *Salonique-Constantinople*, les portefeuilles ont-ils intérêt à entrer dans une valeur solide et assurée d'une plus-value importante. Un arbitrage semble même s'imposer. Les obligations donnent le même revenu que les obligations des *Chemins de fer espagnols*; comme valeur intrinsèque, elle ne le cèdent en rien aux obligations même de première hypothèque de ces chemins de fer. Or, en remplaçant celles-ci par des obligations Salonique-Constantinople, on se ménage non seulement pour l'avenir un revenu assuré, mais encore de larges bénéfices dans les cours.

★ ★ Le *Rio-Tinto* et la *De Beers* ont été plus favorisés cette semaine. Le premier a monté à 333 75, et la seconde a, un moment, dépassé 400 fr. A la dernière heure, le *Rio-Tinto* reste à 332 50, pendant que la *De Beers* recule à 397 50, malgré les bons avis que l'on publie sur le marché des diamants bruts. Quant au *Rio-Tinto*, il ne paraît pas encore se ressentir des envois importants de cuivre métal que l'Amérique peut nous envoyer encore ce mois-ci.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

VI. — La Formation des six grands Réseaux

Le Gouvernement de Décembre a trop mérité les sanglantes critiques de l'histoire pour qu'on puisse un seul moment songer à le défendre. Cependant nous avons le devoir de constater loyalement que cette conception de la fusion des petites Compagnies — qui déchiquetaient le territoire de la France en d'innombrables exploitations — en six grands réseaux d'intérêt général, fut une conception des plus heureuses. L'intérêt public l'imposait absolument, et sa réalisation eut les résultats les plus féconds, non seulement pour les actionnaires de toutes ces entreprises, aux trois quarts ruinées, mais aussi et surtout pour l'industrie et le commerce français.

Les 3.521 kilomètres de Chemins de fer français, en exploitation au 1er janvier 1852, étaient répartis, outre les grandes lignes énumérées d'autre part, entre une vingtaine de petites Compagnies, greffées sur

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 86.

le prolongement des grandes artères pour desservir, soit des régions industrielles, soit des centres commerciaux plus ou moins importants, mais que leur position géographique avait laissées en dehors du tracé rayonnant de Paris aux frontières.

« Ces diverses constructions de lignes, — dit fort justement M. Octave Noël dans la remarquable étude qu'il a publié dans le *Dictionnaire des Finances* — s'étaient, en conséquence effectuées, lambeau par lambeau, et l'achèvement en avait été confié à un nombre considérable de Sociétés ou d'entreprises étrangères les unes aux autres et n'ayant entre elles d'autres rapports que ceux qu'exigeaient le transport des marchandises ou le trafic ordinaire d'un point quelconque de la France à l'autre.

« Les inconvénients de cette division du réseau n'avaient pas tardé à se faire jour. Les dépenses d'exploitation, moindre sur les lignes importantes et de grand trafic, s'élevaient à des proportions souvent ruineuses sur les autres; les prix de transport et les maxima de tarifs n'offraient aucune homogénéité; le service se faisait mal, sans unité et sans règle, et les transbordements multipliés des voyageurs et des marchandises, en nuisant au développement des transactions, accroissaient sensiblement les frais d'administration déjà trop considérables eu égard aux recettes réalisées. »

A ce tableau rigoureusement exact de l'état du réseau français en 1852 il faut ajouter cette considération que la misère dans laquelle végétaient ces petites Compagnies, et le discrédit dont elles étaient naturellement frappées, rendaient toute amélioration de trafic impossible et paralysaient d'une manière évidente le développement du réseau.

Et, cependant, la situation des Grandes Compagnies s'était singulièrement améliorée depuis 1848. Du 31 décembre 1848 au 31 décembre 1851, le nombre des lignes exploitées s'était accru de 1.489 kilomètres, et le chiffre des recettes avait toujours progressé.

Voici les résultats d'ensemble de tous les Chemins de fer français pendant cette période :

Années	Long. moyenne	Recettes brutes		Total	Moyenne kilom.
		Voyag. Gr. vit.	Petite vitesse		
	Kilom.	Francs	Francs	Francs	Francs
1849	2.032	38.947.622	29.035.055	67.982.677	33.456
1850	2.651	53.162.113	37.817.193	90.979.306	34.315
1851	3.034	62.409.773	40.900.113	103.329.957	34.051

Parmi les Compagnies dont le trafic s'était particulièrement développé, nous citerons :

Compagnies	Recettes brutes 1849	Recettes brutes 1850	Recettes brutes 1851
—	—	—	—
Nord.........	19.326.479	23.694.894	26.332.037
Orléans......	10.128.613	9.960.448	10.440.207
Centre.......	3.318.954	3.761.443	4.169.173
Bordeaux....	3.906.017	4.032.628	4.981.915
Nantes.......	971.484	1.633.295	2.286.922
Strasbourg...	1.320.962	5.725.730	7.738.106
Marseille....	2.831.018	3.380.214	5.536.194
Lyon........	Construction	7.903.101	12.410.094
St-Germain..	1.671.328	1.970.328	2.190.842

En ne considérant que les Compagnies dont l'exploitation avait été complète, les chiffres ci-dessus représentaient comme revenu net de toute charge : Pour l'Orléans 12.8 0/0 du capital social; pour le Nord 8 0/0; pour le Saint-Germain 7.3 0/0; pour le Centre 6.3 0/0. Le revenu net des autres Compagnies était encore inférieur à 5 0/0, mais la progression des recettes permettait d'espérer avant peu d'années de superbes dividendes pour les actionnaires.

La construction avait pourtant donné de désagréables surprises aux actionnaires de ces premières Compagnies ; les ingénieurs s'étaient généralement trompés de 25 à 50 0/0 dans leurs calculs des frais de construction et voici les dépenses kilométriques de premier établissement que nous relevons pour les principales Compagnies existant au 1er janvier 1852 : Versailles R. G. 1.234.000 fr. par kilomètre, — Saint-Germain 847.700 fr., — Sceaux 545.440 fr.,— Le Havre 526.316 fr.,— Versailles R. D. 500.000 fr., — Rouen 496.350 fr., — Orléans 466.160 fr., — Bâle 321.780 fr., — Nord 313.400 fr., etc.

Or, malgré l'énormité de ces dépenses de premier établissement, qui exigeaient — eu égard aux frais d'exploitation variant alors de 45 à 65 0/0 des recettes brutes — 35 à 40.000 francs de recettes kilométriques pour pouvoir donner un dividende de 5 0/0 au capital social, les anciennes Compagnies prospéraient car, en 1851, — pour ne citer que les principales — le Saint-Germain avait réalisé 96.000 fr. de recettes par kilomètre; l'Orléans, 80.000 fr. ; le Rouen, 63.500 fr. ; le Nord, 40.600 fr.; le Havre, 38.300 fr.; le Marseille, 29.500 fr., etc.

Mais les nouvelles lignes bloquées dans des régions peu productives, écrasées par des dépenses d'administration hors de proportion avec les résultats à espérer, vivaient péniblement aux crochets de l'Etat et lassaient la patience de leurs commanditaires.

Cet état de choses était préjudiciable au commerce et à l'industrie, parce qu'il paralysait le développement des voies ferrées en France, et au Trésor public, parce qu'il était sollicité de tous les côtés, les capitaux ne voulant plus entrer dans des entreprises de Chemins de fer sans garantie de l'Etat.

Le Gouvernement de l'Empire, se rendant d'ailleurs aux légitimes réclamations qui s'élevaient de toute part en faveur de l'unification générale des services de transport, poussa les Compagnies à se grouper et profita de cette concentration pour mettre à la charge des grandes unités ainsi créées, la construction et l'exploitation des lignes nouvelles que le pays réclamait impérieusement.

On peut dire que la fusion en six grands réseaux des 28 Compagnies qui existaient au 1er janvier 1852, et les *Conventions de 1859* qui vinrent couronner l'œuvre de la concentration, ont eu pour conséquence la construction du *Second Réseau*, comme d'ailleurs les *Conventions de 1883* — si injustement attaquées aujourd'hui — auront eu pour résultat absolument certain l'achèvement du *Troisième Réseau* que l'Etat n'aurait pu mener à bonne fin sans graves inconvénients pour ses finances.

Certes, il est facile de critiquer après coup et de déplorer qu'on ait fait la part trop belle aux actionnaires des grandes Compagnies. C'est le reproche qu'on adressait, avant 1883, aux *Conventions de 1859* ; c'est le même reproche qu'on formule aujourd'hui à l'égard des *Conventions de 1883* baptisées, pour la circonstance, de *Conventions scélérates*. La haine du capital hypnotise à ce point des hommes politiques — d'ailleurs très intelligents et très respectables à tous les points de vue —

qu'ils perdent absolument de vue le point de départ pour ne considérer que l'arrivée, et qui oublient, en calculant le bénéfice des actionnaires, les avantages incalculables (*incalculables*, répétons-le bien) que l'Etat, c'est-à-dire tout le monde, a retiré des Chemins de fer.

Nous reviendrons sur ce point spécial quand nous aurons donné les chiffres d'ensemble du capital privé engagé dans les entreprises de chemins de fer, et la part contributive de l'Etat dans ces mêmes entreprises. Nous espérons établir, par des calculs irréfutables, que le bénéfice que le capital privé retire actuellement de l'exploitation des Chemins de fer est un bénéfice plutôt trop faible qu'exagéré et, qu'au contraire, sous l'apparence de larges subventions, l'Etat s'est réservé la part du renard pour le présent et la part du lion pour l'avenir.

VII. — Résultats de la Fusion

Pour en revenir à notre historique, le plus grand avantage que le commerce et l'industrie de la France retirèrent de la fusion des Compagnies en six grands réseaux d'intérêt général (Nord et Orléans : 1852 — Est et Midi : 1853 — Ouest : 1855 — P.-L.-M. : 1852 et 1857), fut — indépendamment de la création de nouvelles voies, de l'unification des services, de l'accélération de la vitesse et, par conséquent, de l'économie du temps et de l'argent des voyageurs, etc. — un abaissement considérable des tarifs de transports.

En 1841, le tarif moyen kilométrique des voyageurs était de 7 centimes ; en 1853, il était encore de 6 cent. 6 : en 1860, après la signature des *Conventions de 1859* — le tarif moyen était tombé à 5 cent. 6. Pour les marchandises, le tarif moyen, en 1841, était de 12 cent. par tonne et par kilomètre. — En 1853 le tarif moyen kilométrique s'était déjà abaissé à 8 cent. 2; mais en 1860 nous le trouvons à 6 cent. 92.

Traduisons ces résultats en langage clair :

En 1860, le réseau en exploitation comprenait 9.439 kilomètres (il avait plus que doublé en cinq années), et la recette totale de tout le réseau fut de 142.314.558 fr. pour les voyageurs et de 216.039.307 francs pour les marchandises.

Le nombre de kilomètres parcourus par les voyageurs fut exactement de 2.521.201.667 et le parcours des marchandises de 3.119.946.899 tonnes kilométriques.

L'économie entre 1853 et 1860 ayant été de 1 centime par kilomètre pour les voyageurs, et de 1 c. 3 pour la tonne kilométrique, le public français a bénéficié en 1860, par rapport aux tarifs de 1853, de :

Voyageurs..........	25.212.000 fr.
Marchandises.......	40.050.000
Total du gain...	65.262.000 fr.

Et on remarquera que nous n'établissons la comparaison qu'avec les tarifs de 1853 et non ceux de 1841.

En 1853, l'impôt de la grande vitesse avait fait entrer 2.948.000 francs dans les caisses de l'Etat.

En 1860, le même impôt a produit la somme de 20.831.176 fr. C'est le bénéfice visible que l'Etat retirait alors de l'industrie des Chemins de fer. Et ce bénéfice était bien *réel* puisqu'en 1841, alors qu'il n'y avait que 573 kilomètres de lignes en exploitation, le même impôt n'avait donné que 305.600 fr. Et nous négligeons les autres sources multiples d'impôts que l'accroissement de l'activité industrielle et commerciale dû aux Chemins de fer, procurait à l'Etat. Pour ne citer qu'un seul fait, les droits de douane à l'importation et à l'exportation, qui étaient de 116 millions de francs en 1840, avaient atteint le chiffre de 134 millions de francs en 1860.

Au 31 décembre 1859, la part contributive de l'Etat dans la construction des Chemins de fer s'élevait exactement à 783.530.000 francs. En ne tenant compte que de l'impôt sur les transports à grande vitesse, les dépenses de l'Etat représentaient déjà un intérêt annuel de 2.65 0/0.

Il serait à souhaiter que toutes les dépenses *extraordinaires* de l'Etat aient été faites, dans le passé, d'une manière aussi intelligente et surtout aussi productive.

Voici donc le réseau français concentré en six grandes exploitations : nous n'examinerons plus désormais que les événements visant l'économie générale du régime établi, nous réservant d'étudier les détails dans l'histoire particulière de chacune des Compagnies.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Le rendement des impôts du mois d'août, que l'Administration des finances nous communique cette semaine, donne les résultats suivants :

Recouvrements d'Août 1893

	Recouvrements d'août 1893	Evaluations budgétaires	Différence par rapport aux éval. budgét.	Difference par rapport à août 1892
	(Milliers de francs)			
Impôts directs.....	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	193	279	— 86	— 65
Enregistrement.....	35.323	39.872	— 4.549	— 6.566
Timbre............	12.711	11.424	+ 1.287	+ 3.047
Douanes...........	36.013	36.069	— 56	+ 7.909
Contrib. indirectes..	44.476	44.149	+ 327	— 3.097
Sels..............	2.302	2.415	— 113	— 161
Sucres............	18.932	14.500	+ 4.432	+ 3.236
Postes et Télégr....	17.446	15.243	+ 2.203	+ 1.308
Monopoles, etc......	42.539	41.816	+ 723	+ 150
Totaux....	209.935	205.767	+ 4.167	+ 5.761

Huit premiers mois de 1893

	Recouvrements des 8 premiers mois de 1893	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux eval. budgét.	Differences par rapport à 1892
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0.........	51.000	53.412	— 2.412	— 2.114
Enregistrement.....	346.735	367.496	—20.760	—33.217
Timbre	104.259	106.277	— 2.018	+ 1.792
Douanes	272.179	296.583	—24.404	+ 5.421
Contrib. indirectes .	370.518	358.332	+12.186	— 6.853
Sels...............	18.521	19.204	— 683	— 812
Sucres	115.952	111.000	+ 4.952	— 1.089
Postes et Télégr....	132.127	128.774	+ 3.353	+ 3.857
Monopoles, etc.....	313.339	308.822	+ 4.517	+ 441
Totaux....	1.724.632	1.749.900	—25.269	—32.573

Les chiffres donnés par l'Administration accusent une plus-value sur août 1892 de 4.866.900 fr.; mais les chiffres détaillés ci-dessus présentent une plus-value de 5.761.000 fr. Nous signalons cette différence sans pouvoir l'expliquer avant que les détails complets soient publiés.

Les résultats du mois d'août 1893 sont excellents et font décroître la moins-value constatée dans nos recettes jusque fin juillet. Pour les huit premiers mois de 1893, les recettes restent encore inférieures de

*

32.573.000 fr. à la même période de 1892 et de 25 millions 269.000 fr. aux évaluations budgétaires.

Les Douanes sont encore en moins-value de 56.000 fr. sur les évaluations budgétaires, mais elles continuent à donner des plus-values considérables sur les mois correspondants de 1892; pour le dernier mois, l'augmentation est de 7.909.000 fr. Les sucres ont aussi fourni d'importantes plus-values, ainsi que les Postes et Télégraphes.

Par contre, les droits d'enregistrement continuent à donner lieu à de grands mécomptes; comparé à août 1892, le dernier mois est en perte de 6.566.000 fr.; la moins-value sur les évaluations budgétaires est de 4.549.000 fr.

En résumé, les résultats d'août sont très favorables et font espérer, pour les derniers mois de l'année, des excédents pouvant ramener l'ensemble de nos recettes au niveau des évaluations budgétaires.

P. B.

LA RÉCOLTE DE 1893 EN FRANCE

Dans le n° 86 de l'*Economiste Européen* (p. 301), en donnant les chiffres de la récolte et de la consommation du blé dans le monde entier, d'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture hongrois, nous avons publié un tableau spécial à la France, extrait du *Bulletin des Halles*.

Voici, pour compléter ces indications, les chiffres, par région et en hectolitres, que le Département de l'Agriculture français vient de publier, comprenant, outre le froment, le méteil et le seigle :

	Froment	Méteil	Seigle
	Hectol.	Hectol.	Hectol.
1re Région (Nord-Ouest).	11.917.905	1.077.150	2.660 485
2e — (Nord).......	23.990.515	706.284	2.855.388
3e — (Nord-Est)...	7.237.460	176.685	2.104.360
4e — (Ouest).......	14.214.167	361.412	1.298.500
5e — (Centre)......	9.213.084	395.993	4.286.628
6e — (Est).........	9.252.212	327.818	2.500.133
7e — (Sud-Ouest)..	10.643.555	374.355	1.293.416
8e — (Sud)........	5.313.672	303.295	3.031.543
9e — (Sud-Est)....	6.024.505	169.514	2.748.352
10e — (Corse)......	116.000	1.080	24.000
Total général de la récolte de 1893 (évaluation)....	97.923.075	3.893.586	22.802.805

Voici les chiffres comparatifs des quatre années précédentes; *ces chiffres sont définitifs* :

	Froment	Méteil	Seigle
	Hectol.	Hectol.	Hectol.
1892.....	109.537.907	4.096.922	22.558.094
1891.....	77.657.568	3.698.274	21.588.914
1890.....	116.915.880	4.766.053	24.170.317
1889.....	108.309.771	4.560.364	23.126.806

Ainsi les évaluations de 1893-94 accusent les différences suivantes sur la campagne antérieure : *Froment*, 11.614.832 hectolitres de déficit; *Méteil*, 203.336 hectolitres de déficit, et *Seigle*, 244.711 hectolitres de plus-value.

C.-R. W.

LA CONVERSION RUSSE

Dans l'*Economiste Européen* du 3 courant, nous parlions de la conversion prochaine du *Russe 6 0/0 or 1883*. Cette conversion est aujourd'hui décidée et nous en indiquons les conditions à la quatrième page de la Couverture du présent numéro.

Le Gouvernement Russe appelle au remboursement au pair, pour la date du 13 décembre 1893, l'Emprunt or 6 0/0 1883 de 50.000.000 de r. ou 200.000.000 fr. émis le 4 décembre 1883 par la *Banque de Russie*.

En faisant cet emprunt, le Gouvernement Russe s'était réservé le droit de remboursement, mais seulement à l'expiration des dix années suivant l'émission. Ce droit, il en use aujourd'hui. Toutefois, il offre aux porteurs de l'*Emprunt 6 0/0 1883* d'échanger leurs titres capital pour capital, contre des obligations d'un *Nouvel Emprunt 4 0/0 or, 5e émission*, émis exclusivement pour cet échange. Par suite, le nouvel emprunt n'aura qu'un capital nominal égal à celui des obligations de l'*Emprunt 6 0/0 or 1883*.

Le nouvel Emprunt est, naturellement, affranchi à tout jamais de tout impôt russe présent ou à venir. Les titres seront munis de coupons trimestriels à l'échéance des 1er février, 1er mai, 1er août et 1er novembre de chaque année, et payables à Saint-Pétersbourg, à Amsterdam, aux caisses des maisons et établissements désignés pour la conversion, à Londres, à Berlin et enfin à New-York. L'amortissement de l'Emprunt aura lieu en 81 ans, au moyen de tirages semestriels.

Enfin, jusqu'au 1er janvier 1904 (nouveau style), le Gouvernement russe n'usera pas de la faculté de rembourser l'Emprunt ou d'en augmenter l'amortissement.

Il va de soi que cette conversion obtiendra en France le plus grand succès et témoignera une fois de plus de la confiance que notre public accorde aux *Fonds Russes*. Cette confiance, on en a depuis longtemps la preuve, du reste, plus que méritée, et on doit se souvenir des divers articles que nous avons précédemment consacrés à ces valeurs.

L'opération que l'on nous présente aujourd'hui va contribuer encore à la fermeté des Fonds Russes en général; mais il en est un qui doit particulièrement profiter : nous voulons parler du *Russe 3 0/0 1891*, dont nous prévoyions la hausse alors qu'il cotait dans les environs de 78 0/0. Avec la marge qu'il a devant lui, il doit être le favori des portefeuilles français qui, en le choisissant, n'ont à craindre aucune conversion.

L. L.

Chemins de fer du Sud de l'Autriche

La *Société anonyme Autrichienne*, constituée par acte du 23 septembre 1858, sous la dénomination de *Société Impériale Royale Privilégiée des Chemins de fer du Sud de l'Autriche*, a été formée par la réunion, en réseau unique : 1° des Chemins de fer *Lombards-Vénitiens* et de l'*Italie Centrale*; 2° du réseau d'*Orient* de l'*Empereur François-Joseph*; 3° et des chemins de fer du *Sud de l'Autriche*, Vienne à Trieste, etc. Par suite de cette fusion, les actionnaires des *Chemins Lombards-Vénitiens* ont reçu, en échange des titres qu'ils possédaient, des actions de la Société nouvelle; quant à ceux du *François-Joseph*, il leur a été attribué des obligations de la même Société qui a, en outre, pris à sa charge les obligations des *Chemins Lombards-Vénitiens*.

A l'origine, le réseau de la Compagnie comprenait des lignes situées sur le territoire autrichien proprement dit, en Lombardie, en Vénétie et dans l'Italie centrale; mais, à la suite de la guerre d'Italie de 1859, la nécessité s'imposa d'établir une séparation dans ces lignes, et, par une convention en date du 25 juin 1860, il fut entendu que le *réseau d'Autriche* et le *réseau d'Italie* auraient chacun leur administration distincte. Cette séparation ne devint définitive qu'en 1876, lors du rachat, par le Gouvernement italien, de toutes les lignes situées sur le territoire de l'Italie. Ce rachat s'effectua moyennant un prix de cession de 752.375.618 fr. 50, montant du capital dépensé sur le réseau italien jusqu'au 31 décembre 1875; mais cette somme de 752.375.618 fr. 50 ne fut pas remboursée effectivement à la Compagnie : elle fut divisée en deux parties, soit 613.255.478 fr. 64 et 139.123.139 fr. 86. Pour la première partie, le Gouvernement italien s'est engagé à payer jusqu'au 31 décembre 1954 une annuité, exempte de tout impôt futur, de 29.569.887 fr. 12, déduction faite de l'impôt italien sur la richesse mobilière; et, du 1er janvier 1855 jusques et y compris le 31 décembre 1968, une annuité nette de 12.774.751 fr. 26.

Pour la deuxième partie, de 139.123.139 fr. 86, le Gouvernement italien a pris à sa charge, jusqu'à concurrence de 20 millions de francs, la Dette contractée par la Compagnie envers la Caisse d'épargne de Milan, et pour le surplus, il a donné des titres au porteur de la *Rente italienne 5 0/0*. Par contre, le *Sud de l'Autriche* est resté chargé de toutes ses dettes vis-à-vis des tiers, telles que capital-actions et obligations.

Outre le rachat des lignes italiennes comprenant 1.978 kilomètres, la Compagnie a cédé au Gouvernement hongrois, à la date du 1er mai 1880, la ligne d'Agram-Carlstadt. Son réseau actuel se trouve donc réduit aux seuls chemins situés en Autriche, et comprend 2.190 kil. 561 m., divisés en trois groupes, et dont voici le détail :

1er groupe : ligne principale et embranchements, Vienne à Trieste et à Cormons, etc....	808 kil. 966
2e groupe : ligne de Corinthe et du Tyrol...	680 kil. 113
3e groupe : ligne de la Hongrie...........	701 kil. 482
Total..................	2.190 kil. 561

Toutefois, aux lignes ci-dessus, il faut ajouter des chemins de fer d'intérêt local, et certaines lignes exploitées pour le compte de tiers, à savoir :

Lignes d'intérêt local

Liesing à Kaltenleutgeben, Spielfeld à Radkersburg, Mœdling à Hinterbruhl............	42 kil. 083

Lignes exploitées pour le compte de tiers

Vienne à Pottendorf, Leoben à Vordernberg, Gratz à Kœflach, Radkersburg à Luttenberg, Güns à Steinamager, Barcs à Pakrac, Cilli à Vollan....................................	338 kil. 371

de sorte que, lorsque les dernières constructions seront achevées, la Compagnie se trouvera exploiter 2 millions 571 kil. 015 de voies ferrées.

On sait que, depuis longtemps déjà, il a été question du rachat, par le Gouvernement de l'Autriche-Hongrie, des *Chemins du Sud de l'Autriche*. Aux conditions du contrat de concession, l'Etat peut procéder à ce rachat à partir du 1er janvier 1895. Quant au prix, il sera établi sur la base des bénéfices des sept dernières années précédant l'année du rachat, en déduisant, toutefois, de ces sept années, les deux années les plus faibles.

En vue de cette éventualité, le Gouvernement autrichien exerce depuis plusieurs années déjà un contrôle sur l'exploitation, le bilan et les dividendes de la Compagnie. Il va de soi, en effet, qu'il est du plus grand intérêt pour celle-ci de distribuer les plus gros dividendes possibles pour conserver une situation avantageuse, en vue des règlements à intervenir.

Nous ne voulons pas dire par là qu'il y ait à formuler quelques critiques à ce sujet ; toutefois, la question a déjà soulevé des difficultés entre la Compagnie et les autorités qui ont discuté certaines dépenses de construction et d'exploitation, ainsi que la fixation de divers comptes d'amortissements. Le bruit s'est même répandu récemment, à Vienne, qu'aucune entente n'avait pu être conclue après certaines réclamations formulées, et il est vraiment regrettable que les circonstances rendent, en quelque sorte, pour la Compagnie, la défense des intérêts de ses associés plus difficile.

Car, nous ne sommes plus aux temps des dividendes même normaux. Depuis longtemps déjà (de 1875 à 1880, le *Sud de l'Autriche* n'a rien payé, et plus tard, n'a distribué que des dividendes variant de 1 fr. à 8 fr.) on est réduit aux répartitions restreintes, et la situation ne laisse pas d'être embarrassante. Depuis 1888, il a été payé aux actionnaires : en 1888, 5 fr. ; en 1889, 8 francs ; en 1890, 4 fr.; en 1891, 4 fr.; en 1892, 3 fr. Quels seront les dividendes pour 1893 et 1894, années qui complètent, en cas de rachat en 1895, les exercices devant servir de base aux évaluations ? C'est ce que l'on ne peut prévoir, les opérations de la Compagnie laissant subsister une incertitude bien explicable.

Si, en effet, on considère les chiffres publiés dans les rapports présentés, dans ces dernières années, aux assemblées d'actionnaires, on remarque que les recettes brutes de tout le réseau se sont élevées, en 1889, à 107.398.419 fr. 10 ; en 1890, à 106.913.292 fr. 30 ; en 1891, à 102.642.406 fr. 95 ; en 1892, à 102.909.785 fr. 38. Quant aux dépenses d'exploitation, elles ont été, en 1889, de 39.290.038 fr. 05 ; en 1890, de 41.184.510 fr. 22 ; en 1891, de 42.007.150 fr. et en 1892, de 42.201.692 fr. 62. En résumé, et en tenant compte des produits des lignes d'intérêt local, et des établissements de la Compagnie, laminoirs de Gratz et hôtels de Semmering, d'Abbazia et de Goritz, on trouve que les bénéfices nets s'établissent ainsi : en 1889, 14.327.177 fr. 50 ; en 1890, 10 millions 663.081 fr. 62 ; en 1891, 4.851.612 fr. 50 ; en 1892, 3.378.727 fr. 95.

Il s'ensuit que la Compagnie n'a pu, en 1891 et 1892, et après prélèvement des dividendes, reporter à nouveau, c'est-à-dire à l'excédent disponible porté au crédit du compte de l'exploitation, que des sommes modestes. Ce report avait atteint, en 1890, 7.180.569 fr. 62 ; il n'est plus que de 1.313.657 fr. 25 ; en 1891 et 1892, il était réduit à 650.651 fr. 90.

Pourtant, à voir les statistiques, le trafic réel a été, en 1892, plutôt satisfaisant ; les voyageurs et bagages ont augmenté, ainsi que le tonnage de la grande vitesse. Mais, par contre, il y a eu une légère diminution sur la petite vitesse, une augmentation dans les dépenses d'exploitation, et, enfin, une aggravation constante de la perte au change.

La Compagnie paye annuellement, en or, 15 millions de florins environ. Or, la perte incombant à ces paiements, qui était de 6.286.966 fr. 22 en 1890, a passé à 6.371.013 fr. 82 en 1891, et à 7.183.086 fr. 93. Et malheureusement la dépréciation du change a été en s'accentuant en 1893. L'année dernière, l'agio moyen a été à 19 0/0 de prime environ ; il sera vraisemblablement de 22 0/0 en 1893, et on n'aperçoit pas encore d'amélioration possible à bref délai au moins !

Nous savons bien que, cette année, et certainement grâce aux nouveaux tarifs mis en vigueur depuis le 1er avril dernier, les recettes, jusqu'à présent, sont en augmentation de 6.146.655 fr. sur 1892. Mais le rapport de la dépense à la recette a été de 41 01 0/0 en 1892 ; de sorte que ces 6.146.655 fr., avec le même coefficient, ne produiraient que 3.626.526, soit 4 fr. 90 par action, et, avec la perte de 22 0/0, ne représentent déjà plus que 4 fr. De plus, il y a à déduire, de ces mêmes 4 fr., l'aggravation de la perte qu'encourra sur tous ses paiements la Compagnie durant l'exercice entier. Enfin, il n'est pas possible que le Conseil d'administration ne songe à doter sérieusement l'excédent disponible qui, bien que se montant actuellement à 21.517.669 fr. 90, n'en a pas moins pâti en 1891 et surtout en 1892, comme nous l'avons dit plus haut.

En résumé, et tout bien considéré, le dividende, pour 1893, ne paraît pas devoir être de beaucoup supérieur à celui de 1892, d'autant plus, qu'en fin d'année, l'exercice courant peut être privé d'une notable partie de l'excédent de trafic dont avait bénéficié celui de l'année dernière, ce qui réduirait sensiblement la plus-value acquise à ce jour.

Nous savons, néanmoins, que l'on voit, à Vienne, la hausse des actions du Sud de l'Autriche, qui sont en ce moment cotées 227 fr. 50 environ. Certes, une amélioration des cours peut se produire ; mais il ne conviendrait peut-être pas de se laisser trop tenter par l'espérance d'une plus-value qui, si elle a lieu, ne semble devoir être, en tous cas, que limitée.

A. LECHENET.

BANQUE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

Les actionnaires de la *Banque Commerciale et Industrielle* réunis en assemblée générale le 20 avril dernier, ont, conformément à la proposition qui leur était faite par le Conseil d'administration, fixé le dividende à distribuer pour l'exercice 1892 à 15 francs par action. En 1891, la Banque n'avait rien réparti à ses associés ; il y a donc là un progrès sensible réalisé, et qui peut faire espérer beaucoup pour l'avenir.

Constituée le 6 novembre 1880, la *Banque Commerciale et Industrielle* n'était que la transformation de la Société en commandite Bourgeois et Cie. Elle avait pour objet toutes opérations de Banque et de crédit, et son capital avait été fixé à 25 millions de francs divisé en 50.000 actions de 500 fr., libérées de 375 francs. Sur ces 50.000 actions, 26.700 avaient été souscrites au pair, et le solde attribué, en représentation d'apports, comme suit : 14.400 à la Société Bourgeois et Cie, et 8.900 à M. Bourgeois personnellement. Plus tard, en 1885, ce même capital fut réduit de 25 à 15 millions par l'échange de 5 actions libérées de 375 fr. contre 3 actions nouvelles entièrement libérées. Enfin, en 1892, nous assistons à une nouvelle réduction du capital, qui est ramené de 15 à 8 millions par l'annulation de 6.000 actions, et l'échange des 24.000 actions de surplus contre 16.000 actions nouvelles également entièrement libérées.

Depuis sa formation, la Banque a réparti aux actionnaires les dividendes suivants :

	Fr.		Fr.
Exercice 1881	22 70	Exercice 1887	15 »
— 1882	20 »	— 1888	15 »
— 1883	12 50	— 1889	15 »
— 1884	Rien	— 1890	15 »
— 1885	15 »	— 1891	Rien
— 1886	15 »	— 1892	15 »

Naturellement, et bien que l'exercice 1892 ait donné aux actions 15 fr., comme pendant les années qui se sont écoulées de 1885 à 1890, la Banque n'est pas encore revenue à la situation qu'elle occupait avant 1891. Il faut en effet remarquer que, en 1890, la répartition de dividendes s'est effectué sur 30.000 actions, et a, par conséquent, nécessité un montat total de dividendes de 450.000 fr. ; tandis qu'en 1892, il n'existait plus que 16.000 actions soit, à raison de 15 fr. par action, 240.000 fr. Néanmoins il y a amélioration due aux économies réalisées, et, surtout, aux nouvelles collaborations acquises.

Pour ce qui est des économies, elles portent sur un montant de 70.000 fr. par suite de la diminution des émoluments du Conseil d'administration et des administrateurs de service, de la réduction des appointements du personnel, et par l'élimination d'une partie même de ce personnel. De sorte que le montant des frais généraux n'atteint plus, maintenant, que la somme de 220.000 fr. environ.

Au 31 décembre 1892, le bilan de la *Banque Commerciale et Industrielle* s'établit ainsi :

ACTIF

Espèces en Caisse et à la Banque.....Fr.	561.453 60
Portefeuille sur France et étranger.....	2.258.837 46
Portefeuille sur France garanti par marchandises	106.621 80
Comptes courants débiteurs	1.665.900 52
Avances sur nantissements	817.442 30
Avances sur actions de la *Banque Commerciale et Industrielle*	96.880 75
Reports	846.681 70
Participations financières	420.014 80
Actions et obligations	3.637.498 35
Immeubles	154.097 47
Loyer et divers	26.713 76
Frais de premier établissement	232.662 70
Débiteurs en contentieux et créances douteuses	3.079.818 90
Fr.	13.904.624 11

PASSIF

Capital social.....Fr.	8.000.000 »
Réserve statutaire	343.723 53
Réserve spéciale pour débiteurs en contentieux et créances douteuses	2.736.095 37
Effets à payer	228.750 »
Comptes courants créditeurs	2.072.546 96
Intérêts et dividendes restant à payer	4.471 55
Réescompte du portefeuille	13.702 45
Divers	195.557 66
Compte rachat d'actions pour réduction du capital	31.122 14
Profits et Pertes ; bénéfice net	278.654 45
Fr.	13.904.624 11

De ces chiffres il résulte que les *disponibilités immédiates* de la Banque sont les suivantes :

Espèces en Caisse et à la Banque de France	561.453 60
Portefeuille	2.258.837 46
Fr.	2.820 291 06

contre un passif exigible de :

Effets à payer.....Fr.	228.750 »
Comptes courants créditeurs	2.072.546 96
Intérêts et dividendes restant à payer	4.471 55
Divers	195.557 66
Fr.	2.501.326 12

Mais, dans les *disponibilités immédiates*, nous n'avons pas compris :

Le Portefeuille sur France garanti par marchandises.....Fr.	106.621 80
Les Comptes courants débiteurs	1.665.900 52
Les Avances sur nantissements	817.442 30
Les Avances sur actions de la Banque	96.880 75
Les Reports	846.681 70
Les Participations financières	420.014 80
Les Actions et Obligations	3.637.498 35
Ensemble	7.591.040 22

de sorte qu'en réalité la Banque a à sa disposition immédiatement ou à des époques plus ou moins rapprochées, un total de 10.411.331 fr. 28 et cela, sans tenir compte des débiteurs en contentieux et créances douteuses, se montant à 3.079.818 fr. 90, et en négligeant aussi l'immeuble représenté par 154.097 fr. 47.

La situation de la Banque apparaît donc comme des plus normale ; et comme cet Etablissement a eu le soin d'écarter la partie de sa clientèle dont le risque lui a semblé disproportionné avec les résultats, il en résulte, pour elle, une garantie presque certaine dans les opérations d'escompte et de Banque qu'elle consentira à l'avenir.

Dans le bilan publié plus haut sous la rubrique : « Participations financières », figure une somme de 420.014 fr. 80. La *Banque Commerciale et Industrielle*, en effet, ne néglige pas les émissions et les conversions. C'est ainsi qu'elle a pris part, dans une certaine mesure, en 1892, à la conversion de l'*Emprunt Tunisien*, à celle des obligations des *Lits Militaires* et à celle de la *Compagnie des Eaux et Gaz*. Elle s'est intéressée aussi à l'émission des *Obligations Communales*, à l'*Emprunt 1892* et à l'*Emprunt du canton de Fribourg*. Toutes ces opérations ont été liquidées avec bénéfice.

Il nous reste à dire quelques mots sur le *Portefeuille actions et obligations*, qui s'élève à 3.637.498 fr. 35, composé presque en totalité de titres d'une vente facile à Paris ou à l'étranger, à l'exception des actions *Briqueteries de Vaugirard* qui n'ont, sur notre place, qu'un marché restreint. Toutes ces valeurs diverses figurent au bilan à leur dernière cote avant le 31 décembre. Toutefois, les actions *Briqueteries de Vaugirard* sont évaluées au même prix qu'au 31 décembre 1891, mais ce prix est inférieur à celui du cours moyen coté pendant le mois de décembre 1892.

P. B.

L'URBAINE (Voitures)

Les actions de la *Compagnie Parisienne de Voitures l'Urbaine*, que nous trouvions cotées, le 23 août dernier, 74 fr. et 85 fr. sont maintenant à 50 fr. Quant aux obligations 5 0/0, de la même Compagnie, elles sont descendues, depuis la même date, de 230 fr. à 181 fr. Les motifs de cette nouvelle baisse importante reposaient uniquement sur la nouvelle que le Conseil d'administration de la Compagnie avait l'intention de créer, pour payer ses fournisseurs de fourrages, des bons hypothécaires qui primeraient les obligations existantes. Jusqu'à présent, aucun avis n'était venu s'inscrire contre ce bruit auquel beaucoup se refusaient

à croire encore; mais maintenant on est fixé. Par une circulaire confidentielle, la Compagnie l'Urbaine a offert aux notaires de province, 4.500 Bons hypothécaires de 1.000 fr., remboursables en 35 ans et rapportant 50 fr. d'intérêt annuel.

La *Compagnie Parisienne de Voitures l'Urbaine* a été fondée en 1878, au capital de 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 fr. Sur ces 10.000 actions, 2.400 furent souscrites en espèces au pair; quant au solde de 7.600, il fut attribué en titres entièrement libérés en représentation de l'apport, notamment du fonds de commerce de loueur de voitures exploité par la Société Gustave Camille et Cᵉ, sous le nom de Compagnie l'Urbaine, d'un immeuble et d'un terrain sis tous deux à Paris. En 1879, le capital social fut élevé à 12 millions, par la création de 14.000 actions nouvelles sur lesquelles 7.600 furent souscrites en espèces et au pair, et 6.400 entièrement libérées furent attribuées, savoir: 2.400, en représentation de l'apport de sept fonds de meneurs de bestiaux, et 4.000 en représentation de l'apport de tout l'actif de la *Compagnie des Messageries Parisiennes*; 13.400 de ces titres furent offerts au public en février 1879, au prix de 517 fr. 50. Enfin, le même capital social fut porté à 18 millions en 1882, par la création de 12.000 actions nouvelles souscrites en espèces et au pair, mais offertes au public en avril 1882, au prix de 530 fr.

Le capital de la Compagnie s'est donc trouvé représenté par :

Fr.	11.000.000	espèces produit de 22.000 actions souscrites au pair.
	7.000.000	valeur de fonds de commerce, immeubles et terrain, etc
Ensemble...Fr.	18.000.000	

Or, que valent aujourd'hui ces 18 millions de francs? Que vaut aussi, maintenant, le produit des 36.000 obligations émises par la Compagnie aux prix suivants :

25.000 (émission de 1880) à 475 fr., soit.....Fr.	11.875.000
7.500 (émission de 1888) à 370 fr., soit........	2.775.000
3.500 (émission de 1891) à 370 fr., soit........	1.295.000
Total.....Fr.	15.945.000

C'est ce qui reste à savoir. Il est vrai que le capital-actions primitif a été réduit, en 1892, pour effacer des pertes passées, à 10.800.000 fr., par l'échange des 36.000 actions anciennes de 500 fr., entièrement libérées contre 18.000 actions nouvelles de 600 fr. entièrement libérées. Il est vrai aussi que 2.000 obligations, en chiffre rond, ont déjà été amorties. Il ne s'ensuit pas moins que le passif actuel de la Compagnie est grevé de :

Fr.	10.800.000	capital-actions:
Et de...	15.062.000	capital-obligations, en ne tenant compte, pour les 34.000 obligations (en chiffre rond), non amorties, que du cours moyen d'émission, soit 443 francs.
Total...Fr.	25.862.000	

Et quelle valeur intrinsèque l'offre et la demande donnent-elles, actuellement, à ces titres? Prenons les cours mentionnés par nous plus haut :

18.000 actions à 50 fr..........Fr.	900.000
34.000 obligations à 181 fr.......	6.154.000
Ensemble.......Fr.	7.054.000

Ainsi, la perte subie s'élève à 19 millions de francs! Et comme il convient d'ajouter à ces 19 millions la diminution de capital de 7.200.000 fr., nous arrivons au chiffre de 26.000.000 fr.!

Donc, en 15 ans, une entreprise toute parisienne et de première nécessité en arrive à ce résultat! Il est vrai que l'on peut objecter que la Compagnie a un actif, un fonds de commerce, des immeubles, matériel, cavalerie, etc. Nous n'en disconvenons pas; mais comment évaluer cet actif?

Le dernier bilan publié donne, au fonds de commerce, une valeur de 1.300.000 fr. Cette somme est purement fictive. En effet, un fonds de commerce qui donne les pertes que nous venons de signaler ne mérite aucune évaluation. De plus, les frais de premier établissement figurent pour 2.276.305 fr. Mais c'est une somme à passer par « profits et pertes », la situation de la Compagnie ne permettant pas d'espérer aucun amortissement. Par contre, la Compagnie possède pour 2 millions de valeurs. Quelles sont-elles? Elles représentent, très probablement, du « plomb », c'est-à-dire qu'elles sont irréalisables. En tous cas, que valent-elles; et si elles ne valent rien ou presque rien, pourquoi les taxer comme on les taxe? Restent les immeubles, le matériel roulant et la cavalerie; mais la dépréciation qui peut atteindre les voitures et les chevaux ne peut être évaluée! Et quant aux immeubles, ne vont-ils pas servir, en partie, de gage aux Bons hypothécaires dont nous avons parlé au début de cette étude?

Et voyez, maintenant, la situation des intéressés. Les actionnaires, eux, savaient depuis longtemps à quoi s'en tenir; mais les obligataires? Le gage qu'ils avaient disparaît avec des emprunts nouveaux primant leurs droits. Est-ce rationnel?

Déjà, un emprunt hypothécaire de 3.500.000 fr. avait été consenti par le Crédit Foncier sur ces mêmes immeubles qui sont portés au bilan pour 15 millions, et voici qu'une nouvelle somme de 4 1/2 millions vient s'inscrire en plus!

Mais qu'espère donc la *Compagnie Parisienne l'Urbaine?* Elle contracte, maintenant, des emprunts qui nécessiteront, de sa part, de nouveaux débours annuels. Est-elle même, en ce moment, en état de faire face à ses anciennes obligations, et, si non, pourquoi assume-t-elle de nouvelles responsabilités?

Comme excuse, l'Urbaine invoquera les deux grèves qu'elle a dû subir, la mortalité de la cavalerie, et les difficultés de toutes sortes que soulève l'Administration. Or, les grèves ne datent pas d'hier, et la mortalité des chevaux doit entrer, toujours, en ligne de compte. Quant à la question des compteurs, par exemple, bien que réglée par le Conseil d'Etat, elle n'a pas encore, que nous sachions, reçu commencement d'exécution.

Nous ne voyons donc pas bien comment la *Compagnie l'Urbaine* viendra à bout des embarras qui l'accablent de plus en plus, et nous comprenons encore moins les nouvelles combinaisons auxquelles elle a recours. Nous considérons, de plus, qu'elle excède ses droits, puisque, sur les prospectus d'émission, il était dit que les obligations étaient garanties par les immeubles! Que feront les obligataires? Accepteront-ils la situation nouvelle qui leur est faite? Il est presque permis d'en douter, et un Comité se formerait que nous n'en serions pas autrement surpris.

J. M.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

II

Les ports de Tunis, de Bizerte, de Sousse et de Sfax

En tête de la liste des travaux publics constituant l'outillage commercial de la Tunisie, venait tout naturellement le port de Tunis. L'idée de creuser un canal dans le lac de Bahira, séparant Tunis de la Goulette, remonte au commencement de ce siècle; mais le plan d'exécution conçu alors était bien différent. Le bey de cette époque voulait mettre le lac à sec et tracer, dans une ligne prise pour son emplacement, « un canal assez « profond pour recevoir et conduire les vaisseaux char- « gés jusqu'au pied de la ville; » il avait reculé, toutefois, devant le devis élevé que lui présentaient les ingénieurs hollandais consultés par lui.

En 1880, M. Roustan, représentant de la France, demanda et obtint de Mohammed-es-Saddock, en faveur de la Compagnie de Bône-Guelma, la concession de la construction du port; on procéda aux études et, plus tard, quand le protectorat français organisa un service de travaux publics, les concessionnaires primitifs pas-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nº 85 et 86.

sèrent la main à la Société de Construction des Batignolles.

On s'explique aisément la joie qui accueillit l'ouverture des travaux en 1888. En effet, si les voyageurs devant s'embarquer à la Goulette étaient obligés d'accomplir un trajet en chemin de fer et d'aller chercher ensuite, en pleine rade, le navire en partance, les marchandises restaient exposées à de nombreuses avaries par suite du transbordement dans les mahones ; en outre, cette double manutention les grevaient de frais tels que l'importation de certains produits devenait pour ainsi dire impossible.

L'inauguration officielle eut lieu le 28 mai 1893, sous la présidence de deux ministres français, MM. Poincaré et Develle, au milieu de fêtes particulièrement réussies, et, à cette occasion, un correspondant du *Temps* a donné une description très complète des travaux, de leur coût, et, enfin, des avantages qu'ils procureront au commerce.

« Le nouveau port se compose essentiellement d'un avant-port à la Goulette, d'un canal à travers le lac de Tunis et d'un bassin à Tunis. L'avant-port est constitué pas un chenal en mer d'une profondeur de 6 m. 50 et d'une largeur de 100 mètres, protégé de part et d'autre par deux jetées parallèles, dont l'une — celle du nord — a 513 mètres de longueur. Le canal à travers le lac a une longueur de 10 kilomètres environ ; comme le chenal en mer, il est creusé à une profondeur de 6 m. 50 ; mais sa largeur au plafond est réduite à 22 mètres. Il est protégé des deux côtés par des vannages distants l'un de l'autre de 160 mètres et raccordé au chenal en mer par un canal courbe à travers le lido.

« Un bassin d'une superficie de 5 hectares et d'une profondeur de 2 m. 80, établi par ce canal de raccordedement, permettra aux barques de faible tirant d'eau de s'arrêter à la Goulette ; un garage a été ménagé au milieu du canal dans le lac pour permettre aux gros navires de se croiser entre la Goulette et Tunis. Le bassin de Tunis a une superficie de 12 hectares et une profondeur de 6 m. 50; il est pourvu sur son bord nord de trois petits appontements pour le service des passagers et de la poste. Les marchandises devront être débarquées par l'intermédiaire des chalands jusqu'à ce que l'on ait pourvu les autres côtés du bassin de quais ou d'appontements et de l'outillage nécessaire aux opérations directes.

« Les dépenses du port de Tunis s'élèvaient, au 28 mai 1893, à la somme de 13.160.000 fr., dont un peu plus de 8 millions pour les dragages et terrassements. Ce qui a été livré tout de suite au commerce, c'est un bassin en eau calme à quelques centaines de mètres du quartier de la Marine à Tunis. Ce résultat est considérable si l'on tient compte seulement de l'amélioration réalisée ; mais ce n'est pas assez si l'on envisage le nombre et la commodité des moyens que tous les ports modernes offrent aux commerçants. Mais tout ne peut se faire en un jour, et il est à croire qu'on ne s'arrêtera pas là.

« Tel qu'il est, le port de Tunis rendra des services inappréciables au commerce. L'économie des frais de transbordement, à elle seule, ne serait pas à dédaigner. On peut l'évaluer, au moins d'une façon approximative. Aujourd'hui, en effet, le transbordement de Tunis à la Goulette coûte de 2 fr. à 2 fr. 50 la tonne ; le transbordement de la Goulette à Tunis est de 2 fr. 50 à 3 fr. la tonne. Or, le mouvement commercial de Tunis s'est élevé, en 1891, à 195.000 tonnes (98.000 tonnes importées et 97.000 tonnes exportées). La dépense totale probable des opérations de transbordement ressort donc à 487.750 fr. pour cette année 1891 Il est à peu près certain que, dans le nouveau bassin, les opérations équivalentes n'entraîneront pas une dépense de plus de 1 franc par tonne. En tenant compte des divers taxes nouvelles du port de Tunis, il semble que le maximum des droits payés par le chiffre de marchandises considéré sera d'environ 350.000 fr.

« Donc, pour un chiffre d'affaires égal à celui de l'année 1891, nous trouvons une économie nette de plus de 137.000 fr. au profit du commerce. Et cette économie sera bien réelle, car elle proviendra de la substitution des moyens d'action pratiques et économiques à l'industrie des transbordements, dont le moindre défaut est d'être antique et démodée, puisque, malgré sa cherté, elle assure à peine l'existence de ceux qui s'y livrent.

« Enfin, il ne faut pas oublier que les opérations commerciales de Tunis ont suivi, jusqu'à ce jour, un mouvement d'ascension très rapide, que le nouvel état de choses ne peut manquer d'accélérer. J'ai pris tout à l'heure pour exemple le chiffre de 195.000 tonnes, qui est le chiffre de l'année 1891. Or, on venait d'avoir, en 1890, 148.000 tonnes. Il n'est pas nécessaire de souligner cet écart d'augmentation. La progression avait été constante dans les années précédentes. Qu'on en juge par ces chiffres : années 1888, tonnage : 125.000 ; année 1889, tonnage : 138.000. Ces signes sont évidents ».

Ainsi, malgré les attaques, dont ses adversaires se sont montrés si prodigues, le port de Tunis est pratiquement ouvert à la navigation. Sans doute, il conviendra de l'améliorer, de continuer les dragages, de compléter, en un mot, les installations, de façon à faire tomber les dernières objections, mais l'expérience déjà acquise prouve que les critiques n'étaient pas fondées. A l'heure présente, les navires vont accoster aux appontements de Tunis ; si le pavillon italien fait exception, il ne faut voir dans ce fait qu'une bouderie dont on aurait tort de s'occuper ou de se préoccuper.

Cette entreprise menée à bonne fin a entraîné d'autres avantages : les constructions s'élèvent aux quatre coins de la ville, avec une rapidité vertigineuse, à la grande joie des colons et surtout de nos officiers qui, grâce à la concurrence, espèrent voir bientôt diminuer le prix exagéré des locations. Naturellement, les terrains ont acquis de notables plus-values, et certains propriétaires ont réalisé des bénéfices auxquels ne peuvent prétendre les agriculteurs ou les industriels. Ce fait se produit dans tous les pays neufs, mais en Tunisie les premiers acheteurs ont pu repasser la main, par morceaux, tandis qu'au Tonkin, par exemple, la plupart des accapareurs attendent encore, avec leurs titres de propriété, des demandes qui tardent à se produire.

J'aurai occasion, en parlant de la colonisation française du Protectorat, de m'étendre quelque peu sur la Terre et le Régime de la propriété, mais il est bon de constater ici même les effets heureux de la loi immobilière du 1er juillet 1885, due à l'initiative de M. Cambon dont les éléments ont été empruntés à notre Code civil, à l'*Act Torrens*, et à certaines dispositions de la loi musulmane dont il fallait tenir compte. La procédure, réglée avec un soin tout particulier, donne, aux justiciables de nationalités diverses, toutes sortes de garanties, en facilitant les transactions immobilières. En outre, une loi modificatrice en date du 15 mars 1892, a réduit les frais d'immatriculation dans des proportions considérables pour les petites propriétés et très importantes pour les grandes.

En raison de ce qui précède il y a tout lieu de croire à un développement très rapide de notre nouveau port africain, et il faut espérer que ce développement embrassera surtout les relations entre le protectorat et la métropole. A ce propos, les colons soucieux de voir se resserrer de jour en jour les liens avec la mère patrie, réclament pour le service postal subventionné un traitement égal à celui dont jouit l'Algérie. Je me borne à constater la chose en passant, sans la discuter, ne connaissant pas les raisons qui ont guidé les délibérations de la Commission parlementaire chargée d'étudier les cahiers des charges. Voici l'économie du projet : La Commission, en maintenant quatre voyages par semaine de Marseille à Alger, n'en conservait que deux directs sur Tunis, au lieu de trois qui existent aujourd'hui, — ce troisième voyage étant remplacé par un service de Marseille par Bastia, Bône, Tabarka, Bizerte et Tunis. Or, les colons demandent, si on ne veut pas les mettre sur le même pied que les Algériens, qu'on leur laisse au moins les trois voyages directs et rapides. Si on organise, ajoutent-ils, un service d'escale

entre Marseille, Ajaccio (au lieu de Bastia) et la côte tunisienne, que ce soit une ligne additionnelle.

Quant à la vitesse imposée, la Commission proposait, au lieu de 12 nœuds à l'heure, un minimum de 13 nœuds pendant les trois premières années, puis 15 dans les six années suivantes et 17 dans les six postérieures. La durée du trajet entre Marseille et Tunis serait ainsi de 25 ou 26 heures, au lieu de 34 à 36, et les voyageurs ne passeraient plus qu'une nuit à bord.

Pour compléter mes indications, il me reste à parler de la police et de l'exploitation du port de Tunis.

Un décret du 10 mai 1893, abrogeant les règlements antérieurs, comprend, dans les eaux du port, les bassins de Tunis et de la Goulette, la darse et le vieux canal, la marine de Tunis.

La navigation du canal est libre pour tous les navires de commerce quelle qu'en soit la nationalité, à la condition de ne pas caler plus de six mètres, mais le pilotage dans le canal, *gratuit le jour et la nuit*, est obligatoire pour tout navire de plus de 25 tonneaux de jauge. En cas d'échouage, les agents du service des ports auront seuls le droit de prescrire toutes les opérations de renflouement nécessaires au rétablissement des communications.

Voici les taxes payables par navire :

1° *Droits de pilotage, d'abri et de stationnement pendant dix jours dans les eaux du port :*

Pour tout navire venant du large, qui a franchi la ligne des musoirs, par tonneau de jauge nette .... 0 fr. 30

Pour tout navire venant de la côte tunisienne, qui a franchi les musoirs, par tonneau de jauge nette .. 0 fr. 15

Ces droits seront réduits d'un tiers pour les bâtiments affectés à un service régulier hebdomadaire.

2° *Stationnement au delà de dix jours dans les eaux du port.*

Par tonneau de jauge nette et par jour........... 0 fr. 03

3° *Accostage et transbordement.*

Tout navire venant opérer dans le bassin de Tunis ou celui de la Goulette payera, par tonneau de jauge nette... 0 fr. 50

4° Il est accordé à tout navire accosté au quai de la Goulette, pour y effectuer ses opérations, un délai calculé à raison de 30 tonnes par journée de 24 heures, au chargement comme au déchargement; passé ce délai, chaque navire paiera un droit supplémentaire d'accostage, calculé à raison de 0 fr. 30 c. par tonneau de jauge nette et par jour.

5° Il sera perçu sur les *passagers* embarqués ou débarqués, soit directement, soit par transbordement : 4 fr. pour la 1re classe, — 3 fr. pour la 2e et 1 fr. 50 pour les 3e ou 4e classes et les passagers de pont.

6° *Les droits de stationnement dans les eaux du port pour diverses catégories de cale* sont, par année et par tonneau de jauge *nette :* de 5 fr. pour les bateaux de pêche, — 7 fr. 50 pour les bateaux affectés exclusivement à un service de va-et-vient entre Tunis et la Goulette, — de 10 fr. par année et par tonneau de jauge *brute* pour les remorqueurs.

***

Une autre œuvre, d'une utilité non moins grande, est la création du port de Bizerte dont les travaux, en cours d'exécution, doivent être terminés en 1894. Au point de vue stratégique l'importance de ce point est trop connue, par les récriminations des journaux à la dévotion de la Triple alliance, pour qu'il soit nécessaire d'insister. Quant à la marine marchande, elle pourra, de son côté, profiter des avantages d'une position exceptionnelle ; les navires passant entre la Tunisie, la Sicile et la Sardaigne trouveront là un point de relâche excellent, susceptible de développer le commerce de la Tunisie septentrionale.

La vieille jetée dirigée à l'est, ayant un kilomètre de longueur, établie sur des fonds de 13 mètres, formera, avec une jetée orientée vers l'ouest, un avant-port de cent hectares ; — la passe entre les deux môles ne mesure pas moins de 420 mètres. C'est dans cet avant-port que débouchera le canal rectiligne de 60 mètres de large au plafond et de 7 à 8 mètres de profondeur, destiné à mettre le lac de Bizerte en communication avec la mer; ce lac deviendra dès lors un port intérieur de premier ordre. Ajoutons que les déblais, servant à combler une partie de l'autre canal naturel, permettent d'établir un terre-plein sur lequel s'élèvera la future ville française.

Construction et exploitation ont été concédées à une Société anonyme, constituée pour quatre-vingts ans sous la dénomination de *Compagnie du port de Bizerte.*

On comprend aisément que de pareils avantages aient excité les convoitises de nos voisins d'en delà des Alpes ; on conçoit aussi que nos installations préoccupent la *Triplice*, Tunis et Bizerte étant tout désignés, par leur situation géographique comme points de concentration d'une flotte française destinée à opérer dans la Méditerranée. Dans cet ordre d'idées la création d'un arsenal s'impose à Bizerte.

Les dépenses actuellement engagées sont évaluées à une douzaine de millions dont le Gouvernement tunisien s'acquittera partie en espèces, partie en concession de droits de pêche et des terre-pleins conquis sur le lac. Mais, si on veut outiller le port de façon à le mettre à même de jouer, le cas échéant, le rôle qui lui incombe, d'autres travaux, plus coûteux deviendront nécessaires.

Sousse et Sfax sont, après Tunis, les deux plus grandes villes du protectorat; elles vont avoir également chacune leur port.

***

La rade foraine de Sousse n'offrait aucune sécurité aux bâtiments et les communications se faisaient au moyen de barques accostant à une charpente sur laquelle se trouve le débarcadère; aussi les opérations étaient-elles impossibles par le gros temps.

Les travaux projetés, comprenant un bassin avec chenal d'accès, des jetées protectrices et des installations diverses, permettront l'accostage direct de tous les navires calant de 6 mètres à 6 m. 50. L'amorce de la jetée principale, un quai et un wharf ont déjà paré aux besoins les plus urgents, mais c'est insuffisant.

C'est la commune qui se charge de la dépense évaluée à cinq millions ; un million sera alloué par l'Etat, à titre de subvention et on pense que la vente des terrains conquis sur la mer procurera une autre compensation.

Enfin la nature a donné à Sfax des avantages qu'on ne rencontre nulle part ailleurs sur la côte tunisienne. Aussi, la rade offrant un abri parfait aux navires de tout tonnage, les travaux à exécuter n'ont-ils d'autre but que de faciliter les opérations d'embarquement et de débarquement. Le bassin de Sfax aura sept hectares de superficie et sera complètement ouvert du côté sud; un chenal, large et profond, y donnera accès.

Pour mener à bien cette entreprise, le Conseil municipal de Sfax a été autorisé à contracter un emprunt de 1.500.000 francs, dont 300.000 francs serviront à l'adduction des eaux potables; les droits de port, de caroube et les taxes d'abattoir suffisent pour gager cet emprunt.

Avec ces quatre ports — et sans tenir compte des abris dont la création est projetée par des Compagnies privées à Tabarka, au cap Serret, près de Raz-Maharès, tout d'abord, à Gabès, à Monastir, à Mehdia, etc., etc., ensuite, — la Tunisie offrira de précieux points d'atterrissement aux navires qui sillonnent la Méditerranée. Au surplus les phares installés depuis 1887 (à l'île Kuriat, à l'île Plane, à Sousse, à Mehdia et à Sfax), falicitent déjà l'accès des ports ; quand les autres feux, dont l'emplacement est arrêté, pourront être allumés, l'outillage de la côte ne laissera plus rien à désirer.

(A suivre) C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 6 septembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.252.698 fr. de nouveaux prêts, dont 1.805.400 fr. en prêts fonciers et 447.298 fr. en prêts communaux.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre

pour le mois d'août dernier s'élèvent au chiffre de 451.855.943 fr. 56.

La moyenne par jour est de 17.379.07 fr.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	31 août	7 sept.
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 31 août / 7 sept.		
Or .... 1.693.852.818 / 1.689.922.456	2.968.196.653	2.963.155.833
Argent... 1.271.313.835 / 1.273.233.377		
2.968.196.653 / 2.963.155.833		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	123.873	67.037
Portefeuille Paris { Effets Paris........	296.619.868	178.218.188
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	318.021.739	308.954.739
Avances sur lingots à Paris............	92.000	339.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.182.000	7.218.000
Avances sur titres à Paris..............	121.213.188	119.303.069
Avances sur titres dans les succursales	163.668.659	167.259.453
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.728	99.626.728
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...............	9.332.015	9.332.118
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales...................	2.795.161	2.811.227
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.441	8.407.441
Divers..................................	92.709.881	93.271.119
Total............	1.375.303.262	1.211.918.638
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.471.168.255	3.409.319.805
Arrérages de valeurs déposées........	11.303.621	15.840.691
Billets à ordre et récépissés...........	11 383.793	11.599.338
Compte courant du Trésor, créditeur...	191.376.602	79.571.723
Comptes courants de Paris..............	302.120.691	328.054.811
Comptes courants dans les succursales.	71 651.023	58.083.921
Dividendes à payer......................	3.021.081	2.878.025
Escompte et intérêts divers............	3.556.896	3.896.114
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	17.787.283	19.770.129
Total............	1.375.303.262	1.211.918.638

Comparaison avec les années précédentes

	12 sept. 1889	11 sept. 1890	10 sept. 1891	8 sept. 1892	7 sept. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.866 1	2.951.4	2 973.0	3.077.5	3.109.3
Encaisse...........	2.588.1	2.553.9	2.607.1	2.967.3	2.963.1
Portefeuille........	510.9	196 6	549.7	123.8	187.1
Avances aux partic.	267.7	254.0	302.3	323.2	291.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140 0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	285 6	115.5	212.9	291.3	79.5
— part...	417.9	357.3	110.6	488.8	386.1
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	2 0/00	5 0/00	1 ½ 0/00	5 0/00
Bénéfices nets......	847.5	1.080.5	2.139.7	577.0	1.081.9

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 2 septembre présent mois, les 2.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, nos 67001 à 69000, de la Société Foncière Lyonnaise sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de Cote sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 nouvelles de ladite Société, nos 25001 à 67000, dont ils continuent les numéros de 67001 à 69000.

Depuis le 7 septembre présent mois, les 13.600 obligations de 500 fr. 5 0/0 de la Société d'Industrie Houillère de la Russie méridionale sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

13.600 obligations de 500 fr. 5 0/0, entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair par tirages au sort semestriels, en 43 ans, de 1892 à 1935.

Intérêt annuel : 25 fr., payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Jouissance courante : 1er juillet 1893.

Service des titres et des coupons : à la Banque Internationale de Paris, rue Saint-Georges, 3 et 5.

Jusqu'à nouvel ordre et par exception, les obligations 3 0/0, série A, nos 365001 à 425000, de la Société Autrichienne Hongroise Privilégiée des Chemins de fer de l'Etat, pourront circuler sans être munies de coupons.

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les obligations de l'emprunt 6 0/0 1888 de la Province de Catamarca se négocient, depuis le 21 août dernier mois, sous deux rubriques distinctes, savoir :

1° Obligations jouissance octobre 1890;

2° Obligations jouissance avril 1893, avec la menion : « Amortissement suspendu et intérêts réduits usqu'en 1900, suivant contrat du 23 juin 1892 ».

Les Récoltes en 1893. — Nous extrayons les renseignements suivants du rapport publié par le Ministre de l'Agriculture autrichien.

La récolte de 1893 est représentée par les chiffres suivants, une récolte moyenne étant représentée par 100. Les évaluations ont lieu pour le froment, le seigle, l'orge et l'avoine.

	Froment	Seigle	Orge	Avoine
	—	—	—	—
Autriche........	90	89	94	83
Hongrie	98 à 100	85 à 92	83 à 118	79 à 97
Allemagne......	75 à 105	80 à 109	75 à 105	45 à 82
Danemark......	100	100	70	50
Suède...........	100	90	85	85
Norvège.........	—	95	99	101
Italie...........	100	—	90	90
Suisse..........	80	70	—	65
Hollande.......	87	92	77	72
Belgique........	87	95	77	50
France.........	82	85	86	86
Grande-Bretagne	90	—	115	80
Russie..........	75 à 150	70 à 120	70 à 75	75 à 130
Roumanie......	111	130	100	130
Serbie..........	80	75	90	—
Bulgarie........	74	61	77	80

Voici, d'autre part, quelques détails sur la production du blé dans le monde entier. La Russie a produit 25.80 0/0 de la partie ensemencée; la Hongrie, 12.50; la Roumanie, 9.20; l'Amérique du Nord, 18.80, les Indes-Orientales, 11.55. La France a produit 78 millions de quintaux métriques. En général, on compte

---

(1) RÉPUBLIQUE ARGENTINE

PROVINCE DE CATAMARCA

Emprunt 6 0/0 1888 de Fr. 15.000.000, ou liv. st. 600.000

La Banque Parisienne a l'honneur de donner avis aux porteurs d'obligations de l'Emprunt 6 0/0 1888 de la Province de Catamarca que l'arrangement auquel la plupart d'entre eux ont adhéré a été ratifié par le Gouvernement National et le Gouvernement de la Province.

Les remises reçues jusqu'à présent permettent la mise en paiement d'une somme de 27 fr. 50 ou liv. st. 1.2 s. par obligation qu'ils pourront recevoir, contre remise des cinq coupons échus d'avril et octobre 1891, avril et octobre 1892, et avril 1893 :

A Paris, à la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat;

A Bruxelles, chez MM. Frank Model et Cie, 12, rue du Congrès :

A Londres, chez MM. A. Rüsser and Sons, 39, Lombard Street.

Les porteurs qui ont adhéré ou qui adhèreront à l'arrangement seront seuls admis à recevoir le montant des susdits coupons.

une production totale de 803 millions d'hectolitres contre 815 pendant l'année précédente. La récolte des seigles s'élèverait de 480 à 490 millions d'hectolitres.

L'Octroi de Paris. — Le produit de l'octroi de Paris pendant le mois d'août écoulé présente une plus-value de 379.266 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et une augmentation de 107.226 francs par rapport au produit d'août 1892.

Le produit des huit mois écoulés de 1893 présente une plus-value de 355.460 francs par rapport aux évaluations budgétaires et une diminution de 862.416 fr. par rapport au résultat de la période correspondante de 1892.

Comptoir Lyon-Alemand. — Une assemblée extraordinaire des actionnaires du Comptoir Lyon-Alemand a été tenue le 11 août dernier.

La réunion avait pour but la délibération sur le projet de concordat à soumettre aux créanciers de la Société.

A l'unanimité, l'assemblée a adopté le projet présenté par le Conseil d'administration.

D'après les clauses de ce concordat :

Les créanciers font remise de 20 0/0.

Les 80 0/0 non remis sont stipulés payables : 25 0/0 sans intérêts au 31 décembre 1893, et 55 0/0 avec intérêts à 3 50 0/0 aux échéances suivantes : 1° 5 0/0 le 31 mars; 10 0/0 le 30 juin; 5 0/0 le 30 septembre; 5 0/0 le 31 décembre 1894.

Et les 30 0/0 de surplus : 9 0/0 le 31 décembre 1895, 7 0/0 le 31 décembre 1896; 7 0/0 le 31 décembre 1897, et enfin 7 0/0 le 31 décembre 1898.

Pour ces 30 0/0 de surplus, le Comptoir offre à ses créanciers d'en opérer la conversion contre des obligations émises à 475 fr., remboursables à 500 fr. par voie de tirage au sort et productives d'un intérêt annuel de 25 francs.

Les créanciers qui auront opté pour la conversion recevront ces obligations au taux de 285 fr., la somme de 190 fr. formant la différence avec le taux d'émission (475 fr.) et le prix auquel elles seront cédées compensera exactement l'abandon des 20 0/0.

Société Générale des Téléphones. — Une assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société Générale des Téléphones a eu lieu le 5 septembre courant et a voté les résolutions suivantes :

1° L'assemblée, sur la proposition du Conseil d'administration, confirmant les principales décisions prises par l'assemblée du 5 juillet, décide de fonder une Société nouvelle, qui reprendra, sous forme d'apports, pour une valeur de quinze millions de francs, et moyennant l'attribution d'actions entièrement libérées, les éléments de son actif, à l'exception des créances contre l'Etat français et la Ville de Paris, et, en outre, de telle partie à prendre dans les créances commerciales, participations, objets fabriqués, approvisionnements et matières, que le Conseil d'administration déterminera et réservera pour faire face au passif de la Société, à la distribution des produits de l'exercice 1892, à concurrence de 17 fr. par action, sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

En conséquence, l'assemblée autorise le Conseil d'administration à dresser les statuts d'une Société anonyme, à y faire, au nom de la Société Générale des Téléphones, les apports susindiqués et y établir les conditions et stipulations; à suivre la constitution de cette Société, et à représenter la Société Générale des Téléphones pour toutes les formalités de constitution, le tout par tel délégué qu'il conviendra au Conseil de désigner. — Le capital espèces nouveau, qui devra être souscrit par des tiers pour recevoir et vérifier les apports de 15 millions de francs, ne devra pas être inférieur à 300.000 fr, ni supérieur à 600.000 francs.

L'assemblée décide que, par ce fait et du jour de la constitution de cette Société, la Société Générale des Téléphones sera dissoute par anticipation et liquidée.

2° Pour le cas où la dissolution se produirait, comme il vient d'être prévu, par la constitution de la Société nouvelle, l'assemblée décide que, conformément à l'article 39 des statuts, il sera procédé à la liquidation par les soins du Conseil d'administration en exercice, composé de MM. Lair, May, Ch. Bivort, Duchateau, Halfon, Lebey, Paraf, H. de Parville, Vernes, Vlasto (Ernest), Vuigner, Wallerstein et Weiller, lesquels, constitués en Commission de liquidation, auront, pour toutes les opérations que comportera la liquidation, les pouvoirs les plus étendus, d'après les lois et usages du commerce, y compris ceux de représenter la Société dans toutes les instances, tant en demandant qu'en défendant; traiter, transiger, compromettre; consentir tous désistement et mainlevées avec ou sans paiement, et d'ailleurs généralement tous ceux conférés par les statuts au Conseil d'administration, sans aucune exception ni réserve; faire aux actionnaires la répartition tant des actions de la nouvelle Société attribuées en en représentation des apports que des autres résultats de la liquidation, au fur et à mesure des disponibilités; représenter les actionnaires aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Société nouvelle jusqu'à la délivrance des actions attribuées en répartition des apports; voter dans lesdites assemblées toutes résolutions, notamment celles ayant pour objet toutes propositions de réunion, fusion avec d'autres Sociétés ou entreprises particulières.

Ils sont notamment autorisés à répartir aux actionnaires, à titre de produit de l'Exercice 1892, 17 fr. par action de la Société Générale des Téléphones, sous déduction des impôts de finances; cette répartition s'effectuera aussitôt que possible après la constitution définitive de la Société nouvelle.

Pour l'exercice de leur mission, les liquidateurs pourront délibérer et prendre toutes décisions, au nombre de trois; ils pourront donner, soit à l'un ou plusieurs d'entre eux, soit à des tiers, tels pouvoirs qu'ils jugeraient convenables.

En cas de décès, démission ou empêchement, pour une cause quelconque, d'un ou plusieurs des liquidateurs, il n'y aura pas lieu au remplacement : ceux restant continueront seuls à exercer les pouvoirs conférés à tous, à moins que le nombre des liquidateurs soit réduit à trois, auquel cas une assemblée générale devrait être convoquée pour statuer sur leur remplacement;

3° L'assemblée fixe à 24.000 fr. par an l'importance des jetons de présence alloués au Conseil de liquidation.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (**Grandes Compagnies**) **du 20 au 26 août** (34e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine		Rec. br. depuis le 1er janvier		Différence pr 1893	
		1893	1892	1893	1892		
Etat	2.706	856	786	21.051	23 803	+	247
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.963	7.118	224.003	220.201	+	3.798
— Rhône au Mont-Cenis	133	94	92	2 899	2.887	+	12
— Chemins Algériens..	513	171	223	5.221	5.627	—	406
Nord	3.649	3.581	3.546	119 213	118.387	+	826
Ouest	5.185	3.248	3.237	94.119	93.963	+	186
Orléans	6.581	3.718	3.545	109 542	108.471	+	1.071
Est	4.727	3.090	2.902	91.351	91.082	+	3 269
Midi	3.094	2.081	2.108	59.488	56 112	+	3.375
Est-Algérien	897	136	221	3.774	3 888	—	113
Bône-Guelma voie larg.	534	85	113	2.130	2.450	—	320
— voie étroite	128	8	5	240	205	+	31
Ouest-Algérien	296	53	48	1.712	1.737	—	24
Arzew à Kralfallah	214	28	35	867	898	—	31
Médoc	101	28	26	701	679	+	24

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 août...	48.940.000	52.550.000
Du 1er au 9 septembre....	1.400.000	1.530.000
Du 1er janvier au 9 sept...	50.340.000	54.080.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 8 septembre 1893.

Les Manœuvres. — Les Nouveaux Impôts. — La Situation Monétaire. — Les Relations avec la Russie.

Les grandes manœuvres qui ont lieu en ce moment en Lorraine sont beaucoup commentées dans les cercles financiers ; ces exercices ne devraient pourtant intéresser que les spécialistes militaires. Mais tant d'intérêts sont menacés par l'éventualité d'une guerre, que tout ce qui touche au maintien de la paix européenne ne peut laisser indifférent le monde des affaires, et certaines circonstances des manœuvres de cette année donnent lieu à des inquiétudes que je persiste d'ailleurs à ne pas croire justifiées. On n'est plus aussi convaincu que par le passé des intentions purement pacifiques de l'Allemagne, et on craint les effets de la situation extrêmement critique de l'Italie. Il convient bien entendu, de considérer ces craintes avec un grand scepticisme ; nous sommes en plein été, et les journalistes qui n'ont rien autre à se mettre sous la dent ne se gênent jamais pour imaginer et propager des informations alarmistes.

La question des nouveaux impôts est bien plus grave au point de vue des intérêts. Les délégués des Etats confédérés ont délibéré mardi et mercredi à Berlin sur les projets d'impôt de fabrication sur le tabac et d'impôt sur le vin. Comme on veut être gêné le moins possible par les critiques qui ne manqueront pas d'être très vives on garde le plus grand secret sur ces délibérations, et je ne me trouve pas en mesure de vous donner de nouveaux détails sur les nouveaux impôts.

Il est de nouveau question de l'impôt de brasserie ; l'échec de ce projet d'impôt a déterminé la retraite de M. Maltzahn, le prédécesseur de M. de Posadowsky à la Trésorerie ; mais pour arriver à réunir les ressources dont on a besoin, il faudra très probablement imposer davantage la bière, et il est possible que l'on ait recours de nouveaux à l'idée d'un impôt de brasserie.

Les questions monétaires sont à l'ordre du jour ; toutes les nations sont préoccupées de défendre ce qu'elles détiennent d'or ; la Banque impériale d'Allemagne a perdu environ 100 millions de marks d'or depuis un an ; on conseille maintenant à cet Etablissement, pour faciliter la défense de son encaisse, de donner de nouveau en paiement les thalers en argent qu'elle possède encore ; la loi lui permet en effet de se servir de ces monnaies, qui forment une partie importante de son encaisse, mais elle n'a jamais fait usage de ce droit depuis l'établissement du monométalisme or. D'après les informations que je possède, elle n'en ferait usage que dans le cas d'une diminution anormale de l'encaisse or, car on craint que la reprise de paiements en argent n'ait une influence désastreuse sur les changes. Il n'en est pas moins intéressant de constater qu'on a soulevé cette question : c'est un présage de plus de la grande lutte pour l'or qui va se développer à la suite des revers récents de l'argent.

Une surveillance de plus en plus rigoureuse est exercée sur les marchandises d'importation, afin d'éviter l'introduction sous un faux nom d'origine des provenances russes. Le commerce commence à se plaindre très vivement des vexations engendrées par cette surveillance On cherche à tout prix à conserver les relations commerciales qu'on possède en Russie ; les fabricants de machines agricoles par exemple font des rabais considérables sur les prix de leurs produits, et sont arrivés à conclure quelques affaires en Russie malgré les tarifs prohibitifs. Les affaires commerciales se renoueront sans doute lorsque la guerre douanière sera terminée, comme on a tout lieu de l'espérer ; mais les relations financières deviennent de jour en jour moins étroites. La conversion des titres 6 0/0 or 1883, que la Russie va très prochainement entreprendre, en est une nouvelle preuve ; les anciens titres sont presque tous en Allemagne, et les nouveaux titres ne seront pas émis ici. D'après des évaluations que je reçois à Saint-Pétersbourg, le montant des dépôts du Gouvernement russe à Berlin serait réduit maintenant à 50 millions de marks.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	31 août	Dif. 23 août	31 août	Dif. 23 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	803 722	— 12.860	968.907	— 13.569
Billets du Trésor.............	25.672	+ 113	26.311	— 791
Billets d'autres banques	10.058	+ 953	10.598	+ 2.121
Lettres de change............	611.118	+ 15.597	513.438	+ 11.161
Prêts sur titres...............	80.047	+ 4.819	93.874	+ 3.031
Valeurs.......................	2.986	— 1.072	2.279	— 1.911
Autres propriétés............	33.830	+ 251	31.752	+ 245
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	950.137	+ 25.379	973.687	+ 29.991
Autres engagements à vue...	460.286	— 17.985	541.171	— 32.804
Autres engagements	745	— 1	6.202	— 129

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 juill....	918,8	983,2	809,8	30 juill....	647,7	629,1	734,4
7 août....	923,6	980,0	807,5	7 août....	601,8	603,6	689,5
15 — ...	931,6	979,3	807,6	15 — ...	573,5	602,1	695,7
23 — ...	949,0	982,5	816,6	23 — ...	568,3	593,1	673,8
31 — ...	940,1	968,9	803,7	31 — ...	589,8	607,3	691,2

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
31 juill....	959,4	980,6	989,8	30 juill....	283,1	328,6	147,3
7 août....	932,7	957,7	965,5	7 août....	314,2	349,8	169,6
15 — ...	918,7	943,4	919,9	15 — ...	338,4	365,1	185,2
23 — ...	914,9	943,7	925,1	23 — ...	259,1	366,5	366,5
31 — ...	951,4	973,7	950,4	31 — ...	313,4	324,3	181,2

L'encaisse de la Banque a subi fin août une nouvelle diminution et on constate sur le marché monétaire, depuis le commencement de septembre, un resserrement croissant. On parle de retraits qui seraient faits prochainement pour le compte de l'Amérique ; si cette éventualité se produisait, il faudrait s'attendre au relèvement du taux de l'escompte à 6 0/0.

Le tableau suivant permet de comparer les chiffres des virements de compte opérés par la Banque Impériale en août 1893 avec les chiffres correspondants des années et mois précédents :

	1889	1890	1891	1892	1893
	(En millions de marks)				
Janvier...	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18	1.452 34
Février ..	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 20	1.383 43
Mars.....	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20	1.396 61
Avril.....	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 15	1.683 21
Mai......	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 38	1.722 07
Juin	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12	1.566 33
Juillet....	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92	1.591 00
Août.....	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35	1.491 73
Septemb..	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62	....
Octobre ..	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32	....
Novembre	1.531 46	1.274 12	1.418 04	1.326 97	....
Décembre	1.520 44	1.677 79	1.174 26	1.494 13	....
Total...	18.049 23	17.891 40	17.363 27	16.762 39	....

Entreprises coloniales. — Le *Moniteur* de l'Empire publie l'acte de constitution de la *Société de plantations de café de l'Ousambara*, qui a son siège à Berlin et qui a pour objet des entreprises de plantation et de commerce dans l'Afrique orientale allemande. Le capital social est de 250.000 marks et divisé en 1.250 actions de 200 marks.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 9 septembre 1893.

Il n'y a rien de changé sur le marché monétaire ; on a fait courir le bruit d'un abaissement prochain du taux de l'escompte, mais cette nouvelle ne paraît pas devoir se confirmer. Au contraire, on croit à un resserrement plus grand de l'argent dans un avenir peu éloigné.

Le marché financier a une assez bonne tenue ; il est surtout soutenu par le bon exemple de Paris.

On a été alarmé par les bruits mis en circulation sur la santé de M. Carnot, et il s'en est suivi un recul important de toute la cote ; mais on n'a pas tardé à recevoir le démenti de ces bruits et les cours ont regagné leurs pertes.

Les Fonds allemands clôturent de nouveau en baisse sur la semaine précédente.

Le Rouble et les Fonds russes sont fermes.

Il y a de nombreuses affaires en Fonds autrichiens et hongrois ; ces valeurs sont achetées en ce moment à Berlin et leurs cours sont en progrès.

L'Italien est faible à 84 25.

Les valeurs de Banque sont fermes ; il en est de même de la plupart des valeurs industrielles, sans qu'il y ait rien de particulier à signaler, les affaires étant assez rares.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 août	11 août	18 août	25 aout	1er sept.	8 sep.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 75	85 10	85 37	84 62	85 50	85 20
Orient 3 0/0	65 75	66 62	66 62	65 75	66 70	66 70
Consolidés Russes	98 87	99 12	99 40	99 12	100 »	99 80
Hongrois	94 62	94 12	93 90	93 37	94 20	94 20
Egypte Unifiée	100 75	100 80	100 30	» »	» »	» »
Italien	87 12	86 75	85 50	84 »	84 20	84 40
Chemins de fer						
Autrichiens	125 87	122 75	121 87	119 25	121 10	122 30
Lombards	43 37	42 25	41 62	41 50	42 90	42 75
Gothard	153 »	152 »	146 12	144 25	146 87	148 »
Nord-Est Suisse	105 80	104 12	100 90	101 50	103 »	105 60
Marienbourg	67 50	70 »	66 90	67 87	69 25	68 75
Ouest Prussien	68 75	69 37	68 62	66 62	69 12	68 87
Vars.-Vienne	203 »	205 50	205 »	204 »	206 87	205 62
Banques						
Crédit	203 12	200 40	200 75	197 25	199 62	201 75
Disconto	175 25	174 50	172 87	170 75	170 60	172 62
Darmstadt-Bank	133 25	130 50	129 »	127 50	129 »	130 62
Berl-Handels	133 50	131 50	129 25	128 25	129 75	132 25
Dresde-Bank	137 07	135 75	134 87	134 ..	136 12	138 12
National-Bank	105 75	104 50	103 »	102 25	103 87	107 10
Mines et diverses						
Laura	98 50	99 40	99 40	97 75	100 37	101 75
Dortmund	56 87	57 37	56 12	55 62	57 »	57 25
Bochumer	118 75	119 87	121 »	119 62	120 »	121 62
Gelsenkirch	134 50	134 »	133 62	133 50	135 12	136 62
Hibernia	109 37	109 »	108 87	108 25	109 62	109 62
Harpener	131 37	131 12	129 90	129 37	128 75	130 37
Packets de Hambourg	» »	»	»	91 12	92 07	95 50
Nordd Lloyd	116 25	115 »	110 20	110 50	111 25	115 40
Lots Turcs	»	»	»	78 50	83 75	83 50
Changes						
Paris 8 jours	80 85	80 75	80 65	80 60	80 75	80 75
Londres —	20 45	20 48	20 43	20 43	20 42	20 10
Vienne —	163 45	161 90	162 25	161 50	161 10	162 50
Pétersbourg 3 semaines	208 »	211 50	209 75	206 45	208 »	208 75
Roubles comptant	210 70	213 45	213 50	210 25	211 70	211 85
— fin courant	211 »	213 50	213 50	210 25	212 20	212 20

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 8 septembre 1893.

Le Budget des dépenses à la Chambre des Communes et les Comptes définitifs de 1892-93. — Le Home Rule Bill à la Chambre des Lords. — La Grève des Mineurs. — Le Canal de Manchester. — Un Avis du Comité de la Bourse.

Tandis que les lords rejettent en seconde lecture le fameux *home rule bill*, par 378 voix de majorité, que le duc d'Argyll cherche à accabler M. Gladstone de ses attaques violentes, et qu'un public nombreux, où le beau sexe domine, se presse dans les tribunes pour entendre lord Sherbone et les autres orateurs *select*, la Chambre des Communes a repris la discussion du budget des dépenses. Celle-ci menace de traîner en longueur, car, suivant les calculs du *Standard*, il faudra encore procéder à 120 votes, dont 22 sur les crédits et la marine. Il est difficile, dans ces conditions, de prévoir quand le Parlement pourra se séparer.

La discussion nous a valu un nouveau hors-d'œuvre de M. Curzon à propos des négociations entre la France et le Siam ; cet infatigable questionneur estime que l'occupation de Chantaboun est une affaire de grande importance et pleine de menaces, et il craint qu'elle ne se traduise par une occupation permanente.

M. Curzon voudrait une intervention efficace de l'Angleterre tendant à contrecarrer l'action des Français, mais le Gouvernement, répondant par l'organe de Sir E. Grey, paraît peu disposé à le suivre dans cette voie.

La Trésorerie vient de publier un nouveau document donnant les comptes définitifs de l'exercice 1892-93. D'après cet état, les *recettes* se subdivisaient en : 74.800.000 liv. st. pour les postes et télégraphes — 3.062.940 liv. st. pour les services de paquets, — 430.000 livres sterling pour les Pays de la Couronne, soit, au total, 78.292.940 liv. st.

Quant aux *depenses*, elles ressortent à : 24.919.902 livres sterling pour le service de la Dette nationale — 33.265.683 liv. st. pour les dépenses de l'armée et de la marine, - 17.494.270 liv. st. pour les services civils, — et 2.593.074 liv. st. pour les douanes et les revenus intérieurs, soit, au total, 78.272.929 liv. st.

Ces chiffres donnent un excédent de recettes de 20.011 livres sterlings pour l'exercice 1892-93.

La grève des mineurs exerce de jour en jour des effets plus désastreux dans le monde industriel. C'est ainsi qu'un avis du *Midland Railway and Derby* annonce la fermeture des ateliers du mercredi 6 septembre à lundi 11, puis du jeudi 14 au lundi suivant. Cette mesure atteint de 6 à 7.000 ouvriers.

Les négociations entre le syndicat des mineurs et les propriétaires se poursuivent. Dans une réunion tenue à Edimbourg, les propriétaires de *Fife et Clackmannan* ont décidé d'accepter l'offre des ouvriers de reprendre le travail avec 12 1/2 0/0 de réduction, au lieu des 25 0/0 proposés. — A Rooley Moor et à Doldrum, près de Heywood, les mineurs, invités par la Fédération à se mettre en grève, n'ont pas obéi à cette injonction, mais aux houillères de la Vallée de Rhondda, le chômage s'étend. J'ajoute que, dans le sud du Yorkshire, la troupe a dû charger contre des masses d'émeutiers, dont le nombre était évalué à 10.000, et qui s'étaient portés vers une mine importante dans l'intention de détruire l'outillage ; là, comme aussi dans le comté de Nottingham, il y a eu des morts et des blessés.

Par contre, l'ordre se rétablit dans le pays de Galles où l'on pense que le travail sera repris dans le courant de la semaine prochaine.

Il est assez intéressant d'examiner le rendement de ce fameux canal de Manchester qui doit faire de la grande cité industrielle un véritable port de mer. Pendant le 1er semestre 1893, on a enregistré 708.169 tonnes de marchandises ayant passé par le tronçon ouvert à la navigation, au lieu de 423.579 tonnes pour la période correspondante de 1892 ; ces recettes ont permis de faire face aux dépenses et on prévoit qu'aussitôt après l'achèvement des travaux, les affaires prendront un essor considérable. Ajoutons que, d'après les déclarations de Lord Egerton à l'assemblée générale des actionnaires du 28 août, le canal doit être entièrement achevé vers la fin de l'année.

Il convient de signaler l'arrêt de la spéculation, c'est-à-dire du jeu en Bourse à laquelle les capitalistes étrangers étaient conviés jadis par des circulaires alléchantes. Ce résultat est dû à une campagne énergique de la presse anglaise et aux mesures prises par le Comité du *Stock-Exchange*. Ce dernier a publié, en effet, l'avis suivant :

« Il est interdit aux membres du Stock-Exchange de faire des annonces pour attirer les affaires et ils ne doivent envoyer de circulaires qu'à leurs clients. Les courtiers et agents, qui se servent de réclame, n'ont aucune attache avec le *Stock-Exchange* et échappent à son contrôle. »

Cet avis jette, sans aucun doute, le discrédit sur les maisons qui spéculent sur les annonces dans les journaux pour augmenter leur clientèle.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

6 septembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.904.160	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	24.154.160
Total	40.904.160	Total	40.904.160

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	9.989.341
Réserve et profits et pertes	3.764.869	Portefeuille et avances	24.037.429
Trésor et administration publique	3.315.567	Billets en réserve	11.732.795
Comptes particuliers	28.748.729	Or et argent monnayés	1.819.135
Billets à sept jours, etc.	196.535		
Total	50.578.700	Total	50.578.700

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
24 Mai	24.067	26.722	36.227	40.303	13.794	37	4
31 »	26.101	26.904	37.510	39.679	15.647	41	»
7 Juin	27.485	26.536	37.143	37.646	17.399	45	3
14 »	29.396	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	24.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.245	16.059	48	»
6 Septembre	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»

Les Nouvelles Emissions en Angleterre. — Voici, d'après l'*Economist*, les nouvelles émissions de l'année courante :

	Capital	Premier versement	Solde à verser
	En livres sterling		
Emissions antérieures de l'année	30.726.521	»	»
Emissions de la dernière semaine d'aout :			
Nouvelles actions 3 1/2 du *Great Eastern Railway*	1.000.000	50.000	950.000
Act. 3 0/0 *Taunton Corporation*	25.500	1.275	24.225
Total	1.025.500		

La comparaison avec les émissions de la période correspondante des années précédentes ressort comme suit :

Années	Total des émissions au 31 août	pour toute l'année
	En livres sterling	
1893	31.752.021	»
1892	65.746.951	81.137.100
1891	65.773.891	104.594.977
1890	123.766.212	142.565.010
1889	136.738.070	160.149.000

Les Banques Irlandaises. — D'après les statistiques relatives à l'Irlande, les dépôts dans les Banques du pays (*joint stock banks*) s'élevaient, le 30 juin 1893, à 34.637.000 liv. st.

D'autre part, à cette même date, les dépôts aux Caisses d'épargne postales d'Irlande étaient de 4.155.000 liv. st., et ceux des autres Caisses d'épargne garanties se chiffraient par 1.856.000 liv. st.

En additionnant ces divers facteurs, le crédit des déposants en Irlande atteignait, à la fin du premier semestre 1893, la somme respectable de 40.468.000 liv. st. Pour tout le Royaume-Uni les dépôts s'élevaient, au 30 juin, à 800.000.000 de livres sterlings.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 2 septembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes du 1er avr. au 2 sept. 93	Recettes du 1er avr. au 3 sept. 92	Recettes du 27 août au 2 sept. 93	Recettes du 28 août au 3 sept. 92
Douanes	19.650	7.863	7.994	383	411
Accise	25.100	9.851	10.190	201	199
Timbre	13.600	5.408	6.151	231	204
Land tax et House duty	2.460	375	390	»	»
Impôt sur le revenu	15.150	2.799	2.693	67	57
Postes	16.600	3.800	3.890	60	180
Télégraphe	2.480	1.090	1.055	»	»
Terres de la couronne	430	145	145	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	772	1.072	31	3
Recettes totales	91.640	32 213	33.691	973	1.054
Dépenses	»	39.239	40.135	3.228	3.838

Les Chemins de fer de l'Inde en 1892. — D'après le rapport du Directeur général des chemins de fer, le réseau de l'Inde, augmenté de 490 milles au cours de l'année fiscale clôturée le 31 mars 1893, comprenait, à cette date, un développement total de 18.042 milles. En voici la décomposition avec les chiffres comparatifs de quatre dernières années (en milles) :

	1893	1892	1891	1890
Lignes de l'Etat exploitées par les Compagnies	8.626	8.405	8.077	7.461
Lignes exploitées par l'Etat	4.868	4.701	4 680	4.624
Compagnies garanties	2.587	2.588	2.589	2.588
— subventionnées	398	380	381	218
Lignes indigènes exploitées par des Compagnies	593	593	539	473
Lignes indigènes exploitées par l'Etat	124	124	124	124
Lignes exploitées par les indigènes	787	714	547	546
Lignes étrangères	59	59	59	59
Total	18.042	17.564	16.996	16.093

Et voici le rendement des trois dernières années :

	1892	1891	1890
Nombre de milles à la fin de chaque année	17.768	17.283	16.992
Capital investi (en roupies)	227.129.541	221.064.192	213.670.420
Coût moyen par mille (en roupies)	12.342	12.791	12.565
Milles parcourus	17.677	17.038	16.227
Nombre de voyageurs	127.456.913	122.855.337	114.082.246
Nombre de milles parcourus par les voyag.	5.269.224.256	5.226.107.973	4.779.075.224
Marchand. transport. (en tonnes)	26.334.232	26.158.953	22.612.718
Parcours en milles pour les marchand.	4.233.381.349	4.438.992.431	3.509.668.215
Recettes brutes	23.229.281	24.040.279	20.669.822
Frais d'exploitation	10.900.006	11.303.847	10.310.913
Rapport entre les dépenses et les recettes	46.92 %	47.02 %	49.88 %
Recettes nettes	12.329.275	12.736.432	10.358.909
Rapport des recettes nettes au capital	5.42 %	5.76 %	4.85 %

En raison des pertes de change (car l'Etat, qui perçoit ses recettes en roupies, est obligé de payer en or les intérêts garantis), il y a, pour l'exercice 1892-93, un déficit provisoire de 1.710.000 roupies, dont voici le détail :

Lignes garanties	—	757.400
— de l'Etat exploitées par les Compagnies.	—	723.100
— commerciales de l'Etat ouvertes	+	57.300
— — non ouvertes	—	296.700
— militaires ouvertes	—	574.300
— — non ouvertes	—	37.600
Chemins de fer de l'Est Indien	+	672.700
	—	1.659.700
Auxquels il convient d'ajouter pour frais divers		51.700
Soit, un déficit de	—	1.710.800

Clearing-House

Résultat des compensations du 31 août au 6 septembre

Jeudi 31 août £	31.690.000	Lundi 4 sept. £	21.207.000
Vendredi 1er sept.	26.008.000	Mardi 5 sept.	15.190.000
Samedi 2 sept.	20.552.000	Mercredi 6 sept.	16.878.000
		Total £	131.495.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 109.424.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (31 août au 6 septembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Chatham et Dover	2.859
Brighton	3.758	Sheffield	11.860
South Eastern	2.106	Metropolitan	558
Great Eastern	6.118	Midland	54.163
Metropolitan district	389	North British	694
Great Northern	16.504	North Eastern	2.225
Great Western	18.990	North Staffordshire	3.756
Lancashire et Yorkshire	8.114	*Augmentation*	
North Western	29.991	Caledonian	1.625
South Western	879		

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 9 septembre 1893.

La situation est aussi bonne que possible et on parlait même d'un abaissement du taux officiel de la Banque. Toutefois, aucune décision ne pourra être prise à cet égard avant le vote, impatiemment attendu, du Sénat des Etats-Unis, relatif à l'abrogation du Sherman bill.

Au *Stock-Exchange*, la cote s'est raffermie, bien que les nouvelles du Brésil, signalant des troubles, aient mal influencé les valeurs de ce pays.

Quant aux *valeurs Argentines*, un récent télégramme publié par le *Times* a rassuré les porteurs. On télégraphie, en effet, à ce journal, que le Ministre des finances de Buenos-Ayres permet de présenter bientôt aux Cortès un contrat concernant la Dette extérieure et assure que l'arrangement pour les garanties de chemins de fer interviendra avant la fin de l'année.

Pour les *Chemins Américains*, la hausse de ces jours derniers, par suite des ordres d'achats envoyés de New-York, ne semble pas devoir se maintenir si le Sénat américain tarde à émettre son vote.

La Banque d'Angleterre ayant offert 40 lakhs de roupies de traites des Indes, à 1/3 1/4, n'a pu placer que 5 lakhs à ce taux ; pour le solde, les maisons de la place ne consentaient pas à payer au-dessus de 1/3 1/16 à 1/3 3/16.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sep.	8 sep.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 44	98 06	97 81	97 44	97 50	97 50
Rupee 4 0/0	68 37	68 50	66 06	64 62	65 87	65 87
Brésil 4 0/0	63 50	62 50	63 25	63 »	64 »	63 50
Argentine 5 0/0	59 50	59 75	60 50	59 »	60 25	62 75
Cédulas P	7 12	7 25	6 87	6 87	7 »	7 37
— E	24 50	24 75	24 25	24 »	25 25	26 25
Mexicain 6 0/0	60 50	54 »	54 »	56 »	55 75	57 75
Turc I	54 50	54 »	54 50	54 »	54 25	54 50
— II	33 25	33 »	33 50	33 25	34 75	23 62
— IV	21 75	21 69	21 81	21 81	22 25	22 37
Egypte Unifiée	99 37	99 50	99 62	99 50	100 12	100 37
Grec Monopole	40 50	40 »	39 25	39 »	42 50	41 50
Italien 5 0/0	85 75	85 56	84 37	82 75	83 25	83 37
Russe 4 0/0	98 75	99 50	99 50	99 25	100 25	100 50
Portugais 3 0/0	22 12	21 62	21 62	21 50	21 62	21 25
Espagne Ext. 4 0/0	62 75	62 19	62 50	61 25	61 81	63 62
Français 4 1/2 0/0	105 »	104 50	102 50	» »	» »	» »
— 3 0/0	97 50	98 »	98 »	97 50	98 »	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	105 »	105 »	105 »	105 »	105 50	109 »
Lombards	9 »	8 75	8 62	8 50	8 87	9 »
Banque Ottomane	12 75	12 62	12 64	12 56	12 91	13 19
Rio Tinto	13 75	12 81	12 87	12 31	12 50	13 19
Brighton A	148 62	149 »	149 62	147 37	147 12	146 25
North Brit. ord	33 »	32 75	32 87	31 50	31 50	33 »
Pérou ord	5 87	6 »	6 12	5 87	5 87	6 25
— préf.	18 »	18 »	18 75	18 »	18 50	18 75
— debs	61 50	60 »	63 »	62 50	62 50	64 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	35 25	37 »	33 75	36 62	42 »	43 »
— actions	15 12	16 37	14 87	16 25	18 87	20 25
Canada Pacific	72 62	73 50	73 62	73 »	76 87	76 62
Eries	11 87	12 37	11 87	12 25	15 25	15 12
Denver préf	30 12	30 50	30 »	27 50	29 87	30 12
Milwaukee	54 75	56 12	52 62	54 07	59 »	60 62
Louisville	55 25	56 37	54 75	54 12	55 12	56 37
Norfolk préf	21 50	21 87	20 75	20 75	22 75	23 75
Reading Inc. Bds	25 »	26 »	24 »	24 50	34 »	35 75
Union Pacific	20 12	19 87	17 62	18 75	23 »	23 12
Mexican ord	12 »	13 50	14 »	14 25	14 50	14 50
Mines						
De Beers	15 37	15 »	15 25	14 75	14 87	15 62
City	11 »	10 62	10 02	10 25	10 25	10 12
Crown Reef	7 25	7 »	7 »	6 87	7 »	7 »
Geldenhuis	4 62	4 50	4 62	4 50	4 75	4 62
Jumpers	2 12	2 »	2 12	2 12	2 25	2 25
Langlaagte	3 12	3 »	3 »	2 87	3 »	3 »
Simmer	3 87	3 75	3 75	3 62	3 87	3 75
Robinson	4 25	4 25	4 12	4 25	4 12	4 12
Oceana	2 44	2 19	2 31	2 19	2 41	2 31
Argent en barres	33 25	34 62	33 75	34 »	34 »	34 »
Change sur Paris	25 47	25 53	25 53	25 56	25 50	25 50
Escompte de la Banque	3 »	4 »	4 »	5 »	5 »	5 »
Escompte hors banque	2 87	4 12	3 75	4 50	3 75	3 12

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 7 septembre 1893.

L'Empereur François-Joseph en Galicie. — La Banque d'Autriche-Hongrie et les Bons de Salines. — La Circulation de Billets d'Etat, de Bons de Salines et de Billets de la Banque. — Le Chemin de fer Métropolitain de Vienne.

L'Empereur a été très chaudement accueilli à Jaroslav, où il est arrivé, il y a trois jours, pour assister aux manœuvres de Galicie ; on a remarqué surtout l'adresse du délégué au *Reichsrath*, à laquelle on attribue, à Vienne, une grande importance politique. De même on commente la réponse de François-Joseph, qui a fait un grand éloge des Polonais, en infligeant un blâme indirect aux jeunes Tchèques.

Mais revenons aux questions financières. Il est manifeste que le portefeuille des *Bons de Salines* à la Banque d'Autriche-Hongrie joue un rôle important dans la question du taux d'escompte, si controversée depuis quelque temps. En effet, en décidant, la semaine passée, de ne pas élever le taux de l'escompte, le Conseil d'administration s'est préoccupé de l'écoulement

d'une certaine quantité de Bons de Salines, en vue de ses besoins pour l'automne. Déjà, lors de l'acquisition de ces titres, les mêmes préoccupations avaient dominé. Toutefois, une entente était intervenue avec les ministres des finances cis et transleithanien, dont la politique financière était liée à la circulation des Bons de Salines, correspondant jusqu'à concurrence de 100 millions avec les billets d'Etat.

Le minimum de la circulation des billets d'Etat est de 316 millions de florins, représentant la Dette flottante des deux parties de la monarchie; en raison de la transformation monétaire, cette dette doit être amortie peu à peu et, dès le mois prochain, un projet de loi tendant au remboursement des billets sera soumis au Parlement.

Mais, en dehors des susdits 316 millions, la circulation s'augmentera de 100 millions de florins lorsqu'on remboursera les Bons de Salines, donnant hypothèque sur les mines de sel autrichiennes, et rapportant 3 0/0 sur les titres à 6 mois et 2 1/2 0/0 pour ceux à 3 mois. Ces 100 millions constituent une dette spéciale qu'on convertira, sans doute, dans l'intérêt de la *valuta*, en Bons du Trésor.

En attendant, le Gouvernement, voulant préparer le terrain pour l'unification de la circulation, limita celle-ci à 316 millions; dans ce but l'émission de Bons de Salines atteignit son maximum de 100 millions, et la circulation fiduciaire fut réduite d'autant. L'opération fut facilitée jadis par la Banque d'Autriche-Hongrie, mais aujourd'hui, en raison des échéances d'automne, cet Etablissement entend se défaire des Bons qui encombrent son portefeuille, et comme l'Administration ne veut pas étendre la limite de circulation des billets d'Etat, elle a décidé de faire racheter les Bons de Salines par les caisses publiques. Si ces caisses ont suffisamment de disponibilités pour faire face aux besoins de la Banque, une augmentation du taux d'escompte ne deviendra pas nécessaire, mais il n'en serait plus ainsi dans le cas où il faudrait retirer, dans ce but, les crédits que l'Etat possède dans les divers Etablissements.

Voilà la véritable situation monétaire à l'heure présente et j'ajoute que la décision prise par le Conseil d'administration de la Banque d'Autriche-Hongrie de ne pas augmenter, provisoirement, le taux de son escompte constitue un nouvel encouragement à la spéculation.

A ce propos je suis en mesure de vous donner les chiffres exacts de la circulation de billets d'Etat, de bons de Salines et de billets de Banque au 31 août 1893.

D'après les statistiques officielles la circulation des *billets d'Etat* s'élevait, à cette date, à 316 millions 130 mille florins, en augmentation de 2 millions 960 mille florins sur juillet; celle des *bons de saline* se chiffrait par 95 millions 870 mille florins, en diminution de 4 millions 130 mille florins, et, enfin, celle des *billets de Banque* était de 469 millions 698 mille florins, contre 52 millions 100 mille florins le mois précédent, soit une augmentation de 52 millions 100 mille florins.

Avec ces données le total de la circulation était à fin août de 785 millions 820 mille florins, contre 764 millions 130 mille florins en juillet; elle accusait donc une augmentation de 21 millions 690 mille florins.

Le chemin de fer métropolitain de Vienne, dont j'ai eu l'occasion de vous entretenir à plusieurs reprises, paraît devoir rester, jusqu'à nouvel ordre, à l'état de projet. Malgré les efforts des concessionnaires, le capital dont on a besoin est introuvable; ceci tient aux conditions présentes du marché, à la défaveur qui pèse sur des entreprises de pareille nature. Grâce à de hautes interventions dit à ce propos le *Neues Wiener Tagblatt* le Président de la Commission des grands travaux de Vienne a pu trouver quelques fonds pour amorcer lesdits travaux, mais une Société privée, ne disposant pas des mêmes moyens d'action, ne peut réussir; il est plus aisé d'obtenir une concession que de se procurer le capital nécessaire à sa mise en valeur.

Informations Économiques et Financières

Le Coupon de septembre en Autriche-Hongrie. — Le total des échanges pour intérêts, dividendes ou amortissements dans la Monarchie austro-hongroise s'élevait, au 1er septembre courant, à 23 millions 800 mille florins, savoir : 15 millions 900 mille florins de coupons et 7 millions 900 mille florins de remboursement de capitaux.

Les paiements à effectuer se décomposaient comme suit : 6 millions 460 mille florins en argent, — 4 millions 30 mille florins en billets, — 10 millions 440 mille florins en *couronnes*, — et 16 millions 250 mille *francs*.

Le taux d'intérêt pour les dépôts à Buda-Pest. — Aux termes d'un engagement signé en janvier dernier par les chefs des principaux Etablissements de crédit à Budapest, le taux d'intérêt servi aux déposants avait été réduit de 4 à 3,6 0/0; cet accord devait être valable pour une nouvelle année dans le cas où il n'aurait pas été dénoncé avant le 1er septembre courant. Or, la *Caisse d'Epargne centrale* vient de notifier aux autres intéressés qu'elle ne se considérerait plus comme liée à partir du 1er octobre prochain.

A la suite de cette notification, les représentants des autres Institutions co-signataires ont décidé d'accepter le retrait de la *Caisse d'Epargne centrale* tout en maintenant, en principe, le taux de 3,6 0/0, mais il reste entendu que chaque Etablissement reprendra petit à petit sa liberté d'action.

La Caisse d'Epargne postale à Vienne. — Nous extrayons les renseignements suivants du rapport du *mois d'août 1393*, adressé par l'administration compétente du Ministre du Commerce :

« Les *dépôts* se sont élevés à 2.323.545 florins, et les retraits à 2.141.392 florins, — soit un excédent de 182 mille 153 florins en faveur des dépôts.

Le *compte de chèques* accuse 99.490.782 florins de versements et 98.939.170 florins de remboursement, soit un excédent de 551.613 florins en faveur des versements.

Le nombre des participants s'est accru, pendant le mois d'août, de 4.006 pour le mouvement de l'épargne, de 143 dans celui des chèques et de 218 pour le *Clearing*.

Le chiffre d'affaires du mois s'élève à 202.894.887 florins.

A fin août les soldes étaient de : 32.018.618 florins dans le mouvement de l'épargne, et de 46.433.923 florins dans le compte des chèques, — soit, au total, 78.452.541 florins.

Le nombre total des participants s'élevait à : 956.296 pour le mouvement de l'épargne, et à 22.810 pour celui des chèques. Ajoutons que 15.638 titulaires de carnets de chèque participent au *Clearing*.

Au 31 août 1893 10.210 titulaires de carnets de rente possédaient une valeur nominale de 16.473.640 florins de valeurs d'Etat.

Enfin, l'Administration avait expédié, à cette même date, aux déposants, pour 21.344.705 florins de valeurs achetées pour leur compte.

Les Chemins de fer de l'Etat Autrichien. — Pour compléter nos précédentes informations relatives aux recettes des chemins de fer de l'Etat autrichien pour juillet 1893, il est bon d'ajouter les observations suivantes :

Le réseau de l'Etat, ou exploité par l'Etat, accuse une diminution de 199.063, voyageurs par rapport à juillet 1892, contre une augmentation de 56.173 florins de recettes. Pour les marchandises, le tonnage a perdu 56 mille 490 tonnes, mais la plus-value des recettes s'est élevée à 357.813 florins.

Ces chiffres nous donnent une augmentation totale de recettes de 413.986 florins.

Les moins-values de voyageurs de marchandises se répartissent en : 27.451 voyageurs et 10.272 tonnes pour les lignes de l'Est ; — et en 171.612 voyageurs et 46.668 tonnes pour celles de l'Ouest. Les plus-values de recettes, dans le service des voyageurs, proviennent de l'impôt sur les billets.

Quant à l'augmentation de recettes pour les marchandises elle est due, en grande partie, à l'accroissement du trafic avec la Roumanie.

La Société de Navigation à vapeur du Danube. — Les recettes du mois de juillet accusent une augmentation de 283.151 florins, ce qui porte à 1.014.105 florins la plus-value des recettes depuis le commencement de l'année.

La Société a vendu pour 80.000 francs, au Gouvernement roumain, son chantier de Turn-Séverin, et elle va ouvrir un nouveau chantier à Delboka, près d'Arsova, où les navires trouveront également un port d'hiver.

Les Exportations autrichiennes par les Etats-Unis de l'Amérique du Nord. — D'après les statistiques dressées par le Consul général des Etats-Unis à Vienne, les exportations autrichiennes se sont élevées, pour l'année fiscale 1892-93, à 12.653.778 dollars, en augmentation de 3.696.668 dollars sur le précédent exercice.

Citons, entre autres articles : le sucre de betteraves (2.310.504 dollars), les verreries (1.004.539 dollars), articles en lin (862.500 dollars), porcelaines et poteries (791.864 dollars), etc., etc.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 août	11 août	18 aout	25 aout	1 sept.	7 sep.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 90	118 70	118 80	118 25	118 60	119 30
— — Argent	96 75	96 25	96 15	95 95	96 55	97 10
— — Couronne	96 70	96 30	96 05	96 ..	96 50	96 65
Hongrie Rente Or	115 70	115 50	115 75	115 75	115 85	116 05
— Emp. Ch. de fer	127 10	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 52	93 40	93 95	93 75	94 27	94 20
1860 Billets	147 ..	146 50	146 ..	145 ..	145 25	145 50
1854 —	148 ..	147 50	147 50	147 25	147 25	147 25
1864 —	193 ..	192 50	192 25	192 ..	192 25	192 25
Hongrie billets	149 ..	149 25	148 75	148 75	149 ..	149 25
Danube Reg-Bill	128 ..	127 50	126 50	126 50	126 50	126 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	222 50	224 »	224 ..	224 ..	224 ..	224 ..
Autriche Boden-Credit	419 ..	416 »	416 50	411 ..	416 ..	418 ..
— Crédit action	338 ..	334 10	335 20	336 70	335 50	337 ..
— Hongrie Bank	979 ..	977 »	978 ..	978 ..	987 ..	982 ..
Vienne Bank-Verein	121 50	120 50	120 ..	118 70	120 20	120 20
Verkehrsbank	173 ..	174 »	174 ..	174 ..	174 ..	174 ..
Hongr. Credit-Bank	419 70	416 50	415 20	405 70	409 50	415 ..
Anglo-Bank	150 70	149 »	149 20	147 70	150 ..	150 50
Vienne Union-Bank	250 50	248 50	248 20	247 ..	250 ..	250 50
Autriche Lænderbank	247 20	242 90	240 20	237 70	243 50	245 50
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	128 50	128 »	126 ..	125 ..	126 ..	128 50
All. Autr. Bau-G	104 ..	108 »	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap	402 ..	389 »	395 ..	398 ..	402 ..	403 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	440 .	435 »	445 ..	445 ..	442 ..	443 ..
Tabac Turc	186 ..	186 »	189 70	187 ..	190 ..	191 50
Autriche Alpine	53 80	53 70	53 50	52 70	53 50	53 10
Chemins de fer						
Bohême-West	376 50	377 50	383 50	382 50	382 ..	385 ..
Buschtherader-B.	449 50	443 »	444 ..	439 ..	445 ..	446 50
Lemberg-Czernowitz	257 50	255 75	257 25	255 50	255 50	255 ..
Ferd.-Nord	2890 .	2885 »	2875 .	2870 .	2872 .	2875 .
Autriche Nord-West	215 ..	211 50	211 50	211 ..	212 50	214 20
Staatsbahn	307 70	302 60	300 70	295 ..	300 10	303 ..
Lombard	105 50	103 70	102 90	101 70	105 50	105 90
Lokalbahn	205 ..	202 »	199 50	199 50	201 ..	201 50
Changes						
Sur Francfort	61 17	61 47	61 57	62 02	61 68	61 25
— Londres	125 15	126 »	125 95	126 85	126 05	125 90
— Paris	49 52	49 62	49 70	50 ..	49 80	49 80
— Amsterdam	103 05	103 50	103 70	104 50	103 85	103 90
Napoléons d'or	9 89	9 93	9 94	10 10	9 97	9 97
Marknoten	61 17	61 47	61 57	62 02	61 68	61 65

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 9 septembre 1893.

En dépit des ordres de vente envoyés de Berlin, le marché est ferme. Signalons, notamment, la hausse des valeurs de Chemins de fer, en général, et des Lombards en particulier; les recettes accusent de notables plus-values. Pour les sept premiers mois de l'année, l'augmentation est de 8.735.271 florins sur l'ensemble du réseau ; elle donne, pour la période de janvier-juillet, une recette kilométrique de 6.245 florins, contre 5.991 en 1892. L'amélioration, pour toute l'année, est évaluée à 4,4 0/0.

Aucun changement à signaler sur le marché monétaire. On cote de 3 7/8 à 4 0/0 pour l'escompte des acceptations des Banques de premier ordre, — 4 0/0 pour le bon papier commercial, — 4 5/8 à 4 7/8 0/0 pour les escomptes à 4 mois, et 4 7/8 à 5 1/2 0/0 pour ceux à 6 mois.

On assure que le Budget hongrois, examiné en ce moment par le Conseil des ministres transleithanien, se bouclera par un léger excédent.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 8 septembre 1893.

La Revision. — Les Negociations Franco-Belges. — Le Mouvement de la Sidérurgie. — Les Salaires et la Grève générale.

Nous l'avons dit, dans notre dernière lettre, la Revision est votée. On ne s'attendait pas précisément à un dénouement aussi prompt ; mais les choses sont pour le mieux. Voici le texte de l'article 56, qui a eu tant de peine à passer :

ARTICLE 56. — Pour pouvoir être élu et rester sénateur, il faut :

1° Etre Belge de naissance ou avoir reçu la grande naturalisation ; 2° jouir des droits civils et politiques ; 3° être domicilié en Belgique ; 4° être âgé d'au moins 40 ans ; 5° verser au Trésor de l'Etat au moins 1.200 francs d'impositions directes, patentes comprises.

Ou être soit propriétaire, soit usufruitier d'immeubles situés en Belgique, dont le revenu cadastral s'élève au moins à 12.000 francs.

Dans les provinces où le nombre de ces éligibles n'atteint pas la proportion de 1 sur 5.000 habitants, la liste est complétée par les plus imposés de la province, jusqu'à concurrence de cette proportion. Les citoyens portés sur la liste complémentaire ne sont éligibles que dans la province où ils sont domiciliés.

Article 56 bis, — Les sénateurs élus par les Conseils provinciaux sont dispensés de toute condition de cens ; ils ne peuvent appartenir à l'assemblée qui les élit, ni en avoir fait partie pendant l'année de l'élection ou pendant les deux années antérieures.

Le roi a sanctionné la nouvelle Constitution et nous allons entrer dans la période de l'âge d'or. Ainsi soit-il !

Ainsi que nous l'annoncions, il se confirme que la reprise des négociations commerciales entre la France et la Belgique aura lieu du 10 au 15 septembre. De cette façon, notre Parlement pourrait statuer à sa rentrée, fixée au commencement d'octobre.

Nous avons sous les yeux le détail complet du mouvement commercial des produits sidérurgiques en Belgique pendant les sept premiers mois des années 1893 et 1892. Nous avons perdu pour l'acier 18.000 tonnes pour les rails, quoi qu'il y ait progrès de 3.000 t. pour les rails dits en fer. D'autre part, il y a progrès de 6.000 t. pour les aciers divers et de 4.000 t. pour l'acier ouvré, en tout de 10.000 t. Nous ne perdons donc en somme que 8.000 t. Pour les fers nous gagnons 2.000 t. pour les tôles et 9.000 t. pour les fers laminés divers, en tout 11.000 t. Mais nous perdons 5.000 t. pour le fer ouvré, 5,000 t. pour la fonte ouvrée, 7.000 t. pour le matériel roulant et 4.000 t. pour les machines, en tout

21.000 t. de produits ayant beaucoup plus de valeur que les rails et les tôles. Il y a donc perte pour le fer de 10.000 t. à ajouter aux 8.000 t. de l'acier, ce qui nous donne une perte totale pour les produits sidérurgiques de 18.000 tonnes. Il est à remarquer, que l'acier en lingots fait défaut, et le fait est amplement démontré par l'augmentation des importations d'acier brut, qui se monte à 8.000 t., contre 3.000 t. en 1892, soit un progrès de 5.000 t. ou de plus de 150 0/0.

Les chefs du mouvement ouvrier font une propagande active en faveur du referendum qui aura lieu dimanche prochain en vue de consulter la population minière sur la nécessité de faire une grève générale et de réclamer l'augmentation des salaires.

Les patrons ne semblent pas disposés à accéder aux revendications de leurs ouvriers, qui demandent 10 0/0 d'augmentation. Les salaires, très bas en ce moment sont, d'après les évaluations d'un journal local, fixés aux taux suivants : Pour 12 heures de travail 2 fr. pour les ouvriers de la surface, 1 fr. 25 pour les ouvriers du fond, de 2 fr. 75 à 3 fr. pour les ouvriers de la taille.

Le salaire de 4 fr. existerait, mais à l'état isolé.

Signalons en terminant une grève à Charleroi ; mais on ne croit pas que la cessation du travail sera sérieuse.

Informations Économiques et Financières

Les Finances de la Belgique. — Les états comparatifs du produit des impôts directs et indirects, pendant les six premiers mois des années 1893 et 1892, donnent les résultats suivants :

Recouvrements effectués	1893	1892	Différences
	—	—	—
I. *Impôts directs :*	Francs	Francs	Francs
Contribution foncière....	7.891.199	7.695,096	+ 196.102
— personnelle.	6.500.581	6.314.535	+ 186.045
Droit de patente.........	1.906.242	1.863.502	+ 42.739
Redevances sur les mines.	1.548	4.099	— 2.551
Totaux...	16.299.572	15.877.235	+ 422.336
II. *Impôts indirects :*			
Douanes, accises et divers	32.767.123	31.214.980	+ 1.552.143
Enregistrement..........	24.641.318	24.409.614	+ 231.704
Péages..................	74.062.518	71.864.442	+ 2.198.075
Capitaux et revenus.....	8.263.500	8.229.324	+ 34.175
Remboursements.........	1.817.249	1.770.249	+ 47.000
Totaux généraux..	141.551.710	137.488.611	+ 4.063.098

Les Sucres en Belgique. — Voici la situation des comptes d'entrepôt à la fin de la première quinzaine du mois d'août 1893 :

Entrepôts publics

Dépôt avec décharge de l'accise

	1893	1892
	—	—
Sucre raffiné............Kil.	627.068	641.862
Sucre brut de betterave......	802.101	5.378.738
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques). Régime d'entrepôt fictif................	62.024	671.065
Entrepôts fictifs		
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques).............	142.067	318.658

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 9 septembre 1893.

Nous avons débuté par une certaine fermeté. L'Espagnol, notamment, continuait à monter ; mais, jeudi les dépêches du Brésil annonçant une nouvelle révolution dans ce pays, les fonds sud-américains ont baissé. Nos rentes nationales n'ont donné lieu qu'à peu de transactions. Les Banques ont maintenu leurs cours. L'Anvers-Rotterdam a été lourd. En sidérurgie, Cockerill est resté ferme ; Sarrebruck a perdu 100 points ; il était à 3.800. Rien de nouveau en charbonnages. En somme, peu d'affaires au parquet.

Anvers, 9 septembre 1893.

Semaine qui débutait d'une façon calme, mais qui a fini passablement agitée. Pendant que la situation paraissait s'améliorer à Buenos-Ayres, les désordres recommençaient au Brésil, où l'on craint le bombardement de Rio-Janeiro. Les Mexicains et les Uruguay n'ont pas bougé ; le Paraguay a été faible par continuation. En valeurs européennes, le Turc a été bien favorisé. Les Danois et les Suédois ne jouissent plus de la même vogue. Les Allemands paraissent ignorés. Les Russes sont en progrès marqué.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sep.	8 sep.
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 60	102 75	102 70	102 65	102 55	102 50
— — 3 0/0..........	101 35	101 15	101 30	101 30	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0.....	92 30	92 75	93 30	93 50	93 50	93 35
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	25 »	25 »	25 »	23 »	22 »	21 »
— de Bruxelles.......	580 »	580 »	582 50	585 »	585 »	584 »
— de Charleroi	465 »	475 »	485 »	485 »	480 »	467 »
— Nationale..........	2945 »	2940 »	2940 »	2945 »	2915 »	2898 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	827 50	825 »	820 »	820 »	813 »	805 »
— Brux.-Lille-Calais	495 »	491 »	490 »	487 50	492 50	492 50
— Congo (p. d. f.)...	300 »	300 »	325 »	325 »	327 50	330 »
Tramways Bruxelles (priv.).	282 »	280 »	282 »	279 »	285 »	287 50
Ch. de fer économiques....	231 »	230 »	230 »	230 »	225 »	220 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	901 »	910 »	925 »	920 »	915 »	915 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1200 »	1190 »	1190 »	1160 »	1150 »	1150 »
Vieille-Montagne...........	457 50	460 »	459 »	447 50	413 »	425 »
Glaces de Moustier	800 »	800 »	800 »	810 »	850 »	850 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	307 50	309 »	309 »	305 »	315 »	315 »
Autriche papier...........	79 05	78 90	78 50	78 50	79 »	79 60
— argent	78 45	77 25	77 50	77 25	77 80	78 30
— or (1876)	97 70	97 60	97 35	96 50	97 50	97 70
Brésil 4 0/0	63 75	63 25	65 50	63 50	64 65	63 25
Egypte Unifiée............	502 50	502 50	503 »	504 »	503 50	509 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	63 50	63 »	62 50	62 50	62 25	64 »
Hollandais 3 0/0	98 »	98 »	97 75	97 85	95 50	96 »
Hongrois or 4 0/0..........	94 80	94 20	94 35	93 45	94 50	94 30
Italie 5 0/0	86 60	86 »	85 75	84 25	84 ..	85 »
Portugais ext. 3 0/0	21 75	21 60	21 50	21 25	21 25	21 25
Turc 1 0/0................	22 15	22 »	22 05	22 15	22 35	22 55
Canada Pacifique...........	390 »	390 »	390 »	372 50	397 50	397 50
Madrid-Saragosse	169 50	165 »	165 50	155 50	157 »	160 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	294 »	299 »	296 50	295 »	292 »	292 »
Varsovie-Vienne (act.)	483 »	493 »	489 »	489 »	496 »	496 »
Change sur Amsterdam	208 62	208 65	208 80	209 20	209 »	209 05
— sur Berlin	123 75	124 05	124 »	124 17	123 90	123 97
— sur Londres........	25 31	25 35	25 35	25 39	25 35	25 31
— sur Paris	100 20	100 15	100 12	100 13	100 10	100 10
— sur Vienne	203 »	202 »	201 »	200 25	201 »	201 ..
— sur Italie	91 20	91 20	91 20	89 10	90 15	95 20
— sur Genève	99 80	99 80	99 80	99 80	99 95	99 95
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	62 50	61 90	62 »	61 »	61 50	63 »
Turc 1 0/0	21 30	21 25	21 35	21 35	21 70	21 75
Portugais 3 0/0	21 75	21 50	21 75	21 60	21 60	21 60
Egypte Unifiée............	502 »	500 »	502 50	502 50	503 »	508 75
Change sur Paris	100 12	100 10	100 10	100 07	100 07	100 50
— sur Berlin	123 90	123 85	123 90	124 »	123 80	123 85
— sur Londres........	25 30	25 35	25 35	25 40	25 31	25 31

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 7 septembre 1893.

La Politique. — La Perception des impôts. — Concurrence entre le Trésor et la Banque d'Espagne. — La Situation économique de l'Espagne et la crise à Cuba.

Il n'y a pas lieu de tenir compte des nouvelles à sensation reproduites par la presse étrangère, ni de la soi-disant agitation carliste, ou des velléités de troubles provoqués par la perception des impôts ; ces divers facteurs préoccupent si peu le Gouvernement qu'on a rap-

pelé les troupes envoyées sur plusieurs points du territoire, notamment à Bilbao et à Portugalete et que l'état de siege a été levé à Vitoria.

Sans doute, les nouveaux impôts appliqués depuis le commencement du mois ne sont pas du goût de tous les contribuables et il faudra déployer beaucoup d'énergie pour les faire rentrer intégralement, mais de là à conclure à une impossibilité matérielle de les percevoir il y a loin. Et celui qui connait le caractère espagnol ne saurait s'émouvoir des manifestations contre les taxes, car ce sont là des incidents courants en ce pays.

Par exemple, — fait curieux à enregistrer, — la nouvelle loi budgétaire va mettre, dans certaines circonstances, l'Etat en concurrence avec la Banque d'Espagne. Vous savez que, jusqu'à présent, les espèces ou valeurs représentant des cautionnements ou des garanties, à divers titres, étaient déposées à cet Etablissement; dorénavant les dépôts devront être effectués au Trésor, qui a créé, dans ce but, des guichets spéciaux. En outre, la Banque ne payait pas d'intérêts pour les comptes de chèques à vue, tandis que le Trésor offre 1/2 0/0 aux déposants.

L'*Economista* de Madrid poursuivant son étude de la situation économique de l'Espagne, fait ressortir que trois groupes d'industries sont en plein développement dans le pays, savoir : les industries minières et métallurgiques, les textiles et les entreprises rurales.

En ce qui concerne les *minerais*, les exportations du 1er semestre 1893 se chiffrent par 41.905.578 pesetas, contre 40.155.866 en 1892 et 41.294.268 en 1891 ; il y a donc, de ce chef, une plus-value d'environ 2 millions sur la période correspondante de l'année dernière. Et pendant les sept premiers mois, les minerais de fer (qui constituent le facteur le plus important) figurent pour 2.705 760 tonnes dans les exportations ; ce chiffre n'a été dépassé qu'en 1887 et en 1890.

Si on passe aux *métaux*, qui traversent une crise générale, les chiffres comparatifs du premier semestre sont les suivants : 1893, 59.137.781 ; 1892, 74.996.679 ; 1890, 58.938.233 pesetas. La moins-value de 15 millions 800.000 pesetas n'est qu'apparente. En effet, pendant le premier semestre 1892, on avait exporté à Cuba pour 15 millions de pesetas d'argent et 300.000 pesetas d'or de plus qu'en 1893. Le fer, le mercure et le plomb conservent leur avance; on signale seulement une moins-value pour les débris de cuivre.

Pour les industries textiles le progrès est sensible, notamment en Catalogne. Ceci résulte de la comparaison du premier semestre des trois dernières années, soit :

	En milliers de pesetas 1891	1892	1893
	—	—	—
Tissus de cotons blancs	4.444	10.099	11.362
— — teints et imprimés	2.533	3.637	5.454
— — à points	2.376	3.356	3.510
Total	9.355	17.093	20.327

Ainsi, de 1891 à 1893, l'exportation a doublé.

Même observation pour la laine ; elle nous donne 4.272.821 pesetas, à la fin du premier semestre 1891, contre 5.636.087 pour la période correspondante de 1892 et 9.250.273 pour 1893.

L'*Economista* fait remarquer, d'autre part, que la consommation indigène augmente de jour en jour, à preuve les fabriques nouvelles créées cette année et l'activité qu'on y déploie.

Si les entreprises agricoles ne sont pas aussi prospères cela tient uniquement à la perte du marché français pour les vins. En effet, l'exportation de l'*huile d'olives* a doublé en 1893, par rapport à 1892, — celle des liqueurs accuse des plus-values. Quant aux vins la perte est de 86 millions sur le premier semestre 1891 et de 17 millions sur 1892.

A l'appui de ces appréciations, voici les renseignements agricoles que vient de publier la *Gaceta* :

Production d'huile, 3.357.214 hectolitres ; production de vin, 23.140.961 hectolitres.

Les terrains irrigués sont divisés de la façon suivante : légumes, 445.798 *fanegas* (la *fanega* est une mesure espagnole correspondant à un espace d'environ 5.000 pieds carrés) ; arbres fruitiers, 58.095 ; céréales, 1.183.864 ; vignobles, 66.359 ; prés, oliviers, 76.558 ; 291.240 ; salines, 29.174. Total, 1.907.169 *fanegas*.

Les terrains non irrigués comprennent : champs pour céréales, 18.983.210 ; vignobles, 2.121.070 ; champs d'oliviers, 1.181.830 ; vergers, 584.653 ; pâquis, 9.963.538 ; prés, 843.309 ; allées et bosquets, 130.580 ; forêts, 7.279.446 ; terrains stériles avec pâquis, 5.193.341 ; terrains improductifs, 2.452.239 ; carrières, 48.377. Total, 42.580.148 *fanegas*.

Si nous passons au bétail, on trouve : chevaux, 383.113 têtes ; mules, 736.418 ; ânes, 760.285 ; bêtes à cornes, 2.071.396 ; moutons et brebis, 16.469.303 ; chèvres, 2.820.827 ; porcs, 1.910.368.

Ajoutons que les travaux agricoles occupent : 380.000 domestiques, 800.000 journaliers, 111.000 bergers et 10.000 bûcherons et charbonniers, soit au total, 1.301.000 personnes, ou 66 0/0 de la population active.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil des Ministres s'est occupé de la situation économique et financière de Cuba, aggravée par les manœuvres des acheteurs américains qui ont cherché à « étrangler » les producteurs de sucre de la Grande Antille. Ceux-ci ayant résisté, il s'est produit une gêne considérable dont la Banque espagnole de la Havane supporte les premières atteintes.

Plusieurs planteurs durent retirer les sommes figurant à leur crédit en compte courant, pour faire face à leurs échéances, mais grâce à un virement de deux millions de piastres provenant d'une opération conclue avec la Banque Hispano-Coloniale, le susdit Etablissement a pu liquider sa dette flottante du dernier exercice ; en outre, il dispose d'un stock métallique de trois millions de piastres garantissant les billets en circulation, et un portefeuille de valeurs facilement réalisables.

Le Gouvernement a donné à la Banque Espagnole de Cuba tout le concours légal possible, mais, pour que la crise prenne fin, il faut qu'acheteurs et vendeurs de sucre arrivent à se mettre d'accord. La crise passagère, dont on se préoccupe à juste titre, n'a pas d'autre origine. Ajoutons, d'après une rumeur très accréditée ici, que le Gouvernement voudrait amener la Banque Coloniale de Barcelone et la Banque d'Espagne à venir en aide à l'Etablissement cubain, en avançant 6 millions de dollars sur des warrants de sucre et 6 autres millions sur des obligations hypothécaires de la Municipalité.

D'autre part, des maisons étrangères auraient offert de reprendre les affaires de la Banque Espagnole de Cuba, moyennant renouvellement de son privilège et augmentation du capital actuel limité à 8 millions de dollars.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 26 août (34 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	8.878.009	9.051.277	9.183.112	9.221.325
Nord de l'Espagne (1959 k.)	35.127.711	38.106.812	37 172.545	36 156 112
Asturies (741 kil.)	6.708.412	6.501.706	6.932.918	7.748.373
Lérida-Reus (103 kil.)	827.125	993.422	878.813	857.364
Almensa-Valence (460 kil.)	»	7.554.827	7.598.832	6.948.358
Saragosse (2672 kil.)	34.767.932	35.606.153	33.778.918	32.701.049

Le Mouvement du Commerce Extérieur en Espagne. — La *Gaceta* vient de publier le mouvement du commerce extérieur de juillet.

Les *Importations* se sont élevées à 58.114.877 pesetas ; en juillet 1892, elles ont été de 83.264.837 pesetas. Pendant les sept premiers mois de l'année, elles se sont élevées à 411.769.450 pesetas, et dans la même période de l'année 1892, elles ont été de 488.624.075 pesetas.

Les *Exportations*, en juillet dernier, se sont élevées à 51.523.827 pesetas ; en juillet 1892, elles ont été de 42.488.395 pesetas.

Pendant les sept premiers mois de cette année, elles se sont élevées à 385.853.143 pesetas, et dans la période correspondante de 1892, elles ont atteint 381 millions 543.552 pesetas.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le tableau détaillé par catégorie.

L'Impôt des cartes à jouer en Espagne. — La *Gaceta* du 1er septembre a publié les dispositions relatives au paiement de l'impôt sur les cartes à jouer ; nous en extrayons les passages les plus intéressants :

« Le paiement de l'impôt sur les cartes à jouer, créé par l'art. 48 de la loi du 5 août 1893, — frappant d'un droit de 30 centimes chaque jeu, — quel que soit son prix ou sa valeur, — s'effectuera au moyen d'un timbre d'Etat. Ces timbres seront mis en vente par l'Administration des finances et devront être appliqués sur l'enveloppe ou la boîte contenant le jeu.

Les fabricants de cartes à jouer seront tenus d'apposer les timbres sur les jeux avant leur mise en vente; ceux d'entre eux qui ne se conformeront pas à ces prescriptions seront considérés comme fraudeurs.

A partir du 15 octobre prochain les inspecteurs des Finances et du Timbre auront le droit d'exercer une vérification dans les fabriques ou magasins de vente.

L'Impôt sur l'Alcool en Espagne. — Le règlement relatif à la perception de l'impôt sur les alcools, publié dans la *Gaceta*, contient 109 articles et 6 dispositions transitoires, dont voici le résumé :

L'impôt sur les alcools et eaux-de-vie fabriqués dans la péninsule, les îles Baléares et les Canaries, au moyen de la distillation du raisin ou de ses résidus, sera perçu par des *patentes de fabrication;* ces patentes consisteront en une somme annuelle, fixe et progressive, suivant la qualité et la capacité des appareils employés pour la distillation. Le droit progressif est de 0,18, — 0,23, — 0,40, — 0,46, — 0,60, — 0,69, et 1 peseta 35.

Les alcools et eaux-de vie fabriqués avec toute autre substance que le raisin ou ses dérivés paieront un droit de 37 pesetas 50 par hectolitre, quel que soit leur degré; ce droit est applicable aux produits de même nature importés des possessions espagnoles d'outre-mer et de l'étranger.

Les vins et boissons spiritueuses de mêmes provenances pesant plus de 15 degrés, seront soumis aux droits à raison de 37 pesetas 50 pour chaque degré contenu dans un hectolitre au-dessus de ladite limite.

Les degrés des vins et boissons spiritueuses sont calculés à la température de 15 degrés centigrades, d'après l'alcoomètre de Gay-Lussac et l'alambic de Salleron.

Cet impôt spécial ne se confondra pas avec le droit de consommation perçu par les municipalités.

Des entrepôts libres pourront être établis pour la réexportation des liquides et les vérifications auront lieu dans les villes suivantes :

Alicante, Badajoz, Barcelone, Bilbao, Cadix, Cartagène, La Corogne, Gijon, Grao de Valencia, Irun, Malaga, Palme de Mallerca, Pasajes, Port-Bou, Santander, Séville, Tarragone, Valencia de Alcantara et Vigo.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 9 septembre 1893.

La tenue de notre marché est bonne et l'Extérieure a bénéficié de demandes venant de Barcelone et le change accuse une légère baisse. Aussi bien l'ordre s'étant rétabli, le Gouvernement va pouvoir appliquer les réformes fiscales votées par les Cortès; il paraît vouloir le faire avec persévérance et énergie. Si on parvient à déraciner l'habitude invétérée de la fraude, le rendement intégral des impôts suffira pour assurer l'équilibre du budget.

En ce qui concerne la situation financière aux Antilles, on assure qu'une entente est intervenue entre le Cabinet et le directeur de la Banque Coloniale et qu'un appui efficace serait donné à la Banque Espagnole de Cuba.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sep.	7 sep.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 65	68 40	68 40	68 »	68 05	69 25
— Extérieure 4 0/0.....	75 65	75 30	75 65	75 30	75 50	76 75
Amortissable 4 0/0.........	77 95	77 40	77 90	77 50	77 55	78
Change sur Londres 3 mois	30 25	30 38	30 50	30 83	30 80	30 37
— sur Paris 8 jours..	19 55	19 95	20 50	21 50	21 35	20 25
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 66	68 44	68 45	68 »	68 32	69 20
— Extérieure 4 0/0.....0	75 37	75 30	75 50	75 22	75 55	76 55
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 25	108 25	108 25	107 70	107 90	108 25
-- 5 0/.	98 25	98 37	97 87	97 »	97 15	97 20
Change sur Paris..........	19 09	20 30	20 70	21 70	21 70	20 10

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 4 septembre 1893.

La Situation politique. — L'Emprunt garanti. — Le Laurium.

La Chambre se réunira dans les premiers jours du mois prochain ; bien que tous les hommes politiques soient en vacances, les polémiques sont de plus en plus vives entre les journaux au sujet de l'attitude du Parlement vis-à-vis du Ministère. Les organes dévoués au Gouvernement se montrent convaincus que la Chambre ratifiera la conclusion de l'emprunt garanti et les autres actes du nouveau Gouvernement. Les délyannistes, qui n'ont d'ailleurs que fort peu de représentants à la Chambre, restent sur la réserve. M. Tricoupis, dont les idées sur les mesures à prendre se sont complètement modifiées depuis sa chute, se montre très violent vis-à-vis du Gouvernement et critique amèrement l'emprunt garanti, dont il a eu cependant la première idée ; il est maintenant partisan d'un arrangement avec les créanciers de la Grèce, ainsi que MM. Constantopoulos et Carapanos ; mais il est impossible de savoir si tous les tricoupistes de la Chambre suivront leur chef et par conséquent si l'idée d'un arrangement pourra triompher ; il est, au contraire, vraisemblable que l'on ne changera pas grand'chose à la solution adoptée par le Gouvernement, et reposant sur l'emprunt garanti.

Les recettes en or nécessaires au service de cet emprunt cette année sont définitivement réunies ; les titres viennent d'être admis à la cote de Londres. Le succès de cette combinaison, qui affranchit la Grèce pendant trois ans de se préoccuper du service de la Dette, encouragera, sans doute, les députés à se montrer sages et à ne rien bouleverser.

La Société du Laurium vient de faire connaître ses résultats pendant le premier semestre 1893 ; les bénéfices sont seulement de 145.000 dr. et il n'y aura pas de distribution de dividende, ce qui n'est pas arrivé depuis 1886. D'ailleurs, la production a baissé ainsi que le prix du plomb, tandis que les frais d'exportation augmentaient, de sorte que la Société serait en perte, si la hausse du change ne donnait pas une prime à l'exportation de ses produits.

En cas de baisse du change, l'exploitation se solderait en déficit.

Bourse d'Athènes. — Il n'y a pas d'amélioration sur le marché financier, ni sur le change, qui reste aux environs de 167. On reste cependant persuadé que le change ne saurait tarder à baisser. Les Banques sont faibles. La publication de son bilan fait perdre 4 points au *Laurium*.

Informations Economiques et Financières

Le Commerce Extérieur. — Le commerce extérieur de la Grèce, pendant le mois de juin et le 1er se-

mestre 1893, est représenté, en francs, par les chiffres suivants :

Importations

Juin		1er semestre	
1893	1892	1893	1892
7.399.091	7.467.213	46.315.975	46.580.671
Exportations			
5.693.278	4.240.465	30.526.814	27.924.965

Les exportations sont, comme on voit, en augmentation sensible ; elles sont évidemment favorisées par la hausse du change, mais les bons résultats de la récolte jouent aussi un rôle ; en effet, pour le premier semestre, l'exportation de raisins de Corinthe a atteint 8.887.590 francs contre 7.838.908 fr. pendant le 1er semestre 1892 ; il reste, d'ailleurs, à exporter la plus grande partie de la récolte.

Les Impôts perçus en or. — La perception de l'impôt en or dans les douanes, d'après la dernière loi, ayant rencontré de grandes difficultés, le Gouvernement a donné l'ordre d'envoyer, aux succursales des Banques Privilégiées, des certificats que les douanes accepteront en paiement des impôts en or. Ceux qui auront à payer ces impôts se procureront les certificats en question moyennant des billets de banque à un prix à fixer, chaque fois, par le Ministre des finances. Ce prix est fixé pour le moment à 1 85, le change étant à 1 67.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 7 septembre 1893.

Le Prince de Naples et la Presse Italienne. — La Baisse de la Rente et les Négociations avec la Maison Rothschild. — Diminution des Recettes fiscales. — Un article de la *Perseveranza* sur le budget de 1892-1893.

Il faut rendre cette justice à une partie de la presse italienne qu'elle blâme et le voyage à Metz du jeune héritier d'Humbert Ier, et les provocations incroyables des journaux gallophobes.

On se rend compte de l'inanité de la mesure décidée par la *Camarilla* militaire auprès de laquelle la Cour semble puiser ses inspirations.

Au surplus, les gens sérieux pensent qu'il y a d'autres chats à fouetter.

L'inquiétude causée par la hausse des devises et par la dépréciation de la Rente italienne sur les divers marchés européens grandit de jour en jour. Dans les milieux financiers, on estime que le Gouvernement italien assumerait une responsabilité terrible en ne proposant pas, dès la rentrée du Parlement, de sérieuses économies.

En attendant, le bruit a couru qu'on préparait un projet de loi tendant à exiger le paiement des droits de douane en or ; c'est là, vraisemblablement, un ballon d'essai qui va crever en route, mais qui démontre combien grandes sont les préoccupations des hommes au pouvoir.

Dans mon télégramme du 2 septembre dernier (courrier de la Bourse), je vous parlais de négociations avec la Maison Rothschild pour un emprunt de 37 à 38 millions de lire ; on assure aujourd'hui que ces négociations n'ont pas abouti, par suite des prétentions des Rothschild de Paris et de Londres, et on attribue à l'intervention des puissants financiers, qui refuseraient de reporter la Rente italienne, la baisse de la Cote.

Voici, en réalité, la situation présente :

Du 1er juillet au 31 août 1893, la *taxe sur les affaires* a donné une moins-value de 1.674.928 lire, par rapport à la période correspondante de 1892 ; d'autre part, les *impôts directs* sont en diminution de 71.106 lire, et les recettes des douanes, pour le mois d'août, accusent une moins-value de près de 2 millions sur celles de juillet. Signalons, enfin, des diminutions de 2.317.902 lire pour les impôts de consommation et de 1.082.944 lire sur le *lotto*. — Ces chiffres expliquent le retard qu'a mis le Gouvernement à les publier ; ils démontrent aussi le bien-fondé de mes appréciations qualifiées de pessimistes.

Pour vous donner une idée du désarroi qui règne ici, je ne peux faire moins que de vous citer un article relatif au budget de 1892-93, paru il y a peu de jours dans la *Perseveranza* :

« Le budget provisoire et le budget définitif de 1892-93, — lisons-nous dans la feuille milanaise — se confondent dans un même désordre.....

« D'après les calculs du Ministère, il y aurait, pour ledit exercice, un déficit de 15.768.000 lire entre les recettes et les dépenses ; or, comme il y a une augmentation de 23.056.000 lire dans le mouvement des capitaux, l'honorable M. Grimaldi conclut, triomphalement, à un excédent de 7.207.000 lire ! Mais il ne tient pas compte de 30 millions de dépenses concernant les chemins de fer. »

Et alors la *Perseveranza* refait le budget à sa manière, d'après une autre méthode :

« Déficit entre les dépenses et les recettes : 15.560.000 lire, — augmentation d'obligations relatives aux amortissements et aux remboursements : 23.056.000 lire ; — émissions pour la construction de chemins de fer, 30 millions, — soit, au total, un déficit de soixante-huit millions. »

Le journal dont il s'agit fait remarquer que, si l'Etat doit toucher certaines sommes pour le compte Chemins de fer, elles sont balancées par des pertes sur d'autres comptes et, en conséquence, il maintient son chiffre de 68 millions représentant le déficit total de l'exercice.

« Mais ce n'est pas tout, ajoute-t-il. Le sénateur Saracco a démontré qu'il y a des sommes dues qui ne rentrent pas et des dépenses qui ne figurent pas au budget : telles sont celles des provinces de Catanzaro, de Cosenza, de Potenza, les Invalides du travail, etc., etc., concourant toutes à augmenter les dettes du Trésor. Et si les comptes définitifs englobent des dépenses dont on n'a pas tenu compte, le déficit atteindra peut-être 80 millions. »

Ce sont, nous dira-t-on, de simples hypothèses, mais pour tous ceux qui suivent attentivement les affaires de ce pays, ces hypothèses reposent sur des données sérieuses. Le budget italien est un trompe-l'œil destiné à masquer la situation véritable.

« D'après le Ministère, conclut la *Perseveranza*, le déficit du Trésor, pour 1892-93, serait de 493.817.396 lire : on peut porter, sans crainte de commettre une erreur, ce chiffre à un demi-milliard. »

Informations Économiques et Financières

Les Produits des Taxes de fabrication en Italie. — Les sommes liquidées dans le courant de l'exercice 1892-93, pour taxes de fabrication et de vente d'alcool et de poudres, ainsi que pour celles de la fabrication de la bière, eaux gazeuses, sucre, glucose et chicorée préparée, se sont élevées à un total de 30.553.283 lire 64, en diminution de 2.039.139 lire 53 sur la somme correspondante du précédent exercice. En voici le détail :

	1892-93		Diff. sur 1891-92
Alcool .... L.	24.771.530 96	—	2.159.972 53
Bière	1.303.380 60	—	127.484 84
Eaux gazeuses	495.409 59	+	3.021 »
Sucre	596.165 46	—	283.613 67
Glucose	546.259 40	+	99.698 50
Poudre pér............	1.851 057 09	+	539.015 90
Chicorée préparée	989.480 54	—	109.803 89
Total .... L.	30.553.283 64	—	2.039.139 53

Les Recettes postales en Italie. — Pendant l'exercice financier 1892-93, clôturé au 30 juin dernier, les recettes de l'Administration des postes se sont élevées à 48.519.527 lire 05, soit une plus-value de 810.830 lire 70 sur le précédent exercice.

Les divers facteurs qui ont contribué à cette plus-value sont :

	1892-93		Diff. sur 1891-92
Timbres-poste........L.	31.796.040 11	+	406.058 98
Billets postaux.........	132.620 05	+	24.091 »
Cartes-correspondance..	5.486.295 60	+	109.706 85
Cartes pour paquets....	3.902.935 55	—	58.391 80
Surtaxes...............	3.943.080 05	+	143.998 40
Timbres pour journaux.	1.144.678 49	+	122.934 87
Remboursements des Administrations étrangères	1.815.989 10	—	8.675 50
Recettes diverses.......	297.888 10	+	71.107 90
Total...... L.	48.519.527 05	+	810.830 70

Paiement à l'étranger du coupon semestriel des obligations des Chemins de fer méridionaux de l'Italie. — Dans sa séance du 31 août dernier, le Conseil d'administration, voulant se conformer à l'usage établi, a décidé que le coupon payable à l'étranger à partir du 1er octobre prochain, sera effectué suivant les valeurs indiquées au dos des titres ; mais les porteurs devront présenter le titre correspondant au coupon.

Les Opérations des Banques d'émission en Italie. — Pendant le mois de juin dernier, les six Instituts d'émission ont fait, au total, pour 369.648.478 lire d'opérations dont 351.553.441 lire d'escomptes et 18 millions 95.037 lire d'avances.

Les sommes remboursées aux diverses caisses contre des effets arrivés à échéance se sont élevées à 282 millions 200.400 lire. et les avances liquidées à 21 millions 994.098 lire.

Voici le détail pour chacune des Banques :

	Escomptes	Avances
Banque Nationale........L.	212.786.822	10.228.807
Banque de Naples..........	54.950.250	4.407.553
Banque Nation. de Toscane.	50.304.581	2.637.940
Banque Romaine...........	9.479.006	»
Banque de Sicile............	22.813.331	770.109
Banque Toscane de Crédit..	1.219.452	50.629

Les Chambres ds compensation en Italie. — Pendant le premier semestre 1893, les opérations des six Chambres de compensation existant en Italie se sont élevées à 8.044.360.993 lire ; sur ce montant 5 milliards 961.940.371 lire ont été compensées.

La différence a été soldée en 1.127.900.944 lire de virements ou de crédits en comptes courants et en 954.519.378 lire d'espèces.

La proportion des virements ou des espèces est de 25,89 0/0 sur le total des opérations ; celle des espèces seules ressort à 11,86 0/0.

L'Industrie du Soufre en Italie. — Le Département des affaires étrangères, frappé de la dépréciation des soufres italiens à l'étranger, a chargé les agents du royaume de faire une enquête sur leur emploi dans les diverses industries et sur les cours de ce produit dans les principaux centres commerciaux.

Cette industrie, une des plus importantes de l'Italie, représente plus de la moitié de sa production minière et occupe environ 35.000 ouvriers.

La production totale des dernières années n'a pas sensiblement varié ; elle a trouvé son débouché en partie dans le pays même, l'exportation portant sur les trois quarts environ.

Voici les chiffres comparatifs de la dernière période décennale :

	En tonnes Production	En tonnes Exportation	Prix par tonne
1882...	445.918	273.346	104 59
1883...	444.508	288.381	94 94
1884...	441.036	277.210	88 85
1885...	425.347	289.257	81 18
1886...	374.343	300.881	74 69
1887...	342.215	279.628	69 25
1888...	376.538	323.790	66 45
1889...	374.494	331.902	66 36
1890...	369.239	328.704	77 55
1891...	395.528	169.376	112.57
1892...	»	291.080	95 47

Il résulte de l'enquête à laquelle se sont livrés les agents du Gouvernement que le soufre italien s'emploie surtout dans la fabrication de l'acide sulfurique, mais, en Espagne et au Portugal, notamment, on trouve plus économique de se servir, pour cette fabrication, des pirites (bisulfure de fer).

Le même fait se produit dans certaines régions de l'Italie même, et c'est là une des conséquences de la baisse des prix en 1892.

Le Crédit Foncier en Italie. — D'après la situation générale, arrêtée au 30 juin 1823, des dix Instituts exerçant le crédit foncier en Italie, le total des prêts, à cette date, en espèces et en papier, s'élevait à 769.389.875 lire ; c'est là une augmentation de 1.717.240 lire sur la période correspondante de 1892.

L'augmentation provient des prêts en espèces consentis par l'*Institut italien du Crédit foncier;* par contre, les prêts en valeurs accusent une diminution.

Voici le détail comparatif des deux derniers exercices :

	au 30 juin 93	au 30 juin 92		Diff. en 93
Prêts en espèces				
Banque Nationale. L.	4.797.671	5.387.644	—	589.973
Intitut Italien.......	16.670.562	2.966.333	+	13.704.229
Banque Tibérine.....	193.222	194.058	—	736
Total.........	21.661.555	8.548.035	+	13.113.520
Prêts en valeurs				
Banque Nationale. L.	242.931.783	248.120.184	—	5.188.401
Banque de Naples. .	165.315.253	175.076.229	—	9.760.976
Banque de Sicile....	29.030 349	28.961.379	+	68 970
Monte Paschi Siena.	21.867.200	21.960.523	—	93.323
Œuvre pie de St-Paul à Turin............	67.176.482	69.025.914	—	1.849.432
Caisse d'Epargne de Milan............	163.883.380	158.877.412	+	5.005.968
Caisse d'Epargne de Bologne..........	31.010.549	29.496.099	+	1.513.550
Banque du Saint-Esprit à Rome.......	26.513.323	27.606.859	—	1.093.536
Total.........	747.728.319	759.124.599	—	11.396.280

Ajoutons que, pour les prêts en valeurs, les susdits Etablissements détenaient des garanties hypothécaires évaluées à 1.636.883.907 lire.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 9 septembre 1893.

Alternatives de faiblesse et de légère amélioration, et manque d'activité dans les deux cas, tel est le bilan de la Bourse pour la semaine qui finit. On ergote toujours sur les projets financiers, ou plutôt de monopole, attribués à MM. Grimaldi et Gagliardo, sans qu'on sache, toutefois, rien de positif à cet égard. Ce dont on ne doute pas, par exemple, c'est de l'urgence à constituer des ressources nouvelles pour combler l'insuffisance des recettes publiques, car les chances de trouver un appui financier à l'étranger diminuent de jour en jour. On annonce que les actionnaires de la Banque romaine pourront exercer un droit de priorité pour la souscription des nouvelles actions de la Banque d'Italie, au prix de 700 lire ; ces titres devant atteindre 1.000 ou 1.160 lire, ils réaliseraient de ce chef un joli bénéfice.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES
Cours officiels de cloture des six dernières semaines

	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sept	8 sep.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	94 87	94 57	94 35	93 45	94 02	93 62
Ch. de fer Méditerranée act.	525 »	5?6 »	523 »	515 »	517 »	511 »
— Méridionaux act.	655 »	650 »	648 »	636 »	647 »	642 »
Banque Nationale act......	1276 »	1261 »	1250 »	1240 »	1225 »	1210 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	299 50	301 50	297 75	286 »	285 »	277 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	315 »	318 »	315 »	309 »	309 »	306 »
Banque Immobilière........	59 »	59 »	58 »	56 »	57 »	56 »
Crédit mobilier Italien.....	443 50	441 50	441 50	425 »	417 »	408 ..
Eaux Marcia...............	1100 »	1100 »	1108 »	1102 »	1105 »	1035 »
Change sur la France......	108 70	109 30	109 50	110 90	110 40	110 90
— sur Londres........	27 50	27 68	27 72	28 13	27 94	28 05
— sur Berlin..........	134 40	135 50	135 25	137 40	136 70	137 35
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	94 82	94 52	94 35	93 50	94 05	93 62
Crédit Mobilier Italien.....	443 50	441 »	441 »	423 »	417 »	409 »
Chemins de fer Méridionaux	654 50	650 »	645 »	634 »	642 »	610 »
Change sur Paris..........	108 47	109 32	110 ..	110 85	110 20	110 77
— sur Berlin.........	134 12	134 90	136 20	137 45	136 50	137 27

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 7 septembre 1893.

Les Ouvriers sans travail. — Les Recettes des Douanes. — Entreprises coloniales.

L'un des symptômes les plus alarmants de la crise économique qui nous tourmente réside dans l'augmentation constante du nombre des ouvriers privés de travail et des désordres auxquels ils se livrent.

D'autres capitales que Lisbonne connaissent cette population de sans-travail prête à participer à toutes les agitations violentes; mais le mal est ici particulièrement sensible. Les journaux imbus d'idées socialistes réclament tous les jours que l'Etat intervienne et emploie la population inoccupée aux travaux publics, mais l'Etat est lui-même en ce moment un pauvre diable, et les économies féroces qu'il est contraint de s'imposer ne lui permettent pas de faire des largesses en matière de travaux publics. Il est d'ailleurs difficile d'employer les sans-travail autrement qu'à des constructions, car la plupart sont des ouvriers du bâtiment que la crise de cette industrie, succédant à une période de constructions trop hâtives, a mis sur le pavé.

A Rome et à Berlin, on souffre comme à Lisbonne d'une crise du bâtiment et on a assisté à des scènes de désordre très violentes; jusqu'à présent, il n'y a eu ici que des troubles légers, et on a lieu de croire que les sans-travail se répandront peu à peu dans le pays où ils trouveront à s'occuper aux travaux agricoles, et qu'ils ne causeront pas de nouveaux troubles. Dans tous les cas, on a réorganisé récemment la police et on peut compter que l'ordre public sera protégé.

Les recettes des douanes continuent à augmenter constamment. La diminution considérable qui s'est manifestée en 1891, en 1892 et dans les premiers mois de 1893 a atteint sa limite et a maintenant pris fin; on peut légitimement espérer que ces recettes vont en croissant peu à peu revenir à leur hauteur primitive.

On ne connaît pas encore le chiffre total des conversions de Dette extérieure en Dette intérieure; on affirme cependant que ces conversions ne dépassent pas 25.000 contos.

Une concession territoriale vient d'être faite à M. Alfredo Mendes da Silva, de Lisbonne, ou à la Société que celui-ci viendra à former pour l'exploitation de sa concession, Société qui devra être portugaise, au capital de 500 contos de reis, et constituée dans le délai de six mois.

Il s'agit de terrains vagues appartenant à l'Etat dans la partie méridionale de l'île du Prince (Afrique Occidentale).

Cette concession est faite moyennant paiement d'une rente annuelle, ou *canon*, de 100 reis, par hectare et aux autres conditions habituelles des concessions coloniales portugaises.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 30 août :

	23 août	30 août		contos
Or et Argent.....................	7.625	7.634	+	9
Bronze..........................	456	479	+	23
Prêts sur titres..................	3.796	3.797	—	1
Dettes du Trésor................	10.530	10.526	—	4
Emprunts de Banque sur valeurs	35.207	35.299	+	92
Dépôts..........................	1.859	1.835	—	24
Dividendes à payer..............	108	105	—	3
Bénéfices........................	1.255	1.282	—	27
Billets en circulation...........	50.524	50.728	+	203

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 5 septembre est de 93:019$638 reis pour Lisbonne; il a été de 74:054$662 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 18:964$976 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 83:596$155 reis pour 1893 et de 54:890$408 reis pour 1892, soit une augmentation de 28:705$747 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 34e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 93:909$000 reis, soit :

Voyageurs..................	37:922$000	reis
Transit....................	5:233$000	—
Marchandises................	30:754$000	—
Total.......	73:909$000	—

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs..................	44:601$471	reis
Transit....................	5:558$544	—
Marchandises................	29:966$303	—
Total......	80:156$318	—

Du 1er janvier au 26 août les recettes se sont élevées à 2.020.328$000 reis, en plus-value de 90:181$854 sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 5 septembre 1893.

Opérations financières. — Le Marché monétaire. — M. de Vitte et les relations commerciales avec l'Allemagne.

On va procéder prochainement à la conversion de la rente or 1883 6 0/0; c'est la reprise des grandes opérations de conversion faites par M. Vichnégradski et qui ont amené de larges économies sur le budget de dépenses de la Russie; elles avaient été interrompues par M. de Vitte, les circonstances étant défavorables sur les marchés monétaires internationaux. La somme des titres à convertir atteint 50 millions de roubles; les nouveaux titres représenteront une pareille somme, seront au taux de 4 0/0 or et seront émis aux environs du cours de 97. L'émission du 6 0/0 1883 avait été faite à Berlin par la maison Mendelssohn; depuis, les relations financières de la Russie ont été modifiées et le marché principal des valeurs russes s'est transporté à Paris.

Aucun établissement de Berlin ne prendra part, cette fois, à l'émission des nouveaux titres; les maisons qui s'en chargeront, à Paris, sont : la Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Lyonnais, le Comptoir National d'Escompte et la maison Hottinguer et Ce. Comme la plupart des titres 6 0/0 1883 sont restés en Allemagne, l'opération revient en définitive à un remboursement

dans ce dernier pays, et à une nouvelle émission. en France,à un taux réduit.

Plusieurs Compagnies de Chemins de fer, entre autres le Grand Chemin de fer russe et le Chemin de fer du Sud-Est, vont avoir prochainement besoin de nouveaux capitaux, qui leur seront fournis par le Syndicat des Banques de Saint-Pétersbourg ; la somme à se procurer atteint 50 millions de roubles ; on émettra une pareille somme d'actions de priorité des Compagnies de Chemins de fer qui participent à l'opération.

Cette émission aura lieu à Saint-Pétersbourg, et on n'aura pas recours aux marchés étrangers.

Le marché monétaire continue à se resserrer à Saint-Pétersbourg, sous l'influence des causes que j'ai développées dans ma précédente correspondance.

En outre, la Banque Impériale se montre de plus en plus hostile à la spéculation de Bourse et a fortement restreint l'étendue de ses opérations d'avances sur titres ; le taux de ces avances a été porté à 8 0/0 pour les Banques, tandis qu'il n'est que de 7 0/0 pour le commerce et les personnes privées.

Le discours prononcé par M. de Vitte à l'inauguration de la foire de Nijni-Novgrod ayant été dénaturé par les journaux étrangers, le *Journal du Ministère des finances* publie *in extenso* le texte de ce document, qui constitue un exposé des circonstances qui ont amené la rupture commerciale avec l'Allemagne et de l'état actuel de la question. Il n'apprend rien de plus que ce qui est contenu dans les déclarations antérieures de M. de Vitte, que je vous ai communiquées, mais est une nouvelle preuve du désir sincère de la Russie de renouer des relations commerciales avec l'Allemagne.

On peut donc compter avec certitude sur le prochain rétablissement de la paix douanière.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pendant les cinq premiers mois de 1893, le total des recettes du Trésor russe, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'est élevé à 444 millions 181.000 roubles ; celui des dépenses effectuées au compte du budget de 1893 a été, y compris les dépenses de la dette publique, imputées sur les budgets antérieurs, de 393.196.000 roubles.

Comparativement à la période correspondante de 1892, voici comment se présentent les recettes du Trésor, tant en Russie qu'à l'étranger, pendant les cinq premiers mois de 1893 :

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1892
	—	—	
Recettes ordinaires......	345.037	328.051	+ 16.536
Recettes extraordinaires	99.144	132.636	— 33.492
Total.....	444.181	461.137	— 16.956

Des plus-values ont été réalisées en 1893 sur les chapitres ci-après du budget ordinaire :

	Plus-values. Roubles.
	—
Douanes..................................	7.497.000
Annuités de rachat.......................	4.172.000
Chemins de fer de l'Etat.................	3.920.000
Sucres...................................	3.400.000
Patentes et taxes additionnelles...........	1.018.000
Tabacs.....................................	901.000
Impôt personnel et contribution foncière...	855.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours.	765.000
Timbre, enregistrement et greffe	753.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.	647.000
Forêts	624.000
Huiles minérales d'éclairage..............	620.000
Allumettes................................	562.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation..	529.000
Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	491.000
Postes.....................................	471.000
Télégraphes et téléphones.................	338.000
Mines	246.000
Monnaie....................................	151.000
Droits divers..............................	108.000
Fonds de concours au Trésor...............	66.000
Passeports.................................	45.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les chapitres suivants :

	Moins-values. Roubles
	—
Boissons..................................	5.223.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer	4.411.000
Droits de mutation........................	892.000
Part de l'Etat dans le produit de diverses lignes concédées........................	269.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat............................	242.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse............................	97.000
Aliénation de propriétés domaniales.......	41.000
Droits sur les assurances contre l'incendie.	17.000
Recettes accidentelles ou sans importance..	451.000

Les recettes extraordinaires des cinq premiers mois de 1893 se sont élevées à 99.144.000 roubles. Dans ce total figure pour 94.320.000 roubles le montant réalisé, au 1er mai, sur l'Emprunt intérieur 4 1/2 0/0 de 1893.

Comparativement au chiffre des dépenses effectuées en Russie et à l'étranger pendant les cinq premiers mois de 1892, les dépenses correspondantes de 1893 se présentent comme suit :

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses au compte du budget respectif :			
Ordinaires	261.630	259.511	+ 2.119
Extraordinaires	18.667	63.546	—44.879
Dépenses pour le service de la dette publique au compte du budget de l'année respective et des années antérieures..................	112.899	92.574	+20.325
Total.......	393.196	415.631	—22.435

Outre les montants susindiqués, il a encore été effectué, dans les cinq premiers mois de 1893, des dépenses, non réglées au 1er janvier et imputables sur les budgets de 1892 et des années précédentes ; ces dépenses ci-dessous indiquées ont été couvertes par les reliquats des budgets des années respectives.

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses ordinaires.....	45.939	53.384	— 7.445
Dépenses extraordinaires.	33.594	46.271	—12.667
Total.......	79.533	99.655	—20.122

Le Chemin de fer Transsibérien. — L'inauguration de la ligne du chemin de fer de Sibérie a eu lieu entre Vladivostok et Nikolsk.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sept	8 sep.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	101 75	101 75	101 75	101 25	101 »
— III — ..	102 50	102 75	102 75	» »	102 »	102 12
Banque de Commerce extér.	288 »	291 »	288 50	287 50	287 »	286 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	462 »	462 »	463 50	450 »	452 »	452 »
— Intern. de St-Pétersb.	463 »	465 »	465 »	457 »	456 »	451 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 75	154 50	155 75	156 75	151 »	153 75
Grands Ch. de fer Russes..	246 »	244 »	244 »	243 »	245 »	243 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	113 50	115 »	114 75	112 25	112 50	111 25
Change sur Paris	38 62	38 10	38 87	38 60	38 15	37 90
— sur Londres........	97 50	96 10	96 60	97 35	96 30	95 75

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 8 septembre 1893.

Le Droit au Travail. — Le Traité Franco-Suisse. — La Conférence Monétaire.

Les socialistes ont réuni 52.427 signatures pour réclamer le droit au travail. Ils ont eu beaucoup de peine à réunir le chiffre constitutionel, mais ils y sont arrivés.

Deux précédents pétitionnements ayant la même source et dirigés contre la loi sur les extraditions et la création d'un procureur général fédéral n'avaient pas abouti; cette fois, la question de sentiment s'en est mêlée. Le droit au travail a réuni suffisamment d'adepter. On veut donc obliger l'Etat à rechercher et à procurer les occasions de travail, ce qui nous conduit à la nationalisation du sol et des capitaux, c'est-à-dire à une solution collectiviste.

C'est l'Etat devenu entrepreneur, industriel et commerçant; détenteur des instruments de travail, des capitaux mobiliers et immobiliers; régulateur des besoins et dispensateur des produits et des salaires.

Voici ce que les pétitionnaires réclament:

a) Par des précautions susceptibles de rendre le travail plus abondant, notamment en réduisant les heures de travail dans autant de branches d'industrie possible.

b) En établissant des institutions destinées à procurer gratis du travail à ceux qui en auront besoin, telles que les Bourses de travail, placées directement dans les mains des ouvriers.

c) En protégeant légalement l'ouvrier contre les renvois injustifiés.

d) En assurant d'une façon suffisante les travailleurs contre les suites du manque de travail soit par une assurance publique, soit en assurant les ouvriers à des institutions privées, à l'aide des moyens publics.

e) En protégeant pratiquement le droit d'association, en faisant en sorte que la formation d'associations ayant pour but de défendre les intérêts ouvriers contre les employeurs ne soit jamais empêchée, de même que les adhésions à ces associations.

f) Etablissement d'une juridiction officielle des ouvriers vis-à-vis de leurs employeurs et pour l'organisation démocratique du travail dans les fabriques et ateliers, notamment dans ceux de l'Etat et des communes.

A propos du referendum, le Grand-Conseil du canton de Zurich va prochainement s'occuper d'une motion, demandant des modifications à la loi sur le droit d'initiative. Un journal zuricois demande que, lorsque le peuple aura rejeté la demande d'initiative, la loi mette à la charge des promoteurs du mouvement tous les frais de votation.

Au Palais fédéral, on considère, dit-on, comme contraire au traité de commerce austro-suisse l'interdiction d'exporter des fourrages édictée par le Gouvernement austro-hongrois.

L'article 1er du traité est en effet ainsi conçu:

Les parties contractantes s'engagent à ne pas entraver les rapports commerciaux entre leurs territoires par des prohibitions quelconques d'importation, d'exportation ou de transit.

Les exceptions sont: les monopoles d'Etat, la police sanitaire et vétérinaire, les circonstances exceptionnelles par rapport aux provisions de guerre. Le département militaire fédéral avait fait d'importants achats de foin dans le Tyrol. Par suite de l'interdiction édictée par le Gouvernement austro-hongrois, ces marchés n'ont pu être exécutés.

Le Conseil fédéral a délégué MM. Lardy, ministre de Suisse à Paris, et Cramer-Frey, conseiller national, à la Conférence monétaire chargée d'examiner la demande de l'Italie relative au retrait des monnaies divisionnaires d'argent.

M. Jean-Etienne Dufour, conseiller national, président du Conseil de l'Etat de Genève et président de la Commission de l'Exposition universelle de 1896, est mort, dans la soirée de jeudi, à Genève.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Douanes. — Les recettes des Douanes pour août s'élèvent à 3.124.121 francs; on constate une plus-value de 475.999 francs. Pour les huit mois, le total des recettes s'élève à 24.573.766 et l'excédent à 2.373.265.

La Dénonciation des Emprunts. — Il y a opposition contre le remboursement dénoncé pour le 1er octobre de 2.039 obligations restant de l'emprunt Ouest-Suisse de 1854. Le Tribunal fédéral prononcera sur le différend. Le Jura-Simplon tâtait le terrain en vue de la dénonciation de ses divers emprunts.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 août	11 août	18 août	25 août	1 sep.	8 sep.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %.......	105 ..	105 12	105 12	105 37	105 25	105 62
Fédéral 1887 3 ½ %........	105 75	105 07	105 12	105 ..	105 ..	105 ..
— 1889 3 ½ %........	102 75	103 »	103 ..	102 70	103 ..	102 37
— Ch. de fer 3 %.....	96 80	97 »	97 20	96 75	95 ..	95 75
Italien 5 %..............	87 37	86 75	86 50	84 50	85 15	84 25
Ottoman prior. 4 %.........	455 ..	458 50	460 ..	461 ..	458 ..	462 ..
Serbe Obrt. 5 %...........	377 ..	371 »	361 ..	362 ..	366 ..	367 50
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon..............	117 50	118 50	118 50	120 50	123 50	125 50
Central Suisse.............	586 50	587 50	568 ..	566 .	573 50	576 ..
Nord-Est Suisse............	536 .	530 50	521 ..	516 50	527 50	538 ..
Union Suisse..............	373 ..	372 »	363 ..	362 50	368 50	385 ..
Salève...................	195 ..	195 »	215 ..	210 .	215 ..	210 ..
Canada-Pacif. c. g.........	389 ..	390 »	389 50	389 ..	396 50	399 50
Banques						
Banque de commerce.......	1005 .	995 »	999 ..	997 50	1000 .	991 ..
Union fin. gén............	524 ..	525 »	520 .	511 ..	523 50	524 ..
Banque de Paris...........	627 50	617 50	616 ..	617 50	635 ..	646 ..
Crédit Lyonnais...........	780 ..	766 50	773 ..	773 50	779 50	778 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève............	492 50	493 50	494 50	495 50	497 50	501 ..
Gaz de Marseille	1115..	1115 »	1115 »	1120.	1115..	1112 »
Gaz de Naples............	580 ..	585 »	585 ..	585 ..	580 ..	572 ..
Gaz priv. Rio-Jan..........	525 50	512 50	511 ..	514 ..	510 ..	519 50
Ind. gén. du Gaz..........	766 ..	762 50	765 ..	765 ..	765 ..	765 ..
Lyon Eaux-Eclairage	524 ..	520 50	522 50	526 ..	528 50	525 ..
Appareils électriques.......	544 50	540 »	520 ..	522 50	525 ..	530 ..
Changes						
France..................	100 30	100 25	100 17	100 11	100 16	100 15
Bruxelles................	100 17	100 13	100 07	100 07	100 05	100 05
Italie...................	92 ..	91 50	91 50	90 ..	90 50	90 ..
Londres..................	25 36	25 40	25 39	25 39	25 35	25 34
Amsterdam...............	208 80	208 70	208 65	209 ..	208 95	208 95
Allemagne...............	123 90	124 »	124 10	124 15	124 .	124 07
Vienne..................	202 50	202 25	201 ..	200 50	200 50	201 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 9 septembre 1893.

Les nouvelles politiques tiennent beaucoup de place en ce moment. Le voyage du prince de Naples, les harangues de Guillaume, les élections françaises, la prochaine visite de la flotte russe, tout cela est différemment interprété. La nouvelle de la mort de M. Carnot n'a pas été prise au sérieux chez nous.

Nos valeurs nationales ou celles qui alimentent notre marché se sont bien comportées. Le Jura-Simplon a donné lieu à des affaires suivies. L'Union Financière a été également bien favorisée. Signalons les obligations américaines, de bonne marque, qui ont été beaucoup demandées.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 2 septembre 1893.

Les Mines. — La Compagnie du Borax.

Le nouveau Ministre de Mines et Forêts, Selim Effendi Melhame, s'occupe d'une manière très active de mettre en valeur les grandes richesses minières de l'Empire. Il est, en effet, sur le point de conclure avec M. de Catelin, ingénieur-directeur des mines de plomb argentifère de Balia-Caraïdin, un contrat pour l'exploitation des mines de cuivre d'Argana. Aux termes de ce contrat, M. de Catelin s'engage à former une Société avec un capital d'exploitation de 1.200.000 francs, sur lequel l'intérêt sera de 6 pour cent par an, et qui sera remboursé au moyen d'un fonds d'amortissement de 2 pour cent. La Société paiera au Gouvernement une redevance annuelle de 4.000 liv. t., plus une somme annuelle de 300 liv. t., comme droit de contrôle. Elle fournira au Gouvernement, au prix de revient, 125 tonnes de cuivre. Après avoir pourvu à l'intérêt du capital et au fonds d'amortissement, les bénéfices seront partagés, par moitié, entre la Société et le Gouvernement. Lorsque le capital de la Société aura été remboursé, les bénéfices seront partagés dans la proportion de 2/3 pour le Gouvernement et 1/3 pour les actionnaires. Le produit minimum des mines d'Argana est de 2.000 tonnes de cuivre par an. Le transport à un lieu d'embarquement, dans les conditions actuelles, coûte 6 liv. t. par tonne, mais on croit qu'en construisant un chemin de fer Decauville, ce que la Société aura la faculté de faire, cette charge sera considérablement réduite.

Selim Effendi vient également de conclure un arrangement avantageux avec la Compagnie du Borax, qui était en difficultés avec l'Etat et dont la situation est aujourd'hui réglée d'une manière définitive.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Turques. — Les résultats du dernier exercice budgétaire ne seront pas publiés.

On sait cependant de bonne source que les recettes sont fixées à 18 millions 1/2 de livres turques et les dépenses à 17 millions. Néanmoins, comme le service de la Dette flottante absorbe 2 millions 1/2, il reste un déficit de 1 million 1/2.

Le paiement des droits de Douane. — La Direction générale des contributions indirectes, considérant que le mode de perception en nature des droits de douane prend chaque année une plus grande extension au préjudice des recettes, songerait à arrêter des mesures pour limiter, autant que possible, l'usage de cette faculté laissée aux marchandises importées des pays étrangers.

La Compagnie d'Exportation de Cigarettes. — M. Caillard a inauguré, le 29 août, la fabrique de cigarettes de la Compagnie d'exportation de la régie. On remarquait à la cérémonie les notabilités du commerce et de la finance de Constantinople, au nombre de 200 environ.

M. Caillard, dans son discours, a montré, statistique en main, la prospérité croissante de cette branche d'affaires de la régie.

L'Emprunt du Tombac. — Les contractants de l'emprunt du Tombac ont demandé, par l'entremise de la Banque impériale ottomane, à l'Ephorie de la Bourse de Galata, l'admission des titres de cet emprunt à la cote de la Bourse. Comme les obligations de l'emprunt ne sont pas encore imprimées, on s'arrangerait pour opérer sur ces titres d'une liquidation à l'autre jusqu'au moment où les obligations seraient prêtes, ce qui sera l'affaire de quelques semaines.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	4 août	11 août	17 août	25 août	1 sept.	8 sep.
Tabacs Ottomans.........L.	16 65	16 62	16 85	16 60	16 85	16 93
Pièce.........................	87 24	87 22	87 22	87 18	87 20	87 18
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 90	23 90	24 »	24 06	21 57	21 67
Parité à Paris...........Fr.	22 »	22 08	22 06	22 18	22 63	22 69
4 0/0 Intérieur..............	85 90	85 90	85 90	85 90	85 90	85 90
Emprunt 1er groupe........	54 50	54 »	54 »	54 »	54 57	54 50
Chemins Ottomans..........	86 75	85 25	84 25	84 75	86 75	87 »
Crédit Ottoman ....L.	7 24	7 28	7 25	7 24	7 24	7 18
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 02	23 02	23 »	23 05	23 05	23 »
— sur Londres 3 mois.	109 50	109 50	109 75	109 75	109 75	109 75

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Les Recettes des Douanes. — Voici le relevé des recettes des douanes bulgares pendant le mois de juin des trois dernières années :

En 1891	Fr.	569.690 53
En 1892		644.021 87
En 1893		867.932 33

Les Recettes des Chemins de fer. — Voici le chiffre des recettes brutes des Chemins de fer bulgares (Tzaribrod-Sophia-Bellovo, Yamboli-Bourgas et Varna-Roustchouk) pendant l'exercice écoulé (1892) :

Recettes brutes	Fr.	3.267.939 39
Frais d'exploitation		2.806.270 »
Recettes nettes	Fr.	461.669 39

Ce dernier chiffre est d'autant plus significatif que l'exploitation des Chemins de fer se soldait jusqu'ici par un excédent de dépenses.

Les recettes brutes des Chemins de fer bulgares, pendant le 1er trimestre 1893, ont été de 1.597.542 fr., en augmentation de 106.396 fr. sur les recettes du 1er trimestre 1892.

ROUMANIE

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes roumaines en 1892 ont été de 29.373.377 lei contre 27.397.996 lei en 1891; l'augmentation est due au relèvement des tarifs douaniers, car les importations ont diminué en 1892.

SERBIE

L'Emprunt Serbe. — Le Conseiller intime Hahn et le docteur Rapaport, de la *Laenderbank*, sont partis de Belgrade pour Paris, où ils viennent débattre avec le consortium les conditions d'émission de l'emprunt serbe.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1** fr. **50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 88. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 17 Septembre 1893.

SOMMAIRE DU N° 88

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 15 sept.	1.673.5	1.291.1	2.964.6	3.111.3	95	2½
1893 31 août	1.693.9	1.274.3	2.968.2	3.471.2	86	2½
1893 7 sept.	1.689.9	1.273.2	2.963.1	3.409.3	87	2½
1893 14 sept.	1.682.9	1.270.7	2.953.6	3.407.7	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 sept.	826.8	371.4	1.198.2	1.192.8	100	3
1893 23 août	704.3	316.4	1.020.7	1.156.4	88	5
1893 31 août	693.2	311.4	1.004.6	1.188.0	85	5
1893 7 sept.	688.3	309.2	997.5	1.173.2	85	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 14 sept.	695.0	»	695.0	680.0	102	2
1893 31 août	650.0	»	650.0	659.8	99	5
1893 6 sept.	656.9	»	656.9	654.0	100	5
1893 13 sept.	672.2	»	672.2	643.9	104	4
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 sept.	218.2	421.5	639.7	1.055.0	60	4
1893 23 août	216.1	342.3	558.4	961.5	58	4
1893 31 août	216.7	341.9	558.6	976.1	57	4
1893 7 sept.	216.5	341.0	557.5	1.010.1	55	4

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 8 sept.	61.9	51.0	112.9	386.9	29%	2½
1893 24 août	58.8	43.1	101.9	393.3	26	3
1893 31 août	57.0	45.3	102.3	406.0	25	3
1893 7 sept.	57.4	45.3	102.7	389.2	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 juill.	3.5	1.5	5.0	0.6	833	8
1893 30 juin	9.4	1.5	10.9	1.0	1090	8
1893 7 juill.	9.3	1.4	10.7	1.0	930	8
1893 14 juill.	9.3	1.3	10.6	1.0	1060	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 10 sept.	190.3	124.6	314.9	861.9	36	5
1893 26 août	197.9	159.7	357.6	925.4	39	5
1893 2 sept.	197.9	159.2	357.1	920.9	38	5
1893 9 sept.	197.9	155.8	353.7	925.5	37	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	2.6	»	2.6	120.9	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 10 sept.	79.6	186.0	265.6	394.2	67	2½
1893 26 août	59.4	175.8	235.2	395.6	59	5
1893 2 sept.	59.4	175.3	234.7	392.9	59	5
1893 9 sept.	59.4	174.8	234.2	389.8	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1893 10 août	215.5	34.8	250.3	622.6	40	5
1893 20 août	215.6	33.4	249.0	562.0	44	5
1893 31 août	237.7	24.5	262.2	559.3	46	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 août	184.9	31.2	216.1	504.5	42	5
1893 31 juill.	188.1	27.4	215.5	587.8	37	5
1893 10 août	188.1	26.8	214.9	584.6	37	5
1893 20 août	188.3	26.4	214.7	576.5	37	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juill.	38.6	»	38.6	67.6	57	5½
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 7 sept.	7.6	19.5	27.1	261.1	10	6
1893 23 août	12.5	32.2	44.7	282.9	16	6
1893 30 août	12.5	32.9	45.4	284.0	16	6
1893 6 sept.	12.5	32.8	45.3	281.6	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 3 sept.	53.6	»	53.6	115.7	46	6
1893 12 août	64.6	0.1	64.7	140.8	46	5
1893 19 août	62.2	0.1	62.3	139.6	44	5
1893 2 sept.	59.8	0.1	59.9	139.9	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 août	1.788.9	22.2	1.811.1	4.124.4	44	4½
1893 16 juill.	1.506.6	17.3	1.523.9	3.878.9	39	4½
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½
1893 16 août	1.519.7	16.9	1.536.6	3.916.0	39	4½

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892 31 juill.	»	»	»	»	»	»
1893 31 mai	22.0	3.3	25.3	44.0	58	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.8	28.4	57.1	50	4½
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 10 sept.	67.1	20.3	87.4	156.7	56	2½
1893 26 août	69.8	15.3	85.1	163.5	52	4
1893 2 sept.	70.3	14.9	85.2	165.7	52	4
1893 9 sept.	70.5	15.2	85.7	165.0	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 15 sept.	6 375,8	2 614,4	8 990,2	14 194,6	63%
1893 31 août	6 001,7	2 497,4	8 499,1	14 485,5	59
1893 7 sept.	6 002,4	2 491,1	8 493,5	14 424,0	59
1893 14 sept.	6 026,9	2 472,1	8 499,0	14 402,4	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 37	206 62	206 56	206 75	207 19
Allemagne.. —	4 %	122 62	122 75	122 50	122 69	122 81
Vienne-Tr.. —	4 %	199 »	197 75	198 50	198 75	198 50
Barcelone.. —	4 %	409 50	406 »	408 »	412 »	412 50
Madrid ..... —	4 %	409 50	406 »	408 »	412 »	412 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	257 »	256	258 »	259 »	258 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	4 %	25 34	25 33	25 30	25 27	25 26
— ..... ch. court	4 %	25 35	25 35	25 33	25 29	25 28
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 15 p.	0 19 p.	0 12 p.	0 25 p.	0 12 p.
Italie........ —	5 %	9 37 p.	10 50p.	10 ..p.	10 12p.	10 75p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 19 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3466 21	3462 77	3454 18	3450 71	3450 74
Argent id. (le kil.).	218 89	122 53	123 08	124 18	126 27	123 63
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres.....................		3 20	3 20	3 10	3 07	3 02
Souverains anglais.......		25 32	25 32	25 30	25 27	25 21
Banknotes.................		25 33	25 33	25 31	25 28	25 25
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
Amsterdam........	47 92	47 95	47 85	47 85	47 85	47 77
Anvers.............	100 10	100 10	100 07	100 07	100 50	100 05
Athènes............	166 65	168 50	167 »	166 75	166 90	167 65
Barcelone..........	20 50	20 70	21 70	21 70	20 40	19 80
Berlin	80 75	80 65	80 60	80 75	80 75	80 60
Bruxelles	100 15	100 12	100 13	100 10	100 10	100 08
Bucharest..........	100 35	100 40	100 30	100 25	100 05	99 95
Constantinople....	23 02	23 »	23 05	23 05	23 »	23 »
Francfort...........	80 75	80 67	80 55	80 70	80 72	80 52
Gênes...............	109 02	110 »	110 85	110 20	110 77	111 85
Genève.............	100 25	100 17	100 14	100 16	100 15	100 13
Lisbonne	683 »	673 »	681 »	683 »	688 »	697 »
Londres............	25 53	25 53	25 56	25 50	25 50	25 46
Madrid	19 95	20 50	21 50	21 35	20 75	19 60
Rome...............	109 30	109 50	110 90	110 40	110 90	111 40
Saint-Pétersbourg	38 10	38 87	38 60	38 15	37 90	37 75
Vienne (à vue)......	49 70	49 75	50 05	49 85	49 85	49 80
— (à 3 mois)...	49 62	49 70	50 »	49 80	49 80	49 75

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 16 septembre 1893.

Le change italien continue à s'élever : le voici à 111 85 à Gênes, soit une augmentation de plus de 1 0/0 par rapport à la semaine précédente. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que le bilan de la Banque Nationale d'Italie accuse, pendant cette période, une augmentation de 22 millions de lire d'or. Que signifie cette anomalie ? C'est ce que les journaux économistes italiens n'ont pas encore expliqué. La vérité, c'est que le gouverneur de la Banque Nationale, au lieu de chercher à améliorer les changes italiens et réduire dans la mesure du possible les charges qui grèvent de ce chef le commerce, l'industrie et le Trésor d'Italie lui-même, aggrave la situation en immobilisant dans ses caves du numéraire dont elle ne sait ou ne veut se servir.

En France, le chèque sur Londres s'est encore abaissé et nous le trouvons, en fin de semaine, à 25 26 contre 25 34 le 19 août et 25 30 au commencement du mois. Ce résultat a coûté quelques millions à l'encaisse de la Banque de France, mais le stock accumulé dans ses caves a précisément pour destination de régulariser nos besoins extérieurs et de maintenir à la fois notre escompte au cours minimum et nos changes en faveur du commerce national.

La Banque d'Angleterre a réduit son taux d'escompte à 4 0/0, sous la pression des banquiers de la Cité, mais on est toujours préoccupé à Londres de la solution que les Américains vont donner à leur grosse question Sherman et nous pouvons affirmer que c'est à Washington que se trouve en ce moment le nœud de la situation monétaire anglaise.

Les Devises espagnoles à Paris se maintiennent aux cours précédents, mais le change à Barcelone et à Madrid semble avoir une tendance meilleure. Malheureusement la circulation de la Banque d'Espagne a augmenté de 4.600.000 fr.

Une légère amélioration à signaler du côté des changes austro-hongrois, mais la *Valuta* en est toujours au même point.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

La *Banque de France* a perdu cette semaine 6 millions 900.000 francs d'or, sur lesquels 1.500.000 francs donnés à la circulation parisienne et 5.400.000 francs fournis par la remise de matières.

Ainsi que nous l'avons constaté plusieurs fois la *Banque de France* profite des changes favorables pour emmagasiner de l'or sans prime et s'en servir, à l'occasion, pour arrêter la hausse de nos changes.

C'est grâce à cette excellente méthode que la France a pu se dégager de l'influence des fluctuations incessantes du marché anglais, conserver ses changes extérieurs favorables et surtout, maintenir l'escompte à ce taux réduit de 2 1/2 0/0 (alors que le commerce de tous les autres Etats paie le loyer de l'argent 4 et même 5 0/0),

taux qui fait d'ailleurs l'admiration et l'envie de tous les pays du monde.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value d'entrées de 7.875.000 fr.; la circulation ayant rendu 7.425.000 fr., l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 15.300.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
7 sept. achat en barres	£ 25.000	13 sept. Roumanie £	40.000
» — Vienne.......	10.000	Excédent des entrées.	315.000
8 — achat en barres	8.000	Total égal.........	355.000
9 — Paris.........	11.000		
11 — achat en barres	28.000		
» — Australie.....	242.000		
» — Lisbonne.....	15.000		
12 — achat en barres	16.000		
Total des entrées.	355.000		

La circulation fiduciaire de la *Banque d'Autriche* s'est augmentée de 34 millions de francs. La situation de l'encaisse reste la même.

Au contraire, la *Banque de Belgique* a diminué sa circulation de 16.800.000 fr.

Ainsi que nous l'avons indiqué d'autre part, la *Banque Nationale d'Italie* a vu son encaisse or s'élever de 22 millions; l'encaisse argent a, au contraire, diminué de 8.900.000 lire et la circulation de 2.700.000 lire. Les instituts d'émission ne voient pas leur encaisse se modifier sensiblement, mais leur circulation fiduciaire s'est réduite de 8.100.000 lire.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Le mouvement d'importation d'or aux Etats-Unis se poursuit régulièrement. Voici les chiffres de notre tableau hebdomadaire :

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 20 au 26 août	depuis le 1er janv.	du 20 au 26 août	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	35.900	16.676.747	4.984.086	20.384.169
France.........	»	17.990.102	399.896	4.835.418
Allemagne......	»	25.453.890	2.135.868	12.757.015
Autres pays....	5.000	8.614.658	403.608	6.272.339
Total 1893...	40.900	68.735.397	7.923.458	44.248.941
— 1892...	1.526.000	55.310.863	8.506	6.428.810
— 1891...	13.210	74.830.266	50.960	3.007.805
ARGENT				
Grande-Bretagne	717.924	19.953.806	»	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	596
Autres pays....	300	537.890	111.292	1.687.442
Total 1893...	718.224	20.811.194	111.292	2.478.148
— 1892...	636.875	14.273.772	3.317	1.340.880
— 1891...	209.349	10.416.583	40.825	1.387.370

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	10 sept..	76.500.000	dollars
1893.....	26 août.	62.900.000	—
1893.....	2 sept..	66.900.000	—
1893.....	9 sept..	69.300.000	—

En ce qui concerne la loi Sherman aucun événement à signaler, si ce n'est cependant que les propriétaires des mines d'argent américaines se remuent beaucoup et cherchent à créer une vigoureuse opposition à l'abrogation de cette loi... si une compensation équivalente ne leur est pas accordée sous une autre forme.

La Circulation monétaire universelle

Le correspondant de Paris du *Boersen Courier* de Berlin (M. Ottomar Haupt) vient de publier sa statistique annuelle de la circulation monétaire du monde au commencement de l'année 1893, qu'il résume par les chiffres suivants :

(Millions de francs)

	Or	Argent	Billets non couverts par du métal
France..................	3.900	3.200	572
Belgique................	270	280	315
Italie..................	485	51	847
Suisse..................	80	70	90
Grèce...................	2	—	117
Hollande................	135	280	206
Espagne.................	160	640	548
Roumanie................	80	23	67
Etats-Unis..............	3.500	2.380	2.180
Allemagne...............	3.100	570	562
Angleterre..............	3.000	—	252
Autriche-Hongrie........	160	440	1.262
Australie...............	700	—	—
Danemark................	100	—	34
Russie..................	1.500	—	1.280
Egypte..................	670	—	—
Totaux.....	17.842	7.934	8.332

La circulation d'argent dans l'Extrême-Orient et dans l'Amérique latine est évaluée, par M. Ottomar Haupt, au commencement de 1893, de la manière suivante :

	Millions de francs
Chine........................	3.500
Indes anglaises..............	4.500
Japon........................	250
Mexique......................	240
Détroits.....................	600
Cochinchine..................	30
Amérique du Sud..............	50
Total..........	9.170

De sorte que le stock total de l'argent atteindrait 17 milliards de francs. Voici enfin les chiffres relatifs à la monnaie divisionnaire et au billon :

	Monnaie divisionnaire d'argent	Billon
	(Millions de francs)	
Pays bimétallistes.....	1.181	327
Pays à étalon d'or.....	1.623	180
Pays à étalon d'argent.	90	»
Totaux......	2.894	507

La récapitulation de tous ces chiffres donne les résultats suivants pour la circulation totale du monde :

	Millions de francs
Or et monnaies d'or...............	17.800
Argent et monnaies d'argent.....	17.100
Monnaie divisionnaire...........	2.900
Billon..........................	500
Billets non couverts par du métal.	8.300
Total.......	46.600

La circulation de la monnaie divisionnaire en France

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Ministre des finances a ordonné, pour le 14 septembre courant, un recensement général de la circulation de la monnaie divisionnaire, recensement qui n'avait jamais été effectué jusqu'à ce jour.

A cet effet, tous les comptables du Trésor ont, après la clôture des opérations du 14 septembre, fait le classement des pièces de 2 francs, de 1 franc et de 50 centimes existant dans leurs caisses, par nationalité.

Les résultats du classement ne sont pas encore tous arrivés au Ministère et les chiffres d'ensemble ne pourront être connus qu'à la fin de la semaine, mais voici

le décompte du recensement d'une des plus grandes Administrations :

Pièces françaises....	69.75 %
— italiennes.....	17.57 %
— belges........	7.92 %
— suisses.......	3.57 %
— grecques.....	1.19 %
Total.......	100.00 %

Ainsi ce recensement partiel, opéré dans des conditions qui permettent de croire que c'est bien la moyenne de la circulation parisienne, indique une proportion de 30 25 0/0 de monnaies divisionnaires étrangères dans cette circulation. C'est, en effet, la moyenne que nous avons toujours supposée dans nos évaluations et, si les résultats d'ensemble sont conformes à ceux que nous donnons ci-dessus, on reconnaîtra que l'importance du mal que nous signalons depuis si longtemps aux pouvoirs publics n'avait rien d'exagéré.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	9 septembre			16 septembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu .0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 52	33 17	3 01	98 22	32 74	3 05
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 60	35 85	2 78	98 85	35 94	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	98 25	21 56	1 07	98 30	24 57	4 06
Belgique 3 ½ %................	103 75	29 64	3 37	103 50	29 57	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 80	15 95	6 21	63 82	15 95	6 26
Grèce 5 % 1881..............	199 »	7 96	12 56	207 ..	8 28	12 07
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 ..	28 85	3 45	100 75	28 78	3 47
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	91 30	23 57	4 22	94 40	23 60	4 23
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	81 32	19 17	5 13	83 37	19 25	5 19
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	87 »	29 ..	3 44	87 ..	29 ..	3 44
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 25	21 25	1 70	21 10	21 10	4 73
Roumanie 5 %................	102 »	20 40	1 90	102 75	20 55	4 86
Russie 3 % or 1891 libéré.......	81 60	27 20	3 67	81 ..	27 ..	3 70
Serbie 5 % 1890................	385 ..	15 40	6 19	362 50	14 50	6 89
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 90	25 97	3 84	104 20	26 05	9 59
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 90	32 30	3 09	96 ..	32 ..	3 12
Turquie convertie 1 % série D..	22 57	22 57	1 13	22 05	22 05	4 53
— Priorité 4 % 1890......	455 ..	22 75	1 39	452 ..	22 60	4 42
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 20	28 40	3 52	85 12	28 37	3 52

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	9 sep. Sam.	11sep. Lundi	12sep. Mardi	13sep. Merc.	14sep. Jeudi	15sep. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	99 52	99 57	99 52	99 42	99 25	99 12
Consolidés	LONDRES....	97 75	98 »	98 12	98 25	98 19	97 87
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	119 20	119 15	119 60	119 60	119 60	119 60
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 50	102 50	102 50	102 55	102 55
Espagne Ext..	MADRID.....	76 90	76 90	76 90	76 95	76 95	» »
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	202 »	205 50	205 50	» »	202 50	207 »
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	100 87	101 »	100 87	100 75	100 87	100 75
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	116 »	116 »	116 50	116 60	116 30	116 60
Italie 5 %.....	ROME.......	93 75	93 15	93 55	93 40	93 12	93 15
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 15	21 15	21 20	21 10	21 22	21 25
Prussien 3 %..	BERLIN.....	85 12	85 12	85 25	85 37	85 37	85 12
Russie-Orient 5 %..	ST-PETERSB..	102 25	» »	102 »	102 12	102 12	102 »
Suisse 3 %....	GENEVE.....	95 90	95 90	95 85	95 90	95 82	95 85

Situation Financière générale

France. — L'argent est toujours abondant, et la liquidation de quinzaine qui a eu lieu hier l'a suffisamment prouvé. Toutefois, la situation, en général, laisse à désirer. Les grèves qui sont sur le point d'éclater dans le Pas-de-Calais préoccupent la spéculation, qui a peur de voir les choses s'envenimer, comme cela a eu lieu en Angleterre. De là une abstention nouvelle et des ventes de précaution. Disons aussi que l'on n'est pas sans crainte du côté de la *Rente Italienne*, à cause des engagements qui existent sur cette valeur.

Allemagne. — Aucune modification à signaler sur le marché monétaire allemand où l'escompte hors Banque se maintient dans les environs de 4 5/8 0/0. Le taux officiel de la Banque Impériale est toujours à 5 0/0 et on ne croit pas à une réduction dans un avenir prochain.

La Bourse a été passablement irrégulière cette semaine malgré sa tendance à la hausse.

D'après nos renseignements particuliers les Conférences relatives aux nouveaux impôts, qui ont lieu à la Trésorerie impériale, sont très laborieuses en raison de la diversité des intérêts représentés; actuellement on ergote sur l'impôt de fabrication sur le tabac, dont on trouvera les détails dans notre correspondance de Berlin.

Angleterre. — La dernière liquidation de quinzaine, à Londres, a été des plus favorables aux haussiers et la fermeté s'est poursuivie jusque vers la fin de la semaine; mais depuis deux jours le manque d'activité a pesé sur l'ensemble de la cote. Parmi les valeurs offertes citons la Rente italienne.

Conformément à nos prévisions la Banque d'Angleterre a abaissé, jeudi, de 5 à 4 0/0 le taux de son escompte.

La situation causée par la grève des mineurs devient inquiétante; les chefs de Trade's-Union n'ayant aucune action sur les grévistes il est impossible de prévoir la fin de la crise.

Autriche-Hongrie. — A Vienne, la tendance a été excellente toute la semaine, malgré des réalisations de bénéfices assez nombreuses. La spéculation locale continue à absorber les titres expédiés de Berlin.

Si la réforme monétaire ne progresse pas, on n'en constate pas moins une sérieuse amélioration économique dans la monarchie des Habsbourg; la balance commerciale à fin juillet accusait une plus-value de 57 0/0, en faveur des exportations, par rapport à la période correspondante de 1892.

Espagne. — Malgré les craintes de troubles, craintes évidemment exagérées, le marché espagnol a une bonne tenue, justifiée, du reste, par les plus-values de recettes, mais on commente très vivement l'attitude de la municipalité de Madrid à l'égard des créanciers de la Ville.

Une intervention du Gouvernement s'impose, car, ces incidents, bien qu'étrangers au crédit du pays, pourraient lui causer un préjudice considérable à l'étranger.

Grèce. — Le marché d'Athènes est toujours aussi mauvais, le change ayant dépassé 170, malgré le développement des exportations et des récoltes excellentes. Ceci tient à ce que le commerce hellénique étant, depuis longtemps, débiteur de sommes considérables vis-à-vis de ses correspondants à l'étranger, ces derniers exigent le remboursement de leurs créances.

Italie. — La situation financière s'aggrave de jour en jour en Italie, en dépit des efforts du Gouvernement pour cacher la vérité ; naturellement le marché s'en ressent et les devises étrangères haussent avec une rapidité vertigineuse.

C'est toujours le Syndicat italo-allemand, dit-on, qui vend de la Rente ; aussi la presse officieuse demande-t-elle au Cabinet de combattre les baissiers par tous les moyens.

Le rétablissement de l'obligation d'acquitter les droits de douane en or paraît être certain.

Portugal. — Les recettes douanières continuent à s'améliorer au Portugal, mais on est très préoccupé des événements qui se déroulent au Brésil, où les intérêts portugais sont considérables.

On annonce que le Gouvernement va signer une convention avec une Compagnie anglaise, en vue de l'établissement de relations télégraphiques avec le Zambèze et de la construction de lignes dans cette colonie.

Russie. — La Banque Impériale a élevé le taux de son escompte de 4 1/2 à 5 0/0 ; les avances faites par la Banque à l'agriculture ont rendu cette mesure nécessaire. On procède, en ce moment, à la conversion du

6 0/0 or 1883, sur laquelle des détails complets ont été donnés par l'*Economiste Européen*. Les résultats s'annoncent comme très favorables.

Turquie. — L'émission d'une première série d'actions, au nombre de 40.000, de la *Turkish Regie Export Company* a eu lieu à Constantinople ; les souscriptions ont dépassé 84.000 actions.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — A peine la dernière harangue de Guillaume II a-t-elle été prononcée en Alsace-Lorraine devant l'héritier de la couronne d'Italie, le prince de Naples, que la France se prépare à faire une réception sans précédente dans l'histoire, aux marins russes.

Ces manifestations signifient-elles que la guerre est proche? Nous l'ignorons. Ce que nous savons, c'est que la guerre dure depuis 1870 et que les armes économiques ont remplacé les canons Krupp.

Les formidables budgets sont allègrement supportés par nous; la puissance qui succombe la première s'appelle l'Italie; cette fois, sur ce terrain, elle ne recueillera même pas les lauriers de la défaite, les seuls qu'elle connaisse, depuis que nous l'avons rendue libre.

Guillaume a dit qu'il avait fait son devoir pour assurer la paix à l'Europe. On sait ce que valent de telles affirmations. D'ailleurs, on n'a jamais vu un souverain s'exprimer belliqueusement dans une cérémonie officielle. Même sous Napoléon Ier, on se battait désespérément pour assurer la « paix à l'Europe. »

Notons que l'Empereur d'Allemagne a l'intention de se faire couronner à Berlin au mois de décembre prochain.

L'avenir très prochain nous édifiera. En attendant, fêtons les Russes comme de bons amis, sans que des fanfaronnades indignes de notre force nuisent à la grandeur de cette réception.

L'alliance russe et les plans de mobilisation établis par le regretté Miribel, voilà qui nous permet d'attendre tranquillement la pacification si chère à Guillaume.

∿ Le 10 courant, nous avons reçu communication de la note suivante :

« On a annoncé que les délégués des Etats composant l'Union latine se réuniraient prochainement à Paris.

« Cette nouvelle, ainsi présentée, est prématurée. Ce qui est vrai, c'est qu'après le travail de vérification de l'encaisse métallique des caisses publiques, qui a eu lieu le 14 courant, les délégués des Etats de l'Union se réuniront pour aviser aux mesures à prendre, mais la date de cette réunion n'est pas encore fixée.

∿ Le *Journal Officiel* a publié les décrets relatifs à l'Exposition Universelle de 1900. On en lira plus loin le texte.

Au sujet de l'Exposition, nous avons reçu la note suivante de l'*Agence Havas :*

« Contrairement à ce qu'on a prétendu, le choix du commissaire général de l'Exposition de 1900 a été fait en dehors de toute préoccupation de personne.

« Le Gouvernement, sur la proposition du Ministre du commerce, a décidé que le commissaire général devait être pris en dehors du Parlement. C'est à la suite de cette résolution que M. Picard a été désigné.

∿ Le 13 septembre, une dépêche publiée par le *Times* prouve que M. Le Myre de Vilers continue à obtenir satisfaction de la Cour de Bangkok. Voici cette dépêche :

« Malgré la saison pluviale, on croit que l'évacuation de tous les postes siamois de la rive gauche du Mékong sera terminée cette semaine avant la reprise des négociations.

« L'état de santé du prince Dewawongse, ministre des affaires étrangères de Siam, s'est amélioré. »

∿ Le 14 septembre, la grève générale a été votée à Lens. Elle doit commencer demain lundi 18 courant dans tout le bassin du Pas-de-Calais. Les Compagnies ont répondu ainsi aux principales revendications des mineurs :

« Nous ne provoquons pas la guerre pour relever les cours du charbon. Elle nous ferait autant de tort pour le moins qu'aux ouvriers.

« Les salaires, loin d'avoir baissé, ont augmenté de 30 0/0. Une note envoyée aujourd'hui, à la presse, le démontre. Ainsi, pour la dernière quinzaine finissant le 15 août. les salaires ont été de 539.589 francs. La moyenne de la journée est de 5 fr. 80.

« Le double carnet de paye ne pourrait s'établir que sur noe écritures, et quelle administration consentira jamais, pas plus qu'un commerçant, à montrer ainsi toute sa comptabilité ?

« Nous remettons le double au contrôle de l'Etat. Que l'Etat le communique, si cela lui plaît.

« Quand à l'interdiction de renvoyer un ouvrier après quarante ans d'âge, ce serait la suppression de toute discipline, de toute organisation industrielle.

« Les amendes ne peuvent être supprimées. C'est la garantie que la marchandise sera propre. Nous payons les mineurs pour qu'ils tirent du bon charbon, comme un imprimeur paie un typographe pour lui faire de la bonne composition.

« Le prix du travail à la tâche ne peut être fixé que par convention mutuelle.

« Tout homme ayant été condamné correctionnellement, c'est-à-dire ayant un casier judiciaire, sera toujours exclu par nous. »

On prévoit un chômage de sept ou huit semaines dans le bassin du Pas-de-Calais qui compte trente-cinq mille mineurs; sur 25 millions de tonnes produites par la France, 10 millions sont fournies par le bassin et 5 millions par le Nord. Le stock est considérable; il est donc inutile de s'alarmer prématurément.

∿ Le 16 courant nous avons reçu la note suivante :

« Contrairement aux informations publiées depuis quelques jours dans la presse, il est absolument inexact que le Gouvernement ait modifié les instructions formelles données dès le début à notre représentant à Londres, en vue d'obtenir l'extradition de Cornelius Herz.

« Quant à l'état de santé de ce dernier, il va être, sur la demande de notre chargé d'affaires, l'objet d'un nouvel examen officiel par le Foreign office. »

Marché Financier. — La *Banque d'Angleterre* a réduit cette semaine son escompte de 5 à 4 0/0; mais cette mesure, escomptée par beaucoup, était, en quelque sorte, forcée par l'attitude des grandes Banques de Londres. Elle n'a donc produit aucun effet. De plus, les nouvelles de New-York venaient un peu moins favorables, et on commence à se demander si l'abaissement du taux de l'escompte, que nous venons de signaler, sera de longue durée.

Des grèves importantes sont sur le point d'éclater dans le Pas-de-Calais. Si la grève générale a lieu lundi, comme tout le fait craindre, on ignore jusqu'à quel degré montera l'excitation dans le monde ouvrier, et quelle répercussion cela aura sur notre marché. L'avenir, de ce côté, est sombre. Certainement, dans les premiers jours, les grévistes ne se départiront probablement pas du calme, mais il faut appréhender ce que peuvent faire les meneurs, et la grève peut, comme en Angleterre, amener de graves conflits. En tous cas, et comme la Bourse est assez mal engagée en ce moment, les événements que nous signalons ne peuvent qu'influencer défavorablement les cours, et notre 3 0/0, malgré le détachement du coupon, peut être appelé à reculer sensiblement.

En outre, une sorte de malaise pèse en fin de semaine sur la Bourse. Il semble que la politique extérieure fasse craindre quelques timides appréhensions. Rien, pourtant, ne justifie des craintes sérieuses. La venue de la flotte russe, comme on a bien le soin de le préciser, est simplement un acte de courtoisie qui ne peut et ne doit être interprété autrement par personne.

Quoi qu'il en soit, la semaine se termine lourdement, et on est assez noir. Il n'est pas, du reste, jusqu'aux événements qui se passent de nouveau au Brésil qui n'impressionnent quelque peu le monde des affaires.

✶✶ Nous laissions, samedi dernier, la *Rente 3 0/0 française* à 99 52 1/2. Nous la retrouvons, en fin de semaine à 98 22 1/2, après 98 20 au plus bas. Ce cours est ex-coupon de 0 75 c. détaché hier; néanmoins, il accuse un recul de 55 centimes. Cette faiblesse est due aux causes énumérées plus haut, et, aussi à deux circonstances. D'abord, il en est beaucoup qui, au con-

traire des petits portefeuilles, ont vendu leur *3 0/0* pour faire des remplois en *4 1/2 0/0*. De plus, on sait, comme nous l'avons fait remarquer à plusieurs reprises, que le *4 1/2 0/0* dont se défont les particuliers est absorbé par la haute Banque, et par les Sociétés de crédit et autres. Mais cette absorption entraîne des emplois de capitaux qui ne sont pas disponibles. Aussi combien, pour *lever* le 4 1/2 0/0, n'hésiteront pas à se faire reporter du *3 0/0*. Il s'ensuit que ce dernier titre sera plus abondant sur le marché, que le report sera plus élevé probablement que dans ces derniers temps, et que les baissiers, conséquemment, peuvent vouloir profiter des circonstances pour peser sur les cours. Naturellement cette situation durera quelque temps. Ajoutons aussi que beaucoup de capitalistes, désireux de profiter des cours actuels, ont réalisé leur 3 0/0 aussitôt le coupon détaché.

Le *4 1/2 0/0 Français* est également en petit recul. Il perd 35 centimes à 104 47 1/2. Seulement, pour lui, la situation se modifie. On calcule, en effet, qu'en cas de conversion, l'acheteur touchera quand même deux coupons, celui du 16 novembre 1893 et celui dû 16 février 1894, soit 2 fr. 25. En admettant que le même acheteur ait quatre reports à supporter, c'est encore au moins un bénéfice de 1 fr. 25 qu'il encaissera, ce qui remettrait, au cours actuel, et mathématiquement, le prix du *4 1/2 0/0* à 103 25 environ, lors de la conversion. Or, ce prix n'est pas suffisant; au reste, on se rendra compte, d'ici peu, que le Trésor a besoin d'une marge beaucoup plus grande pour mener à bien l'opération qu'il a à entreprendre. C'est pourquoi les cours actuels sont des cours d'attente, et le *4 1/2 0/0* n'a qu'à profiter de la conversion même.

★ ★ La *Banque de France* est à 4.075 au comptant. Ses bénéfices du deuxième semestre de 1893 accusent jusqu'à présent une plus-value sur ceux de 1892, pendant la même période. Et comme, à l'approche de la fin de l'année, les capitaux se resserrent, notre grand Etablissement de Crédit s'en ressentira par un supplément d'activité dans ses opérations. Il faut aussi prendre en considération les avantages de toutes sortes que retirera la *Banque de France* lors de l'opération de conversion du *4 1/2 0/0*, opération pour laquelle son concours est absolument nécessaire.

★ ★ Les actions du *Crédit Foncier de France* sont revenues de 986 25 à 967 50, par suite de réalisations de bénéfices de la part de quelques acheteurs. A l'heure actuelle, on rentre de nouveau dans ce titre, car on est persuadé qu'il prendra, comme la *Banque de France*, une grande part à la Conversion. On dit, en Bourse, qu'il songe toujours à convertir, lui aussi, ses anciennes obligations 4 0/0; toutefois, on ajoute que l'exécution des projets conçus n'aura lieu qu'après la rentrée du Parlement.

★ ★ Le marché des actions de nos grandes Sociétés de crédit a été un peu plus animé cette semaine. Comme le *Foncier*, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* a vu encore des réalisations se produire, réalisations qui, de 640, ont fait revenir ses titres à 633 75 fin courant. *Crédit Lyonnais* 773 75 contre 777 50 la semaine dernière ; *Crédit Industriel et Commercial* en bénéfice de 5 fr. à 580; *Comptoir National d'Escompte*, 488 contre 486 50 il y a huit jours.

La *Banque d'Escompte* a monté de 78 fr. 75 à 90 fr., mais elle redescend à 67 50. L'ordre du jour voté à l'Assemblée du 9 courant n'indique aucun réel projet en voie d'exécution. Il avait bien été question un moment de la fusion de cet Etablissement avec la *Banque Parisienne*, mais les bruits répandus à ce sujet étaient, paraît-il, sans fondement. *Banque Parisienne* 406 25 après 413 75 au plus haut. Nous consacrons, plus loin, à cet Etablissement une étude spéciale, à laquelle nous reportons nos lecteurs. Nous nous bornons à dire ici que l'on paraît se faire illusion sur les résultats qu'obtiendra cette Banque, avec la réduction de capital projetée.

La *Banque Internationale* est très demandée à 418 75, en avance de 2 fr. 50. On dit que cet Etablissement bénéficie, lui aussi, de la *Conversion Russe*, en cours en ce moment.

Les placements d'obligations de la Société Foncière Lyonnaise touchent à leur terme. La quantité restant à écouler est moins du dixième de celle qui a été placée depuis que l'unification de la dette, à peu près achevée aujourd'hui, a été entreprise. Encore quelques jours et il ne sera plus émis d'obligations de la Société Foncière Lyonnaise. Leur chiffre total atteindra à peine 30 millions. Elles sont gagées par un avoir, non hypothéqué, de 84 millions composé presque exclusivement de maisons de rapport à Paris. Quand le placement des obligations qu'il y avait lieu d'émettre pour assurer l'unification de la Dette sera entièrement terminé, leur cours qui est actuellement de 430 à 433 fr., jouissance du 1er mai dernier, est appelé à s'élever. Il n'y a pas de motif pour qu'il n'atteigne pas celui des obligations de la Société Immobilière Marseillaise, qui se négocient au-dessus de 450 fr.

★ ★ Les plus-values de recettes continuent pour nos six grandes lignes de Chemins de fer. Du 27 août au 2 septembre, l'augmentation, en effet, est de 756.263 francs; d'où il résulte que l'excédent, sur 1892, et à partir du 1er janvier dernier, s'élève, maintenant, à 13.592.683 fr.

Quant aux actions de ces mêmes Chemins de fer, elles ne donnent, pour ainsi dire, lieu à aucune transaction à terme. La spéculation les néglige pour le moment, et c'est le *comptant* seul qui s'en occupe. Aussi les cours ne présentent-ils pas des variations sensibles. Le *Lyon*, de 1.535 passe à 1.536 25; le *Nord* est à 1877 50, contre 1.878; l'*Ouest*, que nous laissions à 1.116 50, cote actuellement 1.118; le *Midi* a gagné 4 fr. à 1.340, et l'*Orléans*, de 1.625 revient à 1.620; quant à l'*Est*, il est à 970 contre 969.

★ ★ L'action *Suez* est redescendue de 2.717 50 à 2.696 francs 25, fin de mois. Le fractionnement des actions en cinquièmes n'aura pas lieu, pour le moment du moins. Le Conseil d'administration même ne se serait, paraît-il, aucunement encore occupé de cette question. Quand au dividende de l'exercice actuel, on estime qu'il ne sera pas supérieur à 90 fr. nets, les recettes continuant à laisser à désirer. On laisse cependant entendre que la récolte aux Indes est bonne; mais comme la récolte a été excellente aussi en Russie, il se peut que l'Inde trouve peu à exporter de céréales cette année. *Téléphones* 380. On a annoncé la démission du Président du Conseil d'administration de cette Société, qui, depuis longtemps, désirait se consacrer uniquement à la *Société des Magasins Généraux*. On parle de négociations engagées en vue de la fusion des *Téléphones* avec les établissements Menier. *Métaux* entre 472 50 et 475. Nous reportons nos lecteurs au Rapport des Commissaires que nous publions plus loin.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole*, que l'on avait vu passer, dans le courant de la semaine, de 63 80 à 64 50, recule, au dernier moment, à 63 92 1/2, fin septembre. Le rendement des douanes, pour août, est bien en augmentation sur 1892, de 5 millions de pesetas environ, et le change est, aussi, un peu moins défavorable. Mais la *Rente Extérieure* peut se ressentir de la baisse qui affecte la *Rente Italienne*, par exemple, et reperdre une partie du terrain qu'elle avait reconquis dans ces dernières semaines.

★ ★ On peut presque dire, en ce qui regarde la *Rente Italienne*, que tout est mauvais. Au contraire de celui de l'Espagne, le change, au delà des Alpes, va en se dépréciant tous les jours. Aussi, la baisse de cette semaine est-elle encore sensible, puisque, de 84 32 1/2, l'*Italien* tombe à 83 37 1/2 fin du mois après même 83 27 1/2 au plus bas en liquidation. Pour enrayer le recul, on fait valoir le bas *report* fait en Bourse (6 et 10 centimes), mais personne n'ignore que ce report n'est pas l'expression de la vérité ! L'*Italien*, en effet, pour les grosses positions du moins, ne se fait pas reporter en *Bourse*. Il se met en pension, à des taux spéciaux; et cela est d'autant plus exact que, ces jours derniers,

on a dit qu'une grosse pension ne serait peut-être pas renouvelée au 15. Ça a été le commencement de la faiblesse. Depuis, il est probable que des arrangements sont intervenus, mais la question, de nouveau, sera soulevée à une date plus ou moins éloignée. Les reporteurs, en effet, préféreront consacrer tous leurs capitaux à l'opération de conversion du 4 1/2 0/0, plutôt que de courir des risques plus ou moins grands.

Avant-hier, des ordres importants de vente sont venus de Berlin. Dans certains milieux, on affecte de croire que les banques et les banquiers de Berlin poursuivent un double but politique et financier.

Le seul but qu'ils poursuivent, et que nous comprenons du reste, est de sortir, coûte que coûte, d'un fonds qui ne leur a causé, jusqu'à présent que des déboires et au sujet duquel ils éprouveraient encore, s'ils en restaient acheteurs, les plus grandes désillusions. Quant au syndicat franco-italien dont on a voulu parler, et qui donnerait son appui à l'*Italien*, il n'existe certainement pas. Personne n'ignore qu'il existe un syndicat entre toutes les *Banques Italiennes*, mais c'est tout. En attendant, il n'est plus possible de croire que le *Trésor Italien* tarde longtemps encore à prendre des mesures qui causeront aux porteurs de *Rente Italienne* les plus grands préjudices.

Meridionaux d'Italie 565 fin courant, contre 572 50 la semaine précédente. Cette baisse continue justifie les appréciations formulées par l'*Economiste Européen* dans son numéro 83, du 13 août dernier.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0* n'a que peu varié. Nous le retrouvons à 21 10.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont un peu moins favorisés que la semaine dernière, à cause de la tendance générale ; le *Russe Consolidé 1re et 2e séries*, de 99 75 revient à 99 35 fin de mois : l'*Orient IIIe* est à 67 90 contre 68 20, et le *3 0/0 or 1891* est à 81, en recul de 60 centimes. Nous persistons à croire à un bel avenir pour ce dernier titre qui présente, pour l'acheteur, une si grande marge à la hausse, et dont un coupon de 0 75 centimes sera payé le 1er octobre. Nous recommandons aussi l'*Orient IIIe*, qui ne doit pas rester aux cours actuels. Comme nous l'avons dit en parlant du *Suez*, la récolte en Russie, est excellente, et le relèvement des cours du *Rouble* est certain. Il faut aussi prendre en considération les paroles prononcées par M. de Vitte, ministre des finances de Russie à l'inauguration de la foire de Nijni-Novgorod, discours dont parlait notre correspondance de Saint-Pétersbourg, publiée dans notre numéro du 10 septembre (no 87), et conclure que les délégués russes et allemands qui se réuniront le 1er octobre, ne pourront que s'entendre au sujet du traité de commerce qui n'a pu aboutir jusqu'à présent.

★ ★ Cette semaine, on a détaché le coupon semestriel sur nombre de *Valeurs Ottomanes*. Le *Turc C* et le *Turc D* ont détaché chacun 50 centimes et sont, respectivement, à 23 37 1/2 et 22 05, contre 24 05 et 22 57 1/2 la semaine dernière. *Banque Ottomane* un peu hésitante à 580, malgré des achats sérieux. Elle repartira au premier jour, lorsque le marché aura plus d'assiette. *Consolidation* 401, ex-coupon de 10 fr. Les *Obligations Salonique-Constantinople* sont à 300 fr. Il y a huit jours, nous donnions le conseil de les arbitrer contre des ventes d'*Obligations Chemins Espagnols*. Nous devons ajouter, à ce sujet, qu'il y a, pour la *Salonique*, à tenir compte du coupon de 7 fr. 50 qui sera payé, sur ce titre, le 15 du mois d'octobre prochain.

★ Le *Rio-Tinto* et la *De Beers* sont soutenus à 335 et à 403 75. La statistique du cuivre, au 15 septembre, n'a pas encore été publiée. On assure qu'il y aura peu de variation à signaler. Quant à la *De Beers*, on paraît douter des bons renseignements que l'on communique sur le marché des diamants.

L'*Alpine* est en hausse à 120 fr. On parle d'un syndicat qui se serait formé pour pousser les cours de cette valeur. Nous continuons à faire nos plus extrêmes réserves au sujet de ce titre. C'est Vienne, il est vrai, qui nous donne en ce moment la note; mais on sait que cette place, à court de valeurs de spéculation, est dans l'obligation de tenter, de temps en temps, des mouvements, dans l'espérance d'entraîner les autres marchés.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

VIII. — Les Conventions de 1859

Le principe des Conventions de 1859 était de faire garantir par l'Etat aux Compagnies — pendant 50 années à partir du 1er janvier 1864 pour la Compagnie de l'Est, et du 1er janvier 1865 pour les autres Compagnies — l'intérêt, calculé à 4 0/0, et l'amortissement, calculé au même taux, du capital affecté au rachat ou à la construction des lignes composant le *Nouveau Réseau*.

Par application de ces Conventions, les concessions de chacune des six grandes Compagnies furent réparties en deux catégories : l'*Ancien Réseau*, comprenant la presque totalité des lignes concédées avant la grande fusion, c'est-à-dire avant 1857 ; le *Nouveau Réseau*, composé des lignes concédées depuis cette époque.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, le but de ces *Conventions*, — comme d'ailleurs celui des *Conventions de 1883* — était, non pas d'augmenter le bénéfice des grandes Compagnies (nous verrons, en examinant la situation spéciale de chacune des Compagnies, que leurs actionnaires auraient beaucoup plus gagné à ne pas étendre leur exploitation), mais de permettre au contraire, à l'Etat de faire achever, sans trop de charges pour les contribuables, les lignes du *Nouveau Réseau* en utilisant l'expérience et le crédit des grandes Compagnies et en demandant à l'*Ancien Réseau* une portion des charges dont l'exploitation des lignes nouvelles devait être affectée.

Il ne faut pas oublier, en effet, que l'*Ancien Réseau* n'avait aucune garantie de l'Etat. Les résultats de son exploitation permettaient non seulement de faire face au service des obligations, mais encore de répartir un fort beau dividende aux actions. Or, les *Conventions de 1859* garantissaient au *Nouveau Réseau* un simple intérêt de 4 0/0 — soit, avec l'amortissement, une garantie générale de 4.655 0/0 du capital effectivement dépensé — avec cette réserve formelle que ce capital ne pourrait, dans aucun cas, dépasser la somme fixée par chacune des Conventions des six Compagnies.

Mais, en 1859, le cours moyen des obligations 3 0/0 n'était encore que de 288 francs environ. Ce qui revient à dire que les Compagnies empruntaient au taux de 5,75 0/0 environ : intérêt et amortissement compris. Or, la différence de 1.10 0/0 devait être supportée par les bénéfices de l'*Ancien Réseau*.

En compensation de ce sacrifice il fut cependant convenu que ce prélèvement, en faveur du *Nouveau Réseau*, ne fonctionnerait que lorsque les produits nets de l'exploitation de l'*Ancien* auraient

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 87.

permis de distribuer aux actionnaires des Compagnies un dividende établi d'après la moyenne des cinq dernières années précédant les Conventions.

Le dividende réservé à chaque Compagnie fut fixé aux chiffres suivants : *Est*, 38 fr. — *Lyon*, 47 fr. — *Midi*, 35 fr. — *Nord*, 50 fr. — *Orléans*, 51 fr. — *Ouest*, 35 fr.

Ainsi donc, à partir de 1864 pour la Compagnie de l'Est, et de 1865 pour les cinq autres Compagnies, chaque Compagnie créa des comptes distincts pour l'*Ancien Réseau* et le *Nouveau Réseau*. Sur le produit net de l'ancien, on prélevait d'abord 5,75 0/0 du capital emprunt dont il était grevé, puis 1,10 0/0 du capital engagé dans le nouveau, et, enfin, le dividende réservé aux actions. Après ces trois prélèvements, le surplus devait s'ajouter au produit du *Nouveau Réseau*.

Si les produits nets de ce dernier, augmentés du surplus de l'ancien, ne suffisaient pas pour fournir les 4,655 0/0 garantis par l'Etat, celui-ci intervenait pour parfaire la différence. Mais les sommes que l'Etat avançait ainsi devaient lui être remboursées avec intérêts de 4 0/0 l'an quand les produits nets des lignes du *Nouveau Réseau*, augmentés du versement imposé à l'*Ancien Réseau*, dépasseraient l'annuité de garantie.

Les *Conventions de 1859* prévoyaient également un droit de partage par l'Etat des bénéfices des Compagnies au delà d'un certain chiffre. Mais le prélèvement du 1,10 0/0 au profit du capital du *Nouveau Réseau*, qui est toujours allé en s'augmentant, a rendu illusoire ce droit de partage.

Grâce à cette combinaison, l'Etat — dont le crédit n'était alors guère florissant, puisqu'au mois de mai 1859 (un mois avant la signature des Conventions) le 3 0/0 avait coté 60 fr. 50, le 4 0/0 78 50 et le 4 1/2 0/0 87 75 — assurait la construction des lignes secondaires françaises sans engager sérieusement les finances nationales.

Voici comment furent classés les 16.352 kilomètres concédés au moment de la signature des Conventions, sur lesquels 9.061 étaient en exploitation et 7.291 en construction ou à construire :

	Ancien réseau	Nouveau réseau	Total
	—	—	—
	kilom.	kilom.	kilom.
Est	985	1.365	2.350
Lyon.....	1.834	2.496	4.330
Midi	798	825	1.623
Nord.....	967	618	1.585
Orléans ..	1.764	2.162	3.926
Ouest....	1.192	1.112	2.304
Diverses..	234	»	234
Totaux..	7.774	8.578	16.352

L'expérience prouva que les actionnaires des grandes Compagnies n'eurent guère à se féliciter des *Conventions de 1859*, car la clause du prélèvement en faveur du *Nouveau Réseau*, calculé sur le pied de 1,10 0/0 du capital emprunté pour la construction de ce réseau secondaire, leur enleva radicalement le bénéfice des augmentations de recettes qui se produisirent à partir de 1865 sur les lignes de l'*Ancien Réseau*. Leurs actions devinrent en quelque sorte des obligations, ainsi que le prouve le tableau suivant des dividendes distribués aux six grandes Compagnies de 1857 à 1869 inclus :

Dividendes distribués aux actions des six grandes Compagnies de 1857 à 1869 inclus :

Années	Est	Lyon	Midi	Nord	Orléans	Ouest
—	—	—	—	—	—	—
1857...	40 65	53 ..	4 %	60 ..	90 ..	37 50
1858...	40 46	49 50	4 %	61 ..	87 ..	33 ..
1859...	38 70	63 50	27 ..	65 50	97 ..	37 50
1860...	48 ..	75 ..	35 ..	65 50	100 ..	37 50
1861...	40 ..	75 ..	50 ..	66 ..	100 ..	42 50
1862...	35 ..	75 ..	52 ..	62 ..	100 ..	35 ..
1863...	33 ..	65 ..	45 ..	62 ..	100 ..	37 50
1864...	33 ..	60 ..	42 50	67 ..	56 ..	39 ..
1865...	33 ..	60 ..	40 ..	71 50	56 ..	37 50
1866...	33 ..	60 ..	40 ..	70 ..	56 ..	35 ..
1867...	33 ..	60 ..	40 ..	72 ..	56 ..	35 ..
1868...	33 ..	60 ..	40 ..	61 ..	56 ..	35 ..
1869...	33 ..	60 ..	40 ..	67 ..	56 ..	35 ..

Ainsi, à partir de 1863, les actions de la Compagnie de l'Est ont rapporté invariablement 33 fr., alors qu'elles n'avaient jamais moins donné de 35 fr. avant cette époque ; et sauf pour la Compagnie du Nord, dont les dividendes de 1864 à 1869 furent légèrement supérieurs à ceux de la période précédente, les actionnaires de toutes les Compagnies perdirent à l'application des *Conventions de 1859*.

IX. — Les Chemins d'Intérêt local

La formation des six grands réseaux d'intérêt général, les *Conventions de 1859* qui en furent le commencement, et la mise en vigueur des traités de commerce provoquèrent de 1860 à 1863 un tel développement de nos transactions commerciales qu'on dût bientôt se préoccuper de donner satisfaction aux nouveaux besoins de communications rapides et économiques qui se manifestaient sur tous les points du territoire et dont les Conseils généraux et les Chambres de commerce traduisaient l'expression par des vœux répétés.

Pour donner une idée de l'accroissement de l'activité économique survenue pendant cette période, il nous suffira de constater qu'en 1859 le nombre des voyageurs transportés à toute distance avait été de 52.405.021, le nombre de tonnes transportées à toute distance de 19.947.799 ; les recettes provenant des voyageurs, non compris l'impôt, de 139.375.670 fr., et celles des marchandises de 196.612.554 fr., alors qu'en 1864 le nombre des voyageurs transportés s'était élevé à 75.351.531, le nombre des tonnes de marchandises à 31.115.273, les recettes des voyageurs à 177.192.384 fr. et celles des marchandises à 235.093.442 fr. En d'autres termes, dans une période de quatre années le trafic avait augmenté de 40 0/0.

Les *Conventions de 1859* prévoyaient évidemment la construction d'un grand nombre de lignes nouvelles, puisqu'au moment de la signature desdites Conventions le réseau d'intérêt général comprenait à peine 16.352 kilomètres de voies, dont 9.061 en exploitation et 7.291 kilomètres en construction ou à construire, tandis qu'à la fin de 1864 l'ensemble du même réseau embrassait 21.111 kilomètres, dont 13.047 en exploitation et 8.064 en construction ou à construire.

Mais en jetant un simple coup d'œil sur une carte française de cette époque, on constate que d'immenses régions dans l'ouest, le sud-ouest et le centre étaient restées en dehors du tracé des lignes alors en exploitation ou définitivement concédées aux grandes Compagnies ; et la même raison qui avait poussé le Gouvernement à s'entendre avec ces Compagnies pour l'achèvement du *deuxième*

réseau l'amena à faire étudier d'abord et faciliter la construction ensuite, d'une catégorie de nouvelles lignes, qui furent désignées sous le nom de *Chemins de fer d'intérêt local.*

Nous entrons ainsi dans la troisième phase de l'histoire des chemins de fer et nous demandons la permission de rappeler quelle était, à la date du 31 décembre 1864, la situation financière respective de l'Etat et des Compagnies en exécution des *Conventions de 1859* et de celles antérieures à cette époque, et en vertu des dispositions des lois des 1er mai et 11 juin 1863, modifiant et élargissant le programme de 1859.

Voici quel était le bilan des lignes sur le territoire français au 31 décembre 1864 :

En exploitation :	*Intérêt général*.....	13.047 kil.
—	*Chemins industriels.*	164 —
—	Total......	13.211 kil.
En construction ou à construire :	*Intérêt général*........	8.064 kil.
—	*Chemins industriels*...	81 —
—	Total......	8.145 kil.

Les dépenses de premier établissement effectuées pour la construction de ces lignes et du matériel s'élevaient à 6.500 millions de francs environ dont 5.350 millions à la charge des Compagnies et 970 millions à la charge de l'Etat. Les dépenses qui restaient à faire pour les lignes en construction ou à construire étaient évaluées à 2.600 millions dont 2.130 millions au compte des Compagnies et 470 millions au compte de l'Etat.

En ne considérant que l'impôt perçu sur les transports à grande vitesse, l'Etat qui n'avait reçu de ce chef que 2.948.000 fr. en 1853, c'est-à-dire avant les effets de la grande fusion, encaissait déjà 17.906.204 fr. en 1858, avant la mise à exécution des *Conventions de 1859*, et ce même produit s'était élevé à 25.246.379 francs en 1864.

Donc, pour une contribution effective de 970 millions dans l'établissement des Chemins de fer, l'Etat — sans parler des autres produits indirects qui alimentaient son budget — recevait, par le seul impôt sur la grande vitesse, une somme réelle de 26.246.379 fr., représentant un produit net de 2,70 0/0 du capital engagé.

La loi du 12 juillet 1865 donna satisfaction aux réclamations des Conseils généraux et des Chambres de commerce en traçant le rôle que les *Chemins de fer d'intérêt local* devaient jouer dans l'économie générale de l'industrie des transports et en établissant une règle précise pour la participation de l'Etat, des départements et des communes à desservir.

« Ces Chemins — disait la circulaire ministérielle qui portait à la connaissance des préfets la loi nouvelle — devront avoir pour objet de relier les localités secondaires entre elles ou avec les grandes lignes actuellement décrétées en suivant, soit une vallée, soit un plateau, mais en évitant de traverser les grandes vallées ou les faîtes de montagnes, points sur lesquels se trouvent généralement accumulés les ouvrages les plus dispendieux. Ce n'est qu'en se renfermant dans ces limites qu'il sera possible de réaliser, dans la construction de ces nouvelles voies, les conditions d'économie qui, seules, permettront au département d'en supporter les charges. »

Malheureusement, les sages dispositions de la loi de 1865 n'ont pas été fidèlement observées et soit par amour-propre, soit pour d'autres raisons, beaucoup de ces lignes locales qui ne devaient fatalement desservir que des besoins restreints, furent plus tard concédées et construites à grands frais, absolument comme les voies à grand trafic.

Les ingénieurs y ont trouvé la gloire et d'abondantes décorations ; les entrepreneurs de grands bénéfices..... mais le budget de l'Etat de graves mécomptes.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

CE QUE LA POLITIQUE ALLEMANDE

A DÉJA COUTÉ A L'EUROPE

Guillaume II, escorté des grands vassaux de l'Empire allemand, parcourt en souverain maître ces provinces de l'Alsace-Lorraine que la guerre de 1870-1871 a arrachées à la France, ces petits royaumes et principautés de l'Allemagne du Sud que la guerre de 1866, en brisant la Confédération germanique, a placés sous la domination prussienne.

Cette chevauchée triomphale est présentée, par les journaux officieux de l'Empire, comme la consécration suprême de la puissance de l'Allemagne, comme le couronnement de cette politique que l'histoire — malgré l'ingratitude du petit-fils de Guillaume Ier, — continuera à désigner sous le nom *bismarckienne.*

Nous laisserons aux historiens de l'avenir le soin de dégager la philosophie de cette politique et de démontrer — comme on a essayé de le faire pour celle de Napoléon Ier — de combien de siècles elle aura retardé la marche de l'humanité.

Ce que nous voulons établir — à cette heure où l'Europe inquiète se demande si les parades des provinces rhénanes et les discours alambiqués de Guillaume II ne doivent pas être considérés comme le prologue d'une nouvelle tragédie internationale — c'est ce que la politique bismarckienne a déjà coûté à l'Europe.

Le bilan est impossible à dresser dans son ensemble, car jamais aucune statistique ne pourra évaluer, même approximativement, les effroyables pertes que les grandes guerres de 1866 et de 1870 ont fait subir aux Etats belligérants : soit par le nombre de leurs victimes, soit par les désastres matériels qui ont été la conséquence des vies humaines supprimées, soit par les crises individuelles que les perturbations économiques résultant des deux guerres ont provoquées.

Mais ce que l'on peut additionner, comparer et donner avec quelque certitude de vérité, ce sont les chiffres des dépenses militaires inscrites dans les divers budgets de l'Europe depuis 1865. Et encore les dépenses de guerre relevées dans les budgets officiels votés par les Parlements européens ne sont-elles que des *minima*, parce que, d'une part, les dépenses militaires votées ont été généralement supérieures aux prévisions budgétaires et que leur solde a été liquidé par des crédits supplémentaires dont les chiffres ne figurent pas au budget régulier; d'autre part, parce que les frais de premier établissement et d'exploitation des chemins de fer stratégiques, — uniquement construits avec la guerre pour objectif,— sont confondus, dans presque tous les pays, soit avec les dépenses des travaux publics de l'Etat, soit avec les dépenses des Compagnies privées qui construisent et exploitent ces lignes onéreuses à des conditions spéciales.

Ainsi donc, en ne tenant compte que des budgets régulièrement établis, voici les dépenses d'ordre militaires inscrites dans les principaux budgets de l'Europe pendant les années 1864 et 1865, selon les méthodes de

*

comptabilité en usage à cette époque dans les différents pays :

Années	Nations	Dépenses totales (millions de francs) Guerre	Marine	Total
1866	*France*	371.2	164.9	536.1
1865	*Russie*	611.9	89.3	601.2
1865-66	*Confédération German.*	443.5	29.0	472.5
1865	*Italie*	192.6	47.6	240.2
1865	*Etats Pontificaux*	7.2	»	7.2
1864-65	*Angleterre*	359.5	272.5	632.0
1865	*Belgique*	34.9	»	34.9
1865-66	*Espagne*	111.4	30.9	142.3
1865	*Hollande*	26.6	18.7	45.3
1865	*Suisse*	4.8	»	4.8
	Totaux	2.063.6	652.9	2.716.5

Soit, au total, 2.716.500.000 francs.

Dans cette récapitulation d'ensemble, le rouble a été compté à sa valeur nominale de 4 francs, le thaler prussien, bavarois et saxon à 3 fr. 75, le florin d'Autriche pour 2 fr. 50, celui du Wurtemberg pour 2 fr. 20, celui de Hollande pour 2 fr. 10, la livre sterling anglaise pour 25 fr., et l'escudo espagnol pour 2 fr. 65.

Sous la rubrique *Confédération germanique*, l'Autriche figurait pour une dépense totale de 242 millions de francs, la Prusse pour 166 millions et les autres Etats confédérés pour le reste, soit environ 65 millions.

Après Sadowa, de 1867 à 1869, la Confédération de l'Allemagne du Nord augmente progressivement son effectif de l'armée permanente et ses dépenses de guerre ; la France et la Russie se maintiennent dans leur *statu quo ante ;* l'Italie et l'Angleterre réduisent leurs chiffres.

Voici les prévisions budgétaires de l'année 1869-70 :

Années	Nations	Dépenses totales (millions de francs) Guerre	Marine	Total
1870	*France*	376.0	173.3	549.3
1869	*Russie*	547.0	68.6	615.6
1870	*Conf. Allemagne Nord.*	255.0	27.5	282.5
1869	*Grand-duché de Bade*	20.6	»	20.6
1869	*Bavière*	33.0	»	33.0
1869	*Wurtemberg*	9.8	»	9.8
1869	*Autriche-Hongrie*	205.5	22.2	227.7
1869	*Italie*	142.6	30.1	172.7
1868	*Etats Pontificaux*	11.7	»	11.7
1869-70	*Angleterre*	356.2	249.4	605.6
1869	*Belgique*	36.8	»	36.8
1869-70	*Espagne*	105.1	22.7	127.8
1869	*Hollande*	30.8	19.7	50.5
1869	*Suisse*	4.8	»	4.8
	Totaux	2.134.9	613.5	2.748.4

Les chiffres ci-dessus ne sont que des prévisions, c'est-à-dire les dépenses qui semblaient nécessaires aux divers gouvernements de l'Europe eu égard à la situation politique de l'époque. Mais, après la signature du traité de Francfort — si brutalement imposé à la France et dont les conséquences nous sont encore si douloureuses — la politique de l'Allemagne provoqua dans l'Europe entière des préoccupations qui se traduisirent par des armements à outrance.

En effet, la merveilleuse rapidité avec laquelle la France put se relever de ses désastres, refaire son crédit, restaurer ses finances, reconstituer son armée et son matériel de guerre et reprendre sa place à la tête du progrès, inspira de mauvaises pensées à M. de Bismarck, et c'est un fait acquis à l'histoire, que sans l'intervention directe du tzar Alexandre II, l'année 1875 aurait peut-être été marquée par une nouvelle guerre franco-allemande.

Depuis cette époque, l'Allemagne a utilisé tous les moyens pour développer son organisation militaire et pour ameuter l'Europe contre nous. Son attitude belliqueuse a trouvé certains échos, et la France, instruite par la cruelle expérience du passé, a dû, bon gré, mal gré, se préparer pour la lutte. Elle l'a fait tranquillement, sans murmure pour les sacrifices nécessaires, sans faiblesse, mais aussi sans provocation à l'adresse de ceux qui, sous prétexte de paix, ne savent parler que de la guerre.

En 1880, les budgets militaires des grandes puissances de l'Europe se présentaient avec les chiffres suivants :

Années	Nations	Dépenses totales (millions de francs) Guerre	Marine	Total
1880	*France*	801.4	214.7	1.016.1
1880	*Russie*	758.6	114.2	872.8
1880-81	*Allemagne*	452.3	49.1	501.4
1880	*Autriche-Hongrie*	290.8	20.6	311.4
1880	*Italie*	191.1	45.9	237.0
1880-81	*Angleterre*	500.2	260.4	760.6
1880	*Belgique*	44.1	»	44.1
1880-81	*Espagne*	123.0	31.0	154.0
1880	*Hollande*	43.3	26.4	69.7
1880	*Suisse*	14.1	»	14.1
	Totaux	3.218.9	762.3	3.981.2

C'était une augmentation totale de 1.233 millions de francs environ par rapport aux chiffres de 1869-1870. A partir de cette époque la France, ayant terminé ses grands travaux d'armements, va diminuer ses dépenses d'ordre de guerre, que nous allons voir augmenter, au contraire, en Russie, en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Angleterre.

Années	Nations	Dépenses totales (Millions de francs) Guerre	Marine	Total
1887	*France*	664.3	240.4	904.7
1886	*Russie*	824.7	157.6	982.3
1886-87	*Allemagne*	480.9	58.5	539.4
1886	*Autriche-Hongrie*	314.2	28.0	342.2
1886-87	*Italie*	257.3	85.3	342.6
1886-87	*Angleterre*	661.9	316.5	978.4
1886	*Belgique*	45.6	»	45.6
1886-87	*Espagne*	157.8	42.5	200.3
1886	*Hollande*	42.9	26.5	69.4
1885	*Suisse*	17.2	»	17.2
	Totaux	3.466.8	955.3	4.422.1

L'Italie, entrée dans l'orbite allemande, augmente, en moins de cinq années, ses dépenses militaires de plus de 44 0/0.

Enfin, voici les derniers chiffres inscrits dans les budgets européens pour les années 1892 ou 1893 ou 1892-1893, selon les méthodes financières particulières à chaque nation :

Années	Nations	Dépenses totales (Millions de francs) Guerre	Marine	Total
1893	*France*	634.6	255.4	890.0
1892	*Russie*	915.6	191.5	1.107.1
1892-93	*Allemagne*	716.0	106.7	822.7
1893	*Autriche-Hongrie*	391.2	30.2	421.4
1892-93	*Italie*	247.5	107.6	355.1
1892-93	*Angleterre*	440.7	391.7	832.4
1892	*Belgique*	47.0	»	47.0
1392-93	*Espagne*	140.6	29.7	170.3
1892	*Hollande*	45.5	29.8	75.3
1891	*Suisse*	36.7	»	36.7
	Totaux	3.615.4	1.142.6	4.758.0

La récapitulation d'ensemble des cinq années comparées nous donne le tableau suivant, qui n'est pas sans quelque intérêt :

Dépenses totales (Guerre et Marine)

(Millions de francs)

Nations	1865-66	1869-70	1880-81	1886-87	1892-93
France	536.1	549.3	1.016.1	904.7	890.0
Russie	601.2	615.6	872.8	982.3	1.107.1
Allemagne } *Autr.-Hongrie* }	472.5	573.6	501.4	539.4	822.7
			311.4	342.2	421.4
Italie	247.4	184.4	237.0	342.6	355.1
Angleterre	632.0	605.6	760.6	978.4	832.4
Belgique	34.9	36.8	44.1	45.6	47.0
Espagne	142.3	127.8	154.0	200.3	170.3
Hollande	45.3	50.5	69.7	69.4	75.3
Suisse	4.8	4.8	14.1	17.2	36.7
	2.716.5	2.748.4	3.981.2	4.422.1	4.758.0

Ainsi tous les Etats de l'Europe ont dû suivre l'impulsion donnée par la politique bismarckienne et, en comparant les deux exercices 1869-70 et 1892-93, on peut constater que les dépenses de guerre des 10 nations ci-dessus ont augmenté annuellement d'un peu plus de 2 milliards de francs.

L'augmentation a été de 137 0/0 pour l'Allemagne (Prusse et Etats confédérés); de 92 0/0 pour l'Italie; de 85 0/0 pour l'Autriche; de 79 0/0 pour la Russie; de 62 0/0 pour la France et de 37 0/0 pour l'Angleterre.

En ne considérant que les dépenses *visibles* de guerre inscrites annuellement dans les budgets régulièrement promulgués (abstraction faite des dépenses relatives aux Chemins de fer stratégiques,des crédits supplémentaires, des dépenses individuelles que les convocations militaires imposent aux appelés et dont la trace n'existe nulle part, etc...), la politique bismarckienne a coûté à l'Europe environ 38 milliards de francs et, dans ce premier total, ne figurent point les effroyables pertes de toute nature que les guerres de 1866 et de 1870-71 ont fait subir au monde entier.

Mais il est un autre ordre de dépenses qu'on peut évaluer approximativement: ce sont les pertes que l'augmentation des armées permanentes imposent à l'économie générale des grandes nations.

Chaque citoyen représente un capital intellectuel et matériel dont le travail entre dans les produits généraux de la nation. Or, chaque homme enlevé au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, constitue pour la productivité nationale une perte moyenne sur l'importance de laquelle les économistes ne sont pas absolument d'accord — car elle varie selon les conditions économiques des divers pays — mais qui ne doit pas être inférieure, pour l'ensemble de l'Europe, à 6 francs par journée de travail perdue, soit une perte annuelle moyenne de 1.800 francs par soldat incorporé sous les drapeaux.

En ne considérant que les six grandes puissances militaires de l'Europe, voici les effectifs des armées permanentes que les statistiques militaires accusent respectivement pour les années 1865 et 1892 :

Effectif des armées permanentes de terre
(Officiers et troupe)

	1865	1892
France	404.155	572.290
Russie	613.900	781.518
Autriche	280.996	339.320
Prusse	212.631	507.507
Autres pays Allemands	220.147	
Italie	222.321	247.798
Angleterre	142.477	227.321
Total	2.096.627	2.675.754

Pour être exact, nous devons constater que les effectifs de 1865 étaient surtout *nominaux*, du moins en ce qui concerne la France, tandis qu'à l'heure actuelle, les chiffres indiqués sont une expression rapprochée de la vérité pour tous les pays. En outre, les 507.000 hommes portés à l'effectif de l'Allemagne entière (officiers et troupe) pour l'année1 892 doivent, dans l'avenir, s'augmenter de 72.000 hommes comme conséquence de la nouvelle loi militaire votée en juillet dernier par le Reischtag.

L'augmentation réelle des armées permanentes, entre les années 1865 et 1893, a été de 650.000 hommes environ; cette augmentation équivaut, pour la productivité de l'Europe, à une perte annuelle de plus d'un milliard de francs, qu'il faut ajouter aux dépenses budgétaires des six nations considérées... et cette évaluation ne comprend pas les pertes de même ordre qui résultent des périodes d'instruction.

En résumé, on peut affirmer que la politique bismarckienne vaut à l'Europe une augmentation de pertes ou dépenses improductives de plus de *3 milliards 500 millions de francs par an.*

Si l'on admet — ce qui est d'ailleurs rigoureusement vrai — que ces nouvelles pertes et augmentations de dépenses improductives sont, pour une très lourde part, supportées par les classes laborieuses..., on comprendra mieux la cause du progrès des idées socialistes en Europe. Le socialisme européen s'est développé en raison du militarisme : il serait facile de le démontrer en analysant les conséquences de l'augmentation des impôts nouveaux sur le budget d'une famille qui n'a que son travail pour vivre.

En ce qui concerne la France, nous reconnaissons que les sacrifices du passé ont été indispensables....... et qu'ils sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais.

D'ailleurs, nous avons la satisfaction de constater ici que la puissance de la productivité française s'est tellement développée depuis 1871 que notre pays a pu faire face — sans le secours des capitaux étrangers, et, par conséquent, au très grand avantage de notre fortune publique prise dans son ensemble — à la situation qui lui a été imposée par le Traité de Francfort.

Les grandes sommes consacrées à la réfection de notre matériel de guerre et à l'organisation de notre défense nationale n'ont, en effet, nullement arrêté le développement de l'outillage économique, qui a presque doublé d'importance depuis 1871. Par exemple, nous avons, dans vingt-deux années, livré 20.000 kilomètres de chemins de fer à l'exploitation, et les titres de rentes d'Etat ou les obligations de chemins de fer qu'il a fallu créer pour couvrir les dépenses de guerre et les dépenses de travaux publics, sont restés, ou revenus, dans les portefeuilles français. — Au point de vue économique, nous pouvons donc attendre les événements avec une tranquillité absolue.

EDMOND THÉRY.

L'EXPOSITION DE 1900

RAPPORT

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 9 septembre 1893.

Monsieur le Président,

Un décret du 13 juillet 1892 a décidé l'ouverture à Paris, en 1900, d'une Exposition universelle des œuvres d'art et des produits industriels.

Peu après, mon honorable prédécesseur, M. Jules Roche, a institué, par arrêté du 5 novembre 1892, une Commission préparatoire ayant pour mission d'étudier les moyens propres à réaliser la future Exposition.

Cette Commission sera sans doute bientôt en mesure de se prononcer sur les questions qui lui ont été soumises, c'est-à-dire sur le choix de l'emplacement, sur le programme général des constructions et sur le régime financier de l'entreprise.

Malgré le délai qui nous sépare de la fin du siècle, il me paraît utile de fixer dès aujourd'hui, dans ses grandes lignes, l'organisation des services de l'Exposition. En effet, l'importance exceptionnelle de l'œuvre, lee difficultés auxquelles peut donner lieu la conservation partielle des monuments du Champ de Mars, les problèmes délicats qui se rattachent aux voies d'accès et de transport, quel que doive être l'emplacement choisi pour nos grandes assises pacifiques de 1900, tout exige une période d'élaboration plus longue que lors des précédentes expositions.

Les dispositions que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute approbation sont dictées par l'expérience du passé. Elles reproduisent celles de 1889, sauf quelques changements qui portent en eux-mêmes leur justification.

Comme en 1889 les services seraient placés sous l'autorité du Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies. Mais, suivant la tradition pour ainsi dire constante, qui n'a été interrompue qu'une fois, ils auraient à leur tête un commissaire général doté de pouvoirs étendus et d'une large initiative. Sans porter atteinte à l'action essentielle du ministre, responsable devant le Parlement, l'institution du commissariat gé-

néral assurerait plus complètement l'unité de direction et l'esprit de suite indispensables au succès ; elle établirait mieux l'harmonie entre les diverses parties d'un organe éminemment complexe par sa nature même et par les éléments dont il est formé ; elle dégagerait le chef d'un département ministériel qui voit son rôle s'élargir incessamment et auquel sont attachés des devoirs incompatibles avec le souci des détails d'une Exposition.

La répartition des services diffère peu de celle qui a fait ses preuves en 1889. Il me suffira de signaler la division des travaux en deux groupes distincts correspondant l'un à l'architecture, l'autre à l'art de l'ingénieur. L'homme éminent n'est plus qui, grâce à un savoir, à un talent et à une autorité indiscutables, avait su réunir et diriger l'ensemble des travaux de la dernière Exposition. On peut se demander où seraient les épaules assez robustes pour porter un tel fardeau.

Parallèlement aux services actifs, une Commission supérieure, une sorte de grand conseil apporterait au Gouvernement le concours de ses lumières et de ses avis pour les questions importantes qui lui seraient déférées par le Ministre. Cette Commission supérieure, très fortement constituée, se recruterait dans les Chambres, le Conseil d'Etat, le Conseil général de la Seine, le Conseil municipal de Paris, les Académies, la haute Administration, les Chambres de commerce, les grands Etablissements de crédit, les corps savants, le haut enseignement professionnel, les entreprises de transport, l'industrie des constructions métalliques. Toutes les compétences, tous les intérêts y seraient puissamment représentés.

Le Ministre ne pourvoirait à la nomination des directeurs et chefs de service que progressivement, au fur et à mesure des besoins. Mais le commissaire général serait immédiatement désigné. Il pourrait ainsi préparer avec plus de maturité l'œuvre patriotique dont la lourde charge sera remise entre ses mains.

Si vous voulez bien approuver mes propositions, j'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, de vouloir bien revêtir de votre signature les deux projets de décrets ci-joints.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

TERRIER.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

Vu le décret du 13 juillet 1892 instituant à Paris, en 1900, une Exposition universelle des œuvres d'art et des produits industriels ou agricoles,

Décrète :

Art. 1er. — Les services de l'Exposition universelle de 1900 sont placés sous l'autorité du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies et dirigés par un commissaire général.

Les attributions réservées au Ministre comprennent les rapports avec les Chambres, l'approbation des projets d'ensemble, les mesures d'ordre général, la délégation des crédits au commissaire général, l'approbation des comptes, la nomination des directeurs et chefs de service.

Le commissaire général est nommé par décret. Il a la haute direction de tous les services et nomme les agents autres que les directeurs et chefs de service.

Art. 2. — Il est institué au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies une Commission consultative, dite Commission supérieure de l'Exposition.

Cette Commission, présidée par le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, a pour vice-présidents le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, le Ministre de l'Agriculture et le commissaire général.

Elle se compose de cent membres, non compris le bureau.

Art. 3. — Le cadre des services de l'Exposition est le suivant :

1° Secrétariat général. — Affaires générales. Personnel. Service médical. Police. Secours contre l'incendie. Presse. Entrées de faveur.

2° Direction des services d'architecture. — Construction des palais et pavillons. Contrôle des palais et pavillons construits par les nations étrangères, les administrations publiques, les colonies, les pays de protectorat et les particuliers.

3° Direction des services de la voirie, des parcs et jardins, de l'eau et de l'éclairage.

4° Direction de l'exploitation. — Service général de la section française. Service général des sections étrangères. Installations générales, architecture. Installations générales, mécaniques et électriques. Service spécial des beaux-arts. Service spécial de l'agriculture. Service spécial des colonies et pays de protectorat. Catalogues ; diplômes et médailles.

5° Direction des finances. — Entrées, matériel, comptabilité et caisse.

6° Service du contentieux.

7° Service des fêtes.

Art. 4. — Les directeurs et chefs de service sont réunis en Comité, sous la présidence du commissaire général, pour l'étude des questions communes à plusieurs services.

Art. 5. — Des Comités techniques ou administratifs peuvent être constitués auprès du commissariat général par arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.

Art. 6. — Les services de l'Exposition sont compatibles avec des fonctions publiques.

Au cas où ils quitteraient momentanément leur emploi, les fonctionnaires détachés à l'Exposition seraient maintenus dans les cadres de leur administration, pourraient y recevoir de l'avancement et conserveraient leurs droits à la retraite.

Art. 7. — Des arrêtés ministériels fixent les indemnités attachées aux fonctions et emplois des services de l'Exposition.

Art. 8. — Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois* et publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Fontainebleau, le 9 septembre 1893.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

TERRIER.

M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'Etat, rapporteur général de l'Exposition universelle de 1889, vice-président de la Commission préparatoire de l'Exposition universelle de 1900, est nommé commissaire général de l'Exposition universelle de 1900.

Il conservera ses fonctions actuelles.

MINES D'ANZIN

Les grèves qui éclateront demain dans le bassin du Pas-de-Calais nous amènent, aujourd'hui, à parler de la *Compagnie des Mines d'Anzin*. Suivant les dépêches reçues, cette Compagnie semblerait n'avoir rien à redouter du mouvement qui se prépare. Il n'y a qu'à s'en féliciter et à souhaiter que les autorités sachent prendre, en présence des menaces proférées, des mesures efficaces qui permettent aux ouvriers d'Anzin de persister dans leurs bonnes résolutions premières.

La *Compagnie des Mines d'Anzin* est la plus importante et la plus ancienne de nos Compagnies houillères. Elle fut créée le 19 novembre 1757 ; toutefois il est bon de dire que, dès le 1er juillet 1716, Jacques, vicomte Desandrouin, bailli de Charleroi, commença avec le concours de Taffin et d'autres personnes, les premiers travaux de recherche du charbon dans le nord de la France, à Fresnes. La concession qu'il cherchait à exploiter lui avait été rétrocédée, suivant arrêt du 8 mai 1717, par Desaubois, qui avait découvert la mine l'année précédente. Mais dès le début, Desandrouin et Taffin eurent à lutter contre les seigneurs haut-justiciers ; il s'ensuivit de nombreux démêlés qui aboutirent à un arrangement pris en date du 19 novembre 1757, date de la formation de la Compagnie, comme nous le disions plus haut.

Toutes les concessions primitives expiraient en 1760. Elles furent prorogées, tout d'abord de 40 ans, puis de 30 ans. Actuellement, elles sont soumises à la loi du 21 avril 1810, et leur durée est perpétuelle.

Suivant l'article 9 de l'arrangement intervenu en

1757, il est entendu qu'il n'existe que six associés constituant la *Régie*. Ces six associés ont seuls, à l'exclusion de tous autres, la direction de la Société. C'est sous ce régime que s'est développée, jusqu'à ce jour la *Compagnie des Mines d'Anzin*. Ajoutons qu'il n'y a pas d'Assemblée d'actionnaires; que chaque année, un arrêté des recettes et des dépenses est dressé et envoyé aux intéressés par le Conseil de *Régie*, et, qu'enfin, il n'existe pas de titres de la Société.

Primitivement, le capital social était divisé en 24 *sous*, et chaque *sou* en 12 *deniers*, soit au total 288 *deniers* que la Compagnie s'est réservée le droit de prendre par préférence, et à égalité de prix, lorsqu'il existe désir de cession à un tiers. Depuis 1875, le même capital est divisé en centièmes de denier, soit 28.800 centièmes, et c'est depuis cette même année (2 juin 1875) que la part de la *Compagnie des Mines d'Anzin* figure à la cote de la Bourse de Lille.

Actuellement, la *Compagnie des Mines d'Anzin* possède huit concessions contiguës, s'étendant sur 28.054 hectares 50; la longueur de ces concessions est de 30 kilomètres environ sur 7 à 12 kilomètres, de Somain à la frontière belge. Voici le détail de ces huit concessions, avec leur étendue superficielle :

Concessions de Vieux-Condé	3.962 hect.	»	
— Fresnes	2.073	»	»
— Raismes	4.819	»	70
— Anzin	11.851	»	80
— Saint-Saulve	2.200	»	»
— Denain	1.343	»	70
— Odomez	316	»	»
— Hasnon	1.488	»	30
Ensemble	28.054 hect.		50

En outre, la Compagnie est concessionnaire, jusqu'au 31 décembre 1950 d'un chemin de fer d'intérêt local de 37 kilomètres relié au chemin de fer du *Nord-Français* aux chemins de fer de l'*Etat Belge* et à ses fosses, par des embranchements particuliers atteignant une longueur totale de 28 kilomètres.

En 1857, il fut réparti, aux *deniers*, 14.000 fr. de dividende; de plus, on leur attribua 2 actions des Mines de Dourges, valant 2.500 fr. chacune.

En 1874. il fut procédé, par *denier*, à une répartition de 40.000 fr. en espèces, et de 3 actions de la Société des Mines de *Vicoigne-Nœux*, création de la *Compagnie d'Anzin*. Chaque action valait environ 21.500 fr.; de sorte que le denier des *Mines d'Anzin* reçut, en cette année, 104.500 fr. C'est le moment que choisirent plusieurs des principaux associés pour sortir en partie de l'affaire, car, à cet instant, une confusion se produisit. On crut, en effet, que cette répartition de 104.500 fr. par denier était le dividende qu'il fallait espérer désormais, tandis que 64.500 fr. — sur les susdits 104.500 francs — étaient le montant d'un *bonus* spécial.

Quoi qu'il en soit, lorsqu'après cette répartition, le Conseil de *Régie* décida (en 1875), la division du *denier* en centièmes, le *denier* n'en valait pas moins 1.600.000 francs. Ce prix ne fut pas maintenu, puisque, en cette même année de 1875, la valeur moyenne du centième de *denier* ne s'est établie qu'à 10.475 fr. Depuis, une dépréciation importante s'est produite qui a ramené le centième à 1.835 fr. (en 1886); pourtant, il s'est relevé depuis, et reste dans les environs de 4.450 fr., après avoir fait, en 1891, comme cours moyen, 5.060 fr.

Depuis 1882, les répartitions, par centième de *denier*, ont été :

1882...	Répartition	100 fr.	1887...	Répartition	100 fr.
1883...	—	100 fr.	1888...	—	115 fr.
1884...	—	50 fr.	1889...	—	140 fr.
1885...	—	65 fr.	1890...	—	230 fr.
1886...	—	85 fr.	1891...	—	240 fr.

D'après la Notice envoyée aux actionnaires, Notice concernant l'exercice 1892, le dividende, pour cet exercice, est le même qu'en 1891, soit 240 fr.; mais, et bien que les réserves faites dans les années de prospérité soient importantes pourra-t-il être maintenu, la situation commerciale ne s'améliorant pas ?

Si nous comparons l'extraction des diverses fosses en 1890, 1891 et 1892, nous trouvons les résultats suivants :

Fosses	Nombre de tonnes extraites 1890	1891	1892
Charbons gras			
Réussite	93.486	87.396	81.551
Hérin	130.444	129.908	142.793
Enclos	117.831	122.874	119.523
Renard	330.225	314.785	322.696
Rœulx	120.526	115.078	112.711
Dutemple (charbons gras et demi-gras)	138.062	140.290	136.808
Charbons demi-gras			
Thiers	182.624	172.538	165.782
Bleuse-Borne	131.047	113.605	114.972
Saint-Louis	131.307	113.742	103.269
Haveluy	132.673	128.742	119.668
Lambrecht	190.508	173.875	168.144
D'Audiffret-Pasquier	231.884	191.861	178.225
Saint-Mark	220.684	230.681	228.336
Casimir-Périer	167.821	156.729	145.374
Charbons quart gras et maigres			
La Grange	194.091	195.875	194.723
Vieux-Condé	146.097	150.677	142.284
Léonard	142.078	108.605	87.465
Général de Chabaud-Latour	320.164	286.463	254.205
	3.121.552	2.933.724	2.818.529

En résumé, l'extraction a été inférieure de 115.195 tonnes sur 1891, et de 303.023 tonnes sur 1890.

Et si nous remontons même plus loin, nous trouvons que les extractions totales ont été :

Tonnes	Tonnes
En 1882 de 2.215.611	En 1886 de 2.337.439
En 1883 de 2.210.702	En 1887 de 2.504.412
En 1884 de 1.720.306	En 1888 de 2.595.581
En 1885 de 2.070.442	En 1889 de 2.857.663

Quant au chemin de fer, il a transporté, en 1892, 811.549 voyageurs et 3.487.187 tonnes de marchandises (dont 3.193.796 tonnes pour le compte de la Compagnie), contre 817.533 voyageurs, et 3.534.397 tonnes de marchandises (dont 3.240.709 tonnes pour le compte de la Compagnie) en 1891, et contre 785.655 voyageurs et 3.719.448 tonnes de marchandises (dont 3.399.127 tonnes pour la Compagnie), en 1890.

En passant aux *Ventes et Emplois* des charbons, nous trouvons :

	Stock en charbon Tonnes	*Extraction* Tonnes
Au 1er janvier 1891	31.121	»
Au 1er janvier 1892	69.957	
En 1891	»	2.933.724
En 1892	»	2.818.529

Total : en 1891, 2.964.845 tonnes; en 1892, 2.888.486 tonnes; sur lesquelles :

	En 1891 Tonnes	*En 1892* Tonnes
Vendues en nature	1.990.255	1.807.649
Livrées aux lavoirs et aux usines de carbonisation et d'agglomération	698.967	718.241
Consommées par les services ou distribuées gratuitement aux ouvriers et employés de la Compagnie	205.666	211.266
Stock au 31 décembre	69.957	151.330
Totaux	2.964.845	2.888.486

En plus, il reste, en stock, au 31 décembre 1892, 2.444 tonnes de coke et 12.647 tonnes de briquettes.

Nous arrivons, maintenant, au chapitre des *bénéfices* nets de l'exploitation des mines, des usines et du chemin de fer, ainsi que des revenus des valeurs mobilières et immobilières.

Ces bénéfices ont été, en 1892, de 7.164.087 fr. 84, déduction faite des dépenses pour travaux extraordinaires ayant coûté 1.636.526 fr. 86, contre 10.702.472 fr. 08 en 1891, déduction faite également des dépenses pour travaux extraordinaires ayant coûté 1.511.832 fr. 78.

Comme pour 1892, il est attribué, aux deniers, ainsi

que nous l'avons dit plus haut, une répartition de 24.000 fr., égale à celle de 1891, soit, au total, 6.912.000 francs; il s'ensuit que la somme portée à la réserve n'est que de 252.087 fr. 84 contre 3.790.472 fr. 08 en 1891.

Restent à examiner les travaux exécutés, ou en cours d'exécution, ou projetés.

Le puits nº 3 d'*Hérin*, a été mis en exploitation au mois de septembre 1892. La production de ce siège complètement rajeuni peut atteindre 600 tonnes par jour. L'installation du puits nº 2, à l'*Enclos*, sera terminée vers la fin de l'année. Dès le 1er octobre 1892, le lavoir Saint-Marck a été mis en marche, et, depuis février dernier, celui de Thiers fonctionne. Enfin, la fabrication d'agglomérés, dits *boulets ovoïdes*, qui se placent facilement, a commencé, dans le courant de janvier 1892, à la fosse La Grange. Cette fabrication permet l'utilisation d'une partie importante des menus de cette fosse.

En vue de maintenir, à son tonnage normal, la production de charbons gras et demi-gras, la *Compagnie des Mines d'Anzin* prépare deux nouveaux sièges à *Wavrechain-sous-Denain* et à *Vicq*; mais ces puits ne pourront être en pleine exploitation que dans six ou sept ans.

Comme nous l'avons fait observer, et, comme on le voit, par l'exposé ci-dessus, en dépit de la diminution des bénéfices, le dividende de 1891 a été maintenu pour 1892. Faut-il s'attendre à ce qu'il soit réduit dans l'avenir, ou la Compagnie puisera-t-elle dans ses réserves pour le fixer, dans les exercices à venir, au même montant? Il y a là une question à résoudre. Il est vrai que, si la grève n'atteint pas la Compagnie, et bien que les affaires continuent à être difficiles, il est à prévoir que ce qui se passe en Angleterre et en France sera profitable pour les *Mines d'Anzin*, qui bénéficieront ainsi du relèvement des prix du charbon, relèvement dû à l'arrêt de production d'un certain nombre de mines.

J. M.

BANQUE PARISIENNE

Au lendemain de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la *Banque d'Escompte de Paris*, assemblée tenue le 7 courant, on s'est entretenu, pendant deux jours d'une combinaison que l'on prétendait être à l'étude, et qui aurait entraîné la fusion de cette institution avec la *Banque Parisienne*. Depuis des démentis officieux sont venus qui ont déclaré dénué de fondement le bruit répandu. Un projet pourtant existe bien, qui sera communiqué aux actionnaires réunis le 23 courant, en Assemblée ordinaire et extraordinaire, mais il n'a trait qu'à une « mesure d'ordre intérieur, « consistant à réduire, au profit des réserves, le capital « social de la *Banque Parisienne* de 25 à 20 mil- « lions. »

Peu de Sociétés ont donné lieu à autant de transformations que la *Banque Parisienne*. Le capital social, fixé d'abord à un million de francs (non compris les 1.000 parts de fondateurs divisées en vingtièmes et réparties entre les premiers actionnaires), capital divisé en 2.000 actions sur lesquelles 1.500 ont été attribuées aux fondateurs en représentation de leurs apports, évalués 750.000 fr. et consistant, notamment, dans la maison de banque de M. Verbrouck, s'est vu élevé à 3 millions de francs en 1875, au moyen du dédoublement des 2.000 actions primitives libérées intégralement de leur échange contre 4.000 actions nouvelles libérées de 250 fr., et de la souscription, par les anciens actionnaires, de 2.000 actions nouvelles également libérées de 250 fr. Depuis, par décisions des Assemblées générales des 30 septembre 1878, 27 février, 8 et 17 avril 1879, le même capital a passé de 3 millions à 20 millions, par la création de 34.000 actions émises en souscription publique au cours de 655 fr., dont 500 fr. applicables au capital, 125 fr. aux réserves sociales, 20 fr. bonification faite aux porteurs d'anciennes actions en raison de leur privilège de souscription et 10 fr. pour frais d'émission et de constitution.

Mais cela ne suffisait pas encore: 20.000 actions nouvelles furent créées, en 1880, pour porter le capital à 30 millions. Ces 20.000 actions furent émises à 640 fr. dont 500 fr. applicables au capital, 125 aux réserves et 15 fr. aux frais d'émission. Enfin, en 1881, de nouveau, émission d'actions, mais cette fois de 80.000 émises à 650 fr. dont 500 fr. applicables au capital, 135 fr. aux réserves, et 15 fr. aux frais d'émission.

Récapitulons, un instant, les sommes mises en réserve :

125 fr. sur 34.000 actions (émission 1879) ... Fr.	4.250.000
125 fr. sur 20.000 actions (émission 1880)	2.500.000
125 fr. sur 80.000 actions (émission 1881)	12.000.000
Total....... Fr.	18.750.000

De ces 18.750.000 fr., la moitié environ a servi au rachat de titres de la Société, comme on le verra ci-après; quant au reste, il a été employé, avec les prélèvements annuels, à opérer des amortissements... forcés.

Or, à partir de 1881, le tableau change : en 1882, réduction du capital de 70 millions à 35 millions, par l'échange de 2 actions libérées de 250 fr. contre une action libérée intégralement; puis rachats, en 1883 et 1884 : 1º de 10.000 actions au moyen d'un prélèvement de 5.104.893 fr. 05 sur la réserve extraordinaire; 2º de 10.000 autres actions pour un montant de 4.175.948 fr. 75, prélevé également sur ladite réserve. Conséquence : annulation de 20.000 actions et réduction du capital à 25 millions de francs, représentés par 50.000 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur.

Pendant et après ce temps, les dividendes répartis entre les actionnaires étaient les suivants :

	Fr.		Fr.
Exercice 1874-75.....	50 »	Exercice 1883-84.....	37 50
— 1875-76.....	47 50	— 1884-85.....	25 »
— 1876-77.....	50 »	— 1885-86.....	27 50
— 1877-78.....	50 »	— 1886-87.....	15 »
— 1878-79.....	312 02	— 1887-88.....	30 »
— 1879-80.....	50 »	— 1888-89.....	30 »
— 1880-81.....	68 »	— 1889-90.....	Rien
— 1881-82.....	60 »	— 1890-91.....	15 »
— 1882-83.....	40 »	— 1891-92.....	20 »

Comme on le voit d'après le tableau ci-dessus, l'année 1889-90 a été particulièrement défavorable. Le bilan au 30 juin, présenté à l'Assemblée ordinaire du 29 octobre 1890, présentait bien, cependant, un solde bénéficiaire de 894.768 fr. 59. Malheureusement, ce solde était absorbé, même au delà, par des diminutions d'actif qui furent comblées de la manière suivante :

Provisions employées :

1º Solde bénéficiaire de l'exercice 1889-90...Fr.	894.778 59
2º Réserve extraordinaire..........................	320.553 64
3º Réserve légale..................................	2.500.000 »
4º Capital social..................................	2.500.000 »
Total.............Fr.	6.215.332 23

Par suite du prélèvement ci-dessus opéré sur le capital social, ce même capital se trouvait réduit à 22 millions 500.000 fr. Mais le montant de 25 millions fut rétabli par l'émission immédiate de 5.000 actions nouvelles de 500 fr. souscrites par la *Société Française et Belge de Banque et d'Escompte*, à qui il fut remis, d'autre part, 4.000 parts de fondateurs de la *Banque Parisienne*. En même temps, les 50.000 actions anciennes de la *Banque Parisienne* furent échangées à raison de 10 actions contre 9 actions nouvelles, et l'ancien Conseil d'administration démissionnait en masse.

Nous arrivons à l'exercice 1890, qui laisse un bénéfice de 898.219 fr. 36, et à celui de 1891, qui se solde par un crédit de 1.265.524 fr. 99. Enfin, 1892 donne, comme profits, 1.287.766 fr. 09, ainsi qu'il est établi par le bilan ci-dessous :

ACTIF

Espèces en caisse, à la Banque de France Fr.	1.000.584 40
Portefeuille-Effets à recevoir et Bons du Trésor	5.413.045 33
Rentes, actions et obligations	12.432.871 69
Coupons en caisse	302.907 60
Prêts sur titres et avances contre garanties spéciales	4.541.304 65
Participations financières	1.162.581 57
Reports	1.334.480 25
Comptes courants	9.733.369 82
Agents de change (titres à livrer)	242.983 70
Impôts et droits de transmission (à recouvrer sur actions)	48.450 05
Impôts et droits de transmission (à recouvrer sur les parts de fondateur)	7.500 »
Immeubles : Siège social	650.000 »
— en location, 50, bd Haussmann.	1.500.000 »
— — 5, rue Chauchat	775.000 »
— — terrains	739.580 21
Mobilier	63.193 11
Fr.	39.947.852 38

PASSIF

Capital social Fr.	25.000.000 »
Réserve statutaire	102.795 78
Compte de chèques	1.614.035 02
Comptes courants	9.056.116 48
Agents de change (titres à lever)	407.187 35
Effets à payer	2.041.035 25
Coupons à payer	438.916 41
Profits et Pertes	1.287.766 09
Fr.	39.947.852 38

Si des 39.947.852 fr. 38, montant de l'actif, on déduit la valeur du mobilier, soit 63.193 fr. 11, on trouve que l'avoir mobilier et immobilier de la *Banque Parisienne*, à l'heure actuelle, atteint 39.884.659 fr. 29, contre un passif de 13.557.290 fr. 51, comprenant : les comptes de chèques, les comptes courants, les Agents de change (titres à lever), les effets à payer et les coupons à payer. Le capital social de la *Banque Parisienne* s'élevait donc au 30 juin dernier à 26.390.561 fr. 87, ce qui reviendrait à dire que la valeur intrinsèque de l'action est de 527 fr. 81.

D'où peut donc provenir la dépréciation de ce titre qui ne se cote, en Bourse, que dans les environs de 413 fr. ? De la modicité, dit-on, du dividende qui, pour l'exercice 1892-1893, ne peut être fixé qu'à 20 fr. Or, ce dividende de 20 fr. aurait inspiré au Conseil d'administration de la Banque l'idée de ramener le capital, ainsi que nous le disions plus haut, de 25 à 20 millions, par l'échange de 5 actions contre 4 nouvelles. On fait observer, à ce sujet, que le cours coté en Bourse sur les actions actuelles et que le dividende de 20 fr. justifient cette mesure, attendu que, par la simple réduction d'un cinquième sur le nombre des actions, le dividende réparti maintenant se transformera en dividende de 25 fr.

Certainement, la solution est simple, reste à savoir si elle est rationnelle.

D'après le bilan que nous venons de reproduire, l'actif de la *Banque Parisienne* se monte à 26.390.561 francs 87. Déduisons les 20 fr. de dividende proposés, soit sur 50.000 actions 1.000.000 de fr. ; nous trouvons encore, comme valeur de l'actif, 25.390.561 fr. 87, qui représentent le capital social réel de la Société. Pourquoi réduire ce capital social à 20 millions ? Pour constituer des réserves, paraît-il. Mais en prévision de quoi, ces réserves ? D'une dépréciation éventuelle du portefeuille ? Nous ne pouvons y croire, puisque le rapport des commissaires dit textuellement :

« Le Portefeuille, qui est l'objet de toute notre atten-
« tion, est évalué, d'après les cours au 30 juin 1893.
« Nous déclarons que les titres et valeurs, *tant mobi-*
« *lières qu'immobilières, représentent l'intégralité du*
« *capital.* »

D'un autre côté, les « participations financières » ne s'élèvent qu'à 1.162.581 fr. 57. Les réserves que l'on veut créer ne peuvent donc pas davantage s'appliquer à ce chapitre. Quoi qu'il en soit, ou le montant de l'actif est bien réellement évalué, ou quelqu'amortissement est à opérer dont on ne nous parle pas encore.

Au reste, la *Banque Parisienne* a toujours gardé un silence que l'on a, parfois, trouvé trop prudent. C'est ainsi que, dans le rapport de l'exercice 1891, elle dit avoir pris un intérêt dans la formation de la *Société anonyme pour la fabrication des Tuiles isolantes à attaches brevetées*, constituée au capital de 500.000 fr., et s'être intéressée également à la formation de la *Compagnie d'Eclairage électrique du secteur des Champs-Elysées*. Pour quelle somme, dans cette dernière Société ? C'est ce qu'on ne nous dit pas. Et, jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'aux explications qui seront fournies aux actionnaires et qui devront être des plus précises, il est permis de se demander si la nouvelle réserve n'est pas formée pour amortir, tôt ou tard, les capitaux engagés dans cette affaire.

S'il en était ainsi, nous espérons encore que non, on serait amené à convenir que les assurances des Commissaires dans leur Rapport sur l'exercice 1891-1892 étaient quelque peu trop optimistes, lorsqu'ils disaient que les valeurs du Portefeuille paraissaient offrir toutes les conditions de sécurité désirables, et mettre à l'abri de toute éventualité fâcheuse l'intégralité constante du capital social.

A. Léchenet.

UN SYNDICAT AGRICOLE AU TONKIN

Dans l'étude publiée ici même il y a quelques mois, je me suis efforcé de faire ressortir l'avenir réservé à l'agriculture au Tonkin et la nécessité d'organiser au plus vite l'exploitation rationnelle du sol dans ce pays d'une fertilité merveilleuse, où toutes les conditions de réussite se trouvent groupées. Je disais aussi combien était regrettable que l'Administration locale n'ait pas pu disposer, dès le début, de crédits spéciaux pour l'étude pratique des questions agricoles.

Cependant, grâce à la persévérante énergie de quelques colons, et malgré le faible appui financier qu'ils ont pu trouver, le mouvement se dessine d'une façon inespérée ; aujourd'hui, les plantations entreprises sont en bonne voie et cette constatation a donné l'idée d'organiser un *Syndicat des planteurs du Tonkin*.

Voici les grandes lignes du programme de cette création dont l'initiative revient à M. Paul Thomé, directeur du domaine de la Croix-Cuvelier, près du Lochnam, et représentant d'un groupe de capitalistes lyonnais.

Le but du Syndicat est de grouper tous les colons qui possèdent des terres concédées par le Gouvernement ou achetées aux indigènes, — de centraliser au siège du Syndicat les documents, échantillons de toute sorte, — d'apporter une aide mutuelle à tous les planteurs, en facilitant les opérations d'achat et de vente.

Chacun des adhérents, apportant ses observations personnelles, communiquera aux autres les méthodes qu'il emploie et les résultats obtenus ; les membres actifs, seuls, auront le droit de faire, par l'entremise du Syndicat, des opérations d'achat et de vente qui seront gratuites et ne pourront donner lieu à aucune Commission. Au surplus, cette Association de solidarité s'interdit toute transaction commerciale pour son compte et toute spéculation sur valeurs mobilières ou immobilières ; elle limite son rôle à servir d'intermédiaire entre acheteurs, vendeurs et planteurs.

Le Protectorat, hâtons-nous de le reconnaître, soucieux du développement agricole du Tonkin, ne marchande pas son appui sous forme de renseignements demandés officiellement aux agents de la France à Java, à Sumatra, à Manille et dans l'Inde, c'est-à-dire partout où l'on rencontre des entreprises similaires à celles qui ont été commencées au Tonkin.

On voit que les promoteurs ont pris exemple sur les Syndicats agricoles de France ; en tout cas leur tentative, en prouvant à la métropole que le Tonkin agricole existe, aura peut-être raison de la timidité des capitaux qui hésitent encore à s'engager dans nos possessions d'extrême Orient.

Notre distingué confrère, M. Pierre des Esssar, exposait récemment dans l'*Economiste Européen* le rôle des Syndicats agricoles en France : « Ils ont, ainsi s'exprimait-il, à servir d'intermédiaire entre l'agriculteur et le marchand d'engrais ou de semences, ils ont à acheter des machines et à les louer à leurs membres, au besoin ils peuvent se faire vendeurs. A cela, et c'est bien suffisant, se borne leur mission. »

Tel est bien le programme que s'est tracé le Syndicat agricole du Tonkin ; reste à trancher la question du crédit. La méthode préconisée par M. des Essars s'appliquerait merveilleusement à l'Indo-Chine : « Il « faut, dit-il, pour qu'il y ait un crédit agricole, com- « mercialiser l'agriculture, ne faire que le moins pos- « sible d'effets de commerce, agir surtout par le moyen « de comptes courants, *favoriser la création des Ban-* « *ques locales* et développer l'esprit d'initiative.... »

Un Etablissement opérant parallèlement à la Banque de l'Indo-Chine, capable de faire ce que les statuts de celle-ci lui interdisent, ne trouverait-il pas là des éléments d'activité ? L'ouverture de comptes courants aux planteurs aurait de très grands avantages, car les sommes remboursées au fur et à mesure de la vente des produits, deviendrait productive d'intérêts au taux de l'emprunt.

C.-R. Wehrung.

---

*L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite de l'*Etude sur la Tunisie.

UN DISCOURS

On nous communique un fragment d'un discours prononcé récemment à Montmédy par l'honorable M. Boulanger, sénateur. On sait que M. Boulanger a été, plusieurs fois, rapporteur général du Budget au Sénat et qu'il a toujours pris une large part dans toutes les discussions financières. Ce qu'il dit revêt donc un cacactère spécial. Aussi croyons-nous devoir reproduire le passage signalé :

« J'ai trop le souci, a dit M. Boulanger, du crédit public et trop de reconnaissance aussi pour les institutions fiscales auxquelles nous devons le relèvement de la patrie après la guerre pour condamner également toutes les taxes qui alimentent nos 3 milliards et demi de recettes.

« Il faut bien reconnaître, cependant, que beaucoup d'entre elles ne répondent plus à la situation économique. Personne ne contestera, par exemple, que le développement prodigieux de la fortune mobilière a trompé toutes les prévisions. pendant que, sous l'action de causes diverses, la propriété rurale se dépréciait. Cette propriété rurale, qui donne à la France ses meilleurs travailleurs, ses plus vigoureux soldats, n'est pas assez ménagée par le fisc. Les droits de mutation qu'elle subit sont excessifs et souvent injustes. Il y a longtemps déjà que j'ai proposé au Gouvernement, quand j'appartenais à lA'dministration, d'en modérer considérablement la charge. Ne voulait-on pas encore, il y a quelques mois, lui imposer la servitude de l'exercice pour la distillation de ses fruits ou de ses marcs de vendange?

« Je crois qu'il y a une répartition plus juste et plus équitable à faire des impôts entre la terre et les valeurs mobilières. Le rentier qui a 10.000 fr. de revenu sur l'Etat ne paie rien. Les 900 millions qui, chaque année, se distribuent ainsi par le Trésor, ne subissent aucune taxe directe.

« Pense-t-on que le moment ne soit pas venu de chercher à les faire participer davantage aux charges publiques ?

« Croit-on aussi que le moment n'est pas venu de réformer l'impôt des prestations ?

« Cet impôt pèse exclusivement sur les cultivateurs, comme s'ils avaient seuls l'usage des chemins, et sa répartition soulève les plaintes les plus légitimes.

« On n'en peut pas supprimer le produit. Le Trésor n'est pas en état de supporter une perte de 65 à 70 millions. Mais il faut en transformer la perception et lui enlever au plus vite le caractère qu'elle conserve encore de l'odieuse corvée. »

Nous n'allons pas discuter aujourd'hui l'opinion émise par M. Boulanger ; il sera assez temps de le faire lorsque l'honorable sénateur traitera de la question au Luxembourg, s'il la traite jamais. Disons cependant, dès maintenant, que les rentiers français n'auront pas lieu d'être satisfaits de la perspective qu'on leur fait entrevoir, et que si c'est de cette manière que M. Boulanger veut maintenir haut et ferme le Crédit de la France, il se trompe.

Ce n'est pas un exemple à suivre que celui de l'Italie taxant sa rente nationale au moyen de l'impôt sur la richesse mobilière.

P. B.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	7 sept.	14 sept.
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 7 sept. / 14 sept. — Or....... 1.689.922.456 / 1.682.938.005; Argent... 1.273.233.377 / 1.270.682.917; 2.963.155.833 / 2.953.620.922	2.963.155.833	2.953.620.922
Effets échus hier à recevoir ce jour....	67.037	20.112
Portefeuille Paris — Effets Paris........	178.218.188	186.817.320
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	308.954.739	299.170.605
Avances sur lingots à Paris............	339.000	339.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.218.000	7.218.000
Avances sur titres à Paris..............	119.303.069	118.633.961
Avances sur titres dans les succursales	167.259.453	165.082.639
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.728	99.626.728
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales...............	9.332.118	9.332.732
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................	2.811.227	2.954.336
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.441	8.407.411
Divers..................................	93.271.119	93.712.113
Total............	1.211.918.638	1.202.216.965
PASSIF		
Capital de la Banque.....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.409.319.805	3.107.713.365
Arrérages de valeurs déposées.........	15.810.691	11.769.915
Billets à ordre et récépissés...........	11.599.338	11.540.531
Compte courant du Trésor, créditeur...	79.571.723	85.390.363
Comptes courants de Paris.............	328.054.811	321.153.086
Comptes courants dans les succursales.	58.083.921	56.085.042
Dividendes à payer......................	2.878.025	2.763.186
Escompte et intérêts divers............	3.896.114	4.126.188
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	19.770.129	12.711.271
Total............	1.211.918.638	1.202.216.965

Comparaison avec les années précédentes

	19 sept. 1889	18 sept. 1890	17 sept. 1891	15 sept. 1892	14 sept. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.868.0	2.962.0	2.963.6	3.111.3	3.107.7
Encaisse............	2.595.5	2.540.8	2.602.6	2.961.5	2.953.6
Portefeuille........	490.9	516.2	553.3	110.2	186.2
Avances aux partic.	260.8	251.7	291.1	317.1	291.2
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	282.3	158.3	261.5	302.5	85.3
— part...	415.7	331.7	836.6	455.9	377.2
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	2 0/00	6 0/00	1 ½ 0/00	5 0/00
Bénéfices nets......	1.100.2	1.354.6	2.440.0	683.9	1.171.8

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 13 septembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.956.833 fr. de nouveaux prêts, dont 1.927.200 fr. en prêts fonciers et 1.029.633 fr. en prêts communaux.

Le Rendement des Impôts. — Nous avons publié dans notre dernier numéro, page 329, les chiffres du rendement des impôts en nous basant sur la note communiquée par l'Administration. Les chiffres officiels ayant été publiés, nous en donnons ci-dessous l'état détaillé pour août et les huit premiers mois, en y joi-

gnant les rentrées d'Algérie pour juillet et les sept premiers mois.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS du mois d'août 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. août 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgetair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	193	279	— 86	— 64
Enregistrement	35.323	39.873	— 4.519	— 6.566
Timbre	12.711	11.424	+ 1.287	+ 3.017
Douanes	35.113	35.169	— 56	+ 7.009
Contributions indirectes	44.476	44.149	+ 327	— 3.097
Sels	2.302	2.115	— 113	— 161
Sucres	18.932	14.500	+ 1.132	+ 3.236
Tabacs	31.880	31.371	+ 509	+ 101
Allumettes, poudres, etc.	4.305	4.069	+ 235	+ 71
Postes, Télégr. et Téléphones	18.195	15.992	+ 2.203	+ 1.313
Domaines	899	1.166	— 267	— 55
Forêts	495	445	+ 50	— 631
Produits divers	602	810	— 207	— 278
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	3.317	3.535	— 217	— 395
Totaux pour la France	208.747	205.198	+ 3.548	+ 3.527
ALGÉRIE (juillet 1893)				
Impôts directs	51	58	— 7	+ 36
Impôt 4 0/0	47	50	— 3	— 1
Enregistrement	308	313	— 31	+ 17
Timbre	319	324	— 1	— 3
Douanes	836	895	— 59	+ 21
Contributions diverses	345	277	+ 67	+ 192
Tabacs	27	28	— 1	— 1
Poudres	48	54	— 6	— 3
Postes, Télégr. et Téléphones	342	342	»	»
Domaines	160	155	+ 5	— 22
Forêts	40	46	— 6	+ 2
Produits divers	68	112	— 11	— 32
Recettes d'ordre	285	344	— 59	+ 41
Totaux pour l'Algérie	2.880	3.031	— 151	+ 214
Totaux généraux (France et Algérie)	211.628	208.230	+ 3.397	+ 3.772

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS des huit 1ers mois de 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. des 8 1ers mois de 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	51.001	53.412	— 2.411	— 2.114
Enregistrement	316.736	367.497	— 20.761	— 33.217
Timbre	104.260	106.278	— 2.017	+ 1.792
Douanes	271.279	295.683	— 24.404	+ 4.521
Contributions indirectes	370.518	358.332	+ 12.186	— 6.853
Sels	18.521	19.201	— 683	— 812
Sucres	115.952	111.000	+ 4.952	— 1.089
Tabacs	246.180	245.012	+ 1.168	— 1.525
Allumettes, poudres	22.882	21.484	+ 1.398	+ 2.068
Postes, Télégr. et Téléphones	132.876	129.522	+ 3.353	+ 3.863
Domaines	8.775	9.159	— 384	+ 41
Forêts	3 600	3.152	+ 147	— 1.617
Produits divers	8.261	7.060	+ 1.201	+ 951
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	22.602	22.235	+ 367	— 816
Totaux pour la France	1723.441	1749.332	— 25.887	— 31.808
ALGÉRIE (7 1ers mois de 93)				
Impôts directs	1.180	1.130	+ 50	+ 135
Impôt 4 0/0	174	169	+ 5	+ 6
Enregistrement	2.261	2.505	— 244	+ 79
Timbre	2.298	2.303	— 4	— 78
Douanes	6.504	6.314	+ 190	+ 266
Contributions diverses	1.766	1.957	— 191	+ 741
Tabacs	232	230	+ 2	— 5
Poudres	321	377	— 56	— 19
Postes, Télégr. et Téléphones	2.249	2.180	+ 70	— 22
Domaines	877	972	— 95	— 223
Forêts	240	172	+ 75	+ 82
Produits divers	325	443	— 117	+ 15
Recettes d'ordre	1.526	1.745	— 219	— 2
Totaux pour l'Algérie	19.664	20.500	— 535	+ 975
Totaux généraux (France et Algérie)	1743.109	1769.832	— 26.423	— 33.833

Le Commerce extérieur de la France. — L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les huit premiers mois de l'année 1893.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 août, à 2.576.483.000 fr., et les exportations à 2.165.110.000 fr.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois d'août :

	1893	1892	
IMPORTATIONS			
Objets d'alimentation	90.857.000	61.649.000	+ 29.208.000
Matières nécessaires à l'industrie	177.303.000	133.678.000	+ 43.625.000
Objets fabriqués	47.918.000	41.575.000	+ 6.343.000
Totaux	316.078.000	236.902.000	+ 79.176.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	51.505.000	55.655.000	— 4.150.000
Matières nécessaires à l'industrie	62.055.000	71.720.000	— 9.665.000
Objets fabriqués	141.487.000	151.486.000	— 9.999.000
Colis postaux	4.357.000	3.684.000	+ 673.000
Totaux	259.404.000	282.545.000	— 23.141.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 31 août, le mouvement du commerce comparé à celui des huit premiers mois de 1892 et de 1891 :

	1893	1892	1891
IMPORTATIONS			
Objets d'alimentation	683.446.000	1.055.929.000	984.560.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.522.279.000	1.498.750.000	1.669.856.000
Objets fabriq.	370.758.000	425.763.000	419.932.000
Totaux	2.576.483.000	2.980.442.000	3.074.348.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	435.093.000	491.572.000	473.186.000
Matières nécessaires à l'industrie	527.482.000	539.421.000	524.075.000
Objets fabriq.	1.154.285.000	1.179.893.000	1.204.156.000
Colis postaux	48.250.000	37.217.000	40.320.000
Totaux	2.165.110.000	2.248.103.000	2.241.737.000

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 27 août au 2 septembre (35e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	1892	Différence pr 1893
Etat	2.706	941	821	21.992	24 625	+ 366
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.547	7.357	231.550	227.562	+ 3.988
— Rhône au Mont-Cenis	133	96	93	2.996	2.980	+ 15
— Chemins Algériens	513	168	256	5.389	5.883	— 494
Nord	3.649	3.856	3.759	123.069	122.146	+ 923
Ouest	5.185	3.211	3.167	97.661	97.130	+ 530
Orléans	6.581	3.607	3.486	113.150	111.957	+ 1.192
Est	4.727	3.165	2.941	97.516	94.023	+ 3.493
Midi	3.094	2.268	2.178	61.757	58.291	+ 3.465
Est-Algérien	897	146	222	3.921	4.110	— 188
Bône-Guelma voie larg.	534	92	115	2.222	2.566	— 343
— voie étroite	128	8	5	248	211	+ 37
Ouest-Algérien	296	18	45	1.761	1.782	— 21
Arzew à Kralfallah	214	21	32	889	931	— 42
Médoc	101	31	33	735	712	+ 22

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 août	48.940.000	52.550.000
Du 1er au 10 septembre	1.610.000	1.970.000
Du 11 au 15 septembre	750.000	930.000
Du 1er janvier au 15 sept.	51.300.000	55.450.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 15 septembre 1893.

L'Impôt sur le Tabac. — Les Relations commerciales avec la Russie. — Les Chemins de fer prussiens. — Le Marché monétaire.

On commence à posséder quelques informations sur les conférences qui ont lieu à, la Trésorerie impériale, au sujet des nouveaux impôts. On sait que ces délibérations sont très pénibles et se prolongeront longtemps, en raison du grand nombre des intérêts qui se trouvent en conflit.

A en croire les organes officieux, il est inexact qu'on songe de nouveau à l'élaboration d'un impôt de brasserie.

C'est l'impôt de fabrication sur le tabac qui est actuellement l'objet des conférences.

D'après le projet primitif de M. Miquel, cet impôt serait perçu sous forme d'une bande timbrée apposée aux caisses de mille cigares; le taux serait de 10 marks pour les cigares dont le prix est inférieur à 50 marks le mille, de 20 m. pour les cigares dont le prix est compris entre 50 m. et 80 m. le mille, et enfin, de 30 m. pour les cigares dont le prix est supérieur à 80 m. le mille.

Les discussions de la conférence ne peuvent, d'ailleurs, introduire que des modifications de détail dans le projet. Les effets de cet impôt seront sensibles surtout pour la grande majorité des fumeurs, qui consomment les cigares inférieurs de 3 pf. et de 5 pf., dont le prix sera porté à 4 pf. et 6 pf. Il y a en Allemagne 13 millions d'habitants de sexe masculin et âgés de plus de vingt ans ; si on admet que la moitié d'entre eux sont des fumeurs, on trouve une population de 6.500.000 personnes qui seront atteintes par le nouvel impôt et sur lesquelles il y en a au moins 6 millions pour lesquelles l'augmentation de un ou deux pfennigs sur les cigares constitue une charge très sensible. Le tabac est, d'ailleurs, à peu près la seule jouissance réservée au travailleur pauvre allemand ; c'est dire que la nouvelle taxe n'a aucune chance d'être populaire.

D'ailleurs, l'industrie des cigares s'est mise en mouvement pour se défendre contre les menaces du fisc. Les industriels déclarent que le projet en question ruinera complètement les petits fabricants et que les grandes maisons seront contraintes de congédier au moins 50.000 ouvriers, la plupart pères de famille, qui augmenteront encore l'armée des sans-travail. Ils allèguent que les impôts divers qui frappent déjà l'industrie du tabac atteignent déjà 150 millions de marks par an, soit 40 0/0 de la consommation totale annuelle.

Le bureau de l'Union des Fabricants de tabac allemand a tenu, lundi dernier, une réunion à Berlin ; on a décidé de se défendre par des moyens qui ont déjà réussi dans des circonstances antérieures, savoir par une propagande active faite dans tout le pays et destinée à montrer les inconvénients économiques du nouvel impôt.

Le Parlement n'a voté la loi militaire qu'à une majorité infime ; il sera impossible d'avoir une majorité pour le projet d'impôt dont je m'occupe, car les nationaux-libéraux ne consentiront pas à le voter tant que l'on n'abolira pas le privilège des distillateurs ruraux, qui est tout à l'avantage de la grande propriété foncière.

Les conservateurs et le Gouvernement veulent maintenir ce privilège, mais ils seront bien obligés de céder, si l'on veut que les nouvelles dépenses militaires soient couvertes. Mais peut-être le Parlement sera-t-il dissous de nouveau avant que l'on arrive à un accord sur ces questions.

On commence aujourd'hui à recueillir les avis des intéressés sur les relations commerciales avec la Russie en vue des négociations qui s'ouvrent le 1er octobre. Malgré le grand désir qu'on a dans les deux pays de voir la fin de la guerre douanière, il n'est pas évident, jusqu'ici, que ces négociations aboutiront.

En effet, aucun des deux Gouvernements ne paraît avoir abandonné son point de vue primitif, la Russie réclamant le traitement réciproque de la nation la plus favorisée sur la base de ses tarifs actuels, et l'Allemagne soutenant que ces tarifs, qui ont un caractère presque prohibitif, doivent subir des réductions.

La Commission présidée par le ministre des Travaux publics et chargée de réformer l'organisation des chemins de fer de l'Etat prussien est sur le point de terminer ses travaux. Les réformes en question ne pourront d'ailleurs être appliquées qu'à partir de l'exercice 1895-1896.

Le taux de l'escompte de la Banque impériale est toujours à 5 0/0, et ne subira pas de réduction dans un avenir prochain ; le marché monétaire de Berlin est toujours très resserré, en raison des demandes de disponibilités faites sans cesse par l'Autriche et l'Italie. Cependant, la Banque vient d'autoriser les Banques d'émission de l'Allemagne du Sud à escompter des traites au taux de 4 7/8 0/0.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	7 sept.	Dif. 31 août	7 sept.	Dif. 31 août
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	798.029	— 5.693	958.625	— 10.282
Billets du Trésor	25.563	— 109	26.105	— 209
Billets d'autres banques	7.603	— 2.155	7.955	— 2.613
Lettres de change	581.727	— 29.421	503.335	— 10.103
Prêts sur titres	81.136	+ 1.089	90.143	— 3.731
Valeurs	2.920	— 66	2.383	+ 101
Autres propriétés	33.207	— 623	31.361	— 391
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	938.626	— 11.811	954.280	— 19.107
Autres engagements à vue	431.690	— 25.596	506.307	— 8.164
Autres engagements	778	+ 33	6.196	— 6

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
31 août	918,8	983,2	803,7
7 sept.	923,6	980,0	798,0
15 —	931,6	979,3	...,.
23 —	949,0	982,5	...,.
30 —	940,1	968,9	...,.

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 août	647,7	629,1	691,2
7 sept.	601,8	603,6	665,9
15 —	573,5	602,1	...,.
23 —	568,3	593,1	...,.
30 —	589,8	607,3	...,.

Circulation	1891	1892	1893
31 août	959,4	980,6	950,1
7 sept.	932,7	957,7	938,6
15 —	918,7	943,4	...,.
23 —	914,9	943,7	...,.
30 —	951,4	973,7	...,.

Réserve de billets	1891	1892	1893
31 août	283,1	328,6	181,2
7 sept.	314,2	349,8	181,9
15 —	338,4	365,1	...,.
23 —	259,1	366,5	...,.
30 —	313,4	324,3	...,.

La Navigation de Hambourg. — La navigation de Hambourg, du 1er janvier au 31 août, pendant les six dernières années, est représentée par les chiffres suivants :

	Entrées		Sorties	
	Nombre de vaisseaux	Tonnes	Nombre de vaisseaux	Tonnes
1888	4.964	2.783.037	4.925	2.812.429
1889	5.418	3.093.986	5.404	3.203.153
1890	5.617	3.478.635	5.580	3.448.702
1891	5.683	3.705.218	5.635	3.704.350
1892	6.030	3.909.977	6.000	3.912.266
1893	6.015	3.966.764	5.996	3.959.007

Les Banques d'émission. — Le tableau suivant

représente les variations des comptes de toutes les Banques d'émission allemandes depuis un an.

PASSIF

(Millions de marks)

1892	Capital	Réserves	Circulation	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Autres passifs
—	—	—	—	—	—	—
Août......	222.67	45.93	1142.62	550.28	27.73	11.47
Septembre.	222.67	45.93	1300.26	427.12	26.81	11.79
Octobre...	222.67	45.93	1260.63	461.41	27.43	11.89
Novembre.	222.67	45.93	1185.54	463.25	27.96	13.17
Décembre.	222.67	45.93	1327.40	397.54	26.00	6.25
1893						
—						
Janvier...	222.67	45.93	1164.67	458.36	26.46	7.43
Février....	222.67	45.96	1100.31	520.00	25.86	7.46
Mars......	222.67	46.05	1251.57	459.96	25.19	7.71
Avril......	222.67	46.05	1189.84	579.56	32.21	5.22
Mai.......	222.67	46.05	1118.46	640.73	31.79	5.99
Juin.......	222.67	46.05	1277.76	541.63	31.48	6.32
Juillet....	222.67	46.05	1161.35	509.90	30.12	6.29
Août.......	222.67	46.05	1112.65	492.90	28.22	6.80

ACTIF

(Millions de marks)

1892	Encaisse	Bons du Trésor	Billets d'autres Banq.	Escomp.	Prêts sur titres	Valeurs	Autres actifs	Réserve de billets
—	—	—	—	—	—	—	—	—
Août.	1046.81	27.18	27.80	714.67	116.81	13.33	60.90	344.17
Sept.	965.80	22.34	31.82	804.92	140.85	13.57	63.72	104.70
Oct..	942.29	22.02	28.29	851.09	118.18	18.17	58.88	116.97
Nov.	952.00	22.91	29.48	771.10	112.14	19.85	61.38	203.85
Déc..	917.61	18.33	36.56	814.66	143.93	23.76	81.81	30.10
1893								
—								
Janv.	985.04	21.99	27.93	709.15	110.72	20.97	62.05	155.29
Févr.	1007.12	25.49	21.82	684.90	110.67	19.05	66.34	339.12
Mars	949.49	23.68	27.35	802.14	121.23	18.71	76.76	133.95
Avril	943.58	25.01	23.58	875.79	124.73	22.91	65.80	187.33
Mai..	965.62	27.64	26.29	864.97	114.80	19.19	54.70	286.09
Juin.	889.94	24.68	27.30	940.30	117.72	19.06	60.57	49.16
Juill.	887.89	24.93	26.44	851.23	119.13	17.18	57.35	162.91
Août.	882.08	26.31	22.67	808.62	106.67	15.35	55.86	203.41

La Société Laura. — Les bénéfices bruts de la Société minière Laura, pendant l'exercice 1892-93, se sont élevés à 2.673.600 marks, soit une diminution de 550.000 marks. Le conseil d'administration a décidé qu'on consacrera 1.720.000 marks à des amortissements et qu'on distribuera 3 0/0 de dividende.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 16 septembre 1893.

Il n'y a pas de modification à signaler sur le marché monétaire; on se ressent toujours du resserrement de l'argent, et l'escompte hors Banque se maintient à 4 5/8 0/0, au-dessous du taux de la Banque.

Sur le marché financier, il y a très peu d'affaires, avec tendance à la hausse. Le marché ne se laisse pas intimider par les appréciations pessimistes au sujet de la politique internationale.

Les fonds d'Etat allemands présentent une légère avance.

Le Rouble gagne un point; les fonds russes sont très fermes.

L'Italien est, au contraire, en baisse; les marchés italiens vendent toujours, et le comptant, à Berlin, a cessé d'acheter.

Les Fonds austro-hongrois sont assez fermes.

Les Banques gagnent presque toutes deux à quatre points, mais la hausse est surtout marquée sur le marché des valeurs minières, à cause des grèves qui viennent d'être déclarées à l'étranger.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	11 août	18 août	25 août	1er sept.	8 sep.	15 sep.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 10	85 37	84 62	85 50	85 20	85 12
Orient 3 0/0............	66 62	66 62	65 75	66 70	66 70	66 75
Consolidés Russes..........	99 12	99 40	99 12	100 »	99 80	99 62
Hongrois............	94 12	93 90	93 37	94 20	94 20	94 50
Egypte Unifiée............	100 80	100 30	» »	» »	» »	» »
Italien	86 75	85 50	84 »	84 20	84 40	83 12
Chemins de fer						
Autrichiens............	122 75	121 87	119 25	121 10	122 30	122 25
Lombards............	42 25	41 62	41 50	42 90	42 75	41 25
Gothard............	152 »	146 12	144 25	146 87	148 »	147 50
Nord-Est Suisse............	104 12	100 90	101 50	103 »	105 60	106 25
Marienbourg............	70 »	66 90	67 87	69 25	68 75	69 50
Ouest Prussien............	69 37	68 62	66 62	69 12	68 87	68 75
Vars.-Vienne............	205 50	205 »	204 »	206 87	205 62	207 87
Banques						
Crédit............	200 40	200 75	197 25	199 62	201 75	202 37
Disconto............	174 50	172 87	170 75	170 60	172 62	173 62
Darmstadt-Bank............	130 50	129 »	127 50	129 »	130 62	131 90
Berl-Handels............	131 50	129 25	128 25	129 75	132 25	133 75
Dresde-Bank............	135 75	134 87	134 ..	136 12	138 12	138 62
National-Bank............	104 50	103 »	102 25	103 87	107 10	106 62
Mines et diverses						
Laura............	99 40	99 40	97 75	100 37	101 75	101 12
Dortmund............	57 37	56 12	55 62	57 »	57 25	57 40
Bochumer............	119 87	121 »	119 62	120 »	121 62	123 12
Gelsenkirch............	134 »	133 62	133 50	135 12	136 62	138 62
Hibernia............	109 »	108 87	108 25	109 62	109 62	112 50
Harpener............	131 12	129 90	129 37	128 75	130 37	135 12
Packets de Hambourg......	»	»	91 12	92 07	95 50	96 75
Nordd Lloyd............	115 »	110 20	110 50	111 25	115 40	115 50
Lots Turcs............	»	»	78 50	83 75	83 50	87 50
Changes						
Paris 8 jours............	80 75	80 65	80 60	80 75	80 75	80 60
Londres —	20 48	20 43	20 43	20 42	20 40	20 40
Vienne —	161 90	162 25	161 50	161 10	162 50	162 20
Pétersbourg 3 semaines....	211 50	209 75	206 45	208 »	208 75	211 50
Roubles comptant..........	213 45	213 50	210 25	211 70	211 85	212 75
— fin courant........	213 50	213 50	210 25	212 20	212 20	212 50

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 15 septembre 1893.

La Politique internationale et la Grève des Mineurs. — La Banque d'Angleterre et la Situation monétaire. — La Liquidation Baring. — Le Commerce extérieur de la Grande-Bretagne à fin août. — Les Banques Australiennes.

La politique internationale et les questions africaines ont fait un peu diversion, cette semaine, au *Home rule bill* irlandais et aux grèves de mineurs. Mais, en dépit des insinuations du *Standard*, assez malveillantes pour la France, et des déclarations de Lord Aberdare et de M. Henry Morley, le premier président et le second secrétaire de la Compagnie royale du Niger, la situation intérieure du Royaume-Uni mérite d'attirer l'attention des Anglais, plutôt que les incidents franco-italiens.

Sauf dans quelques districts, les mineurs semblent fermement résolus à repousser toute réduction de salaire; ils ne veulent pas non plus entendre parler d'arbitrage. C'est donc la misère noire en perspective pour ces armées de travailleurs; c'est aussi la hausse (de 4 shellings environ par tonne) pour le charbon, à l'approche de l'hiver.

La *Birmingham Daily Post* évaluait l'autre jour à 10 millions de livres sterling la perte occasionnée par la grève au commerce et à l'industrie de la Grande-Bretagne, et plusieurs journaux trouvent cette estimation trop faible. Dans ces calculs, le salaire de 300.000 mineurs, à raison de 1 liv. st. par semaine, entre en ligne de compte pour 2.000.000 de liv. st.; la perte des propriétaires de mines pour une somme égale, soit 333.000 liv. st. par semaine.

Puis on ajoute deux autres millions de liv. st. pour les moins-values de recettes des Cies de chemins de fer, qui ont dû supprimer beaucoup de trains. Enfin, les pertes de salaires pour les employés de chemins de fer, pour ceux

des industries métallurgiques ou autres, sont estimées entre 2 et 4 millions de liv. st.; si nous adoptons ce dernier chiffre, la grève aurait fait perdre à l'Angleterre *12 millions de livres sterling* jusqu'au commencement de la semaine.

Où s'arrêtera-t-on ? Il est difficile de se prononcer à cet égard, car les chefs des fameux Trade's-Unions n'ont aucune action sur les grévistes ; au surplus, ils semblent ne pas se préoccuper des événements.

Suivant mes prévisions de la semaine dernière, la Banque d'Angleterre a abaissé hier de 5 à 4 0/0 le taux de son escompte, mais on lui reproche de n'avoir pas pris cette mesure dès la semaine passée, alors que la situation monétaire ne justifiait pas le maintien d'un taux aussi élevé. Les autres Etablissements de crédit ont réduit l'intérêt bonifié à 2 1/4 0/0 pour les dépôts à vue et à 2 1/2 0/0 pour les dépôts à termes fixes.

Dans la réunion des directeurs de la Banque d'Angleterre, qui a eu lieu hier, on s'est occupé de la liquidation Baring ; le passif total, d'après les indications fournies aux Comités par le Président, s'élevait à 4.223.001 liv. st., contre un actif de 4.641.650 liv. st. L'excédent nominal ressortirait ainsi à 418.649 liv. st. Si ces chiffres ne sont pas définitifs, ils dénotent tout au moins une notable amélioration. J'ajoute que le compte créditeur de la Banque d'Angleterre, vis-à-vis de la maison Baring, s'élève à 4.095.000 liv. st.

Vous avez pu constater, d'après le tableau mensuel du commerce extérieur, que les résultats sont relativement satisfaisants. La reprise, qui s'est dessinée en mai, après quatre mois de moins-values, se soutient d'une façon régulière. Pour le mois d'août, les *Importations* s'élèvent à 35.002.000 liv. st., soit une augmentation de 158.000 liv. st., ou de 1/2 0/0 sur la période correspondante de 1892 ; mais, en additionnant les résultats des huit premiers mois, on constate encore une moins-value de 15.102.000 liv. st. (ou environ 5 1/2 0/0) sur 1892.

Quant aux *Exportations*, les chiffres d'août accusent une légère baisse, due uniquement à la grève des mineurs ; sauf cette circonstance toute spéciale, il y a progression pour tous les autres articles. La moins-value, de 521.000 liv. st. pour le mois d'août, a atteint 4.416.000 liv. st. depuis le commencement de l'année. Mais, considérant l'état des esprits dans les régions houillères, il y a tout lieu de croire que nous enregistrerons, le mois prochain, une différence plus considérable.

Une correspondance adressée de Melbourne à l'*Economist* dépeint la situation des Banques de Vitoria comme étant encore fort embrouillée à la fin de juillet ; on prévoyait que le Gouvernement se trouverait dans la nécessité de leur emprunter entre 2 et 3 millions de livres sterling pour ses remises à Londres. Or, les disponibilités étaient assez restreintes, par suite du resserrement du crédit et des demandes nombreuses de transferts par câbles, au lieu de traites à 60 jours de vue, comme c'était le cas avant la crise. En outre, le courant d'affaires était faible et il fallait procéder avec la plus grande prudence en raison du désarroi qui règne dans le commerce local.

Ces raisons expliquent qus les banques reconstituées ne s'empressent pas de régler les comptes courants créditeurs de déposants aux dates des suspensions de paiement, ou de consentir à des avances nouvelles.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

13 septembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	41.494.900	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.044.900
Total...........	41.494.900	Total...........	41.494.900

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	9.889.341
Réserve et profits et pertes..............	3.766.206	Portefeuille et avances	24 299.677
Trésor et administration publique.......	3.336.137	Billets en réserve....	15.739 495
Comptes particuliers..	29.925.911	Or et argent monnayés	1.845.101
Billets à sept jours, etc.	192.357		
Total...........	51.773.614	Total...........	51.773.614

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
31 Mai..........	26.101	26.904	37.510	39.679	15.647	41	4
7 Juin.........	27.485	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet.......	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août.......	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 » ...	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4

Le Commerce Extérieur en Août. — Nous publions ci-dessous notre tableau mensuel des Importations et Exportations pendant le mois d'août :

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (août 1893)

DÉSIGNATION	Août 1893	Comparaison avec août 1892	8 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	698.041	— 246.600	4.071.718	— 2.663.496
Objets d alimentat.	13.795.999	— 247.681	94.718.016	— 4.379.326
Exempts...........				
Taxés..............	2.136.334	+ 118.440	15.255.163	— 408.846
Tabacs.............	492.737	+ 104.938	2.151.084	— 33.489
Métaux............	1.656.211	— 215.686	13.710.062	— 984.371
Prod.chimiq., coul..	440.622	+ 700	4.512.669	— 253.230
Huiles..............	650.377	— 55.863	4.867.496	+ 200.311
Mat. premières textil.	3.111.224	+ 140.703	45.563.602	— 7.058.053
Mat. premières autres	4.781.618	+ 113.294	26.090.250	— 987.317
Objets fabriqués...	5.898.870	+ 207.904	44.793.643	+ 1.184.892
Divers..............	1.296.920	+ 240.112	9.760.570	+ 232.443
Colis postaux......	43.102	— 2.538	423.304	+ 48.496
Totaux........	35.002.085	+ { 157.720 (= 0.5 %)	265.917.577	— { 15.102.036 (= 5.4 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (août 1893)

DÉSIGNATION	Août 1893	Comparaison avec août 1892	8 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	96.308	+ 1.751	453.901	+ 4.853
Objets d'alimentat.	968.067	— 120.536	6.518.361	+ 31.100
Matières premières.	1.345.120	— 565.752	11.225.139	— 1.448.813
Obj.fabr.ou en partie Fils et tissus.......	9.160.982	+ 337.655	64.901.004	— 2.341.776
Mét. et ouvrages en Mét.(sauf les mach.)	2.691.541	— 47.633	21.598.880	— 466.358
Machines..........	1.151.145	+ 41.946	8.979.294	— 367.385
Confections........	986.356	— 94.144	6.472.467	— 741.312
Prod.chim.et pharm.	715.113	+ 6.328	6.080.525	+ 480.384
Divers..............	2.332.854	— 88.569	20.086.836	+ 422.577
Colis postaux.......	82.692	+ 7.802	643.085	+ 10.323
Totaux des prod.angl.	19.530.178	— { 521.152 (= 2.6 %)	146.959.492	— { 4.416.437 (= 3.9 %)
Embarquement des marchandises imp.	4.368.637	— { 7.872 (= 0.2 %)	41.987.796	— { 569.272 (= 1.3 %)
Total des exportat..	23.898.815	— { 529.024 (= 2.2 %)	188947.288	— { 4.985.709 (= 2.6 %)

Le Mouvement des Métaux précieux en Angleterre. — D'après les statistiques officielles, le mouvement des métaux précieux pendant le mois d'août a été le suivant :

Les importations d'or ont atteint en août 1893, 3.124.710 liv. st. et les exportations 5.489.050 liv. st. Pendant les huit premiers mois de l'année, les importations ont été de 16.536.233 liv. st. et les exportations de 12.334.178 liv. st.

Les importations d'argent ont atteint, en août 1893, 939.919 et les exportations 1.317.584 liv. st. Les importations, pendant les huit premiers mois, ont été de 7.702.794 liv. st. et les exportations de 8.856.969 liv. st.

En 1892, nous avions les chiffres suivants : en août, importation d'or : 2.606.835 liv. st.; exportation : 848.586 liv. st. Importation pendant les huit premiers mois : 15.489.625 liv. st.; exportation : 9.711.618 liv. st. En août, importation de l'argent : 862.019 liv. st.; exportation : 972.108 liv. st. Importation pendant les huit premiers mois : 6.702.540 liv. st.; exportation : 9.474.833 liv. st.

Les Recettes publiques en Australie pendant le 2e trimestre 1893. — En comparant les recettes des Gouvernements australiens, du *second trimestre* 1893, avec celles de la période correspondante des deux années antérieures, on constate de notables diminutions :

	1893	1892	1891
	—	—	—
	En livres sterling		
Nouvelle Galles du Sud.	2.449.128	2.857.673	2.662.908
Queensland	821.300	878.522	783.075
Australie du Sud	646.915	710.727	789.061
Victoria	1.520.450	1.906.536	2.072.423
Totaux	5.437.793	6.353.458	6.307.467

La moins-value est, d'après ces données, de 20 0/0 dans la province de Victoria, de 14 1/2 0/0 dans la Nouvelle Galles du Sud, de 9 0/0 dans l'Australie du Sud, et de 6 1/2 0/0 dans le Queensland.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 9 septembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 9 sept. 93	du 1er avr. au 10 sept. 92	du 3 sept. au 9 sept. 93	du 4 sept. au 10 sept. 92
Douanes	19.650	8.177	8.323	311	329
Accise	25.100	10.241	10.657	390	467
Timbre	13.600	5.628	6.277	220	126
Land tax et House duty	2.460	375	390	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	2.808	2.723	9	30
Postes	10.600	3.870	4.370	70	480
Télégraphe	2.480	1.090	1.115	»	60
Terres de la couronne	430	145	115	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	773	1.073	1	1
Recettes totales	91.640	33.217	35.183	1.004	1.493
Dépenses	»	40.143	41.928	904	1.493

Clearing-House

Résultat des compensations du 7 au 13 septembre

Jeudi 7 sept. £	15.755.000	Lundi 11 sept. £	16.478.000
Vendredi 8 sept.	15.292.000	Mardi 12 sept.	13.865.000
Samedi 9 sept.	15.945.000	Mercredi 13 sept.	18.876.000
		Total £	96.211.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 92.289.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (7 au 13 septembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution	Liv. st.		Liv. st.
Brighton	4.174	South Western	3.613
South Eastern	263	Chatham et Dover	2.880
Great Eastern	6.276	Sheffield	16.647
Metropolitan district	742	Metropolitan	1.349
Caledonian	922	Midland	59.629
Great Northern	19.896	North British	902
Great Western	21.360	North Staffordshire	4.222
Lancashire et Yorkshire	6.820	*Augmentation*	
North Western	34.655	North Eastern	1.791

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	11 août	18 août	25 août	1 sep.	8 sep.	15 sep.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 06	97 81	97 44	97 50	97 50	97 87
Rupee 4 0/0	68 50	66 06	64 62	65 87	65 87	65 68
Brésil 4 0/0	62 50	63 25	63 »	64 »	63 50	61 75
Argentine 5 0/0	59 75	60 50	59 »	60 25	62 75	63 »
Cédulas P	7 25	6 87	6 87	7 »	7 37	7 »
— E	24 75	24 25	24 »	25 25	26 25	26 »
Mexicain 6 0/0	54 »	54 »	56 »	55 75	57 75	62 62
Turc I	54 »	54 50	54 »	54 25	51 50	54 »
— II	33 »	33 50	33 25	31 75	23 62	23 25
— IV	21 69	21 81	21 81	22 25	22 37	21 87
Egypte Unifiée	99 50	99 62	99 50	100 12	100 37	101 62
Grec Monopole	40 »	39 25	39 »	42 50	41 50	42 »
Italien 5 0/0	85 56	84 37	82 75	83 25	83 37	82 87
Russe 4 0/0	99 50	99 50	99 25	100 25	100 50	100 25
Portugais 3 0/0	21 62	21 62	21 50	21 62	21 25	21 25
Espagne Ext. 4 0/0	62 19	62 50	61 25	61 81	63 62	64 06
Français 4 1/2 0/0	104 50	102 50	» »	» »	» »	» »
— 3 0/0	98 »	98 »	97 50	98 »	98 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	105 »	105 »	105 »	105 50	109 »	107 50
Lombards	8 75	8 62	8 50	8 87	9 »	9 »
Banque Ottomane	12 62	12 62	12 56	12 91	13 19	13 12
Rio Tinto	12 81	12 87	12 31	12 50	13 19	13 14
Brighton A	149 »	149 62	147 37	147 12	146 25	146 87
North Brit. ord	32 75	32 87	31 50	31 50	33 »	32 50
Pérou ord	6 »	6 12	5 87	5 87	6 25	7 25
— préf.	18 »	18 75	18 »	18 50	18 75	23 »
— debs	60 »	63 »	62 50	62 50	64 »	67 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	37 »	33 75	36 62	12 »	43 »	44 75
— actions	16 37	14 87	16 25	18 87	20 25	21 37
Canada Pacific	73 50	73 62	73 »	76 87	76 62	77 62
Eries	12 37	11 87	12 25	15 25	15 12	16 25
Denver préf	30 50	30 »	27 50	29 87	30 12	32 »
Milwaukee	56 12	52 62	54 07	59 »	60 62	63 »
Louisville	56 37	54 75	54 12	55 12	56 37	56 62
Norfolk préf	21 87	20 75	20 75	22 75	23 75	24 »
Reading Inc. Bds	26 »	24 »	24 50	31 »	35 75	35 »
Union Pacific	19 87	17 62	18 75	23 »	23 12	23 »
Mexican ord.	13 50	14 »	14 25	11 50	11 50	16 50
Mines						
De Beers	15 »	15 25	14 75	11 87	15 62	15 94
City	10 62	10 62	10 25	10 25	10 12	10 »
Crown Reef	7 »	7 »	6 87	7 »	7 »	7 12
Geldenhuis	4 50	4 62	4 50	4 75	4 62	4 81
Jumpers	2 »	2 12	2 12	2 25	2 25	2 44
Langlaagte	3 »	3 »	2 87	3 »	3 »	3 12
Simmer	3 75	3 75	3 62	3 87	3 75	3 87
Robinson	4 25	4 12	4 25	4 12	4 12	4 25
Oceana	2 19	2 31	2 19	2 44	2 31	2 37
Argent en barres	34 62	33 75	34 »	34 »	34 »	34 12
Change sur Paris	25 53	25 53	25 56	25 50	25 50	25 46
Escompte de la Banque	4 »	4 »	5 »	5 »	5 »	4 »
Escompte hors banque	4 12	3 75	4 50	3 75	3 12	2 37

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 16 septembre 1893.

La liquidation de quinzaine a permis aux haussiers de faire une bonne récolte; le bénéfice a été particulièrement considérable sur l'Extérieure, l'Egyptien, les Valeurs grecques et le Rio. D'autre part, l'argent était abondant au point que les Banques ont à peine pu obtenir 3 0/0 pour leurs avances.

La fermeté ne s'est pas démentie après la liquidation; c'est à peine si les titres du Brésil ont souffert des télégrammes annonçant le bombardement des forts de

Rio-de-Janeiro et le développement de l'insurrection. Faisons, toutefois, une exception pour les Rentes italienne et portugaise ; la première a été, ces jours derniers, l'objet de demandes nombreuses. En fin de semaine. la tendance générale est plus lourde.

Le Comité des porteurs de titres étrangers a été informé de l'envoi à Londres de 1.082 livres sterling, 1 shilling, 3 pence, représentant les 10 0/0 des droits de douanes supplémentaires perçus pendant la seconde quinzaine de juillet, de la part de la *République de l'Equateur* pour le service de la Dette extérieure 4 1/2 0/0. — On a également expédié de Guayaquil à Londres 1.089 liv. st. en traites payables à 30 jours, pour le service du 4 1/2 0/0 de la Dette extérieure de l'Equateur, représentant le produit proportionnel des douanes jusqu'au 5 juillet.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 14 septembre 1893.

Les Événements de Bohême. — Un Toast de François-Joseph au Tzar. — La « Valuta ». — Les Projets de la Direction générale des Chemins de fer. — Le Mouvement du Commerce extérieur. — La Baisse de l'Argent et la Production du Métal blanc dans la Monarchie.

De graves mesures visant les jeunes tchèques viennent d'être prises par le Gouvernement à Prague ; elles se résument à ceci : petit état de siège dans la ville et dans les faubourgs ; suppression du droit de réunion, d'association et de la liberté de la presse ; remplacement du jury, pour les délits politiques, par des tribunaux spéciaux.

Les ordonnances publiées dans la *Wiener Zeitung* suspendent partiellement les lois fondamentales de l'Etat dans la capitale du royaume de Bohême et il faut s'attendre, en raison de l'agitation croissante, à ce que ces mesures d'exception soient étendues à d'autres régions, car l'Empereur aurait donné au comte Taaffe des instructions sévères à cet égard.

Est-ce un mouvement révolutionnaire qui se prépare en Bohême ? En tout cas, il ne paraît pas avoir grande chance d'aboutir, le parti jeunes tchèques n'étant pas assez puissamment organisé pour tenir tête au Gouvernement. Ce qu'il y a de certain, c'est que, à la suite de ces événements, la situation des députés jeunes tchèques va devenir fort difficile ; on annonce déjà qu'ils s'abstiendront d'assister aux séances parlementaires.

La presse officieuse est unanime à louer la longanimité dont a fait preuve le comte Taaffe ; plusieurs organes lui reprochent même d'avoir eu trop de patience !

Mais si les questions intérieures restent embrouillées, on est moins pessimiste pour la politique extérieure ici que partout ailleurs en Europe. Ainsi, le toast porté par François-Joseph, au dîner de gala donné à Borros-Sebes « à son cher ami le Tzar », a produit une grande impression ; on le commente dans un sens très favorable à la paix européenne.

Dans le domaine financier, on continue à discuter sur l'éternelle *valuta* et la feuille pesthoise, citée dans ma dernière lettre, poursuit la publication des opinions émises par les notabilités européennes.

C'est assurément fort intéressant, mais ces déclarations platoniques sont la simple confirmation de tout ce que je vous ai écrit au sujet de la transformation monétaire. Il va falloir marquer le pas pendant un temps indéterminé.

On sait que le budget des Chemins de fer de l'Etat est une source d'ennuis pour le Ministre des finances autrichien ; bien que l'exploitation soit menée avec la plus stricte économie par le Directeur général et qu'on constate une amélioration sensible dans les recettes, le département se préoccupe constamment d'augmenter le rendement. De là, la réforme des tarifs introduite l'année dernière ; mais ce n'était qu'un premier pas vers l'ensemble des modifications projetées. On paraît à présent vouloir renoncer à l'impôt sur les transports, qui est très impopulaire, la Direction générale des Chemins de fer penchant pour une nouvelle élévation des tarifs.

D'après les prévisions, le mois de septembre donnerait d'excellents résultats ; d'importantes expéditions de céréales, de sucres et de charbons sont annoncées ces jours-ci et les lignes qui bénéficieraient le plus de la reprise seraient le Nord-Est, l'Elbethal et le Chemin de fer de l'Etat austro-hongrois.

Au reste le tableau du mouvement du commerce extérieur en juillet 1893, contenu dans ma lettre du 31 août dernier, dénotait une sérieuse amélioration. Voici l'estimation des quintaux métriques : *Exportations*, 62.600.000 florins (+ 900.000). — *Importations*, 52.100.000 florins (— 4.100.000). Du 1er janvier au 31 juillet, les Exportations se sont élevées à 442 millions de florins, et les Importations à 385 millions ; le solde de la balance commerciale ressort ainsi à 57 millions de florins en faveur de la Monarchie, au lieu de 36 millions pour la période correspondante de 1892, soit une plus-value d'environ 57 0/0.

Le Ministre des finances hongrois vient d'abaisser, dans de notables proportions, le prix de l'argent extrait des mines du pays. Toutefois, pour ne pas frapper trop brutalement l'industrie minière, la réduction n'entrera en vigueur qu'à partir du 1er janvier 1894, en se répartissant sur plusieurs exercices. D'après les instructions données, à cet effet, à l'Administration des mines, l'argent produit qui était acheté jusqu'à présent à raison de 90 florins le kilogramme, sera payé 57 florins à partir du 1er janvier 1894. Mais les anciennes mines qui jouissent d'une subvention de l'Etat toucheront, à titre exceptionnel, jusqu'au 31 décembre de la même année, une subvention de 22 florins à laquelle les nouvelles entreprises n'auront pas droit.

Enfin, pour éviter toute fraude et pour qu'on ne puisse glisser, dans les livraisons, de l'argent étranger, l'Administration a décidé que le prix maximum à payer ne devrait en aucun cas excéder la moyenne de la période de 1888 à 1892.

Informations Économiques et Financières

Situation de la Dette flottante autrichienne. — A fin août 1893 il y avait en circulation : 1o) D'après les états de la Banque d'Autriche-Hongrie : *Obligations hypothécaires partielles*, *a*) 25.450 fl. ne portant pas intérêts, — (comme le mois précédent), — *b*) 51.733.150 florins (— 10.936.750 fl.) à 6 mois, rapportant 3 0/0, — *c*) 44.108.000 fl. (+ 7.479.000 fl.) à 3 mois, rapportant 2 1/2 0/0, — soit, au total, 95.866.600 fl. (ou — 3.457.730 florins par rapport à juillet 1893) ;

2o) D'après les statistiques des deux Commissions de contrôle relatives aux *Billets d'Etat* : 65.679.213 florins en billets de 1 fl., — 136.805.700 fl. en billets de 5 florins, — 113.643.800 fl. en billets de 50 fl., — soit, au total, 316.128.713 fl. (ou + 3.458.034 fl. par rapport au mois précédent).

Ces divers facteurs nous donnent un total général de 411.995.313 florins (soit 284 florins de plus qu'à la fin de juillet).

Le Mouvement des Chemins de fer austro-hongrois en juillet et pendant les sept premiers mois de 1893. — Pendant le mois de juillet dernier le réseau austro-hongrois ne s'est pas étendu. Le nombre des voyageurs transportés s'est élevé à 14.464.759 et la quantité de marchandises à 8.032.739 tonnes ; les recettes ont atteint 27.382.938 florins, soit 976 florins par kilomètre.

En juillet 1892, le mouvement avait été de 14.038.238 voyageurs et 7.718.745 tonnes de marchandises, avec 26.642.476 florins de recettes, soit une recette kilométrique de 958 florins.

Il résulte de la comparaison de ces données une plus-value de 1,9 0/0 en faveur de juillet 1893.

Pour les sept premiers mois de l'année 1893 les

recettes s'élèvent à 174.939.734 florins, contre 166.204.463 florins pour la période correspondante de 1892; c'est là une plus-value de 8.735.271 florins en faveur de l'année courante.

La largeur du réseau austro-hongrois étant de 28.015 kilomètres en 1893, contre 27.745 kilomètres en 1892, la recette kilométrique pour la période de janvier à juillet ressort à 6.245 florins, au lieu de 5.991 florins en 1892, soit 254 florins de plus. En basant sur ces chiffres le rendement de l'année entière, on trouve 10.706 florins de recette kilométrique, contre 10.270 florins en 1892; l'augmentation serait ainsi de 436 florins ou de 4,4 0/0.

L'Exportation des sucres en Autriche-Hongrie en 1892-93. — Pendant la dernière campagne, l'exportation des sucres de la monarchie s'est élevée à 1.654.411 quintaux métriques de sucre brut, et 2.831.396 quintaux de sucre raffiné; 2.596.930 quintaux métriques de sucre raffiné (contre 2.172.523 quintaux) et 1.489.114 quintaux de sucre brut (contre 1.998.782) s'appliquent à l'Autriche; tandis que 234.467 quintaux métriques (contre 111.342) de sucre raffiné et 165.297 quintaux (contre 149.777) de sucre brut s'appliquent à la Hongrie.

Voici les pays de destination, avec la comparaison des deux dernières campagnes :

	1892-1893 (Quintaux métriques)		1892-1893	
	Sucre raf.	Sucre brut	Sucre raf.	Sucre brut
	—	—	—	—
Allemagne......	80.407	600.353	86.474	1.329.223
Hambourg......	243.535	554.477	480.767	463.308
Pays-Bas.........	»	2.000	»	23.500
Suède et Norwège	14.127	»	11.886	»
Russie...........	37.618	»	»	»
Roumanie.......	58.946	»	33.804	»
Serbie..........	47.829	»	35.515	»
Turquie.........	60.442	»	53.076	»
Trieste (transit..	378.181	»	283.174	»
Italie...........	194.957	45.300	177.154	88.320
Suisse...........	335.337	2.000	176.248	»
Angleterre......	978.800	277.119	749.451	70.431
Amériq. du Nord	535	7.865	307	24.000
Levant..........	124.581	»	66.170	»
Indes orientales.	15.720	»	101	»

On constate une augmentation pour l'exportation du sucre raffiné vers les pays du Danube, le Levant et la Turquie. Les chiffres ont doublé, d'autre part, pour la Suisse et l'accroissement est considérable pour la Russie.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 16 septembre 1893.

La tendance du marché a été excellente toute la semaine, et les réalisations de bénéfices, assez nombreuses après l'abaissement du taux de l'escompte à Londres, n'ont pas exercé d'action déprimante sur la cote.

On confirme officieusement que MM. Steinbach et Wekerlé se sont entendus pour la rédaction des projets de loi relatifs au remboursement des billets de 1 florin et à l'introduction dos couronnes, à soumettre aux deux Parlements dès leur rentrée.

La *Banque Hongroise d'Escompte et de Change*, de Budapest, a publié son bilan semestriel : les bénéfices nets s'élèvent, pour les six premiers mois de l'année, à 696.178 florins, soit 238.444 florins de plus que pour la période correspondante de 1892.

D'autre part, la *Banque commerciale hongroise*, de Budapest, a réalisé, pour le premier semestre 1893, un bénéfice net de 891.355 florins, correspondant, au prorata, à 17,82 0/0, contre 17,85 0/0 en 1892.

On prétend que la *Banque des Pays-Autrichiens* prépare plusieurs affaires nouvelles, entre autres l'émission de la seconde fraction de l'Emprunt bulgare.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clòture des six dernières semaines

VALEURS	11 août	18 aout	25 aout	1 sep.	7 sep.	15 sep.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or..........	118 70	118 80	118 25	118 60	119 30	119 60
— — Argent.....	96 25	96 15	95 95	96 55	97 10	97 30
— — Couronne..	96 30	96 05	96 ..	96 50	96 65	96 75
Hongrie Rente Or..........	115 50	115 75	115 75	115 85	116 05	116 60
— Emp. Ch. de fer...	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne...	93 40	93 95	93 75	94 27	94 20	94 35
1860 Billets..................	146 50	146 ..	145 ..	115 25	115 50	145 25
1854 —	147 50	147 50	147 25	147 25	147 25	147 50
1864 —	192 50	192 25	192 ..	192 25	192 25	194 ..
Hongrie billets..............	149 25	148 75	148 75	149 ..	149 25	150 50
Danube Reg-Bill...........	127 50	126 50	126 50	126 50	126 50	127 ..
Banques (Actions)	—	—	—	—	—	—
Depositen-Bank.............	224 »	224 ..	224 ..	224 ..	224 ..	224 ..
Autriche Boden-Credit.....	416 »	416 50	411 ..	416 ..	418 ..	424 ..
— Crédit action.....	334 10	335 20	336 70	335 50	337 ..	339 40
— Hongrie Bank....	977 »	978 ..	978 ..	987 ..	982 ..	984 ..
Vienne Bank-Verein........	120 50	120 ..	118 70	120 20	120 20	123 ..
Verkehrsbank................	174 »	174 ..	174 ..	171 ..	171 ..	171 ..
Hongr. Credit-Bank........	416 50	415 20	405 70	409 50	415 ..	414 20
Anglo-Bank..................	149 »	149 20	147 70	150 ..	150 50	152 ..
Vienne Union-Bank........	248 50	248 20	247 ..	250 ..	250 50	253 50
Autriche Lænderbank......	242 90	240 20	237 70	243 50	245 50	250 50
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—
Vienne Bau-Ges.............	128 »	126 ..	125 ..	126 ..	128 50	130 50
All. Autr. Bau-G............	108 »	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap............	389 »	395 ..	398 ..	402 ..	403 ..	407 ..
Autr.-Hongr. Lloyd.........	435 »	445 ..	445 ..	442 ..	443 ..	455 .
Tabac Turc..................	186 »	189 70	187 ..	190 ..	191 50	188 50
Autriche Alpine.............	53 70	53 50	52 70	53 50	53 10	54 ..
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—
Bohême-West...............	377 50	383 50	382 50	382 ..	385 ..	381 ..
Buschtherader-B...........	443 »	444 ..	439 ..	445 ..	446 50	453 50
Lemberg-Czernowitz.......	255 75	257 25	255 50	255 50	255 ..	256 75
Ferd.-Nord..................	2885 »	2875 .	2870 .	2872 .	2875 .	2875 .
Autriche Nord-West.......	211 50	211 50	211 ..	212 50	214 20	215 70
Staatsbahn..................	302 60	300 70	295 ..	300 10	303 ..	306 ..
Lombard.....................	103 70	102 90	101 70	105 50	105 90	104 ..
Lokalbahn....................	202 »	199 50	199 50	201 ..	201 50	204 50
Changes	—	—	—	—	—	—
Sur Francfort...............	61 47	61 57	62 02	61 68	61 25	61 72
— Londres................	126 »	125 95	126 85	126 05	125 90	125 75
— Paris....................	49 62	49 70	50 ..	49 80	49 80	49 75
— Amsterdam............	103 50	103 70	104 50	103 85	103 90	104 ..
Napoléons d'or.............	9 93	9 94	10 10	9 97	9 97	9 96
Marknoten..................	61 47	61 57	62 02	61 68	61 65	61 72

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 15 septembre 1893.

La Question de l'Argent. — La Ligue Libre-Echangiste. — Ouvriers et Patrons. — Une nouvelle Revision.

Un de nos confrères les plus distingués en matière d'économie financière, le *Moniteur des Intérêts Matériels*, consacre à la question de l'argent-métal un article, dont nous citerons la conclusion, sans la commenter :

Il est donc bien évident qu'une nouvelle Conférence monétaire internationale est inutile comme continuation de la Conférence de 1892, réunie sur l'invitation ancienne et avec l'ancien programme. Cette réunion serait même impossible. S'il en fallait une dernière preuve, il suffirait de relire la déclaration du premier délégué des Etats-Unis tout au commencement des travaux :

« Notre pays maintient l'étalon d'or. C'est la loi actuelle, et c'est l'intention bien arrêtée et la politique des Etats-Unis de maintenir également l'argent et l'or dans la circulation. » Peut-on, après le récent vote de la Chambre des députés de Washington, considérer encore que cette déclaration de M. Allison soit l'expression correcte de la vérité actuelle? Jusqu'à quel point la grande république reste-t-elle attachée à la doctrine de la double circulation monétaire de l'or et de l'argent? S'il y a évolution, les Etats-Unis doivent le dire, et l'Europe, la Grande-Bretagne et les Indes notamment, doit riposter en disant si cette évolution vers l'or monnaie universelle ne lui inspire vraiment aucune inquiétude.

Bref, le temps n'est plus aux palliatifs s'accordant avec

l'usage de l'argent aux Indes, aux Etats-Unis et dans les pays d'Europe qui acceptent encore le métal blanc. Il faut des résolutions plus complètes, positives ou négatives. Et, s'il convient de réunir une nouvelle Conférence, ce ne peut être que sur une nouvelle déclaration des Etats-Unis. A eux il appartient de savoir s'ils veulent risquer un échec diplomatique possible du côté de l'Angleterre, sous le ministère Gladstone, pour provoquer une dernière discussion sur le bimétallisme international avant d'entamer la lutte pour l'or. A eux, à eux seuls, l'Inde ne pouvant agir, appartient l'initiative.

Dans le courant du mois dernier, une Ligue internationale pour la liberté du commerce s'est constituée à Anvers. C'est le Congrès sur la législation douanière et la réglementation du travail qui a eu l'idée de fonder cette nouvelle Ligue.

La Ligue internationale a pour but de centraliser en son bureau d'Anvers tous les efforts des Ligues et Associations libre-échangistes de chaque nation; elle se propose de recueillir et d'analyser les statistiques qu'elle se procurera de tous côtés, elle demandera et enverra à chaque Association affiliée les documents qui pourront aider à la lutte; ellle s'efforcera, dit son programme, « par un examen minutieux des statistiques, de renverser les théories des protectionnistes qui prétendent démontrer, par ces statistiques, que pour augmenter la richesse publique et celle de chacun, il faut paralyser l'industrie et entraver l'échange des produits. »

Dans notre dernière correspondance nous avons annoncé le Referendum organisé par le Syndicat général des ouvriers mineurs dans le but de faire décréter la grève des houilleurs. Cette manifestation n'a pas donné les résultats qu'en attendaient les promoteurs. Sur environ 25.000 ouvriers qui pouvaient être admis au scrutin, dix à douze mille, à peine, ont voté. Or, la limite d'âge minimum pour prendre part au vote est de 16 ans; mais tout semble indiquer que les Comices électoraux ouvriers admettront des travailleurs plus jeunes encore. En attendant, les meetings commencent à se multiplier. Rien que pour la commune de Jumet, l'Union Eureka en organise quatre cette semaine. Une entente semble exister entre les mineurs du Borinage, ceux du Pas-de-Calais et ceux de Charleroi. Le Comité de la Fédération nationale s'est du reste réuni lundi à Charleroi. Il a conseillé de ne pas introduire de grèves partielles, mais d'attendre le signal de la Fédération.

Aux réunions des Conseils de l'industrie et du travail de Wasmes et de Quaregnon, les membres patrons ont déclaré ne pouvoir accorder d'augmentation en ce moment. A Paturages, l'assemblée n'était pas en nombre: on ne connaît pas le résultat des délibérations des autres Conseils.

Ajoutons que les charbonnages sont encore bien fournis en gailleteries; quant au menu, la production est actuellement insuffisante.

Le parti radical socialiste belge se montre peu satisfait du nouvel article 47; il se propose de recommencer une campagne en faveur d'une autre revision à bref délai. Nous demandons quelques années de répit, et tout porte à croire que nous les obtiendrons.

Informations Économiques et Financières

Budget Belge des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1893. — Les recettes extraordinaires sont évaluées à 8.388.000 francs et proviennent notamment d'un prélèvement de 5 millions sur les fonds de la caisse de remplacement au département de la guerre, de 1.700.000 francs délivrance de titres de la Dette publique dont l'émission est autorisée pour le règlement du prix de construction de chemins de fer, de 748.000 fr. produit de la réalisation de rentes appartenant à l'Etat, de 500.000 francs intérêts et dividendes des actions de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, etc.

Les crédits ouverts pour dépenses extraordinaires se montent à 47.122.895 francs, dont 13.014.685 francs pour le Ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics (4.300.000 francs pour les chemins de fer en construction, 3.830.600 francs pour les travaux hydroliques et le reste pour la voirie, les routes et bâtiments civils et l'industrie), 14.947.000 francs pour le Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes, 17.260.000 francs au Ministère de la guerre et le surplus aux autres départements.

Il est, de plus, ouvert :

1° Au ministère des finances, un crédit de 500.000 fr. pour le paiement des annuités souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des Chemins de fer vicinaux et souscriptions nouvelles; 2° au ministère des finances, un crédit de 2 millions de francs pour l'exécution de la convention du 3 juillet 1890, approuvée par la loi du 4 août suivant (prêt à l'Etat indépendant du Congo); 3° au ministère des chemins de fer, postes et télégraphes, un crédit de 440.000 fr. destiné au règlement définitif du prix de rachat de la concession du chemin de fer de Lierre à Turnhout et des intérêts et des frais auxquels l'Etat a été condamné par jugement du Tribunal de Bruxelles en date du 25 mars 1893.

Emprunt de la Commune de Saint-Gilles. — La commune de Saint-Gilles a fait appel à la concurrence pour un emprunt remboursable en 15 ans. La soumission la plus favorable avait été déposée par la Banque de Paris et des Pays-Bas. Cette soumission faisait ressortir à environ 97 1/3 le prix d'adjudication pour du 3 0/0 remboursable en 15 ans.

La commune a trouvé ce prix insuffisant et a procédé, le 1er septembre, à la réadjudication. Un seul des trois soumissionnaires s'est représenté, c'est la maison Philippson-Horwitz et Cie; elle a maintenu son offre précédente, qui se trouvait être précédemment la plus basse, c'est-à-dire la moins favorable au Trésor Saint-Gillois.

Le Congrès de Législation douanière. — La deuxième session du Congrès international de législation douanière et du travail aura lieu le 20 juillet de l'année prochaine.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 16 septembre 1893.

Le parquet a offert une animation que nous ne connaissions plus. Le marché a été assez satisfaisant, sauf pour le Brésil, dont on s'explique la situation précaire en lisant les rares dépêches qui proviennent de ce pays. Nos Rentes ont été négligées. La Caisse d'Annuités a monté à 1.610. Au comptant, les lots d'Anvers ont été bien cotés. Les valeurs sidérurgiques ont été fermes. En charbonnages, rien d'intéressant. Les Argentins se sont soutenus : Catamarca a fait 160, Cordoba 97 75.

Les fonds étrangers n'ont donné lieu qu'à de rares transactions, sauf les Russes et les Turcs.

Anvers, 16 septembre 1893.

Les nouvelles du Brésil sont de plus en plus alarmantes; on ne vend pas encore trop sur notre place, par la bonne raison qu'il est difficile de trouver des acheteurs, mais on déplore amèrement le goût de certains spéculateurs pour les valeurs exotiques. Les Argentins se maintiennent. Les Provinciales ont été calmes. Les Mexicains se sont améliorés. L'Uruguay, le Venezuela et le Paraguay n'ont pas eu beaucoup d'amateurs.

En fonds Européens, signalons les valeurs russes. Le nouveau 4 0/0 a progressé. Les Turcs ont eu beaucoup d'acheteurs. Les Allemands et les Italiens sont offerts.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	11 août	18 août	25 août	1 sep.	8 sep.	15 sep.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0	102 75	102 70	102 65	102 55	102 50	102 55
— — 3 0/0	101 15	101 30	101 30	101 30	101 30	101 10
— — 2 1/2 0/0	92 75	93 30	93 50	93 50	93 35	93 50
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	25 »	25 »	23 »	22 »	21 »	21 50
— de Bruxelles	580 »	582 50	585 »	585 »	584 »	581 »
— de Charleroi	475 »	485 »	485 »	480 »	467 »	485 »
— Nationale	2940 »	2940 »	2945 »	2915 »	2898 »	2890 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	825 »	820 »	820 »	813 »	805 »	815 »
— Brux.-Lille-Calais	491 »	490 »	487 50	492 50	492 50	492 50
— Congo (p. d. f.)	300 »	325 »	325 »	327 50	330 »	330 »
Tramways Bruxelles (priv.)	280 »	282 »	279 »	285 »	287 50	291 50
Ch. de fer économiques	230 »	230 »	230 »	225 »	220 »	223 50
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	910 »	925 »	920 »	915 »	915 »	910 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1190 »	1190 »	1160 »	1150 »	1150 »	1150 »
Vieille-Montagne	460 »	459 »	447 50	443 »	425 »	434 50
Glaces de Moustier	800 »	800 »	810 »	850 »	850 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	309 »	309 »	305 »	315 »	315 »	322 50
Autriche papier	78 90	78 50	78 50	79 »	79 60	80 »
— argent	77 25	77 50	77 25	77 80	78 30	78 50
— or (1876)	97 60	97 35	96 50	97 50	97 70	98 20
Brésil 4 0/0	63 25	63 50	63 50	64 65	63 25	62 »
Egypte Unifiée	502 50	503 »	504 »	503 50	509 »	512 »
Espagne Extérieure 4 0/0	63 »	62 50	62 50	62 25	64 »	64 25
Hollandais 3 0/0	98 »	97 75	97 85	95 50	96 »	96 25
Hongrois or 4 0/0	94 20	94 35	93 45	94 50	94 30	94 70
Italie 5 0/0	86 »	85 75	84 25	81 ..	85 »	83 »
Portugais ext. 3 0/0	21 60	21 50	21 25	21 25	21 25	21 »
Turc 1 0/0	22 »	22 05	22 15	22 35	22 55	22 10
Canada Pacifique	390 »	390 »	372 50	397 50	397 50	397 50
Madrid-Saragosse	165 »	165 50	155 50	157 »	160 »	161 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	299 »	296 50	295 »	292 »	292 »	293 50
Varsovie-Vienne (act.)	493 »	489 »	489 »	496 »	496 »	500 »
Change sur Amsterdam	208 65	208 80	209 20	209 »	209 05	209 30
— sur Berlin	124 05	124 »	124 17	123 90	123 97	124 12
— sur Londres	25 35	25 35	25 39	25 35	25 31	25 28
— sur Paris	100 15	100 12	100 13	100 10	100 10	100 08
— sur Vienne	202 »	201 »	200 25	201 »	201 ..	201 »
— sur Italie	91 20	91 20	89 10	90 15	90 20	90 20
— sur Genève	99 80	99 80	99 80	99 95	99 95	99 95
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	61 90	62 »	61 »	61 50	63 »	63 75
Turc 1 0/0	21 25	21 35	21 35	21 70	21 75	21 75
Portugais 3 0/0	21 50	21 75	21 60	21 60	21 60	21 25
Egypte Unifiée	500 »	502 50	502 50	503 »	508 75	510 50
Change sur Paris	100 10	100 10	100 07	100 07	100 50	100 05
— sur Berlin	123 85	123 90	124 »	123 80	123 85	123 24
— sur Londres	25 35	25 35	25 40	25 31	25 31	25 28

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 14 septembre 1893.

La Situation Politique. — Protestations des créanciers de la Ville de Madrid. — La Crise cubéenne.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, qu'on avait considérablement grossi les incidents politiques; les troubles n'ont jamais eu l'importance que leur attribuaient certains organes, mais un examen attentif de la situation m'amène à formuler les réflexions suivantes :

Tout le mal provient des maladresses de l'Administration provinciale, de l'absence de direction et de méthode. Composées d'éléments hétérogènes, les autorités provinciales n'obéissent pas à un mot d'ordre unique ; on ne peut déplacer un préfet sans courir le risque de provoquer une crise ministérielle, et c'est là, malheureusement, une des conséquences de la politique des libéraux. Ajoutez à cela que M. Sagasta est un fataliste, au tempérament arabe, promettant tout à tout le monde, reculant de jour en jour et de mois en mois les solutions difficiles à poursuivre, — et vous comprendrez que des questions fort simples deviennent, au bout d'un certain temps, parfaitement insolubles.

Le Président du Cabinet espagnol est l'homme le plus accueillant de la terre ; allez à son petit lever, vous trouverez cinquante quémandeurs ou clients échelonnés depuis sa chambre à coucher jusqu'à la porte d'entrée, — en passant par le cabinet de toilette, — retournez à son *home*, à l'heure du déjeuner, vous entrerez dans une salle à manger encombrée de visiteurs ! M. Sagasta reçoit bien trois cents personnes par jour et, dans ces conditions, il ne saurait travailler à tête reposée. Au reste, on ne l'a jamais vu lire ; il procède par intuition, mais excelle à distribuer de l'eau bénite de cour. C'est là un système gouvernemental qui annihile toute direction.

Voyez ce qui se passe pour les Cortès : dans la crainte d'interpellations et de discussions orageuses, M. Sagasta recule à Noël la date de leur convocation; or, après Noël il y aura les fêtes du Jour de l'an, puis celle des Rois, si bien que le Parlement ne sera pas réuni avant la fin de janvier 1894 ! D'ici là, une foule de questions dormiront.

Malgré ces critiques, je maintiens mes appréciations antérieures sur l'avenir économique de ce pays ; le progrès est incontestable et les finances espagnoles sont en voie d'amélioration.

Par exemple, pour ramener la confiance des étrangers sur les entreprises espagnoles, il conviendrait de donner satisfaction aux créanciers de la Ville de Madrid, dont je vous ai jadis exposé les doléances.

Depuis plusieurs mois, j'avais négligé de vous parler des finances madrilènes, sur lesquelles un journal de la capitale, *El País*, vient d'attirer à nouveau l'attention. Le *País* a publié, ces jours derniers, trois lettres du représentant des créanciers francfortois adressées, respectivement, à MM. Gamazo, ministre des finances, Gonzalès, ministre de l'intérieur et Angulo, alcade de la ville.

Dans sa lettre à M. Gamazo, M. Klein (c'est le nom du représentant des créanciers) lui rappelle sa promesse d'obliger, d'accord avec le Ministre de l'intérieur, la municipalité à tenir ses engagements. Or, celle-ci ne remplissant pas son devoir, M. Klein demande à M. Gamazo de mettre à fin une situation intolérable qui pourrait avoir de graves conséquences au moment où le Gouvernement espagnol cherche à contracter un emprunt à l'étranger.

Il désire également que M. Angulo donne sa démission d'alcade.

La lettre adressée au Ministre de l'intérieur est conçue dans le même sens ; il aurait donné à M. Klein l'assurance qu'il avait les moyens de contraindre la municipalité à payer les intérêts de ses emprunts et pourtant, depuis deux mois, les créanciers n'ont pas reçu un centime.

Quant à l'alcade, M. Klein le somme, en termes énergiques, de faire honneur à la signature de la Ville.

Cette sommation est chaudement appuyée par le *País*, qui qualifie le procédé « d'escroquerie et de vol. » Ce journal affirme que le budget de la capitale est faux; que les impôts de consommation, étant plus élevés que partout ailleurs, les recettes devraient donner des excédents, et pourtant on n'a rien payé aux obligataires.

Bien mieux, la municipalité ne règle même pas ses fournisseurs.

Le journal précité dit que c'est une honte pour le pays.

Assurément, le Gouvernement ferait bien d'intervenir, car si, un jour ou l'autre, on veut contracter un emprunt à l'étranger, les adversaires de l'Espagne ne manqueront pas de parler des obligations de la Ville de Madrid. Bien qu'indépendante du crédit du pays même, cette affaire pourrait bien lui causer un préjudice considérable.

La nouvelle relative à une intervention des Etablissements de Madrid et de Barcelone dans la crise Cubéenne se confirme; les avances seraient faites sous forme de traites sur Londres, grâce auxquelles la Banque espagnole de la Havane se procurerait l'or dont elle a besoin.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 2 septembre (35 semaines)

	1890	1891	1892	1893
	Pesetas			
Andalous (891 kil.)	9.229.670	9.396.394	9.519.829	9.573.017
Nord de l'Espagne (1959 k.)	36.398.385	39.138.314	38.555.725	37.461.253
Asturies (741 kil.)	6.937.757	6.720.904	7.202.018	8.030.820
Lérida-Reus (103 kil.)	850.578	1.017.931	904.413	882.760
Almensa-Valence (460 kil.)	»	7.796.988	7.819.313	7.132.739
Saragosse (2672 kil.)	35.698.388	36.611.486	34.811.007	33.702.886

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations pendant les sept premiers mois de 1891, 1892 et 1893.

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	49.700.318	46 101.498	11.511.238
2. Métaux et leurs dérivés ...	20 648.093	20.115.181	14.131.751
3. Drogueries et produits chim.	33.783 986	30 972.331	31.880.027
4. Coton et ses dérivés	71.103.986	65.782.057	58.185.329
5. Autres textiles et leurs dériv.	19.521.018	21 658.056	16.631.746
6. Laine, filets et leurs dérivés	19.130.809	27.381.150	13.102.773
7. Soie et dérivés	10.211.711	12.760.468	10.592.506
8. Papier et ses applications ..	5.362.720	6 851 020	6.116.733
9. Bois et ses dérivés	27.051.075	33.476.306	25.353.959
10. Animaux et dépouilles	29.801.007	23.328.507	20 317.181
11. Mach., courroies et embarc..	29.102.913	10 641.541	23.820.921
12. Produits alimentaires	113.173.1[illegible]	97.776.119	107.849.815
13. Produits divers	4.261.932	3 997.831	2.883.342
14 Importations spéciales	39.146.315	57.118.977	36.089 129
Totaux	472.541.104	488.621 075	111.769.150

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	19.011.334	16.926 375	49.600.625
2. Métaux et leurs dérivés	68.580.763	81 166 959	65 525.329
3. Drogueries et produits chim.	16 689.115	15.958.616	16.717.158
4. Articles en coton manufact.	11.029.791	20.779.116	26.892.042
5. Art. des autres textiles manu.	2.107.133	3.376.501	3.612.192
6. Laine et ses dérivés	5.382 315	7.811 188	13 309.169
7. Soies et ses dérivés	1.923.087	3.616 977	2.212.600
8. Papier et ses applications ..	5.136.177	6.731.786	5.258.688
9. Bois	20.535.819	20.238.818	17.112.116
10. Animaux et dépouilles	26.733.282	23.109.031	21.575.509
11. Machines	618.117	291.721	285.112
12. Produits alimentaires	223.176.196	116.717.583	130.997.116
13. Divers	1.368.153	1.785 551	1.455.457
Totaux	435.624.972	381.513.552	358.853.113

Ce tableau rectifie, en les complétant, les chiffres publiés, d'après un télégramme de Madrid, dans notre précédent numéro.

La moins-value, par rapport à la période correspondante de 1892, est de 76.900.000 pesetas pour les *importations* et de 32.700.000 pesetas pour les *exportations.*

En ce qui concerne plus spécialement les grains et les farines, voici les chiffres comparatifs importations des sept premiers mois de chacune des années :

	1891	1892	1893
	Pesetas	Pesetas	Pesetas
Des Etats-Unis...	4.080	1.120	7.808.040
De France........	1.629.264	477.174	5.085.035
De Russie........	15.133.361	3.226.673	11.014.389
De Turquie......	2.157.433	1.814.105	9.371.748
Des autres pays..	2.524.904	328.736	17.597.406
Totaux.....	21.449.042	5.847.808	50.876.618

En examinant de plus près chacun des chapitres, on fait les constatations suivantes :

Importations. — Baisse : de 2 millions sur la catégorie n° 1, à l'exclusion des charbons minéraux et des pétroles, — de 6 millions sur la 2e catégorie, — de un million sur la 3e (huile de coco, graines oléagineuses, couleurs, parfumerie et essences). — Par contre, il convient de noter une augmentation de 2 millions sur l'importation des fécules industrielles.

Les catégories IV, V, VI et VII perdent respectivement 6 1/2, 5, 2 et 2 millions. Aucun changement sur le chapitre VIII, mais le chapitre IX perd 8 millions, le X, 3 millions, le XI, 17 millions.

Enfin, le chapitre XII accuse une augmentation de 13 millions.

Exportations. — La catégorie I (minerai de cuivre et de fer) accuse une plus-value de 2 millions 700 mille pesetas ; par contre, il y a environ 18 millions de baisse pour la monnaie d'argent, un million pour le fer en lingots et 5 millions pour les débris de cuivre. Le plomb gagne 2 millions et le mercure ne varie pas. Pour le chapitre IV, la plus-value est de 6 millions. Nous relevons le déficit le plus notable dans la catégorie XII, soit 15 millions 800 mille pesetas (vins).

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 16 septembre 1893.

La fermeté a encore dominé cette semaine, et les transactions ont été assez actives depuis deux jours. Au reste, les recettes continuent à progresser ; pour les douanes, la plus-value du mois d'août s'élève à 5 millions de pesetas environ, par rapport à la période correspondante de 1892.

Le Conseil des Ministres s'est occupé d'une réclamation des Etats-Unis s'élevant à 30 millions de réaux pour l'ancienne affaire Mora, mais, de son côté, le Gouvernement espagnol réclame, pour des affaires analogues, diverses indemnités dont le total atteint 6 millions de dollars.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	11 août	18 août	25 août	1 sep.	7 sep.	15 sep.
Dette Intérieure 4 0/0......	68 40	68 40	68 »	68 05	69 25	69 25
— Extérieure 4 0/0	75 30	75 65	75 30	75 50	76 75	76 95
Amortissable 4 0/0.........	77 40	77 90	77 50	77 55	78 »	77 75
Change sur Londres 3 mois	30 38	30 50	30 83	30 80	30 37	30 20
— sur Paris 8 jours..	19 95	20 50	21 50	21 35	20 25	19 60
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 44	68 45	68 »	68 32	69 20	69 23
— Extérieure 4 0/0.....0	75 30	75 50	75 22	75 55	76 55	76 76
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 25	108 25	107 70	107 90	108 25	108 50
— — 5 0/.	98 37	97 87	97 »	97 15	97 20	97 06
Change sur Paris..........	20 50	20 70	21 70	21 70	20 10	19 80

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 11 septembre 1893.

Retour du Roi et Convocation de la Chambre. — Le Budget de 1894. — La Situation Financière et le Change. — Le Chemin de fer Pirée Athènes-Péloponèse.

Des journaux annoncent le retour du Roi à Athènes pour le milieu de septembre ; mais cette nouvelle demande confirmation. En effet, la Chambre ne doit être convoquée qu'au milieu d'octobre, et il est par suite fort possible que le roi ne revienne que dans les premiers jours du mois prochain.

Dans tous les cas, ce ne sera que dans un mois que nous serons fixés sur les intentions de la Chambre et sur la tournure que vont prendre les événements.

En attendant, les journaux se livrent toujours aux mêmes polémiques fastidieuses et aux mêmes calculs sur le chiffre des partisans du Gouvernement à la Chambre. Ces calculs sont tout à fait incertains ; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il y a lieu d'espérer avec quelque fondement que les députés auront le patriotisme d'éviter les agitations intérieures qu'amèneraient de nouvelles élections et qui ne pourraient être que préjudiciables aux intérêts du pays.

La bataille s'engagera sur la convention financière de juillet dernier, que le Parlement aura à ratifier, et

sur le budget de 1894*;* ce budget disent les officieux, n'aura pas le caractère fictif des budgets antérieurs et se clorera en excédent, mais je crois nécessaire de formuler de nouveau les réserves que j'ai développées dans une de mes lettres précédentes.

Tout le monde a les yeux fixés sur les cours du change, qui malheureusement ne présentent aucune amélioration, malgré le développement des exportations et les excellentes récoltes ; celle des olives est, paraît-il, trois fois supérieure à celle de l'année dernière. La tension du change est due surtout à la circonstance que le commerce hellénique est débiteur depuis longtemps de sommes considérables vis-à-vis de ses correspondants de l'étranger, qui, en présence de la situation actuelle, se font rembourser dès qu'ils le peuvent et n'accordent pas de nouveaux crédits ; ce n'est qu'après une longue période de fortes exportations que ces arriérés pourront être liquidés et que la dépréciation des changes helléniques pourra cesser.

La Société du Chemin de fer Pirée-Athènes-Péloponèse vient de publier ses comptes pour le 1er semestre 1893. Les recettes se sont élevées à 2.192.558 dr., les dépenses à 2.242.365 dr.; il y a donc un déficit de 49.807 dr., qui est couvert par un solde de 303.006 dr. reporté de l'exercice précédent ; l'excédent de 253.199 dr. du compte de profits et pertes sera encore reporté.

La Société souffre des mêmes causes de perte que la plupart des entreprises helléniques; elle a une dette intérieure dont les intérêts sont payables en or, et la hausse du change rend ruineuses les obligations de cette nature. En outre, la Banque de Crédit général, qui est en pleine déconfiture, doit 1.475.594 dr. à la Société du Chemin de fer, qui aura sans doute à subir une perte importante sur cette somme.

D'ailleurs, l'entreprise est par elle-même très satisfaisante et donnerait sûrement des bénéfices si la situation générale s'améliorait ; les recettes de l'exploitation, pendant le premier semestre de 1893, ont été de 2.116.068 dr., en diminution de 3.055 dr. seulement sur celles du premier semestre 1892, et présenteront sûrement une augmentation considérable pendant le second semestre, à cause des excellentes récoltes.

Comme on a fait des économies sur les dépenses et que le change va très probablement s'améliorer, on compte sur un excédent et peut-être sur la distribution d'un dividende pour le second semestre.

Bourse d'Athènes. — Le marché est toujours très mauvais à la suite de la hausse du change, qui a de nouveau dépassé 170. Les fonds d'Etat, comme les actions des Banques, sont en réaction sur toute la ligne.

Les Finances publiques. — Les chiffres ci-dessous représentent les recettes et les dépenses effectuées sur le budget de 1892 jusqu'au 30 juin 1893 ; on sait que l'exercice 1892 ne sera clos qu'au 31 octobre prochain :

Recettes

Evaluations	Encaissements de juin 1893	Encaissements du 1er janv. 92 au 30 juin 1893	Arriérés au 30 juin 1893
—	—	—	—
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
103.499.592	983.716	101.716.558	11.820.546

Dépenses ordinaires

Du budget	En vertu de lois ultérieures	Total	Dép. payées jusqu'au 30 juin 1893
—	—	—	—
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
99.986.128	2.096.988	102.083.116	85.015.379
Total des dépenses ordinaires et extraordinaires			
99.989.128	14.331.725	114.317.854	96.270.276

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 14 septembre 1893.

L'Ambassadeur d'Italie à Paris. — La Visite de l'escadre anglaise. — La Situation financière et les Combinaisons du gouvernement. — Le procès de la Banque Romaine. — La Demission du Ministre de la Justice.

Nous possédons, depuis quelque temps, dans nos murs, M. Ressmann, qui a eu de nombreuses entrevues avec MM. Giolitti et Grimaldi.

On assure que l'ambassadeur d'Italie à Paris est très préoccupé des récents incidents et aussi du ton agressif contre la France des journaux connus par leurs attaches officieuses. Avec M. Grimaldi il s'est entretenu de la prochaine Conférence relative à la nationalisation des monnaies divisionnaires italiennes. M. Ressmann, qui représentera sans doute son pays à cette Conférence, croit, me dit-on, à un échec.

La presse fait grand bruit de la visite, annoncée pour le courant d'octobre, de l'escadre anglaise commandée par Lord Seymour, qui doit visiter les principaux ports, depuis Gênes jusqu'à Messine ; les gallophobes en concluent que l'Angleterre se préparerait à entrer dans la Triple-Alliance, et voudrait, en tous cas, se prêter à une contre-manifestation à l'adresse de l'escadre russe. Je vous donne ce racontar pour ce qu'il vaut : il témoigne, dans tous les cas, de l'état des esprits surexcités par les articles à sensation des journaux officieux.

On assure que M. Giolitti, après avoir cherché dans une autre voie un remède à la situation financière, aggravée par les moins-values de recettes depuis le commencement du nouvel exercice, en reviendrait à la théorie de l'augmentation des impôts ! Il doit évidemment en coûter à son amour-propre, car il n'a cessé de déclarer, du jour où il est arrivé au pouvoir, qu'une pareille mesure ne s'imposerait en aucun cas. Mais il est permis de se demander si le Cabinet actuel a suffisamment d'autorité pour faire voter des taxes nouvelles par le Parlement ? Pour ma part je ne le crois pas et je suis curieux de voir à quels arguments on aura recours pour vaincre les résistances qui ne peuvent manquer de se produire.

Quant au monopole des pétroles, dont je vous ai parlé à plusieurs reprises, il s'agirait de maintenir les prix actuels, en concédant aux concessionnaires le bénéfice des rabais du futur tarif et celui de l'augmentation de la consommation. Mais, lors même qu'on le présenterait sous cette forme, le monopole me semble difficile à introduire ; au reste les cours sont tellement variables qu'on ne pourrait établir des moyennes sans risquer de léser l'une ou l'autre des parties contractantes.

En attendant, la presse officieuse ne cesse de tonner contre le Syndicat italo-allemand qui vend de la Rente à tour de bras à Berlin et à Paris. Elle réclame une intervention du Gouvernement qui, — ainsi s'exprime le *Popolo Romano*, — « a le devoir de combattre par tous les moyens les opérations de Bourse susceptibles de ruiner moralement et matériellement le pays. »

Vous le voyez, c'est toujours la même antienne ! En attendant je voudrais savoir sur quelles places l'Italie pourra placer l'emprunt dont l'urgence augmente de jour en jour ?

Le légendaire procès de la Banque Romaine sera liquidé, paraît-il, le mois prochain ; l'acte d'accusation est accablant pour les deux principaux accusés, MM. Bernardo Tanlongo, gouverneur, et Cesare Lazzaroni, caissier principal. Voici les grandes lignes du travail de vérification auquel s'est livrée la Commission d'enquête qui fonctionnait depuis janvier dernier.

A la date du 20 décembre 1892, la circulation des billets inscrits pour 72.702.230 lire 50, s'élevait, en réalité, à 96.075.056 lire 38; au 10 janvier 1893, elle atteignait 135.122.413 lire 50. D'après ces données, la circulation illégale ressortait, au 10 janvier, à 60.784.792 lire 88.

D'autre part, à cette même date, il y avait un déficit de caisse de 28 millions dissimulé par l'ouverture des comptes courants à Bernardo Tanlongo, à Cesare Lazzaroni et à Michele Lazzaroni.

Les déclarations des accusés sont contradictoires en ce qui touche à l'emploi de ces sommes, mais ils prétendent les avoir dépensées pour sauver la Banque, en achetant la complicité de certains personnages.

L'acte d'accusation reconnaît que plusieurs hommes politiques recherchaient l'amitié de Tanlongo, sans connaître toutefois ses agissements, et dans la liste qu'il en donne, on relève les noms suivants : feu le ministre Depretis, l'ex-ministre Branco, MM. Chimirri, Nicotera, Cambray-Digny, Balestro, Cavallini, Cacchi, Giovagnoli, Lucca, Morana, Narducci, Papa, Zeppa, Tiltoni, Arbib, Elia, Fazzari, Mariotti, Pais, Sciarra, etc., etc.

Parmi ceux pour lesquels on a demandé des faveurs, se trouvent : les députés Arbib, Nicotera, Di San-Donato, Fortis, Franceschini, Ricciotti et Menotti Garibaldi, Comin, di Lieto, Maziale Capo, della Rocca, la femme-auteur Mathilde Serao, l'ex-khédive Ismaïl et une foule de journalistes.

Enfin, parmi les moins compromis, on cite : MM. Zanardelli, Visone, Giolitti, Luzzatti, Miceli, Branca, Bonghi, Dini, etc., etc.

Le procès qui va s'ouvrir nous réserve peut-être de nouvelles surprises : dans tous les cas, il fera ressortir, sans nul doute, quelques complicités morales.

Les journaux italiens, qui célèbrent si bruyamment les revues de Metz et de Strasbourg, se gardent bien de mentionner les mesures prises en Allemagne et en Autriche contre les vins italiens.

Et pourtant la Triple-Alliance ne paraît pas devoir s'étendre aux questions économiques! En effet, usant d'un droit inscrit aux traités, l'Allemagne a élevé de 20 à 25 marks, pour la nouvelle campagne, le droit d'entrée sur les vins italiens pesant 17 degrés. Cette décision atteint surtout les Marsala, et, en général, tous les vins de Sicile, chargés en alcool.

Quant à l'Autriche, les viticulteurs italiens ne cessent de se plaindre des difficultés qu'on leur crée pour l'introduction de leurs produits.

Malgré les nombreuses démarches faites auprès de lui par M. Giolitti, le Ministre de la Justice et des Grâces, M. le sénateur Santamaria, a maintenu sa démission. Le portefeuille a été offert au sénateur Armo, premier président de la Cour d'appel de Palerme.

Informations Economiques et Financières

Le Rétablissement de l'*Affidavit* pour le paiement du coupon italien à l'Etranger. — On lit dans l'*Economista d'Italia:*

« Un journal, croyant à tort qu'un décret royal est nécessaire pour rétablir l'*affidavit*, conclut, de la non-publication de ce décret dans la *Gazette Officielle,* que le Gouvernement en a abandonné l'idée.

« Pour faire cesser le malentendu, nous répéterons qu'un décret royal n'est pas nécessaire.

« Quelques jours avant l'échéance le Ministre du Trésor préviendra ses correspondants à l'étranger d'avoir à exiger, avec le coupon, la présentation des titres et l'*affidavit.*

« Ce système a déjà été employé par MM. Scialoia et Minghetti, quand ils étaient ministres.

« Pour donner, dans une certaine mesure, satisfaction aux porteurs étrangers, le Ministre peut augmenter le nombre des villes désignées pour la présentation des titres et la prestation du serment. Puis, quand cette double formalité aura été remplie, le paiement des coupons pourra être effectué, sans difficultés, dans les places et chez les correspondants habituels. »

Les Banques d'émission en Italie. — Le Conseil des Ministres est en train d'examiner le règlement relatif à la surveillance des Banques d'émission.

Deux projets ont été élaborés: l'un émanant du Département du commerce, réserve la surveillance à ce Ministère, tout en admettant la coparticipation du Ministère du Trésor ;

Le second projet, préparé par le Trésor, prévoit la surveillance directe par ce dernier Département.

Les deux projets diffèrent en ce qui concerne l'inspection des Instituts. Tandis que le Trésor voudrait établir des vérifications périodiques, le Ministère du Commerce voudrait revenir aux inspections permanentes.

La réunion plénière des actionnaires de la Banque Nationale, de la Banque Nationale de Toscane et de la Banque Toscane de Crédit, en vue de l'approbation des nouveaux statuts de la Banque d'Italie, devait avoir lieu le 28 septembre courant ; mais on annonce qu'elle sera remise au 5 octobre.

Les Taxes sur les affaires en Italie. — Ainsi que nous l'annonçait notre correspondant de Rome dans sa lettre du 7 septembre, les *taxes sur les affaires* accusent, pour les deux premiers mois de l'exercice courant, une moins-value de 1.674.928 lire sur la période correspondante de 1892-93.

Les *successions* seules sont en diminution de 1.452.058 lire. Ceci démontre l'inanité des calculs de l'Administration et, comme conséquence, les immeubles continuent à baisser de valeur.

On prévoit, — si les choses ne se modifient pas, — un déficit d'au moins 10 millions de lire pour les taxes sur les affaires, d'ici à la fin de l'année, par rapport à 1892-1893.

Société des Chemins de fer de la Méditerranée en Italie. — On dément le bruit d'après lequel cette Société ne distribuerait pas de dividende cette année, en outre des intérêts payés au capital à raison de 5 0/0.

« Les résultats définitifs du bilan, dit à ce propos le *Popolo Romano*, ne sont pas encore connus, car la comptabilité n'est pas bouclée. Au surplus, les résultats probables, déduction faite des dépenses connues, présentant une amélioration sur l'exercice antérieur, il y a lieu de supposer qu'on pourra distribuer un dividende comme on l'a fait les années précédendes. »

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	11 août	18 aout	25 aout	1 sept	8 sep.	15 sep.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 57	94 35	93 45	94 02	93 62	93 15
Ch. de fer Méditerranée act.	526 »	523 »	515 »	517 »	511 »	505 »
— Méridionaux act.	650 »	648 »	636 »	647 »	642 »	633 »
Banque Nationale act.	1261 »	1250 »	1240 »	1225 »	1210 »	1150 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	100 »
— Générale	301 50	297 75	286 »	285 »	277 »	265 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	318 »	315 »	309 »	309 »	306 »	300 »
Banque Immobilière	59 »	58 »	56 »	57 »	56 »	50 50
Crédit mobilier Italien	441 50	441 50	425 »	417 »	408 »	382 »
Eaux Marcia	1100 »	1108 »	1102 »	1105 »	1035 »	1058 »
Change sur la France	109 30	109 50	110 90	110 40	110 90	111 40
— sur Londres	27 68	27 72	28 13	27 94	28 05	28 20
— sur Berlin	135 50	135 25	137 40	136 70	137 35	138 25
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	94 52	94 35	93 50	94 05	93 62	93 12
Crédit Mobilier Italien	441 »	441 »	423 »	417 »	409 »	381 »
Chemins de fer Méridionaux	650 »	645 »	634 »	642 »	610 »	633 »
Change sur Paris	109 32	110 »	110 85	110 20	110 77	111 85
— sur Berlin	134 90	136 20	137 45	136 50	137 27	138 75

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 16 septembre 1893.

La situation ne s'est pas améliorée et les devises étrangères poursuivent leur mouvement ascensionnel. Pourtant, le Gouvernement fait tous ses efforts pour réagir en cherchant à rassurer l'opinion publique.

Je vous enverrai la semaine prochaine les chiffres officiels du Ministère du Trésor pour l'exercice budgétaire 1892/93; le déficit entre les dépenses et les recettes

effectives ressort à 14 millions, tandis que le bénéfice du Trésor est de 8 millions de lire.

L'assemblée des actionnaires de la Banque Romaine, convoquée avant-hier, pour examiner la situation créée par le refus de la Banque Nationale de rembourser les actions à 450 fr., a été des plus tumultueuses; on s'est séparé sans avoir abouti à un résultat pratique.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 14 septembre 1893.

La Révolution du Brésil. — Les Recettes douanières. — Les Colonies agricoles. — Le Cable du Zambèze. — Le Câble des Açores.

L'attention du public est occupée presque exclusivement par les événements révolutionnaires du Brésil, où nous avons des intérêts considérables.

Les télégrammes que nous recevons, et que vous avez également dans les mains, sont des plus laconiques et ne permettent pas de se faire une idée exacte de la situation, les câbles étant entre les mains de l'un des partis, qui ne laisse passer que ce qu'il veut bien laisser connaître. Mais, quelle que soit l'issue de la crise actuelle, on a les craintes les plus vives au sujet de l'avenir du Brésil; il paraît impossible que la République ne se fractionne pas en plusieurs petites Républiques et qu'elle ne s'engage pas dans des conflits avec ses voisins. Ces conséquences avaient été prédites par toutes les personnes avisées lors de la chute de Dom Pedro, et semblent être près de se réaliser.

Les chiffres définitifs des recettes douanières pendant l'exercice 1892-1893 viennent d'être publiés; les droits perçus pendant cet exercice s'élèvent à 10.854 contos, soit 54 contos de plus que les prévisions faites lors de la discussion de la loi du 20 mai 1893.

L'augmentation sur l'exercice précédent est de 789 contos. En se basant sur les chiffres du premier mois (juillet) de l'exercice 1893-94, l'*Economista* estime que le total des recettes de cet exercice s'élèvera probablement à 12.454 contos; ce chiffre serait encore plus élevé si on tenait compte de l'augmentation considérable survenue en août et si on la considérait comme devant durer. L'excédent de ce chiffre sur 11.400 contos doit être appliqué, comme vous le savez, à l'amélioration de l'intérêt des titres de Dette extérieure; il y aurait donc lieu d'espérer un accroissement de cet intérêt dès l'année prochaine.

Il convient, je crois, de ne partager qu'avec réserve les espérances de l'*Economista;* il est certain que les recettes des douanes sont très satisfaisantes, mais de grandes variations peuvent se produire d'un mois à l'autre et on a à compter avee des facteurs perturbateurs nombreux, tels que la révolution au Brésil et la crise de l'argent.

Je vous entretenais, dans ma dernière lettre, des sans-travail et j'exprimais l'idée qu'ils seront peu à peu attirés vers les travaux agricoles. Le Gouvernement s'est en effet, préoccupé de leur procurer des débouchés de cette nature; le Ministre des travaux publics s'est entendu avec M. José Maria dos Santos, grand propriétaire à Alemtejo, qui a consenti à céder 1.200 hectares de terres faisant partie de ses propriétés, qu'on divisera en 200 lots de six hectares et qui serviront à l'installation de 200 familles. Il suffirait de créer une dizaine de colonies agricoles de cette nature pour débarrasser Lisbonne d'une population qui est toujours prête à prendre part à des agitations révolutionnaires.

On annonce que le Gouvernement va signer une convention avec une Compagnie anglaise en vue de l'établissement de relations télégraphiques avc le Zambèze et de la construction de lignes télégraphiques dans cette colonie. Mais les informations sont contradictoires à cet égard; d'après les uns, il s'agirait d'un câble sous-marin; d'après l'*Economista* de la « African Transcontinental Cable Company, » qui veut mettre à exécution le projet de câble transafricain de Sir Cecil Rhodes et qui serait en négociations avec le Gouvernement portugais.

On ignore également la nature de la convention, mais elle donne déjà lieu à des polémiques, et l'on proteste contre l'idée de confier à une Compagnie étrangère l'établissement de lignes télégraphiques sur le territoire des colonies portugaises.

La Compagnie concessionnaire du câble des Açores songe maintenant à compléter son œuvre en prolongeant le câble vers l'Amérique du Sud et, d'autre part, en reliant Lisbonne à Bordeaux. Ce dernier embranchement serait fort utile, en permettant d'éviter les lignes espagnoles, qui fonctionnent si mal. Mais on doute fort que le Gouvernement français donne son autorisation à ce projet; il a déjà, il y a deux ans, refusé de permettre à une Compagnie anglaise d'atterrir un cable sur la côte de l'Océan; il n'y a pas de motif pour que les raisons qui l'ont déterminé à ce moment se soient modifiées depuis.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 6 septembre :

	30 août	6 sept.		contos
Or et Argent	7.634	7.637	+	3
Bronze	479	455	—	24
Prêts sur titres	3.797	3.801	+	4
Dettes du Trésor	10.526	10.832	+	306
Emprunts de Banque sur valeurs	35.299	35.356	+	57
Dépôts	1.835	1.581	—	257
Dividendes à payer	105	102	—	3
Bénéfices	1.282	1.301	+	19
Billets en circulation	50.728	51.290	+	562

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 12 septembre est de 241:333$338 reis pour Lisbonne; il a été de 190:924$210 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 50:409$128 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 194:669$441 reis pour 1893 et de 119:341$757 reis pour 1892, soit une augmentation de 75:327$684 reis en 1893.

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 35e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 79:127$000 reis, soit:

Voyageurs	43:698$000 reis
Transit	5:243$000 —
Marchandises	30:186$000 —
Total	79:127$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	43:902$848 reis
Transit	5:505$337 —
Marchandises	30:384$525 —
Total	79:792$710 —

Du 1er janvier au 2 septembre les recettes se sont élevées à 2.099.455$000 reis, en plus-value de 89:516$144 sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 12 septembre 1893.

L'Escadre russe à Toulon. — La Conversion du 6 0/0 or 1883. — Les Achats de céréales et la Situation monétaire. — La Colonisation du Turkestan.

Bien que mes lettres soient consacrées principalement à la chronique des faits économiques et financiers; je ne puis passer complètement sous silence la visite que l'escadre russe va faire à Toulon. Cette démonstration, qui intéresse profondément la politique européenne, a en effet pour les marchés financiers une importance de

premier ordre. Elle a été décidée à la suite des dernières élections françaises, qui ont démontré que le régime politique que vous vous êtes donné est désormais incontesté, et que la France entre dans une ère de stabilité et de tranquillité, ce qui permet à la politique extrêmement circonspecte de la Russie de manifester sans plus de réserves la sympathie de notre pays pour la France. Tout le monde salue ici avec enthousiasme le moment longtemps attendu avec impatience où les circonstances permettent de consacrer définitivement l'alliance de nos deux pays. Malgré les dernières agitations de l'Allemagne et de l'Italie, on ne partage pas en Russie les inquiétudes que manifestent certains journaux étrangers et on a une confiance parfaite dans la paix ; en effet, l'équilibre européen se trouve consolidé par l'entente de la France et de la Russie, qui font exactement contre-poids à la Triple-Alliance et enlèvent tout espoir de succès aux visées ambitieuses de la Triple-Alliance.

Je vous ai indiqué dans ma dernière lettre les conditions de la conversion de l'emprunt 6 0/0 or 1883 ; le programme de cette conversion vient d'être publié par les journaux officiels, et je n'ai rien à ajouter à mes derniers renseignements, si ce n'est que le prix d'émission est fixé à 97 1/4 0/0 et non à 97.

Le Gouvernement vient de prendre les dernières mesures relatives aux avances sur nantissements de céréales faites par l'Etat dans l'intérêt de l'agriculture à la suite de la rupture des relations commerciales avec l'Allemagne et de la cessation de l'exportation des grains. Ces mesures sont relatives à l'intervention des *Zemstvos* ou délégations provinciales.

La Banque de l'Etat, à l'aide de ses succursales, ouvre au zemstvo les crédits nécessaires pour délivrer des avances aux petits propriétaires, ainsi qu'aux communes rurales ; peu importe que la culture s'y fasse sous le régime de la communauté, ou que les ménages de paysans soient indépendants l'un de l'autre. Les zemstvos de districts serviront d'intermédiaires entre les emprunteurs et les banques pour la fixation du montant des avances et pour la remise de celles-ci. Ils seront également responsables pour les grains livrés en nantissement. En vue de faciliter les opérations, les comptoirs et les succursales de la Banque de l'Etat sont autorisés à remettre immédiatement aux zemstvos la moitié des sommes demandées, sans attendre l'autorisation de l'Administration centrale. Si c'est une commune entière qui emprunte, la répartition des avances accordées entre les ayants droit se fait sous le contrôle des autorités compétentes. Les zemstvos sont autorisés à délivrer des sommes correspondant aux trois quarts de la valeur locale des grains engagés, et cela au taux de 3 1/2 0/0 annuels, non compris les frais d'assurance, de dépôt, etc.

L'immobilisation des fonds que l'Etat est obligé de consacrer à ces avances a déterminé sur le marché monétaire un resserrement qui dure encore et qui va sans doute augmenter encore.

Les commerçants et les grands industriels du Turkestan ont présenté au gouverneur général de cette région une adresse dans laquelle ils exposent la nécessité de prolonger le chemin de fer transcaspien jusqu'à Taschkent, avec un embranchement sur Kokhand, Marghélan et Andidjan.

La demande en question a pour principal motif la situation sans issue où se trouve le commerce local au point de vue du transport des marchandises et des voies de communications. Celles-ci, desservant les régions du Syr-Daria et du Ferghana, deviennent d'année en année plus coûteuses et plus difficiles. La demande croissante des moyens de transports fait hausser considérablement les prix et l'insuffisance des premiers a souvent pour résultats qu'une masse de marchandises restent en route en temps indéfini.

Informations Économiques et Financières

Le Marché Monétaire. — La Banque Impériale de Russie a élevé le taux de l'escompte de 4 1/2 à 5 0/0.

Les Caisses d'Epargne. — Le tableau suivant résume le mouvement des dépôts aux Caisses d'épargne russes pendant le mois de juin 1893 :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrées 672.566 r. 77 ; sorties 560.312 r. 47.

Caisse d'épargne de Moscou : entrées 602.333 r. 49 ; sorties 481.081 r. 74.

Caisses d'épargne urbaines : entrées 11 millions 596.764 r. 87 ; sorties 8.138.321 r. 19.

Caisses d'épargne postales : entrées 1.993.318 r. 64 ; sorties 1.230.073 r. 87.

A la fin du mois, il restait 17.764.139 r. 60 c. (131.718 livrets) à Saint-Pétersbourg, 14.330.529 r. 86 c. (87.040 livrets) à Moscou, 218.770.360 r. 27 c. (835.919 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 23.852.679 r. 48 c. (193.235 livrets) aux Caisses d'épargne postales, soit en tout 274.817.709 r. 21 c. (1.297.912 livrets).

Augmentation du mois : 4.455.194 r. 50 c. (22.812 livrets) ; depuis le 1er janvier : 32.398.243 r. 06 c. (107.901 livrets).

Le Commerce avec la Chine. — D'après le *Journal du Ministère des finances*, le mouvement du commerce entre la Russie et la Chine, par la douane de Kiakhta, du 1er janvier au 1er mai 1893, a donné les résultats suivants :

Les exportations pour la Chine s'élèvent à 987.906 r. et accusent, comparativement à la période correspondante de 1892, une diminution de 387.219 r. Les exportations se répartissent comme suit :

	1893	1892
	Roubles	
Marchandises russes..........	465.993	708.289
Métaux précieux..........	398.728	451.062
Billets de crédit russes.........	47.044	89.179
Marchandises de provenance étrangère	76.141	126.595
	987.906	1.375.125

Par contre, les importations de Chine (4.226.269 r.) sont en augmentation de 306.553 r. Les articles que fournit la Chine se subdivisent comme suit :

	1893	1892
	Roubles	
Articles chinois	3.811.434	3.503.338
Articles mongols	35.343	43.347
Billets de crédits russes........	19.500	37.511
Articles importés par les Chinois dans les diverses villes de Sibérie..................	359.992	335.460
	4.226.269	3.919.716

Parmi nos exportations pour la Chine, les objets fabriqués (378.927 r.) jouent le rôle principal. Parmi les articles que nous fournit la Chine, le thé figure pour 3.717.006 r. (contre 3.431.154 r. en 1892).

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	11 août	18 août	25 août	1 sep.	8 sep.	15 sep.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	101 75	101 75	101 25	101 »	101 50
— III — ..	102 75	102 75	» »	102 »	102 12	102 »
Banque de Commerce extér.	291 »	288 50	287 50	287 »	286 »	285 50
— d'Esc. de St-Pétersb. .	462 »	463 50	450 »	452 »	452 »	451 »
— Intern. de St-Pétersb.	465 »	465 »	457 »	456 »	454 »	455 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	154 50	155 75	156 75	154 »	153 75	155 »
Grands Ch. de fer Russes. .	244 »	244 »	243 »	245 »	243 »	243 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	115 »	114 75	112 25	112 50	111 25	111 50
Change sur Paris	38 10	38 87	38 60	38 15	37 90	37 75
— sur Londres........	96 10	96 60	97 35	96 30	95 75	95 55

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 15 septembre 1893.

La Conférence monétaire. — Le traité de commerce entre la Suisse et le Portugal. — L'arbitrage au sujet des Finances péruviennes. — Règles douanières Suisses. — Le Jura-Simplon. — Deux Congrès. — Mort de M. Ruchonnet.

Une conférence a eu lieu le 9 septembre à Berne entre MM. Lachenal, chef du département des affaires étrangères, Hausser, chef du département des finances, et les deux délégués à la Conférence monétaire de Paris, MM. Lardy et Cramer-Frey. Dans cette Conférence, les instructions ont été données aux deux délégués.

La légation du Portugal a fait savoir au Conseil fédéral que son Gouvernement était prêt à entamer des négociations pour la conclusion d'un traité de commerce.

Le Conseil fédéral a transmis au département des affaires étrangères de la justice la double demande émanant des Gouvernements français et chilien qui voudraient soumettre à l'arbitrage du président du tribunal fédéral le conflit relatif aux finances péruviennes. Les deux départements ont émis un préavis en faveur de l'acceptation de cette demande, avec cette réserve, toutefois, que le Pérou serait entendu comme partie intervenante. Comme la France et le Chili paraissent accepter cette condition, on peut prévoir que le Conseil fédéral consentira à soumettre le litige au président du tribunal fédéral, M. Hafner, qui est venu à Berne, lundi, à propos de cette affaire.

La *Feuille officielle Suisse du Commerce* nous a fait connaître les règles douanières à suivre pour les marchandises qui transitent sur territoire étranger entre deux points du territoire suisse.

Toutes les marchandises, y compris le bagage des voyageurs, exportées de Suisse pour entrer en Suisse après trajet sur territoire étranger, sont soumises aux formalités de douanes ci-après : 1º Les marchandises de commerce transportées par char ou par chemin de fer doivent être expédiées avec passavant ; 2º Les effets de voyageurs, de même que les marchandises passibles de droits que les voyageurs portent avec eux, emballées dans des caisses ou dans des colis qui ne se prêtent pas à l'apposition de la fermeture douanière suisse, doivent être expédiés avec certificat pour réimportation en franchise ; 3º Les effets des voyageurs et les marchandises passibles de droits que les voyageurs ont avec eux, en valises, malles, paquets, etc., doivent être pourvus de l'étiquette de fermeture douanière suisse toutes les fois que la nature des colis le permet.

Ces étiquettes ne doivent être enlevées par les voyageurs qu'après la réimportation des colis en Suisse. Les colis qui, lors de la réimportation, n'auraient pas d'étiquettes et ceux dont l'étiquette ne serait pas intacte seront passibles des droits conformément au tarif des douanes. Sont en outre expressément réservées les dispositions des articles 50 et 51 de la loi fédérale sur les péages du 27 août 1851 concernant les contraventions en matière de douane et de leur répression. Les simplifications notables prévues aux chiffres 2 et 3 ci-dessus ne peuvent profiter aux voyageurs que s'ils présentent avant l'exportation les effets ou marchandises qu'ils ont avec eux au bureau de douane suisse de sortie, pour en demander l'expédition douanière.

C'est très compliqué, comme on le voit.

La *Nationalzeitung*, de Bâle, avait lancé le bruit de l'achat par l'Etat de Berne d'actions du Jura-Simplon. « L'État de Berne, écrit l'agence *Berna*, ne rentrera en scène que lorsque la politique fédérale des chemins de fer aura relevé le drapeau de la nationalisation. »

Signalons deux Congrès, pour n'en pas perdre l'habitude : le Congrès de l'Association géodésique et le Congrès contre la littérature immorale.

M. Ruchonnet, conseiller fédéral, est mort le 14 septembre. Il avait 58 ans. Il avait été président du Conseil d'Etat en 1878 et président de la Confédération helvétique en 1883 et 1884. La Suisse lui doit d'importantes réformes qu'il introduisit successivement comme Ministre de l'instruction publique, du commerce, etc. dans l'enseignement agricole, la gestion des Chemins de fer, etc. Il régularisa les eaux de Genève et fonda dans le canton de Vaud d'importantes institutions de crédit et d'épargne.

Informations Économiques et Financières

Le Chemin de fer du lac de Thoune. — Vingt et un actionnaires du Chemin de fer du lac de Thoune, représentant en tout 3.045 actions, se sont réunis au Casino. Ils ont décidé à l'unanimité d'user de tous les moyens possibles pour mettre fin aux agissements des baissiers. Une Commission de cinq membres a été élue dans le but de se mettre en relations, à ce sujet, avec le Conseil d'administration de la Compagnie.

La Sécheresse dans le canton de Soleure. — Le Gouvernement de Soleure vient de publier la statistique des conséquences de la sécheresse dans ce canton. D'après un rapport adressé par lui au département fédéral de l'agriculture, la récolte de foin de cette année représente le 27 1/2 0/0, celle de regain le 57 1/2 0/0, la récolte totale le 37 1/2 0/0 d'une récolte normale. En revanche, la qualité est de 20 0/0 supérieure à une qualité moyenne. Le nombre des têtes de bétail a déjà diminué de 10 à 15 0/0 dans le canton. Il s'élevait au début de l'année à 33.835 têtes. On prévoit que, dans le courant de l'hiver, la diminution totale sera au minimum de 25 0/0. Malgré cette réduction, il manquera, pour nourrir le reste du bétail, environ 100.000 quintaux de foin, qui devront être tirés du dehors.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	11 aout	18 aout	25 aout	1 sep.	8 sep.	15 sep.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	105 12	105 12	105 37	105 25	105 62	105 75
Fédéral 1887 3 ½ %	105 07	105 12	105 ..	105 ..	105 ..	105 25
— 1889 3 ½ %	103 »	103 ..	102 70	103 ..	102 37	102 75
— Ch. de fer 3 %	97 »	97 20	96 75	95 ..	95 75	95 85
Italien 5 %	86 75	86 50	81 50	85 15	84 25	83 55
Ottoman prior. 4 %	458 50	460 ..	461 ..	458 ..	462 ..	452 ..
Serbe Obrt. 5 %	371 »	361 ..	362 ..	366 ..	367 50	369 ..
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	118 50	118 50	120 50	123 50	125 50	121 50
Central Suisse	587 50	568 ..	566 ..	573 50	576 ..	583 ..
Nord-Est Suisse	530 50	521 ..	516 50	527 50	538 ..	512 ..
Union Suisse	372 »	363 ..	362 50	368 50	385 ..	385 ..
Salève	195 »	215 ..	210 ..	215 ..	210 ..	210 ..
Canada-Pacif. c. g	390 »	389 50	389 ..	396 50	399 50	394 50
Banques						
Banque de commerce	995 »	999 ..	997 50	1000 .	991 ..	1000 50
Union fin. gén.	525 »	520 ..	511 ..	523 50	524 ..	520 ..
Banque de Paris	617 50	616 ..	617 50	635 ..	646 ..	612 50
Crédit Lyonnais	766 50	773 ..	773 50	779 50	778 50	775 ..
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	493 50	494 50	495 50	497 50	501 ..	500 ..
Gaz de Marseille	1115 »	1115 »	1120 ..	1115 ..	1112 50	1115 ..
Gaz de Naples	585 »	585 ..	585 ..	580 ..	572 ..	570 ..
Gaz priv. Rio-Jan	512 50	511 ..	511 ..	510 ..	519 50	502 50
Ind. gén. du Gaz	762 50	765 ..	765 ..	765 ..	765 ..	765 ..
Lyon Eaux-Eclairage	520 50	522 50	526 ..	528 50	525 ..	522 50
Appareils électriques	540 »	520 ..	522 50	525 ..	530 ..	525 ..
Changes						
France	100 25	100 17	100 11	100 16	100 15	100 13
Bruxelles	100 13	100 07	100 07	100 05	100 05	100 05
Italie	91 50	91 50	90 ..	90 50	90 ..	89 50
Londres	25 40	25 39	25 39	25 35	25 31	25 30
Amsterdam	208 70	208 65	209 ..	208 95	208 95	209 25
Allemagne	124 »	124 10	124 15	124 ..	124 07	124 22
Vienne	202 25	201 ..	200 50	200 50	201 ..	201 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 16 septembre 1893.

Le manque d'affaires que nous constatons d'une façon générale sur la plupart des marchés européens, ne nous permet pas de nous départir du calme, qui est d'ailleurs notre caractéristique.

Les Chemins américains continuent à alimenter notre place, mais cela devient insuffisant. Le Jura-Simplon, qui avait fait 126, a baissé d'un point et demi. Le prix de Genève continue à être légèrement inférieur à celui des autres Bourses suisses et allemandes ; cependant, il paraît certain que le Gouvernement bernois achète des valeurs pour son compte.

En titres Européens, les Italiens ont été offerts.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 10 septembre 1893.

Les Mines de Cuivre d'Organa. — La Compagnie d'Exportation des Cigarettes Turques.

Dans une de ses dernières séances, le Conseil des ministres a approuvé le cahier des charges établi entre le Ministère de l'agriculture, des mines et forêts et M. de Catelin, relatif à la concession des mines de cuivre d'Argana, dont je vous ai entretenus dans ma dernière correspondance. L'on attend maintenant l'Iradé impérial sanctionnant cette décision du Conseil des ministres et qui sortira incessamment.

Selim Effendi, le ministre des mines et forêts, avait été, d'autre part, saisi de propositions concernant la même affaire par une autre groupe financier, en relations avec la maison Rothschild. Or, j'apprends que, malgré l'avis du Conseil des ministres, ce groupe fait encore des démarches pour obtenir la concession.

L'émission de la 1re série d'actions de la Turkish Regie Export Company a eu lieu à Constantinople.

Le capital se compose de 110.000 actions de 1 liv. t. chacune, dont 62.500 sont actions « A »; 47.000 actions « B », et 500 parts de fondateurs. Les actions A ont été prises ferme par le Syndicat qui a acquis les droits de fondateur, aux termes de sa concession. Les actions B et les parts de fondateurs constitutent la somme d'achat de la concession, y compris toutes les dépenses préliminaires. Les actions A, dont 40.000 vont être émises, recevront en tout premier lieu un dividende de 6 pour cent sur le montant nominal de l'action. Les actions B auront droit, ensuite, à un égal dividende de 6 pour cent. Lorsque les bénéfices excèdent le 6 pour cent, les actions A ont, en tout premier lieu, droit au 4 pour cent sur le surplus, et si les bénéfices excèdent la somme requise pour cette distribution, les actions B ont à leur tour droit au 4 pour cent. Lorsque les deux classes d'actions auront reçu le 10 pour cent de dividende sur le montant de leur valeur nominale, viendra le tour des parts de fondateurs, qui recevront la moitié des bénéfices nets au-dessus de 10 pour cent. L'autre moitié de ce surplus de bénéfices sera répartie au *prorata*, entre les actions A et les actions B, à conditions égales.

L'émission a eu le succès que l'on prévoyait.

Les chiffres exacts de la souscription sont les suivants :

	Actions
Souscriptions reçues à Constantinople........	58.304
— — dans les provinces	26.330
Total	84.634

Ces titres donnent lieu dès maintenant à un certain nombre d'opérations et s'échangent avec primes.

Informations Économiques et Financières

La Circulation monétaire. — Un lot de 33.000 liv. anglaises a été envoyé par la Banque ottomane à l'Hôtel des monnaies de Constantinople. Ces pièces anglaises seront fondues et converties en livres turques.

La circulation de billets de la Banque Ottomane. — On avait depuis longtemps la conviction que la circulation actuelle de banknotes de la Banque Impériale Ottomane est insuffisante à satisfaire les exigences du public, et l'on avait entamé, il y a quelques mois, des négociations avec le département du Trésor en vue d'obtenir la sanction du Gouvernement pour une augmentation de l'émission de banknotes. Ces négociations ont traîné en longueur jusqu'à une époque très récente et c'est seulement depuis peu de jours qu'elles paraissent devoir aboutir à un résultat. Les billets de la Banque Ottomane actuellement en circulation représentent une somme de 1.170.000 ltq. et l'on propose d'y ajouter 400.000 ltq., ce qui porterait le chiffre de l'émission à 1.570.000 ltq. environ.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	11 août	17 août	25 aout	1 sept.	8 sep.	15sep.
Tabacs Ottomans.........L.	16 62	16 85	16 60	16 85	16 93	16 67
Pièce	87 22	87 22	87 18	87 20	87 18	87 15
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	23 90	24 »	24 06	21 55	21 67	21 13
Parité à Paris...........Fr.	22 08	22 06	22 18	22 63	22 69	22 20
4 0/0 Intérieur............	85 90	85 90	85 90	85 90	85 90	87 »
Emprunt 1er groupe........	54 »	54 »	54 »	54 57	54 50	53 75
Chemins Ottomans..........	85 25	84 25	84 75	86 75	87 »	89 »
Crédit Ottoman ....L.	7 28	7 25	7 24	7 24	7 18	7 14
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 02	23 »	23 05	23 05	23 »	23 »
— sur Londres 3 mois.	109 50	109 75	109 75	109 75	109 75	109 50

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

La Société de Navigation à vapeur. — La première Compagnie bulgare de navigation à vapeur a été inaugurée la semaine passée dans une réunion de souscripteurs, où l'on a nommé le Conseil d'administration La nouvelle Société aura un capital de 2.000.000 de francs et elle recevra du Gouvernement un subvention égale au 9 0/0 du capital versé. On a déjà souscrit 1.300.000 francs. Il a été décidé de commander en Angleterre la construction de deux navires à vapeur dont l'un, de 1.200 tonnes, desservira les ports bulgares de Constantinople, pendant que l'autre, de 800 tonnes, fera le service de cabotage le long de la côte bulgare. Il paraît probable que ce dernier service sera rémunérateur, mais les steamers du Lloyd autrichien feront une concurrence formidable à la ligne de Constantinople. La formation de cette nouvelle Société témoigne de l'esprit d'entreprise des Bulgares, qui se manifeste également par les nombreuses Sociétés coopératives qui se forment dans toutes les parties du pays.

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 1er au 10 août	Du 1er janvier au 10 août	Par kil.
1893 (540 k.).....	88.345 98	2.833.880 25	163 60
1892 (540 k.).....	123.624 34	2.837.076 83	228 93
Différence en 1893.	—35.278 36	— 3.196 58	—65 33

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 89. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 24 Septembre 1893.

SOMMAIRE DU Nº 89

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 23 sept.	1.677.1	1.291.0	2.968.1	3.086.9	95	2½
1893 7 sept.	1.689.9	1.273.2	2.963.1	3.409.3	87	2½
1893 14 sept.	1.682.9	1.270.7	2.953.6	3.407.7	86	2½
1893 21 sept.	1.684.4	1.271.4	2.955.8	3.392.8	87	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 sept.	823.8	370.2	1.194.0	1.183.7	100	3
1893 31 août	693.2	311.4	1.004.6	1.188.0	85	5
1893 7 sept.	688.3	309.2	997.5	1.173.2	85	5
1893 15 sept.	686.5	308.4	994.9	1.159.7	86	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 21 sept.	697.5	»	697.5	662.5	105	2
1893 6 sept.	656.9	»	656.9	654.0	100	5
1893 13 sept.	672.2	»	672.2	643.9	104	4
1893 20 sept.	684.4	»	684.4	637.4	107	3½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 sept.	237.7	421.5	659.2	1.077.2	61	4
1893 31 août	216.7	341.9	558.6	976.1	57	4
1893 7 sept.	216.5	341.0	557.5	1.010.1	55	4
1893 15 sept.	216.5	341.0	557.5	1.022.5	54	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 15 sept.	61.9	50.1	112.0	393.3	28%	2½
1893 31 août	57.0	45.3	102.3	406.0	25	3
1893 7 sept.	57.4	45.3	102.7	389.2	26	3
1893 14 sept.	55.4	45.3	100.7	393.5	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 août	3.7	1.5	5.2	0.5	1040	8
1893 7 juill.	9.3	1.4	10.7	1.0	930	8
1893 14 juill.	9.3	1.3	10.6	1.0	1060	8
1893 7 août	6.7	2.8	9.5	1.0	950	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 17 sept.	190.2	126.4	316.6	858.9	36	5
1893 2 sept.	197.9	159.2	357.1	920.9	38	5
1893 9 sept.	197.9	155.8	353.7	925.5	37	5
1893 16 sept.	197.9	156.8	354.7	924.1	37	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 juill.	2.6	»	2.6	120.9	2	6½
1893 31 mai	2.1	»	2.1	113.7	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 17 sept.	79.6	186.7	266.3	391.0	68	2½
1893 2 sept.	59.4	175.3	234.7	392.9	59	5
1893 9 sept.	59.4	174.8	234.2	389.8	59	5
1893 16 sept.	59.4	174.8	234.2	388.3	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	197.6	27.7	225.3	574.2	39	5
1893 10 août	215.5	34.8	250.3	622.6	40	5
1893 20 août	215.6	33.4	249.0	562.0	44	5
1893 31 août	237.7	24.5	262.2	559.3	46	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 31 août	184.9	30.9	215.8	502.6	42	5
1893 10 août	188.1	26.8	214.9	584.6	37	5
1893 20 août	188.3	26.4	214.7	576.5	37	5
1893 31 août	(1)166.1	23.7	189.8	438.7	43	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 juill.	38.6	»	38.6	67.6	57	5½
1893 31 mai	34.0	»	34.0	63.8	53	5
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 7 sept.	7.6	19.5	27.1	261.1	10	6
1893 23 août	12.5	32.2	44.7	282.9	16	6
1893 30 août	12.5	32.9	45.4	284.0	16	6
1893 6 sept.	12.5	32.8	45.3	281.6	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 3 sept.	53.6	»	53.6	115.7	46	6
1893 12 août	64.6	0.1	64.7	140.8	46	5
1893 19 août	62.2	0.1	62.3	139.6	44	5
1893 2 sept.	59.8	0.1	59.9	139.9	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½
1893 16 août	1.519.7	16.9	1.536.6	3.916.0	39	4½
1893 1er sept.	1.535.0	16.7	1.551.7	3.957.4	39	5

(1) Dans ce chiffre ne sont pas comprises les opérations de la Banque Romaine, dont la liquidation va être opérée par la Banque Nationale.

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.8	28.4	57.1	50	4½
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 17 sept.	67.3	20.5	87.8	158.3	56	3
1893 2 sept.	70.3	14.9	85.2	165.7	52	4
1893 9 sept.	70.5	15.2	85.7	165.0	52	4
1893 16 sept.	70.5	15.4	85.9	163.6	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 22 sept.	6 462,5	2 612,0	9 074,5	14 246,5	63%
1893 7 sept.	6 002,4	2 491,1	8 493,5	14 424,0	59
1893 14 sept.	6 026,9	2 472,1	8 499,0	14 402,4	59
1893 20 sept.	6 027,3	2 471,3	8 498,6	14 384,5	59
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur:

Valeurs à trois mois	Plus	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 62	206 56	206 75	207 19	207 »
Allemagne.. —	4 %	122 75	122 50	122 69	122 81	122 69
Vienne-Tr.. —	4 %	197 75	198 50	198 75	198 50	198 50
Barcelone.. —	4 %	406 »	408 »	412 »	412 50	410 50
Madrid ..... —	4 %	406 »	408 »	412 »	412 50	410 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	256	258 »	259 »	258 50	259 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 ½ %	25 33	25 30	25 27	25 26	25 21
— ..... ch. court	3 ½ %	25 35	25 33	25 29	25 28	25 22
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 19 p.	0 12 p.	0 25 p.	0 12 p.	0 15 p.
Italie........ —	5 %	10 50p.	10 ..p.	10 12p.	10 75p.	11 25p.
Suisse....... —	4 %	0 19 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3462 77	3454 18	3450 71	3450 74	3446 59
Argent id. (le kil.).	218 89	123 08	124 18	126 27	123 63	122 »
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres......................		3 20	3 10	3 07	3 02	3 02
Souverains anglais.......		25 32	25 30	25 27	25 21	25 20
Banknotes..................		25 33	25 31	25 28	25 25	25 21
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
Amsterdam........	47 95	47 85	47 85	47 85	47 77	47 72
Anvers.............	100 10	100 07	100 07	100 50	100 05	100 07
Athènes............	168 50	167 »	166 75	166 90	167 65	168 32
Barcelone..........	20 70	21 70	21 70	20 40	19 80	20 70
Berlin	80 65	80 60	80 75	80 75	80 60	80 55
Bruxelles	100 12	100 13	100 10	100 10	100 08	100 11
Bucharest..........	100 40	100 30	100 25	100 05	99 95	99 75
Constantinople....	23 »	23 05	23 05	23 »	23 »	23 »
Francfort...........	80 67	80 55	80 70	80 72	80 52	80 60
Gênes...............	110 »	110 85	110 20	110 77	111 85	111 80
Genève..............	100 17	100 14	100 16	100 15	100 13	100 12
Lisbonne	673 »	681 »	683 »	688 »	697 »	684 »
Londres.............	25 53	25 56	25 50	25 50	25 46	25 45
Madrid	20 50	21 50	21 35	20 75	19 60	19 75
Rome.................	109 50	110 90	110 40	110 90	111 40	111 90
Saint-Pétersbourg	38 87	38 60	38 15	37 90	37 75	37 85
Vienne (à vue)......	49 75	50 05	49 85	49 85	49 80	50 05
— (à 3 mois)...	49 70	50 »	49 80	49 80	49 75	50 »

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 23 septembre 1893.

Le change italien préoccupe toujours, et avec quelque raison, notre marché. Il s'est élevé cette semaine jusqu'à 114 fr., pour revenir aujourd'hui aux cours moyens de la semaine dernière. Nous avions demandé ce que signifiait l'augmentation de 22 millions de lire constatée dans l'encaisse or de la *Banque Nationale d'Italie* et une dépêche publiée par l'*Agence nationale* (ancienne Agence Dalziel) nous a répondu par la dépêche suivante de Rome :

L'augmentation de l'encaisse or de la Banque Nationale est la conséquence de l'obligation de porter la réserve or à 40 0/0, comme l'exige la loi qui a constitué la *Banque d'Italie* qui, le premier janvier, prendra la suite de la Banque Nationale.

Cette dépêche contient une erreur, car la réserve de 40 0/0, par rapport à la circulation fiduciaire, prévue par la loi du 10 août 1893, ne doit comprendre que 33 0/0 de monnaies métalliques ayant cours légal en Italie, de monnaies étrangères admises au cours légal dans le Royaume ou de barres d'or. Pour le surplus, c'est-à-dire 7 0/0, elle pourra être composée de lettres de change sur l'étranger, la partie métallique des créances devant comprendre au moins 3/4 d'or, ce qui signifie que l'encaisse or devra être d'environ 24.75 0/0 de l'ensemble de la circulation. Or, l'encaisse or dont la *Banque Nationale d'Italie* dispose en ce moment, est déjà et de beaucoup supérieure à la proportion fixée par la nouvelle loi.

D'ailleurs, nous avons, aujourd'hui, une explication toute naturelle de cette augmentation surprenante : la *Banque Nationale* est chargée de la liquidation de la *Banque Romaine*, de trop célèbre mémoire. Son encaisse du 31 août s'est augmentée de l'encaisse or qui existait dans les caisses de cette dernière Banque, ainsi qu'on pourra le constater en comparant les bilans de la *Banque Nationale* et des *Instituts d'émission* arrêtés à cette date. (Voir la première page.)

Nous n'avions reçu, samedi dernier, que le bilan du 31 août de la *Banque Nationale* et l'augmentation de l'encaisse or nous étonnait, parce que nous n'avions pu établir de comparaison avec les *Instituts d'émission* dont les bilans au 31 août ne nous étaient pas encore parvenus. En étudiant les chiffres d'ensemble que nous donnons cette semaine, on verra qu'en effet les *Instituts* ont perdu, en or, ce que la *Banque Nationale* a gagné, et, en outre, que la circulation fiduciaire de ces Etablissements a perdu 138 millions de lire de billets de la *Banque Romaine* retirés de la circulation.

Mais cette petite mutation n'a aucune importance au point de vue de la situation extérieure de l'Italie et ne doit plus servir de prétexte aux nouvelles de puissantes interventions qu'on a fait circuler à la Bourse de Paris.

La *Banque d'Angleterre* ayant réduit son escompte à 3 1/2 0/0, le chèque sur Londres s'est de nouveau

abaissé et nous le trouvons à 25 21 en fin de semaine. Ce cours ne permet plus l'exportation de l'or français nous constatons qu'en effet, l'encaisse or de la *Banque de France* s'est augmentée de 1.400.000 francs d'un bilan à l'autre.

Les changes espagnols sont encore en hausse et les devises sur Madrid et Barcelone à 410 50 présentent une perte de 2 points par rapport à la semaine précédente. C'est l'indice d'une mauvaise tendance.

Le Rouble reste sans changement appréciable et il en est de même pour la *Valuta*, qui a monté au commencement de la semaine pour revenir, en clôture, à ses cours de samedi dernier.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

L'encaisse or de la *Banque de France* s'est augmentée, cette semaine, de 1.419.000 francs provenant exclusivement de la circulation de Paris et des départements. L'encaisse argent s'est également augmentée de 707.000 francs, déduction faite d'un envoi de 320.000 francs en Suisse.

La circulation des écus en France suit un courant presque invariable : Paris rend chaque semaine des millions à la Banque (2.127.000 francs cette semaine) et la province, au contraire, en réclame une quantité presque équivalente. Le drainage de la province s'effectue surtout par les Compagnies de Chemins de fer, qui centralisent leurs recettes à Paris et déposent les écus à la Banque. Mais, par contre, la Caisse centrale est obligée périodiquement de renouveler les approvisionnements de ses succursales.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value d'entrées de 6.750.000 francs ; la circulation ayant rendu 5.450.000 francs, l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 12.200.000 francs.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées			Sorties	
14 sept. achat en barres	£ 13.000	14 sept.	Espagne. £	9.000
15 — Brésil........	66.000	15 —	— ...	25.000
» — Autriche......	21.000	—	Egypte....	25.000
18 — Australie......	104.000			
19 — Egypte.......	125.000	Excédent des entrées.		270.000
Total des entrées.	329.000	Total égal..........		329.000

La situation, à Washington, ne s'est pas modifiée : on croit toujours que le Sénat votera finalement l'abrogation pure et simple de la loi Sherman à une majorité de quelques voix ; mais on croit aussi que le Président prendra des mesures immédiates pour donner une satisfaction aux intérêts des Silvermen.

Les directeurs de la *Banque d'Angleterre* paraissent, cette semaine, plus rassurés sur les conséquences de ces mesures pour le marché anglais.

La *Banque d'Allemagne* a encore perdu, cette semaine, 1.800.000 fr. d'or et sa circulation s'est elle-même réduite de 13.500.000 fr. Ce n'est pas un signe de reprise des affaires.

La circulation de la *Banque d'Autriche* a, au contraire, augmenté de 12.400.000 fr., sans changement pour l'Encaisse.

La *Banque de Belgique* a encore perdu, d'un bilan à l'autre, 2 millions d'or, tandis que sa circulation s'est majorée de 4.300.000 francs. La proportion de l'encaisse métallique à la circulation se trouve, maintenant, réduite à 26 0/0, contre 28 0/0 l'année dernière à pareille époque. Ce n'est pas absolument brillant.

A signaler une perte de 2.600.000 fr. d'or par la *Banque de Bulgarie* et une augmentation de 1.500.000 francs d'argent.

La *Banque Impériale de Russie* a une augmentation de 15.300.000 fr. pour l'or et de 41.400.000 fr. pour la circulation fiduciaire.

Les chiffres d'ensemble, pour la totalité des Banques d'émission de l'Europe, sont, aux derniers bilans connus, de 6.027 millions de francs d'*or*, de 2.471 millions d'*argent* et de 14.384 millions de *billets*.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Les importations d'or aux Etats-Unis se poursuivent avec la régularité que nous avions prévue. Cette semaine, nous avons à enregistrer une entrée de 7 millions 426.438 dollars, sur lesquels l'Angleterre figure à elle seule pour le chiffre de 6.450.377. Depuis le 1er janvier les importations totales atteignent le chiffre de 51.675.379 dollars, contre 6.448.327 en 1892 et 3 millions 040.879 en 1891.

Encore deux semaines et les Etats-Unis seront en équilibre pour l'année.

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 26 août au 2 sep.	depuis le 1er janv.	du 26 août au 2 sep.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.676.747	6.450.377	26.834.546
France.........	»	17.990.102	804.617	5.640.035
Allemagne......	»	25.453.160	98.044	12.855.059
Autres pays....	10.850	8.626.298	73.400	6.345.739
Total 1893...	10.850	68.746.247	7.426.438	51.675.379
— 1892...	2.600.000	57.910.863	19.517	6.448.327
— 1891...	600	74.830.866	33.074	3.040.879
ARGENT				
Grande-Bretagne	732.100	20.685.906	»	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	596
Autres pays....	»	537.890	8.741	1.696.183
Total 1893...	732.100	21.543.294	8.741	2.486.889
— 1892...	850.273	15.124.045	127.144	1.468.024
— 1891...	453.529	10.870.112	7.425	1.394.802

De leur côté, les Banques associées reconstituent leur encaisse or, et il ne leur manque plus que 2 millions de dollars pour avoir regagné leur chiffre de l'année dernière.

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	17 sept..	75.500.000	dollars
1893.....	2 sept..	66.900.000	—
1893.....	9 sept..	69.300.000	—
1893.....	16 sept..	73.500.000	—

Comme nous le disons plus haut, c'est très probablement cette semaine que le Sénat américain se prononcera sur la question de l'abrogation de la loi Sherman.

Nos lecteurs trouveront, dans la situation politique de la *France*, l'avis publié par le Ministère des finances sur la monnaie étrangère de billon ou de cuivre que nos Caisses publiques doivent désormais refuser, et, dans les *Questions du Jour*, un article de notre Directeur, M. Edmond Théry, relativement à cette prescription.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	16 septembre			23 septembre		
	Derniers Cours	p. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	p. de 1 f. de rente	Revenu 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 22	32 74	3 05	98 25	32 75	3 05
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 85	35 94	2 78	99 10	36 03	2 77
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	98 30	24 57	4 06	97 90	24 47	4 08
Belgique 3 ½ %..................	103 50	29 57	3 38	103 40	29 51	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 82	15 95	6 26	64 32	16 08	6 21
Grèce 5 % 1881..................	207 ..	8 28	12 07	189 »	7 56	13 22
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	100 75	28 78	3 47	100 87	28 82	3 46
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	91 40	23 60	4 23	91 95	23 73	4 21
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	83 37	19 25	5 19	83 75	19 34	5 17
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	87 ..	29 ..	3 41	85 »	28 33	3 52
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 10	21 10	4 73	21 25	21 25	4 70
Roumanie 5 %..................	102 75	20 55	4 86	101 »	20 80	4 80
Russie 3 % or 1891 libéré.......	81 ..	27 ..	3 70	81 20	27 06	3 69
Serbie 5 % 1890..................	362 50	14 50	6 89	360 »	14 40	6 91
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 20	26 05	9 59	104 35	26 08	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 ..	32 ..	3 12	96 25	32 08	3 11
Turquie convertie 1 % série D..	22 05	22 05	4 53	22 10	22 10	4 52
— Priorité 4 % 1890......	452 ..	22 60	4 42	452 »	22 60	4 42
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 12	28 37	3 52	85 12	28 37	3 52

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	16sep. Sam.	18sep. Lundi	19sep. Mardi	20sep. Merc.	21sep. Jeudi	22sep. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 22	98 05	98 17	98 37	98 42	98 17
Consolidés	LONDRES....	97 75	97 87	97 87	97 94	98 »	98 12
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	119 50	119 60	119 80	119 70	119 80	119 80
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 55	102 50	102 50	102 50	102 50	102 35
Espagne Ext..	MADRID.....	76 80	76 70	76 65	76 95	76 95	77 60
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	207 »	200 »	197 50	196 50	196 50	196 50
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	100 75	100 75	100 87	100 87	100 87	100 87
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	116 30	116 30	116 15	116 05	116 20	116 30
Italie 5 %.....	ROME.......	93 52	93 35	93 20	93 55	93 90	94 91
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 10	21 10	21 10	21 »	21 »	21 25
Prussien 3 %..	BERLIN	85 12	85 »	81 80	84 90	85 »	85 12
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 ..	102 »	102 »	» »	102 »	102 »
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	96 ..	95 87	95 87	95 90	96 12	96 07

Situation Financière générale

France. — La semaine que nous venons de traverser a été calme comme affaires, bien que les cours de certaines valeurs, comme la *Rente italienne*, aient varié considérablement. La hausse de cette valeur a surpris considérablement, et on n'est pas sans appréhension au sujet du mouvement contraire qui se produira infailliblement, les vendeurs s'étant maintenant presque tous rachetés. Quant aux dispositions générales, elles sont toujours hésitantes, surtout à cause des grèves qui ont éclaté, et dont on ne peut prévoir encore toute l'importance.

L'argent est toujours abondant malgré l'approche de la fin du trimestre. La *Conversion Russe* s'effectue dans des conditions très satisfaisantes. Mais le monde de la finance ne semble pas encore disposé à se lancer dans des affaires nouvelles dont on a pourtant grandement besoin.

Allemagne. — Le fait caractéristique de la semaine est le resserrement de plus en plus sensible du marché monétaire. Aussi, malgré les achats de la spéculation à la hausse, prévoit-on une liquidation assez difficile, la Banque impériale refusant de satisfaire aux demandes, pour ne pas être amenée à élever le taux de son escompte.

La presse officieuse adresse aux financiers allemands et anglais un chaleureux appel en faveur de l'Italie, dont le crédit est sérieusement menacé ; mais le public ne semble guère disposé à mordre aux valeurs italiennes !

Au surplus, les préoccupations d'ordre intérieur accaparent l'attention générale : la fameuse conférence des divers ministres des finances n'a pas encore abouti et si on se sépare sans s'être mis d'accord, il sera difficile de grouper, au Parlement, une majorité en faveur des nouveaux impôts.

Ceci explique le recul des fonds d'Etat allemands.

Angleterre. — Malgré la nouvelle baisse de 4 à 3 1/2 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, le marché a été très irrégulier cette semaine de l'autre côté de la Manche. Faisons une exception, cependant, pour les valeurs des Etats-Unis, sur la nouvelle que la résistance du Sénat américain à l'abrogation du *Sherman Bill* faiblit et que le vote est imminent. Nos voisins s'inquiètent toujours de la crise indienne et on parle vaguement d'un emprunt or que proposerait la *Indian Currency Association* de Bombay, dont le but serait d'assurer à la roupie le change fixe que le Gouvernement local est impuissant à maintenir.

La grève des mineurs faiblit; malgré l'intervention de la Fédération, le travail a été repris dans plusieurs régions, aux anciennes conditions.

Autriche-Hongrie. — La difficulté des reports a entravé les transactions sur le marché viennois, mais, en fin de semaine, la fermeté domine. On annonce que le projet de Budget autrichien 1894, qui sera soumis au Parlement dans le courant d'octobre, se solderait par un fort excédent ; d'autre part, les recettes des Chemins de fer austro-hongrois accusent, pour les sept premiers mois de l'exercice en cours, une plus-value de 5,2 0/0 par rapport à la période correspondante de 1892. Ce sont là des indices certains d'une bonne situation économique.

Espagne. — Les augmentations qu'accusent, depuis le commencement du mois, les recettes publiques (sauf les douanes), ont favorablement impressionné les Bourses de Madrid et de Barcelone. On nous écrit aussi que le placement des bons du Trésor, dont l'émission a été si lente au début, se poursuit sans interruption et que les dépôts reçus au Trésor (conformément à la nouvelle loi) s'augmentent de jour en jour.

Ces renseignements confirment de tous points nos prévisions.

Grèce. — La tenue du marché hellénique est toujours déplorable, par suite de la hausse persistante des Devises. On ergote, à Athènes, sur l'attitude qu'aura la Chambre à la rentrée, au sujet de l'arrangement financier et on annonce qu'en cas de désaccord le Gouvernement procéderait aussitôt à la dissolution.

Italie. — Quand on étudie sérieusement ce qui se passe en Italie, on peut être surpris de la reprise, en fin de semaine, du marché romain. Mais cette reprise s'explique par la nouvelle, démentie, du reste, relative à un emprunt que le Gouvernement chercherait à contracter à Londres. Quant aux soi-disant achats d'or de la Banque nationale, dont on s'est beaucoup occupé ces jours-ci, notre correspondant de Rome nous donne, page 411, l'explication du fait qui a été mal interprêté.

Portugal. — Les comptes budgétaires arrêtés au 30 avril démontrent une amélioration dans la situation financière du Portugal ; le déficit entre les recettes et les dépenses est réduit à 1.469 contos, au lieu de 8.437 contos pour la même période de l'exercice antérieur. Nous pouvons en conclure que les économies ont été efficaces et que les recettes augmentent.

Russie. — On trouvera, aux *Questions du Jour* et dans notre Correspondance de Saint-Pétersbourg, des indications détaillées sur les finances de la Russie, réfutant les allégations de certains journaux étrangers. Elles prouvent que la guerre douanière avec l'Allemagne n'a nullement causé des embarras au Trésor et que ce dernier ne manque pas de disponibilités. Dans ces conditions, le Gouvernement ne songe pas à contracter un nouvel emprunt.

Serbie. — Nous publions, page 416, les tableaux émanant des délégués français et allemand à Belgrade, relatif aux sommes encaissées au 13 septembre pour le service des emprunts serbes.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — La grève sévit de nouveau dans le bassin houiller du Pas-de-Calais.

Les ouvriers demandent une augmentation, les patrons la refusent ; le travail cesse ; cela regarde les intéressés.

Le public, lui, s'émeut, et il a raison, car l'hiver approche ; cependant, on ne peut réclamer l'intervention gouvernementale.

Si les mineurs ont le droit pour eux, ils obtiendront satisfaction ; mais si les ouvriers du Pas-de-Calais sont mécontents, il ne s'ensuit pas qu'ils aient le droit d'inviter les mineurs des autres bassins à faire cause commune avec eux.

Les manifestes signés par MM. Basly et Lamendin et adressés à tous les mineurs de France et de Bel-

gique, ont manqué leur but ; ils n'en étaient pas moins dangereux.

Il est certain que M. Basly ne se prêterait à aucune tentative de désordre et qu'il croit rester sur le terrain de la légalité ; cela n'empêche pas que des individus, beaucoup moins recommandables, soient tout disposés à agir sans le moindre tact et à ne pas reculer devant la violence.

Si chacun est libre de jeter ses outils, chacun est libre de travailler. Il n'est pas admissible que toute une corporation se mette en grève, parce que des circonstances particulières ont obligé, dans un centre spécial, des ouvriers à abandonner les chantiers.

Il faut donc souhaiter qu'un prompt arbitrage mette fin à cette situation.

En Belgique, les patrons ont accordé une augmentation de salaire. C'est beaucoup plus simple que de compter sur la suppression partielle de l'extraction pour faire monter les cours des stocks et augmenter la main-d'œuvre, ce qui est une pure hérésie économique, comme la grève, d'ailleurs.

∿∿ Le 17 septembre, un Congrès des délégués ouvriers des Compagnies houillères du Nord a eu lieu à Sin-le-Noble. Il y a eu vingt-sept voix pour la grève et deux voix contre.

∿∿ Le 18 courant, le dernier courrier de l'Extrême-Orient arrivé en France a apporté des renseignements complets sur l'entrée de vive force des canonnières françaises dans le Meïnam, le 13 juillet dernier, et le combat livré par elles devant Packnam, dans le royaum de Siam.

∿∿ La grève a commencé dans le Pas-de-Calais. Le chômage était complet aux mines de Lens, de Courrières, de Béthune, de Carvin, de Dourges, d'Ostricourt, de Vendin-les-Béthune, de Liévin, de Drocourt, de Nœux, de Meurchain, de Marles et de Bruay.

M. Basly, député, a adressé une dépêche aux délégués belges, les invitant à organiser la grève en Belgique.

∿∿ Le 19, le chômage était complet dans tous les charbonnages du Pas-de-Calais, sauf à Ferfay.

Dans le bassin du Nord, le travail était nul ; dans le bassin de l'Escarpelle (25 ouvriers seulement travaillaient dans les sept puits). Dans le bassin d'Aniche, le nombre des grévistes était d'environ 1.400 sur 2.000 ouvriers. Le chômage était à près complet dans la concession d'Azincourt (27 descentes sur 330 ouvriers). Mais le bassin d'Anzin résistait toujours à la grève et les mines de Douchy avaient également leur effectif normal.

La Chambre syndicale des marchands de charbon a tenu, dans la grande salle de réunion de la Bourse du commerce, une réunion plénière, dans le but d'établir, en présence des grèves du Nord, les moyens de ravitailler Paris pendant toute la durée de l'hiver.

Il ne s'agissait pas d'examiner la situation du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais. Il s'agissait de faire le recensement des stocks que possède chacun des industriels adhérents à la Chambre syndicale. De toute façon ces stocks seront insuffisants. La crise ne sera conjurée que par une entente avec la Compagnie du Gaz, qui possède un stock énorme. L'avis général est que le résultat de cette réunion pourra être une hausse appréciable du prix de la houille.

∿∿ Le 20 septembre, M. Terrier, ministre du commerce et de l'industrie, a pris, sur la proposition du commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, un arrêté par lequel M. Fournel, chef du Cabinet, du personnel et du contrôle au Ministère du commerce, est nommé secrétaire général de cette Exposition.

∿∿ Le paquebot *Peï-Ho*, courrier de Madagascar, est arrivé à Marseille avec les dernières nouvelles de la grande île africaine. On y trouvait le récit détaillé de la conspiration contre le premier Ministre et qui s'est terminée par l'internement des coupables.

∿∿ Dans un congrès des délégués des Syndicats des mineurs, réuni a Lens, un manifeste a été rédigé à l'adresse des ouvriers d'Anzin. Par 81 bulletins contre 21, le congrès s'est prononcé pour le principe de l'arbitrage, à condition que la presse sera admise lors de l'entrevue entre les ouvriers et les patrons.

Dans le Nord, le nombre des grévistes augmentait.

∿∿ Le 21, les deux derniers résultats complétant la liste des membres de la nouvelle Chambre étaient connus ; ce sont ceux de l'île de la Réunion. M. de Mahy, l'un des deux députés républicains sortants, est réélu ; l'autre, M. Leroy, est remplacé par M. Brunet, qui est également républicain.

La Chambre est donc désormais au complet. Sur les 581 membres dont elle se compose, 213 sont nouveaux et 368 anciens. La Chambre nouvelle contenant 5 membres de plus que l'ancienne, il n'y a que 208 membres sortants qui soient remplacés par des membres nouveaux ; les 5 autres nouveaux correspondent aux circonscriptions supplémentaires qui ont été créées.

∿∿ Le 22, la Commission désignée dans le dernier congrès s'est réunie, à Lens, sous la présidence de M. Basly, député, pour choisir les délégués qui seraient chargés de soutenir les intérêts des grévistes vis-à-vis des Compagnies minières dûment autorisées.

Avant de se séparer, la Commission a voté l'ordre du jour suivant : « Désireux d'user de tous les moyens de conciliation propres à faire aboutir les revendications des houilleurs, nous attendons que des propositions soient faites par les Compagnies. »

M. Ch. Dupuy, président du Conseil, a adressé des instructions aux juges de paix de la région minière du Nord et du Pas-de-Calais, à l'effet « d'user, dès aujourd'hui, de l'initiative que leur confère l'article 10 de la loi du 27 décembre 1892, en invitant, par voie de circulaires et d'affiches, les ouvriers mineurs et les Compagnies à produire leurs réclamations en vue d'une tentative de conciliation ».

La Compagnie de Marles a répondu ainsi au juge de paix de Norrent-Fontes :

« Monsieur le juge,

« J'ai l'honneur de répondre à la proposition de conciliation et d'arbitrage que nous a faite, hier, verbalement, M. Leflou, faisant fonction de juge de paix.

« Nous regrettons de ne pouvoir donner suite à cette proposition, car nous ne voyons pas bien en quoi pourrait consister un arbitrage, dans les circonstances actuelles, du conflit qui existe entre la Compagnie des Mines de Marles et ses ouvriers.

« Les réclamations portent, en effet, sur les deux points principaux suivants :

« 1° Une prétendue baisse de salaires par rapport à 1891, baisse qui n'existe pas, et alors il y a lieu non pas à arbitrage, mais à une vérification des écritures que nous avons offerte au Syndicat.

« 2° La remise au syndicat d'un double du carnet de paye dans le but, d'après ce dernier, de pouvoir vérifier la fluctuation des salaires.

« Nous avons offert une autre solution pour atteindre ce but : c'est la paye individuelle avec un livret qui resterait entre les mains de chaque ouvrier et sur lequel seraient inscrits le nombre de ses journées, le salaire gagné et les retenues diverses.

« Cette solution respecte le droit de chaque ouvrier de faire connaître ou non le montant de son salaire, et elle évite l'inconvénient de voir le syndicat agir pour limiter le travail et, par conséquent, le gain des meilleurs ouvriers ; elle est, comme vous l'aurez compris, largement suffisante pour permettre à l'ouvrier de suivre la fluctuation de ses salaires.

« Pour vous éclairer tout à fait, nous croyons devoir vous adresser, avec la présente, une copie de la réponse faite aux revendications présentées par le syndicat.

« Veuillez agréer, monsieur le juge de paix, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« A. Wuillot.

« Ingénieur en chef de la Compagnie. »

Les quatorze autres Compagnies du bassin du Pas-de-Calais paraissent devoir répondre dans les mêmes termes.

∿∿ Samedi 23, M. le Président de la République a quitté Fontainebleau pour se rendre à Beauvais, où a lieu la grande revue. M. Ch. Dupuy, président du Conseil, et M. l'amiral Rieunier, Ministre de la Marine, accompagneront M. Carnot, qui rentrera dimanche à Fontainebleau, à 7 heures du soir.

∿∿ Le *Journal officiel* a publié l'avis suivant :

« Aux termes des articles 1 et 2 du décret du 11 mai 1807 et de l'article 1er, § 2, de la loi du 22 juin 1846, l'introduction et la circulation en France des monnaies étrangères de cuivre et de billon sont prohibées. En conséquence, toutes ces monnaies, *quelle que soit leur nationalité*, doivent être rigoureusement refusées par les caisses publiques. »

∿∿ On nous communique la note suivante :

« Le Ministre de l'Intérieur a donné les ordres les plus formels pour qu'aucun attroupement, aucune patrouille et, en général, aucun rassemblement sur la voie publique ne soit toléré dans les centres miniers en grève.

« D'après les instructions ministérielles, toutes les mesures d'ordre sont prises pour le cas où les grévistes chercheraient à pénétrer en groupes sur le territoire de la concession d'Anzin. »

Marché Financier. — La grève que nous annoncions samedi dernier a éclaté à l'heure dite. Elle n'est pas encore devenue générale, mais il est à craindre que ceux qui ont résisté jusqu'à présent aux entraînements ne se laissent à la fin convaincre. De plus, il semble que le mouvement ne doive pas s'arrêter aux mines seules. Nous pouvons donc, d'un moment à l'autre, nous trouver en présence d'une situation, pour ainsi dire inextricable. Les revendications ouvrières passent des paroles et des écrits aux faits; pourvu que les faits ne finissent pas par être empreints d'une gravité exceptionnelle ?

Cette semaine, la *Banque d'Angleterre* a, de nouveau abaissé le taux de son escompte en le ramenant de 4 à 3 1/2 0/0. Cette mesure, comme celle qui avait été prise précédemment, paraît encore être due à la pression des grandes Institutions anglaises plutôt qu'à une amélioration véritable de la situation monétaire générale.

Le gros événement de la semaine a été la reprise de la *Rente Italienne*; les mouvements désordonnés auxquels elle a donné lieu rendent ce titre, même pour la spéculation, la valeur dangereuse à tous les points de vue; et il conviendrait qu'on la détachât complètement du marché, autrement elle peut, en dépit de tous les efforts contraires tentés, entraîner un jour tout l'ensemble de la cote.

En fin de semaine, les affaires, calmes déjà, se sont encore ralenties davantage. L'arbitrage avec l'étranger chôme même presque complètement.

★★ De 98 22 1/2, cours de samedi dernier, la *Rente 3 0/0 française* a passé à 98 25 après 97 95 au plus bas et 98 47 1/2 au plus haut. Cette lourdeur n'a pas lieu de nous surprendre. Vu la situation actuelle, vu les dispositions générales, ce recul était à entrevoir. Nous l'avions au reste prévu il y a huit jours, et les ventes effectuées cette semaine ont prouvé que nous n'étions pas les seuls à voir la réaction. Il est à craindre que les cours reculent encore. Nous sommes, en effet, près de la liquidation, et il existe des positions d'acheteurs de *ferme* contre *primes* qui doivent commencer à être largement compromises à l'heure actuelle. Les écarts, maintenant sont restreints : 0 15 cent. dont 0 25 cent.; 0 27 1/2 cent. dont 0 10 cent en liquidation; 0 40 cent. dont 0 52 cent.; 0 62 1/2 cent. dont 0 25 cent. fin octobre.

Le *4 1/2 0/0* est en réaction, à cause des ventes qui se continuent au *comptant*. A 104 30 il perd en effet 17 1/2 cent. sur son cours de samedi dernier. Du jour où le portefeuille comprendra la faute qu'il commet en sortant de ce titre, on peut s'attendre à un gros mouvement en avant. Et, comme les *Caisses d'Epargne* vont avoir à faire, dans quelques jours, le remploi de leurs arrérages, comme ces remplois s'effectueront certainement en *4 1/2 0/0*, comme cela s'est déjà produit il y a trois mois, on peut en déduire que ce fonds ne fait que sortir d'un portefeuille pour entrer dans un autre portefeuille où il restera.

★★ Les actions de la *Banque de France* sont à 4.060 contre 4.075 samedi dernier. Cette petite moins-value est la conséquence de l'abaissement du taux des capitaux en Europe, abaissement qui rend un peu moins importantes les opérations d'escompte et d'avances de notre grand Etablissement. Pourtant, il faut bien remarquer que nous approchons de la fin de l'année, époque à laquelle l'argent forcément devient plus rare, à cause des besoins nécessités par les coupons à l'échéance du 1er janvier de l'année nouvelle.

★★ En mentionnant le prix de 967 50 pour le *Crédit Foncier de France*, nous disions, il y a huit jours, que l'on commençait à rentrer dans les actions de cet Etablissement. Nous ne nous trompions pas; les cours pourtant n'ont que peu varié, puisque de 967 50, ils montent à 972 50, seulement après 973 75; mais la tendance est excellente.

Voici les principaux chapitres de la situation mensuelle de notre grand Etablissement hypothécaire, arrêtée au 31 août :

Encaisse, 7.915.018 fr.; effets et valeurs, 227.972.825; prêts hypothécaires, 1.860.033.842; prêts communaux, 1.165.245.678; semestres d'annuités échus, 42.577.022; intérêts acquis mais non échus, 20.525.615; dépenses d'administration, 2.860.901; provision pour l'amortissement des emprunts, 114.597.504; obligations et bons en circulation, 2.931.434.854; profits et pertes, exercice 1893, 14.303.044.

★★ Les actions de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, après avoir reculé de 633 75 à 621 25 reprennent à 631 25. Le mouvement de recul de ces titres ne s'explique pas bien. L'opération de conversion qu'elle dirige et à laquelle nous consacrons un article plus loin, témoigne de la place importante que cette institution a prise en France, et du désir qu'elle a de prêter son concours à tout ce qui peut se présenter à nouveau. En tous cas, les bénéfices de la *Banque de Paris* vont s'accroître, et on peut penser que le dividende à venir s'en ressentira. Le *Crédit Lyonnais* est un peu plus mou; nous le trouvons, en effet, à 768 75, contre 773 75 la semaine précédente. Son bilan au 31 août accuse pourtant une augmentation dans les dépôts à vue de 13 1/2 millions de francs; *Crédit Industriel et Commercial*, 580 sans changement. Le bilan arrêté au 31 août accuse un montant de bénéfices de 580.181 fr. C'est une petite diminution sur la période correspondante de 1892; il est vrai que les derniers mois de l'année peuvent donner lieu à une reprise des affaires dont profiteront tous nos Etablissements de crédit en général; *Comptoir National d'Escompte*, sans variation à 488; cet Etablissement vient d'ouvrir une nouvelle agence à Dijon; c'est la troisième ouverte cette année; on voit combien grand est son désir d'arriver à donner au commerce français les plus grandes facilités.

La *Banque d'Escompte de Paris* a passé de 67 50 à 77 50 : la *Banque Parisienne* de 406 25 est redescendue à 397 50, pour rester en fin de semaine à 403 75. L'assemblée générale des actionnaires a eu lieu hier; nous y reviendrons dans notre prochain numéro. En attendant, la Bourse ratifie les réserves que nous avons été amenés à faire au sujet des actions de cette Société. Quant à la *Banque Internationale de Paris*, elle se tient à 416 25. Nous avons précédemment annoncé l'achat, par cette Banque, d'un lot important d'actions de la Compagnie Griasi-Tsaritsine; l'année dernière, elle introduisit sur le marché de Paris les actions de jouissance Koursk-Kharkow-Azow; et, depuis, elle a aidé à la constitution de la *Société fermière* formée en vue de l'exploitation en commun de l'*Ouest de l'Espagne* et du *Cacérès*. On est persuadé, en outre, qu'elle bénéficie de la *Conversion Russe* en cours. Voilà qui prouve l'activité que déploie la *Banque Internationale* et qui est un garant de la part qu'elle compte prendre désormais dans toutes les affaires sérieuses.

Les obligations de la *Société Foncière Lyonnaise* se cotent 431 25 et 433 fr. La fermeté s'accentue sur cette valeur. On peut, en effet, considérer que les placements qui avaient été motivés par l'unification de la Dette prennent fin et qu'il ne sera plus émis d'obligations de la *Société Foncière Lyonnaise*. Un actif de 84 millions, gageant un passif de 30 millions et un revenu net de 2.800.000 fr., garantissant une charge annuelle de 1 million 300.000 fr., sont les bases qui assurent la solidité de ces obligations. La sécurité qu'elles présentent est indiscutable, leur classement est excellent et on peut prévoir que leur cours, si l'état général du marché reste satisfaisant, est appelé à s'élever.

★★ Pour la semaine du 3 au 9 septembre, les recettes de nos six grandes Compagnies de *Chemins de fer* accusent une augmentation de 950.931 fr. La plus-value, depuis le 1er janvier, s'élève donc maintenant à 14.443.615 fr. Malheureusement, ces résultats ne font pas que le marché à terme, sur les actions, soit plus animé. Comme dans ces derniers temps, le comptant seul travaille. Le *Lyon*, que nous laissions à 1.536 25, est à 1.527 ; l'*Ouest* de 1.118 passe à 1.119; le *Nord* cote 1.870 contre 1.877 50 la semaine dernière; le *Midi* perd

3 francs à 1.337 ; l'*Est* revient de 970 à 967 ; enfin l'*Orléans* de 1.620 fléchit à 1.615.

Quant aux *obligations*, elles sont en concordance, du reste, avec notre *Rente nationale*, un peu plus molles. Les *Est* anciennes et nouvelles qui étaient respectivement à 457 50 et à 449, sont à 452 25 et à 450 ; la *Lyon fusion* a reculé de 459 à 456 75, pendant que la *nouvelle* se tient à 461 75, contre 463 ; *Midi* 458 50, contre 461 50 ; *nouvelles* en réaction de 2 fr., à 466 ; l'obligation *Nord* est en perte de 2 fr., à 468 ; *Orléans* ferme, à 464 50 ; quant aux obligations *Ouest* elles ont varié : les *anciennes*, de 461 50 à 458, et les *nouvelles* de 465 à 464.

★ ★ Nous laissions, il y a huit jours, l'action *Suèz* à 2.696 25, elle est maintenant à 2.700, après 2.710 au plus haut. *Métaux* très fermes, à 481 25. Nous publions plus loin, dans un article spécial auquel nous renvoyons nos lecteurs, le rapport des commissaires de cette Compagnie pour l'exercice 1892-1893. *Compagnie Parisienne du Gaz* 1.405, contre 1.410 la semaine précédente. *Téléphones* 371 25. Hier ont déposés chez Me Dufour, notaire, les statuts de la nouvelle *Société des Téléphones*. Cette Société, au capital de 15.600.000 francs, prendra le titre de *Société Industrielle des Téléphones* (*Constructions électriques, Caoutchouc, Câbles*). La première assemblée constitutive aura lieu vraisemblablement dans le courant de la semaine prochaine. La réunion de cette Société avec les *Etablissements Menier*, dont il a été question à l'assemblée générale des actionnaires du 5 septembre, s'effectuera après la constitution définitive de la *Société Industrielle des Téléphones*.

★ ★ Nous avons assisté cette semaine à un mouvement assez vif de reprise sur la *Rente Extérieure Espagnole*. De 63 92 1/2 elle est, en effet, montée à 64 47 1/2 pour rester à 64 32 1/2. Pourtant rien n'est modifié en Espagne ; et quant au change, il est, de nouveau, au-dessus de 20 0/0 de prime.

★ ★ Au sujet de la *Rente Italienne*, nous nous reportons tout d'abord à la très intéressante correspondance que nous adresse notre correspondant de Rome, en mentionnant que, cette semaine, cette valeur a été des plus agitées. Sur des bruits répandus à dessein, elle est remontée de 83 37 1/2 à 84 25 ; mais, de nouveau, les offres sont venues la faire reculer à 83 45. Elle reste néanmoins au cours de 83 75.

Le mouvement que nous signalons est dû en grande partie à la peur du découvert qui, en apprenant qu'un soi-disant syndicat anglo-allemand avançait au Gouvernement 200 millions contre le monopole des Tabacs, n'a pensé qu'à se couvrir à la hâte du ferme et des primes vendus précédemment. A la réflexion, on s'est calmé, d'autant plus que rien d'officiel n'est venu confirmer les bruits mis en circulation. Ces bruits toutefois seraient-ils l'expression de la vérité qu'il n'y aurait pas lieu de voir là une amélioration pour l'Italie.

Les créanciers de ce pays se trouveraient dépossédés d'un gage, voilà tout. Beaucoup même avancent que ce serait, pour nos voisins, le commencement de la fin. Au reste, au dernier moment, une dépêche *Reuter*, datée de Rome, vient annoncer d'abord que le Gouvernement, après l'avoir examiné très attentivement, a décidé que, dans l'état actuel du marché, il serait inopportun d'imposer l'obligation de solder en or les droits de douane à l'importation ; puis, il est ajouté que, dans les cercles officiels, on oppose un démenti formel au bruit d'émission prochaine d'un emprunt, avec ou sans garanties, du monopole des Tabacs. Toute l'agitation de cette semaine aura donc été stérile. Il existerait pourtant, croyons-nous, quelque chose : le syndicat étranger qui soutient la *Rente Italienne*, aurait, croyons-nous, trouvé des facilités à Berlin auprès de la *Seehandlung*, qui lui aurait consenti des *reports*. C'est encore moins une solution !

Les actions *Méridionaux* sont un peu mieux à 568 75. La Compagnie exige maintenant le paiement en or ou en écus pour la partie différente au parcours sur les lignes étrangères. Ce nouveau mode est applicable aussi bien aux voyageurs qu'aux marchandises.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0* est plus ferme à 21 25. Toutefois, il ne donne lieu qu'à un nombre limité de transactions à terme.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont en reprise. On se rend compte, maintenant, de l'hésitation constatée dans ces derniers temps. Elle est due à des manœuvres se rapportant à la conversion en cours du *6 0/0 1883*. Dans un article spécial que nous publions plus loin, nous précisons que l'émission du *Russe 4 0/0 or 1893* n'est pas réellement un emprunt nouveau, mais bien la transformation pure et simple d'une dette précédente. Quoiqu'il en soit, l'*Orient III*e a regagné 30 centimes à 68 20, et le *Russe 3 0/0 1891* est à 81 20, en avance de 20 centimes. Le *Russe consolidé 1re et 2e séries* est, par contre, un peu plus lourd à 99 20. A remarquer, en ce qui regarde le *Russe 3 0/0 1891* que les demandes affluent au *comptant* qui cote, comme cours extrêmes 81 15 et 81 30, alors qu'à terme on ne négocie qu'entre 81 15 et 81 20.

★ ★ Il y a peu d'animation sur les *Valeurs Ottomanes*, qui s'écartent peu des cours d'il y a huit jours ; le *Turc C* est à 23 32 1/2 contre 23 37 1/2 ; le *Turc D* gagne 5 centimes à 22 10 ; la *Consolidation* est recherchée à 402 50, et la *Banque Ottomane* maintient son cours de 580. On croit toujours à un mouvement prochain sur ces valeurs, et surtout sur les actions de la *Banque*, qui va voir son pouvoir d'émission élevé de 400.000 liv. turq. Pour le moment, on ne parle plus de conversion possible des *Douanes ;* on sait que si cette conversion a lieu, l'Etablissement dont nous nous occupons profitera largement de l'opération.

★ ★ Les actions *Rio-Tinto* sont à 336 25, presque sans variation. *De Beers* faible à 395. On voit des cours beaucoup plus bas ; nous avions donc raison de mettre en doute les bons renseignements que l'on colportait sur le marché des diamants.

L'*Alpine* a cessé son mouvement de hausse et s'arrête à 119 37 1/2.

L'action *Huanchaca* se négocie, sur le *Petit Marche en Banque*, aux environs de 140 fr. Le dividende trimestriel qui sera payé le 30 septembre ne sera que de 5 fr., soit en diminution de 2 fr. 50 sur les dividendes antérieurs. A en croire les anciens avis publiés, il semblait qu'un dividende annuel minimum de 30 fr. était assuré sur ces titres. On a, aujourd'hui, la preuve contraire ; et, bien que la mine soit riche, bien que sa production soit en augmentation, on peut se demander si le dividende réduit pourra même être maintenu.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

IX. — Les Chemins d'Intérêt local *(Suite)*

La loi de 1865 et les concessions de lignes qui en résultèrent au profit de Sociétés locales et des grandes Compagnies elles-mêmes, amenèrent un nouveau remaniement des Conventions qui liait l'Etat à ces grandes Compagnies. La longueur des nouvelles lignes incorporées à leur *Nouveau réseau* fut fixée à 1.464 kilomètres par la loi du 18 juillet 1868. Mais comme ces lignes nouvelles et

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 88.

les lignes locales que les départements concédaient de leur côté, obligeaient les grandes Compagnies à développer leur matériel, à agrandir leurs gares, à créer des voies de garage nouvelles, etc..., ces Compagnies demandèrent des rectifications aux chiffres des évaluations de dépenses respectives, établies pour les deux réseaux, et l'Etat, après un examen attentif, modifia les contrats primitifs en portant à 10 années la période pendant laquelle des travaux de premier établissement — reconnus nécessaires — pourraient être effectués sur les lignes déjà en exploitation et en rectifiant les évaluations des dépenses de l'ancien réseau et du nouveau que l'expérience avait démontrées inférieures à la réalité des faits.

Les 1.464 kilomètres concédés par la loi du 18 juillet 1868 furent répartis de la manière suivante : 67 kilomètres à l'Est, 345 kilomètres à l'Ouest, 180 kilomètres à l'Orléans, 249 kilomètres au Paris-Lyon-Méditerranée, 327 au Midi, et 296 kilomètres à la Compagnie des Charentes, qui avait déjà obtenu une première concession en 1862.

De même, par la loi du 22 mai 1869, de nouvelles concessions, représentant un développement de 302 kilomètres, donnèrent naissance au réseau du Nord-Est, qui rayonnait dans les départements de l'Aisne, du Nord et du Pas-de-Calais. Enfin du 1er janvier 1866 au 31 décembre 1869, les départements concédèrent, de leur côté, 1.563 kilomètres de Chemins de fer d'intérêt local.

A cette dernière date, l'effectif du réseau français se récapitulait ainsi :

En exploitation :

Intérêt général	16.938
Intérêt local	173
Chemins industriels	193
Total	17.304

En construction ou à construire :

Intérêt général	7.490
Intérêt local	1.390
Chemins industriels	46
Total	8.926

Au 31 décembre 1869, l'ensemble du réseau français s'élevait à 26.230 kilomètres, dont 17.304 ouverts à l'exploitation et 8.926 en construction ou en projet. Pour construire ces lignes, les Compagnies avaient engagé un capital de 6.798.615.000 fr., les subventions locales avaient fourni 31.430.000 francs et la part contributive de l'Etat s'élevait à 1.122.840.000 fr.

En 1869, les voyageurs avaient parcouru 4.107 millions de kilomètres, les marchandises avaient fourni 6.270 millions de tonnes kilométriques; le tarif kilométrique moyen des voyageurs s'était abaissé à 5 cent. 4 et celui de la tonne kilométrique à 6 cent. 1.

Les résultats généraux des exploitations avaient donné 704.599.694 fr. de recettes et 319.749.160 francs de dépenses, soit un produit net de 384.850.534 fr. De son côté, l'ensemble des droits directement perçus par l'Etat s'était élevé à 57.055.781 fr., dont 32.940.207 fr. sur la grande vitesse, ce qui — pour une dépense effective de 1.122 millions de francs — représente bel et bien un revenu annuel net de 5.07 0/0.

La funeste Guerre de 1870-71 suspendit tous les travaux en cours et porta, de nouveau, une effroyable pertubation dans l'exploitation des diverses Compagnies, mais prouva en même temps la puissance du crédit dont elles jouissaient en France et et à l'Etranger. Les actions et les obligations de nos Chemins de fer supportèrent évidemment la dépréciation qui frappa les Rentes françaises après nos premiers désastres, mais la crise de 1871 n'eût pas le caractère de celle de 1848 et fut rapidement conjurée.

X. Période de 1870 à 1876

Nous ne pouvons examiner, dans cette histoire sommaire de nos Chemins de fer, tous les détails qu'il conviendrait cependant de rappeler au moment où la fameuse question du rachat semble vouloir se poser. L'imprévoyance dont notre Etat-major général donna la preuve au moment de l'ouverture des hostilités, relativement au transport des troupes et du matériel de guerre, souleva de violentes et légitimes critiques dont les Compagnies eurent elles-mêmes à supporter une bonne part ; mais il ne faut pas oublier qu'au moment de la déclaration de guerre, aucune espèce d'organisation militaire n'était prévue pour nos Chemins de fer et que l'effroyable confusion qui se manifesta au cours des douloureux événements de 1870-1871 doit être attribuée non pas à la mauvaise volonté des Compagnies, ni à la dualité pouvant exister entre leurs intérêts et ceux de l'Etat, mais en réalité à l'absence de toute étude préparatoire de toute disposition éventuelle concernant les opérations militaires.

C'est ce que la grande Commission nommée en 1871 par l'Assemblée nationale pour faire une enquête sur les voies de communication et notamment sur les Chemins de fer, établit avec toute évidence. A la suite de cette enquête, l'Assemblée nationale vota les mesures que la situation respective de l'Etat et des Compagnies, et la cession à l'Allemagne des lignes situées sur le territoire des provinces brutalement enlevées à la France par le Traité de Francfort, rendaient indispensables.

En ce qui touche la défense nationale un décret du 14 novembre 1872 institua une Commission supérieure avec mission « d'étudier toutes les mesures « propres à assurer l'ordre et la régularité des « transports en temps de paix et en temps de guerre; « de proposer tous les moyens d'utiliser le mieux « possible, au moment d'une crise, toutes les voies « ferrées qui peuvent être employées par l'armée. » Les résultats des travaux de la Commission aboutirent à la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires qui place les Compagnies de Chemins de fer sous les ordres directs du Ministre de la guerre et les organise de manière à mettre entre les mains de l'Etat, en cas de mobilisation, leur matériel et leur personnel expérimenté et préparé, par des études et une instruction théorique et pratique, à toutes les éventualités qui peuvent se produire.

Nous reviendrons d'ailleurs sur l'organisation militaire des Chemins de fer français dans un chapitre spécial.

En ce qui concerne la cession des lignes annexées — cession qui comprenait 1.005 kilomètres concédés, dont 758 en pleine exploitation ainsi décomposés : 738 kilomètres d'intérêt général, 1 kilomètre de chemin industriel et 19 kilomètres d'intérêt local — l'Assemblée nationale, par la loi du 17 juin 1873, approuva la convention conclue entre l'Etat

et la Compagnie de l'Est, aux termes de laquelle celle-ci renonçait à la concession des lignes situées sur les territoires annexés. L'Allemagne, qui leur avait reconnu le caractère de propriété privée, s'engageait à payer, en échange, 325 millions de francs à retenir sur l'indemnité de guerre.

La Compagnie de l'Est fut d'abord déchargée des avances en garantie d'intérêts qu'elle avait reçu de l'Etat, proportionnellement au nombre de kilomètres abandonnés par elle, puis elle reçut, au taux de l'Emprunt de 2 milliards (loi du 20 juin 1871), un titre de rente inaliénable de 20.500.000 francs, représentant un capital effectif de 325 millions de francs. Ces 20.500.000 francs de rentes inscrits chaque année au budget de l'Etat, chapitre de la *Dette remboursable ou à terme*, seront versés à la Compagnie de l'Est jusqu'à la fin de sa concession (27 novembre 1954).

Enfin, l'Assemblée nationale, reprenant le programme du développement de nos voies ferrées, transforma, par la loi du 25 mars 1874, en concession définitive les lignes qui avaient été concédées à titre éventuel aux diverses Compagnies depuis 1868, et accorda dans le courant de l'année 1875 de nouvelles concessions importantes, parmi lesquelles se trouvaient 81 kilomètres du Chemin de fer de la Grande-Ceinture de Paris.

La période de 1873-1876 restera célèbre dans l'histoire de la construction des Chemins de fer, comme elle restera célèbre dans notre histoire nationale au point de vue économique et financier. Elle a donné au monde l'exemple unique d'une nation écrasée et mutilée par une guerre étrangère, déchirée par une guerre civile, mais trouvant, au lendemain de ses malheurs, dans son énergie, dans son patriotisme, dans ses ressources naturelles : une telle puissance morale et matérielle qu'elle se relevait subitement, à la grande stupéfaction de ses ennemis, et reconstituait, sans le secours de personne, son matériel de guerre, son outillage de production et devenait redoutable à ceux-là mêmes qui croyaient l'avoir abattue pour un demi-siècle.

Voici, d'ailleurs, une comparaison entre les années 1869 et 1876 qui ne laisse aucun doute à cet égard :

Situation des Chemins de fer français au 31 décembre des années 1869 et 1876

En exploitation :

	1869	1876
	Kilom.	Kilom.
Intérêt général......	16.938	20.300
Intérêt local...... ..	173	2.147
Chemins industriels.	193	229
Total....	17.304	22.676

En construction ou à construire :

	1869	1876
	Kilom.	Kilom.
Intérêt général......	7.490	9.281
Intérêt local.........	1.390	2.446
Chemins industriels .	46	123
Total....	8.926	11.850
Soit au total.........	26.230	34.526

Et cela malgré les lignes de l'Est abandonnées à l'Allemagne en 1871.

Le résultat comparé de l'exploitation des deux années est encore plus concluant :

	1869	1876
Voyageurs à toute distance	111.163.584 v.	136.987.618 v.
— à 1 kilomètre..	4.107.561.268 v.k.	4.961.810.659 v.k.
Recettes voyageurs (sans l'impôt)................	223.069.660 fr.	256.726.603 fr.
Tonnes marchandises à toute distance..........	44.013.433 t.	61.836.949 t.
Tonnes kilométriques....	6.270.952.628 t. k.	8.325.500.547 t. k.
Recettes des marchandises	386.776.832 fr.	503.553.263 fr.
Recettes totales (sans l'impôt).................	609.846.492 fr.	760.279.866 fr.

En 1869, l'impôt perçu sur les transports à grande vitesse avait donné une somme totale de 32.940.207 francs. Par l'article 12 de la loi de finances du 16 septembre 1871 une taxe additionnelle de 10 0/0 du prix des places des voyageurs et du prix des transports de bagages et messageries à grande vitesse fut ajoutée à la taxe prévue par la loi du 14 juillet 1855. Cette taxe additionnelle, combinée avec l'augmentation du trafic indiquée d'autre part, porta le chiffre de l'impôt perçu en 1876 par le Trésor, sur les seuls transports à grande vitesse, à la somme de 70.906.933 francs.

Mais il existait encore d'autres impôts sur l'industrie des Chemins de fer : l'impôt 5 0/0 sur la petite vitesse (loi du 21 mars 1874) ; l'impôt de 3 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières (loi du 29 juin 1872) ; le timbre des récépissés et des lettres de voiture ; l'abonnement pour le timbre des actions et des obligations et le droit de transmission de ces titres ; les droits de douane perçus sur la houille et sur les matières nécessaires aux Compagnies, etc., etc... Bref, en additionnant tous les impôts que l'Etat a perçu directement sur les Chemins de fer (sans tenir compte des économies réalisées pour ses propres services : postes, télégraphes, transport de militaires et marins, etc., et qui se chiffrent par des sommes considérables), on constate que la totalité des impôts perçus s'est élevée à 159 millions 120.790 francs en 1876, contre 57.055.781 francs en 1869.

La confiance était revenue avec une rapidité véritablement extraordinaire. L'Etat avait dû faire appel au crédit public pour solder l'indemnité de 5 milliards et libérer le territoire, et pour liquider les comptes de la guerre ; les Compagnies de Chemins de fer avaient, de leur côté, émis un nombre considérable d'obligations pour construire les lignes nouvelles, augmenter et restaurer leur matériel. Or, malgré le chiffre effroyable des valeurs mobilières ainsi jetées sur notre marché pendant cinq années consécutives, malgré les impôts nouveaux qu'il avait fallu voter et dont le poids semblait devoir paralyser toutes les transactions, non seulement le crédit des grandes Compagnies s'était constamment maintenu à des cours relativement élevés, mais en 1876 le cours moyen de leurs actions était sensiblement supérieur au cours moyen de 1869, et le cours moyen de leurs obligations 3 0/0, — malgré les émissions répétées, malgré l'impôt 3 0/0 sur leur revenu — atteignait presque le cours moyen de l'année 1869, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

COURS MOYEN *des actions et des obligations 3 0/0 des grandes Compagnies de Chemins de fer pendant les années 1869 et 1876 :*

Compagnies	1869 Actions	1869 Obligations 3 0/0	1876 Actions	1876 Obligations 3 0/0
—	—	—	—	—
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Est......	584	332	603	319
P.-L.-M.	974	334	988	323
Midi	618	328	753	320
Nord....	1.115	338	1.246	324
Orléans .	942	334	1.025	323
Ouest...	590	330	655	320

Ainsi, du 1er janvier 1870 au 31 décembre 1876, les Compagnies de chemins de fer avaient pu, malgré les conséquences désastreuses de la Guerre et de la Commune, livrer à l'exploitation 5.372 kilomètres de nouvelles voies ferrées, représentant environ 2 milliards de capital engagé ; et pendant cette période la Dette publique de l'Etat s'était elle-même augmentée de près de 10 milliards de francs. Or, il ne faut pas l'oublier, c'est grâce au régime adopté pour nos Chemins de fer que le crédit de l'Etat et le crédit des Compagnies ont pu, dans ces circonstances terribles, se prêter un mutuel et très utile concours. L'Etat, dégagé de toute préoccupation du côté des Chemins de fer, s'est exclusivement consacré à la restauration de ses propres finances et à l'organisation de la défense nationale. Par leur organisation indépendante de l'Etat, les Compagnies ont trouvé dans leur clientèle ordinaire les ressources nécessaires aux nouveaux travaux à effectuer. Et c'est certainement grâce à l'action parallèle de ces deux sources d'efforts — qui ne se sont jamais trouvées en opposition sur le terrain financier — que la France a pu mettre en œuvre ces forces productives extraordinaires dont nous recueillons aujourd'hui les fructueux résultats.

(*A suivre.*) Edmond THÉRY.

LA MONNAIE DE BILLON

Le Ministre des Finances vient d'ordonner aux Caisses publiques de refuser, à l'avenir, toutes les monnaies étrangères de cuivre et de billon, *quelle que soit leur nationalité.* Ce qui revient à dire que les bureaux des Postes et Télégraphes, les percepteurs, les receveurs particuliers, de l'Enregistrement, des Douanes, etc., n'accepteront plus les sous italiens, anglais, espagnols, grecs ou américains qui se sont introduits dans notre circulation.

La mesure est absolument conforme à la loi et nous croyons savoir que le Ministère des Finances en surveillera sérieusement l'exécution. Mais elle nous paraît incomplète en ce sens qu'elle ne prévoit en aucune façon la liquidation d'une situation de fait que l'inobservance, par les Caisses publiques, du décret du 11 mai 1807 et de la loi du 22 juin 1846 a largement aggravée.

En effet, depuis la mise en vigueur de la loi du 6 mai 1852, relative au retrait des anciennes monnaies de bronze frappées sous la Monarchie de Juillet et la seconde République, et en conformité des lois postérieures des 18 juillet 1860 et 2 août 1872, nos ateliers monétaires ont livré à la circulation 65.541.027 francs de pièces de 10 centimes, de 5 centimes, de 2 centimes et de 1 centime.

Mais en outre de ces pièces françaises notre circulation s'est augmentée d'une quantité considérable de pièces étrangères, parmi lesquelles les *Victorio-Emmanuele II* tiennent la première place. Nous avons même tout lieu de croire que la majeure partie de la monnaie de bronze italienne frappée sous le règne de ce monarque circule en ce moment sur notre territoire.

Voici donc cette ferraille étrangère proscrite des caisses de l'Etat : c'est parfait ; mais qu'est-ce que le public va faire des sous italiens, espagnols, anglais, grecs ou américains qu'il a le fâcheux avantage de posséder en ce moment et dont le total ne doit pas être inférieur à 15 millions de francs ?

C'est une question qui mérite d'être examinée et résolue dans le plus bref délai, car l'Administration les refusant : les bureaux de tabac, les Compagnies de chemins de fer et des omnibus, etc., les refuseront aussi et les commerçants, à leur tour, devront suivre le mouvement.

Il en résultera nécessairement une perturbation pour le petit commerce, surtout le commerce de détail, une perte pour les petites bourses et des réclamations légitimes, dont la presse se fera l'écho, ne manqueront pas de se produire.

Car, enfin, il faut bien le reconnaître, si nul en France n'est censé ignorer la loi, et en particulier, le décret de 1807 et la loi de 1846, les Caisses publiques devaient encore moins l'ignorer que le public et se dispenser de lui donner — en acceptant de la monnaie prohibée — un exemple fâcheux à tous égards.

Il serait donc souverainement injuste de faire supporter au public de 1893 — et dans l'espèce c'est surtout le public pauvre qui serait le plus atteint — les conséquences d'une erreur, dont la responsabilité incombe à tous les Gouvernements qui se sont succédé en France depuis le 22 juin 1846, puisque cette loi, destinée à nous préserver de l'invasion des sous étrangers, est en quelque sorte tombée en désuétude.

La solution qui s'impose, c'est que le Gouvernement épure lui-même notre circulation de bronze et se charge de liquider le stock de sous étrangers qu'elle contient.

Pour atteindre ce résultat, il suffira que le Ministre des finances publie un avis officiel indiquant que ces sous étrangers continueront à être reçus dans les Caisses publiques, mais seulement pendant une période de *deux mois*, à l'expiration de laquelle ii seront rigoureusement refusés ; et qu'il prescrive, en même temps, à tous les comptables du Trésor, de retirer de la circulation les sous étrangers qui se présenteront.

La centralisation pourrait se faire, sans frais, soit chez le Trésorier payeur général de chaque département, soit dans les succursales de la Banque de France et après avoir donné ainsi au public, pendant deux mois, les facilités de se débarrasser de la monnaie prohibée, personne n'aurait plus le droit de se plaindre de la résurrection d'une loi, d'ailleurs indispensable et qu'il faudra, désormais, rigoureusement observer.

Ce retrait ne sera qu'une perte insignifiante pour le Trésor, car, en admettant que les sous étrangers retirés de la circulation ne puissent être rapatriés dans leurs pays d'origine, le Gouvernement pourra toujours se faire autoriser par le Parlement à les frapper à l'effigie française.

C'est la solution la plus rationnelle et, en tous les cas, la plus équitable qu'on puisse proposer.

EDMOND THÉRY.

FINANCES RUSSES

Il semble que l'on ait, jusqu'à présent, mal compris l'opération Russe en cours d'exécution depuis le 13 courant, et il ne nous paraît pas que l'on se soit attaché autant qu'il le fallait, à réfuter quelques assertions émises, et quelques appréciations erronées. A quoi faut-il attribuer ces assertions et appréciations ? A une erreur commise involontairement, ou à une hostilité de parti pris ? Nous aimerions mieux nous arrêter à la première supposition; malheureusement il s'agit ici d'opinions émanant surtout de l'étranger, et nous

n'osons pas dire qu'un sentiment d'animosité ne l'ait pas emporté dans cette circonstance.

En tous cas, ce qu'il importe de bien préciser, c'est que l'émission du *Russe or 4 0/0 5e Emission 1893*, n'est en aucune façon, de la part de la Russie, un nouvel appel au crédit public. C'est, tout simplement, une option laissée aux porteurs d'obligations de l'*Emprunt Russe 6 0/0 or 1883*, appelé au remboursement pour le 1/13 décembre prochain. Et, à l'encontre de ce qui se passe lors d'opérations similaires, pour profiter de la faculté qui leur est laissée, lesdits porteurs doivent en faire la demande au préalable. La conversion du Russe 6 0/0 1883 s'effectue donc dans des conditions toutes particulières. Et, ce dont il faut bien être convaincu, c'est qu'aucune somme n'entre, à nouveau, dans les caisses du Trésor impérial, attendu que, ainsi qu'il a été bien spécifié dans l'annonce de cette conversion, il ne sera créé des titres de l'*Emprunt Russe 4 0/0 or 1893*, que pour un capital nominal égal à celui des obligations de l'*Emprunt 6 0/0 or 1883 présentées à la conversion.*

Voilà qui est net et précis. Voilà aussi ce qu'en Russie on tient à bien établir. Nous renvoyons, à ce sujet, nos lecteurs à notre correspondance de Russie publiée plus loin, tout en mentionnant que le *Journal de Saint-Pétersbourg*, en particulier, s'est, le 17 courant, dans un article retentissant, prononcé formellement sur ce point.

La question, en effet, était celle-ci : dans le cas où les détenteurs de *Russe 6 0/0 1883* exigeraient le remboursement, dans quelle situation se trouverait le Trésor impérial ? Serait-il en état de faire face à la situation sans avoir recours à aucun Emprunt ? La réponse donnée ne fait pas de doute. Son encaisse or et ses disponibilités se montent en Russie à 354 millions de roubles, et à l'étranger à 28 millions de roubles. De plus, les disponibilités de la *Banque de l'Etat* s'élèvent, en Russie, à 199 millions de roubles, et à l'étranger à 19 millions. Voici donc un total de 600 millions de *roubles or*, en présence d'un remboursement éventuel de 200 millions ; et ce, sans faire encore entrer en ligne de compte les ressources en *billets de crédit!* Voici des chiffres qui vont imposer silence, car ils sont de ceux contre lesquels on ne peut s'inscrire.

Mais ce n'est pas tout. La conversion en cours, ont dit les uns, n'est qu'une préparation à un Emprunt nouveau. Enfin, les autres s'étonnent malignement de la coïncidence qui a fait que l'annonce de la visite de l'escadre russe à Toulon ait été, pour ainsi dire lancée, au moment même où la conversion du *6 0/0 1883* était annoncée.

A cela nous répondrons qu'il n'a jamais été question d'un nouvel Emprunt, le Trésor, comme nous l'avons établi plus haut n'ayant, en aucune façon, besoin de ressources. Quant à la conversion, elle a été décidée parce que le moment était opportun. En admettant que le Ministre des finances l'ait proposée plus tôt, il se trouvait, tenu qu'il était par un ancien engagement formel, dans l'obligation de consentir aux porteurs des conditions exceptionnelles. S'il avait, au contraire, retardé son opération, certainement les détenteurs de *Russe 6 0/0 1883* se seraient trouvés moins favorisés. Le *Ministre des Finances* de Russie a donc justement choisi son moment. Il a su, en même temps, et défendre les intérêts du Trésor russe, et avoir égard à la situation de ses créanciers. Peut-on lui en vouloir ? Peut-on lui en vouloir aussi d'avoir averti les porteurs de *Russe 1883* trois mois à l'avance ? Pouvait-il faire autrement ?

Quant à la visite de l'escadre russe à Toulon, elle n'a rien, naturellement, à voir, avec l'opération en cours. L'escadre revenait de Chicago, et elle doit hiverner dans la Méditerranée. Il lui fallait donc partir à temps, et c'est ce qui a eu lieu. Qu'il y ait eu coïncidence, nous ne le nions pas ; mais cette coïncidence a été fortuite. Il est à regretter que l'on ait voulu lui donner, avec intention du reste, une autre interprétation.

De tout ce qui se dit, il ne faudrait pas conclure que la conversion du Russe 6 0/0 1883 ne soit pas, déjà, pleinement assurée. Malgré l'annonce tardive, et ainsi qu'en fait foi une dépêche du Ministre des finances de Russie, dépêche que nous reproduisons dans nos informations de ce jour, il résulte que la moitié environ de l'Emprunt a été présentée à la conversion dans les cinq premiers jours !

Tous les bruits défavorables et les nouvelles répandues à dessein, s'évanouissent donc. Oui, l'Etat russe convertit, mais dans des conditions exceptionnelles pour le porteur même. Il donne, à 97 25, jouissance du 1er novembre 1893, un titre dont la valeur, mise en regard de celle des titres *or* anciens, est bien supérieure au cours d'émission. Comparons, en effet, aux titres similaires :

Le *Russe 1867 et 1869 4 0/0*, même jouissance que le *Russe 4 0/0 or 5e émission 1893* (1er mai, 1er novembre), cote 99 55 et 99 65. Le *Russe 4 0/0 1880* (jouissance 13 mai et 13 novembre, c'est-à-dire, sans différence sensible comme jouissance) (et encore cette différence serait-elle en faveur du nouveau titre), s'échange, en Bourse, entre 99 et 99 45.

Rien d'anormal, par suite, n'est à signaler. Au contraire, il faudrait, ici, attirer l'attention de tous.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les *Fonds Russes* sont recherchés du Portefeuille français. Or, quel bénéfice ont fait, jusqu'à présent, les créanciers de la Russie ? Le tableau ci-dessous nous l'apprendra certainement : nous ne faisons entrer en ligne de compte que quelques *Emprunts or 4 0/0* seulement.

	Taux d'émission	Cours actuel
	—	—
Russe 4 0/0 1867 (Nicolas)...	61 50 0/0	99 60 0/0 environ
— — 1869 — ...	63 50 —	
— — 1889............	86 45 —	99 75 — —
— — 1890 (2e émission)	93 » —	98 70 — —
Russe 4 0/0 or :		
Consolidés 1re série.........	89 3/4 —	99 50 — —
— 2e série.........	91 1/2 —	

De ce qui précède, peut-on, en conséquence, conclure que le public français ait eu tort d'accorder sa préférence, jusqu'à présent, aux *Fonds Russes ?* Nous ne le pensons pas ; et notre opinion se trouve corroborée par des chiffres. Or, si on estime à 5 milliards environ les fonds Russes qui reposent dans les portefeuilles français ; si on estime à 10 0/0 seulement la plus-value de ces titres depuis leur émission, on trouve qu'en peu d'années, notre pays a vu, en ce qui regarde les *Fonds Russes*, sa fortune s'accroître d'un *demi milliard* environ !

On en arrive à se dire aussi que si nos rentiers avaient toujours été aussi bien avisés d'accorder leur préférence à des titres aussi sérieux, ils n'auraient pas aujourd'hui à déplorer la dépréciation dont ils souffrent de la part de la *Rente Italienne*, surtout, et d'autres fonds d'Etat étrangers dont les fluctuations leur ont été si préjudiciables.

Est-il besoin d'ajouter quelques mots sur la situation financière de la Russie ?

A part l'encaisse du Trésor et de la Banque de l'Etat, à part les disponibilités à l'étranger de celui-ci et de celle-là, nous trouvons, en ce qui regarde le budget de la Russie, que les sept premiers mois de l'exercice courant accusent une plus-value de recette de 32 millions de *roubles*. Et cette plus-value ne fera que s'accroître d'ici le premier janvier, vu l'abondance de la récolte en Russie.

Nous avons dit, plus haut, qu'il s'était, dans les cinq premiers jours du délai accordé pour la conversion, présenté, à l'échange la moitié environ des titres *6 0/0 or 1883* en circulation. Il est certain que, depuis ce temps, les demandes de conversion ont augmenté et que les totaux premiers se sont considérablement accrus. La conversion du *Russe 6 0/0 1883* est donc, en principe, un fait accompli ; et si nous en avons parlé ici, c'est, uniquement, dans le but de répondre à ce qui a été dit à son sujet à l'étranger.

Quoiqu'il en soit, la France, jusqu'à ce jour, n'a pas à se repentir de la confiance qu'elle a mise dans les

fonds Russes. Toute question politique mise à part, et abstraction faite de tous sentiments, elle n'a au contraire qu'à se féliciter de la préférence qu'elle leur a accordée en maintes circonstances, préférence dont elle ne peut avoir qu'à se louer encore dans l'avenir.

A. LÉCHENET.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie Nationale vient de faire paraître le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les huit premiers mois de l'année 1893.

Nous avons publié dans notre dernier numéro les chiffres totaux des Importations et Exportations pour les huit premiers mois de 1893 comparés à la même période de 1892 et 1891 et pour le mois d'août des années 1893 et 1892.

Nous rappelons à nos lecteurs que les chiffres de 1892 sont définitifs; ceux de 1893 ne sont que provisoires et sont établis d'après les taux d'évaluation fixés pour 1892 par la Commission permanente des valeurs de douane.

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pendant les 8 premiers mois des dix dernières années (1884-1893).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. n. class.	Total des import.	Or, arg. et billon
1893	1.522.279	370.758	683.446	» (1)	2.576.483	364.631
1892	1.498.750	425.763	1055.929	»	2.980.442	396.122
1891	1.669.856	419.932	984.560	»	3.074.348	418.676
1890	1.647.928	397.256	940.505	»	2.985.689	178.229
1889	1 534 373	386.765	945.947	»	2 867.085	333 126
1888	1 354.727	329.470	965.347	72.064	2.721.608	185.560
1887	1.292.269	338.035	888.270	72.151	2.590.725	203.273
1886	1 342.904	337.990	954.492	69.145	2.704 531	366.602
1885	1.396.823	379.612	913.291	60.381	2.750.107	344.253
1884	1.475.160	406.618	892.762	77.987	2.852.527	153.248

EXPORTATIONS (en milliers de francs) (1)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	Marchandises non classées et col. postaux	Total des export.	Or, arg. et billon
1893	527.482	1.154.285	435.093	48.250	2.165.110	166.987
1892	539 421	1.179.893	491.572	37.217	2.248.103	143.956
1891	524.075	1.204.156	473.186	40.320	2.241.737	209.453
1890	585.670	1.272.596	532.843	28.658	2.419 767	141.856
1889	594.183	1.211.101	500.877	26.850	2.333.011	128.668
1888	450 878	1.043.450	418 398	124.148	2.036.874	182.277
1887	437.972	1.062.558	426.763	117.280	2.041.573	223.361
1886	413.741	1.098.609	435 038	104.311	2.051.699	152.400
1885	394.275	1.050.369	462.799	93.042	2.000.485	187.579
1884	408.416	908.302	476.585	81.844	1.965.147	69.715

(1) Pour les 8 premiers mois des années 1893, 1892, 1891, 1890 et 1889, il n'est pas fait état des *marchandises non classées*. Elles ont été rattachées, suivant leur espèce, à la catégorie à laquelle elles appartiennent.

D'après le tableau ci-dessus les exportations ont subi une diminution, pour la période des huit premiers mois de 1893, de 82.993.000 francs, mais les importations ont aussi été inférieures à celles de 1892 de 403.959.000 francs.

A l'exportation la diminution se répartit sur toutes les catégories, tandis qu'à l'importation elle porte surtout sur les objets d'alimentation qui ont subi une réduction d'entrées de 372.483.000 fr.

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois d'août			8 premiers mois 1893		
	Importat.	Exportat.	Differ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Differ. pr l'exp.
Angleterre	37.326	73.386	+ 36.060	334.702	641.117	+306.415
Allemagne	27.170	24.976	— 2.194	215.610	222.442	+ 6.832
Belgique	29.784	41.973	+ 12.189	259.593	340.469	+ 80.876
Suisse	5.150	11.659	+ 6.509	43.655	90.484	+ 46.829
Italie	11.146	9.622	— 1.524	86.606	84.320	— 2.286
Espagne	13.555	7.507	— 6.048	155.027	70.772	— 84.255
Turquie	7.926	3.395	— 4.531	71.446	37.125	— 34.321
Etats-Unis	22.935	11.420	— 11.515	215.784	163.567	— 52.217
Brésil	5.855	7.793	+ 1.938	46.636	55.946	+ 9.310
Républ. Argentine	8.906	9.453	+ 547	140.998	41.965	— 99.033

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les huit premiers mois des années 1891-1892-1893 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1893	**1892**	**1891**	**1893**	**1892**	**1891**
Or en lingots	41.331	73.293	105.404	5.632	12.996	15.466
Or monnayé	201.632	228.268	202.441	65.038	63.044	109.090
Argent en lingots	14.083	14.535	22.297	11.908	14 161	3.418
Argent monnayé	107.496	79.950	88.476	84.368	52.919	81.167
Monnaie de billon	87	72	52	37	835	280
Totaux	364.630	396.421	418.675	166.986	143.955	209.452

En août 1893, le stock d'OR en France a subi une diminution de 13.100.000 fr. Le stock d'or reste en plus-value, pour les huit premiers mois, de 172.293.000 francs. Le stock d'ARGENT a aussi perdu, pendant le mois d'août, 7.021.000 francs. Il reste en augmentation, pour les huit premiers mois, de 25.303.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — BILLON. Les huit premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées de 50.000 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 8 premiers mois des années 1892 et 1893 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1893		1892		1893		1892	
Navires français	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.
Avec colonies et possessions françaises	1.311	(mil t.) 913	1.334	(mil t.) 930	1.379	(mil t.) 978	1.383	(mil t.) 989
Grande pêche	122	10	146	12	475	49	459	52
Etranger :								
Pays d'Europe	3.234	1.110	3.361	1.135	2.913	975	2.906	1.040
— hors d'Europe	445	638	545	786	396	603	526	726
Total	5.112	2.672	5.376	2.865	5.163	2.607	5.274	2.807
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	175	116	178	105	135	54	74	34
Etranger :								
Pays d'Europe	10.227	4.200	10.000	4.121	8.186	2.748	8.025	2.629
— hors d'Europe	1.093	1.493	1.297	1.714	363	469	381	529
Total	11.495	5.810	11.475	5.940	8.684	3.271	8.480	3.193
Total général	16.607	8.483	16.851	8.805	13.847	5.878	13.754	6.001

Les huit premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une diminution dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 244 navires de moins que pendant la même période de 1892, et le tonnage a subi une réduction de 322 milliers de tonneaux.

Les sorties de navires, pendant les huit premiers mois de 1893, ont été supérieures de 93 navires à celles de la même période de 1892 mais le tonnage emporté a subi une réduction de 123 milliers de tonneaux.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les huit premiers mois des années 1893, 1892 et 1891.

DÉSIGNATION	**1893**	**1892**	**1891**
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	284.367	275.099	235.217
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	4.440	4.554	4.731
— de navigation	5 218	5.662	5.901
— et produits divers de douanes	3.434	3.424	3.551
Taxe de consommation des sels	12.133	12.396	12.006
Total	309.592	301.145	261.406
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières	297.948	298.165	291.906
Sels	6.388	6.928	7.198
Sucre indigène (droit de fabrication)	89.772	95.050	84 192
Droits divers et rec. à diff. titres	72.570	72.286	88.673
Vente des tabacs	246.180	247.765	245.012
— des poudres	6.545	5.727	5.702
— des allumettes	15.938	14.660	14.415
Total	735.341	747.151	737.358
Total général des perceptions	1044.933	1048.596	998.764
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks	374	272	183
Reste acquis au Trésor	1044.559	1048.324	998.581

Pendant les 8 premiers mois de 1893, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes ont été inférieures de 3.663.000 francs à celles des 8 premiers mois de 1892.

Ce sont les contributions indirectes qui supportent la moins-value et au-delà, la diminution constatée sur ce chapitre étant de 12.110.000 fr., pendant que, par contre, les douanes annoncent une plus-value de 8 millions 447.000 fr.

P. B.

LA RÉCOLTE DE L'ORGE ET DE L'AVOINE EN 1893

Le Ministère de l'Agriculture vient de publier l'état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1893, d'après le relevé des rapports transmis par les préfets dans les six semaines qui ont suivi la moisson :

	Orge		Avoine	
	Surfaces ense-mencées Hect.	Produit en hectolitres	Surfaces ense-mencées Hect.	Produit en hectolitres
1re Région (N.-Ouest)	245.154	3.814.646	432.274	6.912.332
2e — (Nord)....	123.046	2.852.564	960.578	26.188.707
3e — (N.-Est)..	126.225	1.526.259	575.162	8.135.894
4e — (Ouest)...	105.758	1.137.592	447.934	4.773.244
5e — (Centre)..	148.181	1.762.389	653.884	7.745.161
6e — (Est).....	65.824	696.617	342.605	4.373.640
7e — (S.-Ouest).	11.469	168.603	130.099	2.233.419
8e — (Sud).....	47.819	569.700	162.855	2.175.895
9e — (Sud-Est).	52.368	1.043.765	112.710	1.995.611
10e — (Corse)...	3.600	28.800	410	4.100
Évaluation de la Récolte.........	929.444	13.600.935	3.818.511	64.538.003

Voici le rappel des chiffres *définitifs* des quatre années précédentes :

	Orge		Avoine	
	Surfaces ense-mencées Hect.	Produit en hectolitres	Surfaces ense-mencées Hect.	Produit en hectolitres
1892........	916.112	16.248.516	3.812.852	83.991.354
1891........	1.223.160	25.420.447	4.242.704	106.145.172
1890........	877.527	17.157.270	3.780.727	93.635.298
1889........	873.499	15.805.530	3.758.549	85.259.511

L'année 1893 serait donc en diminution pour l'orge de 2.647.581 hectolitres et pour l'avoine de 19 millions 453,351 hectolitres.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

Comme nous l'avons annoncé en temps dans l'*Economiste Européen*, les actionnaires de la *Compagnie Française des Métaux* se réunissent en assemblée générale ordinaire le 27 septembre à 3 h. 1/2 précises de l'après-midi, salle Kriegelstein, 4, rue Charras, pour entendre le Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice qui, commencé en janvier 1892, a pris fin le 30 juin dernier. Nous croyons devoir donner ici, *in extenso*, le rapport des commissaires, en le faisant suivre de quelques remarques :

Messieurs,

Dans votre assemblée du 21 janvier 1892, vous avez bien voulu nous charger de l'examen des comptes de votre Compagnie pour le premier exercice social qui a pris fin le 30 juin dernier, et qui comprend exceptionnellement une durée de dix-huit mois. Nous venons vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission.

Nous avons examiné le Bilan qui vous est soumis et nous avons constaté sa parfaite concordance avec les écritures de la Compagnie.

Les opérations des différentes usines étant centralisées à Paris, nous avons trouvé au siège social tous les éléments nécessaires à notre vérification. La comptabilité est tenue avec une complète régularité et toutes les explications que nous avons eu à demander nous ont été fournies avec le plus grand empressement.

La valeur des immeubles, du matériel et du fonds de commerce s'est accrue pendant la durée du premier exercice de 400.956 fr. 47 par suite de travaux nouveaux et s'élève, au Bilan, à 20.400.956 fr. 47.

Votre Conseil vous propose de prélever sur les produits de l'exercice, à titre d'amortissement, une somme de 500.000 fr., supérieure à cet accroissement. Nous ne pouvons qu'approuver cette proposition.

Les ressources disponibles : Caisse, effets à recouvrer, comptes de banque et titres en portefeuille s'élèvent à 6 millions 624.602 fr. 96. Ce chapitre et celui des cautionnements, loyers d'avance et débiteurs divers n'appellent aucune observation spéciale.

Les marchandises en entrepôt, en route, dans les usines et dépôts et chez les dépositaires, figurent au Bilan pour une somme totale de 17.269.568 fr. 75. Ces existences sont conformes aux inventaires détaillés dressés dans chaque usine, ou dépôt et vérifiés par des contrôleurs envoyés du siège social. La valeur des stocks a été établie en prenant pour base les prix des métaux à la fin du mois de juin dernier.

La somme de 2.602.900 qui est portée sous la rubrique : Prime de remboursement et frais d'émission d'obligations représente la différence entre le capital au pair des obligations en circulation et leur prix net d'émission. Elle diminuera naturellement au fur et à mesure des amortissements.

Les comptes d'ordre se balancent à l'actif et au passif. Dans ces comptes, figure pour 751.631 fr. 75 la réclamation faite par la Compagnie de reconstitution de la Société des Métaux à l'Administration de l'Enregistrement pour droits indûment perçus lors de l'adjudication des usines en décembre 1892. Le Tribunal civil de la Seine vient d'ordonner la restitution de ces droits, restitution dont doit profiter votre Compagnie.

Conformément à l'article 27 de vos statuts, et en vertu de l'autorisation qu'ils lui donnaient, votre Conseil a émis 43.478 obligations, sur lesquelles 110 ont été amorties, en sorte que la somme de 21.684.000 francs portée au passif du Bilan représente le capital au pair des 43.368 obligations restant en circulation.

Les provisions diverses pour bonifications, escomptes, créances douteuses s'élèvent à 206.387 fr. 83. Ces provisions nécessaires à la bonne marche de toute affaire commerciale, nous ont paru en rapport avec les besoins auxquels elles sont destinées à faire face.

Le compte de Profits et pertes, déduction faite des frais généraux et des charges de toute nature, présente un solde créditeur de 3.605.065 fr. 11.

Votre Conseil vous propose de prélever tout d'abord sur ce bénéfice :

1° — 500.000 francs pour amortissement des usines, du matériel et du fonds de commerce, ainsi qu'il a été dit plus haut ;

2° — 25.000 francs pour amortissement des frais de constitution ;

3° — 1.000.000 de francs afin de créer une provision spéciale pour la fluctuation des cours des métaux.

Nous approuvons complètement ces propositions.

La constitution d'une réserve spéciale pour parer à la dépréciation éventuelle des métaux est une mesure de prudence dont vous reconnaîtrez l'utilité.

Ces prélèvements effectués, le solde restant de 2.080.065 fr. 11 permet, après avoir porté 104.003 fr. 25 à la réserve légale, de vous proposer la distribution d'un dividende de 37 fr. 50 par action (y compris l'acompte de 15 fr. payé en janvier 1893), et de reporter à nouveau une somme de 101.061 fr. 86.

Nous devons constater que par suite de ce mode d'établissement du compte de Profits et pertes, le Conseil a renoncé à l'allocation sur les bénéfices dépassant 5 0/0 prévue par l'article 43 des Statuts.

Nous n'avons aucune objection à faire contre ces propositions.

La vérification à laquelle nous avons procédé nous a permis de reconnaître la parfaite régularité des écritures sociales. Aussi nous avons l'honneur de vous proposer d'approuver le Bilan et les comptes tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'administration.

Paris, le 8 septembre 1893.

Les Commissaires :

BAULANT, GEORGES CHAULIN, COMTE PETITON.

Quant au bilan, nous le reproduisons comme suit :

ACTIF

Immobilisations	Apports : Immeubles, Matériel, Fonds de commerce.	20.000.000 »
	Accroissement : Immeubles et Matériel nouveau.	400.956 47
Caisse, Effets à recevoir, Banquiers, Titres divers ......Fr.		6.624.602 96
A reporter...............		27.025.559 43

Report....................	26.025.559 43
Cautionnements, Loyers d'avance, Débiteurs en compte....................................	4.598.734 39
Marchandises en Entrepôts, en route, dans les Usines et Dépôts et chez les Dépositaires...	17.269.568 75
Primes de remboursement et frais d'émission des obligations..................................	2.602.080 »
Frais de constitution...........................	283.904 78
Comptes d'ordre.................................	1.058.797 92
Acompte payé sur le dividende de l'exercice 1892-93..	750.000 »
Fr.	53.588.645 27

PASSIF

Capital actions (50.000)..................Fr.	25.000.000 »
Capital obligations (43.368)......................	21.684.000 »
Créanciers en compte...........................	1.979.394 41
Amortissement des obligations (110 oblig.)...	55.000 »
Provisions diverses, Bonifications, Escomptes, Créances douteuses..............................	206.387 83
Comptes d'ordre	1.058.797 92
Profits et Pertes	3.605.065 11
Fr.	53.588.645 27

Ce qui frappe tout d'abord, dans ce bilan, c'est le chiffre des disponibilités que nous classons comme suit :

Immédiates : Caisse, Effets à recevoir, etc..Fr.	6.624.602 96
A réaliser : Cautionnements, Marchandises, etc.	21.868.303 14
Total.......Fr.	28.492.906 10

Par contre, nous établissons le *Passif exigible* de la manière suivante :

Créanciers en compte.......................Fr.	1.979.394 41
Amortissements, Provisions. etc...............	261.387 83
Total.......Fr.	2.240.782 24

Jamais situation de Société n'a été plus nettement établie ; aussi, et sans attendre les explications complémentaires qui seront fournies par le Conseil d'administration, pouvons-nous avancer que toutes les appréciations formulées par notre Directeur, M. Edmond Théry, dans l'*Economiste Européen* du 11 décembre 1892 (nº 48), et par nous-même (*Economiste Européen* du 11 juin 1893, nº 74), sont pleinement confirmées. Les *marchandises en entrepôts, en route*, etc., sont inventoriées aux cours du 30 juin. Or, si ces cours ont un moment fléchi depuis, ils ont ensuite remonté, et nous ne voyons pas qu'il y ait lieu, pour l'instant, d'appréhender un mécompte. Néanmoins, le Conseil d'administration propose de prélever sur les bénéfices, une somme de 1 million de francs afin de créer une provision spéciale pour la fluctuation des cours des métaux. Nous applaudissons quand même à cette mesure qui ne sera probablement que temporaire, car, par suite des améliorations que l'on est en droit d'espérer, ce montant réservé de ***un million*** peut devenir disponible dès cette année.

On a dû remarquer que la Compagnie fait figurer simplement, dans ses *comptes d'ordre*, la somme de 751.631 fr. 75 qui doit lui être restituée par l'Administration de l'Enregistrement. Ce montant ne sera acquis définitivement que quand les délais de pourvoi seront expirés, mais ils peuvent certainement être considérés déjà comme un profit pour la Compagnie. Toutefois, et bien que propriété des actionnaires, ces 751.631 fr. 75 ne seront pas répartis, selon toute probabilité, entre les associés; ils viendront en amortissement du prix d'achat des immeubles, du matériel et du fonds de commerce.

Comme il est dit par les Commissaires dans le Rapport ci-dessus, le dividende, pour les 18 premiers mois de l'exploitation, a été à 37 fr. 50, dont 15 fr. ont déjà été payés en janvier. Mais là n'est pas le point capital.

L'*actif* de la *Compagnie Française des Métaux* se monte à 53.588.645 27. Si nous considérons le *passif*, nous voyons qu'il se compose de :

Capital obligations ....Fr.	21.684.000 »
Créanciers en compte..................	1.979.394 41
Amortissements et provisions.........	261.387 83
Comptes d'ordre.......................	1.058.797 92
Dividende 37 fr. 50 par action........	1.875.000 »
Total.........Fr.	26.858.580 16

Il resterait donc 26.730.065 fr. 11 représentant la contrevaleur des 500.000 actions existantes, ce qui donnerait, à chacune d'elles, une valeur intrinsèque de 534 fr. 60. Il y a loin là du cours de 482 fr. coté en Bourse ces temps-ci !

En tous cas, il est essentiel que les actionnaires répondent à l'appel du Conseil d'administration, en se rendant à l'assemblée générale du 27 courant. L'approbation qu'ils donneront aux comptes qui leur seront présentés fera justice des manœuvres tentées depuis quelque temps contre un titre qui est un véritable titre de placement. Ils ne devront pas perdre de vue que l'exercice 1892-1893 a produit un bénéfice de 72 fr. par action, et que les 34 fr. 50 mis en réserve par le Conseil d'administration témoignent de sa prudence et du soin qu'il prend à assurer l'avenir. J. M.

MINES DE MALFIDANO

On avait annoncé, dans ces derniers jours, que la *Société des Mines de Malfidano*, profitant du droit que lui concède la loi du 24 juillet dernier sur les *Sociétés par actions*, avait résolu de diviser ses actions de 500 francs nominal, en actions de 100 fr. La vérité est, semble-t-il, que la question est simplement à l'étude, mais que le Conseil d'administration n'a pas eu encore à la discuter. Ce fractionnement est, toutefois, à désirer pour les petits portefeuilles qui jusqu'à présent s'étaient tenus éloigné de ce titre, vu le gros débours qu'il nécessitait.

La *Société anonyme des Mines de Malfidano* a été constituée le 3 avril 1869. Elle n'était que la transformation de la Société civile constituée en 1867. Son objet était : l'exploitation et la mise en valeur des mines de calamine, plomb argentifère et tous autres minerais, désignées sous les noms de Cabitza, Monte-Scora, Malfidano, Planusartu, Bega-sa-Funvana, Toppi-Vacca et Punta-Perdosa, situées dans la province d'Iglesias, et de tous autres, dans l'île de Sardaigne; l'exploitation et la mise en valeur, dans tous les pays, de toutes les mines dont elle était ou pourrait devenir concessionnaire, propriétaire ou locataire; la Société pouvait de plus, acheter des terrains, construire des quais, ports, chemins de fer; affréter, armer et acheter des navires ayant pour but de pourvoir à son exploitation ou à sa fabrication, ou de transporter les produits provenant de ses mines ou achetés par elle. Enfin, elle pouvait s'intéresser aux opérations immobilières, banque, commerce, industrie, se rattachant spécialement à son objet.

La durée de la Société était de 97 ans, à partir du 1er février 1869, soit jusqu'au 1er février 1966; quant à son capital il avait été fixé à 12.500.000 fr., divisé en 25.000 actions entièrement libérées et remboursables par tirages au sort annuels jusqu'en 1907. Les actions amorties sont remplacées par des actions de jouissance auxquelles il est attribué un dividende égal à celui des actions de capital. Toutefois ces dernières reçoivent, en plus, 25 fr. représentant l'intérêt statutaire à 5 0/0 l'an sur le capital nominal.

Les dividendes distribués aux actions de capital depuis l'origine de la Société sont les suivants :

1869-1870.....	60 fr.	1881-1882.....	60 fr.
1870-1871.....	Rien	1882-1883.....	60 fr.
1871-1872.....	42 fr.	1883-1884.....	60 fr.
1872-1873.....	65 fr.	1884-1885.....	60 fr.
1873-1874.....	65 fr.	1885-1886.....	60 fr.
1874-1875.....	50 fr.	1886-1887.....	60 fr.
1875-1876.....	60 fr.	1887-1888.....	67 fr. 50
1876-1877.....	65 fr.	1888-1889.....	100 fr.
1877-1878.....	47 fr. 50	1889-1890.....	110 fr.
1878-1879.....	40 fr.	1890-1891.....	130 fr.
1879-1880.....	60 fr.	1891-1892.....	150 fr.
1880-1881.....	60 fr.	1892-1893.....	130 fr.

Ainsi qu'on le voit, le dernier dividende distribué a été moins favorable que celui de l'exercice précédent; cela provient et de la diminution des bénéfices et des

importants travaux exécutés en 1892-1893 par la Société, travaux dont le coût a été imputé aux comptes d'exploitation. Au reste, le dividende de 150 fr. de 1891-1892 avait été un peu critiqué. Quoi qu'il en soit, voici le tableau des ventes, des bénéfices et des prix moyens du zinc durant les huit derniers exercices :

	Tonnes de minerais	Bénéfices nets	Prix moyen du zinc
	—	—	—
		francs	francs
1885-1886.....	74.012	1.731.665	355
1886-1887.....	67.725	1.732.599	361
1887-1888.....	73.550	1.972.753	384
1888-1889.....	86.855	3.259.256	457
1889-1890.....	89.857	3.827.131	499
1890-1891.....	85.664	4.682.804	587
1891-1892.....	94.868	4.791.074	585
1892-1893.....	»	3.679.527	527

Nous avons à peine besoin de faire ressortir qu'il existe, ici, une lacune. En effet, le rapport communiqué aux actionnaires à l'Assemblée générale du 23 mai dernier, non seulement ne mentionne pas les résultats des différentes branches d'exploitation, mais il omet de donner le chiffre des ventes. Il est donc difficile de se rendre compte de la part dans la diminution des bénéfices afférente à un arrêt dans la production, ou à la baisse des prix du métal. Comme cette baisse ne s'est surtout produite qu'à partir du mois d'août 1892, on est autorisé à croire qu'il y a eu, en 1892-1893, un ralentissement réel dans les affaires de la Compagnie.

Ici, se pose une question. Bien que les bénéfices de 1892-93 (l'exercice finit le 31 janvier de chaque année) aient été inférieurs de 1.003.277 à ceux de 1890-1891, le dividende distribué cette fois a été égal à celui de cet exercice. La raison en est, qu'il n'a été, en 1892-1893, rien porté à la réserve de prévoyance, jusqu'ici largement dotée, puisqu'il lui avait été attribué, en 1888-1889, 400.000 fr. ; en 1889-1890, 700.000 fr. ; en 1890-1891, 1.000.000 fr., et en 1891-1892, 550.000 fr., soit, total : 2.650.000 fr. Par contre, il est vrai, et en dehors des travaux dont nous avons parlé plus haut, il a été procédé à des amortissements importants. C'est ainsi qu'il a été consacré au *mobilier*, *matériel maritime et terrestre*, 94.807 fr. ; que la *laverie* a été réduite de 233.577 francs, tout cela en dehors de 369.000 fr. réservés à l'amortissement des actions. A ce sujet, faisons observer qu'en ce qui regarde ce dernier chapitre, sur les 25.000 actions existant au début de la Société, il a été déjà amorti 10.340 titres, dont 730 en 1893, de sorte que les actions de capital en circulation ne sont plus, maintenant, qu'au nombre de 14.660.

De plus, et dans le but d'assurer l'écoulement de ses minerais, la Société a résolu de créer une usine pour la fabrication du zinc. Elle s'est donc rendue acquéreur, moyennant un débours de 227.992 fr., d'un terrain de 40 hectares situé à Noyelles-Godault (Pas-de-Calais).

Si nous nous reportons au bilan de la Société établi au 31 janvier 1893, nous trouvons :

ACTIF

Mines, immeubles et travaux....................	12.500.000
Caisse et banques..............................	1.023.377
Caisse de Sardaigne............................	29.334
Portefeuille...................................	3.966.421
Terrain de Noyelles-Godault....................	227.992
Débiteurs divers...............................	235.732
Minerais.......................................	880.514
Matériel et minerais...........................	649.825
Laverie de Malfidano...........................	111.569
Impôts payés sur les actions...................	169.037
Acomptes sur intérêts et dividendes............	384.750
Fr.	20.525.045

PASSIF

Capital social..............................Fr.	12.500.000
Réserve statutaire.............................	1.262.744
Réserve de prévoyance..........................	2.650.000
Effets à payer.................................	8.192
Créditeurs.....................................	363.455
Dividendes restant à payer.....................	39.928
Actions sorties aux tirages, non remboursées	21.500
Fonds pour l'amortissement des actions.........	369.000
Profits et Pertes..............................	3.679.527
Fr.	20.525.045

Ce chiffre de 3.679.627 fr. a été réparti comme suit :

Amortissement du capital :	
Prélèvement statutaire.....................Fr.	125.000
Excédent du fonds d'amortissement de l'exercice précédent..........	3.750
Intérêts sur actions amorties..................	240.250
Tantièmes du Conseil...........................	291.206
130 fr. par action sur 15.390 actions de capital	2.000.700
105 fr. par action sur 9.610 actions de jouissance	1.009.050
Report à nouveau...............................	9.571
Total égal.......	3.679.627

En cherchant à établir les disponibilités immédiates de la Société, on trouve, à l'actif, 5.019.132 fr. (*Caisse et Banques*, *Caisse de Sardaigne*, et *Portefeuille*, et non compris les *débiteurs divers*), contre un passif exigible (*effets à payer*, *créditeurs*, *dividendes restant à payer*, etc.) de 4.103.032 fr. De plus, le *passif-actions*, de 12.500.000 fr. est amorti jusqu'à concurrence de 4.805.000 fr.; le surplus, soit 7.695.000 fr. est représenté par l'excédent de l'actif, la valeur des mines des immeubles, etc.

La situation de la *Société des Mines de Malfidano* est donc bonne. Reste à savoir si le dividende de 130 fr. pourra être maintenu. Nous avons signalé plus haut la baisse qui s'est produite sur le zinc, dans le deuxième semestre de 1892. Cette baisse n'a pas disparu encore, et on est en droit de se demander si les actionnaires, pour l'exercice en cours, n'auront pas à subir quelque petit sacrifice.

Cela ne veut pas dire que l'action de *Malfidano* ne soit pas une valeur recommandable. Après avoir fait, comme cours moyen, en 1869, 516 fr. 47, elle est tombée, en 1871, à 430 fr., mais s'est relevée depuis, jusqu'à 2.862 fr. 05 (en 1891). Elle est actuellement à 2.210 francs et fournit encore un exemple de ce que peuvent être les placements industriels sérieux, placements que néglige, depuis si longtemps, l'épargne publique, et dont les chances de succès compensent, largement, les risques souvent imaginaires, du reste, que présente toute entreprise de ce genre. P. B.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

III

L'Agriculture et l'Elevage du Bétail

Malgré les déboires éprouvés par certains colons, il est certain que, bien dirigées, les entreprises agricoles sont appelées au plus grand avenir en Tunisie ; mais il importe d'étudier le sol et de ne demander à chaque région que ce qu'elle est susceptible de produire. L'administration locale, hâtons-nous de le reconnaître, fait les plus louables efforts pour guider nos compatriotes, en leur prêtant un concours actif et en leur donnant des indications détaillées, recueillies par la *Direction de l'Agriculture*, à la tête de laquelle se trouve notre distingué confrère, M. Paul Bourde. En outre, une *chambre d'Agriculture*, organisée d'après les principes exposés au Parlement français, en 1889, par M. Méline, étend son action à tout le pays.

Au début de l'organisation du protectorat on avait fondé de grandes espérances sur les céréales ; l'ancienne réputation des terres de l'Afrique septentrionale, la supériorité des conditions naturelles de production, enfin, les privilèges du sol et du climat, permettaient de croire qu'en perfectionnant les moyens rudimentaires des Arabes on obtiendrait des récoltes exceptionnelles.

Depuis, ces illusions se sont évanouies.

Sans doute l'Arabe, quand il ensemence, se contente de gratter la terre, mais userait-il des instruments aratoires les plus nouveaux qu'en l'état actuel des choses il n'obtiendrait pas un meilleur rendement. Epuisée par des siècles de production, la terre a besoin d'être régénérée par l'emploi judicieux de phosphates et il en

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 85 à 87.

résulte une perte de temps et des sacrifices d'argent devant lesquels reculent les colons les plus entreprenants. Peut-être la situation se modifiera-t-elle quand on exploitera les gisements de phosphates existant en Tunisie ?

En attendant, l'année 1892 a donné de gros mécomptes.

Voici, en effet, les termes du rapport sur la *Situation de la Tunisie en 1892*, publié au *Journal Officiel:*

« La récolte de l'année 1892 n'a pas répondu aux espérances qu'on avait tout d'abord semblé concevoir. Les pluies d'hiver avaient été insuffisantes ; celles du printemps, très abondantes, sont venues trop tard. Aussi, bien que les surfaces ensemencées en céréales aient été sensiblement les mêmes que l'année précédente, le rendement a seulement atteint : En *blé*, 620.000 quintaux ; en *orge*, 592.000 ; en *avoine*, 8.000 (1) ; en *maïs*, 26.000 ; en *fèves*, 20.000. »

Or, en 1891, les cultures de *blé*, européennes et indigènes, évaluées à 407.740 hectares, avaient produit 1.997.583 quintaux métriques ; celles de l'*orge*, s'étendant sur 429.244 hectares, avaient donné 1.854.290 quintaux ; pour l'*avoine*, le rendement des 822 hectares ensemencés dans la banlieue de Tunis et dans le contrôle de Souk-el-Arba ressortait à 48.503 quintaux, tandis que le *maïs*, cultivé sur 3.706 hectares, produisait 60.744 quintaux.

Cette diminution énorme ne doit pas être attribuée seulement aux intempéries, car la Tunisie a été mieux traitée que l'Algérie et que la plus grande partie de la France : elle provient aussi de la déchéance physique du sol.

M. Narcisse Faucon, que j'ai eu plusieurs fois déjà l'occasion de citer et qui a la plus grande foi dans l'avenir agricole du Protectorat rappelle, à ce propos, l'avertissement donné, il y a quelques années, par M. Ledureau, aux colons algériens dont la situation est identique : « Si on n'a promptement recours à un emploi judicieux des phosphates, on verra bientôt les rendements en céréales s'abaisser de plus en plus et la vigne s'étioler, puis disparaître peut-être complètement, comme cela a eu lieu dans le midi de la France, par suite de l'épuisement du sol, consommé peu à peu par la négligence, l'ignorance et l'incurie des viticulteurs. »

Les propriétaires, je le répète, trouvent auprès de l'Administration toutes sortes de facilités pour connaître les besoins de leurs domaines respectifs ; ils peuvent faire analyser gratuitement, au laboratoire de chimie de la Régence, les terres et connaître, ainsi, les dosages nécessaires.

C'est surtout en matière agricole qu'il faut procéder avec la plus grande prudence ; nous avons vu des colonies, jadis prospères, courir à leur ruine pour avoir oublié ce principe. Je citerai, entre autres, la Réunion. Quelques planteurs ayant réalisé de grosses fortunes avec la canne à sucre, à une époque où on ne prévoyait pas encore la redoutable concurrence de la betterave, tous les propriétaires voulurent suivre l'exemple : on planta à tort et à travers, sans discernement, en négligeant les autres produits dont la variété constituait la principale source de richesse de l'île africaine. J'ai constaté par moi-même, en 1880, lors de mon passage à la Réunion, les effets désastreux de ce mal qualifié, à juste titre, de la « folie de la canne ». Non seulement certains propriétaires ne s'étaient pas donné la peine d'étudier les conditions les plus élémentaires à remplir, mais, voulant gagner du temps, ils eurent recours au feu pour défricher plus vite les terres destinées à la production sucrière.

En traversant ce pays idéal, au point de vue pittoresque et climatérique, j'éprouvais un serrement de cœur à la vue des montagnes dénudées par l'incendie ; l'appât d'un gain immédiat a causé là un tort irréparable.

La situation, fort heureusement, est autre en Tunisie, où les colons trouvent un champ plus vaste et des moyens d'investigation suffisants.

***

Deux grandes cultures, la *vigne* et l'*olivier*, ont attiré l'attention du Gouvernement et des colons.

En présence de l'importance acquise par le vignoble tunisien, le Gouvernement du protectorat a créé, au commencement de l'année 1892, un service phylloxérique « chargé spécialement de veiller à l'exécution des « mesures de défense édictées pour prévenir l'invasion « des maladies cryptogamiques et d'étudier les questions intéressant la viticulture. »

« D'autre part, lisons-nous dans le *Rapport sur la situation en 1892*, les règlements sur le phylloxéra, qui étaient épars dans huit ou neuf lois, décrets et arrêtés différents ont été l'objet d'une revision d'ensemble. Les dispositions qu'ils contenaient ont été coordonnées et on les a complétées, sur un assez grand nombre de points, pour tenir compte de l'expérience acquise. Les clauses du décret du 9 juillet 1889 relatif à l'organisation d'un syndicat général obligatoire de viticulteurs en Tunisie ont, notamment, été entièrement refondues. Les attributions, le rôle du syndicat ont été précisés. Enfin, désirant faciliter de la manière la plus large la mise à application des précautions adoptées, le Gouvernement a décidé de prendre à sa charge les frais qu'occationneraient les mesures de défense au cas où le phylloxéra viendrait à être constaté. Les dispositions dont il s'agit ont fait l'objet d'une loi en date du 29 janvier 1892 et d'un décret du 3 mars suivant.

« Le premier de ces actes a consacré une autre réforme qui paraît appelée à rendre aux agriculteurs de la Régence les plus utiles service. On sait que, pour prévenir l'invasion des maladies de la vigne, la Tunisie, suivant en cela l'exemple des autres pays viticoles, avait dû interdire en principe l'importation de tous plants, ceps et boutures. Cette mesure, indispensable pour protéger le vignoble de la Régence, n'en occasionnait pas moins une gêne considérable à nos colons, qui ne pouvaient, dans certains cas, se procurer qu'avec les plus grandes difficultés les éléments dont ils avaient besoin pour leurs plantations. En vue de parer à cet inconvénient, le décret susmentionné a décidé la création d'un jardin d'essai où, moyennant certaines formalités et certaines précautions, les végétaux étrangers dont il paraîtrait utile d'essayer l'acclimatement en Tunisie pourront être introduits. Un emplacement d'une trentaine d'hectares a été acquis à 2 kilomètres de Tunis, près du parc de la ville, dans l'endroit le plus fréquenté de la banlieue. Le jardin a été inauguré cette année. On se propose d'y réunir : 1° une collection de toutes les espèces utiles, existant dès maintenant dans le pays ; 2° une collection de toutes les espèces étrangères qui peuvent être acclimatées en Tunisie.

« Une circulaire a été adressée, par les soins du ministère des affaires étrangères à nos consuls à l'étranger pour les inviter à faire parvenir au Gouvernement du protectorat des plants, boutures, graines ou semences de tous les végétaux cultivés dans leur circonscription et qui paraîtraient de nature à être avantageusement introduits dans la Régence. Un grand nombre d'envois ont déjà été reçus, et tout permet de penser que la Tunisie se trouvera dotée de toutes les espèces et variétés utiles à nos colons. Le jardin d'essai doit permettre, en outre, de pratiquer des expériences sur les meilleurs procédés à employer pour les diverses cultures du pays, et de recueillir ainsi des indications précieuses pour nos agriculteurs. »

(*A suivre*) C.-R. Wehrung.

(1) La métropole cherche à encourager la production : en effet, par analogie avec les dispositions dont bénéficient depuis longtemps les blés durs de Tunisie, le Ministre de la guerre a décidé que les avoines de la Régence seraient admises, au même titre que celles provenant d'Algérie, dans les fournitures mises en adjudication par l'administration militaire.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	11 sept.	21 sept.
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 11 sept. / 21 sept.		
Or .... 1.682.938.005 / 1.681.357.009	2.953.620.922	2.955.746.605
Argent... 1.270.682.917 / 1.271.389.596		
2.953.620.922 / 2.955.746.605		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	20.112	149.983
Portefeuille Paris { Effets Paris........	186.817.320	179.251.867
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	299.170.605	302.745.161
Avances sur lingots à Paris............	339.000	293.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.218.000	7.301.300
Avances sur titres à Paris..............	118.633.961	119.118.183
Avances sur titres dans les succursales	165.082.639	165.801.542
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve...................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....................	99.626.728	99.626.728
Rentes immobilisées....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.332.732	9.310.518
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..............	2.954.336	2.969.683
Emploi de la réserve spéciale..........	8.107.111	8.407.441
Divers.................................	93.712.113	91.569.658
Total............	1.202.216.965	1.202.638.755
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.107.713.365	3.392.750.500
Arrérages de valeurs déposées.........	11.769.915	11.157.770
Billets à ordre et récépissés............	11.540.531	11.360.827
Compte courant du Trésor, créditeur...	85.390.363	110.121.760
Comptes courants de Paris.............	321.153.086	318.059.081
Comptes courants dans les succursales.	56.085.042	51.991.667
Dividendes à payer.....................	2.763.186	2.686.856
Escompte et intérêts divers............	4.126.188	1.358.955
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers.................................	12.711.271	37.611.322
Total............	1.202.216.965	1.202.638.755

Comparaison avec les années précédentes

	26 sept. 1889	25 sept. 1890	21 sept. 1891	21 sept. 1892	20 sept. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.881.4	2.918.9	2.950.3	3.086.9	3.392.7
Encaisse...........	2.583.8	2.527.5	2.595.0	2.968.1	2.955.7
Portefeuille........	567.8	519.7	550.7	121.3	481.9
Avances aux partic.	270.1	253.1	300.4	311.4	292.5
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	309.5	187.8	285.0	325.2	110.1
— part...	468.3	324.1	380.4	419.5	373.0
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	2 0/00	2 0/00	6 0/00	1 ½ 0/00	6 0/00
Bénéfices nets......	1.263.2	1.617.7	2.572.6	854.5	1.389.2

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 18 septembre présent mois, les actions de la Société des Etablissements et Usine L. Paupier sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

3.000 actions de 500 fr., entièrement libérées et au porteur.

Jouissance courante : 18 juillet 1893.

Siège social : à Paris, rue Stendhal, 1 et 3.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 septembre 1893 :

Dépôts de fonds...............	4.987.361 92
Retraits de fonds..............	4.141.500 48
Excédent de dépôts......	845.861 44

Excédent de retraits du 1er janvier au 20 septembre 1893, 198.683.947 fr. 08.

Capitaux employés en achats de rentes, du 11 au 20 septembre 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 284.318 fr. 40.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois d'août 1893 :

Versements reçus de 182.151 déposants, dont 33.231 nouveaux.............................. 25.440.521 59

Remboursements à 89.384 déposants, dont 19.103 pour solde.	22.917.686 16	23.447.263 36
Rentes achetées à 401 déposants, pour un capital de...............	529.577 20	
Excédent de recettes..........		1.993.258 23

Nombre de comptes existants au 31 août 1893 : 2.031.941.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse
Opérations du 1er au 15 septembre 1893

Reçu des déposants :

A Paris......	3.428 vts (dt	49 nouv.)	210.333 46
Dans les départements.	23.227 —	456 —	423.712 04
Ensemble....	26.655	505	634.045 50

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères.......... 952.366 76

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés. 492.966 26

Ensemble.............................. 1.445.333 02

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à................................ 68.751 »

aux noms de 619 parties.

Le total des rentes viagères est de.... 33.877.610 »

réparties entre 195.797 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs.. 3.760.460 34

Elle a placé :

En obligations départementales et communales......................... 458.968 40

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 3 au 9 septembre (36e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat..................	2.706	904	876	25.896	25.502	+	393
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	8.038	7.581	239.588	235.147	+	4.441
— Rhône au Mont-Cenis	133	101	97	3.098	3.077	+	20
— Chemins Algériens..	513	169	260	5.558	6.144	—	586
Nord..................	3.649	3.890	3.747	126.859	125.893	+	966
Ouest.................	5.185	3.434	3.182	101.145	100.313	+	832
Orléans...............	6.581	3.885	3.960	117.035	115.918	+	1.117
Est...................	4.727	3.226	3.052	100.742	97.075	+	3 667
Midi..................	3.094	2.067	2.114	63.824	60.405	+	3.419
Est-Algérien..........	897	167	216	1.088	1.326	—	238
Bône-Guelma voie larg.	534	83	132	2.305	2.699	—	393
— voie étroite	128	8	7	257	218	+	39
Ouest-Algérien.......	296	52	60	1.813	1.843	—	29
Arzew à Kralfallah..	214	38	35	927	966	—	39
Médoc.................	101	28	29	763	742	+	21

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 août...	48.940.000	52.550.000
Du 1er au 10 septembre ...	1.610.000	1.970.000
Du 11 au 20 septembre ...	1.690.000	1.840.000
Des 21 et 22 septembre.....	440.000	290.000
Du 1er janvier au 22 sept...	52.680.000	56.650.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 22 septembre 1893.

L'Empereur et le Prince Bismarck. — L'Allemagne et l'Italie. — L'Impôt sur le Vin.

La nouvelle inattendue de la réconciliation de l'Empereur et du prince de Bismarck est l'objet de toutes les conversations à Berlin ; les journaux officieux, grands admirateurs du prince de Bismarck, mais forcés par devoir professionnel de prendre parti pour l'Empereur, manifestent leur joie en termes dithyrambiques. Les ennemis de M. de Caprivi insinuent que c'est à l'insu du Chancelier que l'Empereur a fait les premières avances au prince Bismarck en s'informant par télégramme de sa santé, et voient dans cette démarche le signe d'un prochain changement de l'orientation politique. Mais pour qui sait à quoi s'en tenir, ce sont là des rêveries. L'Empereur et l'ex-chancelier sont réconciliés pour la forme, mais leurs relations resteront toujours très tendues ; il ne saurait être question d'un retour du prince de Bismarck au pouvoir ; on peut, au contraire, assurer qu'il faut que le vieil homme d'Etat soit très-gravement malade pour que le souverain se soit décidé à cette démarche, qu'il n'a d'ailleurs entreprise que sur les instances de l'Empereur d'Autriche. En d'autres termes, cette réconciliation fait cesser un état de choses désagréable, mais n'a aucune signification politique.

Dans les milieux financiers, on s'occupe beaucoup en ce moment de la situation économique de l'Italie, qui inspire des inquiétudes de plus en plus vives. On vient d'apprendre que le Gouvernement italien a abandonné l'idée de percevoir les droits de douane en or ; l'Italie a sans doute cédé aux protestations qui se sont produites ici quand on a connu ce projet, qui aurait été funeste aux exportations allemandes en Italie et auraient annulé les effets des réductions de tarifs du dernier traité de commerce.

Quoi qu'il en soit, l'Italie sera bientôt à bout d'expédients, et aura un besoin absolu du crédit de l'étranger ; mais il est aisé de prévoir que le public allemand, qui a fait ces dernières années des pertes énormes sur les fonds d'Etats étrangers, se fera tirer l'oreille pour placer de nouveaux capitaux en fonds italiens ; il est, en effet, trop évident que les choses ne peuvent aller que de mal en pis dans la Péninsule, à moins de modifications radicales dans la politique italienne.

Cependant, le Gouvernement a le plus vif désir de secourir la détresse financière de l'Italie, et on voit les journaux officieux publier des articles enflammés sur le devoir patriotique des Allemands de venir en aide à l'alliée.

Comme on se doute bien que ces déclamations n'auront que peu d'effet, et que, d'autre part, la crise économique et les charges militaires n'ont laissé que peu de disponibilités en Allemagne, les mêmes journaux s'adressent au marché anglais et lui prescrivent, comme un devoir, de tirer l'Italie de sa situation actuelle ; mais je crois que les Anglais savent à quoi s'en tenir sur l'avenir économique de l'Italie et suivront les conseils de leur prudence habituelle.

La Conférence des Ministres des finances sur les nouveaux impôts impériaux, délibère déjà ici depuis seize jours ; il paraît qu'elle a rencontré des difficultés presque insurmontables à propos du projet d'impôt sur le vin ; on n'est pas arrivé encore à se mettre d'accord sur l'assiette de cet impôt, et la Conférence serait sur le point de se dissoudre sans avoir trouvé de solution. S'il y a des divergences de vues aussi accentuées entre les représentants des Gouvernements, on peut se demander comment il sera possible d'arriver à grouper une majorité au Parlement pour les nouveaux impôts.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	15 sept.	Dif. 7 sept.	15 sept.	Dif. 7 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	795.946	— 2.683	955.234	— 3.391
Billets du Trésor..............	26.371	+ 808	26.084	— 21
Billets d'autres banques.....	9.653	+ 2.050	9.008	+ 1.053
Lettres de change............	581.649	— 678	505.212	+ 1.877
Prêts sur titres...............	85.991	+ 4.855	88.222	— 1.921
Valeurs........................	3.142	+ 222	2.576	+ 193
Autres propriétés............	34.414	+ 1.207	31.575	+ 214
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social................	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve........................	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	927.823	— 10.803	947.006	— 7.271
Autres engagements à vue...	451.319	+ 16.629	510.693	+ 1.386
Autres engagements.........	692	— 86	6.810	+ 611

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 août....	918.8	983.2	803,7	31 août....	647,7	629.1	691,2
7 sept....	923,6	980,0	798,0	7 sept....	601,8	603.6	665,9
15 — ...	931,6	979,3	795,9	15 — ...	573,5	602,1	670,0
23 — ...	949,0	982.5	....,.	23 — ...	568.3	593,1	....,.
30 — ...	940,1	968,9	....,.	30 — ...	589,8	607.3	....,.

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
31 août....	959,4	980,6	950,1	31 août....	283.1	328,6	181,2
7 sept....	932,7	957.7	938,6	7 sept....	314,2	349.8	181,9
15 — ...	918,7	943.4	927,8	15 — ...	338,4	365,1	196,3
23 — ...	914,9	943,7	....,.	23 — ...	259,1	366,5	....,.
30 — ...	951,4	973,7	....,.	30 — ...	313.4	324,3	....,.

L'Autriche et l'Italie continuent à tirer de l'or de l'Allemagne ; la Banque fera tout ce qu'elle pourra pour éviter une nouvelle élévation du taux de l'escompte, mais peut-être sera-t-elle contrainte de prendre cette mesure ; en ce cas, le taux serait porté de 5 à 5 1/2.

Les Banques d'Emission en 1892. — Nous empruntons au *Deutsche Oeconomist* les statistiques suivantes sur les neuf Banques d'émission allemandes en 1892.

De 1883 à 1892, la circulation, l'encaisse et les opérations de crédit sont représentées par les chiffres suivants :

31 décembre	Circulation	Encaisse	Lettres de change	Prêts sur titres
—	—	—	—	—
1883	1.030,2	703,2 = 68,2 %	749,90	110,46
1884	1.061.9	663,4 = 62.4 »	798,91	171,39
1885	1.063,2	769,5 = 70,4 »	740,35	111,95
1886	1.215,8	819,6 = 67,4 »	817.58	150,70
1887	1.207,8	900,0 = 74,5 »	840.93	118.09
1888	1.288,5	987,3 = 76,7 »	768,83	134,79
1889	1.351,0	869,2 = 64,3 »	862,70	225,83
1890	1.295,0	900,9 = 70,0 »	823.66	182,32
1891	1.313,9	1.043,6 = 79,4 »	782,76	165,11
1892	1.327,8	974,7 = 73,4 »	818,09	144,32

Les profits et pertes, pendant la même période, sont représentés par les chiffres suivants :

	Bénéfices bruts	Dépenses	Dividende en %
	—	—	—
1883......	30,03	7,92	5,95
1884......	30,17	8,09	5.76
1885......	30,62	8,24	5,73
1886......	25.93	8,42	4.75
1887......	28,79	8,47	5.27
1888......	25,75	8,85	4.91
1889......	31.00	9.07	6.10
1890......	41.82	9,64	7,54
1891......	37,91	9,65	6.82
1892......	29,87	10,32	5,62

La Société minière de Harpen. — On annonce qu'à la prochaine assemblée générale de la Société de Harpen on proposera l'émission de nouvelles actions destinées à l'acquisition de la Société Hugo; le capital de cette dernière s'élevant à 5.500.000 m. on aurait à émettre une pareille somme d'actions, mais il est possible que pour le moment on ne fasse cette opération qu'en partie.

Emprunt provincial. — On va émettre prochainement, à Berlin, un million de marks d'obligations 3 1/2 0/0 de la province de Posen; c'est la première partie d'un emprunt de 10 millions auquel la province a été autorisée le 30 octobre 1892.

Statistique des Faillites. — Du 1er janvier au 1er juillet 1893, le nombre des faillites en Allemagne a été de 1.210, contre 1.363 pendant le premier semestre 1892.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 août	25 août	1er sept.	8 sep.	15sep.	22sep.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 37	84 62	85 50	85 20	85 12	85 12
Orient 3 0/0	66 62	65 75	66 70	66 70	66 75	66 50
Consolidés Russes	99 40	99 12	100 »	99 80	99 62	99 37
Hongrois	93 90	93 37	94 20	94 20	94 50	93 75
— Couronne	» »	» »	» »	» »	» »	89 37
Italien	85 50	84 »	84 20	84 40	83 12	83 37
Chemins de fer						
Autrichiens	121 87	119 25	121 10	122 30	122 25	122 75
Lombards	41 62	41 50	42 90	42 75	41 25	42 50
Gothard	146 12	144 25	146 87	148 »	147 50	145 50
Nord-Est Suisse	100 90	101 50	103 »	105 60	106 25	105 62
Marienbourg	66 90	67 87	69 25	68 75	69 50	69 12
Ouest Prussien	68 62	66 62	69 12	68 87	68 75	68 37
Vars.-Vienne	205 »	204 »	206 87	205 62	207 87	207 40
Banques						
Crédit	200 75	197 25	199 62	201 75	202 37	200 75
Disconto	172 87	170 75	170 60	172 62	173 62	172 87
Darmstadt-Bank	129 »	127 50	129 »	130 62	131 90	129 75
Berl-Handels	129 25	128 25	129 75	132 25	133 75	132 75
Dresde-Bank	134 87	134 ..	136 12	138 12	138 62	138 50
National-Bank	103 »	102 25	103 87	107 10	106 62	105 25
Mines et diverses						
Laura	99 40	97 75	100 37	101 75	101 12	103 75
Dortmund	56 12	55 62	57 »	57 25	57 40	56 75
Bochumer	121 »	119 62	120 »	121 62	123 12	121 40
Gelsenkirch	133 62	133 50	135 12	136 62	138 62	139 50
Hibernia	108 87	108 25	109 62	109 62	112 50	114 40
Harpener	129 90	129 37	128 75	130 37	135 12	135 50
Packets de Hambourg	»	91 12	92 07	95 50	96 75	92 »
Nordd Lloyd	110 20	110 50	111 25	115 40	115 50	115 75
Lots Turcs	»	78 50	83 75	83 50	87 50	81 »
Changes						
Paris 8 jours	80 65	80 60	80 75	80 75	80 60	80 55
Londres —	20 43	20 43	20 42	20 10	20 10	20 32
Vienne —	162 25	161 50	161 10	162 50	162 20	160 90
Pétersbourg 3 semaines	209 75	206 45	208 »	208 75	211 50	210 25
Roubles comptant	213 50	210 25	211 70	211 85	212 75	211 75
— fin courant	213 50	210 25	212 20	212 20	212 50	212 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 23 septembre 1893.

Le marché monétaire continue à se resserrer. L'escompte privé est tout près de celui de la Banque ; on craint une liquidation difficile, car la Banque impériale à l'intention de ne pas satisfaire aux demandes de la spéculation plutôt que de se voir contrainte d'élever son escompte.

Le marché financier est faible et sans affaires ; il est surtout influencé par les fluctuations de l'Italien ; l'inquiétude augmente au sujet de la situation économique de l'Italie.

Les fonds d'Etat allemands sont en nouvelle baisse, les 3 0/0 reculent à 85.

Le Rouble est ferme à 212; les fonds russes ont également une bonne tenue.

Par contre les Fonds autrichiens et hongrois, ainsi que l'Italien sont lourds.

Les valeurs de Banque reculent pour la plupart d'un point.

Le marché des valeurs industrielles présente également un recul presque général des cours.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 22 septembre 1893.

Le Vote du Budget des Colonies à la Chambre des Communes. — Lord Aberdare et la Compagnie royale du Niger. — Le Gouvernement général des Indes. — Une motion de la « Indian Currency Association » et la Situation monétaire aux Indes. — La Grève des Mineurs et le Projet du *Times*. — Les Congrès des Journalistes.

La Chambre des Communes a voté, enfin, le budget des colonies, ainsi que le budget diplomatique et consulaire. Au cours de la longue discussion à laquelle a donné lieu ce vote, plusieurs questions importantes, relatives à l'expansion de la France en Afrique et à la politique coloniale du Gouvernement libéral, ont été soulevées. Mais sir E. Grey a repoussé avec énergie les critiques formulées par les adversaires du Cabinet. Après ces débats, la Chambre des Communes s'est ajournée au 2 novembre.

D'autre part lord Aberdare, président de la Compagnie du Royal Niger, remplit de sa prose les colonnes du *Times*, en poursuivant la polémique engagée avec la presse française au sujet du rappel de la mission Mizon et des agissements de la susdite Compagnie. Jusqu'à présent ses arguments n'ont convaincu personne et les gens de bonne foi sont forcés de convenir que la singulière conduite des agents de la *Royal Niger* justifie les protestations qui se produisent de toutes parts; on trouve, en général, que lord Aberdare eût agi plus sagement en insistant moins sur certains points sur lesquels il s'est trop appesanti dans sa lettre au *Times*.

M. Henry Norman, gouverneur du Queensland, désigné, ainsi que je vous l'annonçais dans une précédente lettre, pour succéder au marquis de Landsdowne dans le Gouvernement général des Indes anglaises, a décliné « pour raisons de santé » les hautes fonctions auxquelles on l'appelait.

Cette décision, qui a causé une vive surprise, doit-elle être attribuée aux critiques de la presse anglaise et anglo-indienne pour le choix qu'avait fait M. Gladstone? Ou, plutôt, M. Norman a-t-il reculé devant les difficultés d'une situation économique et financière assez embrouillée? Il est difficile de formuler un avis à cet égard ; mais la succession de lord Landsdowne, dont le mandat expire en décembre, n'en reste pas moins ouverte.

A propos de l'Inde, et au cours de la discussion du budget, sir Russel a reproché au Gouvernement de n'avoir rien tenté pour maintenir la roupie au taux fixe de 1 shelling 4 pence ; on s'est engagé dans une voie sans avoir pris des mesures tendant à rendre effectif l'étalon d'or et la réserve de l'Administration cause de grandes inquiétudes dans le pays. La *Indian Currency Association* de Bombay a insisté auprès du Gouvernement local pour qu'il assure à la roupie le change fixe de 1 shelling 4 pence, et pour cela elle estime qu'il faut contracter à Londres un emprunt-or 3 0/0 d'environ 3 1/2 *crores* de roupies (soit trente-cinq millions de roupies).

Je ne crois pas qu'on obtienne, par ce moyen, la solution désirée, mais l'emprunt permettrait de gagner du temps, et on espère que les producteurs indiens auraient ainsi le loisir de réduire leurs prix dans des proportions telles qu'il n'y ait pas d'arrêt dans les exportations, malgré une hausse de la roupie.

En réponse à une question qui lui a été posée, sir W. Harcourt a rappelé que la dépréciation de la roupie s'était produite avant l'arrêt de la frappe libre ; au surplus cette mesure, prise sur l'avis des hommes les plus compétents, pourra être rapportée ou modifiée suivant les besoins.

Je crois vous avoir dit déjà que le Gouvernement indien, voulant se couvrir des ventes des traites payables en roupies, a émis des bons *(Debentures)* de 3 1/2 0/0 remboursables en cinq ans, pour un total de 1.386 000 livres sterling; mais reste à savoir si cette somme suffira pour faire face aux ventes des traites sur l'Inde? Il y a quelques années on avait décidé l'émission de ces *Debentures* jusqu'à concurrence de 5 millions de livres sterling, et les émissions ont été les suivantes: en août 1889, 2.000.000 de liv. st. à échéance d'août 1896, et en août 1891, 1.614.000 liv. st. à échéance d'août 1898. La susdite somme de 1.386.000 livres sterling forme, par conséquent, le solde des 5 millions auxquels on avait arrêté le total des émissions.

La grève des mineurs entre dans une phase nouvelle. Dans une réunion tenue hier à Glasgow, les délégués des ouvriers écossais ont décidé que le travail serait de 5 jours par semaine, avec un jour de chômage fixe. D'autre part on a lu hier, au Westminster palace hôtel, une résolution des mineurs demandant une entrevue avec les patrons. Ceux-ci ont accepté en principe, en faisant cependant des réserves, quant aux concessions qui leur sont demandées. Les fonds de la grève s'épuisant rapidement, il y a lieu de croire que le travail ne tardera pas à être repris.

Le *Times* a lancé l'idée d'un syndicat général des Exploitations houillères du Royaume-Uni, au capital de 110 millions de liv. st.; d'après le projet, on donnerait 10 0/0 au capital-actions, 5 0/0 aux obligations (représentant le tiers du capital) et les bénéfices au-dessus de 10 0/0 seraient partagés entre les ouvriers et le syndicat. En terminant, je ne peux me dispenser de mentionner le Congrès international des journalistes qui nous vaut la présence, à Londres, de MM. E. Zola et F. Magnard. Nos compatriotes ont été chaleureusement accueillis.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

20 septembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	41.960.355	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.510.355
Total...........	41.960.355	Total...........	41.960 355

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)..........	9.589.311
Réserve et profits et pertes...............	3.791.586	Portefeuille et avances	24.185.357
Trésor et administration publique.......	1.108.198	Billets en réserve....	16.461 790
Comptes particuliers..	29.789.089	Or et argent monnayés	1.865.861
Billets à sept jours, etc.	160.176		
Total...........	52.405.319	Total	52.405.319

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
7 Juin	27.485	26.536	37.143	37.646	17.399	46	3
14 »	29.396	26.249	39.162	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 » ...	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	1
20 »	27.376	25.195	31.897	31.071	18.330	57	3½

La Banque Nationale de l'Inde. — Le rapport de l'exercice clôturé au 30 juin dernier accuse un bénéfice net de 50.614 liv. st., comprenant le report de l'année antérieure. Le Conseil d'administration a fixé le dividende provisoire sur la base de 6 0/0 l'an, en reportant à nouveau un solde de 35.614 liv. st. Dans le rapport on a fait ressortir que la Banque est intéressée au même titre que les autres Etablissements de l'Inde à la question, pendante avec le Gouvernement, touchant l'argent qui se trouvait en transit dans l'Inde au moment de l'arrêt de la frappe libre, argent que le Gouvernement a refusé de frapper, sauf à un taux très élevé. Les banques prétendent qu'on peut maintenir, pour cet argent en transit, les anciennes conditions et ils ont adressé au Gouvernement de l'Inde une pétition dans ce sens.

En ce qui concerne la Banque Nationale, la différence résultant de ce chef s'élève à 16.000 livres sterling environ.

Les Dividendes des Chemins de fer Ecossais. — Les dividendes des Compagnies de Chemins de fer écossais ont dépassé l'attente, surtout si on considère les résultats des Compagnies anglaises. Voici les chiffres des six mois et de l'exercice finissant le 31 juillet, comparés avec la période correspondante de 1892 :

	Semestre finissant le 31 juillet		Année finissant le 31 juillet	
	1893	1892	1893	1892
	0/0	0/0	0/0	0/0
Caledonian Ordinary...	4	4	4 1/8	4 1/4
— Preferred...	3	3	3	3
— Deferred....	1	1	1 1/8	1 1/4
North British Preferred.	3	2 1/2	3	2 3/4
— Deferred..	1/4	nul	1/2	3/8
Glasgow and S. West Ord.	4	4 1/4	4	4

La *Caledonian*, qui avait vu baisser ses recettes, a pu maintenir le dividende de 1892, tout en reportant à nouveau un solde plus fort, grâce à une réduction notable dans ses dépenses, et aussi à la baisse du charbon pendant ladite période. Il en est de même pour la *North British*.

Un Emprunt de la ville de Montréal émis à Londres. — MM. Coats Son and Co annoncent, dans une circulaire, qu'ils sont autorisés à recevoir des souscriptions jusqu'à concurrence de 150.000 liv. st., pour des obligations 3 1/2 0/0 remboursables en quarante années, de la ville de Montréal. Cette émission fait partie de l'emprunt de 1.000.000 de dollars que la ville de Montréal a été autorisée à contracter et dont le premier lot a été souscrit par ses habitants. L'emprunt est gagé par les propriétés et les revenus de la Ville, après constitution de la réserve destinée à garantir sa Dette perpétuelle dont le montant ne peut excéder 15 0/0 de la propriété de la Ville.

Le « Post Office » anglais pendant l'exercice 1892-1893. — Le 39e rapport du Directeur général des postes sur l'Administration placée sous son autorité vient d'être distribué au Parlement anglais. Il en résulte que le nombre de lettres, etc. (y compris les petits paquets) distribués dans le Royaume-Uni pendant l'année qui a pris fin le 31 mars dernier s'est élevé à 2.785.270.000 environ, en augmentation de 2,5 0/0 sur l'année précédente, ce qui fait ressortir à 72,6 la moyenne par personne. Le nombre des lettres recommandées a été de 12.132.144, en augmentation de 54,776, soit 0,45 0/0; le nombre des paquets recommandés a été de 448.233, soit 67.238 de plus que l'an dernier ou 17,65 0/0. Les 2.732.000.000 de lettres distribuées se répartissent ainsi : Angleterre et Pays de Galles, 85 0/0 (le district postal de Londres tout seul y figure pour 28,95 0/0); Ecosse, 9,07 0/0; Irlande, 5,93 0/0.

On a créé, dans l'année, 524 bureaux de poste nouveaux et 177 boîtes à lettres nouvelles. Il y a, à l'heure qu'il est, 19.625 bureaux de poste et 25.072 boîtes aux lettres.

Le personnel fixe du département comprenait, le 31

mars dernier, 71.956 personnes, 3.725 de plus que l'année précédente. Les femmes figurent dans le total pour 10.455 sur lesquelles 1.176 sont employées comme commis à l'Administration centrale à Londres, à Edimbourg et à Dublin, et 4.526 comme contre-maîtresses classeuses et télégraphistes dans le Royaume-Uni. Il y a, en outre, réparties dans le Royaume-Uni, 59.000 autres personnes, dont 16.000 femmes sans emploi permanent et plus ou moins occupées au service postal. Le nombre total des employés de toutes catégories est de 131.459.

La distribution des petits paquets est en progrès : En 1891-92, on en a distribué 49.378.365, tandis qu'en 1892-93 le nombre en a atteint 52.370.326.

Les envois d'argent pendant l'année 1892-93 ont atteint le chiffre de 10.442.918 pour une somme totale de 28.683.951 liv. st. (717.098.775 fr.), en augmentation de 254.317 liv. st. (6.357.925 fr.) Les mandats-postes ont été au nombre de 56.590.668, soit 3.931.123 de plus que l'année précédente.

Les affaires de la Caisse d'épargne postale ont été en progrès sensible. Pendant l'année échue le 31 décembre 1891, on a constaté : 8.941.431 dépôts, d'une valeur de 21.334.903 liv. st.; retraits, 3.126.231, d'une valeur de 19.019.856 liv. st.

L'année 1892, on a eu les chiffres suivants : Nombre de dépôts, 9.478.339; montant, 22.845.031 liv. st.; retraits, 3.335.068; montant, 20.346.217 liv. st.

Les recettes totales de la Poste ont été, durant l'année 1892-93, de 10.344.000 liv. st., contre 10.183.000 liv. st. l'année précédente, en augmentation de 161.000 liv. st. (4.025.000 fr.) seulement. Les dépenses se sont élevées, pour 1892-93, à 7.518.000 liv. st. contre 7.134.000 liv. st. en 1891-92, en augmentation de 384.000 liv. st. (9.600.000 francs). L'augmentation de dépenses a donc été plus du double de l'augmentation des recettes.

Le Recensement dans l'Inde anglaise. — Le rapport général sur le recensement qui a été fait dans l'Inde anglaise en 1891 vient d'être déposé sur le bureau de la Chambre des communes. D'après ce document, l'Inde anglaise renferme une population totale de 287.222.431 habitants, sur lequel 6 pour cent savent lire et écrire. La moyenne par mille carré (un mille carré : 258 hect. 88 ares 82 cent.), ressort à 184. La population des provinces britanniques est de 221.175.952 âmes, soit 77 pour cent de la population totale ; elle est répartie sur une surface égale à 61.85 pour cent de la superficie totale. Les grandes villes sont relativement peu nombreuses : 1.401 sur un total de 2.035 ne renfermant pas 10.000 habitants. Bombay arrive en tête avec 821.764 habitants, puis vient Calcutta, 741.744. Le Trésor de la population s'est accru, pendant les dix dernières années, de 410 millions de roupies en or et de 890 millions d'argent. Au point de vue confessionnel, il existe dans l'Inde 207 millions de brahmines, 9 millions d'animistes ; environ 2 millions de sikhs, un million et demi de jains, 7 millions de bouddhistes, 87 millions de musulmans et 2 millions de chrétiens.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 16 septembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 16 sept. 93	du 1er avr. au 17 sept. 92	du 10 sept. au 16 sept. 93	du 11 sept. au 17 sept. 92
Douanes	19.650	8.521	8.652	341	329
Accise	25.100	10.810	11.181	569	524
Timbre	13.600	5.710	6.422	82	145
Land tax et House duty	2.460	378	390	3	»
Impôt sur le revenu	15.150	2.829	2.726	21	3
Postes	16.600	4.350	4.450	480	80
Télégraphe	2.480	1.190	1.155	100	40
Terres de la couronne	430	145	115	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	799	1.073	26	»
Recettes totales	91.640	31.842	36.304	1.625	1.121
Dépenses	»	41.668	43.049	1.525	1.121

Clearing-House

Résultat des compensations du 14 au 20 septembre

Jeudi 14 sept. £	14.531.000	Lundi 18 sept. £	19.069.000
Vendredi 15 sept.	36.162.000	Mardi 19 sept.	15.932.000
Samedi 16 sept.	18.545.000	Mercredi 20 sept.	17.504.000
		Total £	121.743.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 125.458.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (14 au 20 septembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		South Western	2.419
Brighton	5.600	Metropolitan	911
South Eastern	1.284	Chatham et Dover	2.772
Great Eastern	10.079	Sheffield	17.216
Metropolitan district	771	Midland	64.954
Caledonian	2.437	North Staffordshire	4.862
Great Northern	21.997		
Great Western	13.900	*Augmentation*	
Lancashire et Yorkshire	7.206	North British	485
North Western	38.262	North Eastern	2.754

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	18 aout	25 aout	1 sep.	8 sep.	15 sep.	22 sep.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 81	97 44	97 50	97 50	97 87	98 12
Rupee 4 0/0	66 06	64.62	65 87	65 87	65 68	65 87
Brésil 4 0/0	63 25	63 »	64 »	63 50	61 75	60 50
Argentine 5 0/0	60 50	59 »	60 25	62 75	63 »	61 »
Cédulas P	6 87	6 87	7 »	7 37	7 »	6 75
— E	24 25	24 »	25 25	26 25	26 »	24 75
Mexicain 6 0/0	54 »	56 »	55 75	57 75	62 62	62 25
Turc I	54 50	54 »	54 25	51 50	54 »	54 25
— II	33 50	33 25	31 75	23 62	23 25	23 »
— IV	21 81	21 81	22 25	22 37	21 87	21 81
Egypte Unifiée	99 62	99 50	100 12	100 37	101 62	101 62
Grec Monopole	39 25	39 »	42 50	41 50	42 »	40 50
Italien 5 0/0	84 37	82 75	83 25	83 37	82 87	83 12
Russe 4 0/0	99 50	99 25	100 25	100 50	100 25	100 25
Portugais 3 0/0	21 62	21 50	21 62	21 25	21 25	21 25
Espagne Ext. 4 0/0	62 50	61 25	61 81	63 62	64 06	61 19
Français 4 1/2 0/0	102 50	» »	» »	» »	» »	» »
— 3 0/0	98 »	97 50	98 »	98 50	98 »	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	105 »	105 »	105 50	109 »	107 50	107 »
Lombards	8 62	8 50	8 87	9 »	9 »	9 »
Banque Ottomane	12 64	12 56	12 94	13 19	13 12	13 »
Rio Tinto	12 87	12 31	12 50	13 19	13 44	13 31
Brighton A	149 62	147 37	147 12	146 25	146 87	147 62
North Brit. ord	32 87	31 50	31 50	33 »	32 50	32 50
Pérou ord	6 12	5 87	5 87	6 25	7 25	7 »
— préf.	18 75	18 »	18 50	18 75	23 »	22 »
— debs	63 »	62 50	62 50	64 »	67 25	67 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	33 75	36 62	42 »	43 »	44 75	41 »
— actions	14 37	16 25	18 87	20 25	21 37	21 »
Canada Pacific	73 62	73 »	76 87	76 62	77 62	77 62
Eries	11 87	12 25	15 25	15 12	16 25	15 87
Denver préf.	30 »	27 50	29 87	30 12	32 »	30 75
Milwaukee	52 62	54 07	59 »	60 62	63 »	63 »
Louisville	54 75	54 12	55 12	56 37	56 62	54 62
Norfolk préf	20 75	20 75	22 75	23 75	24 »	23 75
Reading Inc. Bds	24 »	24 50	34 »	35 75	35 »	34 »
Union Pacific	17 62	18 75	23 »	23 12	23 »	22 37
Mexican ord.	14 »	14 25	14 50	14 50	16 50	16 75
Mines						
De Beers	15 25	14 75	14 87	15 62	15 94	15 56
City	10 62	10 25	10 25	10 12	10 »	9 62
Crown Reef	7 »	6 87	7 »	7 »	7 12	6 87
Geldenhuis	4 62	4 50	4 75	4 62	4 81	4 50
Jumpers	2 12	2 12	2 25	2 25	2 44	2 62
Langlaagte	3 »	2 87	3 »	3 »	3 12	3 »
Simmer	3 75	3 62	3 87	3 75	3 87	3 87
Robinson	4 12	4 25	4 12	4 12	4 25	4 12
Oceana	2 31	2 19	2 11	2 31	2 37	2 11
Argent en barres	33 75	34 »	34 »	34 »	34 12	33 87
Change sur Paris	25 53	25 56	25 50	25 50	25 45	25 43
Escompte de la Banque	4 »	5 »	5 »	5 »	4 »	3 50
Escompte hors banque	3 75	4 50	3 75	3 12	2 37	2 »

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 23 septembre 1893.

Malgré la nouvelle baisse de 4 à 3 1/2 0/0 du taux d'escompte de la Banque, notre marché a été quelque peu désorienté par le manque d'acheteurs et cette situation s'est traduite par une baisse des principales valeurs étrangères. Les actions des Chemins de fer anglais se ressentent égalemen des diminutions de recettes dues surtout à la grève des mineurs.

En fin de semaine, il y a eu, cependant, une légère réaction sur l'ensemble de la cote.

Le Comité des porteurs de titres étrangers a reçu une communication du secrétaire de la Compagnie nationale des Chemins de fer de l'Equateur l'informant que, conformément aux vœux exprimés par la majorité des actionnaires, la Compagnie a fait une répartition des actions représentant le stock détenu par la Compagnie.

Un total de 22.500 actions de 5 liv. st. chacune a été alloué au Comité des porteurs de titres étrangers.

D'autre part, la maison Baring a été avisée par le Gouvernement argentin que le paiement des intérêts, sur les valeurs suivantes, se fera le 1er octobre en espèces : l'Emprunt 5 0/0 1884 ; l'Emprunt de conversion du Trésor 5 0/0 1887 ; l'Emprunt de conversion 4 1/2 0/0 1889.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 21 septembre 1893.

Les Grandes Manœuvres et la Situation politique. — Les Bénéfices de l'Etat sur les Conversions et sur les nouvelles Monnaies. — Ajournement des Conférences ministérielles. — La Hausse des Devises étrangères. — Le Budget Autrichien pour 1894.

Après avoir présidé, en compagnie du prince de Naples, aux manœuvres allemandes en Lorraine, l'empereur-roi Guillaume II a débarqué, il y a trois jours, à Guens, pour assister aux exercices des troupes autrichiennes. L'entrevue avec François-Joseph a été des plus cordiales, et les souverains ont suivi toutes les phases des manœuvres en compagnie du roi de Saxe, du duc de Connaught et des archiducs.

Quant à la situation politique intérieure, elle est toujours aussi embrouillée. Un fait caractéristique, c'est l'intervention personnelle de l'Empereur dans les questions pour lesquelles il s'abstenait jusqu'ici de se prononcer : non seulement, ainsi que je vous le disais dans ma dernière lettre, il avait donné au comte Taaffe des instructions visant les jeunes Tchèques, mais, répondant aux allocutions de l'évêque et de la municipalité de Guens, il est encore officiellement intervenu dans la lutte des partis en Hongrie. Les journaux indépendants de la Transleithanie en prennent texte pour attaquer M. Wekerlé, à qui ils reprochent d'avoir entraîné l'Empereur dans ces discussions, et il faut s'attendre à une série d'interpellations dès l'ouverture des séances parlementaires.

La *Nouvelle Presse libre*, parlant du coût de la transformation monétaire, fait remarquer que, dans les prévisions budgétaires pour 1894, on tiendra compte, pour la première fois, du service total des intérêts relatifs aux 100 millions de rente-or émis à ce jour. Ce service sera couvert : partie par l'économie résultant des conversions, partie par le bénéfice sur les monnaies. Pour 1893, on n'avait prévu que 2 millions 60 mille florins pour les intérêts de 60 millions, et cette somme formait le premier taux du bénéfice sur les monnaies ; quant aux 40 millions émis plus tard, le budget n'en tenait aucun compte, parce que le profit des conversions couvrait les charges résultant de ce chef.

Voici, en effet, les économies procurées par les conversions de la Rente de mars, et des obligations de Chemin de fer Prince-Rodolphe et Vorarlberg :

	Rentes	Ch. de fer	Total
	En millions de florins		
Ancien service des intérêts	11.94	2.91	14.85
Nouveau service des intérêts après la conversion	10.38	2.58	12.96
Bénéfice	1.56	0.33	1.89

Les conversions ont déchargé, par conséquent, le budget de 1 million 890 mille florins.

Mais cette économie ne suffit pas à couvrir le service des intérêts de la Rente or ; il faut y ajouter le bénéfice sur les monnaies.

Lors de la discussion des lois de la *Valuta* au Parlement, on avait évalué à 20 1/2 millions de florins le profit total sur l'émission des nouvelles monnaies d'argent, de nickel et de bronze et sur le retrait des anciennes monnaies divisionnaires d'argent et de cuivre, mais tant que ces dernières se trouvent encore dans la circulation, il est difficile d'en indiquer la répartition sur chaque exercice. D'après le plan du Gouvernement, les frappes devant être terminées en 1895, le bénéfice se répartit sur trois années ; pour 1893, on a absorbé 2 millions 60 mille florins, et, pour 1894, on prévoit, de ce chef, 3 millions de florins. Il resterait donc 15 millions de florins pour les exercices ultérieurs et la *Valuta* n'entraînerait, pendant la première période, aucune aggravation de charges pour le budget.

Les conférences entre les deux ministres de finances cis et transleithaniens, dont il avait été question ces temps derniers, n'auront décidément pas lieu ; MM. Steinbach et Wekerlé s'étant mis d'accord, dès le mois de juin, sur le retrait de 100 millions de florins de billets d'Etat et sur l'introduction obligatoire des comptes en couronnes, il ne reste qu'à attendre le vote parlementaire des projets de loi.

Mais on est fortement préoccupé des devises étrangères qui subissent, depuis deux jours, un nouveau mouvement ascensionnel, par suite des opérations d'arbitrages jointes aux achats de la spéculation à la hausse. La persistance du resserrement des capitaux à Berlin a eu, d'autre part, une influence désastreuse sur le marché. On a fait aussi courir le bruit que la *Credit-Anstalt* cherchait à ramasser du papier extérieur en vue du paiement à l'étranger du coupon d'octobre de la Rente or autrichienne ; mais je sais, de source certaine, que cette échéance est assurée depuis longtemps.

Le Gouvernement autrichien met actuellement la dernière main au Budget de 1894, qui sera soumis au Reichsrath dans le courant d'octobre ; d'après les indications des journaux officieux, les prévisions feraient ressortir un excédent d'une certaine importance, et on proposerait de prélever, sur les recettes ordinaires, une somme de 3 millions de florins pour couvrir les Dettes de l'Etat. Les évaluations, relatives aux contributions directes et indirectes, sont plus élevées que pour 1893 ; l'Administration s'est basée sur les plus-values enregistrées pendant les sept premiers mois de l'exercice financier en cours.

Informations Économiques et Financières

Le Budget définitif de la Hongrie pour l'exercice 1892. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, les comptes définitifs de l'exercice 1892 de l'Etat hongrois donnent un excédent de 19 millions 100 mille florins. Les *Recettes effectives* ressortent à 436 millions 700 mille florins, soit 36 millions florins de plus que les prévisions, — et les *Dépenses réelles* se sont élevées à 417 millions 600 mille florins, en augmentation de 11 millions 700 mille florins sur les prévisions.

D'après ces données le rendement définitif est supérieur aux prévisions de 24 millions 300 mille florins.

Quant à l'année 1891, les comptes définitifs ont ac-

cusé un excédent de 35 millions 500 mille florins, avec 406 millions 300 mille florins de *Dépenses* et 441 millions 800 mille florins de *Recettes*.

Enfin, les années 1891 et 1892 ont valu aux existences de caisse du ministère des finances hongrois une augmentation de 54 millions 600 mille florins.

Les Frappes de Monnaie en Autriche. — A la date du 9 septembre, la frappe des monnaies s'élevait aux sommes suivantes :

	Nombre de pièces	Valeur en couronnes
	—	—
Pièces de 20 couronnes en or....	6.323.071	126.461.420
— de 1 couronne en argent.	24.984.500	24.984.500
— de 20 hellers en nickel....	28.518.750	5.703.750
— de 10 — —	27.872.100	2.787.210
— de 2 — en bronze...	32.865.004	657.300
— de 1 — — ...	19.947.213	199.474
Total.........	140.511.638	160.793.564

D'après ces chiffres officiels, on a frappé pour 63 millions 200.000 florins de pièces d'or et pour 17.100.000 fl. de monnaies divisionnaires. — La Banque d'Autriche-Hongrie a fait frapper, pour son compte, avec les barres d'or qu'elle a livrées, pour environ 17 millions de florins de pièces ; le solde, soit 46.100.000 florins, a été absorbé presque exclusivement pour le compte du Gouvernement autrichien.

Les monnaies divisionnaires (17.100.000 florins) ont été livrées, en majeure partie, à la circulation. Ainsi le Gouvernement a rempli, à peu de choses près, son programme monétaire pour l'année courante ; il n'y a de retard que pour les pièces d'une couronne, dont le total avait été fixé à 50 millions de couronnes.

Ajoutons que l'Hôtel de la Monnaie de Vienne a entrepris la frappe de 3 millions de thalers levantins, qui doivent être livrés à la fin de l'année courante.

La Production et le rendement de l'impôt de l'alcool en Autriche-Hongrie. — D'après les chiffres officiels pour les dix premiers mois de l'exercice en cours, c'est-à-dire de septembre 1892 à fin juin 1893, la consommation accusée par les distillateurs a été la suivante :

En Autriche, 116.715.969 hectolitres ; en Hongrie, 85.837.358 ; soit, au total, 302.553.327 hectolitres.

Les déclarations relatives à la production ont été, pendant la même période, de : 1.127.441 hect. en Autriche, de 3.716.628 en Hongrie, soit, au total, 4.844.069 hectolitres.

Dans les Raffineries et les Entrepôts libres on a importé, pour être livrés à la consommation : 5.499.472 hectolitres de la Bosnie et de l'Herzégovine, et 2.260.350 hectolitres des royaumes et pays représentés au Reichsrath.

On a exporté, à destination de ces mêmes pays : 5.604.939 hectolitres, — au delà de la zone douanière, 19.766.670 hectolitres, et pour d'autres contrées plus éloignées, 14.101.229 hectolitres.

L'Impôt de consommation a produit 51.436.306 florins, l'Impôt sur la production, 1.695.424 florins ; soit un rendement total de 53.131.730 flor., dont 29.050.109 florins s'appliquent aux royaumes et pays représentés au Reichsrath, et 24.081.621 florins aux pays dépendant de la couronne de Hongrie.

Les Recettes de la Société du Lloyd autrichien. — En juillet 1893, les recettes du Lloyd autrichien se sont élevées à 664.465 florins, pour 167.500 milles de parcours, contre 503.504 florins et 135.932 milles en juillet 1892 ; c'est une plus-value de 160.961 florins et de 31.568 milles en faveur de 1893.

Du 1er janvier au 31 juillet 1893, les recettes se sont élevées à 4.569.664 florins, pour 1.020.234 milles de parcours, contre 3.835.718 florins et 923.093 milles pendant la période correspondante de 1892 ; la plus-value en faveur de 1893 est donc de 733.946 florins et de 97.191 milles.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 aout	25 aout	1 sep.	7 sep.	15sep.	22sep.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or..........	118 80	118 25	118 60	119 30	119 60	119 80
— — Argent.....	96 15	95 95	96 55	97 10	97 30	97 ..
— — Couronne ..	96 05	96 ..	96 50	96 65	96 75	96 30
Hongrie Rente Or..........	115 75	115 75	115 85	116 05	116 60	116 30
— Emp. Ch. de fer...	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne...	93 95	93 75	94 27	94 20	94 35	94 15
1860 Billets................	146 ..	145 ..	145 25	145 50	145 25	145 25
1854 —	147 50	147 25	147 25	147 25	147 50	147 ..
1864 —	192 25	192 ..	192 25	192 25	191 ..	195 25
Hongrie billets.............	148 75	148 75	149 ..	149 25	150 50	151 50
Danube Reg-Bill...........	126 50	126 50	126 50	126 50	127 ..	127 ..
Banques (Actions)	—	—	—	—	—	—
Depositen-Bank.............	224 ..	224 ..	224 ..	224 ..	224 ..	225 ..
Autriche Boden-Credit.....	416 50	411 ..	416 ..	418 ..	421 ..	423 50
— Crédit action.....	335 20	336 70	335 50	337 ..	339 40	338 ..
— Hongrie Bank....	978 ..	978 ..	987 ..	982 ..	984 ..	983 ..
Vienne Bank-Verein........	120 ..	118 70	120 20	120 20	123 ..	123 25
Verkehrsbank...............	174 ..	174 ..	171 ..	174 ..	171 ..	175 ..
Hongr. Crédit-Bank	415 20	405 70	409 50	415 ..	414 20	415 ..
Anglo-Bank..................	149 20	147 70	150 ..	150 50	152 ..	151 ..
Vienne Union-Bank.........	248 20	247 ..	250 ..	250 50	253 50	254 50
Autriche Lænderbank......	240 20	237 70	243 50	245 50	250 50	250 ..
Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—
Vienne Bau-Ges............	126 ..	125 ..	126 ..	128 50	130 50	133 50
All. Autr. Bau-G...........	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap............	395 ..	398 ..	402 ..	403 ..	407 ..	400 ..
Autr.-Hongr. Lloyd.........	445 ..	445 ..	442 ..	443 ..	455 .	449 ..
Tabac Turc	189 70	187 ..	190 ..	191 50	188 50	188 ..
Autriche Alpine............	53 50	52 70	53 50	53 10	51 ..	55 30
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—
Bohême-West..............	383 50	382 50	382 ..	385 ..	381 ..	379 ..
Buschtherader-B.	444 ..	439 ..	445 ..	446 50	453 50	451 ..
Lemberg-Czernowitz	257 25	255 50	255 50	255 ..	256 75	255 75
Ferd.-Nord..................	2875 .	2870 .	2872 .	2875 .	2875 .	2880 .
Autriche Nord-West........	211 50	211 ..	212 50	214 20	215 70	211 50
Staatsbahn..................	300 70	295 ..	300 10	303 ..	306 ..	301 50
Lombard.....................	102 90	101 70	105 50	105 90	101 ..	105 ..
Lokalbahn..................	199 50	199 50	201 ..	201 50	201 50	203 ..
Changes	—	—	—	—	—	—
Sur Francfort	61 57	62 02	61 68	61 25	61 72	61 87
— Londres................	125 95	126 85	126 05	125 90	125 75	125 90
— Paris......	49 70	50 ..	49 80	49 80	49 75	49 95
— Amsterdam............	103 70	104 50	103 85	103 90	101 ..	104 10
Napoléons d'or..	9 94	10 10	9 97	9 97	9 96	9 99
Marknoten.....	61 57	62 02	61 68	61 65	61 72	61 87

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 23 septembre 1893.

Notre marché a été mal impressionné pendant une partie de la semaine par les avis de Londres et, surtout, de Berlin, où le resserrement monétaire persiste ; mais depuis deux jours la fermeté domine, malgré le manque d'impulsion.

Le taux de l'escompte ne varie guère : on cote de 3 15/16 à 4 0/0 pour les premières acceptations en Banque, 4 0/0 pour le bon papier commercial, 4 5/6 à 4 7/8 pour cent les escomptes à 4 mois, et, enfin, 4 7/8 à 5 1/2 pour cent pour le papier à 6 mois.

Les valeurs de transport sont bien tenues. En ce qui concerne la Société de navigation à vapeur du Danube, les recettes du mois d'août accusent une plus-value de 41.187 florins sur la période correspondante de 1892 ; depuis le 1er janvier la plus-value s'élève à 1.055.292 florins.

Quant aux chemins de fer austro-hongrois, les recettes pour les sept premiers mois de l'exercice en cours, accusent une augmentation de 8.735.271 florins, soit 5,2 0/0 par rapport à 1892.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 22 septembre 1893.

L'Agitation dans les Centres houillers. — Appréciations sur la Grève française. — La Fédération des Associations. — La Question Monétaire.

Le pays noir est de nouveau agité. Les mineurs consultés ont pris part au Referendum dans la proportion de 40 0/0. Il y a une sorte de majorité en faveur de la grève; c'était inévitable. Il reste à savoir si la cessation du travail aura lieu d'une manière générale. Nous ne le croyons pas.

La grève du Pas-de-Calais nous permet d'écouler nos stocks; mais de là à élever nos prix, il y a loin. Des négociants français sont venus chez nous pour y faire des commandes importantes; on refuse de les exécuter, en espérant que les cours monteront; c'est un peu lâcher la proie pour l'ombre. M. Basly a envoyé à Mons un télégramme annonçant la grève des ouvriers français et invitant le Borinage à faire cause commune avec les mineurs du Pas-de-Calais. Cette dépêche a produit peu d'effet. D'ailleurs, le bruit court que des Sociétés seraient disposées à accorder une augmentation de salaire pour la semaine prochaine. Le Syndicat ouvrier a fixé au 24 septembre la date extrême pour obtenir satisfaction. Si ce Syndicat n'a pas reçu de réponse, la grève doit commencer le 25 courant. Au lieu de réclamer 10 0/0 d'augmentation, ce serait 30 0/0, si une transaction n'intervenait pas dans le délai indiqué.

Aux revendications des ouvriers, les Directeurs de charbonnages opposent des considérations dont on ne saurait méconnaître la valeur. Les patrons déclarent que la situation de l'industrie charbonnière, loin d'être brillante, se présente dans des conditions très difficiles, par l'excellente raison que l'élévation des tarifs de transports l'empêche d'exploiter d'importants débouchés. C'est ainsi que les Flandres continuent à être alimentées par le charbon du nord de la France. La réduction des tarifs est donc nécessaire si l'on veut améliorer à ce point de vue la situation économique.

En attendant, on constate une grande agitation dans le bassin de Seraing. A Jemeppe-sur-Meuse, le travail est à peu près suspendu. Dans le bassin de Liège, on ne paraît craindre que des chômages partiels. A La Louvière, le calme est complet. Les stocks sont importants. Les grands Etablissements industriels sont pourvus pour plus d'un mois.

Dans deux meetings ouvriers où la question de l'augmentation des salaires et celle de la grève ont été agitées, aucune décision n'a été prise.

A propos de la grève des mineurs français, un de nos confrères écrit :

La grève a un caractère plutôt économique et, par là même, elle diffère très sensiblement de celle de l'année dernière. Tout fait supposer que cette grève sera calme et qu'un arrangement interviendra avant longtemps. En raison de la hausse certaine du charbon, les Compagnies pourraient faire quelques concessions.

La Fédération des Associations commerciales et industrielles de la Belgique a tenu séance le 27 août dernier, à Ostende. A son ordre du jour figuraient des questions très importantes, parmi lesquelles les « droits compensateurs » et la proposition de loi de M. Loslever sur les tribunaux de commerce. L'assemblée, sur ces deux points, a émis les ordres du jour suivants qui ont été adoptés à l'unanimité :

« L'assemblée se prononce en faveur du libre-échange absolu. Elle forme le vœu de voir supprimer partout, en Belgique comme ailleurs, les abus résultant du commerce des acquits-à-caution.

« L'assemblée s'est prononcée aussi énergiquement contre le projet de loi déposé par M. Loslever et réclame le maintien de la compétence des tribunaux de commerce, conformément à la loi du 25 mai 1876. »

L'*Indépendance belge*, relevant l'ajournement de la Conférence des Etats de l'Union monétaire latine, qui devait se tenir récemment à Paris, pour régler la question de la monnaie divisionnaire en Italie, dit que l'idée de cette conférence était venue au Cabinet de Rome, dans l'intérêt de l'Italie avant tout. L'allègement qu'en attendait le Gouvernement du roi Humbert aux souffrances monétaires de son peuple lui est ainsi refusé.

P.-S. — Mons, 22 septembre. — Cette après-midi a eu lieu une réunion des directeurs des charbonnages, qui, après examen de la situation, ont décidé d'accorder des augmentations de salaires à bref délai.

Aujourd'hui de nombreux agents des charbonnages allemands sont venus offrir aux industriels belges des charbons à des prix très bas. Ils ont réussi à enlever des commandes.

On remarque aussi la présence d'agents français qui achètent à des prix avantageux.

On cite des marchés contractés avec des filatures et des maîtres de forges français à des prix exceptionnels.

Informations Économiques et Financières

Commerce de la Belgique. — Le *Moniteur belge* vient de publier le tableau du mouvement commercial de la Belgique avec les pays étrangers pendant les huit premiers mois des années 1891, 1892 et 1893. Pour l'ensemble des marchandises dénommées au tableau en question, on remarque, à l'importation, pour le mois d'août 1893, un mouvement en valeurs de 103.904.000 fr., soit une augmentation de 19 0/0 sur le mois d'août 1892; pour les huit premiers mois de 1893, un mouvement en valeurs de 895.464.000 fr. (augmentation de 3 0/0 sur la période correspondante de 1892). L'exportation du mois d'août 1893 se chiffre par 80.051.000 fr. (diminution de 12 0/0 sur le mois correspondant de 1892) ; celle des huit premiers mois de l'année courante accuse un total de 712.006.000 fr., soit 6 0/0 de moins que pendant la même période de 1892.

La Ligne Anvers-Rotterdam. — Les porteurs de titres du Chemin de fer Anvers-Rotterdam attendent toujours une solution.

M. le Ministre des chemins de fer a dit à la Chambre qu'il ne soumettrait aux tribunaux la question du rachat de la ligne que s'il n'obtenait pas un accord à l'amiable. Les pourparlers continuent, mais ni l'Etat ni la Compagnie ne semblent bien pressés d'aboutir. En attendant, la Compagnie reçoit un loyer provisionnel d'un million, plus un intérêt de 4 0/0, sur les sommes qui lui seront définitivement allouées pour la reprise.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 23 septembre 1893.

Les séances n'ont pas été brillantes à la Coulisse. Au Parquet, on a constaté, au contraire, beaucoup d'animation. La hausse des charbonnages, qui s'explique par les demandes nombreuses, a donné lieu à un grand nombre d'affaires.

Nos titres de rentes ont été délaissés ainsi que les valeurs européennes. Nos Banques ont baissé. Pour en revenir aux charbonnages, disons que la spéculation s'est portée sur le compartiment tout entier. On espérait que la sidérurgie suivrait le mouvement, il n'en a rien été. Dans la journée de jeudi, on a beaucoup réalisé et les charbonnages ont rétrogradé ; mais ils ont retrouvé leurs cours en clôture.

Quant au Brésil, la réaction continue.

Anvers, 23 septembre 1893.

Les fonds brésiliens continuent à mal figurer. En Argentine, peu de changements. Les Fédéraux ont souffert de la baisse des Brésiliens ; les Cédules ont mieux résisté. Quant aux Provinciales, leurs prix se sont très soutenus. En Uruguay, calme plat. Les Mexicains ont été en reprise ; malgré la dépréciation de l'argent, le budget sera équilibré, a affirmé le président Diaz.

En valeurs européennes, nous n'avons rien fait. Les

Allemands ont coté 84 1/2 ; les Danois 94 7/8 ; les Suédois 94 5/8.

Les Autrichiens ont faibli. Les Russes ont très bien figuré ; les Turcs se sont maintenus.

Nous avons fait quelques affaires en Banques locales.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	18 aout	25 aout	1 sep.	8 sep.	15 sep.	22 sep.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 70	102 65	102 55	102 50	102 55	102 35
— — 3 0/0	101 30	101 30	101 30	101 30	101 10	101 30
— — 2 1/2 0/0	93 30	93 50	93 50	93 35	93 50	93 25
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	25 »	23 »	22 »	21 »	21 50	21 »
— de Bruxelles	582 50	585 »	585 »	584 »	581 »	585 »
— de Charleroi	485 »	485 »	480 »	467 »	485 »	487 50
— Nationale	2940 »	2945 »	2915 »	2898 »	2890 »	2855 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	820 »	820 »	813 »	805 »	815 »	820 »
— Brux.-Lille-Calais	490 »	487 50	492 50	492 50	492 50	490 »
— Congo (p. d. f.)	325 »	325 »	327 50	330 »	330 »	330 »
Tramways Bruxelles (priv.)	282 »	279 »	285 »	287 50	291 50	285 50
Ch. de fer économiques	230 »	230 »	225 »	220 »	223 50	225 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	925 »	920 »	915 »	915 »	910 »	920 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1190 »	1160 »	1150 »	1150 »	1150 »	1200 »
Vieille-Montagne	459 »	447 50	413 »	425 »	434 50	435 »
Glaces de Moustier	800 »	810 »	850 »	850 »	860 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	309 »	305 »	315 »	315 »	322 50	310 »
Autriche papier	78 50	78 50	79 »	79 60	80 »	79 »
— argent	77 50	77 25	77 80	78 30	78 50	78 10
— or (1876)	97 35	96 50	97 50	97 70	98 20	97 80
Brésil 4 0/0	65 50	63 50	64 65	63 25	62 »	61 50
Egypte Unifiée	503 »	504 »	503 50	509 »	512 »	514 50
Espagne Extérieure 4 0/0	62 50	62 50	62 25	64 »	64 25	64 »
Hollandais 3 0/0	97 75	97 85	95 50	96 »	96 25	96 25
Hongrois or 4 0/0	94 35	93 45	94 50	94 30	94 70	94 25
Italie 5 0/0	85 75	84 25	81 ..	85 »	83 »	83 40
Portugais ext. 3 0/0	21 50	21 25	21 25	21 25	21 »	20 85
Turc 1 0/0	22 05	22 15	22 35	22 55	22 10	22 »
Canada Pacifique	390 »	372 50	397 50	397 50	397 50	392 »
Madrid-Saragosse	165 50	155 50	157 »	160 »	161 »	158 50
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	296 50	295 »	292 »	292 »	293 50	291 »
Varsovie-Vienne (act.)	489 »	489 »	496 »	496 »	500 »	501 »
Change sur Amsterdam	208 80	209 20	209 »	209 05	209 30	209 55
— sur Berlin	124 »	124 17	123 90	123 97	124 12	124 22
— sur Londres	25 35	25 39	25 35	25 31	25 28	25 24
— sur Paris	100 12	100 13	100 10	100 10	100 08	105 11
— sur Vienne	201 »	200 25	201 »	201 ..	201 »	200 »
— sur Italie	91 20	89 10	90 15	90 20	90 20	88 »
— sur Genève	99 80	99 80	99 95	99 95	99 95	99 95
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	62 »	61 »	61 50	63 »	63 75	63 50
Turc 1 0/0	21 35	21 35	21 70	21 75	21 75	21 75
Portugais 3 0/0	21 75	21 60	21 60	21 60	21 25	21 25
Egypte Unifiée	502 50	502 50	503 »	508 75	510 50	510 75
Change sur Paris	100 10	100 07	100 07	100 50	100 05	100 07
— sur Berlin	123 90	124 »	123 80	123 85	123 24	124 10
— sur Londres	25 35	25 40	25 31	25 31	25 28	25 26

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 21 septembre 1893.

Les Recettes budgétaires et les protestations des Contribuables. — La Circulation des Alcools et des Liqueurs. — La Baisse des céréales et le Prix du pain. — Le Choléra et les Inondations. — Les Obligations du Trésor et les Recettes douanières.

Les plus-values importantes (environ cinq millions 200 mille pesetas) qu'accusent les recettes des contributions depuis le commencement du mois, ont produit une excellente impression ; le chiffre en serait certainement plus élevé si des précédents fâcheux n'entravaient l'application intégrale des taxes nouvelles. Nous en avons une preuve dans la comparution, devant les tribunaux, du Comité de l'*Union mercantil,* qui avait déclaré ne pas vouloir se soumettre à la taxe sur les alcools.

Les véritables motifs de cette attitude sont qu'en 1889, déjà, en présence de protestations similaires, le Gouvernement fusionniste avait fait remise de 173.000 pesetas à Madrid seulement, et de plus d'un million de pesetas dans toute l'Espagne, pour des taxes impopulaires. On essaye, aujourd'hui, du même système d'intimidation ; mais, encore une fois, il suffira de faire preuve d'énergie et de poursuivre la stricte application de la loi pour vaincre les résistances. Puis, il ne faut pas perdre de vue que les impôts nouveaux n'ont commencé à être appliqués que depuis vingt jours ; après quelques mois d'exercice tout se tassera et les recettes suivront, conformément à mes prévisions, leur marche ascendante.

A propos de la circulation des alcools et des liqueurs, la *Gaceta* a publié, ces jours derniers, un décret royal dont voici la teneur :

« Les consignataires, commerçants ou spéculateurs qui trafiquent en produits étrangers ou coloniaux devront, dans la quinzaine de la publication du présent avis, déclarer aux administrations compétentes les stocks d'alcools, d'eau-de-vie et de liqueurs dont ils sont détenteurs. A l'expiration du délai de quinze jours les produits ne pourront plus circuler qu'avec les certificats prévus par le règlement du 29 août.

D'autre part, pour mettre un terme d'agitation créée par les « Comités de défense », qui se sont constitués dans plusieurs régions, le Ministre de la justice a adressé aux agents du fisc une circulaire leur rappelant que ces Comités devront être poursuivis en vertu de l'art. 265 du Code pénal. C'est à la suite de cette circulaire que le Comité de l'*Union mercantil* avait été cité devant le tribunal de Madrid.

On annonce pour la semaine prochaine la publication du projet de réformes douanières, auquel M. Gamazo travaille depuis plusieurs semaines ; je vous en enverrai le texte dès qu'il aura paru.

La baisse de 5 à 6 fr. qui s'est produite depuis quelques mois sur les céréales, et qui s'est accentuée depuis la déclaration de guerre douanière entre l'Allemagne et la Russie, n'a pas fait diminuer le prix du pain à Madrid ; il se maintient entre 45 et 50 centimes, en moyenne, pour la première qualité. On attribue cette anomalie à l'inertie de la Municipalité qui, malgré les protestations des consommateurs, ne se décide pas, comme cela se passe dans d'autres pays, à établir, pour le pain, un tarif maximum en rapport avec le cours des farines. Cette municipalité est décidément au-dessous de sa tâche : elle ne se préoccupe pas plus de ses administrés que des finances de la Ville !

Le Conseil des Ministres a prescrit des mesures sanitaires tendant à empêcher la propagation du fléau cholérique ; depuis une quinzaine de jours, on a enregistré, dans le district de Nervion, 163 cas et 41 décès, et, bien qu'il n'y ait pas là de quoi s'alarmer, les autorités des provinces limitrophes avaient appelé l'attention du Gouvernement sur cet état de choses.

Jusqu'à nouvel ordre, on a décidé de désinfecter les voyageurs et les marchandises provenant de Bilbao et des environs.

Les Ministres se sont occupés aussi des secours à accorder aux populations qui ont souffert des récentes inondations ; c'est en Castille qu'on a été le plus éprouvé.

On continue à placer des bons du Trésor, dans la proportion d'environ 1 million par semaine ; il est probable que le lot entier pourra être écoulé sous peu.

Voici, en terminant, le relevé des recettes douanières pour les mois de juillet et d'août : elles se sont élevées à 78.504.090 pesetas, contre 80.726.242 pour l'exercice 1892-93 et 79.335.034 pour l'exercice 1891-92.

Informations Économiques et Financières

La Dette flottante et la Situation du Trésor Espagnol. — La publication, dans la *Gaceta,* du dernier bilan de la Banque d'Espagne et du mouvement de la Dette flottante du Trésor, pendant le mois d'août 1893, suggérait, il y a quelque temps, au *Correo* les réflexions suivantes :

Le bilan de la Banque indique une augmentation notable du nouveau compte de service de trésorerie.

A la date du 26 août, le *Passif* de la Banque contenait les données que voici :

	Pesetas
Réserves des contributions pour assurer l'échéance du 1er octobre...........	14.140.523 24
Compte courant en faveur du Trésor.	27.418.460 31
	41.558.983 55
A l'*Actif*, cet Etablissement était créditeur, pour paiement d'intérêts et de charges à l'étranger, de...............	14.028.397 68
Par conséquent, le solde liquide en faveur du Trésor, dans ses divers comptes avec la Banque ressortait, à la susdite date, à.......................	27.530.585 87

Nous n'eussions pas été surpris de constater une diminution de ces sommes, en raison des nombreux besoins du Trésor au commencement de chaque mois ; mais, au contraire, l'augmentation de la dernière semaine démontre que l'amélioration continue.

Il y a eu, dans les réserves pour le paiement de la Dette, une augmentation de................	10.676.495 06	
Et, dans le compte courant avec le Trésor, une augmentation de...	13.246.435 52	
Soit, au total....	23.922.931 58	
Si on déduit de cette somme l'augmentation des charges à l'étranger, soit..................	1.044.622 32	
on constate que les existences du Trésor ont gagné.....................		22.878.309 25
Et nous donnent un total général de.		50.408.895 12

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 9 septembre (36 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	9.532.895	9.709.309	9.865.125	9.871.381
Nord de l'Espagne (1959 k.)	37.663.647	40.761.298	39.911.577	38.813.335
Asturies (741 kil.)........	7.162.961	6.952.376	7.470.847	8.315.454
Lérida-Reus (103 kil.).....	871.461	1.042.735	932.298	909.870
Almensa-Valence (460 kil.)	»	8.050.543	8.059.511	7.334.524
Saragosse (2672 kil.)......	36.653.194	37.631.340	35.834.808	34.6 6.398

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	18 août	25 août	1 sep.	7 sep.	15 sep.	22 sep.
Dette Intérieure 4 0/0......	68 40	68 »	68 05	69 25	69 25	69 40
— Extérieure 4 0/0.....	75 65	75 30	75 50	76 75	76 95	77 25
Amortissable 4 0/0.........	77 90	77 50	77 55	78 »	77 75	77 60
Change sur Londres 3 mois	30 50	30 83	30 80	30 37	30 20	30 23
— sur Paris 8 jours..	20 50	21 50	21 35	20 25	19 60	19 75
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 45	68 »	68 32	69 20	69 23	69 50
— Extérieure 4 0/0.....0	75 50	75 22	75 55	76 55	76 76	77 30
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 25	107 70	107 90	108 25	108 50	108 20
-- 5 0/0.	97 87	97 »	97 15	97 20	97 06	97 »
Change sur Paris...	20 70	21 70	21 70	20 10	19 80	20 70

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 23 septembre 1893.

Comme on pouvait s'y attendre les plus-values de recettes ont eu raison de l'indécision dont la Bourse faisait preuve depuis quelque temps ; d'autre part les préoccupations politiques sont écartées et on se plaît à reconnaître l'attitude ferme du Cabinet.

Nous aurons prochainement le premier état relatif aux dépôts qui sont reçus au Trésor, en concurrence avec la Banque d'Espagne ; on m'assure que le chiffre s'élève déjà à une trentaine de millions, mais je vous donne cette information sous toutes réserves.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 18 septembre 1893.

Les Programmes financiers. — L'Emprunt des Monopoles.

Je n'ai à vous signaler aucun événement important, ni dans le domaine de la politique ni dans celui des finances ; les journaux sont toujours remplis de vaines polémiques au sujet de l'attitude que prendra la Chambre à la rentrée. Les journaux gouvernementaux prétendent que le Ministère a la certitude qu'il aura la majorité, tandis que les organes de M. Tricoupis assurent que la majorité tricoupiste subsiste encore. Quoi qu'il en soit, j'apprends que dans le cas où la Chambre serait en désaccord avec le Gouvernement, en particulier sur la question de l'arrangement financier, on procèdera immédiatement à la dissolution.

Tous les chefs de partis sont d'ailleurs ralliés à l'heure qu'il est à l'idée d'un arrangement avec les créanciers étrangers ; la solution que le Ministère applique à l'heure qu'il est consiste, comme vous savez, à remplacer pendant deux ans et demi le service de la Dette en or par des titres portant intérêt et à reprendre ensuite les paiements en or.

M. Carapanos propose une réduction temporaire de 40 0/0 du service de la Dette et la suspension des amortissements ; mais les arriérés seraient payés plus tard aux créanciers. M. Tricoupis propose également la réduction du service de la Dette, mais combinée avec un emprunt servant à lever le cours forcé. M. Constantopoulo recommande la réduction pure et simple des intérêts de la Dette ; enfin M. Délyannis, qui n'a pas développé de programme précis, ne dissimule pas qu'il considère une pareille réduction comme indispensable.

Quel que soit celui de ces hommes d'Etat qui triomphera devant le pays, il demeure certain que la solution qu'il adoptera, décorée du nom d'arrangement ou de concordat, sera imposée aux créanciers étrangers.

Un concordat ne serait acceptable que s'il prévoyait un contrôle étranger sérieux, et tous les partis politiques déclarent hautement qu'ils ne consentiront à un pareil contrôle sous aucun prétexte.

Vous savez que l'emprunt des Monopoles a échappé au sort des autres emprunts helléniques et que les intérêts continuent à être payés en or et sans réduction ; ils sont, en effet, garantis par les revenus spéciaux qui sont entre les mains de la Société des Monopoles. D'après le langage des journaux, tous les chefs de partis, à l'exception des hommes qui occupent actuellement le pouvoir, manifestent l'intention de faire disparaître cette inégalité.

Bourse d'Athènes. — La tenue du marché est toujours déplorable ; le change, à 171, continue à hausser. On est à la fois surpris et inquiet de cette hausse persistante ; la plupart des spéculateurs comptaient fermement sur la baisse du change à la suite de la reprise des exportations.

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes et des droits de consommation en Grèce, pendant le 1er semestre 1893, sont représentées en drachmes par les chiffres suivants :

	Juin 1893	Juin 1892	1er semestre 1893	1er semestre 1892
Douanes....	2.114.489	1.906.244	12.369.269	12.036.462
Droits de consommation	4.409	13.038	33.059	92.549

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 21 septembre 1893.

Les rodomondates anti-françaises. — Le gâchis politique et financier. — Le paiement des droits de douane en or. — Les achats de métal jaune de la Banque Nationale. — La marine marchande italienne.

La presse continue à faire grand bruit autour de la visite, sur la côte italienne, de la flotte anglaise, devant coïncider avec la présence de la flotte russe à Toulon ; elle pense que cette démonstration aura pour but de calmer l'enthousiasme des Français et rappellera à la Russie que l'Angleterre entend exercer son action dans la Méditerranée.

Mais les rodomontades dirigées contre la France ne suffisent pas pour calmer les appréhensions que cause le gâchis politique et financier dans lequel on s'enfonce de plus en plus. Mes informations relatives aux comptes définitifs de l'exercice 1892-93 et aux moins-values de recettes pendant les deux premiers mois de l'exercice financier en cours, ont pu vous édifier à cet égard. J'ajouterai que la hausse des Devises vaut, à l'heure présente, au Trésor italien une perte de plus de 20 millions de lire, au lieu de 7 millions pour l'exercice 1892-93 et de 4 millions en 1891-92. Cette considération déterminera peut-être le Gouvernement à rétablir le paiement en or des droits de douanes, bien que le Conseil des ministres ait ajourné cette mesure.

Déjà les Compagnies de chemins de fer exigent, depuis hier, sur le prix des billets et des transports de marchandises, une augmentation proportionnelle au parcours à effectuer depuis la frontière jusqu'au lieu de destination, en la basant sur le règlement en métal jaune.

Quant au paiement des droits de douane en or, c'est une mesure qui, tout en augmentant, dans des proportions considérables, l'impôt sur la consommation, équivaut au rétablissement officiel du cours forcé. Si la loi de 1881 obligeait les importateurs à payer les droits en métal jaune, elle contraignait, d'autre part, les Banques d'émission à rembourser leurs propres billets en espèces métalliques ; plus tard, quand les Instituts se trouvèrent dans l'impossibilité de procéder à ces remboursements, les Ministres du Trésor, ne voulant pas élever les droits, donnèrent l'ordre aux agents du fisc d'accepter du papier.

Aujourd'hui, la situation est tout autre.

Dans son numéro d'hier, 20 août, le *Popolo romano* jette à son tour le cri d'alarme : « Depuis 1866, dit-il, le change n'a pas vu des cours aussi élevés ; il est temps d'opposer une digue à la dépression injustifiée de notre marché, qui peut devenir fatale à notre crédit public. »

Les rares partisans de M. Crispi relèvent la tête, mais jusqu'ici son retour au pouvoir me paraît être peu probable ; au reste, il faut ignorer l'histoire contemporaine pour affecter de croire que l'intervention du chef des mégalomanes puisse empêcher une catastrophe financière, désormais inévitable.

En réponse à votre télégramme de ce matin, me demandant des renseignements relatifs à des achats d'or qu'aurait effectués la *Banque Nationale d'Italie*, je ne crois pas que ces achats aient eu lieu.

Vous savez, en effet, que la *Banque Nationale* est chargée de la liquidation de la *Banque Romaine ;* elle a, par conséquent, pris l'encaisse métallique de cette dernière, et ainsi s'explique l'augmentation qui vous a frappé.

Ceci résulte, du reste, du Bilan des Instituts d'émission au 31 août dernier que j'ai sous les yeux, Bilan qui figurera, sans doute, comme d'habitude, dans le prochain numéro de l'*Economiste Européen.*

A mon avis, il n'y a pas autre chose.

Dans ma lettre du 26 août dernier (nº 85 de l'*Economiste Européen*) je vous ai indiqué le mouvement de la navigation des ports italiens en 1892. Pour compléter ces statistiques j'emprunte au *Popolo Romano* la décomposition de la marine marchande italienne au commencement de l'année courante.

Le nombre des bâtiments s'élevait, au 1er janvier 1893, à 6.624 d'une portée totale de 811.264 tonnes, soit : 6.308 voiliers représentant 609.821 tonnes et 316 vapeurs, (dont 56 en bois et 260 en fer et acier) jaugeant 201.443 tonnes.

Les bâtiments nationalisés se répartissaient comme suit : 570 jaugeant 453.887 tonnes, inscrits au long cours ; 329 jaugeant 126.743 tonnes, inscrits au grand cabotage ; 5.725 jaugeant 230.623 tonnes faisant le service de la Méditerranée, le petit cabotage, la côte, la pêche.

Par rapport à 1891, ces chiffres accusent une diminution de 4 voiliers et de 15.951 tonnes ; par contre, il y a une augmentation de 14 vapeurs, d'une capacité totale de 1.498 tonnes.

Pour permettre d'apprécier la progression descendante de la navigation à voiles il me suffira de dire que le nombre des bâtiments de cette catégorie était de 8.438 et leur capacité de 966.137 tonnes en 1878 ; en douze ans ce nombre a diminué, par conséquent, du quart environ.

Au 31 décembre 1892 les voiliers se décomposaient en : 5.195 navires jaugeant 127.309 tonnes, de 1 à 100 tonnes chacun, et 1.113 navires jaugeant 482.512 tonnes au-dessus de 100 tonnes.

Quant aux vapeurs, leur classement comprenait : 107 bâtiments jaugeant 2.955 tonnes de 1 à 100 tonnes chacun, 124 bâtiments jaugeant 56.037 tonnes de 100 à 1.000 tonnes chacun et 85 bâtiments jaugeant 142.451 tonnes, au-dessus de 1.000 tonnes.

Sur les 6.308 voiliers existant à la fin de 1892 : 654 (représentant 46.470 tonnes) avaient été construits avant 1861 ; — 1.133 (représentant 147.466 tonnes) dataient de 1861 à 1870 ; — 2.076 (représentant 264.406 tonnes) dataient de 1871 à 1880 ; — et 2.445 (représentant 151.479 tonnes) ont été livrés à la navigation de 1881 à 1892.

Pour les vapeurs, les dates de construction étaient les suivantes :

16 bâtiments (7.052 tonnes) avant 1860 ; — 74 (38.532 tonnes) de 1861 à 1870 ; — 87 (51.218 tonnes) de 1871 à 1880 ; — et 139 (104.641 tonnes) pendant la dernière période décennale.

Les barques et bâteaux de pêche, au nombre de 20.529 (jaugeant 55.863 tonnes) comprenaient : 20.382 bâtiments (54.435 tonnes) pour la pêche du poisson ; — 79 (313 tonnes) pour la pêche du corail ; — et 68 (1.115 tonnes) par la pêche des éponges.

En 1892 les chantiers mercantiles de l'Etat ont livré 278 navires, savoir : 13 en acier et 265 en bois, de 19.040 tonnes en lourd et 17.599 en registre net, d'une valeur approximative de 5.494.602 lire.

Je terminerai ce rapide exposé par les statistiques des équipages.

A la fin de l'année dernière le nombre des inscrits s'élevait à 218.106, dont 121.990 de la 1re catégorie (capitaines, patrons, autres gradés, mariniers, mousses, pêcheurs de haute mer à l'étranger, mécaniciens et chauffeurs), — et 96.116 de la seconde catégorie (ingénieurs et contructeurs, maîtres calfats, ouvriers pour les constructions en fer, pêcheurs du littoral, équipage de barques et pilots).

Le nombre des *gens de mer* s'était accru de 184.160 à 210.267 depuis 1871 et jusqu'en 1878. En 1879, le département de la marine ayant procédé à une revision des matricules, le nombre des inscrits se réduisit à 167.282 ; de 1879 à 1885 il s'éleva graduellement à 192.046. Enfin, après une nouvelle diminution en 1886 (189.121 inscrits) il atteignait 218.106 au 1er janvier 1893.

Informations Economiques et Financières

Les Résultats officiels de l'Exercice 1892-93 en Italie. — Ainsi que l'annonçait notre correspondant de Rome dans son courrier de la Bourse du 16 septembre, le Ministère du Trésor a fait publier, comme étant seuls officiels, les chiffres suivants relatifs à l'exercice 1892-93 clôturé le 30 juin dernier.

D'après ce document, les recettes et les dépenses effectives ressortent comme suit :

Recettes.............. L. 1.547.260.000
Dépenses................ 1.561.720.000

Soit un *déficit* de.. L. 14.460.000

Le chapitre *Mouvement des capitaux* donne :

Recettes................ L. 111.511.000
Dépenses.................. 89.129.000

Soit un excédent de.. L. 22.382.000

Le bénéfice du Trésor ressortirait ainsi à 7 millions 922.000 lire.

Dans les *Recettes effectives* il y aurait une plus-value de 9.090.000 lire, par rapport aux prévisions.

Les *augmentations* seraient les suivantes :

Taxes de consommation...... L. 14.100.000
Recettes diverses................ 2.385.000
Remboursements et concessions.. 600.000

Par contre on aurait relevé des *moins-values* sur :

Les rendements patrimoniaux et les produits des chemins de fer, pour....... L. 2.080.000
Les impôts directs........................ 572.000
Les taxes sur les affaires.................. 3.690.000
Les revenus des services publics.......... 1.420.000
Les recettes extraordinaires............... 228.000

Mais cette publication officielle inspire à la *Perseranza* de Milan les réflexions suivantes :

.... « Le déficit, entre les recettes et les dépenses, ressort à 14.600.000 lire. Les plus-values de recettes sur les grains ont été balancées par les moins-values sur les taxes de fabrication, sur d'autres chapitres et par une augmentation de 6.687.000 lire dans les dépenses.

« Si l'on ajoute à ces 14.600.000 lire de déficit 23 millions d'excédent de recettes sur le mouvement des capitaux, c'est-à-dire d'excédent de dettes sur les amortissements et les remboursements; puis 30 millions de dépenses pour les constructions de chemins de fer, dont les corps locaux ne remboursent qu'une faible partie, on arrive à un déficit total de 67 millions.

« Enfin, en additionnant avec ce dernier chiffre les *non-valeurs* du bilan, le déficit s'élèvera à 76 millions environ.

« Si le ministère Giolitti avait *assaini* le déficit de 1892-93, les exercices futurs, chargés de points d'interrogation, n'apparaîtraient pas aussi teintés en noir. On perd tout espoir de voir les recettes s'améliorer quand on examine les chiffres du premier trimestre de 1893-94. On a commis une faute grave en manquant de prévoyance; l'incertitude et l'inertie, dont on fait preuve, sont impardonnables.

Les Recettes du Trésor italien. — Voici les résultats du mois d'août 1893 :

Impôt sur la richesse mobilière 24.271.301 lire 38, soit une diminution de 291.577 lire 70 sur août 1892 ; taxe sur le produit de la grande et de la petite vitesse 1.414.297 lire 97, en diminution de 46.398 lire 74. Les taxes sur les affaires ont donné au total 15.562.908 lire 07, en diminution de 241.802 lire 28, sur août 1892.

Les taxes de consommation se sont élevées à 49 millions 433.569 lire 72.

Au total, les recettes ordinaires du mois d'août 1893 se chiffrent par 138.073.667 lire 84, *en diminution* de 5.034.682 lire 88 sur celles du mois correspondant de 1892.

En comparant les recettes de juillet à fin août 1893 à celles de la période correspondante de 1892, on trouve, pour les deux premiers mois de l'exercice courant, une *moins-value* de 4.137.035 lire 23.

Ajoutons que, dans la même période, les paiements effectués par le Trésor ont dépassé de 1.216.765 lire 63 ceux de 1892; l'augmentation des dépenses est de 10.705.753 lire pour les Départements de la guerre et du Trésor, mais, grâce à des réductions sur les autres Départements, elle a été réduite au chiffre indiqué ci-dessus.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 23 septembre 1893.

En dépit de la situation de plus en plus embrouillée, le marché est en reprise sérieuse; la hausse est générale et il faut l'attribuer aux rumeurs relatives à un emprunt que le Gouvernement chercherait à contracter à Londres.

On assure que le Crédit Mobilier italien achète de la Rente à Paris, en même temps que la Banque Nationale poursuit ses acquisitions de métal jaune.

L'émission des bons de 1 lire est fixée au 27 octobre prochain, mais le Gouvernemeat ne sait comment s'y prendre pour fixer le taux et les lieux de remboursement des billets en espèces métalliques. Il est évident que, dans les conditions actuelles du crédit de l'Italie, on ne peut plus songer à constituer le fameux Institut de *mobilisation*, et, dès lors, les Banques se trouvent dans l'impossibilité de liquider leurs immobilisations.

Quant à l'encaisse métallique qui doit garantir les 30 millions de billets de une lire, on se demande comment le Ministre du Trésor va s'y prendre pour le constituer? Il joue décidément de malheur dans toutes ces questions monétaires.

L'Assemblée générale des actionnaires de la Banque Nationale, de la Banque Nationale Toscane et de la Banque Toscane de crédit est fixée au 5 octobre prochain; l'ordre du jour porte : Approbation des statuts de la Banque d'Italie.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	18 aout	25 aout	1 sept	8 sep.	15sep.	22sep.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	94 35	93 45	94 02	93 62	93 15	94 91
Ch. de fer Méditerranée act.	523 »	515 »	517 »	514 »	505 »	511 »
— Méridionaux act.	648 »	636 »	647 »	642 »	633 »	641 »
Banque Nationale act......	1250 »	1240 »	1225 »	1210 »	1150 »	1260 »
— de Rome..........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale..........	297 75	286 »	285 »	277 »	265 50	286 50
Comp. Nav. à vap. F. R...	315 »	309 »	309 »	306 »	300 »	303 »
Banque Immobilière........	58 »	56 »	57 »	56 »	50 50	63 »
Crédit mobilier Italien.....	441 50	425 »	417 »	408 »	382 »	406 »
Eaux Marcia................	1108 »	1102 »	1105 »	1035 »	1058 »	1065 »
Change sur la France......	109 50	110 90	110 40	110 90	111 10	111 90
— sur Londres........	27 72	28 13	27 94	28 05	28 20	28 27
— sur Berlin..........	135 25	137 40	136 70	137 35	138 25	139 ..
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	94 35	93 50	94 05	93 62	93 12	93 97
Crédit Mobilier Italien.....	441 »	423 »	417 »	409 »	381 »	407 »
Chemins de fer Méridionaux	645 »	634 »	642 »	610 »	633 »	642 »
Change sur Paris..........	110 »	110 85	110 20	110 77	111 85	111 80
— sur Berlin.........	136 20	137 45	136 50	137 27	138 75	138 85

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 21 septembre 1893.

Les Manœuvres. — Les Comptes budgétaires. — Le Traité de Commerce avec l'Espagne. — La Révolution au Brésil. — Le Télégraphe du Zambèze.

La politique continue à chômer; c'est à peine si, ces derniers jours, les journaux d'opposition ont rompu quelques lances contre le Gouvernement à propos des

manœuvres en terrain varié qui ont été prises par l'armée pour la première fois depuis plusieurs années. Il y a quelques mois, cette question avait soulevé des protestations sans nombre ; on dénonçait le gaspillage effréné du Gouvernement. Le Ministre de la guerre est parvenu cependant à obtenir les modestes crédits qu'il demandait et qui ne permettent de faire manœuvrer que de très petits effectifs de troupes, et cette expérience a donné des résultats satisfaisants. En cette période de grands armements, il faut pardonner même à un petit pays gêné comme le Portugal de vouloir jouer un peu au soldat.

Le *Diario* vient de publier les comptes budgétaires à la fin d'avril 1893 ; je reproduis les chiffres en question comparés à ceux de 1892 :

	Exercice 1891-92	Exercice 1892-93	Différence
Recettes	32:037	33:912	+ 1:875
Dépenses	40:474	35:381	— 5:093
Déficit	8:437	1:469	— 6:968

Je constate avec plaisir ces résultats satisfaisants de la gestion financière ; le déficit a été, comme on voit, réduit à 1.469 contos, grâce à des économies efficaces et à une augmentation sensible des recettes.

On ne peut que souhaiter que les choses continuent à aller ainsi.

On annonce que le traité de commerce, conclu récemment avec l'Espagne, entrera en vigueur le 1er octobre.

On est toujours dans la même incertitude au sujet de la manière dont les événements vont se dérouler au Brésil. Je n'ai pas à vous faire l'historique de la révolution : vous avez sous les yeux les mêmes télégrammes que moi. Bien qu'il soit difficile de former un jugement, il semble résulter de ces messages que c'est l'insurrection qui a les plus grandes chances de succès. Quoi qu'il en soit, nous sommes déjà fortement atteints par la crise brésilienne ; les changes cotent des cours tout à fait défavorables et qui rappellent les plus mauvaises périodes de la crise de 1891. Espérons que la lutte se terminera bientôt par la victoire de l'un des deux rivaux, après quoi l'ordre règnera à Rio-de-Janeiro.

La concession du réseau télégraphique du Zambèze à la Compagnie du Zambèze a été signée. D'autre part, il n'est plus question de l'accord qui, d'après certains journaux, devait intervenir entre le Gouvernement et sir Cecil Rhodes en vue de la jonction des lignes télégraphiques du Zambèze avec le câble transafricain, projeté par l'entreprenant Anglais. Il est probable qu'on avait affaire à un *canard ;* la polémique qu'il avait provoquée va s'éteindre d'elle-même.

Par la concession qui vient d'être signée, la Compagnie du Zambèze s'engage à construire les lignes suivantes : câble sous-marin de Quilimane à Mozambique, lignes télégraphiques de Tete à Chicoâ, de Tete à Zumbo, de Chicoâ à Zumbo, ramifications dans la direction du Nyassa et lignes de jonctions avec le réseau des possessions anglaises au nord et sud du Zambèze. Le câble sous-marin doit être en exploitation d'ici à un an, et les lignes terrestres d'ici à 18 mois.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 13 septembre :

	6 sept.	13 sept.	contos
Or	2.236	2.236	»
Argent	5.401	5.411	+ 10
Bronze	455	453	— 2
Prêts sur titres	3.801	3.821	+ 20
Dettes du Trésor	10.832	12.000	+ 168
Emprunts de Banque sur valeurs	35.356	35.376	+ 20
Dépôts	1.581	1.529	— 52
Dividendes à payer	102	98	— 4
Bénéfices	1.301	1.317	+ 16
Billets en circulation	51.290	51.396	+ 106

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 35e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 79:127$000 reis, soit :

Voyageurs	43:698$000 reis
Transit	5:243$000 —
Marchandises	30:186$000 —
Total	79:127$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	43:902$848 reis
Transit	5:505$337 —
Marchandises	30:384$525 —
Total	79:792$710 —

Du 1er janvier au 2 septembre les recettes se sont élevées à 2.099.455$000 reis, en plus-value de 89:516$144 sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 19 septembre 1893.

La Situation du Trésor. — Les Négociations commerciales avec l'Allemagne.

Les journaux russes publient une communication étendue du Ministère des finances, destinée à réfuter les allégations de certains journaux étrangers qui ont représenté le Trésor russe comme embarrassé par les conséquences de la guerre douanière avec l'Allemagne et obligé d'avoir prochainement recours à un grand emprunt extérieur. Le fait que le Trésor remboursera toutes les obligations 6 0/0 1883 qui ne seront pas présentées à la conversion qui a lieu actuellement, et ne créera de nouveaux titres 4 0/0 que pour une somme égale à celle des anciens titres présentés à la conversion, suffit déjà à montrer que le Trésor ne manque pas de disponibilités.

Mais afin de dissiper tous les doutes à cet égard, la communication dont je m'occupe invoque des chiffres qui établissent que la situation du Trésor est exactement la même qu'à pareille époque de l'année dernière ; l'encaisse or de la Russie, tant au Trésor qu'à la Banque Impériale, était au 1er septembre 1892 de 603.685.000 roubles, et est au 1er septembre 1893 de 600.452.000, c'est-à-dire qu'il n'y a qu'une diminution insignifiante.

Cette encaisse se répartit ainsi :

	Milliers de roubles or
Trésor : encaisse or et disponibilités à l'étranger	171.625
Banque de l'Etat : encaisse or et disponibilités à l'étranger	118.448
Fonds d'échange	210.379
Fonds spécial servant de garantie aux émissions temporaires de billets de crédit	100.000
Total	600.452

Les disponibilités à l'étranger présentent les proportions suivantes :

	Trésor	Banque de l'Etat
	Milliers de roubles or	
En Russie	354.146	199.037
A l'étranger	27.858	19.411

et se répartissent ainsi :

	Trésor	Banque de l'Etat
	Milliers de roubles or	
France	10.255	2.367
Angleterre	4.469	8.692
Allemagne	10.404	8.345
Hollande	2.730	7

Les disponibilités de la Banque, en roubles papier, sont suffisantes pour le moment ; il est possible qu'elles

viennent à diminuer par suite des avances sur céréales, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter de cette éventualité; étant donnée l'importance de l'encaisse or, il suffirait de faire une nouvelle émission temporaire de billets garantis par l'or du Trésor pour se procurer le numéraire nécessaire, sans que le cours du rouble soit atteint.

Le budget de 1892 s'est soldé, d'après les comptes provisoires, par un excédent de 49.400.000 roubles, qui, s'ajoutant à l'excédent disponible au 1er janvier 1892, atteignant 35.400.000 r., donne, au 1er janvier 1893, un excédent disponible de 84.800.000 r.

On prévoit, pour 1893, un déficit de 68.500.000 r., mais l'émission de l'emprunt intérieur 4 0/0, qui a produit 96.800.000 r. et la réalisation de 60 millions de r. d'emprunt 3 0/0 1891 ont transformé ce déficit en excédent de 88.300.000 r., de sorte qu'on peut évaluer les disponibilités du Trésor, à l'heure actuelle, à 173 millions de roubles. Dans ces conditions, le Gouvernement ne songe nullement à contracter un nouvel emprunt à l'étranger.

C'est le 24 septembre que partiront pour Berlin, en qualité de délégués russes aux conférences douanières russo-allemandes : M. Timiriazew, vice-directeur du département du commerce et des manufactures; M. Labzine, professeur à l'Institut technologique de St-Pétersbourg, et M. Raffalovitch, agent du Ministère des finances à Paris. Les trois délégués seront accompagnés de M. Stein, chef de section au département des douanes, chargé des travaux statistiques et des renseignements, et de M. Nellis, fonctionnaire du département du commerce et des manufactures, chargé des fonctions de secrétaire.

Les avis au sujet des résultats des négociations sont partagés; il y a ici un fort parti qui s'accommoderait fort bien de la continuation de la guerre douanière, et qui pousse le Gouvernement à se montrer intraitable vis-à-vis de l'Allemagne.

Au contraire, l'agriculture se plaint de plus en plus vivement de l'état de choses actuel, et on ne pourra faire autrement que de tenir compte de ces plaintes.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — L'Administration des douanes vient de faire paraître la statistique du commerce extérieur russe du 1er janvier au 1er juillet 1893.

Les exportations s'élèvent à 237.349.000 r. contre 166.369.000 r. en 1892, et les importations se sont élevées, d'une année à l'autre, de 174.333.000 r. à 191.099.000 r.

Quant aux recettes douanières, elles s'élèvent à : 44.876.000 r. or, contre 38.180.000 r. en 1892.

D'après les principales subdivisions du tarif, le mouvement du commerce extérieur se résume comme suit :

	Du 1er janvier au 1er juillet 1893	1892
	Milliers de roubles	
Exportations :		
Articles d'alimentation	118.608	38.354
Matières nécessaires à l'industrie	100.243	107.857
Animaux	6.141	6.487
Objets fabriqués	12.357	13.671
Total	237.349	166.369
Métaux précieux	69	108
Importations :		
Articles d'alimentation	27.313	20.621
Matières nécessaires à l'industrie	122.988	118.032
Animaux	587	355
Objets fabriqués	40.211	35.325
Total	191.099	174.333
Métaux précieux	17.643	34.058

Les céréales figurent parmi les exportations pour 101.664.000 r., contre 18.647.000 r. en 1892, les œufs pour 7.834.000 r. (contre 5.767.000 r.), le lin pour 34 millions 547.000 r. (contre 31.551.000 r.), les produits des forêts pour 14.689.000 r. (contre 17.381.000 r.), les cuirs pour 4.562.000 r. (contre 4.212.000 r.).

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer russes, du 1er janvier au 1er juin 1893, sont représentées par les chiffres suivants :

	Recette verstique en roubles	Différence sur 1892	En 0/0
Lignes de l'Etat	3.314	—	2,3
Lignes privées	4.464	+	5,5
Moyenne de toutes les lignes	3.989	+	0

La Conversion du 6 0/0 1883. — On annonce que le montant des titres 6 0/0 de l'Emprunt 1883 présentés à la conversion pendant les cinq premières journées s'élève au chiffre de 99.164.000 francs, soit la moitié de la Dette à convertir.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 aout	25 aout	1 sep.	8 sep.	15sep.	22sep.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	101 75	101 25	101 »	101 50	101 12
— III — ..	102 75	» »	102 »	102 12	102 »	102 »
Banque de Commerce extér.	288 50	287 50	287 »	286 »	285 50	287 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	463 50	450 »	452 »	452 »	451 »	455 »
— Intern. de St-Pétersb.	465 »	457 »	456 »	454 »	455 »	467 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 75	156 75	154 »	153 75	155 »	154 25
Grands Ch. de fer Russes..	244 »	243 »	245 »	243 »	243 »	243 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	114 75	112 25	112 50	111 25	111 50	112 »
Change sur Paris	38 87	38 60	38 15	37 90	37 75	37 85
— sur Londres	96 60	97 35	96 30	95 75	95 55	95 60

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 22 septembre 1893.

Les Voyageurs de Commerce. — Le Pavillon français. — Les Comptes d'Etat de la Confédération. — L'Effet des Tarifs douaniers.

Le département des affaires étrangères, division du commerce, en vertu de la convention franco-suisse du 27 juin 1892 relative à la réciprocité du traitement des voyageurs de commerce des divers pays, a, d'accord avec les autorités françaises compétentes, institué une carte de légitimation pour les voyageurs suisses, qui, selon l'esprit de la loi fédérale du 24 juin 1892, font des opérations de commerce avec les négociants ou industriels qui revendent les articles achetés desdits voyageurs ou qui les emploient directement dans leur commerce ou dans leur industrie. Cette carte sera mise à la disposition des voyageurs suisses par les chancelleries de leurs cantons respectifs.

L'ambassade française a communiqué au Conseil fédéral la décision du Gouvernement français fixant au 4 octobre prochain l'entrée en vigueur dans toutes ses parties de la loi du 2 avril 1889, réservant au pavillon français la navigation entre la France et l'Algérie, loi dont la mise en vigueur avait été suspendue provisoirement.

Les comptes d'Etat de la Confédération pour 1892 sont aujourd'hui liquidés et approuvés par les Chambres. Les résultats comparatifs sont mauvais, avouons-le franchement. Procédons par chiffres :

(En milliers de francs

Années	Recettes	Dépenses	Boni ou déficit	
1882	43.736	43.248	+	488
1888	59.883	58.555	+	1.328
1889	65.572	64.436	+	1.136
1890	67.621	66.688	+	933
1891	69.042	73.012	—	3.970
1892	75.961	86.247	—	10.286

Nous nous attendions cependant à des recettes moin-

dres ; nous avons de ce chef une plus-value de 10 0/0. Les douanes ont donné 14 0/0 de plus que l'année précédente. Notre département militaire a absorbé 42 0/0 des dépenses ; c'est fabuleux ! Passons à la situation qui nous est faite depuis l'effet des nouveaux tarifs douaniers.

Avant la rupture, la France envoyait en Suisse environ 180 millions de produits. Sur ce chiffre, 75 millions de matières premières nécessaires à l'industrie suisse (dont moitié, d'ailleurs, n'étaient pas de *production* francaise) sont restés en dehors des augmentations de tarifs. Il faut ajouter à ce chiffre les 5 millions provenant des zones et qui de nouveau entreront aux anciens prix et une dizaine de millions de produits tirés surtout de Marseille (savons, huiles, farines et gruau) et qui sont encore grevés d'une façon très légère. Il nous reste donc un total de 90 millions de produits français qui ont été soumis à la guerre douanière. La diminution dans le premier trimestre, — comparé non pas au premier trimestre de 1892, majoré par les expéditions hâtives de janvier 1892, à la veille de l'échéance des traités de commerce, mais à la moyenne des premiers trimestres de 1890 et 1891, cette diminution atteint 70 0/0 ; si elle continuait toute l'année ce serait pour l'industrie française une perte de plus de 60 millions. Pour ce seul premier trimestre, la France avait importé dans cette catégorie d'articles 20.094.000 fr. en 1890 et en 1891 et n'en a plus importé que 6.153.000 fr. Déficit 13.941.000 francs (69 38 0/0). La réduction est assez inégale, elle est au minimum de 48 0/0 pour le bétail ; les autres articles sont plus cruellement atteints : quincaillerie, soieries, 57 0/0 ; machines, ouvrages en métaux, cuir, 63 à 69 0/0 ; confections, viandes, sucre de 72 à 79 0/0 ; lainages, coton, 80 0/0 ; châles, 82 0/0 ; montres, 86 0/0 et vin, 92 0/0.

C'est l'Autriche qui a pris la place de la France pour le sucre ; l'Italie et l'Espagne pour le vin ; l'Allemagne pour les confections (avec l'Italie et la Belgique, pour les machines), les soieries (avec l'Italie et la Hollande), pour le cuir (avec les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Italie). C'est l'Allemagne, incontestablement, qui profite de l'état de choses actuel.

Les exportations suisses en France ont perdu 44 0/0.

Le déficit est très important sur certains articles et dépasse 75 0/0 sur les tissus de cotons, les bois d'œuvre sciés et les fils de coton écrus ; il dépasse 50 0/0 sur l'horlogerie, les confections et les soieries, et descend à 46 0/0 pour le fromage. Par contre, il est beaucoup plus faible sur toute une série d'articles importants : bétail, couleurs dérivées du goudron, ouvrages en paille, rubans, etc., et se transforme même en une augmentation de 37 0/0 sur les machines. L'ensemble pour le premier trimestre atteint 15 1/2 millions au lieu de 27 1/2 ; diminution 44 0/0, qui se réduit à 40 0/0 si l'on déduit la valeur des matières premières importées.

Plusieurs de nos industries fortement atteintes ont trouvé ailleurs des débouchés ; mais, chez vous comme chez nous, les compensations sont insuffisantes.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon, pendant le mois d'août 1893, ont été de 2.713.000 fr., soit 78.120 de moins que pendant le mois d'août 1892. Les dépenses d'exploitation ont diminué de 124.199 fr., ce qui porte l'excédent des recettes à 46.079 fr.

La Monnaie de billon en Suisse. — Le Conseil fédéral a décidé la frappe d'un million de pièces de 5 centimes. Un message sera adressé, à ce sujet, à l'Assemblée fédérale dans la session de décembre.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 23 septembre 1893.

Semaine bien calme chez nous. Nos Chemins ont eu des fortunes diverses. La saison d'été a donné des résultats favorables à nos Compagnies du Jura-Simplon, Nord-Est, Central et Union, Suisse. Le Saint-Gothard a été en diminution ; mais la logique étant une chose totalement inconnue à la Bourse, le Jura a reculé à 121 et le Gothard a fait 740. La Compagnie du Nord-Est serait à la veille d'émettre, en obligations 4 0/0, 20 millions 1/2, solde de l'emprunt total de 160 millions.

A la fin de la semaine, une reprise s'est dessinée.

Voici les cours atteints : Obrt, 365 ; Jura, 122 1/2 ; Financière, 510.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	18 aout	25 aout	1 sep.	8 sep.	15 sep.	22 sep.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	105 12	105 37	105 25	105 62	105 75	105 87
Fédéral 1887 3 ½ %	105 12	105 ..	105 ..	105 ..	105 25	105 25
— 1889 3 ½ %	103 ..	102 70	103 ..	102 37	102 75	102 50
— Ch. de fer 3 %	97 20	96 75	95 ..	95 75	95 85	96 15
Italien 5 %	86 50	81 50	85 15	84 25	83 55	83 92
Ottoman prior. 4 %	460 ..	461 ..	458 ..	162 ..	452 ..	450 »
Serbe Obrt. 5 %	361 ..	362 ..	366 ..	367 50	369 ..	365 »
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	118 50	120 50	123 50	125 50	121 50	123 50
Central Suisse	568 ..	566 ..	573 50	576 ..	583 ..	580 »
Nord-Est Suisse	521 ..	516 50	527 50	538 ..	512 .	510 »
Union Suisse	363 ..	362 50	368 50	385 ..	385 .	387 »
Salève	215 ..	210 ..	215 ..	210 ..	210 .	175 »
Canada-Pacif. c. g	389 50	389 ..	396 50	399 50	394 50	392 »
Banques						
Banque de commerce	999 ..	997 50	1000 .	991 ..	1000 50	1005 »
Union fin. gén	520 ..	511 ..	523 50	524 ..	520 ..	512 »
Banque de Paris	616 ..	617 50	635 ..	646 ..	642 50	632 50
Crédit Lyonnais	773 ..	773 50	779 50	778 50	776 ..	773 50
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	494 50	495 50	497 50	501 ..	500 ..	497 50
Gaz de Marseille	1115 »	1120..	1115..	1112 50	1115..	1110 »
Gaz de Naples	585 ..	585 ..	580 ..	572 ..	570 ..	570 »
Gaz priv. Rio-Jan	511 ..	511 ..	510 ..	519 50	502 50	510 »
Ind. gén. du Gaz	765 ..	765 ..	765 ..	765 ..	765 ..	750 »
Lyon Eaux-Eclairage	522 50	526 ..	528 50	525 ..	522 50	522 50
Appareils électriques	520 ..	522 50	525 ..	530 ..	525 ..	525 »
Changes						
France	100 17	100 11	100 16	100 15	100 13	100 12
Bruxelles	100 07	100 07	100 05	100 05	100 05	100 05
Italie	91 50	90 ..	90 50	90 ..	89 50	89 »
Londres	25 39	25 39	25 35	25 31	25 30	25 27
Amsterdam	208 65	209 ..	208 95	208 95	209 25	209 75
Allemagne	124 10	121 15	124 ..	124 07	124 22	124 30
Vienne	201 ..	200 50	200 50	201 ..	201 ..	200 »

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 17 septembre 1893.

L'Épidémie cholériforme. — Le Paiement des droits en nature.

Il semble que l'on s'exagère beaucoup, en Europe, la gravité de l'épidémie cholériforme qui s'est déclarée ici. C'est à l'hospice des aliénés, à Scutari, que l'on a constaté, il y a une dizaine de jours, le premier cas de choléra asiatique. La maladie se répandit avec une grande rapidité le lendemain et le surlendemain dans le même établissement. On rapporte qu'elle fut importée par un individu, venant de Silistrie, et qui, pris d'un subit accès de folie, dut être débarqué et interné à Ventari. Depuis, l'on a constaté quelques cas suspects dans les hôpitaux l'un notamment à l'hôpital français du Tamir.

L'hospice des aliénés et tous les établissements où se sont déclarés des cas suspects sont entourés de cordons sanitaires. Toute communication est strictement interdite et non seulement les personnes habitant les lieux contaminés, mais même les médecins qui les soignent sont soumis à une séquestration absolue.

En somme, rien de bien inquiétant jusqu'à présent ; les cas observés sont isolés et ne peuvent constituer à proprement parler une épidémie. Étant donné les pré-

cautions prises et la fraîcheur de la température, nous nous débarrasserons facilement en somme de ces tentatives de choléra.

Voici quelques renseignements sur l'institution, sous la présidence de S. E. Raïf pacha, directeur général des contributions indirectes, d'une Commission chargée d'étudier les moyens de remédier autant que possible au préjudice causé au Trésor par le droit reconnu aux négociants par les traités existants de payer en nature les droits de douane sur les marchandises importées de l'étranger. Cette question est d'un haut intérêt pour les recettes des douanes de Constantinople. En effet, la valeur totale des marchandises reçues en paiement pendant ces trois dernières années s'est élevée à la somme de 11.100.000 P. La conversion en argent d'un pareil stock de marchandises, ne peut naturellement s'opérer qu'avec une certaine lenteur. La douane est donc exposée non seulement à perdre les intérêts de l'argent sur la valeur des marchandises disponibles, mais aussi à subir de graves dommages par suite de la dépréciation ou de la détérioration de certains articles.

Pour parer à ces inconvénients, la Commission a prescrit aux estimateurs : 1° de faire bien attention aux prix d'évaluation des diverses marchandises, et notamment à la nature des marchandises offertes en paiement de droits ; 2° de faire dresser des bordereaux spéciaux indiquant la proportion du montant de ces marchandises sur le total des recettes en numéraire effectuées pendant le mois ; 3° d'activer la vente en gros de ces marchandises de façon à ne mettre en vente dans les comptoirs et les dépôts de la douane que les articles de détail, dont on devra même, au bout d'un certain temps d'exposition infructueuse dans les magasins de vente, baisser les prix en proportion de leur valeur commerciale courante.

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Le budget de cette année présente, par rapport aux exercices précédents, une augmentation d'un million de livres pour les dépenses courantes. Conformément à un Iradé impérial, il a été décidé que cette somme serait couverte, pour la moitié, par des réductions à opérer sur les affectations budgétaires, du Séraskérat, de l'Amirauté et de la grande maîtrise d'artillerie. Le Ministère des finances vient, en conséquence, informer les chefs de ces départements que l'économie de 500.000 liv. st. à réaliser incombera pour 410.000 liv. au Séraskérat, par moitié, et pour 45.000 liv. st. à chacun des Ministères de la marine et de l'artillerie.

La Circulation de la Banque Ottomane. — Une commission spéciale va être formée au département du Trésor en vue d'examiner la proposition présentée par la Banque Impériale Ottomane d'augmenter la circulation de ses billets par une nouvelle émission pour une somme de 400.000 liv. t.

Les obligations Douanes. — Les journaux turcs démentent que l'on examine en ce moment un projet de conversion des obligations Douanes.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	17 août	25 août	1 sept.	8 sep.	15 sep.	22 sep.
Tabacs Ottomans..........L.	16 85	16 60	16 85	16 93	16 67	16 62
Pièce	87 22	87 18	87 20	87 18	87 15	87 18
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 »	24 06	21 55	21 67	21 13	21 10
Parité à Paris...........Fr.	22 06	22 18	22 63	22 69	22 20	22 17
4 0/0 Intérieur..............	85 90	85 90	85 90	85 90	87 »	87 ..
Emprunt 1er groupe........	54 »	54 »	54 57	54 50	53 75	54 »
Chemins Ottomans..........	84 25	84 75	86 75	87 »	89 »	89 25
Crédit Ottoman ....L.	7 25	7 24	7 24	7 18	7 14	7 20
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 »	23 05	23 05	23 »	23 »	23 ..
— sur Londres 3 mois.	109 75	109 75	109 75	109 75	109 50	109 62

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Le Tarif douanier. — Le Gouvernement bulgare vient d'élaborer un nouveau tarif douanier qui sera soumis au Sobranié dans sa prochaine session. Ce tarif ne frappe pas les matières premières, mais comporte des droits presque prohibitifs sur les objets fabriqués, comme le montrent les exemples suivants :

Articles de parfumerie..............	300 fr.	les 100 kilos ;
Cartes à jouer......................	300 —	—
Gants en peau.......................	800 —	—
Poupées..............................	1.000 —	—
Chapeaux d'hommes..................	1.200 —	—
Eléments de fleurs artificielles....	1.500 —	—
Soieries et dentelles	1.600 —	—
Fleurs artificielles fabriquées.....	2.000 —	—
Articles d'orfèvrerie et bijouterie..	100 fr.	le kilogramme.

Les instruments de travail sont imposés d'une façon plus modérée.

Des droits élevés sont également perçus sur des articles de consommation indispensables, que le pays ne produit pas. Ainsi, le café brut est taxé — sans aucune différence de qualités — à 60 fr. les 100 kilos ; le café grillé, 125 fr. ; le thé, 200 fr. ; le sucre, 35 fr.

Le Gouvernement a l'intention d'engager avec les puissances intéressées des négociations commerciales, en accordant des réductions sur ce tarif aux pays qui feront des concessions correspondantes aux produits agricoles bulgares.

Les Domaines de l'Etat. — D'après une statistique publiée par la *Bulgarische Handelszeitung*, la valeur des domaines de l'Etat s'élève actuellement à 830.000.000 de francs. Ces biens consistent en : 991.000 hectares de forêts, 537.000 hectares de champs et 2.508 bâtisses de dimensions différentes. Lors de la prochaine installation du Ministère spécial d'agriculture, une Commission *ad hoc* sera instituée avec mandat d'étudier les moyens d'accroître le rendement de ces biens de l'Etat.

SERBIE

Le Service des Emprunts Serbes. — Les tableaux suivants représentent l'état des sommes encaissées au 13 septembre (n. s.) pour le service des emprunts serbes :

Remises faites	A Berlin....Fr.	2.488.924 76
	A Paris........	1.009.012 44
	A Vienne......	269.550 »
		3.767.487 20
Encaisse à Belgrade	....	66.769 20
	Total.......Fr.	3.834.256 40

Montant des échéances	Date des échéances	Reçu à valoir
176.250 »	2/14 août	176.530 »
93.000 »	1er octobre	93.000 »
477.880 »	2/14 septembre	477.880 »
329.912 50	1er octobre	223.306 25
1.097.750 »	1er novembre	920.509 35
818.375 »	1er décembre	771.383 69
1.039.442 50	1er janvier	556.386 35
357.862 50	—	60.000 »
3.643.625 »	—	524.077 66
296.000 »	—	31.162 50
	Total.....	3.834.256 40

Rappelons que ces chiffres sont publiés par les délégués des créanciers étrangers à Belgrade, l'un Français et l'autre Allemand.

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... **1 fr. 50**
Réclames en 8 points..... **3** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

Nº 90. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 1er Octobre 1893.

SOMMAIRE DU Nº 90

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 29 sept.	1.679.2	1.290.0	2.969.2	3.136.4	94	2½
1893 14 sept.	1.682.9	1.270.7	2.953.6	3.407.7	86	2½
1893 21 sept.	1.684.4	1.271.4	2.955.8	3.392.8	87	2½
1893 28 sept.	1.684.4	1.272.1	2.956.5	3.400.4	87	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 sept.	815.2	366.3	1.181.5	1.204.7	98	3
1893 7 sept.	688.3	309.2	997.5	1.173.2	85	5
1893 15 sept.	686.5	308.4	994.9	1.159.7	86	5
1893 23 sept.	683.1	307.4	990.5	1.179.4	84	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 28 sept.	690.0	»	690.0	672.5	102	2
1893 13 sept.	672.2	»	672.2	643.9	104	4
1893 20 sept.	684.4	»	684.4	637.4	107	3½
1893 27 sept.	689.2	»	689.2	646.8	106	3½
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 18 juin	115.0	15.0	130.0	172.5	75	»
1893 22 avril	92.8	18.4	111.2	147.8	75	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 18 juin	62.5	10.0	72.5	150.0	48	»
1893 22 avril	67.1	10.8	77.9	149.9	52	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 sept.	256.0	423.0	679.0	1.099.8	66	4
1893 7 sept.	216.5	341.0	557.5	1.010.1	55	4
1893 15 sept.	216.5	341.0	557.5	1.022.5	54	4
1893 23 sept.	215.2	340.4	555.6	1.028.2	54	4

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 22 sept.	62.8	50.5	113.3	387.6	29%	2½
1893 7 sept.	57.4	45.3	102.7	389.2	26	3
1893 14 sept.	55.4	45.3	100.7	393.5	26	3
1893 21 sept.	55.8	45.4	101.2	391.6	26	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 août	3.7	1.3	5.0	0.2	2500	8
1893 14 juill.	9.3	1.3	10.6	1.0	1060	8
1893 7 août	6.7	2.8	9.5	1.0	950	8
1893 22 août	6.4	3.1	9.5	0.9	1050	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 août	68.1	»	68.1	107.8	63	3½
1893 30 juin	82.7	»	82.7	113.5	72	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 24 sept.	190.3	127.6	317.9	857.9	36	5
1893 9 sept.	197.9	155.8	353.7	925.5	37	5
1893 16 sept.	197.9	156.8	354.7	924.1	37	5
1893 23 sept.	197.9	158.6	356.5	920.9	37	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 août	2.5	»	2.5	127.8	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 24 sept.	79.8	184.8	264.6	389.6	68	2½
1893 9 sept.	59.4	174.8	234.2	389.8	59	5
1893 16 sept.	59.4	174.8	234.2	388.3	59	5
1893 23 sept.	59.4	175.0	234.4	385.8	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 sept.	198.4	26.8	225.2	579.2	39	5
1893 20 août	215.6	33.4	249.0	562.0	44	5
1893 31 août	237.7	24.5	262.2	559.3	46	5
1893 10 sept.	235.7	24.6	260.3	569.9	45	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1893 20 août	188.3	26.4	214.7	576.5	37	5
1893 31 août	(1)166.1	23.7	189.8	438.7	43	5
1893 10 sept.	166.1	24.4	190.5	438.1	43	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	37.2	»	37.2	66.4	56	5½
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 21 sept.	7.6	19.4	27.0	261.7	10	6
1893 30 août	12.5	32.9	45.4	284.0	16	6
1893 6 sept.	12.5	32.8	45.3	281.6	16	6
1893 20 sept.	12.5	32.8	45.3	287.6	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 17 sept.	53.1	»	53.1	121.0	44	6
1893 19 août	62.2	0.1	62.3	139.6	44	5
1893 2 sept.	59.8	0.1	59.9	139.9	44	5
1893 16 sept.	60.2	0.1	60.3	141.4	42	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½
1893 16 août	1.519.7	16.9	1.536.6	3.916.0	39	4½
1893 1er sept.	1.535.0	16.7	1.551.7	3.957.4	39	5

(1) Dans ce chiffre ne sont pas comprises les opérations de la Banque Romaine, dont la liquidation va être opérée par la Banque Nationale.

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 juill.	6.7	4.2	10.9	25.4	43	5½
1893 22 juin	8.6	4.2	12.8	26.4	48	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 juill.	23.6	4.8	28.4	57.1	50	4½
1893 31 mai	23.3	5.3	28.6	60.5	49	4
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 juill.	10.2	12.4	22.6	74.0	31	»
1893 31 mai	10.7	12.1	22.8	79.6	29	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 24 sept.	67.4	20.3	87.7	160.1	56	3
1893 9 sept.	70.5	15.2	85.7	165.0	52	4
1893 16 sept.	70.5	15.4	85.9	163.6	52	4
1893 23 sept.	70.5	15.8	86.3	164.6	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 29 sept.	6 468,1	2 610,6	9 078,7	14 283,9	63%
1893 14 sept.	6 026,9	2 472,1	8 499,0	14 402,4	59
1893 20 sept.	6 027,3	2 471,3	8 498,6	14 284,5	59
1893 28 sept.	6 025,2	2 484,0	8 509,2	14 338,7	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois		Plus	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Amsterdam	pap. court	4 %	206 56	206 75	207 19	207 »	207 »
Allemagne	—	4 %	122 50	122 69	122 81	122 69	122 69
Vienne-Tr.	—	4 %	198 50	198 75	198 50	198 50	197 50
Barcelone	—	4 %	408 »	412 »	412 50	410 50	408 50
Madrid	—	4 %	408 »	412 »	412 50	410 50	408 50
Lisb.-Porto	—	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.	—	4 %	258 »	259 »	258 50	259 50	260
Valeurs à vue		moins					
Londres	—	3 ½ %	25 30	25 27	25 26	25 21	25 20
—	ch. court	3 ½ %	25 33	25 29	25 28	25 22	25 22
Stockholm	—	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique	—	3 %	0 12 p.	0 25 p.	0 12 p.	0 15 p.	0 15 p.
Italie	—	5 %	10 .. p.	10 12p.	10 75p.	11 25p.	11 p.
Suisse	—	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent		au pair					
Or en barre	(le kil.)	3437 »	3454 18	3450 71	3450 74	3446 59	3417 31
Argent id.	(le kil.)	218 89	124 18	126 27	123 63	122 »	123 08
Quadruples espagnols			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**			80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres			3 10	3 07	3 02	3 02	3 02
Souverains anglais			25 30	25 27	25 21	25 20	25 20
Banknotes			25 31	25 28	25 25	25 21	25 21
Aigles des Etats-Unis			26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)			24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)			20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)			40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —			20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède			27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Amsterdam	47 85	47 85	47 85	47 77	47 72	47 75
Anvers	100 07	100 07	100 50	100 05	100 07	100 05
Athènes	167 »	166 75	166 90	167 65	168 32	178 50
Barcelone	21 70	21 70	20 40	19 80	20 70	21 10
Berlin	80 60	80 75	80 75	80 60	80 55	80 60
Bruxelles	100 13	100 10	100 10	100 08	100 11	100 10
Bucharest	100 30	100 25	100 05	99 95	99 75	99 75
Constantinople	23 05	23 05	23 »	23 »	23 »	22 97
Francfort	80 55	80 70	80 72	80 52	80 60	80 60
Gênes	110 85	110 20	110 77	111 85	111 80	111 80
Genève	100 14	100 16	100 15	100 13	100 12	100 14
Lisbonne	681 »	683 »	688 »	697 »	684 »	690 »
Londres	25 56	25 50	25 50	25 46	25 45	25 41
Madrid	21 50	21 35	20 75	19 60	19 75	21 10
Rome	110 90	110 10	110 90	111 40	111 90	111 80
Saint-Pétersbourg	38 60	38 15	37 90	37 75	37 85	37 82
Vienne (à vue)	50 05	49 85	49 85	49 80	50 05	50 15
— (à 3 mois)	50 »	49 80	49 80	49 75	50 »	50 07

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 30 septembre 1893.

Nous avons à signaler, cette semaine, une très grande mesure prise par le Gouvernement italien : nous voulons parler du rétablissement de l'*Affidavit*. Nos lecteurs trouveront, dans notre Correspondance de Rome, le texte de l'arrêté ministériel. Le Cabinet de M. Giolitti semble ne pas s'être rendu compte que l'application de l'*Affidavit* avait pour conséquence inévitable le rétablissement du *Cours forcé* en Italie. On lira, aux *Questions du Jour*, une étude de notre Directeur, M. Edmond Théry, qui ne laisse aucun doute à cet égard.

Quoi qu'il en soit, les changes italiens sont restés, cette semaine, sans variation appréciable, les devises sur l'Italie à 11 0/0 de perte et le change de Rome et de Gênes sur Paris à 111 80.

Le chèque de Paris sur Londres reste en baisse à 25 20. La lettre du président des Etats-Unis, M. Cleveland, que nous publions plus loin, donne aux financiers anglais l'espérance que la question de l'*Act Sherman* se règlera sans trop de préjudice pour le métal jaune anglais : nous voulons bien l'espérer. L'argent est très facile à Londres, où l'escompte hors Banque est tombé, hier, au-dessous de 1 1/2 0/0.

A Paris, les changes continuent à être très favorables au crédit français et l'argent ne semble pas devoir être bien exigeant pour la prochaine liquidation : la question des reports en Italien sera cependant vivement discutée.

Le Rouble s'est relevé cette semaine à 260 sur les bons résultats de la Conversion russe.

En Espagne, les affaires reprennent une certaine activité, mais la tendance des changes est plutôt mauvaise.

Le Madrid sur Paris, que nous laissions à 19 75 à la fin de la semaine dernière, clôture aujourd'hui à 21 10- et les Devises françaises sur Barcelone et Madrid perdent 2 points à 408 50.

C'est encore du côté des changes que les finances espagnoles auront à souffrir.

Pas de changement appréciable du côté de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse, mais en Autriche, les Devises sur l'étranger continuent à hausser et on se demande très sérieusement ce qu'il en adviendra du règlement de la *Valuta* si on ne fait rien pour améliorer la situation. Nos lecteurs trouveront, dans notre *Correspondance de Vienne*, des renseignements très complets sur cette grave et délicate question.

L'on fait à Athènes 86 0/0 de prime et 27 1/2 0/0 à Lisbonne.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

L'encaisse or de la *Banque de France* n'a pas cette semaine de mouvement apparent, puisque le solde s'établit par une légère augmentation de 40.000 francs. Cependant la Caisse centrale a rendu 1.140.000 francs

à la circulation parisienne, lesquels ont été compensés par la circulation de la province et par une rentrée de 100.000 francs de l'étranger.

L'encaisse argent s'est, comme par le passé, augmentée de 1.300.000 francs par la circulation de Paris, mais les succursales de province ont rendu 210.000 fr. et il a été expédié 370.000 francs de monnaies divisionnaires à la Suisse. Ce qui établit le solde de 720 000 fr. constituant l'augmentation de la semaine.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value d'entrées de 2.170.000 francs; la circulation ayant rendu 2.630.000 francs, l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 4.800.000 francs.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
22 sept. Amér. du Sud £	8.000	21 sept. Egypte... £	125.000
23 — Australie.....	106.000		
» — Amér. du Sud.	80.000		
27 — Portugal.....	18.000	Excédent des entrées.	87.000
Total des entrées.	212.000	Total égal..........	212.000

La proportion de l'encaisse à la circulation est de 107 0/0 et l'escompte hors banque se trouve à 2 points au-dessous du taux officiel de la *Banque d'Angleterre*. Il n'est pas douteux que si on n'avait pas à Londres quelques préoccupations du côté des Etats-Unis, la Banque aurait, cette semaine, abaissé son escompte à 3 0/0.

La *Banque d'Allemagne* continue à perdre son métal. Nous constatons, pour la semaine, une sortie de 3.400.000 francs d'or et de 1.000.000 d'argent. Par contre, la circulation fiduciaire s'est augmentée de 19 millions 700.000 fr., probablement en vue des prochains coupons à payer.

La *Banque d'Autriche-Hongrie* voit sa circulation s'élever de 5.700.000 fr. et son encaisse diminuer de 1.300.000 fr. d'or et 600.000 fr. d'argent.

La *Banque Nationale d'Italie* a fait, cette semaine, quelques remises d'or, puisque son encaisse jaune perd 2 millions de lire. Ce n'est pas assez pour réduire le change, d'autant plus que la circulation fiduciaire s'est majorée de 10.600.000 lire.

A signaler une augmentation de 6 millions de francs pour la circulation fiduciaire de la *Banque de Portugal.*

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Les importations d'or aux Etats-Unis se sont un peu ralenties cette semaine, car nous n'avons à constater qu'une entrée totale de 2.356.465 dollars contre 7 milliards 426.438 la semaine précédente.

Veici les chiffres d'ensemble :

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

OR	EXPORTATIONS du 2 au 9 sep.	EXPORTATIONS depuis le 1er janv.	IMPORTATIONS du 2 au 9 sep.	IMPORTATIONS depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	900	16.677.647	860.968	27.695.514
France.........	»	17.990.102	991.228	6.631.263
Allemagne......	»	25.453.100	435.835	13.290.894
Autres pays....	3.000	8.629.298	68.434	6.414.173
Total 1893...	3.900	68.750.147	2.356.465	54.031.844
— 1892...	43.000	57.953.863	29.974	6.478.251
— 1891...	20.232	74.851.098	22.471	3.063.350
ARGENT				
Grande-Bretagne	760.040	21.445.946	»	2.670
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	596
Autres pays....	»	537.890	169.073	1.865.256
Total 1893...	760.040	22.303.334	169.073	2.655.962
— 1892...	551.194	15.675.239	99.957	1.567.981
— 1891...	697.520	11.567.632	42.894	1.437.696

Mais l'encaisse des Banques associées s'est très sérieusement améliorée :

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	23 sept..	72.500.000	dollars
1893.....	9 sept..	69.300.000	—
1893.....	16 sept..	73.500.000	—
1893.....	23 sept..	78.700.000	—

La question de l'abrogation de l'*Act Sherman* continue à passionner les Américains. Les journaux des Etats-Unis publient de nombreux articles de discussion pour ou contre, mais le président Cleveland semble avoir fait faire un grand pas à la question en publiant une *lettre-programme* à l'adresse de M. Norther, gouverneur démocrate de Géorgie, et dont voici le texte :

« Je veux, écrit M. Cleveland, un cours monétaire stable, qui ne puisse être un encouragement à la spéculation. Je me considère comme responsable vis-à-vis de l'ouvrier et du cultivateur de toute diminution de la valeur du dollar. Je veux aussi que la stabilité du cours, montrant notre sagesse et notre bonne foi, raffermisse notre crédit dans le monde.

« Je veux enfin que nos lois financières soient plus rassurantes et encouragent ceux qui ont de l'argent à le placer dans de nouvelles entreprises, car je ne crois pas qu'on puisse guérir la défiance en se bornant à la traiter de stupide.

« Je suis partisan de l'argent et j'estime qu'on ne peut lui désigner sa place légitime dans notre circulation monétaire qu'en raffermissant notre législation au point de vue du cours et en établissant un système financier large et équitable.

« Mais, je crois qu'on ne peut aborder utilement cette tâche qu'après avoir abrogé la loi qui nous a attiré tant de maux. Autrement, en l'état actuel des choses, il est impossible de produire aucune détente, aucune amélioration. Je suis absolument opposé à la frappe libre et illimitée de l'argent pour notre pays seul, et, parce que je suis partisan de l'abrogation immédiate et sans condition de l'article de la loi Sherman qui autorise l'achat de l'argent, je m'étonne de l'opposition du Sénat à une action prompte et énergique.

« Une telle action produirait en effet un grand soulagement à notre pays et il est à craindre au contraire que le retard occasionné par le Sénat n'aggrave la situation déjà si fâcheuse auquel cas le parti démocratique encourrait une bien lourde responsabilité. »

Naturellement les journaux du parti républicain, auquel appartient le Président, approuvent énergiquement les termes de cette lettre, tandis que les journaux démocrates la blâment.

Cependant les dépêches de New-York affirment que la lettre de M. Cleveland a produit une excellente impression à Washington et dans la plupart des grandes villes de la République.

En voici un passage significatif :

L'opinion s'accentue que le Sénat ne peut retarder longtemps son vote sur l'abrogation de la loi Sherman.

Le sentiment public manifeste une grande irritation contre le Sénat. On le range, avec la Chambre anglaise des Lords, dans la catégorie des corps inutiles.

Le bruit court que l'on votera sur la question de l'abrogation lundi prochain.

Espérons que le bruit se confirmera d'une manière effective.

La circulation de la monnaie divisionnaire en France

Les résultats d'ensemble du recensement général des monnaies divisionnaires circulant en France, prescrit par le Ministre des finances ne sont pas encore complètement connus, mais les chiffres partiels qui arrivent successivement au Ministère révèlent une situation beaucoup plus grave que nos prévisions.

Dans notre numéro du 17 septembre (page 356), nous avons donné le recensement opéré à Paris par les soins de la *Banque de France*, et le classement par nationalité avait fourni :

Pièces françaises	69 75 0/0
— *italiennes*	17 57 0/0
— *belges*............	7 92 0/0
— *suisses*...........	3 57 0/0
— *grecques*	1 19 0/0
Total	100 00

Ces chiffres peuvent être considérés comme la com-

position moyenne de la circulation des monnaies divisionnaires à Paris à la date du 14 septembre dernier.

Nous connaissons, aujourd'hui, les résultats d'ensemble du recensement effectué à la même date par les caisses de l'Etat : Trésor, trésoriers-payeurs généraux, receveurs particuliers, percepteurs, etc., s'appliquant cette fois à la France entière, et voici la situation que cette seconde partie de l'enquête ordonnée par M. Peytral révèle :

Pièces	*françaises*	63 12 0/0
—	*italiennes*	23 96 0/0
—	*belges*	6 90 0/0
—	*suisses*	4 05 0 0
—	*grecques*	1 97 0/0

La proportion des pièces divisionnaires belges, suisses et grecques, prise dans leur ensemble, reste semblable en province et à Paris. La circulation parisienne indiquait, en effet, 12 68 0/0 pour les trois nationalités réunies, et la circulation de la France accuse de ce côté 12 92 0 0.

Mais la proportion des pièces italiennes s'est considérablement modifiée, car de 17 57 0/0 pour Paris, elle passe à 23 96 0/0 pour l'ensemble du territoire français. C'est naturellement au détriment de nos pièces nationales que ladite augmentation s'est produite.

Nous avouons très franchement que ces nouveaux résultats de l'enquête dépasse considérablement, en ce qui concerne l'argent italien, nos prévisions, qui étaient déjà cependant très pessimistes.

FONDS D'ÉTATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	23 septembre			30 septembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 25	32 75	3 05	98 37	32 79	3 04
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	99 10	36 03	2 77	98 85	35 94	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	97 90	24 47	1 08	98 20	24 55	4 07
Belgique 3 ½ %..................	103 40	29 51	3 38	104 30	29 80	3 35
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 32	16 08	4 21	61 02	16 «	6 24
Grece 5 % 1881..................	189 »	7 56	13 22	186 50	7 46	13 40
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	100 87	28 82	3 16	100 87	28 82	3 16
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	94 95	23 73	1 21	93 85	23 46	4 26
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	83 75	19 34	5 17	83 87	19 36	5 16
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 »	28 33	3 52	85 70	28 56	3 50
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 25	21 25	1 70	21 35	21 35	4 68
Roumanie 5 %..................	101 »	20 80	1 80	102 »	20 40	4 90
Russie 3 % or 1891 libéré.......	81 20	27 06	3 69	81 25	27 08	3 69
Serbie 5 % 1890................	360 »	14 40	6 94	359 50	14 38	6 95
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 35	26 08	3 83	104 25	26 06	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 25	32 08	3 11	96 20	32 06	3 11
Turquie convertie 1 % série D..	22 10	22 10	1 52	22 20	22 20	4 50
— Priorité 4 % 1890......	452 »	22 60	1 12	441 25	22 06	4 53
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 12	28 37	3 52	85 25	28 41	3 51

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	23sep. Sam.	25sep. Lundi	26sep. Mardi	27sep. Merc.	28sep. Jeudi	29sep. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 25	98 27	98 32	98 37	98 52	98 40
Consolidés	LONDRES....	98 12	98 »	97 94	98 12	98 12	98 12
Autrich. 4 % or	VIENNE	119 80	119 50	119 75	120 »	119 95	120 »
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	» »	102 10	102 45	102 35	102 35	102 50
Espagne Ext..	MADRID	77 25	77 50	77 75	77 70	77 20	77 20
Grece 5 % 1881	PARIS.......	189 »	189 »	189 »	189 »	189 »	192 50
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM .	100 75	100 62	100 50	100 50	100 62	100 87
Hongrie 4 % or	VIENNE	116 20	116 30	116 25	116 20	116 30	116 30
Italie 5 %	ROME	93 80	93 75	93 87	94 07	94 07	94 07
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 25	21 20	21 15	21 20	21 30	21 30
Prussien 3 %..	BERLIN	85 12	85 25	85 25	85 25	85 37	85 25
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 ..	102 »	» »	102 »	102 37	102 »
Suisse 3 %	GENEVE.....	96 10	96 10	96 12	96 10	95 95	96 10

Situation Financière générale

France. — Semaine dépourvue presque d'intérêt en ce qui regarde les valeurs sérieuses de la cote. La *Rente Italienne* est toujours là qui s'agite et fait naître les craintes les plus sérieuses. On se demande si la liquidation ne va pas être l'occasion de désastres. Les reporteurs de *Rente Italienne* continueront-ils à accorder du crédit aux acheteurs : toute la question est là.

Malheureusement, ce que l'on appréhende, paralyse complètement les affaires. On ne demande partout qu'à travailler, l'argent continuant à être très abondant. Il faut décidément que l'on détache l'*Italien* des autres valeurs, autrement le marché ira de plus en plus en s'appauvrissant.

Allemagne. — La tendance du marché allemand est faible, en fin de semaine, en raison de fortes ventes sur l'Italien ; au surplus le resserrement monétaire, se traduisant par des taux de reports qui ont varié entre 6 et 6 1/2 0/0, a rendu la liquidation assez difficile.

D'après nos renseignements relatifs aux conférences du Ministre des finances, l'accord se serait fait sur trois nouvelles taxes à introduire ; ce sont : l'impôt de fabrication sur le tabac, l'impôt sur le vin et enfin, le doublement de l'impôt actuel sur les opérations de Bourse.

Ces projets seront soumis au Reichstag vers le 20 novembre.

Angleterre. — La liquidation s'est passée de la façon la plus normale à Londres, où l'argent est toujours aussi bon marché. En ce qui concerne les valeurs américaines, la spéculation a profité de l'effet produit, à New-York, par le blâme du président Cleveland infligé au Sénat américain, pour réaliser à des hauts cours, mais on s'attend à une reprise générale aussitôt après le vote attendu.

La Rente italienne a subi un recul marqué et on dément d'une façon absolue la participation de banquiers anglais à une opération financière pour l'Italie.

Autriche-Hongrie. — Les ventes pour compte de Berlin ont paralysé les velléités de reprise du marché austro-hongrois, qui s'étaient manifestées à la suite de l'exposé financier présenté au Parlement de Buda-Pesth par le Ministre des finances Wekerlé. L'argent est rare ; le taux des reports en Banque a été fixé à 5 1/2 0/0, et en coulisse on a payé jusqu'à 6 et 7 0/0.

On signale, pour l'avant-dernière semaine, une augmentation de 5 1/2 millions de florins dans la circulation des Billets d'Etat ; par contre, celle des Bons de Salines a diminué. Nos lecteurs trouveront, p. 438, dans notre correspondance de Vienne, de nouveaux détails sur la *valuta*, dont le succès est si controversé.

Espagne. — La hausse des Devises et de nombreuses réalisations ont alourdi le marché espagnol ; on s'inquiète aussi du manque de fermeté de l'Administration, qui n'a pas su prévoir les menées anarchistes.

Mais les recettes continuent à s'améliorer et on constate le développement progressif de l'industrie minière.

Grèce. — Les préoccupations financières grandissent de jour en jour à Athènes où les énormes fluctuations de l'agio sur l'or paralysent l'activité économique.

Au surplus, les conditions de l'arrangement financier, grâce auquel le Gouvernement comptait sur une amélioration monétaire, ayant ébranlé la confiance à l'étranger, la crise est à l'état aigu.

Constatons, cependant, une augmentation des recettes budgétaires.

Italie. — Après avoir été orienté à la hausse, pendant quelque temps, le marché romain a une tendance marquée à la lourdeur ; on enregistre des ventes importantes sur la Rente et sur le Crédit Mobilier italien. Quant aux pourparlers en vue de l'emprunt, au sujet duquel on ergote toujours, ils ne paraissent pas devoir aboutir, la condition expresse du Syndicat allemand étant l'équilibre du budget.

L'événement de la semaine est le rétablissement de l'*affidavit* et l'obligation imposée aux porteurs étrangers de présenter les titres avec les coupons ; notre Directeur, M. Edmond Théry, apprécie, dans les *Questions du jour*, les conséquences de cette double mesure au point de vue des intérêts français.

Portugal. — Les importations de céréales, nécessitées par le déficit de la récolte, ont provoqué en partie la hausse des Devises étrangères en Portugal, et on prévoit qu'il faudra encore autoriser l'importation des vins espagnols. Mais les résultats budgétaires des quatre premiers mois de l'année (on ne connaît pas encore les chiffres postérieurs) accusent une plus-value considérable par rapport à 1892.

Russie. — Nous publions, p. 445, les chiffres relatifs au mouvement des finances russes pendant le 1er semestre 1893. D'autre part, notre correspondant de Saint-Pétersbourg nous indique que les bénéfices de la Banque de commerce international dépassent de 400.000 roubles ceux qui avaient été réalisés pendant la même période en 1892 ; il nous signale aussi le développement rapide des exploitations houillères du bassin du Donets.

Etats Balkaniques. — Les résultats provisoires de l'exercice *roumain* 1892-93 (clôture au 31 mars), accusant un excédent de 7 millions de francs environ, dénotent une bonne gestion des finances publiques. En *Serbie*, la situation financière paraît être moins brillante, si on en croit les allégations d'un journal de Belgrade que nous reproduisons, p. 448, sous toutes réserves.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Après M. Millerand, M. René Goblet a pris la parole. La partie de son discours qui expose la doctrine si connue de la politique radicale n'a pas à être commentée ici. Le programme économique de l'un des leaders de la future Chambre est plus intéressant à connaître pour nos lecteurs. Si M. Goblet s'est défendu d'en vouloir à la propriété individuelle « qu'il voudrait étendre et généraliser, bien loin d'en poursuivre l'abolition », il n'en a pas moins prononcé les paroles suivantes :

« Sur les questions des caisses de secours, d'assurances, de retraites, sur celles qui concernent les conditions du travail, l'entente est donc possible entre les radicaux et les socialistes. Il en sera de même, *sans doute*, sur les questions de la Banque, des chemins de fer et des mines. Est-ce qu'il est interdit de toucher à ces institutions sous peine de violer les principes ? Quoi de plus légitime, au contraire, puisqu'il s'agit de propriétés concédées par l'Etat, et quoi de plus urgent peut-être ? Qui pourrait, par exemple, à cette heure, en face de ces grèves toujours renaissantes et aussi menaçantes pour la chose publique que pour les intéressés et les mineurs eux-mêmes, qui pourrait contester la nécessité de modifier le régime existant ?»

Quant à la réforme du système d'impôts, dont a parlé l'orateur, tout le monde sait qu'elle est nécessaire ; M. Ribot, lui-même, vient de s'exprimer dans ce sens.

On remarquera le « sans doute » de M. Goblet, ce qui prouve qu'il y aura loin de la théorie à la pratique. Non, certainement, il n'est pas interdit de toucher à une institution, quand les nécessités modernes le commandent ; mais il faut y toucher d'une main légère et expérimentée, et ce n'est pas du tout ce que se proposent de faire les purs socialistes. Les institutions visées sont l'honneur et la sécurité de notre pays au point de vue du crédit national ; M. René Goblet, qui est un homme de Gouvernement, est édifié à ce sujet, aussi bien que nous.

Dimanche 24 septembre, a eu lieu la revue de Beauvais, qui terminait les grandes manœuvres de cette année ; M. le Président de la République, qui présidait à la cérémonie militaire, a félicité les troupes en ces termes :

« Au moment où se terminaient les belles manœuvres que M. le Ministre de la guerre appréciait, il y a quelques jours, avec la haute compétence et l'autorité qui lui appartiennent, à l'issue d'une revue superbe qui couronne dignement la série des opérations que vous venez d'accomplir, j'ai tenu, messieurs, à vous apporter, ainsi qu'aux troupes placées sous vos ordres, les félicitations du Gouvernement de la République. J'ai tenu à venir vous dire : la France qui vous regarde a confiance en vous et vous remercie.

« Cette vaillante armée, qui est la nation même dans sa virile jeunesse, sait donner à notre cher pays la conscience de sa force, elle lui inspire ce calme, ce sang froid qui a appris à ne pas s'émouvoir, et la France, tout à la fois fidèle à ses amitiés qu'elle est heureuse de fêter, et à ses traditions de courtoisie, peut, la tête haute, proclamer son sincère amour de la paix, convaincue que l'avenir appartient à la sagesse et à la droiture.

« A Magny, mon cher Ministre, vous rappeliez la constante sollicitude du Président de la République pour tout ce qui touche à l'armée, je vous en suis reconnaissant.

« C'est toujours avec émotion que je retrouve cette école du devoir et du patriotisme, où se conserve la religion du drapeau, où sont ignorées les funestes doctrines qui tendent à diviser la nation, ressusciter les haines de classes éteintes par la Révolution, à effacer jusqu'au mot de patrie.

» Ici l'exemple de l'union, de la conciliation nationale, de l'égalité dans l'accomplissement du devoir, ici une pensée unique qui s'impose à tous : défendre l'honneur et les intérêts vitaux du pays.

« Cet exemple, cette pensée, nos braves soldats les rapporteront chez eux en quittant les rangs.

« Le Président de la République vient les en remercier, en portant de tout cœur la santé de l'armée française et des dignes chefs qui la commandent. »

Le 25 septembre, tous les mineurs d'Anzin sont descendus dans les puits. La journée et la nuit ont été calmes dans tout le bassin houiller du Pas-de-Calais. La Fédération départementale et nationale des mineurs de la Loire a émis l'avis qu'il lui était matériellement impossible de se joindre aux grévistes du Pas-de-Calais et du Nord.

Le 26, les Compagnies ont répondu au Comité du Syndicat des mineurs. Voici un extrait de cette réponse :

« Le syndicat avance que la production par ouvrier s'est accrue en 1892 par rapport à 1891 et, pour le prouver, il affirme que l'extraction de 1892 est supérieure de 1.200.000 tonnes environ à celle de 1891, le personnel étant resté le même. Or, il est absolument inexact que le personnel des ouvriers charbonniers soit resté le même : il comprenait, en effet, pour tout le bassin du Pas-de-Calais, en 1891, 30.997 ouvriers du fond de toute catégorie ; en 1892, 32.860 ouvriers du fond de toute catégorie, soit 1.872 en plus en faveur de 1892. Quant aux salaires, le syndicat écrit que les ouvriers se sont vu rogner leur paie. Cela est encore inexact, puisque le salaire moyen annuel des ouvriers du fond de toute catégorie, y compris les enfants, était en 1889 de 1.206 fr., en 1890 1.367 fr., en 1891 1.316, en 1892 1.423.

« Enfin, parlant des ouvriers du jour, le syndicat prétend que, d'après les statistiques de M. Vuillemin, le salaire moyen des ouvriers du jour n'est en 1891 que de 2 fr. 38 ; or, le chiffre exact publié par M. Vuillemin, 3e série, n° 45, année 1891, est de 3 fr. 28. Ce chiffre de 3 fr. 28 concerne l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais ; pour le Pas-de-Calais seul, le salaire moyen des ouvriers du jour a été de 3 fr. 34 en 1891 et 3 fr. 35 en 1892.

« MM. les députés qui ont signé la réponse aux Compagnies endossent une grave responsabilité, en présentant aux ouvriers qui les suivent de confiance, soit des chiffres dont ils n'ont point contrôlé l'exactitude, soit des statistiques incomplètes, eux qui ne peuvent ignorer que sur vingt et une Sociétés houillères dont se compose le bassin houiller du Pas-de-Calais, neuf ont été mises en liquidation après avoir englouti plus de trente millions en installations et en travaux de recherches.

« On ne comprend guère qu'un syndicat ouvrier ait cru devoir reprocher à quelques Compagnies une prospérité qui leur a permis de donner au travail une rémunération que les ouvriers obtiennent dans bien peu d'industries.

« La Société des mines de Lens, qui a consacré près de 60 millions à l'établissement de ses puits, chemins de fer, rivages, écoles, cités ouvrières, à l'acquisition de son matériel et de ses machines, distribue annuellement trois millions à ses actionnaires, soit 5 0/0 du capital immobilisé, alors qu'elle paye chaque année plus de 15 millions de salaires tant à ses ouvriers qu'à ceux des industries du fer, du bois et autres qui lui fournissent son matériel, ses approvisionnements et ses transports.

« Prétend-on lui reprocher d'avoir su mettre en valeur la richesse minérale qu'elle a découverte sous les plaines stériles de Lens, d'avoir largement contribué à enrichir un pays bien pauvre autrefois, d'avoir donné à son industrie un développement tel qu'elle nourrit aujourd'hui 45.000 habitants et paye 8.400 ouvriers, un salaire dont la moyenne générale, ou-

vriers du fond et de la surface, grands et petits, s'est élevée en 1892-1893 à 4 fr. 76 par jour de travail, et cette moyenne ne comprend pas les avantages accessoires du logement à prix réduits, du chauffage gratuit, pensions d'invalidité, secours aux familles de réservistes, etc.. etc.? Il est peu de métiers, peu d'industrie en France qui offrent à leur personnel de tels avantages. Aussi, de toutes parts. la main-d'œuvre vient-elle aux mines et les Compagnies sont-elles, en temps normal, assaillies de sollicitations par de nombreux ouvriers qui apprécient la faveur d'être embauchés. »

~~ Le 27 septembre, le port de Chantaboun a été occupé à son extrémité par une garnison formée en grande partie de l'équipage de la canonnière l'*Alouette*, qui est à Paknam. Le drapeau tricolore a été arboré sur le fort et sur le sémaphore qui se trouve en face, sur la pointe. Les troupes françaises occupaient les casernes évacuées par les Siamois. Elles se trouvaient dans un endroit très sain, entouré par des ouvrages en terre. La garnison française se compose de cent hommes de la légion étrangère et de cent cinquante Annamites.

~~ Les descentes dépassaient, dans la concession d'Azincourt, la moitié de l'effectif; on comptait en effet, 230 ouvriers travaillant sur 450. Uue détente s'était également produite aux fosses de l'Escarpelle.

Mais le chômage restait complet dans les autres fosses de la concession, ainsi qu'à Aniche. Dans ce dernier bassin, les fosses de la division d'Aniche et celles de Gayant, de Bernicourt et de Notre-Dame, de la division de Douai étaient toujours fermées.

~~ Le 28 septembre, il n'y avait que peu de modifications à signaler dans le bassin houiller du Pas-de-Calais; mais on entrevoyait la fin de la grève.

~~ Le 28, les Ministres se sont réunis au palais de Fontainebleau, sous la présidence de M. Carnot. Tous les membres du Gouvernement étaient présents à ce Conseil, où a été décidée la question des fêtes franco-russes.

Le Conseil a approuvé, dans ses grandes lignes, le programme déjà publié des fêtes franco-russes. Le Président de la République offrira un dîner aux officiers russes le jour de leur arrivée à Paris et un déjeuner le jour de leur départ de la capitale.

Dans l'intervalle, le Conseil Municipal de Paris organisera des fêtes qui dureront deux jours. D'abord, une soirée de gala à l'Opéra, organisée par la presse, mais aux frais de l'Etat; puis le lendemain, grande fête dans la galerie de trente mètres. Des déjeuners suivis de réceptions auront lieu chez le Président du Conseil, chez le Ministre des affaires étrangères et chez le Ministre de la guerre. Un carrousel militaire sera, de plus, offert par le général Loizillon, dans l'après-midi. Enfin, un dîner suivi de bal aura lieu au Ministère de la marine. Au retour, les marins russes s'arrêteront à Lyon et à Marseille. Avant le départ de l'escadre russe aura lieu le lancement du vaisseau le *Jauréguiberry*. Les Ministres ont été d'avis que les fêtes auxquelles donne lieu l'arrivée de l'escadre russe à Toulon, ont un caractère tout particulier et intéressent le pays tout entier. Dans ces conditions, ils estiment que l'Etat peut, à titre exceptionnel, participer aux dépenses de la Ville. Le Conseil a donc décidé que le Gouvernement, en dehors des frais qui lui sont propres, arrêterait, d'accord avec la Municipalité de Toulon, le devis des dépenses qui incombent à la Ville, et qu'il interviendrait, pour une part, dans ces dépenses.

Les fêtes offertes par les Villes de Lyon et de Marseille aux officiers de la marine russes dureront chacune un jour.

~~ Le 29, l'Agence Havas a communiqué aux journaux la note suivante :

« Nous sommes autorisés à déclarer que le récit publié au sujet d'un prétendu complot contre la vie du Président de la République est dénué de tout fondement. »

~~ La situation s'améliorait sensiblement dans le bassin du Nord.

~~ Une dépêche de Bangkok, en date du 27 septembre, annonce que le prince Dewawongse a fait une visite à M. Le Myre de Vilers, à la Légation française.

L'entrevue a été très satisfaisante et les conférences entre le représentant siamois et le représentant français continuent. Une autre dépêche de Bangkok, datée du 28 septembre, dit que M. le Myre de Vilers a présenté un projet de traité qui serait, suivant les termes du correspondant anglais, « plus en conformité avec l'ultimatum, tout en dépassant encore les conditions de ce dernier ». La dépêche ajoute que l'envoyé plénipotentiaire de la France n'a rien formulé encore au sujet de la punition des officiers coupables des agressions contre les Français. Le Gouvernement siamois désirerait connaître ces conditions avant de ratifier la convention dans son ensemble.

Enfin, une autre dépêche adressée au *Times*, c'est-à-dire de source anglaise, en date du 30, dit que M. le Myre de Vilers a présenté hier, au Gouvernement siamois, un autre projet de traité, devant remplacer celui proposé mercredi. Il a déclaré qu'il devait être accepté dimanche matin au plus tard.

Marché Financier. — Rarement semaine aura été plus nulle au point de vue réel des affaires. Cependant, des fluctuations assez importantes se sont produites en *Rente Italienne*, par exemple, mais ces fluctuations n'ont pas galvanisé le marché; au contraire, il semble qu'elles aient été le signal d'un arrêt complet dans les transactions. Il n'y a pourtant que peu de vides maintenant à constater dans le monde de la spéculation, mais on ne sait ce qui peut advenir du côté de l'Italie; en tant que questions financières, on préfère attendre.

C'est que, dans les affaires de nos voisins, d'au delà des Alpes, l'Allemagne, en particulier, est profondément engagée. Et des complications nouvelles surviendraient (complications que beaucoup prévoient), que l'on s'en rsssentirait à Berlin, et que des catastrophes seraient certainement à signaler sur cette place. La prudence actuelle n'est donc pas à blâmer; on ne peut que la regretter. Au reste, nous renvoyons nos lecteurs à l'article que consacre à l'Italie, aujourd'hui même, notre Directeur, M. Edmond Théry.

Il faut bien dire aussi que l'on s'occupe un peu de ce qui pourra se passer lors de la rentrée des Chambres françaises. De plus, les grèves ne finissent pas. Enfin, on a signalé hier d'importants retraits d'or effectuée, à la *Banque d'Angleterre*, et en partie à destination de l'Allemagne; ce qui indique bien que, comme nous le disions précédemment, les abaissements successifs du taux de l'escompte à Londres n'étaient pas dûs à une amélioration véritable de la situation monétaire générale.

Avec la journée d'hier, nous sommes entrés dans la liquidation de fin septembre. L'argent ne s'annonce pas comme devant être exigeant. Toutefois, reste à savoir si les reporteurs parisiens de *Rente Italienne* voudront continuer à prêter leur aide aux institutions de crédit berlinoises et italiennes.

★★ La continuation des grèves, et il faut bien le dire, l'allure générale du marché, impressionné par les brusques variations de la *Rente Italienne*, ont nui à notre *Rente Française 3 0/0*. Elle ferme néanmoins à 98 37 1/2 contre 98 25 le 23 septembre, après 98 10 au plus bas et 98 55 au plus haut. A la réponse des primes qui s'est effectuée hier, on n'a pas eu à constater les rachats habituels, ce qui implique ou que les positions à la baisse sont bien restreintes, ou que le découvert existant ne songe qu'à conserver ses positions. C'est plutôt cette dernière éventualité qui semblerait devoir être envisagée, le report de fin septembre à fin octobre, pratiqué jusqu'à présent, n'ayant varié que de 8 à 11 centimes. Il faut pourtant voir encore la journée de demain pour être fixé davantage sur la position de place. A remarquer le petit écart existant maintenant sur les primes fin octobre. Le dont 50 centimes se tient à 0 32 1/2 centimes d'écart, et le dont 0 25 s'échange avec 0 52 1/2 centimes.

Le *4 1/2 0/0* qui avait passé de 104 30 à 104 52 1/2 reste, en fin de semaine à 104 35. Les petits portefeuilles vendent encore. Toutefois nous trouvons que l'on n'a pas tenu assez compte, jusqu'à présent, des remplois que la *Caisse des Dépôts et Consignations* va avoir à effectuer le mois prochain, par suite des arrérages qu'elle aura à encaisser sur les Rentes formant le portefeuille des *Caisses d'Epargne*, remplois qui se feront certainement, au moins en très grande partie, en *Rente 4 1/2 0/0*, dont le coupon de 1 fr. 12 1/2 est à détacher dans un mois.

★★ La *Banque de France* est à 4.000 contre 4.060 il y a huit jours. On semble vouloir reparler du privilège de notre premier Etablissement de crédit; et, à ce sujet on insinue que la Chambre nouvelle peut vouloir obtenir encore de lui, d'autres concessions que celles accordées jadis à M. Rouvier. Nous croyons la Chambre trop intelligente pour ne pas comprendre le danger qu'il

y aurait à émettre des prétentions nouvelles. Ce n'est pas lorsque les circonstances démontrent la défectuosité des Banques d'Emission à l'Etranger, et les dangers qui peuvent, de ce fait, résulter pour un pays, que l'on va agiter une question résolue déjà par le bon sens. Plus que jamais, au contraire, il faut consolider, si l'on peut parler ainsi, l'institution qui nous a sauvée au lendemain de la guerre de 1870, et dont l'aide nous sera absolument nécessaire encore à l'heure du danger.

★ ★ Les actions du *Crédit Foncier de France* sont fermes à 975, après 978 75; c'est encore un gain de 2 fr. 50 sur la semaine précédente. Dans sa séance hebdomadaire du 27 septembre, le Conseil d'administration a autorisé pour 2.750.900 fr. de prêts hypothécaires nouveaux, et pour 618.935 fr. de prêts communaux. On sait que le *Crédit Foncier de France* vient d'appeler au remboursement anticipé au pair les *Obligations foncières* encore en circulation des *Emprunts 1853 et 1863*. Ce remboursement nécessite un montant de 52 millions environ que le *Crédit Foncier* trouvera dans les 235 millions d'espèces et de valeurs négociables qu'il possède. Quant au dividende à espérer pour l'exercice en cours, il sera certainement au moins de 50 francs.

★ ★ Peu ou pour mieux dire pas de transactions sur les actions de nos *Grandes Sociétés de Crédit*. Plusieurs d'entre elles, même, n'ont pas été cotées à terme, alors que précédemment elles donnaient lieu à des échanges continuels Aussi n'avons-nous pas de modifications sensibles à signaler. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* a passé de 625 à 627 50, après 632 50 au plus haut; le *Comptoir National d'Escompte* que nous laissions à 488 cote 487 50; et le *Crédit Lyonnais* qui a détaché, le 25 septembre, un coupon de 17 fr. 50 est à 756 25 contre 768 75.

La *Banque d'Escompte de Paris* a fléchi de 77 50 à 70; aucune combinaison nouvelle n'est annoncée encore officiellement; la *Banque Parisienne*, dont nous parlons dans un article spécial, de 403 75 passe à 407 50; le marché n'a pas à compter avec le rachat déjà effectué, de 10.000 actions autorisé par l'assemblée extraordinaire du 23 du mois dernier; *Crédit Industriel et Commercial* ferme à 575; *Banque Internationale de Paris* très demandée à 418 75, soit avec une avance de 2 fr. 50; au sujet de cet Etablissement nous nous reportons à ce que nous avons dit précédemment.

La transformation de la *Société Foncière Lyonnaise*, votée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 novembre dernier, peut être considérée comme un fait accompli. La Société est aujourd'hui en possession de la totalité des 25 millions qui devaient lui être versés par ses actionnaires. Cette somme a été intégralement appliquée, ainsi qu'il avait été convenu, à l'extinction de la dette hypothécaire. La dette chirographaire, qui comportait diverses échéances, a été unifiée sous forme d'obligations à long terme s'amortissant régulièrement tous les ans et mettant la Société à l'abri de toute exigibilité. L'état actuel des produits de l'exploitation des immeubles permet de distribuer un dividende de 15 fr. susceptible de plus-values ultérieures. Les actions de la *Société Foncière Lyonnaise* peuvent être considérées comme une valeur d'avenir. Quant aux obligations, leur sécurité est absolument assurée au double point de vue du capital et du revenu. C'est un titre de tout repos. Elles se négocient de 431 25 à 433 et paraissent appelées à une plus-value prochaine.

★ ★ Toujours même nullité d'affaires en ce qui regarde les actions de nos grandes Compagnies de Chemins de fer. Le *terme* est, en effet, délaissé encore, et le *comptant*, à peu près seul, cote des cours. Quant aux recettes, bien qu'un peu moins élevées, elles sont pourtant encore, pour la semaine du 10 au 16 septembre, en augmentation de 262.461 fr. La plus-value sur 1892, depuis le 1er janvier, atteint maintenant 15.050.000 fr. Quant aux cours, ils sont plutôt plus mous que précédemment. Il est certain que les grèves leur causent un certain préjudice, toutefois ce préjudice ne porte pas sur leur alimentation en combustible.

Le *Lyon*, que nous laissions à 1.527 est à 1.525; l'*Est* passe de 965 à 970; le *Midi* cote 1.335, contre 1.337 la semaine précédente; l'*Ouest* recule de 1.119 à 1.112 50. Quant à l'*Orléans* et au *Nord*, qui cotaient respectivement, il y a huit jours, 1.610 et 1.870, ils sont à 1.609 et à 1.873 75. Par contre, le marché des obligations a plutôt gagné. Les obligations *Est 3 0/0* anciennes et nouvelles, qui étaient à 452 25 et à 450, sont à 454 50 et à 450; la *Lyon Fusion ancienne* a passé de 456 75 à 458 50 et la *Nouvelle* gagne 0 75 à 462 50; le *Nord 3 0/0* est sans changement à 468 75; l'*Orléans* est en avance de 3 fr. à 461; l'*Ouest*, de 458 passe à 460, pendant que la *3 0/0 Midi* est demandée à 460 contre 458 50 il y a huit jours.

★ ★ Le *Suez* de 2.700 a monté à 2.720 et clôture à 2.710. On fait remarquer que, malgré la stagnation des affaires commerciales, ses recettes ne sont pas en diminution très sensible sur celles de l'année dernière. Toutefois, les grèves d'Angleterre peuvent encore lui porter préjudice. *Métaux* très fermes à 481 25. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article que nous consacrons plus loin à cette Société. Actions *Téléphones*, 470; les actionnaires de la nouvelle *Société Industrielle des Téléphones* (*constructions électriques, caoutchouc, câbles*) sont convoqués, pour le 2 octobre, en assemblée générale constitutive.

★ ★ En dépit de son coupon de 1 fr., coupon qui sera détaché le 6 courant, la *Rente Extérieure Espagne* est lourde. Elle perd, sur la clôture du 24 septembre, 30 centimes à 64 02 1/2, après avoir fait 63 97 1/2 au plus bas, à cause du change, qui va en se dépréciant de nouveau.

★ Le Gouvernement italien a enfin parlé. Par une note publiée dans la *Gazetta Ufficiale d'Italia* du 23 septembre, il astreint les porteurs étrangers de *Rentes Italiennes* et de *Valeurs garanties par l'Etat*, dont notre correspondant de Rome nous donne le détail, à présenter les titres lors de l'échéance des coupons qu'ils auront à encaisser sur eux. Bien plus, les porteurs doivent signer une déclaration sous serment (*affidavit*), portant que les titres appelés au remboursement ou les coupons à encaisser n'appartiennent pas à un sujet italien.

Cette décision ne nous a pas surpris. En effet, dans un article intitulé : la *Dette Publique et les Finances Italiennes*, l'*Economiste Européen* annonçait, dès le 20 août dernier, cette mesure comme imminente ; toutefois on pensait alors que l'application n'aurait lieu qu'à partir du 1er janvier, tandis qu'elle a son effet dès le 1er octobre. Les porteurs français doivent maintenant se rendre compte des embarras inextricables qui assaillent l'Italie et des difficultés qui leur sont créées à eux-mêmes.

Mais cette mesure n'est pas une amélioration dans la situation financière de l'Italie. Elle procure, il est vrai, au Trésor quelques millions d'économie, mais elle n'aura aucune influence sur le change, puisque les besoins de change du Trésor italien étaient toujours remplis par les produits des encaissements de coupons effectués à l'étranger par les Italiens mêmes. Elles nous fait cependant reculer de vingt ans en arrière et elle n'est certainement que le prélude d'autres mesures dont les détenteurs actuels de *Rente Italienne* auront encore plus à souffrir par la suite. Nous n'avons qu'un regret, dans les circonstances actuelles, c'est que nos avis constants n'aient pas été écoutés. Dans toutes les études que nous avons consacrées à l'Italie, nous avons fait voir le gouffre où elle se précipitait presque de gaieté de cœur.

Et nous nous sommes toujours appuyés sur des chiffres, et nous avons, en quelque sorte, fixé mathématiquement le moment précis où elle serait à bout de ressources. Or, est-ce au moyen d'un emprunt qu'elle pourra revenir à flot? En aucune façon. Il y a même lieu de croire que cet emprunt ne puisse être consenti, même gagé par les *Tabacs*. Sera-ce un mal? Peut-être

que non. Un échec ouvrira définitivement les yeux du Gouvernement de Rome, et laissera aux détenteurs de *Rente italienne* un gage auquel ils ont droit. Si l'emprunt se fait quand même, rappelons-nous qu'en Portugal le même expédient a été le signal définitif de la chute financière de ce pays.

Si nous passons maintenant aux cours pratiqués cette semaine sur la *Rente italienne*, nous voyons que de 83 75, sur des rachats de vendeurs affolés, elle est montée jusqu'à 84 65 pour retomber à 83 80. Il n'y a plus à compter avec le découvert parisien; au contraire, il faut regarder le *comptant* qui, tous les jours, procède à des ventes considérables. Il faut donc que les derniers acheteurs soient préparés à prendre, en liquidation, livraison de quantités de rentes provenant d'un déclassement nouveau qu'il fallait, du reste, prévoir.

★ Bien que donnant lieu à peu de transactions, le *Portugais 3 0/0* a passé de 21 25 à 21 35. Il existe, sur la place, des positions à la baisse prises depuis longtemps sur ce fonds, et qu'il faudra pourtant se décider à liquider.

★ Les *Fonds Russes* n'ont que peu varié. Une dépêche de Saint-Pétersbourg, datée du 28 septembre, a annoncé que le montant de titres *Russe 6 0/0 1883*, présentés à la conversion, atteignait 130 millions de fr., sur un total de 200 millions; la conversion s'effectue donc d'une manière normale. Quant aux autres types de Rentes, nous les trouvons comme suit : l'*Orient III*e à 68 15 contre 68 20, le *Russe Consolidé* à 99 25, en avance de 5 centimes, et le *Russe 3 0/0 1891* à 81 25.

★ Il y a de nouveau une plus-value à constater sur les *Valeurs Ottomanes* : le *Turc C* est à 23 77 1/2, en avance de 40 centimes; le *Turc D* de 22 10 passe à 22 20, pendant que la *Banque Ottomane* est en bénéfice de 3 fr. 75 à 580.

L'obligation *Salonique-Constantinople* est demandée dans les environs de 300. On sait que le Gouvernement ottoman a donné son approbation aux plans définitifs de trois sections sur quatre du chemin de fer de jonction *Salonique-Constantinople*; on sait aussi que la construction de cette ligne est assurée à forfait, dans un délai qui expire au plus tard en 1897, par une Société française ; on se souvient enfin que le Gouvernement ottoman a accordé à la Compagnie *Salonique-Constantinople*, une garantie de 15.000 fr. par kilomètre. Ce titre qui a déjà, du reste, trouvé un si bon accueil auprès du public français, doit donc être mis en comparaison des plus sérieuses lignes de Chemins de fer européens, car il jouit de toute la sécurité désirable, et, en même temps que valeur sûre, offre un rendement vraiment rémunérateur.

Ce qu'il ne faut pas perdre de vue, surtout, c'est que, les portefeuilles comme la spéculation, n'ont, depuis la réorganisation des Finances ottomanes, éprouvé, sur ces titres, aucun mécompte. Au contraire, il serait instructif, par quelques chiffres, d'établir les bénéfices considérables réalisés par ceux qui ont accordé leur confiance à la Turquie. C'est ainsi que la *Douane*, qui s'échange actuellement à 486 25, a été introduite ici à 320 fr. ; la *Consolidation* est déjà environ de 30 fr. au-dessus du cours auquel elle a été inscrite à la *Cote officielle* ; enfin, la *Priorité 4 0/0*, émise à 411 25 lors de la conversion des *Priorités 5 0/0* introduites à Paris à 375 fr., cote 441 25.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 août...	48.940.000	52.550.000
Du 1er au 10 septembre ...	1.610.000	1.970.000
Du 11 au 20 septembre ...	1.690.000	1.840.000
Du 21 au 29 septembre.....	1.820.000	1.480.000
Du 1er janvier au 29 sept...	54.060.000	57.840.000

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XI. — La Loi de 1865 et la Spéculation

L'année 1875 fut une année exceptionnellement favorable aux nouvelles concessions de Chemins de fer. L'Assemblée nationale, sur le point de se dissoudre, voulut donner satisfaction au plus grand nombre des départements qui réclamaient des lignes, et la longueur des voies concédées du 1er janvier au 31 décembre 1875 atteignit le chiffre énorme, et sans précédent dans notre histoire des Chemins de fer, de 5.389 kilomètres. Malheureusement, l'Assemblée nationale oublia, une fois de plus, les sages prescriptions de la Loi 1865 sur les chemins d'intérêt local, car sur les 5.389 nouveaux kilomètres de 1875, nous constatons que les lignes d'intérêt général à grande section en comprenaient 5.237 et les lignes d'intérêt local seulement 97 kilomètres.

Et cependant, à cette époque, la situation des lignes secondaires était loin d'être florissante : les principales d'entre elles : les Compagnies des Charentes, de la Vendée, du Nord-Est, de l'Orléans-Châlons, de Lille-Valenciennes, etc., avaient été l'objet de spéculations effrénées conduites par des hommes tels que Emile de Girardin, Philippart, Genty, Blanchart, Gibiat, etc., avec l'appui financier de Syndicats où l'élément étranger dominait souvent, et des Etablissements de crédit tels que la Banque Franco-Hollandaise, le Crédit Mobilier, le Crédit Général Français, la Société des Dépôts et Comptes courants, etc.

L'objet que poursuivait ces hardis spéculateurs était en apparence le même que celui des départements qui réclamaient des lignes : c'est pourquoi ils eurent l'appui des Conseils généraux et du Parlement. Mais, en réalité, les intérêts des Syndicats financiers, et ceux des départements, se trouvaient en complète opposition, parce que les Syndicats voulaient surtout construire à grands frais, émettre beaucoup de titres et jouer à coup sûr à la Bourse, et que ces pratiques devaient nécessairement aboutir à des exploitations ruineuses pour les régions desservies et le public souscripteur.

Tant qu'on en restait à la période de construction, c'était parfait. Les administrateurs et les entrepreneurs se donnaient une main fraternelle et les actionnaires approuvaient tous les contrats, parce qu'ils recevaient de nombreuses espérances.... et 5 0/0 d'intérêt fixe en attendant des dividendes égaux, sinon supérieurs, à ceux des grandes Compagnies.

La désillusion arrivait avec l'ouverture des lignes à l'exploitation, mais les administrateurs n'attendaient jamais cette époque pour se débarrasser de leurs actions. Les recettes atteignaient généralement la dixième partie des résultats prévus et annoncés par les prospectus d'émission; les action-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 89.

naires se lamentaient et réclamaient des explications au Conseil d'administration, lequel se tirait toujours d'affaire en accusant la grande Compagnie voisine de détourner le trafic et de chercher à provoquer la ruine de la nouvelle entreprise, etc., etc.

Je conseille à nos hommes politiques de parcourir simplement la collection des journaux financiers des années 1872 à 1877 : en lisant les prospectus des innombrables émissions d'actions et obligations de chemins de fer effectuées pendant cette période, ils comprendront la faute immense qui a été commise par les pouvoirs publics en laissant transgresser la Loi de 1865. Les effets de cette faute ne tardèrent d'ailleurs pas à se faire cruellement sentir ; des embarras financiers, des suspensions de travaux, des faillites et de nombreuses demandes de secours adressées au Gouvernement vinrent révéler la gravité du mal et le Ministre des travaux publics lui-même (alors M. Caillaux, président actuel de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée) pour résister aux nouvelles demandes de concession qui se produisaient sans interruption, fut obligé, dans les premiers jours de février 1875, de donner à la Commission des chemins de fer de l'Assemblée les explications suivantes que nous demandons la permission de reproduire :

Je ne suis pas hostile à la Loi du 12 juillet 1865 sur les Chemins de fer d'intérêt local. Les résultats désastreux que cette législation a produits n'auraient jamais eu lieu sous la loi du 24 juillet 1867, relative aux Sociétés et à laquelle il faut attribuer tous les abus. C'est en se servant de la loi de 1867, une des pires lois de l'Empire, qu'on peut constituer une Société anonyme composée de sept personnes seulement. Celles-ci se partagent le capital-action et le *syndiquent* — pour employer l'expression en usage — ce qui veut dire que les actions restent à la souche et qu'elles n'entrent point en circulation.

Ces sept personnes administrent la Société et représentent en même temps, à elles seules, l'Assemblée générale des actionnaires, de sorte qu'elles se contrôlent elles-mêmes et qu'elles s'autorisent à accepter des marchés dont elles ont fixé les conditions.

L'affaire ainsi organisée, le Conseil d'administration prépare des émissions et dispose seul ensuite du produit de ces émissions, sans contrôle ni surveillance. On raconte qu'on a vu récemment le capital ainsi obtenu au moyen d'émissions d'obligations destinées à l'exécution d'un chemin de fer, servir à l'acquisition des actions d'une autre Compagnie, sans que ceux qui avaient versé l'argent aient été avisés ou prévenus du changement donné à sa destination.

Le public prend des obligations qu'il croit garanties par des actions, et, non seulement la garantie n'existe pas, ou n'est pas entière, ou n'est pas telle qu'on l'annonce, mais encore l'argent versé peut servir aux spéculations les plus hasardeuses et les moins autorisées.

Puisqu'on transforme les obligataires en actionnaires, quant aux risques, il serait au moins juste de donner aux obligataires comme aux actionnaires, un droit de surveillance..... ce que la loi belge a récemment accordé.

C'est le remède à une *situation des plus graves et des plus dangereuses pour le crédit public.*

Cette constatation faite par un Ministre des travaux publics devant une Commission de l'Assemblée nationale est assez caractéristique, mais ce que M. Caillaux n'avait pas dit, c'est que le plus grand nombre de ces fameux fondateurs de Sociétés de Chemins de fer n'avaient obtenu leurs concessions, et l'argent du public, que grâce à la perspective qu'ils avaient fait miroiter de faire une concurrence acharnée aux Grands réseaux déjà en exploitation.

Il ne s'agissait plus d'*intérêt local :* la grosse machine dont les spéculateurs se servaient pour emballer la Bourse, c'était la guerre aux Grandes Compagnies. On voulait, disait-on, leur disputer le trafic et les amener à s'entendre. En réalité, on ne désirait qu'une chose : — les obliger à racheter les lignes une fois construites ; mais lorsque cette dernière hypothèse ne se réalisait pas, c'était la faillite qui survenait et qui ruinait actionnaires et obligataires. En attendant ce moment fatal — qui coïncidait généralement avec la deuxième ou troisième année d'exploitation, — les entrepreneurs avaient exécuté les fructueux marchés que les administrateurs accordaient... en connaissance de cause.

C'est ainsi que des concessions *d'intérêt local*, transformées en lignes *d'intérêt général*, ou plus exactement, en *lignes amorces* de futurs réseaux à établir parallèlement aux grands réseaux, s'étaient édifiées à grands frais dans un grand nombre de départements et menaçaient de succomber sous les charges énormes que cette erreur capitale de conception entraînait par leur exploitation.

Nous avons sous les yeux une lettre de M. F. Bartholony, publiée vers la fin de janvier 1875 par le *Moniteur Universel*, qui donne une physionomie saisissante à la situation de cette époque. En voici les principaux passages :

On ne saurait trop applaudir à cette grande impulsion donnée à la création de voies de communication qui contribuent si puissamment au développement de la richesse publique. Cependant, il ne faut pas dépasser le but ; il faut ne point perdre de vue le bon emploi de la conservation du capital social, et, dans la question des chemins de fer, se mettre en garde contre deux dangers redoutables :

L'établissement des lignes parallèles aux lignes déjà créées, partout où les besoins n'exigent pas une voie nouvelle ;

L'établissement de voies à grandes sections, là où la voie étroite suffirait aux besoins du trafic.

Le système adopté pour les Chemins de fer en France a produit d'excellents résultats ; il a permis d'établir, grâce aux lignes d'un produit considérable, nombre de lignes d'un produit insuffisant, sans sacrifices exagérés ; mais il est certain que la création de lignes parallèles aux 5.000 kilomètres de grand trafic, qui donnent des revenus supérieurs à l'intérêt des capitaux dépensés aurait pour résultat de détruire tous les avantages de cette ingéniense combinaison.

Quant à la question des chemins de fer à voie étroite la solution me paraît indiquée d'une manière tout a[illegible] évidente. C'est la nature même qui nous indique l'exemple à suivre. Elle a distribué les eaux en ruisseaux, en rivières, en grands fleuves ; nous avons eu la sagesse de diviser nos routes de terre en routes nationales, départementales et en chemins vicinaux. Il faut faire de même pour nos voies de fer, d'autant plus que le prix en est plus élevé.

Est-ce à dire qu'il ne faut plus construire de chemins de fer en France ? Je suis loin de le penser ; mais je dis avec une entière conviction qu'on a assez et trop construit de lignes secondaires en grande section, et que, s'il y a encore nombre de chemins d'intérêt local à créer, il ne faut consacrer à leur création que des sommes en rapport avec l'importance du trafic qu'on peut en attendre. Nous avons les fleuves et les rivières ; il ne nous reste plus à créer que des ruisseaux, c'est-à-dire des chemins de fer à voie étroite et d'une faible dépense kilométrique.

Le conseil était trop sage pour être suivi et..... on répondit à M. Bartholony qu'il était orfèvre !

*

La plus importante des Compagnies secondaires, celle dont le réseau allait toujours en s'augmentant, — la Compagnie des Charentes, — donna quelques signes de malaise dans le courant de l'année 1875. Bien que le Conseil d'administration gardât le secret le plus absolu sur la véritable situation financière de la Société, les résultats de l'année 1874 n'ayant donné que 12.044 francs de recettes brutes kilométriques, les porteurs d'actions et d'obligations commençaient à prendre peur, lorsqu'on apprit que le Conseil avait entamé des négociations avec le Ministre des Travaux publics dans le double but d'étendre encore l'importance du réseau... et d'obtenir une garantie d'intérêt de l'Etat.

Ces négociations aboutirent à une Convention spéciale, et, vers le milieu de novembre, le Ministre, pour répondre aux désirs de l'Assemblée nationale, présenta deux projets comprenant la déclaration d'utilité publique de trente lignes nouvelles, et la mise à l'étude de dix-neuf autres lignes ; puis, indépendamment de ces deux projets, la Convention conclue avec la Compagnie des Charentes par laquelle celle-ci devenait concessionnaire des Chemins de Libourne à la Sauve, de Moncontour à Niort, de Velluire à Fontenay-le-Comte — avec une subvention de 14 millions de francs — et devait obtenir la garantie de l'Etat pour son *réseau spécial* comprenant huit lignes, dont cinq en exploitation et les trois ci-dessus indiquées, à construire.

L'Assemblée nationale, avant de se séparer, vota les deux projets de lignes nouvelles, mais n'examina point la Convention des Charentes, au sujet de laquelle la Commission des Chemins de fer s'était prononcée défavorablement.

Au commencement de l'année 1876, la situation de la Compagnie des Charentes était des plus compromises : constituée en 1862 pour construire un réseau de 289 kilomètres, embrassant les lignes de Napoléon-Vendée à La Rochelle, Rochefort à Saintes, Saintes à Angoulême et Saintes à Coutras, ses fondateurs avaient prévu 64 millions de dépenses de premier établissement, dont 25 millions à fournir par le capital actions, 20.500.000 par des subventions de l'Etat ou des départements et le reste par des obligations. Le prospectus d'émission laissait même espérer un revenu d'au moins 18 0/0 pour les actions, lorsque toutes les lignes seraient livrées à l'exploitation ; en attendant, les actionnaires devaient recevoir 5 0/0 du capital versé.

Ce premier réseau — que la Compagnie mit douze années à construire — s'augmenta successivement d'un second réseau encore plus important que le premier. De telle sorte qu'au commencement de 1876 la Compagnie avait en exploitation un *ancien réseau* de 325 kilomètres et, en cours d'exécution un *nouveau réseau* ou *réseau spécial*, de 395 kilomètres, sur lesquels 173 étaient ouverts à l'exploitation.

Quel était le coût réel de ces lignes ? C'était impossible de savoir, car la Compagnie affectait aux dépenses de premier établissement les intérêts intercalaires de 5 0/0 payés aux actions et le service des obligations émises. Mais des chiffres publiés à la veille de l'Assemblée générale du 22 avril 1876, il semblait résulter que le produit brut kilométrique de la Compagnie ayant été de 12.044 fr. en 1874 et de 12.616 fr. en 1875, le déficit kilométrique ne devait pas être inférieur à 5.000 fr., puisque les charges d'obligations ou de bons à court terme s'élevaient à environ 10.000 fr. par kilomètre et les dépenses d'exploitation à 8.000 fr.

La Compagnie ne pouvait réussir à cacher sa véritable situation qu'en prolongeant la période de premier établissement ; c'est pourquoi elle demandait toujours de nouvelles concessions, ces concessions autorisant elles-mêmes de nouvelles émissions d'obligations dont le produit permettait à la fois d'ouvrir de nouveaux chantiers.., et de payer l'intérêt des actions et des obligations déjà souscrites. Mais la différence entre les recettes réelles et les prévisions indiquées par le prospectus ayant fini par ouvrir les yeux au public, les actions de la Compagnie, après être longtemps restées aux environs du pair (car elles rapportaient 25 fr. d'intérêt annuel en attendant les 18 0/0 de dividende) tombèrent finalement au-dessous de 400 fr. Nous les trouvons à 360 au commencement de juin 1874, elles touchent 320 en juillet pour revenir à 330 à la fin de l'année. En 1875 elles cotent 380 au plus haut, 300 au plus bas et nous les trouvons à 335 le 31 décembre.

Vers le milieu de mai 1876 les actions, qui s'étaient jusqu'alors maintenues dans les environs de 340, se mirent brusquement à monter ; elles atteignirent même à 485 le 3 juin. La Compagnie à bout de ressources avait fini par obtenir, grâce à l'intervention du Ministre des travaux publics, qui voulait éviter une catastrophe dont toutes les Compagnies secondaires auraient souffert, un projet de rachat par la Compagnie d'Orléans aux conditions suivantes :

La Compagnie d'Orléans prenait à sa charge toutes les dettes et le service de tous les emprunts contractés par les Charentes ; elle s'engageait à continuer les contrats et les marchés en cours et enfin elle remboursait les actions à 450 francs indépendamment d'un dernier dividende de 25 francs à payer en deux termes : 12 fr. 50 le 1er août 1876 et 12 fr. 50 le 1er février 1877. Mais en retour la Compagnie d'Orléans demandait par le dernier article de la Convention :

Article 12 : La Compagnie d'Orléans stipule que la présente acquisition est soumise à son classement par les pouvoirs publics dans son nouveau réseau aux conditions ordinaires, c'est-à-dire à la garantie de 4,65 0/0 des sommes qu'elle aura payée avec une augmentation proportionnelle de la recette réservée à l'ancien réseau.

Par conséquent, la présente Convention ne sera définitive, qu'après qu'elle aura été ratifiée par les actionnaires de la Compagnie d'Orléans et par ceux des Charentes, et qu'après que les pouvoirs publics auront ratifié et les traités de rachat des lignes de la Vendée et des Charentes et les traités de concession de lignes nouvelles concédées à la Compagnie d'Orléans.

La Convention, approuvée par le Gouvernement, fut déposée le 1er août 1876 sur la tribune de la Chambre des députés par le Ministre des travaux publics. C'était la fin de la Compagnie des Charentes : une heureuse mort pour les actionnaires et le salut pour les obligataires et les créanciers, mais les exagérations de la spéculation avaient développé de telles illusions dans le public que ces conditions de rachat furent trouvées insuffisantes par quelques actionnaires. On protesta, on dénonça les bénéfices que la Compagnie d'Orléans allait tirer de l'arrangement et finalement, on somma le président de la Compagnie de Charentes, le comte Anatole Lemercier, de résilier le contrat.

M. le comte Anatole Lemercier se défendit par

une lettre du 16 août 1876, rendue publique, où il cherchait à démontrer qu'il n'avait agi que dans l'intérêt de ses actionnaires — l'événement ne le prouva que trop. — En terminant ses explications, le président des Charentes ajoutait :

Qui m'a défendu, qui m'a soutenu dans cette lutte de chaque jour ? Quelques conseils électifs par des vœux platoniques, quelques députés par de bonnes paroles.

Cela n'était pas de nature à me soustraire aux attaques injustes et calomnieuses de mes adversaires et d'une grande partie de la presse, à la responsabilité matérielle dont me menaçaient nos porteurs de titres. Non, non, j'ai lutté avec acharnement et je ne me suis rendu que devant l'impossibilité de continuer la résistance.

Mais aujourd'hui, après avoir mis ma signature sur un contrat, chercher à la déchirer moi-même, jamais ! Ce ne serait pas digne de moi et ce serait de ma part une mauvaise action.

Que les populations contestent, que les corps constitués agissent, je le conçois. Mais, en ce qui me concerne, je suis lié par ma signature et je ne la déchirerai pas de mes propres mains.

Les populations et les corps électifs des régions desservies par les lignes des Compagnies des Charentes et de la Vendée — que le rachat allait faire disparaître en tant que Compagnies spéciales, — protestèrent, en effet, contre la Convention, et leurs protestations eurent un tel écho à la nouvelle Chambre des députés que, non seulement la Convention avec l'Orléans ne fut pas approuvée, mais que la Chambre faillit voter le rachat général par l'Etat de toutes les Compagnies de Chemins de fer. Nous allons constater, d'ailleurs, que les actionnaires de la Compagnie des Charentes et de la Vendée n'eurent pas à se féliciter de l'échec de la Convention.

(*A suivre.*) Edmond THÉRY.

LA POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ITALIE

ET L'UNION LATINE

En établissant l'*Affidavit*, c'est-à-dire en décidant qu'à partir du 1er octobre, le paiement, à l'étranger, des divers coupons de l'Etat italien s'effectuerait au cours du change sur l'Italie de la veille — si les porteurs des coupons ne pouvaient démontrer : 1° qu'ils possèdent réellement les titres et que ces titres sont estampillés au pays de résidence ; 2° que les propriétaires desdits titres n'appartiennent pas à la nationalité italienne — le Gouvernement italien vient de violer, une fois de plus, l'esprit de l'*Union monétaire latine* et de porter une sérieuse atteinte à notre commerce d'exportation.

Qu'on relise attentivement le passage suivant de l'arrêté d'*Affidavit :*

En outre de l'obligation de la présentation des titres, les porteurs devront signer, en présence des fonctionnaires à cela délégués, une déclaration, sous serment (*Affidavit*), portant que les titres ou les coupons présentés n'appartiennent pas à des personnes de nationalité italienne, et que des sujets italiens ou des Etablissements de crédit et Sociétés résidant en Italie n'y ont aucun intérêt direct ou indirect.

A défaut de cette déclaration et du manque du timbre fiscal, le *paiement des titres et des coupons italiens à l'étranger aura lieu en monnaie légale,* AU COURS DU CHANGE *sur l'Italie, de la veille.*

Les directeurs des Etablissements de crédit, les chefs des Maisons de banque et les Agents de change devront aussi signer la déclaration sous serment.

Il suffit de réfléchir une minute sur les dispositions précédentes pour comprendre que le droit que s'arroge le Gouvernement italien de faire supporter la perte du change aux coupons de ses nationaux établis à l'étranger, ou même aux coupons que les Italiens résidant dans le royaume enverraient à l'encaissement ou en paiement à l'étranger, ne peut avoir d'effet utile que si le *Cours forcé* est officiellement établi en Italie.

En effet, pourquoi le Gouvernement italien veut-il empêcher les coupons, appartenant à des Italiens, d'être présentés à l'encaissement hors du royaume ? Les journaux qui défendent la politique financière de M. Giolitti le disent sans réticence : Tout simplement pour pouvoir les payer en billets de banque italiens ; en d'autres termes, pour défendre l'or italien contre l'exportation.

Pour bien saisir l'esprit de la mesure, il faut se rappeler que la circulation monétaire italienne ne contient plus d'argent monnayé et que l'encaisse réunie de la *Banque Nationale* et des *Instituts d'émission* comprend un total de 401.800.000 francs d'or contre seulement 49.000.000 francs d'espèces argent (bilans du 10 septembre 1893). Tant que les banquiers italiens ont pu effectuer, soit pour le compte du Trésor, soit pour les besoins du commerce ou de la banque, leurs paiements à l'étranger avec le métal blanc restant dans la circulation, le change italien — grâce à l'*Union latine* et à cette bonne pâte de nation qui s'appelle la France — est resté stationnaire. Mais, cette source fructueuse est aujourd'hui tarie, la hausse du change le prouve d'une manière irrécusable, et le Gouvernement italien s'en trouve fort marri car, désormais, il ne pourra faire ses remises à l'étranger qu'en payant une prime de 12 ou 13 0/0, ou en mettant à contribution l'encaisse métallique de ses Banques d'émission.

— De là l'*Affidavit*.

Or, si le *Cours forcé* n'était pas *officiellement* rétabli en faveur des billets de banque qu'on veut donner en paiement aux coupons italiens, l'*Affidavit* ne servirait à rien, parce qu'un porteur italien de Rente italienne, résidant en Italie ou à l'étranger, ayant à recevoir le montant de ses arrérages en billets de banque italiens, n'aurait qu'à présenter, ou à faire présenter par un tiers, lesdits billets à la Banque d'émission créatrice pour OBLIGER celle-ci *à les rembourser en espèces d'or ou d'argent.*

Comme nous savons, malheureusement, que les écus italiens sont reçus en France au même titre que les écus français ou les louis d'or, il en résulterait que les porteurs italiens de coupons italiens, résidant en Italie ou à l'étranger bénéficieraient — sauf une déduction insignifiante pour les frais de transport — de la prime du change dont jouissent actuellement les mêmes coupons payés hors du royaume.

Je défie M. Luzzatti lui-même de démontrer le contraire.

Le Gouvernement italien n'est certainement pas assez ignorant des questions de change pour n'avoir point envisagé le *Cours forcé* comme la conséquence nécessaire de l'*Affidavit*.

Mais une puissance signataire de l'*Union latine* peut-elle se mettre — sans le consentement des parties contractantes — au régime du *Cours forcé*, c'est-à-dire permettre à sa Banque, ou à ses Banques d'émission, de refuser le remboursement de ses billets en espèces métalliques admises par l'*Union?* Je dois reconnaître loyalement que la Convention de 1885 — et ce n'est pas son moindre défaut — ne prévoit pas cette éventualité. Il est cependant rationnel de supposer que les puissances signataires se seraient énergiquement refusé à se lier avec celle d'entre elles qui aurait déclaré se réserver ce droit : parce qu'en 1885 l'argent métal perdait déjà environ 12 0/0 de la valeur monétaire adoptée par l'*Union* et que l'application du *Cours forcé*, chez l'une des nations syndiquées, devait avoir pour effet inévitable de chasser chez les autres la monnaie dépréciée.

Or, l'Italie n'était nullement réduite à l'extrémité de l'*Affidavit*, précurseur inévitable du *Cours forcé*, puisque ses Banques d'émission ont une encaisse métallique dont la proportion — par rapport à leur circulation

fiduciaire — est de beaucoup supérieure à celle de la *Banque de Belgique* et presque égale à celle des *Banques Suisses* d'émission; puisqu'enfin elle n'a pas même essayé d'utiliser la plus petite portion des quatre ou cinq cents millions d'or, qu'elle possède actuellement dans l'ensemble de ses caisses publiques, pour enrayer cette hausse du change, qu'elle invoque aujourd'hui. Nous sommes donc en droit de lui dire qu'en cette circonstance elle viole l'esprit de la Convention de 1885, comme elle en a violé la lettre avec sa nouvelle loi sur les Banques d'émission (Loi du 10 août 1893).

Elle viole l'esprit de l'*Union latine*, parce que cette Association de crédit mutuel — ayant pour gage réciproque des espèces d'or et une quantité d'argent rigougoureusement limitée — était faite pour faciliter les transactions commerciales de chaque pays. En maintenant à ses Banques d'émission — pour une raison qu'on ne veut d'ailleurs pas avouer — l'obligation de ne jamais se dessaisir de leur encaisse métallique, de ne laisser entrer dans cette encaisse qu'un tiers d'espèces en argent, et en aggravant cette dernière prescrition par les nouvelles dispositions de la Loi du 10 août 1893, que nous analyserons plus loin, l'Italie a détourné la partie la plus importante et la plus précieuse du gage qu'elle devait à l'Association et a, volontairement, poussé à la hausse de son change, au grand détriment du commerce de ses associés.

Cette dernière affirmation peut paraître singulière: elle est cependant rigoureusement vraie pour la France. Le change italien sur Paris étant à 112 par exemple, cela signifie qu'il faut 112 lire de papier-monnaie italien pour payer en France 100 francs de marchandises françaises. La lire vaut donc 0 fr. 8928 et, par suite, 89 fr. 28 d'argent français peuvent solder 100 lire de produits italiens.

En conséquence la hausse du change italien sur Paris doit nécessairement porter un préjudice aux Importations françaises en Italie, puisque, par le fait de cette hausse, le prix des produits français y est majoré de 12 0/0, tandis qu'elle doit favoriser au contraire les Importations italiennes en France pour la raison inverse. Notre statistique douanière ne laisse d'ailleurs aucun doute à cet égard.

Voici le total, à la fin de chaque mois, des Importations françaises en Italie et des Importations italiennes en France (*Commerce spécial*) pendant les huit premiers mois de l'année 1893, et, en regard, le taux du change italien sur Paris au dernier samedi de chaque mois :

Mois	Importations françaises en Italie	Importations italiennes en France	Change sur Paris fin du mois
	francs	francs	
Fin de Janvier..	9.582.000	8.689.000	104 25
— Février .	21.038.000	21.751.000	104 20
— Mars....	35.575.000	32.310.000	104 15
— Avril ...	47.906.000	45.604.000	104 37
— Mai	59.802.000	56.806.000	104 80
— Juin....	69.276.000	67.162.000	104 60
— Juillet ..	74.698.000	75.260.000	108 50
— Août ...	84.320.000	86.406.000	110 90

Comme on le voit, pendant les six premiers mois de l'année 1893, le change italien sur Paris est resté aux environs de 104 50 et les Importations françaises en Italie ont été supérieures aux Importations italiennes en France. En juillet, le change italien monte brusquement de 4 points: les Importations italiennes en France s'élèvent, le même mois, à 8.098.000 francs, tandis que les Importations françaises en Italie atteignent à peine 5.422.000 francs. En août, le change monte encore de 2 points et demi : même phénomène commercial; les Importations italiennes en France donnent 11.198.000 francs, les Importations françaises en Italie 9.622.000 fr. (1)

(1) Les produits français que ce renversement atteint plus particulièrement sont les Soies écrues, teintes et bourre de soie, les Tissus, passementerie et rubans de laine, les Peaux préparées, la Bimbeloterie, les outils et ouvrages en métaux, etc

Je ne connais pas encore les résultats de septembre, mais on conviendra avec moi que si la coïncidence est fortuite elle est tout au moins bien singulière. En tous les cas l'application de l'*Affidavit* ne peut qu'aggraver la situation de notre commerce d'exportation en Italie, parce que les importateurs italiens pouvaient encore éviter, ou atténuer considérablement leur perte de change, en envoyant comme espèces des coupons de Rente italienne, que nos Etablissements de crédit payaient au pair français à l'échéance. Nous savons maintenant qu'à partir du 1er octobre prochain cette ressource disparaîtra.

Mais, nous dira-t-on peut-être, si vous croyez que la hausse du change italien doit nuire à notre commerce d'exportation en Italie, pourquoi poussez-vous à la dénonciation de l'*Union latine?* Pour l'excellente raison que le Gouvernement italien ne voulant utiliser, en faveur de l'amélioration de ses changes, une portion quelconque des quatre ou cinq cents millions d'or dont il dispose encore, l'*Union latine* lui sera désormais inutile.

Dans mes précédentes études sur le fonctionnement de l'*Union latine*, j'ai démontré que si l'Italie s'obstinait à laisser son or se stériliser dans ses Caisses, son change monterait au moins à 15 0/0 dès qu'elle aurait complètement épuisé son stock d'argent monnayé. Ce quart d'heure de Rabelais est arrivé et l'*Union latine* n'y peut plus rien.

D'ailleurs, c'est la politique monétaire du Gouvernement italien qui — indépendamment de l'émission des billets de monnaies divisionnaires, de l'*Affidavit* actuel et du *Cours forcé* qui en est la conséquence inévitable — rend la liquidation de l'*Union latine* indispensable pour la France.

En 1885, sur la demande expresse de l'Italie, le Gouvernement français a consenti à insérer dans la Convention monétaire une clause par laquelle la *Banque de France* serait tenue — sous la responsabilité du Gouvernement français, — de recevoir dans ses caisses les pièces de 5 francs des Etats contractants. Ce fut une grande faute, car le Gouvernement italien avait, depuis le 12 août 1883, imposé à ses Banques d'émission la fameuse obligation de composer leur encaisse métallique dans la proportion de 2/3 en or et de 1/3 en argent.

C'est cette malheureuse clause de 1885, combinée avec le décret italien de 1883, qui a permis aux écus italiens — proscrits légalement des Banques d'émission italiennes lorsque leur encaisse métallique contenait 1/3 d'argent, ce qui a toujours été le cas depuis le 1er janvier 1886 — de s'introduire en France et d'y circuler au même titre que la monnaie légale française. En effet, les particuliers peuvent légalement refuser les écus italiens mais, de par la Convention de 1885, la Banque de France est forcée de les accepter à Paris et dans toutes ses succursales. C'est cette obligation qui, en fait, donne aux écus italiens la valeur des écus français et de nos louis d'or.

Cet état de choses était d'autant plus fâcheux pour nos intérêts que l'Italie se trouvait dans son droit strict, puisque le décret imposant ce régime aux Banques d'émission du royaume était antérieur de deux années à la Convention de 1885. En 1890, nous aurions pu facilement remédier à cette anomalie singulière et améliorer les clauses de la liquidation — qui laissent fort à désirer comme on le sait — en dénonçant purement et simplement la Convention, ainsi que nous avions la faculté de le faire. Il nous aurait été loisible alors d'imposer — pour la reconstitution de l'*Union latine* — des conditions de fonctionnement et de liquidation plus rationnelles et plus conformes à nos intérêts.

Certes, nous ne prisons guère la politique protectionniste, mais nous devons constater également que, puisqu'on voulait modifier notre régime douanier, on a commis une nouvelle faute en ne commençant pas, tout d'abord, par dénoncer la Convention de 1885, et cela, parce que la baisse de l'argent-métal rendait cette Convention beaucoup plus dangereuse pour notre for-

tune publique que tous nos Traités de commerce réunis.

La loi douanière de 1891 a été votée dans l'intention de protéger notre industrie et notre agriculture contre l'invasion des produits étrangers... mais elle a oublié de protéger notre circulation monétaire — c'est-à-dire l'instrument nécessaire de l'industrie et de l'agriculture — contre l'invasion d'une monnaie qui l'avilit et l'expose aux plus graves préjudices.

Les hommes d'Etat italiens se sont alors imaginé que nous avions le plus *grand intérêt* à conserver le *statu quo*... et ils en ont profité pour introduire le décret de 1883 dans la nouvelle Loi sur les Banques d'émission... mais en l'aggravant au détriment de l'*Union*.

En effet, la Loi promulguée le 10 août 1893 stipule que la réserve de la *Banque Nationale d'Italie* sera de 40 0/0 par rapport à la circulation fiduciaire, et comprendra : 33 0/0 de monnaies métalliques ayant cours légal en Italie ou de barres d'or, et 7 0/0 de traites sur l'étranger payables au pair de l'or. Dans les 33 0/0 de monnaies métalliques, ayant cours légal, l'or devra entrer pour les trois quarts et les monnaies d'argent pour un quart.

Ce qui revient à dire que, si la réserve est de 100 millions de lire, par exemple, les traites sur l'étranger (représentant de l'or) entreront pour 17.500.000 lire, les espèces d'or ou barre d'or, pour 61.875.000 lire, et les monnaies d'argent pour 20.625.000 lire.

Avec le décret de 1883, la réserve étant du même chiffre (100 millions de lire), l'argent monnayé pouvait y entrer pour 33.333.333 lire.

Evidemment, l'Italie n'était pas tenue de prendre l'avis des parties contractantes de l'*Union latine* pour modifier, à sa guise, le régime de ses Banques d'émission ; mais puisque la Convention de 1885 ne se continue que par tacite reconduction, il faut espérer qu'avant le 31 décembre 1893 le Gouvernement français profitera de cette nouvelle leçon politique personnelle pour reprendre sa liberté d'abord, et pour examiner tranquillement ensuite dans quelles nouvelles conditions l'*Union latine* pourrait être reconstituée.

Même en ne tenant aucun compte des observations contenues dans cette étude, la baisse effroyable que l'argent-métal a subie depuis la signature de la Convention de 1885 lui en fait, à elle seule, un devoir impérieux.

EDMOND THÉRY.

LA MONNAIE DE BILLON ÉTRANGÈRE

UNE BONNE SOLUTION

Sous ce double titre, le *Petit Marseillais*, qui est certainement, de toute la presse de province, le journal où les questions économiques sont traitées avec le plus de compétence, publie l'article suivant, qui fait suite en quelque sorte à la précédente étude de notre Directeur :

Nous avons suivi, dans toutes ses phases, la crise causée par l'abondance du numéraire de billon étranger qui a envahi notre pays. Nous avons fait plusieurs enquêtes sur les causes de cet afflux monétaire contre lequel les Caisses publiques opposent un moyen de résistance dont souffre la population, impuissante à empêcher l'envahissement. Nous recevons de toutes parts des lettres nous demandant d'indiquer la solution que comporte un tel état de choses.

« Par ma situation dans le commerce, — nous écrit un de nos lecteurs, — je me vois bien embarrassé au sujet de la question des sous. Le Gouvernement doit-il, oui ou non, retirer cette monnaie dans un délai qu'il fixera, ou bien le commerce se trouve-t-il désormais dans l'obligation gênante de refuser la monnaie de billon étrangère ? »

Après avoir fait connaître le mal, il nous appartenait de porter à la connaissance de nos lecteurs les remèdes proposés. Parmi ces remèdes, un seul mérite l'attention de l'Etat. C'est celui qui a été indiqué par M. Emond Théry, dans l'*Economiste Européen*, et dont nous avons parlé récemment, dans une dépêche de Paris.

Le moyen que préconise M. Théry consiste dans le retrait par le Gouvernement de toute la monnaie de billon étrangère existant actuellement en France. Le Ministre des finances en donnerait l'avis officiellement en fixant un délai de deux mois, par exemple, et, pendant cette période, les Caisses publiques retireraient de la circulation les sous étrangers qu'on leur présenterait. Passé ce délai, la monnaie en litige serait impitoyablement refusée par tout le monde et l'Administration de la douane la considèrerait comme une marchandise prohibée.

Il n'a été pris aucune mesure officielle, touchant cette solution qui demeure en suspens. Et cependant, dans toutes les villes du territoire français, le même malaise occasionné par le débordement du billon étranger donne lieu à des plaintes analogues à celles dont nous nous sommes fait l'écho fidèle. A Lyon, Bordeaux, Nantes, le Havre, l'industrie et surtout le commerce souffrent de l'état actuel des choses. Ces deux branches de la richesse nationale ne peuvent, comme le Trésor, refuser la monnaie étrangère. Certes, elles sont libres de le faire, mais un tel refus n'est pas une solution pratique et, entre deux maux, on choisit celui qui existe : on reçoit encore les sous étrangers.

Cela ne peut durer, surtout après l'avis du Ministère des finances qui rappelait récemment que les Caisses publiques ne doivent pas recevoir les monnaies de bronze étrangères, avis qui a ému particulièrement notre population, et nous avons tenu à demander à une personne autorisée de notre ville son avis sur la solution à adopter définitivement et sans retard.

« — Le danger, nous a répondu cette personne, a été certainement exagéré, mais il existe. A Toulouse, ce sont les monnaies espagnoles qui envahissent les caisses des comptoirs et les poches des particuliers. Dans la Savoie, c'est la monnaie de nickel helvétique, dont l'usage est devenu courant par la force des choses. Si vous allez dans le Nord, à Boulogne-sur-Mer, par exemple, vous verrez une abondance de *pence* anglais. Donc, la crise est générale. A Marseille, le numéraire étranger est fourni en majeure partie : 1° par l'Italie et la Grèce qui, grâce à leurs relations commerciales avec notre port, déversent chez nous le flot de de leur nombreuses émissions de cuivre : 2° par la République Argentine, dont les sous font l'objet d'une véritable contrebande que la douane a le devoir de réprimer; et 3° par l'Indo-Chine, où la monnaie, en quelque sorte nationale, a pour base la piastre mexicaine au lieu de l'écu français.

« Retourner la monnaie étrangère aux pays de provenance? Ce n'est pas une solution, car ces pays pourraient la refuser, puisque cette monnaie absolument fiduciaire n'a pas cours légal. La solution de M. Théry paraît la plus rationnelle et la plus facile à appliquer. Le Gouvernement opèrerait le drainage par le canal des caisses nationales, c'est-à-dire que celles-là même qui refusent actuellement les sous étrangers et causent une sorte de malaise dans le public, leur offriraient un refuge de centralisation. La douane prohiberait désormais l'entrée. Le Trésor, la Banque, les Postes et surtout les Chemins de fer absorberaient promptement le numéraire en cours.

« Il y a, du reste, des précédents en faveur de l'adoption du système par M. Théry. Sous l'Empire, après la révolution de 1848, le billon frappé pendant les règnes antérieurs — depuis Louis XV jusqu'à Louis-Philippe et Charles X — n'a-t-il pas été retiré pour faire place aux monnaies de cuivre portant l'effigie de Napoléon III ? Les collectionneurs sont à peu près seuls à posséder des spécimens du billon du premier Empire, par exemple. Un autre fait : Les *tornési* napolitains furent également retirés de la circulation et vendus comme vieux cuivre. La douane les marqua par un poinçon qui les entaillait sur le bord. C'est donc le retrait de la monnaie étrangère par l'Etat lui-même qui a aujourd'hui le plus de chances d'être pris en considération.

« Seulement, qu'on le sache bien, il n'a encore rien été fait *officiellement* à ce sujet et il ne faudrait pas prendre pour argent comptant — c'est le cas de le dire — ce qui n'est qu'une proposition émise par un économiste, proposition qui ne sera acceptée qu'après avoir été présentée aux Chambres. Il est à souhaiter, par conséquent, que M. Peytral, qui s'occupe activement de la question des sous étrangers, prenne résolument le taureau par les cornes, en demandant au pays l'application immédiate d'une mesure qui semble jusqu'ici la meilleure solution d'une embarrassante crise commerciale. »

Nous sommes de cet avis.

ALBERT ESPANET.

BANQUE PARISIENNE

Ainsi que nous l'annoncions dans le numéro de l'*Economiste Européen* du 17 septembre, l'assemblée ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la *Banque Parisienne* s'est tenue le 23 du même mois, et les résolutions suivantes ont été adoptées :

Réduction du capital social de 25 à 20 millions de francs. Rachat de 10.000 actions de la *Banque Parisienne*, en acceptant les offres, appuyées du dépôt ou du récépissé de dépôt des titres, qui seraient faites à un prix ne devant pas être supérieur à 450 fr. par action, coupon nº 41 attaché. Les offres des actionnaires présents à l'assemblée devaient être déposées au siège social le 25 septembre ; celles des actionnaires non présents pouvaient être remises jusqu'au 26 septembre.

Dans le cas où les offres présentées par les actionnaires n'atteindraient pas le chiffre de dix mille actions, les rachats pourraient être effectués sur le marché aux prix maxima de 450 fr. coupon nº 41 attaché, ou 430 fr. ex-coupon.

Or, suivant une note que nous avons tout lieu de supposer officieuse, puisqu'elle n'a pas été démentie, il s'est trouvé 60 actionnaires qui, aux jours précis, ont soumissionné pour la cession de leurs actions. Il résulte du dépouillement des soumissions, que les 10.000 actions nécessaires pour la réduction du capital ont été cédées à différents prix donnant une moyenne de 425 francs par action, coupon numéro 41 attaché.

Il semble que l'on se soit un peu hâté pour la soumission dont nous venons de parler. En fait, ne devait-on laisser, par exemple, aux actionnaires qui n'avaient pas assisté à l'assemblée générale extraordinaire, que trois jours de réflexion. Comment ont-ils même pu avoir connaissance, le 26 septembre avant midi, du vote émis le 23 dans l'après-midi ? Et pourquoi ce court laps de temps, alors que le Conseil avait la latitude d'acheter en Bourse, — dans le cas où les offres des actionnaires n'auraient pas atteint le chiffre de 10.000 actions, — pendant tout l'exercice en cours, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 1894 ? Enfin, pourquoi accepter des soumissions donnant une moyenne de 425 fr., alors que le cours en Bourse est 407 fr. 50 environ ! Tout cela n'est-il pas un peu sujet à critique ?

En tout cas, ce rachat de 10.000 actions, nécessite de la part de la *Banque Parisienne*, un débours de 4 millions 250.000 fr. Il sera certainement pourvu à ce débours par la réalisation ou du *Portefeuille-Effets à recevoir* et *Bons du Trésor*, ou de partie des *Rentes, actions et obligations* (voir le bilan publié dans l'étude du 17 septembre), pour en arriver à créer, à côté de la réserve statutaire, une réserve spéciale de 950.000 fr. C'est à se demander si la solution dont on avait parlé en premier lieu n'était pas préférable ; c'est-à-dire s'il ne valait pas mieux échanger 5 actions contre 4 actions nouvelles, et diminuer la valeur de l'*actif* de 5 millions.

Car, dans le Rapport du Conseil d'administration, il n'est toujours pas répondu à la question que nous avions posée dans l'Etude publiée par nous, comme il est dit plus haut, le 17 septembre, à savoir : pour quelle somme la *Banque Parisienne* s'est-elle intéressée dans la *Compagnie d'Eclairage électrique du secteur des Champs-Elysées* ? Que cette Compagnie soit sortie de la période d'installation pour entrer dans celle d'exploitation, nous en sommes satisfait ; que les premiers résultats acquis permettent de bien augurer de l'avenir, nous n'en disconvenons pas. Mais tout ceci n'est que phrases et nous tenons surtout aux chiffres. Des abonnements sont souscrits pour plus de 23.000 lampes, et de nombreuses installations sont en préparation, c'est ce qui nous est dit ; mais quels bénéfices en résultera-t-il ?

De même pour la *Société des Tuiles isolantes*. On est fondé à croire que les prévisions se réaliseront ; mais c'est tout. Reste l'affaire du *Palais de Biarritz*. Il a été vendu au 1er août 1892, mais nous ignorons dans quelles conditions. Y a-t-il eu profit ou perte ? Et pourquoi avoir transformé en actions de la Société formée pour exploiter ce Palais en hôtel, le produit de cette vente, d'autant plus qu'il n'est pas certain que l'exploitation pourra commencer dans la saison d'été de 1894.

Mais les actionnaires ont approuvé et les comptes qui leur étaient soumis, et les résolutions qui leur étaient proposées. Nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus longtemps plus sévères qu'eux. Toutefois, nous nous tenons sur une réserve qu'expliquent les observations formulées plus haut, en souhaitant néanmoins que la nouvelle combinaison donne satisfaction à tout le monde.

A. LECHENET.

Compagnie Française des Métaux

L'assemblée générale des actionnaires de la *Compagnie Française des Métaux* a eu lieu, ainsi que nous l'avions dit dans notre précédent numéro, le 27 septembre. Il va de soi que tous les comptes présentés ont été approuvés, et que le dividende de 37 fr. 50 proposé a été voté.

Nous n'avons, en fait, que peu de choses à ajouter à l'étude que nous avons publiée sur cette Compagnie il y a huit jours. Toutefois, nous devons nous appesantir sur ce point, à savoir : que le bénéfice accusé de 3 millions 605.065 fr. 11 s'applique aux dix-huit premiers mois écoulés depuis la constitution de la Société, ce qui implique un bénéfice annuel de 2.403.400 fr.

Or, le capital de la Société étant de 25 millions de francs, il s'ensuit que, toutes charges d'emprunt payées, ce bénéfice représente 9 60 0/0 du capital social.

Pour témoigner de la situation plus que favorable de la Société, il n'aurait tenu au Conseil qu'à se borner au prélèvement des réserves statutaires. Par suite, le dividende pour 1892-93 aurait pu atteindre facilement 67 francs 50. Mais, comme l'avait fait remarquer le rapport des commissaires, du susdit montant de 3.605.065 francs, 11.500.000 fr. ont été appliqués à l'amortissement des usines, du matériel et du fonds de commerce ; 25.000 fr. ont servi à amortir les frais de constitution ; et, enfin, 1.000.000 de fr. sont mis en provision spéciale pour la fluctuation des cours des métaux.

Cette provision était-elle nécessaire ? On est en droit d'espérer que non ; toutefois, on ne peut méconnaître que le Conseil de la Société a agi, en cette circonstance, avec une prudence dont on ne peut que le louer.

Nous nous réservons de publier, dans un prochain numéro, le rapport *in extenso* présenté aux actionnaires par le Conseil d'administration de la *Compagnie Française des Métaux*. Mentionnons toutefois, et d'une façon particulière, que ce même Conseil, en établissant le compte de *profits et pertes*, comme nous l'avons dit plus haut, a consenti un sacrifice dont on doit lui tenir compte.

En effet, selon l'article 43 des statuts, il a droit à une allocation de 15 0/0 sur les bénéfices dépassant l'attribution de 5 0/0 l'an aux actions.

Or, 37 fr. 50 pour 18 mois d'exercice représentent 25 francs par an, c'est-à-dire exactement 5 0/0 sur le capital versé. Dans ces conditions, il n'y a donc aucune allocation spéciale à attribuer au Conseil, et cette

renonciation de la part des intéressés, en présence d'un bilan favorable et des espérances à concevoir est à signaler.

En tout cas, l'exposé franc de la situation de la *Compagnie française des Métaux* a été apprécié, puisque les actions de 481 25 ont passé, un moment, à 490 fr. A ce cours, ces titres représentent encore un rendement net de 4 60 0/0. Pour une Société dont on peut suivre la marche pour ainsi dire au jour le jour, c'est un placement non seulement rémunérateur, mais encore des plus sûrs, d'autant plus que, et nous le répétons ici, la valeur intrinsèque du titre est 534 fr. 60

Terminons, en mentionnant, qu'à l'assemblée générale dont nous parlons, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité :

1° Adoption du rapport du Conseil d'administration.

2° Adoption du rapport des commissaires.

3° Approbation des comptes et fixation du dividende à 37 francs 50 qui, sous déduction des 15 fr. payés en janvier dernier, sera mis en distribution dès le 2 octobre courant.

4° Nomination de MM. Lair, Mathieu Bodet et Saint-Léger, comme membres du Conseil, et ratification du choix de M. Roubaud nommé en cette qualité par le Conseil d'administration.

5° Nomination en qualité de commissaires des comptes pour l'exercice 1893-94 de MM. Baulant, Georges Chaulin et comte Petiton.

J. M.

LES SUCCESSIONS ET LES DONATIONS

Le tableau suivant montre comment ont varié, depuis 1868, les valeurs sur lesquelles ont été annuellement assis les droits qui frappent les mutations par décès (successions) et les transmissions entre vifs (donations) :

Successions et donations annuellement taxées

Années	Successions	Donations	Total
—	—	—	—
	En millions de francs		
1868	3.455.0	923.3	4.378.3
1869	3.636.8	930.2	4.567.0
1870	3.372.3	682.2	4.054.5
1871	5.011.0	718.3	5.729.3
1872	3.951.2	1.127.7	5.078.9
1873	3.711.7	1.032.7	4.744.4
1874	3.931.5	995.6	4.927.1
1875	4.253.6	1.067.1	5.320.7
1876	4.701.8	1.068.1	5.769.9
1877	4.438.2	1.027.7	5.465.9
1878	4.748.5	1.054.0	5.802.5
1879	5.003.8	1.103.0	6.106.8
1880	5.265.6	1.117.3	6.382.9
1881	4.914.2	1.088.6	6.002.8
1882	5.026.7	1.046.4	6.073.1
1883	5.244.0	1.601.9	6.305.9
1884	5.078.4	1.022.6	6.101.0
1885	5.406.9	1.021.5	6.428.4
1886	5.369.2	1.018.4	6.387.6
1887	5.409.0	998.1	6.407.1
1888	5.372.1	958.4	6.330.5
1889	5.058.8	941.9	6.000.7
1890	5.811.2	937.2	6.748.4
1891	5.791.8	1.008.4	6.800.2
1892	6.404.9	1.012.1	7.417.0

LA CAMPAGNE SUCRIÈRE DE 1892-93

EN FRANCE

La Direction générale des Contributions indirectes a publié récemment, à l'*Officiel*, les divers tableaux présentant, pour la compagne 1892-93, les quantités de betteraves mises en œuvre, leur rendement en sucre, sirop et mélasses, et, enfin, le relevé général des comptes tenus dans les fabriques de glucoses.

Les quantités totales de sucre extraites des turbines se chiffrent, pour l'ensemble des fabriques, par 528 millions 501.485 kilogrammes, ayant donné 493 millions 981.044 kilogrammes de sucre raffiné. Les rendements ont été les suivants :

	1er jet	2e jet	Autres jets
	—	—	—
En sucre brut, par hectolitre de masse cuite...........	76,17	46,09	24,55
En sucre raffiné, par 100 kilogrammes de bettteraves mises en œuvre..........	6,70	1,72	0,61

Et voici, par ordre d'importance du poids des betteraves mises en œuvre, les principaux départements producteurs : Aisne, Nord, Somme, Pas-de-Calais, Oise, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Ardennes.

En comparant les divers facteurs des tableaux que nous avons sous les yeux à ceux de la campagne antérieure, on constate de notables diminutions : au lieu de 5.625.698 *tonnes* de betteraves mises en œuvre en 1892, nous n'en trouvons que 5.467.892 pour 1893, soit une réduction de 157.805 tonnes. D'autre part, les rendements accusent les moins-values ci-après :

	1er jet	2e jet	Autres jets
	—	—	—
En sucre brut, par hectolitre de masse cuite..........	0,76	3,43	2,94
En sucre raffiné, par 100 kilogrammes de betteraves mises en œuvre..........	0,47	0,19	0,09

Enfin, la diminution du sucre extrait des turbines est de 60.238.893 kilos, soit de 56.203.307 kilos de sucre raffiné.

Pour terminer ce rapide exposé, voici le Relevé comparatif des comptes tenus dans les fabriques de *glucoses* pendant la dernière période décennale :

Campagnes	Nombre de fabriques	Importance de la production	Sorties des fabriques pour l'exportation
		Kilogr.	Kilogr.
1882-83	24	31.717.983	1.958.681
1883-84	27	33.117.247	3.010.359
1884-85	25	29.921.214	1.762.556
1885-86	27	33.944.281	2.880.013
1886-87	25	33.183.986	1.722.208
1887-88	23	34.124.079	2.220.984
1888-89	24	33.439.989	2.166.240
1889 90	22	39.816.476	2.119.316
1890-91	23	41.494.243	2.774.901
1891-92	21	38.223.645	2.718.189
1892-93	20	38.641.347	1.665.622

C.-R. W.

Comité de Défense des Chemins Portugais

Nous lisons dans la *Revue Hebdomadaire* E.-M. Cottet :

Les Portugais continuent à traiter leurs créanciers de la manière la plus audacieuse et la plus méprisante. Ils en jouent comme on jouerait d'une souris. Une dépêche reçue de M. Carrilho disait d'une manière formelle que le Gouvernement étudiait soigneusement les contrats intervenus et qu'il paraissait disposé à publier *avant la fin du mois* le décret relatif à la réorganisation de la Compagnie, et elle se terminait par une invitation à envoyer à Lisbonne un délégué. Il n'y avait donc pas de temps à perdre, et M. Lechat, du Comité de Paris, se mit en route.

Il semblait — sans qu'il y eût rien d'officiel — qu'une question faisait hésiter le Gouvernement dans la publication du décret ; c'était les 30.000 actions qui, pour un abandon de 300.000 obligations, fournissaient une bien faible compensation aux obligataires. La *Revue Economique*, organe du Comité de Paris, tout en combattant cette prétention non formulée, s'applaudissait de ce que les efforts des Comités, tant à Paris qu'à Lisbonne, « avaient abouti à un résultat, celui de sortir des généralités et des formules vagues, et qu'au lieu d'atter-

moiements aussi peu définis que motivés, l'on se trouvait au moins en face d'un argument positif, sinon solide. » Eh bien, une fois le délégué des Comités arrivé à Lisbonne, on se trouvait en face des mêmes réponses vagues et dilatoires. On ne nous demandait rien, on ne nous donnait rien. Les Ministres étaient en vacances et se préoccupaient peu des pauvres obligataires dépouillés par une réunion de voleurs.

Nous venons de prononcer un bien gros mot ; mais, certes, il est en situation dans cette affaire scandaleuse des Chemins Portugais, il s'applique à la partie de l'ancien Conseil d'administration qui a fait tourner une situation prospère en un desastre inouï, entraînant dans la chute de la Compagnie Royale deux autres Compagnies Espagnoles. Le Ministre de la Justice portugaise avait commencé à poursuivre les coupables ; mais, depuis, on n'a plus entendu parler de cette action vengeresse, et même, si nous en croyons certaines informations, c'est l'ancien parti de la corruption qui, essayant de revenir au pouvoir, dans l'administration de la Compagnie Royale, multiplie les obstacles pour s'opposer à la solution convenue.

Si le Ministère portugais a le souci de son honneur, qu'il mette fin à toutes ces intrigues. On a promis au délégué des Comités d'en finir **vers le 20 octobre**, ce sont là des reports indéfinis, et des promesses auxquelles nous ne pouvons plus accorder de crédit.

Les Comités de Défense ont le droit de se rendre cette justice qu'ils ont été, dans leurs revendications, plus que courtois, ils ont usé de ménagements excessifs et ont évité soigneusement tout ce qui pouvait froisser l'amour-propre de leur débiteur. On aurait même pu croire que les rôles étaient intervertis, que c'étaient les Français qui étaient les débiteurs et les Portugais, les créanciers ; mais tout doit avoir une fin.

Nous avons des devoirs à remplir vis-à-vis de nos commettants. Comme l'a fort bien dit la *Revue Economique :* « La patience des intéressés nous semble avoir été mise à contribution au delà du point où elle changerait de nom, et si une solution n'intervient pas à bref délai, il ne nous restera plus qu'à convoquer les obligataires. »

De toutes parts, on nous pose cette question : « Le Gouvernement français, protecteur des intérêts légitimes de ses nationaux, ne peut-il rien pour nous ? Nous comprendrions que si nous en étions encore à discuter avec les Portugais les bases d'un arrangement, le Gouvernement français nous répondît : « Je ne peux pas intervenir dans des discussions aussi compliquées et aussi délicates » ; mais l'on est d'accord depuis le *31 décembre passé,* on n'attend plus que la ratification du Gouvernement portugais. Le retard indéfini de ratification est un déni de justice qui est un affront à la nation française. »

Nous déclarons aux nombreux porteurs des obligations **Portugaises, Cacérès et Ouest de l'Espagne** que notre Ministre des Affaires étrangères n'est pas resté indifférent en face de la triste situation faite à l'épargne française, dans ces douloureuses circonstances ; mais nous espérons qu'il fera davantage. Et peut-être conviendrait-il d'organiser un vaste pétitionnement pour venir en aide à l'action diplomatique et lui donner plus d'autorité.

Les Comités ne failliront pas à leur devoir ; ils ne jettent pas le manche après la cognée, comme on pourrait être tenté de le croire, et leur espérance en une solution équitable, quoique constamment ajournée, subsiste de même que leur ténacité. Seulement il leur semble qu'ils doivent changer de plan et que la douceur et les ménagements ne sont plus de mise.

Obligations des Chemins de fer Cacérès

Le nombre total des adhésions réunies ne donne pas le **quorum** exigé pour l'adoption du **Convenio** au premier tour, soit les 3/5. Une nouvelle convocation sera faite très prochainement par le juge ; mais dès à présent on peut assurer que le **Convenio** sera valable au second tour qui ne demande que les 2/5 des titres. La seconde consultation néanmoins devra rester ouverte pendant deux mois à partir de l'avis du juge.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

III

L'Agriculture et l'Elevage du Bétail

Profitant de l'expérience acquise par leurs voisins d'Algérie et par la Compagnie Bône-Guelma qui, dès 1881, avait planté plusieurs hectares à l'Oued Zergua, le long de la ligne du chemin de fer, les colons tunisiens se lancèrent résolument dans la viticulture. A la fin de 1892 on comptait plus de 4.300 hectares de vignobles en exploitation appartenant à une vingtaine de propriétaires, dont le plus important est M. Potin, à Bordj-Cedria. Le rendement a répondu à l'attente, mais la qualité des produits a laissé souvent à désirer.

Est-ce la faute du sol ou n'est-ce pas plutôt celle des viticulteurs qui, par ignorance technique, ne soignent pas suffisamment leur fabrication ? Aussi bien les conditions thermométriques ne sont plus les mêmes qu'en France et la richesse saccharine des raisins provoque, en Tunisie, des fermentations successives, susceptibles d'entraîner la dégénérescence du vin lorsqu'elles se passent mal.

Ces inconvénients disparaîtront peu à peu, quand on aura découvert les causes véritables des déceptions qui se sont produites.

Pendant la campagne de 1892, la vigne, éprouvée par le sirocco, a moins donné qu'en 1891 : la vendange totale s'est élevée à 94.859 hectolitres, en diminution de 10.169 hectolitres sur l'année antérieure, et pourtant 575 hectares entrés en rapport étaient venus se joindre aux 3.745 hectares produisant déjà au cours de l'année antérieure.

***

Dans un remarquable rapport adressé au Résident général, M. Paul Bourde, directeur de l'Agriculture et des Contrôles civils de la Régence, a attiré l'attention sur les cultures fruitières en général, et tout spécialement sur celle de l'*olivier.*

« Ce travail, a dit M. Maximien Deloche, en en communiquant les grandes lignes à l'Académie, contient une étude du plus haut intérêt pour l'archéologie et pour l'histoire, car le centre de la Tunisie présentait un problème qui avait en vain exercé la sagacité des savants. »

J'ajouterai que l'intérêt n'est pas moindre dans le domaine agricole.

Mais examinons, tout d'abord, le côté historique qui a séduit M. Maximin Deloche :

« Si de Kairouan on se dirige soit vers Tébessa, soit vers Gafsa, soit vers Gabès, soit vers Sfax, le sol des plaines qu'on traverse est partout le même : c'est un sable rougeâtre, sec, d'apparence stérile, et sur lequel ne pousse, par touffes clairsemées, qu'une végétation rare et chétive. On est là au cœur de l'ancienne Byzacène, province qui a eu jadis une grande réputation de fertilité.

Avant que la conquête arabe eût déboisé et dépeuplé toute cette région, les voyageurs, au dire des historiens arabes, pouvaient aller de Tébessa à Gafsa toujours à l'ombre des forêts et des jardins.

Au milieu de ces solitudes se dressent aujourd'hui les ruines des villes de l'importance desquelles on peut se rendre compte avec assez d'exactitude par leurs monuments encore en partie debout et par leur assiette encore visible. Thysdrus, dont l'amphithéâtre, le cirque et le grand temple étaient colossaux, a dû avoir plus de 100.000 habitants ; Suffetula a dû en avoir 20 à 25.000 ; Cillium, 12 à 15.000, et Thelepte, la plus grande ville de l'intérieur de la Tunisie ancienne après Thysdrus, 50 à 60.000. Outre ces grands centres, de gros bourgs comme Bararus, Masclianæ, Cilma, Nara, Menegere, Menegesem, Alonianum, pour ne parler que de l'intérieur, comptaient eux mêmes plusieurs milliers d'habitants. Entre ces villes et ces bourgs, un grand nombre de villages et de fermes isolées, dont on rencontre les restes à chaque pas pour ainsi dire, couvraient la campagne.

Comment un pays aujourd'hui aussi aride a-t-il pu nourrir autrefois une population aussi dense ? Quelles sont les causes qui en ont fait une solitude ?

Trompés par la réputation que les anciens ont faite à la Tunisie comme productrice de céréales, et ne retrouvant pas les conditions agricoles nécessaires à cette culture, les savants qui ont exploré cette région ont cru que le climat et le sol en avaient été profondément modifiés depuis l'antiquité. M. Bourde démontre qu'il n'en est rien. Le secret de l'ancienne prospérité du centre de

(1) Voir l'*Economiste Européen,* n° 85 à 87 et 89.

la Tunisie tient tout entier dans ce point, que les Romains y avaient introduit les seules cultures auxquelles il soit propre, à savoir les cultures fruitières. Les Arabes nomades, en l'envahissant, ont détruit ces cultures, et il est redevenu désert. Les preuves tirées de l'observation des lieux et des historiens, surtout des historiens arabes que M. Bourde a accumulées, ne laissent aucun doute à cet égard.

Ces constatations sont extrêmement encourageantes pour l'avenir du centre de la Tunisie. Ce que la colonisation romaine avait fait, rien n'empêche, en effet, la colonisation française de le refaire. La reconstitution de la forêt d'arbres fruitiers qui a couvert le centre de la Tunisie pendant les dix premiers siècles de notre ère est déjà recommencée. Le Gouvernement tunisien, qui possède de vastes territoires dans la région, les met à la disposition des planteurs à raison de 10 francs l'hectare. Les indigènes de Sfax en ont déjà planté 54.000 hectares environ. Les colons français s'y mettent à leur tour. Ils ont, depuis dix-huit mois, entrepris la plantation de 25.000 hectares. L'olivier ne commençant à rapporter que vers dix ans et n'entrant en plein rapport qu'à vingt, c'est un placement à très long terme ; mais l'exemple des Sfaxiens est d'accord avec les enseignements de l'archéologie pour montrer qu'aujourd'hui, comme dans l'antiquité, l'agriculture africaine n'offre point de rendement plus sûr et plus rémunérateur. »

(A suivre) C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	21 sept.	28 sept.
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
21 sept. / 28 sept.		
Or .... 1.681.357.009 / 1.681.397.006	2.955.746.605	2.956.507.099
Argent... 1.271.389.596 / 1.272.110.092		
2.955.746.605 / 2.956.507.099		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	149.983	51.812
Portefeuille Paris { Effets Paris........	179.251.867	216.933.362
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	302.745.161	334.750.850
Avances sur lingots à Paris............	293.000	170.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.301.300	7.340.300
Avances sur titres à Paris..............	119.118.183	119.752.846
Avances sur titres dans les succursales	165.801.542	165.448.932
Avances à l'Etat.........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve......................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles........................	99.626.728	99.626.728
Rentes immobilisées.......................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.310.548	9.342.161
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	2.969.683	3.433.243
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.441	8.407.411
Divers......................................	91.569.658	92.822.803
Total............	1.202.638.755	1.271.868.367
PASSIF		
Capital de la Banque.......................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale..........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.392.750.500	3.400.118.920
Arrérages de valeurs déposées.........	11.157.770	13.788.812
Billets à ordre et récépissés............	11.360.827	11.490.136
Compte courant du Trésor, créditeur...	110.121.760	150.601.671
Comptes courants de Paris.............	318.059.081	333.678.665
Comptes courants dans les succursales.	51.991.667	60.981.842
Dividendes à payer........................	2.686.856	2.611.825
Escompte et intérêts divers.............	1.358.955	4.545.364
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers......................................	37.611.322	37.817.088
Total............	1.202.638.755	1.271.868.367

Comparaison avec les années précédentes

	3 oct. 1889	2 oct. 1890	1er oct. 1891	29 sept. 1892	28 sept. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.982.4	2.021.9	3.025.9	3.136.3	3.400.4
Encaisse............	2.581.2	2.569.7	2.577.9	2.969.2	2.956.5
Portefeuille........	637.7	659.0	659.4	506.3	551.6
Avances aux partic.	282.3	250.6	308.9	307.1	293.0
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	285.7	190.9	312.9	350.5	150.6
— part...	426.0	351.0	352.4	410.4	394.6
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	2 0/00	6 ½ 0/00	1 0/00	3 ½ 0/00
Bénéfices nets......	1.513.0	1.951.6	2.321.0	670.2	1.112.1

Banque Parisienne. — L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Banque Parisienne a eu lieu le 23 de ce mois.

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été votées à l'unanimité.

En conséquence, pour effectuer la réduction du capital de 25 millions à 20 millions de fr., le Conseil d'administration a été autorisé à recueillir les offres des actionnaires qui désireraient se dessaisir de leurs titres en fixant comme maximum le prix de 450 fr. par action, coupon du dernier exercice attaché.

Le délai pour faire parvenir les offres expirait le 25 septembre à midi, pour les actionnaires présents à l'assemblée et le 26 septembre à midi pour ceux qui n'y assistaient pas.

Au cas où les offres n'atteindraient pas le chiffre de dix mille actions, autorisation a été donnée au Conseil d'acheter sur le marché jusqu'au 30 juin 1894 le complément nécessaire au prix maximum de 450 fr. par action coupon attaché ou 430 fr. coupon détaché.

L'assemblée générale ordinaire a ensuite approuvé les comptes de l'exercice 1892-1893 se soldant par un bénéfice de 1.287.766 fr. 09 et elle a fixé le dividende de cet exercice à 20 fr. par action, payable à partir du 30 septembre courant.

Elle a de plus décidé le report à nouveau d'un solde de 233.534 fr. 75.

Elle a aussi renommé MM. Arnal et Poirier commissaires pour l'exercice 1893-1894.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans ses deux dernières séances hebdomadaires des 20 et 27 septembre, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 8.184.316 fr. de nouveaux prêts, dont 7 millions 42.200 fr. en prêts fonciers et 1.142.116 fr. en prêts communaux.

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Recettes brutes pendant le mois de juillet 1893, du réseau exploité par la Compagnie (1.305 kilomètres) : 308.700 fr.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 10 au 16 septembre (37e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat..................	2.706	934	888	26.830	26 390	+	439
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.785	7.859	247.374	243.006	+	4.367
— Rhône au Mont-Cenis	133	101	101	3.202	3.178	+	23
— Chemins Algériens..	513	152	222	5.610	6.367	—	656
Nord..................	3.649	3.820	3.634	130.679	129.527	+	1.152
Ouest..................	5.185	3.230	3.220	101.729	103.533	+	1.196
Orléans................	6.581	3.960	3.933	120.995	119.851	+	1.143
Est....................	4.727	3.244	3.147	103.986	100.222	+	3.764
Midi..................	3.094	2.033	2.026	65.858	62.432	+	3.426
Est-Algérien..........	897	118	198	1.207	1.524	—	317
Bône-Guelma voie larg.	534	101	111	2.407	2.810	—	403
— voie étroite	128	7	6	261	225	+	39
Ouest-Algérien.......	296	42	52	1.856	1.895	—	38
Arzew à Kralfallah..	214	23	45	950	1.011	—	60
Médoc................	101	27	28	791	770	+	20

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 29 septembre 1893.

Le Prince Bismarck. — Le Parlement allemand. — Les Nouveaux impôts. — Les Relations commerciales avec la Russie et avec l'Espagne. — L'Enquête sur la Bourse.

Le Gouvernement a fait publier cette semaine les télégrammes échangés entre l'Empereur et le prince Bismark et dont je vous ai entretenus la semaine dernière; on ne comprend pas pourquoi on a hésité à livrer ces documents à la publicité; ils confirment l'opinion que je formulais dans ma dernière lettre qu'il ne saurait être question d'un retour de l'ancien chancelier aux affaires.

Le Parlement allemand se réunira vers le 20 novembre; on lui soumettra les projets de nouveaux impôts, dont la teneur ne sera pas connue avant cette époque; cependant, un certain nombre de renseignements ont transpiré sur les conférences des Ministres des finances et des hauts fonctionnaires à Francfort et à Berlin. Les représentants des Etats confédérés sont arrivés à se mettre d'accord sur les trois nouvelles taxes qui doivent être introduites : Impôt de fabrication sur le tabac; impôt sur le vin; impôt de Bourse.

L'impôt sur le tabac, assis sur la valeur des produits fabriqués, sera perçu sur les factures délivrées par les fabricants aux détaillants; le paiement de l'impôt sera constaté par des bandes apposées sur les produits, et vendues par le fisc aux fabricants; ces bandes auront des valeurs de 5 marks, 10 m., 15 m., etc. Les informations sont contradictoires au sujet du taux de l'impôt; d'après la *Deutsche Tabak Zeitung*, il serait de 50 0/0 de la valeur pour toutes les sortes, ce qui est déjà énorme; d'après d'autres sources, il serait de 40 0/0 pour les cigares, de 100 0/0 pour les cigarettes et de 120 0/0 pour les tabacs à fumer, à priser et à chiquer.

Comme compensation, à ces taxes énormes, on abolirait l'impôt de production sur le tabac existant actuellement et on réduirait à 45 m. le droit d'importation.

La *Deutsche Tabak Zeitung* a calculé l'effet de ce projet sur les prix de détail, en supposant que la taxe de fabrication soit de 50 0/0; pour mille cigares du type actuel de 3 pf., l'augmentation de prix serait de 11 0/0; mais pour les acheteurs au petit détail, d'un cigare par exemple, le prix du même type s'élèvera à 4 pf., c'est-à-dire que l'augmentation sera de 33 0/0.

Pour les cigares chers, l'augmentation de prix sera proportionnellement bien plus considérable.

En supposant que la consommation ne soit pas réduite par l'impôt, le produit de cette nouvelle taxe serait de 142 millions de marks; mais le Gouvernement n'espère en tirer que 100 millions de marks.

On a peu d'informations sur l'impôt sur le vin ; il serait perçu sur les livraisons faites par les producteurs aux commerçants et atteindrait 50 marks par hectolitre ; on espère en tirer 10 millions de marks.

Quant à l'impôt de Bourse, on ne sait rien, mais il est probable qu'on ne s'écartera pas de l'ancien projet de M. de Maltzahn, qui avait été bien accueilli par le Parlement; il consiste, comme vous savez, à doubler l'impôt actuel sur les opérations de Bourse.

On garde un silence absolu sur les négociations commerciales avec la Russie, qui s'ouvriront ici le 1er octobre. Les délégués de l'Allemagne sont MM. de Thielmann, ministre de Prusse à Hambourg, le baron de Lamezan, consul général à Anvers et Pritsch, consul à Trieste. Ils seront assistés d'une Commission de neuf membres qui a été nommée par une Conférence composée d'une centaine du représentants de l'Agriculture, du Commerce, de l'Industrie et de l'Administration.

Les journaux espagnols nous apportent des détails sur le traité de commerce conclu avec l'Espagne, que le Gouvernement allemand ne publiera qu'au moment de le soumettre au Parlement.

Le nouveau tarif ne satisfait pas absolument les intéressés, car pour un grand nombre d'articles les droits restent encore supérieurs de 50 0/0 à ceux qui étaient encore en vigueur avant la guerre douanière. Par contre, 174 articles allemands jouiront en Espagne du traitement de la nation la plus favorisée.

Les représentants de l'Allemagne ont certainement obtenu de l'Espagne tout ce qu'on pouvait espérer. Le traité sera soumis avant la fin de l'année au Parlement allemand et aux Cortès, et sera très probablement adopté de part et d'autre. D'ici là, le Gouvernement allemand a décidé d'appliquer son tarif conventionnel aux provenances espagnoles, à l'exception cependant des vins en fûts.

La Commission d'enquête sur la Bourse a terminé ses études et s'est réunie en vue de la rédaction de son rapport.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	23 sept.	Dif. 15 sept.	23 sept.	Dif. 15 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	792.384	— 3.562	945.176	— 10.958
Billets du Trésor.............	25.622	— 749	25.383	— 701
Billets d'autres banques	11.440	+ 1.787	7.692	— 1.316
Lettres de change............	596.468	+ 12.419	518.280	+ 13.068
Prêts sur titres..............	81.111	— 4.880	88.726	+ 501
Valeurs......................	3.226	+ 84	2.612	+ 36
Autres propriétés............	42.175	+ 7.761	36.538	+ 1.963
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	943.503	+ 15.680	963.726	+ 16.720
Autres engagements à vue...	447.769	— 3.550	497.129	— 13.564
Autres engagements	753	+ 61	6.811	+ 1

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
31 août....	918,8	983,2	803,7
7 sept....	923,6	980,0	798,0
15 — ...	931,6	979,3	795,9
23 — ...	949,0	982,5	792,4
30 — ...	940,1	968,9	.....

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 août....	647,7	629.1	691,2
7 sept....	601.8	603.6	665.9
15 — ...	573,5	602,1	670,0
23 — ...	568.3	593.1	677.6
30 — ...	589,8	607,3	...,.

Circulation	1891	1892	1893
31 août....	959,4	980,6	950.1
7 sept....	932,7	957,7	938,6
15 — ...	918,7	943,4	927,8
23 — ...	914,9	943,7	913,5
30 — ...	951,4	973,7	...,.

Réserve de billets	1891	1892	1893
31 août....	283.1	328.6	181,2
7 sept....	314,2	349.8	181,9
15 — ...	338,4	365,1	196,3
23 — ...	259,1	366,5	178,1
30 — ...	313,4	324,3	...,.

A la dernière séance du Conseil d'administration de la Banque impériale, le président a annoncé que la situation de la Banque permet de prévoir qu'on ne sera pas obligé d'avoir recours à une nouvelle élévation du taux de l'escompte dans un avenir prochain.

Le Commerce Extérieur. — Le Commerce extérieur de l'Allemagne pour le mois d'août et les huit premiers mois de 1893 est représenté en quintaux par les chiffres suivants :

	Août 1893	Diff. sur août 1892	8 premiers mois de 1893	Différence sur 1892
	—	—	—	—
Importations.	31.208.825	+ 559.939	192.999.597	+ 1.221.453
Exportations.	18.658.561	+ 363.871	135.289.329	+ 8.589.832

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Alle-

magne en juillet 1893, comparées à celles de juillet 1892, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 30 juillet 1893	Différ. sur 1892
Douanes	139.201.477	— 27.533.571
Impôt sur le tabac	3.825.576	+ 164.152
— sur les betteraves	— 1.688.328	+ 51.333.757
— de consommation sur le sucre	26.833.032	+ 4.555.057
— sur le sel	15.958.384	+ 637.906
— de distillation	957.230	— 1.903.324
— de consommation sur l'alcool	47.814.832	+ 4.701.220
— sur la brasserie	11.750.602	+ 683.855
— sur la bière	1.468.797	+ 74.897
Total	246.139.782	+ 32.773.949
Timbre des cartes à jouer	404.559	+ 9.581
— des lettres de change	3.386.119	+ 131.140
— des valeurs	1.296.236	+ 17.064
— des transactions	3.529.501	— 304.293
— des loteries privées	958.806	+ 60.542
— des loteries d'Etat	2.418.630	— 161.262
Postes et Télégraphes	102.053.844	+ 4.847.705
Chemins de fer impériaux	25.919.000	+ 945.000

Les Récoltes en Prusse. — D'après le rapport officiel sur les emblavures et les récoltes en Prusse, une grande disette de fourrages causée par la persistance de la sécheresse est à craindre dans les provinces de Brandebourg, de Posen, Silésie et Saxe. Les pommes de terre ont très bien réussi sur beaucoup de points, et les terres se trouvent généralement dans de bonnes conditions pour les emblavures d'hiver. En ce qui concerne le seigle, le rendement serait le 113.2 0/0 d'une récolte moyenne.

On évalue le rendement du seigle, par hectare, à 1.438 kilog. pour le seigle d'hiver, et à 872 kilog. pour le seigle d'été.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	25 aout	1er sept.	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	84 62	85 50	85 20	85 12	85 12	85 25
Orient 3 0/0	65 75	66 70	66 70	66 75	66 50	66 50
Consolidés Russes	99 12	100 »	99 80	99 62	99 37	98 87
Hongrois	93 37	94 20	94 20	94 50	93 75	93 50
— Couronne	» »	» »	» »	» »	89 37	88 80
Italien 5 %	84 »	84 20	84 40	83 12	83 37	83 25
Chemins de fer						
Autrichiens	119 25	121 10	122 30	122 25	122 75	123 »
Lombards	41 50	42 90	42 75	41 25	42 50	42 25
Gothard	144 25	146 87	148 »	147 50	145 50	145 12
Nord-Est Suisse	101 50	103 »	105 60	106 25	105 62	105 25
Marienbourg	67 87	69 25	68 75	69 50	69 12	70 37
Ouest Prussien	66 62	69 12	68 87	68 75	68 37	68 37
Vars.-Vienne	204 »	206 87	205 62	207 87	207 40	208 12
Banques						
Crédit	197 25	199 62	201 75	202 37	200 75	201 10
Disconto	170 75	170 60	172 62	173 62	172 87	173 12
Darmstadt-Bank	127 50	129 »	130 62	131 90	129 75	130 50
Berl-Handels	128 25	129 75	132 25	133 75	132 75	132 75
Dresde-Bank	134 ..	136 12	138 12	138 62	138 50	138 50
National-Bank	102 25	103 87	107 40	106 62	105 25	105 50
Mines et diverses						
Laura	97 75	100 37	101 75	101 12	103 75	104 25
Dortmund	55 62	57 »	57 25	57 40	56 75	56 50
Bochumer	119 62	120 »	121 62	123 12	121 40	120 »
Gelsenkirch	133 50	135 12	136 62	138 62	139 50	140 87
Hibernia	108 25	109 62	109 62	112 50	114 40	111 25
Harpener	129 37	128 75	130 37	135 12	135 50	133 62
Packets de Hambourg	91 12	92 07	95 50	96 75	92 »	94 »
Nordd Lloyd	110 50	111 25	115 40	115 50	115 75	116 »
Lots Turcs	78 50	83 75	83 50	87 50	81 »	85 10
Changes						
Paris 8 jours	80 60	80 75	80 75	80 60	80 55	80 60
Londres —	20 43	20 42	20 10	20 40	20 32	20 33
Vienne —	161 50	161 10	162 50	162 20	160 90	161 »
Pétersbourg 3 semaines	206 45	208 »	208 75	211 50	210 25	211 »
Roubles comptant	210 25	211 70	211 85	212 75	211 75	212 10
— fin courant	210 25	212 20	212 20	212 50	212 »	213 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 30 septembre 1893.

Le marché monétaire est toujours très resserré ; la liquidation se fait assez difficilement, le taux de l'argent pour reports atteignant 6 et 6 1/2 0/0.

Il y a peu d'affaires ; le marché, après avoir été ferme, beaucoup de positions à la baisse ayant dû se racheter en vue de la liquidation, s'est affaibli par suite de fortes ventes sur l'Italien. On s'occupe beaucoup des conférences douanières avec les délégués russes qui vont arriver à Berlin, et on se montre facilement inquiet au sujet du résultat des négociations. Les bruits variés que l'on a mis en circulation à ce sujet n'ont d'ailleurs exercé qu'une influence passagère, et les fonds russes restent très fermes en clôture ; ils avaient fléchi un instant sur la nouvelle, démentie depuis, de la retraite de M. Stamboulof. L'Italien a débuté par une reprise, due aux rachats du découvert, mais il s'est affaibli de nouveau en clôture.

Les valeurs de Banque sont faibles par rapport aux cours de la semaine dernière, mais la publication de résultats favorables des recettes des chemins de fer d'Etat allemands a amélioré le marché des Chemins de fer.

Les valeurs industrielles sont en général bien tenues.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 29 septembre 1893.

Un Discours-programme de M. Gladstone à ses Electeurs. — La Grève des Mineurs. — Le Projet de Sir George Elliott. — Les Finances de l'Etat de Victoria. — La Baisse des valeurs en Angleterre.

Nous avons à enregistrer, cette semaine, un important discours prononcé par M. Gladstone, dans le Albert-Hall, à Edimbourg, à ses électeurs du Midlothian ; c'est l'exposé complet des idées que nous lui connaissons. Toutefois, en ce qui concerne la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la question sera ajournée à l'arrière-plan, la session parlementaire d'automne devant être absorbée par la discussion de divers projets tels que : les conseils électifs dans les communes rurales et la responsabilité dans les accidents du travail.

Quant au *home rule* irlandais, le premier Ministre déclare qu'il soulèvera de nouveau la question avant la fin de la prochaine session, avec la perspective d'aboutir, cette fois, la Chambre des Lords n'étant jamais sortie victorieuse de ses conflits avec la Chambre des Communes.

M. Gladstone, vous le voyez, ne désarme pas.

La grève des mineurs dure toujours ; dans beaucoup de régions on penche pour une reprise du travail aux anciennes conditions, mais, les mineurs — qui ont pu contracter des emprunts — ne paraissent pas être disposés à accepter des réductions de salaires. Aujourd'hui même, les Comités de la Fédération des Mineurs se réunissent à Chesterfield pour délibérer, sous la présidence du député Benjamin Pickard, avec les représentants des patrons ; il est douteux qu'on arrive à une entente, car ces derniers maintiennent la nécessité absolue d'une diminution de la main-d'œuvre. Entre temps, la misère grandit et le prix du charbon continue à hausser !

Je vous ai parlé, dans ma dernière lettre, d'un projet de Syndicat général des houillères du Royaume-Uni, lancé par le *Times*, la semaine passée, en vous en donnant les grandes lignes. Ce projet, imaginé par sir George Elliott, repose sur la base suivante : Le bénéfice annuel des exploitations ressortant actuellement à une moyenne de 11.375.000 livres sterling, si on fait abstraction du cinquième du capital investi pour les mines qui possèdent des Etablissements métallurgiques, il resterait une somme d'environ 110 millions de livres sterling qu'on pourrait capitaliser.

Mais l'*Economist* observe que les chiffres de sir

George Elliott sont inexacts : d'après les états du fisc, les mines réunies ont accusé, pendant la dernière période décennale, à peine 7.800.000 liv. st., dont il ne resterait que 6.240.000 liv. st. après déduction du cinquième. S'il fallait, dès lors, constituer le tiers du capital total de 110 millions de liv. st. avec des *Debentures* à 5 0/0 et appliquer les idées de sir Georges Elliott (1/3 en debentures 5 0/0 et 2/3 en actions, devant toucher 10 0/0, les sommes au-dessus de 15 0/0 devant être réparties entre les actionnaires et les mineurs), le service total absorberait 12.800.000 liv. st., soit plus du double du rendement net moyen pendant la dernière période décennale.

L'*Economist* rappelle, à ce propos, que les fameuses Trust-combinaisons, dont a fait jadis l'essai aux Etats-Unis, n'ont pas réussi, et, en Angleterre même, l'Union des Salines, qui constituait une entreprise à la fois philanthropique et commerciale, a eu des effets déplorables.

Parlant du dernier emprunt de la Victoria, le *Financial News* fait ressortir que, bien que la Dette de cet Etat soit lourde, les dépenses ont eu pour objet des travaux productifs. En juin dernier la Dette publique s'élevait à 47.894.561 liv. st., dont : 36.639.310 liv. st. s'appliquaient aux Chemins de fer, 7.395.150 aux adductions d'eau, 1.105.556 aux écoles et 759.792 liv. st. aux docks, ports et tramways. Ainsi 44.750.000 liv. st. au moins ont été employées à des entreprises plus ou moins productives.

« Nous n'ignorons pas, dit à ce propos le journal précité, que les déficits des budgets de Victoria sont sérieux et qu'ils causent de graves difficultés au Ministre des finances; en outre les effets de la grande crise des Banques nuiront pendant des années au développement commercial et industriel du pays. Toutefois l'accroissement de la population et l'expansion forcée du commerce rendrait d'année en année les placements des capitaux plus rémunérateurs.

« Un service de dette s'élevant à 1.874.500 liv. st., qu'il faut prélever sur un revenu évalué à 7.919.000 livres sterling, cause, sans aucun doute, des préoccupations, mais, aussi longtemps que ce service ne s'accroîtra pas, il n'y a nulle raison de croire que l'Etat de Victoria ne vienne à bout des difficultés de l'heure présente. Ses adversaires prétendent que le succès de l'emprunt poussera le Gouvernement local à s'embarquer dans de nouvelles opérations financières, mais comme il a pris des engagements contraires, il faudrait le supposer dépourvu de bonne foi et d'honnêteté s'il justifiait ces appréhensions. »

La baisse des valeurs, en général, n'est pas aussi considérable qu'on paraît le croire ; pour s'en rendre compte il suffit de jeter un regard sur la cote du *Bankers Magazine* et on constatera qu'entre le 21 juillet et le 21 septembre 1893, la dépréciation subie par les 334 valeurs inscrites sur ce tableau se chiffre par 30.500.000 livres sterling, soit 1 0/0 seulement. Mais la baisse affecte surtout les fonds britanniques et indiens, les Chemins de fer et certaines valeurs américaines ; pour 19 catégories d'actions ordinaires de Chemins anglais elle a atteint 2 41 0/0 dans l'espace de neux mois. Les entreprises commerciales ont également souffert; par contre les actions d'entreprises métallurgiques (fer et acier) ou de navigation ont notablement progressé.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

27 septembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	42.193.470	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	25.743.470
Total..........	42.193.470	Total..........	42.193.470

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	9.489.341
Réserve et profits et pertes..............	3.799.947	Portefeuille et avances	24.176.633
Trésor et administration publique.......	4.259.184	Billets en réserve....	16.323.495
Comptes particuliers..	29.056.504	Or et argent monnayés	1.824.173
Billets à sept jours, etc.	145.310		
Total..........	51.813.612	Total	51.813.612

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
14 Juin.........	29.396	26.249	39.462	37.442	19.596	49	2½
21 »	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	»
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet.......	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août.......	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.246	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 » ...	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	1
20 »	27.376	25.195	31.897	34.074	18.330	57	3½
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.117	54	»

Le Budget de l'Inde. — L'*Economist* s'occupe du budget déposé la semaine passée à la Chambre des Communes par le Sous-Secrétaire d'Etat de l'Inde, et comprenant, comme d'habitude, une période de trois années. Il s'applique d'abord aux comptes définitifs de 1891-92, puis aux comptes revisés de 1892-93, et, enfin, aux prévisions de l'exercice en cours.

En ce qui concerne les deux premiers (1891-92 et 1892-93) les modifications sont insignifiantes ; tout l'intérêt du travail du sous-secrétaire d'Etat réside dans la réforme monétaire du Gouvernement indien et son effet probable sur les finances des exercices courant et ultérieurs.

Les prévisions de 1893-94 fixaient les *Recettes* à 90 millions 5.700 roupies et les *Dépenses* à 91.600.800 roupies, soit un déficit de 1.595.100 roupies. Mais, partant de ce principe qu'avec la suspension de la frappe libre le taux du change ressortira, en moyenne, à 1 shell. 4 pence par roupie, pour l'année courante, le Sous-Secrétaire d'Etat compte sur une économie de 1.460.000 roupies.

Par contre, la tentative de donner une valeur fixe à la roupie ayant jeté une perturbation dans le commerce d'opium avec la Chine, le Gouvernement local s'est vu dans l'obligation de réduire la vente de cette drogue; or, cette réduction, venant s'ajouter à la baisse des prix, donnera une perte évaluée à 600.000 roupies.

En outre, les indemnités allouées aux fonctionnaires, en compensation de la perte subie, du fait du change, sur leurs remises en Angleterre augmente les charges budgétaires de 520.000 roupies.

Ces deux facteurs étant loin d'absorber l'économie réalisée sur le change, sir David Barbour, estime, dans son rapport, que si le taux du change s'élève à 1 shell. 4 d., le déficit budgétaire viendrait à disparaître.

En l'état actuel des choses le déficit est évalué à 1.305.100 roupies, d'après les données suivantes :

Prévisions pour l'exercice 1893-94 ;

	Roupies
Recettes	89.585.700
Depenses	90.890.800
Déficit.............	1.305.100

Si, ajoute l'*Economist*, le Gouvernement indien ne réussit pas dans sa tentative d'élever le change à 1 shell. 4 pence, le déficit s'accroîtra.

Recettes et Dépenses publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne du 1er avril au 16 septembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-93 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires pour 1893-94	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 16 sept. 93	du 1er avr. au 17 sept. 92	du 10 sept. au 16 sept. 93	du 11 sept. au 17 sept. 92
Douanes	19.650	8.521	8.652	341	329
Accise	25.100	10.810	11.181	569	524
Timbre	13.600	5.710	6.422	82	145
Land tax et House duty	2.460	378	390	3	»
Impôt sur le revenu	15.150	2.829	2.726	21	3
Postes	16.600	4.350	4.450	480	80
Télégraphe	2.480	1.190	1.155	100	40
Terres de la couronne	430	145	115	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	799	1.073	26	»
Recettes totales	91.640	31.842	36.304	1.625	1,121
Dépenses	»	41.668	43.049	1.525	1.121

Clearing-House

Résultat des compensations du 21 au 27 septembre

Jeudi 21 sept. £	15.513.000	Lundi 25 sept. £	17.152.000
Vendredi 22 sept.	15.071.000	Mardi 26 sept.	14.963.000
Samedi 23 sept.	16.902.000	Mercredi 27 sept.	17.514.000
		Total £	97.115.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 97.497.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (21 au 27 septembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution	Liv. st.
Brighton	4.584
South Eastern	3.885
Great Eastern	11.863
Metropolitan district	525
Great Northern	18.797
Great Western	8.290
Lancashire et York-shire	8.631
North Western	29.844
South Western	937
Chatham et Dover	2.302
Sheffield	18.231
Metropolitan	555
Midland	64.789
North Staffordshire	2.348
Augmentation	
Caledonian	105
North British	1.993
North Eastern	201

Depuis le commencement du semestre les recettes des diverses Compagnies anglaises de Chemins de fer présentent une énorme diminution de 1.300.000 liv. st.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 30 septembre 1893.

Suivant les prévisions, la liquidation a été facile et l'argent très abondant, sauf sur les valeurs de la République Argentine, du Brésil et des Etats-Unis, dont les différences ont profité aux baissiers. On n'a pas enregistré d'écarts sérieux sur l'ensemble des valeurs.

L'attention est concentrée sur les graves événements qui se déroulent dans l'Amérique du Sud et aussi sur la discussion du *Shermanbill* au Sénat Américain. La déclaration du Président Cleveland est très commentée ; on pense qu'elle aura pour effet de hâter le vote du Sénat.

On dément, d'une façon absolue, la participation de banquiers anglais à une opération financière pour l'Italie ; c'est là, sans aucun doute, un simple ballon d'essai, qui n'a pas réussi, du reste, car la Rente italienne a notablement reculé.

En somme, la caractéristique de la semaine a été le bon marché de l'argent ; il est à noter, cependant, que le papier court trouve moins facilement preneur.

On télégraphie de Sidney que le Gouvernement a décidé d'émettre sur le marché de Londres un Emprunt 4 0/0 de 2.500.000 liv. sterl. Une loi a été présentée au Parlement tendant à augmenter les recettes publiques, de façon à assurer le service de la Dette et à constituer un fonds de réserve pour la liquidation finale.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	25 aout	1 sep.	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 44	97 50	97 50	97 87	98 12	98 12
Rupee 4 0/0	64 62	65 87	65 87	65 68	65 87	65 »
Brésil 4 0/0	63 »	64 »	63 50	61 75	60 50	60 75
Argentine 5 0/0	59 »	60 25	62 75	63 »	61 »	60 75
Cédulas P	6 87	7 »	7 37	7 »	6 75	6 25
— E	24 »	25 25	26 25	26 »	24 75	25 25
Mexicain 6 0/0	56 »	55 75	57 75	62 62	62 25	62 25
Turc I	54 »	54 25	54 50	54 »	54 25	54 25
— II	33 25	31 75	23 62	23 25	23 »	23 37
— IV	21 81	22 25	22 37	21 87	21 81	22 06
Egypte Unifiée	99 50	100 12	100 37	101 62	101 62	101 87
Grec Monopole	39 »	42 50	41 50	42 »	40 50	40 25
Italien 5 0/0	82 75	83 25	83 37	82 87	83 12	83 »
Russe 4 0/0	99 25	100 25	100 50	100 25	100 25	100 »
Portugais 3 0/0	21 50	21 62	21 25	21 25	21 25	21 37
Espagne Ext. 4 0/0	61 25	61 81	63 62	64 06	61 19	63 91
Hongrois	» »	» »	» »	» »	» »	93 25
Français 3 0/0	97 50	98 »	98 50	98 »	98 »	98 25
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	105 »	105 50	109 »	107 50	107 »	107 50
Lombards	8 50	8 87	9 »	9 »	9 »	8 87
Banque Ottomane	12 56	12 91	13 19	13 12	13 »	13 25
Rio Tinto	12 31	12 50	13 19	13 44	13 31	13 19
Brighton A	147 37	147 12	146 25	146 87	147 62	145 50
North Brit. ord	31 50	31 50	33 »	32 50	32 50	32 »
Pérou ord	5 87	5 87	6 25	7 25	7 »	6 62
— préf	18 »	18 50	18 75	23 »	22 »	20 75
— debs	62 50	62 50	64 »	67 25	67 50	66 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	36 62	42 »	43 »	44 75	41 »	43 75
— actions	16 25	18 87	20 25	21 37	21 »	20 25
Canada Pacific	73 »	76 87	76 62	77 62	77 62	72 62
Eries	12 25	15 25	15 12	16 25	15 87	13 87
Denver préf	27 50	29 87	30 12	32 »	30 75	29 50
Milwaukee	54 07	59 »	60 62	63 »	63 »	60 »
Louisville	54 12	55 12	56 37	56 62	54 62	50 75
Norfolk préf	20 75	22 75	23 75	24 »	23 75	22 62
Reading Inc. Bds	24 50	34 »	35 75	35 »	34 »	32 »
Union Pacific	18 75	23 »	23 12	23 »	22 37	21 75
Mexican ord	14 25	14 50	14 50	16 50	16 75	16 25
Mines						
De Beers	14 75	14 87	15 62	15 94	15 56	15 56
City	10 25	10 25	10 12	10 »	9 62	9 37
Crown Reef	6 87	7 »	7 »	7 12	6 87	6 75
Geldenhuis	4 50	4 75	4 62	4 81	4 50	4 50
Jumpers	2 12	2 25	2 25	2 44	2 62	2 50
Langlaagte	2 87	3 »	3 »	3 12	3 »	2 87
Simmer	3 62	3 87	3 75	3 87	3 87	4 »
Robinson	4 25	4 12	4 12	4 25	4 12	4 »
Oceana	2 19	2 44	2 31	2 37	2 44	2 31
Argent en barres	34 »	34 »	34 »	34 12	33 87	34 12
Change sur Paris	25 56	25 50	25 50	25 46	25 43	25 41
Escompte de la Banque	5 »	5 »	5 »	4 »	3 50	3 50
Escompte hors banque	4 50	3 75	3 12	2 37	2 »	1 62

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 28 septembre 1893.

Situation politique de la Monarchie. — Ouverture de la session du Parlement hongrois. — Le Projet de budget hongrois pour 1894. — Encore la « Valuta ». — L'Opinion de M. Allard, directeur de la Monnaie à Bruxelles. — Les Négociations commerciales avec la Russie.

Après les manœuvres, les chasses, les distributions de décorations et une visite à la tombe de l'archiduc Rodolphe, l'Empereur d'Allemagne a regagné ses Etats. Aussi toute l'attention se concentre-t-elle aujourd'hui sur la politique intérieure et sur la nouvelle session parlementaire.

L'opposition n'a pas désarmé en Bohême, si on en juge d'après un récent manifeste des députés jeunes Tchèques qui se proposent de faire une obstruction systématique et non pas, comme on le pensait tout d'abord, de s'abstenir d'assister aux séances. D'autre part les projets politico-financiers du docteur Wekerlé paraissent devoir être vivement combattus à la Chambre hongroise qui a repris ses séances depuis trois jours.

Je ne mentionnerai que pour mémoire les interpellations relatives à l'allocution de François-Joseph à la municipalité de Güns et j'aborderai de suite les questions plus spéciales à notre cadre.

M. Wekerlé a déposé, mercredi, son projet budgétaire pour 1894, dont voici le résumé :

Dépenses ordinaires : 394.532.835 florins, en augmentation de 16.655.632 sur l'année précédente. — *Dépenses transitoires :* 47.576.883 florins, en diminution de 38 millions 228.965 sur l'année précédente. — *Pensions civiles :* 16.351.975 florins, en augmentation de 782.982. — *Dépenses communes extraordinaires :* 6.530.561 fl., soit, en moins, 400.915 ; ensemble, 464.992.254 florins, — en diminution de 21.191.267, sur le total de l'année précédente.

Recettes ordinaires : 416.608.094 fl., soit, en plus, 13.275.109. — *Recettes transitoires :* 48.395.848 florins, en diminution de 34.924.810. — Total : 465.003.942 fl., en diminution de 21.649.701.

Ces chiffres nous donnent un excédent de 11.688 fl., au lieu de 470.122 florins pour l'exercice antérieur.

En résumé, le total des *dépenses ordinaires* s'élève à 394.532.835 florins, et celui des recettes ordinaires à 416.608.094 florins. Il en résulte un excédent de 22.075 mille 259 florins.

En ce qui concerne les *dépenses et recettes transitoires* la différence sur l'exercice antérieur provient de la suppression des frais occasionnés par la frappe des monnaies et, aussi, de la disparition des recettes du même chapitre ; c'est la conséquence du programme adopté pour la *Valuta*. Signalons parmi les dépenses celle de 1.580.379 florins prévue pour l'armée (augmentation du nombre d'officiers, primes, etc., etc.)

Dans son exposé financier, M. Wekerlé a fait ressortir, outre les augmentations de recettes évaluées de la façon la plus rigoureuse, les bénéfices résultant des conversions, au sujet desquels mes précédentes lettres (notamment celle du 21 septembre courant), vous donnaient des détails. Les plus-values, a ajouté le Président du Conseil, seront affectées aux travaux publics susceptibles d'améliorer la situation économique du pays.

Mais je suis loin de partager son optimisme pour la transformation monétaire dont le succès serait assuré, d'après lui.

Il convient de dire, à ce propos, que deux théories ont cours en Autriche-Hongrie : d'une part, les hommes du gouvernement attribuent les impedimenta, auxquels se heurte la transformation monétaire, aux arbitrages, aux mauvaises dispositions des marchés internationaux et à une balance commerciale défavorable à la Monarchie ; d'autre part, dans les milieux financiers et commerciaux on estime que les choses se seraient passées différemment si le plan de la *Valuta* avait été autre et si on n'avait pas débuté par les conversions qui ont fait affluer dans le pays les titres autrichiens placés à l'étranger.

Je vous ai dit maintes fois que l'emballement de la Bourse viennoise a surtout contribué au retour de ces titres ; de même les achats précipités d'or de la Banque d'Autriche-Hongrie ont lourdement pesé sur le marché des devises. Enfin les espérances fondées sur les nouveaux traités de commerce ne se sont pas réalisées.

Par suite du resserrement de l'argent, la haute Banque allemande a dû mobiliser les sommes qu'elle laissait jadis s'accumuler chez ses correspondants viennois. Aussi les taux des reports pour les devises ont-ils atteint des chiffres inconnus jusqu'alors, et actuellement le banquier étranger qui a des disponibilités à Vienne, retire de 6 à 6 1/2 0/0 de ses fonds.

Quels moyens faut-il employer pour combattre la hausse des devises ? Assurément ce n'est pas par l'élévation du taux d'escompte de la Banque d'Autriche-Hongrie qu'on y arrivera ; pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les cotes et de suivre la relation entre les divers taux d'escompte et les cours des devises aux mêmes époques.

Partant de ce principe que le stock d'or de 40 millions de florins, accumulé par la Banque, ne sert à rien, certains financiers lui conseillent d'en jeter une partie, soit de 15 à 20 millions, sur le marché ; elle rendrait ainsi, pensent-ils, un grand service à l'œuvre de la Réforme monétaire, alors que son trésor de métal jaune, indépendant de celui de l'Etat, n'est d'aucune utilité.

Enfin, on conseille aux deux Ministres des finances de prélever sur leur réserve les sommes nécessaires au paiement des coupons en or, aussi longtemps que la situation du marché des devises ne se sera pas modifiée.

En réalité, on reconnaît aujourd'hui combien les financiers allemands ont joué leurs amis austro-hongrois dans cette grosse entreprise de la *Valuta*, si compromise à l'heure actuelle. C'est l'avis des hommes compétents consultés par le *Budapester Tagblatt*, entre autres de M. Allard, le distingué Directeur de la Monnaie de Bruxelles. La lettre de M. Allard, qui a fait sensation, tend à prouver que le Gouvernement austro-hongrois a accumulé, au moyen des plus grands sacrifices, de l'or « dans un Trésor incapable de le conserver. » L'espace me manque pour analyser les arguments de M. Allard, reproduits dans la feuille pesthoise ; ils se résument à dire que le moment a été mal choisi, qu'on a opéré à la légère, que l'Autriche-Hongrie, enfin, ne parviendra pas à introduire le monométallisme-or, car, conclut-il, « pour faire un civet, il faut un lièvre ! »

Une nouvelle Conférence douanière, réunie ces jours derniers, a examiné les contre-propositions formulées par la Russie en vue du traité de commerce dont je vous ai parlé à plusieurs reprises, mais il ne semble pas qu'on soit tombé d'accord. D'après mes informations les représentants du Gouvernement hongrois auraient trouvé les prétentions de la Russie quelque peu exagérées, et on pense que les pourparlers seront assez longs.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie. — Pendant le mois d'août 1893, les *Importations* se sont élevées à 5.616.135 quintaux métriques, 77.334 colis et 56 tonnes, en augmentation de 710.678 quintaux métriques (ou de 14,49 0/0) sur le mois correspondant de 1892.

Pour les *Exportations*, les chiffres sont de 11.151.532 quintaux métriques, 97.710 colis et 3.023 tonnes, en augmentation de 1.425.205 quintaux métriques (ou de 14,65 0/0 sur août 1892).

Du 1er janvier au 31 août 1893, les *Importations* se sont chiffrées par 42.574.558 quintaux métriques, 603.088 colis et 738 tonnes ; c'est là, par rapport à la période correspondante de 1892, une augmentation de 6.191.710 quintaux métriques, ou de 17,02 0/0.

Pendant ces huit premiers mois de l'année, les *Exportations* se sont élevées à 85.561.861 quintaux métriques, 649.864 colis et 38.075 tonnes, en plus-value de 1.737.168 quintaux métriques ou de 2,1 0/0 sur 1892.

D'après ces chiffres, la balance commerciale ressort à 42.987.303 quintaux métriques en faveur des Exportations ; mais c'est là une diminution de 9,36 0/0 sur le solde de la balance de la période correspondante de 1892.

Les Chemins de fer de l'Etat autrichien en août 1893. — Les Chemins de fer de l'Etat ou exploités par l'Etat autrichien, accusent les statisques suivantes pour le mois d'août 1893 :

Il y a eu une diminution de 145.447 voyageurs et de 64.442 tonnes, par rapport au mois correspondant de 1892, mais les recettes donnent une plus-value de 90.104 florins dans le mouvement des voyageurs et de 277.197 florins dans celui des marchandises, — soit, au total, 367.301 florins de plus-value.

Les Chemins de fer Austro-Hongrois en juillet et pendant les sept premiers mois de 1893. —

Pour compléter l'information donnée par notre correspondant de Vienne, dans son courrier de la Bourse du 23 septembre, nous dirons que le total des recettes du réseau austro-hongrois s'élevait à 27.382.938 florins en juillet 1893.

Par rapport au mois correspondant de 1892, ce chiffre accuse une plus-value de 740.462 florins ou de 2,8 0/0 ; la recette kilométrique, s'élevant à 976 florins, est en augmentation de 18 florins, soit 1,9 0/0.

Pour les sept premiers mois de l'exercice en cours, les recettes du réseau entier se sont élevées à 174 millions 939.734 florins, en augmentation de 8.735.271 florins (soit 5,2 0/0) sur la période correspondante de 1892) ; cette augmentation se répartit en : 1.067.063 florins pour le service des voyageurs et 7.668.208 florins pour celui des marchandises.

Les lignes *hongroises* ont encaissé, pour les sept premiers mois de 1893, 53.331.171 fl., soit 2.391.270 fl. de plus 1892 ; pour les lignes *autrichiennes* le total des recettes s'est élevé à 121.608.563 florins, soit une plus-value de 6.344.004 florins sur les sept premiers mois de 1892.

Recettes de plusieurs Compagnies de Chemins de fer, du 1er janvier au 20 septembre 1893. — Du 1er janvier au 20 septembre 1893, on a enregistré :

Pour la *Kaiser Ferdinand's Nordbahn*, 21.402.468 florins (soit + 724.879 florins par rapport à la période correspondante de 1892) ;

Pour la *Südnorddeutsche Verbindungsbahn*, 2 millions 448.324 florins (+ 243.612 florins) ;

Pour la *Nordwestbahn autrichienne*, 4.325.218 florins (+ 179.422).

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	25 août	1 sep.	7 sep.	15sep.	22sep.	29sep.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 25	118 60	119 30	119 60	119 80	120 ..
— — Argent	95 95	96 55	97 10	97 30	97 ..	96 80
— — Couronne	96 ..	96 50	96 65	96 75	96 30	96 70
Hongrie Rente Or	115 75	115 85	116 05	116 60	116 30	116 30
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	93 75	94 27	94 20	94 35	94 15	94 10
1860 Billets	145 ..	145 25	145 50	145 25	145 25	145 25
1854 —	147 25	147 25	147 25	147 50	147 ..	147 ..
1864 —	192 ..	192 25	192 25	191 ..	195 25	194 50
Hongrie billets	148 75	149 ..	149 25	150 50	151 50	150 ..
Danube Reg-Bill	126 50	126 50	126 50	127 ..	127 ..	127 25
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	224 ..	224 ..	224 ..	224 ..	225 ..	225 ..
Autriche Boden-Credit	411 ..	416 ..	418 ..	424 ..	423 50	422 ..
— Crédit action	336 70	335 50	337 ..	339 40	338 ..	339 10
— Hongrie Bank	978 ..	987 ..	982 ..	984 ..	983 ..	986 ..
Vienne Bank-Verein	118 70	120 20	120 20	123 ..	123 25	123 ..
Verkehrsbank	174 ..	171 ..	171 ..	171 ..	175 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	405 70	409 50	415 ..	414 20	415 ..	411 ..
Anglo-Bank	147 70	150 ..	150 50	152 ..	151 ..	150 50
Vienne Union-Bank	247 ..	250 ..	250 50	253 50	254 50	253 50
Autriche Lænderbank	237 70	243 50	245 50	250 50	250 ..	250 60
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	125 ..	126 ..	128 50	130 50	133 50	133 ..
All. Autr. Bau-G	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap	398 ..	402 ..	403 ..	407 ..	400 ..	398 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	445 ..	442 ..	443 ..	455 .	449 ..	473 ..
Tabac Turc	187 ..	190 ..	191 50	188 50	188 ..	187 75
Autriche Alpine	52 70	53 50	53 10	54 ..	55 30	55 ..
Chemins de fer						
Bohême-West	382 50	382 ..	385 ..	381 ..	379 ..	377 50
Buschtherader-B.	439 ..	445 ..	446 50	453 50	451 ..	452 50
Lemberg-Czernowitz	255 50	255 50	255 ..	256 75	255 75	256 75
Ferd.-Nord	2870 .	2872 .	2875 .	2875 .	2880 .	2882 .
Autriche Nord-West	211 ..	212 50	214 20	215 70	211 50	215 ..
Staatsbahn	295 ..	300 10	303 ..	306 ..	301 50	305 20
Lombard	101 70	105 50	105 90	101 ..	105 ..	104 50
Lokalbahn	199 50	201 ..	201 50	201 50	203 ..	203 ..
Changes						
Sur Francfort	62 02	61 68	61 25	61 72	61 87	62 10
— Londres	126 85	126 05	125 90	125 75	125 90	126 30
— Paris	50 ..	49 80	49 80	49 75	49 95	50 07
— Amsterdam	104 50	103 85	103 90	101 ..	104 10	104 75
Napoléons d'or	10 10	9 97	9 97	9 96	9 99	10 03
Marknoten	62 02	61 68	61 65	61 72	61 87	62 11

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 30 septembre 1893.

La publication du projet de budget hongrois, dont ma lettre de jeudi vous indiquait les grandes lignes, a favorablement influencé notre marché, mais les transactions ont été peu actives cette semaine et les ventes pour compte de Berlin ont paralysé les velléités de reprise. En outre, le bruit de la démission de M. Stambouloff, répandu à tort ces jours derniers, avait causé une certaine agitation.

On dément aussi que les Compagnies de chemins de fer autrichiennes songent à percevoir un agio pour les taxes payables en *argent*.

D'après les états publiés par la Banque d'Autriche-Hongrie, la circulation des billets d'Etat a augmenté de 5 1/2 millions de florins environ la semaine dernière ; elle atteint le chiffre de 342 millions 510 mille florins. Par contre, la circulation des bons de Saline s'est abaissée à 69 millions 490 mille florins.

Le taux des reports en Banque, pour avances à un mois, a été fixé à 5 1/2 0/0 ; en coulisse, on a payé jusqu'à 6 et 7 0/0, mais les demandes sont relativement restreintes.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 29 septembre 1893.

La Grève dans le Borinage. — Les Finances de la Belgique. — La Caisse générale d'Epargne. — Nouveau Service entre Vienne et Londres.

Notre grève charbonnière paraît s'aggraver. Dans le Borinage, 10.000 ouvriers chôment, mais il est bon d'ajouter que, sur ce nombre, on ne compte guère que 6.000 grévistes ; les autres sont en fête ; d'ailleurs, aucun charbonnage n'était fermé, mais il y avait de nombreux manquants au Levant du Flénu, aux Produits, à Flénu, à Dour et à Bellevue. Dans le bassin de Charleroi, on travaillait partout. Il y a beaucoup de monde à la Bourse ; on remarque surtout des marchands et industriels du Pas-de-Calais. Le mouvement des expéditions belges en France continue dans une assez grande proportion.

Dans la réunion tenue le 28 septembre, les Conseils d'administration des charbonnages de la Louvière et de la Paix ont décidé qu'il était impossible d'accorder une augmentation de salaires. Les ouvriers, de leur côté, persistent dans leur résolution de continuer la grève. Celle-ci a pris de l'extension. Au trait du soir, on constatait plus de 5.000 grévistes.

L'*Impartial de Gand* vient de publier un intéressant article, dont voici un extrait :

La Rente Nationale comprend 1.297.843.757 fr.

L'Etat Belge a une dette totale, y compris la Rente, de 2 milliards 150 millions. Le service des intérêts de cette dette nécessite, d'après le budget de 1893, environ 70 millions, soit 3 1/4 0/0. Or, la valeur totale des chemins de fer du Gouvernement équivaut à une somme de 1 milliard 345 millions.

Si l'on ajoute à ce chiffre ce que représentent les lignes concédées, on peut dire, avec l'auteur d'une étude récente sur les fonds belges, que la presque totalité du capital de la Rente se trouve représentée par la valeur des chemins de fer appartenant à l'État. Voilà donc un gage sérieux pour les créanciers de notre pays. Ce n'est pas tout. L'exploitation du réseau fournit au Gouvernement la plus grande partie des fonds nécessaires au service de la Rente. Sur le revenu du Railway national, il reste annuellement au Ministre des finances 46 millions 1/2 disponibles, ce qui représente les 2/3 des intérêts de 1893.

Nous avons reçu le rapport de la Caisse Générale d'Epargne gérée par l'Etat. Voici la comparaison entre 1882 et 1892, au 31 décembre, C'est en 1882 qu'on a pris la première mesure pour arrêter le flot trop puissant de l'épargne aux guichets en réduisant de 3 à 2 0/0 le taux minimum garanti et servi à la portion des dépôts dépassant 12.000 fr. Depuis, il a été nécessaire de

réduire encore les avantages matériels. La limite au delà de laquelle il n'est plus bonifié que 2 0/0 a été successivement abaissée à 5.000 fr., puis à 3.000 fr. En 1892, avant la réduction à 3.000 fr., la caisse devait payer 3 0/0 à 25.096 porteurs d'un import excédant le maximum à concurrence de 42.276.000 fr. Après un an, fin 1892, elle a perdu 2.327 de ces gros clients et le solde descend à 32.642.000 fr.

M. Georges de Laveleye, en commentant ces chiffres, dit :

A l'origine, en 1865, la Caisse a pu garantir 3 0/0 à tout le monde et promettre en plus un dividende à distribuer par périodes quinquennales. Cela était bon pour faire connaître à l'épargne le chemin de la Caisse. Aujourd'hui que la route est très fréquentée, ces excitants ne sont plus nécessaires. L'octroi de 3 0/0 aux petits dépôts est un avantage largement suffisant. Et si la valeur de l'argent diminue encore dans une large proportion, si le Crédit de l'Etat est exprimé par la rente 3 0/0 au-dessus du pair, il faut savoir envisager l'éventualité de la réduction de l'intérêt au-dessous de 3 0/0, même aux petits dépôts.

Il n'empêche que les dépôts proprements dits effectués par les particuliers ont monté en dix ans de 128 à 338 millions, soit une augmentation annuelle moyenne de 21 millions. C'est un résultat remarquable et qu'il n'est que juste de faire ressortir, comme preuve de la vitalité et de la richesse du pays.

Ce qui augmente encore la satisfaction qu'on éprouve à constater ces chiffres, c'est l'augmentation très sérieuse des carnets de rentes. Inauguré en 1875, ce service spécial avait amené en 1883 des achats en concurrence de 23 1/2 millions ; dix ans après la somme a presque quadruplé. Ce n'est pas un des moindres services de la Caisse, que cette sorte d'initiation du capital. Commençant par le livret, le titulaire d'un compte passe au carnet et devient rentier de l'Etat, touchant ses arrérages, subissant les fluctuations de cours, en profitant s'il y a hausse. Le néo-capitaliste est ainsi émancipé et commence sa vie active et militante. Peu après il devient mûr pour des plasements personnels dont le commerce et l'industrie du pays profiteront davantage encore. Il quitte alors la Caisse et peut-être même la rente.

Les journaux de Bruxelles ont publié l'avis suivant :

« A partir du 1er octobre prochain, il sera établi un nouveau service extra rapide entre Vienne et Londres, par la voie de Strasbourg-Bruxelles-Ostende-Douvres. L'Orient-Express partira de Vienne à 8 h. 40 du matin pour arriver à minuit 14 à Strasbourg, où il sera en correspondance avec le train partant à minuit 20 pour Bruxelles-Ostende-Douvres et Londres, où l'on arrive à 4 h. 21 du soir. Le service rapide entre Londres et Vienne (viâ Strasbourg) s'effectuera par le train qui part de Londres à 10 h. 5 du matin pour arriver à Vienne le lendemain à 7 h. 50 du soir. »

Informations Économiques et Financières

Les nouveaux Billets de Banque belges. — La Banque Nationale vient de confier à M. Titz, dessinateur, l'illustration des nouveaux billets de banque de 20 francs, en remplacement de ceux qui ont cours à ce jour. Le travail d'exécution est mené très activement. Les nouveaux billets auront le même format et porteront les mêmes inscriptions que les précédents. Au lieu d'être tirés en deux couleurs, ils seront imprimés au recto, en quatre couleurs, bleu, noir, jaune et rouge, et, au verso, en jaune et bleu. Le *recto*, avec inscriptions en français, représentera dans son ensemble le travail avec les emblèmes de la Belgique. Une jeune et belle Minerve, fièrement campée à gauche du dessin, ayant à ses pieds le lion belge, symbolise l'industrie et le commerce; à droite, un écusson aux armoiries et devise du pays est suspendu à une colonne et entrelacé de feuilles d'oliviers, emblème de la paix. Le filigrane, représentant la tête de Cérès, avec inscriptions, ne sera pas couvert d'impression et sera placé à l'angle inférieur de droite. Le *verso*, réservé aux inscriptions en flamand, est de composition purement ornementale, contournant les armoiries de différentes villes du pays.

L'ensemble sera d'un caractère simple, serré et sévère, et ces nouveaux billets seront d'une contrefaçon impossible.

Les Sucres en Belgique. — Voici la situation des comptes d'entrepôt à la fin de la première quinzaine du mois de septembre 1893 :

Entrepôts publics — Dépôt avec décharge de l'accise	1893	1892
Sucre raffiné............Kil.	504.160	483.048
Sucre brut de betterave......	466.827	1.790.779
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques). Régime d'entrepôt fictif................	31.964	397.519
Entrepôts fictifs		
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques).............	692.368	208.598

Par suite d'une erreur constatée après la publication du relevé présentant la situation des sucres à la fin du mois d'août dernier, le chiffre des comptes d'entrepôt fictif pour sucre brut de betterave, au 31 dudit mois, doit être porté à 1.275.467 kilogrammes.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	25 aout	1 sep.	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 65	102 55	102 50	102 55	102 35	102 50
— — 3 0/0..........	101 30	101 30	101 30	101 10	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0......	93 50	93 50	93 35	93 50	93 25	93 60
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	23 »	22 »	21 »	21 50	21 »	21 50
— de Bruxelles.......	585 »	585 »	584 »	584 »	585 »	584 »
— de Charleroi	485 »	480 »	467 »	485 »	487 50	490 »
— Nationale..........	2945 »	2915 »	2898 »	2890 »	2855 »	2872 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	820 »	813 »	805 »	815 »	820 »	815 »
— Brux.-Lille-Calais	487 50	492 50	492 50	492 50	490 . »	492 50
— Congo (p. d. f.)...	325 »	327 50	330 »	330 »	330 »	320 »
Tramways Bruxelles (priv.).	279 »	285 »	287 50	291 50	285 50	287 »
Ch. de fer économiques....	230 »	225 »	220 »	223 50	225 »	224 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	920 »	915 »	915 »	910 »	920 »	910 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1160 »	1150 »	1150 »	1150 »	1200 »	1200 »
Vieille-Montagne...........	447 50	413 »	425 »	434 50	435 »	445 »
Glaces de Moustier	810 »	850 »	850 »	860 »	860 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	305 »	315 »	315 »	322 50	310 »	312 50
Autriche papier............	78 50	79 »	79 60	80 »	79 »	79 »
— argent	77 25	77 80	78 30	78 50	78 10	78 10
— or (1876)	96 50	97 50	97 70	98 20	97 80	98 »
Brésil 4 0/0	63 50	64 65	63 25	62 »	61 50	61 20
Egypte Unifiée.............	504 »	503 50	509 »	512 »	514 50	516 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	62 50	62 25	64 »	64 25	64 »	64 50
Hollandais 3 0/0	97 85	95 50	96 »	96 25	96 25	96 95
Hongrois or 4 0/0..........	93 45	94 50	94 30	94 70	94 25	94 20
Italie 5 0/0	84 25	84 ..	85 »	83 »	83 40	84 .
Portugais ext. 3 0/0	21 25	21 25	21 25	21 »	20 85	21 15
Turc 1 0/0.................	22 15	22 35	22 55	22 10	22 »	22 15
Canada Pacifique...........	372 50	397 50	397 50	397 50	392 »	393 »
Madrid-Saragosse	155 50	157 »	160 »	161 »	158 50	158 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	295 »	292 »	292 »	293 50	291 »	292 »
Varsovie-Vienne (act.)	489 »	496 »	496 »	500 »	501 »	508 50
Change sur Amsterdam	209 20	209 »	209 05	209 30	209 55	209 10
— sur Berlin	124 17	123 90	123 97	124 12	124 22	124 12
— sur Londres........	25 39	25 35	25 31	25 28	25 24	25 23
— sur Paris	100 13	100 10	100 10	100 08	100 11	100 10
— sur Vienne.........	200 25	201 »	201 ..	201 »	200 »	200 »
— sur Italie	89 10	90 15	90 20	90 20	88 »	89 20
— sur Genève	99 80	99 95	99 95	99 95	99 95	99 95
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	61 »	61 50	63 »	63 75	63 50	63 25
Turc 1 0/0	21 35	21 70	21 75	21 75	21 75	21 75
Portugais 3 0/0............	21 60	21 60	21 60	21 25	21 25	21 »
Egypte Unifiée.............	502 50	503 »	508 75	510 50	510 75	513 »
Change sur Paris	100 07	100 07	100 50	100 05	100 07	100 05
— sur Berlin	124 »	123 80	123 85	123 24	124 10	123 95
— sur Londres........	25 40	25 31	25 31	25 28	25 25	25 24

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 30 septembre 1893.

Le comptant a été moins animé que la semaine dernière. On prévoit un prochain ralentissement dans les

affaires. Les Charbonnages, qui alimentaient principalement notre marché, commencent à être offerts. En général, le début des séances est signalé par des cours en baisse; mais, en clôture, l'équilibre est rétabli; cependant, les plus grosses transactions ayant été opérées, le calme est prochain. Nos Rentes ont été faibles. Mai a reculé à 102 35; Janvier et Février sont restés calmes. En Banque, tendances faibles. Les Valeurs sidérurgiques ont obtenu des cours assez favorables. Les Lots d'Anvers ont été fermes. En valeurs étrangères, signalons les Bahia-Minas, qui ont baissé de cent francs du jour au lendemain.

Anvers, 30 septembre 1893.

Non seulement le Brésil nous inquiète, mais la révolution argentine ajoute à nos préoccupations. Le marché ne s'est pas laissé décontenancer; toutefois, les affaires ont été restreintes. L'or est à 360; dans les circonstances actuelles, cela n'a rien d'étonnant. Les Fédérales ont été en réaction. Les Cédules ont résisté à 25 3/8. Les Provinciales ont peu baissé. L'Uruguay a clôturé à 31 5/8. Nous avons trouvé une certaine compensation du côté du Venezuela, car la mensualité d'août a été entièrement versée. On veut unifier la Dette en 4 ou 5 0/0 or. Les Mexicains ont été soutenus. Le Paraguay est retombé aux abîmes, attendu que le Sénat a rejeté l'arrangement.

En valeurs européennes, les Russes ont bien figuré. Les Hongrois ont été offerts.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 28 septembre 1893.

L'Attentat contre le maréchal Martinez Campos et la Politique gouvernementale. — L'Accident de M. Sagasta. — L'*Affidavit* et la Dette extérieure. — La Prospérité industrielle des Asturies.

Vous connaissez l'attentat dirigé contre le maréchal Martinez Campos, qui a miraculeusement échappé à la mort; il s'en est tiré avec quelques contusions, tandis que deux autres personnes ont succombé. S'il résulte de l'enquête que l'acte criminel a été conçu par un seul individu, ce fait, venant s'ajouter aux troubles de Saint-Sébastien et aux désordres antérieurs dans d'autres parties de la Péninsule, est la conséquence du manque de fermeté du Gouvernement et de ses agents. Je vous ai donné mon sentiment à cet égard dans une précédente lettre; le Président du Conseil est un fataliste, il subit les événements sans les prévoir, se fiant à son étoile.

Cette étoile pâlirait-elle? On serait tenté de le croire, car, à peine remis de ses émotions de Saint-Sébastien, voilà que M. Sagasta tombe si malheureusement, au cours d'une promenade hygiénique, qu'il se casse la jambe. L'accident n'aura pas de suites graves, dit-on, mais c'est peut-être un avertissement?

En politique, comme en matière de finances, il faut, dans ce pays plus que partout ailleurs, de la décision et de la fermeté; or, ces qualités essentielles manquent au chef du Gouvernement.

Ceci dit, il convient de signaler les nombreux témoignages de sympathie adressés de toutes parts à M. Sagasta; de même le maréchal Martinez Campos avait été l'objet d'ovations spontanées. La bonhomie de ce dernier le rend très populaire, et, à la Cour, on le considère comme formant la réserve des conservateurs; c'est lui, en effet, qui mènera peut-être à bien, un jour où l'autre, la fusion des divers éléments de ce parti.

Le rétablissement de l'*affidavit* par le Gouvernement italien attire l'attention de plusieurs journaux espagnols ou étrangers sur un article de la loi budgétaire permettant au ministre des finances espagnoles d'exiger, s'il le juge utile, la *domiciliation* du porteur de coupons de la Dette extérieure; il n'y a pourtant aucune assimilation à faire avec la double mesure prise à Rome. L'article dont il s'agit figurait depuis de longues années dans la loi des finances et datait de l'époque où existait encore le change de province en province.

Maintenant on calcule, d'après les relevés de paiements effectués à l'étranger, que si l'Espagne suivait l'exemple de l'Italie, l'établissement de l'*affidavit* procurerait au Trésor une économie d'une dizaine de millions. Sans doute nombre de porteurs mécontents se hâteraient de réaliser leurs titres, provoquant ainsi une baisse au moins passagère; mais ces ventes, devant créer des devises étrangères, auraient pour résultat d'améliorer le change.

Tout ceci a pour but de prouver que l'*affidavit* n'aurait rien d'effrayant pour nous, mais, encore une fois, il n'en est pas question et on n'a jamais eu l'idée d'interpréter dans ce sens l'article de la loi visé par les journaux.

Un collaborateur de l'*Economista* qui vient de parcourir les exploitations minières des Asturies se dit émerveillé des progrès constatés dans cette région privilégiée. Dans la partie centrale il n'y a guère de vallées où on ne trouve un petit chemin de fer; l'activité règne partout et les capitaux indigènes ou étrangers mettent en valeur les richesses considérables que renferme le sous-sol.

Pendant la dernière période quinquennale la production a suivi la progression suivante :

	Tonnes	Augmentation par rapport à l'année précédente
	—	—
1887-1888.......	519.410	»
1888-1889.......	563.682	8,52 0/0
1889-1890.......	620.704	10,10 0/0
1890-1891.......	675.384	8,80 0/0
1891-1892.......	707.206	4.71 0/0

Si on compare le dernier exercice au premier, l'accroissement de la période quinquennale ressort à 36 15 0/0.

Ces chiffres, ajoute l'*Economista*, seraient bien plus élevés si on pouvait tirer du port de Gijon tout le parti possible et si certaines lignes de chemins de fer étaient achevées. Mais il importe que l'on stimule les entreprises en cherchant à développer la production par une protection prudente.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 16 septembre (37 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	9.831.056	9.994.406	10.154.160	10.165.082
Nord de l'Espagne (1959 k.)	38.977.438	42.137.629	41.332.392	40.198.614
Asturies (741 kil.)........	7.402.462	7.190.330	7.741.516	8.597.405
Lérida-Reus (103 kil.).....	898.238	1.068.162	957.551	935.382
Almensa-Valence (460 kil.)	»	8.310.134	8.293.219	7.528.168
Saragosse (2672 kil.)......	37.617.520	36.621.377	36.852.832	35.679.243

Paiement de coupons à la Banque d'Espagne. — A partir du 30 septembre la Banque paiera, tant à Madrid que dans ses succursales, les coupons des obligations du Trésor émises en vertu de la loi du 24 juin dernier, sur le taux de 5 0/0 l'an.

D'autre part, la bonification pour les coupons à échéance du 1er octobre 1893, correspondant aux titres de la Dette extérieure et des billets hypothécaires de Cuba acceptés en négociation par la Banque depuis le 31 juillet dernier, ressortant à une moyenne de 19 0/0, le Conseil a décidé de payer lesdits coupons avec cette bonification; les titres continueront à rester en dépôt en garanties d'opérations.

Recettes de la Compagnie fermière des Tabacs en Espagne. — Pendant le mois d'août 1893, les re-

cettes se sont élevées à 13.276.819 pesetas 20, en diminution de 143.402 pesetas 93 sur la période correspondante du précédent exercice.

La Récolte de la canne à sucre à Cuba. — La production générale de l'île, à la date du 31 juillet 1893, comparée à celle de la période correspondante de 1892, accuse une notable diminution.

Voici, en effet, les chiffres officiels :

	1892	1893
	(En tonnes)	
Exportations	767.567	589.417
Stocks	173.793	166.442

Ainsi, au 31 juillet 1893, les disponibilités ne s'élevaient qu'à 166.442 tonnes pour l'exportation et la consommation locale. Jusqu'à cette date, on n'avait exporté que 589.417 tonnes, embarquées pour les destinations suivantes :

	Tonnes
Pour les Etats-Unis (les quatre ports au nord du cap Hatteras)....	511.624
— la Nouvelle-Orléans............	45.159
— Pensacola......................	138
— le Canada	21.910
— l'Espagne	7.540
— l'Angleterre	3.045
Soit, au total	589.417

Production de Soufre en Espagne. — Voici la production, de 1882 à 1892, des gisements de soufre des provinces d'Almeria et de Murcie, qui font concurrence aux soufres italiens :

	Production	Exportation	Prix
	Tonnes		par tonne
1882	445.918	273.346	104.59
1883	441.508	288.381	94.94
1884	411.036	277.210	88.85
1885	425.347	289.257	81.18
1886	374.343	300.881	74.69
1887	342.215	279.628	69.25
1888	376.538	323.790	66.45
1889	371.494	331.902	66.36
1890	369.239	328.704	77.55
1891	395.528	169.376	112.57
1892	»	291.080	94.17

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 30 septembre 1893.

Des réalisations, assez nombreuses depuis quelques jours, venant s'ajouter à la hausse du change, ont amené la lourdeur sur notre marché. En outre, sans que la situation politique soit inquiétante, il semble résulter de l'enquête complémentaire relative à l'attentat dirigé contre le maréchal Martinez Campos, que l'auteur de cet attentat était affilié à des groupes anarchistes. On en conclut à un manque de surveillance de la part de l'Administration.

Le tirage des obligations à lots de la Ville de Madrid, qui aurait dû avoir lieu le 1er juillet dernier, est fixé à mardi, 2 octobre.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	25 aout	1 sept	7 sept	15sept	22sept	29sept
Dette Intérieure 4 0/0......	68 »	68 05	69 25	69 25	69 40	69 45
— Extérieure 4 0/0.....	75 30	75 50	76 75	76 95	77 25	77 20
Amortissable 4 0/0.........	77 50	77 55	78 »	77 75	77 60	77 70
Change sur Londres 3 mois	30 83	30 80	30 37	30 20	30 23	30 55
— sur Paris 8 jours..	21 50	21 35	20 25	19 60	19 75	21 10
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 »	68 32	69 20	69 23	69 50	69 75
— Extérieure 4 0/0.....0	75 22	75 55	76 55	76 76	77 30	77 37
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 70	107 90	108 25	108 50	108 20	108 90
— — 5 0/0.	97 »	97 15	97 20	97 06	97 »	97 30
Change sur Paris...	21 70	21 70	20 40	19 80	20 70	21 10

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 25 septembre 1893.

La Hausse du change. — Les Monopoles. — Le Chemin de fer Pirée-Athènes-Péloponèse. — Le Canal de Corinthe.

La situation financière donne lieu à des inquiétudes de plus en plus vives ; les énormes fluctuations de l'agio sur l'or, qui a atteint dernièrement 188 0/0 et qui est retombé aux environs de 180, paralyse toute activité économique.

Les espérances du Gouvernement sont déçues ; il comptait sur l'arrangement financier pour amener une amélioration de la situation monétaire, car cet arrangement dispense le pays d'exporter de l'or ; mais les conditions de cet arrangement ont ébranlé la confiance à l'étranger et la crise n'a fait qu'empirer. On croyait aussi que l'exportation de la récolte de raisins de Corinthe ferait baisser le change ; mais les débouchés de ce produit à l'extérieur, par suite de diverses circonstances, se ferment les uns après les autres, et, cette année, l'exportation est très réduite et les prix sont tombés excessivement bas. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner de la hausse du change.

Je vous ai déjà annoncé que l'emprunt des Monopoles, qui a échappé à l'arrangement financier et dont le service est fait en or, sera probablement dépossédé de ce privilège ; la principale raison est que la hausse de l'or rend le paiement des intérêts en or ruineux pour la Société des Monopoles.

Voici le tableau des recettes des Monopoles pour les deux derniers semestres, finissant aux dates d'échéance des coupons :

11e semestre du 20 mai au 19 novembre 1892

Pétrole, allumettes, cartes à jouer, sel......................Dr.	2.929.794 66
Papier à cigarettes..............	1.110.000 »
Emeri (valeur en or)............	73.564 44
Total.......Dr.	4.113.359 10

12e semestre du 20 novembre 1892 au 19 mai 1893

Pétrole, allumettes, cartes à jouer, sel......................Dr.	3.137.333 54
Papier à cigarettes..............	1.074.000 »
Eméri (valeur en or)............	136.142 74
Total.......Dr.	4.347.486 28

En ajoutant à ces recettes la prime sur l'or fournie par l'émeri, on trouve un total de 8.600.000 drachmes environ par an.

Le service de l'emprunt exige 5.300.000 fr. or, c'est-à-dire qu'aux cours du change actuel, les recettes sont insuffisantes. Les intérêts de cet emprunt seront donc probablement payés sous peu à l'aide des titres de l'emprunt garanti, comme les intérêts des autres valeurs helléniques.

Je vous ai entretenus dernièrement du chemin de fer Pirée-Athènes-Péloponèse ; pour remédier aux dépenses supplémentaires qui naissent de l'obligation de faire en or le service de ses obligations, et qui réduisent ses profits à presque rien malgré les résultats favorables de l'exploitation, le Conseil d'administration a décidé des économies considérables ; les appointements des employés sont réduits dans des proportions variant de 5 à 20 0/0 et on réduit également les frais d'exploitation. La Société a réglé à l'amiable sa créance de 1 million 500.000 drachmes sur le Crédit Général de Grèce, en faillite ; elle recevra 1.000.000 d'effets et de créances hypothécaires.

Le canal de Corinthe sera probablement livré à l'exploitation à la fin du mois.

Bourse d'Athènes. — Le marché est très inquiet par suite des fluctuations violentes du change ; les affaires

sont très rares. Le change s'étant amélioré ces derniers jours, il y a hausse de quelques points sur les Fonds helléniques. Le chemin de fer du Péloponèse continue à baisser.

Les Banques sont toutes en forte réaction.

Informations Économiques et Financières

Les Finances publiques. — Les chiffres ci-dessous représentent les recettes et les dépenses effectuées sur le budget de 1892 jusqu'au 30 juillet 1893 ; on sait que l'exercice 1892 ne sera clos qu'au 31 octobre prochain :

Recettes

Evaluations	Encaissements de juillet 1893	Encaissements du 1er janv. 92 au 30 juillet 1893	Arriérés au 30 juillet 1893
—	—	—	—
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
103.499.592	961.344	102.677.902	11.113.042

Dépenses ordinaires

Du budget	En vertu de lois ultérieures	Total	Dép. payées jusqu'au 30 juillet 1893
—	—	—	—
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
99.986.128	3.396.988	103.383.116	86.167.684
Total des dépenses ordinaires et extraordinaires			
99.986.128	15.631.725	115.617.854	97.388.618

Les Recettes budgétaires. — Du 1er janvier au 31 juillet 1893, les recettes ont été de 29.852.549 dr. et les dépenses ordinaires mandatées jusqu'à la fin du même mois de 24.981.113. Les constatations se sont élevées à un peu plus de 40.000.000. Ces résultats permettent d'espérer que l'ensemble des recettes sera d'une centaine de millions jusqu'à la fin de l'exercice.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 28 septembre 1893.

La Situation financière et l'Emprunt. — Le Rétablissement de l'affidavit et la présentation des titres avec les coupons. — Une réponse au *Popolo Romano*.

Les questions financières primant toutes les autres, on ergote beaucoup sur l'emprunt destiné à tirer l'Italie de l'impasse dans laquelle elle se trouve acculée.

Tout en restant fort sceptique, je manquerais à mon devoir de correspondant en ne vous signalant pas les bruits qui circulent à cet égard. Un syndicat allemand serait disposé, assure-t-on, à souscrire un emprunt de 600 millions de lire, dit de consolidation, pour alléger la Dette flottante, mais sous la réserve expresse que l'équilibre du budget soit assuré.

Bien malins les banquiers allemands s'ils indiquent au Gouvernement le moyen *pratique* de remplir cette condition, *sine quâ non!* Pour faire face au déficit et assurer le service du nouvel emprunt, il faudrait obtenir du Parlement le vote de nouveaux impôts jusqu'à concurrence d'au moins 150 millions de lire ; or, jamais le Parlement ne pourrait accueillir pareil projet, et, s'il le votait, les contribuables italiens ne s'y soumettraient certainement pas.

Mais, en attendant la réalisation de ces rêves lointains, le Trésor a besoin de 200 millions pour rembourser une partie de ses bons arrivant à échéance ; trouvera-t-il à Berlin ou à Londres, où on a déjà reporté pour une quarantaine de millions de rente, les renouvellements de ces valeurs ?

Conformément à mes prévisions, le Gouvernement s'est décidé, samedi dernier, à décréter la double mesure dont vous avez parlé dans l'*Economiste Européen*, n° 84 (p. 233). Voici le texte de la note publiée dans la *Gaceta Ufficiale :*

Le Ministère du Trésor, voulant éviter que les titres et coupons italiens ne soient exportés à l'échéance, de l'Italie à l'étranger, tout en observant l'engagement de payer en monnaie légale, au pair, ceux de ces titres et coupons appartenant à des sujets non italiens, a décidé que, pour toucher le montant des titres et des coupons suivants :

Consolidé 5 0/0; Consolidé 3 0/0; Chemin de fer Livournais; Chemin de fer Central-Toscane; Chemin de fer Turin-Savone Acqui; Chemin de fer Cavallermaggiore-Alexandrie; Emprunts pontificaux 1860-64; Chemin de fer Victor-Emmanuel; Canal Cavour; Chemins de fer Italiens 3 0/0,

on devra présenter les titres à rembourser ou les titres desquels ont été détachés les coupons à payer.

Ces titres devront toujours être munis du timbre fiscal du pays de résidence du porteur.

En outre de l'obligation de la présentation des titres, les porteurs devront signer, en présence des fonctionnaires à cela délégués, une déclaration, sous serment (*affidavit*), portant que les titres ou les coupons présentés au paiement n'appartiennent pas à des personnes de nationalité italienne, et que des sujets italiens ou des Etablissements de crédit et Sociétés résidant en Italie n'y ont aucun intérêt direct ou indirect.

A défaut de cette déclaration et du manque du timbre fiscal dont ci-dessus, le paiement des titres et coupons italiens à l'étranger aura lieu en monnaie légale, au cours du change sur l'Italie, de la veille.

Les directeurs des Etablissements de crédit, les chefs des maisons de banque et les Agents de change devront aussi signer la déclaration sous serment.

Les formalités ci-dessus seront constatées : par MM. les délégués du Gouvernement italien auprès MM. de Rothschild frères à Paris, et pour le canal Cavour, par le Consul général d'Italie à Londres ; pour ce qui concerne la Rente italienne 5 0/0 et les obligations des Chemins de fer italiens 3 0/0, ces mêmes formalités pourront être aussi constatées par les Consuls d'Italie qui seront désignés ultérieurement.

Les dispositions ci-dessus seront applicables aux paiements à Paris, à partir de l'échéance au 1er octobre 1893, pour les coupons du Consolidé 3 0/0, et pour les titres et coupons des Emprunts pontificaux 1860-1864, et des chemins de fer Victor-Emmanuel.

D'autre part, le *Crédit Foncier de la Banque Nationale* a décidé d'établir, à partir du 1er octobre prochain, l'*affidavit* sur ceux de ses titres 4 0/0, dont les intérêts et l'amortissement sont payables à l'étranger.

La presse officieuse affecte d'être surprise des critiques que la double mesure du Gouvernement soulève en France et, surtout, en Allemagne; elle ne s'explique pas que les amis de l'Italie, à Cologne, Francfort ou Berlin, se plaignent d'une décision qui vise la spéculation malsaine, en sauvegardant les intérêts du Trésor. Entre autres un article de la *Kœlnische-Zeitung*, tendant à démontrer la mauvaise volonté de l'Italie à l'égard de ses créanciers, a produit une profonde sensation.

Le *Popolo Romano* reproduisant, lundi dernier, le remarquable article de notre Directeur, M. Edmond Théry, publié dans l'*Economiste Européen*, n° 88, sous la rubrique : « Ce que la Politique allemande a « déjà coûté à l'Europe », en tire des conclusions différentes. D'après la feuille romaine la responsabilité des armements considérables, sous le poids desquels gémit notre vieux monde, incomberait à la France ; mais il n'apporte aucun argument à l'appui de cette thèse. Or, le simple examen des chiffres publiés par M. Edmond Théry lui donne tort. En comparant les années 1869-70 et 1892-93, nous trouvons, en effet, que les *augmentations* de dépenses de la Triple-Alliance s'élèvent à 1.244 millions 1 de francs pour l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie et à 171 millions pour l'Italie, — soit, au total, 1.415 millions 1, — tandis qu'elles se réduisent à 320 millions pour la France et 491 millions 1/2 pour la Russie, soit, ensemble, 811 1/2 millions.

En d'autres mots, la *Triple-Alliance* a consacré, entre 1870 et 1893, à ses armements, 603 1/2 millions de francs de plus que la France et la Russie réunies.

Ceci démolit, il me semble, les allégations du *Popolo Romano*.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Chemins de fer italiens. — Pendant les dix premiers mois de l'exercice 1892-93, c'est-à-dire du 1er juillet 1892 au 30 avril 1893, les recettes approximatives du trafic se sont élevées à 210.519.020 lire, en augmentation de 3.641.545 lire sur la période correspondante de 1891-92.

La longueur moyenne des lignes ressortait à 13.969 kilomètres, en augmentation de 587 kilomètres. Pour ces dix mois, le produit kilométrique est de 15.070 lire, soit une diminution de 389 lire sur la période correspondante de 1891-92.

Voici la répartition du total ci-dessus, entre les principales lignes :

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
Réseau Méditerranéen	kil. 5138	L. 100.626.014	L. 19.565
» de l'Adriatique	» 5387	» 89.786.824	» 16.677
» de la Sicile	» 889	» 7.903.260	» 8.890
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société vénitienne	» 140	» 860.000	» 6.142
Chemins Sardes, Cie royale	» 414	» 1.406.936	» 3.423
Chemins Sardes Société secondaire	» 372	» 471.310	» 1.266
Lignes diverses	» 1632	» 9.464.676	» 5.799

DIFFÉRENCES PAR RAPPORT A 1891-92

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
Réseau Méditerranéen	+ 273	+ 2.233.935	— 659
» de l'Adriatique	+ 157	+ 934.608	— 321
» de la Sicile	+ 83	+ 171.771	— 702
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société vénitienne	—	+ 231	+ 1
Ch. de fer Sardes, Cie royale	—	— 32.825	+ 226
Ch. de fer Sardes, Soc. secondaire	+ 15	+ 49.102	+ 84
Lignes diverses	+ 59	+ 285.724	— 36

Chambre de Compensation de Gênes. — Pendant le mois d'août 1893, le montant des sommes liquidées à la Chambre de compensation de Gênes se sont élevées à 447.404.195 lire 40, dont 368.593.608 lire 92 représentent les sommes compensées.

La différence a été soldée en 17.939.120 lire 43 de virements ou de crédits en compte courant, et 60.871.466 lire d'espèces.

La proportion des virements et des espèces, par rapport au total des opérations, est de 17.61 0/0; celle des espèces seules, de 13.60 0/0.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	25 août	1 sept	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	93 45	94 02	93 62	93 15	94 91	94 07
Ch. de fer Méditerranée act.	515 »	517 »	514 »	505 »	514 »	510 »
— Méridionaux act.	636 »	647 »	642 »	633 »	641 »	642 »
Banque Nationale act.	1240 »	1225 »	1210 »	1150 »	1260 »	1200 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	100 »	400 »	400 »
— Générale	286 »	285 »	277 »	265 50	286 50	275 ..
Comp. Nav. à vap. F. R.	309 »	309 »	306 »	300 »	303 »	312 »
Banque Immobilière	56 »	57 »	56 »	50 50	63 »	58 »
Crédit mobilier Italien	425 »	417 »	408 »	382 »	406 »	392 »
Eaux Marcia	1102 »	1105 »	1035 »	1058 »	1065 »	1070 »
Change sur la France	110 90	110 40	110 90	111 40	111 90	111 80
— sur Londres	28 13	27 94	28 05	28 20	28 27	28 13
— sur Berlin	137 40	136 70	137 35	138 25	139 ..	138 60
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	93 50	94 05	93 62	93 42	93 97	93 90
Crédit Mobilier Italien	423 »	417 »	409 »	381 »	407 »	393 »
Chemins de fer Méridionaux	634 »	642 »	640 »	633 »	642 »	640 »
Change sur Paris	110 85	110 20	110 77	111 85	111 80	111 80
— sur Berlin	137 45	136 50	137 27	138 75	138 85	138 60

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 30 septembre 1893.

Notre marché avait été orienté à la hausse toute la semaine; mais, depuis hier, des ventes sur le Crédit Mobilier et sur la Rente ont amené la lourdeur. Aussi bien on commence à ne plus croire aux rumeurs relatives à une opération financière avec un syndicat anglo-allemand, et, à moins que M. Giolitti ne rassure l'opinion, par le discours qu'il doit prononcer à Dronero, il faut s'attendre à voir bientôt l'inquiétude se manifester. On prétend que le programme de M. Giolitti comprend l'impôt progressif sur les revenus supérieurs à 6.000 lire, le remaniement de l'impôt sur les successions et le monopole de l'alcool.

Les recettes douanières, du 1er janvier au 31 août 1893, accusent une plus-value de près de 13 millions de lire sur la période correspondante de 1892.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 28 septembre 1893.

Le Déficit des céréales. — La Grève des boulangers. — La Situation du Trésor. — Le Commerce extérieur.

Je vous ai signalé déjà le déficit des céréales dont nous souffrons cette année et qui s'est montré fertile en conséquences. Le prix du pain a augmenté dans des proportions considérables, en même temps que la hausse des changes étrangers était provoquée en grande partie par les importations de céréales et la médiocrité de l'exportation des vins et des huiles. Vous savez que depuis les décrets de l'année dernière, l'importation des céréales est permise ou prohibée par des décisions qui dépendent exclusivement du Gouvernement. Pour les besoins de cette année le Gouvernement autorise l'exportation de 150.000 tonnes de froment d'ici au 31 juillet. La Commission des céréales proposait d'autoriser une importation de 156.000 tonnes.

La semaine passée le prix du pain avait atteint ici un niveau si considérable que le Gouvernement a autorisé l'importation immédiate d'une certaine quantité de froment à tarifs réduits.

Mais cela ne fit pas l'affaire des boulangers, qui décidèrent de se mettre en grève ; nous crûmes un instant que nous allions manquer de pain. Mais le Gouvernement fit fabriquer sans retard du pain par les boulangeries militaires et fit arrêter les meneurs de la grève : la distribution du pain dans la ville fut faite par les pompiers à l'aide de pompes à incendie transformées en paniers. Les boulangers durent s'avouer vaincus.

Non seulement il y a déficit de céréales, mais le vin, article d'exportation, sera également insuffisant cette année pour la consommation intérieure, et on songe à autoriser l'importation des vins espagnols. Si on prend cette mesure, elle contribuera encore à faire hausser le change.

Voici un tableau qui résume l'exécution du budget de 1893 jusqu'au mois d'avril ; les chiffres postérieurs ne sont pas connus ; jusqu'ici, le budget de 1893 ne montre que des excédents :

Contos de reis	1892 Excédents	1892 Déficits	1893 Excédents
Janvier	»	162	2:774
Février	12	»	232
Mars	2:107	»	1:628
Avril	»	328	971
	2:119	490	
Excédents	1:629		5:605

En résumé, pendant les quatre premiers mois, l'ex-

cédent a augmenté de 3.976 contos par rapport à l'excédent des quatre premiers mois de 1892.

Quant à la Dette flottante, elle est récapitulée par le tableau suivant :

	Milreis
Au Portugal	18.436:140
A l'étranger, échéant de septembre à décembre :	
A Londres	461:700
A Paris	986:472
A l'étranger, échéant en septembre :	
A Berlin	225:000
Total	20.109:313

De juillet en août, la Dette flottante a augmenté de 309 contos; il y a une augmentation de 535 contos de la Dette intérieure, et une diminution de 226 contos de la Dette extérieure.

Par rapport au 31 décembre 1892, l'augmentation de la Dette flottante est de 798 contos.

J'ai sous les yeux la statistique du commerce extérieur pour les 9 premiers mois de 1892; malheureusement, ces statistiques ne présentent presque plus d'intérêt; il est déplorable que les lenteurs de l'Administration ne nous permettent que d'avoir des statistiques si peu récentes. Je reproduis ces chiffres comparés à ceux de 1891 :

	Contos de reis			
	Septembre		Janv. à sept.	
	1891	1892	1891	1892
Importations	2:232	1:903	31:083	22:896
Exportations nationales	1:825	1:799	15:307	18:426
Réexportations	656	473	5:791	5:756
Transit	316	159	2:276	2:351
Total	5:029	4:334	54:457	49:429

Ce tableau montre qu'à la fin de l'année dernière, la balance commerciale s'améliorait sensiblement par l'augmentation des exportations. Il est évident qu'en ce moment, c'est le contraire qui arrive, par suite de la mauvaise récolte, qui a dû développer dans de très fortes proportions les importations des articles d'alimentation.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 20 septembre :

	13 sept.	20 sept.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.411	5.418	+	7
Bronze	453	448	—	5
Prêts sur titres	3.821	3.821		»
Dettes du Trésor	12.000	12.000		»
Emprunts de Banque sur valeurs	35.376	35.539	+	163
Dépôts	1.529	1.583	+	54
Dividendes à payer	98	95	—	3
Bénéfices	1.317	1.343	+	26
Billets en circulation	51.396	51.360	—	36

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 36e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 75:298$000 reis, soit :

Voyageurs	40:035$000 reis
Transit	5:265$000 —
Marchandises	29:998$000 —
Total	75:298$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	40:381$299 reis
Transit	5:010$929 —
Marchandises	30:402$350 —
Total	75:794$578 —

Du 1er janvier au 9 septembre les recettes se sont élevées à 2.174.753$000 reis, en plus-value de 89:019$566 sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 26 septembre 1893.

La Guerre douanière avec l'Allemagne. — Les Mines du Donets. — La Banque de Commerce international de Saint-Pétersbourg. — Les Obligations de la Ville d'Odessa. — Le Chemin de fer transsibérien.

Les journaux sont remplis de nouvelles contradictoires au sujet des instructions données aux délégués de la Russie à la Conférence douanière qui va avoir lieu à Berlin.

Les uns prétendent que le Gouvernement ne veut accorder à l'Allemagne aucune réduction sur le tarif minimum, ce qui ferait présager un échec des négociations ; d'après les autres, les délégués auraient mission d'obtenir à tout prix la cessation de la guerre de tarifs, c'est-à-dire que le tarif protecteur pourrait être amendé sur plusieurs points. Les véritables intentions du Gouvernement ne sont pas connues, mais il est peu probable qu'il soit disposé à des concessions excessives, car jusqu'ici les prix des céréales se sont maintenus à un niveau normal, c'est-à-dire que l'agriculture n'a presque pas souffert de la guerre de tarifs. Les journaux allemands ont répandu le bruit que le Ministère des finances reçoit un grand nombre de pétitions réclamant au nom de l'agriculture le rétablissement des anciennes relations commerciales avec l'Allemagne ; la vérité est que l'on n'a reçu ici aucune pétition de ce genre. Par contre, la production industrielle russe a pris un vif essor à la suite de la fermeture de notre frontière aux produits allemands ; les articles fabriqués par les manufactures de Lodz et de Varsovie sont très demandés, en particulier les machines agricoles.

Les mines de charbon du bassin du Donets continuent à développer rapidement leur production. En 1892, on a extrait plus de charbon que pendant n'importe laquelle des années précédentes, et cela, malgré la baisse du prix de la houille, malgré la disette qui rendait les transports très difficiles, les chemins de fer étant occupés presque exclusivement au transport des céréales, et malgré l'épidémie de choléra, qui avait apporté le trouble dans toute la vie économique.

La production de ces mines ne peut que s'augmenter encore à la suite de l'introduction récente de tarifs réduits pour le transport des charbons sur les chemins de fer.

D'après des informations que j'ai pu recueillir, les bénéfices de la Banque de commerce international de Saint-Pétersbourg, pendant le 1er semestre 1893, sont supérieurs de 400.000 roubles à ceux du 1er semestre 1892; cependant, les affaires de change ont été fort réduites par les mesures prises contre la spéculation sur le rouble-papier. En outre, plusieurs affaires engagées au commencement de l'année et non terminées ne figureront qu'au bilan du second semestre.

Le Conseil municipal d'Odessa est en négociations avec un groupe de Banques de Saint-Pétersbourg en vue de la conversion des obligations de la Ville d'Odessa.

Les travaux de construction de la section ouest du Chemin de fer transsibérien avancent avec une grande rapidité. Les travaux de terrassement sont presque terminés jusqu'à Omsk et les rails sont posés sur une longueur de 125 verstes. Le travail est fait presque partout par des soumissionnaires. Les prix des matériaux et de la main-d'œuvre sont si modiques que, selon toute probabilité, la ligne de la Sibérie-Orientale ne coûtera pas plus cher que n'a coûté le Chemin de fer transcaspien.

Informations Économiques et Financières

Les Finances Russes. — Pendant le premier semestre de 1893, le total des recettes du Trésor russe, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'est élevé à 525 millions 806.000 roubles; celui des dépenses effectuées au

compte du budget de 1893 a été, y compris les dépenses de la dette publique, imputées sur les budgets antérieurs, de 468.874.000 roubles.

Comparativement à la période correspondante de 1892, voici comment se présentent les recettes du Trésor, tant en Russie qu'à l'étranger, pendant le premier semestre de 1893 :

	Millions de roubles 1893	Millions de roubles 1892	Différence en 1892
	—	—	
Recettes ordinaires.....	426.250	401.399	+ 24.851
Recettes extraordinaires	99.556	168.025	— 68.469
Total.....	525.806	569.424	— 43.618

Des plus-values ont été réalisées en 1893 sur les chapitres ci-après du budget ordinaire :

	Plus-values. Roubles.
	—
Douanes	12.988.000
Chemins de fer de l'Etat	6.187.000
Sucres	4.270.000
Annuités de rachat	3.942.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours.	1.806.000
Patentes et taxes additionnelles	1.802.000
Huiles minérales d'éclairage	1.148.000
Tabacs	1.016.000
Impôt personnel et contribution foncière...	928.000
Forêts	861.000
Timbre, enregistrement et greffe	787.000
Allumettes	728.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation	637.000
Postes	589.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.	549.000
Télégraphes et téléphones	273.000
Mines	254.000
Droits divers	238.000
Monnaie	156.000
Passeports	60.000
Recettes accidentelles ou sans importance..	264.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les chapitres suivants :

	Moins-values. Roubles.
	—
Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque	4.753.000
Boissons	3.250.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer	2.854.000
Part de l'Etat dans le produit de diverses lignes concédées	2.294.000
Droits de mutation	633.000
Fonds de concours au Trésor	324.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat	281.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse	126.000
Aliénation de propriétés domaniales	112.000
Droits sur les assurances contre l'incendie.	5.000

La grande diminution qui s'est produite en 1893, comparativement à l'année dernière, sur le chapitre « Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque » et qui se chiffre par 4.753.000 roubles, est due à ce que, en juin 1892, les bénéfices réalisés par la Banque de l'Etat en 1890 (4.869.000 r.) avaient été rattachés audit chapitre, tandis qu'actuellement on n'a pas encore fait figurer parmi les recettes les bénéfices de la Banque pour l'année 1891.

Les recettes extraordinaires du premier semestre de 1893 se sont élevées à 99.556.000 roubles. Dans ce total figure pour 94.320.000 roubles le montant réalisé, au 1er mai, sur l'Emprunt intérieur 4 1/2 0/0 de 1893.

Comparativement au chiffre des dépenses effectuées en Russie et à l'étranger pendant le premier semestre de 1892, les dépenses correspondantes de 1893 se présentent comme suit :

	Millions de roubles 1893	Millions de roubles 1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses au compte du budget respectif :			
Ordinaires	310.272	307.211	+ 3.061
Extraordinaires	24.253	74.743	—50.490
Dépenses pour le service de la dette publique au compte du budget de l'année respective et des années antérieures	134.349	113.213	+21.136
Total	468.876	495.167	—26.293

Outre les montants susindiqués, il a encore été effectué, dans le premier semestre de 1893, des dépenses, non réglées au 1er janvier et imputables sur les budgets de 1892 et des années précédentes ; ces dépenses ci-dessous indiquées ont été couvertes par les reliquats des budgets des années respectives.

	Millions de roubles 1893	Millions de roubles 1892	Différence en 1893
	—	—	
Dépenses ordinaires.....	51.185	58.698	— 7.513
Dépenses extraordinaires.	35.444	48.402	—12.958
Total.......	86.629	107.000	—20.471

La Conversion des Obligations hypothécaires polonaises. — On vient de décider la conversion des 19 millions de roubles d'obligations hypothécaires polonaises 5 0/0 qui sont encore en circulation en obligations 4 1/2 0/0. Ces dernières sont émises à 98 3/4 0/0, de sorte que les porteurs d'anciens titres reçoivent une soulte de 1 1/4 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	25 août	1 sep.	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 75	101 25	101 »	101 50	101 12	101 12
— III — ..	» »	102 »	102 12	102 »	102 »	102 »
Banque de Commerce extér.	287 50	287 »	286 »	285 50	287 50	291 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	450 »	452 »	452 »	451 »	455 »	461 50
— Intern. de St-Pétersb.	457 »	456 »	454 »	455 »	467 »	471 50
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	156 75	154 »	153 75	155 »	154 25	154 50
Grands Ch. de fer Russes..	243 »	245 »	243 »	243 »	243 »	244 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	112 25	112 50	111 25	111 50	112 »	112 25
Change sur Paris	38 60	38 15	37 90	37 75	37 85	37 82
— sur Londres	97 35	96 30	95 75	95 55	95 60	95 50

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 29 septembre 1893.

Le Mouvement commercial de la Suisse. — La Convention internationale des Chemins de fer. — Le Jura-Simplon.

Voici des données rétrospectives sur le mouvement commercial de la Suisse avec les autres Etats. Elles préciseront les informations déjà fournies par nous. Le commerce spécial de la Suisse se chiffre pour les cinq dernières années à :

Années	Importations	Exportations	Total
—	—	—	—
	Francs	Francs	Francs
1887...	837.034.916	671.092.633	1.508.127.549
1888...	827.078.595	673.060.648	1.500.139.243
1889...	955.832.624	710.894.848	1.666.727.472
1890...	954.273.276	703.295.481	1.457.568.757
1891...	932.391.138	671.866.935	1.604.258.073

Dans ces chiffres, nous voyons figurer pour l'année 1891, par ordre d'importance :

	A l'importation Francs	A l'exportation Francs
1° L'Allemagne	293.140.456	163.709.386
2° La France	214.035.946	125.315.011
3° L'Autriche-Hongrie	86.726.717	36.246.312
4° L'Italie	135.990.152	49.996.589
5° La Belgique	31.612.943	11.109.876
6° L'Angleterre	52.369.654	113.095.835
7° La Russie	34.292.274	13.678.337
8° Les Etats-Unis	30.562.912	71.700.449
Autres pays	53.660.084	87.005.140
Total	932.391.138	671.866.935

Le transit figure sur les tableaux pour 553.496.504 fr.

La Suisse importe sur les 932.391.000 fr. ci-dessus :

261.762 francs ou 27 43 0/0 d'articles alimentaires ; 392.247 francs ou 41 20 0/0 de matières premières ; 278.292 francs ou 31 59 0/0 de produits fabriqués.

Elle exporte, sur 710.895.000 francs :

75.813 francs ou 10 65 0/0 de produits servant à l'alimentation ; 107.897 francs ou 13 29 0/0 de matières brutes ; 527.185 francs ou 76 06 0/0 d'articles fabriqués.

Cela représente 325 francs par tête de population (2.945.000 âmes) à l'importation, et 241 francs à l'exportation.

L'Allemagne tient le premier rang pour l'importation en Suisse, alors que c'était la France qui l'occupait il y a peu d'années. Des débouchés très importants sont, outre les quatre grands pays avoisinant la Suisse : l'Allemagne, la France, l'Autriche et l'Italie : l'Angleterre et ses colonies : Canada, Indes, Australie, pour près de 130 millions ; quelques pays de l'extrême Orient et des deux Amériques, pour environ 75 millions ; les Etats-Unis viennent au quatrième rang avec 71 millions.

En considérant l'ensemble de son commerce extérieur, la Suisse se fournit surtout de matières premières de la France et de l'Allemagne, plus de 40 0/0 du total de ses importations. Elle importe aussi des divers pays 27 0/0 en produits servant à l'alimentation, et le reste, soit seulement 31 0/0, en articles confectionnés et manufacturés.

Les produits industriels représentent, par contre, plus de 76 0/0 de l'exportation, le reste se répartissant presque également entre les matières premières et les objets servant à l'alimentation.

La Suisse ne produit pas de houille, ni de fer ; elle n'a ni mines, ni grandes exploitations de produits naturels. Elle importe pour 43.456.000 francs de fer, 10.070.000 francs de houille et autres matières minérales.

Les chiffres d'importation de matières brutes, des industries de la soie, du coton et de la laine sont assez considérables, étant de 130.940.000 francs, 64.916.000 francs et 58.341.000 francs, soit au total de 254.273.000 francs pour ces trois articles.

Ses plus fortes exportations sont aussi, pour les mêmes articles : la soie, tissus et rubans pour 190 millions 780.000 francs ; le coton, tissus, cotonnades, broderies, pour 145.036.000 francs. L'horlogerie vient ensuite pour 103.456.000 francs.

La conférence diplomatique relative à l'extension des stipulations de la convention internationale des Chemins de fer s'est séparée jeudi. Elle ne se réunira à nouveau que dans cinq semaines pour donner aux différents Etats le temps de prendre une décision à cet égard et d'autoriser leurs délégués à signer le protocole.

De nombreux journaux ont publié une dépêche de Berne, d'après laquelle le Conseil d'administration du Jura-Simplon serait convoqué à bref délai pour ratifier un contrat conclu avec la maison Sulzer frères de Wintherthour pour le percement du Simplon. Sous cette forme, la nouvelle est inexacte. La vérité est qu'un consortium a été constitué pour le percement; en font partie les maisons Brand, Brandeau et Cie, de Hambourg, qui a coopéré aux travaux de l'Arlberg; Locher et Cie, à Zurich, constructeurs du Chemin de fer du Pilate; Sulzer frères, mécaniciens à Wintherthour; et, enfin, la Banque de Wintherthour. Ce consortium offre de se charger de construire le tunnel dans certaines conditions. Le Conseil d'administration du Jura-Simplon aura, d'ici au 15 octobre, à autoriser la direction à poursuivre cette affaire.

Informations Économiques et Financières

Les Comptes d'Etat de Zurich. — D'après le compte d'Etat de 1892, qui vient de paraître, les recettes du canton se sont élevées, pendant l'année dernière, à 12.542.289 fr. 22 c. ; les dépenses à 12.799.937 fr. 14 c. ; le déficit est donc de 257.648 fr. 92 c. En 1891, il y avait eu un boni de 1.378.239 fr. 93 c.

Entente Austro-Suisse au sujet des Fourrages. — Par suite d'une entente avec le Gouvernement autrichien, tous les foins récoltés sur les propriétés situées le long de la frontière austro-suisse, appartenant à des habitants du pays voisin, ou affermés par eux, pourront être à l'avenir exportés librement et exempts de droits de douanes, en tant qu'un certificat des autorités locales certifiera que ces fourrages ont été réellement récoltés sur la province indigène et longeant la frontière.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 30 septembre 1893.

Situation médiocre ; au comptant, affaires clairsemées ; à terme, pas d'affaires. La reprise que nous espérions est différée à cause de l'état des grands marchés. Nous gardons une attitude réservée ; c'est notre rôle depuis longtemps. La fin de la semaine a encore été plus terne que le commencement. Nous avons laissé le Jura-Simplon à 123 1/2. Les propositions qui vont être faites à cette Compagnie attirent beaucoup l'attention des intéressés ; mais les cours n'ont pas encore monté, au contraire. Le Nord-Est a progressé ; après avoir fait 535, il s'est inscrit à 538.

Le Genève-Veyrier a coté 575 ; l'Industrie électrique, 520 ; le Gaz de Genève, 494. Le Lyonnais s'est inscrit à 755, ex-coupon de 17 50 bruts.

TURQUIE

Au moment où nous mettons sous presse, notre correspondance de Constantinople ne nous est pas parvenue.

Informations Economiques et Financières

Les Recettes de la Dette publique. — Le tableau des recettes de l'Administration de la Dette publique pour le mois terminé le 12 septembre courant accuse une recette totale de 202.586 livres turques 29 contre 181.563 liv. t. 81 pour la période correspondante de 1892. Si l'on compare les deux tableaux dont les totaux sont ainsi formés, on trouve que ces derniers se composent, respectivement, comme ci-après :

	Août 1892 Liv. t.	Août 1893 Liv. t.
Cinq revenus concédés	94.912 92	101.697 13
Dîmes du tabac	10.352 89	11.922 30
Dîmes pour surplus de Chypre	51.298 »	51.298 »
Tribut de la Roumélie	» »	12.668 86
Droits sur le tumbéki	25.000 »	25.000 »
Total	181.563 81	202.586 29

On voit ainsi que le produit des cinq revenus concédés, pour le mois terminé le 12 courant, a excédé de

6.784 liv. t. 21 celui du mois correspondant de l'année dernière et qu'il y a eu augmentation de 1.569 liv. t. 41 sur la dîme du tabac. En comparant les recettes des semestres terminés respectivement le 12 septembre 1892 et le 12 septembre 1893, on constate les chiffres suivants :

	Semestre terminé le 12 sept. 1892	Semestre terminé le 12 sept. 1893
	Liv. t.	Liv. t.
Cinq revenus concédés.	555.042 77	550.697 55
Redevance de la Régie.	375.000 »	375.000 »
Dîmes du tabac.......	60.592 28	62.589 03
Dîmes pour surplus de Chypre	51.298 »	51.298 »
Tribut de la Roumélie.	25.337 72	76.013 16
Droits sur le tumbéki..	25.000 »	25.000 »
Total.....	1.092.270 77	1.140.597 74

En retranchant de ces chiffres le montant du tribut rouméliote, le total pour les six mois de 1892 est de 1.067.933 liv. t. 05, et, pour les six mois de 1893, de 1.064.584 liv. t. 58. Ainsi, le résultat net de la comparaison est une diminution de 3.348 liv. t. 47 dans le produit des revenus susdits.

La Régie des Tabacs. — Les recettes de la Régie des tabacs pour le mois d'août, terminé le 12 septembre, se sont élevées à 198.000 liv. t., contre 202.000 liv. t. pour la période correspondante de l'année passée. Dans le chiffre de 198.000 ne sont pas cependant comprises les recettes de Mételin et de Rhodes, dont les chiffres n'ont pas encore été reçus par la Direction de la Régie.

Le Chemin de fer de Bagdad. — Les journaux turcs annoncent que M. Vincent Caillard se met sur les rangs pour la concession du chemin de fer de Bagdad. Ils ajoutent que, d'après le firman de concession de la ligne Angora-Césarée, M. Kaulla jouit pendant huit ans du droit de préemption pour la concession de la ligne de Bagdad. Pour faire lever tout obstacle provenant de cette clause, M, Caillard aurait intéressé dans son entreprise la *Deutsche Bank*.

La nouvelle ligne partirait de Sivas pour aboutir à Bagdad en passant par Diarbékir. Les projets de la convention et du cahier des charges auraient déjà été soumis à l'autorité compétente.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	25 aout	1 sept.	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.
Tabacs Ottomans.........L.	16 60	16 85	16 93	16 67	16 62	16 60
Piece	87 18	87 20	87 18	87 15	87 18	87 20
Ottoman 4 0 0 3e groupe...	24 06	21 55	21 67	21 13	21 10	21 20
Parite à Paris...........Fr.	22 18	22 63	22 69	22 20	22 17	22 20
4 0 0 Intérieur.............	85 90	85 90	85 90	87 »	87 ..	87 »
Emprunt 1er groupe........	54 »	54 57	54 50	53 75	54 »	54 »
Chemins Ottomans..........	84 75	86 75	87 »	89 »	89 25	89 »
Crédit Ottoman ....L.	7 24	7 24	7 18	7 14	7 20	7 17
Societe Generale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 05	23 05	23 »	23 »	23 ..	22 97
— sur Londres 3 mois.	109 75	109 75	109 75	109 50	109 62	109 62

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Budget roumain 1892-93. — Les résultats provisoires de l'exercice financier s'étendant du 1er avril 1892 au 31 mars 1893 viennent d'être publiés; comme les comptes ne sont clos qu'au 20 septembre, les chiffres ci-dessous, établis au 31 mars, sont destinés à recevoir encore certaines modifications, en particulier en ce qui concerne les recettes, qui seront augmentées d'arriérés assez considérables.

Exercice 1892-93 (en francs)

RECETTES

	Prévisions	Recettes effectuées jusqu'au 31 mars	Différence
Impôts directs........	28.500.000	26.152.529	— 2.347.470
Impôts indirects......	47.155.000	51.563.800	+ 4.408.800
Monopoles............	44.500.000	45.097.557	+ 597.557
Ministère des domaines	23.669.000	20.779.960	— 2.889.040
— des travaux publics.........	14.118.000	12.119.000	— 1.999.000
— de l'intérieur...	7.110.000	6.841.358	— 258.642
— des finances....	1.942.000	1.932.788	— 9.212
— de la guerre....	1.384.000	1.178.688	— 205.319
— des affaires étrangères..........	115.000	188.342	+ 73.342
— des cultes......	303.500	190.832	— 112.669
— de la justice....	1.500	3.420	+ 1.920
Divers	6.925.000	7.172.465	+ 247.465
Total.........	175.713.000	173.220.742	— 2.492.257

DÉPENSES

	Prévisions	Dépenses effectuées jusqu'au 31 mars	Différence
Dette publique	65.338.169	61.321.937	— 4.006.232
Minstère de la guerre.	38.982.047	37.242.212	— 1.739.835
— des finances....	22.767.165	18.965.451	— 3.801.714
— des cultes......	18.655.925	17.693.745	— 972.180
— de l'intérieur...	13.885.031	13.309.835	— 75.196
— des travaux publics.........	6.562.308	5.198.214	— 364.094
— de la justice....	5.447.280	5.376.125	— 71.155
— des domaines..	5.146.097	4.765.163	— 380.934
— des affaires étrangères..........	1.616.706	1.615.058	— 1.648
Conseil des ministres.	64.500	54.657	— 9.842
Total.........	178.475.228	166.042.402	— 12.432.826

En conséquence, l'excédent des recettes est de 7 millions 178.340 fr., mais sera très probablement plus considérable dans les comptes définitifs.

Les exercices précédents présentaient les excédents suivants :

1891-92...................	11.742.201
1890-91...................	9.943.961
1889-90...................	1.707.034

En les ajoutant à l'excédent du dernier exercice, on trouve une somme de 30.571.536 fr., qui sont à la disposition du Trésor.

Comme on le voit, la gestion des finances publiques roumaines est dans son ensemble satisfaisante.

SERBIE

La Situation financière. — Le *Videlo*, journal d'opposition de Belgrade, vient de publier de vives critiques contre la gestion financière du Gouvernement; nous reproduisons ces allégations sous toutes réserves; il prétend :

1° Que les soldats et officiers de l'armée serbe n'ont pas reçu leur solde depuis plusieurs mois;

2° Que les employés de l'Etat, tant en activité qu'en retraite, attendent toujours le paiement de leurs appointements ou de leur pension. A Belgrade, on est en retard d'un mois pour ce paiement; en province, de plusieurs mois;

3° Qu'on a dû faire venir de Kragujevatz le pain nécessaire à la garnison de Gornji Milanovatz où il n'y avait pas d'argent en caisse pour payer le boulanger;

4° Que les ouvriers de l'arsenal de Kragujevats ne reçoivent plus leur salaire;

5° Qu'on a dû faire un emprunt de trois millions de francs pour le paiement du coupon de juillet dernier, le gouvernement ayant affecté à d'autres buts la somme qui devait servir audit paiement.

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2 fr.**
Réclames en 8 points .... **4 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 91. — 4e volume. | **BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS** | Dimanche 8 Octobre 1893.

SOMMAIRE DU N° 91

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 6 oct.	1.676.2	1.287.7	2.963.9	3.179.9	94	2½
1893 21 sept.	1.684.4	1.271.4	2.955.8	3.392.8	87	2½
1893 28 sept.	1.684.4	1.272.1	2.956.5	3.400.4	87	2½
1893 5 oct.	1.695.8	1.270.5	2.966.3	3.467.8	85	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 30 sept.	760.2	350.4	1.110.6	1.393.5	80	3
1893 15 sept.	686.5	308.4	994.9	1.159.7	86	5
1893 23 sept.	683.1	307.4	990.5	1.179.4	84	5
1893 30 sept.	634.2	289.0	923.2	1.376.4	67	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 6 oct.	690.0	»	690.0	672.5	102	2
1893 20 sept.	684.4	»	684.4	637.4	107	3½
1893 27 sept.	689.2	»	689.2	646.8	106	3½
1893 5 oct.	669.1	»	669.1	664.0	101	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 30 sept.	225.1	355.5	580.6	964.7	61	4
1893 15 sept.	216.5	341.0	557.5	1.022.5	54	4
1893 23 sept.	215.2	340.4	555.6	1.028.2	54	4
1893 30 sept.	215.2	340.2	555.4	1.040.8	53	4
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 29 sept.	63.5	50.7	114.2	403.6	28%	2½
1893 14 sept.	55.4	45.3	100.7	393.5	26	3
1893 21 sept.	55.8	45.4	101.2	391.6	26	3
1893 28 sept.	54.6	44.3	98.9	399.2	25	4
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 août	3.5	1.3	4.8	0.5	960	8
1893 7 août	6.7	2.8	9.5	1.0	950	8
1893 22 août	6.4	3.1	9.5	0.9	1050	8
1893 31 août	6.6	3.2	9.8	0.1	980	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 1er oct.	190.3	127.9	318.2	867.8	36	5
1893 16 sept.	197.9	156.8	354.7	924.1	37	5
1893 23 sept.	197.9	158.6	356.5	920.9	37	5
1893 30 sept.	197.9	158.6	356.5	919.8	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 août	2.5	»	2.5	127.8	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 1er oct.	79.8	181.9	261.7	396.2	66	2½
1893 16 sept.	59.4	174.8	234.2	388.3	59	5
1893 23 sept.	59.4	175.0	234.4	385.8	59	5
1893 30 sept.	59.4	174.7	234.1	395.4	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 sept.	198.2	26.8	225.0	576.2	39	5
1893 31 août	237.7	24.5	262.2	559.3	46	5
1893 10 sept.	235.7	24.6	260.3	569.9	45	5
1893 20 sept.	235.7	24.3	260.0	573.0	45	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1893 20 août	188.3	26.4	214.7	576.5	37	5
1893 31 août	(1)166.1	23.7	189.8	438.7	43	5
1893 10 sept.	166.1	24.4	190.5	438.1	43	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	37.2	»	37.2	66.4	56	5½
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 28 sept.	7.6	17.3	24.9	264.5	9	6
1893 6 sept.	12.5	32.8	45.3	281.6	16	6
1893 20 sept.	12.5	32.8	45.3	287.6	16	6
1893 27 sept.	12.5	33.0	45.5	288.3	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 24 sept.	52.4	»	52.4	123.7	42	6
1893 2 sept.	59.8	0.1	59.9	139.9	44	5
1893 16 sept.	60.2	0.1	60.3	141.4	42	5
1893 23 sept.	61.1	0.1	61.2	142.1	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½
1893 16 août	1.519.7	16.9	1.536.6	3.916.0	39	4½
1893 1er sept.	1.535.0	16.7	1.551.7	3.957.4	39	5

(1) Dans ce chiffre ne sont pas comprises les opérations de la Banque Romaine, dont la liquidation va être opérée par la Banque Nationale.

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 sept.	7.8	4.2	12.0	28.0	43	6½
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	42	6
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
1893 15 sept.	8.8	4.1	12.9	28.4	46	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	58.3	48	4½
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 1er oct.	67.4	19.7	87.1	165.2	56	2½
1893 16 sept.	70.5	15.4	85.9	163.6	52	4
1893 23 sept.	70.5	15.8	86.3	164.6	52	4
1893 30 sept.	70.8	14.8	85.6	169.8	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 6 oct.	6 375,6	2 519,4	8 895,0	14 482,8	61%
1893 20 sept.	6 027,3	2 471,3	8 498,6	14 284,5	59
1893 28 sept.	6 025,2	2 484,0	8 509,2	14 338,7	59
1893 5 oct.	5 955,9	2 450,1	8 406,0	14 656,3	57
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur:

Valeurs à trois mois	Plus	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 75	207 19	207 »	207 »	207 12
Allemagne.. —	4 %	122 69	122 81	122 69	122 69	122 56
Vienne-Tr.. —	4 %	198 75	198 50	198 50	197 50	197 50
Barcelone .. —	4 %	412 »	412 50	410 50	408 50	409 »
Madrid ..... —	4 %	412 »	412 50	410 50	408 50	409 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. . —	4 %	259 »	258 50	259 50	260	259 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 27	25 26	25 21	25 20	25 19
— ..... ch. court	3 %	25 29	25 28	25 22	25 22	25 20
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 25 p.	0 12 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 12 p.
Italie........ —	5 %	10 12p.	10 75p.	11 25p.	11 p.	11 50p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3450 71	3450 74	3446 59	3417 31	3447 31
Argent id. (le kil.).	218 89	126 27	123 63	122 »	123 08	123 74
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres.....................		3 07	3 02	3 02	3 02	3 06
Souverains anglais.......		25 27	25 21	25 20	25 20	25 17
Banknotes.................		25 28	25 25	25 21	25 21	25 18
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Amsterdam........	47 85	47 85	47 77	47 72	47 75	47 75
Anvers............	100 07	100 50	100 05	100 07	100 05	100 12
Athènes...........	166 75	166 90	167 65	168 32	178 50	181 »
Barcelone.........	21 70	20 40	19 80	20 70	21 10	21 20
Berlin	80 75	80 75	80 60	80 55	80 60	80 60
Bruxelles	100 10	100 10	100 08	100 11	100 10	102 12
Bucharest.........	100 25	100 05	99 95	99 75	99 75	99 75
Constantinople....	23 05	23 »	23 »	23 »	22 97	22 97
Francfort..........	80 70	80 72	80 52	80 60	80 60	80 60
Gênes.............	110 20	110 77	111 85	111 80	111 80	112 95
Genève............	100 16	100 15	100 13	100 12	100 14	100 09
Lisbonne	683 »	688 »	697 »	684 »	690 »	696 ..
Londres...........	25 50	25 50	25 46	25 45	25 41	25 40
Madrid	21 35	20 75	19 60	19 75	21 10	20 80
Rome..............	110 40	110 90	111 40	111 90	111 80	113 ..
Saint-Pétersbourg	38 15	37 90	37 75	37 85	37 82	37 82
Vienne (à vue)......	49 85	49 85	49 80	50 05	50 15	50 05
— (à 3 mois)...	49 80	49 80	49 75	50 »	50 07	50 05

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 7 octobre 1893.

La cote des changes n'a pas cette semaine grande signification, les cours sont sensiblement les mêmes que ceux de la semaine précédente. La Banque d'Autriche essaie de maîtriser la hausse des Devises étrangères par l'élévation du taux de l'escompte qu'elle vient de porter de 4 à 5 0/0 ; c'est une bonne mesure qui aurait dû être prise depuis longtemps.

Les Devises espagnoles sont à 409 contre 408 50.

En Portugal, l'agio sur l'or est à 28 0/0 et à 79 0/0 en Grèce.

Le Londres est à peu près au pair ; la Banque d'Angleterre a ramené, jeudi, le taux de son escompte de 3 1/2 à 3 0/0.

En Italie, le change monte lentement, mais d'une manière inexorable; le papier sur Paris est aujourd'hui à 113.

Comme l'a montré notre Directeur, M. Edmond Théry, le rétablissement de l'*Affidavit* a pour conséquence la déclaration officielle du cours forcé et, avec le défaut de toute résistance de la part des Banques d'émission, à la hausse du change, il faut craindre un agio de plus en plus élevé.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

Bien que, maintenant, seule en Europe dont le taux soit de 2 1/2 0/0, la Banque de France ne cesse de voir grossir son encaisse or. Elle a gagné cette semaine 11 millions 400.000 francs. Elle a reçu de l'Italie à Paris 12.000.000 ; dans les succursales 5.000.000 ; 85.000 francs d'or étranger d'autre provenance ; elle a rendu à la circulation 5.340.000 à Paris et 345.000 dans les succursales.

L'or italien nous vient-il de Rome, nous vient-il de Berlin ? Les Banques italiennes n'ayant pas encore publié leur bilan nous pencherions pour la dernière hypothèse, étant donné les mouvements insolites qui se sont produits à la Banque d'Allemagne. L'étude des documents italiens nous permettra, la semaine prochaine, de déterminer quel est l'appui prêté par les Banques italiennes ou par les banquiers allemands à la spéculation extérieure. Mais, c'est encore une fausse manœuvre de la part de l'Italie, car cet or est probablement perdu pour elle ou ses auxiliaires et il aurait été bien plus utilement employé à peser sur les changes, dont la hausse, comme le dit notre correspondant de Rome, est la véritable plaie des pays à papier déprécié.

L'argent a diminué de 1.650.000 fr., savoir : par la circulation de 310.000 fr. à Paris ; de 990.000 fr. dans les succursales ; il a, en outre, été expédié en Suisse 350.000 fr. de monnaies divisionnaires.

L'encaisse totale de la Banque d'Allemagne a diminuée de 67.300.000 fr. Cette énorme sortie est accompagnée d'une augmentation de 197 millions dans la circulation fiduciaire et du gonflement du portefeuille commercial. Les opérations du Syndicat allemand sur la

Rente italienne sont probablement pour quelque chose dans ce mouvement.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 5.375.000 francs; la circulation ayant repris 14.725.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 20.100.000 francs.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
2 oct. Australie....£	52.000	29 sept. Allemagne..£	101.000
3 — Paris........	6.000	29 — Bucharest....	40.000
4 — Lisbonne.....	6.000	29 — Egypte.......	25.000
		30 — Allemagne....	103.000
Excédent des sorties..	215.000	4 oct. »	10.000
Total égal.........	279.000	Total des sorties.	279.000

En Autriche-Hongrie, il n'y a pas eu de mouvement du 23 au 30 septembre. Le prochain bilan révèlera les effets du taux de 5 0/0. La Banque de Belgique a perdu 2.300.000 fr. Le bilan de la Banque d'Espagne est assez bon, l'encaisse métallique et la circulation restent stationnaires, mais le compte courant créditeur du Trésor est en meilleure situation.

En dernière analyse, la situation actuelle des Banques européennes se traduit approximativement par une baisse de 69.300.000 fr. dans les encaisses or et une augmentation de 317.600.000 fr. dans la circulation fiduciaire.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Les importations d'or des Etats-Unis sont moins importantes, elles se soldent par une entrée nette de 454.879 dollars. Voici le détail des mouvements du 9 au 16 septembre.

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 9 au 16 sep.	depuis le 1er janv.	du 9 au 16 sep.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.677.147	240.714	27.936.228
France.........	»	17.990.102	700.976	7.332.239
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.290.894
Autres pays....	628.145	9.257.943	141.334	6.555.507
Total 1893...	628.145	69.378.292	1.083.024	55.114.868
— 1892...	742.210	58.690.073	52.505	6.530.756
— 1891...	105.008	74.956.106	1.534.823	4.598.173
ARGENT				
Grande-Bretagne	754.150	22.200.096	267	2.937
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	596
Autres pays....	66.945	601.835	168.911	2.034.267
Total 1893...	821.095	23.121.429	169.178	2.825.240
— 1892...	469.905	16.145.144	220.515	1.788.496
— 1891...	814.712	12.382.344	50.620	1.488.316

Les encaisses des Banques associées de New-York ont beaucoup augmenté depuis 15 jours, cependant le papier de 60 à 90 jours d'échéance se négocie encore dans les environs de 10 0/0.

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	1er oct..	72.000.000	dollars
1893.....	16 sept..	73.500.000	—
1893.....	23 sept..	78.500.000	—
1893.....	30 sept..	80.800.000	—

L'obstruction des *silvermen* continue ; ils proposent amendements sur amendements ; quelques-uns sont vraiment bizarres. De ce nombre est celui du sénateur Morgan, qui établit le libre monnayage de l'argent et accorde la réciprocité douanière aux marchandises importées sous pavillon américain ou provenant de pays où le dollar des Etats-Unis sera accepté comme valeur légale. Personne ne prend au sérieux cette étrange conception, que nous ne rapportons qu'à titre de curiosité.

On compte faire, à la séance du 10 octobre, un effort sérieux pour hâter le vote de la loi.

La Conférence monétaire

Nos lecteurs trouveront ci-après un article de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur la Conférence monétaire qui se réunira le 9 courant à Paris.

La Conférence sera présidée par un Français dont le nom n'est pas encore connu au moment où nous écrivons. Les Délégués des diverses puissances sont :

Pour la France: M. Brédif, directeur du Mouvement des fonds et M. de Foville, chef du Bureau de la Statistique au Ministère des finances.

Pour l'Italie : M. Zeppa, député, et M. Derenzis, Ministre d'Italie à Bruxelles.

Pour la Belgique : M. Montefiore-Levy, sénateur, et M. Allard, ancien directeur de la Monnaie.

Pour la Suisse : M. Lardy, Ministre en France et M. Cramer Frey.

Pour la Grèce : M. Criesis, chargé d'affaires à Paris.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	30 septembre			7 octobre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 37	32 79	3 04	98 15	32 71	3 05
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 85	35 94	2 78	98 90	35 96	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	98 20	24 55	4 07	95 70	23 92	4 18
Belgique 3 ½ %..................	104 30	29 80	3 35	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 02	16 «	6 24	62 90	15 72	6 26
Grèce 5 % 1881..................	186 50	7 46	13 40	185 »	7 40	13 51
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	100 87	28 82	3 46	101 50	29 »	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	93 85	23 46	4 26	93 60	23 40	4 27
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	83 87	19 36	5 16	83 05	19 18	5 21
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 70	28 56	3 50	85 75	28 58	3 49
Portugal 3 % (1 fr. net)..........	21 35	21 35	4 68	21 »	21 »	4 76
Roumanie 5 %..................	102 »	20 40	4 90	100 »	20 »	5 »
Russie 3 % or 1891 libéré.......	81 25	27 08	3 69	79 60	26 53	3 77
Serbie 5 % 1890................	359 50	14 38	6 95	350 »	14 »	7 14
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 25	26 06	3 83	102 50	25 62	3 90
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 20	32 06	3 11	96 »	32 »	3 12
Turquie convertie 1 % série D..	22 20	22 20	4 50	22 42	22 42	4 46
— Priorité 4 % 1890......	441 25	22 06	4 53	453 »	22 65	4 41
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 25	28 41	3 51	85 60	28 53	3 50

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	30 sep. Sam.	2 oct. Lundi	3 oct. Mardi	4 oct. Merc.	5 oct. Jeudi	6 oct. Vend.
Français 3 %..	PARIS.......	98 37	98 05	98 27	98 27	98 07	98 25
Consolidés	LONDRES....	98 06	98 25	98 12	98 19	98 25	98 25
Autrich. 4 % or	VIENNE.....	120 »	119 45	119 30	119 45	119 40	119 40
Belge 3 ½.....	BRUXELLES..	102 60	102 40	102 45	102 45	102 [illegible]	102 65
Espagne Ext..	MADRID.....	77 35	76 40	76 60	76 50	76 35	76 30
Grèce 5 % 1881	PARIS.......	192 50	192 50	192 50	192 »	192 »	183 50
Hollande 3 ½..	AMSTERDAM.	101 »	101 ..	101 12	101 37	101 37	101 50
Hongrie 4 % or	VIENNE.....	116 30	116 10	116 20	116 10	116 25	116 05
Italie 5 %.....	ROME.......	94 11	94 10	94 27	93 88	93 92	93 80
Portugais 3 %.	PARIS.......	21 35	21 30	» »	21 35	21 35	21 25
Prussien 3 %..	BERLIN.....	85 30	85 90	85 70	85 50	85 70	85 60
Russie-Orient 5 %..	ST-PÉTERSB..	102 ..	101 75	101 75	102 »	101 75	101 50
Suisse 3 %....	GENÈVE.....	96 05	96 10	96 20	96 40	96 25	96 22

Situation Financière générale

France. — La semaine, remplie presque entièrement par les opérations de la liquidation de fin septembre, a été assez remplie. Les paroles prononcées par M. Peytral, au sujet de la conversion future du 4 1/2, ont donné une animation particulière aux transactions qui se sont opérées sur ce fonds. Il n'est pas jusqu'à l'*Italien* qui, de nouveau, et par ses brusques variations n'ait encore attiré l'attention de la spéculation parisienne. Au fond, comme affaires, les séances de ces derniers jours ont été très satisfaisantes,

et certaines valeurs, comme les *Fonds ottomans*, par exemple, sont en avance considérable.

L'argent, pour les besoins de la liquidation a été facile, bien qu'un peu plus cher. Nos *Rentes françaises*, en particulier, ont eu à supporter des *reports* plus élevés que dans les liquidations précédentes. Néanmoins, elle se tiennent bien, surtout le *4 1/2 0/0*, qui s'approche de 105.

Tout à fait en fin de semaine, le marché a fléchi un peu, principalement sur des ventes venues de Berlin; et, en dernière heure, la tendance générale est plutôt hésitante.

Allemagne. — Le marché allemand a été assez irrégulier cette semaine, le resserrement monétaire de plus en plus marqué ayant mal influencé la cote. Parmi les facteurs déprimants, il convient de citer, en première ligne, le bilan peu satisfaisant de la Banque Impériale à fin septembre; ce bilan accuse de forts retraits de disponibilités (dus à l'échéance trimestrielle, ainsi qu'aux demandes venant d'Italie et d'Autriche-Hongrie), une nouvelle diminution de l'encaisse métallique et, enfin, un accroissement notable de la circulation fiduciaire.

D'autre part, la note officieuse émanant du Ministère des finances de Prusse, indiquant que l'exercice 1894-95 présenterait un déficit évalué, quant à présent, à 70 millions de marks, n'est pas de nature à encourager la spéculation.

Angleterre. — A Londres, le marché monétaire a repris toute son aisance et la Banque d'Angleterre a pu réduire à 3 0/0 le taux de son escompte; aussi, les transactions sont-elles devenues plus actives.

Hier a eu lieu, de l'autre côté de la Manche, la souscription publique à l'emprunt 4 0/0 de 2.500.000 liv. st. émis par le Gouvernement des Nouvelles-Galles du Sud; les demandes ont atteint 6 1/2 millions de livres. et le cours moyen réalisé est de 100 liv. st. 12 shelling, soit deux points au-dessus du pair.

Les recettes publiques du dernier trimestre ne sont guère satisfaisantes; pour les seuls revenus de l'Etat, la moins-value s'élève à 733.434 liv. st.

Autriche-Hongrie. — Bien que l'élévation de 4 à 5 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Autriche-Hongrie ait produit, à Vienne, une impression plutôt favorable, les affaires y sont assez restreintes. Les Conférences ministérielles au sujet de la *Valuta* ne suffisent pas à ramener la confiance en ce qui concerne la continuation des opérations s'y rattachant. Mais les prévisions budgétaires pour les deux parties de la Monarchie dénotent la bonne assiette des Finances d'Etat.

Espagne. — Les événements du Maroc ont arrêté la hausse qui se dessinait au début de la semaine sur le marché espagnol. Cette hausse était justifiée par les augmentations de recettes et aussi par l'arrangement financier devant mettre fin aux difficultés qui s'étaient produites à la Havane.

La Cote des billets de Cuba bénéficiera sans nul doute de cet arrangement.

Grèce. — Le change est toujours soumis à des fluctuations très violentes aux environs de 180 et on annonce que les négociants du Pirée ont l'intention de fermer leurs établissements jusqu'à ce que la crise monétaire ait pris fin.

On croit que le Gouvernement va proposer aux Chambres, dès leur rentrée, certaines mesures radicales tendant à réduire les intérêts de la Dette.

Italie. — Le marché romain semble se décourager et la cote, en fin de semaine, indique que la spéculation ne cherche plus à lutter contre la baisse subie par les Fonds Italiens sur les places étrangères. Au surplus, nos prévisions, en ce qui touche le programme financier du Gouvernement, étaient fondées; c'est par une augmentation d'impôts et par d'autres mesures fiscales que M. Giolitti compte poursuivre l'équilibre de son budget.

La Conférence monétaire, dont l'Italie a demandé la réunion aux nations signataires de la Convention latine de 1885, s'ouvrira à Paris demain, 9 octobre; on trouvera, plus loin, un article de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur cette question si importante.

Portugal. — Les Fonds Portugais n'ont subi aucune variation et la situation ne s'est pas modifiée. Les recettes douanières de septembre sont très favorables et montrent que l'amélioration signalée depuis quelques mois dans cette source importante des revenus publics est durable.

Le Comité anversois a adressé à la *Junta do credito publico* une protestation contre le traitement réservé par la loi du 20 mai aux porteurs de la Dette extérieure. La *Junta* a répondu qu'instituée pour surveiller l'application de la loi, elle ne pouvait la discuter.

Turquie. — Pour combler le déficit prévu au Budget général de l'année courante, un iradé impérial ordonne, outre les économies de 500.000 livres turques déjà réalisés sur les Départements de la guerre et de la marine, de réduire encore les dépenses des autres ministères.

On prête au Sultan l'idée de poursuivre l'unification des réseaux de la Turquie d'Europe et de remplacer les obligations des Compagnies par des obligations revêtues de la garantie directe de l'Etat.

Etats Balkaniques. — Les dépenses budgétaires en *Roumanie*, pour 1894-1895, présenteront, nous écrit-on, une augmentation de 8 millions par rapport à l'exercice en cours.

Quant à l'Emprunt *Serbe*, on ne sait toujours pas à quelle date il pourra être lancé; d'après les nouvelles les plus récentes, l'opération sera tentée, en temps et lieu, à Paris et à Berlin.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — L'événement important de la semaine est la ratification du traité avec le Siam. Cette expédition, qui paraissait si grosse de conséquences, a été terminée rapidement grâce à notre résolution et à l'attitude énergique de notre représentant, M. Le Myre de Vilers. On lira plus loin le texte de ce traité.

Pour comprendre l'importance des résultats que nous avons acquis, presque pacifiquement, il n'y a qu'à constater la fureur burlesque qui s'exhale dans les colonnes des journaux anglais. L'un d'eux va jusqu'à écrire que notre ultimatum « constitue le plus grand acte de brigandage international que ce siècle ait vu ».

On voit que si les Anglo-Saxons sont des gens très aimables et adorant les Français dans l'intimité, c'est M. Emile Zola qui l'a affirmé, ils sont intraitables quand une nation entend se faire respecter.

Voici donc une opération coloniale terminée. La question de Madagascar est loin d'être tranchée aussi heureusement. Les points noirs s'amoncellent au-dessus de la grande île africaine. M. de Mahy, qui revient de là-bas, nous apporte des nouvelles pessimistes. Il déclare qu'une expédition deviendra inévitable si la politique actuelle continue.

Ce sont là des paroles graves; mais si nous pouvons éviter une nouvelle aventure en changeant de politique, nous serions bien coupables de ne pas commencer par là.

Les poursuites contre M. Paul de Cassagnac, le renouvellement éventuel du ministère et l'ouverture de la prochaine session législative préoccupent un peu moins les gens sérieux, qui se rappellent ce que l'expansion coloniale, mal comprise, nous a déjà coûté.

Quelques journaux étrangers avaient annoncé que des officiers étrangers avaient, aux grandes manœuvres, été l'objet de manifestations hostiles de la part du public. L'Agence Havas a répondu le 1er octobre par la note suivante :

« Il est inexact qu'un mauvais accueil ait été fait, à Beauvais, à l'occasion de la revue qui a clos les manœuvres, aux attachés militaires étrangers.

» Si les faits qu'on rapporte étaient exacts, des protestations n'auraient pas manqué de se produire, soit sur place, soit depuis. »

Le 2 octobre, le Ministre des Affaires étrangères a reçu un télégramme par lequel M. Le Myre de Vilers, notre envoyé extraordinaire, annonçait l'heureuse issue des négociations qu'il poursuivait avec le gouvernement du Siam.

Le dimanche 1er octobre, ont été signés à Bangkok, par les plénipotentiaires français et siamois, un traité et une convention sanctionnant les clauses de l'ultimatum et les garanties complémentaires telles que le Siam les avait déjà acceptées et en réglant l'exécution. Les parties contractantes y prévoient l'établissement prochain d'un régime douanier plus favorable aux relations commerciales entre nos possessions et les territoires limitrophes.

Le Gouvernement siamois s'engage à assurer toutes les facilités nécessaires aux travaux que la navigation du Mékong rendrait nécessaires sur la rive droite du fleuve. La France continuera à occuper Chantaboun jusqu'à la complète exécution des stipulations et, notamment, jusqu'à l'évacuation pacifique de la rive gauche du Mékong par les Siamois. Les avantages résultant de ce traité donnent complète satisfaction aux réclamations qu'avait formulées le Gouvernement français.

Voici, d'ailleurs, le texte intégral de ce traité et de la convention qui y fait suite :

TRAITÉ

« Art. 1er. — Le gouvernement siamois renonce à toute prétention sur l'ensemble des territoires de la rive gauche du Mékong et sur les îles du fleuve.

« Art. 2. — Le gouvernement siamois s'interdit d'entretenir ou de faire circuler des embarcations ou bâtiments armés sur les eaux du Grand Lac, du Mékong et de leurs affluents situés dans les territoires visés à l'article suivant.

« Article 3. — Le gouvernement siamois ne construira aucun poste fortifié ou établissement militaire dans les provinces de Battambang et de Sien-Reap et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong.

« Art. 4. — Dans les zones visées par l'article 3 la police sera exercée selon l'usage par les autorités locales avec les contingents strictement nécessaires. Il n'y sera entretenu aucune force armée régulière ou irrégulière.

« Art. 5. — Le gouvernement siamois s'engage à ouvrir dans le délai de six mois des négociations avec le gouvernement français en vue du règlement du régime douanier et commercial des territoires visés à l'article 3 et de la revision du traité de 1856. Jusqu'à la conclusion de cet accord, il ne sera pas établi de droit de douane dans la zone visée à l'article 3. La réciprocité continuera à être accordée par le gouvernement français aux produits de ladite zone.

« Art. 6. — Le développement de la navigation du Mékong pouvant rendre nécessaires sur la rive droite certains travaux ou l'établissement de relais de batellerie et de dépôts de bois et de charbon, le gouvernement siamois s'engage à donner, sur la demande du gouvernement français, toutes les facilités nécessaires à cet effet.

« Art. 7. — Les citoyens, sujets ou ressortissants français, pourront librement circuler, commercer dans les territoires visés à l'art. 3, munis d'une passe délivrée par les autorités françaises. La réciprocité sera accordée aux habitants desdites zones.

« Art. 8. — Le gouvernement français se réserve d'établir des consulats où il le jugera convenable dans l'intérêt de ses citoyens, sujets ou ressortissants, et notamment à Korat ou à Muang-Nam. Le gouvernement siamois concédera les terrains nécessaires pour l'installation desdits consulats.

« Art. 9. — En cas de difficultés, le texte français fera seul foi.

« Art. 10.— Le présent traité devra être ratifié dans un délai de quatre mois à partir du jour de la signature.

CONVENTION

« Les postes militaires siamois établis sur la rive gauche du Mékong et dans les îles du fleuve devront être évacués dans le délai d'un mois à dater de la signature de la présente convention. Ceux situés dans les provinces d'Angkor et de Battambang et sur la rive droite du fleuve dans un rayon de 25 kilomètres devront être évacués à la même époque et les fortifications rasées.

« Les auteurs des attentats de Tong-Xieng-Khan et de Kammon seront jugés par les autorités siamoises. Un représentant de la France assistera au jugement et veillera à l'exécution des peines prononcées. Le gouvernement français se réserve le droit d'apprécier si les condamnations sont suffisantes et, le cas échéant, de réclamer un jugement devant un tribunal mixte dont il fixera la composition.

« Le gouvernement siamois devra remettre à la disposition du ministre de France à Bangkok ou des autorités françaises de la frontière tous les sujets français, annamites, cambodgiens, laotiens de la rive gauche détenus à un titre quelconque ; il ne mettra aucun obstacle au retour, sur la rive gauche, des anciens habitants de cette région.

« Le bang-bien de Tong-Xieng-Khan et sa suite seront amenés par un délégué du ministre des affaires étrangères à la légation de France, ainsi que les armes et pavillons français saisis par les autorités siamoises.

« Le gouvernement français continuera à occuper Chantaboun jusqu'à l'exécution des stipulations de la présente convention et notamment jusqu'à la complète et pacifique évacuation des postes siamois établis tant sur la rive gauche du Mékong et dans les îles du fleuve, que dans les provinces de Battambang et de Sien-Reap et dans un rayon de vingt-cinq kilomètres sur la rive droite du Mékong. »

La situation ne s'était pas modifiée sensiblement dans le bassin houiller du Pas-de-Calais. Dans plusieurs conférences on avait voté la continuation de la grève générale.

Le 3 octobre, le Conseil des Ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot. Le Conseil s'est occupé principalement des fêtes franco-russes. Le Ministre des finances a fait signer des décrets par lesquels M. Lanjalley, directeur général de la comptabilité au Ministère des finances et M. René Allain-Targé, préfet de la Somme, sont nommés conseillers-maîtres à la Cour des comptes.

M. Huguet, chef du cabinet du Ministre des travaux publics, est nommé conseiller référendaire de deuxième classe à la Cour des comptes.

M. de Liron d'Airoles, directeur de la Monnaie, est nommé directeur général de la comptabilité publique au Ministère des finances.

Le Conseil des ministres a agité la question de la convocation des Chambres. La date du 14 novembre paraît maintenue.

Le Garde des sceaux a fait savoir que le parquet avait intenté une action judiciaire contre M. Paul de Cassagnac, directeur de l'*Autorité*, pour injures à l'armée, à raison d'un article publié le 23 septembre dernier par l'ancien député du Gers et dans lequel était visé le général Saussier, gouverneur militaire de Paris.

Plusieurs de nos confrères ont annoncé qu'une collision sanglante se serait produite sur le Haut-Benoué, entre la mission du lieutenant Mizon et les agents de la Compagnie anglaise du Niger. Au Sous-Secrétariat des colonies, on n'avait reçu aucune confirmation de cette nouvelle. Au reste, une dépêche d'Akasa, parvenue au siège de la Compagnie du Niger à Londres, a démenti tous les bruits de conflit. Cette dépêche a donné, en outre, les détails suivants que nous ne publions que sous toutes réserves :

« La Compagnie aurait des forces considérables dans le Haut-Benoué. Le drapeau français aurait été retiré de Mouri. Le lieutenant Mizon et les membres de son expédition se seraient alors rendus à Yola, où le Sultan aurait refusé de recevoir le lieutenant Mizon. On croit que l'expédition va se diriger dans la direction du sud-est afin de contrecarrer l'influence de l'expédition allemande du baron Nechtritz, qui a quitté Yola afin de s'emparer de l'Hinterland du Cameroun, pour le compte de l'Allemagne.

« Les renseignements ajoutent que la question Mizon concerne maintenant la France et l'Allemagne uniquement. La Compagnie du Niger s'en est complètement désintéressée. »

Le sous-secrétaire d'Etat des colonies a reçu du capitaine Binger, gouverneur de la Côte d'Ivoire, le télégramme suivant :

« Une certaine agitation règne dans cinq villages Boubouri. Cinq indigènes ont été tués. Les mesures nécessaires sont prises. Un agent a été envoyé sur les lieux avec mission de procéder à une enquête sur ces faits dont la cause nous est inconnue pour le moment ».

Une dépêche du général Dodds a annoncé que le corps expéditionnaire qui devait effectuer une campagne dans le nord d'Abomey était prêt à partir ; mais, la crue de l'Ouémé ayant été exceptionnelle cette année, les régions qu'il s'agit de parcourir sont complètement inondées.

Behanzin essayait toujours de négocier ; mais le but du roi nègre était visiblement de gagner du temps et de nous abuser.

Le 5 octobre, les descentes étaient absolument normale aux concessions houillères d'Anzin, Douchy, Azincourt, Vicoigne, Crespin et Thivencelles, dans le bassin du Nord. A Lens, la nuit avait été calme ; mais à Carvin et à Béthune, la soirée avait été agitée.

M. Charles Dupuy, président du Conseil, s'est rendu à Ille-sur-Tet. M. Charles Dupuy a été accueilli très sympathiquement. M. Alfred Sauvy, conseiller général, a supplié le Ministre, au nom des habitants du canton de Vinça et du Rousillon tout entier « de défendre énergiquement les intérêts de la viticulture menacés en ce moment par la mévente des vins. » M. Dupuy a promis tout son concours. D'ailleurs, dé-

tail significatif, deux arcs de triomphe avaient été dressés sur l'avenue de la gare et ils portaient cette inscription : « *Protection ou ruine !* »

~~ Le 6 octobre, le Ministre des affaires étrangères a reçu une dépêche l'informant que M. Le Myre de Vilers, notre envoyé extraordinaire au Siam, et M. Pavie, notre ministre à Bangkok, ont été reçus par le roi de Siam en audience de congé au palais de Bang-Paing. Le roi a chargé nos représentants de transmettre ses souhaits amicaux au Président de la République et au Gouvernement français. Il les a assurés de sa ferme volonté d'exécuter fidèlement et scrupuleusement le traité et la Convention qu'il vient de signer avec la France, disant que les intérêts du peuple siamois exigent que ce traité soit scrupuleusement observé. Le soir du même jour, le roi a invité MM. Le Myre de Vilers et Pavie à dîner et, après leur avoir renouvelé les assurances faites le matin, il a ajouté qu'il comprenait que l'intérêt du Siam était d'entretenir constamment d'amicales relations avec la France et qu'il s'efforcerait de faire qu'il en fût toujours ainsi. Avant de rentrer en France, M. Le Myre de Vilers passera quelques jours à Saïgon, où il se rend par la route de terre, par Hatien et Chandoc.

A propos de ce traité, disons que, suivant les précédents, il ne sera pas soumis à la ratification du Parlement. Toutefois, les Chambres seront sans doute saisies des pièces se référant aux négociations qui ont amené la conclusion du traité.

~~ Une dépêche de Saïgon nous annonçait que M. de Lanessan, gouverneur général, était arrivé le 5 au soir à Saïgon, à bord de l'*Aréthuse*, après avoir rendu visite à l'empereur d'Annam, à Hué. La situation au Tonkin et en Annam est excellente.

~~ Le 7 octobre, le ministre des travaux publics a adressé aux Compagnies de Chemins de fer une circulaire relative à la circulation des monnaies de billon étrangères.

L'importation de ces monnaies a été ralentie, mais n'a pu être enrayée, et il est à craindre qu'elle ne s'aggrave, en raison de la fabrication de nouvelles pièces, soit de bronze, soit de nickel, qu'ont résolue presque simultanément deux nations.

Dans ces conditions, il importe de hâter l'élimination des monnaies qui circulent actuellement, en rendant leur placement aussi difficile que possible.

Les caisses publiques ont reçu l'ordre de refuser rigoureusement les pièces de billon étrangères. Il importe que les grandes Administrations soient intéressées à l'exécution de cette mesure.

Les Compagnies devront donc recommander à leurs agents de refuser, autant que possible, ces monnaies. Pour leur faciliter ce refus, on devra faire afficher dans toutes les gares, d'une façon bien apparente, un avis au public concernant l'interdiction en France des monnaies de billon étrangères.

Marché Financier. — Le grand événement de la semaine a été la publication, par l'*Eclair*, d'une déclaration que M. Peytral, Ministre des finances, a faite à un des rédacteurs dudit journal. Les idées de M. Peytral sont nettes et peuvent se résumer ainsi :

« Les porteurs de *Rente 4 1/2 0/0* française peuvent « être assurés qu'ils ne seront pas sacrifiés ; et ceux qui « vendent maintenant le regretteront probablement un « jour. »

C'est le langage que l'*Economiste Européen* a constamment tenu. Aujourd'hui, notre Directeur, M. Edmond Théry, aborde de nouveau la question : nous renvoyons nos lecteurs à son article spécial.

La liquidation de fin septembre, ici, a été assez mouvementée, au moins en ce qui regarde la *Rente Italienne*. La question du *report* était la seule qu'il convenait d'envisager pour le moment. On avait à l'avance répandu le bruit que de grosses sommes avaient été préparées pour prendre livraison des titres achetés par le Syndicat italo-allemand. Or, ces grosses sommes paraissent n'avoir atteint qu'un montant de 20 ou 25 millions. Il va de soi que ce chiffre était plus qu'insuffisant ; aussi un nouvel effondrement s'est-il produit. Toutefois, plus nous irons, et plus nous recommanderons au marché de Paris de ne pas régler sa marche sur celle de la *Rente Italienne*. Nous devons, maintenant que les portefeuilles français s'en séparent, l'abandonner à son sort.

La *Banque d'Angleterre* a, de nouveau, modifié le taux de son escompte en le ramenant de 3 1/2 à 3 0/0. Pourtant, les demandes d'or continuent à Londres pour compte de l'Allemagne. Par contre, la *Banque Nationale d'Autriche* a porté de 4 à 5 0/0 son escompte, afin d'arrêter un peu la dépréciation de la *Valuta*.

Nous avons à signaler plutôt une détente du côté des grèves. C'est peut-être à cette raison qu'il convient d'attribuer le simulacre d'activité qui a signalé les derniers jours de la semaine.

Nous avons une question marocaine. Un fort élevé par les Espagnols dans leur possession de Melillia a été abattu par les Arabes. Le Gouvernement de Madrid a envoyé des troupes chargées de mettre à la raison ceux-là même qui ont commis l'attentat. Il n'y a là, croyons-nous qu'une affaire regardant l'Espagne à qui, du reste, les puissances laisseront certainement toute liberté d'agir.

Ainsi que nous le disions plus haut, le marché a été un peu plus animé en fin de semaine. La perspective de la Conversion va peut-être finir par le galvaniser. Au dernier moment, tout l'ensemble de la cote s'est pourtant alourdi sur la mauvaise tenue de la place de Berlin, et sur les ventes qu'elle effectuait ici. Il semble que les négociations au sujet du traité de commerce entre l'Allemagne et la Russie, n'aient pas beaucoup de chance d'aboutir.

★ ★ La *Rente Française 3 0/0* clôturait, il y a huit jours, à 98 37 1/2. Depuis, elle est revenue à 98 fr. pour reprendre à 98 35 fin octobre, et rester enfin à 98 15. Le report coté en liquidation a été un peu plus élevé que de coutume ; de 12, il a passé à 17 cent. Les positions à la baisse seraient donc minimes ; c'était ce que nous laissions prévoir. Pourtant, elles pourraient prendre de l'importance. En effet, on a recommencé les arbitrages que nous avions déjà signalés précédemment et qui consistent à vendre du 3 0/0 et à acheter du 4 1/2 par contre. Ecarts des primes sur le 3 0/0 fin courant, 0 17 1/2 cent. dont 0 50 cent.; 0 fr. 32 1/2 cent. dont 0 fr. 25; 0 52 1/2 cent. dont 0 fr. 10. Fin novembre : 0 55 à 0 57 1/2 cent. dont 0 50.

Comme sur le *3 0/0*, le report a été élevé sur le *4 1/2 0/0* ; les prix cotés ont été 22 et 26 cent. Ce taux de l'argent n'a pas découragé les acheteurs qui s'attendent, du reste, d'un moment à l'autre, à voir les offres du comptant cesser complètement. Maintenant l'élan est donné au 4 1/2 0/0 et l'acheteur actuel ne doit pas perdre de vue que le titre qu'il achète en liquidation fin du mois à 104 87 1/2 ne lui coûte réellement que 103 75, le coupon étant à détacher le 1er novembre.

★ ★ La *Banque de France* de 4.000 fr. est revenue à 3.960 après 3.925 au plus bas. Nous craignons fort pour les vendeurs qu'ils ne se trompent une fois de plus encore. Le report sur ce titre, en liquidation dernière, est tombé de 10 fr. à 1 fr., ce qui implique déjà un certain découvert. Les ventes de ces derniers jours vont augmenter les positions déjà prises anciennement, et il faudra, d'ici la liquidation, se liquider au moins en grande partie, si l'on ne veut courir les risques de déports élevés.

★ ★ Sur les actions du *Crédit Foncier*, la fermeté ne se dément pas. Elles restent à 972 50, après avoir fait 970 au plus bas, et contre 975 la semaine précédente. Le bruit a circulé hier en Bourse que, d'ici un mois, le *Crédit Foncier* procéderait à une opération importante. Quelques journaux ont fait ressortir que ses bénéfices, au 31 août, étaient inférieurs de 1.068.167 francs à ceux du 31 août 1892. Mais on n'a pas assez remarqué que les prélèvements divers effectués jusqu'à présent, en une fois, à fin d'exercice, se font maintenant mensuellement.

★ ★ Toujours même accalmie sur les actions de nos *Grandes Sociétés de Crédit*. La *Banque de Paris et des Pays-Bas*, que nous laissions à 627 50, est maintenant à 625, après 631 25 au plus haut. La *Banque d'Escompte de Paris* a passé de 70 à 67 50, pour monter à 76 25 et rester enfin à 72 50. On dit qu'une nouvelle combinaison (?) a surgi. Plusieurs financiers formeraient une Société Nouvelle, au capital de 10 millions espèces. Cette Société aurait la faculté d'augmenter son capital

par l'achat de titres à deux Etabliseements de Crédit, dont la *Banque d'Escompte*. Ces titres, en ce qui regarde cette dernière Société, seraient achetés à des prix un peu inférieurs à ceux de son dernier bilan. Le *Comptoir National d'Escompte* ferme à 486 25; le *Crédit Lyonnais* clôture à 752 50. Le *Crédit Industriel et Commercial* a gagné 5 fr. à 580; la *Banque Internationale de Paris*, que nous laissions à 418 75, se tient au même cours.

Quant à la *Banque Parisienne*, elle a fléchi, même sensiblement; de 407 50 elle passe à 365 fr. et reste ainsi au plus bas. En tenant compte du coupon de 20 francs détaché vendredi, la perte pour la semaine est encore de 22 fr. 50. Nos lecteurs doivent se rappeler nos articles relativement à cette valeur.

Un premier remboursement de capital de 60 fr. par action de la *Banque Maritime* aura lieu à partir du 9 octobre prochain aux caisses de la *Banque Internationale de Paris, 3 et 5 rue Saint-Georges*.

La transformation accomplie dans la constitution de la Société Foncière Lyonnaise a placé cette entreprise dans des conditions de liquidité et de solidité qui assurent son avenir. Les 25 millions versés par les actionnaires ont été intégralement employés à rembourser la dette hypothécaire. La Société, dégagée de cette charge, n'a plus d'autre dette que 30 millions d'obligations amortissables à long terme. Si l'on place ces 30 millions en regard d'un actif de 84 millions composé presque exclusivement de maisons de rapport à Paris — non compris la valeur de terrains considérables portés en inventaire pour mémoire, — on constate que la situation de l'entreprise est très forte et que les bases de la nouvelle constitution sociale sont excellentes. Un dividende de 15 fr., susceptible de plus-values ultérieurieures pourra être distribué aux 100.000 actions.

Ces titres, tout en jouissant d'un revenu immédiat, constituent une valeur d'avenir. Quant aux obligations, elles sont surabondamment garanties et présentent une entière sécurité. Elles se négocient de 431 fr. 25 à 433 fr., jouissance du 1er mai dernier, par conséquent avec plus de cinq mois courus sur le coupon échéant le 1er novembre prochain.

★ ★ Il n'y a pas de changements à signaler sur le marché de nos grandes *Compagnies de Chemins de fer*. Le terme est toujours délaissé et le comptant seul travaille, et encore modestement. Quant aux recettes, pour la semaine du 17 au 23 septembre, elles sont moins satisfaisantes. Elles présentent, en effet, une diminution de 47.932 fr. sur la semaine correspondante de 1892. Depuis le 1er janvier, l'augmentation sur 1892 est de 15.397.000 fr.

Pour ce qui est des cours, nous trouvons le *Lyon* à 1.530 contre 1.525 le 30 septembre; l'*Est*, de 970 passe à 970 50; le *Midi* est à 1.337 50, en avance de 2 fr. 50; l'*Ouest* cote 1.090, ex-coupon de 17 francs 50 contre 1.112 50; l'*Orléans* est à 1.602 50, ex-coupon de 20 fr., c'est-à-dire, en tenant compte de ce coupon, en avance de 13 50; quant au *Nord*, de 1.873 75, il passe à 1.880. On sait que cette Compagnie n'a pas recours à la garantie de l'Etat et que ses dividendes dépendent de ses bénéfices; toutefois il ne paraît pas qu'elle ait eu à souffrir des grèves du Nord.

★ ★ Le *Suez*, de 2.711 25 est passé à 2.713 75. A partir de ce moment, il a reculé jusqu'à 2.675, pour rester, en fin de semaine, à 2.692 50. On a parlé et de liquidations de positions à la hausse, et de ventes à découvert. A dire vrai, la moins-value des recettes sur 1892 est toujours sensible; mais, d'un autre côté, on fait valoir que l'Australie et l'Inde devront combler une partie du déficit de céréales constaté en Europe, et que le trafic des derniers mois de 1892 s'en ressentira.

Les *Métaux*, qui ont détaché un coupon de 22 fr. 50, sont à 428 75 après 448 75 (avec coupon) au plus bas. Il a dû certainement se produire quelques ventes de mauvaise humeur, ou bien quelques porteurs ont mal interprété le bilan de la Société. En tout cas, la faiblesse ne peut-être que le résultat d'un malentendu.

Les *Téléphones* sont à 372 50. Mardi, 2 octobre, a eu lieu la première assemblée constitutive de la Société Industrielle des Téléphones (Constructions électriques, Caoutchouc, Câbles).

Elle a vérifié et reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement des 2.000 actions de 300 fr. payables en numéraire et devant compléter le capital social à 15.600.000 fr.

MM. Dreyfus, administrateur délégué de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire; Lafargue, administrateur délégué de la Société l'Eclairage électrique; F. Meyer, ingénieur en chef des Ponts et Chaussée, directeur de la Compagnie Continentale Edison, ont été nommés commissaires à l'effet d'apprécier les apports, ainsi que les attributions et avantages stipulés aux statuts et de faire un rapport, à ce sujet, à la deuxième assemblée constitutive qui se tiendra prochainement.

★ ★ Nous signalions, il y a huit jours, la lourdeur de la *Rente Extérieure Espagnole*. Cette semaine, cette lourdeur a fait place à un mouvement de hausse qui l'a conduite à 64 60. Maintenant, elle est plus faible à 62 90, ex-c. de 1 fr. détaché. Le mouvement du recul est dû aux nouvelles concernant le Maroc. Il est certain que l'expédition de troupes va occasionner au Trésor Espagnol un surcroît de dépenses sur lequel on ne comptait pas.

Certains journaux ont publié, sur la situation de la Compagnie du Sud de l'Espagne, des renseignements complètement erronés. Ils mettent notamment le public en garde contre une nouvelle émission d'obligations que cette Compagnie se proposerait de faire et parlent également de la vente de la concession et des travaux faits à une autre Compagnie de Chemins de fer Espagnols. Nous savons, de source autorisée, qu'il n'est question ni d'émission d'obligations ni de vente.

Les ressources de la Compagnie se composent de deux éléments : Le produit de l'émission d'obligations faites à Paris et la subvention du Gouvernement espagnol.

Cet ensemble de ressources suffit, en vertu des contrats passés avec la Compagnie de Fives-Lille, pour terminer la ligne et l'ouvrir à l'exploitation.

Ce produit des obligations a été appliqué aux travaux que la Compagnie de Fives-Lille a faits depuis deux ans et il ne pouvait en être autrement, car la Compagnie du Sud de l'Espagne n'a droit aux subventions du Gouvernement espagnol que proportionnellement aux travaux effectués. Une partie de ces subventions a déjà été encaissée et il n'y a aucune raison de douter que le solde ne le soit également au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

★ ★ Comme nous le disons plus haut, tout l'intérêt, pour l'*Italien*, reposait, cette semaine dans la journée des reports. Elle a été mauvaise pour les acheteurs. De 5 centimes, le report est monté à 15 centimes, de sorte que ce fonds d'Etat qui débutait, tout d'abord, le même jour à 84 17 1/2, montait à 84 25, puis s'effondrait à 83 40. Depuis, des cours plus bas ont même été pratiqués puisque l'on est descendu jusqu'à 82 77 1/2, mais, à partir de ce moment, quelques vendeurs rachètent, désireux d'assurer leur bénéfice, et on en profite pour remonter à 83 37 1/2. Ce cours n'est, de nouveau, pas maintenu, et nous clôturons à 83 05.

On a annoncé, hier, en Bourse, sur la foi des dépêches de Berlin, qu'un groupe de Banques allemandes aurait avancé au Gouvernement italien 30 millions; c'est, au reste, ce qui a aidé à la reprise; toutefois, nous sommes obligés de constater que le *comptant*, depuis quelques jours, vend, comme il fallait du reste s'y attendre. Il se peut toutefois que, pendant quelque temps encore, nous ayons de forts mouvements sur l'*Italien*, le parti à la hausse devant maintenant redoubler d'efforts.

Le *Portugais 3 0/0* est à 21 au *comptant*, en réaction de 35 centimes. Les affaires à terme, sur ce fonds, sont nulles.

★ ★ Il y a un peu plus de lourdeur sur les *Fonds*

Russes. Quelques ventes ont été signalées, qui doivent correspondre aux nouvelles que l'on reçoit au sujet des pourparlers relatifs au Traité de commerce entre l'Allemagne et la Russie. Quoi qu'il en soit, l'*Orient III*e revient de 68 15 à 67 80; et le *Russe Consolidé 1re et 2e séries*, qui a détaché un coupon de 1 fr., est à 98 05, en recul de 20 centimes. Quant au *Russe 3 0/0 1891*, il cote 79 60, ex-coupon de 0 fr. 75 centimes, contre 81 25 il y a huit jours.

★ ★ Bien que ne restant pas toutes aux plus hauts cours, les *Valeurs Ottomanes* sont encore en grande avance sur la clôture du 30 septembre. Le *Turc C* est monté de 23 77 1/2 à 24 40, pendant que le *Turc D* passe de 22 20 à 22 42 1/2. Quant à la *Banque Ottomane* elle gagne 6 fr. 25 à 586 25, après 588 75 au plus haut.

Sur les autres types de *Valeurs Ottomanes*, il y a également une plus-value à constater; l'obligation de *Consolidation* de 401 monte, au comptant, à 404 50; la *Priorité* est en gain de 5 fr. 50, à 447 50; quant à la *Douane* elle cote 492 50, contre 486 25, cours de clôture de samedi dernier.

Au sujet de ces obligations, nous renvoyons nos lecteurs à l'article spécial que nous leur consacrons plus loin, à elles et à la *Salonique-Constantinople*, que l'on demande maintenant à 300 fr. On sait que le coupon se détache, sur ce titre, le 15 courant.

QUESTIONS DU JOUR

LA CONVERSION DU 4 1/2

Déclaration de M. Peytral

Les lecteurs de l'*Economiste Européen* ont toujours été mis en garde contre les calculs établis par quelques-uns de nos confrères à propos de la Conversion en perspective du 4 1/2 0/0.

Un rédacteur de l'*Eclair* a eu l'excellente idée d'aller demander à M. le Ministre des finances lui-même, ce qu'il y avait de fondé dans les bruits mis en circulation et M. Peytral a fait à notre confrère la déclaration suivante qui mérite d'être reproduite *in extenso* :

Je sais en effet qu'on a beaucoup écrit sur la Conversion et qu'on a prêté au Ministre des finances des intentions dont le moindre défaut est d'être inventées. Je ne veux pas rechercher dans quel but quelques journaux financiers français, et, à leur suite, certains journaux étrangers, ont insinué que cette Conversion réduirait d'un tiers le revenu des porteurs du 4 1/2. Pour couper court à ces racontars, je tiens à déclarer que, depuis qu'il est question de la Conversion, cette opération ne s'est jamais présentée à mon esprit avec de semblables conséquences.

« J'ai toujours pensé, je pense encore, et je suis sûr que ma conviction est partagée par tous les membres du Gouvernement, qu'une opération de cette importance, portant sur le chiffre énorme de 6 milliards, 789 millions de francs, en capital nominal, et de plus de 7 milliards en capital effectif, aux cours actuels, *ne pouvait se réaliser avec certitude de succès* qu'à la condition d'être à peu près unanimement acceptée par les porteurs du 4 1/2 eux-mêmes. En effet, ne savent-ils pas tous aujourd'hui qu'ils peuvent se refuser à la Conversion, soit en vendant leurs titres à la Bourse, soit en réclamant le remboursement au pair? Dès lors, la première précaution à prendre, pour assurer le succès d'une aussi grosse opération, c'est de tenir compte, dans une sage mesure, de l'intérêt des porteurs.

« La Rente 4 1/2 représente, en capital, plus du quart de notre Dette consolidée; elle est divisée à l'infini, classée dans les plus modestes portefeuilles, sur toute la surface du territoire; elle nous appartient presque en totalité, à nous, Français. Sa Conversion revêt le double caractère d'une opération financière, utile à l'ensemble des contribuables, et d'un acte de politique nationale. C'est ainsi, j'en suis certain, que les Chambres voudront envisager la Conversion.

« Je ne puis évidemment, à cette heure, en indiquer les conditions éventuelles. car elles dépendent des circonstances du moment, circonstances qu'il n'est au pouvoir de personne, ni de régler, ni de déterminer d'avance. Mais ce qu'on peut affirmer dès maintenant, et le simple bon sens l'indique, c'est que la formule de Conversion qui sera choisie, après mûre réflexion par le Gouvernement et votée, en toute connaissance de cause, par le Parlement s'inspirera des considérations précédentes.

« *En résumé, je suis persuadé que les porteurs actuels du 4 0/0 qui, sous l'influence des bruits et des calculs auxquels vous faisiez allusion, vendraient leurs titres avant de connaître la formule précise de la Conversion, s'exposeraient peut-être à regretter leur précipitation.* »

Nous avons, tous, trop parlé de la Conversion; nous avons trop escompté les bénéfices qu'elle devait donner au Trésor, oubliant trop qu'avec un pareil capital à convertir l'adhésion formelle des porteurs était indispensable... et qu'à vouloir trop leur prendre on risquait, ou de rendre impossible une opération pouvant sérieusement améliorer les charges du Trésor, ou de l'effectuer dans des conditions tellement dangereuses pour le crédit de l'Etat, qu'aucun Gouvernement digne de ce nom n'aurait voulu tenter l'aventure.

M. le Ministre des finances a donc agi très sagement en nous rappelant, sous une forme discrète, à la réalité des faits.

Il a même poussé la discrétion jusqu'à ne montrer de préférence pour aucun système, ce qui nous permettra, à nous tous inventeurs de combinaisons, de garder nos espérances.

Mais avant d'établir des systèmes et calculer les économies que la Conversion de 1893 ou de 1894 procurera à l'Etat nous aurions dû rechercher d'abord dans quelles conditions s'était réalisée la Conversion de 1883: Peut-être cette étude aurait-elle eu pour résultat de calmer notre zèle convertisseur.

C'est dans la première quinzaine de mars 1883 — M. Jules Ferry étant président du Conseil et M. Tirard, ministre des finances — qu'on a commencé à parler de la Conversion du 5 0/0. Ce fonds d'Etat cotait alors 116 fr. environ.

La nouvelle fut successivement démentie et confirmée et, suivant le bruit du jour, le 5 0/0 montait ou baissait. Mais la spéculation parisienne convaincue de la nécessité de l'opération prit une forte situation à la baisse — ainsi que le prouve la différence des cours du comptant et du terme — et lorsque dans la séance du Conseil des ministres du samedi 14 avril, la Conversion fut officiellement décidée et annoncée : le 5 0/0 était déjà tombé au-dessous de 114 fr.

A partir de ce moment le comptant se mit à vendre et nous trouvons, pendant une période consécutive de trois mois, ses cours à 20, 30 et 40 centimes au-dessous des cours du terme.

La Chambre vota le projet ministériel le mercredi 25 avril mais, grâce à la clause de garantie de dix années contre toute nouvelle Conversion acceptée par la majorité, le 5 0/0, qui était un instant tombé à 110,55, se releva à 111,50 le jour même du vote.

Le Sénat approuva le projet le 27 et la loi fut

promulguée le lendemain, 28 avril, par le *Journal officiel*. Les ventes du comptant se continuèrent sans désemparer pendant le mois de mai, où le 5 0/0 fit au plus bas 108,75, et de juin, où il s'affaissa un moment (8 juin) à 107,65.

Ce qui revient à dire que le 5 0/0 baissa de plus de **huit points** entre le moment où on parla sérieusement de le convertir et le moment où sa Conversion fut un fait accompli.

C'est la spéculation qui provoqua les deux ou trois premiers points de baisse, mais à partir du dépôt officiel du projet, ce sont les rachats du découvert qui absorbèrent les ventes du comptant et soutinrent le marché du fonds d'Etat en voie de conversion.

Qu'on étudie la différence des cours du comptant et du terme pendant la fin d'avril et pendant le courant de mai et de juin 1883 ; qu'on interroge les intermédiaires de cette époque et on verra si les ventes du comptant furent sérieuses, et si le 5 0/0 n'aurait pas infailliblement coté des cours inférieurs à 105 si la spéculation ne l'avait soutenu.

Or, il ne faut pas oublier que le 5 0/0 était à 116 francs quand le Gouvernement a songé à le convertir ; qu'on n'a imposé que 50 centimes de réduction à ses porteurs, c'est-à-dire à peine 10 0/0 de leur revenu... et que, malgré cette douceur relative de traitement, malgré une position de place fortement engagée à la baisse sur cette Rente, le 5 0/0 s'est déprécié de plus de 6 points entre l'annonce officielle de l'opération et sa clôture.

Ce rapide historique de la Conversion de 1883 nous permet d'affirmer que M. Peytral a eu mille fois raison de déclarer qu'une opération de ce genre ne pouvait se réaliser, aujourd'hui, avec certitude de succès *qu'à la condition de tenir compte, dans une sage mesure, de l'intérêt des porteurs*.

En effet, le 4 1/2 est à 104,85, soit à 103,73 si l'on défalque le coupon de 1 fr. 125 à détacher dans quelques jours ; la situation extérieure n'est pas absolument brillante et le report élevé de la dernière liquidation indique nettement que la place est la hausse : Quel est le Gouvernement qui, dans ces conditions, oserait risquer l'expérience d'une Conversion trop dure pour les porteurs ?

S'il s'agissait d'une opération portant sur un capital de quatre ou cinq cents millions de francs, passe encore : mais *sept milliards de francs* !

Nous n'avons nulle envie de critiquer ou réfuter les calculs qui ont été faits, lors de la discussion du Budget de 1894, à la tribune de la Chambre et du Sénat relativement aux économies que la future Conversion procurerait au Trésor, mais nous nous permettrons de rappeler que ce sont surtout ces calculs, plus ou moins exagérés suivant le tempérament ou les connaissances financières des orateurs, qui ont incité quelques porteurs de 4 1/2 à parer le danger en vendant leurs titres.

Le 22 avril dernier, avant la discussion du Budget de 1894, le 4 1/2 0/0 se tenait encore au-dessus de 107 francs et le 3 0/0 perpétuel cotait environ 96,25. Il y a donc moins de six mois, avant le détachement du coupon d'avril, que la différence entre le 4 1/2 et le 3 0/0 était encore de 11 points ; elle est aujourd'hui de 6 points et demi environ et de moins de 6 points si l'on tient compte du coupon à détacher. Mais quels seraient actuellement les cours du 4 1/2 si la spéculation, envisageant mieux la situation que les petits porteurs, sachant parfaitement que les chiffres mis en avant étaient surtout des *chiffres théoriques*, n'avait absorbé, par des achats à terme, les titres jetés sur le marché depuis cette époque ?

M. Peytral a donc accompli un acte de bonne et loyale politique financière d'Etat en mettant les choses au point et en déclarant publiquement que les porteurs « qui vendraient leurs titres avant de « connaître la formule précise de la Conversion, « s'exposeraient peut-être à regretter leur précipi- « tation ».

EDMOND THÉRY.

La Conférence Monétaire du 9 Octobre

La Conférence dont l'Italie a demandé la convocation aux nations signataires de la Convention latine de 1885 — et c'est un droit absolu que chacune des nations associées tient de la Convention elle-même — se réunira décidément à Paris, au Ministère des Finances, lundi prochain 9 octobre. Le but de cette Conférence est connu de nos lecteurs : l'Italie, n'ayant plus de monnaies divisionnaires d'argent et son commerce intérieur souffrant horriblement de cet état de choses, désire d'abord reprendre à ses coassociées de l'*Union* les pièces de 2 francs, de 1 franc et de 0 fr. 50 centimes portant son effigie ; puis — pour empêcher un nouvel exode de ces monnaies — elle veut les *Nationaliser*, c'est-à-dire faire décider par la Conférence qu'elle ne seront plus reçues, à l'avenir, dans les caisses publiques des autres pays de l'*Union*.

En d'autres termes, si la Conférence se rend aux vues de l'Italie, les pièces divisionnaires italiennes, ne pourront plus circuler en France au pair de la monnaie française, puisque les caisses publiques refuseront absolument de les accepter.

Le Gouvernement français sera représenté à cette Conférence par M. Brédif, Directeur général du Mouvement des fonds, et par M. A. de Foville, l'éminent directeur du bureau de la statistique au Ministère des Finances, dont la compétence, en matière monétaire est universellement connue.

Sur l'objet même de la Conférence nous ne pouvons que résumer ce que nous avons écrit, ici même, en diverses circonstances :

Si l'Italie se contente de demander que cette *Nationalisation* se réalise aux conditions suivantes :

1° Paiement en or, ou en traites sur Paris, de la monnaie divisionnaire reprise à la France ;

2° Interdiction absolue, pour son Trésor, de frapper de nouvelles monnaies avant la complète liquidation de l'*Union latine ;*

3° Reprise par elle, au moment de cette liquidation et aux mêmes conditions que les écus, des monnaies divisionnaires à son effigie qui s'infiltreraient encore dans notre circulation en dépit de la *Nationalisation* ;

Si l'Italie, dis-je, veut accepter ces clauses, qui sont d'ailleurs absolument loyales et strictement conformes à l'esprit du Contrat de 1885, je pense qu'on peut — sans trop d'inconvénients — accéder à sa demande... avec cette réserve, toutefois, que la Belgique, la Suisse et la Grèce seront de cet avis.

Mais je crains bien que la *Nationalisation*, prise dans ce sens, ne réponde pas au désir de tout le

*

monde. On voudra peut-être reviser la base d'évaluation adoptée en 1885 pour la fixation du contingent des monnaies divisionnaires et alors les délégués de la France — pour ne parler que de ce qui nous concerne — auront à examiner impartialement si cette revision est compatible avec le principe même de l'*Union latine*.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la monnaie divisionnaire d'argent ne pèse pas plus et n'est pas plus encombrante que les écus. Dans ces conditions permettre à un des Etats contractants de frapper à discrétion de la monnaie divisionnaire, ou d'augmenter considérablement son ancien contingent, serait tout simplement lui donner la faculté de remplacer dans sa circulation intérieure, ses écus — qui s'en iraient ou resteraient dans les pays à changes favorables, comme la France — par de la monnaie au titre 835 millièmes.

Dans la Convention de 1885 tout se tient et demander la suppression de l'une des garanties de cet acte c'est remettre en question la Convention elle-même.

Je crains, par exemple, que la Suisse ne réclame une modification à l'article 9 de ladite Convention qui limite à 19 millions de francs la quantité de monnaies divisionnaires afférente à sa circulation. Elle fera remarquer — avec beaucoup de justesse d'ailleurs — qu'elle n'a frappé qu'une très petite quantité de pièces de 5 francs, que sa politique monétaire (préjudiciable pour les intérêts particuliers du Trésor fédéral, puisque la Suisse n'a jamais voulu réaliser de bénéfices sur la frappe de l'argent), a été cependant favorable à l'*Union*, car les écus suisses n'encombrent point aujourd'hui les Caisses des pays associés : mais elle établira que la *Nationalisation* lui retirant les monnaies divisionnaires italiennes, lesquelles remplacent dans sa circulation métallique les écus qu'elle n'a pas frappés, elle se trouverait dans une situation absolument critique si la Conférence ne lui accordait pas la faculté d'augmenter sa quotité particulière de monnaies divisionnaires d'argent dans une proportion à déterminer d'un commun accord.

Donc, on peut être certain d'avance, que la Suisse — et elle aura parfaitement raison — n'accèdera à l'idée de *Nationalisation* des pièces divisionnaires italiennes que si elle reçoit en échange une compensation personnelle.

Elle ne laissera toucher à la Convention de 1885 que si elle obtient pour elle-même une modification favorable à ses intérêts.

La *Nationalisation* rigoureusement limitée aux trois conditions spécifiées ci-dessus n'a rien de désavantageux pour la France : C'est un commencement de liquidation de l'*Union latine*, dont le recensement du 14 septembre dernier nous a indiqué l'importance.

Les premiers résultats d'ensemble de ce recensement, publiés dans notre dernier numéro, indiquent en effet que notre circulation monétaire contient 24 0/0 de pièces divisionnaires italiennes environ.

Si nous considérons que la Convention de 1885 a accordé à la France 264 millions de francs de monnaies divisionnaires, si nous admettons — ce qui est probable eu égard à l'énorme baisse subie par l'argent métal depuis 1874 — que les neuf dixièmes de ces monnaies existent encore, c'est au moins 50 millions de francs de monnaies italiennes au titre 835 millièmes que nous commencerions par liquider de suite. Le chiffre n'est certes pas à dédaigner.

Mais ce résultat partiel ne doit pas faire perdre de vue, aux délégués de la France, la situation nouvelle que la Loi du 10 août 1893 (relative aux banques d'émission italiennes) et l'établissement de l'*Affidavit* et du *Cours forcé* en Italie, créent aux intérêts français.

Je sais bien que la Conférence du 9 octobre doit exclusivement s'occuper de la *Question des Monnaies divisionnaires*; mais ses décisions ne deviendront fermes — en ce qui touche la France — qu'après l'approbation du Parlement. Or, si les instructions données à nos délégués sont trop étroites et si les résultats obtenus par eux ne constituent pas en notre faveur une amélioration sérieuse de la Convention de 1885 : il est peu probable que le Parlement accepte les décisions de la Conférence.

EDMOND THÉRY.

FINANCES OTTOMANES

La hausse qui s'est produite, dans ces derniers temps, sur les *Valeurs Ottomanes*, nous a valu, ces jours-ci, nombre de lettres. L'*Economiste Européen*, depuis de longs mois déjà, a assez préconisé ces titres, pour que l'on se permette, à l'heure actuelle, de nous poser, à leur sujet, différentes questions. Ces questions, au fond, peuvent se résumer ainsi : la plus-value acquise par la plupart des *Valeurs Ottomanes* se maintiendra-t-elle, et doit-on, même encore maintenant, les choisir comme placement ?

Il faudrait, tout d'abord, se reporter à l'article que notre Directeur, M. Edmond Théry, consacrait dans ce journal le 9 avril aux *Finances Ottomanes*, et il est vraiment surprenant qu'en France, c'est-à-dire dans le pays le plus économe, où l'épargne règne en maître, on soit, dans le public, si mal ou plutôt si imparfaitement renseigné sur la situation de contrées dont quelques heures de chemins de fer nous séparent seulement. Alors que l'on peut évaluer l'importance des capitaux nationaux qui ont été s'engloutir dans le Sud-Américain, on rencontre encore des personnalités qui se montrent sinon opposées, tout au moins indifférentes à ce qui se passe presqu'à nos portes ! Il faudrait, pourtant, se rendre à l'évidence. Certes, la Turquie, par exemple, a eu ses heures difficiles ; mais quelles concessions n'a-t-elle pas faites ? En 1876, elle a suspendu le service de l'intérêt et de l'amortissement de sa dette ; mais, depuis, des accords ont été passés entre elle et les délégués de ses créanciers, et ces accords, dont les termes se trouvent dans le décret du 8/20 décembre 1881 qui est entré en vigueur à partir du 1/13 janvier 1882, ont été le point de départ de sa régénération.

Dès cette même année de 1882, les revenus des monopoles du tabac et du sel, de l'impôt sur le timbre, des taxes de pêche à Constantinople, de la dîme des soies dans une partie de l'empire, une part proportionnelle de l'impôt des patentes, le tribut de la Bulgarie, l'excédent des revenus de l'île de Chypre et la redevance de la Roumélie orientale, ont été appliqués au paiement d'un intérêt aux différents emprunts réduits. En même temps, pour représenter les porteurs de *Fonds Ottomans*, et pour pourvoir à leurs intérêts, il était créé un Conseil d'administration de la Dette Ottomane, composé de sept membres, et siégeant à Constantinople. Ce Conseil encaisse les revenus affectés aux créanciers de l'empire, et les leur répartit sous forme d'intérêt et d'amortissement. Les résultats de cette intervention ont été surprenants, et les pays à finances avariées devraient tous se soumettre à un système dont la Turquie a su recueillir les fruits.

A un moment la Turquie a été « l'homme malade ».

En 1875, elle avait à combattre les insurrections qui avaient éclaté en Bosnie et en Herzégovine et les ressources du Trésor était devenues insuffisantes. En juillet 1876, la guerre éclata avec la Serbie, et c'est alors, comme nous l'avons dit plus haut, que le Trésor Ottoman dut suspendre ses paiements. Plus tard, la Turquie eut à entamer une lutte avec la Russie, lutte dans laquelle elle fut vaincue, mais qui eut cet avantage d'amener l'arrangement financier mentionné dans le décret de 1881, arrangement dont les créanciers de la Sublime-Porte n'ont eu depuis qu'à se féliciter, et au sujet duquel ils n'ont à quelque époque que ce soit, éprouvé de désillusion.

Ce qui s'est passé là n'a été que la répétition de ce qui s'est passé en Egypte. Combien étaient-ils aussi ceux qui doutaient à jamais de l'avenir de ce dernier pays !

Un moment, on pouvait craindre un partage de la Turquie. Aujourd'hui, c'est à qui recherche l'amitié de ce pays. La Russie se rapproche de lui, l'Allemagne lui fait des avances et la France, à tous moments, ne lui ménage ni son crédit ni son concours.

Ce concours, en usera-t-on de nouveau ? Depuis quelque temps, on parle d'un projet de Conversion des *Douanes Ottomanes*, et la France, par suite des titres qu'elle détient, peut avoir occasion d'y prendre une large part. Reste toutefois à savoir si cette opération est mûre, et s'il convient aux capitalistes de la prendre en considération dès maintenant, et, surtout, de s'y intéresser.

Nous reconnaissons volontiers, quant à nous, que l'opération de la Conversion des *Douanes* est chose possible dans un laps de temps plus ou moins éloigné ; mais nous pensons, d'accord avec les dépêches reçues de Constantinople, que cette Conversion n'est pas encore prête à voir le jour.

Beaucoup pourtant l'escomptent, et, en admettant même que l'opération ne se fasse pas encore, ils considèrent comme ayant en mains un titre à revenu très rémunérateur et susceptible encore d'une plus-value puisque, par suite de la Conversion à venir, ce titre est remboursable au pair. Malheureusement, cette plus-value est modeste, les *Douanes* se tenant dans les environs de 492 fr. 50.

La Conversion des *Douanes* doit servir à procurer une économie au Trésor Ottoman. Mais quelle serait cette économie de transformer, par exemple en ce moment sa dette 5 0/0 en une dette 4 0/0 ? A quel prix céderait-on le nouveau titre ? La *Douane*, nous venons de le dire, cote 492 fr. 50 environ ; or, l'obligation de *Consolidation 4 0/0* vaut seulement 403 fr. 75. Dans ces conditions la Conversion n'existe pas, puisqu'aucune économie n'en résulterait. Ce serait autre chose si la *Consolidation* s'élevait aux cours de la *Priorité*, par exemple, que nous trouvons dans les environs de 450. Alors le Trésor Ottoman pourrait offrir aux porteurs de *Douanes* un nouveau titre 4 0/0 au prix de 430 fr., prix qui laisserait encore une belle marge à la hausse.

En principe, cela équivaut à dire que l'*Obligation Ottomane de Consolidation* n'est pas à son prix. Elle jouit, cependant, de garanties spéciales. Aux termes de l'article 19 de la Convention du 15/27 avril 1890, le Gouvernement Ottoman a assigné et affecté au service de cette valeur, et jusqu'à parfaite extinction du capital nominal des obligations, les revenus suivants : le produit des dîmes des céréales, soit 231.000 livres turques ; le versement sur le produit des douanes, 80.000 liv. t. ; c'est-à-dire, ensemble 311.000 liv. t., ou, pour parler plus clairement, 282.800 livres sterling ou 7.070.000 fr., dont la perception et l'encaissement sont confiés au Conseil d'administration de la Dette Publique Ottomane. Or, le service d'intérêt et d'amortissement des Obligations de *Consolidation* n'exigeait, en principe, et annuellement, qu'une somme de 227.280 liv. st., soit 5.682.000 fr. ! Les revenus spéciaux dépassaient donc le service de de 1.388.000 fr. Et dans le cas où les produits spécifiés plus haut n'arriveraient pas, dans le courant d'un exercice, au chiffre nécessaire pour couvrir le service d'intérêt et d'amortissement des obligations, le Gouvernement est obligé d'augmenter, de la différence, le prélèvement des 80.000 liv. t. sur le produit des Douanes.

Comment peut-il se faire, alors, que les capitaux, qui se portent sur les *Douanes Ottomanes*, n'aillent pas, de préférence, à l'*Obligation de Consolidation ?* Uniquement parce que cette dernière est moins connue.

Certes, les *Douanes Ottomanes* donnent un revenu très rémunérateur, mais la marge à la hausse est nulle. La *Consolidation*, au contraire, donne un revenu égal, avec une prime de remboursement de près de 100 francs. Pourquoi l'épargne ne choisit-elle pas de préférence la dernière de ces valeurs, alors que les avantages sont évidents ?

Et ce que nous disons des *Obligations de Consolidation* peut s'appliquer aussi aux *Obligations 3 0/0 du Chemin de fer de jonction Salonique-Constantinople.*

L'émission de ces derniers titres a eu lieu le 25 avril dernier au cours de 282 fr. 50. L'*Economiste Européen* leur a consacré, à plusieurs reprises, des articles spéciaux. La plus-value obtenue depuis le jour où ils ont été présentés au public est déjà sensible, puisqu'on les demande à 300 fr. Mais ce qu'on semble ignorer, c'est que le Conseil de la Dette Publique Ottomane s'est aussi chargé, à la demande du Gouvernement Impérial, de la surveillance et de l'encaissement des dîmes affectées à la garantie de ce chemin de fer, c'est-à-dire des impôts directs prélevés sur le rendement agricole des contrées appelées à bénéficier de l'établissement des nouveaux réseaux. Cette garantie, accordée par le Gouvernement ottoman, est de 15.500 fr. par kilomètre et par an, et la *Compagnie de Jonction Salonique-Constantinople* s'est, dès sa constitution, préoccupée de la construction à forfait, de la ligne qui lui était confiée. Elle a, en conséquence, conclu, avec la *Régie Générale pour la Construction et l'Exploitation de Chemins de fer* (Société anonyme française au capital de 10 millions de francs), un contrat qui engage la *Régie* à terminer les travaux au plus tard en 1897. De plus, un forfait existe entre la *Compagnie Jonction Salonique-Constantinople* limitant, pour cinq ans, les dépenses de l'exploitation à 4.000 fr. par kilomètre et par an. Tout aléa a donc été prévu par la Compagnie qui affecte au service de ses obligations, d'une manière absolue et irrévocable, les recettes nettes de son exploitation, et la garantie du Gouvernement Impérial Ottoman.

Or, les *Obligations Salonique-Constantinople* donnent le même revenu que la Douane, et offrent, sur le prix de remboursement, une marge deux fois plus considérable que la *Consolidation*. Peut-on admettre qu'elles n'attirent pas d'une manière spéciale, et autant que la *Consolidation*, l'attention du capitaliste ? Elles se tiennent, en ce moment, aux cours des obligations de Chemins de fer des pays dits *à changes avariés*. Est-ce logique, lorsqu'on sait que l'agio qui pèse tant sur ces pays, est, au contraire, en faveur de la Turquie, et qu'il en sera ainsi pendant de longues années encore.

Nous avons, plus haut, fait une allusion à l'Egypte. Eh bien, les finances ottomanes peuvent être comparées aux finances égyptiennes. Depuis la réorganisation du système financier de la Turquie, le rendement des dîmes a augmenté dans la proportion de 400 pour 100, et nous ne comprenons pas que les titres d'un pays dont le présent répond de l'avenir, soient au-dessous de ceux d'un autre pays dont tout le monde désespérait un moment, titres que les Anglais eux-mêmes vendaient au lendemain même de leur occupation.

Nous avons, cette fois, à donner un exemple d'initiative à l'étranger ; ne laissons pas échapper l'occasion. Les *Valeurs Ottomanes* se traitent sur les grandes places de l'Europe ; ne permettons pas à celles-ci de les accaparer comme elles ont accaparé nombre de titres qu'elle nous ont, plus tard, cédés aux plus hauts prix. Le public français a le plus grand intérêt à ne pas se laisser devancer.

A. Léchenet.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

L'Administration des Finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de septembre 1893.

Les résultats accusent une plus-value de 1.691.500 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 6.501.800 fr. par rapport à la période correspondante de 1892.

Recouvrements de Septembre 1893

	Recouvrements de septembre 1893	Evaluations budgétaires	Différence par rapport aux éval. budgét.	Différence par rapport à septembre 1892
	(Milliers de francs)			
Impôts directs.....	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	267	264	+ 2	— 409
Enregistrement.....	36.342	37.481	— 1.139	— 283
Timbre............	14.421	14.036	+ 385	+ 1.701
Douanes...........	34.841	35.879	— 1.038	+ 6.548
Contrib. indirectes..	55.002	52.366	+ 2.636	— 832
Sels...............	2.378	2.577	— 199	— 58
Sucres.............	17.577	16.500	+ 1.077	+ 835
Postes et Télégr....	15.430	16.248	— 817	— 608
Monopoles, etc......	44.479	43.694	+ 785	— 392
Totaux....	220.739	219.046	+ 1.691	+ 6.501

Neuf premiers mois de 1893

	Recouvrements des 9 premiers mois de 1893	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux éval. budgét.	Différences par rapport à 1892
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	51.266	53.676	— 2.408	— 2.523
Enregistrement.....	383.078	404.978	—21.900	—30.500
Timbre............	118.681	120.314	— 1.632	+ 3.493
Douanes...........	306.120	331.562	—25.442	+11.069
Contrib. indirectes.	425.520	410.698	+14.822	— 7.685
Sels...............	20.899	21.781	— 882	— 870
Sucres.............	133.529	127.500	+ 6.029	— 204
Postes et Télégr....	148.306	145.770	+ 2.535	+ 3.254
Monopoles, etc.....	356.780	352.099	+ 4.682	— 4.341
Totaux....	1.944.181	1.968.378	—24.196	—28.307

Le mois de septembre est satisfaisant; il atténue dans une certaine mesure le déficit des mois précédents; on remarquera que le timbre et les douanes sont en plus-value par rapport au mois de septembre 1892; ce sont deux indices importants de l'état d'un pays. Cependant, les recettes douanières restent inférieures de 1.038.000 fr. aux prévisions pour le mois de septembre et de 25.442.000 fr. pour les 9 premiers mois; ce sera, au prochain budget, un chapitre à reviser.

LE SIMPLON ET MARSEILLE

Une dépêche de Lausanne arrivée cette semaine à Paris, nous annonce qu'un contrat relatif au percement du Simplon vient d'être signé entre la Direction de la Compagnie *Jura-Simplon* et une Société de construction constituée par divers banquiers et entrepreneurs suisses et allemands.

La dépêche donne les détails suivants :

La Société s'engage à terminer les travaux en *cinq ans et demi*. Le tunnel sera à voie unique avec galerie latérale qui pourra être élargie dans un délai de 4 années et formera un second tunnel pour donner place à une seconde voie. La Compagnie paiera pour le percement du premier tunnel, pour la construction de la voie et autres travaux de superstructure qui deviendront sa propriété une somme totale de 54 millions 500 mille francs. Pour l'élargissement de la voie et la construction du second tunnel, il faudra ajouter 15 millions. La Société d'entreprise fera son premier versement dans huit jours. En ratifiant la convention, le Conseil d'administration devra déposer un cautionnement de cinq millions pour l'ouverture des travaux. *Il ne sera pas fait appel au concours financier de l'Italie.*

La phrase finale est une malice cousue de fil blanc. La Compagnie Jura-Simplon ne veut pas faire appel au concours financier de l'Italie parce qu'elle connaît à merveille la situation financière de cette nation. Les raisins italiens ne sont pas trop verts, mais ils ont subi un genre de phylloxéra que les naturalistes pourraient nommer le *triplicium*.

J'ai une vague idée que cette phrase a été placée à la fin de la dépêche pour faire la risette à ces bons petits capitaux français que la Compagnie du Simplon croyait bien tenir en 1888 quand le Ministre du commerce et de l'industrie me confia la mission d'aller étudier en Suisse et en Italie les *conséquences du percement du Simplon au point de vue des intérêts français*.

Je n'ai pas à rappeler ici comment — à la suite de mon Rapport du 23 novembre 1888 — les capitaux que M. Hentsch, président de l'ancien Comptoir d'Escompte, devait recueillir à Paris pour percer ce fameux Simplon, ne furent point recueillis : mais je veux me souvenir que le Jura-Simplon, malgré les énergiques protestations de l'*Economiste Européen*, a essayé, l'année dernière, d'introduire ses obligations sur le marché libre de Paris et cette deuxième tentative m'autorise à crier casse-cou aux capitalistes, banquiers ou établissements de crédit français qui se laisseraient séduire par la risette de la Compagnie suisse.

II

Au point de vue financier, le percement du Simplon sera une déplorable affaire qui enrichira peut-être les entrepreneurs adjudicataires, mais qui ruinera sûrement les actionnaires et les obligataires de la Compagnie du Chemin de fer.

J'ai établi, avec des documents dont personne n'a pu contester la rigoureuse exactitude, que malgré toutes les affirmations des intéressés, la ligne du Simplon ne serait jamais qu'une *ligne locale* entre la Suisse et l'Italie, que sa position topographique ne lui permettrait de faire aucune concurrence sérieuse à la ligne de Gothard, qu'elle enlèverait certainement à la ligne française du Mont-Cenis d'une part, et à la Compagnie P.-L.-M. et au port de Marseille, d'autre part, le trafic existant actuellement entre la Suisse romande (Genève exceptée), l'Italie et la Méditerranée mais que ce détournement de trafic — évidemment défavorable aux intérêts français — *ne pourrait jamais couvrir* l'intérêt des dépenses que le percement du Simplon nécessiterait.

La ligne du Saint-Gothard donne aujourd'hui d'excellents résultats à ses actionnaires (environ 7 0/0 du capital engagé). Ces résultats, que j'avais prévus dès l'année 1886, sont la conséquence de la merveilleuse situation que cette ligne occupe à travers les Alpes, situation que le Simplon ne pourra jamais entamer. Tandis que la ligne du Mont Cenis, que la Compagnie P.-L.-M. exploite pour le compte de l'Etat français, donne à peine 1.795.152 francs de produits nets, alors que l'intérêt et l'amortissement des capitaux dépensés pour la construire s'élèvent à 4.577.065 francs, soit un déficit annuel de 2.781.913 francs.

En supposant que le Simplon enlevât au Mont-Cenis et à la Compagnie P.-L.-M., la totalité du trafic italo-suisse et suisse-méditerranéen (ce qui est une hypothèse absurde) les résultats seraient encore insuffisants. Donc, j'ai raison de répéter, ce que je disais en 1888 après avoir étudié la situation financière de la Compagnie du Jura-Simplon : « Quoi qu'il arrive, en admettant « même les augmentations de trafic les plus extraordi- « naires, l'exploitation du Simplon grevée de 66 mil- « lions de charges nouvelles par le percement du « tunnel et de 6 millions pour le reste du réseau, sera « désastreuse, tant pour les intéressés actuels — action- « naires privilégiés, actionnaires ordinaires et obliga- « taires de la Compagnie — que pour les obligataires « futurs. »

Mais, bien que constituant une déplorable affaire industrielle, dans le vrai sens du mot, la percée du Simplon pourra porter un préjudice sérieux au trafic franco-suisse, au tonnage du port de Marseille et à nos

grands intérêts économiques méditerranéens si le Gouvernement français ne s'empresse — dès la rentrée des Chambres — de soumettre à l'approbation du Parlement le projet de construction d'un *Canal de jonction de Marseille au Rhône* dont nos lecteurs connaissent bien l'économie.

Ce qui rend cette construction immédiatement nécessaire, ce n'est pas seulement la nouvelle menace que le Simplon adresse à l'avenir de notre grand port commercial, c'est aussi, et surtout, la situation désastreuse de son tonnage actuel que la statistique nous révèle chaque mois.

Je ne voudrais formuler aucune récrimination contre la politique économique de la dernière Chambre, mais comment ne pas frémir de crainte, ne pas frissonner d'une angoisse patriotique quand la brutalité des faits vous démontre la ruine, la décadence progressive d'un port de mer qui a pendant des siècles — pour la gloire et la fortune de la France, — couvert de son pavillon le commerce méditerranéen!

J'ai sous les yeux la statistique du mouvement des navires chargés français et étrangers (entrées et sorties du port de Marseille) pendant les huit premiers mois des années 1891, 1892 et 1893 (janvier à août inclus) et voici son tonnage effectif pendant cette période :

1891 (huit mois)...	4.793.882 tonnes
1892 — ...	4.360.411 —
1893 — ...	4.173.137 —

Ce qui revient à dire que Marseille a perdu, dans l'espace de deux années, 12.94 0/0 de son trafic maritime. Et le mal est plus intense à Marseille que partout ailleurs, puisque la crise qui sévit sur tous nos ports n'a fait perdre au Hâvre et à Bordeaux que 8,81 0/0 et 6,61 0/0 de leur tonnage respectif.

III

La Chambre, qui va probablement se réunir dans le milieu de novembre, comprendra un très grand nombre de nouveaux députés, auxquels les causes spéciales de la décadence de Marseille — indépendamment du régime économique de 1892 qui frappe tout le commerce maritime de la France — ne sont qu'imparfaitement connues. Je ne crois pas trop m'avancer en pensant qu'ils seront renseignés par le passage suivant de mon Rapport de 1888, que la *Dépêche de Lausanne* remet un peu à l'ordre du jour :

Le grand côté de la question du Simplon, celui qui touche véritablement à nos grands intérêts extérieurs, c'est le préjudice que cette nouvelle trouée des Alpes va causer à Marseille, à nos importations alimentaires dans la Suisse française, c'est-à-dire à notre commerce méditerranéen.

Avant le percement du *Mont-Cenis* et du *Saint-Gothard*, toutes les marchandises et les voyageurs de la Suisse, des provinces Ouest de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande et de l'Angleterre, venant de la Méditerranée, ou ayant à y descendre, arrivaient à Marseille après avoir traversé la France, ou pour la traverser.

Cette heureuse situation géographique de notre pays avait le double avantage de monopoliser à Marseille, et sur les rails français, la presque totalité des transactions s'effectuant par voies rapides entre l'Extrême-Orient, le littoral méditerranéen et ces diverses nations de l'Europe.

L'ouverture du *Mont-Cenis* (1870) a porté une première atteinte à notre privilège, car cette voie rapprochait de 437 kilomètres le port de Gênes de la Suisse et du centre du continent. Ainsi, par exemple, grâce au *Mont-Cenis*, la route de Calais à Brindisi se trouvant raccourcie de 470 kilomètres, les Anglais purent rattacher à ce dernier port leur grand service des Indes et de l'Extrême-Orient qui se faisait par Marseille.

De même, l'ouverture du *Gothard* (1882) a reporté sur Gênes la presque totalité des transactions par voies rapides s'effectuant entre la Méditerranée et l'Europe centrale.

Je ne veux pas revenir ici sur l'importance extraordinaire qu'a prise le tonnage du port de Gênes depuis 1882, (voir mon Rapport de 1886 sur le Saint-Gothard), mais je dois cependant dire de nouveau que c'est au détriment exclusif de notre industrie des transports maritimes, et de notre grand commerce méditerranéen, que s'est produit le développement de Gênes.

Il y a là, M. le Ministre, une question de vie ou de mort pour notre influence économique dans la Méditerranée et je suis persuadé qu'il suffira de la signaler à votre attention pour que vous l'examiniez avec le soin que comporte sa gravité.

Depuis 1871 il s'est créé, dans nos sphères gouvernementales, cette idée que notre commerce extérieur, menacé surtout par la concurrence allemande, n'avait rien à craindre dans la Méditerranée ; et la conséquence de cette idée a été de détacher de Marseille, c'est-à-dire du point central de nos relations méditerranéennes, la sollicitude de nos hommes d'Etat, qui s'est reportée vers nos ports du Nord.

Le *Mont-Cenis* et le *Gothard*, ont, en quelques années radicalement bouleversé les conditions économiques auxquelles Marseille devait sa splendeur, et la France sa prépondérance commerciale dans la Méditerranée : Qui semble s'en douter à Paris ?

Pendant ce temps, l'Italie modifiait son régime économique, développait sa marine marchande, améliorait ses ports d'attache, et tentait de déplacer, au profit de son réseau et du port de Gênes, l'axe commercial Européen-Méditerranéen qui passait jadis par la vallée du Rhône et par Marseille.

Qu'on ne s'y trompe pas : une lutte des plus sérieuses est engagée, sur le terrain économique, entre la France et l'Italie, et quoi qu'il arrive, le sort de nos intérêts commerciaux dans la Méditerranée et dans l'Extrême-Orient restera lié d'une manière inéluctable à la fortune de Marseille.... comme celui de nos relations commerciales avec les deux Amériques et l'Océanie dépendra toujours des ports du Hâvre et de Bordeaux qui en sont les clés de voûte.

IV

Après avoir constaté qu'il existait cependant un moyen rationnel de mettre notre grand port de commerce en mesure de lutter victorieusement contre la concurrence provoquée par toutes les lignes transalpines présentes et futures ; que ce moyen avait été signalé dans de remarquables études par cette énergique Chambre de commerce de Marseille, si compétente, si dévouée et qu'on trouve toujours sur la brèche quand il s'agit de défendre les intérêts nationaux ; que depuis de longues années le Gouvernement avait reconnu l'efficacité du moyen, j'ajoutais :

Je le répète, Monsieur le Ministre, dans cette grande lutte économique, la situation de Marseille est très grave, beaucoup plus grave qu'on ne le pense généralement, parce que nos négociants, nos armateurs nationaux, ceux qui portent le pavillon français sur tous les points du littoral méditerranéen commencent à se décourager et à douter de l'avenir.

Lorsque le percement du *Simplon* va être officiellement décidé par la Suisse et l'Italie, ce sera pire encore ; mais vous pouvez enrayer le mal, vous pouvez relever le courage et l'énergie de nos vaillants concitoyens en prenant en mains et en faisant décider la création du *Canal de jonction de Marseille au Rhône* qui, plaçant Marseille dans la situation d'Anvers et de Hambourg, par rapport au Nord de l'Europe, rendra à la France son influence commerciale dans la Méditerranée.

Avec la ***Route économique du Rhône***, la position avantageuse de Gênes au nord du golfe et les conséquences désastreuses de la percée du *Saint-Gothard* sont annulées ! Les intérêts français, le port de Marseille reprennent leur ancienne prépondérance, et d'une manière définitive cette fois, car aucune nouvelle trouée des Alpes ne pourra contrebalancer les effets de la navigation régulière du Rhône.

Le cours du Rhône amélioré, le *Canal de jonction* construit (et il peut l'être en 4 années), c'est la Méditerranée remontant jusqu'à Lyon ; c'est Marseille accaparant tout le trafic méditerranéen en provenance ou à destination de l'Europe centrale ; c'est Lyon devenant le centre de l'approvisionnement alimentaire de la Suisse... et cela d'une manière inévitable puisque cette ***Route française du Rhône*** sera 50 0/0 plus économique que la ***Route allemande du Saint-Gothard*** ou la ***Route italienne du Simplon***.

Le canal sera ouvert en quatre années et coûtera, au maximum, 80 millions de francs. En défalquant la part contributive de la Ville de Marseille, du département des Bouches-du-Rhône et de la Chambre de commerce, j'ai calculé, à cette époque, qu'avec une combinaison financière dans le genre de celles qui ont été adoptées pour les travaux extraordinaires du Hâvre et de Bordeaux, la charge annuelle résultant pour l'Etat de la construction du *Canal de jonction* (qui serait sa propriété absolue), serait, au maximum, de 2.534.000 francs. J'ai tout lieu de croire qu'au taux actuel du loyer de l'argent, la charge annuelle de l'Etat ne dépasserait pas 2.200.000 francs.

Mais cette dépense sera très largement couverte par l'augmentation des droits de toute nature qui résulteront, pour l'Etat, de l'augmentation du trafic français méditerranéen. La marchandise qui a déserté nos ports et nos voies de transports a emporté avec elle les impôts de toute nature que l'Italie perçoit maintenant. Celle qui nous reviendra fatalement rendra à l'Etat le double ou le triple de ses débours annuels pour le *Canal de jonction*. D'autre part les 80 millions, montant des frais totaux de la construction du canal, seront dépensés en France, sur le sol français, et ici encore sous forme d'impôts indirects et de contributions de toutes sortes, il reviendra à l'Etat une forte part de ladite somme, le restant allant à l'industrie et au commerce français.

Enfin, l'ouverture du *Canal de jonction* devant avoir pour effet de créer entre Marseille et l'Estaque, sur l'Etang de Berre, entre Martigues et Port-de-Bouc, etc., des industries nouvelles — qui, étant exonérées de tout camionnage et se trouvant dans des conditions exceptionnelles pour le transport de la houille et des matières premières, prendront rapidement une grande extension — l'Etat, sous forme d'impôts nouveaux, bénéficiera de nouveaux avantages.

Voilà, les considérations qu'on pourrait faire valoir pour justifier l'intervention de l'Etat si les grandes raisons d'ordre général exposées d'autre part n'étaient pas suffisantes.

V

Il me reste un dernier point à considérer : il s'agit de la concurrence que le *Canal de jonction*, ou plus exactement la navigation du Rhône après l'ouverture du canal, pourra faire à la Compagnie P.-L.-M. Cette dernière jouit de la garantie de l'Etat et toute diminution de trafic peut augmenter le chiffre de cette garantie; il est donc nécessaire d'examiner si le *Canal de jonction* causera un préjudice sérieux à la voie ferrée ou si, au contraire, son trafic ne s'en trouvera pas finalement amélioré.

Elles sont nombreuses, en Europe, les lignes à grand trafic doublées d'une voie fluviale : tous les grands ports du nord de la France, de la Belgique, de la Hollande et de l'Allemagne sont reliés au centre du continent par un fleuve ou un canal et les voies ferrées établies parallèlement à ces cours d'eau, loin de souffrir de leur concurrence, en profitent plutôt.

Les deux voies répondant à des besoins différents ayant des sphères d'action nettement déterminées par la nature même des marchandises à transporter, se complétant l'une par l'autre, développant leur trafic respectif en facilitant toute espèce de transactions : constituent à ces ports priviligiés le plus puissant moyen d'attraction qu'on puisse imaginer pour le commerce maritime.

Et ce qui prouve d'une manière irréfutable que la voie d'eau attire à la voie ferrée parallèle un trafic rémunérateur, qui compense, et au delà, celui qu'elle lui enlève par l'extrême modicité de ses tarifs : c'est que dans ces ports du nord de la Belgique et de l'Allemagne, — où l'Etat est propriétaire des chemins de fer — les Gouvernements ne reculent jamais devant les travaux nécessaires pour améliorer ou compléter le régime de la navigation fluviale.

Faut-il rappeler la construction du canal de dérivation de l'Elbe, destiné à relier le port de Hambourg au centre du continent, qui a été inauguré il y a cinq ans à peine et pour lequel le Gouvernement allemand a donné 50 millions de subvention? Faut-il rappeler aussi les centaines de millions dépensés par le Gouvernement belge pour le port d'Anvers et l'amélioration de l'Escaut, les 220 millions dépensés par le Gouvernement des Pays-Bas pour les canaux d'Amsterdam et de Rotterdam?

Mais, d'ailleurs, je crois me souvenir qu'au banquet donné par la Chambre de commerce de Marseille aux Ministres venus dans cette ville pour inaugurer les grands travaux d'assainissement, M. Noblemaire, l'éminent directeur de la Compagnie P.-L.-M., a lui-même vigoureusement applaudi l'éloquent discours de M. Feraud évoquant devant les membres du Gouvernement les légitimes espérances que le commerce de Marseille attachait au *Canal de jonction du Rhône*. Et si ma mémoire ne me fait point défaut, je crois me souvenir également que M. Noblemaire a non moins applaudi le discours du Président du Conseil qui prit, en cette circonstance, au nom du Gouvernement de la République, l'engagement solennel de présenter à bref délai et de soutenir devant le Parlement un projet qu'il avait lui-même, depuis déjà plus de quatorze ans, — étant Ministre des travaux publics — *reconnu indispensable*.

Je suis donc persuadé que la Compagnie P.-L.-M. est familiarisée avec l'idée du *Canal de jonction* et qu'elle ne redoute pas trop une concurrence pouvant avoir évidemment quelques légers inconvénients au début, mais dont le résultat final lui sera des plus utiles.

Avec le *Canal de jonction*, plaçant Marseille dans la situation du Hâvre, d'Anvers, d'Amsterdam, de Hambourg, de Brême, etc., c'est la prépondérance commerciale française à jamais assurée dans la Méditerranée et dans les Echelles du Levant..., et la Compagnie P.-L.-M. ne sera-t-elle pas la première à bénéficier de cette heureuse transformation?

La décroissance marquée du tonnage de Marseille que la statistique officielle constate depuis 1891, et l'annonce, officielle cette fois, du percement du Simplon nous permettent d'espérer qu'au printemps prochain la pioche du terrassier attaquera vigoureusement le tunnel du Rove.

EDMOND THÉRY.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

C'est le 7 mars 1887 que fut définitivement constituée la *Compagnie des Tramways de Paris et du Département de la Seine*. Elle avait pour objet l'acquisition, prise à bail, et l'exploitation de tous réseaux de tramways dans Paris, le département de la Seine et ses environs ; l'obtention de la prolongation de durée des concessions existantes et de toutes concessions nouvelles, l'exécution de tous travaux s'y rattachant, et, généralement tout ce qui se rapporte à l'industrie des tramways.

La Société est, actuellement, concessionnaire : du réseau des *Tramways-Nord Paris*, en vertu du décret du 6 août 1890, par lequel elle a été substituée à la faillite de la *Compagnie des Chemins de fer Parisiens, Tramways Nord* ; des tramways de *Courbevoie*, de *Neuilly* et d'*Asnières* à la *Madeleine* ; du tramway de la porte *Champerret* à la mairie de *Saint-Ouen*, mettant en communication *Neuilly* et *Saint-Denis*. Elle exploite, aussi, les lignes de *Levallois-Madeleine*, de *Saint-Denis-Opéra*, de *Saint-Denis-Madeleine*, de *Saint-Germain* à l'*Etoile*, et, en partie, celle de *Saint-Denis-Châtelet*.

A l'origine, le capital social avait été fixé à 7.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 500 fr. émises au pair, entièrement libérées et au porteur. Depuis, ce capital a été porté à 10 millions par la création de 5.000 actions également émises au pair.

Les répartitions aux actions effectuées depuis la formation de la Compagnie ont été les suivantes :

1887 .... Fr.	14 43
1888	34 40
1889	32 50
1890	30 »
1891	17 50
1892	12 50

Comme on le voit, l'exercice 1892 n'a été que peu favorisé. Il est vrai que l'exploitation s'est trouvée grevée d'une quantité de charges sur lesquelles on n'avait pas compté tout d'abord, et qui ont diminué,

dans une forte proportion, le bénéfice net que l'on se proposait d'obtenir.

Une partie des causes qui ont amené ce résultat réside dans ce fait : les Compagnies de Chemins de fer, en établissant des trains-tramways suburbains fréquents, ont contraint la *Compagnie des Tramways de Paris* à créer une plus grande rapidité d'exploitation et à consentir des abaissements notables de tarifs, dont les résultats ont été peu satisfaisants. C'est ainsi que la ligne de *Courbevoie-Madeleine* n'a produit, en 1892, que 229.466 fr., alors que les recettes de 1888 s'élevaient à 311.268 fr. Celle de *Levallois-Madeleine* qui, la même année, rapportait 318.733 fr., est tombée à 261.597 fr., pendant que la ligne *Saint-Denis-Taitbout* rétrogradait de 435.733 fr. à 321.779 fr. Il en eût été de même pour *Saint-Denis-Madeleine*, si la recette n'avait pas été relevée par l'application de la traction électrique ; quant à la ligne de l'*Etoile-Courbevoie* elle a pu se soutenir, sans parvenir toutefois à une augmentation.

Pourtant, et à bien considérer, les recettes brutes de toutes natures de la Compagnie se sont élevées à 3.546 mille 32 fr. 50, alors qu'elles avaient été de 3.296.831 francs 50 en 1891 et de 3.513.179 fr. 79 en 1890. Mais les dépenses d'exploitation et les frais généraux ont passé de 2.869.776 fr. 09 qu'ils étaient en 1891 à 3 335.133 fr. 83 cent. Il s'ensuit que l'augmentation des recettes, d'une année à l'autre a été de 205.386 fr. 24, alors que les dépenses ont progressé de 465.357 fr. 74. Cette augmentation de dépenses s'explique, pour la plus grande partie, par l'accroissement du réseau exploité, et par les frais qu'a entraînés le service des trains de *Saint-Germain*.

Il est, néanmoins, fortement à espérer que cette situation ne se prolongera pas indéfiniment. La traction électrique ayant donné, là où elle était appliquée, des résultats des plus satisfaisants, il est à croire que la Compagnie, comme elle l'a signifié du reste, appliquera à ses moyens de transport des innovations qui lui permettront de rivaliser avec les Chemins de fer de la banlieue. Tous ses soins, certainement, tendront à ne pas laisser péricliter le vaste réseau de tramways qu'elle possède, et qui, pénétrant au cœur de Paris, relie au centre de la grande ville toute la banlieue Nord.

Il n'y a pas toutefois à se dissimuler les difficultés contre lesquelles la Compagnie a à lutter. C'est ainsi que, pour l'exercice en cours, il y aura à compter avec la cherté exceptionnelle des fourrages qui l'a forcée à subir, dans le premier semestre de 1893, sur le foin et la paille, des prix fort onéreux, prix qui, malheureusement, se maintiennent encore dans la seconde partie de l'année par suite de l'extrême sécheresse du printemps. Par contre, les grèves ne semblent pas devoir atteindre l'entreprise. Des augmentations de salaire consenties font que le personnel de la *Compagnie des Tramways de Paris* apporte à l'exploitation un dévouement et une expérience chaque jour plus grande des multiples nécessités du service.

Il s'était élevé un moment, un différend entre la Compagnie et les *Omnibus de Paris*. En vertu des conventions primitives, le taux des correspondances entre les deux Compagnies avait été fixé à 10 centimes pour chaque billet délivré par la *Compagnie des Omnibus*. Ce taux a été relevé à 14 centimes pour la part afférente aux *Tramways de Paris* et les experts nommés, en cette circonstance, par le Tribunal, ont fait remonter à l'origine du litige le règlement des comptes réciproques entre les deux Compagnies, avec rappel des intérêts sur les sommes déjà payées de part et d'autre. De ce fait résultera, dans l'exploitation des *Tramways*, une sérieuse amélioration.

Si, maintenant, nous examinons le bilan de la Compagnie au 31 décembre 1892, nous trouvons que le *Compte d'Etablissement* est passé de 9.714.796 fr. 62 qu'il était au 31 décembre 1891, à 11.407.235 fr. 17, soit en augmentation de 1.692.438 fr. 35, augmentation qui porte surtout sur les constructions et réfections de lignes, sur le matériel de traction mécanique et de traction électrique et sur les voitures à traction électrique. Par contre, il y a diminution de 173.815 fr., dans la cavalerie, par suite de diminution d'effectif.

Au 31 décembre 1891, les réserves s'établissaient ainsi :

Réserve statutaire	Fr.	128.922 98
Réserve spéciale		13.750 »
Réserve pour dépenses éventuelles		523.962 44

Au 31 décembre 1892, la *réserve statutaire* a été augmentée de 18.680 fr. 29. D'un autre côté, par suite d'amortissements, la *réserve pour dépenses éventuelles* est revenue de 523.962 fr. 44 à 385.346 fr. 72, somme suffisante pour faire face aux litiges en suspens et au règlement de compte définitif avec la *Compagnie des Omnibus*.

En résumé, si la *Compagnie des Tramways de Paris et du Département de la Seine* a eu, en 1892, des résultats inférieurs aux résultats précédents, si même 1893 laisse encore à désirer, on est en droit de penser que les améliorations qu'apportera le Conseil d'administration dans l'exploitation générale se feront sentir dans un avenir peu éloigné. Ce Conseil a, du reste, déjà donné des preuves de la part qu'il prend aux sacrifices qui pèsent sur la Compagnie, en réduisant à 40.000 fr., à partir du 1er juillet dernier, et ce, malgré l'objection d'un nouvel administrateur, l'allocation votée dans les années précédentes, par les actionnaires.

P. B.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

III

L'Agriculture et l'Elevage du Bétail

L'année 1892-93 a été aussi défavorable à la production de l'huile d'olives qu'à toutes les autres ; dans le nord de la Régence, on ne prévoyait, d'après les données de l'Administration, qu'un rendement de 9 millions 617.000 litres, c'est-à-dire un peu plus du quart de la récolte précédente. Mais, grâce à l'abondance de celle-ci, un stock considérable, resté chez les producteurs, contribuera à maintenir l'exportation à la moyenne normale.

En 1891, les chiffres officiels, comprenant le peuplement par contrôle et la production de l'huile, étaient les suivants :

	Oliviers —	Ayant donné : Litres d'huile
Bizerte	527.224	185.700
Tunis	2.592.851	1.739.712
Béjà	37.357	50.750
Souk-el-Arba	6.000	»
Le Kef	76.093	150.000
Maktar	44.326	21.751
Nebeul { Soliman	1.700.000 }	1.000.000
Nebeul { Nebeul	355.000 }	
Sfax	533.481	4.500.000
Kairouan	80.000	41.000
Sousse	4.000.000	17.500.000
Djerba	450.000	1.600.000
Tozeur	101.770	130.000
Gouvernement de l'Arad	251.904	310.000
Soit, au total	10.755.906	27.228.913

Je m'occuperai, dans un chapitre spécial, des impôts fonciers et des contributions de toute nature perçues sur les exploitations, en faisant ressortir les sages réformes que notre Administration a introduites, après une étude approfondie de la situation. Il me suffira de dire, ici, que le régime fiscal, remplaçant l'ancienne dîme, et les encouragements de toute nature prodigués aux planteurs ont donné un nouvel élan à la culture de l'olivier considérée, à juste titre, comme une des principales sources de richesse de la Régence.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 85 à 87 et 88-89.

En effet, le *Rapport* de 1892, adressé au Président de la République, indique les mesures auxquelles il a été fait allusion plus haut.

« Un décret beylical du 8 février 1892, a réglé les conditions dans lesquelles les terres domaniales de la région de Sfax, dites *terres sialines*, peuvent être acquises. L'hectare est vendu au prix de 10 fr., payable: moitié au moment de la demande et moitié après un délai de quatre ans. Les acheteurs s'engagent à planter le terrain en oliviers dans le délai de quatre années. Au 31 décembre 1892, trente et un Français avaient demandé trente-neuf parcelles, représentant une superficie de 18.937 hectares; cinq étrangers avaient demandé dix parcelles représentant une superficie de 18.937 hectares; cinq étrangers avaient demandé dix parcelles représentant une superficie de 3.780 hectares, et trois cent-deux indigènes avaient demandé autant de parcelles dont le mesurage n'est pas fait, mais qui paraissent avoir une étendue de 10.000 hectares environ. C'est donc, en chiffres ronds, un total de 33.000 hectares pour la première année, ce qui promet une plantation de 500.000 oliviers ».

***

Mais, à côté de ces produits principaux, il en est d'autres qu'on ne peut passer sous silence. Aussi bien, enclavée dans les pays barbaresques, dont elle se distingue par la nature de son sol plus tellien, la Tunisie est un pays essentiellement agricole. Sa superficie (137.174 kilom. carrés, soit 13.717.400 hectares) équivaut, au quart, environ, de celle de la France, et une faible partie seulement est exploitée d'une façon normale ; on voit donc que l'activité des colons pourra se donner libre cours pendant de longues années.

On cultive encore, avec succès, les arachides, le lin, la cameline, le carthame, le chanvre, le colza, le ricin, le pavot, l'alfa, la ramie, etc., etc.

Citons aussi : le palmier-dattier, si précieux aux habitants du désert, dont la culture présente peu d'aléas et donne de beaux bénéfices ; les légumes et fruits les plus variés, si succulents grâce à la douceur du climat.

Pour le tabac, on pense, en général, que le Gouvernement tunisien, qui a repris la régie, aurait avantage à en développer la production.

Cette énumération suffira, je pense, pour indiquer que si on a eu des mécomptes dans certaines entreprises, les ressources du sol tunisien n'en justifient pas moins la renommée dont il jouissait dès la plus haute antiquité.

Ajoutons que, contrairement à ce qui a eu lieu pour l'Indo-Chine, les capitaux français se sont portés de l'autre côté de la Méditerranée au lendemain de l'occupation militaire.

Mais, pour écouler les produits de la culture, il faut des routes et des chemins de fer, — deux facteurs qui manquent encore là-bas.

Quant à la main-d'œuvre, les extraits suivants du rapport adressé, au commencement de cette année, à la Chambre d'agriculture de Tunis, par M. Ribau, directeur du domaine Potin, démontrent que les facilités existant au Tonkin sont moins grandes en Tunisie.

« Les mesures inaugurées dans ces deux dernières années, pour réclamer la medjba aux nègres du centre de l'Afrique, ont eu pour résultat d'arrêter l'immigration de ces travailleurs et la Chambre s'est émue de cette situation ; elle en a conclu de faire une enquête sur la main-d'œuvre agricole menacée de perdre un de ses éléments les plus précieux.

« On peut dire que toute la colonie s'est occupée de cette question et nos réclamations ont eu de l'écho à Paris ; M. Pauliat s'est fait l'interprète, au Sénat, de cette classe intéressante d'ouvriers agricoles, et je crois remplir un devoir en engageant la Chambre à le remercier chaleureusement de son intervention éloquente.

« Il n'est pas douteux que si la main-d'œuvre des Fezzani et autres nègres musulmans venait à nous manquer, les prix des journées d'ouvriers hausseraient dans des proportions considérables et l'on peut dire que le sort de notre agriculture est lié à l'immigration des ouvriers soudanais.

« Le nègre est doué d'une résistance complète aux chaleurs excessives de l'été ; il est doux, honnête et apprend facilement. Je connais des exploitations où il est employé dans tous les travaux qui demandent un certain discernement ; j'en connais qui sont devenus forgerons, ouvriers cavistes ; ils font d'excellents laboureurs.

« Le nègre employé aux simples travaux de piochage gagne 1 fr. 50 par jour. Lorqu'il sait labourer, il faut le payer 1 fr. 75 à 2 fr. On ne peut trop compter sur l'Arabe du pays, qui est souvent indolent et ne peut nous offrir des garanties de stabilités ; il vient s'offrir à nous lorsqu'il n'y a aucune occupation, mais lorsque arrivent les moissons, les labours, les semailles et la cueillette des olives, il disparaît pour ne revenir que lorsque ces travaux sont terminés.

« Aussi peut-on affirmer que si les Soudanais venaient à disparaître, nous serions à la merci de la main-d'œuvre italienne.

« Nous avons tous occupés des ouvriers siciliens ou calabrais ; ce sont certainement des ouvriers robustes, mais leurs salaires sont élevés et varient de 3 à 4 fr. ; du reste, il y a parmi eux une telle écume d'aventuriers échappés à la justice de leurs pays, et cachant, sous de faux noms, un passé criminel, que c'est toujours un danger pour nos campagnes que l'agglomération de cette catégorie d'ouvriers.

« Les Maltais s'adonnent rarement aux travaux de grande culture, ils restent de préférence dans les villes.

« Les Espagnols sont, malheureusement, en nombre très restreint.

« Les Français forment l'état-major ; c'est on peut le dire, une classe supérieure ; ils fournissent aussi les métiers d'arts : mécaniciens, forgerons, charrons, menuisiers, bourreliers. Ce sont les cadres, ils offrent des officiers et des sous-officiers, mais très peu de soldats.

« La situation est donc bien nette.

« Comme ouvriers, des nègres et des Arabes à 1 fr. 50 par jour en moyenne et dans le cas où cette main-d'œuvre fait défaut, des Calabrais ou des Siciliens qui gagneront le double et n'en feront pas davantage.

« Avec le nègre, tranquillité absolue, docilité complète ; avec les autres, inquiétudes continuelles et quelquefois danger d'avoir affaire à un bandit déguisé momentanément en ouvrier.

« Il est donc de notre intérêt d'attirer, sur le territoire de la Tunisie, le plus grand nombre possible d'émigrants de l'intérieur africain et d'augmenter par là le rayonnement de notre influence dans les populations du Sahara et du Soudan. C'est dans ce sens qu'il convient de demander l'appui du gouvernement. »

Les conclusions de ce rapport ont été adoptées à l'unanimité par la Chambre d'Agriculture.

(A suivre) C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 30 septembre 1893 :

Dépôts de fonds	5.111.231 71
Retraits de fonds	4.841.505 23
Excédent de dépôts	269.726 48

Excédent de retraits du 1er janvier au 30 septembre 1893, 198.414.220 fr. 60.

Capitaux employés en achats de rentes, du 11 au 20 septembre 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 206.711 fr. 40.

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 4 octobre dernier, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.744.020 fr. de nouveaux prêts, dont 2.174.900 fr. en prêts fonciers et 569.120 fr. en prêts communaux.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	28 sept.	5 octobre
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
28 sept. — 5 octobre		
Or .... 1.684.397.006 — 1.695.796.747	2.956.507.099	2.966.256.990
Argent... 1.272.110.092 — 1.270.460.242		
2.956.507.099 — 2.966.256.990		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	51.812	31.901
Portefeuille Paris { Effets Paris........	216.933.362	228.991.024
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor....................	»	»
Portefeuilles des succursales..........	334.750.850	297.215.492
Avances sur lingots à Paris...........	170.000	318.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.340.300	7.310.300
Avances sur titres à Paris............	119.752.846	123.492.836
Avances sur titres dans les succursales	165.448.932	174.297.851
Avances à l'Etat..................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.626.728	99.626.728
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales............	9.312.161	9.315.128
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	3.433.243	3.965.856
Emploi de la réserve spéciale	8.107.111	8.407.441
Divers............................	92.822.803	107.621.698
Total............	1.271.868.367	1.283.892.305
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	3.100.118.920	3.467.849.475
Arrérages de valeurs déposées	13.788.812	23.048.035
Billets à ordre et récépissés...........	41.490.136	41.265.912
Compte courant du Trésor, créditeur...	150.601.671	114.561.709
Comptes courants de Paris.............	333.678.665	309.318.291
Comptes courants dans les succursales.	60.981.842	51.380.350
Dividendes à payer...................	2.611.825	2.187.032
Escompte et intérêts divers	4.515.361	5.157.486
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers...............................	37.817.088	39.889.997
Total............	1.271.868.367	1.283.892.305

Comparaison avec les années précédentes

	10 oct. 1889	9 oct. 1890	8 oct. 1891	6 oct. 1892	5 oct. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	2.995.9	2.044.1	3.046.0	3.179.9	3.467.8
Encaisse	2.551.4	2.490.6	2.568.4	2.963.9	2.966.2
Portefeuille........	609.6	658.4	654.2	464.0	526.2
Avances aux partic.	275.5	267.2	317.5	314.1	305.4
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	276.3	158.1	261.4	307.0	114.5
— part...	401.2	365.7	375.9	387.1	363.6
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Primo de l'or.......	1 ½ 0/00	2 0/00	6 ½ 0/00	2 0/00	4 0/00
Bénéfices nets......	1.961.6	1.656.6	2.920.7	711.0	1.191.6

Octroi de Paris. — Les produits de l'octroi de Paris se sont élevés pendant le mois de septembre 1893 à 11.716.561 fr. 53, en diminution de 135.004 fr. 57 sur les produits de septembre 1892 et en diminution de 228.488 francs 47 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits depuis le 1er janvier 1893 se sont élevés à 105.808.521 fr. 64, en diminution de 997.420 fr. 69 sur l'année 1892, et en augmentation de 126.921 fr. 64 comparativement aux évaluations budgetaires.

Nomination d'Agents de change. — Par décrets du Président de la République, en date du 2 octobre, rendus sur la proposition du Ministre des finances, M. Lestiboudois (Albert-Auguste) a été nommé agent de change près la Bourse de Paris, en remplacement de M. Trencart, décédé.

M. Chédor (Jean-Henri) a été nommé agent de change près la Bourse de Bordeaux, en remplacement de M. Fournier, démissionnaire.

M. Sens (Paul-Louis) a été nommé agent de change près la Bourse de Bordeaux, en remplacement de M. Pigeard, démissionnaire.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Toutes les obligations des Emprunts du Crédit Foncier de 1853 et de 1863, restant en circulation, ayant été appelées au remboursement au tirage du 22 septembre, la Chambre syndicale a décidé qu'à dater du 23 septembre, lesdits Emprunts de 1853 et 1863 ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Un versement était appelé du 15 au 30 septembre sur les obligations nouvelles (4e et dernière émission) de l'Emprunt de la Ville de Paris 3 0/0 1886, à raison, savoir :

De 80 fr., soit net : 73 fr. 60 après déduction d'un coupon de 6 fr. 40 par obligation entière ;

Et de 20 fr., soit net : 18 fr. 40 après déduction d'un coupon de 1 fr. 60 par quart d'obligation.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé :

Qu'à dater du 25 septembre, lesdites obligations ne sont plus négociables qu'en titres libérés de 292 fr. l'obligation entière, et 73 fr. le quart d'obligation.

Jusqu'au 30 septembre, il a été traité, suivant conventions particulières, en titres libérés de 212 fr. l'obligation entière, et 53 fr. le quart d'obligation.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre pour le mois de septembre dernier s'élèvent au chiffre de 430.168.438 fr. 76.

La moyenne par jour est de 15.932.000 fr.

Comptoir de l'Industrie Linière. — Les Actionnaires de l'Industrie Linière, réunis en assemblée générale ordinaire le 29 août dernier, ont adopté les résolutions suivantes :

1o Approbation des comptes présentés par la Gérance pour l'Exercice clos le 30 juin dernier;

2o Fixation du dividende pour l'exercice 1892-93 à 37 fr. pour l'année, par action, sur lesquels 12 fr. 50 ont été payés le 1er avril dernier; le solde, soit 24 fr. 50, sera payé le 1er octobre prochain.

MM. A. Truelle et Besnard ont été réélus membres du Conseil de surveillance.

Toutes ces résolutions ont été votées à l'unanimité.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) **du 17 au 23 septembre** (38e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat..................	2.706	913	910	27.743	27 301	+ 441
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	8.170	8.319	255.545	251.326	+ 4.218
— Rhône au Mont-Cenis	133	107	103	3.310	3.282	+ 27
— Chemins Algériens..	513	155	186	5.866	6.553	— 686
Nord	3.649	3.816	3.817	134.495	133.341	+ 1.151
Ouest	5.185	3.301	3.293	108.126	106.826	+ 1.599
Orléans............	6.581	3.936	3.932	121.931	123.783	+ 1.147
Est................	4.727	3.214	3.277	107.200	103.499	+ 3.701
Midi...............	3.094	2.065	1.912	67.921	61.345	+ 3.579
Est-Algérien.........	897	129	185	4.336	4.710	— 374
Bône-Guelma voie larg.	534	91	113	2.499	2.923	— 421
— voie étroite	128	7	6	271	232	+ 39
Ouest-Algérien.......	296	63	48	1.920	1.943	— 23
Arzew à Kralfallah..	214	»	»	950	1.011	— 60
Médoc..............	101	30	27	821	798	+ 23

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 août...	48.940.000	52.550.000
Du 1er au 30 septembre ...	5.320.000	5.466.000
Du 1er au 6 octobre	1.090.000	1.090.000
Du 1er janvier au 6 octobre.	55.350.000	59.106.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 6 octobre 1893.

Le Budget prussien. — Les nouveaux Impôts. — L'Enquête sur la Bourse.

Les journaux publient une note officieuse, émanant visiblement du ministère des finances de Prusse, et portant que l'exercice prochain, celui de 1894-95, présentera, comme les exercices précédents, un déficit important. Si l'on donnait satisfaction aux demandes de crédits des divers départements, le déficit s'élèverait à 70 millions de marks, mais on fera le possible pour réduire les dépenses.

Dans les derniers budgets, le déficit était dû à une diminution considérable du produit des chemins de fer de l'Etat; en ce moment, les recettes des chemins de fer sont de nouveau en augmentation, et on est arrivé à réduire de 14 millions les dépenses de l'exploitation. Le déficit du prochain exercice est dû là à nouvelle loi militaire et à l'augmentation des contributions matriculaires à l'empire. La note dont je m'occupe fait entrevoir, comme un moyen de remédier au déficit, l'amélioration des relations financières avec l'empire, ce qui veut dire que la Prusse songe à rejeter sur les épaules des Etats confédérés une partie des charges qu'elle supporte actuellement.

Le but de cette note est évidemment d'impressionner les membres du Parlement et de leur démontrer la nécessité des nouveaux impôts impériaux dont la discussion fait prévoir tant de difficultés; elle s'adresse aussi à l'Administration de la marine, qui va demander de nouveaux crédits pour des contructions navales; on parle de cinquante millions de marks.

Les économies de 14 millions sur l'exploitation des chemins de fer ne manqueront pas de provoquer des commentaires; les années précédentes, on n'a déjà que trop épargné sur les dépenses d'entretien des chemins de fer. On continue à sacrifier aux armements un service public de la plus haute importance pour le développement économique du pays.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* vient de publier des informations de source officieuse sur les projets d'impôt sur le tabac et d'impôt sur le vin, dont je vous ai déjà entretenus.

C'est un peu du temps perdu que de s'occuper de ces projets, car il est hors de doute que l'impôt sur le tabac sera repoussé par le Parlement, et l'impôt sur le vin n'a pas beaucoup plus de chances.

Les groupes qui ont assuré l'adoption de la loi militaire, l'Union libérale, le groupe Polonais et le groupe antisémite, ne consentiront certainement pas à voter ces impôts, et même parmi les partis les plus gouvernementaux, il y aura des désertions. Les conservateurs sont exaspérés contre le Chancelier de l'Empire à cause des négociations commerciales avec la Russie; ils ont commencé une campagne violente contre M. de Caprivi et menacent de repousser systématiquement tous les projets du Gouvernement si ce dernier ne se rallie pas à une stricte politique protectionniste.

Les détails donnés par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* concordent presque absolument avec ceux que je vous ai donnés dans ma dernière correspondance; ils ne contiennent rien de précis sur le taux de l'impôt, qui sera fixé d'après un système assez compliqué; il sera plus fort pour les cigares et les cigarettes que pour les tabacs à fumer, à priser et à chiquer.

Quant à l'impôt sur le vin, c'est un impôt de circulation qui doit frapper les expéditions de vin, et qui sera acquitté par le destinataire. L'impôt sera proportionnel à la valeur, constatée par les factures et les livres des commerçants. Il sera plus élevé pour les vins mousseux que pour les vins ordinaires, et encore plus élevé pour les vins artificiels.

La rédaction du rapport de la Commission d'enquête sur la Bourse sera terminée dans quelques jours par la sous-commission chargée de ce travail; le rapport définitif sera probablement adopté avant la fin du mois, par la Commission, et transmis au Chancelier de l'Empire.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	30 sept.	Dif. 23 sept.	30 sept.	Dif. 23 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	738.604	— 53.780	888.173	— 56.703
Billets du Trésor.............	22.507	— 3.115	21.560	— 3.823
Billets d'autres banques	9.349	— 2.091	8.610	+ 918
Lettres de change............	678.703	+ 82.235	599.389	+ 81.109
Prêts sur titres..............	130.920	+ 49.809	115.373	+ 26.617
Valeurs......................	4.558	+ 1.332	2.530	— 82
Autres propriétés.............	51.286	+ 9.111	37.689	+ 1.151
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	1.101.095	+157.592	1.114.825	+151.099
Autres engagements à vue...	372.471	— 75.298	394.280	—102.849
Autres engagements	779	+ 26	7.163	+ 352

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
31 août....	918,8	983,2	803,7
7 sept....	923,6	980,0	798,0
15 — ...	931.6	979,3	795,9
23 — ...	949,0	982,5	792,4
30 — ...	940,1	968,9	738,6

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 août....	647,7	629,1	691,2
7 sept....	601,8	603,6	665,9
15 — ...	573,5	602,1	670,0
23 — ...	568,3	593,1	677,6
30 — ...	589,8	607,3	809,6

Circulation	1891	1892	1893
31 août....	959,4	980,6	950.4
7 sept....	932.7	957.7	938,6
15 — ...	918,7	943,4	927,8
23 — ...	914.9	943,7	913,5
30 — ...	951,4	973,7	1101,1

Réserve de billets	1891	1892	1893
31 août....	283.1	328.6	181,2
7 sept....	314,2	349.8	181,9
15 — ...	338,4	365,1	196,3
23 — ...	259,1	366,5	178,1
30 — ...	313,4	324,3	38,5

Le bilan de la Banque impériale fin septembre montre de forts retraits de disponibilités, dus à l'échéance trimestrielle et aux demandes de la part de l'Autriche et de l'Italie. La limite au-dessus de laquelle l'émission des billets est frappée par l'impôt est dépassée de 38 millions.

La diminution de l'encaisse métallique depuis un an est de 232 millions de marks.

Le tableau suivant permet de comparer les chiffres des virements de compte opérés par la Banque Impériale en septembre 1893 avec les chiffres correspondants des années et mois précédents :

	1889	1890	1891	1892	1893
	(En millions de marks)				
Janvier...	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18	1.452 34
Février ..	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 20	1.383 43
Mars.....	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20	1.396 61
Avril.....	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 15	1.683 21
Mai......	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 38	1.722 07
Juin	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12	1.566 33
Juillet....	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92	1.591 00
Août.....	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35	1.491 73
Septemb..	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62	1.453 11
Octobre ..	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32	....
Novembre	1.531 46	1.274 12	1.418 04	1.326 97	....
Décembre	1.520 44	1.677 79	1.174 26	1.494 13	....
Total...	18.049 23	17.891 40	17.363 27	16.762 39	....

L'Importation des Céréales. — Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit d'après les publications de la statistique allemande les chiffres généraux du commerce extérieur pendant les huit premiers mois de 1893; nous empruntons aux mêmes documents les chiffres suivants relatifs à l'importation des céréales.

Voici les chiffres de l'importation du froment et du seigle, en quintaux :

8 premiers mois	Froment	Seigle
—	—	—
1893	5.135.658	1.255.916
1892	11.290.482	5.032.406

La diminution amenée par une récolte beaucoup meilleure est, comme on voit, très considérable.

Le conflit commercial entre l'Allemagne et la Russie rend particulièrement intéressant l'examen des chiffres relatifs aux importations de céréales russes ; elles sont, pendant les huit premiers mois des cinq dernières années, représentées en quintaux par le tableau suivant :

Huit premiers mois	Importations totales	Importations russes
	Froment	
—	—	—
1893	5.135.658	141.948
1892	11.290.482	2.539.175
1891	4.931.550	3.306.523
1890	5.101.994	2.700.161
1889	3.642.383	2.158.768
	Seigle	
1893	1.255.916	398.478
1892	5.032.406	1.118.365
1891	5.539.192	4.879.744
1890	6.300.436	5.310.497
1889	7.184.113	6.330.342

Les importations russes, qui se rapportent d'ailleurs à la période de 1893 antérieure à la guerre douanière sont réduites à presque rien.

On constate depuis 1889 une diminution constante des importations de seigle, tandis que celles de froment tendent à augmenter ; c'est que le pain de froment se substitue peu à peu au pain de seigle dans la consommation.

Emission industrielle. — La maison d'électricité Siemens et Halske émettra, le 10 octobre, sur le marché de Berlin, son emprunt de 9 millions de marks portant un intérêt de 4 1/2 0/0, au prix de 101 3/4 0/0, amortissable en 25 ans.

Le Budget militaire de la Bavière. — Le budget de l'armée bavaroise pour l'exercice 1893-94 s'élève à 78.489.574 marks pour un effectif de 66.155 hommes.

Cet effectif est augmenté de 6.981 hommes par la dernière loi militaire, ce qui correspond à une augmentation de dépenses de 6.871.531 m. Les dépenses permanentes de l'armée atteignent 50.516.208 m., les dépenses annales 17.234.001 m., les pensions 6.094.526 m.

Les Valeurs italiennes. — Le Consul général d'Italie à Francfort vient de faire connaître que par décision de son Gouvernement, les porteurs allemands de valeurs italiennes qui toucheraient leurs coupons à Paris ne seraient pas obligés à payer le timbre français.

Les Porteurs allemands de valeurs helléniques. — Jeudi soir a eu lieu, à Berlin, une grande assemblée des porteurs de valeurs grecques. Après une longue discussion, la réunion a décidé d'adresser une protestation au peuple grec pour le non paiement du coupon. La protestation au peuple sera également adressée au roi de Grèce, à son Ministère, aux députés, ainsi qu'aux membres du Gouvernement allemand.

Au cas où la protestation serait sans effet, le Gouvernement allemand entrerait, dit-on, en négociations avec la Grèce. D'autre part, l'Allemagne serait invitée à faire des démarches près des Gouvernements étrangers intéressés afin d'établir une sorte de commission chargée de contrôler en Grèce l'administration du pays. La Commission serait composée de douze personnes ayant pour mission de défendre les intérêts des porteurs des valeurs grecques.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 7 octobre 1893.

Le resserrement du marché monétaire continue et exerce une influence défavorable sur la cote ; le bilan peu satisfaisant de la Banque Impériale, ainsi que l'élévation du taux de l'escompte à Vienne, ont impressionné le marché ; l'abaissement du taux de l'escompte à Londres n'a pu effacer cette mauvaise impression.

Les fonds d'État allemands sont fermes. Le Rouble présente une légère avance; au contraire, les Fonds russes sont faibles.

L'Italien a baissé d'un point, et cependant il n'est pas douteux que la place soit venue au secours de l'Italie. La diminution de l'encaisse or de la Banque d'Allemagne le prouve assez. Les Fonds austro-hongrois sont fermes. Les cours des valeurs de Banque sont en général stationnaires. Les valeurs minières sont en hausse, le syndicat des mines de Westphalie ayant décidé de restreindre la production de 25 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1er sept.	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 50	85 20	85 12	85 12	85 25	85 60
Orient 3 0/0...............	66 70	66 70	66 75	66 50	66 50	66 10
Consolidés Russes..........	100 »	99 80	99 62	99 37	98 87	98 50
Hongrois...................	94 20	94 20	94 50	93 75	93 50	93 70
— Couronne.........	» »	» »	» »	89 37	88 80	88 90
Italien 5 %................	84 20	84 40	83 12	83 37	83 25	82 40
Chemins de fer						
Autrichiens................	121 10	122 30	122 25	122 75	123 »	122 20
Lombards...................	42 90	42 75	41 25	42 50	42 25	42 »
Gothard....................	146 87	148 »	147 50	145 50	145 12	152 87
Nord-Est Suisse............	103 »	105 60	106 25	105 62	105 25	106 »
Marienbourg................	69 25	68 75	69 50	69 12	70 37	69 10
Ouest Prussien.............	69 12	68 87	68 75	68 37	68 37	71 12
Vars.-Vienne...............	206 87	205 62	207 87	207 40	208 12	213 »
Banques						
Crédit.....................	199 62	201 75	202 37	200 75	201 40	200 12
Disconto...................	170 60	172 62	173 62	172 87	173 12	172 75
Darmstadt-Bank.............	129 »	130 62	131 90	129 75	130 50	132 87
Berl-Handels...............	129 75	132 25	133 75	132 75	132 75	132 40
Dresde-Bank................	136 12	138 12	138 62	138 50	138 50	138 25
National-Bank..............	103 87	107 40	106 62	105 25	105 50	106 »
Mines et diverses						
Laura......................	100 37	101 75	101 12	103 75	104 25	104 40
Dortmund...................	57 »	57 25	57 40	56 75	56 50	56 37
Bochumer...................	120 »	121 62	123 12	121 10	120 »	120 12
Gelsenkirch................	135 12	136 62	138 62	139 50	140 87	141 62
Hibernia...................	109 62	109 62	112 50	114 40	111 25	114 25
Harpener...................	128 75	130 37	135 12	135 50	133 62	133 87
Packets de Hambourg........	92 07	95 50	96 75	92 »	94 »	95 75
Nordd Lloyd................	111 25	115 40	115 50	115 75	116 »	117 10
Lots Turcs.................	83 75	83 50	87 50	81 »	85 10	85 »
Changes						
Paris 8 jours..............	80 75	80 75	80 60	80 55	80 60	80 60
Londres —	20 42	20 40	20 40	20 32	20 33	20 33
Vienne —	161 10	162 50	162 20	160 90	161 »	160 »
Pétersbourg 3 semaines....	208 »	208 75	211 50	210 25	211 »	209 10
Roubles comptant...........	211 70	211 85	212 75	211 75	212 10	212 10
— fin courant........	212 20	212 20	212 50	212 »	213 »	212 50

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 6 octobre 1893.

Les Questions coloniales. — La Compagnie Sud-Africaine. — Le Traité Franco-Siamois. — Les Grèves. — L'Emprunt des Nouvelles-Galles du Sud. — L'Abaissement du Taux de l'Escompte de la Banque. — Les Recettes publiques du premier semestre.

L'attention a été retenue cette semaine par les affaires coloniales. Les événements de l'Afrique australe où le roi du Matabeleland menaçant, de plus en plus sérieusement la Compagnie Sud-Africaine, a envahi avec sept mille hommes de troupes le territoire gouverné directement par elle, produisent ici une vive émotion. Adversaires et partisans de l'expansion coloniale sont partis aussitôt en campagne ; la question coloniale est agitée fiévreusement et au milieu de ces discussions, en l'ab-

sence des Chambres, l'attitude du Cabinet est encore pleine d'hésitation. Jusqu'ici, le Gouvernement anglais a condamné la Compagnie Sud-Africaine à l'immobilité mais il est certain qu'il interviendrait lui-même si le roi Lobengula envahissait le Bechuanaland, pays de protectorat britannique, peut-être même sera-t-il forcé par les événements à intervenir plus tôt, et le *Daily News*, organe attitré du parti gladstonien, en arrive à constater que l'Angleterre va avoir sur les bras une nouvelle guerre africaine et que les Matabélès doivent avoir le même sort que les Zoulous.

Ces préoccupations n'ont pas empêché la presse d'engager une violente polémique autour de la signature du traité définitif de paix entre le Siam et la France. Libéraux et conservateurs n'ont pu dissimuler leur mécontentement et s'empêcher de déclarer que c'en était fait de l'indépendance du Siam. D'après le *Daily News*, le traité est surtout désavantageux pour l'Angleterre ; la cession de la rive gauche du Mékong va permettre à la France de reculer sa frontière jusqu'à celles de la Birmanie ou de la Chine, le point où elle s'arrêtera devra être déterminé par des négociations à intervenir avec l'Angleterre ou avec la Chine.

On voit, d'après cette insinuation de l'organe libéral, que la question est loin d'être résolue. La France va avoir, en effet, à négocier avec l'Angleterre pour la constitution de l'Etat-tampon ; la diplomatie britannique fera peut-être en sorte de faire agir la Chine, qui élève des prétentions à un droit de suzeraineté sur les Etats Shans. De nouvelles difficultés peuvent naître ainsi de cette question du Siam, dans laquelle la France a obtenu jusqu'ici une victoire qui a suscité, ici, tant de dépit.

La grève des mineurs continue toujours ; une Conférence des représentants des grévistes s'est tenue, hier, à Manchester ; il a été décidé qu'une délégation serait nommée pour se rencontrer à Sheffield avec les maires du Midland, afin d'arriver à une entente avec les propriétaires; ceux-ci ont accepté l'invitation des maires et la Conférence aura lieu lundi prochain.

En attendant, les pertes provoquées par ce long chômage s'accentuent ; d'après des calculs faits à Leeds, on évalue à 130.000 liv. st. les frais à charge des contribuables pour faire face aux désordres miniers dans le Yorskhire. Le Syndicat des ouvriers de ce district a dépensé tous ses fonds de réserve (160.000 liv. st.) en sommes distribuées aux grévistes et le Bureau du Syndicat déclare pouvoir tenir encore pendant six semaines.

Espérons plutôt qu'une solution interviendra.

La Banque d'Angleterre a reçu, aujourd'hui, les souscriptions à l'emprunt de 2.500.000 liv. st. 4 0/0 émis par le Gouvernement des Nouvelles-Galles du Sud. Lancée au lendemain de la réussite de l'emprunt de Victoria, cette opération a de nombreuses chances de succès. La situation économique et financière des Nouvelles-Galles du Sud est plus prospère, en effet, que celle de Victoria ; si sa Dette publique est plus forte, il y a moins d'écart entre le montant des charges et la somme des revenus, et lors, de la récente crise, les Banques de Sydney ont montré une autre résistance que celles de Melbourne. Le Gouvernement des Nouvelles-Galles a compris cette situation et a montré beaucoup plus de prétentions que celui de Victoria. Il ne s'est pas tenu à un simple emprunt de conversion, mais il emprunte un nouveau capital; une moitié de la somme de 2.500.000 liv. st. qu'il demande à notre place est destinée au remboursement des Bons du Trésor et l'autre doit être affectée à de nouveaux travaux publics. Enfin, au lieu de demander, comme Victoria, le modique taux de 96 0/0 sans faire appel aux surenchères, il prend le prix minimum de 98 1/2 0/0 et annonce qu'il donnera sa rente aux plus offrants. Le Gouvernement des Nouvelles-Galles a, d'ailleurs, profité de ce nouvel emprunt pour prendre une excellente mesure : il a fait annoncer que son intention est de rembourser les emprunts par un amortissement annuel.

Il y a eu trop d'embarras créés par les dettes remboursables en totalité à l'échéance pour que le public n'apprécie l'importance de cette décision.

Les Gouvernements australiens réussissent ainsi à amener peu à peu l'attention du marché sur leurs titres ; la confiance a été reprise grâce aux changements apportés dans leur politique financière. Ils bénéficient aujourd'hui de la crainte qu'inspirent les valeurs des républiques sud-américaines et un déplacement de capitaux s'opère en leur faveur. Il agiront sagement cependant en ne pas abusant de ce retour du crédit et en limitant leurs demandes à leurs besoins les plus impérieux.

La mesure prise hier par la Banque d'Angleterre d'abaisser à 3 0/0 le taux de son escompte, montre que le marché se retrouve définitivement dans ses conditions normales; les disponibilités se sont de nouveau accumulées et il ne reste rien des raisons qui avaient déterminé l'élévation à 5 0/0. On ne croit pas d'ailleurs que ces raisons puissent bientôt se reproduire.

Nos lecteurs trouveront plus loin les chiffres fournis par les impôts et revenus pendant le trimestre qui vient de se terminer au 30 septembre. Ces chiffres sont loin d'être satisfaisants; les recettes donnent, depuis le commencement de l'année fiscale, une diminution de près d'un million et demi, le penny d'augmentation sur l'income-tax que Sir William Harcourt a fait appliquer ne suffira probablement pas pour maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses. La perte notée pour les revenus de l'Etat pendant le dernier trimestre s'élève exactement à 733.434 liv. st. ; il convient toutefois d'en déduire les sommes perçues par le Trésor pour les Administrations provinciales : ces sommes ayant été de 1.318.330 en 1893 contre 1.493.963 en 1892, il en résulte que la diminution doit être ramenée à 557.801 liv. st. Le surplus de la diminution est supporté par les budgets provinciaux, qui touchent une partie des droits de douanes, de l'octroi et du timbre.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

4 octobre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	41.311.150	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	24.861.150
Total...........	41.311.150	Total...........	41.311.150

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	12.887.598
Réserve et profits et pertes..............	3.121.514	Portefeuille et avances	24.717.504
Trésor et administration publique.......	6.532.895	Billets en réserve....	14.749.650
Comptes particuliers..	29.872.867	Or et argent monnayés	1.901.843
Billets à sept jours, etc.	179.319		
Total...........	54.259.595	Total	54.259.595

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
21 Juin	29.604	26.143	39.522	37.585	19.911	50	2½
28 »	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août.......	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 » ...	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.495	31.897	34.071	18.330	57	3½
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.117	51	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.651	45	3

Les Dettes Etrangères. — Le *Council of foreign bondholders* a reçu de Montevideo avis de la remise de 34.437 livres sterling 17 shillings 6 pence, représentant les 45 0/0 des droits de douane perçus dans la seconde quinzaine du mois d'août, c'est-à-dire, du 16 au 31 août inclusivement, destinés au service de la dette consolidée extérieure 3 1/2 0/0 de l'Uruguay.

La Situation commerciale des Indes. — Au moment où le Gouvernement des Indes a décidé de fermer les Monnaies à la frappe libre de l'argent, nous avions prévu que cette réforme aurait une grave influence sur le mouvement commercial du pays; les événements nous donnent raison. On vient de publier les chiffres du commerce et de la navigation pour le mois de juillet — mois qui a suivi la fermeture des Monnaies — et ces chiffres doivent attirer notre attention. Comparées à celles des deux années précédentes, les importations et exportations de juillet ont été les suivantes :

Importations (En roupies)

	1891	1892	1893
	—	—	—
Marchandises......	4.627.900	4.020.200	4.927.400
Or................	284.200	113.400	243.900
Argent............	145.000	961.300	2.193.000
	5.057.100	5.094.900	7.364.300

Exportations

	1891	1892	1893
Produits indigènes et manufacturés....	8.139.100	6.668.600	6.419.100
Or................	158.000	359.200	143.900
Argent............	247.900	194.400	173.600
	8.545.000	7.222.200	6.736.600

Le point saillant de cette statistique est l'augmentation énorme des importations d'argent. Pendant le premier trimestre de l'année fiscale actuelle, l'importation mensuelle de ce métal avait atteint en moyenne 1.330.000 roupies, elle a été de 2.190.000 roupies en juillet; cette augmentation est due aux envois faits en prévision de la fermeture des Monnaies.

Grâce à ces fortes expéditions, les importations, en juillet, ont dépassé les exportations de 628.000 roupies, et la balance normale a été ainsi renversée. Ce fait que la balance commerciale s'est trouvée retournée contre les Indes a certainement contribué à influencer le marché contre les bons du Trésor indien.

La nouvelle mesure n'a pas agi seulement sur le mouvement de l'argent; elle a affecté également le commerce général. Les importations de marchandises ont subi en juillet une augmentation de 900.000 roupies; tous les articles ont contribué à cette augmentation, mais les cotonnades anglaises ont donné l'augmentation la plus forte. Pendant le premier trimestre de l'année fiscale, ces cotonnades avaient donné, sur l'année précédente, une diminution de 729.000 roupies pendant le seul mois de juillet, elles ont eu une augmentation de 355.000 roupies, soit 23 0/0. Tandis que les importations supportaient une telle augmentation, les exportations diminuaient et cette baisse provenait surtout du commerce de l'opium et du coton avec la Chine. En juillet 1892, l'exportation de l'opium atteignait 758.400 roupies, elle n'était que de 364.100 roupies en juillet 1893; celle du coton, qui s'élevait à 521.000 roupies à la même époque, n'était plus que de 123.900 roupies.

On ne saurait sans doute attacher une trop grande importance aux chiffres d'un mois pris isolément; il faut attendre pour se prononcer que les statistiques embrassent une plus longue période. Nous voyons cependant que la cessation des importations d'argent sur laquelle les partisans de la réforme ont compté, est loin de s'être produite. Cette cessation devait, d'après eux, permettre au Secrétaire d'Etat de vendre ses traites au prix établi. Grâce à la diminution des exportations et à l'impulsion donnée aux importations, la balance commerciale se trouve débitrice et le marché des bons du Trésor indiens s'est rétréci en proportion.

Les Recettes publiques pendant le Premier Semestre. — Notre correspondant analyse les résultats donnés par les recettes publiques du premier semestre (1er avril au 30 septembre). Voici les chiffres obtenus :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	1892	1893	Différence en 1893
Douanes..............	19.650	9.332.000	9.254.000	— 78.000
Accise...............	25.100	12.170.000	11.990.400	— 180.000
Timbre...............	13.600	6.825.000	6.070.000	— 755.000
Land tax et House duty	2.460	50.000	40.000	— 10.000
Impôt sur le revenu.	15.150	315.000	343.000	— 2.000
Postes...............	16.600	2.850.000	2.950.000	+ 100.000
Télégraphe...........	2.480	4.720.000	4.750.000	+ 30.000
Terres de la couronne	430	1 310.000	1.335.000	+ 25.000
Int. des act. canal Suez	220	165.000	165 000	»
Divers...............	1.950	110.416	109.539	— 877
Recettes totales.....	91.640	39.124.420	37.853.008	—1.271.412
Dépenses.............	91.477	43.824	43.577	— 247

Clearing-House

Résultat des compensations du 28 sept. au 4 octobre

Jeudi 28 sept.......£	18.833.000	Lundi 2 oct.........£	21.616.000
Vendredi 29 sept....	34.267.000	Mardi 3 oct..........	19.555.000
Samedi 30 sept......	22.238.000	Mercredi 4 oct.......	24.242.000
		Total.......£	143.751.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 152.193.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (28 septembre au 4 octobre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Sheffield.............	17.176
Brighton............	5.803	Metropolitan.........	472
South Eastern.......	6.760	Midland..............	57.116
Great Eastern.......	10.299	North Staffordshire..	47
Metropolitan district.	464		
Great Northern......	20.782	*Augmentation*	
Great Western.......	1.750	Caledonian..........	2.088
Lancashire et Yorkshire............	10.026	South Western.......	635
North Western......	30.983	North British.......	2.375
Chatham et Dover...	2.668	North Eastern.......	4.326

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 7 octobre 1893.

Le marché monétaire a repris toute son aisance; les dividendes d'octobre ont grossi les disponibilités et la place étant complètement dégagée des raisons qui avaient amené la dernière tension monétaire, la Banque a pu ramener le taux de son escompte à 3 0/0. Nous nous trouvons par conséquent dans les conditions normales. Cette mesure était d'ailleurs trop imposée par les circonstances pour qu'elle ait pu produire une influence sérieuse sur le marché.

La situation est calme; les valeurs de placement bénéficient en premier lieu des nouvelles disponibilités et les fonds d'Etats sont assez bien tenus sauf l'Italien qui n'a cessé de baisser sur les ventes pour compte de Paris. L'Espagnol est lourd et les Fonds ottomans, très demandés pendant les premières séances de la semaine, subissent facilement quelques réalisations. Les Fonds grecs s'inscrivent de nouveau en baisse. Malgré les nouvelles reçues de l'Amérique du Sud les Fonds de ces pays restent calmes et les Brésiliens eux-mêmes ont un marché assez actif.

C'est sur les valeurs minières que les tendances à la hausse se sont plus particulièrement montrées; et c'est la Jægersfontein qui est la plus recherchée. Le Rio est en amélioration sur l'avis officiel du dividende semestriel de 7 shillings.

Le marché des valeurs coloniales est favorablement impressionné par la réussite des emprunts de Victoria et des Nouvelles-Galles du Sud. Les Chemins américains continuent à avoir un marché agité.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	1 sep.	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 50	97 50	97 87	98 12	98 12	98 25
Rupee 4 0/0	65 87	65 87	65 68	65 87	65 »	65 50
Brésil 4 0/0	64 »	63 50	61 75	60 50	60 75	59 50
Argentine 5 0/0	60 25	62 75	63 »	61 »	60 75	62 50
Cédulas P	7 »	7 37	7 »	6 75	6 25	6 44
— E	25 25	26 25	26 »	24 75	25 25	26 50
Mexicain 6 0/0	55 75	57 75	62 62	62 25	62 25	61 50
Turc I	54 25	51 50	54 »	54 25	54 25	55 »
— II	31 75	23 62	23 25	23 »	23 37	34 50
— IV	22 25	22 37	21 87	21 81	22 06	22 19
Egypte Unifiée	100 12	100 37	101 62	101 62	101 87	102 »
Grec Monopole	42 50	41 50	42 »	40 50	40 25	38 »
Italien 5 0/0	83 25	83 37	82 87	83 12	83 »	82 44
Russe 4 0/0	100 25	100 50	100 25	100 25	100 »	98 75
Portugais 3 0/0	21 62	21 25	21 25	21 25	21 37	21 37
Espagne Ext. 4 0/0	61 81	63 62	64 06	61 19	63 91	63 44
Hongrois	» »	» »	» »	» »	93 25	93 »
Français 3 0/0	98 »	98 50	98 »	98 »	98 25	97 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	105 50	109 »	107 50	107 »	107 50	106 50
Lombards	8 87	9 »	9 »	9 »	8 87	8 87
Banque Ottomane	12 91	13 19	13 12	13 »	13 25	13 37
Rio Tinto	12 50	13 19	13 44	13 31	13 19	13 50
Brighton A	147 12	146 25	146 87	147 62	145 50	147 62
North Brit. ord	31 50	33 »	32 50	32 50	32 »	32 »
Pérou ord	5 87	6 25	7 25	7 »	6 62	6 62
— préf.	18 50	18 75	23 »	22 »	20 75	21 50
— debs	62 50	64 »	67 25	67 50	66 »	63 75
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	12 »	43 »	44 75	41 »	13 75	12 25
— actions	18 87	20 25	21 37	21 »	20 25	19 87
Canada Pacific	76 87	76 62	77 62	77 62	72 62	77 75
Eries	15 25	15 12	16 25	15 87	13 87	14 75
Denver pref	29 87	30 12	32 »	30 75	29 50	30 25
Milwaukee	59 »	60 62	63 »	63 »	60 »	61 50
Louisville	55 12	56 37	56 62	51 62	50 75	51 »
Norfolk pref	22 75	23 75	24 »	23 75	22 62	22 75
Reading Inc. Bds	34 »	35 75	35 »	31 »	32 »	32 50
Union Pacific	23 »	23 12	23 »	22 37	21 75	19 62
Mexican ord.	11 50	11 50	16 50	16 75	16 25	15 25
Mines						
De Beers	14 87	15 62	15 94	15 56	15 56	15 87
City	10 25	10 12	10 »	9 62	9 37	10 50
Crown Reef	7 »	7 »	7 12	6 87	6 75	8 »
Geldenhuis	4 75	4 62	4 81	4 50	4 50	4 81
Jumpers	2 25	2 25	2 44	2 62	2 50	2 75
Langlaagte	3 »	3 »	3 12	3 »	2 87	3 06
Simmer	3 87	3 75	3 87	3 87	4 »	4 12
Robinson	4 12	4 12	4 25	4 12	4 »	4 25
Oceana	2 11	2 31	2 37	2 11	2 31	2 50
Argent en barres	34 »	31 »	34 12	33 87	34 12	33 87
Change sur Paris	25 50	25 50	25 46	25 13	25 41	25 40
Escompte de la Banque	5 »	5 »	4 »	3 50	3 50	3 »
Escompte hors banque	3 75	3 12	2 37	2 »	1 62	1 37

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 5 octobre 1893.

La Situation politique de la Monarchie. — Les Budgets hongrois et autrichien. — Elévation du taux d'Escompte de la Banque d'Autriche-Hongrie et Conférences ministérielles. — Les Exploitations houillères. — Le Chemin de fer métropolitain de Vienne.

Au moment de la reprise des sessions parlementaires, il convient de résumer la situation politique dans les diverses parties de la monarchie austro-hongroise.

En Hongrie, la lutte est engagée sur la question du mariage civil. Après les déclarations catégoriques de M. Wekerlé à la tribune, il y a lieu de supposer que l'Empereur donnera son approbation au programme politico-ecclésiastique, ne serait-ce que pour éviter une crise ministérielle à Buda-Pesth. Mais François-Joseph n'ayant pas encore fait connaître son sentiment, le parti de l'opposition reste dans l'expectative, tout en tentant un nouvel assaut contre le Cabinet, avec ses interpellations au sujet des discours de l'Empereur-Roi à Boros-Sebes et à Günz.

En Bohême, l'Administration a saisi le manifeste des Jeunes Tchèques imprimé à l'étranger, distribué par milliers d'exemplaires. Bien que les organes Vieux Tchèques blâment les termes du manifeste, les députés de ce dernier parti ont décidé de voter contre la déclaration du petit état de siège à Prague ; M. Fanderlik, un des leurs, sera leur porte-parole à la tribune.

En Autriche, rien de saillant à signaler ; les chefs des différents groupes du *Reichsrath* ont convoqué leurs adhérents respectifs pour le 10 octobre, date de la rentrée des Chambres.

Je ne peux me dispenser de revenir encore sur l'exposé financier si complet et si clair que M. Wekerlé a présenté la semaine dernière au Parlement hongrois. Aussi bien, après vous en avoir donné les grandes lignes, il importe de résumer, à titre documentaire, les développements du Ministre des finances.

Il a fait ressortir, tout d'abord, que les plus-values de recettes étaient dues, non pas à des mesures brusques, mais à une progression normale des taxes. D'autre part, les existences de Caisse laissent au Trésor des disponibilités telles qu'on n'en a pas l'emploi immédiat, mais M. Wekerlé se propose de les appliquer (il prépare un projet de loi à cet effet), à des constructions de chemins de fer, régularisations de cours d'eau, etc., en un mot, aux travaux publics en général. Une partie des bénéfices résultant des conversions servira à établir l'assurance obligatoire, par les soins de l'Etat, du bétail, et à diverses dotations.

Les *recettes* ont été évaluées avec une très grande minutie et couvriront, bien au delà, les dépenses, malgré la majoration de 16 millions 660 mille florins admise pour celles-ci. Au surplus, les résultats définitifs du précédent exercice prouvent l'exactitude des évaluations ministérielles.

En ce qui concerne la Cisleithanie, le Dr Steinbach soumettra au Reichsrath, convoqué, ainsi que je le disais plus haut, pour le 10 octobre, son projet de budget pour 1894; s'il faut en croire l'officieux *Fremdenblatt*, généralement bien renseigné, l'excédent prévu serait de 500.000 florins; pour 1893, les prévisions avaient été de 887.291 fl.

Ainsi les finances de l'Etat paraissent être très bien assises, bien mieux, assurément, que la *Valuta*.

Dans sa séance de ce jour, le Conseil de la Banque d'Autriche-Hongrie a décidé d'élever de 1 0/0 le taux de son escompte ; on prévoyait cette mesure depuis plusieurs jours, car le nombre d'effets présentés à l'escompte était tel que, malgré des rentrées importantes, la réserve de billets exempts d'impôt se trouvait épuisée. La Banque n'aurait donc pas eu en vue un renchérissement de l'argent tendant à influencer le marché des devises, et les motifs de sa décision seraient d'ordre purement commercial.

Toutefois, les deux Ministres, MM. Wekerlé et Steinbach, qui ont conféré ces jours-ci au sujet de la *Valuta* et de la nouvelle organisation de la Banque avaient été consultés au préalable.

Je sais de bonne source que la situation du marché financier a été longuement examinée au cours de ces Conférences ministérielles : on y a arrêté également le programme de la continuation de la réforme monétaire qui sera soumis très prochainement aux deux Parlements.

Malgré l'optimisme de la presse officieuse il y a un fait qui frappe les personnes les mieux disposées à le partager : d'une part, on prépare un projet de loi relatif au remboursement de 100 millions de florins d'anciens billets d'Etat, et, de l'autre, on augmente la circulation de 30 millions de florins de nouveaux billets ! C'est à se demander si le Gouvernement ne veut pas favoriser la hausse de l'agio ? Peut-être espère-t-il développer par ce moyen les exportations de céréales ?

Quoi qu'il en soit, les capitaux austro-hongrois ayant été employés à racheter des titres jadis classés à

l'étranger, il faudra une série d'années de balances commerciales favorables pour reconquérir la situation perdue. M. Wekerlé a beau afficher une sérénité à toute épreuve, je ne me lasserai pas de répéter que la hausse des devises est due : 1° aux paquets énormes de titres jetés sur le marché austro-hongrois par les banquiers allemands; 2° au drainage intempestif des devises étrangères pratiqué sur le marché libre, par suite des achats d'or du Gouvernement, de la Banque et du syndicat Rothschild.

Par ce vent de grève des mineurs qui souffle en Angleterre, en France et en Belgique, il me paraît intéressant d'examiner la situation des exploitations houillères de la monarchie.

La plupart des Sociétés charbonnières sont très solidement constituées et se développent d'une façon progressive. Citons, tout d'abord : celles de la Bohême dont la plus importante est la Compagnie de Brüx (*Bruxer Braunkohlen-Gewerkschaft*); sa production, en 1892, a été de 24.168 millions de quintaux métriques, et le dividende réparti entre les actionnaires s'est élevé à 9 0/0.

Vient ensuite la Compagnie du nord de la Bohême (*Nordbœhmische Kohlen-Gewerkschaft*) à Brüx, qui a extrait, en 1892, 10.939 millions de quintaux métriques; en raison de ses installations nouvelles, cette Compagnie n'a donné que 8 0/0 à ses actionnaires.

Les autres exploitations principales de la Bohême, dans le bassin de Kradno, appartiennent à la Société des Chemins de fer de l'Etat (*Staatsbahn*), à la Compagnie du chemin de fer de Buschtierad et à la Société métallurgique de Prague. La production de la *Staatsbahn* s'est élevée, l'an dernier, à 7.516 millions de quintaux métriques; celle de la Buschtieraderbahn à 4.593 millions et, enfin, celle de la Société métallurgique de Prague à 6.176 millions de quintaux métriques. Cette dernière Société a poussé son exploitation de façon à prendre le premier rang dans le bassin de Kradno, mais les gisements les plus riches sont ceux de la Staatsbahn.

Si nous passons au sud de la Monarchie, nous trouvons la Société des Alpines, dont l'*Economiste Européen* s'est occupé à plusieurs reprises ; les expéditions de l'année 1892 se sont élevées à 6.695 millions de quintaux métriques seulement, au lieu de 7.266 millions en 1891.

Je ne m'étendrai pas sur d'autres entreprises également intéressantes, voulant seulement vous donner une idée de la production houillère de la Monarchie, qui va en augmentant dans son ensemble. Pour des raisons diverses, l'exportation a laissé à désirer cette année, mais on espère que les grèves signalées dans d'autres pays permettront de regagner le terrain perdu.

Je crois vous avoir dit, jadis, que la concession du Chemin de fer Métropolitain de Vienne avait été accordée à la Société des Tramways à vapeur (ancienne maison Krausz et Cie). Cette Société a été invitée à déposer le cautionnement de 800.000 florins auquel elle est tenue; si elle ne s'exécute pas à très bref délai, sa concession sera annulée. Les tentatives faites jusqu'à présent auprès des divers Etablissements financiers de Vienne ont toutes échoué; on pensait, tout d'abord, que l'affaire serait prise par la *Creditanstalt*; mais si cette Institution y a jamais songé, ses vues se sont modifiées depuis. Quant à la *Lœnderbank*, dont il était également question, elle ne paraît pas s'en soucier davantage. Il est donc probable que la concession accordée à la Société des Tramways de Vienne sera retirée et que le projet sera remanié de fond en comble ; l'Administration se proposant d'appliquer un moteur électrique, les frais de construction se trouveront considérablement réduits, et, par suite, on trouvera plus facilement le capital nécessaire.

Informations Économiques et Financières

Les Importations de métaux précieux et de monnaies en Autriche-Hongrie du 1er janvier au 31 août 1893. — D'après les statistiques de la douane à fin août 1893, les importations depuis le 1er janvier accusent les quantités suivantes, en comparaison avec la période correspondante de 1892 :

	1er janvier au 31 août 1893	1892
	en kilogrammes	
Or brut	47.827	12.055
Vieilles brisures d'or	7.364	499
Monnaies d'or	44.860	15.480
Soit, au total	100.051	28.034

Ces 100.051 kilogrammes d'or, importés en 1893, représentant une valeur de 328 millions de couronnes, forment une plus-value de 72.017 kilogrammes (soit environ 236 millions de couronnes) sur les importations des huit premiers mois de 1892.

Pour l'argent, les chiffres officiels nous donnent :

	1er janvier au 31 août 1893	1892
	en kilogrammes	
Argent brut	34.890	66.939
Brisures d'argent	80	181
Monnaies d'argent	56.700	56.570
Soit, au total	91.670	123.690

Ces 91.670 kilos d'argent, importés en 1893, représentant au cours actuel environ 5 millions 700 mille *florins*, indiquent, par rapport à 1892, une diminution de 32.020 kilos (soit environ 1.985.240 *florins*).

Les Frappes de Monnaies en Hongrie en 1894. — On annonce que l'Hôtel de la monnaie de Cremnitz frappera l'an prochain 4 millions de pièces de 20 couronnes en or (soit pour 80 millions de couronnes) et un million de pièces de 10 couronnes (soit 10 millions de couronnes). Cette somme totale de 90 millions de couronnes or sera répartie comme suit : 67 millions pour compte de l'Etat, 9 millions pour remboursement de monnaies anciennes et 14 millions pour compte des particuliers.

Il sera frappé en outre : pour 12 millions de pièces d'une couronne, — pour 4 millions 6 de pièces de 20 hellers, — pour 2 millions 4 de pièces de 10 hellers, — pour 520.000 couronnes de pièces de 2 hellers et, enfin, pour 120.000 couronnes de pièces d'un heller.

La Caisse d'Epargne postale à Vienne. — Nous extrayons les renseignements suivants du rapport du *mois de septembre 1893*, adressé par l'Administration compétente au Ministre du Commerce :

« Les *dépôts* se sont élevés à 2.098.069 florins, et les retraits à 2.037.850 florins, — soit un excédent de 60.219 florins en faveur des dépôts.

Le *compte de chèques* accuse 100.406.173 florins de versements et 100.581.169 florins de remboursements, soit une diminution de 174.996 florins pour les versements.

Le nombre des participants s'est accru, pendant le mois de septembre, de 3.129 pour le mouvement de l'épargne, de 133 dans celui des chèques et de 140 pour le *Clearing*.

Le chiffre d'affaires du mois s'élève à 205.123.261 florins.

A fin septembre les soldes étaient de : 32.078.837 florins dans le mouvement de l'épargne, et de 46.258.927 florins dans le compte des chèques, — soit, au total, 78.337.764 florins.

Le nombre total des participants s'élevait à : 959.425 pour le mouvement de l'épargne, et à 22.950 pour celui des chèques. Ajoutons que 15.771 titulaires de carnets de chèque participent au *Clearing*.

Au 31 septembre 1893, 10.232 titulaires de carnets de rente possédaient une valeur nominale de 16.522.480 florins de valeurs d'Etat.

Enfin l'Administration avait expédié, à cette même

date, aux déposants, pour 21.607.255 florins de valeurs achetées pour leur compte.

La première Caisse d'Epargne autrichienne. — Voici la situation de cet Institut à fin septembre: dépôts, 2.656.812 fl. (pour 20.944 comptes); retraits, 3.402.394 fl. (pour 20.202 comptes).

A cette même date les capitaux des déposants à intérêts se subdivisaient comme suit: 123.867.381 fl. à 3 3/4 0/0; 42.561.666 fl. à 3 1/4 0/0; 20.042.308 fl. à 3 0/0, soit au total, 186.471.356 fl.

La *liquidation de hypothèques* a encaissé, en septembre, 375.520 fl. et remboursé 250.203 fl.; à la fin du mois les prêts en cours s'élevaient à 102.023.016 fl.

Les *comptes des valeurs et d'avances* avait escompté pour 2.978.472 fl. d'effets, contre 5.646.601 fl. d'encaissements.

Le Syndicat de crédit comptait 573 participants pour un crédit utilisable de 8.228.000 fl., et un fonds de garantie de 432.000 fl. On avait escompté aux participants : 2.793 effets, s'élevant à 923.000 fl. (aux taux de 4 1/4, 4 3/4 et 5 1/2 0/0).

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1 sep.	7 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	118 60	119 30	119 60	119 80	120 ..	119 40
— — Argent	96 55	97 10	97 30	97 ..	96 80	96 80
— — Couronne	96 50	96 65	96 75	96 30	96 70	96 25
Hongrie Rente Or	115 85	116 05	116 60	116 30	116 30	116 25
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 27	94 20	94 35	94 15	94 10	93 75
1860 Billets	145 25	145 50	145 25	145 25	145 25	145 ..
1854 —	147 25	147 25	147 50	147 ..	147 ..	146 50
1864 —	192 25	192 25	191 ..	195 25	194 50	195 ..
Hongrie billets	149 ..	149 25	150 50	151 50	150 ..	150 75
Danube Reg-Bill	126 50	126 50	127 ..	127 ..	127 25	127 25
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	224 ..	224 ..	224 ..	225 ..	225 ..	225 ..
Autriche Boden-Credit	416 ..	418 ..	424 ..	423 50	422 ..	419 ..
— Crédit action	335 50	337 ..	339 40	338 ..	339 10	336 20
— Hongrie Bank	987 ..	982 ..	984 ..	983 ..	986 ..	999 ..
Vienne Bank-Verein	120 20	120 20	123 ..	123 25	123 ..	123 ..
Verkehrsbank	171 ..	171 ..	171 ..	175 ..	175 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	409 50	415 ..	414 20	415 ..	411 ..	411 50
Anglo-Bank	150 ..	150 50	152 ..	151 ..	150 50	150 ..
Vienne Union-Bank	250 ..	250 50	253 50	254 50	253 50	252 50
Autriche Lænderbank	243 50	245 50	250 50	250 ..	250 60	250 ..
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	126 ..	128 50	130 50	133 50	133 ..	131 50
All. Autr. Bau-G	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap	402 ..	403 ..	407 ..	400 ..	398 ..	395 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	442 ..	443 ..	455 .	449 ..	473 ..	469 ..
Tabac Turc	190 ..	191 50	188 50	188 ..	187 75	188 ..
Autriche Alpine	53 50	53 10	51 ..	55 30	55 ..	54 80
Chemins de fer						
Bohême-West	382 ..	385 ..	381 ..	379 ..	377 50	373 ..
Buschtherader-B.	445 ..	446 50	453 50	451 ..	452 50	452 ..
Lemberg-Czernowitz	255 50	255 ..	256 75	255 75	256 75	257 75
Ferd.-Nord	2872 .	2875 .	2875 .	2880 .	2882 .	2880 .
Autriche Nord-West	212 50	214 20	215 70	214 50	215 ..	214 50
Staatsbahn	300 10	303 ..	306 ..	304 50	305 20	303 20
Lombard	105 50	105 90	104 ..	105 ..	104 50	103 ..
Lokalbahn	201 ..	201 50	201 50	203 ..	203 ..	201 50
Changes						
Sur Francfort	61 68	61 25	61 72	61 87	62 10	62 05
— Londres	126 05	125 90	125 75	125 90	126 30	126 20
— Paris	49 80	49 80	49 75	49 95	50 07	50 07
— Amsterdam	103 85	103 90	104 ..	104 10	104 75	104 75
Napoléons d'or	9 97	9 97	9 96	9 99	10 03	10 01
Marknoten	61 68	61 65	61 72	61 87	62 11	62 05

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 7 octobre 1893.

L'élévation de 4 à 5 0/0 du taux d'escompte de la Banque d'Autriche-Hongrie a produit une impression plutôt favorable, mais les transactions sont restreintes. Nous sommes entrés dans une période de calme ou plutôt d'expectative qui s'explique par la situation toujours aussi menaçante, du marché des devises.

Il est question, cependant, de plusieurs affaires qui seraient lancées prochainement par la Banque des Pays-Autrichiens et par d'autres Etablissements. Je pense pouvoir être plus précis à cet égard la semaine prochaine.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 6 octobre 1893.

L'Etat de la grève. — L'Amélioration. — Le Port d'Anvers.

Nos grévistes manquent décidément de conviction; au moment où les effectifs dissidents paraissent faire boule de neige, les travailleurs qui reprennent le collier de misère augmente; en outre, il est bon de tenir compte des excellentes kermesses qui éloignent momentanément les ouvriers de la mine; cette dernière catégorie de grévistes est la plus joyeuse. En temps ordinaire, on rentrerait à la mine le lendemain de la fête; aujourd'hui, on prolonge les libations un jour ou deux de plus. En attendant que l'épidémie de grève ait cessé — on sait qu'elle est endémique dans notre pays — voici des conséquences possibles qui nous sont signalées par la *Revue Industrielle* de Charleroi :

La grève des charbonniers va peut-être empêcher les laminoirs de profiter du commencement de reprise qui se dessine. Les commandes reçues sont annulées et envoyées en Angleterre où le travail va reprendre, et en Allemagne où on ne songe pas à l'interrompre.

Et alors l'hiver sera le même que le précédent — dur aux ouvriers métallurgistes qui ne pourront travailler tous les jours de la semaine.

Et les sacrifices faits jusqu'ici par les patrons pour conserver leur clientèle, en attendant des temps meilleurs seront perdus. Car il est évident, n'est-ce pas, qu'aux conditions actuelles la plupart des laminoirs n'achèteront pas des charbons étrangers, et ce sera la grève forcée pour des ouvriers qui ne demandent qu'à travailler.

Un meeting a eu lieu le 1er octobre à Frameries. Deux mille assistants ont préconisé la grève pour le lendemain.

Le 2 octobre, les mineurs qui chômaient dans le Borinage étaient au nombre de 7.900, soit de 5.200, de plus que le samedi précédent. Cette différence provenait du mécontentement provoqué par les mineurs de la région de Frameries et de Ciply qui n'avaient pas reçu d'augmentation.

Dans le bassin de Charleroi le nombre des grévistes était de 16.000 soit une augmentation de 4.000.

Le chômage était complet à Marchiennes, Chatelineau, Charleroi et Damprenies. Partout ailleurs une grande partie du personnel était descendu. Le calme était complet.

Le 4 octobre, il y avait déjà une diminution de 1.100 dans le nombre des grévistes. On signalait une reprise à l'ouest de Mons et au couchant du Flénu. Dans le bassin de Charleroi, il y avait, le même jour, 17.000 grévistes; 12.000 ouvriers travaillaient encore. La tendance de reprise était sérieuse vers Gilly; on espérait que lundi prochain la grève serait terminée. Il y avait eu quelques bagarres. Jeudi dernier, il ne restait que 6.000 ouvriers chômant autour de Mons.

Au sujet du choléra, bien qu'il n'y ait plus de cas à Anvers, le Gouvernement espagnol persiste à taxer le port comme étant contaminé, ce qui entraîne des conséquences très fâcheuses pour notre trafic avec l'Espagne. Ainsi, par exemple, un navire qui devait charger ces jours-ci des marchandises pour Bilbao, a dû y renoncer, ne pouvant obtenir de patente nette du consul d'Espagne.

Informations Économiques et Financières

Crédit communal de Belgique. — Le remboursement des obligations de 3 p. c. au porteur, de l'emprunt Crédit communal de 15 millions de francs de 1868, sor-

ties aux tirages du 1er mai et du 1er août 1893, s'effectue, depuis le 1er octobre 1893.

Les Glaces en Belgique. — Les fabricants belges viennent de s'entendre pour confier toutes les ventes pour l'Angleterre au bureau central du Syndicat, à Charleroi. Cette sage mesure ne peut produire que de bons résultats, et il est probable qu'elle s'étendra à d'autres marchés importants.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	1 sep.	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 55	102 50	102 55	102 35	102 50	102 65
— — 3 0/0	101 30	101 30	101 10	101 30	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0	93 50	93 35	93 50	93 25	93 60	93 10
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50
— de Brabant	22 »	21 »	21 50	21 »	21 50	22 50
— de Bruxelles	585 »	584 »	581 »	585 »	584 »	580 »
— de Charleroi	480 »	467 »	485 »	487 50	490 »	495 »
— Nationale	2915 »	2898 »	2890 »	2855 »	2872 »	2875 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	813 »	805 »	815 »	820 »	815 »	820 »
— Brux.-Lille-Calais	492 50	492 50	492 50	490 »	492 50	492 50
— Congo (p. d. f.)	327 50	330 »	330 »	330 »	320 »	320 »
Tramways Bruxelles (priv.)	285 »	287 50	291 50	285 50	287 »	281 »
Ch. de fer économiques	225 »	220 »	223 50	225 »	224 »	225 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	915 »	915 »	910 »	920 »	910 »	905 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1150 »	1150 »	1150 »	1200 »	1200 »	1195 »
Vieille-Montagne	443 »	425 »	434 50	435 »	415 »	447 50
Glaces de Moustier	850 »	850 »	860 »	860 »	860 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	315 »	315 »	322 50	310 »	312 50	312 50
Autriche papier	79 »	79 60	80 »	79 »	79 »	79 »
— argent	77 80	78 30	78 50	78 10	78 10	78 10
— or (1876)	97 50	97 70	98 20	97 80	98 »	96 75
Brésil 4 0/0	64 65	63 25	62 »	61 50	61 20	60 60
Egypte Unifiée	503 50	509 »	512 »	514 50	516 »	517 50
Espagne Extérieure 4 0/0	62 25	64 »	64 25	64 »	64 50	63 »
Hollandais 3 0/0	95 50	96 »	96 25	96 25	96 95	96 95
Hongrois or 4 0/0	94 50	94 30	94 70	94 25	94 20	94 17
Italie 5 0/0	84 ..	85 »	83 »	83 40	84 »	82 25
Portugais ext. 3 0/0	21 25	21 25	21 »	20 85	21 15	21 10
Turc 1 0/0	22 35	22 55	22 10	22 »	22 15	22 25
Canada Pacifique	397 50	397 50	397 50	392 »	393 »	396 »
Madrid-Saragosse	157 »	160 »	161 »	158 50	158 »	155 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	292 »	292 »	293 50	291 »	292 »	297 50
Varsovie-Vienne (act.)	496 »	496 »	500 »	501 »	508 50	518 »
Change sur Amsterdam	209 »	209 05	209 30	209 55	209 10	209 45
— sur Berlin	123 90	123 97	124 12	124 22	124 12	124 02
— sur Londres	25 35	25 31	25 28	25 24	25 23	25 20
— sur Paris	100 10	100 10	100 08	100 11	100 10	100 05
— sur Vienne	201 »	201 ..	201 »	200 »	200 »	200 »
— sur Italie	90 15	90 20	90 20	88 »	89 20	89 »
— sur Genève	99 95	99 95	99 95	99 95	99 95	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	61 50	63 »	63 75	63 50	63 25	63 »
Turc 1 0/0	21 70	21 75	21 75	21 75	21 75	22 »
Portugais 3 0/0	21 60	21 60	21 25	21 25	21 »	21 »
Egypte Unifiée	503 »	508 75	510 50	510 75	513 »	513 »
Change sur Paris	100 07	100 50	100 05	100 07	100 05	100 12
— sur Berlin	123 80	123 85	123 24	124 10	123 95	123 95
— sur Londres	25 31	25 31	25 28	25 26	25 24	25 22

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 7 octobre 1893.

Le Parquet n'a pas été favorisé; après une certaine animation au début de la semaine, le calme plat est revenu; cependant, les tendances n'ont pas été mauvaises. Le mouvement sur les charbonnages est terminé. La grève ne paraît pas très inquiétante; mais l'effort est fait. Les cours restent satisfaisants.

Nos Rentes nationales ont été demandées à 102 70; beaucoup d'acheteurs en 3 1/2 et 3 1/2 Mai. Février a également progressé, pendant que Janvier restait stationnaire. En Banque rien de nouveau. Nos valeurs industrielles ont peu varié. En zincs, l'Austro-Belge a monté et la Vieille-Montagne a été en reprise. En Chemins et Tramways, affaires restreintes. Les privilégiées Tramways Bruxellois ont reculé à 280 50. Les valeurs argentines ont été fermes.

Anvers, 7 octobre 1893.

L'Argentine va mieux; le mouvement insurrectionnel est terminé. L'or est revenu à 342; il en est résulté des affaires et une hausse importante. La cédule D a monté à 27 1/2; la série or, dont le coupon a été intégralement payé en or, a atteint 51 1/2. Fédérales et Provinciales se sont bien comportées. Les Rentes brésiliennes ont été fermes, malgré la situation critique du pays.

Mais les obligations Bahia-Minas sont tombées à 240 et ont causé de nombreux déboires. Les Venezuela ont été soutenus. Calme sur l'Uruguay.

En titres européens, mentionnons le Turc. Les Suédois et les Danois, si en faveur il y a quelque temps, ont été délaissés. On a acheté du Hongrois. Les Autrichiens ont varié de quelques décimes suivant le change.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 5 octobre 1893.

Les Événements du Maroc. — La Situation intérieure et les Recettes de septembre. — Les billets de Cuba. — Les Traités de commerce avec le Portugal.

Tous les ans, à pareille époque, la presse espagnole éprouve le besoin de parler des coups de fusil qui se tirent au Maroc et il lui suffit de parler des agressions des *Maures* pour soulever l'opinion publique dans la Péninsule! Aussi bien les légendes existant sur une lutte de huit siècles sont trop répandues dans la masse pour que la corde patriotique ne vibre pas au premier appel...

Cette fois, cependant, il faut bien le reconnaître, l'affaire a été plus sérieuse.

Depuis l'ouverture des travaux du fort de Sidi-Guariach, destiné à consolider la ligne de défense espagnole à Melilla, l'hostilité des Arabes n'avait cessé de se manifester, mais le général Margallo ne s'attendait pas au coup de main si audacieux qui s'est produit il y a quatre jours; sans la résistance vigoureuse de la garnison, qui a une centaine de morts et de blessés, dont plusieurs officiers, les masses profondes, fantassins et cavaliers Riffiens, eussent vraisemblablement enlevé les tranchées espagnoles. Aujourd'hui, les nouvelles semblent plus rassurantes et l'arrivée des renforts peut remettre les choses au point..., mais gare aux dépenses militaires!

Dans le domaine de la politique intérieure, la situation s'est améliorée depuis la condamnation de Pallas et les arrestations anarchistes auxquelles la police s'est décidée à procéder. Mais la santé de M. Sagasta préoccupe ses amis; le Président du Conseil a eu plusieurs accès de fièvre et on prévoit que son rétablissement sera assez long. Il n'y a pas lieu, toutefois, de redouter des complications graves.

La publication des recettes de septembre produit un excellent effet; sans tomber dans les exagérations d'une partie de la presse, il convient de signaler la plus-value de 10 millions 1/2 de pesetas relevée pour les provinces, ce chiffre ne comprenant pas les recettes de la Trésorerie centrale. Cette augmentation, prévue du reste (je m'en réfère à ce sujet à mes correspondances antérieures), résulte des impôts préparés par le cabinet Canovas et appliqués en partie depuis le 1er septembre; on a continué, le 1er octobre, l'exécution du programme des conservateurs qui sera entièrement réalisé avant la fin de l'année. Bien que le Gouvernement actuel n'ait pas conçu ces réformes, il a le grand mérite de les appliquer, et, à cet égard, nous ne devons pas lui marchander nos félicitations. Grâce à son attitude énergique, qui lui vaut de nombreuses inimitiés, M. Gamazo parviendra à relever les finances de son pays.

Je vous ai exposé, dans tous ses détails, la légère crise qui s'était produite à la Havane, où les détenteurs de sucre n'avaient pas voulu passer par les fourches caudines des acheteurs des Etats-Unis. Cette crise s'était compliquée aussi des retraits d'or effectués par les banquiers américains, au moment de l'écoulement du

métal jaune à destination d'Europe. L'appui de la métropole a permis d'éviter les complications qu'on redoutait sur le marché de la Havane ; en outre, à la requête du Président de la Chambre de commerce de Madrid, le Conseil des ministres a décidé d'accepter, pour leur valeur en or, les billets du *Banco Espanol*. Cette mesure a été prise à la suite de la garantie du tiers des émissions (dont le total ne s'élève qu'à trois millions de piastres) offerte par les principales maisons de la métropole et de la Havane ; elle était d'autant plus logique qu'il n'y a pas de métal blanc à la Havane, que la circulation y est à base d'or, et qu'enfin la situation économique ne laisse rien à désirer. On ne s'explique pas, dès lors, les bas cours cotés à Paris pour les billets de Cuba ? Il y a là une anomalie qui cessera, sans aucun doute, dès que le public se sera rendu compte de la valeur réelle de ces billets.

Depuis le 1er octobre, le traité de commerce et de navigation, signé le 27 mars 1893 entre l'Espagne et le Portugal, est entré en vigueur ; on pense qu'il contribuera à resserrer les relations entre les deux pays. L'Espagne et le Portugal se garantissent réciproquement la clause de la nation la plus favorisée, en tout ce qui touche au commerce, entrepôts, réexportations, transit, transbordement et navigation en général.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 23 septembre (38 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	10.150.497	10.293.251	10.453.841	10.474.127
Nord de l'Espagne (1959 k.)	40.321.566	43.540.972	42.757.790	41.607.077
Asturies (741 kil.)	7.652.507	7.412.117	8.012.796	8.880.171
Lérida-Reus (103 kil.).....	925.295	1.099.755	985.670	962.504
Almensa-Valence (460 kil.)	»	8.592.593	8.545.887	7.729.571
Saragosse (2672 kil.)......	38.698.199	39.540.266	37.869.095	36.703.328

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations pendant les huit premiers mois de 1891, 1892 et 1893.

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	55.385.521	52 179.076	49.525.462
2. Metaux et leurs dérivés ...	23 883.272	22.325.816	15.898.908
3. Drogueries et produits chim.	37.891 518	31 585.035	35.283.071
4. Coton et ses dérivés	73.836.159	70 708.441	62.267.649
5. Autres textiles et leurs dériv.	22.121.180	23 099.886	18.108.512
6. Laine, filets et leurs dérivés	24.582.019	30.426.748	15.371.988
7. Soie et dérivés.............	11.981.420	14.203.023	11.884.596
8. Papier et ses applications..	6.842.364	7.116 071	7.186.057
9. Bois et ses dérivés	32.084.729	37.700.337	31.102.886
10. Animaux et dépouilles	32.450.227	25.900.697	23 002.372
11. Mach., courroies et embarc..	33.906.917	12.013.221	27.909.975
12. Produits alimentaires......	128.940.818	110.733.253	124.113.270
13. Produits divers	4.946.310	4.417.924	3.358.499
14 Importations spéciales.....	67.801.643	65.259.216	41.878 150
Totaux	556.657.127	541.268.771	467.191.728

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	55.329.637	53.961.676	57.243.923
2. Métaux et leurs dérivés	78.117.651	92 915.303	73 585.951
3. Drogueries et produits chim.	18.962.116	18.873.438	19.071.547
4. Articles en coton manufact.	17.515.683	25.296.775	32.599.304
5. Art. des autres textiles manu.	2.590.296	3.830.621	4.027.512
6. Laine et ses dérivés	6.785 298	10.289 405	16 657.167
7. Soies et ses dérivés	2.602.074	1.190.910	2.617.289
8. Papier et ses applications..	5.932.585	7.599.256	5.858.435
9. Bois	23.058.886	22.117.759	19.797.679
10. Animaux et dépouilles	30.377.908	26.724.671	28.238.003
11. Machines	955.650	335.317	325.815
12. Produits alimentaires......	217.969.039	159.838.839	147.741.353
13. Divers	1.505.961	2.074 924	1.801.285
Totaux	494.402.787	428.318.921	409.565.266

En ce qui concerne les *Importations*, les principales moins-values s'appliquent aux fers marchands, huile de coco, couleurs artificielles, coton en balles et tissus de fil ; machines, sucre de Cuba et de Porto-Rico, cacao de la Grande-Antille, café des Philippines, eau-de-vie de Cuba, d'Allemagne et d'autres pays, tabacs en feuilles et, enfin, les métaux précieux (or et argent en barres), etc. pour 29 millions.

Par contre, il y a eu augmentation sur les graines oléagineuses, nitrate de soude, fécules pour l'industrie, coton filé, jute et abaca, cuirs, embarcations en fer et en acier, café de Porto-Rico, tissus de gomme, wagons et argent monnayé, etc., pour 8 millions. Pour le blé, la plus-value des importations est considérable, ainsi que cela ressort des chiffres suivants : en 1891, on en avait importé, dans la même période, pour 28 millions 978.572 pesetas ; en 1892, pour 6.914.519 pesetas, tandis que, en 1893, le chiffre s'élève à 58.557.615 pesetas.

Quant aux *Exportations*, les plus-values des huit premiers mois de 1893 portent sur le minerai de cuivre et de fer, le plomb argentifère, le tartre brut pour la France, les tissus de coton de toutes catégories, les draps de laine, chaussures, huile d'olives et conserves alimentaires, etc., etc.

Par contre, il y a eu baisse pour les pyrites de fer, argent en barre et monnayé (19 millions), fer, minerai de cuivre, fruits, vins, etc., etc.

Pour les vins, voici les chiffres comparatifs des huit premiers mois de chacune des trois dernières années :

	1891	1892	1893
	Pesetas	Pesetas	Pesetas
Vin ordinaire..	171.912.900	79.160.022	66.245.670
Xérès..........	18.667.350	16.560.360	11.840.760
Vins fins.......	2.511.360	1.158.465	1.451.545
Totaux....	193.091.610	96.878.847	79.537.975

Sur ces quantités, les expéditions en France comprenaient :

	Pesetas
Pour les huit premiers mois de 1891, pour	160.365.610
— — de 1892, pour	69.017.570
— — de 1893, pour	52.631.270

Comme vous le voyez, la perte sur les exportations frappe surtout les produits agricoles, et, principalement, les vins.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 7 octobre 1893.

Les événements du Maroc ont exercé une action déprimante sur notre marché qui au début de la semaine avait été franchement orienté à la Hausse ; mais cette situation ne durera pas sans doute car l'impression produite par les plus-values du rendement des impôts a ramené la confiance.

En ce qui concerne Cuba, l'arrangement dont vous parlait ma lettre de jeudi enlève toute crainte pour l'avenir ; on se rend compte, aujourd'hui, que la crise, tout à fait passagère, était due à une cause spéciale. L'Administration a publié la situation de la Dette flottante au 30 septembre ; elle restait, à cette date, comme le mois précédent, à 333.112.000 pesetas.

Le 20 décembre aura lieu un appel d'offres pour l'affermage, pendant 25 années, des Salines de *Torrevieja et de la Mata*.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	1 sept	7 sept	15 sept	22 sept	29 sept	6 oct.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 05	69 25	69 25	69 40	69 45	68 40
— Extérieure 4 0/0	75 50	76 75	76 95	77 25	77 20	76 30
Amortissable 4 0/0.........	77 55	78 »	77 75	77 60	77 70	76 90
Change sur Londres 3 mois	30 80	30 37	30 20	30 23	30 55	30 43
— sur Paris 8 jours..	21 35	20 25	19 60	19 75	21 10	20 85
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 32	69 20	69 23	69 50	69 75	68 72
— Extérieure 4 0/0.....0	75 55	76 55	76 76	77 30	77 37	76 25
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 90	108 25	108 50	108 20	108 90	107 »
— — 5 0/0	97 15	97 20	97 06	97 »	97 30	96 »
Change sur Paris..........	21 70	20 10	19 80	20 70	21 10	21 20

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 2 octobre 1893.

Le Budget de 1894. — La Situation politique. — Les Exportations. L'Union monétaire latine. — Les Mandats-poste.

Les ministres viennent d'élaborer le budget de 1894, qui sera soumis à la Chambre dès sa rentrée; c'est sur ce budget que s'engagera la discussion sur les mesures à prendre en présence de la crise financière actuelle. Le Cabinet sera dans une mauvaise posture devant la Chambre, car l'opération de l'emprunt garanti n'a amené en aucune façon l'amélioration qu'il en espérait.

Si l'on en juge par le langage des journaux officieux, le Gouvernement se serait rendu compte de la nécessité de mesures plus radicales, c'est-à-dire qu'il se rallierait à l'idée d'un arrangement avec les créanciers de l'Etat en vue de la réduction des intérêts de la Dette, qui est préconisée maintenant par presque tous les partis. Ce qu'il y a malheureusement lieu de redouter, c'est que le ministère soit renversé par une coalition des partis et que ces derniers, dans leur ambition du pouvoir, n'arrivent pas à se grouper en vue de la constitution d'une majorité; la dissolution serait alors inéluctable, c'est-à-dire qu'on attendrait encore plusieurs mois avant d'avoir une solution définitive; la crise ne pourra que s'aggraver dans ces conditions. Quant aux réformes budgétaires et administratives, sans lesquelles il ne faut pas songer à une amélioration financière, elles seront encore ajournées, si toutefois il y aura jamais un ministère capable de les accomplir sérieusement.

Le marché des raisins de Corinthe ne se relève pas de la baisse de ce produit; les espérances qu'on fondait sur l'excellente récolte des raisins sont complètement déçues. Les raisins de Corinthe sont habituellement achetés par la France en vue de la fabrication du vin; la production du vin étant cette année surabondante en France, ce débouché s'est fermé, et les exportations sont rendues impossibles.

L'Administration du monopole des tabacs en Italie vient d'adresser une deuxième commande de 75.000 kilogrammes de tabacs grecs pour la fabrication de cigarettes. L'achat est fait comme pour la première fois, par les soins de la légation italienne à Athènes.

La consommation des tabacs grecs en Italie semble prendre une grande extension. L'administration italienne aurait déjà fait savoir qu'il fallait s'attendre d'ici peu, à des fournitures beaucoup plus considérables.

On se préoccupe fort peu, ici, de la Conférence monétaire qui doit se réunir le 9 octobre à Paris, et à laquelle la Grèce sera représentée par son chargé d'affaires à Paris M. Criésis.

Toute la monnaie métallique de la Grèce ayant émigré, nous n'avons plus aucun avantage à tirer de l'Union latine, ni d'inconvénients à en redouter; si elle devait être dénoncée, on ne pourrait faire autrement que de nous accorder les délais nécessaires pour solder la monnaie d'argent que nous serions forcés de reprendre, et cette monnaie d'argent aurait une grande supériorité sur les billets qui circulent actuellement.

Nous désirons vivement, d'autre part, le rapatriement de notre monnaie divisionnaire, qui nous fait absolument défaut.

A partir du 13 octobre 1893, des mandats de poste pourront être échangés entre la France et la Grèce.

Les seuls bureaux grecs d'Athènes, du Pirée, de Syra, de Volo, de Corfou et de Patras seront admis à émettre et à payer des mandats de poste à destination ou originaires de France. Par contre, tous les bureaux de recette français pourront participer à l'échange des mandats franco-grecs.

Le maximum des mandats est fixé à 500 fr. en France; le droit à acquitter par les expéditeurs sera de 25 centimes par 25 fr. ou fraction de 25 fr.

Bourse d'Athènes. — Le change présente les fluctuations les plus brusques; il a oscillé, la semaine dernière, entre 175 et 186. Par contre, il y a peu d'affaires sur les fonds d'Etats, qui restent stationnaires. La Banque Nationale est en hausse, et les cours de la plupart des actions de la Banque avancent également.

Informations Economiques et Financières

L'Exercice financier de 1893. — Du 1er janvier au 30 juin 1893, les recettes encaissées par le Trésor grec pour le compte de l'exercice 1893 se sont élevées à 29.852.459 drachmes, les arriérés s'élevant à 10.385.331 drachmes. Les dépenses effectuées ont été, pendant la même période, de 24.981.113 drachmes. Rappelons que le budget de 1893 prévoit 111.704.939 drachmes de recettes et 105.701.939 drachmes de dépenses.

La Crise monétaire. — Le bruit court que les négociants du Pirée ont l'intention, par suite de la crise monétaire, de fermer leurs établissements jusqu'à ce que la situation se soit améliorée.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 5 octobre 1893.

Les Préparatifs de mobilisation.—Le banque de Dronero et le discours-programme de M. Giolitti. — Mesures fiscales. — La Presse italienne et l'article de M. Edmond Théry sur la Politique financière de l'Italie. — Les délégués italiens à la Conférence monétaire à Paris.

Le département de la guerre a cru devoir atténuer l'effet produit par les révélations du *Moniteur de Rome* au sujet des prépartifs de mobilisation; il déclare que si les hommes libérables ont été maintenus provisoirement sous les drapeaux, c'est uniquement pour éviter les agglomérations dans les gares en raison de l'épidémie cholérique qui sévit encore sur plusieurs points du territoire. Cette note rassurante calmera, je pense, l'effervescence entretenue par la presse militaire et gallophobe, dont le désir de brouiller les cartes est manifeste.

Au surplus, les journaux en question feraient mieux de réserver leur prose pour l'étude des moyens propres à sauver le pays d'une catastrophe de plus en plus menaçante.

Sauf avis contraire, le banquet de Dronero, à l'occasion duquel M. Giolitti doit prononcer son fameux discours-programme est fixé au 18 octobre; le nombre des adhésions s'élève déjà à 225 ou 230 députés et 70 à 80 sénateurs, et le prix de la cotisation est fixé à vingt lire. Ajoutons que les adhésions seront reçues jusqu'au 10.

Le Président du Conseil traitera à fond les questions financières économiques et sociales dont la solution ne saurait être différée plus longtemps.

A ce propos, on dément officieusement que le Ministère ait eu l'idée de contracter un emprunt de 600 millions (ou plus!) *à l'Etranger*. Son intention serait de poursuivre l'équilibre budgétaire par de nouvelles recettes telles que : le Monopole des alcools et la surtaxe proportionnelle, et à venir en aide au Trésor au moyen d'un emprunt *intérieur*, à l'instar de ce qui s'est fait en Autriche-Hongrie, en Espagne et en Portugal.

En ce qui concerne l'alcool, il s'agirait d'un monopole de *vente*, la fabrication restant libre; l'exportation serait également libre, mais contrôlée.

L'Etat achèterait à l'intérieur *tout* l'alcool disponible et le mettrait en vente aux prix du Monopole, c'est-à-dire que le public paierait l'alcool à un prix supérieur au prix actuel, la différence constituant le bénéfice de l'Etat.

J'ajoute que ce système est vivement combattu; on estime, en général, qu'il est de nature à favoriser

la contrebande et qu'il donnerait lieu à des abus de toute sorte.

Voici, d'autre part, les grandes lignes du projet relatif à la surtaxe proportionnelle que M. Giolitti développera au banquet de Dronero : Application d'une surtaxe proportionnelle à tous les contribuables jouissant d'un revenu supérieur à six mille lire, sous forme de rentes, de propriétés, d'usines, etc., etc., et augmentation progressive de la taxe sur les successions dépassant cinquante mille lire.

En ce qui concerne le premier point, la progression sur les revenus au-dessus de six mille lire serait la suivante : 2 0/0, de 6.000 à 20.000 lire ; 3 0/0, de 20.000 à 50.000 ; 4 0/0, de 50.000 à 100.000 ; 5 0/0, de 100.000 et au delà, etc., etc.

Quant à la seconde partie du projet, elle est un peu plus compliquée. On sait que la loi admet les héritages entre parents jusqu'au dixième degré, et que, à partir du onzième degré, l'Etat intervient ; partant de ce principe, l'impôt augmenterait en raison inverse du degré de parenté. En outre, dans les successions directes, la taxe s'accroîtrait pour la partie de l'héritage dont le testateur peut disposer à son gré ; en cela, on semble vouloir frapper les majorats abolis par la loi, mais existant encore de fait et les préférences traditionnelles dans les familles nobles.

Ce projet, dont le Président du Conseil compte retirer une plus-value de recettes de 25 millions, serait présenté aux Chambres dans le courant de novembre : mais il est susceptible d'être modifié dans ses détails d'ici là, et même avant le discours de Dronero.

En attendant sa réalisation, le Gouvernement a donné aux agents du fisc les ordres les plus sévères à l'effet d'augmenter les recettes ; on procède à une revision minutieuse des taxations et les évaluations nouvelles dépassent, dans certains cas, de 100 0/0 celles de l'an dernier. Ceci s'est produit à Milan pour les commerçants. Bien entendu, les intéressés s'insurgent et multiplient les protestations !

Cette semaine encore une partie de la presse italienne s'occupe de votre Directeur, M. Edmond Théry, à propos de son article intitulé : *La Politique financière de l'Italie et l'Union latine*, publié dans le nº 90 de l'*Economiste Européen* (1er octobre 1893). On trouve, en général, que M. Edmond Théry envisage les questions économiques et financières de l'Italie au point de vue trop exclusif des intérêts de la France. Voici, du reste, un extrait du *Soie* de Milan, du 4 octobre, — organe qui suit fort attentivement les questions se rattachant au crédit de l'Italie et à l'impartialité duquel il convient de rendre hommage ; il vous donnera la note dominante des journaux :

> Edmond Théry, directeur de l'*Economiste Européen*, en développant quelques considérations à propos du rétablissement de l'*affidavit*, insiste sur la nécessité, pour la France, de dénoncer l'Union latine.
>
> En ce qui concerne l'*affidavit*, M. Théry convient loyalement que la Convention de 1885 ne le prévoit pas, et que, par conséquent, l'Italie avait le droit de l'appliquer. Toutefois, il n'approuve pas cette mesure qui est, dit-il, l'avant-coureur du cours forcé.
>
> Ceci ne nous apprend rien de nouveau : le cours forcé, nous le savons, existe de fait chez nous, bien qu'il n'ait pas été officiellement établi.
>
> M. Théry se place au point de vue des intérêts exclusivement français ; c'est un bon patriote et il fait bien. Mais il nous semble que son zèle lui fait voir sous un aspect trop sombre les affaires de notre pays. Il proteste parce qu'on donne en France, aux écus italiens la même valeur qu'aux écus français. Nous comprenons qu'il voudrait les voir dépréciés afin que nous payions également un agio sur l'argent. Les 12 0/0 que nous payons pour le papier ne lui suffisent pas.

Je crois pouvoir affirmer, sans attendre vos avis, que notre honorable confrère de Milan se trompe ; M. Edmond Théry n'a jamais désiré la hausse des changes italiens et il en a lumineusement expliqué les raisons (précisément au point de vue des intérêts français) dans l'Etude en question. Il regrette, au contraire, que les Banques italiennes d'émission ne sachent pas, ou ne veuillent pas utiliser la puissance que leur donne l'encaisse or qu'elles possèdent, pour neutraliser et dominer (par des mesures communément employées à Paris, à Londres, à Bruxelles et à Berlin) la spéculation du change *qui est la véritable plaie* des pays à papier déprécié.

Vous avez su, avant nous sans doute, que la Conférence monétaire dont il est question depuis si longtemps, s'ouvrira à Paris le 9 courant : les délégués italiens sont : MM. Derenzis, ministre d'Italie à Bruxelles, et le député Zeppa.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement du Commerce extérieur de l'Italie pendant les huit premiers mois de 1893.

CATÉGORIES	IMPORTATIONS Du 1er janvier au 31 août 1893	Différ. sur 1892	EXPORTATIONS Du 1er janvier au 31 août 1893	Différ. sur 1892
	Les sommes s'entendent en milliers de lire			
Spiritueux, boissons et huiles	17.126	+ 2.812	78.780	— 1.116
Denrées coloniales, drogues et tabacs	53.412	— 464	4.235	+ 967
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	31.590	+ 5.310	25.630	+ 1.495
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	16.491	— 77	6.760	+ 588
Chanvre, lin, jute, etc.	17.187	+ 2.620	25.727	— 957
Coton	101.785	+ 1.680	19.766	+ 689
Laine, crin, poils	48.089	+ 393	7.081	— 1.231
Soie	83.299	+ 25.246	191.981	— 32.582
Bois et paille	25.353	+ 311	21.800	+ 1.549
Papier et livres	8.153	+ 187	5.158	+ 637
Peaux	29.703	+ 945	15.114	+ 2.053
Minéraux, métaux et leurs travaux	79.510	+ 6.051	22.605	— 1.561
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	80.769	+ 4.324	41.182	+ 1.963
Céréales, farines, pâtes, etc.	155.607	+ 59.366	61.638	+ 15.264
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	49.792	+ 403	70.106	+ 6.077
Objets divers	11.513	+ 802	10.323	+ 1.606
Total	809.687	+ 109.947	610.893	— 4.856

Ces chiffres peuvent se répartir en quatre catégories principales, savoir :

Importations	Janvier-août 1893	Différence sur 1892
	Lire	Lire
Matières premières pour l'industrie	289.133.626	+ 17.638.801
Matières ouvrées	137.610.924	+ 28.033.468
Produits manufacturés	172.856.332	+ 7.371.530
Produits alimentaires	210.086.206	+ 56.903.995
Total	809.687.088	+ 109.947.794
Exportations		
Matières premières pour l'industrie	124.671.870	+ 3.429.833
Matières ouvrées	203.946.995	— 31.591.549
Produits fabriqués	94.505.634	+ 8.358.005
Produits alimentaires	187.768.636	— 14.947.794
Total	610.893.135	— 4.856.114

Ainsi, d'une part, les *Importations* accusent une plus-value de 109.947.794 lire, tandis que les *Exportations* sont en diminution de 4.856.114 lire, par rapport à la période correspondante de 1892.

Notre correspondant de Rome nous a déjà fait remarquer que plus de la moitié de l'augmentation des *Importations* est due aux grains.

Les Recettes Douanières en Italie. — Voici le détail des recettes douanières du 1er janvier au 31 août 1893 : *Droits d'Importation :* 149.200.448 lire en 1893, contre 135.992.326 lire en 1892. — *Droits d'Exportation :* 3.533.844 lire en 1893, contre 3.785.001 lire en 1892. —

Surtaxes de fabrication : 1.903.359 lire en 1893, contre 2.452.009 en 1892. — *Droits de timbre :* 930.525 lire en 1893, contre 896.854 en 1892. — *Droits maritimes :* 3.795.620 lire en 1893, contre 3.328.702 en 1892. — *Produits divers :* 647.596 lire en 1893, contre 642.232 en 1892.

La comparaison de ces chiffres nous donne une plus-value totale de 12.941.268 lire en faveur de l'exercice en cours.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 7 octobre 1893.

Le marché italien a une tendance marquée à la faiblesse, et les offres abondent ; on ne cherche, pour ainsi dire, plus à lutter contre la mauvaise impression produite par les cotes de notre Rente sur les places étrangères.

Au surplus si, les recettes douanières accusent une plus-value, la situation économique est très menaçante dans plusieurs régions ; je doute que le discours-programme que M. Giolitti prononcera le 18 à Dronero suffise à rassurer les esprits.

En résumé le découragement est visible dans les milieux financiers.

L'assemblée des actionnaires de la Banque Romaine de cette semaine a été, cette fois encore, tumultueuse ; finalement on a voté, par 738 voix contre 237, un ordre du jour nommant : 1° une Commission de trois membres chargée de poursuivre, judiciairement si c'est nécessaire l'exécution de la Convention du 18 juin 1893 avec la Banque d'Italie ; 2° une Commission de liquidation.

A l'assemblée générale de la Banque Nationale et des Banques de Toscane tenue avant-hier, on a approuvé les statuts de la nouvelle Banque d'Italie et donné pleins pouvoirs aux Directeurs pour les modifications à apporter ultérieurement.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	1 sept	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 02	93 62	93 15	94 91	94 07	93 80
Ch. de fer Méditerranée act.	517 »	514 »	505 »	514 »	510 »	505 »
— Méridionaux act.	647 »	642 »	633 »	641 »	642 »	635 »
Banque Nationale act.	1225 »	1210 »	1150 »	1260 »	1200 »	1220 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	285 »	277 »	265 50	286 50	275 ..	267 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	309 »	306 »	300 »	303 »	312 »	306 »
Banque Immobilière	57 »	56 »	50 50	63 »	58 »	59 »
Crédit mobilier Italien	417 »	408 »	382 »	406 »	392 »	386 »
Eaux Marcia	1105 »	1035 »	1058 »	1065 »	1070 »	1056 »
Change sur la France	110 40	110 90	111 10	111 90	111 80	113 »
— sur Londres	27 94	28 05	28 20	28 27	28 13	28 50
— sur Berlin	136 70	137 35	138 25	139 ..	138 60	140 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	94 05	93 62	93 12	93 97	93 90	93 72
Crédit Mobilier Italien	417 »	409 »	381 »	407 »	393 »	384 »
Chemins de fer Méridionaux	642 »	640 »	633 »	642 »	640 »	634 »
Change sur Paris	110 20	110 77	111 85	111 80	111 80	112 95
— sur Berlin	136 50	137 27	138 75	138 85	138 60	140 »

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 5 octobre 1893.

Les Recettes douanières. — La Protestation du Comité anversois et la « Junta do Crédito Publico ». — Les Obligations des Tabacs. — L'Importation des Vins étrangers.

J'ai trop souvent à noter des indices du désordre économique et de la désorientation dont souffre ce pays pour que je ne m'empresse pas de signaler les faits favorables qui peuvent rendre quelque espoir et faire entrevoir, dans un avenir lointain, une reprise. C'est ainsi que j'ai relevé, chaque mois, les statistiques douanières et montré la sensible amélioration qui se produit depuis quelque temps dans cette importante source des revenus publics. La publication des recettes du mois de septembre me donne l'occasion de constater que cette amélioration se maintient et que la tendance est, de ce côté, nettement favorable. Voici les chiffres que j'emprunte à l'*Economista* :

Lisbonne :		
Générales	507:265$026	
Céréales	93:625$464	
Consommation	130:603$925	731:494$415
Porto :		
Générales	495:838$284	
Consommation	4:500$000	500:338$284
		1.231:832$699

Le rendement, en septembre 1892, avait été de :

Lisbonne	563:000$224	
Porto	312:123$364	875:123$588
Soit en plus en septembre 1893.		356:709$111

Depuis 1881, les recettes douanières dans les deux ports indiqués n'ont jamais atteint, en septembre, un chiffre aussi élevé que cette année et le résultat obtenu depuis le commencement de l'année reste satisfaisant. En 1892, le Trésor avait reçu de janvier à fin septembre, des principales places douanières, 2 : 882 contos de moins qu'en 1891. Les résultats acquis pendant les trois premiers trimestres de l'année actuelle présentent une augmentation de 2 : 030 contos sur la période égale de 1892, il ne manque donc seulement que 852 contos pour que le déficit de 1892 sur 1891, dans les trois trimestres, soit compensé ; il est donc probable que d'ici à la fin de l'année ce déficit sera comblé.

Les porteurs étrangers pourront trouver dans ces statistiques une indication favorable et entrevoir le jour où la plus-value dans le rendement des douanes amènera une amélioration dans le traitement qui leur a été réservé... Ce jour est malheureusement loin et longtemps encore ils recevront le 33 0/0 qui a été fixé par la loi du 20 mai, cela sous le contrôle de la *junta do credito publico* et sans que les membres de cette assemblée puissent modifier en rien les termes de la loi.

Si j'insiste sur ce dernier point, c'est que j'ai sous les yeux la protestation que le Comité anversois vient d'adresser aux membres de la *junta.* Le Comité anversois a cru devoir leur exposer ses réclamations et demander leur concours pour soutenir ses griefs. C'était ignorer les conditions de l'existence de la *junta.* Institué pour faire exécuter la loi du 20 mai 1893, ce Comité ne fait qu'obéir à la loi portugaise et veiller à la stricte application de la loi pour l'exécution de laquelle il a été établi, il n'a pas à discuter les défauts ou les injustices de cette loi. C'est ce qu'a répondu simplement le président de la *junta* et il ne pouvait répondre autre chose.

Les griefs énumérés par la protestation du Comité anversois méritent toutefois d'attirer notre attention. Le document n'en formule que deux : 1° l'inégalité de traitement entre les porteurs de la Rente extérieure et les porteurs de la Rente intérieure. Je me suis expliqué assez souvent à ce sujet et ai montré que cette inégalité — fortement amendée par la faculté de conversion laissée jusqu'au 1er septembre dernier — était plus apparente que réelle et qu'il était difficile, avec les variations du change, de dire quels étaient les porteurs les plus favorisés. Il est donc inutile d'insister davantage sur ce point. Le deuxième grief concerne le privilège accordé à l'Emprunt des Tabacs. Il me semble que le Comité anversois a été bien imprudent en remettant cette question sur le tapis.

Une campagne très violente a été menée ici pour obtenir que ces obligations subissent la même réduction que la rente ; le Gouvernement a déclaré, depuis, qu'il ne toucherait pas à ces obligations, mais si l'invitation lui en vient de l'étranger — où est placée la majorité des titres de cet Emprunt — ne peut-on pas craindre qu'il revienne sur ses premières déclarations ? Il y a tout un parti qui ne se fera pas faute de le pousser dans cette voie et de prendre texte de la réclamation venue du

dehors. Or, une réduction de l'intérêt servi aux obligataires des Tabacs ne pourrait être faite que contrairement à des engagements très fermes et elle n'enrichirait nullement les porteurs de la Rente. C'est ce que le Comité anversois aurait dû comprendre.

Contrairement à ce que je vous disais la semaine dernière, il est peu probable que, pour parer à l'insuffisance de la récolte vinicole, le Gouvernement consente à laisser importer en franchise de droits des vins espagnols. L'intention des négociants était de couper ces vins avec les vins indigènes, mais cette nouvelle a provoqué aussitôt une protestation générale; les viticulteurs se sont opposés les premiers à cette importation de vins étrangers et voici que les exportateurs des vins de Porto viennent de tenir eux-mêmes dans cette ville une réunion où une protestation très vive a été votée contre l'intention que l'on a prêtée au Gouvernement. Le Gouvernement portugais, qui protégeait la semaine dernière l'agriculture nationale en limitant l'importation des blés, la fabrication des farines et le prix du pain, va donc être obligé de protéger le commerce national en interdisant l'importation en franchise des vins étrangers, bien que la récolte soit insuffisante. Le consommateur constate cet abus de la protection, et paie sans trop murmurer les majorations qu'elle produit dans le prix des vivres. C'est ainsi que le bonheur des uns fait quelquefois le malheur des autres.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 20 septembre :

	13 sept.	20 sept.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.411	5.418	+	7
Bronze	453	448	—	5
Prêts sur titres	3.821	3.821		»
Dettes du Trésor	12.000	12.000		»
Emprunts de Banque sur valeurs	35.376	35.539	+	163
Dépôts	1.529	1.583	+	54
Dividendes à payer	98	95	—	3
Bénéfices	1.317	1.343	+	26
Billets en circulation	51.396	51.360	—	36

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 36e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 75:298$000 reis, soit :

Voyageurs	40:035$000 reis
Transit	5:265$000 —
Marchandises	29:998$000 —
Total	75:298$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	40:381$299 reis
Transit	5:010$929 —
Marchandises	30:402$350 —
Total	75:794$578 —

Du 1er janvier au 9 septembre les recettes se sont élevées à 2.174.753$000 reis, en plus-value de 89:019$566 sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 3 octobre 1893.

Les Relations commerciales avec l'Allemagne — L'Exportation des Céréales. — Le Budget de 1892. — Les Chemins de fer. — La Production des pétroles.

Tandis que les Conférences des délégués russes et allemands en vue de la conclusion d'un traité de commerce ont commencé à Berlin, les Cercles industriels continuent à protester contre toute concession de la part de la Russie.

La guilde des commerçants de Saint-Pétersbourg vient de réclamer le maintien intégral du tarif protectionniste de 1891, et déclare en même temps que la Convention commerciale conclue récemment avec la France constitue déjà une faute. On ignore les instructions données par le Gouvernement russe à ses délégués, mais il est probable que cette agitation, organisée par une minorité de personnes intéressées au maintien des droits protecteurs, n'aura aucun résultat. L'intérêt du Trésor et de l'agriculture, c'est-à-dire de la grande majorité de la population, au rétablissement de la paix douanière est trop évident pour que les réclamations dont je m'occupe soient écoutées. D'ailleurs, le Ministre des finances a manifesté dans toutes les occasions qui se sont présentées le désir de voir les négociations aboutir, et s'il n'avait pas ce désir, il n'aurait pas envoyé de délégués à Berlin.

En ce qui concerne le Trésor, il est très important que l'exportation des céréales se fasse aussi facilement que possible et ne soit pas entravée par des droits prohibitifs, car le recouvrement des impôts dépend de la possibilité pour les paysans de vendre leurs produits.

Le budget pour 1892 prévoyait pour les impôts directs 117 millions de roubles de rentrées effectives et 25 millions d'arriérés à cause de la disette qui empêchait l'exportation des céréales ; les rentrées ont été de 119 millions et les arriérés ont atteint 23 millions ; c'est une proportion très considérable. Cette année il n'y a pas non plus d'exportation de céréales à cause de la fermeture des débouchés allemands, et les impôts ne seront payés que parce que la Banque fait aux paysans des avances sur leurs produits ; mais comme en réalité la Banque et le Trésor ne font qu'un, cette situation ne peut pas durer. La somme totale des arriérés d'impôts directs atteignait au 1er janvier 1893 116.857.242 roubles, soit 82 1/2 0/0 du montant annuel des impôts directs.

Le nouveau tarif de Chemins de fer qui doit permettre de se passer du marché allemand en exportant les céréales par l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la France entrera en vigueur très prochainement ; il comporte des réductions de 15 0/0 sur le tarif actuel.

On étudie en ce moment un projet tendant à relier Uleaborg, terminus des Chemins de fer finlandais, à la mer Glaciale, près de la frontière norwégienne.

On s'occupe de la construction d'une canalisation de pétrole qui reliera Bakou, centre de la production du naphte, au port de Batoum.

Le Matériel des Chemins de fer. — Le Ministère des voies de communication, désirant remédier à l'insuffisance du matériel roulant des chemins de fer et éviter aux Compagnies les lourdes dépenses de construction de nouvelles voitures, a élaboré un règlement tendant à organiser en Russie des Sociétés d'actionnaires fondées spécialement pour la location aux voies ferrées d'un matériel roulant sudplémentaire. Les Sociétés susdites seront tenues de construire leurs voitures en Russie. La location des voitures devra être de 1 copec 1/4 par verste de parcours et par voiture.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1 sep.	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 25	101 »	101 50	101 12	101 12	101 »
— III — ..	102 »	102 12	102 »	102 »	102 »	101 50
Banque de Commerce extér.	287 »	286 »	285 50	287 50	291 50	290 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	452 »	452 »	451 »	455 »	461 50	459 »
— Intern. de St-Pétersb.	456 »	454 »	455 »	467 »	471 50	471 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	154 »	153 75	155 »	154 25	154 50	151 50
Grands Ch. de fer Russes..	245 »	243 »	243 »	243 »	244 »	244 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	112 50	111 25	111 50	112 »	112 25	111 75
Change sur Paris	38 15	37 90	37 75	37 85	37 82	37 82
— sur Londres	96 30	95 75	95 55	95 60	95 50	95 50

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 6 octobre 1893.

Le Percement du Simplon. — Les Suisses établis dans les zones.

Le percement du Simplon est un événement qui intéresse l'Europe; vous apprécierez évidemment l'entreprise au point de vue de ses conséquences générales. Mon rôle consiste à vous fournir les détails suivants :

D'après le projet de contrat relatif au percement du Simplon, les entrepreneurs du tunnel auront à payer, entre autres charges, les frais d'établissement de la ligne de raccordement sur le territoire suisse (environ 2 kilomètres 1/2), puis la construction de la gare de Brieg, ainsi que les frais d'expropriation.

Les prévisions sont de 310.000 francs pour les expropriations, de 220.000 francs pour le redressement du lit du Rhône, de 1.900.000 francs pour la ligne de raccordement du Nord et la gare de Brieg, 640.000 francs pour le matériel de la voie ferrée, 1.250.000 francs pour frais généraux divers, soit, en tout, 4.320.000 francs. Si le percement doit être fait pour une double voie il y aurait encore une somme de 1.220.000 francs à débourser en plus.

En comprenant les sommes à verser aux entrepreneurs, le tunnel à simple voie reviendrait à 58 millions 820.000 francs; à double voie le coût total serait de 78 millions 40.000 francs. Dans ces estimations ne sont pas compris les frais d'établissement des lignes de raccordement sur le territoire italien.

On ne demandera pas d'argent italien; mais nos bons voisins s'occupent avec une sollicitude toute particulière du percement du Simplon. Voici ce qu'ils en disent :

La Direction du Jura-Simplon et MM. Braud, Brandau et Cie de Hambourg, Loches et Cie de Zurich, Sulzer et frères de Wintherthur et la Banque de Wintherthur ont signé un contrat pour le percement du Simplon concédé à une Entreprise qui prendra la dénomination de : *Société d'Entreprise du Tunnel du Simplon.*

Voici les stipulations de ce contrat :

La Société s'engage à livrer, dans le délai de cinq ans et demi, à partir du commencement des travaux, le passage du Simplon au moyen d'un tunnel à base d'une voie simple. Simultanément elle établira une galerie de direction latérale qui devra être achevée dans le même délai; cette galerie formera le second tunnel et la double voie qui pourra être achevée 4 ans 1/2 après l'ouverture des travaux.

Ces travaux seront exécutés aux conditions suivantes :

La Compagnie du Jura-Simplon paiera à l'Entreprise, pour ses installations Nord et Sud (installations qui, une fois les travaux terminés, demeureront la propriété de la Compagnie):

Une somme de	7.000.000
Pour le percement du premier tunnel et galeries transversales	47.500.000
Total du tunnel et galerie de direction du second tunnel	54.500.000
Pour l'exécution éventuelle du second tunnel, sauf la superstructure	15.000.000
Total pour les deux tunnels	69.500.000

On remarquera que ces chiffres sont inférieurs à ceux que nous avons donnés plus haut. Continuons :

Dans quatre ans, la Compagnie décidera s'il faut exécuter le tunnel.

Huit jours après la ratification du contrat par le Conseil d'administration, l'Entreprise versera le cautionnement de un million, qui sera successivement porté à cinq millions aussitôt après le commencement des travaux.

Comme on le voit, la durée des travaux est réduite de 8 ans à 5 1/2; par suite, le coût se trouve réduit également dans de larges proportions. On n'a rien demandé à l'Italie.

En déposant immédiatement un million, l'Entreprise prouve qu'elle veut remplir les clauses du contrat.

La maison Brand, Brandau et Cie a coopéré au percement de l'Arlberg, et a exécuté de grands travaux au Caucase. La Maison Locher et Cie, à Zurich, a construit la ligne du Pilate. La maison Sulzer frères, de Winterthur, occupe un des premiers postes parmi les constructeurs de machines à vapeur.

Mais on se demande encore quel a été le projet choisi.

S'agit-il du tunnel de 19 kilomètres de longueur dont l'ouverture se trouverait sur le territoire italien? Dans l'affirmative, considérant qu'on ne demande pas de subvention à notre Gouvernement, le projet devrait être favorablement accueilli par le Gouvernement italien.

Mais on ne parle plus de la voie d'accès sur le territoire italien; c'est là une lacune grave, car le tunnel du Simplon n'a sa raison d'être qu'autant qu'il sera relié au réseau italien. Le tronçon de raccordement partant de Domodossola, pour aboutir à Iselle ou à tout autre point choisi, se trouve dans des conditions très difficiles et les études seront très longues; il faut donc s'y prendre à temps.

Ici, à Genève, le percement du Simplon ne rencontre guère de sympathies. On croit, avec raison, qu'il favorisera le commerce de Lausanne au détriment du nôtre, et on ajoute tout haut : *Ce sera une mauvaise affaire.*

Le Jura-Simplon ayant pris la place qui m'est mesurée chaque semaine, je termine rapidement cette lettre par une question qui nous intéresse particulièrement.

D'après le texte du traité d'établissement franco-suisse de 1882, il résulte que les Suisses établis dans les zones doivent être absolument assimilés, quant à l'exportation de leurs produits dans le territoire douanier français, aux habitants français de la même région. Il faut ajouter qu'à la suite des démarches faites au printemps dernier par le Conseil fédéral pour faire cesser l'inégalité de traitement dont se plaignaient nos compatriotes, M. Develle, ministre des affaires étrangères, a déclaré que le Gouvernement français avait décidé d'assimiler les Suisses établis dans les zones franches à ses propres nationaux en ce qui concerne l'importation sur le territoire douanier de la France des produits provenant des zones. M. Develle n'a fait, étant donné le texte du traité, aucune distinction entre les produits agricoles et les produits industriels. Comment concilier avec cette déclaration le refus de l'Administration des douanes d'admettre en franchise les fromages fabriqués dans les zones franches par des ressortissants suisses?

Le Conseil fédéral a décidé de saisir de ces faits le Gouvernement français.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 7 octobre 1893.

Nous avons eu un mouvement d'affaires sur le Jura-Simplon; il a fait 127 1/2; mais il est retombé de deux points. Le contrat provisoire relatif au percement du tunnel fait l'objet de nombreux commentaires; il convient d'attendre cependant confirmation des autorités fédérales avant de s'emballer. Le reste du marché n'a offert aucune animation; la spéculation se réserve de plus en plus. L'Union Financière s'est inscrite à 515; le Gaz de Genève à 490. Le Nord-Est a fait 542. Le Canadian s'est coté à 390. Pour le mois d'août, les recettes nettes de cette Compagnie ont augmenté de 6.000 dollars; c'est peu, mais cela vaut mieux qu'une diminution.

Les délégués à la Conférence monétaire, qui va s'ouvrir lundi à Paris, sont MM. Cramer-Frey et Lardy, ainsi que nous l'avons annoncé.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 2 octobre 1893.

Le Rendement des Chemins de fer dans la Turquie d'Europe. — La Banque des Chemins de fer Orientaux.

La Banque des Chemins de fer Orientaux vient de publier son rapport annuel, et l'on trouve, dans ce document, des renseignements intéressants sur le rendement des lignes de la Turquie d'Europe pendant l'année 1892. Les recettes de l'exploitation réalisées sur les 1.263 kilomètres qui constituent le réseau de la Compagnie se sont élevées à 13.262.465 fr., soit à 10.516 fr.

par kilomètre. Les frais ont atteint 6.104.604 fr., soit 4.833 fr. par kilomètre. La Compagnie a, en outre, employé 546.622 fr. à des travaux de réfection. La part du Gouvernement dans les recettes s'est élevée à 1 million 895.674 fr. 50, qui ont été appliqués au service des deux avances que le Trésor avait autrefois contractées auprès de la Compagnie.

Déduction faite de tous prélèvements, les bénéfices nets se sont élevés à 3.935.189 fr., qui ont été répartis de la manière suivante :

Réserve.........................Fr.	184.054
Versement au fonds de renouvellement.	600.000
Fonds d'amortissement...............	280.000
Dividende de 6 1/2 0/0 aux actions (88.000 actions à 400 fr.)............	2.600.000
Report compte à nouveau.............	271.135
Fr.	3.935.189

La situation de la Compagnie est donc des plus satisfaisantes et ces résultats sont encourageants pour les nouvelles entreprises de chemins de fer qui se sont fondées en Turquie d'Europe.

Vous savez que la totalité des actions de la Compagnie des Chemins de fer Orientaux sont entre les mains de la « Banque des Chemins de fer Orientaux », sorte de « Trust » fondé à Zurich il y a trois ans avec le concours de capitaux internationaux de premier ordre. Je n'ai pas à vous rappeler les traits caractéristiques de la constitution de cet Etablissement, qui s'est rendu acquéreur non seulement de la totalité des actions ci-dessus, mais encore des deux créances que la Société d'exploitation possédait contre le Gouvernement ottoman. L'exercice 1892 n'a pas été moins fructueux pour la Banque des Chemins de fer Orientaux que l'année précédente : ses bénéfices nets se sont élevés à la somme de 2.133.552 liv. t., ce qui permet de répartir un dividende de 7 0/0 aux actions ordinaires, après avoir pourvu à d'importants amortissements.

Cette année n'aura pas encore vu aboutir les démarches entreprises par un groupe allemand auprès du Gouvernement ottoman, pour la conversion et la consolidation des avances de 25 millions et de 19 millions, qui figurent dans l'actif de la Banque des Chemins de fer Orientaux.

Le service de ces avances constitue pour le Gouvernement une lourde charge, puisqu'elles le privent de toutes ses participations aux bénéfices de l'exploitation des lignes de la Turquie d'Europe, et l'on avait offert au Ministre des finances de convertir ces deux avances en un nouveau fonds 4 0/0, ce qui eût constitué une notable économie : l'offre n'était naturellement pas désintéressée et l'on demandait par contre, au Gouvernement, une prolongation de concession en faveur de la Compagnie d'Exploitation.

Le Gouvernement ne s'est pas laissé allécher par ces propositions : le désir secret du Sultan est toujours de substituer une Société ottomane à la Compagnie autrichienne qui exploite les voies de grande communication de la Turquie d'Europe, et aucun avantage pécuniaire ne pourrait l'amener à consentir un accroissement des droits de celle-ci. Le sultan, dont la clairvoyance est grande en matière politique et financière, tend plutôt aujourd'hui vers une autre solution qui aurait le double avantage de donner au public de grandes satisfactions et d'assurer à l'empire la propriété de ses voies ferrées : je veux parler de l'unification des réseaux de la Turquie d'Europe, dont on commence à s'entretenir dans les sphères officielles, et du remplacement des obligations des Compagnies par des obligations revêtues de la garantie directe de l'Etat.

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Nous avons annoncé, dans notre numéro du 24 septembre, que des économies importantes, atteignant à la somme de 500.000 liv. t. ont été réalisées sur les budgets des départements de la guerre et de la marine.

Pour combler le déficit prévu au budget général de l'année courante, un iradé impérial ordonne d'amputer encore un million de livres aux budgets des autres Ministères et Administrations publiques.

Les Changeurs et les Courtiers de Change. — Le Ministère du Commerce a décidé de remplacer les membres actuels du Comité de la corporation des changeurs et d'instituer en même temps un Comité pour les courtiers de change, dont la corporation est placée actuellement sous la juridiction du bureau des changeurs. Cette décision, communiquée à la Sublime Porte, va être discutée au Conseil d'État.

Le Chemin de fer Eski-Chehir-Koniah. — La Société du Chemin de fer ottoman d'Anatolie a passé un contrat avec M. Bonifay, entrepreneur français, pour la construction des premiers 66 kilomètres de la ligne entre Eski-Chéhir et Koniah. La ligne passera à une distance de six kilomètres de Kutahia, mais un embranchement sera construit pour la relier à cette importante localité.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	1 sept.	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.
Tabacs Ottomans.........L.	16 85	16 93	16 67	16 62	16 60	16 60
Pièce....................	87 20	87 18	87 15	87 18	87 20	87 19
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	21 55	21 67	21 13	21 10	21 20	24 35
Parité à Paris...........Fr.	22 63	22 69	22 20	22 17	22 20	22 37
4 0/0 Intérieur............	85 90	85 90	87 »	87 ..	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe........	54 57	54 50	53 75	54 »	54 »	55 »
Chemins Ottomans.........	86 75	87 »	89 »	89 25	89 »	89 75
Crédit Ottoman ....L.	7 24	7 18	7 14	7 20	7 17	7 20
Société Générale..........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 05	23 »	23 »	23 ..	22 97	22 97
— sur Londres 3 mois.	109 75	109 75	109 50	109 62	109 62	109 62

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Budget de 1894-95. — Le Ministre des finances a presque terminé la confection du Budget de 1894-95. Les dépenses présenteront une augmentation de 8 millions par rapport au budget de l'exercice en cours. On dit que cette majoration sera couverte par les plus-values des ressources normales.

SERBIE

L'Emprunt Serbe. — On ne sait toujours pas à quelle date l'émission du nouvel emprunt serbe pourra avoir lieu, la situation des marchés ne se montrant guère propice pour une pareille opération. Le bruit court qu'on ne compte que sur les places de Paris et de Berlin pour l'émission dudit Emprunt et que Vienne ne serait pour ainsi dire pas pris en considération.

C'est d'autant plus surprenant, que la Banque des Pays-Autrichiens est intéressée à l'affaire, au moins autant et peut-être davantage que la Banque ottomane et la *Handelsgesellschaft* de Berlin.

Travaux publics à Belgrade. — La capitale serbe va procéder incessamment à l'adjudication des travaux des quais et des docks à Belgrade. Une somme de 5 millions a été votée pour ces travaux.

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2** fr.
Réclames en 8 points .... **4** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 92. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 15 Octobre 1893.

SOMMAIRE DU N° 92

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 13 oct.	1.673.3	1.283.7	2.957.0	3.207.1	93	2½
1893 28 sept.	1.684.4	1.272.1	2.956.5	3.400.4	87	2½
1893 5 oct.	1.695.8	1.270.5	2.966.3	3.467.8	85	2½
1893 12 oct.	1.690.8	1.265.3	2.956.1	3.489.3	83	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 oct.	739.2	348.3	1.087.5	1.358.5	80	3
1893 23 sept.	683.1	307.4	990.5	1.179.4	84	5
1893 30 sept.	634.2	289.0	923.2	1.376.4	67	5
1893 7 oct.	635.2	289.4	924.6	1.327.2	69	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 13 oct.	652.5	»	652.5	675.0	96	2
1893 27 sept.	689.2	»	689.2	646.8	106	3½
1893 5 oct.	669.1	»	669.1	664.0	101	3
1893 12 oct.	661.2	»	661.2	660.1	100	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 oct.	227.4	355.5	582.9	979.9	59	4
1893 23 sept.	215.2	340.4	555.6	1.028.2	54	4
1893 30 sept.	215.2	340.2	555.4	1.040.8	53	4
1893 7 oct.	215.6	340.1	555.7	1.059.0	54	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 6 oct.	64.1	52.4	116.5	395.4	29%	2½
1893 21 sept.	55.8	45.4	101.2	391.6	26	3
1893 28 sept.	54.6	44.3	98.9	399.2	25	3
1893 5 oct.	56.2	45.9	102.1	399.2	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 sept.	3.2	1.2	4.4	0.5	880	8
1893 22 août	6.4	3.1	9.5	0.9	1050	8
1893 31 août	6.6	3.2	9.8	0.1	980	8
1893 7 sept.	5.9	2.9	8.8	1.0	880	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 8 oct.	190.3	124.9	315.2	884.5	35	5
1893 23 sept.	197.9	158.6	356.5	920.9	37	5
1893 30 sept.	197.9	158.6	356.5	919.8	38	5
1893 7 oct.	197.9	158.9	356.8	929.6	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 août	2.5	»	2.5	127.8	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 8 oct.	79.8	178.5	258.3	403.8	64	2½
1893 23 sept.	59.4	175.0	234.4	385.8	59	5
1893 30 sept.	59.4	174.7	234.1	395.4	59	5
1893 7 oct.	60.5	173.2	233.7	402.4	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	198.4	26.5	224.9	595.5	38	5
1893 10 sept.	235.7	24.6	260.3	569.9	45	5
1893 20 sept.	235.7	24.3	260.0	573.0	45	5
1893 30 sept.	230.8	23.9	254.7	626.1	41	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 sept.	185.0	31.1	216.1	498.2	42	5
1893 20 août	188.3	26.4	214.7	576.5	37	5
1893 31 août	(1)166.1	23.7	189.8	438.7	43	5
1893 10 sept.	166.1	24.4	190.5	438.1	43	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	37.2	»	37.2	66.4	56	5½
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 5 oct.	9.9	17.3	27.2	266.1	10	6
1893 20 sept.	12.5	32.8	45.3	287.6	16	6
1893 27 sept.	12.5	33.0	45.5	288.3	16	6
1893 4 oct.	12.5	33.0	45.5	290.6	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 24 sept.	52.4	»	52.4	123.7	42	6
1893 2 sept.	59.8	0.1	59.9	139.9	44	5
1893 16 sept.	60.2	0.1	60.3	141.4	42	5
1893 23 sept.	61.1	0.1	61.2	142.1	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er sept.	1.853.7	21.6	1.875.3	4.205.1	44	4
1893 1er août	1.509.2	17.4	1.526.6	3.884.1	40	4½
1893 16 août	1.519.7	16.9	1.536.6	3.916.0	39	4½
1893 1er sept.	1.535.0	16.7	1.551.7	3.957.4	39	5

(1) Dans ce chiffre ne sont pas comprises les opérations de la Banque Romaine, dont la liquidation va être opérée par la Banque Nationale.

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 30 juin	21.7	3.4	25.1	43.2	58	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 sept.	8.3	4.2	12.5	28.9	43	5½
1893 8 juill.	8.4	4.1	12.5	26.5	48	6
1893 15 sept.	8.8	4.1	12.9	28.4	46	6
1893 22 sept.	8.6	4.1	12.7	28.6	44	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	58.3	48	4½
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 8 oct.	67.4	19.5	86.9	163.7	56	2½
1893 23 sept.	70.5	15.8	86.3	164.6	52	4
1893 30 sept.	70.8	14.8	85.6	169.8	52	4
1893 7 oct.	70.8	15.5	86.3	169.9	52	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 12 oct.	6 319,8	2 508,0	8 827,8	14 529,1	61%
1893 28 sept.	6 025,2	2 484,0	8 509,2	14 338,7	59
1893 5 oct.	5 955,9	2 450,1	8 406,0	14 656,3	57
1893 13 oct.	5 941,3	2 445,6	8 386,9	14 716,2	57

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 19	207 »	207 »	207 12	207 25
Allemagne.. —	4 %	122 81	122 69	122 69	122 56	122 56
Vienne-Tr.. —	4 %	198 50	198 50	197 50	197 50	196 75
Barcelone .. —	4 %	412 50	410 50	408 50	409 »	410 50
Madrid ..... —	4 %	412 50	410 50	408 50	409 »	410 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	258 50	259 50	260	259 50	260 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 26	25 21	25 20	25 19	25 16
— ..... ch. court	3 %	25 28	25 22	25 22	25 20	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 12 p.	0 15 p.	0 15 p.	0 12 p.	0 09 p.
Italie........ —	5 %	10 75p.	11 25p.	11 p.	11 50p.	10 75p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3450 74	3446 59	3417 34	3447 31	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	123 63	122 »	123 08	123 74	122 53
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres.....................		3 02	3 02	3 02	3 06	3 03
Souverains anglais.......		25 21	25 20	25 20	25 17	25 13
Banknotes.................		25 25	25 21	25 21	25 18	25 11
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 14 octobre 1893.

Nous avons à signaler, cette semaine, une nouvelle baisse des devises austro-hongroises, qui sont tombées à 196,75 ; c'est pour le papier à vue une perte de 5,30 0/0. On donne pour raison de cet affaissement que le Gouvernement indien songerait à contracter un emprunt en or, ce qui créerait une concurrence aux banquiers qui fournissent l'Autriche-Hongrie de ce métal et rendrait leurs conditions plus onéreuses.

Le papier sur l'Espagne est en légère reprise à 410,50 contre 409 il y a huit jours. Le marché est bien influencé par les plus-values budgétaires et par les limites restreintes dans lesquelles l'expédition de Melilla semble devoir être renfermée.

L'agio sur l'or est de 28,25 0/0 à Lisbonne et de 77 0/0 en Grèce.

Le Rouble clôture à 260.

Le Londres est à 25,16 ; le chèque à 25,18. Cette légère baisse est due à la réduction à 3 0/0 du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre.

Le change italien est un peu moins mauvais ; la perte est de 10,75 0/0. L'attitude pacifique du Gouvernement, après l'excitation des semaines précédentes, produit un bon effet. Il est probable que la Conférence monétaire va accepter les propositions tendant au rapatriement des monnaies divisionnaires italiennes : ce sera un soulagement pour la circulation intérieure, mais il est à craindre que le change n'en soit défavorablement influencé.

Pour rembourser ses monnaies divisionnaires, l'Italie a deux moyens : le premier est de nous envoyer de l'or qu'elle puisera dans ses banques d'émission ; ce procédé serait le plus simple et le moins onéreux, mais il aurait peut-être l'inconvénient de détruire le rapport de la réserve à la circulation exigé par la nouvelle loi sur les banques. Le second moyen est d'acheter des traites sur Paris ; or, il s'agit, d'après les évaluations de notre directeur, M. Edmond Théry, d'en trouver pour une centaine de millions, et il peut s'en suivre une hausse formidable du change.

Encaisse. — Circulation fiduciaire

La Banque de France a livré, cette semaine, 4 millions 950.000 fr. d'or à la circulation, savoir : 2.770.000 francs à Paris et 2.180.000 fr. dans les succursales.

L'argent a diminué de 5.164.000 fr. : il a été donné au public 374.000 fr. à Paris, 3.376.000 fr. dans les succursales, la Suisse a pris 1.550.000 fr. d'écus, mais il est rentré 136.000 fr. de l'étranger.

C'est toujours avec plaisir que nous voyons la Banque de France retourner les monnaies d'argent étrangères à leur pays d'origine, car la *Convention latine* qui l'oblige à les recevoir continue à produire ses effets ; ainsi, la quantité d'écus étrangers figurant dans l'encaisse de la Banque était, il y a 6 mois, de 350 millions ; elle est, aujourd'hui, de plus de 400 millions.

L'encaisse de la Banque d'Allemagne n'a presque pas varié ; il y a une augmentation totale de 1.400.000 fr. Une partie des sorties d'or relevées dans notre dernier numéro était destinée à l'Autriche ; les banquiers allemands s'adressent aujourd'hui à la Banque d'Angleterre pour remplir le contrat existant avec le Gouvernement austro-hongrois.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value d'entrées de 1.950.000 francs ; la circulation ayant repris 7.900.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 5.950.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
8 oct. Australie....	£ 100.000	5 oct. Pays-Bas...	£ 30.000
9 — Chine........	7.000	6 — »	10.000
10 — Lisbonne.....	5.000	10 — Bolivie.......	62.000
11 — Egypte.......	68.000	Excédent des entrées.	78.000
Total des entrées.	180.000	Total égal..........	180.000

L'encaisse de la Banque d'Autriche-Hongrie n'a pas varié.

La réserve de la Banque de Belgique a gagné 3.200.000 francs. A la Banque d'Espagne l'immobilité est complète.

La Banque nationale d'Italie a laissé échapper 4.900.000 fr. d'or et 400.000 fr. d'argent du 20 au 30 septembre, il est donc démontré que cet Etablissement a participé dans une large mesure au maintien des cours de la Rente italienne sur le marché français.

Nous n'avons pas encore la situation de dizaine des *Instituts d'Emission italiens*; il est probable que l'encaisse or aura diminué de 12 millions, correspondant, avec la perte de la Banque Nationale, à l'expédition effectuée pour les opérations de Bourse dont nous avons déjà parlé. — Cette semaine, le même mouvement se produira, car on annonce une nouvelle expédition de 10 millions d'or italien à destination de Paris.

C'est une politique monétaire déplorable à tous les points de vue et le Gouvernement italien aurait doublement gagné à employer cet or à l'amélioration de ses changes. Son crédit y aurait gagné..... et les cours de l'*Italien* tout d'abord.

La circulation fiduciaire présente quelques variations importantes, laissant de côté celles qu'on relève dans les grandes banques et qui n'ont pas de signification. On remarque une augmentation de 9.800.000 fr. à la Banque d'Espagne et de 53.100.000 fr. à la Banque nationale d'Italie. Quant à la Banque de Portugal sa circulation s'accroît en moyenne d'un million par semaine.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 16 au 23 sep.	depuis le 1er janv.	du 16 au 23 sep.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.677.647	20.196	27.956.424
France.........	»	17.990.102	1.198.916	8.531.155
Allemagne......	»	25.453:100	1.000	13.291.894
Autres pays....	277.837	9.535.280	79.284	6.634.791
Total 1893...	277.837	69.656.129	1.299.326	56.414.264
— 1892...	4.576	58.698.649	22.733	6.553.489
— 1891...	62.466	75.008.572	455.484	5.053.657
ARGENT				
Grande-Bretagne	502.500	22.702.596	»	2.937
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	187.300	»	596
Autres pays....	15.188	620.023	33.038	2.067.305
Total 1893...	517.688	23.642.117	33.038	2.858.278
— 1892...	184.400	16.329.544	55.190	1.843.686
— 1891...	389.411	12.771.755	38.150	1.526.466

D'après le tableau qui précède, les importations d'or ont toujours beaucoup d'entrain; la perte nette des Etats-Unis, depuis le 1er janvier de l'année courante, est réduite à $ 13.241.865. L'encaisse des banques associées continue à s'élever.

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	8 oct...	72.000.000	dollars
1893.....	23 sept..	78.700.000	—
1893.....	30 sept..	80.800.000	—
1893.....	7 oct...	84.400.000	—

Les conditions des prêteurs sont un peu moins onéreuses; la semaine dernière le papier de 60 à 90 jours a trouvé preneur à 7 3/4 0/0 au lieu de 10 0/0.

Encaisse et circulation du Trésor des Etats-Unis au 30 septembre 1893

ENCAISSE

Or monnayé............. $	72.183.123	
en barres...............	101.026.648	
		173.209.771
Argent dollars............	360.499.882	
monnaie divisionnaire...........	13.496.416	
barres.............	124.242.787	
		498.239.085
Total de l'encaisse métallique..... $		671.448.856

CIRCULATION

Greenbacks et autres billets........... $	374.364.265
Certificats d'or.........................	79.627.599
— d'argent.........................	324.955.134
— de dépôts.........................	8.200.000
Billets du Trésor de 1890.................	148.824.199
Total de la circulation....	935.971.197

Réserve d'or au 30 septembre 1893............... $ 106.875.633

Le Sénat a continué la discussion du bill relatif à l'abrogation de l'Act Sherman; les partisans de l'argent n'ont pas cessé leur obstruction; ils ont proposé une série de compromis et de transactions, la dernière séance a duré près de 40 heures. Les sénateurs, accablés de fatigue, se sont retirés et, sur la proposition de M. Vorhees, le Sénat s'est ajourné par suite du trop petit nombre des membres présents.

Cet ajournement qui est considéré comme un succès pour les *silvermen*, produit dans le public une impression très défavorable et fait douter du passage au vote du *bill* de suspention de l'Act.

Si l'Act Sherman est maintenu, on peut s'attendre à voir les exportations d'or recommencer et le trouble régner de nouveau sur le marché des valeurs américaines.

Situation Financière générale

France. — Nous approchons de la liquidation de quinzaine, et, sans aucun doute, elle sera des plus intéressantes, au moins en ce qui concerne la *Rente Italienne*. Le Syndicat dont on parle tant est en jeu, et on va voir s'il est en état de résister à la tendance générale.

Les affaires, dans ces derniers jours, ont été, en général, nulles. Quelques transactions sérieuses sont pourtant à signaler sur le *4 1/2 0/0 Français*.

On n'envisage pas encore, ici, le rétrécissement de l'argent qui signale la fin de chaque année et qui se fera probablement ressentir davantage encore cette fois, à cause de l'opération de Conversion du 4 1/2 0/0.

Allemagne. — Le resserrement monétaire s'est encore accentué sur le marché allemand, où la caractéristique de la semaine a été une grande pénurie d'affaires. Mais la Rente italienne a bénéficié de l'opération conclue entre le syndicat allemand et les banques italiennes. Bien que la *Seehandlung*, qui est une banque d'Etat, n'ait pas pris une part directe à ce report de 50 millions de lire (on trouvera plus loin, dans nos correspondances de Berlin et de Rome, tous les détails, ainsi que les noms des participants), l'intervention du Gouvernement a certainement contribué à faire aboutir, à Berlin, les négociations qui avaient échoué sur d'autres places.

Angleterre. — La liquidation de quinzaine s'est effectuée dans de bonnes conditions à Londres, grâce à la facilité des reports, d'une part, et à une abondance relative de titres, de l'autre.

Sur le bruit que l'argent-métal serait frappé d'un impôt aux Indes, le cours de la roupie s'est relevé. On

a constaté un véritable engouement pour l'émission de la Nouvelle-Galles du Sud dont nous avons indiqué les résultats dans notre précédent numéro; le marché anglais apprécie, comme il convient, les ressources, pour ainsi dire inépuisables, des colonies australiennes.

Malgré l'ajournement du vote du Sénat américain relatif à l'abrogation de la loi Sherman, — ajournement considéré comme un premier succès remporté par les partisans de l'argent — le public financier reste confiant dans le résultat final; il estime que le président Cleveland saura faire triompher ses idées.

Autriche-Hongrie. — A Vienne la spéculation se tient sur la réserve, mais les haussiers ne demandent qu'à aller de l'avant dès que la situation de la place se sera éclaircie. Si la transformation monétaire se heurte aux impedimenta que nous prévoyions dès le début, la situation économique de la monarchie est satisfaisante; plus-values notables dans le rendement des impôts et dans les recettes des Chemins de fer, tel est le bilan des huit premiers mois de 1893.

Espagne. — Le marché espagnol est en reprise, par suite de la baisse du change et des cours plus favorables cotés, pour l'Extérieure, sur les Bourses étrangères. Aussi bien les craintes d'une expédition coûteuse au Maroc étant écartées, et les recettes publiques poursuivant leur marche ascendante, il semble que rien ne doive entraver l'œuvre de M. Gamazo.

M. Puigcerver succède à M. Venancio Gonzalès comme Ministre de l'intérieur.

Grèce. — Le change semble avoir une tendance à la baisse, mais la Bourse d'Athènes est de plus en plus désorientée. On compte, cependant, sur une bonne récolte d'olives, qui permettrait aux exportations de se développer. Malheureusement, l'incertitude relative à la question du règlement de la Dette n'est pas faite pour accroître la confiance des créanciers étrangers, ni pour améliorer la situation financière du pays; cette incertitude durera jusqu'à la réunion de la Chambre, fixée, dit-on, au 27 octobre.

Italie. — En fin de semaine, le marché italien a pris une tournure un peu meilleure et les transactions y sont devenues plus actives. On pouvait supposer que l'amélioration se manifesterait dès la conclusion de l'opération financière avec la haute Banque allemande, mais il n'en a rien été ; les Bourses italiennes ont, cette fois encore, suivi l'impulsion de la place de Paris.

Des nouvelles contradictoires circulent au sujet du programme de M. Giolitti ; il faut attendre, pour être bien renseigné à cet égard, la publication du discours de Dronero.

Portugal. — La situation reste sans changement au Portugal et il en sera ainsi jusqu'à l'ouverture de la session parlementaire. On se préoccupe beaucoup de la révolution brésilienne, en raison des intérêts considérables que le Portugal a dans son ancienne colonie; les conséquences de la suspension des affaires sont désastreuses.

Russie. — Il se confirme que le résultat des récoltes sera, cette année, exceptionnellement favorable en Russie, mais on ne compte pas sur la conclusion d'une entente commerciale avec l'Allemagne avant Pâques. Ce délai arrête les exportations de céréales.

Turquie. — Le déficit du budget général de l'empire ottoman pour 1893 se trouve réduit à 1 million 1/4 de livres turques, et il sera comblé par les réductions de dépenses sur les divers départements. Nos lecteurs trouveront, p. 512, le texte de la loi sur le timbre, qui vient d'être promulguée.

Etats balkaniques. — On annonce que la seconde émission de l'*Emprunt bulgare* aura lieu en mai prochain; le Gouvernement bulgare s'est fait avancer à Berlin 10 millions de francs sur le solde non encore émis.

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	11 oct.
Amsterdam	47 85	47 77	47 72	47 75	47 75	47 75
Anvers	100 50	100 05	100 07	100 05	100 12	100 05
Athènes	166 90	167 65	168 32	178 50	181 »	177 ..
Barcelone	20 40	19 80	20 70	21 10	21 20	21 25
Berlin	80 75	80 60	80 55	80 60	80 60	80 70
Bruxelles	100 10	100 08	100 11	100 10	102 12	100 07
Bucharest	100 05	99 95	99 75	99 75	99 75	99 95
Constantinople	23 »	23 »	23 »	22 97	22 97	23 07
Francfort	80 72	80 52	80 60	80 60	80 60	80 73
Gênes	110 77	111 85	111 80	111 80	112 95	111 80
Genève	100 15	100 13	100 12	100 14	100 09	100 03
Lisbonne	688 »	697 »	684 »	690 »	690 »	693 »
Londres	25 50	25 46	25 43	25 41	25 40	25 38
Madrid	20 75	19 60	19 75	21 10	20 80	20 45
Rome	110 90	111 40	111 90	111 80	113 ..	111 65
Saint-Pétersbourg	37 90	37 75	37 85	37 82	37 82	37 87
Vienne (à vue)	49 85	49 80	50 05	50 15	50 05	50 27
— (à 3 mois)	49 80	49 75	50 »	50 07	50 05	50 22

FONDS D'ÉTATS EUROPÉENS. — Cours de clôture sur les principales Bourses de l'Europe, pour chaque jour de la semaine écoulée :

FONDS	BOURSE	7 oct. Sam.	9 oct. Lundi	10 oct. Mardi	11 oct. Merc.	12 oct. Jeudi	13 oct. Vend.
Français 3 %	PARIS	98 15	98 40	98 30	98 37	98 15	98 47
Consolidés	LONDRES	98 18	98 25	98 19	98 19	98 19	98 31
Autrich. 4 % or	VIENNE	119 10	119 10	119 10	119 »	119 10	119 30
Belge 3 ½	BRUXELLES	102 50	102 60	102 60	102 60	102 70	102 75
Espagne Ext.	MADRID	76 30	75 90	76 10	76 25	76 40	76 45
Grèce 5 % 1881	PARIS	183 50	185 »	185 »	183 »	185 50	185 50
Hollande 3 ½	AMSTERDAM	101 75	101 62	101 25	101 25	101 25	101 37
Hongrie 4 % or	VIENNE	116 20	115 60	115 90	115 80	115 80	115 90
Italie 5 %	ROME	93 95	94 07	94 07	93 72	93 85	93 95
Portugais 3 %	PARIS	21 »	20 80	21 »	20 75	20 95	20 95
Prussien 3 %	BERLIN	85 62	85 75	85 60	85 70	85 50	85 50
Russie-Orient 5 %	ST-PÉTERSB.	101 50	101 25	101 25	101 »	101 »	» »
Suisse 3 %	GENÈVE	96 15	96 30	96 15	96 15	96 30	96 15

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — L'arrivée des marins russes en France a causé un enthousiasme indescriptible. Les télégrammes de Toulon ont transporté de joie la France entière ; aucun ne signale les menées provocatrices que l'on redoutait ou l'exubérance des enflammés qui font profession de chauvinisme. Dans quelques jours, à Paris, la manifestation sera encore plus grandiose.

Ainsi, la France, qui n'avait pas d'alliés et se trouvait seule en face de la Triplice, peut compter aujourd'hui sur le concours de la Russie. La République a pour amie la plus puissante Autocratie du monde ; quel éloquent signe des temps !

Après Cronstadt, Toulon.

Alexandre Ier a empêché les Prussiens de brûler Paris en 1814 ; Alexandre II les a empêchés de nous déclarer la guerre en 1875 ; Alexandre III leur démontre aujourd'hui qu'une nouvelle agression contre nous serait funeste pour eux.

Notons que, à l'heure où les Toulonnais recevaient si fraternellement les Russes, le tsar, le tsarewitch et le grand-duc Michel se rendaient à bord d'un bâtiment de guerre français, l'*Isly*, mouillé dans les eaux danoises, devant Copenhague. On voit qu'un traité diplomatique ne signifierait rien auprès de tels engagements moraux.

Sachons garder le calme de la grandeur, du droit et la force. L'Italie, quoique nous pensions de la durée de l'accalmie, car nous en savons parfaitement les motifs, l'Italie, malgré ses cartes géographiques — puériles sur la terre classique du grand Rodomont, — l'Italie a mis une sourdine à son grand air matamoresque ; l'Allema-

gne conserve un silence hargneux; l'Autriche ne demande qu'une occasion de débarquer de la galère.

A notre tour, ne faisons entendre aucune provocation; sans abuser de la rhétorique facile, on peut affirmer qu'en ce moment l'Europe a les yeux sur nous.

Lundi, 9 octobre, le chômage était toujours complet aux usines de Lens et de Béthune, d'Ostricourt et de Meurchin; mais, dans les autres usines, on constatait plus de descentes que l'avant-veille.

Mardi, 10 octobre, la Conférence monétaire s'est réunie au Ministère des finances. On trouvera plus loin tous les détails concernant cette Conférence.

Les affaires de Siam pouvaient être considérées comme terminées. Tout était tranquille.

La canonnière de flottille *Massie* et la chaloupe du service local *Ham-Mong* avaient traversé l'île de Khône; elles étaient en route pour le haut Mékong. Le *Forfait* et l'*Inconstant* parcouraient la côte d'Annam. L'amiral Humann, avec la *Triomphante* et son escadre, avait quitté la baie pour se rendre dans les mers de Chine. M. Le Myre de Vilers se proposait de visiter Pnom-Penh et la Cochinchine.

M. Albert Goullé était mis en état d'arrestation à Hénin-Liétard, dans le Pas-de-Calais, à la suite d'incidents relatifs à la grève. Les députés socialistes adressaient une plainte au procureur de la République à Bethune, contre le commissaire qui a arrêté M. Goullé. La grève persistait.

Le 11, le *Journal officiel* a publié un décret nommant les directeurs des services généraux de l'Exposition universelle de 1900.

Le président de la Chambre de commerce de Paris, M. Delaunay-Belleville, est nommé directeur général de l'exploitation et aura aupres de lui, comme directeur général adjoint, M. Dervillé, président du Tribunal de Commerce de Paris, dans les attributions duquel se trouvera spécialement placée la section française.

La direction des services de l'architecture est confiée à M. Bouvard, inspecteur général des services d'architecture de la Ville de Paris; la direction des services de la voirie à M. Huet, directeur administratif des travaux de la Ville; la direction des finances à M. Grison, qui occupait déjà ces fonctions à l'Exposition universelle de 1889.

L'état de santé du maréchal de Mac-Mahon, qui était très grave, s'était légèrement amélioré. Le roi d'Italie a envoyé à l'ambassade de Paris le télégramme suivant daté de Monza:

« S. M. le roi d'Italie a appris la maladie dont souffre en ce moment S. E. M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta. Sa Majesté, qui garde le plus affectueux souvenir de la part glorieuse prise par l'illustre maréchal à la guerre de 1859, vous prie d'être auprès de lui et de sa famille l'interprète des vœux qu'elle forme afin qu'il puisse être conservé encore de longues années à la reconnaissance des Italiens et à l'admiration de la vaillante armée française ».

Un journal a annoncé que l'escadre anglaise viendrait faire une visite dans un des ports français. Aucun renseignement n'autorise à considérer ce bruit comme fondé.

La *Politique Coloniale* recevait de son correspondant de Kotonou le télégramme suivant:

« Tous les préparatifs en vue de la prochaine campagne se font dans le plus grand secret. Je sais néanmoins que d'ici à peu de jours, on va explorer avec quelques compagnies le Nord d'Abomey pour y lancer plus tard une colonne sérieuse.

« Behanzin entretient l'agitation dans tout le pays, jusqu'au cœur de Whydah. On craint même que ses partisans ne brûlent cette ville aussitôt après le départ de la colonne.

« La question du Dahomey est loin d'être terminée ».

Le 12 octobre, M. Ch. Dupuy, ministre de l'intérieur, président du Conseil, a assisté à un punch, qui lui a été offert par les membres du Cercle républicain d'Ille-sur-Tet. Répondant à divers toasts, M. Dupuy a prononcé un bref discours politique dont voici le résumé:

M. Ch. Dupuy s'est déclaré opposé à la revision de la Constitution et à l'amnistie. Il a parlé de la réforme de l'impôt en s'inspirant des idées de la Révolution française, c'est-à-dire qu'il a montré la nécessité de proportionner de plus en plus les charges aux facultés des contribuables, en continuant par exemple, à faire des péréquations d'impôts comme celles déjà effectuées antérieurement par le Parlement. Mais il a déclaré nettement qu'il ne fallait pas s'asservir à des formules, comme l'impôt sur le revenu et le capital, qui promettent plus qu'elles ne tiennent.

Enfin, conduit à parler des caisses de retraites, le Président du Conseil a indiqué que cette question devait être abordée avec beaucoup de réserve et de circonspection. Il ne s'agit pas de faire de ces caisses une sorte de panacée universelle. La question doit être résolue dans le même esprit que celui qui a guidé le Parlement lorsqu'il a élaboré la récente loi sur l'assistance médicale. C'est-à-dire qu'il ne faudrait recourir à l'intervention de l'Etat que lorsque les collectivités moindres, telles que la famille, la commune ou le département, auraient donné leur concours à l'individu. Le concours de l'Etat ne serait que complémentaire. M. Ch. Dupuy a insisté sur la nécessité de se préoccuper des répercussions budgétaires, que des lois de cette nature détermineront et qui seraient de nature, si l'on n'y prenait garde, à créer de graves embarras au Trésor.

Tels ont été contrairement à une autre version le caractère exact et la portée réelle des paroles prononcées par M. Charles Dupuy dans les Pyrénées-Orientales.

Copenhague, 13 octobre. — Le tsar, le tsarewitch, le grand-duc Michel avec leur suite sont venus à 2 h. 45 à bord du bâtiment de guerre français l'*Isly*, qui était mouillé à l'entrée du port intérieur. L'*Isly* et le *Surcouf* ont tiré une salve de trente et un coups de canon à laquelle l'*Etoile Polaire* a répondu. A son arrivée sur l'*Isly*, le tsar a été salué par les membres de la légation française et par les officiers. Il a examiné avec le plus grand intérêt et dans tous ses détails le bâtiment dont il a beaucoup admiré l'ordonnance. Après être resté 25 minutes à bord, le tsar, le tsarewitch et leur suite sont retournés au débarcadère du port, salués par une nouvelle salve de 31 coups de canon rendue par l'*Etoile Polaire*.

Le tsar est parti à 3 h. 1/2 pour Fredensborg par train spécial.

Le 13 octobre, le Ministre de la marine a reçu du Gouverneur du Sénégal un télégramme ainsi conçu :

« Saint-Louis, 12 octobre.

« Le commandant du *Magond*, suivant un ordre de la marine, est venu me trouver pour s'entendre avec moi au sujet de l'envoi de militaires au Bénin par le *Segond*. Je dois vous faire connaître le télégramme suivant du général Dodds, en date du 17 septembre :

« Prière surseoir à tout envoi de troupes et matériel au Bénin. Informe marine. »

Le général Dodds a adressé au Ministère de la marine la dépêche suivante, datée de Porto-Novo, 13 octobre :

« Le *Pélion* est parti le 5 octobre avec les capitaines Vuillemot, Benoit, Demartinecourt et 140 hommes, dont 37 pour l'Algérie. Le *Liban* part aujourd'hui pour l'Algérie, avec le lieutenant Selier, 92 Européens, 20 muletiers arabes, 18 Sénégalais, plus quatre condamnés pour Oran. »

Nous avons reçu la note officieuse suivante :

« Nous croyons pouvoir annoncer comme certain que les Chambres seront convoquées en session extraordinaire pour le 14 novembre. C'est demain, 14 octobre, qu'expirent les pouvoirs de la Chambre sortante. »

La reprise du travail s'accentuait dans le bassin de Lens; mais après vingt-six jours de grève, rien ne faisait encore prévoir une solution définitive.

Le 13 octobre, les marins russes débarquaient à Toulon, où ils étaient l'objet des plus chaleureuses ovations.

L'amiral Rieunier, ministre de la marine, s'est adressé à l'amiral Avellan, qui commande l'escadre russe, et lui a souhaité, en ces termes, la bienvenue, au nom du Gouvernement :

« Amiral, au moment où vous mettez le pied sur la terre de France, je ressens profondément l'honneur qui m'est fait de vous recevoir, au nom du Gouvernement de la République.

« Le souvenir mémorable de 1891 est présent dans tous nos cœurs. Crondstadt et Toulon sont désormais des dates qui marquent et qui témoignent des sympathies de la nation russe et de la nation française. Aussi est-ce en amis sincères que vous serez partout accueillis.

« Au nom du Président de la République et au nom du Gouvernement et du pays tout entier, je vous adresse nos vœux de bienvenue, à vous, mon cher Amiral, à vous tous, Messieurs et chers camarades, qui êtes ici les représentants d'un grand et noble peuple. »

L'amiral Avellan a répondu en ces termes :

« Je ne puis vous exprimer la gratitude que j'éprouve pour les paroles que vous avez bien voulu m'adresser. Ce n'est pas seulement l'escadre, c'est toute la Russie qui sera touchée et reconnaissante de votre accueil. »

. . . .

« Je vous réitère mes remerciements pour votre accueil si cordial, et je ne veux pas vous quitter sans prononcer ces trois mots qui sont au fond du cœur de tous les Russes : Vive la France !

A l'issue du banquet, M. l'amiral Rieunier a porté le toast suivant :

« Je lève mon verre en l'honneur de Sa Majesté l'Empereur Alexandre III, dont le nom signifie loyauté et puissance et apparaît aux yeux du monde comme le symbole se la paix.

« Dans un même sentiment de profond respect, je joins à cet hommage la famille impériale de Russie, inséparable pour nous des vœux que nous adressons à son illustre et vénéré chef.

« A sa Majesté l'Empereur, à la famille impériale de Russie ! »

La musique a alors joué l'hymne russe, que tous les convives ont écouté debout.

L'amiual Rieunier a porté ensuite un deuxième toast dont voici le texte :

« Je bois à la marine et à l'armée russe, aux souvenirs glorieux inscrits à chaque page de leur histoire et à la confraternité d'armes née d'une estime et d'une sympathie réciproques, qui unissent et doivent unir toujours nos deux vaillantes nations.

« A la marine et à l'armée russes ! »

La *Marseillaise* a été exécutée ensuite.

L'amiral Avellan a répondu en portant la santé du Président de la République, M. Carnot, et a dit :

« Quand je suis entré, ce matin, dans la rade de Toulon; contemplant les bâtiments de l'escadre française qui se présentaient à mes yeux, j'ai compris quelle était la force navale de la France.

« Je ne doute pas que son armée soit aussi puissante.

« J'ai alors éprouvé de la fierté d'avoir été choisi par Sa Majesté l'Empereur pour rendre la visite que l'amiral Gervais nous a faite, il y a deux ans. à Cronstadt.

« Je suis heureux de m'appeler un ami de la France.

« Je bois à la marine française, à l'armée française, à toute la France ! »

Marché Financier. — Ce qui se passe en Amérique en ce moment, au sujet du Sherman bill n'est pas sans causer ici quelque appréhension. On craint que ce qui s'est produit hier ne se renouvelle à chaque séance et que l'on ne puisse obtenir le vote de l'abrogation.

Les transactions, cette semaine, ont été des plus calmes; nous n'en sommes pas à la reprise des affaires que tout le monde espérait pour le mois d'octobre. Dans quelques jours, on va être tout aux fêtes franco-russes ; il est donc nécessaire d'attendre quelque temps, d'autant plus que le grand public manque encore, au moins pour la spéculation.

La Conversion de notre 4 1/2 0/0 est maintenant l'objet de l'attention générale. En attendant les grandes opérations que l'on nous promet depuis longtemps, c'est un aliment pour le marché, aliment qui, du reste, n'est pas à négliger. Une des conséquences qui va se faire sentir sous peu, est le renchérissement de l'argent pour l'ensemble des valeurs, parce que les capitaux, jusqu'ici disponibles ou engagés ailleurs, préféreront s'employer désormais sur le 4 1/2, c'est-à-dire sur un fonds qui est, à proprement parler, un véritable *bon du Trésor*.

Nous disions plus haut que le grand public manquait encore à la spéculation. Au *comptant*, il vient en masse pour le remploi des coupons d'octobre. C'est déjà un signe que l'on ne se désintéresse pas autant de la Bourse que quelques-uns le prétendent.

Demain a lieu la liquidation du 15 octobre. On s'attend à une lutte très vive, au moins en ce qui regarde le report de la *Rente italienne*. Pour le marché, il ne conviendrait peut-être pas que l'incident du 3 octobre se renouvelât, c'est-à-dire que le report soit très élevé et qu'une baisse sensible s'ensuive. En tout cas, si un fait pareil se produisait, il faudrait en faire remonter la responsabilité à ceux-là seuls qui veulent, en dépit de la tendance d'ici, forcer le marché.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française* a, cette semaine, témoigné d'une fermeté vraiment remarquable. De 98 15 elle a pu passer à 98 50 pour rester en fin de semaine à 98 47 1/2. Les primes s'échangent avec des écarts véritablement insignifiants : *Ecarts* fin courant 0 fr. 10 c. dont 0 fr. 50 c.; 0 fr. 20 c. dont 0 fr. 25 c.; 0 fr. 32 1/2 dont 0 fr. 10 c. *Ecarts* fin novembre 0 fr. 40 c. dont 0 fr. 50 c.; 0 fr. 62 1/2 dont 0 fr. 25 c. Quant au *comptant*, il s'éloigne peu du terme; toutefois faisons remarquer que, depuis quelques jours, il se produit des offres sur le *marché officiel*, dont on aurait peut-être tort ne ne pas tenir compte, au moins dans une certaine limite. On semble s'inquiéter de l'excédent de retrait des Caisses d'épargne signalé au commencement de la semaine.

Nous disions, dans notre *Marché Financier* du 8 courant, que l'élan était donné, maintenant, au *4 1/2 0/0 Français*. Cet élan s'est traduit, cette semaine, par une hausse de 17 c. 1/2, à 105 fr. 05, après 104 80 au plus bas et 105 10 au plus haut. Les ventes du portefeuille se sont arrêtées depuis huit jours, les demandes sont supérieures aux offres, ce qui prouve combien les paroles prononcées par M. Peytral ont été opportunes. Le rentier ne demandait qu'à être tranquillisé après les avis pessimistes qui lui avaient été adressés de côtés différents. Maintenant qu'il est fixé, il laissera tranquillement aller les choses jusqu'à la Conversion. C'est d'ailleurs ce que son véritable intérêt lui commande.

★ ★ La *Banque de France*, que nous laissions à 3.960, est actuellement à 3.952 50. Son dernier bilan accuse des bénéfices, pour la semaine écoulée, très satisfaisants. Il va de soi que ces bénéfices ont chance de continuer. Nous approchons, en effet, de la fin de l'année, époque à laquelle l'argent devient toujours rare ordinairement; il sera encore plus recherché, cette année, à cause de la Conversion; aussi le dividende du second trimestre pourrait-il se ressentir sensiblement de l'amélioration constatée.

★ ★ Dans sa séance hebdomadaire du 11 courant, le Conseil d'administration du Crédit Foncier de France a autorisé pour 1.601.500 fr. de nouveaux prêts hypothécaires, et 779.079 fr. de prêts communaux. Quant aux actions de cette Institution, elles ont passé de 972 50 à 981 25, après avoir coté, au plus haut, 986 25. Comme il s'est traité, depuis quelque temps, beaucoup de primes sur ce titre, aussi bien en liquidation fin courant qu'en liquidation fin novembre, on peut croire à un découvert vraiment important, découvert qui aura des difficultés sérieuses pour se racheter. Quant aux opérations que le Crédit Foncier a entreprises, comme la mise en vente de ses cinquièmes Foncières 1885, elles réussissent parfaitement et lui laisseront un bénéfice fort appréciable.

★ ★ La *Banque de Paris et des Pays-Bas* a progressé de 625 à 628 75. Certainement, l'exercice en cours aura apporté à la Société, des bénéfices supplémentaires ; toutefois, reste à savoir si le Conseil d'aministration ne jugera pas plus sage d'augmenter les réserves et de maintenir purement et simplement le dernier dividende. Quelle que soit la résolution prise, les actionnaires n'auront qu'à y gagner. En admettant même un excès de prudence, on ne pourra, en effet, que féliciter la Direction de ce grand Etablissement des tendances qu'il manifeste et qui la mettent de plus en plus à même de se placer à la tête de toutes les grandes opérations à entreprendre sur notre place. *Crédit Lyonnais* en avance de 1 fr. 25, à 753 75 ; *Crédit Industriel et Commercial* en petite réaction de 5 fr., à 575 ; *Banque d'Escompte*, d'abord en avance à 82 fr. 50, revient à 72 fr. 50, cours d'il y a huit jours. Aucun des bruits relatifs à une réorganisation de la Société n'est encore confirmé officiellement. *Comptoir National d'Escompte* en bonne tendance à 485 ; *Banque Internationale de Paris*, 416 25, contre 418 75 ; *Crédit Mobilier*, en reprise de 8 fr. 75, à 93 75. On dit que cet Etablissement aurait trouvé des appuis financiers qui lui permettraient d'attendre patiemment la fin de la période difficile qu'il traverse.

La *Banque Parisienne* est au même cours de 365 fr. On avance que la moyenne des soumissions faites les 25 et 26 septembre n'a pas été de 425 fr., comme on l'affirmait tout d'abord, et comme nous le disions nous-mêmes dans un article spécial paru dans l'*Economiste Européen* du 1er octobre, mais bien 440 fr. ! Or, on signale des protestations, et on dit même que l'affaire

pourrait se dénouer devant les tribunaux. Nous ne serions en aucune façon surpris d'une telle solution, ayant nous-mêmes critiqué une mesure qui appelait les réclamations des actionnaires éloignés de Paris.

A la suite de la transformation accomplie suivant la décision de l'assemblée générale du 26 novembre dernier, la nouvelle constitution de la Société Foncière Lyonnaise est la suivante : capital entièrement versé, 50 millions; point de dette hypothécaire et point de possibilité d'en créer; une dette chirographaire de 30 millions, unifiée sous forme d'obligations qui s'amortissent chaque année et qui auront disparu en 64 ans : un actif de 84 millions, composé presque entièrement de maisons de rapport à Paris. Cette situation est, comme on le voit, très nette et très bien équilibrée. Les obligations de la Société se négocient de 431 fr. 25 à 433 fr. Un coupon de 7 fr. 50 sera encaissé dans 15 jours, le 1er novembre prochain, ce qui ramène le prix actuel aux environs de 425 fr. Les obligations de la Société Immobilière Marseillaise se cotent au-dessus de 450 fr. Une plus-value prochaine est probable sur les obligations de la Société Foncière Lyonnaise.

★ ★ Les recettes de nos six grandes Compagnies de Chemins de fer sont, pour la période écoulée entre le 24 et le 30 septembre, très favorables. L'augmentation obtenue atteint 967.950 fr. Les grèves n'ont donc porté aucun préjudice au trafic ordinaire, et, pour la deuxième quinzaine du mois, il faut encore s'attendre à une plus-value importante. En effet, les fêtes *franco-russes* ne peuvent que donner de nouveaux suppléments, par suite du mouvement de voyageurs qu'elles occasionneront. Pour l'instant, la plus-value, depuis le 1er janvier, s'élève à 16.365.000 fr. Néanmoins, et comme depuis longtemps, malheureusement, nous avons dû le faire remarquer, les transactions à terme sont sans entrain.

Quant aux cours, ils varient peu. Le *Lyon*, que nous laissions à 1.530, cote encore le même cours ; l'*Est*, de 970 50, revient à 966 ; le *Midi* est à 1.340, contre 1.337 50 il y a huit jours; l'*Ouest* gagne 4 fr. 50 à 1.094 50. Cette Compagnie est en butte, en ce moment, à certaines difficultés, qui, certainement, seront aplanies. C'est ainsi que, pour les travaux projetés à Batignolles, elle aurait à subir certaines conditions imposées par M. le Ministre des Travaux publics ; de plus, une opposition s'élèverait contre son projet de gare à l'Esplanade des Invalides. *Nord*, 1.872 50, après 1.880 ; reste l'*Orléans*, qui, de 1.602 50, revient à 1.595.

★ ★ Le *Suez*, qui restait la semaine dernière à 2.692 50, a fléchi à 2.687 50, repris ensuite à 2.695, pour rester enfin, au dernier moment, à 2.688 75. Les recettes n'impliquent pour le moment aucune tendance. On espère toujours que les envois de céréales des Indes amélioreront le rendement de fin d'année. Pourtant, il n'y a pas à se dissimuler que nous entrons maintenant dans une période qui a été, l'année dernière, favorable pour la Compagnie. A l'heure actuelle, le déficit sur 1892 est de 3.618.000 fr., et sur 1891 de 10.655.000. Il est vrai qu'il y a à tenir compte de la diminution du tarif appliquée par la Compagnie depuis cette dernière époque.

Les *Métaux*, que nous laissions à 428 75, sont maintenant à 438 75 après 450 au plus haut. L'*Action Cusenier* est très ferme à 820. Nous nous reportons à l'étude que nous consacrons plus loin à cette entreprise ; *Téléphones* très soutenus au même cours de 372 50 ; *Aciéries de France* 1.195 contre 1.175. L'assemblée générale de cette Société aura lieu le 21 courant. Le rapport du commissaire, dont nous parlons aujourd'hui même dans un article spécial, fait l'objet de divers commentaires.

L'action de la *Compagnie Française des Entreprises civiles et militaires* donne lieu à des transactions suivies. On la demandait hier, en fin de semaine, à 433 fr. après 434.

★ ★ Il y a à signaler une nouvelle amélioration sur la Rente Extérieure Espagnole qui, de 62 90, est passée à 63 85 pour rester à 63 65. Le Ministère espagnol paraît vouloir, dans l'affaire de Melilla, agir avec une certaine prudence. Toutefois, les renforts continuent à partir. Il ne faut pourtant pas que nos voisins s'illusionnent. Certainement ils ont le désir sincère de relever leurs finances, mais ils ne pourront arriver à une amélioration, qu'autant qu'ils pratiqueront des économies. Or, une expédition coûte cher; et mieux vaut une entente satisfaisante que des millions jetés aux vents. C'est ce point de vue spécial qu'il faut que l'on envisage à Madrid, et c'est ce point que l'on examinera ici, lorsqu'il sera question de faire, comme tout le porte à croire, appel au crédit de notre pays. Nous sommes très sensibles aux sympathies de l'Espagne, mais, et justement à cause de cette sympathie, nous devons rappeler les Espagnols à la réalité, et les persuader qu'ils doivent s'abstenir de gaspillages constatés dans d'autres pays, et qui ont été si funestes à leur crédit.

Ceci donne une indication précise sur la façon dont notre marché est travaillé.

La question de la hausse ou de la baisse de l'*Italien* se résume ainsi : le Syndicat pourra-t-il absorber la totalité des titres qui seront livrés demain ? Les uns disent oui, les autres affirment le contraire. Nous savons cependant que 10 millions d'or, venant d'Italie, ont été versés aujourd'hui à la *Banque de France*. Sera-ce suffisant? Nous le saurons bientôt.

★ ★ La *Rente hongroise 4 0/0* a été, cette semaine, mouvementée. De 93 60 elle est tombée à 93 15 pour remonter à 93 75 et clôturer, enfin, à 93 67 1/2. Il y a là une question de change qui, naturellement, influence les idées. Néanmoins, constatons que notre public recherche assez cette valeur, et que les cours au *comptant*, des grosses coupures même, dépassent presque toujours ceux du terme.

★ ★ Sur la *Rente Italienne*, nous sommes, cette semaine, en avance de 0,97 1/2 centimes à 84 02 1/2, après 84 35 au plus haut. Les mouvements, sur ce fonds, continuent à être toujours aussi violents et le rendent de plus en plus dangereux. Les achats du syndicat continuent sans cesse; par contre, le *comptant* vend sans interruption. C'est ainsi qu'hier le cours moyen, sur ce dernier marché était 83 67 1/2 alors que le cours moyen au 15 courant était 85 95. Or, à la date actuelle, le *comptant* et le *terme* au 15 ne devraient présenter aucune différence. En tous cas, il y a loin de là au report du 15 à fin courant, que l'on cote dans la Bourse d'hier : 6 et 7 centimes.

★ ★ Le *Portugais* est un peu mieux, à 21 15 contre 21 il y a huit jours. Il y a donc une certaine amélioration, et, en fin de semaine, la fermeté dominait. *Obligations Tabacs du Portugal* presque sans variation, à 340. La révolution brésilienne, qui se prolonge, est très préjudiciable aux intérêts du Portugal, et il serait à souhaiter que la crise prenne fin au plus tôt.

★ ★ La lourdeur des *Fonds Russes* a disparu. On est maintenant ferme, et le *Rouble* s'améliore à Berlin. Pourtant, ainsi que nous l'écrit notre correspondant de Berlin, le traité de commerce avec l'Allemagne ne paraît pas devoir être conclu avant Pâques. Il est vrai que, d'un autre côté, ainsi qu'il résulte d'une conversation tenue par M. de Vitte, la Russie n'aurait aucunement à souffrir, même dans le cas où les pourparlers engagés n'aboutiraient pas. Quoi qu'il en soit, l'*Orient IIIe*, de 67 80 a passé à 68 10 ; les *Russes Consolidés 1re et 2e séries* sont en bénéfice de 60 centimes, à 98 65; et le *Russe 3 0/0 1891* est à 80 40 contre 79 60 il y a huit jours. Nous avons, à plusieurs reprises, fait ressortir les avantages qu'il y a à se porter de préférence sur ce dernier type de rente.

★ ★ Plus que jamais, les *Valeurs Ottomanes* attirent l'attention et de la spéculation et du public. Bien que, sur certains titres, toute l'avance de la semaine dernière n'ait pu être conservée, il en est d'autres, par contre, qui ont, déjà, largement progressé. Telle la *Consolidation* qui, de 404 50 monte à 407 50. Il va de soi que cette plus-value n'est qu'un commencement de la hausse à laquelle sont appelées ces obligations, hausse que nous préconisions samedi dernier dans un

article sur les *Finances Ottomanes*, et qui est le résultat de l'échange que l'on commence à faire en achetant ce titre, et en vendant, par contre, les *Douanes*, qui sont, à 491 25, en réaction de 1 fr. 25, et après 490 au plus bas.

Le *Turc C* est à 24 25, contre 24 40; le *Turc D* perd 7 centimes 1/2 à 22 35; on a signalé quelques réalisations de *Série C* contre rachats de *Série D*. *Banque Ottomane* 588 75 environ au lieu de 586 25; *Priorités* fermes à 451 75, en avance de 4 fr. 25; c'est un encouragement et pour la *Consolidation*, qui gagne 3 fr., et aussi pour l'obligation *Salonique-Constantinople*, qui est demandée à 299 75, par suite d'échange intelligent que l'on fait contre des ventes d'obligations, *Chemins Espagnols* et *Chemins Lombards*.

★ ★ L'action *Kébao* est, sur le *Petit Marche en Banque*, dans les environs de 620. Grâce à l'initiative de M. le commandant Bonnaire, la marine française, à la suite d'essais récents, ferait, à l'avenir, usage des charbons tonkinois tant à l'état nature, avec quelques modifications apportées aux grilles des chaudières, qu'à l'état briquettes. Le *Kébao* va donc profiter de suite de cette innovation, qui sera aussi des plus profitables aux Mines de Hongay. Déjà, du reste, à Hong-Kong, des essais très satisfaisants des briquettes de cette Société avaient eu lieu, et le paquebot *Sydney* avait même reçu à l'essai une centaine de ces briquettes pour effectuer son voyage de Hong-Kong à Saïgon. Cet essai, ajoutons-le, avait produit d'excellents résultats.

Les obligations *Gaz de Maubeuge* sont offertes à 360. Il semble que la Société n'en a pas fini avec les difficultés que l'on a signalées à diverses reprises.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XII. — La constitution du Réseau de l'Etat

Le dépôt de la Convention de l'Orléans-Charentes-Vendée permit à la Chambre des députés de manifester ses véritables sentiments à l'égard des grandes Compagnies. Il ne faut pas oublier qu'à partir de 1872 la spéculation sur les Chemins de fer secondaires avait provoqué, dans toute la France, une violente campagne contre ces grandes Compagnies, dans le but avoué d'obtenir des départements des concessions parallèles aux anciennes lignes et de former, par la soudure de ces concessions données en dérogation de la Loi de 1865, des réseaux de concurrence aux anciens réseaux.

La Compagnie des Charentes, dont nous venons de faire le rapide historique, la Compagnie de la Vendée, dont la Banque Franco-Hollandaise possédait toutes les actions, la Compagnie du Nord-Est, dont Philippart avait passé presque tous les titres au Crédit Mobilier, etc..., s'étaient lancées dans de grands travaux de construction avec cet objectif.

Et même dans le courant de l'année 1876, alors que les Charentes et la Vendée agonisaient déjà, nous trouvons trace, dans les journaux de l'époque, d'une nouvelle tentative de création de *Grande ligne directe* essayée cette fois par le *Crédit Général français*.

Les 6, 7 et 8 avril 1876, cet Etablissement de crédit offrit, par souscription publique, 25.000 actions d'une Compagnie de Chemins de fer qui avait pour titre : *Compagnie de Bourges à Gien et d'Argent à Beaune-la-Rolande*, et pour sous-titre : SECTION DU CHEMIN DE FER PROJETÉ DE PARIS A NARBONNE.

Le Conseil était merveilleusement composé : il comprenait un duc, deux marquis, deux députés, dont M. Savary de célèbre mémoire, et trois nobles Anglais : le dernier, baronnet et membre de la Chambre des Communes.

Dans le prospectus de l'émission nous relevons les deux traits suivants :

Revenu des Actions

Pendant la durée de la construction de la ligne qui doit être terminée, suivant traités avec les entrepreneurs, avant le 1er juin 1878, les actions recevront un revenu fixe annuel de 25 francs net d'impôts. Quand la ligne sera en exploitation, le revenu est évalué à 7 1/2 0/0 environ.

La construction de la ligne est assurée pour 30 millions, dont 15 millions d'actions et 15 millions d'obligations.

Privilège

L'objectif de la Société, indépendamment de l'exploitation de son réseau actuel, est d'obtenir la *déclaration d'intérêt général* pour diverses concessions provisoires d'*intérêt local* qu'elle s'est assurée, en vue de créer une GRANDE LIGNE DIRECTE DE PARIS A NARBONNE, qui abrégerait de 90 kilomètres la distance de Paris à la Méditerranée. En conséquence, il a été stipulé dans les statuts qu'un privilège de souscription au pair des actions nouvelles qui pourraient être créées pour l'exécution de cette grande ligne projetée serait accordé aux porteurs des actions qu'on émet actuellement.

Voilà, prise sur le vif, la méthode employée par la spéculation pour emballer le public. Et comme c'était le monopole des Grandes Compagnies qu'il s'agissait de battre en brèche ; comme ces Grandes Compagnies avaient des Conseils exclusivement composés d'administrateurs dont les opinions politiques étaient en opposition avec les idées de la nouvelle majorité républicaine ; comme, enfin, ces puissantes Compagnies ne tenaient guère compte des vœux, souvent très légitimes, exprimés par les Chambres de Commerce et les Conseils Généraux, on doit s'expliquer les causes de l'irritation qui se manifesta contre elles aux cours des élections générales de 1876.

L'hostilité de la majorité parlementaire à leur égard se traduisit d'abord par l'entrefilet suivant, publié par la *République Française* du 18 mai 1876, et dont la paternité fut attribuée à M. Allain-Targé :

La Commission du budget a repris la marche régulière de ses travaux ; elle a entendu le rapporteur de la sous-Commission des finances, M. Cochery. Une intéressante discussion s'est élevée sur le point de savoir s'il fallait faire passer au chapitre de la Dette publique les sommes payées aux Compagnies comme garantie d'intérêt. Le vote, sur ce point, a été ajourné, mais d'après les intentions qui se sont manifestées, la Commission ne semble nullement disposée à laisser *indéfiniment sacrifier l'exploitation régulière du deuxième réseau à l'accumulation des bénéfices en faveur du* PREMIER, ce qui a pour résultat d'allonger la période pendant laquelle l'État est obligé de payer des garanties d'intérêt.

C'est ce point qu'étudie, en ce moment, la sous-Commission des travaux publics, et il faut espérer qu'elle aboutira à un résultat pratique *pour assurer d'une manière plus efficace la défense des intérêts du Trésor*, et pour protéger le commerce français contre CERTAINES COMBINAISONS qui lui sont évidemment préjudiciables.

Si l'on se rappelle que la *République Française* était dirigée par Gambetta et que Gambetta était le président de la Commission du budget, on com-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90.

prendra l'importance de cette déclaration de guerre, qui visait à la fois le principe des *Conventions de 1859* et la question des tarifs.

Le dépôt de la Convention Orléans-Charentes-Vendée permit à la majorité de la Chambre de faire connaître, d'une manière bien précise, ses idées en matière de chemins de fer et la Commission spéciale, nommée pour étudier la Convention déjà ratifiée par le Ministre des travaux publics, ne se contenta point de repousser les dispositions de ladite Convention : elle rejeta en bloc le système du Gouvernement. Après six mois de discussions, elle vota un projet de résolution par lequel : « Le Ministre des travaux publics était invité à déposer, à bref délai, un projet de loi destiné à assurer le service des lignes comprises dans la Convention et de celles qui les complétaient, soit par la constitution de réseaux distincts et indépendants, soit au moyen du rachat par l'Etat et de l'exploitation par des Compagnies fermières ».

Mais le rapport de la Commission faisait mieux que repousser la Convention soumise à son approbation : Paraphrasant l'entrefilet de la *République Française*, du 18 mai précédent, il dressait un vigoureux réquisitoire contre les Conventions de 1859, ou, plus exactement, contre la formule de la garantie d'intérêt accordée par l'Etat aux Grandes Compagnies, et contre la méthode de tarification employée par celles-ci.

Le projet de résolution présenté par la Commission, aux lieu et place de la Convention, se terminait en engageant le Gouvernement à tenir compte du double devoir qui incombe à l'Etat : 1° En assurant à l'avenir la construction et l'exploitation des lignes reconnues nécessaires ; 2° *en faisant disparaître l'inégalité et l'arbitraire des tarifs.*

Le rapport de la Commission — dont on connaissait l'esprit et les grandes lignes par les discussions intérieures dont la presse avait rendu compte — ne fut d'abord pas trop mal accueilli par les intéressés. Les actions des Grandes Compagnies, que la politique de la nouvelle majorité parlementaire visait directement, firent assez bonne contenance, les actions de la Compagnie des Charentes elle-même cotèrent encore 400 francs dans le courant de janvier 1877, ses obligations 300 francs et les obligations de la Vendée 253 francs. Mais lorsque la Chambre des députés eut décidé que le rachat par l'Etat s'effectuerait au *prix réel* des lignes, *déduction faite des subventions primitivement accordées pour la construction ;* lorsqu'on sut que l'indemnité à allouer aux Compagnies en détresse serait fixée par une Commission arbitrale et non plus d'un commun accord entre les parties, les actionnaires et obligataires des Charentes et de la Vendée — qui avaient fait campagne contre le rachat par l'Orléans — durent singulièrement regretter l'intervention de l'Etat, car en juillet nous voyons les actions des Charentes tomber à 130 francs, les obligations à 177 fr. 50 et les obligations de la Vendée à 125 francs.

La discussion du rapport de la Commission à la Chambre des députés s'ouvrit dans la première quinzaine du mois de mars ; elle dura sept jours et se termina par l'adoption de la proposition suivante de M. Allain-Targé décidant en principe la création d'un *Réseau d'Etat :*

1° Application au rachat des lignes qui cesseraient d'être exploitées par leurs premiers concessionnaires des dispositions de la loi du 23 mars 1874, c'est-à-dire rachat au *prix réel*, déduction faite des subventions primitivement accordées pour la construction ;

2° Concentration de toutes les lignes à grand trafic d'une région sous une même Administration, de telle sorte qu'il ne puisse s'établir aux dépens de l'Etat une concurrence ruineuse pour le Trésor, pour les exploitants et bientôt pour les populations elles-mêmes, entre les lignes subventionnées par l'Etat ;

3° Etablissement de garanties sérieuses et de règlements assurant à l'Etat l'exercice permanent de son autorité sur les tarifs et sur le trafic et offrant aux intéressés les moyens de faire parvenir officiellement à l'Administration leurs réclamations ;

4° Réserve absolue du droit de l'Etat d'ordonner à toute époque et, sans atteindre la situation financière réservée par les contrats, la construction des lignes nouvelles qu'il jugerait nécessaire de joindre au réseau de la région :

5° Pour le cas où la Compagnie d'Orléans se refuserait à traiter sur les bases qui viennent d'être indiquées, constitution d'un grand réseau de l'Ouest ou du Sud-Ouest exploité par l'Etat.

La proposition de M. Allain-Targé représentait tout un nouveau programme : elle exprimait nettement l'irritation de la majorité républicaine à l'égard des Grandes Compagnies et son désir de les houspiller vigoureusement ; elle proclamait le droit de l'Etat d'intervenir en matière de tarification, et en matière de concessions nouvelles: enfin elle contenait le principe du rachat au prix réel, par l'Etat, de toutes les lignes qui cesseraient d'être exploitées par leurs premiers concessionnaires. C'était une formule nouvelle pour l'avenir, et, pour le passé, l'ouverture d'une vaste liquidation à laquelle furent obligées de recourir par la suite non seulement les Compagnies des Charentes et de la Vendée, mais encore les Compagnies d'Orléans à Châlons, d'Orléans à Rouen. de Saint-Nazaire au Croisic, de Bressuire à Poitiers, de Clermont à Tulle, etc.., c'est-à-dire toutes les entreprises de Chemins de fer constituées par la spéculation en dérogation des prescriptions de la Loi de 1865.

Un dernier exemple montrera à quels épouvantables gaspillages et à quels abus de la confiance publique cette inobservance de la Loi de 1865 donnait lieu quelques mois encore avant le vote de la proposition Allain-Targé.

Le 6 juillet 1876 la *Société de Dépôts et Comptes Courants* procédait, au nom de la *Compagnie des Chemins de fer de Maine-et-Loire et Nantes*, à une émission de 35.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 au prix de 272 fr. 30. Le prospectus d'émission portait en grosses lettres : « Ladite émission a été *autorisée par décision ministérielle du 21 juin 1876* » et ajoutait :

GARANTIES

Ce placement (de 5,50 0/0) est garanti par 67 kilomètres de Chemins de fer de Montreuil-Bellay à Angers, presque entièrement achevés, et dont l'ouverture à l'exploitation aura lieu en novembre prochain.

Une convention conclue, sous réserve de l'approbation du Gouvernement, avec M. le Président de la *Compagnie des Charentes*, assure un REVENU NET de 12.500 fr. par kilomètre, soit de 800.000 francs pour la ligne de Montreuil-Bellay à Angers, alors que le service de 35.000 obligations n'exige qu'une annuité totale de 558.000 fr. Au delà de 25.000 fr. de produit brut par kilomètres, la *Compagnie de Maine-et-Loire et Nantes* aura droit à la moitié de la recette.

La Convention conclue avec la *Compagnie des Charentes* (sauf approbation du Gouvernement) était l'amorce nécessaire : or, cette ligne de Montreuil-Bellay et Angers fut comprise dans la liquidation dont nous parlons plus haut ; elle figure dans le Réseau actuel de l'Etat pour 246.539 fr. le kilomètre, non compris 46.085 fr. par kilomètre de subventions de l'Etat ou du département — elle

*

donné, en 1891, 708.529 fr. de recettes brutes et 617.272 fr. de dépenses d'exploitation, soit 91.256 francs de revenu net au lieu des 800.000 fr. soi-disant assurés par la *Compagnie des Charentes*. Après quinze années d'exploitation le déficit indiqué par les comptes de l'Administration de l'Etat est de 596.587 fr., soit 9.622 fr. par kilomètre, la ligne ayant 62 kilomètres et non 67, comme l'indiquait le prospectus de 1876 de la *Société de Dépôts et Comptes Courants*.

La proposition Allain-Targé eut donc le grand mérite de couper court aux abus de la spéculation en posant des bases très sévères pour la liquidation du passé, et, pour l'avenir, en décidant la concentration de toutes les lignes à grand trafic d'une région sous une même Administration « de telle « sorte qu'il ne puisse s'établir aux dépens de l'E- « tat une concurrence ruineuse pour le Trésor, pour « les exploitants et bientôt pour les populations « elles-mêmes. »

S'inspirant du vote de la Chambre, M. Albert Christophle, ministre des travaux publics, entra en négociation avec le Conseil d'administration de la Compagnie des Charentes, signa avec elle un projet de rachat par l'Etat et nomma une Commission arbitrale de trois membres (M. Reynaud, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, choisi par le Ministre, M. Varroy, sénateur, ingénieur des ponts et chaussées, choisi par la Compagnie des Charentes, et M. de Maisonneuve, inspecteur général des finances, choisi d'accord par les parties) pour estimer l'indemnité à payer à la Compagnie.

La Commission arbitrale rendit sa sentence le 26 septembre 1877 et le chiffre qu'elle arrêta ne répondit guère aux espérances de ceux qui trouvaient la Convention primitive avec l'Orléans trop dure pour les actionnaires des Charentes. Le prix de rachat du réseau de la Compagnie, y compris la ligne de Confolens à Excideuil, la ligne de Bordeaux à la Sauve, le domaine particulier de la Compagnie, le matériel roulant, ainsi que le mobilier des gares, stations, ateliers et hôtel, fut fixé à la somme de 113.505.391 fr., y compris 2.520.674 francs de dépenses réglées, mais non soldées, ainsi que les arrérages courus et non échus, et déduction faite des produits divers et des subventions s'élevant à 35.723.000 fr.

La Compagnie avait, au contraire, présenté des états de dépenses s'élevant — déduction faite aussi des subventions et produits divers — à 128.684.092 francs. Le rabais imposé par la Commission arbitrale portait sur des apports, des frais d'étude et des dépenses de premier établissement non régulièrement justifiés dans les écritures de la Compagnie, mais que de pauvres diables d'actionnaires avaient bel et bien payés en souscrivant ou achetant des actions au pair. La répartition des 113.505.391 fr. permettait de solder toutes les créances de la Compagnie, de rembourser les 304.620 obligations émises en 13 séries du 24 mars 1865 au 30 décembre 1875 au prix brut des émissions (prix variant de 254 fr. à 312 fr.) et de répartir environ 8 millions aux 43.722 actions alors en circulation, soit 180 francs pour chacune d'elles.

Naus avons déjà vu que la Convention avec l'Orléans transformait les obligations 3 0/0 des Charentes en obligations 3 0/0 de la Compagnie d'Orléans, lesquelles valaient 345 fr. au moment du rachat par l'Etat et accordait 450 fr. à chaque action, plus un dernier dividende de 25 francs.

Il est juste de constater que la Compagnie d'Orléans ne consentait ces avantages qu'à la condition d'obtenir la garantie de l'Etat pour les lignes à incorporer dans son réseau.

Les négociations de rachat s'engagèrent, sur les mêmes bases de l'article 12 de la loi du 23 mars 1874, avec la Compagnie de la Vendée, tombée en faillite dans le courant de l'année et avec les diverses Sociétés dont la situation financière se trouvait irrémédiablement compromise dès la fin de l'année 1876, et du 31 mars au 12 juin 1877, M. Albert Christophle, Ministre des travaux publics, et son successeur M. Paris, signèrent dix Conventions provisoires de rachat. Par un projet de loi, portant la date du 10 janvier 1878, M. de Freycinet, alors Ministre des travaux publics, demanda au Parlement de ratifier les sept Conventions, au sujet desquelles les Commissions arbitrales avaient rendu leur sentence et fixé les indemnités suivantes :

Charentes	113.505.391 fr.
Vendée................	47.113.880
Bressuire à Poitiers....	1.728.004
Saint-Nazaire au Croisic	4.607.936
Orléans à Châlons......	47.324.881
Poitiers à Saumur.....	10.949.535
Maine-et-Loire et Nantes	14.618.827

En ajoutant à ces chiffres les indemnités pour le rachat des Compagnies d'Orléans à Rouen (en faillite), de Clermont à Tulle, des Chemins de fer Nantais et les dépenses à faire pour achever la construction des lignes commencées et le complément nécessaire de mobilier et de matériel roulant, l'exposé des motifs du Ministre estimait le prix de rachat proprement dit à 334 millions nets (déduction faite des subventions) et 166.780.000 francs de dépenses complémentaires à la charge de l'Etat, soit environ 500 millions pour un réseau de 2.615 kilomètres.

En ce qui concerne l'exploitation, l'*art. 4* du projet de loi stipulait que « en attendant qu'il soit « statué sur les bases définitives du régime auquel « seront soumis les chemins de fer, dont l'art. 2 de « la présente loi règle la reprise par l'Etat, le Mi- « nistre des Travaux publics assurera l'exploita- « tion provisoire de ces lignes à l'aide de tels « moyens qu'il jugera le moins onéreux pour le « Trésor ».

Les ressources nécessaires au rachat, aux travaux complémentaires et aux insuffisances éventuelles du produit des lignes groupées en Réseau d'Etat devaient être créées par une loi de finances ultérieure.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

La Conférence monétaire a déjà tenu trois réunions plénières et deux comités pour la rédaction des procès-verbaux.

M. Roy, président de Chambre à la Cour des Comptes et chef de la délégation française, a été nommé présidentde la Conférence. A la première séance, dans une courte allocution, M. Roy a remercié les délégués étrangers de l'honneur qu'ils faisaient à la France en choisissant leur président dans la délégation fran-

çaise, a manifesté un vif désir de trouver une solution équitable à tous les intérêts et a prononcé l'ouverture des travaux.

Le délégué hellénique, M. Criesis, a tout d'abord loyalement déclaré que son Gouvernement, par la force des choses, se désintéressait de la solution à intervenir, mais qu'il avait cependant reçu la mission de suivre la Conférence et de faire tous ses efforts pour en faciliter les travaux.

Les délégués italiens ont ensuite exposé les vues de leur Gouvernement, vues que j'ai résumées dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen* (page 457).

Comme je l'avais prévu, les représentants des diverses puissances ne font pas d'objections de principe aux propositions italiennes; ils paraissent disposés à les accueillir, sauf à se mettre d'accord sur les points de détail: délais de retrait, frais de transport et de livraison, mode de remboursement, etc.

D'autres questions secondaires ont été soulevées au cours des réunions suivantes, notamment l'immobilisation de 30 millions de monnaies divisionnaires par le Trésor italien et leur remplacement dans la circulation par des billets d'une lire.

Incidemment, M. Roy a demandé si l'Italie serait disposée à reprendre avec ses monnaies divisionnaires les monnaies de bronze à son effigie circulant en France. Les instructions des délégués italiens étant muettes sur ce point, ces messieurs ont déclaré qu'ils en référeraient à leur Gouvernement. Les délégués belges ont à leur tour demandé que la France reprît également ses monnaies de bronze, dont une notable quantité circule en Belgique. Nous croyons savoir que la France accueillera sans difficulté cette proposition, si, de son côté, l'Italie lui donne satisfaction.

La séance d'aujourd'hui samedi a fait faire un grand pas au problème à résoudre, et, la semaine prochaine, le texte modifiant la Convention de 1885, soit sous forme d'un acte additionnel, soit sous forme d'un traité annexe, sera définitivement arrêté. La Conférence s'ajournera alors pour l'échange des ratifications, lequel nécessitera au plus une semaine et on peut prévoir que l'instrument diplomatique sera déposé sur le bureau des Chambres françaises dès leur rentrée.

A ce propos, la presse italienne a contesté l'opinion que j'avais émise dans mon dernier article sur la nécessité de l'intervention de notre Parlement. Il me suffira, pour établir le bien-fondé de cette manière de voir, de rappeler que l'art. 6 de la Convention du 6 novembre 1885 (qui est une loi) oblige les caisses publiques de chacun des Etats contractants à recevoir les monnaies divisionnaires de ses co-associés jusqu'à concurrence de 100 fr. et qu'un *décret* ne saurait abroger une disposition contenue dans une loi régulièrement promulguée.

D'ailleurs, la Conférence a été de cet avis, puisque — en ce qui concerne la France — la nécessité de l'approbation parlementaire a été formellement reconnue et admise.

La formule de l'échange et de la livraison des monnaies italiennes se rapprochera probablement de celle de 1878: à cette époque, la *Banque de France* fut chargée, pour le compte du Trésor français, de centraliser les pièces italiennes retirées de la circulation des autres Etats de l'*Union* et de les restituer au Gouvernement italien.

Elle reçut, en compensation, une somme de 250.000 francs, payée à forfait par l'Italie pour les frais de l'opération et les intérêts des avances faites sous forme de livraisons successives à cet Etat.

La somme des monnaies divisionnaires ainsi livrées, s'éleva à 78.877.000 fr.; celle qu'il faudra lui expédier, si, comme tout le fait prévoir, la Conférence actuelle aboutit, sera probablement supérieure.

En effet, d'après les derniers résultats connus au Ministère des finances — fournis par le recensement ordonné par M. Peytral et dont nous avons donné, à deux reprises, des résultats partiels — les monnaies italiennes formeraient presque 30 0/0 de la circulation française, 49 0/0 de la circulation suisse, 17 0/0 de la circulation belge ce qui, en chiffres absolus, équivaudrait au moins :

Pour la France, à........fr.	71.000.000
— Suisse..............	22.000.000
— Belgique........ ...	7.000.000
Total.........	100.000.000

Comme je le disais dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, la situation monétaire de la Suisse peut se trouver sérieusement compromise par le brusque retrait de la moitié de la monnaie divisionnaire circulant sur son territoire. Il est donc presque certain que dans une des prochaines séances les délégués suisses, MM. Lardy et Cramer-Frey, soulèveront cette question et proposeront à la Conférence une solution *ad hoc*.

En ce qui concerne la France, le retrait des monnaies divisionnaires italiennes ne peut apporter aucun trouble dans nos échanges intérieurs, parceque l'encaisse-argent de la *Banque de France* (1.265 millions de francs) comprend environ 50 millions de francs de monnaies divisionnaires françaises, qui ne demandent qu'à circuler, et ensuite, parce qu'il reste à la France 12 millions de francs à frapper en monnaies divisionnaires sur le contingent qui lui a été alloué par la Convention de 1885.

EDMOND THÉRY.

ACIÉRIES DE FRANCE

C'est le 21 octobre que les actionnaires de la *Société des Aciéries de France* se réunissent en assemblée générale pour examiner et approuver, s'il y a lieu, les comptes de l'exercice 1892-93. Certainement des explications seront encore demandées au Conseil d'administration de la Société; car, contrairement aux appréciations formulées anciennement, cet exercice n'est pas des plus favorables. C'est à cause de cette circonstance probablement que le rapport du Commissaire, que nous avons du reste sous les yeux, se borne à constater que les écritures sont tenues avec un ordre parfait, que les pièces de comptabilité concordent absolument avec les écritures, et, enfin, que l'inventaire et le bilan sont la représentation exacte de la situation qui résulte des livres sociaux.

Il y a un an environ, dans l'*Economiste Européen*, du 6 novembre 1892, nous avions consacré une étude à la *Société des Aciéries de France*. Cette étude renfermait, outre un historique de l'affaire, des critiques que nous sommes encore en droit de formuler aujourd'hui. C'était presqu'au lendemain de l'assemblée générale ordinaire, et nous avions pourtant contre nous, le rapport des Commissaires. Il semblait alors que, grâce aux nouvelles immobilisations que la Société venait de faire, un nouvel élément de bénéfices important allait se constituer. A voir les résultats obtenus, il n'en a pas été ainsi. En effet, le dividende de 1891-1892 se montait à 84 fr. 79, tandis que celui proposé pour 1892-1893, n'est que de 82 fr.

Il va de soi que si cette diminution de dividende provenait d'une augmentation du compte d'amortissement nous n'aurions pas à nous récrier. Malheureusement, il n'en est pas ainsi, et nous allons le voir par le bilan arrêté au 30 juin dernier.

ACTIF AU 30 JUIN 1893

Immeubles :	
Isbergues........................	10.626.463 87
Aubin..............................	8.821.459 45
Villefranche......................	2.417.710 02
Paris................................	663.168 37
Matériel et mobilier :	
Isbergues........................	1.006.311 »
Aubin..............................	1.197.683 40
Villefranche......................	73.445 63
Paris................................	92.667 95
A reporter........	24.898.909 69

Report........	24.898.909 69
Dépenses pour la mise en exploitation de houillères, à amortir par un prélèvement sur l'extraction...........	476.447 03
Amortissement sur extraction.....	183.326 50
Travaux préparatoires à Villefranche, à amortir par un prélèvement sur l'extraction........................	63.298 83
Amortissement sur extraction......	14.908 »
Marchandises en magasin :	
Isbergues........................	924.449 49
Aubin...........................	482.896 72
Villefranche......................	595.218 79
Paris...........................	183.323 35
Fonds et valeurs :	
Espèces en caisse à Isbergues....	5.862 49
Espèces en caisse à Aubin.......	31.728 85
— à Paris........	1.064 20
Effets en portefeuille................	247.508 07
Débiteurs :	
Divers débiteurs..................	4.829.392 18
Compte d'ordre amortissable par annuités.......................... (Ecart entre le taux de remboursement et le produit net des obligations.)	622.466 38
	33.164.331 57

PASSIF

Capital :	
20.000 actions de 500 fr. chacune..	10.000.000 »
9.890 obligations 4 0/0 de 500 fr. chacune........................	4.945.000 »
Créditeurs :	
Divers créditeurs.................	4.084.673 65
Actionnaires : intérêt et dividende non réclamés :	
Exercice 1890-1891............	2.855 68
— 1891-1892............	16.406 45
Actionnaires : intérêt et dividende : Exercice 1892-1893............	1.651.705 55
Fondateurs :	
Exercice 1890-1891............	441 »
— 1891-1892............	4.962 23
— 1892-1893............	329.058 72
Administrateurs :	
Exercice 1892-1893............	164.529 36
Réserves et amortissements :	
Réserve pour produits vendus avec garantie de durée (Art. 35 des statuts).........................	157.439 06
Amortissements 20/0 sur constructions et 5 0/0 sur matériel et mobilier (Art. 35 des statuts).......	4.393.595 31
Réserve légale de 5 0/0 (Art. 36 des statuts).........................	640.487 50
Amortissements extraordinaires...	6.773.177 06
	33.164.331 57

En premier lieu, ce qui ressort des chiffres énoncés ci-dessus, c'est la diminution des *bénéfices dans les mines et dans les usines*, bénéfices qui ne s'élèvent qu'à 3.130.046 fr. 26, alors qu'ils étaient de 3.257.347 francs 14 en 1891-1892. La diminution est donc de 127.300 fr. 88, chiffre qui doit être augmenté des différences suivantes :

Intérêts, escomptes, commissions.		+ 20.773 01
Intérêts des obligations...........	— 2.227 50	
Ecart entre le produit des obligations remboursées et leur taux nominal.........................		+ 2.604 68
Droits de timbre.................		+ 426 90
Réserve pour produits vendus avec garantie de durée...............	— 4.302 43	
	— 6.529 93	+ 23.804 59
Soit différence en plus.....	17.274 66	
ce qui porte la diminution à.......	144.575 54	

Quoi qu'il en soit, du montant de 3.130.046 fr. 26, si on déduit les charges qui s'élèvent à 429.183 fr. 02 (intérêts, escomptes, commissions, 139.644 fr. 52 ; intérêts des obligations, 187.307 fr. 76 ; écart entre le produit des obligations remboursées et leur taux nominatif, 5.072 fr. 26 ; droits de timbre, 8.732 fr. 21 ; jetons de présence, 50.000 fr. ; commissaires, 5.000 fr. ; réserve pour produits vendus avec garantie de durée, 33.426 francs 27), on trouve que les bénéfices nets sont arrêtés à 2.700.863 fr. 24, que le Conseil d'administration propose d'employer comme suit :

Amortissement..................	Fr.	442.659 42
Réserve légale..........................		112.910 19
1er dividende aux actions..............		500.000 »
Solde du dividende.....................		1.151.705 55
Administration.........................		164.529 36
Fondateurs.............................		329.058 72
Total égal............	Fr.	2.700.863 24

La somme à répartir aux actions représente 82 fr. par titre, c'est-à-dire un montant de 1.640.000 fr. ; le solde de 11.705 fr. 55 sera, par conséquent, à reporter à nouveau.

C'est toujours le système des gros dividendes, système contre lequel nous nous sommes élevés l'année dernière.

Or, à l'*actif*, les immobilisations ont augmenté de 634.000 fr., pendant que l'amortissement n'a gagné que 442.000 fr. Ne convenait-il pas de tout amortir, c'est-à-dire de prélever encore sur les bénéfices 200.000 francs ? De plus un *passif*, le compte *obligations*, s'est accru de 506.000 fr. dont il faut déduire 188.000 fr., diminution signalée dans les comptes créditeurs. Pourquoi n'avoir pas porté l'équivalent de ce montant au compte d'amortissement ?

Mais en opérant ainsi, c'est-à-dire en diminuant le chiffre des bénéfices nets de 500.000 fr., la répartition se serait opérée comme suit, en chiffres ronds :

Amortissement..................Fr.	942.000
Réserve légale.........................	88.000
Premier dividende aux actions 5 0/0	500.000
Solde du dividende.................	819.000
Fondateurs 20 0/0..................	234.000
Administrateurs 10 0/0.............	117.000
Fr.	2.700.000

On peut donc apprécier de suite qui aurait pâti d'une répartition ainsi faite : les *actions* ne recevant en tout que 1.319.000 fr., au lieu de 1.652.000, le dividende n'aurait été que de 66 fr. environ, au lieu de 82 fr. ; de plus, les *parts fondateurs* touchant 234.000 fr. et non 329.000 fr., n'auraient touché que 14 fr. 50 et non 20 fr. 55 ; enfin, la part des administrateurs aurait été réduite de 47.000 fr. Il semble donc que la question des intérêts privés à sauvegarder ait primé celle de l'intérêt même de la Société. Pourtant, nous ne sommes plus dans les grandes années où on était toujours en droit de croire, pour l'avenir, à une prospérité toujours croissante. Il y a, malheureusement, à compter avec la pénurie et la difficulté des affaires ; aussi la *Société des Aciéries de France* avait-elle mieux à faire que d'augmenter sa dette et ses immobilisations. Reste-t-il donc encore tant de vingtièmes de *Parts fondateurs* à placer ? Heureusement, une telle façon d'agir ne trompe personne, puisque les actions qui valaient, il y a un an, 1.300 fr. environ, sont tombées, à l'heure actuelle, à 1.175 fr., pendant que les Parts fondateurs ont rétrogradé de 50 fr. à 285.

Comme, cette fois, on critique avant le vote qui est demandé aux intéressés pour le 21 courant, peut-être le Conseil d'administration sera-t-il amené à donner des explications complémentaires sur sa façon de sauvegarder les intérêts qui lui sont confiés. Peut-être ses explications seront-elles satisfaisantes. C'est ce que nous aurons lieu d'examiner dans un de nos prochains numéros.

A. Lechenet.

LA GRANDE DISTILLERIE E. CUSENIER

Hier, 14 octobre, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la *Grande Distillerie E. Cusenier et Cie*.

Constituée le 14 juillet 1879, pour une durée de 60 années, au capital de 6 millions divisé en 12.000 actions de 500 francs, libérées et au porteur, cette Société, dont la prospérité s'accroît d'année en année, a augmenté, au cours de l'exercice 1892-93, son chiffre d'affaires dans de notables proportions. L'ensemble de ses opérations, en France et à l'Etranger, a atteint, en effet, un total de 9.467.431 francs, soit une plus-value de plus d'un million sur la période correspondante de 1891-92; aussi, malgré les charges exceptionnelles imposées au compte de frais généraux (amortissement *complet* du fonds de commerce, constructions nouvelles, Exposition de Chicago, etc.) les bénéfices *nets* ressortent-ils à 887.212 fr. 40; ils eussent été de 997.212 fr. 40 en ne tenant pas compte de ces facteurs insolites.

A une époque où les industries les mieux assises se heurtent à des difficultés toujours plus grandes, où les tarifs douaniers frappent l'exportation et où les questions de change deviennent plus complexes, ces résultats méritent d'être appréciés. Ils indiquent une excellente gestion commerciale; de même la faveur dont jouissent, sur les marchés internationaux, les produits de la *Société Cusenier* fait ressortir les soins apportés à leur fabrication.

L'exercice, clôturé au 30 juin dernier, se signale par deux faits principaux : l'augmentation du dividende (il est attribué 40 francs par action au lieu de 35 fr.) qui a pu avoir lieu tout en portant à un compte d'amortissement ou à la réserve spéciale une somme supérieure à 200.000 francs, — et la disparition totale du compte Fonds de commerce. Ce compte, s'élevant lors de la fondation de la Société, à 1.887.566 francs, a pu être amorti en douze ans, grâce aux réserves extraordinaires formées à l'expiration de chaque exercice; au 30 juin 1893 il présentait un solde de 55.838 francs, qui a été passé aux frais généraux. Au surplus, pour atteindre ce but, la Direction générale a négligé ses intérêts personnels, en consentant, d'une façon spontanée, à une réduction des répartitions statutaires.

Voici dans quels termes s'exprime, à cet égard, le rapport des commissaires :

« Cette Administration prévoyante et libérale porte ses fruits; c'est l'accumulation des ressources laissées en accroissement de l'actif social qui a mis la Société au-dessus de toutes les éventualités et a permis son développement considérable. »

En résumé, le bilan de la *Société E. Cusenier fils aîné et Cie*, arrêté au 30 juin 1893, nous montre une situation tout à fait exceptionnelle; non seulement son chiffre d'affaires s'est accru dans les proportions relatées plus haut, mais elle a fondé dans les Charentes, une maison de production exclusive d'eau-de-vie, puissamment outillée.

La Distillerie belge, dont la *Société Cusenier* possède le tiers du capital, a distribué cette année un dividence de 27 fr. 50 à ses actionnaires. D'autre part, les mauvaises créances ne dépassent pas 2 3/4 0/0 du montant des ventes.

Enfin, la *Caisse de secours et de retraite des employés* qui fonctionne depuis dix années, assure à l'entreprise le concours d'un personnel dévoué.

Dans ces conditions, on s'explique les remerciements votés par l'assemblée d'hier au Conseil d'administration.

Le dividende de 40 francs par action, après prélèvement de la réserve légale, de l'intérêt au capital, de la réserve spéciale, etc., représente 8 0/0 du revenu pour l'exercice 1892-93; en 1890-91 et en 1891-92 la répartition avait été de 35 francs par titre. Ajoutons, en terminant, que le cours des actions de 543 fr. en moyenne, en 1891, atteignait le 1er décembre 1892, 680 francs; au 13 octobre la cote s'élevait à 825 francs. A ce prix, le placement est avantageux. C.-R. WEHRUNG.

LA SITUATION DE LA COMPAGNIE DES OMNIBUS

Beaucoup de personnes s'étonnent de la hausse de l'action des *Omnibus* et de la baisse de l'action de jouissance; elles ne s'expliquent pas cette anomalie.

Quelques-unes croient à un dividende plus élevé pour l'exercice actuel, mais elles se trompent. S'il en était ainsi, les initiés auraient ramassé les actions de jouissance, puisque ces actions bénéficieraient, autant que les actions de capital, de l'augmentation du dividende.

Actuellement les actions de capital à 1.040 fr. et les actions de jouissance à 390 fr. sont à parité; elles rapportent, les unes comme les autres, 3 85 0/0 brut ou 3 49 0/0 net.

Mais, aux cours actuels, l'action de capital perd 150 francs lorsqu'elle est remboursée. En effet, l'actionnaire reçoit 500 francs espèces et un titre de jouissance valant 390 fr., soit en tout 890 fr., au lieu de 1.040 fr. qu'est cotée l'action des *Omnibus*.

Les risques de remboursement sont grands, ils représentent un titre sur 27; c'est une perte de 150 francs sur un capital de 28.080 francs, c'est-à-dire 53 centimes pour cent.

On peut donc dire que les actions de capital rapportent 53 centimes pour cent de moins que les titres de jouissance. Par conséquent, à revenu égal, celles-ci devraient valoir 432 francs, en tenant compte de la perte sur le remboursement subi par les actions de capital.

Donc, si l'action de jouissance n'est cotée que 390 fr. au lieu de 432 fr., c'est qu'on escompte un dividende *moins fort* pour l'année prochaine (35 fr. environ).

D'ailleurs, il ne faut pas se dissimuler qu'avec la création des lignes nouvelles de tramways et d'omnibus, qui nécessitent des charges d'amortissement considérables vu le peu de temps qui reste à la concession (17 ans), la Compagnie, malgré l'habileté de son Administration — à la compétence de laquelle nous sommes les premiers à rendre hommage — sera obligée de réduire et peut-être de supprimer tout dividende, si des allégements d'impôts ne lui sont pas accordés par la Ville de Paris.

Examinons la situation actuelle :

L'année dernière, le Conseil a réalisé une économie de un million sur le chapitre : « Travaux d'appropriation et de réparations dans les dépôts ». La dépense avait été de 1.271.004 fr. en 1891; elle a été réduite à 266.568 fr. en 1892!

Dans une étude spéciale que nous avons publiée dans l'*Economiste Européen* du 11 juin 1893 (no 74, page 746) nous avons demandé à la *Compagnie des Omnibus* s'il s'agissait d'ajournement de dépenses ou bien si les réparations et appropriations avaient été portées au compte capital? »

La Compagnie n'a pas répondu!

Supposons que lesdites dépenses ne seront, cette année, que normales, c'est-à-dire comme en 1891, au lieu d'être supérieures du million non dépensé l'année dernière : ce sera, par rapport à 1892, un excédent de frais de un million de francs.

Le procès perdu avec la *Compagnie des Transports Parisiens* oblige la *Compagnie des Omnibus* à payer 300.000 fr., plus les frais du procès. — L'amortissement qui n'a pas fonctionné en 1892 sur les obligations nouvellement émises exigera une somme de 300.000 francs environ.

D'autre part, la modification de l'échange des correspondances avec la *Compagnie des Tramways*, qui fixe les prix à 14 et 16 centimes au lieu de 10 et 20 centimes (le chiffre le plus faible étant payé par la *Compagnie des Omnibus* et le plus fort par les *Compagnies de Tramways*) causera une perte de cent mille francs environ.

L'addition de nouveaux services d'omnibus ou de tramways nécessite une augmentation de frais généraux, tant pour le personnel, le matériel, la nourriture

des chevaux, le loyer des bureaux, le ferrage des chevaux, etc., d'au moins 500.000 fr.

Enfin, le prix du foin, estimé par le Ministre de la guerre à 22 0/0 au-dessus du prix de l'année dernière, occasionnera une dépense supplémentaire de 300.000 fr. pour un an, soit 150.000 fr. pour la période de 6 mois, de juillet à fin décembre 1893.

Si nous résumons ces excédents de frais genéraux :

1° Travaux dans les dépôts................	1.000.000
2° Supplément d'amortissement...........	300.000
3° Pertes sur échange de correspondances..	100.000
4° Excédents de frais d'exploitation,.......	500.000
5° Augmentation du prix du foin	150.000
6° Indemnité à payer à la Société des Transports parisiens	300.000
nous trouvons un excédent dedépenses de .	2.350.000
Or, les recettes sont à ce jour en plus-value sur l'année 1892 de	1.479.613
Il reste donc un déficit de.....	870.387

qu'il faudra atteindre d'ici à la fin de l'année pour que le dividende soit égal à celui de l'exercice 1892, soit de 40 francs.

J'ai négligé beaucoup de petits frais, tels que l'intérêt des obligations créées cette année ou l'intérêt des capitaux empruntés au cours de l'exercice, l'augmentation de dépenses pour l'entretien d'un vieux matériel, les charges de la Caisse de retraites, qui grandissent avec l'augmentation du nombre d'employés, etc.

Enfin, j'arrive à cette conclusion, que les cours actuels de l'action de capital des *Omnibus* ne sont nullement justifiés par la situation de la Compagnie.

En effet, l'action des Omnibus touche net 36 fr. 35; avec le cours de 1.040 francs, c'est un revenu de 3 50 0/0. Mais il faut déduire les risques de remboursement qui représentent une perte de 53 centimes pour cent d'intérêt, comme il est établi plus haut. Le revenu reste donc à 3 0/0.

Or, une valeur industrielle doit rapporter au moins 5 0/0, vu le peu de fixité du dividende. Le cours de 800 fr. représenterait dn placement à 5 0/0 brut. Pour avoir un reveuu de 5 0/0 net l'action ne devrait valoir que 727 francs.

On parle, il est vrai, de la valeur des terrains que possède la Compagnie et on suppose qu'en cas de liquidation, les sommes à retirer de ce chef permettront non seulement de rembourser tout le capital des obligations de la Société, mais encore de répartir aux actionnaires un capital de 1.000 à 1.200 fr. par action.

C'est la *liquidation théorique* : mais qui peut dire aujourd'hui à quelle époque et dans quelles conditions la *liquidation réelle* s'effectuera? Qui peut affirmer qu'il n'y aura pas de procès avec la Ville de Paris, et dans ce cas, qui peut prévoir les conséquences de l'action judiciaire?

De ce qui précède, il résulte donc que tous les calculs qu'on fait pour justifier les hauts cours de l'action de capital sont hypothétiques, et que la seule base sérieuse d'évaluation qu'on puisse employer pour déterminer sa valeur intrinsèque est le bénéfice net réalisé par l'exploitation de la Compagnie. R.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

III

L'Agriculture et l'Elevage du Bétail

Avant de parler du troupeau tunisien, il importe de mentionner encore les forêts dont la superficie couvre 600.000 hectares et où on trouve des essences variées. Les bois peuvent alimenter les constructions navales, la menuiserie et l'ébénisterie, la teinture, etc., etc., mais, de même qu'en Algérie, l'essence principale est le chêne-liège.

Pour l'exercice 1888-89, les forêts ont rapporté 278.779 francs à l'Etat tunisien: ce chiffre s'est élevé à 280.325 francs, du 12 octobre 1890 au 12 octobre 1891, et à 78.760 fr. de cette dernière au 30 avril 1892, soit un total de 359.086 fr.

Ajoutons que, d'après les évaluations officielles, la levée du chêne-liège doit, par suite d'une exploitation rationnelle et progres sive, procurer au Protectorat des recettes évaluées à 600.000 francs l'an pendant la première période décennale, et à deux millions à partir de la troisième.

Mais, il faut bien le reconnaître, la Tunisie se trouve, par rapport à l'Algérie, dans une situation d'infériorité notoire, en ce qui concerne le coefficient de boisement.

Pour maintenir le sol dans un état favorable à la végétation et à la culture, pour le garantir contre les vents chauds du désert, il faudrait, assurent les hommes compétents, que le tiers environ de son territoire fût couvert de forêts. Ceci tend à dire qu'au lieu de 600.000 hectares, le boisement devrait comprendre environ 4.100.000 hectares.

Une entreprise de ce genre est assurément coûteuse, mais elle peut se réaliser, la majeure partie des terrains étant très favorable à la végétation forestière.

Quant aux moyens financiers à employer, on pourrait affecter à la garantie d'un emprunt spécial les produits des forêts.

Dans un pays où le sol a constamment besoin d'être alimenté en eau, où l'évaporation atteint, en certains endroits, jusqu'à 2 mètres par an, avec une cote de 537 millimètres au pluviomètre, l'œuvre du boisement mérite d'attirer l'attention des pouvoirs publics.

***

Le troupeau tunisien

Le *Rapport sur la situation de la Tunisie en 1892* nous apprend que le troupeau tunisien n'a cessé de progresser d'une manière sensible. Ceci résulte de la comparaison des chiffres officiels des années 1891 et 1892 :

	1891	1892
Chevaux	45.050	51.644
Anes et mulets.........	104.127	119.606
Bœufs.................	206.692	237.726
Moutons...............	1.078.309	1.223.481
Chèvres................	510.271	681.636
Chameaux	107.012	122.694

La Direction de l'agriculture s'est surtout préoccupée de l'amélioration des races ovines, et, l'an dernier déjà, elle a cherché à substituer le mouton à queue fine au mouton à grosse queue, plus répandu, mais dont on ne veut pas sur le marché français. Par un arrêté, en date du 5 décembre 1892, les premiers ont été exemptés du droit de pacage (qui est de 20 centimes par tête et par trimestre) et l'Administration a mis à la disposition des éleveurs, — en prenant à sa charge le soin, les frais et les risques de transport — des moutons à queue fine au prix coûtant des marchés algériens.

Je ne peux me dispenser de citer quelques extraits du travail si complet établi, à ce propos, par M. Paul Bourde.

Après avoir exposé les causes de la stagnation de l'élevage du mouton et les résultats de son enquête sur les conditions actuelles de l'élevage, ainsi que sur la possibilité d'y prendre part pour les colons français, le Directeur de l'agriculture du Protectorat énumérait, dans les termes suivants, les mesures à prendre pour pousser à l'amélioration de l'espèce ovine :

« La première consiste à faire à ce mouton un traitement de faveur sur les pâturages domaniaux. L'Etat en possède de très vastes. Un premier essai a été tenté cet hiver sur le plus étendu, l'enchir Bou Thadi, situé sur les confins des contrôles de Sousse, de Kairouan et de Sfax, et qui a soixante mille hectares de superficie.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 85 à 87 et 88 à 91.

La Direction de l'agriculture a pris la gestion directe de cette propriété; elle y a installé des gardes indigènes dirigés par un chef français...

« L'effet a été immédiat. D'après les rapports du chef des gardes, un certain nombre de bergers ont déjà manifesté l'intention de se procurer des moutons à queue fine pour l'année prochaine. Si l'on songe que l'exemption de la taxe représente une somme de 60 fr. pour un troupeau de 200 bêtes pendant un pâturage de six mois, on se rend compte qu'elle constituera une prime d'une attraction puissante.

« En présence de ce résultat, il n'y aura qu'à étendre, l'hiver prochain, la même mesure aux autres grands pâturages de l'Etat. On obtiendra ainsi non seulement de décider les bergers qui les fréquentent à élever de préférence des moutons à queue fine, mais encore de faire connaître dans toute la Régence et par la plus sûre publicité l'intérêt que le Gouvernement porte à cette question Les troupeaux qui vont passer l'hiver et le printemps sur ces pâturages viennent, en effet, de tous les points du territoire; en s'en retournant les bergers raconteront partout l'avantage fait aux moutons à queue fine.

« Mais où se procureront-ils ces moutons à queue fine s'ils veulent se livrer à cet élevage? Cette difficulté serait assez grande pour paralyser toutes les bonnes volontés, et c'est ici que peut intervenir utilement le second moyen dont le Gouvernement dispose pour encourager l'élevage de cette race.

« Il pourrait se charger des acquisitions pour le compte des particuliers. Toute personne qui voudrait élever des moutons à queue fine ferait à la Direction de l'agriculture la demande du nombre des bêtes qu'elle désire acquérir, et elle déposerait contre reçu la somme destinée à l'achat, soit à la Recette générale à Tunis, soit à la caisse du Contrôle de sa circonscription, soit enfin entre les mains du caïd. La Direction ayant centralisé ces demandes, l'inspecteur d'Agriculture se rendrait chaque année en Algérie,au moment des grandes ventes sur les marchés, c'est-à-dire au mois de mars, et il achèterait le nombre des bêtes demandées. A titre d'encouragement, le Gouvernement prendrait à sa charge les frais de transport et les pertes pendant le voyage. Les bêtes seraient livrées au demandeur, au siège des contrôles civils, au prix d'achat du marché algérien.

« Toutes les difficultés qui pourraient faire hésiter les éleveurs indigènes seront ainsi levées. Et le système d'achat offrirait encore cet avantage que l'on n'introduirait en Tunisie que des animaux choisis parmi les variétés, souvent très différentes de valeur, des moutons algériens.

« Il serait utile d'obtenir des éleveurs indigènes qu'ils constituent de toutes pièces des troupeaux de moutons à queue fine. Pendant deux ou trois générations, les croisements du barbarin à queue fine avec le barbarin à grosse queue risquent de donner des produits qui n'ont ni l'abondance de suif recherchée dans l'une, ni les qualités de chair recherchée dans l'autre.

« Il y a donc, dans les troupeaux mixtes ainsi constitués, une période ingrate qui pourrait décourager des éleveurs peu convaincus. C'est pourquoi j'estime que le Gouvernement devrait se charger des achats de brebis qui pourraient lui être demandées, aussi bien que des achats de béliers. La seule précaution à prendre contre la spéculation consisterait à exiger que le propriétaire soit tenu de représenter son troupeau deux ans après l'achat, car le Gouvernement n'a intérêt à procurer des animaux qu'à l'élevage et non à la boucherie.

« Si des éleveurs indigènes désiraient cependant n'acquérir que des béliers, il conviendrait de ne les leur fournir que par groupe de quatre au moins, et les éleveurs devraient s'engager à ne tolérer aucun bélier à grosse queue avec eux dans le même troupeau. Si on laissait des mâles des deux races saillir pêle-mêle les mêmes brebis, tous les essais qu'on pourrait tenter seraient voués à un échec certain.

« Enfin, pour encourager les colons et les propriétaires indigènes qui ont des abris et des approvisionnements de fourrages, à tenter d'autres améliorations encore, des mérinos de la Crau pourraient leur être procurés aux mêmes conditions. Mais là, il ne s'agit plus de substituer radicalement une race à une autre, mais de perfectionner une race locale. C'est pourquoi il suffirait d'introduire des béliers mérinos. Le Gouvernement ne se chargerait pas des acquisitions de brebis.

« Ces mesures suffiront-elles? J'en ai le ferme espoir. Il n'est pas douteux que les colons profiteront avec empressement de la bonne volonte du Gouvernement du Protectorat. Quant aux indigènes, l'initiative prise par une fraction des Madjeurs et par quelques éleveurs des Ouled-Aoun, les demandes qui nous viennent dès maintenant des bergers de Bou-Thadi indiquent assez qu'ils ne résisteront pas à leur intérêt une fois qu'il leur aura été bien démontré.

« La Tunisie possède, du reste, une classe de propriétaires éclairés et ouverts aux idées de progrès, dont on peut beaucoup attendre. Quelques-uns des principaux entre eux viennent de fonder une Société d'Agriculture, qui s'est empressée d'offrir son concours pour seconder les vues du Gouvernement. De hauts fonctionnaires indigènes, tels que le caïd des Souassi, ont déjà fait des demandes dans le but d'être les premiers à donner l'exemple aux populations qu'ils administrent.

« Il est donc à prévoir qu'il se produira deux tendances dans l'élevage indigène: les tribus qui élèvent le mouton surtout pour leur nourriture resteront probablement longtemps attachées au mouton à grosse queue, dont la graisse fait l'un des fondements principaux de leur cuisine. Mais les propriétaires qui élèvent des moutons surtout en vue du profit qu'ils en retirent discerneront très vite les avantages du mouton à queue fine.

« Ils sont très grands, en effet. A ceux que j'ai déjà eu l'occasion de signaler: brebis plus fécondes, mobilité plus grande qui permet de grimper dans les montagnes et d'échapper plus aisément aux fauves, résistance plus grande aux fatigues et aussi grande aux privations, il faut ajouter les prix beaucoup plus rémunérateurs des produits. Actuellement, sur le marché de Tunis, tandis que les agneaux barbarins à grosse queue ne se vendent que 1 fr. 40 le kilogramme de viande nette, les agneaux barbarins à queue fine se vendent 1 fr. 70. Et tandis que, sur le marché, le mouton à grosse queue se paie de 14 à 17 fr., le mouton à queue fine se vend 20 à 25 fr. sur les marchés de l'Algérie. L'écart est tel entre ces chiffres qu'il ne saurait manquer de frapper promptement tous les propriétaires.

« Si vous adoptiez les vues qui viennent de vous être exposées, monsieur le Résident général, — ainsi concluait M. Paul Bourde, — je vous demanderais l'autorisation de préparer, d'accord avec la Direction des finances, les dispositions nécessaires pour que les mesures inaugurées à Bou-Thadi soient appliquées l'hiver prochain aux autres grands pâturages de l'Etat. Et je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien soumettre à l'approbation de Son Altesse le Bey un décret qui permettrait à ma Direction de faire les acquisitions de moutons algériens et de mérinos de la Crau qui pourront lui être demandées. »

Le Gouvernement du Protectorat s'est rangé à cet avis.

Peut-être trouvera-t-on que j'ai abusé des citations prises dans les documents officiels? Mais je l'ai fait à dessein.

En montrant les progrès de l'expansion française, il y a un intérêt très grand à faire ressortir les efforts de l'Administration tendant à guider les colons. A ce point de vue là, encore, la Tunisie se trouve plus favorisée que le Tonkin où les préoccupations politiques ont toujours, malheureusement, absorbé l'attention des pouvoirs publics. Et je ne crains pas d'ajouter que les résultats eussent été bien supérieurs en Indo-Chine si on y avait dirigé la mise en valeur d'une façon aussi minutieuse!

Enfin, si je me suis étendu sur la race ovine, c'est parce que le régime douanier inauguré le 1er février 1892

assure aux éleveurs un écoulement facile sur les marchés français.

Les bœufs de Tunisie sont petits, trapus, mais pleins de vigueur; par l'engraissement, on obtient un poids variant entre 175 et 225 kilogrammes. L'occupation française incite l'indigène à la production de la viande de boucherie au point que le prix des animaux a plus que doublé en trois ans.

Quant au cheval, le manque de soin l'a fait déchoir de son ancienne splendeur. Les Berbères, moins belliqueux que les Arabes, leurs voisins, n'apprécient guère l'espèce chevaline; ils l'usent par des travaux fatigants, et emploient plus volontiers l'âne et le mulet. Mais, grâce aux mesures prises par le service de la remonte, qui a installé des petits haras sur divers points de la Régence, grâce aux efforts des Sociétés hippiques de Tunis et de Sousse, grâce, enfin, aux encouragements (prix et primes) prodigués aux éleveurs, il y a lieu d'espérer que la race barbe pourra être relevée.

Cette mission incombe surtout aux colons hippologues.

(A suivre) C.-R. Wehrung.

Informations Économiques et Financières

Prêts du Crédit Foncier. — Dans sa séance hebdomadaire du 11 octobre dernier, le Conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 2.380.579 fr. de nouveaux prêts, dont 1.601.500 fr. en prêts fonciers et 779.079 fr. en prêts communaux.

Le Rendement des Impôts. — Nous avons publié dans notre dernier numéro, page 460, les chiffres du rendement des impôts en nous basant sur la note communiquée par l'Administration. Les chiffres officiels ayant été publiés, nous en donnons ci-dessous l'état détaillé pour septembre et les neuf premiers mois, en y joignant les rentrées d'Algérie pour août et les huit premiers mois.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois de septembre 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs)			
	Recouv. sept. 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	267	264	+ 2	— 409
Enregistrement	36.342	37.482	— 1.139	— 283
Timbre	14.421	14.036	+ 385	+ 1.701
Douanes	34.841	35.879	— 1.038	+ 6.548
Contributions indirectes	55.002	52.366	+ 2.636	— 832
Sels	2.378	2.577	— 199	— 58
Sucres	17.577	16.500	+ 1.077	+ 835
Tabacs	31.327	30.547	+ 780	— 200
Allumettes, poudres, etc.	3.455	3.491	— 36	— 231
Postes, Télégr. et Téléphones	15.546	16.364	— 817	— 608
Domaines	695	984	— 289	— 289
Forêts	4.750	4.390	+ 360	+ 2.191
Produits divers	2.109	1.610	+ 199	+ 316
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	3.529	4.000	— 170	— 865
Totaux pour la France	222.241	220.491	+ 1.750	+ 7.815
ALGÉRIE (août 1893)				
Impôts directs	37	42	— 5	+ 31
Impôt 4 0/0	3	7	— 4	»
Enregistrement	268	293	— 25	+ 30
Timbre	359	333	+ 26	— 14
Douanes	759	961	— 202	— 13
Contributions diverses	223	268	— 44	+ 41
Tabacs	29	32	— 3	— 1
Poudres	79	96	— 16	— 12
Postes, Télégr. et Téléphones	335	313	+ 22	+ 12
Domaines	203	203	»	+ 37
Forêts	67	54	+ 11	+ 23
Produits divers	50	101	— 53	— 22
Recettes d'ordre	252	306	— 54	— 51
Totaux pour l'Algérie	2.668	3.014	— 316	+ 62
Totaux généraux (France et Algérie)	224.909	223.506	+ 1.103	+ 7.877

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS des neuf 1ers mois de 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs)			
	Recouv. des 9 1ers mois de 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	51.268	53.677	— 2.409	— 2.523
Enregistrement	383.078	404.979	— 21.900	— 33.500
Timbre	118.681	120.314	— 1.632	+ 3.493
Douanes	306.120	331.562	— 25.442	+ 11.069
Contributions indirectes	425.520	410.698	+ 14.822	— 7.685
Sels	20.899	21.781	— 882	— 870
Sucres	133.529	127.500	+ 6.029	— 254
Tabacs	277.507	275.559	+ 1.948	— 1.725
Allumettes, poudres	26.337	24.975	+ 1.362	+ 1.837
Postes, Télégr. et Téléphones	148.423	145.887	+ 2.536	+ 3.254
Domaines	9.470	10.143	— 673	— 247
Forêts	8 350	7.812	+ 507	+ 574
Produits divers	10.371	8.670	+ 1.701	+ 1.267
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	26.131	26.235	— 103	— 1.682
Totaux pour la France	1945.686	1969.823	— 24.136	— 26.992
ALGÉRIE (8 1ers mois de 93)				
Impôts directs	1.217	1.172	+ 44	+ 166
Impôt 4 0/0	177	176	+ 1	+ 6
Enregistrement	2.529	2.798	— 269	+ 109
Timbre	2.658	2.636	+ 21	— 92
Douanes	7.263	7.275	— 12	+ 253
Contributions diverses	1.989	2.225	— 236	+ 786
Tabacs	261	263	— 1	— 6
Poudres	401	473	— 72	— 31
Postes, Télégr. et Téléphones	2.585	2.493	+ 92	— 11
Domaines	1.080	1.175	— 95	— 185
Forêts	315	225	+ 89	+ 106
Produits divers	376	547	— 170	— 7
Recettes d'ordre	1.778	2.052	— 274	— 51
Totaux pour l'Algérie	22.632	23.515	— 882	+ 1.038
Totaux généraux (France et Algérie)	1968.319	1993.338	— 25.019	— 25.954

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	5 octobre	12 octobre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 5 octobre / 12 octobre		
Or .... 1.695.796.747 / 1.690.816.714	2.966.256.990	956.112.141
Argent... 1.270.460.242 / 1.265.295.426		
2.966.256.990 / 2.956.112.111		
Effets échus hier à recevoir ce jour	31.901	44.171
Portefeuille Paris { Effets Paris	228.991.024	221.831.289
Portefeuille Paris { Effets Etranger	»	»
Bons du Trésor	»	»
Portefeuilles des succursales	297.215.492	344.298.133
Avances sur lingots à Paris	318.000	318.000
Avances sur lingots dans les succursales	7.310.300	7.297.100
Avances sur titres à Paris	123.192.836	120.578.178
Avances sur titres dans les succursales	174.297.851	169.731.883
Avances à l'Etat	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.626.728	99.621.756
Rentes immobilisées	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	9.345.128	9.348.595
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	3.965.856	4.007.437
Emploi de la réserve spéciale	8.407.441	8.407.441
Divers	107.621.698	96.750.634
Total	4.283.892.305	4.295.360.515
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	3.467.849.475	3.489.266.230
Arrérages de valeurs déposées	23.048.035	18.161.725
Billets à ordre et récépissés	41.265.912	40.706.073
Compte courant du Trésor, créditeur	114.561.709	112.027.138
Comptes courants de Paris	309.318.294	299.903.065
Comptes courants dans les succursales	51.380.350	52.084.588
Dividendes à payer	2.487.032	2.397.491
Escompte et intérêts divers	5.157.486	5.585.571
Réescompte du dernier semestre	918.503	918.503
Divers	39.889.997	49.394.619
Total	4.283.892.305	4.295.360.515

Comparaison avec les années précédentes

	10 oct. 1889	9 oct. 1890	8 oct. 1891	6 oct. 1892	12 oct. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	2.995.9	2.044.1	3.016.0	3.179.9	3.489.2
Encaisse	2.551.4	2.490.6	2.568.4	2.963.9	2.956.1
Portefeuille	609.6	658.4	651.2	464.0	566.1
Avances aux partic.	275.5	267.2	317.5	314.1	297.9
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	276 3	158.1	261.4	307.0	112.0
— part.	401.2	365.6	375.9	387.1	351.9
Taux d'Escompte	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	1 ½ 0/00	2 0/00	6 ½ 0/00	2 0/00	2 0/00
Bénéfices nets	1.961.6	2.211.2	3.249.5	1.038.7	1.578.1

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 octobre 1893 :

Dépôts de fonds	4.620.576 05
Retraits de fonds	5.975.072 88
Excédent de retraits	1.354.496 83

Excédent de retraits du 1er janvier au 10 octobre 1893, 199.768.717 fr. 43.

Capitaux employés en achats de rentes, du 1er au 10 octobre 1893, pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 378.482 fr. 65.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 25 septembre, les obligations de l'Emprunt de la Ville de Lille 3 1/2 0/0 1893 sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

45.040 obligations de 500 fr. 3 1/2 0/0, émises à 492 fr. 50, entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair, par tirages au sort semestriels, en 48 ans, de 1894 à 1941.

Intérêt annuel : 3 1/2 0/0, soit 17 fr. 50, payables par moitié les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Jouissance courante : 15 juillet 1893.

Une partie de ces obligations a été divisée en cinquièmes d'obligation, existant au nombre de 1.440, numérotés de 44751 à 45038, remboursables à cent francs et productifs d'un intérêt annuel de 3 fr. 50, payables par moitié les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Jouissance courante : 15 juillet 1893.

Ces titres sont inscrits à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

Services des titres et des coupons : à Paris, au Crédit du Nord, rue Etienne-Marcel, 45, et au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19.

Depuis le 25 septembre, les 3.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, numéros 69001 à 72000, de la Société Foncière Lyonnaise sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 nouvelles de ladite Société, numéros 25001 à 69000, dont ils continuent les numéros de 69001 à 72000.

Depuis le 26 septembre, les 830 obligations de 500 francs 3 0/0 nouvelles de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien, numéros 186609 à 187438, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 186.608 obligations 3 0/0 anciennes.

Par suite, le nombre des obligations 3 0/0 de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 186608 à 187439.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de Change de la Ville de Lille

Par décision de la Chambre syndicale, en date du 25 septembre, les quatre cents quatre-vingts actions de deux cents francs de la Société en commandite pour l'Eclairage et le Chauffage par le Gaz d'Annœutin et Allennes-les-Marais seront admises à la Cote officielle (1re partie) à dater du 26 septembre.

Par décision de la Chambre syndicale. en date du 25 septembre, les quatre mille actions de cinq cents francs de la Caisse Industrielle de Lille (A. Platel et Cie), en liquidation, seront rayées de la Cote officielle à dater du 26 septembre.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris — Voici la situation sommaire à la fin du mois d'août 1893 :

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.—*Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi	11.561.866 91	94.091.960 11
Autres recettes	8.160.794 41	62.602.145 29
Extraordinaires :		
Fonds généraux	» »	20.049.823 75
Fonds spéciaux	681.361 48	45.417.126 80
Totaux	20.404.022 80	222.161.055 95
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section)	10.804.487 10	85.592.906 32
Autres dépenses	9.391.938 95	98.927.799 73
Extraordinaires :		
Fonds généraux	901.599 06	6.927.799 13
Fonds spéciaux	2.519.721 15	22.113.608 69
Totaux	31.617.746 26	213.031.709 87

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 24 au 30 septembre (39e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.706	935	918	28.678	28 219	+ 458
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	8.112	8.189	263.657	259.515	+ 4.141
— Rhône au Mont-Cenis	133	106	103	3.416	3.386	+ 29
— Chemins Algériens	513	150	221	6.017	6.775	— 758
Nord	3.649	1.147	4.073	138.642	137.417	+ 1.225
Ouest	5.235	3.556	3.437	111.982	110.261	+ 1.718
Orléans	6.581	1.410	3.798	129.372	127.582	+ 1.789
Est	4.727	3.273	3.132	110.473	106.631	+ 3.842
Midi	3.094	2.191	2.123	70.116	66.468	+ 3.648
Est-Algérien	897	139	202	4.175	1.913	— 137
Bône-Guelma voie larg.	534	62	113	2.561	3.037	— 476
— voie étroite	128	6	6	278	238	+ 39
Ouest-Algérien	296	59	46	1.980	1.990	— 9
Arzew à Kralfallah	214	27	28	1.007	1.076	— 69
Médoc	101	27	22	849	820	+ 28

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 sept.	54.260.000	58.016.000
Du 1er au 10 octobre	1.760.000	1.670.000
Du 11 au 13 octobre	650.000	600.000
Du 1er janvier au 13 octobre	56.670.000	60.286.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 13 octobre 1893.

L'Impôt sur le Vin. — Les Négociations commerciales avec la Russie. — Les Relations financières avec la Russie. — Les Crédits de la Marine. — L'Assurance des ouvriers contre l'invalidité.

Une grande agitation se manifeste depuis quelques jours dans les provinces productrices de vin ; on reçoit tous les jours, à la Chancellerie de l'empire, des protestations contre l'impôt projeté. Comme je vous le disais la semaine dernière, les chances d'adoption de cet impôt par le Parlement sont nulles ; les journaux officieux comme la *Gazette de Cologne* avouent eux-mêmes qu'il est condamné d'avance. Les Etats confédérés ne sont pas même parvenus à se mettre d'accord sur les termes du projet, en particulier sur la limite inférieure de prix au-dessous de laquelle le vin sera exempt de la nouvelle taxe. Dans ces conditions, on ne comprend pas pourquoi le Gouvernement persiste à vouloir présenter ce projet au Parlement, au moment de la rentrée, (qui est fixée au 21 novembre) au lieu de chercher ailleurs des ressources.

Les négociations avec les délégués russes au sujet du traité de commerce sont très pénibles, dit-on, et vont traîner en longueur ; on ne compte pas sur une solution avant Pâques. La conclusion d'un traité se heurte à des difficultés très graves que je vous ai déjà expliquées, mais la bonne volonté montrée par les deux Gouvernements permet cependant d'espérer qu'on arrivera à s'entendre, d'autant plus que si les négociations se prolongent, les pertes que la guerre douanière fait subir aux deux pays deviendront manifestes. M. Ivanof, fonctionnaire de l'Administration des douanes russes est attendu à Berlin, il est adjoint aux délégués de la Russie chargés des négociations commerciales.

Le Syndicat de banques allemandes qui soutient les cours de l'Italien contre les ventes des portefeuilles vient de consentir au report de 50 millions de lire de rentes italiennes ; contrairement aux informations qui ont circulé tout d'abord, la *Seehandlung*, banque d'Etat, ne prend pas une part directe à cette opération. Je puis démentir aussi la nouvelle que la Banque de l'empire se proposerait de porter de 50 0/0 à 60 0/0 du cours du jour le taux des avances sur titres sur valeurs italiennes ; une pareille mesure ne pourrait être prise qu'en vertu d'une modification de la loi qui régit la Banque.

Bien que l'affaire des reports dont je viens de parler soit faite exclusivement par des Banques privées, l'intervention du Gouvernement a certainement beaucoup aidé à la faire conclure ; les financiers allemands sont, en effet, de fort mauvaise humeur vis-à-vis de l'Italie à cause du rétablissement de l'*affidavit* ; ils prétendent que cette mesure est contraire au texte des contrats d'emprunt, et sont indignés en particulier de ce qu'elle n'ait été portée à leur connaissance que par les journaux français. Le décret du Gouvernement italien portait que la formalité de l'*affidavit* devait avoir lieu devant les consuls généraux de Paris et de Londres, ce qui constituait une nouvelle vexation pour les porteurs allemands ; depuis, sur leur réclamation, le consul général d'Italie à Francfort a, également, été autorisé à recevoir l'*affidavit*.

Le plan d'augmentation de la marine de guerre, développé dans le budget de 1889-90, comprenait la construction de 4 cuirassés, 9 transports-cuirassés, 7 corvettes, 4 croiseurs, 2 avisos et 2 torpilleurs ; ces vaisseaux devaient être terminés en 1895. Jusqu'ici, le Parlement n'a accordé les crédits que pour 2 cuirassés, 3 transports-cuirassés, 1 corvette, 2 croiseurs, 1 aviso et 2 torpilleurs ; le budget 1894-95 comprendra donc des demandes de crédits pour l'achèvement de ce plan, mais il est probable que le Parlement n'en accordera qu'une partie et répartira sur les deux ou trois prochains exercices les dépenses de construction qui resteront à faire. L'Administration de la marine demandera en outre des crédits pour l'augmentation des effectifs et des cadres maritimes.

L'imprudente législation d'assurance des ouvriers contre l'invalidité et la vieillesse grève de plus en plus le budget impérial. Ce chapitre a figuré pour la première fois dans le budget de 1891-92 pour 6.200.000 m., il s'est élevé à 9.200.000 m. dans l'exercice de 1892-93 et atteindra 12.600.000 m. dans le budget de 1893-94. L'augmentation est en moyenne de 3 millions de marks par an et ne peut que persister.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	7 oct.	Dif. 30 sept.	30 oct.	Dif. 30 sept.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	739 746	+ 1.142	869.956	— 18.517
Billets du Trésor	22.723	+ 216	21.320	— 240
Billets d'autres banques	9.599	+ 250	8.796	+ 186
Lettres de change	638.876	— 39.827	581.110	— 18.279
Prêts sur titres	107.103	— 23.817	108.136	— 7.237
Valeurs	4.711	+ 153	2.537	+ 7
Autres propriétés	46.949	— 4.337	36.652	— 1.037
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	1.061.791	— 39.304	1.086.828	— 27.997
Autres engagements à vue	346.088	— 26.383	378.180	— 16.100
Autres engagements	792	+ 13	7.162	— 1

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
30 sept.	896,2	888,5	738,6	31 sept.	676,5	714.8	809,6
7 oct.	891,6	870,0	739,7	7 oct.	663.9	689.2	716.0
15 —	897,1	868,2	...,.	15 —	633,9	664,2	. .,.
23 —	905,2	975,9	...,.	23 —	627,4	678,7	...,.
31 —	902,2	865,0	.....	31 —	651,5	728,0	...,.

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
30 sept.	1094,1	1114,8	1101.1	30 sept.	123,0	95,9	38,5
7 oct.	1061,8	1086,8	1061,8	7 oct.	149,4	105.1	2,1
15 —	1020,9	1058,7	...,.	15 —	230.9	133,2	...,.
23 —	1000,2	1035,2	...,.	23 —	229,2	161,7	...,.
31 —	1032,9	1075,8	....,.	31 —	192,6	112,1	...,.

Le bilan du 7 octobre est meilleur que celui de la semaine précédente, mais la Banque n'a pas recouvré l'or qu'elle a perdu ; elle a de nouveau une réserve de billets affranchis d'impôt, s'élevant à 2,4 millions de marks seulement.

Les Frappes de Monnaies. — Les frappes de monnaies en Allemagne, pendant le mois de septembre, se sont élevées à 21.598.110 marks de monnaies d'or, 74.750 m. de pièces de deux marks en argent, 75.025 pièces de 50 pfennigs en argent, et 56.216 m. de monnaies de cuivre.

La Navigation de Hambourg. — Les chiffres suivants représentent la navigation de Hambourg du 1er janvier au 30 septembre 1893 :

	Entrées		Sorties	
	Navires	Tonnes	Navires	Tonnes
1888	5.714	3.166.773	5.698	3.200.787
1889	6.205	3.577.541	6.182	3.617.262
1890	6.382	3.917.484	6.357	3.916.349
1891	6.610	4.284.466	6.550	4.254.423
1892	6.600	4.299.482	6.610	4.307.766
1893	1.824	4.498.523	6.834	4.524.961

Les Banques allemandes en 1892. — Nous empruntons au *Deutsche Oekonomist* la statistique suivante relative à l'activité des Banques de crédit allemandes en 1892 et pendant les quatre années précédentes :

Années..	1892	1891	1890	1889	1888
Nombre des Banques.	94	95	92	93	71
			(Millions de marcs)		
Encaisse	194,6	206,6	190,9	192,2	151,2
Portefeuille	737,1	793,1	691,2	584,1	538,7
Prêts sur titres	362,4	306,9	427,0	533,9	344,8
Participations	346,6	374,9	355,7	362,8	310,4
Créances diverses	1450,9	1365,3	1428,5	1426,2	1138,2
Immeubles	59,9	58,1	56,6	56,9	46,5
Total des actifs.	3151,5	3104,0	3149,9	3156,2	2529,8
Capital-actions	1057,1	1053,2	1054,3	981,5	772,1
Réserves	200,3	191,7	187,9	156,1	115,3
Comptes créditeurs	893,1	895,4	883,1	1021,2	815,0
Dépôts	389,9	386,0	403,0	371,0	303,4
Acceptations	534,4	503,6	523,2	516,0	418,3
Bénéfices nets	76.9	74,1	98,3	119,5	75,4
Bénéfices bruts	111,9	112,1	141,0	141,0	110.5
Intérêts	54,7	60,7	65,6	53.5	36.9
Provisions	26,7	28,8	32,2	32,1	24,2
Frais	25,6	24,1	23.4	22,7	17,1
Amortissements	8,2	9,0	6,1	5,5	8,3
Constitution de réserves	7,0	5,2	11,1	11,3	7,0
Dividendes	61,2	64,0	79,6	81,9	58,9
En 0/0	5,80	6,11	7,60	8,77	7,79

L'Émission Siemens et Halske. — Les souscriptions à l'émission des 9 millions de marks d'obligations 4 1/2 0/0 de la maison Siemens et Halske, que nous avons annoncé dans notre dernier numéro, se sont élevées à 40.024.000 marks ; on devra donc faire subir des réductions aux souscripteurs.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.	13oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 20	85 12	85 12	85 25	85 60	85 50
Orient 3 0/0	66 70	66 75	66 50	66 50	66 10	66 12
Consolidés Russes	99 80	99 62	99 37	98 87	98 50	99 12
Hongrois	94 20	94 50	93 75	93 50	93 70	92 90
— Couronne	» »	» »	89 37	88 80	88 90	88 37
Italien 5 %	84 40	83 12	83 37	83 25	82 40	83 50
Chemins de fer						
Autrichiens	122 30	122 25	122 75	123 »	122 20	122 25
Lombards	42 75	41 25	42 50	42 25	42 »	42 ..
Gothard	148 »	147 50	145 50	145 12	152 87	152 10
Nord-Est Suisse	105 60	106 25	105 62	105 25	106 »	105 75
Marienbourg	68 75	69 50	69 12	70 37	69 10	68 90
Ouest Prussien	68 87	68 75	68 37	68 37	71 12	70 37
Vars.-Vienne	205 62	207 87	207 40	208 12	213 »	212 50
Banques						
Crédit	201 75	202 37	200 75	201 40	200 12	199 25
Disconto	172 62	173 62	172 87	173 12	172 75	171 90
Darmstadt-Bank	130 62	131 90	129 75	130 50	132 87	129 »
Berl-Handels	132 25	133 75	132 75	132 75	132 40	131 75
Dresde-Bank	138 12	138 62	138 50	138 50	138 25	135 87
National-Bank	107 40	106 62	105 25	105 50	106 »	105 75
Mines et diverses						
Laura	101 75	104 12	103 75	104 25	104 40	102 25
Dortmund	57 25	57 40	56 75	56 50	56 37	56 37
Bochumer	121 62	123 12	121 40	120 »	120 12	118 90
Gelsenkirch	136 62	138 62	139 50	140 87	141 62	139 37
Hibernia	109 62	112 50	114 40	111 25	114 25	111 40
Harpener	130 37	135 12	135 50	133 62	133 87	132 »
Packets de Hambourg	95 50	96 75	92 »	94 »	95 75	95 75
Nordd Lloyd	115 40	115 50	115 75	116 »	117 10	115 12
Lots Turcs	83 50	87 50	81 »	85 10	85 »	84 60
Changes						
Paris 8 jours	80 75	80 60	80 55	80 60	80 60	80 70
Londres —	20 40	20 40	20 32	20 33	20 33	20 33
Vienne —	162 50	162 20	160 90	161 »	160 »	160 80
Pétersbourg 3 semaines	208 75	211 50	210 25	211 »	209 10	211 25
Roubles comptant	211 85	212 75	211 75	212 10	212 10	212 40
— fin courant	212 20	212 50	212 »	213 »	212 50	212 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 14 octobre 1893.

Il n'y a pas de changement à signaler sur le marché monétaire : l'argent continue à se resserrer peu à peu.

Le marché financier est caractérisé par une pénurie presque complète des affaires ; dans son ensemble la cote est ferme ; elle est surtout influencée par l'Italien, qui est en reprise grâce à l'opération de report conclue par le Syndicat allemand avec les Banques italiennes.

Les Fonds d'Etats allemands sont sans changement.

Les cours du Rouble et des Fonds russes, ébranlés un instant par une fausse nouvelle annonçant la rupture des négociations commerciales entre l'Allemagne et la Russie, sont en légère avance sur les cours de la semaine dernière.

Les Fonds autrichiens sont en réaction, par suite de la mauvaise tenue des changes en Autriche.

Les informations annonçant la terminaison prochaine des grèves anglaises et françaises ont fait baisser les valeurs minières.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 13 octobre 1893.

La Grève des Mineurs. — L'Emprunt des Nouvelles-Galles du Sud. — Le Commerce Extérieur. — Le Nouveau Vice-Roi des Indes.

La misère est sur le point d'avoir raison de l'obstination des mineurs ; de tous côtés on comprend que cette crise ne peut pas durer plus longtemps et qu'une solution immédiate s'impose. Le refus des patrons d'adhérer aux propositions faites par les maires des grandes villes de la région minière à la conférence de Sheffield, a retardé encore la reprise du travail, mais il paraît peu probable que l'état de choses actuel persiste encore longtemps. Un certain nombre de mineurs ont d'ailleurs repris le travail ; et si la conférence tenue aujourd'hui à Birmingham n'a pas eu de solution, elle a montré que chacun désire une solution. Il paraît du reste que le Gouvernement songe à offrir son intervention, et si sa proposition est acceptée, deux délégués que l'on a déjà choisis seront désignés pour assister à une conférence qui se réunira immédiatement. En présence des souffrances inouïes que supportent les mineurs, des conséquences qu'entraîne la grève, un courant d'opinion s'est formé contre les propriétaires de mines et leurs partisans les plus avérés les abandonnent peu à peu ; c'est ainsi que la *Pall Mall Gazette*, sans les accuser, en cherchant même à les excuser, a résumé et présenté à son tour les reproches dont les propriétaires sont l'objet, à savoir qu'en discutant la réduction des salaires qui a déterminé la grève, ils ont fait une simple spéculation ayant pour but d'amener, par l'interruption de la production, un relèvement du prix des charbons.

En tout état de cause, la *Gazette* reconnaît que la situation est extrêmement grave et qu'on est peut-être à la veille d'une véritable révolution des conditions industrielles. Le cri en faveur de la nationalisation des mines se fait maintenant entendre au-dessus de tous les autres ; la *Gazette* ne dissimule pas qu'elle en est émue, bien qu'elle n'admette cependant pas qu'il y ait danger réel de voir encore se réaliser cette conception économique.

Comme je le prévoyais, l'émission de la Nouvelle-Galles du Sud a remporté un grand succès ; on demandait 2.500.000 liv., on a souscrit 6.465.100 liv. à des prix variant entre le minimum de 98 1/2 et 102 liv. ; le cours moyen réalisé a donc été de 100 liv. 12 sh., soit deux points au-dessus du pair. Ce n'est pas seulement le Syndicat constitué pour conduire l'opération qui a souscrit, mais un grand nombre de capitalistes ont choisi ce placement, beaucoup même ont vendu de l'Italien à 82 pour acheter de la Nouvelle-Galles du

Sud qui faisait déjà prime. Cet engouement s'explique d'ailleurs.

J'exposais, dans ma dernière lettre, les avantages du nouvel Emprunt et montrais les garanties dont on l'avait entouré : le Marché anglais a su les apprécier. Il a su en même temps se rendre compte de l'utilité des réformes faites par le Gouvernement australien, et celui de la Nouvelle-Galles en particulier, pour ramener l'ordre dans les finances. Les colonies australiennes possédant des ressources inépuisables, leur crédit rencontre aujourd'hui un regain de faveur facilité par l'éloignement qu'inspirent certains Fonds européens et américains ; qu'elles sachent en profiter en maintenant une sage administration, en exécutant fidèlement leurs promesses et en évitant les abus du passé.

Etant donné les causes multiples qui ont contribué à restreindre encore les affaires, on ne saurait considérer comme trop défavorables les chiffres du commerce extérieur en septembre, que vient de publier le *Board of Trade*. Les importations se sont élevées à 31.377.936 livres contre 31.485.305 en septembre 1892, soit une diminution de 107.369 liv. pour 1893. Les exportations ont atteint 18.434.129 contre 19.104.859, soit une diminution de 670.730 en septembre 1893.

Les plus fortes diminutions ont porté sur les boissons et produits alimentaires et sur les matières premières pour l'industrie textile. Depuis le commencement de l'année, la diminution atteint pour les importations la somme de 15.293.715 liv., et pour les exportations 5.087.167. D'un mois à l'autre, comme nous l'avions prévu, la situation s'est donc aggravée et la baisse signalée sur tous les chapitres s'est encore accentuée ; il est juste cependant de faire remarquer qu'en septembre les exportations ont encore été surtout atteintes et ce fait est dû uniquement à la grève des mineurs. Cette circonstance est venue malheureusement entraver une reprise qui se dessinait après plusieurs mois de moins-values et qui se poursuit encore sur tous les articles qui n'ont pas à supporter les conséquences de la grève.

Après de longues hésitations, le Gouvernement a enfin nommé le successeur du marquis de Lansdowne, dont les pouvoirs comme vice-roi des Indes expirent au mois de décembre. On avait tour à tour parlé de lord Carrington, ancien gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud, de lord Cramer, agent britannique au Caire, on avait même nommé sir Henry Norman, gouverneur du Queensland. Mais la presse conservatrice et la presse des Indes s'étaient élevées contre cette nomination et le choix du Gouvernement s'est enfin arrêté sur lord Elgin, lord-lieutenant du comté écossais de Fife; fils de l'ancien vice-roi des Indes.

Cette nomination a reçu une approbation presque générale. Elle satisfait particulièrement les indigènes, qui reprochaient à sir Henry Norman de n'être qu'un simple *baronet*. Le nouveau vice-roi est un *nobleman*, dont le nom a un grand prestige et qui fera preuve sans doute de capacités innées pour soutenir le poids des lourdes responsabilités de sa nouvelle charge. Sa nomination aura eu au moins l'avantage de nous montrer avec quelle souplesse le Cabinet anglais tient à donner satisfaction à ses sujets de l'Inde et combien il redoute leur mécontentement.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

11 octobre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.980.520	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	21.530.520
Total	40.980.520	Total	40.980.520

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	12.887.598
Réserve et profits et pertes	3.143.314	Portefeuille et avances	24.418.318
Trésor et administration publique	3.592.609	Billets en réserve	14.575.260
Comptes particuliers	32.314.292	Or et argent monnayés	1.919.329
Billet sàsept jours, etc.	197.290		
Total	53.800.505	Total	53.800.505

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
28 Juin	30.119	26.564	39.538	37.408	20.004	50	»
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	»
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	1
20 »	27.376	25.495	31.897	31.074	18.330	57	3½
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.147	51	»
4 Octobre	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.491	46	3

Les Prix des Marchandises et la Situation. — Bien que les mouvements dans les prix des marchandises, pendant le dernier trimestre, aient été, dans quelques cas, très importants, le niveau général des prix n'a pas subi de grandes variations. C'est ce que nous montre la publication de l'« Index Number », par lequel l'*Economist* enregistre, selon la méthode que nous avons déjà expliquée, les mouvements combinés des prix de 22 des principales marchandises ; les variations trimestrielles de la présente année ont été les suivantes :

	« Index Number »
1er janvier 1893	2.121
1er avril 1893	2.137
1er juillet 1893	2.105
1er octobre 1893	2.133

L'« Index Number » n'est pas sans doute une mesure parfaite des variations du jour, mais il peut être considéré comme une indication fort exacte du mouvement général, et sa fermeté pendant l'année courante est digne de remarque.

Considérant les grandes difficultés contre lesquelles le commerce a eu à lutter — la crise des banques en Australie, la crise monétaire aux Etats-Unis, l'instabilité politique des républiques sud-américaines — il n'aurait pas été surprenant que le chiffre des affaires ait été atteint et qu'une baisse se fût produite dans les prix.

Il n'y a cependant aucun indice d'une forte contraction dans la situation commerciale. Il est vrai que les recettes des Chemins de fer montrent pour le dernier trimestre une baisse sur les marchandises ; mais ce fait est dû principalement à la crise minière et aux conséquences qu'elle a entraînées pour certaines industries. Quant, par contre, nous considérons les chiffres du commerce extérieur, nous constatons que, si dans les 4 premiers mois de l'année, les importations et exportations sont bien inférieures à ce qu'elles étaient en 1892, de mai à août elles ont été supérieures. La crise du charbonnage a amené en septembre des chiffres moins satisfaisants, mais il y a une grande différence entre une diminution provoquée par un événement passager et une diminution amenée par une baisse dans les demandes des produits. Si nous considérons ensuite les chiffres donnés par le *Clearing House* de Londres, nous voyons que le total des neuf premiers mois dépasse de 126.070.000

livres, soit 2.6 0/0 celui de la période correspondante de 1892. A première vue le *Clearing* de Manchester ne donne pas un résultat aussi satisfaisant; il subit une baisse de 2.133.000 liv., mais à fin avril la baisse était de 5.100.000 liv., il est donc évident que les résultats obtenus depuis ont été en excès sur ceux de l'année précédente. La statistique nous permet donc d'établir que malgré les plaintes émises sur la mauvaise intention du commerce et, en dépit des circonstances défavorables, les affaires ont été assez bonnes. Ce fait, joint à la fermeté des prix, semble indiquer que la situation a des éléments favorables et qu'il faudrait peu de chose pour amener une reprise.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 7 octobre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 7 oct. 93	du 1er avr. au 8 oct. 92	du 1er oct. au 7 oct. 93	du 2 oct. au 8 oct. 92
Douanes	19.650	9.652	9.883	398	551
Accise	25.100	12.231	12.707	211	537
Timbre	13.600	6.316	7.142	216	317
Land tax et House duty	2.460	383	395	40	50
Impôt sur le revenu	15.150	3.029	3.620	79	170
Postes	16.600	4.800	5.450	50	730
Télégraphe	2.480	1.335	1.310	»	»
Terres de la couronne	430	165	165	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	941	1.248	58	»
Recettes totales	91.640	38 965	41.430	1.112	2.306
Dépenses	91.477	48.033	49.874	4.456	6.050

Clearing-House

Résultat des compensations du 5 au 11 octobre

Jeudi 5 oct. £	19.405.000	Lundi 9 oct. £	17.977.000
Vendredi 6 oct.	20.422.000	Mardi 10 oct.	17.783.000
Samedi 7 oct.	17.506.000	Mercredi 11 oct.	18.119.000
		Total £	111.212.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 103.408.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (5 au 11 octobre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Chatham et Dover	953
Brighton	3.226	Sheffield	18.054
South Eastern	772	Metropolitan	856
Great Eastern	3.948	Midland	51.621
Metropolitan district	680		
Great Northern	18.452	*Augmentation*	
Great Western	10.560	Caledonian	1.773
Lancashire et Yorkshire	6.262	North British	1.009
North Western	33.649	North Eastern	3.807
South Western	2.906	North Staffordshire	2.204

Finances Argentines. — Dans son exposé financier présenté jeudi au Congrès, M. Terry, ministre des finances, a fait ressortir l'amélioration des ressources du pays et soumis des projets comportant l'exécution des engagements pris par M. Romero à l'égard des créanciers étrangers; aucune nouvelle dette ne sera contractée; il n'y aura pas de nouvelle émission; les émissions en cours seront interdites; le budget des dépenses ordinaires comportera l'acquisition, pour les brûler, de six millions au minimum et de douze millions au maximum de titres de ces émissions.

Le Ministre propose également de détruire 150 millions de titres 4 1/2 0/0 qui sont actuellement en la possession du Gouvernement.

Le Mouvement du Cuivre. — Les importations du cuivre dans le Royaume-Uni ont été, pour les neuf mois se terminant le 30 septembre, de 98.292 tonnes; elles avaient été de 107.087 tonnes pendant la période correspondante de 1892.

Les exportations ont été de 56.086 tonnes, contre 61.115 l'année dernière.

La Consommation de la bière. — La *Pall Mall Gazette* donne les chiffres suivants sur la consommation de la bière dans le monde entier : l'Allemagne vient en tête de la liste avec 1.051.000.000 de gallons (le gallon = 4 litres 543), la Grande-Bretagne est seconde avec 855.000.000 de gallons; l'Autriche-Hongrie consomme 300 millions de gallons, la France et la Belgique 220 millions chacune pour les pays en dehors de l'Europe, les Etats-Unis tiennent la tête avec plus de 800.000 millions de gallons.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 50	97 87	98 12	98 12	98 25	98 31
Rupee 4 0/0	65 87	65 68	65 87	65 »	65 50	66 06
Brésil 4 0/0	63 50	61 75	60 50	60 75	59 50	60 »
Argentine 5 0/0	62 75	63 »	61 »	60 75	62 50	64 25
Cédulas P	7 37	7 »	6 75	6 25	6 44	6 87
— E	26 25	26 »	24 75	25 25	26 50	28 »
Mexicain 6 0/0	57 75	62 62	62 25	62 25	61 50	58 93
Turc I	51 50	54 »	54 25	54 25	55 »	55 »
— II	23 62	23 25	23 »	23 37	34 50	31 25
— IV	22 37	21 87	21 81	22 06	22 19	22 19
Egypte Unifiée	100 37	101 62	101 62	101 87	102 »	102 50
Grec Monopole	41 50	42 »	40 50	40 25	38 »	39 »
Italien 5 0/0	83 37	82 87	83 12	83 »	82 44	83 50
Russe 4 0/0	100 50	100 25	100 25	100 »	98 75	99 50
Portugais 3 0/0	21 25	21 25	21 25	21 37	21 37	21 12
Espagne Ext. 4 0/0	63 62	64 06	61 19	63 91	63 11	63 87
Hongrois	» »	» »	» »	93 25	93 »	92 50
Français 3 0/0	98 50	98 »	98 »	98 25	97 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	109 »	107 50	107 »	107 50	106 50	107 ..
Lombards	9 »	9 »	9 »	8 87	8 87	8 87
Banque Ottomane	13 19	13 12	13 »	13 25	13 37	13 37
Rio Tinto	13 19	13 44	13 31	13 19	13 50	13 56
Brighton A	146 25	146 87	147 62	145 50	147 62	142 87
North Brit. ord	33 »	32 50	32 50	32 »	32 »	32 62
Pérou ord	6 25	7 25	7 »	6 62	6 62	6 62
— préf.	18 75	23 »	22 »	20 75	21 50	22 25
— debs.	64 »	67 25	67 50	66 »	63 75	65 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	43 »	44 75	41 »	43 75	42 25	41 25
— actions	20 25	21 37	21 »	20 25	19 87	19 62
Canada Pacific	76 62	77 62	77 62	72 62	77 75	76 87
Eries	15 12	16 25	15 87	13 87	14 75	14 25
Denver préf	30 12	32 »	30 75	29 50	30 25	30 75
Milwaukee	60 62	63 »	63 »	60 »	61 50	60 25
Louisville	56 37	56 62	51 62	50 75	51 »	46 25
Norfolk préf	23 75	24 »	23 75	22 62	22 75	21 50
Reading Inc. Bds	35 75	35 »	31 »	32 »	32 50	32 »
Union Pacific	23 12	23 »	22 37	21 75	19 62	18 12
Mexican ord.	11 50	16 50	16 75	16 25	15 25	14 »
Mines						
De Beers	15 62	15 94	15 56	15 56	15 87	16 25
City	10 12	10 »	9 62	9 37	10 50	11 50
Crown Reef	7 »	7 12	6 87	6 75	8 »	8 37
Geldenhuis	4 62	4 81	4 50	4 50	4 81	5 12
Jumpers	2 25	2 44	2 62	2 50	2 75	2 62
Langlaagte	3 »	3 12	3 »	2 87	3 06	3 06
Simmer	3 75	3 87	3 87	4 »	4 12	4 12
Robinson	4 12	4 25	4 12	4 »	4 25	4 25
Oceana	2 31	2 37	2 11	2 31	2 50	2 56
Argent en barres	34 »	34 12	33 87	34 12	33 87	33 62
Change sur Paris	25 50	25 46	25 43	25 41	25 40	25 38
Escompte de la Banque	5 »	4 »	3 50	3 50	3 »	3 »
Escompte hors banque	3 12	2 37	2 »	1 62	1 37	1 50

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 14 octobre 1893.

La liquidation s'est bien effectuée; l'argent peu demandé a été abondamment offert, les titres ont été moins rares qu'on ne s'y attendait. Sauf l'Italien, le

Grec et le Louisville, les haussiers ont été favorisés surtout dans le marché Sud-Africain, où la Chartered a haussé de 41 0/0 dans la quinzaine et où des avances également considérables ont eu lieu sur la de Beers, Jagersfontein, City and suburban, etc., etc.

Bien que les dispositions soient restées généralement bonnes après la liquidation, l'importance des affaires ne s'est pas accrue et les valeurs de placement ont encore été les seules recherchées. Les valeurs internationales se sont contentées de suivre l'impulsion de Paris. Hier cependant, notre place a commencé à se racheter sur l'Extérieure, tandis que, depuis longtenps, le Stock-Exchange faisait la contre-partie des achats parisiens.

Le bruit que l'argent-métal serait frappé d'un impôt aux Indes a relevé le marché de la roupie et les bonnes nouvelles financières reçues de Buenos-Ayres ont contribué au relèvement des valeurs argentines.

Le marché des Chemins américains reste hésitant et inactif par l'incertitude qui plane sur le vote du Sénat.

Les valeurs minières continuent à être poussées très activement.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 12 octobre 1893.

L'Ouverture de la Session parlementaire. — Le Projet électoral du comte Taaffe. — Le Projet du Budget Autrichien pour 1894 et le Rendement des Impôts pendant les huit premiers mois de 1893. — La *Valuta*. — La *Sudbahn* et les Recettes des Chemins de fer Autrichiens.

La nouvelle session parlementaire, ouverte il y a deux jours, a débuté par un véritable coup de théâtre du comte Taaffe. Il s'agit de l'extension du droit de suffrage politique aux catégories suivantes : militaires ayant fait campagne ou décorés de la *médaille de guerre*, — sous-officiers libérés, — citoyens sachant lire et écrire et ayant satisfait à la loi de recrutement, pouvant justifier qu'ils exercent un métier. Toutes les autres dispositions de la loi de 1873, qui créait quatre catégories d'électeurs, sont maintenues.

Ce projet, essentiellement démocratique, portera, dans la seule ville de Vienne, le nombre des votants de 80.000 à 350.000; pour tout le pays, on estime l'augmentation à 3 millions d'électeurs environ, venant s'ajouter aux 1.700.000 déjà inscrits.

A quels motifs a obéi le Président du conseil quand il a conçu cette réforme? D'aucuns pensent que c'est une réponse au parti libéral allemand, dont le chef, M. de Plener, a eu l'idée de créer une Chambre des travailleurs; d'autres estiment que la préoccupation dominante du comte Taaffe a été de témoigner sa sollicitude pour les questions sociales, en réalisant, dans une faible mesure, les aspirations du parti ouvrier; d'autres, enfin, affirment qu'il a voulu détourner l'attention des mesures exceptionnelles appliquées récemment à la capitale de la Bohême.

Quoi qu'il en soit, cette réforme libérale est favorablement accueillie par la majorité de la presse catholique, conservatrice ou socialiste, et aussi par les organes tchèques; seuls les journaux des gauches allemandes se plaignent d'une tentative frappant la bourgeoisie en ce sens qu'elle est susceptible de lui faire perdre une vingtaine de sièges au Parlement. Les Polonais se tiennent sur la réserve.

Reste à voir l'accueil que le *Reichsrath* fera à ce projet, dont le dépôt a causé une vive surprise; favorable ou non, l'équilibriste distingué qui porte le pavillon des Habsbourg n'en aura pas moins prouvé, une fois de plus, son habileté.

Dans le domaine économique le grand événement de la semaine a été la présentation au *Reichsrath*, par M. Steinbach, Ministre des finances, du projet de budget pour 1894. En voici les grandes lignes : *Dépenses totales :* 618.694.237 florins; — *Recettes totales :* 619 millions 105.779 florins, soit un excédent de 411.542 florins.

De même que pour la Hongrie, les dépenses de l'Autriche sont sensiblement supérieures à celles du dernier exercice qu'elles dépassent de 7.781.031 florins; la plus-value admise pour les recettes est donc, en réalité, de 6.594.159 florins, malgré la ventilation des rentrées extraordinaires qui figuraient au précédent budget.

L'argumentation de M. Steinbach puise sa force dans l'accroissement des recettes pendant les huit premiers mois de l'année en cours.

En effet, si on compare les chiffres à ceux de la période correspondante de 1892, on trouve une augmentation de : 778.515 florins pour les *Impôts directs*, et de 10.562.981 florins pour les *Impôts indirects*, soit, au total, 11.341.496 florins.

Le rendement net des impôts a été, dans ladite période, de 233 millions 900 mille florins et les plus values portent sur les principaux articles de consommation tels que : la bière, le tabac et le pétrole. D'autre part les impôts sur le revenu et sur l'industrie ont rendu 27 millions 600 mille florins, soit 240.000 florins de plus que l'an dernier.

Ce sont là, il faut en convenir, des preuves indiscutables d'une bonne situation économique.

En ce qui concerne les douanes, leur rendement total s'élevant à 35 millions 170 mille florins, accuse également une plus-value de 4 millions de florins sur les huit premiers mois de 1892 ; cette plus-value provient des importations de denrées coloniales, céréales, huiles minérales, chanvre, lin, jute, soies et soieries, produits métallurgiques, etc., etc., et aussi des surtaxes dont ont été frappés les droits payables en argent.

Ainsi que je vous le disais plus haut, la publication de ces chiffres a donné une force nouvelle aux déclarations du Ministre des finances; elle lui a permis d'insister sur les progrès réalisés dans le domaine économique et financier de la monarchie et de faire prévoir, — sans soulever de protestations — des charges nouvelles pour le Département de la Défense nationale (guerre). Il est vrai qu'il avait annoncé, au préalable, l'affectation d'une somme de trois millions à l'amortissement de la Dette.

Enfin, en ce qui concerne la *valuta*, M. Steinbach a tenu un langage à peu près identique à celui de son collègue hongrois, cherchant à expliquer les impedimenta qui ont surgi, et affirmant qu'avant peu d'années, la monarchie possèderait le stock d'or nécessaire à la reprise des paiements en espèces. Cette assurance, un peu vague, n'a rien de compromettant !

En attendant, la prime sur l'or reste à 6 0/0 au-dessus de la relation fixée pour le règlement monétaire.

On constate, toutefois, une amélioration relative sur le marché des devises, par suite des tirages des exportateurs de céréales ; le déport a, pour ainsi dire, disparu et sans les ventes de priorités de la *Sudbahn* (Lombards), venant de Paris, dont on a fait la contrepartie, la détente serait plus accentuée.

A propos des *Lombards*, on ne s'explique pas, ici, la panique qui semble s'être produite sur le marché parisien, panique à la suite de laquelle les obligations de la *Sudbahn* ont baissé de 8 0/0 environ.

Malgré la situation précaire des finances de l'Italie, cette Société ne semble pas être menacée ; elle voit augmenter ses recettes, et, pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, la plus-value, par rapport à la période correspondante de 1892, est de 2 millions 644 mille florins.

Je vous ai envoyé une information relative aux recettes des Chemins de fer de la Bohême, pendant les neuf premiers mois de 1893. Dans cette même période les *Chemins Autrichiens* ont encaissé 17 millions 515 milles florins, soit une augmentation de 748 mille florins sur 1892.

Pour la *Nordbahn* (réseau total) le chiffre de 22 millions 407 mille florins indique un accroissement de

795 mille florins, mais ce total est encore inférieur à celui de 1891.

En somme, le progrès est sensible

Informations Économiques et Financières

La Dette flottante Autrichienne à fin septembre 1893. — Voici la situation de la Dette flottante autrichienne à fin septembre 1893 :

1º D'après les Etats de la Banque d'Autriche-Hongrie :

Bons hypothécaires partiels: a) 25.450 florins ne portant pas intérêt (comme le mois précédent) ; *b)* 41.374.100 fl. 3 0/0, à 6 mois, (— 10.359.050 fl.) ; *c)* 21.145.100 fl. 2 1/2 0/0, à 3 mois (— 22.962.900 fl.), soit un total de 62.544.650 fl., en diminution de 33.321.950 florins sur le 31 août 1893.

2º D'après le relevé des *Billets d'Etat* dressé par les deux Commissions de contrôle: 66.038.610 fl. en billets de 1 florin, — 140.528.565 fl. en billets de 5 florins, — 142.881.600 fl., en billets de 50 florins — soit un total de 349.448.775 fl., dépassant de 33.320.062 fl. celui du mois d'août 1893.

Les deux facteurs réunis donnent un total de 411.993.425 fl., inférieur de 1.888 fl. à celui du mois antérieur.

Les Chemins de fer de la Bohême à fin septembre 1893. — Du 1er janvier au 31 septembre 1893, c'est-à-dire pendant les neuf premiers mois de l'exercice en cours, les recettes des Chemins de fer de la Bohême accusent les différences suivantes, par rapport à la période correspondante de 1892 :

	1er janvier au 30 sept. 1893	Différence sur 1892
	—	—
	En florins	
Buschtherad A.	2.472.571	+ 217.482
— B.	3.889.339	+ 271.328
Böhmische Nordbahn.	3.092.000	+ 149.958
Nordwestbahn A.	6.859.919	— 27.746
— B.	4.513.541	+ 181.580
Böhmische Westbahn.	2.745.236	+ 172.424
Aussig-Teplitz.	4.145.984	+ 111.612

Pour l'ensemble du réseau la plus-value ressort, d'après ces chiffres, à un million de florins environ.

Première Caisse d'Epargne Autrichienne. — Le Syndicat de crédit de la première Caisse d'épargne autrichienne a élevé son escompte aux taux suivants : 5 1/4 0/0 pour les effets à 3 mois (92 jours) ; — 5 1/2 0/0 pour les échéances plus éloignées.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 14 octobre 1893.

La semaine a été dénuée d'intérêt sur le marché viennois, assez faible dans son ensemble. Malgré la bonne impression produite par les recettes et par les prévisions budgétaires, les questions de politique intérieure causent une certaine inquiétude ; dans cet ordre d'idées on se demande si le projet électoral dont vous parlait ma lettre de jeudi ne va pas amener des complications.

Les valeurs charbonnières et métallurgiques bénéficient d'une déclaration du Ministre du commerce hongrois promettant de protéger les exploitations nationales et les industries qui en dépendent.

Signalons aussi la bonne tenue des obligations 3 0/0 de la *Sudbahn.* En fin de semaine, les devises étrangères renchérissent par suite des rachats des arbitragistes.

Le marché monétaire reste assez facile. On escompte à : 4 1/4 0/0 pour les premières acceptations en Banque et 4 3/4 0/0 pour le bon papier commercial.

Il est question du dépôt d'un projet de loi tendant à autoriser M. Steinbach à émettre pour 33 millions de florins de bons privilégiés.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	7 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.	13oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	119 30	119 60	119 80	120 ..	119 40	119 30
— — Argent	97 10	97 30	97 ..	96 80	96 80	96 70
— — Couronne	96 65	96 75	96 30	96 70	96 25	96 20
Hongrie Rente Or	116 05	116 60	116 30	116 30	116 25	115 90
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 20	94 35	94 15	94 10	93 75	93 55
1860 Billets	145 50	145 25	145 25	145 25	145 ..	145 ..
1854 —	147 25	147 50	147 ..	147 ..	146 50	146 50
1864 —	192 25	194 ..	195 25	194 50	195 ..	194 50
Hongrie billets	149 25	150 50	151 50	150 ..	150 75	150 75
Danube Reg-Bill	126 50	127 ..	127 ..	127 25	127 25	127 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	224 ..	224 ..	225 ..	225 ..	225 ..	225 ..
Autriche Boden-Credit	418 ..	424 ..	423 50	422 ..	419 ..	419 ..
— Crédit action	337 ..	339 40	338 ..	339 10	335 20	336 10
— Hongrie Bank	982 ..	984 ..	983 ..	986 ..	999 ..	992 ..
Vienne Bank-Verein	120 20	123 ..	123 25	123 ..	123 ..	122 50
Verkehrsbank	171 ..	171 ..	175 ..	175 ..	175 .	175 ..
Hongr. Credit-Bank	415 ..	414 20	415 ..	414 ..	411 50	410 50
Anglo-Bank	150 50	152 ..	151 .	150 50	150 ..	149 50
Vienne Union-Bank	250 50	253 50	254 50	253 50	252 50	251 50
Autriche Lænderbank	245 50	250 50	250 ..	250 60	250 ..	248 30
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	128 50	130 50	133 50	133 ..	131 50	130 50
All. Autr. Bau-G.	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..
Danube Bat. vap.	403 ..	407 ..	400 ..	398 ..	395 ..	386 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	443 ..	455 .	449 ..	473 ..	469 ..	472 ..
Tabac Turc	191 50	188 50	188 ..	187 75	188 ..	188 50
Autriche Alpine	53 10	54 ..	55 30	55 ..	54 80	54 ..
Chemins de fer						
Bohême-West	385 ..	381 ..	379 ..	377 50	373 ..	372 50
Buschtherader-B.	446 50	453 50	451 ..	452 50	452 ..	451 ..
Lemberg-Czernowitz	255 ..	256 75	255 75	256 75	257 75	256 50
Ferd.-Nord	2875 .	2875 .	2880 .	2882 .	2880 .	2885 .
Autriche Nord-West	214 20	215 70	214 50	215 ..	214 50	214 20
Staatsbahn	303 ..	306 ..	304 50	305 20	303 20	303 60
Lombard	105 90	104 ..	105 ..	104 50	103 ..	104 20
Lokalbahn	201 50	204 50	203 ..	203 ..	201 50	202 50
Changes						
Sur Francfort	61 25	61 72	61 87	62 10	62 05	62 20
— Londres	125 90	125 75	125 90	126 30	126 20	126 55
— Paris	49 80	49 75	49 95	50 07	50 07	50 22
— Amsterdam	103 90	104 ..	104 10	104 75	104 75	105 ..
Napoléons d'or	9 97	9 96	9 99	10 03	10 01	10 04
Marknoten	61 65	61 72	61 87	62 11	62 05	62 20

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 13 octobre 1893.

La Fin de la Grève minière. — La Monnaie de billon en Belgique. — L'Exposition d'Anvers. — Victoire au Congo.

Les Chevaliers du Travail, que nous avons importés d'Angleterre et des Etats-Unis probablement, ont voté, au début de la semaine, la continuation de la grève.

Les mineurs ont commencé par prendre la chose au sérieux et légèrement au tragique. Gendarmerie, police et garde civique se sont trouvées de nouveau sur les dents. Des « frères » ont dynamité une maison à Marchiennes. A Charleroi on a essayé le même coup; il a fait long feu. Le nombre des grévistes, dans ce bassin, a été jusqu'à 21.000.

Le bourgmestre a publié une proclamation dans laquelle il promettait une protection efficace aux ouvriers qui voudraient travailler. Mais, au moment où l'on était en droit de concevoir de sérieuses appréhensions, la détente s'est produite.

A Sacré-Madame, le directeur a reçu les délégués des différents puits de sa concession ; il leur a fait comprendre que l'augmentation de salaires ne pourrait être accordée que lorsque la hausse des charbons produirait

son effet. Il a engagé les ouvriers à reprendre le travail. Les délégués se sont retirés enchantés de ce bienveillant accueil.

Un calme bienfaisant a annoncé un peu partout la fin de la tempête, bien que les Carolingiens persistassent dans leurs intentions violentes. Ils ont fini par s'amadouer. Le Comité de la fédération belge des mineurs, réuni à Louvière, a décidé la fin de la grève et engagé les ouvriers à reprendre le travail. Les terribles ouvriers de Charleroi, au nombre de deux mille, sont redescendus dans les mines.

On se rendra un compte exact de la perte subie par la classe ouvrière de la région de Dour, en consultant la baisse des paies aux charbonnages : 40.000 francs à l'Ouest de Mons ; 15.000 aux puits de la Machine-à-Feu, 22.000 pour les autres, ce qui fait 77.000 francs par semaine. Les grévistes se montrent fort découragés, tout déconfits et jurent leurs grands dieux qu'on ne les prendra plus aussi facilement.

Le Ministre des finances de Belgique vient de décider qu'à partir du 1er janvier 1894 les caisses publiques ne recevront plus les pièces de billon étrangères ; seule, la monnaie de nickel belge aura cours dans le royaume.

Cette mesure aurait été prise pour éviter le retour du fait suivant : Une maison industrielle d'Anvers aurait expédié dans la République Argentine des lingots de cuivre pour être convertis en pièces de dix centimes.

Ces pièces qui, retour à Anvers, tous frais compris, leur revenaient à 4 centimes chacune, auraient servi à la solde des ouvriers et se seraient écoulées en Belgique. C'est pour prévenir des abus analogues que le Gouvernement français a rappelé, récemment, l'interdiction qui atteint, en France, les monnaies de billon étrangères. Si cette mesure défensive n'était pas suivie, une spéculation trop facile serait encouragée, au détriment de l'Etat, le bronze n'ayant qu'une valeur infime auprès de celle que lui donne le monnayage.

A Anvers, M. de Bruyn, ministre de l'intérieur, est venu poser le premier boulon de l'Exposition internationale de 1894. Après cette cérémonie, un banquet a eu lieu, présidé par M. Vauthelet, président du Conseil d'administration de la Société qui exécute les travaux. M. Vauthelet avait à sa droite : M. de Bruyn, ministre des travaux publics et le comte de Pret ; à sa gauche, M, Van Ryswyck, bourgmestre d'Anvers, le comte d'Ursel, délégué du Gouvernement, et M. Hertoghs, échevin des travaux publics. Au dessert, M. Vauthelet a bu aux promoteurs de l'Exposition et à son parrain, M. le ministre De Bruyn. Celui-ci a répondu en attribuant la paternité de l'œuvre à M. Hertoghs, l'échevin des travaux publics, puis il a bu aux entrepreneurs.

Un télégramme parvenu à l'Etat du Congo annonce que Kassongo, résidence de Sefu, fils de Tippoo Tib, sur le haut Loualaba, a été pris par le commandant Dhanis.

La situation est très bonne dans la région.

Informations Economiques et Financières

Admission à la Cote officielle. — Depuis le 5 octobre 1893 : 1.000 actions privilégiées de 300 francs et 3.000 actions ordinaires de 250 francs, de la Compagnie des Mines métalliques de la Lienne ont été admises à la Cote. Ces titres se traitent coupon no 3, exercice 1893, attaché. Le service des titres et des coupons est fait par le Comptoir d'Escompte, à Bruxelles.

Chemin de fer Bahia-Minas. — Voici la composition du Comité provisoire formé à la Bourse de Bruxelles, pour la défense des intérêts des obligataires : MM. A. Berlemont, H. Bertrand, J. Charlier, Ch. Dietrich, G. Michiels, M. Rosart, D. Samuel, H. Samuel. Le Comité a adressé à la Banque Parisienne une lettre par laquelle il lui demande les statuts de la Société de Bahia e Minas, le dernier rapport annuel, l'état des recettes, le texte des lois brésiliennes régissant les hypothèques en matière de chemins de fer et bien d'autres renseignements, qui doivent former la base des travaux du Comité. La Banque Parisienne a répondu qu'elle attendait des ordres de Rio.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs diverses	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.
Rente belge 3 1/2 0/0	102 50	102 55	102 35	102 50	102 65	102 75
— — 3 0/0	101 30	101 10	101 30	101 30	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0	93 35	93 50	93 25	93 60	93 10	93 35
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	12 50	13 »
— de Brabant	21 »	21 50	21 »	21 50	22 50	23 50
— de Bruxelles	584 »	584 »	585 »	584 »	580 »	575 »
— de Charleroi	467 »	485 »	487 50	490 »	495 »	492 50
— Nationale	2898 »	2890 »	2855 »	2872 »	2875 »	2860 »
Ch. de fer Anvers Rotterd.	805 »	815 »	820 »	815 »	820 »	819 »
— Brux.-Lille-Calais	492 50	492 50	490 »	492 50	492 50	492 50
— Congo (p. d. f.)	330 »	330 »	330 »	320 »	320 »	295 »
Tramways Bruxelles (priv.)	287 50	291 50	285 50	287 »	281 »	281 »
Ch. de fer économiques	220 »	223 50	225 »	224 »	225 »	223 50
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur	915 »	910 »	920 »	910 »	905 »	915 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont	1150 »	1150 »	1200 »	1200 »	1195 »	1175 »
Vieille-Montagne	425 »	434 50	435 »	415 »	447 50	450 »
Glaces de Moustier	850 »	860 »	860 »	860 »	860 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	315 »	322 50	310 »	312 50	312 50	325 »
Autriche papier	79 60	80 »	79 »	79 »	79 »	78 »
— argent	78 30	78 50	78 10	78 10	78 10	77 80
— or (1876)	97 70	98 20	97 80	98 »	96 75	95 50
Brésil 4 0/0	63 25	62 »	61 50	61 20	60 60	59 50
Egypte Unifiée	509 »	512 »	514 50	516 »	517 50	514 »
Espagne Extérieure 4 0/0	64 »	64 25	64 »	64 50	63 »	63 50
Hollandais 3 0/0	96 »	96 25	96 25	96 95	96 95	98 30
Hongrois or 4 0/0	94 30	94 70	94 25	94 20	91 17	93 30
Italie 5 0/0	85 »	83 »	83 40	84 »	82 25	83 ..
Portugais ext. 3 0/0	21 25	21 »	20 85	21 15	21 10	20 75
Turc 1 0/0	22 55	22 10	22 »	22 15	22 25	22 25
Canada Pacifique	397 50	397 50	392 »	393 »	396 »	390 »
Madrid-Saragosse	160 »	161 »	158 50	158 »	155 »	160 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	292 »	293 50	291 »	292 »	297 50	294 50
Varsovie-Vienne (act.)	496 »	500 »	501 »	508 50	518 »	512 »
Change sur Amsterdam	209 05	209 30	209 55	209 10	209 45	209 55
— sur Berlin	123 97	124 12	124 22	124 12	124 02	123 90
— sur Londres	25 31	25 28	25 24	25 23	25 20	25 19
— sur Paris	100 10	100 08	100 11	100 10	100 05	100 07
— sur Vienne	201 »	201 »	200 »	200 »	200 »	199 »
— sur Italie	90 20	90 20	88 »	89 20	89 »	89 50
— sur Genève	99 95	99 95	99 95	99 95	99 90	99 90
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0	63 »	63 75	63 50	63 25	63 »	63 25
Turc 1 0/0	21 75	21 75	21 75	21 75	22 »	21 95
Portugais 3 0/0	21 60	21 25	21 25	21 »	21 »	20 90
Egypte Unifiée	508 75	510 50	510 75	513 »	513 »	513 »
Change sur Paris	100 50	100 05	100 07	100 05	100 12	100 05
— sur Berlin	123 85	123 24	124 10	123 95	123 95	123 75
— sur Londres	25 31	25 28	25 26	25 21	25 22	25 20

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 14 octobre 1893.

Situation qui laisse toujours à désirer. Peu d'affaires au Parquet. Nos Rentes sont restées stationnaires. Nos Banques ont été lourdes. La Caisse de Reports, après avoir été offerte à 500, a repris à 507 1/2. La Banque Nationale a perdu 55 points en trois mois. Au comptant, on a fait quelques affaires en charbonnages. Les Chemins sont restés inchangés. En sidérurgie, Cockerill a repris à 1.655 ; l'action Dniéprovienne a gagné 100 fr. à 2.425. Les zincs ont eu une bonne tenue. Les valeurs argentines ont été assez fermes. On s'est très peu occupé des valeurs étrangères. Les obligations Nord de l'Espagne ont été en légère reprise.

Anvers, 14 octobre 1893.

L'or est demandé à 334 ; nous croyons à une nouvelle baisse. On a fait beaucoup d'affaires en cédules : la cédule D a fait 28 1/4. Les Fédérales ont été soutenues et les Provinciales ont été fermes. Les Rentes brésiliennes n'ont pas varié depuis la semaine dernière. Notre Comité de défense pour les valeurs venezuéliennes a eu une entrevue avec un délégué des détenteurs français. Chez vous, on paraît vouloir s'en tenir à 4 0/0 d'intérêt de la Dette ; nous avons encore besoin de ré-

fléchir à ce sujet. L'Uruguay a beaucoup monté, de 31 3/8 il est arrivé à 34. Les valeurs européennes nous ont peu occupés. On a vendu un peu de Hongrois.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 12 octobre 1893.

La Vérité sur les incidents du Maroc. — La retraite de M. Venancio Gonzalès, Ministre de l'intérieur. — Les Obligations de Cuba. — Les Recettes du Trésor en septembre et pendant le premier trimestre 1893 94. — Les Transactions en Bourse pendant le mois de septembre.

Je ne me trompais pas en vous mettant, la semaine dernière, en garde contre les exagérations d'une partie de la presse relativement aux incidents du Maroc. Ces exagérations, dont le but manifeste était d'augmenter les tirages des journaux à une peseta, ne trouvent déjà plus d'écho dans le public, et les articles à sensation ne représentent en aucune façon l'opinion de la majorité. Comme preuve à l'appui de ce que j'avance, je citerai, entre autres, l'avis de M. Py y Margell, blâmant comme il convient, dans son organe attitré, l'agitation factice qu'on cherche à entretenir.

On se demande, aujourd'hui, si les torts ne sont pas un peu du côté du général Margallo, qui paraît avoir maladroitement choisi l'emplacement du fort attaqué par les Riffiens ? L'établissement de cet ouvrage, à proximité d'un cimetière musulman et d'une mosquée, était, il faut en convenir, de nature à froisser les sentiments religieux des Arabes ; on leur a jeté, ainsi, une sorte de défi, et, si l'Espagne doit exiger, pour ne pas amoindrir son prestige sur la terre africaine, une légitime réparation, il importe de remettre les choses au point en dégageant les responsabilités.

Je crois traduire, en vous disant ceci, le sentiment intime des membres du Gouvernement, que des amis trop zélés menacent de mettre dans l'embarras.

Au surplus, M. Sagasta a des préoccupations d'un autre ordre. Souffrant encore de sa chute et d'un fort catarrhe, il va peut-être se trouver dans la nécessité de procéder à un remaniement partiel de son Cabinet. Depuis fort longtemps, M. Venancio Gonzalès, ministre de l'intérieur, se trouve en désaccord avec plusieurs de ses collègues ; on lui reproche ses maladresses pendant la dernière période électorale. D'autre part, tandis que M. Gamazo, désirant mener à bien, sans entraves, son œuvre de réformes, est partisan de l'ajournement des élections municipales, M. Venancio Gonzalès voudrait y procéder à une date rapprochée ; or, il semble que le Ministre des finances doive l'emporter. J'ajoute que M. Venancio Gonzalès, fatigué, fortement diabétique, aspire à la retraite ; s'il ne l'a pas prise jusqu'à présent, c'est par égard pour M. Sagasta, dont il a toujours été l'homme de confiance.

Suivant mes prévisions, la cote des obligations du Cuba s'est raffermie ; on se rend compte de la valeur de ces titres qui bénéficieront forcément de la fin de la crise passagère dont souffrait la grande Antille. Aujourd'hui, le marché des sucres a repris son allure normale, les acheteurs américains et les propriétaires cubéns s'étant mis d'accord. Au reste, la baisse des obligations de Cuba était due, en grande partie, à une mauvaise direction du marché.

La Banque Hispano-Coloniale, ayant reçu, le 2 octobre, les trois quarts des 65.000 billets 5 0/0 pris ferme à la suite de la combinaison exposée dans une précédente lettre, a procédé à des réalisations trop promptes ; de là la dépression que rien ne justifiait.

Je vous disais, dans ma lettre du 5 courant, que les recettes du mois passé accusaient une augmentation de plus de dix millions de pesetas par rapport à 1892.

Voici, en effet, les chiffres officiels de *septembre* :

	1893	1893
	En pesetas	
Administration centrale......	12.070.990	11.759.614
— provinciales..	47.766.197	37.542.305
Totaux.....	59.837.188	49.301.949

Il résulte donc de la comparaison des deux années une plus-value de 10.535.238 pesetas en faveur de septembre 1893.

Et, je le répète, il faut s'attendre à voir s'accentuer ces différences d'ici à la fin de l'année, c'est-à-dire au fur et à mesure de l'application intégrale du programme du précédent Cabinet, intelligemment suivi par M. Gamazo.

J'ajoute, enfin, que le premier trimestre de l'année 1893-1894 a donné une augmentation de 12.284.765 pesetas sur la période correspondante de l'exercice antérieur.

Voici le total des valeurs négociées pendant le mois de septembre à la Bourse de Madrid : 72 millions de Dette intérieure ; 16 1/2 millions d'Extérieure ; 6 1/2 millions d'amortissable ; 1.759.000 en billets hypothécaires de Cuba année 1886 ; 1.704.000 de 1890 ; 45.000 pesetas en cédules de la Banque Hypothécaire 5 0/0, et 160.500 à 4 0/0, soit au total 98.666.100 pesetas.

P.-S. — Au moment de fermer ma lettre j'apprends que la démission de M. Venanzio Gonzalès est un fait accompli ; on cite, comme devant lui succéder, soit M. Capdebon, soit M. Leon y Castillo, soit, encore, M. Puigcerver.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 30 septembre (39 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	10.507.970	10.664.759	10.825.376	10.834.185
Nord de l'Espagne (1959 k.)	41.612.514	44.932.114	41.175.687	43.021.962
Asturies (741 kil.)........	7.899.649	7.691.662	8.283.035	9.161.308
Lérida-Reus (103 kil.).....	957.559	1.131.551	1.013.383	991.883
Almensa-Valence (460 kil.)	»	8.883.356	8.809.795	7.945.607
Saragosse (2672 kil.)......	39.861.310	40.710.122	39.016.875	37.912.752

Les Dépenses pour l'Enseignement en Espagne. — D'après le relevé publié récemment par la *Gaceta* les provinces de : Barcelone, Alava, Guipuzcoa, Léon, Pontevreda, Burgos et la Biscaye occupent le premier rang, parce qu'elles ne doivent rien aux instituteurs. Par contre, les dettes des autres provinces pour retard dans le paiement du corps enseignant et pour matériel d'écoles s'élèvent à 7.337.000 pesetas et 8 centimes.

C'est Malaga qui doit le plus, soit 864.161 pesetas ; et les provinces dont la dette est la plus petite sont : la Navarre, avec 1.786 p. 70 ; Palencia, avec 1.457 pesetas 13, et Santander, avec 3.620 p. 30.

Les Etablissements de Banque en Espagne. — L'*Economista*, faisant un historique fort intéressant de la richesse mobilière en Espagne, indique que les

Banques fonctionnant actuellement dans la Péninsule sont au nombre de 31, dont voici le détail :

BANQUES	CAPITAL Nominal	CAPITAL Versé	Bénéfices nets en 1892	Dividende de 1892 %
De Espana....	150.000.000	150.000.000	35.653.724	20
Hipotecario....	50.000.000	20.000.000	1.945.527	7.50
Del Comercio (Bilbao).....	10.000.000	5.000.000	300.000	»
Hispano-Colon.	55.000.000	55.000.000	1.222.222	»
De Mahon.....	5.000.000	1.250.000	38.000	»
De Barcelona..	25.000.000	10.000.000	1.125.296	10
De Bilbao.....	10.000.000	10.000.000	1.107.000	10
Credito Navarro	6.000.000	2.000.000	253.475	12
Banco de Sabadell.........	10.000.000	1.500.000	253.297	7.50
De Crédito de Zaragoza....	1.000.000	1.000.000	181.662	11
Crédito Mercantil (Barcelona)	36.249.500	18.124.750	549.672	3
De Préstamos y Descuentos (Barcelona)..	40.000.000	1.195.000	3.527	»
De Tortosa....	1.250.000	968.000	40.000	2
De Castilla....	25.000.000	12.500.000	208.815	18
De Santander..	1.750.000	1.750.000	424.863	»
De Tarrasa....	2.500.000	875.000	61.746	»
De Villanueva.	15.000.000	1.900.000	52.438	»
Crédito y Docks (Barcelona)..	17.500.000	3.750.000	300.000	»
Banco de Valls.	10.000.000	3.200.000	45.922	»
Crédito del Fomento (Gracia)	500.000	420.375	27.500	»
Banco Iberico (Madrid)....	10.000.000	1.000.000	47.084	»
Cambio Mallorquin.........	7.500.000	7.500.000	264.121	»
Credito Agricola Catalan...	1.750.000	322.128	»	»
Crédito Balear.	6.500.000	2.484.220	565.139	»
Catalana general de Credito	15.000.000	15.000.000	»	»
Crédito Mobiliario Espanol	»	»	292.746	»
Banco de Réus.	1.000.000	1.000.000	35.633	»
Hisp.-Aleman.	10.000.000	5.000.000	532.624	8.50
De Felanitx...	876.000	481.000	40.000	»
Crédito Gallego	»	»	39.000	»
Banco de Ciudadela.......	»	»	26.069	»
Espanol Comercial.........	5.000.000	637.000	1.128	»
De Manresa...	500.000	»	»	»
	529.875.500	333.857.973	45.638.230	»

L'*Economista* dit que ce qui manque entièrement, c'est le type de la Banque d'émission ; il voudrait voir divers Etablissements se syndiquer dans ce but, de façon à s'affranchir de l'étranger pour les affaires à lancer.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	7 sept	15 sept	22 sept	29 sept	6 oct.	13 oct.
Dette Intérieure 4 0/0......	69 25	69 25	69 40	69 45	68 40	68 45
— Extérieure 4 0/0.....	76 75	76 95	77 25	77 20	76 30	76 15
Amortissable 4 0/0.........	78 »	77 75	77 60	77 70	76 90	77 05
Change sur Londres 3 mois	30 37	30 20	30 23	30 55	30 43	30 39
— sur Paris 8 jours..	20 25	19 60	19 75	21 10	20 85	20 15
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 20	69 23	69 50	69 75	68 72	68 72
— Extérieure 4 0/0.....0	76 55	76 76	77 30	77 37	76 25	76 70
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 25	108 50	108 20	108 90	107 »	107 12
— — 5 0/0.	97 20	97 06	97 »	97 30	96 »	95 87
Change sur Paris...	20 10	19 80	20 70	21 10	21 20	21 25

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 14 octobre 1893.

La baisse du change a raffermi notre marché, sans lui imprimer cependant une grande activité. On est rassuré quant aux conséquences des événements du Maroc, le Gouvernement n'ayant pas l'intention de courir les risques d'une expédition coûteuse.

D'autre part la faveur dont l'*Extérieure* paraît jouir à Paris, depuis quelques jours, produit une excellente impression ; la reprise est due, sans aucun doute, aux plus-values de recettes dont bénéficie le Trésor espagnol. On parle aussi de gros achats d'*Extérieure* à Londres.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 7 octobre 1893.

Retour du Roi. — Espérances des Partis. — La Circulation Fiduciaire.

La population commence à s'émouvoir sérieusement de la crise monétaire ; des réunions publiques ont été organisées et elles ont, pour la plupart, réclamé le retour immédiat du Roi, dont l'intervention s'est déjà montrée efficace en plusieurs circonstances, et qu'on attend comme un sauveur.

Pour donner satisfaction au public, le Gouvernement fait annoncer que le Roi sera de retour le 20 octobre (n. s.) et que la Chambre se réunira le 27 octobre. C'est donc prochainement que la crise politique latente, qui subsiste depuis plusieurs mois prendra fin ; quant à la crise financière, c'est une autre affaire. Bien entendu, tous les chefs de partis font déclarer par leurs journaux qu'ils seront nécessairement appelés au pouvoir. M. Tricoupis prétend que la majorité de la Chambre ne l'a pas abandonné ; M. Délyannis soutient au contraire, que la dissolution est inévitable et que les nouvelles élections lui donneront la majorité. Ce qui paraît maintenant bien probable, c'est que le Gouvernement actuel ne sera pas soutenu par la Chambre, c'est-à-dire que cette dernière désavouera l'opération de l'emprunt garanti et que les conditions du service de la Dette seront complètement remises en question. En outre, il n'est pas certain que M. Tricoupis ait une majorité dans la Chambre, et en outre, le Roi ne veut plus entendre parler de cet homme politique, cause première de tous les malheurs du pays.

Si donc il n'y a pas moyen de former un Gouvernement en dehors de M. Tricoupis, la dissolution est certaine, et, jusqu'à la réunion du nouveau Parlement, la question du règlement de la Dette restera encore en suspens. Cette incertitude prolongée n'est pas faite pour accroître la confiance des créanciers étrangers ni pour améliorer la situation financière, mais il ne faut pas attendre des membres du Parlement qu'ils oublient leurs intrigues politiques pour permettre à un Gouvernement neutre, composé d'hommes intègres et capables comme le Ministère actuel, de s'appliquer à l'amélioration des finances publiques.

L'opération de l'emprunt garanti comportait l'obligation pour le Gouvernement de consacrer chaque mois une certaine somme au retrait des billets de banque circulant pour le compte de l'Etat. Pour les mois de juillet, août et septembre, on a déposé, à cet effet, une somme totale de 3.260.180 drachmes à la Banque Nationale.

Bourse d'Athènes. — Le change est toujours à 180, mais il y a tendance à la baisse. Il n'y a aucune amélioration sur le marché des raisins de Corinthe, et, à ce point de vue, on ne compte pas sur le développement des exportations, mais une excellente récolte d'olives permet de prévoir des exportations considérables d'huile, qui détermineront sans doute une baisse du change.

Les Fonds d'Etat, ainsi que les valeurs des Banques, ne cessent pas de baisser.

La Société de Navigation à Vapeur de Syra. — La formation de la Nouvelle Société de Navigation à

Vapeur Hellénique à Syra a rencontré de grandes difficultés. Les fondateurs ne sont pas tombés d'accord sur la forme du capital; les uns veulent que toute la somme souscrite, 2.000 000 de dr. environ, prenne la forme de capital-actions; les autres insistent à ce qu'une partie de la somme prenne la forme d'obligations de la nouvelle Société. La Commission chargée de la formation de la Société a invité dernièrement tous les fondateurs à signer un contrat d'après lequel la moitié de la somme souscrite constituerait le capital-actions et l'autre moitié prendrait la forme d'obligations. Ce projet étant soutenu par les plus forts des fondateurs, il y a tout lieu d'espérer qu'on pourra arriver à un résultat satisfaisant.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 12 octobre 1893.

Un Revirement vis-à-vis de la France. — Le Prêt de 40 millions de marks de la Haute Banque allemande. — La Situation financière et économique. — Projet de loi sur le salaire des ouvriers. — L'Elevage du bétail en Italie.

Un notable revirement se manifeste depuis quelques jours dans la presse italienne, en général, et dans les journaux gallophobes en particulier. Il n'est plus question de partir en guerre, on parle de malentendus et le télégramme adressé par le roi Humbert au maréchal de Mac-Mahon est l'objet de commentaires favorables.

A quoi faut-il attribuer ce changement de front ? Est-ce aux nouvelles concernant les dispositions de la Conférence monétaire qui siège actuellement à Paris ? Ces nouvelles nous apprennent, en effet, que la majorité des représentants serait favorable à la demande formulée par l'Italie. Mais, à mon avis, on se réjouit un peu trop vite, les décisions de la Conférence devant être soumises à la ratification du Parlement français.

Un autre sujet de joie est la conclusion de l'opération financière entre la haute Banque allemande et le Syndicat italien. Vous en connaissez évidemment les conditions, mais je ne peux me dispenser de les résumer ici, à titre documentaire.

Le Consortium allemand, — comprenant les Etablissements suivants : — Bleichrœder et Mendelssohn, Deutsche Bank, Dresdener Bank, Disconto Gesellschaft, Banque du Commerce et de l'Industrie, Société commerciale de Berlin, — avance au Syndicat italien formé par : la Banque Nationale, le Crédit Mobilier et la Banque Générale, — une somme de quarante millions de marks.

On insiste sur ce fait que la *Seehandlung*, l'Institut officiel allemand, ne figure pas parmi les prêteurs, ce qui tendrait à démontrer que le Gouvernement de Berlin n'est pour rien dans l'affaire. Mais la Banque Impériale d'Allemagne a promis des facilités d'escompte et on affirme qu'elle consentirait à des avances de 60 0/0 sur le Consolidé italien.

Voilà donc les financiers italiens mieux outillés pour soutenir le cours de la Rente à l'étranger; d'autres millions pourront venir s'ajouter aux grosses levées effectuées ces temps derniers.

Reste à savoir dans quelle mesure cette intervention berlinoise profitera aux finances du pays ! Il serait imprudent de concevoir, à cet égard, de trop grandes illusions.

En effet, les journaux ministériels évaluent à une soixantaine de millions le chiffre des nouveaux impôts qu'il faudra proposer aux Chambres sous des formes diverses; déjà les protestations surgissent de toutes parts et le cabinet Giolitti aura à soutenir de rudes assauts de ce chef. Au moins pourra-t-il poser nettement la question; si l'Italie veut continuer à jouer le rôle si lourd qui lui incombe dans la Triple-Alliance, elle doit se procurer les ressources nécessaires. Encore le chiffre précité sera-t-il bien insuffisant le jour où on voudra négocier un emprunt. Les financiers allemands, qui viennent de conclure une opération en s'entourant de toutes les garanties possible, ne cachent pas leur sentiment : on ne devra parler d'emprunt qu'autant que l'équilibre budgétaire sera assuré.

Quand on étudie de près la situation économique de l'Italie, on se demande comment le contribuable pourrait supporter de nouvelles charges. Dans les villes et dans les campagnes la misère s'accroît de jour en jour et si la *taxe sur les affaires* accuse une plus-value en septembre, elle provient en majeure partie des amendes infligées pour fausses déclarations. Voyez ce qui se passe en Sicile, pays essentiellement agricole : le brigandage y atteint des proportions inconnues jusqu'à ce jour et, à en croire la presse locale, un mouvement socialiste serait imminent. Même constatation pour Naples et d'autres régions. Dans de pareilles conditions est-il prudent de parler d'augmentations d'impôts ?

M. Lacava, ministre de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, prépare un projet de loi sur les salaires des ouvriers, qui va être présenté aux Chambres dès la rentrée. Ce projet conclut à l'impossibilité de pratiquer une saisie-arrêt sur le salaire, et à la défense de les payer en nature. En voici les principales dispositions : les salaires inférieurs à 2 lire par jour devront être réglés au moins toutes les semaines; au-dessus de 4 lire, le règlement devra s'effectuer par quinzaine. Pour les travaux à forfait, on fera toutes les semaines des avances proportionnées aux travaux accomplis; les clauses et conditions empêchant l'ouvrier de disposer de la totalité de sa paie seront formellement interdites.

Ce projet sera accompagné d'un rapport donnant de larges détails sur les conditions de l'existence des ouvriers en Italie.

La Direction générale de l'Agriculture vient de publier des statistiques relatives à l'élevage du bétail. D'après ses chiffres il y aurait, en Italie : 720.000 chevaux, 1.000.000 d'ânes, 300.000 mulets, 5.000.000 de bœufs, 6.900.000 moutons, 1.800.000 chèvres et 1.800.000 porcs. La valeur totale de ces animaux ressortirait à 2 milliards 191 millions de lire environ d'après les estimations suivantes :

Chevaux	à raison de	600	lire par tête.	L. 432.000.000
Anes....	—	50	—	50.000.000
Mulets..	—	400	—	120.000.000
Bœufs...	—	275	—	1.375.000.000
Moutons.	—	12	—	82.000.000
Chèvres.	—	13	—	23.400.000
Porcs....	—	60	—	108.000.000

Ainsi, l'élevage du bétail s'est développé, depuis quelques années, dans d'assez notables proportions; il a contribué à maintenir l'équilibre entre les divers facteurs de la production agraire.

Les conditions de l'industrie zootechnique varient suivant les régions, mais, dans la Haute-Italie surtout, elle est l'objet de soins attentifs. En ce qui concerne les chevaux, Milan et Crémone tiennent le premier rang; en seconde lignes viennent : Padoue, Rovigo, Pise, Rome, Vérone, Ferrare, Ravenne, Lucca, Sassari, Bari et Foggia.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes du Trésor Italien. — Les statistiques officielles du Trésor, pour le mois de septembre dernier sont en légère amélioration, par rapport au mois correspondant de 1892.

Les recettes *douanières* se sont élevées à 23.400.000 lire, soit une plus-value de 3 millions de lire.

Les *Tabacs* ont donné 15.782.889 lire en diminution de 197.000 lire.

Les *Sels* ont produit 5.112.563 lire, en augmentation de 45.533 lire.

Enfin les *taxes sur les affaires* se sont élevées à 16.966.299 lire, soit 3.418.103 lire de plus qu'en septembre 1893.

Mais les plus-values de septembre sont loin de compenser les diminutions constatées en août, ainsi que pendant les deux premiers mois de l'exercice financier en cours ; en effet, les recettes du mois d'août 1893 étaient inférieures de 5 millions de lire à celles de la période correspondante de 1892.

La récolte de l'Orge en Italie. — D'après les statistiques du Ministère de l'agriculture, la récolte de l'orge en 1893 s'élève à 2.715.900 hectolitres, soit 97.09 0/0 de celle de 1892.

Voici le détail par région :

	Hectolitres —	Pourcentage par rapport à 1892
Piémont	9.400	82,34
Lombardie	9.200	73,31
Vénétie	21.800	90,54
Ligurie	4.600	71,89
Emilie	54.500	97,32
Marche et Umbria	72.500	110,06
Toscane	62.890	95,86
Lazio	18.100	80
Adriatique méridionale	730.700	105,45
Méditerranée méridionale	358.300	102,15
Sicile	1.169.100	101,37
Sardaigne	204.900	62,25
Total	2.715.900	97,09

La Banque d'Italie. — Dans son dernier courrier de la Bourse, notre correspondant de Rome nous apprenait l'approbation, par l'assemblée générale de la Banque Nationale et de la Banque de Toscane, des statuts de la Nouvelle Banque d'Italie. En voici les principales dispositions :

Le but du nouvel Etablissement visé par l'art. 1er est de faire toutes opérations se rattachant à la Banque et d'émettre des billets au porteur.

D'après l'art. 2, la direction générale est placée à Rome ; des sièges et des succursales devront être établies dans toutes les villes principales de province et autres énumérées dans la loi du 10 août 1893.

La durée de la Société est fixée à 20 années à partir du 1er janvier prochain. Le capital de 300 millions de lire est divisé en actions de 1.000 lire, dont 700 versés ; il est formé au moyen des actions des trois Banques fusionnées et de 47.715 actions nouvelles. Les titres sont nominatifs.

Les opérations prévues à l'art. 12 sont les suivantes : escompte deux de signatures solvables, achat de traites sur l'étranger, avances, comptes courants, dépôts, etc. ; mais ce même article exclut toute opération entraînant ouverture de crédit à découvert ou risque commercial.

La Banque est régie par une direction générale (composée de : un directeur, deux vice-directeurs, et un secrétaire général) assistée d'un Conseil supérieur. Les autres sièges auront un directeur, un Conseil de régence et une Commission d'escompte. Enfin les succursales auront un directeur, quatre censeurs et une Commission d'escompte.

A l'assemblée générale qui aura lieu en mars, à Rome les actionnaires disposeront d'une voix par vingt actions jusqu'à 200 ; au delà de ce chiffre ils disposeront d'une voix par 50 actions.

Les actionnaires se réuniront aussi aux autres sièges pour procéder au renouvellement partiel des Conseils de régence.

Le Conseil supérieur a la haute administration de la Banque : il nomme et révoque le directeur général et les deux vice-directeurs généraux. Il doit se réunir une fois par mois, et, dans l'intervalle il sera représenté par un Comité formé avec deux membres choisis dans son sein.

Le directeur général représente la Banque vis-à-vis des tiers ; sa nomination doit être ratifiée par le Gouvernement. Les deux vice-directeurs et le directeur général forment un *collège* de direction.

Parmi les dispositions transitoires signalons le maintien en fonctions des conseillers, régents etc., des trois Banques jusqu'à nouvel avis du Conseil supérieur. Ce dernier devra arrêter les bases de la liquidation du Crédit Foncier de la Banque Nationale.

Un office spécial sera affecté à la liquidation de la Banque Romaine.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 14 octobre 1893.

Le découragement que vous signalait mes précédents télégrammes a continué de se manifester pendant plusieurs jours, malgré l'opération conclue avec le syndicat allemand. La baisse de l'Italien sur les places étrangères avait découragé les haussiers. Mais la tendance est meilleure depuis vendredi, en raison de la reprise de la Rente italienne à Paris et des nouvelles favorables de la Conférence monétaire.

Il est question de la retraite de M. Grimaldi, malade, dit-on. Quant aux mesures financières on assure que le Gouvernement renoncerait aux monopoles, et se bornerait à demander la taxe progressive sur les revenus et la Réforme de l'impôt sur les successions.

Ceci sous toutes réserves.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.	13 oct.
Rome	—	—	—	—	—	—
Rente Italienne 5 0/0	93 62	93 15	94 91	94 07	93 80	93 95
Ch. de fer Méditerranée act.	511 »	505 »	514 »	510 »	505 »	510 »
— Méridionaux act.	642 »	633 »	644 »	642 »	635 »	638 »
Banque Nationale act.	1210 »	1150 »	1260 »	1200 »	1220 »	1245 »
— de Rome	400 »	100 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	277 »	265 50	286 50	275 ..	267 50	247 50
Comp. Nav. à vap. F. R.	306 »	300 »	303 »	312 »	306 »	310 »
Banque Immobilière	56 »	50 50	63 »	58 »	59 »	60 50
Crédit mobilier Italien	408 »	382 »	406 »	392 »	386 »	394 »
Eaux Marcia	1035 »	1058 »	1065 »	1070 »	1056 »	1060 »
Change sur la France	110 90	111 40	111 90	111 80	113 »	111 65
— sur Londres	28 05	28 20	28 27	28 13	28 50	28 10
— sur Berlin	137 35	138 25	139 ..	138 60	140 10	138 15
Gênes	—	—	—	—	—	—
Rente Italienne 5 0/0	93 62	93 42	93 97	93 90	93 72	93 97
Crédit Mobilier Italien	409 »	381 »	407 »	393 »	384 »	393 »
Chemins de fer Méridionaux	640 »	633 »	642 »	640 »	634 »	638 50
Change sur Paris	110 77	111 85	111 80	111 80	112 95	111 80
— sur Berlin	137 27	138 75	138 85	138 60	140 »	138 10

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 12 octobre 1893.

La Révolution au Brésil. — Le Départ du prince Auguste de Saxe-Cobourg. — La Situation politique. — La Compagnie des Tabacs. — Statistiques douanières.

Les nations européennes, depuis longtemps habituées aux révolutions périodiques des nations sud-américaines, ne prêtent plus qu'une attention distraite aux événements politiques qui se passent dans cette partie du nouveau monde ; notre situation particulière ne nous permet pas de rester spectateurs indifférents de l'action qui se joue en ce moment dans l'Amérique latine. Les intérêts qui nous lient aujourd'hui encore à notre ancienne colonie, l'importance de nos relations commerciales avec le Brésil, nous obligent à suivre avec anxiété la marche de la révolution qui a désorganisé les provinces et établi l'anarchie ; cette situation explique l'insistance avec laquelle nous demandons au Gouvernement de se préoccuper de l'état actuel des choses et de songer au sort des nombreux Portugais résidant au Brésil.

Les dépêches reçues sont pleines de réserves et ne suffisent pas pour nous éclairer sur la situation. Voici seulement ce qui paraît être établi. Le Gouvernement est maître de l'armée de terre et la flotte est entre les

mains de l'amiral de Custodio de Mello. Celui-ci peut résister très longtemps, il ne lui est pas difficile en effet de se procurer des approvisionnements et, de son côté, le maréchal Fabiano peut soutenir la lutte tant qu'il sera maître de l'armée. Le mécontentement provoqué par son administration n'amènera-t-il pas des défections? ses ressources financières ne s'épuiseront-elles pas bientôt? C'est ce que l'on peut admettre d'autant plus que le maréchal Fabiano a à combattre à la fois la flotte de l'amiral Custodio de Mello et les insurgés du Rio-Grande qui peuvent tôt ou tard prêter à cette dernière leur appui. La défaite du Président paraît donc probable; en attendant, le bombardement de Rio-de-Janeiro a recommencé le 5 octobre et la panique règne dans cette ville, le commerce est entièrement paralysé et nul ne peut prévoir quand finira ce triste conflit, qui entraîne pour nous des conséquences si désastreuses.

Les journaux français reçus hier, ici, annoncent que le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha s'est embarqué le 5 courant à Pauillac à bord du *Brésil.* Cette nouvelle a produit ici une certaine sensation; plusieurs journalistes se sont efforcés, sans succès, d'avoir une entrevue avec le neveu de dom Pedro, et bien que l'incognito ait été parfaitement conservé, plusieurs indices nous permettent de croire que le prince Auguste était réellement à bord du *Brésil.*

Les inquiétudes que nous donnent les événements du Brésil et les conséquences que doivent entraîner la cessation des affaires dans notre ancienne colonie sont peu faits pour simplifier ici les choses.

Pendant toute la période des vacances on a fait crédit au Gouvernement et les querelles de personnes ont été abandonnées un instant; on comprend aujourd'hui que la rentrée approche et que les débats sur la situation financière vont reprendre; cette situation n'a malheureusement subi aucune amélioration.

D'autre part, certaines mesures maladroites prises par les Ministres et, en particulier, par M. Fuschini et M. Bernardino Machado pour la question des vins étrangers et des céréales ont mécontenté l'opinion publique et soulevé de nombreuses protestations. Ce fait constaté a réveillé bien des ambitions et l'on parle ouvertement de crise ministérielle ou de replâtrage; on va même jusqu'à annoncer la dissolution probable des Cortès. Il faut toujours se méfier ici de ces nouvelles sensationnelles, ceux qui les lancent étant trop disposés à prendre leurs désirs pour des réalités; on peut cependant s'attendre à quelques changements. Dans cette prévision, les pêcheurs en eau trouble ne manquent pas de donner au Gouvernement de sages conseils et de proposer des combinaisons dont ils seraient naturellement les premiers à bénéficier; ils dénoncent des intrigues et des manœuvres, alors que leurs propres intrigues et leurs propres manœuvres font la joie de la galerie. Tout cela n'est que de la politique.

La protestation du Comité anversois m'amenait à vous parler la semaine dernière de la Compagnie des Tabacs; je montrais quelle avait été l'erreur d'un Comité étranger en attirant l'attention sur la prospérité de cette Société. Je veux bien croire que ce document n'a été d'aucune influence sur la décision que vient de prendre notre Gouvernement, mais voici l'information qui a circulé à la fin de la semaine dernière et que les agences ont déjà dû vous communiquer:

Le comte Burnay est allé à Paris pour négocier un renouvellement de l'avance faite au Gouvernement par la Compagnie des Tabacs sur des obligations de cette Compagnie. Le comte Burnay a été chargé, en présence des besoins urgents du Trésor, de demander à la Compagnie, outre ce renouvellement, l'avance d'une somme supplémentaire sur les titres qu'elle a déjà en garantie, ainsi qu'un prêt nouveau sur d'autres obligations qui n'ont pas été placées et qui sont restées entre les mains du Gouvernement.

Tout commentaire me semble inutile; le Gouvernement paraît se servir assez habilement de la réduction appréhendée pour imposer une avance que la mauvaise situation de nos finances nécessite.

La Direction des Douanes vient de faire paraître son bulletin statistique relatif aux neufs premiers mois de l'année 1892. La publication de ces documents ayant un an de retard, on comprendra que nous ne nous attardions pas à le discuter; il ne peut avoir qu'un intérêt rétrospectif.

Les importations accusent sur la période correspondante de 1891 une diminution de 8.187:051$000 reis, soit 25 0/0 et les exportations une augmentation de 3.118 : 603 $ 000, soit 20 0/0 en plus. Nous savons que cette situation s'est améliorée pendant la présente année.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 4 octobre :

	20 sept.	4 oct.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.418	5.455	+	37
Bronze	448	454	+	6
Prêts sur titres	3.821	3.817	—	4
Dettes du Trésor	12.000	12.000		»
Emprunts de Banque sur valeurs	35.539	35.435	—	104
Dépôts	1.583	1.495	—	88
Dividendes à payer	95	90	—	5
Bénéfices	1.343	1.371	+	28
Billets en circulation	51.360	51.890	+	30

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 38e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 77:365$000 reis, soit:

Voyageurs	37:320$000 reis
Transit	6:764$000 —
Marchandises	33:281$000 —
Total	77:365$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	40:381$299 reis
Transit	5:010$930 —
Marchandises	30:402$350 —
Total	75:794$579 —

Du 1er janvier au 23 septembre les recettes se sont élevées à 2.332.760$000 reis, en plus-value de 95:437$408 sur la même période de 1892.

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 10 octobre est de 294:602$767 reis pour Lisbonne; il a été de 208:362$051 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 86:240$716 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 147:775$741 reis pour 1893 et de 95:738$879 reis pour 1892, soit une augmentation de 52:036$862 reis en 1893.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 10 octobre 1893.

Les Récoltes. — Le Voyage de M. Iermolof. — Le Chemin de fer Transsibérien. — Rachats de Chemins de fer par l'État. — Une nouvelle Banque.

Les informations sur les récoltes sont très satisfaisantes en ce moment; les résultats sont presque partout supérieurs à une bonne moyenne, sauf dans quelques Gouvernements du sud; on s'attend à une récolte moyenne de 80 pouds par déciatine pour les blés d'hiver, et de 100 pouds par déciatine pour les blés d'été.

M. Iermolof, gérant du ministère des domaines, a

commencé au mois de juillet et continue en ce moment un grand voyage d'études sur la situation de l'agriculture; cette investigation a été entreprise en vue du projet de transformation du ministère des domaines en ministère de l'agriculture, qui sera examiné par le Conseil de l'Empire au printemps prochain.

D'après le projet en question, le ministère de l'agriculture sera composé de cinq départements : 1° celui de l'agriculture et de l'élève du bétail; 2° de l'économie et de l'industrie rurales; 3° des domaines de l'Etat; 4° des mines et 5° des forêts. Il y aura, en outre, trois sections, celles de la statistique agricole, des améliorations agricoles et du service vétérinaire. Outre la chancellerie du ministre, il y aura un conseil du ministre, un conseil des mines, le *plenum* de ces deux conseils, un conseil agronomique, un Comité scientifique, le *plenum* de ces deux dernières institutions, de même que des inspecteurs agricoles forestiers et des mines, des fonctionnaires pour missions spéciales.

Au cours de son voyage, M. Iermolof est arrivé à la conviction que le sol n'est pas épuisé, que l'avenir de l'agriculture est assuré, pour que l'on y mette l'énergie voulue. Dans ces dernières années, les conditions physiques et climatériques de maintes régions se sont un peu modifiées peut-être, mais il dépend des hommes de combattre ces changements défavorables et de replacer l'agriculture dans une situation normale.

On pousse ardemment les travaux du Chemin de fer transsibérien; sur la section Tchalbinsk-Omsk, tous les travaux de terrassement seront terminés à la fin de l'automne, et on a déjà posé cent dix-neuf verstes de rails.

Sur la section d'Omsk à l'Obi, longue de 579 verstes, on avait terminé, au 1er août, 5 0/0 des travaux de terrassement. Le télégraphe sera prochainement établi jusqu'à Omsk.

Le Gouvernement a décidé le rachat du Chemin de fer de Riga-Duna et étudie un projet de rachat du Chemin de fer de Riga-Mitau, qui a cessé le 18 septembre d'être garanti contre le rachat.

Cette opération est projetée pour le 1er novembre; on échangera les obligations de la Compagnie privée contre des obligations de l'Etat semblables.

Un Syndicat de capitalistes de Saint-Pétersbourg et de Moscou projette la fondation à Saint-Pétersbourg d'une nouvelle Banque d'avances et de commission pour les Chemins de fer.

Le capital, réparti en obligations de 500 roubles, s'élèverait à 6 millions de roubles.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes russes ont atteint, pendant le mois de septembre, 23.400.000 fr. Elles s'étaient élevées, en septembre 1892, à 20.486.105 fr. Du 1er juillet jusqu'au 30 septembre 1893, les recettes ont atteint 60.754.084 fr., soit une augmentation de 1.589.971 fr. sur la période correspondante de 1892.

Les Caisses d'Epargne. — Le tableau suivant résume le mouvement des dépôts aux Caisses d'épargne russes pendant le mois de juillet 1893 :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrées 672.630 r. 51; sorties 466.722 r. 99.

Caisse d'épargne de Moscou : entrées 722.504 r. 91; sorties 458.773 r. 64.

Caisses d'épargne urbaines : entrées 9 millions 871.338 r. 23; sorties 7.882.683 r. 09.

Caisses d'épargne postales : entrées 2.020.976 r. 03; sorties 1.353.054 r. 33.

A la fin du mois, il restait 17.970.047 r. 12 c. (132.036 livrets) à Saint-Pétersbourg, 14.594.261 r. 13 c. (88.125 livrets) à Moscou, 220.859.015 r. 41 c. (898.334 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 24.520.601 r. 18 c. (199.466 livrets) aux Caisses d'épargne postales, soit en tout 277.943.924 r. 84 c. (1.317.961 livrets).

Augmentation du mois : 3.126.215 r. 63 c. (20.049 livrets); depuis le 1er janvier : 35.524.458 r. 69 c. (127.950 livrets).

Le Matériel des Chemins de fer. — La Compagnie du Chemin de fer de Riazan-Ouralsk, autorisée à faire à l'étranger une commande de trente locomotives, vient d'en commander vingt aux usines des chemins de fer d'Etat de l'Autriche-Hongrie. Les dix locomotives restantes seront aussi commandées en Autriche, ce qui est le premier cas de commandes de ce genre, car jusqu'ici les Compagnies de chemins de fer russes s'adressaient toujours, en pareil cas, aux usines mécaniques de l'Allemagne.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 sep.	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.	12 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 »	101 50	101 12	101 12	101 »	100 50
— III — ..	102 12	102 »	102 »	102 »	101 50	101 »
Banque de Commerce extér.	286 »	285 50	287 50	291 50	290 »	289 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	452 »	451 »	455 »	461 50	459 »	459 »
— Intern. de St-Pétersb.	454 »	455 »	467 »	471 50	471 »	469 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	153 75	155 »	154 25	154 50	154 50	151 50
Grands Ch. de fer Russes..	243 »	243 »	243 »	244 »	241 »	244 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	111 25	111 50	112 »	112 25	111 75	111 »
Change sur Paris..........	37 90	37 75	37 85	37 82	37 82	37 87
— sur Londres........	95 75	95 55	95 60	95 50	95 50	95 70

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 13 octobre 1893.

La Spéculation sur la Monnaie italienne. — Envois d'argent en Italie. — Le Percement du Simplon. — Le Droit au Travail. — Le Téléphone en Suisse.

Il se passe chez nous des choses fort édifiantes au sujet de l'argent italien. La Caisse fédérale, depuis plusieurs mois, s'évertue à appuyer les mesures prises par le Gouvernement de Humbert pour faire rentrer au bercail les monnaies divisionnaires d'argent.

Dans ce but on rassemble ces monnaies pour les retourner en Italie sous forme de solde de comptes postaux, ce qui occasionne une grande perte de temps et des dépenses assez importantes. Il a été renvoyé jusqu'ici sept millions, et deux millions et demi restent à vérifier. Mais tous ces efforts sont entravés par les opérations qui se font à la frontière tessinoise. Une spéculation effrénée ne tarde pas à réintroduire ces monnaies en Suisse; mais les réimporter ne suffit pas, il faut encore en assurer l'écoulement. Or, les particuliers ne sont pas tenus d'accepter les monnaies divisionnaires étrangères, ni les caisses publiques de les échanger. Cependant, ces dernières sont obligées par la convention monétaire d'accepter les monnaies divisionnaires jusqu'à concurrence de cent francs par paiement. Les spéculateurs se sont donc servis de l'Administration des postes pour écouler les espèces importées et pour obtenir par ce moyen détourné un change de monnaies étrangères qui n'est prévu ni par la convention monétaire ni par le règlement sur l'échange des monnaies. Des personnes se sont présentées aux bureaux de poste de la frontière et ont confectionné par centaines des mandats de cent francs, dont elles consignaient le montant en monnaie italienne; elles allaient ensuite se faire rembourser en monnaie suisse à un autre guichet. Pour mettre obstacle à ces manœuvres, la direction générale des postes finit par décider que les bureaux de la frontière ne payeraient plus, pour chaque mandat de cent francs, que cinquante francs de monnaie suisse, auxquels on ajouterait dix francs en billon.

En outre, on prit le parti de réclamer, pour chaque mandat suspect, un délai de cinq jours. Les spéculateurs trouvèrent encore moyen de déjouer ces mesures :

invoquant les termes du règlement sur l'échange des monnaies qui rend obligatoire l'échange pour les caisses principales, ils présentèrent de grosses sommes en monnaie divisionnaire italienne à la caisse principale des péages à Lugano. En outre, pour plus de commodité, ils se firent adresser leurs mandats à Bellinzone. Pour mettre un terme à ces spéculations trop ingénieuses, le Conseil fédéral, par arrêté en date du 3 octobre, a décidé de restreindre provisoirement l'échange des monnaies divisionnaires à cent francs pour chaque demande. Il va sans dire que cette restriction laisse intacte l'obligation d'accepter les monnaies suisses sans limitation de quantité.

La caisse fédérale rectifie une information donnée, il y a quelques jours, par plusieurs journaux, et suivant laquelle on aurait expédié en Italie plusieurs millions de francs en monnaies divisionnaires, qui auraient été remboursés simplement en délégations sur la Banque de Paris et des Pays-Bas. L'envoi auquel on faisait allusion n'a été que d'un million, dont 500,000 francs destinés à couvrir le solde du compte postal. Les 500.000 autres francs seront remboursés, au choix de l'Italie, soit en or, soit en écus, soit en papier. Mais l'Italie n'a jamais payé en délégations sur la Banque de Paris et des Pays-Bas.

La Conférence pour l'étude du nouveau projet du percement du Simplon s'est réunie à Lausanne. Les divers cantons intéressés étaient représentés, savoir: Vaud par MM. Ruffy et Décoppet; Genève par M. Richard; Neuchâtel par M. Jules Morel; Valais par MM. de Torrenté et Delapierre; Fribourg par MM. Théraulaz et Chassot; Berne par MM. Marti et Stockmar.

Vaud, Valais, Berne et Fribourg se déclarent d'accord avec le projet et feront tous leurs efforts pour le faire aboutir. La Compagnie du Jura-Simplon, qui était représentée à la Conférence par un de ses directeurs, M. Ruchonnet, soumettra le projet à l'expertise de techniciens. Genève s'est déclaré sympathique, mais sans s'engager. Neuchâtel a observé une attitude plus réservée.

De Berne on nous télégraphie le 12 octobre :

Le Conseil d'administration de la Compagnie du Jura-Simplon a approuvé à l'unanimité, y compris les délégués neuchâtelois, les négociations relatives au projet de contrat avec la Société d'entreprise du tunnel du Simplon Brand, Sulzer et Cie, laquelle s'engagerait à construire, pour le prix à forfait de 54 1/2 millions, un premier tunnel à une voie d'environ 19.730 mètres de longueur, et, éventuellement, un deuxième tunnel parallèle pour le prix à forfait de 15 millions. Ce marché engage MM. Brand, Sulzer et Cie jusqu'en 1895. Dans l'intervalle auront lieu les négociations avec les Etats intéressés. D'une manière générale, le tracé est celui de 1882 pour le grand tunnel de base. Au cours de la discussion, M. Turrettini a qualifié de légende l'information lancée par quelques journaux et d'après laquelle la finance genevoise serait hostile au projet. La Compagnie peut compter, au contraire, sur le concours des financiers genevois. M. Künzli, au nom de la délégation du Conseil fédéral, a déclaré que le département des chemins de fer verrait avec la plus vive satisfaction la convention se conclure et que la Confédération ne ménagera pas son appui.

Le nombre de signatures sur la demande d'initiative pour le droit au travail est de 52.387, dont 147 seulement ont été reconnues non valables par la Chancellerie fédérale. Ce chiffre, dépassant de 2.387 le nombre légal pour que la demande d'initiative puisse être prise en considération et soumise au peuple, le Conseil fédéral a décidé de publier le résultat du dépouillement dans la feuille fédérale et de le soumettre avec ses actes à l'Assemblée fédérale dans sa prochaine session.

De tous les pays de l'Europe, la Suisse est celui où le téléphone a, toute proportion gardée, le plus grand nombre d'abonnés.

En 1888, 61 communes, avec un total de 6.944 abonnés, étaient reliées au réseau téléphonique; le prix d'abonnement était de 150 francs par an. Le 1er janvier 1890, le prix d'abonnement fut réduit à 80 fr. par an, et cette mesure eut pour conséquence une rapide extension du réseau. Le 31 décembre 1891, 101 communes avec 10.595 abonnés étaient inscrites dans les livres de l'Administration du téléphone. Le 1er juillet dernier, le nombre des communes reliées était de 154; les abonnés atteignaient le chiffre de 17.000. En Autriche aussi, le prix d'abonnement est relativement bas. Il diffère de commune à commune, suivant l'importance de celles-ci. A Vienne, on paie 80 fl.; à Prague, 60 fl.; à Eger, 50 fl. par an.

Informations Économiques et Financières

L'Etat de Genève et le P.-L.-M. — Une convention vient d'être conclue entre l'Etat de Genève et la Compagnie du P.-L.-M., en vertu de laquelle la gare de Genève et le tronçon de Genève-la-Plaine deviennent la propriété de l'Etat de Genève.

Un arrêté législatif sera proposé au Grand-Conseil à l'effet d'approuver cette convention. La Compagnie P.-L.-M. continuera l'exploitation. Le personnel étranger sera remplacé peu à peu par un personnel suisse.

Les comptes de l'Etat de Thurgovie. — Les comptes de l'Etat donnent pour 1892 1.461.971 fr. 21 aux recettes et 1.623.591 fr. 37 aux dépenses. Déficit 162.394 fr. 16. La fortune cantonale était au 31 décembre 1892 de 12.445.398 fr. 60.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 14 octobre 1893.

Transactions très limitées. Nous n'avons même pas eu cette semaine le Jura-Simplon pour alimenter notre marché. Nous l'avons laissé à 122 1/2, bien que le projet de percement suive normalement son cours. On a été beaucoup trop vite au sujet de cette valeur, nous le faisions pressentir. En outre, un nouveau recul des obligations 5 0/0 Chemins East Tennessee nous a désagréablement impressionnés. La Banque Cantonale bernoise a fixé son escompte à 4 1/2 0/0.

Sauf quelques demandes en obligations italiennes, nous n'avons rien fait. Les affaires à terme ont été nulles. Les Obligations lombardes se sont inscrites à 305; les Méridionales ont légèrement rétrogradé à 265 3/4.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 9 octobre 1893.

La Loi sur le Timbre

La nouvelle loi sur le Timbre, dont je vous ai parlé dans ma correspondance antérieure, a été promulguée le 8 septembre dernier.

Il ne m'est donc pas possible, faute de documents, de vous citer encore des chiffres permettant d'évaluer exactement l'importance des résultats obtenus. Je veux cependant, en attendant de pouvoir vous communiquer, à cet égard, des données statistiques, attirer l'attention de vos lecteurs sur l'influence favorable que ne pourra manquer d'exercer sur le développement des affaires financières et commerciales l'abaissement considérable du droit perçu sur les obligations. Ce droit est réduit à 1/2 0/00 de la valeur nominale.

Le nouveau règlement soumet, en outre, aux mêmes droits les Sociétés étrangères et les Sociétés ottomanes, faisant ainsi cesser l'état d'infériorité injuste où se trouvaient ces dernières vis-à-vis de leurs concurrentes étrangères qui étaient, jusqu'alors, exemptes de tout impôt.

Voici d'ailleurs le texte de la loi, telle qu'elle a été promulguée :

« Il sera perçu une fois pour toutes un droit de Tim-
« bre, calculé à raison de 1 0/0, du montant de la va-
« leur nominale, sur toutes les actions émises, soit à
« titre provisoire, soit à titre permanent, par les Com-
« pagnies à actions, de toute catégorie, constituées en
« vertu d'un Firman impérial.

« Les obligations mises en circulation à titre provi-
« soires ou permanent, par ces mêmes Compagnies,
« seront de même soumises à un droit de 1/2 0/00 sur
« le montant nominal.

« Les Compagnies ottomanes qui n'auraient pas ac-
« quitté de droit sur les actions émises par elles sur les
« places étrangères, depuis le mois de mars 1308 (1892),
« pourront bénéficier des dispositions du présent règle-
« ment.

« Il sera également perçu un droit de 1 0/0 calculé
« sur la valeur nominale, sur les opérations de Bourse
« de tous les emprunts, obligations et actions des em-
« prunts étrangers cotés et négociés à la Bourse de Ga-
« lata.

« Les Compagnies qui ont été, dès leur constitution,
« exemptées par Firman impérial du droit de Timbre
« continueront à jouir de ce privilège pendant toute la
« durée de leur concession.

« Toutes les Compagnies anonymes dont le capital
« se trouverait augmenté par le fait de leur fusion
« avec une autre Compagnie qui ne sera pas soumise
« au droit du Timbre pour les appels de fonds sur ses
« actions, ou sur son capital et sur ses obligations,
« seront tenues d'acquitter un droit de 1 0/0 sur
« le montant de l'augmentation de leur capital pri-
« mitif.

« En cas de prolongation du délai de concession
« d'une Compagnie anonyme, si le Gouvernement im-
« périal juge à propos de ne plus accorder l'exemption
« du droit de Timbre, il sera perçu, à l'expiration du délai
« primitif de la concession, un droit de 1 0/0 calculé
« de la fondation. »

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Les recettes du buget général de l'empire ottoman pour 1893 s'élève à 18 millions 1/2 de livres turques, dont 2 1/2 environ sont affectées au service de la Dette publique. Les recettes en question se décomposent comme suit :

	Millions de livres
Dîmes	4 à 4 1/2
Impôt foncier	2 1/2 à 4 3/4
Impôt sur les moutons, les chameaux et les bêtes à corne	2
Impôt sur l'industrie et droit de patente montant à 3 0/0	1
Taxe d'exonération militaire	8/10 à 9/10

Quant aux dépenses, elles montent à la somme ronde de 17 1/4 millions de livres, dont :

	Livr. turques
Liste civile	900.000
Grand-Vizirat	45.000
Dette consolidée et non consolidée	5.000.000
Ministère de l'Intérieur	700.000
— de Police	135.000
— des Affaires étrangères	160.000
— de la Justice	440.000
— des Finances	600.000
— de l'Instruction publique	500.000
— de la Guerre	6.000.000
— de l'Artillerie	1.000.000
— de la Marine	700.000
— de la Gendarmerie	1.000.000

Le déficit monte à environ 1 1/4 million de livres, contre 3 millions en 1889.

On sait que pour combler le déficit prévu au budget général de l'année courante, un iradé impérial ordonne de réaliser 500.000 liv. t. sur les budgets des départements de la guerre et de la marine et d'amputer encore un million de livres aux budgets des autres ministères et administrations publiques.

Négociations Russo-Turques. — Un délégué du Ministère des finances de Russie est arrivé à Constantinople, pour reprendre les négociations pour la conclusion d'une Convention commerciale entre la Russie et la Turquie, qui furent interrompues à la suite du départ de M. Timiriaseff.

On a, à Constantinople, peu d'espoir d'une solution satisfaisante.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	8 sep.	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.
Tabacs Ottomans ... L.	16 93	16 67	16 62	16 60	16 60	16 63
Pièce	87 18	87 15	87 18	87 20	87 19	87 20
Ottoman 4 0/0 3e groupe	21 67	21 13	21 10	21 20	24 35	21 37
Parité à Paris ... Fr.	22 69	22 20	22 17	22 20	22 37	22 51
4 0/0 Intérieur	85 90	87 »	87 ..	87 »	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe	54 50	53 75	54 »	54 »	55 »	55 »
Chemins Ottomans	87 »	89 »	89 25	89 »	89 75	89 12
Crédit Ottoman ... L.	7 18	7 14	7 20	7 17	7 20	7 20
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois	23 »	23 »	23 ..	22 97	22 97	23 07
— sur Londres 3 mois	109 75	109 50	109 62	109 62	109 62	109 38

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

L'Emprunt Bulgare. — M. Teneff, secrétaire de la Banque Nationale de Bulgarie, s'est rendu à Berlin pour signer le contrat relatif à une avance de 10 millions de francs garantie par ses titres du nouvel emprunt hypothécaire.

Le solde de cet emprunt, qui est de 30 millions, sera émis à deux dates différentes. La date de la 2e option s'élévant à 10 millions est fixée au mois de mai 1894.

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes bulgares, pendant le 1er semestre 1893, se sont élevées à 4.640.069 fr., soit une augmentation de 817.555 fr. sur les recettes du 1er semestre 1892.

SERBIE

Les Chemins de fer Serbes en 1892. — Les Chemins de fer Serbes comprenaient, en 1892, les lignes suivantes :

Belgrade-Pont de la Save	5 kilom.
Belgrade-Nisch-frontière bulgare	337 —
Nisch-Ristovatz-frontière turque	123 —
Velika-Plana-Smederevo	45 —
Lapovo-Kragouyevatz	30 —
Total	540 kilom.

Les capitaux employés à la construction de ces lignes s'élèvent à 90.810.707 fr., les dépenses pour le matériel roulant à 9.967.811 fr., soit, en tout, pour les dépenses de premier établissement, 100.778.519 fr.

La recette brute a atteint :

	Au total	Par kilomètre	Par train-kilomètre
	—	—	—
En 1892	5.086.841 51	9.420 08	5 25
En 1891	5.394.849 69	9.990 48	5 43
En 1890	4.993.377 20	9.245 90	5 48

Les dépenses d'exploitation ont atteint 3.244.234 fr. 28 en 1892, contre 3.225.484 fr. 71 en 1871 et 2 millions 971.434 fr. 57 en 1890.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* **Edmond THÉRY**	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... **25** fr.		**Annonces** en 7 points .... **2** fr.
— — Six mois. **14** fr.	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points .... **4** »
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.	France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. **18** fr.		

Nº 93. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 22 Octobre 1893.

SOMMAIRE DU Nº 93

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 20 oct.	1.673.9	1.282.5	2.956.4	3.225.9	92	2½
1893 5 oct.	1.695.8	1.270.5	2.966.3	3.467.8	85	2½
1893 12 oct.	1.690.8	1.265.3	2.956.1	3.489.3	83	2½
1893 19 oct.	1.701.2	1.265.6	2.966.8	3.496.3	85	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 14 oct.	738.0	347.2	1.085.2	1.323.4	82	3
1893 30 sept.	634.2	289.0	923.2	1.376.4	67	5
1893 7 oct.	635.2	289.4	924.6	1.327.2	69	5
1893 14 oct.	642.5	295.4	937.9	1.281.1	73	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 20 oct.	630.0	»	630.0	662.5	95	2
1893 5 oct.	669.1	»	669.1	664.0	101	3
1893 12 oct.	661.2	»	661.2	660.1	100	3
1893 19 oct.	661.8	»	661.8	656.9	100	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 14 oct.	223.9	355.3	579.2	980.7	59	4
1893 30 sept.	215.2	340.2	555.4	1.040.8	53	4
1893 7 oct.	215.6	340.1	555.7	1.059.0	54	5
1893 14 oct.	215.5	339.5	555.0	1.047.5	53	5

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 13 oct.	63.5	51.2	114.7	396.6	29%	2½
1893 28 sept.	54.6	44.3	98.9	399.2	25	3
1893 5 oct.	56.2	45.9	102.1	399.2	25	3
1893 12 oct.	54.5	44.9	99.4	404.1	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 sept.	3.2	1.2	4.4	0.5	880	8
1893 22 août	6.4	3.1	9.5	0.9	1050	8
1893 31 août	6.6	3.2	9.8	0.1	980	8
1893 7 sept.	5.9	2.9	8.8	1.0	880	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 15 oct.	190.3	124.8	315.1	888.5	35	5
1893 30 sept.	197.9	158.6	356.5	919.8	38	5
1893 7 oct.	197.9	158.9	356.8	929.6	38	5
1893 14 oct.	197.9	159.0	356.9	934.3	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 août	2.5	»	2.5	127.8	2	6½
1893 30 juin	2.1	»	2.1	114.1	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 15 oct.	79.8	176.1	255.9	407.6	64	2½
1893 30 sept.	59.4	174.7	234.1	395.4	59	5
1893 7 oct.	60.5	173.2	233.7	402.4	59	5
1893 14 oct.	61.1	172.9	234.0	405.5	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	198.4	26.5	224.9	595.5	38	5
1893 10 sept.	235.7	24.6	260.3	569.9	45	5
1893 20 sept.	235.7	24.3	260.0	573.0	45	5
1893 30 sept.	230.8	23.9	254.7	626.1	41	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1893 10 sept.	166.1	24.4	190.5	438.1	43	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 août	37.2	»	37.2	66.4	56	5½
1893 30 juin	34.2	»	34.2	68.7	49	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 12 oct.	11.1	17.3	28.4	267.7	11	6
1893 27 sept.	12.5	33.0	45.5	288.3	16	6
1893 4 oct.	12.5	33.0	45.5	290.6	16	6
1893 11 oct.	12.5	33.0	45.5	290.9	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 1er oct.	51.8	»	51.8	125.2	41	6
1893 23 sept.	61.1	0.1	61.2	142.1	44	5
1893 30 sept.	60.4	0.1	60.5	142.6	44	5
1893 7 oct.	62.1	0.2	62.3	145.2	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er oct.	1.792.6	19.1	1.811.7	4.346.7	41	4½
1893 1er sept.	1.535.0	16.7	1.551.7	3.957.4	39	5
1893 16 sept.	1.536.4	17.9	1.554.3	4.011.7	38	5
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1893 15 sept.	8.8	4.1	12.9	28.4	46	6
1893 22 sept.	8.6	4.1	12.7	28.6	44	6
1893 30 sept.	8.7	4.1	12.8	28.9	44	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 août	23.6	4.9	28.5	58.3	48	4½
1893 30 juin	23.2	5.0	28.2	66.2	43	4
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 août	10.2	13.4	23.6	74.2	32	»
1893 30 juin	10.4	13.5	23.9	81.3	31	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 15 oct.	67.4	20.5	87.9	164.0	53	2½
1893 30 sept.	70.8	14.8	85.6	169.8	52	4
1893 7 oct.	70.8	15.5	86.3	169.9	52	4
1893 14 oct.	71.3	15.8	87.1	171.6	52	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 20 oct.	6 242,3	2 499,8	8 742,1	14 661,6	59%
1893 5 oct.	5 955,9	2 450,1	8 406,0	14 656,3	57
1893 13 oct.	5 941,3	2 445,6	8 386,9	14 716,2	57
1893 19 oct.	5 967,9	2 449,5	8 417,4	14 795,2	56
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 »	207 »	207 12	207 25	207 »
Allemagne.. —	4 %	122 69	122 69	122 56	122 56	122 37
Vienne-Tr.. —	4 %	198 50	197 50	197 50	196 75	196 50
Barcelone .. —	4 %	410 50	408 50	409 »	410 50	409 »
Madrid ..... —	4 %	410 50	408 50	409 »	410 50	409 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	259 50	260	259 50	260 »	260 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 21	25 20	25 19	25 16	25 16
— ..... ch. court	3 %	25 22	25 22	25 20	25 18	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 15 p.	0 15 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.
Italie........ —	5 %	11 25p.	11 p.	11 50p.	10 75p.	11 87p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3446 59	3417 31	3447 31	3442 15	3445 59
Argent id. (le kil.).	218 89	122 »	123 08	123 74	122 53	124 18
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— mexicains...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 02	3 02	3 06	3 03	3 03
Souverains anglais.......		25 20	25 20	25 17	25 13	25 11
Banknotes		25 21	25 21	25 18	25 11	25 15
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Amsterdam........	47 77	47 72	47 75	47 75	47 75	47 75
Anvers..........	100 05	100 07	100 05	100 12	100 05	100 12
Athènes..........	167 65	168 32	178 50	181 »	177 ..	177 »
Barcelone........	19 80	20 70	21 10	21 20	21 25	20 80
Berlin	80 60	80 55	80 60	80 60	80 70	80 75
Bruxelles	100 08	100 11	100 10	102 12	100 07	100 11
Bucharest........	99 95	99 75	99 75	99 75	99 95	100 15
Constantinople....	23 »	23 »	22 97	22 97	23 07	22 97
Francfort.........	80 52	80 60	80 60	80 60	80 73	80 71
Gênes............	111 85	111 80	111 80	112 95	111 80	112 70
Genève...........	100 13	100 12	100 14	100 09	100 03	100 01
Lisbonne	697 »	684 »	690 »	690 »	693 »	694 »
Londres..........	25 46	25 45	25 41	25 40	25 38	25 35
Madrid	19 60	19 75	21 10	20 80	20 15	20 75
Rome.............	111 40	111 90	111 80	113 ..	111 65	112 30
Saint-Pétersbourg	37 75	37 85	37 82	37 82	37 87	37 82
Vienne (à vue)......	49 80	50 05	50 15	50 05	50 27	50 30
— (à 3 mois)...	49 75	50 »	50 07	50 05	50 22	50 27

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 21 octobre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	102 34	Billets *Allemands*....	99 66
En *Angleterre*	100 21	— *Anglais*.......	99 78
En *Autr.-Hongrie*...	107 92	— *Austro-Hongr.*	94 50
En *Belgique*	100 12	— *Belges*	99 88
En *Espagne*.........	123 32	— *Espagnols*	82 71
En *Grèce*	177 »	— *Grecs*	56 48
En *Hollande*........	102 45	— *Hollandais*....	99 55
En *Italie*............	111 87	— *Italiens*.......	88 13
En *Russie*	155 37	— *Russes*........	65 65
En *Suisse*...........	100 06	— *Suisses*........	99 94

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 21 octobre 1893.

Le bruit ayant couru, sur le marché anglais, que les importations d'argent fin aux Indes seraient prochainement frappées d'un impôt, il s'en est suivi des achats importants; mais la nouvelle ayant été démentie, le calme est revenu sur le marché de l'argent en barres, qui clôture lourdement à 33 d. 3/4.

A Londres, le prix de l'or est monté à 77 s. 11 d. 3/4. Ce cours a tenté la Banque qui a satisfait une partie des demandes qui lui ont été adressées; les marchands de métaux ont profité des bonnes dispositions de la Banque, mais les cours se sont élevés et on a clôturé au prix de 78 shillings l'once standard.

La cote des changes ne présente cette semaine que des variations peu importantes, la plupart dans le sens de la baisse. Les devises autrichiennes clôturent à 196 50, soit une perte de 5 49 0/0. Le papier sur l'Espagne a baissé d'un point 1/2. Les marchés de Barcelone continuent la mauvaise pratique que nous avons maintes fois signalée, d'acheter de l'Extérieure à Londres et à Paris, et, quand il faut payer, il y a une tension du change, qui inquiète les créanciers de l'Espagne et porte le plus sérieux préjudice à son renom et à son crédit.

Il faut aussi ajouter que le bilan de la Banque est peu satisfaisant. La circulation a augmenté, les crédits disponibles à l'étranger, le compte courant créditeur du Trésor ont diminué. On voit depuis quelque temps reparaître un compte intermittent *Creditos concedidos sobre effectos publicos*, dont la clarté laisse à désirer; enfin il n'y a pas jusqu'aux *divers* de l'actif et du passif qui ne donnent matière à des réflexions défavorables. La Banque d'Espagne est attaquée de divers côtés; nous estimons qu'il y a de l'injustice et de l'exagération dans ce qu'on dit sur son compte, mais c'est pour elle une raison d'apporter plus de clarté, tant dans la rédaction de ses bilans hebdomadaires que de ses compte rendus annuels.

En Portugal l'agio sur l'or est à 28 3/4 0/0, en Grèce à 77 0/0.

Le rouble et le papier sur Londres n'ont pas varié, mais les devises italiennes perdent 11 87 0/0. Nos lecteurs trouveront, dans le corps du journal, un article de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur la situation économique de l'Italie, nous les y renvoyons. Disons, cependant que, comme l'Espagne, l'Italie a fait de gros rachats de sa rente sur les marchés étrangers et que c'est une des causes qui font hausser le change. On est vraiment stupéfait de voir un homme d'Etat comme M. Giolitti préconiser cette opération, qui est aussi inopportune que possible dans la situation économique de l'Italie; au lieu de soutenir à grands frais le cours de la rente, ce qui ne peut avoir qu'un résultat éphémère, il vaudrait mieux réserver toutes les ressources du pays pour améliorer les changes, le crédit italien en serait immédiatement relevé.

D'ailleurs, comme nous n'avons cessé de le répéter, les Banques italiennes font preuve vis-à-vis des changes d'une inertie absolue; il est indispensable, si on veut remédier au mal qui ronge le pays, qu'elles sortent de leur indifférence et qu'elles imitent la politique des Banques de France, d'Allemagne, d'Angleterre et autres qui savent traverser les opérations de la spéculation cambiste et régulariser — ce qui est le fond même de leur mission et la raison de leur existence — la circulation monétaire et fiduciaire.

Au surplus, les idées de nos voisins sont loin d'être claires en matière monétaire; le discours de M. Giolitti en fournit une nouvelle preuve lorsqu'il émet l'idée de faire payer les droits de douane en monnaie métallique. Une pareille combinaison serait doublement néfaste: en élevant les droits de douane elle réduira l'importation, c'est-à-dire la matière imposable, et par conséquent, les recettes du Trésor; en second lieu, elle accentuerait le discrédit du billet italien en le rendant impropre à payer en Italie un nouvel impôt de consommation imposé par le Gouvernement italien à ses contribuables.

La question du change et la chasse à l'or qui en est la conséquence a son contre-coup sur le taux de l'escompte. La plupart des Banques ont un portefeuille commercial peu en rapport avec les ressources dont elles disposent et cependant elles font aux emprunteurs des conditions beaucoup plus dures que l'année dernière, comme on peut le voir d'après notre situation des Banques d'émission. Seule, la Banque de France, grâce à la politique monétaire si prudente qu'elle a suivie avec une continuité remarquable, peut sans aucun inconvénient maintenir le taux de 2 1/2, le plus bas du monde entier.

Encaisses. — Circulation fiduciaire

La *Banque de France* a gagné, cette semaine, 10 millions 400.000 fr. d'or. La circulation a pris 1 million à Paris, mais il est rentré 1.400.000 fr. dans les succursales et il est arrivé 10.000.000 d'Italie.

L'encaisse argent a augmenté de 343.000 fr.; il est entré par la circulation 1.743.000 fr. à Paris et la Banque a expédié en Italie 1.400.000 fr. d'écus et de monnaies divisionnaires.

L'encaisse totale de la Banque d'Allemagne a gagné 13.300.000 fr. puisés en grande partie sur le marché anglais; la circulation fiduciaire a diminué de 46 millions 100.000 fr.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 750.000 francs; la circulation ayant rendu 1.350.000 francs, l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 600.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
13 oct. Australie....	£ 165.000	13 oct. Copenhague.	£ 50.000
14 —	75.000	16 — Egypte.......	95.000
17 — Amériq. du Sud	86.000	16 — Hollande.....	34.000
Excédent de sorties.	30.000	17 — »	20.000
Total des entrées.	356.000	18 — Amérique....	102.000
		18 — Continent....	55.000
		Total égal..........	356.000

Dans les autres Banques on ne remarque aucun mouvement monétaire méritant d'être signalé.

Voici, d'après le dernier bilan publié, la composition et le montant du stock d'or existant à la Banque de Russie :

Situation de l'or à la Banque de Russie au 1er octobre

	Francs
Fonds d'échange des billets de crédit..	841.517.400
Or en garantie d'émissions temporaires	400.000.000
Encaisse de la Banque	302.954.003
Fonds à l'Etranger..................	66.679.750
Or appartenant au Trésor en dépôt à Banque	611.089.076
Total............	2.222.240.229

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 23 au 30 sep.	depuis le 1er janv.	du 23 au 30 sep.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.677.647	180.545	28.136.969
France.........	»	17.990.102	144.750	8.675.905
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.291.894
Autres pays....	174.300	9.709.580	106.683	6.741.474
Total 1893...	174.300	69.830.429	431.978	56.846.242
— 1892...	28.990	58.727.639	7.233	6.580.722
— 1891...	»	75.018.572	5.638.334	10.691.991
ARGENT				
Grande-Bretagne	609.300	23.311.896	»	2.937
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	5.700	193.000	»	596
Autres pays....	550	620.573	91.593	2.158.898
Total 1893...	615.550	24.257.667	91.593	2.949.871
— 1892...	307.750	16.637.294	125.776	1.969.462
— 1891...	600.609	13.172.364	2.350	1.528.816

L'importation de l'or a perdu de son intensité; cependant, un courant se produit toujours dans la direction des Etats-Unis et les encaisses des Banques associées de New-York continuent à gravir, comme le montre le tableau suivant :

		Encaisse des Banques associées de New-York
1892.....	15 oct...	72.000.000 dollars
1893.....	30 sept..	80.800.000 —
1893.....	7 oct...	84.400.000 —
1893.....	14 oct...	90.400.000 —

La richesse de la réserve métallique des banques fait un contraste frappant avec la pénurie de celle du Trésor, qui est tombée à 82.966.073 dollars. On prétend, il est vrai, dans certains milieux, que cette pauvreté n'est qu'apparente et qu'elle est destinée à peser sur le Sénat pour en obtenir l'abrogation de l'Act Sherman.

Les partisans de la loi continuent leur système d'obstruction en proposant des transactions plus ou moins inacceptables, mais le Président Cleveland se montre fermement résolu à obtenir le vote pur et simple de la loi, dût-il, pour cela, suspendre les droits du Sénat. Il serait résolu à adresser un message au Congrès déclarant que l'on peut prévoir un déficit budgétaire de 50 millions de dollars à la fin de l'année, et que, dans ces conditions, il est impossible de continuer les achats d'argent. Le pays approuve l'attitude énergique du Président.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	14 octobre			21 octobre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 47	32 82	3 04	98 22	32 74	3 05
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 95	35 98	2 77	98 50	35 81	2 79
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 70	23 92	4 18	95 90	23 97	4 17
Belgique 3 ½ %................	104 ..	29 71	3 36	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 65	15 91	6 28	63 »	15 75	6 34
Grèce 5 % 1881................	177 »	7 08	14 12	186 »	7 44	13 44
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 37	28 96	3 45	101 »	28 85	3 46
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	93 67	23 41	4 25	94 85	23 71	4 26
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	84 02	19 40	5 19	82 20	18 75	5 26
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 75	28 58	3 42	85 90	28 63	3 49
Portugal 3 % (1 fr. net).........	21 15	21 15	4 75	20 90	20 90	4 78
Roumanie 5 %................	101 »	20 20	4 93	101 »	20 20	4 93
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 40	26 80	3 77	80 10	26 70	3 74
Serbie 5 % 1890................	318 50	13 94	7 18	344 50	13 78	7 25
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 »	25 75	3 81	103 50	25 87	3 86
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 20	32 06	3 17	96 20	32 06	3 11
Turquie convertie 1 % série D..	22 35	22 35	4 12	22 25	22 25	4 49
— Priorité 4 % 1890......	451 75	22 58	4 17	445 »	22 25	4 19
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 50	28 50	3 50	85 37	28 45	3 51

Situation Financière générale

France. — La liquidation de quinzaine n'a pas ramené les affaires ; on croirait plutôt, au contraire, qu'elle les a complètement arrêtées. Heureusement, on ne désespère pas ; on est persuadé, en effet, qu'après les fêtes franco-russes, chacun se remettra au travail. On parle déjà sérieusement d'opérations nouvelles qui auraient un grand retentissement. Nous croyons volontiers à cette annonce, persuadés que nous sommes que le monde financier ne peut continuer plus longtemps à s'abstenir.

La fin de la semaine se signale par une faiblesse du marché presque générale. L'argent commence à se resserrer, et la baisse de l'*Italien* et de la *Rente Extérieure Espagnole* impressionne la plupart des fonds d'Etats.

Allemagne. — Le marché monétaire allemand est toujours presque aussi réserré ; quant au marché financier, il est lourd surtout à cause de la mauvaise impression produite, à Berlin, par le discours de M. Giolitti à Dronero. Des bruits alarmants circulent sur les intentions du Gouvernement au sujet de l'impôt de Bourse ; on craint que les affaires ne soient très gravement atteintes.

Angleterre. — La situation n'a guère varié cette semaine ; les affaires manquent d'animation et les disponibilités qui continuent à affluer se portent uniquement sur les grandes valeurs de placement. Plusieurs Gouvernements coloniaux paraissent vouloir en profiter pour émettre de petits emprunts, que le succès récent des emprunts Australiens paraît devoir favoriser. Ce sont là les seules affaires nouvelles que nous avons à signaler.

Autriche-Hongrie. — Le marché viennois est mal influencé par la perspective d'une crise parlementaire en Autriche ; la spéculation se tient sur la réserve en attendant une solution. Pourtant la situation économique est des plus satisfaisantes et il y a des affaires en perspective.

Espagne. — En Espagne on est tout aux événements du Maroc, et l'opinion publique, chauffée à blanc par une partie de la presse, se désintéresse de la Bourse. Aussi les transactions sont-elles limitées à quelques ventes au comptant. Mais les recettes cessent de donner des plus-values et M. Sagasta paraît décidé à ne pas marchander son appui au Ministre des finances pour exiger le paiement intégral des impôts.

Grèce. — Il y a une amélioration de quelques points sur le change à Athènes, quoique la crise financière ne présente rien de nouveau et que tous les partis soient ralliés à l'idée de la faillite. On étudie des projets de réorganisation de la Banque Nationale, en vue de mettre un terme à la crise monétaire.

Italie. — Le discours de M. Giolitti, à Dronero, a paralysé les transactions et le monde financier est très ému des attaques des journaux allemands qui semblent obéir à un mot d'ordre. On voit clairement que la personne du Président du Conseil est visée. Nos lecteurs trouveront, aux *Questions du Jour*, une étude de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur les finances italiennes.

Portugal. — La situation n'a subi aucune modification. La rentrée des Cortès aura lieu dans les premiers jours de novembre et déjà les partis politiques prennent position. On attend avec impatience l'exposé de la situation économique et financière que le Ministère devra faire.

Russie. — La Banque Impériale vient de procéder à l'émission temporaire de 50 millions de roubles-papier garantis par une pareille somme en roubles-or, empruntée au Trésor.

178 millions de francs de titres sur un total de 200 millions ont été présentés à la conversion du 6 0/0 or 1883.

On trouvera dans la lettre de notre Correspondant de Saint-Pétersbourg, p. 541, l'impression produite par les fêtes qui ont lieu actuellement en l'honneur de l'escadre russe.

Bulgarie. — Les chiffres du commerce extérieur de la Bulgarie pour le premier semestre de 1893, montrent un développement commercial très rapide par rapport aux années précédentes.

Serbie. — Au 13 octobre, le Trésor serbe avait encaissé une somme de 4.394.122 fr. pour le service de ses emprunts à l'extérieur.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Les fêtes franco-russes ont été aussi brillantes que l'on pouvait le désirer. Malgré les ovations frénétiques d'une foule évaluée à un million de personnes, aucun incident n'est venu atténuer la dignité de ces manifestations inoubliables. Nous n'avons reçu les marins russes ni comme des sauveurs ni comme des alliés, nous les avons accueillis fraternellement comme des amis qui nous tendent la main en face de la Triple-Alliance. Le caractère patriotique de cette effusion est bien facile à établir : si la paix doit en résulter, nous nous en réjouissons franchement, car aucune parole provoquante n'a été prononcée et nos intentions ne peuvent être suspectées ; si la guerre doit éclater quand même, nous serons deux contre trois, puisque notre isolement a cessé. La visite des Russes devait donc réunir sous les deux drapeaux tous les Français sans acception de parti.

Cette union ne fera jamais défaut quand il s'agira de la patrie. Les funérailles de Mac-Mahon le prouvent une fois de plus. Les erreurs politiques du héros de Magenta et du malheureux vaincu de Frœschwiller sont depuis longtemps effacées. On ne se souvient que de deux choses : il n'a jamais marchandé son sang à son pays ; en quittant le pouvoir, il était plus pauvre qu'en le prenant.

Ce fut un illustre soldat et un honnête citoyen, méritant les honneurs posthumes que lui décerne aujourd'hui la République française.

La réception des marins de l'escadre russe a continué à Toulon le 15 courant. Au banquet offert par la Ville, le Maire a porté le toast suivant :

« Amiral, Messieurs,

« Je propose un toast au Tsar que ses peuples appellent leur père, à la Tsarine, à la Russie ! »

L'amiral Avellan a répondu en ces termes :

« Je bois à la santé du Président de la République française et du peuple français. »

Un dîner a eu lieu à la Préfecture maritime. La soirée s'est terminée par une représentation de gala au Grand-Théâtre.

On a annoncé officiellement que M. Carnot se rendrait à Toulon le jeudi 26 octobre et qu'il assisterait le vendredi au lancement du *Jauréguiberry*.

Le 16, un grand dîner a eu lieu à bord du *Richelieu;* il était offert par l'amiral de la Jaille, commandant l'escadre de réserve, anx principaux officiers de l'escadre russe. Le soir, les marins sont partis pour Paris.

Les Ministres, réunis à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot, se sont occupés de la participation du Gouvernement aux fêtes.

La situation devenait assez tendue dans le bassin du Nord. A la suite de patrouilles de grévistes et d'attentat contre les propriétés, à Liévin, des troupes ont été dirigées sur ce point.

Le mardi 17, l'amiral Avellan et ses officiers sont arrivés à Paris, où ils ont été accueillis de la façon la plus émouvante. Il faut remonter loin dans les fastes de Paris pour trouver une allégresse aussi universelle.

Dans l'après-midi, M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, a présenté l'amiral et ses compagnons à M. le Président de la République.

L'amiral Avellan a dit :

« J'ai l'honneur, Monsieur le Président de la République française, de vous apporter mes hommages les plus respectueux, ceux de l'escadre que je commande et de la marine russe tout entière. »

M. Carnot a répondu :

« Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de m'avoir présenté M. l'amiral Avellan et MM. les officiers de l'escadre russe.

« J'avais confié à M. le Ministre de la marine la mission de leur porter mes souhaits de bienvenue à leur entrée dans les eaux françaises, à leur arrivée sur notre territoire. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui renouveler ces souhaits en personne.

« On vous a, Messieurs, exprimé à Toulon toute la sympathie du Gouvernement français. Les populations que vous avez traversées vous ont dit celles de la nation tout entière. Partout vous trouverez le même accueil chaleureux et cordial.

« Les liens d'affection qui unissent la Russie et la France, resserrés, il y a deux ans, par les manifestations touchantes dont notre marine a été l'objet à Cronstadt, sont chaque jour plus étroits ; et le loyal échange de nos sentiments d'amitié doit inspirer, à tous ceux qui ont à cœur les bienfaits de la paix, confiance et sécurité.

« Le grand Empereur qui vous envoie, Messieurs, et que je salue d'ici, vous a confié une haute mission que vous savez dignement remplir.

« Soyez les bienvenus ! »

Au dîner qui a eu lieu à l'Elysée, M. Carnot a porté le toast suivant :

« Je porte la santé de Sa Majesté l'empereur Alexandre III; je me permets d'associer respectueusement à cette santé celle de Sa Majesté l'impératrice de Russie.

« Je bois à la brave marine russe dont les représentants sont ici les bienvenus,

« A sa vaillante sœur l'armée de terre,

« Et à la nation russe tout entière ! »

M. de Morenheim a répondu :

« Monsieur le Président, avant de porter un toast destiné à faire vibrer dans leurs plus intimes profondeurs, non seulement les cœurs réunis dans cette enceinte, mais également et tout aussi fort tous ceux qui, de près ou de loin, sur tous les points de ce grand et beau pays de France, comme de la Russie entière, battent en ce moment à l'unisson des nôtres, je viens vous prier de vouloir bien me permettre de vous agréer l'expression de notre profonde gratitude pour les paroles de bienvenue qu'il vous a plu d'adresser ce matin au vaillant commandant de notre escadre chargé par Sa Majesté l'Empereur de la mission flatteuse de rendre à la vôtre la visite de Cronstadt.

« Ces paroles ont caractérisé, avec la haute autorité qui vous appartient, la véritable signification et la portée exacte de ces magnifiques fêtes de la paix, célébrées avec une si remarquable unanimité et une loyauté et une sincérité si parfaites.

« Aussi par quelle manifestation plus éclatante pourrions-nous mieux nous y associer et y répondre que par le cri également unanime, également loyal et également sincère de : Vive le Président de la République française ! «

Entre l'Empereur de Russie et le Président de la République, à l'occasion de l'arrivée de l'escadre russe à Toulon il a été échangé ces dépêches :

« *A Sa Majesté l'Empereur de Russie*
Château de Fredensborg

« Au moment où la belle escadre envoyée par Votre Majesté vient de mouiller dans la rade de Toulon, et où les braves marins russes entendent les premières acclamations que leur réservait le peuple français, j'ai à cœur d'adresser à Votre Majesté tous mes remerciements et de lui dire la joie sincère que j'éprouve en présence de ce nouveau témoignage des sympathies profondes qui unissent la Russie et la France.

« CARNOT. »

Le tsar a répondu :

« *A Monsieur le Président de la République,*
Paris

« En réponse à votre aimable télégramme, je tiens à vous exprimer tout le plaisir que j'éprouve de ce que notre escadre ait pu rendre la visite que les braves marins français ont fait à Cronstadt.

« ALEXANDRE. »

L'Empereur de Russie, au moment même de l'arrivée de l'amiral Avellan à Toulon, visitait, nous l'avons dit, les croiseurs français mouillés devant Copenhague et autorisait le commandant de l'*Isly* à arborer le pavillon impérial pendant son séjour à bord.

Informé de cette visite, le Président de la République a adressé au tsar la dépêche suivante :

« *A Sa Majesté l'Empereur de Russie,*
Château de Fredensborg

« En honorant de sa visite les marins francais mouillés devant Copenhague, Votre Majesté a donné, hier, à mon pays une nouvelle marque de sympathie, dont la France tout entière sera profondément touchée. Je me fais son interprète en vous adressant mes chaleureux remerciements.

« CARNOT. »

La nouvelle de la mort du maréchal de Mac-Mahon est arrivée à Paris.

Marie-Edme-Patrice-Maurice, comte de Mac-Mahon, duc de Magenta, était né à Sully-sur-Loire, le 13 juin 1808. Descendant d'une vieille famille irlandaise réfugiée en Bourgogne à la chute des Stuarts, il était le fils d'un lieutenant-général qui fut pair de France sous la Restauration. Il sortit en 1825 de Saint-Cyr et entra dans le corps d'état-major, où il servit jusqu'au grade de colonel. Brigadier en 1848, divisionnaire en 1852, grand-croix de la Légion d'honneur en 1855, il avait pris part à l'expédition d'Alger, au siège d'Anvers et de Constantine et à toutes les batailles de la guerre africaine. Il combattit ensuite en Crimée et en Italie, où il trouva sur le champ de bataille de Magenta le titre de duc et le bâton de maréchal de France.

L'Empire le nomma, en 1856, membre du Sénat, et, en 1864, gouverneur général de l'Algérie.

On sait sa conduite pendant la guerre allemande et la Commune. Commandant en chef le premier corps d'armée en Alsace, il fut grièvement blessé à Sedan, et, après la capitulation, interné à Wiesbaden, d'où il revint pour être placé à la tête de l'armée de Versailles qui réprima l'insurrection parisienne.

Le 24 mai 1873, il fut élu président de la République, à la suite de la démission de M. Thiers. Les actes de son Gouvernement sont présents à toutes les mémoires et l'on n'a poin oublié les événements qui se sont alors succédé : le septennat' les ministères Broglie, Fourtou, Buffet, Dufaure ; les voyages dans le Nord et l'Ouest de la France : le vote de la Constitution du 25 février ; le coup d'Etat du 16 Mai ; l'Ordre moral ; la dissolution ; les élections du 14 octobre et le dilemme où le maréchal fut enfermé par Gambetta ; l'ouverture de l'Exposition universelle ; la démission du 30 janvier 1879. Dans le premier message qu'il adressa à l'Assemblée nationale, le 26 mai 1873, le maréchal de Mac-Mahon disait : « Je considère le poste où vous m'avez placé comme celui d'une sentinelle qui veille au maintien de l'intégrité de votre pouvoir souverain et à la défense des idées conservatrices. »

Dans le dernier message qu'il adressa à la Chambre et au Sénat le 30 janvier 1879, le maréchal de Mac-Mahon disait : « En quittant le pouvoir, j'ai la consolation de penser que durant les cinquante-trois années que j'ai consacrées au service de mon pays, comme soldat et comme citoyen, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir et par un dévouement absolu à la patrie. »

Parmi les télégrammes de condoléance reçus par la maréchale de Mac-Mahon, il en est un de l'ambassade d'Allemagne ainsi conçu :

« Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, dès qu'elle a eu connaissance de la perte cruelle que vous venez de faire, m'a chargé, dans une pensée de profonde sympathie, de déposer

en son nom une couronne sur le cercueil du vaillant et noble maréchal. En vous exprimant, madame la duchesse, mes sentiments personnels de sincère condoléance, je vous prie de vouloir bien me faire connaître le jour et l'endroit où je pourrai avoir l'honneur de m'acquitter de cette haute mission. — Comte MUNSTER. »

~~ Aux mines de Lens, les soldats et les gendarmes ont dû charger la foule.

A Vendin-le-Vieil, lors du passage du train, trois cents grévistes, dissimulés derrière les barrières, ont jeté des pierres sur les gendarmes et les dragons qui escortaient le train. Deux sentinelles ont été attaquées au milieu de la nuit en gardant les fours à coke et le quai d'embarquement des mines de Lens. A Pont-à-Vendin, une des sentinelles a eu ses vêtements arrachés par les grévistes qui ont pris la fuite. La sentinelle a tiré deux coups de feu. Une autre sentinelle a été attaquée sur le pont : elle a tiré trois coups de feu après avoir reçu des coups de brique. En raison de tous ces troubles, de nouvelles brigades de gendarmerie, appartenant à la 5e légion, et tenues en réserve à Arras, sont parties pour le bassin houiller de Liévin.

Dans le Nord, à Monchecourt, il y a eu une explosion de dynamite près de la maison d'un porion.

M. Ch. Dupuy, président du Conseil, a reçu M. Millerand, qui venait l'entretenir des grèves du Pas-de-Calais et demander l'intervention du Gouvernement en vue d'un arbitrage.

Le Président du Conseil a rappelé à M. Millerand que le Gouvernement avait tenté d'amener les parties intéressées à utiliser la loi de 1892 sur la conciliation et l'arbitrage. Il a déclaré ensuite qu'il s'attacherait, comme il l'avait fait dès le début des grèves, à maintenir efficacement, contre toutes les excitations, l'ordre public et la liberté du travail.

~~ Le 19 a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, le grand banquet offert par la municipalité parisienne aux officiers russes.

M. Carnot a dit :

« Je bois à la santé de Leurs Majestés l'empereur Alexandre III et l'impératrice de Russie.

« Je bois au grand-duc tsarewitch.

« Je bois à tous les membres de la famille impériale de Russie. »

Le baron de Mohrenheim a dit ensuite :

« Je bois au Président de la République.

« Ce toast dit tout.

« Cependant, je prends la liberté de demander au Président la permission d'en joindre un autre auquel il sera particulièrement sensible :

« A Paris ! *Fluctuat nec mergitur.* »

L'amiral Avellan a dit :

« Les officiers de mon escadre et moi, nous sommes très touchés des hommages que nous recevons de la municipalité de Paris et de ses habitants.

« Paris est la ville la plus hospitalière du monde.

« Avec toute la reconnaissance dont nous sommes capables, nous buvons à la ville de Paris, à la capitale de la France, à ses habitants.

« Vive Paris ! Vive la France ! »

~~ La nouvelle expédition que le général Dodds préparait depuis son retour au Bénin, pour amener Behanzin à une complète soumission, et qui a été retardée par les inondations, vient de commencer.

Le ministère de la marine a reçu du général Dodds une dépêche datée du 17 octobre de d'Ouenieto sur l'Ouémé.

Le général annonce qu'il est arrivé à cinq kilomètres d'Agony, après cinq jours de navigation sur l'Ouémé.

Voici ce que le général disait à propos d'Agony, dans son rapport officiel sur les opérations de 1892 :

« Agony groupe de villages sur l'Ouémé, à 30 kilomètres, « environ du poste d'Adégon (situé à la hauteur du gué de « l'Ohoué), est le seul point du territoire dahoméen qui reste « encore en armes et insoumis, grâce à l'influence de son « chef, Houngan, beau-frère de Behanzin. L'attaque en sera « facile dès que la saison des pluies aura assez rehaussé le « niveau du fleuve pour que les canonnières puissent franchir « le seuil de Tohoué. Il ne semble pas qe'il y ait de vrais « soldats de ce côté. »

La colonne, ajoute le général Dodds, occupe l'espace compris entre les rivières Ouémé et Zou. Cette dernière descend du pays des Mahis et se jette dans l'Ouémé, à la hauteur du gué de Tohoué, à quelque distance au sud duquel le corps expéditionnaire a passé, l'année dernière, l'Ouémé pour marcher sur Abomey.

La crue exceptionnelle des eaux permet, cette année, d'utiliser la rivière Zou comme route de pénétration vers le nord-ouest.

On sait que c'est de ce coté qu'est réfugié Behanzin.

« Behanzin, disait le général dans son rapport officiel, avec les restes de son armée, composés pour une grande partie de blessés revenus à la santé, s'est réfugié à Atchirigui sur le Zou, à cinquante kilomètres environ au nord d'Abomey.

« Mais il manque de vivres, le pays est pauvre ; les habitants (les Mahis) ne sont contenus que par leur propre anarchie et la terreur que leur inspirent encore les forces relativement organisées qui restent aux Dahoméens, ainsi que par les exécutions sanglantes qui ne leur sont pas ménagées. »

L'inondation, ajoute la dépêche, baisse très lentement et n'est pas sans compliquer les opérations de débarquement. Le général Dodds compte se porter prochainement en avant. L'état sanitaire et le moral des troupes sont excellents. Le général a renvoyé par les derniers paquebots 250 hommes ayant terminé leur temps de séjour au Dahomey, estimant qu'il avait les contingents nécessaires pour mener à bien l'expédition qui vient de commencer. La colonne actuelle est partagée en quatre groupes, comme le fut la colonne expéditionnaire de 1892, à partir du combat d'Akpa jusqu'à la prise d'Abomey.

~~ Dans le bassin du Pas-de-Calais les nuits continuent à être très agitées. Une explosion de dynamite a eu lieu à Lens.

Plusieurs cartouches de dynamite, placées sur la voie ferrée du chemin de fer des mines de Lens, au pont de l'Abbaye, brisaient les traverses et endommageaient la voie sur une certaine longueur. Cependant le train transportant les mineurs se rendant au travail a pu passer avec beaucoup de précautions.

~~ Le 20, les officiers russes ont fait une longue promenade à travers Paris, au milieu des acclamations générales de toute la population.

~~ Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot. Le Gouvernement avait précédemment décidé en principe que les obsèques du maréchal de Mahon seraient faites aux frais de l'Etat. L'ambassadeur de Russie et les officiers russes présents à Paris ayant manifesté l'intention de s'associer à ce deuil, le Gouvernement a fixé ces obsèques au dimanche 22.

Les funérailles du maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ancien Président de la République française, seront célébrées par les soins de l'Etat et aux frais du Trésor public.

Le Ministre de la guerre a fait également signer un décret portant que le maréchal de Mac-Mahon sera inhumé dans l'un des caveaux de l'Hôtel des Invalides.

Le Gouvernement ayant décidé qu'aucune fête n'aurait lieu samedi, jour de la cérémonie funèbre en l'honneur du maréchal de Mac-Mahon dans le Loiret, et dimanche, jour des obsèques nationales à Paris, voici comment sont définitivement réglées les modifications apportées au programme des fêtes franco-russes.

Lundi 23 octobre. — Midi : déjeuner offert par le Ministère de la guerre ; 2 heures : carrousel au Champ de Mars dans la Galerie des machines : 4 heures : fête nautique sur la Seine ; à 7 heures : banquet de la presse dans la galerie du Dôme central au Champ de Mars : 9 heures : fête vénitienne, illuminations, feux d'artifice ; minuit : souper au Cercle Militaire.

Mardi 24 octobre. — Après déjeuner, audience de congé du Président de la République. Le soir, gala à l'Opéra. 1 heure 1/2 du matin, départ de l'amiral Avellan pour Lyon.

Des demandes ont été faites auprès des Compagnies de Chemins de fer pour obtenir d'elles la prolongation de la validité des billets d'aller et retour des trains de plaisir, délivrés à l'occasion des fêtes franco-russes à Paris. Elles y ont consenti.

~~ Samedi, 21 courant, l'*Agence Havas* nous a communiqué la note suivante :

« On sait qu'on avait subordonné au règlement définitif de l'affaire franco-siamoise l'ouverture des pourparlers relatifs à la création d'une zone entre les possessions françaises et anglaises du nord de l'Indo-Chine.

« L'incident franco-siamois ayant été résolu, comme on le sait, par la signature du traité intervenu le mois dernier, les pourparlers ont commencé cette semaine entre les Gouvernements français et anglais, au sujet de la zone neutre. Mais ces pourparlers sont à peine engagés et les indications qu'un journal a donné ce matin sur la marche des négociations sont inexactes. »

~~ L'amiral Avellan et les officiers russes ont déjeuné au Ministère de l'intérieur. Plusieurs toasts ont été prononcés.

Marché Financier. — Comme nous l'avions laissé prévoir dimanche dernier, les affaires, cette semaine, ont été des plus nulles. L'attention entière se portait sur les manifestations en l'honneur de la marine russe. Pouvait-on réellement travailler au milieu des fêtes, et

à côté de ces cris enthousiastes qui éclataient dans la rue? On ne pensait qu'à se mêler à la population et à se réjouir aussi en l'honneur de nos hôtes. Avait-on tort? Nous ne le pensons pas. Ce repos, à la veille de la campagne d'hiver est peut-être une chose heureuse. Il permet les réflexions et l'examen d'affaires nouvelles.

Pourtant, en fin de semaine, la Bourse a paru s'éveiller; malheureusement les dispositions qu'elle a témoignées alors ne sont pas favorables. Plusieurs causes, en dehors de la mauvaise tenue des Bourses étrangères, peuvent être invoquées à ce sujet. En premier lieu, vient le retrécissement des capitaux qui se montrent décidément plus rares. Nous avions fait entrevoir il y a huit jours cette éventualité. De plus, la continuation des grèves dans le Pas-de-Calais, grèves qui amènent des conflits dans certains milieux, n'est pas sans causer une certaine appréhension. Puis, nous approchons de la date de la rentrée des Chambres françaises, et on se demande quelle sera l'attitude de nos nouveaux représentants. Enfin, les demandes continuelles d'or à Londres pour le compte de l'Allemagne et l'incertitude où l'on est de la solution qui sera donnée en Amérique au *Silver Act*, font que des doutes commencent à naître.

La journée d'hier, samedi, a été surtout remarquable par sa lourdeur. Déjà, on avait été mal impressionné par le discours prononcé, à Dronero, le 18 courant, par M. Giolitti, discours traitant largement de la situation financière et économique de l'Italie; aussi. plus tard, le décret rendu, en Espagne, par la Reine Régente, et impliquant un crédit illimité pour les affaires du Maroc, avait-il semblé combler la mesure. Ajoutons que les forces que l'Espagne a à combattre paraissent imposantes et qu'elles nécessiteront des sacrifices importants.

Terminons, enfin, en avançant que, selon quelques-uns, la question du Maroc peut amener, sinon certaines complications, tout au moins certains incidents, et qu'il est de toute nécessité de se prémunir contre ces incidents mêmes.

Nous ne nous appesantirons pas, par exemple, sur le semblant de craintes qu'affectent certains spéculateurs. La cérémonie funèbre d'aujourd'hui se passera noblement et sans aucun trouble. Paris sera aussi grand dans sa tristesse qu'il a été sage dans sa joie.

En fin de semaine, on parle d'un emprunt serbe, qui serait prochainement offert au public français sous les auspices d'un puissant Etablissement de crédit étranger.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française* a réactionné de 25 centimes et reste à 98 22 1/2, après 98 15 au plus bas. Ce sont les offres que nous signalions déjà il y a huit jours qui pèsent. Les écarts de primes sont des plus nuls.

Signe des temps : la petite prime pour le lendemain, dont 0.05, s'est échangée sur le marché libre avec un écart de 0,03 3/4. On a même traité des primes dont 0.02 1/2.

Le *4 1/2 0/0* n'a, pour ainsi dire, pas varié. Il clôturait à 105 05 et nous le trouvons à 105. La tenue du *comptant* est bien meilleure. C'est probablement après le détachement du coupon du 1er novembre que nous assisterons au commencement de la hausse qui doit fatalement se produire.

★ ★ Nous laissions la *Banque de France* à 3.952 50; elle est maintenant à 3.990. On fait observer avec raison que, d'ici la fin de l'année, notre premier Etablissement ne peut pas reperdre la plus-value de bénéfices acquise depuis le commencement du second semestre. Au contraire, cette plus-value qui dépasse 1.200.000 fr., ne peut que s'accroître dans les derniers mois de l'année, époque signalée toujours par le resserrement des capitaux. De plus, on a en vue plusieurs opérations dont on doit s'occuper dans les mois qui vont suivre; et, de ce côté, et bien qu'indirectement, la Banque doit profiter encore.

★ ★ Dans sa séance hebdomadaire du 18 octobre, le Conseil d'administration du *Crédit Foncier de France* a autorisé pour 2.076.900 fr. de nouveaux prêts fonciers et pour 470.279 fr. de prêts communaux. Quant à l'action, elle est à 980, contre 981 25 il y a huit jours, et après 983 75 au plus haut. On ne peut que constater avec plaisir, sans s'en étonner, le succès qu'a remporté cet Etablissement en présentant au public ses cinquièmes d'*Obligations Foncières* 1885. qui sont maintenant demandées à près de 101 francs.

★ ★ Les actions de nos grandes Sociétés de Crédit sont toujours négligées; quelques-unes pourtant méritent une attention particulière, notamment celles du *Comptoir National d'Escompte*, qui se tiennent à 486 francs.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, fait remarquer les améliorations que cet Etablissement apportait dans ses services : nous avons de nouveau à établir combien il s'efforce d'augmenter ses vraies affaires de banque, en continuant, pendant le semestre actuel, l'établissement de nouvelles succursales ou sous-agences en province. Après Dijon sont venues Dunkerque, Roubaix, Tourcoing et Toulouse, puis Aix, et Salon; enfin vont venir Montpellier, Béziers et Cette. Chaque jour, comme on le voit, le *Comptoir d'Escompte* étend ses relations de façon à mériter de plus en plus le titre qu'il porte.

La *Banque de Paris et des Pays Bas* est à 621 25, en légère réaction sur samedi dernier. On dit que c'est à tort que l'on a annoncé qu'un emprunt espagnol de Consolidation serait effectué par cette Institution en novembre prochain; *Crédit Lyonnais* presque sans changement à 752 50; *Crédit industriel et Commercial* 575 francs.

Son bilan de septembre accuse, dans le chiffre des affaires, une augmentation de 4 millions de francs sur celui d'août. Cette augmentation porte, surtout, sur le Portefeuille Commercial. *Banque d'Escompte de Paris* plus faible à 70; *Crédit Mobilier* calme à 90; *Banque Internationale de Paris* soutenue à 413 75; *Banque Parisienne* 370 mais absolument nominale.

L'unification de la dette de la Société Foncière Lyonnaise sous forme d'obligations à long terme est entièrement achevée. Les placements d'obligations qui ont été effectués dans le public depuis quelques mois n'avaient pas d'autre objet que d'opérer cette unification; maintenant qu'elle est un fait accompli, ces placements ont cessé; il ne sera plus émis, à l'avenir; d'obligations de la Société Foncière Lyonnaise, circonstance favorable au cours de celles en circulation.

Les actions de la même Société se négocient aujourd'hui en titres de 500 francs entièrement libérés. Leur cours oscille aux environs de 380 fr. L'écart qui existe entre les revenus nets et les charges de la Société est actuellement de 1.500.000 fr., somme qui correspond à la distribution d'un dividende de 15 fr. par action. Ce chiffre, rapproché du cours actuel des actions, représente un rendement d'environ 4 0/0, impôts non déduits. Si l'on tient compte de la sévérité exceptionnelle apportée dans l'inventaire de l'entreprise d'où la valeur des terrains a été complètement exclue, on peut considérer qus les actions de la Société Foncière Lyonnaise sont un titre d'avenir et méritent d'appeler l'attention des capitalistes.

★ ★ A l'encontre de ce qui s'était passé dans la semaine précédente, les recettes de nos six grandes *Compagnies de Chemins de fer* ont laissé à désirer pour la période écoulée entre le 1er et le 7 octobre. En effet, la diminution, pour l'ensemble, est de 348.188 fr. par suite d'une importante moins-value sur le *Lyon*. Néanmoins, et depuis le 1er janvier, l'augmentation atteint encore 16.017.000 fr. Quant aux échanges sur les actions, ils ont été un peu plus importants que dans ces derniers temps, ce qui n'a pas empêché les cours de réactionner, doucement, il est vrai. Le *Lyon*, de 1.530, est revenu à 1.525; l'*Est*, que nous laissions à 966, rétrograde à 960; le *Midi* perd 2 francs à 1.338; l'*Or-*

léans est presque sans changement à 1.594 ; quant au *Nord*, il progresse de 2 fr. 50 à 1.875, pendant que l'*Ouest* se maintient à 1.094. On dit que cette Compagnie, pour aplanir les difficultés soulevées, difficultés dont nous avons parlé précédemment, proposerait de poursuivre sa ligne des Moulineaux jusqu'au pont de Solferino. La gare à construire s'élèverait sur l'emplacement de l'ancienne Cour des Comptes.

★ ★ Après 2 695 au plus haut, et 2.685 au plus bas, le *Suez* clôture à 2.686 25, en perte de 2 fr. 50 pour la semaine ; *Téléphones*, sans variation à 372 50 ; *Télégraphe de Paris à New-York*, toujours très ferme, se tient à 122 50 ; *Action Compagnie Parisienne du Gaz* sans changement à 1.380. *Omnibus de Paris* en avance de 10 fr. à 1.045.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* de 63 65 descend à 63, après 62 90 au plus bas, et 63 85 au plus haut. Nous n'avons, au sujet de ce fonds, qu'à nous reporter à ce que nous avons dit précédemment. En fin de semaine, on a beaucoup vendu pour le compte de Londres. On semble très impressionné des quantités de troupes dont on annonce le départ.

★ ★ La *Rente Italienne* recule de 84 02 1/2 à 82 20, après même 82 fr. au plus bas, malgré un report, le 16 courant, de 6 et de 2 centimes. Le change est arrivé hier à 113 25, et nous avons eu à supporter des ventes importantes d'Italie et de Berlin. Nous nous reportons à l'article spécial que consacre plus loin, aux *Finances Italiennes*, notre Directeur, M. Edmond Théry. Signalons, en dernier lieu, la mauvaise tenue continuelle du comptant qui cotait, hier, 82 07 1/2 comme cours moyen, contre un cours moyen de terme de 82 17 1/2.

★ ★ Le *Portugais 3 0/0* est à 20 90 contre 21 15 il y a huit jours. Les porteurs se lassent, petit à petit, par suite du manque de nouvelles précises sur la situation financière du Portugal.

★ ★ Les *Fonds Russes* ont un peu fléchi, se ressentant, ainsi, et du manque d'affaires et de la lourdeur des autres fonds d'Etats étrangers. L'*Orient IIIe*, de 68 10, est revenu à 67 97 1/2 ; les *Russes Consolidés 1re et 2e séries* sont à 98 22 1/2, en réaction de 42 1/2 centimes ; quant au Russe 3 0/0 1891, il est à 80 10, perdant ainsi 30 centimes sur son cours du 14 octobre.

Le Ministre des finances de Russie a fixé réciproquement à 2 fr. 40 et à 2 fr. 20 le taux auquel seront pris le rouble-papier et le rouble-argent pour les paiements des droits de douane pendant le quatrième trimestre de 1893.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* ont eu, quelques-unes, du moins, à supporter des réalisations. Le *Turc C* a reculé de 24 25 à 23 95, pendant que le *Turc D* perdait 10 centimes à 22 25. La *Banque Ottomane* est à 583 75 contre 586 25. Quant à la *Priorité*, elle a à subir un recul qui la fait revenir à 445.

Par contre, l'*Obligation de Consolidation* passe de 407 50 à 408 75 à terme. Au *comptant*, on demande la grosse coupure à 410 et l'*Unité* de 410 50 à 411. Reste l'*Obligation Salonique-Constantinople*, qui cote 296 25 coupon détaché de 7 fr. 20 nets ; ce prix est tentant pour le portefeuille, puisqu'il représente un taux de capitalisation d'environ 5 0/0 l'an, taux qu'on ne rencontre sur aucune des valeurs ayant des garanties approchant celles de ces obligations.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 sept...	54.260.000	58.016.000
Du 1er au 10 octobre......	1.760.000	1.670.000
Du 11 au 20 octobre......	1.960.000	2.020.000
Du 1er janvier au 20 octobre	57.980.000	61.706.000

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

La discussion du projet de rachat commença le 9 mars 1878 à la Chambre des députés, juste un an après le vote de la proposition Allain-Targé. Les actionnaires et obligataires des Compagnies absorbées se plaignaient amèrement de la rigueur excessive des sentences arbitrales; beaucoup de députés les trouvèrent encore trop favorables aux intérêts des Compagnies déchues, mais finalement la Chambre adopta le projet gouvernemental (15 mars), le Sénat le ratifie le 10 mai suivant, et le *Journal officiel* le publia sous forme de loi le 27 mai, avec deux décrets réglementant l'organisation administrative et financière du réseau des *Chemins de fer de l'Etat*.

Dans le rapport qui précédait les deux décrets, M. de Freycinet exposait qu'en proposant cette organisation le Gouvernement poursuivait un double but : « Etablir un régime pouvant se prêter « à une expérience durable si l'Etat voulait défini- « tivement continuer l'exploitation, mais qui fût « cependant susceptible d'être immédiatement « abandonnée si l'Etat rétrocédait ou affermait les « lignes rachetées ». C'était une formule très habile destinée à mettre d'accord les partisans et les adversaires de l'exploitation directe par l'Etat. Aux termes des décrets la gestion *provisoire* fut confiée, sous la surveillance directe du Ministre des Travaux publics, à un Conseil d'administration de neuf membres nommés par décret, à un Directeur relevant du Conseil, mais également nommé par décret, et à un Caissier général chargé de centraliser les recettes et les dépenses et rendu justiciable de la Cour des Comptes.

Les fonctions du Conseil d'administration des Chemins de fer de l'Etat sont à peu près analogues à celles des Grandes Compagnies : « Il est investi « du pouvoir de nommer et de révoquer, sur la « proposition du Directeur, les agents et les em- « ployés, à l'exception des chefs de service; de « fixer ou modifier les tarifs, sauf l'homologation « ministérielle; d'approuver les règlements rela- « tifs à l'organisation du service, à la marche des » trains, à la police et à l'exploitation des Che- « mins de fer; d'approuver les marchés et les « traités relatifs à l'exploitation de divers ser- « vices, etc... A lui également appartient le soin « d'établir le budget annuel du réseau comprenant « les prévisions de recettes et les crédits né- « cessaires aux dépenses d'exploitation, et de les « présenter à l'approbation du Ministre des Tra- « vaux publics, qui le soumet, à son tour, au vote » du pouvoir législatif ».

Le premier Conseil d'administration fut composé de la manière suivante :

MM. Calmon et Béraldi, sénateurs; MM. Léon Renault et Lebaudy, députés; M. Goussard, président de section au Conseil d'Etat; M. Léon Bou-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90 et 92.

chard, conseiller maître à la Cour des Comptes; M. Roy, négociant, membre du Conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie; MM. Lan et Bidermann, ingénieurs de l'Etat. M. Calmon reçut la présidence et M. Goussard la vice-présidence.

La loi de rachat (loi du 17 mai 1878) disait, par son *article* 3, qu'une loi de finances ultérieure créerait les ressources nécessaires à la constitution du réseau de l'Etat. Cette loi, portant la date du 11 juin 1878, fut promulgée le 12 par l'*Officiel* et autorisa le Ministre des finances à inscrire au Grand-Livre de la Dette publique et à aliéner la somme de rentes nécessaires pour produire, déduction faite des frais matériels de l'opération, le capital de 336 millions de francs. Le type de rentes choisi était du 3 0/0 amortissable en 75 années.

Voici comment M. Léon Say, dans l'exposé des motifs de la loi, justifiait le choix de ce nouveau titre :

Les conditions auxquelles le Gouvernement avait à satisfaire étaient : 1° demander au public les capitaux sous une forme à laquelle il fut dès longtemps habitué et qui se rapprochât autant que possible de celle qui a été, en quelque sorte, consacrée pour les grands travaux de Chemins de fer; 2° Proportionner chaque année cette création de ressources à l'importance des opérations qu'on avait en vue, de telle façon que les Chambres fussent constamment maîtresses de ralentir ou d'activer, selon les circonstances, l'exécution du programme développé sur une certaine suite d'années. D'où, comme conséquence, l'exclusion des grandes émissions à époques fixes, engageant l'avenir et obligeant, pour ainsi dire, à poursuivre les travaux, quoi qu'il arrive, sous peine de grever le Trésor d'une charge énorme d'intérêts stériles.

Nous croyons que vous approuverez cette marche à la fois hardie et prudente qui tend résolument vers l'achèvement du programme que le pays réclame et qui, cependant, ne compromet rien et laisse toujours la décision où elle doit être, c'est-à-dire au sein du Parlement, seul juge en dernier ressort des efforts dont la nation est susceptible.

M. Léon Say s'avançait beaucoup en affirmant que cette *marche à la fois hardie et prudente* ne compromettait rien ! Sa création de *Rentes amortissables* fut un trompe l'œil qui entraîna précisément le pays beaucoup plus loin que ses ressources normales ne lui permettaient d'aller : mais n'anticipons pas et revenons à notre *Réseau de l'Etat*.

L'opération financière dont nous venons d'exposer le mécanisme fut très vivement attaquée dans la presse : on fit remarquer au Ministre des finances que sous prétexte d'offrir au public un titre auquel il fut habitué... il allait tout au contraire lui présenter un type de rentes absolument nouveau, sans marché, et dont il ne voudrait peut-être pas. On lui fit encore remarquer, et non sans raison, que d'après ses propres déclarations l'annuité totale des nouveaux fonds d'Etat s'élèverait à 5 0/0 du capital effectif et que ce taux d'emprunt était supérieur à celui des Grandes Compagnies, dont les arrérages se trouvaient cependant frappés d'un impôt de 3 0/0; et, qu'enfin, puisqu'il désirait si vivement ne point *grever le Trésor d'une charge énorme d'intérêts stériles*, il devrait au moins procéder à la Conversion du 5 0/0 qui valait alors plus de 110 fr. à la Bourse.

Mais le Parlement voulait un *Réseau d'Etat* et des grands travaux publics : le système financier Léon Say et le plan Freycinet eurent son entière approbation.

Jusqu'en 1884 les comptes annuels de l'Administration du *Réseau de l'Etat* étaient confondus avec le budget des travaux publics; mais depuis cette époque ils forment un chapitre particulier hors-budget que la Commission du budget rapporte distinctement : les provisions de déficit sont couvertes par le budget des finances.

Les premières années d'exploitation n'ont pas été très brillantes ; pendant trois exercices les produits nets sont restés inférieurs à 3 millions de francs, soit à peine 1.450 fr. par kilomètre, alors que le capital de rachat des lignes et des dépenses complémentaires de premier établissement représentaient environ 200.000 fr. par kilomètre, soit 9.300 fr. d'intérêt annuel. Mais depuis 1883 la situation du *Réseau de l'Etat* s'est toujours améliorée, et on trouvera dans les *Documents statistiques* que nous produirons à la fin de cette étude les résultats successifs de l'exploitation de l'année 1880 à 1892 inclusivement.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

Les Finances Italiennes

I

Je viens de lire *in extenso*, et avec beaucoup d'attention, le grand discours que M. Giolitti a prononcé mercredi 18 octobre à Dronero et j'avoue *bien sincèrement* ne pas comprendre entièrement la raison des critiques unanimes qui ont accueilli les explications du président du Conseil italien, soit en Italie, soit à l'extérieur.

Eh quoi ! on aurait voulu que M. Giolitti déclarât que tout était parfait dans le meilleur des royaumes ? Que la situation financière de l'Italie était excellente ? Que le Trésor n'avait jamais fait appel au crédit extérieur pour combler les déficits ? Qu'il n'y avait plus de déficit et que l'équilibre budgétaire serait réalisé sans de nouveaux impôts ? Que la question du change n'existait pas et qu'il n'y avait pas de crise monétaire en Italie ?

Pour ma part j'estime que M. Giolitti a été parfaitement inspiré en exposant franchement la situation actuelle de l'Italie. Et en attribuant à la mauvaise politique financière suivie par ses prédécesseurs la cause principale du mal constaté .... il n'a d'ailleurs fait que répéter ce que les mêmes prédécesseurs avaient dit de leurs propres prédécesseurs .... et ce que nous avons toujours soutenu à l'*Economiste Européen*.

Mais le discours de Dronero contient certaines affirmations un peu risquées et je demande la permission d'en discuter la principale.

M. Giolitti dit à propos de la crise économique italienne :

La cause *principale* de cette crise est la mauvaise politique financière, qui a entrepris des dépenses *excédant de beaucoup nos ressources et en grande partie improductives*, en nous procurant des capitaux par d'*énormes dettes* contractées spécialement à l'*étranger*.

Le manque d'initiative privée explique l'influence très grande qu'ont eue les finances de l'Etat sur les conditions économiques du pays. Nos maux, cependant, sont aggravés par les exagérations où nous sommes tombés.

C'est parler d'or ! mais il a ajouté immédiatement après :

L'œuvre de discrédit commencée en Italie a été puissamment aidée par la *malveillance de nos ennemis à l'étranger* où on nous a représentés comme un peuple en voie de décadence et sans espoir de relèvement.

En langage clair ceci veut dire que c'est la malveillance de la France qui a précipité la crise du *crédit extérieur* de l'Italie : C'est en effet la thèse soutenue par les journaux gallophobes italiens qui profitent de tous les prétextes pour exciter l'opinion publique contre nous. Mais, dans la bouche d'un homme d'Etat ayant le caractère, l'esprit et les connaissances de M. Giolitti, cette déclaration peut, au moins, nous étonner.

*

Nous avons, en France, deux grands motifs de suivre avec beaucoup de soin la marche des finances de l'Italie :

Le premier, c'est qu'un grand nombre de portefeuilles français contiennent des valeurs d'Etat italiennes ; le deuxième, c'est que l'*Union latine* nous donne la charge d'une quantité considérable d'écus italiens circulant au pair sur notre territoire, malgré la dépréciation effroyable de l'argent. Dans le premier cas nous avons la légitime curiosité des créanciers que l'avenir du débiteur intéresse nécessairement ; dans le second nous agissons comme des associés cherchant à apprécier la véritable situation d'une affaire dans laquelle ils ont la plus large part de responsabilité.

Or, nous constatons depuis plusieurs années ce que M. Giolitti reconnaît loyalement aujourd'hui : c'est-à-dire que l'Italie *suit une mauvaise politique financière en entreprenant des dépenses excédant de beaucoup ses ressources et en grande partie improductives... et en contractant d'énormes dettes, spécialement à l'étranger*. N'est-il pas rationnel que nous déplorions cette politique à laquelle nous sommes doublement intéressés, et comme créanciers, et comme associés ?

Que le public français ait, actuellement, une tendance à se séparer de la Rente italienne qui a été, à un moment donné, sa valeur extérieure favorite ; qu'il préfère placer une partie de son épargne sur les fonds des nations qui ont sa sympathie, ce n'est pas douteux : mais c'est un sentiment trop légitime et trop naturel pour qu'on puisse lui en faire un crime.

II

M. Giolitti aurait été plus près de la vérité en affirmant que la grande baisse de la Rente italienne, de ces quatre derniers mois, avait été surtout provoquée par la hausse des changes italiens. Il sait parfaitement que les crises financières de la République Argentine, du Brésil, du Portugal et de la Grèce ont commencé par des crises monétaires, des perturbations de change absolument semblables à celles survenues en Italie et dont les journaux italiens n'ont nullement caché la gravité. Et que, par suite, les mêmes symptômes, laissant prévoir le même dénouement, devaient nécessairement inciter les porteurs étrangers de valeurs italiennes, sans distinction de nationalité, et les porteurs italiens eux-mêmes, à se débarrasser au plus vite de leurs titres.

La confiance publique était déjà ébranlée par la situation financière, dont le discours de Dronero vient de décrire le tableau très fidèle : la hausse subite des changes a fait le reste et point n'est besoin d'invoquer « la malveillance des ennemis de l'Italie à l'étranger » pour expliquer un phénomène si nettement compréhensible.

La grande faute financière que le Gouvernement de M. Giolitti a commise a été son indifférence relativement à la hausse des changes italiens, c'est-à-dire son indifférence sur une question capitale pour le *crédit extérieur* d'une nation,... je pourrais même dire la question décisive.

Il est toujours facile de cacher aux porteurs étrangers la véritable situation financière de l'Etat, soit en dissimulant cette situation par d'habiles procédés de trésorerie, soit en déclarant — ainsi que tous les Ministres italiens l'ont affirmé depuis M. Crispi — que de nouveaux impôts allaient désormais assurer l'équilibre budgétaire. Mais lorsqu'un fait matériel et brutal comme la hausse des changes extérieurs — qui *semble n'avoir d'autre origine* que l'insuffisance des ressources *réelles* du pays par rapport à ses engagements extérieurs — vient à se produire, toutes les affirmations officielles deviennent inutiles et le *crédit extérieur* s'effondre.

Or, la Banque Nationale d'Italie, les Instituts d'émission et le Trésor italiens possèdent actuellement environ 500 millions de lire en or que le Gouvernement n'a su, ou n'a voulu utiliser, pour enrayer la hausse de ses changes extérieurs. Depuis quelques années, il s'est créé en Italie cette idée, radicalement fausse, qu'il fallait, *à tout prix*, conserver beaucoup d'or dans les banques, et personne n'a compris qu'en retirant ainsi de la circulation intérieure cet énorme stock d'or (le grand Emprunt de 1881 destiné à abolir le cours forcé n'a introduit en Italie que 640 millions de lire en or), qu'en immobilisant dans des caves un numéraire si chèrement payé, on affaiblissait, volontairement, et sans aucun profit pour le crédit italien, les ressources métalliques de l'Etat..... En outre, on se livrait, pieds et poings liés, à la spéculation cambiste, dont les opérations devaient à la fois pousser les changes à un taux hors de proportion avec la véritable situation du pays, et enlever au pays le numéraire laissé dans la circulation libre.

Quand on étudie la politique monétaire de l'Italie, on constate que ses Banques d'émission se sont toujours désintéressées de la question des devises et changes étrangers. Il semble que l'Etat leur a octroyé le droit *regalien* d'émettre du papier-monnaie pour l'unique profit de leurs administrateurs et de leurs actionnaires, et qu'elles n'ont ni le devoir de surveiller cette circulation monétaire intérieure (dont logiquement elles devraient être les régulatrices) ni celui de s'occuper des faits particuliers qui peuvent altérer cette circulation.

Les usages employés par les Banques d'émission de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique — et de tous les pays à circulation métallique — sont choses inconnues aux Banques d'émission italiennes, et cette méconnaissance des règles les plus élémentaires, cette abdication du rôle extérieur que les véritables Banques d'émission doivent toujours jouer, concurremment avec leurs fonctions intérieures, ont permis à la spéculation cambiste italienne d'accaparer peu à peu le marché des devises étrangères et de diriger ce marché au gré de ses intérêts particuliers.

Je n'ai certes pas la naïveté de croire que l'inertie des Banques d'émission italiennes est l'unique cause de la hausse des changes, mais elle y a largement contribué en laissant la spéculation libre de tous ses mouvements, et en lui permettant ainsi de faire payer aux véritables besoins extérieurs de l'Italie une prime certainement hors de proportion avec la vraie situation de ce pays.

Oh ! je sais bien que c'est au nom de la liberté commerciale que le Gouvernement italien laisse la spéculation cambiste opérer à sa guise ; mais j'établirai, un autre jour, que la monnaie ne doit pas être considérée comme une marchandise quelconque — quoi qu'en puissent dire les monométallistes or — et que dans la question des devises étrangères (surtout pour les pays à papier déprécié) la balance des règlements extérieurs n'est qu'un facteur de la hausse ou de la baisse des changes.

III

M. Giolitti a admirablement exposé la crise monétaire dont l'Italie souffrait, et le passage suivant de son discours mérite d'être reproduit *in extenso :*

La Question Monétaire. — La principale difficulté contre laquelle nous avons à lutter aujourd'hui n'est pas d'ordre budgétaire, mais d'ordre monétaire.

Dès les premières années de la constitution du royaume d'Italie, la rareté des capitaux indigènes et l'urgence des dépenses importantes qui s'imposent à tout Etat nouveau, nous ont obligés à recourir aux capitaux étrangers : nous y avons recouru, par la suite, pour la construction des chemins de fer, et, plus tard encore, pour combler les déficits budgétaires.

Devenus ainsi débiteurs de grosses sommes pour intérêts dus à l'Etranger, et, d'autre part, les importations dépassant les exportations, nous avons été acculés à une situation monétaire déplorable, qui s'est aggravée en 1866, quand fut proclamé le cours forcé, et qui a duré depuis en se manifestant de diverses façons.

En 1881, nous avons eu l'illusion d'avoir réglé la situation monétaire en Italie, en abolissant le cours forcé. En contractant, à l'extérieur, une dette de 640 millions en or importés en Italie et en retirant pour une somme égale de papier, nous nous sommes imaginé que le cours forcé était aboli et que les difficultés étaient écartées à tout jamais. Cette illusion fut partagée par l'Etranger, qui nous ouvrit un large crédit dont nous nous sommes servis, non pour créer notre industrie ou

améliorer nos terres, mais pour nous livrer à de folles spéculations édilitaires, qui ont amené une catastrophe des plus graves.

L'illusion d'avoir réellement aboli le cours forcé ne dura pas longtemps; on ne pouvait plus supprimer le cours légal des billets de banque qui, d'après la loi de 1881, devait cesser en 1883: l'échange libre du papier dura plus de temps; l'or, venu en Italie, grâce à un emprunt, ne tarda pas à émigrer, et après peu d'années nous avons compris que la loi de 1881 n'avait pas aboli le cours forcé et avait servi uniquement à fournir au Trésor d'Etat l'or nécessaire pour trois années. Toutefois, bien que l'or importé en Italie à la suite de l'emprunt eût émigré, les échanges pendant plusieurs années ne s'élevèrent pas au taux que la balance des paiements internationaux aurait pu rendre inévitable.

Les Changes et les espèces métalliques. — Grâce à un moyen mécanique, la hausse du change fut entravée pendant quelques années. Au fur et à mesure que le déficit budgétaire s'aggravait et qu'on se trouvait dans la nécessité de contracter chaque année une dette considérable, tous les hommes, sans distinction, qui se sont succédé à l'Administration du Trésor, désireux d'extraire d'un mal inévitable tout le bénéfice possible, comblèrent le déficit en plaçant à l'Etranger des titres de la Dette; par ce moyen, ils se procuraient la *Valuta* métallique nécessaire pour les paiements à l'Etranger. Le Trésor ne se trouvant plus ainsi dans l'obligation d'acheter des Devises étrangères, il se produisit un phénomène singulier: plus les chiffres du déficit étaient élevés, plus la Cote des changes était basse. Pour les deux exercices de 1887-1888 et de 1888-1889, pendant lesquels la dette contractée a atteint la somme la plus élevée; le change moyen sur Paris est resté au-dessous de 1 0/0!

Sans doute ce moyen mécanique de maintenir bas les changes fut une nécessité, mais notre condition monétaire en fut aggravée, car le chiffre de nos dettes à l'Extérieur s'accroissant: celui des intérêts à payer par le Trésor s'accroissait également. Nous pouvons évaluer aujourd'hui entre 220 et 240 millions la somme annuelle que le Trésor paie à l'Etranger pour intérêts de la dette.

Est-il possible de continuer ces errements? l'équilibre du budget étant assuré, serait-il logique de placer des titres à l'Etranger? ce système éloignerait de plus en plus le but à poursuivre, c'est-à-dire l'indépendance financière de notre pays.

Un pays qui a une forte quantité de ses titres placés à l'Etranger subit l'influence financière des pays dans lesquels se trouvent ces titres; il subit le contre-coup des crises et des événements politiques qui s'y produisent lors même que ces faits ne le concernent pas. Au surplus, l'indépendance financière est le complément forcé de l'indépendance politique.

Cette complète indépendance nous l'aurons seulement le jour où l'épargne nationale aura pu absorber la plus grande partie de nos titres placés à l'Etranger.

Le pays est déjà entré dans cette voie et une des causes de l'élévation des changes (disproportionnée à notre situation) est précisément l'importation du dehors d'une grande quantité de nos titres ayant provoqué l'exportation des espèces métalliques destinées à leur paiement. Ce mouvement profitable mais lent ne pourra atteindre son but qu'autant qu'on cessera de contracter des dettes au dehors et que le Trésor pourvoira à ces paiements en pesant le moins possible sur le marché monétaire.

En d'autres termes, nous devons manœuvrer de façon à empêcher le Trésor de troubler le marché monétaire avec ses gros achats semestriels destinés aux paiements: d'autre part, nous devons poursuivre sans retard l'équilibre du budget, de façon à écarter la nécessité de nouvelles dettes.

Ces deux points étant assurés, le Trésor devra encore se procurer les sommes qu'il a à payer pour les intérêts de la Dette, pour des achats de tabacs, charbons ou autres produits similaires, en achetant tous les semestres pour 120 ou 125 millions de devises étrangères. Ces gros achats, à une époque déterminée, pèsent énormément sur le marché monétaire, en facilitant la coalition des spéculateurs qui connaissent l'embarras du Trésor.

Le Remède. — Il n'y a qu'un remède à ce grave inconvénient: c'est de rétablir, au moment opportun, l'obligation d'acquitter en espèces métalliques les droits de douane à l'importation.

La loi du 17 avril 1881, qui a aboli le cours forcé, prévoyait les difficultés auxquelles se heurterait le Trésor et la perturbation que les gros achats de devises jetteraient sur le marché monétaire; aussi, l'article 14 prescrivait-il que, du jour où la loi serait appliquée, les droits de douane des importations se paieraient en espèces métalliques ou en billets *consortiaux* qui, devant être remboursés au moyen de l'emprunt de 640 millions, équivalaient à des espèces métalliques.

Cette disposition n'a jamais été abrogée et se trouve aujourd'hui en pleine vigueur, comme la loi elle-même; mais elle n'a pas été observée. Au début, sans dispositions spéciales, mais par simple tolérance, on accepta le paiement des droits de douane en billets d'Etat; plus tard, un télégramme du 18 octobre 1891, émanant du Directeur général du Trésor, prescrivit également d'accepter les billets de banque. Ainsi, la loi se trouvait abolie de fait, sans intervention des Ministres responsables.

La disposition de l'art. 14 de la loi de 1881 avait non seulement un but financier, mais encore un but économique.

La mesure de protection à nos industries résultant du tarif général et des traités de commerce, fut calculée d'après la valeur réelle des marchandises; il s'ensuit que, pour que cette protection soit efficace, il est nécessaire que les droits soient payés en monnaie ayant pleine valeur dans les rapports internationaux. Le paiement en papier équivaut à une réduction de la protection proportionnée au montant du change; il a en outre l'effet désastreux de rendre la protection variable.

En exigeant le paiement des droits d'importation en espèces métalliques, le Trésor aurait dans ses caisses les sommes nécessaires au paiement dee titres placés à l'étranger. Ce résultat rehausserait considérablement notre crédit; en effet, une des armes dont on se sert pour combattre notre crédit sur les places étrangères est le doute sans cesse mis en avant que le Trésor italien ne puisse faire face au service de sa Dette au dehors, doute qui serait complètement écarté si l'on appliquait la loi de 1881.

Réponses aux objections. — On pourrait objecter que la somme d'espèces métalliques ou de devises que le Trésor n'achèterait plus directement devrait être acquise par les importateurs obligés de payer des droits; mais voici deux réponses à cette objection, la plus grave qu'on puisse formuler: d'abord, une partie des importations est assurée directement par les producteurs étrangers et, pour cette partie, l'importateur se procurera lui-même les espèces métalliques nécessaires au paiement des droits de douane. Ensuite, en ce qui concerne la part payée par le commerçant italien, les achats faits par petites fractions, au moment propice, par des commerçants pratiques ayant leurs correspondants à l'étranger, pèseront beaucoup moins sur le marché des changes; ils ne produiront pas ces fortes oscillations inévitables quand il s'agit de gros achats faits par le Trésor à des époques connues de tous.

La résolution des difficultés monétaires n'est pas seulement indispensable pour remédier à notre situation financière; c'est aussi une nécessité politique et notre devoir strict est de poursuivre, sans retard, le complet équilibre du budget.

Hélas! pourquoi faut-il relever, dans ce magistral exposé, deux erreurs économiques, d'autant plus importantes qu'elles concernent le remède par lequel le président du Conseil espère guérir l'Italie!

IV

M. Giolitti désire que son pays reprenne le plus vite possible ce qu'il appelle son *indépendance financière* à l'égard de l'étranger: c'est un excellent sentiment, digne du bon patriote italien qui l'a exprimé. Mais ne comprend-il pas que l'ensemble des valeurs italiennes circulant à l'étranger représente un crédit dont l'Italie a précisément besoin pour développer ses forces productives, et améliorer ainsi sa situation financière intérieure et extérieure?

M. Giolitti déplore que la plus grosse partie des derniers emprunts extérieurs contractés par l'Italie ait servi « non pour créer son industrie ou améliorer ses « terres, mais pour faciliter de folles spéculations édili-« taires qui ont amené une catastrophe des plus graves ». Il a certes parfaitement raison de regretter cette politique financière, que le marché de Berlin a surtout favorisée: mais, enfin, le mal est fait.

Or, pousser les capitalistes italiens à racheter, dans le plus bref délai, les valeurs nationales à devises étrangères, c'est pousser l'Italie à se priver de capitaux dont l'agriculture, l'industrie et le commerce italiens ont peut-être grand besoin.

En payant 4, 5 ou 6 0/0 d'intérêt pour les sommes empruntées à l'extérieur (suivant le taux et les conditions des emprunts), plus une prime de change, le Gouvernement italien sait évidemment ce que coûte son crédit extérieur; mais sait-il exactement ce que les capitaux dont l'Italie se priverait pour racheter des titres rapportent *en ce moment même* à la production italienne?

Sait-il exactement si le préjudice dont cet exode de capitaux frapperait inévitablement cette production

— car, ici, ce n'est que du papier qu'il s'agit de rapatrier — ne serait pas beaucoup plus considérable que les sacrifices imposés à l'Italie pour le service de sa Dette extérieure ?

En théorie, la thèse de l'*indépendance financière* est assurément pleine de séduction, mais dans l'espèce, n'est-ce pas une utopie dangereuse, dans le genre de celle que M. Giolitti dénonce lui-même en parlant du règlement de la *Valuta* de 1881 ?

Quelle serait la situation d'un producteur gêné dans son exploitation, préoccupé de ses échéances, à qui son banquier viendrait dire : « Les intérêts que vous me « payez augmentant les frais généraux de votre maison, « je vais vous rendre le service de vous couper le crédit « que je vous ai accordé jusqu'à ce jour ! »

La vérité c'est que l'*indépendance financière* d'un pays, qui a été obligé de recourir au crédit de l'étranger pour s'organiser ou se relever d'un désastre accidentel, ne s'obtient par aucun moyen empirique. Cette indépendance dépend exclusivement de la prospérité réelle et de la tranquillité politique du pays : La tendance naturelle que les *disponibilités* de l'épargne ont à se porter sur les valeurs nationales — lorsque une bonne administration des ressources publiques leur inspire la confiance nécessaire — est le seul instrument de libération qu'on puisse efficacement espérer.

A deux reprises, en moins d'un demi-siècle, la France a dû aliéner une partie de son *indépendance financière :* avant 1848 pour construire ses Chemins de fer, après 1871 pour réparer les désastres d'une funeste guerre et c'est par cette méthode qu'elle a pu se libérer par deux fois.

V

La seconde erreur économique contenue dans le discours de Dronero est relative à « l'obligation de payer « les droits d'importation de douanes en espèces mé- « talliques pour fournir au Trésor Italien les sommes « nécessaires au paiement des titres italiens placés à « l'étranger. »

M. Giolitti a bien essayé de répondre par avance aux objections que son remède ne devait pas manquer de soulever, en affirmant que son application protégerait les produits italiens dans une mesure beaucoup plus large que celle des tarifs actuels...... mais il a oublié d'envisager la conséquence la plus certaine de son système : c'est-à-dire la diminution considérable que l'obligation d'acquitter en espèces métalliques les droits d'importation produira fatalement sur les recettes des douanes italiennes.

En effet et malgré la subtile division que l'habile homme d'État a voulu établir pour prouver que la mesure frapperait surtout le commerce étranger, il n'est pas douteux que cette mesure aura pour résultat inévitable de majorer de la différence du change les prix des produits étrangers importés en Italie et, par suite, d'en réduire la consommation. Dans tous les cas, ce sont les consommateurs italiens qui supporteront la perte au change.

Il n'est pas douteux non plus — car c'est une loi universelle — que les commerçants étrangers, lésés dans leurs intérêts par cette nouvelle surcharge des tarifs douaniers, demanderont à leurs Gouvernements respectifs d'user de représailles. Et que ces Gouvernements — qui commencent aujourd'hui à apprécier à leur juste valeur les fâcheuses conséquences des changes pour leurs relations commerciales avec les pays soumis au régime du cours forcé — pourront facilement se défendre en appliquant aux produits italiens des tarifs à échelle mobile dont la cote des changes fixera elle-même les variations.

Or, cette mesure se généralisant — et tout nous porte à croire qu'elle se généralisera — c'est la diminution certaine aussi des recettes d'ordre extérieur que l'Italie utilise pour ses paiements internationaux ! Et alors que deviendra le change ? A quel taux la spéculation, stimulée par ce nouveau facteur de hausse, le poussera-t-elle ?

En résumé M. Giolitti a joué avec le feu en parlant de l'obligation d'acquitter en espèces métalliques les droits d'importation. Qu'il nous permette de lui dire que son remède est pire que le mal, car, au triple point de vue de l'équilibre du budget, de la balance des paiements internationaux et de relèvement du crédit extérieur de l'Italie, il donnera fatalement des résultats diamétralement opposés à ceux qu'il semble en espérer.

Il y avait d'autres moyens beaucoup plus efficaces et beaucoup moins dangereux pour mettre les changes à l'abri de la coalition des spéculateurs cambistes, et pour les ramener sûrement au taux normal de la véritable situation de l'Italie : nous espérons, dans l'intérêt même de l'Italie — à la prospérité de laquelle l'*Union latine* nous associe — que M. Giolitti les étudiera sérieusement avant d'appliquer son système.

EDMOND THÉRY.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie Nationale vient de faire paraître le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les neuf premiers mois de l'année 1893.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 septembre, à 2.870.837.000 fr., et les exportations à 2.427.496.000 fr.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de septembre :

IMPORTATIONS	1893	1892	
Objets d'alimentation	91.443.000	68.251.000	+ 23.192.000
Matières nécessaires à l'industrie	157.848.000	139.299.000	+ 18.549.000
Objets fabriqués	45.063.000	47.434.000	— 2.371.000
Totaux	294.354.000	254.984.000	+ 39.370.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	58.147.000	59.889.000	— 1.742.000
Matières nécessaires à l'industrie	59.706.000	60.007.000	— 301.000
Objets fabriqués	139.018.000	150.422.000	— 11.404.000
Colis postaux	5.515.000	2.221.000	+ 3.294.000
Totaux	262.386.000	272.539.000	— 10.153.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 30 septembre, le mouvement du commerce comparé à celui des neuf premiers mois de 1892 et de 1891 :

IMPORTATIONS	1893	1892	1891
Objets d'alimentation	774.889.000	1.124.180.000	1.135.336.000
Matières nécessaires à l'industrie	1.680.127.000	1.638.049.000	1.854.793.000
Objets fabriq.	415.821.000	473.197.000	478.327.000
Totaux	2.870.837.000	3.225.426.000	3.468.456.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	493.240.000	551.461.000	535.971.000
Matières nécessaires à l'industrie	587.188.000	599.428.000	599.940.000
Objets fabriq.	1.293.303.000	1.330.315.000	1.377.118.000
Colis postaux	53.765.000	39.438.000	44.156.000
Totaux	2.427.496.000	2.520.642.000	2.557.185.000

Les chiffres qui précèdent sont peu satisfaisants. L'importation des objets d'alimentation pour le mois de septembre est supérieure à celle de 1892, ce qui s'explique par la nécessité où ont été les détenteurs de grains américains de liquider leur situation à la suite de la crise des Banques. L'importation de matières nécessaires à l'industrie, qui est de 18 millions 1/2 supérieure à celle du mois correspondant de 1892, est jusqu'à un certain point satisfaisante.

Quant à nos exportations, on relève une chute de 10 millions passés pour un seul mois.

Si nous passons à l'ensemble du commerce extérieur

pendant les neuf premiers mois nous remarquons que la dépression de nos échanges s'accentue de jour en jour.

Nous avons perdu en 1892 sur 1891 :

A l'importation.........Fr. 233.030.000
A l'exportation............ 36.543.000

Nous perdons aujourd'hui par rapport aux neuf premiers mois de cette même année 1891 :

A l'importation.........Fr. 597.619.000
A l'exportation............ 129.689.000

Sur ce dernier chiffre, les objets fabriqués figurent à eux seuls pour 83.815.000 fr.

Résumé des échanges avec les principaux pays
(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de septembre			9 premiers mois 1893		
	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	36.693	86.970	+ 50.277	371.395	728.087	+356.692
Allemagne	26.258	24.871	— 1.387	241.868	247.313	+ 5.445
Belgique	32.291	31.561	— 730	291.884	371.030	+ 79.116
Suisse............	4.068	11.974	+ 7.906	47.723	114.117	+ 66.394
Italie	12.058	10.705	— 1.353	98.461	95.025	— 3.439
Espagne	15.983	8.698	— 7.285	170.010	79.470	— 90.540
Turquie...........	6.151	6.118	— 33	77.597	43.243	— 34.354
Etats-Unis	24.621	15.653	— 8.968	240.405	179.310	— 61.095
Brésil............	5.080	7.302	+ 2.222	51.716	63.248	+ 11.532
Républ. Argentine	5.718	3.905	— 1.813	146.716	45.870	—100.846

Dans le tableau qui précède on remarquera le chiffre relativement élevé des importations espagnoles en France malgré le tarif exorbitant dont sont frappés les produits de ce pays. L'explication de ce fait est toute entière dans la hausse du change en Espagne. Le même phénomène commence à se manifester en Italie; notre directeur, M. Edmond Théry, en a donné l'explication dans son étude sur l'*Affidavit* italien, et il a même prédit que les résultats du mois de septembre justifieraient ses prévisions. Notre directeur a vu juste, et la différence en faveur des importations italiennes en France pour ce neuvième mois de l'année, est de 1.353.000 francs.

Il suffira, d'ailleurs, de se reporter à notre tableau donnant le prix de 100 fr. en billets de Banque étrangers à Paris et de 100 fr. de billets de Banque français à l'étranger pour comprendre l'influence des changes sur le commerce extérieur.

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pendant les 9 premiers mois des dix dernières années (1884-1893).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. n. class.	Total des import.	Or, arg. et billon
1893	1.680.427	415.821	774.889	» (1)	2 870.837	388.388
1892	1.638.049	473.197	1.124.480	»	3.235.426	438.242
1891	1.854.793	478.327	1.135.336	»	3.468.456	442.133
1890	1.815.207	448.968	1.048.740	»	3.312.915	192.089
1889	1.702.155	132.084	1.058.725	»	3.192.964	395.756
1888	1 514.003	371.451	1.074.069	82.006	3.041.529	204.456
1887	1.462.459	383.037	998.480	83.122	2.927.098	219.029
1886	1.525.023	387.411	1.065.390	79.614	3.057.468	385.277
1885	1.537.103	411.845	1.027.377	80.361	3.056.636	374.679
1884	1.648.680	461.970	1.002.397	90.014	3.208.058	168.430

EXPORTATIONS (en milliers de francs) (1)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	Marchandises non classees et col. postaux	Total des export.	Or, arg. et billon
1893	587.188	1.293.303	493.240	53.765	2 427.496	202.213
1892	599 428	1.330.315	551.461	39.438	2.520.642	157.253
1891	599.940	1.377.118	535.971	44 156	2.557.185	272.164
1890	662.722	1.440.011	598.775	31.298	2.732.806	184.893
1889	677.272	1.381.778	567.040	29.398	2.655.488	136.259
1888	508.149	1.200.877	478.586	139.792	2.327.404	211.103
1887	496.620	1.220.682	479.798	131.233	2.328.342	252.461
1886	469.931	1.240.225	485 930	116.897	2.312.983	179.922
1885	432.274	1.173.466	516.360	105.745	2.227.839	200.311
1884	479.832	1.149.717	534.683	91.572	2.255.804	78.979

(1) Pour les 9 premiers mois des années 1893, 1892, 1891, 1890 et 1889, il n'est pas fait état des *marchandises non classées*. Elles ont été rattachées, suivant leur espèce, à la catégorie à laquelle elles appartiennent.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les neuf premiers mois des années 1891-1892-1893 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1893	**1892**	**1891**	**1893**	**1892**	**1891**
Or en lingots.........	44.606	77.398	108.572	6.174	13.678	13.025
Or monnayé...........	212.297	259.075	206.761	91.741	65.044	155.681
Argent en lingots....	15.244	15.276	25.181	12.564	14.963	3.771
Argent monnayé.....	116.140	86.404	101.555	91.692	62.721	94.196
Monnaie de billon....	98	87	61	40	845	488
Totaux....	388.387	438.241	442.133	202.212	157.253	272.163

En septembre 1893, le stock d'Or en France a subi une diminution de 13.205.000 fr. Le stock d'or reste en plus-value, pour les neuf premiers mois, de 159.088.000 francs. Le stock d'Argent a gagné, pendant le mois de septembre, 1.825.000 francs. Il est en augmentation, pour les neuf premiers mois, de 27.128.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Les neuf premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées de 58.000 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les neuf premiers mois des années 1893, 1892 et 1891.

DÉSIGNATION	**1893**	**1892**	**1891**
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation......	320.786	305.676	270.202
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique....................	5 001	5.101	5.361
— de navigation....................	5 902	6.253	6.791
— et produits divers de douanes....	3 786	3.749	3.958
Taxe de consommation des sels........	13.681	14 087	13.667
Total....................	349.156	334.866	299.079
Service des contribut. indirectes:			
Boissons et droit de fabr. des bières....	342.357	342.906	334.940
Sels....................................	7.218	7.683	8.114
Sucre indigène (droit de fabrication)...	104.174	108.055	98.381
Droits divers et rec. à diff. titres.......	83.163	90.299	102.716
Vente des tabacs......	277.507	279.232	275.559
— des poudres	7.726	6.891	6.993
— des allumettes......................	18.179	17.110	16.411
Total....................	840.324	852.176	843.114
Total général des perceptions..	1189.480	1187.042	1142.193
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks.	426	309	201
Reste acquis au Trésor.........	1189.054	1186.733	1141.992

Pendant les 9 premiers mois de 1893, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes ont été supérieures de 2.438.000 francs à celles des 9 premiers mois de 1892.

Les contributions indirectes supportent une diminution de 11.852.000 fr., pendant que, par contre, les douanes annoncent une plus-value de 14.290.000 fr.

Tonnage des navires chargés, français et étrangers, pendant les neuf premiers mois des années 1891, 1892 et 1893 (entrées et sorties réunies) :

En tonneaux

	1891	1892	1893	Différence par rapport à 1891	
				Total	%
Dunkerque	1.385.333	1.309.234	1.216.895	— 168.438	12.15
Calais............	848.195	801.726	781.743	— 66.752	7.86
Boulogne.........	973.777	921.449	977.121	+ 3.344	0.34
Dieppe	536.903	516.483	509.230	— 27.673	5.15
Le Havre.........	2.853.412	2.721.227	2.600.812	— 253.200	8.87
Rouen	1.015.359	697.087	700.087	— 315.272	31.05
Nantes...........	107.919	113.422	108.994	+ 1.075	0.99
Saint-Nazaire.....	614.316	614 448	542.464	— 71.852	11.69
Bordeaux.........	1.471.459	1.371.890	1.369.375	— 102.084	6.93
Bayonne	219.920	231.750	241.373	+ 21.453	9.75
Cette............	741.062	587 250	533.312	— 207.750	28.03
Marseille.........	5.476.439	4.865.838	4.665.748	— 810.691	14.80
Nice	118.313	78.993	90.220	— 28.093	23.74
Autres ports......	2.168.078	1.849.898	2.204.287	+ 36.209	1.67
Tous les ports..	18.528.805	16.267.160	17.325.832	— 1.202.973	6.49

De nos trois grands ports de mer, c'est celui de Marseille qui est le plus vivement frappé par la crise qui semble s'annoncer sur notre industrie des transports maritimes.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 9 premiers mois des années 1892 et 1893 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1893		1892		1893		1892	
Navires français	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.	Nomb de navir.	Ton.
Avec colonies et possessions françaises	1.485	(mil t.) 1.037	1.516	(mil t.) 1.061	1.558	(mil t.) 1.106	1.558	(mil t.) 1.114
Grande pêche	347	27	357	28	474	52	469	53
Etranger :								
Pays d'Europe	3.768	1.206	3.730	1 263	3.387	1.736	3.268	1.178
— hors d'Europe	506	756	635	884	452	82	586	812
Total	6.106	3.028	6.238	3.238	5.871	2.978	5.881	3.158
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	191	128	190	114	139	51	87	45
Etranger :								
Pays d'Europe	11.616	4.943	11.308	4.270	9.070	3.180	8.942	3.043
— hors d'Europe	1.271	1.698	1.384	1.804	400	532	437	590
Total	13.078	6.770	12.882	6.190	9.609	3.763	9.466	3.679
Total général	19.184	9.799	19.120	9.429	15.480	6.742	15.347	6.838

Les neuf premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation dans l'entrée des navires dans les ports français. Ceux-ci ont reçu 64 navires de plus que pendant la même période de 1892, et le tonnage a profité d'une augmentation de 370 millions de tonneaux.

Les sorties de navires, pendant les neuf premiers mois de 1893, ont été supérieures de 133 navires à celles de la même période de 1892, mais le tonnage emporté a subi une réduction de 96 milliers de tonneaux.

Pierre DES ESSARS.

RIO-TINTO

A la date du 5 octobre, le Président du Conseil d'administration du *Rio-Tinto* a adressé aux actionnaires de la Compagnie la circulaire suivante qui est, du reste, de tradition :

Aux Actionnaires,

Messieurs, vos directeurs sont heureux de vous soumettre un court rapport sur les affaires courantes traitées, cette année, par la Compagnie.

L'augmentation promise des livraisons de Pyrites, d'après les contrats en cours, a été heureusement atteinte et la proportion de cuivre, mise à jour, a été satisfaisante.

La production du cuivre aux mines se continue comme d'habitude, ainsi que la fabrication du cuivre pur aux mines de Camaron et Grange.

Vos directeurs annoncent maintenant le paiement d'un dividende intérimaire de 7 shellings par action net d'impôt sur le revenu, pris sur les bénéfices de l'année et payable à partir du 10 novembre.

Les livres de transfert d'actions seront fermés à partir du mercredi 1er novembre, jusqu'au jeudi 9 novembre inclus.

Le coupon d'actions à présenter doit présenter le numéro 30.

Signé : H. MATHESON, président.

Comme on le voit, il n'y a aucun changement sur l'année dernière ; et, selon toutes probabilités, le dividende de l'exercice entier sera, comme en 1892, de 14 shellings. Un tel dividende, qui ne représente qu'un revenu de 5 20 0/0 environ, ne justifie pas complètement les cours actuels de l'action *Rio-Tinto*. Nous nous empressons de le dire, car il nous semble qu'une nouvelle campagne à la hausse se prépare sur ces titres, et que, de nouveau, on veut exploiter la spéculation française, en la lançant sur une valeur dont elle ne s'est déjà que trop occupée, et qui lui ménage encore bien des surprises désagréables.

Ce qu'il faut s'attacher surtout à bien faire ressortir, c'est que l'action Rio-Tinto est un titre de 10 livres st. (250 fr. nominal). Au cours de 345, elle jouit donc déjà d'une prime de 95 francs, ce qui nous paraît excessif, vu la situation de la Compagnie. En effet, quels bénéfices peut-elle réaliser ? Tout le monde est d'accord à ce sujet : son prix de revient du métal est d'environ 40 livres ; conséquemment, le cuivre se tenant aux environs de 42 livres la tonne, la Compagnie ne gagne que 2 livres sur une production annuelle de 30.000 tonnes (29.304 tonnes en 1891, et 29.449 en 1892). Elle produirait à meil-leur compte si sa dette hypothécaire était moins importante. Cette dernière atteint, au 31 décembre 1892, un total de 90.675.000 fr. par suite des émissions de 1880, 1884 et 1892 ! Elle serait même encore plus grande si une conversion n'était pas déjà intervenue, conversion que nous allons rappeler plus loin. En tous cas, on peut convenir que l'intérêt et l'amortissement des obligations, intérêts et amortissements qui ont exigé, en 1892, une annuité de 236.927 liv. st., sont une charge trop lourde pour une Société qui ne réalise, sur les ventes de ses produits, qu'un bénéfice de 496.849 livres sterling.

C'est pourquoi on paraît vouloir inviter la Compagnie à transformer cette dette au moyen d'une conversion nouvelle. Il suffirait de la rembourser en augmentant le capital-actions. Naturellement ces nouvelles actions seraient cédées avec prime, et c'est, nous assure-t-on, la cause des invitations qui viennent de Londres, et qui. toutes, font entrevoir pour le *Rio-Tinto* des cours beaucoup plus élevés que ceux pratiqués en ce moment. Nous croyons donc devoir tenir le public en garde, en lui rappelant les pertes qu'il a subies anciennement du fait de ce titre dangereux.

Le capital social du Rio-Tinto, aujourd'hui de 81 millions 250.000 fr. divisé en 325.000 actions de 250 fr., était originairement de 56.200.000 fr. Il a été augmenté dans les circonstances suivantes :

Pour payer au Gouvernement Espagnol les mines qui lui étaient livrées, la *Compagnie Rio-Tinto* avait émis des obligations 5 0/0 dites *Pagarès*, remboursables au plus tard en 1895. Cet emprunt exigeait une annuité de 4.350.000 fr. A cette somme, il convenait d'ajouter les frais des dettes flottantes et autres, de sorte que l'on arrivait au total de 6.250.000 fr. Or, c'est cette charge totale que la Compagnie se proposa de convertir.

Elle admit l'hypothèse d'un dividende régulier de 25 francs à payer sur le capital-actions originaire (225.000 actions). Il fallait donc un bénéfice de 5.625.000 fr. ; et, en ajoutant les charges stipulées plus haut de 6.250.000 francs, on obtenait un montant global de 11.875.000 fr. à appliquer au paiement du dividende sur les anciennes et sur les nouvelles actions. Ces actions, étant au nombre de 325.000, devaient donc toucher environ 15 0/0, soit 37 fr. 50. Où en est-on, maintenant ?

L'opération projetée réussit : un capital d'emprunt considérable disparut pour faire place à un capital-actions de 25 millions nominal, mais qui fut accru de la prime que faisaient alors les actions *Rio-Tinto*. Or, cette prime a été importante puisque, en 1881 et en 1882, le cours moyen des actions a été 586 fr. 15 et 633 fr. 10. Naturellement la Compagnie n'eut pas à se féliciter du résultat obtenu : en fut-il de même de ceux qui crurent à ce moment trouver, dans l'action *Rio-Tinto*, un placement de « père de famille ? »

On peut croire, qu'alors, la Société avait en vue la crise du cuivre qui a sévi quelques années après. Cela prouverait et la grande habileté des hommes qui la dirigent et, en même temps, le peu d'égards qu'ils ont pour le public.

Quoi qu'il en soit, si la Compagnie songe, de nouveau, comme elle y a songé déjà il y a 5 ans, à une nouvelle Conversion, elle rencontrera, nous l'espérons du moins, dans le public français une hostilité justifiée par les événements passés. Nous le répétons : l'action *Rio-Tinto*. comme l'action *De Beers*, du reste, n'est pas un titre de portefeuille. Elle ne devrait pas être non plus un titre pour la spéculation parisienne. La spéculation, on le sait, est nécessaire, car c'est elle qui guide, qui entraîne l'épargne. C'est pourquoi elle ne devrait

toujours s'occuper que des titres reposant sur un fond solide, et ne dépendant pas, surtout, et uniquement de l'étranger; de titres enfin dont la hausse ou la baisse a lieu pour le seul profit de quelques initiés.

Et que l'on ne nous parle pas de l'amélioration probable du cuivre-métal! C'est une question à résoudre seulement par la consommation qui se montre depuis longtemps assez rebelle. Au reste, cette amélioration se produirait-elle que l'action *Rio-Tinto* n'aurait pas, *forcément*, à s'en ressentir. En 1884, par exemple, le plus bas cours du cuivre n'était que 47 1/4 livres la tonne, et le *Rio-Tinto* est tombé à 12 livres sterling (300 fr. environ), avec un revenu seulement de 8 0/0 soit 20 fr.

A. LÉCHENET.

Grande Société des Télégraphes du Nord

La Société Danoise des *Télégraphes du Nord* a été formée le 23 février 1872. Elle avait pour but d'exploiter les lignes télégraphiques sous-marines ci-après, dont la concession exclusive lui avait été accordée :

1° Câbles en Europe, d'une longueur d'ensemble de 3.510 milles marins;

Entre l'Angleterre et le Danemark; l'Angleterre (Danemark) et la Suède; l'Angleterre (Norwège) et la Suède; l'Angleterre et la Norwège; la France et le Danemark; le Danemark et la Norwège; le Danemark et la Russie; la Suède et la Russie.

2° Câbles en Chine et au Japon, d'une longueur totale de 3.496 milles marins :

Entre la Russie et le Japon; le Japon et la Chine; le Japon et la Corée; entre Shangaï et Amoy, Amoy et Hong-Kong, Canton et Hong-Kong, Kowloon et Hong-Kong.

Ces deux groupes de câbles sont reliés entre eux par les lignes télégraphiques aériennes du Gouvernement russe.

Le capital de la Société est de 13.500.000 rigsdalers ou 37.500.000 francs, divisé en 150.000 actions de 250 fr. (ou 90 rigsdalers ou 10 liv. st.), au porteur entièrement libérées et émises au pair. Ces actions se traitent au Parquet des Agents de change de Paris.

Le produit net de la Société se répartit comme suit : 10 0/0 sont mis annuellement au fonds de réserve et de renouvellement; 5 0/0 sont payés aux actionnaires sur le capital versé; et l'excédent est payé aux actionnaires comme dividende, sous déduction de 5 0/0 dus au Conseil d'administration comme tantième; toutefois ce tantième ne doit pas dépasser le montant total de 13.500 rigsdalers ou 37.500 francs.

Les répartitions, depuis la création de la Compagnie, ont été les suivantes :

Exercice	1872. Fr.	5 0/0	Exercice	1882. Fr.	20 »
—	1873.....	5 5/6 0/0	—	1883.....	20 »
—	1874.....	17 50	—	1884.....	20 »
—	1875.....	13 87	—	1885.....	20 »
—	1876.....	15 97	—	1886.....	18 75
—	1877.....	15 97	—	1887.....	18 75
—	1878.....	15 97	—	1888.....	18 75
—	1879.....	18 75	—	1889.....	18 75
—	1880.....	15 97	—	1890.....	21 50
—	1881.....	18 75	—	1891.....	21 50

Pour l'exercice 1892, le même dividende de 21 fr. 50 a été attribué; toutefois, les bénéfices ont été moins importants qu'en 1891. Voici, au reste, la comparaison des produits :

		1891	1892
Recettes nettes aux stations télégraphiques	Fr.	7.566.895	7.318.625
Dont il faut déduire :			
Pertes au change		449.493	742 475
	Fr.	7.117.402	6.576.150
A ces sommes, il convient d'ajouter :			
Intérêts	Fr.	518.518	500.951
Produits divers		149.827	457.564
	Fr.	7.785.747	7.534.665
Moins les dépenses		1.626.210	1.859.046
Bénéfices nets	Fr.	6.149.537	5.675.619

Si on remonte plus haut, on trouve, depuis dix ans, les bénéfices suivants réalisés par la Compagnie :

Exercice —	Recettes — Francs	Bénéfices nets — Francs
1883........	6.994.413	5.154.405
1884........	7.475.442	5.509.005
1885........	7.432.457	5.302.793
1886........	7.010.232	5.172.162
1887........	6.980 404	5.340.458
1888........	7.179.956	5.568.952
1889........	7.380.161	5.673.992
1890........	7.716.521	6.977.626
1891........	7.785.748	6.149.538
1892........	7.534.665	5.675.618

Ainsi qu'on le voit, nous revenons, en 1892, aux résultats de 1889; mais les charges de la Compagnie ont diminué, par suite du remboursement total de l'emprunt obligations de 1881, emprunt qui, avec celui contracté en 1883, se montait à 7.250.000 francs, représentés par 2.900 obligations de 2.500 fr. 5 0/0. Les susdites charges, en conséquence, de 1.250.000 fr., ont été réduites annuellement à 518.750 fr., à savoir :

Intérêts à 5 0/0 sur les obligations......	Fr.	268.750
Amortissement de 100 obligations..........		250.000
Ensemble.......	Fr.	518.750

qu'il faut déduire des bénéfices nets, 5.675.619 fr. Par contre, il convient d'ajouter le report de l'exercice précédent, 1.404.249 fr. (le report de 1890 n'avait été que de 1.205.406); de sorte que le montant des bénéfices disponibles s'est élevé à 6.561.118 fr., contre 6 millions 823.698 en 1891.

La répartition de ces 6.561.118 fr. s'est effectuée comme suit :

Fonds de réserve et de renouvellement...	Fr.	2.083.334
Caisse de retraites........................		69.444
Tantième alloué au Conseil.................		37.500
Dividende de 21 fr. 50.....................		3.229.167
Report à nouveau...........................		1.141.673
Total égal......	Fr.	6.561.018

Ces chiffres sont les mêmes que ceux de 1891, à l'exception toutefois du *Report à nouveau*, qui est en diminution de 262.576 fr., somme nécessaire prélevée pour maintenir à 21 fr. 50 le dividende qui n'aurait pu être alors que de 18 fr. 75, comme en 1889.

On a remarqué plus haut l'accroissement des pertes au change, accroissement de 292.982 fr. dû à la baisse du change en Extrême-Orient. Cette baisse est la suite de la dépréciation du métal-argent, dépréciation qui s'est encore accentuée depuis le 31 décembre 1892, date de l'établissement du dernier bilan; aussi l'exercice courant aura-t-il fortement à s'en ressentir. Dans quelles proportions? C'est ce qu'il n'est pas possible de préciser; mais, comme la tendance du métal blanc est toujours mauvaise, on peut croire que la perte au change atteindra, pour 1893, 1 million de francs au minimum. Ajoutons que malheureusement, cette situation défavorable persistera certainement et que les années à venir auront encore à en souffrir, selon toutes probabilités, au moins autant que l'année présente.

Quant aux recettes brutes, elles ont fléchi de 248.270 francs. On sait que le tarif des dépêches ont été, en 1891, réduits conformément aux décisions de la Conférence télégraphique de Paris. Cette diminution s'est fait ressentir pour tout l'exercice dernier, alors qu'en 1891, le second semestre seul avait eu à souffrir, l'application des susdits tarifs n'ayant commencé qu'à partir du 1er juillet de la même année. Heureusement, le trafic paraît être meilleur cette année. Nous trouvons, en effet, que les recettes brutes de la Compagnie s'élèvent, du 1er janvier dernier au 31 août 1893, à la somme de 4.500.000 fr. pour 1.279.884 dépêches transmises alors qu'en 1892, et pour la même période, elles n'avaient atteint que 4.390.000 fr. pour 1.185.691 dépêches. En observant la même progression pour le restant de l'année, on trouverait que l'augmentation des recettes en 1893 atteindrait un total de 165.000 fr. ce

qui compenserait, en grande partie, la nouvelle perte au change de l'exercice en cours.

On a donc lieu de pouvoir espérer que, pour 1893, le même dividende de 21 fr. 50 pourra être distribué. Un tel dividende, sur les cours actuels, représente encore un placement de 4 0/0 l'an.

Ces cours, ainsi qu'il résulte du tableau comparatif ci-dessous, sont de beaucoup supérieurs aux cours moyens pratiqués dans les années antérieures :

Cours moyens

Années	Francs	Années	Francs
1874....	270 09	1884....	355 35
1875....	265 21	1885....	368 86
1876....	253 75	1886....	346 09
1877....	240 ..	1887....	347 82
1878....	212 66	1888....	361 55
1879....	213 31	1889....	390 05
1880....	251 27	1890....	410 57
1881....	323 64	1891....	474 71
1882....	319 18	1892....	490 44
1883....	326 70	Cours actuel	532 50 environ

Tout indique donc que la situation de la *Grande Société des Télégraphes du Nord* est florissante, et, pour compléter l'ensemble des chiffres réunis ci-dessus, nous croyons devoir exposer le bilan au 31 décembre 1892.

ACTIF

Etablissements en Europe et en Asie des fils sous-marins et aériens au 1er janvier 1892 et terrains acquis en 1889..................Fr.		55.466.567 34
Acompte payé sur les frais de construction de nouveaux bureaux à Copenhague, etc....		85.727 17
Portefeuille, actions et obligations, représenté par des titres de Rentes françaises, obligations du Crédit Foncier et valeurs à revenu fixe, danoises et norvégiennes, de tout repos..		13.888.085 17
Solde en caisse en Europe		300.310 77
Solde en caisse en Asie		38.532 91
Débiteurs divers		914.260 83
Total de l'actif.........		70.693.484 19

PASSIF

Capital social : 150.000 actions de 250 fr...		37.500.000 »
Obligations 5 0/0 1883 (2.100 obligations de 2.500 fr.)......................	5.500.000	-
Moins : amortissement de 100 obligations......................	250.000	
		5.250.000 »
Fonds d'amortissement..................		4.750.000 »
Fonds de réserve et de renouvellement....		20.158.188 04
Tantième du Conseil		37.500 »
Dividende de 8 60 0/0 (21 50 par action)	3.229.266 66	
Moins : coupons semestriels payés le 1er juillet 1892 et le 1er janvier 1893...............	1.875.000 »	
		1.354.166 66
Créanciers divers........................		501.956 07
Report à l'exercice 1893..................		1.141.673 42
Total du passif.........		70.693.484 19

A tout ce qui précède, nous ajouterons quelques mots encore. La Grande Société a eu souvent à compter avec des interruptions dans les câbles de la mer du Nord, par suite de ruptures causées par les appareils de pêche. Pour remédier à ces interruptions, qui suspendaient le service des dépêches, des nouveaux câbles ont été immergés dès 1889; mais, en même temps, et d'un autre côté, on songeait à relier l'Europe à l'Extrême-Orient par une autre voie en quelque sorte plus sûre, et qui assurait, en même temps et à toute époque, la communication entre des contrées européennes séparées. Cette voie se composera de tronçons se reliant à San Francisco, et passant par les Antilles et la Nouvelle-Calédonie, pour atterrir définitivement en Chine ou au Japon. A dire vrai elle n'est qu'entreprise ; et plusieurs années passeront encore avant qu'elle ne soit achevée. C'est pourquoi il ne convient pas d'escompter, pour le moment du moins, la diminution de trafic qui pourra résulter, à une époque encore indéterminée, des dépêches à destination de la Chine et du Japon qui passeront par le nouveau réseau, au détriment de celui de la *Grande Société des Télégraphes du Nord.*

J. M.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES			12 octobre	19 octobre
ACTIF				
Encaisse de la Banque :	12 octobre	19 octobre		
Or	1.690.846.714	1.701.244.830	956.142.141	2.966.883.935
Argent...	1.265.295.426	1.265.639.105		
	2.956.142.141	2.966.883.935		
Effets échus hier à recevoir ce jour....			44.171	89.892
Portefeuille Paris { Effets Paris........			221.831.289	217.706.470
Portefeuille Paris { Effets Etranger....			»	»
Bons du Trésor..............................			»	»
Portefeuilles des succursales...........			344.298.133	310.017.539
Avances sur lingots à Paris.............			318.000	318.000
Avances sur lingots dans les succursales			7.297.100	3.182.100
Avances sur titres à Paris..............			120.578.178	120.992.175
Avances sur titres dans les succursales			169.731.883	170.550.967
Avances à l'Etat...........................			140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve			10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......			2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles			99.621.756	99.626.583
Rentes immobilisées			100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........			4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............			9.318.595	9.348.909
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................			4.007.437	4.272.972
Emploi de la réserve spéciale			8.407.441	8.407.441
Divers......................................			96.750.634	96.428.753
Total............			4.295.360.515	4.325.106.434
PASSIF				
Capital de la Banque.....................			182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........			8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......			10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.			2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........			9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....			4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale			8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......			3.489.266.230	3.496.339.025
Arrérages de valeurs déposées.........			18.161.725	18.850.505
Billets à ordre et récépissés............			10.706.073	41.487.922
Compte courant du Trésor, créditeur...			112.027.138	123.487.826
Comptes courants de Paris.............			299.903.065	313.772.861
Comptes courants dans les succursales.			52.084.588	51.497.158
Dividendes à payer.......................			2.397.491	2.271.698
Escompte et intérêts divers			5.585.571	6.062.272
Réescompte du dernier semestre.......			918.503	918.503
Divers......................................			19.391.619	15.403.149
Total............			4.295.360.515	4.325.106.434

Comparaison avec les années précédentes

	21 oct. 1889	23 oct. 1890	22 oct. 1891	20 oct. 1892	19 oct. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.011.8	2.053.7	3.015.9	3.225.9	3.496.3
Encaisse	2.517.9	2.452.1	2.561.3	2.956.3	2.966.8
Portefeuille.........	688.0	752.7	687.7	490.1	587.7
Avances aux partic.	268.9	250.3	313.8	301.1	295.3
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	332.6	214.7	312.2	330.1	123.4
— part...	405.9	350.3	359.7	341.6	365.2
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	5 ½ 0/00	5 0/00	2 ½ 0/00	3 0/00
Bénéfices nets......	2.269.8	2.650.2	3.751.0	1.180.1	1.789.3

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

En vertu de l'oukase du 9/21 août 1893, l'Emprunt Russe 6 0/0 or est appelé au remboursement ou à la conversion en obligations de l'Emprunt 4 0/0 or, 5e émission 1893.

Les titres dont la conversion n'aura pas été demandée, au plus tard, le 9 octobre, seront remboursés le 13 décembre 1893.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé que les titres dudit Emprunt 6 0/0 1883 cesseront d'être négociables à la Bourse de Paris, à partir du 3 octobre prochain.

Jusqu'au 9 octobre, il pourra être traité suivant conventions particulières.

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les titres de l'Emprunt Argentin 5 0/0 1884 ne se négocieront plus, à partir du 6 octobre, qu'avec la jouissance d'octobre 1893, ex-coupon nº 38, et avec la mention : « ex-coupon nº 38, payé à raison de 3 fr. 96875 ».

---

(1) Gouvernement Argentin. — Emprunt 5 0/0 1884

L'arrangement que le Gouvernement Argentin avait proposé à ses créanciers pour le règlement de la Dette Extérieure n'a pu encore être approuvé par le Congrès.

En conséquence, le Gouvernement a décidé d'effectuer le service au 1er octobre 1893 de l'Emprunt 5 0/0 1884, comme il l'a fait jusqu'ici, c'est-à-dire en Titres de l'Emprunt de consolidation 6 0/0 ; mais, au lieu de remettre ces titres au porteur comme autrefois, il leur en verse le montant au cours de 63 1/2.

En conséquence, le coupon nº 38 de l'Emprunt 5 0/0 1884 sera payé en espèces *à partir du 1er octobre* prochain, à raison de *3 fr. 96875 par coupon de 6 fr. 25*, à la caisse de la *Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.*

A partir de la même date et à la même caisse, les obligations sorties au 37e tirage, et dont la liste a été publiée dans le *Journal officiel* du 25 septembre 1893, seront remboursées à raison de *317 fr. 50 net d'impôt par obligation de 500 fr.*

Depuis le 16 octobre présent mois, les 2.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles de la Société Foncière Lyonnaise sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 nouvelles de ladite Société, nos 25001 à 72000, dont ils continuent les numéros de 72001 à 74000.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris — Voici la situation sommaire à la fin du mois de septembre 1893 :

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.— *Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi...............	11.716.561 53	105.908.521 64
Autres recettes.....	12.802.780 29	75.404.925 58
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	11.696.934 30	31.746.758 05
Fonds spéciaux.....	25.959.150 87	71.376.277 67
Totaux.......	62.175.426 99	284.336.482 94
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section).............	15.487.141 91	101.080.048 23
Autres dépenses....	15.730.570 66	114.658.370 39
Extraordinaires :		
Fonds généraux....	777.992 62	7.175.387 75
Fonds spéciaux	4.224.762 44	26.338.371 13
Totaux.......	36.220.467 63	249.252.177 50

Compagnie Française d'Entreprises Militaires et Civiles (Anciennement Société Générale des Fournitures Militaires). — L'Assemblée annuelle des Actionnaires de la Compagnie Française d'Entreprises Militaires et Civiles (anciennement Société Générale des Fournitures Militaires) a eu lieu le 15 septembre dernier.

Dans le rapport communiqué aux actionnaires, nous trouvons le passage suivant :

« Dans l'établissement de ce bilan, nous nous sommes préoccupés comme par le passé d'assurer dans une mesure raisonnable les amortissements normaux qui sont chaque année une charge de l'exploitation. Quant aux amortissement spéciaux dont nous vous entretenions dans notre rapport à l'Assemblée générale extraordinaire du 22 février 1893, l'application de la réduction du capital y pourvoira largement et le bilan de l'Exercice 1893 vous présentera une situation nette, chacun des postes de l'actif, et notamment les Immeubles et le Matériel, ayant été ramenés à une valeur aussi indiscutable que possible.

« En décidant la réduction du capital, vous avez admis avec nous qu'une distribution ne pourrait être faite à vos actions qu'après cette régularisation dans les évaluations du bilan.

« C'est pourquoi nous n'avons à vous proposer aujourd'hui que le report à nouveau du compte Profits et Pertes, soit..........................Fr. 373.460 46

« Après prélèvement de 5 0/0 à la Réserve légale sur le bénéfice net de l'exercice 1892 de 327.303 fr. 62, soit 16.365 18

« Le report à l'exercice 1893 du comptes Profits et Pertes, sera de................. 357.095 28

. . . .

« Nous avons la satisfaction de vous informer que nous avons renouvelé tout récemment par voie d'adjudication notre marché pour l'habillement des sous-agents des Postes et des Télégraphes. Cette fourniture nous est donnée pour six ans et les conditions du marché sont dans leur ensemble sensiblement les mêmes que celles du marché précédent. »

L'assemblée a donné son approbation aux comptes de l'Exercice 1892 et décidé le report à nouveau du solde bénéficiaire de cet exercice.

Les pouvoirs des commissaires, MM. Bruel et Goldschmidt, ont été renouvelés.

Ancienne Caisse syndicale des Agents de change de Lyon. — Le 10 courant a eu lieu le quarante-deuxième remboursement des Bons de l'ancienne Caisse syndicale des Agents de change de Lyon.

Il a été amorti 498 bons au prix moyen de 282 fr. 092. Le prix maximum a été de 283 fr. A ce prix, les soumissions ont été réduites d'un huitième. Le prix minimum a été de 260 fr.

La moyenne du précédent remboursement avait été de 296 fr. 85.

Il a été affecté à cet amortissement une somme de 140.000 fr., provenant tout entière du prélèvement de 30 0/0 sur les courtages.

Il reste actuellement en circulation 16.640 bons, représentant un capital nominal d'environ 8.320.000 fr.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes **Compagnies) du 1er au 7 octobre** (10e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat....................	2.706	958	891	29.636	29.114	+	521
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.796	8.047	271.153	267.563	+	3.890
— Rhône au Mont-Cenis	133	101	103	3.518	3.190	+	27
— Chemins Algériens..	513	176	161	6.194	6.939	—	745
Nord..................	3.649	3.955	4.008	142 597	141.425	+	1.172
Ouest.................	5.235	3 219	3.246	115.232	113.511	+	1.721
Orléans...............	6.581	3.916	3.899	133.288	131.481	+	1.807
Est...................	4.727	3.269	3.322	113.742	109.953	+	3.789
Midi..................	3.094	2.069	2.080	72.185	68.549	+	3.636
Est-Algérien..........	897	127	201	4.602	5.115	—	512
Bône-Guelma voie larg.	534	60	105	2.621	3.143	—	521
— voie étroite	128	5	6	283	245	+	37
Ouest-Algérien.......	296	46	54	2.026	2.011	—	17
Arzew à Kralfallah..	214	28	31	1.035	1.108	—	72
Médoc................	101	27	22	876	842	+	33

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 20 octobre 1893.

La France et la Russie. — Le ministre de la guerre de Prusse. — Les négociations commerciales avec la Russie. — Les credits de la marine. — L'impôt de Bourse.

Vous avez dû vous apercevoir que la presse allemande est très sobre de commentaires sur les fêtes de la réception des marins russes à Toulon et à Paris. Les journaux mal intentionnnés seraient en effet fort embarrassés pour nier le caractère à la fois grandiose et pacifique de ces manifestations. D'ailleurs, quelques organes impartiaux ne font pas difficulté de rendre justice à la correction de l'attitude de la France et de la Russie. C'est, en somme, l'opinion générale que l'union de ces deux puissances est de nature à consolider l'équilibre européen et à éloigner les chances de guerre et c'est ainsi également que le monde des affaires apprécie ici les derniers événements.

Le général de Kaltenborn-Stachau, ministre de la guerre de Prusse, vient de donner sa démission ; je vous avais déjà fait prévoir sa retraite il y a un certain temps, au moment des discussions relatives à la loi militaire. Il était ministre depuis plus de trois ans, mais n'était jamais arrivé à avoir l'oreille du Reichstag ; orateur maladroit, il envenimait les difficultés qu'il s'efforçait d'aplanir. Le Chancelier de l'empire avait pris le parti de se substituer à lui pour défendre la loi militaire devant le Parlement. Il est remplacé par le général Walther Bronsart de Schellendorf, frère de l'ancien ministre de la guerre décédé depuis.

Les délégués allemands et russes chargés des négociations commerciales sont arrivés à la fin de la première lecture.

Les concessions accordées jusqu'ici par les délégués russes vont maintenant être soumises aux représentants des industries allemandes intéressées ; on dit que ces concessions sont fort peu de chose, ne dépassant pas celles faites dernièrement par la Russie à la France ; l'Allemagne demande bien davantage. Les négociations seront donc encore longues et pénibles, car en présence de l'opposition des agrariens, qui ne désarment pas le Gouvernement ne pourra soumettre au Reichstag qu'un projet de traité comportant des réductions importantes sur les tarifs fortement protecteurs de la Russie. La *Gazette de la Croix*, organe des agrariens, formule les concessions extrêmes que son parti peut faire dans cette question. Elle admet qu'on abaisse à 3 m. 50 le quintal les droits sur les céréales russes, c'est-à-dire qu'on les mette sur le même pied que les céréales autrichiennes, américaines et autres ; mais elle réclame que ce droit, calculé pour un cours du rouble égal à 2 m. 70, soit majoré proportionnellement à la dépréciation du rouble de la manière suivante :

Cours du rouble	Droits par quintal
2,70	3,50
De 2,50 à 2,69	4,50
De 2,30 à 2,49	5,50
De 2,10 à 2,29	6,50
De 1,90 à 2,09	7,50

Au cours actuel du rouble (2,11), le droit serait de 6,50, et il suffirait d'une fort petite dépréciation pour que ce droit s'élevât à 7,50, c'est-à-dire précisément au tarif de guerre actuel. La *Gazette de la Croix* aurait pu dire aussi bien que les agrariens ne veulent faire aucune espèce de concession à l'importation des céréales russes. Il n'est pas besoin de dire que de pareils conseils ne seront pas écoutés en haut lieu ; mais le Gouvernement n'en a pas moins une certaine tendresse pour les agrariens et est obligé de les craindre ; c'est ce qui rend sa situation fort difficile.

Les journaux officieux annoncent que l'Administration de la marine n'a pas l'intention de demander, cette année, des crédits supérieurs à ceux de l'année dernière. L'intention de développer encore les dépenses de la marine a certainement existé il y a quelque temps chez le Gouvernement ; il a dû renoncer à son projet à la suite des protestations presque unanimes de la presse : d'ailleurs, il convient toujours d'accueillir de pareils démentis avec un certain scepticisme.

La Trésorerie impériale continue à pourchasser la matière imposable ; elle a commencé à délibérer au sujet de l'impôt de Bourse. On avait annoncé que des représentants de la Bourse assistaient à ces délibérations, mais cette nouvelle est controuvée, et il est probable que le Gouvernement, qui veut saigner la Bourse à blanc, s'abstiendra de consulter des gens dont les objections ne seraient sûrement pas écoutées. Le bruit a couru que l'on renonçait au projet de M. de Maltzahn, consistant à doubler l'impôt de Bourse actuel ; mais il est fort possible que l'on songe à remplacer ce projet par un autre plus rigoureux encore.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	14 oct.	Dif. 7 oct.	15 oct.	Dif. 7 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	750.313	+ 10.567	868.240	— 1.716
Billets du Trésor	23.299	+ 576	21.638	+ 318
Billets d'autres banques	10.894	+ 1.295	9.885	+ 1.089
Lettres de change	618.614	— 20.262	566.415	— 11.665
Prêts sur titres	97.499	— 9.604	97.731	— 10.105
Valeurs	4.671	— 40	5.678	+ 3.141
Autres propriétés	41.987	— 4.962	35.645	— 1.007
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod,	30.000	non mod.
Circulation de billets	1.024.859	— 36.932	1.058.709	— 28.119
Autres engagements à vue	359.926	+ 13.838	382.550	+ 4.370
Autres engagements	898	+ 106	7.171	+ 9

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
30 sept.	896,2	888,5	738,6
7 oct.	891,6	870,0	739,7
15 —	897,1	868,2	750.3
23 —	905,2	975,9	...,.
31 —	902,2	865,0	...,.

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 sept.	676,5	714.8	809,6
7 oct.	663.9	689.2	746.0
15 —	633,9	664,2	716,1
23 —	627,4	678,7	...,.
31 —	651,5	728,0	...,.

Circulation	1891	1892	1893
30 sept.	1094,1	1114,8	1101,1
7 oct.	1061.8	1086.8	1061.8
15 —	1020,9	1058,7	1024,9
23 —	1000,2	1035,2	...,.
31 —	1032,9	1075,8	....,.

Réserve de billets	1891	1892	1893
30 sept.	123.0	95,9	— 38,5
7 oct.	149,4	105,1	2,1
15 —	230,9	133,2	51,8
23 —	229,2	161,7	...,.
31 —	192,6	112,1	...,.

Statistique des Alcools. — Les chiffres suivants représentent la statistique des alcools en Allemagne en septembre 1892 :

Campagnes	1892/93	1891/92	1890/91	1889/90
Production	Hectol.	Hectol.	Hectol.	Hectol.
Septembre	62.579	91.616	78.536	31.279
Octobre à août	2.974.024	2.807.796	2.841.748	3.135.499
Totaux	3.036.603	2.899.412	2.920.284	3.166.778
Consommation				
Septembre	171.391	171.029	147.481	166.924
Octobre à août	2.044.401	1.996.194	1.991.314	2.084.390
Totaux	2.215.792	2.167.223	2.138.795	2.251.314
Stock fin sept.	253.511	263.744	295.767	233.114
Stock fin août	323.486	436.259	393.260	404.720

La Société de Harpen. — La Société minière de Harpen vient de publier son bilan pour l'exercice

1892-93; il met en lumière les conjonctures difficiles où se trouve l'industrie minière. La production et les ventes ont augmenté par rapport à l'exercice précédent; mais, d'autre part, les prix ont fortement baissé, et l'exploitation est de plus en plus obérée par les assurances ouvrières et par les impôts qui ne cessent de croître. La Société ne distribue qu'un dividende de 5 0/0 (au lieu de 10 0/0 pour l'exercice précédent) que grâce à des restrictions importantes dans les amortissements.

La Situation du Marché financier. — Le bruit court qu'une importante maison de courtage de la place de Berlin liquidera à la fin de l'année; c'est un symtôme caractéristique de la pénurie des transactions et de la situation difficile des courtiers de la Bourse.

Emprunts municipaux. — L'émission d'une somme de 11 millions de marks de titres 3 1/2 0/0 de la Ville de Breslau va avoir lieu prochainement à Berlin.

La Ville de Stuttgard a émis le 11 octobre un emprunt d'un million de marks 4 0/0, au prix de 103 1/4 0/0.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 12	85 12	85 25	85 60	85 50	85 37
Orient 3 0/0	66 75	66 50	66 50	66 10	66 12	66 »
Consolidés Russes	99 62	99 37	98 87	98 50	99 12	98 90
Hongrois	94 50	93 75	93 50	93 70	92 90	93 »
— Couronne	» »	89 37	88 80	88 90	88 37	88 25
Italien 5 %	83 12	83 37	83 25	82 40	83 50	82 12
Chemins de fer						
Autrichiens	122 25	122 75	123 »	122 20	122 25	121 90
Lombards	41 25	42 50	42 25	42 »	42 ..	41 62
Gothard	147 50	145 50	145 12	152 87	152 10	150 75
Nord-Est Suisse	106 25	105 62	105 25	106 »	105 75	105 »
Marienbourg	69 50	69 12	70 37	69 10	68 90	69 12
Ouest Prussien	68 75	68 37	68 37	71 12	70 37	70 25
Vars.-Vienne	207 87	207 40	208 12	213 »	212 50	210 75
Banques						
Crédit	202 37	200 75	201 10	200 12	199 25	198 12
Disconto	173 62	172 87	173 12	172 75	171 90	170 50
Darmstadt-Bank	131 90	129 75	130 50	132 87	129 »	127 90
Berl-Handels	133 75	132 75	132 75	132 40	131 75	128 37
Dresde-Bank	138 62	138 50	138 50	138 25	135 87	130 37
National-Bank	106 62	105 25	105 50	106 »	105 75	104 62
Mines et diverses						
Laura	101 12	103 75	104 25	104 40	102 25	102 12
Dortmund	57 40	56 75	56 50	56 37	56 37	54 87
Bochumer	123 12	121 40	120 »	120 12	118 90	117 50
Gelsenkirch	138 62	139 50	110 87	141 62	139 37	138 75
Hibernia	112 50	114 40	111 25	114 25	111 10	110 50
Harpener	135 12	135 50	133 62	133 87	132 »	130 90
Packets de Hambourg	96 75	92 »	94 »	95 75	95 75	94 50
Nordd Lloyd	115 50	115 75	116 »	117 10	115 12	115 12
Lots Turcs	87 50	81 »	85 10	85 »	84 60	81 »
Changes						
Paris 8 jours	80 60	80 55	80 60	80 60	80 70	80 75
Londres —	20 10	20 32	20 33	20 33	20 33	20 31
Vienne —	162 20	160 90	161 »	160 »	160 80	160 50
Pétersbourg 3 semaines	211 50	210 25	211 »	209 10	211 25	211 25
Roubles comptant	212 75	211 75	212 10	212 10	212 40	212 10
— fin courant	212 50	212 »	213 »	212 50	212 50	212 25

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 21 octobre 1893.

Le marché monétaire ne présente pas de modification sensible; il y a tout au plus une facilité un peu plus grande de l'argent à la suite de la publication d'un bilan de la Banque impériale meilleur que les précédents; l'escompte hors Banque est à 4 1/2 0/0.

Le marché financier a été lourd toute la semaine, impressionné par une série d'incidents défavorables: l'ajournement du Sherman bill, les difficultés politiques en Autriche, le mauvais effet du discours de Dronero.

Les fonds d'État allemands, qui n'ont pas cessé de baisser lentement depuis la dernière émission, reculent encore.

Le rouble baisse d'un demi-point; il est affecté par l'émission de 50 millions de roubles-papier en Russie.

Mais c'est surtout l'Italien qui est attaqué par la spéculation; le discours de M. Giolotti est critiqué ici dans les termes les plus vifs; on considère comme indispensable que l'Italie adopte une toute autre politique financière.

Les valeurs de Banque sont presque toutes en réaction.

Les valeurs minières ont été aussi influencées défavorablement par la situation fâcheuse révélée par la publication du bilan de la *Harpener*.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 21 octobre 1893.

Trois Discours politiques. — La Grève des Mineurs. — Un Projet de Syndicat. — La Situation financière. — Emprunts coloniaux.

Il semble que nos hommes politiques soient fatigués de l'inactivité; les vacances leur pèsent et, bien que la rentrée soit encore éloignée de deux semaines, ils veulent prendre déjà leurs positions et engager la lutte.

C'est ainsi que lord Salisbury à Preston, lord Randolph Churchill à Bedford, viennent de prononcer un discours d'opposition, tandis que M. Asquith, ministre de l'Intérieur, soutenait à Glascow la politique gouvernementale. Il est à remarquer que la question d'Irlande a été reléguée au second plan dans les attaques des deux *leaders* de l'opposition et ce fait s'explique: ce n'est qu'au cours de la session de 1894 que la Chambre des lords sera invitée, pour la seconde fois, à voter le *home rule bill* et le rejet certain de ce bill obligera alors M. Gladstone à une nouvelle consultation populaire. D'ici là, afin de se concilier les électeurs, le premier Ministre va précipiter la discussion des réformes libérales d'intérêt anglais, écossais et gallois qui avaient été laissées jusqu'ici de côté, à cause de l'interminable discussion du *home rule*.

Lord Salisbury et lord Randolph Churchill ont donc poursuivi la lutte sur son nouveau terrain et, au lieu de s'attarder à des discussions anciennes, ont abordé les questions de réformes démocratiques qui vont retenir l'attention du pays. Le discours de lord Salisbury est surtout intéressant à ce point de vue; le chef des conservateurs n'a rien trouvé de mieux que de surenchérir encore sur le radicalisme de M. Gladstone; il lui a reproché notamment de ne pas être intervenu dans cette grève charbonnière qui ne se termine pas; il cherche ainsi à persuader aux électeurs que l'opposition est plus soucieuse que le parti libéral des intérêts des ouvriers. Lord Randolph Churchill, de son côté, tout en s'efforçant plus particulièrement de jeter la division dans le parti irlandais, a observé la même tactique que lord Salisbury. La politique de résistance au *home rule* fait donc engager l'opposition conservatrice dans la voie des concessions à la démocratie. C'est cette question du *home rule* qui a poussé en grande partie M. Gladstone à accorder le plus de satisfaction possible aux revendications populaires. Quelle que soit donc l'issue de cette question, on voit qu'elle aura donné une forte impulsion au progrès démocratique du pays.

Nous venons de parler incidemment de la grève des mineurs. Les symptômes d'apaisement qui se manifestaient la semaine dernière ont disparu aujourd'hui et dans certains bassins où les propriétaires refusent de laisser recommencer le travail si les ouvriers n'acceptent pas la réduction de salaire proposée, la grève menace de se prolonger indéfiniment. Il est temps qu'une

intervention se produise et que l'on mette fin à un pareil état de choses. En attendant, on continue à étudier des combinaisons qui pourraient empêcher une grève aussi formidable de se reproduire et le projet de sir George Elliott de la constitution d'un Syndicat général des charbonnages est fort discuté.

Les propriétaires des charbonnages consultés paraissent être favorables à ce projet, mais l'opinion de tous est qu'une aussi considérable entente présente des difficultés insurmontables pour son exécution. Il est donc douteux que l'on puisse arriver à un résultat sérieux et cela est regrettable, si l'on considère les pertes que cause une grève comme celle que l'on subit actuellement, et que la constitution d'un tel syndicat pourrait éviter.

Ces pertes sont évaluées, en effet, à plus de 1 million 1/2 de livres par semaine. Les pertes de salaires sont comprises dans ce chiffre pour 500.000 livres. les pertes de bénéfices pour les propriétaires pour 80.000 livres, les pertes de transports pour 150.000 livres et les pertes des usines sidérurgiques et autres pour 450.000 livres. La grève a donc causé jusqu'ici une perte totale d'environ 12 millions de livres, sans parler des conséquences qu'elle entraînera pour l'avenir.

Le marché monétaire autant que le marché financier sont dans l'inactivité ; la discussion de l'abrogation du *Sherman Bill* a retenu, pendant toute la semaine, l'attention du monde des affaires et l'incertitude qui plane encore sur l'issue finale de cette discussion contribue à entretenir l'hésitation, cela d'autant plus facilement qu'il existe un état de malaise indéterminé qui fait échouer toutes les tentatives de relèvement. Dans cette situation, les disponibilités s'accumulent et restent sans emploi ; le succès remporté par les émissions australiennes a cependant encouragé d'autres colonies à avoir recours à notre place. Le Gouvernement de l'Australie occidentale place un emprunt 4 0/0 du montant nominal de 436.000 livres au minimum de 97 liv. 10; on annonce en même temps un nouvel emprunt canadien ; la province de Manitoba offre au pair 205.000 liv. en obligations 4 0/0. Enfin, la municipalité de Grimsby offre 69.700 livres 3 0/0 à 98 0/0. Les colonies commencent à abuser de la situation.

Vous êtes certainement au courant des commentaires que les fêtes franco-russes ont provoqués dans la presse anglaise ; chacun a dû reconnaître leur éclat, leur caractère pacifique, et rendre justice à l'attitude pleine de correction du peuple français. C'est là l'impression ressentie par tous. L'alliance des deux grandes nations est considérée comme un gage de paix, et cette considération est faite pour calmer toutes les appréhensions et les susceptibilités.

Informations Économiques et Financières

Monvements de l'or et de l'argent. — Voici le tableau des importations et exportations des métaux précieux pendant le mois de septembre :

	Or		Argent	
	Septembre	9 premiers mois	Septembre	9 premiers mois
	£	£	£	£
Importations 1893.....	2.137.828	18.674.061	1.260.708	8.963.502
— 1892.....	1.604.521	17.094.146	1.079.966	7.782.506
Différence en 1893..	+ 533.307	+1.579.915	+ 180.742	+1.180.906
Exportations 1893....	847.108	13.181.286	1.067.291	9.924.260
— 1892....	1.119.423	10.831.041	1.096.242	10.571.075
Différence en 1893..	— 272.315	+2.350.245	-- 28.951	— 646.815
Balance en 1893....	+1.290.720	+5.492.775	+ 193.417	— 960.758

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
18 octobre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	40.935.870	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	24.485.870
Total...........	40.935.870	Total...........	40.935.870

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	12.687.798
Réserve et profits et pertes...............	3.151.584	Portefeuille et avances	24.959.095
Trésor et administration publique.......	4.338.957	Billets en réserve....	14.656.165
Comptes particuliers..	32.092.202	Or et argent monnayés	1.988.769
Billets à sept jours,etc.	155.884		
Total...........	54.291.627	Total	54.291.627

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
5 Juillet	29.745	27.481	42.825	42.243	18.713	43	2½
19 »	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	»
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août.......	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 » ...	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.495	31.897	31.071	18.330	57	3½
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.147	51	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.191	46	3
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16.641	45	»

Le Commerce Extérieur en Septembre. — Nous publions ci-dessous notre tableau mensuel des Importations et Exportations :

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (septembre 1893)

DÉSIGNATION	Septemb. 1893	Comparaison avec sept. 1892	9 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	694.360	— 187.012	4.766.078	— 2.850.538
Objets d alimentat. Exempts..........	12.008.558	— 118.945	106.726.571	— 4.498.271
Taxés...............	2.234.960	— 285.975	17.382.713	— 772.531
Tabacs.............	458.289	— 52.519	2.602.073	— 92.608
Métaux............	1.687.676	+ 117.084	15.397.738	— 867.287
Prod.chimiq., coul..	401.322	— 73.405	4.913.991	— 326.685
Huiles..............	637.235	+ 101 370	5.504.731	+ 301.681
Mat. premières textil.	2.117.330	+ 189.213	47.980.932	— 6.868.840
Mat. premières autres	4.031.494	— 94.969	30.124.741	— 1.052.286
Objets fabriqués...	5.537.920	+ 74.157	50.331.563	+ 1.259.049
Divers..............	1.219.028	+ 211.570	10.979.598	+ 444.013
Colis postaux......	46.761	+ 12.092	470.068	+ 60.588
Totaux........	31.377.936	— 107.369 (= 0.3 %)	297.180.803	— 15.293.7 5 (= 4.9 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (septembre 1893)

DÉSIGNATION	Septemb. 1893	Comparaison avec sept. 1892	9 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	48.873	— 37.021	502.774	— 32.168
Objets d'alimentat.	1.073.543	+ 91.926	7.591.904	+ 123.026
Matières premières.	1.378.758	— 300.433	12.603.897	— 1.749.246
Obj.fabr.ou en partie Fils et tissus.......	8.276.496	— 576	73.177.500	— 2.342.352
Mét. et ouvrages en Mét.(sauf les mach.)	2.390.494	— 446.914	23.989.374	— 913.272
Machines..........	1.285.393	+ 162.576	10.264.687	— 204.809
Confections........	865.664	— 27.578	7.338.131	— 768.920
Prod.chim.et pharm.	637.277	— 107.432	6.717.802	+ 372 952
Divers..............	2.379.534	— 25.710	22.466.370	+ 396.867
Colis postaux.......	98.097	+ 20.422	711.182	+ 30.755
Totaux des prod.angl.	18.434.129	— 670.730 (= 3.5 %)	165.393.621	— 5.087.167 (= 3.0 %)
Réexportation des marchandises imp.	3.918.667	— 308.394 (= 7.3 %)	49.900.463	— 877.666 (= 1.9 %)
Total des exportat..	22.352.796	— 979.124 (= 4.2 %)	211300.084	— 5.964.833 (= 2.7 %)

La Construction des navires pendant le dernier trimestre. — D'après les chiffres publiés par le « Lloyd's Register of Shipping », il y avait 326 navires marchands, d'un tonnage total de 616.560 tonnes en construction dans les chantiers du Royaume-Uni, à la fin du troisième trimestre de l'année.

En voici le détail comparé aux résultats obtenus pendant la période correspondante de 1892 :

	30 septembre 1893		30 septembre 1892	
Vapeurs	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
Acier	224	528.867	256	572.960
Fer	23	3.858	34	9.253
Bois	5	476	7	467
Total	252	533.201	297	582.680
Voiliers				
Acier	43	80.238	54	92.590
Fer	1	225	1	230
Bois	30	2.896	33	3.280
Total	74	83.359	88	96.100
Total général	326	616.560	385	678.780

Ces chiffres sont inférieurs de 12.000 tonnes à ceux obtenus pendant le trimestre précédent.

Parmi les différents chantiers, les plus occupés, comme d'usage, sont ceux de la Clyde, qui ont en construction 182.567 tonnes ; viennent ensuite la Tyne avec 131.773 tonnes, Belfast et Londonderry avec 82.455, Hartlepool et Whitby avec 37.259. Middlesbro et Stockton avec 45.252, la Wear avec 85.653, etc. Pour la France, on construit 6.883 tonnes, pour l'Allemagne, 55.318, pour la Norvège, 7.528, pour les Etats-Unis, 14.010 tonnes.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 7 octobre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 14 oct. 93	du 1er avr. au 15 oct. 92	du 8 oct. au 14 oct. 93	du 9 oct. au 15 oct. 92
Douanes	19.650	10.142	10.305	190	422
Accise	25.100	12.815	13.189	584	182
Timbre	13.600	6.482	7.333	166	191
Land tax et House duty	2.460	383	395	»	»
Impôt sur le revenu	15.150	3.189	3.063	160	43
Postes	16.600	5.480	5.450	520	»
Télégraphe	2.480	1.440	1.390	105	80
Terres de la couronne	430	165	165	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	951	1.283	7	35
Recettes totales	91.640	41.157	42.684	2.032	1.253
Dépenses	91.477	50.783	51.350	2.750	1.476

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (12 au 18 octobre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Sheffield	17.735
Brighton	4.726	Metropolitan	643
South Eastern	1.696	Midland	57.850
Great Eastern	11.158		
Lancashire et Yorkshire	8.927	*Augmentation*	
Metropolitan district	652	Caledonian	4.068
Great Northern	18.577	South Western	201
Great Western	7.160	North British	2.964
North Western	25.842	North Eastern	5.258
Chatham et Dover	1.754	North Staffordshire	2.207

Clearing-House

Résultat des compensations du 12 au 18 octobre

Jeudi 12 oct. £	15.030.000	Lundi 16 oct. £	19.222.000
Vendredi 13 oct.	34.279.000	Mardi 17 oct.	17.810.000
Samedi 14 oct.	18.764.000	Mercredi 18 oct.	19.555.000
		Total £	121.680.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 137.100.000.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	97 87	98 12	98 12	98 25	98 31	98 12
Rupee 4 0/0	65 68	65 87	65 »	65 50	66 06	66 18
Brésil 4 0/0	61 75	60 50	60 75	59 50	60 »	60 50
Argentine 5 0/0	63 »	61 »	60 75	62 50	64 25	61 50
Cédulas P	7 »	6 75	6 25	6 44	6 87	7 37
— E	26 »	24 75	25 25	26 50	28 »	28 25
Mexicain 6 0/0	62 62	62 25	62 25	61 50	58 93	60 37
Turc I	54 »	54 25	54 25	55 »	55 »	55 50
— II	34 25	34 »	34 37	34 50	34 25	34 25
— IV	21 87	21 81	22 06	22 19	22 19	22 06
Egypte Unifiée	101 62	101 62	101 87	102 »	102 50	102 37
Grec Monopole	42 »	40 50	40 25	38 »	39 »	39 25
Italien 5 0/0	82 87	83 12	83 »	82 44	83 50	82 06
Russe 4 0/0	100 25	100 25	100 »	98 75	99 50	99 25
Portugais 3 0/0	21 25	21 25	21 37	21 37	21 12	21 12
Espagne Ext. 4 0/0	64 06	61 19	63 91	63 11	63 87	63 62
Hongrois	» »	» »	93 25	93 »	92 50	92 75
Français 3 0/0	98 »	98 »	98 25	97 50	98 »	97 75
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	107 50	107 »	107 50	106 50	107 ..	107 »
Lombards	9 »	9 »	8 87	8 87	8 87	8 75
Banque Ottomane	13 12	13 »	13 25	13 37	13 37	13 25
Rio Tinto	13 44	13 31	13 19	13 50	13 56	13 62
Brighton A	146 87	147 62	145 50	147 62	142 87	141 37
North Brit. ord	32 50	32 50	32 »	32 »	32 62	33 25
Pérou ord	7 25	7 »	6 62	6 62	6 62	6 25
— préf.	23 »	22 »	20 75	21 50	22 25	21 25
— debs	67 25	67 50	66 »	63 75	65 »	63 75
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	44 75	11 »	43 75	42 25	11 25	38 37
— actions	21 37	21 »	20 25	19 87	19 62	19 25
Canada Pacific	77 62	77 62	72 62	77 75	76 87	75 37
Eries	16 25	15 87	13 87	14 75	11 25	14 62
Denver préf.	32 »	30 75	29 50	30 25	30 75	29 62
Milwaukee	63 »	63 »	60 »	61 50	60 25	61 50
Louisville	56 62	51 62	50 75	51 »	46 25	47 25
Norfolk préf	24 »	23 75	22 62	22 75	21 50	21 50
Reading Inc. Bds	35 »	31 »	32 »	32 50	32 »	32 »
Union Pacific	23 »	22 37	21 75	19 62	18 12	18 12
Mexican ord.	16 50	16 75	16 25	15 25	11 »	13 75
Mines						
De Beers	15 94	15 56	15 56	15 87	16 25	15 91
City	10 »	9 62	9 37	10 50	11 50	11 »
Crown Reef	7 12	6 87	6 75	8 »	8 37	8 37
Geldenhuis	4 81	1 50	4 50	4 81	5 12	5 »
Jumpers	2 44	2 62	2 50	2 75	2 62	2 37
Langlaagte	3 12	3 »	2 87	3 06	3 06	3 12
Simmer	3 87	3 87	4 »	4 12	4 12	4 »
Robinson	4 25	4 12	4 »	4 25	4 25	4 37
Oceana	2 37	2 11	2 31	2 50	2 56	2 44
Argent en barres	34 12	33 87	31 12	33 87	33 62	33 75
Change sur Paris	25 46	25 13	25 41	25 40	25 38	25 35
Escompte de la Banque	4 »	3 50	3 50	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	2 37	2 »	1 62	1 37	1 50	1 62

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 21 octobre 1893.

La situation du marché ne varie pas ; les affaires manquent d'animation et les disponibilités qui continuent à affluer se portent uniquement sur les grandes valeurs de placement. Plusieurs Gouvernements coloniaux paraissent vouloir en profiter et émettent de petits emprunts, que le succès récent des emprunts australiens paraît devoir favoriser : ce sont là les seules affaires que nous ayons à signaler.

La fermeté domine sur le marché des fonds internationaux, sauf sur l'Italien ; le discours de M. Giolitti a produit ici un effet déplorable et les ventes ont afflué. Par contre, l'Extérieure a été bien tenue. La baisse de la prime sur l'or a produit une amélioration sur les

Argentins, les meilleures nouvelles de Rio ont amené une reprise sur le Brésilien.

Les sorties d'or que l'on redoute de voir s'augmenter par le fait de la plupart des changes tournant contre Londres ont fait faiblir les Consolidés. Les Chemins anglais sont calmes.

Les Chemins américains, influencés toute la semaine par la discussion relative à l'abrogation du Sherman Bill sont mieux, et le marché minier montre toujours une grande fermeté.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 19 octobre 1893.

La Situation parlementaire en Autriche. — Les Fetes francaises en l'honneur de l'escadre russe. — Les Previsions budgétaires — Projet de retrait de bons de Saline. — Une opération de la Crédit-Anstalt. — Convocation des actionnaires de la Société des Chemins de fer de l'Etat en assemblée générale extraordinaire.

Le projet de réforme électorale, présenté, la semaine dernière, par le comte Taaffe, a, suivant l'expression d'un journal viennois, produit l'effet d'une bombe qui aurait été jetée en plein Parlement. Non seulement la surexcitation de l'union des gauches allemandes a augmenté, mais le chef du groupe polonais, M. de Jaworski, n'a pas caché son mécontentement. Si on considère que les Polonais, unis aux conservateurs, constituaient jusqu'ici, au sein du *Reichsrath*, un appui sûr pour le Président du Conseil, on ne peut se dissimuler la gravité de la situation. Mais le comte Taaffe a trop de flair pour n'avoir pas prévu ce résultat; peut-être cherche-t-il un échec, lui permettant d'arriver à une dissolution? En tout cas, l'idée nouvelle paraît faire son chemin dans les classes populaires dont les organes attitrés se prononcent nettement en faveur du suffrage universel. Il nous reste à attendre le vote parlementaire, dont les conséquences nous fixeront sur les intentions du ministre président.

Ainsi, de nouvelles complications viennent assombrir, à l'intérieur, l'horizon politique; par contre, de l'avis général, les fêtes de Toulon et de Paris, en l'honneur de l'escadre russe, assurent la paix en Europe. La presse officieuse constate, avec satisfaction, qu'aucun incident de nature à changer cette note ne s'est produit au delà des Vosges.

La discussion des mesures d'exception décrétées à Prague vient d'aboutir au renvoi des ordonnances ministérielles devant une Commission; tel était, du reste, le désir du comte Schœnborn, ministre de la justice, qui a promis de révéler à cette Commission certains faits qui ne pouvaient être dévoilés en séance publique.

L'examen des prévisions budgétaires fournit ample matière à copie, mais le manque d'espace m'oblige à procéder méthodiquement et à échelonner les observations. Outre, les informations que je vous ai envoyées, je vous parlerai aujourd'hui des *Postes et Télégraphes et des mines d'argent de Przibram*.

D'après les statistiques du ministère du commerce la plus-value moyenne des recettes postales pendant les années 1889, 1890 et 1891, ressort à 1.060.080 florins. En 1892 l'épidémie cholérique et les modifications introduites aux conventions avec l'Allemagne ont contribué à entraver la progression: en effet, la part revenant à l'Autriche, dans le mouvement postal entre l'Allemagne et ce pays, a été réduite de 21 à 13 0/0. De même le nouveau tarif de dépêches arrêté à partir du 1er janvier 1892, entre l'Allemagne et l'Autriche, ont fait baisser temporairement les recettes télégraphiques. Mais, en 1893, le chiffre s'est élevé dans des proportions considérables, de telle sorte que la plus-value, pour 1894, a pu être estimée à 1.000.000 de florins au-dessus de celle de l'exercice en cours.

Pour les *téléphones* ces prévisions sont de 880.000 florins, soit une augmentation de 330.000 florins.

En ce qui concerne les mines de Przibram, on sait que la baisse de l'argent a eu pour conséquence de réduire leur rendement dans des proportions considérables et, par suite, de restreindre la production. Pour 1893 on avait prévu une augmentation de 15.754 florins, mais, pour 1894, la moins-value des recettes est estimée à 360.626 florins; par contre les frais généraux diminueront de 75.479 florins. Enfin la production sera réduite, en 1894, de: 168.240 quintaux métriques de minerai brut, 8.870 quintaux métriques de minerai ayant subi une première transformation, 12.350 quintaux de minerai lavé et préparé, et, enfin, 4.000 quintaux métriques de produits finis.

Parmi les projets de loi d'ordre financier qui seront soumis au Parlement j'en citerai un relatif au retrait d'une partie (1/3 environ) des bons hypothécaires de salines.

Vous savez que la relation de ces bons avec la circulation des billets est telle que les deux facteurs réunis ne doivent pas dépasser 412 millions de florins. Or, le maximum de la dette commune en billets d'Etat étant de 312 millions de florins, il s'ensuit que le maximum des bons hypothécaires est limité à 100 millions de florins. L'idée du ministres des finances est d'en retirer pour 33 millions de florins de la circulation, en les remplaçant par des titres de rente couronnes 4 0/0, et, en le faisant, il cherche à renforcer le stock d'or de la monarchie.

La *Credit Anstalt* autrichienne vient de conclure, par l'entremise de sa succursale de Prague, une opération qui lui assure de beaux bénéfices; il s'agit de l'Agence commerciale de la *Raffinerie de sucre de Nestomitz*, constituée il y a quelques mois avec l'appui des Maisons: de Rothschild et fils, Hambro, Kleinwerth, de Londres, Bleichrœder, de Berlin, et d'autres.

Outillée pour une production annuelle de 900.000 quintaux métriques, (pouvant être portée à 1 million 1/2 de quintaux) cette raffinerie a, tant en actions qu'en priorités, un capital d'environ 6 millions 1/2 de florins; en outre, sa dette flottante, ayant servi à constituer son fonds de roulement, s'élève à 87.000 livres sterling.

Aux termes de l'accord dont il s'agit, la succursale de la *Credit Anstalt* à Prague est chargée des achats du sucre brut, moyennant une commission de 5 kreutzers par quintal métrique, et de la vente des produits raffinés, moyennant une commission de un pour cent. La marche des affaires restant subordonnée aux conditions du marché, il est difficile de déterminer, d'une façon précise, les bénéfices à retirer de cette agence; toutefois, les prévisions sont de 200.000 florins au minimum.

D'autre part, la *Crédit Anstalt* s'est engagée à doter le fonds de roulement, suivant les besoins, jusqu'à concurrence d'un million de florins.

Le Comité de Direction de cette nouvelle organisation comprendra: MM. le baron Stummer, vice-président de la *Credit Anstalt*; Englænder et Ellischack, appartenant à la succursale de Prague, et Gross, directeur de la fabrique de sucre de Pecek.

Il y a, dans cette entente, un autre point qu'il importe de faire ressortir: la *Credit Anstalt*, fortement intéressée dans la fabrique de Pecek, écarte une concurrence redoutable en associant, dans une certaine mesure, cette dernière avec la raffinerie de Nestomitz.

En terminant, je vous signale la convocation, pour le 18 novembre prochain, des actionnaires de la *Staatsbahn* en assemblée générale extraordinaire, à l'effet de délibérer sur la proposition suivante:

Autorisation donnée au Conseil d'émettre un nouvel emprunt de priorités dont le produit serait destiné à la conversion des obligations 5 0/0 émises en 1873 et 1874 et des obligations 5 0/0 du Chemin de fer Brunn-Rossitz, ainsi qu'aux dépenses afférentes à divers travaux de construction.

Je reviendrai sur ce point en temps et lieu.

Informations Économiques et Financières

Les Frappes de monnaies en 1894 en Autriche. — Dans ses prévisions pour 1894, le Ministre des finances évalue les dépenses, pour les monnaies, à 358.767 florins de plus qu'en 1893, soit 470.360 florins *de plus* pour les dépenses ordinaires et 111.593 florins *de moins* pour les dépenses extraordinaires). Voici les frappes projetées :

180.000.000 de couronnes en *or* pour l'Etat et la Banque d'Autriche-Hongrie,
20.000.000 — — pour les particuliers,
28.000.000 — en *argent* pour l'Etat,
14.500.000 — en monnaies de *nickel*,
2.000.000 — — *bronze*, soit, au total
244.500.000 couronnes, chiffre qui dépasse de 25.800.000 couronnes celui de 1893.

Outre ces sommes, on prévoit une frappe de 500.000 pièces de ducats et de 1.500.000 pièces de thalers levantins.

Le Rendement de l'Impôt sur les Transactions en Bourse en Autriche. — Pendant le premier semestre de l'année courante cet impôt a produit 342.372 florins. Pour 1894, les prévisions budgétaires l'évaluent à 600.000 florins.

Subventions et dotations prévues au projet de budget autrichien pour 1894. — Nous relevons les chiffres suivants dans les prévisions du Ministre des finances pour les subventions ou dotations aux Chemins de fer et Sociétés de navigation :

	1894	Différence sur 1893
	en florins	
Chemin de fer Nord-Ouest (Nordwestbahn)	446.000	— 45.000
Ligne de raccordement Sud-Nord avec l'Allemagne	693.000	+ 107.000
Chemin de fer de l'Etat (Staatsbahn)	269.000	+ 4.000
Ligne de Lemberg-Czernowitz	2.197.900	+ 69.500
Ligne de frontière de Moravie	324.600	+ 39.200
Chemin de fer local Wodnian-Prachatitz	14.200	+ 14.200
Chemin de fer de Monfalcone-Cervignano	27.400	+ 27.400
Chemin de fer Zittau-Reichenberg	41.700	— 3.300
Lloyd	3.493.100	— 406.900
Société de navigation à vapeur du Danube	500.000	
Total	8.006.900	— 509.500

Les Recettes du Lloyd Autrichien. — Pendant le mois d'août 1893, les recettes de cette Société se sont élevées à 745.625 florins, pour un parcours de 173.072 milles, — contre 566.717 florins et 145.500 milles pendant le mois correspondant de 1892 ; l'excédent en faveur de 1893 ressort donc à 178.548 florins pour un accroissement de parcours de 27.512 milles.

Du 1er janvier au 31 août 1893, les recettes se sont élevées à 5.314.929 florins, pour un parcours de 1.193.356 milles; les chiffres de la période correspondante de 1892 étant de : 4.402.435 florins et de 1.068.653 milles, la plus-value en faveur de l'exercice en cours atteint 912.494 florins et 124.703 milles.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 21 octobre 1893.

La crise parlementaire qui menace d'éclater augmente la lourdeur de notre marché. D'autre part le dis-discours de M. Giolitti au banquet de Dronero jette un jour sombre sur le crédit de l'Italie et contribue à entraver les transactions déjà restreintes par suite de l'attitude des places extérieures. Signalons un léger fléchissement dans le cours des devises en raison des ventes des arbitragistes.

Le Comité financier de la Bourse de Vienne a arrêté son budget pour 1894 qui se solde par un excédent de 27.000 florins ; il a décidé aussi de préparer sans bruit la conversion de l'emprunt pour la construction du palais de la Bourse.

Parmi les nouvelles financières je citerai l'échec définitif de la combinaison relative à la construction du métropolitain de Vienne; par contre on affirme que l'entreprise du canal du Danube à l'Oder est assurée, grâce à la subvention votée par le Landtag et au concours des capitalistes étrangers qui auraient garanti une somme de 40 millions de florins.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	119 60	119 80	120 ..	119 40	119 30	119 50
— — Argent	97 30	97 ..	96 80	96 80	96 70	96 65
— — Couronne	96 75	96 30	96 70	96 25	96 20	96 10
Hongrie Rente Or	116 60	116 30	116 30	116 25	115 90	116 ..
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 35	94 15	94 10	93 75	93 55	93 55
1860 Billets	145 25	115 25	145 25	145 ..	145 ..	145 50
1854 —	147 50	147 ..	147 ..	146 50	146 50	146 25
1864 —	194 .	195 25	194 50	195 ..	194 50	195
Hongrie billets	150 50	151 50	150 ..	150 75	150 75	150 75
Danube Reg-Bill	127 ..	127 ..	127 25	127 25	127 50	127 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	224 ..	225 ..	225 ..	225 ..	225 ..	227 ..
Autriche Boden-Credit	424 ..	423 50	422 ..	419 ..	419 .	417 ..
— Crédit action	339 40	338 ..	339 40	336 20	336 40	334 60
— Hongrie Bank	984 ..	983 ..	986 ..	999 ..	992 ..	992 ..
Vienne Bank-Verein	123 ..	123 25	123 ..	123 ..	122 50	122 50
Verkehrsbank	174 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	414 20	415 ..	411 ..	411 50	410 50	409 50
Anglo-Bank	152 ..	151 ..	150 50	150 ..	149 50	149 ..
Vienne Union-Bank	253 50	254 50	253 50	252 50	251 50	250 ..
Autriche Lænderbank	250 50	250 ..	250 60	250 ..	248 30	247 50
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	130 50	133 50	133 ..	131 50	130 50	128 ..
All. Autr. Bau-G.	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	107 ..
Danube Bat. vap.	407 ..	400 ..	398 ..	395 ..	386 ..	386 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	455 .	449 ..	473 ..	469 ..	472 ..	473 ..
Tabac Turc	188 50	188 ..	187 75	188 ..	188 50	189 ..
Autriche Alpine	54 ..	55 30	55 ..	54 80	54 ..	54 ..
Chemins de fer						
Bohême-West	381 ..	379 ..	377 50	373 ..	372 50	372 ..
Buschtherader-B.	453 50	451 ..	452 50	452 ..	451 ..	454 ..
Lemberg-Czernowitz	256 75	255 75	256 75	257 75	256 50	260 ..
Ferd.-Nord	2875 .	2880 .	2882 .	2880 .	2885 .	2870 .
Autriche Nord-West	215 70	211 50	215 ..	211 50	214 20	214 ..
Staatsbahn	306 ..	304 50	305 20	303 20	303 60	303 60
Lombard	104 ..	105 ..	104 50	103 ..	104 20	103 20
Lokalbahn	204 50	203 ..	203 ..	201 50	202 50	202 ..
Changes						
Sur Francfort	61 72	61 87	62 10	62 05	62 20	62 26
— Londres	125 75	125 90	126 30	126 20	126 55	126 50
— Paris	49 75	49 95	50 07	50 07	50 22	50 25
— Amsterdam	104 ..	104 40	104 75	104 75	105 ..	105 25
Napoléons d'or	9 96	9 99	10 03	10 01	10 04	10 05
Marknoten	61 72	61 87	62 11	62 05	62 20	62 26

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 20 octobre 1893.

Les Fêtes Franco-Russes. — La fin de la grève. — Bruxelles-Port de mer.

Les fêtes Franco-Russes ont produit chez nous une impression de grandeur qui nous a vivement frappés. L'entente entre les deux pays est solide et profonde, dit l'*Indépendance Belge*, « comme en témoignent les démonstrations si éloquentes par elles-mêmes qui se sont succédé : Cronstadt, Moscou, Toulon, Paris, Copenhague ; on ne peut rien demander de plus explicite. »

Décidément les Chevaliers du Travail manquent de prestige. Malgré les résolutions adoptées dans les

Saintes-Wehme, et d'après lesquelles tous les mineurs devaient abandonner les mines à leur malheureux sort, le mouvement gréviste peut-être considéré comme terminé. Après bien des alternatives, on redoutait que la cessation du travail ne sévît de nouveau dans des proportions sérieuses. Certains industriels, loin d'accorder à leurs ouvriers les augmentations que ceux-ci réclamaient, diminuaient les salaires. Il pouvait en résulter une surexcitation générale et une effervescence dangereuse. Les partisans de l'autorité répondaient que les patrons étaient maîtres dans leurs usines; cela n'avançait pas la solution de la question. Les Chevaliers du Travail sont rentrés en scène plus menaçants que jamais. Ils ont voté de fulgurants ordres du jour; mais, tout en les approuvant, les travailleurs ne les ont pas suivis.

Notre projet de faire de Bruxelles un port de mer est à la veille d'être réalisé. La Commission des installations maritimes s'est réunie, samedi dernier, au Gouvernement provincial, sous la présidence de M. le Gouverneur Vergote, qui a exposé, tout d'abord, l'ensemble des travaux de la Commission provinciale, ses négociations avec l'Etat depuis 1891, les votes des faubourgs qui ont fourni 4.774.000 fr., y compris les 774.000 fr. alloués par le Conseil communal de Laeken dans sa séance de jeudi soir. Le Gouverneur a ensuite donné lecture de la lettre dans laquelle la Ville de Bruxelles exprime ses réserves quant à la signification à donner au mot de *jouissance* du canal et de ses dépendances. M. Buls, interrogé à ce sujet, a expliqué que la Ville, ne pouvant aliéner la propriété des bassins intérieurs, entendait conserver la faculté de les combler pour l'édification de bâtisses éventuelles, réserves qui ont été admises à l'unanimité. Le Gouverneur a annoncé alors à l'assemblée que le Gouvernement mettait un nouveau subside de 5.000 fr. à la disposition de la Commission pour l'aider à poursuivre les études commencées.

M. Hollevoet a rendu compte des démarches qu'il a faites auprès du Gouvernement. M. Dustin a exposé le but de la réunion, démontré la nécessité d'une action commune et énergique de la part des députés et sénateurs de l'arrondissement de Bruxelles et rappelé qu'à la veille d'un vote de crédit maritime pour différentes villes du pays, il fallait prendre des mesures pour que l'agglomération bruxelloise ne fût point encore négligée dans les faveurs de l'Etat. Il a insisté pour qu'on termine au plus tôt les négociations administratives relatives à la participation de l'Etat et des communes, et qu'on constitue enfin immédiatement la Société Nationale du port et du canal de Bruxelles, afin de permettre le renforcement du bureau technique qui sera chargé d'élaborer les plans définitifs, ainsi que les plans d'acquisition et d'expropriation des terrains. M. Dustin a remercié les sénateurs et députés d'avoir bien voulu assister aux débats et appuyé sur l'obtention d'une participation équitable du Gouvernement. L'orateur a fait ensuite ressortir l'attitude d'Anderlecht dont le retard justifie l'attitude gouvernementale, et obtenu, après une courte discussion avec MM. Moreau et Baeghe, déclaration du premier que l'intervention de la commune était acquise en principe, et que le vote aura lieu incessamment. M. Goblet a proposé l'impression du rapport de M. le Gouverneur et son envoi aux sénateurs et représentants, ce qui a été accepté. Il résulte enfin des déclarations de MM. Feron et Hollevoet que ces députés ne voteront aucune dépense à la Chambre, si le subside du port de mer bruxellois n'a point la priorité dans le projet de crédit déposé pour les travaux maritimes. M. Dustin a émis, en terminant, l'espoir que cette question qui, depuis quinze années, a coûté tant de travail à la Commission provinciale, serait enfin bientôt résolue, et constaté la bonne impression de succès qui se dégage des récentes négociations.

Le Gouvernement belge approuve le projet. Les 23.300.000 francs nécessaires à l'exécution des travaux seraient souscrits par l'Etat, la Ville de Bruxelles et les faubourgs. Ce n'est donc plus qu'une question de formalités. Les travaux commenceraient cette année et l'on espère inaugurer le nouveau port en 1900.

Informations Économiques et Financières

Les Sucres en Belgique. — Voici la situation des comptes d'entrepôt à la fin du mois de septembre 1893 :

Entrepôts publics

Dépôt avec décharge de l'accise

	1893	1892
	—	—
Sucre raffiné.............Kil.	656.250	985.191
Sucre brut de betterave......	5.911	1.008.445
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques). Régime d'entrepôt fictif................	62.024	352.779

Les Diamants à Anvers. — On constate à Anvers une amélioration dn marché des diamants. Ce sont surtout les brillants moyens et les roses qui sont recherchés. Le dernier courrier de Londres a apporté un envoi assez important en pierres brutes, lesquelles, ainsi que les pierres taillées, ont vu sensiblement augmenter leur prix. On dit que trois autres tailleries de pierres seront installées d'ici peu sur cette place.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 55	102 35	102 50	102 65	102 75	102 67
— — 3 0/0..........	101 10	101 30	101 30	101 30	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0......	93 50	93 25	93 60	93 10	93 35	93 40
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	12 50	13 »	13 ..
— de Brabant	21 50	21 »	21 50	22 50	23 50	21 »
— de Bruxelles.......	584 »	585 »	584 »	580 »	575 »	570 »
— de Charleroi	485 »	487 50	490 »	495 »	492 50	490 »
— Nationale..........	2890 »	2855 »	2872 »	2875 »	2860 »	2865 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	815 »	820 »	815 »	820 »	819 »	818 50
— Brux.-Lille-Calais	492 50	490 »	492 50	492 50	492 50	490 ..
— Congo (p. d. f.)...	330 »	330 »	320 »	320 »	295 »	295 »
Tramways Bruxelles (priv.).	291 50	285 50	287 »	281 »	284 »	281 50
Ch. de fer économiques....	223 50	225 »	224 »	225 »	223 50	222 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	910 »	920 »	910 »	905 »	915 »	900 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1150 »	1200 »	1200 »	1195 »	1175 »	1160 »
Vieille-Montagne..........	434 50	435 »	445 »	447 50	450 »	465 »
Glaces de Moustier	860 »	860 »	860 »	860 »	860 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	322 50	310 »	312 50	312 50	325 »	320 »
Autriche papier............	80 »	79 »	79 »	79 »	78 »	78 10
— argent	78 50	78 10	78 10	78 10	77 80	77 90
— or (1876)	98 20	97 80	98 »	96 75	95 50	95 80
Brésil 4 0/0	62 »	61 50	61 20	60 60	59 50	60 25
Egypte Unifiée.............	512 »	514 50	516 »	517 50	514 »	516 »
Espagne Extérieure 4 0/0..	64 25	64 »	61 50	63 »	63 50	63 75
Hollandais 3 0/0	96 25	96 25	96 95	96 95	98 30	98 30
Hongrois or 4 0/0..........	94 70	94 25	94 20	91 17	93 30	93 95
Italie 5 0/0	83 »	83 40	84 »	82 25	83 ..	83 50
Portugais ext. 3 0/0	21 »	20 85	21 15	21 10	20 75	21 »
Turc 1 0/0................	22 10	22 »	22 15	22 25	22 25	22 25
Canada Pacifique...........	397 50	392 »	393 »	396 »	390 »	384 »
Madrid-Saragosse	161 »	158 50	158 »	155 »	160 »	160 »
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	293 50	291 »	292 »	297 50	294 50	294 50
Varsovie-Vienne (act.)	500 »	501 »	508 50	518 »	512 »	509 »
Change sur Amsterdam	209 30	209 55	209 10	209 45	209 55	209 57
— sur Berlin	124 12	124 22	124 12	124 02	123 90	123 87
— sur Londres........	25 28	25 24	25 23	25 20	25 19	25 18
— sur Paris	100 08	100 11	100 10	100 05	100 07	100 11
— sur Vienne.........	201 »	200 »	200 »	200 »	199 »	199 »
— sur Italie	90 20	88 »	89 20	89 »	89 50	88 70
— sur Genève	99 95	99 95	99 95	99 90	99 90	100 »
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	63 75	63 50	63 25	63 »	63 25	63 »
Turc 1 0/0................	21 75	21 75	21 75	22 »	21 95	21 85
Portugais 3 0/0............	21 25	21 25	21 »	21 »	20 90	20 85
Egypte Unifiée.............	510 50	510 75	513 »	513 »	513 »	517
Change sur Paris	100 05	100 07	100 05	100 12	100 05	100 12
— sur Berlin	123 24	124 10	123 95	123 95	123 75	123 75
— sur Londres........	25 28	25 26	25 21	25 22	25 20	25 18

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 21 octobre 1893.

Le marché à terme s'est amélioré ; la Bourse a été calme, mais satisfaisante. Au comptant les affaires ont été modérées. Nos Rentes nationales ont été fermes.

Le 3 1/2 mai s'est inscrit à 102 70 ; le 3 0/0 à 101 30.

La Banque Nationale a repris à 2.865 ; la Caisse d'annuités a coté 1.630. Nos Chemins de fer n'ont pas varié. En sidérurgie, pénurie à peu près complète, exception faite pour le Cockerill. Les charbonnages ont été délaissés. Les zincs ont été très soutenus ; l'Asturienne s'est traitée à 3.345, l'Austro-Belge à 1.220 ; la Vieille-Montagne à 466 25. Au sujet des valeurs européennes, peu de chose à dire : l'Espagnol a gardé ses positions ; on a réactionné en Varsovie-Vienne.

Anvers, 21 octobre 1893.

Les bonnes nouvelles continuent touchant l'Argentine. Le Gouvernement paraît disposé à annuler 150 millions de dettes et à racheter du papier-monnaie.

L'or n'a pas changé ; la céduie D a avancé d'un demi-point.

Les Provinciales ont été soutenues ; on attend pourtant l'arrangement du Mendoza et le paiement du coupon Catamarca.

Le Brésil n'a rien présenté d'intéressant ; le Paraguay s'est un peu relevé ; on s'est légèrement occupé du Dominicain. Les Hongrois et les Autrichiens ont été négligés ; les Italiens ont été un peu plus animés que la semaine dernière ; les Suédois et les Danois ont retrouvé des amateurs.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 19 octobre 1893.

Les événements du Maroc. — L'opinion de M. Canovas. — Le Commerce de Melilla. — Le Traité de commerce Hispano-Allemand et les relations avec la France. — Le Retour à Madrid de M. Sagasta. — Les Manifestations françaises en faveur de la Russie.

Bien que les événements du Maroc ne prennent pas les proportions que lui attribuent une partie de la presse, il faut approuver le Gouvernement de prendre des mesures préventives capables d'en imposer aux Arabes. A ce point de vue l'envoi d'un corps d'occupation produit le meilleur effet.

Vous savez, en France, combien le système des petits paquets est funeste ; si, dès le début, on avait envoyé au Tonkin, des effectifs suffisants, les déboires qui ont grossi les rangs des adversaires de l'expansion coloniale eussent pu être évités. Au surplus, dans le cas présent, les dépenses ne peuvent se comparer : Melilla n'étant située qu'à 113 milles de Malaga, les renforts y arrivent en 10 ou 12 heures.

D'autre part, les journaux officieux nous apprennent que le Gouvernement a demandé, par dépêche, 10.000 fusils Maüser et 20 millions de cartouches à la maison Loewe de Berlin, à valoir sur une commande beaucoup plus importante passée il y a quelque temps.

En résumé, si les mesures prises ne répondent pas à l'attente des partisans d'une grande expédition, elles suffisent pour donner satisfaction à ceux qui désirent faire respecter le pavillon espagnol au Maroc.

La *Epoca* a publié, ces jours derniers, une conversation d'un de ses correspondants de Biarritz, avec M. Canovas del Castillo. L'ancien Président du Conseil critique la lenteur des préparatifs et la patience dont on a fait preuve vis-à-vis des Arabes, et blâme le général Margallo d'être entré en pourparlers avec ceux-ci avant d'avoir obtenu satisfaction.

Je cite cet interview à titre documentaire, sans partager l'opinion de l'ancien Président du Conseil.

Les événements du Maroc attirent l'attention sur le commerce de Melilla qui, par sa situation géographique, est appelé à un grand développement ; aussi bien cette possession espagnole sur la grande terre africaine peut devenir un jour un débouché sérieux pour l'industrie de la Péninsule.

Nous n'avons pas de statistiques plus récentes que celles de 1891, année pendant laquelle le mouvement des échanges a été le suivant : *Importations* de Melilla, 415.957 pesetas ; *Exportations* espagnoles à Melilla en Espagne, 238.415 pesetas. D'après ces chiffres, la balance commerciale ressort à 207.542 pesetas en faveur de Melilla, où l'Espagne expédie principalement des tissus de coton blanchis et de l'huile ordinaire ; elle en a reçu, en échange, au cours de l'année 1891 : pour 277.000 pesetas de porcs, pour 25.505 pesetas de cuirs et peaux et pour 113.287 pesetas d'œufs.

Naturellement les hostilités doivent causer un grand préjudice aux tribus de la frontière dont Melilla constitue l'unique marché.

A propos du traité de commerce hispano-allemand, qui est l'objet de nombreuses critiques, il faut que je vous cite les passages d'une lettre adressée récemment à un journal madrilène :

« D'après M. Morel — ainsi s'exprime son auteur — tout traité doit stipuler des avantages réciproques. Or, pendant la période quinquennale de 1885 à 1890, la moyenne annuelle des échanges entre les deux pays a été la suivante : Importations d'Allemagne en Espagne, 78.400.000 pesetas ; — exportations d'Espagne à destination des pays allemands, 12.000.000 de pesetas. soit une différence de 66.400.000 pesetas supportée par la Péninsule. »

« Un examen attentif du tarif douanier et des divers phénomènes économiques qui se produisent permet d'affirmer, ajoute-t-il, que les résultats de la période quinquennale actuelle seront encore plus désastreux. »

« Avec une légèreté impardonnable, on a accordé un rabais de 33 à 40 0/0 sur certains articles, rabais susceptible de tuer l'industrie naissante. »

Après avoir appuyé son argumentation de chiffres, l'auteur exprime l'espoir que les Cortès rejetteront ce traité si préjudiciable aux intérêts du pays.

D'autre part, on espère, dans les milieux commerciaux, voir reprendre les pourparlers avec la France ; il y a là, pour notre pays, un intérêt politique considérable, que je m'efforcerai de faire ressortir dans une prochaine lettre.

M. Sagasta, à peu près rétabli, est rentré à Madrid, et on lui prête des intentions énergiques, tendant à consolider le principe d'autorité du Gouvernement. Il veut aussi, assure-t-on, briser la résistance des contribuables contre les impôts.

A ce propos, l'*Imparcial* dit que la situation du Trésor à fin août, comparée à celle de la période correspondante de 1892 est des plus satisfaisantes, en ce sens que le solde à la Banque, au lieu d'être débiteur de 54 millions 200.000 pesetas sans intérêts, était *créditeur* de 44 millions 451.000 pesetas rapportant 3 0/0, sans qu'on ait grevé la Dette flottante.

Depuis le 31 août, les réserves se sont réduites de 17 millions environ, par suite du paiement du coupon trimestriel, mais, d'après l'organe libéral, les augmentations de recettes répareront bientôt cette brèche.

Les manifestations en faveur des marins russes, qui se produisent dans toute la France, impressionnent favorablement l'opinion publique : elles sont considérées comme devant consolider la paix en Europe, en calmant l'ardeur belliqueuse des gallophobes italiens.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 7 octobre (40 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	10.855.170	10.981.923	11.138.426	11.153.857
Nord de l'Espagne (1959 k.)	42.975.263	46.318.354	45.579.860	44.331.772
Asturies (741 kil.)........	8.158.654	7.918.591	8.563.143	9.415.537
Lérida-Reus (103 kil.).....	987.226	1.165.301	1.010.007	1.018.213
Almensa-Valence (460 kil.)	»	9.174.778	9.061.110	8.143.673
Saragosse (2672 kil.)......	40.961.684	41.934.254	40.150.810	39.020.223

La Compagnie Fermière des Tabacs en Espagne. — Le chiffre définitif des recettes de cette Compagnie

s'élevant à 13.126.905 pesetas pour le *mois de septembre*, accuse une moins-value de 271.758 pesetas par rapport à la période correspondante de 1892. Pour la seule ville de Madrid, la diminution est de 103.582 pesetas.

Parmi les causes de cette baisse, on cite la crise vinicole et la contrebande qui a eu, ces temps derniers, un regain d'activité.

Les Compagnies Minières des Asturies. — Les capitaux espagnols et étrangers investis dans les exploitations des Asturies permettent à cette région privilégiée de se développer de jour en jour.

Voici, actuellement, les principales Sociétés et leur production annuelle : Société de Mieres, produisant 200.000 tonnes de minerai ; la Houillère espagnole et l'Union houillère, plus de 100.000 tonnes ; Duro et Cie, Herrero frères et la Cie Royale Asturienne, 30.000 tonnes ; les Charbons asturiens, Inocencio Fernandez et Jules Bertrand et Cie, 20.000 tonnes ; Gaspar Martinez, Charbonnière de Saint-Martin et Vicente Fernandez Nespral, plus de 10.000 tonnes ; à celles-ci viennent s'ajouter plusieurs entreprises plus modestes dont la production varie entre 1.000 et 7.000 tonnes par an, de telle sorte qu'on arrive à un total de plus de 700.000 tonnes.

On prévoit que ce chiffre doublera à bref délai.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 21 octobre 1893.

L'opinion publique, chauffée à blanc par les journaux qui poussent à la guerre au Maroc, se désintéresse de la Bourse ; aussi le marché est-il tout à fait dépourvu d'animation. Tout se borne à quelques affaires au comptant avec une légère tendance à la baisse.

Par contre, on est heureux de constater que les réception de l'amiral Avellan et de ses officiers ne donne lieu à aucun incident fâcheux et affirme, au contraire, le désir qu'a le peuple français de maintenir la paix en Europe.

Les journaux consacrent des articles très élogieux à la mémoire du maréchal Mac-Mahon.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	15 sept.	22 sept.	29 sept.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 25	69 40	69 45	68 40	68 15	68 20
— Extérieure 4 0/0.....	76 95	77 25	77 20	76 30	76 15	76 45
Amortissable 4 0/0.........	77 75	77 60	77 70	76 90	77 05	76 90
Change sur Londres 3 mois	30 20	30 23	30 55	30 43	30 39	30 38
— sur Paris 8 jours..	19 60	19 75	21 10	20 85	20 15	20 75
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 23	69 50	69 75	68 72	68 72	68 32
— Extérieure 4 0/0......	76 76	77 30	77 37	76 25	76 70	76 10
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 50	108 20	108 90	107 »	107 12	107 60
— — 5 0/0.	97 06	97 »	97 30	96 »	95 87	96 12
Change sur Paris...	19 80	20 70	21 10	21 20	21 25	20 80

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 14 octobre 1893.

La Situation financière. — M. Délyannis et M. Tricoupis. — La réorganisation de la Banque Nationale. — L'escadre russe à Toulon.

Il n'y a toujours rien de nouveau dans la situation financière, et il en sera de même jusqu'au retour du Roi et jusqu'à la convocation de la Chambre. Je vous ai déjà entretenus des polémiques des partis et de leurs programmes qui tous aboutissent à la faillite plus ou moins déguisée.

Celui du Gouvernement actuel est le moins menaçant pour les créanciers étrangers, mais il paraît fort peu probable que la Chambre ne le renverse pas.

Les organes représentant M. Délyannis et M. Tricoupis ont recommencé à se livrer à une violente polémique ; cette circonstance démontre définitivement la fausseté des bruits d'après lesquels les deux chefs de parti se seraient coalisés contre le Gouvernement actuel. La lutte semble, au contraire, devoir se circonscrire entre ces deux hommes politiques ; les dernières élections avaient amené M. Tricoupis au pouvoir ; il est possible qu'après l'échec très grave de la politique de ce dernier, M. Délyannis arrive au pouvoir, grâce au nouveau scrutin qui sera inévitable, si le Gouvernement actuel ne rallie pas une majorité à la Chambre. Voilà des années que M. Délyannis et M. Tricoupis se succèdent alternativement au pouvoir et se renvoient sans cesse la responsabilité de la crise qui va en empirant constamment ; la Grèce ne paraît pas près de sortir de ce cercle vicieux ; cela s'explique par la puissante clientèle électorale de chacun des chefs de parti.

M. Ornstein, délégué des Banques allemandes intéressées aux valeurs helléniques, est arrivé à Athènes afin d'étudier la situation et chercher les moyens d'y porter remède.

Il a dirigé immédiatement son attention sur le nœud des difficultés et a soumis aux directeurs de la Banque Nationale un projet de réorganisation de cet Etablissement ; c'est, en effet, la crise monétaire qu'il faut faire cesser tout d'abord. C'est ce que les partis ont compris et ils ont tous mis dans leur programme la réorganisation de la Banque Nationale. On dit que les propositions de M. Ornstein sont très sérieuses et ont été accueillies favorablement.

Une autre idée a été lancée par quelques personnes : c'est de prier l'Administration de la Banque de France d'élaborer un projet de réorganisation.

Les télégrammes nous apportent la nouvelle de la réception enthousiaste faite à la flotte russe à Toulon ; cette nouvelle est accueillie ici avec une joie très vive ; l'alliance de la France et de la Russie, qui est scellée par ces fêtes, est un gage de paix pour l'Europe, et la Grèce a en ce moment un grand intérêt à ce que les éléments perturbateurs soient contraints de se tenir tranquilles. Une conflagration européenne mettrait certainement le feu aux Balkans, et la crise actuelle ne nous permettrait pas de jouer un rôle digne de nous.

A ce propos, laissez-moi démentir le canard ridicule d'une alliance entre la Grèce, la Serbie et le Monténégro, conclue en vue de protéger la Macédoine contre les convoitises de la Bulgarie.

Bourse d'Athènes. — Le change présente des cours un peu meilleurs ; cependant, il n'y a aucune amélioration sur les marchés commerciaux.

Les Fonds d'Etat sont fermes, mais les actions des Chemins de fer éprouvent un recul. Les Banques sont en hausse pour la plupart. La spéculation recommence à se montrer active, la vie politique allant prochainement reprendre.

Les Réformes et les Economies. — MM. Philemon et Liacopoulo ont été nommés rapporteurs de la Commission instituée par le Ministre de l'intérieur pour étudier les réformes à introduire dans l'administration publique.

On dit que cette Commission aurait proposé de diviser le royaume en trente Cercles ou Monarchies au chef-lieu de chacun desquels seraient réunies toutes les autorités du Cercle. Cette innovation aurait, entre autre avantage, celui de réduire le nombre des fonctionnaires et de placer les autres sous la surveillance directe de leurs chefs respectifs. L'augmentation des préfectures amènera donc une appréciable réduction dans les dépenses de l'administration générale du pays.

Des modifications, que M. Rhallys a fait mettre à l'étude, seront apportées au département des travaux publics, qui constitue une des sections la plus importante du Ministère de l'intérieur. Ces modifications permettront de réaliser de sérieuses économies dans le service de ce département.

Des modifications, entraînant des économies, seront apportées aussi dans le département des postes et télégraphes, qui relève aussi du Ministère de l'intérieur.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 19 octobre 1893.

La mort du maréchal Mac-Mahon et la presse italienne. — M. Crispi à Gênes. — Impression produite par les fêtes en l'honneur des Russes. — Le discours de Dronero. — Les visées du syndicat allemand. — La visite de l'escadre anglaise.

La presse italienne est unanime à s'associer au deuil national que cause, en France, la mort du maréchal Mac-Mahon ; non seulement les journaux, en lui consacrant de longs articles nécrologiques, rappellent ses éminents services pendant la campagne de 1859, mais encore le roi Humbert s'est fait l'interprète des sentiments du monde officiel dans le télégramme adressé à la veuve du duc de Magenta.

Ces manifestations spontanées opposées aux tendances gallophobes, forment un contraste bizarre ; elles nous reportent à l'époque lointaine où nos troupes victorieuses étaient couvertes de fleurs dans les rues de Milan.

Est-ce un signe des temps ? On serait tenté de le croire en lisant les paroles prononcées par M. Crispi, à Gênes, pour l'inauguration de la statue de Garibaldi : « Les fous seuls, — ainsi s'est exprimé l'ancien chef du Gouvernement, — veulent la guerre... » et, en matière de conclusion, il rêve d'une fédération des peuples dans un but de paix universelle. C'est le cas de nous écrier : *Quantum mutatus ab illo !*

Je rapprocherai ces paroles pacifiques de l'effet produit par les fêtes en l'honneur de l'escadre russe, dont les feuilles françaises nous apportent l'écho enthousiaste. Aussi bien, après s'être livrés à ces commentaires ironiques, les organes gallophobes sont obligés de reconnaître le caractère grandiose, et surtout pacifique, des démonstrations qui se sont produites à Toulon et à Paris. L'impression générale ici est que ces fêtes inaugurent une ère de paix, une entente entre la France et la Russie devant calmer les ardeurs belliqueuses de certains partisans de la *Triplice*.

Mais le grand événement de la semaine est le discours de M. Giolitti au banquet de Dronero, devant de nombreux députés ou sénateurs (320 ou 330) et les notabilités de la province de Turin.

Je laisse de côté les parties politiques de cette harangue officielle, si impatiemment attendue, pour m'occuper plus spécialement des questions rentrant dans notre cadre.

Reconnaissons, tout d'abord, que M. Giolitti a été d'une franchise brutale en ce qui touche à la situation économique et financière du pays.

« L'Italie, — ce sont ses propres paroles — traverse aujourd'hui une période de dépression économique douloureuse pour toutes les classes sociales, et la cause principale de cette crise réside dans une mauvaise politique financière qui a entrepris des dépenses exagérées ; ces dépenses, en grande partie improductives, ont excédé de beaucoup les ressources, et, pour se procurer des capitaux, il a fallu contracter, à l'étranger, des dettes énormes. »

Cette déclaration ne résume-t-elle pas à merveille tout ce que j'ai écrit dans les colonnes de l'*Economiste Européen ?*

Tel est le fond de ce discours, dont vous trouverez la reproduction in extenso dans les journaux quotidiens. Pour les uns, la désillusion est grande ; d'autres en atténuent le mauvais effet, en disant qu'il ne s'agit pas d'un programme de Gouvernement, mais d'un simple exposé de mesures, dont la plupart ont déjà fourni matière à des discours présidentiels.

Quoiqu'il en soit, je ne crois pas faire fausse route en affirmant que l'avance du Syndicat allemand, dont vous parlait ma dernière lettre, n'est qu'un acheminement vers une opération financière de plus grande envergure.

Je m'explique : les journaux officieux ont beau répéter à satiété que M. Giolitti ne songe pas à créer des monopoles, le Gouvernement n'en a pas moins pris en considération l'éventualité de la cession du monopole des tabacs. Sans doute, en l'état actuel, ce projet est irréalisable : le taux du change et la dépréciation de la Rente italienne constituent des obstacles insurmontables. Mais ces impedimenta, le Syndicat italo-allemand espère les détruire en prenant la direction des marchés internationaux. Aura-t-il les reins assez solides pour atteindre ce but ? Il est permis d'en douter, car le public est sur ses gardes. En attendant, comme je vous l'écrivais il y a huit jours, les financiers allemands ont pris leurs précautions ; sans doute, l'avance de 40 millions de marks, consentie pour une durée de cinq ans, à un taux raisonnable, ne peut être critiquée, mais il ne faut pas perdre de vue qu'elle constitue un véritable prêt sur gages garanti par des titres, par un groupe financier italien et, enfin, par l'Etat lui-même !

Pour en revenir au monopole des tabacs, dont je vous ai entretenus à maintes reprises, il procurerait au Gouvernement un apport évalué à 300 millions. Par exemple, les Bleichrœder et leurs congénères d'Allemagne en profiteraient pour mettre la main sur les finances du pays, tout en réalisant une affaire des plus lucratives.

Au milieu de toutes ces préoccupations, la présence de l'escadre anglaise, commandée par lord Seymour, passe un peu inaperçue. Elle a mouillé, cependant, ces jours-ci à Tarente, où la Municipalité a offert aux visiteurs un *five o'clok tea* des plus réussis.

De son côté, l'amiral anglais a donné, à bord de son navire, un dîner en l'honneur des officiers de l'escadre italienne.

Informations Economiques et Financières

La Dette hypothécaire en Italie. — Le *Popolo Romano* a publié récemment une étude fort intéressante sur la Dette hypothécaire italienne, dont la première situation a été dressée en 1871. Depuis on n'a pas fait de nouvelle enquête et on s'est contenté d'ajouter, chaque année, aux chiffres de 1871, les nouvelles hypothèques inscrites, en retranchant, au fur et à mesure, celles qui étaient rayées. Dans ces conditions la situation de la Dette hypothécaire était la suivante au 31 décembre 1892 :

Dette productive	L.	9.685.068.634
Dette improductive		6.259.775.266
Soit, au total	L.	15.944.843.900

Au cours de l'année 1892, les inscriptions hypothécaires se sont élevées à 693.221.719 lire, dont 481 millions 585.782 lire forment la dette productive ; par contre, les radiations se sont chiffrées par 266.078.920 l. C'est là une augmentation effective de 353.332.118 lire, soit de 2,26 0/0.

De 1871 à 1892 le mouvement accuse une progression de 5.345.658.785 lire, ou de 50,43 0/0, soit une moyenne annuelle de 2,31 0/0.

Ajoutons que la Dette hypothécaire se répartit comme suit :

	Productive	Improductive
	En milliers de lire	
Piémont et Ligurie	1.514.006	917.704
Lombardie et Vénétie	1.364.962	531.602
Emilie	726.246	614.870
Toscane	796.390	452.742
Marche ed Umbria	327.339	419.598
Lazio	820.286	412.794
Provinces méridionales	2.991.730	1.889.353
Sicile	1.018.952	934.119
Sardaigne	125.147	86.992
Total pour le royaume	9.685.068	6.259.775

Le Mouvement des Métaux précieux en Italie. — D'après les statistiques du *Département de l'Industrie et du Commerce*, qui diffèrent de celles de la Douane,

le mouvement des métaux précieux en Italie, pendant le 1er semestre 1893, se serait élevé à 46.942.771 lire, en diminution d'environ 39 millions de lire sur le 1er semestre 1892.

En voici la décomposition :

	Or	Argent
Importations.......	7.288.610	19.246.537
Exportations.......	9.297.028	11.115.596

Il y aurait ainsi un excédent total de 6.117.523 lire en faveur des importations, et l'argent accuserait une augmentation de 8 millions tandis que l'or perdrait 2 millions.

La Chambre de Compensation de Gênes. — En septembre dernier, les opérations liquidées par la Chambre de Compensation de Gênes ont atteint le chiffre de 664.361.249 lire, dont 572.297.883 lire ont été compensés.

La différence a été soldée en 20.367.564 lire de virements ou crédits en compte courant et 71.695.802 lire d'espèces.

La proportion des virements et des espèces, par rapport aux sommes liquidées, ressort à 13 85 0/0 ; celle des espèces seules à 10 79 0/0.

Les Caisses d'épargne postales en Italie. — Pendant le mois d'août 1893, les dépôts aux Caisses d'épargne postales se sont élevés à 19.022.477 lire, en *déficit* de 356.175 lire sur les remboursements.

Pour les huit premiers mois de l'année, l'*excédent* des versements (qui se sont chiffrés par 181.253.355 lire) sur les retraits ressort à 29.865.838 lire.

Le total de l'épargne accumulée aux Caisses postales s'élevait, au 31 août 1893, à 383.987.746 lire pour 2.695.472 livrets.

La Société de Navigation générale italienne. — L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de cette Société, qui a eu lieu le 13 octobre, a adopté les conclusions du rapport du Conseil d'administration autorisant celui-ci à traiter avec l'Etat pour la transformation du matériel naval.

Cette transformation, imposée par la loi du 22 avril 1892 relative aux services postaux et maritimes, ne nécessitera pas de nouvelle émission d'obligations.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 15	94 91	94 07	93 80	93 95	93 70
Ch. de fer Méditerranée act.	505 »	514 »	510 »	505 »	510 »	505 »
— Méridionaux act.	633 »	641 »	642 »	635 »	638 »	632 50
Banque Nationale act......	1150 »	1260 »	1200 »	1220 »	1245 »	1220 »
— de Rome...........	100 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	265 50	286 50	275 »	267 50	247 50	258 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	300 »	303 »	312 »	306 »	310 »	316 »
Banque Immobilière........	50 50	63 »	58 »	59 »	60 50	57 »
Crédit mobilier Italien.....	382 »	406 »	392 »	386 »	394 »	379 »
Eaux Marcia..............	1058 »	1065 »	1070 »	1056 »	1060 »	1060 »
Change sur la France......	111 40	111 90	111 80	113 »	111 65	112 30
— sur Londres........	28 20	28 27	28 13	28 50	28 10	28 26
— sur Berlin..........	138 25	139 ..	138 60	140 10	138 15	139 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 12	93 97	93 90	93 72	93 97	93 67
Crédit Mobilier Italien.....	381 »	407 »	393 »	384 »	393 »	378 »
Chemins de fer Méridionaux	633 »	642 »	640 »	634 »	638 50	629 »
Change sur Paris..........	111 85	111 80	111 80	112 95	111 80	112 70
— sur Berlin.........	138 75	138 85	138 60	140 »	138 10	139 50

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 21 octobre 1893.

Le discours de Dronero a eu un effet désastreux sur notre marché, déjà très éprouvé, et le désarroi est d'autant plus grand que le change hausse. La spéculation s'émeut surtout des attaques de la presse allemande, sur l'appui de laquelle on comptait pour relever le cours de la Rente à l'étranger. Ces attaques visent surtout la personne de M. Giolitti et son remplacement par M. Crispi.

On sait aujourd'hui, d'une façon certaine, que les moyens proposés par le Président du Conseil sont insuffisants pour réaliser l'équilibre budgétaire ; dans ces conditions l'intervention du Syndicat allemand paraît de plus en plus probable.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 19 octobre 1893.

La rentrée. — Scandales administratifs. — La question des vins. — Conférence de M. Diaz Ferreira. — La santé de l'infant Don Alfonso.

La rentrée s'effectue peu à peu, le monde politique revient dans la capitale et les nouvelles à sensation recommencent à circuler. Je vous ai déjà tenu au courant des bruits de crise ministérielle qui ont fait la joie des « amateurs de combinaisons » ; bien que l'on prête moins attention aujourd'hui à ces racontars, ils se produisent quand même avec abondance et il n'est pas de jour sans qu'on annonce le départ d'un Ministre et que l'on nomme même son successeur. Fort heureusement, ce ne sont là que des bruits et l'on peut s'attendre à ce que le Cabinet se présente au complet devant les Chambres. Pourra-t-il se maintenir longtemps ? c'est là une question à laquelle je me garderai bien de répondre.

En attendant la réouverture, nous avons eu une petite éclosion de scandales qui a fait la joie de tous les pêcheurs en eau trouble et a donné satisfaction à ceux qui voient toujours des vices dans notre Administration. Il s'agit de détournements commis par un employé supérieur des postes et d'une série d'irrégularités commises par des architectes et des conducteurs appartenant aux Travaux Publics. Une instruction judiciaire a été ouverte et les abus signalés sont des plus graves ; des détournements s'opéraient depuis longtemps sans que le contrôle technique ait jamais accusé une irrégularité. Cette série de vols, sur laquelle je n'insisterai pas davantage, montre toute la défectuosité de l'Administration, pour l'amélioration de laquelle on a tant fait depuis plusieurs années : les réformes ont été très belles en théorie, mais peu profitables dans la pratique.

Bien qu'il ne soit responsable en rien de cet état de choses, le Ministre des travaux publics a été vivement pris à parti. Je vous disais, dans ma dernière lettre, que c'était un des plus visés dans les attaques dirigées contre les membres du Cabinet. Il est certain que ce qui se passe n'est pas fait pour consolider sa situation.

Le Ministère paraît cependant vouloir donner quelques gages de son bon vouloir à l'opinion publique. Je vous ai parlé de la question de l'importation en franchise des vins espagnols ; les protestations unanimes soulevées par cette mesure projetée ont, paraît-il, été entendues et le Gouvernement est décidé à ne donner aucune suite à ses projets. En présence de l'opposition des producteurs vinicoles et de presque tout le pays, il eût été tout à fait impolitique d'adopter une semblable mesure. Il est heureux que le Gouvernement l'ait compris.

Les journaux de Porto nous ont donné le compte rendu d'une conférence, faite dans cette ville, par M. Dias Ferreira. La haute situation occupée récemment par le conférencier autant que l'intérêt du sujet traité, m'obligent à vous en parler un peu longuement. M. Dias Ferreira a étudié la situation économique et financière de notre pays, depuis l'année 1852 jusqu'à 1892. En 1852, a-t-il déclaré, les charges du pays étaient minimes et déjà il était nécessaire de les diminuer cependant ; au cours des 40 années qui se sont succédées, le *déficit* n'a jamais été inférieur à 4.000 contos.

Quand il entra au Ministère, M. Dias Ferreira se trouva en présence d'un déficit de 16.000 contos et il n'y avait pour expliquer cette situation aucune circons-

tance accidentelle : le Portugal n'avait pas eu, comme l'Italie, à conquérir son unité ; il n'avait pas dû, comme le Brésil ni comme les Etats-Unis, soutenir une guerre coûteuse ; son crédit était cependant détruit, la monnaie était sortie de la circulation, les pouvoirs publics avaient été obligés de donner à la Banque de Portugal le monopole de l'émission fiduciaire, la prime sur l'or s'était élevée dans des proportions extraordinaires, la Dette était de 23 : 000 contos. Telle était la situation quand M. Dias Ferreira prit en mains le pouvoir : il s'efforça de lutter contre cet état de choses, réduisit de 30 0/0 les droits de la dette intérieure, et informa les puissances étrangères que son intention était de réduire aussi la dette extérieure. Dès que cette notification fut faite aux puissances, l'Allemagne s'empressa d'envoyer un avis au Portugal pour le prévenir que, s'il persistait dans son intention, elle se verrait obligée de provoquer une réunion des puissances créancières pour qu'elles imposent leur conditions à notre pays.

Sans insister sur les luttes souvent violentes que le Portugal eut à soutenir alors avec les cinq puissances intéressées, M. Dias Ferreira rappelle que la victoire lui resta. Le conférencier expose ensuite les réformes faites : réductions des dépenses administratives ; arrangement avec la Banque de Portugal ; en résumé, application du programme : pas d'emprunt, mais des économies.

M. Dias Ferreira, au cours de cette énumération de services rendus, insiste notamment sur ce fait qu'il rattacha l'instruction primaire au pouvoir central, et, comme exemple des économies réalisées de ce fait, il cite la ville de Lisbonne, qui dépensait 247.000$000 reis pour l'instruction primaire, c'est-à-dire plus que l'importante Université de Coïmbra avec son personnel nombreux. Il rappelle ensuite, entre autres économies, celle réalisée par le Ministre de la marine, M. Ferreira do Acaral qui, avec le chemin de fer de Mormugao, débarrassa le pays d'une charge de 9.000:000$000 reis ; ce même Ministre organisa le système douanier des Indes et établit des tarifs coloniaux, contrebalançant l'élévation de la prime sur l'or.

En déclarant qu'il est nécessaire de faire le moins de dépenses dans le recouvrement des impôts, il reconnaît qu'on ne peut y pourvoir qu'avec le concours du pays, le devoir des contribuables étant de faire le plus de sacrifices possibles et celui du Gouvernement d'appliquer les plus sévères économies.

Le Gouvernement présidé par M. Dias Ferreira, déclare ensuite l'orateur, a eu l'intention de faire du plateau de Mossamèdes le grenier du pays, afin d'assurer de ce côté l'alimentation. Les céréales importées des Etats-Unis peuvent nous être fournies par Mossamèdes et il ajoute, à ce propos, que la question du pain est une des plus importantes et qu'elle doit avoir une prompte solution.

L'orateur termine par un appel chaleureux aux bonnes volontés du pays qui doit lutter contre l'égoïsme et la paresse, et se grouper autour des pouvoirs publics pour sortir de la situation.

Cette Conférence, écoutée par des commerçants, des industriels et des capitalistes a été fort applaudie. Elle n'est en somme, qu'un panégyrique de l'administration de l'orateur et elle ne dit pas où en est la situation à l'heure actuelle. Nous avons eu toutefois à reconnaître trop souvent la valeur de l'œuvre accomplie par M. Dias Ferreira pour ne pas déclarer que les réformes faites par lui ont été utiles ; malheureusement, les circonstances étaient trop graves pour qu'elles puissent être suffisantes. Quelques jours nous séparent seulement de la réouverture des Chambres, le Ministère nous exposera alors à son tour qu'elle a été son œuvre et nous pourrons juger de son utilité.

L'infant Don Alfonso, qui souffrait depuis son retour d'Italie d'une très grave maladie, paraît être aujourd'hui hors de danger. L'amélioration qui s'est produite depuis quelques jours persiste.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 11 octobre :

	4 oct.	11 oct.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.455	5.458	+	3
Bronze	454	465	+	11
Prêts sur titres	3.817	3.804	—	13
Dettes du Trésor	12.000	12.000		»
Emprunts de Banque sur valeurs	35.435	35.641	+	206
Dépôts	1.495	1.724	+	229
Dividendes à payer	90	89	—	1
Bénéfices	1.371	1.614	+	243
Billets en circulation	51.890	51.947	+	57

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 39e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 73 : 009$000 reis, soit :

Voyageurs	36:410$000 reis
Transit	5:862$000 —
Marchandises	30:737$000 —
Total	73:009$000 —

En 1892 les recettes ont été pour la même période de :

Voyageurs	40:381$314 reis
Transit	5:010$931 —
Marchandises	30:402$349 —
Total	75:794$594 —

Du 1er janvier au 30 septembre les recettes se sont élevées à 2.405.769$000 reis, en plus-value de 92 : 651$814 sur la même période de 1892.

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 17 octobre est de 532 : 355$028 reis pour Lisbonne ; il a été de 448 : 998$840 reis pendant la même période de 1892 ; soit, pour 1893, une augmentation de 83 : 356$180 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 276 : 161$162 reis pour 1893 et de 183 : 710$804 reis pour 1892, soit une augmentation de 92 : 450$358 reis en 1893.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 17 octobre 1893.

La Visite des Russes en France. — La Circulation de roubles-papier. — La Conversion du 6 0/0 1883. — Les Négociations commerciales avec l'Allemagne. — La Banque russe de commerce étranger. — L'Industrie des pétroles — Le Ministère de l'Agriculture.

La population russe est profondément touchée par la nouvelle de la réception magnifique faite à nos marins à Toulon et des préparatifs de Paris. La grande œuvre politique commencée à Cronstadt est couronnée par la visite de notre escadre ; l'amitié solide de la France et de la Russie est manifestée devant le monde entier sans qu'il subsiste le moindre doute. La nouvelle en sera accueillie partout avec joie, car cette amitié signifie consolidation de la paix en Europe ; mais nous éprouvons une émotion particulièrement vive au spectacle des manifestations de fraternité entre la France et la Russie qui ont lieu chez vous.

Le Ministre des finances vient d'ordonner l'émission, par la Banque Impériale, de 50 millions de roubles-papier garantis par une pareille somme de roubles-or, empruntés au Trésor impérial. A la suite des opérations d'avances sur céréales, les disponibilités de la Banque en roubles-papier étaient tombées à 12 millions et demi de roubles ; cette diminution était prévue, et je vous ai annoncé, il y a déjà un certain temps, que l'on y remédierait par l'émission de nouveaux billets de crédit, comme lors des derniers besoins de la Banque ou du Trésor. Ces billets seront retirés de la circulation lorsque la vente des céréales aura fait rentrer les avances en question.

Sur les 200 millions de francs de titres 6 0/0 or 1883, 178 millions de francs ont été présentés à la conversion; le Trésor aura donc à rembourser 22 millions de francs, soit 11 0/0 du chiffre total de la conversion.

Le résultat des négociations commerciales qui se poursuivent à Berlin continue à être douteux ; un symptôme peu favorable est que l'on se préoccupe déjà, ici, des mesures à prendre en cas d'échec On se propose d'élever encore les tarifs finlandais ; on les a déjà augmentés de 50 0/0 au moment de la guerre douanière, comme les tarifs russes, mais les tarifs de la Finlande, étant très inférieurs à ceux de la Russie, peuvent être élevés encore avec efficacité ; or, les marchés finlandais constituent des débouchés très importants pour les produits allemands.

On reparle aussi du canal qui relierait le Niémen à Vindau et de la transformation de cette ville en un grand port commerçant, qui permettrait à l'exportation russe de se passer de l'intermédiaire de la Prusse.

L'assemblée générale de la *Banque Russe de Commerce Etranger* a décidé d'adresser une pétition au Ministre des finances pour demander l'abrogation des mesures prises au sujet de l'ouverture des comptes courants par les Banques, en vue de créer des obstacles à la spéculation à la baisse sur les roubles.

Une réunion des industriels du pétrole de Russie examinera prochainement un projet tendant à former une Société par actions, ayant pour objet le commerce extérieur du pétrole. On croit que les dix-sept grandes exploitations de Bakou se joindront à ce Syndicat ; on ne sait pas si le Syndicat américain y prendra part.

L'Empereur a approuvé le projet de transformation du Ministère des domaines en Ministère de l'agriculture.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — L'Administration des douanes vient de faire paraître le bulletin provisoire du mouvement du commerce extérieur russe par la frontière européenne, depuis le 1er janvier jusqu'au 1er septembre 1893.

Les exportations s'élèvent à 332.975.000 r. contre 263.739.000 r. en 1892, et 475.650.000 r. en 1891 ; les importations se sont élevées à 273.181.000 r. contre 242.957.000 r. en 1892 et 244.361.000 en 1891.

D'après les principales subdivisions du tarif douanier, le mouvement du commerce se résume comme suit :

	Du 1er janvier au 1er septembre	
	1893	1892
	Milliers de roubles	
Exportations :		
Articles d'alimentation	169.664	84.861
Matières nécessaires à l'industrie	136.450	150.248
Animaux	8.572	9.623
Objets fabriqués	18.289	19.007
Total	332.975	263.739
Métaux précieux	106	134
Importations :		
Articles d'alimentation	49.970	36.770
Matières nécessaires à l'industrie	165.112	157.098
Animaux	743	473
Objets fabriqués	57.356	48.616
Total	273.181	242.957
Métaux précieux	23.608	80.838

Les Assurances ouvrières. — Le ministère des finances élabore un projet d'assurance de la vie des ouvriers des fabriques et usines, à titre de complément à la loi sur la responsabilité des propriétaires de fabriques et usines en cas d'accidents survenant à leurs ouvriers pendant le travail.

La Banque Foncière des Paysans. — Selon le compte rendu des opérations de la Banque Foncière des Paysans pour l'année 1892, cette institution possédait 43 succursales dont 29 complètement indépendantes et 14 agissant de concert avec des succursales de la Banque de la noblesse.

Sur 2.323 demandes qui lui ont été adressées, le Conseil d'administration de la Banque des paysans a autorisé 1.549 prêts et, en 1892, il a fait droit à 1.343 demandes; les avances effectuées à ce sujet se sont élevées à 4.554.648 r. Si l'on considère seulement le nombre des demandes présentées, des prêts tant consentis qu'accordés, l'année dernière, la dixième à dater de la fondation, l'emporte aur toutes les années précédentes; mais si l'on s'en tient au chiffre des avances faites, ce montant est inférieur, sauf pour 1889, à celui des sommes déboursées les années antérieures; cette diminution provient de ce que les demandes de prêts ont porté sur des montants beaucoup plus restreints.

Dans le courant de l'année dernière, la Banque des paysans a exercé son action dans 53 provinces. Le plus grand nombre de demandes lui a été adressé par les provinces de Tchernigow (269), Minsk (200), Poltava (165), Vilna (145), Mohilew (133), Smolensk (119) et Oufa (108).

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, 1.343 demandes ont été satisfaites en 1892. De ce chef, une population de 62.365 hommes a pu acquérir 148.018 déciatines de terres, représentant une valeur de 6.631.253 r., en sorte que, la Banque ayant avancé 4.554.468 r., les acquéreurs n'ont eu à payer que 2,076.605 r. De ces chiffres, il ressort qu'en moyenne la quantité de terres acquise a été pour chacun des acquéreurs de 2,37 déciatines, d'une valeur de 106 r. 33 c., sur lesquels il a été avancé 73 r. 3 cop. par la Banque. Ces données montrent aussi que le prix moyen de la déciatine a été de 44 r. 87 c.

Voici quels ont été les services rendus par la Banque des Paysans depuis l'époque de sa fondation. Le nombre total des prêts consentis s'est élevé à 9.896; 867.000 individus sont entrés en possession de 1.890.000 déciatines et n'ont eu à verser immédiatement pour ce que 16,5 millions roubles, l'institution en question ayant avancé une somme de 65 millions, pour le remboursement de laquelle les acquéreurs ont de 24 1/2 à 34 1/2 années.

Enfin, au commencement de 1892, la Banque des Paysans avait à sa charge une surface de 120.000 déciatines, certains propriétaires n'ayant pas effectué les versements auxquels ils étaient tenus; par suite du paiement d'arriérés et de quelques ventes, le chiffre susmentionné de 120.000 a été ramené, au 1er janvier 1893, à 111.500 déciatines.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.	12 oct.	20 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 50	101 12	101 12	101 »	100 50	100 25
— III — ..	102 »	102 »	102 »	101 50	101 »	101 »
Banque de Commerce extér.	285 50	287 50	291 50	290 »	289 »	289 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	451 »	455 »	461 50	459 »	459 »	456 »
— Intern. de St-Pétersb.	455 »	467 »	471 50	471 »	469 »	468 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 »	154 25	154 50	154 50	154 50	155 »
Grands Ch. de fer Russes..	243 »	243 »	244 »	244 »	244 »	243 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	111 50	112 »	112 25	111 75	111 »	110 75
Change sur Paris	37 75	37 85	37 82	37 82	37 87	37 82
— sur Londres	95 55	95 60	95 50	95 50	95 70	95 45

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 20 octobre 1893.

Les Marins russes en France. — Les Assurances obligatoires. — Le Commerce hispano suisse. — L'émission des lire. — La Question des distillateurs. — Secours aux Agriculteurs.

La façon dont vous avez reçu les Russes nous a émerveillés, bien que nous nous attendions de votre part, en cette circonstance, au plus chaleureux des accueils. Le caractère pacifique des ovations nous a

surtout favorablement impressionnés. Nous vous félicitons bien sincèrement.

La Commission des assurances, qui a siégé pendant quinze jours, a terminé ses travaux. Voici le texte de l'article 1er :

Toutes les personnes travaillant pour le compte d'autrui et occupées sur territoire suisse par des entreprises de transport ou des exploitations industrielles, commerciales, agricoles ou forestières du pays, de même que tous les domestiques attachés à des familles du pays, sont, dès l'âge de quatorze ans révolus, obligatoirement assurés contre les conséquences économiques de leurs maladies.

Toutefois cette obligation ne s'étend point aux personnes dont l'occupation est limitée, par sa nature même ou d'avance et par contrat, à une durée moindre d'une semaine.

L'article 6 est ainsi conçu :

Toute commune d'assurance a le droit d'étendre l'obligation de s'assurer :

a) aux journaliers des deux sexes, ou autres personnes travaillant d'une manière intermittente au service d'autrui, en tant qu'ils sont domiciliés dans la commune ;

b) aux ouvriers des établissements d'industrie domestique, travaillant dans la commune pour leur propre compte.

Et l'article 7 ajoute :

Chaque canton exerce, pour les communes d'assurance comprises dans son territoire, les droits conférés par l'article 6 à toute commune d'assurance.

Aucun canton ne peut toutefois empêcher une commune d'assurance d'exercer les droits que lui attribue l'article 6.

M. Power et le département de l'industrie vont avoir à examiner ces questions très délicates.

Le Conseil fédéral aura prochainement à s'occuper de la situation faite à la Suisse par le Gouvernement espagnol au point de vue commercial.

Les Chambres fédérales ont ratifié en juin le traité conclu à Madrid par MM. Welti et Lardet. Ce traité, après de longs retards, a été sanctionné par les Cortès. Mais il ne peut être mis en vigueur aussi longtemps qu'il n'aura pas reçu la sanction royale et on trouve que la signature de la reine se fait beaucoup désirer. En attendant — et cette situation dure depuis deux ans — l'Espagne est chez nous au bénéfice d'un tarif de faveur, tandis qu'elle applique à nos produits son tarif minimum.

Le Conseil fédéral espérait que cette situation anormale prendrait fin le 1er octobre, mais le Gouvernement espagnol continue de temporiser, afin de négocier plus facilement avec la France, qui se trouverait nécessairement mise au bénéfice de tous les avantages qui nous ont été concédés.

La nouvelle donnée par des journaux étrangers que la Suisse s'opposerait à l'émission de 30 millions de billets de 1 lire par l'Italie, est dénuée de tout fondement.

Après un examen approfondi et l'avis des cantons intéressés, le Conseil fédéral a décidé de ne pas entrer, pour le moment, en matière, sur les demandes réitérées de l'association des distillateurs, d'autoriser les distillateurs concessionnaires, vu la disette des fourrages, à se servir pour les livraisons de spiritueux de 1893-1894, dans la proportion de moitié au moins, de matières premières provenant de l'étranger, et de renoncer, pour la même raison, à la déduction à opérer sur la quantité distillée d'avance dans la campagne de 1892-1893. Le Conseil a invité les intéressés à mettre en œuvre le plus possible des matières premières indigènes et espère que les prix payés à cette occasion pour l'acquisition de pommes de terre indigènes atteindraient des prix plus élevés que 5 fr. le quintal métrique. Le Conseil fédéral s'est aussi déclaré prêt à tenir compte des modifications qui pourraient se produire dans la situation, mais sans engagement aucun de délibérer à nouveau sur ce sujet, sur les nouvelles demandes présentées dans le courant de l'hiver.

La conférence pour les secours aux agriculteurs, qui a eu lieu mardi après midi, sous la présidence de M. Deucher, a décidé de soumettre au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale une demande tendant à accorder aux cantons des subventions égales au 50 0/0 des dépenses faites et à faire par ceux-ci pour venir en aide à l'agriculture. On comprendrait dans ces dépenses les emprunts contractés par les cantons dans le même but. En outre, tous les droits d'entrée frappant les produits destinés à l'alimentation du bétail seraient remboursés jusqu'au mois de février prochain. Il sera donné, enfin, dans tous les cantons des conférences sur l'alimentation rationnelle du bétail. Les conférenciers seront appelés à suivre des cours spéciaux, soit à Zurich, soit à Lausanne. La conférence a repoussé un certain nombre de postulats qui lui étaient soumis : elle s'est notamment prononcée contre la création d'une fabrique de conserves.

Informations Économiques et Financières

L'Assurance Mobilière Suisse. — L'assemblée générale de la Société d'Assurance Mobilière Suisse vient d'avoir lieu. Le président, M. Ed. de Sinner, ancien député, a jeté un coup d'œil rétrospectif sur le développement de cette Société, créée en 1827 par la Société suisse d'utilité publique et basée sur le principe exclusif de la mutualité entre assurés. Aujourd'hui elle assure un capital de 1.500 millions, et son fonds de réserve s'est élevé à 3 1/2 millions. Aussi la Société jouit-elle dans tous les cantons de la bienveillante protection des Gouvernements.

Les membres sortants du Conseil d'administration ont été réélus à l'unimité des voix.

Chemin de Fer de Vevey-Bulle-Thoune. — Le *Bund* annonce que le Comité d'initiative bernois pour le chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune s'est réuni dimanche à Boltigen. L'assemblée était nombreuse. Le président, M. Egerter, député, a annoncé que le capital nécessaire était souscrit, à l'exception d'une somme de 120.000 fr., qui doit être fournie d'ici à un mois par les communes du Simmenthal. Le capital une fois réuni, le projet pourra être soumis au Grand Conseil bernois dans sa session de novembre et à l'Assemblée fédérale dans sa cession de décembre. Les travaux pourraient commencer le printemps prochain.

BOURSE FINANCIÈRE DE GENÈVE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15 sep.	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.
Fonds d'États						
Genève avec lots 3 %	105 75	105 87	105 75	105 87	106 37	106 37
Fédéral 1887 3 ½ %	105 25	105 25	105 15	105 25	105 50	105 62
— 1889 3 ½ %	102 75	102 50	102 50	102 50	102 75	102 25
— Ch. de fer 3 %	95 85	96 15	96 10	96 22	96 15	96 20
Italien 5 %	83 55	83 92	84 25	82 75	83 87	83 10
Ottoman prior. 4 %	452 ..	450 »	448 50	451 ..	451 50	445 ..
Serbe Obrt. 5 %	369 ..	365 »	361 50	361 ..	359 50	360 25
Chemins de fer (Actions)						
Jura-Simplon	121 50	123 50	123 50	121 50	123 50	121 50
Central Suisse	583 ..	580 »	578 50	593 50	590 ..	592 ..
Nord-Est Suisse	542 .	540 »	539 ..	542 50	543 ..	539 ..
Union Suisse	385 .	387 »	384 ..	393 50	391 50	392 50
Salève	210 .	175 »	210 ..	180 ..	180 ..	175 ..
Canada-Pacif. c. g	394 50	392 »	389 ..	389 ..	390 ..	388 50
Banques						
Banque de commerce	1000 50	1005 »	1017 50	1016 ..	1015 .	1025 ..
Union fin. gén.	520 ..	512 »	510 .	510 50	505 ..	502 50
Banque de Paris	612 50	632 50	631 .	630 ..	627 50	625 ..
Crédit Lyonnais	776 ..	773 50	757 50	754 ..	755 ..	752 ..
Sociétés industrielles et diverses (Act.)						
Gaz de Genève	500 ..	497 50	496 ..	489 50	489 50	489 50
Gaz de Marseille	1115 ..	1110 »	1115 »	1077 50	1077 50	1085 ..
Gaz de Naples	570 ..	570 »	550 ..	550 ..	550 ..	550 ..
Gaz priv. Rio-Jan	502 50	510 »	482 50	480 ..	480 ..	471 ..
Ind. gén. du Gaz	765 ..	750 »	750 ..	747 50	747 ..	740 ..
Lyon Eaux-Eclairage	532 50	522 50	522 50	522 ..	520 ..	512 ..
Appareils électriques	525 ..	525 »	520 ..	494 50	487 50	494 ..
Changes						
France	100 13	100 12	100 11	100 09	100 03	100 01
Bruxelles	100 05	100 05	100 05	100 03	100 03	99 95
Italie	89 50	89 »	89 50	88 75	89 25	88 50
Londres	25 30	25 27	25 26	25 22	25 19	25 17
Amsterdam	209 25	209 75	209 45	209 55	209 50	209 37
Allemagne	124 22	124 30	124 10	124 07	123 90	123 82
Vienne	201 ..	200 »	200 ..	199 50	199 50	199 ..

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 21 octobre 1893.

Notre marché a manqué d'animation, malgré les résultats satisfaisants de nos chemins de fer.

Les recettes brutes du Jura-Simplon, pour septembre, sont en augmentation de 85.000 fr., et les dépenses en diminution de 109.000 fr. Augmentation nette, pour septembre, 194.000 fr., et pour les neuf premiers mois, 1.799.000 fr.

Les recettes nettes du Gothard, pour le mois de septembre, sont en augmentation de 23.000 fr.

Cela n'empêche pas le Jura d'être retombé à 121 1/2, pour revenir à 122. Nous conservons une attitude expectante motivée largement par l'absence d'affaires qui est générale.

TURQUIE

Au moment où nous mettons sous presse, notre correspondance de Constantinople ne nous est pas parvenue.

Informations Économiques et Financières

Concession de travaux publics. — MM. Jean Fabri et Coletti ont demandé la concession de l'éclairage à l'électricité de Constantinople et des localités du Bosphore. Le projet qu'ils présentent est celui du groupe de M. A. Seefelder, derrière qui se trouve la maison Rothschild. Une des clauses consiste dans l'éclairage gratuit du Bosphore jusqu'à Kavak.

La Commission spéciale instituée au ministère des travaux publics pour examiner la demande, continue attentivement ses études et on ne peut encore prévoir quand ses délibérations prendront fin. On croit cependant que le Gouvernement a déjà arrêté son opinion sur cette question.

M. Gustave Laffon, conseiller légiste à la Sublime Porte, demande, au nom d'un groupe de capitalistes français et belges, la concession des abattoirs de Constantinople. La Société qui sera formée à cet effet disposerait d'un capital de 150.000 liv. t.

Les Recettes des Mines et Forêts. — Les revenus des mines et forêts du semestre terminé le 12 septembre dernier sont supérieures de 4.088.765 piastres à celles de la période correspondante de 1892, le total étant de 12.035.473 piastres pour 1892 et de 16.124.238 pour 1892. L'augmentation se décompose comme suit : Redevances, 1.232.000 piastres ; produit des mines exploitées par l'Etat, 1.356.000 piastres : produit des forêts exploitées par l'Etat, 1.500.765. Une augmentation de 33 0/0 dans l'espace de six mois constitue un résultat très remarquable.

Le Commerce des Céréales. — Les négociations qui se poursuivaient depuis quelque temps entre la Sublime Porte et le Gouvernement bulgare au sujet des cultivateurs des frontières qui transportent leurs produits d'un pays dans l'autre viennent d'aboutir. En vertu d'un accord intervenu aucun obstacle ne sera apporté au passage de ces cultivateurs.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	15sep.	22sep.	29sep.	6 oct.	13oct.	20 oct.
Tabacs Ottomans..........L.	16 67	16 62	16 60	16 60	16 63	16 65
P[illegible]........................	87 15	87 18	87 20	87 19	87 20	87 20
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	21 13	21 10	21 20	24 35	21 37	21 22
Parité à Paris...........Fr.	22 20	22 17	22 20	22 37	22 51	22 25
4 0/0 Intérieur.............	87 »	87 ..	87 »	87 »	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe........	53 75	54 »	54 »	55 »	55 »	55 75
Chemins Ottomans..........	89 »	89 25	89 »	89 75	89 12	88 »
Crédit Ottoman ....L.	7 14	7 20	7 17	7 20	7 20	7 20
Société Générale............	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 »	23 ..	22 97	22 97	23 07	22 97
— sur Londres 3 mois.	109 50	109 62	109 62	109 62	109 38	109 63

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

Le Commerce extérieur. — La statistique bulgare vient de publier les chiffres suivants relatifs au commerce extérieur :

	Importations	Exportations
	—	—
	En francs	
1890	84.530.497	71.051.123
1891	81.348.150	71.065.085
1892	77.304.007	74.640.354
1er semestre 1892..	35.133.874	37.698.346
— 1893..	40.236.415	55.497.568

Ces chiffres montrent un développement rapide du commerce et de la force productive du pays.

Sur le chiffre de 74.640.354 fr. des exportations en 1892, une somme de 70.381.839 fr. se rapporte aux produits agricoles.

Voici, enfin, pour 1891 et 1892, la répartition du commerce extérieur bulgare entre les différents pays étrangers :

IMPORTATION ET EXPORTATION
(Valeurs en francs)

Pays	1891	1892
Autriche-Hongrie..	37.124.358	31.278.624
Angleterre..........	32.772.832	25.236.334
Allemagne	5.961.682	21.313.300
Belgique	2.132.779	1.955.881
Grèce	616.973	207.301
Italie	2.874.701	4.205.840
Roumanie..........	2.506.388	2.980.366
Russie	5.491.111	3.084.128
Etats-Unis..........	65.207	153.011
Serbie..............	1.444.262	1.223.598
Turquie............	27.166.648	31.789.086
France.............	28.225.994	22.726.879
Hollande...........	110.244	101.270
Suisse..............	955.837	841.143
Suède et Norvège..	117.782	37.850
Autres Etats.......	4.849.537	4.808.780
Totaux.......	152.413.235	151.943.361

SERBIE

Le Service des Emprunts Serbes. — Les tableaux suivants représentent l'état des sommes encaissées au 13 octobre (n. s.) pour le service des emprunts serbes :

Remises faites	A Berlin....Fr.	2.758.285 41
	A Paris.........	1.179.450 »
	A Vienne.......	93.000 »
		4.030.735 41
Encaisse à Belgrade..................		363.387 38
	Total.......Fr.	4.394.122 79

Montant des échéances	Date des échéances	Reçu à valoir
—	—	—
176.550 »	2/14 novembre	» »
93.000 »	1/13 octobre	93.000 »
477.400 »	2/14 mars	80.000 »
329.912 50	1er octobre	329.912 50
1.097.750 »	1er novembre	1.097.750 »
1.039.412 50	1er janvier	776.030 33
818.375 »	1er décembre	818.375 »
357.862 50	1er janvier	120.000 »
3.643.625 »	—	1.047.892 46
296.000 »	—	31.162 50
	Total.....	4.394.122 79

Rappelons que ces chiffres sont publiés par les délégués des créanciers étrangers à Belgrade, l'un Français et l'autre Allemand.

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2** fr.
Réclames en 8 points .... **4** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 94. — 4e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 29 Octobre 1893.

SOMMAIRE DU N° 94

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 27 oct.	1.675.1	1.279.7	2.954.8	3.213.4	90	2½
1893 12 oct.	1.690.8	1.265.3	2.956.1	3.489.3	83	2½
1893 19 oct.	1.701.2	1.265.6	2.966.8	3.496.3	85	2½
1893 26 oct.	1.702.5	1.265.0	2.967.5	3.471.0	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 oct.	748.9	345.1	1.094.0	1.294.0	84	3
1893 7 oct.	635.2	289.4	924.6	1.327.2	69	5
1893 14 oct.	642.5	295.4	937.9	1.281.1	73	5
1893 23 oct.	665.9	299.1	965.0	1.246.6	77	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 27 oct.	625.0	»	625.0	660.0	94	3
1893 12 oct.	661.2	»	661.2	660.1	100	3
1893 19 oct.	661.8	»	661.8	656.9	100	3
1893 26 oct.	664.0	»	664.0	651.1	102	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 oct.	225.3	355.3	580.6	998.5	59	4
1893 7 oct.	215.6	340.1	555.7	1.059.0	54	5
1893 14 oct.	215.5	339.5	555.0	1.047.5	53	5
1893 23 oct.	215.2	339.5	554.7	1.019.1	55	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 20 oct.	63.5	52.9	116.4	394.1	30%	2½
1893 5 oct.	56.2	45.9	102.1	399.2	25	3
1893 12 oct.	54.5	44.9	99.4	404.1	25	3
1893 19 oct.	55.6	45.8	101.4	402.6	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 sept.	3.2	1.2	4.4	0.5	880	8
1893 22 août	6.4	3.1	9.5	0.9	1050	8
1893 31 août	6.6	3.2	9.8	0.1	980	8
1893 7 sept.	5.9	2.9	8.8	1.0	880	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	71.4	»	71.4	104.0	70	3½
1893 31 juill.	74.0	»	74.0	105.7	70	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 22 oct.	190.3	125.6	315.9	887.5	35	5
1893 7 oct.	197.9	158.9	356.8	929.6	38	5
1893 14 oct.	197.9	159.0	356.9	934.3	38	5
1893 21 oct.	197.9	160.8	358.7	933.0	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.5	»	2.5	127.7	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 22 oct.	79.8	176.1	255.9	408.9	64	2½
1893 7 oct.	60.5	173.2	233.7	402.4	59	5
1893 14 oct.	61.1	172.9	234.0	405.5	59	5
1893 21 oct.	67.0	173.0	240.0	408.9	59	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 oct.	198.6	26.7	225.3	595.1	38	5
1893 20 sept.	235.7	24.3	260.0	573.0	45	5
1893 30 sept.	230.8	23.9	254.7	626.1	41	5
1893 10 oct.	234.2	23.7	257.9	719.3	36	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1893 10 sept.	166.1	24.4	190.5	438.1	43	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 sept.	36.4	»	36.4	65.9	55	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 19 oct.	11.1	17.3	28.4	263.3	11	6
1893 4 oct.	12.5	33.0	45.5	290.6	16	6
1893 11 oct.	12.5	33.0	45.5	290.9	16	6
1893 18 oct.	12.5	33.3	45.8	290.2	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 15 oct.	53.5	»	53.5	128.9	41	6
1893 30 sept.	60.4	0.1	60.5	142.6	44	5
1893 7 oct.	62.1	0.2	62.3	145.2	44	5
1893 14 oct.	62.0	0.1	62.1	143.6	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er oct.	1.792.6	19.1	1.811.7	4.346.7	41	4½
1893 1er sept.	1.535.0	16.7	1.551.7	3.957.4	39	5
1893 16 sept.	1.536.4	17.9	1.554.3	4.011.7	38	5
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5

Dates	Encaisse métallique: Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1893 15 sept.	8.8	4.1	12.9	28.4	46	6
1893 22 sept.	8.6	4.1	12.7	28.6	44	6
1893 30 sept.	8.7	4.1	12.8	28.9	44	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.5	48	4½
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 22 oct.	67.3	22.2	89.5	164.6	54	2½
1893 7 oct.	70.8	15.5	86.3	169.9	52	4
1893 14 oct.	71.3	15.8	87.1	171.6	52	4½
1893 21 oct.	71.8	18.5	90.3	171.7	52	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 28 oct.	6 241,8	2 496,7	8 738,5	14 642,8	60%
1893 13 oct.	5 941,3	2 445,6	8 386,9	14 716,2	57
1893 19 oct.	5 967,9	2 449,5	8 417,4	14 795,2	56
1893 27 oct.	6 003,2	2 457,6	8 460,8	14 812,3	57
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 »	207 12	207 25	207 »	207 12
Allemagne.. —	1 %	122 69	122 56	122 56	122 37	122 56
Vienne-Tr.. —	4 %	197 50	197 50	196 75	196 50	196 50
Barcelone.. —	4 %	408 50	409 »	410 50	409 »	407 »
Madrid ..... —	4 %	408 50	409 »	410 50	409 »	407 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	260	259 50	260 »	260 »	260 »
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 20	25 19	25 16	25 16	25 18
— ..... ch. court	3 %	25 22	25 20	25 18	25 18	25 20
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 15 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.	0 12 p.
Italie........ —	5 %	11 p.	11 50p.	10 75p.	11 87p.	12 75p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 25 p.	0 06 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3417 31	3447 31	3442 15	3445 59	3445 59
Argent id. (le kil.).	218 89	123 08	123 74	122 53	121 18	120 34
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres..................		3 02	3 06	3 03	3 03	3 03
Souverains anglais.......		25 20	25 17	25 13	25 14	25 17
Banknotes...............		25 21	25 18	25 14	25 15	25 18
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1 2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Amsterdam........	47 72	47 75	47 75	47 75	47 75	47 75
Anvers..............	100 07	100 05	100 12	100 05	100 12	100 05
Athènes.............	168 32	178 50	181 »	177 ..	177 »	177 »
Barcelone..........	20 70	21 10	21 20	21 25	20 80	21 60
Berlin..............	80 55	80 60	80 60	80 70	80 75	80 70
Bruxelles...........	100 11	100 10	102 12	100 07	100 11	100 06
Bucharest..........	99 75	99 75	99 75	99 95	100 15	100 25
Constantinople....	23 »	22 97	22 97	23 07	22 97	22 95
Francfort...........	80 60	80 60	80 60	80 73	80 71	80 68
Gênes...............	111 80	111 80	112 95	111 80	112 70	113 77
Genève.............	100 12	100 14	100 09	100 03	100 01	100 02
Lisbonne...........	684 »	690 »	690 »	693 »	694 »	697 »
Londres............	25 45	25 41	25 40	25 38	25 35	25 40
Madrid.............	19 75	21 10	20 80	20 15	20 75	21 10
Rome...............	111 90	111 80	113 ..	111 65	112 30	113 60
Saint-Pétersbourg	37 85	37 82	37 82	37 87	37 82	37 85
Vienne (à vue)......	50 05	50 15	50 05	50 27	50 30	50 35
— (à 3 mois)...	50 »	50 07	50 05	50 22	50 25	50 30

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 28 octobre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France.	
En *Allemagne*......	102 18	Billets *Allemands*....	99 81
En *Angleterre*......	100 13	— *Anglais*.......	99 86
En *Autr.-Hongrie*...	107 92	— *Austro-Hongr.*	94 50
En *Belgique*........	100 12	— *Belges*........	99 88
En *Espagne*.........	124 06	— *Espagnols*....	82 21
En *Grèce*...........	177 »	— *Grecs*.........	56 48
En *Hollande*........	102 40	— *Hollandais*....	99 60
En *Italie*............	112 75	— *Italiens*.......	87 25
En *Russie*..........	155 37	— *Russes*........	65 65
En *Suisse*...........	100 06	— *Suisses*........	99 94

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 28 octobre 1893.

La cote des changes présente à peu près la même physionomie que la semaine dernière. Le taux d'escompte de 5 0/0 pratiqué par les Banques des Pays-Bas et d'Allemagne ont élevé de quelques centimes le cours des devises hollandaises et allemandes. La *Valuta* autrichienne reste à 196 50. Les devises espagnoles ont baissé de deux points, elles clôturent à 407. Les affaires de Mélilla qui entraînent des achats d'armes et de munitions en Allemagne viennent encore aggraver la situation déjà si précaire du change espagnol. Le bilan de la Banque est plutôt meilleur, mais ce n'est pas quelques centaines de mille francs de diminution dans la circulation des billets qui peuvent atténuer le mal profond qui sévit sur l'Espagne.

L'agio sur l'or est à 29 0/0 en Portugal, il n'est même plus coté en Grèce ; le Rouble reste à 260.

Le change sur Londres se tend légèrement ; le papier court est à 25 18 et le chèque à 25 20. Le papier italien perd 12 75 0/0. Une partie de la hausse du change italien est due à la spéculation, qui compte bien imposer des conditions léonines au Gouvernement lorsqu'il aura à rapatrier les monnaies divisionnaires, Nous renvoyons nos lecteurs à l'article de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur la *Conférence monétaire*.

Le désarroi qui règne depuis si longtemps sur les changes a son contre-coup sur le taux du loyer de l'argent, qui prend mauvaise tournure.

Le 26 courant, la *Banque Impériale de Russie* a porté l'escompte de 5 à 5 1/2 pour les effets à 6 mois d'échéance. Les demandes de numéraire aux caisses de cet Etablissement ont pris de telles proportions que le 23 octobre l'encaisse du *département des opérations de crédit* n'était plus que de 50 millions de roubles. Les comptoirs et les succursales avaient dépassé de 12.750.000 roubles leurs crédits à la Banque centrale. Tous ces capitaux ont été employés en escompte et en prêts sur céréales.

En Angleterre, il y a une tendance au resserrement du crédit hors banque ; les besoins d'or qui peuvent se manifester d'un moment à l'autre à Berlin sur des

ordres venus de St-Pétersbourg, la gêne de l'Autriche et de l'Italie, les demandes de la Hollande et du Danemark influencent mal le monde financier.

Aussi l'or est recherché, sur la place de Londres, à 78 shillings l'once standard ; le cours officiel étant de 77 sh. 9 d., c'est une prime de 3 21 0/00.

Parmi les nouveaux acheteurs d'or, il faut signaler la République de l'Equateur, qui veut établir l'étalon d'or et qui vient de charger son Ministre plénipotentiaire en France et en Angleterre de s'approvisionner de métal jaune à concurrence de 6 millions 1/2 de francs.

L'argent en barres clôture, en nouvelle baisse, à 120 fr. 34 le kilo ; ce métal ne retrouvera un peu de stabilité qu'après le règlement de la question de l'*Act Sherman.*

Encaisses. — Circulation fiduciaire

Les mouvements monétaires, à la *Banque de France*, se traduisent par une entrée d'or de 1.265.000 fr. : 815.000 fr. reçus à Paris de la circulation et 700.000 fr. dans les succursales, dont il faut retrancher 250.000 fr. de pièces de 5 fr. expédiées dans l'Inde.

Il est entré 2.151.000 fr. d'argent à Paris et 330.000 fr. dans les succursales, mais il est parti 2.300.000 fr. d'écus pour la Suisse et 860.000 fr. de monnaies divisionnaires pour l'Italie. Nous avons donc la satisfaction de constater ainsi une liquidation partielle de 3.160.000 fr. d'argent étranger.

L'encaisse de la *Banque d'Allemagne* s'est accrue de 27.100.000 fr. Cet Etablissement paraît faire de vigoureux efforts pour se mettre en mesure de répondre aux demandes qui lui sont adressées de toute part et qui menacent de prendre une grande intensité.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 5.825.000 francs ; la circulation ayant rendu 8.025.000 francs, l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 2.200.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
21 oct. Australie....	£ 500.000	19 oct. Australie....	£ 100.000
Excédent de sorties.	233.000	19 — Egypte.......	100.000
Total égal..........	733.000	19 — Hollande.....	90.000
		20 — »	45.000
		21 — »	60.000
		23 — Roumanie....	45.000
		23 — Hollande.....	40.000
		24 — »	118.000
		25 — »	95.000
		25 — Ventes en barres	40.000
		Total des sorties.	733.000

La *Banque de Belgique* a gagné 2 millions de métal.

Le 1er septembre dernier cet Etablissement a procédé à un recensement des monnaies divisionnaires formant sa recette de la journée et voici les résultats constatés :

	Valeur	0/0
Pièces belges	152.028	43 535
— françaises......	119.572	34 24
— italiennes	62.266	17 83
— suisses.........	12.751	3 65
— grecques	2.600	0 745
Total	349.217	100.000

L'encaisse or de la *Banque des Pays-Bas* s'est élevée de 5.900.000 fr. du 14 au 21 octobre, à la suite d'opérations faites surtout en Angleterre.

A la *Banque Nationale d'Italie* on remarque une augmentation de 3.400.000 fr. d'or ; voici la composition de la réserve métallique des Instituts d'émission au 31 août dernier :

	OR (lire)	
	Décimal	Non décimal
Banque Nationale..........	237.688.200	548.340
Banque de Naples.........	91.625.725	458.770
Banque nationale toscane...	34.279.795	»
Banque de Sicile	35.169.570	»
Banque toscane de crédit...	5.022.740	»
Totaux........	403.786.030	1.007.110

	ARGENT (lire)			
	Ecus nationaux	Ecus étrangers	Monnaie division.	BRONZE
Banque Nationale...	21.063.095	2.226.280	575.504	50.639
Banque de Naples..	8.352.605	228.250	1.068.941	4.425
Banque Nationale toscane..........	9.293.700	797.070	825.456	1.423
Banque de Sicile...	952.015	217.115	472.216	2.498
Banque Toscane de crédit............	1.092.500	»	»	411
Totaux....	40.753.915	3.468.715	2.942.117	59.396

La faiblesse du chiffre de la monnaie divisionnaire montre à quel point le rapatriement de cette monnaie est indispensable à l'Italie.

Dans les grandes Banques de l'Europe, la circulation fiduciaire a une tendance à diminuer, mais en Italie nous remarquons une augmentation de 93.200.000 due uniquement à la prise en charge des billets de la *Banque Romaine.*

Nous avons aussi à constater un mouvement assez singulier en Suède. Ce pays, dont la circulation est d'ordinaire si stable, a augmenté ses billets de 18.800.000 francs ; 9.800.000 *fr. à la Banque Royale* et 9.000.000 dans les *Banques privées.*

Il est probable que cette sortie un peu anormale ne sera pas de longue durée.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 30 sep. au 7 oct.	depuis le 1er janv.	du 30 sep. au 7 oct.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.677.647	»	28.136.969
France.........	»	17.990.102	»	8.675.905
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.291.894
Autres pays....	269.898	9.979.478	56.189	6.797.663
Total 1893...	269.898	70.100.327	56.189	56.902.431
— 1892...	49.609	58.777.248	463.565	7.024.287
— 1891...	5.730	75.024.302	3.735.602	14.427.593
ARGENT				
Grande-Bretagne	248.624	23.560.520	»	2.937
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	198.000	»	596
Autres pays....	2.754	618.327	1.233	2.160.131
Total 1893...	251.378	24.509.045	1.233	2.951.104
— 1892...	176.450	16.813.744	147.359	2.116.821
— 1891...	832.617	14.204.981	18.892	1.547.708

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	22 oct...	70.500.000	dollars
1893.....	7 oct...	84.400.000	—
1893.....	14 oct...	90.400.000	—
1893.....	21 oct...	95.700.000	—

Comme le montre le tableau précédent, les mouvements en métaux précieux à New-York subissent un temps d'arrêt; cependant les encaisses des *Banques associées de New-York* continuent à grossir et ces banques sont aujourd'hui dans la plus forte situation. Cependant elles ne consentent des escomptes et des avances qu'avec difficulté et à des taux élevés pour appuyer la politique du Président Cleveland.

Le *bill* relatif à l'abrogation de la loi Sherman, après une obstruction sans exemple vient d'être mis aux voix au Sénat. Tous les amendements ont été successivement rejetés et la résolution de M. Vorhees a été adoptée aujourd'hui même par 57 voix contre 9. Cette résolution étant presque identique à celle qui a été acceptée par la Chambre des Représentants, celle-ci adoptera sans doute la nouvelle rédaction. Il faut espérer que cette interminable question va maintenant se trouver définitivement réglée.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	21 octobre			28 octobre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 22	32 74	3 05	98 20	32 73	3 05
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 50	35 81	2 79	98 70	35 89	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 90	23 97	1 17	95 65	23 91	4 18
Belgique 3 ½ %..................	103 75	29 64	3 37	104 95	29 98	3 33
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 »	15 75	6 31	62 25	15 56	6 42
Grece 5 % 1881..................	186 »	7 14	13 43	177 ..	7 08	14 12
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 »	28 85	3 16	109 75	28 78	3 17
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	94 85	23 71	1 26	95 ..	23 75	4 21
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	82 20	18 75	5 26	79 35	18 32	5 15
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 90	28 63	3 49	85 70	28 56	3 50
Portugal 3 % (1 fr. net).........	20 90	20 90	1 78	20 90	20 90	4 78
Roumanie 5 %....................	101 »	20 20	4 93	101 50	20 30	4 92
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 10	26 70	3 74	80 45	26 81	3 72
Serbie 5 % 1890..................	314 50	13 78	7 25	310 ..	13 60	7 35
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 50	25 87	3 86	103 75	25 93	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 20	32 06	3 11	96 50	32 16	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	22 25	22 25	1 49	22 20	22 20	4 50
— Priorité 4 % 1890......	445 »	22 25	1 49	450 ..	22 50	4 44
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 37	28 15	3 51	85 37	28 45	3 51

Situation Financière générale

France. — La liquidation de fin du mois approche, et, en même temps, le resserrement de l'argent se fait sentir. Quelles exigences afficheront les capitaux ? On ne peut s'en faire une idée, car si, d'un côté, la quantité de titres à lever ou à faire reporter est grande, d'un autre côté on discutera certains crédits, et il se pourrait que certaines valeurs ne trouvent que difficilement des reporteurs.

Malgré les fluctuations des cours de ces derniers temps, il n'y a pas à appréhender, ici, de désastres. Il se peut que quelques-uns se ressentent des faillites qui se produisent et se produiront encore à l'étranger; néanmoins, leur situation n'en sera pas réellement compromise, ce dont nous sommes heureux, la place de Paris devant toujours prouver sa vitalité et sa puissance.

Il est à souhaiter que la liquidation prochaine mette un terme aux mouvements violents de la cote, afin que l'on puisse songer aux affaires nouvelles et, surtout, à la *conversion* de notre *4 1/2 0/0*.

Allemagne. — Le resserrement persistant qui se manifeste sur le marché monétaire rend la liquidation assez malaisée et explique la réserve des spéculateurs. D'autre part, la baisse de la Rente italienne et la défaveur qui pèse sur les Fonds d'Etat allemands sont de nature à accentuer l'allure généralement lourde de la Bourse. Nos lecteurs trouveront, dans notre correspondance de Berlin, p. 562, des indications détaillées sur les nouveaux impôts qui ont fait l'objet de longues conférences entre les Ministres des finances des divers Etats de l'Empire; il s'agit, en somme, d'une politique fiscale vivement critiquée au delà des Vosges.

Angleterre. — A Londres, la liquidation a été assez facile, mais, pendant les premiers jours de la semaine, les transactions ont été peu actives. Vers la fin, l'allure a été plus vive, grâce aux nouvelles favorables reçues de New-York relativement au vote du Sénat.

On annonce, pour le 3 novembre, une émission de bons sur l'Inde, qui aura lieu à la Banque d'Angleterre; il s'agit d'une somme de 2 millions de livres sterling, en coupures de 1.000, 5.000 et 10.000 liv. st.

Constatons, à ce propos, que la situation s'aggrave aux Indes, où on redoute les effets de la crise financière et commerciale.

Autriche-Hongrie. — Le marché viennois est assez ferme dans son ensemble, mais les reports y atteignent des prix très élevés. On parle toujours de nouvelles affaires, qui seraient lancées à bref délai, entre autres d'émissions d'actions et d'obligations de chemins de fer.

Les négociations commerciales avec la Russie sont en bonne voie et paraissent devoir aboutir avant la fin de l'année. Cette entente, venant s'ajouter à celle qui se prépare avec l'Espagne, permettrait aux exportations de se développer et procurerait de nouvelles plus-values de recettes aux Sociétés de transports.

Belgique. — La Ville de Liège prépare la conversion de ses lots à prime, devant porter sur un total de 40 millions de francs environ. Le mécanisme de l'opération serait identique à celui suivi pour la conversion des lots de Bruxelles en 1886 et d'Anvers en 1887, c'est-à-dire qu'il serait procédé par anticipation aux tirages au sort des primes et que celles-ci seraient payées, aux gagnants, en les ramenant à leur valeur actuelle.

Espagne. — Bien que l'expédition du Maroc paralyse les affaires en Espagne, les Bourses de Madrid et de Barcelone ont été assez fermes et on peut s'attendre à une reprise sérieuse aussitôt après le règlement de la question marocaine.

Les négociations commerciales entre l'Espagne et l'Autriche-Hongrie avancent, et on n'a pas perdu l'espoir, à Madrid, d'arriver à une entente avec la France.

On télégraphie, en dernière heure, que les hostilités ont recommencé à Melilla, avant l'arrivée des renforts attendus.

Grèce. — La Bourse d'Athènes a été favorablement impressionnée par une nouvelle amélioration du change qui a provoqué une reprise sur les actions de la Banque Nationale, des autres Etablissements et des Chemins de fer.

Il est probable que la Chambre, dont les séances s'ouvriront le 8 novembre, rejettera la convention de l'emprunt garanti; dans ce cas il y aurait dissolution et le Roi en appellerait au pays.

Italie. — Après un peu d'accalmie, le marché italien est redevenu très mauvais. Les polémiques entre le Gouvernement et les chefs de l'opposition ne sont pas de nature à ramener la confiance et on se rend compte de la gravité de la situation. La liquidation est des plus laborieuses, les reports atteignent des prix énormes.

Nos lecteurs trouveront aux *Questions du jour* un nouvel article de notre Directeur, M. Edmond Théry, sur les finances italiennes.

Portugal. — La publication de divers documents officiels relatifs à la situation économique et financière du pays, permettent de voir une certaine amélioration. Les Cortès ne tarderont plus à se réunir et on saura alors avec plus de certitude quels sont les résultats donnés pour les dernières réformes.

Russie. — La Banque Impériale a élevé à 5 1/2 0/0 le taux de l'escompte pour les traites à six mois.

Malgré la gêne imposée à l'agriculture par la rupture des négociations commerciales avec l'Allemagne, la rentrée des impôts est très satisfaisante: les recettes ordinaires des neuf premiers mois de 1893, sont de 496 millions de roubles, contre 465 millions de roubles pour les neuf premiers mois de 1892.

Turquie. — Les recettes des revenus de la Dette, pour les sept premiers mois de l'exercice, sont en diminution de 17.222 livres turques sur les recettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

Roumanie. — Le traité de commerce entre l'Allemagne et la Roumanie a été signé.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Les fêtes franco-russes sont terminées. Jusqu'à la fin aucune note discordante ne sera venue troubler des manifestations qui laisseront dans l'histoire des traces ineffaçables.

La trêve des partis politiques est donc terminée.

Dans une quinzaine de jours, le Parlement reprendra ses travaux. La Chambre nouvelle donnera sa mesure. On lui prête beaucoup de projets, à cette Assemblée élue si tôt pour se réunir si tard.

Avant les questions d'affaires, nous aurons des batailles sur des points de politique générale. L'amnistie fera couler bien des flots d'éloquence. Si une fraction de la Chambre demande l'oubli en faveur de personnalités qui lui sont chères, un autre groupe fera valoir des considérations analogues au sujet de ses amis. Il en résultera des complications dont on ne peut prévoir les suites.

Ainsi, pour limiter et préciser notre pensée, disons que, si d'un côté, on demande la rentrée de M. Henri Rochefort, de l'autre on peut demander la rentrée des princes bannis. Nous prévoyons donc des débats assez irritants, à moins qu'un grand courant de magnanimité, inattendu, — motivé pourtant par les récents événements, — ne nous fournisse le spectacle d'une union parfaite sur cette question de l'amnistie.

Les interpellations sur les grèves fourniront également leur contingent d'intérêt. Il est regrettable que le principe de l'arbitrage, si difficilement posé, paraisse aujourd'hui ignoré des ouvriers et des patrons.

La vérification des pouvoirs ne donnera lieu qu'à peu d'incidents ; l'élection du Bureau ne soulèvera pas non plus les passions tumultueuses.

Si la Chambre nouvelle veut se concilier l'opinion publique, nous l'engageons à bien débuter. Le monde de l'épargne et du travail lui en saurait un gré infini.

∿ Les funérailles du maréchal de Mac-Mahon ont eu lieu dimanche, 22 courant. Elles ont été aussi grandioses qu'on l'avait prévu. La présence des officiers étrangers et la couronne offerte par l'Empereur d'Allemagne n'ont soulevé aucune protestation. L'attitude de la population n'a cessé d'être recueillie et émue, — admirable, disent certaines feuilles étrangères.

∿ Le 23, les fêtes franco-russes, interrompues par les funérailles du maréchal, ont recommencé. Un carrousel militaire et un banquet populaire ont eu lieu au Champ de Mars. Paris a été illuminé et un feu d'artifice a été tiré au Trocadéro.

∿ Le 24 a eu lieu la représentation de gala à l'Opéra, au milieu d'un enthousiasme que nous renonçons à décrire; à une heure et demie du matin, l'amiral Avellan et les officiers de l'escadre russe ont quitté Paris, se dirigeant sur Lyon.

Voici la note communiquée aux journaux :

« Au moment où ils quittent Paris, l'amiral Avellan, les commandants et les officiers de l'escadre russe, profondément émus d'un accueil que nul mot ne peut rendre, ont l'impérieux désir d'adresser à la population parisienne l'expression sincère de leur reconnaissance.

« Tout ce qu'ils ont vu et entendu dans cet élan ininterrompu d'enthousiastes ovations, restera à jamais gravé dans le fond de leur cœur, et sera fidèlement transmis aux amis de la France, en Russie.

« Aux témoignages innombrables de sympathie qu'ils ont reçus de toutes les parties du pays, aussi bien des corps constitués que des Sociétés privées, aussi bien des grands que des humbles, des vieillards et des enfants, ils eussent voulu répondre et témoigner eux aussi de leurs sentiments réciproques d'affection.

« Le temps matériel leur a fait défaut. A tous, dès aujourd'hui, à Paris, à la France entière, ils demandent d'agréer leur fraternelle amitié, leur gratitude la plus vraie. Ils envoient aux Français tout ce qu'ils ont de bon dans le cœur. »

∿ A la suite d'un incident survenu à l'Opéra entre M. Challemel-Lacour, président du Sénat et M. Casimir-Périer, président de l'ancienne Chambre, il a été décidé que le Gouvernement, d'accord en cela avec le bureau de la Chambre, décidera dorénavant que le bureau entier restera en exercice jusqu'au jour de son remplacement, même au cas d'interruption de législature, et aura ainsi qualité officielle pour assister aux cérémonies publiques.

∿ Notre confrère le *Journal* a publié l'information suivante :

« Le bruit s'est répandu que le tsar viendrait prochainement à Paris.

« Nous croyons savoir que la vérité est la suivante :

« Le Gouvernement allemand méditerait de faire, avec la flotte italienne, une grande démonstration dans la Méditerranée, au printemps prochain.

« Ce serait une sorte de revue que passeraient l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie à Gênes, c'est-à-dire en vue des eaux françaises.

« Si la chose se fait — mais nous devons ajouter que sa réalisation rencontre de sérieux obstacles — il y a des chances sérieuses pour que le tsar fasse simultanément un voyage à Paris.

« Le voyage de l'amiral Avellan l'a parfaitement édifié, en effet, non seulement sur les sentiments de la France vis-à-vis de la Russie, mais encore sur ceux de notre pays vis-à-vis de sa personne. »

∿ Le 25, les officiers russes sont arrivés à Lyon, où ils ont passé la journée. L'accueil qui lui a été fait a été des plus chaleureux.

∿ Le 26, le Président de la République a reçu la visite des deux frères du tsar, le grand-duc Serge de Russie, gouverneur de Moscou, et le grand-duc Paul de Russie, aide de camp de l'empereur.

Les grands-ducs, qui étaient accompagnés par le général comte Stenbok et leurs aides de camp, le prince Youssoupot et le baron de Schilling, ont été reçus à l'Elysée avec les honneurs militaires.

Les deux princes sont venus apporter au Président de la République les remerciements du tsar pour la réception splendide faite à l'escadre russe. L'entrevue a été extrêmement cordiale.

Quelques minutes après le départ de l'Elysée des grands-ducs, le Président de la République, accompagné du général Borius et du colonel Pistor, est allé à l'hôtel Continental rendre la visite qu'il venait de recevoir. Le grand-duc Wladimir de Russie, autre frère du tsar, et la grande-duchesse Wladimir, venant d'Espagne, avec leurs enfants, les grands-ducs Cyrille, Boris, André, et la grande-duchesse Hélène sont arrivés à Paris le même jour. Ajoutons que, pendant les fêtes provoquées par la venue de l'escadre russe, le grand-duc Alexis de Russie, venu incognito à Paris, assistait, sans être reconnu de personne, à toutes les manifestations parisiennes. Le lundi 16 octobre, avec son aide de camp, le grand-duc Alexis est descendu à l'hôtel Continental, où il a séjourné jusqu'à mardi dernier, c'est-à-dire jusqu'au départ de l'amiral Avellan.

∿ M. Peytral, ministre des finances, s'est rendu à Marseille, accompagné par le directeur de son cabinet et du personnel, M. Laurent, inspecteur des finances, pour recevoir l'amiral Avellan et les oficiers russes au nom du Gouvernement.

∿ Le Conseil des Ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot. Tous les ministres étaient présents, à l'exception de M. Peytral, qui représente le Gouvernement aux fêtes de Marseille, et de M. Viette, qui est malade à Blamont.

Le Conseil a réglé les détails du voyage que le président de la République devait faire à Toulon.

Le prochain Conseil des ministres aura lieu à l'Elysée, le mardi 31 octobre, pour s'occuper des questions se rattachant à la rentrée des Chambres toujours fixée au 14 novembre.

∿ A Marseille, la réception des officiers de l'escadre russe a été très brillante. Le banquet offert par le Conseil général et le préfet des Bouches-du-Rhône avait réuni toutes les notabilités du pays. Les toasts ont été particulièrement patriotiques.

∿ Le 27 octobre, M. le Président de la République s'est rendu à Toulon pour saluer une dernière fois le drapeau russe et assister au lancement du cuirassé le *Jauréguiberry*. M. Carnot a passé en revue l'escadre russe. Il était accompagné de MM. Dupuy, Develle et Peytral. La scène a été des plus émouvantes.

A bord du *Formidable*, l'amiral Rieunier, Ministre de la marine, a prononcé, devant tous les officiers rangés autour de M. Carnot, le discours suivant :

« Monsieur le Président de la République,

« J'ai l'honneur de vous présenter les amiraux et les commandants des deux escadres de la Méditerranée, réunis sur le pont du vaisseau-amiral le *Formidable* pour adresser leurs hommages au chef de l'Etat, au chef des armées de terre et de mer.

« Nous sentons tout le prix de votre visite, qui est une nouvelle preuve de votre sollicitude pour la grandeur de la marine.

« Je ne suis ici que l'interprète de tous en vous exprimant, avec nos sentiments de profond respect, l'assurance de notre dévouement aux institutions de notre chère patrie.

« La France peut avoir confiance dans sa flotte, qui se montrera toujours digne des sacrifices faits pour elle. Comme

notre vaillante armée de terre la marine ne faillira pas à sa noble devise : Honneur et patrie ! »

Le Président de la République a répondu :

« Je vous remercie, mon cher Ministre, des paroles que vous voulez bien m'adresser. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle confiance et quelle affection le pays a pour la marine ; cette confiance et cette affection sont méritées. »

L'amiral Avellan est monté à bord du *Formidable* et s'est entretenu avec le Président de la République pendant quelques instants. M. Carnot est monté à bord de l'*Empereur-Nicolas*, où il a été salué par les matelots, à trois reprises différentes, par ces mots en russe : « Nous souhaitons la bonne santé à Votre Très Haute Excellence. » M. Carnot s'est rendu ensuite à bord du vaisseau l'*Amiral-Nakhimof*, qu'il a visité.

Dans l'après-midi, le lancement du *Jauréguiberry* a été opéré avec un grand succès.

Le soir, à sept heures, un banquet officiel à la Préfecture, offert par le Président de la République, a réuni nos hôtes.

Au dessert, le Président de la République a porté le toast suivant :

« Après les manifestations si spontanées, si cordiales et si loyalement pacifiques auxquelles donnèrent lieu en Russie et en France les visites échangées par nos escadres à Cronstadt et à Toulon, j'ai à cœur de remercier la marine russe et la marine française, que je réunis ici dans un même souhait de bonheur, d'avoir dignement rempli leur noble mission en servant de trait d'union aux sympathies des deux peuples.

« A la santé que j'ai l'honneur de porter à Leurs Majestés l'empereur Alexandre III et l'impératrice de Russie, je joins un toast qui répond aux vœux de tous : A l'amitié de deux grandes nations ! et par elle à la paix du monde ! »

L'amiral Avellan a répondu en ces termes :

« Monsieur le président, c'est le cœur plein d'émotion et d'une éternelle reconnaissance envers les autorités et toutes les classes du peuple, que nous vous remercions pour le chaleureux accueil, l'enthousiasme et la cordialité avec lesquels nous avons été reçus en France.

« C'est un souvenir qui fera battre nos cœurs à chaque instant. Il nous est infiniment doux et agréable, au nom de la Russie reconnaissante, de témoigner au peuple français notre gratitude pour cette noble action.

« Je le fais avec un grand plaisir et je me permets encore une fois de boire à la santé de M. le président de la République et de la noble nation amie de la Russie, la France. »

M. Carnot a quitté Toulon hier, samedi, à 9 h. 15, pour rentrer à Paris. Le départ de l'escadre russe aura lieu dimanche soir.

~~ Un télégramme de Saint-Pétersbourg, en date du 27 octobre, nous apprend que la visite de l'escadre russe au Pirée vient d'être ajournée au mois de décembre. De Toulon, l'escadre se rendra probablement à Villefranche-sur-Mer ou dans un port de la Corse.

~~ Au moment de monter, à Toulon, dans le train qui le ramène à Paris, M. le Président de la République a reçu la dépêche suivante de l'Empereur de Russie :

« Gatchina, 27 octobre, 11 h. 35 soir.

« A Son Excellence Monsieur le Président
de la République française, à Paris.

« Au moment où l'escadre russe quitte la France, il me tient à cœur de vous exprimer combien je suis touché et reconnaissant de l'accueil chaleureux et splendide que nos marins ont trouvé partout sur le sol français.

« Les témoignages de vive sympathie qui se sont manifestés encore une fois avec tant d'éloquence joindront un nouveau lien à ceux qui unissent nos deux pays et contribueront, je l'espère, à l'affermissement de la paix générale, objet de leurs efforts et de leurs vœux les plus constants.

« ALEXANDRE. »

~~ La grève dans les bassins houillers est en pleine décroissance. On prévoit une reprise générale du travail avant huit jours. Le 28 octobre, on comptait 13.819 mineurs à la besogne. D'Aniche, on nous écrit que la grève peut être considérée comme terminée.

~~ L'agence Havas nous a communiqué la note suivante :

« Certains journaux ont annoncé que le délai accordé pour la présentation des demandes en remise ou en modération d'impôt foncier par les contribuables victimes de la sécheresse, qui prenait fin le *25 octobre*, venait d'être étendu.

« Cette information renferme une double inexactitude :

« Le délai exceptionnel qui a été accordé pour la présentation des demandes de l'espèce a pris fin le 15 et non le 25 octobre, et il n'a nullement été question de le proroger. »

Marché Financier. — On peut dire de la semaine qui vient de finir, qu'elle est en même temps et très bonne et très mauvaise. Les manifestations qui se sont produites en faveur des marins russes non seulement à Paris, mais à Lyon, à Marseille et à Toulon ont trouvé un écho retentissant en Russie. D'autre part, le *toast* du Président de la République à Toulon, et la dépêche de l'Empereur de Russie en réponse, à ce *toast*, témoignent combien les deux grandes nations ont à cœur, la paix de l'Europe.

En temps ordinaire, les événements qui viennent de se produire auraient eu, sur la cote de la Bourse une influence qu'on devine facilement. Malheureusement, les embarras financiers de l'Italie, ont contrecarré les bonnes dispositions dont on était, généralement, ici, animé. De plus, il faut bien l'avouer, on commence à se ressentir, partout du resserrement de l'argent, resserrement que nous avions prévu depuis quinze jours. Tous les pays presque, paraissent témoigner des mêmes besoins, jusqu'à l'Angleterre, pour son département des Indes. De plus, et après les fluctuations qui se sont produites sur toutes les valeurs italiennes, des désastres ne sont il pas à redouter ? On parle de grosses difficultés dans le monde financier d'Italie ; il est certain que le marché de Berlin est par suite des pertes subies fortement entamé.

Enfin, Vienne qui a toujours suivi Berlin, n'est pas sans manifester des craintes. Comment, dans ces conditions peut-on espérer en une amélioration des marchés ? Si la politique extérieure fait trêve, ce sont les questions financières qui nous agitent plus que jamais.

En dépit des grosses variations que la Cote a signalées toute cette semaine, les affaires ont été encore très restreintes. On attend avec quelque impatience la liquidation de fin courant, qui commence mardi par la *réponse des primes*. Elle présentera, sans nul doute, un très grand intérêt. Il est à souhaiter qu'elle se passe tranquillement, et que nous ne nous trouvions pas en présence d'exécutions qui, encore une fois, prolongeraient l'abstention du grand public.

Nous disions plus haut que l'argent se resserrait. Il ne faudrait pas croire, pourtant, à une rareté effective des capitaux. De grosses sommes provenant de réalisations de titres dont le portefeuille se désintéresse maintenant, comme de la *Rente Italienne* par exemple, sont là qui attendent le moment de se remployer. Ces capitaux disponibles agiront avec prudence en n'attendant pas trop longtemps ; autrement, ils risquent d'être obligés, un jour, de subir de nouveau les exigences de la spéculation mieux avisée qu'eux.

Les grèves dans le nord de la France continuent encore ; les désordres ne cessent pas ; pourtant, il y a une amélioration à signaler dans les descentes dans les mines.

Les besoins d'or se font toujours sentir à Londres. Néanmoins, et malgré une diminution certaine dans sa réserve, il est peu probable que la Banque d'Angleterre élève, cette semaine, son escompte.

Le Sénat américain a voté, dans la nuit de vendredi à samedi, l'abrogation du *Sherman Bill*. Il est probable que la Chambre des représentants la votera aussi. Que feront après les Etats-Unis ? Là est la question. A Londres, on parle toujours d'un emprunt en Europe, emprunt qui ferait émigrer l'or de l'autre côté de l'Atlantique.

★ ★ Il y a peu de variations à signaler, d'une semaine à l'autre, sur notre Rente Française 3 0/0. Dans le courant de la semaine, quelques fluctuations ont eu lieu à cause de la mauvaise tenue de l'*Italien*, mais ces fluctuations n'ont, en définitive, produit aucun résultat appréciable. Nous clôturons, en effet, à 98 20, en réaction, pour la semaine, de 0,02 1/2 après 98 35 au plus haut et 98 fr. au plus bas. Jusqu'à présent, on n'a pas encore parlé de *report* sur ce fonds. Dans ces derniers jours, on a assisté, de nouveau, à d'importants arbitrages consistant en ventes de *Rente 3 0/0* contre achats de *Rente 4 1/2 0/0*.

Ce dernier fonds se maintient facilement au-dessus

de 105. Il clôture en fin de semaine à 105 05, gagnant 0 05 sur le dernier cours du 21 octobre. Les offres au *comptant* n'existent plus. Hier, en effet, alors que le *terme* cotait 105 et 105 10, comme cours extrêmes, le comptant se traitait de 105 05 à 105 07 1/2. C'est après le détachement du coupon du 1er novembre, coupon de 1 fr. 12 1/2, que ce fonds doit, selon toutes probabilités, monter sensiblement.

★ ★ Comme il était aisé de le prévoir, les actions de la *Banque de France* ont encore progressé un moment à 4.020, en hausse de 30 fr. sur samedi dernier. Elles clôturent à 3.980 au comptant.

★ ★ Les actions du *Crédit Foncier de France*, que nous laissions à 980, sont maintenant à 977 50 après 982 50 au plus haut et 975 au plus bas. La situation de notre grand Etablissement hypothécaire s'établit comme suit au 30 septembre dernier : les prêts hypothécaires s'élèvent à 1.857.946.754 fr., contre 1.860.033.842 fr. au 31 août; les prêts communaux se montent à 1.168.076.474 fr., contre 1.165.245.678 fr. Les *Obligations Foncières* en circulation sont en diminution de 22.623.952 fr. à 1.793.048.346 fr.; diminution également sur les *Obligations Communales* en circulation à 1.075.403.309 fr., contre 1.090.280.322 fr. le mois précédent. Quant aux bénéfices bruts des neuf premiers mois de 1893, ils sont de 15.971.631 fr. Dans ce chiffre n'est pas compris le solde reporté de l'exercice 1892, qui se montait à 503.370. Les dépenses d'administration s'élevant à 3.212.992 fr., les bénéfices nets sont de 12.758.639 fr.

Dans sa séance hebdomadaire du 25 courant, le Conseil d'administration du *Crédit Foncier* a autorisé pour 1.703.900 fr. de prêts fonciers nouveaux et 470.279 fr. de prêts communaux.

★ ★ Il y a peu à signaler sur les actions de nos grandes Sociétés de crédit. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 620, contre 621 25 il y a huit jours. On évalue, généralement, le prochain dividende de cet Etablissement à 30 fr., c'est-à-dire égal à celui de 1892. Il est pourtant à peu près certain que la *Banque de Paris et des Pays-Bas* a fait, cette année, des profits supérieurs à ceux de l'année dernière, par suite des opérations dont elle a pris la direction ; mais elle tiendra peut-être, vu le marasme des affaires, à doter de plus en plus ses réserves.

Le *Comptoir National d'Escompte* qui cotait, il y a huit jours, 486, est à 484 ; le *Crédit Lyonnais* garde le même cours de 752 50; quant au *Crédit Industriel et Commercial*, il est un peu plus faible à 570.

Bien que l'on dise qu'une Société nouvelle soit en voie de formation pour prendre une portion au moins de l'actif de la *Banque d'Escompte de Paris*, les actions de cette Institution ne cotent que 68 75 ; *Crédit Mobilier* calme à 90 fr. ; *Banque Internationale de Paris* en avance de 2 fr. 50, à 416 25; *Banque Parisienne* absolument délaissée.

Les produits nets de l'exploitation de la *Société Foncière Lyonnaise*, déduction faite des frais généraux, de l'intérêt et de l'amortissement des obligations, ainsi que de la réserve légale, s'élèvent actuellement à 1.500.000 francs environ, chiffre qui permet, à partir de l'exercice 1894, la répartition d'un dividende de 15 fr. aux 100.000 actions nouvelles.

Le cours actuel des actions nouvelles libérées de 500 francs est de 375 fr. à 380 fr. Ces prix rapprochés, d'un dividende de 15 fr. font ressortir un rendement de 4 0/0 environ, impôts non déduits.

Les actions et les obligations de la Société Foncière Lyonnaise donnent, les unes et les autres, un revenu brut de 15 fr. Ce revenu est incontestablement plus assuré sur les obligations, mais il n'est pas susceptible de plus-value. Par contre, sur les actions, il peut s'accroître si la situation de la Société s'améliore ,soit par suite de réalisation de terrains, soit par tout autre circonstance. D'autre part, le prix des actions est inférieur de 50 fr. à celui des obligations. C'est au public à apprécier les avantages respectifs de ces deux natures de placement.

★ ★ La semaine du 8 au 14 octobre a été favorable pour nos six grandes *Compagnies de Chemins de fer*. La plus-value constatée est de 638.870 fr. Par suite, l'augmentation, depuis le 1er janvier, est de 17.174.000 francs environ.

Quant au marché des actions, il est toujours inactif à *terme*; seul, pour ainsi dire, le *comptant* travaille, et encore modérément. Le *Lyon*, de 1.525 passe à 1.530; l'*Est*, que nous laissions à 960, est à 970; le *Midi* monte de 1.338 à 1.346; l'*Orléans* gagne 6 fr., à 1.600; le *Nord* est à 1.880, contre 1.875, et l'*Ouest* se tient, sans variations, à 1.094 50.

★ ★ L'action *Suez* est en avance de 16 fr. 25 à 2.702 50, après 2.685 au plus bas et 2.710 au plus haut. Les transactions sur cette valeur ont été assez suivies. On estime que, vu les circonstances, les recettes sont encore satisfaisantes; toutefois elles accusent, jusqu'au 27 courant, une moins-value sur 1892 de 3.695.000 fr. Le *Gaz Parisien* reste à 1.380 ; la diminution des recettes pour septembre n'est que de 60.000 fr. *Téléphones* très soutenus à 371 25; *Omnibus de Paris* 1.055, en avance de 10 fr.; les actions *Compagnie d'Aguilas* sont à 75 fr. plutôt offertes.

Une petite amélioration est à signaler sur tous les titres de la *Compagnie Panama*. Quelques demandes se sont produites, dans ces derniers jours, sur les obligations de cette Compagnie. On dit que des pourparlers sont engagés avec un groupe qui fournirait 60 millions de francs sans appel au public (?).

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* perd 75 centimes à 62 25. Les hostilités ont repris à Melilla, et malgré les dispositions, en général plutôt favorables, on se demande, ici, combien cette expédition coûtera au Trésor espagnol. Il faut aussi prendre en considération l'élévation du change, qui progresse toujours. Nous conseillons surtout la prudence.

★ ★ La semaine aura encore été très défavorable pour la *Rente Italienne* qui tombe de 82 fr. 20 à 79 35, après 79 25 au plus bas. Outre la question financière, il y a, maintenant, à compter avec la question de la liquidation fin octobre. Dans quelles conditions s'effectuera-t-elle ? Il est impossible de le prévoir encore. Il est de toute évidence que, depuis le commencement du mois, le public français a beaucoup vendu d'*Italien* au comptant, et qu'il faudra trouver des arrangements ou pour *lever* ces rentes vendues, ou pour les faire reporter. Or, où trouver l'argent pour *lever*, et où trouver des reporteurs ? De plus, chaque jour amène des liquidations pour compte étranger; ces liquidations continueront-elles? Berlin vend, l'Italie vend aussi, et l'absorption devient de plus en plus difficile, Paris n'étant en aucune façon disposé à acheter.

En fin de Bourse, hier, on s'est beaucoup entretenu d'une idée qui germe, télégraphie-t-on, dans les milieux financiers de Rome. Il s'agirait de séparer la *Rente Italienne* actuelle en *Rente Intérieure* et en *Rente Extérieure*. On arriverait à ce résultat en estampillant, à l'étranger, les titres qui seraient présentés pour l'encaissement du coupon de janvier. Reste à savoir comment cette idée serait accueillie par le public italien qui en serait réduit à ne plus pouvoir désormais vendre, à l'extérieur, les rentes qu'il détient en ce moment.

Sous le poids des offres et l'annonce de dénonciation de reports importants, les *Méridionaux* s'effondrent à 525.

★ ★ Les *Fonds Russes*, qui avaient progressé sensiblement un moment, sont encore demandés en fin de semaine. L'*Orient IIIe* gagne 10 centimes à 68 20 ; les *Russes Consolidés 1re et 2e séries* passent de 98 22 1/2 à 98 95 ; quant au *Russe 3 0/0 1891*, il monte à 80 45, contre 80 10, après même 80 60 en fin de semaine. Il est certain que c'est sur ce dernier type de Rente Russe que doivent, de préférence, se porter les capitaux à remployer. Le revenu que donne le *3 0/0 Russe 1891* est environ de 3 75 0/0 l'an, et la marge à la hausse est considérable.

★ ★ Les *Valeurs ottomanes* se sont, quelques-unes du moins, un peu ressenties de la baisse qui s'est produite sur la *Rente Italienne* et sur l'*Extérieure Espagnole*. Le *Turc D* reste à 22 07 1/2 contre 22 25 il y a huit jours; le *Turc C* pourtant conserve son cours de 23 95. Quant à la *Banque Ottomane* elle revient à 580.

Par contre, la *Priorité Ottomane* est soutenue par le *Comptant* à 446 fr. les grosses coupures et à 450 fr. les unités : et la *Consolidation* continue à être demandée à 410 comme la semaine précédente. Pas de variation sensible à signaler sur l'*obligation Salonique-Constantinople* que le public recherche de 295 à 295 25.

★ ★ L'*Economiste Européen* du 22 octobre, dans un article spécial, avait annoncé que l'on préparait une nouvelle campagne de hausse sur le *Rio-Tinto*. Ses prévisions ont été réalisées, puisque cette valeur, sur une légère amélioration dans les cours du cuivre-métal, est montée à 365. Elle finit plus faible à 358 75. Plus que jamais, nous invitons la spéculation française à s'abstenir.

★ ★ Le temps approche où on reconnaîtra que les capitaux engagés dans les mines de charbon du Tonkin ont été bien inspirés. Il a été parlé récemment de commandes importantes données à ces mines par des industriels de San Francisco. On annonce aujourd'hui qu'en quittant Toulon le vaisseau russe « *Le Rynda* » se rendra au Tonkin pour visiter certains charbonnages, notamment *Kebao* et *Hon-Gay*.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XIII. — Le Plan Freycinet.

M. de Freycinet a eu l'honneur de donner son nom au grand programme de travaux publics dont le Parlement réclamait l'exécution depuis déjà plusieurs années, mais notre impartialité d'historien nous oblige à reconnaître que le fameux *plan* de 1888 devrait, en réalité, porter le nom d'Albert Christophle.

En effet, dans un grand discours-programme, prononcé à Domfront dans le courant du mois d'août 1876, l'honorable gouverneur actuel du Crédit Foncier, alors Ministre des travaux publics, déclara que la France s'était, en matière de chemins de fer, laissée devancer d'une manière inquiétante par les pays voisins; qu'il était triste de penser que, dans la série des contrées sillonnées de voies ferrées nous n'occupions, en Europe, que le sixième rang et qu'il fallait en finir avec cette insuffisance de moyens de transport.

Pour y remédier, dit le Ministre des travaux publics, un grand parti devient nécessaire. Comme aux premiers temps de la création des chemins de fer, l'Etat doit s'engager résolument dans la construction des lignes qui, à mesure que le réseau s'étend, deviennent moins productives. Les Compagnies, si puissantes quelles soient, ne possèdent pas, pour agir avec la rapidité qui convient, les ressources indispensables. Certes, je ne veux pas médire des grandes Compagnies : elles nous ont rendu d'immenses services et accompli, avec prudence et avec sagesse, de grandes et utiles entreprises. Mais les Compagnies ne peuvent livrer annuellement à la circulation qu'un certain nombre de kilomètres ; leur puissance d'exécution est limitée parce que, pour construire, il faut emprunter et que, pour emprunter, il est nécessaire de gager l'emprunt avec les ressources normales de leurs budgets. A côté des Compagnies, il faut donc, pour marcher rapidement au but, pour racheter notre infériorité sur l'Etranger et porter le réseau de nos voies ferrées au chiffre kilométrique de nos routes nationales, c'est-à-dire à près de 38.000 kilomètres, il faut, dis-je, *l'intervention puissante, résolue, presque sans limite de l'Etat*. Certes, les sacrifices à faire doivent être considérables; mais la commission du budget a compris cette inéluctable nécessité, et, dès ce moment, d'accord avec le Gouvernement, elle a affecté à la création des chemins de fer par l'Etat des ressources qui permettront de faire face aux premiers besoins.

L'habile financier qui gouverne aujourd'hui le *Crédit Foncier de France* sera effrayé — s'il lit ces lignes — des théories financières du Ministre des travaux publics de 1876. Il sera effrayé de son audace car il ajoutait encore :

Les chemins de fer, messieurs, ne doivent pas nous faire négliger la navigation intérieure. L'amélioration de nos rivières et de nos canaux s'impose à tous les esprits attentifs. Déjà j'ai déposé trois projets de lois destinés à assurer une navigation continue de Rouen à Paris, de Paris à Lyon et enfin de Lyon à Marseille. Les résultats de ces travaux seront immenses. D'autres projets sont à l'étude et si, comme je n'en doute pas, les deux Chambres veulent y donner leur approbation, nous verrons dans un avenir prochain s'établir ce concours nécessaire des chemins de fer et de la navigation tant de fois réclamé par l'opinion publique, concours indispensable pour avancer le développement de la richesse nationale par l'abaissement équitable du prix des transports.

M. Christophle, parlant au nom du Gouvernement ne faisait, il est vrai, que traduire l'opinion de la nouvelle majorité parlementaire qui était elle-même l'expression unanime des Conseils généraux et de l'opinion publique. On réclamait partout l'intervention de l'Etat, *puissante, résolue, presque sans limite*: on reconnaissait que les sacrifices seraient considérables, mais les excédents budgétaires éblouissaient tout le monde — le Ministre des finances, M. Léon Say, tout le premier — et la Commission du budget ne demandait pas mieux que d'aller de l'avant.

Certains députés n'admettaient même pas que l'on fît appel au concours financier des communes ou départements intéressés à la construction des nouvelles voies projetées : « Comment, disaient-ils, « on voudrait obliger les régions les plus désintéressées, les plus misérables de la France à fournir un concours obligatoire à l'Etat pour l'exécution de leurs chemins de fer, alors que « les régions les plus prospères n'ont rien eu « à payer de ce chef? » C'est la thèse qui fut soutenue à la tribune par M. Bastid, député du Cantal, lors de la discussion du Budget des Travaux publics pour l'année 1877, contre la disposition finale de l'article 2 de la loi des finances autorisant le Ministre des travaux publics à entreprendre la construction des chemins de fer décidée par les lois des 16 et 31 décembre 1875, disposition par laquelle les travaux desdites lignes ne *devaient être entrepris* que lorsque le Ministre *aurait reçu* des départements, communes ou propriétaires intéressés des offres de concours qu'il jugerait *suffisants*.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 et 93.

L'honorable député du Cantal oubliait que les grandes voies d'intérêt général s'étaient créées dans les régions les plus riches d'une manière toute naturelle, comme les fleuves — dont M. Bartholony citait l'exemple — s'étaient tracé leurs cours à travers les plaines.

La théorie de l'intervention de l'Etat prise dans le sens développé par M. Bastid pouvait avoir les conséquences les plus désastreuses pour le Budget... si les 36.000 communes de la France en avaient demandé le bénéfice, mais les signes de défaillance donnés par quelques Compagnies secondaires depuis le discours de Domfront, et l'inquiétude qui commençait à se manifester dans le monde financier, permirent au Ministre des travaux publics de combattre et de faire repousser à la faible majorité de 241 voix contre 221 — la thèse de M. Bastid.

M. Christophle reconnaissait toujours la nécessité de l'intervention de l'Etat, mais l'expérience semblait vouloir démontrer que cette intervention serait beaucoup plus coûteuse pour le Trésor public qu'on ne l'avait tout d'abord supposé. A l'origine de la campagne contre les Grandes Compagnies, c'est-à-dire aux premières concessions qui furent accordées en dérogation à la Loi de 1865, on croyait généralement que de simples subventions de construction suffiraient pour assurer la création des lignes nouvelles; puis, les abus que nous avons signalés d'autre part, amenèrent l'Etat à se charger lui-même de l'infrastructure des voies. En décembre 1876, le Gouvernement, par l'organe du Ministre des travaux publics, était obligé de déclarer publiquement qu'un certain nombre de Compagnies secondaires se trouvaient non seulement dans l'impuissance d'achever le réseau qui leur avait été concédé, *mais qu'elles n'avaient plus les moyens de continuer l'exploitation d'une façon durable*, ou, tout au moins, de payer l'intérêt ou l'amortissement des sommes dépensées pour les parties déjà commencées. « Il faudra donc que l'Etat vienne au « secours de ces Compagnies, et il ne pourra y « venir, évidemment, qu'en dépensant beaucoup « d'argent. »

Il fallait, aussi, assurer l'exécution immédiate des 2.800 kilomètres concédés par les lois de décembre 1875, c'est-à-dire demander sur-le-champ au Trésor public un sacrifice de 600 à 700 millions de francs.

Enfin, admettre la mise en œuvre, dans un très bref délai, de 15.000 à 18.000 kilomètres de voies nouvelles reconnues nécessaires pour l'achèvement du réseau français, impérieusement réclamé par l'opinion publique.

« Est-ce que dans cette situation — disait M. « Albert Christophle en réponse au discours de « M. Bastid — il n'est pas normal, alors que les « lignes promises aux populations sont attendues « avec impatience, est-ce qu'il n'est pas normal de « demander aux départements traversés par ces « lignes une subvention qui viendra diminuer *un* « *peu* la *charge énorme* qui doit peser sur le « Trésor ? »

Eh oui, c'était normal d'engager la responsabilité financière des départements qui voulaient des chemins de fer pour tous leurs cantons, pour toutes leurs communes : comme il a été normal de dégager, plus tard, la situation financière de l'Etat en passant aux grandes Compagnies la responsabilité de l'achèvement et de l'exploitatian du *Troisième Réseau.*

Mais il aurait été bien plus rationnel de tenir compte des leçons du passé et de ne plus mettre la charrue avant les bœufs, c'est-à-dire d'arrêter tout d'abord les bases d'un bon programme financier pour la construction et l'exploitation des lignes projetées. L'adoption de ce programme — que M. Léon Say a oublié de présenter à l'approbation du Parlement, soit en 1876 lors de la mise en œuvre des lignes concédées en 1875, soit en 1878 lors de l'adoption du *Plan Freycinet* — aurait évité les graves mécomptes dont nous parlerons plus loin.

Si nous nous sommes ainsi étendus sur l'origine du programme de travaux publics qui porte le nom de *Plan Freycinet*, et dont l'exécution s'est poursuivie par la suite malgré la débâcle des Compagnies secondaires, malgré les charges formidables qui en résultèrent pour nos Budgets ; si nous avons cherché à établir que ce *Plan* n'était ni l'œuvre isolée d'un homme, ni celle d'un parti politique, mais bien l'expression unanime de la volonté nationale : ce n'est certes point dans l'intention d'en critiquer le principe ou d'en contester l'utilité.

Nous pensons, au contraire, que ces grands travaux publics dont le Gouvernement de la République avait pris si courageusement la responsabilité étaient indispensables et que leur exécution a puissamment contribué au relèvement financier de notre pays en développant ses forces productives. Mais en étudiant impartialement toutes les phases de la création de ce *Troisième Réseau* nous sommes dans l'obligation de reconnaître que si le programme des ingénieurs — eu égard à la nécessité de donner satisfaction aux vœux unanimes de la nation — a donné de bons résultats dans son ensemble, les moyens financiers de l'exécution — ou plus exactement l'absence de tout programme financier — ont été déplorables à tous les points de vue.

La crise politique du Seize-Mai et la liquidation forcée des Compagnies secondaires suspendirent provisoirement la réalisation du programme de grands travaux publics mis à l'étude au lendemain des élections législatives de 1876. Mais, lorsque la France eut repris la libre possession de ses destinées et lorsque, par la perspective du rachat des Compagnies sinistrées, on fut débarrassé des préoccupations les plus immédiates, la question de l'achèvement du *Troisième Réseau* revint à l'ordre du jour.

Le 3 janvier 1878, le *Journal officiel* promulgua un décret organisant six Commissions régionales chargées de recueillir, sur toute la surface du territoire de la République, les éléments du *Troisième Réseau* qu'il s'agissait d'achever « afin de donner une complète satisfaction aux intérêts du pays. »

Ce décret était précédé d'un rapport de M. de Freycinet expliquant que ce réseau devait comprendre : d'abord 2.897 kilomètres de lignes d'intérêt général déjà votées, mais non encore concédées; puis, 2.100 kilomètres de lignes concédées à titre d'intérêt local, mais que leur position devait faire entrer dans la catégorie de l'intérêt général ; et, enfin, 5.000 kilomètres de lignes à étudier.

En ajoutant à ces lignes nouvelles 5.751 kilomètres restant à construire soit par les Grandes Compagnies, soit par les Compagnies secondaires M. de Freycinet estimait que l'achèvement du *Troisième Réseau* coûterait environ 3 milliards de francs

*

à l'Etat et que les travaux pourraient être répartis sur une période de dix années.

Le travail des Commissions régionales permit au Ministre des travaux publics de déposer le 4 juin 1878 sur le bureau de la Chambre des députés un projet de loi sur le classement des chemins de fer d'intérêt général qui incorporait dans ce Réseau 154 lignes nouvelles et 53 lignes précédemment comprises dans le Réseau d'intérêt local. Dans son exposé des motifs M. de Freycinet indiquait que ce nouveau classement aurait pour conséquence le rachat d'un certain nombre de ces dernières lignes.

Le projet de loi — désormais connu sous le nom de *Plan Freycinet* — classait 5.700 nouveaux kilomètres de chemins de fer, lesquels ajoutés aux 10.300 kilomètres déjà concédés ou prévus, formaient un total de 16.000 kilomètres environ. En maintenant l'évaluation d'établissement à 200.000 francs par kilomètre et la période de construction à 10 années — soit 3.200 millions pour l'ensemble du projet et 320 millions par année — le Ministre croyait ne pas compromettre la situation financière du Trésor puisque pendant la période 1855-1865 le pays avait consacré aux chemins de fer une somme annuelle de 450 millions.

Il perdait de vue que, de 1855 à 1865, c'étaient surtout les Compagnies qui avaient construit les lignes nouvelles et que ces lignes — infiniment plus productives que celles qu'il s'agissait d'établir à partir de 1879, puisqu'elles appartenaient au *Second Réseau* — exploitées dans d'excellentes conditions, — donnèrent immédiatement des résultats presque suffisants pour couvrir l'intérêt des des dépenses de premier établissement. En réalité, le *Plan Freycinet* avait voulu donner satisfaction à tout le monde, mais un grand nombre des lignes qu'il incorporait au réseau d'intérêt général aurait été infiniment mieux à leur place dans le réseau d'intérêt local.

C'est ce que MM. Varroy et Krantz firent remarquer lorsque le projet parvint au Sénat, remanié et encore augmenté par la Chambre des députés.

M. Krantz s'appliqua surtout à démontrer, en étudiant le projet, ligne par ligne, que ce projet allait imposer au pays des sacrifices hors de proportion avec les services à espérer; qu'un certain nombre de lignes éventuelles n'étaient pas d'une utilité immédiate, que d'autres ne pourraient jamais couvrir leurs frais d'exploitation, et qu'en les construisant, loin d'augmenter la fortune publique, on la diminuerait plutôt!

Les critiques de M. Krantz, qui passait à juste raison pour un homme très compétent en matière de travaux publics, produisirent une certaine impression : beaucoup de bons esprits comprenaient qu'on allait, en effet, trop loin, *qu'on faisait beaucoup trop grand!*

Mais M. de Freycinet avait très habilement tourné la plus grosse objection en ne se prononçant point d'abord sur le mode d'exploitation à donner aux nouvelles lignes..... et en expliquant que son projet n'était qu'un programme de travaux, qu'il laissait au Parlement la faculté de fixer chaque année les dépenses à affecter à la construction des voies nouvelles et que, par suite, les Chambres resteraient toujours libres d'activer ou de pousser les travaux, suivant les circonstances : le *Plan Freycinet* fut finalement voté à une forte majorité, le 17 juillet 1879.

La situation suivante des Chemins de fer français, au 31 décembre 1878 et au 31 décembre 1879, indique les conséquences du classement décidé :

	Situation au 31 déc. 1878	Situation au 31 déc. 1879
CHEMINS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	Kilom.	Kilom.
En exploitation	22.139	22.756
En construction ou à construire	8.454	17.339
Totaux	30.593	40.095
CHEMINS D'INTÉRÊT LOCAL		
En exploitation	2.068	2.159
En construction ou à construire	2.392	1.713
Totaux	4.460	3.872
CHEMINS DE FER INDUSTRIELS		
En exploitation	249	263
En construction ou à construire	120	106
Totaux	369	369
TOTAL GÉNÉRAL		
En exploitation	24.456	25.178
En construction ou à construire	10.966	19.158
Totaux généraux	35.422	44.336

Le réseau d'intérêt général augmentait de 9.502 kilomètres; le réseau d'intérêt local perdait, au contraire, 588 kilomètres au profit de l'intérêt général, et les Chemins de fer industriels restaient sans changement.

Le point faible du *Plan Freycinet* apparaît dans ce simple tableau. En 1878, la France comptait déjà 30.595 kilomètres de lignes d'intérêt général en construction ou à construire, c'est-à-dire un réseau à grande section à peine inférieur de 25 0/0 au développement total de nos routes nationales. Ces 30.595 kilomètres comprenaient d'abord les lignes de l'*Ancien Réseau*, qui étaient naturellement les plus fructueuses; puis les lignes du *Second Réseau*, déjà beaucoup moins productives, mais que le déversoir de l'*Ancien Réseau*, grâce aux *Conventions de 1859*, faisaient vivre honorablement; puis, enfin, les lignes du *Troisième Réseau* concédées soit aux grandes Compagnies, soit aux Compagnies secondaires, et dont les résulats d'ensemble ne permettaient ni de faire face aux charges du capital de premier établissement, ni même — pour un grand nombre d'entre elles — de couvrir les dépenses de l'exploitation proprement dite.

Dans ces conditions, le classement en lignes d'*intérêt général* des 9.502 nouveaux kilomètres prévus pour l'achèvement du *Troisième Réseau* était une faute dont les finances de l'Etat devaient fatalement subir les lourdes conséquences. Cette augmentation portait à 17.339 kilomètres les nouvelles lignes en construction ou à construire par le réseau d'intérêt général. A 200.000 fr. de construction kilométrique, c'était une dépense à prévoir de 3.500 millions environ, et comme nous savons que le 3 0/0 *Amortissable* imaginé par M. Léon Say pour fournir les capitaux nécessaires à cette construction revenait à 5 0/0 d'intérêt et d'amortissement à l'Etat, le calcul le plus élémentaire démontrait que les lignes nouvelles, à grande section, devraient fournir de 16.000 à 18.000 fr. de recettes kilométriques brutes pour équilibrer leurs charges.

Or, l'expérience du passé indiquait que ce chiffre moyen ne pourrait jamais être approché — même de très loin – par des lignes destinées à traverser des régions pauvres, à desservir des centres peu importants où l'industrie faisait généralement défaut. Il fallait donc ramener le problème à sa forme la plus pratique, c'est-à-dire établir les voies projetées dans les conditions les plus économiques, utilisant, partout où on pouvait le faire, les accotements de ces routes nationales et départementales dont on allait presque supprimer la fonction ; en un mot, dépenser 50 ou 60 0/0 de moins pour un même nombre de kilomètres à construire. Et ces nouvelles lignes — ne devant être forcément que les petits ruisseaux du transit, les lignes du *Second Réseau* constituant les rivières et celles de l'*Ancien*, les fleuves — auraient rendu aux régions desservies des services d'autant plus sérieux que leurs frais de construction et d'exploitation auraient été moindres.

D'ailleurs, la suite de cette histoire va nous indiquer les conséquences réelles de cette erreur de conception.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

(TROISIÈME ARTICLE)

La Conférence monétaire qui s'était ajournée pendant les fêtes franco-russes, a repris ses travaux le 25 courant. Ainsi que nous l'avions prévu, le principe de la restitution à l'Italie de ses pièces à 0,835, et de leur mise hors cours dans les pays de l'*Union latine*, n'a soulevé aucune objection : Ce rapatriement est, d'ailleurs à l'avantage de l'Italie, parce qu'il lui reconstituera immédiatement une partie très importante de sa circulation métallique intérieure, et aussi à l'avantage des autres Etats parce qu'ils vont liquider de suite un stock d'argent sans utilité pour leur circulation respective.

Il ne reste plus à discuter que des points de détail sur lesquels l'accord s'établira facilement : le principal porte sur les délais et les conditions du remboursement des monnaies divisionnaires livrées à l'Italie. En 1878, elle avait eu à payer 250.000 fr. à forfait pour les frais de toute nature, y compris les frais de transport auxquels avait donné lieu l'opération, plus un intérêt de 3 0/0 sur les sommes provenant de la Belgique, de la Grèce et de la Suisse, et, sur celles provenant de la France depuis le moment du retrait jusqu'à celui de la livraison, un intérêt égal à celui que rapportaient les Bons du Trésor français.

Nous croyons savoir que le taux des frais et des intérêts n'a pas encore été discuté, mais qu'il ne donnera pas lieu à de sérieuses difficultés. De même le retrait des billets d'une lire lancés cette semaine dans la circulation italienne, en vertu du décret du 4 août dernier, aura lieu tout naturellement au fur et à mesure que les monnaies divisionnaires, désormais nationalisées et inexportables, arriveront en Italie.

Quant au mode de paiement, nous pensons qu'il s'effectuera en or.

Trois moyens de paiement étaient à la disposition de l'Italie : ou payer ses monnaies divisionnaires en écus, ou donner des traites sur les trois pays créanciers : France, Suisse et Belgique, ou, enfin, solder l'opération avec de l'or.

Le paiement en écus eût été un très mauvais système pour l'Italie, car sa circulation intérieure n'en possède plus et ses Banques d'émission en ont à peine pour 45 millions. Ce modeste stock lui est donc indispensable.

Le règlement en traites était dangereux, les changes italiens atteignant aujourd'hui 14 0/0 de perte : la perspective de l'achat de 100 millions de papier sur l'étranger aurait inévitablement accentué cette perte.

L'intérêt actuel de l'Italie est d'empêcher, à tout prix, une majoration quelconque de ses changes : nous avons trop longuement expliqué, dans notre dernier article sur les *Finances italiennes*, les conséquences de la dernière hausse de ses devises sur son *Credit extérieur*, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point spécial. Or, en prenant dans l'encaisse métallique des Banques d'émission italiennes les 100 millions nécessaires au rapatriement de ses monnaies divisionnaires, non seulement le Gouvernement évitera une nouvelle hausse des devises sur l'étranger, mais il ramènera peut-être ces devises à un taux plus conforme à la véritable situation de l'Italie... car rien ne prouve que la perspective de cette opération n'a pas contribué, dans une certaine mesure, à la hausse actuelle des changes italiens.

La diminution de l'encaisse métallique des Banques d'émission sera, cette fois, d'autant plus admissible qu'il ne s'agit pas, dans l'espèce, d'employer 100 millions d'or au règlement d'une créance sur l'étranger, mais de les *échanger* contre une somme égale de petite monnaie dont l'Italie ne peut se passer, et que la *nationalisation* fixera désormais sur le territoire italien.

Par conséquent, l'Etat italien demandant 100 millions d'or à ses Banques d'émission et leur rendant 100 millions de monnaie divisionnaire, les Banques livrant cette monnaie au public en échange de billets, amélioreront finalement la circulation intérieure et soulageront le commerce local de l'Italie sans augmenter d'un centime le taux des changes extérieurs.

La Conférence aura très probablement terminé ses travaux cette semaine et nous espérons, dans l'intérêt même du crédit italien, que notre hypothèse de liquidation se réalisera.

Edmond Théry.

Les Finances Italiennes

Dans notre dernier numéro, nous avons exposé la situation des Finances italiennes d'après les déclarations de M. Giolitti lui-même. Nous avons discuté — en nous appuyant sur des faits précis — les mesures que le Président du Cabinet actuel préconisait pour remédier à cette situation, mais nous sommes resté dans le cadre d'une loyale discussion.

Or, notre correspondant de Rome nous transmet le *texte in extenso* de la *Lettre* que M. di Rudini vient d'adresser à ses électeurs (23 octobre) en réponse au discours de Dronero : Nous croyons intéressant d'en reproduire les passages essentiels pour bien montrer aux capitalistes français que nos critiques personnelles ne sont rien à côté de celles du successeur de M. Crispi :

Les Gouvernements — dit M. di Rudini — ne doivent être jugés que d'après le résultat de leurs œuvres. En politique l'expérience est tout et malgré les tristes réflexions qui assaillent un vieux libéral endurci, je veux bien me ranger à cette hypothèse que, parfois, *la fin justifie les moyens*, c'est-à-dire que le bien d'un pays peut absoudre de nombreux péchés ! Jugeons des effets :

Le ministère a imaginé la loi sur les pensions (base de son programme) pour arriver à l'équilibre budgétaire : il se trouve au contraire, que cette loi a eu pour résultat d'accroître les dettes et de maintenir le déficit.

Il a imaginé la loi qui devait réorganiser la circulation et qui n'a fait que consolider le cours forcé ; il a arrêté la circulation abusive des petits billets émis par des associations privées.... mais en la remplaçant par celle du Gouvernement, qui n'était pas moins arbitraire.

Entre temps la prime de l'or, due en grande partie à l'abus d'un papier mal garanti, s'est élevée à des hauteurs qui nous rappellent les temps les plus néfastes. Ceci est dû à la méfiance de plus en plus grande qu'inspirait la politique financière du Gouvernement, qui a voulu faire croire qu'il pouvait vaincre les difficultés du budget et du Trésor au moyen d'une dette masquée.

La vérité est que le déficit entre les recettes et les dépenses

effectives dure toujours : que, même l'année dernière il fut officiellement constaté dans de notables proportions, qu'il s'accroîtrait si on y ajoutait *les non-valeurs* du budget : que, dans le mouvement des capitaux, on crée une dette nouvelle pour payer une partie des pensions (dette qui s'élèvera dans trois années à 93 millions) ; qu'on a laissé en dehors du budget 29 millions pour les chemins de fer ; que, par suite de l'effet perturbateur des prêts à la *Caisse des dépôts et prêts* nous sommes revenus à cette période de notre comptabilité d'Etat dans laquelle on proclamait l'équilibre, et même un excédent, en couvrant les déficits des *recettes et des dépenses effectives* au moyen des dettes inscrites dans le *mouvement des capitaux.* Ajoutons que, si la loi d'avril 1891 (qui a donné les meilleurs résultats de l'administration précédente) a mis un frein aux charges provenant des chemins de fer, la série des dépenses provenant de lois ou de mesures irrévocables doit s'accroître encore et cela dans une proportion supérieure à celle annoncée officiellement par le ministre du Trésor.

On ne peut admettre que le service du Trésor puisse être assuré avec les facteurs inscrits au budget lorsque sa dette dépasse un demi-milliard.

Ainsi le problème financier est, plus que jamais, hérissé de difficultés, et les contribuables ont raison de se plaindre d'avoir été induits en erreur par le Gouvernement, qui déclarait aux comités électoraux qu'il fallait rejeter toute idée de charges nouvelles.

Et pourtant, l'honorable Giolitti a repoussé les mesures de la précédente administration, en les déclarant insuffisantes. Que dire de sa conduite, alors qu'il n'a remplacé ces mesures par aucune autre ? On a perdu ainsi une année, et peut-être deux ou trois, car il est évident que, en admettant que le Ministère réussisse à faire triompher ses nouvelles propositions, les effets n'en seront pas ressentis avant l'exercice 1894-95 et même plus tard. Entre temps, les déficits s'accumulent, la confiance publique s'affaiblit, les recettes baissent, le change s'élève, la rente descend et le mal atteint toutes les valeurs, diminuant à la fois le crédit d'Etat et les fortunes privées...

Mais à Dronero le Ministère se repent : il avoue un déficit sans le déterminer, passant sous silence la série croissante des charges imminentes et inévitables, avec l'intention manifeste de dissimuler les efforts nécessaires pour arriver à l'équilibre. Mais en demandant 40 millions aux contribuables, il semble que le Gouvernement estime au moins à ce chiffre ce qui lui manquera.

A Dronero le ministère se repent et la grande mesure relative aux pensions, qui était présentée aux électeurs comme une solution organique et une assiette définitive du budget, devient le « moyen d'atténuer pendant quelques années l'âpreté de la question financière. »

A Dronero le ministère se repent : il abandonne les monopoles pompeusement annoncés et propose trois systèmes d'impôts les plus durs : augmentation des successions, augmentation de toutes les contributions directes, augmentation des droits de douanes et principalement de ceux qui pèsent si lourdement sur les classes populaires ; en faisant la démocratie en paroles il l'écrase par ses actes.

Ce n'est pas le moment d'examiner à fond l'opportunité d'appliquer en Italie le principe de la progression aux impôts directs : certes, il faut reconnaître qu'on devrait abaisser toutes les taxes de telle sorte que le principe progressif ne dégénère pas en arbitraire et en lutte des classes.....

Quant aux droits payables en or aucun raisonnement ne peut prouver qu'ils ne se traduisent pas *par une augmentation des taxes existantes.* Quand la loi de 1881 a aboli le cours forcé, on partait de l'hypothèse, évanouie aujourd'hui, de la parité absolue entre le papier et l'or. Tous les départements acceptèrent les billets d'État et aussi par tolérance en partie d'autres billets, pour le paiement des droits, de façon à empêcher la prime sur l'or.

Il est inutile de se le dissimuler : avec le change oscillant aux environs de 12 0/0, le droit en or signifie une augmentation d'environ 6 lire par quintal pour le pétrole, de 0 lire 60 par quintal pour le grain, de 10 lire par quintal pour le sucre : on frappe ainsi le vivre et le couvert du pauvre. Et tout cela on le fait au nom de la démocratie !

Taxes de succession, taxes directes progressives, droits sur l'or, tout cela pèse de plus en plus sur le pauvre.

Dans un pays comme le nôtre, où le capital consacré à l'agriculture et aux industries, est rare et timide, tout ce qui l'inquiète frappe le travail et les salaires, en augmentant de plus en plus les difficultés de la production dans l'âpre lutte de la concurrence universelle. Si les propositions du Gouvernement étaient admises, combien de temps faudrait-il pour les réaliser ? Si, comme on l'a annoncé, la nouvelle taxe progressive doit frapper réellement, dans son ensemble, la recette nette, il faudra une organisation administrative spéciale bien plus compliquée que ne le croit le Gouvernement.

Et en admettant même que le rendement réponde à l'attente *il serait insuffisant pour consolider les Finances, le Budget, le Trésor et la Circulation,* de telle sorte que tout appel nouveau aux contribuables se traduirait par un sacrifice douloureux et insuffisant sans donner l'assurance qu'on restreindra les dépenses.

Je n'ai aucun motif pour repousser les méthodes simultanées d'économie et d'augmentation de recettes ; je les préconise, au contraire, plus que jamais, car il me semble indispensable surtout qu'on limite d'une façon certaine, et non capricieuse, certaines dépenses qui pèsent lourdement sur le budget, telles que les dépenses militaires. Il convient de changer certaines organisations de façon à ramener les charges dans des limites proportionnées aux forces économiques de la nation. En ne le faisant pas, l'équilibre poursuivi avec de si grands efforts deviendrait un *leurre,* et on n'aurait plus la possibilité de consacrer au relèvement de quelques services insuffisamment dotés l'augmentation légère des recettes.

En conséquence, il faut aborder résolument le programme des économies immédiates, des réformes administratives, simplifier les organes, supprimer pendant plusieurs années les nouveaux emplois.

Les principaux réseaux ferrés étant construits, il est temps de faire appel à l'initiative des corps locaux et des Compagnies privées, qui ont une vue nette de l'utilité commerciale des nouvelles constructions.

Mais l'Etat *ne peut ni ne doit,* comme il l'a fait dans les temps passés, *pourvoir directement aux constructions de chemins de fer ;* je dirai même que, quand le moment sera propice, en raison des difficultés de spécialiser les caisses patrimoniales et les fonds de réserve, il conviendra de faire en sens inverse le chemin parcouru, en rendant *entièrement à l'industrie privée* la construction et l'exploitation des chemins de fer.

Il n'est pas permis d'augmenter les charges des contribuables si on ne leur donne pas, tout d'abord, toutes les satisfactions possibles s'ils n'ont pas la certitude que ces sacrifices seront les derniers permettant d'arriver à l'équilibre budgétaire.

Sans cette garantie, je ne voterais aucun impôt nouveau, et je suis résolu à n'en accorder aucun au présent ministère à l'égard duquel la méfiance est pleinement justifiée par les errements qu'il a suivis jusqu'à présent.

On doit fonder l'amélioration du *Trésor* et de la *Circulation* sur l'équilibre du budget, point d'appui de tous les systèmes. Il n'est pas possible que l'Italie reste avec un Trésor épuisé, auquel on ne pourrait demander aucune avance dans les moments difficiles, parce qu'il est écrasé sous le poids de dettes énormes : c'est seulement avec un équilibre stable du budget qu'on pourrait acquérir les moyens propres à consolider en bonne partie la dette du Trésor ; à commencer, enfin, le retrait graduel des billets d'Etat.

Actuellement, l'Italie possède une quantité de monnaies de papier à peu près égale à celle qu'elle avait avant 1883, et elle a en plus les dettes contractées pour l'abolition du cours forcé ; celui-ci est réapparu, non pas en faveur de l'Etat comme dans la période de 1866 à 1883, mais au plus grand profit des intérêts privés.

Les attaques féroces de M. di Rudini contre les finances de son pays, n'ont fait qu'accentuer la panique des porteurs de la Rente italienne et nous dirons, une fois de plus qu'il n'est pas nécessaire d'invoquer la malveillance des *ennemis extérieurs* de l'Italie pour expliquer l'effondrement du crédit de cette nation.

M. Giolitti a immédiatement profité de l'occasion que lui ont donnée les députés piémontais, jeudi soir, à Turin, pour répondre aux attaques de son prédécesseur en attribuant la responsabilité de la situation actuelle à la politique financière des Cabinets présidés par M. Crispi et par M. di Rudini lui-même :

Il est humiliant — a dit M. Giolitti en terminant son discours — pour un parti comme la droite qui a derrière lui un grand passé, de se voir désavoué par son chef ; Ricasoli, Lanza, Minghetti, Sella, Spaventa seraient restés fidèles à leur parti jusque dans la défaite. Jamais ils n'auraient entrepris une lutte de parti sur la base d'attaque contre le crédit du pays et les institutions parlementaires.

Ce spectacle douloureux doit enseigner à notre parti la nécessité de serrer les rangs pour se prémunir contre les embûches de ceux qui cachent avec soin leur drapeau pour pénétrer au milieu de nous afin de nous diviser : *il doit nous pousser à agir énergiquement en vue de la restauration économique du pays en opposant les* **faits** *aux* **paroles**.

Nous souhaitons sincèrement qu'il en soit ainsi et que les *faits* annoncés par M. Giolitti effacent l'impression déplorable que les disputes des partis politiques italiens produisent en ce moment à l'étranger.

EDMOND THÉRY.

LES FINANCES DE PARIS

En juin dernier, au moment où le Préfet de la Seine venait d'adresser au Conseil Municipal de Paris son mémoire pour l'établissement du budget de 1894, notre Directeur, M. Edmond Théry, a fait une étude très complète des finances de la capitale. Dans ce travail (voir *Economiste Européen*, nº 76, 3e vol et nº 79, 4e vol.), qui fait ressortir le développement des recettes parisiennes pendant les dix-huit dernières années. M. Edmond Théry exposait les motifs qui avaient amené le Préfet de la Seine à demander la création de centimes additionnels pour combler le déficit de 6.793.200 francs prévu pour l'exercice 1894.

Rappelons que ce haut fonctionnaire concluait dans les termes suivants :

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien prendre une délibération qui me permette d'obtenir des Pouvoirs Publics une loi autorisant la perception, au profit de la Ville de Paris, et pour une période de six années, du 1er janvier 1894 au 31 décembre 1899, d'une imposition extraordinaire de 12 centimes additionnels au principal des quatre contributions directes.

Cette surimposition représentera environ 5 73 0/0 du montant actuel des rôles. En ce qui concerne plus spécialement la contribution mobilière, la surcharge ressortira à 5 05 0/0, c'est-à-dire qu'une cote actuelle de 100 francs deviendra égale à 105 fr. 05. La surcharge n'atteindra pas, d'ailleurs, les catégories de contribuables que vous faites bénéficier d'un tarif atténué.

Il y aura lieu de demander en même temps le renouvellement pour cinq années, du 1er janvier 1895 au 31 décembre 1899, des centimes extraordinaires figurant au chapitre 1er, article 3 de notre budget, pour une somme de 21.922.400 francs et dont la loi du 16 mai 1888 n'a autorisé la perception que jusqu'au 31 décembre 1894.

L'équilibre budgétaire se trouvera ainsi assuré jusqu'en 1899, *mais il importera de ne pas perdre de vue que la situation financière commande, pour l'avenir, la plus grande modération dans l'accroissement des dépenses permanentes, de façon à les subordonner toujours à la progression normale des recettes ordinaires.*

Mais M. Edmond Théry préconisait une autre combinaison, indiquée dans le rapport et imaginée par M. Delcamp, directeur des finances municipales.

Cette combinaison, qui lui paraissait préférable, à tous égards, aux 12 centimes additionnels, dont M. Poubelle voulait encore frapper la population parisienne, consistait à proroger de 34 ans la période d'amortissement de l'emprunt 1869, qui doit s'éteindre le 31 juillet 1909. Elle offrait l'avantage, — ainsi que le reconnaissait le Préfet lui-même, — de ne léser en aucune façon les porteurs de titres « puisque, conservant les mêmes numéros d'obligations, ils conserveraient également les mêmes intérêts à 3 0/0 et les mêmes lots annuels pendant toute la nouvelle période d'amortissement. »

D'autre part, l'économie annuelle de la prorogation était supérieure au déficit constaté.

Ces considérations, et d'autres encore que nous croyons inutile de reproduire, nous avaient gagné au projet de M. Delcamp, et nous sommes heureux de constater aujourd'hui qu'il a de grandes chances d'être adopté.

En effet, le Comité du budget du Conseil municipal, ayant rejeté sans vote, dans une de ses dernières séances, le principe des nouveaux centimes additionnels, l'administration préfectorale s'est rabattue sur la suspension de l'emprunt de 1869; une proposition dans ce sens sera officiellement soumise au Conseil municipal et à la Commission budgétaire.

Cet emprunt, qui expire dans seize ans, c'est-à-dire en 1909, nécessite pour 1894 une annuité de 14.322.000 francs, tant pour l'amortissement du capital que pour le paiement de l'intérêt et le service des lots; à lui seul, l'amortissement représente, si rien n'est changé à l'échéance, une somme de 8.350.400 francs.

Ainsi que nous le disions plus haut, les porteurs de titres n'auraient pas lieu de protester, les obligations étant cotées en Bourse environ 27 fr. au-dessous du pair; le nombre des remboursements au pair serait seul diminué.

La prolongation de trente-quatre ans réduirait naturellement l'amortissement qui, dans ce cas, ne coûterait plus, en 1894, que 1.500.000 fr. au lieu de 8.350.400 francs ; le Trésor municipal aurait ainsi, par ce procédé, s'il était adopté, une disponibilité de 6.850.400 francs, plus que suffisante pour équilibrer le prochain budget.

Cette solution, on le voit, serait assurément la meilleure.

C.-R. WEHRUNG.

VIEILLE-MONTAGNE

Bien que Société belge, la *Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne*, par ses attaches avec notre pays, peut être considérée comme une de nos grandes Sociétés industrielles françaises. Constituée le 23 juin 1837 pour une durée de quatre-vingt-dix ans, à courir du 1er janvier 1837, la Société avait fixé, primitivement, son capital à 11.250.000 fr. divisés en 11.250 actions de 1.000 francs chacune, libérées et au porteur. Plus tard, ces actions furent divisées en dixièmes, soit en 112.500 dixièmes de 100 fr. chaque. Mais, sur ces 100 francs, il a été remboursé, par amortissement, le 1er janvier 1846, 10 fr., et le 1er janvier 1847, autres 10 fr. ; de sorte que le dixième qui se cote, comme on sait, sur le Marché libre au comptant de Paris, est réellement au nominal de 80 fr.

Lors de sa constitution, la Société possédait seulement : la mine du territoire neutre de Môresnet, les usines de réduction d'Angleur et de Saint-Léonard (en Belgique), les laminoirs de Tilff (Belgique) et de Bray (France). Dès 1846, et alors qu'elle était déjà administrée par un Français, M. Saint-Paul de Sincay, elle absorba, par voie de fusion, plusieurs mines, entre autres la *Société de la Prusse rhénane*, de *Valentin-Coq* et de *la Meuse*. Plus tard, en 1871, par suite de la découverte d'importants minerais de zinc dans le bassin de la Méditerranée, découvertes qui menaçaient de déplacer l'équilibre du zinc, la Société établit un nouveau centre de production en France, à *Vichy*, et de laminage à *Panchot*. Bref, l'avoir industriel de la Société, lors de son cinquantenaire, en 1887, se composait : des mines de Moresnet-Welkenraedt, de Bensberg (mines du Rhin), de Suède, du district d'Iglésias (en Sardaigne), du Midi de la France, d'Ouarsenis et de la province de Constantine (en Algérie), d'Espagne ; des usines de grillage de Flône (Belgique), d'Oberhausen (Allemagne) et d'Ammeberg (Suède) ; des usines de réduction d'Angleur, de Valentin-Coq, de Flône (en Belgique), de Borbeck (en Allemagne) et de Viviez (en France); des laminoirs d'Angleur et de Tilff (Belgique), ceux de Bray, Dangu et Panchot (en France), et d'Oberhausen (en Allemagne) ; des usines à blanc de zinc de *Valentin-Cocq* (Belgique) et de Levallois-Perret (France). Et, en 1892, on pouvait dire d'elle qu'elle possédait, en Belgique, en France, où elle jouit d'un véritable monopole dans 61 départements, en Algérie, en Allemagne, en Suède, en Angleterre, en Sardaigne et en Espagne, 21 grands Etablissements, centres d'administration, de commerce et de production métallurgique ou minière.

Pour subvenir aux dépenses que nécessitaient ses diverses installations, la *Vieille Montagne* a émis, d'abord, 13.600 obligations qui étaient toutes remboursées en 1881, et 10.000 autres obligations 5 0/0, celles-ci offertes au public à 475, et remboursables en dix ans, de 1883 à 1892.

En 1837, la production des Etablissements de la Société, en zinc brut, n'atteignait que 1.800 tonnes ; elle passait à 3.600 tonnes en 1840, pour s'élever graduellement et atteindre, en 1892, 54.588 tonnes. C'est le cinquième du chiffre de la production totale de l'Europe, et la Société est outillée pour porter cette production à 75.000 tonnes. Quant au nombre d'ouvriers occupés il a monté de 932 à 7.000 environ, sans tenir compte des

entrepreneurs qui travaillent à forfait dans les usines.

Les dividendes distribués, depuis 1837, ont sensiblement varié. Si nous remontons de dix ans en arrière, nous trouvons que les dixièmes d'actions ont reçu :

Pour l'exercice 1883.F.	12 »	Pour l'exercice 1888.F.	18 »
— 1884...	10 »	— 1889...	25 »
— 1885 ..	10 »	— 1890...	30 »
— 1886...	10 »	— 1891...	32 50
— 1887...	12 50	— 1892...	30 »

Depuis la formation de la Société, le dixième d'action a touché, en moyenne annuellement, 17 fr. 32, soit environ 21 65 0/0 par an du capital engagé; le dividende le plus élevé a été distribué en 1846 : 44 fr. 50, et le dividende le plus faible est celui de 1848 : 4 fr.

Quant à la production, et aux bénéfices, ils s'établissent comme suit :

	Production brute	Zinc laminé	Blancs de zinc	Bénéfices bruts
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Millions
1888..........	52,456	48,545	8,109	4.746
1889..........	52,808	50,173	8,587	5.666
1890..........	53,711	50,021	8.694	6.918
1891..........	54,639	51,326	8,750	7.378
1892..........	54,588	52,659	8,720	6.744

Comme on le voit, le bénéfice, pour 1892, est inférieur à celui de 1891; mais cette diminution n'est pas, à première vue, en rapport avec la baisse qui s'est produite sur le métal, baisse que constate le tableau suivant :

Cours moyen du zinc, par tonne :

	1888	1889	1890	1891	1892	Cours actuel
Fr...	433 70	478 »	557 80	554 50	507 80	457 50

Quant au plomb, il a baissé de 312 fr. 40 (cours moyen de 1891), à 268 fr. 92 en 1892, soit une différence de 43 fr. 48 à la tonne sur 1891.

Or, si on calculait la diminution de bénéfices sur les montants de tonnes fournis par la Société, on trouverait que d'une année à l'autre, l'insuffisance des profits aurait dû être beaucoup plus importante. Mais ce calcul serait faux.

On sait, en effet, que la *Vieille-Montagne* n'est pas simplement une entreprise minière et que sa principale industrie est la transformation du minerai qu'elle achète. La question se pose donc ainsi : Quelle est la quantité de métal provenant de la Société même, quantité sur laquelle la dépréciation survenue peut se faire sentir? Par suite, quelle diminution probable est à tenir en compte? Quant au minerai étranger traité par la Société il n'a que peu, pour ne pas dire point à souffrir, ses prix d'achat par la *Vieille-Montagne* variant, naturellement, avec les cours de vente du zinc.

Donc, et sans indication précise dans les rapports, car les rapports ne nous renseignent pas à ce sujet, il est difficile de savoir l'effet qu'aura, sur les dividendes futurs des actions de la *Vieille-Montagne*, la nouvelle baisse survenue sur le métal. Heureusement, cette baisse, de l'avis de beaucoup, ne durera pas, et on espère que la Société saura, s'il en est besoin, parer aux insuffisances passagères de bénéfices par une diminution dans ses amortissements qui ont toujours été importants jusqu'à présent : en 1891, par exemple, ils étaient de 540.000 fr. sur usines, de 993.333 fr. 44 sur travaux divers aux usines et aménagements de mines, de 50.000 francs sur frais de permis de recherches de mines en France ; en 1892, ils se montent, sur travaux divers aux usines et aménagements de mines, à 1.370.120 fr. 68, de sorte que la valeur des concessions est actuellement ramenée à 4.129.085 fr. 97, et celle des immeubles et matériel d'exploitation à 5.205.540 fr. 66. Dans ces conditions, pourrait-on faire un reproche à la Société de satisfaire, dans une année mauvaise, ses associés dans une juste mesure, surtout si on considère que la réserve statutaire s'élève à 3.261.897 fr., et la réserve spéciale sur bénéfices à 1.000.000 de fr.

D'aucuns prétendent que, vu la dépréciation des cours du zinc et du plomb, on serait en droit de concevoir quelque appréhension au sujet de certains chapitres du bilan, c'est-à-dire des *approvisionnements* estimés à 1.479.825 fr. 55, et des *minerais, zincs et blancs de zinc* portés au bilan pour 13.404.440 fr. 58. Mais la Société a prévu, semble-t-il, toute éventualité en créant un *fonds de prévision* de 1.585.000 fr. dont elle peut se servir suivant les circonstances.

En tout cas, et quoi qu'il arrive, la situation de la *Société de la Vieille-Montagne* est au fond solide. Qu'elle ait cru devoir abandonner, en avril dernier, les mines d'Aïn-Barbar, c'est regrettable ; qu'il y ait une crise passagère à surmonter, nul ne le met en doute ; que le dividende, pour 1893, soit inférieur à celui de 1892, c'est possible, mais cela ne veut pas dire que les intéressés aient à concevoir des craintes sérieuses. En admettant même que la Société en arrive à ne distribuer que 18 fr., comme en 1888 (ce qui n'est guère admissible le cours moyen du métal devant être, cette année, bien supérieur à celui de 1888 qui n'était que de 433 70), l'action de la *Vieille-Montagne* représenterait encore un placement à 4 0/0 l'an, avec, aux cours actuels (450 fr. environ) quelques chances de plus-value que justifient le passé d'une Société ayant su, depuis son origine, opérer sur son actif des amortissements supérieurs à 47 millions, tout en remboursant, sur les actions et les obligations, un capital de 16 millions 1/2 environ.

A. LECHENET.

UNION DES GAZ

Les actionnaires de la Compagnie l'*Union des Gaz* se sont réunis en assemblée générale, le 16 octobre dernier pour se prononcer sur les comptes qui leur étaient soumis pour l'exercice 1892-1893 qui finissait le 30 juin. Les comptes présentés ont été approuvés et le dividende a été fixé à 90 francs, ainsi que le proposait le Conseil d'administration de la Compagnie.

Ajoutons que sur 50.000 actions qui composent le capital actuel de la Compagnie, 37.814 actions étaient représentées.

La Compagnie l'*Union des Gaz*, constituée d'abord en commandite le 18 novembre 1854, a été transformée en Société anonyme, le 29 octobre 1874. Elle avait pour objet : l'exploitation de l'éclairage et du chauffage par le gaz en France et à l'Etranger. Les usines exploitées par elle sont les suivantes : En France, Nîmes, Roanne, Cette, Rueil, Albi, Vienne, Beaucaire et Tarascon ; à l'Etranger : Strasbourg, Milan, Genève, Sestri, Parme, Alexandrie, Modène et Gênes.

Fondée primitivement pour 65 ans, la Société a vu sa durée prolongée de 30 ans, par décision de l'assemblée générale du 8 novembre 1886, soit jusqu'au 30 novembre 1950. Son capital fixé à son début à 5 millions de francs, divisés en 20.000 actions de 250 fr., a été porté en 1857 à 8 millions par la création de 12.000 actions nouvelles de 250 fr., et, le 29 octobre 1874, à 25 millions représentés par 50.000 actions de 500 fr. Ces 50.000 actions entièrement libérées, sont divisées en deux séries : la 1re, de 20.000 actions dites de priorité, ont droit, par préférence aux autres, à un dividende de 7 1/2 0/0 du capital. Elles sont la représentation des actions anciennes de 250 fr., échangées en juillet 1875, à raison de 2 actions de 250 fr. contre une action de 500 fr. La seconde série, de 30.000 actions, n'a droit au même dividende de 7 1/2 0/0 qu'après le prélèvement sus indiqué au profit de la 1re série. Si les bénéfices d'un exercice étaient insuffisants pour distribuer aux actions de la 1re série un dividende de 7 1/2 0/0, la somme nécessaire pour compléter ce dividende sera prélevée, avant toute distribution, sur les bénéfices du ou des exercices suivants.

La Société est dirigée par un Conseil d'administration composé de 9 à 12 membres dont les deux tiers peuvent être choisis parmi les actionnaires anglais ; l'autre tiers doit être composé de membres non anglais et résidant en France.

Les débuts de la Société furent assez difficiles; par suite, les bénéfices ne permirent de faire, aux actions primitives de 250 fr., qu'une distribution de : 6,25 0/0 pour les exercices 1854-1855 et 1855-1856; 3,12 0/0 pour l'exercice 1856 1857. Un arrêt se produisit alors et, pendant quatre exercices, les associés ne touchèrent rien. Avec l'année sociale 1861-1862, l'ère des dividendes renaît. On donne 6 fr. 25; puis, progressivement, on s'élève à 17 fr. 50 (exercice 1873-1874).

C'est alors qu'apparaissent les nouvelles actions de 500 fr. entièrement libérées, et c'est alors aussi que la Compagnie commence à utiliser ses moyens d'action. Le tableau ci-dessous, des répartitions opérées depuis cette époque, témoignera de la marche ascendante continuelle de l'entreprise :

Exercices	Francs	Exercices	Francs
1874-1875............	37 50	1882-1883............	70 »
1875-1876............	42 50	1884-1885 jusqu'à l'exercice 1891-1892, chaque année.......	80 »
1876-1877............	45 »	1892-1893............	90 »
1877-1878............	45 »		
1878-1879............	45 »		
1879-1880............	47 50		
1880-1881............	55 »		
1881-1882............	60 »		

Entre temps, la Compagnie a émis :

8.000 obligations 4 1/2 0/0 (5.000 émises à 485 en juillet et octobre 1888, et 3.000 émises à 500 fr., en janvier 1891), remboursables en 32 ans, du 1er juillet 1893 au 1er juillet 1924;

6.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 0/0, émises au pair, en juillet 1892, et qui ont servi à la conversion et au remboursement des obligations 5 0/0 1877.

Ces obligations figurent, au bilan du 30 juin 1893, comme suit :

8.000 obligations 4 1/2, moins les 116 amorties au tirage du 20 mai 1893, soit 7.884 obligations au prix d'émission.......... Fr.	3.868.005
6.000 obligations, émission de 1892..........	3.000.000
Ensemble..........	6.868.005

Au bilan, nous trouvons également : Créanciers divers, 625.363 fr. 85, de sorte que le passif s'établit ainsi :

Capital actions..........Fr.	25.000.000 »
Obligations..........	6.868.005 »
Créanciers divers..........	625.363 85
Total..........	32.493.368 85

contre un actif de :

Etablissement des usines.....	40.467.577 21	
Nouveaux travaux terminés en 1892-1893..........	710.848 05	
		41.178.425 26
dont il faut déduire :		
Compte d'amortissement au 30 juin 1892..........	6.911.795 »	
Amortissement 1892-1893......	306.995 »	
		7.218.790 »
Reste..........		33.959.635 26
A ajouter :		
Travaux en cours..........		450.481 43
Fonds de roulement des usines..........		5.920.905 81
Valeurs diverses..........		71.686 »
Espèces en caisse et chez les banquiers.......		2.972.742 51
Effets à recevoir..........		12.500 03
Débiteurs divers..........		146.698 28
		43.534.649 32

La différence de 11.041.280 fr. 47 qu'attestent les chiffres ci-dessus, est représentée par les chapitres suivants :

Fonds divers de réserve, assurance maritime, fonds de secours.......... Fr.	266.331 10
Réserve spéciale..........	2.875.000 »
Réserve statutaire..........	2.500.000 »
Profits et pertes, exercice 1892-1893..........	4.507.069 50
Reliquat au 30 juin 1892..........	892.879 87
	11.041.280 47

Les bénéfices au 30 juin 1893 se montent donc à 4.507.069 fr. 50, plus 892.879 fr. 87 reliquat de 1892, soit 5.399.949 fr. 37. Le dividende proposé de 90 fr. par action absorbe 4.500.000 fr. Il reste, par suite, un montant disponible de 899.949 fr. 37 qui est reporté à nouveau à titre de provision éventuelle pour les exercices futurs.

Nous avons vu, dans les chiffres cités plus haut, que les nouveaux travaux terminés en 1892-1893 s'élevaient à 710.848 fr. 05. Ils s'appliquent aux usines d'Albi, d'Alexandrie, de Beaucaire, de Cette, de Gênes, de Milan, de Modène, de Nîmes, de Parme, de Roanne, de Rueil, de Strasbourg et de Vienne, et ont été nécessités par l'accroissement de la consommation du gaz qui a obligé la Compagnie à installer des conduites additionnelles, et à augmenter la puissance de production des usines.

Pendant que ces dépenses obligatoires s'effectuaient, le Conseil d'administration continuait la tâche qu'il s'était imposée auparavant. Durant l'exercice 1891-1892, il avait pu, moyennant certaines réductions sur le prix du gaz, prolonger :

Jusqu'au 30 juin 1940, la concession d'éclairage dans la commune de Rueil, concession qui arrivait à expiration le 30 juin 1910;

Jusqu'au 30 juin 1923, les concessions d'éclairage à Beaucaire et à Tarascon, qui prenaient fin le 30 juin 1913;

Obtenir l'incorporation, dans la concession de Gênes, de l'éclairage de diverses communes qui étaient suburbaines et qui font, maintenant, partie du territoire de la ville;

Pendant l'exercice 1892-1893, son ardeur ne s'est pas ralentie. En effet, et toujours moyennant réduction sur les prix du gaz :

La concession d'éclairage dans la ville de Nîmes, qui arrivait à expiration le 31 décembre 1906, a été prolongée jusqu'au 31 décembre 1930;

Celle de Cornigliano, près Gênes ne prendra fin, maintenant, qu'au 31 mars 1924;

Enfin, la concession d'éclairage de la commune de Carrières-Saint-Denis (près Rueil) a été obtenue jusqu'au 31 décembre 1913.

Cette constante préoccupation des intérêts des actionnaires de la Compagnie a reçu sa récompense dans les cours des titres de l'*Union des Gaz*.

Voici les cours moyens des actions, pratiqués dans les dix dernières années :

	Actions 1re série	Actions 2e série
1884.....	Fr. 1.204 40	Fr. 1.186 07
1885.....	1.396 58	1.389 44
1886.....	1.341 26	1.336 72
1887.....	1.263 23	1.257 18
1888.....	1.298 85	1.276 21
1889.....	1.377 34	1.359 53
1890.....	1.505 34	1.504 02
1891.....	1.550 05	1.527 48
1892.....	1.534 24	1.512 75

Quant aux obligations, elles ont fait :

Celles de 1888, en 1891, cours moyen 509 fr. 55; en 1892, 513 fr. 61; *celles de 1892*, en 1892, 500 fr.

Si, de ces cours, nous rapprochons les cours actuels, nous trouvons que l'action *première série* cote maintenant 1.720, pendant que la *deuxième* s'inscrit entre 1.710 et 1.720. Quant aux obligations, toutes classées, elles ne donnent lieu à aucune transaction, mais on peut être assuré que leur valeur est sensiblement au-dessus du pair.

C'est une preuve de la bonne gestion de la Société. Toutefois, que l'on nous permette une légère critique à l'adresse de la cote. Les actions *deuxième série* sont en légère moins-value sur les actions de la *première*, à cause du privilège de dividende dont jouissent celles-ci. Or, dans la situation actuelle de la Société, ce privilège n'a aucune valeur. Voilà pourquoi, selon nous, l'écart que nous signalons est, bien que très minime, nullement justifié. J. M.

L'INDUSTRIE SÉRICICOLE EN 1893

Le *Journal Officiel* a publié, il y a quelques jours, un tableau, émanant du Ministère de l'agriculture, sur l'industrie séricicole en 1893. Voici quelques chiffres intéressants extraits de ce tableau :

Années	Nombre de Sériciculteurs	Quantité de graines de diverses races mises en incubation	Production totale en cocons frais obtenue de ces graines	Rendement moyen en cocons frais de 1 once de graines	Cocons mis à graines par le producteur: Quantités employées pour le grainage	Cocons mis à graines par le producteur: Quantités de graines obtenues de ces cocons
—	—	—	—	—	—	—
		Onces	Kilogr.	Kil. gr.	Kilogr.	Onces
1893..	148.971	225.012	9.987.110	44,384	176.091	472.853
1892..	141.487	227.156	7.680.169	33,810	252.481	663.877
1891..	139.480	235.631	6.883.587	29,213	349.980	998.796
1890..	142.556	253.915	7.799.423	30,716	304.172	876.996
1889..	141.101	254.165	7.409.830	29,153	276.586	972.024

Les onces sont de 25 grammes.

Le nombre des sériciculteurs a augmenté d'une façon assez notable pendant la dernière campagne; le chiffre des nouveaux industriels est de 7.484, soit une augmentation de plus de 5 0/0 sur le chiffre de 1892.

Quoique les quantités de graines mises en incubation aient été quelque peu inférieures à l'année précédente, la production totale a augmenté d'une manière considérable : de 7. 680.169 k. qu'elle était en 1892, elle est passée en 1893 à 9.987.110 k., soit une augmentation de 2.306.941 k., ou environ 30 0/0. De même, le rendement moyen est supérieur de près de 33 0/0 à celui de 1892.

Malgré l'augmentation considérable de la production, les prix de vente ont été supérieurs à ceux de 1892, comme on pourra s'en rendre compte par le relevé ci-dessous.

	Prix de vente d'une once (25 gr. de graines)				Prix du kilogramme de cocons frais	
	Races françaises	Races japonaises	Races japonaises reproduites	Autres provenances	Vendus pour le filage	Vendus pour le grainage
	—	—	—	—	—	—
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
1893....	10.41	11.21	9.53	9.40	4.59	5.29
1892....	10 »	14 50	9 48	9 01	3 25	4 25
1891....	10 11	10 38	9 11	9 15	2 90	4 08
1890....	10 82	9 93	11 35	10 97	4 10	4 51
1889....	10 61	11 95	10 60	9 86	3 62	4 48

Les races du Japon, provenant de graines directement importées, sont toujours les plus recherchées. Leur prix de vente est supérieur à la moyenne de 7 centimes pour le filage, et de 46 centimes pour le grainage. Les races françaises qui, d'ailleurs, sont la plus grande quantité, ont des prix inférieurs à la moyenne de 25 centimes pour le filage et de 20 centimes pour le grainage.

P. B.

Informations Économiques et Financières

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 octobre 1893 :

Dépôts de fonds..............	4.419.863 23
Retraits de fonds..............	7.178.143 27
Excédent de retraits.....	2.758.280 04

Excédent de retraits du 1er janvier au 20 octobre 1893, 202.526.997 fr. 47.

Capitaux employés en achats de rentes, du 11 au 20 octobre 1893 :

1° Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires : 1.049.590 fr.

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 454.790 fr. 75.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	19 octobre	26 octobre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 19 octobre / 26 octobre		
Or....... 1.701.244.830 / 1.702.509.837		
Argent... 1.265.639.105 / 1.264.960.365	2.966.883.935	2 967.170.203
2.966.883.935 / 2.967.170.203		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	89.892	262.262
Portefeuille Paris { Effets Paris........	217.706.470	212.854.591
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	310.017.539	366.542.652
Avances sur lingots à Paris............	318.000	318.000
Avances sur lingots dans les succursales	3.182.100	227.500
Avances sur titres à Paris.............	120.992.175	119.916.681
Avances sur titres dans les succursales	170.550.967	167.297.162
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.318.909	9.349.210
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales....................	4.272.972	4.330.787
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.441	8.407.411
Divers..................................	96.428.753	93.587.555
Total............	1.325.106.434	1.337.171.416
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital.......	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.496.339.025	3.170.979.125
Arrérages de valeurs déposées.........	18.850.505	16.023.468
Billets à ordre et récépissés...........	11.487.922	10 881.142
Compte courant du Trésor, créditeur...	123.487.826	172.733.070
Comptes courants de Paris..............	313.772.861	300.668.462
Comptes courants dans les succursales.	51.197.158	50.357.775
Dividendes à payer......................	2.271.698	2.181.798
Escompte et intérêts divers	6.062.272	6.390.346
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers...................................	15.103.149	51.018.915
Total............	4.325.106.434	4.337.171.416

Comparaison avec les années précédentes

	31 oct. 1889	30 oct. 1890	29 oct. 1891	27 oct. 1892	26 oct. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.123.1	3.091.9	3.017.6	3.213.4	3.470.9
Encaisse...........	2.515.5	2.445.1	2.563.5	2.954.7	2.967.4
Portefeuille........	833.7	845.4	752.0	537.0	609.3
Avances aux partic.	268.9	265.2	308.7	297.5	287.7
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	319.5	214.7	333.0	367.3	172.7
— part...	421.9	380.8	401.2	352.7	351.0
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 ½ 0/00	4 ½ 0/00	5 0/00	2 ½ 0/00	3 0/00
Bénéfices nets......	2.765.8	3.252.3	3.740.1	1.445.0	2.059.5

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 3 octobre présent mois, les 2.898 obligations de 500 fr. 4 0/0 nouvelles, nos 1001 à 3898, de la Compagnie du Gaz et Régie coïntéressée des Eaux de Tunis, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 1.000 obligations 4 0/0 anciennes, nos 1 à 1000.

Par suite, le nombre des obligations 4 0/0 de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 1.000 à 3.898.

Par suite des résolutions votées par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société Foncière Lyonnaise, en date du 26 novembre 1892, qui a décidé la réduction du capital social de 100 à 50 millions, au moyen de l'échange des 200.000 actions libérées de 375 fr. contre 100.000 actions nouvelles entièrement libérées, à raison de 2 actions libérées de 375 fr. contre une action nouvelle entièrement libérée,

La Chambre syndicale a décidé ce qui suit :

A partir du 4 octobre présent mois, les 100.000 actions nouvelles de 500 fr., entièrement libérées et au porteur, seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme, en remplacement des 200.000 actions anciennes.

A terme, les livraisons en liquidation du 30 septembre s'effectueront en actions anciennes.

En liquidation du 15 octobre, toutes les transactions s'effectueront en actions nouvelles.

En liquidation du 30 septembre, les reports se traiteront en actions anciennes, et la contre-partie au 15 octobre s'établira de telle sorte que 50 actions anciennes reportées correspondent, capital pour capital, à 25 actions nouvelles, plus le montant du report sur les 50 actions anciennes.

Les fractions inférieures à la plus petite quantité négociable à terme provenant de l'échange devront être passées par le comptant.

Depuis le 6 octobre présent mois, les cinquièmes d'obligations Foncières 3 0/0 1885 sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote.

100.000 titres de 100 fr. 3 0/0, libérés et au porteur, compris sous les nos 910755 à 930951; remboursables à 100 fr. en 95 ans au plus tard, à compter de 1885. Participant, dans la proportion du cinquième du lot attribué à l'obligation entière de 500 fr., à six tirages de lots par an ayant lieu les 5 janvier, 5 mars, 5 mai, 5 juillet, 5 septembre et 5 novembre de chaque année.

Intérêt annuel : 3 fr., payables le 1er octobre de chaque année.

Jouissance courante : 1er octobre 1893.

Depuis le 10 octobre présent mois, les actions et les obligations de la Compagnie Française de Tramways (Indo-Chine) sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la 2e partie du Bulletin de la Cote.

1.200 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur ;

800 obligations de 500 fr. 5 0/0, émises à 450 fr., entièrement libérées et au porteur ; remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 25 ans, de 1894 à 1918.

Intérêt annuel : 25 fr., payables par moitié les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er juin 1893.

Siège social : à Paris, rue de la Paix, 10.

Le Tsar vient de donner à la corporation des Agents de change de Paris un grand témoignage de satisfaction : une dépêche de St-Pétersbourg nous annonce, en effet, que M. Herbault, syndic de la Compagnie, est nommé commandeur de l'Ordre de Sainte-Anne de deuxième classe, et MM. de Verneuil et Roland-Gosselin, commandeurs de l'Ordre de Saint Stanislas de deuxième classe.

Nous adressons toutes nos félicitations à l'honorable corporation.

Chemins de fer Argentins. — Les créanciers de la Compagnie Française des Chemins de fer Argentins se sont réunis, le 20 courant au Tribunal de Commerce, sous la présidence de M. Legrand, juge-commissaire.

M. A. Bonneau donne lecture de son rapport, qui expose d'une façon très nette et très précise les origines de la Société et les motifs de la situation actuelle.

Sur la demande d'un obligataire de renvoyer à quinzaine le vote de concordat proposé par la Compagnie, M. le Juge-Commissaire a bien voulu consentir à ce que l'assemblée fût consultée sur ce point. Cet ajournement ayant été repoussé à une énorme majorité, M. Thenon, secrétaire général de la Compagnie, a donné lecture du projet de concordat.

M. Ewald, administrateur et M. Thenon répondent, ensuite, aux questions qui sont posées par des obligataires. Ces renseignements sont complétés par M. Bonneau, liquidateur et Hachette, un des contrôleurs.

Après un résumé très clair de M. le Juge-Commissaire, il est procédé au vote du concordat, qui est accordé à la Compagnie à une très grande majorité en voix et en somme.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 octobre 1893

Reçu des déposants :			
A Paris......	433 vts (dt	69 nouv.)	37.993 54
Dans les départements.	38.373 —	1.299 —	888.469 99
Ensemble....	38.806	1.368	926.463 53
Payé aux déposants :			
Arrérages de rentes viagères..........			1.501.261 71
Payé à leurs héritiers :			
Remboursements de capitaux réservés.			473.987 77
Ensemble..................			1.975.249 48
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à.............................. aux noms de 398 parties.			32.395 »
Le total des rentes viagères est de... réparties entre 189.143 titres.			32.996.654 »
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs..			2.731.590 93
Elle a placé :			
En obligations départementales et communales..........................			765.101 79

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (**Grandes Compagnies**) **du 8 au 14 octobre** (41e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat..........................	2.706	866	815	30.502	29.929	+	572
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.913	7.709	279.397	275.272	+	1.124
— Rhône au Mont-Cenis	133	102	100	3.620	3.590	+	29
— Chemins Algériens..	513	165	159	6.360	7.099	—	738
Nord..........................	3.649	4.002	3.965	146.599	145.390	+	1.209
Ouest..........................	5.235	3.138	3.091	118.889	116.602	+	2.286
Orléans..........................	6.581	3.890	3.753	137.478	135.231	+	1.941
Est..........................	4.727	3.120	3.081	116.862	113.031	+	3.828
Midi..........................	3.094	2.069	1.923	74.251	70.472	+	3.782
Est-Algérien..........	897	138	190	4.741	5.305	—	564
Bône-Guelma voie larg.	534	80	107	2.702	3.250	—	548
— voie étroite	128	9	12	293	258	+	35
Ouest-Algérien.......	296	45	51	2.071	2.096	—	24
Arzew à Kralfallah..	214	29	31	1.065	1.139	—	74
Médoc..........................	101	21	21	900	864	+	36

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 sept...	54.260.000	58.016.000
Du 1er au 10 octobre........	1.760.000	1.670.000
Du 11 au 20 octobre......	1.960.000	2.020.000
Du 21 au 27 octobre......	1.270.000	1.230.000
Du 1er janvier au 27 octobre	59.250.000	62.936.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 27 octobre 1893.

Les nouveaux impôts. — Le Congrès socialiste.

Les travaux préparatoires de l'élaboration des nouveaux impôts ne sont pas encore terminés, et il est possible que la convocation du Parlement, qui n'est prévue que pour la fin de novembre, soit encore retardée pour ce motif. Cependant, les journaux officieux prétendent que l'accord est fait maintenant entre les Etats confédérés, à la suite des conférences qui ont eu lieu cette semaine, de lundi à mercredi, à la Trésorerie impériale, entre les Ministres des finances de ceux des Etats qui sont intéressés à l'impôt sur le vin. La peine qu'on a prise pour mettre debout les projets d'impôts sera d'ailleure perdue pour la plus grande partie, car, comme je vous l'ai déjà fait remarquer, ils ne pourront réunir une majorité au Parlement.

L'hostilité de la plupart des partis ne s'explique que trop facilement; les députés, qui ont voté la loi militaire, sont bien disposés en principe à accorder les crédits nécessaires à l'exécution de cette loi, mais on leur avait promis que les nouvelles charges ne pèseraient pas sur les classes peu fortunées, et, tout au contraire, le Gouvernement se propose de demander la moitié des nouvelles ressources nécessaires à l'impôt de fabrication sur le tabac, qui frappera surtout la consommation des petites gens et qui, en restreignant la consommation des cigares au profit du tabac haché, mettra sur le pavé des milliers d'ouvriers employés à la fabrication des cigares.

Cette politique fiscale est d'autant plus sujette à la critique, que l'on pourrait se procurer des ressources à peu près équivalentes par la suppression du privilège fiscal des distillateurs agricoles; ce privilège n'est pas autre chose qu'un cadeau de 40 millions de marks que le Gouvernement fait tous les ans à la grande propriété, et qui n'a d'autre motif que le désir du Gouvernement d'être agréable au parti conservateur. La suppression de ce privilège est réclamée depuis longtemps et les partis qui font majorité ne consentiront à voter de nouveaux impôts que lorsqu'on la leur aura accordée.

Quoi qu'il en soit, les termes du projet d'impôt sur le vin sont maintenant connus, sauf en ce qui concerne le taux de l'impôt; une décision à cet égard a dû être prise au cours des conférences dont je viens de parler, auxquelles assistaient les Ministres des finances de Prusse, de Saxe, de Wurtemberg, de Bade, de Hesse, et des délégués de la Bavière et de l'Alsace-Lorraine.

L'intention du Gouvernement étant d'affranchir de l'impôt impérial les vins d'un prix inférieur à 50 m. l'hectolitre; les Etats qui ont déjà un impôt sur le vin l'auraient maintenu pour ces qualités inférieures seulement. Cette manière de faire, qui compromettrait l'équilibre du budget de la Bavière et du Wurtemberg, étaient combattue par ces Etats; on ignore encore sur quelles bases l'entente s'est faite. Les autres dispositions du projet sont conformes aux informations que je vous ai déjà données dans mes précédentes correspondances.

On évalue à 10 millions de marks par an le produit de l'impôt sur le vin; à ce point de vue, ce projet donne encore lieu à des critiques très fondées : pour obtenir cette petite somme, on sera obligé d'instituer un contrôle compliqué et vexatoire, nécessitant un grand nombre de nouveaux fonctionnaires.

Les journaux publient des informations sur le nouvel impôt de Bourse, mais je ne reproduis ces renseignements que sous toutes réserves.

Les opérations sur les emprunts allemands et des Etats confédérés seraient à l'avenir affranchies de tout impôt; les opérations au comptant sur les valeurs allemandes de Chemins de fer, de Banque, d'Industrie, continueraient à payer l'impôt actuel; enfin, les opérations à terme sur ces valeurs, ainsi que les opérations au comptant et à terme sur les valeurs étrangères paieraient le double de l'impôt actuel. Les reports seraient considérés comme constituant deux opérations distinctes.

Un Congrès socialiste se tient en ce moment à Cologne; les délibérations n'ont porté que sur le développement de la propagande du parti et n'ont donné lieu à aucune discussion digne d'intérêt.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	23 oct.	Dif. 14 oct.	22 oct.	Dif. 15 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	772 067	+ 21.754	875.905	+ 7.665
Billets du Trésor	23.981	+ 682	22.047	+ 409
Billets d'autres banques	9.084	— 1.810	9.189	— 696
Lettres de change	586.655	— 31.959	587.975	+ 21.520
Prêts sur titres	94.684	— 2.815	90.751	— 6.980
Valeurs	4.799	+ 128	5.893	+ 215
Autres propriétés	37.594	— 1.393	35.261	— 381
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	997.341	— 27.518	1.035.189	— 23.520
Autres engagements à vue	368.228	+ 8.302	427.435	+ 14.885
Autres engagements	887	— 11	7.159	— 12

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893
30 sept.	896,2	888,5	738,6
7 oct.	891,6	870,0	739,7
15 —	897,1	868,2	750,3
23 —	905,2	975,9	772,1
31 —	902,2	865,0	.. ..

Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 sept.	676,5	714.8	869.6
7 oct.	663.9	689.2	746.0
15 —	633,9	664,2	716,1
23 —	627.4	678,7	681,3
31 —	651,5	728,0	...,.

Circulation	1891	1892	1893
30 sept.	1094,1	1114,8	1101.1
7 oct.	1064,8	1086.8	1061,8
15 —	1020,9	1058.7	1024,9
23 —	1000,2	1035,2	997,3
31 —	1032,9	1075,8	......

Réserve de billets	1891	1892	1893
30 sept.	123,0	95,9	— 38.5
7 oct.	149.4	105,4	2,1
15 —	230,9	133,2	51,8
23 —	229,2	161,7	99,9
31 —	192,6	112,1	...,.

L'encaisse est de nouveau en augmentation, mais reste inférieure de 204 millions de marks au chiffre de la période correspondante de l'année dernière. Les sommes dont elle s'est augmentée proviennent de France et d'Angleterre.

Le Commerce Extérieur. — Les chiffres suivants représentent le commerce extérieur de l'Allemagne en septembre et pendant les neuf premiers mois de l'année :

Importations :

	Quantité en quintaux Septembre	Quantité en quintaux 9 prem. mois	Valeur en milliers de marks 9 prem. mois
1893	26.389.636	219.389.233	3.074.640
1892	25.311.024	217.089.168	3.185.752

Exportations :

	Quantité en quintaux Septembre	Quantité en quintaux 9 prem. mois	Valeur en milliers de marks 9 prem. mois
1893	17.328.610	152.617.939	2.498.125
1892	17.067.508	143.767.005	2.331.670

La diminution qui se fait sentir sur les valeurs importées est due à ce qu'une meilleure récolte a permis d'importer une moins grande quantité de céréales. Pour les autres articles d'importation, ainsi que pour les articles d'exportation, les chiffres sont, en général, plus élevés que ceux de l'année dernière.

Les Récoltes. — L'état des récoltes en Allemagne, au milieu d'octobre, est représenté par les chiffres sui-

vants, 1 signifiant très bonne récolte, 2 bonne, 3 moyenne, 4 mauvaise et 5 très mauvaise :

Froment d'hiver, 2, 1 ; épeautre d'hiver, 1, 9 ; seigle d'hiver, 2, 1 ; trèfle et luzerne, 3, 5.

Les résultats à l'hectare sont estimés de la manière suivante, en quintaux :

	1893	1892
Froment d'hiver	17	16,2
— d'été	13,3	14,8
Epeautre d'hiver	15,2	13,9
— d'été	9	11,5
Orge d'été	14,8	14,3

Les Postes et Télégraphes. — Du 1er avril au 30 septembre 1893, les recettes brutes des postes et télégraphes en Allemagne ont été de 122.264.462 marks, les dépenses de 109.587.490 marks les recettes nettes de 12.676.971 marks, soit 3.210.091 marks de plus que les recettes de la période correspondante de 1892.

Les Porteurs de Valeurs Helléniques. — Une nouvelle réunion de porteurs de valeurs helléniques a eu lieu à Berlin ; on a discuté les mesures à prendre pour la sauvegarde des intérêts des créanciers de la Grèce.

Les porteurs ont remis au Chancelier de l'Empire une pétition demandant que le Gouvernement allemand recommande au Gouvernement hellénique l'institution d'une Commission internationale analogue à celles qui fonctionnent en Egypte et en Turquie.

Une faillite. — La banque Pfeiffer et Hartdegen, de Cassel, est en faillite. Le passif serait de 4 millions. Les deux associés sont en fuite.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 12	85 25	85 60	85 50	85 37	85 37
Orient 3 0/0	66 50	66 50	66 10	66 12	66 »	66 25
Consolidés Russes	99 37	98 87	98 50	99 12	98 90	99 »
Hongrois	93 75	93 50	93 70	92 90	93 »	93 »
— Couronne	89 37	88 80	88 90	88 37	88 25	88 10
Italien 5 %	83 37	83 25	82 40	83 50	82 12	80 12
Chemins de fer						
Autrichiens	122 75	123 »	122 20	122 25	121 90	121 87
Lombards	42 50	42 25	42 »	42 ..	41 62	41 40
Gothard	145 50	145 12	152 87	152 40	150 75	150 25
Nord-Est Suisse	105 62	105 25	106 »	105 75	105 »	104 90
Marienbourg	69 12	70 37	69 10	68 90	69 12	69 75
Ouest Prussien	68 37	68 37	71 12	70 37	70 25	70 75
Vars.-Vienne	207 40	208 12	213 »	212 50	210 75	211 »
Banques						
Crédit	200 75	201 10	200 12	199 25	198 12	198 37
Disconto	172 87	173 12	172 75	171 90	170 50	169 »
Darmstadt-Bank	129 75	130 50	132 87	129 »	127 90	127 50
Berl-Handels	132 75	132 75	132 40	131 75	128 37	128 75
Dresde-Bank	138 50	138 50	138 25	135 87	130 37	130 87
National-Bank	105 25	105 50	106 »	105 75	101 62	101 »
Mines et diverses						
Laura	103 75	104 25	104 40	102 25	102 12	103 37
Dortmund	56 75	56 50	56 37	56 37	54 87	54 »
Bochumer	121 40	120 »	120 12	118 90	117 50	114 50
Gelsenkirch	139 50	140 87	141 62	139 37	138 75	139 87
Hibernia	114 40	111 25	114 25	111 40	110 50	111 87
Harpener	135 50	133 62	133 87	132 »	130 90	132 50
Packets de Hambourg	92 »	94 »	95 75	95 75	94 50	93 90
Nordd Lloyd	115 75	116 »	117 10	115 12	115 12	111 87
Lots Turcs	81 »	85 10	85 »	84 60	84 »	83 50
Changes						
Paris 8 jours	80 55	80 60	80 60	80 70	80 75	80 70
Londres —	20 32	20 33	20 33	20 33	20 34	20 31
Vienne —	160 90	161 »	160 »	160 80	160 50	160 45
Pétersbourg 3 semaines	210 25	211 »	209 10	211 25	211 25	211 »
Roubles comptant	211 75	212 10	212 10	212 40	212 10	212 25
— fin courant	212 »	213 »	212 50	212 50	212 25	212 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 28 octobre 1893.

Le marché monétaire présente toujours le même resserrement de l'argent ; l'escompte hors Banque reste à 4 3/4 0/0 ; on s'attend à une liquidation assez malaisée.

Le marché financier a été très agité sous l'influence de la baisse de l'Italien, qui absorbe l'attention de la spéculation.

Les fonds d'Etat allemands continuent leur marche descendante graduelle ; le 3 0/0 est destiné à tomber prochainement au-dessous du cours de 85.

Le rouble et les fonds russes sont en hausse ; on a une plus grande confiance dans l'aboutissement des négociations commerciales avec la Russie.

Les fonds austro-hongrois sont assez fermes.

La spéculation continue à vendre de l'Italien et le syndicat n'est pas en mesure de supporter le poids de ces ventes ; on se règle d'ailleurs sur les mouvements de Paris. Le fonds en question, après avoir touché 79 au milieu de la semaine, s'est raffermi en clôture. Les Banques sont lourdes ; la *Dresdner Bank* en particulier est très attaquée.

Il n'y a pas d'amélioration sur le marché des valeurs minières ; le bilan de la *Harpener* pour le premier trimestre de l'exercice 1893-94 montre une nouvelle diminution de 638.000 m. sur les récoltes comparées à celles de la même période de l'année dernière.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 27 octobre 1893.

La situation politique. — Fêtes Franco-Russes. — L'escadre anglaise en Italie. — La lutte contre les Matabélés. — Situation monétaire. — La crise aux Indes.

Un discours de M. John Redmond à Cork, une réunion à Belfast du « Parlement de l'Ulster, » voilà les seuls incidents politiques de la semaine. C'est dire que la réaction a simplement continué à préparer ses batteries et à prendre position avant l'ouverture de la campagne parlementaire. On a d'ailleurs prêté une médiocre attention à ces légers incidents, l'opinion publique étant plus vivement « excitée » par les événements du dehors.

Les fêtes franco-russes ont continué à provoquer de nombreux commentaires, et après avoir constaté l'importance, le sérieux et la franchise des manifestations, les politiciens ont voulu en faire le bilan et chercher à déterminer quels avantages la France et la Russie retireraient de l'alliance. L'avis général est que les deux puissances ne peuvent qu'y gagner, autant que l'Europe elle-même : « Si la France et la Russie, déclare-t-on, continuent à agir de concert avec une cordialité encore croissante, un grand changement s'opèrera dans la situation politique du continent, et l'Europe pourra compter sur un équilibre constant causé par l'antagonisme de la Triple et de la Double alliance. »

Il faut rendre d'ailleurs cette justice à la presse de ce pays qu'elle n'a pas voulu profiter de la visite faite par la flotte anglaise en Italie pour diminuer l'importance de la manifestation franco-russe. Je ne chercherai pas à déterminer la raison qui a poussé le Gouvernement à envoyer l'amiral Seymour à la Spezzia au moment même où l'amiral Avellan arrivait à Toulon. S'il a voulu un instant provoquer une comparaison, il s'est empressé de renoncer à un pareil projet et l'on ne pourrait voir, dans ce qui se passe en Italie, une réplique à ce qui s'est passé en France. On rend simplement justice ici au tact et à la courtoisie avec laquelle les marins de Sa Majesté ont été reçus ; on a été touché par la manifestation sympathique que les obsèques de lord Vivian ont provoquée, mais c'est tout et l'on ne songe pas à comparer cette simple visite à la marche triomphale des Russes à travers la France. D'ailleurs, l'attitude émi-

nemment pacifique des manifestations françaises empêchait toute contre-manifestation et c'est peut-être, là la véritable raison de la réserve que je dois constater.

Le Cabinet Gladstone est sur le point d'être débarrassé d'un gros souci ; il semble que la lutte de la Compagnie sud-africaine contre les Matabéles doive se terminer sans que le Gouvernement ait besoin d'intervenir. Deux engagements assez sanglants ont eu lieu et les troupes de Lobenguela ont été battues : d'après les dispositions prises par les colonnes anglaises, on peut prévoir que l'issue de cette petite lutte est très prochaine et que la Compagnie va pouvoir s'annexer, à bref délai, un vaste et riche territoire, qui n'était jusqu'à ce jour soumis qu'à son protectorat. On s'en réjouira donc doublement ici ; adversaires et partisans de la politique d'expansion coloniale mettront bas les armes et M. Gladstone n'ayant pas eu à se prononcer n'aura pas fait sur ce point de mécontents. C'est là un résultat d'une certaine importance !

Je n'ai à vous signaler aucune solution à toutes les questions qui préoccupent avec juste raison le marché anglais ; la grève charbonnière continue toujours et le prix du charbon augmente ; la révolution brésilienne n'est pas terminée, la discussion de l'abrogation du *Sherman bill* persiste. C'est sur ce dernier point que l'attention se porte aujourd'hui ; on s'attend de plus en plus à ce que le Président aura raison des dernières résistances et que l'abrogation du *Sherman bill* sera bientôt accomplie. Ce fait joint à l'amélioration présentée par le dernier bilan des Banques associées de New-York, aurait dû avoir un heureux effet sur le marché monétaire. Au contraire, nous remarquons un raffermissement de l'escompte et on ne peut en donner qu'une seule explication : les Banques sont persuadées qu'aussitôt les achats d'argent suspendus, le Gouvernement de Washington émettra des bons pour attirer l'or et, étant données les conditions de la lutte pour l'or que se livrent les nations, on comprend dans quel état d'esprit se trouve le marché anglais ; il craint de perdre d'un côté ce qu'il gagnera de l'autre ; il ne voudrait pas contribuer par une diminution de son stock d'or à l'amélioration d'une situation qu'il désire et dont il sera un des premiers à bénéficier.

La situation créée aux Indes par les récentes mesures prises contre le métal blanc s'aggrave de jour en jour et la colonie paraît être menacée, à bref délai, d'une crise financière.

Toutes les correspondances reçues de Calcutta signalent cet état de choses et indiquent le danger immédiat causé par la raréfaction de l'argent. Le correspondant du *Times* notamment prévient qu'il ne faut pas se laisser tromper par le taux officiel du 4 0/0 ; ce taux est maintenu par la Banque de Bengale qui a grand intérêt à ce que le nouvel emprunt soit couvert et le cours baisserait si le taux était élevé.

En réalité, le taux se rapproche de 8 0/0 ; on ne peut, par conséquent, avancer de l'argent avantageusement sur l'exportation, la loi sur la monnaie d'argent imposant une taxe de 20 0/0.

La situation commerciale entravée par ces embarras monétaires se trouve également compromise ; nous avons déjà donné les résultats obtenus pendant le premier mois et nos lecteurs ont vu toute la gravité de la situation ; on s'attend aujourd'hui à ce que cet état de choses ne subisse pas une forte amélioration ; les exportations balanceront à peine les importations et le Ministre des finances ne publiera paraît-il, cette année, aucun rapport.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

25 octobre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.928.710	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	24.188.710
Total	40.928.710	Total	40 928.710

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	12.287.598
Réserve et profits et pertes	3.155.336	Portefeuille et avances	24.661.950
Trésor et administration publique	4.525.655	Billets en réserve	14.895.450
Comptes particuliers	31.537.950	Or et argent monnayés	2.073.054
Billets à sept jours, etc.	145.761		
Total	53.917.702	Total	53.917.702

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
19 Juillet	29.534	26.705	40.036	38.846	19.279	47	2 ½
26 »	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	»
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.246	16.059	48	»
6 Septembre	26.273	26.174	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	1
20 »	27.376	25 495	31.897	31.071	18.330	57	3 ½
27 »	27 567	25.869	33.315	33.665	18.147	54	»
4 Octobre	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.137	26.230	35.906	37.305	16.191	46	3
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16 611	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.919	16.968	45	»

Les Joint-Stock Banks. — L'*Economist* vient de publier son résumé semestriel sur la situation des *Joint-Stock Banks* anglaises. Nos lecteurs savent déjà que cette excellente publication a été commencée par notre confrère le 20 octobre 1877 ; elle ne comprenait alors que les *Joint-Stock*, elle comprend aujourd'hui les banques privées les plus importantes et elle donne ainsi une idée complète de la situation générale des banques en Angleterre. Le résumé actuel embrasse toutes les *Joint-Stock Banks*, sauf quatre Etablissements sans importance qui ont négligé de communiquer leur bilan ; il comprend en outre les banques privées pour un capital total de 12.232.000 liv. st. et 66.400.000 liv. st. de dépôts.

Il y a un an, le montant total du capital payé de toutes les *Joint-Stock Bank* du Royaume-Uni s'élevait à 74.994.000 liv. st. ; dans l'intervalle 900.000 liv. st. environ de capital nouveau ont été créées ; mais d'autre part, par suite de la fusion de l'*Impérial Bank* (capital de 675.000 livres sterling) avec le *London Joint-Stock Bank*, par suite d'autres modifications, le capital total existant alors a été diminué d'une somme à peu près égale et le total actuel de 74.960.000 liv. st. ne diffère pas beaucoup de celui qui existait alors. Voici quel est aujourd'hui le chiffre du capital versé des *Joint-Stock Banks* :

	Capital souscrit £	Capital versé £
Angleterre (y compris l'Isle of Man et les îles de la Manche)	208.404.000	58.585.000
Ecosse	29.135.000	9.302.000
Irlande	25.299.000	7.073.000
	262.838.000	74.960.000

Le chiffre formidable des dépôts répartis entre les diverses banques, qui avait continué jusqu'au 20 mai 1893 son mouvement ascensionnel, a subi une certaine diminution au 21 octobre.

Au 22 octobre 1892, 104 banques détenaient 395 millions 900.000 liv. ; au 20 mai, 1893 103 banques en détenaient 396.638.000 ; au 21 octobre 1893, 102 banques n'en détiennent plus que 393.132.000 liv. Ce chiffre, cependant, est encore supérieur de 1.232.000 liv. à celui obtenu le 21 mai, 1892 où 105 banques détenaient 391.900.000 liv.

L'encaisse de ces banques, dans laquelle on comprend

les ressources réalisables à bref délai, est toujours d'environ le quart des dépôts; voici les variations qu'elle a subies :

21 mai 1892..£	91.038.000	pour £	391.900.000 de dépôts
22 oct. 1892...	92.445.000	—	395.900.000 —
20 mai 1893...	93.384.000	—	396.638.000 —
21 oct. 1893...	89.431.000	—	393.132.000 —

L'institution du *clearing-house* permet de restreindre l'encaisse au minimum en évitant les gros retraits d'espèces.

Voici les chiffres les plus intéressants donnés par les bilans des banques anglaises; ces chiffres donnent une idée de leur puissance :

Nombre des banques, y compris la Banque d'Angleterre au 21 octobre 1893........	102
Nombre des succursales	2.468
Valeur au cours du jour du capital versé.	164.575.950
Capital souscrit	207.928.595
Capital versé............................	58.460.372
Réserves et profits et pertes.............	31.170.390
Billets au porteur	27.618.586
Acceptations............................	17.802.931
Créanciers divers.......................	4.054.293
Dépôts et comptes courants...............	432.669.597
Espèces et valeurs à court terme	119.550.225
Titres en portefeuille	122.928.196
Escomptes et avances....................	305.882.242
Immeubles et mobilier...................	23.207.553

Comme nous l'avons fait précédemment, nous donnons, à titre de document, le bilan d'une des banques les plus considérables de Londres, la *London and Westminster Bank* au 31 décembre 1891 :

ACTIF

Encaisse.......................£	3.863.313
Valeurs à court terme............	4.319.400
Fonds d'Etat anglais.............	4.105.000
Fonds indiens....................	750.000
Escomptes et avances............	14.036.890
Débiteurs par acceptation........	288.374
Débiteurs par endossement.......	5.586
Immeubles.......................	599.927
Total.........£	27.968.490

PASSIF

Comptes courants et dépôts .....£	22.397.152
Correspondants créditeurs	592.005
Acceptations	288.374
Endossements....................	5.586
Capital	2.800.000
Réserve.........................	1.655.620
Reliquat du compte de profits et pertes de 1891..................	60.551
Bénéfices du semestre............	169.202
Total.........£	27.968.490

Nous avons déjà attiré l'attention sur la situation plus remarquable encore des Banques d'Ecosse dont les affaires reposent pour la majeure partie sur le crédit personnel. Cette situation ne s'est pas modifiée. Les dix Banques d'Ecosse possèdent conjointement un capital de 29.135.000 liv. st., leur circulation est insignifiante : 6.464.112 liv. st., ou 161.602.800 fr., mais leurs dépôts s'élèvent à 92.412.673 liv. st., soit 2.310 millions. Les escomptes prêts et avances des Banques d'Ecosse sont de 60.892.832 liv. st., sur lesquels 43.921.233 liv. st. représentent des crédits personnels accordés sous forme de *cash accounts*, avec la garantie de deux personnes solvables.

Nous renvoyons nos lecteurs pour cette question du *cash account*, qui a complètement résolu la question du crédit ouvrier et du crédit agricole, à la conférence de M. Pierre des Essars dont le compte-rendu a paru dans l'*Economiste Européen* du 23 juillet 1893.

Les Faillites en 1892. — Voici les chiffres des faillites et liquidations à l'amiable pendant les quatre dernières années :

Années	Passif	Actif	Proportion de l'actif au passif
—	—	—	—
	Liv. st.	Liv. st.	
1889	11.102.240	4.708.881	42 4 0/0
1890	10.493.222	4.575.234	43 6 —
1891	13.665.389	6.259.174	45 8 —
1892	14.720.053	6.015.708	40 9 —

Le nombre des faillites, qui n'était que de 4.216 en 1891, s'élevait à 4.635 en 1892 et, pendant cette dernière année, le total des passifs excédait de 200.000 liv. celui de 1891, tandis que l'actif présentait une diminution de 74.000 liv. Les arrangements ou liquidations à l'amiable ont donné un même résultat. Il y a eu en 1892 325 cas de plus, le passif a augmenté de 865.000 liv. et l'actif a diminué de 169.000 liv.

Les bas prix atteints par les produits de l'agriculture, les modifications des tarifs étrangers, les variations dans les valeurs de l'argent, les crises australienne et américaine sont les principales causes de cette aggravation d'insolvabilité.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 21 octobre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 21 oct. 93	du 1er avr. au 22 oct. 92	du 15 oct. au 21 oct. 93	du 16 oct. au 22 oct. 92
Douanes..............	19.650	10.547	10.712	405	407
Accise	25.100	13.577	13.868	762	679
Timbre..............	13.600	6.716	7.562	234	229
Land tax et House duty	2.460	383	395	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.277	3.132	88	69
Postes	16.600	5.580	5.575	100	125
Télégraphe..........	2.480	1.440	1.415	»	25
Terres de la couronne	430	165	165	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	1.060	1.340	109	57
Recettes totales.....	91.640	42.854	41.274	1.698	1.591
Dépenses............	91.477	51.546	52.261	763	911

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (19 au 25 octobre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.
Diminution	
Brighton	1.912
South Eastern.......	3.726
Great Eastern	10.985
Metropolitan district.	692
Great Northern......	14.165
Great Western.......	9.670
Lancashire et Yorkshire	4.364
North Western......	19.870
South Western.......	523
Chatham et Dover...	1.624
Sheffield............	16.443
Metropolitan	948
Midland.............	45.362
Augmentation	
Caledonian	5.985
North British........	2.890
North Eastern.......	10.035
North Staffordshire..	1.584

Clearing-House

Résultat des compensations du 19 au 25 octobre

Jeudi 19 oct.........£	17.742.000	Lundi 23 oct.........£	18.377.000
Vendredi 20 oct.....	16.234.000	Mardi 24 oct.	11.357.000
Samedi 21 oct.......	18.244.000	Mercredi 25 oct......	17.271.000
		Total.......£	102.228.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 104.826.000.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0	98 12	98 12	98 25	98 31	98 12	97 94
Rupee 4 0/0	65 87	65 »	65 50	66 06	66 18	66 ..
Brésil 4 0/0	60 50	60 75	59 50	60 »	60 50	59 75
Argentine 5 0/0	61 »	60 75	62 50	64 25	61 50	63 25
Cédulas P	6 75	6 25	6 44	6 87	7 37	7 12
— E	24 75	25 25	26 50	28 »	28 25	28 25
Mexicain 6 0/0	62 25	62 25	61 50	58 93	60 37	60 75
Turc I	54 25	54 25	55 »	55 »	55 50	55 50
— II	34 »	34 37	34 50	31 25	34 25	33 50
— IV	21 81	22 06	22 19	22 19	22 06	23 62
Egypte Unifiée	101 62	101 87	102 »	102 50	102 37	102 25
Grèce Monopole	40 50	40 25	38 »	39 »	39 25	38 ..
Italien 5 0/0	83 12	83 »	82 44	83 50	82 06	79 87
Russe 4 0/0	100 25	100 »	98 75	99 50	99 25	99 50
Portugais 3 0/0	21 25	21 37	21 37	21 12	21 12	21 12
Espagne Ext. 4 0/0	61 19	63 91	63 44	63 87	63 62	62 62
Hongrois	» »	93 25	93 »	92 50	92 75	92 75
Français 3 0/0	98 »	98 25	97 50	98 »	97 75	97 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	107 »	107 50	106 50	107 ..	107 »	107 ..
Lombards	9 »	8 87	8 87	8 87	8 75	8 75
Banque Ottomane	13 »	13 25	13 37	13 37	13 25	13 19
Rio Tinto	13 31	13 19	13 50	13 56	13 62	11 25
Brighton A	147 62	145 50	147 62	142 87	141 37	144 25
North Brit. ord	32 50	32 »	32 »	32 62	33 25	33 ..
Pérou ord	7 »	6 62	6 62	6 62	6 25	6 ..
— préf.	22 »	20 75	21 50	22 25	21 25	19 75
— debs	67 50	66 »	63 75	65 »	63 75	63 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	11 »	13 75	12 25	11 25	38 37	42 25
— actions	21 »	20 25	19 87	19 62	19 25	22 87
Canada Pacific	77 62	72 62	77 75	76 87	75 37	76 12
Eries	15 87	13 87	14 75	11 25	14 62	16 12
Denver préf.	30 75	29 50	30 25	30 75	29 62	29 87
Milwaukee	63 »	60 »	61 50	60 25	61 50	67 25
Louisville	51 62	50 75	51 »	16 25	47 25	52 ..
Norfolk préf.	23 75	22 62	22 75	21 50	21 50	23 ..
Reading Inc. Bds	31 »	32 »	32 50	32 »	32 »	38 ..
Union Pacific	22 37	21 75	19 62	18 12	18 12	19 87
Mexican ord.	16 75	16 25	15 25	11 »	13 75	14 25
Mines						
De Beers	15 56	15 56	15 87	16 25	15 91	16 ..
City	9 62	9 37	10 50	11 50	11 »	10 87
Crown Reef	6 87	6 75	8 »	8 37	8 37	8 50
Geldenhuis	1 50	4 50	4 81	5 12	5 »	5 ..
Jumpers	2 62	2 50	2 75	2 62	2 37	2 25
Langlaagte	3 »	2 87	3 06	3 06	3 12	3 ..
Simmer	3 87	1 »	4 12	4 12	4 »	3 87
Robinson	4 12	4 »	4 25	4 25	4 37	4 50
Oceana	2 11	2 31	2 50	2 56	2 44	2 44
Argent en barres	33 87	31 12	33 87	33 62	33 75	33 25
Change sur Paris	25 13	25 41	25 40	25 38	25 35	25 40
Escompte de la Banque	3 50	3 50	3 »	3 »	3 »	3 ..
Escompte hors banque	2 »	1 62	1 37	1 50	1 62	2 75

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 28 octobre 1893.

L'inactivité persiste sur le marché où les causes d'indécision, que nous signalons depuis plusieurs semaines, continuent à exister ; il faut ajouter qu'un certain resserrement de l'argent s'est produit ces jours-ci, malgré les meilleurs avis reçus d'Amérique. La liquidation s'est opérée avec facilité.

L'attention du marché a été retenue par la baisse de la Rente italienne ; on n'a cessé de vendre ici et les cours n'auraient pas manqué de s'effondrer si les rachats de Paris ne s'étaient produits. Par contre, l'Extérieure, qui a été assez offerte pendant la première partie de la semaine, bénéficie de quelques achats. Les autres valeurs internationales ont suivi l'impulsion de Paris.

Les Consolidés ont eu à supporter la conséquence des fortes sorties d'or et les Chemins anglais sont sans animation.

Les Chemins américains sont moins bien tenus aujourd'hui, après avoir donné lieu à de nombreuses transactions provoquées par le bruit qu'une nouvelle coalition, sous les auspices de Vanderbilt, allait avoir lieu entre les Compagnies de Chemins de fer qu'intéresse particulièrement l'industrie charbonnière.

Sur le marché minier, notons la forte hausse du Rio, amenée par la constante fermeté du métal. Cette hausse n'est due cependant qu'à des achats de spéculation.

Les fonds argentins, après un recul, sont en reprise.

Le Ministre des Indes annonce qu'une émission de bons sur l'Inde aura lieu vendredi 3 novembre à Londres, à la Banque d'Angleterre, pour une somme de 2 millions liv. st., en coupures de 1.000, 5.000 et 10.000 livres sterling, remboursables le 13 mai 1894, à Londres.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 26 octobre 1893.

Le Projet de Réforme électorale. — Le Commerce extérieur de la Monarchie. — Les Métaux précieux. — La Reprise par l'État du Réseau central de Moravie et Silésie. — Le Projet de Convention Commerciale avec la Russie.

La bataille parlementaire continue à Vienne, sur ce projet de réforme électorale imaginé par le comte Taaffe, et qui a causé une si profonde émotion dans certains milieux.

Le Président du Conseil a ouvert le feu en lisant, au nom du Cabinet, une déclaration tendant à justifier la mesure dont le but serait d'écarter les dangers de la question sociale. Elle est inspirée, a-t-il dit en substance, par l'examen des événements qui se sont produits en Europe, dans ces dernières années, mais elle ne porte pas atteinte aux classes jouissant déjà de droits politiques.

Les adversaires ont répondu par des contre-projets dont l'un, celui de M. de Plener, vise la création de Chambres ouvrières.

Au fond, tout le monde désire un compromis susceptible d'éviter une crise ministérielle ; si, comme l'affirment les journaux officieux, le comte Taaffe veut faire des concessions, on finira peut-être par s'entendre et d'ici là il est possible qu'on suspende les séances du *Reichsrath*.

Le Département du Commerce vient de faire une innovation en publiant, en même temps que les quantités, la valeur du mouvement du commerce extérieur de la monarchie en septembre et pendant les neuf premiers mois de l'année. Ce document, pour lequel on a pris comme base les évaluations de 1892, contient les chiffres suivants :

Importations (à l'exclusion des métaux précieux) du 1er janvier au 30 septembre 1893 : 488 millions 200 mille florins, contre 457 millions 700 mille florins pour la période correspondante de 1892, — soit une plus-value de 30 1/2 millions de florins en faveur de l'exercice en cours.

Exportations (à l'exclusion des métaux précieux) : 575 millions 800 mille florins, contre 520 millions 200 mille florins pour les neuf premiers mois de 1892, — soit un excédent de 55 millions 600 mille florins en faveur de 1893.

D'après ces chiffres, le solde actif de la balance commerciale ressort, pour 1893, à 87 millions 600 mille florins contre 62 1/2 millions de florins en 1892, mais il y a lieu de constater que les *Importations* ont augmenté dans des proportions considérables par rapport aux *Exportations*.

Citons parmi les principales marchandises importées : le tabac, la soie, les cuirs et peaux, le vin, le coton, la laine, etc., etc., et, parmi les exportations : les sucre, orge, foin, paille, porcs, œufs, douves, chaussures, gants, etc., etc. Dans ces dernières : les maïs, froment, seigle et les bœufs ont baissé de plusieurs millions.

En ce qui concerne les *métaux précieux*, les importations des neuf premiers mois accusent 146 millions de florins, contre 78 millions 300 mille en 1892, soit une augmentation de 67 millions 700 mille florins. Pour les

exportations, nous trouvons 16 millions 200 mille florins contre 12 millions 900 mille en 1892, soit une plus-value de 3 millions 300 mille florins.

Voici la décomposition des métaux précieux importés : 74 millions 700 mille florins d'or brut ; 500 mille florins de brisures et déchets d'or ; 64 millions 900 mille florins de monnaies.

Je vous ai parlé, dans une précédente lettre, des négociations entre le Gouvernement et la Compagnie du Chemin de fer central de Moravie et Silésie ; ces négociations viennent d'aboutir et voici les conditions définitives dans lesquelles doit avoir lieu la reprise de ce réseau par l'Etat.

La Compagnie entrera en liquidation en abandonnant à l'Etat les 154 kilomètres de ligne qu'elle exploitait jusqu'à ce jour. Pour couvrir le prix d'achat on émettra 16 millions 1/2 de florins d'obligations amortissables 4 0/0, exemptes d'impôt ; chacun des porteurs de priorités, qui consentira à l'échange et renoncera aux coupons non encaissés à ce jour, recevra une de ces obligations d'une égale valeur nominale. En outre, comme compensation au non-paiement du coupon de novembre, les porteurs de priorités toucheront ultérieurement une somme de 3 florins par titre en espèces.

Quand aux actionnaires, ils recevront 5 0/0 du capital nominal en obligations 4 0/0, ce qui fait un total de 620.000 florins pour le capital-actions de 12 millions 400 mille florins.

L'émission nouvelle devant s'élever à 16 1/2 millions de florins et l'échange des obligations des actions se chiffrant par 13 millions 460 mille florins pour les premières et 620 mille florins pour les secondes, — soit, au total, 14 millions 80 mille florins — il restera un solde de 2 1/2 millions de florins. Ce solde sera appliqué aux frais d'établissement de la ligne projetée de Troppau à Ratiba (dans la Silésie prussienne) et, éventuellement, aux dépenses du réseau de Moravie-Silésie.

Ajoutons que la liquidation devant laisser un actif évalué à 2 florins par action, cette somme sera répartie entre les actionnaires.

En terminant je vous annonce l'approbation, par le Conseil des Ministres, du projet de convention commerciale avec la Russie, arrêté par les Commissions cis et transluthaniennes ; la note officielle sera remise la semaine prochaine aux délégués russes.

Informations Économiques et Financières

Les Prévisions Budgétaires pour l'Exploitation des Chemins de fer de l'Etat en 1894 en Autriche. — Il résulte des chiffres prévus au budget de 1894 que la longueur moyenne des lignes principales exploitées par l'Etat ou les Sociétés privées s'élève à 7.016.883 kilomètres et celle des lignes d'intérêt local à 1.021.148 kilomètres, soit au total, 8.083.031 kilomètres.

Les augmentations de réseau prévues pour 1894 sont les suivantes : Stanislau-Woronienka, 20.515 kil. ; Groszlupp-Straza, 36.350 kil. ; Monfalcone-Cervignano, 16.100 kil. et enfin, la ligne de la vallée de la Gail, 15.576 kilomètres.

Si on ajoute à ces chiffres ceux des lignes restant à ouvrir la longueur moyenne du réseau exploité ressortira, à la fin de l'année 1894, à 8.296.667 kilomètres.

Voici les prévisions financières :

	en florins
Recettes ordinaires	83.165.700
Dépenses ordinaires ...	56.928.700
soit un excédent de	26.237.000

(contre 26.607.380 en 1893 et 20.425.887 en 1892).

Par conséquent, le coefficient d'exploitation pour 1894 ressortira à 68 45 0/0 (il est de 67 62 0/0 pour 1893 et de 72 35 0/0 pour 1892).

Si on considère la dépense prévue pour 1894, s'appliquant à l'augmentation du matériel roulant, les prévisions du budget *extraordinaire* gagnent 1.756.540 florins sur celles de 1893.

Quant aux prévisions pour la *garantie de 4 0/0* accordée aux lignes privées exploitées par l'Etat, elles dépassent de 150.300 florins celles de l'exercice antérieur. Par contre la *dette* des chemins de fer de l'Etat, pour intérêts et amortissement, diminue de 182.840 florins par rapport à l'exercice en cours.

Les prévisions de recettes des transports dépassent de 719.500 florins celles de 1893 ; on a pris pour base les résultats de 1891, ce qui donne une plus-value de recettes d'environ 6 0/0.

L'Agio sur l'or pour les paiements en douane, en Autriche-Hongrie. — D'après une entente entre les Ministres des finances cis et transleithanien, les paiements des droits ou les dépôts de cautionnements en douane effectués en argent, au lieu de l'être en or, seront grevés d'une augmentation de 25 1/2 0/0, pendant tout le mois de novembre. Pour octobre, l'augmentation avait été de 25 0/0.

Les Recettes des Chemins de fer de l'Etat, en Autriche. — Pendant le mois de septembre 1893, les recettes des chemins de fer appartenant à l'Etat autrichien ou exploités par lui ont accusé une plus-value de 411.589 florins, par rapport à septembre 1892. Cette plus-value se décompose en : 190.841 florins pour le mouvement des voyageurs, et 220.748 florins pour celui des marchandises.

Les prévisions budgétaires de 1894 pour la ville de Vienne. — Le projet de budget de la Ville de Vienne, arrêté pour 1894, contient les facteurs suivants :

Dépenses totales .... Fl.	41.861.660
Ces dépenses doivent être couvertes :	
1° Par les recettes ordinaires .... Fl.	11.238.610
2° Par des impôts et taxes extraordinaires dans les limites suivies jusqu'à présent	19.776.020
3° Par des prélèvements sur les existences de caisse, jusqu'à concurrence de.	3.713.560
4° Par l'emprunt destiné aux adductions d'eau	7.133.470
Total égal .... Fl.	41.861.660

La commune de Vienne possède pour 2.267.357 flor. de valeurs, somme à laquelle viennent s'ajouter les réalisations de 1893, se chiffrant par 969.880 florins.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 28 octobre 1893.

La semaine a été meilleure, dans l'ensemble, par suite de la fermeté des cours à l'étranger, mais les transactions sont toujours assez restreintes. Signalons la cherté des reports, qui ont atteint jusqu'à 8 0/0 en coulisse.

L'argent renchérit également sur le marché de l'escompte : on cote 4 3/4 0/0 pour les acceptations de Banque, 5 0/0 pour le bon papier commercial et de 5 3/8 à 5 3/4 0/0 pour le papier à cinq et six mois.

La Société des Tramways de Vienne annonce un dividende de 5 florins par action libérée de 200 florins, de 4 fl. 25 par action sur laquelle on a versé 170 florins, et de 2 fl. 12 1/2 par demi-action sur laquelle on a payé 85 florins ; le paiement en sera effectué à partir du 30 courant.

Le Directeur de la *Nordbahn* de Bohême négocie actuellement avec le Gouvernement au sujet d'un emprunt ; il s'agirait d'émettre pour 2 à 3 millions d'actions nouvelles.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	119 80	120 ..	119 40	119 30	119 50	119 50
— — Argent	97 ..	96 80	96 80	96 70	96 65	96 65
— — Couronne	96 30	96 70	96 25	96 20	96 10	96 10
Hongrie Rente Or	116 30	116 30	116 25	115 90	116 .	116 25
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	94 15	94 10	93 75	93 55	93 55	93 50
1860 Billets	115 25	145 25	145 ..	145 ..	115 50	145 ..
1854 —	117 ..	147 ..	146 50	146 50	146 25	145 ..
1864 —	195 25	194 50	195 ..	194 50	195 .	195 ..
Hongrie billets	151 50	150 ..	150 75	150 75	150 75	150 75
Danube Reg-Bill	127 ..	127 25	127 25	127 50	127 50	127 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	225 ..	225 ..	225 ..	225 ..	227 ..	227 ..
Autriche Boden-Credit	123 50	422 ..	419 ..	119 ..	417 ..	415 50
— Crédit action	338 ..	339 10	336 20	336 40	334 60	333 10
— Hongrie Bank	983 ..	986 ..	999 ..	992 ..	992 ..	992 ..
Vienne Bank-Verein	123 25	123 ..	123 ..	122 50	122 50	121 60
Verkehrsbank	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	415 ..	411 ..	411 50	410 50	409 50	408 70
Anglo-Bank	151 ..	150 50	150 ..	119 50	149 ..	149 ..
Vienne Union-Bank	254 50	253 50	252 50	251 50	250 ..	250 ..
Autriche Lænderbank	250 ..	250 60	250 ..	248 30	247 50	216 10
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	133 50	133 ..	131 50	130 50	128 ..	126 50
All. Autr. Bau-G	108 ..	108 ..	108 ..	108 ..	107 ..	107 ..
Danube Bat. vap	400 ..	398 ..	395 ..	386 ..	386 ..	383 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	419 ..	473 ..	469 ..	472 ..	473 ..	468 .
Tabac Turc	188 ..	187 75	188 ..	188 50	189 ..	190 50
Autriche Alpine	55 30	55 ..	54 80	54 ..	51 ..	50 60
Chemins de fer						
Bohême-West	379 ..	377 50	373 ..	372 50	372 ..	367 ..
Buschtherader-B.	451 ..	452 50	452 ..	451 ..	454 ..	451 ..
Lemberg-Czernowitz	255 75	256 75	257 75	256 50	260 ..	257 ..
Ferd.-Nord	2880 .	2882 .	2880 .	2885 .	2870 .	2870 .
Autriche Nord-West	211 50	215 ..	211 50	214 20	214 ..	213 50
Staatsbahn	301 50	305 20	303 20	303 60	303 60	302 20
Lombard	105 ..	104 50	103 ..	101 20	103 20	102 90
Lokalbahn	203 ..	203 ..	201 50	202 50	202 ..	199 ..
Changes						
Sur Francfort	61 87	62 10	62 05	62 20	62 26	62 30
— Londres	125 90	126 30	126 20	126 55	126 50	126 80
— Paris	49 95	50 07	50 07	50 22	50 25	50 30
— Amsterdam	104 10	104 75	104 75	105 ..	105 25	105 25
Napoléons d'or	9 99	10 03	10 01	10 04	10 05	10 06
Marknoten	61 87	62 11	62 05	62 20	62 26	62 30

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 27 octobre 1893.

Nos Affaires coloniales. — L'Exposition d'Anvers et le Gouvernement français. — Échos des Fêtes Russes. — Bruxelles Port-de-Mer. — La Défense de l'Epargne. — Les Commandes de Charbon.

Nous avons reçu du Congo des nouvelles qui ont été accueillies avec joie. Le commandant Ponthier a pris Kirundu ; ce nouveau succès de nos armes couronne la victoire remportée aux Stanley Falls, le 18 mai dernier, par les commandants Chaltin et Tobback. Les courriers que nous avons reçus de la Société anti-esclavagiste sont également satisfaisants. Nos affaires coloniales sont en bonne voie.

Un de nos confrères a assuré que le Gouvernement français, sollicité d'accorder un subside de 600.000 fr. pour la participation de ses nationaux à l'Exposition d'Anvers de 1894, avait exprimé son regret de ne pouvoir faire droit à cette demande, que des considérations budgétaires l'empêchaient d'accueillir.

Vos splendides fêtes franco-russes ont eu un écho à Liége. Une délégation du Cercle de Bienfaisance français s'est rendue chez le vice-consul de Russie, M. Palize et lui a témoigné la sympathie de la colonie pour la nation russe. A ce sujet, la *Réforme* rend hommage à la sagesse et au tact du peuple français, qui a prouvé d'une façon indubitable que ce qu'il veut, c'est la paix avec l'honneur. Les fêtes qui viennent d'avoir lieu consolideront la paix, et il suffira, dans l'état actuel des choses, qu'elle soit encore maintenue pendant quelques années pour qu'il ne puisse plus jamais y avoir de guerre en Europe. Tel est l'avis de notre confrère.

Le Conseil communal d'Anderlecht a voté une contribution de 455.000 francs au capital net des installations maritimes. MM. Baeghe et Vandevoorde, échevins, ont seuls émis un vote négatif, sur les seize membres du Conseil présents à la séance. Cette somme paraît disproportionnée si l'on tient compte de la part des bénéfices que la commune doit tirer des installations maritimes.

Bruxelles financier vient d'imiter Anvers ; il institue des Comités de défense chargés de protéger le monde de l'épargne. Le Comité de Bahia-Minas s'est adressé à la Commission de la Bourse, qui a conseillé aux promoteurs de réunir les obligataires ; elle a fait plus, cette Commission de la Bourse : elle a nommé deux délégués chargés de la représenter au Comité. L'*Anvers-Bourse* approuve cette mesure dans les termes suivants :

Nous souhaitons bonne chance à nos amis de Bruxelles et nous espérons que, d'ici peu de temps, les deux Bourses auront des relations si intimes, si sympathiques, que, petit à petit, nous serons complètement unis dans l'œuvre de la défense de l'épargne et de la rénovation des mœurs financières. A nous deux, nous serons forts, et nous pourrons épargner à la richesse nationale la majeure partie des pertes immenses qui la frappent périodiquement.

On ne parle plus guère de grève chez nous en ce moment ; mais nous invitons les personnages qui dirigent les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais à commenter les quatre lignes suivantes : « En présence des commandes énormes de charbon faites en Belgique, le Ministre des Chemins de fer vient d'ordonner la construction de mille wagons supplémentaires. »

La Conversion des Lots de Liège. — Certains bruits annoncent la prochaine conversion des lots à prime de la Ville de Liège.

L'affaire serait importante ; elle porterait sur :

				Francs
19.742 lots de l'émiss. de	1860	ensemble pour	..	2.442.740
99.836	—	1868	— ..	9.983.600
151.110	—	1874	— ..	15.111.000
124.789	—	1879	— ..	12.478.900
			Ensemble	40.016.240

soit plus de 40 millions, sans tenir compte des primes.

Selon toutes probabilités, le mécanisme de l'opération serait le même que celui suivi pour la conversion des lots de Bruxelles en 1886 et des Anvers en 1887, c'est-à-dire qu'il serait procédé par anticipation aux tirages au sort des primes et que celles-ci seraient payées, aux gagnants, en les ramenant à leur valeur actuelle.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 28 octobre 1893.

Le marché international a été médiocre ; cependant, à la fin de la semaine, les affaires à terme étaient plus nombreuses. Nos Rentes ont peu varié. Les lots d'Anvers ont progressé régulièrement. En Banque, il y a eu un certain mouvement. Les valeurs industrielles ont donné lieu à quelques transactions, mais les cours sont restés lourds. Les charbonnages, après avoir été délaissés, ont retrouvé des preneurs. Le Zinc s'est légèrement amélioré. Les lots de Liège ont été recherchés à cause des bruits de conversion.

Les valeurs argentines ont été offertes. La Dnieprovienne a remonté, après avoir marqué un mouvement de réaction.

Anvers, 28 octobre 1893.

Légère hausse sur la cédule D ; l'or est à 317 ; il était à 314 ; mais il ne faut pas se montrer trop exigeants, quand on considère que la semaine dernière nous enregistrions le nombre 334, en prévoyant la baisse, toute-

fois. Peu d'affaires en Brésiliens; la guerre civile s'éternise dans cet infortuné pays. Le Venezuela a versé 3.000 livres sterling pour le prochain coupon. On a fait 37 1/4. L'Uruguay a été offert. La Rente Intérieure Mexicaine a donné lieu à quelques affaires.

Dans le compartiment européen, nous ne constatons qu'une faiblesse générale. Nos valeurs nationales ont conservé leur position.

BOURSES FINANCIÈRES DE BRUXELLES & D'ANVERS

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	22sep.	29sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Valeurs diverses						
Rente belge 3 1/2 0/0......	102 35	102 50	102 65	102 75	102 67	102 80
— — 3 0/0..........	101 30	101 30	101 30	101 30	101 30	101 30
— — 2 1/2 0/0......	93 25	93 60	93 10	93 35	93 40	93 40
Banque de Belgique	12 50	12 50	12 50	13 »	13 ..	14 »
— de Brabant	21 »	21 50	22 50	23 50	24 »	24 »
— de Bruxelles.......	585 »	584 »	580 »	575 »	570 »	560 »
— de Charleroi	487 50	490 »	495 »	492 50	490 »	495 »
— Nationale	2855 »	2872 »	2875 »	2860 »	2865 »	2874 »
Ch. de fer Anvers Rotterd..	820 »	815 »	820 »	819 »	818 50	815 »
— Brux.-Lille-Calais	490 »	492 50	492 50	492 50	490 ..	492 50
— Congo (p. d. f.)...	330 »	320 »	320 »	295 »	295 »	250 »
Tramways Bruxelles (priv.).	285 50	287 »	281 »	284 »	281 50	284 »
Ch. de fer économiques....	225 »	224 »	225 »	223 50	222 »	217 »
Tramway Gand	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »	375 »
Charb. Amercœur..........	920 »	910 »	905 »	915 »	900 »	890 »
— Grand Buisson	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »	825 »
— Mariemont..........	1200 »	1200 »	1195 »	1175 »	1160 »	1155 »
Vieille-Montagne...........	435 »	445 »	447 50	450 »	465 »	456 50
Glaces de Moustier	860 »	860 »	860 »	860 »	860 »	860 »
Valeurs étrangères						
Argentine E	310 »	312 50	312 50	325 »	320 »	320 »
Autriche papier............	79 »	79 »	79 »	78 »	78 10	78 35
— argent	78 10	78 10	78 10	77 80	77 90	77 75
— or (1876)	97 80	98 »	96 75	95 50	95 80	95 80
Brésil 4 0/0	61 50	61 20	60 60	59 50	60 25	60 25
Egypte Unifiée.............	514 50	516 »	517 50	514 »	516 »	516 50
Espagne Extérieure 4 0/0..	64 »	64 50	63 »	63 50	63 75	62 75
Hollandais 3 0/0	96 25	96 95	96 95	98 30	98 30	98 30
Hongrois or 4 0/0..........	94 25	94 20	94 17	93 30	93 95	93 90
Italie 5 0/0	83 40	84 »	82 25	83 ..	83 50	80 40
Portugais ext. 3 0/0	20 85	21 15	21 10	20 75	21 »	20 77
Turc 1 0/0................	22 »	22 15	22 25	22 25	22 25	22 20
Canada Pacifique...........	392 »	393 »	396 »	390 »	384 »	387 50
Madrid-Saragosse	158 50	158 »	155 »	160 »	160 »	154 75
Koursk-Arzof	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25	656 25
Russie Sud-Ouest	291 »	292 »	297 50	294 50	294 50	291 50
Varsovie-Vienne (act.)	501 »	508 50	518 »	512 »	509 »	515 »
Change sur Amsterdam	209 55	209 40	209 45	209 55	209 57	209 15
— sur Berlin	124 22	124 12	124 02	123 90	123 87	123 97
— sur Londres........	25 24	25 23	25 20	25 19	25 18	25 19
— sur Paris	100 11	100 10	100 05	100 07	100 11	100 06
— sur Vienne.........	200 »	200 »	200 »	199 »	199 »	198 75
— sur Italie	88 »	89 20	89 »	89 50	88 70	88 »
— sur Genève	99 95	99 95	99 90	99 90	100 »	99 95
Anvers						
Espagne Extérieure 4 0/0..	63 50	63 25	63 »	63 25	63 »	62 75
Turc 1 0/0	21 75	21 75	22 »	21 95	21 85	21 75
Portugais 3 0/0............	21 25	21 »	21 »	20 90	20 85	20 85
Egypte Unifiée.............	510 75	513 »	513 »	513 »	517 »	517 »
Change sur Paris	100 07	100 05	100 12	100 05	100 12	100 05
— sur Berlin	124 10	123 95	123 95	123 75	123 75	123 90
— sur Londres........	25 26	25 24	25 22	25 20	25 18	25 21

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 26 octobre 1893.

Les Evénements du Maroc et leurs conséquences. — Les Elections municipales de Madrid. — La Crise financière et l'Emigration espagnole à Cuba. — Les Constructions navales en Espagne. — Les Négociations commerciales avec la France.

L'incertitude la plus grande règne au sujet des événements de Mélilla qui accaparent de plus en plus l'attention du public; il semblerait que la vie du pays soit suspendue au câble reliant la péninsule à la terre africaine!

C'est la conséquence de la campagne à sensation menée par une partie de la presse.

Au surplus, il serait bien difficile, aujourd'hui, de prévoir la suite que comportera l'agression des Riffiens contre les lignes espagnoles; il ne dépend plus du Gouvernement d'en fixer les limites.

En attendant, le Conseil des Ministres entoure du plus profond mystère le plan de campagne arrêté dans une de ses dernières séances; on sait seulement que le général Macias remplacera le général Margallo à la tête du corps d'occupation et que, indépendamment des troupes et du matériel réunis à Cadix, à Malaga et à Algésiras, on enverra, de Ceuta, des forçats qui seront employés aux travaux de fortification.

M. Sagasta, nous devons le reconnaître, a fait de son mieux pour poursuivre, par la voie diplomatique, la réparation de l'injure faite au pavillon espagnol; ses adversaires, et même plusieurs de ses amis, lui en ont su mauvais gré, sans tenir compte du service immense qu'il rendait au pays en évitant une guerre, grosse de complications, capable d'entraver l'œuvre financière à laquelle M. Gamazo s'est consacré.

Dans les conditions actuelles il ne saurait être question d'emprunt ou de combinaisons financières quelconques; toute tentative de ce genre sera forcément ajournée à plus tard, c'est-à-dire jusqu'au moment où on verra clair dans cette question africaine.

Un décret de la Reine régente fixe au 19 novembre les élections municipales de Madrid; il faut espérer qu'on arrivera, cette fois, à constituer un *ayuntamiento* capable de relever les finances de la capitale et de renoncer aux compromissions (il serait permis de dire: aux complicités!) qui ont discrédité la municipalité actuelle. Malheureusement les notoriétés honorables déclinent le mandat que la majorité des électeurs voudrait leur offrir, laissant ainsi le champ libre à des hommes moins scrupuleux. Peut-être la campagne active menée par des groupes désireux de réagir aboutira-t-elle? Je le désire pour le bon renom de la Ville de Madrid.

Je me suis trop hâté de vous annoncer la fin de la crise financière de Cuba: par suite du refus du Ministre d'outre-mer d'accepter comme or les billets de la Banque espagnole pour les paiements en douane, ces billets ont subi, en quelques jours, une dépréciation de 12 0/0.

Avant que cette décision fût connue, le commerce local, faisant preuve de patriotisme, avait admis le principe rejeté par le Ministre, mais on ne pouvait s'attendre à ce qu'il continuât à jouer le rôle de dupe. On accuse M. Maura de vouloir ruiner la *Banque Espagnole* en cherchant à lui substituer un Syndicat étranger. Tout en déplorant le fait, il est permis de dire que la mesure, dont on se plaint à juste titre, n'a pas une portée énorme, en raison du chiffre restreint de la circulation des billets de Cuba. Dans une importante réunion tenue, à ce propos, par les membres de l'*Union Constitucional*, sous la présidence du sénateur marquis de Pinar del Rio, on a voté un blâme au Ministre d'Outre-mer, dont les agissements sont, a dit un orateur, funestes à la grande Antille.

Et pourtant l'émigration espagnole pour Cuba augmente dans de notables proportions; le dernier paquebot parti de Santander a dû refuser des passagers et le nombre des places retenues pour le prochain voyage est tel que la Compagnie sera obligée de doubler son départ.

Je vous signale une intéressante étude de l'*Economista* sur les constructions navales en Espagne. D'après l'auteur de cette étude, la loi qui a permis au Gouvernement de consacrer 225 millions de pesetas à la marine militaire a eu des effets divers: d'une part, elle a permis de créer, — par un moyen coûteux, il est vrai! — des chantiers de construction où on n'emploie que des matériaux du pays; d'autre part, elle a augmenté de moitié la Dette flottante, et provoqué la loi de la Banque qui a bouleversé le système financier.

Il faudrait, conclut l'auteur, livrer les *Ateliers de Nervion* à l'industrie privée pour qu'on y construise des navires marchands, et empêcher les abus qui ont été commis aux *Ateliers de Cadix*.

On assure que l'ambassadeur espagnol à Paris, M. Léon y Castillo, avant son départ pour Biarritz, a reçu des instructions très larges pour arriver, sinon à une entente définitive avec la France, du moins à un

modus vivendi remplaçant celui de 1892, mais il doit demander, par réciprocité, des concessions pour les vins espagnols expédiés en France. Si les Chambres repoussent les propositions qui seront formulées par l'ambassadeur dès son retour à Paris, il faut s'attendre à voir appliquer aux importations françaises le tarif maximum de 1892.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 14 octobre (41 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	11.178.513	11.305.389	11.462.086	11.466.172
Nord de l'Espagne (1959 k.)	14.349.816	47.728 372	47.003.311	45.660.467
Asturies (741 kil.).........	8.427.315	8.203.858	8.816.808	9.664.256
Lérida-Reus (103 kil.).....	1.022.029	1.201.102	1.072.205	1.047.509
Almensa-Valence (460 kil.)	»	9.457.015	9.315.967	8.349.660
Saragosse (2672 kil.)......	42.107.941	43.259.786	41.405.886	40.193.569

Les Caisses d'Epargne en Espagne. — Nous extrayons les renseignements suivants d'une étude forte intéressante publiée dans l'*Economista* de Madrid :

Il existe, dans la Péninsule et les îles Baléares, 44 Caisses d'Epargne ayant distribué 144.752 livrets pour une somme totale de 127.784.857 pesetas. Si on considère que chaque livret représente une moyenne de dépôts de 850 pesetas, on constate que la clientèle de ces Caisses d'Epargne se recrute principalement dans la classe moyenne ; l'ouvrier est en faible minorité.

La première Caisse d'Epargne, ouverte à Jerez de la Frontera, en 1834, n'a pas existé longtemps ; celle de Madrid, fondée en 1839, a servi de type à toutes les autres installées depuis : à Séville en 1843, à Barcelone en 1844, à Sagunto en 1841, à Sabadell en 1859, à Bilbao en 1861 et à Jerez en 1862.

La plupart des autres créations sont de date récente, c'est-à-dire entre 1875 et 1885.

Tandis que, en France, en Angleterre, et aussi, dans une certaine mesure, en Belgique, en Italie et en Autriche, les Caisses d'Epargne sont une sorte d'établissements intermédiaires entre les déposants et l'Etat, leur rôle se borne, en Espagne, à recevoir les dépôts que l'Etat convertit en rentes publiques ou en bons du Trésor. Le Trésor bonifie des intérêts correspondants à chacune des Caisses qui, à son tour les bonifie aux déposants.

Les Caisses d'Epargne, en Espagne, sont étroitement liées aux Monts de Piété, avec lesquels elles constituent de véritables Banques populaires. Elles s'alimentent avec les apports des déposants, et en les capitalisant, les emploie en prêts pignoratifs sur marchandises et mobiliers. Cependant, dans les cas où les opérations passives excèdent les opérations actives, les soldes sont convertis en valeurs de l'Etat ou de Sociétés industrielles.

Les Caisses servent aux déposants un taux d'intérêt variant de 2 1/2 à 4 0/0 et les Monts de Piété prêtent à 5 et 7 0/0. La différence des intérêts sert à payer les frais d'administration et à constituer des réserves.

Quelques-unes des Caisses dont le fonctionnement est lié à celui des Banques de crédit font exception ; telles sont : celles des Banques de Bilbao, Saragosse, Banque ibérique de Madrid et Crédit baléare.

La Banque Militaire et de Commerce en Espagne. — On lit dans l'*Economista :*

« Les statuts de cette Société ont été publiés ; elle a son Conseil d'administration, mais il ne lui manque plus que le capital, 4.250.000 pesetas, pour être en mesure de fonctionner.

« Son but est triple : Banque Militaire, Banque de Commerce et Association mercantile pour l'achat et la vente de produits aux militaires, à des prix avantageux.

« Le capital social, fixé à 4.250.000 pesetas, sera représenté par 170.000 actions, de 25 pesetas l'une, se répartissant en cinq séries. »

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 28 octobre 1893.

Malgré l'incertitude où l'on est des suites des affaires africaines, notre marché a eu, cette semaine, une meilleure allure ; la Rente intérieure surtout a été favorisée par une reprise d'un demi-point. Si l'activité fait défaut, il est permis de croire à une reprise sérieuse aussitôt après le règlement de la question du Maroc. Ce pronostic est basé sur l'augmentation continue des recettes, sur l'espoir d'arriver à une entente commerciale avec la France, et, enfin, sur la conviction que, à moins d'incidents imprévus, les frais de l'expédition africaine ne feront pas une forte brèche aux réserves de M. Gamazo.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	22 sept	29 sept	6 oct.	13 oct	20 oct.	27 oct.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 40	69 45	68 40	68 45	68 20	68 »
— Extérieure 4 0/0.....	77 25	77 20	76 30	76 45	76 45	76 10
Amortissable 4 0/0.........	77 60	77 70	76 90	77 05	76 90	76 80
Change sur Londres 3 mois	30 23	30 55	30 43	30 39	30 38	30 26
— sur Paris 8 jours..	19 75	21 10	20 85	20 45	20 75	21 40
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 50	69 75	68 72	68 72	68 32	67 85
— Extérieure 4 0/0......	77 30	77 37	76 25	76 70	76 10	76 22
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 20	108 90	107 »	107 12	107 60	106 90
— — 5 0/0.	97 »	97 30	96 »	95 87	96 12	95 90
Change sur Paris...........	20 70	21 10	21 20	21 25	20 80	21 60

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 23 octobre 1893.

Le Retour du Roi. — La Convocation de la Chambre. — Un Discours de M. Carapanos. — Pétitions.

Le Roi et la Famille royale sont de retour ici, depuis avant-hier. Le décret de convocation de la Chambre a été sanctionné aussitôt par le Souverain ; elle se réunira le 8 novembre (n. s.) par un discours du Trône, et la convention de l'emprunt garanti lui sera soumise immédiatement ; le sort du Gouvernement dépendra de la discussion qui s'ouvrira. Mais il est probable que l'on n'attendra pas même le dépôt de la convention, et que les débats commenceront à propos de l'élection du président ; si le candidat du Gouvernement n'est pas élu, la crise ministérielle sera ouverte. Je n'ai rien à ajouter à mes pronostics antérieurs, c'est-à-dire qu'il me paraît fort peu probable que les partis aient le désintéressement de maintenir au pouvoir le Cabinet actuel ; il faudrait donc s'attendre au rejet de la convention et à la dissolution de la Chambre, car le Roi, que tout le monde invoque pour sortir de la crise, ne peut lui-même faire autre chose que d'en appeler au pays.

M. Carapanos vient de prononcer, à Patras, un nouveau discours, qui a un certain retentissement. Nous ne manquons jamais d'orateurs diserts, capables de faire ressortir en termes excellents les causes de nos malheurs et de développer des remèdes séduisants ; mais quand il s'agit de passer à l'action, c'est bien autre chose.

M. Carapanos s'est occupé cette fois, exclusivement de la situation politique ; il a montré comment le régime constitutionnel a été faussé en concentrant dans les mains du Président du Conseil tous les pouvoirs, et comment c'est l'imperfection du mécanisme politique qui a conduit aux abus de l'esprit de parti et a amené la désorganisation dans l'administration et les finances. On ne peut guère douter que des institutions politiques

mauvaises ne soient l'origine de la crise actuelle, mais en ce moment, ce n'est pas une réforme constitutionnelle qui peut nous être d'un grand secours ; nous avons des difficultés plus pressantes à surmonter.

Les propriétaires de vignobles et les négociants de Patras, de Calamata et autres centres commerciaux de la Morée ont chargé une députation de demander une audience du Roi, afin de lui soumettre les résolutions votées dans les dernières réunions tenues dernièrement et de lui exposer leurs doléances sur la crise politique et économique qui pèse si lourdement sur le pays. Les négociants d'Athènes se disposent à tenter une pareille démarche auprès du Roi.

Dans toutes les réunions en question, on a décidé de demander au Roi de faire appel au peuple.

Bourse d'Athènes. — Le change présente de nouveau une amélioration légère, qui a encouragé la spéculation : les fonds d'Etat sont stationnaires, mais il y a reprise sur les actions de la Banque Nationale, de la plupart des autres Banques et des Chemins de fer.

Le marché des raisins de Corinthe ne présente pas de modification.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes Budgétaires. — Du 1er janvier au 31 août, la plupart des taxes et impôts présentent des plus-values appréciables. Les impôts indirects, sauf les douanes, sont en excédent sur les mois correspondants de l'année dernière. Nous citerons, en premier lieu, le timbre, le tabac, le papier à cigarettes et le sel.

Les moins-values des douanes s'expliquent par la crise qui sévit sur les raisins secs et par les quarantaines qui ont réduit les droits d'importation et d'exportation.

Du 1er janvier au 31 août, les recettes du Trésor ont été de 41.247.894 sur des constatations de 47.608.343 drachmes. Pour la période correspondante de l'année, les dépenses ont été de 34.578.684.

Les Finances publiques. — Les chiffres ci-dessous représentent les recettes et les dépenses effectuées sur le budget de 1892 jusqu'au 31 août 1893 ; on sait que l'exercice 1892 ne sera clos qu'au 31 octobre prochain :

Recettes

Evaluations	Encaissements d'août 1893	Encaissements du 1er janv. 92 au 31 août 1893	Arriérés au 31 août 1893
—	—	—	—
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
103.499.592	543.517	103.221.419	10.706.557

Dépenses ordinaires

Du budget	En vertu de lois ultérieures	Total	Dép. payées jusqu'au 31 août 1893
—	—	—	—
Drachmes	Drachmes	Drachmes	Drachmes
99.986.128	3.789.863	103.775.991	86.740.557
Total des dépenses ordinaires et extraordinaires			
99.986.128	16.024.600	116.010.729	97.998.648

HOLLANDE

Informations Économiques et Financières

Le Budget. — Le ministre des finances des Pays-Bas a présenté le budget pour 1894.

Les dépenses sont évaluées à 136.000.000 de florins. Le déficit est de 5.000.000 de florins.

Voici, au reste, les chiffres du budget des Pays-Bas pour l'exercice 1895, comparés à ceux de l'année en cours :

RECETTES	1894	1893
	—	—
	Florins	Florins
Impôts directs	36.474.000	33.462.060
Accises	41.950.000	42.275.000
Impôts indirects	19.677.000	21.718.000
Droits d'importation	5.977.400	5 967.400
Domaines	20.006.625	24.921.790
Totaux	130.084.725	127.343.890

DEPENSES		
Collèges de l'Etat	666.872	660.506
Affaires étrangères	784.929	783.862
Justice	5.364.574	5.488.669
Intérieur	12.860.117	12.297.700
Marine	15.619.356	15.775.910
Finances (dette nationale)	35.055.360	37.408.988
Finances (administration)	19.031.217	19.129.493
Guerre	22.323.776	22.265.552
Waterstaat, commerce et industrie	22.052.551	21.825.653
Colonies	1.431.075	1.369.690
Totaux	135.189.827	137.006.023

Le déficit, qui pour l'année en cours est estimé à plus de neuf millions, est ramené en 1894 à cinq millions environ. Toutes les dépenses sont couvertes par les moyens ordinaires, à l'exception de 4.447.000 florins pour les travaux publics, savoir : 1.786.000 fl. pour les chemins de fer, 758.000 fl. pour le canal de Rotterdam à la mer et 1.903.000 fl. pour l'embouchure de la Meuse.

Le ministre des finances a rappelé, en présentant son budget, que la loi du 22 juin 1893 a couvert tous les déficits des exercices précédents jusque et y compris 1890. Pour le surplus, une somme de 13.143.208 fl. reste encore disponible sur l'emprunt de 1892.

En comparant entre eux les budgets des dernières années, on voit que la situation des finances hollandaises est en voie d'amélioration. La période quinquennale de 1888 à 1892 se chiffrait par un déficit de 2.301.414 fl. auquel il faut, du reste, opposer comme actif un amortissement de 5,2 millions ainsi qu'une dépense extraordinaire de 9,7 millions, pour travaux d'utilité publique. Le ministre des finances a donc pu, dans son exposé pour 1894, insister sur l'état favorable des recettes de l'Etat, qui, à son avis, couvriront non seulement les dépenses publiques, mais aussi les dépenses nécessaires à l'achèvement de la flotte et à la construction des fortifications. Le déficit sans importance accusé par le budget de 1894 est dû exclusivement aux constructions de canaux et se trouve, d'ailleurs, couvert par le restant de l'emprunt 1892.

La Banque des Pays-Bas. — La Banque des Pays-Bas s'efforce, en ce moment, d'augmenter son encaisse or ; elle maintient à cet effet le taux de son escompte à 5 0/0, alors qu'à pareille époque des deux années précédentes, avec une situation analogue, l'escompte était de 3 0/0 et de 2 1/2 0/0 seulement ; c'est ce que montre le tableau suivant :

	21 Oct. 1893	22 Oct. 1892	24 Oct. 1891
	florins	florins	florins
Encaisse or	32.400.000	38.006.000	42.656.000
— argent	82.400.009	83.904.000	73.246.000
Total	114.800.000	121.910.000	115.902.000
Circulation	195.916.000	195.294.000	200.176.000
Escompte	5 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0

La Banque a pris une autre mesure pour attirer l'or : lorsqu'un importateur de métaux précieux lui annonce l'arrivée d'une expédition d'or, elle lui accorde sur cette expédition une avance sans intérêts.

La Société du Chemin de fer Central des Pays-Bas. — La Commission des porteurs d'obligations de la Société du Chemin de fer Central des Pays-Bas a autorisé cette Société à contracter un emprunt de un million de florins 3 1/2 0/0 amortissable en 45 ans, destiné à l'amélioration de la voie et à l'augmentation du matériel.

BOURSE FINANCIÈRE D'AMSTERDAM

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22sep.	29sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Emprunt 2 1/2 0/0	81 75	81 50	82 25	82 50	82 12	82 »
— 3 1/2 0/0	100 87	100 87	101 50	101 37	101 »	100 75
Rente papier mai-nov.	76 87	76 50	76 50	76 »	75 75	75 75
— argent janv.-juill.	77 »	76 62	76 50	76 12	75 87	75 87
Portugal	22 12	22 25	22 12	21 62	21 62	21 12
Espagne Ext. 4 0/0	»	» »	60 12	»	»	»
Turc 1 0/0	22	22 »	22 »	»	»	»
Russe consolidé 5 0/0	»	»	»	»	»	»
— 1880	93 »	93 »	92 75	93 12	92 87	93 37
— II Orient	» »	62 87	62 75	62 62	62 25	62 50
Hand-Maatschpp.	139 »	138 87	139 25	138 75	138 »	139 12
Londres cheque	47 72	47 75	47 75	47 75	47 75	47 75
Paris chèque	12 05	12 05	12 03	12 02	12 02	12 »

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 27 octobre 1893.

La lettre de M. di Rudini à ses électeurs. — Graduation de l'impôt progressif sur le revenu. — La Situation en Sicile. — La Mort de Lord Vivian, ambassadeur d'Angleterre. — Les Recettes douanières.

Je ne reviendrai plus sur le discours de Dronero, que votre Directeur, M. Edmond Théry, a analysé d'une façon si magistrale dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen*, et je me bornerai à constater que cette analyse a produit une profonde impression dans les milieux politiques et financiers de ce pays. (Voir, entre autres, le *Sole* de Milan, et le *Resto del Carlino* de Bologne, que je vous adresse par ce même courrier.)

Aussi bien j'ai à vous parler, cette fois, du manifeste adressé par M. di Rudini à ses électeurs.

Je vous envoie la traduction *in extenso* de toute la partie touchant aux questions dont votre journal s'occupe plus spécialement ; vous en tirerez les déductions que vous suggèrera sa lecture et aussi la situation actuelle.

C'est là, en somme, un violent réquisitoire contre le Ministère dont M. di Rudini énumère les fautes, et à qui il attribue, il faut bien le dire, des responsabilités qu'en toute équité on devrait lui faire partager avec ses prédécesseurs. Considérant les erreurs commises par les divers Cabinets, depuis l'époque où la mégalomanie se manifesta pour la première fois, l'adversaire de M. Giolitti prête le flanc à la critique. On peut reprocher d'ailleurs à M. di Rudini de formuler un programme trop vague; critiquer est bien, indiquer des remèdes efficaces serait mieux.

Au fond, cette polémique n'a d'autre résultat que de faire ressortir la gravité de la crise et nous n'avions pas besoin de ces constatations officielles pour être éclairés à ce sujet; pour s'en convaincre, vos lecteurs n'auront qu'à parcourir la collection des lettres que je vous adresse depuis deux ans bientôt!

Il me reste, pour vider ce point, à rectifier mes précédents chiffres concernant la graduation de l'impôt progressif sur le revenu. La taxe sera la suivante :

1 0/0 pour les revenus de 5.000 à 10.000; 2 0/0 pour les revenus de 10.000 à 20.000; 3 0/0 pour les revenus de 20.000 à 30.000; 4 0/0 pour les revenus de 30.000 à 100.000; 5 0/0 pour les revenus pour 100.000 et au-dessus.

J'ajoute que, dès le lendemain du discours de Dronero, la direction générale de la Dette publique a reçu l'ordre de dresser sans retard les listes des détenteurs de Rente inscrits sur les registres de l'Etat.

A côté des préoccupations financières, il en est d'autres dont j'ai déjà fait ressortir la gravité : je veux parler de la question sociale qui se manifeste en Sicile, avec une force sans cesse croissante. En effet, une véritable révolution semble se préparer de l'autre côté du détroit de Messine, où les associations de travailleurs, — *les fasci* — comptent plus de trois cent mille adhérents parfaitement organisés. Si, comme le réclame le *Popolo romano*, le Gouvernement proclame l'état de siège et cherche à réprimer, à l'aide de la force armée, le mouvement sicilien, il faut s'attendre à une résistance désespérée. Espérons qu'on s'en tiendra plutôt aux idées de M. Lacava tendant à réformer le Code civil et à modifier les contrats agraires dont se plaignent les journaliers.

Par une coïncidence aussi bizarre que fâcheuse, tandis que le maréchal Mac-Mahon finissait sa glorieuse carrière au milieu des fêtes en l'honneur des Russes, lord Vivian, ambassadeur de S. M. Britannique, à Rome, succombait au moment où l'escadre anglaise venait de mouiller dans les eaux italiennes. Les funérailles célébrées en grande pompe, avec le concours du Gouvernement (le Roi était représenté par le prince de Naples) et de toute l'aristocratie romaine parmi laquelle lord Vivian comptait de nombreux amis, ont fourni à M. Crispi l'occasion de se montrer au public; il marchait derrière le cercueil, aux côtés de l'amiral Seymour.

Les recettes douanières, du 1er janvier au 30 septembre 1893, accusent une plus-value de 14.879.364 lire par rapport à la période correspondante de 1892. Voici les chiffres comparatifs :

	1893	1892
	En milliers de lire	
Droits d'importation	170.601	155.282
Droits d'exportation	3.792	4.029
Surtaxes de fabrication	2.133	2.794
Droits de timbre	1.039	1.005
Droits maritimes	4.133	3.724
Recettes diverses	75?	719

Vous aviez donc raison de dire que l'obligation de payer en or les droits de douanes à l'importation compromettra fatalement l'équilibre budgétaire, car il est peu probable qu'on retrouve, en 1894, les chiffres ci-dessus.

Informations Économiques et Financières

Les Produits des Taxes de fabrication en Italie. — Les sommes liquidées pour taxes de fabrication et de vente pendant les mois de juillet et août 1893 se sont élevées à 3.123.906 lire, en diminution de 653.568 lire sur la période correspondante de 1892.

En voici le détail par chapitre :

	juillet-août 1893		Diff. sur 1891-92	
Alcool L.	2.222.855 »	—	720.738	»
Bière	271.909 »	+	65.164	»
Eaux gazeuses	101.769 »	+	2.776	»
Glucose	123.800 »	+	32.930	»
Poudre pir	248.132 »	—	42.110	»
Chicorée préparée	155.441 »	+	13.961	»
Total L.	3.123.906 »	—	653.568	»

L'Emission des Billets d'une lire, en Italie. — L'émission des billets d'une lire a commencé le 27 octobre, et le premier lot jeté dans la circulation n'a pas excédé 5 millions. Le Gouvernement est obligé de procéder progressivement à cette émission, parce qu'il ne peut constituer en une fois le stock de 30 millions de monnaies d'argent qui doivent être immobilisés, de ce chef, dans les caisses de l'Etat.

Le « Consorzio Nazionale » italien. — Pendant le troisième trimestre de l'année en cours, le patrimoine du *Consorzio Nazionale* s'est accru de 865.597 lire 40 : au 30 septembre, il atteignait une somme totale de 38.380.437 lire 38, se décomposant comme suit :

Rente 5 0/0 nominative. Lire	38.346.300 »
— au porteur	20.000 »
Valeurs diverses	545 »
Espèces	13.592 38
Total...... Lire	38.380.437 38

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 28 octobre 1893.

Malgré des rachats assez nombreux, le marché ne se relève pas et la liquidation sera des plus difficiles : les reports atteindront un prix énorme. Parmi les valeurs qui ont le plus souffert, je citerai l'action du Crédit Mobilier.

Le tableau du mouvement du commerce extérieur qui vient d'être publié accuse, pour les neufs premiers mois de l'année, une augmentation de 93 millions 1/2 pour les *Importations*, et une diminution de 16.777.000 lire pour les *Exportations;* les boissons et les huiles forment un tiers de ce dernier chiffre.

La réponse de M. Giolitti au manifeste de M. di Rudini produit assez bon effet, mais elle n'apporte aucun élément nouveau dans la discussion.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 91	94 07	93 80	93 95	93 70	91 72
Ch. de fer Méditerranée act.	511 »	510 »	505 »	510 »	505 »	490 »
— Méridionaux act.	641 »	642 »	635 »	638 »	632 50	611 »
Banque Nationale act.	1260 »	1200 »	1220 »	1245 »	1220 »	1200 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	100 »
— Générale	286 50	275 »	267 50	247 50	258 »	227 ..
Comp. Nav. à vap. F. R.	303 »	312 »	306 »	310 »	316 »	309 »
Banque Immobilière	63 »	58 »	59 »	60 50	57 »	54 »
Crédit mobilier Italien	406 »	392 »	386 »	394 »	379 »	351 »
Eaux Marcia	1065 »	1070 »	1056 »	1060 »	1060 »	1052 »
Change sur la France	111 90	111 80	113 »	111 65	112 30	113 60
— sur Londres	28 27	28 13	28 50	28 10	28 26	28 60
— sur Berlin	139 ..	138 60	140 10	138 15	139 10	140 60
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	93 97	93 90	93 72	93 97	93 67	91 77
Crédit Mobilier Italien	407 »	393 »	384 »	393 »	378 »	350 »
Chemins de fer Méridionaux	642 »	640 »	634 »	638 50	629 »	610 »
Change sur Paris	111 80	111 80	112 95	111 80	112 70	113 77
— sur Berlin	138 85	138 60	140 »	138 10	139 50	140 [illegible]

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 26 octobre 1893.

Situation Politique. — Situations officielles. — Les Comptes du Trésor. — La Dette flottante.

Les polémiques deviennent plus aigres et les questions de personnes reprennent avec insistance; ce sont là des indices sûrs de la rentrée prochaine. Aux scandales administratifs que je vous signalais la semaine dernière je dois ajouter la découverte de fraudes très graves commises dans le service des douanes; faut-il donc appliquer au royaume de Portugal le mot qu'appliquait Hamlet au royaume de Danemark? Toujours est-il que ces scandales sont peu faits pour disposer favorablement l'opinion publique et, bien qu'irresponsables, les ministres auront à supporter le poids d'une situation qu'ils n'ont pas créée.

Je n'insisterai pas davantage aujourd'hui sur ce point, et je laisserai également de côté les événements brésiliens, que vous connaissez parfaitement et dont vous comprenez toutes les conséquences.

La publication de divers documents officiels me permet de vous entretenir de la situation économique et financière du pays, c'est un sujet plus intéressant : la première de ces publications est celle des comptes du Trésor pour les onze premiers mois de l'année fiscale 1892-93, et les chiffres, *tels qu'ils sont publiés*, sont relativement satisfaisants et montrent une amélioration réelle dans la situation du Trésor.

Les comptes de gérance représentant le mouvement de l'exercice courant et de la période complémentaire de l'exercice antérieur; on trouvera donc dans le tableau suivant les recettes propres de l'exercice désigné et les recettes complémentaires de l'exercice antérieur; cette explication faite, voici les résultats publiés en contos de reis :

	Gérance 1891-92 Exercices		Gérance 1892-93 Exercices	
	antérieur	courant	antérieur	courant
	1890-91	1891-92	1891-92	1892-93
DÉPENSES	—	—	—	—
Ordinaires :				
Service propre des ministères	3:175	14:482	2:654	16:969
Charges générales	230	2:919	817	3:816
Dette	4:105	9:841	2:927	6:833
Caisse de dépôts	3	41	5	32
Total	7:513	27.283	6:403	27:650
Extraordinaires	3:423	4:684	1:124	2:730
Total des dépenses	10:936	31:967	7:527	30:379
RECETTES				
Ordin. et extraordin.	2:975	31:482	2:101	34:404
Déficit	7:961	485	5:426	
Solde				4:025
Déficit	8:446		1:401	

Les dépenses de l'exercice antérieur ont diminué de 3 : 409 contos dans la seconde gérance et le déficit a passé de 7 : 961 à 5 : 426, bien que les recettes complémentaires de l'exercice soient descendues de 2 : 975 à 2 : 101. Quant aux comptes des exercices courants, les recettes de la gérance 1892-93 ont augmenté de 2 : 922 contos, grâce surtout aux réductions faites sur les traitements des fonctionnaires et aux 30 0/0 d'impôt sur la dette intérieure. Les dépenses totales de la même période ont diminué de 1 : 588 contos, bien qu'elles comprennent 1 : 758 contos de différences de change qui n'ont pas figuré dans les comptes de la gérance de 1891-92; il en résulte qu'au lieu d'un déficit de 485 contos, on se trouve en présence d'un solde de 3 : 025 contos et l'on peut prévoir par conséquent, que, les chiffres totaux de l'année auront une forte amélioration sur ceux de l'année précédente.

L'*Economista* qui analyse cette situation et dont les appréciations sont indépendantes, la considère comme favorable et y voit une des premières conséquences des grands sacrifices faits.

Le *Diario* a publié également l'état de la *Dette flottante* au 30 septembre. En voici le résumé :

A l'Intérieur :	
Billets du Trésor	5.520:140$660
Comptes courants :	
Banque de Portugal	12.295:000$000
Caisse générale des Dépôts	1.400:000$000
Cie des Tabacs du Portugal	750:000$000
	19.695:140$660
A l'Extérieur :	
A payer à Londres en décembre 1873, $ 1.721.600	776:700$000
A payer à Paris d'octobre à décembre; 5.480.402 fr. 38.	986:472$430
	21.458:313$009

L'*Economista* fait observer qu'on ne peut savoir encore exactement quelle somme appartenant au Trésor, la Banque de Portugal avait disponible au 30 septembre, à l'ordre de la *Junta do credito Publico;* mais on connaît par le bilan de la Banque, quel était le chiffre de cette disponibilité au 27 septembre et au 4 octobre : il s'élevait à 1:474 contos au 27 septembre et à 1 : 391 contos au 4 octobre, soit un total de 2 : 865 contos dont la moitié est de 1 : 432. On peut donc évaluer à ce chiffre le solde de la *Junta do credito Publico* au 30 septembre et en diminuer le débit du Trésor à la Banque du Portugal; il est ainsi réduit à 10 : 863 contos et la totalité de la dette flottante se trouve ramenée à 20 : 026 contos, soit 1 : 763 contos à l'Extérieur et 18 : 263 contos à l'Intérieur.

C'est avec ces derniers chiffres que nous établissons

le tableau suivant, où l'on trouve les variations de la dette flottante à certaines époques :

	Dette au 30 juin 1893	31 juil. 1893	31 août 1893	30 sept. 1893
A l'intérieur :	—	—	—	—
Billets du Trésor	4:399	5:136	5:249	5:250
Comptes courants :				
Banque de Portugal	10:782	10:530	10:800	10:863
— Lisbonne et Açores	»	»	»	»
Caisse générale de Dépôts.	909	1:347	1:568	1:400
Cie des Tabacs de Portugal	956	888	819	750
Total	17:046	17:901	18:436	18:263
A l'extérieur :				
A payer à Londres	687	687	462	777
— Paris	987	987	986	986
— Berlin	225	225	225	»
Total	1:899	1:899	1:673	1:763
Total général	18.945	19:800	20:109	20:026

A première vue, la situation exposée par ces chiffres ne paraît s'être aggravée puisque la dette est en augmentation; il est cependant à remarquer que d'août à septembre il y a une diminution de 82 contos et comme cette diminution coïncide avec l'envoi à l'étranger du coupon de la dette amortissable, on doit considérer ces chiffres comme un nouvel indice de l'amélioration signalée.

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 18 octobre :

	11 oct.	18 oct.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.458	5.460	+	2
Bronze	465	479	+	14
Prêts sur titres	3.804	3.821	+	17
Dettes du Trésor	12.000	12.000		»
Emprunts de Banque sur valeurs	35.641	40.527	+	4.886
Dépôts	1.724	1.725	+	1
Dividendes à payer	89	86	—	3
Bénéfices	1.614	1.646	+	32
Billets en circulation	51.947	51.826	—	121

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 24 octobre 1893.

Le Taux de l'escompte de la Banque impériale. — La Rentrée des impôts. L'industrie des pétroles.

La Banque Impériale a élevé, aujourd'hui, le taux de son escompte pour les lettres de change à six mois de 5 à 5 1/2 0/0; le taux des avances sur valeurs et marchandises n'est pas modifié. Les avances sur céréales faites à l'agriculture, qui, par suite de la guerre des tarifs avec l'Allemagne, ne peut écouler que très difficilement sa dernière récolte, ont absorbé les disponibilités de la Banque; elle a cherché à y remédier la semaine dernière en faisant une nouvelle émission provisoire de 50 millions de roubles-papier, mais cette émission a été à son tour presque complètement aborbée depuis par les besoins du crédit. Les Banques de province, qui servent d'intermédiaires pour les opérations sur céréales, ont épuisé tous leurs crédits en compte courant à la Banque Impériale, et même lui sont débitrices. La Banque n'a pas l'intention de restreindre les avances sur céréales, mais cherche à retenir ses disponibilités en rendant plus difficile le crédit au commerce, qui souffre déjà d'un resserrement monétaire très pénible. On ignore jusqu'où iront les demandes de crédit de l'agriculture, et on ignore encore davantage dans quelles conditions seront vendues les céréales sur lesquelles on consent des avances. Dans ces conditions, on peut se demander si la politique de la Banque n'est pas imprudente, et si elle ne ferait pas mieux de limiter les avances en question et de fournir de préférence ses capitaux disponibles au commerce.

Malgré la difficulté de vendre la récolte, la rentrée des impôts a lieu d'une manière très satisfaisante. Du 1er janvier au 30 septembre, les recettes ordinaires ont été de 496 millions de roubles, contre 465 millions de roubles pendant la période correspondante de 1892.

Un Congrès des industriels du pétrole a lieu en ce moment à Saint-Pétersbourg ; il est provoqué par la crise que traverse l'exportation des naphtes. Cette crise est due, en grande partie, à la concurrence américaine, mais elle provient également des conditions défectueuses de l'exploitation en Russie. En effet, les Américains arrivent à tirer 75 0/0 de pétrole des produits bruts, tandis que, dans le Caucase, les chiffres de la production de pétrole sont les suivants :

	Extraction du naphte.	Production du pétrole.	En 0/0
	—	—	—
	En millions	de pouds.	
1889	205	61,1	29,8
1890	239	67,3	28,0
1891	288	7,40	25,7
1892	298	78,7	26,4

On voit que la production proportionnelle, déjà très faible, est en diminution. Il y a cependant moyen de tirer des produits bruts russes autant que des américains.

Informations Economiques et Financières

La Russie et la Perse. — La Commission instituée au Ministère des finances de Russie dans le but de développer les rapports commerciaux entre la Russie et la Perse a soumis au Ministre son projet définitif, qui a été approuvé par les deux Gouvernements. D'après ce projet, le Gouvernement russe entreprendra la construction de ports et de chaussées en Perse, instituera des factoreries à Ardebit Kazbin, Teheran, Barfrush, Astrabad et Meshed et établira des expositions permanentes de produits russes à Teheran et dans d'autres villes de Perse.

Les Chemins de fer en Finlande. — Le Sénat de Finlande a assigné 2.200.000 marks pour travaux de chemins de fer en 1894.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 sep.	29 sep.	6 oct.	12 oct.	20 oct.	27 oct.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 12	101 12	101 »	100 50	100 25	100 75
— III —	102 »	102 »	101 50	101 »	101 »	101 62
Banque de Commerce extér.	287 50	291 50	290 »	289 »	289 »	290 50
— d'Esc. de St-Pétersb.	455 »	461 50	459 »	459 »	456 »	458 »
— Intern. de St-Pétersb.	467 »	471 50	471 »	469 »	468 »	468 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	154 25	154 50	154 50	154 50	155 »	155 50
Grands Ch. de fer Russes.	243 »	244 »	244 »	241 »	243 »	242 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	112 »	112 25	111 75	111 »	110 75	111 »
Change sur Paris	37 85	37 82	37 82	37 87	37 82	37 85
— sur Londres	95 60	95 50	95 50	95 70	95 45	95 45

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 27 octobre 1893.

Le Budget de 1894. — La Ligne de Genève, le P.-L.-M. et le Jura-Simplon. — Traité Hispano-Suisse. — Une Appréciation.

Notre Conseil fédéral s'occupe activement de la préparation du budget de 1894. Il a tenu une série de séances consacrées à cette étude et sa tâche est à peu près terminée. Bien que les recettes des péages soient en progression sensible, le déficit est inévitable. Il y a, en effet, de grosses dépenses à prévoir pour 1894. Le budget militaire a été réduit et subira probablement encore des diminutions. Il est actuellement prévu à un peu plus de 22 millions.

Le rapport sur le projet d'arrêté législatif approuvant la convention avec le P.-L.-M. pour le transfert de la propriété de la gare et du tronçon Genève-la-Plaine a été introduit à l'ordre du jour du Grand-Conseil, sur

la demande du Conseil d'Etat. Le rapport fait l'historique de la ligne, depuis la loi du 8 janvier 1853. Le canton de Genève accepte les bases du cahier des charges français et accorde une concession pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans; cependant, l'article 56 du cahier des charges réservait au Gouvernement suisse un droit de rachat, à toute époque, après l'expiration des quinze premières années. En vertu d'une convention ultérieure pour l'agrandissement de la gare, le droit de rachat a été suspendu pour vingt ans, à partir du 18 juin 1873, à moins que le canton ne payât une somme supplémentaire de 1.100.000 fr.

Ce délai de vingt années étant expiré le 20 juin 1893, le canton de Genève est alors rentré dans la plénitude des droits résultant pour lui de la concession de 1853 et du cahier des charges.

En outre de l'exercice du droit de rachat, l'article 57 du cahier des charges stipule que le canton, à l'expiration de la concession, entrera immédiatement en jouissance du chemin de fer, de toutes ses dépendances et de tous ses produits, sans avoir rien à payer. Il s'opère à la fin de la concession, au profit du canton, une subrogation pure et simple à tous les droits de la Compagnie.

Le rapport rappelle ensuite la fusion entre la Compagnie de Lyon à Genève et le P.-L.-M., approuvée le 12 juin 1863, et la constitution d'un Comité de trois membres, qui prirent la dénomination d'administrateurs honoraires de la Compagnie P.-L-M. Ce Comité est chargé auprès de la Compagnie de représenter les intérêts du canton et de la Confédération dans le service des lignes faisant partie de la concession de la Compagnie de Lyon à Genève. Le caractère essentiel du Comité genevois est de servir de lien amiable entre l'Etat de Genève et la Compagnie.

Tel est, continue le rapport, le régime sous lequel nous avons vécu pendant de longues années et sous lequel nous vivons actuellement. Les rapports entre le canton et la Compagnie P.-L.-M. ont toujours été très courtois, et nous nous plaisons à reconnaître et à constater hautement que la direction de la Compagnie P.-L.-M. s'est toujours efforcée de satisfaire dans une large mesure aux vœux de notre commerce et que de notables améliorations ont été successivement introduites dans l'exploitation de notre ligne, tant au point de vue des voyageurs qu'en ce qui concerne les tarifs applicables aux transports de marchandises.

Voici l'esprit de la convention : La Compagnie P.-L.-M. fait remise à l'Etat de Genève en toute propriété de la ligne en question, à partir du 1er janvier 1894. Le Jura-Simplon exploitera cette ligne. Le canton de Genève n'a rien à débourser ni aucune annuité à payer; mais, jusqu'au 30 avril 1958, il ne réalisera aucun bénéfice. Le P.-L.-M. reste intéressé et associé dans l'exploitation, dont l'excédent de recettes lui est indispensable pour l'amortissement de ses dépenses de premier établissement. L'Etat de Genève devient donc propriétaire par anticipation sans bourse délier. Une seule redevance de 77.198 francs subsiste.

La ratification du traité de commerce entre l'Espagne et la Suisse a été échangée.

Le traité entrera en vigueur le 1er janvier 1894.

Vous me permettrez de terminer par cet extrait de la *Tribune de Genève*, qui apprécie en ces termes les fêtes franco-russes :

Rendons-nous suffisamment ce sentiment de bien-être qu'éprouve un peuple qui, après tout, quoi qu'on en dise et quoi qu'en ait fait la légende révolutionnaire et napoléonienne, n'est point un peuple de guerriers, mais bien plutôt un peuple de braves et honnêtes bourgeois qui ne demandent qu'à jouir tranquillement de la vie, des bienfaits de la paix, des avantages et des ressources que lui offre un pays merveilleux, et qui, après avoir vécu des années dans l'insécurité du lendemain, l'arme au bras peut enfin se détendre, suspendre son fusil au râtelier et se dire que maintenant, grâce à l'alliance du colosse du Nord, il peut attendre de pied ferme et envisager de sang-froid tous les événements.

Voilà comment nous pouvons expliquer cette joie débordante d'une nation qui, en célébrant une alliance ayant l'air d'être faite plutôt en vue de la guerre, en tire des pronostics et des promesses pour la paix. Et nous croyons être dans le vrai.

La plupart de nos autres journaux vous sont également favorables.

Les Recettes du Jura-Simplon. — En septembre, les recettes de la Compagnie du Jura-Simplon se sont élevées à 2.632.000 fr., dont 1.283.000 fr. pour les voyageurs, et 1.086.000 fr. pour les marchandises. Les dépenses de l'exploitation étant de 1.260.000 fr., l'excédent des recettes est de 1.372.000 fr., soit 194.000 fr. de plus qu'en septembre 1892. Pour les neuf premiers mois de l'année, l'excédent des recettes sur les dépenses est supérieur de 1.800.000 fr. à celui de la période correspondante de 1892.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 21 octobre 1893

Le marché s'est encore montré très hésitant. Après avoir bien auguré de la fermeté de New-York, la tenue des autres Bourses a paralysé notre bonne volonté. Les tendances sont redevenues meilleures vers la fin de la semaine; cependant, le terrain perdu par les Espagnols et les Italiens, non seulement à Paris mais à Berlin, ne nous rassure pas. On a traité le Jura-Simplon à 119 1/2 fin octobre, 120 fin novembre; le Gaz de Genève s'est inscrit à 494; l'Industrie électrique à 485; les obligations Lombardes à 401; la Méridionale, après certaines fluctuations a fait 260.

D'après un projet de loi sur la Bourse, distribué aux députés de Bâle, les agents du *Bœrsenverein*, qui étaient payés au moyen des courtages, deviendraient des agents de l'Etat avec un traitement fixe de 5.000 fr. par an. Le surplus des courtages serait réparti entre l'Etat et les agents.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 23 octobre 1893.

La Situation monétaire

Au moment où la question monétaire attire si vivement l'attention et devient, pour certains pays, une véritable question vitale, je crois intéressant de vous donner sur la circulation monétaire, en Turquie, les renseignements suivants, que j'extrai du rapport très complet de M. Vincent Caillard, président anglais du Conseil de la Dette, sur l'exercice financier de 1892-93 :

« Je crois, dit-il, utile d'attirer l'attention sur ce fait que la circulation monétaire en Turquie, en dépit et peut-être même à cause de ses imperfections, offre un exemple remarquable de la possibilité d'établir, d'après le principe limitatif de Ricardo, un rapport fixe entre l'or et l'argent, par décret gouvernemental. Pour expliquer ma pensée, il est nécessaire de rappeler brièvement les faits suivants : Le système établi pour réformer le système monétaire turc par le sultan Abdul Medjid, en 1884, était basé sur le double étalon, avec un rapport fixé de 1 à 15.09 entre l'or et l'argent et la frappe libre. Tant que le prix de l'argent sur le marché de Londres demeura dans les environs de 60 pence l'once, et que la quantité d'argent frappée par la Monnaie Impériale à Constantinople n'atteignit pas des proportions considérables, ce système ne donna lieu à aucune difficulté; mais la dépréciation de l'argent qui survint produisit son effet, et, en 1880, le libre monnayage pour les particuliers fut suspendu.

« La même année, sans doute avec l'idée d'augmenter l'effet de cette décision, le Gouvernement réduisit par un décret la valeur nominale du medjidié argent de 20 à 19 piastres (argent), ramenant ainsi à 100 piastres or la valeur légale d'une livre turque. Depuis lors, c'est à ce taux que l'on perçoit les impôts et que l'on paie les traitements de l'Etat; le Gouvernement turc a ainsi, il y a treize ans, fixé lui-même un cours pour ses propres

échanges d'argent contre or. Il ne s'engage pas, il est vrai, à acheter de l'or au cours qu'il a établi, mais il accepte en paiements 105.263 piastres argent à l'équivalence de la livre turque or, ce qui, pratiquement, équivaut à des achats.

« En outre du cours officiel du medjidié, il existe le cours « hors banque » qui était, au moment de la promulgation du décret de 1880, d'environ 108 piastres (argent) à la livre et qui a subi peu de fluctuations depuis lors. Il a monté lentement et graduellement depuis le retrait partiel et la conversion des gros Medjidiés et cela, fait très remarquable, en présence même de la dépréciation extraordinaire de l'argent qui s'est produite ces temps derniers et qui peut encore s'accentuer. Le cours moyen de nos échanges de piastres (le medjidié à 19) en or, a été pour les six premiers mois de l'année courante, 102.285 contre 102.325 pour la période correspondante de l'année dernière.

« L'existence de ce cours du « marché hors banque » doit tendre évidemment à maintenir le cours du change du medjidié, car il pousse les contribuables à payer leurs impôts dans cette monnaie afin de profiter de l'escompte de 3 0/0. Il s'ensuit que la majeure partie est, en somme, perçue en medjidiés. Si l'or et l'argent étaient pris par le Gouvernement aux cours du marché, ou si le medjidié argent atteignait sa valeur nominale originaire (5 medjidiés à la livre turque), les demandes de medjidiés destinés aux paiements à faire au Gouvernement diminueraient probablement, peut-être même cesseraient-elles entièrement quand le montant des medjidiés en circulation arriverait à dépasser les besoins et que le change tomberait de nouveau au-dessous du pair jusqu'au retrait de l'excédent véritable. Actuellement le Gouvernement accepte l'or au-dessous et l'argent au-dessus des cours du marché.

« La valeur commerciale de l'argent destiné aux arts et à l'industrie correspond naturellement à la valeur de l'argent en barres sur le marché de Londres. Il n'existe pas de réserve or, à proprement parler; mais le stock d'or turc en circulation est, d'après les estimations les plus sérieuses, suffisant pour les besoins du pays.

« D'ailleurs cette affirmation est suffisamment prouvée par le fait que nous pouvons convertir en or, aux cours indiqués, nos revenus, perçus, comme ceux du Gouvernement, en piastres argent. Il faut aussi noter que, sauf en ce qui concerne les redevances du Gouvernement, aucune loi n'établit de monnaie légale et que les paiements peuvent se faire en l'une ou l'autre monnaie, suivant les accords établis entre les parties.

« Il résulte des conditions que je viens d'énoncer que le Gouvernement n'a jamais tenté de peser arbitrairement sur les cours du marché libre, ce qui aurait été inutile. Néanmoins, dans les contrats du Gouvernement, il est toujours soigneusement spécifié que les paiements se feront en piastres (le medjidié à 19) ou en piastres or. »

Les principaux faits d'un intérêt général qu'il importe de retenir me paraissent être les suivants :

Pendant 13 ans, le taux du medjidié argent s'est maintenu, sur le marché libre, sauf de légères variations, à 108 piastres par livre, c'est-à-dire à 3 0/0 au-dessous du cours arbitrairement fixé par le Gouvernement et cela au moment d'une baisse considérable de l'argent. Tandis que ce métal tombait aux plus bas prix connus jusqu'alors, le rapport de l'or à l'argent tendait au contraire à s'améliorer à Constantinople.

Enfin, cette fermeté s'est produite dans un pays dont le crédit n'est pas de premier ordre, où l'argent n'a pas de cours légal forcé, où en somme aucune loi ne fixe une monnaie légale, mais qui possède un stock suffisant d'or en circulation.

Ces faits prouvent qu'il est possible, en proportionnant sagement le monnayage de l'argent aux besoins d'une population, d'employer un double étalon avec un rapport entre la valeur de l'or et de l'argent arbitrairement fixé, sans tenir compte de la valeur commerciale de l'argent. L'argent deviendrait ainsi une monnaie sans fluctuation et dont la valeur nominale ne varierait pas.

Les Recettes de la Dette publique. — Le tableau des revenus de l'Administration de la Dette publique pour le mois terminé le 12 octobre courant accuse un total de recettes de 303.356 livres turques 60, contre 320.752 liv. t. 42 pour le mois correspondant de 1892. Si l'on compare les deux tableaux dont les totaux sont ainsi mis en regard, on trouve qu'ils se composent respectivement comme ci-après :

	Septembre 1892 Liv. t.	Septembre 1893 Liv. t.
Cinq revenus concédés.	103.586 66	90.709 14
Redevance de la Régie.	187.500 »	187.500 »
Dîme du tabac.........	4 328 04	12.477 60
Tribut rouméliote	25.337 72	12.688 86
Total.....	320.752 42	303.355 60

On voit ainsi que le rendement des cinq revenus concédés, pour le mois terminé le 12 courant, est de 12.877 liv. t. 52 inférieur à celui du mois correspondant de l'année dernière. Si l'on compare les recettes des sept mois terminés respectivement le 12 octobre 1892 et 1892 et le 12 octobre 1893, on verra qu'elles donnent les chiffres suivants :

	7 mois terminés le 12 oct. 1892 Liv. t.	7 mois terminés le 12 oct. 1893 Liv. t.
Cinq revenus concédés.	658.629 43	641.406 69
Redevance de la Régie.	562.500 »	562.500 »
Dîme du tabac.........	64.920 32	75.066 63
Dîme de Chypre........	51.298 »	51.298 »
Tribut rouméliote......	50.675 44	88.682 02
Droit sur le Tumbéki..	25.000 »	25.000 »
Total.....	1.413.023 19	1.443.953 34

Ainsi, les revenus concédés accusent, pour les sept mois, une diminution de 17.222 liv. t. 74, qui est couverte, dans le total du tableau des recettes, par la différence dans les dates d'encaissement des revenus fixes.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	22 sep.	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.
Tabacs Ottomans.........L.	16 62	16 60	16 60	16 63	16 65	16 75
Pièce	87 18	87 20	87 19	87 20	87 20	87 21
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	21 10	24 20	24 35	21 37	21 22	21 17
Parité à Paris...........Fr.	22 17	22 20	22 37	22 51	22 25	22 17
4 0/0 Intérieur............	87 ..	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe........	54 »	54 »	55 »	55 »	55 75	55 25
Chemins Ottomans.........	89 25	89 »	89 75	89 12	88 »	87 25
Crédit Ottoman ....L.	7 20	7 17	7 20	7 20	7 20	7 20
Société Générale..........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	23 ..	22 97	22 97	23 07	22 97	22 95
— sur Londres 3 mois.	109 62	109 62	109 62	109 38	109 63	109 75

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Traité de commerce avec l'Allemagne. — Le traité de commerce entre la Roumanie et l'Allemagne vient d'être signé. Ce traité accorde aux céréales roumaines le tarif conventionnel allemand, soit 3 mks 50 par quintal contre un certain nombre de réductions sur le tarif roumain.

Les négociations commerciales entre la Roumanie et l'Autriche seront reprises dans le courant du mois.

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 11 au 20 septembre	Du 1er janvier au 20 sept.	Par kil.
1893 (540 k.).....	112.409 67	3.367.357 26	208 17
1892 (540 k.).....	139.435 80	3.447.839 90	258 21
Différence en 1893.	—27.026 13	— 80.482 64	—50 04

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2 fr.**
Réclames en 8 points .... **4 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 95. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 5 Novembre 1893.

SOMMAIRE DU N° 95

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 3 nov.	1.673.0	1.277.1	2.950.1	3.303.7	89	2½
1893 19 oct.	1.701.2	1.265.6	2.966.8	3.496.3	85	2½
1893 26 oct.	1.702.5	1.265.0	2.967.5	3.471.0	86	2½
1893 2 nov.	1.698.5	1.265.9	2.964.4	3.544.4	84	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 oct.	748.9	345.1	1.094.0	1.294.0	84	3
1893 7 oct.	635.2	289.4	924.6	1.327.2	69	5
1893 14 oct.	642.5	295.4	937.9	1.281.1	73	5
1893 23 oct.	665.9	299.1	965.0	1.246.6	77	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 3 nov.	610.0	»	610.0	660.0	92	3
1893 19 oct.	661.8	»	661.8	656.9	100	3
1893 26 oct.	664.0	»	664.0	651.1	102	3
1893 2 nov.	649.4	»	649.4	657.4	99	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 16 juill.	107.5	15.0	122.5	165.0	74	»
1893 20 mai	108.0	18.8	126.8	154.2	83	»
1893 17 juin	110.5	19.7	130.2	172.6	75	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 16 juill.	62.5	10.0	72.5	147.5	49	»
1893 20 mai	68.0	12.0	80.0	160.1	50	»
1893 17 juin	65.6	11.6	77.2	162.5	48	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 oct.	225.3	355.3	580.6	998.5	59	4
1893 7 oct.	215.6	340.1	555.7	1.059.0	54	5
1893 14 oct.	215.5	339.5	555.0	1.047.5	53	5
1893 23 oct.	215.2	339.5	554.7	1.019.1	55	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 27 oct.	64.1	54.4	118.5	397.2	30%	2½
1893 12 oct.	54.5	44.9	99.4	404.1	25	3
1893 19 oct.	55.6	45.8	101.4	402.6	25	3
1893 26 oct.	54.9	44.0	98.9	406.2	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.8	0.2	3.0	0.6	500	8
1893 14 sept.	5.6	2.8	8.4	1.0	840	8
1893 21 sept.	5.4	2.6	8.0	1.0	800	8
1893 30 sept.	5.5	2.7	8.2	1.0	820	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	78.8	»	78.8	108.2	73	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 29 oct.	190.3	126.8	317.1	883.9	36	5
1893 14 oct.	197.9	159.0	356.9	934.3	38	5
1893 21 oct.	197.9	160.8	358.7	933.0	38	5
1893 28 oct.	197.9	162.9	360.8	927.7	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.5	»	2.5	127.7	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 29 oct.	79.8	176.4	256.2	414.5	62	2½
1893 14 oct.	61.1	172.9	234.0	405.5	59	5
1893 21 oct.	67.0	173.0	240.0	408.9	59	5
1893 28 oct.	71.0	173.0	244.0	409.5	60	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	38	5
1893 30 sept.	230.8	23.9	254.7	626.1	41	5
1893 10 oct.	234.2	23.7	257.9	719.3	36	5
1893 20 oct.	224.0	23.9	247.9	719.3	35	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 sept.	185.0	30.6	215.6	504.1	42	5
1893 10 sept.	166.1	24.4	190.5	438.1	43	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 sept.	36.4	»	36.4	65.9	55	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 26 oct.	10.2	18.2	28.4	266.4	10	6
1893 11 oct.	12.5	33.0	45.5	290.9	16	6
1893 18 oct.	12.5	33.3	45.8	290.2	16	6
1893 25 oct.	12.5	33.5	46.0	287.9	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 22 oct.	54.8	0.1	54.9	129.5	42	6
1893 7 oct.	62.1	0.2	62.3	145.2	44	5
1893 14 oct.	62.0	0.1	62.1	143.6	44	5
1893 21 oct.	61.9	0.1	62.0	142.6	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1893 16 sept.	1.536.4	17.9	1.554.3	4.011.7	38	5
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	8.5	4.2	12.7	29.5	43	6½
1893 15 sept.	8.8	4.1	12.9	28.4	46	6
1893 22 sept.	8.6	4.1	12.7	28.6	44	6
1893 30 sept.	8.7	4.1	12.8	28.9	44	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.5	48	4½
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 29 oct.	67.3	23.1	90.4	167.9	53	3½
1893 14 oct.	71.3	15.8	87.1	171.6	52	4½
1893 21 oct.	71.8	18.5	90.3	171.7	52	4½
1893 28 oct.	72.1	17.9	90.0	173.6	52	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 3 nov.	6 237,9	2 499,7	8 737,6	14 664,2	59%
1893 19 oct.	5 967,9	2 449,5	8 417,4	14 795,2	56
1893 27 oct.	6 003,2	2 457,6	8 460,8	14 812,3	57
1893 2 nov.	6 013,8	2 455,8	8 469,6	14 966,9	57
TOTAUX au 31 décembre					
1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur:

Valeurs à trois mois	Plus	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 12	207 25	207 »	207 12	207 50
Allemagne.. —	4 %	122 56	122 56	122 37	122 56	122 44
Vienne-Tr.. —	4 %	197 50	196 75	196 50	196 50	195 50
Barcelone.. —	4 %	409 »	410 50	409 »	407 »	402 »
Madrid ..... —	4 %	409 »	410 50	409 »	407 »	402 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	259 50	260 »	260 »	260 »	260
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 19	25 16	25 16	25 18	25 16
— ..... ch. court	3 %	25 20	25 18	25 18	25 20	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 09 p.
Italie........ —	5 %	11 50p.	10 75p.	11 87p.	12 75p.	13 p.
Suisse....... —	4 %	0 25 p.	0 25 p.	0 06 p.	0 06 p.	0 06 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3447 31	3442 15	3445 59	3445 59	3445 59
Argent id. (le kil.).	218 89	123 74	122 53	121 18	120 34	118 25
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres....................		3 06	3 03	3 03	3 03	2 82
Souverains anglais.......		25 17	25 13	25 11	25 17	25 13
Banknotes................		25 18	25 11	25 15	25 18	25 14
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Imper. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Amsterdam........	47 75	47 75	47 75	47 75	47 75	47 67
Anvers............	100 05	100 12	100 05	100 12	100 05	100 17
Athènes...........	178 50	181 »	177 »	177 »	177 »	» »
Barcelone.........	21 10	21 20	21 25	20 80	21 60	23 50
Berlin	80 60	80 60	80 70	80 75	80 70	80 35
Bruxelles	100 10	102 12	100 07	100 11	100 06	100 07
Bucharest.........	99 75	99 75	99 95	100 15	100 25	100 15
Constantinople....	22 97	22 97	23 07	22 97	22 95	23 »
Francfort..........	80 60	80 60	80 73	80 71	80 68	80 77
Gênes..............	111 80	112 95	111 80	112 70	113 77	114 80
Genève............	100 11	100 09	100 03	100 01	100 02	100 »
Lisbonne	690 »	690 »	693 »	694 »	697 »	700 »
Londres...........	25 41	25 40	25 38	25 35	25 40	25 40
Madrid	21 10	20 80	20 15	20 75	21 10	22 85
Rome...............	111 80	113 ..	111 65	112 30	113 60	115 10
Saint-Pétersbourg	37 82	37 82	37 87	37 82	37 85	37 77
Vienne (à vue)......	50 15	50 05	50 27	50 30	50 35	50 60
— (à 3 mois)...	50 07	50 05	50 22	50 25	50 30	50 55

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 4 novembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France.	
En *Allemagne*	102 28	Billets *Allemands*....	99 72
En *Angleterre*	100 23	— *Anglais*	99 76
En *Autr.-Hongrie*...	108 48	— *Austro-Hongr.*	94 02
En *Belgique*	100 09	— *Belges*	99 91
En *Espagne*.........	125 61	— *Espagnols*	81 20
En *Grèce*	» »	— *Grecs*	» »
En *Hollande*........	102 21	— *Hollandais*....	99 78
En *Italie*...........	113 »	— *Italiens*.......	87 »
En *Russie*	155 37	— *Russes*........	65 65
En *Suisse*...........	100 06	— *Suisses*.......	99 94

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 4 novembre 1893.

Le change continue à monter en Autriche-Hongrie : on cote le Vienne-Trieste 195 50, soit 5 97 0/0 de perte pour le papier à vue. Cette situation est très grave : l'opération de la *Valuta* est compromise, sinon absolument manquée. Nous avions du reste exprimé plusieurs fois cette opinion que l'Autriche-Hongrie, au lieu de passer brusquement à l'étalon d'or aurait dû adopter le système français : frappe limitée de l'argent et pouvoir libératoire égal accordé aux deux métaux. Avec une pareille circulation métallique elle aurait pu déjouer tous les efforts des cambistes.

L'événement de la semaine est l'effondrement des devises espagnoles, nous les laissons à 402 ; c'est la conséquence des affaires du Maroc, qui peuvent entraîner l'Espagne à des dépenses considérables dont elle ne peut guère espérer d'être couverte par l'indemnité de guerre à imposer au sultan du Maroc.

En Portugal, l'agio sur l'or est à 29 1/4 0/0.

Le rouble cote à 260.

Le Londres reste à peu près aux cours de la semaine dernière. Le papier sur l'Italie perd 13 0/0. La *Banque Nationale* a élevé le taux de son escompte à 6 0/0 : c'est une bonne mesure, qui aurait dû être prise depuis longtemps, et elle est complétée, en ce qui concerne les changes, par les achats de valeurs étrangères. Voici le mouvement de ce compte à la *Banque Nationale* :

20 septembre........	6.848.470 lire
30 septembre........	14.968.230 —
10 octobre...........	18.086.742 —
20 octobre...........	31.606.948 —

C'est donc 24.758.478 lire entrées dans l'intervalle d'un mois ; ces achats, que nous approuvons, d'ailleurs, car ils sont imposés par la législation des banques, ont cependant dû contribuer à la hausse des changes.

L'escompte est assez facile à Londres. Les envois d'or du Cap et d'Australie sont importants ; cependant, la Banque d'Angleterre maintient le prix de 78 1/4, tandis que celui du marché libre est de 78.

L'argent métal est au plus bas, 118 fr. 26 le kilo ; on ne peut être surpris de cet affaissement, car l'abrogation de l'*act Sherman* devait évidemment le produire. (Voir plus loin l'article de notre directeur, M. Edmond Théry, sur la *Réhabilitation de l'argent*.)

Le Japon étudie en ce moment la question de l'adoption de l'étalon d'or. La dépréciation de l'argent cause un épouvantable désarroi dans l'Inde. Une crise est imminente ; toutes les lettres de Calcutta signalent le danger et disent que le taux officiel de 4 0/0 n'est qu'un trompe-l'œil, le taux courant s'approche de 8 0/0.

Un télégramme de Shanghaï annonce la ruine de la *China Japan and Straits Bank*, amenée principalement par le mauvais état du change.

Encaisses. — Circulation fiduciaire

La *Banque de France* a perdu par la circulation 4.050.000 fr. d'or et a gagné 987.000 fr. d'argent ; les mouvements du métal blanc se traduisent par 600.000 francs expédiés en Italie et 150.000 fr. en Suisse.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 17.985.000 francs ; la circulation ayant rendu 3.385.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 14.600.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
27 oct. Australie....	£ 110.000	26 oct. Vente en barres	£ 102.000
28 — Portugal.....	6.000	26 — Egypte.......	100.000
30 — Montevideo ..	50.000	27 — Hollande.....	50.000
30 — Nouv.-Zélande	20.000	28 — Allemagne....	70.000
1 nov. Portugal.....	10.600	28 — Vente en barres	170.000
Excédent de sorties.	719.400	30 — Etats-Unis ...	101.000
		30 — Egypte.......	195.000
		30 — Allem., Holl..	100.000
		31 — Hollande.....	14.000
		1 nov. Continent	14.000
Total égal.........	916.000	Total des sorties.	916.000

La *Banque de Belgique* a perdu en tout 2.500.000 fr. de métal. La *Banque de Danemark* a gagné 3.400.000 fr. d'or. La *Banque d'Espagne* a toujours le même stock de métal jaune, mais elle a 2.100.000 fr. de plus d'argent et sa circulation a diminué de 5 millions passés. L'encaisse or de la *Banque des Pays-Bas* se reconstitue ; depuis 15 jours elle a regagné 9.900.000 fr. Nous retrouvons dans le bilan de la *Banque Nationale d'Italie* au 20 octobre la trace des sorties d'or que nous avons signalées dans nos précédents numéros ; du 10 au 20 octobre, le métal jaune a diminué de 10.200.000 fr.

Voici la situation exacte des réserves d'or à la *Banque Impériale de Russie* à la date du 16 octobre :

Fonds d'échange des billets de crédit et encaisse de la Banque........... Fr.	1.575.900.000
Fonds à l'étranger.....................	65.900.000
Or appartenant au Trésor déposé à la Banque..............................	618.600.000
Total.....................	2.260.400.000

La circulation fiduciaire a une tendance à s'élever dans toute l'Europe sans autre raison que les besoins de fin de mois.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 7 au 14 oct.	depuis le 1er janv.	du 7 au 14 oct.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	1.300	16.678.947	»	28.136.969
France.........	»	17.990.102	»	8.675.905
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.291.894
Autres pays....	46.910	10.026.388	64.984	6.862.647
Total 1893...	48.210	70.148.537	64.984	56.967.415
— 1892...	9.605	58.786.853	7.167	7.031.454
— 1891...	307.170	75.331.472	4.499.310	18.926.903
ARGENT				
Grande-Bretagne	528.600	24.089.120	»	2.937
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	12.177	635.504	44.534	2.204.665
Total 1893...	540.777	25.049.822	44.534	2.995.638
— 1892...	124.200	16.937.944	14.000	2.130.821
— 1891...	303.090	14.508.071	250.990	1.798.698

Les *Banques associées de New-York* continuent à renforcer leur encaisse qui s'élève au 28 octobre à 96.600.000 dollars contre 95.700.000 dollars la semaine précédente ; elles se montrent en conséquence plus disposées à consentir des avances. A 60 jours le taux est d'environ 4 0/0, à 4 mois de 4 1/2, mais des taux plus bas sont couramment pratiqués.

Nsus avions annoncé la semaine dernière, sur la foi de dépêches prématurées le vote de l'abrogation de la *loi Sherman* par le Sénat, c'est seulement le 30 octobre que le scrutin a clos cette interminable question : 43 voix contre 32 ont adopté le *bill Vorhees* ; ce bill diffère de celui qui avait adopté la Chambre des représentants en ce qu'il contient une déclaration en vertu de laquelle le Gouvernement s'engage à pratiquer le *bimétallisme dans la mesure du possible (?)*. Le 1er novembre la Chambre a adopté le bill ainsi modifié par 181 voix contre 94.

C'est un grand succès pour le Président Cleveland qui a montré dans toute cette affaire une énergie et une franchise dignes de tous les éloges.

En conséquence de l'*act Vorhees* les hôtels des Monnaies de San-Francisco et de New-Orléans ont reçu l'ordre de reprendre la frappe du métal argent en dollars ; les commandes s'élèveraient à 55 millions de dollars. Le but du Trésor est de tirer profit de son droit de frappe.

Le système monétaire malgache

Les monnaies usitées à Madagascar sont encore très rudimentaires. ce sont des morceaux d'argent que l'on pèse et dont chaque poids a un nom particulier. Le *Bulletin de Statistique et de Législation comparée* du Ministre des finances énumère 45 noms différents de poids d'argent, dont la valeur varie de 5 fr. à 3 centimes 1/3. Le comptage ou plutôt le pesage de l'argent s'effectue à l'aide d'une série de poids marqués d'une lettre. Dans quelques cas, cette opération ne laisse pas que d'être assez compliquée.

Par exemple, pour obtenir *venty syloso*, qui a une valeur de 3 fr. 30, on met dans un des plateaux de la balance un poids marqué d'un loso valant 2 fr. 50 en argent et un poids d'un kiraho ou 1 fr. 25, on met dans l'autre plateau un roavomena de 0 fr. 41 2/3 et on achève de rétablir l'équilibre avec de l'argent coupé.

On conçoit quel service le Protectorat rendrait au commerce de Madagascar en y établissant le système monétaire français.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	28 octobre Derniers Cours	28 octobre P. de 1 f. de rente	28 octobre Revenu p. 0/0	4 novembre Derniers Cours	4 novembre P. de 1 f. de rente	4 novembre Revenu 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 20	32 73	3 05	98 [illegible]	32 88	3 04
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 70	35 89	2 78	98 [illegible]	35 85	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 65	23 91	4 18	95 40	23 85	4 19
Belgique 3 1/2 %.................	104 95	29 98	3 33	103 75	29 64	3 37
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	62 25	15 56	6 42	61 40	15 35	6 51
Grèce 5 % 1881................	177 ..	7 08	14 12	187 »	7 48	13 36
Hollande 3 1/2 % (à Amsterdam).	109 75	28 78	3 17	101 [illegible]	28 85	3 46
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 ..	23 75	4 21	92 50	23 12	4 32
Italie 5 % (4 fr. 33 net).........	79 35	18 32	5 45	79 20	18 29	5 47
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 70	28 56	3 50	86 25	28 75	3 47
Portugal 3 % (1 fr. net).........	20 90	20 90	4 78	20 [illegible]	20 60	4 85
Roumanie 5 %.................	101 50	20 30	4 92	102 50	20 50	4 87
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 45	26 81	3 72	80 75	26 91	3 71
Serbie 5 % 1890................	340 ..	13 60	7 35	[illegible]	13 60	7 35
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 75	25 93	3 85	103 [illegible]	25 90	3 86
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 50	32 16	3 10	96 50	32 16	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	22 20	22 20	4 50	22 15	22 15	4 51
— Priorité 4 % 1890......	450 ..	22 50	4 44	450 »	22 50	4 44
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 37	28 45	3 51	85 [illegible]	28 33	3 54

Situation Financière générale

France. — C'est avec une satisfaction que nous ne saurions dissimuler que nous constatons avec quelles facilités relatives la liquidation de fin octobre s'est faite à Paris. Certes, les intermédiaires auront des pertes à supporter, mais ces pertes ne proviennent pas des opérations engagées par la spéculation française. C'est au moins une consolation; et il est à croire que les différences qui restent encore à régler n'engendreront pas des difficultés sérieuses.

Que va-t-on faire, maintenant? Le calme est-il rétabli? C'est encore douteux. Néanmoins, les anciennes appréhensions ont disparu, et comme il existe des quantités de capitaux disponibles, il est à espérer que l'on oubliera le passé pour ne songer qu'à l'avenir. Nous avons, heureusement, beaucoup de bonnes valeurs en France dans lesquelles on peut entrer, et il est beaucoup d'entreprises dignes du plus grand intérêt qui attendent que l'on veuille bien s'occuper d'elles.

Allemagne. — Le marché de Berlin est affolé par la baisse de l'Italien; les valeurs russes sont seules à se maintenir fermes sur cette place. On confirme les informations que nous avons données la semaine dernière sur l'impôt de Bourse : il sera supprimé pour les fonds d'Etat nationaux, maintenu au taux actuel pour les opérations au comptant sur les autres valeurs allemandes, doublé pour toutes les autres opérations. Ce projet cause un grand découragement parmi les intermédiaires.

Angleterre. — Le marché de Londres s'est amélioré en fin de semaine, mais l'ensemble n'a été guère satisfaisant.

Par suite de la reprise de l'exode d'or, un nouveau resserrement de l'argent s'est produit et cette situation a pesé sur l'allure du Stock-Exchange.

En somme, l'abrogation du *Sherman act* n'a pas produit le bon effet qu'on pouvait en attendre il y a quelques semaines; après avoir souhaité cette solution, le monde financier craint de voir se produire de trop fortes sorties de métal jaune.

Signalons, pour lundi 6 novembre, une émission de 750.000 liv. st. de bons du Trésor à 3, 6 ou 12 mois de date, payables le 11 novembre, c'est-à-dire la veille du jour fixé pour le versement de l'émission indienne.

Autriche-Hongrie. — A Vienne, la crise ministérielle entrave les transactions et le marché reste dans l'expectative, tout en manifestant des velléités de reprise.

Nos lecteurs trouveront dans notre correspondance de Vienne (p. 601), des renseignements intéressants sur les achats de devises étrangères opérés pour le compte du Gouvernement hongrois et sur leur emploi provisoire.

Espagne. — Les événements du Maroc continuent à exercer une action déprimante sur le marché espagnol, influencé, d'autre part, par la hausse persistante du change. Cette hausse frappe surtout les Compagnies de chemins de fer dont la marge de garantie contre les fluctuations s'arrête à 21 0/0: aussi parle-t-on d'une suspension temporaire dans le service d'amortissement, dans le but de constituer de fortes réserves. Mais on pense que le Gouvernement viendra encore en aide aux Compagnies dont le crédit est si intimement lié à celui du pays.

Italie. — Les Bourses italiennes sont désorientées, en dépit des efforts tentés pour soutenir les cours. On parle d'une mission de financiers allemands attendue à Rome dans le but d'étudier une combinaison financière relative à un emprunt de 600 millions de lire. Cette combinaison, dont notre correspondant de Rome nous a entretenus à maintes reprises, reposerait sur la consolidation de la Dette et l'établissement de nouveaux impôts dont une partie serait affectée en garantie des intérêts de la Dette. Ceci sous toutes réserves.

Russie. — Les Fonds russes se font remarquer par leur fermeté parmi la généralité des Fonds d'Etat; le rouble également est en hausse, les exportations russes étant assez abondantes malgré la guerre douanière avec l'Allemagne; cependant la plus grande partie de la récolte de seigle n'est pas vendue.

Turquie. — Notre correspondant de Constantinople nous communique d'excellentes informations sur les différentes récoltes en Turquie, céréales, cocons et tabac.

Roumanie. — Le budget 1891-92, dont les comptes définitifs ont été arrêtés, se clot par un excédent de 6 millions; depuis 1888, le total des excédents du budget est de 32 millions.

Serbie. — Le Ministre des finances prépare des mesures en vue de rendre plus régulière la rentrée des impôts.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Le Conseil des Ministres a rédigé un programme des réformes qu'il se propose de soumettre aux Chambres. Cette nouvelle a eu pour premier effet de déchaîner les théories bien connues des partisans de l'homogénéité, d'un côté, de la concentration, de l'autre.

Le complément indispensable et attendu de ces discussions ne s'est pas fait attendre; on a affirmé que les membres du Cabinet n'étaient plus d'accord et on a mis le public au courant des tempêtes qui grondaient dans les portefeuilles. La vérité, la voici: M. Ch. Dupuy, en sa qualité de président du Conseil, a proposé à ses collègues de porter devant la nouvelle Chambre les questions que l'ancienne n'a pas su, n'a pas voulu ou n'a pas pu trancher : la réforme du régime des boissons, l'organisation du Crédit agricole, la réforme des portes et fenêtres, des octrois, etc.

Ensuite, on pourrait déposer de nouveaux projets sur les Associations, sur une meilleure répartition de l'impôt, sur la Réforme judiciaire et tous les *et cætera* dont le besoin se fait sentir.

Il est évident que les collègues de M. Dupuy n'ont pas considéré comme un ukase les propositions de leur président. Ils ont discuté, donné leur avis, examiné des points de détails ou d'opportunité; ils étaient là pour cela. La grosse affaire de l'impôt sur le revenu n'a été qu'effleurée. En principe, le Gouvernement actuel est décidé à repousser toute modification d'impôt arbitraire ou contraire à la règle de la proportionnalité des charges aux facultés des contribuables.

Le Ministère se présentera donc devant les Chambres au complet et d'accord, et il y fera une déclaration bien nette.

Il est certain que, dans les numéros du programme, nous ne verrons figurer ni la revision de la Constitution, ni la séparation des Eglises et de l'Etat, ni le rétablissement du scrutin de liste; mais il faudra nous résigner à attendre. Nous nous résignerons facilement.

Voici le télégramme que M. le Président de la République a adressé au Tsar en réponse à la dépêche que nous avons publiée la semaine dernière :

« Paris, 29 octobre 1893.

« *A Sa Majesté l'empereur de Russie, à Gatschina.*

« La dépêche dont je remercie Votre Majesté m'est parvenue au moment où je quittais, à Toulon, pour rentrer à Paris, la belle escadre sur laquelle j'ai eu la vive satisfaction de saluer le pavillon russe dans les eaux françaises.

« L'accueil cordial et spontané, que vos braves marins ont rencontré partout en France, affirme une fois de plus, avec éclat, les sympathies sincères qui unissent nos deux pays. Il marque, en même temps, une foi profonde dans l'influence

bienfaisante que peuvent exercer ensemble deux grandes nations dévouées à la cause de la paix.

« *Signé :* CARNOT ».

De son côté, S. Exc. M. le baron de Mohrenheim a communiqué au Ministre des Affaires étrangères le télégramme suivant qu'il a reçu de M. de Giers, Ministre du Tsar :

« Pétersbourg, 28 octobre 1893, 3 h. 50 soir.

« L'Empereur vous charge d'être l'interprète de sa sincère gratitude auprès des organes du gouvernement, ainsi que des représentants de toutes les classes de la société, qui ont participé à la brillante et cordiale réception de l'escadre russe en France.

« Sa Majesté est très touchée des sentiments de sympathie et d'amitié si admirablement témoignés en cette circonstance.

« L'Empereur télégraphie directement à M. le Président de la République.

« GIERS ».

Le Gouvernement a donné ordre à tous les préfets de faire afficher cette dépêche dans toutes les communes de France.

∾ Le Comité agricole départemental et la Chambre de commerce, affirmant l'union et la solidarité de l'agriculture et de l'industrie, ont offert, à Laon, le dimanche 29 octobre, un grand banquet à M. Méline.

∾ L'escadre russe a quitté Toulon se dirigeant vers les îles d'Hyères et la Corse.

∾ Le *Figaro* a publié la note suivant :

« A la suite de la très sérieuse maladie dont il fut atteint, M. Carnot avait manifestement témoigné à son entourage le désir d'aller jusqu'au bout de son mandat, mais de ne point se représenter en 1894 devant le Congrès de Versailles.

« Mais, à la suite des derniers événements, bien que sa santé, actuellement rétablie, exige encore certains ménagements, M. Carnot, s'est résolu à solliciter le renouvellement de ses hautes fonctions.

« Ajoutons que, pour le monde officiel, sa réélection ne fait absolument aucun doute. »

∾ L'escadre russe est arrivée dans le port d'Ajaccio le 30 octobre. La population lui a fait un accueil enthousiaste. Des fêtes très brillantes avaient été improvisées. La ville était pavoisée. Malheureusement, un grave accident s'était produit à bord de l'*Empereur Nicolas Ier* ; un matelot russe avait été asphyxié.

Répondant au discours de bienvenue de M. Ceccaldi, qui exprimait l'espoir que la flotte russe visiterait souvent le port d'Ajaccio — cette forteresse avancée de la France et de l'Algérie — l'amiral Avellan a dit « que son attention avait été attirée sur le port d'Ajaccio avant son départ de Russie et qu'il avait été particulièrement flatté de l'offre faite par la ville d'Ajaccio de faciliter la construction d'une église pour la célébration de leur culte. »

∾ Le général Dodds a télégraphié au Ministre de la marine, à la date du 27 octobre, de Zaganado, ancien camp retranché de Behanzin, situé sur l'Ouémé, un peu au nord du parallèle d'Abomey :

« L'arrivée de notre colonne a amené la soumission des populations qui habitent entre le Zou et l'Ouémé. L'ancien roi semble de plus en plus abandonné par les féticheurs de la région que nos troupes occupent actuellement, et la région du Dassa, au nord d'Atchéribe, le dernier séjour de Behanzin, se montre peu favorable à ce dernier. »

Le général Dodds annonce sa marche en avant sur le camp de Behanzin. Le colonel Dumas marchera parallèlement à lui, en appuyant sur la gauche, pendant qu'un troisième groupe pénètre dans la même région par le cours du haut Mono.

Le général Dodds signale une tranquillité complète sur ses derrières et un état sanitaire satisfaisant dans la colonne et dans les postes. L'inondation baisse toujours.

Sa dépêche, partie de Zaganado le 27, est arrivée à Dogba le lendemain et le 30 au Ministère de la marine.

∾ Une bagarre très sérieuse s'est produite à Givenchy-en-Gohelle, entre des grévistes des environs d'Arras et deux gendarmes. L'un de ceux-ci, menacé par la foule, a tué d'un coup de revolver un garçon meunier, François Lherbier, qui se trouvait là plutôt en curieux qu'en manifestant. L'autre gendarme, avant ces coups de feu, avait été grièvement blessé à la tête par une pierre qui l'avait atteint à la tempe droite.

La nuit a été très agitée dans le bassin de Lens.

∾ La Sous-Commission des emplacements et transports de la Commission préparatoire de l'Exposition universelle de 1900, chargée d'étudier le choix d'un emplacement, s'est réunie le 31 octobre au ministère du commerce sous la présidence de M. Alfred Picard, président de section au Conseil d'Etat, commissaire général de l'Exposition.

Etaient présents : MM. Bechmann, Bénac, Bixio, Boreux, Bouvard, Delaunay-Belleville, Formigé, Fournel, Boucart, Grison, Guillaux, Huet, Humbert, de Lagorsse, Lépine, Martin, Metzger, Muzet, Proust, Roujon, Siegfried, de Tavernier.

La Sous-Commission a entendu la lecture du rapport de M. Bouvard sur les divers projets qui ont été présentés, mais en raison de l'impossibilité où se trouvaient certains membres de se rendre à la convocation qui leur avait été adressée, aucune décision n'a été prise.

La prochaine séance de la Sous-Commission aura lieu mardi prochain, et c'est ce jour-là que sera exprimé le vote déterminant l'emplacement définitif de la future Exposition, choix qui sera ensuite soumis à l'approbation de la Commission préparatoire tout entière. Ce sera très probablement le Champ de Mars.

∾ L'*Agence Havas* a publié la note suivante :

« Le Ministre des finances a rencontré à Toulon un rédacteur du *Petit Provençal* avec lequel il s'est entretenu pendant quelques minutes. Ce rédacteur a cru devoir faire de cette conversation la matière d'une interview qui est de pure fantaisie. Nous sommes autorisés, par le Ministre des finances, à déclarer qu'il n'a pas abordé avec le rédacteur du *Petit Provençal* la question de l'impôt sur le revenu et qu'il n'a eu à faire aucune des déclarations qu'on lui prête ».

∾ Le 2 novembre, la grève de Lens continuait à décroître ; malgré l'effervescence résultant, dans les Comités, de l'affaire de Givenchy, les votes de continuation de la grève et quelques explosions de dynamite. M. Clémenceau avait proposé un arbitrage de la presse, sans distinction d'opinion. Le Syndicat de la presse parisienne s'est réuni et il a convoqué tous les directeurs de journaux quotidiens afin de statuer sur cette proposition.

∾ Un garde forestier allemand a tué, sur le territoire de la commune de Plaine-Annexée, deux braconniers français, habitant la commune de Saulcy, canton de Senones (Vosges).

Les deux victimes sont : le nommé Bine, âgé de soixante ans, tué sur le coup, et son fils, âgé d'une trentaine d'années. Tous deux étaient des braconniers avérés. Il ont été tués à cinquante mètres au delà de la frontière.

∾ La dépêche suivante nous est arrivée de Liverpool :

« Les messagers de Behanzin, porteurs de propositions de paix, partis de Lagos, sous la conduite de l'Anglais Jackson, pour se rendre en Europe, sont arrivés ce matin à Liverpool, d'où ils doivent aller à Paris pour traiter avec le Gouvernement français.

« Ils disent que le roi Behanzin n'est pas un monstre comme on a voulu le croire ; ils affirment qu'il n'y a pas de sacrifices humains au Dahomey ; une fois par an seulement, une victime humaine est offerte à leur fête religieuse annuelle ; toutefois, depuis quatre ans, ce sacrifice n'a pas eu lieu ; quatre mille captifs peuvent le certifier ; ils ajoutent que répandre le sang humain est une action sévèrement punie au Dahomey.

« Les messagers de Behanzin se rendront immédiatement de Londres à Paris ».

∾ Le 3 novembre, l'escadre russe a quitté la Corse, se rendant au Pirée.

M. Charles Dupuy, président du conseil, a reçu la lettre suivante :

« Le contre-amiral Avellan, commandant en chef de l'escadre russe de la Méditerranée, à Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'intérieur.

« Monsieur le Président du Conseil,

« Sur le point d'appareiller, sans avoir encore pu répondre aux nombreuses et touchantes marques de fraternelle amitié qui nous ont été prodiguées, je ne saurais mieux faire que de m'adresser à Votre Excellence pour lui demander de me faire l'honneur d'être, auprès de tous ses chers compatriotes, l'interprète de mes sentiments de profonde reconnaissance, ainsi que de ceux des commandants, officiers et marins de l'escadre russe de la Méditerranée.

« Nous ne devons malheureusement espérer pouvoir remercier tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont donné de si précieux témoignages de sympathie, que lorsque nous serons déjà bien loin ! Mais le souvenir de l'accueil qui nous a été fait restera si profondément gravé dans nos cœurs que ni le temps ni la distance n'en affaibliront jamais la vivante impression.

« Vous voudrez bien m'excuser, Monsieur le Président du Conseil, d'avoir ainsi fait appel à votre obligeant concours, et je vous prie d'agréer, avec mes bien vifs remerciements, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

« TH. AVELLAN, contre-amiral ».

∾ M. Tirard, ancien ministre des finances, est mort samedi 4 courant, à Paris. On lira plus loin la biographie du défunt.

〰 Le Conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Viette, encore souffrant, et M. Poincaré étaient absents. Ce dernier s'est rendu à Verdun pour assister à l'inauguration du théâtre.

Le Conseil a commencé à s'occuper des questions que soulève la rentrée des Chambres.

Le Conseil a ensuite décidé de fixer au dimanche 7 janvier 1894 les élections pour le renouvellement triennal du Sénat. L'élection des délégués des Conseils municipaux aura lieu le dimanche 3 décembre prochain. La série qu'il s'agit de renouveler est celle qui comprend les départements allant de l'Ain au Gard. Cette série avait été renouvelée une première fois il y a neuf ans, le 25 janvier 1884.

Le Conseil a choisi cette fois-ci la date du 7 janvier, afin que les élections soient complètement effectuées à l'ouverture de la session ordinaire des Chambres pour 1894, session qui s'ouvrira le mardi 9 janvier 1894.

En même temps que le renouvellement des 88 sénateurs de la série sortante, devront se faire, aux termes de la loi, les élections partielles pour remplacer les sénateurs décédés qui ne faisaient pas partie de la série sortante.

L'élection sénatoriale du 7 janvier 1894 portera, en totalité, sur 92 sièges.

Sur la proposition du Ministre des finances, le Président de la République a signé un décret par lequel : M. de Foville, chef de bureau de la statistique, est nommé directeur des Monnaies, en remplacement de M. Liron d'Airolles, nommé précédemment directeur de la Comptabilité générale.

M. Prévost, chef de bureau à l'administration centrale des finances, est nommé sous-directeur du mouvement général des fonds, en remplacement de M. Humbert, décédé.

Marché financier. — C'est avec une sorte de terreur que l'on approchait de la liquidation de fin de mois. Les énormes fluctuations de cours de ces derniers temps permettaient toutes les craintes; et, jeudi encore, beaucoup envisageaient, pour le lendemain, un *black Friday* parisien. Heureusement, la journée du 3 novembre s'est passée tranquillement.

Sans nul doute, cette circonstance est due aux liquidations anticipées qui s'étaient produites au début de la semaine ; cela ne veut pas dire que la situation soit absolument nette maintenant et qu'il ne se produira pas de nouveau des mouvements violents ; mais le principal est qu'il n'y ait pas de désastres à signaler. On a simplement parlé de la liquidation d'une importante maison du Marché libre, mais cette liquidation s'effectue sans laisser derrière elle aucun arriéré.

Il va de soi que c'est la chute de la *Rente Italienne* qui est cause de cette disparition. Et, en présence de ce fait, on se prend à trouver, dans plusieurs milieux, comme véritablement heureuse l'interdiction qui avait été faite aux Maisons du *Marché libre* de traiter entre elles l'*Italien* pendant les heures officielles de la Bourse, Sans cette entrave, les opérations sur ce fonds auraient pu prendre une tournure qui nous aurait vraisemblablement menés à un petit *krach*.

Ce qui peut paraître surprenant, dans les circonstances actuelles, c'est la tranquillité dont a fait preuve notre marché. Il y a là un grand enseignement pour l'avenir. De tous côtés presque, les ruines s'amoncellent, et nous restons debout, impassibles, pour ainsi dire, et tout prêts encore à apporter notre aide aux pays en souffrance. Qui nous a mis en état de résister ainsi aux malheurs qui viennent fondre sur les autres? Nous-mêmes, par notre sagesse et notre amour de la paix extérieure et du travail. Et pourtant, nous avons nos luttes intérieures, nos divisions intestines. Que serions-nous donc si nous nous rendions décidément compte de tout ce que nous pouvons par nous-mêmes? Un pays comme le nôtre devrait servir d'exemple pour tout et pour tous.

Pour faire l'historique de la semaine qui vient de s'écouler, il faudrait presque s'arrêter à chaque journée. Il n'est presque pas de jour, en effet, qui ne se soit signalé par des fluctuations de cours véritablement importantes. Les réalisations pour compte de l'étranger se sont poursuivies presque sans interruption. Chose remarquable, les reports ont été modérés, même sur la *Rente italienne.* Il est permis de supposer que, sur ce dernier fonds, nombre de pensions ont été de nouveau consenties hors Bourse. En tout cas, le resserrement de l'argent que l'on prévoyait ne s'est pas fait sentir sur le marché.

La dernière décade d'octobre a été favorable pour les *Caisses d'épargne ordinaires.* Les retraits signalés auparavant ont fait place aux excédents de versements.

Le télégraphe s'était un peu trop hâté en annonçant, samedi dernier, l'abrogation du *Sherman Bill.* Néanmoins, c'est un fait accompli maintenant ; mais on se pose maintenant la question que nous avons nous-mêmes posée depuis si longtemps : qu'en adviendra-t-il ?

Pendant la séance d'hier, les agences ont annoncé la mort subite de M. Tirard, ancien Ministre des finances.

★ ★ La *Rente 3 0/0* clôture, en fin de semaine, à 98 65. En tenant compte du report de 13 centimes (cours moyen) c'est encore une avance, sur samedi dernier, de 32 centimes. Comme on le voit, la Bourse ne tient aucun compte de la rentrée des Chambres qui s'effectuera le 14 courant. Par contre, on a pris en considération les rectifications qui ont été faites au sujet de soi-disant déclarations faites par le Ministre des finances au sujet de l'*Impôt sur le revenu.* La fermeté domine donc sur notre grand fonds national, bien que ce soit le *4 1/2 0/0* qui doive surtout attirer l'attention.

Celui-ci reste très ferme, bien que ne conservant pas tout à fait ses plus hauts cours. De 105 05, pourtant, il avait un moment fléchi, puisqu'on l'avait compensé à 103 55, ex-coupon du 1er novembre. Depuis, il a remonté, d'abord grâce au report qui a été modéré (22 centimes cours moyen). Naturellement, on ne sait encore rien des idées de M. Peytral, au sujet des conditions de la future Conversion; mais nous croyons devoir rappeler tout ce que nous avons dit précédemment nous-mêmes. Nous regrettons de n'avoir pas été mieux écouté. En tout cas, le *4 1/2 0/0* est en marche pour des cours encore plus élevés.

★ ★ La *Banque de France* est à 4.000 à terme, après même 4.030 au comptant. L'augmentation des bénéfices du second semestre continue.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* est en avance de 5 francs à 982 50. Dans sa séance hebdomadaire du 31 octobre, le Conseil d'administration de notre grand Etablissement hypothécaire a autorisé pour 2.719.528 francs de nouveaux prêts, dont 2.424.700 fr. en prêts fonciers et 294.828 fr. en prêts communaux.

★ ★ Il n'y a malheureusement pas d'amélioration à signaler sur le marché de nos grandes Sociétés de crédit. Les transactions sont toujours rares. Pourtant quelques variations sont à signaler, variations qui ne sont que la conséquenee des mouvements désordonnés sur certaines valeurs. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 615 fr., en légère moins-value sur samedi dernier. La *Banque d'Escompte de Paris* n'est qu'à 65, en réaction de 3 fr. 75. *Comptoir National d'Escompte* ferme à 485; *Crédit Lyonnais* presque sans changement à 751 fr. 25.

Nous trouvons le *Crédit Industriel et Commercial* au même cours de 570; *Banque Parisienne* sans affaires; *Banque Internationale de Paris* en hausse sensible à 435, gagnant ainsi 18 fr. 75 d'une semaine à l'autre. Depuis longtemps nous avions attiré l'attention du public sur ce titre.

Les actions nouvelles libérées de la *Société Foncière Lyonnaise* se maintiennent facilement à 378. *Obligations* toujours recherchées ; les nouvelles cotent 440.

★ ★ Pour la semaine écoulée du 15 au 21 octobre, les recettes de nos six Grandes Compagnies sont en augmentation de 500.586 fr. Les fêtes franco-russes, contrairement à ce que l'on pensait, n'ont pas eu beaucoup d'influence, en dépit du mouvement de voyageurs qui s'est produit. Quoi qu'il en soit, l'augmentation, depuis le premier janvier s'élève à 17.675.000 fr.

Pour ce qui est des actions, elles se tiennent presqu'aux mêmes cours que précédemment. Le *terme* s'abstient toujours sur elles et le *comptant* est même

un peu moins animé. Le *Lyon* n'a pas varié à 1.530; l'*Est* est revenu de 970 à 966; le *Midi* progresse de nouveau de 1.346 à 1.350; l'*Orléans* est au même cours de 1.600; le *Nord* et l'*Ouest* pourtant sont en avance, le premier de 15 fr., à 1.890, et le second de 5 fr. 50, à 1.100.

★★ Nous avons encore à signaler une nouvelle hausse sur l'*Action Suez*, qui monte à 2.725 contre 2.702 50 il y a huit jours. Le *comptant* la prend toujours, bien que son revenu, maintenant, soit peu rénumérateur. La recette depuis le 1er novembre a été mauvaise, en comparaison de celle de 1892, mais la moins-value est due à une circonstance spéciale: un incendie s'est déclaré à bord du vapeur *Struthdon*, et, par suite, la circulation a été interrompue.

Le *Gaz Parisien* est à 1.382, en gain de 2 fr.; les *Omnibus de Paris* ont fléchi de 1.055 à 1.040.

On s'entretient en ce moment de la Conversion des obligations 5 0/0 de certaines entreprises qui n'ont pas encore procédé à cette opération. On envisage comme possible celle des *Obligations 5 0/0*, des *Etablissements Malétra*, et des *Obligations* 5 0/0 *Gaz de Bordeaux*, les premières se traitent à 512, et les secondes sont cotées de 522 à 525.

★★ Gros mouvements, cette semaine, sur la *Rente Extérieure Espagnole*, qui a reculé de 62 25 à 60 60, perdant ainsi 1 fr. 65. Ce sont les événements du Maroc, les dépenses qu'ils occasionneront et la dépréciation constante du change qui exercent leur influence. Pourtant, au dernier moment, la *Rente Extérieure* remonte à 61 40 en sensible amélioration sur son plus bas cours. Des dépêches ont annoncé hier que la plus-value des recettes du Trésor espagnol, pour le mois d'octobre, atteignait 11.700.000 pesetas.

★★ Plus encore que la *Rente Extérieure Espagnole*, la *Rente Italienne* a été mouvementée. Elle a reculé de 79 35 à 78 au *comptant* avec des fluctuations, dans la même Bourse, qui ont atteint jusqu'à 1 0/0 dans les deux sens. Nous restons mieux toutefois officiellement à 79 20. Néanmoins, ajoutons qu'hier, après trois heures, de gros ordres sont venus de l'étranger et que des affaires se sont traitées à 78 80.

Les bruits les plus divers circulent. On dit qu'un grand Etablissement financier italien, sans être compromis, est profondément atteint. Son Directeur aurait donné sa démission.

On parle, comme nous l'annonçons dans notre *Situation Financière Générale* d'un emprunt de 600 millions que le Gouvernement italien voudrait conclure avec un groupe de financiers allemands. Enfin, mentionnons une autre nouvelle qui n'est pas sans originalité. Le gouvernement italien, assure-t-on, aurait soumis à l'Allemagne la combinaison suivante : au lieu de payer, comme actuellement, 4 34 0/0 sur sa Rente Nationale 5 0/0, il prendrait l'engagement de payer désormais 5 0/0 en or. Il ne serait plus question d'*affidavit*. Mais, par contre, il demanderait aux porteurs de *Rente Italienne* le paiement d'une *soulte* à déterminer!

On a annoncé hier que le *Trésor Italien* mettait en paiement le coupon de janvier du 5 0/0 Italien, à partir du 10 courant. C'est une habitude du Trésor Italien d'agir ainsi avant chaque échéance de coupon. Il n'y a donc pas à s'en étonner. Cette mesure est prise ordinairement afin d'empêcher l'exportation des coupons, à l'étranger, mais elle présente cette fois un avantage appréciable : c'est de rendre *non négociables*, sur aucun marché, les titres dont on aura, à l'avance, encaissé les arrérages.

★★ Les *Fonds Russes* ne se sont pas ressentis, cette semaine, des fluctuations des autres fonds étrangers. Ils ont au contraire profité. Cela provient certainement des remplois qui se sont effectués dans ces derniers temps. Il est naturel que l'Epargne après avoir tant souffert, recherche des titres sur lesquels aucune appréhension n'est à concevoir. En tous cas, l'*Orient IIIe* qui va détacher, le 13 courant son coupon semestriel monte de 68 20 à 68 80; les *Russes Consolidés 1re et 2e séries* conservent leur cours de 98 95; par contre, le *Russe 3 0/0 1891* est en avance à 80 75, gagnant ainsi 30 centimes.

★★ Quelques petits mouvements sur les *Valeurs Ottomanes* qui, au fond, n'ont rien perdu de leur fermeté. Il semble au contraire que, comme les *Fonds Russes*, ils aient à profiter largement de la dépréciation de la *Rente Italienne*. Le *Turc C* est à 23 85; le *Turc D* remonte de 22 07 1/2 à 22 15, et la *Banque Ottomane* est à 581 25 contre 580, et après 582 50 au plus haut.

La *Priorité Ottomane* est toujours à 446 les grosses coupures et à 450 les unités; la *Consolidation* est presque sans variation à 409 50, très demandée par le *Comptant*, qui cote même pour l'*Unité* 412; quant à la *Salonique-Constantinople*, elle est toujours très recherchée à 295.

Sur le *Marché libre* on s'occupe de la *Priorité Tombac*. L'emprunt fait par le Gouvernement Ottoman, et qui porte ce nom, est garanti sur les revenus de la Société du *Tombac*. Le montant de ces revenus sera versé directement par le *Tombac* à la *Banque Ottomane* pour le service des intérêts et de l'amortissement du susdit emprunt, qui cote actuellement 408 75.

Pendant le premier trimestre de l'exercice en cours, exercice commençant le 4 avril et finissant le 4 juillet, les ventes de la *Société du Tombac* ont atteint 65.565 livres turques, soit 1.500.000 francs en chiffres ronds, contre une recette de 29.112 liv. t. ou 661.000 fr. pendant la période correspondante de 1892.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XIV. — Le Rapport Baïhaut sur le Rachat

Nous avons vu que M. de Freycinet avait déclaré au Sénat que le Gouvernement ne voulait pas encore se prononcer sur le mode d'exploitation à donner aux nouvelles lignes dont l'Etat avait décidé la construction à ses frais. Le moment approchait cependant où une solution définitive devenait indispensable : En effet, dans le courant de 1879 l'Etat poursuivait l'exécution de 2.262 kilomètres répartis sur tous les points du territoire ; quelques-unes de ces lignes, commencées en 1876 et 1877, allaient être achevées et la solution du problème de l'exploitation ne pouvait plus être éludée.

Au fond, M. de Freycinet n'était point partisan de l'exploitation directe par l'Etat. Il avait donné satisfaction aux légitimes désirs de la majorité parlementaire en élaborant un grand programme de travaux publics, mais il désirait sincèrement qu'une fois l'exécution de ces travaux assurée, l'Etat se déchargeât de l'exploitation des nouvelles lignes construites ou rachetées.

La Chambre semblait être d'un avis différent. Le Gouvernement lui donna l'occasion de se prononcer en lui présentant deux projets de Conventions à passer avec la Compagnie du Nord et la Compagnie de l'Ouest, rétrocédant à ces deux Com-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 à 94.

pagnies un certain nombre des lignes classées au Réseau d'intérêt général.

La Commission parlementaire se déclara hostile aux Conventions et, le 27 mai 1879, à la suite d'un grand débat public, elle vota une proposition de M. Jean David, député du Gers, instituant une Commission de trente-trois membres chargée d'étudier tous les éléments de la question d'exploitation.

Cette Commission, nommée par le bureau de la Chambre des députés le 9 juillet suivant, se subdivisa en trois sous-Commissions, avec mission d'établir : 1° les réformes à apporter dans le fonctionnement des tarifs ; 2° les conditions financières d'après lesquelles les concessions des grandes Compagnies pourraient être rachetées par l'Etat ; 3° l'étude des divers systèmes d'exploitation en usage dans les pays étrangers.

La Commission n'avait pas encore terminé ses travaux lorsque M. Varroy — qui avait remplacé M. de Freycinet au Ministère des Travaux publics — signa le 10 février 1880, avec la Compagnie d'Orléans, une Convention de rachat par l'Etat des treize lignes suivantes appartenant au réseau de cette Compagnie : Brétigny à Tours par Vendôme ; Tours à Saint-Nazaire ; Tours au Mans ; Savenay à Landerneau et Pontivy ; Saint-Benoit à La Rochelle et Rochefort ; Paris à Sceaux et à Limours ; Angers à Niort ; Nantes à la Roche-sur-Yon ; Chateaubriant à Nantes ; Aubigné à la Flèche ; la Flèche à Sablé : Château-du-Loir à Pont-de-Braye ; Pont-de-Braye à Saint-Calais.

La Compagnie d'Orléans devait remettre ces lignes à l'Etat au 1er janvier qui suivrait l'approbation définitive de la Convention et abandonner, en outre, la concession de quatre lignes à elle concédées, mais non encore exécutées.

Pour prix de la cession des lignes énumérées ci-dessus, la Compagnie devait recevoir un titre inaliénable de rente annuelle et irréductible de 17 millions 100.000 francs, à servir semestriellement par l'Etat jusqu'au 31 décembre 1956. Cette annuité était répartie : 14.984.000 francs au compte de l'*Ancien Réseau* ; 1.192 000 francs au compte du *Nouveau Réseau* et 924.000 francs au compte spécial des lignes d'intérêt local dont elle était concessionnaire.

La Compagnie d'Orléans recevait, en outre, l'exploitation d'un certain nombre lignes appartenant au *Réseau de l'Etat*.

Dans son exposé des motifs, M. Varroy expliquait que cette Convention était conclue : « pour « éviter une guerre de tarifs désastreuse pour le « Réseau de l'Etat, et pour la Compagnie d'Or- « léans, c'est-à-dire encore pour l'Etat en vertu du « jeu de la garantie d'intérêt, » et il ajoutait, en outre, que le nouveau groupement des lignes formant le Réseau de l'Etat rendrait plus concluant les résultats de son exploitation et qu'il permettrait ainsi, soit la continuation de l'exploitation par l'Etat, soit la transmission du réseau à une Compagnie concessionnaire.

Le projet de M. Varroy fut renvoyé à la Commission des 33, qui l'accueillit fort mal. La majorité de cette Commission était favorable au principe du rachat par l'Etat de toutes les Grandes Compagnies ; elle ne pouvait donc suivre le Gouvernement sur le terrain où la Convention du 10 février 1880 voulait placer la question des Chemins de fer.

Le Ministre des Travaux publics avait signé cette Convention pour supprimer entre la Compagnie de l'Orléans et le Réseau de l'Etat, une concurrence doublement ruineuse pour le Trésor. M. Baïhaut, député de la Haute-Saône, reprenant les termes d'un premier rapport de M. Wilson, député d'Indre-et-Loire, concluant au rachat des Chemins de fer par l'Etat, répondit, au nom de la Commission des 33, que le meilleur moyen de faire disparaître la concurrence, c'était de racheter la Compagnie d'Orléans.

Les évaluations de M. Baïhaut furent assez singulières : s'appuyant sur les dispositions de l'article 37 du cahier des charges annexé à la Convention de 1857 et relatives au droit de rachat par l'Etat, il calcula que si ce rachat était effectué à la date du 1er janvier 1880, il faudrait payer à la Compagnie d'Orléans d'abord un capital une fois donné de 69.234.835 francs pour les frais de premier établissement des lignes de son réseau ayant moins de quinze années de concession ; puis, pendant chacune des années de sa concession, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1956, une annuité de 80.394.276 francs représentant le *produit net* de l'exercice 1878, cet exercice étant pris, conformément au cahier des charges, comme le plus favorable des sept dernières années d'exploitation.

Mais le rapporteur n'oubliait qu'une chose : c'est que par la Convention du 11 juin 1859, l'Etat avait accordé une garantie d'intérêt au capital employé à la construction des lignes du *Second Réseau* et que cette garantie ne pouvait être retirée à la Compagnie que si l'Etat prenait lui-même la responsabilité de l'intérêt et de l'amortissement de ce capital. En ne tenant point compte de la Convention de 1859, en supposant que la Compagnie prendrait sur l'annuité de 80.394.276 francs, l'insuffisance du *Second Réseau* couverte jusqu'alors par le jeu de la garantie d'intérêt, M. Baïhaut faisait évidemment miroiter aux yeux de la Chambre un très gros bénéfice pour l'Etat, puisqu'il mettait à la charge immédiate de la Compagnie un déficit d'exploitation dont l'Etat *s'était engagé* à faire l'avance.

Mais, un examen attentif des arguments développés par M. Wilson d'abord et repris par le député de la Haute-Saône, fit comprendre au Gouvernement, et à l'opinion publique, que la voie dans laquelle la Commission s'engageait était à la fois dangereuse pour l'économie générale du pays et ruineuse pour les finances de l'Etat.

En expliquant les conditions dans lesquelles les Conventions de 1859 furent conclues, nous avons vu, en effet, qu'en signant ces Conventions, l'Etat n'avait pour objectif que l'achèvement du *Second Réseau* sans trop de charges pour les contribuables. En utilisant le crédit et l'expérience des Grandes Compagnies, en prenant sur les produits nets de l'*Ancien Réseau* une partie des charges des nouvelles lignes concédées, en accordant enfin une garantie d'intérêt au capital nécessaire pour l'exécution de ces nouvelles lignes, l'Etat assumait, à l'égard de ce nouveau capital, une responsabilité effective dont une interprétation spécieuse du cahier des charges de 1857 (antérieur de deux années aux nouvelles Conventions) ne pouvait l'affranchir.

D'ailleurs, la publication du rapport Baïhaut, approuvé par la Commission parlementaire, provoqua dans le monde des affaires un ensemble de protestations qu'il est intéressant de rappeler aujourd'hui, car ces protestations démontrent que

si l'opinion publique avait demandé des lignes nouvelles, avait énergiquement réclamé la réduction et l'unification des tarifs de transports, elle ne désirait nullement voir l'Etat s'emparer des Chemins de fer.

Presque toutes les Chambres de Commerce de France se prononcèrent contre les conclusions du rapport Baïhaut parce qu'en étudiant les termes de ce rapport, elles virent nettement que le rachat de la Compagnie d'Orléans était le prélude d'une nouvelle politique économique — le socialisme d'Etat — dont il fallait à tout prix éviter l'application.

La Chambre de Commerce de Nancy se déclara la première et sa réponse est si complète et si remarquable qu'il convient de la reproduire in-extenso :

Considérant que la décision prise par la Commission de la Chambre des députés, dite des Chemins de fer, a produit dans le monde commercial et industriel de la région la plus vive émotion ;

Que la question du rachat des Chemins de fer ayant été résolue affirmativement par cette Commission, la Chambre de commerce de Nancy, se faisant l'interprète d'un sentiment unanime, croit de son devoir de déclarer hautement que l'application de ce projet serait le bouleversement complet du régime économique auquel la France est redevable de sa prospérité actuelle, prospérité qu'une guerre des plus malheureuses et plusieurs mauvaises récoltes successives n'ont pu même ébranler ;

Considérant que l'industrie des transports ne diffère en rien des autres industries ;

Qu'il appartient à chacun de l'exercer comme il l'entend, à la condition de se soumettre aux lois du pays ;

Que ce principe ne doit pas souffrir d'exception et que l'intervention active de l'Etat ne doit se manifester que là où la force des choses a nécessité la création de monopoles au profit des Compagnies de chemins de fer ;

Que le rôle de l'Etat doit uniquement consister à protéger les citoyens contre lesdites Compagnies, dans le cas où ces dernières manifesteraient l'intention de faire un usage abusif des privilèges qui leur ont été concédés ; à faire respecter les règlements auxquels se rattachent toutes les questions de sécurité publique et de défense nationale, en un mot à être purement tutélaire.

Considérant que si les Compagnies de Chemins de fer ont donné lieu souvent à des plaintes légitimes touchant l'existence de leurs tarifs, tarifs, du reste, homologués par le Gouvernement, il n'en est pas moins vrai de dire que leur mode d'exploitation a toujours répondu aux exigences d'une administration sage et économe :

Que, du reste, l'élévation de nos tarifs est due en grande partie à des exigences fiscales ; que c'est ainsi que l'impôt sur la grande vitesse fait obstacle à une diminution de prix pour le transport des voyageurs et pour le transport des marchandises qui, par leur nature ou leur peu de volume, exigent de la célérité ;

Considérant que l'exploitation des lignes de Chemins de fer par l'Etat n'aurait d'autre résultat que de supprimer les avantages inhérents à l'initiative privée, sans pour cela diminuer les inconvénients qui existent actuellement ;

Que même ces inconvénients ne pourraient que s'accroître dans des proportions considérables :

Qu'en effet l'Etat maître d'administrer les lignes de Chemins de fer à sa fantaisie, puisque, étant la puissance suprême, il n'est l'objet d'aucun contrôle, pourra à tout instant augmenter, changer, modifier les tarifs, les appliquer à sa guise, faire de ceux-ci une arme politique ou électorale, suivant qu'il voudra favoriser telle localité ou tel pays ;

Qu'il est facile de prévoir que ces tarifs deviendraient entre ses mains une véritable source d'impôts, au lieu d'être et de rester la rémunération d'un service rendu ;

Considérant, en outre, que les Compagnies de Chemins de fer ont un concurrent redoutable dans la batellerie, que là où existent des voies navigables, ces Compagnies sont souvent obligées de réclamer elles-mêmes un abaissement de leurs propres prix de transport :

Que, les Chemins de fer se trouvant dans les mains de l'Etat, celui-ci sera maître d'anéantir l'industrie des transports par eau, soit en diminuant les tarifs au delà des exigences normales, dans quel cas le contribuable aura à supporter de nouvelles charges, soit en n'accordant plus les ressources indispensables à l'entretien et à la conservation des canaux, soit, enfin, en se refusant à créer de nouvelles voies navigables ;

Considérant qu'au mode d'exploitation des lignes de Chemins de fer se rattachent beaucoup d'industries privées, telles que des fabriques de rails, de wagons, de machines, etc. ;

Que, par une tendance d'absorption facile à prévoir, l'Etat voudra lui-même devenir fabricant de tout le matériel qu'il emploiera, et qu'ainsi il portera un coup mortel à une foule d'intérêts légitimes ;

Que, dès lors, se trouvera anéanti cet esprit d'invention et de perfectionnement qui ne peut vivre qu'à l'aide de l'initiative privée, stimulée par une puissante concurrence ;

Que, de même, par la substitution du personnel de l'Etat à celui des Compagnies, le pays sera privé du concours si actif et si intelligent de ces hommes qui, bien que n'étant point sortis des écoles officielles, ont cependant participé dans une très large proportion, concurremment avec MM. les ingénieurs de l'Etat, au développement de notre réseau, ainsi qu'à l'amélioration et au perfectionnement du matériel d'exploitation :

Que toutes nos lignes de Chemins de fer seront livrées au fonctionnarisme, qui n'a le plus souvent d'autre guide que la tradition pure et simple ;

Considérant que la centralisation n'est déjà que trop développée en France, au grand détriment de la liberté et de l'indépendance individuelles ;

Que confier à l'Etat seul l'administration des Chemins de fer serait augmenter encore les effets funestes de cette centralisation et donner au pouvoir central une autorité formidable, puisqu'il aurait à sa disposition une armée immense d'employés, que la pensée de conserver une position acquise ou le désir de l'avancement forceraient à n'être plus qu'un instrument docile entre ses mains ;

Considérant qu'une fois entré dans cette voie l'Etat manifestera chaque jour une tendance de plus en plus marquée à substituer sa propre influence à celle des individus ou des collectivités individuelles ; qu'ainsi, il restera à peu près le seul emprunteur, puisque les immenses capitaux absorbés dans l'établissement des lignes de Chemins de fer seront convertis en emprunt de l'Etat ;

Que rien ne dit qu'il ne deviendra pas lui-même assureur, banquier, et qu'il ne finira pas par absorber tous les genres de commerce et d'industrie possibles :

Considérant qu'un pareil système, s'il répond aux vœux de quelques esprits chimériques, est la négation la plus complète des principes de notre droit moderne ;

Que la liberté politique, si complète qu'elle soit, serait impuissante à atténuer les dangers d'un pareil système ; que même cette liberté ne saurait vivre longtemps chez une nation où toute volonté personnelle aurait disparu ;

Considérant que l'initiative et l'intelligence individuelles seraient anéanties le jour où l'intérêt privé aurait cessé d'être ;

Que, par conséquent, la fortune industrielle de la France, aussi bien que sa fortune politique, est intéressée au plus haut degré au maintien et au développement de ces précieuses et fécondes facultés, aujourd'hui menacées dans leur existence même par la décision que vient d'adopter la Commission de la Chambre des députés :

Considérant, enfin, que cette décision n'est justifiée par rien, pas même par des raisons stratégiques, le Gouvernement ayant le droit, en cas de guerre, de s'emparer de toutes les lignes de Chemins de fer :

Par ces Considérants,

La Chambre de commerce de Nancy, à l'unanimité de ses membres, supplie énergiquement le Gouvernement et les Chambres de ne pas donner suite au projet qui consisterait à confier à l'Etat l'administration et l'exploitation du réseau des Chemins de fer français.

En lisant les rapports, pétitions ou délibérations adressées en cette circonstance au Ministre du Commerce et au Ministre des Travaux publics, on constate que les Chambres de Commerce françaises, admirablement placées pour apprécier les conséquences de la solution proposée par M. Baïhaut, se prononcèrent toutes dans le même sens que la Chambre de Commerce de Nancy.

Ces assemblées élues, gardiennes vigilantes et autorisées de nos libertés commerciales, comprirent à merveille que l'Etat devenu maître des Chemins de fer serait fatalement entraîné à exploiter des hauts-fourneaux, des mines, à créer des ateliers de construction, des magasins d'habillement, etc... qu'il se ferait assureur, banquier même... (avec l'argent des contribuables) et qu'il aurait enfin des centaines de mille fonctionnaires de plus à sa disposition... comme s'il n'y en avait déjà pas beaucoup trop en France !

*

« Notre commerce, disait encore la Chambre de Commerce de Lyon, répugne à courir cette aventure. Défaire ce qui existe, non pas au nom du travail libre, mais au nom de l'Etat qui s'y substituerait, cela semble incompréhensible dans une Société comme la nôtre; et personne, il y a quelques années, n'aurait pu supposer qu'une aussi étrange tentative pût se produire.

« Cette thèse du rachat est née d'idées théoriques; elle est l'expression d'un système et non la résultante même des faits; et derrière son application peuvent se cacher des préoccupations de spéculation, d'agiotage, qu'il est impossible de ne pas soupçonner. »

La Chambre de Commerce de Bordeaux s'exprime dans ces termes :

Nous sommes opposés au principe du rachat des Chemins de fer et à leur exploitation par l'Etat : nous disons que le système actuel d'exploitation a produit des résultats inespérés pour la fortune publique, a constitué un ensemble admirable de voies de communication, contient en germe la possibilité de leur donner, d'une façon pratique, de nouveaux et importants développements.

Mais nous n'entendons point soutenir pour cela qu'il n'y ait pas encore des améliorations considérables à réaliser; telle n'est pas notre pensée et nous croyons, au contraire, qu'il est urgent de donner, dans la mesure du possible, des satisfactions légitimes.

Abaissements, uniformité, simplification de taxes, améliorations des tarifs spéciaux de transit internationaux, tous ces points doivent être examinés avec soin, sans parti pris, résolus avec maturité.

L'entente avec les Compagnies est la seule solution rationnelle, efficace; par cette entente, on obtiendra à courts délais des modifications dans les tarifs et des progrès dans les services.

L'intérêt des Compagnies doit se porter à seconder cette entente; le devoir de l'Etat l'oblige à la provoquer, à la favoriser. Ces tarifs, en effet, contre lesquels des réclamations plus ou moins justifiées s'élèvent fréquemment, n'ont été établis qu'après avoir été soumis à l'approbation de l'Etat et n'existent jamais qu'à titre provisoire. Il est donc de l'intérêt de tous de poursuivre franchement, loyalement l'exécution des conventions originaires : elles ont déjà produit des résultats bien favorables, elles peuvent en assurer de plus importants encore; le moindre ne sera certainement pas de réaliser un jour la possession par l'Etat, sans bourse délier, de 40.000 kilomètres de Chemins de fer avec une économie de 15 milliards sur la combinaison qu'on lui propose aujourd'hui; certes, nous le savons, cette époque est lointaine; mais ne craignons pas de le dire, il est sage, il est prudent de laisser aux faits, de même qu'aux idées, le temps et la possibilité de produire leurs conséquences légitimes.

Bref : les Chambres de Commerce des villes suivantes : — Albi, Amiens, Angers, Angoulême, Annonay, Arras, Aubenas, Besançon, Bordeaux, Caen, Calais, Cambrai, Carcassonne, Castres, Cette, Cherbourg, Cognac, Dieppe, Dijon, Elbeuf, Epinal, Fécamp, La Rochelle, Laval, Lille, Limoges, Lorient, Lyon, Marseille, Montpellier, Morlaix, Nancy, Nantes, Narbonne, Nice, Nîmes, Orléans, Paris, Reims, Rethel, Roanne, Roubaix, Saint-Malo, Saint-Omer, Toulon, Toulouse et Troyes, etc... se prononcèrent formellement contre les conclusions de la Commission des chemins de fer.

Devant une manifestation si décisive des vœux de la nation, la Chambre des députés n'insista pas pour discuter le rapport Baïhaut, que le Gouvernement était d'ailleurs décidé à combattre énergiquement ainsi qu'il en résulte de la déclaration suivante faite par le Ministre des finances de l'époque, l'honorable M. Magnin, à une session extraordinaire du Conseil général de la Côte-d'Or (octobre 1880) :

Le Gouvernement s'est très vivement préoccupé de l'état de cette question devant l'opinion publique; il désire que la présente législature tranche définitivement la question du rachat *qui est repoussée par le Cabinet tout entier sans divergence d'opinion.*

Deux mois plus tard (décembre 1880) le Ministre des travaux publics mit fin à l'agitation en retirant purement et simplement le projet de Convention conclue avec la Compagnie d'Orléans, qui avait servi de prétexte à la campagne du rachat par l'Etat : les rapports Wilson et Baïhaut devinrent ainsi sans objet.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

La Réhabilitation de l'Argent

I. — Conséquences de l'abrogation de la loi Sherman

Voici l'*Act Sherman* définitivement abrogé aux Etats-Unis et le marché de l'argent-métal absolument livré à lui-même. Avant d'examiner les conséquences de la politique énergique du président Cleveland, que l'on me permette de compléter les chiffres que j'ai déjà donnés dans mon étude sur la *Crise monétaire aux Etats-Unis.*

Par une loi en date du 12 avril 1873, les Etats-Unis, suivant le funeste exemple de l'Allemagne, supprimèrent leur bimétallisme, le remplacèrent par l'étalon unique d'or et suspendirent la frappe libre de l'argent. A cette époque, les mines américaines ne produisaient encore qu'une moyenne de 865.000 kilogrammes de métal blanc par année. En 1892, cette même production s'est élevée à 1.800.000 kilog., chiffre légèrement inférieur à la production de 1891.

Sous la pression des propriétaires de *Silver Mines*, dont la démonétisation générale de l'argent menaçait les intérêts (puisque cette démonétisation entraînait la baisse de ce métal), le Parlement américain se décida, en 1878, à faire quelque chose en faveur du métal blanc; mais il n'osa point réparer complètement la faute économique impardonnable qu'il avait commise en 1873.

Au lieu de se remettre franchement au régime du bimétallisme, le seul qui convenait véritablement à sa situation économique, il s'arrêta à une mesure bâtarde, consistant à faire acheter chaque mois par le Trésor 2 millions d'onces d'argent au prix moyen du marché américain. Cette politique protectionniste, d'un genre spécial, commença en 1878, sous le nom de *Loi Bland;* elle s'accentua en 1890, sous le nom de *Loi Sherman.*

Sous le régime de la première, du 1er mars 1878 au 13 août 1890, le Gouvernement des Etats-Unis a acheté un total de 323.635.576 onces standard d'argent au titre 37/40, pour une somme de 308.199 262 dollars, au prix moyen de 0.9523 de dollar l'once standard de 31 grammes 1 (soit 1 dollar 0,58 par once fin.) La moyenne des achats mensuels était de 2.000.000 d'onces.

Avec la *Loi Sherman*, la moyenne des achats mensuels a été portée à 4.500.000 onces et, à partir du 13 août 1890 jusqu'au 1er septembre 1893, le Trésor a acheté 156 millions d'onces d'argent fin, ayant coûté environ 145 millions de dollars.

L'application des lois *Bland* et *Sherman*, c'est-à-dire 15 ans et 7 mois de protectionnisme en faveur des mines d'argent américaines, a eu pour résultat de faire acheter au Trésor des Etats-Unis environ 480 millions d'onces d'argent pour un prix total de 464 millions de dollars.

Ramené à notre système métrique, ce stock représente environ 15 millions de kilogs, et on comprendra la valeur de ce chiffre en se rappelant que la production totale du monde entier, pendant cette période de 15 années, n'a pas été supérieure à 46 millions de kilogrammes, et que la production des Etats-Unis a à peine atteint le chiffre de 18 millions de kilogrammes, l'année 1892 comprise.

La *Loi Sherman* obligeant le Trésor américain à acheter chaque année 54 millions d'onces d'argent (environ 1.680.000 kilog.), la production universelle des

trois dernières années (1890-91-92) ayant été de 429 millions 700.000 onces, soit en moyenne 143.200.000 onces par années (environ 4.453.000 kilog.), on voit l'importance du débouché qui va brusquement manquer au marché de l'argent.

Mais nous savons que la suspension de la frappe libre des roupies aux Indes anglaises a, de son côté, supprimé un facteur de consommation que nous avons évalué à 40 millions d'onces par année, soit environ 1.240.000 kilog. Cette suppression ajoutée aux effets de l'abrogation de l'*Act Sherman*, porte donc à 3.920.000 kilog. la quantité annuelle de métal blanc que la transformation monétaire universelle n'absorbera plus. La production totale de l'année 1892 ayant été de 4.729.000 kilog. (voir le nº 70 de l'*Economiste Européen*), c'est donc un déficit annuel de consommation de 83 0/0 que l'argent va subir.

Voici son prix de vente déjà tombé à Londres à 32 pence l'*once standard*, ce qui correspond à une perte monétaire de 47 42 0/0, notre rapport du 15,5 établissant la parité de l'*once standard* à 60 pence 87. A quel cours descendra-t-il dans six mois, dans un an ? Peut-être à 25 pence ! peut-être à 20 ! peut-être au-dessous de ce dernier prix ! Nul ne peut le savoir, car si les statistiques américaines donnent chaque semaine le stock visible de l'argent disponible, aucun calcul *sérieux* n'a pu préciser encore le prix de revient moyen de son extraction des mines. Or, c'est en quelque sorte la limite de ce prix moyen qui fixera désormais le cours de l'argent métal.

La *Loi Sherman* a enrayé sa baisse finale pendant trois années puisqu'en somme, grâce à elle, les Etats-Unis absorbaient annuellement 37 70 0/0 de la production universelle. L'abrogation de cette loi bâtarde que j'ai toujours critiquée, me satisfait pleinement, non point parce qu'elle va consommer l'avilissement du métal blanc, — avilissement que la France a mille raisons de déplorer — mais parce qu'elle obligera nécessairement toutes les nations du monde civilisé, l'Angleterre en tête, à s'occuper enfin du formidable problème monétaire qu'elles cherchent toutes à éluder.

II. THÉORIE ET PRATIQUE

Les économistes ont le tort très grave, à mon sens, de traiter toutes les questions d'une manière trop générale et d'oublier que les *résultats pratiques* de leurs *conclusions théoriques* pourraient, dans certaines circonstances ,être absolument funestes aux intérêts matériels de leurs pays... intérêts qu'ils ont cependant la louable intention de défendre.

L'erreur capitale que commettent actuellement les monométallistes-or français, en soutenant qu'il faut abandonner l'argent à son malheureux sort, que la France, grâce à sa situation prospère et au stock d'or formidable dont elle dispose en ce moment, n'a rien à redouter des crises monétaires qui frappent si cruellement d'autres pays et qu'elle doit, par suite se désintéresser du problème à résoudre : cette erreur, dis-je procède du même ordre d'idées, car ces savants théoriciens ne doutent nullement, en effet, du mal que la démonétisation de l'argent et son avilissement ont déjà causé à la France, et du mal, plus grave encore, que l'application de leurs formules monétaires abstraites, lui réserverait dans l'avenir.

Ils s'appuient, pour soutenir leur système d'étalon unique d'or, sur un certain nombre de définitions qu'on donne malheureusement dans tous nos cours d'économie politique comme des *vérités fondamentales*. C'est l'opinion que professent d'ailleurs les économistes de l'Institut de France, et, avant d'aborder le fond de la discussion, je crois nécessaire de résumer les principales de ces définitions :

L'or et l'argent ne sont que des marchandises. C'est la loi naturelle de l'offre et de la demande qui en fixe la valeur respective ;

L'or et l'argent transformés en monnaies ne peuvent échapper aux effets de cette loi universelle, même lorsqu'une législation spéciale prétend leur assigner un rapport stable :

La monnaie étant cependant employée, quoique marchandise, comme instrument d'échange et mesure commune de la valeur des choses, il convient de la mettre à l'abri des variations que l'offre et la demande déterminent inévitablement dans ce rapport ;

On ne peut atteindre ce résultat qu'en supprimant le rapport lui-même, c'est-à-dire en n'employant qu'un seul métal comme instrument d'échange ;

Il est d'ailleurs absurde d'admettre, dans un pays, deux mesures pour la valeur des choses lorsqu'il n'en existe qu'une seule pour leur poids, leur longueur, leur surface ou leur volume ;

Il est, en outre, véritablement inique de prendre pour instrument libératoire deux sortes de monnaie, parce que le débiteur s'acquittera toujours avec celle qui aura le moins de valeur ;

La *loi Gresham* démontre formellement que la monnaie dépréciée, pour une raison quelconque, chasse toujours celle qui a gardé sa valeur relative et qu'il est, par conséquent, très dangereux pour un pays d'être soumis au régime du double étalon ;

La nature de l'argent le rend impropre au rôle d'étalon unique parce qu'il était trop lourd, trop encombrant et qu'il ne répond plus aux besoins multiples de notre civilisation moderne ;

L'excès de sa production doit en diminuer fatalement la valeur et sa baisse persistante, depuis une vingtaine d'années, ne peut être attribuée qu'à cet excès de production ;

La trop grande abondance, s'il était employé comme monnaie unique, provoquerait une hausse générale du prix des choses et ce phénomène serait désastreux pour l'humanité :

Conclusion : L'or est donc l'unique marchandise, idéale et parfaite, qui puisse servir à la fois de mesure commune des valeurs, d'instrument d'échange et de véhicule de la fortune publique.

Pendant plusieurs années j'ai considéré toutes ces définitions comme paroles d'Evangile et je plaignais, sincèrement, les *retardataires du bimétallisme*.... tout en les traitant, d'ailleurs, d'aveugles et d'ignorants, comme nous avons l'aimable habitude de le faire en religion économique, chaque fois qu'on ne partage pas nos opinions.

Mais le désir m'est un jour venu de vérifier la théorie.... et, je n'éprouve aucune honte d'avouer ici que le résultat final de mes études pratiques, de mes recherches et observations a radicalement modifié mes idées en matière monétaire.

De monométalliste-or je suis devenu bi-métalliste, ou, plus exactement, je suis devenu un partisan résolu de la réhabilitation de l'argent, parce qu'en abandonnant le domaine spéculatif, pour me placer sur le terrain moins élevé des faits particuliers, je me suis rendu compte que les intérêts matériels de la France étaient étroitement liés à cette réhabilitation.

Ainsi, j'avais toujours cru — sur la foi de la théorie — qu'une nation qui avait sa circulation monétaire au pair de l'or, comme la France et l'Angleterre, se trouvait dans de meilleures conditions de production qu'une nation à monnaie dépréciée ; j'avais toujours cru qu'un pays très richement pourvu d'or par le jeu naturel de ses ressources et de son crédit, était infiniment mieux outillé pour se défendre contre la concurrence étrangère, et pour soutenir et développer son commerce extérieur, qu'un pays à changes avariés. J'ai étudié *pratiquement* la question des changes, en observant tous les phénomènes économiques que leur hausse ou leur baisse déterminait ,et je me suis aperçu que ces phénomènes donnaient des résultats diamétralement différents à ceux que la théorie semblait indiquer.

Prenons l'exemple de la France et de l'Espagne : les devises sur Barcelone sont en ce moment cotées à Paris à 402, ce qui signifie qu'avec 402 francs d'argent français plus 1 0/0 on peut se procurer 500 francs de monnaie espagnole : le papier français gagne donc au change espagnol 94 francs pour une somme de 402 fr., soit 23 38 0/0.

Un commerçant français qui va acheter du vin à Barcelone pourra donc avec 100 francs de billets de banque français, acquérir 123 fr. 38 de vin espagnol au prix espagnol. Le bon Alicante à 10º vaut environ 10 à 11 pesetas l'hectolitre rendu à Cette (9 à 10 à Barcelone). Le commerçant en question n'aura donc à payer pour un hectolitre de vin espagnol qu'une somme, en argent français, de $\frac{402}{500} \times 10 = 8$ fr. 04 au lieu de 10 francs

qu'il lui aurait fallu débourser si la monnaie espagnole avait eu exactement la même valeur que la monnaie française.

La perte au change facilite donc en ce moment l'exportation des vins espagnols en France, puisqu'elle procure à l'acheteur français une prime *ad valorem* de 23 38 0/0. Et qu'on ne s'y trompe pas, cette perte au change est bien une *prime à l'exportation*, parce que la dépréciation de la monnaie espagnole n'est qu'extérieure : elle a gardé la même valeur à l'intérieur du royaume pour le paiement des impôts, des salaires, des loyers, des transports et des conditions générales de la vie espagnole.

Ce qui prouve que cette monnaie ne s'est pas dépréciée à l'intérieur, et qu'elle a même plutôt augmenté de valeur depuis que la hausse des changes a commencé, c'est-à-dire depuis le mois de mai 1891, c'est que le prix des choses a généralement diminué en Espagne. Et notamment en ce qui concerne le vin: l'hectolitre, qui est payé aujourd'hui 9 et 10 pesetas rendu à quai de Barcelone, valait 11 et 12 pesetas l'année dernière à la même époque.

Cette première observation nous révèle un fait qui paraissait inexplicable : l'avilissement du prix de nos vins du Midi de la France.

L'Espagne a eu cette année une bonne récolte de vin moyenne et nos statistiques nous indiquent qu'il en existe encore un stock considérable à écouler. Le vin qui se vend à Barcelone 10 pesetas l'hectolitre, rendu à la frontière française, a généralement 10 degrés, ce qui revient à dire que grâce à la prime dont l'argent français jouit en Espagne, et malgré le droit d'importation français de 0,70 par degré d'alcool jusqu'à 10° 9 inclusivement, un hectolitre de vin espagnol à 10° revient environ à 15 fr. 04 rendu franco de tous frais sur le territoire français.

Comprend-on maintenant pourquoi nos vins du Midi sont à un prix dérisoire et pourquoi les viticulteurs du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, etc., réclament si énergiquement aide et protection au Gouvernement ?

La prime d'exportation est aujourd'hui de 23.38 0/0 *ad valorem* : or, qui prouve que les changes espagnols ne continueront pas leur ascension et que cette prime ne représentera pas, à un moment donné, 40 ou 50 0/0 du prix d'achat ?

L'exemple que j'ai choisi, pour expliquer comment la production vinicole de l'Espagne était *pratiquement* favorisée par la dépréciation extérieure de la monnaie espagnole, démontre inversement que l'intérêt des producteurs français — qui paient, eux, toutes leurs charges avec de la monnaie valant le pair de l'or — était directement compromis par cette dépréciation puisqu'elle se traduit finalement, sur notre territoire, *par une baisse réelle du prix de revient d'un produit concurrent.*

Et il ne s'agit pas ici d'un exemple isolé, cité pour les besoins de la cause : au cours de cette étude, j'espère bien démontrer, par des faits incontestables, et contrairement à la théorie des monométallistes or, que les crises de change dont le monde nous donne depuis quelques années le spectacle de plus en plus fréquent ont pour *principale cause* une raréfication monétaire universelle due à la *suppression de l'argent comme instrument international d'échange*, — et que ce sont les nations riches, celles qui possèdent le plus d'or dans leur circulation monétaire, qui seront le plus cruellement frappées par ces crises.

(*A suivre*) EDMOND THÉRY.

LA CONFÉRENCE MONÉTAIRE

(QUATRIÈME ARTICLE)

Selon toute vraisemblance, la Conférence monétaire tiendra aujourd'hui sa dernière séance et règlera les questions de détail encore pendantes. Elle a poursuivi ses travaux avec un profond mystère qui, dans l'intérêt même du succès de ces travaux, était au moins inopportun.

Dans notre dernier numéro, nous n'avons pas jugé à propos d'insérer une prétendue dépêche de Rome, publiée par quelques journaux, car nous l'avions trouvée contraire à la vraisemblance, bien nous en a pris puisque les démentis ne sont pas fait attendre.

Nous savons maintenant officiellement que l'Italie, tant qu'elle fera partie de l'*Union latine*, ne sera pas autorisée à frapper de nouvelle monnaie divisionnaire, qu'elle remboursera au *comptant et en or* les monnaies qui lui seront rapatriées et que si, après avoir été mise en demeure de les recevoir, elle en ajourne la réception, elle paiera les intérêts du retard égaux à ceux que rapportent les bons du Trésor français.

Voilà l'économie générale de l'arrangement ramené à sa véritable physionomie.

La France a montré beaucoup de bonne volonté, mais de son côté l'Italie a agi avec une loyauté et une bonne foi parfaites et il est regrettable que certains de nos confrères aient manifesté des doutes à cet égard. L'Italie, quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur son attitude politique, est notre alliée *monétaire;* nous avons toujours le droit de rompre le pacte qui nous unit à elle, mais tant qu'il subsiste nous devons la traiter sur ce terrain spécial, avec les égards dus à une associée et nous abstenir d'insinuations dont le moindre défaut est d'être inexactes.

Sous le bénéfice des observations précédentes, nous croyons utile d'insister sur un fait qui a été généralement mal compris et, par suite, mal interprété :

Un décret du 4 août 1893 a autorisé le Ministre du Trésor italien à émettre temporairement des *bons de caisse* représentatifs de la monnaie divisionnaire, à concurrence d'un maximum de 30 millions de lire, sous la condition expresse que ces bons seraient *couverts en totalité* par de la monnaie divisionnaire d'argent italienne immobilisée dans les caisses du Trésor de l'Etat et destinée exclusivement à cet usage.

Ainsi que nous l'avons déjà expliqué, l'Italie, en émettant ces petits billets, gagés par de la monnaie divisionnaire, n'augmentera pas le volume de sa circulation, mais elle arrêtera les exportations de cette monnaie, et c'est un point capital pour elle et pour nous puisque l'opération du retrait et du rapatriement devant durer environ 4 mois (pendant lesquels la monnaie divisionnaire continuera naturellement à circuler en France) la monnaie divisionnaire italienne nous reviendrait immédiatement, à cause du change si, par un moyen quelconque, on ne l'arrêtait en Italie.

Les bons de caisse constituent ce moyen et le jour où nos caisses publiques seront définitivement closes à la monnaie d'appoint italienne, ils seront retirés de la circulation italienne et remplacés par les espèces provisoirement mises sous séquestre, jusqu'à l'application *effective* de la nationalisation.

Dans cette circonstance l'Italie fait preuve d'ingéniosité financière ; elle agit au mieux de ses intérêts et des nôtres : nous ne pouvons donc que lui faciliter sa tâche. E. T.

CHEMINS LOMBARDS

Le 10 septembre dernier, nous examinions, ici même, la situation de la *Société I. R. P. des Chemins de fer du Sud de l'Autriche*, et nous mettions en doute la plus-value des actions de cette Société, plus-value que l'on faisait entrevoir à Vienne. Depuis, et après quelques francs de hausse, ces titres ont fléchi bien audessous du cours de 227 fr. 50, mentionné alors par nous. En même temps, les obligations de la même Société reculaient sensiblement et tombaient au prix de 292 francs environ, en baisse de près de 40 francs sur les cours pratiqués il y a six mois. A dire vrai, les motifs de faiblesse ne sont pas les mêmes pour les actions et pour les obligations. Les premières dépendent uni-

quement des bénéfices résultant de l'exploitation des lignes formant le réseau de la *Société des Chemins de fer du Sud de l'Autriche*, tandis que les secondes ont un point d'attache avec les finances italiennes.

Nous avons dit, le 10 septembre, que le rachat du réseau d'Italie de la *Société des Lombards*, par le Gouvernement italien s'était effectué, en 1876, moyennant une attribution de *Rente Italienne* et une annuité. Cette annuité, actuellement de 33.160.211 fr. 12, a à supporter l'impôt italien de 13 20 0/0 sur la richesse mobilière; de sorte que la somme nette à recevoir par la *Compagnie des Lombards* ne s'élève qu'à 29.569.887 francs 12. Cette annuité, aux termes de la Convention passée, ne peut être réduite sous quelque prétexte que ce soit.

Or, le bruit s'est répandu, dans ces dernières semaines, que le Gouvernement italien pouvait avoir l'intention d'acquitter désormais l'annuité que nous venons de mentionner, non plus en *or*, mais bien en *papier*. Il s'ensuivrait donc que la perte au change, qui est en ce moment de 14 0/0 environ, incomberait à la Compagnie.

Qui aurait alors à supporter ce supplément de charges? Est-ce l'actionnaire, est-ce l'obligataire? Nous sommes forcés de convenir que c'est ce dernier qui seul souffrirait.

On sait, déjà, que les obligations Lombardes 3 0/0, dont l'intérêt annuel avait été fixé à l'origine à 15 fr., ont été plus tard frappées d'une réduction de 1 franc par coupon semestriel, de sorte qu'elles ne touchent, réellement, que 13 fr. d'intérêts. Et comme *les annuités à payer par le Gouvernement italien*, en vertu de la Convention de Bâle du 17 novembre 1875 et du contrat supplémentaire de Vienne du 25 février 1876, *sont affectées à l'amortissement et au paiement des intérêts de ces titres*, il va de soi qu'en cas de réduction de ces annuités, les obligations *seules* seraient fappées à nouveau dans leur intérêt annuel.

Mais, objectera-t-on, l'engagement du Gouvernement italien est formel! Les annuités consenties ne peuvent être réduites! C'est vrai. Pourtant il ne faut pas oublier que les Gouvernements s'arrogent tous les droits. On l'a bien vu dernièrement, lors de la décision prise, à Rome, relativement au rétablissement de l'*affidavit*. L'*affidavit* ne peut être qu'une conséquence du *cours forcé*, et le *cours forcé* n'est pas encore rétabli *officiellement* en Italie!

Mais, paraît-il, nous n'en sommes pas encore là, et nous ne pouvons qu'en témoigner de la satisfaction. Les journaux allemands, en effet, ont eu soin de nous avertir que l'annuité de janvier était déjà prête dès la fin de septembre dernier. C'est tant mieux pour tout le monde, mais cette nouvelle ne veut pas signifier que l'aléa n'existe plus.

Certes, si un tel fait se produisait, c'est-à-dire si le Gouvernement italien payait l'annuité due par lui, en *lire*, c'est-à-dire en *papier*, et alors que le *cours forcé* ne serait pas officiellement rétabli, la *Compagnie des Lombards* pourrait, contre les billets reçus, exiger de la *Banque d'Italie* le paiement en *espèces*, sous menace de protêt. Elle pourrait aussi refuser le paiement offert, et demander, par suite de manquement au contrat, à rentrer en possession des lignes italiennes rétrocédées par elle en 1876. Mais bien qu'il y ait encore certainement des juges à Rome, quelle interprétation serait donnée à la Convention intervenue anciennement?

Quoi qu'on puisse dire, il y a là, une particularité à prendre en considération. De plus, certaines rumeurs circulent, au sujet desquelles il serait bon d'être fixé.

N'avance-t-on pas, en effet, que la *Société des Chemins de fer du Sud de l'Autriche* songerait à apporter quelques changements à son mode d'amortissement des obligations? Elle serait, dit-on, dans l'intention de racheter tous les ans, sur le marché, un certain nombre de ses titres, au lieu de procéder, comme la Convention passée avec ses créanciers l'exige, au remboursement, par tirages au sort annuels. Le fait est-il vrai?

Si nous nous préoccupons spécialement de ce qui a trait à la *Compagnie des Lombards*, c'est que nous savons combien l'avenir de cette entreprise intéresse les portefeuilles français. Nombre de nos capitalistes nationaux détiennent ou des actions ou des obligations de cette Société. Ils ont déjà terriblement souffert de la dépréciation qui, depuis si longtemps, a atteint les premières, et il serait vraiment à regretter qu'ils aient encore à supporter de nouveaux dommages du fait des secondes.

Au reste, le placement en *Obligations Lombardes* est-il si avantageux? Ces titres, dont l'intérêt annuel n'est que de 13 fr., sont cotés à des prix aussi élevés que les *Obligations Nord de l'Espagne 3 0/0 1re série*, les *Obligations Saragosse 3 0/0 1re hypothèque*, les *Obligations Andalous 3 0/0 1re série*, qui, toutes, rapportent 15 fr. par an. Il est vrai que la question du change pèse sur les *Chemins de fer Espagnols*. En ce cas, alors, et pour les timides, cherchons un autre placement dans l'obligation 3 0/0 de la *Compagnie du Chemin de fer Ottoman jonction Salonique-Constantinople*, et établissons une comparaison.

L'*Obligation Lombarde 3 0/0*, jouissance juillet, c'est-à-dire avec un coupon de 6 fr. 50 payable seulement au 1er janvier 1894, est au prix de.......... 292 fr. 50

L'*Obligation Lombarde 3 0/0 série X*, jouissance octobre, c'est-à-dire avec un coupon de 6 fr. 50 payable seulement au 1er avril 1894, cote........................ 288 fr. 50

Pendant ce temps, l'*Obligation Salonique-Constantinople*, dont la jouissance est du 15 octobre dernier, se tient à.............. 295 fr. »

Le coupon semestriel de la *Salonique* n'ayant à supporter que l'impôt sur le revenu de 4 0/0 (la Compagnie acquitte elle-même les autres charges), se monte à 7 fr. 20 nets. N'y a-t il pas là un avantage sérieux et de revenu (14 fr. 40 nets par an au lieu de 13 fr.), et la sécurité n'est-elle pas plus grande?

Dès qu'un titre devient douteux, le rentier ne doit pas hésiter à en sortir. Or, l'*Obligation Lombarde* est devenue douteuse. Elle dépend trop de la situation des finances italiennes pour que nous ne la considérions pas comme telle, et pour que nous ne conseillions pas à tous de s'en désintéresser.

A. Léchenet.

LA TOUR EIFFEL

La hausse qui s'est produite, dans ces derniers jours, sur les actions et les parts bénéficiaires de la *Société de la Tour Eiffel*, a de nouveau attiré l'attention du public sur cette entreprise. Nous croyons donc le moment opportun de lui consacrer une étude spéciale.

La *Société de la Tour Eiffel* a été constituée, en 1889, au capital de 5.100.000 fr. divisés en 10.200 actions de 500 fr. Elle avait pour objet l'exploitation de la Tour, pendant une durée de 20 années, tant comme ascension du public, que comme installations de cafés, restaurants et établissements divers.

Après prélèvement de 5 0/0 pour la réserve légale et affectation d'une somme à déterminer par l'Assemblée générale pour la formation d'une réserve supplémentaire ou fonds de prévoyance, les bénéfices devaient être employés à l'amortissement des actions jusqu'à remboursement intégral au capital de 500 fr. versé. Après ce remboursement, les actions étaient à remplacer par des titres de jouissance et les bénéfices à venir partagés moitié entre ces titres de jouissance et les 10.200 parts bénéficiaires créées lors de la formation de la Société et attribuées au fondateur, en représentation de son droit.

L'exploitation de la Tour Eiffel a été ouverte au public le 15 mai 1889, c'est-à-dire au début de l'Exposition universelle; elle a cessé le 1er décembre de la même année. Pendant ce temps 1.968.287 visiteurs ont franchi le seuil de la Tour, fournissant ainsi une recette de 6.687.893 fr. 40. De cette recette, il a fallu déduire, pour dépenses diverses et amortissement du

compte de premier établissement, 1.036.856 fr. 93, et pour la réserve légale 282.551 fr. 85; néanmoins le solde bénéficiaire se montait encore à 5.368.484 fr. 62.

Le montant a permis de rembourser aux actionnaires le capital entier de leurs titres, soit 5.100.000 fr., de consacrer, 100.000 fr. à un fonds de prévoyance, et de reporter à l'exercice suivant 168.484 fr.

Comme on le voit, l'affluence des étrangers venus à Paris pour l'Exposition universelle, et la curiosité des Parisiens pour une *attraction* nouvelle et originale, avaient merveilleusement servi les débuts de la Société. Et il va de soi que les années suivantes, la *Tour* fit des recettes beaucoup moins importantes. En voici l'énumération :

Années	Recettes	Dépenses	Bénéfices
—	—	—	—
1890....	1.010.946 69	677.352 69	333.594 »
1891....	664.999 89	426.929 33	238.070 56
1892....	567.428 88	352.131 42	215.297 46

Ce qui permit encore la distribution, aux actions et aux parts bénéficiaires, de dividendes se montant : pour 1890, à 15 fr.; pour 1891, à 11 fr.; pour 1892, à 10 fr.; et l'attribution de sommes diverses à la réserve statutaire et au fonds de prévoyance, sommes qui portèrent ces deux chapitres, au 31 décembre 1892, à 313.159 fr. 57 et à 115.000 fr.

Malgré la situation prospère de la Société, situation accusée par les chiffres ci-dessus, nous sommes loin des premiers résultats ; aussi serait-on en droit de s'étonner des cours actuels des actions et des parts, si l'Exposition de 1900, qui aura vraisemblablement lieu au Champ de Mars, n'autorisait pas des espérances. Toutefois il est à tenir compte de certaines considérations que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs.

La Société de la *Tour Eiffel* prend fin en 1909, et la *Tour*, à cette date, revient à l'Etat *sans indemnité*. Si donc le détenteur actuel des titres de cette entreprise n'avait à compter que sur les dividendes annuels, il devrait d'abord, sur ces dividendes, procéder à un amortissement complet du capital engagé ! Mais cet amortissement ne pourrait pas s'effectuer. Nous avons vu plus haut, en effet, que, de 1890 à 1892, les dividendes n'ont fait que diminuer ; on ne sait rien encore de celui de cette année, mais nous avons lieu de croire que, en dépit d'un été exceptionnel, les profits de l'exercice en cours, profits que nous connaîtrons sous peu, ne permettront pas une répartition plus grande qu'en 1892. Restent les années à venir.

On peut faire entrevoir que l'approche de l'Exposition universelle amènera une augmentation de recettes. Le commencement des travaux au Champ de Mars, si cet emplacement est définitivement accepté, amènera certainement nombre de visiteurs désireux d'en suivre la marche. Mais, par contre, la Société aura à procéder certainement à des réfections, à des renouvellements de matériel, à des installations et à des aménagements divers qui grèveront lourdement ses budgets. Elle possède bien des réserves, ensemble 428.159 fr. 57 ; mais ces réserves doivent être déjà diminuées de 192.427 francs 37, montant des amortissements sur le mobilier, les machines, l'outillage, etc., qui restent à opérer à ce jour. Quelles ressources aura la Société pour parer à ses dépenses nouvelles ? D'abord ses recettes et, si elles ne suffisent pas, un emprunt sous une forme quelconque. Peut-on, en conséquence, d'ici à 1900, espérer en des dividendes même équivalents à celui de 1892 ? Nous ne le croyons pas. Aussi les actions et les parts de la *Tour Eiffel* n'ont-elles, à l'heure actuelle, qu'à compter sur l'année 1900, sur le regain de succès que la *Tour* peut avoir à cette époque, et, par suite, sur une nouvelle récolte de fructueuses recettes.

Lorsqu'on se souvient que les recettes de la première année de l'exploitation ont permis de rembourser intégralement le capital-actions, on est en droit de se demander si 1900 n'apportera pas une somme égale de profits. C'est admissible. Toutefois il faut bien considérer que la situation pour les intéressés n'est plus la même qu'au début.

Les profits bruts de 1889 s'étaient élevés à 6.687.893 francs 40, et les vraies dépenses d'exploitation à 706.740 francs 20. Il restait donc (non compris les amortissements et les dépenses de premier établissement), 5 millions 981.153 fr. 20. Admettons qu'en 1900 ce montant puisse être atteint... et c'est une hypothèse très favorable car beaucoup de visiteurs qui sont montés sur la *Tour* en 1889, à cause de sa nouveauté, n'effectueront peut-être plus l'ascension en 1900. Il s'ensuivra alors, dans l'hypothèse du même produit, une répartition de 5.981.153 fr. 20 entre non plus 10.200 titres seulement, mais bien entre 20.400, puisque les profits, — le capital social étant remboursé, — doivent être partagés également entre les actions et les parts remises anciennement au fondateur. Il n'y aurait donc à revenir, à chaque action et à chaque part, que 293 fr., à condition que la Société n'ait à rembourser aucun emprunt nécessité par des installations nouvelles. Or, nous avons vu ces derniers jours, l'action monter à 260 fr. et la Part atteindre 239 fr. N'a-t-on pas été un peu vite dans les prévisions ?

A partir de 1901, l'actionnaire et le porteur de part auront encore pendant huit années la jouissance de leur *Tour*. Mais que représentera cette jouissance dans ces années encore si éloignées de nous ?

Quoi qu'il en soit, il nous semble que, momentanément du moins, les cours conquis sont plus que suffisants. Déjà on paraît s'en être rendu compte puisqu'ils n'ont pu être conservés. Il nous reste à espérer que l'on se tiendra plus calme, et que personne ne regrettera de s'être à nouveau intéressé à une valeur ayant donné, dans le passé, des résultats plus qu'appréciables.

J. M.

MINES DE HIENDELAENCINA

Il faut avouer que si nous nous montrons parfois sceptiques au sujet de certaines affaires présentées au public français, c'est que ces affaires prêtent, la plupart du temps, plus qu'à la critique, et engendrent, en quelque sorte d'elles-mêmes, la méfiance. Telle est la *Compagnie des Mines d'argent et d'or de Hiendelaencina* (Espagne), dont le prospectus nous est communiqué.

Cette Compagnie est constituée, paraît-il, selon les lois anglaises de 1862 et 1866 sur les Compagnies, qui limitent la responsabilité des actionnaires. Elle est au capital de 60.000 livres sterling (1.500.000 fr.) divisé en 60.000 actions de 1 livre sterling (25 francs). Ces 60.000 actions sont divisées en deux séries A et B de 30.000 actions chacune, et c'est la série A qui a droit, par préférence, à un intérêt de 5 0/0 l'an, que l'on émet, en ce moment, au pair. Quant à l'autre série, la série B, elle est attribuée *sans aucune rémunération espèces* au vendeur des mines et propriétés minières de Hiendelaencina, en représentation de son apport.

Le siège social de la Compagnie est à Londres ; une agence est créée à Paris, et c'est à Paris également qu'a lieu l'émission. Or, ceci est déjà une particularité à noter : la Compagnie est en Espagne ; elle est constituée et elle a son siège à Londres, mais c'est à la France que l'on demande l'argent nécessaire à la marche de ses affaires !

Les mines comprises dans le contrat d'acquisition de la Compagnie sont les suivantes : *la Esperanza, San Julian, San Pedro, Desengano, Buen Deseo, Nuevo Brazil*, toutes situées dans le district minier célèbre (?) de *Hiendelaencina* (province de Guadalajara), et d'une contenance totale de 92 hectares. Les quatre premières de ces concessions, nous dit-on, sont des mines d'argent ; les deux dernières sont des mines d'or et d'argent. Les experts-chimistes ont analysé le minerai et ont constaté une teneur d'argent qui n'a jamais été inférieure à 5 kilos d'argent fin par 1.000 kilos de minerai, et qui a atteint, exceptionnellement, *143 kilos (!)* C'est possible, mais nous pensions trouver ici, à l'appui de tels chiffres, les analyses des experts-chimistes dont il

vient d'être parlé, et dont, au reste, on ne nous donne pas les noms. Une seule analyse est produite : celle de MM. Frütiger frères, de Genève, qui dit :

Analyse de minerai d'argent provenant des filons de Hiendelaencina, province de Guadalajara (Espagne) :

Sulfate de plomb tenant : Argent, 7 kil. 200 par 100 kilos ; plomb, 37 kil. par 100 kil. N. B. Nous avons vu rarement un minerai aussi riche.

Eh bien, est-ce concluant ? En aucune façon, car nous voici bien loin de certains chiffres. De plus, quelle est la richesse évaluée de la mine ? A-t-on procédé à des sondages ? Quels résultats ont-ils donné ? Quelle longueur, quelle profondeur peuvent avoir les filons ? On ne nous le dit pas. Tout ce que nous savons, c'est que, suivant l'avis de tous les ingénieurs consultés, l'exploitation des mines de Hiendelaencina pourra produire, dès la première année 720 tonnes de minerai vendable, enrichi et concentré à la teneur de 10 kilos d'argent par tonne ; mais cela ne nous suffit pas, d'autant plus que nous ne voyons pas non plus les rapports de ces ingénieurs consultés. En effet, si on peut obtenir une production, pour la première année, de 720 tonnes, qu'obtiendra-t-on dans les années qui suivront ?

Tout est, en vérité, obscur dans le prospectus dont nous nous occupons. Nous ne voulons pas dire par là que l'on s'est plu à le rendre obscur ; mais les promoteurs français de la nouvelle entreprise n'ont pas eu assez à cœur de nous éclairer suffisamment. Ainsi, il est bien parlé du *vendeur* des mines et propriétés minières, mais nous ne savons qui il est. L'attribution de 30.000 actions qui lui est faite, n'est-elle pas exagérée ? Il est bien aussi avancé que les concessions sont accordées à perpétuité sous condition d'acquitter les redevances à l'État espagnol (redevance annuelle fixe de 10 francs par hectare, et redevance variable de 1 0/0 de la valeur du minerai), et voici que l'on oublie de nous dire suivant *quels* décrets ou *quelles* ordonnances ces concessions ont été accordées. La teneur de ces décrets ou ordonnances importe pourtant beaucoup.

Quant aux bénéfices de l'affaire, ils doivent être naturellement immenses. On les évalue (au cours très déprécié de 125 fr. le kilo d'argent fin), à 396.000 fr. nets qui serviraient à payer aux 20.000 actions de la série A 5 0/0 d'intérêts, soit 37.300 fr., et à attribuer aux actions des séries A et B un dividende annuel de 5 fr. 97. De cette façon, la série A recevrait en tout 7 fr. 22, soit, pour un titre de 25 fr., un revenu de 29 0/0 minimum.

Certes, toutes ces promesses peuvent ne pas être vaines ! elles sont, de plus, nous n'en doutons pas, faites de très bonne foi. Mais combien en avons-nous déjà vus qui se trompaient, et qui, par suite, trompaient le public à leur corps défendant ! C'est pourquoi nous multiplions aujourd'hui nos questions, et c'est pourquoi aussi nous émettons nos doutes. Tous les calculs fournis peuvent être exacts, mais ils nous laissent incrédules. Nous sommes surtout surpris que, bien que la Compagnie ait pris pour titre *Compagnie des Mines d'argent et d'or*, on ne nous parle aucunement, dans le prospectus, de ce dernier métal précieux ; deux mines, *Buen Deseo* et *Nuevo Brazil*, sont pourtant, annonce-t-on, des mines d'*or et d'argent*. Qu'est-ce que ce silence peut vouloir dire ? Cet *or* serait-il une chimère ?

Nous avons, à l'*Economiste Européen*, toujours eu pour principe de défendre notre épargne nationale, de l'éclairer, de l'empêcher, autant que faire se peut, de renouveler les folies d'antan. On ne doit donc pas être surpris de nous entendre parler comme nous le faisons aujourd'hui encore. Sommes-nous donc adversaires de tout ce qui vient de l'étranger ? Non pas complètement ; mais nous voulons que l'argent français ne franchisse nos frontières qu'à bon escient. Nous voulons surtout que l'on ne se lance pas dans une entreprise que l'on ne peut suivre pour ainsi dire *de près*. On a malheureusement déjà assez à compter, chaque jour, avec les événements fortuits, pour aller, de gaieté de cœur, au devant des déboires. Or, qui dit que la *Compagnie des Mines d'argent et d'or de Hiendelaencina* n'en causera pas ? Qui dit qu'elle n'est pas une de ces mines où l'on enfouit un argent que l'on ne reverra jamais ? En tous cas, que l'on nous renseigne d'abord exactement : nous verrons ensuite.

P. B.

LA NAVIGATION INTÉRIEURE

(FLEUVES, RIVIÈRES ET CANAUX)

Depuis la suppression des droits de navigation en 1880, l'Administration des contributions indirectes a cessé de suivre le mouvement de la navigation intérieure, et c'est le Ministère des Travaux publics qui s'est chargé d'établir la statistique de ce mode de transport.

Les résultats de l'année 1892 viennent d'être publiés et nous en profitons pour remettre à jour le tableau des tonnages kilométriques annuels depuis 1847.

Mouvement de la Navigation intérieure (tonnage kilométrique) depuis 1847

Années	Longueurs parcourues	Tonnages	Années	Longueurs parcourues	Tonnages
—	—	—	—	—	—
	Myriamètres	Millions de tonnes kil.		Myriamètres	Millions de tonnes kil.
1847..	1.045	1.813	1870..	1.126	1.448
1848..	1.053	1.222	1871..	1.075	1.558
1849..	1.058	1.495	1872..	1.075	1.836
1850..	1.058	1.666	1873..	1.075	1.847
1851..	1.058	1.718	1874..	1.075	1.795
1852..	1.061	1.764	1875..	1.077	1.964
1853..	1.093	2.002	1876..	1.079	1.953
1854..	1.093	1.971	1877..	1.079	2.034
1855..	1.099	2.040	1878..	1.080	2.004
1856..	1.099	2.074	1879..	1.094	2.023
1857..	1.100	1.963	1880..	1.094	2.007
1858..	1.100	1.649	1881..	1.197	2.174
1859..	1.100	1.779	1882..	1.223	2.265
1860..	1.110	1.901	1883..	1.254	2.383
1861..	1.110	1.936	1884..	1.254	2.452
1862..	1.110	2.092	1885..	1.238	2.453
1863..	1.111	2.132	1886..	1.240	2.793
1864..	1.111	2.082	1887..	1.247	3.073
1865..	1.111	2.059	1888..	1.250	3.180
1866..	1.119	2.225	1889..	1.247	3.238
1867..	1.125	2.024	1890..	1.237	3.216
1868..	1.125	2.172	1891..	1.233	3.537
1869..	1.126	1.999	1892..	1.240	3.609

Le tonnage kilométrique de 1892, qui monte au chiffre sans précédent de 3.609.286.450 tonnes kilométriques, résulte d'un tonnage effectif de 25.957.686 tonnes, avec un parcours moyen de 139 kilomètres.

Les canaux y contribuent pour 2.083.325.270 tonnes kilométriques ; les fleuves et rivières pour 1.525.961.180 tonnes kilométriques. Les combustibles minéraux fournissent, à eux seuls, 1.408.259.084 tonnes kilométriques.

Production des Vins en 1893

La précocité exceptionnelle des vendanges de 1893 nous permet de présenter, dès à présent, un aperçu général de la récolte des vins ; les tableaux de développement paraîtront en novembre.

Pour 1893, la récolte des vins, en France, est évaluée à 49.800.000 hectolitres, soit une augmentation de 20.700.000 hectolitres par rapport à la récolte de 1892 et de 20.900.000 sur la moyenne des dix dernières années.

En ajoutant la Corse (environ 300.000 hectolitres) et l'Algérie (plus de 4 millions d'hectolitres), on voit que

la production totale dépasse 54 millions d'hectolitres.

Si nous ne sommes pas encore complètement revenus au chiffre de la production moyenne des dix années (1866-1875) qui ont précédé la période des grands ravages causés par le phylloxéra (56.900.000 hectolitres, du moins le chiffre moyen des années 1856 à 1865 (41.800.000) est notablement dépassé.

L'augmentation de la production est due, en partie, à la reconstitution d'un grand nombre de vignobles qui arrivent, aujourd'hui, à être en plein rapport; mais elle résulte surtout de ce que, sur presque toute l'étendue du territoire, la viticulture a bénéficié, cette année, de circonstances atmosphériques particulièrement favorables.

Si les centres de grande production du littoral méditerranéen (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Gard, Bouches-du-Rhône, Var) avaient été favorisés dans la même mesure que la plupart des autres départements, la récolte eût été plus exceptionnelle encore.

Ces six départements fournissent ensemble 17.322.000 hectolitres (Pyrénées-Orientales, 1.842.000; Aude, 4.415.000; Hérault, 7.188.000; Gard, 2.046.000; Bouches-du-Rhône, 1.210.000; Var, 621.000), contre 15.742.000 en 1892, soit une augmentation de 10 0/0 environ; mais les départements suivants présentent des résultats bien autrement brillants :

Gironde, 4.928.000 hectolitres contre 1.844.000 en 1892; Gers, 2.003.000 hectolitres contre 650.000; Landes, 793.000 hectolitres contre 246.000; Lot-et-Garonne, 608.000 hectolitres contre 272.000; Haute-Garonne, 595.000 contre 305.000; Basses-Pyrénées, 563.000 hectolitres contre 153.000; Tarn-et-Garonne, 566.000 hectolitres contre 230,000.

Côte-d'Or, 623.000 hectolitres contre 303.000; Yonne, 1.314.000 hectolitres contre 278.000; Saône-et-Loire, 781.000 hectolitres contre 410.000.

Cher, 228.000 hectolitres contre 68.000; Indre-et-Loire, 1.415.000 hectolitres contre 457.000; Loir-et-Cher, 972.090 hectolitres contre 453.000.

Charente, 185,000 hectolitres, contre 67.000; Charente-Inférieure, 911.000 hectolitres, contre 400.000.

Maine-et-Loire, 836.000 hectolitres, contre 331.000; Loire-Inférieure, 2.580.000 hectolitres contre 334.000; Vendée, 1.051.000 hectolitres contre 117.000

Marne, 740.000 hectolitres contre 128.000.

La récolte de 1893 n'est pas seulement remarquable par son abondance; elle est aussi excellente au point de vue de la qualité.

MORT DE M. TIRARD

Un parfait honnête homme, un républicain intègre, un ancien Ministre des finances des plus remarquables M. Tirard, est mort dans la journée de samedi.

M. Pierre-Emmanuel Tirard était né à Genève en 1827, d'une famille française originaire de l'Isère. Il fit ses études à l'Université de Genève et vint à l'âge de dix-neuf ans à Paris, où il entra dans l'Administration des Ponts-et-Chaussées et fut attaché à la direction des travaux de navigation de la Seine. Mais, désireux de se créer une position indépendante, il fonda en 1851 une maison pour l'exportation de la bijouterie et de l'orfèvrerie. Il acquit dans son arrondissement une réelle influence politique, et, adversaire acharné de l'Empire, il soutint avec succès, aux élections de 1869, la candidature de M. Bancel contre celle de M. Emile Ollivier. Mais la carrière politique de M. Tirard commence réellement à la Révolution de 1870.

Après le 4 Septembre, M. Tirard fut nommé maire provisoire du 2e arrondissement, et confirmé par le scrutin du 5 novembre, par 7.145 voix sur 12.324 votants. Le 8 février 1871, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, le 38e sur 43. Il prit place à l'extrême gauche et vota contre la paix. Revenu à Paris, lors de l'insurrection du 18 mars, il organisa à la mairie du 2e arrondissement, qui devint le centre de ralliement des défenseurs de l'ordre, la résistance contre le Comité central; il fut désigné par la réunion des maires de Paris comme un des trois membres de la Commission chargée de maintenir l'ordre.

Nommé membre de la Commune pour le 2e arrondissement, il s'éleva, dès la première réunion de cette assemblée à l'Hôtel de Ville, contre les actes et les motions du comité central, et, le 29, il se démet d'un mandat qui, disait-il, « devait être exclusivement municipal, mais qui paraissait devoir s'étendre fort au delà dans le domaine politique ». Décrété d'accusation, il reprit sa place à Versailles, où il parla avec compétence sur les traités de commerce, contre les tarifs de douane, contre l'impôt sur les matières premières, etc. Dans les questions politiques, il vota contre l'abrogation des lois d'exil, contre la pétition des évêques, pour le service de trois ans, contre la démission de Thiers, contre le septennat, contre le ministère de Broglie, pour l'amendement Wallon, pour les lois constitutionnelles, etc.

Candidat aux élections du 20 février 1876 dans le 1er arrondissement de Paris, M. Tirard eut, outre trois concurrents républicains, deux adversaires monarchistes : le baron Haussmann et M. de Plœuc. Il fut élu au scrutin de ballottage par 8.761 voix contre 3.148 à M. de Plœuc. Il se fit inscrire à la gauche républicaine. Après le 16 Mai, il fut des 363 qui refusèrent un vote de confiance au cabinet de Broglie, et aux élections du 14 octobre il fut réélu par 9.301 voix sur 11.171 votants.

C'est en 1879 que M. Tirard occupa son premier ministère : il venait d'être élu président de la Commission des douanes en remplacement de Jules Ferry lorsqu'il fut appelé au Ministère de l'agriculture et du commerce, le 5 mars 1879, dans le cabinet Waddington. Il ouvrit, en février 1880, la discussion parlementaire des tarifs de douane par un remarquable discours, en invitant tous les députés à envisager les faits tels qu'ils sont et non tels que l'imagination voudrait qu'ils fussent. Il conserva son portefeuille dans le premier cabinet Freycinet (28 décembre 1879), et sous le premier cabinet Ferry (23 septembre 1880); il quitta le pouvoir avec ses collègues du cabinet le 10 novembre 1881. Entre temps, il avait soutenu la proposition d'amnistie partielle et avait été réélu député le 21 août 1881 par le 1er arrondissement de Paris par 6.015 voix contre 3.990 à M. Yves Guyot.

A la chute du ministère Gambetta, il fut rappelé, dans le second cabinet Freycinet (30 janvier 1882), au ministère du commerce. Il défendit au Sénat la loi sur les Syndicats professionnels et, lors de la chute du Cabinet sur les affaires d'Egypte, en août 1887, il passa, avec le portefeuille des finances, dans le cabinet Duclerc, et garda ce portefeuille dans le cabinet Fallières, puis dans le second cabinet Jules Ferry, jusqu'à la chute de ce dernier, le 31 mars 1885. Parmi les actes de son administration, il faut citer la conversion du 5 0/0 en 4 1/2, l'emprunt de 350 millions en 3 0/0 amortissable, la conversion de la Dette tunisienne, etc.

Le 25 juin 1883, M. Tirard avait été élu sénateur inamovible en remplacement de M. Laboulaye, décédé.

M. Tirard fut choisi par M. Carnot pour présider, le 12 décembre 1887, le premier cabinet du nouveau Président de la République. Il prit le portefeuille des finances. Ce fut sous ce ministère que fut résolument engagée la lutte contre le général Boulanger. Le cabinet Tirard tomba le 30 mars 1888 pour s'être opposé « de la façon la plus nette et la plus énergique » à la proposition d'urgence sur la revision de la Constitution.

Le cabinet Floquet, qui lui succéda, étant tombé, lui aussi, sur la même question, M. Tirard fut chargé de constituer un nouveau cabinet dans lequel (22 février 1889) il prit le portefeuille du commerce et de l'industrie. Ce fut sous son administration que s'ouvrit l'Exposition universelle dont le succès fut si grand. Ce fut également le ministère Tirard qui ouvrit les poursuites contre le général Boulanger devant le Sénat constitué en Haute-Cour de justice. Les élections de 1889, faites par le ministère Tirard, au scrutin uninominal, avec exclusion des candidatures multiples,

maintinrent à la Chambre une majorité républicaine. Le 15 mars 1890, M. Tirard donna sa démission à la suite d'un vote émis par le Sénat sur le traité franco-turc, et fut remplacé par un nouveau cabinet Freycinet. M. Tirard resta au Sénat un des adversaires les plus ardents des doctrines protectionnistes, et dans la discussion du tarif des douanes, il soutint éloquemment les principes du libéralisme économique.

M. Tirard revint au ministère au mois de décembre dernier; il remplaçait, comme ministre des finances dans le cabinet Ribot, M. Rouvier. C'est lui qui prit, à cette époque, l'initiative de l'impôt sur les opérations de Bourse. M. Tirard conserva son portefeuille dans le cabinet Ribot remanié à la suite de la démission de MM. de Freycinet et Burdeau; il suivit dans sa retraite M. Ribot, lors de la chute du cabinet qui fut remplacé par le cabinet Dupuy.

M. Tirard a succombé aux suites d'une albuminerie compliquée de troubles cardiaques et d'une congestion pulmonaire contractée, il y a quelques jours, aux eaux d'Aix, où il était allé sans l'autorisation de son médecin.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(Suite) (1)

IV

Le Commerce extérieur, l'industrie et la pêche sur la côte tunisienne. — Les richesses minérales.

Depuis l'établissement de notre protectorat, le commerce extérieur de la Tunisie n'a cessé de se développer et la France y a conquis une place prépondérante. Cette constatation résulte des statistiques dressées par la Douane tunisienne, à l'entrée et à la sortie, de 1875 à 1892 inclusivement :

(En milliers de francs)

Années douanières	Importations	Exportations	Valeur totale
1875-76	12.322	15.036	27.359
1876-77	8.591	11.784	20.375
1877-78	10.301	7.824	18.125
1878-79	12.940	13.615	26.555
1879-80	11.760	10.918	22.679
1880-81	16.074	21.932	38.007
1881-82	22.518	11.237	33.755
1882-83	26 965	17.682	44.648
1883-84	27.964	18.542	46.506
Du 1er juillet au 12 octobre 1884	5.856	3.686	9.542
1884-85	26.731	18.783	45.514
1885-86	28.498	20.058	48.556
1886-87	26.894	20.557	47.452
1887-88	36.334	19.654	50.989
1888-89	31.155	18.104	49.258
1889-90	29.134	30.599	59.733
Du 13 octobre 1890 au 12 octobre 1891	38.115	43.818	81.934
Du 13 octobre au 31 décembre 1891	10.072	7.470	17.543
Année 1892	39.322	37.202	76.525

Si on répartit par pays de provenance et par pays de destination les valeurs importées et exportées pendant les deux dernières périodes annuelles (du 13 octobre 1890 au 12 octobre 1891 et du 1er janvier au 31 décembre 1892), on trouve :

(En milliers de francs)

Pays	Importations 1892	Importations 1890-91	Exportations 1892	Exportations 1870-91
France	20.773	20.046	20.964	5.113
Algérie	2.664	993	6.104	6.020
Malte	4.365	7.836	964	686
Italie	4.672	3.778	3.097	3.247
Autriche-Aongrie	1.591	1.704	73	31
Angleterre	1.401	555	2.603	5.692
Belgique	1.096	868	317	1.082
Tripoli	1.013	540	1.498	925
Turquie	229	359	17	49
Autres pays	1.512	1.432	1.559	1.616
Ensemble	39.322	38.115	37.202	44.465

En 1892, les principales importations ont été les suivantes : tissus de coton, 4.800.000 francs; gruaux et semoules, 3.300.000 fr.; froment, 1.300.000 fr.; soie moulinée, 700.000 fr.; vins, 1.100.000 fr.; sucres, 1.900.000 fr.; peaux, 1.100.000 fr.; bois sciés, 1.100.000 francs; tissus de laine, 1.200.000 fr.; soie grège et moulinée, 700.000 fr.

Voici, d'autre part, les principales exportations : blés, 8.000.000 de fr.; orge, 4.000.000 de fr.; huiles d'olives, 7.200.000 fr.; légumes secs, 2.900.000; écorces à tan, 2.500.000 fr.; alfa, 1.900.000 fr.; vins, 1.200.000 fr.; tissus de laine, 500.000 fr.

Ces chiffres font ressortir, de la façon la plus éloquente, l'heureuse influence exercée sur le commerce tunisien par la loi française du 19 juillet 1890, modifiant le tarif général des douanes en faveur de certains produits originaires de la Régence. A peine cette loi était-elle promulguée que l'échelle des exportations accusait une plus-value de 59 0/0 par rapport à l'exercice antérieur.

A ce propos, je ne peux me dispenser de parler d'un incident qui s'est produit ces temps derniers, et qui a failli entraîner la démission collective des membres de la Chambre de commerce de Tunis.

La loi du 19 juillet 1890 admettait en franchise, en France, les céréales, les bestiaux, les vins et les huiles de provenance tunisienne dans une proportion qui doit être fixée chaque année par décret du Président de la République. Un crédit de 150.000 quintaux pour les blés et de 75.000 quintaux pour les orges avait été ouvert pour cette année par un arrêté du 28 juin dernier. Au moment où ce décret a été rendu, les prévisions de la récolte étaient très mauvaises, mais il s'est produit un phénomène inverse à ce qu'on avait observé l'année précédente. En 1892, la récolte avait une belle apparence et les rendements en grain ont été médiocres; en 1893, la récolte avait une apparence médiocre et les rendements en grain ont dépassé toutes les prévisions. Il s'en est suivi que les crédits ouverts par le décret du 28 juin ont été promptement épuisés et le résident général a demandé des nouveaux crédits de 50.000 quintaux pour les blés et de 50.000 quintaux pour les orges.

Or, cette demande du Résident général s'est heurtée, à Paris, à une résistance inattendue. Au risque de jeter le découragement parmi les colons, qui étaient en droit de croire à un règlement définitif des rapports douaniers entre la France et la Tunisie, on leur a contesté, pendant plus de deux mois, le bénéfice d'une clause essentielle au développement des entreprises agricoles; les transactions se sont trouvées suspendues et la crise a pris une tournure inquiétante.

Mais tout est bien qui finit bien ! Un décret publié à l'*Officiel* du 16 octobre, autorisant l'admission en franchise de 50.000 quintaux de blé et de 50.000 quintaux d'orge, d'origine et de provenance tunisienne, vient de calmer l'émotion des Tunisiens, en leur prouvant que la métropole ne veut pas reprendre les hostilités qui ont si longtemps contrarié les débuts de notre colonie.

Les éléments du commerce d'*exportation* sont fournis par les produits agricoles. Ainsi que l'attestent les anecdoctes recueillies par M. Narcisse Faucon, les céréales et l'huile formaient, aux époques les plus reculées, la grande ressource du pays. Aussi les efforts de l'Administration locale tendant à pousser à la replantation des oliviers dans les régions du Centre ressusciteront-ils l'ancienne prospérité de la Régence.

J'ai cité le remarquable rapport de M. Paul Bourde sur la question; imprimé par ordre du Résident général, il est envoyé à toute personne qui en fait la demande.

Quant aux céréales et autre produits similaires, leur production s'accroîtra dans des proportions considérables le jour où les gisements de phosphates de chaux, reconnus — dans le Djebel de Khanguet-Seldja (à l'ouest de Gafsa), dans le sud de Kairouan, à l'ouest de Zaghouan, dans la région de Souk-el-Arka, et, enfin, dans la vallée de l'Oued Silana (près Medjez-el-Bab), — seront exploités.

Il ne faut pas oublier, en outre, que, tout en étant

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 85 à 87 et 89 à 92.

quatre fois moins étendue que l'Algérie, la Tunisie contient de nombreuses terres arables encore incultes ; l'immigration européenne assurera leur mise en valeur et, dès lors, les exportations augmenteront en quantité et en qualité.

Pour les *importations*, comme pour les exportations, la France occupe le premier rang, en absorbant plus de la moitié du commerce tunisien ; Malte, entrepôt des marchandises britanniques, nous suit de bien loin.

Enfin, l'Italie se trouve reléguée au troisième rang avec un contingent inférieur au dixième de l'importation tunisienne.

Nous nous basons, ici, sur les statistiques douanières, mais la Régence consomme certainement une quantité de marchandises françaises ou algériennes dépassant de beaucoup ces chiffres. Le défaut de surveillance sur la frontière terrestre, si difficile à garder en raison de son étendue, et le relâchement naturel du contrôle sur une terre française soumise à un régime douanier plus rigoureux à la frontière maritime, favorisent la contrebande.

Le régime douanier de la Tunisie, exclusivement fiscal, se résume en 45 articles à l'importation ; toutes les marchandises, non exemptes de droits, sont taxées, à l'entrée, *ad valorem* à raison de : 8 0/0 pour les articles divers, de 10 0/0 pour les vins et spiritueux, de 1/4 0/0 à 3 0/0 pour les matières d'or et d'argent, ornées ou brutes.

Signalons, parmi les admissions en franchise à l'*importation :* les instruments et machines servant à l'agriculture, les produits chimiques et organiques destinés à l'amendement des terres et au traitement des maladies de la vigne, les appareils à distiller, les pierres meulières, les animaux de races chevaline, asine, mulassière, bovine, ovine, caprine et porcine, les appareils de sondage et de forage des puits artésiens, etc., etc., etc., — en un mot tout l'outillage économique.

Pour les *exportations*, une quinzaine d'articles restent soumis à des droits de sortie que le Gouvernement, se conformant au vœu exprimé par la Conférence consultative, est disposé à faire disparaître. Déjà le décret du *18 chaban* (17 mars 1892) a affranchi à leur sortie de la Régence les : beurre frais et salé, cire, goudron, graisse, résidus de grignons d'olive, olives en saumure, poils de chèvres et de chameaux, soude, écorces à tan, etc., etc. ; mais pour remanier complètement les taxes, à l'importation et à l'exportation, il faut attendre l'expiration du traité de commerce italo-tunisien, c'est-à-dire 1896.

Bien entendu, les articles dépendant de certains monopoles ou privilèges de l'Etat sont frappés de prohibition ; tels sont : le tabac en feuilles ou fabriqué, le sel, la poudre. L'introduction des armes et munitions de guerre, du nitrate de soude, du salpêtre et du soufre est également interdite.

En résumé, si l'Administration s'efforce de faciliter les transactions avec la métropole, et si les résultats acquis méritent d'attirer l'attention de nos exportateurs et fabricants, il convient de dire que la part propre de notre industrie se grossit de l'appoint fourni par les autres puissances manufacturières. En effet, pour les tissus de coton, notamment, c'est l'Angleterre qui, par Malte, dessert le commerce de la Régence ; les marchandises étrangères arrivent à Tunis, à Sousse ou à Gabès sous pavillon français, vià Malte. Mais nous n'en exportons pas moins pour une vingtaine de millions de produits nationaux en Tunisie et ce chiffre ira en progressant.

(A suivre) C.-R. Wehrung.

SAMUEL BERNARD (1)

M. de Swarte, trésorier payeur général de Seine-et-Marne vient d'ajouter à la liste déjà longue de ses travaux une étude fort intéressante et d'une lecture agréable, amusante même, sur Samuel Bernard, le grand financier du 17e et 18e siècle, à qui Louis XIV ne dédaigna pas de faire en personne les honneurs de Marly. L'auteur nous montre ce que c'était que le banquier du Roi, il nous apprend que ce personnage remplissait à peu près les fonctions de la direction actuelle du mouvement des fonds.

Quelquefois le banquier du Roi faisait banqueroute, c'est ce qui arriva à Samuel Bernard, en 1709, ce qui ne l'empêcha pas de faire grande figure sous la Régence et le règne de Louis XV où il fut mêlé à toutes les affaires politiques et financières.

M. de Swarte a exhumé un document fort curieux : c'est la Cote des changes à Paris, en 1732, d'après la comptabilité de Samuel Bernard.

A Paris, les devises sur Bruxelles faisaient 54 0/0 de prime ; le Londres 75 3/8 ; l'Amsterdam 72 1/8 ; le Hambourg 65 0/0 ; le Saint-Pétersbourg 84 11/16 ; le Vienne 40 2/3 ; le Genève 78 ; le Gênes 80 3/8 ; le Venise 64 1/4, etc.

L'opuscule de M. de Swarte contient bon nombre de documents inédits ou peu connus, présentés simplement et sans aridité ; c'est une contribution importante à notre vieille histoire financière.

P. d'E.

(1) Berger Levrault et Cie, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, Paris.

Informations Économiques et Financières

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre pour le mois d'octobre dernier s'élèvent au chiffre de 460.249.230 fr. 40.

La moyenne par jour est de 17.046.000 fr.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	26 octobre	2 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
26 octobre — 2 novembre		
Or .... 1.702.509.837 — 1.698.459.806	2 967.170.203	2.964.406.695
Argent... 1.264.960.365 — 1.265.946.889		
2.967.170.203 — 2.964.406.695		
Effets échus hier à recevoir ce jour...	262.262	418.757
Portefeuille Paris — Effets Paris........	242.854.591	259.145.860
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........	»	»
Portefeuilles des succursales..........	366.542.652	149.795.927
Avances sur lingots à Paris..........	318.000	318.000
Avances sur lingots dans les succursales	227.500	227.500
Avances sur titres à Paris..........	119.916.681	121.735.803
Avances sur titres dans les succursales	167.297.162	168.638.644
Avances à l'Etat..........	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..........	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles..........	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées..........	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque..........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..........	9.349.240	9.319.771
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..........	4.330.787	5.223.802
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.111	8.407.441
Divers..........	93.587.555	81.250.056
Total..........	1.337.171.116	1.428.535.596
PASSIF		
Capital de la Banque..........	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital..........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857.......	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.170.979.125	3.544.361.140
Arrérages de valeurs déposées..........	16.023.468	14.658.098
Billets à ordre et récépissés..........	40 881.142	39.669.086
Compte courant du Trésor, créditeur...	172.733.070	177.801.287
Comptes courants de Paris..........	300.668.462	291.980.586
Comptes courants dans les succursales.	50.357.775	69.202.991
Dividendes à payer..........	2.181.798	2.094.990
Escompte et intérêts divers..........	6.390.346	6.998.253
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..........	51.018.915	55.842.151
Total..........	1.337.171.116	1.128.535.596

Comparaison avec les années précédentes

	7 nov. 1889	6 nov. 1890	5 nov. 1891	3 nov. 1892	2 nov. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.041.9	3.071.3	3.078.4	3.303.6	3.514.3
Encaisse...........	2.516 0	2.441.5	2.566.9	2.950.1	2.967.1
Portefeuille.........	689 7	773.0	608.5	636.3	708.9
Avances aux partic.	273.5	271.9	329.7	313.3	293.9
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	321 6	216.3	296.2	360.4	177.8
— part...	400.7	349.2	379.5	319.1	361.1
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	2 0/00	3 ½ 0/00	4 0/00	2 0 00	3 0/00
Bénéfices nets......	2.477.5	3.403.8	4.076.8	1.064.8	1.764.4

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 16 octobre dernier mois, les obligations de la Compagnie du Chemin de fer Ottoman jonction Salonique-Constantinople ne sont plus négociables qu'en titres définitifs.

Les livraisons en liquidation du 15 octobre se sont effectuées en titres définitifs, coupon nº 1, à l'échéance du 15 octobre, attaché.

Depuis le 17 octobre dernier mois, les titres de l'Emprunt Hongrois 4 0/0 or, de 90.000.000 de florins de capital nominal, émis en vertu de la loi XXI de 1892, sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Cet emprunt est représenté par :

40.000 obligations de	100 florins	Nos 170001	à 210000
12.000 —	500 —	Nos 84001	à 96000
80.000 —	1.000 —	Nos 483000	à 563000

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que celle affectée à la Rente hongroise 4 0/0 or.

Par suite, le montant en capital de ladite Rente, négociable sur notre marché, se trouve porté de 592 millions à 682.000.000 de florins.

Depuis le 20 octobre dernier mois, les 800 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, nos 4658 à 5457, de la Compagnie des Chemins de fer de la Camargue sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la 1re partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 4.657 obligations anciennes.

Par suite, le nombre des obligations 3 0/0 de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 4.657 à 5.457.

Depuis le 24 octobre dernier mois, les 2.000 obligations de 500 fr. 4 0/0 nouvelles, numéros 18001 à 20000, de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les obligations 4 0/0 anciennes de ladite Société, dont ils continuent les numéros de 18001 à 20000.

Depuis le 26 octobre dernier mois, les 1.100 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles de la Compagnie de Chemins de fer Départementaux, titres bleus, numéros 66019 à 67118, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les obligations 3 0/0 anciennes, titres bleus, numéros 13856 à 66018, remboursables de 1887 à 1985, dont ils continuent les numéros de 66019 à 67118.

Depuis le 26 octobre dernier mois, les obligations de 500 fr. 4 0/0 de la Société Serbe française d'Eclairage et de Voies ferrées sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

4.062 obligations de 500 fr. 4 0/0, émises à 350 fr., entièrement libérées et au porteur; remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 35 ans, à partir du 1er janvier 1893.

Intérêt annuel : 20 fr., payables par trimestre les 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre de chaque année.

Jouissance courante : 1er octobre 1893.

Service des titres et des coupons, au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14.

Depuis le 2 novembre, les titres de l'Emprunt Russe 4 0/0, 5e émission 1893, sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme, à la première partie du Bulletin de la Cote.

Cet Emprunt, émis en vertu de l'oukase impérial du 9/21 août 1893 pour la conversion de la Rente or 6 0/0 de 1883, jusqu'à concurrence d'un capital de 44.509.375 roubles or ou 178.037.500 fr., est divisé en titres de 125, 625 et 3.125 roubles or, ou 500, 2.500 et 12.500 fr. de capital, émis à 97 25 0/0, entièrement libérés et au porteur, remboursables au pair, par tirages au sort semestriels, en 81 ans, à partir de 1894.

Intérêt annuel : 4 0/0, soit 20 fr. par titre de 500 fr., payables par trimestre, les 1er février, 1er mai, 1er août et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er novembre 1893.

Ledit emprunt est actuellement représenté par des certificats provisoires au porteur de 1, 5 et 25 obligations de 125 roubles ou 500 fr., à échanger ultérieurement contre des titres définitifs de mêmes coupures.

Ne sont actuellement négociables à la Bourse de Paris que les certificats provisoires émanant du Gouvernement russe, libellés exclusivement en français, et ne pouvant être échangés en titres définitifs qu'aux banques qui ont été chargées de la conversion en France.

Les négociations à terme auront lieu par 2.000 fr. de rente et les multiples. Elles seront soumises à la double liquidation et au courtage fixe de 25 fr. par 2.000 francs de rente.

Service des titres et des coupons, à Paris : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, rue d'Antin, 3; au Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14; au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, 19, et chez MM. Hottinguer et Cie, rue de Provence, 38.

Un versement de 50 fr. (net 44 fr. 65 après déduction d'un coupon de 5 fr. 35) est appelé du 1er au 10 novembre présent mois sur les obligations de 500 fr. 4 0/0 1892, non libérées, de la Société des Immeubles de France.

En conséquence, la Chambre syndicale a décidé qu'à partir du 4 novembre, lesdites obligations ne seront plus négociables qu'en titres libérés de 350 francs.

Jusqu'au 10 novembre, il pourra être traité, suivant conventions particulières, en titres libérés de 300 fr.

En liquidation du 31 octobre, toutes les livraisons devront s'effectuer en titres libérés de 350 francs.

Avis et Décisions de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Toulouse

Par décision de la Chambre syndicale du 24 octobre dernier, les obligations de 500 fr. et de 100 fr. de l'emprunt de 3.900.000 fr. de la Ville de Toulouse 3 70 0/0 sont admises à la première partie du Bulletin de la Cote officielle de la Bourse de Toulouse, depuis le 25 octobre. Elles y figurent sous les quatre rubriques suivantes :

1º Obligations de 500 fr. libérées.....	Jouissance du 23 octobre 1893
2º — — non libérées.	
3º — de 100 fr. libérés......	
4º — — non libérées.	

Bourse du Havre

La Compagnie des Courtiers, Interprètes et Conducterus de Navires, des Courtiers d'Assurances et des Agents de Change du Havre a procédé, le 30 octobre dernier, au renouvellement de sa Chambre syndicale pour l'exercice 1893-1894.

Syndic, M. E. Chertils, courtier maritime;
1er adjoint, M. Taconet, courtier maritime;
2e — M. A. Auvart, agent de change;
3e M. H. Berard, courtier maritime;
4e — M. V. Franque, courtier maritime;
5e — M. L. Toutain, courtier d'assurances;
6e — M. V. Galland, courtier d'assurances;

Achats et Ventes de Rentes effectués pour le compte des départements

Pendant le 3e trimestre de l'année 1893

Cours moyens de la Rente :	Juillet	Août	Septembre	Cours moyen du 3e trimestre 1893	1892
	Francs	Francs	Francs	Francs	Francs
3 0/0 perpétuelle....	97 72	98 97	98 83	98 50	99 33
3 0/0 amortissable ..	97 67	98 72	99 02	98 17	99 61
4 1/2 0/0 1883.......	106 58	101 18	104 40	105 05	105 70
				Totaux du 3e trimestre 1893	1892
Achats en Rentes :				—	—
3 0/0 perpétuelle....	511 059	191.073	450.035	1.452.167	993.523
3 0/0 amortissable ..	47.565	37.245	28.410	113.220	51.780
4 1/2 0/0 1883.......	217.770	180.572	137.187	535.529	569.244
Totaux des achats	776.391	708.890	615.632	2.100.916	1.614.547
Capitaux correspondant aux achats (milliers de francs).	23.379	21.610	18.987	63.977	48.008
Ventes en Rentes :					
3 0/0 perpétuelle....	222.174	203.768	132.985	558.922	616.744
3 0/0 amortissable ..	15.585	11.550	13.890	41.025	78.455
4 1/2 0/0 1883.......	423.570	795.856	695.505	1.914.931	1.212.774
Totaux des Ventes	661.329	1011.169	842.380	2.511.878	1.907.953
Capitaux correspondant aux ventes (milliers de francs)	17.500	25.484	20.945	63.929	51.426

En réunissant les 3 premiers trimestres on trouve comme résultats comparatifs :

	Achats	Ventes
	— (en francs)	—
9 premiers mois 1893.	224.110.827	158.930.041
9 — 1892.	180.922.437	147.654.943
Différence pour 1893...	+ 43.188.390	+ 11.275.098

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 31 octobre 1893

Reçu des déposants :

A Paris	536 vts (dt	421 nouv.)	719.909 46
Dans les départements.	5.947 —	448 —	202.204 »
Ensemble	6.483	869	922.113 46

Payé aux déposants :
Arrérages de rentes viagères.......... 732.438 41
Payé à leurs héritiers :
Remboursements de capitaux réservés. 441.098 46
Ensemble.................... 1.173.536 87

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... 19.066 »
aux noms de 268 parties.

Le total des rentes viagères est de... 33.015.720 »
réparties entre 189.411 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs. . 2.618.703 »

Elle a placé :
En obligations départementales et communales.......................... 295.618 11

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 31 octobre 1893 :

Dépôts de fonds...............	5.985.311 14
Retraits de fonds..............	3.886.677 80
Excédent de retraits.....	2.098.633 34

Excédent de retraits du 1er janvier au 31 octobre 1893, 200.428.364 fr. 13.

Capitaux employés en achats de rentes, du 21 au 31 octobre 1893 :

1° Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires : 4.724.948 fr. 30;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 272.092 fr. 25.

Pendant le mois d'octobre 1893, on a employé en achats de rentes la somme de 8.973.565 fr. 40, dont voici le décompte :

Réserve provenant de l'emploi des fonds des Caisses d'épargne	3.148.657 50
Caisses d'épargne ordinaires	5.774.938 30
Caisse d'assurances en cas d'accidents	24.984 80
Caisse d'assurance en cas de décès...	24.984 80
Total égal.........	8.973.565 40

Compagnie Française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé. — Recettes brutes pendant le mois d'août 1893 du réseau exploité par la Compagnie (1.305 kilomètres) : 337.960 fr.

L'Octroi de Paris. — Les produits de l'octroi de Paris se sont élevés, pendant le mois d'octobre 1893, à 13 millions 484.082 fr. 91, en augmentation de 132.705 95 sur les produits d'octobre 1892 et en diminution de 254.967 francs 09 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits depuis le 1er janvier 1893 se sont élevés à 119.292.604 fr. 55, en diminution de 864.714 fr. 74 sur l'année 1892, et de 127.996 fr. 45 comparativement aux évaluations budgétaires.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 15 au 21 octobre (12e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	873	847	31.375	30.776	+ 598
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.427	7.514	286.824	282.787	+ 1.037
— Rhône au Mont-Cenis	133	95	96	3.715	3.687	+ 28
— Chemins Algériens..	513	196	160	6.556	7.259	— 702
Nord	3.649	3.986	3.928	150 585	119.318	+ 1.267
Ouest	5.235	2.991	2.927	121.881	119.530	+ 2.351
Orléans	6.581	3.894	3.645	111.073	138.880	+ 2.193
Est	4.727	3.173	3.008	120.035	116.012	+ 3.993
Midi	3.094	1.933	1.883	76.188	72.355	+ 3.832
Est-Algérien	897	129	185	4.870	5.191	— 621
Bône-Guelma voie larg.	534	70	89	2.772	3.440	— 567
— voie étroite	128	11	13	304	271	+ 33
Ouest-Algérien	296	58	42	2.151	2.111	+ 40
Arzew à Kralfallah ..	214	21	30	1.086	1.169	— 83
Médoc	101	26	20	927	884	+ 42

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 sept...	54.260.000	58.016.000
Du 1er au 31 octobre......	5.760.000	5.569.000
Du 1er au 3 novembre.....	430.000	660.000
Du 1er janvier au 3 novembre	60.450.000	64.245.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 3 novembre 1893.

Réunion du Parlement. — Les dernières élections. — La Trésorerie Impériale. — Les nouveaux impôts. — La Diète de Prusse. — Le Budget impérial.

Le Parlement est convoqué pour le 16 novembre, et sera ouvert, dit-on, par un discours de l'Empereur en personne.

Le Gouvernement soumettra d'abord à la Diète impériale les traités de commerce avec l'Espagne, la Roumanie et la Serbie, accompagnés d'un mémoire où il exposera et défendra dans son ensemble sa politique commerciale. Les conservateurs ne feront pas une opposition bien vive à ces traités, mais au cours de la discussion qui s'ouvrira se livreront à une manifestation oratoire très énergique contre le traité de commerce avec la Russie.

La prochaine réunion du Parlement donne un certain intérêt aux statistiques définitives des élections de juin 1893, qui viennent d'être publiées; en voici le résumé :

Groupes hostiles à la loi milit.	Voix	Groupes favorab. à la loi milit.	Voix
—	—	—	—
Socialistes......	1.786.738	Conservateurs ..	1.083.353
Centre..........	1.468.501	Libéraux-Nation.	996.980
Libéraux-Démocrates.........	666.439	Conserval.-libres	438.435
Particularistes ..	234.827	Antisémites.....	263.861
Démocrates.....	166.757	Union Libérale..	259.481
		Polonais........	229.531
	4.323.363		3.225.641

Il y a donc eu dans la population une majorité de 1.097.721 voix contre la loi militaire; et cependant cette loi a été adoptée par le Parlement à la majorité de 15 voix.

Le Parlement est actuellement composé de la manière suivante : conservateurs, 68; conservateurs-libres, 27; antisémites, 11; centre, 99; Polonais, 19; libéraux-nationaux, 52; union libérale; 13; libéraux-démocrates, 23; démocrates, 41; socialistes, 44; indépendants, 27. Depuis la dernière session, le parti libéral-démocrate, et les socialistes ont gagné chacun un siège; les antisémites en ont perdu un, et il y a également un indépendant de moins.

Une transformation va avoir lieu à la Trésorerie impériale; jusqu'ici, il n'y avait qu'un directeur pour les deux départements de la Trésorerie, Administration financière et Douanes; on va placer un directeur à la tête de chacun de ces services, et le poste de l'unique directeur actuel sera converti en sous-secrétariat d'Etat.

Les journaux officieux ont donné les premières indications sur le taux de l'impôt sur le vin; il serait de 10 0/0 pour les vins ordinaires, de 30 0/0 pour les vins de luxe, et à un taux intermédiaire pour les vins mousseux.

Quant à l'impôt de Bourse, les informations que je reproduisais dans ma dernière lettre et qui font présager des droits écrasants n'ont pas été démenties, si ce n'est pour les reports, auxquels une note officieuse promet certains adoucissements.

En outre des impôts sur le vin, le tabac, les opérations de Bourse, qui serviront à obtenir la plus grande partie des ressources nécessaires, le Gouvernement a préparé des projets fiscaux de moindre importance; il s'agit de l'impôt sur les expéditions par chemins de fer, qui consistera en un timbre fixe de 10 pf. apposé sur les lettres d'expédition, et du timbre des quittances, qui frappera également d'un droit fixe de 10 pf. les quittances au-dessus de 20 m.

Les élections des électeurs au second degré de la Diète de Prusse ont eu lieu le 31 octobre; les résultats étaient attendus sans impatience, car on sait parfaitement que la majorité conservatrice de la Diète de Prusse ne peut pas être déplacée; en ce qui concerne Berlin, on sait également que la capitale doit réélire des progressistes. Le scrutin a eu lieu sans aucun incident, le nombre des votants a été excessivement petit et les résultats ont été conformes aux prévisions.

Les excédents des budgets impériaux sont en diminution constante. En 1890-91, il y a eu un excédent de 15.300.000 marks. En 1891-92, l'excédent est tombé à 4.100.000 marks, et en 1892-93 à 1.100.000; cette somme est portée au compte du budget 1893-94.

La contribution de l'Empire pour l'assurance des ouvriers contre l'invalidité et la vieillesse figure dans ce dernier budget pour 13.960.000 marks, en augmentation de 1.200.000 marks.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	31 oct.	Dif. 23 oct.	31 oct.	Dif. 22 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	772.816	+ 749	864.954	—10.951
Billets du Trésor.............	23.344	— 637	21.126	— 921
Billets d'autres banques	10.341	+ 1.257	9.696	+ 507
Lettres de change............	612.558	+ 25.903	634.746	+ 46.771
Prêts sur titres...............	104.277	+ 9.593	93.255	+ 2.504
Valeurs.......................	5.183	+ 384	7.371	+ 1 478
Autres propriétés.............	30.683	+ 13.089	36.000	+ 739
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	1.032.742	+ 35.404	1.075.800	+ 40.611
Autres engagements à vue...	382.636	+ 14.408	426.285	— 4.150
Autres engagements	901	+ 14	7.183	+ 24

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
30 sept....	896,2	888,5	738,6	31 sept....	676.5	714.8	809,6
7 oct.....	891,6	870,0	739,7	7 oct.....	663.9	689.2	716.0
15 — ...	897,1	868,2	750,3	15 — ...	633,9	661,2	716,1
23 — ...	905,2	975,9	772,1	23 — ...	627,4	678,7	681,3
31 — ...	902,2	865,0	772,8	31 — ...	651,5	728,0	716,8

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
30 sept....	1094,1	1114,8	1101.1	30 sept....	123,0	95,9	— 38.5
7 oct.	1061.8	1086.8	1061,8	7 oct.	149.4	105,1	2.1
15 — ...	1020.9	1058.7	1024,9	15 — ...	230,9	133,2	51,8
23 — ...	1000,2	1035.2	997,3	23 — ...	229,2	164,7	99,9
31 — ...	1032,9	1075.8	1032,7	31 — ...	192,6	112,1	65,9

L'encaisse métallique reste stationnaire; la Banque reçoit de l'or d'Angleterre et de France, qui s'écoule en Italie et en Autriche.

Les compensations opérées par la Banque se sont élevées, pendant le mois d'octobre, à 1.516.854.100 m.

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne en septembre 1893, comparées à celles de septembre 1892, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 30 sept. 1893	Différ. sur 1892
	—	—
Douanes	168.388.445	— 23.437.460
Impôt sur le tabac..............	4.569.461	+ 130.087
— sur les betteraves........	1.688.300	+ 51.693.542
— de consommation sur le sucre...................	31.346.681	+ 4.331.236
— sur le sel	19.889.367	+ 768.655
— de distillation	400.238	— 1.980.440
— de consommation sur l'alcool.................	59.101.941	+ 5.287.139
— sur la brasserie	13.447.576	+ 695.061
— sur la bière.............	1.771.856	+ 81.497
Total	297.227.265	+ 37.5[illegible]9.317

	Du 1er avril au 30 septembre 1893		Différ. sur 1892
Timbre des cartes à jouer......	536.885	+	15.837
— des lettres de change ...	4.058.150	+	156.559
— des valeurs.............	1.489.302	+	45.698
— des transactions.........	4.104.501	—	403.164
— des loteries privées.....	1.099.750	+	47.132
— des loteries d'Etat......	2.974.275	—	343.863
Postes et Télégraphes...........	122.264.462	+	5.783.615
Chemins de fer impériaux......	31.627.000	+	1.201.000

Les chiffres ci-dessus sont relatifs aux constatations; en ce qui concerne les rentrées effectives, elles sont, pour les douanes et les droits de consommation, de 279.363.606 marks pour les six premiers mois de l'exercice, en diminution de 35.416.624 marks.

Les Importations de céréales. — Les chiffres suivants représentent les importations de céréales en septembre et pendant les neuf premiers mois de l'année; les importations russes, qui sont gênées par les tarifs de guerre actuels, sont particulièrement mises en évidence : on s'aperçoit que ces dernières importations se maintiennent, malgré les droits prohibitifs, à un chiffre assez important :

	Septembre 1893	Septembre 1892
	Quintaux	Quintaux
Epeautre.........	349	677
Froment.........	522.976	482.635
— russe ...	15.467	20.863
Seigle...........	189.342	46.396
— russe ...	113.448	13.057
Avoine..........	130.458	44.219
— russe ...	14.929	1.317
Orge............	896.027	503.839
— russe ...	350.537	271.294
Maïs............	1.036.817	293.570
— russe ..	1.933	29.823

	Neuf premiers mois 1893	Neuf premiers mois 1892
	Quintaux	Quintaux
Epeautre.........	388	833
Froment.........	5.658.643	11.773.117
— russe ...	157.115	2.560.038
Seigle...........	1.445.258	5.078.802
— russe ...	511.926	1.131.422
Avoine..........	964.252	634.574
— russe ...	69.791	78.510
Orge............	5.350.190	3.856.825
— russe ...	1.835.515	836.284
Maïs............	1.529.160	6.085.943
— russe ...	88.333	171.509

Emprunt d'Etat. — Le Sénat de l'Etat de Brême demande à l'Empire l'autorisation d'émettre 25 millions de marks d'obligations 3 1/2 0/0, dont le produit est destiné à l'agrandissement du port de Brême et à différents autres travaux publics.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 4 novembre 1893.

Rien de nouveau à signaler sur le marché monétaire; l'argent est toujours aussi tendu.

Le marché financier est extrêmement agité; en dehors des causes générales qui sont de nature à effrayer le marché, telles que les conséquences des nouveaux impôts qui entreront peut-être prochainement en vigueur, et en particulier de l'impôt de Bourse qui va étouffer la spéculation, les embarras de l'Italie et l'effondrement de l'Italien affectent très vivement la place. Il y a, en outre, des difficultés politiques en Autriche-Hongrie, et les Fonds russes, sur lesquels le marché est vendeur, sont en hausse.

Le 3 0/0 allemand a touché le cours de 85.

On ne sait plus où s'arrêtera la baisse de l'Italien; le Syndicat est débordé aussi bien par les ventes locales que par celles de l'étranger.

Les Fonds austro-hongrois sont attaqués; Vienne, qui est acheteur, n'est pas en mesure de faire face aux ordres de vente allemands.

Le Rouble et les Fonds russes sont très fermes; le comptant, qui se débarrasse de titres dépréciés, remploie ses fonds en valeurs russes, ces dernières ayant depuis longtemps une belle attitude. La hausse du rouble est due principalement à l'augmentation des exportations russes.

Les valeurs de Banques qui servent à la spéculation sont toutes en forte baisse. Les valeurs minières sont meilleures.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 25	85 60	85 50	85 37	85 37	85 »
Orient 3 0/0...............	66 50	66 10	66 12	66 »	66 25	67 30
Consolidés Russes..........	98 87	98 50	99 12	98 90	99 »	98 80
Hongrois...................	93 50	93 70	92 90	93 »	93 »	91 30
— Couronne.........	88 80	88 90	88 37	88 25	88 40	87 »
Italien 5 0/0...............	83 25	82 40	83 50	82 12	80 12	77 90
Chemins de fer						
Autrichiens................	123 »	122 20	122 25	121 90	121 87	120 20
Lombards..................	42 25	42 »	42 ..	41 62	41 40	40 50
Gothard....................	145 12	152 87	152 40	150 75	150 25	149 37
Nord-Est Suisse............	105 25	106 »	105 75	105 »	104 90	103 90
Marienbourg................	70 37	69 10	68 90	69 12	69 75	69 25
Ouest Prussien.............	68 37	71 12	70 37	70 25	70 75	70 12
Vars.-Vienne...............	208 12	213 »	212 50	210 75	211 »	213 87
Banques						
Crédit.....................	201 40	200 12	199 25	198 12	198 37	195 »
Disconto...................	173 12	172 75	171 90	170 50	169 »	166 »
Darmstadt-Bank.............	130 50	132 87	129 »	127 90	127 50	126 62
Berl-Handels...............	132 75	132 40	131 75	128 37	128 75	125 12
Dresde-Bank................	138 50	138 25	135 87	130 37	130 87	129 62
National-Bank..............	105 50	106 »	105 75	101 62	101 »	103 »
Mines et diverses						
Laura......................	104 25	104 40	102 25	102 12	103 37	100 12
Dortmund...................	56 50	55 37	56 37	54 87	54 »	52 50
Bochumer...................	120 »	120 12	118 90	117 50	114 50	114 »
Gelsenkirch................	140 87	141 62	139 37	138 75	139 87	139 12
Hibernia...................	111 25	114 25	111 40	110 50	111 87	111 12
Harpener...................	133 62	133 87	132 »	130 90	132 50	125 12
Packets de Hambourg......	94 »	95 75	95 75	94 50	93 90	93 25
Nordd Lloyd................	116 »	117 10	115 12	115 12	111 87	114 10
Lots Turcs.................	85 10	85 »	84 60	84 »	83 50	82 »
Changes						
Paris 8 jours..............	80 60	80 60	80 70	80 75	80 70	80 35
Londres —	20 33	20 33	20 33	20 34	20 31	20 20
Vienne —	161 »	160 »	160 80	160 50	160 45	159 65
Pétersbourg 3 semaines....	211 »	209 10	211 25	211 25	211 »	209 75
Roubles comptant..........	212 10	212 10	212 10	212 10	212 25	213 20
— fin courant........	213 »	212 50	212 50	212 25	212 50	213 25

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 3 novembre 1893.

Le Parlement. — La Guerre au Maroc et dans le Sud-Africain. — La Ligue des puissances neutres. — L'abrogation du *Sherman act*. — L'Emprunt américain.

Le Parlement a repris hier sa session et la séance s'est passée sans incident. Débarrassée de la question du *home rule* la Chambre des Communes va pouvoir s'occuper de plusieurs réformes d'intérêt anglais que les longs débats de la deuxième session ont empêché d'aborder et que M. Gladstone veut faire voter avant que la Chambre des Lords soit mise une deuxième fois en demeure de se prononcer sur le fameux bill. Les deux projets de loi qui entrent ainsi en discussion sont le bill sur les Conseils de paroisse et le bill définissant la responsabilité des patrons.

La création des Conseils de paroisses, sortes de Conseils communaux, établirait le principe de l'extension aux paroisses de l'autonomie locale déjà concédée aux Comités. Le second de ces projets, fait pour donner

satisfaction aux travailleurs, étend d'une façon extrêmement large la responsabilité des patrons pour les accidents survenant à leurs ouvriers.

Je vous ai déjà dit quelle était l'attitude de l'opposition en présence de ce nouveau programme; il est donc inutile d'y revenir, si ce n'est pour constater que l'œuvre législative de la session actuelle ne paraît pas devoir donner matière à des luttes fort vives ni mettre en danger la situation du Ministère. M. Gladstone aura plus à compter avec l'imprévu; la Chambre aura, en effet, à s'occuper de diverses questions coloniales ou internationales qui sont à même de présenter bien des écueils. Voici que, dès la réouverture de la session, se posent deux questions de cette nature, qui devront venir à l'ordre du jour du Parlement : la question du Maroc et la guerre de la Compagnie Sud-Africaine.

Les dépêches nous apprennent que cette guerre vient de se terminer par un véritable massacre et les détails qui nous sont transmis de Fort-Salisbury provoquent des protestations unanimes; il va donc falloir que la Chambre réclame la conclusion immédiate d'une paix durable et qu'elle sache en même temps quelles ont été les causes véritables de cette boucherie. Il court en effet de mauvais bruits sur les mobiles auxquels aurait obéi M. Cecil Rhodes, le puissant premier Ministre du Cap, en engageant cette campagne. On prétend qu'il n'a soutenu cette petite guerre que dans l'intérêt des Sociétés financières et industrielles qui exploitent le Sud africain et dont il est lui-même le promoteur et le directeur. Bien qu'il soit fort difficile d'éclaircir les dessous de cette affaire, il importe que l'opinion qublique, fortement impressionnée par ce dernier massacre, soit rapidement calmée.

Les événements du Maroc sont suivis ici avec la plus grande attention et la campagne menée par les journaux espagnols contre la politique anglaise a causé une certaine irritation. Le Gouvernement lui-même s'en est ému et a pris la peine de faire répondre officieusement par les journaux que les meilleures relations existent entre l'Angleterre et l'Espagne. La note communiquée proteste en même temps contre les assertions de la presse espagnole, qui attribue à l'Angleterre une politique hostile à l'Espagne, motivée par le désir d'entraver les opérations militaires actuelles de l'Espagne contre le Maroc et par les visées de l'Angleterre sur le sultanat. Dans la situation présente il serait difficile, en effet, que l'Angleterre puisse faire une intervention et, sans trop croire à la sincérité de ces protestations d'amitié, on peut admettre que l'Espagne exagère ses craintes.

Les journaux français ont dû reproduire l'article « français » adressé par M. Molinari au *Times*, en faveur d'une Ligue des puissances neutres pour empêcher une guerre européenne. Cet article n'a eu ici aucun retentissement, et les quelques journaux qui s'en sont occupés ne l'ont considéré que comme une utopie.

Le vote de l'abrogation du *Sherman act* n'a pas eu sur le marché le bon effet qu'on pouvait en attendre il y a quelques semaines; j'ai exposé les craintes que son vote probable donnerait au marché et la situation ne s'est pas modifiée aujourd'hui. Après avoir désiré que cette solution du problème de l'argent aux Etats-Unis se produisît, on craint que les exportations d'or recommencent et de là viennent les soucis du marché monétaire.

Ces craintes nous paraissent exagérées. Le fait de supprimer les achats mensuels d'argent ne va pas produire un mouvement d'importation d'or formidable, cela d'autant moins que la balance commerciale a tourné aujourd'hui contre les Etats-Unis. On craint, il est vrai, que des emprunts produisent cette raréfaction de l'or, mais on ne considère pas alors que la pénurie de monnaies est, aux Etats-Unis, plus apparente que réelle et que le pays a des ressources énormes.

L'*Economist* tient à établir que la pauvreté actuelle du Trésor est due à deux causes : elle provient d'abord de l'état de la circulation, l'émission des bons du Trésor ayant chassé l'or du pays; elle provient ensuite de l'insuffisance des revenus. D'après les dernières statistiques, les recettes ont été en juillet et août de 10.959.000 livres sterling, tandis que les dépenses s'élevaient à 14.596.000 liv. st. Les recettes paraissent s'être améliorées en septembre, mais les dépenses sont toujours supérieures et l'encaisse diminue constamment. Malgré cela, la situation est loin d'être désespérée, et dans le cas où un emprunt serait inévitable, le Trésor ne serait pas obligé d'avoir uniquement recours à l'Europe, il devrait même accepter de préférence les capitaux indigènes et les ressources du marché américain ne sont pas à ce point épuisées qu'elles ne puissent contribuer au rétablissement du Trésor. Telles sont les observations que l'on peut faire sur cette situation, qui est aujourd'hui la plus grosse préoccupation du marché.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

1er novembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.393.835	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.943.835
Total	40.393.835	Total	40.393.835

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	12.087.598
Réserve et profits et pertes	3.161.730	Portefeuille et avances	25 395.122
Trésor et administration publique	1.336.252	Billets en réserve	11 095.155
Comptes particuliers	31.392.588	Or et argent monnayés	2.032.935
Billets à sept jours, etc.	167.240		
Total	53.610.810	Total	53.610.810

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de là Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
26 Juillet	25.577	26.829	39.556	38.462	19.197	48	2 1/2
2 Août	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre	26.273	25.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	1
20 »	27.376	25.495	31.897	31.074	18.330	57	3 1/2
27 »	27 567	25.869	33.315	33.665	18.117	54	»
4 Octobre	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.494	46	3
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16.611	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.958	46	»
1 Novembre	25.976	25.298	35.728	37.482	16.128	45	»

Emission des Bons du Trésor. — Lundi, 6 courant, la Banque d'Angleterre recevra des applications pour une émission de 750.000 liv. st. billets du Trésor à 3, 6 ou 12 mois de date, payables le 11 novembre, c'est-à-dire la veille de la date de versement pour l'émission indienne.

Les Joint-stock Companies. — Le rapport sur l'enregistrement des Sociétés anonymes (*Joint-stock Companies*) qui vient d'être publié, comme de coutume, six mois après la période qu'il concerne, établit que le nombre des Sociétés enregistrées pendant l'année 1892 a été de 2.604 avec un capital nominal de 103 millions 403.331 liv. st., sur lequel 16.724.588 liv. st. ont été versées. L'enregistrement des Sociétés est, en beaucoup de cas, une simple formalité, mais cette statistique, jointe à toutes celles qui se publient, vient de donner une preuve de plus de la stagnation des affaires financières. Comparé avec 1891, le chiffre des enregistre-

ments montre une diminution de 82 Sociétés et de 30.858.341 liv. st. de capital. Voici, d'ailleurs, un tableau donnant pour chaque partie du royaume les chiffres obtenus pendant les trois dernières années :

Enregistrées en :	1890		1891		1892	
	Nombre	Capital nominal	Nombre	Capital nominal	Nombre	Capital nominal
		liv. st.		liv. st.		liv. st.
Angleterre	2.542	222.253.402	2.446	126.363.028	2.371	95.683.168
Ecosse...	149	12.437.690	156	5.306.285	164	6.748.413
Irlande...	97	4.058.380	83	2.583.350	69	971.750
Totaux.	2.788	238.749.572	2.685	134.251.673	2.603	103403331

On voit par ce tableau que la diminution signalée est toute supportée par les Sociétés anglaises et irlandaises ; il y a, au contraire, en Ecosse une assez forte augmentation. Quant au capital versé et au capital considéré comme payé sur les actions des vendeurs ou autres, il s'établit comme suit :

	Capital nominal	Capital versé	Capital considéré payé
	—	—	—
	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Angleterre.....	95.683.168	15.077.454	25.512.922
Ecosse.........	6.748.413	1.299.052	2.051.744
Irlande.........	971.750	348.082	176.532
	103.403.331	16.724.588	28.741.198

Le rapport publie en même temps l'état approximatif du montant total du capital des *Joint-stock Companies*, que l'on supposait en emploi au mois d'avril de chacune des dix dernières années :

	Nombre de Compagnies	Capital versé
	—	—
1893..........	17.555	1.013.119.350
1892..........	16.173	989.283.634
1891..........	14.873	891.504.112
1890..........	13.323	775.139.553
1889..........	11.968	671.870.184
1888..........	11.001	611.430.371
1887..........	10.494	591.508.692
1886..........	9.471	529.637.684
1885..........	9.344	494.909.862
1884..........	8.692	475.551.294

D'après ce dernier document on peut voir que, bien que le montant du capital ainsi employé ait été en continuelle augmentation, la proportion de cette augmentation a été la plus faible pendant la période comprise entre avril 1892 et avril 1893.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 28 octobre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 28 oct. 93	du 1er avr. au 29 oct. 92	du 22 oct. au 28 oct. 93	du 23 oct. au 29 oct. 92
Douanes.............	19.650	10.956	11.124	109	412
Accise..............	25.100	13.990	11.296	113	128
Timbre..............	13.600	6.963	7.886	247	324
Land tax et House duty	2.460	383	395	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.300	3.149	23	17
Postes..............	16.600	5.610	5.575	30	»
Télégraphe..........	2.480	1.570	1.545	130	130
Terres de la couronne	430	205	205	10	40
Intérêts et canal Suez	220	109	110	»	»
Divers..............	1 950	1.060	1.311	»	1
Recettes totales.....	91.640	11 146	45.626	1.292	1.352
Dépenses............	91.477	52.781	53.545	1.238	1.284

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (26 octobre au 1er novembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.
Diminution	
Brighton............	2.319
South Eastern.......	1.632
Great Eastern.......	5.156
Lancashire et Yorkshire.............	3.300
Great Northern......	10.500
Great Western.......	3.900
Chatham et Dover...	997
North Western......	14.011
Midland.............	42.878
Augmentation	
Caledonian..........	3.721
South Western......	860
North British........	2.636
North Staffordshire..	2.626

Clearing-House

Résultat des compensations du 19 au 25 octobre

Jeudi 26 oct........£	15.531.000	Lundi 30 oct........£	20.947.000
Vendredi 27 oct.....	33.893.000	Mardi 31 oct.	20.722.000
Samedi 28 oct.......	20.211.000	Mercredi 1er nov.....	21.173.000
		Total.......£	132.177.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 143.777.000.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 12	98 25	98 31	98 12	97 91	98 ..
Rupee 4 0/0..............	65 »	65 50	66 06	66 18	66 ..	65 62
Brésil 4 0/0..............	60 75	59 50	60 »	60 50	59 75	56 50
Argentine 5 0/0...........	60 75	62 50	64 25	61 50	63 25	61 »
Cédulas P.................	6 25	6 44	6 87	7 37	7 12	7 25
— E.....................	25 25	26 50	28 »	28 25	28 25	27 75
Mexicain 6 0/0............	62 25	61 50	58 93	60 37	60 75	60 75
Turc I....................	54 25	55 »	55 »	55 50	55 50	55 25
— II....................	34 37	34 50	34 25	34 25	33 50	33 81
— IV....................	22 06	22 19	22 19	22 06	23 62	21 87
Egypte Unifiée............	101 87	102 »	102 50	102 37	102 25	100 12
Grec Monopole.............	40 25	38 »	39 »	39 25	38 ..	37 25
Italien 5 0/0.............	83 »	82 14	83 50	82 06	79 87	78 87
Russe 4 0/0...............	100 »	98 75	99 50	99 25	99 50	99 25
Portugais 3 0/0...........	21 37	21 37	21 12	21 12	21 12	20 62
Espagne Ext. 4 0/0........	63 91	63 11	63 87	63 62	62 62	61 25
Hongrois..................	93 25	93 »	92 50	92 75	92 75	91 25
Français 3 0/0............	98 25	97 50	98 »	97 75	97 50	97 50
Divers						
Banque de Roumanie........	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez......................	107 50	106 50	107 ..	107 »	107 ..	107 50
Lombards..................	8 87	8 87	8 87	8 75	8 75	8 62
Banque Ottomane...........	13 25	13 37	13 37	13 25	13 19	13 06
Rio Tinto.................	13 19	13 50	13 56	13 62	14 25	14 44
Brighton A................	145 50	147 62	142 87	141 37	144 25	143 62
North Brit. ord...........	32 »	32 »	32 62	33 25	33 ..	33 50
Pérou ord.................	6 62	6 62	6 62	6 25	6 ..	5 87
— préf..................	20 75	21 50	22 25	21 25	19 75	19 50
— debs..................	66 »	63 75	65 »	63 75	63 25	61 25
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	13 75	12 25	11 25	38 37	42 25	41 50
— actions...............	20 25	19 87	19 62	19 25	22 87	21 25
Canada Pacific............	72 62	77 75	76 87	75 37	76 12	75 25
Eries.....................	13 87	14 75	11 25	14 62	16 12	14 87
Denver préf...............	29 50	30 25	30 75	29 62	29 87	28 87
Milwaukee.................	60 »	61 50	60 25	61 50	67 25	67 62
Louisville................	50 75	51 »	16 25	47 25	52 ..	50 62
Norfolk préf..............	22 62	22 75	21 50	21 50	23 ..	22 12
Reading Inc. Bds..........	32	32 50	32 »	32 »	38 ..	37 »
Union Pacific.............	21 75	19 62	18 12	18 12	19 87	18 50
Mexican ord...............	16 25	15 25	11 »	13 75	14 25	14 »
Mines						
De Beers..................	15 56	15 87	16 25	15 91	16 ..	16 »
City......................	9 37	10 50	11 50	11 »	10 87	10 50
Crown Reef................	6 75	8 »	8 37	8 37	8 50	8 53
Geldenhuis................	4 50	4 81	5 12	5 »	5 ..	4 75
Jumpers...................	2 50	2 75	2 62	2 37	2 25	2 31
Langlaagte................	2 87	3 06	3 06	3 12	3 ..	3 »
Simmer....................	4 »	4 12	4 12	4 »	3 87	3 87
Robinson..................	4 »	4 25	4 25	4 37	4 50	4 37
Oceana....................	2 31	2 50	2 56	2 44	2 44	2 41
Argent en barres..........	31 12	33 87	33 62	33 75	33 25	32 »
Change sur Paris..........	25 41	25 40	25 38	25 35	25 40	25 10
Escompte de la Banque ..	3 50	3 »	3 »	3 »	3 ..	3 ..
Escompte hors banque .	1 62	1 37	1 50	1 62	2 75	2 62

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 4 novembre 1893.

Le resserrement sur le marché monétaire s'est accentué de nouveau, grâce à la reprise de l'exode d'or et les craintes données par l'abrogation du *Sherman act* ont contribué à entretenir l'hésitation; cette situation a impressionné défavorablement le Stock-Exchange.

La baisse s'est surtout produite dans le compartiment des valeurs internationales et a atteint particulièrement l'Italien et l'Espagnol : le premier à cause de la situation que vous connaissez assez, le second, à cause des événements du Maroc. Le portefeuille a autant vendu que la spéculation et les ordres du continent ont contribué à accentuer la baisse. Le Hongrois, qui était toujours resté très calme, a subi une réaction assez vive sur les offres faites par la clientèle continentale et les valeurs turques ont été entraînées légèrement par la faiblesse générale. Cette situation s'est légèrement améliorée hier et aujourd'hui.

La baisse continuelle de l'argent a provoqué une forte baisse sur les Mexican Rails et les Fonds Mexicains.

Les Chemins Américains ont eu un marché assez mouvementé et restent assez calmes, sauf le Louisville. Sur le marché minier, toujours beaucoup d'affaires; signalons la bonne fermeté du Chartered, provoquée par la fin de la campagne sud-africaine.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 2 novembre 1893.

La Crise ministérielle en Autriche. — Le Budget hongrois. — Les Achats de devises du Ministre des Finances hongrois. — Les Exportations de céréales de la Monarchie. — Revision des Tarifs de Chemins de fer.

La crise ministérielle ne sera pas résolue avant le 6, date fixée pour le retour à Vienne de l'Empereur, aussi voyons-nous éclore chaque jour de nouvelles combinaisons dans l'imagination féconde des partis. Ce qui reste évident, c'est la victoire du Parlement et l'abandon dans lequel ses principaux partisans ont laissé le comte Taaffe. Reste à savoir laquelle des coalitions l'emportera, à moins que la décision de l'Empereur nous réserve de nouvelles surprises.

En Hongrie la Commission budgétaire termine l'examen des propositions ministérielles qui seront soumises très prochainement à la sanction parlementaire. Constatons la rapidité, sans précédent avec laquelle on a marché cette année; si l'opposition ne crée pas des entraves les grands projets de réforme pourront être appliqués dès les premiers mois de 1894. Mais on m'écrit que la Commission budgétaire, tout en constatant l'état favorable du budget, met le Gouvernement en garde contre certaines dépenses. Quant à la *Valuta* il se borne à établir le statu quo, sans commentaires. En résumé le rapport sera favorable au programme ministériel.

Pour faire face à ses échéances postérieures au 15 décembre le Ministre des finances hongrois avait acheté, il y a quelque temps, par l'entremise de la *Creditbank* hongroise et de la *Creditanstalt* autrichienne une forte quantité de devises étrangères, mais, n'en ayant pas l'emploi avant la date précitée, il a pensé à en tirer parti d'ici là. Dans ce but, ces devises furent expédiées à Berlin pour y être placées, partie en escompte de traites, partie en reports de valeurs, et, par suite, le taux de l'argent s'abaissa dans la capitale allemande. En outre, cette spéculation fut le point de départ d'un mouvement d'affaires entre Berlin et Vienne où les vendeurs de marks à fin octobre étaient heureux de profiter des offres qu'on leur adressait.

Bien que les statistiques détaillées, concernant les exportations de céréales de la Monarchie, n'aient pas encore été publiées, je suis en mesure de vous donner les chiffres à fin août. Ces renseignements offrent un intérêt tout particulier depuis la déclaration de guerre douanière entre la Russie et l'Allemagne, ce dernier pays ayant accordé à la Monarchie austro-hongroise des réductions de tarifs pour les produits du sol importés.

Les exportations du mois d'août dernier — comparées à celles d'août 1892 — ont été les suivantes :

Froment, 74.750 quintaux métriques (contre 107.250 en 1892); seigle, 1.287 (au lieu de 38.405); maïs, 15.286 (au lieu de 51.599); avoine, 27.508 (au lieu de 72.439); farine, 31.584 (au lieu de 39.274).

Comme vous le voyez, il y a une moins-value considérable pour la plupart des céréales, tandis que d'autres produits accusent des augmentations : ainsi, pour l'orge, nous avons 68.400 et pour le maïs 15.400 quintaux métriques de plus en août 1893, qu'en 1892.

La répartition, par pays, des expéditions pendant ce même mois, s'établit comme ci-dessous :

	Allemagne	Suisse	Angleterre	France
	En quintaux métriques			
Froment..	24.658	48.852	400	»
Seigle.....	1.079	204	»	»
Maïs.....	7.833	6.315	»	»
Avoine....	18.851	8.639	»	»
Farine....	26.344	2.442	803	273
Orge......	195.996	9.652	3.273	404
Malt......	75.600	14.859	800	1.501

Ces données nous permettent de compléter nos statistiques pour les huit premiers mois de l'année en cours.

Du 1er janvier au 31 août 1893, la Monarchie austro-hongroise a exporté (*les chiffres s'entendent pour des quintaux métriques*) : froment, 471.725 contre 466.348 pendant la période correspondante de 1892; seigle, 2.374 contre 299.314; maïs, 234.699 contre 930.228; avoine, 648.298 contre 652.350; farine, 280.513 contre 302.760; orge, 1.864.184 contre 1.463.384, et, enfin, malt, 990.394 contre 846.271.

Vous constaterez que les moins-values d'août se produisaient déjà, pendant tous les mois antérieurs, dans des proportions plus considérables. Il convient de dire, cependant, que pour la campagne 1892-93 entière, soit du 1er août 1892 au 31 juillet 1893, on relève une augmentation de 297.000 quintaux métriques par rapport à 1891-92.

Voici, d'ailleurs, les chiffres comparatifs (*en quintaux métriques*) :

	Campagne 1892-93	Campagne 1891-92
Froment........	783.000	671.000
Seigle...........	48.000	466.000
Maïs............	412.000	1.371.000
Avoine..........	1.113.000	729.000
Farine..........	711.000	490.000
Orge............	3.570.000	2.832.000
Malt............	1.345.000	1.126.000
Totaux...	7.982.000	7.685.000

J'ajoute que l'industrie meunière est particulièrement favorisée du fait de la rupture des relations russo-allemandes, car de fortes quantités de céréales russes, expédiées en Autriche-Hongrie pour la mouture, repartent pour l'Allemagne après avoir été transformées en farines.

Le Ministre du commerce cisleithanien, répondant au désir exprimé par le Conseil des Chemins de fer de l'Etat, a décidé de faire procéder à une enquête auprès des transporteurs et des diverses Compagnies, relativement au dernier règlement d'exploitation. Cette nouvelle a été favorablement accueillie dans les milieux intéressés, car on sait le tolle provoqué par les augmentations de tarifs arrêtées par le Ministère. Après une série de conférences qui se prolongèrent pendant neuf mois et auxquelles les Directeurs de Compagnies pri-

rent part, on n'avait abouti à aucune solution pratique. Tout en formulant des vœux pour que les choses marchent plus vite, cette fois, il faut s'attendre à de longs délais, car le rapport d'enquête, une fois établi, devra être soumis à toutes les Administrations de Chemins de fer, avant que le Gouvernement puisse statuer en fin de compte.

Informations Économiques et Financières

La Dette Autrichienne au 30 juin 1893. — L'ensemble de la Dette autrichienne, calculée sur un capital 5 0/0, se répartissait comme suit au 30 juin 1893 :

A) *Dette commune de l'Etat :* 1° Dette consolidée, *a*) sans remboursement, 2.478.869.516 florins 2 kr. ; *b*) contre remboursement, 230.816.361 florins 61 1/2 kr. ; total, 2.709.685.877 florins 63 1/2 kr.

2° Dette flottante : Bons hypothécaires partiels, 99.459.650 fl ; cautionnements et dépôts, 1.016.174 florins 18 kr. ; total, 100.475.824 florins 18 kr.

3° Montant inscrit pour les indemnités, 11.881.125 florins 50 kr.

4° Montant inscrit pour les annuités au Gouvernement bavarois, 1.750.000 florins.

Total général de la Dette commune : 2.823.792.827 florins 31 1/2 kr.

B) *Dettes des royaumes et pays représentés au Reichsrath :* 1° Dette d'Etat consolidée, *a*) sans remboursement, 561.999 360 florins ; *b*) contre remboursement, 655.080.850 florins 74 1/2 kr. ; total, 1.217.080.210 florins 74 1/2 kr.

2° Dette flottante, 2.104.239 florins 45 1/2 kr.; total, 1.219.184.450 florins 20 kr.

Total général des chapitres A et B, 4.042.977.279 florins 51 1/2 kr; exigeant un service annuel de 168 millions 634.529 florins 56 kr.

Dettes hypothécaires garanties, 11.838.823 fl. 50 kr. ; emprunt de secours galicien garanti, 20 florins.

C) *Dette flottante commune,* 312.534.085 florins en Billets d'Etat.

D'après ces données, le montant total des Dettes flottantes des pays cisleithaniens s'est élevé en chiffres ronds de 1.075 à 1.219 millions, soit une augmentation de 143 millions de florins, portant intérêts. Le service de la Dette flottante se chiffre annuellement par 52 millions 400 mille florins, dont 13 millions 700 mille florins en billets, 15 millions 200 mille en argent et 23 1/2 millions de florins en or.

Les Recettes des impôts de la Ville de Vienne en 1893. — Les chiffres de recettes publiés au *Bulletin officiel de la Ville de Vienne*, pour les trois premiers trimestres de 1893, accusent un total de 37.400.552 florins, contre 36.133.268 florins pour la période correspondante de 1892 ; c'est là une augmentation de 1 million 267.284 florins en faveur de l'année courante.

Pour le troisième trimestre seul, la plus-value est de 346.461 florins.

Les Recettes de la Société de Navigation à vapeur du Danube. — Pendant le mois de septembre 1893, les recettes de cette Société se sont élevées à 1.030.187 florins, en augmentation de 6.399 florins sur septembre 1892.

Depuis la reprise de la navigation le total des recettes est de 7.810.923 florins, soit 1.061.691 florins de plus que pour la période correspondante de 1892.

Un nouveau pont sur le Danube. — On annonce la construction d'un nouveau pont sur le Danube, près de Stein. D'après le devis arrêté par le Ministère de l'intérieur, la dépense est évaluée à 405.000 florins. Un appel d'offres aura lieu avant le printemps 1894, date à laquelle les travaux devront être commencés.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 4 novembre 1893.

La semaine a été assez mauvaise en raison de l'incertitude qui règne au sujet de la crise ministérielle et aussi par suite des nouvelles peu favorables provenant des marchés étrangers. Pourtant, la liquidation de fin octobre n'a pas amené les catastrophes que l'on redoutait ; on signale seulement la suspension d'une importante maison de Trieste, très engagée sur la Rente italienne.

En somme, la note est la même que pour la précédente huitaine ; la spéculation cherche à garder ses positions en évitant de se lancer, mais l'argent est un peu plus facile.

Les négociations entre le Ministre du commerce et la Société des Chemins de fer d'intérêt local à Vienne, pour la continuation de la ligne Vienne-Neudorf jusqu'à Guntramsdorf, sont terminées. La dépense, évaluée à 500.000 florins, sera couverte par une émission de priorités de 550.000 florins.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 3 novembre 1893.

Notre Commerce avec la Suisse. — Chemins de fer, Postes et Télégraphes. — L'Exposition de Bruxelles.

Le *Moniteur du Commerce Belge* a publié une étude très documentée dans laquelle nous trouvons des chiffres qui intéressent beaucoup notre industrie. Il s'agit de nos relations avec la Suisse. Voici les renseignements qui nous touchent plus particulièrement :

L'exportation des liqueurs suisses a baissé en France ; mais les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique ont augmenté leurs commandes. En ce qui concerne le vermouth — un des grands articles de fabrication et d'exportation de la Suisse, — la France en consomme plus des quatre cinquièmes ; puis viennent l'Espagne, l'Allemagne et la Belgique.

L'horlogerie prend une part aussi large que variée aux échanges avec l'étranger. On trouve, en effet, ses produits sous toutes les latitudes, depuis la montre de nickel, à bon marché, jusqu'à la montre de prix en or, et le chronomètre. A peu près localisée dans la Suisse occidentale de langue française, elle y est le principal, sinon l'unique gagne-pain des populations. Prise dans son ensemble, l'exportation, en 1891, accusait une valeur de plus de 100 millions de francs, soit à peu près le sixième du chiffre total. Mais comme dans cette somme énorme, la France ne figure que pour 6 millions 1/2, il est facile de constater à première vue qu'elle n'est pas son principal marché.

La Belgique fournit à la Suisse pour près de 400.000 francs de pièces de machines. Il est vrai qu'elle en livre pour plus de 8 millions à l'Allemagne, mais tout est relatif. A l'industrie des machines est étroitement liée la métallurgie. L'aluminium, dont l'industrie est à peine née, a pris un développement tel que déjà, en 1891, l'exportation de ses produits montait à 1.300.000 francs, dont 170.000 pour la Belgique et le restant pour l'Allemagne et l'Autriche. De leur côté, l'Allemagne, l'Angleterre et la Belgique sont pour la Suisse d'excellents clients.

Les résultats des chemins de fer, postes et télégraphes, pour juillet dernier, laissent à désirer. Nous parlons de l'exploitation du réseau de l'Etat. La différence en moins, comparativement au même mois de l'exercice précédent est de 161.023 44 sur nos 3.250 kilomètres de voies ferrées.

Par suite, les recettes des sept premiers mois de l'année courante ne présentent plus que 1.333.157 fr. d'excédent sur celles de 1892, la diminution de prix de certains

tarifs spéciaux n'étant pas moins compensée par une plus grande activité dans les expéditions des marchandises auxquelles ils s'appliquent.

C'est à cette cause qu'il faut attribuer en grande partie la diminution de 115.000 francs inscrite à la rubrique des grosses marchandises, où le mouvement n'a que peu varié d'une année à l'autre, les recettes sont restées presque les mêmes.

Il est moins facile de s'expliquer la différence en moins de 85.400 fr. dans les encaissements du service des voyageurs, où il a été délivré 207.000 tickets en plus qu'en 1892.

. La plupart des Compagnies exploitant elles-mêmes les lignes de leurs concessions n'ont pas eu à se féliciter des résultats du mois ; deux seulement enregistrent une augmentation de recettes : ce sont l'Eecloo-Gand, où elle est peu importante et le Termonde à Saint-Nicolas, où elle atteint 3.384 francs.

Les sept autres inscrivent une diminution plus ou moins considérable.

Le service des Postes continue à bien marcher, l'excédent de juillet 1893, sur le même mois de 1892 étant de 47.378 francs. Les recettes pour comptes de tiers y prennent de plus en plus d'extension et ont atteint 10.127.619 francs, pour l'encaissement des mandats-poste ; 36.523.856 francs pour celui des effets de commerce et 9.086.119 francs pour le compte de la Caisse d'épargne.

Aux Télégraphes, le nombre des dépêches est en augmentation de 20.000 et la recette de 15.669 francs, comparativement au mois de juillet de l'exercice précédent, nous ne pouvons rien dire des Téléphones, qui ont encaissé 132.787 francs, les points de comparaison étant autres qu'en 1892.

A la Marine, nous trouvons une diminution de près de 21.000 francs.

L'*Indépendance belge* publie la note suivante :

On sait que des doutes ont été émis sur la possibilité d'organiser l'Exposition de Bruxelles d'ici à dix-huit mois et qu'un ajournement à 1896 a ses partisans. Nous n'allons pas énumérer pour le moment les puissants arguments qui militent contre cette déplorable idée de retarder d'une année l'Exposition de Bruxelles ; contentons-nous de constater, sur la foi de renseignements très sûrs, qu'elle ne paraît avoir aucune chance d'être agréée et que les négociations entre la Société anonyme Bruxelles-Exposition et le Gouvernement pour la conclusion d'une convention réglant l'organisation de l'Exposition de 1895 se poursuivent très activement.

Pour l'Exposition d'Anvers les choses continuent à très bien marcher.

Informations Economiques et Financières

Impôts et Revenus indirects. — Voici le relevé des impôts directs et des impôts indirects perçus pendant les neuf premiers mois des années 1893 et 1892 :

I. — Impôts directs.

	Termes échus et exigibles		Recouvrements effectués	
	En milliers de francs			
Nature	1893	1892	1893	1892
Cont. foncière..........	16.435	16.329	15.483	15.326
Id. personnelle.......	12.596	12.503	12.796	12.581
Patente.................	3.370	3.381	3.908	3.862
Mines..................	361	806	306	624
Totaux...... fr.	32.764	33.021	32.494	32.394

II. — Impôts indirects et autres produits.

	Evaluations des neuf premiers mois		Recouvrements	
Nature	1893	1892	1893	1892
Douanes et accises.. fr.	49.352	48.964	50.751	47.308
Enregistrement.........	38.284	37.506	37.686	37.692
Péages.................	116.774	116.493	117.776	113.457
Capitaux et revenus....	12.703	12.521	12.490	12.280
Remboursements.......	2.725	2.655	2.725	2.655
Totaux...... fr.	219.841	218.141	221.429	213.394

La part revenant au fonds communal pour les neuf premiers mois de 1893 a été de 23.922.690 fr., en augmentation de 1.071.577 fr. sur la période correspondante de 1892. Le fonds spécial, dont la part se compose du droit d'entrée sur le bétail et la viande et du droit de licence, a produit pendant la même période 4.551.991 fr., somme égale à celle obtenue en 1892.

La Douane Belge. — Pendant les neuf premiers mois de l'année 1893, la Douane belge a encaissé 25.113.696 fr., contre 24.081.350 en 1892 et 23.868.179 fr. en 1891.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 4 novembre 1893.

Affaires de plus en plus rares au comptant. A terme, quelques transactions. Nos Rentes ont bien figuré. La Banque Nationale s'est traitée à 2.874. Les bons charbonnages ont été demandés. En sidérurgie, peu de changements. Angleur a fléchi à 572 70. Cockeril a regagné son coupon. Le Zinc a été assez ferme. L'Austro-Belge a avancé et la Vieille-Montagne s'est traitée à 459 fr.

Signalons la tenue satisfaisante des Fonds Argentins, principalement du Fundig. Dans le compartiment européen, les Espagnols et les Italiens ont été offerts sans succès ; il en est résulté une faiblesse bien concevable.

Anvers, 4 novembre 1893.

Les Argentins ayant été l'objet de nombreux achats ont retouvé un cours favorable. Le 1886 a monté à 64. Le Brésilien est plus que calme. La situation, déjà si enchevêtrée, se complique encore. Est-ce l'amiral De Mello ou le président Peixoto qui gouverne ? On n'est pas fixé. La Peruvian Corporation n'a pas été brillante. Les Mexicains, sur des ordres venus de l'Allemagne, sont revenus à 61 1/4. On a monté en Emprunt dominicain. Le marché international a été agité. Le mouvement rétrograde de l'Italien et les aventures de Melilla ne rassurent pas les spéculateurs. Nos fonds nationaux ont gardé des cours satisfaisants. Le 3 1/2 belge a monté à 103.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 2 novembre 1893.

L'Attitude du Ministère dans les événements du Maroc. — La Presse française. — Mouvement du Commerce extérieur pendant les neuf premiers mois de 1893. — La Hausse du Change et les valeurs de Chemins de fer.

Les événements du Maroc, qui continuent à accaparer l'attention générale, ont failli nous amener une crise ministérielle. Voici comment :

Quand on a connu les détails de la série de combats qui ont abouti à la mort du général Margallo, — mort (peut-être) volontaire, car le général, se sachant remplacé, a joué le tout pour le tout — les partis, sans distinction d'opinion, réclamaient l'envoi à Melilla du général Martinez Campos. La chose semblait d'autant plus logique que, si les conservateurs préconisaient ce choix, M. Martinez Campos avait exercé de hauts commandements sous le régime libéral, notamment celui de la capitainerie générale de Madrid. Mais le Ministre de la Guerre en a fait une question personnelle, et, pour n'avoir pas l'air de céder aux injonctions de l'opposition, le Cabinet entier lui a donné raison.

Il paraît étrange, en vérité, de mêler la politique à une affaire de ce genre, considérant, surtout, l'autorité dont le général Martinez Campos jouit dans l'armée.

Je m'abstiendrai de rééditer les nouvelles militaires du Maroc, qui remplissent les colonnes des journaux

quotidiens, me bornant à constater l'indifférence du Cabinet dans une aventure pour laquelle le public espagnol se passionne à ce point. Croiriez-vous qu'au moment de l'interruption des nouvelles télégraphiques (il n'y avait pas rupture du câble anglais, mais un mauvais fonctionnement), quand les journaux ont affrété des vapeurs pour organiser un service de renseignements, le Gouvernement se contentait des nouvelles publiées par eux ?

Aucun officier, aucun agent attitré n'avait été commis pour profiter de ce service !

En résumé, mon impression du début était bonne. On a fait preuve d'imprévoyance, car il eût suffi d'augmenter l'artillerie de campagne, dès le début, pour tenir les Riffiens à distance respectable des lignes espagnoles. Qu'a-t-on besoin de 15 ou 20.000 hommes pour protéger les soldats chargés de la construction du fort, cause de tout le mal ?

Constatons, en passant, la bonne impression produite ici par l'attitude de la presse française, à l'égard de l'Espagne, dans cette occurrence ; elle contraste avec certains organes d'autres pays qui se sont livrés à des insinuations aussi malveillantes qu'intéressées.

Au milieu du désarroi de l'heure présente, il est bon de parler de la situation économique qui continue à s'améliorer dans la Péninsule. D'après les chiffres publiés par la *Gaceta*, le mouvement du commerce extérieur (dont je vous enverrai la semaine prochaine le tableau détaillé), ressort comme suit pour les neuf premiers mois de l'année : *Importations*, 519.455.000 pesetas, contre 586.800.000 pesetas pour la période correspondante de l'année antérieure. — *Exportations*, 466.000.000, au lieu de 481.000.000 en 1892.

La moins-value de 15 millions dans les Exportations est insignifiante, considérant la situation générale des autres pays producteurs et, par contre, il convient de souligner la diminution de 67 millions dans les Importations, malgré des arrivages extraordinaires (plus de 50 millions !) de céréales,

Par exemple, ce dont on se préoccupe à juste titre, c'est de la hausse du change, due en partie aux achats d'armes et de munitions effectués en Allemagne et destinées à Melilla. Cette hausse est particulièrement sensible pour les Compagnies de chemins de fer dont la marge de garantie contre les fluctuations des Devises s'arrête à 21 0/0.

Plusieurs Compagnies ne seraient pas éloignées, me dit-on, de l'idée d'étudier une combinaison qui consisterait à suspendre pour un certain temps le service de l'amortissement.

Cette mesure, toute transitoire, aurait l'avantage de constituer une forte réserve (l'amortissement représentant déjà près de 20 0/0 de l'annuité) qui assurerait le paiement régulier de l'intérêt des obligations de chemins de fer contre toutes les éventualités probables, aussi bien pour les dernières séries que pour les premières. Bien entendu, les amortissements suspendus seraient repris dès que la situation des Compagnies le permettrait et avant toute répartition aux actions. C'est se couper un doigt pour sauver sa tête. Mais cette petite amputation ne devra pas empêcher le Gouvernement de venir de plus en plus en aide aux Compagnies de Chemins de fer, dont le crédit est si intimement lié à celui du pays et qui sont les principales victimes du change sur l'étranger.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 21 octobre (42 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	11.479.781	11.616.662	11.786.232	11.770.818
Nord de l'Espagne (1959 k.)	15.599.897	19.019.050	48.315.678	46.928.135
Asturies (741 kil.)........	8.696.149	8.159.181	9.131.259	9.930.350
Lérida-Reus (103 kil.).....	1.057.127	1.233.829	1.102.216	1.076.870
Almensa-Valence (460 kil.)	»	9.729.333	9.549.882	8.543.895
Saragosse (2672 kil.)......	43.232.149	41.510.037	42.652.576	41.378.064

La Dette publique en Espagne. — Voici, d'après l'*Economista*, la composition de la Dette publique de l'Espagne, au commencement de 1892 :

	Capital	Intérêt
	—	—
	En milliers de pesetas	
Dette 5 0/0 reconnue aux Etats-Unis d'Amérique......................	3.000	150
Dette perpétuelle 4 0/0, extérieure.....	1.971.154	78.846
— — 4 0/0, intérieure.....	1.928.463	77.138
Inscriptions des corporations civiles..	354.015	14.160
Inscriptions en faveur du clergé pour ses biens..........................	371.820	»
Dette amortissable 4 0/0...............	1.761.525	70.461
Actions des travaux publics...........	638	17
— des grandes routes...........	258	6
Titres et résidus de la Dette personnelle	1.530	»
Totaux.....	6.392.450	240.779

Dans un historique très complet des Dettes publiques de l'Espagne, la revue madrilène relève qu'à la fin de l'année 1850 leur montant total était de 3.611.014.176 pesetas. En juin 1868, c'est-à-dire peu de mois avant la Révolution, ce chiffre s'élevait à 6.665.551.611 pesetas et il atteignait 12.129.969.262 pesetas en juin 1875, cinq mois après la Restauration. Le maximum de 12 milliards 890 millions fut atteint en 1877-78.

L'espace nous manque pour reproduire, dans son ensemble, ce travail si intéressant ; nous nous bornerons à rappeler qu'en 1881 et 1882 la conversion a établi les types existant aujourd'hui. M. Camacho créa deux catégories de dettes : la première ayant pour objet de convertir la Dette consolidée 3 0/0 et les obligations de l'Etat pour subventions aux Chemins de fer ; — la seconde, amortissable, destinée à recueillir : les obligations de la Banque et du Trésor, les obligations sur le revenu des douanes, les bons du Trésor, de la Caisse de Dépôts, la Dette amortissable 2 0/0, les actions de routes et de travaux publics, la Dette du personnel et les billets du matériel du Trésor, et, enfin, la Dette flottante.

Le taux d'émission adopté fut de 85 0/0, et on accepta en paiement les quatre premières catégories de Dettes énumérées ci-dessus pour leur valeur nominale. Les autres furent prises comme suit : la Dette amortissable 2 0/0, à raison de 50 0/0 ; les actions des travaux publics, à 76 ; la Dette du personnel, à 80, ainsi que les actions des routes de 1852, 1855 et 1856. Quant au surplus, on le prit pour sa valeur nominale.

A la suite de cet arrangement on ne fit plus d'émission jusqu'en 1891, année où on émit 250 millions d'amortissable 4 0/0. La loi en vigueur autorise encore l'émission de 500 millions effectifs.

Le Monopole des Allumettes en Espagne. — On annonce que la maison Garriga Nogués y Sobrino, de Barcelone, concessionnaire de ce monopole, a réclamé au Syndicat des fabricants d'allumettes en Espagne une indemnité de 6 millions : cette demande est basée sur le préjudice que lui a causé la mauvaise qualité des produits livrés par lesdits fabricants.

Nous lisons, à ce propos, dans l'*Economista :*

« Nous ignorons la réponse faite par le Syndicat, mais il nous paraît difficile que la maison Garriga puisse formuler une pareille réclamation, alors qu'elle était associée à cette fabrication en acceptant dans son contrat le stock d'allumettes. »

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 4 novembre 1893.

Les événements du Maroc continuent à exercer une action déprimante sur notre Bourse, qui est influencée d'autre part, par la hausse persistante du chage.

Le projet attribué aux Compagnies de Chemins de fer, dont vous parlait ma lettre de jeudi, est généralement approuvé, mais on compte bien que le Gouvernement viendra en aide aux Compagnies. Au fond la situation du marché n'est nullement inquiétante ; il a

même présenté, pendant une ou deux séances, une physionomie assez animée. Si les affaires de Melilla s'arrangent on peut prévoir une reprise à bref délai.

La plus-value des recettes du Trésor est d'environ 12 millions de pesetas à fin octobre.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	29 sept	6 oct.	13 oct	20 oct.	27 oct.	3 nov.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 45	68 40	68 15	68 20	68 »	66 10
— Extérieure 4 0/0.....	77 20	76 30	76 15	76 45	76 10	75 »
Amortissable 4 0/0.........	77 70	76 90	77 05	76 90	76 80	75 70
Change sur Londres 3 mois	30 55	30 43	30 39	30 38	30 26	30 26
— sur Paris 8 jours..	21 10	20 85	20 15	20 75	21 40	22 85
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	69 75	68 72	68 72	68 32	67 85	66 72
— Extérieure 4 0/0......	77 37	76 25	76 70	76 40	76 22	75 25
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	108 90	107 »	107 12	107 60	106 90	106 75
— 5 0/0.	97 30	96 »	95 87	96 12	95 90	95 75
Change sur Paris...	21 10	21 20	21 25	20 80	21 60	23 50

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 2 novembre 1893.

La Campagne contre les mesures financières de M. Giolitti. — La Question des Chemins de fer. — La liquidation de fin octobre. — La Conférence monétaire à Paris.

L'opposition ne cesse de contester l'efficacité des mesures financières projetées par le Gouvernement et plusieurs journaux, comptant parmi ses partisans, admettent que le produit de la taxe sur la succession, réuni à celui de l'impôt sur le revenu, ne donnerait pas plus de vingt millions.

Ainsi les mesures proposées par le Président du Conseil au banquet de Dronero n'ont guère de succès. Quant au paiement des droits de douane en or, son annonce a provoqué une véritable levée de boucliers dans les Cercles commerciaux et industriels. Le mouvement a été si violent que la presse officieuse laisse déjà entrevoir un désistement éventuel de la part du Ministère. Comme conséquence immédiate, les retraits de marchandises se sont multipliés aussitôt après la publication du discours de Dronero et il en est résulté une nouvelle élévation du change, provoquée par l'affluence de demandes de devises étrangères destinées à payer les marchandises en entrepôt.

Parmi les nombreuses questions remises à l'ordre du jour par les polémiques qui surgissent autour des discours ou manifeste Giolitti-Rudini, il convient de citer celle des chemins de fer. Dans les conditions économiques et financières de l'heure présente, en face des difficultés multiples qui entravent le crédit de l'Italie, une solution autre que ces éternels virements de comptes, dont on a tant abusé, s'impose.

Parmi les idées émises à ce sujet, je vous citerai celles de la *Perseveranza* qui, après avoir fait un historique très complet du réseau ferré, conclut à la nécessité de modifier la législation en vigueur, parce que les charges qu'elle crée à l'Etat ne correspondent pas aux avantages retirés. Pour une ligne complémentaire, dont le produit kilométrique n'atteint pas 3.000 lire et pour laquelle le Gouvernement ne perçoit pas plus de 2.000 lire, il est tenu de débourser une somme égale à ce dernier montant. Il faut donc, dit la feuille milanaise, adopter un autre système, mieux en rapport avec les besoins, les conditions et l'importance de l'exploitation des lignes.

Le produit brut des grands réseaux, ajoute-t-elle, est d'environ 250 millions par an ; en modifiant d'une façon radicale la législation, l'Etat pourrait retirer 10 0/0 de ce produit et retrouver, ainsi, une somme annuelle de 25 millions.

La loi de 1879 a été une loi malheureuse ; elle a fait plus de mal que ne le prévoyaient ses adversaires, et les erreurs commises lors de la construction des réseaux se sont continuées pour leur exploitation. D'autre part, le développement dû à cette fameuse loi a eu pour conséquence de créer, à côté des lignes principales, d'autres voies leur faisant concurrence et vivant à leurs dépens. En 1885, on a cherché à enrayer le mal, mais les bases de recettes sur lesquelles on a étayé les calculs étant fausses, il en est résulté de nouveaux inconvénients.

La journée de samedi 28 octobre marquera dans les annales des Bourses italiennes. En raison de l'emballement des spéculateurs à la hausse, à la suite de l'opération conclue par le syndicat italo-allemand, les positions ont été surchargées et les Banques se sont trouvées dans l'impossibilité de reporter. Aussi avons-nous assisté à une véritable déroute qui s'est traduite par des baisses de 33 à 35 points sur les actions du Crédit Mobilier, de 28 à 30 points sur celles de la Banque Générale, etc., etc. Les paniques se produisent d'autant plus facilement que les affaires, au lieu de se concentrer sur un ou deux marchés principaux, — comme c'est le cas dans les autres pays — se répartissent, en Italie, sur cinq Bourses.

La Banque Nationale a reculé à 1.460, par suite des réalisations à Milan, Turin, Gênes. Vous connaissez les conditions de sa fusion avec la *Banque d'Italie* ; indépendamment de l'échange des 200.000 actions de la Banque Nationale, contre 214.285 actions nouvelles de la Banque d'Italie, cet Etablissement doit payer, au moyen de ces dernières, 30.000 titres de la Banque Nationale de Toscane et 8.000 titres de la Banque Toscane de Crédit. Il vient d'émettre 47.715 actions de 1.000 lire, à 70 0/0, pour lesquelles ses anciens actionnaires peuvent exercer un droit d'option. Mais en l'état actuel du marché, il y a tout lieu de croire que les actionnaires ne profiteront pas de cette faculté et il faut s'attendre à voir offrir de gros paquets de titres provenant des échanges. Ainsi s'explique la baisse signalée samedi.

Fort heureusement la panique n'a pas continué lundi, grâce aux meilleures nouvelles de Paris, et les difficultés de la liquidation ont été moins grandes qu'on ne le craignait. Mais la situation de la place reste très chargée et la baisse de la Rente italienne à Paris ravive les inquiétudes de la semaine passée. J'ajoute que l'élévation à 6 0/0 du taux d'escompte de la Banque Nationale est vivement commentée.

On attend impatiemment les décisions de la Conférence monétaire de Paris, mais je peux vous assurer, dès à présent, de l'excellente impression produite ici par l'accueil que les propositions de l'Italie et ses délégués ont trouvé à Paris. On se plaît à reconnaître les bonnes dispositions témoignées par le Gouvernement français et on espère que la solution définitive sera conforme aux intérêts des deux pays. Mais vous êtes mieux placés que moi pour avoir des renseignements précis à cet égard.

Informations Économiques et Financières

Les Valeurs postales en Italie. — Pendant l'exercice 1892-93, c'est-à-dire du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893, l'Administration des postes a émis 8.448.027 valeurs postales, représentant une somme totale de 698.591.619 lire ; par rapport à l'exercice antérieur, c'est là une augmentation de 758.618 valeurs et de 32 millions 903.849 lire.

En voici la décomposition :

	Nombre de valeurs	Montant en lire
Valeurs ordinaires.......	4.526.316	567.042.348
Cartes-valeurs...........	3.058.469	20.986.413
Valeurs militaires.......	367.496	2.408.011
— télégraphiques ..	277.828	68.505.171
— internationales..	211.450	39.028.365
— consulaires......	6.715	560.411
Autres titres de crédit....	53	60.900
Total.....	8.448.027	698.591.619

A la clôture de l'exercice 1892-93, le montant total

des diverses valeurs postales restant en circulation était de 16.902.017 lire.

La Poste a émis, pendant ce même exercice, 559.917 mandats sur l'étranger, représentant un total de 34.878.752 lire, soit une plus-value de 2.241.000 lire.

Le Mouvement du Commerce extérieur de l'Italie pendant les neuf premiers mois de 1893.

Les sommes s'entendent en milliers de lire

CATEGORIES	IMPORTATIONS Du 1er janvier au 30 sept. 1893	Différ. sur 1892	EXPORTATIONS Du 1er janvier au 30 sept. 1893	Différ. sur 1892
Spiritueux, boissons et huiles	20.225	+ 2.880	84.727	— 5.915
Denrées coloniales, drogues et tabacs	60.716	— 381	4.765	+ 833
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	31.648	+ 4.144	28.157	+ 1.467
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	18.509	— 208	7.419	+ 74
Chanvre, lin, jute, etc.	18.818	+ 2.875	28.505	— 1.343
Coton	106.309	+ 713	22.116	+ 1.035
Laine, crin, poils	56.587	— 586	8.229	— 883
Soie	91.298	+ 18.848	221.666	— 31.830
Bois et paille	30.546	+ 2.446	29.060	+ 1.701
Papier et livres	8.966	+ 146	5.869	+ 715
Peaux	33.115	+ 991	16.839	+ 2 270
Minéraux, métaux et leurs travaux	89.181	+ 4.892	24.452	— 5.399
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	89.125	+ 1.078	44.933	+ 2.119
Céréales, farines, pâtes, etc.	167.708	+ 52.176	76.413	+ 20.844
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	58.233	+ 543	79.125	+ 6.402
Objets divers	12.741	+ 912	11.620	+ 2.175
Total	897.045	+ 92.573	688.903	— 5.732

Ces chiffres peuvent se répartir en quatre catégories principales, savoir :

Importations	Janvier septembre 1893 Lire	Différence sur 1892 Lire
Matières premières pour l'industrie	316.597.261	+ 14.835.968
Matières ouvrées	151.915.624	+ 22.849.077
Produits manufacturés	195.911.187	+ 4.754.151
Produits alimentaires	232.621.730	+ 50.142.016
Total	897.045.809	+ 92.581.213
Exportations		
Matières premières pour l'industrie	138.569.368	+ 5.260.060
Matières ouvrées	233.317.803	— 35.445.216
Produits fabriqués	107.072.626	+ 10.101.283
Produits alimentaires	209.943.571	+ 14.351.341
Total	688.903.368	— 5.735.532

Le mouvement commercial s'est considérablement ralenti en septembre dernier.

Pour les *Importations*, la diminution, en septembre, a été de 17 millions se répartissant sur les matières premières pour les industries, les soies grèges, les produits manufacturés et les produits alimentaires.

Quant aux *Exportations*, les produits ouvrés ont encore diminué de 3.854.000 lire en septembre, tandis que pour les matières premières grèges, il y a une plus-value de 1.831.000 lire.

L'importation des céréales qui, au mois d'août, avait augmenté de 59.366 lire, a diminué de 7 millions en septembre.

En ce qui concerne l'exportation de *vins*, les statistiques nous donnent, pour les neuf premiers mois de 1893, les quantités suivantes :

A destination de la France : 76.975 hectolitres contre 11.824 en 1890, 13.172 en 1891 et 224.263 en 1892;

A destination de l'Autriche-Hongrie : 653.559 hectolitres contre 10.370 en 1890, 9.712 en 1891 et 177.556 en 1892;

A destination de l'Allemagne : 119.031 hectolitres contre 67.856 en 1890, 103.368 en 1891 et 184.795 en 1892;

A destination de la Suisse : 314.901 hectolitres contre 151.358 en 1890, 279.052 en 1891 et 426.730 en 1892.

En ajoutant les exportations pour les autres pays, on arrive à un total de 1.714.527 hectolitres de vins en fûts contre 598.890 en 1890 et 1.541.254 en 1892.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 4 novembre 1893.

Malgré les efforts faits pour soutenir les cours, les ventes sur la Rente et sur le Crédit Mobilier ont été nombreuses cette semaine; il n'y a plus d'orientation pour le marché.

On signale des achats très importants de devises étrangères par la Banque Nationale; vous vous en serez aperçus à la lecture du bilan du 20 octobre, où le poste *titoli sull'estero* est passé, d'une décade à l'autre, de 18 à 34 millions. Cette circonstance n'est, évidemment, pas étrangère à la hausse du change.

Le paiement du coupon de la Rente à échéance du 1er janvier commencera le 10 novembre en Italie.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	94 07	93 80	93 95	93 70	91 72	90 60
Ch. de fer Méditerranée act.	510 »	505 »	510 »	505 »	490 »	483 »
— Méridionaux act.	642 »	635 »	638 »	632 50	611 »	598 »
Banque Nationale act.	1200 »	1220 »	1245 »	1220 »	1200 »	1175 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	275 »	267 50	247 50	258 »	227 ..	207 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	312 »	306 »	310 »	316 »	309 »	306 »
Banque Immobilière	58 »	59 »	60 50	57 »	54 »	48 »
Crédit mobilier Italien	392 »	386 »	394 »	379 »	351 »	301 50
Eaux Marcia	1070 »	1056 »	1060 »	1060 »	1052 »	985 »
Change sur la France	111 80	113 »	111 65	112 30	113 60	115 10
— sur Londres	28 13	28 50	28 10	28 26	28 60	29 ..
— sur Berlin	138 60	140 10	138 15	139 10	140 60	142 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	93 90	93 72	93 97	93 67	91 77	90 60
Crédit Mobilier Italien	393 »	384 »	393 »	378 »	350 »	305 »
Chemins de fer Méridionaux	640 »	634 »	638 50	629 »	610 »	602 »
Change sur Paris	111 80	112 95	111 80	112 70	113 77	114 80
— sur Berlin	138 60	140 »	138 10	139 50	140 90	141 95

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 1er novembre 1893.

La France et la Russie. — Les Travaux du Conseil de l'Empire. — L'Exportation des Céréales. — La Propriété foncière noble.

Les fêtes de la réception des officiers de l'escadre russe à Toulon et à Paris ont été dignement conclues par l'échange de télégrammes qui a eu lieu entre l'Empereur de Russie et M. Carnot; ces télégrammes consacrent le résultat des témoignages d'amitié que les deux pays se sont donnés, savoir que la Russie et la France s'unissent en vue de protéger la paix européenne. On ne peut plus conserver de doutes au sujet de ce résultat, qui sera accueilli avec la plus vive satisfaction par toutes les populations paisibles de l'Europe.

Le Conseil de l'Empire, qui se réunira de nouveau après-demain, aura au cours de cet hiver de quoi exercer son activité; il devra d'abord résoudre le problème important de la réorganisation de la Banque impériale; les nouveaux statuts ont été élaborés par une Commission spéciale et seront soumis incessamment au Conseil, qui s'occupera ensuite de la transformation du Ministère des domaines en Ministère de l'Agriculture. Le Conseil aura aussi à examiner la nouvelle législation sur les Juifs, qui fixera d'une manière définitive le mode d'application des lois de mai, destinées à refouler de plus en plus la population juive dans les villes.

Malgré les droits prohibitifs qui s'opposent à l'exportation des céréales russes en Allemagne, les produits agricoles s'écoulent à l'étranger en quantités

assez importantes, et ce sont ces exportations qui contribuent surtout à la fermeté du billet de Banque russe. Depuis le début de la guerre douanière, l'exportation des céréales russes est représentée par les chiffres suivants :

Du 6 au 12 août.........	6.147.000 pouds
Du 13 au 19 août.........	7.276.000 —
Du 20 au 26 août.........	6.626.000 —
Du 27 août au 2 sept.....	5.847.000 —
Du 3 au 9 septembre ...	7.168.000 —
Du 10 au 16 septembre ...	7.766.000 —
Du 17 au 23 septembre ...	8.197.000 —
Du 24 au 30 septembre ...	8.835.000 —
Du 1er au 7 octobre......	12.940.000 —

Les débouchés sont la France, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et la Hollande. Ce n'est que pour les seigles que l'exportation est retardée ; d'ailleurs, les prix s'infléchissent lentement.

Le *Rousskiia Viédomosti* attire l'attention sur la situation de la Banque Foncière de la noblesse.

L'endettement de la propriété foncière noble augmente tous les ans davantage, et cet état de choses n'est pas sans donner naissance à certaines inquiétudes. Depuis sa fondation, la Banque de la noblesse a prêté sur hypothèques, jusqu'au 1er janvier 1893, 360 millions de roubles, dont 42 millions l'année dernière ; il faut ajouter à ce chiffre 322 millions de roubles d'avances dues à la même date aux Banques foncières privées.

L'endettement total de la propriété foncière noble est évalué à 900 millions de roubles, soit environ 22 0/0 de la valeur totale des propriétés ; dans certaines régions, ce chiffre s'élève jusqu'à 40 0/0. Cet état de choses est d'autant plus regrettable que dans presque tous les cas les sommes empruntées sont employées aux besoins personnels des propriétaires et non à l'amélioration de la terre et des méthodes de culture ; lorsqu'il survient une mauvaise récolte, les propriétaires ne sont plus en mesure de remplir leurs engagements. Il sera nécessaire, dans un avenir plus ou moins rapproché, de mettre un frein à l'endettement de la propriété foncière noble.

Les Finances Russes. — Pendant les sept premiers mois de 1893, le total des recettes du Trésor russe, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'est élevé à 595 millions 949.000 roubles ; celui des dépenses effectuées au compte du budget de 1893 a été, y compris les dépenses de la dette publique, de 550.120.000 roubles.

Comparativement à la période correspondante de 1892, voici comment se présentent les recettes du Trésor, tant en Russie qu'à l'étranger, pendant les sept premiers mois de 1893 :

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1892
Recettes ordinaires......	496.000	465.022	+ 30.978
Recettes extraordinaires	99.949	171.438	— 71.489
Total.....	595.949	636.460	— 40.511

Des plus-values ont été réalisées en 1893 sur les chapitres ci-après du budget ordinaire :

	Plus-values. Roubles.
Douanes....................................	16.160.000
Chemins de fer de l'Etat.....................	7.452.000
Annuités de rachat..........................	4.417.000
Sucres......................................	4.275.000
Patentes et taxes additionnelles............	2.105.000
Timbre, enregistrement et greffe...........	1.488.000
Recouvrement de prêts et d'autres débours.	1.198.000
Tabacs......................................	1.176.000
Huiles minérales d'éclairage................	1.159.000
Impôt personnel et contribution foncière...	1.150.000
Forêts......................................	1.063.000
Allumettes..................................	777.000
Postes......................................	772.000
Fermages et concessions de droits d'exploitation..................................	767.000
Taxe sur le revenu des valeurs mobilières.	735.000
Droits divers................................	333.000
Télégraphes et téléphones...................	298.000
Mines.......................................	279.000
Monnaie.....................................	219.000
Passeports..................................	64.000
Recettes accidentelles ou sans importance..	566.000

Par contre, des moins-values se sont produites sur les chapitres suivants :

	Moins-values. Roubles.
Produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque..................................	7.096.000
Annuités dues par des Compagnies de chemins de fer..........................	3.679.000
Part de l'Etat dans le produit de diverses lignes concédées........................	2.294.000
Boissons...................................	1.296.000
Droits de mutation.........................	460.000
Droits sur le transport des voyageurs et des marchandises par les chemins de fer en grande vitesse..........................	186.000
Usines, établissements techniques et magasins de l'Etat..........................	152.000
Fonds de concours au Trésor.............	129.000
Aliénation de propriétés domaniales.......	126.000
Droits sur les assurances contre l'incendie.	35.000

Les recettes extraordinaires des sept premiers mois de 1893 se sont élevées à 99.949.000 roubles. Dans ce total figure pour 94.320.000 roubles le montant réalisé, sur l'Emprunt intérieur 4 1/2 0/0 de 1893.

Comparativement au chiffre des dépenses effectuées en Russie et à l'étranger pendant les sept premiers mois de 1892, les dépenses correspondantes de 1893 se présentent comme suit :

	Millions de roubles 1893	1892	Différence en 1893
Dépenses au compte du budget respectif :			
Ordinaires..............	361.989	355.527	+ 6.462
Extraordinaires.........	29.481	81.448	—51.957
Dépenses pour le service de la dette publique au compte du budget de l'année respective et des années antérieures..................	158.650	142.645	+16.005
Total.......	550.120	579.620	—29.500

Outre les montants susindiqués, il a encore été effectué, pendant les sept premiers mois de 1893, des dépenses, non réglées au 1er janvier et imputables sur les budgets de 1892 et des années précédentes ; ces dépenses ci-dessous indiquées ont été couvertes par les reliquats des budgets des années respectives.

	Millions de roubles 1893 —	1892 —	Différence en 1893
Dépenses ordinaires.....	54.855	61.312	— 6.457
Dépenses extraordinaires.	36.501	50.883	—14.382
Total.......	91.356	112.195	—20.839

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	29 sep.	6 oct.	12 oct.	20 oct.	27 oct.	2 nov.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 12	101 »	100 50	100 25	100 75	101 »
— III — ..	102 »	101 50	101 »	101 »	101 62	101 75
Banque de Commerce extér.	291 50	290 »	289 »	289 »	290 50	295 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	461 50	459 »	459 »	456 »	458 »	462 50
— Intern. de St-Pétersb.	471 50	471 »	469 »	468 »	468 »	476 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	154 50	154 50	154 50	155 »	155 50	155 50
Grands Ch. de fer Russes..	244 »	241 »	241 »	243 »	242 »	243 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	112 25	111 75	111 »	110 75	111 »	110 50
Change sur Paris..........	37 82	37 82	37 87	37 82	37 85	37 75
— sur Londres........	95 50	95 50	95 70	95 45	95 45	95 25

SUISSE

Au moment où nous mettons sous presse, notre correspondance de Genève ne nous est pas parvenue.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 30 octobre 1893.

La Récolte. — Céréales. — Cocons. — Tabac.

Des renseignements qui m'arrivent de différents centres des provinces, il résulte que les récoltes en céréales, en cocons et en tabac sont particulièrement abondantes cette année.

D'Ismidt, par exemple, l'on m'écrit que la récolte des cocons a été magnifique comme quantité et comme qualité, et que, depuis plusieurs années, l'on n'avait constaté un pareil rendement. La production, au point de vue du rendement en soie, sera de 10 0/0 supérieure à celle de l'année passée. La température du printemps a particulièrement favorisé les récoltes des céréales et la récolte du tabac est également satisfaisante.

De même, dans la région de Panderma, la récolte, spécialement celle des cocons, a été supérieure à celle de 1892. Cette augmentation est due, non seulement au temps favorable qui n'a cessé de régner pendant toute la durée des éducations, mais aussi aux meilleurs soins que les paysans donnent aux vers, et au développement de l'industrie séricicole qui prospère.

Dans la région de Port-Lagos (Turquie d'Europe), la récolte de 1893 a été supérieure de 25 0/0 environ à la précédente. La même proportion existe à Beyrouth et à Salonique. Vous savez que la dîme des soies fait partie des revenus concédés à la Dette publique ottomane, et l'on est donc en droit de s'attendre à une sensible augmentation dans les recettes de cette administration.

Informations Économiques et Financières

La Régie des Tabacs. — La Société de la Régie est sur le point de créer, avec la sanction du Gouvernement, un fonds de réserve pour couvrir la dépréciation des bâtisses qu'elle possède et qui, à l'expiration du terme de la concession, doivent passer au Gouvernement, qui les prendra sur estimation. Or, comme il est clair que ces bâtisses, figurant aujourd'hui sur les livres de la Société pour une somme de 425.000 liv. t., ne vaudront pas ce qu'elles ont coûté primitivement, le fonds d'amortissement qui est de 1 1/2 0/0 sur le coût, est constitué pour compenser la différence. En prenant 425.000 liv. t. comme la valeur en capital des bâtisses, la Société, aux termes de l'arrangement susdit, placerait annuellement au fonds de réserve une somme de 6.375 liv. t., qui figurerait au compte frais généraux. Nous apprenons que le Gouvernement désire que ce fonds soit placé en valeurs d'Etat ottomanes. On examine en ce moment ce point, la Société de la Régie désirant avoir ses coudées franches pour ce qui concerne l'emploi de sa nouvelle réserve.

Le Ministère de l'Agriculture. — Le Ministère de l'agriculture, des mines et des forêts a réclamé de la Sublime Porte le rétablissement des 16.000 livres turques qui ont été retranchées de son budget. Cette demande ayant été référée au Malié, le Ministère de l'agriculture a été invité à motiver l'urgence de la restitution des fonds supprimés par mesure générale d'économie.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)
Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	29 sep.	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct	3 nov.
Tabacs Ottomans.........L.	16 60	16 60	16 63	16 65	16 75	16 85
Pièce	87 20	87 19	87 20	87 20	87 21	87 20
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	21 20	24 35	21 37	21 22	21 17	24 »
Parité à Paris..........Fr.	22 20	22 37	22 51	22 25	22 17	22 05
4 0/0 Intérieur............	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe........	54 »	55 »	55 »	55 75	55 25	55 25
Chemins Ottomans.........	89 »	89 75	89 12	88 »	87 25	86 62
Crédit Ottoman ....L.	7 17	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 97	22 97	23 07	22 97	22 95	23 ..
— sur Londres 3 mois.	109 62	109 62	109 38	109 63	109 75	109 75

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Les Finances roumaines. — Le budget de l'année 1891-92, dont les comptes ont été clos au septembre dernier, se solde par un excédent de près de 6 millions.

D'autre part, le budget pour l'exercice 1894-95, actuellement en délibération au Conseil des ministres, est équilibré par des ressources absolument normales, bien que les dépenses aient été majorées d'environ sept millions.

Depuis 1888 le total des excédents budgétaires s'élève à 32 millions.

La Monnaie divisionnaire d'argent. — On constate depuis quelque temps, en Roumanie, un manque sensible de monnaie divisionnaire d'argent. Dans certaines villes de Moldavie surtout, la rareté persistante de l'argent a fini par porter un préjudice sérieux au commerce, et les choses en sont arrivées au point que pour changer un billet de 100 francs les changeurs exigent une prime de 1 fr. 50 à 2 francs.

Cependant, la Roumanie a frappé une quantité de monnaie divisionnaire représentant dix francs par tête d'habitant, et il est peu probable que de grandes quantités de ces monnaies aient émigré dans les pays limitrophes. La cause de cette pénurie n'est donc pas très claire; il serait bon qu'elle fût mise en évidence avant qu'on se décide à frapper de nouvelles monnaies d'argent.

SERBIE

La Rentrée des Impôts. — M. Vouitch, ministre des finances de Serbie, est occupé sérieusement à réformer la gestion des finances publiques. L'un des plus grands abus consiste dans l'irrégularité de la rentrée des impôts directs; le gouvernement libéral, en particulier, avait transformé complètement la perception des impôts en moyen d'action électorale, le recouvrement n'étant jamais poursuivi chez les alliés du parti au pouvoir. Le tableau suivant montre comment les arriérés d'impôts se sont accumulés depuis huit ans :

Années	Montant des impôts — Francs	Arriérés — Francs
1885	17.875.827 70	—
1886	16.885.570 60	3.070.031 77
1887	22.561.249 23	4.440.042 73
1888	21.853.935 36	9.260.724 81
1889	21.394.834 03	9.456.325 64
1890	23.389.040 41	9.159.541 30
1891	22.903.062 34	10.298.237 98
1892	24.707.245 54	7.926.324 94
1893	—	10.255.605 09

Pour remédier à ces abus, M. Vouitch soumettra à la prochaine Skoupchtina une loi aux termes de laquelle la rentrée des impôts ne se fera plus par le canal de la police et de la commune, mais par les soins d'un service spécial à créer au ministère des finances.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* Edmond THÉRY	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... 25 fr.		**Annonces** en 7 points .... 2 fr.
— — Six mois. 14 fr.	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points .... 4 »
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.	France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. 18 fr.		

N° 96. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 12 Novembre 1893.

SOMMAIRE DU N° 96

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 10 nov.	1.674.7	1.273.8	2.948.5	3.247.6	91	2½
1893 26 oct.	1.702.5	1.265.0	2.967.5	3.471.0	86	2½
1893 2 nov.	1.698.5	1.265.9	2.964.4	3.544.4	84	2½
1893 9 nov.	1.701.3	1.263.8	2.965.1	3.488.2	85	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 31 oct.	745.0	336.2	1.081.2	1.344.7	81	4
1893 14 oct.	642.5	295.4	937.9	1.281.1	73	5
1893 23 oct.	665.9	299.1	965.0	1.246.6	77	5
1893 31 oct.	666.6	299.4	966.0	1.290.9	75	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 10 nov.	610.0	»	610.0	650.0	93	3
1893 26 oct.	664.0	»	664.0	651.1	102	3
1893 2 nov.	649.4	»	649.4	657.4	99	3
1893 9 nov.	639.8	»	639.8	649.1	99	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 10 sept.	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 .. sept.	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 31 oct.	223.8	354.9	578.7	1.032.6	56	4
1893 14 oct.	215.5	339.5	555.0	1.047.5	53	5
1893 23 oct.	215.2	339.5	554.7	1.019.1	55	5
1893 31 oct.	215.5	338.7	554.2	1.047.6	53	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 3 nov.	64.1	54.4	118.5	397.2	30%	2½
1893 19 oct.	55.6	45.8	101.4	402.6	25	3
1893 26 oct.	54.9	44.0	98.9	406.2	25	3
1893 2 nov.	56.6	45.7	102.3	413.5	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.8	0.2	3.0	0.6	500	8
1893 14 sept.	5.6	2.8	8.4	1.0	840	8
1893 21 sept.	5.4	2.6	8.0	1.0	800	8
1893 30 sept.	5.5	2.7	8.2	1.0	820	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	78.8	»	78.8	108.2	73	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 5 nov.	190.3	124.8	315.1	893.0	35	5
1893 21 oct.	197.9	160.8	358.7	933.0	38	5
1893 28 oct.	197.9	162.9	360.8	927.7	39	5
1893 4 nov.	197.9	162.3	360.2	933.1	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.5	»	2.5	127.7	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 5 nov.	79.8	175.3	255.1	423.5	60	2½
1893 21 oct.	67.0	173.0	240.0	408.9	59	5
1893 28 oct.	71.0	173.0	244.0	409.5	60	[illegible]
1893 4 nov.	72.0	172.0	244.0	414.9	60	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 oct.	200.0	27.7	227.7	589.8	38	5
1893 30 sept.	230.8	23.9	254.7	626.1	41	5
1893 10 oct.	234.2	23.7	257.9	719.3	36	5
1893 20 oct.	224.0	23.9	247.9	719.3	35	5
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	42	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
1893 20 oct.	166.1	23.1	189.2	432.5	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 sept.	36.4	»	36.4	65.9	55	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 2 nov.	10.8	18.9	29.7	269.0	11	6
1893 18 oct.	12.5	33.3	45.8	290.2	16	6
1893 25 oct.	12.5	33.5	46.0	287.9	16	6
1893 31 oct.	12.5	33.7	46.2	289.0	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 29 oct.	55.5	0.1	55.6	129.1	42	6
1893 14 oct.	62.0	0.1	62.1	143.6	44	5
1893 21 oct.	61.9	0.1	62.0	142.6	44	5
1893 28 oct.	61.0	0.1	61.1	143.4	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1893 16 sept.	1.536.4	17.9	1.554.3	4.011.7	38	5
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1893 22 sept.	8.6	4.1	12.7	28.6	44	6
1893 30 sept.	8.7	4.1	12.8	28.9	44	6
1893 15 oct.	8.9	4.0	12.9	29.8	44	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.5	48	4½
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 5 nov.	67.6	23.2	90.8	169.5	53	3½
1893 21 oct.	71.8	18.5	90.3	171.7	52	4½
1893 28 oct.	72.1	17.9	90.0	173.6	52	4½
1893 4 nov.	72.4	16.9	89.3	175.9	52	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 10 nov.	6 233,8	2 488,9	8 722,7	14 730,6	59%
1893 27 oct.	6 003,2	2 457,6	8 460,8	14 812,3	57
1893 2 nov.	6 013,8	2 455,8	8 469,6	14 966,9	57
1893 9 nov.	6 007,8	2 452,4	8 460,2	14 959,8	57

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1890 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1891 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59
1892 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.
Amsterdam	47 75	47 75	47 75	47 75	47 67	47 75
Anvers	100 12	100 05	100 12	100 05	100 17	100 05
Athènes	181 »	177 »	177 »	177 »	» »	174 »
Barcelone	21 20	21 25	20 80	21 60	23 50	23 50
Berlin	80 60	80 70	80 75	80 70	80 35	80 75
Bruxelles	102 12	100 07	100 11	100 06	100 07	100 10
Bucharest	99 75	99 95	100 15	100 25	100 15	100 15
Constantinople	22 97	23 07	22 97	22 95	23 »	22 95
Francfort	80 60	80 73	80 71	80 68	80 77	80 80
Gênes	112 95	111 80	112 70	113 77	111 80	114 85
Genève	100 09	100 03	100 01	100 02	100 »	100 03
Lisbonne	690 »	693 »	694 »	697 »	700 »	704 »
Londres	25 40	25 38	25 35	25 40	25 40	25 37
Madrid	20 80	20 45	20 75	21 10	22 85	22 70
Rome	113 ..	111 65	112 30	113 60	115 10	111 85
Saint-Pétersbourg	37 82	37 87	37 82	37 85	37 77	37 17
Vienne (à vue)	50 05	50 27	50 30	50 35	50 60	50 80
— (à 3 mois)	50 05	50 22	50 25	50 30	50 55	50 75

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 25	207 »	207 12	207 50	207 12
Allemagne.. —	1 %	122 56	122 37	122 56	122 44	122 53
Vienne-Tr.. —	4 %	196 75	196 50	196 50	195 50	195 »
Barcelone.. —	4 %	410 50	409 »	407 »	402 »	402 »
Madrid..... —	4 %	410 50	409 »	407 »	402 »	402 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	260 »	260 »	260 »	260	262
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 16	25 16	25 18	25 16	25 15
— ..... ch. court	3 %	25 18	25 18	25 20	25 17	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 09 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.
Italie........ —	6 %	10 75p.	11 87p.	12 75p.	13 p.	13 25p.
Suisse....... —	4 ½ %	0 25 p.	0 06 p.	0 06 p.	0 06 p.	pair
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3442 15	3445 59	3445 59	3445 59	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	122 53	124 18	120 34	118 26	118 70
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 03	3 03	3 03	2 82	2 97
Souverains anglais		25 13	25 11	25 17	25 13	25 12
Banknotes		25 11	25 15	25 18	25 14	25 13
Aigles des Etats-Unis		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 11 novembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	101 17	Billets *Allemands*	98 81
En *Angleterre*	100 25	— *Anglais*	99 74
En *Autr.-Hongrie*	107 69	— *Austro-Hongr.*	92 85
En *Belgique*	100 12	— *Belges*	99 88
En *Espagne*	124 37	— *Espagnols*	80 40
En *Grèce*	173 »	— *Grecs*	57 80
En *Hollande*	101 39	— *Hollandais*	98 62
En *Italie*	113 25	— *Italiens*	86 75
En *Russie*	152 67	— *Russes*	65 50
En *Suisse*	100 »	— *Suisses*	100 »

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 11 novembre 1893.

La cote des changes est toujours à peu près la même, les devises austro-hongroises ont encore perdu 1/2 point ; elles clôturent à 195, soit 6.21 0/0 de perte. Le papier sur l'Espagne est à 402 comme la semaine dernière. Il n'est pas improbable que le change monte encore, car après la panique qui s'est manifestée à la suite de l'attentat de Barcelone, il y a eu des rachats précipités d'*Extérieure* à Paris et à Londres, et lorsque le moment de payer sera venu, la spéculation cambiste saura bien imposer ses conditions.

En Portugal, l'agio sur l'or est de 30 0/0 et de 63 0/0 en Grèce.

Le rouble est en légère reprise à 262, ce qu'il faut attribuer à un article à un article de la *Norddeutscher Zeitung* disant que les négociations de la Commission mixte pour le traité de commerce entre l'Allemagne et la Russie suivent un cours favorable.

La *Banque d'Angleterre* n'a pas modifié le taux de son escompte ; son bilan est assez favorable, aussi le Londres n'a varié que dans une proportion insignifiante.

La perte des devises italiennes est maintenant de 13 25 0/0 ; elle s'accentue de semaine en semaine d'une manière inexorable. Le bruit court qu'un décret prescrivant le paiement des droits de douane en or paraîtra aujourd'hui même. Notre Directeur, M. Edmond Théry, a expliqué, dans un précédent numéro, les inconvénients de cette mesure qui ne donnera aucun des résultats qu'en attend le Gouvernement.

Nous n'avons pas à signaler cette semaine de modification dans les taux d'escompte. On remarquera que, sauf à la *Banque de France*, qui maintient le taux de 2 1/2, le plus bas du monde entier, le loyer de l'argent est notamment plus cher que l'année dernière.

L'or est toujours au-dessus du pair à Londres; il est coté 78 1/4 l'once à la Banque et 77 11 3/4 à 78 sur le marché; la demande continue pour le continent, surtout pour l'Allemagne. La *Reichsbank*, par suite du taux favorable du change, reçoit beaucoup de métal jaune.

Le métal-argent est à 118 fr. 70 le kilog; il a été fait quelques achats de barres pour la Chine et le Japon, mais ils n'ont pas été de longue durée et les offres sont bientôt tombées dans le vide.

Encaisses. — Circulation fiduciaire

L'encaisse or de la *Banque de France* a gagné, cette semaine, 2.890.000 fr. Paris a perdu, par la circulation, 1.110.000 fr., et 200.000 fr. par les matières, mais il est rentré 4.190.000 fr. dans les succursales par la circulation, et 10.000 fr. sont venus de l'étranger.

Les mouvements de l'argent ont été à Paris : 582.000 francs rentrés par la circulation et 80.000 fr. rendus à la Suisse. Les succursales ont mis en circulation 230.000 fr.; elles ont expédié 1.520.000 fr. en Italie et 990.000 fr. en Suisse; par contre, il est rentré 70.000 fr. d'Italie. Le résultat net est une diminution de 2 millions 168.000 fr. de métal blanc, dont on ne peut que se féliciter.

Depuis le commencement de l'année, la *Banque de France* a rendu à l'Italie plus de 16 millions de francs de monnaies divisionnaires, dont la plupart était aussitôt revenue. La *nationalisation* les maintiendra désormais en Italie.

Le bilan de la *Banque d'Allemagne* au 31 octobre accuse une augmentation de 1 million dans la réserve métallique et une augmentation de 44.300.000 fr. dans la circulation des billets.

Le mouvement des entrées et sorties d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 4 400.000 francs; la circulation ayant repris 5.200.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 9.600.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
7 nov. Portugal....£	8.000	6 nov. Roumanie.. £	40.000
Excédent de sorties.	176.000	6 — Hollande.....	30.000
		6 — Allemagne....	30.000
		7 — Hollande.....	30.000
		7 — Amér. du Sud.	14.000
		8 — Hollande.....	40.000
Total égal...........	184.000	Total des sorties.	184.000

La *Banque de Belgique* a gagné 3.400.000 fr, d'or et d'argent.

Le taux de 4 0/0 pratiqué à la *Banque Nationale de Danemark* depuis le mois de septembre lui a valu une augmentation de 3.400.000 fr. d'or.

A la *Banque d'Espagne* il y a eu une sortie de 600.000 fr. d'argent et une légère augmentation de la circulation fiduciaire.

La *Banque des Pays-Bas* reconstitue lentement son encaisse or.

On remarque depuis quelques semaines, dans les *Banques Suisses*, des entrées d'or et des sorties d'argent qui se balancent à peu près et qui semblent indiquer que le public a des besoins de métal blanc, probablement de monnaies divisionnaires.

La circulation globale des Banques d'émission européennes est à quelques millions près, la même que la semaine dernière.

Les portefeuilles commerciaux ont, en général, une tendance à s'élever; les capitaux disponibles sont plus rares ou plus défiants et le papier ne trouve plus comme par le passé, à se placer sur le marché libre.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 14 au 21 oct.	depuis le 1er janv.	du 14 au 21 oct.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.678.947	»	28.136.969
France.........	»	17.990.102	»	8.675.905
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.291.894
Autres pays....	2.819	10.029.207	104.034	6.966.681
Total 1893...	2.819	70.151.356	104.034	57.071.449
— 1892...	256.500	59.043.353	252.530	7.283.984
— 1891...	38.472	75.369.944	3.070.639	21.997.542
ARGENT				
Grande-Bretagne	688.673	24.777.793	»	2.937
France.........	»	132.198	»	787.440
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	»	635.504	11.222	2.215.887
Total 1893...	688.673	25.738.495	11.222	3.006.860
— 1892...	292.775	17.230.719	191.258	2.322.079
— 1891...	875.116	15.383.187	7.200	1.805.898

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	5 nov..	73.500.000	dollars
1893.....	21 oct...	95.700.000	—
1893.....	28 oct...	96.600.000	—
1893.....	4 nov..	97.100.000	—

Les mouvements d'or aux Etats-Unis n'ont eu aucune importance du 14 au 21 octobre; les encaisses des Banques associées continuent à grossir.

La Conférence Monétaire

Conformément à nos prévisions, la Conférence monétaire, dans sa dernière séance, a arrêté d'une façon à peu près définitive les termes de l'arrangement qui devra être soumis aux Parlements des Etats de l'Union latine :

Les monnaies divisionnaires italiennes retirées de la circulation seront mises à la disposition du Gouvernement italien par acomptes de 500.000 fr. au moins et de 10 millions au plus. Elles porteront intérêt à 2 1/2 0/0 du jour de leur immobilisation dans les caisses françaises jusqu'à leur livraison à l'Italie. Chaque envoi devra être remboursé dans le délai de 10 jours pour moitié au moins en monnaies d'or, le reste en traites sur les pays créditeurs à échéance de trois mois au plus. En cas de retard, qui ne pourra d'ailleurs jamais excéder trois mois, l'intérêt payé par l'Italie sera élevé de 2 1/2 à 3 1/2 0/0. Tous les frais de transport et autres seront à la charge du Gouvernement italien.

Les contingents de monnaie divisionnaire fixés pour chaque Etat par la Convention de 1885 sont expressément maintenus.

L'Italie prend enfin l'engagement de n'émettre de bons de monnaies que comme contre-partie des monnaies divisionnaires qui seront immobilisées dans ses caisses.

Les ratifications de l'arrangement devront être échangées au plus tard le 30 janvier 1894.

Situation Financière générale

France. — L'impression générale, en fin de semaine, est des meilleures. On paraît en avoir fini, pour le moment du moins, avec les dépréciations. Un temps d'arrêt s'impose, temps d'arrêt qui semble devoir être mis à profit pour consolider les cours de la cote.

On a été heureux de constater que la liquidation de fin octobre n'a donné lieu à aucun incident regrettable. Toutes les différences ont été soldées, et c'est ce qui a contribué à faire naître de nouveau de bonnes dispositions.

A voir l'allure du marché, il semblerait que l'on ne veuille plus longtemps rester dans l'expectative. Il y a tant d'affaires dont on pourrait s'occuper et dont le public profiterait certainement, qu'il faut espérer que le calme que l'on désirait va se maintenir.

L'argent est toujours abondant, et on ne s'entretient maintenant que de la Conversion future du 4 1/2 0/0.

Allemagne. — Les projets fiscaux du Gouvernement, dont nos lecteurs trouveront l'exposé très complet dans une lettre de notre correspondant de Berlin, page 629, ont produit une mauvaise impression sur le marché. Si l'ensemble de la cote reste ferme, les Fonds d'Etat allemands sont en nouvelle baisse. Il est peu probable que la situation s'améliore, car les résultats de l'exercice courant sont mauvais pour la plupart des mines et des forges.

Angleterre. — Bien que le marché monétaire ne se préoccupe plus autant des complications que peut provoquer la question de l'argent aux Etats-Unis, cette dernière continue à ralentir les bonnes dispositions et à paralyser l'initiative. La situation politique ne se modifie pas ; la grève des mineurs n'a pas encore eu de solution et la situation politique extérieure préoccupe le monde des affaires. Les statistiques du commerce extérieur pour le mois d'octobre sont peu favorables et montrent, une fois de plus, quelles ont été les tristes conséquences de la grève des charbonnages.

Autriche-Hongrie. — L'annonce de la constitution définitive du Cabinet a produit une bonne impression sur le marché austro-hongrois, déjà favorablement influencé par les plus-values de recettes des Caisses de l'Etat hongrois pendant le troisième trimestre 1893. Mais il y a un point noir à l'horizon en ce qui touche la transformation monétaire, M. de Plener, le nouveau Ministre des finances cisleithanien, s'étant toujours montré hostile à la méthode de son prédécesseur.

On annonce que le groupe Rothschild a placé le solde de la Rente couronne hongroise restant en portefeuille sur les 1.062 millions de couronnes émis.

Espagne. — L'attentat de Barcelone, venant aussitôt après la catastrophe de Santander et coïncidant avec des nouvelles inquiétantes du Maroc, avait désorienté pendant deux séances le marché espagnol ; mais il s'est ressaisi en fin de semaine. Au surplus la lettre du sultan du Maroc à la Reine régente a produit une bonne impression, bien que les hostilités aient été reprises à Melilla. On pense que la campagne sera bientôt terminée par un arrangement, les diplomates européens résidant à Tanger paraissant être d'accord sur ce point.

Les plus-values de recettes constatées à la Havane, pour le mois d'octobre, vont attirer l'attention sur les valeurs de la Grande Antille.

Grèce. — Avant la réunion du Parlement, la Bourse d'Athènes manifestait des tendances à la hausse ; d'autre part on constatait une légère amélioration du change. Depuis, une crise ministérielle étant survenue, le Roi a chargé M. Tricoupis de former un Cabinet et on s'attend à une dissolution des Chambres.

Les recettes des douanes, pour les sept premiers mois de l'année, accusent une plus-value de 690.058 drachmes et les semailles d'hiver se font dans de bonnes conditions.

Italie. — La tenue du marché italien est un peu meilleure en fin de semaine, mais, au fond, l'inquiétude subsiste en raison des événements politiques et des scandales ayant abouti à l'arrestation de M. Chauvet, directeur du *Popolo Romano*. En outre, l'application imminente du paiement des droits de douane en or, à l'importation, cause un grand malaise.

Notre correspondant de Rome nous annonce un gros procès entre la liquidation de la *Banque Romaine* et la *Banque Nationale*, cette dernière se refusant à exécuter la convention du 18 janvier 1893, en ce qui touche au prix de 450 lire attribué à chacune des actions rachetées.

Portugal. — Nous renvoyons nos lecteurs à notre *Correspondance de Portugal ;* ils trouveront, exposées en détail, les causes qui ont pu déterminer, cette semaine, une baisse sur les obligations des *Tabacs* et sur la *Rente 3 0/0.* Nous devons déclarer, à ce propos, que nous laissons notre correspondant responsable de ses appréciations personnelles, et que nous ne pensons, comme il paraît le croire, qu'une Société quelconque puisse, à son gré, faire monter ou baisser les titres qui lui sont propres.

La situation économique et financière du pays présente des éléments plus favorables, et l'amélioration paraît certaine. Le *Diario* a publié hier le décret réorganisant la Compagnie des Chemins de fer. Aux termes de ce décret, les obligataires sont représentés dans le Conseil d'administration.

Serbie. — Les négociations avec la Grèce en vue du renouvellement du traité de 1882, dans lequel on introduira les modifications indiquées par l'expérience, sont en bonne voie, nous écrit-on.

Turquie. — On trouvera dans la *Correspondance de Turquie*, p. 640, des détails intéressants sur les négociations entamées avec la *Deutsche Bank* de Berlin et le *Bank Verein* de Vienne pour une avance de 40 millions de marks à 4 0/0, destinée, en partie, à rembourser la dette contractée en 1885 envers le baron Hirsch à 7 0/0.

La *Régie des Tabacs* s'est organisé de façon à réprimer la contrebande sur les côtes de la mer Noire ; on pense que les mesures prises amèneront une augmentation considérable de recettes.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	4 novembre			11 novembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 65	32 88	3 04	99 10	33 03	3 02
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 60	35 85	2 78	98 60	35 85	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 40	23 85	1 19	95 75	23 93	4 17
Belgique 3 ½ %................	103 75	29 61	3 37	103 25	29 50	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 40	15 35	6 51	61 ..	15 25	6 55
Grèce 5 % 1881................	187 »	7 48	13 36	187 ..	7 48	13 36
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 »	28 85	3 46	101 50	29 ..	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	92 50	23 12	1 32	92 60	23 15	4 31
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	79 20	18 29	5 47	80 30	18 51	5 39
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	86 25	28 75	3 17	85 25	28 41	3 51
Portugal 3 % (1 fr. net).........	20 60	20 60	1 85	20 35	20 35	4 91
Roumanie 5 %................	102 50	20 50	4 87	103 ..	20 60	4 85
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 75	26 91	3 71	80 95	26 98	3 70
Serbie 5 % 1890................	340 »	13 60	7 35	355 ..	11 20	7 01
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 60	25 90	3 86	103 75	25 93	3 85
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 50	32 16	3 11	96 70	32 23	3 10
Turquie convertie 1 % série D..	22 15	22 15	1 50	22 30	22 30	4 48
— Priorité 4 % 1890......	450 »	22 50	1 11	455 ..	22 75	4 39
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 »	28 33	3 52	84 90	28 30	3 53

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Le Ministère se présentera au complet devant la Chambre et le Sénat. Dans sa déclaration il exposera le programme de travail pour la nouvelle législature. Nous avons parlé des principaux projets de loi ; la liste des propositions ou projets en souffrance est énorme. Notons que tout ce qui émanait de l'initiative des députés est devenu caduc par le fait de l'expiration du mandat de la Chambre.

C'est mardi 14 novembre que la session législative commence.

En deux jours, la Chambre peut valider trois cents élections. Le 18, le bureau serait constitué. La déclaration ministérielle serait faite ce jour-là ou le lundi suivant. Nous aurons ensuite une interpellation sur la politique générale et nous serons fixés sur les intentions

de la nouvelle Chambre. Elles peuvent être excellentes, nous ne voulons rien préjuger; mais cela ne suffit pas. Il résulte de l'avis de personnalités dont l'expérience est bien connue que la Chambre pourrait se diviser en deux parties à peu près égales : progressistes et stationnaires. Cette division nous paraît beaucoup trop élémentaire ; pourtant, en politique, il ne faut jurer de rien. Suivant M. Jourde, cette Chambre ne fera pas beaucoup de bonne besogne ; d'après M. Siegfried, elle fera de bonne besogne, « mais à une condition : il s'agit de bien partir ». M. Gerville-Réache est optimiste; M. Jaurès est pessimiste; quant à M. Dionys-Ordinaire, il ne croit pas qu'il y ait « un homme en France, même le mieux renseigné sur la situation politique et qui est le Ministre de l'Intérieur qui puisse nous dire ce que pourra faire la Chambre qui vient d'être élue. »

Il est bien inutile de chercher à jouer le rôle de devin quand on n'a plus que quelques jours à attendre.

~~ Dimanche 5 novembre, M. le Président de la République a inauguré, à Wattignies, le monument érigé à la mémoire de son aïeul Lazare Carnot, l'organisateur de la victoire. Des allocutions n'ayant aucun caractère politique ont été prononcées.

~~ Lundi 6 novembre, la grève, dans les bassins miniers du Pas-de-Calais et du Nord a été terminée. Les ouvriers n'ont obtenu aucun avantage, Les Compagnies n'ont pas voulu reprendre ceux qui s'étaient mis à la tête du mouvement. La grève a duré sept semaines, car elle a commencé le 14 septembre. Le Congrès des délégués des sections a voté la reprise du travail par 38 voix contre 16.

Les mines de Bruay chômaient encore. La Compagnie de Lens, qui représente le cinquième de la production de la région, perd en bénéfices en moins, d'une part ; de l'autre, en frais généraux, une somme de neuf cent quatre-vingt-dix mille francs. En multipliant par 5, on voit que la dernière grève a couté près de **cinq millions** aux patrons.

Les ouvriers de la Compagnie de Lens ont perdu 1 million 149.400 francs. En multipliant encore par 5, nous trouvons **5 millions 800.000 francs ;** ce qui porte la perte totale à **10 MILLIONS 750.000 FRANCS**. Les ouvriers ont plus perdu que les patrons ; c'est la moralité finale.

~~ M. Develle, ministre des affaires étrangères, a prononcé, à Bar-le-Duc, un discours dont voici les passages les plus saillants :

« Aujourd'hui, a dit M. Develle, la République est victorieuse ; elle n'a plus rien à redouter des entreprises de la monarchie ou de la dictature. Dans des temps à peu près semblables, au lendemain des élections de 1881, Gambetta s'était écrié : « L'ère des périls est close ! » mais il avait ajouté : « L'ère des difficultés commence. » Et nous ne pouvons pas nous dissimuler que les difficultés que nous rencontrons devant nous ne sont pas moins graves que celles qu'avait entrevues et signalées le grand homme d'Etat. Pour les surmonter et pour les vaincre... Oh ! ici, je dois confesser mon embarras !»

Parlant de M. Dupuy, président du Conseil, M. Develle a ajouté :

« Il dira, il pourra dire que le Gouvernement qu'il préside est composé d'hommes de progrès qui ne redoutent aucune liberté ; il dira, il pourra dire qu'il est composé d'hommes d'ordre résolus à faire respecter les lois, toutes les lois, même des minorités oppressives qui, dans certains milieux sociaux voudraient imposer leurs volontés. Mais il dira surtout que par dessus toutes les autres il y a deux choses qui nous tiennent à cœur : le maintien de notre crédit, le développement de notre force militaire, car elles sont la sauvegarde de notre indépendance et de la paix du monde. »

. . . .

« Soyons donc sans inquiétude. Qu'importe la vivacité des luttes parlementaires ! On n'a pas le droit de douter d'un pays qui sait faire trêve à ses divisions, à ses rivalités, à ses rancunes lorsque l'intérêt supérieur de la patrie le conseille ou le commande. « L'ère des périls est close ! » Eh ! messieurs ! c'est déjà quelque chose ! « L'ère des difficultés commence ! » Eh bien, regardons-la sans crainte. Oui, comme je l'entends dire : nous saurons les vaincre. Mais après tout, les nuages n'obscurcissent qu'un instant le soleil, et après avoir fait la République incontestée, indestructible, nous pouvons avoir la noble ambition de la rendre prospère et glorieuse ! »

~~ La sous-commission nommée pour étudier le choix de l'emplacement de l'Exposition universelle de 1900 s'est réunie le 7 courant au Ministère du commerce et de l'industrie, sous la présidence de M. Picard, commissaire général de l'Exposition, pour émettre le vote définitif qui doit déterminer cet emplacement.

Le début de la séance a été consacré à l'exposé fait par le commissaire général de l'état de la question, puis, après une courte délibération, la sous-commission, à la presque unanimité de ses membres a émis le vœu suivant, que la commission de l'Exposition examinera prochainement, en séance plénière, sous la présidence du Ministre du commerce et de l'industrie :

« La sous-commission est d'avis : 1° d'affecter à l'Exposition universelle le Champ de Mars, le Trocadéro, le quai d'Orsay, l'Esplanade des Invalides, le quai de la Conférence, le Cours la-Reine, le Palais de l'Industrie et les terrains avoisinant ce palais, entre son axe longitudinal prolongé, l'avenue d'Antin et le Cours-la-Reine ; 2° d'établir les jonctions nécessaires entre les deux rives de la Seine, et notamment de construire un large pont en face de l'Hôtel des Invalides.

« Elle exprime en outre le vœu que des concours et des fêtes aient lieu dans la région de Vincennes.

« Elle émet enfin le vœu très pressant que les pouvoirs publics prennent les mesures nécessaires pour assurer des communications rapides et économiques entre l'emplacement de l'Exposition et les divers quartiers de la capitale, notamment pour la création de voies ferrées se rattachant aux grandes gares de Paris. »

M. Roujon, directeur des beaux-arts, est délégué, sous l'autorité du commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, pour organiser dans la section des beaux-arts les expositions particulières de l'administration centrale, et des établissements ou manufactures qui en dépendent.

M. Tisserand, conseiller d'Etat, directeur de l'agriculture, est délégué, sous l'autorité du commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, pour organiser dans la section de l'agriculture, les expositions particulières de l'Administration centrale et des établissements qui en dépendent.

~~ Les docteurs Brouardel et Dieulafoy ayant été chargés, par le Gouvernement, de se rendre en Angleterre pour constater l'état de santé de Cornélius Herz, ont rédigé un rapport d'après lequel le malade de Bournemouth serait en état de comparaître devant le tribunal de Bow street, chargé d'examiner la question d'extradition.

Ce rapport devait être lu à l'Académie de Médecine ; mais les membres de cette Assemblée scientifique ont refusé d'entendre la lecture de ce document, qui a été publié ensuite par la presse.

~~ Le 9 novembre, devant le tribunal de Bow street, l'avocat de Cornélius Herz a présenté une requête tendant à faire interroger son client à Bournemouth.

Sir John Bridge, le juge, a refusé.

L'avocat a dit alors, que, suivant la loi française, Cornélius Herz, en qualité de grand-officier de la Légion d'honneur, ne pouvait être arrêté que sur mandat d'un conseiller de la cour d'appel ; or, le mandat d'arrêt lancé contre lui a été signé par un juge d'instruction.

L'avocat de l'ambassade de France, pour obtenir l'extradition de Cornélius Herz, a trois choses à établir : que les faits dont Cornélius Herz est accusé n'ont aucun caractère politique ; qu'ils sont visés par le traité d'extradition ; qu'il y a contre Cornélius Herz des présomptions assez fortes pour justifier son renvoi devant un jury anglais, s'il était Anglais, et si les crimes ou délits dont on l'accuse eussent été commis dans ce pays.

Les choses en étaient là à cette date.

~~ M. Emile Jamais, député de la 2e circonscription de Nîmes, ancien sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, est mort le 10 novembre, à Aigues-Vives, après quelques heures de maladie. Emile Jamais était un travailleur. Il prit une large part à de grands débats sur les questions d'affaires, notamment aux discussions sur les tarifs des Chemins de fer. Il fit partie de Commissions importantes ; il attacha son nom à un projet de réforme de l'impôt des boissons qu'il a souvent défendu à la tribune de la Chambre, avec une ténacité égale à son talent.

Il entra aux affaires, lors de la formation du Ministère Loubet. Toujours fidèle à ses convictions et à ses devoirs, M. Jamais profita de la première occasion pour se démettre de ses fonctions, quand il vit qu'elles ne lui permettraient pas de défendre, comme il convenait, la réforme de l'impôt des boissons.

Il avait annoncé son intention de reprendre, dès la réouverture du Parlement, les projets sur les boissons, sur l'octroi et sur l'élection des tribunaux de commerce. Bien des réformes utiles, perdent en Jamais un appui éloquent et zélé.

Il n'avait que trente-sept ans. La mort si cruellement prématurée d'Emile Jamais est une perte sérieuse pour la République, car c'était un citoyen du plus grand avenir.

~~ Les Ministres se sont réunis en Conseil de Cabinet, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Voici la note qui est officiellement communiquée à la presse sur la délibération qui a eu lieu :

« Le Conseil de Cabinet tenu ce matin a été consacré à l'examen de la situation politique.

« Le Ministère se présentera sans modifications devant les Chambres et leur soumettra, par voie de déclaration, un programme de travail pour la nouvelle législature. »

~~~ M. Peytral, ministre des finances, a été interviewé par M. Jules Huret, du *Figaro*, au sujet de l'Impôt sur le Revenu :

« Je vous renseignerais volontiers sur les grandes lignes de mon projet, a dit M. Peytral, si seulement il était au point. Mais loin d'en être là, je n'espère même pas pouvoir le comprendre dans le budget de 1895. J'ai eu beau répéter cent fois le contraire — il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre — on a continué à me prêter l'intention d'en saisir d'urgence le Conseil des ministres. Tout ce qu'on a raconté à cet égard est absolument faux. *Jamais*, vous entendez bien, *jamais*, je n'ai dit à qui que ce soit et où que ce soit — à Paris pas plus qu'à Marseille — que mon projet était prêt. D'ailleurs, j'aurais menti. Il me manque encore une foule d'éléments sans lesquels je ne peux rien terminer. Il y a quelques mois, quand j'ai informé le Président du Conseil de mon intention d'étudier mon projet d'impôt sur le revenu, il m'a autorisé à demander à nos Agents français à l'étranger, aux ambassadeurs et aux consuls, par l'intermédiaire de M. Develle, des renseignements sur le fonctionnement de cet impôt dans divers Etats d'Europe. J'ai dressé un questionnaire détaillé de tout ce qu'il m'importait de savoir et M. Develle a transmis ce questionnaire à ses agents. Or, peu de réponses me sont encore parvenues, j'attends les autres.

Par conséquent, tout ce qu'on peut dire, c'est que j'étudie un projet d'impôt sur le revenu ; c'est que des dossiers sont ouverts au Ministère des finances sur cette question ; c'est que les bureaux m'aident dans mon travail, et que c'est très officiellement que l'affaire s'instruit. Je suis, en effet, absolument convaincu qu'on ne pourra pas modifier le système actuel d'impôts sans créer l'impôt sur le revenu. Je veux donc que l'étude du projet soit tout à fait mûre quand le moment sera venu de le discuter. Vous savez peut-être qu'en 1888 le cabinet Floquet, dout je faisais partie en qualité de Ministre des finances, avait déposé sur le bureau de la Chambre un projet d'impôt sur le revenu. A ce moment, on m'adressa, ou plutôt on fit à ce projet beaucoup de critiques ; on en blâmait surtout ce qu'on appelait le côté inquisitorial et vexatoire. C'est pour répondre à ces critiques et les éviter que j'ai repris mon projet sur de nouvelles bases, que j'en ai étendu l'étude jusqu'à l'enquête internationale. Et j'espère y parvenir.

A une question de M. Huret, demandant s'il y aurait dans la nouvelle Chambre une majorité pour voter le nouvel impôt, M. Peytral a répliqué :

« Je crois qu'il faut bien le discuter. On l'a jusqu'ici combattu, dans la majorité des partis, parce qu'il émanait du parti radical. On deviendra peut-être plus raisonnable. »

M. le Ministre des finances a conclu :

« Ce qui a fait tant d'adversaires à ce projet, très normal en somme, c'est, je pense, qu'on a cru que je voulais en faire l'*impôt unique*. Or, c'est une erreur : je n'entends pas du tout supprimer le reste des impôts. »

~~~ Les ambassadeurs de Behanzin sont arrivés à Paris. Les quatre messagers du Dahomey se nomment Chedingar, premier ministre du roi; Ayenukuken, gouverneur de Godomey; Tossah, messager confidentiel du roi; Dasoo, secrétaire du roi. Ils sont accompagnés de trois domestiques, de l'interprète Jackson et de leur conseiller Neville, banquier à Lagos.

Tossah est porteur du sceptre royal dont jamais Behanzin n'a voulu se séparer ; ce sceptre est en argent massif et représente un poisson. Dasoo est celui qui a redigé le fameux manifeste dans lequel le roi du Dahomey « faisait appel aux nobles sentiments d'honneur du peuple français en faveur de la ratification du traité conclu entre le général Doods et lui, en toute loyauté, à Cana et iniquement abrogé ». Le Ministre, qui a été malade à Londres, semble encore très souffrant.

La mission apporte de nombreux cadeaux pour M. Carnot, notamment des pièces d'orfèvrerie faites avec des dollars.

Le Gouvernement français, persistant dans l'attitude qu'il a prise dès le 16 avril dernier, ne recevra pas les Dahoméens qui se présentent comme envoyés de Behanzin, et dont l'identité, d'ailleurs, n'est pas démontrée d'une manière authentique. Le Gouvernement entend ne traiter que directement avec Behanzin, suivant les instructions données au général Dodds il y a déjà six mois.

~~~ Dans le Conseil des Ministres qui a eu lieu hier matin, 11 courant, sous la présidence de M. Carnot, M. Charles Dupuy, président du Conseil, a soumis au Président de la République le texte de la déclaration ministérielle qui sera lue à l'ouverture des Chambres.

Marché Financier. — Il ne nous avait pas été donné, depuis longtemps, d'assister à des Bourses aussi réconfortantes que celle qui a clôturé la semaine qui vient de s'écouler. C'est la fermeté générale qui l'emporte. Il faut s'en féliciter ; mais il convient de rechercher ce qui a pu amener un tel revirement.

Certes, le règlement intégral des engagements pris en liquidation fin octobre était déjà un indice favorable ; mais ce qui a surtout impressionné et le monde financier et le public, c'est que, depuis le commencement jusqu'à la fin de la crise qui nous a valu les soubresauts dont on se souvient sur certains fonds étrangers, nos Rentes nationales, ainsi que nos grandes valeurs Françaises, ne se sont pas, un instant, départi de leur fermeté. C'est cette circonstance qui, on peut le dire, a sauvé les autres marchés Européens ; car nous avons pu, pendant longtemps et sans qu'il nous en coûtât, servir, pour certains titres au moins, de déversoir.

Cela implique-t-il que, désormais, nous n'ayions plus à assister sur l'*Italien*, par exemple, à des fluctuations violentes ? Il est permis d'en douter.

La situation de la *Rente Italienne* dépend aujourd'hui des décisions du Gouvernement italien lui-même. Qu'il apporte franchement dans son prochain budget les réductions de dépenses *improductives* que tout le monde lui conseille d'opérer, et la *Rente Italienne* se relèvera d'elle-même, sinon la même situation qui a produit la baisse des mois derniers se représentera facilement, car, il ne faut pas s'y tromper, le comptant vend encore et ne rachète pas.

Sur l'ensemble des valeurs, les impressions du dernier moment sont bonnes, très bonnes même; et il s'est produit, dans ces derniers jours, un courant d'affaires auquel on n'était plus habitué. La campagne d'hiver s'ouvre, et nous rappelons ce que nous disions précédemment, à savoir que les remplois ne devaient pas attendre.

De la rentrée de nos Chambres, on ne s'en occupe nullement : on ne l'attend que pour apprendre, enfin, le dépôt du projet de conversion de notre Rente 4 1/2 0/0. On n'appréhende plus de changement de ministère, au moins pour le moment, et on ose espérer que nos représentants seront assez sages pour permettre au travail de reprendre.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française*, que nous laissions, samedi dernier, à 98 65, s'est élevée, par suite des nombreuses demandes *fermes* et *à primes*, jusqu'à 99 17 1/2. En clôture de semaine, nous la trouvons cotée officiellement 99 10, mais après Bourse elle a été encore demandée jusqu'à 99 17 1/2. C'est décidément, et de nouveau, la conquête du pair qui s'impose. Aura-t-elle lieu avant le dépôt de Conversion du *4 1/2 0/0 ?* Peu importe ; le certain est que le cours de 100 fr. n'est pas éloigné, surtout si on tient compte de la fermeté du *comptant*. Dans ces conditions, que peut valoir le *4 1/2 0/0 ?* En admettant que le Ministre des Finances n'accorde même aux porteurs de ce dernier fonds qu'un intérêt de 3 fr. 70 0/0 l'an, et ce, seulement pendant 8 ans, en tenant compte aussi du taux auquel se capitalisent les obligations de nos grandes lignes de Chemins de fer, on peut avancer que le *4 1/2 0/0* est de plusieurs points au-dessous du cours auquel il a droit. Il n'est, pour le moment, qu'à 104 60, après 104 62 1/2, ne gagnant encore que 0 22 1/2 centimes pour la semaine ; mais dès que le capitaliste, gros ou petit, sera fixé sur les conditions que fera M. Peytral, il reconnaîtra qu'il a eu tort d'en sortir en partie, et le reprendra comme le meilleur et le plus avantageux des placements. On sent déjà que le portefeuille revient à ce titre, puisque les demandes du *comptant* le font se maintenir, sur ce marché, au même cours qu'à terme.

★ ★ La *Banque de France* a, cette semaine, touché le cours de 4.095. Elle reste à 4.085 gagnant encore, ainsi, 55 fr. Au *comptant*, on la traite même à 4.100. Les plus-values de bénéfices qu'accusent les bilans hebdomadaires font prévoir, pour le second semestre de 1893, un dividende supérieur à celui des deux semestres précédents. On compte également sur la Con-
~~~

version et sur les avantages que notre premier Etablissement retirera de cette combinaison.

★ ★ Depuis longtemps nous avons préconisé la hausse des actions du *Crédit Foncier de France.* Jusqu'à présent la fermeté seule avait prévalu ; mais, dans les derniers jours, de fortes demandes l'ont poussé à 1.010 cours de clôture, lui laissant ainsi gagner en huit jours 27 fr. 50. Le mouvement sur ce titre ne fait que commencer. Personne ne met en doute que le dividende de l'année dernière, qui était de 50 fr., sera maintenu cette année ; on est de plus, persuadé que des sommes importantes seront mises à la réserve; enfin on remarque l'intérêt que rapporte cette action est beaucoup trop important eu égard à la valeur du titre. Son taux de capitalisation doit se rapprocher du taux de notre Rente nationale. Il y aurait donc à voir encore une hausse des plus sérieuses due, non pas aux achats de la spéculation, mais bien aux achats du portefeuille. C'est le *comptant*, en tout casqu'il faut, ici encore, prendre en considération. Là on a, hier, coté 1.015 ! Or, dans quelle situation se trouvent ceux qui, depuis huit jours ont vendu des *primes* dont 10 francs fin décembre, de 1.005 à 1.010 ! Il y a là un découvert formidable qui trouvera à se racheter difficilement. Voici donc venir l'instant que nous avions toujours prévu.

Dans sa séance hebdomadaire du 8 novembre, le Conseil d'administration du *Crédit Foncier de France* a autorisé pour 2.737.186 fr. de nouveaux prêts, dont 2.216.300 fr. en prêts fonciers et 520.886 fr. en prêts communaux.

★ ★ Les actions de nos grandes Sociétés ont eu un marché plus animé cette semaine. La *Banque de Paris et des Pays-Bas*, sur laquelle on avait cherché à peser, remonte vivement à 630, en avance de 15 fr. : le *Crédit Lyonnais* est à 756 25 contre 751 25, tandis que le *Comptoir National d'Escompte* maintient sa fermeté à 485.

L'*ancien Comptoir* est recherché à 67 fr. 50. Les liquidateurs viennent d'aviser les intéressés qu'ils vont, le 20 courant, procéder à une nouvelle répartition de 12 fr. 50 par action. L'estimation qu'ils font du solde à rentrer encore semble permettre d'évaluer la valeur intrinsèque de l'action *ancien Comptoir*, à 95 francs environ, sans tenir compte, naturellement, des 12 fr. 50 dont nous venons de parler. *Banque d'Escompte de Paris*, en recul de 5 fr. à 60 ; *Banque Parisienne*, 387 ; *Banque Internationale de Paris*, 420. La reprise des affaires profitera à cet Etablissement, qui a su, depuis quelque temps déjà, s'intéresser particulièrement à tout ce qui se rapporte au commerce et à l'industrie. *Crédit Industriel et Commercial*, 570 sans variation, mais demandé.

L'action de la *Société Foncière Lyonnaise* est au même cours de 378 ; qnant aux obligations qui viennent de détacher leur coupon de novembre, elles continuent à être demandées. Les *Nouvelles* cotent maintenant 435 francs.

★ ★ L'augmentation des recettes de nos six grandes *Compagnies de Chemins de fer* s'étant élevée, pour la semaine du 22 au 28 octobre, à 770.000 fr., la plus-value, depuis le commencement de l'année, est maintenant de 18.444.695 fr. C'est un résultat des plus favorables et qui profite aux actions, qui ont, depuis quelques jours, un marché plus suivi, demandées qu'elles sont toujours par le *comptant*. La question des amendes aux Compagnies pour les retards de trains est donc, comme on le voit, sans importance, d'autant plus que les procès-verbaux dressés soulèvent des difficultés de recherche de responsabilité sur lesquelles on ne comptait pas tout d'abord.

Quoi qu'il en soit, tous les cours sont fermes. Le *Lyon* est à 1.520, ex-coupon de 20 fr.; le *Midi* gagne 9 fr., à 1.359; l'*Orléans*, que nous laissions à 1.600, passe à 1.610; le *Nord* est à 1.902 50, en bénéfice de 12 fr. 50 ; l'*Est*, qui a détaché un coupon de 20 fr., est à 945 ; enfin, l'*Ouest* est à 1.098 50.

★ ★ L'action *Suez* est en grande hausse à 2.745, présentant ainsi une avance de 42 fr. 50 sur la clôture de samedi dernier. C'est la certitude que le revenu actuel ne peut décroître qui fait que l'on se porte actuellement autant sur cette valeur et qu'on la considère, de plus en plus, comme une valeur de placement.

Au sujet du *Suez*, mentionnons une nouvelle qui circule, mais qui, nous nous empressons de le dire, ne touche en rien la Compagnie. On sait que lors de la création du *Suez*, il avait été remis au vice-roi d'Egypte 176.602 actions. Ces actions furent en 1876, cédées par le vice-roi au Gouvernement anglais moyennant le paiement de 4 millions de livres sterling. Or, il paraîtrait que le Gouvernement Egyptien prétend aujourd'hui que cette vente était illégale, attendu que les titres dont il s'agit appartenaient non au vice-roi, mais bien à lui, Gouvernement Egyptien. On prétend qu'un procès pourrait s'engager, et que le Gouvernement Anglais aurait déjà proposé un arrangement.

Les actions *Métaux* sont maintenant demandées à 426 25; le *Gaz Parisien* est à 1.392 50 contre 1.382 ; quant aux actions de la *Compagnie Générale des Tramways Français*, elles sont, maintenant, à 189 50, en reprise sur leurs plus bas cours, la grève de ses employés à Marseille paraissant terminée.

Les titres *Panama* ont été très demandés cette semaine sur le bruit de la réorganisation de l'affaire. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article spécial que nous consacrons plus loin à cette question.

★ ★ Sur les événements du Maroc et les dépenses qu'occasionneront au Trésor Espagnol l'expédition en cours, la *Rente Extérieure Espagnole* avait, cette semaine, fléchi jusqu'à 58 25. Depuis, la lettre que le sultan du Maroc a adressée à la Reine Régente a donné une nouvelle confiance aux acheteurs, qui se sont empressés de relever les cours, entraînant, après eux, les vendeurs désireux de se racheter au plus vite. La reprise, par suite, a été violente, puisque l'on reste, en clôture de la semaine, à 61, en bénéfice de 40 centimes sur samedi dernier. La tendance, comme on le voit, est modifiée, et les gros écarts pratiqués sur les *primes*, même fin courant, peuvent laisser supposer que l'on se propose de pousser encore les cours. On a fort remarqué hier un important achat de ferme, achat qui, du reste, a amené une nouvelle reprise au dernier moment.

Les actions des *Chemins Espagnols*, depuis plusieurs jours, avaient considérablement fléchi, en concordance avec la baisse de la *Rente Extérieure* et la dépréciation constante du change. Dans la Bourse d'hier, ces titres ont pourtant remonté vivement sur des achats très remarqués. En une séance, les *Andalous* ont passé de 255 à 265; les *Nord d'Espagne* montent de 110 à 115, après 116 25 au plus haut; quant au *Saragosse*, après un début à 138 75, il reste à 146 25. C'est surtout sur les *Nord d'Espagne* et les *Saragosse* que les achats dont nous venons de parler se sont portés.

★ ★ Bien que toujours très mouvementée, la *Rente italienne* gagne en huit jours 1 fr. 10, à 80 30. On avait un moment répandu la nouvelle que le Gouvernement italien songeait à céder à un groupe de banquiers allemands ses chemins de fer contre la somme d'un milliard. Il aurait pu ainsi amortir sa Dette flottante et se procurer des ressources. Cette nouvelle n'a nullement été confirmée. Si le fait était vrai, le Trésor italien trouverait certainement là un moyen d'améliorer momentanément son change, mais les porteurs de Rente auraient un gage de moins. Quoi qu'il en soit, les cours se sont plutôt maintenus, et ils finissent presque au plus haut. Ils auraient peut-être progressé davantage si le malencontreux toast de l'Ambassadeur d'Italie prononcé, jeudi, au banquet du Lord-Maire à Londres, n'avait mécontenté de nouveau le monde financier.

★ ★ Sur de mauvaises interprétations de dépêches, la *Rente 3 0/0 Portugaise*, ainsi du reste que les *Obligations de la Compagnie des Tabacs* avaient reculé, la première jusqu'à 19 30, et les autres jusqu'à 300. Des démentis sont venus, et on est remonté à 20 25 et à 327 50. Nous reportons, du reste, nos lecteurs à la

Correspondance du Portugal, qui relate certains incidents. Signalons une nouvelle qui a favorablement impressionné notre marché. Le roi de Portugal a, vendredi, signé le décret de réorganisation de la Compagnie des *Chemins de fer Portugais*. Les obligataires seront, désormais, représentés dans l'administration de la Compagnie.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont de plus en plus fermes. On avait réactionné un moment sur le bruit que les pourparlers engagés à Berlin en vue du traité de commerce à intervenir entre l'Allemagne et la Russie, allaient être rompus. A la réflexion, on est revenu à de meilleurs sentiments, et l'*Orient III*e finit à 69 05, en hausse de 25 centimes. C'est demain que le coupon semestriel sera détaché sur ce titre, et on est persuadé qu'il sera vite, au moins en grande partie, regagné. *Russes Consolidés 1re et 2e séries*, en bénéfice de 65 centimes, à 99 60; *Russe 3 0/0 1891*, 80 95, contre 80 75. C'est ce fonds surtout qui commence à attirer les remplois.

★ La tendance sur les *Valeurs Ottomanes* reste toujours la même: le *Turc C* a monté de 23 85 à 24 10, tandis que le *Turc D* passait de 22 15 à 22 30. Importantes demandes sur les actions de la *Banque Ottomane*, qui est en bénéfice de 5 fr. à 586 25, après 587 50 au plus haut. On a demandé par grosses quantités les primes dont 5 fr. fin courant et fin décembre.

L'obligation *Priorité Ottomane* clôture à 450 contre 446 il y a huit jours; la *Douane* se rapproche du pair et reste demandée à 496 25 Hausse des *actions Tabacs* à 398 12 1/2, après même 400 62 1/2 au plus haut. Quant à l'*Obligation Salonique-Constantinople*, elle a monté de 295 à 297 50. Il est à remarquer que, même au moment des plus fortes dépréciations signalées dans ces derniers temps, ces titres n'ont jamais rien perdu de leur fermeté. *Obligations de Consolidation 4 0/0*, 413 75, continuant ainsi leur marche en avant. Ne pas perdre de vue que cette valeur doit fatalement se rapprocher de la *Priorité Ottomane*.

★ Sur le *Marché libre*, le Rio-Tinto est toujours en faveur à 365, ex-coupon de 7 shillings (8 fr. 80). On répand le bruit qu'un nouveau Syndicat américain se formerait sous peu sur le cuivre métal. Nous ne faisons que mentionner ce bruit, n'y attachant pas d'autre importance et désireux que nous sommes de voir le public se désintéresser toujours du *Rio Tinto*.

L'*Alpine* est à 99 fr. 37 1/2 après 97 50. Il ne faut décidément plus compter, assure-t-on, pour l'année prochaine, sur un dividende quelconque. Ceci, malheureusement, confirme toutes les appréciations antérieures formulées par nous sur cette valeur.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XV. — La Situation financière en 1882

L'indécision qui régnait dans les sphères gouvernementales au sujet de l'exploitation des lignes construites, ou en voie d'exécution, mais non encore concédées, provenait de l'incertitude du Parlement lui-même : Que voulait-il faire de ces nouvelles lignes? Fallait-il en confier l'exploitation aux grandes Compagnies ? La Chambre des députés disait : Non! Fallait-il la laisser au compte de l'Etat? Le Gouvernement répondait : Prenez garde au budget!

C'est qu'en effet la situation budgétaire de la France après avoir été merveilleuse pendant quelques années, commençait à faiblir sous la charge des grands travaux publics, et le plan financier de M. Léon Say apportait quelques mécomptes.

Voici un petit tableau qui résume admirablement l'état de nos finances publiques à la fin de l'année 1882 :

Recettes ordinaires et Dépenses totales budgétaires de 1875 à 1882

Années	Recettes ordinaires	Dépenses totales	Déficits réels
	(Millions de francs)		
1875	2.705	2.936	231
1876	2.778	3.031	253
1877	2.780	3.027	247
1878	2.853	3.348	495
1879	2.966	3.323	357
1880	2.957	3.365	408
1881	2.988	3.616	628
1882.	2.980	3.687	707
Totaux...	23.007	26.333	3.226

En d'autres termes on avait dépensé *effectivement* en huit années 26.333 millions de francs, alors que les impôts n'avait fourni réellement que 23.007 millions de recettes. Les 3.226 millions de déficit ayant été couverts par des Bons du Trésor ou par des emprunts de 3 0/0 *amortissable* contractés en moyenne à un taux un peu inférieur à 82 0/0, la Dette publique s'était réellement augmentée de près de 4 milliards (capital nominal) et le service des arrérages et amortissements de cette Dette d'environ 150 millions par année.

La situation devenait tout au moins sérieuse, d'autant plus que les recouvrements de l'année 1882, dont nous donnons les résultats d'ensemble dans le tableau ci-dessus, annonçaient une diminution sensible de recettes par rapport aux recouvrements de l'année précédente, et surtout par rapport aux prévisions budgétaires.

En 1875 il y avait eu un excédent, par rapport à l'année précédente, de 187 millions; nous constatons encore un excédent de 73 millions en 1878, de 113 millions en 1879, puis en 1880, un premier recul de 9 millions.

En 1881 les 9 millions sont regagnés avec 22 millions en sus, mais en 1882 nouvelle chute de 8 millions par rapport à l'année précédente.

Ce qui revient à dire que les fameux excédents de la période antérieure à 1879 avaient disparu puisque, de 1879 à 1882, les *Recettes ordinaires* n'avaient augmenté que de 14 millions (soit, en moyenne, 3.500.000 fr. par année), alors que les *Dépenses totales* s'étaient exactement élevées de 364 millions, soit une augmentation annuelle de 91 millions de francs.

Certes, toutes les dépenses extraordinaires des exercices 1875 à 1882 ne concernaient pas exclusivement les Chemins de fer : la reconstitution de notre armement, notre flotte de guerre et des travaux publics de toute nature avaient, de leur côté, contribué à corser les déficits.

Mais où en était-on de l'exécution du *Plan Freycinet?* La situation publiée dans le courant du mois de septembre par la Direction des Chemins de fer nous l'indique officiellement.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 à 95.

Les Chemins de fer d'intérêt général déclarés d'utilité publique, et non livrés à l'exploitation au 1er juillet 1882 se divisaient en quatre catégories :

1° Les lignes concédées à exécuter entièrement par les Compagnies : ces lignes, au nombre de 57, avaient une longueur totale de 2.135 kilomètres. Les travaux étaient entrepris sur une longueur de 1.947 kilomètres ;

2° Les lignes concédées, avec infrastructure au compte de l'Etat : 18 lignes d'une longueur totale de 874 kilomètres, sur lesquels 690 kilomètres en construction ;

3° Les lignes rachetées, à construire ou à achever par l'Etat : 22 lignes, d'une longueur totale de 1.313 kilomètres, dont 1.230 construits ou en construction ;

4° Les lignes nouvelles à construire par l'Etat : 116 lignes, d'une longueur totale de 5.323 kilomètres, dont 3.567 construits ou en construction.

Les sommes dépensées pour les quatre catégories s'étaient élevées à 99.941.000 fr. pendant le 2e trimestre 1892 et l'ensemble des dépenses atteignait, au 30 juin, le chiffre total de 1.167.364.000 francs.

La responsabilité directe de l'Etat portait donc, à cette date, sur 7.510 kilomètres de lignes nouvelles, dont 5.487 construits ou en construction.

Mais ce n'était là qu'une partie du Plan Freycinet ; nous verrons plus loin qu'il comprenait un ensemble de travaux beaucoup plus considérable.

Les préoccupations du Gouvernement furent mises en évidence par un rapport de M. Ch. Hérisson, ministre des Travaux publics, au Président de la République, et concluant à la nomination d'une Commission de 30 membres « pour résoudre les questions se rapportant au régime des Chemins de fer ».

Dans ce rapport, le Ministre des Travaux publics constatait d'abord que les Chambres avaient voté l'achèvement du réseau sans décider à quel mode d'exploitation seraient soumises les nouvelles voies ferrées ; qu'on exploitait ces lignes, au fur et à mesure de leur achèvement, à l'aide de traités provisoires, prorogés de six mois en six mois. Puis, il ajoutait :

Ces lignes du troisième réseau continuent-elles à être construites dans leur intégralité par l'Etat et avec les deniers publics ?

Est-il juste que, onéreuses pour le Trésor au moins pendant un certain nombre d'années, elles servent uniquement d'affluents aux anciens réseaux, apportant leur surcroît de trafic à ces lignes déjà productives ?

Seront-elles définitivement confiées aux grandes Compagnies ? Quelles seront les clauses du contrat ?

Formera-t-on des Sociétés nouvelles sous la forme de régies co-intéressées, et n'aurait-on pas dû peut-être tenter dès le premier jour quelque expérience de cette nature ?

Aura-t-on recours à l'exploitation directe par l'Etat ?

N'est-il pas préférable à l'heure actuelle d'interposer entre le public, pour lequel les voies ferrées sont établies et l'Etat chargé d'en surveiller le fonctionnement, des Sociétés d'exploitation ?

Un certain nombre de Compagnies secondaires ayant été rachetées, on a constitué un réseau à la tête duquel a été placée une administration d'Etat. Ce réseau ne saurait prospérer étant formé de tronçons mal reliés les uns avec les autres. N'est-il pas indispensable de coordonner ces éléments épars, d'en faire un ensemble aisément et fructueusement exploitable, soit que l'Etat le garde en mains comme un champ d'expériences, comme une pépinière d'ingénieurs et d'agents spéciaux, comme une sorte d'école lui permettant d'étudier les détails d'une exploitation et de fortifier ainsi son contrôle sur les Compagnies, soit, au contraire, que le Parlement se décide à le confier ultérieurement, après le règlement de la question des chemins de fer, à l'industrie privée ?

D'autre part, il est juste et nécessaire de se demander si les anciennes lignes elles-mêmes fonctionnent le mieux possible, si les Compagnies ne sont pas conduites à se préoccuper trop exclusivement de leurs intérêts ; si, en présence de bénéfices croissants, l'Etat n'a pas le devoir de réaliser certaines améliorations au nom de l'intérêt public ;

C'est ainsi que l'opinion se préoccupe de l'encombrement auquel échappent avec peine les artères principales.

C'est ainsi que les délibérations des Chambres de commerce et la série des enquêtes parlementaires font ressortir le besoin de simplifier les tarifs, de les unifier dans une certaine mesure, de les abaisser — d'ailleurs avec prudence — pour donner à nos produits industriels ou agricoles, mieux que par une surélévation des droits de douane, les moyens de lutter contre la concurrence étrangère.

Le Ministre concluait à la nomination d'une Commission extra-parlementaire chargée d'étudier les questions ci-dessus posées, *de fixer les conditions financières dans lesquelles s'effectuerait, le cas échéant, la reprise des concessions*, et de dresser le cahier des charges et la Convention types devant régler le fonctionnement des Chemins de fer « étant donné les conditions présentes de notre vie industrielle, commerciale et politique. »

C'était la question du rachat qui revenait, une fois de plus, sur le tapis..... et de quelle façon : « Des Conventions, disait le Ministre, ont été conclues avec les Compagnies du Nord et de l'Ouest, puis, à deux reprises, avec la Compagnie d'Orléans. Elles ont eu la *singulière fortune* de recevoir, des Commissions parlementaires, un accueil défavorable, sans même avoir été défendues à la tribune par leurs auteurs ». Ceci s'adressait à MM. de Freycinet, Varroy et Sadi-Carnot, signataires desdites Conventions.

M. Hérisson commettait une injustice flagrante à l'égard de ses honorables prédécesseurs parce qu'en négociant avec les Grandes Compagnies, ces Ministres des Travaux publics ne s'étaient inspirés que d'un seul principe : l'intérêt de l'Etat ! La situation du Trésor devenait chaque jour plus délicate ; le fameux krach de l'*Union Générale*, survenu à la fin de janvier 1882, avait déséquilibré notre marché financier à tel point que le 3 0/0 *amortissable*, qui était coté 85 fr. 50 le 31 janvier 1881, clôturait à 80 fr. 80 le 31 décembre 1882, après avoir même fait 79 fr. 80 ; et le *3 0/0 perpétuel* passait, de son côté, de 84 fr. 25 à 79 fr. 25, après avoir touché 78 fr. 65 en décembre. Les recettes budgétaires s'inscrivaient en déficit et l'Etat se voyait sur les bras 7.510 kilomètres de Chemins de fer en construction ou à construire, et dont les charges futures d'exploitation devaient nécessairement inquiéter le Gouvernement.

Le Cabinet que M. Duclerc avait constitué le 4 août ne s'était certainement pas rendu compte des grandes difficultés financières et du grand danger économique que présentait l'hypothèse du rachat : il ne tarda pas à regretter les expressions contenues dans le rapport de M. Hérisson, car MM. de Freycinet, Sadi-Carnot et Varroy, ayant été désignés pour faire partie de la Commission du régime des Chemins de fer, lui adressèrent leur démission dès qu'ils en connurent les termes.

L'élaboration du Budget de 1883 fut des plus laborieuses. Sans parler de la fameuse histoire, ou légende, des 100 millions perdus par le Ministre des finances d'alors, il nous suffira de rappeler que le rapporteur de la Commission du Budget, M. Ribot, établit que la longueur totale des Chemins de fer dont les dépenses seraient imputables à l'Etat serait en réalité de 17.811 kilomètres ; que les dépenses faites au 31 décembre 1882 s'élèveraient à 1.100 millions ; que celles qui resteraient à faire étaient évaluées à 3.615 millions par le Ministère

*

des Travaux publics; que les autres dépenses du *Plan Freycinet* seraient supérieures à 2 milliards; que l'achèvement complet du programme voté par les Chambres dépasserait certainement 7 milliards; et qu'on arriverait à un minimum de 9 milliards, si on voulait exécuter tout ce qui avait été prévu.

M. Hérisson profita des indications que la discussion du projet du Budget de 1883 à la Commission du Budget lui fournit sur la nouvelle manière de voir de la majorité.

La Chambre voyait enfin le danger de la situation et le Ministre des Travaux publics en inaugurant, le 25 novembre, les séances de la Commission du régime des Chemins de fer — nommée sur sa proposition le 7 octobre précédent — n'hésita pas à déclarer qu'on s'était mépris sur les véritables intentions du Gouvernement : « Nous voulons aboutir, dit-il, et nous aboutirons à des résultats bienfaisants, en apportant à notre tâche la fermeté nécessaire, un sentiment exact des droits de l'Etat défenseur des intérêts de tous, l'esprit de mesure et de sagesse, le respect des situations respectables et des services rendus, *en même temps que le souci des intérêts financiers du pays.* »

Dans son discours le Ministre, passant en revue les diverses questions que la Commission aurait à résoudre, lui dit relativement au *Troisième Réseau :*

Quant au Troisième Réseau, disséminé sur les divers points du territoire, il semble impossible qu'il fonctionne de manière à grever le budget, tout en apportant un surcroît de recettes aux Compagnies existantes, sans que celles-ci participent aux charges correspondantes.

Deux solutions principales peuvent être envisagées : l'une reposant sur un accord avec les Compagnies actuelles, dans des conditions à déterminer.

Celles-ci, par exemple, consentiraient à déverser leurs plus-values sur les lignes du troisième réseau, et, pour éviter l'inconvénient, de confier à une même Direction un nombre de kilomètres exagéré, de nouvelles Sociétés s'établiraient. La Sous-Commission aurait alors à préparer le type des Conventions et des cahiers des charges.

On peut concevoir un autre système, d'après lequel, en dehors de tout accord avec les Compagnies, on imaginerait de nouveaux groupements combinés de façon à détourner d'elles, par la concurrence, les excédents de produits.

Une comparaison entre ces deux solutions est nécessaire, et dans l'hypothèse assez vraisemblable où la première paraîtrait préférable et où ce que je ne crois pas, les Compagnies se refuseraient à l'adopter, il resterait la seconde, sans parler de la reprise, toujours possible, des concessions.

La question était cette fois placée sur son véritable terrain : la sous-Commission chargée d'examiner le régime de construction et d'exploitation qu'il convenait de donner au *Troisième Réseau*, écarta à l'unanimité l'hypothèse de la reprise et de l'exploitation par l'Etat de l'ensemble du réseau français. Les études se poursuivirent sans désemparer et le 22 février 1883 le nouveau Cabinet, présidé par M. Jules Ferry, se présentant devant les Chambres, déclara qu'il allait ouvrir des négociations avec les Grandes Compagnies de Chemins de fer avec le ferme espoir qu'il en sortirait des Conventions équitables, respectueuses des droits de l'Etat, et qui faciliteraient l'exécution des grands travaux publics, sans charger à l'excès notre crédit.

(A suivre) EDMOND THÉRY.

La Réhabilitation de l'Argent

(Suite) (1)

III. — Position de la Question

Mais, avant d'aller plus loin, entendons-nous bien et posons nettement la question : Je n'ai pas la prétention de démontrer que la raréfaction du *numéraire international* est l'UNIQUE CAUSE des crises extérieures, financières et monétaires dont la fortune publique française — fortune mobilière, fortune industrielle et agricole — subit en ce moment le contre-coup.

Je ne veux point démontrer que les malaises économiques dont *toutes* les nations à circulation monétaire au pair métallique-or souffrent actuellement (France, Angleterre, Allemagne, Belgique, Suisse, Hollande, Etats-Unis) sont dus *exclusivement* à la disqualification de l'argent comme instrument d'échange international. Qu'il suffira de réhabiliter l'argent, de créer un *bimétallisme universel*, pour que tous ces malaises disparaissent à jamais et que les pays, dont le crédit extérieur est avarié, trouvent, comme par enchantement, les ressources qui leur font défaut.

Je veux simplement rechercher :

1° Si la démonétisation internationale de l'argent, ou plus exactement, si le régime monétaire bâtard que toutes les nations du monde subissent depuis 1873, n'a pas réellement produit une raréfaction, une *contraction monétaire universelle*, bien que cet argent soit resté, en quantité plus ou moins considérable, dans la circulation des divers pays sous la forme de monnaies;

2° Si cette contraction — qui s'est accentuée dès qu'une première crise monétaire en a eu révélé le danger pour le crédit extérieur des Etats, — n'a pas déterminé chez toutes les nations de crédit secondaire, débitrices de nations à pair métallique-or, une augmentation *réelle* de leurs charges d'ordre extérieur;

3° Si, d'une part, cette augmentation de charges d'ordre extérieur, et, d'autre part, la cherté de plus en plus croissante de l'unique métal exigé en paiement par les nations créancières n'ont pas *contribué* à pousser les nations débitrices dans la voie des emprunts extérieurs et de l'émission fiduciaire :

(Chacun sachant d'ailleurs que, d'une manière générale, les gouvernements représentatifs aiment mieux emprunter sous une forme quelconque — et l'émission fiduciaire pour le compte de l'Etat est une forme très commode et très facile d'emprunt intérieur — que demander de nouveaux impôts aux contribuables électeurs) :

4° Si la prime qui s'est manifestée dans une nation, sur le *numéraire international*, c'est-à-dire l'or, dès que la circulation fiduciaire de cette nation a eu pour base principale le crédit de l'Etat (bons du Trésor, rentes, obligations), le crédit des nationaux (effets de commerce, avances sur titres) et une certaine quantité d'espèces métalliques dépréciées à l'extérieur (argent ou billon) : n'a pas brusquement fait disparaître ce qui pouvait rester d'or dans la circulation libre, et rendu par conséquent la *crise de numéraire international* inévitable;

5° Si l'on doit confondre ces *crises de numéraire international* avec les crises économiques intérieures proprement dites, lesquelles ont certainement sur les affaires intérieures une répercussion momentanée, et si les transactions intérieures ne reprennent très rapidement leur activité habituelle lorsqu'une loi de cours forcé a donné à la monnaie fiduciaire pouvoir libératoire intérieur;

(1) Voir l'*Économiste Européen*, n° 95.

6° Si, au point de vue *financier*, ces crises de numéraire international ne sont pas *surtout* d'ordre extérieur, c'est-à-dire si elles n'atteignent pas plus durement les créanciers étrangers de l'Etat sinistré que ses créanciers nationaux, et si, au point de vue *economique*, la production nationale, loin de souffrir de la *crise de crédit extérieur de l'Etat*, n'en profite pas au contraire de deux manières ;

7° Si, en effet, la crise de crédit extérieur d'une nation, amenant fatalement la hausse de ses changes extérieurs, ne crée pas en faveur de sa production nationale une protection (proportionnelle au taux des changes) contre la concurrence intérieure des produits similaires étrangers, et si, d'une manière inverse, la hausse des changes ne constitue pas une prime à l'exportation de ses produits indigènes ;

8° Si les crises successives de crédit extérieur, auxquelles nous assistons si fréquemment depuis quelques années, et dont la raréfaction ou *contraction du numéraire international* a été l'un des facteurs certains, ne portent pas un triple préjudice aux nations à circulation monétaire au pair métallique-or : 1° en atteignant gravement les revenus de ceux de leurs nationaux qui ont en portefeuille des titres des Etats sinistrés ; 2° en diminuant sensiblement les bénéfices que leur industrie et leur commerce d'exportation retiraient de ces pays ; 3° en obligeant enfin leurs produits naturels et manufacturés à subir, dans le pays même, une concurrence d'autant plus redoutable qu'en avilissant les prix de ces produits elle déprécie la terre, les usines (c'est-à-dire le capital qui les crée) et qu'il n'est pas au pouvoir des producteurs des nations à monnaie au pair métallique de modifier les conditions économiques résultant d'un nouvel état de chose qui tend de plus en plus à se généraliser contre eux ;

9° Si les nations à crédit extérieur avarié, et actuellement dépourvues de *numéraire international*, n'en acquerront pas dans l'avenir, c'est-à-dire si la dépréciation de leur monnaie intérieure et la suspension plus ou moins complète de leurs charges d'Etat extérieures, les dotant d'un nouveau régime économique triplement favorable à leurs intérêts extérieurs ne favorisera pas cette acquisition ;

10° Si, par conséquent, la répartition actuelle du *numéraire international* entre les diverses nations du monde civilisé ne se modifiera pas en raison directe des causes ci-dessus énumérées, et si cette modification progressive ne s'effectuera pas surtout au détriment de la situation matérielle actuelle des nations à circulation au pair métallique-or ;

11° Si le préjudice matériel que ces dernières nations subiront du chef de cette évolution économique universelle ne les poussera pas fatalement à prendre des mesures de protection de plus en plus prohibitives, et si ces mesures d'isolement n'auront pas pour effet de ramener la civilisation moderne à cent ans en arrière ;

12° Enfin, si les perturbations économiques internationales ne seront pas d'autant plus profondes et plus fréquentes que le *numéraire international*, accepté comme instrument d'échange entre les diverses nations, sera lui-même plus *rare*, c'est-à-dire plus *exigeant* et plus *défiant*.

Voilà ce que je veux rechercher en m'appuyant sur des faits précis, et si nous arrivons à constater que la démonétisation internationale de l'argent a réellement produit une contraction monétaire universelle, que cette contraction est une des causes les plus sérieuses des malaises économiques dont la France souffre depuis quelques années : ne sera-t-il pas rationnel de conseiller à nos gouvernants un changement de politique monétaire ?

Jusqu'à l'heure actuelle nous avons cru que notre riche pays, grâce à sa merveilleuse prospérité et aux ressources incalculables dont il dispose, n'avait pas à craindre les effets de cette contraction et qu'il pouvait rester indifférent à la grande lutte engagée entre l'*or* et l'*argent*. Mais s'il est démontré que ses intérêts matériels, présents et à venir, — comme d'ailleurs les intérêts matériels, présents et à venir, de toutes les nations à circulation au pair métallique or — sont en jeu dans cette lutte, et que son dénouement final peut les compromettre : notre indifférence ne serait plus admissible car, si la réhabilitation de l'argent, c'est-à-dire sa rentrée en possession de ses anciennes fonctions d'instrument d'échange universel, *ne dépend pas exclusivement* de la France, son attitude et sa volonté peuvent exercer une influence décisive en faveur de cette solution.

IV. — La circulation monétaire d'or s'est-elle sensiblement augmentée depuis dix années?

Pour démontrer qu'il n'y a pas raréfaction des monnaies d'or, certains statisticiens comparent les encaisses des banques d'émission européennes (nous les donnons chaque semaine dans notre journal) constatent, par exemple, que le total de ces encaisses réunies, qui n'était que de 3.275 millions de francs au 31 décembre 1883, est supérieur à 6 milliards de francs en novembre 1893... ils considèrent alors le problème comme résolu.

Ils semblent oublier que l'or qui est venu s'entasser dans les caisses des banques d'émission européennes depuis une dizaine d'années, n'est généralement pas de la monnaie nouvelle et qu'il provient, en majeure partie, soit des pays à changes avariés, soit même de la circulation intérieure des pays à circulation monétaire au pair métallique-or.

Par crainte des changes, les banques d'émission des pays riches ont retenu, par tous les moyens possibles, l'or que la balance des paiements extérieurs introduisait sur leur territoire ; mais les crises des Républiques de l'Amérique du Sud, la *Loi Sherman* qui a fait perdre en trois années près de 140 millions de dollars d'or aux Etats-Unis, la liquidation de la circulation Baring qui a ramené à Londres trente ou trente-cinq millions de livres sterling d'or, et la crise portugaise de crédit extérieur qui a vidé la circulation de ce pays de tout l'or qu'elle contenait : sont les véritables mines où les banques d'émission de l'Europe ont puisé leur nouveau métal jaune.

La statistique des monnaies d'or frappées de 1883 à 1893 dans le monde entier, et dont le total atteint presque le chiffre énorme de 5 milliards de francs, ne peut donner une idée, même approximative, de l'augmentation de la circulation monétaire d'or, parce que la presque totalité des frappes nouvelles de l'Europe, pendant cette période de dix années, s'est effectuée avec des pièces étrangères.

Telle pièce d'or française, portant le millésime 1893, a été partie de souverain anglais, d'aigle américain, d'alphonsine ou de pièce d'or russe : depuis 1883, l'or qui la compose a peut-être subi plusieurs transformations, car ce sont les pièces neuves, c'est-à-dire les plus lourdes, qu'on exporte et qu'on refond de préférence.

La statistique de la production de l'or pourrait, semble-t-il, nous fournir quelques renseignements précis. D'après les chiffres de M. Leech, directeur de la Monnaie aux Etats-Unis, la production universelle de l'or de 1883 à 1892 aurait été d'environ 1.778.000 kilogrammes, soit à peu près six milliards de francs.

Mais dans l'une de ses dernières études (avril 1891), sur la production et l'emploi des métaux précieux, le savant statisticien allemand, Docteur Sœtbeer, mort le 23 octobre 1892, estimait qu'en 1882 l'industrie employait déjà chaque année environ 90.000 kilogrammes d'or nouveau, sans compter 20.000 kilogrammes de refonte, et que les pays de l'Extrême-Orient, qui thésaurisent l'or et l'argent, en absorbaient de leur côté environ 30.000 kilogrammes, soit en moyenne 120.000 kilogrammes perdus chaque année pour la monnaie.

En 1883, la production universelle totale n'a été que de 143.000 kilogrammes. Si les évaluations du Docteur

Sœtbeer sont exactes, il ne serait donc resté que 23.000 kilogrammes pour la frappe des monnaies, soit environ 16 0/0.

En adoptant la même proportion pour l'ensemble de la production universelle de 1883 à 1892 inclus, on arrive au chiffre total de 960 millions de francs pour la frappe réellement nouvelle de cette période. Mais je me hâte de dire que cette évaluation n'est pas plus sérieuse que la statistique de la frappe universelle elle-même.

En résumé il n'existe pas de documents précis permettant d'indiquer, d'une manière, même approximative. la quantité d'or qui a pu enrichir la circulation monétaire universelle pendant cette période de dix années.

Mais nous pouvons déterminer avec assez d'exactitude la quantité de numéraire que la rupture du pair bimétallique supprime *réellement* de la circulation universelle en ce présent mois de novembre 1893.

V. — Le Rôle universel de l'ancien Bimétallisme français

Avant la guerre de 1870-71, et grâce au pair bimétallique français du 15.5, le rapport de l'or et de l'argent étant rigoureusement fixé, ne pouvait varier que dans les limites insignifiantes résultant de la frappe, du transport et de l'intérêt intercalaire (du moment de l'achat des lingots au moment de leur livraison en monnaies).

On attachait alors beaucoup moins d'importance aux variations des encaisses métalliques des banques d'émission, parce que les deux métaux précieux allaient et venaient librement d'une place à l'autre, sans risque sérieux d'être emprisonné, et qu'il suffisait d'une augmentation du taux de l'escompte pour en rapatrier la quantité nécessaire à la circulation intérieure et aux paiements extérieurs.

Dans sa remarquable brochure sur le *Pair Bimétallique*, H. Cernuschi, le grand théoricien du bimétallisme, et notre maître à tous en matière monétaire, décrit ainsi les avantages et la stabilité que le système monétaire français donnait aux échanges universels :

L'argent qu'on débarque à Londres ne peut pas y rester. Il n'y a pas d'emploi monétaire, c'est un capital mort dont il faut se défaire au plus vite. Avant 1873 (date à laquelle la frappe libre de l'argent a été suspendue en France) on était toujours sûr de pouvoir le vendre pour Paris au pair bimétallique de 15 et 1/2, c'est-à-dire à 60 7/8 pences l'once à 37/40 de fin, moins les frais de transport et de monnayage. On était également sûr, si on avait besoin d'argent pour l'Inde, de trouver à Paris des pièces de cinq francs, en y envoyant des traites ou de l'or qui était toujours reçu au pair bimétallique de 15 et 1/2, moins les frais de monnayage. Nul ne pouvait vendre l'argent plus cher qu'il n'aurait coûté en prenant à Paris des pièces de cinq francs, et nul ne voulait vendre de l'argent pour un prix moindre de celui qu'il pouvait réaliser en l'expédiant à Paris pour avoir soit des traites, soit de l'or en retour, au taux de 15 1/2.

Le prix de l'argent ne pouvait donc fluctuer qu'en dedans des deux extrêmes que tout le monde connaissait, extrêmes plus écartés que ceux du marché de l'or, mais ayant la même raison d'être.

. . . .

L'échange des francs d'or contre des francs d'argent n'étant pas obligatoire ; il fallait parfois, si la France n'en donnait pas elle-même, rétribuer avec quelque fraction de centime les changeurs qui ramassaient les francs d'or ou les francs d'argent. Parfois aussi les pièces d'or ainsi ramassées étaient usées, et la Banque d'Angleterre ne les recevant qu'au poids, l'opération devenait plus coûteuse. Malgré tout cela, tant que le pair bimétallique a existé, l'argent n'a été coté que deux ou trois fois 62 3/8 pences (1857 et 1859) et n'a été coté 58 3/4 que momentanément en 1833. Mais à cette époque le prix du monnayage en France n'avait pas encore été réduit. Il était de 1 1/2 0/0 sur les francs d'argent et de 3 pour mille sur les francs d'or.

Jusqu'à 1873, l'argent, tout en n'étant pas monnaie en Angleterre, y était cependant beaucoup plus qu'une marchandise ordinaire. C'était un métal qui servait de remise, remise plus coûteuse à transmettre que la lettre de change, mais dont le cours était strictement réglé par le pair bimétallique à 15 1/2, tout autant que le cours de la lettre de change entre les places monométalliques-or et les places monométalliques-argent.

La France garantissait un pair de change à 15 et 1/2 à tous les pays monométalliques, mais, si on venait chez elle pour réaliser le 15 et 1/2 métal contre métal, il va sans dire que les frais de l'opération n'étaient pas à sa charge.

Ainsi, avant 1873, l'or et l'argent unis, en quelque sorte fusionnés par le pair bimétallique, ne faisaient qu'une seule et même masse monétaire au rapport pondéral du 15.5. Grâce à la liberté absolue de la frappe pour les deux métaux, l'or et l'argent se présentaient *exclusivement* sous la forme de MONNAIE et non sous la forme de MARCHANDISES : Ils pouvaient, en effet, toujours se transformer selon les besoins du moment : l'or en argent, l'argent en or, et cela à des conditions connues d'avance, c'est-à-dire dans la limite du rapport 15.5, déduction faite ou ajoutée, selon le cas, de quelques frais minimes.

En réalité, le pair bimétallique supprimait le *marché libre* des deux métaux et grâce à lui les pays d'Asie, monométallistes-argent, et les pays d'Europe monométallistes-or, avaient une monnaie commune qui permettait aux échanges de se pratiquer sur des bases presque invariables.

La suppression du pair bimétallique a divisé l'ancienne masse monétaire et ramené les deux métaux précieux à la forme de *marchandises*. L'or est devenu marchandise pour les pays monométallistes-argent, comme l'est encore le Mexique et comme l'étaient encore les Indes Anglaises, il y a quelques mois à peine ; l'argent est devenu marchandise pour les pays monométallistes-or, comme l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis et les pays de l'*Union latine* depuis la suspension de la frappe libre dans les hôtels de monnaie de ces pays.

Tant que l'or a été fixé par la chaîne du pair bimétallique à la masse énorme de son vieux compagnon de travail l'*argent*, il est resté le docile ouvrier du rapport pondéral et son travail *réglementé* n'a pu prétendre qu'à une part proportionnelle du salaire attribué à la masse commune. La concurrence du travail-argent empêchait les exigences du travail-or et réciproquement.

Mais le jour où la politique monétaire allemande l'a débarassé de toute concurrence internationale, il est devenu le maître du monde et le monde a dû subir toutes ses exigences.

VI. — Première Conséquence de la Suppression du Bimétallisme français

Depuis 1873, les pays monométallistes-or et les pays monométallistes-argent n'ont plus d'instrument commun d'échange : ils troquent leurs marchandises à des conditions toujours incertaines puisqu'elles dépendent uniquement des cours de la *marchandise argent* sur le marché anglais.

Mais comme tous les pays du monde qui ont eu besoin du crédit de ce riche Etat monométalliste-or qui s'appelle l'Angleterre, ont dû souscrire leurs engagements payables en or ; comme tous les pays qui ont placé du papier, depuis 1873, en Allemagne, en Hollande et dans ces nations prospères qui s'appellent la France, la Belgique et la Suisse (devenues *en fait* monométallistes-or depuis cette époque, bien qu'elles aient conservé une forte circulation intérieure d'argent) ont dû contracter également leurs dettes payables en or : la possession de ce souverain absolu est devenu l'unique préoccupation des nations modernes.

On le thésaurise partout, on l'emprisonne dans les caves des banques d'émission, dans les caisses des Trésors publics. Accouplé à l'argent il circulait librement dans le monde selon les besoins du commerce universel : l'entrave brisée il est devenu un prisonnier d'Etat, il s'est *nationalisé* pour employer une expression d'actualité, il s'est transformé en *réserve spéciale* pour les dangers monétaires que les nations *pourraient* courir... et dans les grands pays militaires on le considère, en outre, comme un Trésor de guerre qu'il faut défendre et conserver à tout prix.

Examinons le rôle de ces fameuses encaisses métalliques des banques d'émission dont l'augmentation successive a fait dire à quelques économistes qu'il n'y

avait pas raréfaction du numéraire d'or puisque sa masse apparente grandissait.

D'après notre dernière situation d'ensemble le total de l'encaisse métallique des Banques européennes (voir à la page 2) s'élève, en novembre 1893, à la somme de 8.470 millions de francs.

Au point de vue des échanges internationaux il convient tout d'abord de retrancher de cette masse 2.192 millions de francs de monnaie d'argent puisque l'argent, révoqué de sa fonction d'instrument international d'échange, est devenu simple *marchandise* depuis la rupture du pair bimétallique.

Il est bien resté *monnaie* intérieure, mais en vertu seulement d'une législation locale qui n'a aucun effet au delà des frontières, sauf pour le petit groupe de l'*Union latine,* la Convention de 1885 ayant imposé une loi commune aux nations qui la composent.

Les pièces de 5 fr. de l'*Union latine* circulant en France à leur pair nominal n'y sont acceptées pour une valeur de 5 francs qu'à cause de la loi qui leur donne qualité de *monnaie légale*, qualité garantie au public par l'effigie qu'elles portent. Effacez l'effigie, c'est-à-dire la signature de l'Etat émetteur, et les 22 grammes 5 d'argent fin qui composent chaque pièce deviennent *marchandise* et au cours actuel de ce produit, ne valent plus que 2 fr. 75.

Cette simple épreuve indique nettement que, dans l'état actuel des choses, l'argent ne peut être utilisé comme instrument d'échange international ni par les banques d'émission européennes, ni par le public, car, entrant dans la composition des encaisses métalliques et des coffres particuliers pour son ancienne valeur du pair bimétallique : qui supporterait la perte extérieure de 45 0/0?

Voici donc l'encaisse utilisable pour les paiements internationaux diminuée de 29 0/0 et ramenée au chiffre de 6.014 millions de francs.

Ce dernier chiffre est-il réellement disponible et le commerce universel peut-il en disposer librement pour ses besoins? Hélas non! sauf l'encaisse-or de la *Banque d'Angleterre*, soit 649 millions de francs, tout l'or des banques d'émission européennes est plus ou moins prisonnier d'Etat.

La *Banque de France*, qui possède à elle seule les 28 0/0 de la masse d'or visible de l'Europe, n'en dispose qu'avec une extrême parcimonie. Elle a absolument raison d'agir ainsi, et d'utiliser le moyen de défense légale que notre bimétallisme intérieur lui donne, car notre commerce national n'est nullement gêné par l'emprisonnement de ce métal jaune, puisqu'à l'intérieur il est représenté dans la circulation monétaire par une égale somme en billets de banque et qu'à l'extérieur tous les changes sont *favorables* à la France : en supposant, bien entendu, qu'un bas cours des changes extérieurs soit favorable à l'ensemble des intérêts matériels du pays... ce que, personnellement, je ne crois plus!

Sans parler de la situation politique que nous occupons en Europe et qui impose à la *Banque de France* des obligations spéciales d'ordre national, il n'est pas douteux que notre grand Etablissement d'émission agit avec une patriotique sagesse en défendant son encaisse-or contre les intérêts particuliers de la spéculation cambiste, et, en cherchant même, à l'augmenter.

VII. — Pourquoi la France a suspendu la frappe libre de l'argent

Depuis la suppression du pair bimétallique, le monde, au point de vue monétaire, a marché à l'aventure. « Ni les guerres — dit fort justement Cernuschi dans sa belle étude sur les *Grandes puissances métalliques* — ni les crises commerciales, ni la production plus abondante tantôt de l'argent et tantôt de l'or, aucun fait naturel n'avait jamais pu troubler la bienfaisante domination du 15.5 français, ni dans l'un ni dans l'autre hémisphère.

« Pour que cette domination vînt à cesser, il fallait que l'ancienne loi bimétallique fut transgressée et abandonnée en France même. Elle le fût, mais par un cas de force majeure, sans précédent dans l'histoire. Une grande nation monométallique argent, l'Allemagne, avait entrepris de démonétiser et d'exporter toute sa monnaie. L'exporter où? Principalement en France, pays toujours ouvert aux grands monnayages. La France, qui s était laisser inonder sans sourciller par l'or californien et australien, n'a pas voulu se laisser inonder par l'argent allemand. Pourquoi? Parce que l'Allemagne opérait doublement : ells importait l'argent et, du même coup, elle exportait l'or. »

Pour compléter l'observation de Cernuschi je dois ajouter que la funeste Guerre de 1870-1871 avait fait disparaître de la circulation française la presque totalité des espèces métalliques puisqu'en 1873, quand l'Allemagne commença ses premières exportations de métal blanc, la France était au régime du cours forcé et l'encaisse de la *Banque de France* comprenait à peine 791 millions de francs (658 d'or, 133 d'argent) pour une circulation fiduciaire totale de 2.779 millions de francs. Soit une proportion métallique de 28 0/0.

La France était donc hors d'état matériel de soutenir, contre la coalition anglo-allemande, une lutte quelconque en faveur de l'argent, d'autant plus qu'elle avait à faire appel, pour des sommes énormes, au crédit public, au crédit de l'étranger même, et qu'il fallait éviter tout prétexte de crainte, toute cause de méfiance pour les engagements pris ou à prendre.

Aujourd'hui, la situation s'est singulièrement modifiée à son avantage, mais, après la politique monétaire funeste des Américains, il y aurait quelque danger à ramener la France au *bimétallisme reel*, si l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne n'adoptaient avec elle, et en même temps qu'elle, ce régime monétaire.

Pour que la France puisse franchir tranquillement et sans préoccupation du lendemain, sous quelque forme que ce lendemain se présente, la période monétaire transitoire que le monde traverse, il lui faut beaucoup d'or. Les louis, les souverains, les double-couronnes, les aigles, les ducats, les alphonsines, les yen, les lingots jaunes : sont les armes qui lui permettront de défendre pratiquement ses intérêts dans la solution à venir.

C'est pour cela que la *Banque de France*, se plaçant sur le terrain des intérêts français, a mille fois raison de conserver soigneusement non seulement les louis d'or portant l'effigie nationale mais aussi les 680 millions de francs de lingots et monnaies d'or étrangères qui complètent son stock de métal jaune.

Mais, en attendant, ses 1.700 millions d'or ne sont pas à la libre disposition des échanges internationaux.

(*A suivre*) EDMOND THÉRY.

LA SITUATION FINANCIÈRE DES DÉPARTEMENTS

L'administration départementale et communale au Ministère de l'intérieur a fourni les comptes départementaux qui ont permis d'établir la situation financière des départements, sur les bases habituelles. En 1891, le produit du centime portant sur quatre contributions directes a fléchi dans un grand nombre de départements. Dans les communes de 2.000 âmes et au-dessous, les droits de patente sont réduits, à partir du 1er janvier 1891, d'un quart ou de moitié, suivant certains professeurs. Nos 87 départements ont bien supporté en 1891 le maximum des 33 centimes ordinaires autorisés par la loi de finances du 8 août 1890, savoir : 25 centimes ordinaires portant sur les deux contributions foncière et personnelle mobilière ; 1 centime ordinaire et 7 centimes vicinaux portant sur les quatre contributions directes. Aucun département n'a dû être soumis à une imposition d'office pour le paiement de dépenses obligatoires ; ce fait est tout à l'honneur des conseils généraux qui pourvoient aux nécessités des services divers à leur charge. La Savoie, la Haute-Savoie et la Seine se sont imposés pour les dépenses du cadastre.

Pour les centimes extraordinaires, les différences

sont beaucoup plus sensibles. Dans 79 départements, les 12 centimes ont été perçus intégralement. Dans les autres, on a eu recours à des impositions spéciales. Ainsi, la Seine, qui n'est pas autorisée à percevoir les 12 centimes, doit pourtant faire face à ses dépenses extraordinaires.

La Côte-d'Or, le Gard et le territoire de Belfort n'ont pas eu besoin d'épuiser les 12 centimes.

En 1891, les réalisations sur emprunts ont été supérieures de près de 10 millions à celles de 1890. Il est intéressant de faire ressortir les variations qui se sont produites, ainsi que nous avons pratiqué l'année dernière.

La plupart des recettes départementales se trouvent en augmentation sur 1891 ; cette augmentation tient à l'accroissement des contributions, motivé par le développement constant de la matière imposable.

On sait que l'Etat se charge des opérations de trésorerie des départements et leur interdit de placer leurs capitaux et d'en tirer des revenus. Le revenu des domaines départementaux ne s'élève donc, en 1891, qu'à 1.471.000 fr., soit au 1/175 de l'ensemble de leurs recettes.

Voici les autres recettes :

Subventions et contingents pour les dépenses ordinaires autres que celles de la vicinalité :

Etat .... Fr.	9.967.000
Communes..........................	10.594.000
Particuliers	3.023.000
Ressources éventuelles de la vicinalité...	30.414.000
Dons et legs..........................	264.000
Divers	5.384.000
Total..........	59.646.000

Le produit des centimes imposés aux contribuables se répartit ainsi :

Centimes ordinaires applicables aux dépenses en dehors de la vicinalité ....F.	66.021.000
Centimes de la vicinalité...............	26.299.000
— du cadastre	63.000
— extraordinaires perçus en vertu de la loi de finances	36.693.000
Centimes extraordinaires perçus en vertu de lois spéciales......................	36.288.000
Total..........	165.364.000

Les autres recettes départementales, qui ont un caractère éventuel, ne peuvent être comparées. Signalons toutefois une augmentation de près de 2.400.000 fr., portant sur les subventions allouées par l'Etat pour les dépenses ordinaires. Cette augmentation résulte principalement de l'application de l'article 25 de la loi du 24 juillet 1889 sur la protection des enfants.

Une autre augmentation de près de 10 millions doit être attribuée à des prêts nouveaux consentis à quatre départements : l'Indre-et-Loire, la Haute-Loire, Saône-et-Loire et Vaucluse, en vue du remboursement d'anciens emprunts contractés à des conditions plus défavorables. L'opération est une novation par changement de créancier.

Les services les plus largement dotés en 1891 sont : la Voirie, l'Assistance publique et la Dette. Les dépenses de la voirie se sont élevées, cette année-ci, à 121.696.000 fr., savoir :

Routes départementales...........	17.837.000	121.696.000
Chemins vicinaux.................	94.448.000	
Chemins de fer d'intérêt local.......	9.411.000	

L'Assistance publique a reçu une dotation de 55 millions 533.000 francs, savoir :

Aliénés..............................	23.247.000	55.533.000
Enfants assistés, moralement abandonnés, etc......................	21.803.000	
Enfants du premier âge...........	1.734.000	
Dépenses diverses d'assistance....	8.749.000	

Le service de la Dette des départements a donné lieu à une dépense (amortissement et intérêts) de 41.732.000 francs. Les départements ont contribué facultativement au service de l'Instruction publique par une somme de 4.458.000 francs.

Les acquits constatés s'élèvent à 257.563.000 francs ; ce chiffre correspond aux dépenses du personnel, d'entretien et d'acquisition de bâtiments et mobiliers départementaux, d'encouragements, de dotations aux divers cultes, etc.

Au sujet des dépenses, différents services ont reçu en 1891, des allocations plus importantes qu'en 1890.

L'augmentation des charges départementales provient spécialement des dépenses des Chemins de fer d'intérêt local, dépenses d'assistance et du service des emprunts départementaux. L'accroissement des charges résultant du service des Chemins de fer d'intérêt local doit être attribué au développement du réseau des voies ferrées départementales. Il serait puéril de ne pas reconnaître que certains départements ont éprouvé des mécomptes dans le rendement de leurs lignes. Si la situation de ces départements ne s'améliorait pas à ce point de vue, la tutelle bienveillante du Ministre de l'Intérieur s'exercerait.

Le service des enfants maltraités ou moralement abandonnés s'étant beaucoup développés les dépenses ont fait de même.

Les emprunts départementaux nécessitent un service des plus considérables. Nous constatons une augmentation de 9.054.000 francs correspondant, pour la majeure partie, à l'augmentation des réalisations d'emprunt. Les départements dont nous avons parlé n'ont pas diminué réellement leur passif, mais il y a amélioration dans la position de leur dette.

Les diminutions constatées en 1891 sont de faible nature et peuvent être considérées comme transitoires. Ainsi, l'abaissement des dépenses d'entretien des routes départementales s'explique, dans l'Hérault, parce que ce département a déclassé ses routes en les incorporant dans le réseau vicinal.

L. L.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

L'Administration des Finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois d'octobre 1893.

Les résultats accusent une moins-value de 1.176.700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 7.434.700 fr. par rapport à la période correspondante de 1892.

Recouvrements d'Octobre 1893

	Recouvrements d'octobre 1893	Evaluations budgétaires	Différence par rapport aux éval. budgét.	Différence par rapport à octobre 1892
	(Milliers de francs)			
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0.........	14.883	14.611	+ 271	— 230
Enregistrement.....	52.249	50.249	+ 2.000	+ 5.256
Timbre..............	18.321	19.495	— 1.174	+ 1.998
Douanes............	37.995	38.956	— 961	+ 4.602
Contrib. indirectes..	49.524	48.414	+ 1.110	— 869
Sels.................	2.860	2.709	+ 151	— 46
Sucres..............	28.321	30.678	— 2.357	— 3.250
Postes et Télégr. ...	16.573	16.557	+ 16	— 308
Monopoles, etc......	41.353	41.586	— 233	+ 282
Totaux....	262.080	263.257	— 1.176	+ 7.434

Dix premiers mois de 1893

	Recouvrements des 10 premiers mois de 1893	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux éval. budgét.	Différences par rapport à 1892
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0.........	66.151	68.288	— 2.138	— 2.758
Enregistrement.....	435.327	455.228	—19.900	—28.244
Timbre..............	137.002	139.809	— 2.806	+ 5.491
Douanes............	344.115	370.518	—26.403	+15.671
Contrib. indirectes.	475.044	459.118	+15.932	— 8.554
Sels.................	23.759	23.490	— 731	— 916
Sucres..............	161.850	158.178	+ 3.672	— 3.504
Postes et Télégr....	164.996	162.444	+ 2.552	+ 2.946
Monopoles, etc.....	399.519	395.010	+ 4.509	+ 306
Totaux....	2.207.766	2.232.080	—25.312	—19.558

Comme le montre le tableau précédent, les recouvrements du mois d'octobre donnent par rapport aux évaluations budgétaires une moins-value de 1.176.000 fr. et une plus-value de 7.434.000 fr. par rapport au mois d'octobre 1892. Malheureusement les résultats des 10 premiers mois sont inférieurs aux évaluations de 25.312.000 fr. et de 19.558.000 fr. aux recouvrements de 1892.

L'augmentation la plus remarquable est celle des recettes douanières. Elle provient en grande partie des facilités que la hausse des changes a donné aux pays à finances avariées pour exporter leurs produits chez nous.

Les plus-values du timbre et des postes et télégraphes doivent être enregistrées comme des symptômes satisfaisants.

LA RECONSTITUTION DU PANAMA

Dans ces derniers jours, on a pu remarquer que les cours des actions et des obligations de la *Compagnie Interocéanique de Panama* se sont, par suite des demandes produites sur ces titres, de nouveau sensiblement améliorées. C'est que l'on parle beaucoup, en ce moment, de la reconstitution de l'entreprise, au moyen d'une Société nouvelle formée par un groupe qui a, à sa tête, M. Bartissol, ancien ingénieur du *Canal de Suez*.

Il n'y a, hâtons-nous de le dire, encore rien de définitif, mais les négociations sont pourtant, assure-t-on, assez avancées. Nous croyons donc devoir, dès maintenant, examiner l'affaire dont il est question.

On sait que, comme le mentionnait l'*Economiste Européen*, dans son numéro 45, du 9 avril dernier, la concession du *Panama*, arrivée à terme le 28 février 1893 et prolongée jusqu'au 31 mars, avait été prorogée de vingt mois. Aux termes du contrat de prorogation, signé le 6 avril, le délai accordé en vue de la formation d'une nouvelle Société a donc été fixé comme expirant le 31 octobre 1894. Il allait de soi que le liquidateur de la Compagnie devait faire grande diligence pour ne pas laisser compromettre les intérêts et des actionnaires et des obligataires. Des pourparlers divers furent, en conséquence, entamés, pourparlers qui aboutirent à une réunion qui s'est tenue le 8 courant, chez M. Monchicourt, c'est-à-dire au siège de la liquidation de Panama. A cette réunion assistaient, d'après les renseignements que nous avons recueillis, M. Gay, président du *Crédit Industriel et Commercial*, M. Germain, président du *Crédit Lyonnais*, les représentants du *Comptoir National d'Escompte*, de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, de la *Société Générale*, ainsi que MM. Monchicourt, Bartissol, Bonnardel et Marinoni. On avait dit, au premier moment, que MM. de Rothschild frères s'étaient également fait représenter, mais cette nouvelle a été, depuis démentie.

Le plan de M. Bartissol serait le suivant: 60 millions de francs devraient être fournis par le groupe en formation sans appel au public, pour la reprise des travaux. Les 60 millions de francs seraient le capital de la *Société Nouvelle*, capital représenté par des actions pour lesquelles un droit d'option, jusqu'à concurrence du quart serait réservé aux intéressés de l'ancienne *Société du Canal Interocéanique*, à laquelle, d'ailleurs, les nouveaux statuts attribueraient 50 0/0 des bénéfices futurs après déduction, charges, dépenses quelconques, et un intérêt de 5 0/0 au nouveau capital-actions. Cette part s'augmenterait même lorsque le dividende des actions nouvelles dépasserait 10 0/0.

La nouvelle Société commencerait d'abord par se servir des deux parties extrêmes du canal déjà creusées, et, pour la traversée de la partie non creusée, elle utiliserait le chemin de fer existant, mais dont elle multiplierait les voies de façon à suffire à un trafic considérable.

Le passage se ferait donc par transbordements, et d'immenses docks, munis d'appareils puissants, seraient établis à cet effet. On passerait des traités avec les Compagnies maritimes du monde entier afin de s'assurer, à l'avance, le transit des marchandises à un prix déterminé. Ce plan provisoire pourrait être mis à exécution dans le délai de deux ans, de trois au plus. Pendant ce temps on se procurerait au moyen de souscriptions publiques, souscriptions dans lesquelles un droit de préférence serait encore réservé aux intéressés de l'ancienne Société, les 500 millions que M. Bartissol juge nécessaires pour l'achèvement du canal.

Disons de suite, qu'en ce qui regarde le coût des travaux à exécuter pour le percement définitif du Panama M. Bartissol n'est pas d'accord avec la Commission technique nommée précédemment par M. Monchicourt. Celle-ci estimait les frais encore à faire à 900 millions. Il est vrai que M. Bartissol traiterait à forfait.

Reste maintenant le côté pratique de l'entreprise. Croit-on que le passage du canal, par transbordements, soit possible? Quel temps, quels efforts n'exigera-t-il pas? Quels tarifs seront appliqués? C'est ce qu'il conviendrait de savoir dès maintenant. A-t-on aussi possibilité de s'entendre avec les Compagnies maritimes? Peut-être, déjà, est-on en mesure de répondre à toutes ces questions; mais il nous semble que, puisque l'on a commencé à parler, on aurait dû songer aux objections qui seraient soulevées tout d'abord.

Nous applaudirons à tout ce qui sera tenté pour relever l'affaire du *Panama*, si tant est qu'elle puisse être relevée. Nous joindrons avec plaisir nos efforts aux efforts des autres, mais nous voulons que l'on ne marche pas à l'aveuglette. Le relèvement du *Panama* serait pour les petits capitalistes français et pour le marché financier entier un bienfait, mais il faut, si on le tente, être fixé autrement que l'on ne l'a été et que l'on ne l'est encore à l'heure actuelle.

A. LÉCHENET.

LES FINANCES SERBES

Dans le dernier numéro de l'*Économiste Européen*, nous avons publié le montant des arriérés des impôts de la Serbie et expliqué qu'à la prochaine Skoupchtina le docteur Michel Vouitch, ministre des finances, proposerait une réorganisation du service de la perception des impôts.

Voici, pour compléter cette information, quelques extraits de correspondances échangées ces jours-ci entre Paris, Berlin et Belgrade, correspondances qu'on veut bien nous communiquer :

Belgrade, 18/30 octobre 1893.

Les nouvelles inquiétantes qui vous viennent de Belgrade et qui effraient les porteurs des fonds Serbes sont dénuées de tout fondement et ce sont seulement les journaux hostiles qui répandent les bruits fâcheux et qui ne doivent pas justifier à aucun point les craintes du public.

Je vous assure et vous pouvez être persuadé que notre situation financière s'améliore constamment par l'augmentation des recettes (maintenant quatre nouveaux monopoles) et non seulement que j'espère, mais je suis certain, que je mettrai dans l'exercice du budget prochain un équilibre vrai et positif entre les recettes et les dépenses, de sorte que le public reviendra aux fonds Serbes, qu'il reprendra confiance absolue, et le crédit de la Serbie se relèvera à une hauteur digne de sa véritable situation économique.

Quant aux arriérés d'impôts directs en Serbie, ils ne sont pas exacts et vous pouvez être certain que le Gouvernement prendra les dispositions nécessaires pour faire rentrer les impôts légitimes qui sont en souffrance.

Je vous ferais transmettre des renseignements précis à cet égard et tous autres renseignements utiles sur la situation financière que vous avez demandés.

Le Ministre des finances,

Signé : docteur MICHEL VOUITCH.

Berlin, 7 novembre 1893.

Les rentrées des caisses serbes continuent à s'effectuer d'une façon très satisfaisante. Le montant de 2 millions de francs, qui manquait encore à la provision nécessaire à l'échéance du 1er janvier pour les obligations hypothécaires, a été réduit entre temps de un demi-million et comme, dans l'espace d'un mois, les recettes se sont élevées à peu près à deux millions et que nous avons encore deux mois devant nous, tout est pour le mieux.

La seule chose qui préoccupe actuellement le Ministère des finances de Serbie est la hausse de l'Agio en Autriche-Hongrie, vu que cette Monarchie limitrophe attire naturellement à elle la plus grande partie du mouvement commercial serbe et que la tension de l'Agio en Autriche Hongrie rend au Gouvernement serbe moins aisé le prompt échange en or de la monnaie d'argent.

C'est pourquoi nous avons cru devoir lui accorder sur ce point quelques félicitations.

De son côté, le Ministre des Finances, M. Vouitch, soit dit en son honneur, ne laisse pas que de songer sérieusement à mettre ordre aux conditions monétaires de la Serbie. Dès que la Skoupchtina se trouvera réunie, ce qui aura lieu sous peu de jours, elle sera saisie d'un projet de loi tendant à réorganiser la circulation fiduciaire. D'après ce projet, la circulation des billets-argent de la Banque Nationale Serbe ne pourra dépasser deux fois et demi le montant du métal servant de couverture et la Banque sera, en outre, tenue d'augmenter son encaisse d'or.

La présentation d'un semblable projet de loi ne saurait manquer de produire la meilleure impression et les marchés financiers en escompteront, sans doute, les effets; mais ce ne sera qu'après son application que l'influence bienfaisante s'en rendra réellement sensible.

F.

ACIÉRIES DE FRANCE

Comme nous l'avions prévu dans l'*Economiste Européen* du 15 octobre, le Conseil d'administration de la *Société des Aciéries de France* a eu à fournir quelques explications complémentaires aux actionnaires réunis en assemblée générale, le 3 novembre courant. Néanmoins, les comptes de l'exercice 1892-93 ont été approuvés et le dividende a été fixé à 82 fr. 50 par action, comme il avait été proposé!

Les explications dont nous parlons ont, naturellement, porté sur les amortissements. Nous avions dit que, en ce qui regarde ce point spécial, il semblait que l'on se fût plus attaché à sauvegarder les intérêts privés que les intérêts mêmes de la Société, en procédant à une répartition exagérée de dividende. C'est ce qu'un actionnaire a, lui aussi, fait observer indirectement, en s'appuyant sur l'insuffisance des amortissements, et surtout, sur la suppression non expliquée de l'amortissement extraordinaire.

En réponse, M. le baron de Soubeyran, président, a dit que les droits des porteurs de Parts de Fondateurs étaient un obstacle; mais il nous semble que cet obstacle n'existe pas. Que disent les statuts?

Après le prélèvement pour la réserve légale et les amortissements statutaires, il est attribué un intérêt de 5 0/0 aux actions; quant au surplus, il est réparti comme suit : 20 0/0 aux parts de fondateurs, 10 0/0 aux administrateurs et le solde aux actionnaires. Eh bien, pourquoi, après l'attribution aux fondateurs de la part qui leur revient, ne pas procéder à des amortissements extraordinairement sérieux? L'avenir de la Société doit primer tout. Il y a un an environ, le 6 novembre 1892, nous nous élevions dans un article spécial, contre les gros dividendes distribués; nous renouvelions nos critiques le 15 octobre dernier, et nous sommes au regret de voir que les actionnaires de la *Société des Aciéries de France* ont préféré, à une résolution de prudence, une satisfaction passagère.

A la vérité, ces actionnaires étaient peu nombreux à l'assemblée du 3 novembre. Sur les 20.000 actions qui forment le capital social de la Société, 5.161 seulement étaient présentes ou représentées. C'est presque insuffisant, et on ne s'explique pas une telle négligence de la part des intéressés. Les gros actionnaires s'abstiendraient-ils de venir, pour ne pas *paraître* s'associer à une délibération qui les favorise exceptionnellement? Ce serait une question à approfondir.

A l'assemblée générale dont nous parlons, le Conseil d'administration a été amené à donner des détails sur les bénéfices qui n'avaient été accusés qu'en bloc. La houillère d'Aubin et les mines de Villefranche ont produit 626.020 francs, et les forges d'Isbergues et de Paris 2.590.392 fr. C'est fort bien, mais pourquoi attendre que l'on force, pour ainsi dire, à donner ces détails?

Nous n'insisterons pas outre mesure sur les autres observations présentées au Conseil d'administration; néanmoins, nous devons les mentionner.

Sur les 5.161 actions déposées, 1.100 figuraient au nom de la *Banque d'Escompte de Paris*. Ces titres n'avaient-ils pas été mis en report par cet Etablissement et la *Banque d'Escompte* pouvait-elle les produire en son nom et posséder les voix auxquelles elles avaient droit? Des explications suffisantes ont été heureusement données. Il n'en a pas été tout à fait de même au sujet d'un dépôt de 1.000.000 de francs effectué par la *Société des Aciéries de France* à ce même Etablissement. Alors que l'on demandait que les disponibilités de la Société fussent déposées dans une autre Institution, on a réussi, par un ajournement, à éluder la question. Tout ceci est chose vraiment regrettable. Il est peu d'assemblées générales qui donnent lieu à semblables incidents, et lorsque de tels incidents se produisent, il serait bon qu'il n'en restât rien ensuite!

P. B.

Le Recensement de la Monnaie divisionnaire

L'Administration des finances, dans le but d'établir la proportion des monnaies divisionnaires étrangères circulant en France, a prescrit à tous les comptables du Trésor de faire le classement par coupure et par nationalité des pièces de cette nature, entrées dans leur recette du 14 septembre dernier. La Banque de France, la Banque d'Algérie, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, les grandes Compagnies de chemins de fer ont prêté leur concours à cette intéressante opération.

Les comptages ont porté sur 5.685.116 pièces valant 6.043.967 fr. 10, soit environ le cinquantième de la petite monnaie existant en France; on a obtenu ainsi des coefficients qui paraissent suffisamment exacts et qui, dans tous les cas, servent à fixer les idées.

Voici les résultats généraux de l'enquête :

NATIONALITÉ Des Monnaies Recensées	Pièces de				VALEUR totale
	2 fr.	1 fr.	0 fr. 50	0 fr. 20	
	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0
Pièces francaises	57.18	59.57	61.58	76.28	58.92
Pièces étrangères :					
Pièces italiennes	28.52	29.29	27.85	20.25	28.78
Pièces belges	7.97	5.57	5.54	0.38	6.51
Pièces suisses	4.82	3.67	2.97	0.39	4.03
Pièces grecques	1.51	1.90	2.06	2.70	1.76
Total	41.82	40.43	38.42	23.72	41.08
Ensemble	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

Comme on pouvait le prévoir, parmi les pièces étrangères la prépondérance appartient de beaucoup aux monnaies italiennes et leur proportion est à peu près la même pour les trois coupures usuelles.

Si on admet qu'il existe 300 millions de monnaies divisionnaires en France, les proportions précédentes indiqueraient qu'il y a 66 ou 67 millions de monnaies

italiennes, mais la conclusion ne serait pas absolument légitime, car rien ne prouve que l'encaisse de la Banque de France, par exemple, contienne un quantum de monnaies italiennes égal à celui de la circulation; il y a, dans la composition des stocks monétaires, une inconnue que l'enquête ne permet pas de dégager.

La circulation des pièces italiennes varie beaucoup d'un département à l'autre. La Savoie, les Alpes-Maritimes en possèdent respectivement 70,7 et 70,4 0/0.

Viennent ensuite :

Les Bouches-du-Rhône, 60 0/0; les Hautes-Alpes, 54,8 0/0 ; le Var, 53,6 0/0 ; le Rhône, 51,1 0/0; la Haute-Savoie, 50,4 0/0 ; l'Isère, 49 0/0 ; l'Ain, 45,9 0/0 ; Vaucluse, 45,8 0/0.

En s'avançant vers l'Ouest, la proportion tombe graduellement de 45 à 7,9 0/0.

Les départements les plus pauvres en pièces italiennes sont :

Les Deux-Sèvres, 11,4 0/0; les Basses-Pyrénées, 11,1 0/0; les Côtes-du-Nord, 11 0/0 ; la Loire-Inférieure, 10,2 0/0 ; Maine-et-Loire, 10,1 0/0; la Charente, 10 0/0; la Vendée, 9,8 0/0; le Gers, 9,6 0/0; le Morbihan, 9,4 0/0; le Finistère, 7,9 0/0.

Société Centrale de Dynamite

C'est le 3 novembre que les actionnaires de la *Société Centrale de Dynamite* se sont réunis en assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1892-93, qui a pris fin au 30 juin dernier. Dans l'*Economiste Européen* du 30 octobre 1892, nous avions exposé les difficultés momentanées qui avaient assailli, anciennement, cette entreprise, les mesures adoptées à diverses reprises et les espérances qu'il fallait concevoir. Aujourd'hui, il y a à se prononcer sur la gestion du Conseil d'administration, en fonctions seulement depuis un an.

Et d'abord, établissons le bilan en fin d'exercice :

ACTIF

Portefeuille statutaire...	19.260.500 »	
— libre....Fr.	523.500 »	
		19.784.000 »
Disponibilités :		
Caisse et banques....Fr.		880.162 14
Dû par les Sociétés Filiales....		1.472.051 12
Débiteurs divers....		108.250 »
Mobilier et installation....		4.500 58
Droits payés par anticipation....		4.074 20
Loyer d'avance....		1.687 50
Chargement Vado, compte de frais....		75.029 25
Droits à rembourser par l'Etat....		16.000 »
		22.345.754 79

PASSIF

Capital....Fr.		20.000.000 »
Réserve statutaire....		391.758 32
Bénéfices réservés des exercices antérieurs....Fr.	1.250.000 »	
A déduire :		
Contentieux en recouvrement....	830.596 57	
Reste en réserve....		419.403 43
Exigibilités :		
Coupons à payer....	23.313 29	
Dû aux Sociétés Filiales.	173.143 05	
Créanciers divers....	148.435 39	
		343.891 63
Profits et pertes :		
Reliquat de l'exercice précédent....	44.754 »	
Bénéfices de l'exercice 1892-1893....	1.145.947 41	
		1.190.701 41
		22.345.754 79

Comme on le voit, les bénéfices atteignent un total de 1.190.701 fr. 41. Ils ont été employés comme suit :

Réserve spéciale applicable au compte Chargement de Vado....Fr.	75.029 20
Réserve statutaire....	1.113.809 05
Report à nouveau....	1.863 16
Somme égale....Fr.	1.190.701 41

Il s'ensuit qu'aucun dividende n'est distribué aux actionnaires; mais ceci est une mesure de prudence à laquelle on ne peut qu'applaudir. Certes, il a fallu un certain courage au Conseil d'administration pour agir ainsi ; mais on voit que ce Conseil tient à faire complètement oublier les mécomptes éprouvés antérieurement par la Société, et il ne faut que lui en savoir gré.

Nous n'avons pas sous les yeux le Rapport présenté aux actionnaires, la Société n'ayant pas coutume de le faire imprimer. Néanmoins, nous pouvons, d'après les explications fournies aux intéressés, constater que si les bénéfices pour l'exercice 1892-1893 sont en diminution de 695.500 fr. sur ceux de 1891-1892, ce n'est pas que les affaires proprement dites de la Société aient eu à souffrir; cette particularité est due, presque exclusivement à cette circonstance que les deux Sociétés filiales, la *Société Générale pour la fabrication de la Dynamite* et la *Société du Transvaal* qui, comme on s'en souvient, ont été victimes de détournements importants, détournements dont les tribunaux ont eu à s'occuper en temps, que ces deux Sociétés, disons-nous, dont une grande partie des actions est entre les mains de la *Société Centrale*, ont réduit leur dernier dividende à l'intérêt statutaire du capital, consacrant ainsi le solde de leurs profits à amortir les sommes détournées naguère.

Cette situation, certainement, ne se prolongera pas. La *Société du Transvaal* est maintenant, grâce aux efforts de ceux qui la dirigent, reconstituée. Elle a affermé le monopole de la vente et de la fabrication de la dynamite au Transvaal ; elle la fabriquera, à l'avenir, elle-même; et tout laisse présumer que, vu la consommation courante qui se fait, pour cette contrée, de cet engin, elle se procurera encore, en dépit de la part qu'elle abandonne à l'Etat, de beaux bénéfices. Il ne lui reste, si nous sommes bien informés, qu'à se procurer certaines ressources que nous croyons pouvoir évaluer à 4 millions environ, mais nous avons tout lieu de croire que ces ressources lui seront facilement fournies.

Voici donc, de ce côté, des espérances à concevoir pour les profits futurs de la *Société Centrale*. Quant au présent, il se signale par les modifications suivantes :

Les exigibilités qui figuraient au *passif*, au 30 juin 1892, pour 3.321.000 fr. en chiffres ronds, ne s'élèvent plus maintenant qu'à 343.891 fr. 63. Quant aux réserves, de 295.000 fr., elles passent, à l'heure actuelle, en y comprenant l'application au 30 juin mentionnée plus haut de 1.113.809 fr. 05, à 1.924.970 fr. 80. Enfin, toutes les sommes figurant à l'actif peuvent être considérées, vu les épurations pratiquées, comme liquides ou d'un règlement facile.

Nous avions donc raison, il y a un an, de ne pas désespérer de la *Société Centrale de Dynamite*. Ceux qui ont pris la Direction à ce moment ont tenu à suivre l'exemple qui leur avait été donné par le Conseil précédent, et il ne reste qu'à les féliciter des soins qu'ils ont apportés à la gestion qui leur avait été confiée. Ils sont récompensés de leurs peines par la tenue des cours des titres de l'entreprise. Les actions de la *Société Centrale* sont cotées, en effet, au-dessus du pair, 505 fr. environ, bien que les associés n'aient rien touché, comme dividende depuis 18 mois.

Il est vrai qu'ils vont, sous peu, recevoir une satisfaction. Très prochainement, la *Société Centrale* va encaisser, sur les titres de la *Société Générale pour la fabrication de la Dynamite* un dividende de 25 fr. Cette recette, jointe à d'autres recouvrements, permettra de répartir, en janvier 1894, un acompte de dividende de 12 fr. 50 par action.

Toutes les résolutions présentées à la suite de la reddition de comptes par le Conseil d'administration de la

Société Centrale à l'assemblée générale ordinaire ont été votées. De même ont été votées à l'Assemblée générale extraordinaire qui a suivi, les propositions mentionnées ci-dessous qui modifient les articles 34 et 35 des statuts.

Chaque année, le Conseil d'administration appréciera l'importance des amortissements à effectuer. Il en soumettra le montant à l'assemblée générale. En aucun cas, cet amortissement annuel ne pourra être inférieur à 200.000 fr. Sur les bénéfices nets il sera prélevé : 5 0/0 pour la constitution de la réserve légale ; la somme reconnue nécessaire pour l'amortissement dont il vient d'être parlé plus haut ; le montant nécessaire pour servir 5 0/0 à chaque action non amortie ; et une somme à fixer par l'assemblée générale pour la formation d'un fonds de prévoyance s'il y a lieu. Enfin, les sommes affectées chaque année à l'amortissement seront consacrées, d'abord et avant tout, à constituer ou maintenir la réserve légale à son maximum de 2 millions de francs, et ensuite au rembours ment, au pair, d'un nombre correspondant d'actions qui seront désignées par voie de tirage au sor et qui seront remplacées par des actions de jouissance. J. M.

L'EXPANSION FRANÇAISE EN TUNISIE

(*Suite*) (1)

IV

Le Commerce extérieur, l'industrie et la pêche sur la côte tunisienne. — Les richesses minérales.

Les industries sont à l'état rudimentaire dans la Régence et il ne semble pas que l'indigène réunisse les qualités d'assimilation constatées chez l'ouvrier annamite ; cela tient à des causes multiples dont l'énumération sortirait de notre cadre restreint. Mais les procédés primitifs de fabrication n'empêchaient pas, autrefois, les tapis de Kairouan et les couvertures de Djerba d'être hautement prisés par les amateurs. Aujourd'hui, la civilisation aidant, les laines de qualité inférieure et les couleurs d'aniline sont couramment substituées aux laines pures et aux teintures végétales ; si l'outillage n'a pas subi de transformation la qualité est devenue mauvaise.

Parmi les autres industries indigènes il convient de citer : les teintureries, tanneries, moulins et presses à huile, fabriques de poterie et de sparterie, etc., etc., en répétant que toutes tendent à disparaître par suite d'errements rebelles au progrès.

On aurait tort, cependant, de croire qu'il n'y a pas d'avenir industriel en Tunisie ; elle offre un vaste champ à l'activité de nos compatriotes possédant des connaissances techniques. Déjà plusieurs usines à vapeur, montées pour le traitement des olives ou des grignons, s'élèvent sur plusieurs points du territoire ; on pourra s'occuper, aussi, du crin végétal, des sables et de la silice, propres à la fabrication du verre et des végétaux à essence.

La pêche, dans les eaux tunisiennes, paraît aussi être susceptible de donner lieu à un commerce actif. Outre les poissons de passage tels que : le thon, la bonite, la sardine, l'anchois, etc., on a compté près de 250 espèces diverses, ainsi que des mollusques et des crustacés en grande variété. Enfin deux riches zoophites, l'éponge et le corail, existent, l'un sur le côté sud, l'autre sur la côte nord. Un décret beylical du 16 juin 1892 a rendu libre la pêche des éponges et des poulpes, jadis affermée au prix de 121.800 fr. ; aujourd'hui l'Administration perçoit un droit fixe de permis, gradué suivant l'importance des bateaux et des engins employés. Ce droit qui représente 18 0/0 du produit de la pêche (au lieu de 25 et 33 0/0 pour le régime antérieur) a procuré en 1892, du 13 juillet au 31 décembre, 132.805 fr. de recettes brutes.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n°s 85 à 87, 89 à 93 et 95.

D'après un rapport du service des ports et de la navigation le produit annuel de la pêche ressortirait à près de 4 millions de francs en moyenne, mais une étude publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale* (tome XV, n° 1 de 1893) nous apprend que de nombreux parages de la côte sud ne sont presque pas fréquentés. Au dire des pêcheurs siciliens toute la partie du golfe Hammamet jusqu'à Hergla pourrait être fructueusement exploitée avec les courantilles, genre de thonaire qu'on laisse dériver avec le courant, si on construisait à Hammamet un abri pour les barques.

Voici d'autres indications intéressantes qui se trouvent dans cette étude :

« De Hergla aux îles Egdemsi, les fonds sont exploités par les pêcheurs de Sousse, indigènes, italiens et maltais.

Cette zone est très poissonneuse ; on y trouve en abondance diverses espèces telles que le pageau, la rascasse, le rouget, le saurel, la vieille, la vive, etc., et, de mai en août, la bonite, la pélamide, le maquereau, la sardine et l'allache.

Dans la bonne saison, la pêche est faite par des balancelles pêchant au bœuf, et, pendant toute l'année, par des palangriers et des pêcheurs aux filets flottants ou de poste et aux nasses.

Depuis 1889, un certain nombre de barques siciliennes y exercent, de mai en août, la pêche à la sardine, et, comme sur la côte nord, ce produit est salé et expédié en Italie ou en Sicile.

C'est aussi faute d'abri que les pêcheurs ne se hasardent pas en hiver à venir pêcher dans les eaux de Sousse. Cependant, le poisson atteint, dans cette ville, des prix assez élevés, et cette industrie ne manque pas d'y être fort lucrative.

Les palangriers qui s'établiraient à Sousse gagneraient largement leur vie, et leurs embarcations pourraient être tirées à terre par mauvais temps et ne point craindre d'être jetées à la côte.

Des îles Egdemsi au Ras Kadidja, les fonds ne sont presque pas exploités. Aux environs de Monastir, on trouve toutes les variétés de poissons connues sur la côte nord. Le rouget et la vive y atteignent de belles dimensions, on y voit des vives du poids de 725 grammes. Ces poissons sont pêchés à la ligne de traîne et même à celle de fond. On a soin, dès que la vive est capturée, de lui couper le dard qu'elle a sur le dos et qui la rend dangereuse. La piqûre de ce dard cause une douleur atroce et nécessite quelquefois, au dire de certains pêcheurs, l'amputation du membre piqué. En revanche, sa chair est délicieuse.

La côte comprise entre Monastir et Mehdia offre de très bons mouillages et la pêche pourrait y être faite dans de bonnes conditions.

Par la route qui relie Mehdia à Monastir et celle de Monastir à Sousse, on peut sans difficulté, notamment en hiver, alimenter du produit de cette pêche les marchés de Sousse et de ses environs.

D'avril en août, l'allache apparaît en grande quantité dans les eaux de Mehdia ; une soixantaine de barques siciliennes y pêchent pour le compte de trois ou quatre maisons de Dalmatie. Le produit de cette pêche, qui s'élève annuellement à 7.000 quintaux métriques environ, est salé et expédié dans le Danube. Le prix de l'allache varie entre 13 et 18 fr. les 100 kilogrammes.

Indépendamment du produit de la pêche de l'allache, la valeur moyenne du poisson capturé dans la zone comprise entre le cap Bon et le Ras Dadidja est de 40.000 francs environ.

Une bonne organisation de cette pêche pourrait en décupler le produit.

Dans la zone comprise entre le Ras Khadidja et le Biban, on pêche l'éponge et le poulpe. »

L'Etat s'est préoccupé, à juste titre, de protéger à la fois le poisson et ses nationaux contre les actes de brigandage commis par les pêcheurs étrangers ; malheureusement, le traité signé, en 1868, entre la Régence et l'Italie, accorde aux sujets de ce dernier pays des avan-

tages énormes auxquels on ne pourra pas porter atteinte avant 1896.

En attendant, on a encouragé les pêcheurs français à venir s'installer sur les côtes tunisiennes, dans l'espoir d'entraîner à leur suite des industriels capables de créer des usines pour la préparation des conserves. Un premier essai tenté par un groupe de Bretons, secondés par notre Ministre de la marine et par M. Potin, est arrivé à Tabarka en février 1893, mais il me revient que nos compatriotes se sont heurtés à des difficultés imprévues. Ne sachant pas réparer leurs filets, ils ont rapidement usé le matériel et le découragement n'a pas tardé à les gagner. Faut-il en conclure que le projet n'est pas pratique? Je ne le pense pas et j'estime que les tâtonnements inhérents à toute entreprise nouvelle ne doivent pas la condamner sans rémission. Il suffira d'aviser.

***

Je ne dirai que quelques mots des richesses minérales, car, à peu d'exceptions près, elles semblent présenter un intérêt relatif, en raison du manque de voies de communication. Cependant, la constitution géologique du sous-sol tunisien dénote sa richesse. On y trouve du fer oligiste, du cuivre, du plomb et du zinc, — peu de métaux précieux. — A cette liste il faut ajouter: les matériaux de construction, le sel à extraire des nombreuses salines naturelles, et, enfin, les phosphates de chaux, dont l'exploitation est appelée à un grand avenir. La régénération des terres donne une importance spéciale aux gisements que j'ai énumérés plus haut, qui alimenteront aussi le commerce d'exportation.

(A suivre) C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	2 novembre	9 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
(2 novembre / 9 novembre)		
Or ...... 1.698 459.806 / 1.701.349.780	2.964.406.695	2 965.128.906
Argent... 1.265.946.889 / 1.263.779.125		
2.964.406.695 / 2.965.128.906		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	418.757	221.381
Portefeuille Paris { Effets Paris........	259.145.860	255.811.379
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor....................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	449.795.927	358.481.631
Avances sur lingots à Paris............	318.000	272.000
Avances sur lingots dans les succursales	227.500	225.100
Avances sur titres à Paris............	121.735.803	124.037.638
Avances sur titres dans les succursales	168.648.644	173.083.365
Avances à l'Etat....................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles...................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées..................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales............	9.319.771	9.332.068
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales............	5.223.802	5.320.271
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers.............................	81.250.056	80.856.273
Total............	1.428.535.596	1.337.784.795
PASSIF		
Capital de la Banque..................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale......................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.544.361.140	3.488.176.785
Arrérages de valeurs déposées........	14.658.098	16.681.176
Billets à ordre et récépissés...........	39.669.086	39.515.969
Compte courant du Trésor, créditeur...	177.801.287	118.313.763
Comptes courants de Paris.............	291.980.586	319.929.751
Comptes courants dans les succursales.	69.202.991	50.577.442
Dividendes à payer....................	2.094.990	2.009.815
Escompte et intérêts divers...........	6.998.253	7.524.250
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers.............................	55.842.151	39.118.825
Total............	4.428.535.596	1.337.784.795

Comparaison avec les années précédentes

	14 nov. 1889	13 nov. 1890	12 nov. 1891	10 nov. 1892	9 nov. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.029.6	3.080.1	3.051.1	3.217.6	3.488.1
Encaisse...........	2.513.0	2.440.2	2.565.8	2.948.5	2.965.1
Portefeuille........	690.8	835.8	721.8	531.6	614.2
Avances aux partic.	268.1	260.8	327.1	313.5	297.6
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	338.9	220.1	296.1	340.5	118.3
— part...	393.6	387.0	424.1	351.8	370.5
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	2 0/00	6 0/00	4 0/00	2 0/00	3 0/00
Bénéfices nets......	3.158.4	3.807.6	4.633.0	1.531.0	2.203.9

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 6 novembre présent mois, les actions et les parts de fondateur de la Société « Kebao » sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

I. — 12.000 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Les 5.000 actions, numéros 1 à 5000, datées de 1889, coupon nº 1 attaché, doivent être munies de deux estampilles, constatant : l'une, l'augmentation du capital social de 2.500.000 fr. à 4 millions ; — et l'autre, l'augmentation du capital de 4 à 6 millions.

Les 3.000 actions, numéros 5001 à 8000, datées de 1892, coupon nº 1 attaché, doivent être munies de l'estampille constatant l'augmentation du capital de 4 à 6 millions ;

Les 4.000 actions, numéros 8001 à 12000, datées de 1893, coupon nº 1 attaché, portent le libellé du capital social actuel de 6 millions.

II. — 5.000 parts de fondateur, au porteur, numéros 1 à 5000, coupon nº 1 attaché.

Siège social : à Paris, avenue de l'Opéra, 19.

Depuis le 7 novembre présent mois, les 65.000 Billets hypothécaires de l'île de Cuba 5 0/0 de 1890, nºs 340001 à 405000, sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les Billets hypothécaires de l'île de Cuba 5 0/0 1890 anciens, dont ils continuent les numéros de 340001 à 405000.

Depuis le 7 novembre présent mois, les titres de l'Emprunt Autrichien 5 0/0 1881 (papier) ont cessé d'être négociables à la Bourse de Paris.

Avis et Décisions de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Lille

Par décision de la Chambre syndicale, en date du 4 novembre, les 3.600 actions de 500 fr., entièrement libérées, de la Société anonyme des Forges de Vrieux-Molhain (Ardennes), sont admises au Bulletin de la Cote officielle, première partie, à dater du 6 novembre. Jouissance du 31 octobre 1893.

Avis et Décisions de la Chambre syndicale des Agents de change de Marseille

Depuis le 4 novembre courant, les 3.000 actions nouvelles et les 3.333 obligations émises par la Société anonyme de la Sucrerie de Laudun-l'Ardoise sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

3.000 actions nominatives de 500 fr., émises à 550 francs, 375 fr. restant à payer, jouissance septembre 1893,

Et 3,333 obligations 4 0/0, jouissance octobre 1893.

Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de la Marine. (*Votes de l'Assemblée géné-*

rale ordinaire et extraordinaire du 9 octobre 1893). — L'assemblée générale consultée, à l'unanimité :

1° Approuve le bilan, l'inventaire et les comptes de l'Exercice 1892-1893 ; décide qu'un dividende de 35 fr. par action sera payé aux actionnaires, par moitié, le 30 novembre 1893 et le 31 mai 1894, sous retenue des impôts sur les titres et sur le revenu;

2° Approuve l'amortissement du dixième restant des travaux neufs de l'exercice 1891-1892 et du solde de ceux de l'exercice 1892-1893;

3° Autorise de porter au compte « Réserve extraordinaire » 208.334 fr. 79, le fonds de réserve statutaire ayant atteint deux millions;

4° Autorise le Conseil à consacrer une somme de 2.500.000 fr. à l'exécution des travaux neufs prévus dans l'exercice 1893-1894 ;

5° Réélit en qualité de membre du Conseil d'administration M. Denière et nomme M. le vicomte de Matharel en remplacement de M. Ch. Soulier, décédé;

6° Réitère à MM. les Administrateurs et à la Direction, qui font en même temps partie de l'Administration des Usines Franco-Russes et de toutes autres Sociétés, les autorisations prévues par la loi de 1867, en raison des affaires en commun avec ces Compagnies;

7° Conformément aux articles 24 et 36 des statuts, réélit M. G. Hutter et nomme M. John Roux, en remplacement de M. Ch. Fère, démissionnaire, aux fonctions de commissaires chargés de la vérification des comptes et fixe à 1.500 fr. l'allocation qui sera accordée à chacun d'eux pour rémunération de ses fonctions.

L'Assemblée générale extraordinaire consultée, à l'unanimité :

« Reconnaît la sincérité de la souscription de la totalité de l'augmentation du capital social, en 1881, et du versement de l'intégralité de ce capital nouveau. »

En raison de l'insuffisance des actions représentées, cette décision sera soumise à une nouvelle assemblée générale, conformément à l'article 34 des statuts.

Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Compagnie Générale du Gaz pour la France et l'Etranger a eu lieu le 26 octobre 1893.

Les comptes de l'Exercice 1892-1893 ont été approuvés et le dividende a été fixé à 32 fr. 50 par action. Un acompte de 10 fr. a déjà éte mis en distribution; le solde de ce dividende, soit 22 fr. 50, sera mis en paiement à partir du 9 novembre prochain.

Une somme de 150.000 francs a été attribuée au compte de bénéfices réservés et 160.385 fr. ont été reportés à nouveau.

M. P. Bailleux de Marisy, administrateur sortant, a été réélu.

Les pouvoirs des commissaires, MM. Level et E. de Sincay, ont été renouvelés.

Société des Houillères de Dombrowa. — L'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu le 28 octobre dernier.

Les comptes de l'exercice 1892-93 ont été approuvés et le dividende de cet exercice fixé à 35 fr. par action, payables 15 fr. depuis août dernier et 20 fr. à partir du 15 janvier prochain.

M. Albert Ellissen a été nommé administrateur.

Les pouvoirs des commissaires, MM. J. Rolland et J. Nicolas, ont été renouvelés.

Compagnie du Gaz de Mulhouse (*Résolutions de l'Assemblée générale*). — Les actionnaires du Gaz de Mulhouse, réunis en Assemblée générale, le 5 octobre dernier, ont approuvé toutes les propositions qui leur ont été soumises, savoir :

1° Approbation du rapport du Conseil d'administration et des comptes de l'exercice 1892-1893.

2° Fixation du dividende de l'exercice 1892-1893 à 95 fr. par action entière et à 80 fr. par demi-action.

3° Autorisation donnée au Conseil d'administration de porter le solde des bénéfices de l'exercice 1892-93, soit 131.200 fr. 31, au compte de profits et pertes à nouveau.

4° Réélection de MM. J. Périer et J. Nivoit comme commissaires des comptes pour l'exercice 1893-1894.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite. — L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société Générale pour la fabrication de la Dynamite a eu lieu le 21 octobre dernier.

Elle a donné son approbation aux comptes de l'exercice clos le 30 juin dernier et fixé le dividende de cet exercice à 25 fr. par action, payables à partir du 15 novembre courant.

Les pouvoirs des commissaires, MM. Block et Sienkiewicz, ont été renouvelés.

Compagnie Française d'Éclairage et de Chauffage par le Gaz. (*Résolutions votées à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire du 30 octobre 1893.*) — 1° L'assemblée générale approuve le rapport du Conseil d'administration et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1893.

Elle fixe à 40 francs le dividende attribué à chaque action ; un acompte de 15 fr. ayant été distribué le 1er mai dernier, elle décide que le coupon n° 54 des actions sera mis en paiement dès le 2 novembre à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à raison de :

Par action nominative..........Fr. 24 »
Et par action au porteur.......... 23 05

2° L'assemblée générale réélit pour six années comme administrateurs de la Compagnie : MM. Gabriel Dehaynin, Albert Dehaynin et André Romberg Nisard.

3° L'assemblée générale élit, pour une période de six années, M. Charles Gomel comme administrateur de la Compagnie.

4° MM. Deltour et Sanglier sont nommés commissaires des comptes pour l'exercice 1893-1894 ; ils sont autorisés à agir conjointement ou séparément; leurs émoluments seront pour chacun de 500 fr., comme les années précédentes.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) **du 22 au 28 octobre** (13e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat........	2.728	825	800	32.200	31.586	+	613
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.116	7.230	291.241	290.017	+	1.223
— Rhône au Mont-Cenis	133	93	93	3 809	3.780	+	28
— Chemins Algériens..	513	142	181	6.699	7.140	—	740
Nord........	3.649	1.075	1.203	154 660	150.521	+	1.139
Ouest........	5.235	2.982	2.867	124.863	122.397	+	2.166
Orléans........	6.581	3.896	3.474	144.970	142.355	+	2.615
Est........	4.727	3.078	2.927	123.113	118.969	+	4.144
Midi........	3.094	1.887	1.863	78.676	71.219	+	3.856
Est-Algérien........	897	122	188	4.993	5.680	—	686
Bône-Guelma voie larg.	534	51	104	2.823	3.445	—	621
— voie étroite	128	12	14	317	285	+	31
Ouest-Algérien........	296	38	50	2.153	2.205	—	52
Arzew à Kralfallah..	214	30	27	1.116	1.196	—	80
Médoc........	101	27	22	954	907	+	47

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 octobre	60.020.000	63.585.000
Du 1er au 10 novembre....	1.750.000	1.680.000
Du 1er janv. au 10 novembre	61.770.000	65.265.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 10 novembre 1893.

La Réforme financière et les nouveaux impôts.

Le Conseil fédéral est en possession des trois projets fiscaux qui doivent procurer à l'Empire les ressources nécessaires à l'exécution de la loi militaire et à la réforme des relations financières avec les Etats confédérés.

L'un de ces projets, celui de l'impôt du timbre, a été publié *in extenso;* on n'a jusqu'ici que des renseignements officieux, mais suffisamment détaillés, sur l'impôt sur le vin et sur l'impôt sur le tabac. Le Gouvernement a l'habitude, pour déjouer les polémiques de presse, d'entourer jusqu'au dernier moment ses intentions du plus grand mystère; c'est ainsi qu'il a laissé circuler les bruits les plus contradictoires sur ses projets fiscaux.

Quoi qu'il en soit, les journaux ont publié un mémoire d'origine officielle exposant la réforme qu'on se prépare à introduire dans les relations financières de l'Empire et des Etats confédérés. Pour comprendre ce projet, il est nécessaire de rappeler les points principaux de l'histoire financière de l'Empire allemand.

A l'origine, au moment de l'entrée en vigueur de la Constitution impériale, les ressources propres de l'Empire se composaient des douanes, d'un certain nombre de droits de consommation, des recettes des postes et télégraphes et des chemins de fer impériaux. Si ces ressources étaient insuffisantes (et elles l'ont toujours été), le déficit était comblé par les contributions matriculaires des Etats confédérés, votées par le Parlement et proportionnelles au chiffre de la population de chaque Etat. Les contributions matriculaires ont été, dès le début, l'objet de critiques justifiées, parce qu'elles répartissent d'une manière fort peu équitable les charges impériales entre les Etats; elles ne devaient d'ailleurs subsister que jusqu'au moment où elles seraient remplacées par de nouveaux impôts d'Empire.

On a toujours cherché à réaliser cette transformation, mais on n'y est pas encore parvenu, même dans le projet que le Gouvernement vient d'élaborer.

Une idée chère à l'école libérale était de créer un impôt d'Empire sur le revenu; mais on n'a jamais pu réaliser cette idée : d'une part à cause de l'opposition des classes intéressées, d'autre part parce que les impôts directs, et en particulier l'impôt sur le revenu, servent à couvrir la plus grande partie des dépenses des Etats confédérés et pouvaient difficilement être augmentés; l'Empire était donc obligé de se rabattre sur les impôts indirects.

On aurait pu, à l'aide de pareilles taxes, donner l'indépendance financière à l'Empire et faire disparaître les contributions matriculaires, mais un parti puissant, s'appuyant sur des considérations politiques, s'est toujours opposé à cette réforme. Ce parti, voulant garder à l'Empire un caractère purement fédératif, se refuse à lui accorder l'autonomie financière, et maintient le principe que chacune des ressources de l'Empire doit être accordée chaque année par un vote spécial du Parlement. C'est en vertu de ce principe que l'on introduisit en 1879, époque à laquelle l'Empire fut doté de sources de revenus nouvelles, le système des allocations : sur le produit annuel des douanes et de l'impôt sur le tabac, l'Empire ne pouvant percevoir que 130 millions de marks, le reste était réparti entre les Etats confédérés. Des dispositions analogues furent appliquées plus tard à d'autres impôts indirects; c'est ce système qui est actuellement en vigueur.

Il présente ce grave inconvénient que le Trésor impérial est devenu une sorte de tonneau des Danaïdes; les dépenses augmentent constamment, on crée des ressources nouvelles, mais les plus-values de ces ressources étant attribuées aux Etats confédérés, on ne peut jamais faire face aux accroissements de dépenses qu'en créant de nouveaux impôts.

C'est à cet état de choses que doit remédier la réforme financière; on aurait pu simplement rendre les finances impériales complètement indépendantes de celles des Etats confédérés; mais on a reculé devant cette mesure radicale, et on a imaginé un système plus compliqué que le système actuel, mais qui en abolit dans une certaine mesure les inconvénients.

Les contributions matriculaires et les allocations subsistent, mais de nom seulement; les premières devront être tous les ans inférieures de 40 millions de marks au secondes; cette somme constituera une ressource fixe pour les Etats; comme, à l'heure qu'il est, les contributions matriculaires égalent ou dépassent les allocations, c'est une nouvelle dépense de 40 millions de marks par an pour l'Empire. Par contre, ce dernier, une fois cette somme acquittée, bénéficiera des plus-values que pourront présenter les impôts et pourra les appliquer à l'amortissement de sa dette.

Si, d'autre part, l'Empire se trouvait en déficit, il aurait le droit d'augmenter le taux des impôts de consommation qui lui sont réservés.

Telle est cette réforme; elle est actuellement combattue par les partisans du système fédéral, qui y voient un développement des attributions et de la puissance de l'Etat central.

Elle exige 40 millions de marks de nouveaux impôts impériaux; la loi militaire réclamant 60 millions, c'est en tout 100 millions qu'il faut couvrir à l'aide des nouvelles taxes.

Voici les informations définitives sur les projets fiscaux :

Les droits de douane sur le tabac seront de 40 m. par quintal pour les feuilles de tabac, de 400 m. pour les cigares, de 500 m. pour les cigarettes, de 250 m. pour les autres tabacs fabriqués.

L'impôt de fabrication sur le tabac sera de 33 1/3 0/0 de la valeur pour les cigares et les cigarettes, 66 3/3 0/0 pour le tabac à fumer, de 50 0/0 pour les tabacs à priser et à chiquer; l'impôt est assis sur la facture établie par le fabricant sans tenir compte de l'impôt.

L'impôt sur le vin sera de 15 0/0 de la valeur pour les vins naturels, de 20 0/0 pour les vins mousseux, de 25 0/0 pour les vins artificiels, mais ne devra pas être inférieur à 10 m. par hectolitre.

Les vins d'une valeur au-dessous de 50 m. l'hectolitre ne seront pas imposés.

L'impôt de Bourse n'est pas autre chose que l'ancien projet de M. de Maltzahn, consistant à doubler l'impôt actuel; on introduit, en outre, les timbres des quittances et des lettres de voiture dont je vous ai parlé dans mes prrcédentes lettres.

Informations Économiques et Financières

Emprunt Saxon. — La *Deutsche Bank* et la *Seehandlung* se sont chargées de l'émission du reste de l'emprunt saxon 1893, s'élevant à 2 millions 1/2 de marks.

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	7 nov.	Dif. 31 oct.	7 nov.	Dif. 31 oct.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	777.726	+ 4.910	852.352	— 12.602
Billets du Trésor	23.320	— 24	20.756	— 370
Billets d'autres banques	10.057	— 284	7.837	— 1.859
Lettres de change	580.684	— 31.871	601.202	— 33.544
Prêts sur titres	101.061	— 3.216	90.713	— 2.542
Valeurs	5.270	+ 87	7.352	— 19
Autres propriétés	48.637	— 2.046	34.953	— 4.047
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	1.009.022	— 23.720	1.054.182	— 21.618
Autres engagements à vue	373.127	— 9.569	395.656	— 30.629
Autres engagements	916	+ 15	7.134	— 19

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 oct.....	902.2	865.0	772,8	31 oct.....	651,5	728,0	716,8
7 nov.....	901.1	852.1	777.7	7 nov.....	620.9	691,9	681,7
15 — ...	915.3	860.8	.....	15 — ...	646,9	666,4	...,.
23 — ...	935.1	875.8	...,.	23 — ...	636,8	646,4	...,.
30 — ...	934.0	871.6	...,.	30 — ...	648,6	652,8	...,.

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
30 oct.....	1022.9	1075.8	1032.7	30 oct.....	192,6	112,1	65,9
7 nov.....	1013.0	1054.2	1009,0	7 nov.....	213,4	118,9	91,2
15 — ...	1009,6	1027,4	......	15 — ...	226,9	157,2	..,.
23 — ...	976,7	995.4	......	23 — ...	281,5	205,6	..,.
30 — ...	995.3	1005.8	.. ...	30 — ...	263,2	190,6	...

Le tableau suivant permet de comparer les chiffres des virements de compte opérés par la Banque Impériale en octobre 1893 avec les chiffres correspondants des années et mois précédents :

	1889	1890	1891	1892	1893
	(En millions de marks)				
Janvier...	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18	1.452 34
Février ..	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 20	1.383 43
Mars....	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20	1.396 61
Avril.....	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 15	1.683 21
Mai......	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 38	1.722 07
Juin.....	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12	1.566 33
Juillet....	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92	1.591 00
Août.....	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35	1.491 73
Septemb..	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62	1.453 11
Octobre..	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32	1.516 85
Novembre	1.531 46	1.274 12	1.418 04	1.326 97	....
Décembre	1.520 44	1.677 79	1.174 26	1.494 13	....
Total...	18.049 23	17.891 40	17.363 27	16.762 39	....

L'Impôt de Bourse. — Le taux du nouvel impôt de timbre est représenté par le tableau suivant :

Timbre sur les valeurs, à l'émission.

	Taux projeté	Taux actuel
	En % de la valeur nominale	
Obligations indigènes........	4 ‰	2 ‰
Obligations étrangères.......	6 ‰	2 ‰
Obligations communales indigènes.....................	2 ‰	1 ‰
Actions indigènes............	1 %	1/2 %
Actions étrangères...........	1 1/2 %	1/2 %
	Par titre	
Actions de jouissance indigènes.....................	2 marks	»
Actions de joussance étran-	3 marks	»

Timbre sur les transactions

	En % de la valeur effective	
Valeurs.....................	2/10 ‰	1/10 ‰
Marchandises................	4/10 ‰	2/10 ‰

Timbre des loteries

	En % de la valeur nominale	
Lots.........................	8 %	5 %

Timbre des quittances
(De plus de 20 marks)

	Par titre	
Quittances	10 pf.	»
Chèques	10 pf.	»
Certificats de dépôts	10 pf.	»

Timbre des transports

	Par titre	
Certificats de transport......	30 %	»
Lettres de voitures..........	10 %	»

Le Budget impérial 1894-1895. — Le budget de l'Empire pour 1894-1895 prévoit un chiffre de recettes et de dépenses de 1.300.000 marks. Les dépenses permanentes sont de 1.078.000.000 de marks, les dépenses annales du budget ordinaire de 83.000.000 de marks. Les dépenses extraordinaires de 139.000.000 de marks.

Au cours de l'année 1894-1896, l'Empire conclura un emprunt de 116.258.440 marks. Ce projet d'emprunt a été soumis au Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral a reçu, en outre, un budget supplémentaire de 550.000 marks pour des dépenses coloniales.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 11 novembre 1893.

Le marché monétaire présente de nouveau un léger resserrement.

Le marché financier est ferme et contraste, par sa tendance, avec les bourrasques des semaines précédentes. Ajoutons que les affaires sont fort rares : plusieurs maisons se préparent à liquider en vue de l'augmentation de l'impôt de Bourse.

Les projets fiscaux du Gouvernement ont produit une forte mauvaise impression sur la Bourse. Malgré la fermeté de l'ensemble de la cote, les fonds d'État allemands sont en nouvelle baisse ; les 3 0/0 sont tombés au-dessous de 85.

Le Rouble est très ferme; il gagne un point.

L'Italien est pour le moment en train de se remettre; les Fonds austro-hongrois se rétablissent également.

Les valeurs de Banque sont en hausse, bien que l'on se rapproche de la fin de l'année, et que les prévisions de dividendes soient bien peu favorables.

On a également de mauvaises nouvelles sur les résultats de l'exercice courant pour la plupart des mines et forges; les valeurs de ces entreprises sont en baisse pour la plupart.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 60	85 50	85 37	85 37	85 »	81 90
Orient 3 0/0................	66 10	66 12	66 »	66 25	67 30	67 80
Consolidés Russes..........	98 50	99 12	98 90	99 »	98 80	99 80
Hongrois....................	93 70	92 90	93 »	93 »	91 30	91 75
— Couronne.........	88 90	88 37	88 25	88 40	87 »	87 37
Italien 5 %.................	82 40	83 50	82 12	80 12	77 90	79 75
Chemins de fer						
Autrichiens.................	122 20	122 25	121 90	121 87	120 20	119 75
Lombards....................	42 »	42 ..	41 62	41 40	40 50	40 75
Gothard.....................	152 87	152 40	150 75	150 25	149 37	148 75
Nord-Est Suisse.............	106 »	105 75	105 »	104 90	103 90	102 50
Marienbourg.................	69 10	68 90	69 12	69 75	69 25	69 »
Ouest Prussien..............	71 12	70 37	70 25	70 75	70 12	70 »
Vars.-Vienne................	213 »	212 50	210 75	214 »	213 87	213 75
Banques						
Crédit......................	200 12	199 25	198 12	198 37	195 »	196 »
Disconto....................	172 75	171 90	170 50	169 »	166 »	166 37
Darmstadt-Bank..............	132 87	129 »	127 90	127 50	126 62	125 62
Berl-Handels................	132 40	131 75	128 37	128 75	125 12	125 75
Dresde-Bank	138 25	135 87	130 37	130 87	129 62	129 75
National-Bank...............	106 »	105 75	104 62	101 »	103 »	103 50
Mines et diverses						
Laura.......................	104 40	102 25	102 12	103 37	100 12	100 25
Dortmund....................	56 37	56 37	54 87	54 »	52 50	49 50
Bochumer....................	120 12	118 90	117 50	114 50	114 »	112 87
Gelsenkirch.................	141 62	139 37	138 75	139 87	139 12	139 75
Hibernia....................	114 25	111 40	110 50	111 87	111 12	111 40
Harpener....................	133 87	132 »	130 90	132 50	125 12	125 75
Packets de Hambourg......	95 75	95 75	94 50	93 90	93 25	94 25
Nordd Lloyd.................	117 10	115 12	115 12	114 87	114 10	114 50
Lots Turcs..................	85 »	84 60	81 »	83 50	82 »	83 75
Changes						
Paris 8 jours...............	80 60	80 70	80 75	80 70	80 35	80 75
Londres —	20 33	20 33	20 34	20 31	20 20	20 33
Vienne —	160 »	160 80	160 50	160 45	159 65	159 65
Pétersbourg 3 semaines....	209 10	211 25	211 25	211 »	209 75	213 25
Roubles comptant..........	212 10	212 40	212 10	212 25	213 20	211 30
— fin courant.......	212 50	212 50	212 25	212 50	213 25	211 25

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 10 novembre 1893.

Les Elections Communales. — Les Travaux du Parlement. — La Grève des Mineurs. — Les Discours du Guildhall. — Émission de Bons du Trésor Indien. — L'Abrogation du Shermann Bill. — Le Commerce Extérieur.

Le parti libéral qui, depuis quelques années, avait toujours obtenu un succès dans les élections communales, vient de subir un échec dont on ne saurait nier la portée. Il indique une lassitude dans le corps électoral que l'interminable discussion du *home rute* a fatigué et explique la hâte avec laquelle M. Gladstone veut faire aboutir les projets de loi d'intérêt anglais avant que le projet de loi pour l'affranchissement de l'Irlande ayant été repoussé deux fois par le Sénat, le Gouvernement soit obligé de consulter à nouveau le pays.

Le récent échec dû principalement au parti ouvrier qui a partagé ses votes entre libéraux et conservateurs pourrait avoir pour conséquence de faire engager davantage le Gouvernement dans la voie des concessions à la classe ouvrière et comme les conservateurs, désireux de ménager, eux aussi, cette catégorie d'électeurs, ne s'opposeront pas à une politique dirigée en ce sens, nous pourrions voir aboutir inopinément des réformes démocratiques.

En attendant, la Chambre des Communes a continué à s'occuper des questions inscrites à son ordre du jour. Après avoir voté en seconde lecture et sans grande discussion la loi instituant des conseils électifs dans les communes et districts ruraux d'Angleterre et du pays de Galles, elle a entrepris la discussion du projet de loi établissant la responsabilité des patrons en cas d'accidents. Il y aura à ce sujet une discussion intéressante sur un amendement de M. Mac Laren, député radical, qui demande que les patrons et ouvriers puissent, par des contrats privés, se soustraire aux avantages et obligations fixées par la loi. Le Gouvernement est décidé à combattre cet amendement.

La Chambre a eu à s'occuper cette semaine de la grève des mineurs, que l'on a cru plusieurs fois terminée et qui persiste toujours, augmentant chaque jour les souffrances et les désastres. M. Gladstone a refusé d'appliquer un arbitrage obligatoire dont l'effet aurait été d'ailleurs inutile. Les mineurs ne veulent pas abandonner leurs revendications et reprendre le travail à des salaires inférieurs aux anciens; ils déclarent que la vie est impossible avec la réduction que l'on voudrait leur imposer et sont décidés à résister jusqu'au bout. Je vous ai déjà dit quelle misère provoquait un tel état de choses; voici que les premiers froids augmentent encore cette triste situation, des appels sont faits de tous côtés en faveur des grévistes, on ouvre des souscriptions; les mineurs qui ont repris le travail dans les charbonnages où les anciens salaires ont été rétablis, donnent de nouvelles contributions; mais ces secours sont loin de suffire pour atténuer le mal, il faut une solution. Sera-t-elle trouvée par le Comité, dont sir A. Rollet propose la constitution, et dont les membres seraient divisés moitié dans la Chambre des Communes, un quart pour les mineurs et un quart pour les propriétaires? Nous le souhaitons, mais plus l'on va, plus les deux partis en présence s'obstinent dans leurs prétentions, et étant donné le mouvement de sympathie qui se manifeste en faveur des mineurs, il est probable que les patrons devront céder. Peut-être serait-il habile, pour M. Glastone, de profiter de cette circonstance pour intervenir et résoudre la grève par une action gouvernementale. Ce serait faire une de ces concessions dont nous avons parlé et celle-ci serait approuvée de tous.

Hier a eu lieu, avec le cérémonial traditionnel, l'entrée en fonctions du nouveau lord-maire, l'alderman Robert Tyler, et si je vous signale cette cérémonie, c'est qu'au banquet offert, au Guildhall, deux discours ont été prononcés qui méritent d'attirer l'attention. L'ambassadeur d'Italie a cru devoir parler de la réception faite aux marins anglais à la Spezzia. Rien de mieux jusque-là, mais le comte Tornelli a ajouté que l'Italie était tellement accoutumée à recevoir les Anglais en amis qu'elle ne s'enthousiasme pas jusqu'à l'extase pour les recevoir et le *Daily News* pense, avec juste raison, qu'il n'était pas très nécessaire d'insister sur ce sujet à un pareil moment. Lord Kimberley, en faisant allusion à cette réception, a été mieux inspiré et a prononcé des paroles qui peuvent rassurer jusqu'à un certain point ceux qui appréhendent l'action de l'Angleterre dans la question marocaine. « Une autre grande puissance de la Méditerrannée, a-t-il déclaré, a aussi les sympathies de l'Angleterre, c'est l'Espagne, et nous sommes heureux, d'accord avec les autres puissances de l'Europe, d'employer toute notre influence pour ramener la tranquillité dans son voisinage.» Dès l'instant où il ne s'agit que d'influence on peut se montrer satisfait de cette protestation de sympathies.

Le marché a été assez favorablement impressionné par la réussite imprévue de l'émission des bons du Trésor indien, que nous avons annoncée et qui a bénéficié d'un revirement dans les dispositions du marché monétaire.

Les conditions de cette opération étaient les suivantes: On offrait 2 millions de livres sterling par coupures de 1.000, 5.000 et 10.000 livres sterling pour six mois, payables à Londres, les souscriptions devant être libérées le 13 novembre, c'est-à-dire la veille de la liquidation prochaine.

Or, les demandes ont porté sur une somme de 8.200.000 liv. st. et les bons ont pu être placés à raison d'un escompte moyen de 2.16.7 liv. st. L'affaire a donc été bonne pour le Conseil indien, mais le marché qui ne veut pas admettre la roupie au prix fixé par la dernière réforme ne s'est montré pas mieux disposé à accepter les traites qu'on lui propose chaque semaine au cours de 1 s. 3 d. 1/4.

Apres avoir eu de fortes craintes pour les conséquences que doit entraîner l'abrogation du *Sherman act*, le marché semble accepter le fait acquis avec beaucoup plus de calme; le remaniement qui s'était produit n'a pas eu de suite et l'escompte hors banque est redescendu à un cours assez bas. Il ne faudrait pas croire cependant que tout le monde envisage la situation avec le même calme: les principaux organes économistes prévoient qu'à brève échéance, l'Angleterre devra fournir de l'or aux Etats-Unis et comme la nouvelle législation ne favorise plus la sortie de ce métal, on conçoit que cette question les empêche d'envisager l'avenir avec tranquillité.

Les statistiques du commerce extérieur pour le mois d'octobre, que vient de publier le *Board of Trade* nous montrent une nouvelle augmentation dans le chiffre des importations et une nouvelle diminution dans celui des exportations. Ce résultat est dû en grande partie à la grève des mineurs. L'excédent des importations est de 629.611 liv. st. et la diminution des exportations atteint 615.688 liv. st.; or, dans ce dernier chiffre, le charbon figure pour 214.565 livres sterling ou 450.520 tonnes.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

8 novembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	40.028.075	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.578.075
Total..........	40.028.075	Total..........	40.028.075

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	11.687 598
Réserve et profits et pertes..............	3.171.093	Portefeuille et avances	24.845 652
Trésor et administration publique.......	1.043.535	Billets en réserve....	11.061.035
Comptes particuliers..	30.671.268	Or et argent monnayés	2.015.490
Bilict sept jours,etc.	170.879		
Total...........	52.612.775	Total	53.612.775

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
2 Août.......	27.523	27.159	36.266	37.631	16.813	46	3
9 »	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.246	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25 195	31.897	34.071	18.330	57	3 ½
27 »	27 567	25.869	33.315	33.665	18.117	54	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.137	26.230	35.906	37.305	16.194	46	3
18 »	26 471	26.279	36.331	37.646	16 641	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16 968	46	»
2 Novembre....	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»

Dettes étrangères. — Le Comité des porteurs de titres étrangers apprend de Montevideo l'envoi à Londres, à la date du 17 octobre, de 52.951 liv. st. 4 shil. et 11 d. Cette somme comprend 161.434 dollars 78 cents, produit des 45 0/0 des droits de douanes perçus pendant la premiere quinzaine d'octobre. — 60.838 dollars 42 cents, provenant d'une remise spéciale faite par la Douane, sur l'ordre du Ministre des finances. — Plus 30.000 dollars, 73 cents, pris sur les services locaux. — Total : 252.273 dollars 93 cents.

Le Commerce des cotons. — La « saison du coton » qui s'est terminée le 30 septembre dernier, peut être considérée, pour la Grande-Bretagne, comme une des plus défavorables de ce commerce.

Elle s'est ouverte sous de bons auspices, à cause de l'importante diminution prévue dans la récolte américaine, mais l'augmentation dans la valeur de la matière première a été bien plus importante que la hausse du prix des produits du coton. Jamais, depuis la guerre américaine, les stocks énormes de filés et de marchandises n'avaient empêché la fabrication pendant une période aussi longue et pour une quantité aussi importante. Pour le continent, la « saison » 1892-93 est considérée comme plus favorable que la précédente, grâce à la bonne récolte, à la température très douce et à l'absence de commerce du côté du Lancashire à cause de la grève. La consommation sur le continent a dépassé celle de l'année précédente. Quant aux Etats-Unis, la prospérité que faisaient prévoir les premiers mois a été arrêtée par la crise commerciale et financière qui a survenu et la consommation totale est inférieure à celle de l'année précédente. Voici, d'ailleurs, un tableau qui indique l'état de cette consommation dans les divers pays :

(Consommation en balles de 400 livres)

	1890-91	1891-92	1892-93
	—	—	—
Grande-Bretagne.	4.230.000	3.977.000	3.583.000
Continent.......	4.538.000	4.524.000	4.576.000
Etats-Unis......	2.958.000	3.125.000	3.099.000
Indes Orientales.	1.150.000	1.142.000	1.148.000
	12.880.000	12.768.000	12.406.000

Le nombre des broches est évalué comme suit :

	1891	1892	1893
	—	—	—
Grande-Bretagne.	44.750.000	45.350.000	45.270.000
Continent.......	26.035.000	26.405.000	26.850.000
Etats-Unis......	14.781.000	15.278.000	15.641.000
Indes Orientales.	3.351.000	3.402.000	3.576.000
	88.917.000	90.435.000	91.337.000

MM. Ellison and Co, à la statistique desquels ces chiffres sont dus, prévoient, pour la prochaine saison, une augmentation dans la consommation pour la Grande-Bretagne, le Continent et l'Amérique.

Quant aux prix, ils dépendront du résultat donné par la récolte américaine sur laquelle les prévisions sont très variées. Cependant il est permis de croire que l'offre, dans le monde entier, sera inférieure à la demande et les prix devront, par conséquent, s'élever plutôt que baisser, à moins qu'un événement imprévu, tel qu'une grève, ne survienne comme l'année dernière.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 4 novembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 4 nov. 93	du 1er avr. au 5 nov. 92	du 29 oct. au 4 nov. 93	du 30 oct. au 5 nov. 92
Douanes.............	19.650	11.392	11.552	136	128
Accise..............	25.100	14.319	11.686	329	390
Timbre..............	13.600	7.177	8.206	214	320
Land tax et House duty	2.460	383	395	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.313	3.249	13	100
Postes..............	16.600	5.616	5.575	»	»
Télégraphe..........	2.480	1.570	1.545	»	»
Terres de la couronne	430	205	205	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers..............	1.950	1.061	1.370	1	29
Recettes totales.....	91.640	15.170	46.893	1.024	1.267
Dépenses............	91.477	53 959	54.813	1.175	1.298

La Fabrication de la fonte. — D'après la statistique mensuelle de l'Association des maîtres de forges de Cleveland, la fabrication de la fonte a atteint, en octobre, 229.925 tonnes contre 230.308 tonnes le mois précédent, soit une diminution de 383 tonnes. A la même date, les stocks s'élevaient à 182.820 tonnes, au lieu de 196.993 à fin septembre. Les expéditions par mer ont été de 95.673 tonnes contre 89.963 tonnes en septembre dernier et 65.417 tonnes en octobre 1892.

Clearing-House

Résultat des compensations du 2 au 8 novembre

Jeudi 2 nov........£	20.146.000	Lundi 6 nov........£	17.966.000
Vendredi 3 nov.....	17.993.000	Mardi 7 nov..	16.875.000
Samedi 4 nov.......	19.194.000	Mercredi 8 nov.......	16.770.000
		Total.......£	108.944.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 110.094.000.

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 11 novembre 1893.

Le marché est toujours impuissant par les complications qui peuvent survenir du fait de la question monétaire ; bien que les embarras qui s'étaient produits

dans ces derniers temps aient diminué, le marché manque d'activité, et il n'a pas cette liberté d'action nécessaire pour sa bonne tenue. Les indications reçues des places étrangères ont permis cette semaine de relever les cours dans le département des valeurs étrangères.

L'Extérieure et l'Italien ont été en vive reprise et les valeurs ottomanes sont restées très fermement tenues. Les valeurs helléniques avaient seules fait exception à ce mouvement de reprise ; le monopole, sous prétexte d'une prétendue application de contrat, avait touché des cours très bas quand les nouvelles politiques reçues d'Athènes et la possibilité d'un retour aux affaires de M. Tricoupis ont retourné complètement le marché.

Les fonds argentins sont en reprise sur les nouvelles concernant l'arrangement Rothschild et les Brésiliens, très attaqués au début de la semaine à cause de la situation politique, bénéficient des bonnes dispositions générales.

Les chemins américains ont eu des affaires peu animées, et les chemins anglais ont enregistré quelques cours faibles.

Dans le département des valeurs minières, les affaires ont été bien moins importantes ; quelques cours s'affaiblissent. Le Rio, qui avait été très vigoureusement poussé, est moins fermement tenu.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 25	98 31	98 12	97 91	98 »	98 25
Rupee 4 0/0	65 50	66 06	66 18	66 ..	65 62	65 75
Brésil 4 0/0	59 50	60 »	60 50	59 75	56 50	55 50
Argentine 5 0/0	62 50	64 25	64 50	63 25	64 »	64 »
Cédulas P	6 44	6 87	7 37	7 12	7 25	7 12
— E	26 50	28 »	28 25	28 25	27 75	27 75
Mexicain 6 0/0	61 50	58 93	60 37	60 75	60 75	62 75
Turc I	55 »	55 »	55 50	55 50	55 25	55 25
— II	34 50	34 25	34 25	33 50	33 81	33 75
— IV	22 19	22 19	22 06	23 62	21 87	22 06
Egypte Unifiée	102 »	102 50	102 37	102 25	100 12	100 25
Grec Monopole	38 »	39 »	39 25	38 ..	37 25	36 50
Italien 5 0/0	82 44	83 50	82 06	79 87	78 87	79 50
Russe 4 0/0	98 75	99 50	99 25	99 50	99 25	100 50
Portugais 3 0/0	21 37	21 12	21 12	21 12	20 62	20 37
Espagne Ext. 4 0/0	63 44	63 87	63 62	62 62	61 25	60 62
Hongrois	93 »	92 50	92 75	92 75	91 25	91 75
Français 3 0/0	97 50	98 »	97 75	97 50	97 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	106 50	107 ..	107 »	107 ..	107 50	109 »
Lombards	8 87	8 87	8 75	8 75	8 62	8 75
Banque Ottomane	13 37	13 37	13 25	13 19	13 06	13 44
Rio Tinto	13 50	13 56	13 62	14 25	14 44	14 31
Brighton A	147 62	142 87	141 37	144 25	143 62	141 »
North Brit. ord	32 »	32 62	33 25	33 ..	33 50	32 87
Pérou ord	6 62	6 62	6 25	6 ..	5 87	5 87
— préf	21 50	22 25	21 25	19 75	19 50	19 25
— debs	63 75	65 »	63 75	63 25	61 25	60 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	42 25	41 25	38 37	42 25	41 50	39 25
— actions	19 87	19 62	19 25	22 87	21 25	19 25
Canada Pacific	77 75	76 87	75 37	76 12	75 25	74 37
Eries	14 75	14 25	14 62	16 12	14 87	14 50
Denver préf	30 25	30 75	29 62	29 87	28 87	31 62
Milwaukee	61 50	60 25	61 50	67 25	67 62	66 37
Louisville	51 »	16 25	47 25	52 ..	50 62	49 25
Norfolk préf	22 75	21 50	21 50	23 ..	22 12	21 62
Reading Inc. Bds	32 50	32 »	32 »	38 ..	37 »	35 25
Union Pacific	19 62	18 12	18 12	19 87	18 50	18 »
Mexican ord	15 25	14 »	13 75	14 25	14 »	14 »
Mines						
De Beers	15 87	16 25	15 91	16 ..	16 »	15 94
City	10 50	11 50	11 »	10 87	10 50	10 87
Crown Reef	8 »	8 37	8 37	8 50	8 50	8 50
Geldenhuis	4 81	5 12	5 »	5 ..	4 75	4 62
Jumpers	2 75	2 62	2 37	2 25	2 31	2 56
Langlaagte	3 06	3 06	3 12	3 ..	3 »	3 19
Simmer	4 12	4 12	4 »	3 87	3 87	3 75
Robinson	4 25	4 25	4 37	4 50	4 37	2 75
Oceana	2 50	2 56	2 44	2 44	2 44	2 25
Argent en barres	33 87	33 62	33 75	33 25	32 »	32 44
Change sur Paris	25 40	25 38	25 35	25 40	25 40	25 37
Escompte de la Banque	3 »	3 »	3 »	3 ..	3 »	3 »
Escompte hors banque	1 37	1 50	1 62	2 75	2 62	2 12

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 9 novembre 1893.

La Crise Ministérielle. — Enumération des Difficultés rencontrées par le Prince Windischgraetz. — Les Succès du Président du Conseil hongrois. — Les Recettes et les Dépenses du 3e Trimestre 1893 en Hongrie. — Une Requête présentée à la Chambre de Commerce de Trieste.

Le prince Windischgraetz se heurte à des difficultés imprévues, car les questions de personnes jouent un grand rôle dans la constitution de ce Cabinet de coalition. Il y a quelques jours on pensait que le portefeuille du commerce écherrait à M. de Billinski, président de la *Staatsbahn*, une des personnalités les plus importantes du club polonais, mais son nom, comme celui de bien d'autres, a dû être écarté. On a parlé aussi du marquis de Bacquehem pour le Département de l'intérieur, mais les tiraillements entre libéraux et conservateurs obligent le prince Windischgraetz à modifier sans cesse sa liste. Dans les circonstances actuelles le choix d'un titulaire pour le Ministère du commerce est assez délicat: en effet, les considérations politiques doivent jouer un rôle secondaire et il faut trouver un homme rompu à la fois aux questions commerciales, aux questions de transports et aux questions de douanes, si délicates notamment en ce qui concerne la Russie et la Roumanie.

Enfin, le nom de M. de Plener avait été mis en avant pour le Ministère des finances. Mais on connaît les critiques formulées jadis par le président du club allemand, au sujet de la transformation monétaire; il s'était énergiquement prononcé contre le taux fixé pour la valeur du florin, et contre le type adopté pour les nouvelles couronnes en argent, faciles à confondre avec les quarts de florin. Quant au stock d'or, il avait prédit qu'il faudrait de longues années pour le constituer. Pour tous ces points de détail M. de Plener se trouvait en désaccord avec le Dr Steinbach; or, considérant la promesse faite par l'Empereur à M. de Wekerlé que rien ne serait changé à la politique financière de l'ancien Cabinet, il est permis de douter que M. de Plener puisse recueillir la succession d'un homme dont il a toujours critiqué les actes.

En outre, les opérations de la *Valuta* sont étroitement liées à des projets de loi tels que l'impôt sur les revenus et la réforme de l'impôt sur les rentes; il faudrait donc trouver un homme qui, tout en acceptant d'entrer dans le Cabinet de coalition, adopte les idées financières du précédent Ministère.

En Hongrie, le Docteur Wekerlé vient de remporter un brillant succès, en obtenant de l'Empereur, malgré les agissements du haut clergé, l'autorisation de présenter son fameux projet de loi sur le mariage civil obligatoire.

Cette nouvelle a été accueillie avec acclamations au Parlement.

Au surplus, l'étoile du Président du Conseil transleithanien ne semble pas près de pâlir.

On vient, en effet, de publier, à Budapesth, l'état des recettes et dépenses brutes des caisses de l'État hongrois, pendant la période du 1er juillet au 30 septembre 1893.

En voici la décomposition :

Recettes brutes : 120.672.038 florins (contre 113.709.941 florins pour la période correspondante de 1892).

Dépenses brutes : 115.385.471 fl. (contre 109.490.455 florins pour le 3e trimestre 1892).

D'après ces données, le bilan du 3e trimestre 1893 présente une plus-value de 1.067.081 fl. sur la période correspondante du précédent exercice, car d'une part, les recettes ont progressé de 6.962.097 fl., tandis que, de l'autre, les dépenses accusent une augmentation de 5.895.016 florins.

Je ne peux me dispenser, en terminant, de vous signaler une requête présentée à la Chambre de commerce

de Trieste, pour être transmise au Gouvernement, par les principaux banquiers et négociants de ce port.

Les requérants demandent à la Chambre de commerce d'intervenir auprès du Gouvernement pour la reprise, suivant l'ancienne proportion, de la frappe des *thaler Marie-Thérèse* (frappe qui a été considérablement réduite depuis l'émission des monnaies de couronnes). Leur principal argument est celui-ci : depuis l'arrêt de la frappe des roupies dans l'Inde, le débouché levantin s'est considérablement étendu ; or, si on ne répond pas aux demandes venant des divers pays d'Orient, on risque de provoquer une crise dont le commerce triestin serait le premier à souffrir.

Informations Économiques et Financières

La Circulation des Billets d'Etat en Autriche. — A la date du 31 octobre 1893, la circulation des billets d'Etat s'élevait à 357.808.000 florins, en augmentation de 1.535.000 florins.

Le Timbre sur les factures en Autriche.— D'après une récente circulaire du Ministre des finances, le timbre à apposer sur les factures des commerçants ou industriels ne sera exigible qu'autant que les paiements des marchandises ou des travaux ont lieu dans le pays même. Quand ces paiements sont effectués à l'étranger, les pièces de comptabilité ne doivent pas être revêtues du timbre.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov	10 nov
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	119 40	119 30	119 50	119 50	119 25	118 80
— — Argent	96 80	96 70	96 65	96 65	96 50	96 50
— — Couronne	96 25	96 20	96 10	96 10	95 95	95 90
Hongrie Rente Or	116 25	115 90	116 ..	116 25	115 20	115 30
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	126 60	126 60	122 60
— Rente Couronne	93 75	93 55	93 55	93 50	93 25	93 25
1860 Billets	145 ..	145 ..	145 50	145 ..	145 ..	144 50
1854 —	146 50	146 50	146 25	145 ..	114 50	144 75
1864 —	195 ..	194 50	195	195 ..	195 25	195 50
Hongrie billets	150 75	150 75	150 75	150 75	151 25	151 75
Danube Reg-Bill	127 25	127 50	127 50	127 50	128 25	128 25
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	225 ..	225 ..	227 ..	227 ..	227 ..	227 ..
Autriche Boden-Credit	419 ..	119 .	417 ..	415 50	111 .	417 ..
— Crédit action	336 20	336 10	334 60	333 10	332 90	332 70
— Hongrie Bank	999 ..	992 ..	992 ..	992 ..	093 ..	995 ..
Vienne Bank-Verein	123 ..	122 50	122 50	121 60	121 ..	120 70
Verkehrsbank	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	411 50	410 50	409 50	408 70	408 50	407 50
Anglo-Bank	150 ..	119 50	149 ..	149 ..	148 20	148 50
Vienne Union-Bank	252 50	251 50	250 ..	250 ..	248 50	247 50
Autriche Lænderbank	250 ..	248 30	247 50	216 10	213 80	243 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	131 50	130 50	128 ..	126 50	125 50	129 ..
All. Autr. Bau-G	108 ..	108 ..	107 ..	107 ..	107 ..	107 ..
Danube Bat. vap	395 ..	386 ..	386 ..	383 ..	378 ..	377 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	469 ..	472 ..	473 ..	468 .	170 ..	468 ..
Tabac Turc	188 ..	188 50	189 ..	190 50	194 ..	199 ..
Autriche Alpine	54 80	54 ..	51 ..	50 60	50 30	45 20
Chemins de fer						
Bobême-West	373 ..	372 50	372 ..	367 ..	368 ..	368 50
Buschtherader-B.	452 ..	451 ..	454 ..	451 ..	150 ..	452 ..
Lemberg-Czernowitz	257 75	256 50	260 ..	257 ..	257 50	256 75
Ferd.-Nord	2880 .	2885 .	2870 .	2870 .	2875 .	2880 .
Autriche Nord-West	214 50	214 20	214 ..	213 50	213 20	213 50
Staatsbahn	303 20	303 60	303 60	302 20	301 60	300 20
Lombard	103 ..	101 20	103 20	102 90	101 70	101 70
Lokalbahn	201 50	202 50	202 ..	199 ..	200 50	199 50
Changes						
Sur Francfort	62 05	62 20	62 26	62 30	62 53	62 77
- Londres	126 20	126 55	126 50	126 80	127 40	127 65
— Paris	50 07	50 22	50 25	50 30	50 52	50 75
— Amsterdam	104 75	105 ..	105 25	105 25	105 70	106 15
Napoléons d'or	10 01	10 04	10 05	10 06	10 11	10 15
Marknoten	62 05	62 20	62 26	62 30	62 53	62 75

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 11 novembre 1893.

Le marché n'est pas encore sorti de sa réserve, mais la solution imminente de la crise ministérielle venant s'ajouter aux succès du Président du Conseil hongrois a ramené la fermeté. D'autre part, on estime dans le monde financier que la hausse des devises étrangères a atteint son maximum.

Le taux des reports varie toujours entre 6 1/2 et 8 0/0 ; quant à l'escompte, on cote 4 1/2 pour les premières acceptations en Banque, et 5 0/0 pour le bon papier commercial.

Le 1er décembre aura lieu le dernier tirage des lots de l'emprunt Windischgraetz, émis en 1846 pour un total de 2 millions de florins en monnaie conventionnelle et remboursable avant 1894 pour 5 millions de florins environ. Le plus petit lot était de 36 florins, et le lot principal de 25.000 florins. Le cours actuel de ces titres est de 58 florins.

On annonce que le groupe Rothschild a placé la totalité du stock de Rente couronne hongroise restant de la Conversion, dont le chiffre portait sur 1.062 millions de couronnes. On évaluait ce stock à 10 millions de couronnes.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 9 novembre 1893.

Les Affaires de Melilla, l'Explosion de Santander et l'Attentat anarchiste de Barcelone. — Elections municipales du 19 et Discours de M. Canovas. — Les Dettes et les Recettes de Cuba.

Si on analysait la situation, il semblerait qu'un vent de désastre souffle sur le pays ; à côté des affaires de Melilla, dont je persiste à le croire, on exagère l'importance, voici que l'explosion de Santander affolle toute une région et que l'attentat anarchiste au théâtre du Liceo sème l'inquiétude à Barcelone. Enfin, pour combler la mesure, on annonçait, il y a deux jours, une tentative insurrectionnelle à Cuba.

Il importe de remettre les choses au point.

Tout d'abord les exagérations, en ce qui touche au Maroc, d'une certaine presse, dont le but évident est d'augmenter son tirage, sont aussi maladroites que coupables; si on se met à commenter le moindre incident — vous en avez vu les conséquences, en France, à propos du Tonkin — il y a matière à de véritables romans. La vérité est que, si l'inertie dont a fait preuve, au début, le ministre de la guerre est regrettable, les mouvements opérés ces jours derniers, par le général Macias, se bornaient au ravitaillement des forts, — opération délicate par les pluies torrentielles de ces jours derniers. Notez que le diamètre du territoire espagnol est de 4 kilomètres à peine ; d'après les conventions, une zone neutre de 500 mètres de large avait été réservée entre la limite et le territoire arabe, mais les Riffiens, se moquant des conventions comme de leur dernière chemise, ont creusé des retranchements dans cette zone. Ceci vous explique la facilité avec laquelle ils tirent soit sur les forts, soit sur les troupes qui font le service de garnison. De là à prétendre que le général Macias est cerné, il y a loin.

Quant aux catastrophes de Santander et de Barcelone, elles ne peuvent exercer une action sur l'état général du pays. Ce sont là des faits assurément attristants, mais qui peuvent se produire partout où il y a des imprudents ou des malfaiteurs. Enfin, le mouvement insurrectionnel de Cuba se réduit à une promenade de douze énergumènes qui se sont rendus à la première sommation.

Laissons plutôt ces choses pour nous occuper des élections municipales fixées au 19 de ce mois. Les préparatifs nous ont valu un discours de M. Canovas au

cercle des conservateurs. L'ancien président du Conseil a prêché l'union des partis, remettant à plus tard les luttes des partis, tant que la question africaine ne sera pas résolue. « Le dilemne, a-t-il dit en substance, est le suivant : où des sacrifices coûteux en hommes et en argent, pour réaliser le but que se propose le Gouvernement, ou le sacrifice, plus douloureux, de l'influence de l'Espagne en Afrique et de l'honneur de l'armée.

« Quant à la lutte électorale, M. Canovas estime qu'elle ne doit pas donner lieu à des manifestations contre la patrie et la monarchie, et, sur ce terrain, il se prononce encore pour l'union des partis monarchiques. »

Ces paroles ont été vivement applaudies.

Dans une Etude sur les Dettes de Cuba où l'auteur s'est inspiré d'un travail inédit de M. Reiguera, attaché au département d'Outre-mer, l'*Economista* dit que l'origine de ces dettes, réside dans la guerre.

Au commencement du siècle, les charges de la Grande Antille ne dépassaient pas 2 millions de piastres; en 1835 et 1840, date de l'apogée de l'île, elles oscillaient entre 12 et 14 millions. Mais aussitôt après la guerre ce chiffre s'éleva à 30 millions pour passer à 40 millions de piastres, de 1873 à 1882.

Jusqu'à l'émission de *bons* de 1873, il n'y avait pas de Dette régulière à Cuba; la Banque de la Havane, usant et abusant de son privilège, comblait les déficits budgétaires et elle était arrivée, par ce système, à mettre en circulation pour 72 millions de billets d'Etat ayant cours forcé.

L'émission de 1873 portait sur un total de 60 millions de *bons*, mais on ne put placer que 15.833 titres représentant un capital de 7.916.500 piastres à 8 0/0, amortissables par voie de tirage. Au bout de quelque temps le service d'intérêt et d'amortissement fut suspendu, et, en 1878, la Banque espagnole prit 4.027 de ces *bons*, avec les coupons échus et impayés, à raison de 50 0/0; les 10.848 restant en circulation furent partie amortis à 45 0/0, par décret royal du 25 août 1880, partie convertis en 1882.

Les autres émissions ont été les suivantes :

En 1874, 5 millions de piastres de *billets du Trésor* rapportant 8 0/0; ces billets eurent le même sort que les bons et furent acceptés par la Banque Espagnole en paiement d'obligations ou convertis.

En 1875 eut lieu l'emprunt dit de *Valmaseda* qui constituait en réalité une avance consentie au Gouverneur par les Sociétés et propriétaires de la Havane, jusqu'à concurrence de 690.500 piastres. Cet emprunt fut également amorti en 1882.

En 1878, on émit 250.000 obligations du Trésor 6 0/0 de 100 piastres l'une, garanties sur les revenus des douanes. Une partie de ces obligations s'échangea en 1880 contre des *billets hypothécaires* et le reste fut converti en 1886.

La loi du 5 juin 1880 autorisa le Gouvernement à unifier les dettes et à les convertir, en émettant 750.000 billets de 500 pesetas, rapportant 6 0/0, et garantis par les revenus des douanes, les impôts et la garantie subsidiaire.

Toutes les opérations prévues par la loi budgétaire de 1880-81 se terminèrent en juillet 1882 par la création de deux catégories de dettes, l'une *amortissable* à 1 0/0 avec 3 0/0 d'intérêt, et l'autre dite d'annuités.

Mais l'unification ni la conversion de toutes les Dettes de Cuba ne put se réaliser avant 1886, époque à laquelle les valeurs en circulation se décomposaient comme suit :

	en piastres
	—
48.600 obligations de 1878..........	4.860.000 »
595.500 billets de 1880............	59.550.000 »
Dette amortissable 1 et 3 0/0 de 1882	17.736.000 »
Dette d'annuités	15.956.892 50
Total...........	98.193.092 50

dont le service annuel s'élevait à 9.618.561 piastres.

En outre, il existait une Dette flottante de 17 millions de piastres.

L'espace me manque pour achever cet historique si intéressant, en parlant des émissions de 1886 et 1890, qui ont servi à faire la conversion des emprunts précédents et à liquider la Dette flottante ; je me bornerai à vous donner la situation actuelle de la Dette de Cuba aussi exacte que possible.

	Pesetas
	—
1.129.763 billets de 500 pesetas (500 fr. ou 20 liv. st.) émission 1886........	564.881.000
400.000 billets de 500 pesetas (500 fr. ou 20 liv. st.) émission 1890............	200.000.000
2.782 titres de la Dettte amortissable de 1882..........................	1.826.000
Soit, au total.....	766.707.000

Il y avait, en outre, en circulation à cette date : 861 annuités de 5 piastres et 1.196 de 10 piastres. J'ajouterai, enfin, à propos de Cuba, que les recettes et les rentrées des impôts ont été très brillantes pendant le mois d'octobre ; elles accusent de notables plus-values.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 28 octobre (43 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	11.770.545	11.911.332	12.106.876	12.069.270
Nord de l'Espagne (1959 k.)	46.815.205	50.272.926	49.584.157	48.161.943
Asturies (741 kil.)........	8.945.334	8.693.810	9.415.312	10.182.222
Lérida-Reus (103 kil.)	1.093.917	1.269.125	1.134.036	1.108.556
Almensa-Valence (460 kil.)	»	9.992.424	9.778.709	8.747.285
Saragosse (2672 kil.)......	44.341.242	45.613.843	43.797.059	42.456.869

Les Recettes des Impôts en Espagne. — D'après les chiffres officiels, les recettes du mois d'octobre 1893 se sont élevées à 58.614.731 pesetas, en augmentation de 12.724.794 pesetas sur le mois correspondant de l'année dernière.

Pour les quatre premiers mois de l'exercice, la plus-value est de 22.005.709 pesetas, et il convient d'ajouter à cette somme 2 millions environ provenant du rendement des Loteries et de l'Hôtel de la Monnaie dont les chiffres exacts ne sont pas encore connus.

La Société des Chemins de fer d'Almansa à Valence et Tarragone. — Le Comité chargé de la liquidation de l'ancienne Société des Chemins de fer d'Almansa à Valence et Tarragone a terminé ses opérations ; elle a décidé que les responsabilités de ladite Société se bornaient au paiement des coupons d'actions nos 5 et 6 n'ayant pas été présentés et devant participer au dividende complémentaire de l'exercice 1891.

Conséquemment, les porteurs peuvent encaisser, aux guichets de la Banque Hispano-Coloniale la somme de 6 pesetas attribuée à chacune des actions pour solde du dividende de 1891.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	6 oct.	13 oct	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 40	68 45	68 20	68 »	66 10	65 55
— Extérieure 4 0/0.....	76 30	76 15	76 45	76 10	75 »	74 90
Amortissable 4 0/0.........	76 90	77 05	76 90	76 80	75 70	74 90
Change sur Londres 3 mois	30 43	30 39	30 38	30 26	30 26	30 87
— sur Paris 8 jours..	20 85	20 15	20 75	21 40	22 85	22 70
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 72	68 72	68 32	67 85	66 72	65 45
— Extérieure 4 0/0......	76 25	76 70	76 40	76 22	75 25	74 50
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 »	107 12	107 60	106 90	106 75	101 90
— 5 0/0.	96 »	95 87	96 12	95 90	95 75	91 40
Change sur Paris..........	21 20	21 25	20 80	21 60	23 50	23 50

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 11 novembre 1893.

Le marché espagnol, tout à fait désorienté pendant deux jours à la suite de l'attentat de Barcelone, a repris une physionomie active. Les nombreux rachats effectués sur le discours de lord Kimberley au banquet du lord maire à Londres, très sympathique pour l'Espagne, ont ramené la fermeté.

D'autre part, les valeurs cubéennes vont bénéficier des plus-values de recettes constatées à la Havane pour le mois d'octobre dernier.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 6 novembre 1893.

Les Propositions de M. Ornstein. — La Crise ministérielle.

Nous sommes à la veille de la réunion de la Chambre; une crise ministérielle va s'ouvrir très probablement. Dans ces conditions, il est quelque peu oiseux de s'occuper davantage des projets élaborés par le Gouvernement actuel; cependant, le projet de réorganisation de la Banque nationale, basé sur les propositions de M. Ornstein, délégué des financiers anglais intéressés aux valeurs helléniques, paraît devoir subsister, quel que soit le nouveau Gouvernement. M. Ornstein est l'un des financiers qui ont le plus activement coopéré à la réorganisation des finances égyptiennes; à ce titre, on peut avoir une grande confiance dans sa compétence. Dans ses propositions, il s'agirait d'élever à 40 ou 50 millions l'encaisse métallique de la Banque pour la mettre à même de régulariser les cours du change et arriver à la solution de la question monétaire. Pour atteindre ce résultat, on ajouterait au capital actuel de la Banque 20.000.000 en or. Le Gouvernement, de son côté, verserait à la Banque les sommes qu'il lui doit en or à titre de prêt sur le cours forcé des billets de banque et des prêts provisoires.

Pour ce qui est de la Dette publique, on procéderait à son unification en convertissant les titres des différents emprunts en un nouveau titre dont le service serait garanti par des revenus spéciaux gérés par la Banque Nationale réorganisée comme ci-dessus.

On ne pourrait d'ailleurs guère échapper à la réduction des intérêts.

Il y a deux projets d'unification de la Dette.

L'un de ces projets consisterait à créer un nouveau titre 4 0/0 en papier-monnaie pour l'échanger au pair contre les obligations des anciens emprunts évaluées aussi au pair. L'autre projet créerait un nouveau titre 4 0/0 en or qui serait échangé au pair contre les obligations des anciens emprunts évaluées à leurs cours moyens.

Ce qu'il est essentiel de ne pas oublier, c'est que l'on pourra élaborer beaucoup de projets très séduisants et devant amener un prompt rétablissement des finances helléniques, mais que jamais, avec les dispositions les mieux combinées, on n'obtiendra pas d'amélioration sérieuse si on n'écarte pas le déplorable désordre qui règne dans la gestion financière, tant au point de vue du recouvrement des impôts que de l'emploi des fonds publics, c'est-à-dire si on ne rend pas l'Administration financière indépendante des coteries politiques qui exploitent le pays à leur profit.

Bourse d'Athènes. — A la veille de la réunion du Parlement, le marché est très calme avec tendance à la hausse, malgré la probabilité d'une crise ministérielle. Le change est meilleur.

Les craintes relatives à la sécheresse ont disparu; les semailles d'hiver se font dans de très bonnes conditions.

Athènes, 8 novembre 1893.
(Par dépêche)

Le Roi a ouvert, aujourd'hui, la session de la Chambre par un discours du trône. Dans sa partie financière, ce document expose d'abord que l'adoption de la combinaison de l'emprunt garanti était une nécessité impérieuse à la suite des négociations de l'emprunt à Londres, en juillet dernier. Cette combinaison a donné un répit à la Grèce; le Roi demande donc à la Chambre de la sanctionner, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un règlement définitif de la question financière.

Le discours du Trône expose ensuite qu'on arrivera à ce règlement, grâce à un projet de réorganisation de la Banque Nationale et de retrait du cours forcé élaboré par le Gouvernement; ce dernier a fait les plus grands efforts pour accroître les recettes et réduire les dépenses dans le prochain budget.

Athènes, 9 novembre 1893.
(Par dépêche)

La Chambre a élu son président; le Gouvernement présentait M. Crestenitis et posait la question de confiance.

L'ancien président, M. Boudouris, tricoupiste, a été réélu par 102 voix, contre 50 voix à M. Crestenitis et 21 voix au candidat délyanniste.

M. Sotiropoulo a remis au Roi la démission du Cabinet.

Le vote de la Chambre montrant que la majorité tricoupiste subsiste, le Roi a confié à M. Tricoupis la formation d'un ministère.

La dissolution est considérée comme très probable.

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes en Grèce, pendant le mois de juillet, ont été de 2.021.503 drachmes contre 2.210.456 drachmes en juillet 1892.

Pendant les sept premiers mois de l'année, les recettes des douanes ont été de 14.936.976 drachmes contre 14.246.918 drachmes pendant les sept premiers mois de 1892.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 9 novembre 1893.

Les Projets du Ministère. — Mort de M. Genala, ministre des Travaux publics. — Un Procès financier à l'horizon. — L'Exportation des vins italiens.

Le cabinet Giolitti discute actuellement le texte des déclarations qui vont être soumises à la Chambre; ces déclarations, on le devine, porteront surtout sur un point essentiel, dont tout le monde se préoccupe, à juste titre : je veux parler des mesures financières.

Nous attendons, avec une vive impatience, le manifeste gouvernemental, pour savoir à quoi nous en tenir sur les bruits qui circulent ici. Il n'est pas de jour, je pourrais dire pas d'heure, où on n'annonce de nouvelles combinaisons, les unes plus invraisemblables que les autres. C'est d'abord un projet de vente, à un Syndicat allemand, du réseau ferré appartenant à l'État, — ledit Syndicat se réservant, ajoute-t-on, de mettre le nez dans les affaires du Royaume. — Ce sont, ensuite, des emprunts à contracter sous les formes les plus diverses.

Dans un autre ordre d'idées, on a parlé d'une abdication de M. Giolitti en faveur de M. Zanardelli, de façon à empêcher le retour au pouvoir de la droite.

Mais, s'il faut en croire les organes ministériels, ce sont là autant de canards auxquels on doit se hâter de couper les ailes. Pourtant, le *Popolo Romano*, dont on connaît les attaches officielles, parle vaguement d'une grosse opération financière, à répartir sur plusieurs exercices, portant sur un chiffre supérieur à 600 millions. Si cette opération ne se rapporte pas à la cession des chemins de fer, faut-il en conclure, demande la *Correspondance de Rome*, qu'on reviendrait au Monopole des tabacs ?

La mort subite de M. Genala, ministre des travaux

publics, qui a succombé, mardi, aux suites d'une attaque d'apoplexie, ne permettra pas au Cabinet de se présenter en entier devant les Chambres ; c'est une perte sensible pour M. Giolitti qui lui avait confié, récemment, une mission en Allemagne. M. Genala, âgé de cinquante ans à peine, avait déjà été investi du portefeuille des finances, de 1883 à 1887, à la suite d'un remarquable rapport sur les chemins de fer; ses obsèques auront lieu demain aux frais de l'Etat.

Les actionnaires de la *Banque Romaine* n'ayant pas obtenu l'exécution de la convention du 18 janvier 1893, relativement au maintien du chiffre de 450 lire attribué à chacune des actions rachetées, vont, paraît-il, intenter un procès à la *Banque Nationale*. Ce procès est gros de conséquences, il peut amener des catastrophes sur notre marché si éprouvé déjà.

L'exportation des vins italiens s'est élevée, pendant les neuf premiers mois de 1893, à 1.714.537 hectolitres: c'est là une augmentation de 173.283 hectolitres sur les chiffres relevés pour la période correspondante de 1892. Le marché austro-hongrois est celui qui a le plus contribué à ce développement, en absorbant 653.559 hectolitres, c'est-à-dire 476.000 hectolitres de plus que l'an dernier.

Dans un rapport adressé au Département, l'agent spécial à Vienne dit que la consommation des vins italiens augmente dans la capitale cisleithanienne, bien qu'on n'ait pas encore expédié le véritable type convenant aux habitants. C'est uniquement, ajoute-t-il, aux bas prix auxquels les débits livrent les vins rouges des Pouilles et les vins blancs de Sicile, qu'on doit ce résultat; si, pour une raison ou une autre, les tarifs étaient modifiés, la consommation ne tarderait pas à se restreindre.

Pour l'Amérique, Nord et Sud réunis, les exportations ont gagné 47.000 hectolitres.

P. S. — Au moment de fermer mon courrier, on vient m'entretenir d'un gros scandale dans lequel serait impliqué M. Chauvet, directeur du *Popolo Romano*, dont on connaît les attaches officieuses. L'éveil a été donné par M. Cavalotti dans une série d'articles qu'a publiés la *Fanfulla*.

La Dette publique italienne.— Au 30 septembre dernier le chiffre de la Dette publique de l'Italie sélevait à 580.130.385 lire 63 de rente, correspondant à un capital de 12.888.430.934 lire 22.

En voici la répartition par chapitres :

	Rente	Capital
Chapitres administrés par la Direction générale de la Dette publique		
Grand livre.............. L.	448.760.591	9.060.617.958
Rentes à transcrire au Gr. Liv.	435.545	8.733.842
Rentes du Saint-Siège.........	3.225.000	64.500.000
Dettes rachetables		
Dettes inscrites séparément...	17.659.557	405.314.315
Comptabilités diverses........	41.158.174	970.520.394
	511.238.867	10.509.686.509
Chapitres administrés par la Direction générale du Trésor		
Dette perpét. 5 0/0 de Sicile ..	1.272.958	25.459.151
Rentes 3 0/0 des provinces napolitaines..................	107.030	3.567.656
Rente 3 0/0, loi du 20 mars 1855	598.476	19.949.203
Dettes rachetables		
Emprunt anglais 3 0/0	483.822	16.127.385
Bons des personnes ayant subi des dommages en Sicile.....	246.930	4.938.600
Annuité de rachat du Chemin de fer de la Haute-Italie....	27.641.930	1.012.659.447
Intérêts sur le prêt de la Régie des Tabacs.................	1.704.579	68.185.152
Oblig. de chemins de fer 3 0/0	36.835.500	1.227.850.000
Total. .... L.	580.130.386	12.888.430.934

Comparés au total relevé à la date du 30 juin 1893, ces chiffres accusent une augmentation dans la dette de 2.517.211 lire 48 en rente et de 50.128.962 lire 13 en capital.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 11 novembre 1893.

La spéculation est indécise, en raison de l'accueil fait à Paris au toast de l'ambassadeur au banquet du lord-maire. On s'émeut également de la campagne menée par la banque allemande contre les obligations des Chemins de fer italiens qui, font remarquer les journaux officieux, jouissent de la garantie de l'Etat.

L'arrestation de M. Chauvet, directeur du *Popolo Romano*, inculpé de faux et de corruption de fonctionnaires a produit une grande émotion à la Bourse, en raison des relations personnelles de M. Chauvet avec le Président du Conseil. Le *Popolo Romano* avait précisément publié, le jour de l'arrestation de son Directeur, un article financier dans lequel il proposait, comme moyen d'améliorer la situation des finances de l'Etat, un changement dans l'orientation de la politique extérieure.

On assure que les Gouvernements suisse et allemand ont protesté contre le projet de paiement des droits de douanes en or.

L'*Economista d'Italia*, dans son numéro du 10, annonce que le décret pour le paiement des droits de douane en or paraîtra aujourd'hui ou demain à la Gazette officielle.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 80	93 95	93 70	91 72	90 60	92 42
Ch. de fer Méditerranée act.	505 »	510 »	505 »	490 »	183 »	498 »
— Méridionaux act.	635 »	638 »	632 50	611 »	598 »	626 »
Banque Nationale act......	1220 »	1245 »	1220 »	1200 »	1175 »	1155 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	100 »	400 »	400 »
— Générale...........	267 50	247 50	258 »	227 ..	207 »	216 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	306 »	310 »	316 »	309 »	306 »	310 »
Banque Immobilière........	59 »	60 50	57 »	54 »	48 »	46 »
Crédit mobilier Italien.....	386 »	394 »	379 »	351 »	301 50	297 50
Eaux Marcia...............	1056 »	1060 »	1060 »	1052 »	985 »	1010 »
Change sur la France......	113 »	111 65	112 30	113 60	115 10	114 85
— sur Londres........	28 50	28 10	28 26	28 60	29 ..	28 92
— sur Berlin..........	140 10	138 15	139 10	140 60	142 10	142 »
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 72	93 97	93 67	91 77	90 60	92 70
Crédit Mobilier Italien.....	384 »	393 »	378 »	3 0 »	305 »	299 »
Chemins de fer Méridionaux	634 »	638 50	629 »	610 »	602 »	623 »
Change sur Paris..........	112 95	111 80	112 70	113 77	114 80	114 85
— sur Berlin.........	140 »	138 10	139 50	140 90	141 95	142 15

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 9 novembre 1893.

La baisse des Obligations Tabacs. — La Rente et le paiement des intérêts. — La situation économique. — La dissolution.

On a été ici un peu surpris de la nouvelle reçue des places étrangères signalant une baisse considérable sur les obligations des Tabacs, baisse qui s'est accentuée de plus en plus et qui a même atteint la dette consolidée. Il faut bien se rappeler qu'au plus fort de la lutte qui s'est engagée entre les porteurs de la dette et les porteurs des obligations des Tabacs, à la veille de la présentation de la loi du 20 mai, qui a réglé la réduction des intérêts de la dette, les porteurs des obligations Tabacs ont défendu vigoureusement leur position et soutenu les cours de leurs obligations à environ 350 francs, sans qu'elles aient baissé au-dessous de 340, et encore ce n'a été que pendant un ou deux jours. Cependant, la lutte a été très vive, les attaques contre les Tabacs ont été sérieuses et le résultat de la bataille est resté quelque temps indécis. Maintenant que tout est réglé, bien ou mal réglé, comment peut-il se faire que les intéressés, qui ont su défendre leur position contre de légères attaques, aient laissé tomber les cours à 300 francs? Cela nous cause une vive surprise et les dépêches qui arrivent de Paris et de Londres sont de

nature à l'augmenter encore. On dit, dans une de ces dépêches, que le point de départ de la baisse de ces obligations a été la publication, par une agence de Paris, d'une note en date du 7, annonçant que la Commission d'enquête sur les Tabacs se réunirait le 9 et présenterait les conclusions de son examen le mois prochain. Cette dépêche a été publiée le 7 et pourtant, la veille, on avait déjà coté les obligations Tabacs à 323 fr., c'est-à-dire 17 fr. au-dessous du plus bas cours relevé pendant la période de la lutte. Par conséquent, ce n'est pas cette dépêche qui a fait la baisse, quoiqu'elle ait pu l'accentuer. Et on doit chercher autre part l'explication de la faiblesse ou de l'indifférence des intéressés dans l'affaire des Tabacs.

Pour tout dire, voici ce qu'on prétend : le Gouvernement, ou plus précisément M. le Ministre des finances, a eu la mauvaise inspiration de recourir de nouveau aux services de M. Burnay, en le chargeant d'obtenir de la Société des Tabacs une nouvelle avance sur le paquet d'obligations qui appartient au Gouvernement : la Société, pour des raisons qu'il n'y a pas à discuter, a fait d'abord traîner les négociations en longueur et ensuite a refusé, quoique M. Burnay ait fait un grand bruit autour de la nouvelle mission qui lui était confiée et soit parti pour Paris comme un triomphateur. On comprend très bien que l'intérêt de la Société était de laisser baisser les cours ; l'opération serait d'autant plus lucrative, c'est-à-dire d'autant plus onéreuse pour le Gouvernement portugais, que la cote des obligations qui servirait de limite serait plus faible. Et c'est ainsi que le prix des obligations a baissé successivement, sans que personne n'ait songé à demander des explications et, ce qui est bien significatif, sans que les intéressés se soient plaints. Mais, à ce jeu-là, on risque à la fin de se brûler et il est arrivé que, sous l'influence persistante de cette baisse un peu artificielle, et sous l'influence concomitante de la baisse qui a frappé les fonds brésiliens, espagnols et italiens, la baisse des obligations des Tabacs menaçait de devenir réelle et même de ne pouvoir être arrêtée.

C'est ce que les Espagnols appellent *jugar con fuego*. La Société a jeté alors de hauts cris et s'est adressée au Gouvernement pour qu'il lui vienne en aide. Le Gouvernement l'a fait et a envoyé immédiatement des instructions à ses agents à l'étranger en leur faisant démentir les nouvelles défavorables qui s'étaient répandues. L'effet a dû être immédiat, puisque les dépêches reçues aujourd'hui à Lisbonne nous signalent une hausse des cours.

Il convient encore de faire remarquer qu'en même temps que les obligations des Tabacs baissaient, la Dette consolidée, ou 3 0/0, se maintenait sans altération. Ce n'est qu'hier (8 novembre) que le 3 0/0 a été atteint sur des nouvelles répandues à Londres, et dont le *Financial News* s'était fait l'écho, que le Gouvernement Portugais ne paierait en espèces que le prochain coupon. Ces nouvelles sont encore un résultat de la malheureuse idée de charger une fois de plus M. Burnay du rôle de grand emprunteur du pays. Chacun fait, en effet, ce raisonnement, qui a toutes les apparences de la solidité, qu'on ne demande pas à emprunter de l'argent si on est en état de payer régulièrement à ses créanciers.

Il est évident que, si on est forcé de faire encore des emprunts pour payer le coupon réduit, on sera bientôt à bout de ressources et dans peu de temps on ne paiera rien du tout. C'est ce raisonnement, d'ailleurs faux dans sa base, que M. Burnay est allé provoquer sur les places étrangères, c'est le seul résultat palpable de sa mission !

Ceci est d'autant moins justifiable que, comme je vous le dis, le raisonnement est faux dans sa base ; le Gouvernement n'a pas besoin d'argent, les finances portugaises commencent évidemment à se rétablir, malgré la situation du Brésil, et le pays est en état de remplir les engagements qu'il a pris par la loi du 20 mai, sans qu'on ait à craindre la suspension du paiement ou une nouvelle réduction des intérêts de la dette. Les recettes publiques, par suite des derniers impôts et surtout grâce à la réorganisation économique du pays s'élèvent au delà de toute attente. Les droits d'importation (tabacs et céréales exceptés), ont augmenté pendant les quatre premiers mois de l'année financière courante, sur la période correspondante de 1892-93, de plus de 5 millions de francs. Cette majoration portant aussi sur des matières premières, démontre un travail actif de l'industrie portugaise.

Le commerce des colonies, surtout de l'Afrique occidentale, s'accroît d'une façon extraordinaire ; tous les mois, les paquebots qui font le service entre Lisbonne et la province de San Thome et Angora apportent des cargaisons d'environ 10 millions de francs de denrées coloniales qui valent autant que de l'or et c'est principalement à la faveur de ce développement du commerce colonial qu'on doit la modération relative de la prime sur l'or, malgré la faiblesse des récoltes de cette année, qui nous forcent à acheter du blé à l'étranger. Tous ces facteurs de notre relèvement économique assurent pour un avenir très prochain la réalisation de l'équilibre dans la balance commerciale, ce qui est à présent la plus solide garantie de la prospérité d'une nation.

Ce sont là des faits qu'on ne peut méconnaître, qui résultent des chiffres que tout le monde peut lire et contrôler. Le Portugal est donc bien en état de remplir ses derniers engagements envers tous ses créanciers sans exception. La baisse des fonds portugais n'a aucune raison qui puisse la justifier et, en vérité, je ne trouve pour l'expliquer que cette fâcheuse idée d'envoyer M. Burnay faire le tour des Banques de Paris pour obtenir des avances dont notre état financier et économique peut bien se passer. Provoquer une si forte secousse sur notre crédit encore chancelant pour voir rentrer M. Burnay bredouille, c'est payer trop cher une fantaisie.

On parle à nouveau et avec insistance de la prochaine dissolution des Chambres, et comme il arrive toujours ceux qui sont hors du pouvoir tonnent contre cet expédient constitutionnel que d'ailleurs ils s'empressent de demander quand ils remontent sur le perchoir. C'est toujours la même histoire. En France on ne comprend pas très bien cette facilité de dissoudre les Chambres, mais c'est que, chez vous, le Parlement absorbe la presque totalité du pouvoir. Chez nous, comme dans toutes les monarchies constitutionnelles, la puissance politique est plus divisée et le pivot ne se trouve pas dans le Parlement. Pour justifier la dissolution des Chambres, le Gouvernement aura à invoquer que les groupes se contrebalancent tellement à la Chambre qu'il n'y a pas de majorité pour soutenir un ministère homogène. La Chambre actuelle a été élue sous les auspices du Cabinet antérieur et, ici, la règle presque sans exception, est que tout ministère nouveau a droit à une Chambre nouvelle.

P.-S. — S. M. le Roi a signé le brevet accordant à Mme Carnot le grand-cordon de l'ordre des *Dames Nobles de la Reine Sainte-Isabelle*, créé le 4 novembre 1801 par le prince-régent Don Juan. Le brevet et les insignes ont été adressés au Ministre du Portugal à Paris, pour les remettre à leur haute destinée.

Quoique le brevet soit signé par le Roi, il est d'usage absolu que cette haute distinction ne puisse être accordée qu'avec l'agrément de la Reine du Portugal. Ainsi donc, c'est réellement la Reine Amélie qui adresse à Mme Carnot cette décoration, qui est l'une des plus rares de l'Europe. En France, je crois qu'il n'y a que Mme la duchesse de Luynes qui la possède.

L'écharpe est rose, avec un filet blanc au milieu ; la plaque est en or, avec sujet émaillé représentant la Reine Sainte-Isabelle donnant l'aumône aux pauvres, et porte comme devise : *Pauperum Solutio* (consolation des pauvres).

La Reine Sainte-Isabelle a été l'épouse du Roi Don Denys, l'un des premiers Rois du Portugal, surnommé le *Père de la patrie*, ou le *Roi laboureur*, à cause du grand développement qu'il a donné à l'agriculture portugaise. Il est mort en 1821. Sa femme, la Reine Isabelle, a été canonisée par Urbain VII et son corps, qui se conserve à l'état de momie à Coïmbre, dans le couvent des sœurs de Sainte-Claire, est l'objet d'une pieuse vénération.

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 10 novembre 1893.

Le Budget de la Confédération Helvétique. — Le Commerce des Monnaies italiennes. — Les Etrangers à Berne. — Contribuables récalcitrants.

Nous avons dit que le Conseil fédéral s'occupait du budget. Voici les chiffres qui seront soumis à l'Assemblée fédérale :

	1894	1893
	Francs	Francs
Recettes		
Domaines et capitaux	1.194.421	1.505.546
Administration générale	40.000	28.000
Etranger (Département des affaires étrangères)	280.900	259.500
Interieur	4.000	»
Justice et Police	700	700
Militaire	2.157.600	3.223.600
Finances et Péages	40.022.000	36.480.000
Industrie et Agriculture	177.000	177.000
Postes et Chemins de fer	31.996.200	31.549.400
Imprévu	12.179	6.254
	75.885.000	73.230.000
Dépenses		
Intérêts et amortissements	3.672.440	4.065.980
Administration générale	1.007.400	927.100
Etranger (Département des affaires étrangères)	1.011.800	1.151.700
Intérieur	8.635.633	6.342.483
Justice et Police	157.400	164.200
Militaire	24.422.491	31.807.943
Finances et Péages	7.091.500	5.704.830
Industrie et Agriculture	2.407.610	2.248.352
Postes et Chemins de fer	31.295.500	30.952.300
Imprévu	28.226	30.112
	79.730.000	83.395.000
Déficit	3.845.000	10.165.000

La diminution du produit des capitaux provient des prélèvements faits sur le denier de l'Etat pour couvrir le déficit du compte de 1893.

Aux recettes du département militaire ne figurent plus que le bénéfice net de la régie des poudres, d'où une réduction d'un million sur les recettes et les dépenses.

La recette des péages a été portée de 34 à 37 millions.

Aux dépenses du département de l'intérieur, les subventions aux cantons pour correction de fleuves et construction de routes dépassent de 1,3 million les chiffres du budget de 1893. La correction du Rhin figure pour la première fois au budget pour un million. Les dépenses pour construction de bâtiments sont augmentés de 900.000 fr. : les chiffres principaux concernent un bâtiment des douanes à Bâle, le dépôt pour habillements militaires à Berne, l'arsenal de Winterthour et l'hôtel des postes de Neuchâtel avec une première dépense de 500.000 francs.

Aux dépenses militaires figurent les crédits suivants déjà votés par par l'Assemblée fédérale : 290.000 fr. pour achat de pantalons de réserve, 750.000 fr. pour munitions d'infanterie (moitié du crédit total) 750.000 francs pour munitions d'artillerie, 1.050.000 fr. pour introduction de la poudre sans fumée dans l'artillerie, 300.000 fr. solde des travaux de défense du Gothard.

Pour les travaux de défense du Luziensteig, le budget ne prévoit que des dépenses peu étendues.

Nous avons raconté le commerce illicite qui se faisait sur les monnaies italiennes. Malgré toutes les mesures prises, le trafic de l'argent, qui procure le 8 0/0 de bénéfices, n'a pas diminué à la frontière italienne.

Le Gouvernement bernois fait actuellement une revue générale des étrangers qui résident dans le canton et les papiers de légitimation qu'ils ont déposés. Ceux qui ne sont pas en règle sont invités à quitter le canton. Une douzaine d'étrangers ont déjà quitté le pays.

On écrit de Bienne à un journal de Berne que le 6 novembre dernier, 1.923 contribuables ont été cités devant le juge pour non paiement des impôts. On attribue ce fait anormal à la situation défavorable où se trouve toujours notre principale industrie.

Il est vrai, dit le *Journal du Jura* (Bernois) que l'horlogerie a passé de mauvais jours et bien que la crise soit un peu moins intense que l'année dernière, sa situation est encore aujourd'hui très précaire. Cependant, il convient de constater que cette crise n'a jamais exercé la moindre influence sur le genre de vie de notre population ; les fêtes et les réjouissances publiques de toutes sortes vont toujours bon train et leur nombre a plutôt augmenté. Si la situation économique d'une grande partie de notre population est réellement aussi critique qu'il paraît résulter du fait cité plus haut, ne conviendrait-il pas de « désarmer » un peu dans ce domaine ? Du reste, si nous admettons volontiers que certains contribuables sont réellement hors d'état de payer leurs impôts, nous avons, par contre, l'intime conviction qu'avec un peu de bonne volonté, la plupart des 1.923 retardataires pourraient facilement se libérer de leur dû.

Informations Économiques et Financières

L'ancienne Banque Neuchâteloise. — L'ancienne Banque Neuchâteloise en liquidation s'est adressée au département des finances pour avoir des indications sur l'attitude qu'elle doit prendre à l'égard des porteurs de billets qui restent en circulation, alors qu'elle a maintenant rempli tous ses engagements à l'égard des tiers et que la liquidation est ouverte depuis dix ans. Le Conseil, d'accord avec son département des finances, estime que la Confédération n'a pas à statuer sur la marche de la liquidation et ne peut donner aucune direction.

Le Chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune. — La commune de Saanen, dans le Simmenthal, a accordé une somme de 20.000 francs comme quote-part à apporter à la subvention de 120.000 fr. qui manque encore pour le projet de chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune. Si d'autres communes suivent cet exemple, comme on l'espère, on pourra considérer la construction de cette ligne comme assurée.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 11 novembre 1893.

Les tendances ont été meilleures cette semaine, sans que pour cela nous enregistrions des cours extraordinairement favorables ; mais la situation est plus nette : les baissiers ne se livrent plus qu'avec prudence à leur dangereux exercice, ce qui leur fait perdre toute influence.

Malgré la bonne tenue générale du marché, il faut bien avouer que les actions de nos Chemins n'ont pas brillé. Autrement, les fluctuations de l'Italien et de l'Espagnol nous ont laissés assez froid ; nous attendons que la situation s'éclaircisse, tout en souhaitant que certains Etats européens retrouvent un équilibre financier bien instable en ce moment. Notre Jura-Simplon a fait 117 1/2 ; l'Obrt. 360 1/2 ; la Banque de Commerce, 1.040 ; les Eaux et Eclairage, 530.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 5 novembre 1893.

La Société des Mines de Kassoudra. — Un Chemin de fer entre Prizrend et Scutari. — La Croisière de la Régie des Tabacs. — L'Avance de Hirsch.

Une nouvelle Société industrielle, la « Société des Mines de Kassoudra » vient de se constituer au capital

de 3.000.000 de fr. Elle a pour but l'exploitation de gisements de plomb argentifère et de manganèse, situés dans le vilayet de Salonique sur le versant Est de la Chalcidique et compte parmi ses fondateurs : la Banque de Constantinople, la Société des Usines du Laurium, et diverses personnalités financières importantes d'ici.

D'autre part, il me revient que le Ministère des Travaux publics aurait été saisi d'une demande de concession, présentée par le général de division Lecoq Pacha, pour l'Etablissement d'un Chemin de fer entre Prizrend et Scutari d'Albanie. M. Sommaripa, qui sollicite la même concession pour le compte d'un groupe anglais, avait demandé une garantie de 15.000 fr. par kilomètre. Le général Lecoq offre de construire la ligne sans aucune garantie kilométrique, à condition d'avoir le droit exclusif d'exploiter les mines et les forêts qui se trouvent sur le parcours. Les plans ont été déjà approuvés au point de vue stratégique.

Vous savez que la Régie des Tabacs a organisé dernièrement un service de croisières destiné à empêcher la contrebande, en particulier sur les côtes de la mer Noire. Cette mesure a déjà produit les meilleurs résultats et il ne se passe pas de semaine que les croiseurs ne saisissent quelque embarcation de contrebandiers. C'était il y a peu de jours, un deux-mâts, capturé dans les eaux de Mételin et qui portait 4.800 kilog. de tabac. Dans les mêmes parages, le croiseur Uskudar a saisi hier un chargement de 4.000 kilog. de tabac et de 17 balles de tumbéki. Les contrebandiers étaient jusqu'à présent à peu près sûrs de l'impunité et pouvaient se livrer en paix à leur profitable commerce sans crainte d'être dérangés. Il n'en est plus ainsi et les dangers auxquels ils s'exposent maintenant feront réfléchir beaucoup d'entre eux. Nul doute que la Régie ne trouve dans une augmentation considérable de ses recettes la récompense de ses efforts et de ses peines.

En 1885, le Trésor Impérial contractait auprès du baron de Hirsch une avance de 23 millions de francs à 7 pour cent d'intérêt et 1 pour cent d'amortissement garantie sur la part de recettes du trafic des Chemins de fer de Roumélie qui revient au Gouvernement. La Société des Chemins de fer orientaux prit sur elle cette avance lorsque cette Société fut substituée à la Société primitive d'exploitation.

On propose maintenant — dit le *Levant Herald* dans son numéro de lundi dernier — que l'annuité de 1 million 840.000 francs affectée au service de ladite avance soit capitalisée à 4 0/0 d'intérêt par la *Deutsche Bank* de Berlin et le *Bankverein* de Vienne, qui, ensemble, sont prêtes à faire une avance de 40.000.000 de francs sur cette annuité, à 70. Avec le produit de cette avance, le restant de l'avance originelle du baron Hirsch serait remboursé, et un solde de 10.000.000 de francs environ resterait disponible pour les besoins du Trésor. En considération de cette facilité, on demande au Gouvernement impérial de prolonger de dix ans la durée de la concession des chemins de fer Orientaux.

Les négociations — ajoute le journal précité — se poursuivent sur cette base et tout permet de croire que cette opération sera effectuée.

Informations Économiques et Financières

Le Chemin de fer Smyrne-Cassaba. — Le rapport du Directeur du Chemin de fer Smyrne-Cassaba pour le premier semestre de 1893 porte ce qui suit :

Le capital total de la Société au 30 juin dernier s'élevait à 125.000 livres sterlings en 6.250 actions de préférence de 20 liv. st. chacune, à 7 0/0 d'intérêt, entièrement payées ; à 393.740 liv. st. en 19.687 actions ordinaires de 20 liv. st. chacune, entièrement payées, et à 504.600 l. st. en obligations 5 0/0 sur la première hypothèque (restant de l'émission de 1885). La dette en obligations a été réduite de 3.800 liv. st. pendant le semestre. L'extension de la voie mise en exercice a été de 165 milles 1/2. Les recettes brutes pendant le semestre ont été de 53.652 liv. st. contre 50.788 pour la période correspondante de 1892. Les frais d'exploitation ont été de 25.476 liv. st. contre 26.954 liv. st. en 1892. Le montant réalisé pendant le semestre de 50 0/0 sur les recettes brutes, comme intérêt de la dette du Gouvernement impérial ottoman aux termes des conventions de 1885 et 1888 s'est élevé à 20.513 liv. st., pendant que le profit de l'exploitation du chemin de fer pour l'autre 50 0/0 des recettes brutes s'est élevé à 1.350 liv. st. Ces deux sommes donnent un total de 21.863 liv. st. de recettes nettes pendant le semestre. L'arrangement final du compte Revenus, après l'avoir débité de 24 860 liv. st. pour intérêt sur les obligations, accuse un solde créditeur de 12.432 liv. st., somme que l'on propose de porter en compte à nouveau.

Le Dessèchement des Marais d'Alexandrette. — Boghos effendi, ingénieur en chef du vilayet d'Alep, a présenté son rapport sur les travaux de dessèchement des marais des environs d'Alexandrette. La superficie à combler est évaluée à plus de 1.500.000 mètres carrés, ce qui exigerait 1.200.000 mètres cubes de terre. La durée des travaux est fixée à deux ans. Les frais se monteraient à 43.000 l. t. On obtiendrait ainsi 1 millions 500.000 mètres carrés de terres arables, dont la vente rapporterait au Trésor environ 60.000 l. t., sans compter les avantages qu'on retirerait de l'amélioration des conditions climatériques de la ville d'Alexandrette et l'accroissement du mouvement du port.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	6 oct.	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov
Tabacs Ottomans.........L.	16 60	16 63	16 65	16 75	16 85	17 15
Pièce	87 19	87 20	87 20	87 21	87 20	87 »
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 35	24 37	24 22	24 17	24 »	24 30
Parité à Paris..........Fr.	22 37	22 51	22 25	22 17	22 05	22 21
4 0/0 Intérieur..............	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe........	55 »	55 »	55 75	55 25	55 25	55 »
Chemins Ottomans.........	89 75	89 12	88 »	87 25	86 62	87 87
Crédit Ottoman ....L.	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 97	23 07	22 97	22 95	23 ..	22 95
— sur Londres 3 mois.	109 62	109 38	109 63	109 75	109 75	109 87

ÉTATS BALKANIQUES

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 1er au 10 octobre	Du 1er janvier au 10 oct.	Par kil.
1893 (540 k.).....	131.760 76	3.632.440 09	243 90
1892 (540 k.).....	144.136 28	3.743.127 50	266 92
Différence en 1893.	—12.375 52	—110.687 41	—23 02

Les Négociations Commerciales avec la Grèce. — Les négociations ont commencé à Belgrade pour le renouvellement du traité de 1882 entre la Grèce et la Serbie. Le renouvellement de ce traité, avec les modifications indiquées par l'expérience, est en quelque sorte imposé par le développement des relations commerciales entre les deux pays. Aussi espère-t-on qu'il pourra être soumis à la ratification parlementaire dès l'ouverture de la session.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : Edmond THÉRY
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2 fr.**
Réclames en 8 points .... **4 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 97. — 4e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 19 Novembre 1893.

SOMMAIRE DU N° 97

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 17 nov.	1.677.5	1.274.6	2.952.1	3.244.9	91	2½
1893 2 nov.	1.698.5	1.265.9	2.964.4	3.544.4	84	2½
1893 9 nov.	1.701.3	1.263.8	2.965.1	3.488.2	85	2½
1893 16 nov.	1.703.3	1.264.6	2.967.9	3.485.0	85	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 8 nov.	730.5	335.0	1.065.5	1.317.7	81	4
1893 23 oct.	665.9	299.1	965.0	1.246.6	77	5
1893 31 oct.	666.6	299.4	966.0	1.290.9	75	5
1893 8 nov.	670.0	302.1	972.1	1.361.2	71	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 17 nov.	616.6	»	616.6	644.2	95	3
1893 2 nov.	649.4	»	649.4	657.4	99	3
1893 9 nov.	639.8	»	639.8	649.1	99	3
1893 16 nov.	638.1	»	638.1	642.7	99	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 10 sept.	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 10 sept.	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 8 nov.	223.2	354.9	578.1	1.024.0	57	4
1893 23 oct.	215.2	339.5	554.7	1.019.1	55	5
1893 31 oct.	215.5	338.7	554.2	1.047.6	53	5
1893 8 nov.	216.3	338.5	554.8	1.033.2	53	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 10 nov.	62.5	53.0	115.5	400.4	29%	2½
1893 26 oct.	54.9	44.0	98.9	406.2	25	3
1893 2 nov.	56.6	45.7	102.3	413.5	24	3
1893 9 nov.	55.9	44.5	100.4	412.9	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 oct.	2.3	0.2	2.5	0.6	460	8
1893 30 sept.	5.5	2.7	8.2	1.0	820	8
1893 7 oct.	4.8	2.4	7.2	1.2	750	8
1893 14 oct.	4.4	2.2	6.6	1.2	646	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	78.8	»	78.8	108.2	73	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 12 nov.	190.3	122.6	312.9	894.6	35	5
1893 28 oct.	197.9	162.9	360.8	927.7	39	5
1893 4 nov.	197.9	162.3	360.2	933.1	39	5
1893 11 nov.	197.9	160.6	358.5	944.4	37	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.5	»	2.5	127.7	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 12 nov.	79.8	175.3	255.1	420.4	60	2½
1893 28 oct.	71.0	173.0	244.0	409.5	60	5
1893 4 nov.	72.0	172.0	244.0	414.9	60	5
1893 11 nov.	82.5	172.0	254.5	415.4	61	5
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	199.2	27.9	227.1	578.9	39	5
1893 10 oct.	234.2	23.7	257.9	719.3	36	5
1893 20 oct.	224.0	23.9	247.9	719.3	35	5
1893 31 oct.	224.0	23.7	247.7	728.5	34	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	42	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
1893 20 oct.	166.1	23.1	189.2	432.5	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 sept.	36.4	»	36.4	65.9	55	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 9 nov.	10.8	18.9	29.7	240.7	12	6
1893 25 oct.	12.5	33.5	46.0	287.9	16	6
1893 31 oct.	12.5	33.7	46.2	289.0	16	6
1893 8 nov.	12.5	33.8	46.3	290.2	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 5 nov.	54.8	0.1	54.9	128.8	42	6
1893 21 oct.	61.9	0.1	62.0	142.6	44	5
1893 28 oct.	61.0	0.1	61.1	143.4	44	5
1893 4 nov.	61.9	0.1	62.0	144.3	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 16 oct.	1.796.4	19.8	1.816.2	4.310.7	42	4½
1893 16 sept.	1.536.4	17.9	1.554.3	4.011.7	38	5
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
		RUSSIE. — Banque de Finlande				
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 juill.	21.8	4.6	26.4	42.2	61	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
		SERBIE. — Banque Nationale				
1892 15 oct.	9.0	4.2	13.2	30.1	44	6½
1893 22 sept.	8.6	4.1	12.7	28.6	44	6
1893 30 sept.	8.7	4.1	12.8	28.9	44	6
1893 15 oct.	8.9	4.0	12.9	29.8	44	6
		SUÈDE. — Banque Royale				
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.5	48	4½
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
		SUÈDE. — Banques Privées				
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
		SUISSE. — Banques d'Emission				
1892 12 nov.	67.7	23.2	90.9	171.3	53	3½
1893 28 oct.	72.1	17.9	90.0	173.6	52	4½
1893 4 nov.	72.4	16.9	89.3	175.9	52	4½
1893 11 nov.	72.7	17.1	89.8	177.8	50	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 17 nov.	6 224,6	2 483,1	8 707,7	14 659,6	59%
1893 2 nov.	6 013,8	2 455,8	8 469,6	14 966,9	57
1893 9 nov.	6 007,8	2 452,4	8 460,2	14 959,8	57
1893 16 nov.	6 022,2	2 451,8	8 474,0	15 036,2	57

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	11 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.	18 nov.
Amsterdam	47 75	47 75	47 75	47 67	47 75	47 97
Anvers	100 05	100 12	100 05	100 17	100 05	100 10
Athènes	177 »	177 »	177 »	» »	174 »	» »
Barcelone	21 25	20 80	21 60	23 50	23 50	23 50
Berlin	80 70	80 75	80 70	80 35	80 75	80 75
Bruxelles	100 07	100 11	100 06	100 07	100 10	100 06
Bucharest	99 95	100 15	100 25	100 15	100 15	100 25
Constantinople	23 07	22 97	22 95	23 »	22 95	22 90
Francfort	80 73	80 71	80 68	80 77	80 80	80 80
Gênes	111 80	112 70	113 77	111 80	114 85	115 92
Genève	100 03	100 01	100 02	100 »	100 03	100 01
Lisbonne	693 »	694 »	697 »	700 »	704 »	704 »
Londres	25 38	25 35	25 40	25 40	25 37	25 35
Madrid	20 15	20 75	21 10	22 85	22 70	23 25
Rome	111 65	112 30	113 60	115 10	111 85	116 »
Saint-Pétersbourg	37 87	37 82	37 85	37 77	37 17	37 77
Vienne (à vue)	50 27	50 30	50 35	50 60	50 80	50 10
— (à 3 mois)	50	25	50 30	50 55	50 75	50 35

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 »	207 12	207 50	207 12	206 87
Allemagne.. —	1 %	122 37	122 56	122 44	122 53	122 50
Vienne-Tr.. —	4 %	196 50	196 50	195 50	195 »	197 50
Barcelone .. —	4 %	409 »	407 »	402 »	402 »	403
Madrid ..... —	4 %	409 »	407 »	402 »	402 »	403 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. . —	4 %	260 »	260 »	260	262	261 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 16	25 18	25 16	25 15	25 16
— ..... ch. court	3 %	25 18	25 20	25 17	25 17	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 12 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.	0 09 p.
Italie........ —	6 %	11 87p.	12 75p.	13 p.	13 25p.	13 50p.
Suisse....... —	4 ½ %	0 06 p.	0 06 p.	0 06 p.	pair	0 12 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3445 59	3445 59	3445 59	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	121 18	120 34	118 26	118 70	119 88
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 03	3 03	2 82	2 97	2 96
Souverains anglais		25 14	25 17	25 13	25 12	25 14
Banknotes		25 15	25 18	25 14	25 13	25 11
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 18 novembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	99 68	Billets *Allemands*	100 21
En *Angleterre*	100 51	— *Anglais*	99 78
En *Autr.-Hongrie*	105 84	— *Austro-Hongr.*	94 98
En *Belgique*	100 06	— *Belges*	99 91
En *Espagne*	123 25	— *Espagnols*	81 40
En *Grèce*	» »	— *Grecs*	» »
En *Hollande*	100 74	— *Hollandais*	99 49
En *Italie*	116 »	— *Italiens*	86 50
En *Russie*	151 08	— *Russes*	66 02
En *Suisse*	100 04	— *Suisses*	99 88

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 18 novembre 1893.

Les devises autrichiennes sont en reprise à 197 50, la perte est réduite à 5 0/0. L'avènement du nouveau Ministère a été saluée par des ordres d'achat de Berlin auxquels on peut faire honneur de la meilleure tenue de la *Valuta*, mais il est impossible de croire à la durée de l'amélioration en l'absence de toute modification dans la situation de l'Autriche-Hongrie.

Le papier espagnol a gagné un point sans cause appréciable, le dernier bilan de la Banque est loin d'être satisfaisant et la tournure des choses à Melilla ne laisse pas que de causer certaines inquiétudes ; l'Espagne s'est lancée dans une aventure qui peut avoir de très sérieuses conséquences au point de vue de ses finances et, par contre-coup, de ses changes. A Lisbonne l'agio sur l'or est à 30 1/4 0/0.

Le rouble est lourd à 261 50.

Le Londres a une légère tendance à la hausse, le change italien est de plus en plus mauvais, la perte est aujourd'hui de 13 50 0/0.

La décision prise par le Gouvernement de faire payer les droits de douane non pas en *or*, comme on l'avait dit — ce qui aurait été contraire aux stipulations de l'*Union latine* — mais en *numéraire*, non seulement soulève des protestations très énergiques en Allemagne, mais, d'après la teneur du décret, on ne voit pas comment elle fournira du métal. Les importateurs se procureront des warrants en donnant des billets, tant

pour le principal que pour la prime du change, ils paieront plus à l'Etat sans introduire un centime de métal. Du moment que l'Italie se lançait dans l'arbitraire, elle aurait dû au moins prendre ses dispositions pour en tirer profit et exiger carrément de l'or et de l'argent.

Nous avons à signaler l'abaissement du taux de l'escompte de la *Banque des Pays-Bas* qui, en raison de l'accroissement de l'encaisse or, a été ramené, le 13 novembre, de 5 à 4 0/0. En Angleterre, le taux officiel n'a pas varié, mais les demandes d'or pour le continent inquiètent un peu les capitaux disponibles.

Aux Etats-Unis, on remarque une détente accentuée dans les conditions des prêts.

L'argent métal est à 119 fr. 80 ; ce cours est un peu plus élevé que celui de samedi dernier ; le métal blanc paraît avoir atteint les limites de la baisse, et on ne voit plus de raisons pour une nouvelle dépréciation. Si l'abrogation de l'*act Sherman* entraîne la fermeture d'un certain nombre de mines, on pourrait assister à une reprise beaucoup plus prochaine qu'on ne le croit généralement.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

La *Banque de France* a gagné 2 millions d'or ; il est rentré par la circulation 1.760.000 fr. à Paris, 615.000 francs dans les succursales ; il est sorti 375.000 francs pour l'étranger. L'encaisse argent est en augmentation de 2.837.000 fr., provenant pour 2.207.000 fr. de la circulation de Paris, pour 2.800.000 fr. de celle de province et 200.000 fr. sont venus de Suisse : de cette entrée il faut déduire 1.850.000 fr. expédiés à l'étranger.

L'encaisse de la *Banque d'Allemagne* a augmenté de 6.100.000 fr. en tout. Sa circulation fiduciaire s'est accrue dans ce même temps de 70.300.000 fr.

Le mouvement des entrées d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 5.500.000 francs ; la circulation ayant rendu 3.800.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 1.700.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
13 nov. Brésil......£	40.000	10 nov. Russie......£	11.000
13 — Lisbonne....	10.000	10 — Hollande.....	10.000
14 — Nlle Zélande..	50.000	11 — Paris........	20.000
15 — Egypte.......	100.000	11 — Egypte.......	50.000
Excédent de sorties.	220.000	11 — Allemagne....	20.000
		11 — Hollande.....	10.000
		11 — Russie.......	8.000
		13 — Allemagne....	30.000
		13 — Hollande.....	20.000
		14 — Russie.......	11.000
		15 — Allemagne....	100.000
		15 — Egypte.......	100.000
		15 — Continent....	30.000
Total égal.........	420.000	Total des sorties.	420.000

La *Banque d'Espagne* a perdu 1.700.000 fr. d'argent, sa circulation fiduciaire est aujourd'hui de 944 millions 400.000 fr., c'est une augmentation de 16 millions 700.000 fr. depuis quinze jours. Le rapport de l'encaisse à la circulation est relativement satisfaisant, mais celui de l'actif disponible ou réalisable au passif exigible est de 48 0/0, si on prend la peseta au pair, de 53 0/0 si on la calcule au cours du jour ; en d'autres termes, la Banque n'est en état de payer à vue que la moitié de ses dettes exigibles, le surplus de son actif étant immobilisé en valeurs de l'Etat.

L'encaisse de la *Banque des Pays-Bas* est de 82 millions 1/2. La situation de cet établissement s'est sensiblement améliorée, surtout par l'effet du drainage opéré en Angleterre. Comme nous le disons plus haut, depuis la publication de son bilan, la *Banque des Pays-Bas* a ramené son escompte à 4 0/0.

La circulation globale des Banques européennes dépasse aujourd'hui 15 milliards ; c'est le chiffre le plus élevé qui ait encore été atteint, les encaisses métalliques représentent 57 0/0 de cette énorme somme.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 21 au 28 oct.	depuis le 1er janv.	du 21 au 28 oct.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.678.947	»	28.136.969
France.........	»	17.990.102	2.500	8.678.405
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.291.894
Autres pays....	24.000	10.053.207	349.917	7.316.598
Total 1893...	24.000	70.175.356	352.417	57.423.866
— 1892...	4.000	59.047.353	244.152	7.528.136
— 1891...	245.000	75.614.944	1.249.638	23.247.180
ARGENT				
Grande-Bretagne	596.160	25.373.953	»	2.937
France.........	»	132.198	600	788.040
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	»	635.504	73.544	2.289.431
Total 1893...	596.160	26.334.655	74.144	3.081.004
— 1892...	497.231	17.727.950	352.337	2.674.416
— 1891...	473.858	15.857.045	154.540	1.960.438

Comme le montre le tableau précédent les mouvements de métaux précieux n'ont plus aucune importance à l'entrée et à la sortie, les *Banques associées de New-York* drainent la circulation intérieure et augmentent leur encaisse, dont la marche ascendante ne se ralentit pas.

		Encaisse des Banques associées de New-York
1892.....	12 nov..	75.000.000 dollars
1893.....	28 oct...	96.600.000 —
1893.....	4 nov..	97.100.000 —
1893.....	11 nov..	98.600.000 —

La situation du Trésor laisse encore beaucoup à désirer, la réserve d'or n'est que de 84.384.862 dollars.

Encaisse et circulation du Trésor des Etats-Unuis au 31 octobre

Encaisse :		
Or monnayé..............$	66.616.898	
Or en barres..............	96.657.272	
		163.274.170
Argent dollars.............	360.606.732	
— petite monnaie.....	12.667.195	
— barres..............	126.261.553	
		499.535.480
Total de l'encaisse.......$		662.809.650
Circulation :		
Greenbacks et autres billets,............$		374.932.882
Certificats d'or........................		78.889.309
Certificats d'argent (loi Bland)..........		325.717.232
Certificats de dépôt....................		22.325.000
Billets du Trésor de 1890 (loi Sherman)..		150.818.582
Total de la circulation.........$		952.683.005
Réserve d'or.............$		84.384.862

Les Banques de New-York ont déclaré au secrétaire des Finances qu'elles subviendraient à ses besoins d'or, à condition que le Trésor cesse la frappe de l'argent qu'il possède, qu'elles accepteront tel quel.

La Conférence monétaire

La convention relative au rapatriement des monnaies divisionnaires italiennes a été signée le 16 courant ; les ratifications doivent être échangées — s'il y a lieu, le 30 janvier prochain. Il faut espérer que le Parlement approuvera l'œuvre de la Conférence, qui tient

compte des intérêts italiens et sauvegarde en même temps un sérieux intérêt français.

Des négociations sont ouvertes depuis plusieurs jours pour obtenir l'échange du billon italien circulant en France contre le billon français circulant en Italie. Cet échange ne peut donner lieu à une convention; mais, comme il est dans les convenances des deux parties, on peut espérer une solution prochaine.

Nos lecteurs trouveront ci-après un article spécial sur cette question.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	11 novembre			18 novembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu .0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 10	33 03	3 02	98 72	32 90	3 03
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 60	35 85	2 78	99 »	36 »	2 77
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 75	23 93	4 17	95 70	23 92	4 17
Belgique 3 ½ %...............	103 25	29 50	3 38	104 60	29 88	3 34
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 ..	15 25	6 55	61 35	15 33	6 51
Grece 5 % 1881...............	187 ..	7 48	13 36	192 »	7 68	13 02
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 50	29 ..	3 44	101 50	29 »	3 44
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	92 60	23 15	4 31	93 95	23 48	4 25
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	80 30	18 51	5 39	81 12	18 73	5 33
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 25	28 41	3 51	86 »	28 66	3 48
Portugal 3 % (1 fr. net).........	20 35	20 35	4 91	20 20	20 20	4 95
Roumanie 5 %...............	103 ..	20 60	4 85	102 50	20 50	4 87
Russie 3 % or 1891 libéré.......	80 95	26 98	3 70	81 80	27 26	3 66
Serbie 5 % 1890...............	355 ..	11 20	7 01	367 50	14 70	6 80
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	103 75	25 93	3 85	104 50	26 12	3 82
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 70	32 23	3 10	96 80	32 26	3 09
Turquie convertie 1 % série D..	22 30	22 30	4 48	22 35	22 35	4 47
— Priorité 4 % 1890......	455 ..	22 75	4 39	458 »	22 90	4 36
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	84 90	28 30	3 53	85 »	28 33	3 52

Situation Financière générale

France. — La semaine qui vient de s'écouler a bien répondu aux espérances que l'on concevait en dernière heure, il y a huit jours. On est, pour ainsi dire, complètement rasséréné. Aussi l'attention se porte-t-elle maintenant sur nos *Grandes Sociétés de Crédit*. La *Conversion prochaine du 4 1/2 0/0* est un encouragement aux affaires nouvelles. Aussi la faveur dont jouissent, en ce moment, les actions de quelques-unes de ces Sociétés semble-t-elle témoigner de ce que le monde financier espère d'elles.

La liquidation du 15 novembre s'est passée tranquillement. On compte, maintenant, en avoir à peu près fini avec les grosses fluctuations. Rien, donc, ne viendra contrarier les bonnes dispositions dont tout le monde semble animé. Argent toujours abondant, en dépit des remplois qui s'opèrent.

Allemagne. — Le marché de Berlin reste ferme, le discours du Trône se bornant à constater, au sujet de la politique extérieure, que les relations de l'Allemagne avec les autres puissances sont satisfaisantes.

Le Parlement allemand discutera la semaine prochaine les traités de commerce avec l'Espagne, la Serbie et la Roumanie.

Angleterre. — La liquidation a montré que le marché monétaire avait repris toute sa facilité et que les craintes émises dernièrement n'ont pas eu de suites. Ce fait a eu une heureuse influence sur le marché qui a été, d'ailleurs, favorablement impressionné par les meilleures dispositions de Paris et l'amélioration de la situation en Grèce et dans la République Argentine. Ces tendances ont contrebalancé la mauvaise influence que pouvaient avoir les scandales financiers dont on s'est beaucoup entretenu.

L'heureuse solution de la conférence entre les mineurs et les propriétaires est aujourd'hui un nouvel élément favorable.

Autriche-Hongrie. — Les déclarations du nouveau Ministre des finances, M. de Plener, ont produit une excellente impression sur le marché et on croit, malgré le prix des devises, que les affaires reprendront prochainement. C'est ainsi qu'une entente serait probable au sujet du métropolitain de Vienne, pour lequel on désespérait de trouver le capital.

D'autre part, le Département des finances s'occupe du retrait de cent millions de florins de billets d'Etat et environ 30 millions de billets émis contre des Bons de salines.

Espagne. — Le marché espagnol est en pleine reprise. Cette réaction confirme les prévisions de notre correspondant de Madrid, relatives aux événements du Maroc ; la spéculation escompte, sans aucun doute, la fin des hostilités.

Grèce. — M. Tricoupis demandera à la Chambre l'annulation de la convention de l'emprunt garanti: il a fait cesser, en attendant, l'émission de nouvelles obligations de cet emprunt. Cependant, les obligations déjà données en paiement des coupons resteront valables.

Les porteurs allemands de valeurs helléniques se préparent à inviter les porteurs des autres pays à soutenir en commun leurs intérêts en Grèce.

Italie. — La Bourse italienne a été moins nerveuse en fin de semaine, mais il est difficile de prévoir si la réaction durera. Les attaques contre le Cabinet, la perspective de nouveaux impôts et surtout le décret relatif aux droits d'importation qui doivent être acquittés, désormais, en espèces métalliques, telles sont les principales causes d'inquiétude.

Par contre, les haussiers s'appuient sur la perspective — bien vague — d'un changement dans l'orientation de la politique extérieure du pays.

Portugal. — Le fait saillant est la publication du décret reconstituant la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais*. Ce décret, qui favorise uniquement l'Etat et ne donne aucune satisfaction aux intéressés, a été trop défavorablement interprété à l'étranger pour que les fonds portugais n'en aient pas été atteints. La situation politique ne varie pas, on attend toujours la dissolution, qui ne saurait plus tarder maintenant.

Serbie. — Nous publions, page 672, une lettre de Belgrade, qui établit que la situation, au point de vue politique et financier, est des plus satisfaisantes.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Les exploits du compagnon Léauthier succédant à la tragédie de Barcelone remettent les anarchistes en lumière. Chez nous, depuis longtemps, on n'y croyait plus. Au moment des troubles du quartier Latin et lors de la visite triomphale des Russes, les esprits inquiets redoutaient pourtant une sanglante aventure ; mais la majorité de la population n'y pensait même pas. C'est la majorité qui avait raison.

Le Français n'a pas le tempérament anarchique ; quant il s'insurge, ce qui lui arrive à son tour, il se bat avec un fusil ; mais la folie criminelle n'a pas de nationalité et elle est contagieuse. Les théories épouvantables, qui ont la dynamite pour pratique, nous viennent de l'étranger. Notre Gouvernement doit faire acte d'énergie ; il faut prévenir avant de réprimer. Les libertés de la presse et de réunion sont comme toutes les libertés : elles s'arrêtent à l'abus et à l'excès.

Pour de mesquines questions budgétaires, on a négligé de faire surveiller les centres contaminés ; on a laissé se développer un mouvement qu'il était facile d'écraser au début.

Aujourd'hui, le mal est grand, car on affecte, dans certains milieux, de confondre les anarchistes avec des républicains, plus ou moins exaltés, mais incapables d'attentats aussi monstrueux. Il en résultera un grand malentendu qui apportera des troubles graves dans notre état social.

Nous le repétons, il faut que nos gouvernants agissent résolument. Les étrangers suspects peuvent très bien faire un métier largement rémuneré en remplaçant l'espionnage, qui est devenu vieux jeu. Ils ne méritent donc aucune considération.

Sous toutes ses formes, combattons vigoureusement les importations.

M. Viger, ministre de l'agriculture, s'est rendu à Douai où il a assisté, le 12 courant, à des fêtes agricoles. Il a fait les déclarations suivantes : « Il faut de la stabilité dans les institutions. Je crois que nous l'aurons maintenant, puisque tout le monde ou à peu près rend hommage à la République. Quant à celle du Gouvernement, c'est à la Chambre de se prononcer. Le Ministère apportera un programme complet de travail pour la prochaine législature, programme homogène en toutes ses parties en ce qu'il représente la moyenne des réformes réclamées par les députés devant le corps électoral, sanctionnées par le suffrage universel. Il indiquera, en outre, et en suivant la même méthode, quelles sont les réformes irréalisables, ou momentanément impossibles. La Chambre appréciera si cette homogénéité des idées n'est pas préférable à celle des personnes ; si la Chambre ne le pense pas ainsi, on renversera le Cabinet et, pour ma part, je rentrerai dans le rang, prêt à soutenir ceux qui nous succéderont. »

Le même jour, un banquet avait lieu à Carmaux, où des députés socialistes arrêtaient la ligne de conduite politique et économique qu'ils entendent suivre pendant la présente législature.

La *Petite République Française* a publié une lettre de M. Guérin, garde des sceaux, à M. Ch. Dupuy, président du Conseil des Ministres, accompagnée du rapport officiel de M. Chenest, procureur général de la Cour d'Appel de Douai, sur les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, à fin de poursuites contre les Syndicats des mineurs de ces départements.

A la suite de cette publication, le Garde des Sceaux a décidé de faire procéder à une enquête en vue de rechercher dans quelles conditions ce document confidentiel a été livré à la publicité.

Le 13, la Commission préparatoire de l'Exposition Universelle de 1900 s'est réunie sous la présidence du Ministre du commerce et de l'industrie. M. Terrier. Les conclusions de la Sous-Commission ont été ratifiées.

M. Georgewitch, ministre plénipotentiaire de Serbie, a été victime d'une tentative d'assassinat de la part d'un anarchiste, un cordonnier nommé Léauthier.

La rentrée de la Chambre et du Sénat a eu lieu le 14 novembre. Le président d'âge, à la Chambre, M. Pierre Blanc, a prononcé le discours traditionnel. Le bureau provisoire a été élu. M. Casimir Périer a été proclamé président ; M. de Mahy, vice-président. La Chambre a procédé au tirage au sort des bureaux. Au Sénat, M. Challemel-Lacour, président a prononcé l'allocution d'usage.

Dans la matinée, le Conseil des Ministres s'était réuni à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le Conseil a décidé qu'il y avait lieu d'exercer des poursuites contre le journal anarchiste le *Père Peinard* qui a publié une apologie des attentats de Barcelone.

Le 15 novembre, une formidable explosion s'est produite à Marseille, vers minuit, dans l'hôtel du commandant du 15e corps d'armée. On avait tenté de faire sauter l'hôtel. Une boite de fer-blanc, haute de 30 centimètres, contenant probablement de la nitronaphtaline, avait été placée dans la guérite pratiquée dans la muraille de la maison attenante à la salle où se réunissent dans la journée les plantons du général. La commotion a été des plus violentes, les murs ont été rompus, les débris ont été lancés au loin. Dans la salle de garde, rien n'est resté debout, mais il n'y a eu aucune victime ; un planton, poussé sur un lit, n'a pas même reçu une égratignure. Les dégâts sont considérables dans les immeubles voisins : les vitres et les glaces ont été brisées. Le lycée des jeunes filles et le bureau d'octroi, situés en face de l'hôtel, ont particulièrement souffert. Les magistrats se sont rendus immédiatement sur les lieux et ont continué l'enquête toute la nuit.

On soupçonne un Italien que l'on a vu rôder dans la soirée devant l'hôtel de la division.

Le *Journal Officiel* a publié la nomination de M. Lozé au poste d'ambassadeur de la République française à Vienne.

Les négociations diplomatiques engagées entre la France et l'Allemagne, au sujet de l'incident de Plaine-Annexée, se poursuivaient activement.

Sur le rapport de M. Terrier, ministre du commerce et de l'industrie, M. Carnot, président de la République, a signé un décret accordant au Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, ainsi qu'au Commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, les franchises postales nécessaires pour le service de cette Exposition.

Le 16, les Ministres se sont réunis, en Conseil de Cabinet, au Ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Ils se sont occupés des diverses questions qui seront discutées à la Chambre après vérification des pouvoirs, et notamment de la proposition d'amnistie que le groupe socialiste a l'intention de déposer.

Le Conseil a décidé qu'il repousserait cette proposition d'amnistie. Il considère que les mesures de cet ordre rentrent dans l'initiative gouvernementale et, s'il avait cru que les circonstances la rendissent nécessaire, il en eût pris lui-même la responsabilité. Mais rien dans la situation ne justifiant la légitimité d'une pareille proposition, le Gouvernement la repoussera. Il s'en tiendra aux grâces individuelles, qu'il se réserve d'accorder dans tous les cas où elles seraient admissibles.

Le Président du Conseil, ministre de l'intérieur, a fait savoir qu'il avait donné des instructions en vue d'exercer la surveillance la plus étroite sur les anarchistes sur toute l'étendue du territoire.

Un journal a annoncé que le projet de conversion du 4 1/2 0/0 serait déposé mardi prochain sur le bureau de la Chambre, après la lecture de la déclaration ministérielle. Ce projet, dont la présentation est prévue depuis longtemps, a été, en effet, préparé par le Ministre des finances. Mais le Conseil des Ministres n'a pas encore arrêté d'une manière ferme la date à laquelle il serait soumis au Parlement.

Néanmoins, il y a une tendance marquée à déposer le projet de loi dans un délai très prochain.

Le Ministre des finances déposera sur le bureau de la Chambre dans le courant de la semaine prochaine, la Convention monétaire qui a été signée, hier, par les délégués des cinq puissances de l'Union latine.

Cette Convention doit, en cas de ratification, être exécutoire à partir du 30 janvier prochain. Il importe donc que les Chambres statuent le plus tôt possible.

Le Ministre des Travaux publics a adressé la circulaire suivante aux administrateurs des Compagnies de Chemins de fer :

« Messieurs,

« Mon administration est saisie de vœux formulés en vue d'une nouvelle prorogation du délai d'application des réductions de taxes consenties par les Compagnies de Chemins de fer pour le transport des denrées servant à l'alimentation du bétail.

« Je verrais avec plaisir — la mesure devant être d'un grand intérêt pour l'agriculture — que votre Compagnie consentît à étendre juspu'au 1er avril 1894 la période d'abaissement de tarifs qui prendrait fin autrement le 1er janvier.

« Je vous serais obligé de m'adresser votre réponse dans le plus bref délai possible.

« Recevez, etc.

« Le Ministre des travaux publics,

« VIETTE. »

La Chambre a commencé la vérification des pouvoirs. Près de quatre cent cinquante élections ont été validées. Le nombre des élections contestées, que l'on portait à 69, se réduit à cinq ou six cas spéciaux, qui donneront peut-être lieu à un débat sérieux.

Les envoyés de Behanzin ont quitté Paris, sans avoir été reçus à l'Elysée. Ils se sont embarqués à Liverpool. Ils s'arrêteront à la grande Canarie. Ils ont sollicité du Président de la République la faveur de pouvoir rejoindre leur roi en passant par Wydah.

Le Ministre de la Marine a reçu du général Dodds une dépêche expédiée le 16 novembre de Dogba.

Le 6 novembre, le général se trouvait à 6 kilomètres au sud du camp de Behanzin, et, le 8, la colonne Dumas arrivait à 10 kilomètres à l'est. Les mouvements combinés des deux colonnes ont produit une grande panique chez l'ennemi et ont donné d'heureux résultats.

Behanzin et ses guerriers se sont enfuis dans la brousse. Un grand nombre de chefs dahoméens, parmi lesquels se trouvent quatre oncles et huit frères de l'ex-roi, ont fait leur soumission ; quatre cent soixante fusils à tir rapide, trois canons Krupp et une mitrailleuse ont été remis entre nos mains. Le 12 novembre, le général Dodds était au bivouac de Zounelou ; une colonne légère a été lancée à la poursuite de Behanzin. Les troupes montrent le plus grand entrain. L'état sanitaire est excellent.

Les journaux du Tonkin ont apporté les nouvelles suivantes :

« M. Josset, juge, président du tribunal d'Hanoï, chargé de l'instruction de l'affaire des Chinois de Phu-Lang-Thuong, est rentré à Hanoï, ramenant avec lui quatorze nouveaux prisonniers chinois, arrêtés dans différents postes de la route de Phu-Lang-Thuong à Langson et à Langson même.

« En outre, d'autres Chinois arrêtés tout récemment sont actuellement détenus. L'un d'eux vient même de se suicider en se coupant la langue avec les dents.

« Sans pouvoir entrer dans les détails de cette instruction qui est tenue secrète, on croit pouvoir dire que des indices suffisants ont été recueillis concernant un certain nombre de Chinois, pour que, dès aujourd'hui, il soit décidé qu'ils passeront aux Assises sous l'inculpation de complicité avec les pirates.

« D'autre part, on poursuit activement le classement et la traduction des papiers saisis chez les Chinois, et on aurait trouvé déjà les traces d'une correspondance régulière entre de pseudo-commerçants chinois de Phu-Lang-Thuong et les pirates, notamment des lettres relatives à des achats de femmes.

Les journaux du Tonkin ne parlent pas d'un danger que le colonel Servière a couru en rentrant à Langson, après sa visite à Doson, au Gouverneur général. Toujours est-il que le colonel commandant le deuxième territoire a failli être enlevé entre Bac-Le et Tham-Moi, le jour où Bouyer fut pris. Une bande guettait le colonel Servière et, sans le lieutenant commandant le poste voisin et l'inspecteur Clément venu de Song-Hoa, le colonel risquait d'être enlevé. Deux détachements de l'armée et de la garde civile ont renforcé l'escorte du colonel.

Le fonctionnement de la régie de l'opium produit, à Dong-Dang, des résultats inespérés. Du temps de la ferme, on ne vendait à peu près rien de ce côté. La population ne consommait que de l'opium de contrebande. Maintenant, la contrebande, qui n'a plus de raison d'être, diminue très vite et va cesser bientôt complètement.

〰 On s'occupait, au ministère du Commerce, d'une étude sur la réorganisation du Conseil supérieur du travail.

Le Ministre du commerce voudrait que les éléments patronaux et ouvriers de ce Conseil fussent désormais recrutés par voie d'élection. La représentation des intérêts emprunterait à ce système un caractère plus démocratique et un surcroît considérable de force et d'autorité. Le Conseil actuel sera vraisemblablement consulté lui-même à brève échéance sur cette importante question. La déclaration ministérielle doit faire allusion à cette réforme.

〰 Le Conseil des ministres s'est réuni hier, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Charles Dupuy a communiqué à ses collègues le texte de la déclaration qu'il a rédigée en vue de la soumettre aux Chambres ; c'est, selon toutes probabilités, au début de la séance de mardi que cette déclaration sera lue à la Chambre des députés et au Sénat.

Le Conseil s'est occupé des diverses affaires en cours. Il a notamment examiné assez longuement les questions que soulève la prolongation projetée de la ligne des Moulineaux jusqu'à l'Esplanade des Invalides. Mais aucune résolution n'a encore été arrêtée.

Le Président de la République a signé un décret par lequel :

M. Hérault, conseiller-maître à la Cour des comptes, est nommé président de chambre à la même cour, en remplacement de M. Roy, admis à la retraite et nommé premier président honoraire.

M. Petit, conseiller référendaire de 1re classe, est nommé conseiller-maître.

M. de Belly, conseiller référendaire de 2e classe à la Cour des comptes, est nommé conseiller référendaire de 1re classe, en remplacement de M. Vallerand de la Fosse admis sur sa demande à la retraite.

M. Lemoigne, docteur en droit, chef de bureau au Ministère des finances, prend la direction du Bureau des travaux législatifs, statistiques et législation comparée que laisse vacante la nomination de M. de Foville à la Direction des Monnaies et Médailles.

〰 M. Casimir Périer a été élu Président de la Chambre par 333 voix sur 418 votants.

〰 M. Viger, ministre de l'agriculture, vient d'adresser la lettre suivante au Président de la Chambre de commerce de Perpignan, en réponse à une délibération de cette assemblée :

« Vous me faites remarquer que cette situation provient de la baisse des cours des vins dont le prix n'est plus rémunérateur et de leur mévente par suite de l'importation des vins étrangers et de la fabrication des vins artificiels.

« Vous appelez particulièrement mon attention sur ce dernier produit que vous considérez comme une des causes principales du malaise actuel et vous me demandez de présenter au Parlement une loi édictant l'interdiction de fabriquer ou de faire circuler en France des vins artificiels,

« Quelques dignes de considération que soient les intérêts dont vous avez pris la défense, il ne me semble pas possible de faire droit a votre demande.

« Prohiber la fabrication des vins artificiels et la circulation des matières pouvant servir à la préparation de ces vins serait porter une grave atteinte à la liberté individuelle que certainement le Parlement français n'autoriserait pas, et que, pour ma part, je ne saurais lui proposer.

« Il n'est pas possible d'interdire à un particulier de faire du vin artificiel si cela lui convient, non plus que de le vendre s'il trouve un acheteur. Ce que la loi doit empêcher, c'est que la bonne foi de ce dernier soit surprise, et que le vendeur le trompe sur la qualité de la marchandise vendue. C'est dans ce but qu'ont été promulguées les lois des 14 août 1889 et 11 juillet 1891 pour réprimer les fraudes dans la vente des vins. »

Marché Financier. — Les bonnes dispositions que nous signalions la semaine dernière se sont continuées. La liquidation de quinzaine s'est effectuée tranquillement, et le marché semble avoir repris possession de lui-même. La rentrée des Chambres françaises a justifié le peu de préoccupations qu'elles causaient à la place dans ces derniers temps. Pourquoi les Chambres, en effet, ne songeraient-elles pas enfin que la tranquillité est le meilleur agent du travail, que les débats irritants n'ont jamais servi qu'à paralyser les affaires, et que ce n'est pas au moment où notre pays, au moyen de la Conversion projetée, va donner une nouvelle preuve de sa solidité, qu'il faut agiter certaines questions qui demandent, tout au moins, pour être résolues, de longues études ?

Quoiqu'il en soit, la tendance est, maintenant, très bonne, en général, et la hausse que nous signalons plus loin sur certains de nos Etablissements de crédit a produit une favorable impression. Serait-elle l'indice de nouvelles opérations à présenter au public ? Nous l'espérons. Les capitaux continuent, ici, à être abondants ; les affaires sérieuses qui leur seront proposées seront donc des mieux accueillies.

Comme on le verra plus loin, le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat, ont donné pour le mois d'octobre une moins-value de 1.176.700 fr. sur les évaluations budgétaires ; par contre, l'augmentation sur le mois correspondant de 1892 est de 7.434.700 fr.

L'excédent des retraits aux *Caisses d'épargne ordinaires* pour la période écoulée du 1er au 10 novembre se chiffre par 969.911 fr. 70. Le rapport sur ces Institutions, pour l'année 1892, vient de paraître ; nous en donnons plus loin un résumé.

Bien que l'on ne s'occupe plus ici ouvertement de ce qui se passe en Italie, le monde financier a toujours les yeux fixés sur Rome. Que va-t-il se passer ? L'Italie va-t-elle, cédant enfin à des conseils amicaux, diminuer son budget de la guerre ? Tout est là. En tout cas, des nouvelles particulières d'Italie confirment que la situation est des plus précaire que jamais dans ce pays, et que la hausse ou la baisse des valeurs italiennes dépend uniquement de Paris.

★★ Gros mouvements sur nos Rentes, mais mouvements en sens contraire. Pendant que le *4 1/2 0/0* continue sa marche en avant, le *3 0/0* rétrograde sur des ventes de pure spéculation. Nos confrères politiques se sont beaucoup occupés, dans ces derniers jours, de la Conversion future du *4 1/2 0/0*.

Ils ont, à ce sujet, reproduit des informations qui ne sont que la confirmation des chiffres que nous donnions ici, il y a huit jours ; or, ce sont ces chiffres mêmes qui servent de base aux interprétations diverses émises par les vendeurs de *3 0/0*. Si la Conversion du *4 1/2 0/0*, disent-ils, accorde aux porteurs du *3 3/4 0/0* environ pour 8 ans au moins, combien de porteurs de *3 0/0* ne réaliseront-ils pas les titres qu'ils possèdent pour acheter la *Rente convertie*, et se procurer, ainsi, un revenu plus élevé. L'argument aurait une certaine valeur s'il était permis de croire que le rentier songe à procéder à un arbitrage. Nous ne pensons pas qu'il agisse ainsi. Il gardera son *3 0/0*, mais il achètera, avec les disponibilités dont il dispose, la *Rente conver-*

tie. Dans ces conditions, la baisse du *3 0/0* n'est pas à voir, d'autant plus que, raisonnablement, une *Conversoin* quelconque ne peut s'effectuer avec des cours en baisse. On aurait donc tort d'attacher de l'importance au mouvement qui s'est dessiné depuis vendredi et qui vient de créer un nouveau découvert. On n'a qu'à regarder les cours du *comptant* pour conclure que la spéculation fait, une fois de plus, fausse route.

Si, maintenant, nous passons aux cours faits, nous dirons que le *3 0/0*, de 99 10, cours de clôture officielle du 11 novembre, est descendu à 98 72 1/2 après 98 65 au plus bas. Quant au *4 1/2 0/0*, il a monté de 104 60 à 105 30, après avoir même coté 105 60. A ce dernier cours certains acheteurs ont cru devoir réaliser partie des bénéfices obtenus, et c'est la raison pour laquelle on ne clôture pas au plus haut.

★ ★ Les actions de la *Banque de France* ont été un peu mouvementées cette semaine. On croira difficilement qu'il s'était créé sur cette valeur un certain découvert; c'était exact, pourtant, et ce découvert a commencé il y a huit jours à se racheter. Au reste, un mois et demi à peine nous séparent de la fin de l'année, et on peut déjà se rendre compte que la *Banque de France* peut distribuer, de par le montant des bénéfices acquis jusqu'à ce jour, un dividende supérieur à celui de décembre 1892, qui n'avait été que de 58 francs. Et probablement l'augmentation des bénéfices continuera. Constatons, pour finir, que les escomptes et intérêts divers du 27 juin dernier au 16 courant se montent à 7.936.285 fr., alors qu'ils n'étaient, à la même époque de 1892, que de 7.409.515 fr. Quant aux bénéfices nets, ils sont déjà de 300.000 fr. supérieurs à ceux de 1892 pour la même période. Quoi qu'il en soit, l'action, est, au comptant, à 4.025.

★ ★ Nous nous félicitons d'avoir, si souvent, exprimé franchement notre manière de voir au sujet des actions du *Crédit Foncier de France*. La nouvelle hausse qui s'est produite sur ces titres et qui les a fait atteindre un moment le cours de 1.048 75, confirme pleinement nos appréciations antérieures. Qu'il se soit produit hier, une petite réaction, cela n'a rien qui nous surprenne: on avait été un peu vite; nous ne sommes pas encore à la veille de la liquidation, et parmi les acheteurs de la dernière heure, il a pu s'en trouver quelques-uns dont la solidité est mal établie. Mais cela ne veut pas dire que le mouvement en avant soit fini. On n'avait pas, jusqu'alors, remarqué le rendement excessivement avantageux de ces titres, et le portefeuille, par suite, les avait un peu négligés.

Il a suffi d'ouvrir les yeux des rentiers pour qu'ils se portent sur une valeur qui est, avant tout, de premier ordre; aussi croyons-nous pouvoir avancer fermement que les hauts cours conquis ces jours derniers sont l'œuvre du *Comptant* et non de la spéculation. En un jour, en effet, on a constaté, sur ce marché spécial au placement, des demandes qui, réunies, portaient sur plus de 1.200 actions.

Dans ces conditions, la position des vendeurs anciens devient des plus critiques, et il est à craindre, pour le découvert, qu'un gros déport ne lui soit infligé en liquidation. En attendant, on reste, en fin de semaine, à 1.030 après 1.025. C'est encore un gain de 20 fr. pour la semaine.

Dans sa séance hebdomadaire du 15 courant, le Conseil d'administration a autorisé 4.618.700 fr. de prêts nouveaux; à savoir : 3.508.300 fr. prêts fonciers, et 1.110.400 fr. prêts communaux.

★ ★ Est-ce l'approche de la *Conversion* qui a fait que les actions de nos grands Etablissements de crédit ont été si recherchées cette semaine? Elle y contribue certainement; mais elle n'est pas l'unique motif à invoquer pour justifier la plus-value obtenue par plusieurs de ces titres. En ce qui regarde le *Crédit Lyonnais*, par exemple, qui, de 756 25 a passé à 775 pour rester à 771 25, une situation spéciale existe. Nous croyons savoir, en effet, que les bénéfices faits par cette institution, à la date du 30 septembre, étaient déjà égaux à ceux de *toute* l'année 1892. Quant à la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, elle continue à profiter de la plus-value des valeurs auxquelles le public de la Bourse la croit plus spécialement intéressée; et comme il existait, sur ses actions, des positions de vendeurs, les rachats qui ont été effectués ont aidé à la progression des cours. C'est pourquoi nous la trouvons encore en avance à 637 50.

La *Banque d'Escompte de Paris*, qui était tombée un moment à 55 fr., remonte à 67 fr. 50. L'*Ancien Comptoir* gagne 2 fr. 50 à 70 fr. La *Banque Parisienne* est immobile à 387 50; quant à la *Banque Internationale de Paris*, elle passe de 420 à 431 25, cours auquel elle reste demandée. *Société de Crédit Mobilier* presque sans variation à 86 fr. 25,

Le *Crédit Industriel et Commercial* est calme à 565. Son bilan au 31 octobre atteste une augmentation de 9 millions dans le chiffre des affaires. *Comptoir National d'Escompte* en avance de 5 fr. à 490. Nous renvoyons nos lecteurs à l'article que nous consacrons plus loin à cette Société. Ses affaires sont en pleine activité, et on peut croire que le cours de 500 fr. sera conquis sous peu.

Les actions de la *Société Française Lyonnaise*, à 377 fr., ne s'écartent guère de leurs cours précédents; quant aux *obligations*, elles se négocient, les *anciennes*, au cours de 433, tandis que les nouvelles sont recherchées à 430.

★ ★ Pour la semaine écoulée entre le 29 octobre et le 4 novembre, les recettes de nos grandes *Compagnies de Chemins de fer* accusent une augmentation de 418.483 fr. La plus-value sur 1892 est donc actuellement de 18.863.178. Faisons remarquer qu'elle est due surtout aux transports de voyageurs. C'est une conséquence de l'abaissement des tarifs mis en vigueur l'année dernière. Il va de soi que cette augmentation n'est pas entièrement acquise comme bénéfices, puisque les dépenses d'exploitation se sont naturellement accrues; néanmoins, la situation est des plus favorables, d'autant plus que, sous peu, nos Chemins se ressentiront, les uns de la reconstitution de nos vignobles, les autres de la cessation des grèves des mineurs.

En ce qui regarde les cours des actions, ils n'ont que peu varié; ils se sont plutôt consolidés. Le *Lyon* cote le même cours de 1.520; le *Midi* passe à 1.365, en gain de 6 fr., pendant que l'*Orléans*, de 1.610, revient à 1.604; *Nord*, 1.900 contre 1.902 50, il y a huit jours; l'*Est* est à 948, bénéficiant de 3 fr.; enfin, l'*Ouest*, que nous laissions à 1.098 50, monte à 1.110.

★ ★ L'action *Suez* est un peu plus molle à 2.732 50, en recul de 12 fr. 50. Il n'y a rien à signaler de spécial, cette semaine, sur cette valeur. Les recettes sont satisfaisantes, mais il existe toujours une moins-value sur l'année dernière. Néanmoins, on semble toujours compter sur un dividende de 90 francs nets. *Obligations Panama* de nouveau fermes. Au sujet du plan dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, on ne connaît rien d'autre pour le moment. Il est pourtant probable que des résolutions définitives seront prises sous peu. Quant à l'*action Corinthe*, elle est très faible à 53 fr. 75. On avait annoncé l'ouverture du Canal pour le 9 novembre, mais on est, à l'heure actuelle, sans nouvelles de l'exploitation. Il serait à désirer, pour les intéressés, que des bulletins de recettes soient publiés, sinon journellement, au moins périodiquement.

Les *Métaux* ont conservé leur même cours de 426 25; on a traité ces titres à *primes* fin courant, à 430 dont 5 fr. sur le cours du ferme 425. Le *Gaz Parisien* est à 1.390 contre 1.392 50, et les *Tramways Français* ont repris de 30 fr. 50 à 220.

Les actions *Decauville* sont très fermes à 205; on espère une entente prochaine qui mettrait fin au procès en cours, et qui permettrait la reconstitution de la Société.

★ Les *Valeurs Argentines* ont été très demandées cette semaine. L'*Argentine 5 0/0 1886* est passée de 317 50 à 325 fr., pendant que la *6 0/0 1891* se traitait à 346. La communication du rapport de M. Terry, Ministre des finances de la République Argentine, a

produit très bon effet. Nous nous reportons à l'article que nous consacrons plus loin à ce rapport.

★ L'*Extérieure Espagnole* est encore en avance à 61 35, après 61 60 au plus haut. Aucun changement n'est à signaler dans les cours du change, mais on espère que l'affaire de Melilla va se terminer par un arrangement. De plus, il existe, ici, une position de place à la baisse que l'on cherche à exploiter. On oublie, pour le moment, les tentatives anarchistes. Il y a quelques jours, sur la foi d'un journal allemand, on avait parlé d'insurrection à Cuba: depuis, on a su que les faits auxquels on faisait allusion étaient déjà anciens et n'avaient, du reste, aucune importance.

Les *Actions* des *Chemins Espagnols* sont, de nouveau, plus lourdes. Les *Nord de l'Espagne*, de 115 reculent à 110; *Saragosse*, 143 75 contre 146 25; *Andalous*, 260, en perte de 5 fr.

★ ★ Grâce à la constitution du cabinet Vindischgraetz, les valeurs *Autrichiennes* et *Hongroises* se sont raffermies. Le *Hongrois 4 0/0* or, notamment, que nous laissions samedi dernier à 92 60, passe à 93 95, gagnant ainsi 1 fr. 35 et après même 94 10 au plus haut. On prête au nouveau Ministre des finances d'Autriche l'intention de reprendre au plus tôt les opérations relatives à la *Valuta*.

★ ★ Vive reprise encore sur la *Rente Italienne*, qui monte de 80 30 à 81 12 1/2, après même 81 25 au plus haut. La mauvaise impression causée tout d'abord par la mesure relative au paiement des droits de douanes en monnaie métallique a disparu. Le change aussi est un peu moins défavorable. Néanmoins, on est toujours dans l'attente des mesures que va prendre le Gouvernement. Aussi la prudence est-elle, en quelque sorte à l'ordre du jour, d'autant plus que nombre d'acheteurs en spéculation dans les bas cours ont réalisé ces derniers jours. En liquidation de quinzaine, le *report* sur la *Rente Italienne* a été bon marché; on n'a, en effet, coté que 9 et 4 centimes; mais on n'ignore pas que les *reports*, sur ce fonds, se traitent plutôt hors Bourse, et à des conditions tout autres, certainement.

★ La *Rente 3 0/0 Portugaise* et les *Obligations Tabacs Portugais* sont sans changement sur samedi dernier: la première se tient à 20 20, pendant que les secondes s'échangent à 327 fr. 50. Pour répondre à divers bruits répandus, le Gouvernement portugais a publié deux notes dans lesquelles il dit qu'il est faux que des *Obligations Tabacs Portugais* aient été vendues par lui; il n'a rien vendu, ni *obligations Tabacs*, ni *Rente Extérieure* ou *Intérieure*. Il ajoute qu'il est sûr de pouvoir tenir ses engagements sans exception, dans les termes de la loi du 20 mai dernier, que les droits d'importation, tabacs et céréales exceptés, ont augmenté pendant les quatre premiers mois de l'année financière courante de plus de 5 millions de francs sur la période correspondante de 1892, enfin que la *Junta do Credito Publico* a bien encaissé la totalité des consignations mensuelles dues par le Gouvernement portugais, et destinées à faire face aux intérêts de la Dette publique.

★ Parmi les *Fonds Russes*, le *Russe 3 0/0 1891* a encore largement progressé à 81 80, gagnant 85 centimes sur le dernier cours du 11 novembre. On se souvient que nous avons toujours recommandé l'achat de ce titre, dont la marge à la hausse est si grande. *Russes Consolidés 1re et 2e séries* 99 85 à terme, en bénéfice de 25 centimes. Au comptant, on demande cette valeur de 99 90 à 100 25, suivant les coupures. Quant à l'*Orient IIIe*, qui a détaché lundi son coupon de 1 fr. 55, il se tient calme à 67 50.

★ On s'est beaucoup entretenu, cette semaine, de la lettre de M. le Ministre des finances de Serbie que nous avons publiée dans l'*Economiste Européen* du 12 courant. Les termes de cette lettre ont motivé une hausse sur le *Serbe 5 0/0 1890*, qui, de 71 a passé à 73 50. Ce fonds, qui a été émis ici et qui ne se traite que sur notre place, est loin d'être à sa valeur si on tient compte et des garanties dont il jouit, et de la situation de la Serbie même. Nous renvoyons nos lecteurs à la correspondance de Serbie, que nous publions aujourd'hui, page 672, et qui donne les détails les plus intéressants sur le commerce et la situation politique et financière de ce pays.

★ Les demandes qui se sont produites celle semaine sur tous les titres *Ottomans* justifient nos prévisions antérieures. Le *Turc C* monte 24 10 à 24 20: le *Turc D* est à 22 35 contre 22 30; et la *Banque Ottomane* passe de 586 25 à 590 après même 591 25 au plus haut. Quant à la *Priorité*, elle reste au même cours de 450 après 452 50; au comptant, les unités de ce titre sont demandées avec une prime d'environ 8 fr.

La *Douane* est à 496 25; les actions *Tabacs* sont de nouveau en hausse à 406 25, contre 398 12 1/2, pendant que la *Consolidation* est demandée à 414.

L'obligation *Salonique-Constantinople* se traite à 298 50, toujours recherchée par l'épargne, et la priorité *Tombac* monte à 414 37 1/2.

Ici nous devons mentionner un bruit qui circule. La Deutsche Bank de Berlin et la Bankverein de Vienne auraient consenti au Trésor ottoman une avance de 40 millions de francs, basée sur la capitalisation de l'annuité de 1.840.000 fr. affectée actuellement au service de l'emprunt de 23 millions de francs contracté en 1885 auprès du baron de Hirsch, au taux de 7 0/0. Le Trésor éteindrait ainsi ce dernier emprunt, et se procurerait, de plus, environ 10 millions de francs. Un prolongement de dix ans de la concession accordée à la *Compagnie des Chemins de fer Orientaux* ferait partie de l'arrangement.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XVI. — Principe des Conventions de 1883.

Le 11 juin 1883, le Gouvernement déposa, sur le bureau de la Chambre des députés, un projet de loi portant approbation d'une Convention provisoire passée le 26 mai précédent entre le Ministre des Travaux publics et la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée: c'était la réalisation de la promesse contenue dans la déclaration ministérielle du 22 février, et cette Convention allait permettre au Gouvernement de connaître enfin les véritables intentions de la Chambre relativement à la politique à suivre à l'égard des Compagnies.

Dans l'*Exposé des motifs* du nouveau projet, le Ministre des Travaux publics, M. Raynal, après avoir fait l'historique de la question et rappelé la série d'échecs subis depuis sept ans par les diverses combinaisons présentées au Parlement, constatait que la situation financière de l'Etat était devenue *sérieuse* et qu'en présence des déficits des derniers mois elle nécessitait impérieusement des allègements et, en premier lieu, une réduction sensible des dépenses extraordinaires.

Dans le rapport général de la Commission légis-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 à 96.

lative chargée d'examiner les projets de convention passées avec les Compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée, du Nord, du Midi, de l'Est et d'Orléans (celle de la Compagnie de l'Ouest étant venue un peu plus tard), M. Rouvier démontra que cette situation présentait trois solutions :

1° Restreindre l'exécution des grands travaux, dans la limite des ressources du Budget projeté pour l'année 1884, c'est-à-dire 300 millions de francs comprenant à la fois les dépenses extraordinaires des Chemins de fer, de la guerre et de tous les travaux publics;

2° Majorer le budget de 1884 en décidant que l'Etat émettrait un nouvel emprunt de 5 à 600 millions dans les premiers jours de l'année 1884;

3° Décharger le budget de l'Etat des conséquences financières de la construction et de l'exploitation des lignes du *troisième réseau*, en traitant avec les Grandes Compagnies d'après le principe qui avait inspiré les Conventions de 1859.

Relativement à la première solution, la majorité de la Commission pensa avec raison que la Chambre ne voudrait pas suspendre ou renvoyer à une époque indéterminée « l'exécution de travaux solennellement promis aux populations ».

Sur la deuxième, quelques membres de la minorité soutinrent que l'Etat, disposant d'un crédit supérieur à celui des Compagnies, aurait avantage à s'adresser directement au public plutôt que d'emprunter le crédit des Compagnies.

On leur répondit qu'il s'agissait non d'*un* emprunt, mais d'une *série* d'emprunts devant s'élever à plusieurs milliards et que, dès lors, il ne suffisait pas d'envisager le taux possible de ces emprunts, mais qu'il fallait aussi « tenir compte de l'effet qu'aurait sur le crédit public et sur le marché des capitaux une série d'emprunts excessifs faits par l'Etat à des époques rapprochées et prévues longtemps d'avance ».

Le Rapporteur général expliqua que la crise financière de 1882 (krach de l'*Union générale*) avait sensiblement modifié les conditions du marché financier français, et rendu plus onéreuses pour le Trésor public les dépenses nécessaires à l'achèvement du *Plan Freycinet*, et, qu'au surplus, toutes les objections soulevées disparaissaient devant ce fait que l'Etat se réserverait le droit d'emprunter directement au public et de remettre aux Compagnies les fonds ainsi réalisés.

Bref, le Gouvernement, la Commission, la Chambre et le Sénat s'arrêtèrent à la troisième solution, et voici les grandes lignes de la Convention-type qui servit de modèle à toutes les autres :

Les lignes du *Troisième réseau* comprises dans la région de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée forment un ensemble de 3.000 kilomètres environ.

La Compagnie reçoit la concession de 2.000 kilomètres dont 1.400 constitués par des lignes expressément dénommées, et 600 à choisir parmi les 1.600 kilomètres restants.

La Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée contribuera aux dépenses, en fournissant sur la superstructure une somme de 25.000 francs par kilomètre et, en outre, le matériel roulant, le matériel, le mobilier et l'outillage des gares ; c'est un sacrifice approximatif de 50.000 francs par kilomètre, soit, pour les 2.000 kilomètres concédés, d'une centaine de millions.

La Compagnie exécutera les travaux et fournira les fonds nécessaires par des émissions successives d'obligations, à moins que l'Etat ne préfère emprunter lui-même.

Chaque année l'Etat paiera l'intérêt et l'amortissement des sommes correspondantes à l'exercice précédent, au taux moyen réel des emprunts contractés, déduction faite pour chaque kilomètre de la quote-part indiquée ci-dessus comme incombant à la Compagnie.

L'Etat exercera son contrôle sur l'exécution des travaux et sur l'emploi des fonds : il sera garanti contre des dépenses exagérées, car la convention stipule que des maxima seront fixés après approbation des projets. Il est superflu d'insister sur l'importance de cette clause. La Compagnie, en effet, qui ne doit réaliser aucun bénéfice sur la construction, courra les chances d'une perte dans le cas où les maxima seraient dépassés.

Le même principe de construction fut appliqué aux six Compagnies, celles d'entre elles qui devaient à l'Etat des sommes en garantie d'intérêt par application des Conventions de 1859, s'engageant à rembourser ces avances en travaux de construction des lignes nouvelles.

L'exploitation de ce *Troisième Réseau* restait à la charge des Compagnies, les insuffisances de la période de construction étant portées au compte de premier établissement; mais le mode de comptabilité des six Compagnies se modifiait complètement :

L'ancien et le nouveau réseau cesseront de faire l'objet de comptes distincts. Il n'y aura plus qu'un compte commun pour l'ensemble des lignes composant le réseau de chaque Compagnie. La garantie de l'Etat s'appliquait aux insuffisances de produit des nouveaux réseaux, quand ces insuffisances n'étaient point couvertes par le déversoir, c'est-à-dire par l'excédent des produits nets de l'ancien réseau. Elle s'appliquera désormais à un minimum de produit net réservé à chaque Compagnie. En fait, l'Etat ne garantit aux Compagnies que ce qui leur est déjà acquis.

Les conventions prévoient, pour chaque Compagnie, un certain revenu net, correspondant à un dividende réservé, au delà duquel commencera le partage des bénéfices entre les Compagnies et l'Etat. Mais ce partage qui, aux termes des anciens contrats, devait être fait par moitié entre l'Etat et les Compagnies, d'après les conventions nouvelles sera fait sur le pied de 2/3 pour l'Etat et de 1/3 pour les Compagnies.

Telles sont les grandes lignes des *Conventions de 1883*, qui furent votées en juillet par la Chambre, en novembre par le Sénat, promulguées le 20 novembre par le *Journal officiel* et rendues exécutoires à partir du 1er janvier 1884. Elles s'inspiraient des principes qui avaient présidé à l'élaboration des *Conventions de 1859*, et, avant d'examiner si elles ont donné les résultats que leurs auteurs en espéraient, nous croyons utile de rechercher les avantages que leurs devancières de 1859 ont procurés à l'Etat.

XVII. — Résultats financiers des « Conventions de 1859 »

Voici quel était, en 1883, le montant des avances que les Compagnies de l'Est, du Midi, d'Orléans et de l'Ouest avaient reçues de l'Etat, en exécution des *Conventions de 1859* :

	Avances de l'Etat	Intérêts	Dette totale en 1883
	—	—	—
Est......	113.825.084	36.811.467	150.636.551
Midi.....	36.578.866	895.807	37.474.673
Orléans..	166.653.527	38.745.354	205.398.881
Ouest.....	189.809.288	50.886.187	240.695.475
Total...	506.866.765	127.338.815	634.205.581

La Compagnie P.-L.-M. n'avait pas fait appel à la garantie d'intérêt pour son réseau principal : elle avait contracté, envers l'Etat, deux dettes spéciales (Ligne du Rhône au Mont-Cenis, Réseau algérien) que les *Conventions de 1883* n'eurent pas à modifier, puisque ces deux exploitations étaient tenues et sont restées en dehors des comptes du réseau principal.

La Compagnie du Nord ne devait absolument rien à l'Etat. Pour les autres Compagnies, la liquidation s'effectua de la manière suivante :

La Compagnie du Midi remboursa intégralement

en argent, sa dette à l'Etat dans le courant de l'année 1884.

Les Compagnies de l'Est, d'Orléans et de l'Ouest furent admises à se libérer en travaux exécutés pour la construction des nouvelles lignes, travaux que le budget de l'Etat aurait dû supporter directement sans les Conventions ; la dette de la Compagnie de l'Ouest — qui ne pouvait être remboursée à l'Etat que dans une période très éloignée, eu égard aux recettes d'exploitation — ayant été préalablement ramenée à la *valeur actuelle* de 160 millions.

Quelle avait été la cause des appels en garantie des quatres Compagnies ci-dessus désignées ? *Uniquement* l'insuffisance des recettes des nouvelles lignes imposées aux Compagnies par les Conventions de 1859, 1863, 1868 et 1875, le trafic de la moyenne partie de ces lignes étant trop faible pour rémunérer le capital de premier établissement et même, dans beaucoup de cas, pour couvrir les frais d'exploitation.

Or, quelle a été la longueur des nouvelles lignes dont la France a été ainsi dotée, et quelle a été la part contributive des Grandes Compagnies dans la construction et l'exploitation de ces nouvelles lignes ?

En 1883, le nouveau réseau créé par les *Conventions de 1859* atteignait, comme longueur exploitée et comme coût d'établissement, le développement ci-après par Compagnie :

	Longueur exploitée	Dépenses à la charge des Cies	Subventions de l'Etat
	Kilomètres	Francs	Francs
Est........	2.210	859.952.000	107.611.000
Midi	1.589	473.234.000	166.767.000
Nord......	812	247.956.000	17.119.000
Orléans ...	2.342	782.816.000	135.144.000
Ouest......	2.203	636.910.000	202.283.000
P.-L.-M. ..	1.653	563.070.000	150.283.000
	10.809	3.563.938.000	779.207.000

Ainsi, au 31 décembre 1883, par l'application des Conventions de 1859, 1863, 1868 et 1875, l'Etat avait donné aux régions délaissées pour le *Premier Réseau*, un *Nouveau Réseau* de 10.809 kilomètres moyennant une subvention, une fois payée, de 779.207.000 francs.

Il nous serait facile d'établir que cette subvention de 70.000 francs par kilomètre environ a été une excellente affaire pour l'Etat en ce sens que les 10.809 kilomètres de voies nouvelles ont augmenté l'ensemble de ses ressources fiscales dans une proportion de beaucoup supérieure à l'intérêt de la dépense kilométrique, supportée par le Trésor. Mais ce n'est là que le petit côté de la question.

Du 1er janvier 1864 au 31 décembre 1883, les recettes d'exploitation de ces 10.809 kilomètres ont été inférieures de 1.471.904.000 francs, aux dépenses d'exploitation proprement dites et aux charges du capital de premier établissement engagé par les Compagnies : qui a supporté cet énorme déficit ? Les Compagnies seules !

L'*Ancien Réseau* y a consacré, par le fonctionnement du déversoir établi par les Conventions, la presque totalité de ses augmentations de recettes propres ; la différence a été fournie par l'Etat, mais sous la forme de *garantie d'intérêt*, c'est-à-dire à titre remboursable avec intérêt à son profit.

Voici, d'ailleurs, la répartition du déficit des vingt dernières années d'exploitation :

	Sommes déversées par l'Ancien réseau	Avances de garantie de l'Etat	Déficit total
	Francs	Francs	Francs
Est........	110.042.000	113.825.000	223.867.000
Midi	142.621.000	36.579.000	179.200.000
Nord......	60.519.000	»	60.519.000
Orléans ...	215.609.000	166.654.000	382.263.000
Ouest.....	81.777.000	189.809.000	271.586.000
P.-L.-M. ..	354.469.000	»	354.469.000
	965.037.000	506.867.000	1,471.904.000

Or, nous avons vu que les 506.867.000 francs *avancés* par l'Etat s'étaient augmentés, en 1883, ds 127.338.815 fr. d'intérêts et que les Compagnies, sauf la réduction stipulée en faveur de l'Ouest, avaient intégralement remboursé cette somme soit en argent, soit en travaux.

Pour saisir l'importance des sacrifices que les Grandes Compagnies ont subis du chef de la construction et de l'exploitation de ces 10.809 kilomètres de nouvelles lignes, il nous suffira de constater qu'en outre des 506.867.000 fr., plus les intérêts, que les Grandes Compagnies ont dû rembourser à l'Etat en exécution des conventions de 1883 (et qui pèsent naturellement sur l'exploitation actuelle, car les Compagnies ont été obligées d'émettre des obligations pour constituer ladite somme), les 965.037.000 fr. fournis par l'*Ancien Réseau* ont été réellement prélevés sur les bénéfices qui seraient revenus aux actionnaires sans les Conventions de 1859, 1863, 1868 et 1875.

Ce qui le prouve, c'est le tableau suivant des dividendes distribués aux actionnaires des Grandes Compagnies de 1865, année qui a suivi la mise en vigueur des Conventions de 1859, à l'année 1883 :

Dividendes des actionnaires des Grandes Compagnies de 1865 à 1883

ANNÉES	Nord	Est	Ouest	Orléans	P.-L.-M.	Midi
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1865.........	71	33	37	56	60	40
1866.........	70	33	35	56	60	40
1867.........	72	33	35	56	60	40
1868.........	61	33	35	56	60	40
1869.........	67	33	35	56	60	40
1870.........	42	25	20	50	40	25
1871.........	58	33	35	56	52	40
1872.........	67	33	35	56	60	40
1873.........	67	33	35	56	60	40
1874.........	64	33	35	56	55	40
1875.........	66	33	35	56	55	40
1876.........	66	33	35	56	55	40
1877.........	64	33	35	56	52	40
1878.........	68	33	35	56	55	40
1879.........	68	33	35	56	55	40
1880.........	74	33	35	56	70	40
1881.........	77	33	35	56	75	40
1882.........	77	33	35	56	65	40
1883.........	73	35	37	57	55	40

Même pour le Nord et le P.-L.-M. — qui n'ont cependant pas fait appel à la garantie d'intérêt le dividende des actionnaires des six grandes Compagnies est resté presque invariable.

Les résultats suivants de l'exploitation générale des Chemins de fer français pendant la même

période, leur permettaient pourtant d'espérer mieux :

Résultats généraux de l'exploitation des Chemins de fer français de 1861 à 1883

ANNÉES	RECETTES TOTALES	DÉPENSES TOTALES	PRODUIT NET
	francs	francs	francs
1864........	543.884.367	256.079.211	287.805.146
1865........	578.521.714	268.189.262	310.332.452
1866........	623.438.486	290.349.291	333.089.195
1867........	677.706.909	331.757.195	395.949.714
1868........	684.956.415	327.709.668	357.246.747
1869........	704.599.694	319.749.160	384.850.534
1870........	634.363.983	313.035.779	321.328.204
1871........	714.655.886	331.235.252	383.420.634
1872........	792.442.537	395.119.569	397.322.968
1873........	833.490.484	434.214.015	399.276.469
1874........	818.588.379	427.219.263	391.369.116
1875........	863.310.520	440.293.985	423.016.535
1876........	886.800.987	454.603.565	432.197.422
1877........	868.203.722	452.713.316	415.490.406
1878........	931.514.286	474.084.020	457.430.266
1879........	945.654.972	492.628.322	453.026.650
1880........	1.061.270.155	538.444.500	522.825.655
1881........	1.110.486.963	560.345.376	550.141.587
1882........	1.127.847.777	592.233.866	535.613.911
1883........	1.125.538.273	613.989.874	511.548.399

Ainsi, voilà une grande industrie dont les recettes doublent d'importance dans une période de vingt années, dont les *produits nets*, c'est-à-dire la différence entre les recettes brutes et les dépenses d'exploitation proprement dite se sont élevées de 78 0/0 et qui, cependant, ne peut augmenter le chiffre des dividendes distribués à ses actionnaires. Où est donc passée l'augmentation des bénéfices? A l'exploitation des nouvelles lignes dont l'Etat a voulu doter le pays!

La vérité, c'est que par les Conventions de 1859, 1864, 1868 et 1875 l'Etat a tout simplement fixé aux actionnaires des Grandes Compagnies un dividende invariable et qu'il s'est attribué sous une forme indirecte la totalité des excédents des *produits nets* de l'exploitation des Chemins de fer.

En effet, ces 965.087.000 fr. déversés par l'*Ancien Réseau* pour l'exploitation des 10.809 kilomètres de lignes nouvelles, ces 506.867.000 fr. d'avances en garantie que les Compagnies ont dû lui emprunter avec intérêt, pour combler le déficit total des 1.471.904.000 fr., n'auraient-ils pas été dépensés par l'Etat s'il s'était lui-même chargé de la construction et de l'exploitation de ce *Deuxième Réseau?*

Il a bien dépensé en subventions 779 millions de francs pour ces nouvelles voies... mais faut-il oublier que dans cette période de vingt années ces voies ont doublé, triplé peut-être, la force de productivité des régions desservies par elles et que, pendant cette même période, l'Etat, sous forme d'*impôts divers réellement perçus* (et sans compter les économies de toute nature que les Chemins de fer lui procurent) a encaissé plus de DEUX MILLIARDS DE FRANCS du chef des Chemins de fer?

Voilà des faits qu'on perd trop de vue quand on discute le régime actuel de nos voies ferrées et qui sont cependant indéniables. Nous allons voir, en étudiant le mécanisme et le fonctionnement des *Conventions de 1883*, si le même principe n'a été imposé par l'Etat aux Grandes Compagnies et si le résultat le plus clair de ces nouveaux contrats n'a pas été de décharger l'Etat, sur le dos des actionnaires des Grandes Compagnies, de la responsabilité financière de la construction et de l'exploitation du *Troisième Réseau*... absolument comme les Conventions de 1859, 1864, 1868 et 1875 lui ont permis d'achever le *Second*.

(*A suivre*) EDMOND THÉRY.

La Réhabilitation de l'Argent

(*Suite*) (1)

VIII. — La contraction monétaire universelle

Les considérations que j'ai développées, relativement à l'encaisse métallique de la *Banque de France*, s'appliquent également à la *Banque d'Allemagne* (666 millions d'or et 299 millions d'argent), à la *Banque des Pays-Bas* (72 millions d'or et 172 millions d'argent), et à la *Banque de Belgique* (56 millions d'or et 45 millions d'argent.)

Ces quatre grandes nations monétaires : — France, Allemagne, Hollande et Belgique — dont les Banques d'émission possèdent à elles seules une masse métallique de 4.277 millions de francs : 2.496 millions d'or et 1.781 millions d'argent, ont, d'ailleurs, une raison majeure pour défendre leur or contre l'exportation : Il fonctionne chez elles un double régime monétaire, contradictoire dans ses applications; elles sont à la fois monométalliques-or puisque, seule, la frappe de l'or est autorisée sur leur territoire, et bimétalliques puisqu'elles ont encore dans leur circulation monétaire une quantité considérable d'écus, de thalers, de rixdalers ayant conservé le même pouvoir libératoire que l'or.

La situation de la Hollande, depuis sa loi monétaire du 6 juin 1876, lui donnant le double étalon, sans la frappe libre de l'argent, est exactement la même que celle de la France et des autres pays de l'*Union latine*.

La baisse de l'argent métal, survenue après la suspension de la frappe argent dans les Hôtels de monnaie de l'*Union latine*, ayant empêché l'Allemagne de démonétiser tous ses thalers, elle en a conservé 5 ou 600 millions de francs dans sa circulation, et ces thalers ont encore aujourd'hui la valeur légale de l'or pour tous les paiements — quelle que soit leur importance — à solder sur le territoire allemand.

Il en résulte que la circulation fiduciaire de ces quatre pays, outre le portefeuille commercial, est, à la fois, gagée par de l'or et de l'argent. La *Banque d'Allemagne* est cependant tenue de rembourser tous ses billets en or; la *Banque de France*, la *Banque de Belgique*, la *Banque de Hollande* ont le droit d'effectuer ce même remboursement, soit en or, soit en argent.

Le public ne se préoccupe nullement de cette anomalie; il sait que le billet de banque est remboursable en espèces et que ces espèces sont monnaies légales : cela lui suffit. Mais le jour où la banque d'émission n'aurait plus, ou presque plus, d'espèces d'or en caisse, le public conserverait-il la même confiance dans son *bon de monnaie remboursable à vue*, et ne faudrait-il pas le lui imposer par une loi de cours forcé? C'est une expérience que ni la *Banque de France*, ni la *Banque d'Allemagne*, ni la *Banque de Belgique*, ni la *Banque des Pays-Bas* ne veulent tenter. La masse d'or qu'elles possèdent entraîne avec elle le boulet d'argent que les circonstances ont rivé à la circulation monétaire de leur pays respectif. Elles comprennent que l'effort de traction doit être en raison inverse de la masse motrice, et c'est pourquoi elles défendent énergiquement leur or.

L'Italie s'est mise, en fait, sous le régime du cours forcé pour conserver les 500 millions d'or qui existent dans ses banques d'émission et son Trésor public.

Ce n'est pas non plus sur les 1.989 millions de francs d'or qui figurent dans les encaisses de la *Banque de Russie*, de la *Banque d'Autriche-Hongrie* et de la *Banque d'Espagne* que le libre commerce international

(1) Voir l'*Économiste Européen*, n[os] 95 et 96.

peut compter pour faciliter ses transactions : Cet or, comme celui de l'Italie, est encore plus PRISONNIER D'ETAT que l'or français, allemand, belge ou hollandais.

En résumé, de tous les grands pays de l'Europe, c'est l'Angleterre, et *seulement l'Angleterre*, où l'or circule librement et où, *en temps ordinaire*, on peut s'en procurer *à coup sûr*.

Depuis que l'argent a perdu sa qualité d'instrument d'échange international, depuis que la suppression du pair bimétallique français a enlevé : 1° aux pays monométalliques-argent la faculté de solder, avec leur monnaie habituelle, les paiements qu'elles ont à effectuer dans les pays bimétalliques, ou de convertir d'une manière certaine cette monnaie d'argent en monnaie d'or pour leurs paiements à effectuer dans les pays monométalliques-or; 2° aux pays monométalliques-or, la même faculté pour les pays bimétalliques et les pays monométalliques-argent : l'Angleterre est devenue le *Clearing house* des changes universels, l'unique marché de l'unique *marchandise* acceptée comme base des transactions internationales... et la *Banque d'Angleterre* est aujourd'hui le pivot de ce marché.

Mais c'est aussi par l'intermédiaire plus ou moins direct de cet Etablissement privilégié que les pays à changes avariés, les pays à circulation papier ou argent, doivent passer soit pour convertir en or leur balance de paiements extérieurs, comme le font la République Argentine, le Brésil, le Portugal, la Grèce, etc...; soit pour se constituer des réserves d'or pour leurs besoins à venir, comme le fait la Russie; soit enfin pour se procurer l'or nécessaire à la régularisation de leur *Valuta*, comme vient de le faire l'Autriche-Hongrie.

Et quelles sont les sources d'alimentation de ce réservoir qui doit répondre à tant de demandes? La circulation métallique de l'Angleterre (on l'estime aujourd'hui inférieure à 2 milliards de francs); le solde incertain du revenu extérieur des portefeuilles anglais déduction faite d'une balance commerciale défavorable; la production disponible incertaine des mines d'or; les apports incertains de la spéculation cambiste et l'encaisse or de la *Banque d'Angleterre* qui est comprise dans l'évaluation de la circulation... et dont la libre disposition est encore plus incertaine que toutes les autres sources.

En effet, d'après l'*act* de 1844, qui est sa Constitution, la circulation fiduciaire de la *Banque d'Angleterre* ne peut dépasser : 1° une somme de 15.750.000 liv. st., (soit un peu plus de 397 millions de francs) représentant, à l'origine, un prêt de 14 millions de liv. st. fait par la Banque à l'Etat et successivement augmenté de 1.750.000 liv. (1855 à 1881); 2° une somme équivalente à l'encaisse d'or qu'elle possède : si ce stock est, par exemple, de 30 millions de liv. st., sa faculté d'émissions peut s'étendre à 45.750.000 liv. st., soit 1.153 millions de francs.

Il résulte de cette disposition singulière que la faculté d'émission de la *Banque d'Angleterre* diminue avec l'encaisse métallique elle-même et que lorsque, pour une raison quelconque, cette encaisse est entamée par des demandes d'or extérieures, le marché anglais perd à la fois une portion de sa réserve d'or et une portion proportionnelle du crédit que la Banque peut légalement lui consentir en dehors de sa circulation fixe de 15.750.000 liv. st.

C'est ce qui explique qu'à toute sortie d'or un peu importante, et non contrebalancée par des rentrées, la *Banque d'Angleterre* est dans la nécessité d'élever le taux de son escompte; et, si les demandes d'or se continuent, d'accentuer cette élévation, de suspendre même tout nouvel escompte, jusqu'à ce que l'or revienne dans ses caisses, puisque sa faculté d'émission diminue en même temps que sa réserve d'or.

La conséquence de ce fonctionnement c'est que la situation des pays qui ont besoin de l'intermédiaire du marché anglais pour leurs règlements extérieurs est toujours incertaine et que, dans les périodes de crise, ce marché leur fait absolument défaut... ou les ruine par ses exigences.

En réalité, les ressources du marché anglais d'or ne font face aux nécessités que je viens d'indiquer qu'en temps de calme général, avec cette réserve cependant que ces ressources, n'ayant guère à craindre la concurrence, se font généralement bien payer les services qu'elles rendent aux pays tributaires.

Mais ce qui prouve d'une manière irréfutable que ces ressources sont essentiellement précaires, que la quantité d'or dont le *Clearing* anglais dispose est absolument insuffisante pour remplir le rôle universel que la disqualification de l'argent lui permet de jouer : c'est qu'à la première alerte, à la plus petite crise le crédit de ce fameux marché s'effondre et sa caisse se ferme automatiquement.

Sans rappeler les circonstances dans lesquelles, le 13 novembre 1891, la *Banque de France* vint à son secours, le sauva peut-être en prêtant 75 millions d'or à la *Banque d'Angleterre* (ce qui élevait d'autant sa limite d'émission) il me suffira de constater que dans une période de moins de 11 années (du 1er janvier 1883 au 1er novembre 1893) la *Banque d'Angleterre* a été obligée de modifier QUATRE-VINGT-NEUF FOIS le taux de son escompte alors que la *Banque de France* n'a enregistré que *sept* variations ; et que du 19 mai 1892 au 15 novembre 1893 cette dernière s'est *invariablement* maintenue au taux de 2 1/2 0/0, alors que celle-là a ONZE FOIS changé le sien.

Tous ces faits ne prouvent-ils pas jusqu'à l'évidence que la suppression du pair-bimétallique français ayant fait perdre la qualité *d'instrument d'échange international* à tout l'argent monnayé qui existait dans les diverses nations du monde en 1873 et les ayant privées de celui qu'elles auraient frappé depuis cette époque : ayant enfin imposé au monde le régime monétaire d'accaparement dont nous venons d'étudier les conséquences, a déterminé une violente contraction monétaire universelle ?

IX. — Situation financière universelle

Dans quelle mesure cette contraction monétaire universelle a-t-elle influé sur la hausse des changes des pays à monnaie avariée : c'est ce que nulle statistique ne pourrait déterminer exactement ! Mais comme tous ces pays avaient, plus ou moins, des emprunts extérieures payables en or ; comme la contraction a raréfié l'unique *marchandise* qu'ils devaient se procurer pour remplir leurs engagements et solder leur balance de paiements extérieurs ; comme la suppression de toute concurrence et l'excès de la demande à rendu cette marchandise plus exigeante : comme enfin la contraction a amené un resserrement de crédit et diminué les facilités que ces pays débiteurs avaient pour convertir en or le solde de leurs règlements à l'étranger : le simple bon sens n'indique-t-il pas que cette nouvelle situation a augmenté leurs charges budgétaires et contribué à compromettre leur crédit extérieur... c'est-à-dire accentué la dépréciation de leurs changes ?

A l'heure actuelle, les grandes nations du monde civilisé peuvent se diviser en deux catégories : 1° les nations à circulation monétaire au pair de l'or : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Belgique, la Hollande et la Suisse ; 2° les nations à circulation monétaire avariée : la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce, les grandes nations asiatiques (Inde, Chine, Japon), la République Argentine, le Brésil, le Mexique, et presque tous les Etats de l'Amérique du Sud.

Les premières sont créancières des dernières, mais comme celles-là accaparent peu à peu l'unique monnaie avec laquelle celles-ci *sont tenues* de payer les intérêts de leurs dettes, et qu'elles réduisent progressivement le crédit qui pourrait remplacer cette monnaie : il s'ensuit que les nations débitrices éprouvent chaque jour des difficultés plus grandes pour faire face à leurs engagements, et qu'un moment viendra fatalement — si cet état de choses ne se modifie pas — où l'exemple de la République Argentine, de la Grèce et du Portugal, trouvera de nombreuses imitations.

Ah ! je sais bien qu'on peut critiquer la politique financière des pays à monnaie avariée, qu'on peut leur reprocher d'avoir trop emprunté à l'étranger, d'avoir exagéré leur circulation fiduciaire, d'avoir violé les lois économiques les plus élémentaires en portant leurs dépenses au delà de leurs ressources réelles, etc... Mais en quoi ces critiques — qui méritent évidemment d'être enregistrées, parce qu'elles empêcheront peut-être le retour des mêmes fautes — modifieront-elles la situation que je viens d'exposer ?

Le mal est fait : c'est entendu ! Comment y remédier ? Comment briser le cercle vicieux dans lequel le monde tourne depuis vingt ans ? *That is the question !*

Les nations riches, celles dont les ressources et les épargnes accumulées ont pu permettre ces emprunts qui rendent aujourd'hui les nations à monnaie avariée leurs tributaires, ont un intérêt d'autant puissant à résoudre le problème, que les crises de *crédit extérieur* qui frappent successivement ces nations à monnaie avariée, atteignent beaucoup plus cruellement leurs intérêts matériels que ceux des nations sinistrées elles-mêmes.

C'est cette démonstration que je vais essayer de faire.

X. — Les crises de crédit extérieur et la hausse des changes sont favorables aux pays qui les subissent.

Comme ce titre de chapitre a quelque chose de paradoxal et comme ses conclusions seront absolument contraires à toutes les théories de l'économie politique, je crois indispensable de n'invoquer que des documents officiels.

La République Argentine : La hausse des changes extérieurs de la République Argentine, signe précurseur de la catastrophe dont les finances de ce pays étaient menacées, commença à se produire sérieusement dans les premiers mois de l'année 1889. L'insurrection de juillet 1890 provoqua la chute du président Celman et ouvrit la fameuse crise qui fit sombrer la Maison Baring au mois de novembre suivant et qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves pour le marché de Londres, si la *Banque de France* n'était venue au secours de la *Banque d'Angleterre.*

Aujourd'hui, la République Argentine demande un arrangement à ses créanciers extérieurs. M. Terry, Ministre des finances de cette République, fait suivre la proposition de *convenio* d'un important Mémoire sur la situation économique et financière de la nation, dont les détails suivants sont caractéristiques.

Pour établir les merveilleux progrès que l'exportation des produits argentins a réalisés, dans ces dernières années, M. Terry donne les tableaux suivants :

Exportation de matières animales

Produits	1883-1887 Moyennes	1888-1892 Moyennes
—	Tonnes	Tonnes
Laines	602.436	685.164
Cuirs............	12.744	19.001
Viandes	159.070	321.115
Suif.............	73.283	91.988

sans compter l'amélioration de la race, la meilleure qualité des produits et la consommation toujours plus grande étant donné l'augmentation de la population.

Exportation de produits agricoles

Quant aux produits de l'agriculture, je vous présente le tableau suivant, qui accuse le progrès admirable de ces dix dernières années :

Produits	1883-1887 Moyennes	1888-1892 Moyennes
—	Tonnes	Tonnes
Blé..............	523.427	1.395.294
Maïs	943.703	1.814.024
Farine...........	26.688	47.638

Ces trois produits, ajoutés à ceux du bétail, forment approximativement 80 0/0 de la valeur des exportations annuelles. Leur progrès, *en dehors de toute proportion,* augure pour l'avenir une somme de richesse produite, dépassant tout calcul.

Produits industriels

La production de sucre, d'eau-de-vie, de bière, d'allumettes, de bougies, de stéarine, de farine, de viande conservée, constituent, quant à présent, les principales manifestations industrielles.

La production du sucre était, en 1883, de 12.000 tonnes ; aujourd'hui, elle atteint 35.000 tonnes approximativement, ce qui donne une augmentation de 200 0/0. On calcule que la production du vin, en 1883, était de 290.000 hectolitres, tandis qu'aujourd'hui elle atteint 660.000 hectolitres, ce qui représente une augmentation de 127 0/0, etc.

Le Mémoire constate encore :

Que, dans ces dix dernières années, plus de 10.000 kilomètres de lignes ferrées ont été construits ;

Que le mouvement des voyageurs et des marchandises de ces chemins de fer a augmenté de la façon suivante : de 5.587.299 voyageurs en 1885, à 11.709.017 en 1892 et de 4.145.117 tonnes de marchandises pour toute l'année 1885, à 6.360.260 pour les six premiers mois de cette année (1893).

Que le nombre des lettres, des télégrammes et des envois postaux, dont le mouvement a toujours été en relation directe avec le progrès des peuples et avec leur activité économique et commerciale, parait en progression constante ;

Que l'importation de 80 millions en 1883 est arrivée à 164 millions en 1889, descendant à 67 millions en 1891 par suite de la crise. Dans les premiers six mois de cette année, (1893) l'importation a atteint piastres or 50.291.986 fr. ;

Que le revenu a été en augmentant, d'après les chiffres suivants :

		Millions de piastres	Augmentat.
		—	—
Période quinquennale	1878-1882.	109.7	»
—	1883-1887.	198.0	80 0/0
—	1888 1892.	380.5	90 0/0

La somme recouvrée en or, dans les années 1891 et 1892, a été réduite en papier au taux moyen de l'agio de chaque année ;

Et enfin que, bien qu'en 1892, nous ayons eu une émigration de 44.120 personnes, en 1892, nous avons eu un excédent d'immigration de 10.080, et, dans les six mois de cette année, de plus de 3.000, ce qui nous démontre que le courant d'immigration d'outremer tend à se rétablir.

Enfin, M. Terry déclare textuellement :

« Que l'exportation de 60 millions, en 1883, a monté « à 113 millions en 1892, et, dans le premier semestre « de cette année 1893, à 70.355.939 piastres, avec cette « particularité que l'augmentation *a été constante,* « dans ces dix années, *ce qui démontre jusqu'à l'évi-* « *dence que la crise n'a pas affecté le* MOINS DU MONDE « LES SOURCES PRODUCTRICES DU PAYS ».

Les créanciers anglais et français de la République Argentine, ruinés par sa *faillite extérieure* — car on ne saurait mieux démontrer que la crise n'a porté aucun préjudice aux *intérêts intérieurs* du pays —, ont au moins la consolation d'apprendre, aujourd'hui, que les chemins de fer, les routes, les ports et tous les travaux effectués avec leurs capitaux sont en parfait état d'exploitation.

(*A suivre.*) EDMOND THÉRY.

LES SOUS ÉTRANGERS

Dans le numéro de l'*Economiste Européen* du 24 septembre dernier, notre Directeur, M. Edmond Théry, appréciant la mesure prise par le Ministre des finances, ordonnant la fermeture des caisses publiques aux monnaies de billon étrangères quelle qu'en fût la nationalité disait :

« Voici donc cette ferraille étrangère proscrite des caisses « de l'Etat : c'est parfait ; mais qu'est-ce que le public va « faire des sous italiens, espagnols, anglais, grecs ou amé- « ricains qu'il a le fâcheux avantage de posséder en ce mo- « ment et dont le total ne doit pas être inférieur à 15 millions « de francs ?

« C'est une question qui mérite d'être examinée et résolue « dans le plus bref délai, car l'Administration les refusant :

« les bureaux de tabac, les Compagnies de chemins de fer et « les commerçants, à leur tour, devront suivre le mouvement.

« Il en résultera nécessairement une perturbation pour le « petit commerce, surtout le commerce de détail, une perte « pour les petites bourses, et des réclamations légitimes, dont « la presse se fera l'écho, ne manqueront pas de se produire. »

Les événements ne lui ont que trop tôt donné raison et la question des sous étrangers a pris à Marseille les proportions d'une crise présentant un caractère de gravité qui a fixé sérieusement l'attention du Gouvernement.

Les commerçants qui acceptaient encore les sous italiens et grecs, depuis lundi dernier les refusent impitoyablement et il se produit une foule d'incidents les uns burlesques, les autres regrettables.

Un *meeting* s'est réuni pour examiner cette situation et a voté l'ordre du jour suivant, que nous trouvons dans le *Petit Marseillais* :

« Devant la perturbation et les vexations sans nom- « bre auxquelles donnent lieu le refus, sans préavis, « des sous italiens et grecs, les citoyens présents déci- « dent à l'unanimité que les sous italiens et grecs con- « tinueront à avoir cours comme par le passé; ils s'en- « gagent à les accepter en attendant que les pouvoirs « publics interviennent. »

A l'issue de la réunion, ajoute notre excellent confrère, une délégation des assistants s'est rendue à la préfecture et a fait part à M. le préfet des doléances qui ont motivé le meeting. Elle lui a dit combien était préjudiciable au commerce le refus du billon étranger par les caisses publiques, d'autant que les deux tiers des salaires sont payés en cette monnaie, et l'a prié de saisir M. le ministre des finances d'une proposition, aux termes de laquelle le Gouvernement accorderait un délai pour opérer le drainage des sous étrangers qui encombrent actuellement les caisses privées.

M. le Préfet a immédiatement télégraphié à M. Peytral pour lui transmettre cette proposition et lui faire connaître l'état actuel de la question, afin que la mesure demandée soit prise au plus tôt, pour donner satisfaction au vœu de la population marseillaise.

Comme suite à cette démarche, l'*Agence Havas* a publié la note suivante :

Des négociations sont ouvertes depuis plusieurs jours avec le Gouvernement italien en vue d'obtenir l'échange des monnaies de billon italiennes circulant en France contre le billon français circulant en Italie. Il y a lieu d'espérer que ces négociations ne tarderont pas à aboutir.

D'autre part la commission supérieure des monnaies est saisie de la question et appelée à donner son avis sur la nécessité d'une loi pour autoriser les caisses publiques à accepter temporairement le billon étranger.

Si cette loi est reconnue nécessaire, le projet serait déposé par le Ministre des finances dès que la Chambre sera constituée.

En attendant, le gouverneur de la Banque de France, sur la demande du Ministre des finances, donne télégraphiquement l'ordre aux succursales de Marseille et de Toulon d'accepter les monnaies de billon italiennes jusqu'à concurrence de 4 francs 95 par versement. C'est à ce chiffre, en effet, que le décret du 18 août 1810 a limité la valeur de la monnaie de billon qui doit être obligatoirement acceptée dans les paiements.

Ces mesures sont de nature à rassurer le commerce et témoignent suffisamment de la sollicitude avec laquelle le Gouvernement s'est, dès les premiers jours, occupé de cette question.

En résumé, le Gouvernement a parfaitement raison de prendre en main la liquidation des sous étrangers ; c'est la solution que notre Directeur avait indiquée..... et nous ajoutons que c'est la seule qui puisse pratiquement résoudre la question. P. E.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Dans une étude parue le 16 avril dernier, étude consacrée au *Comptoir National d'Escompte de Paris*, nous faisions ressortir l'importance qu'avait prise cet Etablissement, dès le lendemain de sa réorganisation. La semaine suivante, le 23 avril, nous rendions compte brièvement de l'Assemblée générale des actionnaires qui s'était tenue le 21 du même mois. Aujourd'hui que l'on commence à s'occuper sérieusement de nos grands Etablissements financiers, il est bon d'examiner de près ce qu'a fait pour le commerce, en général, celui qui a si bien répondu aux espérances que l'on avait conçues pour lui, dès le premier jour.

Comme le faisait observer le Rapport présenté à ladite Assemblée par le Conseil d'administration, l'exercice 1892 s'était fait remarquer par la part toujours plus grande que prenaient, dans les opérations du *Comptoir National d'Escompte*, les affaires professionnelles de Banque. Ce n'était pas là une conséquence fortuite de circonstances momentanées, mais bien l'exécution voulue du programme qui avait été tracé dès l'origine. En effet, ce qui s'était produit en 1892 s'est également produit en 1893, et la progression s'est encore accentuée pendant l'exercice en cours.

La situation, au 31 octobre 1892, du *Comptoir National d'Escompte* n'a pas encore été publiée ; nous ne pouvons donc pas nous y reporter pour établir une comparaison. Mais si nous jetons les yeux sur celle dressée au 30 septembre, nous trouvons les différences suivantes sur le 31 octobre 1892 :

	31 octobre 1892	30 sept. 1893
	Francs	Francs
Comptes courants créditeurs	61.902.415 57	80.319.854 13
Acceptations pour comptes des agences d'outre-mer et acceptations et effets à payer pour compte de tiers......	50.390.757 07	71.056 837 31

Voici deux chapitres très importants et qui témoignent d'une activité spéciale. Restent les *Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte* qui sont restés, il est vrai, stationnaires à 149 millions; mais cette situation est largement compensée par le chapitre *Acceptations* qui, si nous sommes bien informés, se rapproche encore davantage, à l'heure actuelle, du chiffre de 75 millions. Et ce chiffre même est le montant du capital social du *Comptoir National*, ce qui ne peut manquer d'attirer l'attention du Conseil d'administration, dont la prudence est connue. Doit-on limiter ce chapitre à ce chiffre? Cela peut paraître difficile, au premier abord, les rapports avec l'étranger ayant pris, au *Comptoir*, l'extension que l'on prévoyait anciennement; de plus, il ne faut pas perdre de vue que les demandes d'acceptation témoignent de la valeur que l'on donne à la signature de cet Etablissement.

Ce qui doit surtout être pris en considération, c'est que ces acceptations reposent, pour une grande partie, sur des garanties. Au 30 septembre 1893, nous voyons, en effet, que les crédits par acceptations se montent : sur documents et marchandises, à 5.476.085 fr. 87 ; sur garanties de tiers, à 1.800.769 fr. 40; enfin, sur valeurs françaises et étrangères, à 30.595.458 fr. 61. Quant au solde, il est représenté par des débits de premier ordre, comme il est d'habitude au *Comptoir National d'Escompte*.

On sait que le *Comptoir National* établit, à la fin de chaque mois, une situation générale. C'est cette situation qui, comme nous l'avons dit plus haut, nous sert de base. Mais il y a là un désavantage, car elle ne présente que des soldes et ne donne, par suite, qu'une idée imparfaite des travaux de la Société. Ainsi, au 31 octobre 1893, le *Portefeuille* (Effets de commerce) accusait les chiffres suivants :

Effets sur France...........	Fr.	124.186.597 »
Effets sur l'étranger...........		43.662.966 45

Au 31 octobre 1892, ces chapitres étaient représentés par :

Effets sur France...........	Fr.	104.315.701 47
Effets sur l'étranger...........		36.294.663 56

Tout d'abord, la progression saute aux yeux ; mais s'il fallait examiner l'ensemble des opérations, on arriverait à constater que, en 1893, et seulement à l'Administration centrale, il y a eu, dans le *Portefeuille*, un mouvement qui s'est traduit par une augmentation sur 1892 de 484.439.000 fr. ! Et ce mouvement n'avait même pas été prévu, puisque dans le rapport du 21 avril, le

Conseil d'administration du Comptoir ne comptait pas, raisonnablement, voir se reproduire l'accroissement qui s'était déjà effectué en 1892 sur 1891 !

Il semblerait donc, plutôt, que le *Comptoir National* a constamment douté, en quelque sorte, de sa propre puissance. Il devait se rendre compte, pourtant, de l'influence qu'il pourrait conquérir de son contact immédiat avec le public. Ses bureaux de quartier dans Paris qui sont, maintenant, au nombre de dix, ses agences à l'étranger, et celles qu'il a conservées ou créées en province doivent lui en fournir la preuve. Et, à ce sujet, que l'on nous permette une courte nomenclature.

Lors du rapport du 21 avril 1893, le *Comptoir National d'Escompte* ne comptait que neuf bureaux de quartier dans Paris. Il en a, à l'heure actuelle, un de plus. Ses agences en France étaient les suivantes: Lyon, Marseille, Nantes, le Havre, Bordeaux, en augmentation de deux (Bordeaux et le Havre), sur celles établies par l'ancien Comptoir. Aujourd'hui, le *Comptoir National*, outre les succursales ci-dessus, possède celles d'Aix-en-Provence, de Béziers, de Cette, de Dijon, de Dunkerque, de Manosque, de Montpellier, de Roubaix, de Salon, de Toulouse et de Tourcoing; plusieurs de création toute récente.

Et il ne faudrait pas croire, comme certains l'ont insinué, sans arrière-pensée, hâtons-nous de le dire, qu'en se faisant représenter sur certaines places, le *Comptoir* allait établir une concurrence avec d'autres Etablissements de crédit. A Tourcoing et Roubaix, par exemple, la clientèle lui était déjà acquise, et ce n'est que pour les facilités de cette même clientèle, que des agences ont été créées.

Il en était à peu près de même à Toulouse. En tous cas, et c'est là le point essentiel: là où la nécessité s'impose, il est de toute évidence qu'une installation nouvelle doit se produire. Et cette nécessité, pour Toulouse, était tellement évidente que, aussitôt l'agence ouverte, les dépôts sont venus. Dès le premier mois de sa création, cette agence était donc en plein fonctionnement.

C'est une constatation en faveur de tous les Etablissements de crédit en général. On comprend, de plus en plus, et partout, la nécessité de ces grandes Institutions qui centralisent le crédit national, qui aident au commerce et à l'industrie, et qui apportent leur concours aux forces vives du pays; et le Conseil d'administration du *Comptoir National* avait, décidément, raison de dire qu'il lui fallait, sans cesse, améliorer son organisation intérieure, développer son outillage en province, accroître largement ses relations à l'étranger, et perfectionner ses agences d'outre-mer. Ce n'est certes pas l'œuvre d'un jour, mais quand on pense aux résultats obtenus et aux progrès réalisés, on peut augurer de ce que sera l'avenir.

Nous avons parlé plus haut des acceptations sur garanties de valeurs françaises et étrangères. Il faut remarquer, qu'au *Comptoir National*, la marge statutaire est de 20 0/0. Quant aux rentes, obligations et valeurs diverses qui comprenaient, au 31 décembre 1892, l'emploi des réserves, elles se composaient, en majeure partie, de *Rente 4 1/2 0/0 française*, d'*Obligations Tunisiennes* et d'*Obligations du Crédit Foncier de France*. Le montant total de ces rentes et obligations, à ladite date du 31 décembre 1892, se montait à 14.063.818 fr. 44, et était évalué aux cours du même jour (31 décembre), cours peu favorables du reste, à cause de l'importante baisse qui s'était manifestée alors, sur le marché français. Avec la hausse qui s'est produite depuis, on peut se rendre compte des avantages que le *Comptoir National* a retirés de ses évaluations anciennes.

Quoi qu'il en soit, avec l'ère nouvelle d'affaires qui semble s'ouvrir par la conversion de notre *4 1/2 0/0 français*, le *Comptoir National* est appelé à profiter largement des améliorations qu'il a su déjà apporter à ses services, améliorations qu'il continuera certainement encore avec la persévérance dont il a fait preuve jusqu'ici.

A. LECHENET.

LES CAISSES D'ÉPARGNE EN 1892

M. Terrier, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, a adressé à M. le Président de la République un Rapport sur les opérations des Caisses d'épargne ordinaires en 1892. Nous allons fournir à nos lecteurs un résumé de ces opérations.

Les 543 Caisses d'épargne en activité, avec leurs 1.089 succursales ou bureaux auxiliaires et les 401 percepteurs dont elles ont utilisé le concours, soit un total de 2.033 établissements et bureaux d'épargne, ont délivré 510.540 livrets nouveaux, et reçu, en 3.508.348 versements, 879.862.096 fr. 54.

Elles ont capitalisé, au profit de leurs déposants, 105.877.740 fr. 67 d'intérêts.

Elles ont soldé 356.870 livrets, et opéré 2.557.846 remboursements, s'élevant à 805.777.244 fr. 88, dont la presque totalité en espèces.

Elles ont employé 20.482.025 fr. 88 à l'acquisition de 672.268 fr. de rente, pour le compte des déposants. Sur cette somme, les achats volontaires, s'élevant à 604.391 fr. de rente, correspondant à un capital de 18.253.706 fr. 55. Le taux d'acquisition représente, en moyenne, un revenu de 3.31 0/0.

Les remboursements de toute nature ont, dès lors, absorbé 827.259.270 fr. 76, au lieu de 823.186.144 fr. 46 en 1891, soit une différence en plus de 4.073.126 fr. 30.

Le total des recettes, en y comprenant les versements, les crédits des livrets transférés, les arrérages de rentes perçus par les caisses et les intérêts capitalisés au profit des déposants, qui avait été de 964 millions 597.360 fr. 31 en 1891, s'est élevé à 1 milliard 2.030.207 fr. 01 en 1892.

Au 31 décembre, les Caisses d'épargne avaient en dépôt, au compte de 6.121.283 déposants, 3.227.437.682 fr. 60, soit, en moyenne, 527 fr. 25 par déposant. Ces derniers chiffres représentaient, par rapport à la superficie du territoire, 11,57 déposants par kilomètre carré, et, par rapport à la population, 1 déposant sur 6,26 habitants, ou 160 déposants par 1.000 habitants, et 84 fr. 17 par habitant.

A la même date, la fortune personnelle des Caisses d'épargne s'élevait à 86.901.074 fr. 98, placés principalement en rentes, en immeubles destinés à l'installation de leurs services et en compte courant à la Caisse des Dépôts et Consignations. Les bonifications provenant de la différence de 25 centimes ou de 50 centimes entre les intérêts que les Caisses d'épargne ont reçu de cette administration, au taux de 3 fr. 75 0/0, et ceux qu'elles ont servis à leurs déposants à 3 fr. 50 ou à 3 fr. 25 0/0, taux maximum et minimum, forment les quatre cinquièmes de leurs recettes annuelles; elles se sont élevées, en 1892, à 9.809.394 fr. 93. D'un autre côté, leurs dépenses ont atteint 6.089.641 fr. 88. Le gain qu'elles ont réalisé à cet égard a, dès lors, été de 3.719.753 fr. 05. Il a été uniquement produit par les livrets supérieurs à 1.000 fr. Les livrets inférieurs ont occasionné une perte de 2.868.297 fr., réduite à 2.029.769 fr. par suite d'un bénéfice de 838.528 fr., qui a porté à peu près exclusivement sur les livrets de 501 à 1.000 fr.

Les forts remboursements sont donc sensiblement plus nombreux que les versements correspondants; ils absorbent naturellement des sommes considérables, de sorte que ces établissements ne conservent, en définitive, qu'une fraction minime, un douzième seulement en 1892, des versements de plus en plus abondants que leur apporte leur clientèle. Il s'est ainsi créé pour ces fonds un incessant courant de circulation qui date surtout de 1882 et qu'on ne saurait qu'attribuer aux mesures de toute sorte adoptées pour faciliter les opérations et surtout les remboursements.

Les achats de rente faits par les Caisses d'épargne, pour le compte de leurs déposants et sur leur demande, n'ont pas pris plus d'extension que par le passé. Ce genre d'opérations est toujours resté très limité, alors même que les Rentes produisaient un revenu supérieur

à l'intérêt servi par ces établissements. La difficulté que les déposants éprouveraient à vendre leurs titres qui doivent être nominatifs ou mixtes serait un sérieux obstacle à la multiplicité des achats. Le remède, d'après certaines Caisses d'épargne, consisterait à les autoriser à servir d'intermédiaires pour la vente et, en outre, à leur permettre d'acheter pour leur clientèle des titres au porteur.

De même que les opérations, les comptes de faible importance sont les plus nombreux; plus de la moitié des livrets n'excède pas 200 fr. : ceux qui sont supérieurs à 1.000 fr. n'entrent, au contraire, dans le total que pour un peu plus du cinquième. Ces derniers forment à la vérité plus des sept dixièmes du solde dû aux déposants. Ceux qui ont été portés au-dessus de 2.000 francs par le fait de la capitalisation des intérêts ont continué à se multiplier ; leur nombre est néanmoins très restreint, il ne représente pas le dixième de la clientèle des Caisses d'épargne. Mais les sommes qui y sont afférentes sont considérables ; elles dépassent 1.100 millions, plus du tiers du solde : elles n'en sont pas moins renfermées dans les limites fixées par la loi, car, si le montant des livrets supérieurs au maximum atteint un chiffre aussi fort, il importe de remarquer que la partie qui excède 2.000 fr. ne s'élève, en fait, qu'à 34 millions, équivalant à peu près aux intérêts capitalisés. D'ailleurs, ces comptes sont, l'année suivante, régulièrement ramenés au maximum légal dans les délais réglementaires.

Le nombre des déposants a dépassé six millions; mais l'accroissement a été lent; ainsi, en 1886, le cinquième million existait. Il avait fallu cinq années pour l'atteindre ; il en a fallu six pour le sixième.

Les livrets féminins comptent pour la moitié du total.

On sait que les petits livrets constituent une lourde charge pour les Caisses d'épargne ; ce sont les livrets importants qui permettent à ces Etablissements d'équilibrer leurs recettes.

La fortune personnelle des Caisses d'épargne était de 5.030.610 fr. 74 au 31 décembre 1851. Elle s'élève à 32.619.798 fr. 74 au 31 décembre 1881 ; elle ne s'est ainsi augmentée que de 27.589.188 francs pendant les trente ans de durée de la législation de 1851 qui avait abaissé le maximum à 1.000 fr. Sous l'empire de cette législation les Caisses ont éprouvé sur leurs bonifications une perte de 591.543 fr. qu'il a fallu imputer sur leur fortune personnelle ; quant au bénéfice total de 8.558.047 fr. qu'elles ont réalisé, il est dû aux livrets dépassant 1.000 fr. et passibles de réduction. Au 31 décembre 1892, onze ans après la mise à exécution de la loi du 9 avril 1881, qui a porté le maximum du livret à 2.000 fr., la fortune des Caisses d'épargne était de 86.901.074 fr. 98, présentant un accroissement de 54.281.276 fr. 24, dans lequel le total des bénéfices obtenus sur les bonifications entre pour 32.487.146 fr., le surplus provenant de quelques autres recettes secondaires et principalement de la capitalisation des intérêts.

Dans leur ensemble, les opérations des Caisses d'épargne, en 1892, ont été surtout caractérisées par l'affluence considérable des versements que ces établissements ont reçus et qui ont dépassé tous les résultats antérieurement acquis. Les remboursements, de leur côté, sont, pour ainsi dire, restés stationnaires, conservant d'ailleurs, l'accroissement important qu'ils avaient pris l'année précédente. Aussi la progression du solde dû aux déposants, provenant jusqu'à concurrence des trois cinquièmes de la capitalisation des intérêts, a-t-elle été simplement limitée à la moyenne des résultats constatés pendant les onze dernières années.

Comme toujours, les opérations de faible importance ont été les plus nombreuses. Plus des sept dixièmes des versements et les deux tiers des remboursements n'excèdent pas 200 francs; de 1.000 à 2.000 fr., on compte environ un vingtième des versements et un douzième des remboursements, ces derniers effectués le plus souvent pour l'intégralité du compte, soit après décès, soit en vue de consacrer les fonds retirés à un autre emploi.

Les intérêts alloués par la Caisse des dépôts et consignations aux Caisses d'épargne, au taux nouveau de 3 75 0/0, se sont élevés, pour l'année 1892, à 117 millions 892.481 fr. 41. Ils ont été servis au moyen de ressources effectivement encaissées pendant cette même année et qui comprennent, savoir :

1° Les produits des placements de capitaux pour	115.763.502 12
2e Les intérêts du compte courant au Trésor pour	1.761.646 70
Ensemble	117.525.148 82
Le surplus a été prélevé sur les revenus de la réserve des Caisses d'épargne	367.332 59
Total	117.892.481 41

Les capitaux qui ont continué d'affluer ont été employés par la Caisse des dépôts et consignations en achat de valeurs donnant un revenu moindre que l'intérêt qu'elle était tenue de payer. Il en est résulté que les arrérages du portefeuille des Caisses d'épargne ont été insuffisants pour faire face aux intérêts dus à ces établissements. Ainsi qu'on vient de le voir, un prélèvement a dû être opéré pour cet objet sur le fonds de réserve constitué par les soins de la Caisse des dépôts.

Cet état de choses justifie le nouvel abaissement du taux de l'intérêt servi aux Caisses d'épargne, lequel a été fixé à 3 fr. 50 0/0 par la loi du 26 décembre 1892.

La situation des Caisses d'épargne a donc été satisfaisante en 1892 ; mais à la fin de l'année, la campagne de dénigrement et de mauvaise foi entreprise contre cette Institution nationale de premier ordre commençait à porter ses fruits.

Quant nous analyserons, l'année prochaine, la situation de 1893, nous serons plus amplement édifiés.

L. L.

P.-S. — Rappelons que le premier projet de loi à l'ordre du jour au Sénat est le projet sur les Caisses d'épargne, dont M. Denormandie est le rapporteur. La Commission a entendu vendredi dernier M. Terrier, ministre du Commerce, et l'accord s'est établi sur tous les points principaux.

Un débat assez long s'est engagé sur l'article 10, qui concerne l'emploi de la fortune personnelle des Caisses d'épargne. D'un commun accord, on a supprimé le paragraphe de cet article qui autorisait les Caisses d'épargne à employer leur fortune personnelle en valeurs des trésors étrangers.

Aux termes de l'article 2 du projet sur les caisses d'épargne, adopté par la Chambre, l'administration des Caisses d'épargne pouvait, sur la demande de tout déposant dont le crédit était suffisant pour acheter 10 francs de rente, opérer l'emploi du dépôt en titres nominatifs de rente sur l'Etat, soit au cours du jour, soit, sous certaines conditions, à un cours inférieur.

La Commission a repoussé cette disposition et décidé que, dans le cas prévu par la Chambre, l'emploi des fonds du déposant serait fait en obligations départementales et communales du Crédit Foncier.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les dix premiers mois de l'année 1893.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 octobre, à 3.196.257.000 fr., et les exportations à 2.661.658.000 fr.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois d'octobre :

IMPORTATIONS	1893	1892	
Objets d'alimentation	101.826.000	78.486.000	+ 23.340.000
Matières nécessaires à l'industrie	173.875.000	163.762.000	+ 10.113.000
Objets fabriqués	49.719.000	39.632.000	+ 10.087.000
Totaux	325.420.000	281.880.000	+ 43.540.000

EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	67.174.000	65.424.000	— 1.750.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	59.623.000	66.948.000	— 7.325.000
Objets fabriqués.....	104.400.000	158.413.000	— 54.013.000
Colis postaux........	2.965.000	3.240.000	— 275.000
Totaux......	234.162.000	294.025.000	— 59.863.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 31 octobre, le mouvement du commerce comparé à celui des dix premiers mois de 1892 et de 1891 :

IMPORTATIONS	1893	1892	1891
Objets d'alimentation........	876.715.000	1.202.666.000	1.314.654.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	1.854.002.000	1.801.811.000	2.046.756.000
Objets fabriq..	465.540.000	512.829.000	533.940.000
Totaux...	3.196.257.000	3.517.306.000	3.895.350.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation........	560.414.000	616.885.000	619.965.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	646.811.000	666.376.000	672.681.000
Objets fabriq..	1.397.703.000	1.488.728.000	1.545.561.000
Colis postaux..	56.730.000	42.678.000	48.991.000
Totaux...	2.661.658.000	2.814.667.000	2.887.198.000

Nous attendons, pour apprécier ces résultats, qui sont évidemment très défavorables pour notre industrie, d'avoir le volume du Commerce extérieur pour les dix premiers mois.

FINANCES ARGENTINES

Dès vendredi, le bruit circulait, à Londres, que l'arrangement délibéré antérieurement par le Comité anglais de l'Argentine, dit comité Rothschild, avait été ratifié par le Congrès de la République Argentine. Cette question intéresse au premier chef les capitalistes français ; aussi croyons-nous devoir, en nous faisant, sous réserves, l'écho du bruit sus mentionné, analyser le Message du pouvoir exécutif argentin, adressé le 12 octobre dernier par M. Terry, ministre des finances, message qui contient tout un exposé de l'état économique et financier de la République Argentine, et un programme à observer dans l'avenir.

La République Argentine se trouve, actuellement, dans la plénitude de la seconde période de son évolution économique. C'est un pays agriculteur et s'occupant de l'élevage, mais dont l'industrie n'a pas pris encore l'importance qui signale dans la vie économique des peuples la réunion du progrès et de la richesse. Quant à sa population, d'après les calculs les plus exacts, elle n'est que de 4.531.000 habitants pour une étendue de 2.894.257 kilomètres, ce qui, en raison de la densité par rapport à l'étendue du territoire, met la République Argentine au dernier rang parmi vingt-six peuples et nations. C'est là une circonstance désavantageuse, et comme le dit M. Terry, la République Argentine a perdu du temps en n'attirant pas sur son sol une plus grande quantité de population européenne qui cherche, dans d'autres contrées, ce que sûrement elle trouverait chez elle. Aussi ce pays, quoique possédant d'immenses richesses naturelles, est pauvre, parce qu'il lui manque l'élément essentiel : l'homme.

Pourtant, et pendant les dix dernières années, et alors que, par l'immigration et l'accroissement naturel, la population n'a progressé que de 50 0/0, le territoire cultivé a augmenté de 300 0/0. Quant à l'élevage, il s'est élevé de 17 millions qu'il était en 1883, à 22 millions en 1892 ; et la race ovine a passé, pendant le même temps de 65 millions de têtes à 75 millions.

Au sujet des exportations, notre directeur M. Edmond Théry, dans son étude relative à la *Réhabilitation de l'Argent* donne des chiffres éloquents. Quant à l'industrie, en dépit des fabriques de bières, d'alcool, d'allumettes etc., travaillant avec un capital approximatif de piastres 40.700.000 et occupant 12.200 ouvriers, elle est loin d'être arrivée à son apogée.

Ce qui a, de tout temps nui à la République Argentine c'est l'augmentation constante de ses importations, ses déficits budgétaires, causés par des dépenses extraordinaires, et le défaut de stabilité dans la vie politique de la nation. Tous ces faits ont amené le régime du papier inconvertible, c'est-à-dire le cours forcé, qu'il s'agit maintenant, de faire disparaître. Il faut faire aussi disparaître les déficits qui de 1880 à 1892 inclus se sont élevés à 254.373.444 piastres amortir la dette flottante du Trésor qui, au 30 juin dernier, atteignait 15.960.000 piastres papier et 12.935.000 piastres or, et arriver à un arrangement avec les créanciers de l'Etat.

Le capital étranger entré dans la République Argentine peut être évalué à environ 1 milliard de piastres or. Son service annuel demande 50 à 60 millions de piastres or. C'est une charge excessive, pour le moment au moins ; et en attendant que la République Argentine *consomme beaucoup, mais produise davantage*, suivant l'expression de M. Terry, les créanciers du pays doivent consentir un arrangement. Cet arrangement est, du reste, celui qu'avait proposé le Comité anglais. Il consiste en paiement, par la République Argentine, d'une somme annuelle de 1.565.000 liv. st. à partir du 12 juillet 1892 jusqu'au 12 juillet 1898 inclus. Cette somme, qui sera versée ponctuellement et en temps opportun, par l'intermédiaire de la Légation argentine dans la Grande-Bretagne, à la Banque d'Angleterre, sera distribuée aux créanciers, par le Comité Rothschild ou par les personnes désignées par lui. A partir du 12 juillet 1898, jusqu'au 12 janvier 1901, le Gouvernement Argentin reprendra le paiement total de l'intérêt ; enfin, à partir du 12 janvier 1901, l'amortissement sera rétabli.

Le susdit montant de 1.565.000 liv. st., dont il faudra déduire les commissions, permet de porter à 60 0/0 de leur valeur nominale les coupons des emprunts non gagés et dont voici le détail :

	Capital — Liv. st.
Emprunt des Chemins de fer 1881 6 0/0.....	398.640
— 1884 5 0/0..............................	1.492.800
— 1886 5 0/0 (Douanes)...............	7.698.500
— Central Nord 5 0/0................	3.816.300
— de Conversion 5 0/0...............	589.050
— Intérieur or 4 1/2 0/0.............	3.723.908
— Extérieur 4 1/2 0/0................	5.061.480
— — 3 1 2 0/0................	2.482.480
Buenos-Ayres 1824, 6 0/0..................	218.900
Emprunt Central Nord, 2e Emiss. 5 0/0.....	2.880.940
— Allemand 5 0/0.......................	1.914.424
— Port Buenos-Ayres 5 0/0..........	1.369 577
— Eaux et Egouts 5 0/0.............	6.324.404
Funding-Loan, emis jusqu'au 1er juillet 1893.	6.593.000
Total.........	44.564.403

On espère que cet arrangement donnera satisfaction aux intéressés et donnera le temps au Gouvernement d'établir un plan fiscal complet, car s'il est nécessaire d'apporter des modifications dans les lois d'impôts, encore ne peut-on le faire d'une année à l'autre.

Ce qui semble certain, c'est que la République Argentine est un pays qui, compromis un instant, cherche à se relever. Les ressources, pour 1894, qui n'avaient été évaluées, d'abord, qu'à 27.520.000 piastres or et à 25.575.000 piastres au cours légal, atteindront certainement 34.342.982,40 piastres or, dernier chiffre établi par M. Terry, après examen, rectifications, et en tenant compte du rendement pendant l'année 1892 et les six premiers mois de 1893. Il ne resterait plus qu'à favoriser extraordinairement l'immigration par d'importantes concessions de terrains, par exemple, pour arriver à grossir considérablement la production du pays.

J. M.

LES ALPINES

Nous nous étions, précédemment, assez occupés des actions de la *Société Minière et Métallurgique des Alpes Autrichiennes* pour croire que nous n'aurions plus rien à dire d'elles. Cependant une lettre qui nous est communiquée, nous contraint à en reparler de nouveau.

On sait, et nous sommes les premiers à le regretter, combien nos prévisions anciennes se sont réalisées. Nous avions fait entrevoir dès novembre 1892, la baisse de ces titres, et cette baisse ne s'est pas fait attendre longtemps. En tout cas, les actions *Alpines* sont descendues au-dessous de 100 fr., c'est-à-dire à 97 fr. 50 perdant ainsi 30 fr. environ sur les cours qui se pratiquaient au moment où nous émettions nos appréciations.

Or, en date du 10 novembre 1893, on écrit de Vienne, aux capitalistes français la lettre-circulaire suivante :

Monsieur,

A cause des attaques non fondées et des exécutions qui en ont été la conséquence, à cause en outre des faux bruits qui ont été lancés sur ce titre, les *Alpines* ont baissé aujourd'hui jusqu'au cours de 45, ce qui fait (en y ajoutant les intérêts courus) un cours actuel de 98 1/2, au comptant. Persuadés que le cours reprendra sous peu, nous recommandons vivement l'achat de ces actions, soit au comptant, soit en spéculation à terme. *Comme couverture, nous ne demandons que 500 fr. par unité de 25 actions et nous faisons remarquer qu'à la Bourse de Vienne, il n'y a pas de report sur les Alpines, ce qui fait qu'une spéculation à terme sur ce titre ne coûte presque rien.* Nous serions enchantés de vous voir profiter de cette circonstance extraordinaire, et dans l'attente de vos ordres nous vous présentons etc. *P.-S.* Comme il est presque certain que la reprise commencera de suite, nous vous prions de nous limiter le cours d'achat.

Au premier abord, cette circulaire ne dit que ce qui a toujours été dit. On répète les louanges que l'on adressait à l'*Alpine*, alors que, venant de 300 fr., elle fléchissait à 230 ; on donne les mêmes conseils que l'on donnait lorsqu'elle n'était plus qu'à 130 environ. Mais il est, en regardant de près, d'autres points sur lesquels nous devons nous appesantir un moment.

On est persuadé, dit la lettre, que *le cours reprendra sous peu ;* mais, en même temps, on demande une couverture de 20 francs par titre, ce qui signifie que, tout en prêchant la hausse, on appréhende une réaction qui ramène l'*Alpine* au-dessous de 80 francs. Voilà qui n'est certes pas un encouragement. Quant au *report*, s'il n'existe pas à Vienne, nous demanderons où il existe !

A la Bourse de Paris, tous les titres sont cotés tels quels, c'est-à-dire intérêts compris ; ce qui veut dire que le cours inscrit représente la somme réelle à débourser. Or, le *report* que paie l'acheteur n'est, en principe, que l'intérêt dont il bénéficie chaque jour, puisque plus il va, plus il se rapproche de l'échéance de son coupon. Sur certaines autres places, comme Berlin, Vienne, par exemple, il n'en est pas ainsi. Au cours coté, il faut ajouter les intérêts échus depuis la dernière jouissance. Ainsi un acheteur d'*Alpines* à Vienne fin octobre, a à payer par titre 46 florins, cours coté, plus 10 mois d'intérêts à 5 0/0 sur 100 florins montant nominal du titre. Cet intérêt n'est-il donc pas un *report?* Nous serions désireux que l'on nous dise le contraire.

Nous ne voulons pas dire que l'*Alpine* ne remontera jamais. Ceci dépend de ce que fera la Société, de ce qu'elle fera pour sa réorganisation même ; pourra-t-elle, surtout, arriver à combattre victorieusement la concurrence étrangère ? En tous cas, ce que nous désirons c'est que, lorsque l'on s'adresse à notre public, on lui parle franchement et nettement. Il n'y a, par exemple, pas eu de faux bruits répandus au sujet de l'Alpine ; il y a eu une situation difficile à laquelle on n'a pas encore, que nous sachions, apporté remède ; et toutes les appréciations formulées par celui-ci ou celui-là ne vaudront jamais des chiffres précis et des explications loyales.

P. B.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	9 novembre	16 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 9 novembre / 16 novembre		
Or .... 1.701.349.780 / 1.703.349.869		
Argent... 1.263.779.125 / 1.264.616.056	2 965.128.906	2.967.965.926
2.965.128.906 / 2.967.965.926		
Effets échus hier à recevoir ce jour...,	221.381	502.845
Portefeuille Paris { Effets Paris........	255.811.379	239.411.547
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor..........................	»	»
Portefeuilles des succursales..........	358.481.631	380.613.725
Avances sur lingots à Paris............	272.000	»
Avances sur lingots dans les succursales	225.100	307.600
Avances sur titres à Paris..............	121.037.638	123.195.016
Avances sur titres dans les succursales	173.083.365	170.205.601
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.332.068	9.312.111
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	5.320.271	5.336.992
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.111	8.407.441
Divers..................................	80.856.273	85.949.512
Total............	1.337.784.795	1.348.115.658
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.188.176.785	3.485.033.050
Arrérages de valeurs déposées.........	16.681.176	15.616.186
Billets à ordre et récépissés............	39.515.969	38.897.710
Compte courant du Trésor, créditeur...	128.313.763	159.587.211
Comptes courants de Paris..............	319.929.754	309.927.481
Comptes courants dans les succursales.	50.577.142	53.283.607
Dividendes à payer......................	2.009.815	1.942.661
Escompte et intérêts divers............	7.524.250	7.936.285
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	39.118.825	49.957.154
Total............	1.337.781.795	1.348.115.658

Comparaison avec les années précédentes

	21 nov. 1889	20 nov. 1890	19 nov. 1891	17 nov. 1892	16 nov. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.013.5	3.065.0	3.033.1	3.244.9	3.485.0
Encaisse...........	2.537.3	2.362.3	2.582.5	2.952.1	2.967.9
Portefeuille........	701.5	914,1	707.9	536.6	620.0
Avances aux partic.	261.0	260.3	325.6	304.9	294.0
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	330.3	211.9	292.5	350.8	159.5
— part...	119.5	112.5	117.5	334.7	363.2
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	3 ½ 0/00	6 0/00	4 0/00	1 ½ 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	3.761.5	4.510.5	5.242.5	1.895.5	2.599.2

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 1er au 10 novembre 1893 :

Dépôts de fonds................	5.518.073 33
Retraits de fonds..............	6.487.985 13
Excédent de retraits	969.911 80

Excédent de retraits du 1er janvier au 10 novembre 1893, 201.398.275 fr. 93.

Capitaux employés en achats de rentes, du 1er au 10 novembre 1893 :

1° Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires : 4.167.701 fr. 60;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 715.677 fr. 45.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de septembre 1893 :

Versements reçus de 163.982 déposants, dont 28.161 nouveaux.......................... 24.523.807 92

Remboursements à 88.068 déposants, dont 19.784 pour solde. 23.738.321 80 }
Rentes achetées à 352 déposants, pour un capital de............... 453.454 » } 24.191.775 80

Excédent de recettes.......... 332.032 12

Nombre de comptes existants au 30 septembre 1893 : 2.040.318.

Bourse de Toulouse. — En vertu d'un arrêté municipal, en date du 3 novembre 1893, approuvé par M. le Préfet de la Haute-Garonne, la tenue de la Bourse de Toulouse a lieu, depuis le 15 novembre présent mois, de quatre heures et demie à cinq heures et demie du soir.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 octobre	60.020.000	63.585.000
Du 1er au 10 novembre....	1.750.000	1.680.000
Du 11 au 17 novembre....	1.200.000	1.300.000
Du 1er janv. au 17 novembre	62.970.000	66.565.000

Le Rendement des Impôts. — Nous avons publié dans notre dernier numéro, page 622, les chiffres du rendement des impôts en nous basant sur la note communiquée par l'Administration. Les chiffres officiels ayant été publiés, nous en donnons ci-dessous l'état détaillé pour octobre et les dix premiers mois, en y joignant les rentrées d'Algérie pour septembre et les neuf premiers mois.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS du mois d'octobre 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. octobre 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	14.883	14.611	+ 271	— 230
Enregistrement	52.249	50.249	+ 2.000	+ 5.256
Timbre	18.321	19.495	— 1.174	+ 1.998
Douanes	37.995	38.956	— 961	+ 1.602
Contributions indirectes	49.524	48.414	+ 1.110	— 869
Sels	2.860	2.709	+ 151	— 46
Sucres	16.143	18.500	— 2.357	— 3.250
Tabacs	31.666	31.925	— 259	+ 95
Allumettes, poudres, etc	3.790	3.672	+ 118	+ 279
Postes, Télégr. et Téléphones	16.636	16.620	+ 16	— 308
Domaines	1.741	1.628	+ 112	+ 112
Forêts	12.580	14.908	— 2.328	— 866
Produits divers	996	890	+ 106	— 16
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	4.324	4.600	— 275	— 265
Totaux pour la France	263.710	267.178	— 3.468	+ 6.490
ALGÉRIE (sept. 1893)				
Impôts directs	4.621	4.894	— 272	+ 557
Impôt 4 0/0	»	»	»	»
Enregistrement	240	278	— 38	+ 27
Timbre	317	364	— 17	+ 1
Douanes	898	876	+ 22	+ 95
Contributions diverses	305	379	— 73	— 3
Tabacs	29	26	+ 2	»
Poudres	82	93	— 10	— 1
Postes, Télégr. et Téléphones	359	238	+ 20	+ 35
Domaines	151	211	— 60	— 116
Forêts	54	29	+ 25	+ 16
Produits divers	84	83	»	+ 33
Recettes d'ordre	254	297	— 12	+ 28
Totaux pour l'Algérie	7.428	7.871	— 113	+ 673
Totaux généraux (France et Algérie)	271.138	275.050	— 3.912	+ 7.164

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)

RECOUVREMENTS des dix 1ers mois de 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. des 10 1ers mois de 1893	Evaluat. budgétaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgétair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	66.151	68.288	— 2.137	- 2.751
Enregistrement	135.327	155.228	— 19.900	- 28.241
Timbre	137.002	139.809	— 2.807	+ 5.492
Douanes	341.115	370.518	— 26.403	+ 15.671
Contributions indirectes	475.044	459.112	+ 15.932	— 8.554
Sels	23.759	24.490	- 731	— 916
Sucres	149.672	146.000	+ 3.672	3.504
Tabacs	309.173	307.484	+ 1.689	— 1.630
Allumettes, poudres	30.127	28.647	+ 1.480	+ 2.116
Postes, Télégr. et Téléphones	165.059	152.507	+ 2.551	+ 2.945
Domaines	11.211	11.772	— 560	— 19.376
Forêts	20.930	22.750	— 1.820	— 427
Produits divers	11.367	9.560	+ 1.807	+ 1.250
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	30.456	30.835	— 378	— 1.947
Totaux pour la France	2209.306	2237.002	— 27.605	- 20.502
ALGÉRIE (9 1ers mois de 93)				
Impôts directs	5.838	6.055	227	+ 723
Impôt 4 0/0	178	176	+ 1	+ 6
Enregistrement	2.769	3.076	307	+ 113
Timbre	3.005	3.000	+ 5	— 65
Douanes	8.161	8.151	+ 10	+ 348
Contributions diverses	2.295	2.621	- 309	+ 713
Tabacs	290	289	+ 1	— 6
Poudres	483	567	83	35
Postes, Télégr. et Téléphones	2.944	2.832	+ 111	+ 24
Domaines	1.231	1.386	— 155	— 302
Forêts	369	254	+ 114	+ 122
Produits divers	461	631	— 170	+ 26
Recettes d'ordre	2.033	2.350	— 316	25
Totaux pour l'Algérie	30.060	31.386	— 1.325	+ 1.712
Totaux généraux (France et Algérie)	2239.456	2268.388	— 28.931	— 18.790

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) **du 29 oct. au 4 nov.** (44e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	735	795	32.935	32.381	+ 553
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.115	7.176	301.356	297.194	+ 1.162
— Rhône au Mont-Cenis	133	91	90	3.900	3.870	+ 29
— Chemins Algériens	513	137	195	6.836	7.635	— 798
Nord	3.649	1.005	3.912	158.665	157.463	+ 1.202
Ouest	5.235	2.918	2.856	127.782	125.253	+ 2.528
Orléans	6.581	3.708	3.389	148.679	145.744	+ 2.931
Est	4.727	2.904	2.933	126.017	121.902	+ 4.115
Midi	3.094	1.747	1.683	79.823	75.902	+ 3.920
Est-Algérien	897	127	188	5.120	5.868	— 748
Bône-Guelma voie larg.	534	51	79	2.875	3.524	— 649
— voie étroite	128	11	15	329	301	+ 27
Ouest-Algérien	296	47	49	2.200	2.255	— 54
Arzew à Kralfallah	214	26	36	1.143	1.233	— 90
Médoc	101	29	22	984	933	+ 51

Société du Comptoir d'Escompte. — *Liquidation amiable.* — Les liquidateurs amiables de la Société du Comptoir d'Escompte, MM. Edmond Moreau et Paul Monchicourt, adressent aux intéressés, à la date du 6 courant, une circulaire pour leur exposer le résultat des opérations de la liquidation et les informer que, d'accord avec la Commission des actionnaires, ils viennent d'ordonnancer une sixième répartition de 12 fr. 50 par titre. Cette répartition sera mise à leur disposition, à partir du 20 novembre, aux guichets du Comptoir National d'Escompte, rue Bergère, 14, et une 7e distribution aura lieu dès que le dernier dividende de la liquidation de la Société des Métaux aura été encaissé.

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 17 novembre 1893.

La Session du Parlement. — Le Discours du Trône. — Le Budget. — Les Traités de Commerce. — Les Nouveaux Impôts. — Les Porteurs de Valeurs Helléniques.

L'Empereur a ouvert hier la session du Parlement allemand ; comme d'habitude, il a lu en personne le discours du Trône, au milieu du cérémonial ordinaire. Cent cinquante députés seulement étaient présents, c'est-à-dire que l'importance des problèmes à résoudre ne paraît pas réchauffer le zèle des membres du Parlement, qui se sont toujours distingués d'une manière toute particulière par le défaut d'assiduité.

Il n'y a rien de bien intéressant à relever dans le discours du Trône, qui se borne à énumérer la série des projets qui seront soumis au Parlement au cours de la session, et dont les plus importants sont le budget impérial de 1894-95, les traités de commerce avec l'Espagne, la Serbie, la Roumanie, enfin la réforme financière et les nouveaux impôts.

Voici le passage du discours du Trône relatif à la réforme financière, que je vous ai décrite dans ma dernière lettre :

« L'administration financière de l'Empire n'est pas encore parvenue à trouver une organisation définitive répondant à la Constitution. L'expérience a prouvé jusqu'à présent que l'on ne pourrait, sans nuire à l'Empire et aux différents Etats confédérés, retarder plus longtemps une explication entre eux à ce sujet.

« Il faudra organiser le système financier de l'Empire de telle façon que les variations qui se sont produites jusqu'à ce jour prennent fin, qu'il y ait un rapport fixe entre les sommes à exiger des différents Etats et celles qui leur sont remises, et que la part des recettes propres de l'Empire attribuée par la loi à chaque Etat confédéré lui soit assurée pour une période déterminée et de longue durée. Cette organisation, qui sera conforme au caractère fédératif de notre constitution gouvernementale, garantira la coopération non interrompue de l'Empire et des Etats confédérés et facilitera à un haut degré l'administration des finances sans porter atteinte aux droits du Parlement. »

La partie du discours du Trône consacrée aux traités de commerce montre que le Gouvernement allemand ne s'est laissé nullement intimider par les agrariens, et qu'il n'a rien changé à sa politique commerciale. Il est donc résigné à l'hostilité ouverte des conservateurs, et cette constatation ne manque pas d'intérêt, car un Gouvernement décidé à ne pas ménager les agrariens pourra fort bien, si les projets d'impôts sur le tabac et sur le vin ne sont pas adoptés, comme il est probable, se procurer les ressources qui lui font défaut en abolissant les privilèges fiscaux de la grande propriété foncière.

En terminant, l'Empereur exprime sa confiance dans le maintien de la paix. C'est le seul passage du discours du Trône qui ait été applaudi.

Le budget impérial 1894-95 a été établi, dit le discours du Trône, avec une grande économie. Je vous ai déjà communiqué les principaux chiffres de ce budget.

Les dépenses permanentes sont en augmentation de 54.115.004 m. sur celles de l'exercice précédent, mais les dépenses annales sont en diminution de 198.478 m. et les dépenses extraordinaires de 78.713.655 m.

Les concessions accordées par l'Allemagne dans le traité de commerce avec l'Espagne sont celles des traités antérieurs à la rupture commerciale ; l'Espagne accorde son tarif minimum sur différents articles, mais n'a fait aucune concession aux alcools allemands. Il n'y avait aucun espoir d'arriver à un résultat dans cet ordre d'idées, parce que les alcools allemands servaient presque exclusivement à la fabrication des vins que l'Espagne importait en France, et que cette importation est maintenant arrêtée par les tarifs français et la reconstitution des vignobles de votre pays. L'Espagne est un débouché définitivement perdu pour l'exportation des alcools allemands ; il avait, il y a quelques années, une importance considérable, cette exportation ayant atteint, en 1891, une valeur de 8 millions de marks.

Le traité de commerce avec la Serbie est calqué sur le traité austro-serbe.

Le tarif conventionnel allemand ne subit pas de modifications du fait de ce traité.

Quant au traité avec la Roumanie, il garantit à l'Allemagne la stabilité d'un mouvement d'exportation, qui se chiffre par 100 millions de marks par an.

D'après un calcul de la *Post*, journal peu suspect d'opposition systématique, le produit des nouveaux impôts, s'ils sont votés dans leur forme actuelle, sera de 94 millions de marks seulement, alors que l'on a besoin de 100 millions.

Encore les évaluations de la *Post* sont-elles exagérées ; c'est ainsi qu'elle chiffre le produit de l'impôt de Bourse à 11 millions de marks, comme le fait le Gouvernement, en supposant qu'une taxe double donnera une recette double : or, il est évident que cette hypothèse est inexacte, car l'augmentation de l'impôt rendra impossibles un grand nombre d'affaires.

Les porteurs de valeurs helléniques ont formé une association et ont demandé au Chancelier de l'Empire d'intervenir pour imposer à la Grèce un contrôle financier analogue à celui qui existe en Turquie et en Egypte.

Le Gouvernement allemand a naturellement refusé. Les capitalistes se font ici une singulière idée des devoirs de l'Etat ; un grand nombre d'entre eux ont acheté des valeurs helléniques, parce que le prince-héritier de Grèce a épousé une sœur de l'Empereur, et s'imagent que le Gouvernement allemand a ainsi garanti ces fonds, et doit prendre en main les intérêts des porteurs. Dans ce même ordre d'idées, on demande que le Gouvernement exerce une surveillance sur l'émission des fonds étrangers en Allemagne, et on prétend même qu'il a déjà agi de cette manière, en interdisant aux Banques d'accepter des propositions qui leur ont été faites pour l'émission de valeurs serbes ; ces bruits ne méritent d'ailleurs aucune créance. Quant aux porteurs de valeurs helléniques, ils se préparent à faire des ouvertures aux porteurs des autres pays en vue d'une action commune.

Informations Économiques et Financières

Le Budget impérial. — Le tableau suivant permet de se rendre compte des accroissements d'impôts dus aux dépenses de l'Empire depuis quinze ans :

	Produit des impôts d'Empire pendant l'exercice 1878-79 — Marks	1893-94 — Marks
Douanes	101.140.000	341.122.000
Impôt sur le tabac	783.900	10.941.000
— de fabrication du sucre	40.995.200	»
— de consommation sur le sucre	»	66.397.000
— sur le sel	35.401.300	41.930.000
— de distillation	37.501.300	17.896.000
— de consommation sur l'alcool	»	99.940.000
— sur la brasserie	15.009.100	24.694.000
Recettes d'ordre	4.803.800	60.800
Timbre des cartes à jouer	352.200	1.297.000
— des lettres de change	5.731.100	7.455.000
— de Bourse	»	27.171.000
Droit de statistique	»	661.000
Total	241.717.900	639.433.800

Les Banques d'émission. — Le tableau suivant

représente les variations des comptes de toutes les Banques d'émission allemandes depuis un an.

PASSIF

(Millions de marks)

1892	Capital	Réserves	Circulation	Dépôts à vue	Dépôts à terme	Autres passifs
—	—	—	—	—	—	—
Octobre...	222.67	45.93	1260.63	461.41	27.43	11.89
Novembre.	222.67	45.93	1185.54	463.25	27.96	13.17
Décembre.	222.67	45.93	1327.40	397.54	26.00	6.25
1893						
—						
Janvier...	222.67	45.93	1164.67	458.36	26.46	7.43
Février....	222.67	45.96	1100.31	520.00	25.86	7.46
Mars......	222.67	46.05	1251.57	459.96	25.19	7.71
Avril......	222.67	46.05	1189.84	579.56	32.21	5.22
Mai.......	222.67	46.05	1118.46	640.73	31.79	5.99
Juin.......	222 67	46.05	1277.76	541.63	31.48	6.32
Juillet....	222.67	46.05	1161.35	509.90	30.12	6.29
Août.......	222.67	46.05	1112.65	493.13	28.22	6.89
Septembre.	222.67	46.05	1280.96	400.46	25.71	10.35
Octobre...	222.67	46.05	1172.99	419.77	22.26	6.91

ACTIF

(Millions de marks)

1892	Encaisse	Bons du Trésor	Billets d'autres Banq.	Escomp.	Prêts sur titres	Valeurs	Autres actifs	Réserve de billets
—	—	—	—	—	—	—	—	—
Oct..	942.29	22.02	28.29	851.09	118.18	18.17	58.88	116.97
Nov.	952.00	22.91	29.48	771.10	112.14	19.85	61.38	203.85
Déc..	917.61	18.33	36.56	814.66	143.93	23.76	81.81	30.10
1893								
—								
Janv.	985.04	21.99	27.93	709.15	110.72	20.97	62.05	155.29
Févr.	1007.12	25.49	21.82	684.90	110.67	19.05	66.34	339.12
Mars	949 49	23.68	27.35	802.14	121.23	18.71	76 76	133.95
Avril	943.58	25.01	23.58	875.79	124.73	22.91	65.80	187.33
Mai..	965.62	27.64	26.29	864.97	114.80	19.19	54.70	286.09
Juin.	889.94	24.68	27.30	940.30	117.72	19.06	60.57	49.16
Juill.	887.89	24.93	26.44	851.23	119.13	17.18	57.35	162.91
Août.	882.08	26.31	22.67	808.62	106.67	15.35	58.00	203.41
Sept.	814.99	23.03	25.51	881.36	161.19	17.59	75.51	32.42
Oct..	852.24	24.06	24.10	820.32	133.64	17.15	71.22	112.41

Statistique des Faillites. — Le nombre des faillites en Allemagne, en octobre 1893, a été de 528, contre 583 en octobre 1892, 577 en octobre 1891, 476 en octobre 1890, 418 en octobre 1889 et 362 pour la moyenne dee mois d'octobre de 1880 à 1888. On voit que la crise commerciale, qui a amené un rapide accroissement des faillites, a eu son maximum en 1892.

Du 1er janvier au 31 octobre, le nombre des faillites a été de 5.301 en 1893, de 6.199 en 1892 et de 5.854 en 1891.

Les Frappes des Monnaies. — Les frappes des monnaies allemandes en octobre s'élèvent à 50.571.320 marks de doubles-couronnes (pièces de 20 marks), à 571.895 m. de monnaies divisionnaires d'argent et à 4.983.091 marks de monnaies de nickel.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 18 novembre 1893.

Le marché monétaire présente de nouveau un léger resserrement. Le marché financier est ferme dans son ensemble ; le discours du Trône, qui neprésente rien de saillant, n'a produit aucun effet.

Les fonds d'Etat allemands sont stationnaires ; les 3 0/0 restent à 84 90.

Le rouble est ferme à 214 ; l'Italien faiblit de nouveau.

Les valeurs de Banque sont en avance ; des nouvelles défavorables sur les négociations commerciales avec la Russie font reculer les valeurs industrielles.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov.	17 nov.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 50	85 37	85 37	85 »	84 90	85 »
Orient 3 0/0..............	66 12	66 »	66 25	67 30	67 80	67 87
Consolidés Russes..........	99 12	98 90	99 »	98 80	99 80	100 »
Hongrois................	92 90	93 »	93 »	91 30	91 75	92 87
— Couronne........	88 37	88 25	88 10	87 »	87 37	88 12
Italien 5 %..............	83 50	82 12	80 12	77 90	79 75	79 30
Chemins de fer						
Autrichiens..............	122 25	121 90	121 87	120 20	119 75	122 40
Lombards................	42 ..	41 62	41 40	40 50	40 75	41 62
Gothard................	152 10	150 75	150 25	149 37	148 75	147 50
Nord-Est Suisse............	105 75	105 »	104 90	103 90	102 50	100 »
Marienbourg..............	68 90	69 12	69 75	69 25	69 »	69 25
Ouest Prussien............	70 37	70 25	70 75	70 12	70 »	69 75
Vars.-Vienne..............	212 50	210 75	211 »	213 87	213 75	213 87
Banques						
Crédit..................	199 25	198 12	198 37	195 »	196 »	200 75
Disconto................	171 90	170 50	169 »	166 »	166 37	168 50
Darmstadt-Bank............	129 »	127 90	127 50	126 62	125 62	126 50
Berl-Handels..............	131 75	128 37	128 75	125 12	125 75	126 65
Dresde-Bank..............	135 87	130 37	130 87	129 62	129 75	130 62
National-Bank............	105 75	101 62	101 »	103 »	103 50	103 87
Mines et diverses						
Laura..................	102 25	102 12	103 37	100 12	100 25	99 37
Dortmund................	56 37	54 87	54 »	52 50	49 50	47 37
Bochumer................	118 90	117 50	114 50	114 »	112 8	112 »
Gelsenkirch..............	139 37	138 75	139 87	139 12	139 75	137 12
Hibernia................	111 10	110 50	111 87	111 12	111 40	106 25
Harpener................	132 »	130 90	132 50	125 12	125 75	121 12
Packets de Hambourg......	95 75	94 50	93 90	93 25	94 25	93 87
Nordd Lloyd..............	115 12	115 12	111 87	114 10	111 50	113 87
Lots Turcs..............	84 60	84 »	83 50	82 »	83 75	84 25
Changes						
Paris 8 jours..............	80 70	80 75	80 70	80 35	80 75	80 75
Londres —	20 33	20 34	20 31	20 20	20 33	20 31
Vienne —	160 80	160 50	160 45	159 65	159 65	159 50
Pétersbourg 3 semaines....	211 25	211 25	211 »	209 75	213 25	213 »
Roubles comptant..........	212 40	212 10	212 25	213 20	214 30	214 25
— fin courant........	212 50	212 25	212 50	213 25	214 25	214 »

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 17 novembre 1893.

La Conférence entre les Mineurs et les Propriétaires. — La Marine anglaise. — Scandales financiers. — La Banque d'Angleterre. — Les Trustees Executors Cy. — Le Bilan de la Banque. — La Situation.

Comme je vous le faisais pressentir la semaine dernière, M. Gladstone n'a pas laissé échapper l'occasion que lui offrait la grève des mineurs pour chercher à recouvrer, dans le parti ouvrier, sa majorité qui semblait affaiblie. Profitant de la motion d'ajournement proposée par M. Woods, vice-président de la Fédération des Mineurs et ancien mineur, M. Gladstone a déclaré qu'il avait adressé à cette Fédération et à l'Association des Propriétaires une invitation d'envoyer des délégués à une conférence, dont lord Rosebery serait le président.

Si l'on en juge par les applaudissements que cette déclaration a provoqués et par l'approbation qu'elle a eue dans tout le pays, on doit convenir que M. Gladstone a fait preuve d'habilité, autant dans sa décision que dans le choix du président de la conférence. Lord Rosebery était vraiment l'homme de la situation, il jouit d'une autorité telle auprès des deux partis en lutte que son avis sera sûrement écouté et suivi. Il n'aura pas, en effet, à jouer le rôle d'arbitre, ni prendre part à aucun vote ni à aucune décision, il se contentera de conseiller et son intervention aura de ce fait beaucoup plus de force.

La conférence se réunit, en ce moment, au *Foreign Office* et son résultat est attendu par tous avec une impatience légitime ; il y a quatre mois que dure ce regrettable conflit, dont vous connaissez toutes les conséquences et tous les effets ; si lord Rosebery par-

vient à mettre un terme à une pareille situation, il comblera les vœux de tous et son parti ne pourra qu'y trouver une force nouvelle.

D'après diverses informations c'est à M. Mundella, Ministre du commerce, que l'on doit la décision prise par le Gouvernement d'intervenir dans le conflit.

La presse anglaise qui avait fait preuve, lors des affaires du Siam, d'une telle hostilité vis-à-vis de la France, est partie de nouveau en guerre et signale le danger que court la marine britannique en présence de l'augmentation des forces maritimes françaises et de l'entente franco-russe. Il y a déjà longtemps que cette question de l'augmentation des forces navales avait été à l'ordre du jour, mais aujourd'hui il y a plus que des polémiques isolées : nous assistons à une campagne menée en vue d'exercer une pression sur l'opinion publique pour forcer la main au Gouvernement, et obtenir ainsi l'accroissement de la flotte dans la Méditerranée.

La question a déjà été portée devant la Chambre des Communes et le représentant de l'amirauté, Sir O. Kay-Shuttleworth, n'a pas caché la mauvaise humeur que lui causait l'insistance des réclamations et l'exagération des polémiques. Il a refusé de répondre à certaines questions relatives aux forces maritimes de la France et a déclaré que l'Amirauté n'oubliait pas ses devoirs.

La presse ne s'est pas laissée rebuter par cette déclaration, elle continue à signaler le danger et le Gouvernement se verra probablement obligé à céder.

Vous avez, sans doute, entendu parler des prétendues irrégularités qui auraient été découvertes à la Banque d'Angleterre et qui seraient assez graves pour motiver un renouvellement du personnel supérieur du premier Etablissement de crédit anglais. Malgré le bruit que ces nouvelles ont fait dans le monde des affaires, il est difficile de savoir exactement à quoi s'en tenir et les informations que publient, à ce sujet, les principaux organes de la presse sont trop peu précises pour que l'on puisse porter un jugement. D'après l'opinion généralement admise, ces irrégularités se seraient produites dans les avances sur titres. On aurait laissé des clients changer des valeurs de tout repos, remises par eux et déjà escomptées par la Banque, contre des titres moins sérieux et il y aurait eu, de ce fait, une diminution dans les gages donnés. Sous toute réserve, on croit qu'il s'agit, en l'espèce, de la Société *South American and Mexican Company*, qui a pris la suite de la Maison *Murietta*.

Bien que ces irrégularités soient moins importantes qu'on ne l'a prétendu, il n'en reste pas moins vrai que l'opinion publique a été vivement émue et il importerait que la Direction de la Banque fasse une déclaration rassurante. Il n'est, d'ailleurs, pas question, comme on l'a prétendu, que certains directeurs de la Banque doivent donner leur démission.

Ce n'est malheureusement pas le seul scandale financier que nous ayions à enregistrer. On s'est encore entretenu des difficultés dans lesquelles se trouve le Groupe des *Trustees Executors and Insurance Corporation*. Ces difficultés proviennent des engagements pris avant la crise Baring et les liquidations forcées qui ont suivi cette crise ont fait découvrir beaucoup d'incorrections. Comme les valeurs qui composent les portefeuilles de ces institutions sont depuis longtemps irréalisables, les nouvelles révélations qui viennent d'être faites ne sauraient inquiéter le marché ; elle sont cependant produit une certaine émotion.

Le bilan publié hier par la Banque d'Angleterre a été très favorablement commenté. Tandis que l'exportation a retiré 220.000 liv. st. d'or, l'encaisse métallique n'a diminué que de 69.469 liv. st. ; il est donc rentré 150.537 liv. d'or et 118.875 de billets de la circulation intérieure. La dernière liquidation a, de son côté, signalé une certaine aisance monétaire et le marché s'est sensiblement amélioré.

Londres, 18 novembre 1893.

La Conférence a décidé que la grève prendrait fin et que le travail recommencerait lundi aux anciens salaires. En février, un comité sera constitué pour étudier un *modus vivendi*.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

15 novembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	39.909.200	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.459.200
Total........	39.909.200	Total...........	39.909.200

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	11.287.598
Réserve et profits et pertes...............	3.182.189	Portefeuille et avances	23.764.375
Trésor et administration publique.......	1.001.094	Billets en réserve....	14.201.895
Comptes particuliers..	29.118.782	Or et argent monnayés	2.064.902
Billet sept jours, etc.	163.705		
Total..........	51.318.770	Total	51.318.770

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
9 Août.......	25.232	27.066	33.805	37.367	14.615	42	4
16 »	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	»
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.246	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.495	31.897	31.071	18.330	57	3 1/2
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.117	54	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.491	46	3
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16.644	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.968	46	»
2 Novembre....	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.419	35.051	16.266	48	»

Le Commerce des Indes. — A propos des statistiques du commerce indien publiées pour le mois de juillet, nous avons montré l'importance immédiate qu'avait eue, sur le commerce, la mesure prise par le Gouvernement relativement à la frappe de l'argent. Voici que les statistiques d'août nous donnent encore raison et qu'elles signalent une nouvelle augmentation des importations, une diminution des exportations et une forte augmentation des importations d'argent. Le tableau suivant donne les résultats eomparatifs des mois de juillet et août, pendant les trois dernières années :

	1893	1892	1891
Importations	R.	R.	R.
Marchandises	10.468.100	9.315.600	9.520.400
Or......................	556.990	290.400	653.700
Argent	3.211.700	2.506.900	363.700
Total...........	14.236.700	12.112.900	10.537.800
Exportations			
Produits indiens et objets manufacturés.....	12.571.500	12.342.300	14.850.800
Or......................	252.100	996.500	222.200
Argent.................	410.200	370.500	376.400
Total...........	13.233.800	14.709.300	15.449.400

En 1891, les exportations l'emportaient sur les importations; en 1892, le fait contraire se produit et, comme c'est avec l'excès de ses exportations que l'Inde paie sa Dette extérieure, on voit les significations de ce changement. C'est dans le commerce avec la Chine que la réduction des exportations se produit; il y a une diminution de 640.000 roupies dans la valeur de

l'opium envoyé pendant ces deux mois et une diminution de 747.000 roupies dans la valeur des envois d'articles de coton. La prédiction de ceux qui affirmaient que la fermeture des monnaies n'affecterait pas le commerce avec la Chine ne se trouve donc pas réalisée.

Finances Indiennes. — La Banque d'Angleterre a offert de nouveau, mercredi, 40 laks de roupies sur les Indes pour compte du Gouvernement. La demande s'est enfin présentée, mais faible encore, n'atteignant que le chiffre de 11 1/2 laks, dont une partie seulement à 1/3 1/4 a été acceptée. Une demande spéciale, 3 1/4 laks sur Calcutta, à 1/3 1/4, a été également acceptée.

Le Commerce Extérieur en Octobre. — Nous publions ci-dessous notre tableau mensuel des Importations et Exportations :

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (octobre 1893)

DÉSIGNATION	Octobre 1893	Comparaison avec oct. 1892	10 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	729.675	+ 80.077	5.495.753	— 2.770.161
Objets d'alimentat. Exempts.	13.293.187	+ 1.297.886	120.019.761	— 3.200.385
Taxés..............	2.815.174	— 350.299	20.187.797	— 1.073.150
Tabacs..............	517.269	+ 172.590	3.119.342	+ 82.962
Métaux............	1.973.508	+ 546.390	17.371.216	— 320.897
Prod.chimiq., coul..	470.759	+ 51.367	5.381.750	— 272.318
Huiles..............	579.112	+ 39.853	6.083.843	+ 341.531
Mat. premières textil.	3.317.040	— 1.097.653	51.327.972	— 7.966.493
Mat. premières autres	4.459.104	+ 127.690	31.583.818	— 954.590
Objets fabriqués...	5.717.571	— 301.101	56.019.137	+ 951.945
Divers..............	1.416.887	+ 81.153	12.396.185	+ 525.166
Colis postaux......	37.180	— 18.339	507.248	+ 42.219
Totaux........	33.356.469	+ { 629.611 (= 1.8 %)	338.527.182	— { 14.611.111 (— 4.2 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (octobre 1893)

DÉSIGNATION	Octobre 1893	Comparaison avec oct. 1892	10 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	45.750	· 28.959	548.524	— 61.127
Objets d'alimentat.	1.075.768	— 3.346	8.657.672	+ 119 480
Matières premières.	1.542.756	— 228 516	11.146.653	— 1.977.762
Obj. fabr. ou en partie Fils et tissus.......	7.671.539	— 84.656	80.852.039	— 2.427.008
Mét. et ouvrages en Mét. (sauf les mach.)	2.591.244	— 183.917	26.580.618	— 1.097.189
Machines.	1.341.087	+ 198.648	11.605.771	— 6.161
Confections.	781.392	+ 18.371	8.119.523	- 750.549
Prod.chim.et pharm.	614.944	— 110.200	7.362.746	+ 262.752
Divers..............	2.399.247	— 131.351	21.565.617	+ 265.513
Colis postaux.......	83.065	+ 8.261	821.217	+ 39.016
Totaux des prod. angl.	18.179.792	— { 545.668 (= 2.9 %)	183.573.113	— { 5.632.835 (= 3.0 %)
Réexportation des marchandises imp.	4.749.117	— { 1.613.911 (— 25.4 %)	50.655.580	— { 2.491.577 (= 1.7 %)
Total des exportat..	22.928.909	— { 2.159.579 (— 8.6 %)	231228 993	— { 8.124.412 (= 3.4 %)

Le Canal de Manchester. — Le canal de Manchester qui doit mettre cette ville en communication avec la Mersey et en faire un véritable port de mer est aujourd'hui terminé ; l'eau a commencé à y être introduite cette semaine. Le 1er décembre prochain, le premier navire y circulera. C'est seulement à la fin de ce mois que sera établi le service régulier entre Glasgow et Manchester par cette voie.

Clearing-House

Résultat des compensations du 9 au 15 novembre

Jeudi 9 nov.........£	15.099.000	Lundi 13 nov........£	19.684.000
Vendredi 10 nov....	17.243.000	Mardi 14 nov..	17.374.000
Samedi 11 nov......	17.156.000	Mercredi 15 nov......	38.751.000
		Total.......£	125.010.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 135.756.000.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 11 novembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 11 nov. 93	du 1er avr. au 12 nov. 92	du 5 nov. au 11 nov. 93	du 6 nov. au 12 nov. 92
Douanes............	19.650	11.873	12.027	181	475
Accise	25.100	14.963	15.329	611	643
Timbre............	13.600	7.111	8.461	234	255
Land tax et House duty	2.460	383	395	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.112	3.315	69	65
Postes	16.600	6.190	6.155	580	580
Télégraphe.........	2.480	1.660	1.635	90	90
Terres de la couronne	430	205	205	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers	1.950	1.062	1.370	1	»
Recettes totales.....	91.640	47.269	49.002	2.089	2.109
Dépenses...........	91.477	55.441	56.216	1.482	1.373

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (6 au 12 novembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Chatham et Dover...	1.438
Brighton	3.142	Sheffield............	16.544
South Eastern.......	417	Metropolitan	524
Great Eastern	7.723	Midland.............	34.503
Metropolitan district.	541		
Great Northern......	9.855	*Augmentation*	
Great Western.......	10.930	Caledonian	3.767
Lancashire et Yorkshire	7.733	North British........	2.113
North Western......	13.028	North Eastern.......	5.186
South Western......	832	North Staffordshire..	2.260

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 18 novembre 1893.

La liquidation s'est opérée dans d'excellentes conditions ; elle n'a trouvé d'ailleurs que peu de comptes à régler et l'argent a été très abondant. Les différences ont favorisé les haussiers sur les Fonds russes, argentins, grecs, ottomans et mexicains ; elles leur ont été défavorables sur le Brésilien, l'Extérieur, l'Italien et le Hongrois.

L'abondance monétaire et l'attitude réservée que persiste à observer l'épargne ont permis aux Consolidés de gagner une avance, tandis que les meilleures dispositions qui se manifestent sur les marchés de Paris ont bénéficié aux valeurs étrangères. Les tendances générales, par conséquent, sont fermes.

Les Valeurs ottomanes ont surtout été recherchées ; les Fonds helléniques ont été bien impressionnés par le retour de M. Tricoupis aux affaires et les Fonds argentins ont enregistré une certaine hausse sur les bruits qui ont circulé relativement à l'arrangement.

On serait enfin à la veille de l'avis officiel que le Congrès a ratifié le plan Rothschild et aurait même stipulé que si le revenu de la République dépasse le chiffre de 125.000.000 de liv. st. papier, le surplus serait appliqué à augmenter la proportion de ceux des coupons qui se trouvent réduits à 60 0/0 de leur valeur.

Les Chemins américains ont fourni un marché peu actif et les valeurs minières restent calmes, sauf la de Beers, en nouvelle avance sur la nouvelle que l'on diminuerait les frais d'exploitation. Le Rio est en hausse sur la statistique des cuivres.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 31	98 12	97 91	98 »	98 25	98 37
Rupee 4 0/0	66 06	66 18	66 ..	65 62	65 75	65 87
Brésil 4 0/0	60 »	60 50	59 75	56 50	55 50	56 25
Argentine 5 0/0	64 25	61 50	63 25	61 »	64 »	64 75
Cédulas P	6 87	7 37	7 12	7 25	7 12	7 12
— E	28 »	28 25	28 25	27 75	27 75	28 25
Mexicain 6 0/0	58 93	60 37	60 75	60 75	62 75	62 75
Turc I	55 »	55 50	55 50	55 25	55 25	56 »
— II	31 25	34 25	33 50	33 81	33 75	34 75
— IV	22 19	22 06	23 62	21 87	22 06	22 19
Egypte Unifiée	102 50	102 37	102 25	100 12	100 25	100 37
Grec Monopole	39 »	39 25	38 ..	37 25	36 50	37 50
Italien 5 0/0	83 50	82 06	79 87	78 87	79 50	80 62
Russe 4 0/0	99 50	99 25	99 50	99 25	100 50	100 50
Portugais 3 0/0	21 12	21 12	21 12	20 62	20 37	20 37
Espagne Ext. 4 0/0	63 87	63 62	62 62	61 25	60 62	61 69
Hongrois	92 50	92 75	92 75	91 25	91 75	93 »
Français 3 0/0	98 »	97 75	97 50	97 50	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	107 ..	107 »	107 .	107 50	109 »	108 50
Lombards	8 87	8 75	8 75	8 62	8 75	8 75
Banque Ottomane	13 37	13 25	13 19	13 06	13 44	13 56
Rio Tinto	13 56	13 62	14 25	14 44	14 31	14 44
Brighton A	142 87	141 37	144 25	143 62	141 »	146 »
North Brit. ord	32 62	33 25	33 ..	33 50	32 87	33 50
Pérou ord	6 62	6 25	6 ..	5 87	5 87	5 50
— préf.	22 25	21 25	19 75	19 50	19 25	17 50
— debs	65 »	63 75	63 25	61 25	60 50	57 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	41 25	38 37	42 25	41 50	39 25	39 »
— actions	19 62	19 25	22 87	21 25	19 25	20 »
Canada Pacific	76 87	75 37	76 12	75 25	74 37	76 12
Eries	14 25	14 62	16 12	14 87	14 50	14 50
Denver préf.	30 75	29 62	29 87	28 87	31 62	31 75
Milwaukee	69 25	61 50	67 25	67 62	66 37	65 25
Louisville	45 25	47 25	52 ..	50 62	49 25	49 50
Norfolk préf	21 50	21 50	23 ..	22 12	21 62	21 12
Reading Inc. Bds	32 »	32 »	38 ..	37 »	35 25	36 »
Union Pacific	18 12	18 12	19 87	18 50	18 »	18 18
Mexican ord.	14 »	13 75	14 25	14 »	14 »	14 »
Mines						
De Beers	16 25	15 91	16 ..	16 »	15 94	16 19
City	11 50	11 »	10 87	10 50	10 87	10 50
Crown Reef	8 37	8 37	8 50	8 50	8 50	8 37
Geldenhuis	5 12	5 »	5 ..	4 75	4 62	4 62
Jumpers	2 62	2 37	2 25	2 31	2 56	2 75
Langlaagte	3 06	3 12	3 ..	3 »	3 19	3 25
Simmer	4 12	4 »	3 87	3 87	3 75	3 75
Robinson	4 25	4 37	4 50	4 37	2 75	4 50
Oceana	2 56	2 44	2 44	2 11	2 25	2 06
Argent en barres	33 62	33 75	33 25	32 »	32 44	32 37
Change sur Paris	25 38	25 35	25 40	25 40	25 37	25 35
Escompte de la Banque	3 »	3 »	3 ..	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	1 50	1 62	2 75	2 62	2 12	2 50

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 16 novembre 1893.

Le Nouveau Ministère cisleithanien. — M. Plener et M. Wurmbrand. Le Métropolitain de Vienne. — Les Finances de l'Etat hongrois. La Dette flottante autrichienne au 31 octobre.

Je commence par vous donner, à titre documentaire, la composition du nouveau Cabinet autrichien, qui vous a déjà été transmise par le télégraphe :

Président du Conseil, le prince Windischgraetz, conservateur; Finances, M. de Plener, libéral allemand; Cultes et Instruction publique, M. de Madeijski, Polonais; Ministre sans portefeuille, M. de Jaworski, président du club polonais; commerce, M. Wurmbrand, libéral allemand, — formant, à eux cinq, l'élément nouveau.

Viennent ensuite les membres de l'ancien Cabinet, savoir :

Intérieur, le marquis de Bacquehem, indépendant (précédemment Ministre du Commerce); Agriculture, comte Jules Falkenhayn, conservateur; Justice, comte Schoenborn, conservateur; et, enfin, Défense nationale, général comte Welsersheimb, indépendant.

Contrairement à l'attente générale, M. de Plener, le nouveau Ministre de finances, semble accepter les idées de son prédécesseur, idées qu'il avait toujours combattues. Ce résultat est-il dû à la parole persuasive du Dr Wekerlé, qui, à la nouvelle de la crise autrichienne, s'était ému, et avait attiré l'attention du Souverain sur les dangers d'un changement de politique financière, en pleine opération de la *Valuta?* Faut-il l'attribuer, dès lors, à l'intervention personnelle de François-Joseph? Quoi qu'il en soit, l'impression causée dans les milieux financiers, par la nomination de M. de Plener, est meilleure.

Quant au Ministre du commerce, M. Wurmbrand, il trouve, en arrivant au pouvoir, une tâche des plus lourdes à accomplir : traités de commerce avec la Russie et la Roumanie, — questions de chemins de fer (améliorations des recettes, reprise par l'Etat de plusieurs réseaux), etc., etc. Mais on lui prête une grande expérience des affaires commerciales et industrielles, dont il aurait donné des preuves non équivoques comme Gouverneur de la Styrie, et aussi au Parlement. Constatons qu'il s'est toujours montré partisan des tarifs conventionnels et de la protection de l'industrie nationale, et qu'il s'est maintes fois occupé de la question ouvrière.

En résumé, on prête au nouveau Cabinet l'intention formelle de continuer les opérations relatives à la *Réforme monétaire* en les reprenant au point où les a laissées le Dr Steinbach, et de poursuivre les projets relatifs aux travaux publics, notamment le creusement du Canal du Danube à l'Oder.

A propos de travaux publics, voici que l'affaire du Métropolitain de Vienne, qui semblait enterrée, revient sur l'eau. Le Gouvernement s'étant décidé, en principe, à modifier l'acte de concession dont les clauses effrayaient les financiers, la *Banque des Pays-Autrichiens* consentirait, également en principe, à se charger de trouver les fonds.

Dans tous les cas, les négociations sont engagées dans ce sens, depuis quelque temps.

Je vous ai donné, la semaine dernière, le total des recettes des caisses de l'Etat hongrois pour la période comprise entre le 1er juillet et le 30 septembre 1893, en faisant ressortir la plus-value par rapport au trimestre correspondant de 1892. Pour les neuf premiers mois de l'année, l'augmentation totale des recettes est de 22.629.555 florins, mais, d'autre part, les dépenses ont augmenté de 28.279.940 florins. En d'autres termes, on a encaissé pour les trois premiers trimestres : 325 millions 448.052 florins et on a dépensé 342.471.535 florins, ce qui donne un *déficit* de 17 millions de florins environ. Mais ce déficit sera comblé au delà par les plus-values de recettes de la fin de l'année (cette plus-value était de 28 millions pour le dernier trimestre 1892), et le Dr Wekerlé compte, en définitive, pour l'exercice en cours, sur une plus-value d'environ 12 millions de florins.

Voici, pour finir, la situation de la Dette flottante autrichienne à la date du 31 octobre 1893 :

1° D'après les états de la Banque d'Autriche-Hongrie. *Bons hypothécaires partiels*, 25.450 florins ne portant pas intérêts; — 40.234.100 florins à 3 0/0, six mois d'échéance; — 13.928.400 florins 2 1/2 0/0 à trois mois d'échéance, soit, au total, 54.187.950 florins (en diminution de 8.356.700 florins sur le 30 septembre 1893):

2° D'après les états des deux Commissions de contrôle, pour les *billets d'Etat :* 66.830.356 florins en billets de 1 florin; — 144.160.790 florins en billets de 5 florins; — 146.815.350 florins en billets de 50 florins. — soit, au total, 357.806.491 florins (en augmentation de 8.357.721 florins sur le 30 septembre 1893.)

En résumé, la Dette flottante s'élevait, à la fin du mois dernier, à 411.994.446 florins, accusant ainsi une augmentation de 1.021 florins sur le mois de septembre.

Informations Économiques et Financières

Les Caisses d'Epargne Postales en Autriche. — D'après le rapport du Directeur de l'Administration des Caisses postales, le mouvement du mois d'octobre 1893 a été le suivant :

Mouvement de l'épargne : versements, 2.225.877 florins ; retraits, 2.089.530 florins, soit un excédent de 136.347 florins.

Mouvement des chèques : versements, 114.439.866 florins ; remboursements, 113.330.720 florins, soit un excédent de 1.109.147 florins.

Le nombre des participants s'est accru de 4.439 pour le mouvement de l'épargne, de 184 pour celui des chèques et de 234 pour le *Clearing*. — Le chiffre d'affaires du mois d'octobre s'est élevé à 232.085.992 florins.

Les soldes actifs à fin octobre étaient les suivants :

Pour le mouvement de l'épargne.....	fl.	32.215.184
— — des chèques........		47.368.074
Soit, au total......	fl.	79.583.258

Le total des participants s'élevait à 963.864 pour l'épargne et à 23.134 pour les comptes de chèque ; parmi ces derniers, 16.005 participaient au *Clearing*.

Les titulaires de livrets de rentes étaient au nombre de 10.263 ayant pour 16.735.240 florins de valeurs d'Etat nominales, déposées à l'Administration. Enfin, le montant nominal des valeurs achetées pour le compte de déposants et expédiées aux destinataires s'élevait, à fin octobre 1893, à 21.889.085 florins.

Les Chemins de fer Autrichiens. — D'après les précédentes informations de notre correspondant de Vienne, nous avons vu que le trafic des chemins de fer est en progrès dans la Cisleithanie. La plus-value des Chemins de fer de l'Etat autrichien est de 3 millions 200 mille florins par rapport à 1892, celle de la *Staatsbahn* de 840 mille florins et celle du réseau Sud de 2 millions 700 mille florins. La progression est due surtout au développement du trafic local et c'est là une condition très favorable, car le trafic local use moins le matériel et nécessite moins de combustible que celui des grands parcours. Les produits qui contribuent le plus aux augmentations constatées sont le charbon, le bois à brûler et les fruits.

L'Exportation des charbons d'Autriche en Hongrie et les tarifs de Chemins de fer — Au moment où des négociations ont lieu au Ministère du commerce hongrois, en vue de développer la production de charbon de la Transleithanie, il est intéressant de relever les quantités de combustible que cette partie de la monarchie a demandé à l'autre.

En 1892 la *Moravie* lui a fourni 246.895, la *Silésie* 3.662.363, l'*Autriche du Nord* 2.922, la *Styrie* 310.422, la *Dalmatie* 18.930 et l'*Istrie* 158.365 quintaux métriques; la *Silésie* a fourni 682.300 quint. mét. de coke.

D'après ces données, et considérant que la production totale de la Cisleithanie s'élève à 254 millions de quintaux métriques, la proportion des expéditions pour la Hongrie est de 2 0/0 (5 millions de quintaux). La situation est assez embarrassante pour le Ministre du commerce ; les producteurs hongrois voudraient étendre le débouché de leurs mines, mais en raison du prix élevé et de la qualité relativement inférieure de leurs charbons, il faudrait, pour leur donner satisfaction, élever les tarifs de chemins de fer. Une semblable mesure étant susceptible de soulever de nombreuses protestations, il est peu probable que le Ministre puisse y souscrire.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 18 novembre 1893.

Notre marché a une tendance marquée à la hausse depuis les déclarations du nouveau Ministre des finances, M. de Plener, relativement à la *Valuta*. M. de Plener a nettement promis qu'il marcherait d'accord avec son collègue hongrois, pour toutes les questions, notamment pour réagir contre la hausse des devises, en cherchant à ramener la confiance des créanciers étrangers. Il attend aussi un bon résultat du remboursement de 100 millions de florins de billets d'Etat et du retrait des billets émis contre les bons de salines.

Le Tribunal administratif vient de décider, contrairement aux conclusions de l'avocat du *Wiener Giro und Kassenverein*, que les titres placés en reports doivent être, comme les autres, soumis à l'impôt de Bourse.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 17 novembre 1893.

Le Rapport du bourgmestre de Bruxelles. — Le Budget de 1894. — Le Commerce Franco Belge. — Les Expositions.

Le Bourgmestre de Bruxelles a soumis aux Sections réunies du Conseil communal son rapport sur l'ordre qu'il convenait d'assigner aux trois grands groupes de travaux publics. Après la distribution d'eau et l'assainissement du quartier Saint-Roch, nous trouvons dans le rapport un paragraphe qui n'est pas du goût de tout le monde, car il s'agit d'ajourner l'examen des voies et moyens pour notre part d'intervention dans les installations maritimes jusqu'au moment où tous les obstacles qui s'opposent encore à l'exécution du projet soient levés.

M. le Bourgmestre n'a vu que l'intérêt financier immédiat de la Ville, car l'eau augmentera les recettes de Bruxelles. Les installations maritimes ne sont pas encore à point. Il a paru téméraire au Bourgmestre de créer actuellement par l'emprunt ou de nouveaux impôts les ressources nécessaires à l'exécution de ce travail gigantesque. A-t-il eu raison ? nous n'en savons rien ; mais son rapport sera vivement discuté. Notons que l'effet produit par ce document a déjà été atténué. On a fait remarquer que les « voies et moyens » seraient votés immédiatement dès que la décision définitive de cette question sera intervenue. En effet, à ce moment, M. le bourgmestre se décidera ; il lui serait difficile d'agir autrement. Au sujet de Bruxelles port-de-mer, nous avons dit que la commune d'Anderlecht-Cureghem avait souscrit 455.000 francs et que cette somme ne représentait pas les avantages éventuels qui en résulterait pour la localité. Un meeting public a invité le Conseil communal à majorer ce crédit.

D'après la satistique française, l'ensemble de notre commerce *(spécial)* avec la France pendant les *neuf* premiers mois de l'année 1893 se monte à 662.914.000 francs. C'est, à un 1/2 million près, le chiffre de la période correspondante de 1892.

Mais ce qui mérite d'être remarqué, c'est que nos *importations en France*, qui avaient été jusqu'ici constamment en déficit, sont arrivées, au bout des neuf premiers mois de cette année, à avoir une avance de 3.368.000 fr. sur la période correspondante de 1892, tandis que les *exportations de France en Belgique* fléchissent depuis le commencement du second semestre de cette année. Après avoir eu, à un moment donné, une avance de plus de 11 millions, elles se chiffrent, à la fin de septembre de cette année, à 3.985.000 fr. de moins que pendant les neuf premiers mois de l'année dernière.

Voici les principaux produits belges qui sont en augmentation à l'importation en France : Laines et déchets de laine, houille, fonte, fer et acier, pierres et terres servant aux arts et métiers, matériaux, peaux et pelleteries brutes, fils de laine, coton, produits chimiques dérivés du goudron, pâtes de cellulose, graines à ensemencer, etc. Les principales diminutions portent sur le lin, les bestiaux, les céréales et viandes, les bois, les

meubles, les pierres d'Ecaussines, les ouvrages en métaux et les fils de coton.

M. le Ministre des finances a annoncé à la Chambre une note complémentaire relative aux budgets de l'exercice 1894. Cette note, distribuée depuis, résume les amendements ministériels qui modifient en recettes et en dépenses les projets présentés en février dernier.

Ces projets accusaient dans l'ensemble un *boni* de 1.893.512 fr. 73. Le Gouvernement croit pouvoir porter l'excédent des recettes à 2.687.216 fr. 13.

L'Union syndicale s'est réunie pour examiner la question de l'Exposition de Bruxelles.

M. Lemonnier, représentant de Bruxelles, a exposé l'état d'avancement de l'entreprise dont il est l'un des premiers promoteurs, et qui est actuellement retardée par les hésitations du Gouvernement. Une convention, garantissant aux organisateurs l'appui de l'Etat, attend depuis plusieurs semaines l'approbation ministérielle, bien qu'elle ne contienne que des engagements dont l'exécution a été formellement promise depuis longtemps : établissement d'un raccordement entre la gare de Schaerbeek et la future Exposition, institution d'un commissariat général, concours de l'armée, etc.

Dès le lendemain de la signature de cette convention, les règlements, circulaires, appels aux exposants, seront lancés. Des promesses superbes ont été obtenues. Il n'est donc nullement question, comme on l'a dit, d'ajourner l'Exposition à 1896. M. L. Monnoyer a préconisé cet ajournement en se basant sur le succès de l'Exposition d'Anvers ; mais M. Lemonnier a combattu victorieusement cette idée.

Informations Economiques et Financières

L'Exposition Universelle d'Anvers. — La Commission d'initiative privée constituée pour veiller à l'organisation de la section française à l'Exposition universlle d'Anvers en 1894, a nommé président commissaire général, M. A. Muzet, président du Syndicat général de l'Union nationale du commerce et de l'industrie, vice-président du Conseil municipal de Paris.

Le Gouvernement français vient de notifier cette désignation au Gouvernement belge par l'entremise de la légation de la République française à Bruxelles.

A l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers en 1894, il sera émis des timbres-poste aux armes de cette ville. Les valeurs et couleurs de ces timbres sont fixées comme suit : 5 centimes, vert sur rose ; 10 centimes, bleu sur rose ; 25 centimes, carmin sur bleu. Ils seront débités et employés dans les mêmes conditions que les timbres-poste ordinaires, pendant la durée de leur validité, qui prendra fin le 31 décembre 1894. L'émission est fixée au jour de l'ouverture de l'Exposition.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 18 novembre 1893.

Une légère reprise suivie d'accalmie, voilà la physionomie de la semaine. Nous sommes retombés dans le calme plat. Nos Rentes ont été fermes ; mai et février ont coté 103 ; janvier s'est également bien comporté. Les Banques ont retrouvé des cours favorables. Il y a un mouvement sur l'Anvers-Rotterdam. Il paraît que l'on s'occupe du rachat du Grand-Central par l'Etat. Bonne situation en sidérurgie, mais le zinc est resté stationnaire.

En charbonnages, Anderlues a atteint 2.425 et Monceau-Fontaine 2.200. La Dnieprovienne a repris à 2.690.

Les valeurs Argentines se sont inscrites en hausse.

Anvers, 18 novembre 1893.

Bonne situation en valeurs Argentines. Rentes fédérales soutenues. Le paiement régulier des coupons des emprunts provinciaux produit d'heureux résultats.

En Brésil, toujours la même incertitude. Le Mexique a été négligé. L'Uruguay a faibli, bien que les dernières recettes douanières aient été en augmentation. Les Chemins Venezuéliens ont fait 125.

En valeurs européennes, les Danois se sont inscrits à 94 1/4 et les Suédois se sont maintenus. Les Italiens et l'Espagnol ont été moins cahotés. Les Russes ont enregistré de très bons cours. Les Turcs ont été un peu plus calmes. Les valeurs nationales ont bien figuré. Nos Chemins surtout ont été soutenus.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 16 novembre 1893.

La Situation au Maroc. — Mécontentement des Militaires. — Espoir d'une prompte solution. — Les Elections municipales. — L'Impot sur les Valeurs publiques. — La Dette flottante au 1er novembre 1893.

L'opinion publique, remise des émotions de Santander et de Barcelone, se consacre de nouveau toute entière aux événements du Maroc. Si le Gouvernement paraît désireux d'attendre l'issue des négociations entamées avec le Sultan pour la légitime réparation due à l'Espagne, l'armée ne dissimule pas son mécontentement de l'inaction dans laquelle on la laisse. Ceci nous amènera peut-être une crise ministérielle, le général Lopez Dominguez persistant, malgré l'avis de la majorité du Conseil, à aller prendre le commandement du corps expéditionnaire, dont les effectifs seront bientôt portés à vingt mille hommes.

Les plaintes des militaires sont justifiées dans une certaine mesure : d'abord, c'est un sentiment bien légitime que de vouloir venger et la mort du général Margallo et les injures faites au pavillon national, — puis, à en juger d'après les correspondances de Melilla publiées par la presse locale, la situation est intolérable là-bas. Pas d'abris, pas d'hôpitaux pour les blessés, des attaques nocturnes, en un mot, une existence cent fois plus énervante que la plus dure campagne, tel est le résumé des impressions qui se dégagent de ces correspondances.

Malgré tout, je persiste à croire — et à désirer pour le budget de M. Gamazo ! — que la guerre sera bientôt terminée, en raison de la pression exercée sur le Maroc, à Tanger, par les représentants des diverses puissances. Si le Sultan persuade aux Riffains de se retirer, et s'il donne des garanties suffisantes, en attendant le paiement de l'indemnité, il n'y aura aucune raison pour persister dans une entreprise qui risquerait de compromettre les finances du pays.

Jusqu'à ce que cette solution soit intervenue, les questions économiques et financières resteront reléguées au second plan.

Quant à la politique intérieure, elle se résume dans les mesures prises contre les anarchistes et dans les préparatifs en vue des élections municipales de dimanche. Je vous ai indiqué, dans une précédente lettre, l'attitude pleine de correction des conservateurs, qui, contrairement à l'exemple donné, jadis, par M. Sagasta et ses amis, obéissent au mot d'ordre de M. Canovas, en soutenant le Gouvernement.

Le recouvrement de l'impôt de 5 centimes par cent francs sur les valeurs publiques circulant sur le marché donne lieu à des complications imprévues. Voici que la Direction générale de la Dette, interprétant la loi à sa façon, se refuse au paiement du coupon si on ne présente pas en même temps les titres portant la preuve que l'impôt a été payé. Or, si la loi exige la taxe pour les titres circulant sur le marché, c'est-à-dire donnant lieu à des transactions, le rentier qui les garde en portefeuille n'est pas tenu de l'acquitter. La prétention de l'Administration semble donc arbitraire.

D'autre part, les titres placés en nantissement sont considérés comme circulant sur le marché et, par suite, soumis à l'impôt, et comme ils avaient déjà payé les

droits royaux, ils se trouvent être frappés d'une double taxe.

Les journaux madrilènes attirent l'attention du Ministre des finances sur ces mesures fiscales qui, disent-ils, servent uniquement à indemniser les agents de l'Etat chargés de la liquidation, sans aucun profit pour le budget.

Au 1er novembre 1893, la Dette flottante de l'Espagne s'élevait à 333.112.000 pesetas, représentées par les obligations du Trésor émises le 30 juin dernier à une année d'échéance, portant intérêts à 5 0/0, et délivrés à la Banque d'Espagne en paiement de ses créances antérieures. Ces créances se décomposent comme suit :

	Pesetas
Pour l'exercice 1885-86..............	85.500.000
— 1886-87..............	40.840.000
— 1888-89..............	38.660.000
— 1891-92..............	3.341.000
— 1892-93..............	164.771.000
Total............	333.112.000

Le chiffre n'avait pas varié depuis le 1er octobre.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 4 novembre (44 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	12.084.001	12.239.739	12.433.844	12.402.173
Nord de l'Espagne (1959 k.)	47.926.688	51.441.168	50.789.642	49.278.497
Asturies (741 kil.)........	9.122.195	8.902.378	9.705.037	10.435.813
Lérida-Reus (103 kil.)	1.135.221	1.304.760	1.165.888	1.135.375
Almensa-Valence (460 kil.)	»	10.254.762	9.991.432	8.929.618
Saragosse (2672 kil.)......	45.412.089	46.810.461	44.923.167	43.427.197

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations pendant les neuf premiers mois de 1891, 1892 et 1893.

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	61.949.371	57.512.691	55.188.615
2. Métaux et leurs dérivés ...	26.857.441	23.580.118	17.623.930
3. Drogueries et produits chim.	41.149 686	37 664.277	39.233.911
4. Coton et ses dérivés	76.995.216	76.057.966	66.731.917
5. Autres textiles et leurs dériv.	24.775.690	24.950.240	19.896.717
6. Laine, filets et leurs dérivés	32.162.214	32.414.794	19.347.571
7. Soie et dérivés..............	14.146.599	15.552.457	14 001.188
8. Papier et ses applications..	7.781.627	7.991.187	8.153.242
9. Bois et ses dérivés.........	37.623.417	41.498.118	34.663.615
10. Animaux et dépouilles	35.404.488	27.889.756	25 479.903
11. Mach., courroies et embarc..	37.638.693	13.004.664	30.353.153
12. Produits alimentaires......	143.512.564	120.796.546	138.127.487
13. Produits divers	5.515.799	4.814.356	3.879.114
14 Importations spéciales.....	87.410.932	73.094.981	16.775 132
TOTAUX	632.983.797	586.822.787	519.155.858

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	1891 Pesetas	1892 Pesetas	1893 Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc...	61.183.615	60.214 643	64.103.863
2. Métaux et leurs dérivés	86.698.933	101 278.292	81.160.836
3. Drogueries et produits chim.	21 005.818	21.404.942	21.089.207
4. Articles en coton manufact.	20.668.163	29.417.128	36.360.839
5. Art. des autres textiles manu.	2.906.512	4.319.797	4.709.020
6. Laine et ses dérivés	8.333.139	12.702 551	18 388.455
7. Soies et ses dérivés	3.073.699	1.575.977	3.029.091
8. Papier et ses applications..	6.336.998	8.463.922	6.736.697
9. Bois	26.723.393	25.019.613	23.106.867
10. Animaux et dépouilles	33.760.215	29.990.619	31.508.104
11. Machines	674.275	313.592	389.774
12. Produits alimentaires......	281.438.866	181.545.564	173.566.229
13. Divers	1.769.193	2.296 617	1.933.396
TOTAUX	558.173.479	181.573.260	166.382.378

Pendant le mois de *septembre* 1893, le mouvement du commerce extérieur de la Péninsule a progressé, par rapport au mois correspondant de 1892, et, chose rare en ce pays, les *Exportations* ont dépassé de 4 millions 600.000 pesetas les *Importations*.

Parmi ces dernières, la plus-value la plus importante est due aux arrivages de blé, dont notre correspondant de Madrid nous a déjà exposé les motifs, tandis que, pour les exportations, elle provient des envois d'huile d'olives et de fruits secs.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice, la balance est de 53.100.000 pesetas en faveur des importations, mais la moins-value de celles-ci, par rapport à la période correspondante de 1892, ressort à 67.400.000 pesetas, tandis qu'elle n'est que de 15.200.000 pesetas pour les exportations. En outre, il convient de noter que ce chiffre de 15.200.000 pesetas ne porte pas sur la valeur des marchandises, mais seulement sur la diminution des sorties d'argent monnayé.

Les dividendes probables de 1893 en Espagne. — L'*Economista* estime que l'exercice en cours est, en général, peu productif ; les Etablissements financiers souffrent des moins-values qu'accusent les portefeuilles et les Compagnies de transports de la réduction du trafic. A ces facteurs déprimants il convient d'ajouter le change, dont la hausse a déjoué tous les calculs.

Seule la *Banque d'Espagne* fait exception, et les bénéfices qu'elle réalisera cette année dépasseront ceux de 1892, qui s'élevaient à 15 1/2 millions. On prévoit que le dividende à répartir sera 2 ou 3 0/0 au-dessus de celui du précédent exercice. Mais cette amélioration provient des opérations conclues avec le Trésor public, car le chiffre des escomptes et celuides prêts sur titres accusent une notable diminution.

La *Compagnie fermière des tabacs* a vu baisser ses recettes pendant les trois premiers mois de 1893/94, mais on ne peut pas encore se prononcer, les réformes introduites dans l'Administration devant produire de bons résultats.

Pour la *Banque Hypothécaire* on pense que le dividende sera, comme l'an dernier, de 7 1/2 0/0, peut-être de 8 0/0; d'après le compte profits et pertes cet Etablissement a augmenté de 3 millions le chiffre des prêts.

La situation des Banques de Catalogne n'est guère brillante; outre les valeurs publiques ces instituts ont leurs portefeuilles bondés de valeurs industrielles telles que : le Nord, la Transatlantique, le Tarragone-Barcelone-France, le Médina-Zamora, etc. etc., dont la cote a sensiblement fléchi depuis l'an dernier.

En ce qui concerne les Compagnies de Chemins de fer, les pertes éprouvées du fait du change ne permettront pas à la plupart d'entre elles de distribuer un dividende ; il y aura, cependant, deux exceptions : les Andalous, qui donneront de 15 à 20 francs (cette Compagnie a vu augmenter ses recettes, et son service d'obligations est moins lourd que pour les autres), et le *Tarragone-Barcelone-France*, qui est la ligne la moins obérée.

En résumé, l'année n'est guère propice aux valeurs industrielles ; si on excepte les Sociétés dont les bénéfices proviennent de leurs relations avec l'Etat ou le Trésor, la situation est moins bonne que l'an dernier.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 18 novembre 1893.

A la période de calme succède un mouvement de reprise qui est dû, sans aucun doute, à la perspective d'une prompte solution de la guerre au Maroc. La récente note du Sultan, ordonnant aux Riffains, en termes très énergiques, sous peine de mécontenter le Prophète, de cesser les hostilités, confirme nos prévisions quant à la durée de la campagne. On pourra donc se remettre aux affaires et travailler au relèvement des finances espagnoles, favorisées par des plus-values de recettes importantes.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	13 oct	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 15	68 20	68 »	66 10	65 55	65 20
— Extérieure 4 0/0.....	76 15	76 45	76 10	75 »	74 90	75 05
Amortissable 4 0/0.........	77 05	76 90	76 80	75 70	74 90	74 80
Change sur Londres 3 mois	30 39	30 38	30 26	30 26	30 87	31 05
— sur Paris 8 jours..	20 15	20 75	21 10	22 85	22 70	23 25
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	68 72	68 32	67 85	66 72	65 45	65 42
— Extérieure 4 0/0......	76 70	76 10	76 22	75 25	74 50	75 32
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 12	107 60	106 90	106 75	101 90	105 75
-- 5 0/0.	95 87	96 12	95 90	95 75	91 40	94 50
Change sur Paris...	21 25	20 80	21 60	23 50	23 50	23 50

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 13 novembre 1893.

Le nouveau Ministère. — Les premiers actes de M. Tricoupis ; ses Projets.

Je vous ai annoncé, par dépêche, la semaine dernière, la démission du cabinet Sotiropoulo et la rentrée en scène de M. Tricoupis.

Malgré les fautes nombreuses et les récents échecs de cet homme d'Etat, il a gardé la confiance d'une grande partie de la population, et on attend de bons résultats de son retour au pouvoir ; dans tous les cas, la Bourse a salué cet événement par une hausse générale.

M. Tricoupis a composé son Cabinet de la manière suivante :

Présidence du Conseil et finances : M. Tricoupis ; — Intérieur : M. Boufidis ; — Justice : M. Stéphanon ; — Guerre : le colonel Tsamados ; — Marine : M. Boutoulis ; — Instruction publique : M. Calliphronas.

Les Affaires étrangères sont confiées provisoirement au Ministre de la Justice, mais sont réservées à M. Skousis, qui est actuellement en voyage.

On remarquera que les seconds de M. Tricoupis dans le dernier Ministère, et en particulier M. Théotoki, qui avait été chargé des négociations relatives à l'emprunt à Londres, ne font pas partie du nouveau Cabinet, composé exclusivement de personnalités neuves empruntées à la majorité tricoupiste du Parlement.

Le Président du Conseil attribue à son ancien lieutenant la responsabilité de l'échec de l'emprunt Hambro, et ses relations avec M. Théotoki ne sont plus très cordiales depuis cette époque.

Les premiers actes de M. Tricoupis consistent à détruire tout ce qu'a fait son prédécesseur ; il proposera à la Chambre l'annulation de la convention de l'emprunt garanti, et a télégraphié d'ores et déjà à M. Hambro de suspendre l'émission des obligations de cet Emprunt ; cependant, les titres donnés jusqu'ici aux créanciers de la Grèce resteront valables. M. Tricoupis a également suspendu l'obligation de payer en or les taxes qui servent de garantie à l'emprunt en question.

Les bruits les plus variés ont circulé sur les projets ultérieurs du Président du Conseil, la plupart dénués de tout fondement ; ce que l'on peut tenir comme certain, c'est que les créanciers étrangers devront se résigner à certains sacrifices et que le Gouvernement reprendra le projet de réorganisation de la Banque et d'abolition du cours forcé, élaboré par M. Ornstein, en le modifiant plus ou moins ; nous serons fixés à cet égard la semaine prochaine.

Si les plans de M. Tricoupis échouent, il abandonnera le pouvoir à un Cabinet intérimaire qui dissoudra la Chambre et fera les élections.

Telles sont les principales circonstances de la situation ; elles sont loin d'être satisfaisantes ; l'incertitude la plus absolue règne au sujet de l'avenir financier, et l'homme qui est au pouvoir, responsable de la plupart des fautes qui ont déchaîné sur la Grèce la crise actuelle, s'il peut échafauder des combinaisons plus ou moins ingénieuses, paraît incapable d'apporter dans la gestion des affaires publiques les réformes radicales sans lesquelles il n'y aura jamais d'amélioration sérieuse, c'est-à-dire de mettre un terme au favoritisme et au gaspillage des deniers publics. Pour le moment, on ne peut, en attendant que M. Tricoupis formule ses projets, que se garder des appréciations optimistes.

Bourse d'Athènes. — L'arrivée au pouvoir de M. Tricoupis a amené une baisse des changes et une hausse des fonds d'Etat et des actions de la Banque Nationale.

Le marché des raisins de Corinthe est toujours aussi mauvais.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — Pendant les huit premiers mois de 1893, les importations se sont élevées à 60.168.724 dr., contre 65.500.280 dr. pendant la période correspondante de 1892.

Les exportations des huit premiers mois sont de 43.494.090 dr., contre 43.505.991 dr. pendant la période correspondante de 1892.

Le Crédit Immobilier. — Les pourparlers pour la création d'une Banque de crédit Immobilier et de prêts hypothécaires sont en bonne voie. Les capitalistes français qui poursuivent l'affaire disposent d'un capital de 15 à 20 millions de francs, et, en se réunissant à quelque autre groupe, ils pourront disposer du double. Les prêts se feront à 6 0/0 d'intérêt. Il ne reste plus à aplanir que quelques difficultés insignifiantes et tout porte à croire que cette importante institution sera bientôt fondée.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 16 novembre 1893.

La Visite du comte Kalnoky et le Voyage de M. Crispi à Berlin. — Le Décret relatif au paiement des Droits d'importation en espèces métalliques. — Les Mesures financières projetées. — Un Article de l'*Economista*. — M. Fortis et M. Colombo.

La visite du comte Kalnoky, qui s'est rendu à Monza, auprès du roi, avec M. Brin, ministre des Affaires étrangères, et le comte Nigra, ambassadeur d'Italie à Vienne, semble indiquer que de graves préoccupations ont surgi en haut lieu, et on peut se demander si ce qu'on trame dans l'ombre a trait à la politique extérieure ou simplement à une combinaison financière propre à remédier aux cruels embarras de l'heure présente.

En attendant, les controverses au sujet des mesures à prendre pour sauver les finances du pays augmentent d'intensité au fur et à mesure que nous approchons de l'ouverture des séances parlementaires. Nous connaissons, à présent les idées du Gouvernement, telles que les a exposées le *Popolo romano* : le paiement des droits de douane en monnaie métallique pour les importations, — de nouveaux impôts, — une vaste opération financière ou, en d'autres termes, un emprunt.

Pour le premier point, votre directeur, M. Edmond Théry, en a trop bien fait ressortir les inconvénients, dans sa remarquable Etude sur les Finances italiennes (*Economiste Européen*, n° 93, p. 521), pour qu'il me soit nécessaire d'insister.

Voici le texte de ce décret, qui a été publié dans la *Gazetta ufficiale* du 11 novembre :

Article 1. — A dater du jour qui suivra la publication du présent décret, les droits d'entrée seront perçus en espèces métalliques, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 7 avril 1881, n° 133 (3e série).

Art. 2. — Les Banques d'émission seront tenues de délivrer des certificats nominatifs pour le paiement des droits d'importation.

Ces certificats seront délivrés à toute personne qui en fera la demande, contre le versement, en billets d'Etat ou de banque, du montant du certificat réclamé, augmenté du taux du change, réduit à 25 centimes par 100 francs.

Pour les effets desdits certificats, le taux du change à percevoir par les Banques d'émission devra correspondre au cours moyen du taux établi pour les chèques à l'étranger dans les Bourses de Rome, Gênes, Turin, Milan, Venise, Florence, Naples et Palerme, l'avant-dernier jour qui aura précédé celui de la délivrance du certificat.

Art. 3. — Les douanes devront accepter ces certificats, comme espèces, en paiement des droits d'importation.

Art. 4. — Un décret ministériel, qui sera enregistré à la Cour des comptes, déterminera les règles à suivre dans les relations entre le Trésor et les Banques d'émission visées à l'article 2 du présent décret.

Constatons que la mesure atteint surtout l'Allemagne et l'Autriche, c'est-à-dire les alliées politiques de l'Italie, et, aussi, la Russie, dont les exportations de sucre vont être particulièrement frappées.

Mais, en présence des protestations qui se produisent tant à l'intérieur qu'à l'étranger, le Parlement consentira-t-il à sanctionner ce décret par une loi, comme on va lui demander de le faire ?

Quant aux impôts, je vous l'ai dit maintes fois, le contribuable n'est plus à même de les supporter et vous saurez dans quelques jours l'opinion de la majorité à cet égard. Déjà nous connaissons celle des *leaders* de l'opposition, car il n'est pas de jour où ils ne la manifestent en public; à peu d'exceptions près ils se prononcent tous contre les taxes nouvelles dans une orgie de discours ou d'adresses aux électeurs.

Reste la grosse opération financière à laquelle le *Popolo romano* a fait plusieurs allusions. Pour combler les déficits de toute nature, liquider la Dette flottante, et reconstituer des réserves d'or, il faudrait la faire porter sur un chiffre variant entre 800 millions et un milliard. En l'état actuel de la politique européenne, l'Italie ne pourrait guère s'adresser qu'à l'Angleterre ou à l'Allemagne; pour l'Angleterre, le toast incorrect de l'ambassadeur à Londres ne modifiera certainement pas les dispositions des financiers de ce pays. — Ils ont clairement indiqué leur désir de rester à l'écart.

Enfin les Allemands, qui ont avancé 40 millions avec une triple garantie, et encore en recourant à des caisses parisiennes, voudront-ils ou pourront-ils se lancer dans une opération aussi grosse que celle qui leur serait proposée, en admettant même qu'on leur concède tous les monopoles possible ou qu'on leur vende le réseau ferré de l'Etat, au quart du prix de revient ? A ce propos, la *Correspondance de Rome* a publié samedi dernier une lettre de Francfort, émanant, affirme-t-elle, « d'un financier allemand très clairvoyant ». Ce financier expose la situation gênée de la haute Banque allemande, l'épuisement du marché à la suite des pertes énormes subies depuis 1890, les effets désastreux attendus des nouveaux impôts en Allemagne, en un mot, la lassitude générale résultant des sacrifices nécessités par la paix armée.

Si ce tableau est exact, il est permis de se demander à quelle porte le Gouvernement italien pourra frapper pour réaliser la « grosse opération financière « préconisée par le *Popolo romano ?*

De son côté, l'*Economista d'Italia*, consacrant une étude à la réorganisation du Trésor, déclare que cette réorganisation s'impose au même titre que l'équilibre budgétaire. Si les caisses de l'Etat, qu'il ne faut pas confondre avec le Trésor, sont largement en mesure de faire face à tous les besoins, la Dette du Trésor dépasse les limites conseillées par la prudence. Mais l'*Economista* estime que tous les efforts tendant à réduire la Dette du Trésor seraient inutiles, tant que, en raison des déficits budgétaires, on laisse ouvert le canal par lequel elle s'accroît.

Le moyen le plus simple et le plus rationnel serait d'agir comme le ferait un particulier soucieux de ses intérêts qui, ayant en circulation trop d'effets portant sa signature, appliquerait ses économies annuelles au retrait progressif desdits effets. C'est ainsi, en effet, qu'il conviendrait de procéder..... si on réalisait des économies. Mais on n'en réalise pas !

Dès lors l'*Economista*, élargissant la question, mentionne l'idée (qui semble gagner du terrain) d'un changement dans l'orientation de la politique extérieure qui pourrait être plus en rapport avec la situation du pays. Et si ce changement n'est pas possible à l'heure présente, il faut trouver, dans une combinaison financière, les moyens propres à éteindre le passif du Trésor. Notre confrère termine en invitant le Gouvernement à rechercher ces moyens, en tenant compte de ce fait qu'il s'agit d'aliéner une propriété ou un droit de l'Etat à un moment où il serait difficile d'en obtenir un prix équitable.

En réalité le Gouvernement s'est attelé à l'étude des impôts, suivant le programme tracé dimanche dernier à Bologne, par M. Fortis, qui est, dit-on, désigné comme le successeur de M. Genala aux travaux publics, le Cabinet espérant, par ce choix, gagner les voix d'un groupe parlementaire assez important. Suivant M. Fortis l'impôt progressif et l'impôt des successions ne suffisent pas ; il faut encore y joindre les monopoles divers dont il a été maintes fois question.

M. Colombo, lui, proposait il y a deux jours, autre chose à ses électeurs de Milan, savoir : une réduction de 30 millions au moins sur le budget de la guerre et autant sur les diverses d'Aministrations.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Chemins de fer italiens. — Pendant l'exercice 1892-93 entier, c'est-à-dire du 1er juillet 1892 au 30 juin 1893, les recettes approximatives du trafic se sont élevées à 250.355.460 lire, en augmentation de 4.760.308 lire sur la période correspondante de 1891-92.

La longueur moyenne des lignes ressortait à 14.017 kilomètres, en augmentation de 547 kilomètres; le produit kilométrique est de 17.932 lire, soit une diminution de 300 lire sur la période correspondante de 1891-92.

Voici la répartition du total ci-dessus, entre les principales lignes :

	Longueur moyenne	Recettes brutes	Recettes kilomét.
	—	—	—
Réseau Méditerranéen	kil. 5142	L. 120.271.576	L. 23.390
» de l'Adriatique.	» 5402	» 106.619.359	» 19.737
» de la Sicile.....	» 897	» 9.242.786	» 10.304
Chemins de fer de l'Etat exploités par la Société vénitienne......	» 140	» 1.017.501	» 7.267
Chemins Sardes, Cie royale..............	» 411	» 1.719.610	» 4.183
Chemins Sardes Société secondaire..........	» 395	» 616.820	» 1.561
Lignes diverses	» 1630	» 10.867.808	» 6.667

DIFFÉRENCES PAR RAPPORT A 1891-92

Réseau Méditerranéen.	+ 203	+ 3.040.356	— 345
» de l'Adriatique.	+ 174	+ 570.190	— 536
» de la Sicile.....	+ 83	— 72.924	— 1.140
Ch. de fer de l'Etat exploités par la Société vénitienne	—	— 5.570	— 40
Ch. de fer Sardes, Cie royale	—	— 44.535	— 108
Ch. de fer Sardes, Soc. secondaire	+ 38	+ 67.526	+ 23
Lignes diverses........	+ 52	+ 1.205.065	+ 544

Les Recettes postales en Italie. — Pendant le 1er trimestre de l'exercice financier en cours, c'est-à-dire du 1er juillet au 30 septembre 1893, les recettes de l'Administration des postes se sont élevées à 12 mil-

lions 179.326 lire 88, soit une plus-value de 432.927 lire sur la période correspondante du précédent exercice.

Les divers facteurs qui ont contribué à cette plus-value sont :

	1893-94		Diff. sur 1892-93
	—		—
Timbres-poste........L.	8.288.199 52	+	386.224 41
Billets postaux.........	36.250 75	+	3.895 30
Cartes-correspondance..	1.483.387 50	+	28.547 45
Cartes pour paquets....	814.629 70	+	31.328 75
Surtaxes...............	1.020.790 05	+	31.976 15
Timbres pour journaux.	271.219 75	+	5.984 15
Remboursements des Administrations étrangères	217.309 60	—	44.474 63
Recettes diverses.......	47.540 01	—	10.551 55
Total......L.	12.179.326 88	+	432.927 03

Les Recettes douanières en Italie. — Pendant les neuf premiers mois de 1892, c'est-à-dire du 1er janvier au 30 septembre, les recettes des douanes se sont élevées à 182.435 592 lire, en augmentation de 16.879.364 lire sur la période correspondante de 1892.

Dans ce total, les droits d'importation figurent pour 170.601.204 lire ; les droits d'exportation, pour 3 millions 792.495 lire ; les surtaxes de fabrication, pour 2.133.127 lire ; les droits de timbre, pour 1.039.229 lire ; les droits maritimes, pour 4.133.670 lire, et, enfin, les recettes diverses pour 735.857 lire.

L'augmentation constatée provient entièrement des droits d'importation.

La Récolte du Maïs en Italie. — D'après les télégrammes parus au Ministère de l'agriculture, la récolte totale du maïs s'élève à 27.576.000 hectolitres, en augmentation de 2.157.200 hectolitres sur celle de 1892.

En voici le relevé par région :

	1893 Hectolitres	Pourcentage par rapport 1892
	—	—
Piémont................	3.440.600	123.12
Lombardie..............	5.694.200	94.07
Vénétie................	5.539.800	100.42
Ligurie................	135.800	111.31
Emilie.................	3.334.600	109.05
Marche et Umbria	3.004.300	123.68
Toscane	1.356.300	119.06
Lazio	669.600	140.00
Adriatique méridionale..	1.573.300	107.74
Méditerranée méridionale	2.745.000	119.97
Sicile.................	58.000	114.17
Sardaigne..............	24.500	84.78
Total.......	27.576.000	108.49

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	13 oct.	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 95	93 70	91 72	90 60	92 42	92 15
Ch. de fer Méditerranée act.	510 »	505 »	490 »	483 »	498 »	495 »
— Méridionaux act.	638 »	632 50	611 »	598 »	626 »	616 »
Banque Nationale act......	1245 »	1220 »	1200 »	1175 »	1155 »	1115 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	247 50	258 »	227 ..	207 »	216 »	196 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	310 »	316 »	309 »	306 »	310 »	315 »
Banque Immobilière........	60 50	57 »	54 »	48 »	46 »	42 »
Crédit mobilier Italien.....	394 »	379 »	351 »	301 50	297 50	276 »
Eaux Marcia...............	1060 »	1060 »	1052 »	985 »	1010 »	925 »
Change sur la France......	111 65	112 30	113 60	115 10	114 85	116 »
— sur Londres........	28 10	28 26	28 60	29 ..	28 92	29 18
— sur Berlin..........	138 15	139 10	140 60	142 10	142 »	143 40
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 97	93 67	91 77	90 60	92 70	92 77
Crédit Mobilier Italien.....	393 »	378 »	350 »	305 »	299 »	273 »
Chemins de fer Méridionaux	638 50	629 »	610 »	602 »	623 »	619 »
Change sur Paris..........	113 80	112 70	113 77	114 80	114 85	115 92
— sur Berlin........	138 40	139 50	140 90	141 95	142 15	143 15

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 18 novembre 1893.

Malgré les nouvelles plus rassurantes de Paris, notre marché a été irrégulier par suite des ventes de titres du *Crédit Mobilier*. Il faut bien dire que les vendeurs ont, en général, la partie belle, par suite de la pléthore de titres dans les portefeuilles des Etablissement de crédit. Puis les nouvelles mesures, notamment l'obligation de payer en espèces métalliques les droits d'importation, achèvent de faire perdre toute confiance.

Bien que le Gouvernement ait donné l'ordre de ne plus renouveler les traites italiennes sur l'Allemagne, contre dépôt de bons du Trésor, l'agio sur l'or n'a pas diminué.

Pourtant, en fin de semaine, une réaction s'est produite.

On annonce que la *Caisse de Dépôts* à Milan va poursuivre l'unification de la dette non consolidée de la Ville de Livourne ; il s'agit d'un emprunt de 14 millions de lire à 4 0/0. Par suite le budget de Livourne, dont le déficit s'élève à 300.000 l., serait allégé de 400.000 l.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 16 novembre 1893.

Le Décret réglant la reconstitution de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais.

Le fait capital de la semaine est la publication du décret *dictatorial* réglant la reconstitution de la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais*. Il faut expliquer d'abord ce qu'on entend par *décret dictatorial*, attendu que cette espèce n'a pas d'équivalent dans les autres pays :

Un décret dictatorial est signé par tous les Ministres, qui s'attribuent un pouvoir législatif ; il a force de loi et est accepté comme tel tant que les Chambres, devant lesquelles le Gouvernement est forcé de le présenter, n'en ont pas refusé l'approbation. Il arrive que les Chambres refusent cette approbation ou qu'elles modifient les termes du décret ; ainsi les décrets dictatoriaux du ministère Diaz Ferreira n'ont pas encore été approuvés par les Chambres et il est plus que probable que quelques-uns seront modifiés. La Commission nommée pour faire son rapport n'a pas encore présenté ses conclusions.

C'est donc un décret de cette espèce qui a paru dans le *Diario* avec la signature de tous les Ministres. Quoique ce décret vise spécialement la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais* et n'ait été publié que pour régler la situation de cette Compagnie, il prend une forme plus ample parce qu'il contient des dispositions générales applicables à toutes les Compagnies de chemins de fer qui se trouvent ou se trouveraient dans la même situation.

Pour mieux faire comprendre la pensée du Gouvernement, je vous donne *in extenso* l'exposé des motifs qui précède le décret et cet exposé résume tout ce qu'il y a de plus intéressant :

Sire. — Toute Compagnie de Chemins de fer, avant de contracter toute autre obligation, s'engage envers l'Etat à exploiter sans interruption la ligne qui lui a été concédée. L'Etat lui donne l'usufruit d'une portion du domaine national, elle l'arme d'un droit d'expropriation pour cause d'utilité publique et lui confie le monopole du transport rapide dans un certain rayon autour de sa voie ferrée. Cette créance de l'Etat, par sa nature et son étendue, prevaut sur tout autre. Pour cette cause, les embarras financiers d'une Compagnie de Chemins de fer qui mettent en danger le service qui lui a été confié, ne sont pas un fait commercial d'un ordre purement civil : ils entraînent la menace d'un préjudice à la collectivité : pour le conjurer les propres contrats de concession comportent la perte de la ligne et de toutes ses dépendances sans aucune indemnité, représentant surtout un fait d'ordre administratif. En conséquence, dans un pareil cas, les intérêts privés ne doivent jamais faire oublier l'importance supérieure des intérêts publics ; voilà en quoi doit consister la protection des pouvoirs constitués :

La législation des autres pays est établie dans ce but : et, chez nous, la loi du 27 juillet dernier qui, en vue de la situation actuelle de la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais*, autorise le Gouvernement à y pourvoir. Elle avait été précédée, en 1873, par une proposition ministérielle bien élaborée, qui avait obtenu un avis favorable de la Commission de législation de la Chambre des députés. Le Gouvernement n'avait donc besoin que d'harmoniser avec la leçon de l'expérience les précieux modèles qu'il rencontrait.

Les conditions prescrites dans le présent décret pour la reconstitution de la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais* sont de deux ordres : d'un ordre financier et d'un ordre administratif.

L'Etat sera payé par préférence de toutes ses créances et droits corrélatifs, dans les termes suivants :

1° Les créances provenant de remises de capitaux seront payées en monnaie de même nature ;

2° Celles provenant de remises de titres de la Dette extérieure seront payées en or ;

3° La valeur de la monnaie étrangère et des titres sera déterminée d'après les changes et les cotes des jours où ils ont été remis par le Trésor ;

4° Dans les comptes courants entre la Compagnie et le Trésor, les conditions de taxe d'intérêt et de capitalisation seront réciproquement identiques.

Conjointement, seront garanties à l'Etat :

1° L'effectivité des droits contractuels, et plus spécialement, de concession des lignes ;

2° Une action et un contrôle efficace dans l'administration de la Compagnie ;

3° La faculté de suspendre et d'annuler les délibérations de la Compagnie sur l'émission de titres, l'acquisition et l'affermage de lignes, les contrats de constitution ou tous autres actes d'administration contraires aux lois, aux statuts ou aux intérêts de l'Etat.

En dehors de ces clauses, le Gouvernement refusera son approbation à tout mode de reconstitution de la Compagnie.

Pour leur part, les porteurs d'obligations de la Compagnie auront, à l'avenir, une ingérence dans l'administration et pourront, selon l'accord financier qu'ils feront avec elle, convenir des préférences pour les obligations tant pour le paiement du capital que pour les intérêts.

Pour donner satisfaction de cette manière aux droits de l'Etat et des créanciers, en proportion des pouvoirs de la Compagnie, il y a lieu de constituer une Commission administrative dans laquelle seront représentés les trois groupes d'intéressés, selon le mode de la Commission qui, par la force des choses, fut déjà créée par le décret du 21 avril de l'année dernière, et dont, partant, les fonctions cessent.

La convention que la Commission élaborera devra, pour être homologuée par le juge, réunir un nombre de votes représentant au moins les deux tiers du passif ou une deuxième convocation des créanciers qui n'auront pas répondu à la première ayant été faite, l'importance du capital représenté par les déclarations favorables devra être supérieur au capital représenté par les déclarations contraires ; de toute manière, elle devra être soumise au Gouvernement pour qu'il se prononce sur la part qui intéresse l'Etat, et autant qu'il jugera nécessaire, pour qu'il impose son *veto*.

Dans la convention, il devra être consigné non seulement les clauses financières telles que celles ayant trait aux droits de préférence entre les obligations, mais encore les modifications aux statuts qui donnent aux créanciers et à l'Etat une intervention administrative dans la Compagnie aussi ample que les circonstances l'exigent et aussi les éclaircissements que le Gouvernement jugera opportun de faire sur quelques points des contrats de concession.

La Compagnie n'arrivant pas à s'accorder avec les créanciers et l'Etat et l'accord ayant été fait ne s'exécutant pas, elle tombera en faillite et son corps élu cessera pour tous ses effets d'exister, la Commission nommée par le Gouvernement lui étant entièrement substituée.

Suivra l'adjudication de la concession de la ligne pour le temps que la Compagnie a encore à jouir de l'usufruit; et dans le cas d'absence de soumissionnaires, la remise de la concession aux créanciers avec l'autorisation du Gouvernement ou finalement sa remise immédiate à l'Etat lui-même dans le cas où elle ne serait pas acceptée par la majorité des créanciers.

On comprend les raisons qui déterminent les droits exceptionnels de l'Etat. Ses prêts ne sont pas des transactions commerciales ; ils revêtent un caractère de secours qui impose de plus grandes responsabilités au débiteur. Ses droits seigneuriaux sur les lignes ferrées concèdent des facultés qui peuvent aller du simple contrôle sur les affaires de la Compagnie jusqu'à la participation directe dans son administration. Et du moment où la concession pourrait passer aux mains d'une nouvelle entreprise, ce serait un manque de prévoyance de ne pas dissiper les doutes que le contrat peut susciter.

Telles sont les mesures que nous avons l'honneur de proposer à la haute appréciation de Votre Majesté pour la régularisation financière et administrative de la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais* et pour le remboursement des sommes dont l'Etat est créancier à la même Compagnie.

Toutefois, Sire, l'exemple de cette Compagnie doit nous servir d'enseignement. En conséquence, nous croyons convenable de profiter de l'opportunité pour étendre le même décret à toutes autres entreprises de chemins de fer qui viendraient à se trouver dans des circonstances analogues.

De là le sens général que nous donnons à ces mesures.

Ni l'exposé des motifs, comme vous le voyez, ni le décret ne parlent de ces 30.000 actions que les Comités étrangers demandaient avec insistance. Ce silence corrobore mes informations d'après lesquelles le Gouvernement se refuserait absolument à accorder ces 30.000 actions, lesquelles remettraient à nouveau l'Administration de la Compagnie entre les mains des étrangers. La Commission exécutive étant composée de neuf membres, trois choisis par les obligataires, trois par les actionnaires et trois par le Gouvernement, les intéressés étrangers qui ont déjà la majorité des obligations auraient ainsi la majorité des actions et disposeraient de six voix contre trois. Je crains que cette question ainsi que la forme fixée pour le recouvrement des créances dues à l'Etat ne soient un point de discorde qui empêche l'acceptation du *convenium* qui vient d'être décrété par le Gouvernement.

Comme commencement d'exécution, le Gouvernement, par simple décret signé par le Ministre des travaux publics, a nommé une Commission qui va administrer la Compagnie dans les termes de l'article 8 du paragraphe 1er du susdit décret. Voici le texte complet de ce décret :

Le Gouvernement étant créancier de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais pour des sommes importantes et cette Compagnie se trouvant en fait en état de suspension de paiement, dont on a fait communication au juge du Tribunal de commerce de Lisbonne; il nous plaît de nommer aux termes de l'art. 8, § 1er du décret du 9 du présent mois, une Commission pour administrer la susdite Compagnie et effectuer tous les autres actes pour lesquels le même décret lui donne compétence.

Les membres de cette Commission seront : les conseillers F. G. Correia Arouca et J. M. Arroyo, ministre d'Etat honoraire; le conseiller Madeira Pinto, directeur général des postes et télégraphes, représentants du Gouvernement; le conseiller A. M. P. Carrilho, M. P. Villas Boas et Manuel de Castro Guimarães, administrateurs de la Compagnie; MM. V. Vaz Junior, Albert Lechat, H. Hohenemser, respectivement représentants des créanciers portugais, français et allemands; il auront comme Président le premier (M. Arouca) et choisiront entre eux leur Vice-Président.

Le Ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent décret, etc.

La situation politique n'a pas varié ; on fait la veillée des armes et l'on se prépare pour la grande campagne de la dissolution qui, de l'avis général, est imminente.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 8 novembre :

	31 oct.	8 nov.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.508	5.518	—	10
Bronze	507	521	+	14
Prêts sur titres	3.837	3.837		»
Dettes du Trésor	12.766	12.544	—	222
Emprunts de Banque sur valeurs	41.798	41.482	+	44
Dépôts	1.875	1.979	+	104
Dividendes à payer	83	83		»
Bénéfices	1.741	1.766	—	25
Billets en circulation	51.620	51.316	—	304

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 14 novembre est de 499 : 744$484 reis pour Lisbonne ; il a été de 347 : 765$417 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 151 : 979$067 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 267 : 430$038 reis pour 1893 et de 201 : 156$105 reis pour 1892, soit une augmentation de 66 : 273$923 reis en 1893.

SERBIE

Belgrade, 16 novembre 1893.

L'Ouverture de la Skoupchtina. — Les Attaques de la presse de Vienne. — La Situation politique. — La Situation économique.

La session de la Skoupchtina a été ouverte hier par le Roi en personne ; le discours du trône est consacré, pour la plus grande partie, à la nécessité de consolider la situation financière et de favoriser le développement économique du pays ; il énumère les efforts faits dans ce sens par le Gouvernement en particulier : le projet de budget pour 1894 a été établi de manière à obtenir l'équilibre des recettes et des dépenses, et un traité de commerce dont on attend des résultats très favorables a été conclu avec la Russie. Le Roi se félicite ensuite des témoignages de sympathie qu'il a reçus au cours de son dernier voyage dans le pays et qui sont les indices de la stabilité du régime politique. Le Roi a enfin constaté que les relations de la Serbie avec les puissances étrangères sont très satisfaisantes.

La presse de Vienne a, dans ces derniers temps, mis en circulation certains bruits tant sur la situation politique en Serbie que sur l'état de nos finances.

Des démentis ont été déjà opposés à ces articulations, mais il convient de les réfuter en détail. La Serbie est jalouse de son indépendance, elle tend à se soustraire de plus en plus à l'influence de l'Autriche, prépondérante jusque dans ces derniers temps ; l'irritation provoquée à Vienne par le déclin de l'influence autrichienne en Serbie a provoqué la campagne de calomnies à laquelle je fais allusion. Il faut avoir ces circonstances présentes à l'esprit et n'accueillir jamais qu'avec une extrême défiance les nouvelles défavorables à la Serbie mises en circulation à Vienne.

Je puis d'ailleurs montrer par des faits que la situation est excellente ici. En ce qui concerne d'abord le régime politique, les causes de troubles intérieurs ont complètement disparu ; les libéraux, c'est-à-dire les austrophiles, sont réduits à une infime minorité, et toutes les nouvelles relatives aux persécutions dont ils seraient l'objet sont mensongères.

On a parlé d'une crise ministérielle ; la vérité, c'est que le Dr Dokitch est contraint, par suite d'un état de santé des plus précaires, de quitter le pouvoir ; il sera remplacé soit par le général Grouitch, ministre de la guerre, soit par M. Pachitch, président de la Chambre, sans que ce changement implique une modification de l'orientation politique. Le Gouvernement est sûr d'une grosse majorité à la Chambre.

Examinons maintenant la situation financière. Le Gouvernement libéral qui a pris le pouvoir à la suite du coup d'Etat des Régents, en août 1892, avait interrompu l'œuvre réformatrice du Dr Vouitch, ministre des finances à cette époque, et inauguré une gestion financière déplorable ; les difficultés contre lesquelles on a à lutter maintenant sont un héritage du régime libéral. Le Dr Vouitch, qui a repris le ministère des finances à la suite du renversement du Gouvernement libéral par le Roi, emploie toute son activité à détruire les abus ; on est unanime à reconnaître sa compétence et son habileté en matière financière.

La première réforme à opérer est relative à la perception des impôts ; les libéraux s'étaient servis de la levée des impôts directs comme d'un instrument de favoritisme, poursuivant le recouvrement chez leurs adversaires, épargnant leurs amis ; c'est ainsi que des arriérés assez considérables se sont accumulés pendant la gestion. Comme le montre le tableau que vous avez publié dans votre numéro du 8 novembre, le montant des arriérés avait été réduit à la fin de 1891, sous le régime radical, à 7.926.000 francs, tandis qu'il était de 10.298.000 francs un an auparavant ; à la fin de 1892, sous le régime libéral, il atteignait de nouveau 10 millions 235.000 fr. Le Gouvernement a déjà apporté un remède à cet état de choses en poursuivant avec une grande sévérité le recouvrement des impôts directs ; des mesures nouvelles seront prochainement soumises à la Skoupchtina afin de faire disparaître complètement les irrégularités dans ce domaine ; elles consisteront à confier la perception à des fonctionnaires indépendants des influences politiques.

M. Vouitch s'est efforcé ensuite d'introduire l'équilibre dans le budget ; à cet effet, les prévisions ont été établies avec la plus grande prudence et basées sur les résultats des exercices précédents ; on a créé des recettes nouvelles par l'augmentation du taux des impôts directs et par la création de nouveaux droits de consommation et de nouveaux monopoles sur le pétrole, l'alcool, les allumettes et le papier à cigarettes ; en outre, des économies sérieuses ont été faites sur divers chapitres de dépenses ; on est arrivé ici à un équilibre qui rend tout mécompte impossible. Voici le projet de budget pour 1894, comparé à celui de 1892 :

RECETTES	1892	1894
	Francs	Francs
Contributions directes	22.186.469	20.544.600
Contributions indirectes :		
Douanes, taxes additionnelles	3.700.000	6.000.000
Droits de consommation	3.000.000	4.000.000
Mines et taxes minières	166.000	82.000
Monopoles	12.260.000	15.940.000
Timbre, taxes judiciaires et administratives	2.395.000	2.360.000
Economie de l'Etat	9.230.600	8.979.000
Revenus des fonds	623.370	600.000
Recettes diverses	6.575.000	5.250.000
Totaux	60.135.839	63.755.600

DÉPENSES	1892	1894
	Francs	Francs
Liste civile du roi	1.200.000	1.200.000
Dette publique	20.466.188	21.691.529
Dotations	1.200.000	1.200.000
Dépenses spéciales	337.909	299.007
Crédits généraux	280.782	227.748
Pensions et secours	1.930.604	2.168.398
Justice et Cour des comptes	2.023.535	2.235.136
Instruction publique et Cultes	3.818.890	4.143.489
Affaires étrangères	1.192.563	1.130.643
Intérieur	2.683.719	2.517.430
Finances	5.567.817	6.517.242
Guerre	11.327.483	12.500.000
Travaux publics	4.828.599	4.874.378
Agriculture et Commerce	3.252.501	3.031.334
Pour balance :		
Excédent des recettes sur les dépenses	25.243	19.261
Totaux	60.135.839	63.755.600

L'augmentation constante du produit des droits indirects révèle la prospérité du pays et permet d'affirmer que les prévisions budgétaires seront exactement réalisées.

En résumé, on peut dire qu'un grand esprit d'ordre est apporté dans la gestion des finances serbes, qui sont dans une excellente voie, et que la situation autorise une entière confiance.

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 11 au 20 octobre	Du 1er janvier au 20 oct.	Par kil.
1893 (540 k.)	140.712 52	3.773.152 61	260 58
1892 (540 k.)	136.096 28	3.879.223 78	252 03
Différence en 1893.	+ 4.616 24	—106.071 17	+ 8 55

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2** fr.
Réclames en 8 points .... **4** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 98. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 26 Novembre 1893.

SOMMAIRE DU N° 98

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 24 nov.	1.683.6	1.276.8	2.960.4	3.207.3	92	2½
1893 9 nov.	1.701.3	1.263.8	2.965.1	3.488.2	85	2½
1893 16 nov.	1.703.3	1.264.6	2.967.9	3.485.0	85	2½
1893 23 nov.	1.707.9	1.267.8	2.975.7	3.452.3	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 nov.	738.0	338.0	1.076.0	1.284.2	84	4
1893 31 oct.	666.6	299.4	966.0	1.290.9	75	5
1893 8 nov.	670.0	302.1	972.1	1.361.2	71	5
1893 15 nov.	689.4	308.2	997.6	1.228.0	81	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 24 nov.	623.1	»	623.1	637.8	98	3
1893 9 nov.	639.8	»	639.8	649.1	99	3
1893 16 nov.	638.1	»	638.1	642.7	99	3
1893 23 nov.	647.5	»	647.5	630.4	103	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 10 sept.	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 10 sept.	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 16 nov.	223.2	354.5	577.7	1.006.1	58	4
1893 31 oct.	215.5	338.7	554.2	1.047.6	53	5
1893 8 nov.	216.3	338.5	554.8	1.033.2	53	5
1893 16 nov.	215.7	338.3	554.0	1.003.8	55	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 17 nov.	63.0	54.1	117.1	396.1	30%	2½
1893 2 nov.	56.6	45.7	102.3	413.5	24	3
1893 9 nov.	55.9	44.5	100.4	412.9	24	3
1893 16 nov.	60.2	40.5	100.7	411.4	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 oct.	»	»	»	»	»	»
1893 7 oct.	4.8	2.4	7.2	1.2	750	8
1893 14 oct.	4.4	2.2	6.6	1.2	646	8
1893 22 oct.	3.6	1.8	5.4	1.2	450	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	78.8	»	78.8	108.2	73	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 19 nov.	190.3	125.2	315.5	888.6	35	5
1893 4 nov.	197.9	162.3	360.2	933.1	39	5
1893 11 nov.	197.9	160.6	358.5	944.4	37	5
1893 18 nov.	197.9	163.0	360.9	933.1	38	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 sept.	2.5	»	2.5	127.7	2	6½
1893 31 juill.	2.2	»	2.2	115.0	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 19 nov.	79.8	176.2	256.0	414.1	60	2½
1893 4 nov.	72.0	172.0	244.0	414.9	60	5
1893 11 nov.	82.5	172.0	254.5	415.4	61	5
1893 18 nov.	84.6	173.7	258.3	411.6	61	4
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1893 20 oct.	224.0	23.9	247.9	719.3	35	5
1893 31 oct.	224.0	23.7	247.7	728.5	34	6
1893 10 nov.	224.0	23.6	247.6	732.1	34	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	42	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
1893 20 oct.	166.1	23.1	189.2	432.5	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 sept.	36.4	»	36.4	65.9	55	5
1893 31 juill.	37.9	»	37.9	66.6	57	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 16 nov.	11.0	19.4	30.4	271.3	11	6
1893 31 oct.	12.5	33.7	46.2	289.0	16	6
1893 8 nov.	12.5	33.8	46.3	290.2	16	6
1893 15 nov.	12.5	34.0	46.5	288.1	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 13 nov.	54.3	0.1	54.4	127.4	42	6
1893 28 oct.	61.0	0.1	61.1	143.4	44	5
1893 4 nov.	61.9	0.1	62.0	144.3	44	5
1893 12 nov.	61.0	0.1	61.1	146.4	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5
1893 1er nov.	1.588.5	13.5	1.602.0	4.105.0	40	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
1893 31 oct.	21.6	3.9	25.5	45.2	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	9.1	4.2	13.3	30.6	43	6½
1893 30 sept.	8.7	4.1	12.8	28.9	44	6
1893 15 oct.	8.9	4.0	12.9	29.8	44	6
1893 31 oct.	9.1	4.0	13.1	29.3	45	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 30 sept.	23.6	4.8	28.4	59.5	48	4½
1893 31 juill.	23.2	4.9	28.1	61.0	48	4
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 30 sept.	10.2	10.9	21.1	84.1	25	»
1893 31 juill.	10.4	13.2	23.6	77.3	31	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 19 nov.	68.0	23.9	91.9	170.3	53	3½
1893 4 nov.	72.4	16.9	89.3	175.9	52	4½
1893 11 nov.	72.7	17.1	89.8	177.8	50	4½
1893 18 nov.	73.1	18.2	91.3	176.8	50	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 24 nov.	6 260,4	2 493,4	8 753,8	14 535,3	60%
1893 9 nov.	6 007,8	2 452,4	8 460,2	14 959,8	57
1893 16 nov.	6 022,2	2 451,8	8 474,0	15 036,2	57
1893 23 nov.	6 072,8	2 461,0	8 533,8	14 784,2	58

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov.	25 nov.
Amsterdam	47 75	47 75	47 67	47 75	47 97	47 82
Anvers	100 12	100 05	100 17	100 05	100 15	100 02
Athènes	177 »	177 »	» »	174 »	» »	159 »
Barcelone	20 80	21 60	23 50	23 50	23 50	22 60
Berlin	80 75	80 70	80 35	80 75	80 75	80 75
Bruxelles	100 11	100 06	100 07	100 10	100 06	100 06
Bucharest	100 15	100 25	100 15	100 15	100 25	100 45
Constantinople	22 97	22 95	23 »	22 95	22 90	22 90
Francfort	80 71	80 68	80 77	80 80	80 80	80 75
Gênes	112 70	113 77	114 80	114 85	115 92	115 57
Genève	100 01	100 02	100 »	100 03	100 01	100 04
Lisbonne	694 »	697 »	700 »	704 »	704 »	704 »
Londres	25 35	25 40	25 40	25 37	25 35	25 35
Madrid	20 75	21 40	22 85	22 70	23 25	23 »
Rome	112 30	113 60	115 10	114 85	116 »	115 65
Saint-Pétersbourg	37 82	37 85	37 77	37 17	37 77	37 75
Vienne (à vue)	50 30	50 35	50 60	50 80	50 10	49 97
— (à 3 mois)	50 25	50 30	50 55	50 75	50 35	49 90

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	28 oct.	1 nov.	11 nov	18 nov.	25 nov.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 12	207 50	207 12	206 87	206 75
Allemagne.. —	1 %	122 56	122 44	122 53	122 50	122 50
Vienne-Tr.. —	4 %	196 50	195 50	195 »	197 50	198 50
Barcelone.. —	4 %	407 »	402 »	402 »	403 »	400 50
Madrid ..... —	4 %	407 »	402 »	402 »	403 »	400 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	260 »	260	262 »	261 50	261
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 18	25 16	25 15	25 16	25 15
— ..... ch. court	3 %	25 20	25 17	25 17	25 18	25 17
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 [illegible] p.
Italie......... —	6 %	12 75p.	13 p.	13 25p.	13 50p.	13 62p.
Suisse....... —	4 ½ %	0 06 p.	0 06 p.	pair	0 12 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3445 59	3415 59	3442 15	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	120 34	118 26	118 70	119 88	117 61
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains...**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		3 03	2 82	2 97	2 96	
Souverains anglais.......		25 17	25 13	25 12	25 14	25 15
Banknotes		25 18	25 14	25 13	25 11	25 15
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 25 novembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	99 68	Billets *Allemands*	100 21
En *Angleterre*	100 51	— *Anglais*	99 74
En *Autr.-Hongrie*...	104 93	— *Austro-Hongr.*	95 46
En *Belgique*	100 06	— *Belges*	99 94
En *Espagne*.........	123 »	— *Espagnols*	80 90
En *Grèce*	159 »	— *Grecs*	62 89
En *Hollande*........	100 42	— *Hollandais*....	99 43
En *Italie*............	115 65	— *Italiens*.......	86 38
En *Russie*	151 »	— *Russes*........	65 90
En *Suisse*...........	100 04	— *Suisses*........	99 88

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 25 novembre 1893.

La cote des changes n'a pas beaucoup varié : les Devises sur Amsterdam et sur l'Allemagne restent à peu de chose près aux cours de la semaine dernière ; la *Valuta* fait preuve de meilleures dispositions, elle clôture à 198 50, soit à 4,54 0/0 au-dessous du pair. Notre correspondant de Vienne donne comme explication, à la baisse du change en Autriche-Hongrie, que la Creditanstalt et la Boden Creditanstalt ont jeté sur le marché, à la sollicitation du Ministre des finances, plusieurs millions de Devises étrangères et que des négociations se poursuivent avec le groupe Rothschild pour la continuation des opérations de la *Valuta*.

Le change espagnol est mauvais, l'expédition de Melilla menace de prendre des proportions très graves. Une correction infligée aux Riffains ne changerait rien car on n'est pas en face d'une armée qui, une fois battue est hors de cause, mais de guerillas qui reviennent incessamment à la charge. Avec l'entêtement espagnol on ne sait où cela peut aller. La situation de la Banque n'empire pas, c'est tout ce qu'on en peut dire.

A Lisbonne, la prime sur l'or est de 30,25 0/0, en Grèce elle s'est abaissée à 59 0/0 sur de bonnes nouvelles du marché des raisins de Corinthe et la confiance qu'inspirent les plans financiers de M. Tricoupis.

Le rouble reste à 261, sans changement.

Le papier anglais est à 25 15, le chèque à 25 17.

Les devises italiennes perdent 13 02 0/0.

Il n'y a, cette semaine, aucune modification dans les taux d'escompte officiels. Aux Etats-Unis, la baisse du loyer de l'argent s'accentue ; le bon papier, ayant de 60 à 90 jours d'échéance, se place entre 4 et 5 0/0.

L'argent métal est en baisse à 117 fr. 61 le kilo de fin. Il n'y a pas lieu d'attacher trop d'importance à ces variations, les effets de l'abrogation de l'Act Sherman sont acquis et le métal paraît avoir atteint ses cours les plus bas.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

La *Banque de France* a reçu cette semaine 40.000 francs d'or par la circulation à Paris et 4.560.000 fr. dans les succursales, soit une augmentation totale de 4.600.000 fr.

Les rentrées d'argent ont été de 3.148.000 fr., dont 2.438.000 à Paris, sur lesquels 2.007.000 fr. d'écus versés par les Compagnies de Chemins de fer et 1.710.000 francs dans les succursales ; par contre, l'Italie a repris 1 million d'écus.

L'encaisse totale de la *Banque d'Allemagne* s'est accrue de 25.400.000 fr. du 8 au 15 novembre, la circulation fiduciaire a diminué pendant la même période de 133 millions 200.000, le rapport de l'encaisse à la circulation est aujourd'hui de 81 0/0.

Le mouvement des entrées d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 4.525.000 francs; la circulation ayant rendu 13.925.000 francs, l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 9.400.000 fr.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées			Sorties		
—			—		
17 nov.	Paris........	£ 10.000	16 nov.	Russie.....	£ 38.000
20 —	(?)	18.000	16 —	Allemagne....	70.000
21 —	Chine........	9.000	16 —	Hollande.....	10.000
Excédent de sorties.		181.000	17 —	Continent....	20.000
			19 —	Roumanie ...	40.000
			20 —	Roumanie ...	40.000
Total égal..........		218.000	Total des sorties.		218.000

Comme on le voit, toutes les sorties ont lieu pour le continent, dont les demandes continuent à être très actives. La Banque doit surtout compter pour y faire face sur les expéditions du Cap de Bonne-Espérance, celles de Chine, des Indes et surtout d'Australie devenant de moins en moins importantes.

L'encaisse or de la *Banque d'Espagne* est stéréotypée au chiffre de 197.900.000 fr., l'encaisse argent a gagné 2.400.000 fr. du 11 au 18 novembre, les billets en circulation ont diminué de 11.300.000 fr., le rapport de l'encaisse à la circulation est de 38 0/0. Malgré cela, le billet s'effondre de jour en jour, parce que le public sait bien que ce n'est pas un portefeuille liquide et réalisable qui gage la circulation non couverte, mais un stock de valeurs de l'Etat dont la qualité laisse des doutes et qui ne peuvent pas, sans les plus graves inconvénients, être jetées sur le marché.

Il n'y a pas de changement important à signaler dans la situation de la *Banque Nationale d'Italie*.

Voici le détail de l'encaisse et de la circulation, au 30 septembre, de tous les Instituts, tel qu'il vient d'être publié par le Ministère de l'agriculture, commerce et industrie.

ENCAISSE

	Lire
	—
Or décimal............	396.942.850
Ecus nationaux........	40.436.315
Ecus étrangers.........	3.428.095
Argent divisionnaire...	2.531.647
Or non décimal........	759.561
Bronze................	60.077
Total............	444.158.545

CIRCULATION

		Lire
	Lire	
	—	—
Billets de	25...........	70.758.825
—	50...........	320.687.350
—	100...........	382.627.800
—	200...........	20.536.600
—	500...........	179.043.000
—	1.000...........	176.500.000
Anciens types............		692.223
	Total.........	1.150.845.798

Les rentrées d'or continuent à la *Banque des Pays-Bas*, qui a encore gagné 2.100.000 fr., malgré l'abaissement du taux de l'escompte à 4 0/0.

L'encaisse or de la *Banque de Russie* est en augmentation de 12.600.000 fr. Voici le détail des existences d'or dans cet Etablissement :

Fonds d'échange des billets de crédit.................... Fr.	1.441.600.000
Encaisse de la Banque..........	148.000.000
Fonds à l'Etranger..............	52.300.000
Or appartenant au Trésor, en dépôt à la Banque............	616.500.000
Total........ Fr.	2.258.400.000

La circulation fiduciaire des banques européennes, qui la semaine dernière avait dépassé 15 milliards, a beaucoup diminué ; elle n'est plus aujourd'hui que de 14.784.200.000 fr. ; l'encaisse globale représente 58 0/0 de la monnaie de papier.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 28 oct. au 4 nov.	depuis le 1er janv.	du 28 oct. au 4 nov.	depuis le 1er janv.
	—	—	—	—
Grande-Bretagne	»	16.678.947	»	28.136.969
France.........	»	17.990.102	»	8.678.405
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.291.894
Autres pays....	6.000	10.059.207	277.608	7.594.206
Total 1893...	6.000	70.181.356	277.608	57.701.474
— 1892...	114.150	59.161.503	184.232	7.712.368
— 1891...	55.233	75.670.177	2.146.618	25.393.798
ARGENT				
Grande-Bretagne	308.900	25.682.853	»	2.937
France.........	»	132.198	»	788.040
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	18.960	654.464	2.491	2.291.922
Total 1893...	327.860	26.662.515	2.491	3.083.495
— 1892...	370.220	18.098.170	6.917	2.691.333
— 1891...	810.000	16.667.795	234.555	2.194.993

		Encaisse des Banques associées de New-York	
1892.....	19 nov..	78.000.000	dollars
1893.....	4 nov..	97.100.000	—
1893.....	11 nov..	98.600.000	—
1893.....	18 nov..	99.900.000	—

New-York, 21 novembre.

Au cours d'un banquet de la Chambre de Commerce, le secrétaire du Trésor, M. Carlisle, a dit :

« La question de savoir si les obligations des Etats-Unis seront payées en espèces ayant cours sur tous les marchés du monde est déjà réglée et, à mon avis, réglée d'une manière définitive. Cela ne veut pas dire que l'argent ne figurera pas dans notre système monétaire. L'avenir seul montrera quel sera le sort de ce métal. Il est actuellement impossible à un Gouvernement quelconque d'établir et de maintenir un rapport fixe entre l'or et l'argent et cette seule raison nous obligerait à donner des limites raisonnables au monnayage de l'argent.

Le pays doit se féliciter de ce que nous nous soyons enfin mis dans une position nous permettant de conserver intact notre système monétaire et d'exercer une puissante influence dans toutes les combinaisons qui pourront être faites plus tard pour régler d'une manière permanente cette très grosse difficulté.

La Conférence monétaire

Nous donnons ci-après le texte de la *Conférence monétaire ;* il est conforme aux renseignements que nous avons donnés ; nous n'avons rien à changer aux appréciations que nous avons portées sur cette question.

Nous avons parlé, dans notre dernier numéro, des embarras résultant de la proscription des sous étrangers. M. Peytral a saisi la *Commission supérieure des monnaies* de la question de savoir si une loi était nécessaire pour autoriser les caisses publiques à recevoir temporairement le billon étranger. Cette Commission a tenu plusieurs séances et a conclu à la nécessité d'une loi que le Ministre des finances fait préparer en ce moment.

CONVENTION

Le gouvernement italien, pour obvier à l'émigration persistante des monnaies divisionnaires italiennes, ayant demandé la revision partielle et temporaire de la convention du 6 novembre 1885, et les gouvernements belge, français, grec et suisse ayant cru pouvoir accepter le principe de cette revision,

S. M. le roi des Belges, le président de la République française, S. M. le roi des Hellènes, S. M. le roi d'Italie et le Conseil fédéral suisse ont résolu de conclure, à cet effet, un arrangement spécial et ont nommé pour leurs plénipotentiaires, savoir :

. . . .

Lesquels, après, etc.

Sont convenus des articles suivants :

Article premier. Les gouvernements belge, français, grec et suisse s'engagent à retirer de la circulation les pièces d'argent italiennes de 2 fr., 1 fr., 50 centimes et 20 centimes, et à les remettre au gouvernement italien, qui, de son côté, s'engage à les reprendre et à en rembourser la valeur dans les conditions fixées par les articles suivants.

Art. 2. Quatre mois après l'échange des ratifications du présent arrangement, les caisses publiques de la Belgique, de la France, de la Grèce et de la Suisse, par dérogation à l'article 6 de la convention du 6 novembre 1885, cesseront de recevoir les monnaies divisionnaires d'argent italiennes.

Art. 3. Le délai fixé par l'article précédent sera augmenté d'un mois pour les monnaies divisionnaires italiennes provenant de l'Algérie et des colonies françaises.

Art. 4. Les monnaies divisionnaires italiennes retirées de la circulation seront mises à la disposition du gouvernement italien par sommes d'au moins cinq cent mille francs (500.000 francs) et portées par chacun des autres Etats à un compte courant productif d'intérêt. Cet intérêt sera de 2 1/2 0/0 à partir du jour où l'avis aura été adressé au gouvernement italien que les pièces sont immobilisées à son profit. Il sera porté à 3 1/2 0/0 à partir du dixième jour qui suivra l'envoi des espèces jusqu'à la date du paiement effectif ou de l'encaissement des couvertures fournies par l'Italie.

Dans tous les cas le paiement pourra être retardé au delà de trois mois à dater de l'expédition.

Chaque remboursement comprendra moitié au moins de monnaies d'or de 10 francs et au-dessus frappées dans les conditions de la convention du 6 novembre 1885. Le surplus sera payé en traites sur les pays créditeurs ; l'échéance de ces traites n'excèdera pas le délai fixé par le paragraphe précédent.

Art. 5. La transmission des monnaies divisionnaires et des couvertures s'opérera directement entre chacun des gouvernements de l'Union et le gouvernement italien. Chacun des envois demandés par le gouvernement italien pourra atteindre le chiffre de 10 millions de francs. Le gouvernement français recevra seul les demandes d'envois faites par le gouvernement italien, et il sera en outre, de même que le gouvernement italien, informé par les autres gouvernements de l'importance des retraits opérés par chacun d'eux. Il sera chargé, dès qu'une demande lui aura été adressée par l'Italie, d'en répartir le montant entre les autres Etats au prorata des immobilisations accusées par chacun d'eux.

Trois mois après l'expiration des délais prévus aux articles 2 et 3, le gouvernement français fera connaître au gouvernement italien le montant total des monnaies divisionnaires italiennes qui auront été retirées de la circulation dans chacun des Etats de l'Union et dans les colonies françaises.

Art. 6. Le gouvernement italien s'engage à prendre livraison et à opérer le remboursement d'un minimum de 45 millions de francs de ses monnaies divisionnaire pendant les quatre premiers mois qui suivront l'échange des ratifications et d'un minimum de 35 millions de francs pendant chacune des périodes trimestrielles qui suivront et ce, jusqu'à complet épuisement des quantités dont le montant aura été notifié aux termes de l'article précédent.

Aussitôt après le remboursement d'un envoi fait en conformité de la demande du gouvernement italien, ce gouvernement pourra réclamer une nouvelle livraison.

Art. 7. Lorsque le gouvernement italien aura repris et remboursé aux Etats la totalité des monnaies divisionnaires dont le retrait lui aura été notifié, il cessera, par dérogation à l'article 7 de la convention du 6 novembre 1885, d'être tenu de reprendre, des caisses publiques des autres Etats, les monnaies divisionnaires d'argent qu'il a émises.

Art. 8. Eu égard aux exigences spéciales de la circulation monétaire de la Suisse, le gouvernement fédéral pourra, dans les quatre premiers mois qui suivront l'échange des ratifications du présent arrangement, remettre au gouvernement italien, dans les conditions fixées par l'article 4, une somme de quinze millions de francs de monnaies divisionnaires imputables sur le minimum de quarante-cinq millions de francs prévu par l'article 6.

Néanmoins, le gouvernement fédéral suisse participera aux répartitions effectuées en exécution de l'article 5, dans la proportion des retraits qu'il aurait opérés en sus des sommes remises en vertu du paragraphe précédent.

Art. 9. Le gouvernement italien désignera celles de ses trésoreries sur lesquelles les expéditions de monnaies divisionnaires seront faites. Tous les frais de transport et autres, résultant du présent arrangement, seront à sa charge et portés au débit de son compte courant, avec chacun des autres Etats. Le règlement de ce compte aura lieu le 1er juillet et le 1er janvier.

Art. 10. Par application des articles 4 et 7 de la convention du 6 novembre 1885, le gouvernement italien ne pourra refuser les monnaies dont le poids aura été réduit par le frai.

Art. 11. Les contingents auxquels les conventions antérieures ont limité, pour les cinq Etats, la frappe des monnaies d'argent, sont expressément maintenus,

Art. 12. Le gouvernement italien, pour obvier à l'émigration de ses monnaies divisionnaires d'argent, ayant cru pouvoir recourir, à titre de mesure exceptionnelle et temporaire, à l'émission des *bons de caisse,* d'une valeur inférieure à 5 francs, il est et demeure entendu qu'eu égard à la stipulation de l'article précédent cette émission doit avoir pour contre-partie et pour gage l'immobilisation, daus les caisses du Trésor italien, d'une somme égale en monnaies divisionnaires italiennes d'argent. Le montant des monnaies divisionnaires ainsi constituées en dépôt de garantie sera toujours égal au montant des *bons de caisse* en cours.

Art. 13. Les prescriptions de l'article 11 de la convention du 6 novembre 1885 sont applicables aux émissions de bons de caisse et aux dépôts de monnaies divisionnaires destinées à servir de gage à ces émissions.

Art. 14. Lorsque les caisses publiques de la Belgique, de la France, de la Grèce et de la Suisse n'auront plus à accepter les monnaies divisionnaires italiennes, chacun de ces quatre Etats aura la faculté d'en prohiber l'importation.

Art. 15. A partir de la promulgation du présent arrangement, le gouvernement italien pourra prohiber la sortie de ses monnaies divisionnaires.

Art. 16. Les articles 6 et 7 de la convention du 6 novembre 1885 restent applicables aux monnaies divisionnaires d'argent émises par la Belgique, la France, la Grèce et la Suisse.

Chacun de ces quatre Etats aura toutefois le droit d'obtenir, dans les conditions du présent arrangement, le retrait et la remise de celles de ses monnaies divisionnaires d'argent qui se trouveraient en Italie.

Art. 17. Le gouvernement italien se réserve de demander, ultérieurement, que les dispositions des articles 6 et 7 de la convention du 6 novembre 1885 redeviennent applicables aux monnaies italiennes, mais il ne pourrait en être ainsi que du consentement unanime des quatre autres Etats.

Art. 18. Au cas où, la convention du 6 novembre 1885 ayant été dénoncée, il serait procédé à la liquidation de l'Union, l'article 15 du présent arrangement resterait seul applicable et l'obligation imposée à chaque Etat par l'article 7 de la con-

vention précitée, de reprendre pendant une année ses monnaies divisionnaires d'argent, serait remise en vigueur.

Art. 19. Le présent arrangement sera ratifié; les ratifications en seront échangées à Paris, le plus tôt que faire se pourra et au plus tard le 30 janvier 1894.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	18 novembre			25 novembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 72	32 90	3 03	99 07	33 02	3 02
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	99 »	36 »	2 77	99 40	36 14	2 76
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 70	23 92	4 17	95 ..	23 75	4 21
Belgique 3 ½ %................	104 60	29 88	3 34	103 15	29 47	3 39
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 35	15 33	6 51	60 65	15 16	6 59
Grèce 5 % 1881..................	192 »	7 68	13 02	188 ..	7 52	13 39
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 50	29 »	3 44	101 87	29 10	3 45
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	93 95	23 48	4 25	94 35	23 58	4 23
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	81 12	18 73	5 33	81 25	18 74	5 32
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	86 »	28 66	3 18	85 25	28 41	3 51
Portugal 3 % (1 fr. net).........	20 20	20 20	1 95	19 70	19 70	5 07
Roumanie 5 %..................	102 50	20 50	4 87	102 50	20 50	4 87
Russie 3 % or 1891 libéré.......	81 80	27 26	3 66	82 20	27 40	3 64
Serbie 5 % 1890..................	367 50	14 70	6 80	366 25	14 66	6 82
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 50	26 12	3 82	104 45	26 11	3 82
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 80	32 26	3 09	96 80	32 26	3 09
Turquie convertie 1 % série D..	22 35	22 35	1 47	22 40	22 40	4 46
— Priorité 4 % 1890......	458 »	22 90	1 36	462 ..	23 10	4 32
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 »	28 33	3 52	85 25	28 41	3 51

Situation Financière générale

France. — On était loin de s'attendre au coup de théâtre qui vient de se produire au Parlement, à la fin de la journée d'hier, et qui couronne d'une façon originale une semaine d'attente. Comment le monde des affaires va-t-il accueillir la démission du Ministère? Peut-être d'ici lundi une solution sera-t-elle, sinon trouvée, au moins en perspective; en ce cas, l'émotion ne sera pas vive. Si, au contraire, on temporise, la Bourse peut s'impatienter, d'autant plus que, dans ce cas, la Conversion du 4 1/2 0/0, sur laquelle on comptait à bref délai, serait forcément ajournée de quelques semaines.

Ce qui intéresse aussi notre Bourse, c'est l'Italie et l'Espagne. Un changement radical va-t-il se produire dans le premier de ces deux pays, et l Espagne mettra-t-elle tout en œuvre pour mener vite à bien l'affaire de Melilla. C'est à souhaiter pour le marché, qui ne cesse de s'intéresse à l'Italien et à la Rente Extérieure Espagnole.

Allemagne. — Le marché monétaire est toujours resserré et la Bourse de Berlin, ferme dans son ensemble pendant les premiers jours de la semaine, s'est alourdie sur la nouvelle d'une crise ministérielle en Italie.

Le Parlement a abordé la discussion des traités de Commerce avec l'Espagne, la Roumanie et la Serbie, et la tournure des débats permet de conclure à leur ratification; en ce qui concerne l'entente avec la Russie, les agrariens font des efforts désespérés pour l'empêcher d'aboutir, mais M. de Caprivi serait déterminé à ne pas tenir comptes de leurs doléances.

Angleterre. — Bien que les affaires soient restreintes le marché de Londres reste ferme dans son ensemble, sauf en ce qui concerne les valeurs de Chemins de fer, qui ont beaucoup de mal à se relever. Ceci tient à ce que les Compagnies, engagées pour la plupart dans le trafic des charbons, ont énormément souffert de la longue grève terminée par l'intervention du Gouvernement.

On annonce la fusion de la *Compagnie du Sud Africain,* dont la campagne contre les Matébélés est terminée, avec la *United Concession*; l'assemblée des actionnaires a voté toutes les combinaisons financières qui lui ont été proposées.

Autriche-Hongrie. — Des réalisations en fin de mois ont pesé ces jours-ci sur le marché viennois; mais, d'une part, l'excellent accueil fait par le Reichsrath et la Chambre des Seigneurs, à la déclaration du Cabinet Windischgrætz, et, d'autre part, la nouvelle amélioration des devises étrangères, donnent lieu de croire que la réaction est prochaine.

M. de Plener poursuit ses négociations, avec le groupe Rothschild, pour la continuation des opérations relatives à la *valuta;* plusieurs projets de loi seront déposés au Parlement, dans le courant de janvier, et il est question d'une émission de 70 à 100 millions de florins, de rentes-couronnes.

Espagne. — L'interprétation maladroite de la loi budgétaire, en ce qui concerne l'impôt de 0 fr. 05 0/0, sur les valeurs, et la reprises des hostilités au Maroc, font craindre que le marché espagnol ne conserve pas les bonnes dispositions dont il a fait preuve depuis quelque temps. Toutefois, les explications de notre correspondant de Madrid tendent à démontrer que les frais de la guerre seront moins élevés qu'on ne l'a cru. Notre correspondant dément aussi, d'une façon formelle, les bruits mensongers concernant les Compagnies de chemins de fer.

Grèce. — La Bourse d'Athènes escompte le succès des plans financiers de M. Tricoupis, dont on trouvera les grandes lignes, page 699 ; on constate une nouvelle amélioration du change, ainsi que du marché, si important pour le pays, des raisins de Corinthe.

Italie. — La crise ministérielle éclatant sur la lecture au Parlement italien, du rapport d'enquête sur les Banques, a arrêté la tendance à la hausse qui se manifestait depuis quelques jours à Rome. On prévoit que la crise sera longue, mais M. Zanardelli paraît avoir des chances sérieuses de revenir au pouvoir.

Portugal. — Les recettes douanières continuent à s'améliorer, et on prévoit que, sauf incidents imprévus, le Gouvernement pourra payer plus d'un tiers en or, sur le coupon de juillet 1894, c'est-à-dire à la fin de l'année économique en cours. Quant au coupon de janvier prochain, les fonds ont été déposés dans toutes les Agences financières par la *Junta do Credito publico,* pour le paiement du tiers en métal jaune: ainsi tombent les bruits malveillants, qui ont trouvé un certain écho ici.

Russie. — Suivant nos prévisions, le Conseil des Ministres, a décidé le rachat par l'Etat, des lignes de la *Grande Société des Chemins de fer russes;* les actionnaires recevront jusqu'en 1952, en outre des dividendes, une somme annuelle de 2.900.000 francs.

Turquie. — Des négociations vont être ouvertes, nous écrit-on de Constantinople, entre le Conseil d'administration de la Régie des tabacs et le Gouvernement Ottoman, en vue d'une prolongation de concession; le Gouvernement réclamerait une part plus large dans les bénéfices, et le Conseil de la Dette publique une augmentation de redevance. D'autres points secondaires touchant à la contrebande, à l'excès de production et à la concurrence du commerce d'exportation, seront traités au cours de ces négociations.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Il s'est produit hier, à la Chambre des Députés, un fait sans précédent dans les traditions parlementaires; un Ministère s'est retiré sans qu'un vote de l'Assemblée l'obligeât à la retraite.

Mardi dernier, M. Ch. Dupuy, président du Conseil, lisait une déclaration approuvée par la majorité républicaine.

La déclaration se prononçait nettement contre la

Revision de la Constitution, la séparation des Eglises et de l'Etat, le rétablissement du scrutin de liste et l'impôt « unique, inquisitorial et progressif. » M. Ch. Dupuy exprimait l'espoir de contribuer à affranchir les esprits de « la tyrannie des mots confus et des formules générales. »

Une longue interpellation s'est engagée; elle a duré toute la semaine. M. Jaurès a fait la déclaration socialiste, en réponse au document gouvernemental.

Après lui, MM. Barthou et Deschanel ont parlé, puis MM. Lockroy, Chautemps et autres orateurs de talent. La discussion, dont la suite a été remise trois fois comme un feuilleton — il y en a à la Chambre — a été interrompue par un coup de théâtre ; le ministère s'est évanoui.

Il est impossible de s'expliquer une pareille solution. Pourquoi la déclaration de mardi dernier? Pourquoi avoir demandé la discussion immédiate de l'interpellation Jaurès et Millerand ? Pourquoi avoir perdu une semaine en débats oiseux ? On ne trouve aucune réponse devant une telle incohérence, un tel manque de sang-froid.

Comment veut-on que M. le Président de la République constitue un nouveau ministère? Quels hommes doit-il appeler? Où est l'orientation fournie par la Chambre ?

La situation créée par la disparition du ministère plonge le monde politique dans une stupéfaction que nous renonçons à décrire ; cette situation fait penser au pamphlétaire qui décrétait : « Tout est aboli en France, et est remplacé par rien. » Ce n'est plus de la politique, c'est du nihilisme.

S'il ne se forme pas à la Chambre une majorité compacte, sérieuse, décidée à appuyer un Gouvernement fermement républicain, le régime parlementaire actuel nous réserve encore de plus cruelles surprises.

∾ Le *Journal officiel* a publié, le 20 novembre, le décret constituant au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, la Commission supérieure de l'Exposition de 1900. Le nombre des membres primitivement fixé à cent, non compris le bureau, est porté à cent vingt-trois.

∾ Le 21 courant, M. Charles Dupuy, président du Conseil, a lu, à la tribune de la Chambre, la déclaration ministérielle. Voici les passages qui ont un caractère économique :

« Mais les lois sociales ne peuvent être efficacement votées que si le budget de l'Etat, dont leur fonctionnement dépend en partie, présente, dans un solide équilibre, des disponibilités suffisantes et durables.

« A vrai dire, messieurs, l'œuvre budgétaire, de laquelle tout dépend, sera votre tâche principale.

« Le Gouvernement déposera le projet de budget, pour l'exercice 1895, dans les premières semaines de la session ordinaire. Il espère que la Chambre, rompant avec les habitudes antérieures, le votera au cours de cette session; il aidera à ce résultat de tout son pouvoir.

« Le budget de 1895 pourra faire état de la conversion du 4 1/2 0/0, que le Gouvernement vous demandera l'autorisation d'opérer, au moment favorable, en tenant compte, à la fois, des intérêts de l'Etat et de ceux des porteurs. Nous estimons que le boni de cette conversion devra servir, pour la plus grande part, à rouvrir le chapitre, trop longtemps fermé, de l'amortissement, dont la présence, dans un budget, est, à la fois, un avertissement et une espérance. Aussi vous mettons-nous, dès maintenant, en garde contre d'imprudents dégrèvements, persuadés que le vrai moyen de dégrever, c'est d'amortir.

« Nous insérerons, dans le budget de 1895, la réforme de la contribution des portes et fenêtres, combinée avec un remaniement de l'impôt personnel et mobilier ; nous y joindrons, avec une persévérance que vous apprécierez, un projet de réforme, au moins partielle, de l'impôt des boissons.

« En dehors de l'œuvre essentielle du budget, vous avez à régler la question de la Banque de France, si brillamment posée devant vos prédécesseurs, le régime fiscal en matière de succession, la question des pensions civiles dont le flot montant ne tarderait pas à être une menace pour l'équilibre budgétaire.

« Le problème des impôts, tant directs qu'indirects, viendra ainsi devant vous sous les formes les plus diverses et les plus intéressantes. Nous nous efforcerons, quand à nous, d'en diriger la solution dans les voies de l'équité, en poursuivant une proportionnalité de plus en plus exacte entre les charges et les facultés des contribuables. »

. . . .

Vous aurez en outre à examiner plusieurs projets relatifs à l'Exposition universelle de 1900 que vous ferez digne de la France et du siècle fécond dont elle marquera la fin; des projets plus modestes, mais d'une réelle portée pratique, tendant à accroître les facilités du service postal et des installations électriques industrielles; des projets apportant des garanties plus sérieuses aux clients des compagnies d'assurances sur la vie et à ceux des bureaux de placement.

L'agriculture réclamera sa large part dans vos travaux ; aux projets déjà cités et qui la concernent s'ajouteront un projet sur les distilleries agricoles, un autre sur les assurances agricoles, un autre sur l'enseignement agricole créé par la République et qui appelle de nouveaux développements. »

Voici la péroraison :

« Il nous appartient à tous de nous montrer laborieux et de ne pas confondre l'action et l'agitation. La France ne s'y trompera pas ; elle aura bientôt fait de reconnaître ceux qui travaillent pour elle et qui ne cherchent pas la popularité au détriment de sa sécurité et de son repos. Elle sait ce qu'elle doit à la République qui l'a relevée de ses ruines, qui l'a replacée au premier rang des nations, qui l'a faite assez forte pour qu'elle puisse parler sincèrement de la paix, qui lui a donné de connaître enfin, après un long isolement, les sympathies dont les inoubliables fêtes du mois d'octobre ont précisé le caractère et marqué la portée. Elle le sait si bien, qu'elle a désormais identifié son destin avec celui de la République.

« Il ne tient qu'à vous, messieurs, de consacrer et de rendre indestructible cette union constitutionnelle de la République et de la France. Vous y parviendrez sûrement si, comme nous en sommes convaincus, vous imitez dans son amour de la liberté et de l'ordre, dans son ardeur pour le travail utile et pour le progrès réfléchi la grande nation qui vient de vous honorer de ses suffrages.

« Quant à nous, nous serons les auxiliaires dévoués de vos travaux. Si vous avez confiance dans notre bon vouloir et dans notre activité, vous saurez le dire. Mais si vous pensiez que votre tâche serait plus facile ou plus féconde avec d'autres guides, dites-le également, sans hésitation, sans retard. Nos personnes ne sont rien; nous plaçons au-dessus d'elles, au-dessus de tout, la France et la République. Nous vous avons mis en mesure de vous prononcer sans équivoque et sans obscurité. Que votre volonté se manifste dès le début de la législature ; le temps de la France est précieux; ne le perdez pas ! »

MM. Jaurès et Millerand ont déposé une interpellation, qui a commencé tout de suite. M. Jaurès a pris la parole, M. Dupuy lui a répondu.

On a demandé le renvoi de la discussion à jeudi. Après deux épreuves douteuses, le renvoi a été prononcé par 264 voix contre 241.

∾ M. Grodet a été nommé Gouverneur civil du Sénégal ; la mission de M. le colonel Archinard, nommé, il y a un peu plus d'un an, comandant supérieur du Soudan français, a pris fin. A ce sujet, M. le colonel Archinard a écrit une lettre au Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies qui pourrait lui attirer des poursuites disciplinaires.

∾ Le 23 courant, le bruit a couru que M. Peytral, ministre des finances, démissionnerait après la clôture de l'interpellation,

∾ Le 24 novembre, la Chambre a continué la discussion de l'interpellation Jaurès-Millerand. MM. Lockroy et Barthou ont pris successivement la parole. Aux affirmations apportées par M. Jaurès sur la répartition de la fortune publique, M. Barthou a répondu :

« Est-il exact que la richesse soit concentrée dans un nombre de mains de plus en plus restreint ?

« Pour les obligations de Chemins de fer, la proportion des titres nominatifs était de 65 0/0 en 1884 ; elle est de 69 0/0 en 1893. Pour les rentes sur l'Etat, les titres nominatifs représentent 329.742.000 francs de rente ; les titres mixtes 11.388.000, et les titres au porteur 87 millions.

« Même observation pour les titres de la Banque de France et du Crédit Foncier.

« En ce qui concerne la richesse en formation, il y a, en France, 6 millions de livrets de la Caisse d'épargne représentant une valeur de 3 milliards, et les Caisses d'épargne postales représentent, en outre, 450 millions. »

M. Jaurès a dit que sur sept millions de cultivateurs 1.590.000 travaillent une terre qui leur appartient. Or, le dernier document officiel constate que sur 6 millions 915.000 cultivateurs, il y en a 51 0/0 qui sont propriétaires.

Après M. Chautemps, M. Deschanel est monté à la tribune : Il a combattu les divers points du programme socialiste.

Il est partisan des réformes dans le règlement : il faut voter

le budget dans la grande session pour laisser au Sénat le temps de l'examiner: il faut améliorer le mode de travail de la Chambre: il faut imiter les Anglais, qui ne bouleversent pas chaque année le budget présenté par le Gouvernement. L'impôt sur le revenu, tel qu'on le propose, serait un recul sur les grandes conquêtes de la Révolution, qui avait supprimé tout impôt inquisitorial.

M. Deschanel énumère les réformes que ses amis et lui désirent.

Ils veulent : un impôt sur les revenus — tous les revenus — mais établis sur des taxes réelles et non sur des taxes personnelles.

Il faut encore, aujourd'hui que l'on se bat non pas à coups de canon, mais à coups d'argent, achever l'unité du budget et constituer l'amortissement. Il faut encore alléger la terre, modifier l'impôt sur les transactions entre vifs, reviser les impôts sur les portes et fenêtres, les boissons, les octrois. On doit mettre les travailleurs à l'abri de la misère, du chômage, de la vieillesse. Il convient de donner la personnalité civile aux syndicats pour en faire non plus des associations politiques, mais des éléments conservateurs.

La suite de la discussion a été remise au samedi.

〰 Le Conseil d'Etat a adopté un intéressant projet de décret relatif à la négociation en France des valeurs etrangères.

On sait que ces valeurs étaient soumises jusqu'à présent au décret du 6 février 1880, corrélatif à la loi du 24 juillet 1867, et aux termes duquel « les actions admises à la cote ne peuvent être de moins de 100 fr. lorsque le capital des entreprises n'excède pas 200.000 fr., ni de moins de 500 fr. si le capital est supérieur à 200.000 fr.

Mais la loi du 1er août 1893, ayant modifié la loi de 1867 sur les Sociétés par actions, on a estimé qu'il était nécessaire d'assimiler, au point de vue de la négociabilité, les valeurs étrangères aux valeurs des Sociétés françaises.

Il résulte de la nouvelle loi que les Sociétés françaises peuvent adopter la forme des coupures de 25 francs.

En conséquence, le Conseil d'Etat a décidé que les actions de Sociétés étrangères seraient soumises à un régime analogue. Elles ne pourront être de moins de 25 fr. lorsque le capital n'excède pas 200.000 fr., ni de moins de 100 fr. si le capital est supérieur à ce chiffre. Elles devront être libérées de 25 fr. lorsqu'elles seront inférieures à 100 fr., et au moins jusqu'à concurrence du quart lorsqu'elles seront supérieures à 100 fr.

L'admission de ces valeurs à la cote continuera, d'ailleurs, à être soumise à une décision préalable de la Chambre syndicale des agents de change.

〰 La Chambre a repris la discussion de l'interpellation au debut de la séance de samedi 25 courant. Après un discours de M. Goblet et une réplique de M. Dupuy, le bruit de la démission de deux Ministres s'est répandu. M. Ch. Dupuy, cédant à un mouvement d'impatience, a laissé à entendre que, lui aussi, il ne voulait pas rester dans cette incertitude.

Alors, M. Millerand a demandé s'il existait encore un Ministère. N'ayant pas obtenu de réponse, MM. Millerand et Jaurès ont retiré purement et simplement leur interpellation.

Les Ministres se sont retirés pour délibérer et offrir leur démission à M. le Président de la République.

Dans le compte rendu du Conseil tenu hier matin, on nous faisait savoir que le Cabinet se présenterait tout entier devant la Chambre sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires ultérieurement.

〰 Au cours de la séance d'hier, le Ministre des Finances a déposé le projet relatif à la régularisation des crédits ouverts pendant l'intersession et le projet relatif à la réception des monnaies de billon italiennes dans les caisses publiques. Sur sa demande, la Chambre a décidé qu'une Commission de 33 membres serait nommée pour examiner ces deux projets.

Marché Financier. — Il y a eu, depuis huit jours, une certaine nullité dans les transactions. L'effet produit par la déclaration ministérielle a été annihilé par l'interpellation qui a suivi. De cette interpellation, la Bourse n'a pas pris peur. Elle s'est contentée d'attendre le vote de la Chambre et ce, jusqu'à la dernière minute, sans témoigner d'impatience. Nous verrons la tenue qu'elle affectera lundi, en présence de ce qui s'est passé hier à la Chambre, et dont nous rendons compte dans notre *Situation*. C'est une surprise à laquelle personne ne pouvait s'attendre, et qui peut mal impressionner. Il est vrai que, d'ici lundi, nous avons un dimanche, et que la réflexion peut venir pendant ces heures de repos forcé!

Nous croyons devoir ajouter que le projet de conversion du 4 1/2 0/0 devait être déposé lundi par le Ministre des finances. Par suite de la démission du Cabinet, et si un nouveau Ministère n'est pas constitué immédiatement, la Conversion sera renvoyée au mois de janvier.

Un événement très important vient de se produire en Italie. Le cabinet Giolitti a démissionné en masse. Paris s'intéresse beaucoup à ce qui va se passer à Rome. Le choix des hommes qui succéderont, dans le Gouvernement, à l'ancien Ministère, aura une grande influence sur notre marché.

Il se pourrait que les jours qui vont suivre, et qui nous rapprochent de la liquidation de fin de mois, soient plus agités que les jours passés. Tout compte fait, les dernières semaines se sont signalées sur nombre de valeurs, par un déplacement de cours assez sérieux. Il va donc y avoir des positions à défendre dans un sens et dans l'autre. Quant à l'argent, il est toujours abondant, et rien ne fait prévoir qu'il en sera autrement pour les règlements à intervenir.

★ ★ La semaine, pour la *Rente 3 0/0*, se traduit, en définitive, par une réaction de 2 centimes 1/2 sur les cours d'il y a huit jours, Nous clôturons à 99 07 1/2, pendant que le *4 1/2 0/0*, de 105 30 revient à 104 95, après même 104 85 au plus bas. Quelques acheteurs ont craint, sur la foi des bruits répandus, que le projet de Conversion ne soit pas déposé dans un aussi bref délai qu'on le supposait tout d'abord. A la vérité, et en présence de la démission du Ministère, quelques semaines de retard sont possibles, mais ce retard ne peut porter aucun préjudice à l'opération en perspective. Il offrirait plutôt un avantage nouveau dont profiterait le porteur de *4 1/2 0/0*. Moins l'opération sera proche, en effet, plus longtemps le détenteur bénéficiera des intérêts actuels de 4 1/2 0/0. Son titre, loin de se déprécier, augmente donc de valeur. On ne semble pas s'en rendre suffisamment compte.

Dans la journée d'hier, et en dépit du calme des affaires, on a beaucoup demandé la *Rente 3 0/0* à primes pour la fin du mois. Ceci est en prévision du vote de confiance que la Bourse attendait des Chambres, vote dont il n'a même pas été question. *4 1/2 0/0*, lui aussi, traité assez largement à *primes*. La *prime* dont 0 25 centimes fin courant sur ce dernier fonds, se traite avec un écart sur le ferme de 0,12 1/2 centimes; celle dont 0,25 centimes fin décembre s'est échangée avec 0.65 centimes d'écart.

★ ★ La *Banque de France* est à 4.030 au comptant contre 4.025 le 18 novembre. A terme, on l'a demandée un moment à 4.080. Il n'y a rien à ajouter à ce que nous avons dit précédemment sur notre grand Etablissement de crédit, si ce n'est que ses actions doivent profiter immédiatement, si le projet de Conversion du *4 1/2 0/0* est déposé encore cette année. Dans ce cas, c'est l'exercice courant qui bénéficierait des avantages que la *Banque de France* retirera du concours qu'elle prêtera au moment de cette vaste opération.

★ ★ La petite réaction qui s'était produite dans les derniers jours de la semaine dernière sur les actions du Crédit Foncier de France, et qui avait ramené ces titres à 1.030, n'a pas duré. La reprise a eu lieu, et nous clôturons à 1.040 à terme, et à 1.045 sur le marché du comptant, après même 1.049. Les achats, sur ce dernier marché continuent donc, entraînant des rachats du découvert. Pour beaucoup encore, la hausse qui s'est produite depuis quinze jours, paraît inexpliquée. Il faudra bien pourtant que l'on se rende à la réalité; quelque chose vient de se passer au Sénat qui est tout à l'avantage de notre grand Etablissement hypothécaire. L'article 2 de la nouvelle loi sur les *Caisses d'épargne*, adopté par la Chambre des députés, mentionnait que l'Administration de ces institutions pouvait, sur la demande de tout déposant dont le crédit serait suffisant, acheter 10 fr. de *Rente* sur l'Etat, soit au cours du jour, soit, sous certaines conditions, à un cours inférieur. Cette disposition est repoussée. Dans le cas prévu pour le déposant, l'emploi de ses capitaux serait fait en obli-

gations *départementales* ou *communales* du *Crédit Foncier*.

Dans sa séance hebdomadaire du 22 courant, le Conseil d'administration du Crédit Foncier de France a autorisé pour 10.931.354 fr. de prêts nouveaux, dont 8.045.204 fr. en prêts hypothécaires et 2.886.150 en prêts communaux.

★ ★ L'activité continue sur les actions de nos Grandes Sociétés de Crédit. On sent qu'aussitôt après la conversion, l'activité des affaires renaitra. En attendant, la plupart de ces Etablissements ont cherché, dans les seules affaires de banque, un bénéfice qui leur manquait du fait des émissions ajournées. Les résultats obtenus ont donné toute satisfaction.

Quant aux cours, ils n'ont, en réalité, que peu varié depuis huit jours. L'action de la *Banque de Paris* a pourtant monté de 637 50 à 640, pour revenir, il est vrai, à 635. Le *Crédit Lyonnais* est calme à 767 50. La *Banque d'Escompte de Paris* est à 60 fr. contre 67 fr. 50. Jusqu'à présent aucun résultat semble n'avoir été obtenu dans les négociations entamées. *Comptoir National* en hausse de 6 fr. 25, à 496 25. Au comptant, ces titres ont été demandés au pair, Nos prévisions du 19 novembre sa réalisent. *Crédit Industriel et Commercial* sans variation à 565. Quant à la *Banque Internationale de Paris*, que nous laissions à 431 25, elle cote 430.

La *Banque Parisienne* est sans affaires. La Chambre syndicale des Agents de change de Paris a décidé que les actions de cet Etablissement ne seraient plus négociables qu'au nombre de 40.000. Cela veut-il dire que le différend soulevé au sujet des 10.000 actions rachetées dans les conditions dont on se souvient est aplani ?

Les actions de la *Société Foncière Lyonnaise* sont à 375; quant aux obligations anciennes, elles sont demandées à 435 75.

★ ★ Les recettes de nos six *Grandes Compagnies de Chemins de fer*, pour la semaine du 5 au 11 novembre, accusent une augmentation de 461.520 fr. sur 1892. La plus-value depuis le 1er janvier atteint, maintenant, 19.706.754 fr. L'Administration vient de publier le résumé du compte de la garantie d'intérêts des cinq réseaux qui vivent sous le régime des conventions. L'insuffisance totale prévue pour l'exercice en cours est de 86.390.000.

En ce qui regarde les variations à signaler sur les cours des actions, elles sont à peu près nulles. Le *Lyon* cote 1.516, en moins-value de 4 fr.; le *Midi* est à 1.362 au lieu de 1.365; l'*Orléans*, à 1.610 n'a pas varié; le *Nord* est en légère avance de 1 fr. 50, à 1.904; l'*Est*, de 948 est revenu à 947, et nous trouvons l'*Ouest* à 1.105, contre 1.110.

Ajoutons que la prochaine Exposition de 1900 vient d'inspirer à nos Grandes Compagnies un projet ayant pour but l'extension des moyens de tranports dans Paris. Le Directeur du *Paris-Lyon*, en son nom et au nom des autres Compagnies, vient de remettre une note à la *Commission préparatoire de l'Exposition*. On doublerait la ligne d'Auteuil et de la Ceinture, de Courcelles au Point-du-Jour, ainsi que la ligne du Champ-de-Mars, et on commencerait l'exécution partielle, au moins, du Métropolitain.

★ ★ Les actions *Suez* sont plutôt négligées en ce moment. Nous les voyons cotées au même cours que la semaine précédente, 2.732 50. La fermeté se maintient, car on espère que le dividende pourra atteindre 92 fr., si on tient compte des 1.500.000 fr. mis en réserve il y a deux ans. Les obligations *Panama* sont toujours soutenues par les raisons énumérées par nous précédemment et dans l'espérance où est le public que quelque chose de nouveau interviendra. Action *Corinthe* un peu mieux à 57 fr. 50. On a annoncé que le Canal avait été ouvert le 12 courant, mais on manque d'autres détails.

Les *Métaux* ont gagné 11 fr. 25 à 437 50; *Gaz Parisien* 1.392 50, en avance de 2 fr. 50; actions *Decauville* encore mieux à 212 fr.

Les actionnaires de la *Société Industrielle des Téléphones* sont convoqués pour le 9 décembre dans le but d'autoriser la création et l'émission d'un nombre d'obligations à déterminer, obligations du même type que celles que le Conseil d'administration est déjà, d'après les statuts, autorisé à émettre.

★ ★ Toujours la fermeté sur l'*Argentine 6 0/0 1886*, qui, de 325, passe à 327. On annonce le paiement en espèces du coupon de décembre de l'*Emprunt 6 0/0 1881*; toutefois, le calcul s'est fait au prix de 63 0/0. Depuis plusieurs années, le paiement de ces coupons ne se fait qu'en papier.

★ ★ Jusqu'à présent on avait espéré qu'une entente finirait par s'établir au sujet de l'affaire de Melilla. D'après les dépêches reçues hier matin, cette entente ne paraît plus possible. C'est donc la guerre à entreprendre décidément. On suppose que le Ministère espagnol va apporter toute son énergie pour en finir le plus vite possible avec les Kabyles; mais, pour le moment, l'effet produit a été plutôt défavorable. Les baissiers ont de nouveau profité de la nouvelle reçue pour vendre encore de la *Rente Extérieure*, prenant pour prétexte que la campagne à entreprendre durera de longs mois, que l'armée espagnole n'est pas préparée, enfin que l'expédition coûtera une grosse somme au Trésor qui aurait tant besoin d'économies.

D'un autre côté, les 60 millions de pesetas que l'on annonçait comme ayant déjà été dépensés pour l'affaire de Melilla sont, d'après les dernières dépêches, réduits à 13 millions, dont 10 millions pour la guerre et 3 millions pour la marine; aussi, les partisans de la hausse ne se troublent pas. Ils sont persuadés que la position de place, à Paris, est *vendeur*, et qu'il y a là un mouvement en reprise à escompter. La *réponse des primes*, qui aura lieu jeudi, sera donc, probablement, très discutée. Si les haussiers l'emportent, il y aura probablement beaucoup à racheter. Pour le moment, constatons que la *Rente Extérieure Espagnole* qui, de 61 35, était montée à 61 60, vient de reculer jusqu'à 60 50, pour finir à 60 65.

Les actions des *Chemins Espagnols* ont été offertes. Le *Nord d'Espagne* de 110 a fléchi à 103 75; les *Saragosse* sont à 137 50, contre 143 75; enfin les *Andalous* perdent 15 fr. à 245.

Les *Obligations*, elles aussi, ont dû reculer. Divers bruits ont été répandus à leur sujet. Ce qui peut paraître probable, c'est que les *Chemins Espagnols*, vu la dépréciation actuelle du change, ne soient amenés, sous peu, à une suspension momentanée de l'amortissement de leurs obligations.

★ ★ Même fermeté que précédemment sur le *Hongrois or 4 0/0*, qui gagne 25 centimes à 94 35. L'amélioration du change en Autriche-Hongrie produit ses effets.

★ ★ En ce qui regarde la *Rente Italienne*, on est maintenant ici dans l'attente. Quels sont ceux qui recueilleront la succession du cabinet Giolitti? On l'ignore, et, les connaîtrait-on, qu'il faudrait encore ne pas être ignorant de leur programme. Toutefois, et en attendant les événements, la place de Paris est un peu moins pessimiste qu'auparavant. Elle comprend que le moment psychologique est arrivé pour l'Italie. Va-t-elle avoir la force de pratiquer les économies devenues obligatoires, c'est-à-dire de réduire son budget de guerre? La nécessité est là, qui autorise toutes les bonnes résolutions. Certainement, et si l'Italie procède à des réductions d'armement, il lui sera permis, après le rétablissement de son équilibre budgétaire, de regagner la confiance extérieure.

Néanmoins, pour le moment, on n'a qu'à se tenir sur l'expectative. C'est ce que la spéculation comprend, et c'est pourquoi le cours de clôture de la semaine qui est 81 25, diffère peu du cours du 18 qui était 81.12 1/2.

Comme renseignement complémentaire, disons que dans une lettre qu'il vient d'adresser au Ministre du commerce et de l'agriculture à Rome, le Président de la Chambre de commerce de Turin expose la situation

fâcheuse faite au commerce par la pénurie de la *monnaie divisionnaire*, il transmet, en même temps, les plaintes qui lui sont parvenues, et insiste pour que des mesures immédiates soient prises.

Pendant les dix premiers mois de 1893, l'exportation des marchandises italiennes, en France, s'est élevée à 100.444.000 lire, en augmentation de 4.625.000 lire sur 1892. L'importation des marchandises françaises en Italie a atteint, pendant la même période, 113.369.000 lire, en augmentation de 13.036.000 lire sur 1892.

★ ★ Sur le bruit, faux d'ailleurs, de la démission de l'Ambassadeur du Portugal à Berlin, démission qui aurait été motivée par la volonté de l'Allemagne de s'immiscer dans l'affaire des Chemins Portugais, la *Rente 3 0/0 Portugaise* a reperdu le cours de 20. Nous le trouvons, en fin de semaine, à 19 70, en baisse de 50 centimes. *Obligations Tabacs Portugais*, également plus lourdes à 323 75 perdant ainsi 3 fr. 75. Toutefois, comme le fait remarquer notre correspondant de Lisbonne, la situation économique au Portugal s'améliore sérieusement.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont toujours aussi recherchés. Le *Russe Consolidé 1re et 2e séries* s'échange au comptant entre 99 80 et 100 25 toujours suivant les coupures ; c'est à peu de chose près les cours du samedi précédent ; *Orient IIIe*, en avance de 10 cent. à 67 60 ; *Russe 3 0/0 1891*, encore en nouvelle hausse à 82 20, gagnant ainsi 40 centimes pour la semaine.

En exécution de l'Oukase impérial du 9 août 1893, par lequel la *Rente russe or 6 0/0 1883* est appelée au remboursement pour le 1/13 décembre 1893, les porteurs de ladite Rente qui désirent encaisser sans aucun retard le capital de leurs titres, sont invités, en vue des vérifications nécessaires, à déposer ces titres au plus tard le 17/29 novembre. Nous renvoyons nos lecteurs pour plus de détails, à la note que nous publions plus loin dans les *Informations* du présent numéro.

★ ★ Il n'y a pas de mouvement à signaler cette semaine sur le *Serbe 5 0/0*, qui clôture presque sans variation sur la clôture du 18 novembre à 73 25, soutenu par des demandes de portefeuille. Nous publions aujourd'hui un article sur les *Finances Serbes*, dans lequel nous faisons l'historique de cet emprunt.

★ ★ La faveur dont jouissaient les *Valeurs Ottomanes*, jusqu'à présent, ne se dément pas. Nous avons, en effet, à signaler sur presque toutes une nouvelle plus-value. Le *Turc série C* s'avance de 10 centimes, à 24 30 ; la *série D* cote 22 30 seulement, en moins-value de 5 centimes ; quant à la *Banque Ottomane*, que nous laissions à 590, elle monte à 592 50.

L'*Obligation de Priorité*, très demandée au *comptant* passe, pour la grosse coupure de 452 50 à 454, pendant que les coupures de 5 obligations sont recherchées à 458 75 et les Unités à 462 ; *Consolidation* 413, avec une tendance marquée à la hausse, vu les achats constants de l'épargne ; *Douanes* sans variation, à 496 25 ; *Tabacs Ottomans* en hausse de 5 fr., à 411 25.

L'obligation *Salonique-Constantinople* s'échange entre 297 50 et 298 75. Nous remarquons que depuis quelques jours le marché à terme sur ce titre a pris une certaine extension. Quant au comptant, il est toujours aussi actif.

— Sur le *Marché en Banque*, l'action *Rio-Tinto* est à 368 12 1/2. On dit que le marché du cuivre en Amérique est beaucoup plus satisfaisant ; nous faisons toujours nos réserves au sujet de nouvelles qui, souvent, sont lancées pour entraîner le marché français. *De Beers* 411 87 1/2. On annonce que cette Compagnie a vendu tout son solde pour 1 1/2 million de livres sterling. Nous ne nous inscrivons pas contre cette nouvelle, mais il eût été au moins aussi intéressant de savoir à quel prix cette vente avait été effectuée.

QUESTIONS DU JOUR

LE COMMERCE EXTÉRIEUR EUROPÉEN

La Direction du Commerce extérieur vient de publier le tableau des importations et des exportations pour les principaux pays du monde (1882-1891). Cette statistique, complétée par les documents que nous avons déjà publiés dans l'*Economiste Européen* pour l'année 1892, nous permet de convertir en valeur française les résultats suivants, qui embrassent toutes les nations de l'Europe :

IMPORTATIONS (Millions de francs)

PAYS	1882	1885	1888	1889	1890	1891	1892
France	4.821	4.088	4.107	4.316	4.436	4.767	4.412
Royaume-Uni	10.325	9.275	9.690	10.690	10.517	10.885	10.597
Allemagne	3.910	3.671	4.088	4.987	5.181	5.188	5.023
Belgique	1.607	1.347	1.534	1.556	1.672	1.799	1.355
Pays-Bas	2.083	2.292	2.671	2.615	2.729	2.847	2.696
Autr.-Hong.	1.635	1.394	1.332	1.478	1.526	1.545	1.683
Suisse (1)	700	756	827	955	1.002	982	982
Russie	2.267	1.741	1.544	1.728	1.626	1.517	1.469
Italie	1.345	1.575	1.241	1.440	1.372	1.180	1.170
Espagne	816	764	716	866	941	1.018	753
Portugal	188	183	215	235	249	221	165
Grèce	139	49	109	132	120	140	140
Autres pays	1.762	1.838	1.921	2.128	2.203	2.326	2.352
Totaux pour tte l'Europe	31.598	28.973	29.995	33.126	33.574	34.415	32.797

Dans nos calculs de conversion, nous avons compté la livre anglaise pour 25 francs, le mark allemand pour 1 fr. 25, le florin de Hollande pour 2 fr. 10, le florin d'Autriche-Hongrie pour 2 fr. 50, le rouble russe pour 4 francs, la peseta espagnole pour 1 franc, la couronne suédoise et danoise pour 1 fr. 389, le milreis portugais pour 5 fr. 60, la piastre turque pour 0 fr. 2278, le lew bulgare pour 0 fr. 93, etc.

EXPORTATIONS (Millions de francs)

PAYS	1882	1885	1886	1889	1890	1891	1892
France	3.574	3.088	3.246	3.704	3.753	3.570	3.562
Royaume-Uni	6.007	5.327	5.862	6.222	6.587	6.180	5.676
Allemagne	3.985	3.574	4.004	3.956	4.158	3.969	3.692
Belgique	1.325	1.200	1.243	1.458	1.437	1.519	1.239
Pays-Bas	1.580	1.871	2.341	2.297	2.283	2.395	2.381
Autr.-Hong.	1.955	1.680	1.822	1.915	1.928	1.969	1.853
Suisse	650	665	673	710	724	703	703
Russie	2.471	2.154	3.175	3.064	2.815	2.886	1.882
Italie	1.155	1.134	957	1.005	963	939	957
Espagne	765	698	763	[illegible]	937	932	752
Portugal	126	127	131	130	120	119	169
Grèce	85	44	95	107	95	107	107
Autres pays	1.316	1.331	1.435	1.595	1.665	1.733	1.757
Totaux pour tte l'Europe	24.994	22.893	25.757	27.059	27.465	27.021	24.710

Le groupement des Importations et des Exportations donne les résultats suivants :

(1) La Suisse n'a commencé à publier la valeur qu'en 1885.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS RÉUNIES

(Millions de francs)

PAYS	1882	1885	1888	1889	1890	1891	1892
France.....	8.395	7.176	7.353	8.020	8.189	8.337	7.974
Royaume-Uni	16.332	14.602	15.552	16.912	17.104	17.065	16.273
Allemagne..	7.895	7.245	8.092	8.943	9.339	9.157	8.715
Belgique ...	2.932	2.547	2.777	3.014	3.109	3.318	2.594
Pays-Bas...	3.663	4.163	5.012	4.912	5.012	5.242	5.077
Autr.-Hong.	3.590	3.074	3.154	3.393	3.454	3.514	3.536
Suisse......	1.350	1.421	1.500	1.665	1.726	1.685	1.685
Russie	4.738	3.895	4.719	4.792	4.441	4.403	3.351
Italie.......	2.500	2.709	2.208	2.445	2.335	2.119	2.127
Espagne....	1.581	1.462	1.479	1.762	1.878	1.950	1.485
Portugal ...	314	310	346	365	369	340	334
Grèce	224	93	204	239	215	247	247
Autres pays.	3.078	3.169	3.356	3.723	3.868	4.059	4.109
Totaux pour de l'Europe	56.592	51.866	55.752	60.185	61.039	61.436	57.507

Mais ces chiffres n'ont malheureusement qu'une valeur très relative, car les diverses nations auxquelles ils se rapportent se servent de méthodes différentes pour les constituer.

Ainsi, par exemple, il s'agit du *Commerce spécial* pour la France, l'Allemagne, la Belgique. l'Autriche-Hongrie, la Suisse, l'Italie, le Portugal et la Grèce; et du *Commerce général* pour les autres pays.

La Hollande, l'Italie, l'Espagne et la Suède font entrer dans leur mouvement commercial les importations et les exportations du numéraire et des métaux précieux; les autres pays les laissent en dehors des chiffres commerciaux proprements dits. Enfin, il existe des divergences profondes entre les moyens employés par les Administrations douanières des divers pays, soit pour calculer la valeur des produits importés ou exportés, soit pour en déterminer simplement le poids.

M. Alfred Picard, le nouveau Président de la Commission permanente des valeurs de douane, résume ainsi — dans le rapport annuel de cette Commission — les divergences dont nous venons de parler :

L'estimation des marchandises est faite : dans certains cas, d'après des déclarations en douane plus ou moins sérieusement contrôlées ; parfois, d'après la production des factures ; souvent, d'après des tables officielles. Ces tables indiquent soit des prix moyens par article du tarif sans distinction des points d'origine ou de destination, soit des prix différents par article et par pays originaire ou destinataire, soit des valeurs légales arrêtées au point de vue de l'assiette des droits. Les méthodes de calcul des prix diffèrent. Certaines valeurs sont absolument surannées. La plupart des peuples cherchent à estimer les produits pour ce qu'ils valent à la frontière ; mais il en est qui prennent la valeur au point d'expédition.

Suivant les pays et les cas, la détermination des quantités a pour les déclarations en douane, les factures, connaissements et autres pièces analogues, ou des vérifications matérielles opérées par les agents du fisc. Les poids sont portés tantôt au brut, tantôt au net; les tares ont, en général, un caractère purement conventionnel. C'est surtout à l'exportation que règne l'incertitude, sauf exception, la douane se contente de déclarations quelquefois trop fantaisistes. A la vérité, il semble, au premier abord, que les exportateurs aient rarement intérêt à déguiser la vérité : le fait est cependant contestable, au moins pour les pays comme l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, dont les Administrations se sont promis une aide mutuelle afin de vérifier les déclarations des importateurs par celles des exportateurs.

Le désaccord est absolu pour la désignation des pays d'origine et de destination. Il faut même voir dans ce désaccord la cause la plus grave des divergences entre les statistiques des différentes nations. Plusieurs pays ne publient que les tableaux du commerce général. Ceux qui indiquent la part du commerce spécial n'y comprennent pas tous les mêmes éléments.

Les classifications diffèrent profondément. De là, non seulement des difficultés de rapprochement, mais aussi, quand le système des valeurs moyennes est en vigueur des chances d'inexactitude d'autant plus grandes que les marchandises sont moins subdivisées.

Ces contradictions rendent suspects tous les chiffres d'ensemble de la statistique commerciale et expliquent les difficultés insurmontables que l'on rencontrerait si l'on voulait établir une balance sérieuse du commerce extérieur de tous les pays du monde.

Dans l'intérêt de tous ces pays il serait donc à désirer — surtout en ce moment — qu'une Conférence internationale fût réunie à l'effet de rechercher la méthode commune d'évaluation douanière dont il conviendrait de proposer l'adoption au monde civilisé.

Sous la réserve expresse de ces observations, les tableaux que nous venons de produire indiquent que les importations européennes ont été de 32.797 millions de francs en 1892, les exportations de 24.710 millions : soit 57.507 millions pour l'ensemble du commerce extérieur de toutes les nations de l'Europe. Ce total est inférieur de 3.929 millions de francs au total de l'année 1891, et supérieur de 5.641 millions à celui de l'année 1885. La différence entre les deux années extrêmes de la période (1885 minimum ; 1891 maximum) est de 9.570 millions de francs. Enfin, le total des transactions commerciales effectuées en Europe pendant les onze années considérées, s'élève à 630 milliards de francs environ.

EDMOND THÉRY.

La Réhabilitation de l'Argent

X. — Les crises de **crédit extérieur** et la hausse des changes sont favorables aux pays qui les subissent.

(*Suite*) (1)

PORTUGAL : La situation financière extérieure du Portugal était déjà depuis longtemps compromise, lorsque la révolution du Brésil vint brusquement priver ce petit pays des envois réguliers d'or qui lui permettaient d'équilibrer, sans perte au change, sa balance des paiements étrangers : ce fut le commencement de ses embarras financiers extérieurs.

Jusqu'alors le Portugal avait dépensé et.... emprunté sans compter; les banquiers de Londres et de Paris se disputaient sa clientèle et la Maison Baring lui ouvrait, à chaque échéance, le crédit nécessaire pour compléter le paiement de son coupon quand les remises brésiliennes n'y suffisaient pas. La liquidation Baring (novembre 1890) obligea le Trésor portugais non seulement à se passer désormais de cette maison de banque par trop complaisante, mais à lui rembourser certaines avances à court terme arrivant à échéance à la fin de l'année.

Il convient de remarquer qu'à cette époque la circulation monétaire du Portugal se composait, d'une ma-

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 95, 96 et 97.

nière à peu près absolue, de souverains anglais ayant *cours légal* à la parité de 4 : 500 reis. Toutes les transactions, locales ou extérieures, s'effectuaient en or ; la *Banque du Portugal* avait à peine 35 millions de francs de billets en circulation et les statistiques évaluaient à 200 millions de francs environ le numéraire d'or existant dans le royaume.

La perte au change était absolument inconnue des Portugais.

L'Emprunt des *Tabacs Portugais*, réalisé en Portugal, en France, en Belgique et en Allemagne dans le courant des mois de février et de mars 1891, permit un instant de croire que la crise portugaise de crédit extérieur serait évitée, car, d'après l'article 3 du contrat de concession, le Trésor devait recevoir en *or* 30 millions de francs au 30 juin 1891, 30 millions au 30 septembre suivant et 40 millions à la fin de l'année. Malheureusement, la crise des banques portugaises (mars-avril 1891) amena le Gouvernement portugais à prendre avec ces établissements, et avec d'autres créanciers de l'Etat, des arrangements tellement extraordinaires — pour ne pas employer d'autre expression — qu'au moment où le second ministère Joao Chrysostomo prit le pouvoir, il ne restait de disponible pour le Trésor, sur l'*Emprunt des Tabacs*, qu'une somme de 600 contos ou 3.330.000 francs payable seulement à la fin de l'année 1891.

D'après les documents officiels publiés depuis, le nouveau Ministère, ayant M. Mariano de Carvalho aux finances, se trouva, au commencement du mois de mai 1891, en présence d'un ensemble de charges extérieures immédiatement exigibles, s'élevant au total de 64 millions de francs, sur lesquels le coupon de juillet figurait pour 18.700.000 francs, une créance exigible de la liquidation Baring pour 17.500.000 francs et diverses créances exigibles de banquiers parisiens pour 16 millions 500.000 francs environ. Pour faire face à ces besoins immédiats, le nouveau Ministère trouvait 3 millions 330.000 francs liquides sur l'Emprunt de 200 millions de francs contracté deux mois avant.

Le souvenir de la tourmente monétaire qui éclata en Portugal vers la fin du mois de mai 1891 est encore trop vivace pour qu'il soit nécessaire d'en raconter les péripéties. Malgré les efforts du Gouvernement, malgré la prodigieuse activité que M. Mariano de Carvalho déploya au service d'une cause compromise par ses prédécesseurs : toute la monnaie d'or et d'argent disparut en quelques semaines de la circulation intérieure et les transactions commerciales furent absolument suspendues faute de numéraire pour les effectuer.

Le décret dictatorial du 10 mai 1891 avait accordé *moratorium* général (suspension de paiement) de 60 jours à toutes les valeurs commerciales. Les billets de la *Banque de Portugal* furent compris dans cette disposition ; puis un second décret, en date du 9 juillet suivant, accorda à cette Banque le droit de refuser le remboursement de ses billets en espèces « tant qu'un nouveau régime monétaire ne serait pas mis en vigueur. »

Ce fut par le papier-monnaie de la *Banque de Portugal*, réorganisée et investie du monopole de l'émission pour tout le royaume par un contrat du 4 décembre 1891, que le Gouvernement remplaça le numéraire or et argent que la hausse des changes extérieurs avait enlevé à la circulation. Les billets de la *Banque de Portugal* obtinrent le bénéfice du cours légal dans tout le royaume (jusqu'alors ce cours légal n'existait pour eux que dans le département de Lisbonne) et, chose très curieuse à signaler : comme il n'y avait pas d'autre monnaie en Portugal, le Gouvernement n'eût même pas à leur donner le *cours forcé*. Ce dernier régime, en effet, n'a jamais été établi en Portugal par aucun acte officiel.

Avant la crise, la circulation fiduciaire de la *Banque de Portugal* était normalement de 35 à 40 millions de francs. Elle atteint aujourd'hui 290 millions et constitue *exclusivement* la circulation monétaire du royaume.

Nous voici à la fin de l'année 1893, c'est-à-dire à deux ans et demi de distance de la crise des changes ou de crédit extérieur dont je viens de relater l'histoire sommaire ; le Portugal a fait une faillite extérieure : il a ruiné, ou à peu près, ses créanciers étrangers qui ne touchent plus qu'un tiers de leurs arrérages ; il a perdu la totalité de son numéraire international (l'or fait en ce moment 30 0/0 de prime à Lisbonne), mais quelle est la situation économique actuelle du pays ?

Les documents officiels prouvent qu'elle est excellente.

En 1890, avant la crise, les importations portugaises avaient été de 44.623 contos (le contos valant 5.555 fr.) et les exportations de 21.509 contos, soit un déficit dans la balance commerciale de 23.034 contos, ou 128 millions de francs environ.

En 1891, l'année de la crise, les importations avaient été de 43.510 contos et les exportations de 21.394 contos, soit 22.116 contos de déficit. La perte au change augmenta cette année-là le déficit de 5.529 contos, ce qui porta le déficit total de l'année 1891 à 153 millions de francs environ.

Les résultats officiels des dix derniers mois de l'année 1892 (janvier à octobre), qu'on vient de publier au commencement de ce présent mois revèlent un changement radical dans la situation du commerce extérieur du Portugal. En voici les chiffres :

Importations		24.611	contos
Exportations nationales.	20.825	25.239	—
— coloniales.	4.414		
Différ. en faveur des exportations		682	contos

Les résultats de 1893 ne sont pas encore publiés (la statistique douanière portugaise est toujours en retard d'une année), mais l'*Economista* du Portugal a déjà annoncé que ces résultats se présentaient en sensible amélioration par rapport à l'année précédente.

Les recettes des Chemins de fer nous fournissent, de leur côté, une preuve certaine du réveil de l'activité industrielle et commerciale du Portugal. Voici d'après le *Diario do Governo* (journal officiel) les recettes de la Compagnie Royale du premier semestre 1893, comparées au premier semestre de l'année 1892 (reis = 0 fr. 0055) :

DÉTAIL	1er SEMESTRE 1892	1er SEMESTRE 1893
Voyageurs	638::549:341	668::598:512
Grande vitesse	101::735:727	119::670:704
Petite vitesse	613::283:893	684::006:403
Totaux	1.353::568:961	1.472::275:618

Soit, pour le premier semestre 1893, une augmentation de 118.7 contos. Ramenés en recettes kilométriques les chiffres ci-dessus donnent 14.765 francs pour le premier semestre 1892 et 15.903 francs pour le premier semestre 1893.

Les recettes publiques donnent enfin des résultats dépassant toute prévision : les recettes douanières (exportation et importation réunies, déduction faite des céréales et des tabacs) ont fourni pour les quatre premiers mois de l'exercice 1893-1894 (l'année financière commençant le 1er juillet) une plus-value supérieure à 5 millions de francs par rapport à la période correspondante de l'exercice antérieur.

L'*Economista* de Lisbonne accompagne la publication de ces résultats des réflexions suivantes :

On peut dire, sans se tromper, qu'à la fin d'octobre, il y a mille contos de reis d'augmentation dans les recettes douanières, ce qui permet la participation des coupons de la Dette extérieure, c'est-à-dire que ces recettes doivent s'évaluer à 11 : 854 contos, soit 454 contos de reis destinés à la participation en supposant que d'ici à la fin de l'année économique, les rendements des douanes se maintiendront identiques à ceux des mois correspondants de l'année dernière et la probabilité est qu'ils seront en excès.

Il convient de rappeler, en effet, qu'en application de la loi portugaise du 20 mai 1893 (Règlement de la Dette), le tiers en or des coupons de la Dette extérieure doit s'augmenter de la moitié du bénéfice du change au-dessous de 22 0/0 et de la moitié des augmentations des recettes douanières au-dessus de 11.400 contos, en

exceptant de ces recettes les céréales, le tabac et le droit d'exportation sur les vins de Porto.

Quant à l'ensemble des recettes et des dépenses budgétaires de l'exercice 1892-1893 (voir l'*Economiste Européen* du 29 octobre 1893), les chiffres publiés par le *Diaro do Governo* établissent que les recettes de la gérance de l'exercice courant ont augmenté de 2.922 contos par rapport à la période correspondante de l'année antérieure, que les dépenses du même exercice ont, au contraire, diminué de 1:588 contos (bien qu'elles comprennent 1:758 contos de pertes au change qui ne figuraient pas dans les précédents exercices), et que la balance budgétaire se présente finalement avec un excédent de 4:025 contos, au lieu d'un déficit de 485 contos pour l'*exercice courant* de 1891-1892.

En réunissant les deux budgets de la gérance (antérieur et courant), l'année financière 1890-91 — 1891-92 avait donné un déficit de 8:446 contos, tandis que l'année financière 1891-92 — 1892-93 ne présente plus qu'un déficit total de 1:401 contos, soit une amélioration de près de 40 millions de francs.

Mais je dois ajouter que dans cette amélioration budgétaire, la réduction arbitrairement imposée aux porteurs de la Dette intérieure et extérieure figure à elle seule pour 4:186 contos, soit environ 23 millions de francs.

Pour compléter l'enquête sur la situation économique *actuelle* du Portugal, je donnerai les détails suivants que la Légation du Portugal a bien voulu me transmettre :

La hausse des changes portugais a eu des inconvénients très graves pour les affaires intérieures et extérieures du Portugal tant que le numéraire métallique or et argent, que l'agio a brusquement et complètement enlevé à la circulation en quelques semaines, a fait défaut. Mais lorsque les grosses et les petites coupures des billets de la *Banque de Portugal* ont pu prendre dans notre circulation la place des souverains anglais disparus ou exportés (il y en avait pour 7 à 8 millions de livres sterling dans tout le royaume, et avant la crise tous les paiements s'effectuaient en or), toutes les affaires ont rapidement repris leur cours normal et, aujourd'hui que l'habitude du billet est prise, jusque dans les plus petites bourgades, personne ne se plaint de la nouvelle monnaie.

L'agio sur l'or (il est encore de 30 0/0), a eu pour effet d'élever considérablement les prix de toutes les marchandises ou denrées importées de l'étranger. Mais il n'y a pas eu de hausse de prix pour les produits nationaux : tous les produits de l'industrie ou du sol portugais se paient aujourd'hui, en billets de banque, ce qu'ils se payaient en or avant la crise. Les salaires, les loyers, les fermages, les frais de transport, etc. n'ont pas monté; on peut même signaler une baisse, quoique peu importante

L'élévation du prix des marchandises étrangères importées a eu pour conséquence d'en diminuer la consommation, ainsi qu'en témoignent les chiffres de la statistique douanière ; mais elle a eu aussi comme contre-coup le développement du travail national et la création de nouvelles industries dans presque toutes les branches de la production. Le pays cherche maintenant, et par tous les moyens, à se suffire à lui-même.

La circulation fiduciaire de la *Banque de Portugal* a donné au crédit particulier une élasticité qu'il n'avait pas avant la crise, et cela à des conditions relativement douces puisque le taux de son escompte n'est, en ce moment, que de 6 0/0, alors qu'il est de 5 0/0 en Espagne, en Italie, en Autriche, en Russie, et même en Hollande et en Allemagne : mais il serait cependant à souhaiter que cette banque privilégiée adoucit les conditions de ses rapports avec le Trésor public.

En fait, la hausse des changes a réellement favorisé l'industrie portugaise, de même qu'elle a facilité l'exportation de quelques articles importants de la production indigène, ainsi que le constate d'ailleurs le mouvement actuel du commerce extérieur. Les relations commerciales entre Lisbonne et les colonies portugaises se développent d'une manière vraiment extraordinaire, surtout en ce qui concerne les possessions de l'Afrique occidentale. Le Chemin de fer de Loanda à Ambaca a créé entre la colonie d'Angola et Lisbonne un mouvement commercial supérieur à toute attente.

Les faits et les explications qui précèdent ne démontrent-ils pas que le titre de ce *Chapitre X* est justifié en ce qui concerne le Portugal ?

Espagne : Avec la République Argentine et le Portugal nous avons eu deux exemples de crise de crédit extérieur complète, c'est-à-dire hausse des changes, perte du numéraire international et faillite partielle de l'Etat. Mais afin que notre étude soit complète, il est nécessaire d'observer les effets économiques de la crise des changes chez les nations qui n'en sont encore qu'à la première période : hausse des changes et disparition des espèces or de la circulation monétaire. L'Espagne est dans ce cas particulier.

La hausse des changes espagnols ne fut point provoquée, comme quelques-uns de nos confrères semblent le croire, par l'application des nouveaux tarifs douaniers français. C'est la politique financière de la *Banque d'Espagne* qui la prépara ; c'est la fameuse discussion du renouvellement et de l'extension de son privilège (mai 1891) qui la fit éclater.

En effet, l'élévation de la limite de la circulation fiduciaire demandée et obtenue par le gouvernement de M. Canovas, malgré l'opposition énergique de toutes les Chambres de commerce et du monde financier espagnols, révéla les graves embarras monétaires dans lesquels se trouvait l'Espagne et démontra publiquement, que la *Banque d'Espagne*, sortie de son véritable rôle de Banque d'émission, était devenue une Caisse d'Etat toujours ouverte au Trésor espagnol pour solder les déficits budgétaires. Et c'est à partir de ce même mois de mai 1891 que les changes espagnols commencèrent leur ascension.

Qu'on me permette de faire, en quelques mots, la preuve de ce que j'avance ici :

Jusqu'à la Conversion de 1882, les Espagnols avaient trouvé l'emploi de leurs fonds disponibles dans les opérations du Trésor ; mais lorsque, par application de la loi de Conversion et de la loi de Trésorerie, la *Banque d'Espagne* employa toute son émission statutaire de billets en Rente amortissable et en pagarés, elle prit à l'épargne espagnole son placement préféré et l'obligea de se reporter sur la *Rente intérieure*, et, plus tard, sur la *Rente extérieure* elle-même.

La *Banque d'Espagne* favorisa singulièrement ces achats en abaissant à 4 0/0 les prêts sur ces Rentes, lesquelles rapportaient à cette époque plus de 6 0/0. Les étrangers, qui voyaient d'une manière plus nette les conséquences éventuelles des engagements de la Banque avec le Trésor, qui constataient chaque année l'écart de plus en plus disproportionné entre sa circulation, son encaisse métallique et son véritable portefeuille commercial, les étrangers, dis-je, réalisèrent d'abord toutes les *Rentes intérieures* qu'ils possédaient encore, puis vendirent d'assez fortes quantités d'*Extérieure* que les marchés de Madrid et de Barcelone absorbèrent en exportant en or les sommes correspondant aux achats effectués à Paris et à Londres.

En moins de neuf années l'Espagne a ainsi acheté pour environ un milliard de titres à l'étranger et, pendant la même période, la *Banque d'Espagne* a prêté ou avancé plus de 700 millions de pesetas au Trésor. La laborieuse discussion de mai 1891 fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase.

La crise du change de 1891 a donc son origine réelle dans la politique financière de la *Banque d'Espagne*, qui a poussé l'épargne espagnole à s'employer en valeurs espagnoles, il est vrai, mais achetées à l'étranger avec trop de précipitation. La fortune publique ne s'est pas appauvrie ; on pourrait, au contraire, démontrer qu'elle s'est enrichie du montant des coupons extérieurs qui se règlent maintenant en Espagne, et on peut même supposer que la circulation métallique existant dans le royaume — au commencement de l'année 1891 — aurait encore suffi à maintenir les changes extérieurs avec seulement 4 ou 5 0/0 de perte, si la malencontreuse discussion du renouvellement, d'une part, et l'approche de la rupture des négociations commerciales avec la France, d'autre part, n'avaient pas effrayé le public et ouvert le champ à la spéculation.

C'est en effet, à partir du mois de mai 1891, que les

changes espagnols ont commencé à monter. Ils étaient à 2 90 0/0 de perte à la fin d'avril, nous les trouvons successivement à 5 65 0/0 fin mai — 6 40 0/0 fin juillet — 10 80 0/0 fin octobre — 12 75 0/0 fin décembre 1891 — 14 0/0 fin janvier 1892 — 15 0/0 fin février — et 16 10 0/0 fin avril.

Depuis ils ont continué leur ascension et se maintiennent actuellement au-dessus de 23 0/0.

On voit donc que la hausse des changes espagnols a commencé bien avant l'application des nouveaux tarifs douaniers français. D'ailleurs, si cette hausse n'avait eu d'autre cause que le déplacement de la balance commerciale espagnole proprement dite, le change se serait fatalement abaissé en février 1892, puisque les années 1890 et 1891 avaient été exceptionnellement favorables à l'Espagne relativement à ses exportations et que le mois de janvier de l'année nouvelle avait donné comme résultats, par rapport aux années précédentes :

Commerce extérieur du mois de janvier :

	1890	1891	1892
	—	—	—
Importations	71.941.471 p.	66.889.295 p.	76.336.830 p.
Exportations	65.863.171 p.	65.614.910 p.	137.116.023 p.

Cette simple constatation ne démontre-t-elle pas jusqu'à l'évidence que la hausse des changes espagnols a pour *cause réelle* la politique monétaire suivie par la *Banque d'Espagne* et le cabinet Canovas.

La hausse des changes espagnols, arrivant après les crises de la République Argentine, du Brésil et du Portugal, a produit une effroyable baisse sur toutes les valeurs espagnoles, dont les coupons sont payables en or à l'extérieur.

Le tableau suivant va nous permettre d'apprécier l'importance du préjudice causé par cette baisse aux *portefeuilles* des porteurs étrangers, tout en reconnaissant d'ailleurs que le revenu de la Rente extérieure et des obligations de *Chemins de fer* n'a pas encore été atteint :

VALEURS	ANNÉE 1891				1893	Différ. pour 1893
	1er avr.	1er juin	1er sept	1er déc.	24 nov.	
Change de Paris sur l'Espagne.	480 50	466 50	458 »	435 »	401 »	— 79 50
Change de Madrid sur Paris.	2 95	5 60	7 75	13 45	23 20	+ 20 25
COURS A PARIS						
Rente Extér. 4 °/°	77 25	72 55	71 15	65 90	61 40	— 15 85
Andalous (act.).	491 »	488 »	425 »	360 »	250 »	—241 »
— obl. 1re	377 »	365 »	351 »	324 »	280 »	— 97 »
— obl. 2e	366 »	363 »	342 »	315 »	270 »	— 96 »
Nord d'Esp. (act.)	358 »	301 »	287 »	233 »	103 »	—255 »
— obl. 1re	409 »	398 »	394 »	370 »	285 »	—124 »
— obl. 2e	390 »	378 »	372 »	342 »	240 »	—150 »
Madrid-Saragosse (actions)	325 »	310 »	288 »	230 »	140 »	—185 »
— obl. 1re	391 »	382 »	365 »	345 »	302 »	— 89 »
— obl. 2e	380 »	372 »	348 »	328 »	288 »	— 92 »

La hausse des changes espagnols a donc déprécié de 20 0/0 environ le capital *extérieur* de l'Espagne, c'est-à-dire le portefeuille de ses créanciers étrangers. Mais voyons si cette même hausse a porté un préjudice quelconque à son régime économique *intérieur* :

Dans la séance du 14 juin 1893 de la Chambre des députés espagnole, M. Navarro Reverter, ancien ministre du commerce, exposa, dans un remarquable discours, la nouvelle situation industrielle que les tarifs protecteurs de la douane espagnole, appliqués depuis le commencement de l'année 1892, venaient de créer à l'Espagne.

Passant en revue toutes les branches de l'industrie nationale, il démontra, avec des chiffres irréfutables, que la consommation espagnole, naguère tributaire de l'étranger pour une foule de produits manufacturés, était en merveilleuse voie d'affranchissement et que bientôt la production espagnole suffirait complètement à tous les besoins du royaumme, mais qu'elle pourrait, en outre, chercher des débouchés fructueux au dehors.

A l'appui de ses prévisions, le Ministre cita quelques exemples que nous livrons à la méditation de nos confrères parisiens :

Les industries métallurgiques se développent puissamment et la fabrication des machines prend un essor que les plus optimistes, il y a 20 ans, n'aurait même pas rêvé ! Presque toutes les industries qui se créent se pourvoient maintenant en Espagne des machines nécessaires, aussi bien des métiers à tisser les plus perfectionnés que des chaudières tubulaires les plus compliquées.... Nous construisons des coques de navires, des dragues, des barcazas, des grues flottantes, et cela, non seulement pour la Péninsule, mais aussi pour les Philippines, *en nous émancipant ainsi de la grande industrie étrangère par le développement de notre industrie indigène.*

— Il y a un véritable progrès aussi dans l'industrie du mobilier : Là où douze ouvriers seulement travaillaient il y a maintenant de l'ouvrage pour 80 ou 100. La sellerie de cuir uni ou repoussé, *qu'on importait autrefois de France*, se manufacture maintenant à Barcelone. Un seul fabricant a construit dans ces derniers mois 7.000 chaises, *supprimant ainsi l'importation des pays du Nord.* Cet industriel qui n'avait, il y a un an, que 120 ouvriers, en a maintenant 400, sans compter les femmes qui font le treillis de paille, et il pense, d'ici une année, (au mois de juin 1894) avoir 1.000 ouvriers...

— C'est dans les industries textiles, messieurs les Députés, que l'on rencontre le développement le plus extraordinaire, tant par le nombre des fabriques créées que par l'outillage acquis et les *nombreux articles nouveaux* qui se manufacturent tant en coton qu'en laine et en soie. Ce progrès est dû à ces nobles fils de la Catalogne, qui ont le vrai et légitime point d'honneur de mettre leurs industries nouvelles et leurs industries régénérées au niveau des industries similaires étrangères les plus avancées. Dans toutes leurs villes, messieurs, on voit — pareilles à ces plantes qui prennent vie dans de nouvelles conditions atmosphériques, — des cheminées s'élever et leur fumée, que le vent emporte, proclame partout la richesse et la prospérité...

— Il s'est créé de nouvelles fabriques de filage et de tissage de coton, qui emploient des moteurs de 6 à 800 chevaux de force lorsque, il y a peu d'années, on n'en rencontrait pas une dont le moteur fût, au plus, de 100 chevaux.

— Pour le travail des laines peignées, *il s'est établi à* Sarraza (Catalogne) *quelques maisons étrangères qui apportent* LEUR CAPITAL, LEUR EXPÉRIENCE et LEUR INTELLIGENCE *pour monter des fabriques* déjà construites ou en voie de construction à Sabadell, San Martin de Provensale, San Andrès de Palomar et autres lieux.

— En tissus de laine, la production a augmenté dans les derniers six mois de 300 0/0 sur la production maxima antérieure. Un des industriels étrangers qui est venu s'établir chez nous est un modeste fabricant qui a maintenant 3.000 ouvriers dans ses usines et un capital de 25 millions de francs.

Les fils de chanvre ont augmenté de 100 0/0 ; les dentelles, les rubans, les cordons ont pris un développement considérable.

— Les filatures et le tissage de la soie renaissent, et si les mûriers, qui servaient autrefois de bordure à nos champs existaient encore, bientôt florirait de nouveau l'élevage des vers à soie qui rappelle le bon temps de Tolède, de Grenade et de Valence du XVIe au XIXe siècle.

— L'industrie de la soie renaît, prenant les formes nouvelles de la mécanique moderne, et tandis que nous étions réduits à ne fabriquer que des tissus de soie noire, *maintenant on fait et même on exporte en Amérique* des tissus de toutes couleurs... Le développement de cette industrie est tel que les fabricants déclarent qu'ils ne peuvent satisfaire aux demandes, faute d'ouvriers.

Mais en habile politicien qu'il est, M. Navarro Reverter veut faire bénéficier son parti de la transformation économique de l'Espagne. Il attribue les progrès industriels extraordinaires qu'il signale au régime protecteur dont les conservateurs ont doté le royaume.

Vous voyez ainsi résolus en grande partie, par votre réforme douanière, à la fois le problème social et le problème financier. Je vous ai expliqué que le 1er mai sera, desormais, moins à craindre chez nous, parce qu'en fin de compte, les ouvriers n'ont plus de motifs de plaintes...... Vous voyez

comment se résout le problème du travail national, grâce aux mesures prises par les conservateurs.

M. Navarro Reverter a oublié, — de très bonne foi sans doute, — de constater que la hausse des changes extérieurs, commencée six mois avant l'établissement des nouveaux tarifs douaniers, et battant son plein depuis le milieu de l'année 1892, a doublé et *même triplé*, par une masse de produits étrangers importés en Espagne, l'importance des nouveaux droits officiels.

Vérifions, maintenant, si M. Navarro Reverter n'a pas exagéré, et si les résultats *actuels* de la statistique douanière espagnole confirment, par leurs chiffres, les déclarations officielles faites à la Chambre des députés espagnole il y a cinq mois à peine :

Voici les chiffres que la *Gaceta de Madrid* (journal officiel de l'Espagne) publiait ce mois-ci, sur le commerce extérieur espagnol, pendant les neuf premiers mois des années 1891, 1892, et 1893 (janvier à septembre, inclus).

PRODUITS MANUFACTURÉS

Produits	1891	1892	1893
—	—	—	—
	(Milliers de pesetas)		
Importations			
Minéraux, céramiques, etc.	61.949	57.512	55.188
Produits en coton	76.995	76.057	66.731
Produits fibres diverses....	24.775	24.950	19.896
Laines, filets et produits...	32.162	32.414	19.347
Soies écrues................	3.337	3.029	3.350
Bourres de soie............	879	827	1.122
Tissus de soie.............	9.428	10.591	8.377
Machines complètes	8.242	6.973	3.949
Pièces de machines........	19.750	30.366	9 668
Exportations			
Minéraux, céramiques, etc.	61.483	60.214	64.103
Produits en coton..........	20.668	29.417	36.360
Produits fibres diverses....	2.906	4.319	4.709
Laines, filets et produits...	8.333	12.702	18.288
Soies écrues................	1.221	1.533	1.399
Tissus de soie.............	1.038	2.221	1.262
Machines	674	343	389
Huile d'olives.............	8.279	10.835	22.176

Les déclarations du Ministre du Commerce de l'Espagne, sont donc absolument confirmées par les faits : Depuis l'année 1891, c'est-à-dire depuis la hausse des changes extérieurs, l'importation en Espagne des produits manufacturés étrangers n'a cessé d'aller en diminuant : Au contraire, l'exportation à l'étranger, des produits similaires espagnols, se développe chaque jour.

La balance commerciale qui se soldait au détriment de l'Espagne, par 105 millions de pesetas, à la fin des neuf premiers mois de l'année 1892, ne présente plus qu'un déficit de 53 millions de pesetas, à la fin du mois de septembre 1893.

Nous constatons la même amélioration dans la rentrée des impôts : Du 1er juillet 1891 (débuts de la crise) au 31 janvier 1892, les recettes ordinaires avaient donné 351.869.422 pesetas ; du 1er juillet 1892 au 31 janvier 1893, elles se sont élevées à 359,394,222 pesetas ; soit une augmentation de 7.524.760 pesetas, sur les sept mois correspondants de l'année antérieure.

Pendant le 1er trimestre de l'année 1892-1893 (juillet, août et septembre), elles avaient donné 174.685.801 pesetas ; pendant le 1er trimestre de l'année 1893-1894, elles viennent de fournir 186.970.566 pesetas, soit une augmentation de 12.284.765 pesetas, sur le trimestre correspondant de l'exercice 1892-1893.

Voici maintenant les recettes des quatre grandes lignes espagnoles pendant les 45 premières semaines des années 1890 et 1893 :

	1890	1893
Andalous (891 kil.)..........	12.366.022	12.663.897
Nord de l'Espagne (1.959 kil.)	48.048.847	50.408.299
Asturies (741 kil.)...........	9.391.924	10.693.178
Saragosse (2.672 kil.)........	46.586.556	44.423.720

Les recettes des Chemins de fer sont donc également satisfantes puisque nous les trouvons à la fin de la 45e semaine de 1893, en augmentation sensible sur la période correspondante de 1890 (année antérieure à la hausse des changes) pour trois des grandes lignes et en diminution de 2 millions seulement pour le *Saragosse*.

En résumé, la hausse des changes extérieurs espagnols n'a eu de fâcheux effets que pour le portefeuille des créanciers *extérieurs* de l'Espagne, et il convient de constater cependant que ni l'Etat ni les Grandes Compagnies de Chemins de fer n'ont encore manqué à leurs engagements extérieurs, bien que cette hausse augmente de près de 25 0/0 l'importance de ces engagements. Seuls, les actionnaires des Compagnies, ayant des charges étrangères, ont vu leur revenu amoindri ou absorbé par les frais nouveaux qu'impose à ces Sociétés la conversion en or de la monnaie indigène nécessaire aux dépenses sociales d'ordre extérieur.

Mais, par contre, la hausse des changes extérieurs espagnols a réellement protégé l'industrie indigène contre la concurrence étrangère, a réellement favorisé l'exportation à l'étranger des produits indigènes et a réellement développé toutes les branches de la production nationale.

Les trois exemples que je viens de donner (République Argentine, Portugal, Espagne), les faits certains que je viens de produire ne démontrent-ils pas suffisamment que les crises de *crédit extérieur* et la hausse des changes sont à la fois ruineuses pour les créanciers étrangers et favorables aux intérêts intérieurs des pays qui les subissent?

(*A suivre*) EDMOND THÉRY.

FINANCES SERBES

Les quelques articles que nous avons consacrés dans ces derniers temps aux *Finances Serbes* nous ont valu, de la part de nombre de nos abonnés ou de nos lecteurs, des lettres nous demandant des renseignements plus circonstanciés. Une de ces lettres, surtout, attire notre attention. Nous la publions *in extenso :*

Monsieur le Directeur,

Dans les numéros des 5, 12 et 19 novembre de votre honorable journal, vous avez publié plusieurs notes relatives aux *Finances de la Serbie*. Je constate, comme vous l'avez fait, il y a huit jours, que les valeurs serbes, ou du moins que l'*Emprunt 5 0/0 1890* a, depuis la lettre de M. le Ministre des finances de ce pays, monté de 2 fr. 50. Que doit-on penser de cet Emprunt ? Quelles garanties présente-t-il ?

Recevez, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés, etc.

Cette lettre nous oblige à rappeler dans quelles circonstances l'*Emprunt Serbe 5 0/0 1890* a été émis à Paris.

L'*Emprunt Serbe 5 0/0 1890* a été offert en souscription publique le 25 mars 1890. Son montant était de 26.666.500 fr. de capital nominal, représenté par 53.333 obligations de 500 fr. en or, remboursable en 60 ans, et créées en vertu de la loi des 1/13 mars 1890. Il était destiné au rachat de tous les droits conférés à la *Compagnie Française de Construction et d'Exploitation des Chemins de fer de l'Etat Serbe* par un traité d'exploitation, à l'acquisition du matériel roulant et du matériel d'exploitation en général ; enfin, à assurer les services de l'exploitation et à rembourser la Dette flottante de l'Etat.

Les gages de cet Emprunt, outre la garantie de la nation serbe, sont les suivants :

Un prélèvement, avant tout autre partage, sur les recettes brutes des lignes de *Chemins de fer de l'Etat Serbe, Belgrade-Vranja, Nisch-Pirot, Semendria-Velika-Plana, Kragouïevaz-Lapovo* (531 kilom.), jusqu'à concurrence de 1.406.000 fr. en or ; tout le matériel nécessaire à l'exploitation des Chemins de fer de l'Etat Serbe ; le produit des impôts sur l'*Obrt* (transactions en marchandises) et sur le timbre, y compris

l'impôt sur les boissons, sous déduction des affectations déjà existantes sur lesdites rentrées.

Sur les 53.333 obligations composant l'Emprunt dont il s'agit, 10.000 avaient été déjà prises ferme par la *Banque Nationale privilégiée du Royaume de Serbie.* Le public n'eut donc à souscrire que 43.333 obligations. Le cours d'émission était 416 fr. 25 par obligation, soit 83 25 0/0; aujourd'hui ces titres sont à 73 50 0/0, soit par obligation 367 fr. 50. La dépréciation subie que nous signalons est-elle justifiée?

Nous avons parlé plus haut de la loi du 1/13 mars 1890 qui autorisait l'Emprunt de 26.666.500 fr. Les principaux articles de cette loi étaient les suivants :

Art. 6. — Le Gouvernement royal s'engage à porter chaque année, au Budget du royaume de la Serbie, comme dépense budgétaire, la somme nécessaire aux services des coupons et de l'amortissement régulier du susdit Emprunt, soit 1.406.000 francs. Il y sera ajouté une somme suffisante pour couvrir les frais et assurer le fonctionnement de la Caisse dont la création est prévue ci-après.

Art. 7. — Le Gouvernement serbe affecte, comme garantie à cet emprunt de 26.666.500 fr. or, aussi bien qu'à l'annuité de 1.406.000 fr. or :

1° Un prélèvement sur les recettes brutes de tous les chemins de fer de l'Etat serbe jusqu'à la concurrence de 1.406.000 francs nécessaires pour le service des coupons et de l'amortissement du présent Emprunt, et ce, dans la limite des droits que la *Compagnie de Construction et d'Exploitation des Chemins de fer de l'Etat serbe* avait exercés en vertu de ses traités et qui lui conféraient : le droit au prélèvement sur les recettes brutes, de 7.800 fr. en or par an et par kilomètre, pour deux trains par jour ; le droit au paiement de 3 fr. par kilomètre, pour tout train supplémentaire ; le droit au paiement de 2 0/0 sur le total des recettes brutes ; le droit au paiement d'une somme fixe, à forfait et garantie, de 240.000 fr. en or, par an, pour le rachat de l'exploitation de la ligne *Semandria-Vélika-Plana.* L'ensemble de ces droits autorisait la Compagnie à faire un prélèvement sur les recettes brutes qui s'est élevé, en 1888, à 3.842.468 francs ;

2° Tout le matériel d'exploitation des *Chemins de fer serbes,* aussi bien le matériel roulant que le matériel d'exploitation acheté ou à acheter par le Gouvernement, tel que wagons, matériel et mobilier ;

3° Le produit des rentrées des impôts établis sur l'Obrt et sur le timbre, y compris l'impôt des boissons, sous déduction des affectations déjà existantes sur lesdites rentrées, affectations se montant à 1.633.625 pour l'Obrt, et à 2.080.000 fr. pour le timbre, au profit des emprunts spéciaux de 1883 et 1884. Les rentrées desdits impôts s'étaient élevées, en 1889, à 4.300.000 francs.

Enfin, pour assurer le fonctionnement régulier du service de l'Emprunt de 1890 et de l'application des garanties attribuées, il a été stipulé, en temps, que la *Caisse spéciale* des Emprunts des *Chemins de fer de l'Etat serbe,* existant au Ministère des finances, percevrait mensuellement, avant tout autre prélèvement par l'Etat, sur toutes les recettes brutes des *Chemins de fer de l'Etat,* la somme nécessaire au service des coupons et de l'amortissement, soit 117.166 fr. 65 par mois. De plus, la même caisse reçoit du gouvernement, et par douzième, les excédents mensuels des produits de l'*Obrt,* du timbre et de l'impôt des boissons, sauf, en fin d'année, à reverser au Trésor le surplus des sommes non employées pour le service des obligations.

Ainsi, tout en étant un emprunt d'Etat, celui de 1890 jouit de garanties spéciales qui en font un véritable emprunt privilégié. Et ces garanties formelles ne peuvent être distraites !

Nous devons ajouter que l'*Emprunt 5 0/0 1890,* comme l'*Economiste Européen* le faisait remarquer le 19 novembre, a été émis à Paris et qu'il ne se traite que sur notre place ; que, avec les avantages qui lui ont été conférés, il représente, en dehors des chances de plus-value, un placement sérieux, en même temps que rémunérateur. C'est à considérer, au moment où toutes les bonnes valeurs ont atteint un taux de capitalisation réduit.

A la vérité, les *Fonds Serbes* ont eu à subir, depuis quelque temps, les conséquences de fausses nouvelles répandues et de faux bruits colportés. Certains journaux étrangers se sont faits l'écho de ces bruits et de ces nouvelles qui, toutes, tendaient à jeter le discrédit sur la Serbie. En réponse à tout ce qui a été dit et publié, il n'y aurait qu'à se reporter au budget d'Etat pour 1894, budget qui accuse un excédent de 19.260 fr. Nous sommes loin des résultats de 1892, résultats qui laissaient un déficit de 10.235.000 fr. Il est vrai que la faute en était alors à la mauvaise perception des impôts directs, perception qui, selon toutes probabilités, ou, du moins, après approbation de la Skouptchina, sera confiée désormais à des fonctionnaires indépendants.

Au sujet des prévisions budgétaires pour 1894, faisons remarquer qu'elles ont été établies avec la plus grande circonspection. On a, d'abord, réalisé des économies sérieuses, puis on a pris pour base les exercices précédents ; enfin, on a créé des nouveaux droits de consommation et des nouveaux monopoles sur le pétrole, l'alcool, les allumettes et le papier à cigarettes. Il s'ensuit que tout mécompte semble impossible.

Nous avons précédemment (dans l'*Economiste Européen* du 12 novembre, n° 96) parlé de la réorganisation de la circulation fiduciaire à laquelle travaillait le Ministre des finances. Cette réorganisation, comme nous le disions, produira le meilleur effet. Elle n'est pas, du reste, le seul progrès qu'aura réalisé la Serbie. En effet, au commencement de l'année, une Commission permanente des *Obligations Serbes* a été créée. Cette Commission, chargée de contrôler les encaissements et leur application en intérêts et amortissements au service des divers emprunts, et composée d'un délégué français et d'un délégué allemand, offre une garantie approchant de celle qu'offre la Commission internationale qui régit les finances *turques* et *égyptiennes.* Elle publie des états mensuels de ces encaissements, et ces états doivent tranquilliser les capitalistes français si fort intéressés aux *finances serbes.* En tous cas, ce ne sont pas les renseignements qui manquent sur la Serbie, et ces renseignements sont donnés assez explicitement pour qu'aucun doute ne subsiste maintenant sur l'avenir d'un pays jeune, actif, et qui doit profiter du courant de sympathie qui s'est manifesté ici pour la Russie.

A. LECHENET.

CHEMINS RUSSES

On sait qu'il est question, en ce moment, du rachat, par le Gouvernement russe, de toutes les lignes composant le réseau de la *Grande Société des Chemins de fer Russes.* Il est donc assez intéressant de jeter un coup d'œil sur la situation de cette Compagnie, dont les titres, en grande partie au moins, sont dans les portefeuilles français.

D'après le rapport présenté à la dernière assemblée des actionnaires de la *Grande Société,* il résulte qu'en 1892 les lignes de *Varsovie* et de *Nijni,* ainsi que celles de *Nicolas,* ont donné les résultats suivants :

	1891	1892
	—	—
	Roubles	Roubles
Recettes de Varsovie et de Nijni..	24.125.952	25.878.820
— de Nicolas................	21.906.507	22.159.865
Dépenses de Varsovie et de Nijni..	14.068.547	14.727.008
— de Nicolas................	9.898.297	11.474.771

Il s'ensuit donc un produit net, pour les lignes de *Varsovie* et de *Nijni,* de 11.151.812 r., et pour les lignes de *Nicolas,* de 11.142.373 r., déduction faite, sur cette dernière somme, d'un montant de 332.398 r. affectés au prélèvement de 1 1/2 0/0 pour travaux de réfection.

Si des sommes ci-dessus on défalque, pour les lignes de *Varsovie* et de *Nijni,* 10.781.782 r. pour charges, intérêts des actions et perte au change, et pour la ligne de *Nicolas,* 7.200.000 r., on trouve que les excédents des recettes sur les dépenses ont été, pour les premières, de 370.030 r., et pour la seconde, de 3.942.373 r., soit, au total, 4.312.403 r. Quant aux dépenses de l'exploitation, si elles accusent une augmentation des charges pour la ligne de *Nijni,* c'est à cause des dépenses supplémentaires occasionnées par la remonte, l'entretien et la

surveillance de la voie. De même, pour la ligne de *Nicolas*, l'accroissement dans les charges de 1.576.474 r. est dû aux mêmes causes que pour la ligne de *Nijni*, et, de plus, au renouvellement de locomotives et à la construction d'un nouveau train impérial. Ajoutons encore que, en exécution d'ordres ministériels, la *Grande Société* a dû concourir, en 1892, aux mesures prises contre le choléra, mesures qui lui ont coûté, pour les lignes de *Varsovie* et de *Nijni*, 207.135 r., et pour la ligne de *Nicolas*, 125.453 r. Il s'ensuit que le produit général net de 4.312.403 r. a été ramené à 3.979.815 r., dont 162.894 r. pour *Varsovie* et *Nijni*, et 3.816.909 pour *Nicolas*.

Par suite des conventions intervenues entre la *Grande Société* et l'Etat, ce dernier a droit à la moitié des bénéfices nets des deux lignes, lorsque l'exploitation des lignes de *Varsovie* et de *Nijni* donne un bénéfice suffisant pour rendre inutile l'intervention du Trésor. En 1892, la garantie de l'Etat n'ayant pas eu à fonctionner, les soldes de l'exploitation sont à partager par moitié entre le Trésor impérial et la Société.

Mais des difficultés ont été soulevées. La Société avait compris dans les recettes des lignes de *Varsovie* et de *Nijni* 144.373 r., montant des intérêts produits en 1891 par les sommes disponibles du capital-obligations. Cette manière de procéder n'ayant pas été approuvée par le Gouvernement, il y a conflit ; et, en attendant, la décision des autorités compétentes on a dû mettre en réserve le susdit montant ; de sorte que les bénéfices nets des lignes de *Varsovie* et de *Nijni* ne s'élèvent plus qu'à 18 521 r., soit 9.260 r. pour la Société, sur lesquels 5 0/0 doivent servir à la constitution du fonds de réserve. Il ne reste donc, en définitive, que 8.797 roubles.

Quant au revenu net de la ligne de *Nicolas*, de 3.942.373 r., il est réduit à 3.816.919 r., par suite des susdites dépenses relatives au choléra ; s'il donne à la Société, une part de 1.908.459 r., qui servent avant tout à couvrir : 1° l'annuité et l'amortissement des obligations 4 0/0 émises en 1888, annuité et amortissement qui absorbent 886.319 r. ; 2° les deux tiers des intérêts sur les sommes empruntées au capital-obligations des lignes *Varsovie* et *Nijni*, soit 38.639. En conséquence, le solde disponible n'est plus que de 983.500.

En total donc, la Société reçoit 992.297 r. Toutefois, et à cause du paiement de l'impôt de 5 0/0 et de diverses allocations, le dividende de chaque action se trouve seulement fixé à 1 r. 41. Sur ce montant, 65 cop. ont été mis en paiement à partir du 1er juillet 1893, et le solde, soit 76 cop. sera payé le 1er janvier prochain. Les parts fondateurs touchent, de leur côté, 5 r. 72 cop.

Dans le cas où les 144.373 r. dont nous avons parlé plus haut seraient disponibles par la suite, il reviendrait aux actionnaires 15 cop. par action, soit au total 61.719, défalcation faite de toute allocation.

En ce qui regarde le rachat de la Société par l'Etat, nous renvoyons nos lecteurs à la correspondance de Saint-Pétersbourg, que nous publions ce jour à la page 702, et qui contient les plus amples renseignements.

P. B.

LA CAISSE D'ÉPARGNE AU SÉNAT

Le Sénat, dans sa séance du 23 courant, a adopté le texte de la Commission, qui fixe à 1.500 fr. le maximum des dépôts à la *Caisse d'Epargne*. M. Terrier, ministre du commerce, avait dit :

« Nous faisons une loi de transition. Il serait dangereux de jeter le trouble parmi les déposants par un abaissement excessif. Le chiffre de 1.500 francs répond à tous les besoins du moment. »

C'était cet article 4 (maximum des dépôts) qui soulevait le plus d'objections. M. Gouin avait déclaré que la Commission persistait à maintenir à 1.500 fr. le chiffre du compte ouvert à chaque déposant. M. Forest insistait pour que ce maximum fût fixé à 1.000 francs. M. Vuarnier, commissaire du Gouvernement, acceptait les propositions de la Commission sans pouvoir aller au delà. Après les observations de MM. Buffet et Gouin, M. Terrier a supplié le Sénat d'adopter les propositions de la Commission.

Les amendements ont été repoussés et la loi votée.

Le Sénat a décidé qu'il passerait à une deuxième délibération.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Nous avons publié dans notre dernier numéro les résultats généraux du commerce d'octobre et des dix premiers mois des années 1893 et 1892, voici les tableaux détaillés extraits de la statistique officielle :

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pendant les 10 premiers mois des dix dernières années (1884-1893).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. n. class.	Total des import.	Or, arg. et billon
1893	1.854.002	465.540	876.715	» (1)	3 196.257	432.105
1892	1.801.811	512.829	1.202.666	»	3.517.306	453.068
1891	2.046.756	533.940	1.314.654	»	3.895.350	468.119
1890	1.997.860	498.383	1.171.483	»	3.667.726	207.715
1889	1 883 283	466.367	1.777.797	»	3 527.447	411.881
1888	1.678.272	410.939	1.203.803	91.801	3.384.815	223.551
1887	1.606.419	425.151	1.117.478	94.272	3.243.620	234.655
1886	1.683.388	432.363	1.197.962	89.256	3.402 969	400.416
1885	1.665.677	454.071	1.139.627	89.928	3.319.303	405.764
1884	1.821.104	511.799	1.124.042	98.609	3.555.554	190.319

EXPORTATIONS (en milliers de francs) (1)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	Marchandises non classees et col. postaux	Total des export.	Or, arg. et billon.
1893	646.811	1.397.703	560.414	56.730	2.661.658	211.971
1892	666 376	1.428.728	616.885	42.678	2.814.667	174.828
1891	672.681	1.545.561	619.965	48 991	2.887.198	318.674
1890	735.024	1.616.511	671.932	35.488	3.061 955	239.105
1889	752.950	1.540.781	647.934	32.271	2.973.936	163.663
1888	572 412	1.352.296	553.701	158.969	2.637.378	251.045
1887	557.169	1.361.756	545.498	147.629	2.612.052	289.107
1886	532.529	1 388.595	553 519	131.357	2.606.000	206.078
1885	489.608	1.323.768	583.229	122.396	2.519.001	228.390
1884	542.293	1.304.753	607.237	102.796	2.557.079	80.689

(1) Pour les 10 premiers mois des années 1893, 1892, 1891, 1890 et 1889, il n'est pas fait état des *marchandises non classées*. Elles ont été rattachées, suivant leur espèce, à la catégorie à laquelle elles appartiennent.

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois d'octobre			10 premiers mois 1893		
	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Différ. pr l'exp.
Angleterre	43.038	70.213	+ 27.175	414.433	798.300	+383.867
Allemagne	29.113	24.833	— 4.280	270.981	272.146	+ 1.165
Belgique	10.738	39 034	— 1.704	332.622	410.064	+ 77.142
Suisse.............	6.943	12.013	+ 5.070	54.666	126.130	+ 61.464
Italie	11.980	18.335	+ 6.355	110.441	113.360	+ 2.916
Espagne	13.934	10.928	— 3.006	183.911	90.398	— 93.546
Turquie...........	11.486	4.817	— 6.669	89.083	43.243	— 45.840
Etats-Unis	30.133	7.913	— 22.220	270.538	187.223	— 83.315
Brésil.............	6.527	5.413	— 1.114	58.243	68.661	+ 10.418
Républ. Argentine	4.883	3.950	— 933	151.599	49.820	—101.779

La statistique précédente indique pour le mois d'octobre une diminution très fâcheuse de notre exportation. Trois pays seulement, l'Angleterre, la Suisse et l'Italie accusent des différences en faveur de l'exportation, tous les autres nous ont plus vendu qu'acheté.

Pour les 10 premiers mois, l'Espagne, la Turquie, les Etats-Unis, la République Argentine présentent un excédent à l'importation, tous les autres pays ont plus acheté que vendu. Ce mouvement a une relation étroite avec la situation des changes; si la République Argentine arrive avec une balance en sa faveur de 101.779.000 c'est à la hausse énorme des devises étrangères dans ce pays qu'on doit en faire honneur. On pourra, à cet égard, se reporter aux articles de M. Edmond Théry sur la *Réhabilitation de l'argent*. L'*Economiste Européen* a expliqué, à différentes reprises, comment les Banques américaines ayant coupé le crédit aux spécu-

lateurs, sous l'influence des embarras monétaires qui ont sévi dans ces derniers temps, il s'en est suivi une liquidation des stocks qui nous sont arrivés.

L'excédent d'exportations de France en Italie est dû presqu'en entier à des ventes de soies qui, pour les dix premiers mois, ont été de 42.215.000 fr., contre 31 millions 677.000 fr. l'année dernière.

Tonnage des navires chargés, français et étrangers, pendant les dix premiers mois des années 1891, 1892 et 1893 (entrées et sorties réunies) :

En tonneaux

	1891	1892	1893	Différence par rapport à 1891 — Total	%
Dunkerque	1.520.083	1.110.031	1.368.111	— 151.672	9.97
Calais	951.121	893.413	860.412	— 90.712	9.53
Boulogne	1.016.000	1.021.113	1.072.389	+ 56.389	5.55
Dieppe	627.000	584.764	586.380	— 40.620	6.47
Le Havre	3.133.674	2.933.221	2.281.141	— 852.533	27.20
Rouen	1.134.040	772.441	806.544	— 327.396	28.87
Nantes	121.241	122 746	119.133	— 2.108	1.73
Saint-Nazaire	681.926	724 400	618.993	— 62.933	9.22
Bordeaux	1.636.103	1.535.141	1.561.134	— 74.969	4.58
Bayonne	239.109	258.313	264.029	+ 24.920	10.42
Cette	854.659	654 372	591.441	— 263.215	30.79
Marseille	6.147.087	5.376.024	5.172.481	— 974.606	15 85
Nice	131.278	85.390	101.751	— 29.527	22.49
Autres ports	2.430.276	2.173.273	2.536.705	+ 106.429	4.37
Tous les ports	20.676.923	18.426.340	18.491.337	— 2.185.586	10.57

La période des dix premiers mois de 1893 continue à accentuer la crise constatée jusqu'ici dans notre commerce maritime. Nos grands ports sont surtout atteints; ainsi le Havre a perdu 27,20 0/0 sur les dix premiers mois de 1891 et Marseille a subi une diminution de 15,85 0/0.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 10 premiers mois des années 1892 et 1893 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1893		1892		1893		1892	
Navires français	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)
Avec colonies et possessions françaises	1.635	1.141	1 677	1.168	1.704	1.201	1.719	1.222
Grande pêche	374	31	370	31	477	51	488	53
Etranger : Pays d'Europe	4.321	1.368	3.927	1.301	3.762	1.264	3.761	1.299
— hors d'Europe	562	830	695	1.065	503	761	648	904
Total	6.895	3.371	6.669	3.567	6.446	3.280	6.619	3.480
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	196	135	206	126	155	59	98	50
Etranger : Pays d'Europe	13.214	5.681	12.705	5.316	10.041	3.549	9.823	3.443
— hors d'Europe	1.281	1.836	1.460	1.908	434	577	465	632
Total	14.691	7.652	14.371	7.352	10.630	4.186	10.386	4.026
Total général	21.586	11024	21.040	10919	17.076	7.467	17.005	7.506

Les dix premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées dans les ports français. Pour les navires, le nombre a été supérieur de 546 à celui de la même période de 1892 et le tonnage s'est accru de 105 milliers de tonneaux.

A la sortie le nombre des navires s'est élevé de 71 au-dessus du chiffre des 10 premiers mois de 1892, mais le tonnage est encore en diminution de 39 milliers de tonneaux.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les dix premiers mois des années 1891-1892-1893 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.) 1893	1892	1891	EXPORTATIONS (milliers de fr.) 1893	1892	1891
Or en lingots	48.399	79.553	112.736	6.419	14.528	22.736
Or monnayé	241.305	267.257	212.848	93.076	74.215	178.450
Argent en lingots	18.674	15.589	27.979	13.360	15.956	7.713
Argent monnayé	123.603	90.571	114.189	99.074	69.165	109.231
Monnaie de billon	122	96	65	40	962	340
Totaux	432.105	453.068	468.119	211.971	174.828	318.674

En octobre 1893, le stock d'Or en France a augmenté de 31.121.000 fr. Il est donc en plus-value, pour les dix premiers mois, de 190.209.000 francs. Le stock d'Argent a gagné, pendant le mois d'octobre, 2 millions 715.000 francs. Il est en augmentation, pour les dix premiers mois, de 29.843.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Les dix premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées de 82.000 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les dix premiers mois des années 1893, 1892 et 1891.

DÉSIGNATION	1893	1892	1891
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	360.024	342.138	309.184
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	5.625	5.679	6.050
— de navigation	6.607	6.849	7.672
— et produits divers de douanes	1.329	4.315	4.561
Taxe de consommation des sels	15.569	16 010	15.103
Total	392.154	374.991	342.870
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières	378.738	380.232	370.541
Sels	8.190	8.666	9.087
Sucre indigène (droit de fabrication)	117.202	122.639	113.445
Droits divers et rec. à diff. titres	96.306	103.366	121.375
Vente des tabacs	309.173	310.803	307.181
— des poudres	8.806	7.926	7.922
— des allumettes	20.745	19.534	18.937
Total	939.160	953.166	948.791
Total général des perceptions	1331.314	1328.157	1291.661
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks	481	331	242
Reste acquis au Trésor	1330.833	1327.826	1291.419

Pendant les 10 premiers mois de 1893, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes ont été supérieures de 3.157.000 francs à celles des 10 premiers mois de 1892.

Les contributions indirectes supportent une diminution de 14.006.000 fr., pendant que, par contre, les douanes annoncent une plus-value de 17.163.000 fr.

P. E.

LE RÉSEAU TRANS-AFRICAIN

Au cours de l'Etude publiée ici même sur la Tunisie, j'ai eu l'occasion, en parlant du transsaharien, d'énumérer les principaux tracés qui ont été proposés. J'indiquais que ces divers projets, se rapportant à trois directions principales, avec des variantes intermédiaires (tracés *occidental*, *central* et *oriental*), visent la conquête pacifique des régions situées au cœur du grand continent noir, en rapprochant nos possessions du Nord et de l'Ouest. Il s'agit ici, bien entendu, d'une œuvre purement française, œuvre de consolidation et de pénétration, grâce à laquelle notre influence économique s'épanouirait depuis la Tunisie et l'Algérie, en passant par le Tchad, par Bouroum, ou d'autres points, jusqu'au Sénégal et au Niger. Les explorateurs et les ingénieurs qui se sont adonnés à ces belles études sont d'accord quant aux avantages à retirer d'une semblable entreprise; tous ont fait ressortir, avec des chiffres à l'appui, l'urgence de nous outiller convenablement en vue de la concurrence commerciale, mais ils diffèrent d'opinion sur les moyens d'exécution.

Bien que la question, prise dans son ensemble, n'ait guère avancé, le Transsaharien français se trouve amorcé par les chemins de fer algériens, par ceux qu'on va construire en Tunisie, et, enfin, par la ligne en construction au Soudan où, après de nombreuses erreurs, on fait actuellement de la bonne besogne. La Direction du Génie militaire a envoyé là-bas une mission dirigée par le commandant Joffre, un officier de grande valeur, qui mènera certainement à bien la tâche qu'on lui a confiée.

Mais voici que le problème va être posé d'une façon différente.

Dans l'Etude à laquelle je faisais allusion plus haut, j'ai parlé sommairement d'un projet beaucoup plus vaste, basé sur ce principe que, la position favorable de l'Afrique sur le globe lui assurant le transit des grandes lignes maritimes du monde entier, il conviendrait de créer un réseau continental aboutissant au tronc central saharien. Cette idée semble avoir gagné du terrain.

En effet, notre confrère, la *Finance Nouvelle*, consacre dans son numéro du 16 novembre, un article fort intéressant au *Grand Trunk Africain*. Cet article, faisant suite à plusieurs autres publiés par notre confrère depuis le commencement de 1891, tend à démontrer « les avantages incalculables que tirerait l'Europe tout entière de l'établissement d'une voie gigantesque qui, traversant l'Afrique dans toute sa longueur, partirait d'un point de nos côtes algériennes pour aboutir au cap de Bonne Espérance ».

Le principe est celui-ci : Entente entre les puissances européennes ayant des intérêts en Afrique pour établir à frais communs, la ligne transafricaine qui serait neutralisée comme le sont les détroits ou le canal de Suez.

Il s'agirait d'une artère de 8.000 kilomètres environ, qui, à raison de 150,000 francs par kilomètre, prix que l'on peut admettre là où le terrain ne coûte rien et où la main-d'œuvre coûte peu, reviendrait à 1 milliard 200 millions. Une garantie collective de 3 1/2 0/0, à fournir à ce capital par les puissances intéressées, représenterait 42 millions, soit, pour chacune des huit puissances qui pourraient concourir à l'œuvre commune, moins de 6 millions.

La *Finance Nouvelle* énumère ensuite les avantages immédiats que procurerait, à chacun des co-associés, ce sacrifice peu considérable : travail assuré pendant un demi-siècle à l'industrie métallurgique européenne, qui retrouverait les débouchés manquant ailleurs ; mise en valeur d'un nouveau continent, le plus riche peut-être ; atténuation du péril social, par l'emploi d'un nombre considérable d'ouvriers ; garantie de paix en Europe par le rapprochement des puissances syndiquées dans l'œuvre africaine.

La construction et l'exploitation se faisant à frais communs, dans des proportions à déterminer, les bénéfices formeraient masse commune à répartir aux puissances adhérentes dans la proportion de leur concours respectif.

On sait que la France, l'Angleterre et l'Allemagne ont procédé, à la Conférence de Berlin, en 1885, au partage des zones d'influence en Afrique et que, plus tard, en 1890, l'Angleterre nous a reconnu, en échange de concessions réciproques, le droit de prolonger notre domaine du Nord vers le Sud, en plein Soudan. Mais, notre confrère estime que l'établissement de la Grande artère dont il s'agit ferait cesser les conflits.

En résumé, un groupe de capitalistes va essayer de créer, dans les pays intéressés, un courant d'opinion favorable à l'œuvre ; il s'est attaché des ingénieurs compétents et s'est assuré l'appui de grands industriels. Son but, à l'heure présente, est de provoquer un congrès où les représentants des diverses puissances « discuteraient la question et examineraient les moyens de la faire aboutir au profit commun, soit en se solidarisant pour une garantie collective d'intérêts, soit en contribuant aux frais d'établissement. »

A première vue, cette conception grandiose semble devoir rallier tous ceux, explorateurs ou ingénieurs, qui se sont occupés du transsaharien, car les lignes particulières, imaginées dans l'intérêt exclusif de la France, pourront venir se souder sur la ligne transversale. Déjà M. G. Rolland (l'un des auteurs du *tracé central* de MM. le général Philibert et Rolland), avait cherché, en 1891, un terrain de conciliation. Souhaitons que son exemple soit suivi par d'autres et alors l'idée préconisée par la *Finance Nouvelle*, trouvera beaucoup moins de détracteurs.

En cette fin de siècle, où chaque année marque une étape nouvelle dans la voie du progrès scientifique, une pareille entreprise n'a rien qui puisse effrayer.

C.-R. WEHRUNG.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	16 novembre	23 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 16 novembre / 23 novembre		
Or .... 1.703.349.869 / 1.707.919.874	2.967.965.926	2 975.713.935
Argent... 1.264.616.056 / 1.267.764.061		
2.967.965.926 / 2.975.713.935		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	502.845	28.403
Portefeuille Paris — Effets Paris........	239.411.547	234.120.904
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	380.613.725	366.203.877
Avances sur lingots à Paris.............	»	»
Avances sur lingots dans les succursales	307.600	350.400
Avances sur titres à Paris..............	123.195.016	122.465.993
Avances sur titres dans les succursales	170.205.601	168.327.449
Avances à l'Etat......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve..................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles....................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées...................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.312.111	9.273.720
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..............	5.336.992	5.393.576
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.444	8.407.444
Divers................................	85.949.512	88.614.469
Total............	1.348.115.658	1.335.507.507
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale......................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.485.033.050	3.452.304.210
Arrérages de valeurs déposées.........	15.616.186	15.266.295
Billets à ordre et récépissés............	38.897.710	38.260.874
Compte courant du Trésor, créditeur...	159.587.211	158.798.193
Comptes courants de Paris..............	309.927.481	334.606.453
Comptes courants dans les succursales.	53.283.607	52.773.454
Dividendes à payer.....................	1.942.661	1.871.903
Escompte et intérêts divers............	7.936.285	8.302.662
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers................................	49.957.151	47.449.148
Total............	1.348.115.658	1.335.507.507

Comparaison avec les années précédentes

	28 nov. 1889	27 nov. 1890	26 nov. 1891	24 nov. 1892	23 nov. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation..........	3.011.0	3.061.3	3.016.2	3.207.3	3.452.3
Encaisse............	2.537.6	2.361.2	2.588.0	2.960.4	2.975.7
Portefeuille.........	750.7	978.6	779.6	499.8	600.3
Avances aux partic.	260.5	256.2	324.2	300.7	291.1
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	351.3	232.1	312.3	367.1	158.7
— part...	153.5	451.8	516.7	338.3	387.3
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	4 0/00	5 ½ 0/00	3 0/00	1 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	4.360.7	5.238.2	5.686.4	1.233.4	2.909.0

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 15 novembre présent mois, les actions de la Société Générale de Transports de liquides sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

3.000 actions de 500 francs libérées et au porteur, amortissables par 300 francs et une action de jouissance donnant droit à 1/3000e de l'actif social. Titres bleus, numéros 1 à 3000, datés du 1er janvier 1893, ex-coupon no 1, jouissance 15 novembre 1893.

Siège social : à Paris, 43, rue de Provence.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris — Voici la situation sommaire à la fin du mois d'octobre 1893 :

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.—*Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi	13.484.082 91	119.292.604 55
Autres recettes	4.719.085 43	80.124.011 01
Extraordinaires :		
Fonds généraux	200.388 31	31.947.146 36
Fonds spéciaux	» »	71.376.277 67
Totaux	18.403.556 65	302.740.039 59
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section)	» »	101.080.048 23
Autres dépenses	15.271.300 15	129.929.670 54
Extraordinaires :		
Fonds généraux	566.326 08	7.741.713 83
Fonds spéciaux	2.632.584 47	28.970.955 60
Totaux	18.470.210 70	267.722.388 20

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 novembre 1893

Reçu des déposants :

A Paris	722 vts (dt	412 nouv.)	808.026 »
Dans les départements	3.382 —	312 —	190.877 »
Ensemble	4.104	724	998.903 »

Payé aux déposants :
Arrérages de rentes viagères 259.102 70

Payé à leurs héritiers :
Remboursements de capitaux réservés. 485.952 41

Ensemble 745.055 11

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... 233.073 » aux noms de 2.468 parties.

Le total des rentes viagères est de... 32.692.435 » réparties entre 188.652 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs. . 33.548 06

Elle a placé :

En obligations départementales et communales.......................... 556.572 33

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 5 au 11 nov. (45e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	728	755	33.663	33.126	+ 536
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.975	6.848	308.332	304.042	+ 1.289
— Rhône au Mont-Cenis	133	91	94	3.994	3.961	+ 29
— Chemins Algériens..	513	136	195	6.973	7.830	— 857
Nord	3.649	4.034	3.940	162.699	161.403	+ 1.296
Ouest	5.235	2.752	2.841	130.916	128.095	+ 2.820
Orléans	6.581	3.492	3.316	152.171	149.061	+ 3.109
Est	4.727	2.979	2.896	128.996	124.798	+ 4.198
Midi	3.094	1.811	1.740	81.655	77.643	+ 3.992
Est-Algérien	897	116	177	5.236	6.045	— 818
Bône-Guelma voie larg.	534	51	78	2.926	3.603	— 677
— voie étroite	128	8	14	337	316	+ 21
Ouest-Algérien	296	45	61	2.246	2.316	— 70
Arzew à Kralfallah	214	24	28	1.168	1.262	— 94
Médoc	101	24	20	1.008	953	+ 54

La Conversion de l'Emprunt Russe or 6 0/0 1883. — En exécution de l'oukase impérial du 9 août 1893, par lequel la Rente or 6 0/0 1883 est appelée au remboursement pour le 1/13 décembre 1893 : les porteurs de ladite Rente, qui désirent encaisser, sans aucun retard, le capital de leurs titres sont invités, en vue des vérifications nécessaires, à déposer ces titres, munis du talon y afférent, le 17/29 novembre, au plus tard, aux guichets de l'une des Institutions de crédit désignées ci-dessous.

Le remboursement des titres de Rente 6 0/0 sera effectué en espèces, moyennant la contrevaleur de 410 marks d'Allemagne, sans que toutefois la somme remboursée puisse être inférieure aux parités inscrites sur les titres : 410 marks d'Allemagne, 125 roubles or, 500 francs, 20 livres sterling, 240 florins hollandais.

En France, le remboursement aura lieu : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Escompte de Paris et chez MM. Hottinguer et Cie, au change du jour sur Berlin, mais non au-dessous de : 500 francs par 125 roubles or de capital nominal.

Si le coupon du 1/13 décembre 1893 est joint aux obligations présentées pour le remboursement, le montant en sera payé à raison de 3 0/0 de la valeur du titre, calculée comme il est dit ci-dessus.

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 novembre 1893 :

Dépôts de fonds............... 5.546.206 70
Retraits de fonds.............. 7.884.375 62

Excédent de retraits..... 2.338.168 92

Excédent de retraits des caisses d'épargne ordinaires, du 1er janvier au 20 novembre 1893, 203.736.444 fr. 85.

Capitaux employés en achats de rentes, du 11 au 20 novembre 1893 :

1o Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires : 4.191.105 fr. 35 ;

2o Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 415.278 fr. 30.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois d'octobre 1893 :

Versements reçus de 181.169 déposants, dont 31.709 nouveaux.......................... 28.074.233 28

Remboursements à 96.454 déposants, dont 20.556 pour solde. 26.482.225 79
Rentes achetées à 439 déposants, pour un capital de.................. 558.820 75
(ensemble) 27.041.046 54

Excédent de recettes.......... 1.033.186 74

Nombre de comptes existants au 31 octobre 1893 : 2.051.471.

Compagnie des Etablissements Duval. — L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie des Etablissements Duval, convoquée dans le but de délibérer sur les propositions de convention faites par une Compagnie anglaise tendant à la création d'Etablissements similaires à Londres, a été tenue le 30 octobre dernier.

Après discussion, les propositions de la Compagnie anglaise n'ont pas été acceptées par l'Assemblée.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 octobre	60.020.000	63.585.000
Du 1er au 10 novembre....	1.750.000	1.680.000
Du 11 au 20 novembre....	1.550.000	1.750.000
Du 21 au 24 novembre.....	800.000	810.000
Du 1er janv. au 24 novembre	64.120.000	67.825.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 24 novembre 1893.

Les Traités de Commerce. — Les Propositions d'initiative parlementaire.

Le Parlement allemand a commencé hier la discussion des traités de commerce avec l'Espagne, la Roumanie et la Serbie. Le comte Limburg-Stirum a été le porte-voix de la protestation des conservateurs; ce bismarckien, connu par ses démélés avec le Gouvernement actuel, s'est exprimé en termes très énergiques contre la politique des traités, en reproduisant d'ailleurs les arguments connus des agrariens. Il a insisté en particulier sur les crises monétaires qui sévissent en Autriche et en Italie, et qui modifient absolument les conditions des échanges commerciaux, que les traités de commerce avaient pour but de rendre stables.

M. de Marschall, secrétaire d'Etat des affaires étrangères de l'Empire, a, dans un long discours, répondu avec précision à toutes les accusations des conservateurs. Il a mis en évidence que la conclusion des traités était nécessaire pour protéger les exportations allemandes, et qu'en ce qui concerne tous les inconvénients que l'on constate dans la vie économique, ils se produiraient tout aussi bien si l'Allemagne avait gardé sa liberté commerciale ; il en est ainsi, en particulier, des effets de la hausse de l'or en Autriche et en Italie. Je crois inutile de m'étendre davantage sur cette lutte oratoire, tous les arguments fournis de part et d'autre ayant été déjà produits et surabondamment développés lors de la discussion des traités de 1891 et dans des circonstances postérieures.

L'adoption des nouveaux traités est considérée comme certaine ; cependant, ils ont été renvoyés à une Commission, le Centre demandant à réfléchir. Vous n'ignorez pas que c'est principalement ce parti qui a contribué au vote des premiers traités de 1891 ; en échange de son concours, le Gouvernement lui avait promis une loi scolaire, instituant l'école confessionnelle. Cette loi a en effet été présentée, mais bientôt retirée, sur l'ordre de l'Empereur, à la suite de la protestation formidable qui s'était manifestée dans le pays. Le Centre était joué, et depuis n'a pas cessé de faire de l'opposition. Une fraction des catholiques votera sûrement contre les nouveaux traités, mais on estime que l'ensemble du parti ne se contredira pas à deux ans de distance; il cherchera à obtenir du Gouvernement quelques promesses, qui seront tenues plus ou moins fidèlement.

Le traité de commerce avec la Russie, si les négociations viennent à aboutir, donnera lieu à des discussions bien plus intéressantes que les petits traités qu'on examine en ce moment, et sera peut-être rejeté. Dans tous les cas, les agrariens feront des efforts désespérés pour atteindre ce but. Un de leurs journaux prétendait récemment qu'en pareil cas le Chancelier de l'Empire, qui est leur bête noire, serait forcé de se retirer, parce qu'après le rejet par le Parlement d'une convention conclue avec une puissance étrangère, M. de Caprivi n'aurait plus à l'extérieur une autorité suffisante. Aujourd'hui une note officieuse conteste catégoriquement cette thèse, en se basant sur des arguments de droit constitutionnel. L'éventualité de la chute de M. de Caprivi à la suite d'un incident de cette nature n'existe donc pas. La note dont je m'occupe ajoute que la question a un intérêt purement théorique, attendu qu'il y a encore entre les négociateurs allemands et russes des divergences très importantes, et que le traité est loin d'être conclu.

Le Chancelier est d'ailleurs déterminé à ne tenir aucun compte des doléances des agrariens. Des déclarations qu'il a faites récemment à M. de Manteuffel sont caractéristiques è cet égard. Pour M. de Caprivi, les propriétaires fonciers qui ont acheté des biens à un prix trop élevé et qui sont criblés de dettes n'ont qu'à réduire leurs dépenses en menant une vie plus simple ; quant au Gouvernement il ne peut pas faire pour eux plus que ce qui a été fait jusqu'ici. Les terres des propriétaires qui succomberont seront rachetées à bas prix par les paysans, qui sauront les exploiter d'une manière fructueuse. On comprend la fureur provoquée chez la noblesse terrienne, habituée par le prince Bismarck, à attendre tout de l'Etat, par de semblables déclarations.

Les conservateurs ont reproduit au Parlement allemand les projets de loi scolaire, d'introduction du bimétallisme et une nouvelle proposition tendant à empêcher l'immigration des juifs étrangers. Le Centre a déposé de nouveau sa proposition d'abrogation de la loi contre les jésuites.

Les progressistes ont apporté de leur côté les propositions sur le code de procédure militaire, sur les indemnités judiciaires et sur le secret des élections.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	15 nov.	Dif. 7 nov.	15 nov.	Dif. 7 nov.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	798 080	+ 20.354	860.793	+ 8.141
Billets du Trésor	24.111	+ 791	21.260	+ 504
Billets d'autres banques	11.585	+ 1.528	10.447	+ 2.610
Lettres de change	557.047	— 23.637	576.167	— 24.735
Prêts sur titres	99.006	— 2.055	89.905	— 808
Valeurs	5.321	+ 51	7.320	— 32
Autres propriétés	45.530	— 3.107	35.331	— 378
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	982.458	— 26.551	1.027.373	— 26.809
Autres engagements à vue	393.085	+ 19.958	408.496	— 12.843
Autres engagements	868	— 48	7.335	— 201

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
31 oct.	902,2	865,0	772,8	31 oct.	651,5	728,0	716,8
7 nov.	901,1	852,4	777,7	7 nov.	620.9	691,9	681,7
15 —	915,3	860,8	798,1	15 —	646,9	666,4	656,9
23 —	935,1	875,8	...,.	23 —	636,8	646,4	...,.
30 —	934,0	871,6	...,.	30 —	648,6	652,8	...,.

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
30 oct.	1032,9	1075,8	1032.7	30 oct.	192,6	112,1	65,9
7 nov.	1013,0	1054,2	1009,0	7 nov.	213.4	118,9	94,2
15 —	1009,6	1027,4	932,5	15 —	226,9	157,2	143,4
23 —	976,7	995,4	......	23 —	281,5	205,6	..,.
30 —	995,3	1005,8	.. .,.	30 —	263,2	190,6	.,.

L'encaisse de la Banque impériale continue à croître, grâce à des expéditions d'or venant d'Angleterre.

Les Recettes budgétaires. — Les recettes brutes des douanes et des droits de consommation en Allemagne en octobre 1893, comparées à celles d'octobre 1892, sont représentées en marks par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 31 oct. 1893	Differ. sur 1892
Douanes	203.415.992	— 22.197.745
Impôt sur le tabac	5.424.993	— 35.334
— sur les betteraves	1.688.300	+ 52.020.023
— de consommation sur le sucre	39.966.258	+ 5.117.258
— sur le sel	23.933.527	+ 737.556
— de distillation	988.565	— 2.385.730
— de consommation sur l'alcool	70.892.955	+ 5.340.208
— sur la brasserie	15.968.833	+ 626.472
— sur la bière	2.086.173	+ 81.050
Total	360.988.893	+ 39.293.757

Timbre des cartes à jouer......	684.077	+	17.650
— des lettres de change ...	4.804.545	+	196.189
— des valeurs	1.719.556	+	23.782
— des transactions	4.704.286	—	554.801
— des loteries privées.....	1.224.998	—	84.089
— des loteries d'Etat	3.749.150	—	294.462

Le Budget impérial. — Voici les chiffres du projet de budget de l'Empire pour 1894-95 :

	Exercice 1894-1895	Différence sur l'exercice précédent
	(En marks)	
Dépenses permanentes		
Parlement.............	423.853	»
Chancelier et Chancellerie impériale........	153.460	»
Affaires étrangères....	10.323.840	+ 187.935
Intérieur..............	27.213.055	+ 1.371.540
Armée impériale :		
Prusse .. 374.886.175		
Saxe.... 33.228.356		
Wurtemb. 19.385.171		
Bavière . 54.567.226		
	482.066.828	+31.812.148
Marine impériale	51.369.307	+ 3.116.668
Justice................	2.065.752	+ 10.774
Trésorerie impériale...	360.528.435	+ 6.269.595
Chem. de fer impériaux.	334.840	+ 2.[illegible]
Dette impériale........	72.269.800	+ 5.303.800
Cour des comptes......	631.583	+ 1.700
Pensions..............	48.245.438	+ 3.452.410
Fonds des invalides....	27.258.492	+ 2.586.414
	1.082.884.653	+54.115.004
Dépenses annales ordinaires		
Chancelier et Chancellerie impériale	60.000	+ 60.000
Affaires étrangères	4.827.000	+ 620.800
Intérieur..............	4.305.270	+ 1.307.370
Postes et Télégraphes..	8.875.453	— 1.001.831
Imprimerie impériale..	71.000	»
Armée impériale.......	41.721.513	— 2.753.717
Marine................	12.904.050	+ 1.978.800
Justice................	1.000.000	— 200.000
Trésorerie impériale...	161.400	— 57.200
	83.925.726	— 198.478
Dépenses extraordinaires		
Intérieur..............	20.710.000	—14.890.000
Armée.................	99.353.270	—51.848.063
Marine................	6.152.800	— 4.466.200
Chem. de fer impériaux.	12.605.750	— 781.060
	138.821.820	—78.713.655
Total des dépenses...	1.305.632.229	—24.797.119
Recettes		
Douanes et Impôts de consommation.......	616.935.560	+14.015.720
Timbre	34.045.000	— 2.469.000
Postes et Télégraphes..	24.858.617	+ 3.568.540
Imprimerie impériale..	1.436.800	+ 44.580
Chem. de fer impériaux.	20.081.100	— 664.000
Banques	7.244.800	+ 127.300
Diverses	12.539.163	— 835.892
Fonds des invalides ...	27.258.492	+ 2.586.414
Intérêts de fonds prêtés.	46.000	»
Ventes de terrains.....	1.400.300	+ 891.664
Excédents antérieurs...	1.372.033	»
Contributions matriculaires................	419.592.554	+39.528.399
Recettes extraordinaires	138.821.820	—78.713.655
	1.305.632.229	—24.797.129

Les Postes et Télégraphes. — Les recettes nettes des postes et télégraphes en Allemagne, pendant les sept premiers mois de l'exercice 1893-94 (avril à octobre), ont été de 16.898.268 m., en augmentation de 3.669.121 sur les recettes nettes de la période correspondante de l'exercice précédent.

La Bière allemande en France. — L'exportation de la bière allemande en France est, comme on sait, en voie de diminution constante ; elle atteignait en 1882 son chiffre maximum avec 415.000 hectol. et est tombée à 300.000 hectol. en 1886, à 170.000 hectol. en 1891 et à 115.000 hectol. en 1892 ; en estime qu'en 1893, cette exportation sera inférieure à 100.000 hectol.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 25 novembre 1893.

Le marché monétaire ne donne aucun signe de détente.

Le marché financier s'est montré ferme dans son ensemble pendant toute la semaine ; cependant, il y a eu un alourdissement à la suite de la chute du cabinet Giolitti.

Les fonds d'Etat allemands profitent de la bonne tenue générale ; les 3 0/0 se relèvent au-dessus de 85.

Le cours du Rouble, qui depuis quelques mois se distingue par une grande stabilité, ne présente cette semaine encore que des variations insignifiantes.

Les Fonds russes sont très fermes ; il en est ainsi de la plupart des Fonds étrangers, sauf l'Italien ; signalons une hausse importante sur le Mexicain.

Les valeurs de Banque sont presque toutes en hausse.

Les valeurs minières sont très bien tenues, la Harpener ayant publié un bilan favorable.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0.........	85 37	85 37	85 »	84 90	85 »	85 25
Orient 3 0/0..............	66 »	66 25	67 30	67 80	67 87	67 87
Consolidés Russes..........	98 90	99 »	98 80	99 80	100 »	100 »
Hongrois..................	93 »	93 »	91 30	91 75	92 87	93 40
— Couronne.........	88 25	88 10	87 »	87 37	88 62	89 10
Italien 5 %...............	82 12	80 12	77 90	79 75	79 30	80 12
Chemins de fer						
Autrichiens...............	121 90	121 87	120 20	119 75	122 40	123 25
Lombards..................	41 62	41 40	40 50	40 75	41 62	41 75
Gothard...................	150 75	150 25	149 37	148 75	147 50	148 »
Nord-Est Suisse............	105 »	104 90	103 90	102 50	100 »	99 12
Marienbourg...............	69 12	69 75	69 25	69 »	69 25	68 87
Ouest Prussien............	70 25	70 75	70 12	70 »	69 75	69 87
Vars.-Vienne..............	210 75	211 »	213 87	213 75	213 87	216 25
Banques						
Crédit....................	198 12	198 37	195 »	196 »	200 75	203 12
Disconto..................	170 50	169 »	166 »	166 37	168 50	169 »
Darmstadt-Bank............	127 90	127 50	126 62	125 62	126 50	126 10
Berl-Handels..............	128 37	128 75	125 12	125 75	126 65	126 75
Dresde-Bank	130 37	130 87	129 62	129 75	130 62	129 »
National-Bank.............	104 62	104 »	103 »	103 50	103 87	104 50
Mines et diverses						
Laura.....................	102 12	103 37	100 12	100 25	99 37	101 25
Dortmund..................	54 87	54 »	52 50	49 50	47 37	48 25
Bochumer..................	117 50	114 50	114 »	112 87	112 »	113 10
Gelsenkirch...............	138 75	139 87	139 12	139 75	137 12	139 25
Hibernia..................	110 50	111 87	111 12	111 40	106 25	108 75
Harpener..................	130 90	132 50	125 12	125 75	121 12	126 50
Packets de Hambourg.......	94 50	93 90	93 25	94 25	93 87	[illegible] 50
Nordd Lloyd...............	115 12	111 87	114 10	111 50	113 87	111 50
Lots Turcs................	81 »	83 50	82 »	83 75	84 25	86 »
Changes						
Paris 8 jours.............	80 75	80 70	80 35	80 75	80 75	80 75
Londres —	20 31	20 31	20 20	20 33	20 31	20 32
Vienne —	160 50	160 45	159 65	159 65	159 50	161 65
Pétersbourg 3 semaines....	211 25	211 »	209 75	213 25	213 »	213 »
Roubles comptant..........	212 10	212 25	213 20	211 30	214 25	214 10
— fin courant........	212 25	212 50	213 25	211 25	214 »	214 »

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 24 novembre 1893.

La Fin de la Grève. — Son Bilan. — L'Augmentation des forces maritimes. — La Compagnie Sud-Africaine. — Les Traites du Gouvernement indien.

Je n'ai pas à vous rendre compte de la grande satisfaction éprouvée dans tout le pays à la suite du succès remporté par la conférence que Lord Rosebery a présidée. Je vous ai dit avec quelle impatience une heureuse solution était attendue et ma dépêche vous a tenu au courant des conditions principales de l'accord. Il me reste à vous donner quelques détails sur l'organisation du tribunal de conciliation qui a été décidé.

Ce tribunal va être constitué immédiatement et sa première séance aura lieu le 13 décembre prochain. Ses pouvoirs seront d'une année au moins ; il comptera un nombre égal de représentants des ouvriers mineurs, d'une part, et des patrons de l'autre. Il y aura quatorze membres de chaque côté. Le Président, dont la voix sera prépondérante, sera choisi avant la première réunion et en dehors du tribunal lui-même ; en cas de désaccord, ce sera le Président de la Chambre des communes qui le choisira. Le but de la constitution de ce tribunal est de faire déterminer le taux des salaires, suivant les circonstances, et à partir du 1er février 1894.

Et, maintenant, il est peut-être utile de faire le bilan de cette longue grève. Si nous ne pouvons évaluer exactement les pertes qu'elle a fait faire aux grévistes eux-mêmes, la misère et les maux dont elle a été la cause directe ou indirecte, nous pouvons au moins nous rendre compte des conséquences qu'elle a eues pour diverses Sociétés. Ce sont les Compagnies de Chemins de fer engagées dans le trafic des charbons du Yorkshire qui ont souffert surtout de la grève, et l'on évalue que la perte subie par elles pendant la suspension des travaux a été égale à 2 0/0 du capital de 1 million de livres. Le *Middland*, dont le réseau s'étend dans la contrée charbonnière qui va de Normanton à travers le Derbyshire, a été surtout atteint ; la *Compagnie Manchester Sheffield and Lincolnshire*, qui n'a que 350 miles de parcours, mais qui transporte une énorme quantité de charbon du Yorkshire à Hexthorpe, a également beaucoup souffert. Il est juste cependant de dire que la reprise du travail dans les hauts fourneaux du Lincolnshire permettra bientôt à cette dernière Compagnie de compenser ses pertes.

La *Compagnie Hull and Barnsley*, dont le principal trafic est en charbon, se trouve dans le même cas. Enfin, depuis plusieurs semaines il n'a pas été embarqué une seule tonne de charbon dans les ports de Hull, Goole et Grinsby, alors que l'expédition moyenne dans ces trois ports était, l'année dernière, à pareille époque, de 40.000 tonnes par semaine. On pourrait ainsi multiplier les exemples, mais ceux-là suffisent pour montrer l'étendue des pertes provoquées par cette grève à laquelle l'intervention, si attendue, du Gouvernement vient heureusement de mettre un terme.

La campagne, en faveur de l'augmentation des forces navales de la Grande-Bretagne continue à être conduite avec la même vigueur par la presse anglaise et plusieurs membres du Parlement ; la Chambre du Commerce de Londres a cru, elle-même, devoir s'y associer ; non contente d'avoir invité la Compagnie du *Lloyd* et plusieurs Administrations à se prononcer, elle fait publier, par lord Charle Beresford, un des auteurs du *Naval Defense act*, une étude en faveur de l'augmentation des forces navales. Le plan qu'il propose exigerait 23 1/2 millions de liv. st. et ne pourrait être exécuté qu'en 13 ans.

En présence de ce mouvement de plus en plus important, le secrétaire de l'Amirauté a voulu donner quelques explications à la Chambre afin d'établir que la situation n'est pas aussi désespérée : le *Renown*, en chantier depuis le 6 février, le *Magnificent* depuis août, le *Majestic* depuis septembre, sont en voie d'achèvement : l'*Accelere*, le *Ramillies*, l'*Empress-of-India*, autres cuirassés de 1re classe, sont en voie d'armement, la *Resolution* sera armée en décembre ; au commencement de 1894, les dix bâtiments de guerre prévus par la *Naval Defense act* seront donc achevés. Le Gouvernement se trouve, du fait de cette pression, dans une passe assez difficile ; M. Gladstone a à lutter contre les instincts antimilitaristes des radicaux ; il tient, en outre, à faire des économies budgétaires, et d'un autre côté, l'opinion publique voudrait le pousser à des armements. Il peut y avoir dans cette situation une source d'incidents difficiles.

L'assemblée générale des actionnaires de la *Compagnie du Sud-Africain*, qui a eu lieu lundi à Cannon-street hotel, sous la présidence du duc d'Abercorn et la vice-présidence du duc de Fife, a été un triomphe pour la politique de sir Cecil Rhodes. Les actionnaires ont accueilli avec enthousiasme la relation du massacre des Matabélés, et les combinaisons financières qui leur ont été proposées ont toutes été acceptées. La Compagnie fusionnera avec la United Concession. Il nous reste maintenant à savoir quelle sera l'attitude du Gouvernement dans cette question et s'il laisssera la Compagnie du Sud-Africain jouir en paix de l'augmentation de son territoire.

Les traites du Conseil Indien ont trouvé enfin des preneurs à 1 sh. 3 1/4 la roupie. Ce fait, qui a surpris beaucoup, est cependant explicable. Le Gouvernement indien avait décrété la hausse de la roupie à un moment défavorable, où les importations d'argent s'accentuaient et les importations de l'Inde étaient sans activité, où l'Inde était débitrice de la métropole. Or, la récolte a été bonne et les expéditions de l'Inde ont repris ; les importations tant de l'argent que des marchandises diminuent, il s'ensuit que Londres est redevenu débiteur de l'Inde et doit payer ses dettes avec des traites du Gouvernement ; cette semaine encore, la Banque d'Angleterre a offert pour compte du Gouvernement indien, 40 laks de Rupees en traites et câbles transferts sur l'Inde. Les demandes ont atteint 57 laks. Les soumissions à 1 sh. 3 1/4 seront servies intégralement. Vu le succès de cette soumission, il a été décidé que la Banque offrirait la semaine prochaine 50 laks de Rupees.

Informations Économiques et Financières

London et River Plate Bank. — La « London et River Plate Bank » annonce un nouveau dividende de 6 0/0 et un boni de 2 1/2 0/0, ce qui porte le dividende total pour l'année terminée au 30 septembre 1893 à 12 1/2 0/0 ; 50.000 livres sont portées au débit du compte de réserve, ce qui élève ce compte à 850.000 livres. 30.000 livres sont portées au débit de profits et pertes.

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
22 novembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.069.345	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.619.345
Total	40.069.345	Total	40.069.345

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	9.887.598
Réserve et profits et pertes	3.196.269	Portefeuille et avances	23.673.404
Trésor et administration publique	3.994.874	Billets en réserve	14.852.620
Comptes particuliers	28.792.105	Or et argent monnayés	2.279.571
Billet sept jours, etc.	156.945		
Total	50.693.193	Total	50.693.193

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
16 Août	25.256	26.636	34.246	37.359	15.069	43	4
23 »	24.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.216	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.195	31.897	31.071	18.330	57	3½
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.147	54	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.191	46	3
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16.611	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.968	46	»
2 Novembre....	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.119	35.051	16.266	48	»
22 »	25.898	25.216	32.791	33.561	17.132	52	»

Finances égyptiennes. — Le budget égyptien de 1894 a été adopté mercredi en conseil des ministres.

Les recettes s'élèvent à 10.075.000 livres égyptiennes, ce qui fait une augmentation de 65.000 livres sur l'année passée.

Les dépenses sont évaluées à 9.545.000 livres égyptiennes, ce qui constitue une légère diminution sur l'année précédente.

Le surplus est évalué à 530.000 livres, tandis qu'il n'était que de 468.000 livres l'année passée.

M. Palmer, conseiller financier du khédive, continue la politique des années précédentes, qui consiste à maintenir les dépenses à un chiffre à peu près uniforme et à appliquer le surplus des recettes à l'allègement des impôts, surtout de l'impôt foncier.

La réduction proposée pour l'année 1894 s'élève à 103.000 livres égyptiennes, dans lesquelles l'impôt foncier entre pour 90.000 livres.

La suppression des services de l'octroi dans onze petites localités y entre pour 13.000 livres égyptiennes.

La réduction totale pour les cinq dernières années s'élève ainsi à près d'un million par an, et il serait possible d'alléger même davantage les impôts si le gouvernement était libre de disposer d'un fort surplus ; mais ses mains sont liées à peu près par les différents arrangements financiers internationaux et il lui est impossible d'accorder les réductions qu'il désirerait.

Le gouvernement ne peut, en effet, disposer que de 13.000 livres sur ce surplus de 530.000 et le solde ne peut être utilisé avant que les puissances aient décidé de son affectation, ou bien il sera peut-être versé au fonds d'amortissement.

90.000 livres égyptiennes, provenant du produit des taxes levées dans certaines villes pour la défense de ces villes.

On essaiera d'organiser des conseils locaux afin d'intéresser les habitants aux améliorations à apporter à leurs villes. Si l'expérience réussit, le même système sera étendu à d'autres villes.

Le budget de l'instruction publique, qui était de 92.000 livres égyptiennes, est maintenant de 104.000 livres.

La Compagnie Sud-Africaine. — Par suite des décisions prises à l'assemblée générale de cette Compagnie, dont parle notre correspondant, le capital de la Chartered sera porté à 2.000.000 de liv. st. par la création de 1.000.000 d'actions qui seront données aux actionnaires de la United Concessions, en échange de leur moitié de profits nets que réalisera la Chartered. Pour rembourser les avances qui lui ont été faites, la Chartered va créer des obligations 6 0/0 qui seront acceptées *au pair* en remboursement de ces avances qui ont couvert les frais de la guerre, de construction de chemins de fer, etc. Parmi ces créanciers figurent la De Beers, M. Rhodes, qui a avancé 50.000 liv. st. pour les frais de la guerre, etc. La United Concession souscrit la somme de 170.000 liv. st. De cette manière, aucune émission publique n'aura lieu. Il ne sera pas créé de nouvelles actions autres que le million voté à la United Concessions. L'augmentation du capital actions à 2.000.000 de livres sterlings permettra un chiffre maximum d'obligations de 1.000.000 de liv. st.

Clearing-House

Résultat des compensations du 16 au 22 novembre

Jeudi 16 nov.......£	21.293.000	Lundi 20 nov.......£	19.325.000
Vendredi 17 nov....	18.860.000	Mardi 21 nov..	16.054.000
Samedi 18 nov......	19.453.000	Mercredi 22 nov......	19.299.000
		Total.......£	111.284.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 115.579.000.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 18 novembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes du 1er avr. au 18 nov. 93	Recettes du 1er avr. au 19 nov. 92	Recettes du 12 nov. au 18 nov. 93	Recettes du 13 nov. au 19 nov. 92
Douanes.............	19.650	12.240	12.435	367	408
Accise.............	25.100	15.748	16.192	785	863
Timbre.............	13.600	7.559	8.716	188	255
Land tax et House duty	2.460	383	395	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.467	3.313	55	28
Postes.............	16.600	6.190	6.155	»	»
Télégraphe..........	2.480	1.660	1.635	»	»
Terres de la couronne	430	205	205	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers.............	1.950	1.063	1.113	1	43
Recettes totales.....	91.640	48.664	50.529	1.396	1.597
Dépenses............	91.477	56.092	56.733	651	517

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (13 au 19 novembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Sheffield............	16.112
Brighton............	2.205	Metropolitan........	745
South Eastern.......	736	Metropolitan district.	493
Great Northern......	8.133	Midland.............	31.051
Great Western.......	4.370		
Lancashire et Yorkshire............	7.364	*Augmentation*	
North Western.......	12.780	Caledonian..........	3.687
South Western......	117	North British........	1.149
Chatham et Dover...	1.617	North Eastern.......	6.020
		North Staffordshire..	2.369

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 25 novembre 1893.

Le marché est ferme, mais les affaires restent assez restreintes et les transactions ne paraissent pas vouloir prendre d'ampleur. Les Consolidés et les grandes valeurs de placement continuent à provoquer les demandes de l'épargne et, sur le marché des valeurs internationales, on se contente de suivre les indications des places du continent. Il n'est traité d'affaires réellement importantes que sur quelques fonds de l'Amérique du Sud. Le Mexicain 6 0/0 a été surtout favorisé ; on parle d'augmenter le gage de cet emprunt et mieux en assurer la perception. Ces conversions seraient faites en vue d'une nouvelle émission.

Les Péruviens ont été également très demandés.

Les fonds grecs n'ont inscrit pour ainsi dire que des cours nominaux.

Malgré la fin de la grève, le marché des Chemins an-

glais se relève difficilement ; les Chemins américains ont été assez bien tenus, mais des ventes de New-York provoquent actuellement une légère baisse.

Sur le marché des valeurs minières, il y a lieu de signaler l'importante avance de la De Beers et du Rio.

La Rupee indienne est l'objet de nombreuses demandes.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 12	97 94	98 »	98 25	98 37	98 50
Rupee 4 0/0	66 18	66 ..	65 62	65 75	65 87	66 31
Brésil 4 0/0	60 50	59 75	56 50	55 50	56 25	56 »
Argentine 5 0/0	61 50	63 25	61 »	64 »	64 75	64 75
Cédulas P	7 37	7 12	7 25	7 12	7 12	7 25
— E	28 25	28 25	27 75	27 75	28 25	28 25
Mexicain 6 0/0	60 37	60 75	60 75	62 75	62 75	68 »
Turc I	55 50	55 50	55 25	55 25	56 »	56 »
— II	34 25	33 50	33 81	33 75	34 75	31 75
— IV	22 06	23 62	21 87	22 06	22 19	22 25
Egypte Unifiée	102 37	102 25	100 12	100 25	100 37	100 75
Grec Monopole	39 25	38 ..	37 25	36 50	37 50	38 »
Italien 5 0/0	82 06	79 87	78 87	79 50	80 62	80 75
Russe 4 0/0	99 25	99 50	99 25	100 50	100 50	100 75
Portugais 3 0/0	21 12	21 12	20 62	20 37	20 37	19 87
Espagne Ext. 4 0/0	63 62	62 62	61 25	60 62	61 69	61 62
Hongrois	92 75	92 75	91 25	91 75	93 »	93 25
Français 3 0/0	97 75	97 50	97 50	98 50	98 50	98 25
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	107 »	107 ..	107 50	109 »	108 50	108 50
Lombards	8 75	8 75	8 62	8 75	8 75	8 87
Banque Ottomane	13 25	13 19	13 06	13 44	13 56	13 62
Rio Tinto	13 62	14 25	14 44	14 31	14 44	14 69
Brighton A	144 37	144 25	143 62	141 »	146 »	146 62
North Brit. ord	33 25	33 ..	33 50	32 87	33 50	32 75
Pérou ord	6 25	6 ..	5 87	5 87	5 50	5 12
— préf.	21 25	19 75	19 50	19 25	17 50	17 25
— debs	63 75	63 25	61 25	60 50	57 50	56 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	38 37	42 25	41 50	39 25	39 »	40 ..
— actions	19 25	22 87	21 25	19 25	20 »	20 37
Canada Pacific	75 37	76 12	75 25	71 37	76 12	75 62
Eries	14 62	16 12	14 87	14 50	14 50	15 50
Denver préf	29 62	29 87	28 87	31 62	31 75	32 62
Milwaukee	61 50	67 25	67 62	66 37	65 25	66 25
Louisville	47 25	52 ..	50 62	49 25	49 50	50 50
Norfolk préf	21 50	23 ..	22 12	21 62	21 12	21 37
Reading Inc. Bds	32 »	38 ..	37 »	35 25	36 »	35 50
Union Pacific	18 12	19 87	18 50	18 »	18 18	20 »
Mexican ord	13 75	14 25	14 »	14 »	14 »	14 25
Mines						
De Beers	15 94	16 ..	16 »	15 94	16 19	16 19
City	11 »	10 87	10 50	10 87	10 50	10 37
Crown Reef	8 37	8 50	8 50	8 50	8 37	8 37
Geldenhuis	5 »	5 ..	4 75	4 62	4 62	4 50
Jumpers	2 37	2 25	2 31	2 56	2 75	2 50
Langlaagte	3 12	3 ..	3 »	3 19	3 25	3 19
Simmer	4 »	3 87	3 87	3 75	3 75	3 62
Robinson	4 37	4 50	4 37	2 75	4 50	4 37
Oceana	2 44	2 44	2 41	2 25	2 06	1 81
Argent en barres	33 75	33 25	32 »	32 44	32 37	32 37
Change sur Paris	25 35	25 40	25 40	25 37	25 35	25 35
Escompte de la Banque	3 »	3 ..	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	1 62	2 75	2 62	2 12	2 50	2 37

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 23 novembre 1893.

Les Déclarations des Ministres avant l'ouverture des séances parlementaires. — Projets de M. de Plener relatifs à la Valuta et de M. Wurmbrandt sur la Question des Chemins de fer. — Le Traité de commerce avec la Russie. — L'Assemblée générale extraordinaire des Chemins Autrichiens.

Les membres du nouveau Cabinet ont employé le temps qui les séparait des séances parlementaires à préparer le terrain et à conjurer leurs amis respectifs de soutenir leur programme. MM. de Plener et Wurmbrandt, à la réunion des gauches allemandes, le comte de Falkenhayn au Club conservateur, M. de Jaworski au Club polonais, en un mot chacun dans sa sphère s'est efforcé de prêcher l'entente pour permettre au Ministère Windischgraetz de gouverner utilement.

M. de Plener surtout déploie une activité extraordinaire, voulant mériter, sans doute, les témoignages sympathiques qu'on lui adresse de tous côtés. Il a reçu, tour à tour, les Directeurs des grands Etablissements de crédit, les membres influents du groupe Rothschild et, en général, les personnages susceptibles de l'aider dans son œuvre.

Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur ses idées : il veut, avant tout, combattre la hausse de l'agio sur l'or, — diminuer, ensuite, de 100 millions de florins la circulation des billets d'Etat et rembourser une partie des bons de salines — s'entendre avec le syndicat financier qui a conduit jusqu'ici les opérations de la *Valuta* pour continuer lesdites opérations, — faire voter, enfin, par le Parlement, les mesures nécessaires ou qu'il jugera telles.

Pour le premier point, c'est-à-dire la hausse de l'agio sur l'or, M. de Plener a déjà obtenu, comme vous le savez, un premier succès, la perte sur les devises ayant été réduite à 5 0/0 environ à la fin de la dernière semaine. Faut-il attribuer ce résultat simplement aux rachats du découvert effectués pour compte de Berlin, ou encore à la parole persuasive du Ministre, qui a décidé les Directeurs de deux grands Instituts (la *Creditanstalt* et la *Boden Creditanstalt*), à faire vendre pour plusieurs millions de devises? Dans tous les cas, cette amélioration sensible a produit un excellent effet sur le marché, bien qu'on ne se fasse pas de grandes illusions sur sa durée.

Quant au retrait des billets d'Etat et au remboursement des bons de salines, cette double opération à laquelle le Ministre attache une très grande importance, se fera par l'intermédiaire de la Banque d'Autriche-Hongrie ; on lui versera, à cet effet, une somme correspondante de métal jaune. D'autre part, on émettrait dans le pays de 70 à 100 millions de florins de Rente-Couronnes.

Contrairement à ce qu'on croyait la semaine passée, les projets de loi ne seraient pas soumis au Reichsrath avant le milieu de janvier 1894, en raison des questions urgentes à traiter avant la fin de l'année, mais M. de Plener n'en poursuit pas moins ses pourparlers avec le groupe Rothschild, pour la prise ferme de la Rente-Couronne, et avec la Banque d'Autriche-Hongrie, pour le rachat de l'argent qui se trouve dans ses caves.

De son côté, le nouveau Ministre du commerce, M. Wurmbrandt, s'est mis résolument au travail, s'attelant aux projets de Chemins de fer. Partisan de la voie étroite, qui permet de réduire les frais de construction dans des régions où l'établissement d'une voie normale coûterait trop cher, il veut compléter le réseau ferré par des lignes locales. On pourrait ainsi établir des tarifs plus réduits tout en augmentant le nombre des trains.

Les négociations en vue de la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie sont toujours pendantes, le Gouvernement ayant envoyé, il y a quelque temps déjà, à Saint-Pétersbourg, ses contre-propositions à la note qui lui avait été remise. Il paraîtrait que la Russie a renoncé à sa prétention de jouir de certains avantages concédés à la Serbie, mais on est un peu inquiet du retard qui se produit et on voudrait conclure avant la signature des accords entre la Russie et l'Allemagne. On estime, en effet, que ces accords pourraient retarder la solution désirée ici en ce qui touche certains produits de l'industrie. Les statistiques commerciales prouvent cependant que la Russie a un intérêt évident à s'entendre avec l'Autriche.

Ainsi que je vous l'avais annoncé il y a un mois environ, les actionnaires de la Staatsbahn se sont réunis samedi dernier en assemblée générale extraordinaire. Sur la proposition du Conseil ils ont voté l'émission d'un emprunt unitaire et amortissable destiné à la conversion des obligations 5 0/0 du Chemin de fer Brünn-Rossitz 1863 et 1872, et des titres 5 0/0 provenant des années 1873 et 1874.

Mais le Conseil sera libre de choisir entre un emprunt unique ou deux emprunts et fixera, en temps opportun, la date et les conditions de l'émission.

Informations Économiques et Financières

Les Recettes des Chemins de fer Austro-Hongrois à fin septembre 1893. — Pendant le mois de *septembre* 1893 les Chemins de fer Austro-Hongrois ont transporté : 13.986.194 voyageurs (contre 13.203.106 en 1892), et 9.219.974 tonnes de marchandises (contre 8.633.428 tonnes en 1892). Les recettes brutes se sont élevées, de ce chef, à 29.871.094 florins (contre 28 millions 731.971 florins en septembre 1892); soit une recette kilométrique de 1.063 florins. au lieu de 1.031 florins 1892. ou une plus-value de 3.1 0/0.

Pendant les *neuf premiers mois de l'année* en cours les recettes brutes des Chemins de fer Austro-Hongrois se sont élevées à 235.015.863 florins, accusant ainsi une plus-value de 12.747.698 florins sur la période de 192. C'est là, pour 1893, une recette kilométrique moyenne de 8.384 florins, contre 8.029 florins, en 1892, en tenant compte que la longueur moyenne du réseau austro-hongrois est de 28.032 kilomètres en 1893, au lieu de 27.769 kilomètres en 1892. En calculant, d'après ces derniers, pour l'année entière, on constate une plus-value de 4.4 0/0.

Les recettes kilométriques, pour les trois premiers trimestres, vont de 476 florins (ligne locale de Warasdin-Golubovec), à 82.907 florins (chemin de fer de raccordement de Vienne). Citons encore : les lignes de l'Etat autrichien, 10.460 florins (+ 5.8 0/0 par rapport aux neuf premiers mois de 1892) ; la Sudbahn, 23.500 florins (+ 9 0/0) ; la Nordbahn, 28.839 fl. (+ 3.7 0/0) ; la Société austro-hongroise des Chemins de fer de l'Etat, réseau autrichien, 17.096 florins (+ 4.5 0/0) ; la Nordwestbahn, 14.741 florins (+ 1.3 0/0); l'Elbethalbahn, 19.711 florins (+ 9.3 0/0) ; la ligne Aussig-Teplitz, 54.732 florins (+ 2.8 0/0); la ligne Kaschau-Oderberg, 31.803 florins (— 12.1 0/0) pour le réseau autrichien et 10.448 florins (— 4.6 0/0) pour le réseau hongrois. Enfin, les chemins de fer de l'Etat hongrois, 9.993 florins (+ 4.4 0/0).

Le Mouvement du Commerce Extérieur en Hongrie. — Pendant les neuf premiers mois de 1893 les *Importations* totales de marchandises en Hongrie se sont élevées à 245.508 pièces, 20.640.054 quintaux métriques de marchandises et 48.258 kilogrammes de métaux précieux.

Les *Exportations*, pendant la même période, se sont chiffrées par 49.590.880 pièces, 29.267.057 quintaux métriques de marchandises et 24.095 kilog. de métaux précieux.

Les principaux articles d'exportation ont été les suivants : sucre brut 178.279 quintaux (+ 76.105), sucre raffiné 223.073 (+ 46.746), froment 3.456.688 quintaux (+ 41.905), orge 2.598.988 (+ 862.613), avoine 908.663 (— 115.803), maïs 1.805.507 (— 1.186.582), seigle 1 million 335.572 (— 75.218), farine 4.067.480 (+ 436.554), vin 470.034 quintaux métriques (— 5.319), foin 257.171 (+ 136.661) son 897.525 (+ 141.672), douves de tonneaux 47.806.564 pièces (+ 22.871.078), bétail à cornes 89.895 (— 27.677), porcs 784.705 (+ 35.789).

La première Caisse d'Epargne autrichienne. — Voici la situation de cet Institut à fin octobre : *dépôts*, 2.995.523 fl. (pour 24.039 comptes); *retraits*, 3.929.936 fl. (pour 22.166 comptes).

A la date du 31 octobre le *capital de dépôts à intérêts* s'élevait à 185.536.943 florins, soit : 123.257.995 fl. à 3 3/4 0/0; 42.373.271 fl. à 3 1/4 0/0; 19.905.667 fl. à 3 0/0.

Le montant total des prêts s'élevait, à cette même date, à 101.668.418 florins.

Le *Bureau des valeurs et des avances* avait escompté pour 5.449.013 fl. d'effets, contre 5.337.866 fl. d'encaissements.

Le *Syndicat de crédit* comptait 573 participants pour un crédit utilisable de 8.220.028 fl., et un fonds de garantie de 431.900 fl. On avait escompté aux participants : 2.719 effets, s'élevant à 914.200 fl. (aux taux de 5 1/4 0/0 et 5 1/2 0/0), et le crédit employé se chiffrait, à fin octobre, par 2.773.000 florins.

BOURSE FINANCIÈRE DE VIENNE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	20 oct.	27 oct.	3 nov	10 nov	17 nov	24 nov
Fonds d'États						
Autriche Rente Or	119 50	119 50	119 25	118 80	118 80	117 80
— — Argent	96 65	96 65	96 50	96 50	96 85	97 ..
— — Couronne	96 10	96 10	95 95	95 90	96 ..	96 10
Hongrie Rente Or	116 ..	116 25	115 20	115 30	115 85	115 70
— Emp. Ch. de fer	126 60	126 60	126 60	122 60	126 60	126 60
— Rente Couronne	93 55	93 50	93 25	93 25	93 60	93 75
1860 Billets	145 50	145 ..	145 ..	144 50	144 25	145 ..
1854 —	146 25	145 ..	144 50	144 75	144 75	144 75
1864 —	195 .	195 ..	195 25	195 50	197 50	198 ..
Hongrie billets	150 75	150 75	151 25	151 75	149 50	149 25
Danube Reg-Bill	127 50	127 50	128 25	128 25	128 50	128 50
Banques (Actions)						
Depositen-Bank	227 ..	227 ..	227 ..	227 ..	227 ..	227 ..
Autriche Boden-Credit	417 ..	415 50	414 .	417 ..	421 50	428 50
— Crédit action	334 60	333 10	332 90	332 70	338 20	339 10
— Hongrie Bank	992 ..	992 ..	993 ..	995 ..	995 ..	997 ..
Vienne Bank-Verein	122 50	121 60	121 ..	120 70	122 10	123 20
Verkehrsbank	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..	175 ..
Hongr. Credit-Bank	409 50	408 70	408 50	407 50	415 70	416 20
Anglo-Bank	149 ..	149 ..	148 20	148 50	150 70	153 50
Vienne Union-Bank	250 ..	250 ..	248 50	247 50	251 ..	253 50
Autriche Lænderbank	247 50	246 10	243 80	243 20	247 90	249 20
Sociétés industrielles						
Vienne Bau-Ges	128 ..	126 50	125 50	129 ..	131 50	131 50
All. Autr. Bau-G.	107 ..	107 ..	107 ..	107 ..	107 ..	107 ..
Danube Bat. vap	386 ..	383 ..	378 ..	377 ..	382 ..	388 ..
Autr.-Hongr. Lloyd	473 ..	468 .	470 ..	468 ..	471 ..	470 ..
Tabac Turc	189 ..	190 50	194 ..	199 ..	202 .	200 50
Autriche Alpine	51 ..	50 60	50 30	45 20	46 30	45 40
Chemins de fer						
Bohême-West	372 ..	367 ..	368 ..	368 50	371 ..	371 ..
Buschtherader-B.	454 ..	451 ..	450 ..	452 ..	451 ..	449 ..
Lemberg-Czernowitz	260 ..	257 ..	257 50	256 75	258 50	261 50
Ferd.-Nord	2870 .	2870 .	2875 .	2880 .	2875 .	2890 .
Autriche Nord-West	214 ..	213 50	213 20	213 50	215 ..	215 ..
Staatsbahn	303 60	302 20	301 60	300 20	303 90	304 ..
Lombard	103 20	102 90	101 70	101 70	102 70	102 60
Lokalbahn	202 ..	199 ..	200 50	199 50	200 25	202 50
Changes						
Sur Francfort	62 26	62 30	62 53	62 77	62 20	61 82
— Londres	126 50	126 80	127 40	127 65	127 35	125 70
— Paris	50 25	50 30	50 52	50 75	50 35	49 92
— Amsterdam	105 25	105 25	105 70	106 15	105 25	104 25
Napoléons d'or	10 05	10 06	10 11	10 15	10 09	9 99
Marknoten	62 26	62 30	62 53	62 75	62 20	61 82

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 25 novembre 1893.

Après avoir maintenu pendant quelques jours, sa fermeté de la semaine dernière, notre marché a fléchi sous l'influence des réalisations de fin de mois; toutes les valeurs ont été entraînées par ce mouvement de recul, accentué par le bruit d'une suspension de paiement dans le monde industriel. Mais tout porte à croire que ce recul sera de courte durée, car les cours des devises continuent à s'améliorer.

Les déclarations ministérielles, fort bien accueillies au Reichsrath et à la Chambre des seigneurs, ont produit un excellent effet, et les haussiers s'appuient, pour arriver à leurs fins, sur l'entente intervenue entre le Ministre des finances et le groupe Rothschild.

Sur le marché monétaire, l'argent est recherché ; cependant, on cote toujours de 4 3/4 à 4 15/16 0/0 pour les premières acceptations en Banque et 5 0/0 pour le bon papier commercial.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 23 novembre 1893.

Les Elections municipales en Espagne. — Au Maroc : le Coût de la campagne. — L'Impôt de cinq centimes pour cent sur les valeurs. — Les Obligations de Chemins de fer.

Suivant mes prévisions l'entente entre les Comités libéraux et conservateurs a fait triompher les listes ministérielles aux élections municipales de dimanche, non seulement à Madrid, mais encore, sauf dans trois ou quatre villes, en province. Et pourtant les abstentions ont été nombreuses. Ces abstentions s'expliquent par le discrédit qui pèse depuis si longtemps sur les municipalités et par la répugnance des citoyens honorables à en faire partie. Aussi a-t-il fallu battre le rappel et exercer une pression sérieuse pour constituer les listes et pousser les électeurs aux urnes.

En ce qui concerne plus spécialement la ville de Madrid, ses finances n'ont été bien gérées qu'au lendemain de la restauration, quand M. Canovas del Castillo avait nommé par décret une Commission municipale trillée sur le volet, en en choisissant les membres parmi les industriels, commerçants, banquiers, etc., les plus notables. Cette Commission fit de l'excellente besogne, épurant les comptes, et relevant, en moins de deux ans, les affaires de la capitale. Depuis, je vous l'ai dit maintes fois, tout va à la dérive.

Pour Melilla, on attend l'issue des négociations que Muley-Araaf, frère de Son Altesse shériffienne, a dû engager, aujourd'hui même, avec le général Macias, dans le camp espagnol. Est-ce la paix, avec les légitimes réparations dues au pavillon national, ou une reprise des hostilités, c'est-à-dire une guerre dont il serait difficile de prévoir les conséquences ? Si on écoutait le parti militaire cette dernière solution prévaudrait malgré tout, mais les esprits calmes pensent différemment et, plaçant au-dessus de leurs sentiments chevaleresques l'intérêt supérieur du pays, ils espèrent que les choses vont s'arranger.

Quant au coût de la campagne, on en a donné des chiffres exagérés. Nous avons, en effet, un précédent : c'est l'expédition de 1859-60, comprenant 45.000 hommes, qu'il a fallu grouper et mouvoir à une époque où les communications étaient extrêmement difficiles, où il n'y avait pour ainsi dire pas de routes et pas une seule voie ferrée. Or, les frais de cette expédition se sont élevés à un peu plus de 60 millions, tandis que l'indemnité payée à l'Espagne était de 117 millions de pesetas. Vous voyez, d'après ces chiffres, que les dépenses de la campagne actuelle ne peuvent atteindre, comme on l'a prétendu, la somme de 60 millions.

Je me vois encore obligé de revenir sur cet impôt de cinq centimes pour cent, dont vous parlait ma dernière lettre. En relisant la loi budgétaire, il est facile de constater que le décret publié ces jours-ci dans la *Gaceta* constitue une violation, tant de l'esprit, que de la lettre de cette loi, dont voici le texte :

« L'impôt de transmission établi sur les valeurs publiques et industrielles, par la loi du 3 juin 1890 est abrogé. Pour le remplacer, il est créé un impôt de 0.05 centimes pour cent sur la valeur de chaque titre de rente d'Etat et de valeurs industrielles ou commerciales *qui circulent sur le marché.*

« L'impôt sera payé une seule fois l'an au moyen d'un timbre spécial, sans lequel les valeurs ne pourront pas être négociées ».

Ce texte est clair, et on ne peut pas en déduire que l'impôt doive s'étendre à tous les titres de la Dette, même à ceux qui ne circulent pas sur le marché et qui ne font pas l'objet de transactions.

M. Gamazo agit donc arbitrairement en décidant que les coupons ne seront pas payés si les porteurs ne justifient pas d'avoir acquitté les taxes. Par ce procédé, qui, bien entendu, ne frappe pas les coupons payés à l'étranger, le Ministre favorise les achats de *Rente Extérieure*, et, simultanément, la hausse des devises.

On s'est ému ici des manœuvres de spéculation qui se sont produites aux Bourses de Paris et de Londres, où l'on a fait courir le bruit que certaines Compagnies de Chemins de fer, le Nord notamment, paieraient à l'avenir leurs coupons ou leurs amortissements en *pesetas*, c'est-à-dire en papier. Inutile d'insister sur l'énormité de ce canard, auquel il convient de couper les ailes. La vérité est que les Compagnies, surprises par la hausse du change, étudient une combinaison qui consisterait à suspendre, pendant un certain temps, le service de l'amortissement. Dans ma lettre du 2 novembre (*Economiste Européen*, n° 95) je vous exposais les motifs qui guident les Compagnies dans l'espèce :

Cette mesure, toute transitoire, aurait l'avantage de constituer une forte réserve (l'amortissement représentant déjà près de 20 0/0 de l'annuité) qui assurerait le paiement régulier de l'intérêt des obligations de chemins de fer contre toutes éventualités probables, aussi bien pour les dernières séries que pour les premières. Bien entendu, les amortissements suspendus seraient repris dès que la situation des Compagnies le permettrait et avant toute répartition aux actions. C'est se couper un doigt pour sauver sa tête. Mais cette petite amputation ne devra pas empêcher le Gouvernement de venir de plus en plus en aide aux Compagnies de Chemins de fer, dont le crédit est intimement lié à celui du pays et qui sont les principales victimes du change sur l'étranger.

J'attire votre attention sur cette dernière phrase, car la morale à dégager des manœuvres tentées, à Paris, par une certaine spéculation, c'est que la cote des obligations de chemins de fer reste intimement liée à celle de la *Rente Extérieure*. Celle-ci a suivi, en effet, la marche rétrograde des obligations. J'avais donc raison de dire que le Gouvernement a le devoir strict de venir en aide aux Compagnies dans les moments difficiles ; en ne le faisant pas il risquerait de comprometre le crédit national.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 11 novembre (45 semaines)

	1890	1891	1892	1893
	Pesetas			
Andalous (891 kil.).......	12.366.022	12.536.421	12.714.755	12.663.897
Nord de l'Espagne (1959 k.)	48.048.847	52.675.448	52.030.214	50.408.299
Asturies (741 kil.)........	9.391.924	9.110.200	9.991.885	10.693.178
Lérida-Reus (103 kil.)	1.183.788	1.351.667	1.198.193	1.158.621
Almensa-Valence (460 kil.)	»	10.845.327	10.186.506	9.099.518
Saragosse (2672 kil.)......	46.586.556	47.990.713	46.082 266	44.423.720

La Situation commerciale à la Havane. — La *Epoca* publie des extraits d'une lettre fort intéressante qu'il a reçue d'un correspondant de Cuba, sur la situation à la Havane, lettre qui confirme de tous points nos renseignements antérieurs. Notre marché, écrit ce correspondant, traverse une crise monétaire due aux bas prix cotés pour les tabacs (qui, pour la plupart, restent en magasin) et au stock considérable de sucres. Or, le Gouvernement nous traite en ennemis. La Banque de Commerce et la Banque Espagnole, luttant contre des difficultés insurmontables à l'heure présente, sont obligées de se défendre par des mesures préjudiciables au commerce et à l'agriculture en général.

La Banque de Commerce a dû prendre à fin août, avec ses créanciers, des arrangements en vertu desquels elle devait leur payer chaque mois 10 0/0 de ses recettes. Comme elle a payé 10 0/0 en septembre et 20 0/0 en octobre, annonçant une nouvelle répartition de 10 0/0 peu de jours après, il y a lieu de supposer qu'elle liquidera toutes ses dettes avant l'époque convenue, c'est-à-dire avant 6 ou 7 mois. En attendant, notre commerce, dont les comptes courants étaient créditeurs de 3 millions à ladite Banque, s'est trouvé dépourvu de numéraire.

En outre, la Banque Espagnole, dont la situation était satisfaisante en tant qu'institut d'émission, s'est vue dans l'obligation de restreindre le change de ses

billets contre de l'or, en raison de l'affluence des demandes.

La Chambre de Commerce, la haute Banque, le Gouvernement, en un mot, toutes les autorités avaient décidé d'admettre les billets sur le pied de l'or, écartant ainsi le danger, et les transactions suivaient leur cours normal, quand est arrivé l'ordre télégraphique du Ministre d'outre-mer enjoignant aux douanes de refuser les billets de la Banque Espagnole. Malgré la protestation du pays entier, le ministre maintint ses instructions de telle sorte que les quatre millions de piastres, montant atteint par les émissions, se trouvaient être déclassés sans compter trois millions de piastres, chiffre auquel s'élevaient les comptes courants à la Banque Espagnole.

De telle sorte que nous avons actuellement hors de circulation :

2.000.000 de piastres de comptes courants du commerce, 3.000.000 de piastres de comptes courants de la Banque Espagnole, et 4.000.000 de billets or, sommes représentant 90 0/0 de notre trafic.

En réalité, les acheteurs de billets contre or ne manquent pas, mais cette opération est très onéreuse pour les porteurs.

La Banque Espagnole, dont les actions ont baissé de 110 à 60 pour cent, s'est vue dans la nécessité d'hypothéquer ses meilleurs revenus pour rembourser les billets et solder les comptes courants. Cette mesure cicatrisera les blessures faites au commerce et à l'industrie par la fameuse dépêche de M. Maura, au moins pour l'instant, mais les titres provisoires délivrés par la Banque aux souscripteurs de l'emprunt qu'elle a émis ne sont pas cotés ; de plus le numéraire manque.

Sans doute cette situation anormale est passagère, mais les transactions commerciales sont entravées et on aura les plus grandes difficultés pour traiter les cannes de la prochaine récolte, qui est très avancée.

En résumé, si le commerce n'a pas éprouvé de grandes catastrophes, cela tient à ce que sa situation est excellente, et il est certain que, quand les circonstances anormales auront disparu, la marche régulière et progressive des affaires s'accentuera à la Havane.

Les Billets Hypothécaires de Cuba, émission de 1886. — La Banque hispano-coloniale publie un avis relatif au trentième tirage des billets hypothécaires de Cuba qui aura lieu le 1er décembre prochain. Ce tirage portera sur les 1.184.500 billets qui se trouvent en circulation et qui seront répartis en 11.845 lots de cent billets chaque.

Le remboursement aura lieu à partir du 1er janvier prochain.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Madrid	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov
Dette Intérieure 4 0/0	68 20	68 »	66 10	65 55	65 20	65 20
— Extérieure 4 0/0	76 45	76 10	75 »	74 90	75 05	75 »
Amortissable 4 0/0	76 90	76 80	75 70	74 90	74 80	74 85
Change sur Londres 3 mois	30 38	30 26	30 26	30 87	31 05	30 97
— sur Paris 8 jours	20 75	21 10	22 85	22 70	23 25	23 »
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	68 32	67 85	66 72	65 45	65 42	65 50
— Extérieure 4 0/0	76 10	76 22	75 25	74 50	75 32	75 57
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	107 60	106 90	106 75	101 90	105 75	106 37
-- 5 0/0	96 12	95 90	95 75	91 40	94 50	94 62
Change sur Paris	20 80	21 60	23 50	23 50	23 50	23 60

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 25 novembre 1893.

La tendance a été ferme toute la semaine, mais le décret provoqué par M. Gamazo relativement à l'application du droit de 5 centimes pour 100 sur toutes les valeurs circulant à l'intérieur provoque des arbitrages sur la Rente. On vend de l'*Intérieure* pour acheter de l'*Extérieure ;* si ces opérations prennent une certaine envergure, il y a lieu de craindre que la légère amélioration constatée depuis hier sur le change fasse place à une nouvelle hausse.

D'autre part, la reprise des hostilités à Melilla ravive les inquiétudes, l'entrevue entre le général Macias et le frère du Sultan ayant abouti à un résultat négatif.

On croit que la Compagnie des Chemins de fer andalous paiera, à partir du 1er janvier, un acompte de 5 francs sur le dividende de l'exercice en cours.

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 20 novembre 1893.

La Convention de l'Emprunt garanti. — Les Projets de M. Tricoupis. Le Gouvernement et la Presse.

Conformément aux informations que je vous donnais dans ma dernière lettre, M. Tricoupis soumettra aujourd'hui, à la Chambre, le projet d'annulation de la convention de l'Emprunt garanti, conclu avec la Maison Hambro, à Londres.

C'est là une pure formalité, la convention ayant été rompue dès que M. Tricoupis a suspendu le paiement en or des droits qui servent de garantie à cet emprunt. L'opposition attaque comme anticonstitutionnelle la conduite de M. Tricoupis dans cette occasion, un décret ne pouvant suspendre les effets d'une loi ; mais, ces critiques sont bien indifférentes au président du Conseil, qui, en fait, est en possession d'une dictature absolue jusqu'à la prochaine crise ministérielle.

M. Tricoupis fera connaître ses projets au moment où il déposera le budget de 1894 ; son plan se rapproche de celui proposé par M. Ornstein, et repose sur la réorganisation de la Banque Nationale.

Cet établissement serait doté d'un Conseil d'administration étranger, qui, d'une part, après le retrait du cours forcé, veillerait à la stabilité monétaire, et, d'autre part, serait chargé du service de la Dette publique, préalablement unifiée. Grâce à cette combinaison, les créanciers étrangers pourraient avoir toute sécurité, sans que la Grèce se voie humiliée par l'installation, à Athènes, d'un contrôle étranger des finances publiques.

Un emprunt, destiné au retrait du cours forcé, au remboursement de la Dette flottante et à l'achèvement des grands travaux publics, serait le corollaire obligé de cette combinaison.

Quelques journaux affirment que M. Tricoupis a l'intention de dénoncer l'Union latine ; mais cette information me paraît peu digne de foi.

Le nouveau Gouvernement a eu une fort mauvaise presse, tant à Athènes qu'en province, on s'étonne, surtout, de ce que les notabilités du parti tricoupiste ne figurent pas dans le Cabinet.

Bourse d'Athènes. — La Bourse continue à se montrer satisfaite du retour de M. Tricoupis ; on compte sur le succès de ses plans financiers, dont la réalisation a été deux fois interrompue. Le change baisse graduellement. Les fonds d'Etat, comme les valeurs des Banques, présentent tous des avances très sensibles.

Il y a amélioration sur le marché des raisins de Corinthe.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — Le commerce extérieur de la Grèce en septembre et pendant les neuf premiers mois de l'année est représenté par les chiffres suivants :

	Septembre 1893	Septembre 1892	Neuf premiers mois 1893	Neuf premiers mois 1892
Importations	7.488.752	12.247.126	67.657.476	78.747.406
Exportations	19.308.332	14.535.565	62.802.422	58.041.556

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes grecques, du 1er janvier au 31 août 1893, se sont élevées à 17.411.777 dr., en diminution de 487.736 dr. sur les recettes correspondantes de l'année précédente.

Les recettes des droits de consommation, pendant la même période, ont été de 45.385 dr. Pendant les huit premiers mois de l'année 1892, elles avaient été de 106.130 drachmes.

Les Recettes des droits sur le Tabac. — Les recettes du tabac, y compris celles de la vente du papier à cigarettes, ont été en septembre dernier de 705.456 drachmes; elles l'emportent de 69.667 drachmes sur celles du mois correspondant de l'année dernière.

Du 1er au 30 septembre les recettes du tabac ont été de 6.022.177 drachmes, ce qui donne une plus-value de 2.080.669 sur les recettes des mois correspondants de 1892, qui ont été de 3.941.508 drachmes.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 23 novembre 1893.

L'Ouverture de la Session parlementaire. — Le comte Kalnoky à Rome. — L'Impôt progressif et ses inconvénients.

Un mouvement inusité se manifeste aujourd'hui dans les sphères officielles et politiques : il s'explique par l'ouverture de la session parlementaire, qui va nous permettre d'être fixés de suite sur le sort du cabinet Giolitti. Depuis un mois, on en était réduit à compter les voix, à établir des calculs sur des données fort discutables. Si les amis du Ministère semblent sûrs de la majorité, ils conviennent que cette majorité pourra être très faible et alors, on se demande si M. Giolitti consentirait à rester au pouvoir. Quoi qu'il en soit, les Ministres ont tenu hier soir un dernier conseil pour arrêter définitivement leur programme ; s'il est rejeté, et si, comme on l'assure, M. Zanardelli se dérobe, allons-nous assister à la résurrection politique de M. Crispi, mais d'un Crispi fortement amendé, ayant brûlé ses anciens dieux ?

Ces préoccupations ont fait perdre de vue la récente visite du comte Kalnoky à Monza, visite dont l'Europe entière s'est tant préoccupée la semaine dernière. Le diplomate autrichien est dans nos murs, mais en simple touriste, gardant le plus strict incognito et ses allures ne sont pas du tout celles d'un conspirateur international. Aussi, de tous les commentaires auxquels sa venue avait donné lieu, il ne reste plus que celui-ci : l'Empereur François-Joseph aurait voulu intimider le Pape dont l'attitude, dans la question du mariage civil en Hongrie, l'avait blessé. Contentons-nous de cette explication, à défaut d'autres.

Pour en revenir au programme ministériel, voici les dispositions essentielles de la loi relative à l'impôt progressif, telles qu'elles ont été arrêtées par la Direction générale des Impôts.

Les contribuables sont répartis en cinq catégories : la première, comprenant un minimum de 5.000 lire de Rente, paiera 1 0/0, et la dernière, celle des riches proprement dits, paiera 5 0/0 de surtaxes.

Pour que les détenteurs de titres de rente au porteur ne puissent se dérober, le Ministre avait pensé à une sorte d'*affidavit* intérieur, obligeant les personnes qui se présenteraient pour encaisser les coupons à justifier qu'elles sont réellement les propriétaires des titres correspondant à ces coupons, ou à donner le nom du véritable propriétaire.

Il est évident que tout cela pourra être modifié à la suite de la discussion parlementaire, mais ce sont là les grandes lignes du projet qui inspire à l'*Economista d'Italia* les réflexions suivantes :

Si le Gouvernement maintenait son idée d'établir l'*affidavit* intérieur, il porterait un rude coup à notre rente, considérant les conditions économiques et de crédit dans lesquelles se trouve actuellement le pays, ce serait, en effet, l'abolition de la rente au porteur et il est permis de se demander si cela est possible ?

Sans doute, il serait à souhaiter que la dette publique fût placée dans les portefeuilles italiens, et soustraite aux fluctuations des marchés internationaux, comme cela se passe en Angleterre. Mais ce sont là des désiderata qu'une disposition législative est impuissante à réaliser.

La dette publique italienne se trouve en grande partie placée au dehors parce que l'épargne nationale ne présente pas une élasticité suffisante pour l'absorber. Dans ces conditions les facilités transactionnelles et la mobilité de nos titres de rente sont des conditions indispensables à leur vitalité, et toute mesure tendant à les restreindre provoquera leur dépréciation. Il n'est pas difficile de prévoir les conséquences d'une diminution du fisc : nos valeurs baisseront au delà de toute mesure et le crédit public sera frappé d'une façon irrémédiable au moins pour une période assez longue. »

Ces arguments seront sans aucun doute, portés à la tribune, avec d'autres, car l'impôt progressif lèse beaucoup d'intérêts. Mais M. Giolitti fait déclarer par ses organes attitrés qu'il tiendra bon et qu'il a encore d'autres mesures à proposer dans la voie des réformes fiscales.

P. S. — Au moment de fermer ma lettre, j'apprends que l'ouverture de la Chambre met le Cabinet en fâcheuse posture. La lecture à la tribune du rapport d'enquête sur les banques, a donné lieu à des scènes tumultueuses et on considère comme probable la démission du ministère Giolitti.

Informations Économiques et Financières

Le Crédit Foncier en Italie. — L'Administration vient de publier les chiffres des prêts hypothécaires effectués à la date du 31 août 1893, par les dix Etablissements qui traitent couramment ces opérations ; le total s'élève à 769.030.089 lire 45, en diminution de 359.000 lire sur la situation arrêtée au 30 juin.

En voici la répartition par Institut :

	Prêts en espèces au 30 juin 1893	au 31 août 1893	Différence au 31 août 93	
	—	—	—	
	En milliers de lire			
Banque Nationale .... L.	4.797	4.787	—	10
Institut Italien	16.670	17.775	+	1.104
Banque Tibérine	193	193	+	0
Total .... L.	21.661	22.755	+	1.094
	Prêts en valeurs			
Banque Nationale .... L.	242.931	241.504	—	1.427
Banque de Naples	165.315	164.948	—	366
Banque de Sicile	29.030	29.260	+	229
Monte Paschi Siena	21.867	21.615	—	251
Œuvre pie de St-Paul de Turin.	67.176	67.599	+	423
Caisse d'Epargne de Milan	163.883	163.540	—	343
Caisse d'Epargne de Bologne...	31.010	31.377	+	367
Banque du Saint-Esprit à Rome	26.513	26.428	—	85
Total .... L.	747.728	746.274	—	1.453

En garantie des prêts en valeurs, les Instituts ci-dessus désignée détenaient pour 1.667.397.346 lire de prêts hypothécaires

---

L'Epargne en Italie. — Pendant les neuf premiers mois de 1893 le total des sommes déposées dans les *Caisses d'épargne postales* s'est élevé à 198.593.179 lire, en augmentation de 25 millions sur les dépôts effectués pendant la période correspondante de 1892. En déduisant les retraits, l'excédent des versements ressort, cette année, à 26.467.430 lire, en augmentation de 8 millions sur celui des neuf premiers mois de 1292.

Au 30 septembre 1893, le montant de l'épargne existant dans les *Caisses postales* s'élevait à 380.589.339

lire pour 2.708.740 livrets, soit une augmentation de 38 1/2 millions et de 236.455 livrets sur les chiffres de 1892.

Quant aux *Caisses d'épargne ordinaires* la dernière situation qui ait été publiée s'arrête à la date du 30 juin 1893. Les dépôts effectués pendant le 1er semestre de l'année en cours s'élevaient à 229.364.655 lire, soit, déduction faite des retraits, un excédent de 31 millions.

Au 30 juin 1893, les sommes consignées aux *Caisses d'épargne ordinaires* s'élevaient à 1.245.605.178 lire pour 1.466.773 livrets.

En résumé, si nous additionnons ces deux facteurs, nous trouvons que le total de l'épargne aux *Caisses postales* et aux *Caisses ordinaires* s'élève à 1 milliard 625 millions.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 25 novembre 1893.

La crise ministérielle a arrêté la tendance à la hausse qui se manifestait depuis le milieu de la semaine : bien que, dans le monde financier, on ne semble pas regretter le cabinet Giolitti, il règne une inquiétude assez légitime sur le sort réservé aux mesures financières qui avaient été projetées.

D'autre part, les statistiques officielles accusent une diminution de 3 millions de lire dans les recettes ordinaires du Trésor pour le mois d'octobre.

Les offres de *Crédit Mobilier* abondent: elles ont amené une baisse de 15 points.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	20 oct.	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 70	91 72	90 60	92 42	92 45	93 60
Ch. de fer Méditerranée act.	505 »	490 »	483 »	498 »	495 »	496 »
— Méridionaux act.	632 50	611 »	598 »	626 »	616 »	612 »
Banque Nationale act......	1220 »	1200 »	1175 »	1155 »	1115 »	1105 »
— de Rome............	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	258 »	227 ..	207 »	216 »	196 »	193 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	316 »	309 »	306 »	310 »	315 »	315 »
Banque Immobilière.........	57 »	54 »	48 »	46 »	42 »	18 »
Crédit mobilier Italien.....	379 »	351 »	301 50	297 50	276 »	257 »
Eaux Marcia...............	1060 »	1052 »	985 »	1010 »	925 »	938 »
Change sur la France......	112 30	113 60	115 10	114 85	116 »	115 65
— sur Londres........	28 26	28 60	29 ..	28 92	29 18	29 09
— sur Berlin..........	139 10	140 60	142 10	142 »	143 40	142 90
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 67	91 77	90 60	92 70	92 77	93 62
Crédit Mobilier Italien.....	378 »	350 »	305 »	299 »	273 »	250 »
Chemins de fer Méridionaux	629 »	610 »	602 »	623 »	619 »	617 »
Change sur Paris..........	112 70	113 77	114 80	114 85	115 92	115 57
— sur Berlin.........	139 50	140 90	141 95	142 15	143 15	143 »

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 23 novembre 1893.

La Baisse des Fonds portugais. — Les Obligations Tabacs. — Les Recettes douanières. — Le Coupon. — Le Mouvement diplomatique. — La Situation politique.

La nouvelle baisse qu'on a signalée cette semaine sur les valeurs portugaises a donné lieu, ici, à des commentaires dont je ne me ferai pas l'écho, mais qui expriment tous une vive surprise ; cette baisse nous paraît inexplicable, mais dans les affaires de Bourse doit-on chercher des explications logiques? En effet, tandis que le 3 0/0 a perdu le cours de 20 francs pour descendre à 19 50, les obligations des Tabacs, qui avaient remonté à 335, sont revenues à 312. La baisse du 3 0/0 s'explique facilement par les fluctuations qui ont exercé leur influence sur les fonds de tous les pays, c'est un petit écart sans grande importance ; mais la baisse de l'obligation des Tabacs n'est pas dans le même cas, parce qu'elle a été de 23 points et il faut encore considérer que le cours de 335 représente déjà une baisse sur le cours normal, puisque ces titres, au commencement d'octobre, étaient encore au-dessus de 350 francs.

Ce qui rend le fait inexplicable logiquement, c'est que les ordres d'achat envoyés de Lisbonne sur ces cours bas n'ont pu être exécutés. On ne trouvait pas de titres disponibles sur le marché pour satisfaire à ces demandes, d'ailleurs, peu importantes. Le marché est très restreint, pour ne pas dire nul. Or, on se demande, et avec raison, ce que signifie une baisse si considérable quand il n'y a pas de marché mouvementé, et qu'il n'y a pas même de titres disponibles pour les petits achats ? L'explication qui découle naturellement, c'est qu'il y a une coalition des détenteurs de titres pour faire enregistrer des cours en baisse, mais quel intérêt ont les gros détenteurs de titres pour faire une pareille opération? On prétend qu'on agit de la sorte pour accaparer des paquets de titres que l'on veut obtenir à bas prix ; on a parlé ainsi d'un gros paquet appartenant à une maison germano italienne en liquidation et avec laquelle était très lié un gros financier brésilien, qui a joué de grosses sommes sur les valeurs portugaises, pour expliquer la baisse du 8 courant, où les obligations sont descendues jusqu'à 300 fr. et maintenant on dit, sur des informations venues de Paris, que la baisse actuelle est une préparation à des réalisations qu'on attend d'une partie des valeurs du portefeuille du Crédit Mobilier Italien, et parmi lesquelles on compte un paquet de 5.000 obligations des obligations des Tabacs portugais.

Est-ce vrai, est-ce faux ? Je ne saurais le dire, mais ce que je puis vous assurer c'est que les ordres d'achat envoyés de Lisbonne sur les derniers cours des obligations Tabac n'ont pu être exécutés, quoique peu importants, et que c'est une anomalie que de constater une baisse considérable sur une valeur qui n'a qu'un marché très restreint, pour ne pas dire nul, et sur laquelle les ordres d'achat ne peuvent être exécutés.

Les recettes douanières continuent à s'améliorer et s'il ne survient pas des incidents imprévus, il est presque certain que le prochain coupon de juillet (c'est-à-dire à la fin de l'année économique courante) recevra plus d'un tiers en or, grâce à l'augmentation prévue par la loi du 20 mai 1893. Quant au prochain coupon de janvier, la *Junta do Credito publico* a déjà dans les agences financières à Paris, Londres et Berlin les fonds nécessaires pour le paiement du tiers en or du coupon. Les comptes publiés récemment dans les feuilles officielles le constatent; on a eu même un instant l'idée, pour détruire les bruits malveillants répandus à l'étranger, de faire annoncer et exécuter immédiatement le paiement du coupon, mais on n'a pas voulu créer un précédent qui, dans l'avenir, pourrait être d'une influence fâcheuse.

On a décidé de ne faire ouvrir les guichets qu'à l'époque régulière. C'est là une résolution sage mais qui n'amoindrit en rien ce fait dont je puis vous assurer l'absolue certitude: que le Gouvernement n'a pas besoin d'emprunter un sou pour payer le coupon de janvier. Le *Crédit Lyonnais*, la *Banque Darmstadt* et la *Financial Agency* de Londres sont d'ores et déjà en mesure de faire face au coupon.

Le mouvement diplomatique qui a commencé à la fin du mois dernier est presque terminé. M. Mathias de Carvalho e Vasconcellos, ministre à Berlin, a déjà présenté ses lettres de rappel pour retourner auprès du Quirinal, comme c'était son vif désir, et où il a été déjà accrédité pendant une vingtaine d'années. A Berlin, il est remplacé par M. le vicomte de Pindella, qui a été Ministre à la Haye et qui a été déjà agréé par le Gouvernement de Berlin. M. le comte de Tovar, ministre à Saint-Pétersbourg, a été transféré à La Haye, et à Saint-Pétersbourg on a nommé M. le comte d'Azevedo da Silva, qui est depuis longtemps secrétaire de la légation à Paris. M. le comte de Macedo, qui était ministre au Quirinal, a été transféré à Madrid, et M. le comte de St Miguel a demandé à faire du service à Lisbonne au Ministère des affaires étrangères. Pour la

place vacante de premier secrétaire à la légation de Paris, sera promu par ancienneté le second secrétaire, M. le baron de Sendal, qui est en ce moment chargé d'affaires à La Haye.

On parle aussi du déplacement de M. le vicomte de Paço d'Arcos, ministre à Rio-de-Janeiro et dont les rapports avec le Gouvernement du maréchal Peixoto ont été très tendus, pour ne pas dire rompus dans les derniers temps. Il a été appelé à Lisbonne, ce qui confirme ces bruits.

La question politique est dans la même situation; dans les journaux, on continue la bataille sur la prochaine dissolution, mais il faut bien reconnaître que cette question intéresse seulement les politiciens et que l'opinion publique ne se soucie nullement d'un incident qui se répète invariablement lors de tout changement ministériel.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 8 novembre :

	31 oct.	8 nov.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.508	5.518	+	10
Bronze	507	521	+	14
Prêts sur titres	3.837	3.837		»
Dettes du Trésor	12.766	12.544	—	222
Emprunts de Banque sur valeurs	41.798	41.482	+	44
Dépôts	1.875	1.979	+	104
Dividendes à payer	83	83		»
Bénéfices	1.741	1.766	+	25
Billets en circulation	51.620	51.316	—	304

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 21 novembre est de 710:957$205 reis pour Lisbonne; il a été de 539:100$055 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 171:856$850 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 371:853$384 reis pour 1893 et de 304:115$614 reis pour 1892, soit une augmentation de 67:737$770 reis en 1893.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 20 novembre 1893.

Le Rachat des Chemins de fer. — La Banque de Russie. — Les Compagnies d'Assurances Américaines.

Le rachat par l'Etat des lignes de la Grande Société des Chemins de fer russes a été décidé par le Conseil des Ministres et par la Section d'économie politique du Conseil de l'Empire. La concession de ces lignes se prolonge jusqu'en 1952, mais le Gouvernement s'est réservé le droit de les racheter, en accordant aux actionnaires, jusqu'à l'expiration du terme de la concession, une rente annuelle calculée sur le rendement actuel des lignes en question. Par suite, les actionnaires de la Grande Société des Chemins de fer russes recevront, jusqu'en 1952, en outre des dividendes garantis par les actions, une somme annuelle de 2.900.000 r. Des économies importantes pourront d'ailleurs être faites sur les dépenses d'administration à la suite du rachat.

Le capital de la Grande Société des Chemins de fer russes se compose de la manière suivante :

Capital-actions 75 millions de roubles-or; Capital-obligations, 77,9 millions de roubles-or; Capital en roubles-papier, 9 millions; Dette au Trésor, en raison de la garantie, 107,7 millions de roubles-papier.

On prépare également le rachat de tous les Chemins de fer se reliant à la ligne Saint-Pétersbourg-Moscou, c'est-à-dire des lignes de Rybinsk-Bologoïé, Novotoriok et Novgorod.

Enfin, la ligne Riga-Dvinsk sera aussi rachetée; il y a encore dans la circulation 8.908.375 r. d'actions de cette ligne, avec une garantie d'intérêt de 4 1/2 0/0; elles seront remplacées par des obligations de l'Etat or 4 0/0, au prix de 130,91 0/0. Cette opération doit être terminée avant le 1er mars 1894.

En dehors des résultats financiers qu'on attend du rachat de toutes ces lignes, on a surtout en vue des considérations stratégiques.

La Banque de Russie, qui, dans ces derniers temps, avait vu diminuer fortement ses disponibilités en roubles-papier et avait dû procéder à une émission temporaire, voit en ce moment les billets refluer dans ses caisses. La Banque continue d'ailleurs à faire des prêts sur céréales.

La Commission des assurances du Ministère de l'Intérieur s'est prononcée en faveur de l'interdiction du système de tontines pratiqué en Russie par les Compagnies américaines *New-York* et *Equitable;* cette mesure, qui équivaudrait à empêcher presque complètement le fonctionnement de ces Compagnies dans notre pays, est réclamée depuis longtemps par les Compagniss d'assurances russes.

Le Budget de 1892. — Le compte rendu définitif de l'exécution du budget de 1892 vient d'être présenté au Conseil de l'Empire. Nous en extrayons les données ci-après :

Les recettes ordinaires figuraient au budget de 1892 pour un total de 886. 544. 325 r.; les recouvrements ont atteient en réalité 970.164.542 r., soit 83 620.217 r. de plus que les prévisions; sur les trente-trois chapitres du budget, vingt-six ont donné des excédents s'élevant ensemble à 88.793.385 r.; les insuffisances, au contraire, n'ont porté que sur sept chapitres et présentent un total relativement sans importance, 5.173,168 r. Le plus gros excédent de recettes, 26.475.226 r., a été réalisé sur le chapitre des boissons; il doit être principalement imputé au relèvement des droits qui est entré en vigueur le 1er décembre 1892. En prévision de ce relèvement, les détenteurs de spiritueux avaient acquitté avant la late du 1er décembre, à l'ancien taux, des quantités considérables d'alcool destinées à être consommées en 1893 et sur lesquelles les droits n'auraient été payés également qu'en 1893 si le relèvement susmentionné n'avait pas eu lieu. Parmi les chapitres qui ont ensuite donné les plus gros excédents, il faut citer : les douanes — 19.651.610 roubles; les sucres — 6.528.636 r.; les annuités dues par des Compagnies de chemins de fer — 5.647.687 r.; les annuités de rachat des ex-serfs de particuliers — 4.201.106 r.; les forêts — 3.637.809 r.; les droits de mutation — 2.963.712 r.; les huiles minérales — 2.902.395 r.; les droits de timbre, de greffe et d'enregistrement — 2.756.384 r.; les recouvrements de prêts et d'autres débours — 2.344.186 r.; les patentes et taxes addionnelles — 1.823.761 r.; le produit des valeurs mobilières appartenant à l'Etat et bénéfices sur opérations de banque — 1.801.574 r.; les tabacs — 1.738.662 r.; les télégraphes et téléphones — 1.024.823 r.; et les diverses rentrées accidentelles ou sans importance — 1.452.484 r. Onze autres chapitres du budget des recettes ont donné un ensemble d'excédents de 3.843.330 r. Pour ce qui est des recettes extraordinaires effectuées en 1892, 198.679.371 r., elles dépassent de 194.189.005 r. le chiffre porté au budget, 4.490.366 r. Cet écart considérable entre le chiffre des rentrées et celui des prévisions tient à ce que les recettes extraordinaires ci-après ne figuraient pas au budget; produit de la réalisation de l'Emprunt 3 0/0 or et de l'Emprunt consolidé intérieur 4 1/2 0/0 — 162.783.343 r., remboursements effectués par des Compagnies de chemins de fer — 29.048.961 r., ainsi que divers autres montants sans importance; en outre, les dépôts perpétuels à la Banque de l'Etat ont dépassé de 1.707.984 r. les prévisions. Le total général des recettes, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'est élevé à 1.168.843.913 r. Y compris les reliquats de fonds des exercices clos, 11.406.120 r., l'ensemble des ressources dont disposait le Trésor impérial pour faire face aux dépenses du budget en 1892 s'établissait à 1.180.250.033 r.

Les dépenses ordinaires figuraient au budget de 1892 pour 911.668.066 r., les dépenses effectuées au compte de cet exercice, y compris les restes à payer, se sont élevées : à 902.025.976 r. imputés sur les crédits ouverts au budget et à 8.658.323 r. imputés sur des crédits supplémentaires, soit ensemble à 910.684.299 r.

Les dépenses extraordinaires, y compris les restes à payer, se sont élevées à 214.771.408 r,, soit, par rapport aux allocations du budget, 53.635.000 r., un excédent de dépenses de 161.136.408 r. Cet excédent considérable a eu pour cause: 1° des ouvertures de crédit supplémentaires montant ensemble à 87.456.411 r. et venant s'ajouter aux 75.036.391 r. dépensés en 1891 pour faire face aux besoins résultant de la disette dont ont eu à souffrir, en 1891, un certain nombre de provinces (distribution de vivres, de semences, grands travaux publics, transport des céréales achetées pour les localités éprouvées, etc.); 2° l'affectation à des Compagnies de chemins de fer de 67.500.000 r. à valoir sur le produit de l'Emprunt consolidé 4 1/2 0/0 des chemins de fer, conformément à l'objet de cet emprunt et 3° le transfert au budget extraordinaire (transformation de l'armement) de 6.273.433 r. inscrits au crédit de réserve du ministère de la guerre pour 1892 et de 13.966 r. imputés sur le crédit de 6.000 000 de r, affecté aux dépenses imprévues. Le total général des dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, effectuées au compte du budget de 1892, s'établit ainsi à 1.125.455.707 roubles.

En résumé, l'exécution du budget de 1892 a donné les résultats suivants :

I. Le budget prévoyait un déficit de 25.123.741 r., les recettes ordinaires et les dépenses ordinaires y figurant respectivement pour 886.544.325 r. et 911.688.066 r. En fait, les recettes ordinaires, 970.164.542 r., ont excédé les dépenses ordinaires, tant effectuées et payées que restant à solder, 910.684.299 r., de 59.480.243 r.

II. Le total des recettes ordinaires et extraordinaires, 1.168.843.913 r., si l'on y ajoute les reliquats de fonds des exercices clos, 11.406.120 r., ce qui donne un total général de 1.180.250.033 r., a dépassé le total général des dépenses ordinaires et extraordinaires, 1 million 125.455.707 r., de 54.799.326 r.

Du chef de l'exécution du budget de 1892, les ressources dont disposait le Trésor impérial se sont ainsi accrues de 54.794.326 roubles.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	20 oct.	27 oct.	2 nov.	10 nov	17 nov	24 nov
Russe II Emprunt d'Orient.	100 25	100 75	101 »	101 12	101 »	101 75
— III — ..	101 »	101 62	101 75	101 87	101 87	102 75
Banque de Commerce extér.	289 »	290 50	295 »	297 »	307 »	310 »
— d'Esc. de St-Pétersb..	456 »	458 »	462 50	479 »	486 »	490 »
— Intern. de St-Pétersb.	468 »	468 »	476 »	481 »	495 »	496 50
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 »	155 50	155 50	153 50	151 25	156 50
Grands Ch. de fer Russes..	243 »	242 »	243 »	245 »	260 »	266 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	110 75	111 »	110 50	111 50	112 »	112 25
Change sur Paris........	37 82	37 85	37 75	37 47	37 77	37 75
— sur Londres........	95 45	95 45	95 25	94 50	94 95	95 »

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 24 novembre 1893.

Le Paiement des droits de douane italiens. — Analyse du Budget de 1894.

Le Conseil fédéral compte faire des réclamations énergiques au Gouvernement italien, au sujet du paiement en or des droits de douanes. La Suisse a absolument raison ; s'il est vrai que la loi italienne du 14 avril 1881 ordonne que les droits de douane seront payés en billets de banque du Consortium ou en valeur métallique, cette loi a été modifiée par l'article 10 du décret royal du 1er mars 1883, portant que les droits d'importation pourront être payés en billets de l'Etat (coupures de 5 et 10 lire) et par le décret royal de 1891, portant que les billets de banque d'émission seraient acceptés en paiement. Le traité de commerce entre la Suisse et l'Italie ayant été conclu sous le régime de ce dernier décret, le Conseil fédéral estime que l'annulation de ce décret constitue une violation du traité de commerce italo-suisse.

La Suisse ne tient pas à en arriver à cette extrémité, mais s'il le fallait, l'Italie saurait ce que cette rupture lui coûterait, car la valeur de ses exportations en Suisse est de deux fois et demie plus considérable que celle des exportations suisses en Italie.

En attendant, le Conseil fédéral a décidé de proposer au gouvernement italien de déférer cette question des droits de douane à un arbitrage.

Le Message, qui accompagne le budget fédéral vient de paraître. Nous avons donné les chiffres principaux de ce budget. Le projet prévoit un total de recettes de 75.885.000 francs, et un total de dépenses de 79.730.000 francs, soit un excédent de dépenses de 3.845.000 francs.

Sous la rubrique « *Revenus des Capitaux* », nous constatons une diminution importante par rapport à l'année courante. Cette rubrique figurait pour la somme de 593.750 francs au budget de 1893 ; elle ne figure plus que pour 171.000 francs à celui de 1894. Ce recul provient de la diminution des capitaux placés qui a été la conséquence inévitable du déficit de 1892.

Les 40 millions de recettes du *département des finances et péages* se divisent de la manière suivante : 3 millions à la section des finances, 37 millions à la section des péages. Les trois millions de la section des finances proviennent de la frappe prévue des monnaies suivantes : 120.600 pièces de 20 fr., un million de pièces de 20 centimes, un million de 10 centimes, deux millions de 5 centimes, un million de 1 centime. Cette recette est d'ailleurs pour la plus grande partie contrebalancée par l'achat de l'or, du nickel et du cuivre nécessaires pour la frappe, et par les frais d'administration et de fabrication. Il reste cependant un bénéfice net d'exploitation de 260.000 francs, qui est reporté au fonds de réserve de la Monnaie.

En comptant les pièces d'or à frapper en 1894, le total des pièces d'or de la Suisse s'élèverait à la somme de 23.000.000. Le message ajoute que, dans le cas où le retrait des monnaies divisionnaires italiennes d'argent s'effectuerait réellement, le Conseil fédéral devra examiner la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu, pour prévenir une pénurie de monnaies divisionnaires, de frapper encore les trois millions de francs auxquels nous avons droit d'après la Convention monétaire.

La *taxe sur les billets de banque* figure au budget des recettes pour la somme de 170.000 francs. Cette taxe représentant le 1 0/00 sur la moyenne totale de l'émission, le Conseil fédéral prévoit ainsi que cette moyenne totale s'élèvera durant l'année 1894 à 170 millions.

A la *section des péages*, les recettes totales sont budgétées à la somme de 37 millions contre 34 millions qui étaient prévus au budget de 1893. En réalité, les recettes de 1893 s'élèveront à plus de 34 millions. Les huit premiers mois de l'année ont déjà donné un total de 24.573.000 francs. Si l'on ajoutait à cette somme le produit des quatre derniers mois de 1892 (13.662.653 fr.); on obtiendrait un total de 38.235.000 francs. Le Conseil fédéral croit cependant qu'il serait exagéré de prévoir cette somme pour 1894, car les quatre derniers mois de l'année ont été signalés par une importation extraordinaire, provenant de l'incertitude qui régnait sur le sort de l'arrangement commercial avec la France. C'est pourquoi le chiffre de 37 millions lui a paru mieux répondre aux probabilités.

Disons qu'il n'a jamais été question d'augmenter le budget de la guerre ; au contraire, la sous-commission proposera des réductions.

Le *budget des dépenses*, qui s'élève, d'après le Conseil fédéral, à un total de 79.730.000 fr., se répartit de la manière suivante : service des emprunts, 3.672.440 fr. ; administration générale, 1.007.400 fr. ; département des

affaires étrangères, 1.011.800 fr. ; intérieur, 8.635.633 fr.; justice et police, 157.400 fr.; militaire, 24.422.491 fr. ; finances et péages, 7.091.500 fr. ; industrie et agriculture, 2.407.610 fr. ; postes et chemins de fer, 31.295.500 francs.

Le *service des emprunts* exige : *a)* 1.494.000 fr. pour amortissement, soit 830.000 fr. pour la septième annuité de l'emprunt de 1887 et 664.000 fr. pour la deuxième annuité de 1889; *b)* 1.966.440 fr. pour intérêts, soit 938.910 fr. pour intérêt 3 1/2 0/0 de 26.826.000 francs emprunt 1887; 852.530 francs pour intérêt 3 1/2 0/0 de 24.358.000 fr. emprunt 1889, et 175.000 fr. pour intérêt 3 1/2 0/0 de 5.000.000 emprunt 1892 ; *c)* 200.000 francs pour couvrir le déficit présumé du compte du fonds des chemins de fer.

En résumé, le budget Fédéral de 1894 se solde par un déficit de 3.845.000 francs, ce n'est pas énorme, mais c'est encore trop.

L'Assemblée du Nord-Est. — Les décisions de l'assemblée générale des actionnaires du Nord-Est suisse, qui a eu lieu jeudi dernier à Zurich, produisent un très mauvais effet dans le public. M. Guyer-Zeller y représentait un très grand nombre d'actions qui sont dans les mains de banquiers allemands. Il s'est opposé à toutes les propositions du Conseil d'administration, notamment à l'émission d'obligations pour une somme de vingt millions et demi et aux projets de transformation de la gare des marchandises à Zurich. Grâce à la majorité dont il disposait, il a réussi à les faire repousser et à faire nommer une Commission de trois membres pour examiner à nouveau tous les projets du Conseil d'administration. Tous les journaux zuricois s'indignent de ce que les intérêts des financiers allemands ont encore une fois prévalu sur ceux du public suisse.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 25 novembre 1893.

Nous continuons à manquer d'entrain. Nous avons eu quelques affaires en *Méridionales* et en *Lombards*. Sur nos *Chemins* nationaux, le marché s'est réservé. Voici les recettes de nos principales Compagnies : le *Gothard* a fait, en octobre, 1.395.000 fr. de recettes, contre 635.000 fr. de dépenses. Le *Nord-Est* est en diminution. Pour le *Central*, les recettes brutes d'octobre sont en diminution de 94.000 fr. ; mais la rectification de juillet fait ressortir une amélioration de 77.000 fr. Enfin, le *Jura-Simplon* enregistre 2.424.000 francs de recettes, contre 1.250.000 fr. de dépenses. Toutefois, il y a rectification pour juillet : un double emploi de 110.000 fr. a été porté aux recettes de cette Compagnie. Le *Jura*, après avoir coté 117, est retombé à 115. Le *Nord-Est* a fait 515.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 19 novembre 1893.

La Concession de la Régie des Tabacs

L'on s'entretient beaucoup, en ce moment, de négociations que le conseil d'administration de la Régie se disposerait à ouvrir en vue d'une prolongation de sa concession; le Gouvernement, en échange, réclamerait une augmentation de sa part de profit, et le Conseil de la Dette publique un accroissement de la redevance actuellement payée. Voilà les lignes principales du projet. Mais, en même temps, seraient traitées plusieurs questions qui, pour être accessoires, n'en ont pas moins un grand intérêt. Je n'en citerai que trois :

1° *Suppression de la contrebande.* L'importance de cette question n'échappera à personne, et point n'est besoin d'être grand clerc en matière de monopole pour la comprendre.

2° *Restriction de la culture.* La Régie est tenue, actuellement, d'acheter tout ce qui se produit de tabac en Turquie, sans pouvoir refuser à aucun producteur de prendre livraison de sa marchandise, bonne ou mauvaise. Elle se trouve donc obligée de payer, parfois, des tabacs entrés en contrebande, et de favoriser ainsi indirectement la fraude qu'elle a le plus d'intérêt à combattre. Il s'ensuit que, chaque année, elle est obligée de procéder à la destruction d'un stock considérable de marchandise qu'elle avait été forcée d'acheter en pure perte.

Si donc on arrivait à réglementer la culture de façon à établir un équilibre entre la consommation et les achats, les résultats favorables d'une pareille mesure ne tarderaient pas à se faire sentir.

3° *Réglementation des achats pour l'exportation*, de façon à empêcher les exportateurs de peser sur le marché, comme compétiteurs permanents de la Régie.

La solution de ces trois problèmes : contrebande, excès de production et concurrence du commerce d'exportation, mettrait la Régie en possession du monopole pour l'exploitation duquel elle paye une redevance considérable, et qu'elle ne possède cependant que d'une façon incomplète jusqu'à présent.

Informations Économiques et Financières

La Redevance rouméliote. — Le Gouvernement bulgare a ordonné le paiement de la mensualité d'octobre de la redevance due par la Roumélie orientale à la Dette publique.

Les Recettes de la Régie des Tabacs. — Les recettes de la Régie des tabacs pour le mois terminé le 12 novembre se sont élevées à 193.000 ltq. contre 179.000 pour le mois correspondant de 1892.

Les Recettes de la Dette. — Le tableau des recettes de l'Administration de la Dette publique, pour le mois terminé le 12 courant, montre un total de recettes de 99.402 liv. t. 98, contre 99.473 liv. t. 32 pour la période correspondante de 1892. Si l'on compare les deux tableaux de recettes, dont les chiffres totaux sont ainsi mis en regard, on trouve que ces derniers se composent comme suit :

	Octobre 1892 Liv. t.	Octobre 1893 Liv. t.
Cinq revenus concédés..	96.326 98	94.460 58
Dime du tabac	3.146 34	4.942 40
Total.....Liv. t.	99.473 32	99.402 98

On voit ainsi que le produit des revenus concédés, pour le mois, est inférieur de 1.866 liv. t. 40, à celui du mois correspondant de l'année dernière. Si l'on compare les revenus des huit mois terminés le 12 novembre 1892 et le 12 novembre 1893, on verra qu'ils se présentent comme ci-après :

	8 mois terminés le 12 nov. 1892 Liv. t.	8 mois terminés le 12 nov. 1893 Liv. t.
Cinq revenus concédés	754.956 41	753.867 27
Redevance de la Régie.	562.500 »	562.500 »
Dime du tabac.........	68.066 66	80.009 03
Dime surplus de Chypre	51.298 »	51.298 »
Tribut rouméliote.....	50.675 44	88.682 02
Droit sur le Tumbac...	25.000 »	25.000 »
Total.....Liv. t.	1.512.496 51	1.543.356 32

Ainsi, les revenus concédés accusent une diminution, pour les huit mois, de 19.089 liv. t. 14, couverte dans le total des recettes, par la différence dans les dates d'encaissement des revenus fixes.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25** fr.
— — Six mois. **14** fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.
— — Six mois.. **18** fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2** fr.
Réclames en 8 points .... **4** »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 99. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 3 Décembre 1893.

A partir du lundi 4 décembre 1893, les Bureaux de l'ÉCONOMISTE EUROPÉEN seront transférés, 11, rue Monsigny.

SOMMAIRE DU N° 99

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 1er déc.	1.686.1	1.278.2	2.964.3	3.271.4	93	2½
1893 16 nov.	1.703.3	1.264.6	2.967.9	3.485.0	85	2½
1893 23 nov.	1.707.9	1.267.8	2.975.7	3.452.3	86	2½
1893 30 nov.	1.705.6	1.269.8	2.975.4	3.558.5	83	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 nov.	755.5	339.2	1.094.7	1.244.2	88	4
1893 8 nov.	670.0	302.1	972.1	1.361.2	71	5
1893 15 nov.	689.4	308.2	997.6	1.228.0	81	5
1893 23 nov.	706.3	317.7	1.024.0	1.193.4	85	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 1er déc.	622.6	»	622.6	646.6	96	3
1893 16 nov.	638.1	»	638.1	642.7	99	3
1893 23 nov.	647.5	»	647.5	630.4	103	3
1893 30 nov.	649.7	»	649.7	636.4	102	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 10 sept.	105.0	17.5	122.5	160.0	76	»
1893 15 juill.	102.5	19.0	121.5	172.6	70	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 10 sept.	62.5	10.0	72.5	145.0	50	»
1893 15 juill.	61.3	11.0	72.3	152.2	47	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 nov.	223.0	354.0	577.0	982.5	58	4
1893 8 nov.	216.3	328.5	554.8	1.033.2	53	5
1893 16 nov.	215.7	338.3	554.0	1.003.8	55	5
1893 23 nov.	215.5	338.1	553.6	983.6	56	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 24 nov.	62.0	53.2	115.2	397.6	29%	2½
1893 9 nov.	55.9	44.5	100.4	412.9	24	3
1893 16 nov.	60.2	40.5	100.7	411.4	24	3
1893 23 nov.	59.9	39.7	99.6	413.9	24	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	»	»	»	»	»	»
1893 14 oct.	4.4	2.2	6.6	1.2	646	8
1893 22 oct.	3.6	1.8	5.4	1.2	450	8
1893 31 oct.	3.4	1.7	5.1	1.3	391	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	78.8	»	78.8	108.2	73	3½
1893 31 août	74.5	»	74.5	100.0	75	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 26 nov.	190.3	127.4	317.7	881.3	36	5
1893 11 nov.	197.9	160.6	358.5	944.4	37	5
1893 18 nov.	197.9	163.0	360.9	933.1	38	5
1893 25 nov.	197.9	165.5	363.4	928.2	39	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	2.4	»	2.4	123.5	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
1893 31 oct.	2.5	»	2.5	111.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 26 nov.	79.8	177.0	256.8	411.4	60	2½
1893 11 nov.	82.5	172.0	254.5	415.4	61	5
1893 18 nov.	84.6	173.7	258.3	411.6	61	4
1893 25 nov.	85.1	174.3	259.4	411.6	61	4
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 10 nov.	198.9	27.8	226.7	576.9	39	5
1893 20 oct.	224.0	23.9	247.9	719.3	35	5
1893 31 oct.	224.0	23.7	247.7	728.5	34	6
1893 10 nov.	224.0	23.6	247.6	732.1	34	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 20 oct.	185.0	30.2	215.2	501.9	42	5
1893 20 sept.	166.1	23.5	189.6	436.3	43	5
1893 30 sept.	166.1	23.4	189.5	447.7	42	5
1893 20 oct.	166.1	23.1	189.2	432.5	42	5
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 oct.	38.5	»	38.5	64.8	59	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
1893 31 oct.	34.4	»	34.4	65.8	56	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 23 nov.	11.0	19.4	30.4	272.7	11	6
1893 8 nov.	12.5	33.8	46.3	290.2	16	6
1893 15 nov.	12.5	34.0	46.5	288.1	16	6
1893 22 nov.	12.5	34.2	46.7	288.2	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 19 nov.	53.5	0.1	53.6	126.3	42	6
1893 4 nov.	61.9	0.1	62.0	144.3	44	5
1893 12 nov.	61.0	0.1	61.1	146.4	44	5
1893 22 nov.	61.6	0.1	61.7	144.8	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er nov.	1.814.1	19.8	1.833.9	4.272.3	43	4½
1893 1er oct.	1.543.0	16.9	1.559.9	4.061.0	38	5
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5
1893 1er nov.	1.588.5	13.5	1.602.0	4.105.0	40	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
1893 31 oct.	21.6	3.9	25.5	45.2	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 nov.	9.3	4.2	13.5	30.6	44	6½
1893 15 oct.	8.9	4.0	12.9	29.8	44	6
1893 31 oct.	9.1	4.0	13.1	29.3	45	6
1893 8 nov.	9.2	4.0	13.2	29.2	45	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
1893 31 oct.	23.2	3.5	26.7	62.4	44	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	26	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
1893 31 oct.	10.5	13.5	24.0	85.8	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 26 nov.	67.7	22.3	90.0	169.2	53	3½
1893 11 nov.	72.7	17.1	89.8	177.8	50	4½
1893 18 nov.	73.1	18.2	91.3	176.8	50	4½
1893 25 nov.	73.4	18.9	92.3	175.2	50	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 1er déc.	6 279,9	2 496,3	8 776,2	14 530,3	61%
1893 16 nov.	6 022,2	2 451,8	8 474,0	15 036,2	57
1893 23 nov.	6 072,8	2 461,0	8 533,8	14 784,2	58
1893 30 nov.	6 090,1	2 474,8	8 564,9	14 820,3	58

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53 %
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	28 oct.	4 nov.	11 nov	18 nov.	25 nov.	2 déc.
Amsterdam	47 75	47 67	47 75	47 97	47 82	47 82
Anvers	100 05	100 17	100 05	100 10	100 02	99 95
Athènes	177 »	» »	174 »	» »	159 »	» »
Barcelone	21 60	23 50	23 50	23 50	23 60	23 70
Berlin	80 70	80 35	80 75	80 75	80 75	80 75
Bruxelles	100 06	100 07	100 10	100 06	100 06	100 »
Bucharest	100 25	100 15	100 15	100 25	100 45	100 45
Constantinople	22 95	23 »	22 95	22 90	22 90	22 90
Francfort	80 68	80 77	80 80	80 80	80 75	80 78
Gênes	113 77	114 80	114 85	115 92	115 57	114 20
Genève	100 02	100 »	100 03	100 01	100 04	100 04
Lisbonne	697 »	700 »	704 »	704 »	704 »	704 50
Londres	25 40	25 40	25 37	25 35	25 35	25 36
Madrid	21 10	22 85	22 70	23 25	23 »	23 85
Rome	113 60	115 10	111 85	116 »	115 65	115 45
Saint-Pétersbourg	37 85	37 77	37 17	37 77	37 75	37 75
Vienne (à vue)	50 35	50 60	50 80	50 10	19 97	49 55
— (à 3 mois)	50 30	50 55	50 75	50 35	49 90	49 56

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	1 nov.	11 nov	18 nov.	25 nov.	2 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 50	207 12	206 87	206 75	207 »
Allemagne. —	1 %	122 44	122 53	122 50	122 50	122 11
Vienne-Tr. —	4 %	195 50	195 »	197 50	198 50	200 25
Barcelone —	4 %	402 »	402 »	403 »	400 50	401 50
Madrid —	4 %	402 »	402 »	403 »	400 50	401 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. —	4 %	260	262 »	261 50	261 »	261 50
Valeurs à vue	moins					
Londres —	3 %	25 16	25 15	25 16	25 15	25 16
— ch. court	3 %	25 17	25 17	25 18	25 17	25 17
Stockholm. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique —	3 %	0 09 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 06 p.	0 03 p.
Italie —	6 %	13 p.	13 25p.	13 50p.	13 62p.	12 75p.
Suisse —	4 ½ %	0 06 p.	pair	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3445 59	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.)	218 89	118 26	118 70	119 89	117 61	116 13
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		2 82	2 97	2 96	2 96	2 92
Souverains anglais		25 13	25 12	25 14	25 15	25 15
Banknotes		25 14	25 13	25 14	25 15	25 16
Aigles des Etats-Unis		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 2 décembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		100 francs en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	99 68	Billets *Allemands*	100 17
En *Angleterre*	100 55	— *Anglais*	99 76
En *Autr.-Hongrie*	103 95	— *Austro-Hongr.*	96 31
En *Belgique*	100 »	— *Belges*	99 97
En *Espagne*	123 85	— *Espagnols*	81 10
En *Grèce*	» »	— *Grecs*	» »
En *Hollande*	100 42	— *Hollandais*	99 54
En *Italie*	115 45	— *Italiens*	87 25
En *Russie*	151 »	— *Russes*	66 02
En *Suisse*	100 04	— *Suisses*	99 88

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 2 décembre 1893.

La cote des changes dénote une légère amélioration. Les devises sur Amsterdam et sur l'Allemagne sont au pair ; le papier austro-hongrois ne perd plus que 3.68 0/0. A la suite des opérations que nous avons indiquées la semaine dernière, le découvert étranger sur les valeurs austro-hongroises s'est racheté en toute hâte créant ainsi un article d'exportation qui a amené la reprise de *la valuta*.

Les devises espagnoles sont à 401.50. La hausse du change a mis les chemins de fer dans la nécessité de faire appel à l'intervention de l'Etat; on trouvera dans la lettre de notre correspondant de Madrid des détails sur les demandes des Compagnies. Le cours si bas des devises espagnoles s'explique par la taxe sur les titres qui a fait faire de gros arbitrages entre l'Intérieure qui la supporte et l'Extérieure qui en est exempte. Le nouvel impôt coûte cher au pays.

A Lisbonne la prime de l'or est de 30 1/2 0/0, en Grèce elle est de 56 0/0.

Le rouble est à 261 50.

Le chèque sur Londres est au cours de la semaine dernière.

Le change italien est en baisse, la perte n'est plus que de 12 50 0/0, sans raison bien appréciable ; la débâcle du *Crédit Mobilier* n'est pourtant pas faite pour améliorer la situation financière de l'Italie.

Il n'y a pas de changements cette semaine dans les taux de l'escompte officiel. La *Banque d'Angleterre* appréhende le drainage de l'or et maintient le taux de

3 0/0, bien que le rapport de la réserve aux engagements dépasse 50 0/0. Le portefeuille commercial des grandes Banques européennes est cette semaine en diminution; sans la crainte du drainage de l'or par les Etats-Unis et par l'Autriche-Hongrie il est probable que le taux de l'escompte serait généralement abaissé.

Les prix de l'argent en barres sont de plus en plus mauvais. En l'absence de toute demande sérieuse il est tombé à 116 fr. 13 le kilo; à ce cours la pièce de 5 francs a une valeur intrinsèque de 2 fr. 61.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

L'encaisse totale de la *Banque de France* a diminué de 300.000 fr. Il est sorti 2.372.000 fr. d'or. A Paris : 2.700.000 fr. pour la circulation et 312.000 fr. par vente de matières. Dans les succursales, la circulation a rendu 504.000 fr. et la Suisse a fait un versement de 136.000 fr.

L'argent a augmenté de 2.067.000 fr., savoir : 1.227.000 fr. à Paris et 840.000 fr. dans les succursales.

L'encaisse totale de la *Banque d'Allemagne* gagne d'un bilan à l'autre 26.400.000 fr., malgré une diminution de 34.600.000 fr. dans la circulation fiduciaire. Ce double mouvement est dû à la diminution du portefeuille commercial et à l'augmentation des comptes courants.

Le mouvement des entrées d'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 1.200.000 francs; la circulation ayant rendu 3.400.000 francs, l'augmentation du métal jaune s'est élevée, la dernière semaine, à 2.290.000 francs.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
—		—	
24 nov. Australie... £	11.000	23 nov. Russie..... £	19.000
Excédent de sorties.	48.000	25 — Egypte.......	40.000
Total égal..........	59.000	Total des sorties.	59.000

Les demandes d'or du continent continuent toujours mais elles sont entravées par le prix de vente de la Banque. Les petits arrivages sont absorbés à 77/11 3/4.

A la *Banque d'Autriche-Hongrie* les mouvements de l'encaisse sont insignifiants, mais les échéances du portefeuille ont fait baisser la circulation de 20.200.000 francs.

La *Banque d'Espagne* gagne 2.500.000 fr. d'argent, tandis que sa circulation fléchit de 933.100.000 fr. à 928.200.000 fr.

La *Banque des Pays-Bas* continue à accroître ses réserves métalliques sans que la circulation en soit influencée : la baisse de l'escompte ne se fera probablement pas attendre.

Les *Banques d'Emission suisses* ont gagné un million de métal : 300.000 d'or et 700.000 fr. d'argent.

L'ensemble des encaisses reprend sa marche ascendante un moment interrompue par les événements des Etats-Unis; du 16 au 30 novembre la plus-value est de 90.900.000 fr.; par rapport à la situation au 31 décembre 1892 elles présentent une diminution de 54.900.000 francs.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 4 au 11 nov.	depuis le 1er janv.	du 4 au 11 nov.	depuis le 1er janv.
	—	—	—	—
Grande-Bretagne	1.000	16.679.947	1.884.487	30.021.456
France.........	»	17.990.102	»	8.678.405
Allemagne......	»	25.453.100	94.897	13.386.791
Autres pays....	90.207	10.149.414	616.759	8.210.959
Total 1893...	91.207	70.272.563	2.596.143	60.297.611
— 1892...	49.950	59.211.453	24.760	7.737.121
— 1891...	8.900	75.679.077	1.680.274	27.074.075
ARGENT				
Grande-Bretagne	461.931	26.144.784	»	2.937
France.........	»	132.198	»	788.040
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	13.650	668.114	17.618	2.309.540
Total 1893...	475.581	27.138.096	17.618	3.101.113
— 1892...	404.990	18.503.160	146.198	2.837.531
— 1891...	677.849	17.345.644	135.540	2.330.533

Comme on le voit, les importations d'or tendent à reprendre, mais l'Amérique doit lutter contre la concurrence du Continent européen qui est encore fort active.

Encaisse des Banques associées de New-York		
1892..... 26 nov..	79.500.000	dollars
1893..... 11 nov..	98.600.000	—
1893..... 18 nov..	99.900.000	—
1893..... 25 nov..	101.000.000	—

La situation des *Banques associées de New-York* se fortifie de jour en jour, elles accordent les prêts plus facilement, aussi leur portefeuille a sensiblement augmenté.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	25 novembre			2 décembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu .0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 07	33 02	3 02	99 60	33 20	3 01
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	99 40	36 11	2 76	98 75	35 90	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 ..	23 75	4 21	95 80	23 95	1 17
Belgique 3 ½ %................	103 15	29 47	3 39	103 50	29 57	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	60 65	15 16	6 59	61 82	15 45	6 47
Grèce 5 % 1881..................	188 ..	7 52	13 29	187 »	7 48	13 36
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	101 87	29 10	3 45	102 12	29 17	3 42
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	94 35	23 58	4 23	97 »	24 25	4 12
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	81 25	18 74	5 32	82 20	18 98	5 25
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 25	28 41	3 51	85 25	28 41	3 51
Portugal 3 % (1 fr. net).........	19 70	19 70	5 07	19 90	19 90	5 02
Roumanie 5 %.................	102 50	20 50	4 87	102 50	20 50	4 87
Russie 3 % or 1891 libéré.......	82 20	27 40	3 64	83 95	27 98	3 57
Serbie 5 % 1890................	366 25	14 66	6 82	355 »	14 20	7 04
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 45	26 11	3 82	104 20	26 05	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 80	32 26	3 09	96 90	32 30	3 09
Turquie convertie 1 % série D..	22 40	22 40	4 46	22 45	22 45	1 45
— Priorité 4 % 1890......	462 ..	23 10	4 32	466 »	23 30	1 29
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 25	28 41	3 51	85 37	28 45	3 51

Situation Financière générale

France. — La liquidation de fin novembre a été aussi bonne qu'il était possible de le désirer. A prendre la cote, la plus-value acquise pour le mois est considérable. Il faut s'en féliciter, surtout à l'approche de la fin de l'année ; et on peut espérer que la tendance ne se modifiera pas. Il ne conviendrait peut-être pas, toutefois, de se livrer à des exagérations. L'argent est toujours très abondant. Ceci est à signaler particulièrement, à une époque où, en général, les capitaux sont toujours demandés, et surtout en présence des remplois qui ne cessent de s'effectuer.

Le nouveau Ministère, dont on connaissait à peu près la composition depuis deux jours, est fort bien accueilli. La Bourse ne s'est pas trop émue de la démission du Cabinet que présidait M. Ch. Dupuy ; elle semble fonder des espérances sérieuses sur M. Casimir-Perier et sur ceux qui, avec lui, prennent en mains le pouvoir.

Allemagne. — Les bruits d'une dissolution possible du Reichstag, si les projets d'impôts étaient repoussés, avaient inquiété, un moment, la spéculation allemande, mais la fermeté domine. Quant à la situation monétaire elle est toujours la même, la Banque impériale maintenant, malgré des rumeurs contradictoires, son escompte à 5 0/0 ; sur le marché libre l'escompte reste à 4 3/8.

Plusieurs émissions sont annoncées ; citons, entre

autres, celle de 20 millions de marks d'obligations 3 1/2 0/0 de la Ville de Berlin qui sera lancée par un syndicat ayant à sa tête la maison Jacob Landau, et un emprunt de 3 millions de marks en obligations 4 1/2 0/0 de la mine Constantin le Grand à Bochum; cette dernière émission, fixée au mardi 5 décembre, aura lieu au taux de 102 0/0.

Angleterre. — La tendance est excellente à Londres où la liquidation a été favorable aux haussiers. Mais les taux de reports payés dépassent ceux de la précédente quinzaine. Suivant nos constatations antérieures l'épargne se porte de préférence sur les fonds anglais et coloniaux qui accaparent la confiance du public.

Autriche-Hongrie. — Bien que la fin de la semaine ait amené un peu de lourdeur sur le marché austro-hongrois, on semble être à la veille d'une reprise sérieuse à Vienne. On signale, en effet, depuis quelque temps, d'importantes sorties de titres et de rachats du découvert qui expliquent l'amélioration du change sur l'étranger

La liquidation de fin du mois s'est faite dans des conditions normales, mais le prix élevé des reports (6 0/0 en moyenne) indique que le resserrement monétaire subsiste.

Espagne. — Les meilleures dispositions se sont manifestées à Madrid et à Barcelone, à la suite des nouvelles rassurantes télégraphiées de Melilla, par le général Martinez Campos. Malheureusement la hausse ininterrompue du change paralyse les transactions. Notre correspondant de Madrid nous a démontré, il y a huit jours déjà, combien les arbitrages, provoqués par la malencontreuse taxe de 0 fr. 05 centimes pour cent sur toutes les valeurs, devait contribuer à l'aggravation du change; les offres d'*Intérieure* signalées à la Bourse de Madrid prouvent qu'il était dans le vrai.

Aux dernières nouvelles le Gouvernement paraissait disposé à donner une suite favorable à la requête des administrateurs de la Compagnie du Nord-Espagne dont il est question p. 731.

Grèce. — On ignore toujours les plans financiers de M. Tricoupis, mais on craint qu'il ne pratique pas les réformes radicales dans le système des impôts et dans l'administration. Sans ces réformes, les sacrifices imposés aux créanciers étrangers seraient inutiles.

Italie. — La suspension de paiements de la Société du *Crédit Mobilier Italien*, à laquelle nous consacrons une Etude dans les *Questions du jour*, n'a pas exercé sur les Bourses italiennes l'influence funeste qu'on lui attribuait au début. Retardée de 24 heures, la liquidation s'est effectuée dans des conditions assez normales, mais on ne sait pas encore exactement à quoi s'en tenir sur les conséquences du *moratorium*. Enfin, l'excellente tenue de la Rente Italienne à Paris a son contrecoup chez nos voisins.

Portugal. — Les Fonds Portugais ont bénéficié de la reprise générale qui a atteint les fonds Etrangers. La situation financière du pays ne se modifie pas; quant à la situation politique, on prévoit à brève échéance la dissolution des Cortès, dont nous avons déjà parlé. Toutes les polémiques ont trait à ce sujet et cette mesure paraît de plus en plus inévitable.

Rien de saillant à signaler dans les autres pays, pour lesquels nous nous référons à nos correspondances.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Après huit jours de crise, nous avons un ministère Casimir-Perier. Lundi prochain nous aurons donc une nouvelle déclaration ministérielle, suivie vraisemblablement d'une interpellation,

Nous espérons que cette fois la discussion ira jusqu'au bout, et que M. Carnot ne recommencera pas de sitôt ses laborieuses consultations politiques.

Ce ministère n'est pas plus homogène que le précédent; par contre, il est plus modéré Il aura contre lui toutes les fractions avancées de la Chambre. Le ministère Dupuy les avait aussi: il s'est dérobé purement et simplement.

Sur quelle majorité, le cabinet Casimir-Perier compte-t-il pour gouverner? Sur les républicains soucieux de rendre au pays la tranquillité et la prospérité menacées par les sectaires de droite et de gauche. Cette majorité existe; elle est compacte, mais elle est timide.

Il faut pourtant prendre un parti et ne pas laisser l'immoralité des coalitions produire de nouvelles et redoutables complications.

Nous sommes persuadé que la déclaration sera conciliante dans le fond et laissera le champ ouvert à toutes les réformes sérieuses. Il y a deux sortes de gens dangereux en politique: ceux qui déclarent préalablement que leurs ennemis sont incapables de faire quoi que ce soit; ceux qui accusent leurs adversaires de « mettre le feu aux bombes de dynamite. » Gardons-nous des déclarations furibondes et des radotages séniles. Comptons sur les hommes de bonne volonté.

Il y a une chose à faire tout d'abord: voir le nouveau ministère à l'œuvre. Les membres qui le composent sont des gens fort honorables qui ont bien droit à quelque crédit.

Les visites ont commencé dimanche 26 novembre à l'Elysée.

A neuf heures et demie du matin M. Carnot faisait appeler M. Casimir-Perier, qui se rendit sur-le-champ à l'invitation du chef de l'Etat. Le président de la République déclara à M. Casimir-Perier que, seul, il se trouvait avoir reçu de la nouvelle Chambre un témoignage officiel de confiance et que par conséquent, seul, il se trouvait indiqué pour constituer un cabinet.

Le président de la Chambre, tout en remerciant le président de la République du grand honneur qu'il lui faisait, déclina cependant la mission qui lui était offerte.

Les notes officielles suivantes nous ont été communiquées par l'Agence *Havas* :

« M. le président de la Chambre des députés a été de nouveau reçu ce matin par M. Carnot.

« Dès hier soir, M. le président de la République a prié M. Casimir-Perier de se charger de la constitution d'un cabinet.

« M. Casimir-Perier a cru devoir décliner les offres de M. le président de la République. Il a fait remarquer que son sentiment personnel eût été de reconstituer le cabinet préalablement à la réunion des Chambres, que ce serait sanctionner un procédé insolite d'admettre qu'on invoquât des démissions annoncées dans les couloirs sans qu'elles aient été remises au chef de l'Etat, ni communiquées à la Chambre, que l'interpellation a été retirée pour empêcher la majorité qui existe de s'affirmer. Il a donné à M. le président de la République le conseil de faire appel au concours et au dévouement de M. Ch. Dupuy. »

« M. Charles Dupuy a été appelé à l'Elysée après le refus de M. Casimir-Perier.

« M. Charles Dupuy a déclaré à M. le président de la République qu'après les divers incidents qui ont marqué l'interpellation sur la politique générale et particulièrement la séance de samedi, il ne croyait pas pouvoir remplir utilement la mission qui lui était offerte de former un nouveau cabinet et il a dès lors décliné cette mission. »

A deux heures et demie, M. Carnot recevait M. Méline. L'honorable député des Vosges dit que l'on se trouvait en présence d'une situation anormale, la Chambre n'avait pu manifester ses sentiments autrement que par les marques d'approbation dont avait été couverte la déclaration ministérielle. M. Charles Dupuy n'était donc nullement atteint et c'est à lui que devait s'adresser le président de la République pour former un ministère homogène.

Quant à lui, il estimait que, si la politique économique qu'il représentait pouvait grouper une majorité à la Chambre, il ne lui était nullement démontré que sa politique proprement dite eût un aussi grand nombre de partisans; que rien ne paraissait l'indiquer et que dans ces conditions il préférait que le président de la République fît appel à un autre dévouement.

Cependant M. Méline accepta volontiers de prêter son concours au président de la République pour l'aider à trouver un président du conseil.

En effet, M. Méline montra beaucoup d'activité. Il se rendit

chez plusieurs personnages politiques pour leur faire part des désirs de M. le président de la République.

A la fin de cette première journée de crise, MM. Ch. Dupuy et Casimir-Perier déclinaient l'honneur de faire un ministère.

~~ Le 27, M. Poincaré, ministre démissionnaire de l'Instruction Publique, reçu à l'Elysée, fut chargé, auprès du président de la Chambre, d'une mission identique à celle qu'avait reçue la veille M. Méline.

M. Poincaré s'est rendu à onze heures du matin chez M. Casimir-Perier et lui a exposé le but de sa visite.

M. Casimir-Perier a déclaré à l'ancien ministre de l'instruction publique que rien n'avait modifié les sentiments qu'il avait exprimés la veille au président de la République et qu'il persistait dans son refus.

Vers deux heures, M. Poincaré s'est de nouveau rendu à l'Elysée où il a fait part à M. Carnot du refus du président de la Chambre. Le chef de l'Etat a alors prié M. Poincaré de retourner à la Chambre, d'y recueillir les impressions et de s'assurer si M. Casimir-Perier, après les visites qu'il aurait reçues, persistait toujours dans son refus. M. Poincaré a bien voulu se charger de cette mission et vers la fin de la journée il était de nouveau reçu par le président de la République. M. Casimir-Perier persistait toujours dans son refus et, à la Chambre, la majorité semblait favorable à un ministère homogène.

~~ Le 28 novembre, M. Raynal a été appelé à l'Elysée et le président de la République lui a demandé son opinion sur la situation politique et l'a pressenti sur ses dispositions éventuelles pour la constitution d'un cabinet.

M. Raynal a déclaré au président qu'il ne pourrait accepter cette mission.

Une fois de plus, M. Raynal, en son nom et au nom de ses amis, insista auprès du président de la Chambre pour l'amener à accepter la présidence du Conseil, mais celui-ci répondit qu'il n'avait pas changé d'opinion et qu'il persistait dans son attitude première.

A cinq heures, M. Casimir-Perier se rendait de nouveau à l'Elysée où il s'entretenait jusqu'à six heures un quart avec le chef de l'Etat.

Le refus de M. Casimir-Perier paraissant définitif, la conversation entre les deux présidents a eu pour objet la situation actuelle et un examen des hommes politiques le mieux à même de constituer un cabinet.

Parmi les personnages indiqués par M. Casimir-Périer on cite : MM. Raynal, Develle, Burdeau, Spuller et Godefroy Cavaignac.

~~ Le 29 novembre, M. Spuller a été chargé à son tour de constituer un ministère; après de longues démarches, l'accord n'ayant pu s'établir, MM. Spuller et Raynal se sont rendus à dix heures un quart auprès du président de la Chambre pour le prier d'accepter avec la présidence du Conseil — que M. Spuller abandonnait spontanément — le portefeuille des affaires étrangères dont l'attribution était la principale cause de division entre les membres du futur Cabinet. M. Casimir-Perier déclina cette offre.

De retour chez M. Burdeau, MM. Spuller et Raynal constatèrent l'impossibilité de s'entendre. M. Raynal réitéra son offre de se retirer afin de rendre à M. Spuller sa complète liberté d'action. M. Spuller n'accepta pas cette solution et, désireux de ne pas prolonger une situation qu'il jugeait incompatible avec son caractère, il déclara qu'il se rendrait dans l'après-midi à l'Elysée pour prier le président de la République de le décharger de la mission qu'il a bien voulu lui confier.

L'*Agence Havas* nous a communiqué la note suivante :

« Nous sommes autorisés à opposer le démenti le plus formel et le plus catégorique à l'assertion d'un journal du soir, représentant l'ambassadeur de Russie comme ayant énoncé une opinion quelconque relativement aux combinaisons ministérielles éventuelles. Tout, dans cet article, est de pure invention d'un bout à l'autre ».

~~ M. Spuller, après avoir annoncé à M. Carnot qu'il était obligé de renoncer à la tâche qu'il avait assumée, fut chargé de se rendre auprès de M. Casimir-Perier pour le prier de se présenter une dernière fois à l'Elysée.

Déférant à cette invitation du chef de l'Etat, M. Casimir-Perier se rendit à l'Elysée, où il se rencontra avec M. Spuller dans le cabinet du président de la République. L'entretien, commencé à cinq heures moins un quart, se prolongea jusqu'à cinq heures et demie.

M. Casimir-Perier « acceptait la mission de former un Cabinet ».

~~ Le cabinet Casimir-Perier était formé le 30 novembre. On en lira plus loin la composition.

~~ Au Sénat, la discussion d'un projet de loi portant ouverture et annulation de crédits, a amené M. Ernest Boulanger, rapporteur, à faire les déclarations suivantes :

« Les crédits supplémentaires qui vous sont demandés s'élèvent à une somme relativement considérable. Nous avons déjà prévenu le Sénat de la marche ascendante de ces dépenses. On était parvenu, depuis quelques années, à enrayer la progression de ces imprévisions qui détruisent l'équilibre du budget. Pendant plusieurs exercices les crédits additionnels s'étaient compensés avec les annulations. Malheureusement, depuis 1892 cette situation n'a pas pu se maintenir. En 1892, le total des crédits supplémentaires, déduction faite des annulations réglementaires, ne s'écartait pas beaucoup du chiffre de 100 millions. »

Quant au budget de 1893, le total des dépenses imprévues qui ne figurent pas au budget voté par les Chambres s'élève à 87 millions. Passant à la diminution des recettes, M. Boulanger a dit :

« En effet, malgré les efforts qui ont été faits pour supprimer les budgets extraordinaires ou les budgets d'emprunt, le Parlement n'y est point encore complètement parvenu. Il existe, en dehors du budget ordinaire, des services alimentés par l'emprunt qui, pour 1893, ne s'élèvent pas à moins de 140 millions ; de telle sorte que, par la réunion de ces deux éléments, on atteint pour 1893 un déficit probable d'environ 220 à 230 millions.

« Ce chiffre attirera certainement la sollicitude des pouvoirs publics. Notre dette s'achemine à grands pas vers le chiffre de 32 milliards, sensiblement égal à celui des dettes publiques réunies des Etats compris dans la triple alliance.

« D'un autre coté, malgré les efforts de votre commission, efforts auxquels vous vous êtes toujours associés, nous ne sommes pas parvenus encore à faire adopter la seule politique qui puisse arrêter ces progrès : la politique d'un amortissement sérieux et efficace.

« Nous avons toujours demandé au Sénat que la dotation de l'amortissement soit maintenue et augmentée. Or, c'est le contraire qui s'est produit.

« Dans la dernière législature notamment, les fonds d'amortissement ont sans cesse diminué. On a mis successivement la main sur eux afin d'obtenir l'équilibre du budget. Nous sommes aujourd'hui réduits à une dotation tout à fait insuffisante, presque dérisoire, pour une dette de 32 milliards. Elle est à peu près représentée exclusivement par l'annuité comprise dans la rente amortissable.

« Il me semble qu'il faut faire sortir de cette situation un enseignement. »

Ces crédits ont été votés.

Marché Financier. — La Bourse ne s'est pas autrement émue de la démission inattendue du Ministère présidé par M. Dupuy, démission qui s'était produite samedi soir. Les cours pratiqués dès lundi en ont fait foi. En fin de semaine, on annonce la formation du nouveau Cabinet, sous la présidence de M. Casimir-Perier, et le monde des affaires se montre satisfait. Si on n'a pas salué, au dernier moment, par de la hausse, les personnalités qui prennent le pouvoir actuellement, c'est que l'on avait escompté à l'avance leur acceptation. Maintenant on n'attend plus que de connaître les résolutions que prendra, au sujet de la conversion, le nouveau Ministre de finances, l'honorable M. Burdeau.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que la Bourse s'est complètement désintéressée de la crise qui vient de se terminer ; mais elle avait un objectif particulier : la liquidation de fin du mois ; et, de fait, elle s'est appliquée à la préparer. Ajoutons que cette liquidation vient de se faire en pleine hausse ; que, malgré les rachats effectués, il existe encore des positions à la baisse, et que, par suite, l'amélioration des cours que nous signalons ne peut que prendre des plus grandes proportions.

C'est, au reste, un axiome en Bourse que le mois de décembre est un mois de hausse, à cause de l'établissement des bilans de fin d'année. A tort ou à raison, cette idée a toujours prévalu et prévaudra longtemps encore. La vérité est, qu'à ce moment, nous approchons des coupons de janvier, et que, en regardant de près nombre de cours, on s'aperçoit que les coupons qui vont venir à échéance seront vraisemblablement vite regagnés, une fois détachés, à cause des remplois qui s'effectuent toujours d'ordinaire en janvier.

L'argent, pour la liquidation, a été excessivement abondant et ne s'est nullement ressenti des approches de la fin de l'année. C'est un encouragement de plus

pour la spéculation. Sur beaucoup de valeurs, le report a même été, pour ainsi dire, nul.

En Italie, nous avons à signaler les difficultés qui assaillent en ce moment le *Crédit Mobilier Italien*. L'article spécial et la correspondance de Rome que nous publions aujourd'hui, donnent, à ce sujet, de très amples renseignements auxquels nous renvoyons nos lecteurs.

En résumé, le mois de novembre s'est fort bien terminé. La lutte qui a eu lieu jusqu'au dernier moment s'est dénouée à l'avantage des acheteurs qui paraissent décidés à pousser encore plus loin l'avance qu'ils ont prise. De graves incidents, que rien ne saurait faire prévoir, pourraient seuls contrecarrer les bonnes dispositions actuelles.

Les opérations des *Caisses d'Epargne* pour la 3e décade de novembre (21 au 30 novembre), accusent un excédent de dépôts de 1.293.464 fr. 04.

★ ★ De 99 07 1/2 la *Rente 3 0/0 Française* a passé à 99 60 avec un *report* de 11 et 16 centimes. Pour la semaine, le gain est déjà sensible, mais si on rapproche le cours actuel du cours de compensation de fin octobre qui était de 98 20, on trouve que le bénéfice d'un mois à l'autre a été, pour les haussiers, de 1 fr. 40 dont il y a lieu toutefois de déduire les reports payés. S'arrêtera-t-on en si beau chemin? Tout dépendra des conditions de la Conversion!

Le *4 1/2 0/0* reste à peu près stationnaire. Nous le laissions à 104 95, et nous le trouvons, en fin de semaine, à 105 12 1/2 y compris le *report* qui a été de 19 et 21 centimes. L'avantage, pour le moment, n'existe donc pas; mais ceux qui détiennent ce fonds en ce moment, n'ont aucune intention de le revendre. Au contraire, ils paraissent résolus à y entrer encore plus largement dès que la déclaration du nouveau Cabinet aura été faite aux Chambres.

★ ★ La *Banque de France*, à 4.160, est en bénéfice de 130 francs sur la semaine précédente. Le report coté sur l'action de notre premier Etablissement de crédit n'est que de 10 fr. et 17 fr. A l'heure actuelle, la plus-value de bénéfices de la *Banque de France*, pour le second semestre de 1893, est d'environ 650.000 fr., et nous avons encore, avant la proclamation du dividende, trois bilans hebdomadaires à venir. Sans aucun doute, l'augmentation se continuera; aussi beaucoup entrevoient une élévation de répartition, pour le semestre, de 5 francs.

★ ★ Dans sa séance hebdomadaire du 29 novembre, le Conseil d'administration du *Crédit Foncier de France* a autorisé pour 2.719.943 fr. de nouveaux prêts dont 2.168.500 fr. en prêts fonciers et 551.443 fr. en prêts communaux.

Il va sans dire que les actions de notre grand Etablissement hypothécaire n'ont rien perdu de leur fermeté, bien qu'elles ne clôturent pas tout à fait au plus haut. Elles restent, en effet, à 1.056 25, en avance de 11 fr. 25. Les vendeurs ont reçu un avertissement. On a fait, pour les engagements à prolonger, 2 fr. de *report* et 2 fr. 50 de *bénéfice*. Le déport n'a pas été plus important pour une raison que nous devons mentionner. Presque toutes les *primes* échangées dans les dernières semaines ont été vendues pour fin décembre. C'est donc seulement à la fin du mois courant que l'on se trouvera vraiment en présence du découvert qui s'est si malencontreusement formé.

★ ★ Les actions de nos grandes Sociétés de Crédit ont, de nouveau, un marché actif. Le *Crédit Lyonnais* s'est avancé de 767 50 à 772 50 avec un report de 0 50 centimes comme cours moyen. Voir à ce sujet l'article publié plus loin. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 643 75 contre 640 il y a huit jours. *Comptoir National d'Escompte de Paris* 497 50, après avoir même fait le pair qui devait être conquis comme nous le disions il y a quinze jours. *Crédit Industriel et Commercial* sans variation à 565; *Banque Internationale de Paris* 433 50, eu bénéfice de 3 fr. 50.

La *Banque Parisienne* ne donne toujours lieu en ce moment, qu'à de rares transactions dans les environs de 380; *Crédit Mobilier* 85; *Banque d'Escompte de Paris* presque sans changement à 62 fr. 50.

Les actions de la *Société Foncière Lyonnaise* se maintiennent bien à 375; quant aux obligations elles sont recherchées, les *anciennes* dans les environs de 435 75, et les nouvelles à 430.

★ ★ Pour la semaine du 12 au 18 novembre, l'augmentation des recettes pour nos six grandes Compagnies de Chemins de fer ne s'élève qu'à 320.258 fr. Cette augmentation est due exclusivement au *Nord* et à l'*Orléans;* quant aux autres lignes, elles accuseut une légère diminution. En tous cas la plus-value, depuis le 1er janvier, s'élève à 20.027.012 francs.

En ce qui regarde les actions de nos grands réseaux, elles s'écartent peu des cours précédents; toutefois une avance est à signaler sur quelques-unes. Le *Lyon* est à 1.522 50, en bénéfice de 6 fr. 50: le *Nord* passe de 1.904 à 1.910; l'*Est* est à 952, bénéficiant ainsi de 5 fr. Par contre, l'*Ouest* est au même cours de 1.105; de même, l'*Orléans* à 1.610; et il y a, sur le *Midi*, une petite diminution de 2 fr. à 1.360.

★ ★ L'action du *Suez* reste toujours ferme à 2.735, gagnant encore 2 fr. 50, et ce, en dépit des recettes qui laissent toujours à désirer, surtout dans ces derniers jours. Obligations *Panama* toujours soutenues; on répandait hier, en Bourse, le bruit que l'on s'était mis d'accord pour la formation d'une nouvelle Compagnie. Quant au *Corinthe*, il se maintient; toutefois on manque encore de détails sur ce qui s'est passé depuis l'ouverture du Canal qui avait été fixée, comme on sait, au 12 novembre. Il faut savoir comment les grandes Compagnies de navigation autrichiennes et italiennes régleront les voyages de leurs bâtiments à travers le Canal.

Les *Métaux* sont, cette semaine, en plus-value sensible à 451 25 contre 437 fr. 50 il y a huit jours. *Gaz Parisien*, plus faible à 1.381 25; *Decauville*, en bénéfice de 16 fr. 75 à 228 75.

On dit que la transaction mettant fin au procès et permettant la reconstitution de la Société a abouti. On reconstituerait une nouvelle entreprise au capital initial de 500.000 francs. Cette Société acquerrait les Etablissements Decauville pendant que, d'un autre côté, les fondateurs abandonneraient 4.000 actions. Les actionnaires anciens recevraient une action nouvelle de 500 francs entièrement libérée, contre deux actions anciennes. Ceux qui n'adhéreraient pas devraient produire leurs titres au liquidateur pour toucher, à la fin de la liquidation, leur quarante millième du produit de la réalisation de l'actif. Uue assemblée générale va être convoquée pour le 20 décembre; elle aura à ratifier ou à rejeter les propositions ci-dessus.

C'est le 9 décembre qu'a lieu l'assemblée de la *Société Industrielle des Téléphones*. C'est après cette réunion que la fusion des *Téléphones* avec les *Etablissements Menier* sera consommée.

★ ★ Les *Valeurs Argentines* continuent à progresser. L'obligation 6 0/0 1886 a monté de 327 à 337, en bénéfice de 10 fr. pour la semaine.

★ ★ On avait, cette semaine, répandu le bruit qu'un groupe de banquiers français prenait, au gouvernement Espagnol, 200 millions de bons du Trésor à 5 ans et rapportant 6 0/0. Ce bruit n'a été, en aucune façon, confirmé depuis, et notre correspondance d'Espagne de ce jour contient, à ce sujet, les renseignements les plus circonstanciés. Néanmoins, la *Rente Extérieure Espagnole* a passé de 60 50 à 61 82 1/2 après même 61 95, au plus haut. Cette hausse est due aux rachats du découvert qui existait bien, ainsi que l'estimaient les haussiers. Maintenant que les positions ont été en grande partie au moins, liquidées, le calme est à prévoir; cependant le *report*, sur cette valeur est encore bien minime, puisque les vendeurs n'ont pu proroger leurs positions qu'au pair ou au maximum, avec

2 centimes de report. Et puis, il y a toujours à compter avec les nouvelles qui peuvent venir de Melilla.

Les *Chemins Espagnols* n'ont pas beaucoup profité de la hausse de la *Rente Extérieure Espagnole*. L'action *Nord d'Espagne*, néanmoins, est à 107 50, au lieu de 103 75, et l'action *Saragosse* gagne 3 fr. 75 à 141 25. Par contre, les *Andalous*, de 245 ont fléchi à 240.

★ ★ Le *Hongrois or 4 0/0* reste, en fin de semaine, à 95 60. Nous l'avions laissé, le 26 novembre, à 94 35. Le *comptant* continue toujours à demander ce Fonds d'Etat.

★ ★ L'incident relatif au *Crédit Mobilier Italien*, qui vient de demander un *moratorium* de six mois, n'a presque pas produit d'émotion ici. Sur le premier moment on a, pourtant, un peu fléchi; mais la liquidation aidant, on a vite repris, et on clôture à 82 20 contre 81 25 il y a huit jours, bien que l'on n'était encore aucunement fixé sur le Ministère en voie de formation à Rome. On ne s'occupe même pas ici, pour l'instant, des intentions qu'aura le successeur de M. Giolitti; cependant, l'opinion en Bourse est que nos voisins devront, en définitive, se résoudre à diminuer leurs dépenses de guerre, comme le leur conseillait, ces jours derniers, la *Gazette de Francfort*.

Au sujet du *Crédit Mobilier Italien*, nous renvoyons nos lecteurs à l'article spécial que nous consacrons à cet Etablissement et à la lettre de notre correspondant d'Italie.

★ ★ Il y a peu à signaler au sujet du Portugal. Le *3 0/0 Portugais*, de 19 70 a repris à 19 90, délaissé par la spéculation. Quant aux *Obligations Tabacs* elles sont mieux à 327 50 en avance sur samedi dernier de 3 fr. 75. Les transactions au *comptant* sont assez animées sur cette valeur.

★ ★ Nous avons, cette semaine encore, à constater une plus importante plus-value sur les *Fonds Russes*. L'*Orient III*e, de 67 60 monte à 68 65; les *Consolidés 1re et 2e séries* passent de 100 25 à 100 65, et le *Russe 3 0/0 1891* fait un bond de 82 20 à 83 95. Au sujet de ce dernier fonds, nous ne pouvons que nous reporter à nos anciennes appréciations. Nous étions dans le vrai en recommandant ce titre comme placement non seulement rémunérateur, mais encore assuré d'une grosse plus-value. On a parlé vaguement d'un projet d'unification de toutes les Rentes Russes, mais ce n'est pas à ce projet qu'est due la fermeté actuelle. Le portefeuille continue ses achats; c'est la vraie et unique cause.

★ ★ Bien que les affaires aient été un peu moins actives sur certaines *Valeurs Ottomanes*, la tenue de ce groupe est toujours des meilleures; le *Turc série C* est à 24 20, pendant que le *Turc D* bénéficie de 10 centimes, à 22 40; *Banque Ottomane* sans variation, à 592 50.

Au sujet de la *Consolidation 4 0/0*, nous nous reportons à ce que nous écrivions dans le numéro 91 de l'*Economiste Européen*, paru le 8 octobre, dans un article relatif aux *Finances Ottomanes*. A cette époque, la *Consolidation* cotait 404 50; elle est maintenant à 418 75 à terme et 421 75 au comptant. C'est certainement, avec l'obligation *Salonique-Constantinople*, le titre à acheter encore. Cette dernière est à 297 50 avec de fortes demandes au *comptant*. *Obligations de Priorité* grosses coupures, 459, en avance de 5 fr.; unités 467 et 466; *Douanes* 500, contre 496 25 il y a huit jours; *Tabacs Ottomans* 412 50.

★ ★ Sur le *Marché en Banque*, le *Rio-Tinto* est monté à 385; cependant, à ce prix, des ventes significatives se produisent. *Robinson*, en hausse à 120; action *De Beers* également en avance à 420, sur des avis venus de Londres. Nous répétons ici ce que nous avons toujours dit au sujet des valeurs qui dépendent exclusivement des places étrangères, à savoir, qu'il faut s'en défier.

La Réhabilitation de l'Argent

(*Suite*) (1)

XI. — Répercussion des crises de change sur les nations à circulation monétaire au pair de l'or.

LE PORTEFEUILLE. — Les revenus d'une nation civilisée procèdent de trois sources: le *Portefeuille*, l'*Industrie* et l'*Agriculture*.

Le commerce n'est qu'un intermédiaire tirant ses bénéfices de ces trois facteurs de la fortune publique.

Est-il bien nécessaire, après les exemples du chapitre précédent, de démontrer que les crises du change de la République Argentine, du Brésil, du Portugal, de l'Espagne, de la Grèce, etc..., ont gravement atteint le portefeuille francais ? Dans le *Chapitre X*, j'ai donné une idée de la dépréciation des valeurs espagnoles: voici un tout petit tableau qui complétera cette première indication :

Cours de quelques valeurs d'Etat étrangères en juin 1890 et en novembre 1893

	14 juin 1890	Cours compensat. 16 nov. 1893	Perte pour 1893 %
Argentin 5 0/0 1886	479 50	325 »	32 22
Catamarca 6 0/0	365 »	200 »	45 20
Brésil 4 1/2 0/0	89 70	59 25	33 94
— *4 0/0*	80 90	55 35	31 58
Cordoba 6 0/0	373 75	92 50	75 25
Grec 5 0/0	487 50	188 50	61 33
— *4 0/0*	409 »	186 »	54 52
Italien 5 0/0	97 15	79 75	17 91
Portugais 3 0/0	63 30	20 25	68 »
Extérieur Espagnol 4 0/0	77 95	60 60	22 25
Billets Cuba 6 0/0	520 »	433 75	16 58

Il n'est question ci-dessus que des fonds d'Etat étrangers possédés, en plus ou moins grande quantité, par le portefeuille français, et dont les arrérages sont payables en or en France ou en Angleterre. En y comprenant les Chemins de fer espagnols, portugais, brésiliens, argentins et italiens le total des titres de cette catégorie circulant en France en 1890 était d'environ 8 milliards en capital nominal. La dépréciation que la fortune publique française a subie de ce chef n'est donc pas inférieure à 2 milliards. Une statistique anglaise établit que dans cette même période les capitalistes anglais avaient perdu plus de 400 millions de livres sterling et les capitalistes allemands, belges et hollandais environ 100 millions de livres.

Mais, répondent les monométallistes-or, ce n'est ni la démonétisation internationale de l'argent, ni la contraction monétaire universelle qui a produit ces crises de change. Ces crises ne sont que la conséquence des fautes économiques, de la mauvaise politique financière, des folies d'émission fiduciaire des pays sinistrés : vous confondez l'effet avec la cause, etc...

Je n'ai jamais dit, pour ma part, que la démonétisation internationale de l'argent *était l'unique cause* de ces crises mais je crois avoir démontré, et avec des faits à l'appui, que c'était l'une des *principales causes*, d'abord parce qu'elle a supprimé le trait d'union monétaire qui assurait depuis trois quarts de siècle, la régularité des transactions commerciales entre les grands pays asiatiques et l'Europe.

Ensuite, parce qu'elle a imposé au monde le régime monétaire bâtard actuel qui pousse les grandes nations riches à accaparer l'or et les nations de crédit secondaire à remplacer, avec profit pour leurs nationaux, la circulation métallique par du papier-monnaie.

Enfin, parce qu'elle a rendu beaucoup plus difficiles — pour ne pas dire impossibles — les relations financières entre les nations créancières et les nations débi-

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 95, à 98.

trices, en augmentant les charges extérieures de ces dernières sans bénéfices pour les premières.

L'Industrie. — J'ai mille raisons de me méfier des statistiques, ...et cela parce que j'en fais depuis dix ans et que j'en connais ainsi la *valeur relative ;* et parce que je sais comme il est facile de faire dire aux chiffres ce que l'on veut, surtout lorsqu'il s'agit de questions enfermées dans un cadre étroit et dont la plus petite influence locale peut très sensiblement modifier les résultats d'ensemble : recettes ou dépenses budgétaires, recettes de chemins de fer, consommation, marchés, mortalité d'un pays, etc...

Mais lorsque les résultats indiqués par la statistique sont observés dans plusieurs pays à la fois et visent des phénomènes économiques que la raison permet de comprendre sans secours d'aucun chiffre : on peut alors s'en servir avec quelque confiance, car ils deviennent la confirmation matérielle de faits que le simple bon sens expliquait déjà.

Par exemple, en étudiant la situation économique actuelle de la République Argentine, du Portugal et de l'Espagne, nous avons constaté, d'après la statistique de leur commerce extérieur, que, depuis la hausse des changes, les importations de produits manufacturés étrangers avaient très fortement diminué dans ces pays. La raison n'indique-t-elle pas, en effet, que ce phénomène est des plus naturels ?

Le même lot de marchandises françaises qu'un importateur portugais pouvait acquérir, en 1890, pour le prix de 100 fr. en monnaie portugaise de l'époque, lui a coûté, dès le milieu de 1891, 130 fr. en monnaie portugaise nouvelle. Cela revient à dire que le prix de cette même marchandise a brusquement haussé de 30 0/0 pour le consommateur portugais. Il est donc rationnel de supposer que ce consommateur a diminué ses demandes ou qu'il les a reportées sur les produits similaires de l'industrie portugaise dont la crise des changes n'avait pas sensiblement modifié les prix de revient.

Il est même rationnel de supposer que le commerçant vendeur a su tirer parti du nouvel état de choses en vendant aux anciens prix portugais des marchandises portugaises *baptisées* par lui marchandises françaises.

Quoiqu'il en soit, la France exportait 28.600.000 fr. de marchandises en Portugal en 1889, et cette même exportation est tombée à 13.800.000 fr. en 1892. Soit une perte de près de 52 0/0.

Or, en étudiant la destination des exportations françaises, on constate que de 1889 — année qui a précédé la crise argentine — à 1892 inclus, ces exportations ont augmenté dans tous les pays à circulation monétaire au pair de l'or — sauf deux exceptions justifiées par un fait local — et ont, au contraire, très fortement diminué dans tous les pays à monnaie avariée.

Voici d'abord la comparaison pour les premiers pays :

Exportations françaises des années 1889 et 1892

PAYS A MONNAIE AU PAIR DE L'OR

(Millions de francs)

PAYS	1889	1892	Différence pour 1892	
			Millions de francs	0/0
Allemagne	341.9	355.4	+ 13.5	+ 3.9
Angleterre	996.2	1.027.3	+ 31.1	+ 3.2
Belgique	570.7	502.1	— 68.6	—12.0
Etats-Unis	273.5	240.1	— 33.4	—12.2
Hollande	36.0	49.4	+ 13.4	+37.2
Suisse	230.5	227.9	— 2.6	— 1.1
Algérie,	178.7	189.6	+ 10.9	+ 3.1
Tunisie	15.1	20.7	+ 5.6	+37.0
Egypte	18.2	24.6	+ 6.4	+35.1
Turquie	50.5	60.0	+ 9.5	+18.8
Totaux	2.711.3	2.697.1	— 14.2	— 0.52

Les diminutions constatées pour la Belgique et les Etats-Unis ont pour cause l'application, dans cette dernière nation, du fameux bill ultra-protectionniste *Mac-Kinley*, voté en septembre 1890 par le Sénat américain et mis en vigueur à partir du 1er octobre.

De 1890 à 1892 inclus les importations anglaises aux Etats-Unis ont diminué de 140 millions de francs ; de 1889 à 1892 les exportations françaises ont diminué de 33 millions seulement, mais ce dernier chiffre doit s'augmenter d'une forte partie — pour ne pas dire de la totalité — de la diminution des exportations françaises en Belgique, parce que la douane française ne définit les exportations effectuées par chemin de fer que jusqu'au point où la marchandise doit être déchargée des wagons, et que pour toutes les marchandises françaises qui s'exportaient aux Etats-Unis et à la République Argentine par la voie d'Anvers, la diminution des exportations figure dans la diminution des exportations françaises en Belgique.

Or, malgré l'influence spéciale du bill *Mac-Kinley*, l'ensemble des exportations françaises de 1889 à 1892 dans les pays à circulation monétaire au pair de l'or n'a diminué que de 14.200.000 fr., soit 0,52 0/0. Cet ensemble aurait au contraire augmenté de 87.800.000 francs, soit 3,2 0/0, si les chiffres de l'exportation belge et américaine s'étaient simplement maintenus.

Voici, d'autre part, la situation de l'industrie et du commerce français par rapport aux pays à changes avariés.

Exportations françaises des années 1889 à 1892

PAYS A CIRCULATION PAPIER OU A MONNAIE DÉPRÉCIÉE

(Millions de francs)

PAYS	1889	1892	Différence pour 1892	
			Millions de francs	0/0
Espagne	194.5	134.6	— 59.9	—30.7
Italie	143.8	132.6	— 11.2	— 8.4
Brésil	70.1	69.5	— 0.6	— 0.8
République Argentine	169.7	62.5	—107.2	—63.1
Mexique	28.3	22.8	— 5.5	—19.4
Colombie	33.7	21.5	— 12.2	—36.2
Autriche-Hongrie	22.6	16.3	— 6.3	—27.8
Uruguay	35.7	14.5	— 21.2	—59.3
Portugal	28.6	13.8	— 14.8	—51.7
Russie	17.9	12.6	— 5.3	—29.6
Indes Anglaises	14.4	12.3	— 2.1	—14.5
Grèce	10.2	12.9	+ 2.7	+26.4
Japon	10.0	13.7	+ 3.7	+37.0
Divers	45.5	27.5	— 18.0	— 3.9
Totaux	825.0	567.1	— 257.9	—31.2

	1889	1892	Différence pour 1892	
			Millions de francs	0/0
Colonies françaises et pays à changes incertains	167.7	196.5	+ 28.8	+17.1

RÉCAPITULATION

	1889	1892	Différence pour 1892	
			Millions de francs	0/0
Pays au pair de l'or.	2.711.3	2.697.1	— 14.2	— 0.5
Pays à changes avariés	825.0	567.1	—257.9	—31.2
Colonies et pays incertains	167.7	196.5	+ 28.8	+17.1
Totaux	3.704.0	3.460.7	—243.3	— 6.5

Est-ce que les chiffres se rapportant aux trois nations : (République-Argentine, Portugal, Espagne) dont

nous avons étudié la situation économique depuis leur crise des changes, ne sont pas décisifs? La perte de notre industrie d'exportation dans ces trois pays (182 millions de francs) représente à elle seule les 74 0/0 de la diminution totale des exportations françaises dans cette période de trois années.

Mais on peut récuser la signification de ces chiffres et soutenir, par exemple, que l'Exposition de 1889 et l'application des nouveaux tarifs français (février 1892) ont exercé une influence réelle sur les résultats ci-dessus constatés.

Prenons l'exemple de l'Angleterre qui n'a pas modifié son régime économique extérieur et examinons son commerce d'exportation de l'année 1890 (laquelle n'a pas eu d'Exposition universelle) à l'année 1892 incluse, et profitons de cet examen pour détruire une légende qui tend à s'établir en France.

Exportations de l'Angleterre (ANNÉES ENTIÈRES)

(Millions de francs)

	1892	1891	1890	Perte pour 1892	
				Millions de fr.	0/0
Objets d'alimentation	278	284	303	— 25	— 8.2
Matières premières..	483	533	538	— 55	— 10.2
Objets fabriqués.....	4.915	5.363	5.746	— 831	— 14.4
Totaux.....	5.676	6.180	6.587	— 911	— 13.8

Exportations de la France (ANNÉES ENTIÈRES)

(Millions de francs)

	1892	1891	1890	Perte pour 1892	
				Millions de fr.	0/0
Objets d'alimentation	759	809	855	— 96	— 11.2
Matières premières..	822	832	897	— 75	— 8.3
Objets fabriqués.....	1.879	1.928	2.000	— 121	— 6.0
Totaux.....	3.460	3.569	3.752	— 292	— 7.7

Cette simple comparaison démontre que la suppression des traités de commerce français n'est pas la cause principale de la ruine de notre commerce extérieur, puisque l'exportation des produits manufacturés de l'Angleterre — qui a conservé l'intégralité du régime libre-échangiste — a diminué pendant la même période de 14 4 0/0, tandis que l'exportation des produits manufacturés français a seulement perdu 6 0/0.

D'ailleurs, la décomposition suivante des exportations anglaises par pays de destination ne laisse aucun doute sur l'influence ruineuse des changes sur le commerce et l'industrie d'exportation des pays à circulation monétaire au pair de l'or:

Exportations anglaises des années 1890 et 1892

PAYS A MONNAIE AU PAIR DE L'OR

(Millions de francs)

PAYS	1890	1892	Différence pour 1892	
			Millions de francs	0/0
Canada.............	180.6	185.6	+ 5.0	+ 2.7
Australie.........	575.1	481.6	— 93.5	—16.2
Colonies diverses.....	135.2	126.7	— 8.5	— 6.2
France	414.2	367.5	— 46.7	—11.2
Allemagne	483.2	441.0	— 42.2	— 8.7
Hollande............	253.2	221.0	— 32.2	—12.7
Belgique	190.8	173.3	— 17.5	— 9.1
Turquie............	169.4	155.1	— 14.3	— 8.4
Egypte	84.6	79.7	— 4.9	— 5.7
Etats-Unis	801.9	662.1	—139.8	—17 4
Divers.............	287.1	298.2	+ 11.1	— 3.8
Totaux......	3.575.5	3.192.2	—383.3	—10.7

Le commerce extérieur de l'Angleterre traverse évidemment une crise intense dont la question des changes extérieurs n'est pas l'unique cause, puisque les exportations anglaises de 1890 à 1892 ont diminué de 10,7 0/0 dans les pays dont la circulation monétaire n'est pas dépréciée, mais sans le bill *Mac-Kinley*, et si les exportations aux Etats-Unis s'étaient maintenues, la perte n'aurait été que de 6,8 0/0. Voyons maintenant la situation pour les autres pays :

Exportations anglaises des années 1890 et 1892

PAYS A CIRCULATION PAPIER OU A MONNAIE DÉPRÉCIÉE

(En millions de francs)

Perte au change en déc. 1892	PAYS	1890	1892	Différences pour 1892	
0/0				Millions de francs	0/0
35. »	*Indes, Straits, etc..*	936.2	759.7	—176.5	—18.8
37. »	*Hong-Kong, Chine.*	228.5	189.3	— 39.2	—17.1
36. »	*Japon ....*	102.0	74.8	— 27.2	—26.6
37. »	*Autres pays indiens*	127.7	102.3	— 25.4	—19.8
? . »	*Sud de l'Afrique ..*	228.2	197.9	— 30.3	—13.2
66. »	*Républ. Argentine.*	210.4	141.1	— 69.3	—32.9
44. »	*Brésil ....*	186.4	197.7	+ 11.3	+ 6.0
40. »	*Mexique..........*	47.6	32.4	— 15.2	—31.9
8.2	*Uruguay ....*	51.0	31.9	— 19.1	—37.4
39. »	*Amérique du Sud, Divers ....*	84.9	62.6	— 22.3	—26.2
17.50	*Espagne..........*	124.9	116.9	— 8.0	— 6.4
30. »	*Portugal ....*	53.9	34.8	— 19.1	—35.4
4.2	*Italie............*	193.9	139.3	— 54.6	—28.1
0.51	*Autriche-Hong ..*(1)	32.0	28.5	— 3.5	—10.9
38. »	*Russie...........*	143.6	133.9	— 9.7	— 6.7
35. »	*Divers ....*	210.8	190.5	— 20.3	— 9.6
	Totaux.....	2.962.7	2.434.3	—528.4	—17.8

La diminution des exportations anglaises dans les pays de l'Extrême-Orient et de l'Amérique du Sud représente à elle seule 42 0/0 de la diminution totale de la période, et l'ensemble de la diminution dans les pays à monnaie avariée 58 0/0 de l'ensemble de la perte du commerce extérieur anglais.

Et il convient d'ajouter que la crise est loin d'être enrayée si nous en croyons les chiffres généraux de ce commerce pendant les 10 premiers mois de l'année 1893 :

Exportations anglaises des dix premiers mois des annees 1892 et 1893

(Millions de francs)

	1893	1892	Différence sur 1892	
			Millions de francs	0/0
Objets d'alimentation.	230	229	+ 1	+ 0.4
Matières premières ..	354	403	— 49	—12.1
Objets manufacturés.	4.005	4.098	— 93	— 2.2
Totaux....	4.589	4.730	—141	— 2.98

Après les deux exemples que nous venons de donner de la répercussion des changes étrangers sur le commerce et l'industrie d'exportation des deux grandes puissances métalliques, nous pensons qu'il faudra y mettre beaucoup de bonne volonté pour soutenir encore que la France et l'Angleterre n'ont pas à s'inquiéter de la question monétaire universelle.

L'AGRICULTURE. — Les deux grands produits de l'agriculture française, le blé et le vin, sont, en ce moment, à des cours désastreux pour nos producteurs nationaux. Malgré les droits protecteurs, le blé de pays vaut à peine 20 francs le quintal métrique et les bons vins du

(1) Avant le mois d'août 1892, époque à laquelle le Gouvernement autrichien a arbitrairement réduit le *florin papier* de 2 fr. 50 à 2 fr. 10. le papier austro-hongrois perdait environ 16 0/0 au change.

*

Midi de la France sont invendables à 12 fr. l'hectolitre. Excellente affaire pour le consommateur! disent les uns. Ruine pour la France! affirment les autres... En y réfléchissant bien ce sont ces autres qui disent vrai.

Ils ont raison de dire *ruine pour la France*, parce que le prix des produits agricoles ne dépend plus, de nos jours, de l'abondance plus ou moins grande des récoltes. Il est fixé, pour le blé, par les productions indienne, russe, américaine; pour le vin, par les productions espagnole, italienne: demain par les productions argentine et australienne.

Ah! je sais bien que certaines écoles considèrent déjà comme résolu le terrible problème de la ruine de l'agriculture française. Je n'ignore pas que de savants agronomes, déclarant la lutte impossible en présence de la fertilité extraordinaire des terres vierges du Nouveau-Monde, des Indes, des grandes îles de l'Océanie, conseillent à nos agriculteurs d'abandonner le blé et la vigne, de changer leur méthode de culture, *de produire plus* et de *dépenser moins*.

« — Ce sont de bons conseils — m'écrivait dernière-
« ment un agriculteur de mes amis, dont la ferme est
« un modèle pour tout son voisinage — mais que faire de
« nos terres si nous quittons le blé et la vigne? quelles
« sont les grandes cultures *possibles en France* qui
« nous permettront d'utiliser les 15 ou 16 millions
« d'hectares consacrés à nos céréales et nos 2.300.000
« hectares plantés de vignes? Les betteraves à sucre?
« Pourra-t-on se nourrir seulement de sucre? Et qui
« peut nous garantir que ces grands pays fertiles, dont
« les produits nous écrasent, ne se mettront pas aussi à
« cultiver la betterave! »

Et il ajoutait:

« Les fermiers français seraient les plus riches indus-
« triels du monde; ils pourraient soutenir, avec leur
« vieille terre, la concurrence de n'importe quels pays,
« s'ils pouvaient simplement réduire d'un tiers tous
« leurs frais d'exploitation: main-d'œuvre des ouvriers
« agricoles, fermages, impôts, transports, engrais, bes-
« tiaux de ferme, etc., etc. Mais cette réduction est
« malheureusement indépendante de leur volonté. »

Un tiers de moins! 6.000 francs de dépenses au lieu de 9.000 et cela pour produire la même quantité de blé ou de vin, vendu aux mêmes prix. Je suis certain que tous les agriculteurs de la France accepteraient cette solution.

Or, lorsque le blé russe, indien ou argentin vient s'offrir sur le marché français, son prix de revient indigène bénéficie — grâce aux 37 ou 40 0/0 de perte au change subie par le pays d'origine — d'une *réduction réelle* de 37 ou 40 0/0 par rapport au blé français.

Un exemple fera mieux comprendre ce phénomène: Supposons qu'une couche carbonifère soit découverte dans une région coupée par la frontière de deux Etats A et B. L'Etat A a une circulation monétaire au pair de l'or; l'Etat B, pour des raisons quelconques, a une monnaie avariée, argent ou papier, perdant 40 0/0 par rapport au pair de l'or.

Une Société obtient la concession de la couche du pays A, une autre Société la concession de la couche du pays B. Les deux Sociétés placent leur mine à une égale distance d'un marché libre où le combustible extrait sera envoyé; elles rencontrent du charbon de même qualité et à une égale profondeur et commencent leur exploitation respective *dans des conditions matérielles absolument identiques*. Le prix de revient du charbon rendu sur le marché libre sera, par exemple, de 10 francs la tonne.

Tous les éléments du prix de revient de la tonne de charbon A: salaires, impôts, charges du capital, frais de transport par terre, etc., seront naturellement constitués avec la monnaie du pays... c'est-à-dire avec de la monnaie valant le pair de l'or.

De même, tous les éléments du prix de revient de l'autre mine seront constitués avec de la monnaie dépréciée de 40 0/0 par rapport au pair de l'or.

Les deux charbons arrivent sur le marché libre, où leur vente s'effectuera en monnaie d'or: A quel prix les deux produits, devenus concurrents, pourront-ils s'offrir au consommateur?

Il est évident que le charbon A ne devra pas se vendre au-dessous de 10 francs puisque cette somme *payée en or* représente tout juste son prix de revient sur le marché libre. Mais le charbon B pourra descendre son prix jusqu'à 7 francs 50 puisque, en recevant cette somme *en or*, les 7 fr. 50 vaudront dans le pays B: $7.50 + (7.50 \times 0.40) = 10$ fr. 50 en monnaie locale.

Ce qui démontre qu'avec du charbon de même qualité, ayant identiquement les mêmes facteurs de prix de revient, la mine du pays B (grâce à la monnaie avariée de ce pays) pourrait vendre son charbon 25 0/0 meilleur marché que la mine du pays A et réaliser encore 5 0/0 de bénéfice net, toutes charges payées.

Or, l'agriculture française se trouve en face de l'agriculture russe, indienne, argentine, espagnole ou italienne dans une position beaucoup plus mauvaise que celle de la mine A par rapport à la mine B, parce que nous avons supposé un même prix de revient initial pour les deux exploitations, tandis qu'en réalité — abstraction faite de la question du change — les conditions économiques générales de l'agriculture française sont telles que la plus petite aggravation de charges, la plus petite maladie nouvelle peut la mettre à bas!

Pour le blé, nous savons, par exemple, d'après notre statistique officielle, que sur les 12.630.840 hectolitres qui ont été importés en France pendant les dix premiers mois de l'année 1893 (et sur lesquels 7.979.611 étaient seulement livrés à la consommation au 1er novembre), la Russie a fourni 4.379.911 hectolitres; les Indes Anglaises 925.252; la République Argentine 991.602 et les Etats-Unis 2.542.572. Soit, pour les quatre pays, les 70 0/0 de l'importation totale.

La Russie a eu, cette année-ci, une excellente récolte dépassant de 20 millions d'hectolitres la récolte moyenne. Or, veut-on avoir une idée de ce que peut être le prix de revient du blé russe? Le prix moyen de la journée de l'ouvrier agricole est, hors moisson, de 35 kopecks en papier russe, ce qui représente à peu près 0 fr. 42 centimes en monnaie française au pair de l'or. Les femmes reçoivent à peu près 30 kopecks. Pendant la moisson (elle dure un mois), les salaires sont augmentés de 30 à 40 0/0, selon l'importance de la récolte et la nourriture des ouvriers, à la charge des fermiers, représentent environ 20 à 30 kopecks par personne employée.

En résumé, l'agriculteur russe paye, en moyenne, ses ouvriers, nourriture comprise, 0 fr. 70 cent. pour les hommes et 0 fr. 60 cent. pour les femmes. Et presque tous les éléments de son exploitation sont en rapport avec ces prix-là.

En ce qui concerne les Indes, la main-d'œuvre y est vingt fois meilleur marché qu'en Europe; dans une remarquable étude que M. Barbé vient de publier sur l'*Etat financier, politique et militaire de l'Inde contemporaine*, l'auteur établit que l'ouvrier industriel qui reçoit 10 francs de salaire en Angleterre gagne à peine 30 centimes (en roupies indiennes) aux Indes. « Met-
« tons ajoute-t-il, qu'il faille deux, trois, quatre Hin-
« dous pour valoir un blanc, *quid* du résultat final?
» Et qui ne voit combien redoutable aura été actuelle-
« ment pour le Royaume-Uni, l'éducation industrielle
« de ce colosse asiatique fort de 300 millions d'habi-
« tants? »

Le paysan hindou est payé à raison de 16 à 18 centimes par jour (à la parité de la monnaie française) et se nourrit avec 10 centimes.

L'agriculteur indien n'ayant, d'autre part, presque pas de loyer et d'impôt à supporter (et il les solde en roupies) pourra donc vendre son blé à un prix fantastique de bon marché et qu'il trouvera cependant rémunérateur. Le seul élément sérieux de dépense est le transport de l'intérieur au port d'embarquement. Une note que j'ai sous les yeux m'indique qu'à la fin de l'année 1891, le blé rendu à quai de Calcutta valait environ 4 roupies le quintal métrique, soit 9 fr. 52 en calculant la roupie au pair de 2 fr. 38. Mais la roupie ne vaut plus à l'heure actuelle que 1 fr. 37 d'or. *Sa dé-*

préciation équivaut donc à une réduction réelle de 36 0/0 du prix de revient indien.

Quant à l'influence générale des blés américains sur les prix de vente européens, voici les explications que M. Way, ancien président du syndicat des grains et farines de Paris, membre de la Chambre de Commerce, vient de fournir à la Sous-Commission du groupe agricole de la Chambre des députés :

M. Way, interrogé sur les causes exactes de la dépréciation inexplicable du cours du blé dans une année de récolte absolument médiocre, s'est expliqué ainsi :

La première cause, selon lui, tient à l'abaissement du droit de 5 à 3 fr. décrété en 1891, qui continue encore ses effets ; il y a encore en entrepôt 2 millions d'hectolitres de blé qui représentent la liquidation de la spéculation entreprise à cette époque.

La seconde cause, *la plus sérieuse*, nous vient d'Amérique, et elle est provoquée par la *crise monétaire générale*. Les Américains ONT BESOIN D'OR et pour se le procurer sont obligés de vendre leurs produits à l'Europe à tout prix; ils ont vidé leurs greniers à des cours désastreux, ruineux pour eux. Le prix de 9 francs auquel ils sont descendus ne s'était jamais vu. C'est un prix de ruine pour les agriculteurs américains et on les voit aujourd'hui, dans leur détresse, quitter les terres qu'ils ont épuisées pour en chercher d'autres.

Les mêmes observations, le même raisonnement s'appliquent à la concurrence des vins étrangers : « D'après les dernières mercuriales, dit l'*Economiste* « *Français* de cette semaine dans un excellent article « sur la mévente des vins français, les vins du Midi peu « chargés en alcool ne trouvent preneur, sur place, « qu'à 11 fr., 10 fr. et jusqu'à 9 francs l'hectolitre. « C'est une diminution de plus de 50 0/0 par rapport « aux anciens prix, et c'est une véritable ruine pour la « culture. »

Les vins du Midi ne se vendent pas, la récolte n'est pas même entamée et cependant voici la statistique officielle française qui nous indique que pendant les dix premiers mois de l'année 1893 il a été importé en France 5.367.422 hectolitres de vins ordinaires en futailles et que sur ce chiffre 4.811.349 hectolitres ont été livrés à la consommation.

Le vin étranger introduit en France peut donc s'y vendre à des prix inférieurs au vin français, malgré les droits d'importation ! Ces chiffres l'indiquent clairement.

L'importation espagnole a été de 3.364.867 litres, soit 63 0/0 de l'importation totale, l'Algérie et la Tunisie réunies n'ayant fourni de leur côté que 28 0/0 sur l'ensemble. Or, les bons vins espagnols — d'un degré alcoolique bien supérieur à nos vins du Midi — valent en moyenne 10 pesetas rendus, par la voie de Barcelone, dans l'un de nos ports du Midi, sans compter les droits français. En monnaie française, c'est-à-dire, grâce au change de 23 0/0, le prix d'achat espagnol est exactement de 7 fr. 70 : A quels prix tomberaient nos vins du Midi si les vins espagnols, qui leur sont supérieurs en alcool de 30 à 35 0/0, entraient en franchise sur le territoire français ? — 5 à 6 francs l'hectolitre !

XII. — La goutte d'eau a fait déborder le vase

Certes, il serait absurde de soutenir que la dépréciation des monnaies espagnole, argentine, russe, indienne, etc.. est l'*unique cause* de l'avilissement des prix du blé et du vin et — par répercussion — de la ruine de l'agriculture française ; de même qu'il serait absurde de soutenir que c'est l'*unique origine* des pertes subies par notre portefeuille de valeurs extérieures, et de la ruine progressive de notre commerce et de notre industrie d'exportation. Mais c'est un facteur très important qui est venu s'ajouter à ceux que je me suis efforcé d'indiquer au cours de cette étude. Pour me servir d'une expression consacrée : *C'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.*

Tant que la dépréciation ne portait que sur des pays comme la Russie, l'Autriche et quelques Etats secondaires, vivant depuis de longues années sous le régime du papier, le mal était supportable pour les nations riches en espèces métalliques, car ces pays à monnaie avariée — malgré l'importance relative du premier — n'étaient qu'un point sur la surface du globe.

La crise de l'argent ayant contaminé la monnaie asiatique et américaine — et pour les pays asiatiques notamment, c'est-à-dire pour une population de plus de 700 millions d'habitants, la hausse actuelle de leurs changes extérieurs *est due exclusivement à la baisse de l'argent métal*, et non à des fautes budgétaires quelconques — l'équilibre économique universel a été irrémédiablement rompu et les perturbations matérielles qui frappent aujourd'hui les nations à circulation monétaire au pair de l'or sont les premières conséquences de cette rupture.

La crise monétaire de la République Argentine, arrivant après la première période de la hausse des changes indiens et chinois, (en 1890 la perte moyenne de la roupie, du tael et de la piastre mexicaine n'était encore que de 21 0/0 : nous savons qu'à la fin de décembre 1892 elle atteignait 37 0/0 environ) a été le dernier coup de bélier qui a brisé la porte de la bastille européenne.

Et à quel moment s'est produit le désastre ? A cette heure terrible où d'immenses pays, nouvellement venus à la civilisation moderne, outillés par les capitaux de la vieille Europe, organisés par ses ingénieurs et ses industriels, possédant des terres d'une fertilité incomparable, ayant à leur disposition une main-d'œuvre presque gratuite, ne craignant ni les grèves, ni les Syndicats : étaient prêts à marcher à la conquête économique du monde.

Un économiste anglais, M. Charles Pearson, vient de publier, sur l'avenir de la *Race blanche*, un livre qui doit singulièrement troubler la digestion et le sommeil des trafiquants et banquiers de la Cité. Il leur démontre, avec des preuves d'une très réelle valeur, qu'avec leur système « imprudent » de colonisation ils ont voué l'industrie et la fortune anglaises à une ruine certaine.

Les banquiers, les ingénieurs, les trafiquants anglais, dit-il, ont appris aux races inférieures les arts, les secrets industriels qui faisaient la force et la richesse des vieilles nations de l'Europe. Ils leur ont enseigné la manière de créer, d'organiser et de conduire les usines, de construire les routes et les chemins de fer, de creuser les ports, de trafiquer les marchandises,.... de se servir des armes à tir rapide.

Déjà, leurs élèves, grâce à une main-d'œuvre qui ne leur coûte presque rien, ont réussi à détrôner aux Indes et dans presque tous les pays de l'Extrême-Orient, la souveraineté des produits anglais. Demain, ils les expulseront des pays américains encore ouverts à l'exportation anglaise ; après-demain, ils viendront les attaquer sur les marchés de la Métropole même.

M. Charles Pearson n'est pas un rêveur, un de ces prophètes en chambre qui élaborent des apocalypses au fond de leur cabinet — dit Arvède Barine, qui a fait dans les *Débats* du 26 septembre dernier une remarquable analyse du livre de M. Pearson. — Il y a quarante ans qu'il accumule sur place des observations sur les Sociétés les plus variées. A peine citerait-on un coin de terre où l'on parle anglais, dans l'un ou dans l'autre des deux hémisphères, qu'il n'ait pas habité à un titre quelconque. De partout, il est revenu les mains pleines d'arguments à l'appui de la thèse qu'il développe aujourd'hui.

Cette thèse n'intéresse pas la Grande-Bretagne plus spécialement que la France, que l'Allemagne, que l'Europe entière, que l'univers civilisé jusqu'à ses confins les plus extrêmes. C'est notre sort à tous qui est en jeu, à nous les Aryens, instruments du progrès et destinés, — nous le croyions du moins, — à former l'avant-garde de l'humanité jusqu'à la mort de notre planète. Quels longs espoirs n'avions-nous pas conçus ! Que de vastes projets ! Et voici qu'on vient nous dire : — Laissez ces illusions. Vous jouissez de votre reste. Le règne de la race aryenne passera, comme tout en ce monde ; il aura duré à peine quelques siècles.

De son côté, un de nos savants compatriotes, ancien officier de marine ayant visité toutes les parties du monde, M. A. Bocher — frère du sénateur — traitant la même question dans le livre très intéressant, *Les*

Progrès Modernes, que la librairie Ollendorff, vient de publier, dit :

Sait-on que la Chine seule compte quatre cents millions d'habitants (plus du quart de la population du globe) et que l'homme y gagne sa vie avec un salaire journalier de quelques centimes. Il est probable que le travail de huit heures y est ignoré. Le jour où, de ce stock d'êtres humains immobilisés jusqu'ici chez eux, sortiront des essaims de travailleurs, et où, même sur place, en Europe, l'industrie locale fera concurrence au travail européen, quelles sont les lois de police et de douanes qui pourront arrêter aux frontières les produits des Célestes ?

Il n'y a pas longtemps encore, les pays de l'ouest de l'Europe possédaient le monopole de la vente du charbon de terre. Aujourd'hui, on en trouve partout, et le jour n'est pas loin où la production des mines d'Angleterre, de Belgique et de France n'aura plus à alimenter que les besoins de ces trois pays. A quel prix tombera la rémunération des mineurs ? Et ce qui s'applique aux mines de charbon *peut se dire pour toutes les industries.*

Et M. A. Bocher ajoute :

C'est alors que le véritable danger sera à craindre : Quand les travailleurs se trouveront, non seulement déçus dans leur espoir de voir leur sort s'améliorer, mais encore condamnés à souffrir, peut-être même à perdre leurs moyens d'existence, ils n'auront pas la résignation du sage.

Ils se retourneront alors contre la société, et s'en prendront à ceux qu'ils accuseront sinon de les avoir trompés sciemment, tout au moins, de n'avoir pas su leur dire la vérité. A leurs reproches ces derniers n'auront même pas la ressource qu'ils ont utilisée si souvent, d'attribuer la responsabilité du mal à l'infâme capital, car son sort n'aura pas été meilleur que celui du travailleur :

Il aura été tué, comme le travail, par la concurrence.

Je crois que MM. Pearson et Bocher forcent un peu la note et que la déchéance de la *Race blanche* n'est pas aussi proche qu'ils le supposent : Mais je vous le dis en vérité, libre-échangistes mes frères, les temps sont venus où il faut apporter à nos formules théoriques quelques changements d'application.

Ainsi, par exemple, et pour en revenir à la question monétaire, la base fondamentale du libre-échange n'est-elle pas la *réciprocité du traitement ?*

Or, quel est l'économiste, ayant sérieusement étudié les phénomènes économiques déterminés par la hausse générale des changes, qui oserait soutenir aujourd'hui que cette base fondamentale de la théorie libre-échangiste n'est pas irrémédiablement détruite et que les nations à monnaie au pair de l'or qui *commercent librement* avec les nations à monnaie avariée, ne sont pas dans la situation d'un commerçant qui achèterait avec de la bonne monnaie et qui vendrait contre de la monnaie de mauvais aloi ?

On peut ergoter à perte de vue sur les causes qui ont amené l'avilissement de la monnaie nationale dans 22 pays du monde civilisé : A quoi servira la dispute ! Que m'importe l'origine ou l'âge du cheval qui m'a cassé la jambe ! Peut-on réduire la fracture et pourrai-je courir librement comme par le passé, où bien me coupera-t-on la jambe et ne pourrais-je, à l'avenir, que marcher avec le secours de béquilles protectrices ? N'est-ce pas là la vraie question ?

L'avilissement monétaire, par rapport au pair de l'or, porte aujourd'hui en Europe sur une population totale de 190 millions d'habitants et de 900 millions pour l'ensemble du monde civilisé. Les pays au pair de l'or ne comptent en Europe que 145 millions d'habitants et 260 millions pour l'univers entier.

La dépréciation n'est pas défavorable aux intérêts particuliers des pays à changes avariés, mais elle est absolument désastreuse pour les nations à pair métallique-or : Ces dernières nations doivent-elles, oui ou non, essayer de modifier cet état de chose et chercher à rétablir l'équilibre monétaire universel ? Voilà la *question des questions !*

Et si l'on admet l'affirmative, ne saisit-on pas, sans hésitation possible, que la réintégration de l'argent dans son ancienne fonction *d'instrument d'échange universel* servira merveilleusement cette politique monétaire ? Ne comprend-on pas — sans qu'il soit nécessaire de revenir sur les raisons déjà données — que plus le *numéraire métallique* admis comme instrument d'échange universel se trouvera en abondance et moins il sera défiant, c'est-à-dire exigeant, et moins certaines nations auront le pouvoir de l'accaparer et des motifs pour le thésauriser... et plus vite enfin l'équilibre monétaire universel se rétablira.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

Le Crédit mobilier Italien

Notre correspondant de Rome nous a envoyé sur les causes de la suspension de paiements du *Crédit Mobilier Italien,* des détails fort intéressants qu'on trouvera plus loin. (Voir l'*Italie*). Depuis, les télégrammes de Rome nous ont fait connaître la décision du tribunal, autorisant cet Etablissement à convoquer ses créanciers et à continuer ses opérations de liquidation sans payer, soit ses différences, soit ses renouvellements de reports et lui accordant un moratorium de six mois.

Des renseignements complémentaires, qui affluent d'heure en heure, nous extrayons les détails suivants, que nous complétons avec ceux de la *Gazette de Francfort* d'aujourd'hui.

La *Banque Nationale,* fortement engagée déjà avec le *Crédit Mobilier,* (elle avait avancé, assure-t-on, environ 50 millions sur les meilleurs titres du portefeuille) n'a pu faire droit à une nouvelle requête se chiffrant par 15 millions de lire. Pourtant le *Crédit Mobilier* offrait en échange de ce prêt :

1° La garantie d'un Syndicat formé par les Maisons Vercellone de Turin, Bingen de Gênes et Gonzenbach, de Milan, jusqu'à concurrence de 6 1/2 millions de lire ;

2° des hypothèques qualifiées de premier ordre, et évaluées à 18 millions.

Ces propositions n'ayant pu être agréées, le Conseil d'administration du *Crédit Mobilier* décida de suspendre les paiements en demandant un moratorium.

D'après la lettre de jeudi de notre correspondant il est difficile de connaître la situation exacte : on sait seulement que les dépôts restant à rembourser s'élèvent à une vingtaine de millions et que les autres dettes du *Crédit Mobilier* se sont accrues de janvier à fin octobre de 107 à 147 millions (soit + 40 millions).

En outre, les comptes débiteurs *couverts* s'étaient abaissés, dans cette même période, de 23 1/2 à 14 millions de lire, tandis que les comptes débiteurs *non couverts* s'étaient élevés de 47 millions à 91 millions de lire.

Enfin, l'établissement dont il s'agit devait 31 millions de reports, alors qu'il n'avait reporté lui-même que pour 15 1/2 millions et qu'il ne possédait plus au 31 octobre 1893, que 28 millions en traites ou en espèces.

Cette situation, on le voit, n'est guère brillante. Reste à savoir dans quelle proportion le capital-actions est perdu.

Constitué par décret du 24 avril 1863, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, au capital de 50 millions de lire, porté depuis quelques années à 75 millions, le *Crédit mobilier italien,* dont le siège social se trouve à Rome, a des succursales à Milan, à Bari, à Florence, à Gênes, à Messine, à Naples, à Palerme, à Turin et à Venise. La succursale de Milan avait été formée en 1891, au moyen de la fusion de la *Banca unione,* de la *Banque de Crédit italien* et de la maison Casanova, Airoldi et Cie. Voici la composition du Conseil d'administration en exercice : MM. Gérôme Basfi, André Corsini, marquis de Giovagallo, Manfred de Passano, Ignace Floria, Hyacinthe Frascara, Titus Pignone, Philippe Pozzoni et Frédéric Terzi. Les censeurs sont : MM. Luigi Carnevali, Rafaele de Cesare, Camille Tabarrini, Como Peruzzi et Geronimo Rossi, ces deux derniers à titre de suppléants.

On sait que la crise des Banques italiennes, aggravée par les révélations du procès de la *Banque Romaine*

et surtout par celles du Comité d'enquête parlementaire, met ces Instituts dans l'impossibilité de venir en aide au *Crédit Mobilier*. Au surplus, on nous télégraphie que la *Banque Nationale* se trouve déjà prise pour 51 millions: la *Banque de Naples*, pour 11 millions; la *Banque de Sicile*, pour 7 millions et les autres Instituts secondaires pour 4 millions. Si nous considérons, d'autre part, la perturbation qu'un arrêt dans les escomptes d'effets va causer dans le commerce et l'industrie, auprès desquels le *Crédit Mobilier Italien* joue un rôle analogue à celui du *Crédit Lyonnais* ou du *Comptoir National d'Escompte* en France, on s'explique l'émotion que cette demande de moratorium a causé en Italie. Il n'y a pas, chez nos voisins, une deuxième Institution similaire pouvant combler la lacune et reprendre les opérations interrompues.

Dans le nº 7 de l'*Economiste Européen* nous avions, en analysant la situation du *Crédit Mobilier Italien*, démontré que cet Etablissement marchait progressivement à sa ruine, en dépit des assertions officieuses dont on inondait la presse.

Nous disions, à propos du compte des réserves:

> L'Etablissement dont nous nous occupons a absorbé, en quatre ans, près de 14 millions, et les réserves, sans lesquelles une Institution sérieuse n'a plus d'existence assurée, ont disparu dans le gouffre.

Et nous ajoutions:

> Si nous nous sommes étendus sur les chiffres du bilan du *Crédit Mobilier*, au lieu de choisir toute autre Institution, c'est parce que le *Crédit Mobilier* jouit de la plus grande notoriété et que son histoire est celle des finances du pays lui-même.

L'évènement démontre combien nos pronostics étaient justes.

D'après les évaluations de notre correspondant de Rome le capital-actions peut être considéré comme perdu; sans doute il reste encore environ 15 1/2 millions à verser, pour le dernier cinquième non appelé, mais les actionnaires sont ils solvables et peut-on, en l'état actuel, exercer utilement des poursuites? Il est permis d'en douter.

En terminant nous relèverons encore quelques chiffres donnés par la *Gazette de Cologne* et par les journaux italiens.

Le portefeuille du *Crédit Mobilier* aurait un gros stock d'actions de *Chemins Méridionaux*, du *Risanamento* de Naples, de la *Société Immobilière;* sa participation à l'entreprise de l'*Esquilino* serait insignifiante, mais il se trouverait encore fortement intéressé dans la *Société de fonderies et aciéries de Terni*. Sa chute porterait donc un rude coup à ces diverses Sociétés et à d'autres entreprises industrielles dont nous n'avons pas la liste complète.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces diverses phases du relèvement ou de la liquidation du *Crédit Mobilier*; bornons-nous à souhaiter, aujourd'hui, que cet événement inaugure une ère nouvelle chez nos voisins et les mette en garde contre les spéculations malsaines dont nous leur avons, depuis deux ans, signalé le danger.

C.-R. Wehrung.

BANQUE DE L'ALGÉRIE

Dans l'étude qu'il consacrait à la *Banque de l'Algérie* dans l'*Ecomiste Européen* du 4 décembre 1892-c'est-à-dire il y a un an environ, notre Directeur, M. Edmond Théry constatait l'amélioration qui avait continué à se produire dans la situation de ce puissant Etablissement, durant l'exercice 1891-1892. Malheureusement pour l'exercice 1892-1893, il y a un temps d'arrêt à signaler. Comme le fait remarquer si justement le rapport du Conseil d'administration présenté aux actionnaires dans l'Assemblée générale du 23 novembre dernier, une crise aiguë sévit sur toute l'Europe, et, partout, les transactions commerciales sont de moindre importance, plus difficiles et moins fructueuses. Or, l'Algérie, de même que la Mère-Patrie, devait fatalement se ressentir d'un mal aussi général.

Dans l'article cité plus haut de notre Directeur, il était dit que la *Banque de l'Algérie* assumait des charges considérables. Non seulement elle doit, pour ainsi dire, soulager, par les ressources spéciales qu'elle sait mettre à la disposition des provinces et des villes, les malaises, suites certaines de mauvaises récoltes ou de fléaux inattendus, mais encore, elle doit supporter les sacrifices que lui imposent nos relations avec le *Trésor Public de France*, sacrifices qui trouvent, en ce qui la regarde, une compensation morale dans les services rendus à la Colonie qu'elle approvisionne de numéraire, et dont elle règle positivement le change.

Sans la *Banque de l'Algérie*, le change entre l'Algérie et la France serait au moins à 15 0/0 de perte pour la colonie.

Naturellement, les sacrifices dont nous venons de parler se traduisent par des chiffres. En 1891-1892, les sommes prélevées sur les bénéfices de la Banque et qui devaient faire face aux charges extraordinaires comprenant les intérêts payés au *Trésor Public* et ceux résultant du compte-courant de la *Banque de France*, s'élevaient à 1.111.758 fr. 95, déjà en augmentation de 770.340 fr. 66 sur 1890-1891. En 1892-1893, l'augmentation s'accentue. Les charges extraordinaires s'élèvent en effet, à 1.493.016 fr. 22, soit une différence, sur l'exercice précédent, de 381.257 fr. 27, provenant de l'augmentation considérable du compte du *Trésor Public* et aussi des intérêts à lui servir, conséquence de l'affaissement des exportations et de l'écart devenu plus grand entre ces exportations et les importations.

Nous nous permettrons de dire en passant qu'il n'est pas équitable que le Trésor français laisse à la *Banque de l'Algérie* la totalité du sacrifice.

Quoi qu'il en soit le bilan au 31 octobre 1893 de la *Banque de l'Algérie* présente:

1º Une réduction d'agio de..................Fr.	196.738 62
2º Une aggravation des charges extraordinaires de	381.257 27
Ensemble.......	577.995 89

Et si nous passons à l'examen du mouvement général d'affaires de la Banque, nous trouvons que les escomptes à Alger, à Bône, à Constantine, à Oran, à Philippeville, à Tlemcen ont atteint 396.638.487 fr. 63 contre 425.572.041 fr. 41, accusant ainsi une diminution de 28.933.553 fr. 78 et que les agios de ce chapitre ont produit 4.034.003 fr. 78 présentant une différence en moins, sur l'exercice précédent, de 196.738 fr. 62.

Diminution également sur les commissions, les intérêts pour prêts sur titres et avances à l'Etat qui se montent à 327.141 fr. 44 alors que ces éléments de bénéfices avaient donné en 1891-1892, 516.621 fr. 64. Le compte de profits bruts pour 1892-1893 s'établit donc ainsi:

Agios de l'escompte.......................Fr.	4.034.003 78
Commissions et intérêts divers................	327.141 44
Revenu de la fraction du capital immobilisé en rentes sur l'Etat..........	366.990 »
Report du prélèvement fait pour les intérêts dûs au 31 octobre 1892.........................	106.000 »
Réescomptes au 31 octobre 1892 et au 30 avril 1893	837.991 42
Reports des Profits et Pertes au 31 octobre 1892.	28.436 83
Total........	5.700.563.47

Soit une diminution sur 1891-1892 de 331.645 fr. 86.

Quant aux frais généraux et charges diverses, ils atteignent 3.595.901 69, au lieu de 3.496.308 35 qu'ils étaient en 1891-1892. Il est vrai que dans cette somme sont compris 400.000 fr. (200.000 fr. pour le premier semestre de l'exercice dernier et 200.000 fr. pour le second semestre), prélèvements affectés à la réserve extraordinaire et effectués pour donner satisfaction au désir exprimé par M. le Ministre des finances. Il eut été impossible de faire plus, sans diminuer encore trop sensiblement le dividende qui n'est, pour 1892-1893, que de 50 fr. nets contre 60 fr. nets en 1891-1893.

Cette diminution du dividende a amené, sur les actions de la *Banque de l'Algérir*, et dans ces derniers temps, une baisse que l'on pourrait taxer d'exagérée. Ces titres cotaient, au 31 octobre, 1.065. Ils sont descendus, à la Bourse du 25 novembre, à 850 fr. ex-dividende. Ce cours n'a pas été conservé, et nous avons à signaler, à l'heure actuelle, une amélioration; mais cette amélioration n'est que peu sensible encore, et on ne semble pas prendre garde que, même à 1.000, l'action de la *Banque de l'Algérie*, avec le dividende de 50 fr. nets, représente encore un revenu de 5 0/0 *net*.

Il ne faut pas oublier, en outre, que la réserve spéciale augmente sérieusement à chaque semestre et que la liquidation du passé s'effectue dans des conditions excellentes pour l'avenir.

Il va de soi que les réductions successives de bénéfices n'en causent pas moins quelques alarmes aux actionnaires; mais ces réductions, il ne faut pas l'oublier, résultent d'une situation économique que « nulle puissance humaine ne saurait modifier à son gré ». Comme le fait remarquer le Conseil d'Administration de la Banque, on ne légifère pas, en effet, sur la stagnation des affaires, pas plus qu'on ne réglemente le quantum des exportations en quantités et en prix. Elles sont ce qu'elles sont; et on n'a qu'à subir une situation que l'on n'a pas fait naître.

Nous avons donné plus haut quelques chiffres relatifs à certaines opérations de la *Banque de l'Algérie*. Il nous reste à dire que les résultats définitifs bruts de l'exercice ont été de 2.104.661 78, alors qu'ils avaient été de 2.535.900 98 en 1891-1892; que les effets remis à l'encaissement, pendant l'exercice dernier, ont atteint, à Alger, à Bône, à Constantine, à Oran, à Philippeville et à Tlemcen, un montant total de 49.490.043 fr. 83, en augmentation de 4.577.229 fr. 86 sur 1891-1892, ce qui ramène la différence constatée plus haut sur les escomptes, de 28.933.553 fr. 78 à 24.356.323 fr. 92. Enfin, la circulation fiduciaire, qui, au 31 octobre 1892, était de 77.170.750 fr., a fléchi à 71.636.495 fr.

Et maintenant, s'il faut conclure, disons que les bonnes années reviendront certainement; qu'elles concorderont avec un relèvement des prix des produits de la Colonie, et, qu'alors, la situation se modifiera dans le sens le plus heureux.

Il conviendrait pourtant, qu'en attendant ce changement, M. le Ministre des finances apportât un adoucissement aux conditions du compte de la *Banque de l'Algérie* avec le *Trésor public*, conditions qui, au moment présent, pèsent si lourdement sur les opérations de cette institution. La *Banque de l'Algérie*, tout en conservant sa puissance, tout en continuant à rendre d'immenses services à nos départements algériens, n'en éprouve pas moins, pour l'instant, quelques difficultés à remplir la tâche qu'elle s'est assignée. Des compensations doivent donc lui être accordées en échange des efforts qu'elle a faits jusqu'à présent et qu'elle fera encore, jusqu'au jour où les pouvoirs publics, en lui renouvelant son privilège, lui donneront une nouvelle force d'action qu'elle utilisera, comme par le passé, dans l'intérêt du pays dont elle a toujours su si bien comprendre les besoins.

A. Lechenet.

INTRODUCTION DE L'ETALON D'OR EN RUSSIE

Notre savant confrère Ottomar Haupt va publier la huitième édition de son livre, *Arbitrages et Parités* :

Cette édition, complètement refondue, contiendra le chapitre suivant, relatif à l'introduction de l'étalon d'or en Russie. L'indication est très intéressante, la statistique d'Haupt est très exacte... mais entre la coupe et les lèvres, il y a un monde.

La Russie ne changera de système monétaire que lorsque les grandes nations métalliques qui s'appellent la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis se seront définitivement prononcées sur la question de l'argent. E. T.

Il n'est peut-être pas hors de propos d'examiner ici une question qui n'a pas laissé d'agiter le monde des affaires à diverses reprises en Russie, et qui se trouve, par la force des événements même, portée à l'ordre du jour. Le fait est que le Gouvernement russe a pris, dans les derniers temps, des mesures contre l'argent, d'une telle importance, que leur portée sur la politique monétaire à suivre à l'avenir, ne peut plus faire de doute pour personne. En effet, la défense d'importation de monnaies d'argent étrangères; le refus d'accepter les pièces d'argent de Tourkestan à partir d'une certaine époque d'une manière catégorique; la suspension de la frappe des roubles argent et leur dégradation au-dessous du niveau des billets de crédit et même des monnaies de billon, ce qui équivaut à l'élimination du rouble argent du système monétaire russe, une fois pour toutes — toutes ces mesures, disons-nous, ont évidemment démontré que la transition au monométallisme or a été préparée d'une manière tellement prononcée, que l'introduction de ce système en Russie s'impose, pour ainsi dire, d'elle-même.

En même temps, l'établissement de l'étalon unique d'or a déjà été nettement préparé par le Gouvernement, par l'amas d'un stock du précieux métal d'une telle importance, qu'il suffirait en lui-même complètement au remplacement du papier-monnaie, soit par des pièces d'or, soit par la nouvelle monnaie divisionnaire d'argent et de nickel à créer à l'avenir.

Nous nous proposons de tracer ici, en grandes lignes, un projet d'introduction de l'étalon d'or en Russie, sur la base d'une monnaie plus petite que le rouble équivalant à 4 francs, et censé, par beaucoup d'économistes, représenter une unité monétaire trop grande pour les besoins ordinaires du peuple. En effet, cette idée de l'adoption d'une petite unité, telle que le franc ou le mark finlandais, le mark allemand, la krona scandinave, et tout dernièrement encore la couronne autrichienne est bien séduisante, et rien ne s'opposerait à ce que la Russie adopte également une politique monétaire qui a fait ses preuves, dans d'autres pays, et qui est considérée par beaucoup d'économistes, comme un facteur puissant à faire baisser certains prix et à rendre, en général, la vie meilleur marché. Sans vouloir trop insister sur cette théorie si difficile à prouver dans son ensemble, nous reconnaissons volontiers qu'un certain courant en faveur d'une petite unité monétaire s'était dernièrement manifesté surtout à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et nous ne faisons que suivre ce courant, en établissant notre projet d'un nouveau système monétaire sur une telle unité que nous appellerons « *russ* » ou plutôt « *rouss* », pour trouver là une analogie avec le franc français.

Tout ceci bien posé, voici notre

Projet d'introduction de l'Etalon d'or

Comme point de départ, nous prenons la situation à la fin du mois de juin 1893. A cette époque, le stock d'or était comme suit :

Or à la Banque.........................Fr.	1.511.000.000
Or à la Trésorerie.........................	589.000.000
Total.....................Fr.	2.100.000.000

Par contre, la circulation effective était de 1 milliard de roubles à 2 fr. 66............Fr. 2.660.000.000

La première mesure à prendre serait alors la création d'une monnaie d'or pour laquelle nous avons choisi une pièce de

1 *russ* divisé en 100 centimes ou *sotkas*

Cette pièce pourrait être frappée sur la base d'une évaluation de

2 fr. 66 c. ou 1 m. 8 pf.

et, dans ces conditions, les rapports entre l'ancienne monnaie et la nouvelle se présenteraient de la manière suivante :

15 *russ* = 1 demi-impériale
30 — = 1 impériale
3 — = 1 rouble or
2 — = 1 rouble papier

En d'autres termes, le *russ* représenterait juste la moitié de l'ancien rouble papier

On frapperait alors les pièces de

20 *russ* à 7.74 gr. fin
10 — à 3.87 —
5 — à 1.935 —

et l'impériale ou la pièce de 5 roubles or pesant 5.806 gr. fin, comme notre pièce de 20 fr., équivaudrait exactement à 15 *russ*.

En fait de monnaie divisionnaire, on pourrait frapper une pièce de

1 *russ* de 5 gr. à 0.835 fin

c'est-à-dire à raison de 239.52 *russ* par kilo fin comme notre franc, tandis que les pièces de 50, 25, 10 et 5 *sotkas* seraient à fabriquer de nickel pour ne pas rendre l'opération trop coûteuse.

En supposant que l'on pourrait émettre 6 *russ* par tête d'habitant, donc 640 millions en tout, la frappe serait à diviser comme suit :

440 millions de *russ* en pièces d'argent
200 — de nickel

dont 204 millions auraient à remplacer les coupures de 1 rouble, et 276 millions celles de 3 roubles, tandis que 160 millions seraient réservés à l'échange de la monnaie divisionnaire actuelle. Il faudrait alors acquérir l'argent pour

440 millions de pièces à 4.17 gr., soit

1.835.000 kilos fin à 120 francs............Fr. 220.000.000

De ce chiffre, il faudrait déduire le métal obtenu par la refonte de 80 mill. de roubles ou 160 mill. de *russ*, soit à raison de 10 gr. fin par rouble, 800.000 kilos ou.......................................Fr. 96.000.000

De cette façon, le coût de l'opération ne s'élèverait qu'à 124 millions de francs, mais il faudrait tenir compte du remplacement de 160 millions de *russ* en monnaie divisionnaire, de sorte qu'avec 2 milliards de billets, le chiffre global à retirer de la circulation augmenterait à

2.160 millions de *russ* = 1.080 millions de roubles

ou à raison de 2 fr. 66 le rouble, ou 1 fr. 33 c.

le *russ* à ....Fr. 2.872.000.000

De ce chiffre il faudrait alors défalquer :

En pièces d'argent	*russ*	440.000.000
En pièces de nickel		200.000.000
Total	*russ*	640.000.000
ou à raison de 1 fr. 33 c.	Fr.	851.000.000

Le compte final se présenterait alors de la manière suivante :

Stock d'or à la Banque	Fr.	2.100.000.000
Nouvelle monnaie divisionnaire		851.000.000
Total	Fr.	2.951.000.000
Contre retrait de :		
La circulation du papier-monnaie	Fr.	2.660.000.000
L'ancienne monnaie divisionnaire		212.000.000
Total	Fr.	2.872.000.000

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Le nouveau Ministère a été ainsi constitué :

	MM.
Présidence du Conseil et Affaires étrangères	CASIMIR-PERIER.
Intérieur	RAYNAL.
Finances	BURDEAU.
Instruction publique	SPULLER.
Justice	ANTONIN DUBOST.
Travaux publics	JONNART.
Guerre	Général MERCIER.
Marine	Amiral LEFÈVRE.
Agriculture	VIGER.
Commerce	MARTY.

Tous les membres précités, à l'exception des titulaires de la marine et de la guerre, font partie du Parlement ; un seul est sénateur, M. Spuller ; les autres sont députés.

MM. Casimir-Perier, Dubost, Jonnart et Marty n'ont jamais été ministres.

M. Delcassé a refusé, en invoquant des raisons de santé, de conserver le sous-secrétariat des colonies; son successeur sera désigné aujourd'hui.

Les ministres nouveaux se présenteront après-demain lundi devant les Chambres.

Le Cabinet Dupuy était le trente et unième Ministère de la troisième République ; il a vécu du 4 avril au 25 novembre 1893, c'est-à-dire pendant sept mois et vingt et un jours ; il est le vingt-quatrième Cabinet qui ait duré moins d'un an.

Depuis le 4 septembre 1870, il y a eu 18 présidents du Conseil en dehors du général Trochu, président du Gouvernement de la Défense nationale, et de M. Thiers qui, quoique chef de l'Etat, exerça toujours les fonctions de président du Conseil des ministres.

Le nombre total des titulaires de portefeuilles, depuis le 4 septembre 1870, est de cent quatre-vingt-quinze ; quant au nombre de personnages qui ont été ministres depuis cette époque, il est de cent cinquante-quatre !

Certaines personnes ont été plusieurs fois ministres ; citons notamment :

MM. de Freycinet, Tirard, Cochery, Develle, Fallières, Rouvier, Bourgeois, Léon Say, Jules Ferry, Viette et Goblet.

M. Casimir-Perier s'est rendu à l'Elysée hier matin, à onze heures et demie, et a annoncé à M. le président de la République que son ministère était définitivement constitué, à l'exception du sous-secrétaire d'Etat des Colonies qui n'est pas encore désigné. La composition du cabinet est telle que nous l'indiquons plus haut.

Hier soir, à cinq heures et demie, M. Casimir-Perier a présenté ses collègues à M. Carnot. Les décrets consacrant leur nomination seront promulgués aujourd'hui au *Journal Officiel*.

La déclaration ministérielle sera lue lundi, 4 décembre, aux Chambres.

LES FINANCES DE PARIS

Le Budget de la Ville de Paris pour 1894

M. le Préfet de la Seine demandé au Conseil municipal de voter une imposition de près de sept millions destinés à équilibrer le Budget municipal de 1894. Le rapporteur général, M. Pierre Baudin, conclut au rejet de cette proposition et il indique d'autres moyens pour faire face au déficit. La Commission du Budget a adopté les conclusions de son rapporteur général.

La dotation de l'Emprunt de 200 millions, autorisé par la loi du 22 juillet 1892, soulève de sérieuses contestations. Selon le rapporteur général, cette somme pourrait être réduite de 15.000.000 de francs. Voici les arguments soumis par M. Pierre Baudin ; nous les reproduisons à titre de document :

L'Administration, dit M. Pierre Baudin, soutient depuis longtemps que le service des intérêts et des lots de l'emprunt de 200 millions nécessite, pour la période à courir de 1893 à 1897 une charge budgétaire totale de 11.300.000 francs, qui est inégale pour chaque année.

Vous savez qu'afin de ne pas compromettre l'équilibre des budgets futurs sur lesquels ces dépenses devaient peser le plus lourdement, le Conseil municipal a décidé de répartir la dépense à raison de 2.260.000 francs par an sur les budgets de 1893-94-95-96 et 97.

C'est dans ces conditions qu'est intervenue la loi autorisant l'Emprunt et la Ville de Paris doit tenir ses promesses dans l'intérêt de son crédit et dans celui de ses souscripteurs. A mon avis, cependant, la Ville ne manquerait à aucun des engagements qu'elle a contractée envers ses obligataires si cette annuité de 2.260.000 francs était réduite au budget de 1894 à 800.000 francs.

L'Administration préfectorale devait émettre, le 15 novembre dernier, son Emprunt et faire un premier appel de fonds de 30 millions. Elle ne l'a pas fait, car des ressources de trésorerie dont elle dispose lui permettent certainement d'engager les travaux sans recourir au crédit public. Je considère donc qu'avant d'imposer au public la charge des douze centimes additionnels, l'Administration préfectorale peut et doit se rallier à toute solutiou qui correspond à une économie pratique et réelle.

Je crois que les mesures que j'essaye de préconiser auprès du Comité du Budget présentent ce double caractère.

En résumé, j'espère ramener à dix millions les évaluations de dépense en espaçant les appels de fonds comme au projet primitif, d'années en années. Dès lors, il sera possible de réaliser sur la charge budgétaire totale une économie de 2.300.000 francs, dont je fais bénéficier l'exercice 1894 jusqu'à concurrence de 1.500.000 francs, le surplus pouvant être employé à dégrever les exercices futurs.

Dans ces conditions, le gage de l'emprunt n'est pas compromis et le pacte intervenu entre l'Etat et la Ville n'est pas rompu.

L'assainissement de la Seine

M. Charles Dupuy a déposé à une des dernières séances de la Chambre un projet de loi relatif à l'assainissement de Paris et de la Seine, dont voici le texte qui a été distribué le 27 novembre :

Article 1er. La Ville de Paris est autorisée à emprunter, à un taux d'intérêt n'excédant pas 4 0/0, intérêts, primes de remboursement et lots compris, une somme de 117.500.000 francs, remboursable en soixante-quinze ans, à partir de 1898, et applicable aux dépenses suivantes, savoir :

1° Travaux d'adduction et d'élévation des eaux d'égout jusqu'aux terrains à affecter à l'épuration agricole : acquisition et aménagement de ces terrains 30.800.000 fr. ;

2° Achèvement du réseau d'égouts de Paris, amélioration des égouts existants et construction de nouveaux collecteurs, 35.200.000 fr. :

3° Achèvement de la distribution d'eau, construction de réservoirs, améliorations diverses des conduites, des bassins de filtrage, des aqueducs, des canaux, etc. ;

4° Frais de l'emprunt, 1.500.000 francs.

Le montant des lots applicables aux obligations amorties à chaque tirage est fixé annuellement à la somme de 470.000 francs.

Il sera statué par des décrets, rendus sur la proposition du Ministre de l'intérieur, sur le mode et les conditions de réalisation de l'emprunt.

Art. 2. Les propriétaires des immeubles situés dans les rues pourvues d'un égout public seront tenus d'écouler souterrainement et directement à l'égout les matières solides et liquides des cabinets d'aisance de ces immeubles et d'opérer à cet effet les transformations intérieures nécessaires, suivant les conditions et dans les délais qui seront déterminés par un décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique.

Art. 3. La Ville de Paris est autorisée à percevoir des propriétaires de constructions riveraines des voies pourvues d'égouts, pour l'évacuation directe des cabinets, une taxe de vidange qui sera assise sur le revenu net imposé des immeubles.

En ce qui concerne les immeubles exonérés à un titre et pour une cause quelconques de la contribution foncière sur la propriété bâtie, la Ville pourra percevoir une taxe fixe par chute.

Le produit de ces taxes servira à rembourser l'emprunt en principal et intérêts, et à faire face à l'augmentation des dépenses d'entretien.

Art. 4. Lesdites taxes seront établies suivant les conditions et d'après un tarif délibérés par le Conseil municipal et approuvés par un décret rendu dans la forme des reglements d'administration publique.

Ce tarif devra être revisé tous les cinq ans dans la même forme.

Art. 5. Le recouvrement de ces taxes aura lieu comme en matière de contributions directes.

Art. 6. L'emprunt de 117.500.000 francs ne pourra être réalisé qu'après l'approbation prévue par l'article 4 des conditions et du tarif de la taxe.

D'après l'exposé des motifs, la taxe de vidange proposée serait susceptible de produire 7.641.110 francs, auxquels il convient d'ajouter le produit des chutes des Etablissements publics, qui représente 385.000 francs. Si on y ajoute la somme à provenir de la fourniture supplémentaire d'eau, on obtient une recette totale d'environ 11 millions et demi.

Le Budget de la Seine

Sur le rapport de M. Muzet, le Conseil général a voté, le 29 novembre, le répartissement des contributions directes pour 1894, qui s'élèvent à 22.999.089 francs, en augmentation de 341.866 fr. sur le contingent de 1893.

CRÉDIT LYONNAIS

Nous approchons de la fin de l'exercice 1893, et il est difficile de savoir ce que cet exercice aura produit pour nos grands Etablissements de crédit. En effet, six semaines nous séparent encore de la publication du bilan annuel, du 31 décembre, et qui n'est qu'une préparation au règlement définitif de l'année écoulée. Toutefois, et en ce qui regarde certaines de nos Sociétés, il semble que l'on puisse, dès à présent, évaluer, dans une certaine mesure, les résultats sur lesquels on tablera en fin d'exercice. Il n'y a rien à craindre, d'ici la fin de l'année, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, et, en dix mois, la marche des affaires peut donner une idée des travaux effectués, surtout lorsqu'il s'agit d'un établissement comme le *Crédit Lyonnais*.

On sait que cette institution a, à un moment, donné lieu à certaines critiques. On a toujours proclamé sa solidité, mais, aux constatations faites, on a, maintes fois, ajouté quelques observations, comme cela a eu lieu au sujet de plusieurs chapitres du bilan établi au 31 décembre 1892. Mais, depuis, la situation s'est modifiée, ou, pour mieux dire, s'est transformée et nous sommes les premiers à nous en montrer satisfaits. En effet, et en ce qui regarde nos Etablissements de crédit, nous les voulons à l'abri de toute discussion. Ils font partie de notre grand outillage national, et nous servent à établir une comparaison plus qu'honorable avec l'étranger.

Ce qui, en particulier, semblait gêner quelque peu il y a neuf mois le *Crédit Lyonnais*, c'était la situation de la *Société Foncière Lyonnaise*, que l'on ne pouvait, à ce moment même, bien définir. Cette situation est réglée maintenant, et aucune crainte ne doit subsister pour l'avenir de cette entreprise, dont les revenus nets dépassent les charges de 1.500.000. fr. et qui, dans ses inventaires, ne compte que pour mémoire les terrains qu'elle possède, terrains qui ne se déprécient pas, qui sont toujours là, et dont la valeur même ne fait qu'augmenter chaque jour.

L'aléa, de ce côté, a donc disparu, pour le *Crédit Lyonnais*, et il n'a plus, maintenant, qu'à s'efforcer de profiter, le plus largement possible, des facilités dont il dispose, dans la période d'affaires qui ne peut manquer de s'ouvrir aussitôt après la Conversion de la *Rente 4 1/2 0/0 Française*.

Il est hors de doute que la Conversion à laquelle nous faisons allusion sera un témoignage de la confiance publique renaissante. Quels grands avantages peut alors retirer le *Crédit Lyonnais* des installations diverses qu'il a su établir aussi bien en France qu'à l'Etranger ! En connaît-on au juste la nomenclature ?

En France, nous comptons outre le siège social de Lyon, et le siège central de Paris, 93 sièges, situés dans les régions industrielles, commerciales et agricoles. Deux agences sont en Algérie : Alger et Oran; de plus, des succursales fonctionnent : à Londres, à Saint-Pétersbourg, Madrid, Constantinople, Smyrne, Alexandrie, Le Caire, Genève, Bruxelles, Barcelone, Port-Saïd, Ostende, Moscou, Odessa, Jérusalem. Celle de Moscou vient d'être ouverte ces jours derniers avec un grand éclat. Enfin, 22 bureaux de quartiers sont installés dans Paris, pour répondre aux besoins locaux. Dans quel pays trouvera-t-on une semblable organisation, de la part d'une institution privée, n'ayant de près ni de loin aucune attache officielle ni officieuse?

Certainement, et depuis que les affaires périclitent, le *Crédit Lyonnais* n'a pu utiliser comme il convenait, les divers rouages de son administration. Toutefois, et bien que l'année 1893 ne se soit pas distinguée, — en ce qui regarde les émissions, — de l'année 1892, il paraîtrait que les profits recueillis par cette puissante institution sont, pour l'exercice en cours, des plus satisfaisants. On a même été jusqu'à avancer, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre *Marché Financier* du 19 novembre, qu'au 30 septembre dernier, le montant de ses bénéfices atteignait le *total* des profits de 1892. Comme nous le disions en commençant, il ne sera pas possible de vérifier un tel fait d'ici quelques mois, mais il est à présumer que les bruits répandus ne s'écartent pas de la vérité. Tout ce que nous savons, pour le moment, c'est que les transactions de la Société suivent, en 1893, un cours au moins normal, ce qui signifierait qu'elles se sont rapprochées des résultats obtenus dans les meilleures années, et nous n'avons,

pour le prouver, qu'à nous reporter aux situations mensuelles publiées par le *Crédit Lyonnais* lui-même. L'état ci-dessous est établi en *millions de francs*, et nous ne mentionnons que les principaux chapitres :

ACTIF

Bilan au 31 décembre 1892		Bilan au 31 octobre 1893	
Portefeuille.........	500	Portefeuille.........	555
Reports.............	103	Reports.............	76
Comptes courants...	269	Comptes courants...	278
Avances et Crédits sur nantissements.	78	Avances et Crédits sur nantissements.	86
Actions, Bons, etc...	22	Actions, Bons, etc...	17

PASSIF

Bilan au 31 décembre 1892		Bilan au 31 octobre 1893	
Dépôts et Bons à vue	295	Dépôts et Bons à vue	320
Comptes courants ..	383	Comptes courants ..	382
Acceptations........	115	Acceptations........	135
Bons à échéance....	124	Bons à échéance....	130

Ce qui ressort des chiffres ci-dessus, c'est que ce sont toujours les opérations de pure banque qui l'emportent, et il y aurait, à ce sujet, un tableau instructif à dresser. Nous allons prendre les bilans publiés depuis la date susdite du 31 décembre 1893. Les montants sont toujours calculés en millions de francs :

ACTIF

	Portefeuille	Avances	Reports	Comptes courants	Actions et Bons
31 décembre 1892.	500	78	103	269	22
31 janvier 1893...	493	78	65	284	29
28 février — ...	502	76	82	271	20
31 mars — ...	523	68	87	261	23
30 avril — ...	537	69	85	253	23
31 mai — ...	559	72	85	248	21
30 juin — ...	546	75	103	262	20
31 juillet — ...	555	75	95	262	19
31 août — ...	542	77	86	276	20
30 septemb.— ...	552	83	77	268	24
31 octobre — ...	555	86	76	278	17

PASSIF

	Dépôts et bons à vue	Comptes courants	Acceptations	Bons à échéance
31 décembre 1892	295	383	115	124
31 janvier 1893..	283	361	130	124
28 février — ..	297	360	123	126
31 mars — ..	304	368	116	127
30 avril — ..	302	364	118	128
31 mai — ..	302	376	128	128
30 juin — ..	304	388	132	128
31 juillet — ..	317	370	130	128
31 août — ..	312	378	131	128
30 septemb. — ..	313	393	127	129
31 octobre.. — ..	320	382	135	130

Il nous eût été agréable de mettre sous les yeux de nos lecteurs le bilan au 30 novembre ; malheureusement, ce bilan ne sera pas publié avant 15 jours. Toutefois, de ce que nous venons d'établir, il en résulte la constatation que tous les services actifs du *Crédit Lyonnais* ont progressé du 31 décembre 1892 au 31 octobre 1893, sauf les *reports* et les *actions* et *bons ;* mais la diminution de ces rubriques implique forcément que ce grand Etablissement de crédit s'est appliqué surtout à employer, cette année, ses capitaux en opérations ayant toutes pour but de faciliter notre industrie et notre commerce intérieurs.

J. M.

MINES DE HIENDELAENCINA

Dans son numéro du 5 novembre dernier, l'*Economiste Européen* publiait une étude sur les *Mines d'argent et d'or de Hiendelaencina*, en formulant plusieurs réserves, et en posant quelques questions. Plusieurs jours après, nous recevions de M. Lavallée, directeur des *Lettres Financières*, qui a été chargé de l'émission des actions de la susdite Société, la lettre suivante datée du 10 novembre :

A Monsieur Edmond Théry, Directeur de l'*Economiste Européen*.

On me communique ce matin un article de l'*Economiste Européen* sur les « Mines d'argent et d'or de Hiendelaencina. »

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir m'envoyer un de vos rédacteurs, autant que possible l'auteur du dit article, sous les yeux duquel je mettrais, en réponse aux questions qu'il pose, des documents authentiques,

J'ai d'ailleurs préparé une note les résumant, mais je voudrais lui communiquer, à l'appui de mes dires, leur justification indiscutable et c'est la seule raison qui m'empêche, d'ores et déjà, de vous adresser la note préparée à cet effet.

Vous demandez, avant de vous prononcer sur la valeur de l'affaire, que votre religion soit préalablement éclairée : c'est trop juste, et ceci me donne l'assurance que vous ne refuserez pas de vous prêter à une démarche qui me permettra de vous donner satisfaction.

Veuillez agréer, etc.

Or, le 14 novembre, les *Lettres Financières* publièrent, sur les *Mines de Hiendelaencina*, un Rapport de M. P. Juncker, ingénieur des Mines, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Ce Rapport, annonçait-on, était le commencement d'une série de documents techniques du plus haut intérêt et qui devaient donner au public une idée beaucoup plus précise de l'affaire qui lui était présentée. C'était nous répondre implicitement en prenant pour confident ce même public auquel on s'adressait. Nous ne pouvions raisonnablement demander plus, et c'est pourquoi nous nous sommes bornés à attendre, sans nous rendre au désir de notre confrère.

Cette attente nous a valu des remarques de la part de M. Lavallée. Mais ces remarques, publiées dans les *Lettres Financières* du 28 novembre, sont faites, nous nous empressons de le constater, avec la plus grande courtoisie et elles ont cet avantage de témoigner de notre impartialité et de répondre à plusieurs des questions posées par nous.

Et d'abord, le prospectus d'émission ne contenait que des indications sommaires, un résumé de l'affaire. Ensuite, la Société, bien qu'anglaise, peut, à la première Assemblée générale, — la majorité des actionnaires devant se recruter en France, — se transformer en Société française. Il suffira de changer les 30.000 titres de une livre sterling (25 fr.) mis actuellement en souscription, en 7.500 titres de 100 fr. Nous applaudissons à cette proposition qui ne fait que reconnaître la justesse de nos observations. De plus, des rapports que nous ne connaissions pas alors, ont été communiqués ; le nom du concessionnaire primitif des mines de Hiendelaencina, M. Julian Janguëla, est connu, et les concessions sont accordées à perpétuité, sous les seules conditions fixées au prospectus d'émission. La preuve en est tout au long au *Bulletin Officiel de la Province de Guadalajara*, en date pour les six mines *(La Esperanza, San Julian, San Pedro, Desengano, Buen Deseo. Nuevo Brazil)* des 22 septembre, 1er et 6 octobre 1886, 14 et 17 janvier et 4 février 1887, sous la signature du chef de la section des travaux publics, Don Marcelino Villaneva et celle du Gouverneur de la province Don Santiago Herraiz. Enfin si, dans le prospectus, on s'est abstenu de parler de l'or que pouvaient contenir les mines, c'est que ce métal, bien qu'existant réellement, ne se présente pas, actuellement, en quantité suffisante pour qu'on songe à l'exploiter, quant à présent. On espère qu'au cours de l'exploitation, des filons plus importants que ceux existant en ce moment pourront être mis à jour. Nous l'espérons aussi ; néanmoins, dans le doute, il eut été préférable d'observer, au sujet des gisements d'or, dans la dénomination de la Compagnie, la prudence dont on a fait preuve dans la rédaction du prospectus.

Il va sans dire que, après nous être tenus sur la réserve au sujet des mines de *Hiendelaencina*, nous avions pour devoir d'étudier les documents produits. C'est ce que nous avons fait, et voilà où il nous semble qu'une analyse sommaire, comme en contiennent par-

fois les prospectus d'émission, est défectueuse. Elle est obligée de rapprocher des chiffres, de coordonner des appréciations, et, souvent, des erreurs matérielles peuvent se produire. Ainsi, dans le Rapport de M. P. Juncker que nous avons cité plus haut, il est bien dit qu'avec le capital dont la Société va disposer (effectivement 750.000 fr.), il est raisonnable et suffisant de monter l'exploitation sur le pied d'une production annuelle de 720 tonnes de minerai vendable, enrichi et concentré, à la teneur de 10 kilos d'argent par tonne. Cette production donnera, d'après les estimations faites, un bénéfice pour l'année, de 504.000 fr. ; mais ce résultat, ajoute le Rapport, ne sera guère réalisé avant un an d'exploitation. Toutefois, il y a tout lieu de penser que l'on réalisera, dès le premier exercice, un bénéfice net de 200.000 fr. environ.

Eh bien, de cette restriction, nous ne voyons pas que le prospectus d'émission fasse mention. Il dit, au contraire, que l'exploitation pourra produire, *dès la première année*, 720 tonnes de minerai vendable. Il y a là, comme on le voit, une confusion qui a échappé aux rédacteurs de l'annonce faite au public.

C'est en 1844 que fut demandée la première concession du district minier de *Hiendelaencina*. Deux ans plus tard, le chiffre des mines en exploitation dans cette région s'éleva à plus de cent ; mais, en 1854, à la suite de *pronunciamientos* et des guerres civiles qui s'ensuivirent pendant sept ans, presque toutes ces exploitations furent délaissées. Néanmoins, et de 1844 à ce jour, le district de *Hiendelaencina* a produit pour une valeur de 200 millions de francs.

Certes, voilà qui est encourageant. Mais le passé peut-il répondre de l'avenir ? N'y a-t-il pas épuisement des mines ? A cela le rapport de M. Juncker répond :

« Dès le début, on pourra, en un point de la concession de la *Esperanza* exploiter de notables quantités de minerai presque à ciel ouvert, et à bon marché. « Les « affleurements des filons sont très nets et on peut les « suivre facilement. Ils ont une puissance très varia« ble, depuis 0 m. 50 jusqu'à 13 mètres. Dans ce der« nier cas (et c'est le cas du filon principal de *San* « *Pedro* qui a été suivi sur un développement de 1.800 « mètres), il y a trois veines parallèles métallisées, qui « varient de 0 m. 15 à 0 m. 30 d'épaisseur. »

Et M. A. Sebillot, ingénieur métallurgiste, ancien élève de l'Ecole centrale, est non moins affirmatif, puisque, pour lui, il n'y a aucun doute que le district de *Hiendelaencina* ne renferme des richesses considérables.

C'est donc fort bien pour le moment. Il n'y a plus qu'à espérer que l'exploitation donnera les résultats que l'on fait entrevoir et que, d'ici quelque temps, nous saurons, comme on le sait pour la Compagnie *The Robinson* par exemple, sur combien d'années de rendement on peut compter environ.

Les observations présentées par nous n'auront pas été, en tous cas, inutiles ; et ce qu'en dit M. A. Lavallée prouve que, si nous critiquons, ce n'est pas pour le plaisir même de critiquer ; nous n'avons qu'un but, — et on se plaît, du reste, à le reconnaître, — éclairer le public et servir, ainsi, l'intérêt général.

P. B.

NOUVELLE INSTRUCTION

SUR L'IMPOT DES OPÉRATIONS DE BOURSE

La Direction de l'Enregistrement nous communique l'instruction suivante, qui complète celles dont nous avons déjà donné le texte dans nos numéros des 21 mai et 4 juin 1893.

Du 23 novembre 1893

L'exécution des dispositions de la loi du 28 avril 1893 et de celles du décret du 20 mai suivant, concernant la taxe établie sur les opérations de bourse, a soulevé un certain nombre de questions ou de difficultés d'application qui ont été résolues par voie de décisions ministérielles et de solutions rendues par l'Administration.

Celles de ces décisions ou solutions qui présentent un intérêt général sont indiquées ci-après.

DÉSIGNATION DES PERSONNES ASSUJETTIES A LA LOI.

I. Des doutes se sont élevés sur la portée des articles 29 et 30 de la loi du 28 avril 1893 qui soumettent au régime inauguré par cette loi quiconque fait commerce habituel de recueillir des offres et des demandes de valeurs de bourse. On s'est demandé, notamment, si les établissements qui se bornent à faire exécuter, par les représentants du marché officiel ou du marché en banque, les ordres qu'ils reçoivent de leur clientèle, sont assujettis à la formalité de la déclaration préalable et à la tenue du répertoire, alors même que leur concours n'est que rarement réclamé et qu'ils le prêtent, dans tous les cas, gratuitement.

L'Administration a eu plusieurs fois l'occasion de se prononcer dans le sens de l'affirmative.

Pour tomber sous l'application de la nouvelle loi, il n'est pas nécessaire, en effet, qu'une personne fasse de la réception des ordres de bourse l'objet exclusif ou même principal de ses opérations ; il suffit qu'elle se livre habituellement à ce commerce. L'importance de ses affaires autant que la pensée à laquelle elle obéit en déférant au désir de ceux qui recourent à son entremise sont indifférentes. Elle rentre dans la catégorie des assujettis dès l'instant où, par profession, elle accomplit d'une manière habituelle, comme intermédiaire, sur une échelle plus ou moins grande, les opérations prévues et tarifées par la loi.

2. *Etablissements étrangers. — Succursales ou agences françaises.* — La loi du 28 avril 1893 atteint toute personne, sans distinction de nationalité, faisant en France commerce habituel de recueillir des offres et des demandes de valeurs de bourse.

Par conséquent, il est hors de doute que les établissements étrangers qui possèdent en France des agences ou succursales destinées à recevoir des ordres de bourse sont tenus de ce chef, et sous les peines de droit, de se conformer à toutes les obligations prévues par la loi et le règlement d'administration publique rendu pour son exécution.

3. *Notaires.* — Les fonctions dont les notaires sont investis leur interdisent de se livrer au commerce, de recueillir des offres et des demandes de valeurs de bourse. Lorsque ces officiers publics s'entremettent accidentellement entre leurs clients et un agent de change ou tout autre assujetti, ils ne font que rendre un service qui se rattache accessoirement à la gestion et à l'administration des intérêts qui leur sont confiés. Il en résulte qu'en principe les dispositions de la loi précitée ne leur sont point applicables. Il est d'ailleurs évident que les notaires qui feraient commerce habituel de recueillir des ordres de bourse, au mépris des règlements de leur profession, devraient se soumettre à ces dispositions.

4. *Receveurs particuliers des finances.* — Les receveurs particuliers des finances autorisés à recevoir des ordres de bourse ne peuvent en accepter que pour le compte du trésorier-payeur général de leur département, auquel ils sont tenus de les transmettre, sans pouvoir correspondre directement avec les agents de change. En présence de cette situation exceptionnelle, il a semblé conforme aux intentions du législateur de reconnaître que ces fonctionnaires ne figurent pas au nombre des personnes désignées à l'article 29 de la loi.

OPÉRATIONS PRÉVUES PAR LA LOI.

5. *Caisses d'épargne. — Caisse des retraites pour la vieillesse. — Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents.* — Les lois des 22 juin 1845, article 6, et 9 avril 1881, articles 20 et 21, ont dispensé du timbre les bordereaux d'agents de change intéressant les caisses d'épargne et les Caisses des retraites, ces dernières actuellement représentées par la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse. La même faveur a été accordée par l'article 19 de la loi du 11 juillet 1868 aux bordereaux concernant les Caisses d'assurances en cas de décès et en cas d'accidents, dont la gestion est confiée à la caisse des dépôts et consignations.

Ces exceptions ont cessé d'être applicables. En effet, la loi du 28 avril 1893, conçue en termes généraux et absolus, ne comporte aucune exception et, par suite, abroge d'une manière implicite les dispositions antérieures qui avaient, dans certains cas, exonéré les bordereaux d'agents de change de l'impôt du timbre.

En conséquence, la taxe établie par l'article 28 de la loi nouvelle a été reconnue exigible sur toute opération de bourse effectuée : 1° pour le compte des déposants aux Caisses d'épargne, sur l'ordre, soit de la Caisse des dépôts et consignations *(Déc. min. fin. du 9 juin 1893)*, soit de la Caisse nationale d'épargne (*Déc. min. fin. du 10 juillet 1893)* ; soit des caisses d'épargne privée (*Déc. min. fin. du 17 juillet 1893*) ; 2° pour le compte de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse et des Caisses d'assurances en cas de décès et en cas

d'accidents, par la Caisse des dépôts et consignations (*Déc. min. fin. du 9 juin 1893*).

6. *Changeurs. — Achats et ventes conclus directement.* — D'après l'article 31 de la loi du 28 avril 1893, lorsqu'une opération intervient entre deux personnes dont l'une seulement fait commerce habituel de recueillir des offres et des demandes de valeurs de bourse, celle-ci doit acquitter l'intégralité de l'impôt applicable à l'ensemble de l'opération, soit 0,05 p. 1,000 francs pour l'achat, et 0,05 p. 1,000 francs pour la vente.

La question s'est posée de savoir à ce sujet si les changeurs (ou autres assujettis) qui achètent directement des titres à des particuliers et les revendent ensuite de même, font ainsi deux opérations donnant chacune ouverture à deux droits de 0,05 p. 1,000 francs.

L'affirmative est certaine. Dans la circonstance indiquée, les changeurs ne font pas office d'intermédiaires entre un acheteur et un vendeur. Ils achètent pour leur propre compte, sans être assurés d'une contre-partie. Lorsqu'ils trouvent acquéreur, une nouvelle opération se produit, absolument distincte de la première. Or, dès l'instant qu'il y a deux négociations indépendantes, c'est-à-dire deux ventes et deux achats, il est nécessairement dû quatre droits de 0,05 p. 1,000 francs.

La situation des changeurs ne diffère point à cet égard de celle des établissements de crédit qui vendent ou achètent à guichet ouvert des valeurs de bourse.

7. *Ventes à crédit ou à tempérament.* — Certains établissements ont pour objet la vente à crédit ou à tempérament de valeurs à lots au porteur. Le prix des valeurs vendues, ordinairement payable par fractions mensuelles, est naturellement supérieur au cours de la bourse, à raison du crédit plus ou moins long accordé à l'acheteur. Ce dernier est investi de la propriété des titres (dont les numéros lui sont donnés), dès le jour de l'opération, mais les titres même ne lui sont livrés qu'après complet payement. Enfin, s'il ne satisfait pas à toutes ses obligations, dans les délais fixés, le marché est résolu et l'établissement vendeur conserve à titre d'indemnité les acomptes qu'il a pu recevoir.

Ce genre de transactions est incontestablement soumis à la nouvelle taxe. L'opération, telle qu'elle vient d'être analysée, présente d'ailleurs le caractère d'un marché *au comptant*, avec facilité de payement, puisqu'à la différence d'un marché *à terme*, elle transfère immédiatement à l'acheteur la propriété de titres déterminés et individualisés.

Le prix de la vente consentie dans les conditions susindiquées, comprenant les intérêts des sommes dues par l'acheteur, les frais de courtage, etc., on peut admettre qu'il y a lieu de liquider l'impôt seulement sur le prix principal à déterminer par une ventilation qui le dégage de ses accessoires. Enfin, il convient de remarquer que, si la résolution du marché pour défaut de payement du prix se réalise, cette résolution ne donne pas ouverture à un nouveau droit, attendu qu'elle ne constitue juridiquement ni un achat ni une vente.

8. *Emission de titres par l'entremise d'agents de change ou autres intermédiaires.* — Les opérations visées par la loi du 28 avril 1893 sont uniquement celles qui ont pour objet l'achat ou la vente de valeurs de bourse. Il en résulte que l'émission d'un titre d'action ou d'obligation ne saurait être considérée comme donnant ouverture à l'impôt. En effet, une Compagnie de chemin de fer, par exemple, qui reçoit le montant d'une obligation qu'elle émet, n'accomplit pas une opération de vente : elle contracte un emprunt. De même, le souscripteur d'une obligation, à l'émission, ne se livre pas à une opération d'achat: il consent un prêt, car la vente ou l'achat d'un titre implique la préexistence de l'obligation constatée par ce titre, circonstance qui ne se rencontre pas dans le cas d'émission.

A ce point de vue, il importe peu que les titres soient placés directement par la société qui les émet, ou qu'ils le soient par l'entremise d'un mandataire salarié, agent de change, banquier, établissement de crédit, etc.

La règle a toutefois besoin d'être sainement interprétée, et il est essentiel de ne pas perdre de vue qu'elle concerne exclusivement le cas d'émission. Par conséquent, si, lors d'une émission, un assujetti prend à forfait un certain nombre des titres offerts au public, dans le but de les placer ensuite, non comme mandataire de l'établissement émetteur, mais pour son propre compte, il a bien, à l'égard de cet établissement, la qualité de souscripteur des titres dont il se rend propriétaire, et cette souscription originaire est exempte d'impôt, mais le placement ultérieur qu'il effectue au mieux de ses intérêts, à ses risques et périls, ayant pour objet des valeurs déjà émises, constitue incontestablement de sa part l'opération de vente tarifée par l'article 28 de la loi du 28 avril 1893. En d'autres termes, ce placement est passible de la taxe dans les conditions ordinaires.

9. *Titres rachetés puis vendus à guichet ouvert par l'établissement débiteur.* — Il arrive que certaines sociétés faisant commerce habituel de recueillir des offres et des demandes de valeurs de bourse rachètent sur le marché, pour un motif quelconque, des titres qu'elles ont précédemment émis, puis après les avoir conservés plus ou moins longtemps en portefeuille, les mettent de nouveau à la disposition du public et les vendent à guichet ouvert. Cette vente de titres non amortis ne saurait être confondue avec une émission proprement dite et rentre dans la catégorie des opérations de bourse prévues et taxées par la loi du 28 avril 1893.

10. *Opérations faites à l'étranger.* — Il a été reconnu que les opérations d'achat ou de vente sur une place étrangère, faites par un assujetti, ne sont passibles de l'impôt qu'autant qu'elles sont effectuées pour le compte d'autrui. Celles qui sont effectuées pour son propre compte par l'assujetti sont affranchies de l'inscription au répertoire et du payement de la taxe.

Il reste bien entendu que toutes les opérations faites en France, à quelque titre que ce soit, c'est-à-dire soit comme intermédiaire, soit pour son compte personnel, par un assujetti, tombent, sans distinction, sous l'empire de la loi nouvelle.

11. *Transmissions par acte notarié.* — Il est à peine utile de faire observer que la loi du 28 avril 1893 est étrangère aux transmissions de titres négociables qui s'effectuent par acte notarié, soit à l'amiable, soit par voie d'adjudication publique.

(A suivre).

Informations Économiques et Financières

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 16 au 30 novembre 1893

Reçu des déposants :

A Paris	388 v^{ts} (d^{t}	164 nouv.)	74.588 »
Dans les départements.	2.090 —	207 —	208.323 23
Ensemble	2.478	371	282.911 23

Payé aux déposants :	
Arrérages de rentes viagères..........	683.558 64
Payé à leurs héritiers :	
Remboursements de capitaux réservés.	413.601 15
Ensemble	1.097.159 79
Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... aux noms de 1.169 parties.	126.067 »
Le total des rentes viagères est de... réparties entre 189.810 titres.	32.818.502 »
La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs. .	2.396.295 50
Elle a placé :	
En obligations départementales et communales............................	516.612 76

Mouvement des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 21 au 30 novembre 1893 :

Dépôts de fonds...............	6.122.851 18
Retraits de fonds..............	4.829.387 14
Excédent de dépôts......	1.293.464 04

Excédent de retraits des caisses d'épargne ordinaires, du 1er janvier au 30 novembre 1893, 202.442.980 fr. 81.

Capitaux employés en achats de rentes, du 21 au 30 novembre 1893 :

1o Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires : 4.716.861 fr. 05;

2o Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 311.694 fr. 50.

Pendant le mois de novembre 1893, on a employé en achats de rentes la somme de 13.103.641 fr. 15, dont voici le décompte :

Caisses d'épargne ordinaires	13.075.668 »
Caisse d'assurances en cas d'accidents	17.995 50
Caisse d'assurance en cas de décès...	9.977 65
Total égal.........	13.103.641 15

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	23 novembre	30 novembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 23 novembre / 30 novembre		
Or .... 1.707.949.874 / 1.705 578.079	2 975.713.935	2.975.408.782
Argent... 1.267.764.061 / 1 269.830.702		
2.975.713.935 / 2.975.408.782		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	28.403	30.783
Portefeuille Paris { Effets Paris........	234.120.904	332.910.270
Portefeuille Paris { Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	366.203.877	406.936.948
Avances sur lingots à Paris............	»	336.000
Avances sur lingots dans les succursales	350.400	394.300
Avances sur titres à Paris..............	122.465.993	125.056.736
Avances sur titres dans les succursales	168.327.449	167.436.527
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.273.720	9.263.221
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	5.393.576	5.830.279
Emploi de la réserve spéciale..........	8.107.411	8.407.441
Divers..................................	88.614.469	82.453.595
Total............	1.335.507.507	1.471.072.224
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.152.304.210	3.558.522.870
Arrérages de valeurs déposées.........	15.266.295	13.363.777
Billets à ordre et récépissés...........	38 260.871	38.142.105
Compte courant du Trésor, créditeur...	158.798.193	174.022.273
Comptes courants de Paris..............	334.606.453	320.389.757
Comptes courants dans les succursales.	52.773.454	72.520.941
Dividendes à payer......................	1.871.903	1.807.890
Escompte et intérêts divers............	8.302.662	8.802.551
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	47.449.148	57.566.015
Total............	1.335.507.507	4.471.072.224

Comparaison avec les années précédentes

	5 déc. 1889	4 déc. 1890	3 déc. 1891	1er déc. 1892	30 nov. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.031.6	3.073.5	3.100.2	3.271.3	3.558.5
Encaisse............	2.523.2	2.366.0	2.598.0	2.964.2	2.975.4
Portefeuille........	664.5	889.9	789.9	546.8	739.8
Avances aux partic.	273.9	265.3	332.4	311.8	293.2
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	318.1	205.4	296.3	349.8	171.0
— part...	375.6	398.1	455.6	363.2	392.9
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	4 0/00	5 0/00	3 0/00	1 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	4.116.5	6.324.3	5.492.3	1.813.3	2.972.2

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 12 au 18 nov. (16e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893	
Etat..................	2.728	730	762	34.393	33.889	+	503
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	7.080	7.111	315 413	311.154	+	1.259
— Rhône au Mont-Cenis	133	93	91	4 088	4.056	+	31
— Chemins Algériens..	513	162	221	7.136	8.052	—	916
Nord..................	3.649	1.001	3.774	166 700	165.177	+	1.523
Ouest.................	5.261	2.677	2.770	133.593	130.866	+	2.727
Orléans...............	6.581	3.635	3.373	155.806	152.435	+	3.371
Est...................	4.727	2.939	2.942	131 935	127.740	+	4.195
Midi..................	3.094	1.841	1.882	83.477	79.526	+	3.950
Est-Algérien..........	897	114	188	5.351	6.234	—	882
Bône-Guelma voie larg.	534	75	83	3.001	3.687	—	685
— voie étroite	128	7	18	345	334	+	10
Ouest-Algérien.......	296	38	57	2.284	2.373	—	89
Arzew à Kralfallah..	214	20	27	1.188	1.290	—	101
Médoc................	101	21	19	1.031	973	+	60

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les titres de l'Emprunt Argentin 6 0/0 1881 ne se négocieront plus, à partir du 6 décembre prochain, qu'avec la jouissance de décembre 1893, ex-coupon nº 25, et avec la mention : « ex-coupon nº 25, payé en rente argentine 6 0/0 or 1891 ».

(1) GOUVERNEMENT ARGENTIN

Emprunt 6 0/0 1881

L'arrangement que le Gouvernement Argentin a proposé à ses créanciers pour le règlement de la Dette Extérieure n'a pas encore été approuvé par le Congrès.

En conséquence, le Gouvernement, n'émettant plus de titres de l'Emprunt de Consolidation 6 0/0 1891, a décidé d'effectuer en espèces le service au 1er décembre 1893 de l'Emprunt 6 0/0 1881, en calculant les titres de l'Emprunt de consolidation au prix de 63 1/2 0/0.

Le coupon nº 25 de l'Emprunt 6 0/0 1881 sera donc payé en espèces à partir du 1er décembre prochain, à raison de 9 fr. 525 par coupon de 15 francs, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A partir de la même date et à la même caisse, les obligations sorties au 25e tirage, et dont la liste a été publiée dans le *Messager de Paris* du 23 novembre 1893, seront remboursées à raison de 317 fr. 50 nets d'impôts par obligation de 500 francs.

Compagnie française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé. — Recettes brutes pendant le mois de septembre 1893 au Réseau exploité par la Compagnie (1.305 kilom.): 308.160 fr.

Compagnie française des Chemins de fer Argentins. — Le Tribunal de commerce de la Seine a, dans son audience du 28 novembre, homologué le Concordat accordé à la Compagnie française des Chemins de fer Argentins par ses créanciers le 20 octobre dernier.

L'échange des obligations anciennes contre des obligations nouvelles aura lieu dès que ledit jugement sera passé en force de chose jugée, ce dont les intéressés seront avisés par un avis ultérieur.

Société de la Distillerie de la Liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp. — Les actionnaires de la Distillerie de la Liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp, réunis en assemblée générale ordinaire, le 10 novembre 1893, ont adopté les résolutions suivantes :

1º Approbation du rapport du Conseil d'administration ;

2º Approbation du rapport du Commissaire de surveillance ;

3º Vote de la distribution, à compter du 11 novembre, d'un intérêt de 3 0/0, soit 15 fr. par action, à payer sur le coupon nº 30.

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 31 octobre	60.020.000	63.580.000
Du 1er au 10 novembre....	1.750.000	1.680.000
Du 11 au 20 novembre....	1.550.000	1.750.000
Du 21 au 30 novembre.....	1.550.000	1.800.000
Du 1er décembre	210.000	110.000
Du 1er janv. au 1er décembre	65.080.000	68.920.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 1er décembre 1893.

L'affaire des bombes. — Le Parlement allemand : les traités de commerce, le budget et les nouveaux impôts. — Émissions.

L'affaire des engins explosifs envoyés à l'Empereur et au Chancelier de l'empire a causé cette semaine une certaine émotion à Berlin ; il est établi à l'heure qu'il est que ces bombes sont complètement inoffensives ; on se trouve en présence de l'acte d'un mystificateur ou d'un fou, et personne n'attache plus d'importance à cet incident.

Le Parlement allemand a commencé la discussion du budget. Une Commission s'occupe en ce moment des traités de commerce avec l'Espagne, la Roumanie et la Serbie ; ses travaux seront de courte durée ; ils n'ont d'autre objet que de permettre au Gouvernement de s'assurer, en recueillant des promesses formelles, que la majorité en faveur des traités de commerce existe réellement. De toutes façons, les agrariens repousseront les projets ; en ce qui concerne les partis hésitants, il suffira de leur démontrer que les importations espagnoles, roumaines et serbes ne peuvent causer aucun dommage à la production agricole allemande.

Les délibérations du Parlement sur le budget impérial 1894-95 n'ont pas tardé de dévier ; après l'exposé budgétaire du comte Posadowsky, secrétaire d'Etat de la Trésorerie impériale les orateurs qui ont successivement pris la parole se sont surtout occupés de la réforme financière et des nouveaux impôts ; cependant, en fixant son ordre du jour, le Parlement avait refusé d'accéder au désir du Gouvernement de joindre ces questions à la discussion du budget. Quand elles viendront à leur tour, il n'y aura plus rien de nouveau à en dire.

M. de Caprivi et M. Miquel ont pris la parole à de nombreuses reprises presque toujours pour repousser les attaques contre les nouveaux impôts ; le ministre des finances de Prusse avait en outre à se défendre contre les attaques des socialistes, qui ont publié dernièrement une lettre qu'il a adressée autrefois à Marx, et où il fait preuve d'opinions communistes très aventureuses. M. Miquel n'a pas eu peine à mettre cette lettre sur le compte des égarements de la jeunesse.

M. de Caprivi est également sur la sellette ; au moment de l'adoption de la loi militaire, il avait promis que les charges résultant des nouvelles dépenses militaires ne seraient pas supportées par les classes de contribuables les plus pauvres ; les antisémites et les libéraux-nationaux avaient subordonné leur vote à cette condition ; ces partis estiment que les projets soumis maintenant au Parlement ne la remplissent nullement, et leurs orateurs sont pleins d'amertume pour le chancelier de l'Empire. Les représentants du Gouvernement expliquent qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu, et que si on voulait faire peser des impôts exclusivement sur les classes riches, on n'obtiendrait rien, ou presque rien.

Les partis de gauche ont dirigé le principal assaut contre la politique fiscale du Gouvernement ; ils repoussent les taxes indirectes proposées et réclament la création d'impôts impériaux directs, que l'on pourrait faire supporter exclusivement aux gros revenus, aux capitaux, aux héritages considérables.

M. Miquel a développé les raisons constitutionnelles qui s'opposent à une pareille innovation fiscale, absolument contraire à l'esprit fédéraliste de la Constitution impériale. Les objections qu'il invoque contre les propositions fiscales de l'opposition sont certainement très valables ; il est presque impossible, sans tout bouleverser, d'établir un impôt d'empire sur le revenu, et un impôt sur les successions, à moins d'être inique, ne produirait presque rien ; mais les projets du Gouvernement soulèvent des objections tout aussi graves ; la vérité, c'est que le contribuable donne déjà, à peu de chose près, tout ce qu'on peut raisonnablement lui demander.

Les statistiques sur le mouvement de la population, en 1892, montrent que l'augmentation moyenne de la population a été de 11 62 0/0 contre 13 58 0/0 en 1891 ; la moyenne de l'augmentation annuelle pendant ces dix années 1883 à 1892 a été de 11 92 0/0.

Un Syndicat, ayant à sa tête la maison Jacob Landau, a entrepris l'émission de 20.000.000 de marks en obligations 3 1/2 0/0 de la Ville de Berlin.

On émettra le 5 décembre, à Berlin et sur les autres places de l'Allemagne, un emprunt de 3 millions de marks en obligations 4 1/2 0/0 de la mine Constantin-le-Grand à Bochum ; le prix d'émission est fixé à 102 0/0.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	23 nov.	Dif. 15 nov.	23 nov.	Dif. 15 nov.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	819 186	+ 21.105	875.835	+ 15.013
Billets du Trésor	24.762	+ 651	22.067	+ 807
Billets d'autres banques	9.816	+ 1.769	10.895	— 118
Lettres de change	541.117	— 12.930	561.814	— 14.623
Prêts sur titres	92.737	— 6.269	84.533	— 5.372
Valeurs	5.341	+ 20	9.371	+ 2.051
Autres propriétés	43.924	— 1.606	35.260	— 71
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	954.662	— 27.796	995.361	— 32.012
Autres engagements à vue	119.763	+ 26.678	437.718	— 29.222
Autres engagements	1.009	— 141	8.019	— 684

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique	1891	1892	1893	Lettres de change et prêts sur titres	1891	1892	1893
30 oct.	902,2	865,0	772,8	30 oct.	651,5	723,0	716,8
7 nov.	901,1	852,4	777,7	7 nov.	620.9	691.9	681.7
15 —	915,3	860,8	798,1	15 —	646,9	666,4	656.0
23 —	935,4	875,8	819,2	23 —	636,8	646.4	636,8
30 —	934,0	871,6	...,.	30 —	618,6	652,8	...,.

Circulation	1891	1892	1893	Réserve de billets	1891	1892	1893
30 oct.	1032,9	1075,8	1032.7	30 oct.	192,6	112,1	65.9
7 nov.	1013,0	1054.2	1009,0	7 nov.	213.4	118.9	91.2
15 —	1009,6	1027,4	982,5	15 —	226.9	157,2	153.4
23 —	976,7	995,4	954,7	23 —	281,5	205.6	192,2
30 —	995,3	1005,8	.. .,.	30 —	263,2	190,6	...

Malgré l'augmentation rapide présentée ces derniers temps par l'encaisse métallurgique, la Banque impériale n'est pas disposée à abaisser en ce moment le taux de son escompte, qui est à 5 0/0.

La Dette impériale. — Le projet de budget impérial 1894-95 prévoit pour cet exercice un emprunt de 128 millions 858.440 m. pour équilibrer les recettes et les dépenses.

Le produit de cet emprunt se répartira ainsi :

	Marks
Dépenses de l'armée et de la marine	103.652.690
Chemins de fer	12.605.750
Canal de la mer du Nord à la Baltique	12.600.000

On prévoit qu'au 1er avril 1895 la Dette impériale sera représentée par les chiffres suivants :

	Marks
Emprunts 4 0/0	450.000.000
— 3 1/2 0/0	762.599.000
— 3 0/0	870.000.000
Total	2.082.599.000

Les Finances impériales. — Au moment où le Par-

lement allemand va discuter la réforme des relations financières de l'Europe et des Etats confédérés, nous croyons intéressant de reproduire le tableau suivant, qui résume ces relations depuis 1875, et que nous empruntons au *Deutsche Œkonomist* :

Années	Contributions matriculaires	Allocations réparties aux Etats confédérés	L'Empire a versé aux Etats	L'Empire a reçu des Etats	Emprunts impériaux
—	—	—	—	—	—
		Millions de Marks			
1875...	68,97	—	—	68,97	185,78
1876/77 (5 trim.)	89,22	—	—	89,22	127,31
1877/78	81,11	—	—	81,11	107,65
1878/79	87,35	—	—	87,35	350,45
1879/80	89,45	8.02	—	81,43	129,42
1880/81	81,67	38.24	—	43,43	74,62
1881/82	103,29	68.02	—	35,27	75,15
1882/83	103,68	83,46	—	20,22	51,06
1883/84	92,72	85,50	—	7,22	37,07
1884/85	84,45	105,03	20.58	—	47,40
1885/86	122,44	115,79	—	6,65	39,26
1886/87	139,22	137.06	—	2,16	57,50
1887/88	186.94	176,32	—	10,62	251,02
1888/89	219,38	277,80	58.42	—	174,92
1889/90	228,13	355.03	126,90	—	250,14
1890/91	312,41	378,91	60.50	—	186,73
1891/92	326,73	331,35	4,62	—	93.23
1892/93	320,86	351,40	30,24	—	154,42
1893/94	380,06	349,22	—	30,84	217,54
1894/95	419,59	355,45	—	64,14	138,82

Les chiffres de 1875 à 1888-89 sont ceux des comptes définitifs; les chiffres de 1889-90 et 1890-91 sont ceux des comptes provisoires; les chiffres des quatre derniers exercices sont ceux des prévisions budgétaires.

Le Commerce extérieur. — Le commerce extérieur de l'Allemagne, pour les dix premiers mois de 1893, est représenté par les chiffres suivants :

	Octobre 1893	Octobre 1892	10 premiers mois 1892	10 premiers mois 1892
	(En quintaux)			
Importations	28.187.071	27.706.048	247.576.281	244.795.216
Exportations	20.615.641	18.230.436	173.233.580	161.997.441

Il y a en octobre, comme pour les dix premiers mois, augmentation sur les importations comme sur les exportations, par rapport à l'année dernière.

L'importation du froment et du seigle est en forte diminution pour les dix premiers mois, mais en augmentation pour octobre. Au contraire, l'importation de l'avoine a été jusqu'ici, pendant toute l'année, en augmentation sur celle de l'année dernière.

L'augmentation des importations est due surtout aux matières premières.

L'exportation des objets fabriqués, en particulier du sucre, présente un relèvement sensible.

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 2 décembre 1893.

La situation monétaire ne varie pas; la Banque maintient son escompte à 5 0/0, et hors Banque, l'escompte reste à 4 3/8.

Le marché est ferme, grâce aux rachats de la liquidation; les affaires sont d'ailleurs de plus en plus rares.

Les 3 0/0 allemands sont à 85 1/4; la nouvelle d'une tentative d'attentat contre l'Empereur et le Chancelier n'a nullement ému le marché de ces fonds.

Le Rouble et les Fonds russes sont en hausse.

L'Italien présente également une faible avance, malgré la faillite du Crédit Mobilier italien.

Les valeurs de Banque et les valeurs minières suivent presque toutes le mouvement ascensionnnel de la cote.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 37	85 »	84 90	85 »	85 25	85 37
Orient 3 0/0	66 25	67 30	67 80	67 87	67 87	68 25
Consolidés Russes	99 »	98 80	99 80	100 »	100 »	100 12
Hongrois	93 »	91 30	91 75	92 87	93 40	94 40
— Couronne	83 40	87 »	87 37	88 62	89 10	90 37
Italien 5 %	80 12	77 90	79 75	79 30	80 12	80 »
Chemins de fer						
Autrichiens	121 87	120 20	119 75	122 40	123 25	126 75
Lombards	41 40	40 50	40 75	41 62	41 75	42 75
Gothard	150 25	149 37	148 75	147 50	148 »	149 75
Nord-Est Suisse	104 90	103 90	102 50	100 »	99 12	100 12
Marienbourg	69 75	69 25	69 »	69 25	68 87	68 87
Ouest Prussien	70 75	70 12	70 »	69 75	69 87	69 37
Vars.-Vienne	214 »	213 87	213 75	213 87	216 25	218 75
Banques						
Crédit	198 37	195 »	196 »	200 75	203 12	205 87
Disconto	169 »	166 »	166 37	168 50	169 »	169 87
Darmstadt-Bank	127 50	126 62	125 62	126 50	126 10	127 75
Berl-Handels	128 75	125 12	125 75	126 65	126 75	127 »
Dresde-Bank	130 87	129 62	129 75	130 62	129 »	130 »
National-Bank	104 »	103 »	103 50	103 87	104 50	104 75
Mines et diverses						
Laura	103 37	100 12	100 25	99 37	101 25	103 50
Dortmund	54 »	52 50	49 50	47 37	48 25	49 75
Bochumer	114 50	114 »	112 87	112 »	113 10	115 25
Gelsenkirch	139 87	139 12	139 75	137 12	139 25	141 25
Hibernia	111 87	111 12	111 40	106 25	108 75	109 »
Harpener	132 50	125 12	125 75	121 12	126 50	128 87
Packets de Hambourg	93 90	93 25	94 25	93 87	81 50	85 »
Nordd Lloyd	114 87	114 10	114 50	113 87	111 50	114 62
Lots Turcs	83 50	82 »	83 75	84 25	86 »	91 62
Changes						
Paris 8 jours	80 70	80 35	80 75	80 75	80	80 75
Londres —	20 31	20 20	20 33	20 31	20	20 31
Vienne —	160 45	159 65	159 65	159 50	161 65	162 »
Pétersbourg 3 semaines	211 »	209 75	213 25	213 »	213 »	213 20
Roubles comptant	212 25	213 20	214 30	214 25	214 10	214 10
— fin courant	212 50	213 25	214 25	214 »	214	214 25

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 1er décembre 1893.

Un discours de lord Salisbury. — L'augmentation des forces navales et Sir Charles Dilke. — Les événements de Dublin. — La situation financière. — Les Banques australiennes.

Lord Salisbury a prononcé mardi, au Congrès de l'Union conservatrice de la *Primrose League*, un discours qui, tant à cause de la personnalité de l'orateur que de l'imprévu de certaines déclarations, a eu ici un assez vif retentissement. L'ancien Premier a profité du mouvement populaire qui se produit en faveur de l'augmentation des forces navales pour montrer le danger de la situation actuelle. Il a déclaré que les événements politiques de l'étranger doivent donner à réfléchir et a fait allusion aux crises ministérielles en France et en Italie, ainsi qu'aux difficultés qui se manifestent parmi les diverses nations du continent. Comparant ensuite les diverses nations armées de l'Europe à une escadre dont les puissants vaisseaux amis naviguent de conserve, il a rappelé que la moindre erreur de navigation ou de gouvernement pouvait amener une catastrophe. La conclusion a été que l'Angleterre ne peut compter que sur elle-même, pour parer à toute éventualité, et que la flotte anglaise est actuellement trop faible pour lutter contre plusieurs flottes combinées.

Ce discours a naturellement provoqué les applaudissements des conservateurs; cependant, il contenait certaines maladresses fort surprenantes de la part d'un si haut personnage et que la presse libérale ne s'est pas fait faute de relever. Lord Salisbury était mal venu en effet à critiquer la faiblesse de la flotte anglaise, puisque pendant six ans il en a eu le contrôle, et que, si la puissance maritime de la Grande-Bretagne s'est affaiblie, il

ne peut s'en prendre qu'à lui-même. Le *Daily News* a fait en outre remarquer qu'il était peu sage d'appuyer sur l'absence d'un Gouvernement responsable en France et sur le cas de banqueroute où se trouverait la Grèce. On ne peut être que de l'avis de l'organe libéral.

Le *Daily Graphic* a continué sa campagne et l'article à sensation de la semaine a été une *interview* avec sir Charle Dilke. L'éminent homme d'Etat est d'avis que la supériorité de la marine anglaise sur la marine française devrait être de 5 à 3 pour les navires de 1re classe et de 2 à 1 pour les croiseurs. J'extrais de sa conversation les considérations suivantes qui sont toutes à l'honneur de notre flotte.

« J'ai remarqué, a-t-il déclaré, que l'éducation navale des Français laissait peu à désirer. Les équipages manœuvrent jour et nuit, ce qui ne se fait pas dans la marine anglaise. La flotte française est supérieure à la nôtre en canons et en obus. Les Français construisent de meilleurs navires de guerre que les nôtres. Le fait est dur à constater, mais c'est la vérité, et la preuve c'est que toutes les puissances neutres envoient leurs commandes en France. Cependant les Français ont tous les désavantages de leur côté, car chez eux tout doit être importé.

L'inscription maritime permet aux Français de trouver les hommes nécessaires pour leur marine. Leurs dispositions en vue de la mobilisation sont bien meilleures que les nôtres. Tous leurs bâtiments pourraient prendre la mer en quelques jours et nous ne pourrions pas en faire autant.

Pour l'Angleterre, c'est une question d'argent. »

C'est justement pour cette dernière raison que le Gouvernement éprouve une grande peine à suivre les désirs du pays : il devra, malgré tout, obéir à l'impulsion donnée, car le mouvement est un de ceux contre lesquels il est impossible de réagir. Les Anglais sont persuadés que la suprématie de leur commerce est intimement liée à la suprématie de leur marine de guerre. C'est cette conviction pratique plutôt qu'un sentiment exagéré de la grandeur nationale qui les pousse à réclamer une augmentation des forces navales.

M. Asquith qui déclarait dernièrement, à la Chambre des Communes, qu'il ne redoutait aucunement les meetings anarchistes, vient cependant d'interdire celui qui devait se tenir dimanche prochain à Trafalgar square. Il est probable que les événements d'Irlande lui auront donné à réfléchir et qu'il aura compris le danger de laisser prononcer certains discours en public. On a découvert, en effet, une bombe à la caserne d'Alaborough; le lendemain, on arrêtait, dans une rue de Dublin, un individu porteur de cartouches de dynamite et le soir même, l'individu qui était avec lui au moment de l'arrestation était trouvé assassiné.

On ne sait encore quelle corrélation peut exister entre ces trois événements, mais des suppositions très fondées peuvent être admises et, en attendant que les coupables soient arrêtés, on ne saurait trop accorder d'attention à ces tentatives criminelles.

La situation financière ne s'est pas sensiblement modifiée; la liquidation s'est passée assez facilement avec des taux de report un peu plus élevés que précédemment, mais fort modérés pour l'époque de l'année à laquelle nous nous trouvons et les tendances restent bonnes. Le marché n'est plus impressionné par les craintes données par les Etats-Unis ; l'or reparaît sur les places américaines et afflue dans les Banques, on n'a donc pas à appréhender de fortes demandes qui auraient fait baisser considérablement le stock anglais et la crise se dénoue ainsi peu à peu, sans provoquer ici de complications redoutables.

La situation des colonies sur lesquelles une crise s'était aussi abattue, se dégage sensiblement et l'Australie se remet des secousses qui l'avaient fortement ébranlée. Les Banques de ce pays ont repris leurs opérations et les Gouvernements ont adopté une politique sage, dont on est en droit d'attendre les meilleurs effets. Ils ont renoncé aux emprunts et cherchent à augmenter le plus possible les ressources du Trésor tout en diminuant les dépenses. Cette nouvelle situation est bien faite pour ramener la confiance du marché.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
29 novembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	40.176.635	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.726.635
Total...........	40.176.635	Total...........	40.176.635

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	9.687.598
Réserve et profits et pertes..............	3.142.275	Portefeuille et avances	21.158.173
Trésor et administration publique.......	4.192.861	Billets en réserve....	14.718.730
Comptes particuliers..	29.094.307	Or et argent monnayés	2.262.335
Billet sept jours, etc.	144.390		
Total...........	51.126.836	Total	51.126.836

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
23 Août	21.818	26.852	33.206	46.407	15.015	43	5
30 »	26.001	26.391	33.113	35.246	16.059	48	»
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.495	31.897	34.071	18.330	57	3½
27 »	27 567	25.869	33.315	33.665	18.117	54	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.491	46	3
18 »	26.474	26.279	36.331	37.646	16.614	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.968	46	»
2 Novembre....	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.419	35.051	16.266	48	»
22 »	25.898	25.216	32.791	33.561	17.132	52	»
29 »	25.988	25.457	33.287	34.115	16.981	51	»

La Situation du Marché. — La dernière statistique publiée par la *Banker's Magazin* nous montre l'indécision qui a caractérisé le marché pendant le mois qui vient de s'écouler. Cette statistique, qui porte sur la période écoulée entre le 24 octobre au 20 novembre, comprend 334 valeurs formant un montant de 2.747 millions de liv. st. La statistique fait ressortir une diminution de 102.000 liv. st. pour le mois. Ce sont les fonds d'Etat qui ont eu le marché le plus embarrassé et c'est à leur mauvaise tenue que l'on doit d'enregistrer une baisse ; les autres valeurs ont eu, au contraire, une plus-value. La confiance revient peu à peu, mais avec une certaine réserve, et ce sont seulement les grandes valeurs de placement qui en bénéficient.

L'argent se porte sur fonds anglais et coloniaux, qui enregistrent une hausse de 1.443.000 liv. st.; les Chemins américains, les actions de banques et les valeurs minières sont également en hausse.

Finances Chiliennes. — D'après le *Financial News*, la Compagnie des Nitrate Railways a fait des arrangements avec le Gouvernement chilien, résolvant les questions restées en litige et notamment les indemnités réclamées par elle à l'occasion de la guerre civile. On dit aussi que le Gouvernement n'accordera aucune autre concession de chemins de fer dans le district de la Compagnie et qu'une circulaire sera envoyée à cet effet aux actionnaires.

Finances Argentines. — La Chambre des représentants de Buenos-Ayres a approuvé l'arrangement conclu entre M. Romers et le Comité des porteurs étrangers à Londres.

Clearing-House

Résultat des compensations du 23 au 29 novembre

Jeudi 23 nov.......£	16.837.000	Lundi 27 nov.......£	18.091.000
Vendredi 24 nov....	15.697.000	Mardi 28 nov..	17.568.000
Samedi 25 nov......	16.683.000	Mercredi 29 nov......	20.171.000
		Total.......£	105.347.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 137.121.000.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 18 novembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 25 nov. 93	du 1er avr. au 26 nov. 92	du 19 nov. au 25 nov. 93	du 20 nov. au 26 nov. 92
Douanes.............	19.650	12.696	12.860	456	425
Accise..............	25.100	16.129	16.817	681	655
Timbre..............	13.600	7.849	8.971	290	215
Land tax et House duty	2.460	383	395	5	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.514	3.122	77	79
Postes..............	16.600	6.390	6.355	200	200
Télégraphe..........	2.480	1.670	1.755	120	120
Terres de la couronne	430	275	275	70	70
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers..............	1 950	1.159	1.581	96	168
Recettes totales.....	91.640	50.620	52.562	1.956	1.963
Dépenses............	91.477	56 828	57.920	736	1.187

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (20 au 26 novembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		Chatham et Dover...	1.915
Brighton............	4.564	Sheffield............	12.157
South Eastern.......	2.278	Metropolitan........	832
Great Eastern.......	5.962	Midland.............	28.236
Metropolitan district.	363	North British.......	667
Great Northern......	6.913		
Great Western.......	5.390	*Augmentation*	
Lancashire et Yorkshire............	2.543	Caledonian..........	2.910
North Western.......	7.436	North Eastern.......	5.266
South Western.......	1.786	North Staffordshire..	2.080

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 2 décembre 1893.

La liquidation a été favorable aux haussiers. Les reports ont été un peu plus élevés qu'à la dernière liquidation, mais ce fait n'a rien de surprenant. Sur les Américains, le taux a varié de 2 à 4 1/2 0/0.

Le Russe et l'Extérieure ont été reportés au pair. Le Rio 1 0/0; l'Egypte 2 0/0; le Suez et le Grec 1881 1/16 déport; le Grec 1884, Turc, Banque Ottomane, Portugais 3 0/0; Italien 2 1/2 0/0; Argentine 1886 1 0/0 fundins; Brésilien, Uruguay 3 0/0; Cédules 4 0/0; Mexicain 2 0/0.

La situation reste surtout favorable pour les Fonds anglais et les grandes valeurs de placement; les Fonds étrangers ont surtout suivi les indications de Paris. C'est grâce aux cours favorables envoyés par cette place que l'Italien n'a pas subi une baisse plus considérable; pendant la séance de jeudi, les cours avaient été très bas et si une reprise est survenue, on ne saurait considérer comme stable l'amélioration enregistrée aujourd'hui.

L'Extérieure n'a donné lieu qu'à des échanges limités et les autres fonds ont eu un marché très peu actif.

Les Fonds sud-américains ont eu, par contre, une assez grande animation, surtout les Argentins, les Brésiliens et les Mexicains.

Les Chemins anglais ont toujours un marché assez hésitant et les Chemins américains sont fermes, avec peu d'affaires.

Sur le marché des valeurs minières, signalons une nouvelle hausse du Rio.

La Banque d'Angleterre a offert mercredi, pour compte du département des Indes, 50 laks de rupees; il en a été placé 10 laks.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	97 91	98 »	98 25	98 37	98 50	98 19
Rupee 4 0/0..............	66 ..	65 62	65 75	65 87	66 31	65 87
Brésil 4 0/0..............	59 75	56 50	55 50	56 25	56 »	57 50
Argentine 5 0/0...........	63 25	64 »	64 »	64 75	64 75	66 25
Cédulas P................	7 12	7 25	7 12	7 12	7 25	7 25
— E................	28 25	27 75	27 75	28 25	28 25	28 25
Mexicain 6 0/0...........	60 75	60 75	62 75	62 75	68 »	69 87
Turc I...................	55 50	55 25	55 25	56 »	56 »	56 25
— II..................	33 50	33 81	33 75	34 75	34 75	34 75
— IV..................	23 62	21 87	22 06	22 19	22 25	22 31
Egypte Unifiée...........	102 25	100 12	100 25	100 37	100 75	101 87
Grec Monopole............	38 ..	37 25	36 50	37 50	38 »	37 50
Italien 5 0/0.............	79 87	78 87	79 50	80 62	80 75	81 25
Russe 4 0/0..............	99 50	99 25	100 50	100 50	100 75	100 50
Portugais 3 0/0..........	21 12	20 62	20 37	20 37	19 87	20 25
Espagne Ext. 4 0/0........	62 62	61 25	60 62	61 69	61 62	61 81
Hongrois.................	92 75	91 25	91 75	93 »	93 25	94 75
Français 3 0/0...........	97 50	97 50	98 50	98 50	98 25	98 50
Divers						
Banque de Roumanie......	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez.....................	107 ..	107 50	109 »	108 50	108 50	109 »
Lombards.................	8 75	8 62	8 75	8 75	8 87	9 12
Banque Ottomane..........	13 19	13 06	13 44	13 56	13 62	13 56
Rio Tinto................	14 25	14 44	14 31	14 44	14 69	15 31
Brighton A...............	144 25	143 62	141 »	146 »	146 62	146 75
North Brit. ord...........	33 ..	33 50	32 87	33 50	32 75	32 37
Pérou ord................	6 ..	5 87	5 87	5 50	5 12	5 37
— préf................	19 75	19 50	19 25	17 50	17 25	17 »
— debs................	63 25	61 25	60 50	57 50	56 »	50 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	42 25	41 50	39 25	39 »	40 ..	41 87
— actions..............	22 87	21 25	19 25	20 »	20 37	21 37
Canada Pacific............	76 12	75 25	71 37	76 12	75 62	77 12
Eries....................	16 12	14 87	14 50	14 50	15 50	16 »
Denver préf..............	29 87	28 87	31 62	31 75	32 62	35 12
Milwaukee................	67 25	67 62	66 37	65 25	66 25	68 62
Louisville...............	52 ..	50 62	49 25	49 50	50 50	53 12
Norfolk préf.............	23 ..	22 12	21 62	21 12	21 37	22 25
Reading Inc. Bds.........	38 ..	37 »	35 25	36 »	35 50	36 50
Union Pacific............	19 87	18 50	18 »	18 18	20 »	22 25
Mexican ord..............	14 25	14 »	14 »	14 »	14 25	14 25
Mines						
De Beers.................	16 ..	16 »	15 94	16 19	16 19	16 »
City.....................	10 87	10 50	10 87	10 50	10 37	10 37
Crown Reef...............	8 50	8 50	8 50	8 37	8 37	8 12
Geldenhuis...............	5 ..	4 75	4 62	4 62	4 50	4 50
Jumpers..................	2 25	2 31	2 56	2 75	2 50	2 62
Langlaagte...............	3 ..	3 »	3 19	3 25	3 19	3 25
Simmer...................	3 87	3 87	3 75	3 75	3 62	3 62
Robinson.................	4 50	4 37	2 75	4 50	4 37	4 37
Oceana...................	2 44	2 44	2 25	2 06	1 81	1 87
Argent en barres.........	33 25	32 »	32 44	32 37	32 37	31 94
Change sur Paris.........	25 40	25 10	25 37	25 35	25 35	25 36
Escompte de la Banque....	3 ..	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque.....	2 75	2 62	2 12	2 50	2 37	2 37

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 30 novembre 1893.

La situation ministérielle. — Le programme des travaux parlementaires. — Les effets de l'amélioration du change sur le marché. — Evaluations de dividendes des Chemins de fer autrichiens et de la Société autrichienne de fabrique d'armes. — La Banque d'Autriche-Hongrie. — Nouvelles de Hongrie.

Dès son arrivée au pouvoir le cabinet Windischgraetz a affiché son désir de se consacrer aux affaires, et

d'éviter le plus possible les questions qui divisent ici les divers partis. Toutefois, la lecture de sa déclaration-programme a déjà provoqué des scissions dans quelques groupes qu'on croyait unanimement ralliés à la coalition. Au club des conservateurs, présidé par M. Hohenwarth, les Dalmates se sont retirés avec 4 députés Croates et 6 Slovènes (Carynthie et Carniole); d'autre part, les Polonais n'ont pas encore pris définitivement position. En d'autres termes, le Cabinet ne peut guère compter, d'une façon absolue, que sur la gauche allemande et sur une partie des conservateurs, et il va d'ici peu se trouver en face d'une contre-coalition englobant les Jeunes-Tchèques, les Tchèques de Moravie, les Croates dissidents et les Ruthènes.

Aussitôt après la discussion du projet de loi sur la landwehr, qui sera voté aujourd'hui ou demain, on abordera la réforme électorale qui a causé la chute du comte Taaffe, puis, successivement, la réforme des impôts directs, et une foule de projets tendant à améliorer la situation des classes laborieuses, à développer la prospérité commerciale et industrielle de la monarchie. Tel est, du moins, l'énumération faite à la tribune par le nouveau Président du Conseil.

L'amélioration progressive des cours des Devises étrangères (la perte se trouve ramenée aujourd'hui au-dessous de 4 0/0), est de nature à favoriser la reprise des affaires sur notre marché : si cette amélioration se maintient, le groupe Rothschild se décidera sans doute à offrir au public, dès le mois de janvier prochain, les titres Rentes-or autrichienne et hongroise dont vous parlait ma dernière lettre. D'autres émissions sont annoncées parmi lesquelles : les Priorités 3 0/0 du chemin de fer de Dux-Bodenbach, la Conversion des obligations 5 0/0 de la *Staatsbahn*, les obligations 3 0/0 du chemin de fer autrichien d'intérêt local, un nouveau lot de l'emprunt hypothécaire 6 0/0 de Bulgarie, les priorités 4 0/0 du chemin de fer de frontière de Moravie, etc., etc. Il se confirme aussi que, par suite des modifications introduites à l'acte de concession du métropolitain de Vienne, la *Banque des Pays-Autrichiens* est décidée à lancer cette affaire.

Voilà donc une série d'entreprises en perspective, susceptibles de ramener l'animation. Aussi bien les évaluations de dividendes des Chemins de fer autrichiens pour l'exercice en cours, contribuent à accentuer le progrès. D'après la *Nouvelle Presse Libre* ces dividendes seraient les suivants :

Staatsbahn, 27 1/2 à 28 francs (au lieu de 22 fr. en 1892), — *Elbthal*, 11 1/2 florins (contre 10 1/2 en 1892), — *Nordwestbahn*, 10 florins (au lieu de 9 fl.), — *Nordbahn de la Bohême*, 10 1/2 florins (celle-ci fait exception, car le dividende de 1892 s'élevait à 11 florins), mais on mettrait en réserve une somme de 500.000 fl.), — *Buschtehrad*, réseau A, 50 florins ; réseau B, 22 fl. (en 1892 on avait payé respectivement 47 et 20 florins), et, enfin, la *Sudbahn* (Chemins lombards) donneraient 5 francs (contre 3 francs en 1892), tout en augmentant ses réserves dans de notables proportions.

Si nous passons aux Sociétés industrielles, nous constatons que les résultats sont également satisfaisants pour certaines d'entre elles : ainsi la Société autrichienne de fabriques d'armes de Steyr accuse, pour l'exercice 1892-93, un bénéfice net de 502.222 fl., représentant 16,7 0/0 du capital social. Grâce aux commandes sur chantier le Conseil d'administration pourra distribuer un second acompte de 10 florins, portant à 15 florins le dividende total de l'exercice.

Vous savez que le renouvellement du privilège de la Banque d'Autriche-Hongrie figurait au programme arrêté jadis entre les deux Ministres des finances cis et transleithanien. Je vous ai exposé jadis les conditions essentielles de ce renouvellement, mais j'aurai occasion d'y revenir quand les dispositions de M. de Plener seront connues. Pour l'instant le successeur du docteur Steinbach étudie le volumineux dossier relatif à cette affaire pour laquelle il devra se mettre d'accord avec le docteur Wekerlé.

En Hongrie, le parti catholique continue sa campagne vigoureuse contre le projet de loi sur le mariage civil obligatoire ; le ban et l'arrière-ban du clergé marchent avec les plus hauts dignitaires de l'Eglise. C'est samedi que s'ouvrira vraisemblablement la bataille ; le docteur Wekerlé s'apprête à enlever, de haute main, le vote qui aura un immense retentissement dans le pays.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Extérieur de l'Autriche. — Les statistiques du commerce extérieur qui viennent d'être publiées nous donnent les chiffres suivants pour octobre 1893 :

Importations, 6.750.769 quintaux métriques (soit une augmentation de 716.959 quintaux) ; *Exportations* 13.094.599 quintaux métriques, (soit une plus-value de 669.876).

Pendant les dix premiers mois de 1893 le total des *Importations* s'est élevé à 54.916.785 quintaux métriques (+ 8.314.440 quintaux) et celui des *Exportations* à 110.225.371 quintaux métriques (+ 2.801.977 quintaux).

La plus-value des importations porte sur les céréales (maïs, orge, avoine, etc.), les légumes et fruits ; celle des exportations s'applique à l'orge, bêtes de trait et de boucherie, minerais, fers et produits métallurgiques.

Le Rendement du tarif par zones pour les Chemins de fer de l'Etat Hongrois. — L'Administration des Chemins de fer de l'Etat hongrois vient de publier le compte rendu statistique de l'exploitation du mouvement des voyageurs pour l'année 1892. Depuis l'introduction du tarif par zones, c'est-à-dire depuis 1888, et jusqu'en 1892, le nombre des voyageurs s'est accru de 216 0/0 et les recettes de 40 0/0 ; mais le document en question ne nous renseigne pas quant à l'accroissement des dépenses.

L'étendue des lignes d'Etat ne s'est développée, pendant ladite période, que de 11 0/0 et encore ce développement ne porte que sur des lignes secondaires. Si on rapporte les chiffres du trafic d'ensemble à l'unité kilométrique, on constate pour l'année 1892, une augmentation de 192,1 0/0 (en 1891 : 168,1 0/0) pour le service des voyageurs et de 28,9 0/0 (en 1891 : 24 0/0) pour les recettes en comparaison avec les chiffres de 1888.

Pendant cette même année 1891, le mouvement des voyageurs a été le suivant : *express*, 1.255.400 (soit, par rapport à 1888, une augmentation de 607.800 ; *trains ordinaires*, 27.368.300 (+ 18.959.400) soit un total de 28.623.700 voyageurs (+ 19.567.200).

Les recettes de ce mouvement ont été de 4.266.500 florins pour les *express* (+ 2.608.400 florins) et de 14 millions 418.400 florins (+ 2.964.500) pour les trains ordinaires, soit ensemble, 19.684.900 florins (+ 5 millions 572.900 florins).

Le rapport officiel explique le rendement minime des *express* par ce fait que l'accroissement de rendement des trains ordinaires dans les zones moyennes a été inférieur, en 1892, à celui des autres zones. L'augmentation des *express* accuse, en 1892, une augmentation de 293 0/0 dans la 13e zone, et de 333 0/0 dans la 14e par rapport à 1888, tandis que cette augmentation n'a été que de 66 0/0 dans toutes les autres zones.

Le Lloyd Autrichien. — Les recettes du Lloyd Autrichien se sont élevées, en septembre 1893, à 771.503 florins pour 164.156 milles de parcours, contre 661.202 florins pour 139.989 milles de parcours en septembre 1892 ; il y a donc, pour le mois de septembre 1893, une plus-value de 110.301 florins et de 30.167 milles.

Du 1er janvier au 30 septembre 1893, les recettes se sont élevées à 6.086.432 florins pour 1.357.512 milles de parcours, en augmentation de 1.022.795 florins et de 154.870 milles sur la période correspondante de 1892.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 2 décembre 1893.

La fin de la semaine a été plus lourde que les premiers jours, par suite des nouvelles d'Italie et de la dissolution du Syndicat des métallurgistes. Toutefois c'est là, à mon avis, un arrêt passager dû plutôt à un excès de prudence de la spéculation qui se méfie d'elle-même.

La liquidation du fin du mois n'a provoqué aucun incident saillant, mais elle a dénoté, par le prix élevé des reports (6 0/0 en moyenne) un resserrement monétaire.

On signale depuis quelque temps d'importantes sorties de titres et des rachats de découvert qui expliquent l'amélioration du change sur l'étranger.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 1er décembre 1893.

Les Recettes de nos Chemins de fer. — La Fabrication des armes. — L'Exposition de Bruxelles.

Nous avons sous les yeux les recettes de nos Chemins de fer pour le mois d'août 1893. Nous pouvons examiner les deux premiers tiers de l'exercice en les comparant à celui de 1892. Toutes les Sociétés sont en augmentation, sauf Jurbise et Lille-Calais, qui sont légèrement au-dessous de l'année dernière. Au sujet d'Anvers-Gand, notre confrère la *Bourse de Bruxelles* conteste les chiffres du *Moniteur* et croit que cette Compagnie est dans la même situation prospère que les autres Sociétés. Parmi les lignes de l'Etat, qui enregistrent également une plus-value, c'est le Welkenraedt, il a réalisé une recette presque double de celle de l'année dernière. Malines-Terneuzen accuse une diminution totale; mais le mois d'août 1893 était meilleur que celui de 1892; la progression à peu près certaine établira donc des chiffres aussi favorables que ceux des autres Compagnies.

Toutes nos industries ne sont pas dans une situation aussi florissante.

La Chambre de commerce de Liège, Huy et Waremme vient de publier son rapport sur l'exercice 1892.

Une des industries les plus importantes des arrondissements dont s'occupe l'association dont il s'agit est la fabrication des armes, laquelle traverse actuellement une crise due aux conditions suivantes : baisse de l'argent sur les marchés de l'Extrême-Orient; prohibition radicale, peut-on dire, de l'entrée des armes en Afrique; change désastreux dans l'Amérique du Sud et même en Europe; en Espagne et en Italie, droits protecteurs exagérés; crise financière aux Etats-Unis. Cette crise atteint les diverses parties de l'armurerie. Par voie de conséquence, elle a eu un contre-coup des plus tristes sur la fabrication des canons de fusil dans la vallée de la Vesdre à Nessonvaux, à Fraipont et dans les environs de Trooz. 1.244.416 armes ont été fabriquées à Liège, en 1892, contre 2.052.985 en 1891; on voit que la diminution est considérable. Parmi les armes fabriquées en 1892, il y avait 152.865 fusils à un coup, 352.697 fusils à deux coups, 484.437 revolvers, 22.086 armes de guerre, etc. Il n'est pas sans intérêt de faire la comparaison du nombre d'armes produites à Liège et dans les principales villes d'Europe qui s'occupent d'armurerie : en 1892, Birmingham a produit 379.086 armes; Saint-Etienne, 62.902; les fabriques autrichiennes (Zerbach, Prague, Weipert et Vienne), 51.339, soit un total de 493.327 armes. Nous venons de voir que Liège, à lui seul, a produit 1.244.416 armes.

Quant à la fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal, elle continue à être exclusivement occupée de la fabrication des fusils Mauser pour le Gouvernement belge. Elle est en pleine production et livre 260 fusils par jour.

L'Exposition de Bruxelles ne marche pas toute seule; il serait aussi puéril de se dissimuler les difficultés présentes que d'assurer que le projet est abandonné. La vérité, la voici : l'Exposition universelle d'Anvers se fera ; mais elle n'a pas trouvé d'adhérents aussi facilement qu'on l'espérait. Il y a eu, comme on dit vulgairement, chez nous et chez vous, il y a eu du tirage. Or, on craint de se heurter aux mêmes inconvénients au sujet de Bruxelles, surtout en considérant que cette dernière Exposition doit avoir lieu immédiatement après celle d'Anvers. Le Gouvernement se montre particulièrement pusillanime au sujet de la capitale. On parle de voies ferrées à raccorder, de travaux préliminaires autant que coûteux, etc., etc. La petite manifestation du bourgmestre, que nous avons signalée, était donc parfaitement préméditée. Une Société anonyme a été fondée en vue d'organiser une *Exposition qui doit avoir lieu à Bruxelles en 1895*. Les actionnaires vont être convoqués en assemblée générale. Nous saurons alors si la date de 1895 subsiste ou s'il faut attendre à 1896.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce du Caoutchouc. — Voici les quantités de caoutchouc exportées de l'Etat indépendant depuis le 1er juillet 1886 jusqu'au 30 juin 1893 :

	Commerce spécial		Commerce général	
Années	Quant. nett. kilog.	Valeur fr.	Quant. nett. kilog.	Valeur fr.
1886.... (6 mois)	18.069	79.503	214.079	941.947
1887....	30.050	116.768	441.279	1.743.086
1888....	74.294	260.029	593.752	2.078.132
1889....	131.113	458.895	610.444	3.136.554
1890....	123.666	556.497	684.524	3.080.358
1891....	81.680	326.720	579.961	2.319.844
1892....	156.339	625.356	460.399	1.841.596
1893.... (6 mois)	116.301	465.204	251.977	1.007.908

Le caoutchouc s'obtient par des incisions dans la liane Londolphia Florida, qui existe dans tous les territoires de l'Etat libre, et l'exploitation se fait surtout actuellement dans les régions de l'Oubangi-Ouellé, de la Mongalla et du Kassaï.

Fabrication du Sucre brut de betterave à la fin du mois d'octobre 1893 :

	Campagne 1893-1894		
	Quantité de jus prise en charge — Hect.	lit.	Charges en sucre brut — Kil.
Mois d'octobre	8.467.783	53	67.648.936
Mois antérieur	1.524.404	47	12.361.564
Total depuis le commencement de la campagne (1er juillet 1893)............	9.992.188	»	80.010.500

	Campagne 1892-1893		
	Quantité de jus prise en charge — Hect.	lit.	Charges en sucre brut — Kil.
Mois d'octobre	7.313.174	50	54.698.868
Mois antérieur	428.293	16	3.139.609
Total depuis le commencement de la campagne (1er juillet 1892)............	7.741.467	66	57.838.477

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 2 décembre 1893.

Le marché à terme a fait preuve de meilleures dispo-

sitions, sans que pour cela le nombre d'opérations s'augmente sensiblement. Il est vrai que si les nouvelles du Brésil ont été un peu moins mauvaises, la suspension de paiement du *Crédit Mobilier Italien* a produit un effet déplorable. Notre *3 1/2 mai* s'est maintenu assez péniblement à 102 65. La *Caisse des Reports* s'est bien comportée à 462 50. La *Sidérurgie* a été très ferme. Les *Zincs* ont également bien figuré. Ajoutons encore les *Glaceries* dans le compartiment industriel qui a enregistré des cours satisfaisants.

Mais on n'a rien fait en *Charbonnages.*

Anvers, 2 décembre 1893.

Le calme a régné sur les *Valeurs Argentines.* Les cours papier ont dominé en *Rentes Fédérales;* en *Provinciales,* c'est le cours argent. Au *Brésil,* le change est à 10 1/2; tout le monde perd patience. Le 4 0/0 *Brésil* s'est inscrit à 54 1/2; le 4 1/2 1879, à 69. Le Gouvernement de l'*Uruguay* a eu des élections favorables; cela n'a exercé aucune influence sur la Rente. Le *Venezuela* a sensiblement progressé à 37 1/4. Le coupon du 15 février sera payé exactement.

En valeurs européennes, il y a eu des demandes en *Danois* et en *Suédois.* Les *Austro-Hongroises* ont maintenu leurs positions; les *Russes* également. Les actions de notre *Exportation Universelle* ont coté 80 francs.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 30 novembre 1893.

La reprise des hostilités et la nomination du général Martinez-Campos au commandement du corps expéditionnaire au Maroc. — Rôle des Conservateurs. — Comment couvrira-t-on les frais de l'expédition. — Les recettes budgétairas. — Une démarche des adminisrateurs de la Compagnie du Nord-Espagne.

Nous vivons sous un régime bizarre; ce sont les libéraux qui détiennent le pouvoir, mais, en réalité, depuis une dizaine de jours, ce sont les conservateurs qui gouvernent. Telle est l'explication du choix du général Martinez Campos comme commandant en chef du corps expéditionnaire au Maroc; ce choix — excellent je m'empresse de le dire — le Cabinet l'a subi pour éviter une crise ministérielle et afin de ne pas être obligé de céder la place aux amis de M. Canovas del Castillo.

L'historique de cette crise, heureusement conjurée, est assez curieux. Vous vous souvenez du dilemme posé par le général Lopez Dominguez : « Aller à Melilla ou s'en aller. » Sa prétention compliquait singulièrement les difficultés que créait à M. Sagasta la rupture des pourparlers avec le frère du Sultan; mais, cette fois, secouant son apathie, le Président du Conseil a su trouver des arguments persuasifs, en rétablissant — momentanément — l'accord au sein du Cabinet et en évitant une dislocation qui ne pouvait manquer d'être fatale à son parti.

Le général Martinez Campos a été vivement acclamé au cours de son voyage de Barcelone à Malaga, en passant par Madrid; sa popularité, déjà grande dans l'armée, s'augmentait de l'effet produit par la rapidité avec laquelle il a pris ses dispositions. Déjà les télégrammes nous apprennent son arrivée à Melilla, où il a organisé aussitôt ses troupes en deux corps d'armée à deux divisions chaque, et gardant auprès de lui le général Macias, comme chef d'état-major. Adoptant les idées de son subordonné il vient de refuser à Muley-Araaf les nouveaux délais et on s'attend à apprendre d'ici peu la marche en avant. Malheureusement le mauvais temps retarde le débarquement des renforts qui compléteront à 20.000 hommes environ les effectifs dont on dispose là-bas.

Ainsi, à première vue, une solution pacifique du conflit me semble inadmissible; pourtant il se peut qu'une énergique démonstration agisse sur les esprits des chefs riffains et décide le Sultan à en finir à tout prix. Ce sentiment semble dominer dans les sphères gouvernementales, car j'apprends à l'instant l'envoi au quartier général de Melilla d'un Ministre plénipotentiaire à qui on adjoint un secrétaire d'ambassade.

Je vous indiquais, dans ma dernière lettre, combien les évaluations du coût de cette campagne avaient été exagérées dans le public; mais il est bien évident que si elle prend des proportions inattendues, les dépenses pourraient mettre en danger l'équilibre budgétaire si ardemment poursuivi. Aussi étudie-t-on en haut lieu une combinaison qui permettrait de laisser ces dépenses en dehors du budget ordinaire. Pour cela, deux combinaisons se présentent : l'une consistant à créer un budget extraordinaire de la guerre, alimenté par des taxes ou impôts spéciaux ; l'autre à solliciter l'appui d'un groupe financier étranger, qui ferait les avances nécessaires à un taux modéré et qu'on rembourserait plus tard sur l'indemnité à recevoir du Sultan.

Je crois pouvoir vous affirmer qu'aucune proposition n'a encore été faite au Ministre des finances ; pourtant, je ne peux me dispenser de vous donner, à titre documentaire, la note publiée à ce sujet par *la Estafeta.* D'après ce journal, un groupe de banquiers français aurait, avant les événements actuels, pressenti M. Gamazo sur l'emprunt projeté de 500 millions de pesetas, mais les propositions n'avaient pas été écoutées. Aujoud'hui, M. Gamazo, re ravisant, se rallierait à l'idée d'une émission de 150 à 200 millions de francs en bons du Trésor, à cinq ans, renouvelables, à 6 0/0, remboursables en or au taux de 95 0/0. On donnerait en garantie le revenu des Tabacs.

Mais je m'abstiens de tous commentaires, car, je le repète, cette nouvelle n'a pas été confirmée.

Quoiqu'il en soit, la préoccupation de M. Gamazo de ne pas compromettre l'œuvre financière préparée par les conservateurs et poursuivie par lui est très légitime, et il faut espérer qu'on trouvera le plus tôt possible un moyen de constituer un chapitre à part pour l'expédition du Maroc.

Je vous ai envoyé le détail des recettes budgétaires des quatre premiers mois; l'amélioration est sensible. Pour les 16 premiers mois des exercices 1888/89 à 1892/93, les chiffres comparatifs sont les suivants :

1888-89, 640.775.483 29; 1889-90, 675.748.695 55; 1890-91, 680.867.886 11; 1891-92, 670.091.815 47; 1892-93, 701.750.419 26.

Ainsi se réalisent toutes nos prévisions.

On signale l'arrivée de quelques administrateurs de la Compagnie du Nord-Espagne; le but de leur voyage est de demander au Gouvernement de venir en aide aux Compagnies éprouvées par la hausse du change. Je vous ai déjà expliqué l'intérêt si grand qu'a l'Etat à soutenir les Chemins de fer, dont le sort est intimement lié à celui du pays et, par suite, à celui de la Rente. Plusieurs combinaisons sont à l'étude; mais j'attends l'issue des négociations pour vous fixer sur ce point.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 11 novembre (45 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.).......	12.366.022	12.536.421	12.714.755	12 .663.897
Nord de l'Espagne (1959 k.)	48.048.847	52.675.448	52.030.214	50.408.299
Asturies (741 kil.).........	9.391.924	9.110.200	9.991.885	10.693.178
Lérida-Reus (103 kil.)	1.183.788	1.351.667	1.198.193	1.158.621
Almensa-Valence (460 kil.)	»	10.845.327	10.186.506	9.099.518
Saragosse (2672 kil.)......	46.586.556	47.990.713	46.082.266	44.423.720

Les Recettes budgétaires en Espagne. — Les recettes des quatre premiers mois de l'exercice en cours se sont élevées à 196.268.696 pesetas, en augmentation de 17.416.045 pesetas sur les chiffres de la période correspondante du précédent exercice.

L'augmentation provient : du rendement des douanes, des cédules personnelles et des droits royaux.

Voici, au surplus, le détail par chapitre, avec les chiffres comparatifs, des quatre premiers mois de l'exercice antérieur :

	4 premiers mois 1892-93	4 premiers mois 1893-94
	Pesetas	Pesetas
Contribution immobilière	32.301.683 01	31.734.017 85
Contribution industrielle et commerciale	7.076.367 79	7.652.072 24
Enregistrement	7.791.879 81	8.461.711 62
Cédules personnelles	354.770 57	2.996.563 93
Impôts sur appointements	4.799.074 »	4.989.281 52
Impôts sur paiements de l'Etat, provinces et municipalités	789.220 61	486.495 08
Douanes	34.927.916 06	43.957.277 61
Octrois	18.438.597 18	18.930.771 54
Impôts sur eaux-de-vie, alcools, etc.	1.100.492 04	386.840 17
Impôt sur le sucre	4.654.848 38	2.641.047 70
Impôt sur articles des colonies	3.430.590 78	2.982.114 55
Impôts sur voyageurs et marchandises	3.705.589 64	3.657.132 09
Impôt du timbre	15.143.195 77	15.874.587 69
Droits consulaires	243.583 62	279.800 90
Cartes à jouer	» »	132.742 50
Tabac	30.000.000 »	29.999.081 76
Allumettes	» »	1.239.583 34
Loterie	7.937.172 76	7.918.946 »
Canaux et navigation fluviale	437.383 53	482.209 18
Mines d'Almenden	10.209 54	12.757 08
Mines de Linarès	93.750 »	93.750 »
Rachat (service militaire)	1.258.932 56	96.937 38
Contribution de concert avec les provinces Basques et de Navarre	973.890 98	1.148.855 33
Autres ressources	4.374.503 05	6.521.712 41
	178.852.651 62	192.676.989 47
Droits additionnels municipaux sur les contributions territoriales	» »	2.809.931 98
Droits additionnels municipaux sur les non-déclarations	» »	799 34
Droits additionnels municipaux sur les contributions industrielles	» »	780.975 93
	178.852.651 62	196.268.696 75

Les dépenses pendant ces mêmes quatre mois de l'exercice courant ont été :

	Pesetas
Pour compte de l'exercice 1892-93	114.510.165 62
Pour compte de l'exercice 1893-94	136.898.671 90
Pour compte des exercices clos	1.030.052 51
Ensemble	252.438.890 03
auxquels il faut ajouter les dépenses pour compte du budget extraordinaire de l'exercice courant	12.494.484 89
Total	264.933.373 92

Le Paiement du Coupon de janvier en Espagne. — La Direction générale de la Dette publique a publié l'avis relatif au paiement, à partir du 1er décembre 1893, des coupons à échéance du 1er janvier 1894, savoir : Dette 4 0/0 intérieure et extérieure (coupon trimestriel), actions des travaux publics et voies (coupon trimestriel).

La présentation des coupons devra avoir lieu à la Banque d'Espagne avec les bordereaux établis pour chaque catégorie de valeurs, six jours au moins avant le paiement, de telle sorte que la Direction générale de la Dette publique puisse procéder à la vérification et autoriser le paiement.

Conformément aux dispositions de l'art. 43 de la loi budgétaire en vigueur et au décret royal du 31 octobre dernier, on devra apposer sur les valeurs, au mois de janvier de chaque année économique un timbre mobile dont le prix sera établi dans les proportions suivantes :

Pesetas		Pesetas
25 »	par titre de rente d'Etat, valeurs ind., et commer. de	50.000
12 »	— —	24.000
6 25	— —	12.500
6 »	— —	12.000
3 »	— —	6.000
2 50	— —	5.000
2 »	— —	4.000
1 25	— —	2.500
1 »	— —	2 000
0 50 cent.	— —	1.000
0 25 —	— —	500
0 10 —	— —	200
0 05 —	— —	100

Le coupon à échéance de janvier devra porter l'indication du paiement du timbre mobile, mais considérant que certains coupons ont déjà pu être détachés et mis en circulation avant la publication du précédent avis, on admettra, à titre exceptionnel, ceux qui ne porteront pas cette indication en prévenant les intéressés que les droits devront être acquittés avant l'encaissement du coupon suivant, c'est-à-dire du 1er avril.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 2 décembre 1893.

Après une semaine des plus calmes nous avons eu une hausse soudaine provoquée par les nouvelles favorables de Melilla. Malheureusement le change ne cesse de monter et, suivant, mes prévisions, on offre l'*Intérieure*.

On ne sait encore rien de précis au sujet des négociations entamées entre les administrateurs de la Compagnie du Nord-Espagne et le Gouvernement, mais on est à peu près certain que celui-ci est décidé à venir en aide aux Compagnies en général.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	68 »	66 10	65 55	65 20	65 20	65 40
— Extérieure 4 0/0	76 10	75 »	74 90	75 05	75 »	75 05
Amortissable 4 0/0	76 80	75 70	74 90	74 80	74 85	75 20
Change sur Londres 3 mois	30 26	30 26	30 87	31 05	30 97	31 12
— sur Paris 8 jours	21 40	22 85	22 70	23 25	23 »	23 85
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	67 85	66 72	65 45	65 42	65 50	65 50
— Extérieure 4 0/0	76 22	75 25	74 50	75 32	75 57	75 72
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 90	106 75	101 90	105 75	106 37	106 ..
— — 5 0/0	95 90	95 75	91 40	91 50	91 62	94 37
Change sur Paris	21 60	23 50	23 50	23 50	23 60	23 70

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 27 novembre 1893.

Les projets de M. Tricoupis.

M. Tricoupis a soumis à la Chambre les projets d'annulation de l'emprunt garanti et d'abrogation de la perception de certaines contributions en or ; ces mesu-

res étaient annoncées depuis une semaine, et on est toujours dans l'ignorance au sujet des plans financiers du Président du Conseil. Toutefois, il a présenté au Parlement un projet d'impôt sur les spiritueux et a confirmé qu'on ne se tirera pas de la situation actuelle sans imposer des sacrifices aux créanciers étrangers. Si nos informations sont exactes, M. Tricoupis chercherait à s'entendre avec ces derniers sur la base d'une réduction de 30 0/0 des intérêts de la Dette; en même temps, on conclurait un emprunt de liquidation de 150 millions de drachmes destiné au remboursement de la Dette flottante et au retrait du cours forcé; il serait garanti par un monopole du tabac. On prête aussi au Gouvernement l'intention de poursuivre les travaux du Chemin de fer de Pirée-Larisse; il devrait pourtant bien se rendre compte que la situation actuelle des finances commande d'abandonner cette entreprise sans avenir.

Au reste. M. Tricoupis étudie toujours les propositions de M. Ornstein, que je vous ai résumées dans mes lettres précédentes, et qui serviront de fondement aux projets de réorganisation financière que la Chambre recevra prochainement.

Pour le moment, la position du Président du Conseil est très solide; la majorité tricoupiste de la Chambre est plus compacte que jamais. C'est ce qu'a montré la discussion de l'interpellation de M. Messinésis sur l'illégalité de la première mesure de M. Tricoupis, lorsqu'il a repris le pouvoir, savoir la suspension par voie de décret de l'obligation du paiement en or des droits affectés à l'emprunt garanti. Les diverses fractions de l'opposition se sont livrées à ce propos aux attaques les plus violentes contre le premier Ministre; M. Tricoupis a répondu avec une grande simplicité que la solution de cette question pouvait être ajournée, et la Chambre a adopté cette manière de voir, sans qu'il y eût même besoin d'un vote.

J'exprimais dans ma dernière lettre des doutes au sujet de l'intention prêtée à M. Tricoupis de rompre avec l'Union latine; il se confirme en effet que le Président du Conseil ne médite aucun projet de ce genre; par contre, il est sérieusement résolu à introduire des économies dans l'armée et dans la marine.

Il est impossible, pour le moment, de juger les projets du Président du Conseil, que l'on ne connaît pas encore; mais il est nécessaire de répéter que les combinaisons les plus ingénieuses et les sacrifices les plus lourds imposés aux créanciers étrangers seront inutiles si on ne pratique pas des réformes radicales dans le système des impôts et dans l'Administration, et malheureusement, M. Tricoupis ne paraît pas devoir être l'homme de ces réformes.

Informations Économiques et Financières

Travaux Publics. — L'arrangement entre le Gouvernement et la Banque Hellénique pour l'avance de 500.000 drachmes, destinés aux travaux hydrauliques dans la vallée de Pamissus, votées par la Chambre, a été sanctionné par décret royal.

Le Chemin de fer Mily-Calamata. — En vue d'assurer l'exécution la plus rapide des travaux du chemin de fer Mily-Calamata, le Gouvernement a signé avec la Société des Chemins de fer Pirée-Athènes-Péloponèse, une convention par laquelle celle-ci s'engage à terminer la ligne et à la livrer tout entière à l'exploitation dans un délai fixé.

En même temps que cette convention, le Gouvernement soumettra à la Chambre un projet de loi pour le paiement, par l'Etat, des indemnités à accorder aux entrepreneurs et ouvriers qui sont restés créanciers de la Compagnie belge de construction déclarée en faillite.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 30 novembre 1893.

La Crise ministérielle et ses causes. — Le Cabinet Zanardelli. — Le « Moratorium » du « Crédit Mobilier Italien » ; ses effets dans le pays.

Sans vouloir retracer l'historique de la crise que les journaux quotidiens vous ont raconté avec force détails, il est bon d'en rappeler l'origine ; le cabinet Giolitti n'a pu, comme il en avait le grand désir, affronter la discussion des mesures financières, grâce auxquelles il prétendait sauver le pays. Le Président du Conseil prévoyait une lutte ardue sur ces points, mais cette lutte ne l'effrayait pas, car, si la défaite devait se trouver au bout, il comptait tomber sur un programme nettement défini et céder la place à d'autres avec tous les honneurs de la guerre.

Le Destin aveugle n'a pas voulu qu'il en fût ainsi : suscitant un de ces coups de théâtre parlementaires qui se produisent en tous pays, il a condamné le Cabinet à une retraite immédiate, sur cette question des Banques si fertile en surprises, dont à peine le premier acte vient de se jouer sur la scène de Montecitorio.

Je ne m'attarderai pas à analyser ce fameux rapport de la Commission des sept, qui dénonce des compromissions connues de tout le monde. Il me suffira de constater les erreurs commises par M. Giolitti dans une affaire dont il lui eût été facile de laisser la responsabilité à ses prédécesseurs et qu'il a eu le grand tort de vouloir étouffer. Pourquoi, si on ne voulait pas faire la lumière et si on ne voulait pas aller jusqu'au bout, avoir attaché le grelot en commençant le procès de la Banque Romaine ? Pourquoi avoir entamé des poursuites pour entraver aussitôt l'action de la justice ?

Ce sont là des questions qu'on se pose dans le public, où l'on est justement alarmé de la tournure des événements.

Pour ma part, je regrette que M. Giolitti n'ait pas eu l'occasion de s'expliquer sur son changement de programme et il m'eût été agréable d'apprendre par suite de quelles circonstances il en arrivait à proposer pour une cinquantaine de millions d'impôts, après s'être déclaré, en arrivant au pouvoir, l'adversaire résolu de taxes nouvelles ?

Après de longues négociations, la tâche ingrate de constituer un Gouvernement incombe à M. Zanardelli. La dernière liste (c'est bien la dernière !) lui donne comme collaborateurs : MM. Sonnino, au *Trésor ;* Vachelli, aux *finances ;* Gallo, à l'*instruction publique ;* Cocco Crtu, aux *postes et télégraphes ;* le général Primerano, chef d'état-major général, où, à son défaut le sénateur général Dezza, commandant le corps d'armée à Milan, à la *guerre*, M. Racchia, de l'ancien Cabinet, conservant le *portefeuille de la marine* et M. Zanardelli se réservant celui des *affaires étrangères*.

Mais ces choix ne sont pas encore définitifs car il est question de M. Saracco pour les affaires étrangères.

Au milieu de ce gâchis politique, éclate, aujourd'hui, la nouvelle de la fermeture des guichets du *Crédit Mobilier italien*. Ceux de vos lecteurs qui connaissent la notoriété de cet Etablissement et le rôle important qu'il joue en Italie, savent que son histoire peut se fondre avec celle des finances du pays lui-même. En raison du rang qu'il occupe, le *Crédit Mobilier italien* reflète fidèlement l'image de la situation financière de l'Italie. Possédant de nombreuses succursales, cet Etablissement peut être assimilé, dans une certaine mesure, à votre *Crédit Lyonnais*, car sa clientèle très étendue comprend le haut et petit commerce, l'industrie, en un mot tout ce qui a besoin d'appui et de crédit.

Depuis quelque temps, les Administrateurs luttaient contre de grosses difficultés : cédant à une pression gou-

vernementale, le Directeur, un homme jeune et riche, mais peut-être trop peu rompu aux affaires, s'était mis à la tête du Syndicat à la hausse sur la Rente. Les déposants ne tardèrent pas à s'émouvoir de ces spéculations qu'on ne pouvait garder secrètes, et les demandes de retraits affluèrent bientôt; pour le seul mois de novembre elles se sont élevées à 80 millions de lire.

Nous n'avons pas encore la situation à fin novembre, mais les chiffres d'octobre pouvaient déjà nous édifier. Au 31 de ce dernier mois, le portefeuille se composait d'environ 60 millions de lire en actions ou obligations, dont un fort lot était irréalisable. Ceci résulte de mon enquête personnelle, car, contrairement à l'usage établi par les Etablissements de premier ordre, qui ne craignent pas la lumière, le classement du porteuille du *Crédit Mobilier Italien* est toujours indiqué par des catégories vagues. Mais on sait ici que les *Titres industriels* se composent d'épaves de Syndicats dont le public allemand ou italien n'a pas voulu et que les *valeurs de Chemins de fer* sont surtout des *Méridionaux* qui n'ont pu être engagés à la *Banque Nationale*.

Quand une crise de ce genre se produit à Paris, les grands Etablissements de crédit (nous l'avons vu lors du krach de l'*ancien Comptoir d'Escompte*) se syndiquent et la *Banque de France* ne marchande pas son appui. Ici rien de semblable : au surplus, la *Banque Nationale* voudrait-elle intervenir qu'elle ne le pourrait pas, la majeure partie de son capital se trouvant immobilisée, comme vous le savez.

J'ajouterai que la *Banque Nationale* a d'autres préoccupations, en raison de la motion suivante déposée sur le bureau de la Chambre, au nom de l'Extrême-Gauche, par M. Cavallotti :

La Chambre, ayant pris acte des faits dénoncés par la Commission d'enquête et visés par le Code pénal, soit à la charge de la Direction de la Banque Nationale, pour complicité dans les délits commis par la Banque Romaine (art. 225 du Code), soit à la charge de l'autorité politique pour détournement de papiers séquestrés lors de l'arrestation de B. Tanlongo, décide de renvoyer rapports et faits à l'autorité judiciaire en vue des responsabilités pénales encourues.

M. Cavallotti était déjà intervenu, en juin dernier, dans la discussion de la loi sur les Banques ; il demandait alors l'ajournement jusqu'au moment où le Comité des sept présenterait son rapport fixant les responsabilités politiques et morales encourues par certains membres du Parlement. Mais M. Giolitti avait emporté de haute lutte la mise de la loi à l'ordre du jour. A cette même époque, M. Colajanni fit très vigoureusement le procès de la *Banque Nationale* en démontrant qu'en attachant cet Institut mort à la nouvelle banque d'Italie, on risquait d'empoisonner celle-ci.

Pour en revenir au *Crédit Mobilier Italien*, il n'est guère possible, à l'heure présente, d'apprécier les effets du *moratorium* qui vient d'être demandé. Est-il exact, comme on le prétend, que seul le capital des actionnaires soit compromis ? Nous serons fixés à cet égard dans un avenir prochain, mais, dès à présent, il y a lieu de redouter de nombreuses faillites, dans le commerce et l'industrie. La perturbation du marché italien aura son contrecoup dans le domaine de la politique : si le nouveau ministère n'est pas à la hauteur de sa tâche, et s'il n'arrive pas à rassurer le pays par des mesures d'économie par des réductions importantes et immédiates, on peut être certain que de graves événements surgiront. Il serait temps qu'on s'en préoccupât au Quirinal.

Informations Économiques et Financières

Le Projet de budget de 1894-95 en Italie. — M. Grimaldi, ministre du Trésor du cabinet Giolitti, a déposé la semaine passée, sur le bureau de la Chambre, le projet de budget pour l'exercice 1894-95, dont nous avons déjà donné les grandes lignes.

En tenant compte du supplément de dépenses militaires qui doivent être approuvées par une loi et qui porteront à 246 millions les crédits alloués au Département de la guerre, on constate :

	Lire
Dans les *Recettes et dépendances effectives*, un *déficit* de	46.450.000
Dans le *Mouvement des capitaux*, un *excédent* de	16.277.000
Soit, pour le Trésor, un déficit de	30.173.000

Ce déficit devait être comblé au moyen du programme financier arrêté par le Cabinet démissionnaire.

Situation du Trésor italien au 31 octobre 1893

En milliers de lire

Fonds de caisse à la clôture de l'exercice 1892-93...	247.043

Recettes du Trésor du 1er juillet au 31 oct. 1893:

	Octob. 1893	Mois précéd.	Total	
Recettes effectives ordinaires et extraordinaires	149.508	346.051	495.560	
Mouvement des capitaux..	8.610	28.695	37.305	
Constructions de ch. de fer.	50.295	106	157	
Virements................	166	16.838	17.005	550.027
Déb. et créd. de Trésorerie	113.829	441.082	554.911	554.911
Total........				1.351.983

DÉSIGNATION DES COMPTES	Situat. au 30 juin	Augmentat.	Diminutions	Situat. au 31 oct.
Dettes de Trésorerie	*En milliers de lire*			
Bons du Trésor ordinaires...	282.116	92.385	123.003	251.497
— à longue échéance	131.160	66.345	»	197.505
Valeurs du Trésor..........	26.688	237.019	238.201	25.507
Banques, compte d'avance stat.	35.500	49.000	84.500	»
Administ. de la Dette publique	122.164	2.974	21.389	103.749
— du Fonds du culte.	8.244	7.038	3.915	11.368
Autres adm. en cpte cant à intér.	5.512	20.418	16.374	9.556
— sans intér.	21.998	51.340	29.315	44.023
Encaisses à régulariser......	»	2	»	2
Total des dettes.....	633.385	526.524	516.699	643.210
Crédits de Trésorerie				
Administ. de la Dette publique	2.114	78.458	»	80.573
— du Fonds du culte.	7.962	6.933	3.615	11.280
Autres administrations......	25.085	49.483	24.614	49.955
Obl. des Assises Eclésiast...	47	77	110	14
Déficit de caisse...........	2.230	»	9	2.321
Divers.....................	23.331	68.226	37	91.420
Total des crédits.....	60.772	203.179	28.387	235.564
Excéd. des débits sur les créd.	572.613	»	164.967	407.645
Total comme ci-dessus......	633.385	203.179	193.355	643.210

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	91 72	90 60	92 42	92 45	93 60	94 15
Ch. de fer Méditerranée act.	490 »	483 »	498 »	495 »	496 »	493 »
— Méridionaux act.	611 »	598 »	626 »	616 »	612 »	604 »
Banque Nationale act......	1200 »	1175 »	1155 »	1115 »	1105 »	1040 »
— de Rome..........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale..........	227 ..	207 »	216 »	196 »	193 »	141 »
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	309 »	306 »	310 »	315 »	315 »	» »
Banque Immobilière........	54 »	48 »	46 »	42 »	48 »	35 »
Crédit mobilier Italien......	351 »	301 50	297 50	276 »	257 »	155 »
Eaux Marcia..............	1052 »	985 »	1010 »	925 »	938 »	925 »
Change sur la France......	113 60	115 10	114 85	116 »	115 65	115 45
— sur Londres........	28 60	29 ..	28 92	29 18	29 09	29 07
— sur Berlin..........	140 60	142 10	142 »	143 40	142 90	142 90
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	91 77	90 60	92 70	92 77	93 62	94 20
Crédit Mobilier Italien.....	350 »	305 »	299 »	273 »	250 »	163 »
Chemins de fer Méridionaux	610 »	602 »	623 »	619 »	617 »	603 »
Change sur Paris..........	113 77	114 80	114 85	115 92	115 57	114 20
— sur Berlin.........	140 90	141 95	142 15	143 15	143 »	141 10

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 2 décembre 1893.

Le *moratorium* de 6 mois accordé au *Crédit Mobilier Italien* a permis de procéder à la liquidation après une prorogation de 24 heures, ici et à Gênes. Cette liquidation s'effectue assez bien et la rente a résisté à la terrible secousse du marché. Mais les appréhensions sont toujours grandes, tant au point de vue politique qu'au point de vue financier, car on redoute de nombreuses faillites sur toute l'étendue du territoire.

Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner si le marché italien manque d'orientation ; le contraire nous surprendrait.

LUXEMBOURG
(Grand-Duché)

Luxembourg, 1er décembre 1893.

Le Budget de 1894

Voici quelques indications générales sur le projet de budget Luxembourgeois pour 1894, que la Chambre des députés discute en ce moment.

Ce budget est arrêté d'après le projet de loi en question, à la somme de 8.877.061 francs en recette et à celle de 8.726.012 en dépense. Les recettes se décomposent comme suit :

a) Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur.....Fr.	1.259.000
b) Contributions directes et accises.	2.393.900
c) Douanes..........................	2.340.000
d) Enregistrement et domaines....	1.503.461
e) Postes, télégraphes..............	770.000
f) Prisons et hospice central......	115.000
g) Recettes diverses................	419.200

Il est à remarquer que les recettes de la douane ont attiré l'attention du Conseil d'Etat qui fait observer que le Gouvernement allemand, étant à la veille de créer de nouvelles ressources, semble ne pas les chercher dans l'augmentation des droits d'entrée. Cette ressource de nos finances, qui est la principale branche de nos recettes, paraît donc également menacée, ce qui est d'autant plus inquiétant qu'elle échappe absolument à notre action.

En présence du décroissement du boni et de la situation douanière, le Conseil d'Etat estime qu'il convient d'entrer immédiatement dans la voie des économies et d'opérer sur le projet du budget des dépenses des réductions de crédit d'un import de 300.000 à 400.000 fr. au moins.

En rognant les dépenses énormes qu'on a faites pour l'agriculture et en abolissant le système des subsides dans une certaine mesure, on n'aura pas de peine à arriver au chiffre des économies à réaliser, tel qu'il est indiqué par le Conseil d'Etat. Mais nous doutons fort que les agrariens de la Chambre luxembourgeoise renoncent à leurs privilèges, et si le Gouvernement voulait inaugurer le système des économies, il est probable que la lutte serait violente.

Les dépenses faites dans l'intérêt de l'agriculture sont évaluées à 555.800 francs ; il y a lieu d'ajouter à cela les subsides pour travaux communaux, notamment pour la création et l'entretien des chemins vicinaux, qui s'élèvent à la somme de 415.000 fr. ; on arrive alors au chiffre respectable de 950.000 fr. ; ainsi près d'un million, plus de la huitième partie de nos recettes ordinaires, y compris celles de la douane. Les sommes allouées dans l'intérêt du commerce et de l'industrie se montent en tout et pour tout à 64.000 francs. Pour l'enseignement tant supérieur que moyen et primaire, le budget prévoit des dépenses de 820.000 fr. ; pour l'administration et la justice, des dépenses de 372.000 fr. Le budget des cultes se monte à 409.000 fr., celui des travaux publics à un million environ, celui du service sanitaire à 260.000 francs ; les dépenses prévues pour l'administration des contributions à 370.000 fr., celles pour l'enregistrement à 146.000 fr., pour l'administration des postes et télégraphes à 955.000 fr.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 30 novembre 1893.

La situation politique et financiere. — Un article de l'*Economiste Français*. — Les Chemins de fer portugais.

Je n'ai pas à vous communiquer de nouvelles fort importantès; la situation économique et financière continue à se trouver dans les conditions favorables que je vous ai dites, et la situation politique n'a pas subi non plus de changement ; les partis s'amusent à discuter la *grosse* question de la dissolution, que tout le monde, au fond, juge indispensable, parce qu'elle est la condition régulière de tout changement ministériel, mais les groupes de l'opposition affectent de la combattre ostensiblement pour faire respecter ce qu'ils appellent majestueusement l'honneur du drapeau. Passons outre.

En présence de cette pénurie de nouvelles, j'ai à vous parler d'un article paru dans l'*Economiste Français*, au sujet du décret concernant le règlement des Chemins de fer portugais, et qui a produit ici une certaine surprise, non pas qu'on ait pris au sérieux les menaces qu'il contient, mais parce qu'on s'est étonné de le voir paraître sous l'égide de l'écrivain éminent qui dirige ce journal. On n'a pas cru un instant qu'il était dû à la plume de M. Leroy-Beaulieu, mais « le pavillon couvre la marchandise » et la marchandise ici est des plus avariées. Jugez-en. Après avoir tonné contre le pauvre Portugal (comme si le Portugal était le seul pays qui se soit vu, dans ce siècle, acculé à des difficultés financières écrasantes), l'auteur de l'article adresse une invitation à l'Angleterre, l'Allemagne et la France — voilà une concentration bien drôle ! — pour que ces trois puissances envoient leurs flottes bloquer les ports de Lisbonne et Porto, dans le continent, les ports d'Angola et de Mozambique, dans les colonies. Il a seulement omis les ports des Açores, Cap-Vert et de San-Tomhé ; c'est une omission vraiment regrettable, à moins que ce ne soit une concession bienveillante dont nous devons lui savoir gré.

Dans le cas où l'Angleterre et l'Allemagne ne voudraient pas s'associer à cette démonstration belliqueuse, l'auteur de l'article incite vivement le Gouvernement français à faire lui-même cette besogne.

Vu l'étendue des côtes à bloquer, il devra donc mobiliser toute la flotte, abandonner la Méditerranée, le Siam, le Tonkin, Madagascar, l'alliance franco-russe, que sais-je ? toutes les graves questions coloniales qui intéressent la France devront être abandonnées pour qu'on aille en Portugal conquérir ces fameuses 30.000 actions qui semblent être le *casus belli* qui a fait partir en guerre l'anonyme de *l'Economiste Français*.

Vous voyez bien que ces choses-là ne se prennent pas au sérieux et que les violences et l'exagération de telles menaces ont en elles-mêmes leur correctif. Ce qui est regrettable, je le répète, c'est que ces choses puissent être publiées dans un journal qui a pour directeur M. Leroy-Beaulieu !

Il ne me vient pas à l'idée d'écarter les solutions conciliatrices et de conseiller au Gouvernement portugais de se montrer intransigeant. Bien au contraire, j'ai la conviction profonde que l'intérêt de tout le monde est que cette question finisse au plus vite. Elle a causé déjà assez de ruines, mais pour qu'elle se termine au plus vite, il faut qu'on se fasse des concessions réciproques et que l'entente se réalise en tenant compte de la situa-

tion de tous les intéressés. Or, le Gouvernement portugais, qui est créancier de la Compagnie pour environ 30 millions de francs et qui d'ailleurs est responsable envers les créanciers de l'Etat par les engagements qu'il a pris au sujet du règlement provisoire de la dette est bien forcé de sauvegarder les intérêts qu'il a à défendre à la Compagnie Royale et qui sont indirectement les intérêts de ses propres créanciers.

Le décret remet pour les désaccords ultérieurs le règlement définitif de la situation financière de la Compagnie Royale et je suis en mesure de vous assurer que le Gouvernement aussi bien que la Commission exécutive qu'il a nommée sont dans les dispositions les plus favorables pour arriver à une entente; bien que ces intérêts fondamentaux dont je parle soient sacrifiés. Il y a là un champ assez vaste pour la conciliation de tous les intérêts et ceux qui s'attachent à cette question feraient bien mieux de rechercher les points d'entente et d'adoucir les intransigeants que d'écrire des articles pleins de menaces exagérées.

Je le répète et je l'ai dit ici depuis longtemps, j'ai la conviction profonde qu'il est de l'intérêt de tout le monde que cette question soit réglée au plus vite; mais je dis *pour tout le monde*, et non pas seulement pour le Gouvernement portugais; il faut bien alors que *tout le monde* mette aussi un peu de bonne volonté pour que l'entente se réalise.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 22 novembre :

	15 nov.	22 nov.		contos
Or	2.236	2.236		»
Argent	5.526	5.531	+	5
Bronze	543	566	+	23
Prêts sur titres	3.833	3.827	—	6
Dettes du Trésor	12.321	12.342	+	21
Emprunts de Banque sur valeurs	41.975	42.002	+	27
Dépôts	2.088	2.264	+	176
Dividendes à payer	82	80	—	2
Bénéfices	1.837	1.856	+	19
Billets en circulation	50.377	50.399	+	22

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 28 novembre est de 866:611$051 reis pour Lisbonne; il a été de 718:148$385 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 148:462$666 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 488:820$034 reis pour 1893 et de 381:310$616 reis pour 1892, soit une augmentation de 107:509$418 reis en 1893.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 26 novembre 1893.

La Dette publique. — Le Chemin de fer d'Anatolie.

En examinant le rapport de M. Vincent Caillard sur les résultats de l'administration de la Dette publique durant l'exercice 1892-93, je vois que, dans les 117.974 livres turques formant l'augmentation totale des revenus concédés, le revenu du sel contribue, à lui seul, pour 57.291 liv. t. Durant les années dernières, il avait fait des progrès importants et constants. Ce sont les districts de Tripoli, Sivas, Trébizonde, Salonique et Konia qui ont donné les résultats les plus satisfaisants. Le rapport constate que cette progression n'est pas due à des causes exceptionnelles, telles que des amendes, mais à un développement constant des ventes (215 millions 172.135 kilogrammes en 1892-93 contre 190 millions 937.676 en 1891-92), et cela malgré la contrebande qui continue à être florissante sur la plus grande partie des côtes. Dans certains districts de l'intérieur, les salines sont même exposées à des invasions à main armée. Aussi le Conseil est en négociations continuelles avec le Gouvernement afin d'obtenir des forces militaires suffisantes pour protéger les salines de l'intérieur, et ces négociations semblent être sur le point d'aboutir.

Le Chemin de fer d'Anatolie a publié dernièrement la statistique de son trafic durant l'année 1892 :

Au 1er janvier 1892, l'exploitation s'arrêtait à Biledjik (232 kilomètres). Durant l'année, on est arrivé jusqu'à Angora, terminant ainsi la ligne, qui a une longueur totale de 578 kilomètres.

Il a été transporté :

	1891	1892
	—	—
Voyageurs	728.813	775.679
Bagages et marchandises	Tonnes	Tonnes
de grande vitesse	9.210	10.185
Marchandises	64.990	60.572

Les recettes *brutes* ont atteint 2.630.929 fr.; les recettes *nettes* sont de 3.885 fr. par kilomètre.

Après paiement des intérêts sur les obligations et les prélèvements pour les réserves statutaires et la Caisse de secours, on a distribué un dividende de 4 1/2 0/0 aux actionnaires.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	27 oct.	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc
Tabacs Ottomans ....L.	16 75	16 85	17 15	17 67	17 92	16 90
Pièce	87 21	87 20	87 »	87 23	87 20	87 ..
Ottoman 4 0/0 3e groupe	21 17	21 »	21 30	24 31	21 13	21 42
Parité à Paris ....Fr.	22 17	22 05	22 21	22 30	22 18	22 45
4 0/0 Intérieur	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »
Emprunt 1er groupe	55 25	55 25	55 »	56 »	56 »	56 25
Chemins Ottomans	87 25	86 62	87 87	88 12	89 62	89 50
Crédit Ottoman ....L.	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois	22 95	23 ..	22 95	22 90	22 90	22 90
— sur Londres 3 mois.	109 75	109 75	109 87	109 88	110 »	110 »

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Les Recettes budgétaires. — Les encaissements de l'Etat roumain pour le premier semestre de l'exercice 1893-1894 dépassent de 8.422.144 francs ceux de la période correspondante de 1892-1893.

Les contributions directes ont donné 14.548.845 fr. (423.523 fr. de plus-value);

Les contributions indirectes 30.568.729 fr. (plus-value 3.985.816 fr.);

Les monopoles de l'Etat 24.938.774 fr. (plus-value 1.539.327 fr.);

Revenus des domaines 14.600.325 fr. (plus-value 1.341.529 fr.);

Postes, télégraphes et revenus spéciaux des Ministères 6.996.156 fr. (plus-value 1.911.701 fr.).

Les chemins de fer seuls présentent une diminution de revenus de 1.290.313 fr.

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 20 au 31 octobre	Du 1er janvier au 31 oct.	Par kil.
	—	—	—
1893 (540 k.)	227.777 20	4.069.633 92	421 80
1892 (540 k.)	190.410 14	4.000.929 81	342 61
Différence en 1893.	+37.367 06	+ 68.704 11	+79 19

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Etranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... 2 fr.
Réclames en 8 points . ... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 100. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 10 Décembre 1893.

Les Bureaux de l'ÉCONOMISTE EUROPÉEN sont transférés, 11, rue Monsigny.

SOMMAIRE DU N° 100

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Encaisse métallique — Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
FRANCE. — Banque de France						
1892 8 déc.	1.692.3	1.276.0	2.968.3	3.239.0	91	2½
1893 23 nov.	1.707.9	1.267.8	2.975.7	3.452.3	86	2½
1893 30 nov.	1.705.6	1.269.8	2.975.4	3.558.5	83	2½
1893 7 déc.	1.710.9	1.271.0	2.981.9	3.457.7	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 30 nov.	752.4	337.1	1.089.5	1.257.2	86	4
1893 15 nov.	689.4	308.2	997.6	1.228.0	81	5
1893 23 nov.	706.3	317.7	1.024.0	1.193.4	85	5
1893 30 nov.	710.4	323.2	1.033.6	1.203.0	85	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 8 déc.	617.5	»	617.5	637.5	97	3
1893 23 nov.	647.5	»	647.5	630.4	103	3
1893 30 nov.	649.7	»	649.7	636.4	102	3
1893 7 déc.	641.9	»	641.9	633.0	102	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 8 oct.	107.5	17.5	125.0	160.0	78	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
1893 7 oct.	102.4	16.3	118.7	160.1	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 8 oct.	67.5	10.0	77.5	150.0	51	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
1893 7 oct.	68.0	9.9	77.9	151.0	51	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 30 nov.	221.6	354.0	575.6	972.1	59	4
1893 16 nov.	215.7	338.3	554.0	1.003.8	55	5
1893 23 nov.	215.5	338.1	553.6	983.6	56	5
1893 30 nov.	214.8	338.1	552.9	978.6	56	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 1er déc.	63.6	54.3	117.9	399.0	29%	2½
1893 16 nov.	60.2	40.5	100.7	411.4	24	3
1893 23 nov.	59.9	39.7	99.6	413.9	24	3
1893 30 nov.	60.5	40.6	101.1	430.1	23	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 7 nov.	1.5	0.7	2.2	0.5	440	8
1893 22 oct.	3.6	1.8	5.4	1.2	450	8
1893 31 oct.	3.4	1.7	5.1	1.3	391	8
1893 7 nov.	3.0	1.5	4.5	1.4	321	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
1893 30 nov.	81.2	»	81.2	105.9	76	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 3 déc.	190.3	128.7	319.0	872.9	37	5
1893 18 nov.	197.9	163.0	360.9	933.1	38	5
1893 25 nov.	197.9	165.5	363.4	928.2	39	5
1893 2 déc.	197.9	170.3	368.2	918.6	40	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	2.4	»	2.4	123.5	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
1893 31 oct.	2.5	»	2.5	111.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 3 déc.	79.8	177.2	257.0	409.3	60	2½
1893 18 nov.	84.6	173.7	258.3	411.6	61	4
1893 25 nov.	85.1	174.3	259.4	411.6	61	4
1893 2 déc.	85.7	174.5	260.2	411.4	61	4
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 nov.	199.1	29.7	228.8	570.1	40	5
1893 31 oct.	224.0	23.7	247.7	728.5	34	6
1893 10 nov.	224.0	23.6	247.6	732.1	34	6
1893 20 nov.	224.0	23.6	247.6	722.2	35	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	40	5
1893 20 oct.	166.1	23.1	189.2	432.5	44	6
1893 31 oct.	166.1	23.0	189.1	437.2	43	6
1893 10 nov.	166.2	23.1	189.3	435.8	43	6
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 oct.	38.5	»	38.5	64.8	59	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
1893 31 oct.	34.4	»	34.4	65.8	56	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 30 nov.	10.8	18.9	29.7	269.0	11	6
1893 15 nov.	12.5	34.0	46.5	288.1	16	6
1893 22 nov.	12.5	34.2	46.7	288.2	16	6
1893 29 nov.	12.5	34.3	46.8	288.0	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 26 nov.	53.0	0.1	53.1	125.5	42	6
1893 11 nov.	61.0	0.1	61.1	146.4	44	5
1893 18 nov.	61.6	0.1	61.7	144.8	44	5
1893 25 nov.	61.8	0.1	61.9	144.9	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 15 nov.	1.814.1	19.5	1.833.6	4.233.6	43	4½
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5
1893 1er nov.	1.588.5	13.5	1.602.0	4.105.0	40	5
1893 15 nov.	1.591.7	13.9	1.605.6	4.069.7	40	5

Dates	Encaisse métallique — Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
1893 31 oct.	21.6	3.9	25.5	45.2	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 15 nov.	9.4	4.2	13.6	30.4	45	6½
1893 31 oct.	9.1	4.0	13.1	29.3	45	6
1893 8 nov.	9.2	4.0	13.2	29.2	45	6
1893 15 nov.	9.2	4.0	13.2	28.9	46	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
1893 31 oct.	23.2	3.5	26.7	62.4	44	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	26	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
1893 31 oct.	10.5	13.5	24.0	85.8	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 3 déc.	66.2	24.7	90.9	168.8	53	3½
1893 18 nov.	73.1	18.2	91.3	176.8	50	4½
1893 25 nov.	73.4	18.9	92.3	175.2	50	4½
1893 2 déc.	73.9	18.8	92.7	174.6	50	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 8 déc.	6 288,6	2 498,4	8 787,0	14 441,7	61%
1893 23 nov.	6 072,8	2 461,0	8 533,8	14 784,2	58
1893 30 nov.	6 090,1	2 474,8	8 564,9	14 820,3	58
1893 7 déc.	6 108,2	2 484,1	8 592,3	14 685,1	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	4 nov.	11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.
Amsterdam........	47 67	47 75	47 97	47 82	47 82	47 80
Anvers............	100 17	100 05	100 10	100 02	99 95	99 97
Athènes...........	» »	174 »	» »	159 »	» »	156 »
Barcelone.........	23 50	23 50	23 50	23 60	23 70	22 75
Berlin............	80 35	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Bruxelles.........	100 07	100 10	100 06	100 06	100 »	100 03
Bucharest.........	100 15	100 15	100 25	100 45	100 45	100 85
Constantinople....	23 »	22 95	22 90	22 90	22 90	22 90
Francfort.........	80 77	80 80	80 80	80 75	80 78	80 78
Gênes.............	114 80	114 85	115 92	115 57	114 20	114 60
Genève............	100 »	100 03	100 01	100 04	100 04	100 04
Lisbonne..........	700 »	704 »	704 »	704 »	704 50	703 50
Londres...........	25 40	25 37	25 35	25 35	25 36	25 37
Madrid............	22 85	22 70	23 25	23 »	23 85	22 20
Rome..............	115 10	114 85	116 »	115 65	115 45	114 50
Saint-Pétersbourg	37 77	37 17	37 77	37 75	37 75	37 55
Vienne (à vue)......	50 60	50 80	50 10	49 97	49 55	49 55
— (à 3 mois)...	50 55	50 75	50 35	49 90	49 50	49 50

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 12	206 87	206 75	207 »	206 94
Allemagne.. —	4 %	122 53	122 50	122 50	122 11	122 56
Vienne-Tr.. —	4 %	195 »	197 50	198 50	200 25	199 75
Barcelone.. —	4 %	402 »	403 »	400 50	401 50	406 »
Madrid..... —	4 %	402 »	403 »	400 50	401 50	406 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	262 »	261 50	261 »	261 50	262
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 15	25 16	25 15	25 16	25 17
— ..... ch. court	3 %	25 17	25 18	25 17	25 17	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 12 p.	0 09 p.	0 06 p.	0 03 p.	0 06 p.
Italie........ —	6 %	13 25p.	13 50p.	13 62p.	12 75p.	12 50p.
Suisse....... —	4 ½ %	pair	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	118 70	119 80	117 61	116 13	116 56
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres................		2 97	2 96	2 96	2 92	2 92
Souverains anglais.......		25 12	25 14	25 15	25 15	25 15
Banknotes...............		25 13	25 11	25 15	25 16	25 16
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 9 décembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*......	99 71	Billets *Allemands*....	100 26
En *Angleterre*......	100 19	— *Anglais*.......	99 80
En *Autr.-Hongrie*...	104 09	— *Austro-Hongr.*	96 06
En *Belgique*........	100 06	— *Belges*........	99 94
En *Espagne*.........	121 93	— *Espagnols*....	82 01
En *Grèce*..........	156 »	— *Grecs*........	64 10
En *Hollande*........	100 47	— *Hollandais*....	99 52
En *Italie*...........	114 28	— *Italiens*.......	87 50
En *Russie*..........	151 16	— *Russes*........	66 15
En *Suisse*...........	100 12	— *Suisses*........	99 88

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 9 décembre 1893.

La cote des changes est à peu près au même niveau que la semaine dernière pour l'Amsterdam et l'Allemagne. Les devises *austro-hongroises* sont en légère réaction, le papier sur l'Espagne se relève à 406. Cette importante amélioration est due à plusieurs causes : d'abord aux négociations des Chemins de fer avec le Gouvernement qui paraissent en bonne voie et aux termes desquelles l'amortissement des obligations serait suspendu temporairement, et qui diminuerait d'une quarantaine de millions les remises à faire à l'étranger; ensuite le bruit court, avec persistance, d'une vaste opération financière sur laquelle notre correspondant de Madrid nous promet des détails circonstanciés la semaine prochaine, enfin, et c'est peut-être la meilleure raison, la spéculation espagnole a vendu de gros paquets d'Extérieure sur la place de Paris.

Le bilan de la Banque d'Espagne dont nous parlions ci-après est le meilleur qui ait été publié depuis longtemps, mais comme nous l'avons dit souvent, ce ne sont pas des bilans plus ou moins satisfaisants qui peuvent beaucoup influencer la situation, les variations de tels ou tels chapitres ne sont qu'un détail de peu d'importance; ce qu'il faudrait, ce serait débarrasser la Banque de l'énorme portefeuille de valeurs de l'Etat qui l'écrase, ce n'est qu'à ce prix que disparaîtra la partie du change due à la dépréciation propre du billet.

A Lisbonne, l'agio sur l'or est à 30 1/2 0/0, en Grèce le change sur Paris est à 156.

Le rouble fait 262. Une partie de la presse demande l'établissement de l'étalon d'or.

Le Londres est à 25 17, le chèque à 25 18; la Banque ne modifiera pas selon toute apparence le taux de son escompte d'ici à la fin de l'année.

Les devises italiennes perdent 12 1/2 0/0 c'est-à-dire 0,25 0/0 de moins qu'il y a huit jours malgré le désarroi politique et financier qui règne de l'autre côté des Alpes.

Comme nous le prévoyions la semaine dernière la Banque des Pays-Bas a ramené hier le taux de son escompte à 3 1/2. La situation de son encaisse lui aurait certainement permis de l'abaisser à 3 0/0, mais on ne peut qu'approuver la Direction de la Banque de procéder avec modération pour ne pas risquer de revenir en arrière.

Le marché des métaux précieux ne présente aucun fait bien intéressant, l'or arrive toujours assez abondamment du Cap de Bonne-Espérance.

Les expéditions pendant le mois de novembre ont été de 559.000 liv. st. contre 430.256 liv. st. en novembre 1892.

D'après les renseignements publiés par l'Administration des Douanes de Russie, il est entré dans ce pays, pendant les neuf premiers mois, 19 millions de roubles contre 68 millions en 1892. Ces chiffres doivent être acceptés sous toutes réserves. On trouvera plus loin la situation de l'or à la Banque Impériale à la date du 15 novembre.

L'argent métal est à 116 fr. 56 le kilo. Il semble se fixer dans les environs de ce cours.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

La *Banque de France* a gagné cette semaine 5 millions 324.000 fr. d'or. Paris a acheté 324.000 fr. de matières et rendu 230.000 fr. à la circulation. Les succursales ont eu une rentrée de 4.535.000 fr. par la circulation et de 695.000 fr. venant de l'étranger. Sur cette dernière somme, 400.000 fr. sont arrivés de la Turquie d'Europe.

L'encaisse d'argent s'est accrue de 1.156.000 fr., dont 106.000 fr. à Paris et 1.050.000 fr. dans les succursales. La circulation fiduciaire a diminué de 100.800.000 fr. par suite des rentrées qui se produisent toujours après les échéances fin de mois.

L'encaisse totale de la *Banque d'Allemagne* a augmenté de 9.600.000 fr., les billets se sont accrus exactement de la même somme.

Le mouvement de l'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value d'entrées de 1.725.000 francs; la circulation ayant repris 9.525.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée à 7.800.000 francs.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
30 nov. Portugal... £	22.000	6 déc. Roumanie .. £	80.000
6 déc. Egypte.......	127.000	Excédent des entrées	69.000
Total des entrées.	149.000	Total égal..........	149.000

La *Banque d'Autriche-Hongrie* et la *Banque de Belgique* n'ont eu, dans leur réserve, que d'insignifiantes variations.

La *Banque Nationale de Danemark*, qui avait eu à subir des retraits d'or importants, a reconstitué son encaisse, elle s'élève, au 30 novembre, à 81.200.000 fr.

L'encaisse or de la *Banque d'Espagne* reste à 197 millions 900.000 fr., mais l'encaisse argent gagne 4.800.000 fr. et la circulation diminue de 9.600.000; les crédits chez les correspondants étrangers gagnent un million; en somme, la situation est beaucoup plus solide que celle que donnait le précédent bilan.

Le stock d'or de la *Banque des Pays-Bas* est de 85.700.000 francs; il faut remonter à plus de deux ans pour retrouver un chiffre aussi élevé. Comme nous le disons plus haut, le taux de l'escompte a été ramené à 3 1/2 depuis la publication du bilan.

La situation de la *Banque de Russie* n'a pour ainsi dire pas varié d'un bilan à l'autre.

Voici la situation exacte des réserves d'or :

Fonds d'échange des billets de crédit et encaisse de la Banque........... Fr.	1.591.700.000
Fonds à l'étranger....................	48.400.000
Or appartenant au Trésor déposé à la Banque............................	621.600.000
Total..................	2.261.700.000

La situation d'ensemble des Banques européennes, comparée à celle de l'époque correspondante de 1892 fait ressortir une diminution d'encaisse de 194.700.000 fr. et une augmentation de 243.400.000 fr. de la circulation des billets.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 11 au 18 nov.	depuis le 1er janv.	du 11 au 18 nov.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.679.947	214.126	30.235.582
France.........	»	17.990.102	101.325	8.779.730
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.386.791
Autres pays....	31.000	10.180.414	483.388	8.694.353
Total 1893...	31.000	70.303.563	798.839	61.096.456
— 1892...	106.000	59.317.453	22.961	7.760.089
— 1891...	129.300	75.808.377	946.898	28.020.970
ARGENT				
Grande-Bretagne	835.100	26.979.884	»	2.937
France.........	»	132.198	»	788.040
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	»	668.114	3.161	2.312.701
Total 1893...	835.100	27.973.196	3.161	3.104.274
— 1892...	725.300	19.228.460	40.232	2.877.763
— 1891...	615.776	17.961.420	179.756	2.510.289

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	3 déc...	63.200.000	dollars
1893.....	18 nov..	99.900.000	—
1893.....	25 nov..	101.000.000	—
1893.....	2 déc...	104.400.000	—

On annonce de New-York quelques exportations d'or; 500.000 $ partent aujourd'hui pour Berlin par le transatlantique français et pareille somme partira mardi par le paquebot allemand. Cet or sort des Banques et non du Trésor. On n'attache aucune importance à cet incident.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	2 décembre			9 décembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	99 60	33 20	3 01	99 40	33 13	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 75	35 90	2 78	98 45	35 80	2 79
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	95 80	23 95	4 17	96 75	24 18	4 13
Belgique 3 ½ %.................	103 50	29 57	3 38	103 15	29 55	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	61 82	15 45	6 17	63 75	15 93	6 27
Grèce 5 % 1881.................	187 »	7 48	13 36	170 ..	6 80	14 70
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	102 12	29 17	3 42	102 ..	29 11	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	97 »	24 25	4 12	95 80	23 95	4 17
Italie 5 % (4 fr. 33 net).........	82 20	18 98	5 26	82 85	19 13	5 22
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	85 25	28 41	3 51	88 ..	29 33	3 40
Portugal 3 % (1 fr. net).........	19 90	19 90	5 02	19 89	19 80	5 05
Roumanie 5 %..................	102 50	20 50	4 87	101 50	20 30	4 92
Russie 3 % or 1891 libéré.......	83 95	27 98	3 57	83 75	27 91	3 58
Serbie 5 % 1890.................	355 »	11 20	7 04	355 50	11 22	7 03
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 20	26 05	3 83	104 65	26 16	3 82
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 90	32 30	3 09	97 25	32 41	3 08
Turquie convertie 1 % série D..	22 45	22 45	4 45	22 77	22 77	4 39
— Priorité 4 % 1890......	466 »	23 30	4 29	469 ..	23 45	4 26
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 37	28 45	3 51	85 40	28 46	3 51

Situation Financière générale

France.— Le mouvement commencé avec la liquidation de fin novembre s'est accentué sur un certain nombre de valeurs, et surtout sur l'*Italien*, la *Rente Extérieure Espagnole* et les *Valeurs Ottomanes*. Il y a eu, par contre, plutôt un recul sur la *Rente 3 0/0 Française*, recul dû à des bruits sans fondement répandus au sujet de la future Conversion du 4 1/2 0/0. Au fond, la fermeté que la cote accuse est très compréhensible, puisqu'on approche de l'échéance des coupons de janvier et des remplois qui s'ensuivent, et que, d'autre part, les nouvelles de l'Etranger sont, en général, et financièrement parlant, plus rassurantes.

A Londres, l'argent va se resserrant un peu; mais ici, on ne se ressent aucunement de cette circonstance, toute passagère, du reste.

En résumé, le monde des affaires est toujours favorablement impressionné et de mieux en mieux disposé. Ce n'est pas le repoussant attentat dont nous rendons compte plus loin, qui modifiera les idées générales.

Allemagne. — Si on constate une légère détente sur le marché monétaire, les transactions en Bourse languissent de plus en plus en raison de la prochaine application de l'impôt. Dans un mémoire de protestation adressé au Parlement, le collège des Anciens du commerce berlinois expose que l'augmentation du timbre d'émission sur les valeurs étrangères sera aussi préjudiciable aux Bourses allemandes que profitable aux Bourses étrangères. Enfin, la Société des employés de Banque va attirer, de son côté, l'attention des députés sur les conséquences des nouvelles taxes qui obligeront, disent-ils, un grand nombre de maisons à liquider.

Angleterre. — Des réalisations de bénéfices provoquées par la hausse de la semaine antérieures, ont pesé ces jours derniers sur la cote, mais on a traité de nombreuses affaires d'arbitrage.

A la Chambre des Communes on a procédé à la première lecture du bill tendant à contracter un Emprunt pour les Indes.

Autriche-Hongrie. — On constate, à Vienne, de très sérieux efforts tendant à alléger le marché, en vue des opérations projetées. La reprise se dessine de jour en jour, mais la spéculation locale procède avec prudence, afin d'éviter les écueils sur lesquels elle a failli se briser l'an dernier.

En se plaçant sur un terrain d'affaires le cabinet Windischgraetz manœuvre habilement et consolide sa situation.

Espagne. — Le marché espagnol se tient sur la réserve, attendant la réponse du Sultan à l'ultimatum envoyé par le général Martinez Campos et aussi le résultat des négociations engagées à Madrid entre un groupe financier français et M. Gamazo. Il y a tout lieu de croire que ces négociations aboutiront, et, dès lors, on pourra s'attendre à un relèvement du crédit espagnol.

Au surplus, les recettes budgétaires ne cessent d'accuser des plus-values, ainsi que le constate notre correspondant de Madrid (p. 762).

Italie. — L'inquiétude est grande à Rome; bien que le marché soit assez soutenu dans son ensemble, les Etablissements de crédit sont obligés de réaliser leurs portefeuilles pour faire face aux demandes de remboursements qui se produisent.

Nous n'avons, jusqu'ici, aucune confirmation des pourparlers engagés en vue d'une reconstitution du *Crédit Mobilier italien*, et, malgré les détails complémentaires qu'on lira page 763, on ne peut encore se faire une idée exacte de la situation.

Portugal. — La situation économique et financière continue à se relever, mais pour que cette amélioration soit durable, il faut qu'on donne une solution à toutes les questions irritantes qui subsistent encore; parmi celles-ci il faut compter l'arrangement avec les obligataires de la Compagnie royale, les difficultés qu'elle soulève sont nombreuses et délicates et l'on ne prévoit pas encore une solution.

La dissolution des Cortès vient d'être votée par le Conseil d'Etat et cette mesure retarde la crise ministérielle que l'on prévoyait.

Russie. — On nous écrit de Saint-Pétersbourg que la pénurie monétaire tend à disparaître, la Banque Impériale voyant augmenter ses disponibilités; on pense que, dans un avenir prochain, cet Etablissement pourra accorder de plus grandes facilités d'escompte.

Turquie. — Contrairement aux nouvelles pessimistes mises en circulation ces temps derniers, les recettes des revenus concédés à l'administration de la Dette publique ottomane poursuivent leur marche ascendante; on pense que l'exercice 1893 sera clôturé avec un excédent sur 1892.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — L'acte de brigandage accompli hier en pleine Chambre des députés est si criminellement stupide qu'on manque de termes pour le qualifier. Au moment où M. Mirman descendait de la tribune, une bombe a été lancée de la tribune supérieure, à la droite du président.

Ce projectile a éclaté à une certaine distance du sol, projetant de la limaille de fer et des clous qui ont blessé plus de soixante personnes. Un député, l'abbé Lemire, un journaliste, M. Bertol-Graivil ont été atteints grièvement. Les victimes ont été transportées dans les locaux de la Chambre, où elles ont reçu les premiers soins.

La Chambre a gardé l'attitude qui convenait en face de ce lâche attentat; son président n'a pas bougé du fauteuil; elle a continué à discuter et elle a validé l'élection de M. Mirman.

Toute la France s'associera aux paroles prononcées par MM. Casimir-Perier et Charles Dupuy; un républicain, si avancé qu'il se prétende, ne pourra que repousser avec horreur des forfaits qui mettent leurs auteurs au ban de l'humanité.

Nous ne voulons pas qu'une ère de réaction et de dénonciation commence; mais il est facile de prévoir que les réformes réclamées par le parti socialiste sont ajournées pour longtemps.

Ce crime inepte, inutile, oblige la société à se défendre.

Il faut commencer par se liguer contre l'ennemi commun, celui qui continue de si sanglante manière la propagande par le fait.

Le 3 décembre, le *Journal Officiel* a publié les décrets nommant les membres du nouveau ministère.

M. Maurice Lebon, député de Seine-Inférieure, est appelé au sous-secrétariat des colonies, en remplacement de M. Delcassé. Les ministres ont choisi leur personnel. M. Burdeau, ministre des finances, a complété le sien de la façon suivante:

M. Louis Courtin, inspecteur des finances, est nommé chef-adjoint du cabinet; M. Auguste Geoffroy, ancien secrétaire particulier de M. Burdeau, est nommé chef du secrétariat particulier du ministre; M. Ernest Lava, commis à l'Administration centrale des postes et télégraphes, est nommé secrétaire particulier du ministre.

Le lundi, 4 décembre, M. Casimir-Perier a lu, à la Chambre, la déclaration ministérielle. Le passage suivant a été très favorablement commenté:

« Nous pensons qu'il faut plus équitablement répartir le poids de l'impôt, qu'il faut, tenant compte des modifications qui se sont produites depuis un siècle dans la distribution de la fortune publique et dans la valeur respective des éléments qui la composent, remanier les contributions directes pour leur rendre le caractère qu'avait voulu leur donner l'Assemblée Constituante, et atteindre surtout la richesse acquise.

« D'autres réformes nous apparaissent légitimes et possibles : assurer, grâce à une revision du cadastre et à un cadastre tenu à jour, la base d'un établissement précis de la propriété foncière et donner un point d'appui plus solide au crédit agricole; demander à un relèvement, modéré en ligne directe, des droits de succession les ressources suffisantes pour défalquer le passif dans le calcul des taxes à acquitter et pour dégrever sensiblement les ventes d'immeubles; étudier la création d'une caisse des retraites pour les travailleurs, avec la volonté d'accomplir ce grand acte de solidarité sociale ; soumettre au Parlement les modifications qui doivent être apportées à la législation des boissons ; régler, sur les bases du projet dont les Chambres ont été saisies, les relations de l'Etat et de la Banque de France.

« Le cabinet est résolu à défendre l'œuvre économique de la précédente législature, à venir en aide à notre agriculture, à notre industrie. Nous avons déjà parlé du crédit agricole ; nous vous saisirons de projets relatifs aux assurances agricoles. Relever le courage, seconder les efforts de cette vaillante démocratie rurale, qui est une des sources les plus fécondes de richesse pour le pays et de forces pour les institutions républicaines, nous apparaît comme un devoir impérieux. »

. . . .

« Nous pensons qu'il faut ranger, parmi les réformes les plus instamment réclamées, des modifications sérieuses à introduire dans nos Codes de procédure, pour en faire disparaître les complications : ce sera l'honneur de la République de rendre la justice plus rapide et moins coûteuse. »

Voici la conclusion :

« Notre politique extérieure — et sur ce terrain, des événements inoubliables l'attestent, toutes les dissidences disparaissent — s'inspirera toujours de ce que commande la dignité d'une nation assez puissante pour proclamer qu'elle veut sincèrement la paix et pour défendre, sur tous les points du globe, ses droits, les intérêts de son commerce et de son industrie.

« C'est assurément l'ambition d'un Gouvernement d'effacer les préventions et de convaincre ses adversaires. C'est la nôtre. Nous ne voulons, nous ne pouvons y réussir que par la loyauté du langage et la fermeté des résolutions.

« Quelques principes qu'ils servent avec les armes pacifiques de la liberté, les représentants de la nation ont ici les mêmes droits et, au regard de la souveraineté nationale, ils siègent ici au même titre. Mais nous n'aurons d'autorité, nous n'avons de raison d'être que si, placés comme nous le sommes, entre les adversaires de la République et ceux qui veulent détruire l'œuvre sociale de la Révolution française, nous obtenons le concours permanent d'une majorité résolue à servir la cause à laquelle nous donnons tout notre cœur et toutes les forces de notre volonté. »

Cette déclaration a rallié la très grande majorité des suffrages sur tous les bancs de la Chambre.

M. Paschal Grousset a déposé une proposition d'amnistie. Le Gouvernement a accepté l'urgence et la discussion a commencé immédiatement. M. Raynal, Ministre de l'intérieur, a répondu. Par 257 voix contre 226, la Chambre a décidé de ne pas passer à la discussion du projet de loi.

Sur 577 députés, 483 ont pris part au vote ; 72 se sont abstenus ; 22 étaient absents par congé. Sur les 483 votants, 226 ont voté *pour* et 257 *contre* le passage à la discussion des articles.

Les 226 ayant voté *pour* se décomposent ainsi : 123 radicaux, 46 socialistes, 45 républicains, 10 ralliés et 2 conservateurs. Dans les 257 *contre*, on compte 188 républicains, 40 conservateurs, 15 radicaux, 14 ralliés.

〰 Au Sénat, c'est M. Spuller qui a donné lecture de la Déclaration ministérielle.

〰 Le 4 courant, le *Times* a publié une information au sujet d'un accord franco-anglais relatif à la question du Siam.

〰 Au Conseil municipal de Paris, la discussion générale du budget a eu lieu.

Le rapporteur général a exposé l'économie du budget, passant en revue les dotations des grands services municipaux et les diverses combinaisons financières, le remboursement de l'emprunt, le budget des travaux, l'unification de la dette municipale, etc., et en conclut qu'on peut boucler ce nouveau budget sans de nouveaux centimes.

Le Préfet de la Seine fait également l'exposé de la situation budgétaire, indiquant que depuis dix ans, les dépenses suivent une progression de quatre millions chaque année, et que l'équilibre était rompu, cette fois encore, par les dépenses imprévues pour le relèvement des traitements des gardiens de la paix, et de ceux des ouvriers et employés de la Ville.

Le Président du Comité du budget a appuyé les conclusions du rapporteur général et engagé le Conseil à voter la somme de trois millions nécessaire pour équilibrer définitivement le budget.

La discussion générale a été close et les conclusions du rapport général adoptées.

〰 Le mardi 5 décembre, M. Ch. Dupuy a été élu président de la Chambre des députés par 251 voix contre 213 données à M. Henri Brisson. La classification des votants ne différait guère de celle de la veille.

〰 Le *Journal officiel* a publié le décret suivant :

Vu le décret du 6 février 1880 concernant la négociation en France des valeurs étrangères ; vu l'article 81 du décret du 7 octobre 1890, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de l'article 90 du Code de Commerce et de la loi du 28 mars 1885 sur les marchés à terme.

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Article premier. — L'article 4 du décret du 6 février 1880 est modifié ainsi qu'il suit :

« Les actions admises à la Cote ne peuvent être de moins de 25 fr. lorsque le capital des entreprises n'excède pas 200.000 francs, ni de moins de 100 fr. si le capital est supérieur à 200.000 fr. Elles doivent être libérées de 25 fr. lorsqu'elles sont inférieures à 100 fr., et au moins jusqu'à concurrence du quart lorsqu'elles sont supérieures à 100 fr. »

Art. 2. — Le Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois* et publié au *Journal officiel*.

〰 Le 6, l'Agence Havas nous a communiqué la note suivante :

« Nos renseignements nous permettent d'affirmer *qu'aucun arrangement, de quelque nature que ce soit, n'a encore été signé* en ce qui concerne les nouvelles frontières du Siam et l'établissement d'un Etat-tampon.

« Les négociations continuent. Il est à prévoir que, *dès qu'un accord sera intervenu*, la France et l'Angleterre publieront simultanément les correspondances diplomatiques relatives à cette affaire. »

〰 Le 7, à la Chambre des Communes, à Londres, Sir E. Grey annonce que le protocole au sujet de l'Etablissement de l'Etat neutre entre les possessions anglaises et françaises sur le Mékong avait été signé.

La dépêche donnait le texte complet de l'accord qui sera communiqué à la Chambre des Communes lundi prochain.

Le Sous-Secrétaire d'Etat a déclaré que d'ici là, il ne pas convenable de faire une déclaration partielle sur tenu de cette dépêche. Il est impossible, sans avoir obtenu des informations ethnographiques et géographiques, de donner les limites exactes de l'Etat neutre. De plus, aucun arrangement définitif n'a été conclu pour placer cet Etat neutre sous le contrôle de la Chine. Le Sous-Secrétaire d'Etat a terminé en disant qu'on préparait des documents officiels et que ceux-ci seraient communiqués à la Chambre aussitôt que les circonstances le permettront.

〰 Le 7, la Chambre a nommé la Commission chargée de l'examen :

1° Du projet de loi concernant : 1° la régularisation de décrets rendus en Conseil d'Etat ou en vertu d'autorisations législatives spéciales ; 2° l'ouverture et l'annulation de crédits sur l'exercice 1893 ; 3° l'ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et périmés ; 4° l'ouverture et l'annulation de crédits au titre des budgets annexes :—2° du projet de loi portant autorisation de recevoir à titre provisoire les monnaies de billon italiennes dans les caisses publiques.

Voici les nominations qui ont eu lieu :

1er bureau : MM. Rouvier, Poincaré, Dupuy-Bontemps. — 2e bureau : MM. Delombre, Georges Leygues (Lot-et-Garonne), Bertrand. — 3e bureau : MM. Georges Cochery, Salis, Henry Boucher. — 4e bureau : MM. Léon Bourgeois (Marne), Lockroy, Trouillot-— 5e bureau : MM. Lavertujon, Lasserre, de La Batut. — 6e bureau : MM. Jules Roche, Riotteau, Jumel. — 7e bureau : MM. Félix Faure, Siegfried, Deschanel. — 8e bureau : MM. Gerville-Réache, Charles-Roux, Armez. — 9e bureau : MM. Sarrien, Delpeuch, Saint-Germain. — 10e bureau : MM. Barthou, André Lebon (Deux-Sèvres), Krantz. — 11e bureau : MM. Camille Pelltan, Chautemps, Doumer.

La Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'assainissement de Paris et de la Seine a nommé :

Président, M. Hovelacque ; secrétaire, M. Henry Cochin, (Nord) ; rapporteur, M. Mesureur.

La Commission a procédé à un premier échange de vues sur le projet dont le but est, on le sait, d'autoriser la Ville de Paris à emprunter 117 millions pour organiser le système du tout à l'égout et installer l'épandage des eaux d'égout sur les terrains de la banlieue.

Par 8 voix contre 3, la Commission a adopté le principe de la loi et chargé son ancien rapporteur, M. Mesureur, de rédiger un rapport provisoire.

〰 Le Conseil des Ministres s'est réuni sous la présidence de M. Carnot.

La séance, qui s'est prolongée jusqu'à midi et demi, a été principalement consacrée à l'examen des divers projets qui figurent à l'ordre du jour du Sénat, ainsi que des diverses propositions de loi émanées de l'initiative parlementaire dont le dépôt est annoncé à la Chambre des Députés et pour lesquelles l'urgence paraît devoir être réclamée. En particulier, le Conseil s'est occupé de la demande de nomination d'une Commission d'enquête sur les grèves du Nord et du Pas-de-Calais, qui devait être présentée par les députés socialistes.

Enfin, les Ministres ont été invités à revoir, dans le plus bref délai, les chiffres dse crédits demandés par leurs prédécesseurs pour l'établissement du budget de 1895, et à se renfermer dans la limite des plus stricts besoins des services publics.

〰 M. Salis a déposé, sur le bureau de la Chambre, la proposition de loi qui a pour objet la réforme de la législation fiscale des boissons. Le député de l'Hérault, qui fut rapporteur de la même réforme sous la précédente législature, demande la suppression de l'exercice chez les débitants, la suppression des octrois et une réglementation sévère du privilège des bouilleurs de cru.

〰 Le Ministre de la marine a reçu du général Dodds la dépêche suivante :

« Behanzin, toujours en fuite devant nos troupes, espérait pouvoir traverser le territoire de Savalou pour gagner le Nord. Mais la route lui étant barrée par le chef de ce territoire, qui s'est rallié à nous, il s'est rabattu vers l'Ouest et a franchi le Zou.

« Behanzin est serré de près par nos colonnes volantes, qui cherchent à le cerner. Il est abandonné par la plus grande partie de son entourage. Il n'a plus avec lui que quelques membres de sa famille et quelques fidèles divisés en plusieurs groupes. Il est lui-même à Djeja, sur le Douffo. Sa situation semble bien définitivement perdue. Toujours ivre, l'ancien roi du Dahomey n'a plus ni prestige, ni vivres.

« La santé des troupes de la colonne est restée bonne malgré les marches de cette dernière expédition, qui a été vivement menée. »

La dépêche du général Dodds est datée du 30 novembre. Le retard avec lequel elle est parvenue au Ministére de la marine provient de ce que, le câble étant accidentellement coupé entre Dakar et Kotonou, elle a dû faire le tour de l'Afrique.

〰 Le 8 courant, la Commission sénatoriale relative à la modification des articles 110, 112 et 632 du Code de Commerce sur la lettre de change a adopté le projet de loi voté par la Chambre. M. Marquis a été nommé rapporteur.

〰 A la Chambre, la Commission des Caisses de retraite s'est réunie, sous la présidence de M. Ricard. Elle a examiné la proposition de loi adoptée par le Sénat sur les caisses de retraites et de secours en faveur des ouvriers mineurs. Après une courte discussion, la Commission a adopté, à l'unanimité, le texte voté par le Sénat.

〰 Hier, 9 décembre, la Commission des crédits s'est réunie. 29 membres sur 33 étaient présents. M. Rouvier a été élu président au premier tour, par 15 voix contre 5 à M. Félix Faure, 4 à M. Lockroy, 2 à M. Bourgeois, 2 à M. Sarrien, et un bulletin blanc. MM. Lockroy et Félix Faure ont été nommés vice-présidents. MM. Poincaré, Lasserre, Barthou et Delpeuch ont été nommés secrétaires.

En prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Rouvier a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, je sens profondément l'honneur que je dois à vos suffrages. Ils m'appellent à reprendre à ce fauteuil la place que j'ai quittée, il y a quatre ans, pour diriger les finances de la République. Pour vous remercier, je ne saurais trouver d'expression à la hauteur de ma reconnaissance.

« Messieurs, en attendant la présentation du budget de 1895, nous serons appelés à examiner les divers projets — et il en est de fort importants — qui touchent aux finances publiques.

« Nous répondrons à l'attente de la Chambre et du pays si nous savons allier à un vigilant esprit de contrôle le sentiment du concours que des mandataires républicains doivent au Gouvernement de la République, et en n'oubliant jamais qu'un sérieux équilibre du budget est la préface nécessaire de toute réforme financière. »

La Commission a choisi pour rapporteur M. Georges Cochery, M. Poincaré, auquel elle voulait confier ces importantes fonctions, les ayant déclinées par la raison qu'il avait fait partie du Cabinet qui a présenté les crédits supplémentaires qu'il s'agit d'examiner aujourd'hui.

La Commission va débuter par l'audition du Ministre des Finances sur le projet relatif à l'admission temporaire des sous italiens dans les Caisses publiques. Elle entendra également le Gouvernement sur la demande faite par le groupe socialiste et tendant au vote d'une somme de 200.000 francs pour secourir les familles des grévistes du Nord et du Pas-de-Calais.

〰 Le Conseil des ministres s'est occupé, hier matin, de l'interpellation Turrel sur le régime douanier appliqué aux vins français importés en Autriche-Hongrie. Le Gouvernement se déclarera prêt à engager des pourparlers en vue de faire cesser le traitement défavorable appliqué à nos vins, alors que nous sommes fondés, de par les conventions, à réclamer le régime de la nation la plus favorisée et à demander égalité de traitement avec les vins italiens qui bénéficient actuellement d'un tarif de faveur.

Le Conseil s'est également occupé des propositions relatives à l'augmentation des droits sur les blés, dont les unes sont déjà déposées et les autres vont être déposées à la Chambre. Le Gouvernement a décidé qu'il ne ferait connaître son avis que devant la Commission des douanes qui va être instituée, à l'exemple de celle qui existait dans la précédente Chambre.

Le Gouvernement déposera, au fur et à mesure, les projets de loi mentionnés dans la déclaration ministérielle.

Marché Financier. — Nous ne nous étions pas trop avancés, la semaine dernière, en prévoyant, sur la plupart des valeurs, des cours encore plus élevés que ceux pratiqués dans les premiers jours de la liquidation. La marche en avant nous paraissait, en effet, assurée. Malheureusement, la plus-value acquise de nouveau n'a eu que peu d'effet sur l'ensemble même des transactions, qui sont plutôt encore restreintes.

Nous avons eu, cette semaine, un incident de Bourse. Un gros spéculateur, engagé à la baisse, a dû liquider ses positions. Il s'en est suivi quelques variations de cours assez importantes, et qui ont profité à la bonne tenue du marché.

Des bruits divers ont, ces derniers jours, circulé en Bourse. L'arrivée au Ministère des Finances de l'honorable M. Burdeau a été mise à profit par quelques spéculateurs, qui n'ont pas craint d'avancer que la conversion du 4 1/2 0/0 se ferait vraisemblablement en Rente 3 0/0 sur la base de 3 1/2 0/0 et avec une soulte à payer au Trésor public. Il va sans dire qu'une partie du monde des affaires a cru devoir tenir compte des nouvelles dont personne ne pouvait contrôler le bien ou le mal fondé. La vérité est, selon nous, que bien qu'ayant certainement et depuis longtemps étudié la question, M. Burdeau n'a pu s'arrêter encore à aucune résolution définitive. Au reste, il a devant lui tout le temps nécessaire pour préparer le projet qu'il déposera dans quelques semaines devant les Chambres françaises. Selon toutes probabilités, le Parlement se séparera le 21 courant pour ne se réunir que le 9 janvier,

Ce n'est donc que dans la seconde quinzaine de janvier que les pouvoirs publics peuvent être appelés à se prononcer sur une opération qui intéresse, au plus haut point l'épargne française. Quant à savoir, dès maintenant, le texte auquel s'arrêtera M. Burdeau, cela semble impossible. Il est toutefois certain que, de même que son prédécesseur, le Ministre des finances actuel saura défendre les intérêts du Trésor, tout en ménageant les intérêts des particuliers.

Jusqu'à présent donc, le mois de décembre justifie les espérances que l'on mettait en lui dernièrement. Dans ces derniers jours, on a essayé de faire valoir le renchérissement des capitaux. A la vérité, ce renchérissement ne s'est encore fait sentir qu'à Londres; en tous cas, il ne sera que passager, le mois prochain devant, avec les coupons ordinaires de janvier, amener, comme de coutume, une pléthore d'argent.

Maintenant y a-t-il lieu de témoigner quelques craintes en présence de la fermeté, même de la hausse que la Cote officielle enregistre ? Nous ne le croyons pas, à moins, naturellement, d'événements graves imprévus. Il ne faut pas, tout triste que ce soit, classer parmi ces événements ce qui s'est passé hier à 4 heures, à la Chambre des députés. L'attentat qui a eu lieu va donner au contraire, une force nouvelle au nouveau Ministère, autour de qui vont se ranger certainement les honnêtes gens de tous les partis.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française* n'a pu conserver ses hauts cours de la semaine dernière. La faute en est

aux bruits répandus et que nous avons mentionnés plus haut. De 99 60, et après 99 65, on a reculé à 99 12 1/2. La spéculation parisienne a jugé que si les porteurs de *4 1/2 0/0* recevaient, pour les titres qu'ils détiennent, de la *Rente 3 0/0* à un cours à fixer ultérieurement, une partie de cette Rente viendrait sur le marché. En fin de semaine on est mieux, à 99 40, sur des rachats, bien que le *comptant* ait témoigné, pendant toute la journée d'hier une lourdeur que l'on pourrait qualifier de voulue, attendu qu'on la faisait trop ressortir. Quant aux primes, elles sont obtenables à de faibles écarts : *Fin Décembre :* 0,12 1/2 c., dont 0,50 c. ; 0,22 1/2 c., dont 0,25 c.; 0,42 1/2 c., dont 0,10 c. *Fin Janvier :* 0,47 1/2 c., dont 0,50 c.; 0,70 c., dont 0,25 c. C'est samedi prochain que le coupon trimestriel de 0,75 c. sera détaché. Cette circonstance pourrait aider le marché pour la fin du mois, et concourir à un nouvel étranglement des vendeurs de primes, à moins que la Bourse, ce qui n'est guère présumable, escompte dans un mauvais sens l'explosion d'hier à la Chambre.

A l'encontre de la *Rente 3 0/0*, le *4 1/2 0/0* gagne 10 centimes pour la semaine, à 105 22 1/2. Un détail à noter et qui a son importance : on demandait, hier, ce fonds à 106 fr., dont 0,25 c., fin janvier.

★ ★ Les actions de la *Banque de France* restent au cours d'il y a huit jours, soit à 4.160, après 4.180 au plus haut. Il n'y a rien à ajouter à tout ce que nous avons dit précédemment sur les titres de notre premier Etablissement de crédit. Il n'y a plus qu'à attendre ce qui sera résolu dans trois semaines environ, au sujet du dividende du deuxième semestre. Ce qui paraît certain, dès maintenant, c'est que beaucoup de positions à la baisse ont été liquidées depuis le début du mois.

★ ★ Le *Crédit Foncier de France* est en bénéfice, sur samedi dernier, de 3 fr. 75, à 1.060, après 1.046 25 au plus bas, et avec des demandes au comptant de 1.060 à 1.070. C'est donc toujours l'épargne qui se porte sur cette valeur ; aussi, plus nous allons et plus nous marchons vers une raréfaction de titres dont on aura une idée exacte à la fin du mois. Dans sa séance hebdomadaire du 6 courant, le Conseil d'administration du *Crédit Foncier* a autorisé pour 5.208.955 francs de nouveaux prêts, dont 3.840.700 fr, en prêts fonciers, et 1.368.255 fr. en prêts communaux.

★ ★ L'activité continue sur les actions de nos grandes Sociétés de Crédit, et c'est la *Banque de Paris et des Pays-Bas* qui tient la tête à 655, en avance sur la clôture du 2 courant, de 11 fr. 25. Ce qui se passe en ce moment au sujet de l'Espagne, et les opérations qu'elle semble avoir en perspective, la font rechercher vivement. Fermeté sur le *Crédit Lyonnais*, mais seulement maintien, pour le moment du moins, du cours de 772 francs 50 ; *Comptoir National d'Escompte*, 495 ; *Crédit Industriel et Commercial* au même cours de 565 ; *Banque Internationale de Paris* en bénéfice de 6 fr. 50 à 440.

La *Banque Parisienne* est absolument délaissée ; *Banque d'Escompte de Paris* 61 25 contre 62 50 il y a huit jours ; *Crédit Mobilier* dans les environs de 82 francs 50.

Les obligations de la *Société Foncière Lyonnaise* continuent à se traiter, les anciennes de 433 75 à 435, et les *nouvelles* à 430. Quant aux actions, elles vont toucher, à partir du 15 décembre prochain, un acompte de 5 francs, brut, sur le dividende de 1893.

★ ★ Pour la semaine du 19 au 25 novembre, trois de nos *Grandes Compagnies de Chemins de fer*, l'*Orléans*, le *Nord*, et le *Midi* accusent, dans leurs recettes, des augmentations, tandis que les trois autres enregistrent des moins-values. En résumé, l'augmentation globale pour la semaine précitée est de 400.397 francs, ce qui porte la plus-value, depuis le 1er janvier, à 20.426.806 francs. Ce chiffre paraît dépasser toutes les prévisions. Toutefois, les actions semblent plutôt suivre, actuellement, les cours de notre *Rente 3 0/0*. C'est pourquoi nous ne trouvons le *Lyon* qu'à 1.517, contre 1.522 50, pendant que le *Nord* cote 1.907, au lieu de 1.910 ; *Est*, 950 fr., en réaction de 2 fr. ; *Ouest*, sans variation à 1.105 ; quant au *Midi* et à l'*Orléans*, ils sont tous les deux en léger bénéfice, le premier à 1.364, et le second à 1.613 50.

En ce qui regarde les obligations de ces mêmes Chemins, elles sont toutes plutôt en avance, grâce à l'approche du coupon de janvier. On sait que, maintenant, la *Compagnie du Nord* possède deux types d'obligations 3 0/0 : l'*ancienne* obligation avec les coupons payables en janvier et juillet et la *nouvelle* série B, dont les arrérages se touchent en avril et en octobre.

★ ★ Le *Suez* est moins bien à 2.727 50, en perte de 7 fr. 50 et après 2.717 50 au plus bas ; il y a eu quelques réalisations et les recettes ne s'améliorent pas. *Decauville* 225 contre 228 75. M. Ravenez administrateur délégué de cette Société vient d'adresser aux actionnaires une circulaire dans laquelle il leur demande leur adhésion à la reconstitution d'une nouvelle Société ; *Compagnie Parisienne du Gaz* plus faible à 1.373 75.

★ ★ Pas de changement à signaler sur les *Valeurs Argentines*. L'obligation 6 0/0 1886 cote 333 et 332 fr. 50 en légère réaction.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* est en forte hausse à 63 75, gagnant ainsi pour la semaine 1 fr. 82 et demi. Le départ pour Madrid du Directeur de l'un de nos plus importants Etablissements de crédit envoyé, dit-on, comme représentant d'un groupe de financiers français a engagé la spéculation à pousser les cours. De plus, hier, on a répandu le bruit qu'il se pourrait que, dans les 24 heures l'affaire de Melilla soit entrée en voie d'arrangement.

Sur les *Chemins Espagnols*, il y a à noter une amélioration. Les actions *Nord de l'Espagne* passent de 107 50 à 116 25 : les *Saragosse* sont en avance de 12 fr. 50 à 153 75 et les *Andalous* de 240 à 263 75. Nous renvoyons nos lecteurs à la correspondance de Madrid que nous publions ce jour, et qui traite spécialement de la situation des Compagnies de Chemins de fer Espagnols.

★ ★ De même que la *Rente Extérieure Espagnole*, l'*Italien* est en hausse, à 82 85, contre 82 20 il y a huit jours, après avoir fait au plus bas 81 10. La Bourse interprète favorablement l'arrivée possible de M. Crispi aux affaires, surtout s'il prend, pour le ministère des affaires étrangères, M. Ressmann, ancien ambassadeur en France, dont la sympathie pour notre pays est connue.

★ ★ Les *Fonds Russes* sont toujours très fermes. L'*Orient IIIe*, de 68 65 monte à 69 25 ; les *Consolidés 1re et 2e séries* sont à 100 35, en légère moins-value, et le *Russe 3 0/0 1891* cote 83 70. Nous ferons remarquer que, pour cette dernière valeur, les cours du *comptant* sont supérieurs à ceux du terme.

★ ★ Nouvelle hausse sur les *valeurs Ottomanes*. Au sujet de ces titres, nous nous reportons à l'étude que nous nous consacrons plus loin aux Finances turques. Nous nous bornons, ici, à constater les plus-values acquises. Le *Turc C*, de 24 20 monte à 24 67 1/2 ; la *série D*, de 22 40 passe à 22 77 1/2 ; quant à la *Consolidation*, elle gagne encore 13 fr. 75 à 435, après même 436 25 au plus haut. Nous rappelons ce que nous avons si souvent dit au sujet de ces obligations et des obligations *Salonique-Constantinople* qui, cette semaine, bénéficient de 8 fr. 75 à 306 25.

La *Priorité* est à 464 50 contre 459 ; *Douanes*, 502 50, en avance de 2 fr. 50 ; *Tabacs Ottomans*, 412 50 ; *Priorité Tombac* demandée à 418 75.

★ ★ Le *Rio-Tinto*, après quelques variations causées par des rachats forcés est à 395 ; *De Beers*, 418 12 1/2, plus lourde.

Au sujet des *Charbonnages de Kébao*, on lit dans le

rapport du 5 septembre du Consul de France à Canton, qu'il s'est établi, depuis janvier 1893, entre le Tonkin et Canton, un mouvement commercial important, ayant pour objet direct l'importation des charbons tonkinois. Un vapeur étranger, le *Kiel*, a fait dans ce but quatre voyages; un autre, le *Knim*, de 1.100 tonnes, a fait deux voyages par mois depuis mai, et le *Cape-Colonna*, de 1.767 tonneaux, vient d'être affecté à ces transports. Pendant le second semestre de 1892, la douane de Canton a enregistré l'entrée de 4.402 tonnes de charbons tonkinois et de 6.666 tonnes pendant le premier trimestre 1893.

A ces chiffres, il faut encore ajouter 1.500 tonnes venues par des jonques de Hong-Kong, et qui échappent à la surveillance de la Douane impériale, celle-ci ne contrôlant que les bâtiments étrangers. Les verreries de Canton emploient maintenant les charbons du Tonkin, et la suppression des droits de sortie sur le charbon, décidée par le Gouverneur général de l'Indo-Chine aura pour effet de donner plus d'extension au mouvement commercial entre Hongay, Kebao et Canton. Au reste, l'importance et l'avenir des charbonnages du Tonkin ont été bien définis dans deux publications récentes : « Autour du Tonkin », par le prince Henri d'Orléans et la « Revue Indo-Chinoise ».

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 nov...	64.870.000	68.820.000
Du 1er au 8 décembre.....	1.310.000	1.550.000
Du 1er janv. au 8 décembre .	66.180.000	70.370.000

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER
QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XVIII. — Résultats financiers des Conventions de 1883

En étudiant le principe des *Conventions de 1883* et les raisons d'ordre public qui imposaient à l'Etat la nécessité absolue de dégager le Trésor et de changer la méthode financière pour l'exécution du Plan Freycinet, nous avons constaté que les deux idées maîtresses de ces Conventions étaient :

1° La substitution des emprunts indirects effectués par l'intermédiaire des Compagnies aux émissions publiques de fonds d'Etat;

2° L'association des Compagnies à la construction du *Troisième Réseau*, comme on l'avait fait si heureusement pour le *Deuxième* en 1859, de telle sorte que les plus-values des deux premiers réseaux fussent intégralement appliquées à l'atténuation des insuffisances d'exploitation que les lignes du Plan Freycinet devaient donner.

En ce qui touche la première idée, l'expérience a prouvé que les *Conventions de 1883* ont parfaitement atteint leur objet. Dans une période de dix années les Grandes Compagnies, soit pour faire face à la construction des lignes concédées en 1883, soit pour leurs autres dépenses diverses de premier établissement, ont émis 2.191.506.000 fr. d'obligations 3 0/0 dont voici le détail :

Émissions des Compagnies (1884-1892)

(Milliers de francs)

Années	Nord	P.-L.-M	Est	Ouest	Orléans	Midi	Totaux
1884...	37.709	95.302	84.084	44.900	109.118	62.529	433.642
1885...	15.937	72.098	67.461	33.579	68.801	23.251	282.127
1886...	16.636	89.253	69.956	34.415	92.785	32.927	335.972
1887...	5.494	61.956	29.418	27.172	30.140	14.050	163.230
1888...	8.493	53.878	42.111	39.548	36.464	17.896	198.390
1889...	10.761	51.439	51.730	49.685	55.441	13.463	232.519
1890...	16.145	43.304	32.256	43.988	55.569	7.616	198.878
1891...	39.694	15.514	23.619	30.495	35.891	5.881	151.094
1892...	29.109	36.766	37.038	29.442	51.114	7.185	190.654
Totaux	179.978	519.510	437.673	333.224	535.323	185.798	2.191.506

Et ces obligations écoulées insensiblement aux guichets des Compagnies, au fur et à mesure des demandes de leur clientèle ordinaire, n'ont pesé ni sur les cours de ces titres garantis, ni sur les cours de la Rente.

On peut même affirmer — et c'est l'avis de tous les financiers qui ont étudié la question — que l'amélioration considérable dont le crédit de l'Etat français a bénéficié depuis la mise en vigueur des *Conventions de 1883* est due, en bonne partie, à cette méthode d'emprunt.

En effet, du mois de juillet 1878 au 30 janvier 1884, l'Etat a dû demander au public, sous la forme d'Emprunts successifs, l'énorme capital de 3.284 millions de francs, et ce capital a été employé en presque totalité aux grands travaux publics décidés par le Parlement en 1878. Depuis la mise en vigueur des nouvelles *Conventions* avec les Grandes Compagnies, l'Etat n'a émis qu'un seul Emprunt public de 500 millions en capital de 3 0/0 perpétuel (1er mars 1886) et n'a créé que 174.778.659 francs en capital 3 0/0 amortissable, remis directement à la Caisse des Dépôts et Consignations pour consolider une partie de son compte courant créditeur au Trésor (26 décembre 1890).

L'Emprunt 3 0/0 perpétuel du 7 novembre 1887 a été consacré à convertir les anciennes Rentes 4 1/2 et 4 0/0 et le résultat de cette Conversion a donné au Trésor un bénéfice net de 173.130.931 fr., sur lesquels 118.335.000 fr. ont servi à doter les budgets extraordinaires de 1887 et 1888 et, le surplus, affecté au budget extraordinaire de 1889

L'Emprunt 3 0/0 perpétuel de 869 millions, autorisé par la loi du 24 décembre 1890 et émis le 5 janvier 1891, n'a de même servi qu'à convertir ou rembourser une somme équivalente d'obligations du Trésor à court terme, d'obligations trentenaires et les Bons de liquidation créés en 1873 pour réparation des dommages causés par l'invasion.

En d'autres termes, les *Conventions de 1883*, ayant dégagé le Trésor des effroyables dépenses extraordinaires de chemins de fer qui obligeaient l'Etat à faire appel, chaque année, au Crédit public, ont permis aux divers gouvernements qui se sont succédé depuis 1884, de régulariser la situation financière de l'Etat, de consolider la partie exigible de sa Dette flottante et, enfin, de pratiquer des Conversions heureuses pour le Trésor et d'atteindre, en 1890, l'unification budgétaire tant désirée.

En 1883, le cours moyen du 3 0/0 perpétuel a été de 78 fr. 40. En 1890, il atteignait 91 fr. 88 ; il sera, pour 1893, supérieur à 99 francs.

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 à 97.

Et, chose à considérer, les émissions successives des Grandes Compagnies qui ont ainsi consolidé le crédit de l'Etat, n'ont nullement paralysé la hausse des obligations 3 0/0 déjà absorbées par le public. Les cours de ces titres ont fidèlement suivi la hausse du 3 0/0 perpétuel : elles étaient cotées en moyenne à 360 fr. en 1883 ; elles dépassent 460 en 1893, et pourtant les Compagnies ont dû pourvoir — en outre des dépenses de premier établissement relatives aux anciens réseaux — à l'exécution des lignes du plan Freycinet, concédées par les *Conventions de 1883* et dont voici le détail exact :

Dépenses de premier établissement des lignes concédées en 1883, non compris le matériel roulant

(Milliers de francs)

Années	Est	Midi	Nord	Orléans	Ouest	P.-L.-M.	Totaux
1884...	29.840	7.889	1.589	63.814	28.618	40.354	172.113
1885...	32.892	6.539	3.910	62.790	20.972	26.872	153.975
1886...	23.037	7.576	6.061	45.675	18.337	19.119	119.805
1887...	20.311	7.830	7.276	44.943	22.596	19.298	122.254
1888...	20.790	5.733	6.854	40.775	21.315	17.988	113.455
1889...	23.958	7.680	3.383	44.026	21.899	20.649	121.595
1890...	25.282	5.518	5.303	35 302	19.800	17.079	108.284
1891...	24.884	7.112	6.311	26.015	18.560	15.411	98.293
1892...	20.000	6.000	6.000	34.000	12.000	18.000	96.000
Totaux	221.003	62.877	46.687	397.340	184.097	194.770	(1) 1.105.774

Il est donc impossible de méconnaître que la première partie du programme des *Conventions de 1883* n'ait été complètement réalisée. Voyons maintenant les conséquences de la seconde, c'est-à-dire l'association des Grandes Compagnies à l'achèvement et à l'exploitation du *Troisième Réseau.*

Il convient d'abord de constater que les actionnaires de ces Grandes Compagnies n'ont reçu, par ces Conventions, que le maintien pur et simple du dividende qu'ils recevaient depuis vingt ans. Seule la Compagnie du Midi, a obtenu une augmentation de 10 fr. et cette augmentation semblait rigoureusement justifiée par la progression exceptionnellement favorable de ses recettes nettes pendant la période antérieure, et par le chiffre extrêmement réduit de sa dette en garantie d'intérêt.

Il faut en outre observer que la situation des Compagnies était tout autre en 1883 qu'en 1859. Le réseau exploité par elles avait passé de 8.936 kilomètres à 21.175 ; grâce au développement du trafic sur les grandes artères, qui compensait le faible rendement des lignes de second ordre, le produit brut kilométrique était resté sensiblement le même (42.143 fr. au lieu de 41.841 fr.) ; mais l'exploitation devenant de plus en plus onéreuse, le produit net (par kilomètre) était tombé de 25.016 fr. à 19.140 fr. Dans son ensemble, le réseau exploité en 1883 offrait évidemment des chances beaucoup moindres de plus-value, que le réseau exploité en 1859.

Les Compagnies ne pouvaient donc équitablement accepter, pour le *Troisième Réseau,* des sacrifices comparables à ceux de 1859 ; nous avons vu qu'à cette époque elles avaient assumé jusqu'à concurrence de 82 0/0 la charge des dépenses nécessitées par la construction des nouvelles lignes.

En 1883, la répartition de la contribution des Compagnies fut très inégale d'un réseau à l'autre. Le Nord consentit à tout payer. En moyenne, les six Compagnies prenaient à leur charge 16 0/0 environ de la dépense totale prévue. En outre, les Compagnies d'Orléans, de l'Est, du Midi et de l'Ouest consentaient à appliquer immédiatement à des travaux neufs le montant de leur ancienne dette de garantie d'intérêt, qui, dans les conditions des conventions précédentes, n'eût été exigible qu'à long terme.

Enfin, toutes les Compagnies entreprenaient à leurs risques et périls l'exploitation du *Troisième Réseau,* exploitation qui vraisemblablement devait se solder par un déficit sérieux.

Quels ont été les résultats de la nouvelle combinaison, c'est-à-dire les résultats des lignes garanties des anciens réseaux fusionnées avec les lignes du Plan Freycinet ? Les voici dans leur ensemble :

Résultats de l'Exploitation des six Grandes Compagnies du compte de la garantie (Années 1883 à 1892).

Années d'exploitat.	Longueurs kilométr.	Recettes (Milliers de fr.)	Dépenses (Milliers de fr.)	Produits nets (Milliers de fr.)
1883	22.745	1.044.602	542.020	502.582
1884	23.797	1.008.476	530.675	477.801
1885	23.964	963.964	499.520	464.444
1886	24.064	936.588	469.222	467.366
1887	24.113	947.635	463.163	484.472
1888	23.899	952.986	460.867	492.119
1889	25.112	1.054.662	505.110	549.552
1890	26.286	1.057.935	521.673	536.262
1891	27.091	1.090.974	555.538	535.436
1892	28.557	1.093.210	580.570	512.640

Ce simple tableau n'indique-t-il pas déjà que les *Conventions de 1883* n'ont pas été une bien bonne affaire pour les Grandes Compagnies ?

Le réseau garanti a augmenté de 5.812 kilomètres, et les produits nets seulement de 10 millions de francs. Et l'intérêt du nouveau capital engagé, qui en supporte le poids aujourd'hui ?

Au lendemain même de la mise en vigueur de ces Conventions, avant que la garantie d'intérêt eût à supporter aucune charge du fait des nouvelles lignes, qui s'exploitaient alors au compte de 1er établissement, ou, suivant l'expression technique, au compte d'*exploitation partielle,* cette garantie prenait tout à coup des proportions inattendues par l'effondrement des recettes des anciens réseaux, ouverts à l'exploitation antérieurement à 1883 (crise commerciale et industrielle de 1885, ravages du phylloxéra, etc.)

L'Exposition de 1889 a bien donné le signal d'une reprise marquée du trafic ; mais, depuis cette date, les comptes d'exploitation partielle ayant été supprimés ou restreints, et cette suppression ajoutée aux sacrifices nouveaux que les Compagnies ont

(1) Dépenses couvertes, par imputation sur les anciennes dettes de garantie d'intérêt, pour............Fr. 368.223.000
Dépenses couvertes, par imputation sur la subvention spéciale de 90 millions de la Compagnie du Nord, pour.............. 46.610.000
Dépenses couvertes, par imputation sur les subventions des Compagnies pour la superstructure (25.000 fr. par kil.), pour... 76.238.000
Dépenses couvertes, par imputation sur les avances à l'Etat remboursables en annuités, pour.............................. 603.887.000
Dépenses couvertes, par imputation sur les subventions départementales, communales et particulières, pour.............. 10.816.000
1.105.774.000

Le matériel roulant et le mobilier fournis par les Compagnies pour les kilomètres exploités peuvent être, en outre, évalués à 90 millions.

*

dû subir pour doter suffisamment leurs caisses de retraite, en présence de la baisse constante du taux de l'intérêt, aux améliorations de toute nature que le public ne cesse naturellement de réclamer (rapidité, confortable, sécurité plus grande, etc.) ont amené une recrudescence des garanties d'intérêt.

Voici, en résumé, quelles ont été les insuffisances que les comptes des Compagnies font apparaître depuis la mise en vigueur des *Conventions de 1883*.

Avances de l'Etat aux six Grandes Compagnies en garantie d'intérêts par application des Conventions de 1883 :

(Milliers de francs)

Années	Est	Midi	Orléans	Ouest	P.-L.-M.	Totaux
1884	7.654	7.715	5.840	10 780	18.970	50.959
1885	9.265	14.020	15.158	14.109	19.549	72.101
1886	11.826	16.456	19.518	13.369	21.256	82.425
1887	12.535	12.719	16.721	10.515	15.406	67.896
1888	10.339	12.032	16.223	11.743	10.337	60.674
1889	5.212	10.348	8.040	2.178	2.017	23.761
1890	10.910	10.776	11.868	12.823	2.654	49.031
1891	13.948	14.134	9.537	12.479	2.485	52.583
1892	18.863	18.701	13.078	17.555	17.668	86.065
Totaux...	100.552	116.901	115.983	105.751	106.308	545.495

Mais il ne faut pas s'y tromper: cette somme de 545.495.000 francs que l'Etat a avancée aux Grandes Compagnies pour insuffisance d'exploitation, n'est qu'une *avance à titre remboursable*. L'Etat, par les *Conventions de 1883*, s'est déchargé d'abord du capital qu'il aurait dû consacrer à l'exécution des lignes votées par le Parlement et, ensuite, des aléas d'une exploitation *sûrement* onéreuse. Qui aurait, sans les nouvelles Conventions, supporté ces dépenses augmentées par la crise économique de 1885-1886 ? Les contribuables, apparemment ! Grâce aux *Conventions de 1883* ce sont les actionnaires des Grandes Compagnies qui en ont la responsabilité.

Voilà ce qu'une observation impartiale des faits dégage du fonctionnement des *Conventions de 1883*, et on peut même ajouter qu'en acceptant la responsabilité de la construction et de l'exploitation du *Troisième Réseau*, dans les conditions indiquées d'autre part, les Compagnies ont trop présumé de leurs forces. Leurs Conseils d'administration ont été trompés, sans doute, par les résultats exceptionnellement favorables des années 1880, 1881 et 1882, qui avaient porté les recettes totales du réseau français de 945 millions de francs en 1879 à 1.127 millions en 1882, et les *produits nets* de 453 millions en 1879 à 535 millions en 1882, et ils ont accepté, pour l'avenir, des charges excessives dont personne, ni le monde politique, ni le monde financier, ne leur sait gré maintenant.

(*A suivre.*) Edmond Théry.

La Réhabilitation de l'Argent

(*Suite*) (1)

XII. — Possibilité d'un accord international entre la France, les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne.

Mais le *bimétallisme universel* — pouvant seul rendre à l'argent la qualité d'instrument d'échange international que lui donnait jadis le pair bimétallique français — n'est aujourd'hui possible que si les quatre grandes nations métalliques : France, États-Unis, Angleterre et Allemagne l'adoptent en même temps. En effet, dans l'état actuel de la politique européenne, il pourrait y avoir un danger sérieux — et tout le monde en comprendra la raison — à faire prendre à une nation unique, la France par exemple, la responsabilité de la réforme.

Avant d'examiner les avantages ou les inconvénients de ce *bimétallisme universel*, il est donc nécessaire de rechercher s'il existe des chances sérieuses pour que les quatre nations, ci-dessus désignées, l'adoptent ensemble, c'est-à-dire se mettent d'accord pour donner à l'or et à l'argent un pouvoir libératoire égal dans la proportion du 15 1/2 ou dans toute autre proportion, et pour admettre, en conséquence, la frappe libre sur toute l'étendue de leur territoire des deux métaux précieux, sans limitation de quantité.

France. — En ce qui concerne la France, je ne crois pas qu'il soit utile de revenir sur ce que j'ai déjà établi dans les chapitres précédents. Notre pays n'a renoncé à la frappe libre de l'argent que par cas de force majeure ; il est devenu monométalliste-or extérieur pour éviter l'isolement monétaire dont la démonétisation de l'argent allemand le menaçait au lendemain de la guerre de 1870-71, mais il est resté légalement bimétalliste et les trois milliards d'argent monnayé qu'il possède, l'obligent à désirer que ce métal reprenne son ancienne valeur et surtout son ancienne fonction internationale.

Les monométallistes-or affirment, il est vrai, que la baisse de l'argent métal ne peut porter aucun préjudice à la France, parce que — à l'intérieur du territoire, — l'écu français a cours légal et forcé pour 5 francs et que — pour les paiements extérieurs — la France possède de l'or en quantité suffisante pour faire face à tous les besoins de son commerce.

Sans rappeler les préjudices que le système monétaire bâtard, imposé au monde civilisé par la disqualification de l'argent, fait éprouver à toutes les sources de la fortune française, je me permettrai de poser cette simple question aux monométallistes-or : qui supporterait la perte de 40 ou 50 0/0 que subiraient nos écus le jour où, pour une cause quelconque, la France serait dans la nécessité de les utiliser pour solder ses règlements extérieurs ?

Cette simple éventualité suffirait — s'il n'y avait pas d'autres raisons économiques beaucoup plus sérieuses encore — à expliquer l'intérêt qui s'attache, pour la France, à la réintégration de l'argent dans son ancienne fonction d'instrument d'échange universel.

Etats-Unis. — Les Etats-Unis accepteront-ils facilement le régime du *bimétallisme universel ?* La question est résolue d'avance. Depuis douze ans les Etats-Unis font à l'Europe, ainsi que M. Dana Horton, délégué de l'Amérique du Nord, l'a d'ailleurs rappelé au Congrès monétaire tenu à Paris en septembre 1889, « des propositions de fédération monétaire », et les résolutions et déclarations officielles qui ont suivi l'abrogation de l'*Act Sherman* nous prouvent, jusqu'à l'évidence, que les Etats-Unis attendent toujours un signe de l'Europe.

En effet, le Sénat de Washington, décidant la suppression des achats de métal blanc en vigueur depuis le 14 juillet 1890, a adopté, à la place du bill Wilson voté précédemment par la Chambre des représentants, le bill du sénateur Woorhees, dont les deux derniers paragraphes méritent d'être cités :

Et il est déclaré, par la présente loi, que la politique des Etats-Unis est de continuer l'usage simultané de l'or et de l'argent comme étalons monétaires et de frapper à la fois de l'or et de l'argent en monnaies d'égale valeur, valeur intrinsèque et valeur d'échange, cette équivalence devant être assurée par voie d'entente internationale ou par des garanties législatives propres à maintenir la parité de valeur des mon-

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 95 à 99.

naies d'or et des monnaies d'argent et à leur conserver en tout temps un pouvoir égal sur le marché et pour le paiement des dettes.

Il est encore déclaré, par la présente loi, que les efforts du Gouvernement devront tendre résolument à l'établissement d'un système bimétalliste capable de maintenir en tout temps le pouvoir égal, sur les marchés et pour le paiement des dettes, de tout dollar frappé ou émis par les Etats-Unis.

Le bill Woorhees, voté au Sénat le 30 octobre 1893 par 33 voix contre 32 et adopté ensuite par la Chambres des représentants par 192 voix contre 94 (la minorité des deux Chambres étant, d'ailleurs, pour la frappe libre de l'argent) constitue une profession de foi de *bimétallisme universel* dont le Gouvernement de M. Cleveland accepte résolument le principe.

Dans un discours que le secrétaire du Trésor américain, M. Carlisle, a prononcé, vers le milieu de novembre, au banquet de la Chambre de commerce de Washington, ce haut fonctionnaire a expliqué ainsi la nouvelle situation monétaire que l'abrogation de l'*Act Sherman* créait aux Etats-Unis :

Un Gouvernement, *quel qu'il soit*, ne peut, *actuellement*, établir un rapport fixe entre l'or et l'argent et le maintenir ; cette raison seule nous obligerait à donner des limites au monnayage de l'argent. Le pays doit se féliciter que nous nous soyons mis enfin dans une situation qui nous permet de conserver intact notre système monétaire et *d'exercer une influence dans toutes les combinaisons qui pourront être faites pour régler cette grosse difficulté d'une manière définitive*.

C'est absolument l'attitude que la France observe depuis 1873 et *qu'elle devra continuer à observer tant que l'Angleterre n'entrera pas résolument dans la voie de la réhabilitation de l'argent*.

Dans son message du 4 décembre dernier, le Président Cleveland, donnant encore plus de précision à la politique monétaire qu'il comptait suivre, a dit, de son côté :

Le fait qu'on semblait attendre de nous quelque proposition bien définie lors de la seconde session de la Conférence de Bruxelles, m'a fait demander à ajourner encore cette Conférence, qui devait se réunir une seconde fois le 30 novembre. Il me semble qu'il serait sage de donner au président des pouvoirs généraux pour pouvoir inviter les autres puissances à une pareille Conférence aussitôt qu'il y aurait *une perspective raisonnable d'arriver à une entente internationale sur la question du monnayge*.

Par conséquent, du côté des Etats-Unis, pas de doute possible, la cause du *bimétallisme universel* y est déjà depuis longtemps gagnée.

ALLEMAGNE. — L'Allemagne est passée légalement, à la fin de 1871, du régime monométallique-argent au régime monométallique-or, mais elle est, *en fait*, au régime monétaire bimétallique bossu de la France, puique la baisse de l'argent (survenue après la suspension de la frappe libre de l'argent dans les pays de l'*Union latine*) l'a mise dans l'obligation de conserver dans sa circulation environ 600 millions de francs de thalers d'argent qui ont, aujourd'hui, le même pouvoir libératoire que les reichsmarks d'or. Avons-nous quelques indices qui nous permettent de croire, aujourd'hui, que l'Allemagne acceptera facilement le régime du *bimétallisme universel ?*

Nous savons, d'une manière positive, que la crise économique générale dont la production française subit depuis quelques années les rudes conséquences, n'a pas épargné l'Allemagne et nous savons aussi qu'un grand parti bimétalliste allemand fait chaque jour de nouvelles recrues dans les centres agricoles et industriels et dans le monde politique.

Mais, pourrait-on dire, si l'Allemagne a un intérêt quelconque à l'établissement d'un *bimétallisme universel*, pourquoi les délégués du Gouvernement impérial à la Conférence internationale tenue à Bruxelles en décembre 1892, ont-ils déclaré qu'ils avaient pour mission d'assister en simples auditeurs aux travaux de la Conférence ? Pourquoi sont-ils restés indifférents à l'examen des propositions américaines ayant précisément pour objet « l'établissement d'un rapport fixe international entre l'or et l'argent et emploi des deux « métaux comme monnaie ayant plein pouvoir libératoire pour chacun des pays adhérents et comme conséquence, la frappe libre de l'or et de l'argent ? »

Mais, simplement, parce que la Conférence de Bruxelles n'avait été précédée d'aucun échange de vue entre les divers pays convoqués par les Etats-Unis (sauf, je crois, pour les nations formant l'*Union latine*), que l'Allemagne a pour principe absolu de régler sa politique monétaire sur la politique monétaire anglaise et que les dispositions négatives de l'Angleterre étaient suffisamment connues pour que le Gouvernement allemand ne se fît aucune illusion sur l'issue finale de la Conférence.

L'adhésion de l'Angleterre au *bimétallisme universel* entraînera certainement l'adhésion de l'Allemagne. Comme preuve de cette affirmation je me contenterai de rappeler le passage suivant du discours prononcé à la séance d'ouverture du Congrès monétaire international tenu à Paris au mois de septembre 1889, pendant l'Exposition universelle, par M. Otto Arendt, secrétaire général de la *Ligue bimétallique allemande :*

Cette Ligue, a dit M. Arendt, réunit beaucoup de membres du Parlement, des industriels, des agriculteurs, des hommes de science, *qui sont tous convaincus que la crise économique que nous avons éprouvée, peu de temps après l'introduction en Allemagne de l'unique étalon d'or, est due à la dépréciation de l'argent qui en a été la conséquence*. Nous avons fait de l'agitation dans ce sens, nous avons rencontré des partisans du bimétallisme dans toutes les parties de l'Allemagne, et *nous sommes parvenus* à empêcher la *démonétisation des thalers*. Mais le Gouvernement de mon pays commence à reconnaître la *possibilité* d'établir le bimetallisme, et des conférences monétaires ont été organisées dans ce but. Je veux dire qu'en Allemagne nous n'avons pas l'espoir que le bimétallisme puisse s'établir *sans l'Angleterre*, mais nous avons la conviction que notre Gouvernement prendra une détermination conforme à celle de l'Angleterre.

Et M. Arendt compléta sa déclaration par la lecture d'une lettre adressée (par le Président de la *Ligue bimétallique allemande*, M. de Kardoff, membre du Parlement allemand) au Président du Congrès et dans laquelle je relève ces lignes significatives :

Ainsi donc la question si importante, à savoir *si l'anarchie monétaire*, qui règne à présent, doit continuer *au grand préjudice de toutes les nations civilisées*, ou bien si l'on doit sérieusement tenter de régler cette question dans l'intérêt de la *civilisation universelle* par une *Convention internationale*, est soumise UNIQUEMENT au bon vouloir et aux résolutions du Gouvernement anglais ou plutôt du Parlement anglais.

Rien n'est plus exact ! C'est de l'Angleterre et *uniquement* de l'Angleterre que dépend aujourd'hui la solution du problème monétaire universel.

L'heure est donc venue d'examiner si les dispositions *officielles* de l'Angleterre, qui s'est refusée de discuter le principe du *bimétallisme universel* en 1881, qui a cependant réuni, en 1886, une grande Commission dite *Gold and Silver Commission*, chargée de rechercher les causes « des changements récemment survenus « dans la valeur relative de l'or et de l'argent » et de dire « s'il est ou non au pouvoir des législateurs de « porter remède *aux maux* que ces changements ont « produits » (nous verrons plus loin les conclusions de cette Commission), qui s'est montrée si réservée au Congrès monétaire de 1889, et enfin si incertaine à la Conférence de Bruxelles de 1892 — l'attitude de ses délégués y a été, en effet, des plus curieuses — si les dispositions *officielles* de l'Angleterre, disons-nous, ont quelque chance de tourner au *bimétallisme universel* et de rendre ainsi possible la réhabilitation de l'argent.

ANGLETERRE. — Les monométallistes-or professent volontiers l'opinion émise par Michel Chevalier, que l'Angleterre ne changera *jamais* son régime monétaire actuel. Pourquoi ? Est-ce une raison scientifique qui a déterminé l'Angleterre, en 1816, à prendre l'étalon d'or de préférence à l'étalon d'argent ou au bimétallisme ?

Nullement ! C'est une question de convenance personnelle à l'Angleterre.

Dans son excellent livre de l'*Histoire monétaire de notre temps*, Ottomar Haupt explique très nettement que pendant tout le XVIIIe siècle l'argent ressortant en Europe au prix de 63 deniers l'once standard, alors que la loi ne lui assignait en Angleterre qu'une valeur de 62 deniers, l'argent avait une tendance naturelle à quitter l'Angleterre. « C'est ainsi, ajoute-t-il, que de« puis longtemps déjà, le pays ne possédait que des « monnaies d'or, et dès lors, rien de plus naturel « qu'une loi apportât la sanction de cette situation, au « moment même (1816) où il s'agissait d'opter pour un « nouveau système monétaire, comportant une circu« lation effective métallique. »

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à cette époque l'Angleterre était au régime du papier-monnaie à cours forcé, que le pays possédait cependant une certaine quantité d'or, mais que le peuple anglais avait complètement perdu l'habitude de l'argent. Il est donc évident qu'en proposant l'étalon unique d'or pour remplacer le papier-monnaie, lord Liverpool — le fondateur du monométallisme-or — s'arrêtait au système métallique le plus facile à mettre en vigueur, et le plus conforme aux usages commerciaux de l'Angleterre.

C'est donc une simple question de *convenance personnelle* qui a poussé l'Angleterre au monométallisme-or : pourquoi une autre *convenance personnelle* ne la pousserait-elle pas au *bimétallisme universel ?*

Un Anglais de grande autorité en matière monétaire, sir Mersey-Thompson, membre actuel de la Chambre des Communes et vice-président de la *Ligue bimétallique anglaise*, s'est d'ailleurs chargé de répondre aux économistes qui affirment que l'Angleterre ne changera JAMAIS son régime monétaire actuel.

On a demandé — a dit sir Mersey-Thompson au Congrès monétaire de 1889 — à être renseigné sur l'état de l'opinion en Angleterre : M. Fournier de Flaix a dit que l'Angleterre n'accepterait *jamais* le bimétallisme. Je ne suis pas du tout de cet avis, et c'est pourquoi il m'a semblé qu'il serait peut-être utile au Congrès de lui indiquer en très peu de mots les progrès que nous sommes en train de faire en Angleterre vers le bimétallisme...

La plus grande difficulté que nous ayons contre nous, c'est l'ignorance Autrefois, lorsqu'on entamait la question du bimétallisme, votre interlocuteur vous répondait généralement : « Monsieur, je vous avoue franchement que je ne comprends rien au bimétallisme; on ne m'a rien appris sur le bimétallisme au collège, et je ne l'ai jamais étudié. »

Messieurs, la Ligue bimétallique a été constituée pour combattre l'ignorance ; elle existe depuis dix-sept mois, et qu'a-t-elle fait dans ces dix-sept mois de son existence ?

Parmi les membres de la Ligue, nous avons deux Ministres actuellement membres du Cabinet anglais, M. Arthur Balfour et M. Chaplain; j'ai entre les mains une liste des vice-présidents de la ligue ; j'y trouve cent membres de la Chambre des Communes ; il y en a naturellement beaucoup d'autres qui sont plus ou moins bimétallistes, mais il y en a cent qui se sont déclarés bimétallistes et qui sont devenus membres et vice-présidents de La Ligue.

Et sir Mersey-Thompson donne lecture d'une liste brillante d'hommes politiques, de professeurs, de savants et de grands industriels, puis il ajoute :

La Chambre des Communes se compose aujourd'hui de quatre partis : les conservateurs, les libéraux unionistes, les libéraux Gladstoniens et les Irlandais. Dans chacun de ces partis nous comptons des adhérents. La question du bimétallisme a été discutée par les Chambres de Commerce et par les Sociétés d'Agriculture en Angleterre et en Ecosse, elle a reçu un accueil très favorable, et les nuages d'ignorance commencent à se dissiper partout.

De son côté, M. Foxwell, de l'Université de Cambridge, un des plus savants spécialistes de l'Angleterre, professeur d'économie politique à l'Université de Londres, expliqua comment l'opinion des hommes intelligents et à esprit ouvert, du Royaume-Uni, avait progressé, sans interruption, depuis quelques années, dans le sens du bimétallisme. Il déclara que la majorité des économistes anglais — et il cita les noms des professeurs Courtney, Marshall, Sidgwick, Munro, Edgeworth, Nicholson, Gonner, Symes et Sorley, — admettait aujourd'hui la possibibilité de maintenir une relation déterminée, un rapport fixe entre les deux métaux ; et il rappela que c'était l'honneur de la France et un trait de génie de la Révolution française d'avoir rendu le bimétallisme *international* en établissant la frappe libre et illimitée des deux métaux à un rapport fixe.

L'importance de cette nouvelle politique, dit-il encore, a été si peu comprise à l'époque, que lord Liverpool, dans le fameux Mémoire sur lequel l'étalon d'or anglais est fondé, ne fait aucune allusion à ce changement. Il semble avoir complètement ignoré ce qui se passait en France : sa politique était absolument insulaire. C'est un des nombreux défauts de ce Mémoire qui a été, à mon avis, glorifié outre mesure.

Les principes que pose lord Liverpool n'ont pas été mis en question durant les cinquantes années qui ont suivi. Le système fonctionnait bien, en ce qui nous touche, *parce qu'il était soutenu par le bimétallisme en vigueur en France.* Les économistes anglais ne savaient rien du système français. Après 1850, John Stuart Mill était le chef de l'école anglaise. Sa description du *bimétallisme* est une parodie grotesque, et ceux sur lesquels il avait de l'influence n'ont abordé ce sujet qu'avec des préventions fortement hostiles. Mais, en 1870, une nouvelle influence s'est fait sentir, celle de Jevons, l'un des esprits les plus originaux et les plus brillants parmi les économistes anglais.

Jevons, qui avait une grande admiration ponr les économistes français, et qui a tant fait pour encourager les Anglais à les étudier, avait eu son attention tournée vers le *bimétallisme* par Wolowski ; la clarté de ses conceptions sur le sujet de sa valeur lui permit de suite de saisir le principe du rapport fixe, qu'il a expliqué de la manière la plus frappante. Actuellement, il n'y a pas en Angleterre d'économiste, dont l'influence soit aussi grande que celle de Jevons, et cette influence augmente tous les ans. Il a complètement détrôné Mill, en Angleterre et en Hollande ; sa théorie de la valeur fait de rapides progrès dans les principaux pays.

Tous les élèves de Jevons, c'est-à-dire la presque totalité des professeurs d'économie politique de l'Angleterre, sont aujourd'hui ralliés aux principes fondamentaux du bimétallisme.

Pour démontrer que le mouvement bimétallique anglais répondait bien aux intérêts actuels de l'Angleterre et que, dans l'espèce, la résistance des banquiers et commerçants de la Cité était plus inconsciente que raisonnée, M. Foxwell ajouta :

Mais la Cité de Londres est toujours conservatrice en matière de finance ; elle souffre de l'inertie due à la prospérité, elle est trop absorbée par les affaires. C'est plutôt le Lancashire qui conduit l'Angleterre. Nous avons un proverbe qui dit : « Ce que le Lancashire pense aujourd'hui, l'Angleterre le pensera demain. » On sait que Manchester a été le berceau du mouvement libre-échangiste. C'est donc un fait significatif que les succès principaux de la *Ligue bimétalliste* aient été remportés dans le Lancashire, où des hommes de toutes les classes, appartenant à toutes les nuances politiques, sont unis pour proclamer le *bimétallisme.*

Et il termina son discours de la manière suivante :

« Dans le passé, le monde comptait sur la France « pour soutenir les intérêts de la civilisation, tandis « qu'on reprochait à l'Angleterre son matérialisme et « son insularisme. Je suis convaincu que, dans l'ave« nir, ces reproches ne seront pas mérités par l'Angle« terre et je ne veux pas croire qu'il faille les appliquer « à la France. Nous *pourons sûrement nous unir* « *tous* pour remédier, par un accord international, aux « maux qui sont résultés d'une perturbation monétaire, « c'est-à-dire d'une perturbation internationale. »

Voilà l'état de l'opinion publique anglaise sur la question du *bimétallisme universel* à la fin de l'année 1889.

Et maintenant, faut-il rappeler le grand mouvement en avant de 1892, la fameuse résolution de la Chambre de Commerce de Manchester (mars 1892) :

« Les conditions défavorables dans lesquelles se trouve le commerce anglais depuis longtemps sans que l'on puisse s'attendre à une amélioration dans l'avenir sont causées principalement par les fluctuations fréquentes et violentes dans le change avec l'Inde, la Chine et les autres contrées à étalon d'argent.

« L'opinion de la Chambre est donc que le Gouvernement

devrait prendre immédiatement ses dispositions pour provoquer une Convention sur les bases d'une entente internationale afin d'assurer un change fixe entre l'or et l'argent. »

La résolution du Congrès général des Agriculteurs anglais (11 décembre 1892) :

« Considérant, dit la résolution, que l'avilissement continu des prix, si préjudiciable aux intérêts agricoles, est dû, pour une large part, à la valeur attribuée à l'or et à la baisse du taux du change dans les pays bimétalliques ;

« Considérant que le meilleur remède serait une entente internationale sur de larges bases pour la réouverture, dans les pays principaux, des hôtels des monnaies pour la frappe sans limite de l'or et de l'argent,

« Le Congrès demande au Gouvernement de coopérer avec les autres nations représentées à la Conférence monétaire, pour obtenir cette entente. »

La motion de la *Ligue bimétallique Anglaise*, lors de sa réunion après la Conférence de Bruxelles (février 1893) :

« Sir W. Houldsworth et sir Guilford Molesworth ont commenté la récente Conférence de Bruxelles. Les deux orateurs ont été d'accord *pour juger défavorablement l'attitude du Gouvernement anglais à cette Conférence*. La réunion a adopté une résolution invitant le Gouvernement à profiter de la reprise des travaux de la Conférence qui doit avoir lieu au mois de mai pour arrêter la rapide hausse de l'or et pour assurer un taux d'échange constant entre les deux métaux. »

Et enfin, la discussion qui a eu lieu à la Chambre des Communes, le 5 mars 1893, sur une proposition de Sir Mersey-Thompson — déjà cité plus haut — tendant à inviter le Gouvernement anglais à user de son influence, afin d'amener la reprise de la Conférence monétaire, dans le but de trouver un remède à la situation désastreuse qui résultait, pour l'Angleterre, de l'écart croissant entre la valeur relative de l'or et de l'argent.

Sir Mersey-Thompson a établi, d'une manière saisissante, les effets des variations des changes extérieurs sur la production anglaise et a affirmé que les autres pays du monde se mettraient au bimétallisme si l'Angleterre adoptait ce régime monétaire.

M. Gladstone, qui est le monométalliste le plus convaincu de l'Angleterre, a combattu cette proposition, défendue par plusieurs orateurs, et notamment M. Goschen, en déclarant d'abord qu'il n'en comprenait pas la portée :

Aucun projet pratique n'a encore été présenté qui démontrât pour l'Angleterre la possibilité de changer son étalon monétaire actuel ; il est donc inutile qu'elle réunisse une Conférence monétaire pour déclarer qu'elle n'a aucun projet à proposer. L'Angleterre, d'ailleurs, n'a jamais mis d'obstacle à la solution de la question.

Plusieurs grandes puissances de l'Europe, déclare M. Gladstone, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie, la Suisse, la Suède, la Norvège et même le Danemark, ne désirent pas modifier leur système monétaire.

En réalité les puissances, à la Conférence de Bruxelles, se divisaient en deux sections : celles qui ne voulaient aucune modification au système monétaire, et celles qui ne présentaient aucune proposition de modification.

Et après avoir vanté le mérite théorique du monométallisme-or, il ajouta :

« La Chambre doit y regarder à plusieurs fois avant d'abandonner la solide fondation sur laquelle l'Angleterre a, pendant le demi-siècle qui vient de s'écouler, élevé un édifice commercial inconnu jusqu'ici dans l'histoire du monde. »

M. Goschen lui répondit qu'il pensait aussi que « la Chambre devait certainement y regarder à deux fois avant de faire quoi que ce soit qui puisse porter atteinte au splendide édifice du commerce britannique. Toutefois, il est important, pour le pays tout entier, que si les bimétallistes sont nombreux et que s'ils se trompent, on leur démontre leur erreur.

« Le problème monétaire est des plus complexes et le dogmatisme, de part et d'autre, serait déplacé. Mais à la Conférence de Bruxelles, il a été reconnu qu'il était désirable d'employer l'argent d'une manière plus large, et cette même Conférence a dû s'ajourner, *en présence de l'attitude du délégué britannique*.

« Ce n'est donc pas trop exiger que de demander au Gouvernement britannique de faire des démarches afin de convoquer la Conférence, non pas nécessairement pour arriver à l'adoption du bimétallisme, mais afin d'étudier les différents projets qui étaient présentés en vue de donner à l'emploi de l'argent une plus grande extension. »

Malgré cette intervention de M. Goschen, la motion fut rejetée à la faible majorité de 81 voix. Mais n'est-ce pas un fait significatif que cette discussion où M. Gladstone a été obligé de payer de sa personne pour faire repousser une proposition qui n'aurait pas eu *dix voix* dans le Parlement anglais en 1875 ? Cette majorité de 81 voix n'indique-t-elle pas victorieusement la puissance des faits qui pousse l'Angleterre vers le bimétallisme ?

M. Gladstone en est resté aux principes de John Stuart Mill : mais la jeune école économiste anglaise pense comme Jevons, comme le savant professeur d'économie politique de l'Université de Londres, M. Foxwell et la masse des producteurs du Royaume-Uni est en train de se rallier à l'idée, nouvelle pour elle, du *bimétallisme universel*.

Pour terminer cet examen de l'évolution anglaise, je citerai encore ce passage de la déclaration faite par M. Fielden, membre de la *Ligue bimétallique anglaise* et grand industriel de Manchester :

Pendant plus de 30 ans j'ai été dans l'industrie des cotons qui donne du travail à 500.000 ouvriers et qui en fait vivre au moins 2 millions. Je connais intimement leurs corporations et les chefs ou délégués des branches de commerce principales du nord de l'Angleterre. Les chefs se sont réunis dans leurs conseils et ont pris la *résolution unanime* de soutenir le *bimétallisme international*. Parmi les corps représentatifs d'ouvriers qui se sont ralliés à cette cause se trouvent les tisserands des Comités du Nord, les *Trade's unions* de Manchester-Salford et de Newcastle. Ces organisations représentent un nombre considérable d'ouvriers et exercent une très grande influence dans les questions sur lesquelles les membres sont d'accord. . Ce qui est devenu *clair* à l'esprit des chefs des corporations ouvrières, c'est qu'une mesure monétaire commune pour le monde entier serait la *seule vraie base* pour l'échange des produits du travail et de l'habileté.

... L'industrie du coton se trouve dans une position très grave, causée par un déplacement de travail provenant *principalement des difficultés de change entre les pays d'argent et d'or*, et ce déplacement est regardé avec alarme par nos ouvriers, vu qu'il résulte de *causes monétaires* et non de la supériorité des producteurs concurrents.

Et ceci s'appliquait à la situation de 1889 ; or, nous avons vu, en étudiant le commerce extérieur de l'Angleterre des années 1890, 1892 et 1893, combien cette situation s'était aggravée depuis.

De ce qui précède il résulte donc que l'opinion, émise par M. Michel Chevalier, lors de la Conférence monétaire de 1878, qu'on n'arriverait *jamais* à convaincre l'Angleterre, n'est plus conforme à la vérité en 1893. D'ailleurs, ce qui poussera fatalement la nation anglaise, berceau du libre-échange, au *bimétallisme universel*, c'est qu'en réalité le régime monétaire bâtard auquel le monométallisme anglais condamne le monde civilisé, aura pour effet inévitable de tuer cette liberté commerciale à laquelle l'Angleterre doit sa fortune.

Les industriels anglais se rendent déjà très nettement compte de la situation désastreuse que va leur créer le mouvement de protection qui se dessine sur tous les points du globe. Cette menace suffira certainement pour ouvrir les yeux aux monométallistes les plus endurcis. Les arguments les plus éloquents pour les anglais sont ceux qui ont une influence directe sur leur bourse ; c'est d'une question d'intérêt particulier, de convenance personnelle qu'est né leur monométallisme ; c'est en vertu du même principe qu'ils se rallieront *avant peu* au *bimétallisme universel*.

Mais il dépend du Président des Etats-Unis, c'est-à-dire de la politique monétaire qu'il va suivre, d'avancer l'heure de cette révolution bienfaisante.

XIII. — Premier avantage du bimétallisme universel

J'ai dit que le régime monétaire bâtard auquel le monde est condamné depuis la suppression du pair bimétallique français a eu pour conséquence de créer le mouvement protectionniste presque général auquel nous assistons depuis quelques années. Cette opinion, qui résulte des observations consignées dans les chapitres précédents, a été d'ailleurs formulée avec une singulière force par un certain nombre de délégués bimétallistes au Congrès monétaire international de 1889, et, en parcourant les procès-verbaux de ce Congrès, j'ai pu constater qu'aucun des monométallistes français ayant assisté aux Conférences n'a réfuté sérieusement cette opinion.

Dans le discours de M. Allard, directeur de la Monnaie de Bruxelles, je relève le passage suivant :

Parmi les troubles causés par la baisse de l'argent, citons encore son influence sur le libre-échange, — le libre-échange devient impossible, et nous en avons un exemple très frappant dans ce qui se passe entre les Indes et l'Angleterre.

Aux Indes, la roupie achète 30 0/0 moins d'or qu'autrefois parce que l'or a monté, mais elle achète encore la même quantité des autres marchandises, parce que l'argent, qui est la monnaie courante, n'a pas baissé de valeur. D'où cette conséquence que l'indien a 30 0/0 d'avantage à exporter des marchandises plutôt que d'exporter de l'or.

Tournons-nous maintenant vers l'Angleterre. Ici, l'or achète 30 0/0 plus d'argent que de marchandises; l'Anglais aura donc 30 0/0 d'avantage à exporter de l'argent, ce qui forcera des détenteurs de marchandises à baisser leurs prix ou à conserver leurs produits.

L'on conçoit facilement, par conséquent, comment cette baisse de l'argent fausse tous nos tarifs douaniers. La baisse des prix qu'elle amène soulève ce chorus général qui accuse les produits étrangers de venir faire concurrence aux produits nationaux; *le libre-échange est battu partout, et la protection triomphante s'établit victorieuse sur les ruines créées en 1873 par le monométallisme*, tandis que la mystérieuse influence de la monnaie échappe à bien des yeux.

Restez-en convaincu, messieurs, la *protection moderne est d'essence monétaire ;* ouvrez le troisième rapport de la *Gold and Silver* commission, n° 9 et n° 27, et vous n'aurez plus aucun doute à cet égard.

En effet, le rapport de l'enquête anglaise établit que l'une des *causes principales* de la baisse des produits agricoles et manufacturiers doit être attribuée à la dépréciation de l'argent métal ou, plus exactement, à l'écart qui existe entre la valeur relative de l'or de de l'argent, — écart qui va toujours en s'accroissant depuis 1873 —. Le protectionnisme est né de cette baisse persistante.

M. Emile de Laveleye, professeur d'économie politique à l'Université de Liége, a dit de son côté :

Je désire dire quelques mots aussi de cette accusation formulée par M. Gladstone contre le bimétallisme, qui n'est, prétend-il, que du protectionnisme déguisé. Au contraire, la recrudescence du système protecteur, auquel nous assistons, est due, non uniquement, mais certes principalement, au monométallisme or qui est imposé au monde depuis 1874.

Le public, voyant baisser, en moyenne, tous les prix, n'aperçoit pas que c'est la rareté de l'or qui l'amène en grande partie; il l'attribue surtout à la concurrence de l'étranger, et il exige que le législateur l'en défende, en élevant les droits d'entrée. La plupart des pays : l'Amérique du Sud, l'Italie, la Russie, la Roumanie, l'Allemagne, ont grand'peine à conserver leur or en présence de la puissance d'attraction des pays qui sont créanciers par suite de leurs placements au dehors, comme la France et l'Angleterre.

Alors ils se disent: « Nous ne pouvons conserver notre or que de deux façons : soit en limitant nos émissions de billets et en haussant l'escompte, soit en nous créant une balance favorable par la réduction de l'importation des marchandises étrangères. La première mesure frappe nos citoyens, la seconde l'étranger, et cette dernière favorise, en outre, l'industrie nationale. Il n'y a pas à hésiter : *élevons les droits* » Et c'est ce qu'ont fait, depuis dix ans, la plupart des pays.

M. de Laveleye a complété sa démonstration en rapprochant le mouvement protectionniste européen de 1820 à 1830 du mouvement actuel et a prouvé, en s'appuyant sur les statistiques du docteur Sœtbeer, que les deux mouvements avaient une cause identique: rareté de l'or et baisse générale des prix, conséquence de cette rareté.

Le délégué de la Hollande, M. Boissevain, fit, à son tour, la déclaration suivante :

La conclusion de M. Coste est qu'il faut conserver le *statu quo* en tentant des améliorations successives; c'est aussi à peu près la conclusion de M. Fournier de Flaix (deux monométallistes français). C'est donc la continuation de la situation monétaire de ces quinze dernières années qu'on demande. Les conséquences en sont faciles à prévoir. La rareté de l'or continuerait d'entraîner la baisse générale des prix. Cette baisse des prix a eu pour effet de diminuer la production générale dans des proportions sensibles; il en est résulté, pour la plupart des nations, *une tendance à se retirer chacune chez elle et à prendre des mesures restrictives du commerce.*

M. Otto Arendt, le secrétaire de la *Ligue bimétallique allemande*, du discours duquel j'ai déjà cité une partie, lança cette apostrophe au délégué anglais, M. Grenfell (bimétalliste convaincu, quoique ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre et l'un des directeurs de cet Etablissement) qui avait donné lecture d'une lettre de M. Gladstone présentant le bimétallisme comme analogue à la protection :

Je dois dire à M. Grenfell que, si nous sommes protectionnistes en Allemagne, c'est à cause de l'unique étalon d'or. Il peut assurer à M. Gladstone que, dès que l'Angleterre sera revenue au bimétallisme, nous ne croirons plus le protectionnisme nécessaire et nous reviendrons au libre-échange. Mais si l'Angleterre ne marche pas avec les autres peuples dans la voie du bimétallisme, il n'est pas douteux pour moi que *l'Allemagne n'aille encore plus avant dans le système protecteur.*

Enfin, M. Foxwell confirma la déclaration de M. Arendt en disant :

En France, cependant, vous me semblez prendre la baisse des prix d'un cœur plus léger que nous ne saurions le faire. Je ne regarde pas cette baisse comme un simple accident du commerce, comme une simple perturbation des marchés. J'y vois un grand danger social, un trouble des relations entre les classes économiques, une cause de mécontentement révolutionnaire. Cela conduit à une disposition générale à répudier les contrats qui sont devenus iniquement lourds. Comme l'a dit M. Arendt, *c'est un encouragement puissant à la protection et à ses tarifs prohibitifs.* Si ce côté de la question ne m'était pas apparu, son intérêt aurait été bien plus faible. La théorie du bimétallisme est ingénieuse et aurait exercé sur moi une certaine fascination, mais c'est seulement lorsque j'ai compris les graves conséquences sociales d'une baisse des prix que je suis devenu un bimétalliste enthousiaste.

Ces citations prouvent que le même mal — avilissement des prix et arrêt de la production indigène — existe dans tous les pays à monnaie au pair de l'or et que la protection a été comme un remède instinctif que les producteurs ont réclamé partout.

Mais ce remède est-il lui-même efficace? Non, puisqu'il donne une solution *fixe*, tandis que le mal, c'est-à-dire la hausse ou la baisse des changes, est essentiellement *mobile* et qu'avec le monométallisme-or, il n'est au pouvoir d'aucune puissance d'en régulariser les variations.

La conséquence logique et fatale de cet état de choses — qui ira toujours en empirant tant qu'on n'aura pas rendu à l'argent son ancienne fonction d'instrument d'échange universel — c'est que les nations à régime protectionniste finiront par ajouter à leurs tarifs douaniers ordinaires un tarif supplémentaire à échelle mobile qu'elles nommeront *Tarif rectificatif des changes*, absolument comme l'Italie vient de le décider, au rebours il est vrai, pour le paiement de ses droits d'importation, et comme les négociateurs allemands du traité de commerce russo-allemand voulaient récemment l'imposer aux produits russes.

Le plus grand mal que notre régime monétaire bâtard cause à la production des pays à circulation monétaire au pair de l'or provient surtout de l'instabilité du change entre ces pays et les nations asiatiques et américaines à circulation argent. Le *bimétallisme universel* rétablissant immédiatement la stabilité du change, ferait d'abord cesser la furieuse lutte pour l'or à laquelle se livrent actuellement toutes les nations.

riches et supprimerait, par suite, la plupart des perturbations monétaires dont le monde entier se plaint et qui sont la conséquence certaine de cette lutte.

Voilà le premier avantage du *bimétallisme universel.*

(*A suivre.*) EDMOND THÉRY.

LA CONVERSION DU 4 1/2

Notre excellent confrère, le *Petit Marseillais*, dont on connaît les attaches et les relations avec M. Peytral, publie, dans son numéro du 6 décembre, la dépêche suivante de son correspondant de Paris :

Paris, 5 décembre, soir.

Nous sommes à même de pouvoir donner quelques détails sur le projet de Conversion de M. Peytral, s'il fût resté Ministre des finances. Le projet de Conversion de M. Peytral comportait une simple réduction du 4 1/2 0/0 en 3 60 0/0, garanti pendant dix années, contre toute nouvelle Conversion. Ainsi que M. Peytral l'avait déclaré au Sénat et à la Chambre, lors de la discussion du budget de 1894, l'économie annuelle de 61 millions de francs qu'aurait donnée sa Conversion devait être employée, exclusivement, à la création d'une caisse d'amortissements pouvant permettre, en sept ou huit années, l'extinction de la partie remboursable de la Dette flottante (450 à 500 millions de francs), dont l'existence gêne si sérieusement les voies et moyens de la Trésorerie de l'Etat.

Mais, indépendamment de la Conversion en 3 60 0/0, M. Peytral se proposait, une fois les opérations relatives à cette Conversion terminées, de présenter un projet de Conversion facultative du nouveau titre de Rente 3 60, par lequel les porteurs de ce titre auraient eu le droit, pendant une période d'une année, de consolider ce revenu de 3 60, en échangeant leur titre perpétuel (convertible, cependant, au bout des dix années de garantie) contre un titre représentant 60 annuités de 3 fr. 60, les 0 fr. 60 0/0 représentant la reconstitution du capital de 100 francs à la fin de la période considérée.

En un mot, le projet de Conversion facultative que M. Peytral n'aurait présenté, nous le répétons, qu'après la clôture des opérations du 4 1/2 en 3 60 0/0, permettait aux porteurs du 3.60 nouveau de toucher pendant 60 années 3 60 0/0 de rentes, mais leur titre disparaissait et était annulé après le paiement de la 60e annuité. C'était une assurance que les porteurs contractaient qui leur garantissait 3 60 0/0 de revenu pendant 60 années, mais qui supprimait leur titre à la fin de la période.

M. Peytral, en quittant le ministère des finances, a naturellement communiqué ses idées à son successeur, ne s'inspirant en cette occasion que des intérêts du pays. — H.

FINANCES OTTOMANES

C'est avec un sentiment de satisfaction non équivoque que nous abordons aujourd'hui de nouveau cette question. Le rapport de M. Vincent Caillard sur l'exercice clos le 28 février/12 mars 1893, et dont nous avons déjà parlé dans nos « Lettres de Turquie », nous invite, en effet, à nous appesantir, sur les résultats obtenus par la Caisse de la Dette publique ottomane pendant son onzième exercice.

Ces résultats ont été les plus satisfaisants obtenus jusqu'à ce jour. L'exercice a produit un revenu net de 2.184.545 liv. t. contre 2.066.571 liv. t. dans l'exercice précédent. Ce montant dépasse les appréciations premières. On ne comptait que sur un excédent de 90.000 liv. t. (*Economiste Européen*, nº 62, p. 384), et l'augmentation constatée sur l'exercice 1891-1892 est de 117.974, liv. t., alors que ce dernier exercice était déja en avance sur le précédent de 77.924 liv. t.

L'accroissement brut se répartit comme suit:

Revenus administrés directement.. Liv. t.	71.464
Dîme des Tabacs..........................	18.832
Proportion dans les bénéfices de la Régie des Tabacs..................................	37.300
Divers......................................	5.042
Ensemble........ Liv. t.	132.638

Par contre, les dépenses de l'Administration ont augmenté de 14.664 liv. t., d'où la plus-value nette de 117.974 liv. t. et si on établit une proportion totale des dépenses au revenu, on trouve que les premières sont descendues de 21 08 0/0 en 1891-1892 à 20 33 0/0 en 1892-1893.

Deux raisons militent en faveur du développement pris par les recettes de l'exercice écoulé: en premier lieu, l'abondance des deux dernières récoltes, et l'apparition, dans les provinces russes de la mer Noire, de l'épidémie cholérique. Cette épidémie nécessita, sur les côtes de la Turquie, une surveillance rigoureuse qui fut un obstacle à la contrebande dont le sel est surtout l'objet dans ces parages.

De la recette nette de 2.184.155 liv. t. mentionnée plus haut, il faut déduire :

Intérêts et amortissement des obligations de priorité, environ.............................. Liv. t.	430.000
Amortissement extraordinaire, égal à l'économie réalisée lors de la conversion des priorités..	159.500
Service d'un intérêt de 1 0/0 sur l'ensemble de la Dette, soit environ................	1.170.810
Ensemble environ....... Liv. t.	1.760.310

Comme solde réel disponible, il est resté 423.735 liv. t., sur lesquelles il a été appliqué à l'amortissement ordinaire 318.909 liv. t. Quant au solde, 104.826 liv. t., il a été mis en réserve pour accroissement ultérieur de l'intérêt de la Dette.

L'intérêt de la Dette, ainsi qu'il vient d'être stipulé plus haut, exige, au taux de 1 0/0, une annuité de 1.170.810 liv. t. Le solde de 104.826 liv. t. dont il vient d'être parlé, représente donc environ 9 0/0 de l'annuité entière, ce qui équivaut à dire que, si, pour l'exercice 1892-1893, la Dette n'a reçu que 1 0/0 d'intérêt, elle a produit 1 fr. 09 0/0 ! Mais ce supplément de 9 centimes a été mis en réserve pour être distribué lorsque les excédents successifs provenant de la même source formeront, au total, 25 centimes.

En ce qui regarde la Dette Ottomane convertie, la question la plus intéressante est, pour les porteurs, l'éventualité d'une augmentation d'intérêt. Or, si on se reporte à la situation au 30 septembre-13 octobre dernier, on constate que les recettes de la Dette ont atteint, en 1893-1894, 1.453.953 liv. t., en augmentation sur la même période de 1892-1893 de 30.930 liv. t. pour sept mois, ce qui équivaudrait, pour l'année entière, à un excédent de 53.256 liv. t. environ sur l'exercice précédent. Le rendement pour l'exercice 1893-1894 serait un peu moins favorable, comme augmentation, que celui de l'exercice 1892-1893 comparé à celui de 1891-1892. Mais, comme quatre cinquièmes de ce montant reviennent à la dotation de la réserve pour accroissement des intérêts, il s'ensuit que cette réserve serait dotée, en fin d'exercice, d'un montant total de 137.000 liv. t. environ. Le revenu de la Dette turque qui a été, l'année dernière, de 1 fr. 09, serait donc cette fois de 1 fr. 11 centimes environ, dont 1 fr. à distribuer, et le reste à être mis en réserve.

En tenant compte des 137.000 liv. t. mentionnées plus haut, la réserve de la Dette s'élèvera, en fin d'exercice, à 242.000 liv. t., en chiffres ronds. Nous ne sommes donc plus bien éloignés du chiffre de 292.702 liv. t. nécessaire pour permettre le payement du supplément d'intérêt de 25 centimes, seul minimun distribuable aux termes du décret de conversion.

Quand nous nous reportons à nos appréciations anciennes au sujet des *Finances Ottomanes*, nous ne pouvons, vraiment, que nous féliciter d'avoir vu si

juste. Dans l'*Economiste Européen* du 9 avril 1893 (nº 65), notre Directeur, M. Edmond Théry, tout en faisant remarquer que la Dette publique ottomane était au-dessous de la moyenne des autres pays de l'Europe, et que son peu d'importance était un facteur qui devait, nécessairement contribuer à l'amélioration de son crédit, s'efforçait surtout de faire ressortir combien la réorganisation des services de la Dette avait été profitable à la plus-value des *Valeurs Turques*. Plus tard, nous avons parlé de la nécessité plus ou moins éloignée de certaines opérations, comme, par exemple, la conversion des *Douanes*, et nous avons mentionné, en même temps, combien les cours de la *Consolidation Ottomane* et des *Obligations Salonique-Constantinople* répondraient peu, alors, à la valeur intrinsèque des titres. Depuis, des changements sont survenus, changements que nous constatons avec plaisir.

En recommandant, le 8 octobre dernier, la *Consolidation Ottomane* et l'*obligation Salonique-Constantinople*, nous étions persuadés de la plus-value que devaient, sous peu, obtenir ces titres revêtus d'une garantie spéciale. Or, la *Consolidation* cotait, alors, 403 fr. 75, et elle est aujourd'hui à 435. Quant à la *Salonique-Constantinople*, on la demandait, à cette époque, à 300 fr. Un coupon de 7 fr. 20 a été détaché quelques jours après, et, néanmoins, elle est recherchée, maintenant, à 306 fr. 25 ! Le chemin parcouru est donc remarquable ; mais il reste encore à faire, néanmoins.

Quoiqu'il en soit, et ce qui découle des chiffres cités plus haut, c'est que la réorganisation de la Turquie a été complète, que le Conseil d'administration de la Dette a relevé le crédit du pays, et ramené la confiance dans l'avenir des *Valeurs Turques*. Nous l'avons déjà dit, et nous le répétons encore : la Turquie est le seul pays qui, depuis sa réorganisation, n'ait pas trompé les espérances conçues à ce moment. Ses finances peuvent être comparées aux finances égyptiennes. C'est dire que les titres de sa Dette ne comportent aucun aléa, et que les portefeuilles français ont tout intérêt à les choisir comme placement de tout repos. La France même *doit* s'intéresser spécialement à tout ce qui touche à la Sublime-Porte, car, en le faisant, elle augmente, de jour en jour, son influence en Orient. C'est un avantage politique qui doit être pris en grande considération.

A. Lechenet.

FINANCES HELLÉNIQUES

Que va-t-il, maintenant, se passer en Grèce ? C'est la question que l'on est en droit de se poser à la lecture des dépêches et des lettres qui nous viennent d'Athènes. Jamais, croyons-nous, la situation de ce petit pays n'a été, au point de vue financier, aussi précaire. Quelles résolutions seront prises ? A quels projets s'arrêtera-t-on définitivement, et ne restera-t-il plus, bientôt, aucune faute à commettre ?

Comme les temps sont changés, pourtant ! Alors que, dans l'*Economiste Européen*, notre Directeur, M. Edmond Théry, étudiait, le 7 mai dernier, la *Situation économique et financière de la Grèce*, tout le monde espérait dans la combinaison proposée par MM. C. J. Hambro and Son de Londres, combinaison qui venait à la suite du rapport de M. le major Law, dont nous donnions une analyse le 23 avril 1893. Que d'avantages ne présentait-elle pas, cette combinaison ! Elle supprimait immédiatement la spéculation sur le change, puisque pendant trois années consécutives, le Gouvernement grec était, en quelque sorte, déchargé du change relatif à ses coupons extérieurs ; elle permettait à ce même Gouvernement d'améliorer son administration fiscale, de réaliser les réformes pratiques que la rupture de l'équilibre budgétaire rendait absolument impossibles ; enfin de reconstituer sa circulation monétaire dans les conditions normales, où elle se trouvait en 1884-1885, époque où le change extérieur grec était aux environs du pair.

Comment peut-il se faire qu'une telle combinaison ait été abandonnée ? L'opposition contre M. Tricoupis, — car le premier Ministre de la Grèce était d'accord avec MM. C. J. Hambro and Son et M. Théotokis, Ministre de l'intérieur, — l'opposition contre M. Tricoupis, disons-nous, a tout fait, et a même su influencer le roi Georges ! L'intérêt du pays était pourtant là, et quand on pense que rien dans le fonctionnement de la *Caisse spéciale* dont on demandait la création ne pouvait froisser l'amour-propre de la nation hellène ; que c'était, de la part de la Grèce, un acte de loyauté qui la relevait aux yeux du monde civilisé, tout en lui ramenant la prospérité, on se perd en conjectures !

On sait, qu'après le refus du roi Georges de signer le contrat Hambro, M. Tricoupis donna sa démission. Manqua-t il de persuasion, c'est à croire ; toujours est-il qu'il se retira. Vint le ministère Sotiropoulo-Rhallys qui dut, à son tour, disparaître. Et voici de nouveau M. Tricoupis à la tête du Gouvernement.

Quels devaient être les premiers actes du Ministre revenu au pouvoir ? Ils ne concordent pas, malheureusement, avec ses intentions anciennes. La situation de la Grèce s'est-elle donc modifiée ? En aucune façon, et cependant plus nous allons, et plus les créances sur la Grèce semblent compromises. On a pu, anciennement, reprocher à M. Delyannis d'être un ministre incapable ; il ne conviendrait pas que l'on adressât le même reproche à M. Tricoupis.

Ce dernier a, depuis quelque temps, été fort maltraité, même dans la presse française, et il n'y a pas à s'en étonner. S'il n'est pas le seul homme responsable du désastre financier de la Grèce, au moins est-il coupable d'avoir, anciennement, tout au moins temporisé. Or, la temporisation n'est plus de mode ; il faut autre chose. Mais c'est cette autre chose qui nous fait peur. Quelles nouvelles combinaisons le premier Ministre a-t-il élaborées ? Le discours qu'il a prononcé le 26 novembre à la Chambre, à Athènes, est des plus pessimistes.

Notre correspondant d'Athènes, dans sa lettre du 27 novembre, lettre publiée dans le nº 99 de l'*Economiste Européen* qui a paru le 3 décembre, nous indique les intentions de M. Tricoupis, vis-à-vis des créanciers de son pays. Il chercherait à s'entendre avec eux sur la base d'une réduction de 30 0/0 sur des intérêts de la Dette ; en même temps on conclurait un Emprunt de liquidation de 15 millions de drachmes, garanti par le monopole des tabacs, et destiné au remboursement de la Dette flottante ainsi qu'au retrait du cours forcé. Mais ceci mérite quelques observations.

Et, d'abord, la réduction des intérêts. C'est une Conversion forcée à laquelle les créanciers devront, hélas ! se résigner ; mais de tels arrangements deviennent une sorte d'habitude. Quel est le pays à finances obérées qui, au lieu de sacrifices à consentir, de réorganisation à établir, ne préférera pas le système de spoliation ? Certes, un tel expédient est d'un mauvais exemple et férait désespérer à jamais. Mais la question n'est pas là seulement. Croit-on procéder efficacement à un nouvel appel au crédit par une réduction d'intérêt sur les dettes anciennes. Le nouvel Emprunt aura comme garantie, assure-t-on, le monopole du tabac. Mais cette garantie peut-elle entrer réellement en ligne de compte ?

Il est permis d'en douter, quand on se reporte à ce qui se passe en ce moment en Grèce.

L'Emprunt dit *Monopole* a été garanti par des affectations spéciales dont la perception a été confiée à une Régie privilégiée, créée spécialement dans ce but, au capital de 10 millions de francs. Cette régie fonctionne régulièrement depuis 1887. Or, M. Tricoupis a notifié à l'administration de la Régie des Monopoles, qu'elle ne doit pas disposer des fonds se trouvant entre ses mains pour le paiement du prochain coupon qui vient à échéance le 1er janvier 1894.

Il va de soi que les émetteurs de cet emprunt, MM. C. J. Hambro and Son ont protesté. Ils ont notifié à l'Administration de la Régie qu'ils la rendraient personnellement responsable des fonds destinés au paiement dudit coupon et dont elle se dessaisirait au profit

du Gouvernement. A quoi aboutira cette protestation? On ne le sait encore, et voilà qui n'est pas de bon augure pour les Emprunts futurs à garanties spéciales.

Certainement, pour M. Tricoupis, la liquidation de la situation actuelle présente plus d'une difficulté ; toutefois, doit-on complètement désespérer? Avec de la bonne foi, on arrivera peut-être à triompher des embarras qui semblent, à l'heure actuelle, inextricables. Le tout est que l'on agisse loyalement et vivement.

Ce qui est le plus triste, dans ce que nous signalons présentement, c'est que la situation intérieure de la Grèce forme un contraste frappant avec la situation extérieure. Le peuple grec a, depuis son affranchissement, accompli de véritables prodiges. Il est, d'abord, plein d'initiative ; de plus, il se distingue par son activité, sa prévoyance, son économie et son industrie. Il y a dix ans, la Grèce avait des finances prospères, et le budget des dépenses ne dépassait pas 45 millions de vieilles drachmes. Aujourd'hui, ce même budget dépasse 100 millions!

Est-il donc admissible que ce peuple en arrive maintenant aux pires expédients! Et cela parce que l'ordre n'est pas remis dans l'Administration et parce que la comptabilité générale de l'Etat ainsi, du reste, que les autres services du département des finances sont plus que défectueux!

M. Tricoupis, quoi qu'il en pense, joue un rôle dangereux, d'autant plus qu'il se trouve combattu par M. Rhallys, qui faisait partie du Ministère auquel a succédé dernièrement M. Tricoupis. On l'accuse de n'avoir jamais eu en mains aucune convention. Il lui est, certainement, facile de se disculper ; mais les paroles prononcées par lui, dernièrement, sont navrantes. Il est peut-être encore temps de sauver la Grèce ; mais il faut se hâter, et en revenir aux propositions anciennes ; autrement, nous ne voyons pas d'issue à la crise en cours. Le salut de la Grèce est lié à l'acceptation, sans restrictions, de certaines garanties précises et formelles ; si on ne s'en rend pas compte, on est plus que coupable.

En tous cas, nous rappelons que nous nous sommes toujours élevés, quant à nous, contre toute réduction d'intérêt ; et nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il fut un temps où on n'aurait pas osé prononcer à la Chambre des Représentants, à Athènes, le mot de « faillite ». M. Tricoupis a osé le dire, dernièrement, et on l'a répété souvent depuis. Aussi finit-on, en quelque sorte, malheureusement, par s'y habituer. Il semble, en effet, que, petit à petit, l'opinion générale l'accepte. Dans ces conditions, ce qui séparerait la chose du mot ne serait qu'une question de jours.

P. B.

LES FINANCES ET LA CIRCULATION MONETAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Extrait du Message du Président Cleveland

Le Secrétaire du Trésor annonce que les recettes de toute nature du Gouvernement, pour l'année fiscale terminée le 30 juin, s'élèvent à 461.716,561 dollars, et les dépenses à 159.374.674 dollars. Les douanes ont produit 205.355.016 dollars, et les recettes intérieures 161.027.623 dollars. Les importations soumises aux droits se sont élevées à 421.856.711 doll., en augmentation de 52.453.907 sur l'année précédente. Les importations libres de droits se sont élevées à 444.544.211 doll., en diminution de 13.455.447. L'augmentation des recettes intérieures sur celles de l'année précédente est de 7.147.445 doll.

Les taxes totales perçues sur les alcools distillés ont été de 94.720.260 doll., sur le tabac manufacturé de 31.889.711 doll., sur les liqueurs non fermentées de 32.548.983 doll.

Les exportations de marchandises se sont élevées à 847.665.194 doll., en diminution de 182.612.954 doll. par rapport à l'année précédente.

La quantité d'or exportée a été plus considérable que pendant aucune année antérieure de l'histoire de notre Gouvernement, savoir : 108.680.844 doll.; elle dépasse la quantité de l'année précédente de 58.485.517 doll. La somme payée par le Trésor en primes sur les sucres a été de 9.375.130 doll., en augmentation de 2.033.053 doll. On évalue, en se basant sur les lois actuelles sur les recettes, que les revenus de l'Etat pendant l'année se terminant au 30 juin 1894, s'élèveront à 430.121.365 doll. et les dépenses à 458.121.365 doll. Il y aurait donc un déficit de 28.000.000 de dollars.

A la date du 1er novembre 1893, le montant total de monnaies de toutes sortes, en circulation ou non, comprenant les existences de Trésorerie, s'élevait à 1 milliard 718.544.682 dollars, accusant, pour l'année, une augmentation de 112.404.917 dollars. En évaluant à 67.426.000 habitants la population des Etats-Unis, la circulation représente 25 doll. 49 par tête. A cette même date, le Trésor détenait pour 96.657.273 doll. de monnaies d'or, et pour 126 261.553 doll. (prix d'achat) d'argent. Pendant la dernière année fiscale, le montant total d'argent acheté sous le régime de la loi du 14 juillet 1890, était de 54.008.142 onces fines, ayant coûté 45.531.374 dollars. Le total général de l'argent acheté depuis que ladite loi a reçu son effet et jusqu'au 1er novembre, époque à laquelle les achats ont été suspendus, ressort à 168.674.500 onces fines, ayant coûté 155.930.940 dollars.

Du 1er mars 1873 au 1er novembre 1893, le Gouvernement a acheté, sous les divers régimes, 503.003.717 onces fines d'argent au prix de 516.622.918 dollars. Les dollars argent frappés en vertu de la loi du 14 juillet 1890 sont au nombre de 36.087.285. Les droits de frappe se rapportant à cette quantité ont été de 6.977.098 dollars, et il restait en mains, dans les hôtels des monnaies, 140.699.760 onces fin d'argent, coûtant 126.758.218 dollars. Pendant le dernier exercice, la frappe totale de tous métaux a porté sur 97.280.875 pièces, estimées à 43.685.178 dollars, dont 30.038.140 dollars en or, 5.348.715 dollars en argent, 7.217.220 dollars en monnaie divisionnaire d'argent, et 1.086.102 dollars en billon.

En 1892, la production des métaux précieux a été évaluée à 1.596.375 onces fines d'or, représentant une valeur commerciale et de frappe de 33.000.000 de dollars, — et 58.000.000 d'onces fines d'argent, d'une valeur marchande de 50.750.000 dollars et d'une valeur de frappe de 74.989.000 dollars.

On estime qu'au 1er juillet 1893, le stock métallique d'argent des Etats-Unis, en monnaie ou en lingots, s'élevait à 1.213.559.169 dollars, dont 597.697.685 dollars d'or et 615.861.484 dollars d'argent.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

L'Administration des Finances vient de publier le rendement des impôts et revenus indirects, ainsi que des monopoles de l'Etat pendant le mois de novembre 1893.

Les résultats accusent une moins-value de 494.200 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 3.651.000 fr. par rapport à la période correspondante de 1892.

Les onze premiers mois de l'exercice 1893 se soldent par une moins-value de 28.100.500 fr. sur les évaluations budgétaires et de 16.851.100 fr. sur la période correspondante de 1892.

Le rendement total des impôts pour le mois de novembre diffère assez peu des évaluations budgétaires, 494.000 francs seulement de déficit ; comparé à celui du mois de novembre 1892, on constate une plus-value de 3,651.000 francs.

Dans le détail, nous relevons, par rapport au mois correspondant de 1892, une moins-value de 184.000 francs sur l'impôt de 4 0/0 qui frappe le revenu des valeurs mobilières, pour les 11 premiers mois la perte est de 2.938.000 francs, attribuable : partie aux conver-

sions d'obligations effectuées par plusieurs Sociétés, partie à la diminution des dividendes en 1893.

L'enregistrement, le timbre, les douanes ont donné plus qu'en novembre dernier, mais pour les 11 premiers mois ces sources de revenus restent au-dessous des prévisions. Les douanes entr'autres arrivent avec 28.068.000 francs de moins-value de prévision alors qu'en réalité elles ont donné 19.706.000 fr. d'augmentation par rapport à la période correspondante de 1892 : il est absolument indispensable de modérer les estimations pour le budget de 1895.

La récolte de betteraves est mauvaise, l'effet s'en fait sentir sur l'impôt des sucres qui donne, pour novembre, un mécompte de 1.108.000 francs par rapport aux prévisions et de 1.852.000 francs sur les recettes du mois correspondant de l'année dernière.

Recouvrements de novembre 1893

	Recouvrements de novembre 1893	Evaluations budgétaires	Différence par rapport aux éval. budgét.	Différence par rapport à novembre 1892
		(Milliers de francs)		
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	474	560	— 85	— 184
Enregistrement.....	40.271	39.982	+ 289	— 1.276
Timbre............	13.171	13.448	— 277	+ 1.666
Douanes...........	39.390	41.055	— 1.665	+ 4.035
Contrib. indirectes..	49.103	47.796	+ 1.307	+ 1.011
Sels...............	3.204	3.410	— 206	— 240
Sucres.............	19.392	20.500	— 1.108	— 1.852
Postes et Télégr....	17.284	17.133	+ 151	+ 431
Monopoles, etc......	45.111	44.011	+ 1.100	+ 59
Totaux....	227.400	227.895	— 494	+ 3.651

Onze premiers mois de 1893

	Recouvrements des 11 premiers mois de 1893	Evaluations budgétaires	Différences par rapport aux éval. budgét.	Différences par rapport à 1892
Impôts directs......	»	»	»	»
Impôt 4 0/0........	66.625	68.848	— 2.223	— 2.938
Enregistrement.....	475.598	495.210	—19.611	—29.520
Timbre............	150.173	153.258	— 3.084	+ 7.158
Douanes...........	383.505	411.573	—28.068	+19.706
Contrib. indirectes.	524.147	506.908	+17.239	— 7.543
Sels...............	26.963	27.900	— 937	— 1.156
Sucres.............	169.064	166.500	+ 2.564	— 5.356
Postes et Télégr....	182.343	179.640	+ 2.702	+ 3.377
Monopoles, etc.....	458.377	455.059	+ 3.317	— 579
Totaux....	2.436.797	2.464.897	—28.100	—16.851

P. E.

NOUVELLE INSTRUCTION

SUR L'IMPOT DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Suite et fin (1)

TARIF ET BASE DE LA PERCEPTION

12. *Reports.* — Le report consistant en un achat et une revente simultanés de titres de même nature à des termes différents, il avait paru tout d'abord que le tarif réduit établi pour les opérations de cette nature était applicable à chacun des quatre éléments dont elles se composent et qu'il était dû, par suite, 0 fr. 025 par 1.000 francs sur le montant : 1° de l'achat, 2° de la vente, 3° du rachat, 4° de la revente (*Instr. n° 2840, p. 8 et 11*).

Cette règle de perception, conforme à la définition du report donnée par les auteurs spéciaux, se déduisaient également des termes du rapport présenté au Sénat, dans la séance du 18 mars 1893, au nom de la Commission des finances de la Haute Assemblée, rapport dont les conclusions toutefois n'ont pas été mises en délibération par suite de la disjonction du projet, votée dans la séance du 28 mars 1893 (*J. Off. Déb. parl., Sénat, 29 mars 1893*).

Le résultat de cette interprétation était de frapper l'ensemble des négociations d'un droit total de 0 fr. 10 p. 1.000 francs.

Une semblable conséquence a paru contraire à l'intention bien marquée du législateur de favoriser les reports dont le fonctionnement intéresse non seulement les spéculateurs, mais le crédit public et le Trésor lui-même.

Le report constituant, en définitive, une opération unique qui tend à différer l'exécution d'un marché à terme, le Ministre a décidé, le 19 juin 1893, sur la proposition de l'Administration, par une interprétation libérale de la loi, que le report ne donnerait lieu qu'à un seul droit à la charge de chaque partie contractante et comme, en vertu de la loi du 28 avril 1893, il n'est imposable qu'à demi-tarif, le droit exigible sur l'ensemble de l'opération se trouve réduit à 0 fr. 05 p. 1.000 francs (0.025 pour la vente et le rachat, d'une part, et 0. 025 pour l'achat et la revente d'autre part). Le droit de 0.025 p. 1.000 francs à la charge de chacune des parties n'est donc exigible que sur l'une des deux opérations qu'elle a faites (vente et rachat, ou achat et revente).

13. *Opération portant sur plusieurs titres, réalisés le même jour, en exécution d'un ordre unique.* — En principe, toute opération d'achat ou de vente de valeurs de bourse est assujettie au droit de 0 fr. 05 p. 1.000 francs ou fraction de 1.000 francs. Toutefois, si l'achat ou la vente de titres divers ou de même nature, à des cours différents ou non, a lieu le même jour, pour le compte d'une seule et même personne, et en exécution d'un ordre unique, l'impôt peut être liquidé sur le montant total de l'opération, alors même que la contre-partie en aurait été faite par plusieurs personnes.

Par identité de raison, les achats ou les ventes réalisées dans ces conditions peuvent figurer au répertoire de l'intermédiaire qui les a effectués, soit sur une seule ligne, soit sur plusieurs lignes réunies par une accolade, sauf indication, dans tous les cas, des diverses personnes qui ont fait la contre-partie.

14. *Opérations faites à l'étranger.* — En ce qui concerne les marchés conclus à l'étranger, la valeur imposable est représentée, suivant la règle générale, par le montant de chaque opération, calculé d'après le taux exact de la négociation. Par suite, cette valeur doit être établie d'après le cours du change au jour du règlement de l'opération, et c'est elle qui doit figurer sur le répertoire pour servir de base à la perception.

On ne saurait donc légalement substituer au cours réel du change, soit le change fixé le 31 décembre de chaque année, en exécution des lois des 13 mai 1863 et 25 mai 1872, spéciales aux matières qu'elles visent (*Instr. n° 2250 et 2446*) soit un change conventionnel uniformément calculé, par exemple, sur le pied de 25 fr. 20 la livre sterling anglaise et de 1 fr. 25 le mark allemand.

D'un autre côté, il n'appartient pas à l'Administration de proroger le délai accordé pour le paiement de l'impôt qui doit être acquitté dans les conditions et aux époques prévues par l'article 4 du décret du 20 mai 1893.

Il importe donc que les assujettis se mettent en mesure de déterminer exactement la valeur imposable de leurs opérations avec l'étranger, au plus tard lors du dépôt de l'extrait qui doit être accompagné du versement des droits, sauf à laisser en blanc jusque-là les colonnes *ad hoc* du répertoire.

Au surplus, en disposant que les opérations au comptant ayant moins de dix jours de date et les opérations à terme dont l'échéance ne serait pas survenue depuis plus de dix jours au moins figureront seulement pour mémoire sur les extraits, l'article 4 précité du règlement d'administration publique laisse aux redevables un temps suffisant pour leur permettre de recevoir tous les renseignements à porter sur les extraits et de connaître notamment le cours du change.

Quoi qu'il en soit, si, dans quelques cas nécessairement isolés, l'indication du montant exact de l'opération soumise à l'impôt ne pouvait être donnée en temps utile, les parties seraient admises à y suppléer au moyen d'une évaluation aussi approximative que possible du cours probable du change au jour du règlement de l'opération, sous réserve du redressement, lors de la remise du prochain extrait, des perceptions reconnues insuffisantes.

EXTRAITS DU RÉPERTOIRE

15. *Assujettis autres que les Agents de change.* — Le Ministre a décidé, le 5 octobre 1893, sur la proposition de l'Administration que les assujettis autres que les agents de change constitués en chambres syndicales et pour lesquels des dispositions spéciales ont été notifiées antérieurement aux intéressés, pourront désormais, sauf certaines références au répertoire, s'abstenir de détailler sur les extraits fournis pour la perception : 1° les opérations exemptes de droit ; 2° celles au comptant ou à terme pour lesquelles la taxe a été payée ou doit l'être par un autre assujetti, agent de change ou manda-

(1) Voir l'*Economiste Européen*, n° 99.

taire substitué, ce qui suppose que l'auteur de l'extrait n'a fait que jouer le rôle de simple transmetteur d'ordre ; 3° celles traitées à terme, pour lesquelles l'impôt n'est point encore exigible.

Rien ne s'oppose donc actuellement à ce que les opérations de compensation et d'escompte affranchies de tout droit comme étant de pur ordre, figurent en bloc sur les extraits ainsi que celles qui, réalisées par ministère d'agent de change ou par l'entremise d'un mandataire substitué, ne donnent lieu à aucun paiement de la part de l'auteur de l'extrait.

Les références à établir sur les extraits consistent, en ce qui concerne ces opérations :

1° Dans l'indication des numéros sous lesquels elles figurent au répertoire, de telle manière que les extraits présentent toujours, sans lacune ni interruption, la série des numéros de ce registre ;

2° En une mention faisant connaître qu'il s'agit, soit de compensations, soit d'escomptes, soit d'affaires conclues par l'intermédiaire d'agents de change ou de mandataires substitués.

Les opérations à terme peuvent être également portées en bloc sur les extraits tant que la taxe y afférente n'est pas devenue exigible, et encore bien qu'elle doive être acquittée à l'échéance, et non par un agent de change ou un mandataire substitué, mais par l'auteur de l'extrait.

Les opérations de cette dernière catégorie mentionnées en bloc et pour mémoire sur un premier extrait devront, d'ailleurs, selon le vœu de l'article 4 du décret du 20 mai 1893, être reprises, aussi en bloc, sur les extraits suivants, jusqu'à ce que l'impôt soit devenu exigible.

En ce qui les concerne, les références au répertoire doivent consister dans le rappel des numéros de ce registre comme pour les opérations de compensation ou d'escompte et celles exécutées par agents de change ou mandataires substitués et, en outre, dans cette mention : affaires non liquidées.

En résumé, à l'égard des marchés à terme autres que ceux conclus par l'entremise d'un agent de change ou d'un mandataire substitué, et dont il a été précédemment question, le détail des opérations avec l'indication des renseignements spécifiés au modèle B annexé au règlement d'administration publique (*Instr. n° 2810, p. 38*), n'est plus obligatoire que sur l'extrait déposé pour la perception de l'impôt, qu'il conviendra de calculer, le cas échéant, en tenant compte du nombre des liquidations officielles intervenues entre la date du marché et celle de son échéance (*art. 7, dernier alinéa, du décret ; Instr. n° 2810, p. 21*).

Les opérations à terme qui auront fait l'objet de mentions en bloc sur les extraits fournis par le débiteur de l'impôt seront émargées, sur le répertoire de cet assujetti, de la date de l'extrait au vu duquel la taxe aura été perçue.

Les extraits, abrégés ou non, devront toujours être totalisés en exécution du dernier alinéa de l'article 5 du décret du 20 mai 1893.

Les tempéraments ainsi admis pour la rédaction des extraits restent naturellement sans influence sur la tenue du répertoire telle qu'elle a été réglée par la loi et le décret.

Toutefois, les assujettis ne pourront profiter de ces tempéraments, en ce qui concerne les opérations accomplies par l'intermédiaire d'un agent de change ou d'un mandataire substitué, qu'à la condition, sans laquelle le contrôle serait entravé, d'indiquer sur leur répertoire soit le numéro du bordereau délivré par l'agent de change qui a concouru à l'opération, soit les date et numéro sous lesquels l'opération figure au répertoire du mandataire substitué.

Exemple d'extrait abrégé :

MENTIONS OBLIGATOIRES					DÉSIGNATION (3) ou de L'AGENT DE CHANGE ou du mandataire substitué, ou de la personne qui a fait la contre-partie de l'opération	NUMÉROS au répertoire des opérations compensées	MONTANT du DROIT
NUMÉRO du RÉPERTOIRE	DATE de L'OPÉRATION	NATURE de L'OPÉRATION (1)	ÉCHÉANCE	MONTANT de L'OPÉRATION (2)			
1	2	3	4	5	6	7	8
110	3 nov. 1893	Etc.	....		....	....	....
111 à 115	»	Compensations.					
116	4 nov. 1893	Etc.	....		....	....	....
117 à 134	»	Affaires exécutées par agents de change ou par mandataires substitués.					
135	6 nov. 1893	Etc.	....		....	....	....
136	*idem*	Etc.	....		....	....	....
137	»	Escompte					
138 à 150	»	Affaires non liquidées.					
		Total des opérations............			Total des droits......		

(1) Opération au comptant, ou opération à terme, ou prime abandonnée, ou report, ou compensation.
(2) Valeur des titres, déduction faite du non-libéré, ou valeur des primes abandonnées.
(3) Avec numéros de bordereau ou de répertoire.

16. *Extraits. — Dépôt. — Délai expirant un dimanche ou un jour férié.* — Aux termes de l'article 7 du décret du 20 mai 1893, les extraits du répertoire établis pour la perception doivent être produits : 1° entre le 10 et le 15 ; 2° entre le 25 et le dernier jour du mois.

Lorsque le dernier jour du délai tombe un dimanche ou un jour férié, le dépôt dont il s'agit doit avoir lieu au plus tard, conformément aux principes du droit commun (*V. Chauveau et Carré, t. 2, p. 82 ; Instr. n° 2368, § 3, p. 20*). La disposition spéciale du décret précité ne contient, en effet, aucune référence à la loi du 22 frimaire an VII, dont l'article 25 ne peut, dès lors, recevoir application dans l'hypothèse susindiquée.

Le Conseiller d'État,
Directeur général de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre,
G. LIOTARD-VOGT.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES			30 novembre	7 décembre
ACTIF				
Encaisse de la Banque :	30 novembre	7 décembre		
Or	1.705 578.079	1.710.901.834	2.975.408.782	2 981.889.156
Argent	1.269.830.762	1.270.987.321		
	2.975.408.782	2.981.889.156		
Effets échus hier à recevoir ce jour			30.783	52.448
Portefeuille Paris — Effets Paris			332.910.270	212.973.598
Portefeuille Paris — Effets Etranger			»	»
Bons du Trésor			»	»
Portefeuilles des succursales			406.936.948	341.161.606
Avances sur lingots à Paris			336.000	392.000
Avances sur lingots dans les succursales			394.300	352.600
Avances sur titres à Paris			125.056.736	125.391.612
Avances sur titres dans les succursales			167.136.527	174.014.201
Avances à l'Etat			140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve			10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)			2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles			99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées			100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque			4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales			9.263.221	9.102.017
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales			5.830.279	6.370.489
Emploi de la réserve spéciale			8.407.441	8.107.111
Divers			82.453.595	89.014.961
Total			4.471.072.224	4.305.729.469
PASSIF				
Capital de la Banque			182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital			8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834			10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.			2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857			9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque			4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale			8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation			3.558.522.870	3.457.683.0-5
Arrérages de valeurs déposées			13.363.777	13.405.144
Billets à ordre et récépissés			38.142.105	37.978.888
Compte courant du Trésor, créditeur			174.022.273	126.871.571
Comptes courants de Paris			320.389.757	326.822.221
Comptes courants dans les succursales			72.520.941	52.939.818
Dividendes à payer			1.807.890	1.743.864
Escompte et intérêts divers			8.802.551	9.268.935
Réescompte du dernier semestre			918.503	918.503
Divers			57.566.015	53.081.918
Total			4.471.072.224	4.305.729.469

Comparaison avec les années précédentes

	12 déc. 1889	11 déc. 1890	10 déc. 1891	9 déc. 1892	7 déc. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	3.016.6	3.061.0	3.033.6	3.238.9	3.457.6
Encaisse	2.518.0	2.365.0	2.595.5	2.961.2	2.981.8
Portefeuille	665.2	858.4	663.8	491.0	551.1
Avances aux partic.	271.1	265.2	330.4	315.5	300.1
— à l'Etat	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	320.0	192.9	268.7	297.7	126.8
— part.	385.8	386.7	411.8	391.5	379.7
Taux d'Escompte	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or	1/2 0/00	5 0/00	2½ 0/00	1 0/00	2 0/00
Bénéfices nets	4.701.3	6.246.3	6.011.9	2.157.7	2.898.4

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Par suite de l'avis ci-desssous transcrit (1), les obligations de l'Emprunt 6 0/0 1888 de la Province de Mendoza se négocient, depuis le 4 décembre présent mois, sous deux rubriques distinctes, savoir :

1º Obligations jouissance juillet 1890;

2º Obligations jouissance juillet 1893, avec la mention : « Amortissement suspendu jusqu'en 1901 et inté« rêts réduits jusqu'en 1896, suivant loi du 11 août 1892. »

(1) RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Gouvernement de Mendoza

L'arrangement proposé par le Gouvernement de Mendoza aux porteurs d'obligations de l'Emprunt 6 0/0 1888 étant devenu définitif, MM. les porteurs de ces titres, ayant déjà adhéré ou qui adhèreront à l'arrangement, sont invités à effectuer le dépôt de leurs titres, à partir du 20 novembre 1893, pour être estampillés, et pour l'encaissement du prorata leur revenant (en espèces et titres) (1) en règlement des coupons échus à ce jour, savoir :

A la Société Générale, 54, rue de Provence, à Paris, et dans ses agences dans les départements;

A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

Un résumé de l'arrangement définitif sera remis à chaque intéressé aux guichets précités.

(1) En espèces, 20 fr. 105. En titres, 39 fr. 32, calculés à 75 0/0, soit 52 fr. 42 nominal.

Par suite de l'avis ci-dessous transcrit (1), les obligations de l'emprunt 6 0/0 1888 de la Province de Catamarca se négocient, depuis le 4 décembre présent mois, sous deux rubriques distinctes, savoir :

1º Obligations jouissance octobre 1890;

2º Obligations jouissance 1893, avec la mention : « Amortissements suspendus et intérêts réduits jusqu'en 1900, suivant contrat du 23 juin 1892. »

(1) RÉPUBLIQUE ARGENTINE

GOUVERNEMENT DE CATAMARCA

Emprunt 6 0/0 1888 de Piastres or 3.024.000 ou Fr. 15.000.000 ou liv. sterl. 600.000

La Banque Parisienne a l'honneur de donner avis aux porteurs des obligations 6 0/0 1888 de la Province de Catamarca, qui ont adhéré à l'arrangement du 23 juin 1892, que les fonds destinés au paiement du coupon d'octobre 1893 viennent de lui parvenir.

La Banque Parisienne a reçu, en outre, le produit de piastres or 14.200, à valoir sur le crédit à la Banque Nationale de piastres or 53.786 affecté par l'arrangement au paiement des quatre semestres échus de 1891 et 1892.

Les remises reçues pour ces deux objets permettent la mise en paiement d'une somme de 7 fr. 50 ou 0 liv. sterl. 06 sh. par obligation que les porteurs pourront faire recevoir :

A Paris, à la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat:

A Bruxelles, chez MM. Frank Model et Cᵉ, 12, rue du Congrès;

A Londres, chez MM. Rüsser and Sons, 39, Lombard Street.

N. B. — Les échéances des coupons de la Rente Intérieure 4 1/2 0/0 affectées, par l'arrangement, au paiement des coupons de l'Emprunt de Catamarca, ne correspondant pas aux échéances de ceux-ci, il en résultera forcément un retard régulier d'environ deux mois dans l'envoi des fonds.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 19 au 25 nov. (17ᵉ semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	716	707	35.139	34.597	+ 541
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.910	7.054	322.354	318.208	+ 1.145
— Rhône au Mont-Cenis	133	89	90	1 178	1.147	+ 31
— Chemins Algériens	513	138	189	7.274	8.212	— 967
Nord	3.649	3.865	3.545	170 565	168.722	+ 1.843
Ouest	5.261	2.702	2.729	136.296	133.596	+ 2.700
Orléans	6.581	3.489	3.265	159.296	155.701	+ 3.595
Est	4.727	2.810	2.836	134 745	130.576	+ 4.169
Midi	3.094	1.745	1.722	85.223	81.248	+ 3.971
Est-Algérien	897	100	145	5.451	6 380	— 928
Bône-Guelma voie larg.	534	46	66	3.048	3.753	— 705
— voie étroite	128	7	19	352	353	— 1
Ouest-Algérien	296	29	57	2.314	2.431	— 116
Arzew à Kralfallah	214	21	32	1.210	1.323	— 112
Médoc	101	20	17	1.055	991	+ 63

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 8 décembre 1893.

L'Impôt de Bourse au Parlement. — Les Traités de Commerce. — L'Obstruction au Parlement. — La Réforme financière. — Les Négociations commerciales avec la Russie.

Le Parlement allemand a terminé hier la discussion en première lecture du projet sur les droits de timbre, en d'autres termes, de l'élévation de l'impôt de Bourse et de la création de timbres des quittances, des chèques et des lettres de voiture. Le projet a été renvoyé à une Commission; il sera certainement adopté avec quelques modifications légères.

La discussion n'a rien présenté de particulièrement intéressant; on a reproduit les arguments donnés déjà l'année dernière pour et contre le projet de M. de Maltzahn relatif à l'impôt de Bourse.

Le monde des affaires est enfin sorti de son inertie, malgré le peu de chances qu'il a de se voir écouté. Le collège des Anciens du commerce de Berlin a adressé au Parlement un mémoire de protestation. Ce document expose que l'augmentation du timbre d'émission sur les valeurs étrangères sera aussi profitable aux Bourses étrangères que préjudiciable aux Bourses allemandes; il aura pour conséquence: 1° De faire refluer les affaires vers l'étranger ; 2° D'accroître la difficulté d'introduire en Allemagne des valeurs étrangères sérieuses, d'autant plus que la nouvelle taxe sur les opérations de Bourse, en restreignant les affaires, rendra le concours du marché allemand beaucoup moins précieux aux Sociétés et aux Etats qui émettent des titres. Le mémoire exprime la conviction que les nouvelles taxes auront pour effet de faire perdre aux Bourses allemandes leur situation prépondérante sur le marché international des valeurs et de les faire descendre au rang de Bourses locales; il expose qu'un grand nombre de banquiers et courtiers de valeurs ont déjà cessé leurs opérations et que beaucoup d'autres suivront certainement cet exemple.

La Société des employés de Banque va également adresser au Parlement une pétition où on se propose de faire voir qu'un grand nombre de ces employés seront privés de toutes ressources à la suite de la liquidation de leurs maisons.

Ces doléances, pour être un peu exagérées, sont fondées en grande partie; les nouvelles taxes rendront certainement impossible une part considérable des opérations déjà fort peu actives du marché de Berlin. Mais les autorités législatives ont leur siège fait.

La Commission des traités de commerce, après des discussions prolongées assez longtemps par les manœuvres obstructionnistes des conservateurs, a fini par adopter les projets de traités avec l'Espagne, la Serbie et la Roumanie. La sanction de ces traités par le Parlement ne fait plus de doute.

Les conservateurs ne sont pas seuls à avoir adopté cette tactique obstructionniste; l'opposition libérale a agi de même, en obtenant que les projets du Gouvernement soient discutés dans un ordre qui complique la tâche des orateurs en exigeant des répétitions constantes; en effet, on examine d'abord isolément les nouveaux impôts, dont il a déjà été beaucoup question à propos du budget; le plan d'ensemble de la réforme financière ne viendra qu'ensuite.

Comme je l'ai dit plus haut, l'impôt de Bourse, sur lequel presque tout le monde est d'accord, a été discuté en premier lieu; la semaine prochaine, on passera à l'impôt de fabrication du tabac, qui soulève une opposition très vive et, dans tous les cas, sera fortement amendé ; enfin, on prévoit un échec complet pour l'impôt sur le vin qui clora la série.

Le Gouvernement n'obtenant qu'une partie des ressources qu'il demande, une soixantaine de millions de marks environ au lieu de cent millions, il deviendra inutile d'examiner son projet de réforme financière ; il sera forcé, soit de renoncer, au règlement des relations financières de l'Empire et des Etats confédérés, qui implique comme vous le savez, une dépense annuelle supplémentaire de quarante millions de marks par an, soit de se résigner à se procurer ces quarante millions en supprimant le privilège fiscal des distillateurs agricoles.

D'après plusieurs journaux, les négociations commerciales avec la Russie aurait fait de grands progrès ces derniers temps et seraient près d'une conclusion. Comme les délibérations sont tenues rigoureusement secrètes, on ne sait pas encore sur quelle autorité reposent ces renseignements ; il est d'ailleurs fort probable qu'on arrivera à un résultat satisfaisant. Quant à l'attitude que prendra le Parlement vis-à-vis du nouveau traité, il est impossible de rien prévoir. Tout dépendra du Centre catholique; son orateur a déclaré que les catholiques voteront les trois petits traités actuellement en suspend, mais a formulé des réserves expresses au sujet du traité avec la Russie. Le Centre se propose sans doute de vendre son vote contre une promesse du Gouvernement d'autoriser les jésuites à s'établir de nouveau en Allemagne, conformément à la décision que les catholiques viennent d'obtenir du Parlement.

Il reste à savoir si le Gouvernement acceptera un pareil marché.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	30 nov.	Dif. 23 nov.	30 nov.	Dif. 23 nov.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	826 919	+ 7.733	871.609	— 4.227
Billets du Trésor	24.624	— 138	22.083	+ 16
Billets d'autres banques	11.688	+ 1.872	10.578	— 317
Lettres de change	551.460	+ 7.343	565.677	+ 3.833
Prêts sur titres	97.858	+ 5.121	87.158	+ 2.625
Valeurs	5.152	— 189	9.309	— 62
Autres propriétés	49.195	+ 5.271	36.509	+ 1.219
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	962.113	+ 7.751	1.005.824	+ 10.463
Autres engagements à vue	438.564	+ 18.801	429.879	— 7.839
Autres engagements	1.063	+ 54	8.028	+ 9

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

	Stock métallique			Lettres de change et prêts sur titres		
	1891	1892	1893	1891	1892	1893
30 oct.	902,2	865,0	772,8	651,5	723,0	716,8
7 nov.	901,1	852,1	777,7	620.9	691,9	681,7
15 —	915.3	860,8	798,1	646,9	666,4	656,0
23 —	935,1	875,8	819.2	636,8	646,4	636,8
30 —	934,0	871,6	826,9	648,6	652,8	649,3

	Circulation			Réserve de billets		
	1891	1892	1893	1891	1892	1893
30 oct.	1032,9	1075,8	1032.7	192,6	112,1	65,9
7 nov.	1013,0	1054,2	1009,0	213.4	118,9	91,2
15 —	1009,6	1027,4	982,5	226,9	157,2	143,4
23 —	976,7	995,4	954,7	281,5	205,6	192,2
30 —	995,3	1005,8	962,4	263,2	190,6	192.9

Le tableau suivant permet de comparer les chiffres des virements de compte opérés par la Banque Impériale en novembre 1893 avec les chiffres correspondants des années et mois précédents :

	1889	1890	1891	1892	1893
	—	—	—	—	—
			(En millions de marks)		
Janvier	1.528 78	1.620 71	1.583 17	1.337 18	1.452 34
Février	1.424 95	1.455 15	1.272 98	1.551 20	1.383 43
Mars	1.396 94	1.452 22	1.366 37	1.447 20	1.396 61
Avril	1.668 27	1.453 97	1.687 59	1.448 15	1.683 21
Mai	1.631 92	1.527 93	1.338 05	1.379 38	1.722 07
Juin	1.316 33	1.463 56	1.495 21	1.423 12	1.566 33
Juillet	1.690 56	1.484 73	1.654 27	1.331 92	1.591 00
Août	1.431 23	1.287 23	1.370 67	1.368 35	1.491 73
Septemb.	1.331 59	1.424 08	1.387 10	1.260 62	1.453 11
Octobre	1.576 76	1.769 81	1.615 56	1.394 32	1.516 85
Novembre	1.531 46	1.274 12	1.418 04	1.326 97	1.506 69
Décembre	1.520 44	1.677 79	1.174 26	1.494 13	....
Total	18.049 23	17.891 40	17.363 27	16.762 39	....

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands, en octobre et pendant les dix premiers mois de l'année, sont représentées par les chiffres suivants :

	Octobre 1893	Différence sur octobre 1892	Différence par kilomètre
	—	— Marks	—
Trafic des voyageurs........	29.058.474	+ 1.075.778	783 = 2 76 %
Trafic des marchandises....	80.781.056	+ 3.958.563	2.142 = 3 93 %

Pour les Chemins de fer, dont l'année financière commence au 1er avril, les recettes, depuis cette époque, sont représentées par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au octobre 1893	Différence sur 1892	Différence par kilomètre
	—	— Marks	—
Trafic des voyageurs........	186.159.380	+ 7.737.880	6.217 = 3 17 %
Trafic des marchandises....	425.388.128	+ 23.218.803	13.960 = 4 53 %

Pour les Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier, les recettes des dix premiers mois sont représentées par les chiffres suivants :

	Dix premiers mois 1893	Différence sur 1892	Différence par kilomètre
	—	— Marks	—
Trafic des voyageurs........	56.529.042	+ 1.643.844	8.076 = 1 89 %
Trafic des marchandises....	102.898.551	+ 6.120.676	14.535 = 5.09 %

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc	8 déc.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 »	84 90	85 »	85 25	85 37	85 40
Orient 3 0/0................	67 30	67 80	67 87	67 87	68 25	69 20
Consolidés Russes..........	98 80	99 80	100 »	100 »	100 12	100 40
Hongrois....................	91 30	91 75	92 87	93 40	94 40	94 60
— Couronne.........	87 »	87 37	88 62	89 40	90 37	90 50
Italien 5 %................	77 90	79 75	79 30	80 12	80 »	80 30
Chemins de fer						
Autrichiens................	120 20	119 75	122 40	123 25	126 75	126 50
Lombards..................	40 50	40 75	41 62	41 75	42 75	43 70
Gothard....................	149 37	148 75	147 50	148 »	149 75	150 25
Nord-Est Suisse............	103 90	102 50	100 »	99 12	100 12	101 75
Marienbourg................	69 25	69 »	69 25	68 87	68 87	70 75
Ouest Prussien.............	70 12	70 »	69 75	69 87	69 37	70 25
Vars.-Vienne...............	213 87	213 75	213 87	216 25	218 75	220 75
Banques						
Crédit.....................	195 »	196 »	200 75	203 12	205 87	207 12
Disconto...................	166 »	166 37	168 50	169 »	169 87	172 »
Darmstadt-Bank............	126 62	125 62	126 50	126 40	127 75	129 40
Berl-Handels...............	125 12	125 75	126 65	126 75	127 »	129 25
Dresde-Bank...............	129 62	129 75	130 62	129 »	130 »	131 40
National-Bank..............	103 »	103 50	103 87	104 50	104 75	105 75
Mines et diverses						
Laura......................	100 12	100 25	99 37	101 25	103 50	107 87
Dortmund...................	52 50	49 50	47 37	48 25	49 75	52 75
Bochumer..................	114 »	112 87	112 »	113 40	115 25	117 75
Gelsenkirch................	139 12	139 75	137 12	139 25	141 25	141 62
Hibernia...................	111 12	111 40	106 25	108 75	109 »	110 25
Harpener...................	125 12	125 75	121 12	126 50	128 87	130 62
Packets de Hambourg......	93 25	94 25	93 87	84 50	85 »	96 50
Nordd Lloyd...............	114 10	114 50	113 87	111 50	114 62	116 40
Lots Turcs.................	82 »	83 75	84 25	86 »	91 62	86 90
Changes						
Paris 8 jours..............	80 35	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Londres —	20 20	20 33	20 31	20 31	20 31	20 33
Vienne —	159 65	159 65	159 50	161 65	162 »	162 »
Pétersbourg 3 semaines....	209 75	213 25	213 »	213 »	213 20	211 40
Roubles comptant..........	213 20	211 30	214 25	214 10	214 10	215 35
— fin courant........	213 25	211 25	214 »	214 »	211 25	215 50

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 9 décembre 1893.

Il y a une légère détente sur le marché monétaire.

Sur le marché financier, les affaires sont de plus en plus rares ; la perspective de l'application prochaine de l'impôt de Bourse, que le Parlement a discuté cette semaine en première lecture, paralyse la spéculation ; on annonce chaque jour la liquidation d'une autre Maison de courtage.

La cote continue, d'ailleurs, son mouvement de hausse ; on attache une importance, peut-être exagérée, aux informations annonçant le succès prochain des négociations commerciales avec la Russie.

Le rouble gagne deux points ; toutes les valeurs étrangères suivent le mouvement ascensionnel. A signaler également la hausse presque générale sur les valeurs de banque et les valeurs minières.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 8 décembre 1893.

La Question du Siam. — La Grève des Mineurs écossais. — Intervention de l'Etat. — Les Anarchistes. — Le Tarif Américain. — Les Traites indiennes.

Les journaux ont fait grand bruit, cette semaine, autour de la question du Siam et du règlement définitif de cette affaire. Les dépêches ont dû vous tenir au courant des informations que le *Times* a publiées sur les négociations engagées entre M. Develle et lord Dufferin pour l'établissement du fameux Etat-tampon ; vous savez donc qu'un accord serait intervenu et que la garde de l'Etat-tampon serait confiée à la Chine.

La question a été portée devant la Chambre des Communes ; sir E. Grey a annoncé en effet, hier, que le protocole au sujet de l'Etat neutre entre les possessions françaises et anglaises sur le Mékong a été signé et que le texte complet de l'accord sera déposé lundi sur le bureau de la Chambre. Jusque-là, le sous-secrétaire d'Etat estime qu'il ne serait pas convenable de faire une déclaration partielle, mais il a affirmé qu'aucun arrangement définitif n'a été conclu pour placer cet Etat neutre sous le contrôle de la Chine. Nous attendrons, pour discuter plus longuement cet accord, de mieux en connaître les termes.

A peine la grande grève des charbonnages était-elle terminée, que les mineurs écossais demandaient une augmentation de salaire. Quelques propriétaires accordèrent cette augmentation ; mais la majorité, refusant de souscrire aux volontés de leurs ouvriers, la grève va se généraliser, et tous les mineurs d'Ecosse vont ainsi exercer une pression sur les patrons ; puis la grève ayant pris l'aspect d'une affaire nationale, l'intervention du Gouvernement sera demandée.

L'Etat va donc être appelé pour la seconde fois à servir d'arbitre et de médiateur entre le capital et le travail, et le précédent créé a déjà porté ses fruits. On doit comprendre dès lors l'hésitation qu'a eue M. Gladstone avant de consentir à intervenir ; il n'a cédé qu'à la pression, et quelques-uns lui ont même reproché d'avoir prolongé par sa résistance une crise dont tout le pays souffrait. Le Premier avait compris les abus qu'allait créer cette intervention de l'Etat dans les affaires des particuliers. Il est certain que les mineurs écossais ne vont demander au Gouvernement de s'interposer que parce que la médiation de lord Rosebery a été plutôt favorable aux grévistes. Si cette médiation est accordée une seconde fois et qu'elle soit défavorable aux travailleurs, ceux-ci accepteront-ils la décision et ne seront-ils pas disposés à combattre un Cabinet qui leur aura donné tort ? Ne peut-on pas se demander alors si un juge qui comprend cette situation et sait que son arrêt peut compromettre ou renforcer les intentions du Cabinet, est apte à juger en toute indépendance les questions qui lui sont soumises ?

Il est donc à souhaiter que le pays s'en rende compte et que le Gouvernement ne soit pas obligé d'intervenir cette fois encore.

Les derniers événements de Dublin, dont je vous parlais la semaine dernière et sur lesquels la lumière n'est pas encore faite, ont fait naître ici la crainte des anarchistes et le moindre incident où l'on croit entrevoir l'action d'un partisan de la propagande par le fait provoque une grosse émotion. Nous avons eu cette semaine un incident de ce genre.

Un huissier, allant instrumenter chez un individu, a trouvé des substances explosibles; on a cru à un attentat; or, il se trouve que l'on était en présence, non pas d'un anarchiste, mais d'un agent d'affaires ayant chez lui des échantillons de matières explosibles pour un commerce légitime. Sa fuite, cependant, paraît suspecte, et beaucoup de personnes persistent à croire qu'un attentat vient d'être évité. La police n'est pas de cet avis; en somme, *much ado about nothing.*

Les intérêts immenses que l'Angleterre possède en Amérique et les conséquences que la crise a eues pour la situation commerciale économique et financière du pays font que l'on suit ici avec une attention toute particulière les événements des Etats-Unis.

Je vous ai déjà dit toute l'influence qu'avait eue sur le marché anglais la détente monétaire et les conséquences que l'abrogation du *Sherman act* paraît devoir entraîner. On attend peut-être encore plus de la revision des tarifs douaniers dont la discussion vient de s'ouvrir. L'Angleterre est le pays qui a souffert le plus de l'application du bill Mac-Kinley; aussi tout espoir d'atténuation doit-il provoquer ici un vif sentiment de satisfaction.

« Avoir de nouveau M. Mac-Kinley et le bill Mac-Kinley en pleine floraison, déclare la *Pall-Mall Gazette*, serait un désastre, non seulement pour les Etats-Unis, mais pour le commerce du monde entier. Le président Cleveland fait un courageux effort pour regagner la position occupée avant le dernier Gouvernement républicain; s'il réussit et que le tarif réformé ait un loyal essai, nous ne doutons pas du résultat ».

Le message du président Cleveland a été, naturellement, accueilli avec la plus grande faveur, la presse a été unanime à déclarer qu'il est digne d'un véritable homme d'Etat et qu'il y a longtemps qu'on n'a entendu de paroles de cette valeur d'une bouche aussi autorisée.

Il est certain que la réforme actuelle subira de nombreux remaniements, mais on peut prévoir qu'elle s'opérera quand même, et quelles que soient les atténuations faites, le commerce anglais ne pourra qu'en retirer un important bénéfice.

Nous avons annoncé, dernièrement, que le Gouvernement indien avait réussi à placer des traites au taux minimum de 1 sh. 3 1/4; ce succès l'a enhardi, et il a cru pouvoir offrir 5 millions au lieu de 4; mais le marché n'a pas voulu le suivre, et la demande au prix minimum n'a porté que sur 130.000 roupies en traites et 900.000 roupies en transports télégraphiques.

Le Conseil indien se trouve donc dans l'obligation d'avoir recours à une nouvelle émission; le secrétaire d'Etat pour les Indes annonce, en effet, pour le 12 décembre l'émission de Bons du Trésor des Indes pour une valeur de 1.500.000 liv. st. Ces Bons, d'une valeur respective de 1.000, 5.000 et 10.000 liv. st., seront émis à six mois et porteront la date du 21 décembre 1893.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

6 décembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés..........	40.032.770	Dette fixe de l'Etat...	11.015.100
		Rentes immobilisées..	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.582.770
Total..........	40.032.770	Total..........	40.032.770

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social.........	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque).........	9.287.512
Réserve et profits et pertes..............	3.162.322	Portefeuille et avances	23.611.464
Trésor et administration publique.......	3.793.886	Billets en réserve....	14.710.975
Comptes particuliers..	28.027.924	Or et argent monnayés	2.095.112
Billet sept jours, etc.	167.931		
Total..........	49.705.063	Total..........	49.705.063

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
30 Août	26.001	26.391	33.113	35.246	16.059	18	5
6 Septembre....	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	»
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25 195	31.897	31.071	18.330	57	3½
27 »	27 567	25.869	33.315	33.665	18.117	54	»
4 Octobre......	26.765	26.561	36.405	37.605	16.651	45	3
12 »	26.137	26.230	35.906	37.305	16.194	46	3
18 »	26.474	26.279	36.331	37.646	16.614	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.968	46	»
2 Novembre....	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.119	35.051	16.266	48	»
22 »	25.898	25.216	32.791	33.561	17.132	52	»
29 »	25.988	25.457	33.287	34.145	16.981	51	»
6 Décembre....	25.678	25.321	31.821	32.898	16.906	51	»

Les Banques Australiennes. — Le Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud vient de saisir le Parlement de Sydney d'un projet de loi sagement conçu :

Les Banques de cette colonie sont obligés, d'après la législation actuelle, de laisser au moins 5.000 liv. en or dans chacune de leurs 500 succursales et de disséminer ainsi leur or. Le Gouvernement propose pour remédier à cet état de choses d'établir le cours forcé pour les billets de certaines Banques, sauf à Sydney et de frapper les émissions d'un impôt de 2 1/2 0/0; l'or serait ainsi centralisé à Sydney. Le montant des billets émis ne pourrait dépasser 2 millions de livres et constituerait une créance garantie par l'actif des Banques évaluée à 50 millions de liv. Voici la liste des Etablissements que cette mesure concernerait : Bank of New-South-Wales; Commercial Banking of Sydney; Commercial Bank of Australia; Union Bank of Australia; London Bank of Australia; Australian Joint Stock Bank; City Bank; English, Scottish and Australian Bank; Bank of New-Zeeland; National Bank of Australasia, Queensland National Bank.

Banque d'Angleterre. — D'après le *Daily News*, la Banque d'Angleterre, par suite de ses relations avec la maison de banque Murrieta et la South American and Mexican Company, subit une perte se chiffrant par 300.000 liv. Cette perte résulterait d'un paquet d'égale importance de titres dépréciés et difficilement réalisables.

Dans les cercles financiers de Londres, on n'attache aucune importance à ce fait.

Le bruit court qu'un syndicat, en formation, reprendrait de la Banque d'Angleterre les obligations de l'Uruguay provenant de la liquidation Baring. La confirmation de ce bruit manque encore, mais on croit généralement qu'il se vérifiera sous peu.

Le Budget Canadien. — L'année budgétaire, terminée le 30 juin, accuse un déficit de 24.000 dollars seulement, au lieu de 1.500.000 dollars, déficit annuel pendant les trois dernières années. Les dépenses n'ont été que de 800.000 dollars, soit une réduction de 300.000 dollars et les recettes ordinaires ont augmenté de 200.000 dollars. Les nouveaux impôts ont rapporté

500.000 dollars. La suppression des subventions aux Chemins de fer a diminué les dépenses de plus de 2 millions de dollars. Les résultats pour l'année courante sont plus favorables encore et l'on s'attend pour l'année prochaine à un bon excédent de recettes.

Clearing-House

Résultat des compensations du 30 nov. au 6 déc.

Jeudi 30 nov.......£	40.239.000	Lundi 4 déc........£	21.511.000
Vendredi 1 déc.....	25.957.000	Mardi 5 déc...	17.082.000
Samedi 2 déc.......	21.298.000	Mercredi 6 déc.......	18.596.000
		Total.......£	144.683.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 123.811.000.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 2 décembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 2 déc. 93	du 1er avr. au 3 déc. 92	du 26 nov. au 2 déc. 93	du 27 nov. au 3 déc. 92
Douanes.............	19.650	13.113	13.373	417	513
Accise..............	25.100	16.880	17.113	451	296
Timbre..............	13.600	8.199	9.362	350	391
Land tax et House duty	2.460	393	105	10	10
Impôt sur le revenu.	15.150	3.608	3.501	94	79
Postes..............	16.600	6.450	6.405	60	50
Télégraphe..........	2.480	1.780	1.755	110	»
Terres de la couronne	430	275	275	»	»
Int. des act. canal Suez	220	109	110	»	»
Divers..............	1.950	1.171	1.616	12	35
Recettes totales.....	91.640	51.979	53.945	1.501	1.371
Dépenses............	91.477	58 338	59.202	1 510	1.282

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (27 novembre au 3 décembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Diminution		North British........	3.973
Brighton............	2.631	North Staffordshire..	1.638
South Eastern.......	1.782	*Augmentation*	
Metropolitan district.	282	Great Eastern.......	310
Caledonian..........	6.068	Great Northern......	397
Lancashire et Yorkshire............	2.872	Great Western.......	2.140
Chatham et Dover...	226	North Western......	725
Sheffield............	4.782	South Western......	581
Metropolitan........	564	North Eastern.......	3.185
Midland.............	15.955		

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 9 décembre 1893.

La hausse de la semaine dernière a amené quelques réalisations qui ont légèrement pesé sur les cours sans modifier cependant les bonnes dispositions dont le marché fait preuve et que la détente monétaire contribue à entretenir. Le bruit a couru quelque temps que la campagne en faveur de l'augmentation des forces navales allait obliger à des dépenses qui nécessiteraient un emprunt et une baisse légère s'est produite sur les Consolidés, qui n'ont pas tardé à se relever, ce bruit n'ayant rien de fondé. Les affaires les plus couramment traitées l'ont été sur les valeurs d'arbitrage qui ont suivi les mêmes variations que sur le continent. Les Fonds helléniques ont été assez agités et reprennent légèrement sur de petits achats ; quelques réalisations peu importantes ont entretenu une certaine faiblesse sur les valeurs argentines ; les Fonds mexicains restent très mouvementés sur la perspective d'une nouvelle émission.

Les Chemins américains sont calmes et le marché minier est peu actif ; le Rio, après avoir été vivement poussé par des rachats pour compte de Paris, est en réaction.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc.	8 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 »	98 25	98 37	98 50	98 19	98 06
Rupee 4 0/0..........	65 62	65 75	65 87	66 31	65 87	65 87
Brésil 4 0/0..........	56 50	55 50	56 25	56 »	57 50	57 ..
Argentine 5 0/0........	61 »	64 »	64 75	64 75	66 25	66 ..
Cédulas P............	7 25	7 12	7 12	7 25	7 25	7 37
— E............	27 75	27 75	28 25	28 25	28 25	» »
Mexicain 6 0/0........	60 75	62 75	62 75	68 »	69 87	65 50
Turc I...............	55 25	55 25	56 »	56 »	56 25	57 50
— II..............	33 81	33 75	34 75	34 75	34 75	35 50
— IV..............	21 87	22 06	22 19	22 25	22 31	22 56
Egypte Unifiée.........	100 12	100 25	100 37	100 75	101 87	101 50
Grec Monopole.........	37 25	36 50	37 50	38 »	37 50	35 50
Italien 5 0/0..........	78 87	79 50	80 62	80 75	81 25	81 25
Russe 4 0/0...........	99 25	100 50	100 50	100 75	100 50	101 ..
Portugais 3 0/0........	20 62	20 37	20 37	19 87	20 25	20 .
Espagne Ext. 4 0/0.....	61 25	60 62	61 69	61 62	61 81	62 75
Hongrois.............	91 25	91 75	93 »	93 25	94 75	94 75
Français 3 0/0.........	97 50	98 50	98 50	98 25	98 50	98 75
Divers						
Banque de Roumanie......	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez................	107 50	109 »	108 50	108 50	109 »	108 .
Lombards.............	8 62	8 75	8 75	8 87	9 12	9 37
Banque Ottomane........	13 06	13 44	13 56	13 62	13 56	13 87
Rio Tinto.............	14 44	14 31	14 44	14 69	15 31	15 14
Brighton A............	143 62	141 »	146 »	146 62	146 75	145 75
North Brit. ord........	33 50	32 87	33 50	32 75	32 37	32 37
Pérou ord.............	5 87	5 87	5 50	5 12	5 37	4 62
— préf...........	19 50	19 25	17 50	17 25	17 »	14 50
— debs...........	61 25	60 50	57 50	56 »	50 50	54 ..
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds......	41 50	39 25	39 »	40 ..	41 87	39 87
— actions.........	21 25	19 25	20 »	20 37	21 37	19 50
Canada Pacific..........	75 25	74 37	76 12	75 62	77 12	76 37
Eries................	14 87	14 50	14 50	15 50	16 »	15 25
Denver préf...........	28 87	31 62	31 75	32 62	35 12	34 ..
Milwaukee............	67 62	66 37	65 25	66 25	68 62	66 25
Louisville............	50 62	49 25	49 50	50 50	53 12	52 37
Norfolk préf...........	22 12	21 62	21 12	21 37	22 25	22 25
Reading Inc. Bds........	37 »	35 25	36 »	35 50	36 50	36 50
Union Pacific..........	18 50	18 »	18 18	20 »	22 25	22 25
Mexican ord...........	14 »	14 »	14 »	14 25	14 25	15 ..
Mines						
De Beers.............	16 »	15 94	16 19	16 19	16 »	16 25
City................	10 50	10 87	10 50	10 37	10 37	10 62
Crown Reef...........	8 50	8 50	8 37	8 37	8 12	8 75
Geldenhuis............	4 75	4 62	4 62	4 50	4 50	4 62
Jumpers..............	2 31	2 56	2 75	2 50	2 62	2 62
Langlaagte............	3 »	3 19	3 25	3 19	3 25	3 62
Simmer..............	3 87	3 75	3 75	3 62	3 62	3 62
Robinson.............	4 37	2 75	4 50	4 37	4 37	4 62
Oceana..............	2 41	2.25	2 06	1 81	1 87	1 94
Argent en barres........	32 »	32 44	32 37	32 37	31 94	32 12
Change sur Paris........	25 10	25 37	25 35	25 35	25 36	25 37
Escompte de la Banque...	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	3 ..
Escompte hors banque....	2 62	2 12	2 50	2 37	2 37	2 62

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 7 décembre 1893.

Habileté du Cabinet Windischgraetz. — Les Idées du comte Wurmbrandt sur les Questions de Chemins de fer. — La « *Staatsbahn* ». — Les Négociations commerciales avec la Russie. — Au Pays des Magyars.

En se plaçant, dès le début, sur un terrain d'affaires, le Cabinet Windischgraetz a fait preuve d'une réelle habileté, qu'on aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître. Après avoir proclamé son grand désir d'inscrire le projet de réforme électorale en tête de son programme, voici que, tout naturellement, par la force des choses, la discussion de ce projet, susceptible de fournir des armes à l'opposition, se trouve ajournée à deux ou trois mois. En effet, le *Reichsrath* va prendre ses vacances, et, à la rentrée, la gauche allemande, le plus fidèle appui du Gouvernement, réclamera la priorité pour d'autres questions. On a voté la nouvelle loi de

recrutement, ainsi que le projet de subvention à la marine marchande, qui a fourni au Ministre du commerce comte Wurmbrandt, l'occasion d'étaler ses connaissances en matière économique et financière. Enfin, la Commission parlementaire chargée d'examiner les mesures exceptionnelles décrétées pour Prague et ses environs vient d'approuver l'attitude du Gouvernement, tout en l'invitant à ne pas prolonger outre mesure le régime exceptionnel.

En résumé, malgré la scission qui s'est produite au Club des Conservateurs et malgré le groupement, en vue d'une contre-coalition, des divers éléments slaves, le Ministère marche de succès en succès.

Les circonstances, il faut bien le dire, lui sont favorables.

Suivant mes indications de la semaine dernière, les cours des devises étrangères ne cessent de s'améliorer, l'agio se maintenant dans les environs de 4 0/0, et, inversement, la cote viennoise a une tendance marquée à la hausse. Si la spéculation se tient encore sur la réserve, c'est par excès de prudence, pour éviter les écueils sur lesquels elle a failli se briser l'an dernier.

Le comte Wurmbrandt se montre grand partisan de l'achèvement du réseau ferré et de l'exécution immédiate de certaines lignes stratégiques et d'intérêt local dont les plans ont été approuvés par son département. C'est ainsi qu'on annonce comme imminente la concession, en Bohême, d'une ligne devant relier le chemin de fer de Prague-Dux à celui de Buschtehrad et au chemin de fer de l'Ouest de la Bohême ; cette ligne partira de Duschnip, en passant par Hlubocep, pour aboutir à Béraun, abrégeant de moitié le trajet actuel. L'avantage sera grand pour les métallurgistes et notamment pour la *Société industrielle du Fer*, à Prague, qui, retirant le minerai de la région de Béraun, est obligée de le faire venir à grands frais par le chemin de fer de l'Ouest de la Bohême. Un syndicat vient de se former pour prendre en mains cette entreprise ; son capital s'élèvera à 3 millions 1/2 de florins, dont 3 millions seront représentés par des actions de priorité 4 0/0.

On ne connaît pas encore les idées du Ministre en ce qui concerne le rachat des chemins de fer, mais la présence dans le cabinet de quelques-uns de ses collègues, partisans, en principe, de l'exploitation directe par l'Etat, permet de supposer que le Gouvernement marchera dans cette voie. Par exemple, si le rachat du réseau secondaire peut-être réalisé dans un délai relativement court, il n'est pas de même pour les *Chemins Autrichiens* et la *Sudbahn* (Lombards) dont les concessions expirent en 1894 et en 1895. Cette opération est trop grosse pour qu'on puisse y songer avant plusieurs années.

A propos de la *Staatsbahn* (Société des Chemins de fer de l'Etat) l'officieux *Fremdenblatt* dément l'information publiée par un journal financier de Francfort, d'après laquelle l'ajournement de l'amortissement des priorités 3 0/0 représenterait, en 1893 déjà, une somme de 4 francs 50 pour chacune des actions de la Société. Le nombre total des actions étant de 550.000, il faudrait, pour que cette information fût sérieuse, — sans tenir compte des prélèvements statutaires, — que la somme disponible de ce chef s'élevât à 2.475 000 francs; or, elle ne représente que 1.600.000 francs.

Les recettes de la *Staatsbahn*, du 1er au 30 novembre, se chiffrent par 2.484.312 florins, accusant ainsi une plus value de 177.135 florins sur le mois correspondant du précédent exercice.

Les négociations relatives au traité de commerce avec la Russie en sont toujours au même point ; mais on annonce que le gouvernement de Saint-Pétersbourg va envoyer à Vienne une note dont voici le résumé :

En échange du traitement de la nation la plus favorisée, la Russie offrirait son tarif minimum ainsi que les avantages résultant de la convention passée avec la France. Dans le cas où l'Autriche voudrait se prévaloir des avantages du traité russo-allemand et, éventuellement, des traités à venir, la Russie demanderait une réduction de droits de 75 kreutzers pour le seigle, une seconde réduction pour ses pétrôles, — de façon à rendre les droits équivalents à ceux qui sont perçus en France, — et plusieurs autres concessions.

La situation en Hongrie continue à être excellente pour le cabinet Wekerlé, le Parlement ayant accueilli avec enthousiasme le dépôt des projets de loi relatifs au mariage civil obligatoire et à l'éducation religieuse des enfants. Mais si l'opposition est restée muette à la Chambre, les catholiques bien pensants sont convoqués pour la mi-janvier à un *meeting* monstre, où on manifestera contre ces projets.

Enfin, la constitution d'une Cour exclusivement magyare, qui sera celle du *roi* François-Joseph, pendant ses séjours à Budapesth, a comblé un des vœux les plus chers aux patriotes hongrois ; c'est à la fois un grand événement et un gros succès ponr le Ministère.

Informations Économiques et Financières

Le Projet de budget autrichien pour 1894. — Dans ses lettres des 12 et 19 octobre dernier, ainsi que dans les numéros suivants de l'*Economiste Européen* (93 et 94), notre correspondant de Vienne nous a analysé, d'une façon très complète, les prévisions budgétaires par 1894.

Voici, pour compléter ces indications, les chiffres comparatifs des exercices 1893 et 1894 :

DÉPENSES	Exerc. 1894 — florins	Exerc. 1893 — florins
Liste civile	4.650.000	4.650.000
Cabinet impérial	74.627	72.723
Reichsrath	895.939	839.438
Cour suprême de l'Empire	22.400	21.900
Conseil des ministres	1.092.893	1.095.529
Part contributive dans les dépenses de la Monarchie	110.352.068	107.396.774
Ministère de l'intérieur	21.912.201	21.061.453
— de la défense nationale	20.012.382	19.025.765
— de l'instruction publique et des cultes	24.679.386	24.042.060
— des finances	93.019.990	91.857.430
— du commerce	115.108.880	117.641.438
— de l'agriculture	16.170.733	15.928.871
— de la justice	22.320.715	21.803.542
Cour des comptes	177.600	174.000
Pensions	18.694.750	18.435.250
Subventions et dotations	10.287.235	11.927.850
Dette publique	158.328.038	151.695.074
Administration de la dette publique	894.400	1.015.697
Total des dépenses	618.694.237	608.684.794
RECETTES		
Conseil des ministres	742.600	742.500
Ministère de l'intérieur	1.072.352	1.055.518
— de la défense nationale	314.405	327.593
— de l'instruction publique et des cultes	6.259.342	6.167.597
— des finances	458.955.692	447.213.508
— du commerce	127.275.360	126.262.730
— de l'agriculture	13.561.259	13.965.451
— de la justice	1.527.000	1.020.000
Pensions	107.805	102.417
Subventions et dotations	3.400	3.575.300
Dette publique	8.814.854	8.317.591
Administration de la dette publique	201.210	481.880
Aliénations domaniales	270.500	134.000
Indemnités à la suite de la conversion des obligations de la « Sudnorddeutsche Verbindungsbahn.	»	206.000
Total des recettes	619.105.779	609.572.085

Le Chemin de fer du Nord de la Bohême. — Par suite de l'autorisation donnée par le Gouvernement, relativement à l'émission des 6.666 actions nouvelles, le Conseil d'administration de la *Bœhmische Nordbahn* a fixé à 185 florins le cours d'émission desdites actions. C'est à ce taux que les porteurs d'actions anciennes pourront souscrire.

La *Fremdenblatt* commente cette décision dans les termes suivants :

« Plusieurs journaux prétendent que le taux d'émission a une corrélation avec l'importance du fonds de réserve existant ; mais c'est une erreur. En effet, il résulte de l'examen du bilan que ledit fonds n'existe pas ; on l'a immobilisé dans les constructions, sans tenir compte de l'irrégularité commise de ce chef. Conséquemment, la fixation de l'agio, pour l'émission, devrait être modifiée et basée seulement sur les bénéfices nets de la Compagnie. Rappelons, à ce propos, que la Société du Chemin de fer d'*Aussig-Teplitz* a permis à ses actionnaires de souscrire *au pair* les actions nouvelles.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 9 décembre 1893.

Malgré le resserrement monétaire, la tendance à la hausse s'accentue. Nous avons eu, cependant, quelques séances où l'hésitation dominait, en raison de la durée de la crise ministérielle en Italie et du désarroi financier qui règne dans le pays. Au surplus, on cherche à alléger le marché, en prévision des opérations projetées. Grâce à l'amélioration des devises, on a pu liquider de fortes positions à la baisse, qui avaient été reportées de mois en mois, au prix de grands sacrifices.

On annonce que la souscription de 1.500 parts de 1.000 florins (soit un capital de 1/2 millions de florins) d'une troisième brasserie de Pilsen aura lieu avant le 23.

La situation du marché de l'escompte est la suivante : 4 3/4 0/0 pour les premières acceptations en Banque, 5 à 5 1/4 0/0 pour le bon papier commercial, 5 3/8 à 5 3/4 pour le papier à 6 mois.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 7 décembre 1893.

La Situation au Maroc. — Le Traité de commerce avec l'Allemagne. — Les Compagnies de Chemins de fer. — Une Opération financière. — Les Recettes des Douanes.

La perspective d'une solution pacifique, à laquelle j'ai toujours cru, exaspère les nombreux patriotes qui rêvaient de la conquête du Maroc. Ayant analysé ce sentiment au début du conflit africain, je me dispenserai d'y revenir, mais, au point de vue historique, il convient de noter les manifestations auxquelles il donne lieu.

Voilà qu'on s'en prend au général Martinez Campos en l'accusant de se dérober à son devoir militaire ! Ces attaques sont-elles inspirées par le Cabinet qui voudrait se dégager lui-même ?

La Epoca l'affirme et, à l'appui de son dire, elle cite des extraits de quelques organes fusionnistes tels que la *Correspondencia* et l'*Imparcial* tendant à établir qu'on a laissé carte blanche au général Martinez Campos et que celui-ci manque d'initiative.

Pourtant, la situation est bien nette :

Les travaux de fortifications, dont se plaignent les Riffains, ont pu être achevés sans coup férir, — on a posé des conditions au Sultan et si une seule de ces conditions n'était pas admise, le rejet constituerait un *casus belli*. Que veut-on de plus ?

L'origine de la campagne contre le commandant en chef réside, sans doute, dans ce fait qu'il a formulé des critiques contre l'emplacement choisi pour le fort de Sidi-Aguarriach.

En relisant mes précédentes correspondances, vous verrez que j'avais entrevu ces objections, en me plaçant à un autre point de vue, et l'événement m'a donné raison. Situé en face d'une mosquée où les tribus avoisinantes ont coutume de faire leurs dévotions, cet ouvrage, dont la construction devrait exaspérer les fidèles, n'est même pas excusable sous le rapport stratégique.

En résumé, on attend la réponse du Sultan à qui on demande : des garanties sérieuses, l'établissement d'une zone neutre autour du territoire espagnol, le châtiment des chefs Riffains, et, enfin, une forte indemnité de guerre. Si l'Espagne n'obtient pas satisfaction pleine et entière, il sera toujours temps de marcher.

L'agitation contre le projet de traité de commerce avec l'Allemagne — approuvé par la Commission parlementaire du *Reichstag* et dont la ratification par cette Assemblée paraît être certaine — grandit de jour en jour. Un meeting monstre aura lieu samedi à Bilbao ; plus de 1.200 industriels, représentant les divers centres producteurs y prendront part. MM. Gamazo et Moret sont vivement pris à partie, surtout M. Moret, qui défend le projet ; on lui reproche de n'avoir tenu aucun compte des observations formulées l'an dernier par la *Commission des traités*. Mais les Cortès se trouveront en face d'un fait accompli, et il sera bien difficile de modifier les accords discutés et ratifiés à Berlin.

Je vous ai signalé, la semaine dernière, l'arrivée de plusieurs administrateurs du Nord-Espagne et d'autres Compagnies, pour demander au Gouvernement d'aider lesdites Compagnies, si durement éprouvées par la hausse du change. Ces délégués ont entamé des négociations avec les Ministres des travaux publics, de l'intérieur et des finances sur les bases suivantes : prolongation des concessions pour une durée égale à celle de la suspension du service d'amortissement, — autosation pour la Banque d'Espagne d'accorder, dans une plus large mesure que ne le permet sa situation actuelle, des avances sur les valeurs des Chemins de fer espagnols, — élévation de 12 0/0 des tarifs de voyageurs et de marchandises. L'essentiel étant d'aboutir vite, on cherche une combinaison permettant de conclure un arrangement provisoire, sans attendre l'autorisation des Cortès.

Les bruits d'une opération financière avec un groupe français, pour le compte du Trésor, reprennent de la consistance ; je pense être en mesure de vous donner, la semaine prochaine, une information précise à cet égard.

Je vous ai envoyé déjà le tableau complet des recettes budgétaires pour les quatre premiers mois de l'exercice en cours ; pour les *douanes*, les chiffres dépassent ceux primitivement indiqués. Le rendement des douanes pour le mois d'octobre, s'élève, en effet, à 13.202.513 pesetas, soit une plus-value de 2.671.014 pesetas sur octobre 1892 et de 4.438.413 pesetas par rapport aux prévisions budgétairres. L'augmentation de ce chapitre, pendant les quatre premiers mois de l'exercice en cours, est de 11 millions sur la période correspondante de 1891 et de 13 millions sur 1892 ; elle dépasse de 15 millions les chiffres prévus au budget.

Cette plus-value énorme est due en grande partie aux importations de blé, qui représentent plus du cinquième (10 millions sur 49 millions) des droits perçus ; mais elle résulte aussi de l'application de certaines mesures établies par le Ministère Canovas et intelligemment appliquées par le cabinet Sagasta.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 25 novembre (47 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	12.918.738	13.117.514	13.291.518	13.255.265
Nord de l'Espagne (1959 k.)	51.483.348	55.239.357	54.478.572	52.706.190
Asturies (741 kil.)........	9.811.410	9.551.958	10.497.555	11.171.452
Lérida-Reus (103 kil.) . ..	1.281.685	1.452.453	1.263.810	1.210.49
Almensa-Valence (460 kil.)	»	11.022.142	10.632.291	9.510.323
Saragosse (2672 kil.)......	48.962.223	50.486.654	48.445.728	46.583.793

Les Recettes budgétaires en Espagne. — *L'Economista*, analysant le rendement des impôts de l'exercice en cours (dont nous avons donné le détail la semaine dernière) constate que les grands chapitres sont

en augmentation, à l'exception de la contribution immobilière, des droits agricoles et d'élevage du bétail. Cette dernière accuse une moins-value d'un demi million de pesetas, bien qu'elle dépasse de plus d'un million les chiffres de 1890-91 et de 1891-92. La baisse est due à la mauvaise situation de l'industrie vinicole, si importante pour le pays, comme aussi aux inondations et aux fléaux de toute nature qui ont ravagé certaines régions.

Par contre, *les contributions industrielles et commerciales* accusent une augmentation de 575.704 pesetas; celle des *droits royaux* s'élève à 669.851 pesetas; pour les *cédules personnelles*, la plus-value est de 2.631.792, — mais il y a lieu de considérer que la plus grande partie constitue une avance, car l'an dernier le recouvrement de cet impôt s'est effectué très tard. Enfin, les autres augmentations sont de 492.174 pesetas pour l'*impôt de consommation*, de 731.391 pesetas pour le *timbre de l'Etat* et de 10.029.761 pesetas pour les douanes.

En résumé, la liquidation du budget de 1892/93, qui touche à sa fin (l'exercice est de dix-huit mois, en comprenant les six mois d'*ampliation*), justifie les prévisions du Ministre des finances; d'après toutes les données qu'on possède, le déficit se trouvera réduit à un peu plus de quarante millions. On avait compté sur 47 millions.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc.	7 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	66 10	65 55	65 20	65 20	65 40	66 50
— Extérieure 4 0/0.....	75 »	74 90	75 05	75 »	75 05	76 70
Amortissable 4 0/0.........	75 70	74 90	74 80	74 85	75 20	76 05
Change sur Londres 3 mois	30 26	30 87	31 05	30 97	31 12	30 98
— sur Paris 8 jours..	22 85	22 70	23 25	23 »	23 85	22 20
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	66 72	65 45	65 42	65 50	65 50	66 72
— Extérieure 4 0/0......	75 25	74 50	75 32	75 57	75 72	76 77
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 75	101 90	105 75	106 37	106 ..	107 25
— — 5 0/0.	95 75	91 40	91 50	94 62	94 37	94 87
Change sur Paris..........	23 50	23 50	23 50	23 60	23 70	22 75

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 9 décembre 1893.

Les bruits relatifs à une opération financière, qui serait conclue à bref délai, ont donné une nouvelle impulsion au marché pendant une partie de la semaine; au surplus, l'attention se porte toujours sur la cote de Paris.

L'entente probable entre les Compagnies de Chemins de fer et l'Etat espagnol a produit également un excellent effet; mais des réalisations de bénéfices ont entravé, en fin de semaine, la hausse qui se dessinait très nettement. Cet arrêt sera de courte durée, car, si une partie de la population déplore la solution pacifique du conflit marocain, le monde des affaires s'en réjouit fort.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 7 décembre 1893.

Gâchis politique. — Encore le *Crédit Mobilier Italien*. — La crise en Toscane. — Les statuts de la *Banque d'Italie*.

On patauge en plein gâchis! Après de nombreux pourparlers, engagés, repris et rompus, M. Zanardelli était parvenu à constituer un ministère, qualifié aussitôt de *mezze figure*, en raison du peu de notoriété dont jouissent la plupart de ses membres, mais on m'apprend à l'instant que tout l'échafaudage s'est écroulé. L'historique de ces négociations peut donner une idée assez exacte de la situation générale et de l'état d'inquiétude (pour ne pas dire d'anarchie) des esprits. On ne sait ni où l'on va, ni même où l'on veut aller: MM. Saracco et Sonnino, les deux seules notabilités qui eussent pu donner du relief au nouveau Gouvernement, ont été écartés, parce qu'ils avaient des idées trop arrêtées sur la question financière; l'un et l'autre insistaient sur l'urgence de réaliser des économies et de demander carrément le vote de nouveaux impôts. Effrayé et ne sachant où donner de la tête, M. Zanardelli s'est rabattu sur les *mezze figure* et voici la dernière liste qui avait été arrêtée hier: MM. Zanardelli, *Président du Conseil et Ministre de l'Intérieur;* général Barattieri, *Affaires étrangères*; Pietro Vachelli, *Trésor et intérim des Finances;* Calcedoni Inghilleri, *Justice;* général di San Marzano, *Guerre;* vice-amiral Racchia, *Marine;* Alessandro Fortis, *Travaux publics*; Nicolo Gallo, *Instruction publique;* Francesco Cocco-Ortu, *Agriculture et Commerce;* Scipione di Blasio, *Postes et Télégraphes.*

Or, tout cela ne tient plus à l'heure actuelle, le Roi estimant, paraît-il, qu'en l'état actuel, vu la gravité de la situation, ce ministère a trop peu de surface. Il est donc inutile de formuler des appréciations sur tel ou tel membre d'une combinaison qui ne doit pas aboutir, et mieux vaut attendre de connaître les collaborateurs de M. Crispi, si, comme on l'affirme, ce dernier va reprendre le mandat abandonné par M. Zanardelli.

Dans le domaine financier, le moratorium du *Crédit Mobilier Italien* reste la grosse question du jour. Les détails si complets publiés à ce sujet dans le dernier numéro de l'*Economiste Européen* me dispensent de revenir sur les conséquences de ce désastre. Le Tribunal avait nommé tout d'abord une commission de surveillance de la liquidation composée de personnalités offrant toutes les garanties désirables. C'étaient: MM. le comte Gian Luca della Somaglia; comm. Gallotti, président de la Société de Navigation italienne; comte Cesari, banquier; comm. Cantoni, ancien directeur du Trésor, et comm. Giachi, directeur de la succursale de la Banque de Naples.

Mais trois de ces membres, MM. Gallotti, comte della Somaglia et comte Cesari, ayant décliné l'offre du Tribunal, on les a remplacés par le commandeur Alessandro Casalini, de la Société de Terni, marquis Serra et chevalier Ernesto Pacelli.

L'*actif*, ressortant du bilan déposé en même temps que la demande de moratorium, s'élève à 496.516.677 lire, contre un passif à peu près équivalent; mais on assure que cette situation n'est pas exacte. Dans tous les cas, de nombreuses créances sont considérées comme irrécouvrables. Dans la liste des débiteurs, je relève le nom de la Banque Grillo et Cie, pour 143.153 lire; parmi les créanciers étrangers figurent la *Banque Anglo-Autrichienne*, pour 509.733 lire; la *Crédit-Anstalt Autrichienne*, pour 559.343 lire; la *Union-Bank*, pour 290.916 lire; la maison Lœwenherz, de Berlin, pour 1.957.495 lire.

Il est bien difficile de prévoir le résultat de cette liquidation, ni de dégager les bonnes créances des mauvaises. Au surplus, la grosse affaire, c'est la réalisation d'un portefeuille bondé de titres, émis, pour la plupart, par le Crédit Mobilier lui-même et rachetés au fur et à mesure qu'on voulait soutenir les cours.

En résumé, on pense généralement que les actionnaires seront les seules victimes et qu'en procédant avec méthode, on arrivera à rembourser les dépôts et les comptes courants créditeurs. A ce propos il y a lieu de rectifier quelques chiffres donnés la semaine dernière. Les *Dépôts* s'élèvent, d'après le bilan déposé au Tribunal, à 40 millions 200 mille lire, les *Livrets d'épargne*, à 2 millions 800 mille lire, les *Effets à payer* à 6 millions 600 mille lire, le compte débiteur de *Reports* à 30 millions 900 mille lire, les *Comptes courants débiteurs*, (c'est-à-dire les sommes dues en compte courant par le Crédit Mobilier) à 71 millions 700 mille lire. Dans ces chiffres ne sont compris ni les dépôts sans intérêts, ni les dépôts de valeurs, etc., et si on leur oppose ceux de l'actif, — qui, je le répète, sont fort discutables, — le compte de Profits et Pertes serait débiteur de 19 millions 70 mille lire.

Il s'agit de savoir si, en admettant que les choses tournent au plus mal, on ne verrait pas se produire contre le Conseil d'administration une action en responsabilité? La fortune personnelle des administrateurs, dont vous avez publié la liste, est évaluée entre 250 et 300 millions.

Les bruits les plus divers circulent relativement à la reconstitution du *Crédit Mobilier;* je vous signale, entre autres, celui-ci. Un syndicat allemand se serait abouché avec la *Banque Nationale* pour étudier une combinaison tendant à créer un nouvel établissement au capital de 35 millions de lire, qui reprendrait toutes les bonnes affaires de l'ancien Institut; d'ores et déjà, la *Banque Nationale* se chargerait des *Aciéries de Terni.* Mais ce sont là des racontars qu'il faut accueillir avec une grande réserve; si la création projetée pouvait se faire si vite, pourquoi avoir laissé tomber le *Crédit Mobilier?*

En attendant, la crise s'accentue de jour en jour, surtout en Toscane, où les déconfitures se succèdent; or, la Toscane était jusqu'ici une des provinces les mieux partagées au point de vue du crédit.

Au cours d'une réunion plénière des Conseils supérieurs de la *Banque Nationale* et des deux *Banques Toscanes,* on a décidé de repousser les modifications de fond introduites par la Commission permanente de l'Etat dans les statuts de la Banque d'Italie. Un long mémoire a été adressé à ce sujet aux Ministres du Trésor et du Commerce; si l'accord ne se fait pas, il faudra convoquer à nouveau les actionnaires. Cet incident prouve combien l'organisation projetée présente de difficultés.

Informations Économiques et Financières

Les Chambres de compensation italiennes. — Les sommes liquidées par les six Chambres de compensation italiennes, pendant le mois de septembre 1893, se sont élevées à 1.708.176.666 lire, soit une moyenne quotidienne de 68.327.067 lire. Sur cette somme, on a compensé 1.293.911.829 lire.

La différence a été soldée par 246.983.481 lire de virements ou de crédits en compte-courant et par 167.281.356 lire d'espèces.

La proportion des virements ou crédits ressort ainsi à 24.25 0/0; celle des espèces à 9.79 0/0.

Les Caisses d'épargne postales en Italie. — Avant sa chute, le cabinet Giolitti avait déposé un projet de loi réformant le fonctionnement des Caisses d'épargne postales, dont voici les grandes lignes :

La limite des dépôts, pour ceux des déposants qui en demanderaient simultanément le remploi en rente consolidée de la Dette publique, sera portée à 5.000 lire. Les Caisses d'épargne postales pourront, en outre, se charger, à la demande des déposants, de toutes les opérations successives relativement à ces titres; de même elles pourront se charger de la garde des titres achetés par leur intermédiaire, en délivrant, en échange, des livrets de rente, — et faire enfin le service des intérêts.

Le projet de loi tend à établir que les livrets des Caisses d'épargne postales pourront être donnés en gage ou servir de cautionnement aux employés ou agents des postes et télégraphes.

Pour favoriser la petite épargne, lesdites Caisses postales mettraient en vente des cartes d'épargne nominatives dont la valeur ne devra pas excéder 50 lire, portant intérêts au taux fixé pour les autres dépôts et remboursables à vue.

L'Épargne en Italie. — L'*Economista d'Italia* publie, cette semaine, une situation au 30 juin 1893 des Caisses d'épargne ordinaires, d'après laquelle le total des dépôts s'élevait à cette date à 1.245.605.178 lire, en augmentation de 30.839.231 lire sur les chiffres relevés au 31 décembre 1892. La plus-value du semestre est ainsi de 2,47 0/0.

Les régions qui ont contribué à cette augmentation sont les suivantes :

	Au 30 juin 1893	Augmentation par rapport au 31 déc. 1892
	Lire	Lire
Piémont.......	105.883.880	3.354.963
Lombardie....	491.657.571	15.640.001
Vénétie	98.672.828	5.001.937
Emilie	151.869.434	3.048.222
Ombrie	18.518.484	114.801
Les Marches ..	53.255.645	414.834
Toscane.......	145.852.640	5.467.426
Les Abruzzes..	7.938.617	108.284
Les Pouilles...	7.959.010	80.792
La Calabre....	6.214.614	135.559
Total.....	1.087.821.723	33.366.819

Par contre, les six régions suivantes sont en diminution :

	Au 30 juin 1893	Diminution par rapport au 31 déc. 1892
	Lire	Lire
Ligurie	33.810.529	93.147
Lazio	91.507.225	1.135.926
Campanie.....	6.306.268	130.732
Basilicate.....	713.407	49.219
Sicile	17.732.613	773.976
Sardaigne.....	7.712.411	345.590
Total.....	157.782.453	2.528.590

En ajoutant à ces chiffres ceux de l'épargne existant dans les Caisses postales au 30 juin 1893 (soit 375 millions 249.613 lire), on constate que le total de l'épargne italienne était à cette même date de 1 1/2 milliard de lire, sans tenir compte des sommes placées dans les Etablissements de crédit populaire.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 9 décembre 1893.

Le marché, assez soutenu dans son ensemble, semble se désintéresser de la crise ministérielle, mais on appréhende les effets de la crise financière. Les retraits de dépôts à la Banque Générale continuent et il faut évidemment s'attendre à une baisse générale des valeurs que les Etablissements de crédit seront obligés de réaliser pour rembourser les comptes courants.

Pendant le mois de novembre, les recettes des gabelles ont diminué de 2 millions sur le mois correspondants de l'exercice antérieur. Pour les cinq premiers mois de l'exercice, la moins-value des recettes pour droits de fabrication, douanes, droits maritimes et de consommation est de 3 millions 742 mille lire par rapport à la période correspondante de 1892.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	3 nov.	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc	7 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	90 60	92 42	92 45	93 60	94 15	93 45
Ch. de fer Méditerranée act.	483 »	498 »	495 »	496 »	493 »	494 »
— Méridionaux act.	598 »	626 »	616 »	612 »	604 »	617 »
Banque Nationale act......	1175 »	1155 »	1115 »	1105 »	1040 »	920 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	207 »	216 »	196 »	193 »	141 »	132 ..
Comp. Nav. à vap. F. R. ..	306 »	310 »	315 »	315 »	» »	295 »
Banque Immobilière........	48 »	46 »	42 »	48 »	35 »	23 »
Crédit mobilier Italien.....	301 50	297 50	276 »	257 »	155 »	155 »
Eaux Marcia...............	985 »	1010 »	925 »	938 »	925 »	960 »
Change sur la France......	115 10	114 85	116 »	115 65	115 45	114 50
— sur Londres........	29 ..	28 92	29 18	29 09	29 07	28 86
— sur Berlin.........	142 10	142 »	143 40	142 90	142 90	141 60
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	90 60	92 70	92 77	93 62	94 20	93 65
Crédit Mobilier Italien.....	305 »	299 »	273 »	250 »	163 »	153 »
Chemins de fer Méridionaux	602 »	623 »	619 »	617 »	603 »	616 »
Change sur Paris..........	114 80	114 85	115 92	115 57	111 20	114 60
— sur Berlin.........	141 95	142 15	143 45	143 »	141 40	141 70

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 7 décembre 1893.

L'Article de l'*Economiste Français*. — L'Arrangement des Chemins de fer. — La Situation financière. — La Situation politique. — La Dissolution.

Je n'ai pas l'habitude de faire des rectifications, il faut pourtant qu'aujourd'hui je relève deux erreurs qui se sont glissées dans la fin de ma dernière lettre, parce qu'elles me font dire le contraire de ma pensée. Au lieu de « le décret remet pour *des désaccords* ultérieurs », veuillez lire : « le décret remet pour *des accords* ultérieurs le règlement définitif de la situation financière de la Compagnie Royale », et plus loin, on lit : « *bien que* ces intérêts fondamentaux dont je parle soient sacrifiés », il faut lire « *pourvu que* ces intérêts *ne soient pas* sacrifiés ».

Ceci dit, je reviendrai au même sujet, c'est-à-dire à ce fameux article de l'*Economiste Français* que quelques-uns disent être écrit en rose, d'autres en noir, d'autres en rouge, mais qu'on sait à présent avoir été écrit en *violet*. L'article a produit une certaine sensation à Lisbonne, parce qu'on a eu le soin d'en envoyer gratis un grand nombre d'exemplaires. Et quelques journaux ont eu la mauvaise inspiration de le reproduire, tout en exprimant leur profonde indignation contre les violences de langage contenues dans l'article.

L'un de ces journaux est même parti en guerre contre l'auteur de l'article, en demandant une action diplomatique décisive pour le punir de son méfait, mais ceux qui s'imaginent que dans un pays de liberté de presse on peut engager une action diplomatique ou judiciaire pour faire punir l'auteur de l'article, ont fait preuve d'une certaine ignorance, tant des principes du droit international que du texte précis de la loi française sur la Presse, — pour s'imaginer qu'on pouvait faire en France autrement qu'on ne ferait en Portugal. La loi française, qui a été votée cette année par la Chambre, n'admet de poursuites que contre les injures faites directement aux personnes des chefs d'Etats étrangers ou de leurs représentants diplomatiques.

Les négociations, pour arriver à un accord définitif avec les obligataires allemands et français, se poursuivent activement ; je ne dirai pas qu'on est près d'arriver à un arrangement, bien au contraire, il y a des difficultés qui ne sont pas faciles à résoudre et qui découlent des deux points que j'ai signalés dans mon avant-dernière lettre : c'est-à-dire le remboursement en or des sommes dues au Gouvernement et la remise de 30.000 actions nouvelles aux créanciers étrangers.

Ces conflits sont d'autant plus regrettables que la situation générale du pays, au point de vue économique et financier tend à s'améliorer d'une façon remarquable. Et pour que cette amélioration soit durable, il faut bien qu'on nettoie toutes les questions irritantes qui sont sur le tapis. A ce point de vue, les porteurs de rente et d'autres valeurs portugaises sont grandement intéressés à ce que cette question de la Compagnie Royale soit liquidée sans retard.

La *Junta do Credito Publico* a fait publier, comme elle a d'ailleurs mensuellement l'habitude, l'état des disponibilités qu'elle avait à son ordre au 30 novembre pour le paiement des intérêts de la dette :

A Lisbonne, à la *Banque de Portugal*	$	1.966 : 095 $ 659
A Londres, à la Maison *Baring*.....	£	75.000
A Paris, au *Crédit Lyonnais*.......	£	72.377
A Berlin, à la *Bank für Handel und Industrie*...................	£	76.000

Vous voyez donc que j'avais raison en annonçant que le Gouvernement n'avait pas besoin d'emprunter un sou pour payer le prochain coupon.

L'augmentation des recettes de douanes se maintient dans des proportions tout à fait satisfaisantes, et c'est la meilleure réponse que l'on puisse faire à ceux qui nous accablent d'attaques injurieuses. Si cet achèvement ne produit pas pour les créanciers le fruit qu'ils sont en droit d'en attendre, ce ne sera certes pas notre faute.

La situation politique se complique par l'intransigeance des partis ; on ne peut s'imaginer les choses effrayantes qui se disent dans les journaux et les menaces formidables qu'on se jette à la tête. Heureusement tout cela n'est que tempêtes entre politiciens, ce qui, en Portugal comme un peu partout, n'a pas une grande importance pour le bien-être du pays, qui se soucie médiocrement de ces bavardages et de ces querelles dont il est rassasié depuis longtemps.

J'apprends au moment de fermer ma lettre que la dissolution des Cortès, que je vous ai fait pressentir depuis quelques semaines, vient d'être votée par le Conseil d'Etat. Cette mesure était devenue indispensable et si elle n'avait pas été prise une crise aurait éclaté.

Les élections sont fixées au 14 janvier.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 22 novembre :

	22 nov.	29 nov.		contos
Or............................	2.236	2.236		»
Argent........................	5.531	5.559	+	28
Bronze........................	566	565	—	1
Prêts sur titres..............	3.827	3.819	—	8
Dettes du Trésor..............	12.342	12.020	—	342
Emprunts de Banque sur valeurs	42.002	42.043	+	41
Dépôts........................	2.264	2.221	—	43
Dividendes à payer............	80	79	—	1
Bénéfices.....................	1.856	1.869	+	13
Billets en circulation........	50.399	50.342	—	57

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 30 novembre est de 939 : 212$159 reis pour Lisbonne ; il a été de 835 : 565$470 reis pendant la même période de 1892 ; soit, pour 1893, une augmentation de 103 : 646$689 reis. Pour Porto, à la même date, le total est de 531 : 720$403 reis pour 1893 et de 429 : 184$823 reis pour 1892, soit une augmentation de 102 : 535$580 reis en 1893.

L'*Economista* publie un article intéressant sur les recettes douanières pendant les cinq premiers mois des exercices 1881-1882 à 1892-93.

Les recettes générales furent les suivantes pendant ces différentes années (en contos de reis) :

Juillet à nov.	Générales	Céréales	Cons. Lisbonne	Total
—	—	—	—	—
1881-82....	3:397	407	524	4:329
1882-83....	2:768	471	551	3:790
1883-84....	3:414	447	582	4:443
1884-85....	3:745	493	588	4:826
1885-86....	3:962	374	605	4:941
1886-87....	4:475	549	641	5:665
1887-88....	4:573	859	710	6:142
1888-89....	4:927	299	832	6:058
1889-90....	5:491	365	877	6:733
1890-91....	5:730	658	850	7:238
1891-92....	4:650	471	766	5:887
1892-93....	4.026	404	797	5:227
1893-94....	5:328	609	749	6:686

D'après ces données les recettes générales des cinq premiers mois ont été les plus élevées en 1889-90 et en 1890-91 : dans les autres années elles ont été inférieures.

Les recettes totales des cinq premiers mois de 1893-94 sont supérieures de 1 : 459 contos à celle de la période correspondante de 1892-93 et de 799 contos à celles de la période correspondante de 1891-92.

Le groupement des recettes pendant les onze pre-

miers mois des différentes années depuis 1881 ressort comme suit en contos de reis :

Janv.-Nov.	Générales	Céréales	Cons. Lisbonne	Total
1881....	7:314	804	1:153	9:271
1882....	7:497	1:021	1:201	9:719
1883....	7:355	978	1:300	9:633
1884....	8:061	1:235	1:313	10:619
1885....	8:370	992	1:375	11:037
1886....	9:195	1:154	1:427	11:686
1887....	10:099	1:588	1:536	13:223
1888....	10:459	1:595	1:839	13:893
1889....	11:581	1:240	1:907	14:788
1890....	11:972	1:518	1:891	15:381
1891....	11:034	1:336	1:804	14:174
1892....	9:085	470	1:939	11:494
1893....	10:889	1:378	1:769	14:036

En comparant l'année courante à l'année antérieure, on trouve aux plus-values, dans les recettes générales, de contos.................................. 1 : 804
Et dans les céréales.......................... 908

Soit............... 2 : 712

En déduisant la moins-value de l'impôt de consommation de Lisbonne.......................... 170

La plus-value liquide ressort à............. 2 : 542

Il convient de noter la constante diminution de l'impôt de consommation à Lisbonne.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 7 décembre 1893.

La Situation monétaire. — Le Commerce des Céréales. — Les arriérés d'Impôts. — Les Israélites. — Les Statistiques des Chemins de fer, des Voies fluviales, des Postes.

La pénurie monétaire qui s'était manifestée ces derniers temps, est en train de s'atténuer; la Banque Impériale voit ses disponibilités s'augmenter graduellement; elle pourra, dans un avenir prochain, accorder de plus grandes facilités à l'escompte.

Le commerce des céréales est à peu près complètement arrêté; les prix sont d'ailleurs fermes.

Les exportations de grains, comme celles de bétail, sont extraordinairement réduites; on ne compte sur une nouvelle animation du marché qu'au moment où les négociations commerciales avec l'Allemagne auront donné un résultat favorable et auront permis la reprise des exportations.

La situation des paysans s'étant beaucoup améliorée depuis la disette de l'hiver 1891-92, les autorités fiscales consacrent, en ce moment, leurs efforts à faire rentrer les arrierés d'impôts qui datent de cette époque.

Le *Messager du Gouvernement* publie un décret, d'après lequel, un délai s'étendant jusqu'au 1er juin 1894 est accordé aux Juifs, qui se sont fixés dans des localités qui leur sont interdites, pour regagner leur territoire juif; dans des cas particuliers, ce délai pourra être prolongé, jusqu'au 1er juin 1895, et même au delà; enfin, les Juifs, sans famille, ayant plus de 70 ans, échappent aux décrets d'expulsion.

Un grand nombre de Juifs, au lieu de regagner le territoire où ils sont tolérés, préfèrent émigrer; l'émigration prend en particulier des proportions considérables dans la Russie Méridionale.

D'après des statistiques qui viennent d'être publiées, il y avait, au 1er janvier 1893 (a. s.), 33.058 kilomètres de chemins de fer d'utilité générale, en exploitation en Russie. Le nombre en est ainsi réparti :

1° Russie d'Europe, 29.677 kilomètres ; 2° Grand-Duché de Finlande, 1.928 kil.; 3° Russie d'Asie, 1.433 kilomètres.

L'Etat exploitait 14.384 kilomètres de voie ferrée; les Compagnies, 18.674.

Le matériel roulant comprenait : 6.933 locomotives ; 7.759 wagons de voyageurs, renfermant 284.892 places; 145.611 wagons de marchandises, pouvant porter le poids de 1.449.680 tonnes.

Dans la Russie d'Europe, et sans compter la Finlande ni le Caucase, les voies fluviales comprenaient au 1er janvier (a. s.) :

604 rivières offrant un développement de 103.024 kilomètres ; 31 canaux offrant un développement de 804 kilomètres ; 50 lacs ouverts à la navigation et mesurant, par la ligne la plus directe entre les ports extrêmes, 787 kilomètres.

Soit, en tout, 104.616 kilomètres de voies fluviales.

Ces chiffres se répartissent ainsi : 1e étendue navigable, 35.975 kilomètres; 2° étendue flottable 36.325 kilomètres; 3° étendue non flottable, 32.316 kilomètres.

Les voies fluviales utilisables ont donc un développement de 72.300 kilomètres.

Sur ce nombre, 1.849 kilomètres ont été creusés artificiellement, et enfin, 21.873 kilomètres sont utilisés par la navigation à vapeur.

On vient de publier également la statistique du mouvement des postes de Russie en 1891 :

Il existait alors en Russie 3.432 bureaux de poste et de télégraphe, sans compter 190 wagons postaux et les 2.315 stations de chemins de fer délivrant la correspondance simple — soit un total de 6.557 institutions postales réunies ou non réunies à des bureaux télégraphiques. Comparé à 1890, leur nombre a augmenté de 116.

D'après les données de l'Administration supérieure des postes et des télégraphes, le chiffre complet et la valeur des correspondances expédiées dans le courant de l'année s'exprimaient comme suit : 255.869.604 pièces de correspondance ordinaire (augmentation sur 1890 de 24.934.689 pièces); 18.195.203 lettres recommandées; 13.881.897 lettres chargées; 3.492.408 envois de toute espèce; 129.023.614 exemplaires de publications périodiques abonnées — soit 418.465.726 envois de tous genre, d'une valeur de 4 milliards 419.067.704 roubles.

Il a été vendu en 1891, en fait de timbres-postes, enveloppes, etc., pour la somme de 10.968.370 r. Quant aux recettes générales de l'Administration des postes, elles ont monté en 1891 à 32.581.514 r., ce qui, comparé à l'année précédente, constitue une augmentation de 1.655.611 r.

Les Caisses d'Epargne. — Les chiffres suivants représentent le mouvement des dépôts aux Caisses d'épargne russes pendant le mois d'août 1893 :

Caisse d'épargne de Saint-Pétersbourg : entrées 563.748 r. 86; sorties 657.750 r. 85.

Caisse d'épargne de Moscou : entrées 445.680 r. 56; sorties 477.068 r. 63.

Caisses d'épargne urbaines : entrées 7 millions 942.983 r. 16; sorties 8.345.658 r. 79.

Caisses d'épargne postales : entrées 1.636.309 r. 17; sorties 1.341.565 r. 16.

A la fin du mois, il restait 17.876.045 r. 13 c. (131.827 livrets) à Saint-Pétersbourg, 14.562.873 r. 06 c. (88.623 livrets) à Moscou, 220.456.339 r. 78 c. (904.617 livrets) dans les Caisses d'épargne urbaines et 24.815.345 r. 19 c. 204.855 livrets) aux Caisses d'épargne postales, soit en tout 277.710.603 r. 16 c. (1.329.902 livrets).

Diminution du mois : 233.321 r. 68 c.

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	2 nov.	10 nov	17 nov	21 nov	1er déc	8 déc.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 »	101 12	101 »	101 75	102 12	103 ..
— III — ..	101 75	101 87	101 87	102 75	102 87	104 25
Banque de Commerce extér.	295 »	297 »	307 »	310 »	312 50	315 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	462 50	479 »	486 »	490 »	491 »	482 »
— Intern. de St-Pétersb.	476 »	481 »	495 »	496 50	498 »	498 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	155 50	153 50	151 25	156 50	156 25	155 75
Grands Ch. de fer Russes..	243 »	245 »	260 »	266 »	270 »	272 50
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	110 50	111 50	112 »	112 25	114 »	114 25
Change sur Paris..........	37 75	37 47	37 77	37 75	37 75	37 55
— sur Londres........	95 25	94 50	94 95	95 »	95 »	94 60

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 8 décembre 1893.

Nos Budgets. — L'Equilibre financier. — Nouvel emprunt. — Le Trafic de la Monnaie Italienne. — Les Billets de Banque et la Banque d'Etat — La Fièvre aphteuse. — Nos Expositions. — Scandale électoral. — La « Fulgurite ».

La Commission du Conseil des Etats a examiné le budget général de 1894 ; mais elle n'a pris aucune décision définitive. La Commission ne présentera ses propositions qu'après que le budget aura été discuté au Conseil national.

Le Grand Conseil du canton du Valais a arrêté son budget de 1894, lequel prévoit 1.382.000 fr. aux recettes et 1.409.000 fr. aux dépenses. L'augmentation de la fortune publique, résultant du compte d'amortissement, est de 70.000 fr. Il a voté à l'unanimité tous les crédits demandés par le gouvernement. Après une longue et vive discussion il a maintenu la régie sur la commune de Port-Valais.

Le Conseil fédéral a décidé de présenter à l'Assemblée fédérale un rapport provisoire sur le postulat relatif au rétablissement de l'équilibre financier. Il présentera aussi un rapport sur le postulat relatif aux plans de situation et aux profils de toutes les voies ferrées et exploitées en Suisse.

Un communiqué de la chancellerie fait savoir que la Confédération ayant consacré 10 millions à la création d'un fonds de réserve, 5 millions aux approvisionnements pour la défense nationale et 5 millions au compte de constructions de l'Administration des Télégraphes, la caisse fédérale se trouve à court de disponibilités.

Dans ces circonstances, le Conseil fédéral demandera aux Chambres de l'autoriser à contracter un emprunt de 20 millions, lequel sera consacré en partie à faire face aux dépenses courantes et pour le reste à des placements portant intérêt.

On écrit de Berne à la *Revue :*

Le Département des finances propose au Conseil fédéral de décider la création de la Banque d'Etat, avec monopole des billets de banque. Le moment est peut-être mal choisi ; le budget accuse des déficits ; la Confédération a de gros engagements pour l'avenir. Il faudra un emprunt pour constituer le capital de la Banque, ou faire appel à l'apport des cantons. La proposition du Département des finances rompt si brusquement avec le passé, avec les vues générales qu'on a en Suisse sur un établissement de ce genre, avec les expériences faites à l'étranger, qu'on ne peut que s'étonner du courage du chef du Département des finances.

Reste à savoir quel sera l'accueil que feront les Chambres à un projet d'une importance aussi capitale. En temps ordinaire l'institution n'offre aucun danger, mais à la moindre alarme, c'est autre chose. Alors les presses à billets fonctionnent et le spectre de l'aigle se montre.

Il y a vraiment des industriels dépourvus de tous préjugés. La banque H. et G., de Zurich, offre à toutes les places suisses, franc de port, de la monnaie italienne à 96 60 0/0. La presse de la Suisse orientale demande qu'on prenne sans plus tarder des mesures pour faire cesser ce trafic éhonté, dont la continuation va à l'encontre de ce que le Département des finances a sagement prévu et voulu prévenir. Malheureusement, à moins d'une loi d'exception, le Conseil fédéral n'est pas suffisamment armé, et il ne peut compter pour le moment que sur la sagesse et le patriotisme des banquiers.

L'importation du bétail de provenance italienne a causé, en Suisse, des cas de fièvre aphteuse augmentant dans des proportions extraordinaires. Nos vétérinaires ont constaté aux frontières de nombreux cas d'épizootie lors de leur dernière inspection. Vers fin octobre courant, on pouvait espérer de voir la fièvre s'éteindre parmi le bétail suisse, mais, au contraire, on peut déduire de ces rapports d'inspection que la maladie ne fait qu'augmenter. En présence de cet état de choses, le département fédéral de l'industrie et de l'agriculture s'est vu dans l'obligation de mettre le ban sur l'importation du bétail entrant par les bureaux de péages de Genève, Chiasso et Luno, et surtout des bestiaux provenant des provinces de Milan, Turin et Novare. En même temps, des mesures analogues ont été introduites en ce qui regarde le transit du bétail à destination de Ste-Margarethen ; cette dernière mesure a pour but d'empêcher cette localité de devenir le foyer permanent de l'épizootie, d'où l'épidémie se propage dans tous les pays environnants. Le Conseil fédéral approuve ces mesures et autorise le département à donner des autorisations exceptionnelles et à lever le ban si les conditions s'améliorent.

Nos expositions futures :

Le Conseil fédéral a décidé d'allouer une subvention de 900.000 francs pour l'Exposition nationale de Genève ; la question des primes à allouer pour l'exposition d'agriculture qui sera adjointe à l'exposition nationale reste réservée. Le Conseil fédéral a également alloué un subside de 35.000 francs pour la partie fédérale de l'exposition cantonale de Zurich.

Nos dernières élections ont donné lieu à un scandale qui fait un tapage énorme à Genève. La chose étant d'un ordre purement politique, nous dirons simplement que des électeurs, soudoyés par des agents électoraux, ont voté pour la liste démocratique. La justice est saisie de l'affaire. Les documents et les preuves ne paraissent pas manquer.

Notre très éminent concitoyen, M. Raoul Pictet, vient de découvrir une nouvelle matière explosible qui fera du bruit dans le monde, c'est le cas de le dire. La « Fulgurite » tel est le nom de ce produit, sera d'une manipulation sans danger et ne fera explosion que dans des conditions déterminées et après des manœuvres assez compliquées. La dynamite serait donc détrônée après un règne assez néfaste. Le Gouvernement suisse, enthousiasmé de cette découverte, a l'intention de proposer à tous les Gouvernements d'interdire la fabrication des autres explosifs en faveur de la « Fulgurite ». Tout en rendant hommage à M. Raoul Pictet, il convient de faire remarquer qu'il s'est inspiré des travaux de vos compatriotes MM. Würtz, Berthelot, Vieille et Sarraut.

Informations Economiques et Financières

Les Vins suisses. — La commune de Lausanne a fait miser la récolte de ses importants vignobles. Le vin du territoire de Lausanne, environ 110.000 litres, s'est vendu 35 centimes en moyenne ; celui du territoire de Pully et Lutry, environ 40.000 litres, à 36 centimes ; le Dézaley d'Oron, 55.000 litres, de 68 à 83 centimes ; le Burignon, 55.000 litres, de 62 à 78 centimes ; le Dézaley de la Ville, 50.000 litres, de 1 fr. 15 à 1 fr. 55 le litre. Ce dernier prix est un des plus hauts qui aient jamais été atteints.

La Loi des Postes. — D'après la loi adoptée par le Conseil d'Etat, les journaux étrangers ne pourront être transportés par ballots, paquets ou rouleaux.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 9 décembre 1893.

Notre marché a fait preuve d'animation, surtout au comptant. Nos *Chemins de fer* ont enregistré des cours satisfaisants. Les Allemands nous envoient des cotes supérieures aux nôtres. Le *Jura* s'est inscrit à 114. Il y a eu un mouvement assez prononcé sur les valeurs *cuprifères*. Le *Rio-Tinto* est poussé par un groupe très remuant. Notre compartiment *industriel*, d'ailleurs, a été heureusement influencé par la bonne situation générale. En *Banques*, signalons des demandes nombreuses. Les *Fonds européens* ont eu des fortunes diverses ; mais les *Russes* et les *Austro-Hongrois* se sont particulièrement bien comportés.

La fin de la semaine a été un peu plus calme.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 4 décembre 1893.

La Dette publique ottomane.

On a fait circuler, depuis quelque temps, des bruits assez pessimistes sur les recettes des Revenus concédés à l'Administration de la Dette publique ottomane.

Or, il suffit de jeter les yeux sur le tableau ci-dessous, pour se rendre compte du peu de fondement de ces appréhensions plus ou moins intéressées.

La période de huit mois de l'année 1893 donne un résultat de 843.028 l. t. 08, inférieur de 906 l. t. 54 seulement à celui de la période correspondante de l'année 1892, dont la recette d'ensemble était la plus forte qu'on ait eu à enregistrer depuis la fondation de la Dette publique.

ANNÉES	RECETTES TOTALES	RECETTES de 8 mois du 1/13 mars au 1/13 nov. 1893	RECETTES de 8 mois du 1/13 mars au 1/13 nov. 1893	Augmentation ou diminution comparée sur les 8 mois de 1893
	L. T.	L. T.		
1892....	1.191.902 49	843.934 60	843.028 08	— 906 52
1891....	1.101.605 48	756.212 24		+ 86.815 84
1890....	1.052.803 26	751.664 19		+ 91.363 89
1889....	1.031.222 88	730.471 67		+ 112.556 41
1888....	968.174 91	668.595 23		+ 174.432 85

Ces chiffres sont d'autant plus intéressants à consulter qu'ils prouvent que les résultats considérables obtenus pendant le dernier exercice ont été maintenus, malgré un ensemble de circonstances défavorables, telles que la rigueur de l'hiver 1892-93, qui a occasionné un retard général dans toutes les rentrées, et l'apparition de l'épidémie de choléra. Aussi, ces effets ne devant pas se faire sentir dans les derniers mois de l'année financière, il est permis de compter sur une prompte reprise de la marche ascendante et d'espérer que l'exercice 1893 sera clôturé encore avec un excédent sur 1892.

ÉTATS BALKANIQUES

BULGARIE

L'Emprunt Bulgare. — La *Gazette Commerciale bulgare* ne croit pas que dans l'état actuel des marchés monétaires européens, la *Lænderbank* de Vienne songe à émettre une nouvelle somme de 20 millions de francs d'obligations de l'emprunt bulgare de 1892.

Les Monnaies bulgares. — Le Ministère de l'intérieur de Turquie a donné connaissance aux valis de la Turquie d'Europe d'un décret prohibant la circulation des monnaies bulgares d'argent, de cuivre ou de nickel.

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes bulgares au mois d'août ont été de 687.330 fr., en augmentation de 25.225 francs sur les recettes d'août 1892.

Les Relations commerciales avec la Grèce. — On annonce que des négociations seront bientôt ouvertes entre le Ministère des affaires étrangères bulgare et le représentant de Grèce à Sofia pour la conclusion d'un arrangement commercial entre la Bulgarie et la Grèce.

SERBIE

LA SITUATION

Belgrade, 7 décembre 1893.

La Crise Ministérielle

On attendait depuis longtemps déjà la démission du Dr Dokitch, président du Conseil, qui souffre d'une affection grave, sans grand espoir de rétablissement. Cependant, le Roi, qui tenait beaucoup à garder à la tête des affaires son ancien précepteur, avait obtenu du Dr Dokitch qu'il resterait provisoirement à son poste. Dimanche dernier, un incident politique a fourni au président du Conseil l'occasion de donner sa démission, et son exemple a été suivi par les autres Ministres.

Lorsque le Roi, au lendemain du coup d'Etat qui mit fin à la régence et à la domination des libéraux, constitua un nouveau Gouvernement, il s'adressa à une coalition formée de l'élément modéré du parti radical et des progressistes. Les plus avancés des radicaux prirent immédiatement une attitude hostile vis-à-vis du nouveau Cabinet; ils obtinrent d'abord la démission du colonel Franassovitch, qui représentait, dans le Ministère, le petit groupe progressiste, et son remplacement par un radical, le général Grouitch; dès lors, les progressistes, qui avaient adhéré sincèrement au nouveau régime, se rejetèrent dans l'opposition.

Le conflit entre les radicaux avancés, qui possèdent la majorité à la Skoupchtina, et le Gouvernement ne fit que s'accentuer dans la suite; le poste de Ministre à Saint-Pétersbourg avait été donné à leur chef, M. Pachitch, afin d'éloigner cet homme politique de Belgrade; la Skoupchtina, au lendemain de l'ouverture de sa session, infligea un premier échec au Gouvernement, en choisissant M. Pachitch comme président.

Le Cabinet avait voulu donner une compensation au colonel Franassovitch en le nommant Ministre de Serbie à Paris; les radicaux avancés ne purent se résoudre à voir accorder ce poste à un progressiste; pour rendre la nomination illusoire, la Commission du budget de la Skoupchtina supprima purement et simplement le poste de Ministre à Paris; c'est cet incident qui a déterminé dimanche la démission du cabinet Dokitch.

La majorité de la Skoupchtina voulait voir M. Pachitch à la présidence du Conseil, avec un Cabinet d'où l'élément modéré aurait été exclu.

Le Roi est tout à fait opposé à la formation d'un pareil Cabinet; au cours de ses négociations avec MM. Katitch et Voukovitch, vice-présidents de la Chambre, il parvint à amener les radicaux avancés à composition; M. Pachitch lui-même, qui est encore à Saint-Pétersbourg, adressa à ses amis politiques des conseils de modération; en fin de compte, on est arrivé à une entente sur les bases suivantes : la composition du Gouvernement n'est pas modifiée, sauf que le général Grouitch, qui a la confiance de la Skoupchtina, succèdera au Dr Dokitch comme président du Conseil, et prendra, en même temps, le Ministère des Affaires étrangères ; M. Nikolitch, qui dirigeait ce département, se retire, et le Ministère de l'Instruction, qui était occupé par le Dr Dokitch, est confié à M. Vestnitch.

M. Vouitch, Ministre des Finances, qui avait menacé de démissionner si l'on faisait une part trop large à l'élément avancé, reste à son poste; c'est cette circonstance qui est importante au point de vue des finances serbes. M. Vouitch est un homme d'Etat fort habile, et il jouit de la confiance des financiers étrangers; la réforme qu'il a commencée dans l'administration financière ne sera pas compromise.

Le général Grouitch a lu aujourd'hui à la Skoupchtina le programme du nouveau Gouvernement. Ce programme porte que le Gouvernement continuera a suivre une politique pacifique à l'intérieur et qu'il s'appliquera surtout à améliorer la situation financière et à développer la vie économique; en particulier, il poursuivra les efforts déjà inaugurés en vue d'une plus grande régularité dans la perception des impôts,

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS	Paraissant le Dimanche	INSERTIONS
à partir du 1er de chaque mois	*Directeur :* **Edmond THÉRY**	*Ligne anglaise de 5 centimètres*
France et Algérie : Un an... **25** fr.		**Annonces** en 7 points .... **2** fr.
— — Six mois. **14** fr.	PRIX DU NUMÉRO :	**Réclames** en 8 points .... **4** »
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32** fr.	France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**	Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
— — Six mois.. **18** fr.		

N° 101. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 17 Décembre 1893.

Les Bureaux de l'ÉCONOMISTE EUROPÉEN sont transférés, 11, rue Monsigny.

SOMMAIRE DU N° 101

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 15 déc.	1.700.7	1.275.8	2.976.5	3.262.6	91	2½
1893 30 nov.	1.705.6	1.269.8	2.975.4	3.558.5	83	2½
1893 7 déc.	1.710.9	1.271.0	2.981.9	3.457.7	86	2½
1893 14 déc.	1.711.0	1.271.2	2.982.2	3.447.9	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 7 déc.	746.5	336.1	1.082.6	1.241.4	87	4
1893 23 nov.	706.3	317.7	1.024.0	1.193.4	85	5
1893 30 nov.	710.4	323.2	1.033.6	1.203.0	85	5
1893 7 déc.	716.3	320.2	1.036.5	1.189.5	87	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 15 déc.	618.9	»	618.9	631.1	98	3
1893 30 nov.	649.7	»	649.7	636.4	102	3
1893 7 déc.	641.9	»	641.9	633.0	102	3
1893 14 déc.	646.3	»	646.3	627.8	103	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 8 oct.	107.5	17.5	125.0	160.0	78	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
1893 7 oct.	102.4	16.3	118.7	160.1	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 8 oct.	67.5	10.0	77.5	150.0	51	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
1893 7 oct.	68.0	9.9	77.9	151.0	51	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 7 déc.	218.8	353.7	572.5	961.4	60	4
1893 23 nov.	215.5	338.1	553.6	983.6	55	5
1893 30 nov.	214.8	338.1	552.9	978.6	56	5
1893 7 déc.	214.0	337.9	551.9	966.7	57	5

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 8 déc.	62.9	53.5	116.4	397.9	29%	2½
1893 23 nov.	59.9	39.7	99.6	413.9	24	3
1893 30 nov.	60.5	40.6	101.1	430.1	23	3
1893 7 déc.	62.5	42.2	104.7	415.6	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 nov.	1.4	0.7	2.1	0.5	420	8
1893 31 oct.	3.4	1.7	5.1	1.3	391	8
1893 7 nov.	3.0	1.5	4.5	1.4	321	8
1893 14 nov.	2.9	1.5	4.4	1.4	314	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
1893 30 nov.	81.2	»	81.2	105.9	76	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 10 déc.	190.3	127.6	317.9	875.5	37	5
1893 25 nov.	197.9	165.5	363.4	928.2	39	5
1893 2 déc.	197.9	170.3	368.2	918.6	40	5
1893 9 déc.	197.9	170.0	367.9	924.1	40	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	2.4	»	2.4	123.5	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
1893 31 oct.	2.5	»	2.5	111.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 10 déc.	79.8	177.6	257.4	404.8	60	2½
1893 25 nov.	85.1	174.3	259.4	411.6	61	4
1893 2 déc.	85.7	174.5	260.2	411.4	61	4
1893 9 déc.	88.0	174.7	262.7	411.6	61	3½
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 20 nov.	199.1	29.7	228.8	570.1	40	5
1893 31 oct.	224.0	23.7	247.7	728.5	34	6
1893 10 nov.	224.0	23.6	247.6	732.1	34	6
1893 20 nov.	224.0	23.6	247.6	722.2	35	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 10 nov.	185.0	29.8	214.8	509.5	40	5
1893 20 oct.	166.1	23.1	189.2	432.5	44	6
1893 31 oct.	166.1	23.0	189.1	437.2	43	6
1893 10 nov.	166.2	23.1	189.3	435.8	43	6
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 oct.	38.5	»	38.5	64.8	59	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
1893 31 oct.	34.4	»	34.4	65.8	56	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 7 déc.	11.9	20.8	32.7	275.0	12	6
1893 22 nov.	12.5	34.2	46.7	288.2	16	6
1893 29 nov.	12.5	34.3	46.8	288.0	16	6
1893 6 déc.	12.5	34.5	47.0	284.2	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 3 déc.	53.5	0.1	53.6	124.7	42	6
1893 18 nov.	61.6	0.1	61.7	144.8	44	5
1893 25 nov.	61.8	0.1	61.9	144.9	44	5
1893 2 déc.	61.6	0.1	61.7	142.9	44	5
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 15 nov.	1.814.1	19.5	1.833.6	4.233.6	43	4½
1893 16 oct.	1.575.9	14.3	1.590.2	4.135.5	39	5
1893 1er nov.	1.588.5	13.5	1.602.0	4.105.0	40	5
1893 15 nov.	1.591.7	13.9	1.605.6	4.069.7	40	5

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 août	21.8	4.1	25.9	43.2	60	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
1893 31 oct.	21.6	3.9	25.5	45.2	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 22 nov.	9.4	4.2	13.6	30.1	45	6½
1893 8 nov.	9.2	4.0	13.2	28.5	45	6
1893 15 nov.	9.2	4.0	13.2	29.2	46	6
1893 22 nov.	9.1	4.0	13.1	28.5	46	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
1893 31 oct.	23.2	3.5	26.7	62.4	44	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	26	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
1893 31 oct.	10.5	13.5	24.0	85.8	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 10 déc.	66.8	24.8	91.6	167.5	53	3
1893 25 nov.	73.4	18.9	92.3	175.2	52	4½
1893 2 déc.	73.9	18.8	92.7	174.6	53	4½
1893 9 déc.	74.0	18.9	92.9	173.5	53	4½

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 15 déc.	6 291,1	2 497,4	8 788,5	14 433,0	61%
1893 30 nov.	6 090,1	2 474,8	8 564,9	14 820,3	58
1893 7 déc.	6 108,2	2 484,1	8 592,3	14 685,1	59
1893 14 déc.	6 121,8	2 482,9	8 604,7	14 628,6	59

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Amsterdam	47 75	47 97	47 82	47 82	47 80	47 77
Anvers	100 05	100 15	100 02	99 95	99 97	99 97
Athènes	174 »	» »	159 »	» »	156 »	182 »
Barcelone	23 50	23 50	23 60	23 70	22 75	22 30
Berlin	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Bruxelles	100 10	100 06	100 06	100 »	100 03	99 95
Bucharest	100 15	100 25	100 45	100 45	100 85	100 50
Constantinople	22 95	22 90	22 90	22 90	22 90	22 90
Francfort	80 80	80 80	80 75	80 78	80 78	80 72
Gênes	114 85	115 92	115 57	114 20	114 60	112 15
Genève	100 03	100 04	100 04	100 04	100 04	100 03
Lisbonne	704 »	704 »	704 »	704 50	703 50	705 »
Londres	25 37	25 35	25 35	25 36	25 37	25 38
Madrid	22 70	23 25	23 »	23 85	22 20	23 15
Rome	114 85	116 »	115 65	115 45	114 50	112 »
Saint-Pétersbourg	37 47	37 77	37 75	37 75	37 55	37 50
Vienne (à vue)	50 80	50 40	49 97	49 55	49 55	49 65
— (à 3 mois)	50 75	50 35	49 90	49 50	49 50	49 60

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Amsterdam pap. court	4 %	206 87	206 75	207 »	206 91	207 19
Allemagne —	1 %	122 50	122 50	122 41	122 56	122 53
Vienne-Tr. —	4 %	197 50	198 50	200 25	199 75	199 50
Barcelone —	4 %	403 »	400 50	401 50	406 »	404 »
Madrid —	4 %	403 »	400 50	401 50	406 »	404 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. —	4 %	261 50	261 »	261 50	262	262 »
Valeurs à vue	moins					
Londres —	3 %	25 16	25 15	25 16	25 17	25 18
— ch. court	3 %	25 18	25 17	25 17	25 18	25 19
Stockholm —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique —	3 %	0 09 p.	0 06 p.	0 03 p.	0 06 p.	0 06 p.
Italie —	6 %	13 50p.	13 62p.	12 75p.	12 50p.	10 87p.
Suisse —	4 ½ %	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.)	3437 »	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.)	218 89	119 80	117 61	116 13	116 56	116 35
Quadruples espagnols		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		2 96	2 96	2 92	2 92	2 92
Souverains anglais		25 14	25 15	25 15	25 15	25 16
Banknotes		25 11	25 15	25 16	25 16	25 17
Aigles des Etats-Unis		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 16 décembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	99 75	Billets *Allemands*	100 24
En *Angleterre*	100 15	— *Anglais*	99 84
En *Autr.-Hongrie*	104 22	— *Austro-Hongr.*	95 94
En *Belgique*	100 06	— *Belges*	99 94
En *Espagne*	122 53	— *Espagnols*	81 60
En *Grèce*	182 »	— *Grecs*	54 94
En *Hollande*	100 35	— *Hollandais*	99 64
En *Italie*	112 19	— *Italiens*	89 13
En *Russie*	152 69	— *Russes*	65 65
En *Suisse*	100 12	— *Suisses*	99 88

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 16 décembre 1893.

La cote des changes ne présente rien de saillant ; il y a une légère hausse sur les devises hollandaises et un peu de baisse sur la *Valuta*, mais ces variations sont sans importance et ne sont que des incidents de marché. Il n'en est pas de même du recul du papier espagnol. qui perd deux points entiers. On trouve dans le monde des affaires que la solution de l'expédition de Melilla se fait bien longtemps attendre. Les pourparlers financiers signalés la semaine dernière ont jusqu'ici porté exclusivement sur la situation des chemins de fer et il ne sera question de venir en aide au Gouvernement espagnol que lorsqu'il aura mis ces entreprises, qui appartiennent pour la plus grande partie à des capitalistes étrangers, en mesure de supporter la perte du change. Ajoutons que la campagne menée à grand fracas par M. Navarro Reverter contre les traités de commerce n'est pas de nature à influencer favorablement le marché des changes.

On trouvera des renseignements détaillés sur ces diverses questions dans la lettre de notre correspondant de Madrid.

A Lisbonne, la prime de l'or est de 30 1/2 0/0; en Grèce, le change sur Paris est monté à 182 à la suite des déclarations de M. Tricoupis. Le rouble se tient à 262, le Londres à 25 18 et le chèque à 25 19. La perte sur les devises italiennes a sensiblement diminué : elle n'est plus que de 10 87 0/0 sur les espérances que fait concevoir le Ministère Crispi.

Depuis la publication de son bilan, la *Banque Na-*

tionale de Roumanie a élevé le taux de son escompte à 6 0/0 et celui de ses avances sur titres à 7 0/0 pour résister au drainage de l'or opéré par l'Autriche-Hongrie, qui menaçait de prendre de sérieuses proportions, maintenant que la Roumanie a terminé ses exportations de céréales.

Le Ministère des finances de Russie prépare un projet ayant pour but de restreindre les facilités d'escompte à la Banque pour les Etrangers, et de les étendre pour les sujets russes.

Le métal argent se tient à quelques centimes près au cours de la semaine dernière. Les journaux indiens réclament un impôt sur les importations d'argent, le Gouvernement semble disposé à faire droit à cette demande, dans l'espoir de relever le prix de la roupie.

Malgré la fermeture des hôtels des monnaies de l'Inde, l'Autriche-Hongrie a expédié, dans ce pays, d'assez grandes quantités de métal blanc : 5.110 kilos en août et 11.750 kilos en septembre, on n'a pas le montant exact des envois faits en octobre et novembre, mais on sait qu'ils dépassent ceux des mois précédents.

En ce moment, toute la politique du Gouvernement des Indes est basée sur l'espérance d'une reprise de l'argent métal; il s'est résigné, pour acquitter les intérêts de sa dette, à contracter un emprunt qu'il juge moins onéreux que le change qu'il aurait à subir sur la monnaie du pays. Il déclare nettement que ce n'est qu'un expédient destiné à attendre de meilleurs cours pour la roupie.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

La *Banque de France* a gagné cette semaine 145.000 francs d'or. Il est entré dans les succursales 1.444.000 francs par la circulation et 188.000 fr. venant de Tunis, mais il est sorti à Paris 1.299.000 fr., savoir : 1.260.000 francs rendus à la circulation et 39.000 fr. de matières vendues.

En ce qui concerne l'argent, la circulation a rendu à Paris 1.338.000 fr., et il a été expédié en Belgique 2 millions 600.000 fr. Les succursales ont reçu 843.000 fr. du public et 47.000 fr. venant de Tunisie et de Grand Bassam, l'augmentation nette est de 228.000 francs.

A la *Banque d'Allemagne* l'augmentation de la réserve métallique est de 2.900.000.

Le mouvement de l'or à la *Banque d'Angleterre* s'est réduit cette semaine à l'entrée de 525.000 francs venant de Lisbonne. La circulation ayant rendu 3.875.000 fr., l'augmentation du métal jaune s'est élevée à 4.400.000 fr.

Les mouvements d'or ont pour ainsi dire cessé; tout le métal qui arrive du Cap de Bonne-Espérance et de l'Extrême-Orient est pris dès son apparition sur le marché et expédié sur le continent; il se traite au prix de 77 s. 11 d. 1/2; la Banque demande un prix notablement supérieur ; on a, maintenant, économie à acheter de l'or à New-York.

La *Banque d'Autriche-Hongrie* a perdu 1 million de metal, soit 800.000 fr. d'or et 200.000 fr. d'argent.

A ce propos on nous demande des explications sur la manière dont nous évaluons l'or à la *Banque d'Autriche-Hongrie.* Depuis l'année dernière l'or est calculé à son prix en *couronnes* à 2 fr. 10, antérieurement il était pris à 2 fr. 50 le *florin.* Nous ne faisons pas figurer dans l'encaisse les *traites or sur l'Etranger* que la Banque comprend dans son encaisse, parce qu'à leur échéance ces traites seront payées avec de l'or retiré des banques étrangères et que dans notre résumé nous ferions un double emploi en comptant cet or à la fois en Autriche-Hongrie et à l'Etranger.

L'encaisse de la *Banque de Belgique* a augmenté de 3.600.000.

La *Banque d'Espagne* n'annonce pas de changement dans son encaisse ; sa circulation a grossi de 5.500.000 francs.

Le mouvement ascendant de l'encaisse continue à la *Banque des Pays-Bas*; la dernière situation accuse une entrée de 2.300.000 fr. de métal jaune et de 200.000 francs d'argent.

La circulation fiduciaire ne donne lieu à aucune remarque intéressante.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

OR	EXPORTATIONS du 18 au 25 nov.	EXPORTATIONS depuis le 1er janv.	IMPORTATIONS du 18 au 25 nov.	IMPORTATIONS depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	20.260	16.700.207	»	30.235.582
France.........	»	17.990.102	»	8.779.730
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.386.791
Autres pays....	8.800	10.189.214	80.952	8.775.305
Total 1893...	29.060	70.332.623	80.952	61.177.408
— 1892...	680.200	59.997.653	311.968	8.072.057
— 1891...	21.154	75.829.531	533.172	28.554.142
ARGENT				
Grande-Bretagne	935.832	27.915.716	»	2.937
France.........	»	132.198	»	788.040
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	550	668.664	34.340	2.347.041
Total 1893...	936.382	28.909.578	34.340	3.138.614
— 1892...	675.356	19.903.816	59.440	2.937.203
— 1891...	910.001	18.871.421	60.597	2.570.889

		Encaisse des Banques associées de New-York
1892.....	10 déc...	78.000.000 dollars
1893.....	25 nov..	101.000.000 —
1893.....	2 déc...	104.400.000 —
1893.....	9 déc...	104.900.000 —

Des avis de New-York nous annoncent une reprise des exportations d'or, pour le paiement des coupons de janvier des valeurs américaines classées en Europe. Les devises que les Etats-Unis avaient créées en soldant leurs stocks de marchandises ont servi à acheter de l'or et il semble y avoir peu de change disponible.

D'ailleurs les Banques de New-York ont déclaré au secrétaire du Trésor que tant que les demandes n'atteindront pas 30 millions de dollars, on ne demanderait rien au Trésor. L'or est abondant et reste offert à 1 0/0 sans trouver preneur.

Washington, 14 décembre.— M. Voorhees a déposé au Sénat un projet demandant le monnayage à raison de 2 millions de dollars par mois, de l'argent résultant du droit de seigneurage et qui se trouve dans le Trésor.— Une fois le seigneurage épuisé, on achèterait ensuite assez d'argent pour frapper 2 millions de dollars par mois. — M. Voorhees demande, en outre, qu'on désigne de nouveaux délégués pour une nouvelle Conférence monétaire internationale.

Convention Monétaire

Le Président du Conseil des Ministres de Belgique, M. Beernaert, a déposé, aujourd'hui, sur le Bureau de la Chambre, le projet de loi portant approbation de la convention conclue à la Conférence de Paris et relative à la nationalisation des monnaies divisionnaires italiennes.

Situation Financière générale

France. — La semaine qui vient de finir aura été plutôt hésitante. La *Rente Française 3 0/0* elle-même s'alourdit, en dépit des votes favorables qu'obtient le nouveau Ministère. C'est qu'il y a toujours, en ce qui regarde notre grand fonds national, la question de la *Conversion du 4 1/2 0/0*, question qui prime tout. Pour quelques autres valeurs, l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An est préjudiciable. On préfère s'abstenir; beaucoup même s'allègent, en prévision d'un chômage en quelque sorte forcé. Il n'y a pas, en

principe, lieu de s'étonner outre mesure des précautions que prend une partie de la spéculation. Il faut simplement laisser passer cette période habituelle d'inaction.

L'argent se resserre un peu mais seulement à cause des besoins de fin d'année. En résumé, si on s'engage un peu moins qu'au début du mois, c'est sans motif sérieux, et si quelques bons titres fléchissent, ce sera à l'avantage des capitaux qui vont avoir des remplois importants à effectuer dans quelques jours.

Allemagne. — De nombreuses réalisations ont pesé, cette semaine, sur le marché allemand et la réaction a atteint surtout les valeurs de banque. Malgré les probabilités de la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie, le rouble est en baisse et des offres assez nombreuses se sont produites sur les valeurs russes. Le Parlement a adopté les traités de commerce avec la Roumanie, la Serbie et l'Espagne; pour le premier, la majorité n'a été que de 24 voix.

Angleterre. — Après une liquidation de quinzaine assez facile, les transactions se sont restreintes à Londres et les valeurs étrangères ont reculé pour la plupart. La baisse la plus importante à signaler est celle des valeurs grecques, à la suite du vote des propositions Tricoupis; on annonce, à ce propos, qu'il est question de rayer les valeurs helléniques de la cote anglaise.

Les statistiques commerciales publiées par le *Board of Trade* sont extrêmement défavorables; depuis le 1er janvier 1893, les importations ont diminué d'environ 8 0/0 et les exportations de près de 5 0/0. L'Angleterre souffre de la dépression générale.

Autriche-Hongrie. — Le marché austro-hongrois, livré à lui-même par suite de l'abstention des spéculateurs berlinois, fait bonne contenance, mais le loyer de l'argent atteint des taux énormes. Suivant nos prévisions, plusieurs affaires vont être lancées et, de chef, les transactions deviendront actives.

Notre correspondant de Vienne nous envoie (p. 793) des indications très intéressantes sur le classement des emprunts austro-hongrois, à l'intérieur et à l'étranger; ce classement indique que les titres-*or* sont rares dans le pays.

Espagne. — L'incertitude où l'on est des mesures que prendra le Gouvernement espagnol, pour venir en aide aux Compagnies de chemins de fer, explique la réserve du marché. Il est bien évident que M. Gamazo ne pourra pas compter sur l'appui des financiers étrangers, en ce qui concerne les opérations prévues au budget, tant que cette question ne sera pas résolue. Les préoccupations nées du conflit de Melilla devant disparaître, par suite de l'attitude du Sultan et des satisfactions accordées, on pense que M. Gamazo va pouvoir se consacrer d'une façon suivie au relèvement du crédit de l'Espagne.

Les recettes budgétaires continuent à augmenter; pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, la plus-value est de 21 millions 1/2 de pesetas environ.

Grèce. — La situation s'aggrave en Grèce, par suite des projets de M. Tricoupis, votés en seconde lecture par la Chambre. On trouvera, page 797, tous les détails de la combinaison qui cause une si vive irritation sur le marché de Londres. En attendant, le dépôt du projet de budget pour 1894, qui donnera une idée exacte de la situation financière du pays, on peut constater que les caisses du Trésor sont vides et que la crise présente un caractère tout à fait aigu.

Italie. — La constitution du ministère Crispi n'a pas eu sur les Bourses italiennes l'effet attendu. Aussi bien les catastrophes financières s'accumulent. On prête au nouveau Cabinet l'intention de modifier la loi sur les Banques, plusieurs de ses membres étant partisans de la *Banque unique*, et de rétablir l'impôt du *macinato* (taxe sur la mouture) très impopulaire de l'autre côté des Alpes.

Portugal. — La grosse question qui préoccupe autant en Portugal qu'à l'étranger, est celle du règlement relatif aux Chemins de fer; les pourparlers continuent, mais on n'est pas encore arrivé à une entente. La situation ne se modifie pas; les partis commencent à prendre position en vue des élections prochaines.

Turquie. — Notre correspondant de Constantinople nous donne des informations intéressantes sur l'exploitation des Chemins de fer turcs, dont les résultats sont excellents. On sait qu'une grande quantité de capitaux étrangers sont engagés dans cette entreprise.

Roumanie. — La Banque nationale de Roumanie a élevé, ainsi que nous le disons plus haut, de 5 à 6 0/0 le taux de son escompte. Le Parlement roumain vient d'adopter un projet de Crédit agricole dont on trouvera les détails sous la rubrique *Roumanie.*

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.
Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	9 décembre			16 décembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)	99 40	33 13	3 01	98 17	32 72	3 05
Consolidés anglais (ch.f. 25 fr. 20)	98 45	35 80	2 79	98 80	35 92	2 78
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 75	24 18	4 13	96 35	24 08	4 15
Belgique 3 ½ %	103 45	29 55	3 38	104 05	29 90	3 34
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 75	15 93	6 27	63 32	15 83	6 31
Grèce 5 % 1881	170 ..	6 80	14 70	118 »	5 92	16 89
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam)	102 ..	29 11	3 43	102 »	29 14	3 43
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	95 80	23 95	4 17	95 80	23 95	4 17
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	82 85	19 13	5 22	82 55	19 06	5 21
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 ..	29 33	3 40	86 50	28 83	3 49
Portugal 3 % (1 fr. net)	19 80	19 80	5 05	19 70	19 70	5 07
Roumanie 5 %	101 50	20 30	4 92	100 75	20 15	4 96
Russie 3 % or 1891 libéré	33 75	27 91	3 58	83 20	27 73	3 60
Serbie 5 % 1890	355 50	14 22	7 03	370 »	14 40	6 75
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	104 65	26 16	3 82	104 30	26 07	3 83
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	97 25	32 41	3 08	97 50	32 50	3 07
Turquie convertie 1 % série D	22 77	22 77	4 39	22 77	22 77	4 39
— Priorité 4 % 1890	469 ..	23 45	4 26	465 »	23 25	4 30
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 40	28 46	3 51	85 50	28 50	3 50

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Montpellier vient d'être le théâtre d'une manifestation très grandiose, qui est vraiment un signe des temps.

Les viticulteurs de la ville et des environs, ayant à leur tête des conseillers d'arrondissement de Castres, Mèze, Montpellier, Frontignan, Lodève, Montignac, Gignac, Saint-Martin-de-Londres, Clarel, Lunel et les Syndicats agricoles du 3e canton de Montpellier, de Tressan, d'Olonzac; M. L. Pascal, maire de Saint-Victor-des-Oules, président du Comice agricole d'Uzès. Quatre-vingt-cinq communes s'étaient fait représenter par trente mille vignerons.

On lisait ces mots significatifs sur les bannières :

Guerre à la viticulture de Bercy. — Plus de vin titrant plus de 10 1/2, sans certificat d'origine. — Suppression des octrois. — Suppression du privilège des bouilleurs de cru. — Guerre aux raisins secs. — Prohibition des vins artificiels.

L'objet de la manifestation a d'ailleurs été clairement expliqué au préfet de l'Hérault par un orateur :

Notre syndicat, en prenant l'initiative de ce mouvement, avait simplement pour but d'attirer l'attention des pouvoirs publics. Il a voulu que vous puissiez dire aux ministres que trente mille viticulteurs se sont donné rendez-vous sous les fenêtres de la préfecture pour vous faire part de leurs souffrances, en indiquer les causes, et supplier le gouvernement d'y porter un prompt remède.

Les membres des corps élus qui sont à notre tête, les soixante mille signatures dont se couvrent nos feuilles de pétitions, attestent la légitimité de nos revendications, et prouvent combien elles sont unanimes.

Dans la pétition que nous vous remettons, nous énumérons

les quelques mesures qui nous paraissent les plus urgentes, nous n'avons pas développé les arguments qui militent en faveur de leur adoption, tout a été dit par des organes plus autorisés que nous.

En terminant, je vous rappellerai, monsieur le préfet, ce que la Chambre syndicale des marchands de vins de Montpellier vous disait en vous remettant sa pétition : « que ses « membres se verraient obligés de déposer leurs licences, de « renvoyer leur personnel et de fermer leurs magasins. »

Nous aussi, nous serions forcés de renvoyer nos ouvriers, d'arracher nos vignes, et enfin de laisser en souffrance la feuille du percepteur.

Nous avons le ferme espoir que nos doléances seront écoutées et qu'on ne nous réduira pas à ces dures extrémité.

Nous voyons d'ici l'attitude de cet excellent préfet.

Que vouliez-vous qu'il fît contre tous ?

On ne demandait pas qu'il mourût ; on n'en voulait pas à ses jours ; aussi s'en est-il tiré en répondant qu'il transmettrait les doléances des viticulteurs aux ministres compétents.

Le cortège s'est ensuite rendu à la maison commune pour demander la suppression de l'octroi sur le vin.

La mévente des vins n'a pas fini de faire parler d'elle ; c'est la Révolution économique qui commence ; elle sera peut-être moins dangereuse que la Révolution sociale.

Notons que le département de l'Hérault a fourni le septième de la production vinicole française en 1893.

Nous avons rendu compte de l'explosion qui s'est produite samedi dernier au Palais-Bourbon. L'auteur de l'attentat qui a fait les aveux les plus complets, s'appelle Auguste Vaillant.

Lundi 11 courant, le Ministère a présenté et fait adopter sans discussion, une nouvelle Loi sur la Presse. Par 383 voix contre 140, la Chambre a décidé de ne pas retarder les débats du projet déposé par M. Casimir-Perier.

Le 12, M. Charles Dupuy a fait connaître, au début de la séance, les adresses et les télégrammes de sympathie qu'il a reçus de la France, et de l'étranger à l'occasion de l'attentat.

M. Basly a développé sa proposition tendant à la nomination d'une Commission de quarante-quatre membres chargée de faire une enquête sur les grèves du Pas-de-Calais et les conditions du travail dans les mines.

M. Jonnart, ministre des Travaux publics, a répondu.

Il a cité une lettre reproduite par le *Réveil du Nord*, et dans laquelle on lit :

« Le rôle de l'armée est odieux : son nom est synonyme de massacre et d'asservissement : il faut le crier bien haut. Attaquez l'armée, la grande massacreuse, sapez les bases de l'odieux militarisme qui nous étouffe, lancez dans les casernes les bombes de dynamite. »

Il y avait une autre phrase complémentaire : la voici : « La dynamite dont je préconise l'usage, c'est l'idée socialiste. »

La discussion a été très vive ; elle a été renvoyée au surlendemain.

Au Sénat la Loi sur la Presse a été adoptée à l'unanimité des 263 votants.

Le 13 courant, M. Leygues a interrogé le Ministre de l'agriculture sur l'avilissement du prix du blé et sur les mesures que le Gouvernement comptait prendre pour assurer le plein effet du droit de 5 francs.

M. Viger a répondu en excellents termes que le Gouvernement se préoccupait du prix du blé, qui est un élément de la richesse nationale. L'abaissement est dû au régime actuel de l'admissiou temporaire auquel le Gouvernement songe à remédier.

M. Viger, aux applaudissements de la très grande majorité, a ajouté :

« La Chambre sait que le Ministre de l'agriculture est un défenseur convaincu des droits des cultivateurs, elle peut s'en remettre à lui du soin de veiller à leurs intérêts. »

Le Président a annoncé qu'outre la proposition de M. Basly tendant à la nomination d'une Commission d'enquête, il a reçu une proposition de M. Marcel Habert ainsi conçue :

« La Chambre décide qu'il sera nommé dans les bureaux une Commission de trente-trois membres qui prendra le nom de Commission du travail, et à laquelle seront renvoyés tous les divers projets ou propositions concernant les questions ouvrières. »

Le Gouvernement a déclaré qu'il repoussait la proposition de M. Basly, mais qu'il acceptait la proposition de M. Marcel Habert.

Le Président a mis aux voix la première partie de la proposition de M. Basly. Elle est ainsi conçue :

« La Chambre décide qu'il sera nommé dans ses bureaux une Commission de quarante-quatre membres pour procéder à une enquête sur la grève des mineurs du Pas-de-Calais et du Nord. »

Cette partie a été repoussée par 401 voix contre 131.

Le Président a donné lecture de la seconde partie :

« La Chambre décide qu'il sera nommé dans ses bureaux une Commission de quarante-quatre membres pour procéder à une enquête sur les conditions générales du travail dans les mines. »

Une discussion confuse s'est engagée.

Le Président du Conseil a précisé : la Commission d'enquête, il la repoussait ; la Commission du travail ferait ce qu'elle voudrait. La deuxième partie de la proposition a été repoussée par 366 voix contre 166.

M. Léon Bourgeois a expliqué que le vote de la proposition de M. Marcel Habert serait de nature à amener une confusion quand la Chambre sera saisie de propositions diverses, soit qu'elles se rattachent aux conditions du travail, soit qu'elles relèvent de l'ordre économique ou financier : caisses de retraites, assurances, Sociétés coopératives. Mieux vaudrait nommer deux Commissions : l'une pour les rapports du capital et du travail, l'autre pour les questions de prévoyance sociale.

Le Gouvernement s'est rallié à la proposition de M. Bourgeois, qui a été finalement adoptée à l'unanimité.

Le 15, le sous-secrétaire d'Etat des colonies a reçu du commandant supérieur du Soudan le télégrammme suivant, daté de Kayes, le 14 décembre courant :

« Nous avons surpris le 4 décembre, à Faragare, près Tenetou, des bandes de sofas que nous avons dispersées. Le lendemain, nous avons rencontré Samory en personne à Koloni. Samory s'est enfui, serré de près par des spahis. Amaea-Dialli, conseiller intime, qui le suivait, a été capturé ; Dialli était venu en France avec Karamoko.

« Nous avons pris à l'ennemi, dans ces deux affaires, quatre cent trente fusils dont quatre-vingt-douze à tir rapide et vingt trois chevaux. Les tués de l'ennemi n'ont pu être comptés. De notre côté, nous avons eu un spahi indigène mort de ses blessures, quatre spahis indigènes blessés légèrement et le lieutenant Arago blessé au mollet ; mais cette blessure est sans gravité et sera guérie dans une quinzaine de jours.

« Le résultat de cette campagne est de nous donner la possession effective de la rive droite du Niger, vers Bamako, d'enlever à Samory la partie nord de ses Etats jusqu'au-delà Lalou, de soustraire la population à d'horribles massacres et d'empêcher le dépeuplement complet du pays. Environ 2.000 personnes nous ont déjà rejoints.

« Samory en fuite vers Sambatiguila. D'autre part, Diaoulé Karamoko a été surpris à Bacounad, dans le Bouzie, par une reconnaissance de tirailleurs aidés de gens du pays. Sa bande a subi de très fortes pertes, et lui-même est en fuite. »

La séance de la Chambre a été consacrée à l'examen des quatre projets de loi sur les menées anarchistes.

Au début, M. Goblet a déposé sa proposition tendant à modifier les articles 49 et 50 de la loi de 1810 sur les mines. M. Goblet a demandé l'urgence et exposé l'économie de sa proposition qui tend à permettre à l'État, en cas de grève prolongée, de révoquer la concession d'une mine et de ressaisir les mines avec ou sans indemnité selon le cas.

M. Casimir-Perier, président du Conseil, a répondu que le Gouvernement faisait toutes réserves sur le fond de la proposition, mais qu'il ne s'opposait pas à l'urgence. L'urgence a été votée à mains levées.

La Chambre a adopté par 464 voix contre 35, les projets de loi qui lui étaient soumis.

L'élection de M. Edmond Blanc, à Bagnères-de-Bigorre, a été déférée à une Commission d'enquête.

On sait que, le 7 janvier prochain, aura lieu le renouvellement électif d'un tiers des membres du Sénat. En raison de ces circonstances, le Gouvernement fera tous ses efforts pour que la session actuelle puisse être close lundi prochain ou au plus tard mardi.

Afin de permettre aux membres du Parlement de participer à cette nouvelle période électorale, le Cabinet ne demandera aux Chambres, avant les vacances du Jour de l'An, qu'une partie seulement des 43 millions de crédits supplémentaires réclamés par le Ministère précédent.

Le Conseil des Ministres s'est réuni hier, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

La majeure partie du Conseil a été consacrée à s'occuper des relations commerciales avec l'Espagne. La France et l'Espagne se sont réciproquement accordé le bénéfice de leurs tarifs minima respectifs depuis un certain temps. Mais depuis la mise en vigueur de ce *modus vivendi*, l'Espagne a

conclu avec certaines puissances, notamment avec l'Allemagne *(Voir notre correspondance d'Espagne, p. 795)* des traités de commerce par lesquels elle concède à ces puissances des droits sensiblement inférieurs à ceux qui figurent au tarif dit minimum qu'elle applique aux produits français.

L'Espagne ne veut nous accorder le bénéfice de ces nouveaux droits réduits que si nous abaissons nous-mêmes les droits dont notre tarif minimum frappe les vins espagnols. C'est le 1er janvier 1894 que le traité de l'Espagne avec l'Allemagne doit entrer en vigueur. Or, le Gouvernement français se trouve lié par l'article 1er de la loi du 11 janvier 1892 qui a fixé notre nouveau régime économique.

Cet article dit : « Le tarif minimum pourra être appliqué aux marchandises originaires des pays qui feront bénéficier les marchandises françaises d'avantages corrélatifs et *qui leur appliqueront leurs tarifs les plus réduits.* » Si donc l'Espagne n'étend pas, à partir du 1er janvier prochain, aux produits français les droits réduits dont elle va faire bénéficier leurs similaires allemands, le Gouvernement français ne pourra continuer à appliquer le tarif minimum aux produits espagnols. C'est notre tarif maximum qui devra être appliqué. Quant à réduire au profit de l'Espagne les droits de notre tarif minimum, le Gouvernement ne peut pas le faire de sa propre autorité, il faudrait qu'il en demandât l'autorisation au Parlement et il ne paraît pas qu'il veuille, en l'état des choses, prendre cette initiative.

A ce propos nous pouvons dire, que durant les dix mois écoulés de 1893, l'Espagne a importé pour 183 millions de produits chez nous, alors que la France n'a exporté que 90 millions de produits en Espagne.

Durant la période correspondante de 1892, l'Espagne avait importé 232 millions de ses produits chez nous et la France avait exporté 169 millions de produits en Espagne.

Le ministre des travaux publics a fait savoir qu'il avait retiré à la Compagnie du Nord l'homologation provisoire qui avait été accordée au tarif de faveur établi pour les trains ouvriers de la frontière, qui amènent chaque jour les ouvriers belges qui viennent travailler dans les usines françaises et qui, le soir, les ramènent sur le territoire belge.

Le Ministre des travaux publics a, d'autre part, fait savoir qu'il avait engagé avec les Compagnies de chemins de fer des négociations en vue d'obtenir la prolongation de la réduction de 25 0/0 sur les tarifs de transport des fourrages que les Compagnies avaient consentie au moment de la sécheresse.

Marché Financier. — L'attentat que nous mentionnions dimanche dernier et qui s'était produit la veille à la Chambre des députés n'a eu aucune répercussion sur le marché. La réprobation unanime qui l'a accueilli, la conduite sage et ferme du Gouvernement ont été les seules réponses que méritait la lâche tentative dont l'auteur est connu et dont il aura à répondre. Ce crime qui, heureusement, n'a encore coûté la vie à personne, sera, il faut l'espérer, du moins, le dernier commis. Il aura peut-être cet heureux effet de ramener à une juste appréciation des choses un certain nombre d'égarés.

Mais, si la place de Paris n'a pas témoigné d'inquiétude en cette circonstance, il n'en est pas moins vrai que l'hésitation dont elle fait montre est à signaler. L'argent est un peu plus cher, il est vrai, et les capitaux se raréfient passagèrement.

Ce n'est pas à cette raison, toutefois, qu'il faut attribuer le manque d'orientation de notre marché : c'est encore aux bruits répandus et qui ont trait à la Conversion du *4 1/2 0/0 Français.* Nous en avons parlé précédemment, dans notre *Marché Financier* de dimanche dernier, et les nouvelles colportées en Bourse ont pris, depuis hier surtout, une consistance très grande. Cela concorde mal avec les espérances conçues au début du mois. Il est vrai que nous avons encore devant nous, jusqu'à la liquidation de fin du mois, quinze grands jours qui peuvent être employés utilement ; cependant, il est difficile de croire, avec les dispositions actuelles, que le terrain perdu depuis le début du mois puisse être facilement reconquis.

On a voulu attacher aussi une certaine importance à la décision prise par le Ministre des finances d'élever l'intérêt alloué aux *Bons du Trésor public de France:* à partir de ce jour, le Trésor alloue 2 1/4 0/0 d'intérêt pour les bons de 3 à 5 mois, 2 1/2 0/0 pour les bons de 6 à 11 mois et 2 3/4 0/0 pour les bons à une année.

Il ne pourrait, tout au plus, résulter de ce fait qu'un taux de report un peu plus élevé dans les liquidations à venir. Or, cette circonstance ne semble devoir être que peu à redouter. La liquidation de quinzaine qui s'est effectuée hier ne s'est pas, en effet, sensiblement distinguée des liquidations antérieures.

Le manque d'affaires est peut-être la vraie cause de la lourdeur du marché. Ce manque d'affaires est à signaler chaque année à la même époque. On approche des jours de fête, et le repos forcé n'engage pas à entamer, pour le moment, de nouvelles opérations.

★ ★ Nous laissions, il y a huit jours, la *Rente 3 0/0 Française* à 99 12 1/2; un mouvement de reprise la conduisait dès lundi à 99 47 1/2; mais, depuis, elle a été en s'alourdissant, et le détachement de son coupon trimestriel, détachement qui s'est effectué hier n'a pas produit d'effet. En effet, elle a reculé à 98 05 ex-coupon, pour rester en dernière heure à 98 17 1/2. Il y a eu des ventes assez importantes à signaler. Disons, toutefois, que la plupart de ces ventes ne semblent pas témoigner de positions prises à la baisse. Les acheteurs ont plutôt réalisé partie de leurs positions anciennes pour s'alléger et être plus libres d'ailleurs, aussitôt que quelque chose d'officiel sera connu sur la Conversion du *4 1/2 0/0.*

Ce dernier fonds est très ferme avec un marché toutefois assez restreint. En ce qui le regarde, nous n'allons pas nous faire l'écho de ce qui se dit en Bourse. Il nous paraîtrait difficile que quelqu'un connût, dès à présent, les intentions du Ministre des finances. En tous cas, le 4 1/2 0/0 reste en fin de semaine à 105 15, ne perdant ainsi que 7 1/2 centimes, après 105 07 1/2 au plus bas.

★ ★ Les actions de la *Banque de France* gagnent 30 francs à 4.190 après avoir coté au plus bas 4.150.

★ ★ Toujours de nombreuses transactions à signaler sur les actions du *Crédit Foncier de France* qui clôture, en fin de semaine, à 1.056 25 contre 1.060 il y a huit jours. La lutte commence à s'engager en vue de la fin du mois. On n'a pas oublié que des quantités de primes ont été vendues en novembre, pour le 30 décembre, et que ces primes vont être toutes levées. Le fait saillant, pour le *Crédit Foncier*, c'est que des opérations récentes intelligemment conduites, portent à croire que le portefeuille hypothécaire, sera en très bonne situation à la fin de l'exercice ; il est presque certain que les remboursements anticipés seront compensés par les prêts consentis à nouveau. Le mouvement de hausse doit donc s'accentuer.

Dans sa séance hebdomadaire du 12 décembre, le Conseil d'administration de notre Grand Etablissement hypothécaire a autorisé pour 3.672.276 fr. de prêts nouveaux dont 3.194.072 fr. en prêts fonciers et 480.204 fr. en prêts communaux.

★ ★ Un peu moins d'animation sur les actions de nos Sociétés de crédit, qui ne se sont pas beaucoup écarté de leurs cours précédents. La *Banque de Paris et des Pays-Bas*, qui a annoncé un acompte de 20 fr., payable le 1er janvier, à valoir sur le prochain dividende, est à 643 75 à terme, et cela malgré son cours de 650 fr. coté au comptant. Le *Crédit Lyonnais* est à 771 25, contre 772 50 il y a huit jours; *Crédit Industriel et Commercial* calme, au même cours de 565; nous publions plus loin, sur cet Etablissement, une étude à laquelle nos renvoyons nos lecteurs ; *Comptoir National d'Escompte*, 492 50 ; *Banque Internationale de Paris* 440, toujours demandée : cette Institution annonce la mise en paiement à partir du 1er janvier d'un acompte de 12 fr. 50 sur le prochain dividende. *Banque Parisienne* immobile, à 380 ; *Crédit Mobilier* sans changement, à 82 50 ; *Banque d'Escompte de Paris* 58 75, en réaction de 2 fr. 50.

La *Banque Transatlantique* a été demandée ces jours derniers à 378. Quant aux actions de la *Société Foncière Lyonnaise*, elles cotent 365 ; cette Société met en paiement un acompte de dividende de 5 fr. ; elle convoque, de plus, ses actionnaires en assemblée générale extra-

ordinaire pour le 28 décembre, afin de délibérer sur plusieurs modifications à apporter aux statuts.

★ ★ La semaine du 26 novembre au 3 décembre a été bonne pour nos six *Grandes Compagnies de chemins de fer* qui ont, pour cette période, à enregistrer une plus-value de recettes de 941.851 fr. L'augmentation depuis le 1er janvier, est donc maintenant de 21.773.959 fr.; sur ce montant, le *Nord* participe pour 2.413.000 ; toutefois, il est peu probable que le dividende de cette Compagnie puisse être augmenté, vu les dépenses qu'elle a faites pour la réfection du matériel et l'amélioration de plusieurs de ses services. Quant aux cours des actions, ils n'ont subi que peu de modifications. Le *Lyon* est à 1.512 fr. 50 contre 1.517. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le 22 courant en vue de délibérer sur la Convention du 20 juillet 1891 passée entre le Ministre des Travaux publics et la Compagnie, pour la ligne de Lons-le-Saunier à Saint-Jean-de-Losne, et sur la Convention du 17 octobre 1892, qui a trait à la modification du compte d'exploitation partielle ; *Nord* 1.910, en avance de 3 francs ; *Est* 946, contre 950 la semaine précédente ; *Ouest* en bénéfice de 3 francs à 1.108 ; *Midi* 1.365 sans changement appréciable, et *Orléans* au même cours de 1.613.

On attend de savoir maintenant quelles résolutions prendra le nouveau Ministre des Travaux publics à l'égard des Compagnies, au sujet du retard de leurs trains.

★ ★ Nous avons, cette semaine, à enregistrer une réaction sur les actions *Suez* qui, de 2.727 50, reculent à 2.716 25. Toutefois, le comptant, sur ce titre, est toujours le même ; il le recherche toujours, bien que ses recettes soient toujours défavorables ; il faudrait attribuer aux tempêtes, paraît-il, le retard qui été signalé depuis quelque temps dans les passages. *Decauville*, plus faible à 215. Nous étudions plus loin la lettre que M. Ravenez a adressée aux actionnaires de la Compagnie, et que nous avions signalée déjà ici, il y a huit jours. *Compagnie Parisienne du Gaz*, sans variation à 1.375. On dit que la Compagnie serait disposée à répondre au désir exprimé par le Conseil municipal de Paris, qui voulait que les consommateurs fussent dégrevés des frais accessoires d'entretien. La concession que ferait la Compagnie s'appliquerait, toutefois, seulement aux petits locataires dont le loyer est inférieur à 500 fr. Les actions *Téléphones* sont à 350. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la nouvelle Société a eu lieu. Elle a adopté définitivement les conventions intervenues avec la Société Ménier. Ces conventions entraînent l'augmentation à 18 millions de francs, du capital social, primitivement fixé à 15.600.000 fr., dont 15 millions représentant les apports de l'ancienne Société et 600.000 fr. en numéraire. Actions *Panama*, 17 fr. 50.

★ ★ Les *Obligations Argentines 5 0/0 1886* sont fermes à 335; le coupon de janvier approche, et les espérances d'amélioration dont ce pays est susceptible, amènent des demandes.

★ ★ La *Rente Extérieure Espagnole* est en recul, sur la clôture du 9 décembre, de 42 1/2 centimes, à 63.32 1/2. L'affaire de Melilla n'est pas encore entrée en voie d'arrangement, en dépit des assurances d'amitié qui viennent du côté du Maroc ; d'un autre côté, la campagne entreprise par M. Navarro Reverter contre les traités de commerce cause une mauvaise impression dans nos cercles politiques et l'Espagne peut entrevoir le moment où l'application des tarifs maximums lui sera faite ; de plus il y a à régler la question des *Chemins de fer*, dont on connaît la situation défavorable. Il est évident que le Gouvernement espagnol doit faire quelque chose en faveur de ses lignes nationales, et ce, sans s'appuyer sur l'aide de groupes financiers étrangers. Au sujet de cette question, nous nous reportons à la lettre de notre correspondant de Madrid que nous publions plus loin.

Tant que le Gouvernement espagnol n'aura pas pris de résolution à ce sujet, les actions des Chemins espagnols auront à subir des fluctuations sensibles. C'est ainsi que, pour la semaine, les *Andalous*, de 263 75 reculent à 245 ; les *Nord de l'Espagne* perdent 5 fr. à 111 25 ; néanmoins, les *Saragosse* conservent leurs cours de 153 75.

★ ★ Le Gouvernement italien est enfin en possession d'un ministère nouveau. Mais l'annonce de la formation du nouveau Cabinet a été mal accueillie ici ; aussi des ventes se sont-elles produites qui ont fait reculer cette valeur de 82 85 à 82 40 en liquidation du 15 décembre. On reste à 82 55 fin du mois avec un report qui a varié de 6 à 14 centimes. On a signalé quelques livraisons de titres.

Au sujet de l'Italie nous répéterons ce que nous avons déjà dit : il n'y a qu'un moyen pour elle de sortir de la situation où elle est maintenant. Or, ce n'est pas les paroles bienveillantes pour la France que contiendra sûrement la déclaration de M. Crispi qui peuvent avoir de l'influence ; nous avons été trop payés jusqu'à présent, pour ne pas savoir ce que valent des mots. Nous attendons les actes. Jusqu'alors, nous répéterons au sujet de la *Rente Italienne* qu'il faut s'abstenir de s'occuper d'elle.

★ ★ Cette semaine, les *Fonds Russes* ont fléchi sans motif appréciable. L'*Orient IIIe* de 69 25 recule à 68 75 et les *Consolidés 1re et 2e séries* sont à 99 65 contre 100 35 il y a huit jours. Quant au *3 0/0 Russe 1891* il revient à 83 20 en baisse de 50 centimes, Pourtant, les traités de commerce avec la Roumanie, la Serbie et l'Espagne, votés dans ces derniers jours au Reichstag allemand, permettent de faire bien espérer de la fin des négociations entamées au sujet du traité de commerce entre l'Allemagne et la Russie. Au fond, cette réaction des *Fonds Russes* n'a nullement impressionné le marché ; elle a permis de rentrer à meilleur compte dans des titres qui sont appelés de nouveau à une plus-value certaine.

★ ★ Les *Obligations Serbes 5 0/0 1890* avaient clôturé la semaine dernière à 71 50 sur la crise ministérielle que venait de faire naître la maladie de l'ancien Président du Conseil, mort depuis. Mais un nouveau Cabinet s'est formé, dans lequel M. Vouitch conserve son poste de Ministre des finances. On sait que c'est à cet homme qu'est dû le commencement de réforme apporté dans l'administration financière de la Serbie. On peut donc être assuré qu'il va continuer son œuvre avec ardeur. Aussi, l'impression que l'on a ressentie ici s'est-elle produite par une vive reprise qui a conduit l'*Obligation Serbe 5 0/0 1890* à 74 fr.; ajoutons que ce mouvement a été aussi occasionné en partie par la nouvelle donnée officiellement, à savoir que les remises nécessaires du coupon du 1er janvier des susdites obligations avaient été faites dès le commencement de décembre. Nous nous reportons encore pour les informations que l'on pouvait désirer encore, à l'étude sur les *Finances Serbes*, publiée par l'*Economiste Européen*, dans son nº 98, du 26 novembre dernier.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* n'ont que peu perdu de la fermeté qu'elles témoignaient il y a huit jours. Le *Turc C* est à 24 45, et le *Turc D* cote 22 77 1/2, ce dernier sans changement. *Banque Ottomane* très recherchée à 600 fr. Il est évident que les bénéfices que doit retirer cette Banque de la plus-value acquise par les valeurs qui composent son portefeuille justifieraient des cours plus élevés ; *Consolidation* 430 ; obligations *Salonique-Constantinople*, 308 75, en hausse de 2 fr. 50, et avec un marché à terme actif ; *Priorités Ottomanes*, 460 et 461 ; *Tabacs Ottomans*, 408 75 ; *Priorité Tombac*, ferme à 418 75.

★ ★ Sur le marché libre, le *Rio-Tinto* est tombé de 395 à 385. Par contre, on demande la *De Beers* à 422 50; toutefois, il y a à prendre en considération que le marché des diamants laisse fort à désirer.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER
QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

XVIII. — Résultats financiers des Conventions de 1883

(Suite) (1)

Voyons maintenant si les *Conventions de 1883* ont procuré des avantages appréciables aux actionnaires des grandes Compagnies, et examinons dans quelle mesure leurs dividendes ont bénéficié des 545.495.000 francs d'avances déterminées par le fonctionnement de la garantie.

Dividendes des actions des Grandes Compagnies de 1883 à 1892

Années	Nord	Est	Ouest	Orléans	P.-L.-M.	Midi
1883.........	73 00	35 50	37 00	57 50	55 00	40 00
1884.........	64 00	35 50	37 00	57 50	55 00	50 00
1885.........	62 00	35 50	37 00	57 50	55 00	50 00
1886.........	59 00	35 50	37 00	57 50	55 00	50 00
1887.........	61 00	35 50	38 00	57 50	55 00	50 00
1888.........	64 00	35 50	38 00	57 50	55 00	50 00
1889.........	70 00	35 50	38 50	58 50	55 00	50 00
1890.........	70 00	35 50	38 50	58 50	55 00	50 00
1891.........	70 00	35 50	38 50	58 50	55 00	50 00
1892.........	66 00	35 50	38 50	58 50	55 00	50 00

En laissant de côté la Compagnie du *Nord*, qui n'a d'ailleurs pas fait appel à la garantie, nous constatons, d'abord, que la situation des actionnaires de l'*Est* et du *Paris-Lyon-Méditerranée* ne s'est pas modifiée. Pendant toute la période, ils ont reçu exactement le même dividende qu'en 1883, année qui a précédé la mise en vigueur des nouvelles *Conventions*.

Pour la Compagnie de l'*Ouest*, chaque action a eu une augmentation de 1 franc à partir de 1887 et de 1 fr. 50 à partir de 1889. La Compagnie ayant 300.000 actions, c'est une somme totale de 2.400.000 francs que les actionnaires ont reçu en plus de 1884 à 1892 inclus, mais nous avons vu que pendant la même période la Compagnie s'était endettée de 105.751.000 fr. envers l'État, sans compter les intérêts.

Depuis 1889, les actionnaires de l'*Orléans* reçoivent 1 franc de plus par action : la Compagnie ayant 600.000 actions, c'est une augmentation totale de 2.400.000 francs pour la période considérée, contre une dette effective de 115.983.000 francs, les intérêts non compris.

Les actionnaires du *Midi*, mieux partagés pour les raisons que nous avons déjà indiquées, ont reçu 10 francs de plus par action dès la première année, soit 2.500.000 francs pour les 250.000 actions de la Compagnie et 22.500.000 francs pour toute la période.

En résumé, l'ensemble des Dettes contractées par les Compagnies envers l'Etat grâce au fonctionnement des *Conventions de 1883*, s'est élevé à 545.495.000 fr., non compris les intérêts, et sur cette somme énorme, à peine 27.300.000 fr. sont entrés dans la poche des actionnaires.

Mais, dira-t-on, les *Conventions de 1883* ont consolidé la situation de ces actionnaires et c'est grâce aux avances faites par l'Etat que leurs dividendes anciens se sont maintenus. C'est une grave erreur ! Si les Compagnies étaient restées sous le régime des *Conventions de 1883*, le dividende de leurs actions se serait, au contraire, augmenté, car ce qui a fait surtout jouer de la garantie d'intérêt de 1884 à 1892, c'est l'exploitation des lignes nouvelles exécutées en vertu des *Conventions de 1883* et l'intérêt du capital de premier établissement qu'elles ont absorbé.

L'*Ancien Réseau* a été mis en déficit par la crise économique de 1885, ce n'est pas douteux, mais ce qui n'est pas douteux non plus, c'est que les résultats financiers de l'exploitation des Grandes Compagnies se sont trouvés considérablement aggravés par les charges nouvelles que ces Compagnies prenaient aux lieu et place de l'Etat.

On dit encore : « La preuve que les *Conventions* « *de 1883* ont été favorables aux Compagnies, « c'est que le cours de leurs actions s'est toujours « élevé. »

En effet, de 1883 à 1893, nous avons à constater une hausse importante dans le cours des actions des Compagnies : mais il ne faut pas oublier que, pendant la même période, les *Rentes Françaises* ont également haussé dans une proportion considérable ainsi que le prouve le tableau ci-après :

Cours moyen de la Rente française 3 0/0 et des actions des six grandes Compagnies pendant les années 1892 et 1893 :

Années	RENTE 3 %	Nord	Est	Ouest	Orléans	P.-L.-M.	Midi
1883...	78 40	1.818	727	778.	1.261	1.441	1.134
1884...	77 30	1.688	758	819	1.306	1.235	1.163
1885...	79 30	1.602	790	854	1.337	1.249	1.166
1886...	82 »	1.556	803	867	1.334	1.231	1.157
1887...	79 45	1.539	786	871	1.309	1.242	1.150
1888...	82 75	1.568	789	902	1.328	1.271	1.164
1889...	85 45	1.753	810	948	1.362	1.346	1.193
1890...	91 88	1.826	862	1.006	1.451	1.437	1.262
1891...	94 45	1.844	906	1.058	1.525	1.496	1.305
1892...	97 85	1.838	921	1.071	1.551	1.503	1.300
1893(1)	99 02	1.905	949	1.108	1.608	1.513	1.362

Ce sont, évidemment, les *Conventions de 1883* qui ont provoqué la hausse générale des actions des Grandes Compagnies et la hausse générale de leurs obligations (obligation 3 0/0 : 360 en 1883 ; 462, 15 décembre 1893), mais il ne faut pas oublier que les Conventions n'ont agi, dans l'espèce, que comme point d'appui. Le levier qui a véritablement soulevé les titres garantis des grandes Compagnies, c'est la *Rente française*, c'est le 3 0/0 perpétuel qui a monté de près de 22 points depuis 1883, et c'est parce que les *Conventions de 1883* ont fermé le robinet des Emprunts d'Etat à jet continu, c'est parce qu'elles ont permis au Trésor de convertir des emprunts onéreux, au Parlement d'équi-librer solidement et d'unifier nos budgets que la hausse du 3 0/0 s'est produite.

La hausse du 3 0/0 *perpétuel* a provoqué une hausse générale de toutes les bonnes valeurs françaises et produit, par contre-coup, un abaissement

---

Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 à 97 et 100.

(1) Derniers cours du 15 décembre. Pour les années 1883 à 1892 inclus c'est le *cours moyen* de l'année.

très sérieux du taux du loyer de l'argent. De 1878 à 1883 le taux moyen de l'escompte de la *Banque de France* a été de 4,61 0/0; de 1883 au 19 mai 1892 le taux moyen du même escompte est tombé à 3,01 0/0 et depuis cette dernière date il s'est constamment maintenu à 2,50 0/0.

Voilà des faits qu'il convient de rappeler, à cette époque singulière de confusion où certains hommes politiques considèrent les *Conventions de 1883* comme si favorables aux actionnaires des grandes Compagnies et ne retiennent de leurs conséquences économiques que les avances faites par l'Etat en garantie d'intérêt.

Mais revenons sur cette clause spéciale et rendons-nous bien compte de son fonctionnement :

Sur les insuffisances constatées pour la période 1884-1892, et dont le total s'élève à 545.495.000 fr., l'Etat, selon l'usage, n'a payé chaque année aux Compagnies que des provisions, pour laisser une marge aux vérifications ultérieures. Au 1er juin 1893, le montant des avances réellement faites aux Compagnies en garantie d'intérêts, par exécution des *Conventions de 1883*, atteignait la somme de 389.251.000 fr.

Mais on s'imagine généralement dans le public, que l'Etat fait ces avances à titre gratuit. Il n'en est rien; chaque somme avancée aux Compagnies en garantie d'intérêt est elle-même productive d'un intérêt annuel de 4 0/0 (intérêt simple) à partir du moment où elle a été versée par l'Etat. Ainsi, 10 millions versés par exemple le 1er janvier 1892 à une Compagnie quelconque produisent, pour l'année entière, une somme supplémentaire de 400.000 fr. dont l'*actif* de l'Etat s'augmentera. Au bout de dix années la Compagnie débitrice devra à l'Etat 10 millions de capital et 4 millions d'intérêt.

Etant donnés la solvabilité parfaite de l'emprunteur, c'est-à-dire le gage énorme qui garantit la créance de l'Etat on peut donc considérer que chaque million que le Trésor verse aux Compagnies est un million placé par l'Etat à intérêt simple de 4 0/0 par an et que l'ensemble des sommes ainsi avancées constitue pour l'Etat une *réserve spéciale* dont la valeur s'élèvera chaque année, tant que les Compagnies ne pourront trouver, par l'augmentation de leurs recettes, le moyen de se libérer des avances consenties.

Comme premier gage, nous devons d'abord mettre en ligne la valeur du matériel roulant et du mobilier des Compagnies, valeur qui appartient en propre aux actionnaires :

Effectif du matériel roulant des six grandes Compagnies au 31 décembre 1892 :

Désignation des COMPAGNIES	Machines Locomotives	Voitures à voyageurs	Wagons de marchandises et fourgons	Valeur du matériel, du mobilier et de l'outillage
	Unités	Unités	Unités	Francs
Nord	1.682	3.393	53.442	330.796.430
Est............	1.339	3.137	29.797	277.907.214
Ouest	1.437	3.990	23.611	236.297.000
Orléans	1.333	3.582	27.297	243.100.713
P.-L.-M.	2.443	5.339	87.402	569.812.786
Midi	817	2.133	22.835	171.048.480
Totaux	9.051	21.574	244.384	1.828.962.623

A ce premier gage de l'Etat vient s'ajouter la valeur infiniment plus considérable de l'ensemble de l'actif des Grandes Compagnies, dont l'Etat ne deviendra possesseur qu'après *rachat*, ou à l'expiration des concessions, c'est-à-dire dans une soixantaine d'années.

Situation du capital des six grandes Compagnies au 31 décembre 1892 :

COMPAGNIES	Nombre de titres créés	Capital réalisé	Capital à amortir	Capital amorti fin 1892
	unités	francs	francs	francs
		ACTIONS		
Nord	525.000	231.875.000	210.000.000	4.767.200
Est	584.000	292.000.000	292.000.000	24.106.000
Ouest	300.000	150.947.918	150.000.000	12.828.500
Orléans ..	600.000	307.784.570	300.000.000	34.913.000
P.-L.-M. ..	800.000	340.968.056	400.000.000	»
Midi	250.000	146.319.020	125.000.000	3.865.500
Totaux..	3.059.000	1.469.894.564	1.477.000.000	80.480.200
		OBLIGATIONS		
Nord	3.639.746	1.223.322.271	1.819.873.000	149.890.500
Est	4.930.856	1.657.150.787	2.528.008.450	206.144.350
Ouest	4.817.885	1.541.725.199	2.434.714.550	226.994.300
Orléans ..	5.294.785	1.710.909.294	2.664.958.250	246.655.500
P.-L.-M. ..	11.841.598	3.854.495.886	6.002.814.250	502.512.525
Midi	3.350.920	1.053.637.368	1.676.139.500	123.428.500
Totaux..	33.875.790	11.041.240.805	17.126.508.000	1.455.625.675

C'est un gage formidable, puisqu'il reste, en réalité, 17.067.403.000 francs de capital à amortir et en supposant, dans l'hypothèse d'un rachat, que l'Etat prît à l'égard des obligataires le lieu et place des Sociétés actuelles, il faudrait quand même tenir compte des conditions stipulées par le cahier des charges des Compagnies en faveur des actionnaires.

Donc, pas de crainte possible du côté de la solvabilité des emprunteurs.

Mais puisque nous tenons cette question de capital, examinons, une fois pour toutes, si la rémunération qu'il reçoit en ce moment est véritablement excessive, et s'il ne s'est pas établi, à ce sujet, une confusion qui mérite d'être relevée.

Voici d'abord l'état rigoureusement exact des sommes qui ont été consacrées, en 1892, par les six Grandes Compagnies, au dividende des actionnaires, à l'intérêt des obligations et à l'amortissement du capital :

Sommes payées au capital-actions et obligations des six Grandes Compagnies pendant l'année 1892 :

Compagnies	ACTIONS			OBLIGATIONS		
	Intérêt et dividende	Amortissement	Total	Intérêt	Amortissement	Total
Nord..	34.470.320	275.200	34.745.520	49.198.400	10.793.500	59.991.900
Est...	19.815.220	1.186.500	21.001.720	71.421.800	13.463.875	84.885.675
Ouest.	10.848.500	701.500	11.550.000	68.247.552	11.250.000	80.497.552
Orléans	34.054.080	1.685.000	35.739.080	71.578.510	14.228.000	85.806.510
P.L.M	44.000.000	»	44.000.000	167.336.480	30.907.000	198.243.480
Midi..	12.313.712	279.500	12.593.212	16.819.372	7.898.000	54.717.372
Tot.	155.501.832	4.127.700	159.629.532	472.602.114	91.540.375	564.142.489

Le capital que les Compagnies ont réellement emprunté à la date du 31 décembre 1892, c'est-à-dire le capital qu'il leur faut rémunérer et amortir, n'est pas le total des sommes versées par les actionnaires et les obligataires, mais bien le total de la valeur nominale des actions et des obligations.

Pour les actions, la remarque n'a qu'une impor-

*

tance relative, puisqu'il n'y a qu'une différence de 7.105.406 francs (soit à peine 1 2 0/0), entre le capital nominal et le capital réellement versé.)

Pour les obligations, le capital réellement versé par les obligataires est de 11.041.240.805 francs, mais les Compagnies leur doivent strictement 17.126.508.000 francs, c'est-à-dire pour chaque obligation 3 0/0, par exemple, une somme de 500 francs à amortir dans la période de leur concession et un intérêt fixe annuel de 3 0/0, soit 15 fr. par titre emprunté.

C'est donc sur la valeur nominale du capital engagé dans l'exploitation des six grandes Compagnies qu'il faut discuter, puisqu'en *réalité* les Compagnies sont débitrices d'un capital de 500 fr. par chaque obligation émise par elles, quel que soit le prix payé par l'obligataire au moment de l'émission, ou au moment de l'achat à la Bourse. C'est, d'ailleurs, la règle comptable suivie par l'Etat pour ses 4.254 millions de 3 0/0 *amortissable* créés en application de la loi du 11 juin 1878 et sur lesquels le Trésor n'a réellement reçu que 3.459 millions. Il a emprunté ce capital à un taux moyen de 81 fr. 62, mais il doit en réalité 100 francs de capital au porteur de 3 francs de cette rente (100 francs à amortir du moment de l'émission à 1953) et, en attendant le remboursement, 3 francs d'intérêt annuel.

Si l'on ne considère que le *capital-action* non amorti des Grandes Compagnies, on trouvera que ce capital touche, en ce moment, une moyenne de 11 0/0 de sa valeur nominale. Mais le *capital-action* ne représente pas même la DOUZIÈME PARTIE du capital total engagé dans l'exploitation des six Grandes Compagnies. Or, le capital des Chemins de fer — et ceci est rigoureusement exact depuis les *Conventions de 1859 et de 1883* — forme un bloc dont la division en actions et obligations n'est que d'un ordre social, d'un ordre *intérieur* aux Compagnies, si nous pouvons employer cette expression.

A l'origine, avant qu'il fût question de garantie, les actionnaires assumèrent la plus grande part des responsabilités de l'entreprise ; il fut donc rationnel de convenir, qu'en cas de réussite, ils toucheraient une plus forte rémunération que les obligataires qui entraient dans la Société avec des risques moindres.

En résumant l'histoire des Compagnies Secondaires nous avons vu que cette différence de responsabilité n'était nullement illusoire et que, dans toutes les liquidations survenues, le capital-*action* a été complètement sacrifié au profit du capital-*obligation*.

En 1859 et en 1883 des Conventions ont modifié la *forme* de la responsabilité des actionnaires, mais il ne faut pas perdre de vue que les Conventions n'ont été conclues que pour dégager l'Etat des charges des nouvelles lignes réclamées par l'opinion publique et décidées par les Parlements, et que les modifications introduites dans la *forme* de la responsabilité des actionnaires n'a pas du tout, mais du tout *supprimé* cette responsabilité.

Les sommes avancées aux Compagnies en garantie d'intérêt ne sont que des *avances remboursables* et, quoi qu'il arrive, le capital-action reste responsable de ces sommes.

Par conséquent, c'est sur l'ensemble des sommes engagées dans l'industrie des Chemins de fer qu'il faut raisonner pour bien se rendre compte de la rémunération que le capital des Grandes Compagnies reçoit en ce moment.

Au 1er janvier 1892, le capital total restant à amortir était de 17.163 millions de francs. Ce capital a reçu, en 1892, sous forme d'intérêt et de dividende un total de 628.103.946 francs, soit 3,60 0 bruts de capital non amorti, et encore convient-il de retirer de ces 3,6 0/0 bruts les sommes que les actionnaires et les obligataires ont payées de leur côté à l'Etat pour l'impôt de 4 0 0 sur le revenu des valeurs mobilières, l'impôt du timbre, de transmission, etc., soit environ 8 0 0 des intérêts perçus.

A ces 628.103.946 francs d'intérêt, viennent s'ajouter 95.668.075 francs d'amortissement, mais nous verrons que c'est au profit exclusif de l'Etat que cet amortissement s'est effectué.

(*A suivre*) EDMOND THÉRY.

LA QUESTION DES CHANGES

à la Chambre des Députés

Notre directeur, M. Edmond Théry, a fait, mercredi dernier 13 décembre, une conférence sur la *Question des changes étrangers* devant le Groupe agricole de la Chambre des députés. Voici en quels termes la *République Française* du 15 décembre rend compte de cette conférence :

La parole a été donnée ensuite à M. Edmond Théry, directeur de l'*Economiste Européen*, et l'un de nos spécialistes les plus distingués en matières monétaires. M. Théry avait été convoqué pour donner au Groupe quelques explications sur la question des changes étrangers.

Voici la série de questions qui ont été adressées par M. Méline, au nom du Groupe, à M. Edmond Théry, et les termes dans lesquels notre savant confrère a répondu :

1° *Quelle est la cause ou les causes de la hausse des changes extérieurs qui atteint aujourd'hui un aussi grand nombre de pays ?*

D'une manière générale, c'est la baisse de l'argent métal (c'est-à-dire l'écart toujours croissant, survenu depuis 1873,— date véritable de la suppression du bimétallisme français et de la disqualification de l'argent comme instrument d'échange international, — entre la valeur relative de l'argent comparée à celle de l'or) qui a provoqué ou accentué la hausse des changes extérieurs.

Pour expliquer comment la suppression du bimétallisme français a déterminé la baisse de l'argent métal, M. Théry fait un rapide historique des systèmes monétaires qui fonctionnaient dans le monde avant 1873. Il démontre que le pair bimétallique français servait de trait d'union entre les nations asiatiques à monnaies d'argent et les autres pays de l'Europe et il établit — avec preuves à l'appui — que, tant que le système monétaire français a été maintenu dans toute sa rigueur, la valeur relative de l'argent par rapport à l'or s'est maintenue sans grands écarts dans le rapport du 15 1/2, fixé par la loi française.

La dépréciation de l'argent métal survenue depuis 1873 a-t-elle réellement provoqué ou accentué la hausse des changes extérieurs dont l'importance augmente chaque jour ?

Le fait ne peut pas être mis en doute, dit M. Théry, pour les nations à circulation d'argent, comme les grands pays asiatiques : Chine, Japon, pour le Mexique et pour les Indes avant la suspension de la frappe libre de la roupie dans ce pays (juin 1893). En effet, la cote de l'argent métal à Londres détermine encore aujourd'hui le cours du taël chinois, du yen japonais, de la piastre mexicaine, absolument comme elle déterminait le cours de la roupie indienne avant la suspension de sa frappe libre.

La grande enquête monétaire anglaise de 1887, connue sous le nom de *Gold and silver Commission*, l'a prouvé d'une manière irrécusable.

Pour les pays à circulation papier déprécié, comme l'Espagne, le Portugal, la République Argentine, la Grèce, etc., l'influence que la rupture du pair bimétallique a produite sur leurs changes ne peut être déterminée mathématiquement.

Mais comme tous ces pays sont, peu ou prou, débiteurs des pays à circulation monétaire, au pair de l'or, tels que la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande, le simple bon sens indique que la baisse de l'argent métal a singulièrement aggravé leur *situation financière extérieure*, en ce sens qu'elle a rendu plus rare, c'est-à-dire plus chère et plus exigeante, l'unique monnaie (l'or) avec laquelle ces pays débiteurs sont tenus de payer leurs dettes à l'étranger.

Accouplé à l'argent, l'or circulait librement dans le monde selon les besoins des échanges universels. L'entrave brisée, il est devenu un *prisonnier d'Etat*, il s'est *nationalisé* et les grandes nations riches, créancières des pays à circulation à papier avarié, l'accaparent, le thésaurisent pour des besoins plus ou moins prochains. Donc, pour les pays à circulation *papier*, la rupture du pair bimétallique et la dépréciation qui en est résultée pour l'*argent* considéré au point de vue international ont certainement contribué, dans une large mesure, à la hausse de leurs changes extérieurs.

M. Théry donne à ce sujet des détails techniques et des chiffres qui rendent toute contestation impossible.

2° Comment la hausse des changes extérieurs agit-elle sur les pays qui les subissent ?

De deux manières, répond M. Théry : elle élève une barrière protectrice (proportionnelle à la hausse des changes elle-même) contre la concurrence intérieure des produits similaires étrangers ; elle crée en faveur des produits indigènes une prime d'exportation également proportionnelle à la hausse des changes.

M. Edmond Théry, ne s'appuyant d'ailleurs que sur des documents officiels, démontre, en étudiant la situation économique intérieure des trois nations suivantes : République Argentine, Portugal et Espagne, que, depuis que la crise des changes extérieurs s'est produite dans ces pays, tous les éléments de la productivité indigène se sont développés d'une manière extraordinaire, que l'exportation a considérablement augmenté, tandis que l'importation des produits étrangers s'est, au contraire, de jour en jour réduite.

Il établit que la hausse des changes extérieurs n'a pas modifié les conditions économiques des pays considérés : salaires, loyers, produits indigènes, etc., mais qu'elle a augmenté, dans la proportion de l'agio sur l'or, le prix des marchandises étrangères.

En résumé, la hausse des changes extérieurs d'un pays a très certainement favorisé sa production nationale au détriment des importations extérieures.

3° Quelle est la répercussion de la hausse générale des changes sur la production française ?

En s'appuyant sur les considérations développées pour la question précédente et en accompagnant ses explications de tableaux d'une importance capitale, M. Théry démontre que la hausse générale des changes extérieurs porte un triple préjudice aux nations à circulation monétaire au pair de l'or, comme la France et l'Angleterre :

1° En atteignant gravement le revenu et le capital de ceux de leurs nationaux qui ont en portefeuille des valeurs émises par les pays à changes avariés ;

2° En diminuant sensiblement les bénéfices que leur industrie et leur commerce d'exportation retiraient de ces pays ;

3° En obligeant enfin leurs produits naturels, les produits agricoles surtout, à subir dans le pays même une concurrence d'autant plus redoutable qu'il n'est pas au pouvoir des producteurs français de modifier les conditions économiques extérieures résultant des phénomènes monétaires expliqués d'autre part.

Pour bien faire saisir la conséquence de cet état de choses par rapport aux pays à circulation monétaire au pair de l'or, M. Théry donne un exemple qui mérite d'être cité *in extenso :*

« Supposons, dit-il, qu'une couche carbonifère soit découverte dans une région coupée par la frontière de deux Etats A et B. L'Etat A a une circulation monétaire au pair de l'or ; l'Etat B, pour des raisons quelconques, a une monnaie avariée, argent ou papier, perdant 40 0/0 par rapport au pair de l'or.

Une Société obtient la concession de la couche du pays A, une autre Société la concession de la couche du pays B. Les deux Sociétés placent leurs mines à une égale distance d'un marché libre où le combustible extrait sera envoyé ; elles rencontrent du charbon de même qualité et à une égale profondeur et commencent leur exploitation respective *dans des conditions matérielles absolument identiques*. Le prix de revient du charbon rendu sur le marché libre sera, par exemple, de 10 francs la tonne.

Tous les éléments du prix de revient de la tonne de charbon A : salaires, impôts, charges du capital, frais de transport par terre, etc., seront naturellement constitués avec la monnaie du pays... c'est-à-dire avec de la monnaie valant le pair de l'or.

De même, tous les éléments du prix de revient de l'autre mine seront constitués avec de la monnaie dépréciée de 40 0/0 par rapport au pair de l'or.

Les deux charbons arrivent sur le marché libre, où leur vente s'effectuera en monnaie d'or. A quel prix les deux produits, devenus concurrents, pourront-ils s'offrir au consommateur ?

Il est évident que le charbon A ne devra pas se vendre au-dessous de 10 francs, puisque cette somme *payée en or* représente tout juste son prix de revient sur le marché libre. Mais le charbon B pourra descendre son prix jusqu'à 7 fr. 50, puisque, en recevant cette somme *en or*, les 7 fr. 50 vaudront dans le pays B : $7.50 + (7.50 \times 0.40) = 10$ fr. 50 en monnaie locale.

Ce qui démontre qu'avec du charbon de même qualité, ayant identiquement les mêmes facteurs de prix de revient, la mine du pays B (grâce à la monnaie avariée de ce pays) pourrait vendre son charbon 25 0/0 meilleur marché que la mine du pays A et réaliser encore 5 0/0 de bénéfice net, toutes charges payées.

Or, l'agriculture française se trouve en face de l'agriculture russe, indienne, argentine, espagnole ou italienne dans une position beaucoup plus mauvaise que celle de la mine A par rapport à la mine B, parce que nous avons supposé un même prix de revient initial pour les deux exploitations, tandis qu'en réalité — abstraction faite de la question du change — les conditions économiques générales de l'agriculture française sont beaucoup plus mauvaises que celles des pays considérés ci-dessus (salaires, loyers, impôts, etc.) et que, par suite, la plus petite aggravation de charges, la plus petite maladie nouvelle peut la mettre à bas ! »

En résumé, d'après M. Edmond Théry, il serait absurde de soutenir que la dépréciation extérieure des monnaies espagnole, argentine, russe, indienne, etc., est l'*unique cause* de l'avilissement des prix du blé et du vin et — par répercussion — de la ruine de l'agriculture française ; de même qu'il serait absurde de soutenir qu'elle est l'*unique origine* des pertes subies par notre portefeuille des valeurs extérieures et de la décadence progressive de notre commerce et de notre industrie d'exportation. Mais c'est un facteur très important qui est venu s'ajouter à ceux qui existaient déjà ; pour employer une expression consacrée : *c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.*

Tant que la dépréciation monétaire extérieure ne portait que sur des pays comme la Russie, l'Autriche et quelques Etats secondaires, vivant depuis de longues années sous le régime du *papier*, le mal était supportable pour les nations riches en espèces métalliques, car ces pays à monnaie avariée — malgré l'importance relative du premier — n'étaient qu'un point sur la surface du globe.

La crise de l'argent ayant contaminé la monnaie asiatique et américaine, — et pour les pays asiatiques notamment, c'est-à-dire pour une population de plus de 700 millions d'habitants, la hausse actuelle de leurs changes extérieurs *est due exclusivement à la baisse de l'argent métal* et non à des fautes budgétaires quelconques, — l'équilibre monétaire universel a été irrémédiablement rompu et les perturbations matérielles qui frappent aujourd'hui les nations à circulation monétaire au pair de l'or ont été considérablement aggravées par cette rupture.

Et à quel moment s'est produit le nouveau désastre ? A cette heure terrible où d'immenses pays, nouvellement venus à la civilisation moderne, outillés par les capitaux de la vieille Europe, organisés par ses ingénieurs et ses industriels, possédant des terres d'une fertilité incomparable, ayant à leur disposition une main-d'œuvre presque gratuite, ne craignant ni les grèves ni les Syndicats, étaient prêts à marcher à la conquête économique du monde.

4° Comment pourrait-on supprimer ou enrayer la hausse générale des changes ?

En supprimant la cause principale qui l'a produite, c'est-à-dire en rendant à l'argent le rôle de monnaie universelle qu'il avait avant la suppression du pair *bimétallique français*.

M. Théry, pour des raisons que tout le monde comprendra, ne veut pas que la France s'engage dans la voie du bimétallisme absolu (frappe libre de l'or et de l'argent et pouvoir libératoire donné aux deux métaux précieux, d'après un rapport légal), si les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne n'adoptent pas en même temps qu'elle le régime du double étalon. M. Théry établit, par des témoignages et des documents d'une grande valeur, que la solution du problème à résoudre dépend exclusivement de l'attitude de l'Angleterre, mais que le temps n'est pas éloigné où la créatrice du monométallisme-or — qui souffre actuellement des mêmes maux que la France — acceptera l'idée et les conséquences pratiques du bimétallisme.

M. Théry démontre encore que sous cette forme (frappe libre de l'or et de l'argent et pouvoir libératoire donné aux deux métaux précieux, d'après un rapport pondéral commun) le bimétallisme deviendra nécessairement *universel;* qu'il supprimera les changes — (sauf une différence infinitésimale pour les frais de frappe et de transport) — entre les pays actuellement au régime de l'or et les pays de l'Extrême-Orient et de l'Amérique au régime de l'argent, qu'il atténuera rapidement les changes entre les pays à circulation papier et les pays à circulation métallique. Enfin, qu'il réduira considérablement les perturbations monétaires dont les nations riches de la vieille Europe sont atteintes si cruellement, quoique d'une manière indirecte.

M. Théry ajoute que la crainte de l'envahissement de la France par l'argent et la hausse générale des prix qui pourrait être la conséquence d'une augmentation trop rapide du numéraire universel, ne sont nullement à redouter.

5° Mais, en attendant le Bimétallisme universel, quelles mesures spéciales, d'ordre extérieur, pourrait-on prendre en France pour parer provisoirement aux conséquences de la hausse générale des changes?

M. Théry déclare qu'il n'a jamais été et qu'il n'est pas, aujourd'hui encore, partisan des tarifs douaniers protecteurs : mais il reconnaît que la crise des changes est d'un ordre tout à fait spécial et qu'elle renverse, en ce qui concerne les relations économiques extérieures, la base fondamentale du libre-échange.

En effet, qui dit *libre-échange, liberté commerciale,* dit aussi *réciprocité, égalité de traitement.* Or, quel est l'économiste, ayant sérieusement étudié les conséquences réelles de la répercussion des changes sur les pays à pair de l'or, comme la France et l'Angleterre, qui oserait soutenir aujourd'hui que cette base fondamentale de la théorie libre-échangiste n'est pas irrémédiablement détruite, que l'étalon auquel viennent finalement se mesurer les échanges internationaux n'est pas altéré au détriment de certains pays, et que les nations à monnaie au pair de l'or qui *commercent librement* avec les nations à monnaie avariée ne sont pas dans la situation d'un commerçant qui achèterait avec de la bonne monnaie et qui vendrait contre de la monnaie de mauvais aloi?

D'autre part, comme la France n'a pas le pouvoir de diriger la politique monétaire des pays à changes avariés, comme il ne dépend pas des producteurs français que les changes de tel ou tel pays, qui sont aujourd'hui à 20 ou 25 0/0 de perte, ne s'élèvent dans un mois, dans six mois, à 40 ou 50 0/0, M. Théry admet parfaitement le principe d'un tarif douanier spécial à échelle mobile, qu'il désigne sous le nom de *Tarif rectificatif des Changes,* et qui serait établi mensuellement, pour chaque pays, d'après la moyenne de la perte au change du mois précédent.

C'est d'ailleurs le principe que l'Italie vient d'adopter — au rebours, il est vrai — pour ses importations; c'est le principe que les délégués allemands voulaient faire admettre récemment par les délégués russes au cours des négociations commerciales qui se poursuivent à Berlin.

Pour conclure, M. Théry rappelle que lors du Congrès monétaire international, tenu à Paris en septembre 1889, les délégués de la Belgique, de la Hollande, de l'Allemagne et de l'Angleterre ont déclaré formellement que le protectionnisme était la conséquence directe des perturbations économiques provoquées par la hausse des changes.

M. Théry partage pleinement cette opinion et il pense que le même mouvement instinctif, qui pousse presque toutes les nations du monde à la protection, amènera fatalement au *Tarif rectificatif des Changes* à échelle mobile les nations dont la monnaie est encore au pair de l'or.

Ce sera une protection plus rationnelle et plus efficace que celle d'un tarif fixe, car elle graduera le remède d'après l'importance du mal lui-même, et les nations à changes avariés auront, dès lors, *un intérêt réel* à régulariser leur circulation monétaire.

Dans tous les cas, ce système aura le grand avantage de placer la question des changes sur un terrain d'application pratique, en ce sens qu'il obligera toutes les nations de l'Europe, l'Angleterre en tête, à comprendre enfin qu'une mesure monétaire commune et universelle est indispensable pour le commerce de l'Europe et que le bimétallisme réel — unissant, comme par le passé, l'Orient et l'Occident — peut seul donner cette mesure commune.

Les déclarations de M. Théry, écoutées dans un profond silence, sont accueillies par des applaudissements unanimes.

République Française.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La Société Générale de Crédit Industriel et Commercial a publié, ces jours derniers, sa situation mensuelle au 30 novembre dernier. Cette situation est à peu près la même depuis juillet dernier, et si elle accuse quelques différences avec celle au 31 décembre 1892, au moins certains chapitres sont-ils toujours des plus satisfaisants.

Dans l'*Économiste Européen* du 26 mars dernier (n° 63), nous avions analysé le Rapport présenté par le Conseil d'administration de la Société, à l'assemblée générale des actionnaires du 21 du même mois. Nous avions fait ressortir les résultats probables, en dépit de tout, de l'exercice 1892; aujourd'hui nous ne pouvons encore nous prononcer complètement pour l'année en cours; néanmoins, à l'aide des chiffres publiés, nous croyons pouvoir établir que 1893 ne laissera pas beaucoup plus à désirer que sa devancière et ce, malgré le manque complet d'émissions nouvelles.

En ce qui regarde la *Société Générale de Crédit Industriel et Commercial,* ce qu'il importe tout d'abord de prendre en considération, c'est la modicité du capital effectif avec lequel elle travaille. On sait que cette Société est au capital de 60 millions, dont 45 millons restent encore à verser. C'est donc avec 15 millions qu'elle a pu conquérir la place qu'elle occupe, et c'est également avec 15 millions qu'elle a pu, en 1892, par exemple, se procurer un bénéfice de 1.875.000 fr. distribué aux actionnaires, sans tenir compte de 500.000 fr. portés à la réserve extraordinaire. Pour en arriver à un tel résultat, il faut que le public qui vient déposer son argent aux caisses de la Société ait toute confiance en elle ; et cette confiance réside d'un côté dans l'honorabilité de la Direction et aussi dans la garantie offerte par les actionnaires pour les 375 fr. dont ils sont redevables sur les titres qu'ils possèdent. C'est là le secret de la prospérité du *Crédit Industriel et Commercial,* prospérité qui le met à même de se dévouer de plus en plus aux intérêts du commerce et de l'industrie, et de poursuivre sa marche vers un but nettement défini.

Si nous passons maintenant à l'état des comptes, nous trouvons, au 31 décembre 1892, à l'*actif* de cette Société les montants suivants :

Comptes courants	Fr.	19.065.048 77
Crédits d'acceptations garantis......		4.738.992 60

Au 30 novembre 1893, ces mêmes chapitres se chiffrent comme suit :

Comptes courants	Fr.	21.318.255 42
Crédits d'acceptations garantis.....		8.410.806 15

D'un autre côté, au *passif,* nous voyons :

	31 décembre 1892	*30 novembre 1893*
	—	—
	Francs	Francs
Comptes de dépôts :		
A vue.........	41.548.439 26	43.069.274 19
A préavis.....	12.999.442 03	12.590.606 52
Acceptations à payer :		
Sur garanties..	4.738.992 60	8.410.806 15
Sur provisions.	380.179 45	14.981 35

Il est vrai que les *Effets à Recevoir* ont passé, du 31 décembre 1892, de 74.041.344 fr. 39 à 62.252.604 fr. 23 au 30 novembre 1893; mais ces chiffres, qui ne représentent qu'une balance, ne peuvent raisonnablement servir d'argument. Il en est autrement des *reports* qui ont fléchi de 12.403.556 fr. 50 à 7.643.338 fr. 50, et des *Rentes, Actions et Obligations* qui reviennent de 5.224.632 fr. 97 à 3.321.539 fr. 75 Pour que ces deux rubriques subissent une diminution, il faut que les capitaux dont elles accusaient l'emploi se soient portés sur les vraies branches de banque,

Quant aux bénéfices, ils seront peut-être un peu

moins importants que ceux de l'année dernière, bien qu'ils aient atteint, en onze mois, 3.610.902 fr. 37 bruts; mais la différence ne doit pas se faire autrement sentir, attendu que la réserve extraordinaire n'aura aucunement besoin d'être de nouveau pourvue d'un montant égal à 500,000 fr. En tout cas, ils permettront, certainement la répartition d'un dividende au moins égal à celui de 1892, soit 15 fr. 62 1/2 c.

Mais, pour une Société comme le *Crédit Industriel et Commercial*. ce qu'il faut surtout bien établir, ce sont les disponibilités dont elle dispose. Ces disponibilités, les voici, au 30 novembre dernier :

	Francs
Espèces au siège social et à la Banque....	9.238.056 06
Fonds disponibles en France et à lE'tranger	6.637.319 61
Coupons à encaisser........................	595.569 26
Agents de change..........................	321.545 80
Effets à recevoir, France et Etranger......	62.252.604 23
Rentes, actions et obligations............	3.321.539 75
Capital non appelé, mais liquide au premier jour......................	45.000.000 »
	127.366.634 71

Par contre, nous trouvons, comme exigibilités :

Comptes de dépôts à vue...................	43.069.274 19
— avec préavis...........	12.530.606 52
Comptes courants, France et Etranger.....	43.291.516 13
Agents de change..........................	16.156 10
Acceptations à payer......................	8.425.787 50
Intérêts et dividendes restant à payer......	113.134 »
	107.506.474 44

Et, à l'actif, nous ne tenons pas compte des :

Reports, qui se montent à................	7.643.338 50
Avances sur titres, qui atteignent.........	6.485.089 01
Avances sur garanties, qui sont de........	1.607.403 27
Comptes courants débiteurs	21.318.255 42
Crédits d'acceptations garantis............	8.410.806 15
Et de l'Immeuble social, évalué...........	3.198.631 96
Soit, au total..................	48.663.524 31

ce qui équivaut à dire que, sans faire l'appel des sommes non encore versées sur ses actions. le *Crédit Industriel et Commercial* possède un actif de 127 millions de francs, moins 45 millions à appeler, plus 48 millions à revenir, ce qui représente un montant disponible de 130 millions contre un passif exigible de 107 millions. L'excédent est donc en chiffres ronds de 22 millions, c'est-à-dire l'équivalent du capital versé effectivement, 15 millions, et des réserves, 7 millions.

Ces 22 millions, capital et réserves, que représentent-ils pour chacune des actions composant le capital de la Société? 183 fr. qui, ajoutés aux 375 fr. non versés mettent la valeur intrinsèque de ce titre à 558 fr. C'est à peu près le cours coté en Bourse, qui est de 565 fr. Mais on admettra qu'à ce cours, l'action de la *Société Générale de Crédit Industriel et Commercial* représente un placement, pour le portefeuille, véritablement exceptionnel. Ce titre ne demande qu'un débours de 190 francs et ces 190 fr. donnent un revenu de 15 fr. 62 1/2 soit environ 8 3/4 0/0. C'est un témoignage en faveur du Conseil d'administration, et qui atteste la prudence et le soin avec lesquels celui-ci gère constamment, et à la satisfaction de tous, les affaires sociales.

A. LECHENET.

LES NOUVEAUX TARIFS

des Compagnies d'Assurances sur la Vie

Il y a un mois environ, les agents des principales Compagnies françaises d'assurances sur la vie, recevaient de leurs Sociétés une circulaire conçue à peu près en ces termes :

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer d'une modification dans nos tarifs, à compter du 1er janvier prochain. Depuis plusieurs années, préoccupés de l'intérêt de nos assurés qui ne nous semblait plus en rapport avec le taux de l'argent et les tables de mortalité en usage jusqu'à ce jour, nous nous sommes livrés à un très sérieux travail, de concert avec les plus grandes Compagnies françaises d'assurances.

Il en résulte que, sous peine de ne plus pouvoir, dans un délai plus ou moins éloigné, donner à nos assurés les mêmes garanties de sécurité qu'autrefois, nous devrons majorer le taux des primes d'assurances sur la vie et, par application de ce premier principe, réduire le taux de nos rentes viagères.

Par un prochain courrier, nous vous adresserons nos nouveaux tarifs, approuvés d'ailleurs par l'Etat.

Mais nous avons tenu, sans plus attendre, à vous faire part de cette mesure nouvelle, afin que vous en tiriez parti dans l'intérêt de nos affaires.

Vous n'ignorez pas, en effet, que les dernières semaines de l'année sont les plus favorables à la conclusion des assurances sur la vie. Il convient donc que vous fassiez remarquer, à ceux de nos futurs clients qui hésitent encore, qu'ils auront un très sérieux avantage à souscrire leur assurance sous l'empire des tarifs actuels.

A ceux qui s'étonneraient de cette mesure, et n'en saisiraient point la portée, vous répondrez qu'elle a été dictée aux Compagnies par leur souci constant de répondre à la confiance qui leur est accordée, en augmentant leurs garanties.

Nous comptons sur vous, Monsieur, etc.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, avant d'examiner dans ses grandes lignes, sinon en details, en quoi consiste l'assurance sur la vie, tant à l'égard du client qu'à l'égard de la Compagnie, arrêtons-nous tout de suite devant une contradiction incroyable de naïveté.

Les Compagnies françaises d'assurances sur la vie ont jugé utile à leurs intérêts d'augmenter le taux de leurs primes d'assurances et de réduire le taux de leurs rentes viagères. L'Etat qui, malheureusement, en ces matières assez délicates et, il faut l'avouer, assez inconnues, s'inquiète peu de savoir si les raisons invoquées par les Compagnies sont réellememt acceptables, a accordé sa haute sanction à cette conversion, plus grave qu'on ne pense.

Soit. Prenons le fait tel qu'il est, pour le moment.

Si les Compagnies se voient vraiment dans la nécessité de modifier leurs tarifs dans un sens défavorable au public, cela provient apparemment de ce qu'elles se trouvent en perte, à appliquer les tarifs en vigueur jusqu'à ce jour.

Admettons donc cette hypothèse.

Mais alors, si leurs pertes dans le passé et dans le présent sont telles qu'elles s'estiment forcées de majorer ici le taux, et de réduire là, comment expliqueront-elles l'appel qu'elles adressent à leurs agents?

En effet, de deux choses l'une: ou elles disent vrai, ou leurs doléances sont feintes.

Dans le premier cas, elles manquent à tous leurs devoirs envers leurs actionnaires, en poussant leurs agents à réaliser des affaires qui doivent les constituer en perte.

Dans le second cas, elles abusent étrangement de la confiance et de l'ignorance forcée de leurs assurés futurs, en leur imposant un sacrifice que rien ne justifie, que n'excuse surtout pas la soif du bénéfice et l'amour du dividende.

Nous savons fort bien — encore que les actionnaires s'en rendent mal compte — que certains chapitres du compte des frais généraux anémient gravement les Compagnies.

Alors que les actionnaires touchent environ 4 0/0 de leur argent, ce qui n'est guère, les Directeurs sont appointés comme des Ministres, et les Courtiers, les Inspecteurs surtout, encaissent des commissions scandaleuses.

Le taux de la commission accordée à l'intermédiaire s'élève à 50 0/0 de la première prime, au moins. Si à ces 50 0/0 nous ajoutons les rappels de commissions, les primes spéciales accordées aux Inspecteurs, les gratifications octroyées à droite et à gauche, les parts de bénéfices de vingt et trente mille francs qui passent annuellement dans les poches des Directeurs généraux, nous nous étonnerons moins d'entendre les Compagnies crier misère.

Mais, en admettant que leurs plaintes soient fon-

dées, ce qui ne nous est pas péremptoirement démontré, ne sommes-nous pas en droit de nous demander à qui en incombe la faute : à l'Administration défectueuse ou aux conditions économiques de notre époque ?

Il est bien certain que tout travail mérite un salaire proportionnel, qu'un Directeur d'une puissante Administration doit être grassement appointé, qu'un Courtier doit trouver dans sa commission la juste rémunération de son travail et de ses démarches.

Encore, la proportion entre l'encaissement et la remise, entre le bénéfice éventuel et le paiement présent, entre la somme certaine qui entre en caissse, et celle incertaine qui, dans un temps incertain en sortira, doit-elle être soigneusement calculée.

Si ce régulateur n'est pas parfaitement bien équilibré en vain cherchera-t-on un remède efficace.

Au vrai, ce qui affole les Compagnies d'assurances sur la vie, c'est la préoccupation constante et exclusive, l'idée fixe de produire à tout prix, à perte s'il le faut, pour pouvoir, chaque année, ajouter des unités et des zéros au chiffre de leurs fonds de garantie, sur leurs affiches et leurs prospectus. Duel et course aux millions, pour paraître aux yeux du client, plus riche que sa voisine. On lésinera sur le dividende de l'actionnaire, ou rognera la part de bénéfices de l'assuré, pour pouvoir grossir le chiffre de l'affiche et du prospectus, sans penser que les meilleurs courtiers sont les actionnaires et les assurés eux-mêmes, sans vouloir entendre qu'un actionnaire satisfait et un assuré content font plus pour la publicité et la prospérité d'une Compagnie que des millions invisibles, et surtout intangibles, alignés en bel ordre sur du papier.

Nous voudrions que le lecteur ne se méprît pas sur notre pensée, et ne donnât pas à nos paroles un sens qu'elles n'ont pas.

La mesure prise par les Compagnies de modifier leurs tarifs nous semble injustifiée et, en tous cas, intempestive. Nous le déclarons avec la sincérité et l'impartialité dont nous avons coutume.

Nous la déplorons très vivement parce qu'il s'agit de Compagnies *françaises*. Déjà, en France même, elles ont peine à lutter contre la concurrence des Compagnies américaines et anglaises dont les tarifs sont sensiblement plus avantageux pour les assurés. Quelle situation va être la leur, lorsque l'écart des tarifs va s'être encore accentué ?

Nous savons bien qu'elles nous répondront que tous les cas ont été prévus et qu'elles agissent en parfaite connaissance de cause.

Nous voulons bien le croire ; nous craignons cependant qu'elles n'éprouvent de sérieux mécomptes et de cruels déboires.

Quelques exemples feront facilement comprendre la gravité de la réforme décidée par les Compagnies.

S'assurer sur la vie, c'est verser annuellement une prime calculée d'après l'âge de l'assuré, au moment de la signature de la police, pour garantir soit à la mort, soit à une date déterminée, un capital correspondant au montant de la prime.

Prenons d'abord le cas le plus habituel : l'assurance en cas de décès.

Sous l'empire du tarif actuel, un assuré âgé de 35 ans paierait annuellement une prime de 284 fr. pour assurer à son décès un capital de 10.000 francs.

S'il vit normalement, c'est-à-dire jusqu'à 65 ans environ, il aura payé 30 primes de 284 fr. chacune, montant ensemble à 7.520 fr.

La combinaison est donc acceptable, car il court le risque, mourant prématurément, de laisser à ses héritiers un capital considérable, par rapport aux primes par lui payées.

D'après le nouveau tarif applicable à partir du 1er janvier 1894, un assuré âgé de 35 ans aura à payer, pour assurer un même capital de 10.000 fr. non plus 284 fr. de prime annuelle, mais bien 307 fr.

S'il vit jusqu'à 65 ans, il aura donc versé 30 primes annuelles de chacune 307 fr., qui formeront un total de 9.210 fr. au lieu de 7.520 fr. comme aujourd'hui.

La différence est encore plus sensible pour l'assurance mixte, combinaison qui permet à l'assuré de toucher lui-même le capital à la date fixée par lui, s'il vit à cette époque, et qui oblige la Compagnie à s'exécuter, à quelque date que le décès survienne.

Actuellement, un assuré âgé de 30 ans, pour assurer un capital de 10.000 fr. payable dans 25 ans ou à son décès, s'il mourait entre temps, aurait à payer une prime annuelle de 390 fr.

A partir du 1er janvier prochain, d'après le nouveau tarif, il aura à payer, dans des conditions identiques, une prime de 411 fr.

Admettons que l'un et l'autre vivent jusqu'au terme de l'assurance. Dans le premier cas, le total des primes payées s'élèvera à 9.750 fr., soit 250 fr. de moins que le capital assuré.

Dans le second cas, l'ensemble des primes versées par l'assuré s'élèvera à la somme de 10.275 fr., soit 275 fr. de plus que le capital assuré. Différence entre les deux tarifs : 525 fr.

Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à ces deux exemples d'assurances qui nous paraissent suffisants pour bien montrer la voie dangereuse dans laquelle s'aventurent les Compagnies françaises d'assurances sur la vie.

Si l'étude des nouveaux tarifs de rentes viagères nous apporte des résultats analogues, nous prendrons date, car il nous apparaît comme inévitable que les Compagnies seront forcées de rétrograder.

A. SURET.

ÉTABLISSEMENTS DECAUVILLE

C'est le 20 courant que les actionnaires des *Etablissements Decauville* se réunissent en Assemblée pour ratifier, s'il y a lieu, les propositions qui leur sont soumises en vue d'une reconstitution de la Société. Ces propositions ont déjà été rendues publiques par M. L. W. Rawenez, administrateur délégué des *Etablissements Decauville*.

On se souvient que le tribunal de Commerce de la Seine a, le 12 décembre 1892, prononcé la nullité de la Société dont nous nous occupons ici ; on sait, aussi, que le jugement dont il s'agit, jugement qui nommait M. Moreau liquidateur, a fait l'objet d'un appel encore pendant devant la Cour, dont la décision est cependant proche. Or, entre temps, on s'est efforcé d'arriver à un arrangement qui arrêterait l'appel intervenu, tout en donnant satisfaction, dans une certaine mesure, aux réclamations exprimées par les actionnaires.

Dans l'*Economiste Européen* du 29 janvier 1893, nous avons étudié la situation de la *Société des Etablissements Decauville*. Nous disions, qu'eu égard aux chiffres produits et au jugement rendu, l'action *Decauville* était alors trop dépréciée. La Bourse nous a donné raison ; mais il reste à savoir si l'arrangement proposé est satisfaisant, et répond bien aux revendications que les intéressés, — dans le cas où le jugement du tribunal de Commerce serait ratifié, — pourraient être en droit d'exercer.

C'est sollicité par un grand nombre d'intéressés, que M. Ravenez a pris l'initiative d'une Société de reconstitution. Neuf cent cinquante-cinq actionnaires, détenteurs de 27.250 actions, l'ont encouragé dans son œuvre. Toutefois, la Société nouvelle ne pourra être définitivement constituée que si elle réunit l'adhésion d'un nombre d'actionnaires représentant 34.000 actions de la Société des *Etablissements Decauville*. En tous cas, voici les lignes principales du nouveau projet :

Le capital de la nouvelle Société permettrait l'échange d'une action de 500 fr. de l'ancienne Société contre une action nouvelle de 250 fr. entièrement libérée. Les concessions accordées par MM. Decauville seraient les suivantes :

1° Désistement de l'appel formé par eux contre le jugement du 12 décembre 1892 et le jugement complémentaire du 27 mars 1893 ;

2° Abandon de 4.000 actions de l'ancienne Société en com-

pensation de l'abandon, que feront les actionnaires, de tous droits et actions qu'ils pourraient exercer, en raison de la création de l'ancienne Société :

3° Abandon par MM. Decauville de tous les droits et actions qu'ils pourraient eux-mêmes faire valoir, en raison du jugement du 12 décembre 1892 qui a prononcé la nullité de la vente.

Il s'agit, ici, de bien définir la situation. La confirmation du jugement du Tribunal de Commerce, en consacrant définitivement la nullité de la Société, ferait naître, au profit des actionnaires, un droit au remboursement du prix des immeubles et usines, dont la propriété, comme conséquence de cette nullité, ferait retour à MM. Decauville. Or, ce droit, on l'abandonne contre quoi ? Contre 4.000 actions retrocédées par MM. Decauville, c'est-à-dire contre une somme nominale de 2 millions. Et quelle est la valeur actuelle de ces 2 millions ? Pas même un million ! L'action *Decauville* valant aujourd'hui 215 fr., les 4.000 titres dont il est fait mention ne représentent que 860.000 fr. Il faut se souvenir que lors de l'assemblée constitutive de la Société ancienne, M. Paul Decauville avait déclaré ne pas vouloir vendre son patrimoine industriel au-dessous de 15 millions. L'abandon est donc de trop peu d'importance, et pour cette raison et pour beaucoup d'autres encore.

M. Ravenez donne, dans sa lettre aux actionnaires du 5 décembre, la situation de la Société. Elle se résume ainsi :

	Francs
Espèces en caisse à la Banque de France, chez les banquiers ou en cautionnement.......	2.204.953 15
Titres et effets à recevoir....................	980.979 35
Marchandises au prix de revient............	2.948.076 75
Débiteurs divers de tout repos...............	1.212.463 25
Total................	7.346.472 50
Dont il faut déduire :	
Dettes pour fournitures du mois précédent..	470.958 18
L'actif se monterait donc à............	6.875.514 32

Dans ces chiffres n'est pas comprise la valeur des immeubles, terrains, lignes en exploitation, etc. Cette valeur était, au bilan du 30 juin 1892, de :

	Francs
Pour les immeubles, les terrains, les constructions, l'outillage, etc...........................	4.713.307 »
Pour les lignes construites ou en construction....................................	1.565.635 30
Ensemble..........	6.278.942 30

qui, ajoutés à 6.875.515 fr. 32 feraient monter l'actif de la Société à 13.154.456 fr. 62. La perte des *Etablissements Decauville* (et nous ne tenons pas compte de la dépréciation certaine ou possible des marchandises, des immeubles, etc.) serait donc de 6.845.543 fr. 38 à première vue, soit de 170 fr. par action. Quand on a pu supporter une telle perte matérielle qui n'est que nominale puisque la perte effective est, au cours de l'action, de 285 fr. par titre, que peut venir faire une restitution de 4.000 actions ne représentant réellement que 860.000 francs ; surtout lorsqu'on possède un jugement en sa faveur ?

Dans le cas où la décision du Tribunal de Commerce du 12 décembre 1892 serait sanctionnée par la Cour les actionnaires auraient droit comme nous venons de le dire, au remboursement du prix des immeubles et usines. D'après M. Ravenez, l'exercice de ce droit rencontrerait d'inévitables résistances. Nous sommes fondés à demander quelles seraient ces résistances ? De plus, « d'autres difficultés surgiraient à raison des modifications dont l'actif immobilier a pu être l'objet et « donneraient lieu à des demandes d'indemnité de part « et d'autre. Il en résulterait de longs et dispendieux « procès ayant pour effet de paralyser, peut-être d'arrêter complètement l'exploitation d'entraîner la dépréciation des éléments destinés à constituer précisément « la garantie principale de la créance en restitution du « prix, et, finalement, d'aboutir à une ruine commune et irréparable ».

A notre avis, ces raisonnements ne sont que des mots. MM. Decauville ont reçu primitivement 15 millions ; aussi admettra-t-on difficilement que leur fortune actuelle n'offre plus une surface saisissable. Où sont déjà les 9.000 actions dont ils étaient souscripteurs au début ?

Nous ne voulons pas dire qu'il y ait, dans les circonstances actuelles, pression ; mais nous croyons que l'on comprend les choses autrement qu'elles ne devraient être comprises.

Et si nous nous appesantissons sur un autre point, nous demanderons, puisque 27.250 actions seulement ont répondu à l'appel, et qu'il faut l'adhésion des 34.000, à quoi aboutiront les résolutions prises par leurs possesseurs ? Comment fera-t-on aussi pour les nouveaux titres qui seront des *actions d'apport*, par conséquent inaliénables, d'après la loi du 1er août 1892, pendant l'espace de deux ans ? Enfin, que l'on nous permette quelques autres observations.

Les *Chemins Decauville* devaient révolutionner le monde, et surtout la France. Or, que pense-t-on, à l'heure actuelle, des lignes à 0,60 centimètres ? Aussi, la *Société des Etablissements Decauville* a-t-elle porté son activité sur une nouvelle branche commerciale : la fabrication de la bicyclette. Cela peut-il compter, lorsqu'on se trouve en présence d'autres fabrications recherchées à cause des succès obtenus dans des luttes dont on a souvenir ? Et puis, la bicyclette est une affaire de mode ; combien maintenant en sont pourvus, qui n'auront plus besoin, par la suite, que d'entretien ? Bref, ce n'est pas un article de consommation qui puisse servir de base à des appréciations sérieuses pour l'avenir.

En tout cas, à l'assemblée du 20 décembre, les intéressés feront bien de demander des explications complémentaires et de faire observer que les sacrifices qui leur sont demandés sont bien autrement importants que ceux consentis par MM. Decauville, en dépit du jugement déjà intervenu et qui a chance d'être purement et simplement confirmé en appel.

G. B.

The Robinson Gold Mining Company Limited

Un mouvement assez prononcé en hausse s'est affirmé, depuis quelque temps, sur les actions de cette Compagnie. Cotées encore 108 fr. 75 le 31 octobre, elles ont monté jusqu'à 123 fr. 75 pour les titres au porteur, et se tiennent maintenant dans les environs de 118 fr. 75.

Dans le numéro de l'*Economiste Européen* paru à la date du 18 juin dernier, nous avions analysé le rapport présenté, pour l'année 1892, par le Conseil d'administration de la *Robinson Gold Mining Company Limited*, aux actionnaires réunis en assemblée générale le 13 mars 1893. Une nouvelle assemblée générale a été tenue extraordinairement à Johannesburg, siège de la Compagnie, le 25 septembre, pour recevoir les communications qui suivent. Disons de suite qu'à cette assemblée, étaient représentées 129.311 actions, — sur 543.750 en circulation, — représentant un capital nominal de 646.555 liv. st. (16.163.875 fr.)

A son début, la Compagnie *The Robinson* possédait 105 *claims*. A la fin de juin dernier, il avait été broyé 288.000 tonnes de minerai ; or, comme chaque *claim* contient environ 30.000 tonnes, il s'ensuit qu'à la dite date du 30 juin, 9 *claims* 1/2 étaient épuisés. Il ne restait donc plus à exploiter que 95 *claims* 1/2, ce qui, en admettant que les conditions d'exploitation restassent les mêmes, donnerait encore 30 années de travail, à condition toutefois que l'on n'usât que du matériel actuel et des 60 pilons existants en ce moment. Convenait-il de laisser la mine dans cette situation ? C'est ce que ne pensèrent pas les Directeurs. Ils obtinrent, de l'*Ex-Robinson Deep Level Gold Mining Syndicate*, une option pour environ 30 nouveaux *claims*, — exactement 29 *claims* 1/6, — et procédèrent à une enquête.

D'après les calculs des ingénieurs, calculs basés sur l'exploitation de la mine *Robinson*, les 29 *claims* 1/6 dont il vient d'être parlé doivent contenir 576.200 tonnes

de minerai. Etablissons alors le calcul en chiffres ronds :

576.000 tonnes à 1 1/4 once, soit à 87 1/2 shillings, produiront	2.520.000 liv. st.
dont il faut déduire pour frais d'exploitation, à raison de 2 liv. st. la tonne.....	1.152.000 —
Resterait un profit de........	1.368.000 —

Dans ces chiffres, il n'est pas tenu compte de la diminution qui peut être obtenue un jour dans les frais d'exploitation par suite des améliorations dont est susceptible le matériel de la mine. De même, pour l'estimation du rendement, on ne s'est pas basé sur la production plus importante qui peut être obtenue du filon principal, filon qui, dans sa partie ouest, a donné déjà de sérieuses espérances. D'un autre côté, il est vrai, il faut considérer que le susdit profit de 1.368.000 liv. st. n'est pas réalisable de suite, car, si les parties *ouest* des nouveaux *claims* peuvent être rendues productives d'ici deux ans, par contre les parties *est* ne seront pas épuisées d'ici 20 ans. Ceci explique les conditions obtenues pour l'achat des 29 claims 1/6e mentionnés plus haut. Ces conditions sont les suivantes : 120.000 livres sterling, payables à savoir : 30.000 livres immédiatement, 30.000 livres au bout d'une année, 30.000 livres au bout de 2 ans, et, enfin le solde 30.000 livres au bout de 3 ans ; le tout portant intérêt au taux de 6 0/0 l'an.

D'après les dépêches reçues dans ces derniers temps, il paraîtrait que la *Compagnie Robinson* prélèvera sur les profits de l'exercice en cours le premier paiement de 30.000 livres et distribuera à ses actionnaires, en dépit de ce prélèvement, un supplément de dividende de 4 shillings ; on sait que l'acompte déjà payé était également de 4 shillings. L'exercice entier aurait donc produit en tout 8 shillings, soit environ 10 fr. 06 ; ce qui, sur les cours actuels de l'action, représenterait un rendement de près de 8 1/4 0/0 l'an. L'affaire est donc en bonne voie, d'autant plus que l'on insinue que la *Compagnie Robinson* pourrait même, pour le solde de dividende, distribuer jusqu'à 5 shillings. Toutefois, nous croyons que les cours pratiqués, en ce moment, sur l'action *Robinson* sont suffisants, et qu'il y aurait quelque risque à ce qu'ils soient plus élevés.

En effet, le 1er semestre de 1893 ne devait pas se ressentir des améliorations d'exploitation apportées à la mine, et auxquelles on s'appliquait encore en juin dernier; on comptait sur un changement dans les résultats du 2e semestre. Or, voici la production depuis le 1er janvier 1893 :

Janvier.....	13.865 onces	Juillet......	12.405 onces
Février.....	13.244 —	Août	12.506 —
Mars.......	13.322 —	Septembre..	11.476 —
Avril.......	13.008 —	Octobre.....	13.126 —
Mai........	13.645 —	Novembre..	13.254 —
Juin........	14.226 —		

En admettant, pour le mois de décembre, un rendement égal à celui de novembre, on obtiendrait, pour le second semestre de 1893, une production de 76.021 onces, contre 81.310 dans les mois de janvier à juin. Les espérances ne se sont donc pas réalisées; aussi, tout en trouvant bonne la situation de la mine, on peut dire qu'il serait très sage de s'en tenir en Bourse, pour les actions, là où on est parvenu. Le revenu actuel de 8 1/4 0/0 l'an n'est, au reste, que ce que l'on est en droit d'attendre d'une mine comme la *Robinson*. Il ne faut pas perdre de vue, aussi, qu'à Johannesburg, on estime que la *Robinson* sera bientôt dépasssée, comme production, par la *Langlaagte*, et que beaucoup de porteurs d'actions de la première de ces mines procèdent, dès maintenant, à un arbitrage qu'ils considèrent comme fructueux, les crushings de la *Langlaagte* ayant passé de 7.522 *onces* qu'ils étaient en août, à 12.039 onces en novembre. Il y a là, certainement, un problème à résoudre, et pour la solution duquel nous donnons quelques indications complémentaires.

La Compagnie *Robinson* est au capital de 2.750.000 livres divisé en actions de 5 livres dont 543.750 seulement ont été émises, tandis que la *Langlaagte*, qui ne possède que 31 *claims*, est au capital de 500.000 livres, divisé en actions de 1 livre, sur lesquelles 467.000 sont en circulation. La dernière de ces deux Compagnies n'a proclamé, comme dividende, que 2 shillings en janvier et 2 shillings 1/2 en juillet ; la différence, à ce moment, était sensible avec la *Robinson :* mais avec les *crushings* actuels, la situation de la *Langlaagte* se modifie. On est donc justifié de s'arrêter aux considérations que nous avons formulées plus haut, et on est en droit de ne pas se laisser entraîner outre mesure par un mouvement dont on pourrait, plus tard, peut-être, regretter l'exagération. J. M.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA FRANCE

L'Imprimerie Nationale vient de mettre sous presse le volume des documents statistiques publiés par l'Administration des Douanes sur le commerce de la France pendant les onze premiers mois de l'année 1893.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 30 novembre, à 3.529.592.000 fr., et les exportations à 2.917.313.000 fr.

Voici la décomposition des chiffres pour le mois de novembre :

IMPORTATIONS	1893	1892	
Objets d'alimentation	110.792.000	83.630.000	+ 27.162.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	174.013.000	166.811.000	+ 7.202.000
Objets fabriqués.....	48.530.000	42.431.000	+ 6.099.000
Totaux......	333.335.000	292.872.000	+ 40.463.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation	70.366.000	78.248.000	— 7.882.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	61.348.000	76.471.000	— 15.123.000
Objets fabriqués.....	117.441.000	153.213.000	— 35.772.000
Colis postaux........	6.500.000	7.428.000	— 928.000
Totaux......	255.655.000	315.360.000	— 59.705.000

Le tableau suivant donne, du 1er janvier au 30 novembre, le mouvement du commerce comparé à celui des onze premiers mois de 1892 et de 1891 (1) :

IMPORTATIONS	1893	1892	1891
Objets d'alimentation........	987.507.000	1.286.296.000	1.480.101.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	2.028.015.000	1.968.622.000	2.215.497.000
Objets fabriq..	514.070.000	555.260.000	591.310.000
Totaux...	3.529.592.000	3.810.178.000	4.286.908.000
EXPORTATIONS			
Objets d'alimentation........	630.780.000	695.133.000	715.581.000
Matières nécessaires à l'industrie.......	708.159.000	742.847.000	744.664.000
Objets fabriq..	1.515.144.000	1.641.941.000	1.701.006.000
Colis postaux..	63.230.000	50.106.000	54.134.000
Totaux...	2.917.313.000	3.130.027.000	3.215.385.000

Nous attendrons, pour apprécier ces résultats, qui continuent à être très défavorables pour notre industrie, d'avoir le volume du Commerce extérieur pour les onze premiers mois. P. E.

(1) On s'est servi, pour le calcul des valeurs de 1893 et 1892, des taux fixés pour 1892 par la Commission permanente des Valeurs de douane.

Les valeurs de 1891 continuent d'être établies au moyen des taux propres à cette année.

LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la situation des *Caisses d'Epargne* en 1892. Nous nous occuperons aujourd'hui de la *Caisse Nationale d'Epargne* en 1892 et nous fournirons des détails sur le développement progressif de cette Institution depuis 1882 jusqu'à la fin de 1892.

Il a été effectué 2.499.329 versements dans le cours de 1892. Le montant total de ces versements s'est élevé à 388.088.103 fr. 31. Il a été opéré 1.082.296 remboursements, dont le total a été de....... 294.521.966 f. 65

L'excédent net des versements sur les remboursements a été pendant l'année dernière de 93.566.133 66

Nous retrouvons donc les chiffres cotés plus haut...................... 388.088.103 f. 31

Au 31 décembre 1891, le compte général des déposants était créditeur de............ 506.379.931 f. 30

Pour connaître le montant des sommes dues aux déposants le 31 décembre 1892, il convient d'ajouter :

1° L'excédent des recettes en capital à cette date .... 93.566.136 f. 66

2° Les intérêts capitalisés au profit des déposants pendant l'année 1892.. 16.417.358 »

Accroissement du compte général des déposants en 1892.. 109.983.494 f. 66 109.983.494 66

L'avoir des déposants, au 31 décembre 1892, est de................. 616.363.425 f. 96

L'actif de la *Caisse Nationale d'Epargne*, au 31 décembre 1892, est représenté par les valeurs de l'Etat français qui lui appartiennent; par le solde, à cette date, de son compte courant à intérêts avec la *Caisse des Dépôts et Consignations;* par la valeur des immeubles qu'elle a acquis et aménagés, et enfin par le montant des opérations réglées avec le Trésor public dans les premiers jours de l'année 1893, bien que se rapportant à l'année 1892.

Au 31 décembre 1892, la *Caisse Nationale d'Epargne* possédait, en valeurs de l'Etat français, un capital de.................. 567.930.455 f. 90

a) 192.250 fr. de rente 4 1/2 ayant coûté .... 4.504.903 f. 54

b) 6.397.870 fr. de rentes 3 0/0 perpétuelle ayant coûté. 198.931.464 29

c) 10.257.120 fr. de rentes 3 0/0 amortissable pour l'acquisition desquelles il a été employé.... 290.750.703 85

d) 2.276.250 fr. de rentes en Bons du Trésor achetés pour 64.743.384 22

Total ..... 567.930.455 f. 90

Le solde du compte courant avec la *Caisse des Dépôts et Consignations* est de 47.698.554 96

L'actif de la *Caisse*, au 31 décembre 1892, s'élève donc à la somme de 615.629.010 f. 86

Conformément aux prescriptions de la loi organique du 9 avril 1881, la *Caisse Nationale d'Epargne* doit verser intégralement ses excédents de recettes journaliers à la *Caisse des Dépôts et Consignations*, qui les emploie dans les conditions suivantes :

Les quatre cinquièmes sont convertis en valeur de l'Etat Français; le dernier cinquième est placé en compte courant à la *Caisse des Dépôts et Consignations.*

L'article 27 de la loi des finances du 26 février 1887 a ramené de 100 à 50 millions de francs le maximum de cette réserve en compte courant.

Aux termes des articles 56 et 57 de la loi du 26 décembre 1890, la *Caisse des Dépôts et Consignations* sert à la *Caisse Nationale d'Epargne*, depuis le 1er janvier 1891, un taux d'intérêt qui ne peut dépasser celui des bons du Trésor. Ce taux est variable; il est fixé par le Ministre des finances.

Au 31 décembre 1892, la *Caisse Nationale d'Epargne* possédait, en inscription de rentes 3 0/0 perpétuelles, 3 0/0 amortissables et 4 1/2 0/0, un capital de 503 millions 187.071 fr. 68, représentant 16.847.240 fr. d'arrérages. Il faut ajouter à ces chiffres 64.743.384 fr. 22 en bons du Trésor à court terme, dont le revenu annuel est de 2.276.250 francs.

Les achats ont porté en 1892 sur la rente 3 0/0 perpétuelle pour une somme de 1.917.504 fr. de rente et sur le 3 0/0 amortissable pour une somme de 1.684.755 francs de rente. Le capital employé pour ces acquisitions s'élève à 116.927.074 fr. 69.

La *Caisse* a touché 3.483.702 fr. 43, représentant en capital le remboursement d'obligations du Trésor et le remboursement de rentes 3 0/0 amortissables sorties aux tirages de l'année 1892. Par suite, le montant des arrérages perçus sur le 3 0/0 amortissable et sur les bons du Trésor est diminué d'une somme de 116.195 fr. D'autre part, une diminution de 318.750 fr. portant sur les obligations du Trésor est due à la réduction de 4 0/0 à 3 25 0/0 du taux d'intérêt, par application de la loi du 26 janvier 1892.

Le solde des capitaux placés en compte courant à la *Caisse des Dépôts et Consignations* a été successivement de :

Au 31 décembre		Au 31 décembre	
1882...	9.547.768 13	1888...	48.126.589 78
1883...	15.197.341 90	1889...	46.784.022 07
1884...	22.385.673 97	1890...	46.533.873 67
1885...	29.461.055 11	1891...	50.139.342 24
1886...	35.775.653 14	1892...	47.698.554 96
1887...	40.897.992 21		

Les revenus de la *Caisse Nationale d'Epargne*, pour 1892, se sont élevés à.................. 18.926.105 13

Il faut déduire les intérêts capitalisés au profit des déposants en 1892 .... 16.417.358 »

Reste comme revenus applicables aux frais d'administration 2.508.747 13

Ces frais d'administration se sont élevés à 2 millions 387.133 83. Il y a donc un déficit de 344.900 01. On a équilibré le budget en prélevant sur le fonds de dotation.

De 1882 à 1890, les revenus applicables aux frais d'administration ont augmenté °/o de :

75 07	en 1883	rapport à	1882
43 69	en 1884	—	1883
46 65	en 1885	—	1884
20 59	en 1886	—	1885
6 64	en 1887	—	1886
21 31	en 1888	—	1887
6 07	en 1889	—	1888
20 38	en 1890	—	1889

Ils ont diminué de :

	9 32	en 1891	—	1890
et de	2 71	en 1892	—	1891

Les déposants qui ont répondu à l'appel de la *Caisse Nationale d'Epargne* ont été de :

En 1883...	5.600	En 1888...	258.877
1884...	61.000	1889...	302.337
1885...	174.000	1890...	325.883
1886...	192.000	1891...	365.481
1887...	230.187	1892...	406.341

L'augmentation, en 1892, de 40.000 livrets environ

sur 1891, communiqués par les titulaires pour être soumis à la formalité du règlement, indique qu'un certain nombre de déposants se rendent mieux compte des dispositions réglementaires concernant cette opération. Les résultats obtenus en 1892 sont donc en progrès sur ceux des années précédentes ; toutefois, le nombre des livrets réglés atteint à peine le cinquième du nombre de livrets en circulation au 31 décembre 1892. Cette proportion est tout à fait insuffisante, et l'on ne saurait trop insister, une fois de plus, auprès du public sur l'importance capitale de cette formalité, aussi favorable à ses intérêts qu'avantageuse au contrôle administratif.

Dans les pays voisins, le nombre des livrets réglés est beaucoup plus élevé, et on peut l'attribuer à la législation qui, notamment en Angleterre et en Belgique, permet à la *Caisse d'Epargne postale* d'exiger que ses déposants fassent régler leurs livrets une fois l'an ; les intérêts sont supprimés aux déposants qui ne se conforment pas à cette obligation.

La *Caisse Nationale d'Epargne* française n'est pas armée d'un tel pouvoir ; il est permis de le regretter.

Au sujet des opérations internationales, disons que leur nombre s'est continuellement accru depuis 1887.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en reproduisant les lignes suivantes, extraites du Rapport adressé au Président de la République par M. Terrier, Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies :

« Les opérations de la *Caisse Nationale d'Épargne*, en 1892, ont largement dépassé comme nombre et comme importance celles des années précédentes. Elles ont affirmé sur tous les points du territoire la prospérité de l'institution. Il est vrai que depuis cette époque, pendant les premiers mois de 1893, une crise temporaire s'est produite dont on ne peut chercher les causes que dans l'ordre politique, puisque, d'une part, rien n'avait été modifié dans les garanties absolues qu'offre la *Caisse Nationale* à ses déposants et que, d'autre part, une légère réduction d'intérêts reconnue nécessaire, était depuis longtemps annoncée et prévue.

« Mais si des attaques sans fondement et sans mesure ont jeté, pour un instant, le trouble dans quelques esprits, cette émotion factice et injustifiée n'a pas tardé à prendre fin. Depuis plusieurs mois déjà, les versements dépassent les remboursements ; les opérations de tout genre se multiplient avec une progression constante, la situation financière est redevenue normale. Il est donc permis d'envisager l'avenir de la *Caisse Nationale* avec une entière sécurité. »

Il est inutile de commenter ces lignes, elles sont aussi nettes que nous puissions le souhaiter. L. L.

LA PÉTITION DES OBLIGATAIRES

des Chemins de fer Portugais

Nous avons déjà parlé du grave préjudice que l'attitude du Gouvernement portugais, dans la question de l'arrangement projeté entre la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais* et ses créanciers, causait à ces derniers.

Voici la pétition qui vient d'être adressée à M. Casimir-Perier, Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères, par M. Viollet, membre de l'Institut, et à laquelle un grand nombre de porteurs d'obligations a déjà adhéré :

A Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères.

Monsieur le Ministre,

Porteurs d'obligations de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais, nous sommes aujourd'hui spoliés par l'Etat portugais. Nous sommes victimes d'actes de violence de la part de ce Gouvernement.

Il ne s'agit pas ici, Monsieur le Ministre, de questions d'intérêt embarrassantes et douteuses. Si nous avons recours au Gouvernement de notre pays, c'est parce que l'Etat portugais viole à notre égard les principes les plus certains du droit international.

Voici les faits :

Par décret du 9 novembre dernier, le Gouvernement portugais, créancier comme nous-mêmes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais, a voulu se créer (nous ne disons pas s'est créé, car cet acte est radicalement nul) un privilège que la loi portugaise ne lui accorde pas. Il nous prend ainsi directement notre bien, puisqu'il entend se faire rembourser intégralement sa créance par préférence aux obligataires et à tous autres créanciers.

L'équité la plus élémentaire veut qu'une partie intéressée ne se crée pas après coup des droits à elle-même. L'équité veut que la loi existante au moment des contrats soit la loi de ces contrats. Or, le privilège imaginé le mois dernier par l'Etat portugais n'existait pas lors de la création des contrats qui lient la Compagnie.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'empêcher le Gouvernement portugais (que nous ne confondons point avec la nation portugaise, honnête et loyale) de spolier de la sorte les obligataires français. Le même décret attribue au Gouvernement portugais la rédaction du concordat à intervenir entre la Compagnie et ses créanciers (le Gouvernement portugais arrive à ce résultat, en nommant lui-même les commissaires qui prépareront le concordat). Si le concordat, dicté par le Gouvernement portugais, n'est pas accepté, la faillite, aux termes du décret, sera déclarée. C'est donc le Gouvernement portugais qui nous impose lui-même son concordat ou nous conduit à la faillite.

Nous vous supplions, Monsieur le Ministre, de mettre ici l'autorité de la France au service d'intérêts que doit protéger le droit commun de tous les peuples civilisés. Le droit et l'équité exigent :

1° Que les droits des obligataires passent avant ceux des actionnaires, et que, par conséquent, tous les titres d'obligations existants soient maintenus sans aucun échange, ni suppression de titre, tout abandon d'obligation ayant pour effet de faire passer l'actionnaire avant l'obligataire.

2° Qu'aucun privilège ne soit accordé aux créanciers de la dette flottante, quels qu'ils soient, si la loi portugaise existante au moment de la création des obligations ne leur accorde pas ce privilège.

3° Qu'aucune créance non justifiée ne soit reçue en compte, d'où qu'elle vienne.

Tout concordat qui serait assis sur d'autres bases nous serait imposé par la violence et, par conséquent, serait entaché de nullité.

Nous n'avons ni flotte ni armée, pour imposer au Portugal le respect de ces principes fondamentaux. Nous prions donc le Gouvernement de notre pays d'agir pour nous, puisqu'un Gouvernement étranger agit contre nous.

Rappelez, Monsieur le Ministre, le Gouvernement portugais au respect du droit commun. Faites-vous le défenseur des droits les plus certains. Vous servirez ainsi les intérêts de millions de Français et par là-même les intérêts d'un très grand nombre d'obligataires étrangers dont la situation est analogue à la nôtre.

Il y a peu de jours, en vous adressant aux représentants de la France, vous prononciez ces paroles : « Notre politique extérieure... s'inspirera toujours de ce que commande la dignité d'une nation assez puissante pour proclamer qu'elle veut sincèrement la paix et pour *défendre sur tous les points du globe les droits, les intérêts de son commerce et de son industrie* ».

C'est à deux pas de notre frontière, Monsieur le Ministre, qu'on nous enlève notre bien, notre patrimoine.

Nous remettons avec confiance notre cause aux mains de celui qui, tout récemment, a déclaré qu'il saurait faire respecter les droits et les intérêts du pays.

Nous avons l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

BIBLIOGRAPHIE

Handbuch des Finanzherold, 1894
Francfort-sur-le-Mein, 1894

M. Heinrich Emden, directeur du *Finanzherold*, de Francfort, vient de faire paraître le sixième volume de son annuaire financier.

Ce recueil, l'un des plus complets du genre, contient des renseignements très détaillés sur toutes les valeurs dont s'occupe la spéculation internationale, et sur un grand nombre de valeurs locales.

Des articles sont consacrés à toutes les valeurs sans exception des Sociétés anonymes de l'Alsace-Lorraine, du Luxembourg, du Grand-Duché de Bade, du Grand-Duché de Hesse, de la province de Hesse-Nassau et du Palatinat rhénan.

Cet ouvrage est destiné à rendre des services précieux dans un grand nombre de circonstances.

F. C.

LES CHEMINS DE FER DE L'EUROPE EN 1892

La direction des Chemins de fer au Ministère des Travaux publics vient de publier la situation des chemins de fer de l'Europe au 31 décembre 1892; voici le tableau général comparé à la situation au 31 décembre 1891 :

Situation des Chemins de fer de l'Europe

États	Longueur des chemins de fer livrés à l'exploitation au 31 déc. 91	au 31 déc. 92	Accroissement en 1892	
—	kilom.	kilom.	kilom.	0/0
Allemagne	43.464	44.260	796	1.83
Autriche-Hongrie	28.066	28.357	291	1.03
Belgique	5.307	5.438	131	2.47
Danemark	2.014	2.065	51	2.53
Espagne	10.255	10.894	639	6.23
France	37.947	38.645	698	1.84
Grande-Bretagne et Irlande	32.595	32.799	204	0.62
Grèce	915	915	»	»
Italie	13.139	13.673	534	4.06
Pays-Bas	2.590	2.590	»	»
Luxembourg	489	489	»	»
Portugal	2.293	2.293	»	»
Roumanie	2.543	2.611	68	2.67
Russie	29.194	29.678	484	1.65
Finlande	1.877	1.949	72	3.83
Serbie	540	540	»	»
Suède	8.279	8.461	182	2.19
Norwège	1.562	1.562	»	»
Suisse	3.296	3.389	93	2.82
Turquie, Bulgarie et Roumélie	1.721	1.818	97	5.63
Ile de Malte	12	12	»	»
Totaux	228.098	232.438	4.340	1.90

L'Allemagne arrive en tête, pour l'accroissement kilométrique des lignes : 796 kilomètres dont 410 kilomètres pour la Prusse, 126 kilomètres pour la Bavière et 91 kilomètres pour l'Alsace-Lorraine. L'augmentation constatée en France de 689 kilomètres se compose de 488 kilomètres de lignes d'intérêt général et de 210 kilomètres de lignes d'intérêt local. Pour la Grande-Bretagne les 204 kilomètres d'augmentation se répartissent comme suit : Angleterre 141 kilomètres, Ecosse 16 kilomètres et Irlande 47 kilomètres. Daus ces chiffres on n'a pu comprendre les lignes pour lesquelles le *Board of Trade* n'a pas reçu de données statistiques.

En Turquie, les 97 kilomètres de nouvelles lignes appartiennent à la Compagnie Salonique-Monastir et composent le tronçon Salonique-Vertékop.

B.

Informations Économiques et Financières

L'Intérêt des Bons du Trésor. — Par décision du Ministre des finances du 12 décembre 1893, l'intérêt attaché aux Bons du Trésor a été fixé ainsi qu'il suit, à partir du 16 décembre inclusivement :

A 2 1/4 0/0 pour les bons de trois à cinq mois ;
A 2 1/2 0/0 pour les bons de six à onze mois ;
A 2 3/4 0/0 pour les bons à un an.

Chambre de Compensation des Banquiers de Paris. — Les capitaux compensés par la Chambre pour le mois de novembre dernier s'élèvent au chiffre de 452.732.930 fr. 50.

La moyenne par jour est de 18.109.000 fr.

Le Rendement des Impôts. — Nous avons publié dans notre dernier numéro, page 753, les chiffres du rendement des impôts en nous basant sur la note communiquée par l'Administration. Les chiffres officiels ayant été publiés, nous en donnons ci-dessous l'état détaillé pour novembre et les onze premiers mois, en y joignant les rentrées d'Algérie pour octobre et les dix premiers mois.

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS du mois de novembre 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. novemb 1893	Evaluat. budgetaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgetair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	474	560	— 85	— 184
Enregistrement	40.274	39.982	+ 289	— 1.276
Timbre	13.171	13.448	— 277	+ 1.666
Douanes	39.390	41.055	— 1.665	+ 1.035
Contributions indirectes	49.103	47.796	+ 1.307	+ 1.011
Sels	3.204	3.410	— 206	— 240
Sucres	19.392	20.500	— 1.108	— 1.852
Tabacs	31.265	30.513	+ 752	— 102
Allumettes, poudres, etc.	3.154	3.018	+ 336	+ 141
Postes, Télégr. et Téléphones.	17.152	17.300	+ 151	+ 131
Domaines	1.117	1.697	— 580	— 551
Forêts	3.795	3.544	+ 251	— 162
Produits divers	404	210	— 305	— 157
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	4.112	3.600	+ 512	+ 236
Totaux pour la France	226.605	227.234	— 628	+ 2.087
ALGÉRIE (oct. 1893)				
Impôts directs	59	60	— 1	+ 19
Impôt 4 0/0	45	53	— 8	— 5
Enregistrement	353	344	+ 9	+ 58
Timbre	367	402	— 34	— 11
Douanes	964	902	+ 62	+ 103
Contributions diverses	261	313	— 52	+ 59
Tabacs	29	27	+ 1	— 2
Poudres	70	92	— 21	— 1
Postes, Télégr. et Téléphones.	339	376	— 37	— 2
Domaines	375	195	+ 180	+ 194
Forêts	185	32	+ 153	+ 14
Produits divers	73	196	— 122	— 45
Recettes d'ordre	212	346	— 134	— 6
Totaux pour l'Algérie	3.337	3.343	— 5	+ 97
Totaux généraux (France et Algérie)	229.943	230.577	— 634	+ 3.084

BUDGET DE L'ÉTAT (France et Algérie)
RECOUVREMENTS des onze 1ers mois de 1893

Désignation des produits	Recouvrements (Milliers de francs) Recouv. des 11 1ers mois de 1893	Evaluat. budgetaires.	Différences par rapp. aux évaluat. budgetair.	Différences par rapport à 1892
FRANCE (1893)				
Impôts directs	»	»	»	»
Impôt 4 0/0	66.625	66.848	— 2.223	— 2.938
Enregistrement	175.598	195.210	— 19.611	[illegible]
Timbre	150.173	153.258	— 3.084	+ 7.158
Douanes	383.505	411.573	— 28.068	+ 19.706
Contributions indirectes	524.147	506.908	+ 17.239	— 7.543
Sels	26.963	27.900	— 937	— 1.156
Sucres	169.064	166.500	+ 2.564	— 5.256
Tabacs	340.438	337.997	+ 2.441	— 1.732
Allumettes, poudres	33.581	31.765	+ 1.816	— 2.348
Postes, Télégr. et Téléphones	182.511	179.808	+ 2.703	— 3.377
Domaines	12.328	13.469	— 1.140	— 686
Forêts	24.725	26.294	— 1.568	— 455
Produits divers	11.771	10.270	+ 1.501	+ 792
Ressources exceptionnelles	»	»	»	»
Recettes d'ordre	34.568	34.435	— 133	— 1.710
Totaux pour la France	2436.002	2464.236	— 28.234	— 17.844
ALGÉRIE (10 1ers mois de 93)				
Impôts directs	5.898	6.127	— 228	+ 753
Impôt 4 0/0	223	230	— 7	»
Enregistrement	3.123	3.420	— 297	+ 171
Timbre	3.372	3.402	— 30	— 79
Douanes	9.125	9.053	+ 72	+ 454
Contributions diverses	2.556	2.918	— 362	+ 842
Tabacs	319	317	+ 2	— 8
Poudres	553	659	— 105	— 39
Postes, Télégr. et Téléphones	3.284	3.208	+ 75	+ 21
Domaines	1.606	1.581	+ 25	— 107
Forêts	554	287	+ 267	— 166
Produits divers	534	827	— 292	— 18
Recettes d'ordre	2.246	2.696	— 450	— 32
Totaux pour l'Algérie	33.398	34.729	— 1.331	+ 2.169
Totaux généraux (France et Algérie)	2469.400	2498.966	— 29.565	— 15.705

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	7 décembre	11 décembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque : 7 décembre / 14 décembre		
Or .... 1.710.901.834 / 1.711.012.999 ; Argent... 1.270.987.321 / 1.271.215.149 ; 2.981.889.156 / 2.982.258.148	2 981.889.156	2.982.258.148
Effets échus hier à recevoir ce jour....	52.448	17.560
Portefeuille Paris — Effets Paris........	212.973.598	218.253.384
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	311.161.606	324.252.163
Avances sur lingots à Paris.............	392.000	308.000
Avances sur lingots dans les succursales	352.600	138.300
Avances sur titres à Paris..............	125.391.612	124.722.796
Avances sur titres dans les succursales	174.014.201	169.714.852
Avances à l'Etat.......................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées.....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.............	9.102.017	9.138.093
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales..................	6.370.489	6.389.310
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.411	8.407.441
Divers..................................	89.014.961	95.228.150
Total............	4.305.729.469	4.295.735.567
PASSIF		
Capital de la Banque....................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.457.683.095	3.417.917.455
Arrérages de valeurs déposées..........	13.405.144	11.802.683
Billets à ordre et récépissés............	37.978.888	37.890.276
Compte courant du Trésor, créditeur...	126.871.571	133.551.334
Comptes courants de Paris..............	326.822.221	331.779.530
Comptes courants dans les succursales.	52.939.818	54.023.459
Dividendes à payer......................	1.743.864	1.701.784
Escompte et intérêts divers............	9.268.935	9.590.812
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers..................................	53.081.918	41.538.220
Total............	4.305.729.469	4.295.735.567

Comparaison avec les années précédentes

	19 déc. 1889	18 déc. 1890	17 déc. 1891	16 déc. 1892	14 déc. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.983.3	3.062.0	3.022.2	3.262.5	3.447.9
Encaisse...........	2.521.5	2.370.6	2.660.1	2.976.5	2.982.2
Portefeuille........	645.7	871.1	648.5	404.6	512.1
Avances aux partic.	271.0	267.1	330.6	307.6	295.5
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	314 0	200.3	271.5	309.2	133.5
— part...	405.2	384.1	429.5	362.1	385.8
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 2 0/00	5 0/00	2½ 0/00	1 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	5.141.9	6.636.9	6.310.3	2.591.9	3.201.4

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

A partir du 2 janvier prochain, les 12.000 obligations de 500 francs 4 0/0 nouvelles, numéros 28001 à 40000, de la Compagnie Centrale d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz (Eug. Lebon et Cie), seront admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres seront inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 28.000 obligations 4 0/0 anciennes.

Par suite, le nombre des obligations de 500 francs 4 0/0 de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 28.000 à 40.000.

Depuis le 5 décembre présent mois, les 2.951 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, numéros 160766 à 163716, de la Société Générale des Chemins de fer Economiques, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote, sous la même rubrique que les 160.765 obligations anciennes de ladite Société, dont ils continuent les numéros de 160766 à 163716.

Bourse de Marseille. — La Compagnie des Agents de change près la Bourse de Marseille, réunie en assemblée générale le 12 courant à l'effet de procéder, selon les termes de ses statuts, au renouvellement de sa Chambre syndicale pour l'exercice 1893-94, a nommé : M. Lamoureux, syndic réélu, et MM. G. Gimmig, L. Cheuret, G. Gautier, A. Audier, O. de Surian, E. Rebufat, adjoints réélus.

Banques Chiliennes. — Au mois de septembre dernier, les trois Banques du Chili dont les noms suivent: Banco de Valparaiso, Banco Nacional de Chile et Banco Agricola ont fusionné. Comme chacune desdites Banques émettait des Bons hypothécaires, la note suivante, qui vient de nous être communiquée, intéressera, croyons-nous, les porteurs de ces Bons :

« Les porteurs de Bons hypothécaires des Banques du Chili qui viennent de fusionner sont informés qu'ils ne sont pas obligés d'accepter le changement de garantie et que la fusion des trois Banques en question n'apporte aucune modification à la garantie existante. Le Banco Hipotecario de Chile se substitue aux Banques qui ont fusionné et, comme mandataire de celles-ci, prend charge de toutes leurs obligations.

« En conséquence et conformément aux lois chiliennes, les Bons des trois Banques précitées comportent toujours la garantie générale des actionnaires desdites Banques, et, de plus, le capital effectif et responsable du Banco Hipotecario de Chile, suivant les stipulations qui se trouvent insérées dans les statuts de cette nouvelle Banque. »

Compagnie Française des Chemins de fer de Santa-Fé. — La Cour d'appel de Paris a rendu, hier, son jugement dans les différentes instances intentées par des obligataires de la Compagnie française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé contre les administrateurs de cette Compagnie, la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Compagnie de Fives-Lille. Elle a confirmé les jugements du Tribunal de commerce de la Seine et débouté tous les demandeurs en les condamnant aux dépens.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 26 nov. au 2 déc. (48e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	779	724	35.918	35.321	+ 596
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.917	6.831	329.301	325.040	+ 4.260
— Rhône au Mont-Cenis	133	90	87	4 269	1.234	+ 34
— Chemins Algériens..	513	126	168	7.401	8.411	— 1.010
Nord	3.649	1.022	3.452	174.587	172.174	+ 2.413
Ouest	5.261	2 658	2.649	139.360	136.245	+ 3.114
Orléans	6.581	3.346	3.155	162.642	158.856	+ 3.785
Est	4.727	2.724	2.709	137.469	133.285	+ 4.184
Midi	3.094	1.827	1.786	87.050	83.034	+ 4.015
Est-Algérien	897	102	142	5.554	6.522	— 968
Bône-Guelma voie larg.	534	41	43	3.089	3.797	— 708
— voie étroite	128	7	18	359	372	— 12
Ouest-Algérien	296	28	59	2.342	4.490	— 147
Arzew à Kralfallah	214	22	26	1.233	1.349	— 116
Médoc	104	21	17	1.076	1.009	+ 67

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 nov...	64.870.000	68.820.000
Du 1er au 10 décembre....	1.650.000	2.090.000
Du 11 au 15 décembre.....	1.110.000	970.000
Du 1er janv. au 15 décembre	67.630.000	71.880.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 15 décembre 1893.

Les Anarchistes. — Les Traités de Commerce. — Le Gouvernement allemand et le Bimétallisme. — La Faillite de la Grèce.

On commençait à oublier l'affaire des bombes envoyées à l'Empereur et à M. de Caprivi, quand on a appris l'attentat commis à la Chambre des députés de Paris. Cet exploit criminel a provoqué ici la réprobation la plus sincère et en même temps une certaine inquiétude, car il n'y a pas de raison pour que l'anarchisme allemand, qui a de profondes racines dans le mécontentement général et la misère d'une grande partie de la population, n'imite pas l'exemple donné par les anarchistes français et espagnols. Le Gouvernement va dès à présent se montrer beaucoup plus sévère pour les agitateurs anarchistes; la législation actuelle lui suffit et leurs moindres écarts dans la presse et dans les réunions publiques seront sévérement réprimés.

Le Chancelier de l'Empire a déclaré mardi à un dîner officiel qu'il était persuadé que ces mesures suffiraient à protéger l'Allemagne et que l'entente internationale, réclamée par certains journaux, est inutile.

Le traité de commerce avec la Roumanie a été adopté par le Parlement allemand à une majorité de 24 voix, qui dépasse les prévisions les plus optimistes. Au dernier moment, on s'est demandé si ce traité n'allait pas être repoussé par la coalition agrarienne; on savait bien, cependant, qu'aucun parti n'avait sérieusement l'intention d'affronter les conséquences de cette détermination, mais un grand nombre de membres des groupes favorables à la politique des traités ne s'étaient pas rendus à la convocation de leurs chefs. Dans le cas d'un échec, le comte de Caprivi était autorisé à dissoudre le Parlement sans délai. La peur d'une dissolution a certainement décidé beaucoup de députés, qui auraient volontiers fait une manifestation aux côtés des agrariens, à voter pour, et plusieurs de ceux qui ont voté contre doivent se louer *in petto* du résultat final. Les agrariens n'ont pas à se féliciter de cet essai de leurs forces. Le traité avec la Roumanie leur importait peu; c'est la conclusion du traité avec la Russie qu'ils veulent empêcher à tout prix. Il est maintenant évident que si les négociations engagées aboutissent ce traité sera adopté par le Parlement allemand.

Les industriels attendaient avec anxiété le résultat de la discussion; la Roumanie constitue pour diverses branches d'industrie un débouché précieux, qui n'a pas cessé de gagner en importance depuis le conflit douanier de ce pays avec l'Autriche-Hongrie.

L'Empereur a félicité vivement M. de Caprivi et M. de Marschall de leur succès.

Les traités de commerce avec l'Espagne et avec la Serbie, beaucoup moins attaqués que le précédent, ont été adoptés hier, en seconde lecture, à une forte majorité. La discussion en troisième lecture n'est qu'une formalité.

Les questions de politique commerciale sont donc closes pour le moment, jusqu'à ce que le traité avec la Russie soit prêt.

La conclusion de la paix douanière avec l'Espagne intéresse surtout l'industrie des vins; les vins italiens auront à subir la concurrence redoutable des vins espagnols, et les industriels allemands pourront recommencer à fabriquer les faux vins de Bordeaux, composés de vin d'Espagne, d'un peu de vin blanc et d'un tiers de vin ordinaire allemand.

Je ne relèverai rien dans la longue discussion des traités, si ce ne sont les déclarations faites incidemment par le Chancelier de l'Empire au sujet du bimétallisme. Vous savez que le rétablissement du bimétallisme est l'un des principaux articles du programme des agrariens; ils ont vivement reproché à M. de Caprivi l'inaction des délégués allemands à la Conférence de Bruxelles. Aujourd'hui, le Chancelier a fait l'apologie de tout sa politique, et a répondu au reproche en question dans les termes suivants qui confirment en tous points les indications de M. Edmond Théry relatives à l'opinion allemande :

« Le Gouvernement prévoyait qu'il ne devait rien sortir de cette Conférence, et nous ne devions pas nous associer activement à un fiasco. Je suis toujours d'avis qu'il est fort dangereux de faire du bimétallisme une question d'agitation populaire, comme le fait le parti conservateur; la question des étalons monétaires n'est pas de nature à être résolue par les masses. Les conservateurs soumettent au peuple une question qui peut amener des résultats d'autant plus graves qu'elle n'est pas comprise. Si l'on veut s'occuper du bimétallisme, qu'on prenne la bonne voie; une proposition de rétablissement du bimétallisme a été déposée au Parlement et sera discutée. Pour ma part, je ne suis pas entêté; je pense que nous avons le meilleur système monétaire, mais si on me prouve le contraire, je me laisserai convaincre.

« Nous ne pouvons d'ailleurs faire autre chose que d'attendre. Qui est-ce qui se charge d'obtenir du Gouvernement anglais une modification de la question monétaire? Jusqu'ici, tout le monde était d'opinion que le rétablissement du bimétallisme était impossible sans le concours de l'Angleterre.

« Je suis toujours persuadé qu'il en est ainsi, et quand je serais le bimétalliste le plus fanatique, je croirais qu'il est absolument impossible, dans la situation actuelle, de faire un pas en avant sans l'Angleterre dans la direction de la réhabilitation de l'argent. »

J'ai reproduit ces déclarations textuellement parce qu'elles résument la manière de voir du Gouvernement allemand dans la question monétaire.

La *National-Bank für Deutschland* a convoqué les porteurs de valeurs helléniques à une réunion qui aura lieu le 4 janvier prochain à Berlin, en vue de la formation d'une ligue pour la protection des droits lésés par le Gouvernement hellénique.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	7 déc.	Dif. 30 nov.	7 déc.	Dif. 30 nov.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	829 239	+ 2.320	866.142	— 5.467
Billets du Trésor	24.915	+ 291	22.122	+ 339
Billets d'autres banques	10.191	— 1.197	8.510	— 2.068
Lettres de change	524.065	— 27.395	544.931	— 20.716
Prêts sur titres	94.759	— 3.099	85.017	— 2.141
Valeurs	5.373	+ 221	9.111	— 198
Autres propriétés	43.309	— 5.886	36.051	— 158
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	951.615	— 10.798	993.135	— 12.689
Autres engagements à vue	113.949	— 21.615	119.011	— 10.868
Autres engagements	1.044	— 19	745	— 7.283

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique

	1891	1892	1893
30 nov.	931,0	871,6	826.9
7 déc.	931,1	866,1	829,2
15 —	931,5	871,9	.....
23 —	921,7	861,7	.....
31 —	901,9	837,8	.....

Lettres de change et prêts sur titres

	1891	1892	1893
30 nov.	618.6	652.8	619,3
7 déc.	622.6	629.9	618,8
15 —	620.1	641.9	.....
23 —	642,2	648,0	.....
31 —	710.5	721,8	.....

Circulation

	1891	1892	1893
30 nov.	995,3	1005,8	962,4
7 déc.	976,2	993,1	993,1
15 —	971.2	984.2	.....
23 —	1011,9	1021,0	.....
31 —	1122,5	1110,2	.....

Réserve de billets

	1891	1892	1893
30 nov.	263.2	190,6	192.
7 déc.	279.3	196.1	201,9
15 —	285.6	212.1	8
23 —	230.6	161,3	....
31 —	101,1	167,6	...

L'Allemagne à l'Exposition de Chicago. — La *National Bank für Deutschland* et la *Deutsche Bank* ont organisé à l'Exposition de Chicago, une installation consistant dans la reproduction d'un village allemand avec une Exposition de produits nationaux.

Cette entreprise a produit un certain effet extérieur, mais les informations que l'on possède maintenant sur les résultats financiers révèlent l'existence d'un déficit considérable.

L'Admission à la Bourse. — Le Syndicat de la Bourse vient d'aggraver légèrement les conditions de l'admission à la Bourse.

Jusqu'ici, les personnes n'appartenant pas à un Etablissement syndiqué obtenaient une carte d'entrée en faisant apostiller leur demande par trois syndiqués ; cette carte était ensuite renouvelée tous les ans sans autre formalité.

A l'avenir, le renouvellement annuel n'aura lieu que sur la présentation d'une nouvelle demande, faite dans les mêmes conditions que la première, c'est-à-dire avec les apostilles de trois membres du Syndicat.

Les Finances de Hambourg. — Le budget de dépenses de l'Etat de Hambourg pour l'exercice 1894 s'élève à 69.909.188 m., avec un déficit de 6.771.338 m.

Le Sénat propose d'augmenter l'impôt sur le revenu de 55 0/0, en exceptant les revenus inférieurs à 1.000 marks, d'augmenter l'impôt sur les successions et de créer un impôt de patentes.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	84 90	85 »	85 25	85 37	85 40	85 50
Orient 3 0/0	67 80	67 87	67 87	68 25	69 20	68 90
Consolidés Russes	99 80	100 »	100 »	100 12	100 10	99 62
Hongrois	91 75	92 87	93 40	94 40	94 60	94 62
Couronne	87 37	88 62	89 40	90 37	90 50	90 30
Italien 5 %	79 75	79 30	80 12	80 »	80 30	81 50
Chemins de fer						
Autrichiens	119 75	122 40	123 25	126 75	126 50	125 50
Lombards	40 75	41 62	41 75	42 75	43 70	44 12
Gothard	148 75	147 50	148 »	149 75	150 25	150 »
Nord-Est Suisse	102 50	100 »	99 12	100 12	101 75	102 10
Marienbourg	69 »	69 25	68 87	68 87	70 75	69 »
Ouest Prussien	70 »	69 75	69 87	69 37	70 25	68 62
Vars.-Vienne	213 75	213 87	216 25	218 75	220 75	218 »
Banques						
Crédit	196 »	200 75	203 12	205 87	207 12	206 »
Disconto	166 37	168 50	169 »	169 87	172 »	171 62
Darmstadt-Bank	125 62	126 50	126 40	127 75	129 40	128 60
Berl-Handels	125 75	126 65	126 75	127 »	129 25	128 75
Dresde-Bank	129 75	130 62	129 »	130 »	131 40	130 37
National-Bank	103 50	103 87	104 50	104 75	105 75	104 60
Mines et diverses						
Laura	100 25	99 37	101 25	103 50	107 87	107 12
Dortmund	49 50	47 37	48 25	49 75	52 75	51 37
Bochumer	112 87	112 »	113 40	115 25	117 75	118 25
Gelsenkirch	139 75	137 12	139 25	141 25	141 62	141 50
Hibernia	111 40	106 25	108 75	109 »	110 25	110 62
Harpener	125 75	124 12	126 50	128 87	130 62	131 25
Packets de Hambourg	94 25	93 87	84 50	85 »	96 50	98 »
Nordd Lloyd	111 50	113 87	111 50	114 62	116 40	114 90
Lots Turcs	83 75	84 25	86 »	91 62	86 90	88 »
Changes						
Paris 8 jours	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Londres —	20 33	20 31	20 31	20 31	20 33	20 34
Vienne —	159 65	159 50	161 65	162 »	162 »	161 70
Pétersbourg 3 semaines	213 25	213 »	213 »	213 20	211 40	211 40
Roubles comptant	211 30	214 25	214 10	214 10	215 35	211 90
— fin courant	214 25	214 »	214 »	211 25	215 50	215 »

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 15 décembre 1893.

A la suite de la hausse des deux semaines précédentes, des réalisations se produisent en grand nombre ; aussi presque tous les cours sont-ils en réaction sur ceux de samedi dernier.

L'Italien est resté très ferme ; le marché envisage avec beaucoup de confiance le retour au pouvoir de M. Crispi.

Le rouble est en baisse, et il y a des offres très considérables en valeurs russes, offres qui ont contribué à la faiblesse générale du marché. Cependant, les probabilités en faveur de la conclusion d'un traité de commerce avec la Russie sont maintenant très sérieuses.

L'adoption du traité de commerce avec la Roumanie n'a pas modifié les tendances de la spéculation.

La réaction a surtout atteint les valeurs de Banque. Les valeurs des charbonnages sont, au contraire, assez fermes.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 15 décembre 1893.

L'Attentat du Palais-Bourbon. — Les Anarchistes. — L'Augmentation des forces navales. — La Question du Siam. — L'Emprunt Indien. — Le Commerce extérieur de novembre.

Je vous ai tenu au courant des derniers événements anarchistes et vous ai dit l'impression que les affaires de Dublin ont produites ; dans l'état d'esprit où se trouve le public à la suite de ces divers incidents, l'attentat du Palais-Bourbon devait avoir un retentissement très fort. Vous savez que le Gouvernement a voté avec enthousiasme une adresse à la Chambre française. Il faut voir dans cette décision plus qu'une marque de sympathie officielle; tous les partis ont été unanimes pour approuver le Gouvernement et il suffit de connaître les sentiments de cordialité que le pays professe à notre égard — en dehors de toute question politique — pour comprendre toute la sincérité de ce témoignage de sympathie.

Les menées anarchistes préoccupent d'ailleurs le Gouvernement; déjà les meetings de Trafalgar square ont été interdits, il pourrait bien se faire que les derniers événements ne fassent apporter une modification au régime de grande liberté dont jouissent ici les condamnés politiques. Le député de North-East-Kent doit à ce sujet interpeller le Ministre de l'intérieur et demander qu'un projet de loi soit présenté pour restreindre le droit d'asile, afin que l'Angleterre ne continue pas à être un lieu de refuge pour les assassins.

Le Conseil des Ministres a dû examiner hier la conduite à tenir en présence de la pression de plus en plus forte exercée par la Presse anglaise en vue d'une augmentation des armements. Je vous ai toujours dit que l'exagération de la campagne devait obliger tôt ou tard le Gouvernement à prendre des mesures; le budget en souffrira fortement, car les dépenses que nécessiteront des armements nouveaux devront s'élever à plusieurs millions et la situation actuelle est loin de permettre une pareille augmentation de dépenses.

Conformément à l'accord intervenu lors de la Conférence de l'arbitrage, que lord Rosebery a présidé, les représentants des mineurs anglais et les propriétaires de mines se sont réunis, mais ils n'ont pu s'entendre sur le choix d'un président et il a été convenu que le leader de la Chambre des Communes serait prié d'en désigner un.

Le *Livre bleu* sur le Siam n'a été déposé que mercredi au Parlement; il constate simplement le double accord intervenu à Paris le 31 juillet et le 25 novembre, pour la création d'un Etat-tampon ; ce document est d'ailleurs absolument identique au *Livre jaune* publié à Paris.

Voilà les principales nouvelles politiques que j'ai à vous signaler, je m'empresse d'arriver à la discussion de l'Emprunt Indien à la Chambre des Communes. Il s'agit d'un Emprunt de 10 millions, destiné au paie-

ment de la dette or, car le stock d'argent détenu par le Gouvernement indien ne peut être échangé qu'avec une forte perte. L'expédient est nécessaire parce que l'*Indian Council* ne peut vendre actuellement ses *bills* à un prix raisonnable, mais on peut discuter la valeur de cet expédient : il est basé, en effet, sur la hausse dont l'argent devra bénéficier avant le remboursement de l'Emprunt et rien ne fait prévoir cette hausse. C'est donc une mesure nécessaire, mais à laquelle il ne faudrait pas avoir recours tant que le marché de la roupie n'aura pas pris une meilleure tournure.

Il est juste de remarquer que les objections faites sur la proposition ont été peu importantes et que la discussion s'est poursuivie avec beaucoup de calme, M. Montagu a fait observer cependant, que si l'emprunt avait été demandé lors de la clôture de la discussion sur la monnaie aux Indes, on aurait évité les difficultés que la politique instable du Gouvernement a créées ; avec sir John Lubbock, il préconise la création d'un droit sur l'importation de l'argent aux Indes. Sir William Harcourt lui a répondu en établissant les raisons qui ont poussé le Gouvernement à proposer une mesure aussi grave.

L'emprunt doit compenser les pertes que le budget subit du fait du change, il permettra de surmonter les difficultés temporaires en attendant que l'augmentation des exportations. sur laquelle le Gouvernement des Indes, compte ait amélioré la balance commerciale (?). En somme, la situation réclamait des mesures énergiques et le Gouvernement a adopté un moyen radical pour couper court à toute difficulté. Après une réplique de M. Goschen le bill a été accepté en seconde lecture par 145 voix contre 69.

En attendant, l'*Indian-office* rencontre de nouvelles difficultés pour placer ses traites à 1 sh. 3 1/4 la roupie. Sur 5 millions de roupies offerts il n'a eu de demandes que pour 42.000. Depuis le 1er avril, le placement de ces traites et mandats télégraphiques ne lui a rapporté que 6.500.000 liv. environ. Cette somme est loin de suffire aux besoins de l'exercice courant.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur les statistiques du commerce extérieur en novembre que vient de publier le *Board of Trade* pour se rendre compte de leur caractère défavorable ; il faut remonter aux trois premiers mois de l'année pour trouver des chiffres aussi peu satisfaisants. Il est certain que le trouble infligé à l'industrie par la grève des mineurs a fortement influencé sur ces statistiques; c'est en effet le premier mois où ses effets se font complètement sentir, car la consommation des stocks a pu pendant quelque temps suppléer à l'arrêt de la production ; mais cette cause n'a pas seule influé sur les chiffres de novembre et l'on doit reconnaître que l'Angleterre souffre comme tous les pays de la dépression commerciale générale.

La valeur des importations du mois de novembre est de 35.800.000 liv., soit une baisse de 3.000.000 de liv. ou environ 8 0/0 sur le mois correspondant de 1892. Cette baisse est d'autant plus remarquable, dit l'*Economist*, que le mois avec lequel la comparaison est faite montrait déjà une diminution de 500.000 liv. sur l'année antérieure.

Les exportations totales du mois se sont élevées à 17.654.000 liv., soit une baisse d'environ 900.000 liv. ou 4,8 0/0. Comme les chiffres des onze premiers mois de l'année sont compris dans la présente statistique, le caractère du commerce de l'année peut en être facilement déduit. L'exposé peut difficilement être considéré comme satisfaisant : il montre une diminution importante des importations et des exportations, et quoique ce fait puisse être attribué en partie à la baisse des prix, il est dû aussi dans une grande proportion à la restriction du commerce, la baisse des prix étant elle-même une preuve de la dépression générale qui a caractérisé les affaires de l'année. Pour les onze mois finissant en novembre, les importations se sont élevées à 368.320.000 liv., soit une diminution de 17.693.000 livres ou 4,6 0/0 et les exportations à 207.227.000 liv., soit une diminution de 6.528.000 liv. ou 3,1 0/0 sur 1892.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE

13 décembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	40.207.325	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.757.325
Total	40.207.325	Total	40.207.325

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	9.087.512
Réserve et profits et pertes	3.164.460	Portefeuille et avances	23.882.854
Trésor et administration publique	3.902.548	Billets en réserve	15.096.755
Comptes particuliers	28.385.064	Or et argent monnayés	2.091.612
Billet sept jours, etc.	156.661		
Total	50.161.733	Total	50.161.733

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
6 Septembre	26.273	26.171	32.064	34.026	16.551	51	5
13 »	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.495	31.897	31.071	18.330	57	3 1/2
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.117	51	»
4 Octobre	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.191	46	»
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16.611	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.968	46	»
2 Novembre	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.119	35.051	16.266	48	»
22 »	25.898	25.216	32.791	33.561	17.132	52	»
29 »	25.988	25.457	33.287	34.145	16.981	51	»
6 Décembre	25.678	25.321	31.821	32.898	16.906	51	»
13 »	25.851	25.110	32.287	32.970	17.191	53	»

Finances Argentines. — Le *Times* annonce que MM. Morgan et Co ont reçu l'ordre officiel de se préparer au paiement de l'intérêt des emprunts argentins, ainsi qu'il a été convenu dans l'entente Romero-Rothschild. Il est probable que l'on attendra la ratification de cette entente avant de donner suite à cet ordre.

Le Commerce Extérieur en Novembre. — Nous publions ci-dessous notre tableau mensuel des Importations et Exportations :

IMPORTATIONS EN ANGLETERRE (novembre 1893)

DÉSIGNATION	Novembre 1893	Comparaison avec nov. 1892	11 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants	456.580	— 94.215	5.952.333	— 2.864.676
Objets d'alimentat. Exempts	11.886.973	— 1.171.647	131.906.731	— 1.372.032
Taxés	2.581.746	— 237.012	22.762.703	— 1.293.052
Tabacs	243.835	— 14.788	3.362.277	+ 67.274
Métaux	1.670.249	— 106.482	19.041.195	— 214.115
Prod. chimiq., coul.	171.816	— 191	5.859.566	— 271.824
Huiles	552.965	— 106.027	6.636.808	+ 235.507
Mat. premières textil.	7.932.702	— 981.052	59.260.674	— 8.947.545
Mat. premières autres	3.299.044	— 263.252	37.882.892	— 1.217.848
Objets fabriqués	5.053.661	— 351.239	61.082.798	+ 600.706
Divers	1.626.483	+ 1.920	11.022.968	+ 530.086
Colis postaux	41.802	— 12.819	549.070	+ 55.068
Totaux	35.800.856	— 3.097.517 (= 7.9 %)	368.320.298	— 17.692.750 (= 4.6 %)

EXPORTATIONS DE L'ANGLETERRE (novembre 1893)

DÉSIGNATION	Novembre 1893	Comparaison avec nov. 1892	11 mois de 1893	Comparaison avec 1892
	£	£	£	£
Animaux vivants...	42.983	— 6.740	591.507	— 67.867
Objets d'alimentat.	1.080.809	+ 117.743	9.748.481	+ 237 423
Matières premières.	1.502.765	— 110 351	15.649.418	— 2.118.113
Obj.fabr.ou en partie Fils et tissus.......	7.738.995	— 316.379	88.591.034	— 2.743.387
Mét. et ouvrages en Mét.(sauf les mach.)	2.162.642	— 487.141	28.712.660	— 1.581.630
Machines..........	1.300.381	+ 146.273	12.906.155	+ 140.112
Confections........	692.240	— 15.661	8.811.763	— 766.210
Prod.chim.et pharm.	674.972	— 41.515	8.037.718	+ 221.237
Divers..............	2.357.699	— 155.263	27.223.316	+ 110.250
Colis postaux.......	100.873	+ 3.753	925.120	+ 12.769
Totaux des prod.angl.	17.653.759	— { 895.581 = 4.8 %	201.227.172	— { 6.528.416 = 3.1 %
Réexportation des marchandises imp.	4.044.592	— { 743.466 =15.5 %	54.700.172	— { 3.235.013 = 5.6 %
Total des exportat..	21.698.351	— { 1.639.047 = 7.0 %	255927.311	— { 9.768.459 = 3.7 %

La Peruvian Corporation. — Le rapport de la *Peruvian Corporation*, qui vient de paraître, annonce, pour l'année, un bénéfice de 27.682 livres qui, ajouté à un solde antérieur, forme un capital disponible de 89.625 livres, mais à cause des dépenses du capital que la Compagnie a dû couvrir sans avoir recours à une émission correspondante d'obligations, la Corporation ne distribuera pas de dividende. Les mauvais résultats de l'exercice s'expliquent par la diminution des recettes des Chemins de fer, par les retards apportés aux expéditions de guano et par la dépréciation de l'argent.

Mouvements des métaux précieux. — Le tableau suivant donne le mouvement des métaux précieux en novembre et pendant les onze premiers mois de l'année :

	Or		Argent	
	Novembre	11 premiers mois	Novembre	11 premiers mois
	£	£	£	£
Importations 1893.....	1.563.753	22.662.936	947.338	10.776.660
— 1892.....	1.389.918	20.040.244	981.861	9.375.388
Différence en 1893..	+ 173.835	+2.622.692	+ 34.523	+1.401.272
Exportations 1893....	2.444.803	17.936.416	940.463	12.087.652
— 1892....	1.253.350	14.059.140	1.154.098	12.574.491
Différence en 1893..	+1.191.453	+3.877.276	— 213.635	— 486.842
Balance en 1893....	— 881.050	+4.726.520	+ 6.875	—1.310.992

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 2 décembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 9 déc. 93	du 1er avr. au 10 déc. 92	du 3 déc. au 9 déc. 93	du 4 déc. au 10 déc. 92
Douanes............	19.650	13.700	13.841	587	168
Accise.............	25.100	17.390	17.712	510	569
Timbre..............	13.600	8.175	9.614	276	252
Land tax et House duty	2.460	393	105	»	»
Impôt sur le revenu.	15.150	3.672	3.529	64	28
Postes	16.600	6.875	6.830	425	125
Télégraphe..........	2.480	1.780	1.755	»	»
Terres de la couronne	430	275	275	»	»
Int.des act.canal Suez	220	208	209	99	99
Divers	1.950	1.212	1.698	11	82
Recettes totales.....	91.640	53.981	55.869	2.002	1.923
Dépenses............	91.477	60.172	61.015	1 831	1.813

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (4 au 10 décembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution	Liv. st.	*Augmentation*	Liv. st.
Brighton	539	Great Eastern	545
South Eastern.......	955	Great Northern......	2.664
Metropolitan district.	255	Lancashire et Yorkshire	4.900
Caledonian	4.375	North Western......	8.153
Great Western.......	3.990	South Western	162
Sheffield.............	2.718	Chatham et Dover...	302
Metropolitan	438	Midland.............	3.951
North British........	3.083	North Eastern.......	12.007
		North Staffordshire..	2.470

Clearing-House

Résultat des compensations du 7 au 13 décembre

Jeudi 7 déc........£	18.789.000	Lundi 11 déc.......£	20.544.000
Vendredi 8 déc.....	16.959.000	Mardi 12 déc..	16.592.000
Samedi 9 déc.......	15.858.000	Mercredi 13 déc.....	17.980.000
		Total.......£	106.722.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 105.624.000.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc.	8 déc.	15 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 25	98 37	98 50	98 19	98 06	98 25
Rupee 4 0/0..............	65 75	65 87	66 31	65 87	65 87	65 50
Brésil 4 0/0	55 50	56 25	56 »	57 50	57 ..	58 25
Argentine 5 0/0...........	61 »	64 75	64 75	66 25	66 ..	66 75
Cédulas P................	7 12	7 12	7 25	7 25	7 37	7 37
— E................	27 75	28 25	28 25	28 25	» »	28 75
Mexicain 6 0/0...........	62 75	62 75	68 »	69 87	65 50	67 50
Turc I..................	55 25	56 »	56 »	56 25	57 50	57 25
— II..................	33 75	34 75	31 75	34 75	35 50	35 50
— IV..................	22 06	22 19	22 25	22 31	22 56	22 56
Egypte Unifiée...........	100 25	100 37	100 75	101 87	101 50	101 ..
Grec Monopole...........	36 50	37 50	38 »	37 50	35 50	31 »
Italien 5 0/0.............	79 50	80 62	80 75	81 25	81 25	82 .
Russe 4 0/0..............	100 50	100 50	100 75	100 50	101 ..	100 25
Portugais 3 0/0	20 37	20 37	19 87	20 25	20 .	20 .
Espagne Ext. 4 0/0........	60 62	61 69	61 62	61 81	62 75	63 37
Hongrois................	91 75	93 »	93 25	94 75	94 75	91 75
Français 3 0/0............	98 50	98 50	98 25	98 50	98 75	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez....................	109 »	108 50	108 50	109 »	108 .	108 »
Lombards................	8 75	8 75	8 87	9 12	9 37	9 37
Banque Ottomane..........	13 44	13 56	13 62	13 56	13 87	13 75
Rio Tinto	14 31	14 44	14 69	15 31	15 44	15 37
Brighton A...............	141 »	146 »	146 62	146 75	145 75	146 50
North Brit. ord...........	32 87	33 50	32 75	32 37	32 37	32 75
Pérou ord................	5 87	5 50	5 12	5 37	4 62	4 37
— préf.	19 25	17 50	17 25	17 »	14 50	11 75
— debs................	60 50	57 50	56 »	50 50	51 ..	54 50
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.......	39 25	39 »	10 ..	11 87	39 87	39 »
— actions...........	19 25	20 »	20 37	21 37	19 50	19 62
Canada Pacific............	74 37	76 12	75 62	77 12	76 37	75 75
Eries....................	14 50	14 50	15 50	16 »	15 25	15 62
Denver préf..............	31 62	31 75	32 62	35 12	31 ..	32 87
Milwaukee...............	66 37	65 25	66 25	68 62	66 25	61 25
Louisville................	49 25	49 50	50 50	53 12	52 37	50 50
Norfolk préf..............	21 62	21 12	21 37	22 25	22 25	21 87
Reading Inc. Bds	35 25	36 »	35 50	36 50	36 50	36 »
Union Pacific.............	18 »	18 18	20 »	22 25	22 25	21 50
Mexican ord.	14 »	14 »	11 25	11 25	15 ..	14 75
Mines						
De Beers.................	15 94	16 19	16 19	16 »	16 25	16 41
City.....................	10 87	10 50	10 37	10 37	10 62	11 25
Crown Reef...............	8 50	8 37	8 37	8 12	8 75	9 25
Geldenhuis...............	4 62	4 62	1 50	1 50	4 62	1 50
Jumpers	2 56	2 75	2 50	2 62	2 62	2 75
Langlaagte	3 19	3 25	3 19	3 25	3 62	3 75
Simmer	3 75	3 75	3 62	3 62	3 62	3 75
Robinson.................	2 75	4 50	4 37	4 37	4 62	4 75
Oceana..................	2 25	2 06	1 81	1 87	1 94	1 87
Argent en barres..........	32 44	32 37	32 37	31 94	32 12	32 »
Change sur Paris..........	25 37	25 35	25 35	25 36	25 37	25 38
Escompte de la Banque ...	3 »	3 »	3 »	3 »	3 ..	3 »
Escompte hors banque ...	2 12	2 50	2 37	2 37	2 62	2 37

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 16 décembre 1893.

La liquidation de quinzaine s'est effectuée sans difficulté mais l'argent a été légèrement plus cher, ce qui

n'a rien de surprenant à cette époque de l'année. Les engagements étaient d'ailleurs peu étendus et les affaires continuent depuis à être fort restreintes.

Tandis que la légère contraction monétaire laisse les Consolidés un peu lourds, les valeurs étrangères témoignent d'une certaine faiblesse. Le plus gros recul a atteint les fonds grecs à la suite des projets d'arrangement proposés par M. Tricoupis. Des ventes d'arbitrage ont déprimé les fonds italiens et la Rente Extérieure Espagnole n'a pas donné lieu à de trop fortes fluctuations.

Les fonds Brésiliens restent fermes après avoir eu une hausse assez rapide dans l'attente d'une prochaine cessation des hostilités; les fonds argentins sont en bonne tendance sur les nouvelles de Buenos-Ayres concernant le vote des arrangements financiers.

Les Chemins américains faiblissent sur des ventes de New-York.

Les valeurs minières sont toujours très fermes, la De Beers progresse rapidement à l'approche de l'assemblée générale. Le Rio s'améliore sur la hausse du cuivre métal.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 14 décembre 1893.

L'Attentat anarchiste au Parlement français. — La Discussion au *Reischrath* et le Vote du budget en Hongrie. — Le Resserrement monétaire. — Statistiques officielles pour les Monnaies et les titres austro-hongrois.

L'acte de brigandage commis à la fin de la semaine passée, à la Chambre française, soulève une réprobation unanime dans la monarchie austro-hongroise, et la presse rend un hommage mérité à M. Dupuy qui vient d'acquérir, grâce au sang-froid dont il a fait preuve, une célébrité internationale. Si vous voulez vous donner la peine de parcourir les journaux de ce pays, vous constaterez que chacun d'eux recherche les moyens d'extirper le mal dont les effets se manifestent un peu partout.

Après avoir voté une adresse au Parlement français, le *Reichsrath* a abordé, cette semaine, la discussion des lois d'exception appliquées en Bohême. Nous assistons, depuis trois jours, à des joutes oratoires entre partisans et adversaires de ces mesures; tandis que les jeunes tchèques protestent violemment — le docteur Gregr assimilant la situation de la Bohême, en Autriche-Hongrie, à celle de l'Irlande, dans le Royaume-Uni, — le Ministre de l'Intérieur, M. de Bacquehem, s'efforce d'établir une distinction entre les perturbateurs de l'ordre et la majorité des habitants de la Bohême, fidèles à l'Empereur et à l'Empire. Ce discours a été fortement applaudi par les vieux tchèques qui blâment la sortie du docteur Gregr. Les modérés du Parlement paraissent disposés à voter les mesures d'exception, sous réserve que le Gouvernement s'engagera à les rapporter dans un avenir prochain, quand toute velléité de trouble aura disparue.

A Budapest, la Chambre des Magyars vient de voter le budget présenté par le docteur Wekerlé, dont la popularité garandit toujours; mais la question religieuse continue à diviser le pays. Les comtes Nicolas Esterhazy et Ferdinand Zichy ont adressé un appel aux catholiques en les convoquant en assemblée générale pour le 16 janvier; à ce *meeting* on adoptera un plan de campagne contre les projets du Gouvernement.

Le resserrement monétaire paralyse les transactions sur le marché; c'est un fait qui se produit toujours vers la fin de l'année, mais les taux atteignent des proportions auxquelles on était loin de s'attendre. En coulisse, les reports pour la liquidation de quinzaine ont atteint 10 0/0 et 11 0/0 à Vienne; à Budapest, on a payé jusqu'à 15 0/0. Or, l'an dernier, à pareille époque, la moyenne n'avait pas dépassé 5 1/2 0/0. Cette situation anormale provient sans doute de l'abstention des spéculateurs allemands, trop absorbés dans leur propre pays pour pouvoir s'intéresser aux places extérieures; il en résulte que le marché austro-hongrois reste livré à lui-même.

Bien que je vous aie donné déjà les statistiques monétaires de 1892 et 1893, je ne peux me dispenser de compléter mes précédentes indications, par les chiffres officiels, très complets, que l'Administration vient de publier en éliminant tout ce qui n'est pas relatif à la Monarchie austro-hongroise.

D'après ces données la production de métaux précieux a été, en 1892, de 2.259 kil. 7 d'or (dont 12 kil. 9 pour l'Autriche) et de 55.081 kil. d'argent (dont 36.658 pour la Cisleithanie). Les achats d'*or* des deux parties de la Monarchie se sont élevés, pendant cette même année, à 51.816 kil. et pendant le premier semestre 1893, à 95.734 kil; les pays de provenance sont: l'Allemagne, en première ligne, puis, par ordre d'importance, les Etats-Unis, l'Angleterre, la France (12.400 kil.) et, enfin, la Hollande.

Du 1er janvier 1892 au 30 juin 1893, la frappe de la Monarchie s'est élevée à 131.715.234 pièces dont voici la décomposition: 9.658.989 pièces de *vingt couronnes or*, 358.561 pièces de *dix couronnes or*, 28.528.292 pièces de *une couronne argent*, 30.264.956 pièces de *vingt hellers*, 20.752.332 pièces de *dix hellers*, 26.355.956 pièces de *deux hellers*, et, enfin, 15.796.358 pièces de *un heller*.

Le document dont il s'agit nous fournit des renseignements précieux sur les titres étrangers et nationaux placés dans le pays. Pendant le premier trimestre de 1893 l'impôt du timbre a été payé sur un montant total de 193.827.127 florins de valeurs étrangères se décomposant en 110.767.845 florins de rentes, dont 103 millions 800 mille *lire*, et 68.100.000 *francs*.

Quant au classement des valeurs nationales il ressort des statistiques officielles que l'Autriche n'a pas absorbé plus de 19 72 0/0 de titres *or*, contre 62 02 0/0 pris par l'Allemagne et 17 57 0/0 par la France. Les autres emprunts d'Etat ont été placés à raison de 90 10 0/0 en Autriche, 0,9 0/0 en Hongrie et 8 99 0/0 en Allemagne, France et Hollande.

Pour la Hongrie, le classement est le suivant: titres *or*, 6 38 0/0 en Hongrie, 11 88 0/0 en Autriche, et 81 71 0/0 à l'étranger; — *autres emprunts*, 51 71 0/0 en Hongrie, 43 84 0/0 en Autriche, et 4 44 0/0 à l'étranger.

Ces chiffres confirment mes appréciations antérieures; ils établissent, en effet, que les titres *argent* ou *papier* sont revenus dans le pays et que, dans un avenir prochain, la Dette extérieure portera exclusivement sur les titres *or*; à l'heure présente cette Dette peut être évaluée à 1 milliard 300 mille florins environ, somme à laquelle il convient d'ajouter les dettes des Sociétés privées, les priorités et actions des *Staatsbahn* et *Sudbahn*, etc., etc.

P.-S. — Le Parlement autrichien vient de voter, à une forte majorité, les lois d'exception pour la Bohême. On annonce que le traité de commerce austro-roumain sera signé avant la fin du mois.

Informations Économiques et Financières

La Dette flottante autrichienne. — Au 30 novembre 1893, la Dette flottante autrichienne s'élevait aux chiffres suivants :

1° D'après les états de la Banque d'Autriche-Hongrie, *Bons hypothécaires partiels*, 25.450 florins ne portant pas intérêts; — 24.674.250 florins à 3 0/0, six mois d'échéance; — 10.429.700 florins à 2 1/2 0/0 à trois mois d'échéance, soit, au total, 35.129.400 florins (en diminution de 19.058.550 florins sur le 31 octobre 1893);

2° D'après les états des deux Commissions de contrôle, pour les *billets d'Etat* : 66.558.151 florins en bil-

lets de 1 florin ; — 144.997.160 florins en billets de 5 florins ; — 165.309.350 florins en billets de 50 florins, soit, au total, 376.864.661 florins (en augmentation de 19.058.165 florins sur le 31 octobre 1893).

En résumé, la Dette flottante s'élevait, à la fin du mois dernier, à 411.994.061 florins, accusant ainsi une diminution de 385 florins sur le mois d'octobre.

Les Recettes des Chemins de fer Austro-Hongrois. — La plus-value des recettes s'est continuée pendant le mois d'*octobre 1893*, ainsi qu'il appert des statistiques officielles comparées aux chiffres définitifs de l'exercice antérieur.

En effet, le total des recettes du réseau austro-hongrois s'élève, pour octobre 1893, à 31.275.015 florins (contre 29.551.697 fl. en 1892), soit 1.108 florins (au lieu de 1.060 fl.) par kilomètre. Ces chiffres correspondent à un transport de 11.815.301 voyageurs (en 1892 : 11.173.626) et de 11.246.100 tonnes de marchandises (contre 10.572.642). L'augmentation de recettes est ainsi de 4 1/2 0/0 (au lieu de 3 1/2) par kilomètre.

Pendant les *dix premiers mois de l'année* en cours les recettes brutes des Chemins de fer Austro-Hongrois se sont élevées à 266.609.992 florins, accusant ainsi une plus-value de 14.085.245 florins sur la période de 1892. C'est là, pour 1893, une recette kilométrique moyenne de 9.504 florins, contre 9.088 florins en 1892, en tenant compte que la longueur moyenne du réseau austro-hongrois est de 28.052 kilomètres en 1893, au lieu de 27.786 kilomètres en 1892. En calculant, d'après ces données, pour l'année entière, on constate une plus-value de 4.6 0/0.

Les recettes kilométriques, pour les dix premiers mois, vont de 468 florins (ligne locale de Warasdin-Golubovec), à 85.693 florins (chemin de fer de raccordement de Vienne). Citons encore : les lignes de l'Etat autrichien, 10.460 florins (+ 6.2 0/0 par rapport aux dix premiers mois de 1892) ; la Sudbahn, 23.807 florins (+ 8.4 0/0) ; la Nordbahn, 29.570 fl. (+ 4.5 0/0) ; la Société austro-hongroise des Chemins de fer de l'Etat, réseau autrichien, 17.593 florins (+ 4.8 0/0) ; la Nordwestbahn, 15.341 florins (+ 2.9 0/0) ; l'Elbethalbahn, 20.436 florins (+ 9.6 0/0) ; la ligne Aussig-Teplitz, 55.896 florins (+ 2.2 0/0) ; la ligne Kaschau-Oderberg, 32.441 florins (— 10.2 0/0) pour le réseau autrichien et 10.663 florins (— 2 0/0) pour le réseau hongrois. Enfin, les chemins de fer de l'Etat hongrois, 10.147 florins (+ 4.2 0/0).

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 16 décembre 1893.

Malgré la cherté de l'argent, la semaine finit en hausse sur la plupart des valeurs ; on s'attend à ce que l'année finisse dans de bonnes conditions et la spéculation cherche de plus en plus à s'affranchir de la tutelle du marché berlinois. On annonce que le projet relatif au réseau d'intérêt local en Bohême est prêt. Ce projet sera soumis le 28 décembre à la Diète.

Pour le métropolitain de Vienne, on pense que l'accord ne tardera pas à se faire et qu'on pourra commencer les travaux dès le printemps.

Le discours prononcé hier par M. de Plener, ministre des finances, a produit une excellente impression.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 15 décembre 1893.

Les Abus à la Bourse. — Le Club des spéculateurs. — Le Recensement. — Le Krach Austro-Belge. — L'Incendie d'Anvers.

Un arrêté royal institue au Ministère de la justice une Commission chargée de rechercher les moyens de prévenir et de réprimer les abus auxquels donnent lieu les émissions de titres, les spéculations et les affaires de Bourse et, en général, les opérations financières.

Sont nommés membres de cette Commission :

MM. A. Beeckman, directeur général au Ministère de la justice ; G. de Laveleye, directeur du *Moniteur des Intérêts Matériels* ; A. Delbeke, avocat et représentant à Anvers ; P. de Paepe, conseiller à la Cour de cassation ; G. de Rongé, avocat général près la Cour d'appel de Bruxelles ; J. de Volder, ancien ministre, directeur de la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale ; J. Urban, directeur de la Banque de Bruxelles ; F. Peemans, agent de change, à Bruxelles, président de la Commission de la Bourse ; E. Picard, avocat à la Cour de cassation ; L. Richald, représentant à Bruxelles : F. Rosseels, agent de change, à Anvers ; Thys, major, à Bruxelles ; J. Van Cleemputte, avocat et représentant à Gand ; C. Van Halteren, sénateur à Bruxelles.

Sur l'initiative de quelques agents de change, il vient de se former à Bruxelles un club qui n'admettra parmi ses membres que des personnes fréquentant la Bourse des fonds publics à titre professionnel.

Le but de la Société est de procurer aux membres le moyen de se réunir, de se récréer, d'établir entre eux des liens de confraternité plus étroits ; d'étudier les questions d'intérêt général, etc. Les adhésions sont déjà nombreuses.

Les opérations du dernier recensement de 1890 nous fournissent les chiffres suivants :

La population de droit, c'est-à-dire de résidence habituelle, est 6.069.321 habitants, Elle était de 5.520.009 en 1880 et de 4.827.833 en 1866.

L'augmentation de 1880 sur 1866 (quatorze ans) est donc de 692.176 ; de 1890 sur 1880 (dix ans), de 549.312 ; de 1891 sur 1866, de 1.241.488 habitants. L'augmentation moyenne annuelle, depuis 1866, est donc de 51.745 habitants.

Au 31 décembre 1890, on comptait en Belgique 171.483 étrangers dont 91.799 du sexe féminin. En voici la répartition :

Allemagne	38.367
France	64.800
Iles Britanniques	4.102
Grand-Duché	9.266
Pays-Bas	47.459
Autre pays	7.489

Ce dernier chiffre comprend 1.568 étrangers nés hors d'Europe, dont 791 femmes. Les éléments allemand et hollandais dominent dans la province de Liège, l'élément français dans le Hainaut, l'élément néerlandais dans la province d'Anvers. La question de frontière joue donc ici un rôle important.

Le classement d'après les langues nationales parlées, abstraction faites des enfants en bas âge, donne les résultats suivants :

Le français seulement	2.485.072	41	0/0
Le flamand	2.744.271	45	—
L'allemand	32.206	0,5	—
Le français et le flamand	700.997	11,6	—
Le français et l'allemand	58.570	1 »	—
Le flamand et l'allemand	7.028	0,03	—
Les trois langues	36.186	0,6	—

La répartition par sexes donne :

Hommes	3.026.954
Femmes	3.042.367

Le degré d'instruction, sans distinction de sexe :

1° Sachant lire et écrire	3.785 639	62	0/0
2° Ne sachant ni lire ni écrire	2.283.682	38	—

Dans ce dernier chiffre sont compris les enfants en bas âge. La première catégorie comprend 1.947.919 hommes et 1.837.720 femmes, la seconde 1.079.035 hommes et 1.204.647 femmes.

Une débâcle, qui s'est produite à Vienne, a eu un fâcheux retentissement chez nous. Le banquier Georges Lejeune, qui a quitté furtivement l'Autriche, est le gendre du défunt consul-général de Belgique, M.

Edouard Renkin. M. Lejeune a perdu à la Bourse des sommes considérables.

Ses différences de Bourse fin novembre dernier n'étaient que de 7.000 florins ; n'ayant pu trouver de quoi les payer, il s'est enfui, et c'est sa fuite seule qui a révélé l'état lamentable de ses affaires. On apprit alors que les 100.000 florins déposés chez lui par sa belle-mère, Mme Philippine Renkin, en actions du chemin de fer du Nord et en espèces, avaient été engloutis, ainsi que les 40.000 florins du comte de Jonghe d'Ardoye, représentés par de la Rente autrichienne, 15.000 florins appartenant au comte Schoofgstiche, sans compter une petite fortune appartenant à deux orphelins dont Lejeune était le tuteur.

Un terrible incendie a détruit, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, la vieille Maison Hanséatique, qui servait d'entrepôt aux grains. Les bâtiments mesuraient 80.000 mètres de superficie et contenaient 250 à 300 tonnes de céréales.

L'immeuble est évalué à 2 millions de francs ; la marchandise brûlée à plus de 3 millions 500.000 francs. On se rend compte de l'importance du désastre.

Informations Economiques et Financières

Le budget de 1890. — Le rapport fait au nom de la commission, par M. Ancion, au sujet du règlement définitif du budget de l'exercice de 1890, dit que les recettes des services ordinaires et extraordinaires se sont élevées à 378.404.319 fr. 26 et les dépenses des mêmes exercices à 417.893.629 fr. 09, ce qui fait un excédent de dépenses de 39.489.309 fr. 83.

Mais comme l'exercice 1889 présente un excédent de recettes de 21.947.004 fr. 47 qui, d'après le projet de loi de règlement de cet exercice, doit être transporté en recette extraordinaire à l'exercice suivant, l'exercice 1890 se clôture, en dernière analyse, par un excédent de dépenses de 17.542.305 fr. 56, lequel sera transporté au compte de l'exercice 1891.

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 16 décembre 1893.

Semaine insignifiante ; impossible de se rendre compte de l'orientation du marché. Nos *Chemins* ont un peu progressé, en exceptant toutefois la privilégiée *Maeseyck*. Nos *Rentes* n'ont pas bougé ; le 3 0/0 Annuités a eu de bonnes tendances. Nos *Banques* sont restées stationnaires. En *Sidérurgie* et en *Charbonnages*, peu de transactions, et, par conséquent, cours ordinaires. Les *Zincs* n'ont pas été plus favorisés. Parmi les valeurs industrielles, mentionnons la *Linière Saint-Léonard*, qui a sauté de 285 à 300. En *Glaceries*, rien de particulier. Le compartiment européen nous a peu peu préoccupés. Le *Varsovie-Vienne* a eu un mouvement de recul, qui ne durera pas, dit-on.

Anvers, 16 décembre 1893.

Le marché a été très animé en ce qui concerne les *Rentes* des grands Etats européens, sauf l'Allemagne.

Les *Argentines* ont regagné progressivement le terrain perdu. *Tucuman*, *Catamarca* et *Corrientes* ont été en hausse ; le premier surtout. Peu de variations en *Cédules*, la série or n'a pas été demandée. On s'attend à des événements définitifs au Brésil ; le 4 0/0 a fait 56 ; *Bahia* (province) 330.

Dans le compartiment des *Provinciales*, citons : les *Buenos-Ayres*, objet de ventes très suivies, malgré les budgets constamment en déficit. *L'Uruguay* a oscillé autour de 34. Le *Venezuela* a mieux figuré.

Le reste des valeurs exotiques n'a donné lieu à aucun mouvement sérieux.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 14 décembre 1893.

La Vérité sur les Négociations financières de Madrid. — Le Meeting protectionniste de Bilbao. — La Situation au Maroc. — L'Attentat anarchiste du Palais-Bourbon.

La présence, à Madrid, du Directeur d'un de vos principaux Etablissements financiers parisiens a donné lieu à de nombreux commentaires ; mais toutes les appréciations émises sont inexactes ou prématurées. Rétablissons les faits.

Le Gouvernement, désireux de s'éclairer sur cette grave question des Chemins de fer, dont vous entretenaient mes précédentes lettres, avait invité toutes les Compagnies à se faire représenter aux Conférences. C'est ainsi que nous avons vu passer ici : M. Villars, pour les Chemins Andalous ; M. Bauer, pour la Compagnie de Saragosse-Alicante, et, enfin, MM. Pereire et Ellissen, pour le Nord-Espagne, qui n'ont pas eu de peine à faire ressortir l'intérêt considérable qu'a l'Etat à relever les Compagnies. Il est manifeste, en effet, qu'on a tout protégé en ce pays, sauf les Chemins de fer : bien mieux, les mesures prises ont été, en thèse générale, diamétralement opposées à leur développement, en provoquant la baisse du trafic.

Or, les capitalistes étrangers qui ont établi le réseau ferré espagnol sont en droit de se montrer peu satisfaits d'un état de choses si préjudiciable à leurs intérêts ; ils ont fait comprendre qu'on ne pourrait compter sur leur concours, pour les opérations financières prévues au budget, avant le règlement d'une question dont la solution ne saurait être différée.

Voilà où nous en sommes à l'heure présente ; il nous reste à attendre la décision du Gouvernement suffisamment renseigné pour pouvoir prendre un parti. Ses hésitations seraient, sans aucun doute, funestes au crédit national à l'Etranger, tandis que, en donnant la satisfaction légitime qu'on réclame, il poserait des jalons sérieux pour l'avenir. Aussi bien les 3 1/2 milliards investis dans le réseau ferré de l'Espagne constituent un des principaux facteurs du problème financier que M. Gamazo cherche à résoudre.

Les producteurs ou industriels qui ont assisté en foule au *meeting* de Bilbao, ne peuvent trouver mauvais que les Compagnies de Chemins de fer demandent, à leur tour, aide et protection. Vous n'ignorez pas avec quelle persévérance M. Navarro Reverter mène la campagne contre les traités de commerce allemand et anglais, signés par M. Moret, sans un vote des Cortès ; en prêchant ses idées dans tous les centres, l'ancien Ministre du Cabinet Canovas a provoqué une agitation sans précédent.

Je vous ferai grâce des nombreux discours prononcés à Bilbao, en me bornant à résumer les résolutions adoptées par l'assemblée :

1° Empêcher, par tous les moyens légaux, l'approbation des traités signés par le Gouvernement ;

2° Poser, comme principe du programme économique, le maintien pendant dix ans, du *statu quo* douanier, en annulant les concessions ou tarifs spéciaux qui en dénaturent l'esprit ;

3° Organiser, sur toute l'étendue du territoire, des syndicats de producteurs qui nommeront des délégués à la Commission centrale chargée de défendre leurs intérêts ;

4° Constituer à Madrid une représentation de toutes les branches de la production afin de faire appliquer les résolutions prises.

J'avais donc raison de vous dire que la discussion sera vive aux Cortès, où M. Moret se trouvera en fâcheuse posture.

Faut-il encore vous parler du Maroc, où le conflit peut être considéré comme terminé ? En effet, la question de l'indemnité de guerre restant réservée, — elle sera réglée ultérieurement, par voie diplomatique, à

Tanger — Muhley-Araaf donne au général Martinez Campos toutes les satisfactions réclamées. Quand on se sera définitivement mis d'accord et qu'on aura arrêté l'effectif du corps d'occupation, il s'agira de rapatrier sans bruit des troupes assez mécontentes de n'avoir pu faire campagne.

Les télégrammes vous ont appris l'indignation soulevée par l'attentat du Palais-Bourbon ; ici, où l'anarchisme s'est manifesté plus que partout ailleurs, l'émotion a été forte. Toute la partie saine de la population réclame une entente internationale.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 2 décembre (48 semaines)

	1890	1891	1892	1893
	Pesetas			
Andalous (891 kil.)	13.257.296	13.452.176	13.607.116	13.608.517
Nord de l'Espagne (1959 k.)	52.711.057	56.597.007	55.742.690	53.887.642
Asturies (741 kil.)	9.987.628	9.751.714	10.731.855	11.440.857
Lérida-Reus (103 kil.)	1.312.715	1.499.853	1.294.813	1.236.904
Almensa-Valence (460 kil.)	»	11.301.835	10.841.227	9.717.381
Saragosse (2672 kil.)	50.116.638	51.756.062	49.595.579	47.696.190

TABLEAU COMPARATIF des importations et exportations pendant les dix premiers mois de 1891, 1892 et 1893 :

IMPORTATIONS

Articles du tarif d'importation	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas	**1893** Pesetas
1. Pierres, terres, minéraux, etc.	68.311.701	63.803.479	60.279.989
2. Métaux et leurs dérivés	29.635.854	25.169.256	19.461.356
3. Drogueries et produits chim.	45.820 603	41 250.064	43.212.088
4. Coton et ses dérivés	79.953.858	77 987 437	69.945.604
5. Autres textiles et leurs dériv.	27.767.911	26.679.574	21.541.071
6. Laine, filets et leurs dérivés	37.568.774	33.683.570	22.932.812
7. Soie et dérivés	16.635.154	16.963.232	16 635.689
8. Papier et ses applications	8.852.251	8.541 294	9.002.432
9. Bois et ses dérivés	42.317.022	45.699.525	39.477.953
10. Animaux et dépouilles	38.665.114	30.595.208	30 076.969
11. Mach., courroies et embarc.	40.992.088	16.001.295	32.108.603
12. Produits alimentaires	158.001.892	133.817.200	150.873.831
13. Produits divers	6.443.973	5 165.465	4.461.149
14 Importations spéciales	99.481.814	74.832.111	51.837 101
TOTAUX	700.487.015	630.219.010	571.816.647

EXPORTATIONS

Articles de la table de valeurs	**1891** Pesetas	**1892** Pesetas	**1893** Pesetas
1. Minéraux, céramique, etc.	66.167.131	65.690 023	69.110.094
2. Métaux et leurs dérivés	96.135 575	109 135.970	89 549.925
3. Drogueries et produits chim.	23 025.495	23.094.494	23.292.116
4. Articles en coton manufact.	23.159.041	32.414.519	11.421.052
5. Art. des autres textiles manu.	3.181.359	1.654.162	5.293.618
6. Laine et ses dérivés	9 271 731	11.031 831	19 722.665
7. Soies et ses dérivés	3.719.231	5.063 096	3.496.250
8. Papier et ses applications	7.401.120	9 430.606	7.639.581
9. Bois	29.293.300	27.951.552	25.654.753
10. Animaux et dépouilles	37.526.018	32.981.589	35.652.846
11. Machines	771.077	358.812	605.679
12. Produits alimentaires	328.557.538	211.231.011	202.935.053
13. Divers	1.920.093	2.458 811	2.218.887
TOTAUX	630.735.012	538.199.512	526.595.519

Le mouvement du commerce extérieur a été actif pendant le mois d'octobre dernier ; il dépasse de 7 millions 300 mille pesetas celui d'octobre 1892.

Pendant les dix premiers mois de l'exercice en cours les *Importations* de matières premières accusent de notables moins-values ; la diminution est de plus d'un million pour les charbons, de 5 millions pour le coton en balles ; de 1 million 210 mille pesetas pour le chanvre, de plus de 3 millions pour les laines et peaux, etc. Il y a augmentation pour les drogueries et produits chimiques.

Pour les sucres la baisse est de 29 millions. Par contre les blés accusent les plus-values suivantes :

	1891	1892	1893
	En millions de kilogr.		
Importations en octobre	6	25	31
Pendant les dix premiers mois	136	75	359

Si nous passons aux *Exportations*, nous constatons que les totaux ne diffèrent guère de ceux de 1892 ; mais sans la perte sur les vins, ils seraient bien supérieurs. Ainsi les minerais et la laine gagnent, respectivement, 3 1/2 et 6 millions ; les produits manufacturés sont en progrès sérieux.

Voici les chiffres comparatifs des exportations de vins.

	1891	1892	1893
	En millions d'hectolitres		
En octobre	0.8	0.4	0.2
Pendant les dix premiers mois	8.4	5.1	4.2

Billets hypothécaires de Cuba de 1890. — En vertu d'un décret royal promulgué le 5 décembre sur l'avis du Ministre d'outre-mer, on va mettre en circulation 30.000 billets hypothécaires du Trésor de l'île de Cuba, émission de 1890 ; ces billets, de 500 pesetas chacun, portant intérêt à 5 0/0 l'an, porteront les numéros 405001 à 435000, avec le coupon nº 14 à échéance du 1er avril 1894. Ils seront admis à la Cote officielle.

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 16 décembre 1893.

Notre marché a été irrégulier, avec tendance plutôt ferme. On se tient sur la réserve, en attendant les décisions du Gouvernement sur la question des Chemins de fer, dont dépendra la réalisation des opérations financières projetées par M. Gamazo.

Les recettes du mois de novembre s'élèvent à 72 millions 404.778 pesetas, en plus-value de 200.000 pesetas environ sur le mois correspondant de 1892. Pour les cinq premiers mois de l'exercice en cours, la plus-value a atteint 21.419.867 pesetas.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc.	7 déc.	15 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0	65 55	65 20	65 20	65 40	66 50	66 45
— Extérieure 4 0/0	74 90	75 05	75 »	75 05	76 70	76 95
Amortissable 4 0/0	74 90	74 80	74 85	75 20	76 05	75 70
Change sur Londres 3 mois	30 87	31 05	30 97	31 12	30 98	31 07
— sur Paris 8 jours	22 70	23 25	23 »	23 85	22 20	22 »
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0	65 45	65 42	65 50	65 50	66 72	66 52
— Extérieure 4 0/0	74 50	75 32	75 57	75 72	76 77	77 15
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	101 90	105 75	106 37	106 ..	107 25	107 50
— — 5 0/0	91 40	94 50	91 62	94 37	94 87	94 75
Change sur Paris	23 50	23 50	23 60	23 70	22 75	22 30

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 11 décembre 1893.

Le Vote de l'Adresse. — La Crise financière. — Les Négociations pour le Règlement du service de la Dette. — Le Budget de 1894.

Le projet d'Adresse de la Chambre en réponse au Message royal, élaboré par les tricoupistes, a été adopté par 110 voix contre 61 ; ce résultat montre que M. Tricoupis possède une majorité très solide, et que, pour le moment, il ne faut pas s'attendre à la dissolution, réclamée si vivement par les délyannistes et les autres fractions de l'opposition.

La discussion a été extrêmement longue et confuse, les membres des anciens gouvernements cherchant à se renvoyer la responsabilité des fautes qui ont amené la déplorable situation actuelle ; il s'est produit à plusieurs reprises des incidents violents ; l'un d'eux a donné lieu à une rencontre entre M. Constantopoulo et M. Rhalli ; deux balles ont été échangées sans résultat.

Tandis que la Chambre se livrait à des discussions

oiseuses, la situation empirait; M. Tricoupis, en annulant purement et simplement l'emprunt Hambro, a remplacé par le néant un règlement provisoire du service de la Dette qui avait été accepté sans trop de protestations à l'étranger; si, après l'échec des négociations de mai dernier, il était resté au pouvoir au lieu de se dérober, il aurait conclu lui-même l'emprunt garanti, car il n'y avait pas moyen de faire autrement; il ne l'a annulé, en reprenant le pouvoir, que pour détruire l'œuvre d'un autre gouvernement que le sien et punir la maison Hambro d'avoir traité avec d'autres ministres que lui-même.

Maintenant, les caisses du Trésor sont vides, et le temps manque pour conclure un autre règlement; le coupon de décembre ne pourra être payé; dans ces conditions, la crise présente un caractère plus aigu que jamais. Le change, qui était tombé aux environs de 150 à la suite du retour de M. Tricoupis au pouvoir, est remonté dans l'espace de quelques jours à 170, pour retomber de nouveau à 160; il y a des oscillations de dix points d'un jour à l'autre, et vous pouvez vous rendre compte combien cette instabilité est préjudiciable aux affaires.

Vous savez que M. Tricoupis est en pourparlers avec M. Ornstein, au sujet d'un projet d'arrangement avec les créanciers; le bruit a couru que les négociations sont rompues, et c'est ce qui a provoqué à la Bourse d'Athènes la tourmente à laquelle je viens de faire allusion.

Je ne crois en aucune façon au succès de ces négociations, qui doivent échouer pour les mêmes raisons qui ont amené l'avortement du projet d'emprunt de M. Tricoupis, la dernière fois qu'il a pris le pouvoir. Le projet de M. Ornstein, comme le projet d'emprunt en question, implique, comme vous savez, l'existence d'un contrôle étranger; or, si la nation se résigne à la faillite, elle n'acceptera jamais une ingérence étrangère, et le Roi n'y consentira pas davantage. M. Tricoupis renoncera à cette idée, ou sera précipité du pouvoir.

Le Gouvernement n'a pas encore déposé le budget de 1894, qui, seul, et en supposant qu'il corresponde à l'état de choses réel, pourra donner une idée exacte de la situation financière.

Athènes, 13 décembre.

(Par télégramme)

M. Tricoupis a déclaré aujourd'hui à la Chambre que les négociations relatives au règlement du service de la Dette n'ayant pas encore abouti, et le Trésor ne possédant pas l'or nécessaire au paiement intégral du coupon, le service de la Dette sera fait provisoirement de la manière suivante :

30 0/0 en or seront payés à l'avenir sur tous les coupons, mais, par exception, 50 0/0 en papier seront donnés pour les coupons non payés, mais déjà échus, et pour les coupons du 15 décembre 1893 et du 1er janvier 1894.

Cette exception provient évidemment de ce qu'il n'y a plus d'or dans les Caisses publiques; M. Tricoupis n'a pas dit comment il espère s'en procurer pour les échéances postérieures au 1er janvier.

L'emprunt monopole 4 0/0, malgré les garanties spéciales qui lui sont affectées, est traité exactement comme les autres. Pendant les quatre premiers mois seulement du semestre correspondant au prochain coupon, les recettes des monopoles ont produit 48 0/0 du coupon en or; pendant le semestre entier, elles doivent avoir produit environ 70 0/0 en or : au lieu de cela, on offre aux porteurs 30 0/0 en or ou 50 0/0 en papier, c'est-à-dire qu'on les frustre contre tout droit de la garantie affectée à leurs titres.

D'après des informations reçues de Londres, la maison Hambro serait très irritée de l'annulation de l'emprunt garanti, et aurait l'intention d'exercer des représailles en provoquant la radiation des valeurs helléniques de la cote de Londres.

Athènes, 15 décembre.

La Chambre a voté les propositions de M. Tricoupis en seconde lecture.

Une nouvelle Banque. — On annonce la fondation d'une nouvelle banque sous le nom de *Banque d'Athènes*, au capital de 10 millions, dont 2.500.000 drachmes seraient déjà versées. MM. Callergis et Jordanopoulo, qui seraient les plus grands actionnaires, seraient aussi les directeurs, l'un de l'établissement central et l'autre de l'agence du Pirée.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 15 décembre 1893.

La Crise ministérielle. — Situation véritable de la Dette flottante. — La Crise financière et la Loi sur les Banques. — Procès de la Banque Romaine. — La Marine marchande en 1892.

Les difficultés auxquelles se heurte M. Crispi pour constituer ce fameux ministère destiné à sauver le pays, décourageraient tout autre que lui. Mais si son nom a pu causer quelque appréhension à l'étranger, il faut convenir qu'il est assez populaire ici; la presse, en général, ne lui marchande pas son appui et l'encourage à s'entourer de capacités.

En frappant à toutes les portes, en demandant conseil aux chefs de divers partis, depuis M. di Rudini jusqu'à M. Cavallotti, le futur président du Conseil fait preuve d'habileté.

Je m'abstiendrai de vous donner la dernière liste en date, car, à l'heure actuelle, il n'y a rien de définitif : au surplus, ce qui serait plus intéressant à connaître, c'est le programme financier du *ministère national*, comme on l'appellera, paraît-il. Les appréciations les plus diverses sont formulées à cet égard : « Paix à l'extérieur, sans abdication ; entente et travail à l'intérieur », tel serait le mot d'ordre donné par M. Crispi à ses collaborateurs. Mais l'Italie ne peut plus se payer de mots....

On estime que, en ajoutant au chiffre réel de la Dette flottante, le montant des arriérés avec les chemins de fer et divers autres facteurs, cette Dette s'élèvera à près d'un milliard.

Or, les financiers allemands sont trop préoccupés de ce qui se passe dans leur propre pays pour venir en aide, même à un Cabinet présidé par M. Crispi! Je ne dis pas qu'ils se refusent, d'une façon absolue à écarter des propositions d'emprunt; mais il ne pourrait être question d'un emprunt lancé simultanément à Berlin et à Londres, que si on le garantissait par des impôts et des concessions spéciales consenties au groupe émetteur.

En attendant la crise s'accentue : Après la Banque Wagnière, le Crédit Mobilier, la Banque Dufresne de Florence (dont le directeur s'est suicidé), voici qu'une des plus anciennes maisons de Toscane, la Banque Maquay, Hoocher et Cie, demande à son tour un *moratorium*. Ces débâcles successives provoqueront peut-être un remaniement de la loi sur les Banques, car M. Sonnino, le futur Ministre des finances s'est prononcé, dans ce sens.

D'autre part on prête à M. Crispi les mêmes intentions; s'inspirant des idées émises au Sénat par M. Brembilla, il voudrait suspendre la loi bancaire, restreindre et liquider graduellement la circulation des Banques méridionales, en poursuivant une organisation mieux appropriée aux besoins des provinces napolitaines et de la Sicile, pays auquel il s'intéresse tout particulièrement.

A côté de la crise ministérielle, des troubles en Sicile, le procès de la Banque Romaine continue à passionner l'opinion publique. Le pli déposé par Tanlongo chez le notaire Bertarelli contient, paraît-il, vingt-six lettres d'où il résulterait que la Banque Romaine serait créditrice de 25 millions vis-à-vis du Gouvernement pour des opérations engagées, d'accord avec ce dernier, dans le but de soutenir les cours de la Rente à Paris. Cette constatation nous vaudra une interpella-

tion de M. Cavallotti, qui cherchera à établir la responsabilité de la couronne.

Le comm. Comandù, directeur général de la marine marchande, vient de publier son rapport pour l'année 1892, dans lequel je relève les indications suivantes :

Au 1er janvier 1893, on comptait :

	6.308 voiliers représentant	609.821	tonnes net
	316 vapeurs —	201.443	—
Soit	6.624 bâtiments, au total, et	811.264	tonnes

Comparés aux statistiques du 1er janvier 1892, ces chiffres accusent une diminution de 4 voiliers (15.991 tonnes) et une augmentation de 11 vapeurs (1.498 tonnes).

Quant aux gens de mer, immatriculés au commencement de 1893 comme propres au service maritime marchand, leur nombre s'élevait à 218.106, dont 121.900 classés dans la première catégorie (capitaines, patrons, mariniers brevetés) et 96.116 classés dans la seconde catégorie (ingénieurs, constructeurs et ouvriers, patrons de barques et d'embarcations). Par rapport à 1891, c'est là une augmentation de 3.634 individus pour la 2e catégorie et, par contre, une diminution de 808 dans la première.

Informations Économiques et Financières

Le Mouvement du Commerce extérieur de l'Italie pendant les dix premiers mois de 1893.

Les sommes s'entendent en milliers de lire

CATEGORIES	IMPORTATIONS Du 1er janvier au 31 oct. 1893	Différ. sur 1892	EXPORTATIONS Du 1er janvier au 31 oct. 1893	Différ. sur 1892
Spiritueux, boissons et huiles	23.078	+ 1.246	91.968	— 9.282
Denrées coloniales, drogues et tabacs	68.993	+ 1.668	7.172	+ 1.226
Produits chimiques, articles médicinaux, résines et parfumeries	38.263	+ 2.048	30.535	+ 557
Couleurs et articles pour teinture et tannerie	20.951	+ 221	8.363	+ 128
Chanvre, lin, jute, etc.	20.255	+ 2.681	31.807	— 1.381
Coton	113.026	+ 1.196	21.926	+ 1.775
Laine, crin, poils	61.677	— 1.250	9.124	— 641
Soie	102.635	+ 5.526	250.877	— 35.640
Bois et paille	32.276	+ 1.358	26.788	+ 2.050
Papier et livres	9.900	+ 116	5.625	+ 613
Peaux	36.211	+ 683	18.493	+ 2.486
Minéraux, métaux et leurs travaux	100.613	+ 5.996	29.127	— 2.349
Pierres, terres, poteries, verres et cristaux	99.621	+ 2.370	49.348	+ 3.317
Céréales, farines, pâtes, etc.	185.635	+ 16.080	97.181	+ 27.365
Animaux, produits et dépouilles d'animaux	69.818	+ 520	88.520	+ 8.287
Objets divers	14.303	+ 1.015	12.900	+ 2.801
Total	1.000.299	+ 74.180	784.066	+ 1.314

Ces chiffres peuvent se répartir en quatre catégories principales, savoir :

Importations	Janvier-octobre 1893 Lire	Différence sur 1892 Lire
Matières premières pour l'industrie	347.540.825	+ 13.852.829
Matières ouvrées	166.642.744	+ 8.990.440
Produits manufacturés	221.439.924	+ 5.348.926
Produits alimentaires	264.705.732	+ 46.288.094
Total	1.000.299.225	+ 74.480.289
Exportations		
Matières premières pour l'industrie	156.340.721	+ 10.531.241
Matières ouvrées	263.835.002	— 39.437.724
Produits fabriqués	121.866.347	+ 10.999.958
Produits alimentaires	242.024.397	+ 19.221.422
Total	784.066.467	+ 1.314.897

L'augmentation des *Importations* porte, on le voit, sur les produits alimentaires ; elle est due aux forts achats de grains.

Quant aux *Exportations*, la plus-value sensible des trois chapitres a été paralysée par la forte diminution des matières ouvrées ; celle-ci provient de la baisse de l'exportation de la soie grège.

La Taxe sur les affaires en Italie.— En novembre 1893, les recettes pour la taxe sur les affaires se sont élevées à 13.533.352 lire, en diminution de 44.795 lire sur 1892. Tous les chapitres, à l'exception des taxes de mainmorte et de timbre sont en diminution.

Du 1er juillet au 30 novembre 1893, la taxe sur les affaires a produit 84.583.320 lire, en augmentation de 1.867.627 lire sur la période correspondante de 1892.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 16 décembre 1893.

La constitution du Ministère Crispi avait provoqué, avant-hier, quelques achats, mais, les réalisations n'ont pas tardé à se produire. Aussi bien la situation financière s'aggrave non seulement en Toscane, mais dans d'autres parties de l'Italie ; à Gênes, la Banque populaire a fermé ses guichets en demandant un *moratorium.*

On annonce aussi que les efforts tentés en vue de reconstituer le *Crédit Mobilier* n'aboutissent pas.

Le nouveau Ministère est partisan de la réforme de la loi sur les Banques ; voici sa composition :

MM. Crispi, présidence et intérieur ;
Baron Albert Blanc, affaires étrangères ;
Calenda, justice ;
Sonnino, finances et intérim du Trésor ;
Saracco, travaux ;
Général Mocenni, guerre ;
Amiral Morin, marine ;
Baccelli, instruction ;
Boselli, agriculture ;
Ferraris, postes et télégraphes.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc	7 déc.	15 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	92 42	92 45	93 60	91 15	93 45	93 10
Ch. de fer Méditerranée act.	198 »	495 »	196 »	193 »	494 »	190 »
— Méridionaux act.	626 »	616 »	612 »	604 »	617 »	616 »
Banque Nationale act.	1155 »	1115 »	1105 »	1040 »	920 »	960 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	100 »	400 »
— Générale	216 »	196 »	193 »	141 »	132 ..	130 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	310 »	315 »	315 »	» »	295 »	297 »
Banque Immobilière	46 »	42 »	48 »	35 »	23 »	22 »
Crédit mobilier Italien	297 50	276 »	257 »	155 »	155 »	151 »
Eaux Marcia	1010 »	925 »	938 »	925 »	960 »	995 »
Change sur la France	114 85	116 »	115 65	115 45	114 50	112 »
— sur Londres	28 92	29 18	29 09	29 07	28 86	28 31
— sur Berlin	142 »	143 40	142 90	142 90	141 60	139 45
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	92 70	92 77	93 62	94 20	93 65	93 45
Crédit Mobilier Italien	299 »	273 »	250 »	163 »	153 »	151 »
Chemins de fer Méridionaux	623 »	619 »	617 »	603 »	616 »	617 »
Change sur Paris	114 85	115 92	115 57	111 20	114 60	112 11
sur Berlin	142 15	143 15	143 »	141 40	141 70	138 90

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 14 décembre 1893.

L'Attentat du Palais-Bourbon. — Les Anarchistes en Portugal. — La Question des Chemins de fer. — La Situation politique.

La nouvelle de l'attentat anarchiste commis à la Chambre des députés à Paris, a produit ici une vive impression. Tout ce qui vient de France nous intéresse au plus haut point, mais cet événement a une impor-

tance assez grande pour donner à réfléchir à tous les pays ; il ne s'agit plus d'une maladie locale, mais d'un mal qui menace partout l'ordre social.

En Portugal, grâce à la situation géographique, le mouvement anarchiste n'est pas autant à redouter qu'ailleurs, mais pourtant nous avons déjà ici deux journaux de cette opinion, l'un à Lisbonne et l'autre à Porto, sans compter quelques feuilles qui, tout en ne faisant pas profession d'anarchisme avéré, n'en répandent pas moins indirectement les doctrines dissolvantes.

L'attitude énergique du Gouvernement français et le calme et le sang-froid vraiment supérieurs dont a fait preuve M. le Président de la Chambre des députés, ont été ici très applaudis. Répondant à l'opinion du pays, M. Hintze Ribeiro, président du Conseil et ministre des affaires étrangères, a envoyé une dépêche à notre Ministre à Paris. pour qu'il présente à M. Casimir-Perier, au nom du Gouvernement portugais, l'expression des vifs regrets que le Gouvernement et tout le pays ont ressentis à la nouvelle de l'attentat et pour prier M. Casimir-Perier de transmettre à M. le Président de la Chambre des députés l'expression de pareils sentiments.

Les Chambres étant dissoutes, elles ne pouvaient pas prendre l'initiative de cette manifestation, mais elles l'auraient fait sans doute si elles avaient fonctionné.

On s'attend à arriver à une entente snr la question des Chemins de fer Portugais, quoique les nouvelles pessimistes envoyées de Paris ne soient pas encore complétement modifiées, mais on sait à Paris que le Gouvernement, aussi bien que la Commission exécutive qui administre la Compagnie, sont animés des meilleures intentions et à Lisbonne on sait aussi qu'à Paris il y a des tendances conciliatrices qui ne repoussent pas tout accord. Or cela, quant à moi, est le principal : si l'esprit d'intransigeance est écarté des deux côtés, on arrivera nécessairement à une entente, puisque cette entente est de l'intérêt de tout le monde. Je ne connais pas les détails des négociations qui se poursuivent dans le plus grand secret par des agents spéciaux, mais je crois pouvoir dire que dans les sphères gouvernementales on se montre très confiant dans l'issue de ces négociations et c'est ce qui m'autorise à donner cette information.

Je me permettrai seulement d'émettre un avis : si vraiment on est dans de telles dispositions conciliatrices, il faut agir vite, les retards qu'a eu cette malheureuse question ont été autant d'embarras pour arriver à une solution pratique, et de nouveaux retards ne feraient peut-être que la compliquer et compromettre la solution que tout le monde désire de guerre lasse.

Du côté de l'Allemagne, je sais qu'il n'y a pas de difficultés sérieuses à vaincre ; l'accord s'est fait déjà sur les points qui intéressaient le plus les créanciers allemands. Raison de plus pour que les créanciers français profitent aussi des bénéfices d'une conclusion immédiate. Ce sont mes vœux.

La situation politique n'a pas eu de changement notable ; le parti progressiste convoque le ban et l'arrière-ban de ses troupes pour la grande bataille contre le Gouvernement, mais je crois que, l'hiver aidant, les choses se passeront moins chaudement qu'on ne le disait au premier jour.

Une grande réunion de délégués du parti progressiste va s'effectuer prochainement à Lisbonne pour adopter la ligne de conduite à suivre, mais on est presque certain que ce parti aura le bon sens de ne pas sortir de son rôle constitutionnel.

Du côté du Gouvernement, on proteste vivement contre toute idée de violences électorales et de persécution politique, ce qui est aussi un avis du bon sens et un devoir impérieux. En sorte qu'on doit s'attendre à ce que cette tempête, à laquelle, d'ailleurs, le pays se montre profondément indifférent, n'aura pas de suite fâcheuse, ni pour la marche des affaires, ni pour la rotation normale des partis au pouvoir. On n'est pas bien content quand les adversaires restent quelques mois de plus qu'on ne s'y attendait, mais cette légère ou cette grosse contrariété n'est pas de nature à mettre un parti en lutte contre ses traditions, contre ses intérêts et je dirai aussi contre les intérêts du pays qui a besoin du calme et de la coopération de tous.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 22 novembre :

	29 nov.	6 déc.		contos
Or	2.236	2.237	+	1
Argent	5.559	5.561	+	2
Bronze	565	593	+	28
Prêts sur titres	3.819	3.804	—	15
Dettes du Trésor	12.020	11.899	—	121
Emprunts de Banque sur valeurs	42.043	42.126	+	83
Dépôts	2.221	2.076	—	145
Dividendes à payer	79	78	—	1
Bénéfices	1.869	1.887	+	18
Billets en circulation	50.342	50.758	+	416

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 47e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 58:313$000 reis, soit :

Voyageurs	24:700$000 reis
Transit	3:980$000 —
Marchandises	29:633$000 —
Total	58:313$000 —

En 1892. les recettes de la 47e semaine avaient été de 61:457$991.

Du 1er janvier au 25 novembre les recettes se sont élevées à 2.923:801$000 reis, en plus-value de 98:234$633 reis sur la même période de 1892.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 12 décembre 1893.

Le Chemin de fer d'Anatolie.

Il est peut-être un peu tard pour vous entretenir aujourd'hui des résultats obtenus par les Chemins de fer d'Anatolie au cours de l'année 1892. mais nous n'avons reçu à Constantinople que tout récemment le rapport présenté aux actionnaires de la Compagnie, et ce document, pour être rétrospectif, n'en est pas moins intéressant.

340 kilomètres de ligne ont été livrés à l'exploitation pendant l'année, et la longueur du réseau s'est ainsi trouvée portée de 232 à 578 kilomètres. L'ensemble du Chemin de fer Ismidt-Angora a été ainsi complètement achevé et accepté par le Gouvernement ottoman.

Le produit kilométrique brut de l'exercice s'est élevé à 7.879 francs par kilomètre, qui ont été fournis pour 44 0/0 par les voyageurs, et pour solde par les marchandises et bestiaux. 775.679 voyageurs ont parcouru la ligne. Les transports de marchandises ont subi une légère diminution proportionnelle sur l'année précédente, mais par contre, les transports de bestiaux accusent une augmentation considérable.

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 3.994 fr. 33 par kilomètre et laissent ainsi un produit kilométrique net de 3.885 fr. 22. La décroissance dans les frais de l'exploitation a été constante depuis les débuts de l'entreprise, ainsi qu'on peut le voir par les chiffres suivants :

1889 Fr.	5.389 36 par kil.
1890	4.868 35 —
1891	4.629 44 —
1892	3.994 33 —

Les frais ont donc diminué en même temps que la ligne s'allongeait : le chemin de fer tout entier n'ayant été ouvert qu'en décembre, les 3.994 fr. de dépense kilométrique en 1892 ne constituent pas encore un minimum et tout fait prévoir que l'on arrivera cette année à un chiffre encore inférieur.

Les garanties payées par l'Etat se sont élevées à la somme de 2.959.404 fr. 37.

Le bénéfice net de l'année a été de 1.277.713 fr., il a été réparti de la manière suivante :

Fonds de renouvellement...Fr.	125.107 70
Caisse de subventions	30.000 »
Réserve	63.885 67
Dividende	1.012.500 »
Report à nouveau	46.220 16
	1.277.713 53

Le dividende distribué a été de 4 1/2 0/0.

Ces résultats obtenus au bout d'une seule année d'exploitation complète sont des plus satisfaisants et l'avenir des chemins de fer en Turquie se présente sous les meilleurs auspices.

L'étendue des terres cultivées sur ce parcours de la ligne augmente tous les jours et le Gouvernement, soucieux de voir mettre en valeur de vastes étendues de champs qui, faute de bras, demeurent improductifs, a décidé d'y installer de ces excellents agriculteurs musulmans qui émigrent des bords du Danube et de la Bulgarie. La Compagnie donne toutes sortes de facilités pour le transport et l'installation de ces émigrés à proximité de la ligne où de nouveaux centres agricoles sont en voie de formation.

On a vu plus haut quelle avait été la charge du Gouvernement ottoman du chef de la garantie accordée à la ligne : la somme versée par le Conseil de la Dette à la Compagnie a été de 2.959.404 liv. t. 37.

Vous avez déjà indiqué dans votre journal combien était légère la charge assumée par l'Etat pour ces garanties, comparativement à la plus-value que lui apportent les dîmes des provinces traversées par le chemin de fer : nous en avons ici un exemple frappant.

Les dîmes des provinces d'Angora, Ismidt et Kutahia ont produit :

En 1890-91......Piastres	13.021.774
En 1891-92..................	18.951.384
En 1892-93..................	20.243.475

Il y a donc, en 1892-93, une plus-value de 7.321.000 piastres, soit de 1.664.000 francs sur 1890-91 et la charge réelle du Trésor ottoman est non plus de 2.959.000 fr., mais réellement le 1.295.000 francs. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes et se passent de commentaires.

Je vous entretiendrai la semaine prochaine du Chemin de fer de Salonique-Monastir.

Le Traité de commerce Turco-Français. — Le projet du nouveau traité de commerce entre la Turquie et la France, élaboré par la Commission compétente, a été envoyé au Conseil des Ministres de Turquie, qui, après l'avoir examiné, l'a retourné au Ministère des affaires étrangères à l'effet d'y introduire certaines modifications.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	10 nov	17 nov	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.
Tabacs Ottomans.........L.	17 15	17 67	17 92	16 90	18 »	16 87
Piece	87 »	87 23	87 20	87 ..	87 21	87 22
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 30	24 31	24 43	24 42	24 87	24 78
Parité à Paris...........Fr.	22 21	22 30	22 18	22 45	22 78	22 73
4 0/0 Intérieur............	87 »	87 »	87 »	87 »	87 »	90 10
Emprunt 1er groupe........	55 »	56 »	56 »	56 25	57 75	57 50
Chemins Ottomans.........	87 87	88 12	89 62	89 50	92 50	92 12
Credit Ottoman ....L.	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20
Société Générale	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 95	22 90	22 90	22 90	22 90	22 90
— sur Londres 3 mois.	109 87	109 88	110 »	110 »	110 »	110 »

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Taux de l'Escompte. — La Banque Nationale de Roumanie a élevé le taux de l'escompte de 5 à 6 0/0 pour les effets de commerce, et de 6 à 7 0/0 pour les avances sur titres.

La Banque Agricole. — Le Parlement roumain discute, en ce moment, un projet de Banque agricole ; voici quelques détails sur ce projet :

Le but de la Banque agricole est d'être pour l'agriculture grande et moyenne ce que la Banque nationale est pour le commerce, c'est-à-dire de procurer aux cultivateurs de ces deux catégories du crédit dans les limites de leur solvabilité et dans les conditions les moins onéreuses possible. C'est l'Etat qui prend l'initiative de la création de cet établissement, mais il sera alimenté par des capitaux privés, à l'instar de la Banque nationale. Ce n'est donc pas une institution d'Etat, comme l'est le Crédit Agricole, mais bien une institution privée. L'Etat, comme nous le disions plus haut, en prend seulement l'initiative et verse, pour commencer, cinq millions de francs répartis en 10.000 actions de 500 fr. chacune. Ces actions seront mises en circulation et des souscriptions seront ouvertes jusqu'à concurrence de ce chiffre. Les actions une fois placées et la Société constituée, l'Etat pourra y participer à titre d'actionnaire et il n'aura d autre autorité que celle de faire surveiller les opérations par un commissaire nommé par lui. En outre, pour user de la faculté que lui donne la loi d'augmenter successivement son capital jusqu'à 20 millions de francs, elle devra obtenir l'autorisation du Gouvernement. C'est à cela que se borne l'immixtion de l'Etat dans la Banque.

Les opérations de la Banque agricole consistent en prêts sur gages et sur crédit personnel. Pour faciliter les opérations de la première catégorie, le législateur a dérogé au droit commun, ainsi qu'il l'a fait du reste pour le Crédit Agricole, en dispensant l'emprunteur de faire la tradition réelle de l'objet du gage. La Banque agricole pourra, en outre, faire les opérations suivantes :

I. Recevoir en dépôt, de la part des agriculteurs, de l'argent ou des effets et accorder en échange une ouverture de comptes courants.

II. Effectuer des paiements ou des encaissements pour le compte des agriculteurs qui entretiendront avec elle des relations d'affaires et réaliser des ventes et achats de titres ou de produits agricoles.

III. Se charger, pour le compte des agriculteurs, des opérations nécessaires pour le dépôt des céréales dans les docks ainsi que de toutes les formalités relatives aux warrants et à la vente des produits déposés dans les docks.

Ces attributions, qui élargissent le cercle des opérations de la Banque, offrent aux capitaux privés assez d'avantages pour se porter vers cette entreprise. Bien plus, pour permettre à la Banque de se mouvoir plus librement et de donner plus d'extension à ses transactions, on lui permet d'émettre des bons de caisse nominatifs payables à vue, qui seront reçus aux Caisses de l'Etat jusqu'à concurrence de 50 0/0 du capital social entièrement versé. Grâce à ce privilège ainsi qu'à la faculté qu'on lui accorde de réescompter à la Banque nationale ou à d'autres banques son portefeuille consistant en warrants ou en traites agricoles, jusqu'à concurrence de la moitié de son capital, cet établissement pourra faire des opérations de crédit atteignant le double de son fonds et réaliser des bénéfices suffisants. Il pourra ainsi prêter à un taux modéré.

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 11 au 20 novembre	Du 1er janvier au 20 nov.	Par kil.
1893 (540 k.).....	182.038 11	4.387.491 71	337 10
1892 (540 k.).....	150.327 80	4.382.181 22	278 38
Différence en 1893.	+31.710 31	— 5.310 49	+58 72

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.) : Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
PRIX DU NUMÉRO :
France : **0 fr. 60**; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... 2 fr.
Réclames en 8 points .... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 102. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 24 Décembre 1893.

SOMMAIRE DU N° 102

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 22 déc.	1.704.5	1.275.7	2.980.2	3.232.4	92	2½
1893 7 déc.	1.710.9	1.271.0	2.981.9	3.457.7	86	2½
1893 14 déc.	1.711.0	1.271.2	2.982.2	3.447.9	86	2½
1893 21 déc.	1.713.3	1.268.6	2.981.9	3.437.2	86	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 15 déc.	752.6	337.3	1.089.9	1.230.2	88	4
1893 30 nov.	710.4	323.2	1.033.6	1.203.0	85	5
1893 7 déc.	716.3	320.2	1.036.5	1.189.5	87	5
1893 15 déc.	725.3	324.1	1.049.4	1.186.0	88	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 22 déc.	614.2	»	614.2	636.8	96	3
1893 7 déc.	641.9	»	641.9	633.0	102	3
1893 14 déc.	646.3	»	646.3	627.8	103	3
1893 21 déc.	625.0	»	625.0	632.6	99	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 8 oct.	107.5	17.5	125.0	160.0	78	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
1893 7 oct.	102.4	16.3	118.7	160.1	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 8 oct.	67.5	10.0	77.5	150.0	51	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
1893 7 oct.	68.0	9.9	77.9	151.0	51	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 15 déc.	218.4	353.4	571.8	967.4	59	4
1893 30 nov.	214.8	338.1	552.9	978.6	56	5
1893 7 déc.	214.0	337.9	551.9	966.7	57	5
1893 15 déc.	214.2	337.9	552.1	970.2	57	5
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 15 déc.	62.5	52.5	115.0	403.4	28%	2½
1893 30 nov.	60.5	40.6	101.1	430.1	23	3
1893 7 déc.	62.5	42.2	104.7	415.6	25	3
1893 14 déc.	64.3	44.2	108.5	419.9	25	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 14 nov.	1.4	0.7	2.1	0.5	420	8
1893 31 oct.	3.4	1.7	5.1	1.3	391	8
1893 7 nov.	3.0	1.5	4.5	1.4	321	8
1893 14 nov.	2.9	1.5	4.4	1.4	314	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
1893 30 nov.	81.2	»	81.2	105.9	76	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 17 déc.	190.3	131.5	321.8	868.7	38	5
1893 2 déc.	197.9	170.3	368.2	918.6	40	5
1893 9 déc.	197.9	170.0	367.9	924.1	40	5
1893 16 déc.	197.9	173.4	371.3	917.3	40	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 31 oct.	2.4	»	2.4	123.5	2	6½
1893 31 août	2.5	»	2.5	115.5	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
1893 31 oct.	2.5	»	2.5	111.0	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 17 déc.	79.8	178.7	258.5	405.1	60	2½
1893 2 déc.	85.7	174.5	260.2	411.4	61	4
1893 9 déc.	88.0	174.7	262.7	411.6	61	3½
1893 16 déc.	90.3	175.6	265.9	414.1	64	3½
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	199.8	32.4	232.2	564.3	41	5
1893 10 nov.	224.0	23.6	247.6	732.1	34	6
1893 20 nov.	224.0	23.6	247.6	722.2	35	6
1893 30 nov.	224.3	23.4	247.7	741.0	34	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 nov.	185.0	30.5	215.5	510.4	40	5
1893 10 nov.	166.2	23.1	189.3	435.8	43	6
1893 20 nov.	165.2	22.8	188.0	432.7	43	6
1893 30 nov.	164.9	22.8	187.7	435.1	43	6
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 31 oct.	38.5	»	38.5	64.8	59	5
1893 31 août	36.9	»	36.9	67.1	57	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
1893 31 oct.	34.4	»	34.4	65.8	56	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 14 déc.	11.9	20.7	32.6	277.0	11	6
1893 29 nov.	12.5	34.3	46.8	288.0	16	6
1893 6 déc.	12.5	34.5	47.0	284.2	16	6
1893 13 déc.	12.5	34.6	47.1	285.7	16	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 10 déc.	54.3	0.1	54.4	123.6	42	6
1893 25 nov.	61.8	0.1	61.9	144.9	44	5
1893 2 déc.	61.6	0.1	61.7	142.9	44	6
1893 9 déc.	60.5	0.1	60.6	139.5	43	6
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er déc.	1.772.4	19.2	1.791.6	4.189.2	42	4½
1893 1er nov.	1.588.5	13.5	1.602.0	4.105.0	40	5
1893 15 nov.	1.591.7	13.9	1.605.6	4.069.7	40	5
1893 1er déc.	1.504.0	13.9	1.517.9	4.058.0	37	5

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 30 sept.	21.7	3.9	25.6	44.6	57	»
1893 31 oct.	21.6	3.9	25.5	45.2	57	»
1893 30 nov.	21.7	4.0	25.7	45.6	57	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	9.4	4.2	13.6	29.9	47	6½
1893 15 nov.	9.2	4.0	13.2	29.2	46	6
1893 22 nov.	9.1	4.0	13.1	28.5	46	6
1893 30 nov.	9.2	4.0	13.2	28.1	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
1893 31 oct.	23.2	3.5	26.7	62.4	44	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	26	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
1893 31 oct.	10.5	13.5	24.0	85.8	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 17 déc.	67.1	24.9	92.0	166.6	53	3
1893 2 déc.	73.9	18.8	92.7	174.6	53	4½
1893 9 déc.	74.0	18.9	92.9	173.5	53	4
1893 16 déc.	74.3	19.0	93.3	172.6	54	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 22 déc.	6 255,6	2 505,3	8 760,9	14 352,8	61%
1893 7 déc.	6 108,2	2 484,1	8 592,3	14 685,1	59
1893 14 déc.	6 121,8	2 482,9	8 604,7	14 628,6	59
1893 21 déc.	6 026,8	2 490,2	8 517,0	14 626,3	58

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Amsterdam........	47 97	47 82	47 82	47 80	47 77	47 75
Anvers............	100 15	100 02	99 95	99 97	99 97	100 04
Athènes............	» »	159 »	» »	156 »	182 »	165 50
Barcelone..........	23 50	23 60	23 70	22 75	22 30	23 05
Berlin............	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Bruxelles..........	100 06	100 06	100 »	100 03	99 95	100 »
Bucharest..........	100 25	100 45	100 45	100 85	100 50	100 »
Constantinople....	22 90	22 90	22 90	22 90	22 90	22 80
Francfort..........	80 80	80 77	80 78	80 78	80 72	80 76
Gênes..............	115 92	115 57	111 20	114 60	112 15	110 50
Genève............	100 01	100 04	100 04	100 04	100 03	100 05
Lisbonne..........	704 »	704 »	704 50	703 50	705 »	703 »
Londres............	25 35	25 35	25 36	25 37	25 38	25 38
Madrid............	23 25	23 »	23 85	22 20	23 15	22 50
Rome..............	116 »	115 65	115 45	111 50	112 »	110 80
Saint-Pétersbourg	37 77	37 75	37 75	37 55	37 50	37 22
Vienne (à vue)......	50 10	49 97	49 55	49 55	49 65	49 60
— (à 3 mois)...	50 35	49 90	49 50	49 50	49 60	49 50

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	206 75	207 »	206 91	207 19	207 06
Allemagne.. —	4 %	122 50	122 11	122 56	122 53	122 56
Vienne-Tr.. —	4 %	198 50	200 25	199 75	199 50	199 87
Barcelone.. —	4 %	400 50	401 50	406 »	404 »	403 50
Madrid..... —	4 %	400 50	401 50	406 »	404 »	403 50
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb.. —	4 %	261 »	261 50	262	262 »	263 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 15	25 16	25 17	25 18	25 17
— ..... ch. court	3 %	25 17	25 17	25 18	25 19	25 19
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 06 p.	0 03 p.	0 06 p.	0 06 p.	Pair
Italie........ —	6 %	13 62p.	12 75p.	12 50p.	10 87p.	10 50p.
Suisse....... —	4 ½ %	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 09 p.
Matières d'or et d'argent	au pair —					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3442 15	3442 15	3412 15	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	117 61	116 13	116 56	116 35	116 35
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— **mexicains**...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres..................		2 96	2 92	2 92	2 92	2 92
Souverains anglais.......		25 15	25 15	25 15	25 16	25 16
Banknotes................		25 15	25 16	25 16	25 17	25 17
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)......		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède.....		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 23 décembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		**100 francs** en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*......	99 73	Billets *Allemands*....	100 26
En *Angleterre*......	100 17	— *Anglais*.......	99 82
En *Autr.-Hongrie*...	105 06	— *Austro-Hongr.*	96 12
En *Belgique*........	100 »	— *Belges*........	100 »
En *Espagne*.........	122 69	— *Espagnols*....	81 50
En *Grèce*...........	165 50	— *Grecs*........	60 06
En *Hollande*........	100 41	— *Hollandais*....	99 58
En *Italie*...........	111 73	— *Italiens*.......	89 50
En *Russie*..........	150 30	— *Russes*........	66 53
En *Suisse*...........	100 09	— *Suisses*.......	99 91

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 23 décembre 1893.

La cote des changes est assez insignifiante cette semaine. Les devises sur Amsterdam fléchissent légèrement en conséquence du taux de l'escompte de 3 1/2 pratiqué par la *Banque des Pays-Bas*.

Le papier Autrichien gagne 0 fr. 37, le Madrid-Barcecelone clôture à 403 50, en réaction de 0 fr. 50 sur la semaine précédente. Le rappel d'une partie des troupes de Melilla paraît, au marché, de bon augure, mais il y a toujours la grave question du *modus vivendi* avec la France; de la solution qui interviendra dépend, en grande partie, la situation des changes. Le bilan de la Banque est assez bon, mais, nous l'avons dit bien des fois, dans l'état actuel des choses, c'est un facteur à peu près négligeable.

L'agio sur l'or est à 30 1/4 à Lisbonne et à 65 1/2 en Grèce.

Le rouble est en hausse d'un point et demi à 263 50.

Le Londres est à 25 17 et le chèque à 25 19. Tant que le taux restera à 3 0/0 à la *Banque d'Angleterre*, il n'y a pas de grands changements à prévoir.

Le change italien perd 10 50 0/0 au lieu de 10 87 la semaine dernière : l'*affidavit* donne d'assez bons résultats en ce sens qu'il a été payé en Italie, du 10 novembre au 15 décembre, 80 millions de plus que dans la période correspondante de 1892.

Nous avons à signaler une baisse de l'escompte en Suisse. Depuis le 9 décembre, le taux officiel est de 4 0/0 au lieu de 4 1/2.

L'argent métal se tient toujours au même prix 116 35 le kilo, il n'y a pas, croyons-nous, de nouvelle baisse à prévoir, car, au prix actuel, un certain nombre de mines restreignent leur extraction ou la suppriment complètement. D'ailleurs il y a en ce moment une demande active pour les expéditions aux Indes où l'imposition d'un droit d'entrée élevé devient de plus en probable.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

Le mouvement de l'or à la *Banque de France* se traduit par une augmentation de 2.227.000 fr. Paris a reçu 220.000 francs par la circulation et a vendu 233.000 francs de matières. Il est rentré dans les succursales 1.900.000 fr. par les recettes et 340.000 fr. venant de Turquie.

L'encaisse argent a diminué de 2.562.000 fr. La circulation a rendu 1.508.000 fr. à Paris et il est sorti 2.000.000 pour la Belgique. En succursales, il est rentré 970 millions de francs par la circulation, il est sorti 2 millions d'écus et 990.000 fr. de monnaies divisionnaires pour l'étranger et 50.000 fr. d'écus pour la Réunion.

Le numéraire revient rapidement à la *Banque d'Allemagne :* du 7 au 15 décembre l'augmentation est de 12.900.000 fr., avec une légère diminution de la circulation des billets.

Le mouvement de l'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une plus-value de sorties de 1.900.000 francs; la circulation ayant repris 19.400.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée à 21.300.000 francs.

Voici le détail des entrées et sorties :

Entrées		Sorties	
20 déc. Hong-Kong. £	6.000	15 déc. Hollande... £	10.000
Excédent des sorties	70.000	18 — Continent....	56.000
		20 — Hollande.....	10.000
Total égal.........	76.000	Total des sorties.	76.000

Les demandes d'or qui étaient facilement satisfaites par le marché libre, s'adressent aujourd'hui plus nombreuses à la Banque, malgré le prix élevé auquel elle tient les lingots et l'or étranger.

La *Banque de Belgique* gagne 3.800.000 fr. d'or et d'argent.

La *Banque d'Espagne* a une entrée de 3.400.000 fr. d'argent et sa circulation fiduciaire a diminué de 6 millions 600.000 francs.

La *Banque des Pays-Bas* gagne 2.300.000 fr. d'or et 900.000 fr. d'argent.

La *Banque de Roumanie* a perdu 1.100.000 fr. d'or du 2 au 9 novembre, malgré la hausse de l'escompte à 6 0/0. Comme nous l'avons dit la semaine dernière, cet or a pris le chemin de l'Autriche-Hongrie.

Situation de l'or à la Banque de Russie au 1er décembre 1893

	Fr.
Fonds d'échange des billets de crédit et Encaisse de la Banque.	1.504.000.000
Fonds à l'Etranger..............	48.400.000
Or appartenant au Trésor, en dépôt à la Banque..............	787.600.000
Total........ Fr.	2.340.000.000

Malgré une diminution de 87.700.000 fr. dans l'encaisse or de la Banque de Russie, le métal jaune a augmenté dans cet Etablissement de 88.300.000 fr.

Par rapport au 14 décembre, l'encaisse globale des Banques européennes est en diminution de 87.700.000 francs, c'est-à-dire juste du chiffre perdu par l'encaisse de la Banque de Russie; quant à la circulation, elle n'a pas varié.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
OR	du 25 nov. au 2 déc.	depuis le 1er janv.	du 25 nov. au 2 déc.	depuis le 1er janv.
Grande-Bretagne	»	16.700.207	»	30.235.582
France.........	»	17.990.102	1.448	8.781.178
Allemagne......	»	25.453.100	»	13.386.791
Autres pays....	113.000	10.302.214	662.714	9.438.019
Total 1893...	113.000	70.445.623	664.162	61.841.570
— 1892...	1.637.200	61.634.853	220.531	8.292.588
— 1891...	87.332	75.916.863	527.209	29.081.351
ARGENT				
Grande-Bretagne	757.675	28.673.391	»	2.93
France.........	»	132.198	»	788.040
Allemagne......	»	193.000	»	596
Autres pays....	469	669.133	1.065	2.348.106
Total 1893...	758.144	29.667.722	1.065	3.139.679
— 1892...	750.950	20.654.766	10.100	2.947.303
— 1891...	531.787	19.403.208	5.222	2.576.108

Encaisse des Banques associées de New-York

1892.....	17 déc...	77.000.000	dollars
1893.....	2 déc...	104.400.000	—
1893.....	9 déc...	104.900.000	—
1893.....	16 déc...	103.600.000	—

Les exportations d'or reprennent aux Etats-Unis, mais elles restent assez modérées; il est sorti, cette semaine, 1.740.573 dol. puisés, pour la majeure partie, dans la réserve des *banques associées* de New-York, qui a diminué de 1.300.000 dol.

La Convention monétaire

M. Sonnino a déposé, le 22 décembre, sur le bureau de la Chambre des députés italienne, le projet de loi portant ratification de la Convention monétaire de Paris; il a été renvoyé à une Commission. M. Alessandro Rossi se propose, dit-on, de combattre le projet et de demander la dénonciation de l'*Union latine.*

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	16 décembre			23 décembre		
	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu 0/0	Derniers Cours	P. de 1 f. de rente	Revenu p. 0/0
Français 3 % (perpétuel)........	98 17	32 72	3 05	98 40	32 80	3 01
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 80	35 92	2 78	98 57	35 83	2 79
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)...	96 35	24 08	4 15	96 65	24 16	4 11
Belgique 3 ½ %................	104 65	29 90	3 34	103 30	29 54	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)...	63 32	15 83	6 31	63 05	15 76	6 31
Grèce 5 % 1881................	118 »	5 92	16 89	166 »	6 66	15 06
Hollande 3 ½ % (à Amsterdam).	102 »	29 14	3 43	102 37	29 21	3 41
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)..	95 80	23 95	4 17	95 95	23 98	4 16
Italie 5 % (4 fr. 33 net)..........	82 55	19 06	5 21	80 65	18 62	5 36
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)....	86 50	28 83	3 49	88 50	29 50	3 38
Portugal 3 % (1 fr. net).........	19 70	19 70	5 07	19 75	19 75	5 06
Roumanie 5 %.................	100 75	20 15	4 96	100 75	20 15	4 96
Russie 3 % or 1891 libéré.......	83 20	27 73	3 60	83 50	27 83	3 59
Serbie 5 % 1890.................	370 »	14 10	6 75	352 50	14 10	7 09
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)..	104 30	26 07	3 83	104 65	26 16	3 82
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	97 50	32 50	3 07	96 97	32 32	3 09
Turquie convertie 1 % série D..	22 77	22 77	4 39	22 85	22 85	4 37
— Priorité 4 % 1890......	465 »	23 25	4 30	464 50	23 22	4 30
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 50	28 50	3 50	85 50	28 50	3 50

Situation Financière générale

France. — En fin de semaine, et malgré l'approche des jours de fête, le marché est animé, principalement sur la *Rente Italienne* et sur l'*Extérieure Espagnole.* Le mouvement de la première de ces deux valeurs a

été important, et on reste, au dernier moment, mal impressionné sur ce qu'elle pourra faire encore d'ici la fin du mois. Nous avons à passer la journée de mardi, jour de repos à Londres et à Berlin principalement, et l'Etranger peut vouloir vendre encore, comme il a vendu vendredi et samedi.

L'argent se resserre un peu; néanmoins, rien ne fait prévoir qu'il sera très exigeant à la fin du mois.

Les *Rentes Françaises* sont fermes; ce qui se passe sur certains fonds d'Etats ne peut que profiter à nos valeurs nationales.

Allemagne. — Le marché allemand ne s'est pas modifié sensiblement cette semaine, l'escompte hors Banque restant à 4 1/2 0/0. En ce qui concerne plus spécialement les Fonds russes et le Rouble, la tendance est plus ferme, la spéculation escomptant à présent le succès probable des négociations commerciales entamées avec la Russie.

On annonce que le Gouvernement allemand a chargé son Ministre à Athènes de protester auprès du Gouvernement grec contre la confiscation des garanties de l'emprunt monopole.

Angleterre. — A cette époque de l'année, les transactions sont toujours restreintes à Londres; aussi la pétition adressée au Comité du Stock-Exchange, demandant la fermeture de la Bourse jusqu'à mercredi, n'a-t-elle pas lieu de nous surprendre.

Les porteurs de Fonds helléniques ont envoyé à M. Tricoupis un télégramme de protestation énergique contre ses projets relatifs à la Dette extérieure; un Comité a été nommé pour représenter et défendre les intérêts anglais engagés en Grèce.

Autriche-Hongrie. — Le marché viennois conserve l'attitude à la fois prudente et ferme que nous avons déjà signalée. Le resserrement monétaire se fait toujours sentir dans les deux capitales de la Monarchie; à Budapesth surtout les Banques ont restreint le crédit, pour réagir contre les tendances de la spéculation qui s'était laissé entraîner un peu trop loin.

Les valeurs des Etablissements de crédit bénéficient des résultats exceptionnellement favorables accusés par les bilans; nos lecteurs trouveront, page 825, des indications précises à ce sujet.

Espagne. — A Madrid, les haussiers exploitent les nouvelles relatives au rapatriement prochain du corps expéditionnaire envoyé au Maroc et aussi celles qui tendent à laisser croire au renouvellement probable du *modus vivendi* avec la France; mais il faut s'attendre à une réaction que le règlement définitif sur l'application du timbre sur les valeurs publiques ne manquera pas de provoquer. Nous avons indiqué, précédemment, les conséquences de cette mesure inopportune.

Quant à la question des Chemins de fer, M. Moret, trop absorbé par la campagne protectionniste dirigée contre ses traités avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie, n'a pu encore s'y consacrer.

Grèce. — Nos lecteurs trouveront, dans les *Questions du jour*, une étude détaillée sur les conditions de la faillite de la Grèce.

Italie. — Le désarroi continue à régner sur le marché italien, par suite de l'absence d'un programme financier. Il faudra attendre, sans doute, jusqu'au 25 janvier, date de la rentrée des Chambres, pour connaître, par le menu, les idées de M. Sydney Sonnino, mais on parle de nouveau de la cession à un groupe allemand, de divers monopoles : pétrole, tabac, alcools, cartes à jouer, et mêmes assurances !

D'après les statistiques officielles, l'application de l'*affidavit* et l'obligation de présenter les titres, ont donné, du 10 novembre au 15 décembre, des résultats appréciables; les paiements des coupons de la Dette italienne se sont élevés, en effet, pendant ladite période, à 180 millions de lire, soit 80 millions de plus que pour la période correspondante de 1892.

Portugal. — La crise ministérielle a fait ajourner quelques questions qui étaient sur le tapis, parmi lesquelles le Règlement des Chemins de fer qui s'impose comme la plus importante. C'est un repos de quelques jours et le nouveau Ministère aura incessamment à s'en occuper.

Russie. — Le Ministre des Finances a fait connaître les conditions définitives du rachat des lignes de la Grande Société des Chemins de fer Russes; on les lira page 829, dans notre correspondance de Russie.

On nous écrit que les résultats de la foire annuelle de Nijni-Novgorod ont été exceptionnels cette année; le développement des transactions a eu pour conséquence de ranimer la vie industrielle dans toutes ses branches.

Suisse. — Le Conseil national a voté un emprunt de vingt millions.

Turquie. — La place de Galata a été éprouvée ces derniers temps par la faillite de plusieurs Maisons de Banque et de Coulisse assez importantes; ces Maisons étaient fortement engagées sur les Fonds helléniques. La crise paraît avoir un caractère passager.

Serbie. — La presse de Vienne a recommencé à répandre sur la situation politique et financière de la Serbie toutes sortes d'informations alarmistes, complètement inexactes ou tout au moins très fortement exagérées dans le sens pessimiste. Malheureusement la presse d'opposition serbe se met de la partie, dans le but de discréditer le Gouvernement actuel.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — Les Chambres sont en vacance, la période des étrennes sera donc aussi complète que les amis de la tranquillité étaient en droit de l'espérer.

Il n'y a plus que les anarchistes à redouter. Accorderont-ils, eux aussi, la trêve que nous qualifions familièrement « des confiseurs », — tout le monde n'a pas le génie éloquent de M. Crispi, qui a exhumé la « Trêve de Dieu ».

Jusqu'ici, en France, les anarchistes ont fait beaucoup de bruit et quelque besogne. Les lois votées contribueront-elles à éviter de nouveaux attentats ? C'est probable. Il aurait mieux valu prendre le mal à sa racine, il y a quelques années, et ne pas laisser se développer cette fièvre malfaisante qui sévit jusque dans certaines classes bourgeoises.

L'entente commune rêvée par plusieurs Gouvernements était peut-être une bonne chose, bien qu'elle substituât le rôle de la police à l'action de la justice; l'accord n'a pu se faire.

Il serait bon, d'ailleurs, tout en ne négligeant aucune précaution, de ne pas voir des compagnons partout.

Aujourd'hui, le moindre malfaiteur pris la main dans le sac, crie : « Vive l'anarchie ! » comme il y a quelques mois, le larron, qui avait dérobé cent sous dans la caisse de son patron, criait : « A bas le Pari Mutuel ! »

Ces genres de sports sont bien portés dans le monde des malfaiteurs. La mode en passera. Augmentons notre police; ne laissons pas imprimer des appels au meurtre et au pillage; ne tolérons pas les excitations criminelles des réunions publiques, c'est parfait; mais travaillons, ce sera mieux.

Le 17 décembre, des élections législatives ont eu lieu à Brive et à Nîmes; ces deux scrutins étant les deux premiers depuis le renouvellement de la Chambre, les résultats ont leur intérêt.

A Brive, M. de Lasteyrie, libéral, a été élu, battant son concurrent socialiste de plus de sept mille voix.

A Nîmes, il y a ballottage; mais les républicains ont réuni plus de onze mille voix contre les socialistes qui en ont obtenu un peu plus de trois mille; M. Doumergue, qui est en tête de liste, passera au second tour.

Le 18, la Chambre a élu MM. Audiffred et Desmons, membres de la Commission de surveillance de la Caisse des retraites de la vieillesse.

M. Turrel a développé son interpellation sur les relations commerciales de la France avec l'Autriche-Hongrie.

M. Turrel a dit qu'en août 1892, l'Autriche a diminué les droits qui frappaient les vins italiens. Or, comme la France jouit de la clause de la nation la plus favoriséee, elle doit bénéficier de cette réduction.

M. Casimir-Perier a répondu « que l'Autriche a prétendu qu'en abaissant les droits sur les vins italiens, elle n'avait pas entendu passer un traité, mais accorder une concession à une zone frontière. Depuis cette époque, le Gouvernement français a réclamé et, aujourd'hui, des pourparlers sont engagés entre les deux puissances. Le Gouvernement espère obtenir satisfaction. S'il en était autrement il se verrait obligé à son grand regret, de prendre d'autres mesures.

M. Turrel a remercié le Ministre des affaires étrangères et déposé l'ordre du jour suivant qui a été adopté à l'unanimité :

« La Chambre, comptant sur le Gouvernement pour défendre avec énergie l'exportation des vins français en Autriche-Hongrie, passe à l'ordre du jour. »

M. Basly a interrogé ensuite le Ministre des travaux publics sur l'établissement de trains ouvriers sur la ligne du Nord, trains qui facilitent la concurrence faite par les Belges aux ouvriers français.

M. Jonnart a répondu que les tarifs ne seraient pas homologués et que les trains seraient supprimés dans les délais prévus.

La Chambre a abordé enfin l'examen des crédits supplémentaires.

M. Camille Pelletan s'est élevé contre la pratique des crédits supplémentaires qui détruit la sincérité des budgets. On engage des dépenses en dehors du Parlement et à la fin de l'année on place la Chambre en présence du fait accompli. Il s'est plaint, de plus, du peu de temps laissé cette année aux députés pour examiner la demande qui leur est faite et demande le renvoi du projet à la Commission.

Le Ministre des finances s'est attaché, au contraire, à justifier l'emploi des crédits actuels que la Chambre tiendrait à ratifier avant sa séparation.

M. Delbet a insisté pour le renvoi que repoussaient MM. Rouvier, président, et Cochery, rapporteur de la Commission. Le renvoi a été repoussé et les différents articles adoptés sans modification.

Au Sénat, après l'adoption des projets de loi contre les anarchistes, on a discuté une proposition de loi tendant à réprimer les abus commis en matière de vente à crédit des valeurs de Bourse. M. Cordelet, rapporteur, a exposé le but et la portée de la loi, qui sont de rendre moins immorales les opérations auxquelles peuvent donner lieu ces ventes à crédit.

Les différents articles ont été successivement adoptés: mais en présence des nombreux amendements qui seront développés au cours de la deuxième délibération, le texte primitif sera certainement modifié. Nous réservons donc nos appréciations jusqu'au jour où cette loi sera définitivement votée.

Le 19 courant, le Conseil des Ministres s'est réuni à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

Il s'est principalement entretenu de l'application des lois sur les anarchistes qui, désormais, sont toutes promulguées. Le Ministre de l'intérieur a été autorisé à déposer un projet de loi tendant à allouer des pensions de retraite aux commissaires de police sur les fonds de l'Etat. Actuellement, les commissaires de certaines villes, seulement, bénéficient de retraites payées sur les fonds municipaux, mais qui ne peuvent être obtenues que sous certaines conditions, notamment de séjour dans la ville. Ces conditions constituent une entrave sérieuse pour l'Etat. En mettant à sa charge les pensions de retraite, on rendra au Ministre de l'intérieur son entière liberté d'action, ce qui permettra la meilleure utilisation des compétences. La charge totale, pour le Trésor, n'attendra que 450.000 francs au bout d'une période de vingt ans pour arriver au plein fonctionnement de la mesure.

Le Conseil s'est longuement occupé des mesures à prendre pour conjurer les effets de la crise agricole et viticole. C'est principalement la question des tarifs de chemins de fer qu'a examinée le Conseil en vue de rechercher s'il convenait d'homologuer le tarif réduit que les Compagnies de Paris-Lyon, d'Orléans et du Midi ont élaboré d'un commun accord pour favoriser le transport à Paris des vins du Midi de la France.

La Chambre a invalidé M. d'Hugues, député de Sisteron, par 216 voix contre 208. M. de la Rochejacquelein, député de Bressuire, a été validé par 223 voix contre 203. Les élections de MM. Cros-Bonnel, à Saint-Pons et Flourens, à Embrun, ont été validées. Il ne restera que l'élection de M. Wilson, à Loches, à examiner sérieusement.

Le 20 décembre, la Chambre a repoussé par 247 voix contre 222 la taxe sur le champagne votée par le Conseil municipal de Paris.

M. Raynal, Ministre de l'intérieur, a lu le décret de clôture.

Au Sénat, M. Boulanger a déclaré qu'il eût été préférable d'ajourner à janvier le vote des crédits supplémentaires; mais que la commission était d'avis de donner une nouvelle marque de sympathie au nouveau Cabinet. La discussion immédiate a commencé.

M. Blavier a regretté la précipitation que l'on exigeait du Sénat dans des débats aussi sérieux.

M. Blavier n'a pas voulu retarder longtemps le Sénat; il a déploré seulement que l'on votât un tel projet sans avoir sous les yeux le rapport de la Commission des finances. C'était un précédent dangereux contre lequel il protestait.

Le chiffre considérable des crédits supplémentaires tenait à ce que l'on présentait au Parlement un budget fictif; c'est M. Cochery lui-même qui l'a reconnu dans un rapport à la Chambre,

M. Blavier a demandé au Ministre s'il verrait des inconvénients à publier tous les mois une situation de la Dette flottante qui ferait ressortir les moins-values et les plus-values. En ce moment, il y a des moins-values qui tiennent surtout à l'enregistrement et aux douanes. Il importe que le nouveau Cabinet, qui a la confiance du Sénat et de la Chambre, présente un budget sincère. La droite a applaudi M. Blavier.

M. Burdeau, Ministre des finances, a répondu à M. Blavier, déclarant qu'il blâmait comme lui les imprévisions de crédits.

Il a dit que l'on pouvait limiter les crédits supplémentaires, mais non les faire disparaître. Le chiffre de 86 millions auquel on est arrivé cette année est inférieur à la moyenne des dix dernières années qui est de 120 millions. Il faut ajouter aussi que dans ces 86 millions entrent 20 millions rendus nécessaires par l'extrême sécheresse. M. Burdeau a ajouté que, quand il a parlé devant la Chambre des fraudes qui ont diminué les recettes sur l'alcool, il n'a nullement visé les bouilleurs de cru, comme on a paru le croire, mais bien les véritables fraudeurs qui seront poursuivis avec vigueur.

Le Ministre a terminé en déclarant qu'il comptait favoriser l'exercice du contrôle financier du Sénat et qu'il y puiserait une grande force. C'est dans ces conditions qu'il a demandé qu'on tînt compte des circonstances dans lesquelles les crédits étaient réclamés et qu'on voulût bien les voter.

La réponse de M. Burdeau a été très applaudie.

Les divers chapitres du cahier ont été successivement adoptés et l'ensemble du projet a été voté à l'unanimité de 223 votants.

Le Sénat a adopté divers projets de loi d'intérêt secondaire déposés au début de la séance, notamment celui qui autorise le Gouvernement à proroger par décrets des surtaxes d'octroi.

M. Casimir-Perier, Président du Conseil, a donné lecture du décret de clôture de la session extraordinaire de 1893.

Le 21, les Ministres se sont réunis en conseil de Cabinet au Ministère des affaires étrangères sous la présidence de M. Casimir-Perier.

Le conseil a consacré la majeure partie de sa séance, qui s'est prolongée jusqu'à midi et demi, à la préparation du budget de 1895 qui doit être déposé sur le bureau de la Chambre dans les premiers jours dans la session prochaine.

Le Conseil s'est ensuite entretenu de nouveau de la question de nos rapports commerciaux avec l'Espagne. On sait comment la question se pose : le Gouvernement espagnol ne s'était pas montré disposé jusqu'ici à nous accorder — en échange de notre tarif minimum dont il jouit présentement — le bénéfice des réductions de droits que comportent les traités récents conclus par l'Espagne avec divers pays étrangers et qui vont entrer prochainement en vigueur. Le Gouvernement espagnol voudrait obtenir en échange un abaissement des droits du tarif minimum français.

Le Conseil des Ministres, a été unanime à reconnaître qu'il ne pouvait être question actuellement d'accorder à l'Espagne des concessions au-dessous de notre tarif minimum, c'est-à-dire que le Gouvernement français ne prendra pas l'initiative de demander aux Chambres, qui ont seules qualité pour l'autoriser, une réduction des droits de notre tarif minimum au profit des produits espagnols.

Le 22, la *Pall Mall Gazette* a publié une entrevue avec un ingénieur et explorateur anglais de l'Indo-Chine et du Siam, M. Hallett, au sujet de l'Etat-tampon. M. Hallett, qui, dit le journal anglais, est une autorité en la matière, se plaint de ce que l'Etat-tampon ne serait que de 50 milles de largeur au lieu de 100 milles et de ce que les Etats Shans du côté de la Birmanie en fourniront une très grande partie. Il ajoute que la Birmanie anglaise sera en danger malgré l'Etat-tampon et il propose que, pour contrecarrer les ambitions françaises, l'Angleterre proclame son protectorat sur le Siam qui est impuissant à résister aux empiètements de la France.

La Chine serait heureuse de l'arrangement qui lui remettrait

la souveraineté de l'Etat-tampon où se récolte le meilleur thé de la Chine. Un chemin de fer sera bientôt créé, qui ouvrira au commerce anglais toute la partie du sud de la Chine.

De Bangkok, on télégraphiait : « Comme il faut quarante jours de marches forcées pour aller de Bangkok à Luang-Prabang, les commissaires qui y sont envoyés pour effectuer la délimitation de la zone neutre du Haut-Mékong, ne seront probablement pas de retour avant six mois.

« Le consul de France à Batavia est arrivé à Bangkok comme chargé d'affaires pendant l'absence de M. Pavie. »

Le Ministre de la Marine a reçu la dépêche suivante du général Dodds :

« Whydah, 20 décembre. Goho, 15 décembre. — Behanzin a essayé de se retirer vers le Nord ; mais, repoussé par les colonnes volantes, il a été ramené sur les bords du Kouffo, à l'ouest d'Abomey. Les débris de son armée sont actuellement dispersés, l'ex-roi n'a plus autour de lui que quelques hommes recrutés au passage dans les villages.

« Le 4 décembre, à l'ouest de Badagba, une de nos reconnaissances a eu un engagement sans importance avec l'arrière-garde de la troupe de Behanzin.

« Nos forces occupent trois nouveaux postes, ceux de Zagnanado, Aschéribu et Oumbegan, et resserrent tous les jours le cercle autour de Behanzin, qui chercherait à se retirer dans l'intérieur de Lama.

« Outre les effets personnels, de nombreux membres de la famille royale, ainsi que des amazones, ont été pris. Nous avons rendu à la liberté des centaines de nos protégés qui étaient prisonniers. »

La précédente dépêche du général Dodds était datée du 30 novembre dernier. A ce moment, Behanzin, qui avait tenté, sans succès, de fuir dans la direction du Nord, s'était rabattu vers l'Ouest et se trouvait au village de Djeja, situé sur le Kouffo, rivière qui débouche dans la lagune près de Whydah et coule entre l'Ouémé et le Mono.

C'est en pourchassant les débris de l'armée dahoméenne que l'engagement dont parle la nouvelle dépêche aurait eu lieu le 4 décembre, à l'ouest du village de Badagba, lequel se trouve entre Atcheribé, sur le Zou, affluent de l'Ouémé, et la vallée du Kouffo.

Actuellement, les forces du général Dodds sont groupées autour de trois centres fortifiés établis en triangle dans le haut Dahomey. Le premier de ces points, Zagnanado, est à proximité d'Agony et par conséquent du haut Ouémé ; le second, Atcheribé, est sur le Zou, à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest du premier ; le troisième, Oumbega, se trouve un peu au nord d'Abomey, à cinquante kilomètres d'Atcheribé et à la même distance de Zagnanado.

Les petites colonnes qui rayonnent autour de ces postes battent tout le pays et empêchent Behanzin de rester dans le haut Dahomey. Aussi l'ancien roi d'Abomey, ne pouvant gagner le haut pays à raison de l'hostilité des chefs indigènes réunis autour du chef de Savalou, craignant de trop s'éloigner de son royaume en se dirigeant vers la haute Mono et le Togoland allemand, paraît vouloir regagner ses anciennes provinces et se cacher dans le pays marécageux et boisé du Lama. Sa capture semble dès lors devenir relativement aisée.

Hier, samedi, le Conseil des ministres s'est réuni, à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

Le Ministre des Affaires étrangères a rendu compte des négociations engagées avec l'Espagne pour la détermination de nos rapports commerciaux avec ce pays. Ces négociations se poursuivent dans des conditions favorables, et, comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, il y a lieu de penser qu'il n'interviendra pas de rupture économique entre les deux pays.

La solution définitive ne saurait d'ailleurs tarder : elle doit intervenir le 31 décembre courant au plus tard. En effet, les traités de commerce que l'Espagne a conclus avec la Suisse, les Pays-Bas, la Suède et la Norvège, et qui ont été approuvés par les Cortès, doivent recevoir leur application à partir du 1er janvier 1894. Les traités passés avec l'Angleterre et l'Allemagne ne sont pas encore approuvés par le Parlement espagnol : mais le Cabinet de Madrid a résolu en attendant de faire bénéficier ces deux pays, dès le 1er janvier, des réductions de droits que comportent les traités avec la Suisse, les Pays-Bas et la Suède-Norvège.

Dans ces conditions, nous sommes fondés en droit à réclamer le même bénéfice à partir du 1er janvier 1894 ; sinon, aux termes de notre loi des douanes du 13 janvier 1892, le tarif minimum français ne pourrait plus être appliqué aux produits espagnols entrant en France.

Marché financier. — Calme au début de la semaine, le marché de Paris s'est réveillé, ces derniers jours, à la suite de la déclaration du nouveau Cabinet italien. Plus loin, nous donnons nos appréciations sur ce document ; mais nous devons dire, dès à présent, que cette déclaration a été presque universellement mal accueillie. M. Crispi inaugure son nouveau Gouvernement sous de tristes auspices.

La Grèce est décidément en faillite. Nous consacrons plus loin un article spécial aux finances de ce pays.

En France, les Chambres se sont séparées le 20 courant, pour ne revenir que le 9 janvier. C'est la trêve à laquelle nous sommes habitués chaque année. Sur le marché financier, l'argent se resserre, mais dans des proportions très ordinaires. C'est un contraste très éloquent à établir avec les autres places européennes où l'argent, pour quelques-unes au moins, affiche des prétentions que l'on pourrait presque qualifier d'exorbitantes. Ce phénomène qui se reproduit du reste constamment, trouve son explication dans la situation économique du pays, situation confirmée par les Caisses d'épargne. Les *Caisses d'épargne ordinaires* accusent, pour la décade du 11 au 20 décembre, un excédent de dépôts de 1.671.707 fr., et un emploi en rentes de 4.975.347 fr. Quant à la *Caisse Nationale d'épargne*, elle a obtenu, en novembre, un excédent de versements de 4.649.559 fr. 69. Ce sont des faits palpables et qu'il est bon de relever au moment même où nombre de pays ont à compter avec des difficultés économiques ou financières, sinon insurmontables, au moins énormes.

Ces difficultés, les Etats-Unis ont à les vaincre. M. Carlisle, secrétaire au Trésor, a fait connaître au Congrès l'état des finances. Le déficit de l'exercice en cours atteint, pour le premier semestre, 140 millions de francs. M. Carlisle demande à être autorisé à émettre des Bons de Monnaie 3 0/0 pour une valeur de 1 milliard de francs, dont une partie serait employée à couvrir les déficits budgétaires. Si le Congrès ne se rangeait pas, au moins en ce qui regarde ce dernier point, à son avis, M. Carlisle demande qu'on lui accorde le pouvoir d'émettre des obligations 3 0/0 pour 250 millions de francs qui seraient données en paiement aux créanciers de l'Etat.

★★ La *Rente 3 0/0 française* clôturait samedi dernier à 98 17 1/2 ; elle s'est élevée depuis à 98 52 1/2, après 98 10 au plus bas et clôture à 98 40. C'est dire qu'elle a été plutôt agitée. C'est toujours la perspective de la conversion du 4 1/2 0/0 qui est cause de ces mouvements. Quelques-uns s'ingénient à répandre des circulaires indiquant les soi-disant aspirations de M. Burdeau, et le mode qu'il emploiera lorsque viendra le moment favorable à cette grande opération ; par suite, la masse des petits spéculateurs croyant trouver là des informations presque précises, travaille, mais la plupart du temps avec insuccès. Pour le moment, on ne devrait avoir en vue que la situation des Caisses d'Epargne dont nous parlions plus haut et les dispositions du comptant qui sont toujours excellentes. Les *primes* fin janvier, sur la Rente 3 0/0 sont aux écarts suivants : 0 37 1/2 cent. dont 50 centimes et 0 57 1/2 cent. dont 25 centimes.

Le *4 1/2 0/0* est toujours ferme. De 105 15 il a passé à 105 27 1/2, mais les affaires sur ce Fonds sont calmes.

★★ La *Banque de France* est à 4.160. Le rétrécissement des capitaux, — rétrécissement auquel contribue la décision prise par le Ministre des finances relativement à l'élévation de l'intérêt des Bons du Trésor public, et que nous avons mentionnée dimanche dernier, — ne peut qu'être favorable à notre premier Etablissement de crédit. En tout cas les bénéfices qu'accuse à l'heure actuelle son bilan représentent environ 4 fr. par action de plus que l'année dernière.

★★ Le *Crédit Foncier de France* est à 1.046 25 contre 1.056 25 la semaine dernière. Les baissiers sur ce titre ont profité des bruits répandus pour peser sur les cours. Néanmoins, nous répétons ce que nous avons dit précédemment : à savoir que la liquidation approche et qu'il faudra compter avec les primes vendues devenues fermes.

Dans sa séance hebdomadaire du 20 décembre le Conseil d'administration du *Crédit Foncier* a fixé à 25 fr.

l'acompte de dividende sur l'exercice 1893. Cet acompte sera payable à partir du 2 janvier. Dans cette même séance, le Conseil a autorisé pour 2.913.596 fr. de nouveaux prêts, dont 2.260.700 fr. en prêts fonciers, et 652.896 fr. en prêts communaux.

★ ★ Quelques affaires ont été à signaler cette semaine sur les actions de nos Sociétés de crédit. La *Banque de Paris et des Pays-Bas*, qui restait à 643 75, est à 647 50. Le *Crédit Lyonnais*, de 771 25, est revenu à 766 25 après 772 50 au plus haut et 765 au plus bas; *Crédit Industriel et Commercial*, sans variation à 565; *Banque Internationale de Paris*, en avance de 5 fr. à 445; *Banque d'Escompte de Paris*, en baisse de 6 fr. 25 à 52 50, après même 50 fr.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est à 490.

On a voulu répandre, dans ces derniers temps, des bruits que le Conseil d'administration s'est empressé, du reste, de démentir de suite. Ce démenti est un acte de bonne politique, et nous applaudissons à ce système, qui est celui que doit employer un établissement aussi sérieux que le *Comptoir National*. Nous avons, dans l'*Economiste Européen* du 19 novembre (nº 97), parlé de la situation de cette Société. Nous avons dit qu'elle avait à cœur de développer ses affaires de banque; et ce qui se passe le prouve surabondamment. A partir du 1er janvier, elle ouvre à Castres et à Mazamet, où le *Comptoir* compte déjà de belles relations, deux nouvelles agences, qui prennent la clientèle que leur transmet la Maison de Banque J. Fourgassié aîné, qui avait un siège dans les deux villes ci-dessus, et qui cesse ses affaires le 31 décembre. On sait que Mazamet importe beaucoup de laines d'Australie, où le *Comptoir National* possède de grandes agences.

Quoiqu'il en soit, l'activité des affaires de cet Etablissement s'est accrue d'octobre à novembre; en effet, d'après le bilan au 30 du mois dernier, l'ensemble des opérations a passé de 411 millions à 417 millions. *Société Foncière Lyonnaise*, 360.

★ ★ Les plus-values des recettes du 3 au 9 décembre, pour nos six grandes *Compagnies de chemins de fer*, sont moins importantes que celles de la semaine précédente. Elles atteignent pourtant encore 541.720 fr., de sorte que l'augmentation totale, depuis le 1er janvier est, actuellement, de 22.315.679 fr. Cependant les cours des actions sont plutôt mous. Cela trouverait son explication dans ce fait que les portefeuilles attendent la rentrée des coupons de janvier pour continuer leurs remplois de préférence. Le *Nord*, qui cotait il y a huit jours 1.910, est à 1.907; le *Lyon* est au même cours de 1.512 50; l'*Est* s'échange à 945 contre 946; l'*Ouest* de 1.108 est revenu à 1.102 50; *Midi* 1.364 contre 1.365; *Orléans* 1.607, en baisse de 6 francs.

Dès la rentrée des Chambres, le Ministre des Travaux publics sera interpellé au sujet du prolongement de la ligne des Moulineaux. On sait aussi qu'il existe un projet de *Métropolitain* émanant de M. Georges Berger, projet qui comprend des lignes de pénétration dans Paris partant des gares de l'Ouest, du Nord et de l'Est vers les Halles, avec raccordement avec la place de la République où serait transféré la gare de Lyon. D'un autre côté, la gare d'Orléans serait reconstruite à proximité du Luxembourg.

★ ★ Le *Suez* a continué à être discuté, cette semaine; pourtant, il remonte à 2.720, en bénéfice de 3 fr. 75. Les *Decauville* qui, de 215 avaient fléchi à 200, ont repris, depuis, à 232 50 et restent en fin de semaine à 218 francs 75. L'assemblée générale des actionnaires s'est tenue le 20 courant; les comptes de 1892-1893 ont été approuvés; et il a été décidé que les actionnaires seraient de nouveau convoqués d'ici deux mois minimum, à l'effet d'être consultés sur les projets de reconstitution de la Société. *Compagnie Parisienne du Gaz*, 1.390, contre 1.375 il y a huit jours. Actions *Téléphones* sans variation sensible à 347 50; nous les laissions précédemment à 350. L'absorption des Etablissements Menier par la *Société Industrielle des Téléphones* porte désormais le capital à 18 millions de francs entièrement versés. On dit que cette Société, pour donner à son fonds de roulement l'importance que comportent ses opérations, va créer 20.000 *obligations 4 0/0* qui ont été prises fermes par un Syndicat composé de plusieurs de nos grandes Sociétés de crédit.

La *Compagnie de Corinthe* a publié, pour la première fois, le mouvement du transit du 27 novembre au 8 décembre. Pendant cette période, il est passé par le Canal 32 navires ou bateaux pour un tonnage de 1.425 tonnes, et une somme de 1.264 fr. 24. Nous ne disconvenons pas qu'il faille accorder un crédit de temps à la Compagnie pour lui permettre de traiter avec les grandes Compagnies maritimes. Cependant, nous renouvelons, et énergiquement, les réserves faites par nous dans l'étude consacrée à cette Société dans le nº 85 de l'*Economiste Européen*, paru le 27 août dernier.

★ ★ Les *Obligations Argentines 5 0/0 1886*, que nous laissions à 335, sont échangées entre 335 et 336, pendant que les *Obligations 6 0/0 1891* se traitent à 352 francs. La nouvelle reçue que le Sénat, à Buenos-Ayres, ratifiait l'arrangement proposé antérieurement, n'a pas causé d'effet sur les cours des *Fonds Argentins*, bien qu'il ait produit une impression favorable. On l'avait déjà considéré comme un fait accompli. Cet arrangement entre en vigueur pour les coupons extérieurs à échéance du 1er janvier prochain.

★ ★ On paraît espérer maintenant que l'incident de Melilla va s'arranger diplomatiquement. Ce sera heureux pour l'Espagne; cependant, la situation de ce pays n'en reste pas moins très délicate, par suite de la campagne protectionniste que l'on mène au delà des Pyrénées. L'Espagne vient de conclure avec divers pays, l'Angleterre, la Suisse, la Suède, les Pays-Bas, etc., des traités de commerce accordant des conditions plus favorables que celles de son tarif minimum. Or, la France a droit au traitement de la nation la plus favorisée. Elle a donc demandé pour elle le bénéfice de ces réductions. Mais l'Espagne exige que nous abaissions les chiffres de certains chapitres de notre tarif minimum, comme par exemple, le droit d'importation sur ses vins.

Il ne faut pas perdre de vue que la France, en appliquant à l'Espagne son tarif minimum, lui avait fait des conditions de faveur, puisque les droits qui frappent les produits espagnols à leur entrée ici sont moins élevés que ceux qu'ont à supporter nos produits à la frontière espagnole; c'est ce qui a permis aux exportations d'Espagne en France de s'élever, pendant les dix premiers mois de 1893, à 183 millions, dont 103 pour les vins, tandis que les exportations de France en Espagne n'ont été que de 90 millions.

Il nous est donc matériellement impossible de consentir de nouvelles réductions; mais cette impossibilité de notre part n'empêche pas que l'Espagne *doit* nous appliquer le traitement de la nation la plus favorisée, qu'elle paraît être sur le point d'accorder à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Italie, etc. Et, si elle refuse, il ne lui reste plus qu'à subir notre tarif maximum. Certainement, l'Espagne a plus à perdre que la France dans la guerre commerciale qui peut survenir. Nous ne perdrons, peut-être, que 50 millions, et l'Espagne est exposée à perdre trois fois autant. De plus, et malheureusement pour nos voisins, cette guerre commerciale aboutirait à une guerre financière. Espérons qu'une entente interviendra.

En ce qui regarde la *Rente Extérieure Espagnole*, constatons qu'elle baisse en fin de semaine à 63 05, en réaction de 27 1/2 centimes sur samedi dernier; des bruits divers ont circulé. Entre autres, les Espagnols auraient pénétré sur le territoire Marocain, mais se seraient retirés de suite.

★ ★ Cette semaine, M. Crispi a fait, aux Chambres italiennes, la déclaration à laquelle nous faisions allusion, il y a huit jours. Ce document justifie tout ce que nous avons dit jusqu'à ce jour: à savoir que la situation de l'Italie est très grave, mais il ne contient guère que des mots. Il nous est parlé d'économies à obtenir, de la

réorganisation des services publics, mais on ne précise rien à ce sujet. On annonce aussi de nouveaux impôts, ce qui, au fond, n'a rien d'extraordinaire ; malheureusement, nous ignorons à peu près sur quoi ils porteront. Les contribuables italiens sont à bout de force et, naturellement, c'est l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières qui va être le premier modifié. Dans quelles proportions risque-t-il d'être augmenté? On semble croire que de 13,20 0/0, cet impôt sera porté à 15 0/0, ce qui réduirait le coupon annuel de 4 fr. 34 à 4 fr. 25. De plus, on parle de nouveaux Monopoles créés. Nous nous reportons, à ce sujet, à notre correspondance de Rome. En tout cas, la Rente italienne, en fin de semaine, est très faible à 80 65, en perte de 1 fr. 90.

★ ★ Après un mouvement de reprise, les *Fonds Russes* sont revenus à peu près à leurs cours de clôture du 16 décembre. L'*Orient III*e qui, de 68 75 est passé à 69 15, revient à 68 85; *Consolidés 1re et 2e séries* 99 52 1/2 contre 99 65, et après 99 95 au plus haut. Par contre, *Russe 3 0/0 1891* 83 50, en reprise de 30 centimes après 83 80 au plus haut et 83 25 au plus bas. On attend toujours de connaître les résolutions qui seront prises à Berlin au sujet du traité de commerce russo-allemand. Toutefois, il ne semble pas que ce soit là la raison de la petite hésitation qui s'est produite sur l'*Orient* par exemple. Des dépêches ayant annoncé une indisposition du Tzar, on s'est empressé de vendre un peu.

★ ★ Les *Valeurs Ottomanes* conservent toute leur fermeté. Le *Turc C* est au même cours de 24 45; le *Turc D* est en avance de 7 1/2 centimes, à 22 85; et la *Banque Ottomane* gagne 5 fr., à 605. Lss achats continuent, aussi nombreux que par le passé. *Consolidation*, 428 75, avec des demandes suivies au comptant; *Priorités Ottomanes* 459 et 464 50, ce dernier cours pour les unités; *Tabacs* sans changement à 408 75.

★ Les obligations *Salonique-Constantinople* clôturent, en fin de semaine, à 312 50. C'est une hausse de 4 francs, et de près de 18 francs depuis le commencement de novembre. On commence à reconnaître aujourd'hui combien nos appréciations étaient justes sur ces obligations et combien nous étions dans le vrai quand nous établissions, chiffres en mains, que ces titres étaient, peut-être, les plus solidement gagés de toute la liste des valeurs ottomanes.

★ ★ Sur le *Marché en Banque*, le *Rio-Tinto* a encore faibli de 385 à 378 75; la *De Beers* est également plus faible à 419 37 1/2.

QUESTIONS DU JOUR

La Réhabilitation de l'Argent(1)

XI (*bis*). — **Répercussion des crises de change sur les stations à circulation monétaire au pair de l'or.**

Pour compléter ma démonstration, relativement aux préjudices que la *baisse de l'argent* cause à la production indigène des pays à circulation monétaire au pair de l'or comme la France, un de nos abonnés lyonnais, m'adresse la *Notice* suivante, absolument remarquable dans ses développements techniques, et dont les conconclusions sont encore plus décisives que tous les exemples déjà donnés, parce qu'elles visent nos rapports commerciaux avec le Japon, c'est-à-dire avec un pays dont la perte au change n'a pour *cause unique* que la baisse de l'argent métal.

Conséquences de la baisse de l'argent sur la production française de la soie.

Dans la série des articles que vous publiez dans l'*Economiste Européen*, vous démontrez d'une manière irréfutable les avantages considérables dont jouissent les producteurs habitant les pays à monnaie dépréciée quand ils exportent leurs produits dans les pays à circulation monétaire au pair de l'or. Vous m'avez fait l'honneur de me demander quelques renseignements au sujet des *Soies* : les voici : je suis certain qu'ils fourniront à votre thèse un argument d'autant plus concluant que — sans la baisse de l'argent — tous les facteurs de la production de ce textile seraient favorables à l'Europe.

S'il est démontré que l'Europe est, pour la production de la soie, dans des conditions meilleures que les pays d'Extrême-Orient ; si, d'autre part, nous constatons que la baisse des soies, dans les moments calmes, est cependant venue de l'action même de ces pays qui n'ont cessé d'augmenter leur production et leur exportation ; si enfin, nous établissons, preuves à l'appui, que cette baisse des prix a coïncidé avec la baisse de l'argent, nous aurons évidemment prouvé que l'influence de la baisse de l'argent est favorable aux pays à *étalon d'argent* et néfaste aux pays à *étalon d'or*.

L'observation doit porter, de préférence, sur les soies du Japon, qui concurrencent et peuvent le plus souvent remplacer les soies d'Europe. Les soies de Bengale, de Canton, et les soies de Chine, sous la plupart de leurs formes n'ont pas de similaires ou d'équivalentes en Europe.

Le Japon à *étalon d'argent* travaille avec la *graine d'argent*, c'est-à-dire avec des graines produisant des cocons blancs ou verts pâles ; l'Europe à *étalon d'or* travaille surtout avec la *graine d'or*, c'est-à-dire avec des graines produisant des cocons jaunes.

De 1865 à 1875 la France et l'Italie faisaient la plus grande partie de leurs soies avec des graines importées du Japon. L'once de graines coûtait de 10 à 20 fr. Elle produisait de 14 à 15 kilogr. de cocons utilisables à la filature.

Il fallait 13 à 15 kilogr. de cocons et une façon de 15 fr. environ pour un kilogr. de soie.

C'est ainsi qu'en 1868, année où les soies ont atteint le *prix le plus élevé*, les cocons produits de graines japonaises payés 7 fr. 50 le kilogr. établissaient un *premier prix de revient* pour les grèges de 120 fr. (7,50 × 14 = 105 fr. + 15 fr. = 120 fr.), auxquels il convient d'ajouter environ 10 francs pour perte sur deuxième fil, intérêt d'argent, commission, port et frais divers. Quel était, *à ces plus hauts prix*, le résultat pour l'éducateur ? 7 fr. 50 × 14 k. 500 = 108 fr. 75, plus 6 fr. 25 de cocons non utilisables à la filature, moins 15 fr. de graine. — Soit enfin 100 francs par once, desquels l'éducateur avait naturellement à déduire ses frais d'élevage.

Grâce au système Pasteur la France et l'Italie ont pu, faisant des graines saines, revenir aux races jaunes. Le résultat du rendement est tout autre qu'avec les races vertes ou blanches japonaises. Une once de graines coûte 8 à 12 fr. Elle produit 40 à 50 kilogr. de cocons.

Il faut 11 à 11 kil. 1/2 de cocons et une façon de 8 à 10 francs pour un kilogr. de soie.

En prenant le prix *le plus bas payé* pour les cocons jaunes, 3 fr. le kilogr., nous établissons un *premier* prix de revient pour les grèges, de 40 fr. (11 k. 25 × 3 = 33 75 + 10 = 43 fr. 75, moins 3 fr. 75 de prime à la filature, soit net, 40 fr.) auxquels il convient d'ajouter 5 fr. 25 de frais divers.

Quel est, à *ce plus bas prix*, le résultat pour l'éducateur ? 3 fr. × 45 = 135 fr.; plus la prime à la sériciculture de 22 fr. 50 (45 × 0,50 = 22 fr. 50), moins 10 fr. de graine. Soit enfin 147 fr. 50 par once.

Donc, au *plus haut prix des soies*, la graine japonaise rendait 100 fr. par once ; et, au *plus bas prix*, la race jaune donne 147 fr. 50 par once à l'éducateur (125 fr. si on ne tient pas compte de la prime à la sériciculture).

On pourrait objecter que les vers à race jaune mangent plus de feuilles ; mais ils exigent un main-d'œuvre moins nombreuse, moins attentive. Il convient cependant de dire que, au Japon même, les graines donnent assurément un meilleur résultat. On peut présumer :

1° Que l'once rend 25 kilogr. de cocons ;

2° Que les cocons étant meilleurs, le rendement doit être de 13 kilogr. de cocons pour un kilogr. de soie ;

3° La graine revient à un bas prix ;

4° La main-d'œuvre coûte meilleur marché à l'éducateur ;

5° L'ouvrière fileuse ne coûte que 18 à 22 cents *argent* (au lieu de 1 fr. 50 *or* en France, et 1 fr. 25 *papier* en Italie), mais l'ouvrière japonaise produit un tiers de moins qu'en Europe ; et les grèges au Japon sont presque toutes redévidées ou reflottées avant d'être mises à la vente. Il y a donc un double travail. Nous devons en conclure que les frais de filature sont presque les mêmes qu'en Europe.

On doit ajouter, d'autre part, au prix de revient des soies japonaises : les droits d'exportation, les frais d'importation, les frais d'agence au Japon, la commission de banque, les droits et assurance maritime, l'intérêt d'argent pendant 6 semaines de voyage, soit environ 4 fr. 64 par kilogramme de soies japonaises importées en France.

On peut dire, en visant le plus bas prix des soies (45 fr.

(1) Voir l'*Économiste Européen*, nos 95 à 101.

Grège Italie et 43 fr. Grège Japon, 1er ordre *en or, net Lyon*) et en déduisant de ce prix les frais divers ci-dessus, de 4 fr. 64, et les frais de filature (redévidage compris) de 8 fr. 36, soit au total 13 fr., qu'il reste aux éducateurs japonais 43—13=30 francs en *or*.

Il faut 13 kilogr. de cocons pour un kilog. de soie; ce prix de 30 francs fait donc produire à l'once de graine du Japon pour les Japonais :

$$\frac{30}{13} \times 25 = 57 \text{ fr. } 50$$

desquels il faut déduire 4 fr. 50 coût des graines, soit 53 fr. net à l'once.

Conclusion : au plus bas prix des soies pratiqué, l'Europe tire *en or* 125 fr. (147 fr. 50 avec la prime) *de l'once de graine* et le Japon 53 fr. L'Europe, dotée par M. Pasteur d'une graine jaune, saine et féconde, pourrait donc lutter avantageusement, quel que soit le bas prix de la main-d'œuvre et de la propriété au Japon.

Mais un nouveau facteur, *la baisse de l'argent*, est venu faire contre-poids et pencher la balance en faveur du Japon.

***

Alors que l'argent, au pair du 15 1/2 valait 60 pence 3/4 l'once, le change extérieur du Japon, c'est-à-dire la valeur extérieure de son yen ou dollar d'argent, était à 5,25 ou 5,50 et quelquefois plus, la parité française étant de 5 fr. 40 environ. Aujourd'hui l'argent métal est à 32 et le change à 3 fr. 02.

Au change de 5 fr. 20, le picule de 60 k. 470 de grège Japon, 1er ordre, cotée 43 fr., *or net Lyon*, n'aurait rendu au vendeur japonais que 427 dollars 1/2 ou yens. Au change de 3,02, ce même prix de 43 fr. rend aux Japonais 772 dollars. La situation est complètement retournée, l'avantage passe du côté du Japon, car en raison de la baisse de l'argent, le Japonais touche, au même prix de 43 francs : 344 dollars de plus! C'est un immense avantage pour lui et un réel danger pour son concurrent européen. Car si, grâce au change de 3,02, résultant de la baisse de l'argent, le Japonais peut écraser aujourd'hui le marché européen et amener les soies grèges jusqu'aux prix bas, extrêmes (43 fr. Japon 1er ordre, et 45 fr. Italie 2e ordre), et toucher néanmoins 772 dollars, nous ne devons pas oublier que, du 1er novembre 1890 au 30 avril 1892, pendant 18 mois, il n'a touché pour les mêmes soies que 600 à 650 dollars, sans que (à voir l'augmentation de son exportation), les sources de la production japonaise aient paru être touchées par ce prix.

Quelle marge encore pour la lutte! Quelle réserve, avec le change actuel, entre les mains des producteurs japonais! L'exemple de ce qui s'est passé pendant la campagne soyeuse de 1891-1892 est concluant. Ce n'est pas une période de crise: la consommation marche régulièrement, la récolte 1891 est moyenne; le stock de soies est réduit, mais la fabrique de soieries achète au jour le jour. Il en résulte un certain calme sur les marchés. Les soies s'affaissent sous l'action des offres constantes du Japon, qui, grâce à la baisse du dollar, tire un meilleur prix de sa marchandise.

En effet, au 1er août 1891, le change valant 4,20, la soie filature 1er ordre cotant 47 fr. le kilogr., le picule ne lui donnait que 600 dollars.

Au 15 avril 1892, le change étant tombé à 3,68, la même soie ne cotant cependant que 42 fr. 50, le même picule lui donnait exactement 620 dollars.

Résultats de la campagne : Bénéfices pour le Japonais, perte pour le producteur européen. Principale cause de la baisse des soies, pendant cette campagne : *baisse du dollar*. Cela est tellement vrai, que, pendant ce même temps, les stocks de soie s'appauvrissaient et que la hausse de juin 1892, à mai 1893, née d'abord de la modicité relative de la récolte 1892, et d'une plus grande consommation, n'a pu prendre ses proportions énormes (45 fr. à 78 fr.) qu'en raison d'un amoindrissement du stock constaté à la fin de la campagne 1891-1892.

On objectera peut-être que la baisse du dollar n'a pas empêché le Japonais de maintenir ses prix, de les élever même, et de contribuer ainsi à la hausse des soies de 1892-1893. Il n'y a point là de contradiction. Le Japonais, très subtil, très avisé, fait tourner à son avantage toutes les fautes de l'Européen, et, dans les mouvements de spéculation, il en sait tirer profit. Il connaissait la situation des marchés et les besoins urgents de l'Europe : il gagnait doublement en tenant ses prix, parce que dans ces mouvements, ce n'est pas, en réalité, le vendeur qui fait les prix, c'est l'acheteur obligé d'acheter *quand même*.

Mais dès que la récolte européenne de 1893 s'est favorablement annoncée, le Japonais s'est retourné et a fait des offres. On avait coté la soie extra 74 fr. 50 le 10 mai 1893; elle est tombée à 57 fr. le 22 juin; à 52 fr. au commencement de septembre; elle est aujourd'hui à 45 fr... et le Japonais offre toujours.

Notre correspondant a bien voulu accompagner son très remarquable travail d'un tableau statistique dressé par les soins de M. Varenne et donnant les Exportations des soies du Japon avec les cours du change japonais, au 30 juin de chaque année.

Ce document va me permettre de compléter mon chapitre de la *Répercussion des changes sur les nations à circulation monétaire au pair de l'or* et de mettre en relief un cas saisissant.

Années (1)	EXPORTATIONS DES SOIES DU JAPON			Change japonais ou cours du yen au 30 juin	Cours moyen de l'argent à Londres en juin
	En France	Exportations totales			
	Balles (2)	Balles (2)	Kilogs	Yen	Pence
1875	6.246	11.941	597.000	5 29	55 87
1878	10.064	22.024	1.101.000	4 92	53 12
1881	12.387	22.339	1.145.000	4 80	51 33
1884	17.271	29.907	1.555.000	4 73	50 75
1887	11.717	26.390	1 478.000	4 01	44 00
1889	17.396	40.676	2.441.000	3 91	42 00
1890	14.430	35.406	2.125.000	4 31	47 56
1891	14.118	33.630	2.018.000	4 17	45 25
1892	17.919	49.041	2.994.000	3 66	40 56
1893	18.237	46.855	2.858.000	3 22	38 18
	Cours de décembre 1893 :			3 02	32 37

Le tableau ci-dessus démontre deux choses : 1° le change japonais, c'est-à-dire la dépréciation extérieure de la monnaie japonaise, dépend du cours de l'argent métal à Londres ; — 2° les exportations des soies du Japon se sont élevées au fur et à mesure que le prix de l'argent-métal s'est abaissé.

En 1889-1890 la loi Sherman aux Etats-Unis relève momentanément le prix de l'argent : le change japonais se relève aussi et les exportations de soies diminuent. Même résultat en 1890-1891. A la fin de 1891 l'argent s'effondre à nouveau, le change japonais suit le mouvement et l'exportation de la soie japonaise en Europe se relève brusquement.

Il en résulte que la France important des soies du Japon en quantité considérable (ces soies pouvant remplacer, dans beaucoup de cas, les soies françaises) notre marché et nos producteurs nationaux sont directement à la merci de la hausse ou de la baisse de l'argent métal à Londres, puisque c'est *exclusivement* le cours de ce métal qui règle le cours du change japonais.

Trois petits tableaux feront bien comprendre les conséquences terribles de cette répercussion.

Nous connaissons déjà les frais d'ordre extérieur que la soie grège japonaise subit pour venir du Japon se vendre sur le marché de Lyon. Au commencement du mois d'avril dernier cette soie valait 67 fr. le kilogramme *en or* net à Lyon (frais fixes pour les uns et proportionnels pour les autres). Chaque kilogramme vendu laissait donc, d'après les calculs de M. Varenne, 59 fr. 55 d'*or* au producteur japonais.

Le yen ou dollar japonais vaut 5 fr. 40 à la parité française. Il s'est déprécié *extérieurement*, mais à l'intérieur du Japon il a conservé sa valeur nominale et son plein pouvoir d'achat, absolument comme si l'argent métal avait gardé sa valeur relative. Enfin la frappe de l'argent est libre au Japon.

Si le change japonais était au pair de l'or comme en 1873, c'est-à-dire si 5 fr. 40 d'or ne pouvait acquérir que les 26 grammes 956 contenus dans un yen japonais, les 59 fr. 55 d'or nets procuré au producteur japonais par la vente d'un kilogramme de soie grège, ne lui donnerait exactement que 59 fr. 55 de monnaie japonaise. Mais, si l'argent métal baisse de prix, la situation se modifie en faveur du producteur, parce qu'avec ses 59 fr. 55 d'or il pourra se procurer plus d'argent, c'est-à-dire plus de monnaie japonaise.

---

(1) L'année ou saison s'étend du 1er juillet au 30 juin suivant. Les cours du change et de l'argent sont donc pris en fin de saison.

(2) Le poids des balles était de 50 kilogr. environ, en 1875. Il s'est progressivement augmenté et nous le trouvons en 1893 de 61 kilogr.

*

A l'aide de ces éléments nous pouvons construire le tableau suivant :

Cours de la soie à Lyon	Net en or pour le Japonais	Cours du change japonais	Nombre de yens obtenus par la vente		Valeur en monnaie japonaise
Le kilogr.	Le kilogr.	Le yen	Au picule	Au kilogr.	Par kilogr.
67	59 55	5 40	667	11 03	59 55
67	59 55	5 »	725	11 99	64 75
67	59 55	4 50	805	13 31	71 85
67	59 55	4 »	920	15 21	82 15
67	59 55	3 50	1.040	17 19	92 80
67	59 55	3 »	1.235	20 42	110 25
67	59 55	2 50	1.470	24 30	131 20

Le cours de la soie, à Lyon, s'entend *or* franco traite à 4 mois de vue.

Ainsi, le prix de la soie grège du Japon restant invariable à Lyon, la seule baisse de l'argent pourrait permettre au producteur japonais des bénéfices supplémentaires dont cette baisse elle-même déterminerait l'importance.

Mais nous pouvons aussi poser le problème d'une manière différente et calculer, d'après la baisse du change, jusqu'à quel prix le Japonais pourrait offrir son kilogramme de soie grège pour continuer à toucher 59 fr. 55 en monnaie japonaise :

Cours de la soie à Lyon	Net en or pour le Japonais	Cours du change japonais	Nombre de yens obtenus par la vente		Valeur en monnaie japonaise
Le kilogr.	Le kilogr.	Le yen	Au picule	Au kilogr.	Par kilog.
67 »	59 55	5 40	667	11 03	59 55
62 »	55 55	5 »	667	11 03	59 55
55 80	49 10	4 50	667	11 03	59 55
49 60	43 30	4 »	667	11 03	59 55
43 40	37 45	3 50	667	11 03	59 55
37 20	31 70	3 »	667	11 03	59 55
31 »	25 65	2 50	667	11 03	59 55

De sorte que le Japonais gagnerait autant en vendant sa soie grège à 31 fr. le kilogr. le change ou le cours du yen japonais étant à 2,50, que s'il vendait cette même soie à 67 fr., le change étant au pair de l'or comme en 1873 ; ou à 55 fr. 80, le change étant à 4,50 comme en juillet 1890 ; ou à 49 fr. 60, le change étant à 4 fr. comme en décembre 1891 et en janvier 1892; ou encore à 38 fr., le change étant à son cours actuel de 3,02.

Le tableau suivant peut nous fournir une preuve plus directe encore des avantages énormes que la *baisse de l'argent* procure à la production japonaise, car il va nous montrer ce que le producteur japonais retirerait, en monnaie japonaise, de la vente d'un kilogramme de soie à Lyon (aux divers cours que nous venons d'étudier dans le tableau précédent), si la valeur extérieure du yen était à son pair nominal de 5,40 (ce qui existait avant 1873), et ce qui arriverait encore si l'argent reprenait son ancienne valeur relative, soit 15,5 kilogr. d'argent pour un kilogr. d'or.

Cours de la soie à Lyon	Net en or pour le Japonais	Change fixe au pair	Nombre de yens obtenus par la vente		Valeur en monnaie japonaise
Le kilogr.	Le kilogr.	Le yen	Au picule	Au kilogr.	Par kilogr.
67 »	59 55	5 40	667	11 03	59 55
62 »	55 55	5 40	622	10 29	55 55
55 80	49 10	5 40	550	9 09	49 10
49 60	43 30	5 40	485	8 02	43 30
43 40	37 45	5 40	420	6 94	37 45
37 40	31 70	5 40	355	5 87	31 70
31 »	25 65	5 40	287	4 75	25 65

Je ne crois pas que l'on puisse trouver un exemple plus saisissant de l'influence que la baisse de l'argent métal exerce sur la France, et des avantages considérables que sa *réhabilitation*, c'est-à-dire son retour à son ancienne fonction d'instrument d'échange international, au rapport du 15 1/2, procurerait à l'ensemble de notre production nationale.

Il ne s'agit pas ici de protectionnisme ni de libre-échange : la maladie des changes (avec l'effroyable importance qu'elle a prise depuis trois années et l'exagération qu'elle peut prendre encore dans l'avenir) est un phénomène nouveau, qui fausse toutes les lois, toutes les anciennes théories de l'économie internationale.

Pour comprendre ses conséquences, il faut donc laisser de côté les querelles d'écoles et ne considérer que le fait en lui-même : n'est-il pas évident, irrécusable — en ce qui touche particulièrement la production française de la soie — que cette branche de la production nationale n'aurait rien à redouter de la concurrence japonaise si le yen japonais reprenait son ancienne valeur *extérieure*, c'est-à-dire si le change japonais remontait à 5,40, comme autrefois ?

XV. — La Situation actuelle de l'Inde

La preuve la plus décisive que la *Baisse de l'argent* pousse, bon gré, mal gré, toutes les nations du monde vers la protection, c'est l'Inde anglaise qui nous la fournit en ce moment même.

On sait qu'au mois de juin dernier le Gouvernement indien a suspendu la frappe libre de l'argent aux Indes : pour bien faire comprendre les raisons de cette mesure et le régime singulier qu'elle a brusquement imposé à ce grand pays, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Les Indes sont au régime monométallique-argent *absolu* (elles l'étaient du moins avant le mois de juin 1893.) La monnaie légale est la roupie, pièce d'argent de 11 gr. 664 au titre de 916,66 et valant à son pair monétaire 1 sh. 10 5/8 d. ou 2 fr. 38. La frappe de la roupie étant libre, chacun pouvait, moyennant 2,25 0/0 de frais de frappe, obtenir, à Calcutta ou à Bombay, 93 roupies avec 1 kilogr. d'argent fin, ou 84 roupies avec 1 kilogr. d'argent au titre 916,66.

Quand l'argent valait, à sa parité de 15 kilogr. 1/2 pour un kilogr. d'or, 218 francs le kilogr., un importateur anglais, ayant un paiement à faire aux Indes, ne pouvait avec 218 francs *d'or* (plus. environ 5 fr. 50 pour frais de frappe et 2 francs pour transport de l'argent aux Indes et intérêt de cet argent) que se procurer 93 roupies.

L'argent étant tombé à 145 francs le kilogr. par exemple, la même somme *en or* de 218 francs a permis d'obtenir 124 roupies aux Indes, soit 295 fr. de monnaie légale indienne, desquels il convient de déduire simplement 10 francs de frais de frappe, de transport et d'intérêt.

Les Hindous ne se sont jamais préoccupés de la baisse *extérieure* de la roupie, car cette pièce d'argent a conservé aux Indes sa même valeur d'achat et son même pouvoir libératoire (la grande Enquête de 1887 a établi le fait d'une manière irrécusable), mais le Gouvernement indien qui se trouve chaque année dans la nécessité de convertir *en or* un nombre considérable de ces roupies (seule monnaie que lui procure les impôts) pour payer les charges *extérieures* du budget indien a subi de grandes pertes du chef de la baisse *extérieure* de la roupie et a dû, par la force des choses, chercher un remède à la situation.

Pour convertir en *or* les roupies-argent qu'il retire de ses impôts, le Gouvernement émet, chaque année, à Londres, des traites dites *Council drafts*, ou *Council bills*, payables en roupies aux Indes, soit à vue, soit en transferts télégraphiques sur Bombay, Calcutta ou Madras.

Les commerçants anglais ayant des paiements à effectuer aux Indes pouvaient ainsi se procurer en monnaie indienne les sommes nécessaires, mais ces traites se négociaient toujours au cours de l'argent-métal, augmenté des 3 ou 4 0/0 représentant les frais de la frappe, du transport, de l'intérêt de l'argent-métal qu'il aurait fallu envoyer aux Indes à la place de ces traites.

Naturellement, plus l'argent a baissé à Londres et

plus le Gouvernement a dû augmenter le montant des *Council bills* à convertir pour les paiements extérieurs du budget indien.

Au cours de la discussion qui vient d'avoir lieu à la Chambre des Communes (13 décembre 1893), relativement à l'Emprunt de 10 millions de liv. st. demandé par le Gouvernement des Indes, précisément pour combler le déficit budgétaire résultant de la perte au change, M. Goschen a constaté que ces charges indiennes d'ordre extérieur s'élevaient à la somme totale de 18 millions de liv. st. ou 450 millions de francs, le budget total des dépenses étant de 2.100 millions de francs environ.

Quand la roupie ne perdait que 10 0/0, c'était un déficit annuel de 45 millions de francs à combler; à 25 0/0 de perte, le déficit s'élevait à 112.500.000 francs; à 40 0/0, à 180 millions; à 45 0/0, il représente 202 millions de francs, soit la dixième partie du budget indien lui-même.

C'est pour essayer d'arrêter la baisse de la roupie (que l'abrogation de l'*Act Sherman* devait déprécier encore plus) que le Gouvernement indien a suspendu la frappe libre de l'argent et s'est réservé le monopole de cette frappe. Mais il a en même temps fixé arbitrairement la valeur *en or* de cette roupie à 1 sh. 4 d. En d'autres termes, il a décidé qu'il donnerait 15 roupies d'argent valant légalement 35 fr. 70 aux Indes pour une livre sterling ou 25 fr. *d'or*, ce qui fixait le prix du kilogr. d'argent, payable *en or*, à 156 fr. environ.

De sorte que, depuis le mois de juin 1893, l'Empire des Indes se trouve sous un régime monétaire qui n'a pas son pareil dans l'univers. Ce n'est pas le régime monométallique-or, puisque la roupie y a conservé son cours légal et son pouvoir libératoire de 1 sh. 10 5/8 d. Ce n'est plus le régime monométallique-argent, puisque la frappe libre des roupies y est suspendue et que l'argent est devenu *marchandise* du fait de cette suspension : c'est, en réalité, le régime bossu des *assignats d'argent*, comme nous l'avons en France pour nos écus et en Allemagne pour les thalers.

Mais la valeur arbitraire de la roupie à 1 sh. 4 d. *d'or*, donnait à l'argent métal une valeur marchande de 156 fr. le kilogr., alors que ce métal était tombé presque de suite à 145 fr., et qu'il ne vaut plus aujourd'hui que 117 ou 118 fr.

Les commerçants et les cambistes anglais, soit par spéculation, soit parce que l'écart entre le cours arbitrairement fixé à la roupie et le prix réel de l'argent les effrayaient, soit pour toute autre raison, ont refusé de suivre le Gouvernement indien dans sa nouvelle politique monétaire, car jusqu'alors les *Council bills* étaient vendus au cours du jour, quelle que fût la situation du marché anglais. Ils se sont donc abstenus de prendre les traites indiennes, même au taux de 1 sh. 3 1/4 d. *d'or* la roupie; et, de leur côté, les commerçants hindous se sont bien gardés d'aller demander aux hôtels des Monnaies du Gouvernement 11 gr. 664 d'argent à 916.66 de fin pour 1 sh. 4 d. *en or*, lorsqu'ils pouvaient avoir sur le marché libre, au *bazar* comme on l'appelle aux Indes, la même quantité d'argent pour 1 sh. 1 d., *en or* également.

Il ne faut pas oublier en effet que la monnaie, pour la presque totalité des pays asiatiques — et les Anglais en font en ce moment-ci la dure expérience aux Indes — n'est acceptée que pour la quantité de métal fin qu'elle contient. Par exemple le taël chinois n'est qu'un lingot de 36 gr. 65 d'argent environ (le poids et le titre variant suivant les provinces) ayant la forme d'un petit soulier et sur lequel le fondeur a simplement frappé sa marque de fabrique. Toutes les transactions intérieures de la Chine se font en *poids d'argent*.

Voici donc le Gouvernement indien avec ses caisses bourrées de roupies-argent dans l'impossibilité de convertir en or les sommes nécessaires pour ses paiements extérieurs.

Il avait bien déclaré, au mois de juin dernier, que la suspension de la frappe libre de l'argent fixerait le change de la roupie... et il croyait de bonne foi, qu'il placerait tous ses *Council bills* au taux minimum de 1 sh. 4 d. *or* la roupie; mais il n'avait oublié qu'une chose: c'est qu'une nouvelle dépréciation de *l'argent métal* renverserait toute sa combinaison.

N'ayant pas voulu céder ses *Council bills* au-dessous de 1 sh. 3 1/4 d'*or*, et le marché anglais les ayant refusés à ce prix, force a été au Chancelier de l'Echiquier de venir demander à la Chambre des Communes, au nom du Gouvernement indien, l'autorisation d'émettre un Emprunt de 250 millions de francs.

La discussion du 13 décembre a été bien curieuse et bien instructive. Le Chancelier de l'Echiquier a d'abord expliqué que les *Council bills* étant invendables, le Gouvernement indien perdrait trop à vouloir convertir *en or* les sommes *d'argent* qu'il possède en ce moment, et qu'en attendant des circonstances plus favorables un Emprunt *en or* était la meilleure des solutions.

Sir J. Gorst lui a répondu que les *Council bills* étaient invendables parce que le Gouvernement indien n'avait pas voulu les offrir au prix où le marché anglais pouvait les prendre; que, jusqu'alors, la politique monétaire du Gouvernement indien avait consisté à vendre ses *bills* régulièrement et automatiquement, mois par mois, quel que fût l'état du marché anglais, mais que désormais cette politique devenait une simple spéculation à la hausse sur l'argent.

Sir J. Gorst a encore ajouté que la nouvelle situation monétaire des Indes était des plus dangereuses, parce qu'en réalité on ajournait les difficultés de conversion dans l'espérance d'un avenir meilleur, mais que ces difficultés seraient beaucoup plus graves pour l'année prochaine si l'amélioration escomptée d'avance ne se produisait pas.

M. Goschen a parlé dans le même sens. Il a déclaré que, selon lui, le Gouvernement indien avait commis une faute en supposant que la fixité du change extérieur de la roupie pouvait s'obtenir par la suspension de la frappe libre : en réalité il n'y a eu une apparence de fixité que parce que le Gouvernement n'a pas voulu vendre de *Council bills* au-dessous de 1 sh. 3 1/4 d.

Le bill d'Emprunt a été voté par la Chambre des Communes mais cette discussion a prouvé que la conséquence fatale de la dépréciation *extérieure* de la monnaie légale indienne eût été la faillite *extérieure* de l'Inde — surtout dans la situation singulièrement critique dans laquelle la suspension de la frappe libre vient de la placer — si le puissant crédit de l'Angleterre n'était venu au secours de son budget.

Et cependant l'Inde n'a pas de circulation fiduciaire et sa Dette publique n'est que de 5.200 millions de francs, dont seulement 2.100 millions payables à l'extérieur.

Mais la particularité la plus curieuse de cette discussion, c'est qu'elle a donné lieu, en plein Parlement anglais, à une première motion de *protectionnisme* en faveur des Indes, ce pays du *Libre-échange* par excellence.

La baisse de l'argent et la dépréciation *extérieure* de la roupie, qui n'avaient eu aucun effet sur le régime économique *intérieur* des Indes, qui avaient même provoqué, sur une échelle considérable, l'exportation des produits indiens, a exercé une influence *diamétralement opposée* dès qu'il y a eu un écart sensible entre le prix réel de l'argent métal et le cours de la roupie fixé à 1 sh. 4 d. *or* par le Gouvernement indien.

La suspension de la frappe libre de l'argent a placé l'Inde sous le régime d'une nation à circulation monétaire au pair de l'or, le pair étant déterminé, dans l'espèce, par le taux de 1 sh. 4 d. *or*, les 11 gr. 664 d'argent au titre de 916,66.

L'argent métal ayant continué à baisser, le change qui n'avait jamais existé entre les Indes, la Chine et les pays monométallique-argent, précisément à cause de la frappe libre de l'argent dans ces pays, s'est tout à coup révélé et, à l'heure actuelle, il est de 15 0/0 entre la Chine et les Indes, le taël chinois perdant 15 0/0 sur le territoire indien.

En d'autres termes, depuis la suspension de la frappe libre dans l'Inde anglaise, ce pays se trouve, à l'égard de la Chine, dans la situation d'une nation à circulation

monétaire au pair de l'or vis-à-vis d'une nation à monnaie avariée.

L'*Economist* anglais du 16 décembre dernier fait, à ce propos, la constatation suivante :

La fermeture des Monnaies a provoqué une réduction exceptionnelle des exportations indiennes d'opium et d'articles pour la Chine ; la diminution pour les trois mois finissant en septembre s'est élevée jusqu'à 2.000.000 de roupies. Tandis que les exportations de marchandises diminuaient, les importations augmentaient.....

Il est certain que la tentative de hausse de la valeur de la roupie aux Indes doit continuer à agir comme un stimulant sur les importations étrangères dans les Indes et à porter un coup aux exportations indiennes dans les nations à monnaie-argent.

La conséquence de ce nouvel état de choses se fait déjà vivement ressentir au détriment du commerce extérieur indien. Voici, d'abord, les résultats des mois de juillet, août et septembre des trois dernières années :

Commerce extérieur indien (roupies) :

Marchandises	1893	1892	1891
	—	—	—
Importations	16.576.300	14.526.800	15.531.300
Exportations	19.425.200	20.394.600	22.503.200
Balance	+ 2.848.900	+ 5.867.800	+ 6.971.900

Soit une diminution de la balance commerciale de plus de 3 millions de roupies pour les trois mois considérés de l'année 1893. Mais on pourrait dire, malgré l'*Economist*, que l'augmentation des importations aux Indes (plus de 2 millions de roupies pour une période de 3 mois) n'est que le résultat d'une coïncidence étrangère à la nouvelle situation monétaire de l'Inde. Le *Manchester Guardian* publiait récemment une lettre d'un grand planteur de thé de Ceylan, M. Harcourt Skrine, datée du 28 novembre 1893, et dont les termes écartent tous les doutes :

Sir David Barbour et le Gouverneur général de l'Inde (dit le planteur de Ceylan), ont déclaré tous deux, publiquement, que la stabilité de la roupie était assurée à 1 sh. 4 d. et l'opinion de personnages aussi autorisés est concluante. Ceci veut dire — en ce qui concerne le planteur de thé de Ceylan et de l'Inde — qu'il faut allouer une prime permanente sur l'exportation des thés chinois en Angleterre ; en effet, si la roupie de l'Inde et de Ceylan continue à valoir 1 sh. 4 d., alors que le même poids de monnaie d'argent de Chine ne vaut que 1 sh., le planteur chinois pourra placer à Londres autant de thé d'une qualité déterminée pour 1 sh. que son concurrent indien pour 1 sh. 4 d.

L'injustice de cette situation me paraît être manifeste, mais comme il y a toujours des personnes qui ne se préoccupent guère des injustices qui frappent leurs semblables, on m'objectera qu'après tout, nous autres planteurs de thé, nous ne sommes pas les seuls à avoir souffert des primes : les producteurs de sucre auraient souffert les mêmes inconvénients par suite des primes accordées sur le sucre de betterave en France et en Allemagne. Je répondrai à cela que si les deux cas sont identiques, deux erreurs n'en rectifient pas une. Mais il y a une grande différence dans l'espèce. En ce qui concerne le sucre, la prime était accordée par un Gouvernement étranger, et la Grande-Bretagne, victime du libre-échange, ne pouvait rien faire pour protéger ses planteurs de sucre. Pour le thé, au contraire, nous voyons le Gouvernement britannique procéder d'une façon diamétralement opposée, en aidant l'étranger à enlever le pain de la bouche des producteurs anglais.

Et après avoir indiqué la nature et l'importance des préjudices que le nouveau régime monétaire inflige à la production indienne, M. Harcourt Skrine réclame une *protection énergique* du Gouvernement impérial :

Le premier remède consiste simplement à frapper d'un nouveau droit de 3 d. par livre les thés chinois, cette mesure restant appliquée tant que le Gouvernement continuera à maintenir la roupie à un taux préjudiciable ; en bonne justice, le Gouvernement chinois ne pourra se plaindre ; quant au consommateur anglais il ne se plaindra pas d'être garanti contre un article inférieur.

Une autre solution de la difficulté consisterait à empêcher le Gouvernement indien de continuer à frapper lui-même la roupie et de permettre à celle-ci de revenir à sa véritable valeur. Sans doute, Sir David Barbour a pu déclarer qu'il est au pouvoir du Gouvernement de fixer le taux de la roupie à 1 sh. 4 d., mais il ne sera pas difficile de l'amener à reconnaître que le maintien de ce taux causera une perte énorme au Gouvernement et qu'il aboutira à une crise financière bien plus terrible que celle qu'il a voulu éviter. Sir David Barbour lui-même a posé cet axiome en 1892 : que toute valeur supérieure attribuée à la roupie par la fermeture des hôtels de Monnaie serait annihilée par une entrée correspondante de fausse frappe dans la circulation. Nous voyons, d'après les lettres publiées dans les journaux indiens, que cette prédiction se réalise déjà sur une grande échelle dans les Etats indigènes ; d'autre part, les achats de barres d'argent ont été énormes depuis la fermeture des hôtels de Monnaie.

En effet, jamais les Indes n'avaient importé plus d'argent en barre que depuis la suspension de la frappe libre. C'est extraordinaire, incroyable et, cependant, en voici la preuve officielle :

Importations et exportations de l'argent aux Indes pendant les mois de juillet, d'août et de septembre des trois dernières années (orupies) :

Argent	1893	1892	1891
	—	—	—
Importations	4.264.000	3.296.800	1.159.700
Exportations	604.100	613.300	532.200
En faveur des *Imp.*	+ 3.659.900	+ 2.683.500	+ 627.500

Soit pour 1893 une augmentation d'importation de près de 1 million de roupies d'argent métal, et cela malgré une balance commerciale inférieure de plus de 3 millions de roupies par rapport à la période correspondante de l'année 1892.

Ce sont ces symptômes fâcheux qui ont provoqué au Parlement anglais, au cours de la discussion de l'Emprunt indien, la première motion de *protectionnisme* en faveur des Indes auxquelles j'ai fait allusion plus haut :

M. Montagu déclare que le Gouvernement de l'Inde a été forcé de demander cette mesure (l'Emprunt) et qu'il a été en droit de la demander, mais il pense en même temps que l'on aurait dû *mettre un droit d'importation* sur l'argent aux Indes. En faisant cela, on ne se serait pas écarté du principe du *Libre-Echange*, puisqu'il n'y a pas d'industrie minière aux Indes qui en aurait été affectée. Si cette mesure n'est pas prise cette année-ci elle devra l'être l'année prochaine. (*Applaudissements.*)

La précaution oratoire de M. Montagu est bien amusante : du moment qu'il n'y a pas de mines d'argent aux Indes, l'Angleterre ne s'*écartera* pas du principe du libre-échange en mettant un droit d'importation sur l'argent. M. Montagu semble oublier que la circulation monétaire indienne actuelle étant exclusivement en argent, en frappant l'argent étranger d'un droit quelconque, il *protègera* nécessairement le taux du change officiellement fixé pour la roupie, il *protègera* aussi les intérêts particuliers des porteurs anglais de la Dette extérieure indienne... puis il *protègera* également les intérêts des producteurs chinois au détriment certain des producteurs de l'Inde anglaise.

Le même article déjà cité de l'*Economist* signale encore un autre genre de protection :

L'effet le plus probable d'un droit pareil serait cependant de provoquer une baisse dans le prix de l'argent à peu près dans la proportion du droit d'importation lui-même. On peut donc craindre que ce serait un encouragement à l'importation aux Indes de roupies fausses. Il serait impossible au Gouvernement indien de taxer les roupies monnayées, car il déshonorerait ainsi sa propre monnaie, dont il y a une valeur de plusieurs millions de livres en circulation en Orient et en Afrique et si les roupies continuaient à être reçues sans droit, tandis que l'autre argent serait taxé, l'incitation à un faux monnayage serait très grande.

De sorte que la proposition de M. Montagu (qui n'a pas été acceptée par le Gouvernement) aurait, en outre, *protégé* l'industrie de la fausse monnaie asiatique. Heureusement que l'auteur avait pris le soin d'annoncer que sa proposition ne s'écartait point du principe du Libre-Echange !

(*A suivre.*) EDMOND THÉRY.

Les Crédits supplémentaires

La Chambre et le Sénat ont voté, avant de se séparer, la loi concernant l'ouverture de crédits sur l'exercice 1893; l'ouverture de crédits spéciaux d'exercices clos et périmés; l'ouverture de crédits au titre des budgets annexes. Le *Journal officiel* a publié cette loi le 22 décembre 1893.

Les crédits supplémentaires et extraordinaires, pour la France, s'élèvent à la somme de deux millions huit cent soixante-dix-neuf mille cinq cent cinquante-huit francs cinq centimes (2.879.558 fr. 05).

Les crédits supplémentaires extraordinaires, pour l'Algérie, s'élèvent à la somme de quatre millions neuf cent cinquante et un mille quarante-cinq francs quarante-deux centimes (4.951.045 fr. 42).

Il est accordé aux Ministres, en augmentation des restes à payer des exercices clos 1889, 1890, 1891 et 1892, des crédits supplémentaires pour la somme de 234.732 francs, montant de nouvelles créances constatées sur ces exercices.

Les créances des exercices périmés et des crédits extraordinaires spéciaux s'élèvent à 377.364 fr. 07.

Il est accordé au Ministre de la Marine 5.090 fr. 24 au titre du budget annexe de la Caisse des Invalides de la marine. Sur ce même chapitre, 8.578 fr. 20 sont accordés.

Il est ouvert au Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, au titre du budget annexe du chemin de fer et port de la Réunion, sur l'exercice courant, pour paiement de créances se rattachant à l'exercice clos 1891, des crédits supplémentaires s'élevant à la somme de 554.410 fr. 34 c.

On a vu, dans notre « Situation de la France », que tous les crédits supplémentaires s'étaient élevés cette année à 86 millions.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

RÉSUMÉ COMPARATIF des Importations et Exportations par catégories pendant les 11 premiers mois des dix dernières années (1884-1893).

IMPORTATIONS (en milliers de francs)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	March. n. class.	Total des import.	Or, arg. et billon
1893	2.028.215	514.070	987.507	» (1)	3.529.592	448.539
1892	1.968.622	555.260	1.286.296	»	3.810.178	470.181
1891	2.215.197	591.310	1.480.101	»	4.286.908	507.637
1890	2.183.987	548.406	1.298.174	»	4.030.567	229.036
1889	2 071.274	519.109	1.301.974	»	3.895.357	44 383
1888	1 842.390	453.119	1 338.646	103.497	3.737.652	241.118
1887	1.779.959	469.043	1.245.704	104.916	3.599.622	249.417
1886	1 854.527	473.378	1.338.417	100.070	3.766.392	420.610
1885	1.807.823	501.103	1.266.019	101.133	3.676 078	442.600
1884	1.990.191	558.161	1.281.065	109.055	3.938.772	205.139

EXPORTATIONS (en milliers de francs) (1)

Années	Matières prem.	Objets fabriqués	Objets d'alimen.	Marchandises non classees et col. postaux	Total des export.	Or. arg. et billon
1893	708.159	1.515.144	630.780	63.230	2 917.313	230.042
1892	712 847	1.641.941	695.133	50.106	3.130.027	194.916
1891	744.661	1.701.006	715.581	54 131	3.215 385	355.996
1890	806.492	1.763.703	760.901	39.598	3.370.697	343.128
1889	846 760	1.720.723	735.989	35.381	3 338.853	197.522
1888	636 832	1.482.704	630 781	175.559	2.925 876	273.531
1887	618.768	1.515.211	617.183	165.004	2.916.166	224.066
1886	588.522	1.547.577	683 940	146.963	2.922 002	263.345
1885	547.670	1.455.187	655.287	130.317	2.788.461	277.457
1884	602.839	1.466.693	688.892	113.835	2.871.259	98.810

D'après les chiffres qui précèdent, le fait brutal est que pour les 11 premiers mois de l'année courante nous perdons à l'importation 280.586.000 fr. sur 1892 et 757.316.000 francs sur 1891; nous n'avons pas à signaler un chiffre aussi bas dans la période décennale 1884-1893.

A l'exportation nous perdons 112.714.000 fr. sur 1892 et 298.072.000 fr. par rapport à 1891; nos transactions sont ramenées au niveau de 1887, le plus bas de la période décennale.

Les tarifs douaniers de 1892 ont évidemment contribué à cette diminution si préjudiciable aux intérêts français, mais, toute question d'école à part, il ne faut pas oublier qu'il existe d'autres facteurs dont nous devons aujourd'hui nécessairement tenir compte.

L'Angleterre, par exemple, qui n'a pas modifié son régime douanier, perd, pour les 11 premiers mois de cette année, 17.692.750 liv. st., ou 4,6 0/0, à l'importation et 6.528.416 liv. st., au 3,1 0/0, à l'exportation, par rapport aux 11 premiers mois de l'année dernière. Certainement la politique protectionniste adoptée sur le Continent nuit à l'Angleterre, mais il y a un autre facteur, c'est la hausse du change dans les pays à monnaies avariées, dont M. Edmond Théry a analysé les effets dans une série d'articles qui n'ont pas été sans action sur l'opinion publique.

Ainsi, par exemple, de 1890-1892, l'Angleterre a perdu 911 millions de francs de ses exportations (soit 14 0/0), et cette perte a été de 528 millions pour les pays à monnaies avariées.

La hausse du change, qui a pris les proportions d'une crise redoutable, agit, pour les pays qui la subissent, comme prime à l'exportation et comme protection *ad valorem* contre l'importation. A l'heure qu'il est, nos tarifs dits protecteurs n'existent plus vis-à-vis du Portugal, de l'Espagne, de la Grèce, et ils sont très atténués vis-à-vis de l'Italie, pour ne pas sortir de l'Europe. Chose curieuse, malgré les droits très élevés dont sont frappées les marchandises entrant en France, le taux d'évaluation de la Commission des valeurs en douane pour 1892 est inférieur, dans la majorité des cas, à celui de 1891.

Il y a là une sorte de paradoxe économique; et pourtant les choses deviennent toutes simples si on introduit le facteur *change*, auquel défenseurs et ennemis du système actuel n'avaient pas fait attention. Les droits n'ont pas agi sur les prix, mais sur les changes des pays à monnaies malades. Quelqu'un a payé, mais ce n'est pas le débiteur sur lequel on avait compté.

Le tableau ci-après le démontre avec la plus entière évidence; tandis que, avec les pays dont la monnaie est au pair, nous exportons plus que nous n'importons, le mouvement inverse se produit dans les pays dont la monnaie est dépréciée et ce, pour des chiffres énormes. Il n'y a même pas exception pour les Etats-Unis, dont le grand mouvement d'exportation en Europe est dû à une crise monétaire.

C'est donc sur la question des changes que doit se porter toute l'attention de ceux qui voient dans les questions de douane autre chose que des discussions d'école.

Résumé des échanges avec les principaux pays

(En milliers de francs)

ÉTATS	Mois de novembre			11 premiers mois 1893		
	Importat.	Exportat.	Differ. pr l'exp.	Importat.	Exportat.	Differ. pr l'exp.
Angleterre	39.788	76.252	+ 36.464	454.221	871.552	+420.331
Allemagne	29.856	31.342	+ 1.486	300.837	303.488	+ 2 651
Belgique	33.870	43.118	+ 9.548	366.492	453.482	+ 86.990
Suisse..............	5.950	12.232	+ 6.282	60.617	138.362	+ 77.745
Italie (1)...........	12.508	8.852	— 3.656	122.502	112.212	— 10.290
Espagne	17.150	10.893	— 6.257	201.091	101.291	— 99.803
Turquie............	8.509	2.271	— 6.238	97.592	50.331	— 47.261
Etats-Unis	24.372	7.739	— 16.633	294.910	194.962	— 99.918
Brésil..............	4.915	3.483	— 1.432	63.158	72.144	+ 8.986
Républ. Argentine	9.436	4.766	— 4.670	161.035	54.586	—106.449

(1) Pour les 11 premiers mois des années 1893, 1892, 1891, 1890 et 1889, il n'est pas fait état des *marchandises non classées*. Elles ont été rattachées, suivant leur espèce, à la catégorie à laquelle elles appartiennent.

(1) Les chiffres donnés dans notre numéro 98, page 688, doivent être rectifiés comme suit : octobre 1893 : importations 11.980.000, exportations 8.335,000, moins-value pour l'exportation 3.645.000 fr. — 10 premiers mois 1893 : importations 110.441.000 fr., exportations 103.360.000 fr. moins-value pour l'exportation 7.081.000 fr.

MÉTAUX PRÉCIEUX. — Importations et Exportations des Métaux précieux pendant les onze premiers mois des années 1891-1892-1893 (Valeur en milliers de francs).

Matières	IMPORTATIONS (milliers de fr.)			EXPORTATIONS (milliers de fr.)		
	1893	**1892**	**1891**	**1893**	**1892**	**1891**
Or en lingots	50.356	81.767	116.467	8.088	17.057	29.050
Or monnayé	215.408	276.348	230.784	103.061	84.195	195.885
Argent en lingots	20.268	16.787	31.419	13.993	16.367	8.312
Argent monnayé	132.356	95.175	128.891	104.856	76.333	122.194
Monnaie de billon	149	101	72	40	962	552
Totaux	418.538	470.180	507.636	230.041	194.916	355.996

En novembre 1893, le stock d'Or en France a diminué de 5.594.000 fr. Il reste en plus-value, pour les onze premiers mois, de 184.615.000 francs. Le stock d'Argent a gagné, pendant le mois de novembre, 3.932.000 fr. Il est en augmentation, pour les onze premiers mois, de 33.775.000 fr. Bien entendu, ces chiffres ne comprennent, pour l'or surtout, qu'une faible partie des sommes réellement importées. — Billon. Les onze premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une augmentation d'entrées de 109.000 fr.

La situation continue à être excellente pour la richesse de la France.

RESUMÉ des perceptions opérées par le service des douanes et le service des contributions indirectes pendant les onze premiers mois des années 1893, 1892 et 1891.

DÉSIGNATION	**1893**	**1892**	**1891**
Service des Douanes :	Mille fr.	Mille fr.	Mille fr.
Droits de douanes à l'importation	401.899	380.278	346.145
— — à l'exportation	»	»	»
— de statistique	6.257	6.294	6.714
— de navigation	7.241	7.500	8.414
— et produits divers de douanes	1.729	1.652	5.040
Taxe de consommation des sels	17.817	18.237	17.595
Total	437.943	416.961	383.968
Service des contribut. indirectes :			
Boissons et droit de fabr. des bières	415.866	418.127	407.072
Sels	9.146	9.883	10.305
Sucre indigène (droit de fabrication)	132.443	139.495	131.167
Droits divers et rec. à diff. titres	107.281	113.563	138.377
Vente des tabacs	310.138	342.170	337.997
— des poudres	9.861	8.781	8.761
— des allumettes	23.073	21.901	20.999
Total	1039.108	1053.920	1051.678
Total général des perceptions	1477.051	1470.881	1438.646
A déd. les dép. p. primes ou drawbacks	514	373	263
Reste acquis au Trésor	1476.537	1470.508	1438.383

Pendant les 11 premiers mois de 1893, les perceptions opérées par le service des douanes et les contributions indirectes ont été supérieures de 6.170.000 francs à celles des 11 premiers mois de 1892.

Les contributions indirectes supportent une diminution de 14.812.000 fr., pendant que, par contre, les douanes annoncent une plus-value de 20.982.000 fr.

RÉSUMÉ de la navigation de la France pendant les 11 premiers mois des années 1892 et 1893 *(navires chargés)*

	ENTRÉE				SORTIE			
	1893		1892		1893		1892	
Navires français	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)	Nomb de navir.	Ton. (mill t.)
Avec colonies et possessions françaises	1.745	1.222	1.831	1.284	1.860	1.312	1.887	1.345
Grande pêche	436	10	521	53	478	51	491	53
Etranger :								
Pays d'Europe	4.540	1.469	4.435	1.526	3.988	1.401	4.049	1.414
— hors d'Europe	613	911	761	1.066	545	822	703	974
Total	7.334	3.643	7.548	3.930	6.871	3.588	7.130	3.788
Navires étrang.								
Avec colonies et possessions françaises	201	139	219	138	164	64	111	57
Etranger :								
Pays d'Europe	14.176	6.236	13.875	5.752	10.713	3.835	10.681	3.709
— hors d'Europe	1.501	2.021	1.585	2.054	492	653	499	671
Total	15.881	8.396	15.679	7.946	11.369	4.553	11.291	4.438
Total général	23.215	12040	23.227	11877	18.210	8.141	18.421	8.226

Les onze premiers mois de l'année 1893 ont donné lieu à une diminution d'entrées dans les ports français, pour les navires, dont le nombre a été inférieur de 12 à celui de la même période de 1892. Le tonnage s'est accru, pendant la même période, de 163 milliers de tonneaux.

A la sortie, le nombre des navires s'est réduit de 181 sur le chiffre des 11 premiers mois de 1892, et le tonnage a subi une diminution de 85 milliers de tonneaux.

Tonnage des navires chargés, français et étrangers, pendant les onze premiers mois des années 1891, 1892 et 1893 (entrées et sorties réunies) :

En tonneaux

	1891	1892	1893	Différence par rapport à 1891	
				Total	%
Dunkerque	1.644.312	1.521.097	1.500.287	— 144.025	8.75
Calais	1.054.084	974.437	928.632	— 125.452	11.90
Boulogne	1.183.763	1.116.158	1.159.545	— 24.218	2.04
Dieppe	685.204	631.317	649.835	— 35.369	5.16
Le Havre	3.575.602	3.253.846	3.175.186	— 400.416	11.19
Rouen	1.272.117	867.340	921.297	— 350.820	27.57
Nantes	133.556	131 870	131.559	— 1.997	1.49
Saint-Nazaire	761.448	750 382	678.736	— 82.712	10.86
Bordeaux	1.813.733	1.706.082	1.671.798	— 141.935	7.82
Bayonne	259.826	286.150	388.181	+ 128.355	49.40
Cette	958.409	732 467	642.427	— 315.982	32.96
Marseille	6.870.178	5.881 672	5.705.946	— 1 164.232	16 94
Nice	143.131	93.970	106.406	— 36.728	25.65
Autres ports	2.671.093	2.305.141	2.621.465	— 49.628	1.85
Tous les ports	22.939.422	20.101.077	20.182.280	— 2.757.142	12.01

La période des onze premiers mois de 1893 continue à accentuer la crise qui sévit sur le commerce maritime. La moins-value, qui était de 10,57 0/0 pour les dix premiers mois, s'élève à 12,01 0/0 pour les onze premiers mois. Marseille entre pour une grande part dans ces résultats désastreux; la dernière période nous montre une perte pour ce port de 1.164.232 tonneaux, soit 16 94 0/0 du tonnage de 1891.

Le Havre perd 400.416 tonneaux ou 11,19 0/0 et Rouen, qui est un des ports les plus atteints par la crise, subit une diminution de 350.820 tonneaux ou 27,57 0/0 du tonnage des onze premiers mois de 1891. Le seul port qui soit en plus-value est Bayonne, qui gagne 128.355 tonneaux, soit 49,40 0/0.

P. E.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La *Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France* a été constituée les 1er et 4 mai 1864. Dès ses débuts, elle avait fait naître les plus belles espérances; malheureusement ses statuts lui permettaient d'entreprendre tout, pour ainsi dire; aussi, s'est-elle bientôt laissé entraîner à comprendre, dans ses opérations ordinaires les opérations, ou plutôt les participations financières, productives en principe, mais qui aboutissent parfois à ce résultat : immobilisation du capital social dans des entreprises d'une liquidation laborieuse. D'où nécessité de travailler exclusivement avec l'argent des dépôts, alors que le capital n'est plus une garantie réelle.

Certainement, et depuis quelques années, la *Société Générale* s'est montrée sage et réservée; néanmoins, le passé pèse encore et pèsera longtemps peut-être encore sur elle, si elle n'y prend garde.

Fondée au capital de 120 millions de francs, elle n'a, jusqu'à présent, exigé de ses actionnaires que le versement de la moitié du nominal des titres qu'ils possèdent, soit 60 millions; et, avec ces 60 millions, elle est

arrivée, depuis sa formation, à distribuer les dividendes suivants :

	Fr.		Fr.		Fr.
1864...	6 »	1874...	25 77	1884...	12 88
1865...	16 12 1/2	1875...	23 19	1885...	12 88
1866...	16 62 1/2	1876...	15 46	1886...	12 88
1867...	25 »	1877...	15 46	1887...	12 50
1868...	31 25	1878...	15 46	1888...	12 88
1869...	31 25	1879...	18 04	1889...	12 88
1870...	12 50	1880...	20 61	1890...	12 97
1871...	32 50	1881...	23 19	1891...	13 02
1872...	30 »	1882...	18 04	1892...	12 50
1873...	22 50	1883...	12 88		

Abstraction faite de l'année 1864, qui était une année de constitution, nous voici revenus, maintenant, aux dividendes les plus bas, c'est-à-dire aux uniques 5 0/0 sur le capital versé prévus par les statuts, et ce, sans que les réserves aient été augmentées. Telles elles étaient au 31 décembre 1891, et telles elles sont encore à l'heure actuelle : Réserve statutaire après règlement au 31 décembre 1892, 7.726.253 fr. 07 ; réserve spéciale, 6 millions. Au reste, le compte de *Profits et Pertes* du dernier exercice est assez explicite :

Produits de l'année 1892..................Fr.		6.743.462 54
A déduire :		
Impôts (non compris celui de 4 0/0 sur le revenu des actions)..........Fr.	945.146 89	
Frais généraux.................	2.676.728 07	
		3.621.874 96
Solde net...........Fr.		3.121.587 58
Auquel il faut ajouter le report de l'exercice précédent, soit.........................Fr.		83.737 84
Total à répartir......Fr.		3.205.325 42

Cette somme à répartir a reçu les destinations suivantes :

Dividende 5 0/0 aux actions, soit 12 fr. 50 par titre ....Fr.	3.000.000 »
Solde à reporter à l'exercice nouveau..........	205.325 42
Somme égale.....Fr.	3.205.325 42

Nous convenons volontiers que le ralentissement des affaires et l'abaissement du prix de l'argent ont causé de grands préjudices aux Sociétés financières en général. Toutefois, quelques-unes ont réagi et avec succès. La *Société Générale* peut-elle en dire autant? Son mouvement de *Portefeuille* atteste, au chiffre de 11.691.787, une augmentation de 413.928 effets ; ses comptes de chèques, qui étaient, au 31 décembre 1891, au nombre de 56.697, sont, au 31 décembre 1892, de 58.010 ; mais, par contre, les sommes sont en diminution, ainsi que le démontre le tableau comparatif ci-dessous, tableau établi pour les six derniers exercices :

MOUVEMENT DES COMPTES GÉNÉRAUX

(En millions de francs)

	1887	1888	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—	—	—
Caisse..........	12.590	13.943	14.195	13.824	13.747	12.903
Portefeuille commercial........	6.940	7.221	7.318	7.093	6.323	5.871
Effets des clients.	526	531	605	559	486	443
Coupons encaissés	253	273	338	293	296	282
Ordres de Bourse	756	948	1.057	1.054	944	855
Comptes à disponibilité........	717	653	709	667	640	630
Comptes de chèques..........	2.941	3.114	3.063	3.070	2.965	2.730

Seuls, les dépôts en cours à échéances fixes étaient, au 31 décembre 1892, de 101.450.400 fr. contre 96.263.600 francs au 31 décembre 1891, et 94.740.400 fr. au 31 décembre 1890, soit en légère augmentation.

Est-ce un résultat dont on ait le droit de s'enorgueillir outre mesure ? Nous ne le pensons pas ; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner des profits restreints obtenus, et que nous constatons dans les chapitres des *Recettes et Dépenses* :

RECETTES

(En milliers de francs)

	1887	1888	1889	1980	1891	1892
	—	—	—	—	—	—
Solde reporté.....	78	21	20	60	104	84
Intérêts sur placements de fonds.	1.990	2.778	2.975	4.452	4.300	6.743
Commissions et bénéfices sur divers	4.346	4.093	4.017	2.732	2.849	
	6.414	6.892	7.012	7.224	7.253	6.827

DEPENSES

(en milliers de francs)

	1887	1888	1889	1890	1891	1892
	—	—	—	—	—	—
Personnel, administration, loyers impôts, etc.....	3.393	3.425	3.495	3.662	3.686	3.622

D'où bénéfices avec le solde reporté de l'exercice précédent, et toujours en milliers de francs :

1887	1888	1889	1890	1891	1892
3.021	3.467	3.517	3.582	3.567	3.205

Peut-on espérer que l'année 1893 amène une sensible amélioration? Nous n'avons, pour cela, qu'à consulter les bilans ; les chiffres sont éloquents :

ACTIF

	Bilans	
	Au 31 déc. 1892	Au 30 nov. 1893
	—	—
	Francs	Francs
Caisse et Banque...........	37.812.844 03	26.669.104 02
Portefeuille.....................	106.159.781 38	118 739.044 18
Effets à l'encaissement......	13.161.929 73	13.797.958 26
Reports	26.815.822 85	21.238.788 32
Coupons à encaisser........	5.512.283 32	1.362.648 13
Rentes, actions, bons et obligations......................	61.592.110 22	60.973.982 39
Avances sur garanties	51.053.905 21	50.625.807 24
Participations industrielles et commerciales.............	4.151.274 47	4.159.907 »
Participations financières...	62.329.575 91	60.550.300 15
Immeubles de la Société....	3.720.529 60	3.769.069 43
Comptes de banque à l'Etranger et comptes courants divers......................	65.926.278 96	65.641.455 11
Appels différés sur actions..	60.000.000 »	60.000.000 »
Intérêts sur actions (coupon au 1er octobre 1892).......	1.500.000 »	1.500.000 »
	499.736.335 68	489.028.064 23

PASSIF

	Bilans	
	Au 31 déc. 1892	Au 30 nov. 1893
	—	—
	Francs	Francs
Capital.........................	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire..........	7.726.253 07	7.726.253 07
Reserve spéciale............	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques........	146.867.620 12	159.711.288 98
Dépôts à échéances fixes....	101.437.900 »	97.309.500 »
Comptes à disponibilité.....	2.995.547 02	3.547.682 40
Effets à payer..............	15.688.717 21	13.740.544 04
Comptes de banque à l'Etranger et comptes courants divers......................	94.891.757 64	77.200.718 90
Intérêts et dividendes.......	162.669 94	226.838 50
Solde du dernier exercice....	83.737 84	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits) :		
Exercice 1892..........	3.882.132 84	»
Exercice 1893..........	»	3.359.912 92
	499.736.335 68	489.028.064 23

L'année présente laissera donc encore plus à désirer que l'exercice 1892. En premier lieu, les bénéfices paraissent devoir atteindre difficilement, en fin d'exercice, ceux de l'année dernière. Proportionnellement, ils ne

devraient, en effet, s'élever qu'à 3.665.000 fr. environ, au lieu de 3.882.132 fr. 84, et ne permettraient, en prenant comme base le règlement de 1892, de reporter à nouveau, une fois l'intérêt de 5 0/0 payé aux actions, que 110.000 fr. environ. C'est peu. Quant aux mouvements à signaler, ils sont sans importance ; car si les *Comptes de chèques* sont en augmentation de 13 millions, par contre, les *Comptes courants* sont, au *passif*, en moins-value de 17 millions. C'est une compensation malheureuse.

De plus, et c'est là le point délicat, les immobilisations sont vraiment trop importantes. Les participations diverses et les immeubles absorbent 68.479.276 fr. 58, c'est-à-dire tout le capital versé et plus de la moitié des réserves : c'est la situation dont nous parlions au début de cette étude, et cette situation est à épurer au plus vite.

Certes, il ne faut pas rendre l'Administration actuelle de la *Société Générale* responsable de ce qui s'est passé antérieurement. Elle s'est au contraire attachée à dégager le capital social de la *Participation Guano*, de l'affaire du *Port de Callao* et de celle de la *Grotta Calda*. Nous verrons dans le prochain rapport à quoi ont abouti, définitivement, les efforts déployés jusqu'à présent. Cependant est-on bien sûr que la Direction de cette Institution de crédit, jadis puissante, use de tous les moyens pour lui rendre son importance ancienne? Il y a là un doute. Elle est honnête, prudente et sage, cela ne fait pas de doute ; mais ce qu'elle a fait en 1892 prouve bien qu'en dépit des assurances données, elle n'a pas su trouver son vrai chemin. Nous ne nous inscrivons pas loin de là contre les affaires purement de banque, mais ces affaires ont même manqué à la *Société Générale*, puisqu'elle a dû procéder à des remplois de ses dépôts en *Rente Française 4 1/2 0/0!*

Bref, nous ne trouvons pas que l'on utilise assez l'organisation existante. Jadis la *Société Générale* s'est laissée distancer par la concurrence ; aujourd'hui, elle se confine trop dans le *statu quo*. Quand on possède, à Paris et dans la banlieue, outre le siège social, 36 bureaux, et en province 117 agences, on doit faire non pas bien, mais très bien.

En 1891, la *Société Générale* a donné, un moment, la mesure de sa force. Elle a réuni des souscriptions à l'*Emprunt National Français* pour 17.002.000 fr. de Rente, pour lesquels elle a versé au Trésor, en chiffres ronds 85 millions ; quand le *Crédit Foncier de France* a offert au public ses *Obligations Communales*, 41.508 souscripteurs ont demandé, à ses guichets 302.766 obligations ; enfin, lors de l'*Emprunt Russe*, il a été souscrit, par son entremise 243.277 obligations pour le compte de 23.974 souscripteurs. Cela veut dire que si elle le voulait, elle pourrait ajouter à ses bénéfices de banque d'autres bénéfices aussi importants que légitimes. Elle a été créée « pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France ; » sa tâche est donc, non pas d'attendre les affaires, mais bien de les provoquer. Nous ajouterons que c'est aussi son devoir.

A. Léchenet.

LA FAILLITE DE LA GRÈCE

Nous avons publié dans notre dernier numéro un télégramme d'Athènes reproduisant les déclaration faites par M. Tricoupis à la Chambre hellénique au sujet du règlement provisoire du service de la Dette. Voici le texte officiel des propositions de M. Tricoupis qui ont été adoptées par la Chambre :

Article 1er. Le Gouvernement est autorisé à entrer en négociations avec les porteurs d'obligations des emprunts en or de 1881, 1884, 1887 et 1890 et des Consolidés de 1889 pour le règlement du service relatif aux intérêts, à l'amortissement, et aux garanties à accorder en fait de taxes, impôts, monopoles et tous autres droits.

Art. 2. Jusqu'à l'approbation législative du règlement définitif du service des emprunts indiqués au précédent article :

a. Il sera versé 30 0/0 en or aux porteurs d'obligations sur les coupons à mesure qu'ils arriveront à échéance.

Exception est faite pour les coupons de ces mêmes emprunts payables le 3/15 décembre et le 20 décembre (1er janvier) 1893 qui seront provisoirement payés à raison de 50 0/0 en billets de banque. Seront aussi provisoirement remboursés à raison de 50 0/0 en billets de banque les coupons échus le 3/15 juin le 19/31 juillet et le 19/1 octobre en tant qu'ils n'ont pas été échangés avec des nouveaux titres à intérêts.

b. Le service d'amortissement de ces emprunts est supprimé.

c. Les impôts, taxes et monopoles donnés en garanties devront être versés au Trésor à partir du 19/1 octobre 1893.

Art. 3. Le paiement du 30 0/0 en or comme il est dit à l'article précédent, se fera dans les villes indiquées par les Conventions et dans les Etablissements de crédit qui seront, chaque fois, désignés par le Gouvernement moyennant une commission ne pouvant excéder celle qui a été fixée par les Conventions. Le paiement, selon le paragraphe premier du précédent article, sera fait en billets de banque à Athènes par la Banque Nationale de Grèce.

Art. 4. Ce qui concerne l'exécution de la présente loi, qui entrera en vigueur à partir du jour de sa publication dans le *Journal du Gouvernement*, sera réglé par ordonnances royales.

Athènes, le 1er décembre 1893.

(Suivent les signatures des ministres).

Il y a lieu de faire les remarques suivantes au sujet de ces mesures et des déclarations de M. Tricoupis.

Le président du Conseil dit que la question du règlement de la Dette ne peut être résolue que par une entente avec les créanciers, et se fait autoriser par le projet ci-dessus à entrer en négociations avec eux. Il prétend même qu'il a déjà commencé ces négociations, ce qui est extrêmement douteux. Quoi qu'il en soit, M. Tricoupis invoque l'impossibilité d'arriver à une entente avant l'échéance du prochain coupon pour *imposer* aux créanciers de la Grèce un règlement tout à fait arbitraire.

Or, M. Tricoupis n'était nullement contraint de prendre cette mesure violente ; lorsqu'il est remonté au pouvoir, le mois dernier, le service de la Dette était réglé par la convention de l'Emprunt garanti, au *Funding Loan*, conclu à Londres, avec la Maison Hambro, par le Gouvernement précédent. Dans cette combinaison, les intérêts de la Dette étaient payés à l'aide de titres remboursables en *or* dans deux ans et dont les intérêts étaient eux-mêmes garantis par certaines recettes en *or*. Si cet arrangement présentait des imperfections, il avait été, dans tous les cas, accepté sans protestation par les créanciers étrangers et donnait tout le temps nécessaire pour négocier avec les intéressés les bases d'un règlement définitif. De sa propre autorité, M. Tricoupis a annulé, purement et simplement, la convention Hambro et supprimé le paiement en *or* des droits garantissant l'Emprunt. Non seulement, il a violé un contrat régulier, mais il s'est mis volontairement dans la nécessité de prendre les mesures arbitraires reproduites plus haut.

Dans ces conditions, on ne peut accorder aucune confiance à M. Tricoupis, quand il déclare qu'il a l'intention d'accorder, pour le service de la Dette, toutes les ressources dont la Grèce peut raisonnablement disposer et de s'entendre loyalement avec les créanciers étrangers sur cette base.

Il convient de noter que les mesures de M. Tricoupis ont un effet rétroactif ; les titres de l'emprunt garanti émis en paiement de coupons déjà échus sont annulés, et ces coupons recevront 50 0/0 en papier, alors que les titres de l'emprunt garanti étaient *constamment* remboursables par la maison Hambro à raison de 65 0/0 en *or*.

En second lieu, les dispositions arbitraires de M. Tricoupis s'étendent non seulement aux emprunts de 1889 et 1890, qui ne jouissent d'aucune garantie spéciale, mais à l'emprunt de 1887 dit des *monopoles*, auquel sont affectées les recettes exploitées par la *Société de la Régie des Monopoles*, et des emprunts de 1881 et 1884, auxquels sont affectées les recettes de l'impôt du tabac, celle des domaines de l'Etat ainsi que d'autres ressources.

Comme le faisait remarquer notre correspondant d'Athènes, dans le télégramme inséré dans notre der-

nier numéro, pendant les quatre premiers mois seulement du semestre correspondant au prochain coupon, les recettes des monopoles ont produit 48 0/0 du coupon en or; pendant le semestre entier, elles doivent avoir produit environ 70 0/0 en or : au lieu de cela, on offre aux porteurs 30 0/0 en or ou 50 0/0 en papier, c'est-à-dire qu'on les frustre contre tout droit de la garantie affectée à leurs titres.

Il s'agit en réalité d'un véritable détournement. Les sommes recueillies par la *Société des Monopoles* appartiennent aux porteurs des titres de l'Emprunt 1887 et ne doivent pas être appliquées à un autre usage qu'au service de cet Emprunt. Le *Comptoir d'Escompte* et la *Maison Hambro* ayant protesté auprès du Gouvernement hellénique, M. Tricoupis a reconnu l'exactitude de cette manière de voir, a déclaré que les sommes en caisse, à l'heure qu'il est, demeureraient la propriété des porteurs, mais a ajouté :

> Ces sommes seront affectées au paiement provisoire des intérêts. Les excédents seront gardés fidèlement pour le compte des porteurs, et l'attribution finale est réservée jusqu'à une entente définitive avec les créanciers étrangers.

M. Tricoupis n'a en aucune façon le droit de retenir les sommes en question dans un but quelconque, et quant à l'entente avec les créanciers, nous croyons qu'il n'a nullement l'intention sérieuse de la réaliser.

La Convention de l'Emprunt 1893 (*Funding Loan*), impliquait le retrait d'un certain nombre de billets émis par la Banque pour le compte du Gouvernement; cette mesure devait améliorer la situation monétaire. Ce sont les billets retirés jusqu'ici, et qui n'ont pas encore été détruits, qui vont désormais servir à payer, à raison de 50 0/0 en papier, les prochains coupons, et qui seront ainsi remis dans la circulation.

M. Tricoupis montre pour la solidité de la circulation monétaire le même dédain que pour le crédit *extérieur* de la Grèce.

Les Gouvernements français, anglais et allemand ont protesté auprès du Gouvernement hellénique contre la confiscation des garanties de l'Emprunt 1887. A Paris, à Londres et à Berlin, des Comités de porteurs s'organisent afin de résister à M. Tricoupis : n'existe-t-il réellement aucun moyen d'action efficace sur un Gouvernement étranger, lorsqu'il procède avec autant de sans-gêne que celui de M. Tricoupis? C'est à voir; en tous les cas les créanciers étrangers de la Grèce doivent s'appliquer à réagir aussi énergiquement qu'ils le pourront. Ils ne doivent accorder aucune confiance à M. Tricoupis, lorsqu'il fait miroiter à leurs yeux l'idée d'une entente loyale pour laquelle la Grèce donnerait pour sa Dette extérieure tout ce que ses ressources lui permettent.

F. C.

LES CHEMINS PORTUGAIS

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, la *Pétition* adressée par M. Viollet, membre de l'Institut, à M. Casimir-Perier, président du Conseil des Ministres, et ministre des Affaires étrangères, au nom des obligataires de la *Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais*.

Nous croyons savoir que le principe de cette pétition a été favorablement accueilli et que le Gouvernement français saura protester énergiquement contre le décret du 9 novembre, par lequel le Gouvernement portugais, en dépit de tout droit, et en *violation* de la loi portugaise elle-même, a posé la prétention de se faire rembourser sa créance sur la Compagnie par préférence aux *obligataires* et à tous les autres créanciers.

La modification ministérielle survenue au commencement de cette semaine à Lisbonne, et au sujet de laquelle nos lecteurs trouveront des renseignements circonstanciés dans notre Correspondance du *Portugal*, vont permettre sans doute à M. Hintze Ribeiro, le Président du Conseil, de rapporter ce malencontreux décret et de reprendre, avec les représentants des obligataires et créanciers, de nouvelles négociations sur des bases plus équitables.

Ces bases, M. Viollet les pose de la manière suivante dans une Note que publie aujourd'hui la *Revue Economique et Financière :*

> 1° *Le maintien de toutes les obligations existantes.* Il est inadmissible que les obligataires français et autres sacrifient irrévocablement le tiers de leur avoir au profit des actionnaires portugais, qui ont ruiné la Société.
>
> 2° Le principe qu'*aucun privilège non inscrit dans la loi portugaise ne doit être admis au profit de l'Etat ou de tout autre créancier de la dette flottante.*
>
> 3° Le principe non moins élémentaire qu'*aucune créance non justifiée ne doit être reçue en compte.*

Le programme est très simple et il a le grand mérite d'être d'une indiscutable équité : nous espérons que le nouveau Cabinet portugais le comprendra et qu'il sera le premier à l'accepter.

J. M.

FORGES DE CHATILLON ET COMMENTRY

La *Compagnie Anonyme des Forges de Châtillon et Commentry* a été fondée au capital de 12.500.000 fr. divisés en 25.000 actions de 500 fr. entièrement libérées. Elle possédait diverses usines métallurgiques dans le Châtillonnais, dans l'Allier, dans le Gard et dans Meurthe-et-Moselle.

Les usines principales étaient celles de Commentry, de Montluçon (Allier), de Villerupt (Meurthe-et-Moselle), de Sainte-Colombe et de Beaucour, dans le Châtillonnais. De plus, la Société possédait des houillères, dont les principales étaient celles de Bézenet, de Saint-Eloi et de Doyet.

Au 31 décembre 1892, la situation de la Compagnie s'établissait comme suit :

ACTIF

Immobilisations : Immeubles, outillage fixe, outillage mobile, matériel de transport, houillères de Bézenet, de Doyet, des Ferrières, Saint-Eloi, Usines du Châtillonnais (Sainte-Colombe, Chamesson, Plaines) de Commentry, de Montluçon, de Saint-Montant (en chômage), de Tronçais, de Vierzon et de Villerupt : propriétés diverses qui forment les *domaines :* mobilier des magasins de Paris, de Tours et des bureaux du siège social	Fr.	5.616.713 15
Valeurs à réaliser : 1° Matières premières et approvisionnements divers		8.384.935 04
2° Marchandises pour le commerce		2.436.374 45
Valeurs disponibles : 1° Débiteurs		5.299.221 25
2° Portefeuille, banquiers et caisse		3.893.464 44
Ensemble	Fr.	25.630.708 33

PASSIF

Capital	Fr.	12.500.000 »
Réserve statutaire		2.000.000 »
Bénéfices réservés		238.304 42
Fonds pour amortissements, provisions et réserves diverses		1.464.754 56
Créditeurs pour fournitures, salaires, etc.		7.268.965 86
Dépôts du personnel (en comptes courants)		1.094.981 60
Effets à payer		55.220 97
Profits et pertes de l'exercice 1892		1.008 480 92
Ensemble	Fr.	25.630.708 33

Ce montant de 1.008.480 fr. 92, au chapitre de profits et pertes, a été réparti comme suit :

Prélèvement 5 0/0 à porter aux bénéfices réservés	Fr.	50.424 »
Dividende de 32 fr. 50 par action		812.500 »
Solde à porter aux fonds d'amortissement		145.556 92
Total	Fr.	1.008.480 92

Ce dividende de 32 fr. 50 est le plus important qui ait été distribué depuis 1886. Nous trouvons, en effet, d'après le tableau ci-dessous, que les actions ont reçu :

En 1883	Fr.	60 »	En 1888	Fr.	15 »
» 1884		60 »	» 1889		17 50
» 1885		36 »	» 1890		25 »
» 1886		20 »	» 1891		30 »
» 1887		20 »	» 1892		32 50

L'amélioration est donc sensible; nous ne sommes pas encore revenus complètement aux bonnes années, puisqu'en 1883 la Compagnie accusait, en chiffres ronds, 2.100.000 fr. de bénéfices, mais nous sommes loin des produits de 1886 et 1887, qui tombaient à 100.000 francs,

En consultant le rapport du Conseil d'administration présenté à l'assemblée générale du 13 mai 1893, on constate que si, d'une part, l'exercice 1892 s'est caractérisé, comme l'exercice 1891, par de la faiblesse sur les produits marchands, il est remarquable par l'abondance des commandes des Administrations militaires, et par la faveur toujours croissante que rencontrent les produits spéciaux de la Compagnie.

Ainsi, des commandes importantes assurent un bon roulement à l'usine du Tronçais; la moulerie d'acier aborde, avec un plein succès, les fabrications les plus variées, et la clientèle s'étend chaque année. La Compagnie a dû même, plus tôt qu'elle ne le pensait, augmenter son outillage. En résumé, et si on veut examiner les principaux résultats obtenus, on voit que la Compagnie a achevé la livraison, sans aucun rebut, des 32 coupoles cuirassées commandées par la Belgique; qu'elle poursuit la fabrication des engins analogues commandés, en 1891, par la Roumanie; qu'elle a pris commande de lots de blindages pour l'armement des cuirassés le *Masséna*, le *Bouvet*, et les croiseurs le *Bruix* et le *Pothuau*; et qu'à Montluçon, la grande extension donnée aux commandes de guerre de France et de l'étranger l'a mise dans une situation exceptionnelle. De 1883 à 1889, en sept ans, la marine nationale n'avait demandé, à l'industrie française que 18.000 tonnes de blindages; dans les trois années suivantes, elle en commande 33.000; et, concurremment, la part de la Compagnie augmente. De 1889 à 1892, en joignant à la part qui lui revenait de la marine nationale, ses grands marchés avec l'étranger, elle obtient 17.000 tonnes, au lieu de 4.000; et le programme de réfection de notre flotte ne semble pas épuisé! Mais l'outillage suffisant jusqu'alors, a besoin de perfectionnement. La presse à forger de 4.000 tonnes ne peut plus satisfaire au travail qui lui est demandé; d'où nécessité absolue d'établir une presse à gabarier de 1.500 tonnes, soit dépense 450.000 fr. D'un autre côté, les fours à réchauffer, les fours à recuire, les appareils de trempe, etc., exigent de nouveaux aménagements; coût 350.000 fr.; toutefois cet ensemble de travaux complètera et nivellera heureusement les moyens de production des divers ateliers de la Compagnie.

Si ces dépenses sont considérables, elles sont, par contre, nécessaires, et ne représentent qu'un strict minimum que dépassent toutes les autres Sociétés similaires. Les perfectionnements incessants, la concurrence, obligent à des réfections constantes tous les huit ou dix ans; et ces réfections permettent à la Compagnie de Châtillon, malgré une diminution de vente des produits de 20 0/0, d'obtenir un rendement des plus avantageux.

Bref, si la première période de l'existence sociale de la *Compagnie Anonyme des Forges de Châtillon et de Commentry* a vu l'appauvrissement ou la fin de la moitié des établissements compris dans la constitution originaire de la Société, il n'en est pas moins vrai que, depuis, avec des finances saines et un outillage en bon état, cette Compagnie a pu maintenir ses établissements au niveau des nécessités nouvelles.

En 1883, l'action de la *Compagnie Anonyme des Forges de Châtillon et de Commentry* valait 1.000 fr.; elle est tombée, en 1889, à 240 fr. pour se relever à 740 fr. environ; c'est presque, encore, un revenu net de 4 0/0 l'an.

Quant aux finances de la Compagnie auxquelles nous faisions allusion plus haut, elles se résument dans ses disponibilités.

Les *Valeurs disponibles*, au 31 décembre 1892, se montent à 9.192.685 fr. 69; les *valeurs à réaliser* atteignent 10.821.309 fr. 49, soit, ensemble 20.013.995 fr. 18: tandis que les *exigibilités* sont : engagements, créditeurs, dépôts, et effets à payer, 8.419.168 fr. 43; dividende à distribuer, 812.500 fr., total 9.231.668 fr. 43. La situation financière est donc bonne, l'administration sage et prudente, et la Compagnie se trouve réellement en possession des instruments qui assurent, seuls, la sécurité industrielle de toute entreprise.

Ajoutons que la Compagnie a donné à bail, pour vingt années, avec promesse de vente pendant les cinq premières années du bail, ses fonderies et ateliers de construction de *Fourchambault* et son usine de la *Pique* à une Société nouvelle au capital d'un million, à laquelle elle a apporté des matières premières ou travaux en cours, pour une valeur de 500.000 fr., en représentation desquels elle a reçu 10.000 actions de la nouvelle Société. Il y a là un avantage sérieux, surtout dans le cas probable de vente définitive.

P. B.

COMPAGNIE PARISIENNE DE L'AIR COMPRIMÉ

Un de nos confrères, *La Semaine Electrique*, qui, bien que nouvellement né, a déjà su se faire une place dans la presse hebdomadaire par les renseignements précieux qu'il publie sur les affaires d'électricité, vient d'étudier spécialement la situation de la *Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé* qui avait convoqué ses actionnaires en nouvelle assemblée générale pour le 22 courant. Ajoutons que, avant tous ses confrères, la *Semaine Electrique* avait pu, dès le 14 courant, publier, *in extenso*, le rapport du Commissaire des comptes, M. Bizard, indiquer les résolutions prises par l'assemblée qui s'était déjà tenue le 9 courant, et donner l'ordre du jour de celle du 22 décembre à laquelle nous avons fait allusion plus haut.

Il faut rendre tout d'abord justice à l'honorable M. Bizard. S'il a cru devoir glisser sur certains chiffres, ceux qu'il a donnés sont clairs, trop clairs mêmes. Aussi convient-il de les examiner d'une manière particulière.

La *Compagnie Parisienne de l'Air Comprimé* est au capital de 10.000.000 de fr., complètement versé, et elle a dépensé la somme de 41.498.655 fr. 96. Il existe bien un solde en caisse de 49.067 fr. 03, mais ce solde est vraiment insignifiant, et toute l'attention doit se porter sur la façon dont le capital a été employé. Le travail du Commissaire des comptes est explicite à ce sujet.

La partie *Air comprimé* a coûté :

	Francs
Usine Quai de la Gare	6.319.879 32
La canalisation d'air	5.121.718 35
Les branchements d'air	405.198 93
Les salles d'essai	44.737 35
Les outils, modèles	60.834 18
Les installations de force motrice	214.064 11
Les moteurs en location	72.874 60
Usine de Saint-Fargeau	4.481.479 75
Frais de premier établissement	1.346.268 38
Total	18.067.054 97

A ces chiffres, il convient d'ajouter :

1° Le compte *Pendules :*	
Horloges centrales	41.257 65
Pendules posées	172.067 20
Soit	213.324 85

2° Le compte *Electricité :*	
Usines Richard-Lenoir	816.670 53
— Bourse du Commerce	788.788 56
— Retiro	520.934 31
— Samaritaine	192.022 24
— Eden-Théâtre	53.620 81
— Théâtre-Cluny	31.016 11
— Meyerbeer	88.485 02
Sous-stations	2.746.121 27
Canalisations d'électricité	5.698.860 77
Divers branchements, installations chez les abonnés et hors secteurs, etc.	1.539.648 61
Frais de premier établissement	4.083.380 47
Valeur industrielle	239.891 25
Ensemble	16.799.439 95

Or, que resterait-il de tout cela ?

Pour l'*Air comprimé*, on peut estimer l'Usine du Quai de la Gare et les Canalisations à................Fr.	10.000.000
Pour l'*Electricité*, les accumulateurs Laurent-Cély doivent être estimés, *au plus, à zéro*, car il faudra les enlever; quant aux canalisations, elles peuvent compter pour..................	4.000.000
Les Usines pour	1.500.000
Les sous-stations, les branchements et divers pour..	1.500.000
Valeur nette de l'actif..........Fr.	17.000.000

En présence de cette situation, que propose le Conseil d'administration de la Société ?

Il est en face d'un passif de 41 millions, avec un actif de 17 millions seulement, et il se contente de réduire le capital à 7.500.000 fr. Est-ce suffisant? En aucune façon, d'autant plus que la Société, en fin d'exercice, est arrivée à faire une perte brute de 961.000 fr. sur l'exploitation, et une perte nette de plus de 2.800.000 fr.

Que convient-il donc de faire? Liquider le passé et partir sur de nouvelles bases; et ce, sans hésiter. Sera-ce difficile? Non, attendu que pour les 9/10 du capital engagé, les créanciers et les actionnaires ne constituent qu'un seul groupe et ne représentent qu'un même intérêt.

De quelle façon arriver à ce résultat? En constituant une *Société d'exploitation* au capital de 5 millions, qui serviraient à mettre le secteur d'électricité en état de rapporter. Cette Société devrait avoir, assurée, la rémunération de son capital, l'ancien capital ne devant venir qu'après. Mais cette rémunération est-elle possible, puisqu'à l'heure actuelle, non seulement on ne peut rémunérer le capital, mais encore on est en perte?

Il y a, ici, une distinction à établir. Pour l'*Air comprimé*, il n'y a pas de perte, et la concession a encore plus de 30 années à courir. Pour le secteur, on ne perd qu'à cause du mauvais rendement des accumulateurs Laurent-Cély. Or, que l'on remplace les accumulateurs, que l'on continue l'établissement des transformateurs, que l'on améliore, en un mot, le rendement et les recettes accuseront un excédent qui ne fera que croître.

Toutefois, il n'y a pas à se dissimuler que, pendant les premières années, la Société d'Exploitation ne pourra que vivre. Si elle est prudemment et sagement administrée, il restera quelque chose pour l'ancien capital, mais ce quelque chose sera peu important, et on doit, raisonnablement, s'attendre à une perte des 3/4. C'est un dur sacrifice, mais il est inévitable.

En tout cas, ce qu'il importe, c'est d'agir vite et de trancher dans le vif. Car il ne faut pas oublier, comme dit notre confrère, qu'une Société anonyme, concessionnaire d'un service public, qui a perdu tout son capital et au delà, est à la merci du premier souffle de vent qui viendrait à se lever, car elle ne tient plus, même sur la pointe d'une aiguille de pendule.

J. M.

Informations Économiques et Financières

Mouvements des Caisses d'Epargne. — Voici le résumé des opérations concernant les caisses d'épargne ordinaires, du 11 au 20 décembre 1893 :

Dépôts de fonds................	5.346.001 65
Retraits de fonds................	3.674.294 49
Excédent de dépôts......	1.671.707 16

Excédent de retraits des caisses d'épargne ordinaires, du 1er janvier au 20 décembre 1893, 197.909.821 fr. 42.

Capitaux employés en achats de rentes, du 11 au 20 décembre 1893 :

1° Pour placement des arrérages et des capitaux encaissés sur les valeurs composant le portefeuille provenant des caisses d'épargne ordinaires : 4.729.049 fr. 30;

2° Pour le compte des déposants des caisses d'épargne ordinaires, 246.290 fr. 70.

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES	14 décembre	21 décembre
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
14 décembre / 21 décembre		
Or....... 1.711.042.999 / 1.713.269.912	2.982.258.148	2.981.922.347
Argent... 1.271.215.149 / 1.268.652.434		
2.982.258.148 / 2.981.922.347		
Effets échus hier à recevoir ce jour....	17 560	488.295
Portefeuille Paris — Effets Paris........	218.253.384	221.211.374
Portefeuille Paris — Effets Etranger....	»	»
Bons du Trésor.........................	»	»
Portefeuilles des succursales...........	324.252.163	328.998.753
Avances sur lingots à Paris............	308 000	252.000
Avances sur lingots dans les succursales	138.300	182.100
Avances sur titres à Paris..............	124.722.796	123.187.844
Avances sur titres dans les succursales	169.711.852	169.905.368
Avances à l'Etat........................	140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve...................	10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....................	99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées....................	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............	9.138.093	9.141.793
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales........................	6.389.340	6.466.854
Emploi de la réserve spéciale..........	8.407.441	8.407.441
Divers.................................	95.228.150	95.536.769
Total............	1.295 735.567	4.302.551.277
PASSIF		
Capital de la Banque...................	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........	8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières — Loi du 17 mai 1834.......	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières — Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières — Loi du 9 juin 1857........	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale.......................	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......	3.417.917.455	3.437.161.955
Arrérages de valeurs déposées..........	11.802.683	11.109.721
Billets à ordre et récépissés...........	37.890.276	37 892.480
Compte courant du Trésor, créditeur...	133.551.334	153.891.801
Comptes courants de Paris.............	331.779.536	335.869.841
Comptes courants dans les succursales.	54.023.459	50.482.939
Dividendes à payer....................	1.701.784	1.643.801
Escompte et intérêts divers............	9.590.812	9.906.931
Réescompte du dernier semestre.......	918.503	918.503
Divers.................................	41.538.220	38.657.792
Total............	1.295.735.567	1.302.551.277

Comparaison avec les années précédentes

	26 déc. 1889	25 déc. 1890	24 déc. 1891	23 déc. 1892	21 déc. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.003.0	3.051.7	3.011.0	3.232.3	3.437.1
Encaisse............	2.520.7	2.372.2	2.603.7	2.980.1	2.981.9
Portefeuille.........	634.2	868.2	646.4	487.7	550.2
Avances aux partic.	269.9	273.6	331.7	310.9	293.8
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	315.5	188.0	200.6	323.0	153.8
— part...	117.1	132.1	135.5	388.6	386.3
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 1/2 0/0	2 1/2 0/0
Prime de l'or.......	1/2 0/00	5 0/00	2 0/00	1 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	5.543.1	6.999.3	5.998.0	2.132.7	3.500.0

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

La Compagnie des Agents de change de Paris, dans son assemblée générale du 18 décembre courant, a élu, pour composer la Chambre syndicale durant l'Exercice 1894 : M. Herbault, syndic; et MM. Bacot, Roblot, Couturier, Gadala, de Verneuil, Chabert, adjoints au syndic.

MM. Duverger et Levot, adjoints sortants, aux termes du règlement, n'étaient pas rééligibles.

M. Berteaux ne se représentait pas.

Depuis le 18 décembre présent mois, les titres de l'Emprunt ottoman de priorité 4 0/0 Tombac 1893 sont admis aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote.

Cet emprunt, au capital nominal de 22.727.500 fr.,

autorisé par firman impérial du 26 avril/8 mai 1893, est représenté par 45.455 obligations, libérées et au porteur, de 500 francs ou 20 livres sterling, divisées en coupures de 1, 5 et 25 obligations.

Remboursables au pair, pas tirages au sort semestriels, en 41 ans, de 1893 à 1934.

Intérêt annuel : 4 0/0, soit 20 fr. par titre de 500 fr., payables par moitié les 13 février et 13 août de chaque année.

Jouissance courante : 13 août 1893.

Négociations à terme, par 25 obligations de 500 fr. et les multiples.

Service des titres et des coupons, à Paris, à la Banque impériale ottomane, 7, rue Meyerbeer.

Depuis le 19 décembre présent mois, les actions et les obligations de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant, à la deuxième partie du Bulletin de la Cote.

1.800 actions de 500 fr., émises au pair, entièrement libérées et au porteur.

Jouissance courante : 15 août 1893.

1.600 obligations de 250 fr. 5 0/0, émises à 250 fr., libérées et au porteur, remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 90 ans, de 1895 à 1984.

Intérêt annuel : 12 fr. 50, payables par moitié les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er novembre 1893.

460 obligations de 500 fr. 3 0/0, émises à 350 fr., libérées et au porteur, remboursables au pair, par tirages au sort annuels, en 90 ans, de 1894 à 1983.

Intérêt annuel : 15 fr., payables par moitié les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Jouissance courante : 1er novembre 1893.

Service des titres et des coupons, à Paris, chez MM. Salvatelli, 15, rue de la Grange-Batelière.

Jusqu'à nouvel ordre et par exception, les obligations Domaniales hypothécaires d'Egypte 1878 pourront circuler sans être munies de coupons.

Bourse de Bordeaux. — La Compagnie des Agents de change près la Bourse de Bordeaux, réunie en assemblée générale le samedi 16 décembre courant, à l'effet de procéder au renouvellement de sa Chambre syndicale pour l'année 1894, a nommé : M. J. Dubois, syndic; et MM. E. Dreux, E. Brousse, M. Audubert, A. Nonnez-Lopés, J. Cayron, E. Josselin, adjoints au syndic.

Recettes et Dépenses de la Ville de Paris — Voici la situation sommaire à la fin du mois de novembre 1893 :

Nature des recettes	Pendant le mois	Depuis le commencement de l'exercice
I.—*Recettes constatées :*		
Ordinaires :		
Octroi	14.493.127 05	133.785.731 60
Autres recettes	5.222.173 76	85.346.184 77
Extraordinaires :		
Fonds généraux	100.090 67	32.047.237 03
Fonds spéciaux	» »	71.376.277 67
Totaux	19.815.391 48	322.555.431 07
II. — *Dépenses ordonnancées :*		
Ordinaires :		
Dette municipale (1re section)	1.838.555 17	102.918.603 40
Autres dépenses	15.445.216 73	145.374.887 27
Extraordinaires :		
Fonds généraux	1.012.315 80	8.754.029 63
Fonds spéciaux	3.324.992 73	32.295.948 33
Totaux	21.621.080 43	289.343.468 63

L'Octroi de Paris. — Les produits de l'octroi de Paris se sont élevés, pendant le mois de novembre 1893, à 14.493.127 fr. 05, en augmentation de 593.980 17 sur les produits de novembre 1892 et de 769.027 fr. 05 sur les évaluations budgétaires correspondantes.

Les produits depuis le 1er janvier 1893 se sont élevés à 133.785.731 fr. 60, en diminution de 270.734 fr. 57 sur l'année 1892, et en augmentation de 641.031 fr. 60 comparativement aux évaluations budgétaires.

Caisse Nationale d'Epargne. — Voici le tableau des opérations effectuées pendant le mois de novembre 1893 :

Versements reçus de 190.641 déposants, dont 40.532 nouveaux		29.827.286 05
Remboursements à 88.562 déposants, dont 21.918 pour solde.	24.561.209 26	25.177.726 36
Rentes achetées à 482 déposants, pour un capital de	616.517 10	
Excédent de recettes		4.649.559 69

Nombre de comptes existants au 30 novembre 1893 : 2.070.085.

Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse

Opérations du 1er au 15 décembre 1893

Reçu des déposants :

A Paris	1.700 vts (dt	269 nouv.)	528.412 »
Dans les départements.	14.434 —	403 —	533.277 »
Ensemble	16.134	672	1.061.689 »

Payé aux déposants :

Arrérages de rentes viagères 1.201.459 56

Payé à leurs héritiers :

Remboursements de capitaux réservés. 596.103 99

Ensemble 1.797.563 55

Les nouvelles rentes inscrites s'élèvent à .... 56.011 »

aux noms de 549 parties.

Le total des rentes viagères est de... 32.874.516 »

réparties entre 190.055 titres.

La Caisse a perçu pour arrérages ou remboursements de rentes et valeurs. . 351.720 31

Elle a placé :

En obligations départementales et communales 1.952.337 05

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) du 3 au 9 décembre (19e semaine)

(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	725	668	36.643	35.989	+ 653
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.758	6.777	336.059	331.817	+ 1.241
— Rhône au Mont-Cenis	133	89	87	4 358	1.322	+ 36
— Chemins Algériens..	513	123	146	7.524	8.558	— 1.033
Nord	3.649	3.554	3.371	178 141	175.515	+ 2.596
Ouest	5.261	2 566	2.349	141.926	138.594	+ 3.331
Orléans	6.581	3.303	3.110	165.945	161.966	+ 3.978
Est	4.727	2.630	2.661	140 099	135.949	+ 4.150
Midi	3.094	1.657	1.656	88.707	84.690	+ 4.017
Est-Algérien	897	88	123	5.642	6.646	— 1.003
Bône-Guelma voie larg.	534	55	52	3.144	3.850	— 705
— voie étroite	128	6	13	366	385	— 19
Ouest-Algérien	296	35	60	2.377	2.550	— 172
Arzew à Kralfallah	214	25	22	1.258	1.371	— 113
Médoc	101	19	17	1.096	1.027	+ 69

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 nov...	64.870.000	68.820.000
Du 1er au 10 décembre....	1.650.000	2.090.000
Du 11 au 20 décembre	1.890.000	1.740.000
Du 21 au 22 décembre	300.000	460.000
Du 1er janv. au 22 décembre	68.710.000	73.110.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 22 décembre 1893.

Le Gouvernement et les conservateurs. — Le Nouvel Ambassadeur à Rome. — Les Relations commerciales avec la Russie. — La Faillite de la Grèce.

L'attitude prise par le Chancelier de l'Empire vis-à-vis des conservateurs au cours de la discussion des traités de commerce, la fin de non-recevoir qu'il a opposée à toutes leurs réclamations, ont porté à leur comble les sentiments de haine des féodaux pour M. de Caprivi ; ils viennent de lui adresser une véritable déclaration de guerre, sous la forme d'un article de la *Gazette de la Croix*. « Les procédés du comte de Caprivi, dit ce journal, ont creusé entre le Chancelier de l'Empire et les conservateurs un fossé qu'on ne pourra plus combler. Les conservateurs n'ont plus aucune confiance dans le chef de la politique allemande. »

Quos vult perdere Jupiter dementat. Cette citation ne pourrait s'appliquer plus à propos. L'irritation a certainement aveuglé les conservateurs, s'ils ont oublié que dans un conflit avec le Gouvernement allemand ils seront nécessairement vaincus, et qu'ils forment le seul parti qui ne soit pas en état de faire de l'opposition. Dès que M. de Caprivi les trouvera trop désagréables, il lui sera facile de les réduire au silence.

C'est qu'une classe ne peut occuper une position privilégiée dans l'Etat sans aliéner son indépendance. Les familles nobles qui constituent le parti conservateur détiennent le monopole presque exclusif des postes élevés de l'administration, de la diplomatie, de l'armée ; chacune d'elles dépend du Gouvernement en général par plusieurs de ses membres. Aussi, le Gouvernement peut-il toujours forcer les féodaux à capituler, en les atteignant dans leurs intérêts privés. Il peut aussi leur retirer leurs privilèges fiscaux, mesure qui serait accueillie avec enthousiasme par l'immense majorité de la population, et qui consommerait la ruine de la grande propriété noble au profit des paysans. Les conservateurs ne peuvent subsister s'ils ne sont soutenus par le Gouvernement, et, s'ils l'ont oublié, c'est qu'ils ont perdu la tête.

M. de Caprivi leur a d'ailleurs rappelé immédiatement quelle est la situation, et répondu à leur déclaration de guerre. Le *Moniteur de l'Empire* de ce matin publie une ordonnance impériale du 4 janvier 1882, qui prescrit aux fonctionnaires l'attitude politique qu'ils doivent garder en temps d'élections et dans d'autres circonstances. Ce document expose en particulier qu'il n'y a pas de distinction à établir entre la personne du Roi et celle de ses ministres, et qu'il n'est pas permis de considérer les actes du Gouvernement comme émanant de ces derniers et non du Souverain. La conclusion est que les fonctionnaires ont le devoir de représenter et de défendre la politique du Gouvernement.

Il est probable que les conservateurs ne tarderont pas à comprendre cet avertissement.

Le comte de Solms, ambassadeur d'Allemagne à Rome, vient de prendre sa retraite et est remplacé par M. de Bülow, Ministre à Bukarest. Le comte de Solms est atteint par les fatigues d'un âge très avancé, et les événements politiques peut-être considérables qui vont se dérouler à Rome nécessitent à ce poste un diplomate jeune et actif.

Les négociations commerciales avec la Russie sont menées très activement en ce moment. Elles seront interrompues de Noël au Jour de l'An, mais les délégués russes ne quitteront pas Berlin. L'entente est d'ailleurs loin d'être parfaite entre les délégués; le Conseil des douanes que s'est adjoint M. de Vitte a refusé de sanctionner les nouvelles réclamations formulées par l'Allemagne, qui juge insuffisantes les concessions faites jusqu'ici par la Russie, et qui ne peut faire autrement, car si le traité n'accorde pas des avantages sensibles à l'industrie allemande, ce traité serait certainement repoussé par le Parlement allemand. En effet, les Polonais, qui ont voté le traité avec la Roumanie, repousseront par principe toute espèce d'accord avec la Russie, et plusieurs autres députés sont dans le même cas, pour des raisons différentes. Quoi qu'il en soit, on continue à envisager avec confiance, dans les sphères gouvernementales, le résultat des négociations.

Le Gouvernement allemand a chargé son Ministre à Athènes de protester auprès du Gouvernement grec contre la confiscation des garanties de l'emprunt monopole.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	15 déc.	Dif. 7 déc.	15 déc.	Dif. 7 déc.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots........	839 519	+ 10.280	871.936	— 5.794
Billets du Trésor..............	24.819	— 96	22.591	+ 169
Billets d'autres banques	8.986	— 1.205	9.897	+ 1.387
Lettres de change............	511.180	— 9.885	552.167	+ 7.536
Prêts sur titres...............	99.677	+ 4.918	89.389	+ 1.372
Valeurs........................	5.800	+ 427	10.377	+ 1.266
Autres propriétés..............	53.605	+ 10.296	10.325	+ 1.271
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets.........	948.817	— 2.798	984.170	— 8.965
Autres engagements à vue...	131.750	+ 17.801	453.193	+ 31.182
Autres engagements	2.327	+ 1.283	2.068	+ 1.323

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique

	1891	1892	1893
30 nov.....	931,0	871,6	826,9
7 déc.....	931,1	866,1	829,2
15 — ...	931,5	871,9	839,5
23 — ...	921,7	861,7	....,.
31 — ...	901,9	837,8	....,.

Lettres de change et prêts sur titres

	1891	1892	1893
30 nov.....	618,6	652,8	619,3
7 déc.....	622,6	629,9	618,8
15 — ...	620,1	641,9	513,8
23 — ...	642,2	648,0	....,.
31 — ...	710,5	724,8	....,.

Circulation

	1891	1892	1893
30 nov.....	995,3	1005,8	962,4
7 déc.....	976,2	993,1	993,1
15 — ...	971,2	984,2	948,8
23 — ...	1011,9	1021,0	.....,.
31 — ...	1122,5	1110,2	....,.

Réserve de billets

	1891	1892	1893
30 nov.....	263,2	190,6	192,9
7 déc.....	279,3	196,1	201,8
15 — ...	285,6	212,1	216,6
23 — ...	230,6	161,3	....,.
31 — ...	101,1	167,6	....,.

Bien que les disponibilités de la Banque n'aient pas cessé de croître depuis plusieurs semaines, on ne s'attend pas, pour le moment à un abaissement du taux de l'escompte.

L'Impôt sur la Bière. — La statistique allemande vient de publier les chiffres suivants sur l'imposition de la bière pendant l'exercice 1892-1893 :

	Produit de l'impôt en millions de marks	Par habitant en marks
Allemagne du Nord..	30,9	0,78
Bavière...............	32,3	5,72
Wurtemberg..........	9,2	4,50
Bade..................	5,7	3,38
Alsace-Lorraine......	2,8	1,71

La production et la consommation sont représentées par les chiffres suivants :

	Production en millions d'hectolitres	Consommation en litres par habitant
Allemagne du Nord	33,2	88,7
Bavière	15,1	227,3
Wurtemberg......	3,7	184,2
Bade	1,7	103,0
Alsace-Lorraine...	0,9	69,6

La moyenne de la consommation dans toute l'Allemagne a été de 107,8 litres par habitant.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	17 nov	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.	22 déc.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0	85 »	85 25	85 37	85 40	85 50	85 50
Orient 3 0/0	67 87	67 87	68 25	69 20	68 90	68 87
Consolidés Russes	100 »	100 »	100 12	100 10	99 62	99 75
Hongrois	92 87	93 40	94 40	94 60	94 62	91 62
Couronne	88 62	89 10	90 37	90 50	90 30	90 12
Italien 5 %	79 30	80 12	80 »	80 30	81 50	80 25
Chemins de fer						
Autrichiens	122 40	123 25	126 75	126 50	125 50	126 »
Lombards	41 62	41 75	42 75	43 70	44 12	44 30
Gothard	147 50	148 »	149 75	150 25	150 »	150 25
Nord-Est Suisse	100 »	99 12	100 12	101 75	102 10	101 75
Marienbourg	69 25	68 87	68 87	70 75	69 »	69 »
Ouest Prussien	69 75	69 87	69 37	70 25	68 62	68 62
Vars.-Vienne	213 87	216 25	218 75	220 75	218 »	217 90
Banques						
Crédit	200 75	203 12	205 87	207 12	206 »	207 50
Disconto	168 50	169 »	169 87	172 »	171 62	172 12
Darmstadt-Bank	126 50	126 10	127 75	129 10	128 60	128 25
Berl-Handels	126 65	126 75	127 »	129 25	128 75	128 62
Dresde-Bank	130 62	129 »	130 »	131 10	130 37	130 37
National-Bank	103 87	104 50	104 75	105 75	104 60	104 »
Mines et diverses						
Laura	99 37	101 25	103 50	107 87	107 12	108 40
Dortmund	47 37	48 25	49 75	52 75	51 37	51 12
Bochumer	112 »	113 10	115 25	117 75	118 25	121 37
Gelsenkirch	137 12	139 25	141 25	141 62	141 50	143 »
Hibernia	106 25	108 75	109 »	110 25	110 62	113 62
Harpener	121 12	126 70	128 87	130 62	131 25	132 75
Packets de Hambourg	93 87	84 50	85 »	96 50	98 »	100 25
Nordd Lloyd	113 87	111 50	114 62	116 10	114 90	116 »
Lots Turcs	84 25	86 »	91 62	86 90	88 »	88 »
Changes						
Paris 8 jours	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Londres —	20 31	20 31	20 31	20 33	20 34	20 33
Vienne —	159 50	161 65	162 »	162 »	161 70	162 60
Pétersbourg 3 semaines	213 »	213 »	213 20	211 40	211 10	213 75
Roubles comptant	214 25	214 10	214 10	215 35	211 90	215 75
— fin courant	214 »	214 »	211 25	215 50	215 »	215 75

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 22 décembre 1893.

Il n'y a pas de modification sensible sur le marché monétaire, l'escompte hors Banque reste à 4 1/2 0/0.

Sur le marché financier, où les affaires sont toujours rares, la tendance est demeurée ferme en général cette semaine; mais la baisse de l'Italien a influencé la cote à diverses reprises.

Les fonds d'Etats allemands, très peu animés, présentent des cours à peu près invariables.

Les Fonds russes et le Rouble donnent l'exemple de la fermeté; la spéculation se montre très confiante dans le résultat des négociations commerciales engagées avec la Russie.

On se préoccupe beaucoup des dividendes que pourront distribuer les Banques pour l'exercice 1894; on croit pour la plupart des Etablissements à une petite amélioration sur l'année précédente.

Les derniers bilans des exploitations minières et métallurgiques sont décidément meilleurs, et on constate la hausse sur la plupart des valeurs industrielles.

ANGLETERRE

LA SITUATION

Londres, 22 décembre 1893.

La Discussion sur l'augmentation des forces navales. — L'Emprunt Indien. — La Situation aux Indes.

Le Cabinet avait décidé, au cours de la réunion du Conseil dont je vous avais parlé, de s'opposer à la motion que lord George Hamilton devait déposer mardi dernier à la Chambre des Communes.

L'importance du mouvement que la campagne a provoqué en faveur d'une augmentation des forces navales donnait un intérêt particulier à cette discussion et, bien que la majorité ait été fidèle au Cabinet, la victoire de M. Gladstone ne saurait être considérée comme avantageuse pour lui. L'opinion publique a été fortement impressionnée par les déclarations alarmistes faites par les membres de l'opposition et quelques convaincants que soient les arguments employés par M. Gladstone, pour un grand nombre d'électeurs, le calme conservé par le Premier Ministre en présence de la panique navale est interprété comme l'indice d'une résistance systématique à tout sacrifice en faveur de la défense du pays.

M. Gladstone n'a pas eu cependant de peine à démontrer l'exagération des craintes de ses adversaires; il a opposé ses chiffres aux leurs et a établi ainsi que le péril n'existait pas; la majorité de la Chambre l'a d'autant plus approuvé que ceux qui la composent sont les adversaires des armements excessifs et de toute augmentation des charges du pays. Bien que la question ait été ainsi résolue, la campagne ne s'est pas arrêtée et les conservateurs aigris par leur insuccès signalent de plus belle le péril que le Cabinet n'a pas voulu voir; c'est une arme nouvelle contre le parti libéral, ils ne pouvaient pas la négliger.

La Chambre a accepté lundi, en troisième lecture, le bill autorisant le Gouvernement indien à emprunter 10.000.000 de liv., bill dont je vous ai parlé la semaine dernière. Cette fois encore, la discussion s'est passée sans incident et chacun a reconnu que les circonstances imposaient l'adoption du bill proposé. Le Gouvernement indien fait en ce moment une expérience dans laquelle le Gouvernement anglais lui a permis de s'engager: Pour maintenir le prix de la roupie au change élevé qu'il a fixé, l'*Indian Office* refuse de vendre ses traites au-dessous de 1 sh. 3 1/4 d.; pendant les cinq derniers mois, il n'en a cédé que pour une somme de 897.000 liv., et il est intéressant de rapprocher ce chiffre de celui obtenu pendant la période correspondante de 1892, où les ventes ont produit 6.202.000 liv. Comme c'est avec ces ventes que le Gouvernement indien pourvoit à ses charges intérieures, le secrétaire d'Etat a dû avoir recours au crédit; mais les dernières émissions de bons du Trésor ont épuisé les pouvoirs dont il pouvait user et si le Parlement n'avait pas autorisé l'emprunt demandé, le secrétaire d'Etat aurait été obligé de céder ses traites à n'importe quel prix. La Métropole ne pouvait enlever ainsi à l'Inde le moyen de poursuivre jusqu'au bout sa tentative et le Parlement a voté l'emprunt.

On commence cependant à reconnaître toute la fausseté du système pratiqué aux Indes, depuis qu'on a voulu établir un change fixe à la roupie au moment même où l'on arrêtait la frappe libre de l'argent. Une expérience de six mois a son éloquence; la conséquence la plus importante de cette politique a été de renverser la balance commerciale. La fermeture des Monnaies a provoqué un resserrement exceptionnel des exportations, en particulier des envois d'opium et d'articles de cotons en Chine; la baisse sur ce point a été de 2.000.000 de rx pendant le trimestre de septembre. En même temps les importations se sont accrues, surtout celles des articles de Manchester.

En outre, les importations d'argent, que l'on croyait devoir diminuer, ont augmenté dans des proportions formidables et, tandis que les exportations s'étaient tenues jusqu'ici supérieures aux importations, nous trouvons, pour le trimestre de septembre, un excédent d'importations de 1.220.000 rx.

Cette situation s'améliorera-t-elle? Le Gouvernement indien l'espère, en comptant sur la saison d'hiver, qui promet d'être plus fructueuse; mais ces espérances rencontrent beaucoup de sceptiques, et jamais on n'a formulé autant de doutes sur le succès final de la réforme. En attendant, le marché se déshabitue des traites pour opérer ses remises, et l'on peut craindre que le jour où le Gouvernement indien pourrait recommencer à les vendre, il n'ait perdu la majorité de sa clientèle.

La proposition de M. Montagu de frapper d'un impôt

l'argent importé aux Indes fait son chemin ; aux Indes, on croit à sa réalisation et on signale de nombreux achats d'argent faits en prévision de l'adoption de cette mesure, dont les conséquences pourraient être précisément les contraires de celles que l'on attend. Il est probable, en effet, que l'argent baisserait aussitôt du montant de l'impôt et, dans l'impossibilité où serait le Gouvernement indien de frapper d'une taxe ses roupies monnayées, la mesure nouvelle serait un sérieux stimulant à l'importation des fausses monnaies. Il est curieux, en tout cas, de voir naître ce besoin de protection dans le pays du libre-échange.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
20 décembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	39.591.145	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	23.141.145
Total	39.591.145	Total	39.591.145

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	8.887.512
Réserve et profits et pertes	3.171.789	Portefeuille et avances	24.864.998
Trésor et administration publique	4.323.781	Billets en réserve	14.289.430
Comptes particuliers	27.702.485	Or et argent monnayés	1.860.334
Billets à sept jours, etc.	151.216		
Total	49.902.274	Total	49.902.274

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
13 Septembre	26.890	25.755	33.262	34.189	17.584	53	4
20 »	27.376	25.195	31.897	31.074	18.330	57	3 1/2
27 »	27 567	25.869	33.315	33.665	18.147	54	»
4 Octobre	26.765	26.561	36.405	37.605	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.191	46	»
18 »	26.474	26.279	36.331	37.646	16.611	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.919	16.968	46	»
2 Novembre	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.119	35.051	16.266	48	»
22 »	25.898	25.216	32.791	33.561	17.132	52	»
29 »	25.988	25.457	33.287	34.145	16.981	51	»
6 Décembre	25.678	25.321	31.821	32.898	16.906	51	»
13 »	25.851	25.110	32.287	32.970	17.191	53	»
20 »	25.001	25.301	32.026	33.752	16.119	50	»

Les porteurs de fonds helléniques. — Dans une réunion tenue jeudi dans les bureaux du comité des porteurs de titres étrangers, les porteurs de fonds helléniques ont voté l'envoi du télégramme suivant à M. Tricoupis : « Le meeting des porteurs de fonds grecs proteste énergiquement contre la ligne de conduite que se propose de suivre le Gouvernement hellénique au sujet de la dette extérieure et nomme une commission à l'effet de représenter et de défendre les intérêts des porteurs. »

La Production de l'or dans la Wittwatersrandt. La production de l'or dans les mines de Wittwatersrandt s'est élevée en novembre à 138.640 onces, soit 2.000 onces de plus qu'en octobre, mois qui avait donné les meilleurs résultats. Pour les onze premiers mois de l'année courante, la production a donné 1.322.116 onces, ce qui nous permet de croire que le total de l'année ne sera guère inférieur à 1.500.000 onces, tandis que 1892 a donné 1.210.000 onces et 1891, 729.000 onces. Cette progression est d'autant plus remarquable que l'industrie minière n'est établie dans cette contrée que depuis sept ans environ.

La Chartered. — L'assemblée annuelle a eu lieu mardi, sous la présidence du duc d'Abercorn, appuyé par le duc de Tife. Le rapport a été accepté à l'unanimité, et l'assemblée a ratifié à l'unanimité moins trois voix représentant l'opposition Ochs, le vote récent d'absorption de la United Concesion.

Le duc d'Abercorn a insisté sur le fait que le développement des ressources naturelles du Mashonaland est déjà suffisant pour donner des revenus qui couvrent à peu près les frais d'administration.

Un grand développement d'activité est attendu après la saison des pluies.

Clearing-House

Résultat des compensations du 14 au 20 décembre

	£		£
Jeudi 14 déc.	38.032.000	Lundi 18 déc.	23.251.000
Vendredi 15 déc.	22.091.000	Mardi 19 déc.	17.681.000
Samedi 16 déc.	21.711.000	Mercredi 20 déc.	20.216.000
		Total	142.982.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 148.793.000.

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 16 décembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes du 1er avr. au 16 déc. 93	Recettes du 1er avr. au 17 déc. 92	Recettes du 10 déc. au 16 déc. 93	Recettes du 11 déc. au 17 déc. 92
Douanes	19.650	14.121	11.311	121	170
Accise	25.100	17.922	18.310	532	598
Timbre	13.600	8.776	9.931	301	317
Land tax et House duty	2.460	393	105	»	»
Impôt sur le revenu	15.150	3.727	3.588	55	59
Postes	10.600	6.905	6.850	30	20
Télégraphe	2.480	1.855	1.830	75	75
Terres de la couronne	430	275	275	»	»
Int. des act. canal Suez	220	208	209	»	»
Divers	1.950	1.217	1.698	5	»
Recettes totales	91.640	55.100	57.108	1.419	1.539
Dépenses	91.477	61.031	61.864	859	849

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (11 au 17 décembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

Diminution	Liv. st.	*Augmentation*	Liv. st.
Brighton	657	Great Eastern	3.468
South Eastern	1.112	Great Northern	564
Metropolitan district	168	Lancashire et Yorkshire	4.541
Caledonian	3.048	North Western	3.797
Great Western	6.280	South Western	166
Chatham et Dover	579	Midland	11.313
Sheffield	542	North British	1.034
Metropolitan	254	North Eastern	8.099
		North Staffordshire	1.332

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 22 décembre 1893.

A la suite d'une pétition adressée par les boursiers au Comité du Stock-Exchange, la Bourse sera fermée à partir de demain jusqu'à mercredi ; aussi les affaires ont-elles été fort restreintes et aucune tentative n'a été faite pour pousser les cours dans un sens ou dans l'autre. Les Consolidés et les grandes valeurs de placement restent calmes, tandis que les fonds internationaux ont

suivi les indications du continent ; sur l'Italien cependant on a acheté ce que l'arbitrage a vendu ; l'Extérieure reste plus faible et les Fonds Helléniques sont mauvais.

Le Brésilien a été mieux tenu cette semaine, tandis que le Mexicain était en baisse et que des offres sur un marché étroit faisaient reculer les Cédules Argentines.

Les Chemins Américains sont assez lourds, surtout l'Atchison, et les valeurs minières jouissent d'une faveur nouvelle.

Bien que le marché du cuivre soit moins ferme, le Rio s'améliore sur des rachats.

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	17 nov	24 nov	1 déc.	8 déc.	15 déc.	22 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 37	98 50	98 19	98 06	98 25	98 19
Rupee 4 0/0	65 87	66 31	65 87	65 87	65 50	65 25
Brésil 4 0/0	56 25	56 »	57 50	57 ..	58 25	58 75
Argentine 5 0/0	64 75	64 75	66 25	65 ..	66 75	66 75
Cédulas P	7 12	7 25	7 25	7 37	7 37	7 37
— E	28 25	28 25	28 25	» »	28 75	28 25
Mexicain 6 0/0	62 75	68 »	69 87	65 50	67 50	67 25
Turc I	56 »	56 »	56 25	57 50	57 25	57 25
— II	34 75	31 75	34 75	35 50	35 50	35 50
— IV	22 19	22 25	22 31	22 56	22 56	22 56
Egypte Unifiée	100 37	100 75	101 87	101 50	101 ..	101 ..
Grec Monopole	37 50	38 »	37 50	35 50	31 »	33 50
Italien 5 0/0	80 62	80 75	81 25	81 25	82 »	80 37
Russe 4 0/0	100 50	100 75	100 50	101 ..	100 25	100 50
Portugais 3 0/0	20 37	19 87	20 25	20 .	20 .	19 87
Espagne Ext. 4 0/0	61 69	61 62	61 81	62 75	63 37	63 25
Hongrois	93 »	93 25	94 75	91 75	91 75	95 ..
Français 3 0/0	98 50	98 25	98 50	98 75	98 50	98 50
Divers						
Banque de Roumanie	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez	108 50	108 50	109 »	108 .	108 »	108 »
Lombards	8 75	8 87	9 12	9 37	9 37	9 37
Banque Ottomane	13 56	13 62	13 56	13 87	13 75	14 ..
Rio Tinto	14 44	11 69	15 31	15 14	15 37	15 ..
Brighton A	146 »	146 62	146 75	145 75	146 50	148 12
North Brit. ord	33 50	32 75	32 37	32 37	32 75	32 25
Pérou ord	5 50	5 12	5 37	4 62	4 37	4 87
— pref.	17 50	17 25	17 »	14 50	11 75	15 ..
— debs	57 50	56 »	50 50	51 ..	54 50	55 ..
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds	39 »	10 ..	11 87	39 87	39 »	35 25
— actions	20 »	20 37	21 37	19 50	19 62	16 12
Canada Pacific	76 12	75 62	77 12	76 37	75 75	73 87
Eries	14 50	15 50	16 »	15 25	15 62	15 12
Denver préf	31 75	32 62	35 12	31 ..	32 87	31 87
Milwaukee	65 25	66 25	68 62	66 25	64 25	60 75
Louisville	49 50	50 50	53 12	52 37	50 50	49 75
Norfolk préf	21 12	21 37	22 25	22 25	21 87	20 87
Reading Inc. Bds	36 »	35 50	36 50	36 50	36 »	33 ..
Union Pacific	18 18	20 »	22 25	22 25	21 50	20 12
Mexican ord	14 »	11 25	11 25	15 ..	14 75	14 75
Mines						
De Beers	16 19	16 19	16 »	16 25	16 41	16 37
City	10 50	10 37	10 37	10 62	11 25	11 25
Crown Reef	8 37	8 37	8 12	8 75	9 25	9 62
Geldenhuis	4 62	1 50	1 50	4 62	1 50	4 75
Jumpers	2 75	2 50	2 62	2 62	2 75	2 91
Langlaagte	3 25	3 19	3 25	3 62	3 75	3 87
Simmer	3 75	3 62	3 62	3 62	3 75	3 75
Robinson	4 50	4 37	4 37	4 62	4 75	1 75
Oceana	2 06	1 81	1 87	1 94	1 87	1 81
Argent en barres	32 37	32 37	31 94	32 12	32 »	32 12
Change sur Paris	25 35	25 35	25 36	25 37	25 38	25 38
Escompte de la Banque	3 »	3 »	3 »	3 ..	3 »	3 »
Escompte hors banque	2 50	2 37	2 37	2 62	2 37	2 50

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 21 décembre 1893.

L'Exposé de M. Plener. — Clôture de la session de la Chambre haute. Appréciations de la Presse. — Les Négociations commerciales avec la Serbie. — La Banque d'Autriche-Hongrie. — La Société de navigation du Danube.

Mes correspondances étant datées du jeudi, je n'ai pu vous résumer, la semaine dernière, le remarquable discours prononcé, vendredi, au *Reichsrath* par le Ministre des finances, au cours de la discussion du budget provisoire. M. de Plener a attiré l'attention du Parlement sur les résultats favorables des dix premiers mois de l'exercice en cours : si les *Impôts directs* ont perdu 127.150 florins, les *Impôts indirects* accusent une plus-value de 12 millions 200 mille florins, dont 4 millions 200 mille s'appliquent aux taxes de consommation.

Le budget de 1894 sera, de l'avis du Ministre, meilleur que celui de 1893, plusieurs chapitres de dépenses extraordinaires ayant disparu ; toutefois, en raison de l'augmentation de 6 1/2 millions de florins pour les dépenses ordinaires, l'excédent ne dépassera pas 400.000 florins.

En ce qui concerne la réforme monétaire, M. de Plener admet que la moitié, à peine, des opérations ont été réalisées. Les achats d'or nécessitent des sommes supérieures à celles des billets d'Etat à rembourser ; mais la constitution d'un stock de métal jaune était indispensable au moment où devait commencer la reprise des paiements en espèces. L'honneur de la Monarchie étant engagé dans cette grosse entreprise, le Gouvernement ne s'est pas laissé influencer par l'agio sur l'or, conséquence des 40 millions de florins achetés pour son compte et, aussi, de la situation défavorable de la balance commerciale en 1892.

A ce propos, le Ministre a exprimé sa reconnaissance envers le monde des affaires, en général, et les Banques viennoises en particulier, pour l'appui qu'elles lui ont prêté en plaçant ses titres de rente-or.

Le Gouvernement ne compte pas recourir à des moyens factices pour lutter contre l'agio ; il pense que l'augmentation des exportations pendant les trois premiers trimestres de 1893 (elle se chiffre par 25 millions de plus-values sur 1892) et l'entente avec le Gouvernement hongrois permettront de se procurer peu à peu, sans qu'il en résulte des secousses sur le marché, les devises nécessaires au service de la rente-or.

En terminant, M. de Plener a annoncé la suspension des émissions des billets d'*un* florin et l'augmentation, dans le courant de janvier, des intérêts afférents aux Bons de salines.

Nous voici, maintenant, en pleines vacances parlementaires ; après le Reichsrath, la Chambre des Seigneurs s'est ajournée à son tour. Le budget provisoire et les ordonnances ministérielles à Prague étant votées, la nouvelle session s'ouvrira vers la fin de février.

A ce propos, les journaux austro-hongrois constatent que la session d'automne a été féconde et que le cabinet Windischgraetz s'est consolidé par des victoires successives, grâce à sa modération et à l'esprit de concorde dont il est animé.

Les négociations commencées avec la Serbie ne marchent pas, le Gouvernement austro-hongrois se montrant, il faut en convenir, très exigeant à l'égard de ses voisins pour les punir de leurs velléités d'indépendance et de leurs avances à la Russie.

Le délégué serbe, M. Milovanowitch, ayant complètement échoué dans sa mission, est reparti pour Belgrade ; les négociations seront poursuivies par le Ministre de Serbie à Vienne. Ici on ne veut pas admettre que la douane serbe fixe elle-même la valeur des marchandises importées, et on exige qu'elle s'en rapporte aux factures produites par les exportateurs austro-hongrois. A mon humble avis cette prétention est inadmissible, car, dans la pratique, les factures établies pour les besoins de la cause sont loin de représenter la valeur réelle des produits qui passent la frontière ; par suite d'une entente entre les négociants et les agents de la douane accessibles à certains arguments, le Trésor serbe se trouve frustré de sommes considérables.

Mais cette question spéciale de l'*Obrt* se ressent des relations tendues existant entre la Monarchie et la Serbie, relations qui sont loin de s'améliorer.

Les comptes soumis à la dernière réunion du Conseil de la Banque d'Autriche-Hongrie établissent que les bénéfices de l'année en cours dépassent de 750.000 fl. ceux du précédent exercice ; cette plus-value provient,

en majeure partie, des devises et des opérations sur les changes, et aussi des opérations d'escompte. On sait que, en vertu des Statuts, la moitié de cette augmentation revient à l'Etat et l'autre moitié aux actionnaires; mais le Conseil de la Banque fixera, dans les premiers jours de janvier seulement, le taux définitif du dividende.

Voici, en terminant, la situation de la Société de Navigation du Danube : pour le mois de novembre 1893, les recettes s'élèvent à 1.046.558 florins, en augmentation de 105.653 florins sur le mois correspondant de 1892. Depuis la reprise de la navigation jusqu'au 30 novembre, la plus-value en faveur de l'exercice en cours est de 1.224.831 florins (soit 9.985.225 florins, au lieu de 8.760.394 florins). Vous voyez, d'après ces données, que les affaires de la Société sont en bonne voie, conformément à mes prévisions.

Informations Économiques et Financières

Les Banques Viennoises en 1893. — Le correspondant viennois du *Berliner Bœrsen-Courier* vient de faire une étude très intéressante sur la situation des Banques de la capitale cisleithanienne pour l'exercice en cours. Ce travail tend à prouver que les Etablissements de crédit autrichiens ont été tout particulièrement favorisés à une époque où les affaires sont partout restreintes ; non seulement ils n'ont pas été atteints par les crises ressenties dans le monde entier, mais ils ont pu profiter du mouvement provoqué par les opérations relatives à la *Valuta*.

Les bilans pour 1893 permettent de distraire des sommes considérables qui seront appliquées à un prochain exercice. Naturellement, la part du lion revient aux Instituts faisant partie du groupe Rothschild.

Ainsi la *Crédit-Anstalt* accuse pour le premier semestre un bénéfice net de 2 millions 970 mille florins, dépassant de 1 million de florins celui de la période correspondante de 1892. Encore n'a-t-on pas tenu compte des grandes conversions, mais seulement du profit résultant de l'émission de 60 millions de florins de rente-or autrichienne. Les opérations relatives à la *Valuta* portaient sur un ensemble de 985 millions 170 mille florins, et on sait qu'elles sont closes en ce qui concerne 40 millions de florins de rente-or autrichienne et 12 millions de florins de rente-or hongroise.

Bien que, au cours du 2e semestre, il n'y ait pas eu de grosse opération financière en Autriche, les affaires courantes ont donné des résultats très satisfaisants. Aussi estime-t-on que la *Credit Anstalt* pourrait distribuer un dividende bien supérieur à celui qu'elle donnera en réalité, car, par mesure de prudence, le Conseil d'administration ne veut pas en fixer le taux au-dessus de 16 1/2 à 17 1/2 florins (contre 14 1/2 florins en 1892).

Quant à la *Société de Crédit Foncier Autrichien*, elle s'est mise en mesure de participer en grand aux opérations financières de l'Etat. D'autre part, les transactions hypothécaires et les affaires courantes ont eu, cette année, un développement exceptionnel. Mais, s'inspirant des principes de la *Credit-Anstalt*, elle augmentera ses réserves, se bornant à donner à ses actionnaires un dividende de 40 francs (au lieu de 35 francs en 1892).

L'an dernier, les réserves s'élevaient déjà à 15 millions 800 mille florins (soit 165 0/0 du capital-actions).

La *Banque des Pays-Autrichiens* est le seul Etablissement viennois qui, bien que ne faisant pas partie du groupe Rothschild, ait participé aux conversions et aux achats d'or dans la proportion de 6 0/0. De ce chef, ses bénéfices sont déjà importants. Mais cet Institut a retiré en outre, un profit conséquent de l'émission de l'an dernier portant sur 32 millions de florins de Rente bulgare. Le placement de cette rente s'est effectué dans des conditions telles que la *Banque des Pays-Autrichiens* a pu, récemment, exercer une nouvelle option sur l'emprunt de 142 millions 780 mille florins. Enfin, le chiffre des affaires courantes dépasse de beaucoup celui de 1892 qui se soldait déjà par 4 millions 220 mille florins de bénéfices.

On évalue de 14 1/2 à 15 florins le taux du dividende pour 1893 (au lieu de 13 florins en 1892).

Par ce court exposé, qui sera complété ultérieurement, on voit que l'exercice 1893 aura été exceptionnel pour les principaux Etablissements de crédit viennois.

Les Recettes du Lloyd Autrichien. — Pendant le mois d'octobre 1893, les recettes du Lloyd Autrichien se sont élevées à 791.198 florins pour 150.341 milles de parcours, contre 769.832 fl. et 139.982 milles en octobre 1892 ; la plus-value pour l'exercice en cours ressort ainsi à 21.366 fl. et 10.359 milles.

Du 1er janvier au 31 octobre 1893, les recettes se sont élevées à 6.877.630 fl. pour 1.507.853 milles, en augmentation de 1.044.161 fl. et de 165.229 milles sur la période correspondante du précédent exercice.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 23 décembre 1893.

Le marché a conservé sa fermeté, malgré les réalisations qui se sont produites dans le courant de la semaine et malgré le maintien du resserrement monétaire. Ce resserrement a été assez vivement ressenti aussi bien à Vienne qu'à Budapest, où les Banques ont restreint le crédit dans ces derniers temps. En Hongrie la spéculation s'était laissé entraîner un peu trop loin ; il importait donc de réagir contre une tendance qui pouvait, dans un avenir prochain, entraver les affaires projetées.

Les valeurs des Etablissements de crédit bénéficient de l'annonce du bilan exceptionnellement favorable cette année ; non seulement les grandes Banques, mais aussi les Instituts de second ordre donneront, pour l'exercice qui va être clôturé, des dividendes bien supérieurs à ceux de 1892.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 21 décembre 1893.

Bruits de Crise ministérielle. — Le Nouveau règlement relatif au Timbre sur les valeurs ; ses conséquences. — Les Traités de Commerce. — Le Monopole des Allumettes de cire. — Nouvelles de Melilla.

Les symptômes les plus graves se produisent depuis quelques jours, tendant à indiquer l'approche d'une crise ministérielle.

C'est d'abord la désertion des principaux organes fusionnistes qui brûlent aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier; ce sont ensuite les ouvertures faites (sur le désir exprimé par la Reine-régente, dit-on), par M. Silvela, chef des jeunes conservateurs, à M. Canovas del Castillo, dont il s'était séparé au moment de la remise du pouvoir entre les mains des libéraux. Ajoutez à cela la maladie de M. Sagasta, sur qui on est obligé de pratiquer une opération chirurgicale, et vous comprendrez que l'inquiétude règne dans son entourage politique.

Deux facteurs principaux contribuent à augmenter le mécontentement qui s'était manifesté déjà à propos du conflit marocain : ce sont l'impôt du timbre sur valeurs et les projets de traités commerciaux avec l'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie.

Je vous ai parlé, à plusieurs reprises, (et notamment dans ma lettre du 16 novembre dernier), des protestations que l'interprétation de la loi du timbre sur les valeurs publiques a soulevées dans le monde des affaires.

Le Ministre des finances vient de faire publier dans la *Gaceta* un règlement définitif dont voici la teneur :

1° Le timbre indiquant le paiement de la taxe devra être

appliqué à tous les titres de rente d'Etat ou valeurs industrielles et commerciales circulant sur le marché, pour achats ou ventes, dépôts obligatoires ou volontaires, en y comprenant les provinces basques et la Navarre:

2° Les inscriptions non transférables de rente perpétuelle en faveur des corporations civiles et ecclésiastiques et la Dette amortissable, propriété de la *Banque d'Espagne*, ne pouvant circuler librement, seront exemptes d'impôt;

3° Pour les titres sans coupons, le timbre sera appliqué au verso:

4° Les titres de la Dette extérieure, les billets hypothécaires de Cuba, les valeurs industrielles et commerciales dont les coupons peuvent être touchés en Espagne ou à l'Etranger, seront soumis à l'impôt quand ils circuleront en Espagne. Ils ne pourront être admis ni pour des transactions sur les marchés de la Péninsule ou îles voisines, ni en dépôt à la Caisse générale du Trésor, à la Banque d'Espagne ou dans tout autre Etablissement, sans être revêtus du timbre correspondant à l'année économique;

5° La Banque d'Espagne ou toute autre Banque ou Société de dépôts et d'escompte, pourront faire payer l'impôt correspondant aux Dettes ou valeurs qu'ils ont en garde ou en report, dans les proportions suivantes : ils établiront un compte de liquidation où figureront les soldes respectifs des divers dépôts ou reports, sur lesquels on paiera l'impôt, et ce paiement sera constaté par une annotation au dos des titres.

Ces liquidations seront présentées et deviendront effectives le 1er janvier pour les titres et valeurs à échéance trimestrielle, et le 1er avril pour ceux à échéance semestrielle, correspondant à ce mois ou au mois d'octobre;

6° La Caisse Générale des Dépôts retiendra la valeur de l'impôt au moment du paiement des intérêts ou du remboursement du capital; la constatation en sera faite au dos des titres;

7° Seront soumises au paiement de l'impôt les Dettes émises par les Députations provinciales ou les Municipalités, les dites corporations devant veiller à ce que, au moment du paiement des intérêts, à la première échéance de l'année, le timbre soit appliqué au dos des titres.

Ainsi, malgré les légitimes observations présentées à M. Gamazo, celui-ci a tenu bon : on lui reproche d'avoir dépassé la mesure en favorisant la Banque d'Espagne qui, vous le remarquerez, est exemptée de l'impôt pour toute la *Rente amortissable* qu'elle détient. Je vous ai exposé les inconvénients de cette interprétation malencontreuse d'un décret visant les transactions en Bourse; elle incitera les Espagnols à se défaire de tous les titres *intérieurs* pour acheter de l'*extérieure* dont ils confieront le dépôt aux Etablissements étrangers. Nous pouvons prévoir, de ce chef, une nouvelle hausse du change.

Quant à l'agitation provoquée par le traité de commerce avec l'Allemagne, elle s'accroît de jour en jour; à de rares exceptions près, la presse madrilène et les journaux de province sont d'accord pour soutenir la campagne de M. Navarro-Reverter qui se traduit, à présent, par des pétitions à la Reine-régente, par des démarches quotidiennes auprès des pouvoirs publics et auprès des hommes politiques les plus influents, et, enfin, par les votes des Chambres de commerce et des cercles. M. Moret, très ennuyé et très préoccupé, ne peut songer à la question si urgente des chemins de fer; il en est réduit à trouver un biais en attendant la réunion des Cortès. On croit qu'il proposera à l'Allemagne, à l'Angleterre et à l'Italie, l'application, jusqu'à nouvel ordre, en vertu d'un décret royal, à partir du 1er janvier, du traitement de la nation la plus favorisée.

Les journaux de l'opposition cherchent à prouver que la conclusion de l'accord avec l'Allemagne a eu pour conséquence de rendre impossible le renouvellement du *modus vivendi* avec la France : ils s'appuient sur ce fait que l'attitude de cette dernière ne s'était pas modifiée après la signature des traités entre l'Espagne, d'une part, la Suède et la Norvège, la Hollande et la Suisse, de l'autre. Mais ils désirent ardemment que la rupture entre l'Espagne et la France ne soit pas définitive.

Je vous ai envoyé, récemment, une information relative aux difficultés que rencontrent les concessionnaires du monopole des allumettes-bougies et de l'impossibilité où ils se trouvent de payer leur redevance. M. Gamazo a signifié à la maison Garriga-Nogués, de Barcelone, représentant le Syndicat des concessionnaires, qu'il allait intervenir dans la fabrication pour sauvegarder les intérêts de l'Etat. On assure que des propositions ont été faites au Syndicat par des maisons importantes de Paris et des banquiers de Madrid pour le cas où les accords avec MM. Garriga et Nogués ne seraient pas maintenus.

Aucune nouvelle saillante du Maroc, où l'on se prépare à rapatrier un des corps d'armée ; toutefois, il est probable que ce rapatriement n'aura pas lieu avant l'acceptation définitive par le sultan des réparations réclamées par le gouvernement espagnol.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 9 décembre (49 semaines)

	1890	1891	1892	1893
	Pesetas			
Andalous (891 kil.).......	13.533.449	13.171.426	13.884.178	13.914.082
Nord de l'Espagne (1959 k.)	53.910.769	57.968.647	56.924.691	54.973.662
Asturies (741 kil.)........	10.159.374	9.953.748	11.079.345	11.734.101
Lérida-Reus (103 kil.) . ..	1.397.988	1.557.577	1.326.505	1.261.698
Almensa-Valence (460 kil.)	»	11.641.522	11.068.339	9.929.930
Saragosse (2672 kil.)......	51.141.292	52.986.947	50.735.445	48.713.300

Les Recettes des Douanes en Espagne. — Voici les chiffres comparatifs des recettes douanières pendant les quatre premiers mois de l'exercice 1891, 1892 et 1893 :

	1891	1892	1893
	En millions de pesetas		
Recettes totales.............	45	36	50
A déduire pour frais d'administration.................	7	»	1
Recettes effectives..........	38	36	49
Les droits sur les blés ont produit..................	3	3	10

Le Monopole des Allumettes de cire en Espagne. — D'après un avis publié récemment dans la *Gaceta*, le syndicat des fabricants d'allumettes n'a pas versé au Trésor la redevance mensuelle de 354.166 pesetas échue le 15 novembre dernier. En conséquence, l'Administration des finances va faire vendre les titres de Dette amortissable servant de cautionnement, pour une valeur nominale de 500.000 pesetas.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	17 nov	24 nov	1 déc.	7 déc.	15 déc.	22 déc.
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	65 20	65 20	65 40	66 50	66 45	66 65
— Extérieure 4 0/0......	75 05	75 »	75 05	76 70	76 95	77 25
Amortissable 4 0/0.........	74 80	74 85	75 20	76 05	75 70	76 10
Change sur Londres 3 mois	31 05	30 97	31 12	30 98	31 07	30 78
— sur Paris 8 jours..	23 25	23 »	23 85	22 20	22 »	22 50
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	65 42	65 50	65 50	66 72	66 52	66 50
— Extérieure 4 0/0......	75 32	75 57	75 72	76 77	77 15	77 50
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	105 75	106 37	106 ..	107 25	107 50	107 87
— — 5 0/0.	91 50	91 62	94 37	94 87	94 75	95 37
Change sur Paris..........	23 50	23 60	23 70	22 75	22 30	23 05

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 23 décembre 1893.

Le marché espagnol est ferme, dans son ensemble, les haussiers l'emportant. On exploite les nouvelles relatives au rapatriement prochain de la plus grosse partie du corps expéditionnaire et aussi les rumeurs relatives au renouvellement probable du *modus vivendi* avec la France, rumeurs qu'il faut accueillir avec la plus grande réserve.

Les protectionnistes poursuivent la réalisation d'un

projet consistant à ouvrir, à Madrid, de vastes magasins où l'on vendrait à prix réduits des produits exclusivement nationaux ; la somme nécessaire pour mener à bien ce projet est évaluée à 25 millions, qu'on est en train de recueillir par voie de souscriptions en Catalogne et dans les provinces basques.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 22 décembre 1893.

La Déclaration ministérielle. — Modifications à la loi sur les Banques. — Maintien de l'*Affidavit* et de l'obligation de présenter les titres. — Une Interpellation de M. Rossi.

De l'avis général, la déclaration lue à la tribune par M. Crispi, loin de constituer un programme, est un aveu d'impuissance ; aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de l'accueil plus que réservé qu'elle a trouvé auprès de la Chambre. Un journal milanais, *Il Sole*, qui ne manque pas d'à-propos et qui, soit dit en passant, est, en général, très bien informé, rappelle à ce propos l'expression de M. Colombo : *la finanza commoda*. Rien n'est plus simple, en effet, ni plus commode que d'appliquer de nouveaux impôts, sans tenir compte de ce fait que, dans les huit dernières années, le contribuable italien a payé *onze milliards 1/2*, contre *huit milliards* pour les huit années antérieures à 1884-85.

Ainsi, indépendamment des dettes créées, les Gouvernements successifs ont eu à leur disposition, dans la susdite période, des plus-values de recettes s'élevant à environ, 3 milliards 1/2; malgré cela, on a accumulé un fort déficit sur les épaules des contribuables, à qui on demande aujourd'hui d'autres sacrifices.

En sollicitant une *trêve de Dieu*, M. Crispi s'est borné à constater la gravité de la situation, sans promettre autre chose que des aggravations de charges pour le contribuable. Comment s'étonner, dès lors, de l'irritation des partis qui réclament depuis si longtemps un changement radical et de la consternation des gouvernementaux impuissants à défendre le Ministère ? Souhaitons, dans l'intérêt de ce dernier, que les vacances de Noël lui inspirent des idées et un plan susceptible de rassurer le pays.

La loi sur les Banques qui, vous le savez, devait être appliquée à partir du 1er janvier 1894, a donné lieu, ces temps derniers, à de nombreux tiraillements. Tandis que les représentants de la Toscane, où les sinistres financiers se succèdent, demandaient la prorogation de l'ancien régime, en attendant des modifications à discuter, d'autres influences agissaient en faveur de l'application pure et simple de la loi à la date fixée. Pour mettre tout le monde d'accord. le Gouvernement a décidé de remanier sans plus tarder les dispositions de la loi, de façon à pouvoir faire cesser un état provisoire fort préjudiciable.

Les Ministres du Trésor et du Commerce, ainsi que les directeurs des Instituts d'émission se sont mis d'accord sur les modifications à introduire aux statuts de la *Banque d'Italie*, dont voici les plus essentielles :

1o Les membres du Conseil d'administration devront déposer 200 actions en garantie ;

2o Ils ne pourront faire partie des Conseils d'autres Etablissements de Banque ;

3o Les pertes annuelles devront être portées au compte de profits et pertes, et on ne pourra faire aucun prélèvement sur le fonds de réserve pour payer les intérêts et dividendes, tant que le fonds de réserve n'aura pas atteint une certaine limite ;

4o La *Banque d'Italie* ne pourra faire de reports, ni directement, ni indirectement.

Enfin, M. Boselli, ministre du commerce, a fait approuver par ses collègues le règlement, établi par le précédent ministère, relatif à la surveillance des Instituts d'émissions, — règlement qui ne comprend pas moins de 34 articles.

En ce qui concerne l'*affidavit* et l'obligation de présenter les titres pour encaisser les coupons, contrairement au bruit répandu après la chute du cabinet Giolitti, il n'est nullement question d'abolir cette double formalité ; tout se passera suivant les prescriptions du décret promulgué le 23 septembre 1893, sauf qu'on a augmenté le nombre des places étrangères où pourra se faire la présentation des titres, et qu'on a supprimé le timbre fiscal qui devait être appliqué sur les titres, dans le lieu de résidence des porteurs.

M. Rossi a repris, au Sénat, son éternelle interpellation relative à la dénonciation de l'Union latine, en formulant des critiques contre la convention monétaire récemment conclue à Paris. Cette interpellation a été acceptée en principe par le président du Conseil, mais il a demandé un peu de répit pour pouvoir étudier les multiples problèmes financiers qui se posent dans la situation présente. De son côté. M. Sonnino a promis de préparer un exposé très complet qui sera servi au Parlement après les vacances. C'est seulement alors qu'on pourra formuler des appréciations précises sur les projets du Gouvernement et que se dessinera l'attitude du nouveau cabinet.

Informations Economiques et Financières

La Situation du Trésor italien. — Le compte du Trésor au *31 octobre 1893*, c'est-à-dire pour les quatre premiers mois de l'exercice 1893-94, présentait les résultats suivants :

ACTIF

	Lire
Fonds de caisse à la clôture de l'exercice 1892-93	247.043.982
Recettes du 1er juillet au 31 octobre 1893	550.027.917
Débits et crédits de Trésorerie	554.911.747
Total	1.351.983.646

PASSIF

Paiements de Trésorerie du 1er juillet au 31 octobre 1893	408.963.169
Débits et crédits de Trésorerie	719.879.284
Fonds de caisse au 31 octobre 1893	223.141.193
Total	1.351.983.646

La situation *passive* au 31 octobre 1893 présente, par rapport au mois précédent, une diminution de 141.064.747 lire.

Le total des recettes, pendant les quatre premiers mois de l'exercice financier 1893-94, s'élevant à plus de 550 millions, accuse une augmentation de 25.182.424 lire sur la période correspondante de l'exercice 1892-1893.

Parmi les augmentations de recettes les plus importantes, signalons les *rendements patrimoniaux de l'Etat* pour 3.432.096 lire, — les *douanes et droits maritimes* pour 10.051.186 lire, et les *virements* pour 4.617.982 lire.

Parmi les diminutions les plus importantes se trouve l'impôt sur la *richesse mobilière* qui a perdu 2.661.557 lire.

Parmi les *recettes extraordinaires* la plus forte augmentation apparaît dans le *mouvement des capitaux* qui accuse une plus-value de 22.994.070 lire ; quant aux principales diminutions, elles sont de 3.854.252 lire pour les *recettes effectives*, et de 4.929.441 lire pour la *construction des chemins de fer*.

Pendant les quatre premiers mois de l'exercice 1893-1894 les paiements ont dépassé de 30.721.310 lire ceux de la période correspondante du précédent exercice.

Enfin, si l'on compare l'ensemble des recettes et des dépenses, on constate que les premières ont dépassé les secondes de 141.064.747 lire, tandis que, pendant la même période de l'exercice antérieur, elles les dépassaient de 146.603.632 lire.

En résumé, la situation du 1er juillet au 31 octobre 1893, est inférieure de 5.538.885 lire à celle de la période correspondante de 1892.

Les Recettes des Gabelles en Italie.— En novembre 1893, les recettes provenant des taxes de fabrication et de vente, douanes, droits maritimes et droits intérieurs de consommation se sont élevées à 32.315.275 lire, en diminution de 1.986.368 lire sur novembre 1892.

Les *douanes* accusent pour ce même mois 20.524.658 lire, au lieu de 22.691.722 lire en 1892, soit une moins-value de 2.167.064 lire.

Du 1er juillet au 30 novembre 1893 les recettes des gabelles se sont élevées à 152.590.945 lire, en diminution de 3.742.538 lire par rapport à la période correspondante de 1892.

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 23 décembre 1893

Depuis la déclaration ministérielle, la tendance du marché a été de plus en plus faible; les transactions sont nulles. L'émotion soulevée par la perspective d'une prorogation de la loi des banques est calmée, depuis qu'on connaît les intentions du Ministère à ce sujet. Voici les dividendes des Chemins de fer italiens annoncés à ce jour : *Chemins de fer de l'Ouest de la Sicile* (Palerme-Marsala-Traponi), acompte sur 1893-94, 10 lire par action, payables à partir du 2 janvier. *Société Italienne des Chemins de fer de la Sicile*, 20 lire par action (payables à partir du 1er janvier), dont 7 lire 1/2 solde du dividende de 1892-93, et 12 lire 1/2, acompte sur 1893-94. *Chemins Méridionaux*, comme les années précédentes, 12 lire 1/2, acompte sur 1893-94. *Chemins de fer de la Méditerranée*, 14 lire 1/2 (au lieu de 15 lire en 1893).

On a constaté que, par suite de l'application de l'*affidavit*, les paiements des coupons de la Dette italienne se sont élevés, du 10 novembre au 15 décembre, à 180 millions de lire, soit 80 millions de plus que pour la période correspondante de l'année antérieure.

M. Sonnino a déposé le projet de convention monétaire signé à Paris; ce projet a été renvoyé à une Commission spéciale.

Le Parlement s'est ajourné au 25 janvier.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	17 nov	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.	22 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0	92 15	93 60	94 15	93 45	93 10	90 55
Ch. de fer Méditerranée act.	495 »	496 »	493 »	494 »	490 »	486 »
— Méridionaux act.	616 »	612 »	604 »	617 »	616 »	611 »
Banque Nationale act.	1115 »	1105 »	1040 »	920 »	960 »	1030 »
— de Rome	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale	196 »	193 »	141 »	132 ..	130 »	134 »
Comp. Nav. à vap. F. R.	315 »	315 »	» »	295 »	297 »	289 »
Banque Immobilière	42 »	48 »	35 »	23 »	22 »	20 »
Crédit mobilier Italien	276 »	257 »	155 »	155 »	151 »	160 »
Eaux Marcia	925 »	938 »	925 »	960 »	995 »	1005 »
Change sur la France	116 »	115 65	115 45	114 50	112 »	110 80
— sur Londres	29 18	29 09	29 07	28 86	28 31	27 82
— sur Berlin	143 40	142 90	142 90	141 60	139 45	137 10
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0	92 77	93 62	94 20	93 65	93 45	91 »
Crédit Mobilier Italien	273 »	250 »	163 »	153 »	151 »	159 »
Chemins de fer Méridionaux	619 »	617 »	603 »	616 »	617 »	608 »
Change sur Paris	115 92	115 57	111 20	114 60	112 11	110 50
sur Berlin	143 45	143 »	141 40	141 70	138 90	137 »

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 21 décembre 1893.

La Crise ministérielle. — Les nouveaux et les anciens Ministres. La Réunion du parti progressiste. — La Situation.

La crise ministérielle, depuis longtemps annoncée, a éclaté enfin

Le Ministre des Finances, M. Fuschini et le Ministre des Travaux publics, M. Bernardino Machado, ont donné leur démission, qui a été acceptée; M. Hintze Ribeiro, président du Conseil, et qui avait le portefeuille des Affaires étrangères, prend le portefeuille des Finances; M. Carlos Lobo d'Avila prend le portefeuille des Travaux publics et M. Frederico de Gusmao Correa Arouca le portefeuille des Affaires étrangères.

M. Carlos Lobo d'Avila est un nouveau; il est le fils de M. le comte Valbom, qui a été ministre du Portugal à Paris; orateur et écrivain de premier ordre, M. d'Avila ou M. Carlos Valbom, comme on l'appelle couramment, possède aussi un esprit d'une extrême souplesse, une intelligence très ouverte et une grande connaissance des affaires, ce qui lui assure le premier rang parmi les hommes de Gouvernement. C'est un jeune dont les vieux politiciens ont peur à cause de ses éminentes qualités et, de là, la guerre acharnée qu'on lui a faite pour son entrée au Ministère, quand tant de médiocrités ont conquis si facilement un portefeuille.

M. d'Arouca n'est pas tout à fait un jeune, mais ce n'est pas non plus un vieux. C'est un orateur remarquable et un jurisconsulte très distingué; il a déjà tenu le portefeuille des Travaux publics; il était un des membres de la Commission provisoire nommée pour la gestion des affaires de la Compagnie Royale des chemins de fer: voilà donc un poste auquel le Gouvernement aura à pourvoir.

M. Hintze Ribeiro a déjà excercé les fonctions de Ministre des Finances dans un Cabinet antérieur; comme il est déjà président du Conseil, ce fait prouve bien que le Gouvernement donne à la question financière toute l'importance qu'elle mérite, puisque c'est le chef du Cabinet qui en prend la direction.

M. Hintze Ribeiro a très bien compris qu'il devait se sacrifier — car c'est un vrai sacrifice personnel — à ses amis et au pays et il a envisagé bravement la situation, sinon de gaieté de cœur, du moins avec la satisfaction du devoir accompli.

Il faut bien le dire : ce remaniement ministériel a été très favorablement accueilli par tous les gens impartiaux et qui ne mettent pas les rancunes politiques et les intérêts des différents groupes au-dessus des intérêts du pays. La situation s'affermie évidemment et le Ministère pourra dorénavant marcher avec plus de fermeté et avec moins d'entraves qu'auparavant.

La retraite de M. Fuschini a été applaudie par tout le monde. M. Fuschini, avec sa mine rébarbative n'a pas les abords très sympathiques, mais on s'attendait du moins à ce qu'il fasse quelque chose d'utile, étant donné qu'il a été le censeur impitoyable de tous les Ministères passés; c'était un *solitaire* dissident de tous les partis parce qu'il ne trouvait aucun groupe possédant des mérites suffisants pour avoir son appui.

On l'a donc mis à l'œuvre, et en toute impartialité, on peut dire que l'épreuve a été peu à son profit. Il a vidé en peu de temps son sac et le sac ne contenait pas pas grand'chose. En plus, il a apporté dans ses rapports avec tout le monde des façons si cassantes, une mauvaise humeur si hautaine, que personne ne s'approchait de lui sans se sentir froissé et qu'à la fin tout le monde s'est mis à crier contre lui.

La classe commerciale l'avait pris particulièrement en grippe et elle s'est déclarée, autant à Lisbonne qu'à Porto, absolument hostile à un Gouvernement dont Fuschini continuerait à faire partie. C'est que M. Fuschini avait choisi précisément le moment de la dissolution des Chambres pour faire publier un règlement sur l'impôt des patentes contre lequel les principales Chambres de commerce avaient énergiquement protesté. On a donc été forcé de le débarquer.

Un dernier trait vraiment caractéristique pour fixer la silhouette de ce Ministre tombé : le jour où le nouveau Ministre des finances se présenta aux Chambres, comme on lui demandait raison de quelques opinions socialistes qu'il avait exprimées ailleurs, il répondit haut et ferme qu'il était collectiviste et qu'il ne reniait pas ses principes. Un Ministre des finances collectiviste c'est une chose vraiment curieuse, mais le plus curieux encore c'est, qu'après une telle déclaration, on l'ait conservé plusieurs mois au Ministère. Ses amis donnaient pourtant pour excuse de cette déclaration qu'il ignorait ce qu'était le collectivisme.

Le second ministre démissionnaire, M. Bernardino Machado, était aussi un peu atteint de la fièvre socialiste ; il avait même fait publier un décret organisant les Bourses du travail quand les événements de Paris, pendant l'été dernier, firent arrêter l'exécution de cette mesure. Très intelligent, d'une politesse raffinée avec tout le monde, M. Bernardino Machado n'avait qu'un défaut : il était terriblement entêté, comme il arrive souvent aux personnes d'un caractère doux. Esprit un peu hésitant et s'embrouillant complaisamment dans les détails des difficultés qu'il se créait lui-même, il a laissé s'aggraver quelques questions qui demandaient une solution rapide. C'est lui qui a ouvert la crise et qui a entraîné M. Fuschini. M. Bernardino Machado se sera attiré peut-être des ressentiments politiques, comme il arrive à tous les Ministres, mais je suis certain qu'il ne se sera fait aucun ennemi personnel et qu'il continuera à jouir des sympathies de tous.

Le remaniement ministériel a été le second événement important de la semaine. Le premier fut la réunion des délégués provinciaux du parti progressiste qui s'est tenue chez M. Luciano de Castro, le chef de ce parti. Cette assemblée a été convoquée pour délibérer sur la ligne de conduite à suivre en face de la dissolution des Chambres qui a été décrétée dernièrement. Comme je le faisais prévoir dans ma dernière lettre, les choses se sont passées très régulièrement ; il y avait des opinions favorables à l'abstention électorale, il y avait même quelques têtes échauffées qui demandaient la dissolution du parti, comme rouage inutile ; heureusement ces opinions exagérées ont été écartées et l'assemblée s'est maintenue dans une résolution plus sensée et plus patriotique, c'est-à-dire, faire une guerre acharnée au Gouvernement, comme c'est son devoir de parti d'opposition, mais ne pas sortir de la légalité constitutionnelle.

Même à l'égard de la guerre acharnée, il faut s'attendre à ce que le bon sens adoucisse les résolutions prises : pour qu'il y ait guerre, il faut qu'il y ait au moins deux combattants farouches. Or, si le Gouvernement, comme il l'assure à tous les échos, est disposé à user de la tolérance politique dans une large mesure, et à laisser libre l'accès des urnes le jour du vote, il faudra bien que le parti progressiste calme sa fureur de peur de frapper des coups dans l'air. C'est d'ailleurs ce qu'il a de plus sage à faire, parce que les violences politiques n'anticipent nullement l'ère de l'arrivée des partis au pouvoir et ne font que créer de sérieuses difficultés à ceux mêmes qui les emploient comme stratagème de guerre.

La crise politique a fait ajourner naturellement quelques questions qui étaient sur le tapis et parmi lesquelles, ce règlement des Chemins de fer qui s'impose comme la plus importante. C'est un repos de quelques jours et le nouveau ministère aura incessamment à s'en occuper.

Informations Économiques et Financières

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 13 décembre :

	6 déc.	13 déc.	contos	
Or	2.237	2.237	»	»
Argent	5.561	5.562	+	1
Bronze	593	609	+	16
Prêts sur titres	3.804	3.809	+	5
Dettes du Trésor	11.899	12.461	+	562
Emprunts de Banque sur valeurs	42.126	42.108	—	18
Dépôts	2.076	2.143	+	67
Dividendes à payer	78	78	»	»
Bénéfices	1.887	1.905	+	18
Billets en circulation	50.758	51.029	+	271

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 48e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 56 : 245$000 reis, soit :

Voyageurs	22:550$000	reis
Transit	5:300$000	—
Marchandises	28:395$000	—
Total	56:245$000	—

En 1892, les recettes de la 48e semaine avaient été de 61 : 213$577.

Du 1er janvier au 2 décembre les recettes se sont élevées à 2.980 : 046$000 reis, en plus-value de 93 : 266$056 reis sur la même période de 1892.

RUSSIE

LA SITUATION

Saint-Pétersbourg, 19 décembre 1893.

L'Escompte des traites étrangères par la Banque impériale. — Réforme au Ministère des finances. — La Foire de Nijni-Novgorod. — Le Rachat de la Grande Société des Chemins de fer russes. — La Faillite Günzburg.

La Commission nommée par le Ministre des finances et présidée par M. Antonovitch, adjoint au Ministre, a fait son rapport sur les opérations d'escompte de la Banque Impériale à l'étranger. La Commission émet l'opinion que la Banque Impériale ne devrait à l'avenir escompter une traite étrangère que sur une autorisation spéciale du Ministre des finances. Cette mesure équivaut en pratique à interdire à la Banque l'escompte des traites d'origine étrangères. La décision de la Commission s'appuie sur le principe, énoncé dans les statuts de la Banque, que cet Etablissement doit servir au dévoloppement du commerce russe ; or, une grande partie du commerce d'importation et d'exportation est encore dans les mains des étrangers, et on voudrait le faire passer dans les mains de sujets russes, en mettant les premiers dans l'impossibilité d'escompter leur papier. Les opérations atteintes par la mesure en question sont très considérables ; le mois dernier, la Banque Impériale n'a pas escompté moins de 25 millions de roubles de traites étrangères. Il n'est pas douteux que le Ministre des finances sanctionnera la mesure proposée par la Commission et qu'elle s'étendra aux succursales de la Banque, même à celles situées dans des régions où le commerce est presque exclusivement entre les mains des étrangers.

Le Ministre des finances a présenté au Conseil de l'Empire un projet de réorganisation de la section du commerce et de l'industrie du Ministère des finances. Une nouvelle tâche sera confiée à cette branche de l'administration ; celle de veiller à ce que les prix des produits industriels ne s'élèvent pas d'une manière exagérée par suite d'un accaparement ou d'une entente envers les producteurs, et à ce que ces produits soient de bonne qualité et répondent aux besoins de la consommation.

Les résultats de la foire annuelle de Nijni-Novgorod ont été exceptionnels cette fois-; l'an dernier, les affaires avaient été entravées par l'épidémie de choléra ; le développement que les transactions ont pris cette année a eu immédiatement pour conséquence de ranimer la vie industrielle dans toutes ses branches.

Le Ministère des finances a fait connaître les conditions définitives du rachat des lignes de la Grande Société des Chemins de fer russes ; ces conditions sont les suivantes :

L'action de capital est échangée contre 187 roubles 50 en obligations métalliques 4 0/0, plus une soulte de 5 roubles-crédit en espèces ; l'action de jouissance est convertie en obligations 4 0/0 de 37 fr. 50 métalliques, plus une soulte de 5 roubles-crédit en espèces ; enfin la part de fondateur reçoit 143 roubles 60 en obligations 4 0/0, plus une soulte de 19 roubles.

Il est certain que l'assemblée générale ne formulera pas d'objection contre ces propositions.

Les créanciers de la faillite Günzburg ont reçu un nouvel acompte de 20 0/0, de sorte qu'ils ont touché jusqu'ici 45 0/0 de leurs créances.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce extérieur. — L'Administration des douanes russes vient de faire paraître l'état provisoire du mouvement du commerce extérieur du 1er janvier au 1er octobre 1893.

Les recettes douanières effectuées pendant les neuf premiers mois de 1893 s'élèvent à 70.717.000 r. or, contre 59.882.000 r. or en 1892.

Les exportations, pour la même période, se sont élevées, d'une année à l'autre, de 316.836.000 r. à 395 millions 910.000 r., et les importations ont progressé en même temps de 272.864.000 r. à 314.391.000 r.

Réparti d'après les principales subdivisions du tarif douanier, le mouvement du commerce extérieur depuis le 1er janvier jusqu'au 1er octobre 1893 présente les chiffres suivants :

	1893	1892
	Milliers	de roubles
Exportations :		
Articles d'alimentation............	206.626	116.175
Matières nécessaires à l'industrie..	158.919	168.115
Animaux..........................	9.831	11.061
Objets fabriqués..................	20.534	21.485
Total.............	395.910	316.836
Métaux précieux.................	108	145
Importations :		
Articles d'alimentation............	57.338	41.482
Matières nécessaires à l'industrie..	189.081	175.891
Animaux..........................	935	587
Objets fabriqués..................	67.037	54.904
Total.............	314.391	272.864
Métaux précieux.................	22.758	81.701

Il ressort de ce tableau qu'en fait d'exportations, l'augmentation porte exclusivement sur les articles d'alimentation. Cette augmentation tient, naturellement, à la reprise des exportations de céréales, qui, tout en dépassant considérablement celles de l'année précédente (240.774.000 pouds contre 108.305.000 pouds) sont encore bien au-dessous du chiffre qu'elles avaient atteint en 1891 (330.784.000 pouds). Il y a, en outre, une augmentation sur l'exportation des œufs (610 millions d'œufs contre 571 millions en 1892), de l'alcool (1.682 millions de degrés contre 1.416 m.) et sur le beurre (277.000 pouds contre 236.000 pouds).

Quand aux importations, elles sont en reprise sur toute la ligne.

Les Récoltes. — Le *Journal du ministère des finances* publie une communication détaillée sur les résultats de la récolte de 1893 en Russie tels qu'ils ressortent des données recueillies par le Département de l'agriculture et de l'industrie rurale du Ministère des domaines.

Comme on le savait déjà, la récolte a été en général bonne. Certaines espèces de céréales — le seigle, le froment d'été, l'avoine, l'orge, le millet, le maïs et les pois — ont dépassé la moyenne; d'autres — le froment d'hiver et le sarrasin — ont atteint la moyenne. Les blés d'hiver pris dans leur ensemble ont dépassé la moyenne, bien que le froment ait souffert des froids de l'hiver et du printemps, ce qui a fait que, sur de vastes espaces, on s'est vu obligé d'ensemencer d'orge les champ de froment. Malgré cela, le rendement du froment d'hiver a dépassé de 2 millions 41.260 tchetverts la moyenne de la période quinquennale de 1883 et 1887, tandis que l'augmentation de celui du seigle a été de 12.084.000 tchetverts, comparé à la moyenne de ces mêmes cinq années.

La récolte des blés d'été est en général beaucoup au-dessus de la moyenne. L'avoine, l'orge et le froment d'été ont donné beaucoup de grain, le millet, le maïs, les pois et le sarrasin ont dépassé la moyenne. Comparée à la moyenne de la période quinquennale de 1883-1887, la récolte de cette année de ces différentes espèces de céréales se chiffre comme suit : un excédent de 13.727.000 tchetvers de froment d'été, un de 21.919.500 tchetverts d'avoine, un excédent de 13.967.800 tchetverts d'orge, de 80.100 tchetverts de sarrasin, de 2.409.030 tchetverts de millet, de 1.007.000 tchetvers de maïs, et de 514.000 tchetverts de pois.

Voici le tableau comparatif des résultats des récoltes des différentes espèces de céréales en 1893, en 1892 et dans la période quinquennale de 1883-87, tels qu'ils résultent des chiffres du Comité central de statistique pour ces deux dernières rubriques et des calculs préalables faits par le ministère des domaines par rapport à la récolte de cette année :

	1892	1883-87	1893
	—	—	—
Seigle..........	108.887.300	118.990.000	131.074.000
Froment d'hiver.	15.285.400	12.625.240	14.666.500
Froment d'été...	29.378.700	29.865.950	42.593.550
Avoine.........	80.469.100	95.265.000	117.184.500
Orge...........	31.489.000	26.176.200	40.144.000
Sarrasin.......	8.403.500	10.037.300	9.957.200
Millet.........	10.090.100	8.669.880	11.078.910
Maïs...........	3.675.800	3.853.000	4.860.000
Pois...........	3.634.200	2.392.900	2.907.060

BOURSE FINANCIÈRE DE SAINT-PÉTERSBOURG

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	17 nov	21 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.	22 déc.
Russe II Emprunt d'Orient.	101 »	101 75	102 12	103 ..	102 »	100 75
— III — ..	101 87	102 75	102 87	104 25	103 »	101 75
Banque de Commerce extér.	307 »	310 »	312 50	315 50	313 »	312 50
— d'Esc. de St-Pétersb..	486 »	490 »	491 »	482 »	483 »	482 »
— Intern. de St-Pétersb.	495 »	496 50	498 »	498 »	500 »	495 »
Russe 4 ½ % val. de Cr. f.	154 25	156 50	156 25	155 75	155 »	154 50
Grands Ch. de fer Russes..	260 »	266 »	270 »	272 50	275 25	273 »
Ch. de fer du Sud-O. Russe act.	112 »	112 25	114 »	111 25	111 50	113 25
Change sur Paris..........	37 77	37 75	37 75	37 55	37 50	37 22
— sur Londres........	94 95	95 »	95 »	94 60	94 50	93 85

SUISSE

LA SITUATION

Genève, 22 décembre 1893.

L'Emprunt. — Le Budget. — Lois contre les Anarchistes. — Nomination au Conseil fédéral. — Postulats divers. — La Gare de Genève. — La Réhabilitation de l'Argent. — La Monnaie italienne.

Le Conseil national a voté, par 74 voix contre 19, l'emprunt de vingt millions.

Le Conseil des Etats a terminé la discussion du budget.

Le Conseil fédéral a adopté, après une longue délibération, un projet de loi relatif aux anarchistes et aux attentats contre les personnes, ainsi qu'à l'excitation et la provocation au crime, à l'usage criminel de matières explosibles, etc. Ce projet contient huit articles.

Il ne porte aucune atteinte aux droits garantis par la Constitution à la liberté de la presse, au droit de réunion, etc. Il est probable que ce projet sera immédiatement transmis aux Chambres.

M. Eugène Ruffy, citoyen vaudois, a été nommé Conseiller fédéral en remplacement du très regretté Louis Ruchonnet.

Le Conseil national a adopté, comme les Etats, sur un rapport de M. Speiser, les postulats touchants les achats d'alcool faits en Suisse par la régie fédérale. Le Conseil des Etats, dans une courte séance, a accordé ou prolongé les concessions des lignes du Simmenthal, du Gurten (Berne) et des tramways de Berne et de la Chaux-de-Fonds. Il a sanctionné les Constitutions nouvelles de Berne et de Zurich et ratifié la Convention internationale pour la navigation sur le lac de Constance.

Le Conseil fédéral a reçu une pétition de plusieurs industriels et commerçants exprimant leurs désidérata au sujet des Associations pour un traité de commerce avec le Portugal.

Le Conseil d'administration du Jura-Simplon a ratifié la Convention conclue avec l'Etat de Genève pour l'exploitation de la gare de Genève, tout en constatant que la Convention entre l'Etat de Genève et le Paris-Lyon-Méditerranée ne pourra probablement pas être suivie d'effet au 1er janvier 1894. Il a admis provisoirement le chiffre de 3 millions et demi, comme constituant le déficit théorique de la caisse de secours du Jura-Simplon au 1er janvier 1894. Enfin, il a nommé M. Robert Comtesse comme membre du Comité d'administration pour 1894.

Le *Département fédéral des finances* a donné à la Caisse fédérale d'Etat l'ordre de n'accepter et de ne réexpédier dorénavant les envois de monnaies divisionnaires italiennes d'argent qu'aux conditions prévues par le règlement monétaire de 1869. Ce règlement dit que les envois ne pourraient pas être inférieurs à 1.000 fr. La taxe d'échange est fixée à 80 centimes pour 100 fr. La caisse se réserve un délai de 30 jours pour procéder à l'échanger.

M. Charles Scherer examine dans la *Gazette de Lausanne* la question de la monnaie divisionnaire ; l'assemblée fédérale vient d'en être saisie par un message du Conseil Fédéral daté du 8 novembre.

Après avoir constaté que la Suisse est forcément tributaire de l'étranger pour l'approvisionnement de sa population et pour l'entretien de son activité industrielle, notre distingué confrère écrit :

Ceci établi, examinons un peu les conséquences pour la Suisse d'une dépréciation de la valeur de l'argent monnaie.

D'abord, l'or fera prime et les changes sur l'étranger monteront. Le prix des marchandises à importer étant établi en or, la Suisse paiera plus cher tous les articles de première nécessité qu'elle fera venir, d'où un renchérissement général de la vie. Les industries d'exportation obligées de se fournir à l'étranger de matières premières verront le prix de revient de leurs produits s'élever. Dans la même proportion diminuera leur faculté de concourir avec d'autres compétiteurs sur les places étrangères. Le commerce d'importation et d'exportation de la Suisse, qui représente un total de près de 1.700 millions, sera non seulement arrêté dans son essor, mais condamné à un ralentissement certain : moins d'échanges, moins de bénéfices.

La hausse générale des prix se traduira par la gêne dans beaucoup de ménages, notamment chez les fonctionnaires et employés à revenu fixe de toutes catégories. Les ressources de la Confédération, des cantons et des communes devraient être augmentées pour offrir à leur personnel la juste compensation des difficultés dont il est la victime innocente, mais cet acte équitable ne pourrait s'accomplir que par la création de nouveaux impôts, ce qui, en présence du ralentissement général des affaires, serait non seulement une iniquité à l'égard de la masse des contribuables, mais une mesure tout à fait inefficace.

La dépréciation dans la valeur des moyens de circulation est une calamité pour chaque pays. Mais là où il y a un excédent considérable d'exportation des produits agricoles et des matières premières, le mal est plus ou moins atténué, tandis que là où il y a une grande importation des mêmes produits provoquée par l'insuffisance des ressources intérieures, une perturbation monétaire aggrave le mal. La Suisse est un des pays où la stabilité monétaire reposant sur l'étalon d'or, est la base essentielle de la prospérité économique. Enlevez l'une et vous détruirez l'autre !

Le maintien de la Suisse dans le giron de l'Union latine augmente pour elle le danger d'une perturbation monétaire, et cette perturbation, si elle se produit, l'expose à des conséquences déplorables. Il semble donc qu'à tout égard, la meilleure solution serait d'accepter l'établissement d'un nouveau régime monétaire, malgré ses difficultés, à cause de l'indépendance et de la sécurité qu'il offre.

Informations Économiques et Financières

Recettes du Jura-Simplon. — Les recettes du Jura-Simplon ont été de 1.886.000 fr. en novembre, soit 10.400 fr. de moins qu'en novembre 1892. Les dépenses ont été de 1.162.000 fr., soit 90.896 fr. de moins qu'en novembre 1892. La plus-value sur le mois de novembre 1892 est donc de 80.496 fr. Pour les onze premiers mois de l'année, la plus-value en faveur de 1893 est de 1.799.339 fr.

La ligne Soleure-Moutier. — Vu la situation financière défavorable du canton de Soleure, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de repousser la demande du Comité d'initiative d'une prise d'actions de 440.000 francs de la ligne Soleure-Moutier. Berne avait accordé une subvention de 40.000 francs par kilomètre, et les communes intéressées, Soleure entre autres, avaient déjà voté des subventions considérables. Si la subvention cantonale est refusée, le projet sera sérieusement menacé.

Courrier de la Bourse de Genève

Genève, 23 décembre 1893.

Semaine très calme. Les positions acquises ont été à peu près conservées. Les *Chemins* ont donné les résultats suivants : *Gothard*, en plus-value, pour novembre, de 75.000 fr.; *Jura-Simplon*, 80.000 fr. L'*Union-Suisse* est en diminution de 37.000 fr. et le *Nord-Est* est en diminution de 22.000 fr. Le *Central* enregistre les mêmes recettes que l'année dernière. Les cours du *Jura* ont été assez satisfaisants, bien que les conventions entre le canton de Genève et le *P.-L.-M.* soient très discutées. D'autre part, ce même *Jura* doit combler le déficit de la Caisse de pension et de secours. Les actionnaires trancheront ces questions.

Notre marché ne bougera pas d'ici la fin de l'année.

TURQUIE

LA SITUATION

Constantinople, 20 décembre 1893.

Le Chemin de fer Salonique-Monastir. — Les Faillites.

Le rapport de la Compagnie Salonique-Monastir ne présente pas encore de renseignements très intéressants ; la ligne, dont la construction se poursuit activement, n'ayant été que pour 96 kilomètres ouverte au trafic pendant quelques jours seulement du dernier exercice.

Le seul point à noter, sur le parcours des Chemins de fer de la Turquie d'Europe, comme sur celui des voies ferrées de l'Asie Mineure, est l'augmentation constante des dîmes par suite de la création des moyens rapides de communication. Le tableau suivant des dîmes des sandjaks de Salonique et de Monastir pendant les trois dernières années, offre, à ce point de vue un très vif intérêt.

1890	Liv. t.	5.886.214
1891		5.951.754
1892		6.350.264

La ligne sera complètement achevée avant qu'il soit longtemps.

Notre place a encore eu à enregistrer une faillite ces jours derniers, celle d'un agent de change dont les engagements ne sont heureusement que de peu d'importance. Galata a été ainsi fort éprouvé depuis quelque temps et les déconfitures nombreuses que nous avons eu à déplorer proviennent en grande partie de la spéculation à laquelle toutes les classes de banquiers s'étaient livrées sur les Fonds helléniques. Ces accidents isolés n'ont eu qu'une faible portée sur l'ensemble des affaires et l'on peut actuellement constater une reprise commerciale réelle et un accroissement sensible de la richesse du pays.

Informations Économiques et Financières

Le Musée commercial Ottoman. — Voici de nouveaux renseignements sur la constitution de la Société anonyme ottomane du Musée commercial au capital de 50.000 liv. t. Parmi les promoteurs de cette Société, figurent : Spyraki effendi, secrétaire général de la Cham-

bre de commerce; Mehmet Tahir bey, fonctionnaire ottoman en disponibilité; M. Crespi, etc. La Société aura son siège à Constantinople, avec faculté d'établir des succursales dans les provinces. Elle entretiendra dans la capitale un bureau et une bibliothèque afin d'être à même de fournir tous les renseignements demandés, sur les opérations commerciales et industrielles en Turquie. Elle accordera une attention spéciale à ce qui pourra contribuer au progrès de l'industrie locale en faisant connaître les produits indigènes et en facilitant leur écoulement à l'étranger.

Pour atteindre à ce résultat, elle sera autorisée à créer des bazars de vente en Turquie et à l'étranger. En outre elle émettra des titres au porteur pour le complément de son capital. Enfin, elle fera toutes autres opérations spécifiées dans son règlement sanctionné par iradé impérial.

La Contrebande. — La Direction de la Régie attache une grande importance à une circulaire que le Ministre de l'intérieur a récemment adressée aux autorités provinciales ordonnant que désormais tout individu pris sur le fait d'exercer la contrebande du tabac, sera obligé de fournir un garant répondant de son abstention de la contrebande à l'avenir. Ce garant sera tenu responsable de tout acte de contrebande que l'individu dont il est le garant pourrait commettre éventuellement. Le garant sera obligé de se présenter chaque soir au moukhtar de la localité. On croit que si cette mesure est strictement appliquée, elle mettrait définitivement un terme au trafic du tabac de contrebande qui, estime-t-on, est encore assez considérable. Si les espérances basées sur la circulaire se réalisent, il est évident que l'application de la mesure ordonnée implique, pour la Régie, des avantages qui représentent une forte augmentation de recettes.

BOURSE FINANCIÈRE DE CONSTANTINOPLE (Galata)

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	17 nov	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.	22 déc.
Tabacs Ottomans.........L.	17 67	17 92	16 90	18 »	16 87	17 92
Pièce........................	87 23	87 20	87 ..	87 24	87 22	87 25
Ottoman 4 0/0 3e groupe...	24 31	24 43	24 42	24 87	24 78	24 95
Parité à Paris...........Fr.	22 30	22 48	22 45	22 78	22 73	22 77
4 0/0 Intérieur............	87 »	87 »	87 »	87 »	90 10	90 10
Emprunt 1er groupe........	56 »	56 »	56 25	57 75	57 50	57 25
Chemins Ottomans.........	88 12	89 62	89 50	92 50	92 12	92 87
Crédit Ottoman ....L.	7 20	7 20	7 20	7 20	7 20	7 21
Société Générale...........	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35	5 35
Change sur Paris 3 mois...	22 90	22 90	22 90	22 90	22 90	22 80
— sur Londres 3 mois.	109 88	110 »	110 »	110 »	110 »	110 25

SERBIE

Belgrade, 21 décembre 1893.

La Situation financière.

Je vous ai déjà mis en garde contre les récits des correspondants ou prétendus correspondants des journaux de Vienne à Belgrade.

Ils se sont de nouveau mis en frais d'imagination ces derniers temps, et je suis obligé de rétablir derechef l'exactitude des faits, car à l'étranger, où l'on n'a pas de moyens de contrôle, on peut facilement se laisser égarer par des récits qui paraissent absolument invraisemblables, quand on voit les choses de près. L'œuvre de dénigrement entreprise à Vienne est malheureusement facilitée par la presse de Belgrade, qui ne connaît aucune retenue dans ses polémiques; les journaux d'opposition sont capables de diriger contre le Gouvernement les accusations les plus graves et les plus absurdes; ces polémiques ne font pas beaucoup de mal ici, parce qu'on y est habitué, mais elles servent à alimenter de copie les journalistes étrangers malveillants pour la Serbie et discréditent le pays et son Gouvernement à l'extérieur.

Je ne m'appliquerai pas à réfuter tout ce qu'on a dit de la situation politique; je me borne à constater que le Ministère actuel a une position très solide, et que les dissentiments entre les fractions de la majorité radicale ne se sont pas renouvelés. Mais il y a lieu de répondre en détail à certaines assertions sur la situation financière.

On a été jusqu'à prétendre que la Serbie ne serait pas en mesure de faire face aux échéances de janvier du service de la Dette. J'ai sous les yeux l'état des sommes encaissées pour le service de la Dette publique, au 13 décembre (N. S.).

Ces sommes s'élèvent à 5.601.110 fr. dont 3.903.154 francs se trouvent à Berlin, 1.259.537 à Paris et 440.000 fr. à Belgrade. Sur cette somme, 4.579.776 francs sont affectés au service des coupons échéant au 13 janvier (N. S.); cette échéance s'élève en tout à 6.643.661 fr., de sorte qu'il manque 2.063.885 fr. Or, les recettes de la Caisse des emprunts ont été de 1.239.384 francs en juillet, de 1.095.910 fr. en août, de 1.214.296 francs en septembre, de 1.471.090 fr. en octobre et de 1.433.110 fr. en novembre ; il résulte de ces chiffres que la somme qui manque encore sera sûrement recouvrée en décembre. Et il ne peut pas y avoir de doute à cet égard, car les chiffres ci-dessus, contrôlés par les délégués des créanciers étrangers, démontrent que la rentrée des sommes nécessaires au service de la Dette se fait régulièrement.

Je puis d'ailleurs vous annoncer *officiellement* qu'en ce qui concerne notamment l'*Emprunt Chemins de fer 1890*, dont le service se fait exclusivement en France, la Maison E. Hoskier, de Paris, a déjà reçu depuis le commencement de décembre la totalité des 357.862 francs en *or* qui représentent intégralement le coupon de janvier 1894.

La Commission de la Skoupchtina a terminé l'examen du budget de 1894; elle n'a fait subir au projet de M. Vouitch que des modifications insignifiantes. M. Rauko Taïsitch, chef du parti rural, a soutenu des idées différentes de celles du Ministre des finances; se basant sur l'existence des arriérés d'impôts, qui ont atteint dix millions de francs en 1893 (et non trente millions comme on l'a faussement prétendu), il estime que les recettes ne devraient être évaluées qu'à 54 millions, au lieu de 64 millions, et qu'on devrait faire des économies correspondantes, par exemple, en diminuant le nombre des fonctionnaires.

M. Vouitch a exposé qu'on ne pouvait pas faire des économies considérables sans désorganiser les services publics, et que le but à atteindre est d'augmenter les ressources. Il y arrivera en assurant la rentrée régulière des impôts directs et en supprimant la fraude dans la perception des droits de douane; le Ministre des finances est persuadé que ces mesures seront suffisantes, sans qu'il soit nécessaire de créer de nouveaux impôts.

BULGARIE

Les Recettes des Douanes. — Les recettes des douanes bulgares se sont élevées en septembre à 860.282 fr., soit une augmentation de 105.967 fr. sur les recettes de septembre 1892.

Le Tarif douanier bulgare. — Une Commission de 18 membres, composée des secrétaires généraux des six ministères, de quelques députés et de représentants du commerce, s'est réunie à Sofia. Cette Commission est chargée d'apporter au projet de tarif douanier les modifications jugées nécessaires. Il sera impossible de voter le nouveau projet de tarif dans le cours de la session parlementaire actuelle qui, normalement, doit être close du 15 au 27 décembre. Aussi a-t-on prolongé d'une année la plupart des conventions provisoires, à l'exception de celle avec l'Angleterre, qui, sur le désir formel du Gouvernement britannique, n'a été prolongée que pour une durée de six mois.

L'Administrateur-Gérant : JULES MONTEL.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... **25 fr.**
— — Six mois. **14 fr.**
Étranger (U.-P.) : Un an..... **32 fr.**
— — Six mois.. **18 fr.**

Paraissant le Dimanche
Directeur : **Edmond THÉRY**
Prix du Numéro :
France : **0 fr. 60** ; Étranger : **0 fr. 75**

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points .... **2 fr.**
Réclames en 8 points .... **4 »**
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.

N° 103. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 31 Décembre 1893.

A dater de 1894, l' « **Économiste Européen** » *paraîtra le samedi au lieu du dimanche.*
Le prochain numéro portera donc la date du 6 janvier.

SOMMAIRE DU N° 103

SITUATION HEBDOMADAIRE
des Banques d'émission de l'Europe (en millions de fr.)

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
FRANCE. — Banque de France						
1892 29 déc.	1.708.7	1.270.5	2.979.2	3.298.2	90	2½
1893 14 déc.	1.711.0	1.271.2	2.982.2	3.447.9	86	2½
1893 21 déc.	1.713.3	1.268.6	2.981.9	3.437.2	86	2½
1893 28 déc.	1.710.6	1.263.8	2.974.4	3.478.3	83	2½
ALLEMAGNE. — Banque Impériale						
1892 23 déc.	744.0	333.2	1.077.2	1.276.0	84	4
1893 7 déc.	716.3	320.2	1.036.5	1.189.5	87	5
1893 15 déc.	725.3	324.1	1.049.4	1.186.0	88	5
1893 23 déc.	719.1	321.0	1.040.1	1.250.0	83	5
ANGLETERRE. — Banque d'Angleterre						
1892 29 déc.	614.2	»	614.2	636.8	96	3
1893 14 déc.	646.3	»	646.3	627.8	103	3
1893 21 déc.	625.0	»	625.0	632.6	99	3
1893 28 déc.	612.2	»	612.2	636.3	98	3
ANGLETERRE. — Banques d'Écosse						
1892 8 oct.	107.5	17.5	125.0	160.0	78	»
1893 12 août	98.5	18.8	117.3	164.1	71	»
1893 9 sept.	100.0	18.7	118.7	159.5	74	»
1893 7 oct.	102.4	16.3	118.7	160.1	74	»
ANGLETERRE. — Banques d'Irlande						
1892 8 oct.	67.5	10.0	77.5	150.0	51	»
1893 12 août	60.1	10.5	70.6	145.3	49	»
1893 9 sept.	61.3	11.0	72.3	147.4	47	»
1893 7 oct.	68.0	9.9	77.9	151.0	51	»
AUTRICHE. — Banque d'Autriche-Hongrie						
1892 23 déc.	216.5	353.8	570.3	963.7	60	4
1893 7 déc.	214.0	337.9	551.9	966.7	57	5
1893 15 déc.	214.2	337.9	552.1	970.2	57	5
1893 23 déc.	213.1	339.1	552.2	976.3	57	5

Dates	Encaisse métallique			Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
	Or	Argent	Total			
BELGIQUE. — Banque Nationale						
1892 22 déc.	62.4	52.3	114.7	402.7	28%	2½
1893 7 déc.	62.5	42.2	104.7	415.6	25	3
1893 14 déc.	64.3	44.2	108.5	419.9	25	3
1893 21 déc.	67.0	45.6	112.6	420.9	27	3
BULGARIE. — Banque Nationale						
1892 22 nov.	1.2	0.6	1.8	0.5	360	8
1893 7 nov.	3.0	1.5	4.5	1.4	321	8
1893 14 nov.	2.9	1.5	4.4	1.4	314	8
1893 22 nov.	2.8	1.4	4.2	1.4	300	8
DANEMARK. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	82.2	»	82.2	105.1	78	3½
1893 30 sept.	74.5	»	74.5	106.4	70	4
1893 31 oct.	77.9	»	77.9	109.3	72	4
1893 30 nov.	81.2	»	81.2	105.9	76	4
ESPAGNE. — Banque d'Espagne						
1892 24 déc.	190.3	130.8	321.1	876.9	36	5
1893 9 déc.	197.9	170.0	367.9	924.1	40	5
1893 16 déc.	197.9	173.4	371.3	917.3	40	5
1893 23 déc.	197.9	174.0	371.9	915.9	40	5
GRÈCE. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	2.4	»	2.4	120.2	2	6½
1893 30 sept.	2.2	»	2.2	115.7	2	6½
1893 31 oct.	2.5	»	2.5	111.0	2	6½
1893 30 nov.	2.5	»	2.5	113.1	2	6½
HOLLANDE. — Banque des Pays-Bas						
1892 24 déc.	79.8	179.1	258.9	403.8	64	2½
1893 9 déc.	88.0	174.7	262.7	411.6	61	3½
1893 16 déc.	90.3	175.6	265.9	414.1	64	3½
1893 23 déc.	93.9	177.2	271.1	413.4	66	3½
ITALIE. — Banque Nationale						
1892 30 nov.	199.8	32.4	232.2	564.3	41	5
1893 10 nov.	224.0	23.6	247.6	732.1	34	6
1893 20 nov.	224.0	23.6	247.6	722.2	35	6
1893 30 nov.	224.3	23.4	247.7	741.0	34	6
ITALIE. — Instituts d'émission						
1892 30 nov.	185.0	30.5	215.5	510.4	40	5
1893 10 nov.	166.2	23.1	189.3	435.8	43	6
1893 20 nov.	165.2	22.8	188.0	432.7	43	6
1893 30 nov.	164.9	22.8	187.7	435.1	43	6
NORVEGE. — Banque de Norvège						
1892 30 nov.	37.1	»	37.1	63.1	59	5
1893 30 sept.	35.0	»	35.0	67.6	52	5
1893 31 oct.	34.4	»	34.4	65.8	56	5
1893 30 nov.	32.2	»	32.2	64.4	51	5
PORTUGAL. — Banque de Portugal						
1892 21 déc.	11.9	20.7	32.6	278.3	11	6
1893 6 déc.	12.5	34.5	47.0	284.2	16	6
1893 13 déc.	12.5	34.6	47.1	285.7	16	6
1893 20 déc.	15.0	34.6	49.6	285.7	17	6
ROUMANIE. — Banque Nationale						
1892 17 déc.	55.4	0.1	55.5	122.5	42	6
1893 2 déc.	61.6	0.1	61.7	142.9	44	5
1893 9 déc.	60.5	0.1	60.6	139.5	43	6
1893 16 déc.	62.5	0.1	62.6	137.5	46	6
RUSSIE. — Banque Impériale						
1892 1er déc.	1.772.4	19.2	1.791.6	4.189.2	42	4½
1893 1er nov.	1.588.5	13.5	1.602.0	4.105.0	40	5
1893 15 nov.	1.591.7	13.9	1.605.6	4.069.7	40	5
1893 1er déc.	1.504.0	13.9	1.517.9	4.058.0	37	5

Dates	Encaisse métallique Or	Argent	Total	Circulation	Rapport de l'encaisse à la circul.	Taux de l'escompte
RUSSIE. — Banque de Finlande						
1892	»	»	»	»	»	»
1893 31 oct.	21.6	3.9	25.5	45.2	57	»
1893 30 nov.	21.7	4.0	25.7	45.6	57	»
1893 30 nov.	21.7	3.9	25.6	45.6	56	»
SERBIE. — Banque Nationale						
1892 8 déc.	9.5	4.1	13.6	30.0	45	6½
1893 22 nov.	9.1	4.0	13.1	28.5	46	6
1893 30 nov.	9.2	4.0	13.2	28.1	48	6
1893 8 déc.	9.3	4.0	13.3	27.9	48	6
SUÈDE. — Banque Royale						
1892 31 oct.	23.7	4.2	27.9	57.7	48	4½
1893 31 août	23.2	4.8	28.0	60.5	47	4
1893 30 sept.	23.2	4.3	27.5	70.3	40	4
1893 31 oct.	23.2	3.5	26.7	62.4	44	4
SUÈDE. — Banques Privées						
1892 31 oct.	10.2	11.8	22.0	86.2	26	»
1893 31 août	10.4	13.3	23.7	78.2	31	»
1893 30 sept.	10.5	13.3	23.8	87.2	28	»
1893 31 oct.	10.5	13.5	24.0	85.8	28	»
SUISSE. — Banques d'Emission						
1892 24 déc.	67.3	24.4	91.7	169.9	54	3
1893 9 déc.	74.0	18.9	92.9	173.5	53	4
1893 16 déc.	74.3	19.0	93.3	172.6	54	4
1893 23 déc.	74.4	18.9	93.3	173.5	54	4

TOTAUX POUR L'EUROPE (1) (En millions de francs)

1892 29 déc.	6 249,0	2 495,2	8 744,2	14 465,5	61%
1893 14 déc.	6 121,8	2 482,9	8 604,7	14 628,6	59
1893 21 déc.	6 026,8	2 490,2	8 517,0	14 626,3	58
1893 28 déc.	6 012,7	2 486,9	8 499,6	14 739,5	58

TOTAUX au 31 décembre

1888 31 déc.	4 436,1	2 496,2	6 932,3	12 912,2	53%
1889 31 déc.	4 734,0	2 192,4	6 926,4	13 416,3	52
1890 31 déc.	4 854,5	2 126,7	6 981,2	13 659,7	51
1891 31 déc.	5 562,1	2 324,0	7 886,1	14 337,2	55
1892 31 déc.	6 159,9	2 459,9	8 619,8	14 611,7	59

(1) La décomposition des Encaisses en or et en argent résulte soit des bilans des Banques, soit de nos renseignements particuliers.

Les totaux ci-dessus, comprenant des situations à des dates différentes, ne sont donnés qu'à titre de simple renseignement; ils ne s'écartent d'ailleurs, que très peu de la vérité.

COURS ET REVUE DES CHANGES

CHANGE SUR PARIS : Cours de clôture hebdomadaires des Changes sur Paris, de :

	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.	30 déc.
Amsterdam	47 82	47 82	47 80	47 77	47 75	47 77
Anvers	100 02	99 95	99 97	99 97	100 04	99 95
Athènes	159 »	» »	156 »	182 »	165 50	167 75
Barcelone	23 60	23 70	22 75	22 30	23 05	23 30
Berlin	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75	80 70
Bruxelles	100 06	100 »	100 03	99 95	100 »	99 92
Bucharest	100 45	100 15	100 85	100 50	100 »	100 70
Constantinople	22 90	22 90	22 90	22 90	22 80	22 80
Francfort	80 75	80 78	80 78	80 72	80 76	80 71
Gênes	115 57	114 20	114 60	112 15	110 50	112 »
Genève	100 04	100 04	100 04	100 03	100 05	100 05
Lisbonne	704 »	704 50	703 50	705 »	703 »	702 »
Londres	25 35	25 36	25 37	25 38	25 38	25 41
Madrid	23 »	23 85	22 20	23 15	22 50	23 »
Rome	115 65	115 45	111 50	112 »	110 80	112 72
Saint-Pétersbourg	37 75	37 75	37 55	37 50	37 22	37 20
Vienne (à vue)	49 97	49 55	49 55	49 65	49 60	49 60
— (à 3 mois)	49 90	49 50	49 50	49 60	49 50	49 52

CHANGE DE PARIS : Cours moyens du samedi, de Paris sur :

Valeurs à trois mois	Plus	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.	30 déc.
Amsterdam. pap. court	4 %	207 »	206 91	207 19	207 06	206 75
Allemagne.. —	4 %	122 11	122 56	122 53	122 56	122 31
Vienne-Tr.. —	4 %	200 25	199 75	199 50	199 87	200 50
Barcelone .. —	4 %	401 50	406 »	404 »	403 50	400 »
Madrid ..... —	4 %	401 50	406 »	404 »	403 50	400 »
Lisb.-Porto. —	4 %	»	»	»	»	»
St-Pétersb. . —	4 %	261 50	262	262 »	263 50	264 50
Valeurs à vue	moins					
Londres..... —	3 %	25 16	25 17	25 18	25 17	25 16
— ..... ch. court	3 %	25 17	25 18	25 19	25 19	25 18
Stockholm.. —	3 %	138 50	138 50	138 50	138 50	138 50
Belgique.... —	3 %	0 03 p.	0 06 p.	0 06 p.	Pair	0 03 p.
Italie........ —	6 %	12 75p.	12 50p.	10 87p.	10 50p.	11 25p.
Suisse....... —	4 %	0 12 p.	0 12 p.	0 12 p.	0 09 p.	0 12 p.
Matières d'or et d'argent	au pair					
Or en barre (le kil.).	3437 »	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15	3442 15
Argent id. (le kil.).	218 89	116 13	116 56	116 35	116 35	115 47
Quadruples espagnols....		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
— mexicains...		80 75	80 75	80 75	80 75	80 75
Piastres		2 92	2 92	2 92	2 92	2 81
Souverains anglais		25 15	25 15	25 16	25 16	25 11
Banknotes		25 16	25 16	25 17	25 17	25 15
Aigles des Etats-Unis....		26 15	26 15	26 15	26 15	26 15
Guillaume (20 marks)		24 77	24 77	24 77	24 77	24 77
Impér. Russie (titre : 916m)		20 62	20 62	20 62	20 62	20 62
— — (nouv. titre : 900m)		40 »	40 »	40 »	40 »	40 »
1/2— — (— —		20 »	20 »	20 »	20 »	20 »
Couronnes de Suède		27 50	27 50	27 50	27 50	27 50

AUX COURS DES CHANGES du Samedi 30 décembre 1893

100 francs en billets de banque français valent à l'étranger :		100 francs en billets de banque étrangers valent en France :	
En *Allemagne*	99 93	Billets *Allemands*	100 06
En *Angleterre*	100 21	— *Anglais*	99 78
En *Autr.-Hongrie*	103 70	— *Austro-Hongr.*	96 42
En *Belgique*	100 03	— *Belges*	99 97
En *Espagne*	123 76	— *Espagnols*	80 80
En *Grèce*	167 75	— *Grecs*	59 61
En *Hollande*	100 56	— *Hollandais*	99 43
En *Italie*	112 67	— *Italiens*	88 75
En *Russie*	149 73	— *Russes*	66 78
En *Suisse*	100 12	— *Suisses*	99 88

CHANGES, NUMÉRAIRE ET MÉTAUX PRÉCIEUX

Paris, le 30 décembre 1893.

Le papier sur Amsterdam est à peu près au pair, les devises sur Berlin perdent quelques centimes, ce qui est sans importance, mais cela suffit à démontrer que la Reichsbank a été bien inspirée en maintenant le taux de 5 0/0, malgré l'état satisfaisant de son encaisse.

La *Valuta* a dépassé le cours de 200, la perte n'est plus aujourd'hui que de 3 54 0/0.

Le change espagnol devient de plus en plus mauvais, les devises sont tombées à 400, en réaction de 3 points 1/2 sur la semaine dernière.

Indépendamment des rachats d'*Extérieure* sur les marchés étrangers qui sont la cause la plus active des fluctuations des cours, il y a eu cette semaine de sérieux sujets d'inquiétude relativement aux relations commerciales entre l'Espagne et la France. On a craint un moment l'échec des négociations; heureusement toutes les difficultés sont aplanies depuis ce matin.

La question des Chemins de fer reste en suspens; il serait indispensable que le Gouvernement prît des mesures efficaces pour mettre ces entreprises à l'abri des fluctuations du change qui les mènent rapidement à l'insolvabilité. Ajoutons, sans y attacher plus d'importance qu'il ne convient, que le bilan de la *Banque d'Espagne* de cette semaine est satisfaisant.

En Portugal, l'agio sur l'or est de 29 3/4 0/0 et de 67 75 0/0 en Grèce. Le rouble est ferme à 264 50.

Le Londres reste à des cours pour ainsi dire stéréotypés. Comme on le verra ci-après, les demandes d'or pour le continent ont complètement cessé. Les devises

italiennes perdent 11 25 0/0. D'après notre correspondant de Rome, la baisse qui s'était manifestée dans les deux précédentes semaines était due à la liquidation du papier étranger détenu par les négociants en soies et les banques; il est probable que les offres sont aujourd'hui absorbées sans avoir pu satisfaire à toutes les demandes. On ne voit, d'ailleurs, aucune raison valable pour une amélioration de quelque importance dans la situation de la *Valuta* italienne.

La *Banque Impériale de Russie* vient d'abaisser le taux de ses prêts. Le taux de l'escompte est ramené à 4 1/2 0/0 pour les traites à 6 mois, 5 1/2 et 6 1/2 pour les avances.

L'argent métal est en baisse à 115 fr. 47 le kilo. Depuis la cessation de la demande pour les Indes il est invendable.

Encaisses. — Circulation fiduciaire.

La *Banque de France* a perdu cette semaine 2.644.000 fr. d'or et 4.826.000 fr. d'argent, voici le détail des mouvements de ces deux métaux; il est sorti à Paris 3.479.000 fr. de monnaies d'or et 155.000 fr. de matières rentrées; mais les succursales ont reçu de la circulation 230.000 fr. et 450.000 fr. de l'étranger et des colonies. En ce qui concerne l'argent, Paris a reçu de la circulation 964.000 fr. et expédié 3.000.000 en Belgique. Les succursales ont livré 480.000 fr. à la circulation, 2.310.000 fr. à l'Italie, 80.000 fr. à la Suisse et ont reçu 80.000 fr. de Tunisie.

La *Banque d'Allemagne* a perdu 9.300.000 fr. de métal or et argent.

Le mouvement de l'or à la *Banque d'Angleterre* s'est soldé, cette semaine, par une entrée de 2.100.000 francs; on n'a signalé aucune sortie; la circulation ayant repris 14.300.000 francs, la diminution du métal jaune s'est élevée à 12.200.000 francs.

Voilà le détail des entrées :

Entrées :

22 décembre.	Le Cap	50.000	liv. st.
— —	Australie	27.000	—
27 —	?	7.000	—
	Total des entrées	84.000	liv. st.

La *Banque d'Autriche-Hongrie* a lâché 1.100.000 fr. d'or pour faciliter la baisse du change.

L'encaisse de la *Banque de Belgique* gagne 4 millions 100.000 fr.

La *Banque d'Espagne* accuse toujours le même stock d'or, mais l'argent s'accroît de 1.600.000 francs et la circulation des billets diminue de 1.400.000 fr.; le rapport de l'encaisse à la circulation est de 40 0/0, ce qui serait satisfaisant si la Banque n'avait à traîner le boulet de son portefeuille de fonds d'Etat.

Le dernier bilan de la *Banque de Grèce* est identique aux précédents.

L'encaisse de la *Banque des Pays-Bas* suit une progression remarquable; l'or a encore augmenté cette semaine de 3.600.000 fr. et l'argent de 1.600.000 fr.

Voici la composition de l'encaisse des Banques italiennes au 31 octobre dernier :

Or décimal	L.	390.105.410
Or non décimal		735.340
Ecus nationaux		40.312.315
Ecus étrangers		3.356.520
Monnaie divisionnaire		2.204.355
Bronze		53.902
		436.767.842

Du 13 au 20 décembre la *Banque de Portugal* a gagné 2.500.000 fr. d'or, la circulation est restée stationnaire.

On remarque également une augmentation de 2 millions d'or à la *Banque de Roumanie*, mais ce n'est qu'un virement résultant de la réalisation de pareille somme de devises étrangères.

L'année se termine pour l'ensemble des Banques par une diminution approximative de 236.300.000 fr. d'or, de 8.300.000 fr. d'argent, et une augmentation de 274 millions dans la circulation fiduciaire.

Au point de vue particulier de la Banque de France, malgré l'obligation où elle s'est trouvée, dans le courant de janvier 1893, de cesser ses paiements en billets et de donner de l'or, elle en possède aujourd'hui pour 1.900.000 francs de plus qu'à la fin de l'année dernière.

LA SITUATION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Mouvement des Métaux précieux à New-York

(En dollars)

	EXPORTATIONS du 2 au 9 déc.	EXPORTATIONS depuis le 1er janv.	IMPORTATIONS du 2 au 9 déc.	IMPORTATIONS depuis le 1er janv.
OR	—	—	—	—
Grande-Bretagne	500	16.700.707	1.260	30.236.842
France	»	17.990.102	»	8.781.178
Allemagne	505.500	25.958.600	»	13.386.791
Autres pays	45.623	10.347.837	71.361	9.509.380
Total 1893	551.623	70.997.246	72.621	61.914.191
— 1892	227.350	61.862.203	150.917	8.443.505
— 1891	23.523	75.940.386	1.062.357	30.143.700
ARGENT				
Grande-Bretagne	968.957	29.642.348	»	2.937
France	»	132.198	»	788.040
Allemagne	»	193.000	»	596
Autres pays	1.000	670.133	9.537	2.357.643
Total 1893	969.957	30.637.679	9.537	3.149.216
— 1892	1.008.612	21.663.378	32.157	2.979.460
— 1891	171.878	19.575.086	16.295	2.592.403

Encaisse des Banques associées de New-York

1892	24 déc.	61.600.000	dollars
1893	9 déc.	104.900.000	—
1893	16 déc.	103.600.000	—
1893	23 déc.	104.500.000	—

Les exportations d'or des Etats-Unis que nous avons signalées dans nos précédents numéros apparaissent dans les tableaux publiés par l'Administration des douanes fédérales, mais elles n'ont pas beaucoup d'ampleur; pendant la semaine qui vient de s'écouler elles n'ont été que de 75.204 dollars.

Les *Banques Associées* de New-York ont encore gagné cette semaine 900.000 liv. st. de métal; elles sont en état de faire face aux besoins du Trésor dont l'encaisse serait en ce moment au plus bas.

FONDS D'ETATS EUROPEENS à la Bourse de Paris.

Calcul du revenu d'après les cours de clôture du samedi

FONDS D'ÉTATS	23 décembre Derniers Cours	23 décembre P. de 1 f. de rente	23 décembre Revenu p. 0/0	30 décembre Derniers Cours	30 décembre P. de 1 f. de rente	30 décembre Revenu 0/0
Français 3 % (perpétuel)	98 40	32 80	3 04	98 25	32 75	3 05
Consolidés anglais (ch. f. 25 fr. 20)	98 55	35 83	2 79	98 50	35 81	2 79
Autriche or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	96 65	24 16	4 11	97 »	24 25	4 12
Belgique 3 1/2 %	103 40	29 54	3 38	103 45	29 55	3 38
Espagne Ext. 4 % (ch. f. 1 fr.)	63 05	15 76	6 31	63 55	15 83	6 31
Grèce 5 % 1881	166 »	6 66	15 06	113 »	5 72	17 48
Hollande 3 1/2 % (à Amsterdam)	102 37	29 24	3 41	102 37	29 24	3 41
Hongrie or 4 % (ch. f. 2 fr. 50)	95 95	23 98	4 16	97 »	24 25	4 12
Italie 5 % (4 fr. 33 net)	80 65	18 62	5 36	79 50	18 36	5 44
Norvège 3 % (ch. f. 25 fr. 20)	88 50	29 50	3 38	88 95	29 65	3 36
Portugal 3 % (1 fr. net)	19 75	19 75	5 06	19 60	19 60	5 10
Roumanie 5 %	100 75	20 15	4 96	101 ..	20 20	4 95
Russie 3 % or 1891 libéré	83 50	27 83	3 59	83 60	27 86	3 58
Serbie 5 % 1890	352 50	14 10	7 09	330 »	13 20	7 57
Suède 4 % 1880 (ch. f. 25 fr. 20)	104 65	26 16	3 82	104 15	26 03	3 84
Suisse rente 3 % (chemin de fer)	96 97	32 32	3 09	96 90	32 30	3 09
Turquie convertie 1 % série D	22 85	22 85	4 37	22 70	22 70	4 40
— Priorité 4 % 1890	464 50	23 22	4 30	456 25	22 81	4 38
Consolidé Prussien 3 % (à Berlin)	85 50	28 50	3 50	86 »	28 66	3 48

Situation Financière générale

L'année 1893 a été peu favorisée sous le rapport des affaires. Nos lecteurs trouveront plus loin la physionomie du marché français pendant les douze mois qui se terminent demain; les autres pays d'Europe ont été plus ou moins éprouvés.

Pour ne citer que les principaux, nous dirons que, en *Allemagne*, la situation financière est inquiétante, par suite des augmentations de charges imposées aux contribuables et de la nécessité de recourir à de nouveaux emprunts.

En *Angleterre*, on a souffert des grèves et ressenti le contre-coup des crises qui se manifestent dans le monde entier, et surtout la crise monétaire des Etats-Unis qui, pendant de longs mois, a suscité les craintes les plus vives, tandis que les désordres dans l'Amérique du Sud ont arrêté les transactions.

L'*Autriche-Hongrie* est un des pays les moins éprouvés, mais le Gouvernement s'est vu dans l'obligation d'ajourner la suite des opérations relatives à la réforme monétaire.

En *Espagne* l'application par M. Gamazo du programme établi par ses prédécesseurs donne de bons résultats, mais on souffre de l'élévation des changes extérieurs qui mettent les Compagnies de Chemins de fer en fâcheuse posture. La signature de l'arrangement commercial avec la France produira, à cet égard, un excellent effet.

En *Italie*, les désastres ou les suspensions de paiements, et la perspective de nouveaux impôts que le contribuable ne pourra supporter, venant s'ajouter aux graves événements de Sicile, assombrissent l'horizon.

Les agissements de M. Tricoupis mettent la *Grèce* dans un état voisin de la faillite. Enfin, le *Portugal* est aux prises avec les plus grosses difficultés, bien que la situation s'améliore. Parmi les questions urgentes à régler, la principale est celle de la réorganisation de la Compagnie des Chemins de fer.

France. — Peu d'animation sur le Marché, sauf en ce qui regarde la *Rente Italienne* ; c'est d'elle seule, pour ainsi dire, que s'est occupé le monde financier. On verra plus loin les fluctuations de cette valeur, fluctuations qui n'ont amené aucun changement dans les bonnes dispositions générales. On parle encore et de nouveau de la Conversion du *4 1/2 0/0* et on procède à des arbitrages.

L'argent ne s'annonce pas comme devant être cher en liquidation.

Allemagne. — Si nous exceptons les valeurs italiennes, dont les portefeuilles sont bondés, et pour lesquelles on continue à recevoir des ordres de vente de l'étranger, la liquidation a été facile sur le marché allemand, mais le resserrement monétaire persiste.

Pour répondre aux bruits pessimistes circulant à Berlin sur l'état des finances serbes, la *Handelsgesellschaft*, qui a émis la plupart des Emprunts de ce dernier pays, a adressé à tous ses clients une circulaire rectificative. Au surplus la *Handelsgesellschaft* se propose de convoquer les porteurs de titres serbes en une réunion générale, pour les inviter à nommer une Commission chargée de contrôler les actes du délégué allemand à Belgrade.

Angleterre. — Après quatre jours d'interruption, en raison des fêtes de Noël, les séances du *Stock-Exchange* ont repris avec activité; si les reports ont été un peu tendus, la liquidation s'est faite sans difficultés.

Autriche-Hongrie. — La tendance est lourde, en raison des réalisations provoquées, en partie, par la cherté de l'argent; constatons, toutefois, que l'inquiétude causée par la situation du marché hongrois se dissipe, grâce aux efforts de la haute Banque qui réagit contre une spéculation dangereuse pour le marché.

Espagne. — Les affaires sont actives à la Bourse de Madrid et la signature de l'arrangement commercial avec la France ne pourra qu'accentuer la reprise.

Grèce. — La situation est toujours aussi mauvaise à Athènes où le change reprend sa marche ascendante. Bien que M. Tricoupis parle encore de son intention de proposer aux créanciers étrangers un arrangement acceptable, la confiance a disparu ; on ressent les effets des mesures arbitraires appliquées par le Président du Conseil.

Italie. — Le marché italien s'est raffermi en fin de semaine, mais les transactions sont des plus restreintes. On ne sait encore rien de précis au sujet du programme de M. Sydney-Sonnino. Nos lecteurs trouveront, p. 862 une explication de la baisse des devises étrangères qui s'est produite ces jours derniers chez nos voisins.

Portugal. — On annonce que la *Junta do Credito Publico* a mis en réserve 2 1/2 millions de francs (100.000 liv. st.) pour le paiement du coupon d'avril.

Roumanie. — Le Ministre des finances a soumis à la Chambre roumaine le projet de budget de 1894-95, que nous reproduisons page 864, en comparant les chiffres aux prévisions de 1893-94 et aux résultats de 1892-93.

FRANCE

LA SITUATION

La Politique. — M. Le Myre de Vilers, retour de Siam, a reçu la visite de plusieurs de nos confrères. Les commentaires de sa mission diplomatique nous entraîneraient beaucoup trop loin; mais nous tenons à reproduire ce passage d'une interview :

Nous devrons nous efforcer de faire de Saïgon, qui se trouve bien placé pour cela, un port analogue à Singapoure. Mais on doit reconnaître que, jusqu'à présent, les maisons de commerce françaises établies au Siam ne peuvent pas lutter contre les maisons anglaises ou allemandes. Ces dernières sont incontestablement les plus puissantes, notamment à Bangkok.

Il ne faudrait pas induire de cette situation que les commerçants français sont moins intelligents ou moins industrieux que leurs concurrents. Heureusement, il n'en est rien. Leur infériorité est due à une autre cause, le manque de capitaux. Tandis que les maisons allemandes ou anglaises se montent par Sociétés, avec des capitaux importants, nos commerçants, le plus souvent, se trouvent réduits à leurs seules ressources. Une perte un peu sérieuse, qui gênerait à peine leurs concurrents, les met à bas et dans l'impossibilité de se livrer à des entreprises quelque peu considérables qui pourraient les relever.

C'est un état d'esprit déplorable que celui qui se manifeste chez nous. Nos rentiers, nos capitalistes ne peuvent se décider à placer leur argent dans des entreprises lointaines. Il préfèrent acheter de la rente qui leur rapporte 3 0/0 dont ils sont sûrs, plutôt que de risquer la plus légère partie de leur avoir dans des Sociétés qui, souvent, leur rapporteraient 7, 8, 10 et 15 0/0. Certaines de ces maisons anglaises ou allemandes produisent beaucoup plus.

Il serait temps qu'en France, le capitaliste se rendît compte que l'amour exagéré des placements de père de famille n'est pas toujours ce qu'il y a de mieux pour son bien propre et surtout pour celui du pays. Je crois, d'ailleurs, qu'une tendance en ce sens se manifeste. Au Siam, précisément, viennent de se fonder quelques maisons importantes qui sauront, il faut l'espérer, soutenir là-bas notre renom et défendre nos intérêts.

Notre ami et rédacteur en chef C.-R. Wehrung, dont la compétence en matière coloniale est indiscutable, car, lui aussi, il a vu ces pays, il y a séjourné ; M. Wehrung l'a dit ici même : « Le grand mal dont souffre l'Indo-Chine, c'est l'absence des capitaux. »

N'est-il pas navrant de constater une fois de plus que les Anglais et les Allemands récoltent ce que nous avons semé? Ils ne nous laissent que la crainte de pirates chimériques, qui n'ont jamais gêné les négociants dans leurs affaires. La compensation est vraiment insuffisante.

Le 26 courant, une réunion des délégués sénatoriaux a eu lieu à l'Hôtel de Ville, en vue du scrutin, qui aura lieu le 7 janvier 1894. MM. Charles Floquet et Longuet sont les principaux candidats de la Seine.

〰 La *Lanterne* a publié l'entrefilet suivant :

Une véritable crise occasionnée par des spéculateurs qui ont encombré le marché de Nîmes de sous italiens, de la République Argentine et du Luxembourg, sévit actuellement dans la plus grande partie du département du Gard.

A Nîmes, dans les banques, aux guichets des caisses publiques, on refuse impitoyablement tous les sous étrangers.

Dans le petit commerce, on admet cependant encore les sous italiens pour faciliter les transactions.

Une première saisie à la gare d'une douzaine de caisses arrivées ces derniers jours a quelque peu arrêté l'inondation (si l'on peut s'exprimer ainsi) de sous étrangers, qui allait grossissant dans notre ville.

Jeudi encore a été arrêtée à la gare des voyageurs, à Nimes, une caisse de monnaie étrangère, venant de Marseille.

C'est le deuxième envoi du même expéditeur pour différentes destinations. C'est aussi la deuxième caisse que le destinataire devait recevoir.

〰 Le Conseil des Ministres, qui a eu lieu le 26 courant, s'est occupé des projets de loi que le Gouvernement compte soumettre aux Chambres aux cours de la session de 1894 et dont les premiers seront ceux que prépare le Ministre des Finances.

Le Ministre de l'Intérieur a rendu compte des perquisitions et arrestations qui viennent d'être opérées en vertu des lois nouvelles contre les anarchistes.

Enfin le Ministre des Affaires étrangères a entretenu de nouveau le Conseil des négociations commerciales qui se poursuivaient avec l'Espagne.

〰 Le 27, à Angoulême, les débats de l'affaire d'Aigues-Mortes ont commencé devant la cour d'assises de la Charente.

〰 Le 29, les Ministres se sont occupés de nouveau des relations commerciales avec l'Espagne. Le Conseil s'est longuement occupé des travaux que les Chambres auront à accomplir au commencement de leur prochaine session. Le Gouvernement s'efforcera d'alimenter les premières séances du Parlement soit par les projets qu'il déposera, soit par certaines propositions émanées de l'initiative parlementaire, à la discussion desquelles il concourra.

〰 Le Conseil municipal a voté le budget de Paris. Le budget de la Préfecture de police, refusé depuis plus de dix ans, a, cette fois, été adopté.

〰 Le *Journal Officiel* a publié les décrets suivants :

« Le taux de l'intérêt composé du capital dont il est tenu compte dans les tarifs d'après lesquels est calculé le montant de la rente viagère à servir aux déposants de la Caisse nationale des Retraites pour la vieillesse est fixée à 3 fr. 50 p. 100 pour les versements, abandons de capitaux et ajournements de jouissance effectués pendant l'année 1894. »

« Le taux de l'intérêt composé du capital dont il est tenu compte dans les tarifs d'après lesquels est calculé le montant des primes à payer pour les assurances en cas de décès, souscrites à partir du 1er janvier 1894, est fixé à 3 fr. p. 100.

« Les tarifs sont établis à l'aide de la table de mortalité dite de « Deparcieux. »

〰 Le 30, l'arrangement franco-commercial franco-espagnol até signé. On en lira plus loin l'analyse.

〰 M. Harmand, ministre plénipotentiaire, a été désigné pour remplacer, à Bangkok, notre représentant, M. Pavie, qui doit se rendre, dans le haut Mékong, pour présider la Commission de prise de configuration de la zone neutre.

Marché Financier. — Comme nous parlons, d'autre part, des incidents et faits de l'année 1893 qui prend fin aujourd'hui, nous n'avons pas ici de comparaison à établir avec 1892. Nous devons simplement, comme de coutume, analyser la semaine qui vient de s'écouler et qui a été encore assez agitée, à cause des mouvements désordonnés que l'on a eu de nouveau à enregistrer sur la *Rente Italienne*. Quant au fond du marché, il n'a pas changé : il est ferme ; et, certainement sans la réaction de la valeur que nous venons de dénommer, on aurait pu espérer, avec la *réponse des primes* qui a eu lieu hier, voir en clôture d'année la cote plus favorisée qu'elle ne l'est encore.

Quoiqu'il en soit, il faut se montrer satisfait de la tenue du Marché financier de Paris, surtout si on regarde ce qui se passe sur les autres places étrangères, où l'argent est excessivement resserré. Ici, les capitaux sont toujours abondants malgré les besoins habituels du moment ; aussi, pour la liquidation, peut-on croire que le taux général des reports ne sera pas beaucoup plus élevé que 3 1/2 0/0 l'an.

Ce qui se passe à New-York n'a pas de répercussion ici. La baisse qui atteint la plupart des valeurs américaines ne peut avoir d'effet que sur le *Stock Exchange* de Londres. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de s'en préoccuper. Paris a eu déjà à supporter les conséquences de crises étrangères aussi sérieuses, et qui ne lui ont pas autrement nui.

★ ★ La *Rente 3 0/0 Française* est en petite réaction de 15 centimes à 98 25, après 98 47 1/2 au plus haut. Plus que jamais, on s'est entretenu de la Conversion du *4 1/2 0/0* et de nouveau les combinaisons ont surgi. De tout ce qui s'est dit, depuis plusieurs semaines, au sujet de cette opération à venir, il est résulté ceci : c'est que d'importants arbitrages ont été effectués en spéculation sur le *3 0/0* et sur le *4 1/2 0/0*. On a vendu le premier pour acheter le second. Jusqu'à présent ils sont rares, ceux qui ont liquidé leurs positions ; aussi ne faudrait-il pas s'étonner si, mardi, un mouvement avait lieu, mouvement nécessité par les besoins de la liquidation. Pour le moment, le *report* sur le *3 0/0* se tient à 13 centimes, mais il semble que le titre soit rare.

Le *4 1/2 0/0* est en avance de 27 centimes 1/2 à 105 55. On a répandu la nouvelle que la Conversion se ferait en 4 0/0 pendant 4 ans, et en 3 1/2 0/0 pendant quatre autres années. Il va de soi que rien ne peut être officiel maintenant, et qu'on ne table que sur des probabilités. Toutefois mentionnons que le délai susdit de huit années avait été cité par nous le 12 novembre, comme pouvant servir de base de calcul, avec le taux de 3.70 0/0 l'an pendant ces huit années.

★ ★ Le Conseil général de la *Banque de France* a fixé, mardi dernier, le dividende du deuxième semestre de 1893 à 61 fr. nets. Pour la période correspondante de 1892, le dividende distribué n'avait été que de 58 fr. Pour toute l'année, la *Banque de France* donne donc à ses actionnaires 124 fr. nets.

La *Banque de France* a transféré, dans son annexe de la place Ventadour, à Paris, son service des titres. Environ 4 milliards de valeurs en dépôts ont été transportés dans les coffres-forts de cette annexe, où se trouvent désormais installés le service des Dépôts et titres et le service des Avances sur titres.

★ ★ On a pris prétexte, cette semaine, de la démission de l'un des censeurs du *Crédit Foncier de France* pour peser sur les cours des actions de cet Etablissement. L'explication de cette démission se trouve dans ce fait que le mandat que remplissait l'honorable M. René Brice ne pouvait s'allier indéfiniment avec ses fonctions dans une de nos plus importantes Sociétés de crédit. Au reste, le mouvement auquel nous faisons allusion, et qui a ramené l'action du *Crédit Foncier* de 1.046 25 à 1.025, n'a été que momentané, puisque depuis on a repris à 1.040 pour clôturer à 1.038 75. Au reste, il faut convenir que la réponse des primes approchant, il appartenait aux vendeurs de chercher à tout prix à faire reculer les cours. On a aussi allégué comme motif de faiblesse, la distribution au 1er janvier comme acompte de dividende de 25 fr. au lieu des 30 fr. qui avaient été payés l'an dernier. Cette réduction ne doit rien laisser préjuger du dividende final. On sait que celui de l'année 1892 a été de 50 fr.

A bien remarquer que les demandes au comptant, sur l'action du *Crédit Foncier* sont toujours aussi nombreuses. Sur ce marché, on a, hier coté 1.045, alors que le plus haut cours à terme a été seulement 1.038 75.

★ ★ A notre regret, nous devons encore mentionner que les échanges sont toujours rares sur les actions de nos grandes Sociétés de Crédit. Aussi les cours sont-ils

sans changement appréciable. La *Banque de Paris et des Pays-Bas* est à 645 contre 647 50 il y a huit jours. Le *Crédit Lyonnais* est en avance de 6 francs à 771 25; *Crédit Industriel et Commercial* 562 50 au lieu de 565; *Comptoir National d'Escompte de Paris* très ferme à 492 50; *Banque Internationale de Paris* demandée à 442 50; nous consacrons plus loin un article spécial à cet Etablissement; *Banque d'Escompte de Paris* en nouvelle réaction de 5 francs à 45.

La *Société Foncière Lyonnaise* se tient au même cours de 360. Les actionnaires se sont réunis avant-hier en assemblée générale extraordinaire pour approuver la modification de certains articles des statuts, modification que nécessitait la réduction du capital, et qui permettront d'éviter l'application de certaines charges fiscales. A cette occasion ils ont appris du Conseil d'administration de la Société que la marche des opérations est favorable, et que la situation de l'entreprise est telle que l'on peut compter sur des résultats très satisfaisants.

★ ★ Pour la semaine du 10 au 16 décembre, les recettes de nos six Grandes Compagnies de Chemins de fer accusent une augmentation de 452.840 fr. Toutes les lignes participent à cette plus-value, excepté le *Midi*, qui est en diminution de 260.331 fr. Le bénéfice depuis le 1er janvier atteint donc maintenant 22.768.521 fr. Mentionnons ici que la garantie d'intérêt pour l'année 1892 a exigé du Trésor un débours de 76.214.000 fr. Voici le détail des sommes réclamées par les Compagnies, à l'exception du *Nord* et du *Lyon* : *Est*, 18.863.000 francs ; *Midi*, 18.701.000 fr. ; *Ouest*, 17.755.000 fr. ; *Orléans*, 13.078.000 Si nous passons aux lignes secondaires, nous trouvons que l'Etat a payé 3.043.000 fr. au *Sud de la France* ; 2.758.000 fr. au *Mont-Cenis* ; 1.278.000 aux *Chemins Départementaux* et 736.000 fr. aux *Chemins Economiques*.

Quant aux transactions opérées sur les actions de nos grandes lignes, elles ont été comme auparavant à peu près nulles.

★ ★ L'action *Suez* a, cette semaine, gagné 8 francs à 2.728 75. Il y a un peu d'amélioration à constater dans les recettes; en effet, on est, maintenant, en présence de plus-values encore minimes, mais qui sont un signe. On cherche à savoir, dès maintenant, quel dividende donnera l'exercice qui finit. Avec les reports antérieurs, on peut croire que le dividende sera de 97 francs nets. *Compagnie Parisienne du Gaz* 1.390, sans changement; actions *Téléphones*, en hausse de 10 francs à 360; *Etablissements Decauville* 205.

★ ★ Les *Valeurs Argentines* sont très fermes. L'*Obligation 5 0/0 1886* est à 340 contre 336 la semaine dernière. C'est à partir du 1er janvier que doit être appliqué le règlement dit Romero-Rothschild. Lire l'article spécial que notre Directeur consacre plus loin aux *Finances argentines*.

★ ★ L'entente s'est faite hier entre le Gouvernement français et le Gouvernement espagnol au sujet des relations économiques entre la France et l'Espagne. On en lira, d'autre part, les conditions. Ce qui a surpris, en Bourse, c'est que la *Rente Extérieure Espagnole* n'ait pas monté de nouveau, aussitôt la nouvelle officielle donnée. On avait peut-être escompté suffisamment déjà et, pour le moment, l'accord qui ne laissait pas de doute depuis deux ou trois jours. Néanmoins, l'*Extérieure Espagnole* clôture ferme à 63 35 après 63 55 au plus haut, en avance, sur le 23 décembre, de 30 centimes.

★ ★ Les *Valeurs Helléniques* ont encore beaucoup fléchi cette semaine. L'*Obligation 5 0/0 1881* a reculé de 166 à 155; la *5 0/0 1884*, qui se négociait à 159, revient à 143; seule l'*Hellénique 5 0/0 1887* se maintient aux environs de 160.

★ ★ Comme nous l'avions prévu dans notre *Situation financière générale* le 24 décembre dernier, la *Rente Italienne* a été, dès mardi, violemment attaquée. De 80 65 elle est tombée, presque sans trouver d'opposition à 78 65. Sur des rachats elle a repris hier à 80 05, mais son cours de clôture n'est que de 79 50. Nous allons voir ce que la liquidation va nous réserver sur cette valeur.

★ ★ Les *Fonds Russes*, qui avaient repris sensiblement sur les bruits relatifs au traité de commerce Russo-Allemand, reviennent à peu près à leurs cours précédents : l'*Orient IIIe* est à 68 92 1/2 après 69 15, contre 68 85; les *Consolidés 1re et 2e Séries* sont à 99 65, en avance seulement de 12 1/2 cent. Quant au *Russe 3 0/0 1891*, il gagne 10 cent. à 83 60.

★ ★ Il y a à signaler un arrêt dans la hausse des *Valeurs Ottomanes*. La *Banque Ottomane*, de 605, revient à 602 50; *Turc C*, 24 45 sans changement; *Série D*, 22 70 contre 22 85. La *Consolidation* se maintient à 428 75; la *Priorité* est à 456 25, et les *Tabacs* cotent 407 50; *Priorité Tombac* très ferme à 436 25; obligations *Salonique-Constantinople* très recherchées à 311 25, avec des échanges importants au *comptant*.

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉTAT ET LES GRANDES COMPAGNIES
DE CHEMINS DE FER

QUESTION DES GARANTIES D'INTÉRÊT

(Suite) (1)

XIX. — Les Bénéfices de l'Etat dans l'Exploitation des Chemins de fer

C'est un des côtés de la question dont on ne tient jamais compte en France. Il a cependant un très grand intérêt et, dans une *Etude* comme celle-ci, nous devons l'examiner absolument comme nous avons examiné les bénéfices des Compagnies.

Les bénéfices que l'Etat retire des Chemins de fer sont de deux natures : les bénéfices indirects, les bénéfices directs.

Ceux-là résultent d'abord de tous les impôts qui sont perçus sur les sommes dépensées pour l'établissement d'une ligne, et sur la plus-value immédiate que prennent les mille formes de l'impôt public partout où pénètre une voie ferrée. On pourrait presque calculer la progression des recettes ordinaires de l'Etat d'après le développement du Réseau des Chemins de fer et j'ai la certitude que les deux lignes du graphique, qui représenteraient, année par année, le total de ces recettes et le total kilométrique des lignes exploitées pendant l'exercice, resteraient parallèles, sauf quelques rares exceptions.

Mais, si l'influence des Chemins de fer sur l'augmentation des recettes budgétaires est incontestable, on serait fort embarrassé, nous le reconnaissons, pour traduire cette influence par des chiffres. Il n'en est pas ainsi pour les bénéfices directs.

Parmi ces bénéfices de l'Etat, nous ne ferons point entrer en ligne de compte les économies que le Trésor réalise pour le service des diverses Administrations publiques utilisant les voies ferrées (postes et télégraphes; transport des militaires et marins ; transports de la guerre; transports des tabacs, poudre ; transport des prisonniers, etc.... économies réalisées sur les prix du commerce) et que la *Statistique des Chemins de fer français* du Ministère des travaux publics portait,

(1) Voir l'*Economiste Européen*, nos 83 à 90, 92 à 97, 100 et 101.

— d'après les évaluations des Compagnies — à 124.543.907 francs pour l'année 1890. Ces économies, qui n'étaient estimées qu'à 26.618.000 francs en 1863, au lendemain de la fusion des Grandes Compagnies — peuvent en effet se discuter puisqu'elles ne résultent que d'évaluations personnelles des Compagnies, et qu'elles sont d'ailleurs très difficiles à contrôler.

Mais les impôts réellement perçus par l'Etat, les sommes que l'Administration du fisc touche sous toutes les formes : ceux-là on peut les préciser au centime et voici un tableau qui nous en donne le détail et le total pour les douze derniers exercices connus :

Impôts perçus sur l'Industrie des Chemins de fer (1)

(Milliers de francs)

Années	Impôt de grande vitesse	Impôt de 4 % sur le revenu	Droits divers sur les titres	Timbre récé passé voiture	Divers	Totaux
1880	81.121	17.630	20.267	25.254	13.841	158.115
1881	85.735	18.631	21.117	26.429	13.465	165.379
1882	87.883	19.118	21.116	26.391	14.986	169.494
1883	88.728	19.241	20.988	27.231	16.204	172.394
1884	85.904	19.504	20.851	27.914	15.039	169.214
1885	85.891	18.310	22.735	28.442	14.535	169.915
1886	86.951	18.715	23.355	28.615	14.319	171.956
1887	86.987	18.837	23.771	30 035	14.618	174.249
1888	87.234	19.121	23.824	30.093	15.012	175.286
1889	99.171	19.251	24.473	31.104	15.686	189.686
1890	92.044	21.608	25.095	32.826	16.239	187.813
18 1	95.244	26.938	26.134	33.375	17.235	198.929
Totaux..	1.062.897	236.908	273.730	347.715	181.183	2.102.435

Les chiffres de 1892 ne sont pas encore publiés. Ils seront en diminution notable sur ceux de 1891, à cause de la réduction de l'impôt sur la Grande vitesse appliquée au commencement de l'année dernière.

Voilà donc 2.102.435.000 fr. d'impôts prélevés sur l'industrie des Chemins de fer au cours des douze dernières années.

Pour donner une idée de la progression extraordinaire qu'a suivie cette branche des revenus de l'Etat, il nous suffira de constater que le total des impôts perçus sur les chemins de fer ne s'est élevé qu'à 43.958.000 fr. en 1863 et à 147.978.659 fr. en 1879, au lendemain du vote du *Plan Freycinet*.

Pour l'année 1890, par exemple, le total des recettes effectuées sur l'ensemble du réseau français s'est élevé à 1.245.662.000 francs, y compris les 92 millions d'impôts sur les transports proprement dits qui ne figurent ni aux recettes, ni aux dépenses des Compagnies, mais qui, cependant, ont été bel et bien payés par le public. Le chiffre total des impôts ayant été, cette année-là, de 187.813.000 francs, c'est une modeste redevance de 15 0/0 que l'industrie française des Chemins de fer paie à l'Etat sur toutes ses recettes brutes.

Mais, dira-t-on, l'Etat a consacré, en pure perte, des sommes considérables pour le développement de nos voies ferrées. Il est donc juste qu'il retire un profit direct de ces sacrifices que les contribuables français ont subis. Nous ne contestons nullement la légitimité des impôts que l'Etat prélève sur l'industrie des Chemins de fer ; nous nous contentons de les rappeler, car, nous le répétons, c'est un des côtés que l'on oublie toujours lorsqu'on discute cette fameuse question des *Rapports financiers de l'Etat et des Compagnies de Chemins de fer*.

Et, d'ailleurs, quelle est la somme exacte que l'Etat, les départements et les communes elles-mêmes, ont donnée en pure perte, soit sous forme de subventions fermes, de redevances annuelles ou de travaux ? La statistique suivante du Ministère des travaux publics nous l'indique :

Subventions fournies aux Chemins de fer par l'Etat, les départements, et les localités, au 31 décembre 1890, en argent et en travaux :

	Long. kilom.	Subventions (milliers de francs)			
		Etat	Locales	Total par réseau	Total par kil.
Nord	3.545	77.897	18.136	96.033	27.090
Est	4.478	581.870	15.943	397.814	133.500
Ouest............	4.924	648.548	41.812	6 0.360	140.203
Orléans..........	6.350	993.524	15.873	1.009.398	158.960
P.-L.-M..........	8.591	874.066	30.682	904.749	106.565
Midi............	3.029	421.849	1.743	423.592	139.846
Lignes second....	949	22.122	9.075	31.198	32.875
Totaux.......	31.568	3.619.879	133.268	3.753.148	118.891

Dans ce tableau ne figurent pas, bien entendu, les *avances* en garantie d'intérêt faites aux Compagnies par l'Etat antérieurement à 1883, parce que ces avances (capital et intérêts) ont été liquidées à cette époque ; ni les *avances* consenties depuis le 1er janvier 1884, parce que ces *avances*, produisant intérêt simple à 4 0/0 l'an, font l'objet d'un compte spécial et que les Compagnies seront toujours forcées de les rembourser à un moment donné.

Certes, c'est un joli denier que 3.619 millions de francs ; mais la recette budgétaire que l'Etat a retirée en 1890 de ce capital, consacré en subventions, a été, nous venons de le voir, de 187.813.000 francs. Cela représente un bon placement à 5.18 0/0 ; et nous ne dirions qu'une vérité de M. de La Palisse, en déclarant que si le quart seulement des dépenses extraordinaires que l'Etat a effectuées depuis 1840 avait donné les mêmes résultats, notre Dette publique ne s'élèverait probablement pas au joli total de 32 milliards.

Un autre rapprochement est encore à faire. En 1890, les actionnaires de toutes les Compagnies Françaises ont touché, sous forme d'intérêts et de dividendes, la somme totale de 155 millions de francs. Ce chiffre, comparé à celui perçu par l'Etat au cours de ce même exercice, indique que l'Etat n'est pas le plus mal partagé dans l'association qu'il a imposée aux Compagnies de Chemins de fer.

Nous savons bien qu'en examinant la question sous cet aspect : l'*Association*, on peut objecter que les actionnaires touchent en moyenne 11 0/0 de leur capital primitif ; nous pourrions répondre que ceux qui ont souscrit des actions des Grandes Compagnies à 500 francs sont morts depuis longtemps et que les neuf dixièmes des actionnaires actuels n'ont pas payé leurs titres sensiblement moins cher que le cours moyen des onze dernières années figurant dans le dernier chapitre.

Mais il y a mieux : les actions ne forment que la *douzième partie* du capital privé engagé dans l'industrie des Chemins de fer français. Or, n'avons-nous pas démontré qu'en 1892, l'ensemble

(1) Les chiffres de ce tableau ont été extraits :

1° En ce qui concerne les années 1880 à 1883, du « Bulletin du Ministère des Travaux publics ».

2° En ce qui concerne les années 1884 à 1891, des « Documents statistiques » publiés par le Ministère des Travaux publics.

des 17.163 millions de francs restant engagés par les particuliers dans les six Grandes Compagnies n'a touché, *réellement touché* que 3,6 0/0 bruts de sa valeur nominale?

En apparence, l'Etat semble combler les Grandes Compagnies de toutes sortes de faveurs : en leur *avançant* chaque année (moyennant intérêt qu'il leur faudra nécessairement payer un jour avec le principal) les sommes en garantie d'intérêt résultant du fonctionnement des *Conventions de 1883*, il se donne les dehors d'un Gouvernement prodigue, gaspillant les ressources de son budget, écrasant ses contribuables sous le poids de charges exorbitantes au profit d'une oligarchie financière. En réalité, c'est l'oligarchie — devenue grande démocratie grâce à l'extrême diffusion des 36 millions de titres qui composent son patrimoine — qui travaille pour le compte de l'Etat *sans risque ni responsabilité* pour le Trésor public.

Enfin, faut-il rappeler que l'Etat a imposé, en outre, à ces 18 milliards 500 millions, l'obligation de s'amortir, de s'éteindre *à son seul profit?* Or, a-t-on une idée bien nette de l'importance capitale de cette clause spéciale, qui ne figure ni dans les concessions anglaises ni dans les concessions américaines? Sait-on qu'à une époque très rapprochée, le simple jeu de l'amortissement, restituera à la circulation des centaines et des centaines de millions qui devront s'employer ailleurs? Songe-t-on, enfin, que l'Etat prenant *gratuitement* possession, dans soixante années, de cette énorme industrie pourra, s'il le veut, amortir d'un seul coup la moitié de sa Dette publique ou dégrever — s'il garde l'exploitation pour son compte — les charges publiques dans une énorme proportion?

Pour ne parler que des six grandes Compagnies, nous avons vu qu'en 1892 elles ont amorti 91 millions 540.300 francs d'obligations et 4.127.700 fr. d'actions : soit au total, 95.668.000 francs.

Or, si nous supposons que le capital de ces Grandes Compagnies ne s'accroîtra plus d'ici à 1950, c'est-à-dire qu'elles n'auront plus à émettre d'obligations (et si elles continuent leur émission — ce qui est certain puisqu'elles ont encore 5.082 kilomètres à construire en exécution des *Conventions de 1883* — c'est encore l'Etat qui en bénéficiera, soit par une augmentation correspondante d'impôts divers, soit par l'élévation de l'actif qui lui reviendra en fin de concession), voici la progression mathématique que suivra leur amortissement :

Amortissement des six grandes Compagnies en supposant qu'elles cessent l'émission d'obligations nouvelles (actions et obligations). En Francs.

1895..	104.589.800	1915..	194.598.900	1935..	355.645.900
1900..	121.525.200	1920..	226.214.000	1940..	413.685.000
1905..	141.181.000	1925..	262.984.200	1945..	481.236.000
1910..	167.205.200	1930..	305.803.200	1950..	560.222.000

Se rend-on compte du mécanisme de cette *Association* de l'Etat et des Grandes Compagnies, et du double effet qu'il produira, qu'il produit déjà, sur l'économie générale de notre pays?

Jusqu'à ce jour, les Grandes Compagnies ont emprunté au public 18.500 millions de francs pour construire leurs lignes et assurer leur exploitation. Déjà elles ont restitué 1.536 millions; chaque année le montant de la restitution s'augmente de l'intérêt de la somme remboursée l'année précédente; l'année prochaine ce sera 100 millions dix ans plus tard l'annuité atteindra 141 millions, dix ans après 194, dix ans après 262 et ainsi de suite.

Ces sommes viendront chaque année fatalement, automatiquement, chercher un emploi nouveau sur le marché financier : ou elles iront vers les Rentes de l'Etat, et elles rendront alors faciles les Conversions de l'avenir; ou elles se reporteront sur d'autres valeurs industrielles et augmenteront ainsi la force productrice de la nation.

L'obligation de 500 francs, émise aujourd'hui par exemple à 460 francs par les Compagnies, mais remboursable à 500 francs d'ici à 1950, va d'abord servir à construire une portion de ligne nouvelle. Mais quand cette obligation sera remboursée à son propriétaire, la portion de ligne qu'elle aura créée restera en pleine exploitation et les 500 francs doubleront alors leur puissance de production, car ils pourront s'employer à une autre création industrielle.

Ce qui revient à dire, puisqu'en fin de compte toutes les lignes deviendront la propriété de l'Etat sans bourse délier, que le régime imposé aux Grandes Compagnies de Chemins de fer par leur contrat de concession permet, il est vrai, à ces Compagnies de servir à leur capital de premier établissement un intérêt brut et global de 3,6 0/0, mais qu'en outre de la redevance de 15 0/0 sur toutes leurs recettes brutes que ces Compagnies doivent payer à l'Etat sous forme d'impôts divers, elles sont dans l'obligation de lui constituer — sans perte pour la fortune publique — une réserve dont le montant total sera équivalent aux sommes amorties.

Que produira cette réserve si l'Etat veut l'utiliser sous la forme d'exploitation directe? Nous pouvons en avoir une idée dès maintenant.

En 1892 le produit net des six Grandes Compagnies a donné (Recettes brutes diminuées des dépenses d'exploitation), 511.548.399 fr. Ce produit net est entré dans le service de l'intérêt et de l'amortissement du capital-actions et obligations. En supposant que les recettes n'augmentent plus d'ici à 1950 — ce qui est une hypothèse absurde — ces 511.548.399 fr. seront une recette annuelle qui reviendra toute entière à l'Etat puisque, à cette époque, tout le capital-actions et obligations aura disparu et que l'Etat sera le seul propriétaire de tous les Réseaux

Soutenir que les conditions générales du régime de nos Chemins de fer, et, en particulier, les *Conventions de 1883*, sont défavorables aux intérêts de l'Etat, est donc souverainement contraire à la vérité des faits.

(A suivre) EDMOND THÉRY.

La Réhabilitation de l'Argent[1]

XV. Possibilité de maintenir un rapport stable et universel entre l'or et l'argent

Le régime du *double-étalon* monétaire, que H. Cernuschi a baptisé, en 1889, du nom de *bimétallisme*, a été institué en France par la loi du 7 germinal an XI (28 mars 1803), sur la proposition de Charles Gaudin. Déjà la loi du 18 germinal an III (7 avril 1795), constituant notre système métrique décimal des poids et mesures, avait décidé que l'*unité* monétaire française (qui était alors la *livre tournois*), prendrait le nom de *franc*.

(1) Voir *l'Économiste Européen*, nos 95 à 102.

Puis, une autre loi du 28 thermidor de la même année, posa la première base du système en stipulant que le titre de la monnaie d'argent serait de 9 parties de ce métal pur pour une partie d'alliage, que la pièce de 1 franc pèserait 5 grammes, celle de 2 fr. 10 grammes et celle de 5 fr. 25 grammes.

La loi du 7 germinal an XI compléta le régime en ordonnant de frapper des pièces d'or de 20 fr., à la taille de 155 pièces par kilogramme, également au titre de neuf dixièmes de métal fin.

La frappe libre fut admise pour les deux métaux et moyennant 9 francs de frais de fabrication pour un kilogr. d'or et 3 fr. pour un kilogr. d'argent, chacun put obtenir, avec des lingots d'or ou d'argent, une transformation équivalente à leur poids droit en monnaie légale ayant plein pouvoir libératoire.

A partir du 1er juillet 1835, le taux de fabrication fut fixé à 9 francs par kilogr. d'or et 2 fr. par kilogr. d'argent. Le 1er octobre 1849, ce taux s'abaissa à 6 francs par kilogr. d'or et 1 fr. 50 par kilogr. d'argent. Depuis le 1er avril 1854, il est maintenu à 6 fr. 70 pour l'or et 1 fr. 50 pour l'argent.

Enfin, la loi du 25 mai 1864 a ordonné la fabrication de pièces d'argent de 50 centimes et de 20 centimes du titre de 835mes de fin et, pour arrêter l'exode de la monnaie divisionnaire qui se produisait alors, il fut décidé, par une autre loi du 14 juillet 1866 (Convention monétaire avec la Belgique, l'Italie et la Suisse), que les pièces de 1 franc et de 2 fr. seraient également frappées au titre de 835 millièmes de fin. Mais cette dérogation à la loi fondamentale du 28 mars 1803 n'altérait nullement le principe du *double étalon* monétaire, parce que les pièces de 5 francs en argent et les pièces d'or conservaient le plein bénéfice de la frappe libre et du pouvoir libératoire, et que chacun pouvait, à volonté, se procurer de la monnaie légale ayant plein pouvoir libératoire, en portant des lingots d'argent ou d'or à la Monnaie.

Le bimétallisme français a fonctionné, dans toute sa vigueur, jusqu'au 6 septembre 1873. Depuis cette date, et pour les raisons que j'ai exposées au chapitre VII : (*Pourquoi la France a suspendu la frappe libre de l'argent*) nous sommes, en fait, au monométallisme-or, puisque seule la frappe libre de l'or est encore admise.

D'après les principes fondamentaux de la loi du 28 mars 1803, une pièce française de 5 francs en argent contenant 25 grammes d'argent au titre 900me, soit 22 gr. 5 d'argent fin : un kilogramme d'argent fin (sans tenir compte des frais de monnayage) donnait, à l'époque où la frappe de l'argent était libre, 222 fr. 22 de monnaie légale ayant plein pouvoir libératoire.

Une pièce française de 20 francs contenant 6 gr. 45.161 d'or au titre 900me, soit 5 gr. 8.064 d'or fin, un kilogr. d'or fin donne encore aujourd'hui (toujours sans tenir compte des frais de frappe) 3.444 francs de monnaie légale ayant aussi plein pouvoir libératoire.

Le rapport adopté par la loi française était donc de

$$\frac{3.444}{222.22} = 15,5$$

Ce qui revient à dire que grâce à la frappe libre des deux métaux, 15 kilogr. 500 d'argent fin équivalaient à 1 kilogr. d'or fin.

Mais dans la pratique, ce pair bimétallique n'était réalisé qu'après la transformation des métaux en monnaie. En effet, les frais de la frappe n'étaient pas proportionnels à l'importance des sommes fabriquées (6 fr. 70 par kilogr. d'or et 1 fr. 50 par kilogr. d'argent) ; ils représentaient 1 fr. 94 par 1.000 francs d'or et 6 fr. 75 par 1.000 fr. d'argent. Cette différence portait, dans la pratique, la parité-bimétallique à 15,58.

Pour assurer le pair au 15,5, avant comme après la frappe, il aurait suffit de rendre les frais de fabrication proportionnels aux sommes frappées.

C'est d'ailleurs le principe qui est en vigueur dans le commerce international de l'or et de l'argent. Les frais de transport, assurance, etc., sont généralement établis *ad valorem* ce qui signifie que les deux métaux sont traités sur un pied d'égalité, sans tenir compte de la différence de leur volume respectif et que 1.000 francs d'argent ne coûtent pas plus cher à transporter que 1.000 francs d'or.

Ce rapide exposé du bimétallisme français, et des conditions dans lesquelles il fonctionnait, était nécessaire pour les explications qui vont suivre.

Bimétallisme Français. — Ainsi, en France et dans tous les pays de l'Union latine, l'or et l'argent (avant 1873) n'étaient pas des marchandises dans le vrai sens du mot, parceque les Hôtels de Monnaie acceptaient *toujours* de les transformer, sous déduction des frais de frappe : le kilogr. d'argent fin en 222 francs de monnaie ayant cours légal et forcé, et le kilogr. d'or fin en 3.444 francs de monnaie ayant également cours légal et forcé.

L'or et l'argent n'avaient pas de marché en France, pas de fluctuations sensibles de cours, malgré des variations considérables dans la production des deux métaux, parce que l'idée ne serait venue à personne de vendre un kilogr. d'or, ou un kilogr. d'argent, *au-dessous* du prix que la frappe libre lui permettait d'en retirer, et que, d'autre part, l'idée ne serait venue à personne de payer un kilogr. d'or, ou un kilogr. d'argent sensiblement plus cher que 3.444 francs ou 222 fr., puisque la circulation libre des deux métaux monnayés les offrait à ce prix.

Pour grouper en monnaies l'or ou l'argent, qu'on pouvait ensuite transformer en lingots, il fallait évidemment ajouter à la valeur des pièces elles-mêmes une *prime* représentant le bénéfice du changeur qui recueillait la monnaie.

En parcourant la *Cote officielle des Agents de change de Paris*, qui donne quotidiennement la prime ou la perte 0/00 (pour mille francs) à Paris sur les deux métaux, on constatera que cette prime (sauf une seule exception : la Révolution de 1848) n'a jamais été bien considérable. Tantôt c'était l'or qui était le plus demandé, comme pendant la période de 1843 à 1850 ; tantôt c'était l'argent, comme pendant la période 1851-1870. L'écart entre les deux primes variait entre le minimum de 2 fr. 0/00 en 1840, et 5 fr. 0/00 en 1873, et le maximum (sauf 1848, où ce maximum a même atteint 65 0/00) 25 0/00 en 1860 et 27 0/00 en 1864.

La moyenne de la période 1830-1873 est exactement de 9 0/00. Ce qui revient à dire qu'un porteur de mille francs d'argent, voulant transformer son métal blanc en or, ou un porteur de mille francs d'or voulant se procurer mille francs d'argent, payaient en moyenne 9 francs de prime pour la transformation.

Je ferai simplement observer que toutes les opérations de banque, d'escompte ou de change paient également des commissions.

Le prix du métal en barre, or ou argent, était donc *nécessairement* l'esclave, le prisonnier de ces conditions générales et *ne pouvait jamais se mouvoir* que dans des limites très étroites.

J'ai dit, dans les chapitres précédents, que l'univers entier avait subi l'influence régulatrice du *bimétallisme français*, qu'il servait de trait d'union entre les pays monométallique-argent et les pays monométallique-or, et que, grâce à lui, l'or et l'argent, malgré des variations considérables de production, avaient toujours gardé dans le monde — sauf quelques faibles écarts — leur valeur relative du 15,5.

Serait-il possible (aujourd'hui que le rapport commercial de l'or et de l'argent s'est élevé à 29, c'est-à-dire qu'un kilogr. d'or sur le marché libre équivaut à 29 kilogr. d'argent), grâce à une Convention monétaire, ou à une simple entente fidèlement observée entre la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis — et établie sur le principe de l'ancien *bimétallisme français* — serait-il possible, dis-je, de ramener la valeur relative de l'or et de l'argent à leur ancien rapport du 15,5, ou même serait-il possible de maintenir un rapport stable quelconque entre les deux métaux ?

Les monométallistes-or, en s'appuyant sur les défini-

*

tions classiques : « L'or et l'argent ne sont que des « marchandises. C'est la loi naturelle de l'offre et de la « demande qui en fixe la valeur respective. L'or et l'ar- « gent, transformés en monnaies, ne peuvent échap- « per aux effets de cette loi universelle, même lors- « qu'une législation spéciale prétend leur assigner un « rapport stable », affirment que le problème est insoluble, et que, même avec un accord entre les grandes puissances métalliques, il serait impossible de réaliser la fixité du rapport.

Je me suis bien promis, en commençant cette *Etude*, de faire abstraction des théories et de ne discuter qu'avec des faits.

Le fait qui découle des définitions suivantes — et qui est l'arme de guerre des monométallistes or — est celui-ci : « l'or et l'argent étant des marchandises ce n'est pas le monnayage qui leur donne leur valeur : c'est la valeur *propre* de l'or et de l'argent qui confère à ces deux métaux leur puissance monétaire. »

Or, ce fait est absolument contraire à la réalité des choses. Nous avons vu qu'en France, pays à régime bimétallique, tant que la frappe libre des deux métaux a fonctionné, il n'y a pas eu de marché pour l'or ou l'argent. Le monopole monétaire que l'Etat leur conférait avait donc supprimé leur qualité de marchandise puisque, malgré la plus ou moins grande abondance de la production de l'or ou de l'argent, un kilogr. d'or en lingot y a toujours donné — *de par la loi française* — la même puissance d'achat que 15 kilogr. 500 d'argent en lingot; et réciproquement un lingot de 15 kilogr. 500 d'argent y a toujours gardé le même pouvoir d'acquisition et de libération qu'un lingot d'un kilogr. d'or.

Le Monométallisme-argent indien. — Il en a été de même pour l'*argent* aux Indes anglaises (pays monométallique-argent), tant que la frappe libre de la roupie n'y a pas été suspendue, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1893.

Les *bazars* indiens vendaient et achetaient de l'argent en barre et cependant il n'y avait pas de marché libre pour l'argent parce que les roupies en circulation, d'une part, et, d'autre part, la faculté qu'avait toujours le possesseur d'un lingot d'argent de le faire convertir en roupies d'après un tarif de fabrication connu de tout le monde, emprisonnaient le prix de l'argent en barre dans les étroites limites des frais de la frappe à Bombay, à Calcutta ou à Madras.

L'argent n'avait pas de prix à l'intérieur des Indes, parce que les 11 gr. 664 d'argent au titre 916,66 de fin que contient une roupie, y avaient toujours exactement le même pouvoir libératoire et la même puissance d'acquisition quelle que fût leur valeur relative sur le marché de Londres.

En réalité l'argent, par rapport à l'or, n'avait pas plus de valeur *intrinsèque* aux Indes qu'à Londres; en d'autres termes, 5 grammes d'or ne donnaient pas plus de grammes d'argent à Londres qu'à Bombay ou à Calcutta; mais alors qu'à Londres l'argent, simple marchandise, diminuait de valeur par rapport au prix général des choses anglaises : aux Indes l'argent, monnaie légale, conservait *son entière valeur* par rapport au prix général des choses indiennes, et cela pour l'unique raison que c'était cette monnaie légale elle-même qui cotait, qui mesurait, qui représentait ce prix général.

Ce qui revient à dire que, grâce à la frappe libre de l'argent et au pouvoir libératoire légal de la roupie (que tout le monde pouvait obtenir avec 11 gr. 664 d'argent au titre 916,66), le prix général des choses indiennes s'identifiait avec la valeur *anglaise* de l'argent et baissait ou s'élevait avec elle.

C'est ce phénomène qui explique la répercussion de la baisse de l'argent sur les pays à monnaie au pair de l'or.

Mais le jour où la frappe libre de la roupie a été suspendue aux Indes, le jour où la faculté de convertir les lingots d'argent contre de la monnaie légale a été enlevée aux Hindous : l'argent en lingot est brusquement devenu *marchandise*, et un véritable marché s'est alors créé sur lui.

Le lingot d'argent est devenu marchandise parce que l'Etat, jusqu'alors *acheteur perpétuel* de 11 gr. 664 d'argent pour une roupie (plus 2,5 0/0 de frais de frappe), a décidé qu'à l'avenir il ne donnerait plus la roupie que contre 1 sh. 4 d. d'*or*.

A l'heure actuelle, dans la pratique du commerce hindou, 11 gr. 664 d'argent en lingot ont sans doute conservé, dans une certaine mesure, la puissance d'acquisition qu'ils avaient avant la suspension de la frappe libre, parce que nous avons déjà vu que les Hindous, surtout dans les contrées intérieures, ne considèrent la monnaie que pour la quantité de métal fin qu'elle contient. Mais le Gouvernement indien, refusant désormais au lingot d'argent de 11 gr. 664 la faculté de se transformer en roupie, et n'acceptant pour ses impôts que des *roupies portant son effigie*, il s'est nécessairement établi une disjonction entre la valeur arbitraire de la nouvelle monnaie légale déterminée en *or* et le prix général des choses indiennes jusqu'alors déterminé en *argent*.

En décidant qu'à l'avenir il ne céderait plus de roupies que contre 1 sh. 4 d. *d'or* par unité, et en refusant au possesseur hindou d'un lingot d'argent de 11 gr. 664 la faculté de transformer ce lingot en roupie libératoire d'impôts, le Gouvernement indien a d'abord décrété l'augmentation, de tous les impôts de l'Inde, de la différence qui existe à Londres entre 1 sh. 4 d'*or* (soit 1 fr. 66, et la valeur en *or* de 11 gr. 664 d'argent au titre de 916.66 de fin, soit 10 gr. 69 d'argent fin. Au cours actuel de l'argent, ces 10 gr. 69 représentent en ce moment, à Londres. 1 fr. 24 d'*or*, c'est donc une majoration réelle de 25 0/0 environ par rapport au cours du jour.

Et la conséquence inéluctable de cette mesure, si elle se continue pendant plusieurs années, sera de rompre l'identification qui existait (qui existe encore dans une certaine mesure aujourd'hui) entre le prix général des choses indiennes et la valeur extérieure de l'argent, puisque, en fin de compte, tous les prix se rapporteront à la *roupie d'or*, et le lingot d'argent reviendra simple marchandise, comme il l'est en France, par exemple.

Le Monométallisme-or anglais. — Et maintenant, si nous passons à l'Angleterre, pays à régime monométallique-or : y existe-t-il un marché d'or, un marché dans le vrai sens du mot ? Les faits nous disent non ! Il n'y a pas de marché d'or, un lingot d'or n'est pas une marchandise, parce que la frappe de l'or étant libre, 7 gr. 988 d'or au titre 916.66 transformés en monnaie légale, donnent exactement une liv. sterl. (il n'y a pas de frais de frappe en Angleterre) et qu'il ne viendrait à l'idée de personne de vendre en Angleterre des lingots d'or au-*dessous* de ce prix *fixé par la loi anglaise*, de même qu'il ne viendrait à personne l'idée d'y acheter des lingots d'or au-*dessus* de ce prix, parce que la circulation libre fournit toujours 7 gr. 988 d'or au titre 916.66 pour un souverain.

Le lingot d'argent, au contraire, est en Angleterre (comme en France, et aux Indes, depuis la suspension de la frappe libre de l'argent) une véritable marchandise, parce que l'Etat, ne conférant aucune qualité monétaire légale à l'argent (sauf pour les shillings, ou monnaie divisionnaire au titre de 925 millièmes, dont l'Etat s'est réservé le monopole de la frappe, et qui n'ont pouvoir libératoire — *legal tender* — que jusqu'à concurrence de 50 francs ou 2 liv. st.), son possesseur, pour l'utiliser comme instrument de paiement légal, se trouve dans la nécessité de le *vendre* contre des souverains.

Quand les Hôtels de Monnaie français étaient ouverts à la frappe libre de l'argent, le possesseur anglais d'un lingot d'argent pouvait échapper à la loi du *souverain d'or* en expédiant son lingot à la frappe française. Il connaissait d'avance les frais que nécessiterait cette transformation de son lingot d'argent en écus français, et la cote du change entre la France et l'Angleterre lui indiquait aussi à quelles conditions il

pourrait ensuite transformer ses écus français en chèques sur Londres ou en souverains d'or anglais.

Cette série d'opérations n'avait même rien d'aléatoire, car, dans la pratique, pour utiliser sur l'heure, en Angleterre, le crédit que devait lui donner en France son lingot d'argent transformé en monnaie légale française, il s'adressait à des intermédiaires spécialistes qui, en échange du lingot d'argent et moyennant commission, lui réalisait l'opération séance tenante.

C'est ainsi que, sauf quelques rares exceptions, l'influence du *bimétallisme français* a maintenu en Angleterre, et pendant plus d'un demi-siècle, le prix de la marchandise argent dans les environs de sa valeur relative du 15,5.

(*A suivre*). EDMOND THÉRY.

L'Année Financière

Au point de vue des affaires, l'année 1892 n'a pas été plus favorisée que l'année 1891. Au contraire, l'indifférence et le manque d'initative que l'on signalait déjà, il y a un an, à pareille époque, se sont accentués ; aussi avons-nous eu à traverser une nouvelle période de stagnation qui doit, à tout prix, cesser maintenant. Toutefois, et à bien considérer les choses, la France n'a pas, intrinsèquement, à se plaindre des douze mois qui viennent de s'écouler. Au milieu des ruines qui s'amoncellent de tous côtés, elle reste intacte et son crédit grandit encore. Nous ne pouvons étudier, dès maintenant, les avantages que notre pays peut retirer, dans l'avenir, de sa situation financière exceptionnelle. Notre tâche, pour aujourd'hui, doit se résumer à ceci : faire un relevé succinct des incidents, faits et travaux qui ont, au point de vue financier, signalé l'année 1893.

Au début de l'année 1893, on était encore sous l'impression des poursuites intentées au sujet du *Panama*. Aussi, le marché financier a-t-il été considérablement troublé. Il s'est repris en liquidation de fin janvier, grâce aux *reports* insignifiants, et grâce aux *déports* pratiqués sur nombre de valeurs, ce qui prouvait que le vrai public n'attachait pas une importance demesurée aux incidents qui s'étaient produits si inopinément. Quant aux faits du mois à signaler, nous les résumons comme suit : En ce qui regarde la *Banque de France*, la Chambre et le Sénat ont adopté le projet de loi élevant la limite d'émission des billets de 3 milliards et demi à 4 milliards. M. Tirard, ministre des Finances, dépose son projet de loi relatif à l'impôt sur les opérations de Bourse. Le 11 janvier, M. Christophle, gouverneur du Crédit Foncier de France, réunit, dans son cabinet, les principaux actionnaires de notre grand Etablissement hypothécaire, et, pour répondre à certaines attaques ridicules, donne les plus franches explications. Adoption, par la Chambre et le Sénat, d'une loi tendant à compléter les articles 419 et 420 du Code pénal et frappant des peines mentionnées audit article 420 quiconque aura provoqué, ou tenté de provoquer, par voies ou moyens frauduleux, des retraits de fonds aux Caisses d'Epargne. Enfin, le mois de janvier a vu le remboursement des obligations 5 0/0 et 4 0/0 de la *Société Générale Algérienne,* et le plus bas cours pratiqué sur la *Rente 3 0/0 Française*, soit 93 52 1/2.

Nous arrivons au mois de février. A ce moment, l'*Economiste Européen* mentionne que la fermeté de la *Rente Italienne,* qui se tient alors à 91 40, ne doit pas tromper ceux qui lisent ses correspondances de Rome. Dans ce mois, les liquidateurs de l'*Ancien Comptoir d'Escompte* ont réparti aux porteurs d'actions de cet Etablissement 32.000 actions et 26.666 obligations de la *Compagnie Française des Métaux*. D'un autre côté, une scission s'opérait entre deux groupes d'actionnaires de la Compagnie de *Porto-Rico*. Les retraits aux *Caisses d'Epargne*, retraits déjà signalés en janvier, s'accentuent. Quant à la Bourse, les événements qui s'étaient produits précédemment avaient créé de telles positions de vendeurs que l'on a dû, à la suite d'une forte reprise, et pour empêcher un véritable étranglement, prêter nombre de titres à la place, en liquidation de fin de mois. Ajoutons que, dans le courant de février, nous avons à signaler l'Emission, au prix de 492 fr. 50, de 7.383 obligations 3 1/2 0/0 de l'*Emprunt du Département d'Alger*, remboursables en 50 ans, et la mise en vente, au pair, de 6.000 actions de la *Compagnie des Tramways à vapeur du Jura*, par le *Comptoir des Fonds Nationaux* dont on se rappelle l'odyssée.

Les débats relatifs au procès *Panama* s'ouvrent le 8 mars. La Chambre des députés, dans ce mois, vote la nouvelle loi sur les *Caisses d'épargne*. Le *Trésor public de France* donne avis, le 6 mars, qu'il délivre des *Bons* de 3 à 5 mois à 2 0/0 et des *Bons* à un an à 2 1/2 0/0 l'an. Le 16 mars, adoption par la Chambre des députés de la nouvelle loi sur les *Sociétés*, loi qui réforme celle de 1867. Mise en vente, au prix net de 435 francs nets, de 59.000 obligations 3 0/0, remboursables en 75 ans, de la *Société Foncière Lyonnaise*, qui unifie ainsi sa dette chirographaire. Pendant le mois de mars, la *Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest-Algérien* a converti les 26.564 *obligations 4 0/0* qu'elle avait encore en circulation, en 33.728 obligations de 500 fr. *3 0/0* ; ces dernières ont été offertes au prix de 427 fr. 50. Enfin, le Conseil municipal de Paris vote, le 31 mars, un emprunt de la Ville de 117.500.000 fr., et un conflit budgétaire éclate entre la Chambre et le Sénat, ce dernier voulant disjoindre du budget le contrôle des chemins de fer, la réforme des boissons et l'impôt sur les opérations de Bourse. Une crise ministérielle s'ensuit.

Pendant le mois d'avril, le Gouvernement colombien a accordé un délai de 20 mois expirant le 31 octobre 1894 pour la constitution d'une *Nouvelle Société de Panama*. Les débuts du mois ont été impressionnés par la formation du nouveau Ministère, présidé par M. Charles Dupuy. L'Assemblée générale des actionnaires du *Crédit Foncier de France* du 1er avril vote des remerciements à M. Christophle et au Conseil d'administration de cet établissement, pour leur dévouement et leur sollicitude constante. Emission, le 25 avril, de 100.000 obligations *3 0/0* de la *Compagnie des Chemins de fer Ottomans de jonction Salonique-Constantinople*, garanties par le Gouvernement ottoman, au cours de 282 50. Puis rapport de M. Law sur les *Finances Helléniques*. Les retraits aux Caisses d'épargne commencent à être moins importants. Les obligations 5 0/0 *Domaniales Hypothécaires d'Egypte 1878* subissent une réduction d'intérêts de 5 0/0 à 4 1/4 0/0. Les affaires en Bourse deviennent nulles à la fin du mois.

En mai, deux émissions : l'une, très discutée, a eu lieu le 6 mai ; il s'agissait de 25.000 obligations *5 0/0* de 500 fr. de la *Compagnie du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne*, au prix de 437 fr. 50 ; l'autre comprenait 40.000 obligations *4 0/0* de 500 fr., destinées d'abord au remboursement de 14.445 obligations *5 0/0*, en circulation, de la Compagnie des *Entrepôts et Magasins Généraux de Paris*. La souscription a eu lieu le 18 mai au prix de 482 50. Dès les premiers jours du mois, le Marché parisien, qui affectait de meilleures tendances, fléchit sur des faillites à New-York et en Australie et sur l'élévation du taux de l'escompte à Londres et à Berlin. On commence à parler de la Conversion du *4 1/2 0/0 français*. Vote, par la Chambre des députés, d'une proposition tendant à l'*Organisation du Crédit Agricole*, d'un projet sur la *Création d'une Société de Crédit Agricole et populaire*, et d'une loi portant la *Suppression des octrois* en France. Lee négociations entamées en vue d'un nouvel *Emprunt Grec*, destiné à sauver la situation financière de la Grèce, subissent un temps d'arrêt, pour échouer plus

tard définitivement. On parle de la liquidation de la *Banque d'Escompte de Paris* et de la formation d'une nouvelle Société. Le marché de Londres est très éprouvé par suite de la crise américaine signalée plus haut. Le *Journal Officiel* de la République française publie, le 21 mai, le décret portant réglementation sur l'*Impôt sur les opérations de Bourse*, impôt applicable à partir du 1er juin. On commence à parler de la question du Siam, mais le monde financier ne s'émeut pas. Le Gouvernement portugais établit un règlement de la *Dette Extérieure 3 0/0*, que les porteurs ont le droit d'échanger contre *Dette Intérieure 3 0/0*.

Malgré un mois agité, la liquidation de fin mai a été bonne, mais les affaires sont nulles tout le mois de juin. La crise des *Banques Australiennes* diminue d'intensité; la Banque d'Angleterre réduit son escompte, mais à Paris on ne travaille pas. Une sorte de grève a lieu par suite du mécontentement des intermédiaires, mécontentement résultant de l'application de l'*Impôt de Bourse*. L'affaire *Panama* se termine le 15 juin par un arrêt de la Chambre criminelle de la Cour de Cassation. On parle des élections législatives pour le renouvellement de la Chambre des députés. Ces élections auraient lieu le 20 août. La *Rente Italienne*, qui se tient dans les environs de 93 commence à donner des signes certains de faiblesse. En fin de mois, le *Gouvernement des Indes* suspend la frappe libre de l'argent. Le marché de Londres est en panique par suite de la baisse qui vient alors affecter les valeurs américaines. Au Sénat français, discussion d'une interpellation de M. Blavier sur le *Crédit Foncier de France*, discussion qui se termine naturellement à l'honneur de l'administration de notre grand Etablissement hypothécaire. Dans ce mois est résolue la liquidation de la *Banque Russe et Française*.

Une émission est à signaler en juillet. Le 10, souscription à 45.040 obligations *3 1/2 0/0* de 500 fr. de la *Ville de Lille*, pour la Conversion ou le remboursement des Emprunts 1877, 1884 et 1887 de cette Ville : cours d'émission 492 50. Pendant le mois de juillet, le change monte considérablement en Italie, et la *Rente Italienne* fléchit même au-dessous de 87 fr. Un incident éclate définitivement au Siam, incident réglé presque aussitôt du reste. Au Stock-Exchange de Londres, une nouvelle panique éclate, dont Paris ne se ressent que peu. Les Chambres françaises votent le budget de 1894, et la Chambre des députés est dissoute. Les élections nouvelles auront lieu, comme on l'avait prévu, le 20 août. Le 23 juillet, le *Journal Officiel* publie la nouvelle *Loi sur les Sociétés*. L'Italie parle de son désir de rentrer en possession de sa monnaie divisionnaire circulant à l'étranger. Quant aux retraits aux *Caisses d'épargne ordinaires* ils diminuent. Les chiffres produits accusaient au 20 juillet un excédent de remboursements de 205.859.703 fr. 78; au 30 juillet, l'excédent n'est plus que de 202.920.564 fr. 18. Cette situation ira en s'améliorant presque continuellement jusqu'à la fin de l'année.

Les élections législatives du 20 août ont été un succès pour la République; mais le *Marché financier* est à peu près sans affaires. Pourtant des mouvements ont lieu. La *Rente Italienne*, par exemple, continue à faiblir.

On parle du rétablissement de l'*affidavit* en Italie. Une rixe entre ouvriers italiens et ouvriers français éclate à Aigues-Mortes; le sang est répandu et des manifestations ont lieu en Italie. Le procès relatif aux rixes d'Aigues-Mortes se juge en fin d'année. Dans un autre ordre d'idées, mentionnons un arrangement auquel ont adhéré la plupart des porteurs d'obligations de l'*Emprunt de Catamarca 6 0/0 1888*, et qui est ratifié par le Gouvernement National et le Gouvernement de la Province. Les *Caisses d'Epargne ordinaires* accusent maintenant des excédents de versements. Le *4 1/2 0/0 Français*, qui avait fléchi sur de nouveaux bruits de conversion, commence à remonter.

Le 1er septembre, la *Rente Italienne* tombe à 83 75 sur l'annonce du voyage à Metz, du prince de Naples. Le 13, Conversion de l'*Emprunt Russe 6 0/0 or 1883* en *Rente 4 0/0 or 1893;* cette Conversion a eu lieu sur les cours de 97 1/4. Le change italien se déprécie de plus en plus. Des grèves minières éclatent en France, dans le Pas-de-Calais. Le 23 septembre, le Gouvernement italien astreint les porteurs étrangers de *Rentes Italiennes* et de *Valeurs garanties par l'Etat*, à la formule de l'*affidavit* pour toucher les intérêts de ces titres en or.

En octobre, on parle d'avances allemandes au Gouvernement italien. M. Peytral, dans une interview, donne l'assurance que, lors de la Conversion, les porteurs de *Rente Française 4 1/2 0/0* ne seront pas sacrifiés. Le 9 octobre, la *Conférence monétaire*, composée des Etats signataires de la *Convention Latine*, se réunit pour examiner la demande de l'Italie relative au retrait de ses monnaies divisionnaires. Un incident éclate à Melilla, incident qui va amener une expédition militaire de la part de l'Espagne. Entre temps, l'escadre russe aborde à Toulon; l'amiral Avelane se rend à Paris et de touchantes manifestations se produisent. Les grèves continuent dans le nord de la France. La *Rente Italienne* perd le cours de 80 fr., mais nos fonds français résistent bien et restent presque au plus haut.

Dès le début de novembre, on parle d'un nouvel *Emprunt Italien* de 600 millions. La liquidation de fin octobre s'est bien passée malgré les appréhensions. La *Rente Extérieure Espagnole* qui avait fléchi sur les événements du Maroc reprend. On s'entretient de la Serbie sur laquelle on répand des bruits alarmants, bruits démentis officiellement de suite. On croit à la reconstitution de la Société de Panama. Des pourparlers sont engagés qui n'auront, pourtant, pas encore abouti fin décembre. La rentrée des Chambres françaises s'est effectuée le 14 novembre, et a donné occasion à une déclaration ministérielle approuvée par la majorité. Cependant une interpellation a suivi et au cours de cette interpellation, le Ministère démissionne le 25 novembre, sans qu'un ordre du jour ait été voté.

La crise ministérielle a duré jusqu'au 3 décembre date à laquelle la liste des nouveaux ministres a paru au *Journal Officiel*. Pendant ce temps, le Marché a été assez agité. La *Rente Italienne* remonte, lorsque survient la suspension du *Crédit Mobilier Italien* qui demande un *moratorium* de 6 mois. Mais comme on parle de l'arrivée aux affaires, en Italie, de M. Crispi, cette valeur reste ferme. Ce n'est qu'après la formation du nouveau Ministère présidé en effet par M. Crispi, et après la déclaration vague faite par cet homme d'Etat, que l'on fléchit de nouveau. En liquidation de fin novembre, un gros liquidateur a manqué à ses engagements; il y a eu des pertes mais vaillamment supportées.

En fin d'année on a, au sujet de la *Rente Extérieure Espagnole*, longtemps combattu autour de la rupture ou du maintien des relations commerciales entre la France et l'Espagne. Une heureuse solution est finalement intervenue le 30 décembre. En ce mois, une opération financière : la *Société Industrielle des Téléphones* qui comprend l'ancienne *Société des Téléphones* et les *Etablissements Menier* crée 20.000 obligations *4 0/0* qui sont prises fermes par un groupe composé de quatre de nos principales Sociétés de crédit. Le 18 décembre, introduction à la Cote officielle des *Priorités Tombac 4 0/0*. Enfin, faillite de la Grèce !

Le Trésor Public de France élève le taux de ses *Bons* à 2 1/4 0/0 pour les *Bons* de 3 à 5 mois, à 2 1/2 0/0 pour les *Bons* de 6 à 11 mois et à 2 3/4 0/0 pour ceux à un an. Les affaires sont calmes sur le marché, et au dernier moment on reparle plus vivement que jamais de la Conversion du *4 1/2 0/0*. Mais comme les Chambres, en congé, ne rentrent que le 9 janvier, rien de positif n'est connu.

Voici maintenant les variations survenues d'une année à l'autre entres les principales valeurs se négociant sur le marché de Paris :

VALEURS	Cours au 31 déc. 92	Cours au 30 déc. 93
Rente 3 0/0 Française	95 62 1/2	98 25
Rente 3 0/0 Amortissable	96 65	98 80
Rente 4 1/2 0/0 Française	105 10	105 55
Banque de France	3.865 ..	4.100 ..
Crédit Foncier de France	1.006 25	1.038 75
Crédit Lyonnais	756 25	771 25
Banque de Paris et des Pays-Bas	642 50	645 ..
Comptoir National d'Escompte	490 ..	492 50
Act. Paris-Lyon-Méditerranée	1.470 ..	1.517 50
— Nord	1.856 25	1.911 ..
— Orléans	1.540 ..	1.620 ..
— Suez	2.632 50	2.728 75
— Compagnie Parisienne du Gaz	1.407 50	1.390 ..
— Magasins Généraux de Paris	555 ..	578 ..
Banque Impériale Ottomane	576 25	602 50
Espagne 4 0/0 Extérieure	63 ..	63 35
Hellénique 5 0/0 1881	327 ..	155 ..
Hellénique 4 0/0 1887	281 ..	160 ..
Hongrie 4 0/0 or	96 60	96 15
Italie 5 0/0 (4 34 net)	92 70	79 50
Portugal 3 0/0 Extérieure	22 85	19 60
Russe 5 0/0 1879 (Orient)	65 20	68 92 1/2
Russe 4 0/0 Consolidé	96 50	99 65
Russe 3 0/0 or 1891	77 90	83 60
Dette Ottomane 1 0/0 Convertie	21 35	22 72 1/2
Consolidation Ottomane 4 0/0	362 50	428 75
Priorités Ottomanes 4 0/0	429 ..	456 25
Douanes Ottomanes 5 0/0	465 ..	503 75

Terminons en disant que l'année 1893 aura vu aussi la *Banque Maritime* et la *Banque Générale de Madrid*, retirées du terrain des affaires.

J. M.

LES FINANCES ARGENTINES

Une dépêche de Buenos-Ayres a annoncé la semaine dernière que le Sénat de la République Argentine avait ratifié l'accord intervenu au mois de mai dernier entre le représentant de ce Gouvernement, M. Romero, et le Comité anglais des porteurs argentins connu sous le nom de Comité Rothschild. Dans notre numéro 97 (19 novembre 1893), nous avons analysé tous les éléments de cet arrangement et dégagé les résultats qui en découlaient pour les créanciers de l'Etat.

Mais il est un autre accord que nous aurions voulu voir intervenir entre le Gouvernement argentin et une autre catégorie de ses créanciers — certainement aussi intéressants que les porteurs de la Dette proprement dite — nous voulons parler des obligataires des Compagnies de Chemins de fer Argentins que la suspension des paiements de l'Etat a acculés à la faillite.

Il ne faut pas oublier, en effet, que ces Compagnies ne se sont constituées qu'à cause de la garantie d'intérêts que l'Etat s'était formellement promis à leur servir, en cours d'exploitation si un déficit venait à se produire : l'Etat ayant, pour les raisons que l'on sait, manqué à ses engagements ; les Compagnies ont dû déposer leur bilan et les obligataires, comme les actionnaires, sont privés depuis plusieurs semestres de leurs revenus et voient leurs titres dépréciés de plus des 4/5.

Or, dans un pays comme la République Argentine, où la fortune publique n'a réellement été créée que par la construction des voies de communication, et où la productivité nationale ne peut se développer que par l'achèvement et une exploitation normale des lignes ferrées : c'est par les *créanciers d'Etat*, des Chemins de fer que le Gouvernement devait commencer son premier arrangement.

Je dis *créancier d'Etat*, parce qu'en effet les obligataires des Compagnies Argentines, et on peut même ajouter les actionnaires, ont véritablement cette qualité : c'est l'engagement formel d'une garantie de l'Etat, ratifié par le Parlement et ayant force de loi, qui a déterminé la formation de ces Compagnies ; c'est le même engagement qui a poussé les obligataires à se grouper autour du capital-action : Il ne peut donc y avoir doute à ce sujet et il faudra nécessairement, un jour ou l'autre, que l'Etat entame des négociations pour régulariser sa situation à l'égard des porteurs des titres de Chemins de fer.

Or, étant donné le rôle que les voies ferrées jouent dans le régime économique de la République Argentine, étant donné, enfin, l'heureuse répercussion qu'un arrangement équitable avec les Compagnies aurait sur toutes les branches de la production agricole, qui est la base de la fortune publique argentine : nous estimons que le Gouvernement argentin ferait de la bonne besogne économique et financière et relèverait singulièrement le crédit de l'Etat en suivant, à l'égard de ses Compagnies de Chemins de fer, la politique qu'il a suivie à l'égard des porteurs de sa Dette.

E. T.

BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS

La *Banque Internationale de Paris* est de formation récente. Fondée par les liquidateurs de la *Banque Franco-Egyptienne*, elle a été constituée définitivement le 7 juin 1889, au capital de 25 millions divisé en 50.000 actions de 500 fr. au porteur, émises au pair et entièrement libérées. De ces 50.000 actions, 37.000 ont été attribuées à la liquidation de la *Banque Franco-Egyptienne*, pour être réparties aux porteurs des 37.000 actions de cette dernière Banque. Cette attribution représentait l'apport fait par celle-ci d'une partie de son actif consistant en un immeuble, sis à Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges, en diverses valeurs faisant partie de son portefeuille, enfin, en une somme en espèces de 13.931.500 fr.

La *Banque Internationale de Paris* a pour objet de faire, pour elle-même, ou pour le compte de tiers, toutes opérations financières, industrielles, commerciales, même immobilières et toutes entreprises de travaux publics. Elle a, jusqu'à présent, parfaitement rempli le but qu'elle s'était proposée. Si nous nous reportons, par exemple, à l'exercice 1892, nous voyons que, de concert avec la *Banque de Paris et des Pays-Bas*, la *Société Générale* et le *Crédit Industriel*, elle a émis des *Obligations 4 0/0* de la *Société des Ateliers et Chantiers de la Loire*. Concurremment avec la *Société Lyonnaise de Dépôts et de Comptes Courants et de Crédit Industriel*, elle a effectué le placement des obligations hypothécaires 5 0/0 de la *Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale*, dont les actions avaient été acquises, auparavant, par un groupe important dont elle faisait partie. Elle a participé avec les autres Etablissements de crédit de Paris aux Syndicats formés pour l'émission des obligations communales du *Crédit Foncier de France*, de l'*Emprunt Tunisien 3 0/0* et des obligations de la *Compagnie des Gaz et Eaux*. Enfin, elle a pris part à une avance faite au Trésor Espagnol sous la garantie de la *Banque d'Espagne*, et elle s'est intéressée à un achat d'actions et d'obligations de la *Société Française des Métaux* et d'actions de la *Société des Mines de Cuivre d'Aguas-Tenidas*.

On voit que, en dépit de la nullité des affaires que l'on a constatée partout, en 1892, la *Banque Internationale de Paris* s'est, à cette époque, pour ainsi, surpassée ; et cela d'autant plus heureusement que, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 1893, la presque totalité de ces opérations était liquidée.

Nous venons de parler de la dernière assemblée générale de la *Banque Internationale*. Qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil sur les comptes qui y ont été présentés par le Conseil d'administration.

Le dernier exercice prenait fin au 31 décembre 1892.

A cette date, les disponibilités se composaient ainsi :

En caisse........................Fr.	1.966.450 42
Portefeuille d'effets à recevoir sur la France et sur l'étranger............	6.852.077 94
Reports..................................	6.745.361 75
Soit, total..........	15.563.890 11

D'autre part, le compte de fonds publics, actions et obligations se montait à............Fr. 8.277.457 90 les participations à.................... 4.809.089 95 ensemble 13.086.547 fr. 85 contre 13.528.013 fr. 53 au 31 décembre 1891.

Il y a là une légère diminution compensée par le chapitre des avances sur garantie qui, d'une année à l'autre ont passé de 4.219.922 fr. 23 à 5.293.363 fr. 77.

Si nous passons, maintenant, à l'examen du bilan, nous trouvons, au *passif :*

Capital.............................Fr.	25.000.000 »
Réserve légale......................	199.066 55
Effets à payer.......................	1.139.570 20
Dividendes restant à payer aux actions de la Société......................	11.230 79
Comptes courants créditeurs.........	12.120.749 06

De ce qui précède, les exigibilités sont sensiblement inférieures aux disponibilités ; il n'y a donc pas de situation plus nette.

En ce qui regarde le compte de *Profits et Pertes*, nous trouvons que les intérêts, reports, commissions, changes et divers ont produit 1.335.183 fr. 62, contre 1.549.104 fr. 43 en 1891. Cette diminution est due principalement à la réduction du taux du loyer de l'argent et à la pénurie des affaires. Par contre, les fonds publics et participations ont donné un bénéfice de 408.399 fr. 43 alors que le même compte avait donné, en 1891, une perte de 242.425 fr. 83. Quant aux frais divers, appointements, tantièmes, gratifications, dépêches, publicité, loyer, assurances, etc., ils ont atteint le montant de 349.620 fr. 67. Bref, et en résumé, le compte de *Profits et Pertes* s'est soldé, en 1892, par un bénéfice de 1.621.572 fr. 63, en augmentation de 218.831 fr. 35 sur l'exercice précédent.

De ce chiffre 1.621.572 fr. 63, si nous déduisons le report de l'exercice 1891, soit 362.124 fr. 53, nous trouvons qu'il reste 1.259.448 fr. 10, montant qui doit être diminué de la réserve légale 62.972 fr. 40. Le solde serait donc de 1.196.475 fr. 70. A ce solde, ajoutons les 362.124 fr. 53, déduits ci-dessus, et nous trouvons que le total disponible est, en définitive, de 1.558.600 francs 23.

Cette somme a été répartie comme suit :

Dividende à raison de 22 fr. 50 par action..Fr.	1.125.000 »
Report à nouveau..............................	433.600 23
Somme égale.............Fr.	1.558.600 23

Ce dividende de 22 fr. 50 est un des plus importants que la *Banque Internationale de Paris* ait distribué jusqu'à présent. En effet, en 1889, les actionnaires ont reçu 17 fr. 50 ; en 1890, 30 fr., et en 1891 20 fr. Sera-t-il égalé pour l'année qui prend fin aujourd'hui ? Nous ne croyons pas qu'il y ait de doute à concevoir à ce sujet. Pour nous, en effet, le dividende de 1893 doit être au moins de 22 fr. 50.

Dans l'année qui expire l'activité de la *Banque Internationale de Paris* ne s'est pas ralentie. Entre autres affaires, elle a prêté son concours, en Russie, à des fusions de lignes de Chemins de fer. Elle s'est également intéressée à la transformation de la *Société des Téléphones*, devenue la *Société Industrielle des Téléphones*, avec absorption des *Etablissement Menier*. De plus, elle fait partie du Syndicat composé de quatre Etablissements de crédit, Syndicat qui a pris ferme les 20.000 obligations 4 0/0 que ladite *Société Industrielle des Téléphones* a créées pour augmenter son fonds de roulement et le mettre en rapport avec l'importance de ses opérations.

A tout ce qui se présente donc de véritablement sérieux, la *Banque Internationale de Paris* s'intéresse. N'ayant pas de dépôts, elle vise au promoteur de bonnes affaires, et elle l'est déjà. Nous aurions été heureux de produire, dès maintenant les résultats complets de l'année 1893. Malheureusement, nous ne possédons pas de chiffres. Cela ne veut pas dire qu'ils n'ont pas été fructueux. Nous reviendrons sur ce sujet aussitot qu'il nous sera possible. Pour le moment constatons, qu'avec le rendement actuel de 22 fr. 50 (sans tenir compte de l'augmentation probable de ce rendement) l'action de la *Banque Internationale de Paris* représente, au cours de 442 fr. 50 un taux de capitalisation de 5 0/0.

A. LÉCHENET.

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

Constituée le 5 novembre 1868, en Société anonyme, la *Compagnie de Fives-Lille* n'était que la transformation de la Société à responsabilité limitée qui, le 13 décembre 1865, avait pris la suite de l'ancienne Société Parent, Schaken, Caillet et Cᵒ formée à Paris le 6 septembre 1861. Elle avait pour objet : l'exploitation d'ateliers de constructions mécaniques en général, pour chemins de fer, marine et industries diverses ; exécution de tous travaux publics, et exploitation de toutes entreprises industrielles, le tout aussi bien en France qu'à l'étranger. Ses établissements sont à Fives, près Lille, et à Givors, près Rive-de-Gier (Rhône).

Son capital, fixé primitivement à 6 millions de francs, et divisé en 12.000 actions de 500 fr. au porteur, entièrement libérées, a été porté à 12 millions en 1880 ; la souscription des nouvelles actions émises au pair, a été réservée de préférence aux anciens actionnaires.

Outre son capital-actions, la *Compagnie de Fives-Lille* a un capital-obligations, considérablement amorti à l'heure actuelle, et qui comprenait anciennement : 1° 15.000 obligations rapportant annuellement 24 fr. d'intérêts, offertes en souscription en 1866, au cours de 400 fr. et remboursables à 450 fr. de 1866 à 1895 ; 2° 15.000 obligations rapportant également 24 fr. d'intérêts, remboursables au même prix de 450 fr. de 1877 à 1905 et émises en 1876, toujours au cours de 400 fr. Ces obligations formaient donc un total nominal de 13.500.000 francs. Au bilan de la Compagnie dressé au 30 juin dernier, elles ne représentent plus qu'un passif de 4.871.200 fr.

Les neuf premières années de la *Compagnie Fives-Lille* furent une période véritablement prospère ; et sans entrer dans des détails inutiles maintenant, reproduisons les dividendes distribués depuis le début de la Société, en faisant remarquer qu'à partir de 1876-77, les charges des obligations contribuèrent à la diminution des répartitions, et qu'à partir de 1880, la Compagnie avait à rétribuer un capital-actions double :

	Francs		Francs		Francs
Ex. 1866-67..	75	Ex. 1876-77..	30	Ex. 1885-86..	35
1867-68..	75	1877-78..	30	1886-87..	35
1868-69..	75	1878-79..	30	1887-88..	35
1869-70 et 1870-71..	100	1879-80..	30	1888-89..	35
Ex. 1871-72..	85	1880-81..	30	1889-90..	35
1872-73..	85	1881-82..	30	1890-91..	35
1873-74..	80	1882-83..	35	1891-92..	35
1874-75..	70	1883-84..	35	1892-93..	35
1875-76..	50	1884-85..	35		

Comme on le voit, le dividende du dernier exercice a été maintenu à 35 fr., sur lesquels un acompte de 20 fr., sous déduction d'impôt, avait déjà été payé le 1ᵉʳ novembre. Le solde, de 15 fr. nets par action, sera mis en paiement à partir du 1ᵉʳ mai prochain. Ce dividende provient de la situation suivante, que nous allons

exposer en reproduisant le bilan au 30 juin dernier :

ACTIF

Valeurs immobilisées :		
Terrains, mobilier, bâtiments, outillage fixe et mobile des ateliers et régies des sucreries de :		
Fives	12.515.924 21	
Givors	1.882.255 42	
Coulommiers	1.866.565 88	
Neuilly-Saint-Front	799.372 35	
Abbeville	2.598.775 11	
Outillage des chantiers extérieurs :		
Fives	85.608 48	
Givors	24.252 18	
		19.772.753 63
Valeurs diverses :		
Valeurs diverses (actions et parts d'intérêts)	537.414 50	
Travaux en cours :		
Fives	3.105.777 30	
Givors	582.187 06	
Approvisionnements	1.157.056 87	
Cautionnements	1.692.331 48	
Clients divers	7.068.463 05	
Portefeuille (Effets à recevoir)	257.469 02	
Caisses et banquiers	104.361 60	
		14.505.060 88
Comptes divers :		
Débiteurs pour travaux en cours	5.896.165 28	
Participations	382.919 53	
Agences et chantiers	820.206 19	
Divers	2.707.695 82	
		9.806.986 82
		44.084.801 33

PASSIF

Engagements sociaux :		
Capital	12.000.000 »	
Amortissement des immeubles et outillage	7.978.067 37	
Réserve statutaire	1.506.372 86	
Réserve extraordinaire	300.000 »	
		21.784.440 23
Obligations envers les tiers :		
Obligations	4.871.200 »	
Cautionnements	1.790.250 »	
Bons de liquidation	395 »	
Fournisseurs et créanciers en compte courant	8.353.470 49	
Intérêts échus sur obligations	138.385 37	
Id. actions	31.575 »	
Obligations à rembourser	112.500 »	
Effets à payer	642.153 98	
		15.939.929 84
Comptes divers :		
Créanciers pour travaux en cours	1.267.902 24	
Participations diverses	4.353 65	
Agences et chantiers	1.260.572 39	
Divers	1.666.072 62	
		4.207.900 90
Profits et pertes :		
Profits et pertes		2.152.530 36
		44.084.801 33

Ce montant de 2.152.530 fr. 36 à *Profits et Pertes*, n'est pas le bénéfice réel de l'exercice qui se monte à 2.794.606 fr. 90. Mais, de ce dernier chiffre il faut déduire frais, charges, amortissement des obligations et divers prélèvements, ensemble 1.884.950 fr. Le solde est donc de 909.656 fr. 98 auquel il faut ajouter le reliquat de l'exercice précédent, soit 1.242.873 fr. 38, ce qui porte bien le total à 2.152.530 fr. 36.

Déduction faite du dividende attribué aux actions, il port de l'exercice précédent. Mais ce n'est pas là le point principal à prendre en considération.

Des comptes produits pour l'exercice 1892-1893 à l'assemblée générale des actionnaires du 25 novembre dernier, il ressort que si les immobilisations de l'actif ont été augmentées de 333.637 fr. 39, par contre, les fonds d'amortissement des immeubles et de l'outillage ont été augmentés de 536.800 fr. qui proviennent du remboursement de 1.342 obligations. D'un autre côté, le *Portefeuille* valeurs et participations a diminué de 1.305.195 francs 51, bien que de nouvelles valeurs soient venues le grossir. Mais il a été amorti 1.566.111 fr. 31 sur les actions de la *Compagnie française des Chemins de fer de Santa-Fé* qui ne figureront plus désormais que pour la somme de 1 fr., et 891.200 fr. sur 2.228 obliga- reste à reporter à nouveau 1.245.000 fr. en chiffres ronds ce qui correspond, à peu de chose près, au re- tions de la susdite Compagnie qui avaient été remises en paiement d'une créance chirographaire de 1.114.000 francs. Ces derniers titres avaient été comptés au pair de 500 fr. ; mais leur estimation a été ramenée à 100 fr. Ces amortissements ont absorbé 1.884.500 fr. des bénéfices et une partie des réserves spécialement constituées à cet effet anciennement, soit 572.811 fr. 31.

Dans les travaux en cours, figurent deux créances sur la Compagnie des Chemins de fer de Santa-Fé, l'une de 800.000 fr. garantie par un nantissement de titres de la province, l'autre de 589.000 fr. admise comme privilégiée au passif de cette même Compagnie. De plus, il existe une créance sur le *Linarès-Almeria* qui, d'après les documents produits peut être évaluée à 2 millions 1/2. En ce qui regarde au moins le *Linarès-Almeria*, le Conseil d'administration semble considérer comme suffisant, le nantissement donné.

Si on compare maintenant, les produits de la Compagnie durant les trois dernières années, on trouve :

	Bénéfices nets		
	1890-91	1891-92	1892-93
	—	—	—
Amortissement d'obligations	493.200	514.400	536.800
Aux actionnaires	840.000	840.000	840.000
Prélèvements statutaires	97.591	114.336	66.659
Amortissements argentins	»	»	1.884.950
Report à l'exercice suivant	590.707	908.855	2.998
Totaux	2.021.498	2.377.591	3.331.407

Pendant cette période, les reports, réserves et amortissements ont été les suivants :

	1890-91	1891-92	1892-93
	—	—	—
Reports au compte profits et pertes	985.407	1.242.873	1.245.871
Réserve statutaire	1.413.213	1.506.373	1.551.856
Réserve extraordinaire	300.000	300.000	300.000
Amortissements statutaires	6.926.867	7.441.267	7.978.067

Ainsi qu'il résulte des chiffres ci-dessus, les conditions dans lesquelles travaille la *Compagnie Fives-Lille* sont bonnes. Elle a bravement fait des sacrifices pour liquider certaines affaires délicates, et de ces affaires, nous devons parler maintenant.

On sait que la mauvaise foi du Gouvernement argentin a provoqué la mise en liquidation de la *Compagnie Française des Chemins de fer Argentins*. Or, la *Compagnie Fives-Lille* avait fait accepter, par le liquidateur, le compte de son entreprise de construction terminée en juillet 1892. L'arrêté définitif n'a pu encore avoir lieu à cause de deux procès intentés à la Compagnie et dont l'un, en tous cas, a reçu sa solution. On a connaissance, en effet, qu'à la date du 12 décembre, la Cour d'appel de Paris a rendu son jugement dans les différentes instances introduites par des obligataires de la *Compagnie Française des Chemins de fer de la province de Santa-Fé* contre les administrateurs de cette Compagnie, la *Banque de Paris et des Pays-Bas* et la *Compagnie de Fives-Lille*. La Cour a confirmé les jugements du Tribunal de Commerce de la Seine, et débouté tous les demandeurs, en les condamnant aux dépens. Il reste bien encore un procès en cours, mais de ce qui précède, il résulte que les difficultés nées de la crise Argentine s'atténuent sensiblement, et que la *Compagnie Fives-Lille* aura de nouveau, et dans un avenir rapproché, tous ses moyens d'action.

Cela veut-il dire qu'il faille compter, désormais, sur un dividende plus important que ceux distribués de-

puis 11 ans. Nous ne le croyons pas. Le Conseil d'administration a pu voir combien les réserves de prévision sont utiles. Ces réserves ont été attaquées, aussi est-il probable que l'on va s'appliquer à les reconstituer. Pendant plusieurs années, le dividende actuel de 35 fr. sera donc vraisemblablement maintenu, à moins de circonstances véritablement exceptionnelles.

P. B.

L'Arrangement commercial Franco-Espagnol

Les négociations pour la fixation des relations commerciales entre la France et l'Espagne, qui duraient depuis six semaines environ, ont abouti, hier, à un résultat favorable. M. Casimir-Perier, président du Conseil, Ministre des affaires étrangères, a eu avec M. Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne, un long entretien vendredi soir, et une nouvelle conférence hier à midi. C'est à l'issue de cette dernière conférence que l'accord s'est établi.

L'Espagne, en échange de notre tarif le plus bas quel qu'il soit dont nous continuons à lui assurer le bénéfice, nous accorde dès maintenant le bénéfice des tarifs réduits qu'elle a consentis par traités — déjà ratifiés par les Cortès — à la Suisse, les Pays-Bas et la Suède-Norwège, et plus tard le bénéfice des tarifs réduits qu'elle accordera ultérieurement à l'Allemagne et à l'Angleterre lorsque les traités qu'elle a conclus avec ces pays auront été approuvés par les Cortès.

L'arrangement est valable pour une année à dater du 1er janvier avec obligation de signifier la dénonciation trois mois à l'avance. L'arrangement provisoire qui depuis juin 1892 était intervenu entre l'Espagne et la France était conclu *sine die* et pouvait être dénoncé à tout instants sans période préalable.

L'accord est conclu, sous forme de lettres échangées entre le Ministre des affaires étrangères, au nom de la France, et l'ambassadeur au nom du Gouvernement espagnol. Ces documents seront, d'ailleurs, communiqués aux Chambres, dès la rentrée, dans un Livre jaune qui sera distribué à l'ouverture de la session.

Aujourd'hui un décret doit être promulgué dans la *Gazette Officielle* de Madrid par lequel le Gouvernement espagnol nous accorde les conditions que nous venons d'indiquer. De même un décret sera publié en même temps au *Journal Officiel* français par lequel sera continué aux produits espagnols le bénéfice de nos tarifs les plus bas.

Voici quelques renseignements :

Le point en discussion était celui-ci : Dans la période qui s'écoulera jusqu'au moment où un traité définitif pourrait être conclu, la France peut-elle réclamer, non seulement le bénéfice du tarif minimum espagnol, mais aussi celui des traités conclus ou à conclure par l'Espagne avec d'autres puissances ?

L'Espagne ne voulait nous accorder ce dernier avantage qu'en échange de concessions de notre part. Il a été déclaré, dès le début des négociations, que la France ne pouvait faire aucune concession au-dessous de son tarif minimum actuel, mais qu'elle était disposée à examiner les demandes de l'Espagne qui ne toucheraient pas à des questions de tarifs. On a fini par tomber d'accord sur les points suivants :

L'Espagne accorde à la France, à titre de *modus vivendi*, dénonçable trois mois à l'avance, et pendant le cours de l'année qui commence le 1er janvier 1894, le bénéfice des traités qui vont entrer en vigueur le 1er janvier et de ceux qui pourraient entrer en application pendant le cours de l'année 1894.

Par contre, la France continuera à appliquer à l'Espagne le bénéfice de son tarif minimum, quel qu'il soit, pendant le cours de cette année. En outre, elle accorde à l'Espagne le retrait de la mesure qui interdisait l'entrée des fruits et des légumes frais en Algérie, à l'exception de la vigne et de ses produits. Elle prend l'engagement de tenir compte, pour l'analyse des vins, des renseignements fournis par les Instituts œnologiques espagnols, tout en réservant, bien entendu, à l'Administration française le droit de décision qui lui appartient ; enfin elle promet de se concerter avec l'Espagne sur les mesures à prendre pour réprimer, de part et d'autre, la contrebande.

L'Espagne, ainsi que nous l'avons dit plus haut, a conclu, à l'heure présente, des traités de commerce avec la Suisse, la Hollande et la Suède et la Norwège ; ces traités devant entrer en vigueur au 1er janvier, ce sont les réductions obtenues par ces puissances qui vont s'appliquer aux produits français.

Elles portent sur un nombre d'articles considérables, notamment sur les tissus de laine, les tissus de soie, les tissus de coton, les filés de coton, la broderie, les machines, le lait concentré, les vaches, le beurre, la morue, etc.

Sur les tissus de soie unis ou croisés, le droit est réduit de 2.500 à 1.750 francs les 100 kilogs.

Sur les tissus de coton, il y a une réduction moyenne de 70 francs ; sur les fils de coton une réduction moyenne de 25 francs. Pour les vaches, le prix est abaissé de 35 à 25 francs par tête.

En outre, le traité que l'Espagne a conclu avec l'Allemagne porte sur un très grand nombre d'articles intéressant l'exportation française. Mais ce traité, qui a été voté par le Reichstag, n'est pas encore ratifié par les Cortès.

Actuellement, les réductions de tarifs devant s'exercer dès le 1er janvier 1894 portent sur des produits qui, durant l'année 1893, ont représenté 20 millions sur les cent et quelques millions d'exportations françaises en Espagne. A supposer même que la réduction des droits ne provoquât pas d'accroissement de nos exportations françaises, il n'en résulterait pas moins sur ces produits une diminution d'un million de droits payés à la douane espagnole sur ces 20 millions d'affaires.

Ajoutons qu'en ce qui concerne la question des plombs argentifères la France a réservé toute sa liberté d'action.

Cet arrangement, qui fait le plus grand honneur à la fermeté de M. Casimir-Perier, président du Conseil, est de nature à donner satisfaction aux deux parties : nous ne doutons pas qu'il soit favorablement accueilli par le commerce espagnol, si désireux d'arriver à une entente.

LA Production des Vins et des Cidres en 1893

Dans notre numéro 95 (5 novembre 1893), nous donnions un aperçu général de la récolte des vins. Aujourd'hui, nous allons fournir des chiffres exacts pour les vins et les cidres en France et en Algérie.

Le chiffre de la récolte pour la France continentale est porté à plus de 50 millions d'hectolitres (50 069.770).

Six départements seulement, sur les quatre-vingt-six, sont en diminution ; ce sont les Alpes-Maritimes, la Creuse, l'Isère, la Haute-Loire, la Lozère et le Var. La superficie des vignes s'élève actuellement à 1.793.299 hectares contre 1.782.588 hectares en 1892. Le rendement moyen à l'hectare a été de 28 hectolitres contre 16 en 1892, soit une augmentation de 75 0/0. Le prix moyen de la vente est de 25 fr. 10, inférieur de 6 fr. 30 au prix moyen de 1892.

La production des vins de raisins secs, déjà en diminution par l'effet de l'élévation du tarif douanier sur les raisins secs, a en outre subi l'influence de l'abondance de la récolte ; elle ne s'élève plus en 1893 qu'à 834.236 hectolitres (dont 326.520 hectolitres pour la fabrication *industrielle*) contre 1.055.178 hectolitres en 1892.

La fabrication des vins de sucre est également en décroissance sensible du fait de l'abondance des vins naturels (1.210.017 hectolitres en 1893, contre 1.853.146 hectolitres en 1892).

Pour les onze premiers mois de 1893, les importations de vins se sont élevées à 5.425.293 hectolitres. Les vins d'Espagne figurent dans ce chiffre pour 3.320.860 hecto-

litres ; les vins d'Italie pour 110.605 ; les vins de Portugal pour 1.051 ; les vins d'Algérie pour 1.654.635, et ceux de Tunisie pour 38.344.

Voici quel a été, depuis 1883, le mouvement de la production, de l'importation et de l'exportation des vins :

Années	Superficies plantées en vignes	Vins de vendange Production	Vins de toutes sortes Importat.	Vins de toutes sortes Exportat.
—	—	—	—	—
	hectares	En milliers d'hectolitres		
1883......	2.095.927	36.029	8.980	3.093
1884......	2.040.759	34.781	8.115	2.470
1885......	1.990.586	28.536	8.182	2.580
1886......	1.959.102	25.063	11.011	2.704
1887......	1.944.150	24.333	12.277	2.402
1888......	1.843.580	30.102	12.064	2.118
1889......	1.817.787	23.224	10.470	2.166
1890......	1.816.544	27.416	10.830	2.162
1891......	1.763.374	30.140	12.278	2.049
1892......	1.782.588	29.082	9.400	1.845
Moyenne.	1.905.440	28.871	10.360	2.358
1393 (11 premiers mois)	1.793.299	50.070	5.425	1.403

En ce qui concerne l'Algérie, les chiffres définitifs de la récolte s'élèvent à 3.937.132 hectolitres pour une superficie de 110.485 hectares, savoir :

	Hectares	Hectolitres
Département d'Alger............	40.192	1.825.324
— d'Oran.............	48.452	1.296.259
— de Constantine.....	21.841	815.549
Totaux..........	110.485	3.937.132

Voici les dix départements qui ont produit le plus de vin en 1893 :

Hérault, 7.188.032 hectolitres ; Gironde, 4.927.897 ; Aude, 4.414.601 ; Loire-Inférieure, 2.580.000 ; Gard, 2.045.722 ; Gers, 2.002.838 ; Pyrénées-Orientales, 1.841.552 ; Indre-et-Loire, 1.415.138 ; Yonne, 1 million 314.403 ; Puy-de-Dôme, 1.200.000.

Voici les dix départements qui ont produit le moins de vin en 1893 :

Creuse, 25 hectolitres ; Ille-et-Vilaine, 1.027 ; Haute-Vienne, 1.627 ; Lozère, 3.567 ; Oise, 3.626 ; Cantal, 5.662 ; Ardennes, 7.547 ; Mayenne, 11.529 ; Eure, 12.282 ; Eure-et-Loir, 16.082.

Nous avons cette année la quantité et la qualité ; malheureusement, la grosse question de la mévente des vins est posée.

La récolte des cidres en 1893 s'élève au chiffre de 31.608.565 hectolitres dépassant de plus de 16 millions celle de 1892 et de plus de 19 millions la production moyenne des dix dernières années.

L'abondance est ici plus exraordinaire encore que pour les vins. Depuis 1830, année à partir de laquelle l'Administration des contributions indirectes a dressé une statistique suivie de la production des cidres, le chiffre de 30 millions n'a jamais été atteint, et l'on ne s'en était même pas approché. Les plus fortes récoltes enregistrées pendant cette période ne ressortaient qu'à 22 millions en 1848 et à 23 millions en 1883.

De même que pour les vins, la surproduction des cidres a un caractère de généralité tout à fait remarquable. Huit départements seulement, tous de petite production d'ailleurs, accusent des déficits qui n'ont une certaine importance que dans la Creuse et l'Isère. Au contrère, tous les départements de grande production (Ille-et-Vilaine, Calvados, Manche, Orne, Morbihan, Côtes-du-Nord, Eure, Seine-Inférieure, Sarthe, Mayenne Loire-Inférieure) présentent des augmentations considérables.

Le tableau ci-après résume le mouvement de la production, de l'importation et de l'exportation des cidres depuis 1883 :

Années	Cidres Production	Cidres Importation	Cidres Exportation
—	—	—	—
	Milliers d'hectolitres	Hectolitres	Hectolitres
1883	23.492	»	16.000
1884	11.907	»	17.000
1885	19.955	»	17.000
1886	8.301	»	16.000
1887	13.437	»	14.000
1888	9.767	941	13.000
1889	3.701	8.319	12.000
1890	11.095	7.035	9.000
1891	9.280	684	10.000
1892	15.141	402	10.600
Moyenne..	12.608	1.738	13.460
1893 (11 premiers mois.........	31.609	648	13.524

Voici les dix départements qui ont produit le plus de cidre en 1893.

Ille-et-Vilaine, 5.104.000 hectolitres ; Calvados, 3 millions 550.215 ; Manche, 3.212.200 ; Orne, 2.753.000 ; Côtes-du-Nord, 2.731.640 ; Morbihan, 2.080.360 ; Eure, 1.971.798 ; Seine-Inférieure, 1.543.010 ; Sarthe, 1 million 296.155 ; Mayenne, 1.293.000.

Voici les dix départements qui ont produit le moins de cidre en 1893 :

Hautes-Alpes, 133 hectolitres ; Oise, 215 ; Haute-Vienne, 312 ; Saône-et-Loire, 318 ; Seine, 477 ; Ardèche, 577 ; Lozère, 728 ; Haute-Marne, 750 ; Bouches-du-Rhône, 855 ; Haut-Rhin, 885.

L'année a donc été excellente pour les vins et les cidres, grâce aux conditions climatologiques qui ont exceptionnellement favorisé 1893.

LES NOUVEAUX TARIFS

des Compagnies d'Assurances sur la Vie

L'article que nous avons consacré à l'étude de cette question, le 17 décembre courant, se terminait ainsi :

« Nous nous bornerons, pour aujourd'hui, à ces deux « exemples d'assurances qui nous paraissent suffi- « sants pour bien montrer la voie dangereuse dans la- « quelle s'aventurent les Compagnies françaises d'as- « surances sur la vie.

« Si l'étude des nouveaux tarifs de rentes viagères « nous apporte des résultats analogues, nous pren- « drons date, car il nous apparaît comme inévitable « que les Compagnies seront forcées de rétrograder. »

Dans le courant de la semaine, nous avons étudié les nouveaux tarifs de rentes viagères, et force nous est de convenir que cette étude nous a causé une déception de plus.

Avant de nous engager dans un examen technique, nous estimons qu'il ne sera pas inutile de poser quelques généralités.

Le principe de la rente viagère est presque aussi ancien que le principe de la rente elle-même.

Un jour, un spéculateur s'est demandé s'il n'aurait pas intérêt, étant donnés l'âge avancé et la santé chancelante d'un rentier, à lui garantir une rente double de celle que lui servait un État, moyennant transfert du capital. Telle est l'origine de la Rente viagère.

En fait, toute rente promise et payée entraîne vente préalable d'un capital dont la rente est précisément le prix.

La vente, est-elle *à réméré*? La rente servie est de minime importance, l'acheteur ignorant la durée de son marché puisque le capital est remboursable *à vue*.

Au contraire, la vente du capital est-elle définitive ? La rente sera sensiblement plus forte, l'acheteur étant,

dès la conclusion de la convention, définitif propriétaire d'une somme qu'il peut employer à sa guise, sauf obligation de sa part de rembourser par fractions appelées arrérages, tout ou partie du capital qui lui a été payé.

Il s'ensuit qu'en cas de rente ordinaire, c'est-à-dire de vente de capital à réméré, l'existence du rentier ne joue aucun rôle, car il s'agit d'un emprunt, plutôt que d'une vente, l'emprunteur ou ses ayants droit demeurant libre de réclamer son remboursement quand il lui plait ou à date fixe.

Dans le cas où, par contre, la rente à servir par le prêteur qui est devenu acheteur définitif, ne doit point reposer sur une autre personne que celle de l'emprunteur, il va de soi que plus ce dernier a de chances de mourir, par cause de grand âge ou de maladie, plus le prêteur doit augmenter le taux de la rente. Son opération lui sera d'autant plus profitable que l'emprunteur vivra moins longtemps.

Le rentier qui se dessaisit ainsi de la propriété de son argent, au profit d'un tiers qui s'engage à lui servir une rente fixée, après accord entre eux, doit rechercher le prêteur qui lui fera les conditions les meilleures, en lui donnant les plus sérieuses garanties.

Autrefois, ce genre d'opérations était l'apanage presque exclusif des banquiers; aujourd'hui, notamment dans les campagnes, la liste jamais close des notaires qui lèvent le pied, nous permet d'affirmer que le paysan apprécie fort la rente viagère en théorie, mais sait mal s'y prendre pour en garantir le paiement.

Le placement viager est, en effet, très avantageux pour certaines personnes que le souci des héritiers futurs n'émeut point. La devise des rentiers viagers devrait être: « Après moi, la fin du monde. » Leur seule préoccupation est que le monde, c'est-à-dire leur prêteur, vive autant qu'eux.

Les hommes passent; les Sociétés demeurent.

L'immortalité relative des Sociétés les a engagées justement à développer à leur profit l'opération des placements viagers, dont tant d'autres, avant leur venue, se réjouissaient.

Seules, les Sociétés d'assurances pouvaient fructueusement exploiter cette combinaison.

Avec l'assurance sur la vie, elles s'engagent, contre paiement de primes, en nombre variable, à payer un capital invariable, à une date indéterminée.

Avec le placement viager, elles font l'opération inverse. Elles reçoivent un capital fixe, en échange duquel elles payent des arrérages pendant un temps variable.

L'assurance sur la vie et la rente viagère sont donc, en théorie, le contrepoids l'une de l'autre. La mortalité qui frappe la caisse « assurance » remplii la caisse « placements viagers ».

A partir du jour où le public a compris les garanties exceptionnelles que lui donnaient les Compagnies d'assurances, il leur a porté ses capitaux et il a eu cent fois raison.

Les capitaux ont même afflué dans les caisses, à ce point que, voici une dizaine d'années, certaines Compagnies dirigées par des bureaucrates officiels en retraite, ont été prises de panique. Peu s'en est fallu, à cette époque, qu'elles n'écrivissent à leurs agents, pour leur recommander de refréner les désirs des rentiers viagers.

Nous donnons cette information, que nous garantissons authentique, pour bien montrer avec quelle nervosité maladive sont dirigées des Sociétés qui sont comptables de l'épargne nationale, au moins autant — qu'on y réfléchisse ! — que la Banque de France et le Crédit Foncier.

Quelques années plus tard, la raison étant revenue au cérébral logis des Directeurs, on comprit que les rentes viagères constituaient la source la plus sûre des bénéfices sociaux. Et, par un revirement brusque, les Compagnies d'assurances poussèrent aux placements viagers par tous les moyens possibles, notamment par la promesse et le paiement de commissions dont les actionnaires frémiraient, s'ils voulaient examiner les comptes....

Lors donc que nous avons appris la majoration des tarifs des assurances sur la vie, nous avons prévu une réduction du taux des rentes viagères — ou les Compagnies n'eussent pas été logiques, tout en restant raisonnables. Nous ne nous sommes pas trompé.

A la raison, elles ont préféré la logique. C'est affaire à elles. Reste à savoir de quel côté est leur intérêt bien entendu.

C'est ce que nous allons examiner.

Comme ceux des assurances sur la vie, les taux des rentes viagères sont calculés d'après les tables de mortalité mises d'accord, dans la mesure du possible, avec l'intérêt de l'argent.

C'est ce dernier accord, dont la compréhension est très élastique, qui autorise les Compagnies à modifier leurs taux sans risquer de se déjuger de trop maladroite façon.

Au début des opérations de rentes viagères, mues par nous ne savons quel sentiment, né de nous ne savons quels chiffres, les Sociétés françaises accordaient aux rentiers moins d'avantages qu'aux rentières. Elles semblaient ainsi se mettre en désaccord avec la coutume qui prête aux femmes un proverbial entêtement à vivre.

Il faut croire que les Compagnies avaient commis une erreur, puisque ce système ne dura point et que, bientôt, elles unifièrent les taux dans le sens qui leur était favorable, en ne reconnaissant pas aux femmes une exceptionnelle longévité.

Les tarifs, applicables à tous, demeurèrent en usage jusqu'en 1877.

A cette époque, un deuxième remaniement y fut opéré. Pour tous les âges, les taux des rentes furent réduits; ils semblaient cependant au public encore acceptables, puisque c'est sous l'empire de ces tarifs que les Compagnies ont réalisé le plus clair de leurs bénéfices, et grossi comme on sait leurs réserves.

A son tour, le tarif actuel a vécu; un nouveau le remplace à partir du 1er janvier prochain.

Nous allons examiner ces trois tarifs.

Supposons une personne âgée de 55 ans qui désire se constituer une rente viagère de 1,000 fr., payable par trimestres, de 250 fr. chacun.

Avant 1877, elle aurait versé 11.551 fr. (Taux 8.66 0/0.)

Actuellement, elle verserait 12.763 fr. 50. (Taux 7.83 0/0.)

A compter du 1er janvier 1894, elle versera 13.793 30. (Taux 7.25 0/0).

Ainsi, entre les tarifs successifs, nous trouvons ces écarts énormes :

1.000 francs de rente viagère, au même âge de 55 ans, coûtent: en 1878, 1.212 fr. 50 de plus qu'en 1877, et, en 1894, 1.029 fr. 80 de plus qu'en 1893.

Soit, dans des cas identiques, une différence totale de 2.242 fr. 30.

C'est-à-dire que le rentier viager de 1894 perd environ 200 fr, par an sur la rente qui lui eût été constituée en 1876!

Nous ne pensons pas qu'il soit besoin d'accompagner ces chiffres de commentaires.

Pour nous résumer en quelques mots, nous nous contenterons de reprendre le raisonnement des Compagnies Françaises d'assurances sur la vie.

Avec les assurances, elles perdent de l'argent, disent-elles, ou, tout au moins, leurs bénéfices sont insuffisants. D'où, pour elles, la nécessité de majorer leurs tarifs. Nous avons dit, dans notre précédente étude, notre pensée sur ce raisonnement.

Admettons, cependant, que les Compagnies aient raison. Par contre, avec les placements viagers, elles réalisent de sérieux bénéfices, c'est certain.

Pourquoi alors, sous prétexte de logique et de théorique contrepoids aux assurances, réduire des tarifs dont elles n'ont pas à se plaindre?

Les Compagnies étrangères, et certaines Compagnies Françaises ne modifient pas leurs tarifs; peut-être agissent-elles sagement.

Quant au public qui a du bon sens et qui se souvient

encore des vieux adages de France, il n'admettra jamais l'affirmation, vînt-elle de puissantes Sociétés, que lorsqu'on possède un cheval borgne, il faille à tout prix le rendre aveugle, en lui crevant l'autre œil.

A. SURET.

Informations Économiques et Financières

Situation hebdomadaire de la Banque de France

PARIS ET SUCCURSALES			21 décembre	28 décembre
ACTIF				
Encaisse de la Banque :	21 décembre	28 décembre		
Or	1.713.269.912	1.710.625.613	2.981.922.347	2.974.452.936
Argent...	1.268.652.434	1.263.827.292		
	2.981.922.347	2.974.452.936		
Effets échus hier à recevoir ce jour....			488.295	113 289
Portefeuille Paris { Effets Paris........			221.211.374	259.001.257
Portefeuille Paris { Effets Etranger....			»	»
Bons du Trésor..........................			»	»
Portefeuilles des succursales...........			328.998.753	369.876.105
Avances sur lingots à Paris............			252.000	248.000
Avances sur lingots dans les succursales			182.100	482.100
Avances sur titres à Paris..............			123.187.844	123.991.712
Avances sur titres dans les succursales			169.905.368	170.165.251
Avances à l'Etat........................			140.000.000	140.000.000
Rentes de la réserve....................			10.000.000	10.000.000
Rentes de la réserve (ex-banques)......			2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles......................			99.626.583	99.626.583
Rentes immobilisées.....................			100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.........			4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales..............			9.141.793	9.150.738
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales................			6.406.854	»
Emploi de la réserve spéciale..........			8.107.411	8.407.444
Divers..................................			95.536.769	101.352.663
Total............			4.302.551.277	4.373.848.831
PASSIF				
Capital de la Banque....................			182.500.000	182.500.000
Bénéfices en addition au capital........			8.002.313	8.002.313
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834.......			10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.			2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857........			9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque.....			4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale........................			8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation.......			3.137.161.955	3.178.281.075
Arrérages de valeurs déposées..........			11.109.721	10.317.565
Billets à ordre et récépissés............			37.892.480	37.813.925
Compte courant du Trésor, créditeur...			153.891.801	168.256.766
Comptes courants de Paris..............			335.869.841	346.964.393
Comptes courants dans les succursales.			50.482.939	62.488.653
Dividendes à payer......................			1.643.801	12.736.213
Escompte et intérêts divers............			9.906.931	413.275
Réescompte du dernier semestre.......			918.503	1.022.571
Divers..................................			38.657.792	30.538.872
Total............			4.302.551.277	1.373.848.83

Comparaison avec les années précédentes

	2 janv. 1890	1 janv. 1891	31 déc. 1891	29 déc. 1892	28 déc. 1893
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.........	3.003.0	3.051.7	3.011.0	3.298.2	3.478.8
Encaisse...........	2.520.7	2.372.2	2.603.7	2.979.1	2.974.4
Portefeuille........	684.2	868.2	646.4	587.7	628.8
Avances aux partic.	269.9	273.6	331.7	320.5	291.8
— à l'Etat....	140.0	140.0	140.0	140.0	140.0
Compt. cour. Trésor	315 5	188.0	200.6	309.7	168.2
— part...	417.1	432.1	435.5	440.6	409.1
Taux d'Escompte...	3 0/0	3 0/0	3 0/0	2 ½ 0/0	2 ½ 0/0
Prime de l'or.......	1 2 0/00	5 0/00	2 0/00	1 0/00	2 0/00
Bénéfices nets......	1.384.5	1.243.0	»	329.1	413.2

Nominations d'Agents de Change. — Par décrets du Président de la République, en date du 26 décembre 1893, rendus sur la proposition du Ministre des finances, M. Mayer (Henri-Daniel-Jacob), a été nommé agent de change près la Bourse de Paris, en remplacement de M. Levot (Léon-Léopold), démissionnaire, et M. Peter (Michel-Victor), a été nommé agent de change près la Bourse de Paris, en remplacement de M. Crépey (Léon-Ernest), démissionnaire.

Avis de la Chambre Syndicale des Agents de change de la Ville de Paris

Depuis le 26 décembre présent mois, les 4.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 nouvelles, numéros 40001 à 44000, de la Compagnie générale des Eaux sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant.

Ces titres sont inscrits à la première partie du Bulletin de la Cote sous la même rubrique que les 40.000 obligations 3 0/0 anciennes.

Par suite, le nombre des obligations 3 0/0 de ladite Société, négociables sur notre marché, se trouve porté de 40.000 à 44.000.

Bourse de Lyon. — La Compagnie des Agents de Change de Lyon, réunie en assemblée générale, le 27 décembre courant, a élu pour composer sa Chambre syndicale pour l'exercice 1894 : M. A. Chaumonnot, syndic, et MM. C. Plantin, C. Gantillon, A. Donat, C. Bouvier, E. Thouverey, E. George, adjoints au syndic.

Bourse de Lille. — La Compagnie des Agents de change de Lille, réunie en assemblée générale, le 27 décembre courant, a nommé pour composer la Chambre syndicale durant l'exercice 1894 : M. Paquin, syndic et MM. Crouan et Liagre, adjoints au syndic.

Bourse de Nantes. — La Compagnie des Agents de change de Nantes, réunie en assemblée générale le 18 décembre courant, a élu, pour composer la Chambre syndicale durant l'exercice 1894 : MM. Guillemet, syndic réélu ; Gouin (Marcel), 1er adjoint ; Laënnec, Gouin (Georges), Verne, adjoints.

Rente Foncière. — Les actionnaires de la Rente Foncière, réunis au Crédit Foncier de France, en assemblée générale extraordinaire, conformément au dernier paragraphe de l'article 29 des statuts de la Société, ont, à l'unanimité, pris la résolution suivante :

MODIFICATION AUX STATUTS

L'assemblée générale,

Après avoir entendu les communications du Conseil d'administration, adopte les modifications suivantes aux statuts sociaux :

1° *Article cinq*

Les paragraphes 4, 5, 6 et 7 de l'article 5 sont supprimés. En conséquence, cet article sera ainsi conçu :

« La Société a pour objet :

1° L'achat d'immeubles bâtis dans l'enceinte de Paris et dans la banlieue suburbaine et des exploitations pouvant en dépendre, mais seulement dans le cas où l'acquisition de ces exploitations serait une conséquence forcée de celle des immeubles ; la revente des propriétés et exploitations ainsi acquises ;

2° L'achat de terrains sis dans les mêmes limites, mais à titre exceptionnel ou accessoire dans les conditions prévues sous l'article 6 ci-après ;

3° L'administration et la location des propriétés acquises pendant le temps que la Société les possédera. »

2° *Article six*

Le paragraphe 8 de l'article 6 sera conçu de la manière suivante :

« La Société s'interdit d'acheter des terrains pour y élever des constructions, mais elle pourra, par suite de traités avec des tiers, prendre à son nom l'acquisition de terrains sur lesquels ils s'obligeront à élever des constructions avec faculté d'option pour l'achat de ces constructions par la Rente Foncière ou pour la reprise de ces terrains par les consstructeurs. Elle pourra consentir aux conditions à déterminer par le Conseil d'administration tous cautionnements garantis par hypothèque, antériorités, promesse de vente ou autre sûreté immobilière. »

Le paragraphe 14 de l'article 6, ainsi conçu :

« Les prêts que la Société pourra consentir directement et ceux qu'elle fera indirectement, notamment au moyen de cautionnement, avec ou sans hypothèque, auront pour but de fournir à des tiers le moyen de res-

ter ou devenir propriétaires d'immeubles et seront garantis par hypothèque, promesse de vente, ou autre sûreté ou caution immobilière. »

Est supprimé.

Le paragraphe 18 dudit article 6, ainsi conçu :

« En cas de vente d'un des immeubles sociaux, la Société, si le Conseil d'administration le juge convenable, pourra toujours réserver à son profit, pendant tout le temps fixé pour sa durée, la mission de gérer et administrer ledit immeuble, aux conditions ordinaires de ses tarifs. »

Est supprimé.

3° *Article vingt-neuf*

Le paragraphe 3 de l'article 29 sera conçu de la manière suivante :

« Il représente la Société vis-à-vis des tiers ; il délibère et statue sur toutes les affaires de la Société ; il arrête les conditions générales des contrats d'acquisition de tous immeubles ; il autorise tous traités pour travaux, constructions, et tous emprunts hypothécaires ; il confère toutes hypothèques ou tous cautionnements pour garantir le paiement en principal et accessoires de toutes dettes de tous emprunts anciens ou nouveaux ; il nomme et révoque tous agents et employés ; il fixe leurs appointements et émoluments ; il vérifie, règle et arrête, chaque année, les dépenses générales de la Société, le chiffre des bénéfices et des réserves et en détermine l'emploi, conformément à la loi et aux statuts ; il fixe, s'il y a lieu, la qualité et l'époque des appels de fonds ; il autorise tous retraits, transferts, aliénations de fonds, rentes et valeurs appartenant à la Société ; il décide tous échanges et toutes aliénations mobilières et immobilières quelconques, donne quittance, requiert l'inscription et consent mainlevée des hypothèques et donne tous désistements nécessaires avec ou sans paiement et consent toutes cessions d'antériorité. »

La résolution qui précède, mise aux voix par M. le Président, a été adoptée à l'unanimité.

L'Impôt sur les Opérations de Bourse. — L'impôt sur les opérations de Bourse qui est perçu, on le sait, depuis le 1er juin dernier, a produit de l'origine de la perception jusqu'au 30 novembre dernier, la somme de 3.491.392 francs.

Le mois de décembre paraît devoir donner un résultat plus élevé que les précédents ; la première quinzaine, en effet, a déjà procuré une perception de 600.000 fr. Le produit de l'impôt pour la portion de l'année 1893 durant laquelle il a été appliqué dépassera donc 4 millions.

Compagnie Française des Chemins de fer de la Province de Santa-Fé. — Recettes brutes pendant le mois d'octobre 1893 du réseau exploité par la Compagnie (1.305 kil.) : 281.430 fr.

Société Industrielle des Téléphones. — Une assemblée générale des actionnaires de la Société Industrielle des Téléphones a eu lieu le 9 décembre courant et a voté les résolutions suivantes :

1° L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport des commissaires vérificateurs, en adopte les conclusions et, par suite, déclare rendre fermes et définitives les conventions intervenues avec la Société Menier, telles qu'elles résultent de l'acte d'apport et vente reçu par Mes Dufour et Duplan, notaires, à Paris, le 17 novembre 1893 et d'un autre acte du 24 du même mois, déposé aux minutes dudit Me Dufour, le 1er décembre suivant ; c'est-à-dire moyennant : 1° L'attribution de 8.000 actions de 300 fr. chacune à créer entièrement libérées de la Société Industrielle des Téléphones, représentant 2.400.000 fr. ; 2° et le paiement d'une somme de 1.600.000 fr. en espèces, le tout avec les applications stipulées aux actes susénoncées ;

2° L'assemblée, comme suite et conséquence de la résolution qui précède, modifie ainsi qu'il suit l'article 6 des statuts :

Art. 6

« Le capital social est de 18 millions, représenté par 60.000 actions de 300 fr. chacune entièrement libérées.

« Ce capital, qui était à l'origine de 15.600.000 fr., dont 15 millions représentant les apports de la Société Générale des Téléphones et 600.000 francs de numéraire, a été porté à ce chiffre de 18 millions de francs par la création de 8.000 actions nouvelles attribuées à la Société Menier en représentation d'apports » ;

3° L'assemblée nomme administrateur M. Henri Menier.

Les Chemins de fer et les Tramways en 1892. — Le Ministère des travaux publics vient de faire connaître le résultat comparatif de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local et des tramways pour l'année 1892.

La longueur moyenne des chemins de fer exploités a été de 3.391 kilom., en augmentation de 77 sur 1891. Les frais d'établissement montaient à 373.755.436 fr. et les produits ont été de 15.895.030, laissant un résidu net de 1.913.778, hors de proportion avec le capital employé. Sur 58 entreprises, 22 ne couvrent pas leur frais d'exploitation.

Les tramways à traction mécanique avec garantie de l'Etat, conformément à la loi de 1880, ont 593 kilom. de développement, en augmentation de 153 ; ils ont coûté 28.508.478 francs et produit 1.318.033 francs, avec 1.372.344 de frais. Sur 9 entreprises, 5 sont en déficit.

Les tramways à traction mécanique sans garantie ont 242 kilom., 1 en augmentation de 28 ; ils ont coûté 26 millions 218.150 fr. et produit 3.695.134 fr. avec 2.990.058 de frais. Sur 22 entreprises, 6 sont en déficit.

Les tramways mécaniques pour voyageurs à voie étroite ont 94 kilom., en augmentation de 4 ; ils ont coûté 95.457.868 fr. et ont produit 3.107.130 francs, avec 2.228.739 de frais. Il y a 9 entreprises. C'est là que figure le funiculaire de Belleville avec 1.122.870 fr. de coût, 341.452 de produit brut et 37.827 de produit net.

Les tramways à traction animale, y compris ceux à moteur mécanique de Paris, ont un développement de 589 kilom., en augmentation de 18, avec un coût de 117.679.710 fr., un produit de 35.819.795 et un produit net de 3.111.751.

RECETTES DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS (Grandes Compagnies) **du 10 au 16 décembre** (50e semaine)
(En milliers de francs)

Désignation des lignes	Kilomètres exploités	Rec. br. de la semaine 1893	Rec. br. de la semaine 1892	Rec. br. depuis le 1er janvier 1893	Rec. br. depuis le 1er janvier 1892	Différence pr 1893
Etat	2.728	718	610	37.361	36.630	+ 730
Paris-Lyon-Méditer.	8.472	6.929	6.843	342.989	338.661	+ 4.327
— Rhône au Mont-Cenis	133	92	88	4.451	1.410	+ 40
— Chemins Algériens..	513	115	129	7.640	8.687	— 1.046
Nord	3.649	3.583	3.400	181.724	178.945	+ 2.779
Ouest	5.261	2.541	2.391	144.468	110.986	+ 3.481
Orléans	6.581	3.230	3.005	169.175	164.972	+ 4.202
Est	4.727	2.576	2.506	142.675	138.455	+ 4.220
Midi	3.136	1.661	1.922	90.369	86.612	+ 3.756
Est-Algérien	897	107	120	5.750	6.766	— 1.016
Bône-Guelma voie larg.	534	66	97	3.210	3.947	— 736
— voie étroite	128	6	13	373	399	— 26
Ouest-Algérien	296	38	56	2.416	2.606	— 190
Arzew à Kralfallah	214	22	24	1.281	1.395	— 114
Médoc	101	19	16	1.115	1.043	+ 72

Recettes du transit du Canal de Suez.

	1893	1892
Du 1er janvier au 30 nov...	64.870.000	68.820.000
Du 1er au 10 décembre....	1.650.000	2.090.000
Du 11 au 20 décembre	1.890.000	1.740.000
Du 21 au 29 décembre	1.980.000	1.570.000
Du 1er janv. au 29 décembre	70.390.000	74.220.000

ALLEMAGNE

LA SITUATION

Berlin, 29 décembre 1893.

Le Chancelier de l'Empire et les conservateurs. — Le Traité de commerce avec la Russie. — Le Bimétallisme. — Les Colonies allemandes. — Les Porteurs de Titres serbes.

Les polémiques conservatrices contre le Chancelier de l'Empire commencent à se calmer; les intéressés ont compris l'avertissement du comte Eulenburg, et ont renoncé à l'espoir de faire épouser leur cause par le Ministère prussien. Il n'est plus question d'un prétendu conflit entre M. de Caprivi et le Conseil des ministres de Prusse, et l'on sait de bonne source que le Chancelier jouit de la pleine confiance de l'Empereur.

Les longues séances tenues ces derniers jours par le Ministère, et auxquelles assistait le Chancelier n'ont pas été employées à des discussions orageuses, mais consacrées à la question des Chambres de l'agriculture.

L'opposition agrarienne est donc en train de se calmer, l'assaut qu'elle a livré au Chancelier, à propos des traités de commerce, ayant abouti à un échec complet. Elle est résignée, et il est maintenant probable que l'adoption du traité de commerce avec la Russie ne rencontrera pas de sérieuses difficultés au Parlement allemand. A la période où sont arrivées les négociations, on ne peut plus douter qu'elles aboutiront, et peut-être le Parlement aura-t-il à s'occuper du projet de traité dans un avenir prochain. Les agrariens en ont pris leur parti, et maintenant la plupart de leurs journaux expriment l'opinion qu'après l'adoption du traité de commerce avec la Roumanie, il ne sera plus possible de refuser à la Russie le tarif conventionnel.

Leur agitation, en effet, est toute artificielle, et ils se rendent bien compte que les droits réduits étant déjà accordés à la plupart des pays producteurs de blé, on n'influencera guère les prix des céréales en faisant également bénéficier de ces réductions les blés russes. Cependant, le Gouvernement fera bien de ne pas abandonner au hasard la formation d'une majorité en faveur du traité; il sera aidé, dans cette tâche, par le monde industriel; le Syndicat de la Bourse de Berlin a décidé que dès que le traité sera signé et publié, il convoquera une réunion des agents de change, commerçants et industriels, pour prendre position à l'égard de ce contrat et en poursuivre l'adoption par le Parlement.

C'est sur un autre terrain que les agrariens vont continuer leur propagande. Ils ont déclaré, il y a déjà quelque temps, qu'ils se rallieraient volontiers à la politique commerciale du Gouvernement, pourvu qu'on leur accorde le bimétallisme.

Le Dr Arendt, le chef des bimétallistes allemands, revient sur cette idée. « Il y a lieu de souhaiter, écrit-il dans le *Deutsche Wochenblatt*, que le traité de commerce avec la Russie soit adopté; les compensations doivent être d'une nature générale, et ne pas profiter seulement à la grande propriété; il n'y a qu'une seule compensation de ce genre, c'est celle qui est relative au système monétaire.

Dès que le Gouvernement aura déclaré qu'il a l'intention de prendre l'initiative d'une nouvelle Conférence des puissances sur la question de l'argent, et de poursuivre à cette Conférence la conclusion d'une entente internationale en vue de combattre la dépréciation de l'argent et la raréfaction de l'or, l'agriculture pourra cesser ses hostilités contre le traité de commerce avec la Russie. »

On prétend que M. Miquel, ministre des Finances de Prusse, ne serait pas éloigné de donner son assentiment à cette proposition; mais le langage tenu dernièrement par M. de Caprivi au Parlement, au sujet du bimétallisme, permet de douter que le Gouvernement allemand se résolve à prendre une initiative quelconque dans la question, tant que l'Angleterre n'aura pas manifesté l'intention de faire quelque chose.

On reçoit tous les jours de mauvaises nouvelles des colonies; à la fin du mois dernier, le chef de brigands Hendrik Witboy, attaquait et pillait une station dans le Sud-Ouest africain; hier, on apprenait qu'une mutinerie des troupes de police a eu lieu à Cameroun.

Ces faits n'émeuvent guère l'opinion publique, les colonies étant peu populaires; mais il faudra tôt ou tard qu'on se décide à agir, ce qui n'ira pas sans dépenses importantes.

La *Handelsgesellschaft* de Berlin, qui a émis ici la plupart des Emprunts serbes, vient de publier une circulaire pour rectifier les bruits erronés mis récemment en circulation au sujet des finances de la Serbie, et pour annoncer la convocation prochaine d'une réunion générale des porteurs de titres serbes, lesquels nommeront une Commission chargée de contrôler au nom de tous les porteurs les actes du délégué allemand à Belgrade. Ce contrôle n'était exercé jusqu'ici que par la *Handelsgesellschaft* elle-même.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE DE L'EMPIRE

	1893		1892	
	23 déc.	Dif. 15 déc.	23 déc.	Dif. 15 déc.
ACTIF (milliers de marks)				
Métal et or en lingots	832.133	— 7.386	861.750	— 10.186
Billets du Trésor	21.641	— 3.175	19.808	— 2.783
Billets d'autres banques	9.110	+ 154	8.560	— 1.328
Lettres de change	540.077	+ 25.897	557.755	+ 5.288
Prêts sur titres	100.982	+ 1.305	90.278	+ 889
Valeurs	6.489	+ 689	12.834	+ 2.457
Autres propriétés	59.362	+ 5.757	68.957	+ 28.612
PASSIF (milliers de marks)				
Capital social	120.000	non mod.	120.000	non mod.
Réserve	30.000	non mod.	30.000	non mod.
Circulation de billets	999.553	+ 50.736	1.020.897	+ 36.727
Autres engagements à vue	105.002	— 26.748	439.367	— 13.826
Autres engagements	1.982	— 345	1.638	— 130

Comparaison avec 1891 et 1892

(Millions de marks)

Stock métallique

	1891	1892	1893
30 nov.	931,0	871,6	826.9
7 déc.	931,1	866,1	829,2
15 —	934.5	871,9	839,5
23 —	921,7	861,7	853,8
31 —	901,9	837,8	...,.

Lettres de change et prêts sur titres

	1891	1892	1893
30 nov.	618.6	652.8	649.3
7 déc.	622.6	629.9	618,8
15 —	620.1	641,9	513,8
23 —	642,2	648,0	611,0
31 —	710,5	724,8	...,.

Circulation

	1891	1892	1893
30 nov.	995,3	1005,8	962,4
7 déc.	976,2	993,1	993,1
15 —	971,2	984,2	948.8
23 —	1014,9	1021.0	1000,0
31 —	1122,5	1140,2	...,.

Réserve de billets

	1891	1892	1893
30 nov.	263,2	190,6	192.9
7 déc.	279.3	196,1	201,8
15 —	285,6	212,1	216,6
23 —	230.6	161,3	155,8
31 —	101,1	167,6	...,.

Les disponibilités de la Banque ont subi une forte diminution dans la troisième semaine de décembre; on s'attend à voir ce mouvement s'accentuer à la fin de l'année, de sorte qu'un abaissement du taux de l'escompte n'aura certainement pas lieu avant le milieu de janvier.

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer d'Etat allemands, en novembre et pendant les onze premiers mois de l'année, sont représentées par les chiffres suivants :

	Novembre 1893	Différence sur novembre 1892	Différence par kilomètre
	—	—	—
		Marks	
Trafic des voyageurs	22.387.270	— 326.282	— 601 = 2 59%
Trafic des marchandises	76.754.910	+ 1.584.625	+2.028 = 0 90%

Pour les Chemins de fer, dont l'année financière

commence au 1er avril, les recettes, depuis cette époque, sont représentées par les chiffres suivants :

	Du 1er avril au 30 nov. 1893	Différence sur 1892	Différence par kilomètre
	—	—	—
		Marks	
Trafic des voyageurs........	204.599.710	+ 7.319.755	+ 6.827 = 2 51 %
Trafic des marchandises....	491.894.124	+25.160.758	+16.124 = 4 15%

Pour les Chemins de fer dont l'année financière commence au 1er janvier, les recettes des onze premiers mois sont représentées par les chiffres suivants :

	Onze premiers mois 1893	Différence sur 1892	Différence par kilomètre
	—	—	—
		Marks	
Trafic des voyageurs........	60.657.690	+ 1.576.506	+ 8.665 = 1 63%
Trafic des marchandises....	114.503.275	+ 6.321.639	+16.175 = 4 77 %

Le Commerce Extérieur. — Le commerce extérieur de l'Allemagne, en novembre et pendant les onze premiers mois de l'année, est représenté, en quintaux, par les chiffres suivants :

	Novembre	Onze premiers mois
IMPORTATIONS		
	—	—
1893......	26.845.970	274.422.251
1892......	27.037.106	271.832.322
EXPORTATIONS		
1893......	21.193.412	194.426.792
1892......	19.217.493	181.214.934

L'Emprunt de Brême. — L'emprunt de 25 millions 3 1/2 0/0 de l'Etat de Brême sera émis le 3 janvier à Berlin et à Hambourg.

Emprunt Berlinois. — Une somme de 15 millions d'obligations de la ville de Berlin 3 1/2 0/0 sera émise le 4 janvier sur les différentes places allemandes.

L'Emigration. — L'émigration allemande, en novembre 1893, par les ports allemands, hollandais et belges, est représentée par les chiffres suivants :

	Novembre 1893	Novembre 1892
	—	—
Brême................	1.640	3.978
Hambourg............	2.007	1.576
Autres ports allemands	»	592
Anvers..............	627	2.070
Rotterdam...........	78	363
Amsterdam..........	10	19
Totaux.....	4.362	8.598

Courrier de la Bourse de Berlin

Berlin, 30 décembre 1893.

La liquidation est assez aisée, sauf pour les engagements en valeurs italiennes ; on reçoit sans interruption, de l'étranger, des ordres de vente sur l'Italien, et ici les portefeuilles sont déjà pleins plus que de raison. Les spéculateurs qui ont consenti des reports deviennent de plus en plus exigeants. L'Italie et l'Autriche-Hongrie ne cessant pas de faire appel au marché monétaire de Berlin, l'argent se resserre naturellement. L'escompte hors Banque est à 4 3/4 0/0.

Le marché financier s'est montré ferme dans le courant de la semaine ; il est travaillé par les grands Etablissements de crédit qui, au moment d'établir leurs bilans de fin d'année, font hausser les valeurs qu'ils ont en portefeuille. Cependant, des réalisations ont affecté la cote en clôture.

L'Italien a fait contraste avec presque toutes les autres valeurs ; il s'est présenté en forte baisse dans une cote généralement ferme.

BOURSE FINANCIÈRE DE BERLIN

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

VALEURS	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.	22 déc.	29 déc.
Fonds d'État						
Consol. Pruss. 3 0/0........	85 25	85 37	85 40	85 50	85 50	86 »
Orient 3 0/0..............	67 87	68 25	69 20	68 90	68 87	68 75
Consolidés Russes..........	100 »	100 12	100 10	99 62	99 75	99 10
Hongrois..................	93 40	94 40	94 60	94 62	94 62	95 »
— Couronne........	89 40	90 37	90 50	90 30	90 12	90 50
Italien 5 %...............	80 12	80 »	80 30	81 50	80 25	78 12
Chemins de fer						
Autrichiens...............	123 25	126 75	126 50	125 50	126 »	126 87
Lombards..................	41 75	42 75	43 70	44 12	44 30	43 87
Gothard...................	148 »	149 75	150 25	150 »	150 25	151 62
Nord-Est Suisse............	99 12	100 12	101 75	102 10	101 75	104 10
Marienbourg...............	68 87	68 87	70 75	69 »	69 »	70 50
Ouest Prussien.............	69 87	69 37	70 25	68 62	68 62	70 75
Vars.-Vienne..............	216 25	218 75	220 75	218 »	217 90	220 »
Banques						
Crédit....................	203 12	205 87	207 12	206 »	207 50	209 62
Disconto..................	169 »	169 87	172 »	171 62	172 12	173 »
Darmstadt-Bank............	126 40	127 75	129 40	128 60	128 25	128 50
Berl-Handels..............	126 75	127 »	129 25	128 75	128 62	127 40
Dresde-Bank...............	129 »	130 »	131 10	130 37	130 37	129 75
National-Bank.............	104 50	104 75	105 75	104 60	104 »	103 50
Mines et diverses						
Laura.....................	101 25	103 50	107 87	107 12	108 10	110 87
Dortmund..................	48 25	49 75	52 75	51 37	51 12	55 »
Bochumer..................	113 40	115 25	117 75	118 25	121 37	126 25
Gelsenkirch...............	139 25	141 25	141 62	141 50	143 »	145 75
Hibernia..................	108 75	109 »	110 25	110 62	113 62	116 »
Harpener..................	126 50	128 87	130 62	131 25	132 75	135 75
Packets de Hambourg......	81 50	85 »	96 50	98 »	100 25	100 10
Nordd Lloyd...............	114 50	114 62	116 10	114 90	116 »	113 87
Lots Turcs................	86 »	94 62	86 90	88 »	88 »	88 10
Changes						
Paris 8 jours.............	80 75	80 75	80 75	80 75	80 75	80 70
Londres —	20 31	20 31	20 33	20 34	20 33	20 33
Vienne —	161 65	162 »	162 »	161 70	162 60	159 »
Pétersbourg 3 semaines....	213 »	213 20	211 40	211 40	213 75	213 »
Roubles comptant..........	214 10	214 10	215 35	211 90	215 75	215 80
· fin courant........	214 »	214 25	215 50	215 »	215 75	216 »

ANGLETERRE

LA SITUATION

Les Incidents égyptiens. — La Dissolution. — Les Sans-Travail. — L'Année économique.

Londres, 29 décembre 1893.

Les derniers incidents qui viennent de se produire en Egypte ont ravivé toutes les craintes que l'on nourrit ici sur les sentiments du Khédive à l'égard de l'Angleterre. Sous forme d'amendements au budget, le Conseil législatif vient, en effet, de rouvrir la campagne contre l'influence anglaise et, d'après les dépêches que l'on continue à recevoir, cette campagne rencontre un écho dans la population indigène. Le Conseil législatif, composé en majeure partie d'indigènes dévoués au Khédive, s'est plaint des nombreuses et importantes fonctions attribuées aux Anglais ; il a demandé d'importantes réductions dans les traitements ; il a réclamé, en outre, des économies sur l'armée d'occupation, sur la police, les travaux publics, etc.

Sir Edwin Palmer, conseiller financier attaché par l'Angleterre à la personne du Khédive, a répondu à ces réclamations par une fin de non-recevoir ; il a démontré, sans trop de peine, l'état de prospérité dans lequel se trouve l'Egypte ; il a insisté sur ce point qu'une augmentation de ressources justifie l'accroissement des dépenses. Voici le tableau qu'il a présenté de la situation actuelle :

« La récolte du coton, qui était de 2.800.000 cantars en 1881, s'est élevée à 5.000.000 de cantars en 1892.

Les raffineries de sucre de la Daïra qui, à elles seules,

employaient 8.500.000 cantars de canne à sucre en 1882, en ont absorbé près de 15.000.000 en 1892.

Les exportations de canne à sucre, qui étaient de 13.000.000 de cantars en 1881, ont atteint 13.341.000 cantars en 1892.

De nouveaux chemins de fer ont été créés; on a diminué les tarifs postaux et télégraphiques et les tarifs de transport de marchandises.

Quant à l'armée d'occupation, l'Angleterre et l'Egypte se sont déjà entendues sur les dépenses et cela ne regarde pas le Conseil. »

Riaz Pacha, le ministre réintégré l'année dernière par lord Cromer, après avoir été congédié par le Khédive a, naturellement, accepté aussitôt la fin de non-recevoir opposée par sir Edwin Palmer et il ne reste donc rien de la réclamation du Conseil législatif.

On doit convenir que sir Edwin Palmer n'a pas exagéré les services rendus aux finances et au commerce égyptiens par le protectorat, mais il n'en est pas moins vrai que le joug britannique pèse aux Egyptiens et que le parti autonomiste n'a pas renoncé à ses espérances. Les réclamations du Conseil législatif n'ont pas eu d'autre cause, et c'est pour ce fait qu'elles ont produit ici une assez vive émotion.

M. Labouchère a saisi cette occasion pour interpeller une fois encore le Gouvernement sur l'évacuation; sa question est venue aujourd'hui devant la Chambre des Communes et M. Gladstone a su habilement éluder la réponse et obtenir un vif succès.

A part cet incident, la semaine a présenté bien peu d'intérêt; les fêtes de Noël se sont prolongées jusqu'à mercredi et pendant cette période il n'y a plus de question politique ou économique susceptible de retenir l'attention; la trêve, cette année, n'aura pas cependant été longue, grâce à la lenteur des travaux parlementaires; le *Boxing Day* était à peine terminé que les membres du Parlement reprenaient la discussion de l'article 19 du *bill* sur les Conseils de Paroisse et ce supplément de travail n'est pas fait pour concilier à M. Gladstone les sympathies de l'opposition.

On commence en effet à trouver que ces discussions sont inutiles, puisque les votes de la Chambre des Communes sont rejetés par la Chambre des Lords et le mot de dissolution est prononcé plus que jamais. M. Gladstone a fait donner un démenti aux informations que l'on a publiées à ce sujet et il est certain qu'il ne prendra pas immédiatement une pareille mesure. Une consultation du pays dirigée contre la Chambre haute aurait des chances de réussir, mais on se trouverait encore en présence de la même situation; elle devra donc être précédée d'une revision de la législation actuelle. Il se pourrait bien que M. Gladstone y pensât.

Nous sommes menacés pour lundi d'une manifestation monstre des Sans-Travails. Réunis aux socialistes, ils comptent être 100.000, ce chiffre peut donner à réfléchir, il montre l'importance de l'accroissement du paupérisme; d'après les statistiques officielles, le nombre des nécessiteux secourus par les Sociétés de bienfaisance, qui n'était que de 71.000 en 1891, s'élevait à 96.000 en 1892, il est de 108.000 cette année. Il y a, là, de quoi inspirer des inquiétudes.

L'année qui se termine est loin d'avoir tenu les promesses qu'elle avait fait concevoir; le marché anglais a eu à supporter les effets des crises qui se sont produites un peu partout: c'est d'abord la crise des Banques australiennes qui a jeté la panique sur le marché; puis la crise monétaire aux Etats-Unis a, pendant de longs mois, suscité les craintes les plus vives, tandis que les désordres dans l'Amérique du Sud ont arrêté l'essor du commerce et jeté de nouveaux troubles dans les finances.

Les pays de l'Europe méridionale ont contribué de leur côté à entretenir ce malaise; il nous suffit de citer les embarras du Portugal, les difficultés de l'Espagne et de l'Italie, la récente banqueroute de la Grèce. La question de l'argent, source de la plupart de ces maux, a ainsi créé une agitation incessante dont le marché monétaire s'est d'ailleurs ressenti. Si nous examinons le commerce, nous voyons que la dépression s'est encore accentuée: l'activité industrielle a eu grandement à souffrir de son côté des longues grèves qui se sont produites. Ainsi, nous trouvons partout des indices de dépression, et malheureusement les causes qui ont influé sur cette situation n'ont pas toutes cessé d'agir et les graves questions dont dépend la reprise sont loin d'avoir reçu leur solution.

Informations Économiques et Financières

BILAN DE LA BANQUE D'ANGLETERRE
27 décembre 1893

Département des opérations d'émission

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Billets créés	38.955.130	Dette fixe de l'Etat	11.015.100
		Rentes immobilisées	5.434.900
		Or monnayé et lingots	22.505.130
Total	38.955.130	Total	38.955.130

Département des opérations de banque

PASSIF	Liv. st.	ACTIF	Liv. st.
Capital social	14.553.000	Rentes disponibles (à la Banque)	8.887.512
Réserve et profits et pertes	3.191.758	Portefeuille et avances	27.268.901
Trésor et administration publique	4.483.679	Billets en réserve	13.503.915
Comptes particuliers	29.284.817	Or et argent monnayés	1.983.382
Billets à sept jours, etc.	130.456		
Total	51.643.710	Total	51.643.710

STATISTIQUE relative aux divers chapitres du Bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de liv. st.)

DATE	Or monnayé et Lingots	Circulation (excepté les billets à 7 jours)	DÉPOTS	Dispon. du dép. des opérations de Banque	RÉSERVE	Proportion de la réserve aux engagements	Taux de l'esc. %
20 Septembre	27.376	25.195	31.897	31.074	18.330	57	3 1/2
27 »	27.567	25.869	33.315	33.665	18.147	54	»
4 Octobre	26.765	26.561	36.405	37.695	16.654	45	3
12 »	26.437	26.230	35.906	37.305	16.191	46	»
18 »	26.471	26.279	36.331	37.646	16.611	45	»
25 »	26.561	26.043	36.063	36.949	16.968	46	»
2 Novembre	25.976	26.298	35.728	37.482	16.128	45	»
9 »	25.593	25.964	34.717	36.533	16.079	46	»
15 »	25.524	27.707	33.419	35.051	16.266	48	»
22 »	25.898	25.216	32.794	33.561	17.132	52	»
29 »	25.988	25.457	33.287	34.115	16.981	51	»
6 Décembre	25.678	25.321	31.821	32.898	16.906	51	»
13 »	25.851	25.110	32.287	32.970	17.191	53	»
20 »	25.001	25.301	32.026	33.752	16.149	50	»
27 »	23.488	25.454	33.768	36.456	15.487	45	»

Le Bimétallisme en Australie. — Nous croyons intéressant de publier les extraits suivants d'une lettre adressée d'Australie au *Financial News*. Nos lecteurs y verront l'importance prise par le mouvement bimétalliste dans la colonie anglaise.

« Le monométallisme-or a, en Australie, de sérieux partisans, mais, à Melbourne, il y a une ligue bimétalliste qui compte parmi ses membres quelques-uns des principaux commerçants de Victoria. Ces personnages commencent à reconnaître le funeste effet de la tentative faite pour pousser en avant le commerce du monde avec une circulation insuffisante. Je ne m'oppose pas à ce que la Grande-Bretagne continue à garder le monométallisme-or, puisqu'elle est une nation créancière et qu'elle tire un avantage de la prime sur l'or, mais la Grande-Bretagne elle-même peut ressentir les effets d'une décroissance de son commerce par suite de la quantité insuffisante d'or en circulation. Pour l'Australie, la chasse à l'or est une question bien plus sérieuse, car nous sommes un pays emprunteur. Nous payons un intérêt annuel de 15.000.000 de liv., ce qui est un chiffre important; ces 15.000.000 de liv. ne sont pas remises à l'Angleterre en souverains, mais surtout en marchandises, et la chasse à l'or fait descendre la

valeur de ces marchandises avec une persistance désespérante.

Les *monomaniaques* diront peut-être que cette baisse dans les prix n'a aucun rapport avec le monométallisme; cependant l'augmentation de la demande pour une diminution d'offre a provoqué la prime de l'or et la dépréciation des autres marchandises ; en outre, la dépréciation des prix pousse l'Australie à dépenser plus de capital et de travail pour la production des marchandises avec laquelle elle paie les intérêts de son énorme dette. En fait, nous payons 7 ou 8 0/0 sur un capital emprunté à 3 1/2 ou 4 0/0.

J'ajouterai quelques mots sur les effets du monométallisme-or sur les affaires intérieures de l'Australie. Je suis convaincu que si la Conférence de Bruxelles avait accepté la circulation bimétallique, les banques Australiennes, qui ont suspendu récemment leurs paiements avec une si remarquable unanimité, n'auraient jamais fermé leurs guichets. La crise est venue du fait qu'elles avaient à remettre à Londres de fortes quantités d'or et qu'elles n'avaient plus ainsi l'or nécessaire pour remplir leurs engagements locaux. »

Les Récoltes. — Le rapport préliminaire du *Board of Trade* indique que la production de l'orge pour l'année 1893 a été de dix millions de boisseaux inférieure à celle de 1892, bien que la surface ensemencée ait été supérieure de 400.000 acres.

L'avoine a donné 6 millions de boisseaux en moins, bien que 150.000 acres de plus aient été cultivés.

Le blé a diminué de 9 millions de boisseaux pour une réduction de 300.000 acres dans la surface ensemencée.

Les Émissions en 1893. — Les Emissions de 1893 nous montrent bien toute l'inactivité dont le capital a souffert pendant l'année. Nous en donnons le chiffre en le comparant à celui des années précédentes :

1893	Liv. st.	48.121.758
1892		81.137.100
1891		104.594.977
1890		142.565.010
1889		189.436.000
1888		160.149.000

Le chiffre atteint en 1893 est donc inférieur au quart du chiffre de 1889, et les 48 millions comprennent cependant les emprunts de conversion de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud.

Clearing-House

Résultat des compensations du 21 au 27 décembre

Jeudi 21 déc.......£	19.797.000	Lundi 25 déc.......£	»
Vendredi 22 déc....	19.191.000	Mardi 26 déc..	»
Samedi 23 déc......	22.159.000	Mercredi 27 déc......	23.119.000
		Total.......£	84.866.000

Pour la semaine correspondante de 1892, le total a été de £ 94.493.000.

Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Compagnies de chemins de fer du royaume accusent les différences suivantes pour la semaine passée (18 au 25 décembre) comparée à la période correspondante de 1892 :

	Liv. st.		Liv. st.
Augmentation		Metropolitan district.	186
Caledonian..........	1.149	Midland.............	18.086
Great Northern......	2.377	North British........	2.864
Great Western.......	5.810	North Eastern.......	6.270
Lancashire et Yorkshire..............	5.623	South Eastern.......	835
North Western......	14.094	*Diminution*	
South Western......	3.037	Brighton............	70
Chatham et Dover...	1.232	Metropolitan	84
Sheffield............	1.019		

Recettes et Dépenses Publiques. — Voici les comptes des recettes et dépenses publiques de la Grande-Bretagne, du 1er avril au 16 décembre, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice 1892-1893 :

DÉSIGNATION des chapitres	Prévisions budgétaires	Recettes		Recettes	
		du 1er avr. au 23 déc. 93	du 1er avr. au 21 déc. 92	du 17 déc. au 23 déc. 93	du 18 déc. au 25 déc. 92
Douanes............	19.650	14.541	11.768	120	157
Accise..............	25.100	18.828	19.166	906	856
Timbre..............	13.600	9.609	10.129	233	198
Land tax et House duty	2.460	398	110	5	5
Impôt sur le revenu.	15.150	3.848	3.688	121	100
Postes..............	10.600	7.190	7.130	285	280
Télégraphe.........	2.480	1.955	1.925	100	95
Terres de la couronne	430	325	325	50	50
Int. des act. canal Suez	220	218	220	10	11
Divers..............	1 950	1.306	1.802	89	104
Recettes totales.....	91.640	57.619	59.563	2.219	2.155
Dépenses...........	91.477	62.357	63.078	1.326	1.214

BOURSE FINANCIÈRE DE LONDRES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

Valeurs	24 nov	1 déc.	8 déc.	15 déc.	22 déc.	29 déc.
Fonds d'États						
Consolidés anglais 2 3/4 0/0.	98 50	98 19	98 06	98 25	98 19	98 37
Rupee 4 0/0...........	66 31	65 87	65 87	65 50	65 25	65 75
Brésil 4 0/0...........	56 »	57 50	57 ..	58 25	58 75	58 25
Argentine 5 0/0........	64 75	66 25	65 ..	66 75	66 75	67 50
Cédulas P.............	7 25	7 25	7 37	7 37	7 37	7 25
— E...............	28 25	28 25	» »	28 75	28 25	28 37
Mexicain 6 0/0.........	68 »	69 87	65 50	67 50	67 25	66 50
Turc I................	56 »	56 25	57 50	57 25	57 25	57 50
— II..............	31 75	34 75	35 50	35 50	35 50	35 25
— IV..............	22 25	22 31	22 56	22 56	22 56	22 50
Egypte Unifiée.........	100 75	101 87	101 50	101 ..	101 ..	101 »
Grec Monopole..........	38 »	37 50	35 50	31 »	33 50	32 »
Italien 5 0/0..........	80 75	81 25	81 25	82 »	80 37	79 31
Russe 4 0/0............	100 75	100 50	101 ..	100 25	100 50	100 25
Portugais 3 0/0........	19 87	20 25	20 .	20 .	19 87	19 75
Espagne Ext. 4 0/0.....	61 62	61 81	62 75	63 37	63 25	63 25
Hongrois..............	93 25	94 75	94 75	91 75	95 ..	95 25
Français 3 0/0.........	98 25	98 50	98 75	98 50	98 50	98 »
Divers						
Banque de Roumanie.....	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75	6 75
Suez..................	108 50	109 »	108 .	108 »	108 »	108 »
Lombards..............	8 87	9 12	9 37	9 37	9 37	9 37
Banque Ottomane........	13 62	13 56	13 87	13 75	14 .	14 »
Rio Tinto..............	14 69	15 31	15 14	15 37	15 ..	14 87
Brighton A............	146 62	146 75	145 75	146 50	148 12	148 »
North Brit. ord........	32 75	32 37	32 37	32 75	32 25	32 25
Pérou ord..............	5 12	5 37	4 62	4 37	4 87	4 75
— préf............	17 25	17 »	14 50	11 75	15 ..	15 »
— debs............	56 »	50 50	51 ..	54 50	55 ..	55 »
Chemins Américains						
Atchison Incom. Bds.....	40 ..	41 87	39 87	39 »	35 25	32 »
— actions..........	20 37	21 37	19 50	19 62	16 12	11 25
Canada Pacific..........	75 62	77 12	76 37	75 75	73 87	73 25
Eries..................	15 50	16 »	15 25	15 62	15 12	14 50
Denver préf............	32 62	35 12	31 ..	32 87	31 87	30 87
Milwaukee..............	66 25	68 62	66 25	61 25	60 75	58 62
Louisville..............	50 50	53 12	52 37	50 50	49 75	43 12
Norfolk préf...........	21 37	22 25	22 25	21 87	20 87	19 87
Reading Inc. Bds.......	35 50	36 50	36 50	36 »	33 ..	32 »
Union Pacific..........	20 »	22 25	22 25	21 50	20 12	18 12
Mexican ord............	11 25	11 25	15 ..	14 75	14 75	14 25
Mines						
De Beers...............	16 19	16 »	16 25	16 41	16 37	16 25
City...................	10 37	10 37	10 62	11 25	11 25	11 25
Crown Reef.............	8 37	8 12	8 75	9 25	9 62	9 50
Geldenhuis.............	1 50	1 50	4 62	1 50	4 75	4 62
Jumpers................	2 50	2 62	2 62	2 75	2 91	3 06
Langlaagte.............	3 19	3 25	3 62	3 75	3 87	3 87
Simmer.................	3 62	3 62	3 62	3 75	3 75	3 75
Robinson...............	4 37	4 37	4 62	4 75	4 75	4 75
Oceana.................	1 81	1 87	1 94	4 87	1 81	1 87
Argent en barres........	32 37	31 94	32 12	32 »	32 12	31 75
Change sur Paris........	25 35	25 36	25 37	25 38	25 38	25 41
Escompte de la Banque....	3 »	3 »	3 ..	3 »	3 »	3 »
Escompte hors banque	2 37	2 37	2 62	2 37	2 50	2 37

Courrier de la Bourse de Londres

Londres, 30 décembre 1893.

Après quatre jours d'interruption, les affaires ont repris une grande activité et les opérations relatives à la liquidation se sont faites sans difficultés avec des

reports un peu tendus. L'attention a été retenue aussitôt par la tenue de la Rente italienne, qui a subi dès mercredi une forte dépréciation provoquée par la baisse survenue à Paris; des bruits d'emprunt ont provoqué ensuite des achats sur cette Rente et les cours se sont sensiblement relevés. Les autres valeurs n'ont donné lieu qu'à des échanges limités.

Les Consolidés et les grandes valeurs de placement continuent à avoir une allure calme.

Les Chemins américains, sur lesquels pèsent les offres de New-York ont fléchi pendant toute la semaine. De mauvais bruits courent sur le dividende du Louisville.

Le marché des mines d'or a été moins animé. Le Rio est assez soutenu, malgré la faiblesse du cuivre métal.

L'arrangement Romero-Rothschild est confirmé officiellement; le nouveau service de la Dette extérieure argentine entrera donc en vigueur le 1er janvier 1894.

AUTRICHE-HONGRIE

LA SITUATION

Vienne, 28 décembre 1893.

La Situation en Bohême. — Remaniements ministériels en Hongrie. — La Lettre pastorale de l'Episcopat hongrois. — Un Congrès ouvrier à Vienne. — La Crise financière à Klausenbourg. — Une nouvelle Banque hongroise.

La situation se complique en Bohême, où des membres de l'*Omladina*, cette Société secrète de Prague destinée à servir la cause des jeunes Tchèques, ont poignardé un de leurs camarades, un certain Rodolphe Mrva, que le député Hérold avait dénoncé à la tribune parlementaire comme un traître au parti national. Les coupables sont sous les verrous, mais ce meurtre donnera une arme nouvelle aux partisans du régime d'exception sanctionné par le *Reichrasth.*

En Hongrie, la retraite du Ministre des Cultes, M. Csaky, malade depuis longtemps, paraît être certaine. Parmi les candidats à sa succession on cite: M. Hieronymi, ministre de l'Intérieur, et les sous-secrétaires d'Etat Jules Andrassy et Berzeviczy. Ce dernier, attaché aux Cultes depuis une dizaine d'années, a plus de chances que ses concurrents, car, dans les sphères gouvernementales, on voudrait voir M. Hieronymi rester à son poste, au moins jusqu'après la discussion des projets de loi qu'il a préparés. D'autre part, le Cabinet a repoussé la démission du Ministre des Honveds, M. Fejervary, qui voulait aussi se retirer pour raisons de santé; dans les circonstances présentes M. Wekerlé estime qu'on doit éviter de trop grands changements parmi ses collaborateurs. Le Président du Conseil a fait nommer à la Table des Magnats cinq nouveaux membres connus pour leurs idées libérales.

La lettre pastorale de l'Episcopat hongrois, qui sera publiée le 6 janvier, invite tous les catholiques à manifester contre les réformes contraires à l'Eglise et principalement contre le mariage civil; les prêtres devront développer ce thème du haut de leurs chaires, mais en termes modérés.

Le premier Congrès des corporations ouvrières de l'industrie autrichienne s'est ouvert dimanche dernier à Vienne; 69 Sociétés de la capitale et 125 Sociétés des provinces avaient envoyé 270 délégués. De nombreux orateurs, parmi lesquels je citerai le député allemand Legien, de Hambourg, et un délégué suisse, M. Kehl, de Zurich, ont déclaré que les droits politiques ne suffisaient plus et qu'il fallait créer une organisation générale économique des Sociétés ouvrières. Il résulte de l'exposé fait par un orateur autrichien, M. Kleedorfer, que 20.000 ouvriers sur un total de 310.000 résidant à Vienne, et 11.000 ouvriers seulement dans les autres provinces de la Monarchie, se sont constitués en Syndicats.

Le Président du Congrès, M. Smitka, et, après lui, plusieurs autres délégués, ont développé un vaste projet d'organisation et de représentation des Sociétés ouvrières à l'étranger, en dehors de toute idée politique. D'après ce projet, les corporations d'industries similaires seraient fondues en groupes industriels ayant une direction unique, un seul budget, disposant de bourses ouvrières et de journaux spéciaux. Dans la constitution de ces groupes on tiendrait compte des nationalités. En d'autres termes l'organisation préconisée vise uniquement la démocratie sociale *économique* qu'elle sépare d'une façon absolue de la démocratie *politique.*

Mais ces résolutions, prises dans la première séance, se trouvent modifiées par celles adoptées ultérieurement; c'est ainsi que, la politique reprenant ses droits, le Congrès a protesté contre le régime d'exception établi en Bohême, et a envisagé l'éventualité d'une grève générale en faveur du suffrage universel et de la journée de huit heures. Il convient d'ajouter, toutefois, que cette question reste réservée au Congrès socialiste convoqué pour le mois de février.

On a beaucoup exagéré les conséquences de la crise financière qui sévit actuellement à Klausenbourg, capitale de la Transylvanie, car elle ne s'applique qu'à un capital relativement minime.

En effet, les Etablissements de Klausenbourg comprennent : la *Banque de Crédit* — au capital-actions de 150.000 florins, — dont le passif est évalué à 2 millions 790 mille florins et qui dispose d'un fonds de réserve de 226.000 florins; la *Caisse d'Epargne*, capital-actions 50.000 florins, fonds de réserve 99.920 florins, avec un passif de 2 millions 720 mille florins; la *Caisse d'épargne syndicale de Transylvanie*, capital-actions 90.000 florins, fonds de réserve 57.805 florins, contre 1 million 370 mille florins de dépôts. Au total, les trois Etablissements dont il s'agit, disposant, au commencement de l'année de 700.000 florins à peine, avaient contracté des engagements pour 6 millions 880 mille florins qui se sont élevés, avec l'adjonction de la *Caisse de secours* de Klausenbourg et de nouveaux dépôts, à 8 millions 1/2 de florins. La plus grosse partie de cette somme a été investie en hypothèques et en immeubles, notamment dans l'entreprise de défrichement de forêts à Nodsgod, pour laquelle on a créé une Société par actions pour le commerce du bois — au capital de 1 million 200 mille florins; ces actions se trouvent toutes dans les portefeuilles des quatre Instituts cités plus haut. En immobilisant ainsi les dépôts qui leur étaient confiés, ces Instituts ont commis une grande imprudence, mais la situation, si critique qu'elle soit, n'est pas irrémédiablement compromise. D'abord, l'entreprise de Nodsgod paraît devoir donner de bons résultats, puis les Directeurs des principales Banques de Budapest se sont rendus à Klausenbourg dans le but de venir en aide aux Etablissements de cette ville. On espère qu'une entente pourra se faire à bref délai.

Parmi les autres nouvelles financières de la semaine je citerai le projet de création d'une *nouvelle Banque hongroise* au capital de 25 millions de florins, qui a été conçu par une maison très connue de Budapest; j'espère être en mesure de vous donner, dans une prochaine lettre, de plus amples détails à ce sujet.

Informations Économiques et Financières

Le Commerce Extérieur de l'Autriche. — Pendant le mois de novembre 1893, les *Importations* se sont élevées à 7.030.642 quintaux métriques (soit + 595.367 par rapport à novembre 1892), et les *Exportations* à 12.285.234 quint. métr. (soit + 174.287 par rapport à novembre 1892).

Pour les onze premiers mois de 1893, le total des *Importations* est de 61.962.855 quint. métr. (+ 8.926.235) et le total des *Exportations* de 122.513.345 quint. métr. (+ 2.998.815).

La plus-value des *Importations* en novembre 1893 porte sur les produits suivants : céréales (maïs, orge,

avoine), colza, porcs, minerais (de fer et de soufre), huiles minérales lourdes, et jute. Par contre, il y a diminution sur les huiles raffinées, les harengs conservés et les toiles non glacées.

La plus-value des *Exportations* porte sur l'avoine, les haricots, les bœufs et les porcs. Par contre, il y a une notable diminution pour le foin ; du 15 au 30 novembre 1893, c'est-à-dire après la levée de l'interdiction, on n'a exporté que 13.902 quintaux métriques de foin, contre 28.383 quintaux métriques en novembre 1892.

En vertu d'une décision du Ministre des finances et du commerce, on scindera, à l'avenir, dans les statistiques officielles, les chiffres du trafic par terre de ceux provenant du trafic par mer. Le public sera tenu de se servir des imprimés mis à sa disposition par l'Administration au prix d'un demi kreutzer par feuille.

Les Chemins de fer de l'Etat Autrichien. — En novembre 1893, les recettes des Chemins de fer de l'Etat ou exploitées par l'Etat, se sont élevées à 7.010.984 florins, soit 686.863 fl. de plus que pour le mois correspondant de 1892.

Du 1er janvier au 30 novembre 1893, le total des recettes étant de 72.548.208 fl., dépasse de 4.979.908 fl le chiffre relevé pour la période correspondante de 1892.

Quant aux lignes exploitées pour le compte de l'Etat, c'est-à-dire jouissant d'une garantie, les recettes s'élèvent à 6.554.477 fl. (+ 612.854 fl.) pour novembre 1893, et à 68.644.156 fl. (+ 4.607.387 fl.) du 1er janvier au 30 novembre 1893.

Voici quelques détails complémentaires que nous extrayons des rapports officiels :

Le *mouvement des voyageurs* des lignes exploitées pour le compte de l'Etat accuse une augmentation de 3.054 personnes et de 45.081 fl.; pour le *service des marchandises*, il y a une diminution de 33.768 tonnes contre une plus-value de recettes de 486.578 fl. La plus-value totale des recettes ressort ainsi à 531.659 florins.

Pour l'ensemble des lignes de l'Etat ou exploitées par l'Etat, le mouvement des voyageurs et des recettes accuse les différences suivantes : voyageurs, + 57.858; marchandises, + 42.602 tonnes. Recettes pour voyageurs et bagages, + 62.251 fl.; recettes pour marchandises, + 623.196 fl., — soit, au total, + 685.447 florins.

La Banque d'Autriche-Hongrie. — Dans sa dernière lettre, notre correspondant de Vienne vous disait que le bilan provisoire de la Banque d'Autriche-Hongrie, soumis à la dernière séance du Conseil d'administration accusait une augmentation de bénéfices de 750.000 florins sur le précédent exercice. Il résulte des explications fournies par le secrétaire général, M. de Mecenseffy, que si une partie de cette plus-value provient des opérations d'escompte, la plus grosse somme est due aux Devises et affaires de change. Il est probable que le dividende ne sera pas inférieur à 45 florins (au lieu de 42 florins 49 kreutzers l'an dernier), mais le taux ne pourra être arrêté qu'après la clôture définitive du bilan définitif, c'est-à-dire en janvier.

En ce qui concerne les *Bons de Salines*, le Conseil de la Banque a décidé d'en escompter le moins possible et de ne plus en faire entrer, pour de grosses sommes, dans son portefeuille.

Les explications fournies sur la situation de l'Etablissement en Hongrie sont rassurantes ; le portefeuille des effets ne présente rien d'anormal.

Une nouvelle Banque Autrichienne de Chemins de fer. — La Maison Jakob Landau, de Berlin, a adressé au Ministre du commerce cisleithanien une demande de concession relative à la création d'une Banque autrichienne de construction de Chemins de fer, dont le but est d'aider à l'établissement des lignes d'intérêt local. Il résulte de nos informations que le Ministre serait disposé à bien accueillir ladite requête, sous réserve que des maisons autrichiennes s'intéresseront dans l'entreprise dont il s'agit.

Les Finances de la Ville de Vienne. — La Commission municipale, usant de l'autorisation qui lui a été donnée de contracter une dette flottante pour faire face aux dépenses courantes, avait emprunté, à fin novembre, en compte courant, une somme de 500.000 florins.

Les recettes de décembre ont permis, non seulement de rembourser ce prélèvement, mais encore de mettre en réserve un montant de 1.400.000 florins, qui couvre les besoins du mois et ceux du commencement de janvier.

Mais on prévoit de gros paiements dans le courant de janvier, entre autres pour la question des eaux qui nécessitera environ 4 millions de florins. Aussi la municipalité, désireuse de s'affranchir de l'obligation de recourir à des prélèvements en compte courant, fait-elle des démarches tendant à obtenir du Parlement l'autorisation de contracter un emprunt de 35 millions de couronnes.

Courrier de la Bourse de Vienne

Vienne, 30 décembre 1893.

La tendance est plutôt lourde, car, indépendamment de la pénurie d'affaires, la spéculation est obligée de compter avec le resserrement de l'argent. En janvier cette situation se modifiera sans aucun doute, par suite du remploi des fonds provenant des coupons, et il est probable que la reprise des affaires se fera sur les opérations pour compte de l'Etat.

La Société du chemin de fer de l'*Elbethal* annonce un dividende probable de 11 florins 1/2 par action, comme l'année dernière.

A Budapesth la situation est toujours assez tendue, mais les efforts de la haute banque, en vue de réagir contre une spéculation dangereuse pour le marché, — efforts qui se traduisent par des refus de faire des avances sur certains titres, — remettront bientôt les choses au point.

BELGIQUE

LA SITUATION

Bruxelles, 29 décembre 1893.

Vacances Parlementaires. — Le Camp de Malmedy. — Caisse générale d'Epargne et de Retraites. — Caisse d'Epargne. — Notre Commerce avec l'Inde.

Nous sommes en pleines vacances parlementaires jusqu'au 16 janvier. Il y a eu un petit tour de passe-passe pour mettre la Chambre poliment à la porte, et beaucoup d'honorables protestent; mais cette insipide question de revision est arrivée à une période si aiguë que tout le monde perd la tête, à commencer par M. Beernaërt, président du Conseil, qui jure ses grands dieux qu'il ne fera plus aucune concession.

L'*Indépendance Belge* a publié les lignes suivantes au sujet du camp de Malmedy :

On donne ici une nouvelle explication de l'établissement du camp de Malmedy.

Ce ne serait que le commencement d'une mesure générale tendant à transférer aux confins de l'empire les terrains de manœuvres, les paysans de l'intérieur se plaignant très vivement des dégâts causés à leur récolte par les exercices de la cavalerie, de l'artillerie et même de l'infanterie.

Après le camp de Malmedy, un autre du même genre serait établi à la limite de la Saxe, sur la frontière de Bohême ; un autre en Posnanie, sur la frontière de Pologne ; un quatrième sur le littoral de la Baltique, et les manœuvres militaires auraient lieu désormais dans ces quatre régions.

Je vous transmets cette explication, sans en apprécier la valeur, à titre de simple information.

Le *Moniteur Belge* vient de publier la situation au

31 octobre 1893 de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite. Nous extrayons de ce document les chiffres suivants :

1° Service de la Caisse d'Epargne :

Versements... Fr.	18.140.547 02	175.692.858 76
Remboursements.	15.552.311 74	151.058.015 51
Différences... Fr.	3.070.482 65	24.634.843 25

Au 31 octobre 1893, le solde des sommes dues aux déposants s'élevait à 386.831.313 fr. 03, et le nombre de livrets et comptes ouverts était de 955.691, soit une augmentation de 9.139 pendant le mois d'octobre 1893.

2° Service de la Caisse de Retraite :

190 livrets nouveaux ont été créés pendant le dixième mois de l'année 1893; ajoutés aux 2.263 livrets existants déjà, ils ont porté le total des livrets à 2.463 au 31 octobre 1893.

Les versements ont atteint, en octobre, 119.191 fr. 55, et le total général de l'année se monte à 1.346.695 fr. 34.

3° Service de la Caisse d'Assurance :

Nombre de contrats en cours :

Pour 10 ans	206
— 15 —	455
— 20 —	417
— 25 —	292
	1.370

Total des capitaux assurés :

Pour 10 ans... fr.	367.959 66
— 15 —	1.043.349 91
— 20 —	1.117.072 08
— 25 —	986.758 58
	3.515.140 23

Primes versées :

En octobre 1893... fr.	27.099 80
Mois antérieurs	146.574 70
Total au 31 octobre 1893.. fr.	173.674 50

La situation de notre Caisse d'Epargne est satisfaisante.

Pendant le mois d'octobre dernier, le nombre des versements s'est élevé au chiffre de 150.294, ayant porté sur une somme totale de 18.140.547 fr. 02. Pendant le même mois, le chiffre des remboursements était de 38.878, ayant porté sur la somme de 15.070.064 francs 37. Les versements ont donc, pendant le mois qui nous occupe, dépassé les remboursements de 3 millions 070.482 fr. 65. Le nombre des livrets ouverts, toujours pendant le même mois, s'élève à 14.390, celui des livrets soldés à 5.251, soit donc un excédent de 9.139 livrets restant ouverts.

Le chiffre total des versements effectués, du 1er janvier jusqu'au 31 octobre de cette année, s'élève à 175.692.858 fr. 76, se répartissant sur un nombre de versements de 1.444.967. Le nombre des remboursements faits pendant la même période s'élève à 430.522, représentant une somme de 151.058.015 fr. 51. Le nombre des versements a par conséquent dépassé, pendant ces dix derniers mois, de 1.014.445 celui des remboursements, et l'import de cet excédent s'élève donc à 24.634.843 fr. 25.

Notre commerce trouve de plus en plus de débouchés; aussi, pour l'Inde, que nous considérions autrefois comme une quantité négligeable, voici les chiffres des cinq dernières années :

Importations de Belgique (Roupies).

1887-88	1888-89	1889-90	1890-91	1891-92
3.046.431	5.266.981	8.738.267	9.767.589	13.240.269

Exportations de l'Inde (Roupies).

1887-88	1888-89	1889-90	1890-91	1891-92
31.713.502	46.637.996	50.443.615	46.523.349	54.662.581

Ce qui frappe surtout, c'est l'augmentation constante et considérable des importations belges, qui, même pendant l'exercice 1891-92, alors que les importations générales de l'Inde étaient en baisse, ont haussé, elles, d'environ 40 0/0.

Les Sucres en Belgique. — Voici la situation des comptes d'entrepôt à la fin de la première quinzaine du mois de décembre 1893 :

	1893	1892
Entrepôts publics — Dépôt avec décharge de l'accise		
Sucre raffiné... Kil.	1.009.567	3.211.174
Sucre brut de betterave	7.892.018	25.481.985
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques). Régime d'entrepôt fictif	6.493.566	11.949.915
Entrepôts fictifs		
Sucre brut de betterave (sortie des fabriques)	8.275.060	7.987.597

Courrier de la Bourse de Bruxelles

Bruxelles, 30 décembre 1893.

Les fêtes de Noël ont coupé la semaine en deux; les optimistes en profitent pour expliquer le peu d'animation de la Bourse. La vérité est que l'année 1893 finit médiocrement. Les *Rentes* ont été faibles et offertes. Les *Banques* se sont bien comportées; celle de Bruxelles a remonté à 565. En *Chemins*, le *Congo* a été ferme. Les *Valeurs Industrielles* ont été délaissées. Les *Charbonnages belges* ont fait 148, par suite de leur reprise par la *Société Générale*. La fin de la semaine a été signalée par la bonne tenue du marché à terme. Les *Valeurs Etrangères* ont été demandées. A signaler la hausse des *Argentines*.

Anvers, 30 décembre 1893.

La *République Argentine* nous envoie des nouvelles satisfaisantes. L'arrangement est définitif. Les coupons du 1er janvier en bénéficient. Voici les propositions de la province : le *fundig* recevait 20 0/0 du capital, les autres fonds seraient échangés, titre contre titre. Le *Mexican* rapporterait 2 1/2 en 1894, pour atteindre par progression de 1/2 0/0 l'intérêt de 4 1/2 en 1898. L'or n'a varié que de deux ou trois points. Les *Rentes Brésiliennes* restent soumises aux fluctuations de l'insurrection. En *Uruguay*, rien de nouveau.

Le compartiment *Européen* a été animé; nos valeurs *Nationales* ont enregistré des cours satisfaisants.

ESPAGNE

LA SITUATION

Madrid, 28 décembre 1893.

Le Gros lot de Noël. — Ses Effets sur la Circulation fiduciaire. — Nomination du général Martinez-Campos comme Ministre plénipotentiaire. — Le *Modus vivendi* avec la France.

En cette fin d'année, où les fêtes inaugurées par la *noche buena* empêchent de songer aux affaires et dissipent les soucis, l'événement le plus saillant a été le tirage de la loterie, dont le lot principal s'élève au chiffre respectable de 3 millions de pesetas. L'heureux gagnant est un boucher de Saragosse, el señor Comin; bien que son nom s'étale en gros caractères dans tous les journaux, il ne sera pas seul à encaisser, le billet ayant été divisé entre ses employés et sa famille.

Comme conséquence de ce tirage, il faut nous attendre à une augmentation de la circulation fiduciaire à la *Banque d'Espagne* qui a de fortes échéances aussi bien pour son compte que pour celui du Trésor. C'est d'abord le service de la loterie comprenant, avec les lots et remboursements, une vingtaine de millions en chiffres ronds; ce sont ensuite les appointements et

gratifications de fin d'année, le coupon de la Dette *intérieure* (pour la Dette *extérieure* les fonds sont déposés depuis longtemps), et, enfin, le dividende de la Banque (100 fr. par action, soit, pour 150.000 actions, 15 millions). Mais à partir de janvier, les vides se combleront rapidement par les mille canaux où passent le rendement des impôts et taxes et les recettes de toute nature.

Je ne saurais trop insister sur ce fait que, malgré les erreurs politiques et les fautes, les résultats obtenus sont satisfaisants, grâce aux réformes administratives et à l'application d'un système faisant honneur aussi bien aux conservateurs qu'aux libéraux. Les plus-values augmentent de mois en mois; pour les 17 premiers mois de l'exercice 1892-93 (en comprenant cinq mois d'*ampliation*) le total des recettes s'élève à 704.076.496 pesetas, contre 674.232.529 pour la période correspondante de 1891/92; l'augmentation en faveur de 1892/93 est donc de 29.843.967 pesetas.

A Melilla, toute crainte de complications semble désormais écartée; le Gouvernement ayant nommé le général Martinez Campos ministre extraordinaire et plénipotentiaire pour traiter avec le Sultan du Maroc, il y a tout lieu de croire aux succès d'un diplomate appuyé par dix mille hommes. J'indique ce dernier chiffre car on va rapatrier les deux corps de réserve en réduisant ainsi de moitié les effectifs concentrés autour de Melilla.

D'autre part, la crise ministérielle prévue la semaine dernière se trouvant écartée, pour l'instant, par suite du peu d'empressement des conservateurs à reprendre le pouvoir, on ne se préoccupe dans les sphères gouvernementales que de la question des traités de commerce et du *modus vivendi* aves la France. La situation, dit à ce propos la *Epoca*, est celle-ci : « Ou on continuera à suivre le *modus vivendi* actuel, — ou on dénoncera la convention en appliquant de part et d'autre les tarifs maxima, — ou on établira un nouveau *modus vivendi* concédant à la France en échange de son tarif minimum les réductions accordées à d'autres pays, mais seulement après un vote des Cortès, — ou, enfin, le Gouvernement se mettant au-dessus de la Constitution, quitte à demander plus tard un *bill* de ratification, fera droit aux prétentions de la France en réglant la situation par décret royal. »

D'après mes informations personnelles, M. Moret et ses collègues sont très désireux d'en finir le plus tôt possible, en donnant d'ici un deux jours, une réponse favorable à la note envoyée de Paris par M. Léon y Castillo.

En résumé, l'année 1893 s'achève dans de bonnes conditions; si aucun nuage ne vient assombrir l'horizon il y a lieu de supposer que M. Gamazo pourra bientôt couronner son œuvre et celle de ses prédécesseurs.

Informations Économiques et Financières

Recettes des Chemins de fer Espagnols

Du 1er janvier au 16 décembre (50 semaines)

	1890	1891	1892	1893
		Pesetas		
Andalous (891 kil.)	13.812.297	14.133.716	»	14.201.098
Nord de l'Espagne (1959 k.)	55.183.712	59.443.447	58.158.751	56.166.795
Asturies (741 kil.)	10.351.871	10.169.538	11.377.090	12.008.498
Lérida-Reus (103 kil.)	1.456.772	1.614.853	1.358.611	1.289.825
Almensa-Valence (460 kil.)	»	11.990.438	11.296.015	10.149.338
Saragosse (2672 kil.)	52.229.722	54.371.808	»	49.767.714

Les Recettes budgétaires en Espagne. — Les recettes des cinq premiers mois de l'exercice en cours se sont élevées à 270.087.637 pesetas, en augmentation de 21.610.617 pesetas sur les chiffres de la période correspondante du précédent exercice.

Voici le détail par chapitre, avec les chiffres comparatifs des cinq premiers mois de l'exercice antérieur :

	5 premiers mois 1892-93	5 premiers mois 1893-94
	Pesetas	Pesetas
Contribution foncière	55.965.104 70	54.358.731 41
Contribution industrielle et commerciale	11.141.549 27	12.494.492 92
Enregistrement	10.329.680 70	10.954.935 69
Cédules personnelles	2.416.509 33	3.909.298 39
Impôt sur appointements	6.507.972 04	7.085.208 83
Impôt sur paiements de l'Etat, provinces et municipalités	1.092.488 82	1.197.439 11
Contribution de concert avec les provinces Basques et de Navarre	1.058.080 53	1.270.564 48
Douanes	43.908.283 28	54.552.176 66
Droits consulaires	243.583 62	379.095 70
Octrois	26.894.630 07	26.783.423 40
Impôt sur eaux-de-vie, alcools, etc.	1.104.990 68	415.013 43
Impôt sur le sucre	4.789.989 14	2.990.789 34
Impôt sur articles des colonies	4.108.022 81	3.755.123 03
Impôt sur voyageurs et marchandises	5.025.723 99	4.948.144 90
Impôt du timbre	18.876.753 05	19.253.313 39
Cartes à jouer	» »	260.631 34
Tabac	37.500.000 »	37.499.081 76
Allumettes	» »	1.239.583 34
Loterie	9.001.894 76	9.211.812 »
Mines d'Almaden	11.878 50	13.761 16
Mines de Linarès	496.013 86	534.536 97
Rachat (service militaire)	2.020.182 56	144.187 38
Autres ressources	5.889.928 46	8.863.710 99
	248.477.019 37	262.212.805 62
Droits additionnels municipaux sur les contributions territoriales	» »	6.398.493 68
Droits additionnels municipaux sur les non-déclarations	» »	3.219 59
Droits additionnels municipaux sur les contributions industrielles	» »	1.473.118 42
	248.477.019 37	270.087.637 31
Différence en faveur de 1893-1894	21.610.617 94	» »
	270.087.637 31	270.087.637 31

Les dépenses pendant les cinq premiers mois de l'exercice courant sont les suivants :

	Pesetas
Pour compte de l'exercice 1892-93	140.949.531 26
Pour compte de l'exercice 1893-94	202.529.562 98
Pour compte des exercices clos	1.494.539 56
Pour compte du budget extraordinaire 1893-94	17.917.059 26
Ensemble	362.890 693 96

Le Capital de la Banque d'Espagne. — Voici, à titre documentaire, la traduction d'une lettre d'un banquier de Bilbao adressée, il y a quelque temps, au Directeur de l'*Economista* de Madrid :

... « La crise dont souffre notre pays est surtout une crise de circulation, dont la cause première a été le déficit constant des budgets. Ces déficits ont donné lieu à une augmentation *monstrueuse* des billets de Banque qui, en provoquant l'émigration de l'or, ont ébranlé le crédit public et amené la hausse des devises.

Tant que la cause n'aura pas disparu, les effets subsisteront. Aussi suivons-nous avec sympathie les efforts du Ministre des finances, ainsi que la campagne de l'*Economista* tendant à poursuivre l'équilibre budgétaire.

Mais bien que ce moyen soit le seul capable de mettre fin à la crise, il en est d'autres qui pourraient, peut-être, l'atténuer.

Je suppose que la Banque d'Espagne, par suite de ses relations étroites avec le Trésor, lui ait prêté tout son capital pour une période de trente ans. Elle devra donc fonctionner sans capital pendant ladite période. Si, par malheur, la crise s'accentue et si le billet se déprécie proportionnellement à l'argent, il est facile de

prévoir que le manque de réserves peut causer les plus graves ennuis. La situation serait analogue à celle du *Banco Espanol* de l'île de Cuba, qui a également immobilisé son capital (bien que plus petit) en prêts consentis à la municipalité de la Havane.

Pour parer à ce danger je ne vois qu'un seul remède : que la Banque d'Espagne augmente son capital de 150 à 250 millions, dans la forme la plus commode, de façon à porter le moindre préjudice à ses actionnaires; à moins que le Conseil d'administration ne préfère émettre 150 millions d'obligations, représentant le montant de ses avances au Trésor, amortissables en trente années, c'est-à-dire dans le délai fixé pour lesdites avances.

L'une ou l'autre de ces combinaisons, surtout la première, consoliderait la situation de la Banque, donnerait plus d'élasticité à ses opérations et réduirait à un montant normal le total de ses émissions. »

Courrier de la Bourse de Madrid

Madrid, 30 décembre 1893.

L'année finit dans des conditions satisfaisantes et avec un bon courant d'affaires, mais le point noir est toujours le change, qui reste élevé, malgré la précaution prise par le Ministre des finances de réunir à l'avance, chez ses correspondants à l'étranger, les fonds nécessaires au paiement du coupon.

Depuis quelque temps, l'épargne se porte sur les Bons du Trésor, dont la Banque d'Espagne a pu écouler un assez fort lot.

On attend anxieusement la solution des pourparlers relatifs au *modus vivendi* avec la France.

BOURSES FINANCIÈRES DE MADRID & BARCELONE

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	24 nov	1 déc.	7 déc.	15 déc.	22 déc.	17 nov
Madrid						
Dette Intérieure 4 0/0......	65 20	65 40	66 50	66 45	66 65	66 45
— Extérieure 4 0/0.....	75 »	75 05	76 70	76 95	77 25	77 50
Amortissable 4 0/0.........	71 85	75 20	76 05	75 70	76 40	76 30
Change sur Londres 3 mois	30 97	31 12	30 98	31 07	30 78	31 ..
— sur Paris 8 jours..	23 »	23 85	22 20	22 »	22 50	23 ..
Barcelone						
Dette Intérieure 4 0/0......	65 50	65 50	66 72	66 52	66 50	66 70
— Extérieure 4 0/0......	75 57	75 72	76 77	77 15	77 50	77 55
Obligations Hyp. Cuba 6 0/0	106 37	106 ..	107 25	107 50	107 87	108 75
-- 5 0/0	91 62	94 37	94 87	94 75	95 37	96 12
Change sur Paris..........	23 60	23 70	22 75	22 30	23 05	23 30

GRÈCE

LA SITUATION

Athènes, 25 décembre 1893.

Le Règlement de la Dette à la Chambre. — M. Délyannis. — L'attitude du Roi. — Le Budget de 1894 ; économies. — M. Ornstein. — La Société des Monopoles. — M. James Samuelson.

Les propositions financières de M. Tricoupis n'ont rencontré à la Chambre d'opposition que de la part du groupe de M. Rhalli, les autres partis ayant jugé inutile de résister. Les rhallistes ont mis en œuvre tous les procédés d'obstruction que le règlement leur fournissait; le projet du Président du Conseil a cependant été voté définitivement dans la séance du 18 décembre, après une discussion qui s'est prolongée jusqu'à cinq heures du matin.

Les députés de toutes les fractions de l'opposition ont quitté la salle des séances au moment du vote.

M. Délyannis, se rendant compte qu'il n'y a rien à tirer de la Chambre actuelle, dévouée sans réserves à M. Tricoupis, porte son activité sur un autre terrain; il organise dans le pays une agitation tendant à obtenir du Roi la dissolution de la Chambre.

Je ne crois pas que M. Délyannis réussisse facilement dans sa tentative ; si la faillite honteuse imposée par M. Tricoupis a provoqué quelques protestations isolées, la majorité de la population est satisfaite de cette mesure, croyant que la situation financière s'améliorera lorsque les paiements du pays à l'étranger seront fortement réduits. Quant au Roi, son initiative a été nulle tous ces derniers temps ; il paraît découragé par l'insuccès de ses tentatives d'intervention antérieures, et disposé à approuver passivement tout ce que fera M. Tricoupis.

Le Président du Conseil s'occupe de l'établissement du budget de 1894 et procède par fortes économies. L'effectif total de l'armée est réduit à 22.936 hommes : des réductions semblables seront opérées sur l'effectif de la flotte.

M. Tricoupis parle encore de son intention d'offrir un arrangement acceptable aux créanciers étrangers et de diminuer la circulation fiduciaire. Il y a lieu de conserver le plus grand scepticisme à l'égard de ces déclarations.

Pour le moment, les négociations avec les créanciers étrangers sont complètement interrompues, M. Ornstein ayant reçu, de Paris, l'instruction de suspendre tous les pourparlers jusqu'à ce que M. Tricoupis revienne sur ses mesures arbitraires. M. Ornstein était porteur de propositions très sérieuses, et c'est ce qui aggrave encore le cas du président du Conseil. Il demandait que les recettes du budget, évaluées faussement dans tous les budgets établis jusqu'ici à cent millions, fussent estimées à leur valeur réelle de 80 millions, et les dépenses intérieures réduites à 65 millions ; les créanciers étrangers se seraient contentés provisoirement de la différence de 15 millions. La Banque Nationale, pourvue d'une Commission de surveillance, composée d'étrangers, aurait été chargée de l'encaissement des impôts destinés au service de la Dette.

M. Tricoupis est impardonnable de ne pas avoir tenu compte de ces propositions, qui comportaient de grands sacrifices de la part des porteurs et qui auraient pu servir de base à une réorganisation des finances.

On dit que la Société des Monopoles a déjà été contrainte par le Gouvernement de lui livrer les recettes, s'élevant à trois millions de francs en or, encaissées pour le service de l'emprunt des Monopoles ; d'autre part, le Comptoir d'Escompte aurait écrit à cette Société qu'il la tient pour responsable de ces sommes.

M. James Samuelson, économiste anglais, est arrivé à Athènes pour étudier la situation économique du pays ; on croit qu'il se livre à des études personnelles, et qu'il n'a pas de mission des porteurs anglais.

Bourse d'Athènes. — Le règlement de la Dette imposé par M. Tricoupis aux créanciers étrangers avait produit tout d'abord une baisse du change, qui est tombé à 162, et une hausse générale des valeurs. Une réaction n'a pas tardé à se produire, et le change a repris maintenant des cours ascendants.

Informations Économiques et Financières

Les Suites de la Faillite. — On assure que des allocations spéciales seront inscrites au budget de 1894 pour l'entretien de certains Etablissements d'instruction publique et de caisses de secours mutuels dont la fortune se trouve gravement atteinte par suite des dernières mesures économiques votées par la Chambre, ces Etablissements ayant placé leurs fonds en valeurs nationales.

La Récolte du Tabac. — On assure que la récolte du tabac en Thessalie s'élèvera cette année à 800.000 ocques. Ce produit ne trouve malheureusement pas de débouchés sur les marchés étrangers, pas même en Egypte, à cause des mesures douanières nouvellement décrétées dans ce dernier pays. La faute en est au Gouvernement lequel, en voulant toujours obtenir de plus avantageuses conditions, a différé la conclusion des traités de commerce permettant l'importation des tabacs helléniques sur les marchés étrangers.

ITALIE

LA SITUATION

Rome, 28 décembre 1893.

Une Victoire africaine. — La Situation en Sicile. — Les Projets de M. Sydney-Sonnino. — La « Banque d'Italie ». — La Baisse du Cours des Devises.

Les graves événements qui se déroulent en Sicile n'ont pas permis au Gouvernement de tirer de la victoire remportée, en Afrique, par le colonel Arimondi, tout le parti possible. Il a même dû fournir des explications tendant à démontrer que, si la garnison d'Agordat a pu repousser l'attaque des derviches, le Gouvernement n'a nullement l'intention d'inaugurer une politique de conquête dans la colonie érythréenne. Toutefois le fait d'armes en lui-même est brillant.

Les troupes italiennes, fortes de 3.000 hommes (huit compagnies d'indigènes, huit canons, deux escadrons de cavalerie indigène et six groupes d'irréguliers), sous les ordres du colonel Arimondi, ont mis en pleine déroute dix mille derviches disposant de six mille fusils et de quatre mille lances. Leur chef, Amed Ali, est tombé sur le champ de bataille avec un millier de ses guerriers ; du côté italien les pertes s'élèvent à 98 morts, dont cinq officiers, et à 123 blessés, indigènes pour la plupart.

L'ancien commandant en chef du corps africain, général Barattieri, qui a failli être Ministre de la guerre, vient de partir pour Massaouah, en qualité de gouverneur, après avoir été reçu par le Roi, muni des instructions de M. Crispi et du Sous-Secrétaire d'Etat Antonelli.

Ce succès est de nature à flatter l'amour-propre national ; malheureusement les préoccupations intérieures dominent aujourd'hui tout autre sentiment.

Je ne m'attarderai pas à vous donner des détails sur les nouveaux incidents qui se sont produits de l'autre côté du détroit de Messine, — incidents que j'avais prédits et que les télégrammes quotidiens relatent — mais je ne peux me dispenser de résumer les impressions qui ont cours ici. Ce mouvement populaire — auquel on a peut-être tort d'attribuer des tendances séparatistes — est dû surtout à la crise économique et sociale, plus aiguë en Sicile que dans le reste de l'Italie. Il ne saurait être enrayé par l'envoi de troupes ni par le lieutenant général Morra di Lavriano, qui a été impuissant à calmer, cet été, l'effervescence à Naples. D'autre part, les recommandations faites par M. Crispi aux préfets, d'inviter les Syndics siciliens à se montrer très conciliants dans le recouvrement des taxes, constituent un remède insuffisant.

« Nous savons, dit à ce propos le *Popolo Romano*, que les rapports entre propriétaires et prolétaires, entre le capital et le travail, ne peuvent être modifiés d'un instant à l'autre par la seule intervention du pouvoir exécutif... Les meilleurs raisonnements comptent peu quand on se trouve aux prises avec la misère et la faim...

Ce qu'il faut, avant tout, c'est donner un prompt essor aux industries et aux travaux locaux, de façon à permettre aux ouvriers de gagner leur pain quotidien. Et si l'Etat doit faire le sacrifice de quelques millions pour venir en aide aux initiatives locales et entreprendre les travaux publics approuvés par les lois, ce sera de l'argent dépensé fort à propos.

Ceci fait, il faudra reviser du tout au tout les contrats agraires et augmenter le nombre des propriétaires fonciers. L'œuvre de pacification, assumée par le général Morra, serait impossible à accomplir sans ces réformes. »

Notre confrère romain donne là de sages conseils, mais à mon avis, le mal a de trop profondes racines pour pouvoir être extirpé. L'agitation qui se manifeste d'une façon si violente en Sicile gagne la péninsule où l'imprévoyance des Gouvernements et les dépenses improductives ont créé une situation des plus dangereuses.

Troubles politiques, catastrophes financières, perspective de charges nouvelles que le pays est incapable de supporter, tel est le bilan de fin d'année, sans que l'on sache encore ce que le Ministère Crispi va proposer pour rassurer le pays.

Un des premiers actes de M. Sonnino a été d'inviter chacun de ses collègues à revoir avec soin le projet du budget de 1893-94 et les prévisions pour 1894-95, afin d'y introduire des modifications « conformes au programme du nouveau Cabinet. » Le Ministre des finances reconnaît qu'on ne pourra guère remanier le budget de 1893-94, mais il voudrait réduire le plus possible les fonds restant disponibles.

Quant aux mesures destinées à augmenter les recettes, l'établissement de deux monopoles paraît être à peu près certain ; ce sont : le monopole des allumettes et celui des poudres.

Ces projets, écartés par M. Giolitti, avaient été conçus par un Ministère antérieur, mais ils seront certainement combattus à la Chambre, où la majorité serait décidée à repousser aussi bien les monopoles que l'impôt progressif ou tout autre.

En attendant M. Sonnino doit soumettre, avant la fin de la semaine, un projet financier complet ; s'il faut en croire la *Tribuna*, ce projet comprendrait, outre les monopoles dont il est question plus haut, une augmentation de la taxe sur la richesse mobilière et d'autres aggravations des charges; si cette nouvelle se confirme il y a lieu de prévoir une dissolution du Parlement

La *Gazetta ufficiale* a publié le décret approuvant les statuts modifiés de la nouvelle *Banque d'Italie* qui fonctionnera à partir du 1er janvier 1894. Je vous ai indiqué ces modifications dans une précédente lettre; il me suffira d'ajouter que la question de la *Riscontrata* a été réservée, pour donner satisfaction aux nombreux intérêts en jeu et que les Banques *Nationale* et de *Naples* doivent élever la masse de leurs escomptes en Toscane.

Comme conséquence immédiate de la nouvelle loi, la *Banque Nationale* va être amenée à dénoncer pour fin courant, tous les reports, et il en résultera forcément une hausse du taux de l'argent.

Parmi les appréciations émises au sujet de la récente baisse des changes je citerai celle du *Sole* de Milan, qui s'est fait une sorte de spécialité de ces questions. Notre confrère part de ce principe, que la hausse qui atteignait 116 était l'œuvre de la spéculation, et il en déduit logiquement que la baisse de ces jours derniers provient, d'une part, des ventes de devises extérieures effectuées par des négociants en soies, désireux de liquider le papier gardé en portefeuille dans la perspective de cours élevés, — d'autre part, de la réduction des disponibilités dans les Banques, par suite des suspensions de paiements qui se sont produites depuis un mois environ. Les banquiers ayant été amenés à réaliser le papier gardé en portefeuille, dans un but de spéculation, ont créé un mouvement contraire à celui d'il y a trois ou quatre mois ; à cette époque-là, en effet, on achetait des devises par crainte de voir encore monter les cours, tandis que, aujourd'hui, on vend en prévision d'une baisse plus forte.

Informations Economiques et Financières

La Chambre de compensation de Gênes. — Pendant le mois de novembre dernier, les sommes liquidées à la Chambre de compensation de Gênes se sont elevées à 448.643.715 lire, dont 363.151.903 lire ont été compensées.

Le solde a été réglé par 25.265.830 lire de virements ou de crédits en compte-courant et par 60.226.885 lire d'espèces.

La proportion des virements ou espèces, par rapport à l'ensemble des opérations, est de 19,10 0/0 ; celle des espèces seules est de 13,42 0/0.

La Banque populaire de Gênes. — Notre correspondant de Rome vous avait annoncé la demande de *moratorium* introduite par cet Etablissement; voici quelques détails complémentaires qui précisent sa situation.

Fondée en 1868 au capital de 3 millions, en actions de 100 lire, la *Banque populaire de Gênes* avait de nombreuses immobilisations. Le bilan présenté au Tribunal, par son Conseil d'administration, accuse un *actif* de 6.710.598 lire et un *passif* de 4.346.721 lire. Le tribunal a désigné un co-administrateur et un juge délégué; il a nommé aussi une Commission de surveillance composée de: la Banque Nationale, la Banque de Naples, la Société économique ouvrière, MM. Giacomo Cattaneo et Napoléone Laboranti.

Le Commerce de Massaouah. — Pendant le premier trimestre 1893 la valeur des marchandises soumises aux droits de douane s'est élevée à 3.240.000 lire, en diminution de 1.680.000 l. sur la période correspondante de 1892. Mais cette diminution provient de la moins-value des importations de blés.

A l'importation figurent : le tabac des Indes et d'Egypte pour 121.000 lire; le poivre, pour 46.000 lire; les alcools, pour 51.000; les huiles, pour 35.000; le pétrole, pour 25.000; la bière, pour 28.000; le café (de production indigène), pour 87.000; le sucre, pour 41.000; les gommes, pour 39.000; les tissus de coton, pour 800.000; les articles de soie, pour 90.000; les peaux brutes, pour 30.000; le bétail de race bovine (de l'Arabie), pour 500.000, et le beurre, pour 55.000 lire.

On constate que les tissus, ceux de cotons notamment, ne proviennent pas d'Italie, mais de l'Inde et de l'Egypte.

Les principaux articles d'importation italienne sont : le vin, 120.000 lire; l'huile, 3.000; les liqueurs, 25.000; les cigares, 35.000; le savon, 20.000; la chaux et le ciment, 15.000; les pâtes alimentaires, 25.000; les salaisons, 15.000; les fromages, 15.000 lire, etc., etc.

La valeur des nacres exportées de Massouah pendant le premier semestre 1893 s'élève à 547.000 lire; ces nacres ont été, en presque totalité, expédiées à Trieste.

BOURSES FINANCIÈRES DE ROME ET DE GÊNES

Cours officiels de clôture des six dernières semaines

	24 nov	1er déc	8 déc.	15 déc.	22 déc.	29 déc.
Rome						
Rente Italienne 5 0/0......	93 60	94 15	93 45	93 10	90 55	90 25
Ch. de fer Méditerranée act.	496 »	493 »	494 »	490 »	486 »	480 »
— Méridionaux act.	612 »	604 »	617 »	616 »	611 »	605 »
Banque Nationale act......	1105 »	1040 »	920 »	960 »	1030 »	960 »
— de Rome...........	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »	400 »
— Générale...........	193 »	141 »	132 ..	130 »	134 »	123 »
Comp. Nav. à vap. F. R...	315 »	» »	295 »	297 »	289 »	277 »
Banque Immobilière.........	18 »	35 »	23 »	22 »	20 »	15 »
Crédit mobilier Italien.....	257 »	155 »	155 »	151 »	160 »	154 »
Eaux Marcia................	938 »	925 »	960 »	995 »	1005 »	985 »
Change sur la France......	115 65	115 45	114 50	112 »	110 80	112 72
— sur Londres.........	29 09	29 07	28 86	28 31	27 82	28 34
— sur Berlin..........	142 90	142 90	141 60	139 45	137 10	137 50
Gênes						
Rente Italienne 5 0/0......	93 62	94 20	93 65	93 45	91 »	89 80
Crédit Mobilier Italien.....	250 »	163 »	153 »	151 »	159 »	154 »
Chemins de fer Méridionaux	617 »	603 »	616 »	617 »	308 »	601 »
Change sur Paris..........	115 57	111 20	114 60	112 11	110 50	112 »
sur Berlin..........	143 »	141 40	141 70	138 90	137 »	138 90

Courrier de la Bourse de Rome

Rome, 30 décembre 1893.

Malgré la situation troublée, la tenue du marché a été plutôt bonne, cette semaine, sur les bruits relatifs à des négociations engagées avec un groupe allemand, en vue d'un emprunt. Mais c'est sans doute là un feu de paille, tendant à relever les cours pour la liquidation de fin d'année. Les commentaires les plus variés ont cours sur les projets financiers de M. Sonnino; en réalité, on ne sait rien de positif, et le Gouvernement lui-même hésite encore dans le choix des mesures qu'il proposera au Parlement.

Le dividende de la *Société de Navigation générale italienne*, pour l'exercice 1892-93, a été fixé à 4 1/2 0/0.

PORTUGAL

LA SITUATION

Lisbonne, 28 décembre 1893.

Polémique. — Le Paiement des coupons.

Le remaniement ministériel continue à être le sujet de discussions ardentes et même dans ce pays, où la liberté de langage de la presse n'a d'équivalent nulle part, on doit reconnaître que le ton des polémiques excède, cette fois-ci tout ce qu'on peut imaginer de plus fort. Comme tableau de mœurs, c'est complet ! et on peut bien juger du degré de désorientation des esprits quand, en face de questions aussi redoutables que celles qui sont en suspens, on voit les partis s'embourber dans des violences qui n'ont d'autres causes que la haine et le dépit personnels.

Dans la fureur des attaques, il y a des gens qui n'hésitent pas à se compromettre en quelque sorte eux-mêmes pour pouvoir jeter un peu plus de boue sur ceux qui ont cessé d'être des amis et qu'ils attaquent comme s'ils avaient été, dès leurs première jeunesse, de vrais chenapans.

Le pire de ce système, c'est le scepticisme et l'indiscipline qu'on insuffle aux masses populaires en faisant de plus en plus qu'elles ne croient à personne, qu'elles considèrent les politiciens comme gens sans bonne foi et sans dignité, et qu'elles sont disposées à accepter toutes les théories révolutionnaires qui sont, dans cette fin de siècle, un épouvantable élément de désordres.

Depuis quelques années, on ne cherche qu'à démolir. Il n'y a que les médiocrités qui soient épargnées; il suffit que quelqu'un montre une supériorité morale ou intellectuelle pour qu'il soit immédiatement en butte à l'exécration la plus venimeuse. Pas moyen de résister à une telle avalanche de diffamations et de calomnies. Des médiocrités on passe aux nullités, en sorte qu'on peut bien dire qu'un tel régime, hypocritement affublé du nom de démocratie, n'a de la démocratie que le nom. Et il paraît que nous sommes entrés dans une période qui en promet de pires !

Mais passons à un autre sujet et parlons finances.

On doit savoir déjà que tout l'argent nécessaire pour le paiement du coupon de janvier est dans les caisses des agents financiers du Gouvernement, et par conséquent on ne s'explique pas comment la cote se maintient en baisse.

Non seulement toutes les sommes nécessaires pour le paiement du coupon de janvier sont depuis quelque temps à l'étranger, mais la *Junta do Credito Publico* a déjà une disponibilité de 100.000 liv. (2.500.000 fr.), pour le paiement du coupon d'avril; voilà qui doit rassurer les porteurs.

Malgré la guerre acharnée que l'on fait encore au Portugal, celui-ci fait tous ses efforts pour se relever de la chute où l'ont poussé moins que ses propres fautes, la fatalité des événements étrangers qu'il ne dépendait pas de lui d'empêcher.

Cette lutte qui a éclaté au Brésil, et qui l'a fait tomber dans un état d'anarchie, rendant le commerce presque nul, a tari presque complètement la principale source de la richesse du Portugal, et malgré cela vous voyez que le Portugal travaille courageusement pour se relever, pour faire face aux engagements qu'il a pris envers ses créanciers.

Recettes douanières. — Le total des recettes douanières du 1er au 26 décembre est de 769 : 448$427 reis pour Lisbonne; il a été de 651 : 257$305 reis pendant la même période de 1892; soit, pour 1893, une augmentation de 118 : 191$122 reis. Pour Porto, à la même date, le to-

tal est de 449:972$939 reis pour 1893 et de 428:552$262 reis pour 1892, soit une augmentation de 21:420$677 reis en 1893.

La Banque du Portugal. — Voici le bilan comparatif de la Banque au 13 décembre :

	6 déc.	13 déc.	contos	
Or	2.237	2.237	»	»
Argent	5.561	5.562	+	1
Bronze	593	609	+	16
Prêts sur titres	3.804	3.809	+	5
Dettes du Trésor	11.899	12.461	+	562
Emprunts de Banque sur valeurs	42.126	42.108	—	18
Dépôts	2.076	2.143	+	67
Dividendes à payer	78	78	»	»
Bénéfices	1.887	1.905	+	18
Billets en circulation	50.758	51.029	+	271

Recettes de la Compagnie Royale. — Pendant la 49e semaine, les recettes de la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais ont été de 55:716$000 reis, soit :

Voyageurs	22:350$000 reis
Transit	5:896$000 —
Marchandises	27:470$000 —
Total	55:716$000 —

En 1892, les recettes de la 49e semaine avaient été de 63:601$625.

Du 1er janvier au 9 décembre les recettes se sont élevées à 3.033:762$000 reis, en plus-value de 86:380$431 reis sur la même période de 1892.

Voici le détail des recettes de 1893 :

Nord et Est (690 kil.)	2.749:770$000 reis
Torres-Figueira (168 kil.)	177:764$000 —
Beira-Baixa (212 kil.)	106:228$000 —
Total	3.033:762$000 —

ÉTATS BALKANIQUES

ROUMANIE

Le Monopole des Tabacs et du Sel en Roumanie. — Nous extrayons les chiffres suivants du tableau publié par la Régie des Monopoles sur ses opérations pendant le 1er trimestre de l'exercice 1893/1894.

La vente des tabacs s'est élevée à la somme de 10.025.076 fr., présentant un excédent de 855.653 fr. sur les prévisions budgétaires et de 789.978 fr. sur le trimestre d'avril 1892/93.

La vente du sel dans l'intérieur du pays a dépassé les prévisions de 223.061 fr. et les encaissements de 1892 de 193.825 fr.

L'exportation du sel, qui, dans le trimestre d'avril se fait ordinairement sur une échelle peu étendue, a été de 254.138 fr., contre une prévision budgétaire de 227.701 francs, soit en plus, 25.435 fr. sur 1892.

La vente des allumettes a produit 73.899 fr. au-dessus des prévisions budgétaires et 64.043 fr. de plus qu'en 1892/93.

La vente des cartes à jouer présente 33.526 fr. au-dessus de la vente de l'année passée.

La vente de la poudre s'est élevée à 93.468 fr. pendant le trimestre d'avril 1893 et de 76.149 fr. en 1892. Différence en moins de 14.318 fr.

En résumé, les encaissements résultant de la vente de tous les produits de la régie des Monopoles de l'Etat a été, pendant le trimestre d'avril, de 14.545.720 fr. contre 13.169.157 fr. en 1892 et 11.382.899 fr. de prévisions budgétaires.

Le Budget de 1894-95. — Le Ministre des finances a soumis à la Chambre roumaine le projet de budget pour l'exercice 1894-95. Nous reproduisons les principaux chiffres de ce budget, comparés aux prévisions de 1893-94 et aux résultats de 1892-93.

	Prévisions 1894-95	Prévisions 1893-94	Résultats 1892-93
	Recettes (en francs)		
Impôts directs	31.995.000	28.610.000	26.152.529
Impôts indirects	56.600.100	50.955.000	51.563.800
Monopoles	48.700.000	45.700.000	55.097.557
Ministère des domaines	28.862.600	28.453.000	20.779.960
— des travaux publics	14.207.000	14.429.000	12.119.000
— de l'intérieur	9.454.000	8.100.000	6.841.358
— des finances	2.765.000	2.605.000	1.932.788
— de la guerre	1.389.000	1.378.000	1.178.688
— des affaires étrangères	218.000	175.000	188.342
— des cultes	606.065	372.000	190.832
— de la justice	2.500	2.500	3.420
Divers	7.510.000	7.600.000	7.172.465
Total	202.309.265	188.379.500	173.220.742
	Dépenses (en francs)		
Dette publique	69.896.175	68.135.293	61.321.937
Ministère de la guerre	41.354.072	40.424.072	37.242.212
— des finances	25.424.325	23.367.165	18.965.451
— des cultes	25.169.226	19.666.385	17.693.745
— de l'intérieur	19.370.693	16.529.077	13.309.835
— des travaux publics	6.317.200	6.220.308	5.198.214
— de la justice	5.727.830	5.564.020	5.376.125
— des domaines	5.645.936	5.346.981	4.765.163
— des affaires étrangères	1.691.589	1.625.689	1.615.058
Conseil des ministres	66.500	64.500	54.657
Fonds pour l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires	1.645.717	1.436.007	»
Total	202.309.265	188.379.500	166.042.402

Le tableau suivant permet de se rendre compte des accroissements successifs et des résultats des budgets roumains ; de 1880 à 1891, les chiffres ci-dessous sont ceux des comptes définitifs ; ce sont ceux des comptes provisoires pour les exercices 1891-92 et 1892-93 ; ceux des prévisions pour les deux exercices :

Exercices	Recettes	Dépenses	Excédent ou Déficit
	francs	francs	francs
1880-81	140.270.570	125.574.591	+ 14.695.979
1881-82	123.180.936	130.675.101	+ 7.494.165
1882-83	141.815.930	136.854.162	— 4.961.768
1883-84	134.695.990	135.557.860	— 861.870
1884-85	116.057.508	130.352.265	— 14.294.757
1885-86	124.478.398	129.971.646	— 5.493.248
1886-87	141.266.823	129.418.851	+ 11.843.972
1887-88	139.569.639	140.201.995	— 632.356
1888-89	159.076.892	161.173.463	— 2.096.571
1889-90	159.849.207	158.770.924	+ 1.078.283
1890-91	170.353.796	162.116.869	+ 8.236.927
1891-92	170.782.353	160.106.022	+ 10.676.331
1892-93	173.220.742	166.042.402	+ 7.178.340
1893-94	188.379.500	188.379.500	
1894-95	202.309.265	202.309.265	

SERBIE

Les Recettes des Chemins de fer. — Les recettes des Chemins de fer de l'Etat serbe sont représentées en francs par les chiffres suivants :

	Du 20 au 30 novembre	Du 1er janvier au 30 nov.	Par kil.
1893 (540 k.)	177.369 31	4.559.550 53	328 46
1892 (540 k.)	160.690 88	4.548.182 59	297 57
Différence en 1893	+16.678 43	+ 11.367 94	+30 89

L'Administrateur-Gérant : Jules Montel.

Paris. — Imprim. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 8 au 14 octobre 1893....	19.035
— depuis le 1er janvier 1893.	865.860
— — 1892.	436.230
Différence en faveur de 1893.	429.630

845

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 42e SEMAINE DE 1893

Recettes du 15 au 21 oct. 1893......	886.430 75
Recettes de la semaine correspondante de 1892....................	751.987 35
Différence en plus en 1893.....	134.443 40
Recettes du 1er janvier au 21 oct. 1893............................	32.817.728 45
Recettes de la période correspondante de 1892....................	31.076.058 »
Différence en plus en 1893.......	1.741.670 45

846

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 21e quinzaine 1893...	248.850 35
Recettes de la 21e quinzaine 1892...	244.546 45
Différence pour 1893....	+ 4.303 90
Recettes des 21 1res quinzaines de 1893	5.408.829 45
Recettes des 21 1res quinzaines de 1892	4.846.734 15
Différence en plus pour 1893.....	+ 562.095 30

847

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 octobre 1893..	880.031 70
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892.....................	853.264 02
Différence en plus en 1893.....	+ 26.767 68
Recettes du 1er janv. au 15 oct. 1893.	15.905.352 64
Recettes de la période correspondante de 1892....................	16.379.186 43
Différence en moins en 1893.....	— 473.833 79

848

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ		DIFFÉRENCE	
	1893	1892	en 1893	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Sept......	5.336.214 08	5.396.675 44	— 61.461 36	1.14
9 1ers mois	51.940.604 68	52.788.114 51	— 847.509 83	1.60

849

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Paranagua-Curityba

Recettes de août et septembre 1893. Fcs.	586.722 »
— — 1892.....	614.981 »
Diminution...........	28.259 »
Recettes du 1er janvier au 30 sept. 1892.	2.315.614 »
— — 1893.	2.461.377 »
Augmentation.........	145.763 »

850

CHEMINS DE FER DU

SUD DE LA FRANCE

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 20 courant, a décidé de distribuer un acompte de **5 fr.** sur le dividende de 1893. Cet acompte sera mis en paiement à partir du **1er novembre** prochain (coupon nº **15**), à raison de :

4 80 (impôts déduits) pour les titres nominat.
4 30 — pour les titres au porteur

851

SOCIÉTÉ CENTRALE DE DYNAMITE

Anonyme, au Capital de 20.000.000 de fr.
13, rue du Helder — PARIS

MM. les actionnaires de la Société Centrale de Dynamite, dont le siège est à Paris : 13, rue du Helder, sont convoqués le vendredi 3 novembre 1893, à dix heures du matin, au siège de la Société :

(*a*). — En Assemblée générale extraordinaire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

« Modifications à apporter aux articles 34 et 35 des statuts et addition d'un article nouveau. »

(*b*). — Et immédiatement après en Assemblée générale ordinaire, conformément à l'art. 25 des statuts :

Ordre du jour :

Lecture du rapport du Conseil d'administration sur les comptes de l'exercice 1892-1893;
Lecture du rapport des commissaires;
Examen et approbation des comptes;
Répartition du compte de Profits et Pertes;
Nomination d'administrateurs;
Quitus de gestion à donner à d'anciens administrateurs;
Nomination de Commissaires et fixation de leur indemnité.

Pour assister à l'assemblée, il faut être propriétaire de 25 actions et les avoir déposées le 29 octobre au plus tard :

Au siège social, 13, rue du Helder, à Paris;
Au Comptoir National d'Escompte, à Paris et dans ses agences;
A la Société de Dynamite Nobel, à Avigliana (Italie), et à Isleten (Suisse);
Chez M. A. Mialane, à Lunas (Hérault).

Le Conseil d'administration.

852

COMPAGNIE DU GAZ DE BORDEAUX

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le jeudi 30 novembre 1893, à trois heures, à Paris, 11, rue Taitbout.

Aux termes des statuts, l'assemblée se compose de tous les actionnaires propriétaires de vingt actions au moins.

Pour être en droit d assister à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront en avoir effectué le dépôt vingt jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, à Paris, soit dans les bureaux de la Compagnie, 11, rue Taitbout, soit dans les caisses du Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, de sa succursale, 2, place de l'Opéra et agences dans Paris, et dans ses agences de province; à Bordeaux, dans les caisses de la Société Bordelaise, 42, cours du Chapeau-Rouge, et à Lyon, dans les caisses de la Société Lyonnaise, Palais Saint-Pierre.

Les propriétaires d'actions nominatives devront justifier que leurs actions ont été inscrites sous leurs noms, vingt jours au moins avant la date de la réunion.

853

DETTE PUBLIQUE DU

ROYAUME D'ITALIE

Emprunt Romain 5 0/0 1857

Les porteurs d'obligations de l'Emprunt romain 5 0/0 1857 sont informés qu'il a été procédé publiquement, le 26 octobre courant, dans les bureaux de MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte, à Paris, au tirage au sort des obligations qui devront être remboursées à partir du 1er décembre 1893.

854

COMPAGNIE D'AGUILAS

Société anonyme. — Capital : 15 millions de fr.
Siège social : 32, rue des Mathurins, Paris

MM. les porteurs d'obligations de la Compagnie d'Aguilas sont informés qu'à dater du 2 novembre prochain, il sera payé au siège social, contre détachement du coupon nº 23, une somme nette de 7 fr. 50 par titre estampillé.

La caisse est ouverte de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures.

855

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

	BILANS AU	
Actif	31 août 1893.	30 sept. 1893.
Espèces en caisse et à la Banque..........	7.915.018 15	5.649.532 58
Effets et valeurs div..	227.972.825 14	198.702.284 16
Trésor public........	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres...............	19.766.234 55	19.557.421 14
Correspondants.......	25.743.916 51	31.834.892 35
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.860.033.842 26	1.857.946.753 89
Prêts communaux..	1.165.245.678 80	1.168.076.474 41
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots...	25.482.234 60	25.565.259 36
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves...	64.530.314 95	64.552.700 25
Semestres d'annuités échus.........	42.577.022 84	38.633.200 11
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels........	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier.......	915.332 76	915.513 14
Divers...............	42.354.546 72	40.301.173 16
Intérêts acquis, mais non échus..........	20.525.615 88	31.092.316 72
Dépenses d'administr.	2.860.901 02	3.212.992 71
Total.........	3.543.857.193 43	3.523.974.223 26
Passif		
Capital social........	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire..	18.899.728 72	18.890.728 72
Provision pour l'amt des emprunts......	114.597.504 80	112.719.481 05
Provision pour le risque des prêts......	10.000.000 »	8.783.366 60
Réserves diverses....	8.760.892 50	83.380.095 63
Dépôts en comptes courants et bons de caisse.............	83.185.541 57	3.416.656 46
Correspondants.......	3.533.493 76	3.751.936 18
Sous-Comptoir des Entrepreneurs.......	3.752.531 56	3.751.625 61
Versements différés :		
Sur prêts hypothéc.	19.866.777 29	18.649.575 10
Sur prêts commun.	73.738.059 15	73.797.953 46
Oblig. en circulation et Bons à lots :		
Oblig. foncières....	1.815.672.298 24	1.793.048.346 23
Oblig. communales.	1.090.280.322 13	1.075.103.309 36
Bons à lots.........	25.482.234 60	25.565.259 36
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	30.314.587 95	55.242.354 26
Semestres d'annuités payés par anticipat.	679.212 76	982.641 67
Divers...............	31.509.874 9[illegible]	20.7[illegible].073 27
Intérêts dus mais non échus..............	38.277.718 62	34.277.404 07
Profits et pertes :		
Reliquat de l'exercice 1892...............	503.370 33	503,370 33
Exercice 1893.......	14.303.[illegible] [illegible]9	15.971.[illegible]31 26
Total.........	3.543.857.193 43	3.523.974.223 69

856

GOUVERNEMENT ÉGYPTIEN

MM. les porteurs de titres de la Dette Egyptienne Unifiée sont informés que le coupon échéant le 1er novembre 1893 sera payé, au change, de fr. 25.16 par livre sterling, soit fr. 10.064 au Crédit Lyonnais à Paris, à Lyon et dans toutes ses Agences.

857

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Actif	Bilans aux 31 mai 1893	Bilans aux 30 juin 1893
Versements non appelés...	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales).	6.374.187 51	6.319.939 04
Portefeuille (Paris et succ.).	17.133.642 25	14.818.272 97
Avances sur nantissements.	10.509.060 50	10.337.308 42
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin..................	» »	» »
Corresp^ts divers (Paris et succ.)	4.291.253 77	4.757.732 01
Frais génér. (Paris et succ.).	362.176 08	»
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur..................	292.629 89	319.674 64
Immeubles..................	665.091 63	665.091 63
Mobiliers..................	139.171 33	139.171 33
Fr.	48.767.212 96	46.387.190 04

Passif		
Capital social..............	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve..........	370.000 »	385.000 »
Fonds de prévoyance statut.	374.856 01	394.351 45
Fonds de prévision pour agences à créer.........	» »	» »
Fonds de secours.........	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém..	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière.......	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier.	139.171 33	139.171 33
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur........	292.629 89	349.675 64
Billets au porteur en circul.	20.479.281 85	18.603 101 50
Comptes de dépôts d'espèces	3.859.977 48	3.809.672 58
Effets à payer............	300.372 08	312.317 67
Corresp^ts divers (Paris et succ.).	9.063.031 32	8.922.529 17
Intérêts et com. du semestre	667.160 48	27.021 79
Réescompte des portefeuill.	3.561 60	233.385 60
Dividendes à payer........	» »	» »
Profits et Pertes :		
Solde du 1er semestre 1892..	5.100 26	11.063 84
— 2e semestre 1892...	299.954 46	287.784 27
Fr.	48.767.212 96	46.387.190 04

Le Directeur : S. SIMON.

858

SANS COUVERTURE
Marchandises et Valeurs
BOURSE MUTUELLE
PERTES REMBOURSÉES
Passage des Princes, Paris.

859

DEMANDEZ les ENCRES
ET LES
PLUMES NOUVELLES

Paris Paris







E. MATHIEU-PLESSY

chez tous les Papetiers.

860

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIEGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 Paris

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* 9 *de chaque mois* : Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Lucie, les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la Centre-Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* 21 *de chaque mois* : Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz**.

Départs du **Havre** *le* 22 *et de* **Bordeaux** *le* 26 *de chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et la **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* 15, *de* **Saint-Nazaire**, *le* 1 *et de* **Bordeaux** *le* 19 *de chaque mois :* Pour **Saint-Thomas**, **Porto-Rico**, **Haïti**, la **Havane** et **Vera-Cruz**.

Départs de **Marseille** *le* 12 *de chaque mois* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela**, la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondance* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz**.

867

LE PETIT ECONOMISTE (quotidien)

est l'édition spéciale pour la Province de la ***PETITE COTE***, le journal financier si apprécié par la Bourse de Paris et la haute Banque. *Indispensable à la bonne gestion d'une fortune mobilière.*

ABONNEMENTS : Un Franc pour chaque Mois. UN AN : 10 Francs. — BUREAUX : *24, Rue Feydeau, PARIS.*

863



GRATIS Tout lecteur ou abonné de **L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN** qui enverra cette annonce détachée, ou la bande du journal, avec une photographie, à **M. Dugardin**, artiste-peintre, 66, rue Turbigo, Paris, recevra un

SUPERBE PORTRAIT
PEINT A L'HUILE

Joindre **1** fr. **50** pour les prix de port et emballage.

861

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

Actif	Bilans aux 31 août 1893	Bilans aux 30 sept, 1893
Caisse et Banques..........	1.757.802 99	1.394.584 92
Portefeuille :		
Effets en francs............	23.970.323 48	25.416 744 56
Effets en monnaies étrang..	1.207.576 67	960.756 75
Comptes reports...........	1.866.348 40	1.719.136 20
Rentes, actions, obligations		9.643.126 07
et participations diverses	10.709.700 17	
Avances sur titres.........	7.567.714 20	10.739.601 20
Comptes courants garantis.	13.158.338 68	12.363.776 60
Crédits sur garanties......	12.128.759 63	10.289.521 44
Correspondants débiteurs..	3.484.027 65	3.516.400 27
Frais généraux............	319.941 22	163.890 28
Immeuble social.....	1.672.722 50	1.672.722 50
Actions. *Versements non appelés*................. ...	15.000.000 »	15.000.000 »
	92.933.676 31	93.200.202 01

Passif		
Actions.....................	30.000.000 »	30.000.000 »
Réserves, statutaire........	3.000.000 »	3.000.000 »
— supplémentaire..	2.000.000 »	2.000.000 »
— immobilière......	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de Dépôts.........	34.181.234 25	34.925.140 36
Comptes d'encaissement....	183.513 90	334.709 65
Correspondants créditeurs..	3.405.129 86	3.746.663 64
Effets à payer..............	17.294.978 97	16.124.830 93
Ordres de Bourse..........	47.101 05	108.036 85
Dividendes à payer........	13.163 02	12.512 12
Réescompte du dernier se-	111.340 70	
mestre.....................	974.549 42	111.340 70
Profits et Pertes...........	204.025 69	974.549 42
Comptes d'ordre...........	518.639 48	527.345 49
	92.933.676 34	93.200.202 01
Effets en circulation avec l'endossement de la Société.....................	20.095.369 62	21.154.361 51

862

VENTES DE FONDS

FONDS de **SCULPTEUR-MARBRIER**, expl. à Paris, av. de Suffren, 13. A adj. en 2 lots, ét. Lefebvre, not. à Paris, 34, r. Tronchet, le 30 oct. 93, à 1 h. — 1er lot. M. à p. pouv. êt. baiss. 10.000 fr.; 2e lot 5.000 f. Réunion des lots sur la m. à p. de 20.000 fr. Cons. 1.000 et 2.000 fr. S'ad. à M. Navarre, admr des Sociétés, 61, r. des Petits-Champs, et au notaire.

864

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT. — 1er novembre 1893. — Extension de la durée de validité des Billets d'ALLER ET RETOUR.

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. no 2, du samedi 28 octobre inclus au jeudi 2 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du vendredi 3 novembre.

Les Billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par ledit Tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

865

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANEE

Circulation à demi-place

Le public peut se procurer, dans toutes les gares des Chemins de fer de l'Etat, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P.-L.-M., des cartes donnant le droit de circuler à demi-place sur les sept réseaux, moyennant le versement préalable d'une somme de :

	1e classe	2e classe	3e classe
Pour 3 mois.....	180 fr.	135 fr.	90 fr.
Pour 6 mois.....	270 fr.	200 fr.	135 fr.
Pour 1 an.......	360 fr.	270 fr	180 fr.

866

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 95. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 5 Novembre 1893.

LISTE DES COUPONS ECHEANT EN NOVEMBRE 1893 (SUITE)

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
		Valeurs diverses				
31 oct. 93	31 oct. 93	Le Figaro	12 50	12 50	12 50	rue Drouot, 26 (c. 15).
2 nov. 93	2 nov. 93	Obl. Magasins Généraux 4 %	10 ..	9 60	9 1175	rue Croix-des-Petits-Champs, 11 (c. 1).
2	2	Obl. Lits Militaires 4 %	12 ..	11 52	10 91	boulevard des Capucines, 18 (c. 3).
2	2	Taxes municipales (Bons de délégat.)	5 ..	.. ..	4 49	place Lafayette, 116 (c. 14).
2	2	Obl. Télégraphes sous-marins 5 %	12 50	12 ..	11 5622	rue Saint-Georges, 3 (c. 5).
2	2	Glacières de Paris, lib.	15 ..	15 ..	15 ..	rue Taitbout, 23 (c. 23).
2	2	d° d° non lib.	7 50	7 50	7 50	d° (c. 23).
2	2	Obl. Grands Moulins Saint-Pierre	12 50	.. ..	11 50	rue du Louvre, 15 (c. 3).
2	7	Docks de Marseille	10 ..	9 60	9 10	rue Saint-Lazare, 88 (c. 40). (Présenter les titres pour le renouvellement de la feuille de coupons).
2	2	Briqueteries de Vaugirard	5 ..	4 80	4 46	rue du 4-Septembre, 25 (c. 24).
2	2	Obl. La Lanterne 5 %	7 50	.. ..	6 90	rue Richer, 18.
2	2	Chalets de Nécessité	25 ..	.. ..	25 ..	rue de Rivoli, 10 (c. 30).
3	3	Act. Petit Journal	15 ..	14 40	13 90	rue Lafayette, 61 (c. 48).
3	3	Le Petit Journal 5 %	12 50	12 ..	11 50	d° (c. 19).
15	15	Imprimerie Chaix	12 50	.. ..	12 50	rue de Provence, 54 (c. 7).
2		Soc. des Immeubles, Faïenceries et Verreries de Bordeaux-Bacalan, obl. 5 %	12 50	12 ..	11 513	Société Bordelaise de Crédit, 42, cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux (c. 26).
2		Soc. Bordelaise de Crédit (act. de 500 fr.)	10 »	9 60	9 25	d° (c. 21).
		VALEURS ÉTRANGÈRES				
		Fonds d'Etats				
2	2	Emprunt Autriche 1860	12 fl. 1/2	.. ..	10 fl. ch.	rue Laffitte, 23.
2	2	d° d° 5mes	2 fl. 1/2	.. ..	2 fl. ch.	d°
2	7	Autriche 5 % conv. pap.	2 1/2 %	.. ..	2 fl. 10 ch.	d°
2	7	Belge 3 % 1873	1 1/2 %	.. ..	1 1/2 %	d°
2	7	d° 3 1/2 % 2e série	1 3/4 %	.. ..	1 3/4 %	d°
2	2	d° Canada 4 % non gar	2 %	.. ..	change	
2	7	Dette Egyptienne Unifiée	2 %	.. ..	2 %	boulevard des Italiens, 19 (c. 34). (Se paie à raison de 10 064 par titre de 500 fr.).
2	7	Norvégien 3 1/2 % 1886	1 3/4 %	.. ..	1 3/4 %	boul. Haussmann, 39. (8 82 par titre de 504 fr.).
2	7	Russe 1867 et 1869	2 %	.. ..	2 %	rue Bergère, 14.
13	13	Russe 5 % 1879 (3e Emprunt d'Orient)	2 1/2 %	.. ..	R. 2 3/8 ch.	boul. Haussmann, 39 et rue Laffitte, 23.
13	13	Russe 4 % 1880	2 %	.. ..	2 %	rue Bergère, 14.
13	13	Russe Intér. Cons. 4 1/2 % (1re ém. 90)	2 1/4 %	.. ..	R. 2.13 ¾ ch.	rue d'Antin, 3.
2	7	Uruguay 3 1/2 % 1891	7/8 %	.. ..	change	d°
		Valeurs diverses				
2	2	Obl. Nord-Belges 3 %	7 50	.. ..	7 50	rue de Dunkerque, 18 (c. 62).
2	7	d° Andalous 1re série	7 50	7 20	7 20	rue d'Antin, 3 (c. 27).
2	2	Société Franco-Belge, Construction de Machines et de Matériels de Ch. de fer	20 ..	.. ..	20 ..	rue Saint-Georges, 5 (c. 10).

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 15	98 47	98 22	98 20	98 65
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98	98 25	98 »	98 25	98 50
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 87	105 05	105 »	105 05	104 37
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	480 »	479 »	480 75	482 25	480 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	3960 »	3950 »	3990 »	3980 »	4000 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	72 50	72 50	70 »	67 50	65 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	625 »	628 75	621 25	620 »	615 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	375 »	» »	» »	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	477 »	477 »	» »	476 »	475 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	486 25	485 »	486 »	484 »	485 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	972 50	981 25	980 »	977 50	982 50
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	580 »	570 »	» »	570 »	570 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	752 50	753 75	752 50	752 50	751 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	93 75	90 »	90 »	85 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	462 50	463 75	464 »	466 25	463 75
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	282 50	» »	» »	280 »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	417 »	416 25	413 75	416 25	435 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	365 »	365 »	» »	» »	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	697 »	702 »	698 »	697 50	690 50
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	600 »	615 »	612 50	610 »	600 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	970 50	966 »	960 »	970 »	966 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1530 »	1530 »	1525 »	1530 »	1530 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1337 50	1340 »	1338 »	1346 »	1352 50
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1880 »	1872 50	1875 »	1880 »	1886 25
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1602 50	1595 »	1594 »	1600 »	1600 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1090 »	1094 50	1094 »	1094 50	1100 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	273 »	272 »	268 »	230 »	225 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
360.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	565 »	562 »	560 »	565 »	562 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1382 »	1375 »	1380 »	1380 »	1382 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	437 50	461 25	473 75	468 75	468 75
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	595 »	605 »	597 50	580 »	621 25
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1035 »	1040 »	1045 »	1055 »	1040 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	606 »	607 50	610 »	602 »	608 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	430 »	440 »	425 »	425 »	405 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	13 50	13 50	13 50	12 50	13 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2692 50	2688 75	2686 25	2702 50	2725 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	480 »	475 »	480 »	495 »	502 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	111 25	120 »	122 50	122 50	126 25
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	372 50	372 50	375 »	371 25	370 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	» »	507 »	506 25	505 »	498 75
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	586 »	588 50	583 75	580 »	581 25
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1140 »	1142 50	1136 25	1137 »	1125 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	452 50	450 »	450 »	450 »	» »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	70 »	72 »	72 50	70 »	67 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	210 »	210 »	220 »	220 »	212 50
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	290 »	286 25	285 »	277 50	247 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	» »	618 50	618 75	618 50	612 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	223 75	222 50	220 »	221 25	217 50
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	562 50	568 75	553 75	525 »	531 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	130 »	132 50	128 75	125 »	110 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	72 »	» »	66 »	65 »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	155 »	158 75	157 50	150 »	138 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 90	98 95	98 50	98 70	98 60
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 70	95 70	95 90	95 65	95 40
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	64 70	64 60	63 50	» »	59 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	59 60	59 95	60 40	59 50	56 35
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	104 10	104 »	102 25	102 50	102 20
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	103 10	103 50	103 25	103 30	103 30
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	99 20	98 07	96 25	97 50	97 20
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	62 90	63 65	63 »	62 25	61 40
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	440 50	444 »	443 50	440 »	428 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	395 »	399 »	397 50	396 »	383 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	185 »	177 »	» »	177 »	178 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	» »	» »	195 »	190 »	187 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	93 60	93 67	94 85	95 »	92 50
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	83 05	84 02	82 20	79 35	79 20
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 »	21 15	20 90	20 90	20 60
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	341 50	340 »	339 »	337 50	327 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	100 »	101 »	101 »	101 50	102 50
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 80	68 10	67 97	68 20	68 80
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 25	99 50	99 45	100 25	100 15
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 05	98 65	98 22	98 95	98 95
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	79 60	80 40	80 10	80 45	80 75
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 70	81 50	80 30	81 50	81 25
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 42	22 35	22 25	22 20	22 15
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	402 50	407 50	408 75	410 »	412 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	453 »	451 75	445 »	450 »	450 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	492 50	491 25	491 25	491 25	488 75

[COM]PAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

[Soc]iété anonyme au Capital de 25.000.000 de Fr.
Siège social : 10, rue Volney, Paris

EXERCICE 1892-1893

[Ext]rait du Rapport du Conseil d'Adminis[tr]ation à l'Assemblée générale ordinaire des [a]ctionnaires du 27 septembre 1893.

Messieurs,

[N]ous venons, conformément aux articles 33 et [suiv]ants des Statuts, vous rendre compte des opé[rati]ons et des résultats du premier exercice de [votr]e Compagnie.

. . . .

[N]ous nous sommes attachés, d'ailleurs, à ren[forc]er notre personnel technique qui avait été con[sidé]rablement réduit pendant la liquidation de la [Soc]iété Industrielle et Commerciale des Métaux, et [nou]s n'avons pas hésité à affecter une somme im[por]tante à l'entretien et l'accroissement de notre [out]illage.

[G]râce à ces mesures, la production des usines [pen]dant le premier exercice a dépassé en moyenne [cell]e des périodes correspondantes antérieures.

[M]algré le ralentissement général des affaires, [l]e second exercice débute avec une quantité [imp]ortante de commandes, et nous espérons re[cue]illir, pour l'avenir, des bons résultats des [étu]des que nous avons commencées en vue du dé[vel]oppement de certaines branches spéciales de [not]re industrie.

[N]ous nous sommes également attachés à réduire [les] frais de nos magasins et de nos dépôts ; les me[sur]es prises à cet égard se feront déjà sentir sur le [pro]chain exercice.

. . . .

[N]ous avons fait, sur l'ensemble des bénéfices, [les] prélèvements suivants :

Fr.	500.000 »	pour amortissement des immeubles et du matériel.
	25.000 »	pour amortissement des frais de premier établissement.
	1.000.000 »	pour réserve spéciale en vue de la fluctuation des cours des métaux.
[To]tal Fr.	1.525.000 »	

. . . .

[L]es nécessités d'une bonne fabrication et d'une [pr]ompte livraison nous obligent à avoir un stock [im]portant de matières premières, les résultats de [no]s bilans sont donc nécessairement impressionnés [pa]r les variations des cours des métaux. Votre [Co]nseil d'administration estime qu'il convient de [pr]ofiter des premières ressources disponibles pour [co]nstituer un fonds de prévoyance spécialement [de]stiné à atténuer l'effet de ces variations, étant [en]tendu que ce fonds pourra, dans l'avenir, et sui[va]nt les circonstances, être accru des plus-values [du]es à la hausse des cours ou supporter des moins-[va]lues en cas de baisse.

Pour l'établissement du bilan et du Compte [«] Profits et Pertes », dont nous allons donner lec[tu]re, on a calculé la valeur des métaux bruts et [ou]vrés en prenant pour base leurs cours réels à la [da]te du 30 juin 1893, lequel conduit à un total plus [fa]ible que celui qui aurait été obtenu, si on avait [ad]opté comme base le cours des divers métaux à [un]e autre époque quelconque de l'exercice en ques[ti]on.

Conformément au bilan que vous avez sous les [ye]ux, les bénéfices nets à répartir pour l'exercice [18]92-93 s'élèvent, après les divers prélèvements [ci]-dessus énumérés, à.......... Fr. 2.080.065 11

. . . .

Il y a lieu de prélever sur cette somme, en vertu [de]s prescriptions statutaires :

1° Un vingtième, soit 5 0/0 pour le fonds de [ré]serve légale, soit :............	Fr.	104.003 25
2° La somme nécessaire pour payer [au]x actions, à titre de premier dividende, 5 0/0 pour une période de 18 [m]ois, soit :..........................	Fr.	1.875.000 »
Ensemble	Fr.	1.979.003 25
Il reste un excédent de.......	Fr.	101.061 86

[qu]e le Conseil vous propose de reporter au Compte [P]rofits et Pertes de l'exercice 1893-94.

Si vous acceptez ces propositions, il reviendra 37 fr. 50 à chacune des actions ; un acompte de 15 francs ayant été payé le 1er janvier dernier, le coupon nº 2 sera payé à partir du 2 octobre, après déduction des impôts, à raison de :

20 fr. 73 c. par action nominative ;
19 fr. 78 c. par action au porteur.

. . . .

Bien que ce soit seulement pendant l'exercice en cours que nous puissions espérer effectuer cette importante rentrée, nous sommes heureux de vous annoncer en terminant que, par jugement du 12 août, le Tribunal de première instance de la Seine a condamné l'Administration de l'Enregistrement à restituer la somme de 751.631 fr. 75 c. indûment perçue au moment de l'adjudication des usines.

869

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 15 au 21 octobre 1893...		21.550
— depuis le 1er janvier 1893.		887.410
— —	1892.	446.205
Différence en faveur de 1893.		441.205

870

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 43e SEMAINE DE 1893

Recettes du 22 au 28 oct. 1893......	851.593 85
Recettes de la semaine correspondante de 1892..................	732.891 45
Différence en plus en 1893	118.702 40
Recettes du 1er janvier au 28 oct. 1893..............................	33.669.322 30
Recettes de la période correspondante de 1892..................	31.808.949 45
Différence en plus en 1893.......	1.860.372 85

871

GOUVERNEMENT IMPERIAL DE RUSSIE

Le paiement à Paris des coupons Emprunt d'Orient 5 0/0 3e série (emprunt russe intérieur 5 0/0 échéant le 1/13 novembre 1893, aura lieu sans frais, au change du jour, moins l'impôt de 5 0/0, soit à raison de :

Roubles 2.37 1/2 net par coupon de roubles.............................. 2 50
Roubles 23.75 net par coupon de roubles........................... 25 »

chez MM. de Rothschild frères, qui rembourseront également au change du jour les obligations du susdit emprunt, sous déduction des coupons qui auraient été indûment touchés depuis la date fixée pour le remboursement.

872

COMPAGNIE GÉNÉRALE

DU GAZ POUR LA FRANCE & L'ETRANGER

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que le dividende de l'exercice 1892-1893 a été fixé à 32 fr. 50 par action, sauf déduction des impôts.

Un acompte de 10 fr. ayant été distribué dans le courant de l'année, il sera payé, à partir du 9 novembre prochain, contre remise du coupon nº 24, à la caisse de Messieurs I. Camondo et Cie, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris :

Par action nominative, net....Fr. 21 60
Et par action au porteur, net..Fr. 20 825

873

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

	Bilans aux	
	31 août 1893	30 sept. 1893
Actif		
Espèces en caisse et dans les banques...	80.852.183 83	84.568.085 20
Portefeuille (Effets de commerce).........	511.965.513 71	551.786.361 70
Reports...............	86.207.861 47	77.669.783 38
Comptes courants....	276.021.036 80	268.118.573 52
Avances et Crédits sur nantissements......	77.022.389 50	83.056.418 21
Actions, Bons, Obligations, Rentes......	19.511.933 81	23.531.769 26
Immeubles...........	30.000.000 »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers	18.864.950 26	20.995.102 60
Versements non appelés..................	100.000.000 »	100.000.000 »
Fr.	1.230.448.899 38	1.239.726.093 69
Passif		
Dépôts et Bons à vue.	312.433.190 46	313.589.958 20
Comptes courants....	378.813.054 30	393.574.694 99
Acceptations.........	131.047.202 49	127.478.483 29
Bons à échéance......	128.248.996 68	129.224.349 03
Comptes d'Ordre et Divers	39.906.455 45	35.858.608 18
Réserves..............	40.000.000 »	40.000.000 »
Capital...............	200.000.000 »	200.000.000 »
Fr.	1.230.448.899 38	1.239.726.093 69

Certifié conforme aux écritures :
Le Président du Conseil d'administration,
Henri GERMAIN.
Le Directeur général,
A. MAZERAT.

874

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Bilan au 30 septembre 1893

ACTIF

Caisse..	26.547 25
Portefeuille....................................	4.640.287 84
Immeubles......................................	3.217.266 22
Crédit Foncier, compte capital	3.750.000 »
— — courant...........	1.892 46
— — d'intérêts.........	32.812 50
Accrédités.....................................	14.611.523 01
Billets non renouvelés.......................	3.331.550 »
Débiteurs divers.............................	139.892 07
Frais généraux..............................	150.164 10
Acompte payé sur dividende...............	» »
Crédits :	
Réalisés.......................................	14.926.800 »
A réaliser....................................	6.343.150 »
	51.171.885 45

PASSIF

Capital social.................................	5.000.000 »
Réserve statutaire...........................	3.750.000 »
Fonds de prévoyance	4.300.000 »
Billets des accrédités.........................	14.926.800 »
Crédit Foncier, compte billets échus......	» »
— compte d'intérêts.........	» »
Créditeurs divers............................	1.160.753 42
Intérêts, escomptes et commissions à recouvrer......................................	27.451 07
Profits et pertes réalisés..................	736.930 96
Crédits en cours	21.269.950 »
	51.171.885 45

875

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

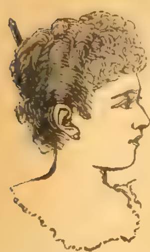
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
Siége social : Paris, rue de la Victoire, 66
CAPITAL SOCIAL : 60 MILLIONS

Comptes de chèques............. 1 0/0
— à 7 jours de préavis..... 1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

876



GRATIS Tout lecteur ou abonné de **L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN** qui enverra cette annonce détachée, ou la bande du journal, avec une photographie, à **M. Dugardin**, artiste-peintre, 66, rue Turbigo, Paris, recevra un

SUPERBE PORTRAIT

PEINT A L'HUILE

Joindre **1** fr. **50** pour les prix de port et emballage.

877

SANS COUVERTURE
Marchandises et Valeurs
BOURSE MUTUELLE
PERTES REMBOURSÉES
Passage des Princes, Paris.

878

PARIS, 11, rue de Cluny, 11, PARIS

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY ✻

Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleurs

PLUME NOUVELLE



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ[lle] de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS

Dépôt chez tous les Papetiers.

879

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Hiver 1893-1894. — BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE pour les Stations Thermales et Hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial G. V. nº 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re et de 2e classe, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.;

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de : 2 personnes, 20 %; de 3 personnes, 25 %; de 4 personnes, 30 %; de 5 personnes, 35 %; 6 personnes ou plus, 40 %.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

880

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQ

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAG 12, Bd des Capu (GRAND-HÔTEL

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRAN

Traversées rapides de Marseille à Alger en 26 heures, par les paquebots **Eugène-Pér Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, V d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedi Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, j et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, credis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedi 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Alg la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagn Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, An terre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Ma Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et co tions des voyages, à toute personne qui en fa demande au Service Commercial, 6, rue Au Paris.

LE PETIT ECONOMISTE (quotidien

est l'édition spéciale pour la Province de la ***PETITE COTE***, le journal financier si apprécié par Bourse de Paris et la haute Banque. *Indispensable à la bonne gestion d'une fortune mobilière.*
ABONNEMENTS : **Un** Franc pour chaque Mois. UN AN : **10** Francs. — **BUREAUX : *24, Rue Feydeau, PARIS***

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES. — La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours.

Prix des billets : 1re classe, 163 fr. 50 — 2e classe, 122 fr. 50.

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets ALLER ET RETOUR de 1re et 2e classes à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

881

La Compagnie de l'Ouest a repris, depuis le 1er mai, son double service quotidien de jour et de nuit, entre Paris (gare Saint-Lazare) et Londres, par Dieppe et Newhaven. Mais à la différence des années précédentes, le service de jour ne sera plus suspendu à l'automne; il continuera désormais pendant tout l'hiver, de sorte que la ligne Dieppe-Newhaven offri toute l'année au public un double service jour et de nuit (heures uniformes).

Départs de Paris :
9 heures du matin et 9 heures du soir.
Départ de Londres :
9 heures du matin et 9 heures du soir.

Billets simples entre Paris Saint-Lazare Londres, valables pendant 7 jours : 1re cl., 43 fr. 25; 2e cl., 32 fr.; 3e cl., 23 fr.

Billets d'aller et retour entre Paris Sain Lazare et Londres, valables pendant un mois 1re cl., 72 f. 75; 2e cl., 52 f. 75; 3e cl., 41 f. 5

88

BIBLIOGRAPHIE

Librairie E. Flammarion, 26, r. Racine, Pari

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

Universel, publié par Camille Flammarion. Contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIXe siècle.

Illustré de 20.000 figures gravées sur cuivre.

Le Dictionnaire Encyclopédique universel, illustré, formera environ 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons sous couverture) chaque quinzaine.

On peut souscrire à l'ouvrage complet reçu franco à l'apparition de chaque série en adressant de suite cinq francs et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la Première Série, qui est adressée franco contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

881

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 96. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 12 Novembre 1893.

LISTE DES COUPONS ECHEANT EN NOVEMBRE 1893 (SUITE)

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
		VALEURS FRANÇAISES				
16 nov. 93	2 nov. 93	Rente française 4 1/2 % 1883..........	1 125	1 125	1 125	au Louvre.
10	10	Obl. Banque Hypoth. 1880, r. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 33	rue des Capucines, 19 (c. 55).
10	10	dº Immeubles de France, r. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 405	rue Taitbout, 20, rue de Provence, 54, rue Bergère, 14 et rue de la Victoire, 66 (c. 22).
10	10	dº dº 4 % 1892, r. à 500 fr.	5 ..	4 80	4 565	dº dº (c. 7).
2		Société Bordelaise de Crédit (act. de 500)	10 ..	9 60	9 25	cours du Chapeau-Rouge, 42, Bordeaux (c. 21).
15	15	Act. Est-Algérien..........................	15 ..	14 40	13 80	rue Pasquier, 31, rue de la Victoire, 66 (c. 35).
15	15	Bons coupons Suez	4 25	.. ..	3 96	rue Charras, 9 (c. 19).
9	9	Gaz pour la France et l'Etranger	22 50	21 60	20 825	rue Lafayette, 31 (c. 24).
15	15	Mines de Béthune.........................	62 50	60 ..	57 ..	boulevard des Italiens, 19 et rue de la Victoire, 66 (c. 59).
15	(a)	dº de Bruay........................	150 ..	150 ..	143 55	au Siège social et à la Banque du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille et Succursales (c. 62).
15	(a)	dº de Vicoigne........................	350 ..	350 ..		Lieux de paiement indiqués sur les mandats.
1er déc. 93	(a)	dº de Liévin........................	200 ..	200 ..	.. ..	dº dº
15 nov. 93	15	Imprimerie Chaix.........................	12 50	.. ..	12 50	rue de Provence, 54 (c. 7).
2		Soc. des Immeubles, Faïenceries et Verreries de Bordeaux-Bacalan, obl. 5 %	12 50	12 ..	11 513	Société Bordelaise de Crédit, 42, cours du Chapeau-Rouge, à Bordeaux (c. 26).
		VALEURS ÉTRANGÈRES				
13	13	Russe 5 % 1879 (3e Emprunt d'Orient)	2 1/2 %	.. ..	R. 2 3/8 ch.	boul. Haussmann, 39 et rue Laffitte, 23.
13	13	Russe 4 % 1880	2 %	.. ..	2 %	rue Bergère, 14.
13	13	Russe Intér. Cons. 4 1/2 % (1re ém. 90)	2 1/4 %	.. ..	R. 2.13 ¾ ch.	rue d'Antin, 3.

(a) Valeurs ne figurant pas aux précédents Bulletins.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 14 oct.	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 47	98 22	98 20	98 65	99 10
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 25	98 »	98 25	98 50	98 75
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	105 05	105 »	105 05	104 37	104 60
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	479 »	480 75	482 25	480 »	482 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	3950 »	3990 »	3980 »	4000 »	4085 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	72 50	70 »	67 50	65 »	60 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	628 75	621 25	620 »	615 »	630 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	» »	» »	» »	380 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	477 »	» »	476 »	475 »	476 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	485 »	486 »	484 »	485 »	485 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	981 25	980 »	977 50	982 50	1010 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	570 »	» »	570 »	570 »	570 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	753 75	752 50	752 50	751 25	756 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	93 75	90 »	90 »	85 »	85 »
240.000	500	250	Societé Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	463 75	464 »	466 25	463 75	462 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	» »	280 »	» »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	416 25	413 75	416 25	435 »	420 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	365 »	» »	» »	» »	387 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	702 »	698 »	697 50	690 50	682 50
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	615 »	612 50	610 »	600 »	600 »
584.000	500	500	Est.......................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	966 »	960 »	970 »	966 »	945
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1530 »	1525 »	1530 »	1530 »	1520 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1340 »	1338 »	1346 »	1352 50	1359 »
525.000	400	400	Nord......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1872 50	1875 »	1880 »	1886 25	1902 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1595 »	1594 »	1600 »	1600 »	1610 »
300.000	500	500	Ouest.....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1094 50	1094 »	1094 50	1100 »	1098 50
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	272 »	268 »	230 »	225 »	236 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
160.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	562 »	560 »	565 »	562 »	565 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1375 »	1380 »	1380 »	1382 »	1392 50
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	461 25	473 75	468 75	468 75	473 75
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	605 »	597 50	580 »	621 25	614 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1040 »	1045 »	1055 »	1040 »	1045 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	607 50	610 »	602 »	608 »	614 50
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	440 »	425 »	425 »	405 »	426 25
600.000	500	500	Canal de Panama.......	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	13 50	13 50	12 50	13 »	18 75
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2688 75	2686 25	2702 50	2725 »	2745 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	475 »	480 »	495 »	502 50	505 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	120 »	122 50	122 50	126 25	125
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	372 50	375 »	371 25	370 »	370 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	507 »	506 25	505 »	498 75	502 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	588 50	583 75	580 »	581 25	586 25
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1142 50	1136 25	1137 »	1125 »	1135 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	450 »	450 »	450 »	» »	455 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	72 »	72 50	70 »	67 50	66 25
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	210 »	220 »	220 »	212 50	200 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	286 25	285 »	277 50	247 50	265 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	618 50	618 75	618 50	612 50	610 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	222 50	220 »	221 25	217 50	217 50
420.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 »	725 »	685 »	655 »	640 »	568 75	553 75	525 »	531 25	536 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	132 50	128 75	125 »	110 »	115 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	66 »	65 »	» »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	158 75	157 50	150 »	138 75	146 25
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 95	98 50	98 70	98 60	98 60
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 70	95 90	95 65	95 40	95 75
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	64 60	63 50	» »	59 »	60 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	61 50	59 95	60 40	59 50	56 35	56 80
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	104 »	102 25	102 50	102 20	102 50
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	103 50	103 25	103 30	103 30	101 50
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	98 07	96 25	97 50	97 20	96 60
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	63 65	63 »	62 25	61 40	61 »
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	444 »	443 50	440 »	428 »	429 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	399 »	397 50	396 »	383 »	387
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	177 »	» »	177 »	178 »	» »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	» »	195 »	190 »	187 »	» »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	93 67	94 85	95 »	92 50	92 60
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	84 02	82 20	79 35	79 20	80 30
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 15	20 90	20 90	20 60	20 35
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	340 »	339 »	337 50	327 50	333 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	101 »	101 »	101 50	102 50	103 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 10	67 97	68 20	68 80	69 05
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 50	99 45	100 25	100 15	100 »
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 65	98 22	98 95	98 95	99 50
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 40	80 10	80 45	80 75	80 95
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	81 50	80 30	81 50	81 25	82 15
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 35	22 25	22 20	22 15	22 30
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	407 50	408 75	410 »	412 »	413 75
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	451 75	445 »	450 »	450 »	455 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	491 25	491 25	491 25	488 75	496 25

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 3e Exercice (1er Avril 1893)

Ventes d'octobre 1893	Kos 149.685	Reis. 584:367.200
— mois précédts	917.097	3.583:646.365
	1.066.782	4.168:013.565

892

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunts 4 0/0 or 1889 et 1890

(2e Emission)

MM. **E. Hoskier et Cie**, banquiers, à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations des Emprunts russes 4 0/0 or 1889 et 1890 (2e Emission) qu'ils paieront à partir du 1er décembre prochain, le coupon trimestriel échéant à cette date sur lesdits emprunts.

893

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE

CABOTAGE A VAPEUR DU SÉNÉGAL ET DES RIVIÈRES DU SUD

Les actionnaires de la Société Française de Cabotage à vapeur du Sénégal et des Rivières du Sud sont convoqués en assemblée extraordinaire pour le 18 novembre, à 3 h. 1/2, 62, rue Saint-Lazare, par M. Gaut, administrateur provisoire.

Les actionnaires possesseurs de cinq actions, ont seuls le droit d'assister à ladite assemblée.

Dépôt des titres chez M. Gaut, administrateur de Sociétés, 12, rue Caumartin.

894

CHEMINS DE FER DU MÉDOC

Le Conseil d'administration a l'honneur de convoquer MM. les actionnaires en assemblée générale ordinaire, conformément à l'art. 32 des statuts, pour le samedi 25 novembre 1893, à 4 heures de l'après-midi, cité Rougemont, 10, à Paris.

Pour y assister il faut être porteur de vingt actions. Nul ne peut être mandataire d'un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'assemblée. Les titres et les pouvoirs devront être déposés, jusqu'au 14 novembre inclus, au siège social, rue Pasquier, 28, à Paris. La Compagnie acceptera, à défaut des titres eux-mêmes, les récépissés de dépôt.

895

MINES ET USINES DE

CUIVRE DE VIGSNAES

MM. les actionnaires de la Société des Mines et Usines de Cuivre de Vigsnaes sont convoqués en assemblée générale ordinaire le samedi 9 décembre 1893, à deux heures et demie, au Grand-Hôtel, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration et du commissaire, et d'approuver les comptes de l'exercice 1892-1893.

Pour faire partie de l'assemblée, il faut être propriétaire de dix actions au moins et déposer les titres au porteur avant le 19 novembre, soit à la Direction générale, à Anvers, soit au siège social, 59, rue de Provence.

896

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER ANDALOUS

Le tirage au sort des 472 obligations 3 0/0, 1re série, des Chemins de fer Andalous à amortir pour l'année 1893, pour chaque série de 100.000 obligations, aura lieu le 10 décembre 1893, à Malaga (Espagne) aux bureaux de la direction générale de la Compagnie des Chemins de fer Andalous.

897

COMPAGNIE

L'UNION DES GAZ

(Société anonyme)

Le tirage au sort des 92 obligations 4 1/2 0/0 (1892) Titres rouges, à amortir en 1894, aura lieu au siège social, le samedi 25 novembre prochain, à 2 heures après-midi.

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursées à raison de 500 fr. chaque à partir du 1er janvier prochain, au siège social, 44, rue Laffitte, à Paris, ou à l'Usine à gaz de Strasbourg.

898

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'annoncer à MM. les porteurs des obligations de la Compagnie que le samedi, 25 novembre 1893, à dix heures du matin, il sera procédé à Madrid, au siège de la Compagnie, 4, Calle del Pacifico, au tirage au sort pour l'amortissement, à partir du 1er janvier 1894, de :

8,449 obligetions Saragosse, de 1re, 2e et 3e hypothèque.

253 obligations Cordoue-Séville, conformément aux tableaux d'amortissement qui figurent au verso des titres.

899

MESSAGERIES MARITIMES

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires d'actions que l'acompte sur le dividende de l'exercice 1893 a été fixé à 10 francs par action.

Le coupon no 11 à détacher est d'une valeur nette d'impôt :

De 9 fr. 60 pour les titres nominatifs :

De 8 fr. 93 pour les titres au porteur.

Le paiement s'effectuera, à partir du 1er décembre 1893 :

A Paris au siège social, rue Vignon. 1 ; à la Société de Crédit Industriel et Commercial. rue de la Victoire, 72 ; au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, ainsi que dans les succursales de ces deux Sociétés, tant à Paris que dans les départements.

A Marseille, Bordeaux et le Havre, dans les bureaux de la Compagnie, et à Lyon, chez MM. Cambefort et Saint-Olive, banquiers.

900

FORGES ET ACIÉRIES DU NORD ET DE L'EST

Société anonyme — Capital : 12.000.000 de fr.

L'assemblée générale du 28 octobre dernier a fixé le montant du dividende pour l'exercice 1892-1893 à 55 fr. par action, sur lesquels un acompte de 20 fr. a été payé le 1er juin 1893, et a décidé que le solde, soit 35 fr., sera payé à partir du 1er décembre prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances, c'est-à-dire :

Fr. 33.60 par action nominative (impôt sur le revenu déduit).

Fr. 32.75 par action au porteur (impôt sur le revenu et droit de transmission déduits), contre remise du coupon no 11.

A Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

A Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Paris, le 8 novembre 1893.

901

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Actif	Situation au 30 sept. 1893	31 oct. 1893
Espèces au siège social..	6.364.270 34	7.965.586 50
— à la Banq. de France	796.095 32	228.131 86
Fonds disponib. dans les banq. France..	1.511.431 28	1.484.775 26
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	4.131.988 37	3.154.851 70
Coupons à encaisser......	2.730.374 51	157.764 93
Agents de change........	262.246 45	71.870 40
Effets à recevoir. France .	68.060.553 13	62.195.022 40
— Etranger	3.191.802 69	2.980.267 72
Reports..................	3.218.051 »	3.555.403 15
Rentes, Actions et Oblig.	3.173.365 75	3.172.868 35
Avances sur Titres.......	10.281.586 65	10.630.431 32
— Garanties...	1.613.278 84	1.553.250 93
Comptes Courants........	20.337.712 37	21.463.200 35
Crédits d'acceptations gar.	6.690.993 40	7.390.287 10
Frais génér. sem. écoulé..	»	»
— — en cours	347.659 40	467.175 18
Immeuble social.........	3 194.622 51	3.194.628 81
Versement non appelé....	45.000.000 »	45.000.000 »
Total de l'actif...	180.530.032 02	174.665.515 96
Passif		
Capital..................	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire....	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de dépôts, à vue.	44.445.136 04	44.798.950 72
— à préavis	14.979.794 47	12.896.360 05
Comptes courants, France	41.017.517 38	37.566.092 11
— Etranger	4.105.364 17	2.507.716 99
Agents de change........	139.838 50	30.977 80
Acceptations à payer sur garant.	6.690.993 40	7.390.287 10
Acceptations à payer sur provis.	45.978 95	36.455 30
Divers..................	»	»
Réescompte du portef....	243.993 30	243.993 30
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer..	46.629 »	43.809 »
Acomte de l'exercice 1893	600.000 »	600.000 »
Profits et pertes Solde du sem. ecoulé	190 368 46	190.368 46
Profits et pertes Sem. en cours.	1.024.418 35	1.360.505 13
Total du passif...	180.530.032 02	174.615.515 96
Effets à échoir en portefeuille..................	71.252.355 82	65.175.290 12
Effets en circulation avec l'endossement de la Société..................	7.943.000 »	10.298.000 »
	79.195.355 82	75.473.290 12

Certifié conforme aux écritures

Le Président-Directeur : J. GAY.

902

SOCIÉTÉ LYONNAISE DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Bilan au 31 octobre 1893

ACTIF

Caisse (espèces en caisse et à la Banque).	1.139 749 32
Portefeuille (effets de commerce).........	43.856.938 95
Avances et crédits sur garanties statutaires	5.526.079 62
Comptes courants..........................	4.876.449 43
Comptes d'ordre...........................	805.706 54
Actions, versements non appelés..........	22.500.000 »
	78.704.923 86

PASSIF

Capital...................................	30.000.000 ..
Réserves..................................	2.394.317 58
Comptes de dépôts et comptes courants...	41.319.879 53
Acceptations..............................	2.168.000 »
Comptes d'ordre...........................	2.822.726 75
	78.704.923 86

903

BANQUE DE L'ALGÉRIE

	Bilans au 30 sept. 1893	Bilans au 31 oct. 1893
Actif	—	—
Numéraire en Caisse	35.480.607 81	36.624.216 11
Rentes sur l'Etat	11.866.010 »	11.866.010 »
Portefeuille	89.999.693 81	88.531.718 20
Effets du portefeuille en recette	2.381.134 10	2.778.059 02
Prêts sur titres	377.683 99	377.080 99
Correspondants	6.002.374 97	5.436.617 80
Liquidations (comptes amortis conformément à l'art. 35 des statuts)	6.571.401 59	6.562,838 42
Hôtels de la Banque	2.311.179 14	2.311.179 14
Domaine	8.506.995 97	8.509.295 97
Dépenses d'administrat.	306.157 54	» »
Succursales (leur compte avec la Banque)	97.485.970 40	101.875.514 36
Avances à l'État (chambres de commerce)	1.325.760 16	1.311 805 54
Divers	4.272.541 92	3.861.810 73
	266.890.511 10	270 046.146 28
Passif		
Capital	20.000.000 »	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	74.765.815 »	71.636.495 »
Bordereaux à payer	19.434 50	28.623 55
Comptes courants	3.981.321 87	4.242.218 32
Trésoriers-payeurs. leur compte courant	2.450.000 »	2.550.000 »
Trésor public	46.864.647 15	50.787.653 52
Dividendes à payer	61.964 40	62.823 90
Agios et commissions	2.096.156 87	208.000 »
Profits et pertes	16.627 69	1.056.240 01
Réescompte	398.082 70	444.421 45
Réserve statutaire	6.666.666 66	6.666.666 66
Réserve extraordinaire	367.618 70	467.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)	96.733.449 05	99.531.134 24
Banque de France	»	»
Divers	10.154.547 67	10.053 071 79
	266.890.511 10	270.046.146 28

Alger, le 31 oct. 1893.

Le directeur de la Banque de l'Algérie,
Signé : F. NELSON-CHIÉRICO.

901

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES 12, Bd des Capucine (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* 9 *de chaque mois* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Lucie les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la Centr Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* 21 *de chaque mois* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz**.

Départs du **Havre** *le* 22 *et de* **Bordeaux** *le* 26 *d chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et l **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* 15, *de* **Saint-Nazaire**, *le* 1 *et de* **Bordeaux** *le* 19 *de chaque mois :* Pour Saint **Thomas**, **Porto-Rico**, **Haïti**, la **Havane** et **Vera-Cruz**

Départs de **Marseille** *le* 12 *de chaque mois* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela** la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondanc* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz**.

914

AVIS DIVERS

CRÉANCES s'élevant à 4.324 fr. 56 env., dép. de la liquid. de la Société Crolet et Cie. A ADJ. en l'ét. de Me FAUCHEY, not. à Paris, 3, rue du Louvre, **le 20 novembre 1893**, 2 h. Mise à prix pouv. être baissée 1.000 fr. Consign. 300 fr. S'adresser à M. Navarre, liquidateur de Sociétés, 61, rue des Petits-Champs, et aud. not.

908

FONDS DE NEGOC. EN **RHUMS** à Neuilly-sur-Seine, av. du Roule, 65 (faillite Hurard), NON compris le droit de se dire succr, ni aux marques et modèles. ADJ. ét. FAUCHEY, not. à Paris, 3, r. du Louvre, **le 20 novembre 1893**, 1 h. M. à px pouv. èt. baiss. 25.000 f. March. à dire d'expert. S'ad. à M. Navarre, administrateur de Sociétés, 61, r. d. Petits-Champs, et au not.

909

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire. — 1re Classe 86 francs. 2me classe 63 francs; durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours, Loches, et retour à Tours, Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou pour Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau ne l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basses-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet

2e Itinéraire. — 1re Classe 54 francs, 2e classe 41 francs; durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours, Loches, et retour à Tours, Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans, des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. no 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versâ*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

910

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et la Hollande

Trajet en 10 heures et demie.

Départs de Paris à 8 h. 15 du matin, midi 40 et 11 heures du soir.

Départs d'Amsterdam à 7 h. 30 du matin, midi 55 et 5 h. 55 du soir.

Départs d'Utrecht à 8 h. 16 du matin, 1 h. 37 et 6 h. 37 du soir.

911

Le Musée Grévin annonce, sous le titre : *Le Général Dodds devant Cana*, un nouveau tableau, restitution fidèle de l'entrevue du Général Dodds et de son Etat-Major avec les ambassadeurs de Béhanzin, à la veille de la prise d'Abomey.

Tous les portraits, exécutés d'après nature par M. Léopold Bernstamm, sont remarquables. Un merveilleux décor de M. Jambon, représentant le campement de notre vaillante colonne sur les ruines de Cana, complète la reconstitution de cet intéressant épisode, auquel la rentrée en scène du Général Dodds vient redonner un poignant attrait d'actualité.

912

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 97. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 19 Novembre 1893.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.121	officiers
— —	47.731	soldats
— —	10.688	chevaux
— Pied de guerre (environ)	228.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.517	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	740	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.225	—
— — des fils	37.715	—
— — — par mill. d'hab.	6.142	—
Dépêches transmises en 1891	8.455.572	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.052.123.024	francs
— Moyenne par habitant	376	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	340.860.949	—
— Moyenne par habitant	55.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000 fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000 »	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000 »	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000 »	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000 »	1891	—	1.314.000.000	»
1892	—	1.355.314.000 »	1892	—	1.239.125.000	»
1893	(9 mois)	1.017.001.000 »	1893	(9 mois)	824.218.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	140.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	520.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.437.218	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.392.450.246	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	140.647.247	—
— de la marine	29.711.572	—
Total pour la guerre et la marine	170.388.819	—
Moyenne par habitant	10	—
Dépenses totales du budget	741.206.994	—
— Moyenne par habitant	43.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000 Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000 —	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458 —	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842 —	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075 —	1891	—	854.965.180	—
1892	—	753.641.400 —	1892	—	732.631.094	—
1893	(9 mois)	519.155.858 —	1893	(9 mois)	466.382.378	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.589	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.645	officiers
— —	233.153	soldats
— Pied de guerre	3.164.322	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.965	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	532	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.854	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	9.262.246	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	3.381	—
Total de la Dette italienne	12.449	—
Moyenne de la dette par habitant	410	lire
Dépenses militaires totales	247	millions
— marine —	107	—
Total guerre et marine	355	—
Moyenne par habitant	11	lire 6
Dépenses totales du budget	1.694	millions
Moyenne par habitant	55	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions	Export. totales...		1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.180	»		—	940	»
1892	—	1.214	»		—	1.011	»
1893	(9 mois)	897	»	1893	(9 mois)	688	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	85.395.209	habitants
— moyenne par kil. carré	20	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.574	officiers
— —	750.944	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	781.518	combattants
—	139.966	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	51.353	officiers
	2.359.720	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.411.073**	combattants
—	162.917	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	125.522	—
— Longueur des fils	296.754	—
— — par million d'hab.	3.491	—
Nombre total des dépêches en 1890	10.981.185	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.155.309.650	r. métal
Roubles-crédit	3.024.213.178	r. papier
Livres sterling	2.489.700	liv. st.
Francs	543.787.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**13.090.222.362**	—
Moyenne par habitant	153	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	3.2	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

Importations		Exportations	
1886	373.9	1886	436.5
1887	344.3	1887	568.5
1888	333.9	1888	727.1
1889	373.7	1889	687.1
1890	361.4	1890	610.5
1891	326.3	1891	627.3
1892	346.6	1892	399.1
1893 (8 mois)	273 1	1893 (8 mois)	332 9

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	7	—

Armée fédérale. *Effectif en 1893 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	131.424	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	81.485	—
Pied de Guerre — Landsturm	273.773	—
Total de l'effectif	486.682	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.199	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	77	—
— par million d'habitants	1.103	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.245	—
— Long. des fils	19.188	—
— — par million d'hab.	6.616	—
Dépêches transmises en 1890	3.818.538	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	36.726.542	—
Moyenne par habitant	12	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	84.534.105	—
Moyenne par habitant	28	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales		837	1887	Exportations totales		671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	954	1889	—	—	711
1890	—	—	954	1890	—	—	703
1891	—	—	932	1891	—	—	671
1892	—	—	870	1892	—	—	657

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 8 Octobre 1893

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
Millions	Francs			1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	21 oct.	28 oct.	4 nov.	11 nov.	18 nov.
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 22	98 20	98 65	99 10	98 72
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 »	98 25	98 50	98 75	98 70
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	105 »	105 05	104 37	104 60	105 30
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	480 75	482 25	480 »	482 »	481 50
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	3990 »	3980 »	4000 »	4085 »	4025 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	70 »	67 50	65 »	60 »	67 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	621 25	620 »	615 »	630 »	637 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	» »	» »	380 »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	» »	476 »	475 »	476 »	» »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	486 »	484 »	485 »	485 »	490 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	980 »	977 50	982 50	1010 »	1030 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	» »	570 »	570 »	570 »	565 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	752 50	752 50	751 25	756 25	771 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	90 »	90 »	85 »	85 »	86 25
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	464 »	466 25	463 75	462 »	462 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	280 »	» »	» »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	413 75	416 25	435 »	420 »	431 25
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	» »	» »	» »	387 »	387 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	698 »	697 50	690 50	682 50	680 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	612 50	610 »	600 »	600 »	585 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	960 »	970 »	966 »	945 »	948 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1525 »	1530 »	1530 »	1520 »	1520 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1338 »	1346 »	1352 50	1359 »	1365 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1875 »	1880 »	1886 25	1902 50	1900 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1594 »	1600 »	1600 »	1610 »	1604 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1094 »	1094 50	1100 »	1098 50	1110 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	268 »	230 »	225 »	236 »	255 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
260.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	560 »	565 »	562 »	565 »	568 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1380 »	1380 »	1382 »	1392 50	1390 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	.505 »	473 75	468 75	468 75	473 75	477 50
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	597 50	580 »	621 25	614 »	620 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1045 »	1055 »	1040 »	1045 »	1045 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	610 »	602 »	608 »	614 50	611 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	425 »	425 »	405 »	426 25	426 25
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	13 50	12 50	13 »	18 75	17 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2686 25	2702 50	2725 »	2745 »	2732 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	480 »	495 »	502 50	505 »	505 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	122 50	122 50	126 25	125 »	126 25
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	375 »	371 25	370 »	370 »	370 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	506 25	505 »	498 75	502 50	516 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	583 75	580 »	581 25	586 25	590 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1136 25	1137 »	1125 »	1135 »	1155 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	450 »	450 »	» »	455 »	» »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	72 50	70 »	67 50	66 25	» »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	220 »	220 »	212 50	200 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	285 »	277 50	247 50	265 »	260 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	618 75	618 50	612 50	610 »	625 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	220 »	221 25	217 50	217 50	225 »
420.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	553 75	525 »	531 25	536 25	542 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	128 75	125 »	110 »	115 »	110 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	66 »	65 »	» »	» »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	157 50	150 »	138 75	146 25	143 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 50	98 70	98 60	98 60	99 »
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 90	95 65	95 40	95 75	95 70
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	63 50	» »	59 »	60 »	59 60
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	60 40	59 50	56 35	56 80	57 »
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 25	102 50	102 20	102 50	102 70
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	103 25	103 30	103 30	101 50	101 50
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	96 25	97 50	97 20	96 60	96 95
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	63 »	62 25	61 40	61 »	61 35
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	443 50	440 »	428 »	429 »	433 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	397 50	396 »	383 »	387 »	387 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	» »	177 »	178 »	» »	» »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	195 »	190 »	187 »	» »	186 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 85	95 »	92 50	92 60	93 95
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	82 20	79 35	79 20	80 30	81 12
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	20 90	20 90	20 60	20 35	20 20
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	339 »	337 50	327 50	333 75	325 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	101 »	101 50	102 50	103 »	102 50
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 97	68 20	68 80	69 05	67 50
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 45	100 25	100 15	100 »	98 40
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 22	98 95	98 95	99 50	99 85
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 10	80 45	80 75	80 95	81 80
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 30	81 50	81 25	82 15	82 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 25	22 20	22 15	22 30	22 5
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	408 75	410 »	412 »	413 75	416 25
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	445 »	450 »	450 »	455 »	458 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465. »	461 25	493 75	491 25	491 25	488 75	496 25	496 25

COMPAGNIE DES

EMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

tes du 29 oct. au 4 nov. 1893...	19.000
depuis le 1er janvier 1893.	923.790
— 1892.	468.225
Différence en faveur de 1893.	455.265

915

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

MNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 45e SEMAINE DE 1893

tes du 5 au 11 nov. 1893......	756.161 75
tes de la semaine correspondante de 1892..................	802.586 15
érence en moins en 1893.....	46.424 40
tes du 1er janvier au 11 nov. 3..................................	35.225.563 85
tes de la période correspondante de 1892..................	33.425.241 05
érence en plus en 1893.......	1.800.322 80

916

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Paranagua-Curityba

tes d'octobre..........	1893. Fr.	273.446	»
—	1892.....	277.326	»
Diminution............		3.880	»
tes du 1er janv. au 31 oct.	1893.	2.734.823	»
—	1892.	2.592.940	»
Augmentation..........		141.883	»

917

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

TÉLÉPHONES

Réseaux Télcéphoniques et Constructions électriques

téanonyme au capital de 25.000.000 fr.

›artir du 15 novembre courant, il sera dans les bureaux de la Société, 41, rue ıartin, à Paris, et contre détachement upon n° 11 (net d'impôt), 16 fr. 32 par ı nominative libérée de 500 fr. et 15 fr. 43 ction au porteur libérée de 500 fr.

caisse sera ouverte tous les jours, de dix s du matin à trois heures, dimanches et fériés exceptés.

918

IPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

RID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

Conseil d'administration a l'honneur oncer à MM. les porteurs des obligations Compagnie que, le samedi 25 novembre à dix heures du matin, il sera procédé à id, au siège de la Compagnie, 4, Calle ıcifico, au tirage au sort pour l'amortisıt, à partir du 1er janvier 1894, de :

9 Obligations Saragosse, de 1re, 2e et 3e héques.

Obligations Cordoue-Séville, conformé aux tableaux d'amortissement qui figu u verso des titres.

919

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

GOUVERNEMENT DE MENDOZA

L'arrangement proposé par ie Gouvernement de Mendoza aux porteurs d'obligations de l'emprunt 6 0/0 1888 étant devenu définitif, MM. les porteurs de ces titres, ayant déjà adhéré ou qui adhèreront à l'arrangement, sont invités à effectuer le dépôt de leurs titres, à partir du 20 novembre 1893, pour être estampillés et pour l'encaissement du prorata leur revenant (en espèces et titres) (1) en règlement des coupons échus à ce jour, savoir :

A la Société Générale (54, rue de Provence, à Paris, et dans ses agences dans les départements);

A la Société Générale de Crédit industriel et commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

Un résumé de l'arrangement définitif sera remis à chaque intéressé aux guichets précités.

(1) En espèces, fr. 20,10/5. En titres, fr. 39,32, calculés à 75 0/0, soit 52.42 nominal.

920

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunts 4 0/0 or 1889 et 1890
(2e émission)

Le coupon trimestriel au 1er décembre 1893 sera payé, à partir de cette date, à la caissse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A partir de la même date et à la même caisse, les obligations sorties au tirage au sort seront remboursées à raison de 500 francs, 2,500 fr. et 12,500 fr. nets d'impôts suivant les coupures.

921

ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL

PROVINCE DE BAHIA

Emprunt 5 0/0

L'intérêt semestriel au 1er décembre 1893 sera payé, à partir dudit jour, à raison de 12 fr. 50 net d'impôts, contre remise du coupon n° 9, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

Le Gouvernement de l'Etat de Bahia, faisant usage du droit qu'il s'était réservé d'effectuer l'amortissement annuel par voie de rachat, au cas où les titres seraient cotés au-dessous du pair, a racheté sur le marché 480 obligations représentant le montant à amortir au 1er décembre 1893. Ces titres ont été déposés à la Banque de Paris et des Pays-Bas et annulés, et la liste numérique en a été publiée dans le *Journal officiel* du 4 novembre 1893.

922

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Société anonyme, au capital de 10.000.000 de francs

MM. les porteurs d'obligations de la Compagnie sont informés que le quatorzième tirage d'amortissement aura lieu au siège social, 15, avenue Matignon, le samedi 9 décembre 1893, à 3 heures de l'après-midi.

Il sera extrait de la roue trente-sept numéros d'obligations remboursables à 500 fr. (497 65 impôt déduit) à partir du 15 janvier 1894.

923

COMPAGNIE INTERNATIONALE

DES WAGONS-LITS

A partir du samedi 18 novembre, la Compagnie mettra en marche un nouveau train de luxe « Méditerranée - Express » entre Paris et Vintimille et *vice-versa*.

Ce train composé exclusivement de Wagons-Lits et de Restaurant, est un « vestibuletrain » dont toutes les voitures sont réunies par un passage couvert, hermétiquement fermé. Il partira de Paris Gare de Lyon, à 7 heures 25 soir, tous les mardis et samedis, pour arriver à Nice à 1 h. 28 soir, et à Vintimille à 2 h. 56 soir, le lendemain.

Le retour de Vintimille aura lieu tous les lundis et jeudis: départ de Vintimille à 6 h. 15 soir, de Nice à 7 h. 35 soir, arrivée à Paris (gare de Lyon), à 2 h. soir le lendemain.

Indépendamment de ce service, la Compagnie des wagons-lits a un double service quotidien vers le Littoral.

924

CHEMINS DE FER

DU SUD DE L'AUTRICHE

Il sera procédé à Vienne (Autriche), le vendredi 1er décembre prochain, à onze heures du matin, au tirage au sort des titres ci-après à amortir en 1893 :

19.450 obligations 3 0/0 et 928 actions.

925

COMPAGNIE GÉNÉRALE POUR

L'ÉCLAIRAGE
ET LE
CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Siège social à Bruxelles

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le jeudi 21 décembre 1893, à deux heures de l'après-midi, au siège de la Compagnie, rue Marie-de-Bourgogne, 26, à Bruxelles.

Ordre du jour :

Rapport sur la situation de la Compagnie.

Présentation du bilan de l'exercice clos le 31 août 1893.

Nomination d'un administrateur et d'un commissaire.

Tout possesseur de dix actions fait partie de droit de l'assemblée générale.

Les actionnaires qui veulent y assister doivent faire connaître à l'administration, dix jours avant la séance, le nombre et les numéros de leurs actions.

Les actionnaires sont admis à l'Assemblée sur la production des actions ou d'un certificat de dépôt de ces titres.

Le dépôt des actions peut avoir lieu :

A Bruxelles : à la Banque de Bruxelles, rue Royale, 56 ;

A Paris : chez MM. S. Propper et Cie, banquiers, rue de la Bourse, 4 ;

A Genève : au Comptoir d'Escompte;

A Zurich : à la Société de Crédit Suisse;

A Francfort-sur-Mein : à la Société Générale Alsacienne de Banque.

926

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et la Hollande

Trajet en 10 heures et demie.

Départs de Paris à 8 h. 15 du matin, midi 40 et 11 heures du soir.

Départs d'Amsterdam à 7 h. 30 du matin, midi 55 et 5 h. 55 du soir.

Départs d'Utrecht à 8 h. 16 du matin, 1 h. 37 et 6 h. 37 du soir.

927

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1893-1894

Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans).

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales ci-après du réseau du Midi, notamment pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Lux, Salies-de-Béarn, etc. Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

931

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQU

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES 12, Bd des Capuc (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRAN

Traversées rapides de Marseille à Alger en 26 heures, par les paquebots **Eugène-Pére Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, V d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedi Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, je et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, r credis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedi 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Alg 1 Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagn Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Ar terre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, M Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et co tions des voyages, à toute personne qui en fa demande au Service Commercial, 6, rue A Paris.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux 30 sept. 1893	Bilans aux 31 oct. 1893
Actif		
Caisse et Banque	28.809.674 33	29.353.880 40
Portefeuille	125.666.128 39	115.443.341 35
Effets à l'encaissement	13.372.852 73	13.576 652 36
Reports	20.487.317 43	22.850.986 62
Coupons à encaisser	2.471.500 34	1.829.778 18
Rentes et actions, bons et obligations	61.111.359 67	60.929.222 50
Avances sur garanties	49.817.234 18	51.824.454 28
Participations industrielles et commerciales	4.161.371 66	4.158.254 33
Participations financières	60.549.179 »	60.549.179 »
Immeubles de la Société	3.720.529 60	3.720.529 60
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	64.214.143 51	67.785.840 31
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
Intérêts sur actions (coupon au 1er octobre 1893)	1.500.000 »	1.500.000 »
	495.880.290 90	493.522.118 93
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	163.488.240 98	163.748.683 16
Dépôts à échéances fixes	98.103.500 »	97.689.300 »
Comptes à disponibilité	2.883.614 06	1.909.551 18
Effets à payer	13.891.344 71	14.319.316 40
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers	79.474.401 89	78.460.333 58
Intérêts et dividendes	1.343.500 50	392.079 »
Solde du dernier exercice	205.325 42	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits)	2.764.110 27	3.071.277 12
	495.880.290 90	493.522.118 93
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale	2.744.812 58	5.747.175 01
Agences de province	1.460.290 78	1.021.883 10
	4.205.103 36	6.769.058 11

Certifié conforme aux écritures :

Le directeur : SÉGAN

932

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES par la Gare Sa Lazare, viâ Rouen, Dieppe et Newhaven.

Deux départs tous les jours, à 9 heure matin et à 9 heures du soir, toute l'année

Le service de jour qui fonctionnait jus présent entre Paris Saint-Lazare et Lon pendant la saison d'été seulement est, à pa de cette année, maintenu pendant tout l'hi

C'est donc un double service assuré cha jour (Dimanches et Fêtes compris) entre P et l'Angleterre par la voie la plus directe e plus économique.

Prix des Billets. — Billets simples vala pendant 7 jours :

1re cl., 43 fr. 25 ; 2e cl., 32 fr., 3e cl., 23 fr.

Billets d'aller et retour, valables pend un mois :

1re cl., 72 f. 75 ; 2e cl., 52 f. 75 ; 3e cl., 41

Ces billets donnent le droit de s'arrê Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRA

Circulation à demi-place

Le public peut se procurer, dans toute gares des Chemins de fer de l'Etat, de l du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest e P.-L.-M., des cartes donnant le droit de culer à demi-place sur les sept réseaux, mo nant le versement préalable d'une son de :

	1e classe	2e classe	3e cl
Pour 3 mois	180 fr.	135 fr.	90
Pour 6 mois	270 fr.	200 fr.	135
Pour 1 an	360 fr.	270 fr	180

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 98. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 26 Novembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes	du 5 oct. au 11 nov. 1893..	120.415
—	depuis le 1er janvier 1893.	944.205
—	— 1892.	479.205
	Différence en faveur de 1893.	464.970

937

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 46e SEMAINE DE 1893

Recettes du 12 au 18 nov. 1893.......	758.765 45
Recettes de la semaine correspondante de 1892....................	786.627 20
Différence en moins en 1893.....	7.861 75
Recettes du 1er janvier au 18 nov. 1893..............................	35.984.329 30
Recettes de la période correspondante de 1892....................	34.211.868 25
Différence en plus en 1893.......	1.772.461 05

938

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 23e quinzaine 1893...	167.198 55
Recettes de la 23e quinzaine 1892...	215.243 95
Différence pour 1893....	— 48.045 40
Recettes des 23 1res quinzaines de 1893	5.836.617 60
Recettes des 23 1res quinzaines de 1892	5.284.292 20
Différence en plus pour 1893.....	+ 552.325 40

939

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1re au 15 novembre 1893	1.018.915 65
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892................	940.429 68
Différence en plus en 1893.....	+ 78.485 97
Recettes du 1er janv. au 31 oct. 1893.	16.924.268 29
Recettes de la période correspondante de 1892..................	17.319.116 11
Différence en moins en 1893.....	— 394.847 82

940

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Obligations 3 0/0

Les intérêts au 1er décembre 1893 sur les Obligations 3 0/0 du Crédit Foncier Franco-Canadien seront payés, à partir de cette date, à raison de 7 fr. 025, contre remise du coupon n° 7 :

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens ;

A la Société Générale, 56, rue de Provence.

941

GRANDE SOCIÉTÉ DES

CHEMINS DE FER RUSSES

L'Assemblée générale extraordinaire du 28 octobre, 9 novembre 1893 a statué :

1° D'allouer à M. V. A. Polovtzoff pour ses longs services une indemnité spéciale à 30 cop. par action, soit une somme de 180,000 rbls, à prélever sur le dividende revenant aux actionnaires au terme du 1er juillet 1893;

2° De conformer la proposition du Conseil relative à la participation de la Grande Société pour une somme de 50.000 rbls à la fondation d'une maison commune auprès de l'Institut des Ingénieurs des Voies de Communication, somme à prélever sur la part du fonds de roulement du Chemin de fer Nicolas, qui, en vertu des §§ 31 et 47 de la Convention sanctionnée le 7 juillet 1891, constitue l'avoir des actionnaires.

942

CHEMINS DE FER DE L'EST ALGÉRIEN

Le mercredi 20 décembre 1893, à dix heures et demie du matin, au siège social, rue Pasquier, 31, il sera procédé, en séance publique, au tirage au sort des obligations à rembourser le 15 janvier 1894, et des actions à rembourser le 15 mai 1894.

943

GOUVERNEMENT ARGENTIN

Emprunt 6 0/0 1881

L'arrangement que le Gouvernement Argentin a proposé à ses créanciers pour le règlement de la Dette Extérieure n'a pas encore été approuvé par le Congrès.

En conséquence, le Gouvernement n'émettant plus de titres de l'Emprunt de Consolidation 6 0/0 1891, a décidé d'effectuer en espèces le service au 1er décembre 1893 de l'Emprunt 6 0/0 1881, en calculant les titres de l'Emprunt de Consolidation au prix 63 1/2 0/0.

Le coupon n° 25 de l'Emprunt 6 0/0 1881 sera donc payé en espèces à partir du 1er décembre prochain, à raison de fr. 9,525 par coupon de 15 francs, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A partir de la même date et à la même caisse, les Obligations sorties au 25e tirage et dont la liste a été publiée dans le *Messager de Paris* du 23 novembre 1893, seront remboursées à raison de francs 317 50 net d'impôts par obligation de 500 fr.

944

COMPAGNIE DES

DOCKS ET ENTREPOTS DE MARSEILLE

Il sera procédé le vendredi 1er décembre 1893, à 2 h. 1/2, en séance publique du Conseil d'administration, à Paris, rue de Londres, 21, au tirage au sort des titres ci-après, à amortir en 1893 :

124 actions.
176 obligations (emprunt de 1860).
90 obligations (emprunt de 1871).

945

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Situation au 31 octobre 1893

Actif

Espèces en caisse et à la Banque de France..................................	16.532.351 88
Effets et valeurs diverses..................	178.224.665 11
Trésor public..............................	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres............	19.879.412 50
Correspondants	34.681.451 49
Prêts hypothécaires.......................	1.859 101.506 23
— communaux..........................	1.168.514.879 77
Prêts réalisés avec les fonds provenant des Bons à lots..........................	25.419.022 44
Prêts réalisés avec les fonds provenant du capital social et des réserves.....	64.524.094 21
Semestres d'annuités échus.............	35.167.841 50
Prix d'estimation des hôtels............	12.933.709 25
Frais d'appropriation et mobilier.......	916.153 25
Divers	41.633.855 36
Intérêts acquis, mais non échus.......	40.384.333 74
Dépenses d'administration..............	3.572.403 83
Total.............	3.526.516.180 56

Passif

Capital social..............................		170.500.000 »
Réserve obligatoire........................		18.899.728 72
Provision pour l'amortissement des emprunts		113.271.885 70
Réserves diverses..........................		8.805.840 70
Dépôts en compte courant et bons de Caisse..................................		83.865.750 12
Correspondants............................		3.934.990 40
Sous-Comptoir des Entrepreneurs.......		3.779.228 06
Versements différés sur prêts :		
Hypothécaires		20.896.337 15
Communaux................................		72.180.589 50
Obligations foncières en circulation :		
Montant au pair	2.266.417.200 »	
A déduire :		
Versements à recevoir des obligataires....	663.425 »	
Primes à amortir à recouvrer des emprunteurs...............	472.694.958 27	1.793.058.816 73
Obligats communales en circulation :		
Montant au pair.....	1.412.150.800 »	
A déduire :		
Versements à recevoir des obligataires....	197.145.672 50	
Primes à amortir à recouvrer des emprunteurs...............	138.953.936 56	1.076.051.190 94
Bons à lots en circulation..............		25.419.022 44
Obligations à rembourser et intérêts échus à payer.........................		49.329.331 71
Semestres d'annuités payés par anticipation..................................		2.936.032 96
Divers :		
Provision pour créances douteuses....		7.477.445 74
Réserve commune avec le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie............		900.231 88
Comptes divers............................		20.993.009.01
Intérêts dus, mais non échus............		36.076.722 27
Profits et pertes :		
Reliquat de l'exercice 1892..............		503.370 33
Exercice 1893..............................		17.635.656 20
Total.............		3.526.516.180 56

946

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66

CAPITAL SOCIAL : **60** MILLIONS

Comptes de chèques.............	1 0/0
— à 7 jours de préavis.....	1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres

947

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
Millions	Francs			1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	28 oct.	4 nov.	11 nov.	18 nov.	25 nov.
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 20	98 65	99 10	98 72	99 07
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 25	98 50	98 75	98 70	98 80
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	105 05	104 37	104 60	105 30	104 95
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	482 25	480 »	482 »	481 50	482 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	3980 »	4000 »	4085 »	4025 »	4030 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	67 50	65 »	60 »	67 50	60 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	620 »	615 »	630 »	637 50	635 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	» »	380 »	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	476 »	475 »	476 »	» »	490 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	484 »	485 »	485 »	490 »	496 25
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	977 50	982 50	1010 »	1030 »	1040 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	570 »	570 »	570 »	565 »	565 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	752 50	751 25	756 25	771 25	767 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	90 »	85 »	85 »	86 25	85 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	466 25	463 75	462 »	462 »	463 75
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	280 »	» »	» »	» »	280 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	416 25	435 »	420 »	431 25	430 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	» »	» »	387 »	387 50	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	697 50	690 50	682 50	680 »	687 50
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	610 »	600 »	600 »	585 »	590 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	970 »	966 »	945 »	948 »	947 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1530 »	1530 »	1520 »	1520 »	1516 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1346 »	1352 50	1359 »	1365 »	1362 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1880 »	1886 25	1902 50	1900 »	1904 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1600 »	1600 »	1610 »	1604 »	1610 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1094 50	1100 »	1098 50	1110 »	1105 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	230 »	225 »	236 »	255 »	237 50
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	565 »	562 »	565 »	568 »	570 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1380 »	1382 »	1392 50	1390 »	1392 50
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	468 75	468 75	473 75	477 50	487 50
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	580 »	621 25	614 »	620 »	620 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1055 »	1040 »	1045 »	1045 »	1050 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	602 »	608 »	614 50	611 »	622 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	425 »	405 »	426 25	426 25	437 50
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	12 50	13 »	18 75	17 50	15 25
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2702 50	2725 »	2745 »	2732 50	2732 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	495 »	502 50	505 »	505 »	517 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	122 50	126 25	125 »	126 25	125 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	371 25	370 »	370 »	370 »	346 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200 fl	200 fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	505 »	498 75	502 50	516 25	515 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	580 »	581 25	586 25	590 »	592 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1137 »	1125 »	1135 »	1155 »	1172 50
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	450 »	» »	455 »	» »	458 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	70 »	67 50	66 25	» »	65 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	220 »	212 50	200 »	205 »	200 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	277 50	247 50	265 »	260 »	245 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	618 50	612 50	610 »	625 »	625 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	221 25	217 50	217 50	225 »	224 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	525 »	531 25	536 25	542 50	533 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	125 »	110 »	115 »	110 »	103 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	65 »	» »	» »	» »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	150 »	138 75	146 25	143 75	137 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 70	98 60	98 60	99 »	99 40
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 65	95 40	95 75	95 70	95 »
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	» »	59 »	60 »	59 60	60 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	59 50	56 35	56 80	57 »	55 75
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 50	102 20	102 50	102 70	102 50
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	103 30	103 30	101 50	101 50	101 40
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	97 50	97 20	96 60	96 95	97 50
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	62 25	61 40	61 »	61 35	60 65
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	440 »	428 »	429 »	433 »	426 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	396 »	383 »	387 »	387 »	383 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	177 »	178 »	» »	» »	188 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	190 »	187 »	» »	186 »	» »
592.000.000 fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	95 »	92 50	92 60	93 95	94 35
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	79 35	79 20	80 30	81 12	81 25
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	20 90	20 60	20 35	20 20	19 70
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	337 50	327 50	333 75	325 »	323 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	101 50	102 50	103 »	102 50	» »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 20	68 80	69 05	67 50	67 60
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	100 25	100 15	100 »	98 40	98 50
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 95	98 95	99 50	99 85	98 80
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 45	80 75	80 95	81 80	82 20
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	81 50	81 25	82 15	82 50	82 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 20	22 15	22 30	22 5	22 40
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	410 »	412 »	413 75	416 25	415 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	450 »	450 »	455 »	458 »	462 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	491 25	488 75	496 25	496 25	501 »

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 31 Octobre 1893

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse. Fr.	14.702.156 73	38.499.109 51
Espèces en banque...	23.796.952 78	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	105.223.850 41	141.007.689 27
Effets sur l'Etranger.	35.783.838 86	
Reports		15.526.454 35
Banques des Colonies françaises		6.440.247 50
Correspondants :		
Effets à l'encaissement		15.511.546 05
Comptes courants débiteurs		20.242.115 05
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves		13.570.573 55
Agences hors d'Europe		28.495.681 76
Avances sur documents et marchandises	6.028.805 70	37.833.995 71
Avances sur garanties de tiers	6.088.148 24	
Avances sur valeurs françaises et étrangères	25.717.041 77	
Participations financières		1.889.347 30
Tirages à échéances des Agences hors d'Europe		8.107.725 10
Débiteurs par acceptations		26.790.354 49
Crédits par acceptations sur documents et marchandises	7.467.779 22	42.235.488 14
Crédits par acceptations sur garanties de tiers	1.758.184 25	
Crédits par acceptations sur valeurs françaises et étrangères	33.009.524 67	
Comptes d'ordre et Divers		8.126.485 05
Immeubles		7.250.000 »
TOTAL.......Fr.		411.526.812 83

Passif

Capital.......Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	415.813 05	5.079.204 40
Décisions des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892	3.375.000 »	
Supplémentaire	1.100.000 »	
Immobilière	188.391 35	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte		149.204.893 87
Comptes courants créditeurs		75.378.367 77
Coupons et dividendes à payer		2.874.130 31
Banques des Colonies françaises		3.330.167 93
Effets remis à l'encaissement		13.241.154 18
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe		8.286.662 85
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers		69.544.855 05
Comptes d'ordre et Divers		3.487.535 67
Immeuble (annuités à régler)		6.099.840 80
TOTAL...... Fr.		411.526.812 83

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle :
A. ALLAIN-LAUNAY.

948

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris
CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaissement des coupons; Dépôts de titres; Ordres de Bourse; Prêts sur dépôts de titres; Prêts hypothécaires à long terme avec amortissement; Prêts hypothécaires à court terme et sans amortissement; Prêts communaux.

949

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Actif	Bilans aux 30 juin 1893	31 juillet 1893
Versements non appelés	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales)	6.319.939 04	7.205.484 08
Portefeuille (Paris et succ.)	14.818.272 97	13.931.128 60
Avances sur nantissements	10.337.308 42	9.327.674 14
Corrests divers (Paris et succ.)	4.757.732 01	3.058.890 90
Frais génér. (Paris et succ.)	»	77.269 73
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur	349.674 64	349.674 64
Immeubles	665.901 63	665.091 63
Mobiliers	139.171 33	139.171 33
Fr.	46.387.190 04	43.754.385 05

Passif	30 juin 1893	31 juillet 1893
Capital social	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve	385.000 »	385.000 »
Fonds de prévoyance statut.	394.351 45	394.351 45
Fonds de secours	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém.	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier	139.171 33	139.171 33
Réserve pour frais d'installation et fabrication des billets au porteur	349.675 64	349.674 64
Billets au porteur en circul.	18.603.401 50	19.181.275 »
Comptes de dépôts d'espèces	3.809.672 58	3.780.592 86
Effets à payer	312.317 67	287.676 09
Correstsdivers (Paris et succ.)	8.922.529 17	5.889.887 22
Intérêts et com. du semestre	27.021 79	117.919 35
Dividendes à payer	233.385 60	18.172 80
Profits et Pertes :		
Solde du 2e semestre 1892	11.063 84	11.063 84
— 1er semestre 1893	287.784 27	287.784 27
Fr.	46.387.190 04	43.754.385 05

Le Directeur : S. SIMON.

950

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE
DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

Actif	Bilans aux 30 sept. 1893	31 oct. 1893
Caisse et Banques	1.394.584 92	1.875.027 30
Portefeuille :		
Effets en francs	25.416 744 56	23.263.352 32
Effets en monnaies étrang.	960.756 75	2.480.402 22
Comptes reports	1.719.136 20	1.680.011 20
Rentes, actions, obligations et participations diverses	9.643.126 07	9.340.688 52
Avances sur titres	10.739.601 20	10.356.653 17
Comptes courants garantis	12.363.776 60	14.622.692 14
Crédits sur garanties	10.289.521 44	7.674.717 59
Correspondants débiteurs	3.516.400 27	4.086.462 80
Frais généraux	163.890 28	218.869 49
Immeuble social	1.672.722 50	1.672.722 50
Actions. *Versements non appelés*	15.000.000 »	15.000.000 »
	93.200.202 01	92.271.599, 25

Passif	30 sept. 1893	31 oct. 1893
Actions	30.000.000 »	30.000.000 »
Réserves, statutaire	3.000.000 »	3.000.000 »
— supplémentaire	2.000.000 »	2.000.000 »
— immobilière	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de Dépôts	34.925.140 36	35.646.835 66
Comptes d'encaissement	334.709 65	229.618 98
Correspondants créditeurs	3.746.663 64	3.468.611 79
Effets à payer	16.124.830 93	15.093.742 54
Ordres de Bourse	108.036 85	88.347 65
Dividendes à payer	12.512 12	481.108 57
Réescompte du dernier semestre	111.340 70	110.106 10
Profits et Pertes	974.549 42	681.339 90
Comptes d'ordre	527.345 49	471.388 06
	93.200.202 01	92.271.599 25
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	21.154.361 51	18.718.599 41

951

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES. — La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er Itinéraire.— Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e Itinéraire. — Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Durée de validité : 30 jours.

Prix des billets : 1re classe, 163 fr. 50 — 2e classe, 122 fr. 50.

La durée de ces différents Billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des Billets ALLER ET RETOUR de 1re et 2e classes à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

952

CHEMIN DE FER DE

PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

Excursion de Paris en Algérie et en Tunisie, du 7 au 31 décembre 1893), organisée par l'Agence française des « Indicateurs Duchemin ».

Itinéraire : Paris, Marseille, Alger, Blidah, Les Gorges de la Chiffa, Bougie, Les Gorges du Chabet, El-Akhra, Sétif, Constantine, Biskra. Batna, Lambessa et Tingad, Kammam, Meskoutine, Tunis.

Prix de l'excursion: 1re classe, **830 fr.**, 2e classe **740 fr.**

Ces prix comprennent :

1o. Les billets de chemins de fer en France et en Algérie ;

2o Les passages à bord des paquebots de la Cie Générale Transatlantique ;

3o Les voitures et omnibus pour les excursions indiquées au programme ;

4o Les frais de logement et de nourriture (vin compris) dans les hôtels ;

5o Les soins des guides attachés à l'excursion.

On peut se procurer des billets, dès maintenant, à l'Agence des « Indicateurs Duchemin », 20, rue de Grammont, à Paris.

Le nombre des places est limité.

On trouve des prospectus détaillés : 1o à la gare de Paris P.-L.-M., et dans les bureaux succursales de la Compagnie ; rue Saint Lazare 88 ; rue des Petites-Écuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue du Louvre, 44 ; rue de Rennes, 45 ; rue Saint-Martin, 252 ; Place de la République, 16 ; rue Sainte-Anne, 6 et rue Molière, 7 ; rue Etienne-Marcel, 18 ; — 2o au bureau général des billets de chemins de fer de l'hôtel Terminus de la gare de Paris Saint Lazare (Général Ticket Office) ; 3o au bureau de l'Agence française des « Indicateurs Duchemin », 20, rue de Grammont.

Franchise de 30 kilogrammes de bagages sur tout le parcours.

953







BIBLIOGRAPHIE

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
Hector Malot (*ZITE*, p. 70 et 323).

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

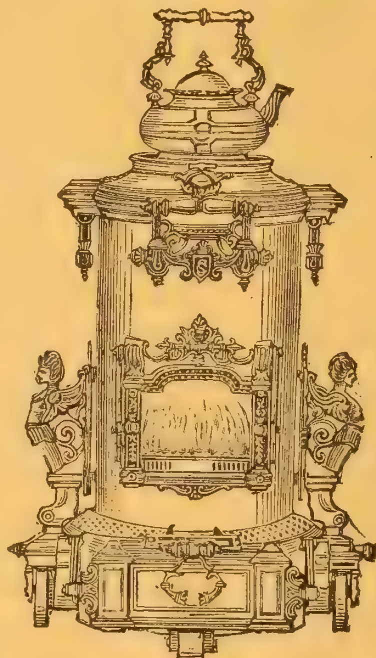
L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'Argus, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone.

L'Argus lit 5.000 journaux par jour.

957

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart



L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 99. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 3 Décembre 1893.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN DÉCEMBRE 1893

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
		VALEURS FRANÇAISES				
		Fonds d'Etat — Villes				
1er janv.	16 déc.	Rente française 3 %	0 75	0 75	0 75	au Louvre.
1er déc.	1er	Ville de Blois 4 1/4 % 1879	10 625	10 20	9 70	rue de Provence 54 (c. 28).
1er	1er	Ville de Lille 3 1/2 % 1890	8 75	8 40	7 908	rue Taitbout, 11 (c. 6).
1er	1er	Ville de Roubaix 4 % 1888	10 ..	9 60	9 10	boulevard des Italiens, 19 (c. 7).
15	15	Ville de Roubaix 4 % 1889	4 ..	3 84	3 64	d° (c. 9).
		Institutions de crédit				
1er	1er	Obl. Caisse Natle des Fonctres et Cautionts	10 ..	.. ..	9 125	rne Etienne-Marcel, 52 (c. 5).
4	4	Société Financière de Paris (en liq.)	10 ..	.. ..	10 ..	rue des Petits-Champs, 61 (3e répart.).
		Chemins de fer — Tramways				
1er	6	Obl. Est 5 %	12 50	12 ..	11 342	place de Strasbourg (c. 83).
1er	6	d° Est 3 % anciennes	7 50	7 20	6 743	d° (c. YYY).
1er	1er	d° Ouest 5 % 1855	25 ..	24 ..	22 727	gare Saint-Lazare (c. 76).
1er	1er	d° Rouen 5 % 1847-49-54	25 ..	24 ..	22 74	d° (c. 92, 90, 79).
1er	1er	d° Cie Meusienne des Chemins de fer	7 50	7 20	6 9	bd des Italiens, 19 et rue de Provence, 54 (c. 3).
1er	1er	Act. Régionaux des Bouches-du-Rhône	12 15	11 664	11 139	rue Bergère, 14 (c. 16).
1er	1er	Obl. Wassy à Saint-Dizier	7 50	7 20	6 90	à Wassy (Haute-Marne) (c. 50).
15	15	d° Economiqes du Nord 4 %	10 ..	9 60	9 14	bd des Italiens, 19, rue de la Victoire, 66 (c. 3).
1er	1er	Obl. Tramways de l'Indo-Chine 5 %	12 50	.. ..	11 50	rue de la Paix, 10 (c. 1).
		Canaux — Transports				
1er	6	Act. Messageries Maritimes	10 ..	9 60	8 93	rue Vignon, 1, rue de la Victoire, 66 et boulevard des Italiens, 19 (c. 11).
1er	1er	Obl. Cie Parisienne de Transports	11 25	.. ..	10 31	rue du 4-Septembre, 26 (c. 3).
		Eaux — Eclairage — Electricité				
1er	1er	Obl. Eaux 4 % (anc. et nouv.)	10 ..	9 60	9 09	rue d'Anjou, 52 (c. 27).
1er	1er	d° Société Lyonnaise des Eaux	10 ..	9 60	9 11	boulevard des Italiens, 19 (c. 3).
1er	1er	Gaz Continental	10 ..	9 60	9 287	rue Taitbout, 11 (c. 23).
1er	1er	d° Gaz du Nord et de l'Est 1882-85	12 50	12 ..	11 50	rue Le Peletier, 14 (c. 22 et 16).
1er	1er	Secteur de la place Clichy	20 ..	19 20	18 20	rue Bergère, c. 14 (c. 2).
		Mines — Forges				
15	15	Mines de la Grand'Combe	45 ..	45 ..	42 75	rue Laffitte, 23 (c. 73).
30 nov.	30 nov.	Forges et Aciéries de la Marine	17 50	16 80	16 10	rue des Pyramides, 20 (c. 43).
1er déc.	1er déc.	d° et Aciéries du Nord et de l'Est	35 ..	33 60	32 75	rue d'Antin, 3 (c. 11).
1er	1er	d° d'Alais	10 ..	9 60	9 201	rue Blanche, 7 (c. 51).
15	15	Chantiers de la Gironde	12 50	.. ..	11 45	rue de Provence, 59 (c. 9).
15	15	Forges de Châtillon-Commentry	16 25	15 60	14 97	boulevard des Italiens, 19 (c. 36).
		Divers				
30 nov.	30 nov.	Le Printemps	15 625	15 ..	15 ..	boulevard Haussmann, 64 (c. 24).
1er déc.	6 déc.	Act. Dynamite centrale	12 50	11 85	11 35	rue du Helder, 13 (c. 10).
1er	1er	Obl. Maison Breguet	11 25	10 80	10 30	rue Bergère, 14 (c. 1).
15	15	Blanchisserie et Teinturerie de Thaon	350 ..	350 ..	.. ..	Lieux de paiement indiqués sur les chèques.
		VALEURS ÉTRANGÈRES				
		Fonds d'Etats				
1er	1er	Consolidés Anglais 2 3/4 %	11/16 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
1er	1er	Consolidés Anglais 2 1/2 % 1853	5/8 %	.. ..	change	d°
1er	1er	Local Loan Stock 3 % 1887	3/4 %	.. ..	change	
1er	1er	Cap 4 1/2 % 1878	2 1/4 %	.. ..	change	rue Cambon, 49.
1er	6	Argentin 6 % 1881	9 525	.. ..	9 525	rue d'Antin, 3. (Voir avis du 28 novembre 1893).
1er	1er	Obl. Bahia 5 % 1888	12 50	.. ..	12 50	d° (c. 9).
1er	6	Brésil 4 1/2 % 1883	2 1/4 %	.. ..	change	rue Laffitte, 23.
11	11	Danemark 3 1/2 % perpétuelle	1 3/4 %	.. ..	change	rue d'Antin, 3.
11	11	Danemark 3 1/2 % amortissable	1 3/4 %	.. ..	change	d°
1er	6	Domaniales d'Egypte	2 1/8 %	.. ..	2 1/8 %	rue Laffitte, 23.
1er	1er	Romain 5 % 1857	2 1/2 %	.. ..	2 17 %	d°
1er	1er	Piémont 1851 5 %, certificats anglais	2 1/2 %	.. ..	change	rue Le Peletier, 20.
15	15	Madagascar 6 % 1887	15 ..	.. ..	15 ..	rue Bergère, 14.
1er	6	Finlande 3 1/2 % 1889	1 3/4 %	.. ..	1 3/4 %	rue Laffitte, 23. (Se paie à raison de 10 fr. 7975 par titre de 617 fr.).
1er	6	Russe 4 % or 1889	1 %	.. ..	1 %	rue d'Antin, 3, rue Bergère, 14 et boulevard des Italiens, 19.
1er	6	Russe 4 % or 1890 (2e et 3e ém.)	1 %	.. ..	1 %	rue d'Antin, 3, rue Laffitte, 23.
1er	6	Russe 4 % or 1890 (4e émiss.)	1 %	.. ..	1 %	rue Laffitte, 23.
15	20	Transcaucasien 3 %	1 1/2 %	.. ..	1 1/2 %	rue Bergère, 14.
15	20	Emprunt Suédois 4 % 1878	2 %	.. ..	.. ..	rue d'Antin, 3. (10 fr. 04 par titre de 502 fr.).

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	4 nov.	11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 65	99 10	98 72	99 07	99 60
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 50	98 75	98 70	98 80	99 22
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 37	104 60	105 30	104 95	105 12
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	480 »	482 »	481 50	482 »	487 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4000 »	4085 »	4025 »	4030 »	4160 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	65 »	60 »	67 50	60 »	60 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	615 »	630 »	637 50	635 »	643 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	380 »	» »	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	475 »	476 »	» »	490 »	491 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	485 »	485 »	490 »	496 25	497 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	982 50	1010 »	1030 »	1040 »	1056 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	570 »	570 »	565 »	565 »	565 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	751 25	756 25	771 25	767 50	772 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	85 »	86 25	85 »	85 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	463 75	462 »	462 »	463 75	463 75
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	» »	» »	280 »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	435 »	420 »	431 25	430 «	433 50
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	» »	387 »	387 50	» »	380 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	690 50	682 50	680 »	687 50	695 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	600 »	600 »	585 »	590 »	590 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	966 »	945 »	948 »	947 »	952 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1530 »	1520 »	1520 »	1516 »	1522 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1352 50	1359 »	1365 »	1362 »	1360 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1886 25	1902 50	1900 »	1904 »	1910 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1600 »	1610 »	1604 »	1610 »	1610 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1100 »	1098 50	1110 »	1105 »	1105 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	225 »	236 »	255 »	237 50	250 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
160.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	562 »	565 »	568 »	570 »	577 50
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1382 »	1392 50	1390 »	1392 50	1385 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	468 75	473 75	477 50	487 50	492 50
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	621 25	614 »	620 »	620 »	620 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1040 »	1045 »	1045 »	1050 »	1047 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	608 »	614 50	611 »	622 »	615 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	405 »	426 25	426 25	437 50	451 25
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	13 »	18 75	17 50	15 25	14 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2725 »	2745 »	2732 50	2732 50	2735 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	502 50	505 »	505 »	517 50	520 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	126 25	125 »	126 25	125 »	125 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	370 »	370 »	370 »	346 25	346 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	498 75	502 50	516 25	515 »	530 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	581 25	586 25	590 »	592 50	592 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1125 »	1135 »	1155 »	1172 50	1180 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	» »	455 »	» »	458 »	471 25
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	67 50	66 25	» »	65 »	70 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	212 50	200 »	205 »	200 »	200 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	247 50	265 »	260 »	245 »	240 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	612 50	610 »	625 »	625 »	642 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	217 50	217 50	225 »	224 »	233 75
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	531 25	536 25	542 50	533 75	543 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	110 »	115 »	110 »	103 75	107 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	» »	» »	» »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	138 75	146 25	143 75	137 50	141 25
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 60	98 60	99 »	99 40	98 75
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 40	95 75	95 70	95 »	95 80
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	59 »	60 »	59 60	60 »	60 50
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	56 35	56 80	57 »	55 75	57 70
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 20	102 50	102 70	102 50	105 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	103 30	101 50	101 50	101 40	102 35
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	97 20	96 60	96 95	97 50	98 20
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	61 40	61 »	61 35	60 65	61 82
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	428 »	429 »	433 »	426 »	435 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	383 »	387 »	387 »	383 »	385 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	178 »	» »	» »	188 »	» »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	187 »	» »	186 »	» »	» »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	92 50	92 60	93 95	94 35	97 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	79 20	80 30	81 12	81 25	82 20
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	20 60	20 35	20 20	19 70	19 90
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	327 50	333 75	325 »	323 75	327 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 50	103 »	102 50	» »	» »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 80	69 05	67 50	67 60	68 65
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	100 15	100 »	98 40	98 50	98 70
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 95	99 60	99 85	98 80	100 55
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 75	80 95	81 80	82 20	83 95
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	81 25	82 15	82 50	82 50	84 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 15	22 30	22 5	22 40	22 45
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	412 »	413 75	416 25	415 »	418 75
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	450 »	455 »	458 »	462 »	466 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	488 75	496 25	496 25	501 »	504 25

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 12 au 18 nov. 1893. .		20.645
— depuis le 1er janvier	1893.	964.850
— —	1892.	493.215
Différence en faveur de	1893.	471.635

961

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 47e SEMAINE DE 1893

Recettes du 19 au 25 nov. 1893......	729.195 »
Recettes de la semaine correspondante de 1892........................	745.518 »
Différence en moins en 1893.....	16.323 »
Recettes du 1er janvier au 25 nov. 1893..............................	36.713.524 30
Recettes de la période correspondante de 1892........................	34.957.386 25
Différence en plus en 1893.......	1.756.138 05

962

COMPAGNIE PARISIENNE

'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ		DIFFÉRENCE	
	1893	1892	en 1893	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
ctobre ..	7.176.758 41	59.417.363 09	— 194.148 72	2.53
1ers mois	7.670.907 12	60.459.021 64	—1.041.658 55	1.72

963

COMPAGNIE PARISIENNE

'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

Le Conseil d'Administration a l'honneur informer MM. les Obligataires que les intéts du 2e semestre 1893, soit 12 fr. 50 par bligation, seront payés, à partir du 2 janer 1894, tous les jours non fériés, de dix ures à deux heures, au Siège de la Compaie, rue Condorcet, no 6.

La somme nette à recevoir, déduction faite s impôts établis par les lois de finance, est tée ainsi qu'il suit :

1o Obligations nominatives, numérotées 1 à 440,000 : 12 fr.

2o Obligations au porteur, numérotées de 440.000 : 11 fr. 477.

3o Obligations nominatives numérotées de 0.001 à 490.000 : 12 fr.

4o Obligations au porteur, numérotées de 0,001 à 490,000 : 11 fr. 482.

Les porteurs de 20 obligations, au moins, urront déposer leurs titres, dès le 1er démbre prochain, en échange d'un mandat de iement, à l'échéance du 2 janvier 1894.

Les intérêts ci-dessus indiqués pourront e également payés au Siège de la Compaie, à partir du 1er décembre 1893, sous une enue calculée au taux d'escompte de la nque de France. Cette mesure ne sera pas plicable aux titres grevés d'un usufruit, ou crits aux noms d'incapables.

Les titres qui auront usé de la faculté d'esmpte ne pourront être présentés au transt ou à la conversion avant le 2 janvier 1894.

964

EMPRUNTS DANOIS 3 1/2 0/0

Rente Perpétuelle. — Rente Amortissable

COUPON AU 11 DÉCEMBRE 1893

La *Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris,* payera à ses guichets les coupons au porteur, au 11 décembre 1893, des Emprunts Danois 3 1/2 0/0 — Perpétuel et Amortissable — à raison de :

Fr. **4.82** par coupon d'un titre de 200 couronnes.

12.05	—	—	500	—
24.10	—	—	1,000	—
48.20	—	—	2,000	—
120.50	—	—	5,000	—

La Banque de Paris et des Pays-Bas se réserve la faculté de modifier, à partir du 20 décembre, les prix ci-dessus.

965

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CHANTIERS ET ATELIERS DE LA GIRONDE

Le Conseil d'administration informe MM. les actionnaires qu'il sera payé, à dater du 15 décembre 1893, un acompte sur l'exercice 1893 de 12 fr. 50 par action contre présentation du coupon no 9.

Déduction faite des impôts établis par les lois de finances, la somme nette à recevoir est fixée à 11 fr. 45 par action au porteur.

Le paiement aura lieu chez MM. Perier, Mercet et Cie, banquiers, 59, rue de Provence, à Paris.

966

COMPAGNIE ANONYME DU

GAZ DE MULHOUSE

Capital : 2 millions de francs
Siège social :
39, rue Caumartin, Paris

AVIS

Les porteurs d'obligations de la Compagnie du Gaz de Mulhouse sont informés du tirage qui aura lieu le mercredi 13 courant à 2 h. 1/2 de 40 obligations 5 0/0 et de 23 obligations 4 0/0 de notre Compagnie.

Ces obligations seront remboursables à partir du 2 janvier 1894 ; à savoir :

Les obligations 5 0/0 ; déduction faite de l'impôt de 4 0/0 sur la prime de remboursement de 15 fr. ; soit net : fr. 499 40.

Les obligations 4 0/0; déduction faite de l'impôt de 4 0/0 sur la prime de remboursement de 50 fr.; soit net : fr. 498.

967

BANQUE INTERNATIONALE ET HYPOTHÉCAIRE DE

MEXICO

Bilan au 31 octobre 1893

ACTIF

Actions à émettre........................	1.500.000 »
Portefeuille.............................	1.656.613 88
Prêts hypothécaires	2.804.496 46
Propriétés foncières de la Banque .	107.800 »
Encaisse.................................	194.491 22
Comptes débiteurs........................	1.507.118 96
	8.270.520 52

PASSIF

Capital social...........................	5.000.000 »
Bons hypothécaires en circulation.	1.951.700 »
Fonds de réserve.........................	25.000 »
Comptes créditeurs.......................	1.293.820 52
	8.270.520 52

968

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

	Bilans aux	
	30 sept. 1893	31 octobre 1893
Actif		
Espèces en caisse et dans les banques ...	84.568.085 20	82.304.610 13
Portefeuille (Effets de commerce)..........	551.786.361 70	555.381.275 76
Reports..............	77.669.783 38	76.102.002 49
Comptes courants....	268.118.573 52	278.365.500 66
Avances et Crédits sur nantissements......	83.056.418 21	86.372.076 19
Actions, Bons, Obligations, Rentes......	23.531.769 26	17.639.956 17
Immeubles...........	30.000.000 »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers	20.995.102 60	22.811.652 18
Versements non appelés................	100.000.000 »	100.000.000 »
Fr.	1.239.726.093 69	1.248.977.073 58
Passif		
Dépôts et Bons à vue.	313.589.958 20	320.538.897 63
Comptes courants....	393.574.694 99	382.226.850 14
Acceptations.........	127.478.483 29	135.451.771 10
Bons à échéance......	129.224.349 03	130.703.294 67
Comptes d'Ordre et Divers	35.858.608 18	40.056.260 04
Réserves.............	40.000.000 »	40.000.000 »
Capital...............	200.000.000 »	200.000.000 »
Fr.	1.239.726.093 69	1.248.977.073 58

Certifié conforme aux écritures :
Le Président du Conseil d'administration,
Henri GERMAIN.

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

969

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Bilan au 31 octobre 1893

ACTIF

Caisse..	266.846 22
Portefeuille....................................	4.671.037 84
Immeubles.......................................	3.217.266 22
Crédit Foncier, compte capital	3.750.000 »
— — courant...........	29.353 06
— — d'intérêts à valoir.	43.750 »
Accrédités......................................	14.955.603 46
Billets non renouvelés..........................	3.289.550 »
Débiteurs divers................................	152.499 27
Frais généraux..................................	172.804 »
Acompte payé sur dividende......................	» »
Crédits :	
Réalisés..	15.260.350 »
A réaliser......................................	7.083.600 »
	52.852.650 07

PASSIF

Capital social..................................	5.000.000 »
Réserve statutaire..............................	3.750.000 »
Fonds de prévoyance	4.300.000 »
Billets des accrédités..........................	15.332.350 »
Crédit Foncier, compte billets échus......	» »
Créditeurs divers...............................	1.242.218 68
Intérêts, escomptes et commissions à recouvrer.........................	38.271 87
Pertes et profits réalisés......................	845.859 52
Crédits en cours	22.343.950 »
	52.852.650 07

970

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66

CAPITAL SOCIAL : **60** MILLIONS

Comptes de chèques............. 1 0/0
— à 7 jours de préavis..... 1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

971

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

	Balance au 31 août 1893 Dollars	Balance au 31 octob. 1893 Dollars
Actif		
Capital non versé......	12.000.000 »	12.000.000 »
Existence en espèces à Mexico et dans les succursales	11.916.116 33	12.176.031 79
Existence en portefeuille, à Mexico et dans les succursales.......	11.328.183 60	11.408.259 05
Prêts sur gages, à Mexico et dans les succursales..............	2.334.942 41	2.502.098 13
Comptes courants débiteurs à Mexico et dans les succursales.......	17.133.895 32	16.745.622 55
Immeubles.............	200.000 »	200.000 »
	53.243.137 66	55.032.011 52
Passif		
Capital : Actions émises	20.000.000 »	20.060.000 »
Billets en circulation, à Mexico et dans les succursales	14.315.304 »	14.330.371 »
Comptes courants créditeurs à Mexico et dans les succursales.......	17.367.279 58	17.141.086 44
Fonds de réserve.......	1.560.554 08	1.560.554 08
Fonds de prévision.....	1.000.000 »	1.000.000 »
Deuxième fonds de prévision................	1.000.000 »	1.000.000 »
	55.213.137 66	55.032.011 52

972

CHEMINS DE FER
DE
PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANEE

Circulation à demi-place

Le public peut se procurer, dans toutes les gares des Chemins de fer de l'Etat, de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P.-L.-M., des cartes donnant le droit de circuler à demi-place sur les sept réseaux, moyennant le versement préalable d'une somme de :

	1e classe	2e classe	3e classe
Pour 3 mois.....	180 fr.	135 fr.	90 fr.
Pour 6 mois.....	270 fr.	200 fr.	135 fr.
Pour 1 an.......	360 fr.	270 fr	180 fr.

973

SANS COUVERTURE
Marchandises et Valeurs
BOURSE MUTUELLE
PERTES REMBOURSÉES
Passage des Princes, Paris.

974

PARIS, 11, rue de Cluny, 11, PARIS

ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY

Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleurs

PLUME NOUVELLE



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univlle de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS

Dépôt chez tous les Papetiers.

975

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQU

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucin (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉ

Traversées rapides de Marseille a Alger en 24 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreir Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Vill d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeu et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, m credis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algér 1 Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Ang terre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Mal Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et con tions des voyages, à toute personne qui en fait demande au Service Commercial, 6, rue Aub Paris.

97

LE PETIT ECONOMISTE (quotidien

est l'édition spéciale pour la Province de la ***PETITE COTE***, le journal financier si apprécié par Bourse de Paris et la haute Banque. *Indispensable à la bonne gestion d'une fortune mobilière.*

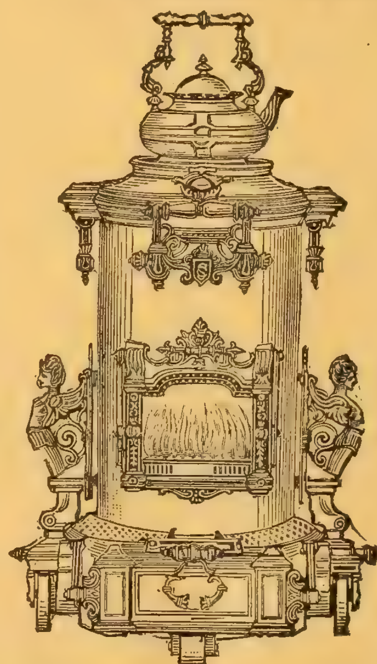
ABONNEMENTS : Un Franc pour chaque Mois. UN AN : 10 Francs. — BUREAUX : 24, Rue Feydeau, PARIS

97

CHEMINÉE CHOUBERSKY

à Feu visible et roulante. (Modèle 1890)

20, Boulevard Montmartre, Paris



CHEMINÉE DE L'INGÉNIEUR DE CHOUBERSKY

	Fixe	Mobile
Cheminée sans cariatides. . . .	100 fr.	110 fr.
avec cariatides. . . .	115	125
Cheminée nikelée avec cariatides	140	150

Nos cheminées se vendent

10 FR.

Par Mois, à Paris

Plus de 30,000 cheminée

EN USAGE DEPUIS 3 ANNÉES

Brûle jour et nuit, durant plusieur mois, sans s'éteindre. La continuité de s marche entretient une température trè uniforme qui suffit à chauffer un appar tement composé de plusieurs pièces, for mant une capacité de 200 mètres cube avec une dépense de 50 centimes de com bustible en 24 heures.

La CHEMINÉE MOBILE a pour principaux avan tages en outre des qualités qu'elle possède e commun avec nos poêles mobiles :

1. D'être essentiellement décorative ;
2. De donner un feu visible éclatant ;
3. De ne répandre ni gaz ni poussière dans les pièce
4. De tenir peu de place et d'entrer même sous le cheminées les plus basses ;
5. De se tenir fermée automatiquement et d'offr toute sécurité sans emploi du sable ;
6. De pouvoir varier la consommation journalière d 30 à 50 centimes, selon les besoins et la volonté.

ENVOI FRANCO du CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ

977

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 100. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 10 Décembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 19 au 25 nov. 1893. . .	18.620
— depuis le 1er janvier 1893.	983.470
— — 1892.	502.625
Différence en faveur de 1893.	480.845

977

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 48e SEMAINE DE 1893

Recettes du 26 nov. au 2 déc. 1893..	760.490 30
Recettes de la semaine correspondante de 1892....................	749.380 75
Différence en plus en 1893.......	11.109 55
Recettes du 1er janvier au 2 déc. 1893....................	37.474.014 60
Recettes de la période correspondante de 1892....................	35.706 767 »
Différence en plus en 1893.......	1.767.247 60

978

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 24e quinzaine 1893...	194.495 25
Recettes de la 24e quinzaine 1892...	205.107 »
Différence pour 1893....	— 10.611 75
Recettes des 24 1res quinzaines de 1893	6.031.112 85
Recettes des 24 1res quinzaines de 1892	5.489.399 20
Différence en plus pour 1893.....	+ 541.713 65

979

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	Novembre	(11 1ers mois)	Vente d'un an à fin nov. 1893
1893.	891.225 98	7.750.020 42	
1892.	876.519 55	7.665.546 28	
Aug.	+14.706 49	+ 84.474 14	8.693.138 92

980

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE

DE TRAMWAYS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 10.200.000 FRANCS

Avis aux Obligataires

Le vendredi 15 décembre 1893, à trois heures trente minutes de relevée, il sera procédé au siège social, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris, en séance publique, au tirage semestriel des obligations 5 0/0 de la Compagnie.

Les titres sortis au tirage seront remboursés à raison de 500 fr., sous déduction des droits dus à l'Etat, à partir du 1er janvier 1894, à la Banque d'Escompte de Paris, 20, rue Taitbout, à Paris.

981

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE

DE MADRID A SARAGOSSE ET A ALICANTE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer :

1° MM. les porteurs d'obligations Saragosse, que le paiement du coupon n° 72. au 1er janvier 1894, aura lieu à partir du 2 janvier :

A Madrid (Pacifico 4) sous déduction de réal, 0,70 montant de l'impôt établi par la loi du 30 juin 1892.

A Paris et aux endroits ci-après désignés, sous déduction de 35 centimes pour droits perçus par le Trésor français.

2° MM. les porteurs d'obligations Cordoue-Séville, que le paiement du coupon n° 71, au 1er janvier 1894, aura lieu à partir du 2 janvier :

A Madrid (Pacifico 4) sous déduction de réal, 0,70 montant de l'impôt établi par la loi du 30 juin 1892,

A Paris, et aux endroits ci-après désignés, sous déduction de 20 centimes pour droits perçus par le Trésor français.

Ces paiements auront lieu : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, rue Laffitte, n° 23 ; — à Lyon, chez MM. Cambefort et C. Saint-Olive, chez MM. Ve Morin-Pons et Cie ; — à Bordeaux, chez MM. Piganeau et fils ; — à Londres, chey MM. N. M. Rothschild et fils ; — à Bruxelles, chez M. L. Lambert ; — à Genève, chez MM. Bonna et Cie.

N. B. — La liste des obligations amorties se trouve chez les Banquiers ci-dessus désignés et aux bureaux du Comité, à Paris, 17, rue Laffitte.

982

ÉTABLISSEMENTS DECAUVILLE AINÉ

Siège social : 13, boulev. Malesherbes, Paris

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le Mercredi 20 décembre courant, 3 heures, à l'Hôtel Continental, 4, rue Rouget-de l'Isle, Paris.

Le dépôt des actions et des pouvoirs pour représenter, exigés pour assister à cette Assemblée, devra être effectué au siège social, à Paris, avant le 14 décembre courant.

AVIS AUX ACTIONNAIRES

MM. les Actionnaires de la Société Anonyme des Etablissements Decauville aîné sont invités à s'adresser au siège social, 13, boulevard Malesherbes, à Paris, pour tous les renseignements relatifs à la reconstitution de la Société.

983

SOCIÉTÉ DES

IMMEUBLES DE FRANCE

Société anonyme. — Capital : 15 Millions de Francs. SIÈGE SOCIAL : à Paris, 64, rue des Petits-Champs.

Conformément aux articles 37 et 40 des Statuts, stipulant que l'Assemblée générale se compose des actionnaires possédant, depuis trois mois au moins, 25 actions ou un nombre supérieur, et que cette Assemblée générale se réunit de droit chaque année, dans le courant du mois de mars, le Conseil d'administration, en vue de la prochaine Assemblée générale, invite Messieurs les Actionnaires propriétaires d'Actions au porteur, à déposer leurs titres jusqu'au 27 décembre courant inclusivement, à Paris, dans les caisses de la Société, au siège social, 64, rue des Petits-Champs, ou dans les caisses de la Banque d'Escompte de Paris, rue Taitbout, 20.

Le Conseil a décidé qu'un acompte de 12 fr. 50 c. sur le dividende ser it distribué à partir du 16 janvier 1894. Le détachement du coupon n° 16 sera, en conséquence, effectué d'office sur les titres déposés dans les caisses précitées, et le montant de l'acompte sur le dividende sera payé à chaque déposant sur la présentation du récépisse de dépôt.

984

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

SIÈGE SOCIAL : 6, RUE CONDORCET

AMORTISSEMENT DES ACTIONS

22e TIRAGE

*Liste des **11.104** Actions sorties au Tirage du 24 Novembre 1893*

Ces Titres sont remboursables, **au taux de 250 francs,** au Siege social (Service des Titres), tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures, à dater du 2 janvier 1894.

L'acompte sur le dividende cesse à partir du jour où l'action est remboursable. En outre des 250 fr. du remboursement, chaque Action amortie est remplacée par une Action de jouissance. — Dans le cas où un ou plusieurs coupons seraient indûment payés, le montant en sera retenu lors du remboursement du Titre. — Les Actions du présent tirage pourront être payées, au siège de la Compagnie, à dater du 1er décembre prochain, sous un retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

1801 à	1900	8001 à	8900	9901 à	10000
12901	13000	15501	15600	16001	16100
16301	16400	17401	17500	18001	18100
20401	20500	21301	21400	23101	23200
25201	25300	25501	25600	32901	33000
34101	34200	36901	37000	38101	38200
44501	44600	47701	47800	52801	52900
53901	54000	54701	54800	58901	59000
61001	61100	61701	61800	79401	79500
80401	80500	80701	80800	95301	95400
97801	97900	105201	105300	105301	105400
109001	109100	117101	117200	133701	133800
136301	136400	137101	137200	137501	137600
138001	138100	142501	142600	144101	144200
147601	147700	147701	147800	149301	149400
153401	153500	158501	158600	161901	161909
165201	165300	169601	169700	174501	174600
176701	176800	179301	179400	180001	180100
185101	185200	185501	185600	193801	193900
196501	196600	196701	196800	205001	205100
210801	210900	213801	213900	217201	217300
218201	218300	225301	225400	226301	226400
229001	229100	230478	230500	232001	232100
233201	233300	233301	233400	234201	234300
239401	239500	239901	240000	241001	241100
242501	242600	245701	245800	252001	252100
256301	256400	256901	257000	258001	258100
259901	260000	264501	264600	265801	265900
269801	269900	270601	270700	273201	273300
274629	274700	275401	275500	276401	276500
278701	278800	280401	280500	285401	285500
286301	286400	290801	290900	292401	292500
293701	293800	298801	298900	301801	301900
303001	303100	303501	303600	311401	311500
313001	313100	314901	315000	316001	316100
322701	322800	322901	323000	323501	323600
329401	329500	333501	333600	335201	335300
335801	335900				

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 11 nov.	18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	99 10	98 72	99 07	99 60	99 40
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 75	98 70	98 80	99 22	99 05
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 60	105 30	104 95	105 12	105 22
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	482 »	481 50	482 »	487 »	485 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4085 »	4025 »	4030 »	4160 »	4160 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	60 »	67 50	60 »	60 »	61 25
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	630 »	637 50	635 »	643 75	655 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	380 »	» »	» »	» »	378 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	476 »	» »	490 »	491 »	491 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	485 »	490 »	496 25	497 50	495 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	1010 »	1030 »	1040 »	1056 25	1060 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	570 »	565 »	565 »	565 »	565 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	756 25	771 25	767 50	772 50	772 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	86 25	85 »	85 »	82 50
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	462 »	462 »	463 75	463 75	462 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	» »	280 »	» »	272 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	420 »	431 25	430 «	433 50	440 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	387 »	387 50	» »	380 »	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	682 50	680 »	687 50	695 »	697 50
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	600 »	585 »	590 »	590 »	595 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	945 »	948 »	947 »	952 »	950 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1520 »	1520 »	1516 »	1522 50	1517 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1359 »	1365 »	1362 »	1360 »	1364 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1902 50	1900 »	1904 »	1910 »	1907 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1610 »	1604 »	1610 »	1610 »	1613 50
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1098 50	1110 »	1105 »	1105 »	1105 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	236 »	255 »	237 50	250 »	258 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	565 »	568 »	570 »	577 50	578 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1392 50	1390 »	1392 50	1385 »	1373 75
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	473 75	477 50	487 50	492 50	486 25
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	614 »	620 »	620 »	620 »	601 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1045 »	1045 »	1050 »	1047 »	1040 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	614 50	611 »	622 »	615 »	615 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	426 25	426 25	437 50	451 25	432 50
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	18 75	17 50	15 25	14 »	17 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2745 »	2732 50	2732 50	2735 »	2727 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	505 »	505 »	517 50	520 »	500 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	125 »	126 25	125 »	125 »	123 75
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	370 »	370 »	346 25	346 25	350 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	502 50	516 25	515 »	530 »	527 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	586 25	590 »	592 50	592 50	598 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1135 »	1155 »	1172 50	1180 »	1180 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	455 »	» »	458 »	471 25	470 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	66 25	» »	65 »	70 »	70 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	200 »	205 »	200 »	200 »	200 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	265 »	260 »	245 »	240 »	263 75
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	610 »	625 »	625 »	612 »	615 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	217 50	225 »	221 »	233 75	237 50
120.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	536 25	542 50	533 75	543 75	550 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	115 »	110 »	103 75	107 50	116 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	» »	» »	» »	60 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	146 25	143 75	137 50	141 25	153 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 60	99 »	99 40	98 75	98 45
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 75	95 70	95 »	95 80	96 75
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	60 »	59 60	60 »	60 50	60 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	56 80	57 »	55 75	57 70	57 »
364.968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 50	102 70	102 50	105 »	104 55
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	101 50	101 50	101 40	102 35	102 25
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	96 60	96 95	97 50	98 20	99 25
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	61 »	61 35	60 65	61 82	63 75
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	429 »	433 »	426 »	435 »	449 50
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	387 »	387 »	383 »	385 »	389 50
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	» »	» »	188 »	» »	170 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	» »	186 »	» »	» »	175 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	92 60	93 95	94 35	97 »	95 80
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	80 30	81 12	81 25	82 20	82 85
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	20 35	20 20	19 70	19 90	19 80
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	333 75	325 »	323 75	327 50	326 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	103 »	102 50	» »	» »	101 50
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	69 05	67 50	67 60	68 65	69 25
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	100 »	98 40	98 50	98 70	99 »
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 50	99 85	98 80	100 55	100 35
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 95	81 80	82 20	83 95	83 75
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	82 15	82 50	82 50	84 »	84 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 30	22 5	22 40	22 45	22 77
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	413 75	416 25	415 »	418 75	435 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	455 »	458 »	462 »	466 »	469 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	496 25	496 25	.01 »	501 25	502 50

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

SIÈGE SOCIAL : 6, RUE CONDORCET

AMORTISSEMENT DES OBLIGATIONS

33e TIRAGE

*Liste des **16,339** Obligations numérotées de 1 à 440,000 et des **2,554** Obligations numérotées de 440,001 à 490,000 sorties au Tirage du 24 Novembre 1893*

Ces Titres sont remboursables **au taux de 498 fr. 575** pour les Obligations numérotées de 1 à 440,000 (déduction faite de l'impôt établi par la loi des 21-23 Juin 1875, modifiée par celle du 26 Décembre 1890) et de **500** francs pour les Obligations numérotées de 440,001 à 490,000, au Siège social (Service des Titres), tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures, à dater du 2 janvier 1894. — Les Obligations du présent tirage pourront être payées au Siège de la Compagnie, à dater du 1er Décembre prochain, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

L'intérêt cesse à partir du jour où l'Obligation est remboursable. — Dans le cas où un ou plusieurs coupons seraient indûment payés, le montant en sera retenu lors du remboursement du Titre.

Numéros des Obligations (1 à 444.000)

remboursables à **498 fr. 575**

151 à	160	991 à	1000	1121 à	1130
1511	1520	1921	1930	1951	1960
3191	3200	3381	3390	3851	3860
3861	3870	4011	4020	4051	4060
4101	4110	4201	4210	4301	4310
4351	4360	4361	4370	4801	4810
5011	5020	5261	5270	5491	5500
5521	5530	5601	5610	5791	5800
7261	7270	7741	7750	8321	8330
8561	8570	8641	8650	8881	8890
9031	9040	9111	9120	9151	9160
10261	10270	10991	11000	11741	11750
12101	12110	12361	12370	12631	12640
12671	12680	13321	13330	13571	13580
13911	13920	14521	14530	15251	15260
15361	15370	15751	15760	15851	15860
15901	15910	16011	16020	16021	16030
16191	16200	16311	16320	16911	16920
17116	17120	17691	17700	18031	18040
18061	18070	18301	18310	18801	18810
18911	18920	19781	19790	20591	20600
20611	20620	21631	21640	22751	22760
23031	23040	23141	23150	23251	23260
23911	23920	24011	24020	24021	24030
24151	24160	24641	24650	25061	25070
25171	25180	25701	25710	26041	26050
26411	26420	26611	26620	26761	26770
27861	27870	28101	28110	28141	28150
28551	28560	28781	28790	28941	28950
29041	29050	29791	29800	29811	29820
30131	30140	30281	30290	30641	30650
30901	30907	31351	31360	31581	31590
32141	32150	32691	32700	32791	32800
33171	33180	34061	34070	34081	34090
34111	34120	35061	35010	35071	35080
36521	36530	36591	36600	37701	37710
37741	37750	37761	37770	38141	38150
38521	38530	38571	38580	39131	39140
39571	39580	39611	39620	39651	39660
40001	40010	40111	40120	40461	40470
40521	40530	41351	41360	41731	41740
41831	41840	41931	41940	42071	42080
42621	42630	43461	43470	43471	43480
43571	43580	44381	44390	44471	44480
44711	44720	44811	44820	44961	44970
44971	44980	45161	45170	45251	45260
45291	45300	45561	45570	45581	45590
47011	47020	47331	47340	47381	47390
48001	48010	48271	48280	49571	49580

49791 à	49800	49891 à	49900	50021 à	50030
50081	50090	50851	50860	51401	51410
52321	52330	52381	»	52541	52550
52681	52690	53201	53210	53941	53950
54081	54090	54701	54710	54861	54870
55141	55150	55241	55250	55251	55260
55391	55400	55411	55420	56291	56300
56301	56310	56831	56840	56901	56910
57001	57010	57061	57070	57101	57110
57261	57270	58051	58060	58611	58620
58911	58920	59021	59030	59441	59450
59541	59550	60411	60420	60431	60440
60491	60500	60831	60840	61101	61110
61171	61180	61441	61450	61941	61950
62371	62380	62611	62620	62731	62740
63001	63010	63181	63190	64651	64660
65131	65140	65451	65460	65591	65600
66141	66150	66401	66410	66501	66510
66791	66800	67521	67530	68371	68380
68491	68500	68351	68360	69581	69590
70101	70110	70141	70150	70661	70670
70691	70700	71511	71520	72501	72510
73331	73340	73471	73480	73571	73580
73701	73710	73771	73780	73931	73940
74241	74250	74411	74420	74421	74430
74531	74540	74821	74830	74871	74880
75011	75020	75111	75120	75201	75210
75261	75270	76051	76060	76111	76120
77261	77270	77361	77370	78231	78240
78401	78410	78591	78600	78701	78710
78911	78920	79121	79130	79171	79180
79291	79300	79481	79490	79931	79940
80021	80030	80111	80114	80261	80270
80551	80560	81201	81210	81301	81310
81651	81660	82251	82260	83391	83400
83431	83440	83541	83550	84041	84050
84491	84500	85041	85050	85091	85100
85421	85430	85511	85520	85711	85720
86471	86480	87351	87360	87641	87650
87691	87700	87701	87710	87901	87910
87961	87970	89201	89210	89441	89450
89701	89710	90221	90230	90991	91000
91491	91500	91611	91620	91701	91710
91811	91820	91901	91910	92471	92480
92611	92620	92631	92640	92691	92700
93161	93170	93321	93330	94201	94210
95031	95040	95641	95650	95651	95660
96181	96190	96191	96200	96551	96560
96901	96910	97101	97110	97691	97700
98341	98350	98661	98670	98961	98970
99741	99750	99781	99790	100201	100210
100611	100620	101061	101070	101411	101420
101671	101680	101691	101700	101851	101860
102591	102600	102771	102780	103511	103520
103631	103640	103911	103920	103931	103940
103951	103960	104251	104260	104981	104990
105551	105560	106031	106040	106151	106160
106291	106300	106581	106590	106651	106660
106761	106770	107221	107230	107341	107350
107551	107560	107701	107710	107941	107950
108291	108300	108371	108380	108711	108720
108721	108730	108921	108930	108981	108990
109261	109270	109381	109390	109671	109680
109941	109950	110011	110020	110121	110130
111151	111160	111461	111470	111641	111650
111901	111910	111931	111940	112001	112010
112361	112370	112641	112650	112901	112910
113071	113080	113121	113130	113561	113570
114261	114270	114481	114490	115271	115280
115281	115290	115541	115550	115691	115700
115811	115820	116011	116020	116091	116100
116511	116520	116601	116610	117831	117840
118071	118080	118341	118350	118441	118450
118701	118710	119131	119140	119521	119530
119781	119790	119921	119930	120101	120110
120111	120120	120121	120130	120281	120290
120901	120910	121061	121070	121391	121400
121721	121730	121811	121820	121971	121980
122501	122510	122581	122590	122771	122780
123061	123070	123321	123330	123911	123920
124171	124180	124661	124670	124831	124840
125411	125420	126091	126100	126141	126150
126571	126580	126831	126840	127231	127240

127271 à	127280	127321 à	127330	127541 à	127550
127561	127570	127661	127670	127791	127800
127881	127890	128221	128230	128391	128400
128701	128710	128761	128770	129161	129170
129631	129640	130261	130270	130421	130430
130431	130440	130451	130460	130501	130510
130681	130690	131151	131160	131681	131690
131801	131810	132611	132620	132681	132690
133501	133510	133841	133850	134981	134990
135161	135170	135291	135300	135421	135430
135821	135830	136041	136050	136081	136090
136381	136390	136631	136640	136641	136650
136951	136960	136961	136970	137841	137850
138341	138350	139511	139520	139571	139580
139961	139970	139981	139990	140161	140170
140461	140470	140901	140910	141131	141140
141771	141780	142651	142660	142781	142790
142811	142820	142881	142890	143051	143060
143141	143150	143971	143980	144177	144180
144551	144560	145111	145120	145421	»
146103	146110	146471	146480	147441	147450
147471	147480	147641	147650	147841	147850
148021	148030	148191	148200	148531	148540
148631	148640	149001	149010	149581	149590
149601	149610	149651	149660	149861	149870
149931	149940	150141	150150	150521	150530
150591	150600	151131	151140	151451	151460
151791	151800	151961	151970	152181	152190
152231	152240	152251	152260	152591	152600
152651	152660	152901	153000	155001	155040
160901	161000	162001	162100	162601	162700
167801	167900	172201	172300	172301	172400
174001	174100	175701	175800	178701	178800
182601	182700	183001	183100	184301	184400
185001	185100	187801	187900	189001	189100
191201	191300	196301	196400	199301	199400
207001	207100	210901	210907	213501	213600
216501	216600	221401	221500	227301	227400
229001	229100	230501	230600	230901	231000
231701	231800	238701	238800	240601	240700
242601	242700	243301	243400	243401	243500
246901	247000	247801	247900	250701	250800
253701	253800	255201	255300	258401	258500
258801	258900	263201	263300	271701	271800
276901	276903	282101	282200	284001	284100
284701	284800	284801	284900	285701	285800
287001	287100	288001	288100	288901	289000
294201	294300	294701	294800	298301	298400
298701	298800	301101	301200	302101	302200
302601	302700	306701	306800	307001	307100
313001	313100	313301	313390	314401	314500
314801	314900	315301	315400	319001	319100
319501	319600	319601	319700	321554	321600
321901	322000	329001	329100	331201	331300
334801	334900	335201	335300	338901	339000
339301	339400	339801	339900	344401	344500
345901	346000	346301	346400	346401	346500
352001	352100	353501	353600	356601	356700
358001	358100	358301	358400	365801	365900
366701	366800	367601	367700	369401	369500
370101	370200	376501	376600	381401	381500
392701	392800	393101	393200	394001	394052
400401	400500	405101	405200	408901	409000
410401	410500	410901	411000	415901	416000
418101	418200	418301	418400	419001	419100
419501	419600	420301	420400	422301	422400
423501	423600	429101	429200	429501	429600
430301	430400	432301	432400	435601	435700
436101	436200	437101	437200	437901	438000

Numéros des Obligations

440.001 à 490.000, remboursables à **500** fr.

440401	440500	441301	441400	441401	441500
442601	442700	445401	445500	446401	446500
450101	450200	453601	453700	455701	455800
460601	460700	461101	461200	461301	461400
462401	462500	462701	462800	465401	465500
470101	470200	470901	470954	473201	473300
476401	476500	477701	477800	481801	481900
482701	482800	484001	484100	484701	484800
485801	485900	488001	488100		

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

LES LIVRES D'ÉTRENNES

La librairie FIRMIN-DIDOT, dont le fonds est si riche en publications variées et attachantes, présente, cette année, un ensemble d'ouvrages que recommandent à la fois l'intérêt des sujets et la beauté de l'illustration.

Nous citerons au hasard : *La Céramique Chinoise*, par M. Grandidier, le *Journal de la Duchesse d'Angoulême*, recit véritablement sincère des faits qui se sont passés depuis les journées des 5 et 6 octobre 1789, jusqu'à la captivité du Temple. La *Vie Américaine*, par M. de Routiers, ouvrage couronné par l'Académie française, et d'autres ouvrages encore tous plus intéressants les uns que les autres.

Les enfants, et aussi les parents, se plairont à lire *l'Ane des Korrigans*, légende bretonne, pleine de couleur et de sensibilité, écrite et dessinée par M. Quesnay de Beaurepaire, à qui l'on doit déjà *Wissembourg*, un émouvant épisode de la guerre. Les recueils d'histoire naturelle, que M. de Cherville a donnés (*Contes de la campagne*, *Récits de terroir* et *Bêtes en robe de chambre*) sont en possession de la faveur du public, et il suffit, à leur honneur, d'en rappeler le titre.

E. FLAMMARION à la bonne fortune de nous offrir un des plus attrayants, si ce n'est le plus beau des volumes d'étrennes de cette année. Il s'agit du superbe roman d'Hector Malot, *En Famille* (1 vol. grand in-8º, illustré, relié toile).

On sait avec quel art le célèbre romancier compose ses livres, avec quelle ingéniosité sont combinées les intrigues qu'il imagine et quelle émotion il donne à ses récits toujours mouvementés et attachants. On se rappelle l'accueil sans précédent fait à *Sans Famille* ce roman qui fut traduit dans toutes les langues de l'Europe et fut un des plus grands succès de la librairie de notre temps. C'est pour répondre aux sollicitations qui lui venaient de toutes parts que M. Hector Malot a écrit un pendant à cet ouvrage, en écrivant *En Famille*.

L'action de ce livre touchant est menée par une jeune fille intelligente et courageuse qui triomphe de toutes les difficultés accumulées devant ses pas et finit par retrouver son grand-père et conquérir à son foyer la place à laquelle lui donne droit sa naissance. Mais que de plus dramatique et de plus émouvant que le récit des efforts de cette vaillante enfant qui lutte victorieusement contre toutes les misères de la vie, et quelles leçons plus fortifiantes et plus consolantes que celles qui se dégagent de ce livre que les petits comme les grands liront avec émotion et avec fruit !

Quant aux illustrations qui accompagnent le texte de M. Hector Malot, elles sont dignes du nom et de la réputation de M. Henri Lanos, ce délicat artiste dont les dessins sont universellement connus et appréciés.

On ne saurait rester indifférent devant l'ingéniosité avec laquelle les éditeurs des Librairies-Imprimeries réunies (MAISON QUANTIN) savent renouveler chaque année le fonds de leurs nouveautés d'étrennes ; leur secret, — si secret il y a, — nous paraît consister dans leur étroite communion avec le goût du public, goût variant sans cesse selon les idées ambiantes et les événements du jour.

A ce point de vue, la *Femme à Paris, Nos Contemporains*, d'Octave Uzanne, est un ouvrage vraiment remarquable, tant par son texte recherché que par ses ravissantes illustrations.

D'un aspect plus modeste, mais d'une lecture très suggestive, voici le coquet volume que M. Octave Uzanne, publie en même temps sous ce titre : *Vingt jours dans le Nouveau Monde.*

Les fêtes franco-russes d'octobre dernier ont laissé dans tous les cœurs et dans tous les esprits des traces trop profondes pour ne pas éveiller en même temps l'idée d'en conserver un souvenir durable. A cet effet, l'ouvrage de M. John Grand-Carteret : *les Caricatures sur l'alliance franco-russe*, que son prix des plus abordables (1 fr. 50) met à la portée de tous, se complète par les *Marins Russes en France*, de Marius Vachon, testimonial artistique de la *Grande Semaine* de 1893 ! 991

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 101. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 17 Décembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 26 nov. au 2 déc. 1893...	21.235
— depuis le 1er janvier 1893.	1.004.705
— — 1892.	516.105
Différence en faveur de 1893.	488.600

993

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 16 au 30 novembre 1893	843.459 38
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892	872.292 83
Différence en moins en 1893....	28.833 45
Recettes du 1er janv. au 30 nov. 1893.	18.627.206 60
Recettes de la période correspondante de 1892	19.082.547 02
Différence en moins en 1893.....	— 455.340 42

994

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 49e SEMAINE DE 1893

Recettes du 3 au 9 décembre 1893..	751.403 50
Recettes de la semaine correspondante de 1892	732.887 20
Différence en plus en 1893.......	18.516 30
Recettes du 1er janvier au 9 déc. 1893	38.825.418 10
Recettes de la période correspondante de 1892	36.439.654 20
Différence en plus en 1893.......	1.785.763 90

995

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Paranagua-Curityba

Recettes de novembre.......	1893. Fr.	287.853 »
— —	1892.	294.146 »
Diminution............		6.293 »
Recettes du 1er janv. au 30 nov.	1893.	3.023.027 »
— —	1892.	2.887.046 »
Augmentation..........		135.981 »

996

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 3e Exercice (1er Avril 1893)

	Kos	Reis.
Ventes de nov. 1893	146.987	572:643.750
— mois précédts	1.066.782	4.168:013.565
	1.213.769	4.740:657.315

997

ROYAUME DE SERBIE

Emprunt or 5 0/0 de 1890

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations de l'Emprunt serbe or 5 0/0 or de 1890, qu'ils paieront à partir du 1er janvier prochain, le coupon trimestriel d'intérêt échéant à cette date sur ledit Emprunt.

998

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 62 MILLIONS 1/2

Le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a décidé qu'un acompte de 20 fr. par action, sur le dividende de l'exercice 1893, serait distribué à partir du 2 janvier prochain.

En vertu des diverses lois de finances, cet acompte de 20 francs sera payé comme suit :

Fr. 19 20 par action nominative (impôt sur le revenu déduit).

Fr. 18 40 par action au porteur, contre remise du coupon nº 43 (impôt sur le revenu et droits de transmission déduits) ;

A Paris, au Siège social, 3, rue d'Antin ;

Et au change du jour sur Paris :

A Bruxelles, à Amsterdam, à Genève : aux succursales de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Paris, le 12 décembre 1893.

999

BANQUE INTERNATIONALE DE PARIS

Société anonyme. Capital 25,000,000 de francs

Le Conseil d'Administration de la Banque Internationale de Paris et de Paris a décidé le paiement d'une somme de 12 fr. 50 par action, à titre d'acompte sur le dividende de l'exercice 1893.

Ce paiement s'effectuera au Siège social, à partir du 2 janvier prochain, contre remise du coupon nº 9 et sous déduction des impôts résultant des lois de finance, soit à raison de 11 fr. 50 nets pour les actions au porteur et de 12 fr. nets pour les actions nominatives :

A Paris, au Siège social, rue Saint-Georges, nos 3 et 5 ;

Et au change du jour sur Paris :

A Bruxelles, à Genève : aux succursales de la Banque de Paris et des Pays-Bas :

A Londres, à la London Joint Stock Bank Ld, Lothbury office.

1000

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'Administration de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations qu'il leur sera payé, à partir du 2 janvier prochain, les coupons suivants :

1º Nord Espagne 3e Série	Nº 21	à raison de	7,50
— 4e —	Nº 17	—	7,50
— 5e —	Nº 11	—	7,50
Priorité-Barcelone	Nº 27	—	7,50
Spéciales-Pampelune	Nº 32	—	7,50
Ségovie à Médina del Campo	Nº 18		7,50

A Paris : au Crédit mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire.

A Paris, Lyon et Genève : au Credit Lyonnais.

A Lyon : à la Société Lyonnaise.

A Madrid : à la Gare du Nord et à la Société Générale de Crédit Mobilier Espagnol.

A Bruxelles : à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Et 2º *Est de l'Espagne*, garantie par le Nord, nº 14 à raison de 7,25 ; à Paris, au Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire ; à Lyon, à la Société lyonnaise.

1001

CAISSE DE DÉPOTS GRATUITE

Les Actions et Obligations sont reçues gratuitement en dépôt dans la caisse de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire, à Paris. Il est remis à chaque titulaire un certificat nominatif de dépôt sur la présentation duquel il pourra, s'il le désire, encaisser à Madrid les coupons des titres déposés à Paris.

1002

CHEMIN DE FER OREL-WITEBSK

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Chemin de fer Orel-Witebsk, qui avait été convoquée pour le 15/27 décembre, à l'effet de délibérer sur le projet du rachat de cette ligne par l'Etat, a été ajournée au 29 décembre 1893. / 10 janvier 1894.

Les actionnaires désirant prendre part à cette assemblée doivent déposer leurs actions au plus tard le 22 décembre 1893. / 3 janvier 1894.

La Banque Russe pour le commerce étranger (Agence de Paris, 31, rue du 4-Septembre), est chargée de recevoir le dépôt des actions.

1003

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES DES

CHEMINS DE FER DE L'ETAT SERBE

MM. E. Hoskier et Ce, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer MM. les Porteurs d'Obligations hypothécaires des chemins de fer de l'Etat Serbe qu'ils paient le coupon d'intérêt échéant le 1er janvier prochain sur ces titres.

1004

BANQUE HYPOTHECAIRE DE SUÈDE

29e Tirage des Obligations

Le mardi 2 janvier 1894, à trois heures, il sera procédé, en séance publique, dans l'hôtel de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris, au tirage au sort de 355 obligations, qui seront remboursées à 500 francs à partir du 1er février prochain.

1005

GRANDE COMPAGNIE

DES TELEGRAPHES DU NORD

Actions

Le coupon d'intérêt nº 29, échéant le 1er janvier 1894, sera payé, à partir dudit jour, à raison de 6 fr. 25, sans déduction pour l'impôt, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

1006

GOUVERNEMENT IMPERIAL DE RUSSIE

Emprunt or 3 0/0 1891

Le coupon trimestriel au 1er janvier 1894 sera payé, à partir de cette date, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A partir de la même date et à la même caisse, les obligations sorties au tirage seront remboursées à raison de :

500, 2.500 et 12.500 fr. net d'impôts, suivant les coupures.

1007

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 18 nov.	25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel........	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 72	99 07	99 60	99 40	98 17
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 70	98 80	99 22	99 05	98 80
6789	305.540.303		4 1/2 1883..............	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	105 30	104 95	105 12	105 22	105 15
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	481 50	482 »	487 »	485 »	485 75
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4025 »	4030 »	4160 »	4160 »	4190 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	67 50	60 »	60 »	61 25	60 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	637 50	635 »	643 75	655 »	643 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	» »	» »	378 »	378 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	» »	490 »	491 »	491 »	490 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	490 »	496 25	497 50	495 »	492 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	1030 »	1040 »	1056 25	1060 »	1056 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	565 »	565 »	565 »	565 »	565 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais........	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	771 25	767 50	772 50	772 50	771 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	86 25	85 »	85 »	82 50	82 50
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	462 »	463 75	463 75	462 50	461 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	»· »	280 »	» »	272 50	275 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	431 25	430 «	433 50	440 »	440 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	387 50	» »	380 »	» »	380 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma...........	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	680 »	687 50	695 »	697 50	692 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	585 »	590 »	590 »	595 »	595 »
584.000	500	500	Est........................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	948 »	947 »	952 »	950 »	946 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr..	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1520 »	1516 »	1522 50	1517 »	1512 50
250.000	500	500	Midi.......................	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1365 »	1362 »	1360 »	1364 »	1365 »
525.000	400	400	Nord.......................	61 »	61 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1900 »	1904 »	1910 »	1907 »	1910 »
600.000	500	500	Orléans..................	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1604 »	1610 »	1610 »	1613 50	1613 »
300.000	500	500	Ouest.....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1110 »	1105 »	1105 »	1105 »	1108 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	255 »	237 50	250 »	258 »	252 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
560.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	568 »	570 »	577 50	578 »	580 »
336.000	500	500	Cº Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1390 »	1392 50	1385 »	1373 75	1375 »
80.000	250	250	Cº Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	477 50	487 50	492 50	486 25	491 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	620 »	620 »	620 »	601 »	602 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1045 »	1050 »	1047 »	1040 »	1050 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	611 »	622 »	615 »	615 »	618 50
50.000	500	500	Cº française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	426 25	437 50	451 25	432 50	425 »
600.000	500	500	Canal de Panama.......	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	17 50	15 25	14 »	17 50	16 25
223.398	500	500	Canal de Suez...........	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2732 50	2732 50	2735 »	2727 50	2716 25
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	505 »	517 50	520 »	500 »	498 75
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	126 25	125 »	125 »	123 75	123 75
50.000	500	500	Téléphones..............	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	370 »	346 25	346 25	350 »	350 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	516 25	515 »	530 »	527 50	521 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	590 »	592 50	592 50	598 75	600 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1155 »	1172 50	1180 »	1180 »	1190 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien.....	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	» »	458 »	471 25	470 »	467 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	» »	65 »	70 »	70 »	70 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid..........	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	205 »	200 »	200 »	200 »	195 »
60.000	500	500	Chemins Andalous.....	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	260 »	245 »	240 »	263 75	245 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	625 »	625 »	642 »	645 »	640 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	225 »	224 »	233 75	237 50	237 50
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	542 50	533 75	543 75	550 »	550 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	110 »	103 75	107 50	116 25	111 25
70.000	500	500	Portugais...............	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	» »	» »	60 »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	143 75	137 50	141 25	153 75	153 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de d'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	99 »	99 40	98 75	98 45	98 80
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0,0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 70	95 »	95 80	96 75	96 35
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	59 60	60 »	60 50	60 »	61 50
20.000.000			— 4 0/0 1889.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	57 »	55 75	57 70	57 »	58 75
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)....	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0,0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 70	102 50	105 »	104 55	104 10
3.047.912			— (Unifiée).........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	101 50	101 40	102 35	102 25	101 90
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	96 95	97 50	98 20	99 25	98 50
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0,0	76 »	74 10	65 »	63 65	61 35	60 65	61 82	63 75	63 32
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886........	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	433 »	426 »	435 »	449 50	444 50
341.000	1940		— 5 0/0 1890........	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	387 »	383 »	385 »	389 50	389 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	» »	188 »	» »	170 »	148 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	186 »	» »	» »	175 »	155 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	93 95	94 35	97 »	95 80	95 80
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	81 12	81 25	82 20	82 85	82 55
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	20 20	19 70	19 90	19 80	19 70
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	325 »	323 75	327 50	326 »	317 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0,0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 50	» »	» »	101 50	100 75
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 50	67 60	68 65	69 25	68 75
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	98 40	98 50	98 70	99 »	98 70
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 85	98 80	100 55	100 35	99 55
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	81 80	82 20	83 95	83 75	83 20
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	82 50	82 50	84 »	84 50	83 30
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 5	22 40	22 45	22 77	22 75
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	416 25	415 »	418 75	435 »	429 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	458 »	462 »	466 »	469 »	465 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	496 25	501 »	504 25	502 50	505 »

GOUVERNEMENT ROUMAIN

Emprunt 4 0/0 1890

L'intérêt semestriel au 1er janvier 1894, sur obligations de l'Emprunt Roumain 4 0/0 0, sera payé, à partir dudit jour, contre nise du coupon no 6, à la caisse de la Ban- de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, aris.

A partir de la même date, les 1,744 obliga- ns sorties au tirage fait le 1er octobre, à carest, et dont les numéros ont été pu- s dans le *Journal officiel* du 29 octobre 3, seront remboursées, à raison de 500 fr. ne, à la caisse de la Banque de Paris et des ys-Bas.

1008

A UNION & LE PHÉNIX ESPAGNOL

MPAGNIE D'ASSURANCES RÉUNIES

66, Chaussée-d'Antin

Le conseil d'administration a l'honneur d'in- mer MM. les actionnaires qu'il sera payé, artir du 2 janvier prochain, un acompte de fr., nets d'impôt, sur le dividende de l'exer- e 1893, contre remise du coupon no 28, à ris, à la Société générale du Crédit mobilier agnol, 69, rue de la Victoire; à Madrid, au ge social.

1009

COMPAGNIE FRANÇAISE
ENTREPRISES MILITAIRES & CIVILES

Par décision du conseil d'administration, acompte de 10 fr. par action sera payé à tir du 2 janvier prochain, contre remise du pon no 1, au siège social, 54 rue Roche- uart.

à recevoir par coupon d'action
nominative.. 9 fr. 60
» » au porteur... 9 fr. 20

1010

COMPAGNIE GÉNÉRALE
TRANSATLANTIQUE

l sera payé, à partir du 2 janvier prochain, acompte de:
r. 786 par action au porteur (coupon no 65),
fr. 50 par action nominative ou mixte (coupon no 65).

u siège de la Banque Transatlantique, 6, Auber, à Paris, aux caisses de la Société érale et du Crédit Lyonnais et dans les cursales de ces Sociétés à l'étranger et dans départements.

1011

MPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

Société anonyme
Au capital de 25 millions de francs
Siège Social : Rue Volney, 10, Paris.

e coupon no 4 des Obligations hypothé- es 4 0/0 sera payé à partir du 2 janvier à raison de: 9 fr. 60 pour les titres nomi- fs et de: 9 fr. 16 pour les titres au porteur, Caisses de la *Société Générale de Crédit ustriel et Commercial,* 66, rue de la Vic- e, et dans ses bureaux de quartier.

n conformité de l'article 27 des Statuts, il é amorti, par voie de rachat, 115 Obliga- s qui ont été annulées.

e précédent amortissement, effectué dans ème forme, comprenait 110 Obligations.)

1012

GRANDS MOULINS DE CORBEIL

Anciens Établissements Darblay et Béranger

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 12 MILLIONS DE FRANCS

Siège social à Paris, rue du Louvre no 6

Tirage du 4 décembre 1893

Obligations de **500** fr. **4 1/2** %

1re Émission

661 à	670	2641 à	2650	4111 à	4120
771	720	3331	3340	4251	4260
721	730	3411	3420	4621	4630
1961	1970	3791	3800	5011	5020
2351	2360	3841	3850	5081	5090
2401	2410	3871	3880	5991	6000
2611	2620	4081	4090		

2e Émission

6541 à	6550	8631 à	8640	10411 à	10420
6901	6910	8681	8690	10421	10430
7031	7040	8731	8740	10631	10640
7611	7620	8901	8910	10881	10890
7831	7840	9271	9280	11671	11680
8311	8320	9321	9330	11731	11740
8551	8560	9411	9420		

3e Émission

11901 à	11910	12411 à	12420	13431 à	13440
12141	12150	13201	13210	13681	13690
12311	12320				

Remboursables à 500 francs sous déduction de l'impôt sur la prime de remboursement, soit net à 498 fr. 40 pour les obligations de la première émission (nos 1 à 6000); 499 fr. 20 pour celles de la seconde (nos 6001 à 11800) et 500 francs pour celles de la troisième (nos 11801 à 13760).

Ce remboursement aura lieu à partir du 2 janvier 1890, à Paris, à la Société de Crédit Mobilier, 15, place Vendôme et chez MM. Périer, Mercet et Cie, banquiers, rue de Provence, 59.

MM. les porteurs d'obligations sont informés que le coupon no 10 des obligations de ladite Société leur sera payé à partir du 2 janvier 1894, à Paris, aux caisses de la Société de Crédit Mobilier, 15, place Vendôme et à celles de MM. Périer, Mercet et Cie, banquiers, rue de Provence, 59, sous déduction des impôts établis par les lois de finances, soit à raison de 10 fr. 80 pour les obligations nominatives sur présentation du certificat et de 10 fr. 294 pour celles au porteur, contre remise du coupon no 10.

1013

CONFEDERATION SUISSE

Emprunt Fédéral 3 1/2 0/0 1887

L'intérêt semestriel au 31 décembre 1893 sera payé, à partir dudit jour, contre remise du coupon no 12, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

A partir de la même date et à la même caisse, les obligations sorties au sixième tirage seront remboursées à raison de :

1.000, 5.000 et 10.000 fr. net d'impôs, suivant les coupures.

La liste des obligations sorties est à la disposition des porteurs, dans les bureaux de la Banque de Paris et des Pays Bas.

1014

CONFEDERATION SUISSE

Rente 3 0/0 des Chemins de fer

Le coupon no 10, échéant le 1er janvier 1894, sera payé, à partir dudit jour, sans frais, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

1015

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS DE PARIS

A partir du 2 janvier 1894, il sera payé au siège de la Compagnie, rue Saint-Honoré, 155, de dix heures à trois heures et demie, un acompte de 25 fr. par action non amortie sur le dividende de l'exercice 1893, sauf déduction des impôts, soit net à recevoir :

22 fr. 95 par action au porteur ;
24 » » par action nominative.

L'intérêt semestriel des obligations échéant le 1er janvier 1894, sera payé dans les mêmes bureaux, à raison de :

9 fr. 60 par obligation nominative 4 0/0 ;
9 » 08 par obligation au porteur 4 0/0.

Le remboursement des actions et obligations sorties au tirage du 7 décembre 1893 aura lieu, à partir du 2 janvier 1894, à raison :

de 500 fr. par action et la remise d'une action de jouissance :
et de 499 58 pour les obligations 4 0/0

1016

BANQUE DE L'ALGÉRIE

	Bilans au 31 oct. 1893	Bilans au 30 nov. 1893
Actif	—	—
Numéraire en Caisse.....	36.624.216 11	38.229.806 50
Rentes sur l'Etat........	11.866.010 »	11.866.010 »
Portefeuille	88.531.718 20	88.309.647 84
Effets du portefeuille en recette	2.778.059 02	2.801.150 16
Prêts sur titres........	377.080 99	358.508 62
Correspondants	5.436 617 80	6.428.907 95
Liquidations (comptes amortis conformément à l'art. 35 des statuts) .	6.562.838 42	6.533.254 21
Hôtels de la Banque	2.311.179 14	2.311.179 14
Domaine................	8.509.295 97	8.502.660 02
Dépenses d'administrat..	» »	61.229 69
Succursales (leur compte avec la Banque)	101.875.514 36	103.741.975 65
Avances à l'État (chambres de commerce).....	1.311 805 54	1.342.283 29
Divers.................	3.861.810 73	3.762.971 80
	270 046.146 28	274.249.584 85
Passif		
Capital	20.000.000 »	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	71.636.495 »	68.675.295 »
Bordereaux à payer	28.623 52	45.315 95
Comptes courants........	4.242.218 32	3.637.446 60
Trésoriers-payeurs, leur compte courant........	2.550.000 »	3.065.000 »
Trésor public...........	50.787.653 »	54.173.253 52
Dividendes à payer......	62.823 50	751.681 35
Agios et commissions....	208.000 95	559.762 58
Profits et pertes.........	1.056.240 1	16.132 67
Réescompte..............	444.421 05	444.421 45
Réserve statutaire.......	6.666.666 66	6.666.666 66
Réserve extraordinaire...	467.618 70	567.618 70
Réserve immobilière.....	2.311.179 14	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)...............	99.531.134 24	103.164.034 01
Banque de France	»	»
Divers..................	10.053 071 79	10.171.777 22
	270.046.146 28	274.249.584 85

Alger, le 30 nov. 1893.

Le directeur de la Banque de l'Algérie,

Signé : F. NELSON-CHIÉRICO.

1017

LES LIVRES D'ÉTRENNES

A chaque fin d'année, la COLLECTION HETZEL s'accroît ponctuellement d'une quinzaine d'ouvrages, tous, à l'exemple de leurs aînés, variés de forme, de sujets et aussi de destination. Ce qui a fait, en effet, le succès de la collection Hetzel, et de la *Bibliothèque d'Education et de Récréation*, c'est la variété jointe au mérite particulier de chaque œuvre. Cette collection se subdivise en plusieurs séries appropriées aux besoins des différentes catégories de lecteurs, et — chose à remarquer — les ouvrages destinés aux plus jeunes sont toujours rédigés par des écrivains qui veulent en même temps intéresser les plus âgés.

On ne saurait trouver, sous une forme littéraire plus parfaite, de meilleures leçons de courage, de dévouement, d'humanité, de toutes les vertus sociales ou privées, que dans les ouvrages de JULES VERNE et de P.-J. STAHL, pour ne citer que ceux-là. Et toujours données par des exemples, sans nul mélange de pédantisme !

En parcourant les quinze ouvrages nouveaux, nous trouvons en tête : *l'Anneau de César*, fort beau volume par ALFRED RAMBAUD. L'invasion de la Gaule par les Romains a déjà fait l'objet de nombreux ouvrages. Le théâtre s'en est même emparé. Livres et pièces dramatiques connus n'offrent rien de plus réellement empoignant que ce récit d'imagination dû à la plume d'un des maîtres de l'histoire. Les vertus et les faiblesses de nos aïeux gaulois y sont dépeintes de main de maître. Que de leçons de patriotisme il y a là à recueillir, et aussi que de notions caractéristiques sur les mœurs, les usages, la vie entière de nos ancêtres. Nous ne croyons pas trop nous avancer, en affirmant que l'*Anneau de César*, très artistiquement illustré par ROUX, sera un des livres marquants de l'année.

Voici, maintenant *P'tit Bonhomme*, par JULES VERNE.

Très joli ouvrage illustré par L. BENETT : *P'tit-Ponhomme* est l'odyssée d'un enfant irlandais trouvé et recueilli, qui arrive à la fortune, à force d'énergie, de probité et d'honneur. Un tel livre vient à son heure, au moment où les sentiments les plus nobles semblent disparaître devant les appétits. Un chef-d'œuvre de plus, dans la collection de Jules Verne !

Nous ajouterons que l'Irlande a rarement eu un avocat aussi éloquent que Jules Verne — car *P'tit Ponhomme* est aussi un plaidoyer vivant en faveur du *home rule*, un réquisitoire contre le joug du *lordlandisme*, d'autant plus probant qu'il ne s'appuie que sur des faits avérés.

Rarement l'auteur de tant de livres à succès a été mieux inspiré, et cet ouvrage comptera parmi ses meilleurs. C'est honnête et charmant tout à la fois, plein de surprises et de péripéties.

L'illustration de BENETT, très brillante, très documentée, montre l'Irlande sous ses aspects les plus curieux.

Voici encore parmi les nouveautés d'étrennes publiées par l'éditeur E. FLAMMARION, deux livres superbement illustrés et composés pour la jeunesse : *Le Pays des Nègres Blancs* (1 vol. in-8°, illustré, relié toile. Prix : 12 fr.), par Edmond Deschaumes, avec dessins de Gerlier, et *Perdus sur l'Océan* (1 vol. in-8°, illustré, cartonnage riche. Prix : 12 fr.), par Louis Jacolliot, illustrations de Clérice. Dans le premier, l'auteur s'est acquitté magistralement de la tâche qu'il s'est imposée d'instruire en amusant. Rien n'est captivant comme le récit de l'aventure de ce jeune Français qui, pour déférer au désir de sa fiancée, s'en va régner sur une peuplade de l'Afrique centrale aux environs du lac Tchad, cette terre promise, — c'est la région en général que nous voulons dire et non le lac, — que convoitent les grandes nations européennes. Nous sommes ici dans le domaine de la fantaisie, et si les jeunes lecteurs ne doivent pas y chercher des renseignements géographiques exacts, ils y trouveront au moins des remarques humoristiques, des réflexions morales et philosophiques pleines d'esprit et d'à-propos sur des questions qu'ils entendent chaque jour traiter autour d'eux.

Perdus sur l'Océan est un roman d'aventures, mouvementé et tragique, bâti sur une donnée originale, inventée sans doute, mais non pas invraisemblable. Il est impossible de ne pas se passionner en lisant ce livre, où nous assistons aux efforts, heureusement couronnés de succès d'un forçat qui parvient à démasquer les vrais coupables et à repr[en]dre dans la société le rang honorable au[quel] il a droit.

De chez FIRMIN DIDOT, la *Vie à Ta[ble]* (1 vol. in-8°) est, sans contredit, le plus imp[ortant] ouvrage gastronomique publié depuis [la] *Physiologie du Goût* Brillat-Savarin. Da[ns] cette œuvre, essentiellement moderne, M. Cl[ara]tillon-Plessis a traité, avec sa compéten[ce] bien connue de chroniqueur gastronome, to[ut] ce qui intéresse les questions de Table [de] notre temps, si profondément transformé[es] depuis un siècle. Notre façon de vivre actuel[le], nos goûts, nos mœurs et nos modes d'invi[ta]tion et de réunion de table sont exposés av[ec] une intensité d'impression brillante et neu[ve], abondante en faits, féconde en observatio[ns], tour à tour légères ou profondes, toujou[rs] utiles.

A cette époque de l'année, nos lecteurs [et] surtout nos lectrices savent que le jouet o[c]cupe une grande place dans les préoccupatio[ns] de la famille. Le jouet est l'ennemi du liv[re] comme l'étrenne utile est la rivale de l'[é]trenne amusante. Voici un volume édité ch[ez] QUANTIN, appelé à réconcilier les deux co[n]currents ; il est intitulé : *les Jouets*, a po[ur] auteur Léo Claretie, est illustré de 300 vign[et]tes dans le texte et 13 planches hors tex[te] dont 6 en couleurs et, sous forme de mon[o]graphie, donne successivement l'historiq[ue] du jouet depuis la plus haute antiquité, s[es] multiples procédés de fabrication, ainsi q[ue] son rôle et sa place dans la vie et dans la s[o]ciété, particulièrement dans l'actualité qu['il] suit pas à pas, qu'il copie, consigne et co[n]serve ; ouvrage intéressant à la fois la je[u]nesse et l'âge mûr. Si tous les acheteurs [de] jouets y joignent l'acquisition de : *les Joue[ts]* (prix : 7 fr. 50), le nombre d'exemplaires ti[rés] de cet ouvrage dépassera le chiffre le pl[us] invraisemblable des éditions les plus célèbr[es] à ce point de vue dans les fastes de la libr[ai]rie.

10[..]

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 102. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 24 Décembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 3 au 9 décembre 1893...		21.020
— depuis le 1er janvier 1893.		1.025.725
— —	1892.	530.425
Différence en faveur de 1893.		495.300

1023

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 décembre 1893	824.721 53
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892	859.866 99
Différence en moins en 1893....	35.145 46
Recettes du 1er janv. au 15 dec. 1893.	19.451.928 13
Recettes de la période correspondante de 1892	19.942.414 01
Différence en moins en 1893.....	— 498.485 88

1024

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 50e SEMAINE DE 1893

Recettes du 10 au 16 décembre 1893	755.534 45
Recettes de la semaine correspondante de 1892	715.256 40
Différence en plus en 1893.......	40.278 05
Recettes du 1er janvier au 16 déc. 1893	38.980.952 55
Recettes de la période correspondante de 1892	37.154.910 60
Différence en plus en 1893.......	1.826.041 95

1025

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 25e quinzaine 1893...	191.974 15
Recettes de la 25e quinzaine 1892...	183.170 95
Différence pour 1893....	+ 8.803 20
Recettes des 25 1res quinzaines de 1893	6.223.087 »
Recettes des 25 1res quinzaines de 1892	5.672.570 15
Différence en plus pour 1893.....	+ 550.516 85

1026

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ 1893	RECETTES DE GAZ 1892	DIFFÉRENCE en 1893	DIFFÉRENCE Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Novembre	8.699.829 55	8.885.896 91	— 186.067 36	2.09
11ers mois	68.117.192 64	69.344.918 55	—1.227.725 91	1.77

1027

ETABLISSEMENTS DECAUVILLE AINÉ

SIÈGE SOCIAL : 13, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS

Les Actionnaires de la Société des Établissements Decauville aîné se sont réunis, mercredi 20 décembre, en Assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Ravenèz, administrateur-délégué.

Le Bilan et les comptes de l'Exercice 1892-1893 ont été approuvés à l'unanimité, et le bénéfice de cet Exercice, soit 329,621 fr. 15 a été ajouté aux bénéfices précédents, qui forment ainsi un total de 625,989 fr. 20, reporté à l'Exercice nouveau.

L'Assemblée, considérant l'intérêt capital d'une reconstitution de l'ancienne Société au profit des Actionnaires, approuve à l'unanimité l'initiative prise par M. Ravenèz, lui vote des remerciements et le prie de continuer, avec le Conseil d'administration, tous ses efforts dans ce sens et dans le plus bref délai possible.

1028

CHEMIN DE FER OREL-VITEBSK

En complément à l'annonce du 17 courant, MM. les Actionnaires sont informés qu'ils peuvent déposer leurs actions au plus tard jusqu'au 22 décembre / 3 janvier 1894

A Berlin, chez MM. Mendelssohn et Cie.

A Amsterdam, chez MM. Lippmann, Rosenthal et Cie.

A Londres et à Paris, dans les agences de la **Banque Russe pour le commerce étranger.**

Aux termes du § 38 des statuts, l'Assemblée extraordinaire des Actionnaires convoquée pour le 29 décembre 1893 / 10 janvier 1894 sera légalement constituée sans prendre en considération le nombre des actions présentées.

1029

CHEMINS DE FER DE

L'EST ALGERIEN

Obligations. Coupon nº 31

Obligations nominatives....... 7 fr. 20
Obligations au porteur........... 6 fr. 777
(Impôts déduits.)

Payables le 15 janvier 1894 :

A Paris : à la Société de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire ;

En Algérie : chez les correspondants habituels de la Compagnie.

1030

CREDIT FONCIER & AGRICOLE D'ALGERIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Au capital de 30 millions.

MM. les actionnaires sont informés qu'un acompte de :

Fr. 5, à valoir sur le dividende de l'exercice 1893, sera mis en paiement à partir du 2 janvier prochain :

A Paris, 8, place Vendôme ;

Et au Crédit Foncier de France, à Alger, Bône, Constantine, Oran et Philippeville.

1031

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE BONE-GUELMA ET PROLONGEMENTS

Le coupon nº 33 des Obligations sera payé, le 1er février 1894, soit au siège social, 7, rue d'Astorg, à Paris, soit au bureau de l'exploitation du Chemin de fer, à Bône :

Par obligation nominative... 7 fr. 20
Par obligation au porteur.... 6 fr. 751

Les coupons indiqués ci-dessus pourront être payés au siège de la Compagnie, à partir du *2 janvier 1894*, sous une retenue de 4 0/0.

1032

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 30 Novembre 1893

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse. Fr.	16.896.586 69	35.782.188 80
Espèces en banque...	18.885.602 11	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	109.407.781 51	151.176.014 08
Effets sur l'Etranger.	41.768.232 57	
Reports		15.855.674 33
Banques des Colonies françaises...		7.068.003 85
Correspondants :		
Effets à l'encaissement		18.024.071 80
Comptes courants débiteurs		18.677.879 91
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves		13.674.837 01
Agences hors d'Europe		32.208.866 13
Avances sur documents et marchandises	4.946.089 29	33.026.906 88
Avances sur garanties de tiers	6.014.810 74	
Avances sur valeurs françaises et étrangères	22.066.006 85	
Participations financières		1.513.256 60
Tirages à échéances des Agences hors d'Europe		8.734.206 69
Débiteurs par acceptations		25.378.323 73
Crédits par acceptations sur documents et marchandises..	7.347.313 40	41.450.612 80
Crédits par acceptations sur garanties de tiers	1.492.076 21	
Crédits par acceptations sur valeurs françaises et étrangères	32.611.223 28	
Comptes d'ordre et Divers		7.356.167 67
Immeubles		7.250.000 »
TOTAL.......Fr.		417.177.010 37

Passif

Capital.......Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	415.813 05	5.079.204 40
Décisions des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892	3.375.000 »	
Supplémentaire	1.100.000 »	
Immobilière	188.391 35	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte		149.680.673 67
Comptes courants créditeurs		85.230.959 67
Coupons et dividendes à payer		4.020.749 15
Banques des Colonies françaises..		2.174.301 89
Effets remis à l'encaissement		9.352.847 70
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe		8.820.760 09
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers		67.127.086 25
Comptes d'ordre et Divers		4.590.586 75
Immeuble (annuités à régler)		6.099.840 80
TOTAL...... Fr.		417.177.010 37

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle :
A. ALLAIN-LAUNAY.

1033

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 25 nov.	2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	99 07	99 60	99 40	98 17	98 40
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 80	99 22	99 05	98 80	99 »
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 95	105 12	105 22	105 15	105 27
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	482 »	487 »	485 »	485 75	483 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4030 »	4160 »	4160 »	4190 »	4160 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	60 »	60 »	61 25	60 »	52 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	635 »	643 75	655 »	643 75	647 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	» »	378 »	378 »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	490 »	491 »	491 »	490 »	495 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	496 25	497 50	495 »	492 50	490 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	1040 »	1056 25	1060 »	1056 25	1046 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	565 »	565 »	565 »	565 »	562 50
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	767 50	772 50	772 50	771 25	766 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	85 »	82 50	82 50	80 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	463 75	463 75	462 50	461 50	461 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	280 »	» »	272 50	276 »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	430 «	433 50	440 »	440 »	445 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	» »	380 »	» »	380 »	380 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	687 50	695 »	697 50	692 »	690 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	590 »	590 »	595 »	595 »	598 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	947 »	952 »	950 »	946 »	945 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1516 »	1522 50	1517 »	1512 50	1512 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1362 »	1360 »	1364 »	1365 »	1364 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1904 »	1910 »	1907 »	1910 »	1907 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1610 »	1610 »	1613 50	1613 »	1607 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1105 »	1105 »	1105 »	1108 »	1102 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	237 50	250 »	258 »	252 »	252 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
260.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	570 »	577 50	578 »	580 »	575 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1392 50	1385 »	1373 75	1375 »	1390 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	487 50	492 50	486 25	491 »	495 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	620 »	620 »	601 »	602 »	610 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1050 »	1047 »	1040 »	1050 »	1045 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	622 »	615 »	615 »	618 50	610 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	437 50	451 25	432 50	425 »	427 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	15 25	14 »	17 50	16 25	16 75
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2732 50	2735 »	2727 50	2716 25	2720 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	517 50	520 »	500 »	498 75	495 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	125 »	125 »	123 75	123 75	124 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	346 25	346 25	350 »	350 »	347 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	515 »	530 »	527 50	521 »	526 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	592 50	592 50	598 75	600 »	605 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1172 50	1180 »	1180 »	1190 »	1200 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	458 »	471 25	470 »	467 »	466 25
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	65 »	70 »	70 »	70 »	68 75
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	200 »	200 »	200 »	195 »	199 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	215 »	240 »	263 75	245 »	218 75
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	625 »	612 »	645 »	640 »	642 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	221 »	233 75	237 50	237 50	240 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	533 75	543 75	550 »	550 »	542 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	103 75	107 50	116 25	111 25	107 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	» »	60 »	» »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	137 50	141 25	153 75	153 75	150 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	99 40	98 75	98 45	98 80	98 55
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 »	95 80	96 75	96 35	96 65
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	60 »	60 50	60 »	61 50	61 90
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	55 75	57 70	57 »	58 75	58 50
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 50	105 »	104 55	104 10	103 75
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	101 40	102 35	102 25	101 90	101 70
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	97 50	98 20	99 25	98 50	98 40
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	60 65	61 82	63 75	63 32	63 05
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	426 »	435 »	449 50	444 50	441 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	383 »	385 »	389 50	389 »	388 50
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	188 »	» »	170 »	148 »	» »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	» »	» »	175 »	155 »	160 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 35	97 »	95 80	95 80	95 95
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	81 25	82 20	82 85	82 55	80 65
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	19 70	19 90	19 80	19 70	19 75
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	323 75	327 50	326 »	317 50	320 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	» »	» »	101 50	100 75	100 75
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 60	68 65	69 25	68 75	68 90
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	98 50	98 70	99 »	98 70	98 50
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 80	100 55	100 35	99 55	99 52
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	82 20	83 95	83 75	83 20	83 50
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	82 50	84 »	84 50	83 30	81 90
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 40	22 45	22 77	22 75	22 85
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	415 »	418 75	435 »	429 »	428 75
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	462 »	466 »	469 »	465 »	464 50
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0.	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	501 »	501 25	502 50	505 »	503 75

BANQUE DE ROUMANIE

ociété anonyme au capital de 25 millions de francs divisés en 50.000 actions de 500 fr. chacune, dont 150 fr. versés

iège : Bucarest ; Succursale : Braïla ; Agence : Londres

MM. les Actionnaires de la Banque de Rouanie sont informés qu'à partir du 2 janvier 894, et contre remise du coupon nº 39, il era payé un intérêt de 5 0/0 (soit 7 fr. 50 par ction), à la Banque Impériale Ottomane, 7, ue Meyerbeer.

1034

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Situation au 30 novembre 1893

Actif

spèces en caisse et à la Banque de France		27.924.580 54
fets et valeurs diverses		168.762.270 88
ésor public		25.000.000 »
ances sur dépôts de titres		20.112.345 02
orrespondants		33.492.856 59
êts hypothécaires		1.868.281.991 61
— communaux		1.168.030.137 73
êts réalisés avec les fonds provenant des Bons à lots		25.501.403 57
êts réalisés avec les fonds provenant du capital social et des réserves		64.543.936 84
mestres d'annuités échus		29.913.882 52
ix d'estimation des hôtels		12.933.709 25
ais d'appropriation et mobilier		919.327 36
vers		40.661.716 22
érêts acquis, mais non échus		51.672.418 42
penses d'administration		3.932.862 34
Total		3.541.719.438 69

Passif

pital social		170.500.000 »
serve obligatoire		18.899.728 72
ovision pour l'amortissement des emprunts		113.824.290 35
serves diverses		8.828.314 80
pôts en compte courant et bons de caisse		81.663.976 05
respondants		4.871.743 78
ıs-Comptoir des Entrepreneurs		3.839.665 51
Versements différés sur prêts :		
pothécaires		23.146.785 39
mmunaux		71.901.631 75
obligations foncières en circulation :		
ntant au pair	2.268.123.900 »	
déduire :		
sements à recevoir es obligataires	658.095 »	
mes à amortir à recouvrer des emprunteurs	472.799.309 86	1.794.666.495 14
bligat. communales en circulation :		
ıtant au pair	1.412.608.000 »	
déduire :		
sements à recevoir s obligataires	177.041.410 »	
mes à amortir à recouvrer des emprunteurs	138.957.694 69	1.096.608.895 31
s à lots en circulation		25.501.403 57
gations à rembourser et intérêts hus à payer		37.127.391 15
estres d'annuités payés par anticiation		2.609.036 26
vers :		
vision pour créances douteuses		7.477.720 74
erve commune avec le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie		899.964 73
iptes divers		20.816.730.29
rêts dus, mais non échus		33.727.224 22
ofits et pertes :		
iquat de l'exercice 1892		503.370 33
rcice 1893		19.305.067 60
Total		3.541.719.438 69

Certifié conforme aux écritures :

Le gouverneur,
ALBERT CHRISTOPHLE.

1035

CHEMINS DE FER DE

RIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

êtes du Jour de l'An. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, les billets d'aller et retour à prix réduits, délivrés du 28 mbre 1893 au 1er janvier 1894, en vertu du tarif spécial G. V. Nº 2, seront tous valables jusqu'aux derniers trains du 5 janvier.

Les billets d'aller et retour de ou pour Paris, Lyon et Marseille conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

1036

ADJUDICATIONS

PHOTOGRAPHIE WALÉRY à PARIS, r. de Londres, 9 bis, A ADJr apr. dissol. am. de Sté, en l'ét. de Me FAUCHEY, not., 3, r. du Louvre, 28 déc. 93, 1 h. M. à pr. pouv. êt. baiss. 120,000. Loy. d'av. Marchand. à dire d'exp. Consignat. 5,000. S'ad. à M. *Navarre*, admr liqr de Sté, 61, r. d. Petits-Champs, et aud. n.

1037

Gde PROPriété, 34, b. de la VILLETTE Ce 1,156m. R. éval. 30.000. Prêts à conserv. 350.000 f. M. a p. 425.000 f. Adj. sr 1, ench., ch. des not. de Paris, le 16 janv 94. S'adr. à Me Breuillaud, not. à Paris, 333, r. Saint-Martin.

1038

ADJUDICATION en l'étude de Mr DUFOUR, notaire, 15, boulevard Poissonnière, le lundi 15 janvier 1894, à 1 h., de : **800 actions** de la Société anonyme pour la transmission de la force par l'électricité, en 8 lots. Mise à prix pour chaque lot : 20.000 fr. — **5 bons** d'amortissement de la Société Christofle et Cie. Mise à prix : 500 fr. — **100 parts** de fondation de la Banque Transatlantique, en 5 lots. Mise à prix : 2.000 fr. par lot. — **1,000 actions** de la Société du Domaine de l'Habra et de la Macta, en 10 lots. Mise à prix par lot : 2.500 fr. — **1.239 actions** des Mines de Bert, en 13 lots. Mise à prix : 1.000 fr. par lot de 100 actions et 390 fr. pour le lot de 39 actions. — **80 actions** de jouissance de la Société Générale du Port de Pasajes (Espagne), en 4 lots. Mise à prix : 2.000 fr. par lot. — **Et 36 parts** de fondateur de la Compagnie des Tramways de Genève, en 3 lots. Mise à prix : 4,320 fr. par lot. — Toutes ces mises à prix pourront être baissées. Faculté de réunion de tout ou partie des lots. Consignation pour enchérir exigée. S'adresser à M. BONNEAU, liquidateur judiciaire, 60, rue de Provence, Me RIGAULT, notaire, 31, boulevard Sébastopol, et audit Me DUFOUR.

1039

BANQUE IMPERIALE OTTOMANE

Situation au 31 Août 1893

ACTIF

Actions versements non appelés	125.000.000 »
Caisse { à Constantinople	24.570.265 70
Caisse { dans les succursales	13.849.639 55
Effets en portefeuille	31.375.380 90
Fonds d'Etat	28.295.454 55
Valeurs diverses	97.442.868 60
Comptes-courants du Trésor Impérial	38.344.730 »
Comptes-courants divers	106.580.315 25
Avances sur valeurs publiques et marchandises	56.629.750 »
Immeubles et mobilier	1.772.431 10
Divers	1.560.585 75
fr.	525.421.421 60

PASSIF

Capital	250.000.000 »
Billets de Banque en circulation { à Constantinople	20.897.022 75
Billets de Banque en circulation { aux succursales	»
Effets à payer	34.072.663 65
Comptes-courants du Trésor Impérial Créditeurs	»
Comptes-courants divers Créditeurs	165.295.443 90
Dépôts à échéances fixes	34.462.140 45
Réserves diverses	10.985.910 »
Dividendes à payer	413.144 75
Divers	9.295.096 10
fr.	525.421.421 60

Certifié conforme aux écritures

Le Directeur (Signé) : L. La Fuente. — *Le Directeur-Général* (Signé) : Edgar Vincent

1040

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Ernest Flammarion

Un livre qui doit attirer l'attention, c'est **La Fin du monde,** par Camille Flammarion, magnifique ouvrage illustré par la pléiade de nos plus grands artistes contemporains. Le savant astronome a, cette fois encore, comme lorsqu'il a composé **Uranie,** fait une œuvre de philosophie scientifique, où il expose en un tableau grandiose l'avenir de l'humanité et nous fait assister à sa fin.

Dans **Uranie,** Camille Flammarion avait glorifié l'amour éternel, l'attraction universelle, source de l'immuable équilibre ; dans **La Fin du monde,** il entrevoit la grande dislocation finale, il examine les diverses causes et les cataclysmes qui peuvent la produire, notamment la rencontre éventuelle de la Terre avec une Comète, ou le suprême refroidissement. Le récit est dramatique et passionnant ; les théories scientifiques y sont clairement indiquées et expliquées. Cet ouvrage intéressera tout le monde, les rêveurs et les esprits philosophiques. Ajoutons que la lecture de **L'Astronomie populaire,** des **Terres du Ciel, Le Monde avant la création de l'Homme** et en général de tous les ouvrages qui composent la Bibliothèque Camille Flammarion, prépare l'esprit aux hypothèses et aide puissamment à comprendre les raisons scientifiques sur lesquels s'appuie le célèbre astronome pour établir ses théories. **La Physique populaire** de Desbeaux et l'**Histoire naturelle** de Brongniart, font partie de cette collection.

1041

La LIBRAIRIE CHAIX, rue Bergère, 20, vient de publier l'édition de 1894 de l'**Annuaire-Chaix des principales Sociétés par actions.** Cette publication contient des renseignements d'une utilité pratique sur les Compagnies de chemins de fer, les Institutions de crédit, les Banques, les Sociétés industrielles, minières, de transports, les Compagnies d'assurances, ainsi que sur les Rentes françaises, les emprunts des villes et des départements, les fonds d'Etats étrangers, etc.

Une notice spéciale est consacrée à chaque Société, indiquant les noms et adresses des administrateurs, commissaires, directeurs et principaux chefs de service, — les dispositions essentielles des statuts, — les titres en circulation, — le revenu et le cours moyen des titres pour l'exercice de 1892, — le cours du 15 novembre 1893 ou, à défaut, le dernier cours coté précédemment, — les époques et lieux de paiement des coupons, etc.

Cette nouvelle édition, mise au courant des dernières modifications survenues dans les différentes Sociétés, a été augmentée de plusieurs notices. Elle renferme également le texte des lois des 24 juillet 1867 et 1er août 1893 sur les Sociétés, ainsi qu'une Note concernant les obligations des Sociétés envers l'Administration de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

Tous les noms cités sont groupés par ordre alphabétique, chacun suivi de son adresse, dans une table générale.

Une liste des Agents de change de Paris et des départements, et une autre des principaux Banquiers de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Nantes complètent le volume.

Un volume in-18 de 450 pages. Prix cartonné : **2** francs ; par la poste, **2** fr. **50** c.

1042

LES LIVRES D'ÉTRENNES

La Libraire HACHETTE et Cie, qui ne néglige rien de ce qui peut contribuer au progrès de l'art du livre, nous offre cette année une collection de volumes qui attireront l'attention des amateurs et des lecteurs par la perfection de leurs illustrations non moins que par l'intérêt du texte. Ce qui domine cette année ce sont les illustrations en couleurs.

Les deux principaux ouvrages de ce genre sont la *Marine française* de M. Maurice Loir, lieutenant de vaisseau, dont les planches et la plupart des gravures sont tirées en deux teintes, et les *Gloires et Souvenirs militaires*, recueillis par M. Ch. Bigot dans les mémoires et ouvrages militaires écrits sur les événements qui se sont déroulés de 1789 à 1870, illustrés de 24 planches en couleurs qui, par la perfection de l'exécution, valent de véritables aquarelles.

Parmi les grands ouvrages de bibliothèque publiés par la Librairie HACGETTE et Cie, nous avons à noter cette année le XIXe volume de la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus qui termine et complète l'œuvre magistrale du savant géographe, et le tome VI de l'*Histoire de l'Art dans l'antiquité* de MM. Perrot et Chipiez, formant le premier volume de l'*Art grec*.

Comme ouvrages de voyage, le *Tour du monde* tient toujours la tête avec les voyages de MM. Dybowski et Maistre dans l'Afrique centrale, sans compter nombre d'autres en France et dans d'autres parties du monde ; puis viennent les intéressants récits de voyage, en Guyane, de M. Coudreau, *Chez nos Indiens*, et de Mme Chantre à travers l'*Arménie russe*.

Les publications périodiques, *La Mode pratique*, le *Journal de la Jeunesse* et *Mon Journal* réalisent chaque année de nouveaux progrès qui les rendent de plus en plus attrayantes ; signalons, en passant, les charmantes illustrations en couleurs de *Mon Journal*.

La *Mode pratique* a, de son côté, fourni au contingent des beaux livres d'Etrennes, deux romans, de ceux que l'on peut lire en famille, *Le Mariage du fils Grandsire* de Mme Marguerite Poradowska et *Une lieue de dentelle* de M. Aimé Giron.

Dans la *Collection à l'usage de la Jeunesse*, nous voyons défiler une série de livres plus intéressants ou amusants les uns que les autres ! *Une Française au pôle Nord* de Pierre Maël, les *Voyages merveilleux de Lazare Poban au Portugal, au royaume de Siam et en Chine*, par Eugène Mouton ; *Les grandes voyageuses*, par Mme Dronsart ; *Alexandre Vorzof*, par Mme de Nanteuil ; *A travers le Sahara*, par M. G. Demage ; les *Tribulations de Nicolas Mender*, par Mme Danielle d'Arthez.

La *Bibliothèque rose illustrée*, bien connue des enfants et des mères de famille, fournit trois volumes : *Mes amis et moi*, par M. Albert Cim ; *Miss Fantaisie*, par Mlle A. Verley ; les *Orphelins bernois*, par Mme Cazin.

Dans la *Bibliothèque des Petits Enfants*, nous trouvons : *Sable-Plage*, par Mme Malassez, et *Au creux du rocher*, par Mme de Witt.

On se rappelle le succès qui accueillit, il y a deux ans, *Mon premier alphabet*. Voici *Mon Histoire de France*, un charmant album en noir et en couleurs, amusant et instructif, qui lui fait pendant ; et à sa suite, viennent trois mignons albums en couleurs : *Trois héros*, par M. Aimé Giron ; les *Mémoires d'un parapluie*, par Mme la comtesse d'Houdetot, *Spectacles Enfantins*, par M. Albert Cim.

Enfin, pour terminer, rappelons ce merveilleux *Almanach Hachette* dont le succès a été si rapide, et qui constitue le plus utile et le plus économique des cadeaux d'Etrennes.

C'est toujours une fête pour les yeux et une récréation pour l'esprit que ces délicieux volumes aux fraîches couleurs, aux chatoyantes gravures, au texte simple et attachant publiés à la fin de chaque année pour le délassement et le plaisir de la jeune génération. Des écrivains et des artistes d'élite mettent en jeu leurs plus brillantes facultés pour conquérir le suffrage de ce public « sélect », et les éditeurs des Libraires-Imprimeries réunies (Maison QUANTIN), dans un noble but de vulgarisation, ont su maintenir cette collection à des prix modestes.

Nous signalerons particulièrement dans la BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉDUCATION MATERNELLE : *Mon petit frère*, par Mme Julie de Monceau, où l'aimable auteur de l'*Enfant des Vosges* et de *Petites bonnes gens* nous donne un récit habilement entremêlé d'émotion et de gaieté ; le *Voyage à la mer*, de Mme G. Mesureur, déjà très appréciée pour son histoire d'*Un enfant de Paris* ; les *Cent fables*, de F. Dumont, et les *Aventures d'enfants*, de Mme Th. Vernes, née de Witt. — Dans la Bibliothèque enfantine (broché, 0 fr. 80 ; cartonné, 1 fr. 25), trois volumes ravissants de simplicité, avec une grande abondance de dessins, charmeront les enfants de six à dix ans : *la Plage de Wimereux*, de Mme Balleyguier ; *Aimé pour son bon cœur*, de Mme Eva Gatouil ; *les Enfants de Cigarette*, de M. Th. Cahu.

1041

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 103. — 4e volume. | BUREAUX : 11, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 31 Décembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 10 au 16 décembre 1893.		24.110
— depuis le 1er janvier 1893.		1.049.835
— —	1892.	547.460
Différence en faveur de 1893.		502.375

1048

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 51e SEMAINE DE 1893

Recettes du 17 au 23 décembre 1893	762.786 70
Recettes de la semaine correspondante de 1892	754.468 65
Différence en plus en 1893	8.318 05
Recettes du 1er janvier au 23 déc. 1893	39.743.739 25
Recettes de la période correspondante de 1892	37.909.379 25
Différence en plus en 1893	1.834.360 »

1049

GOUVERNEMENT ROYAL DE HONGRIE

Rente or 4 0/0

Par suite d'une décision du Ministère des Finances de Hongrie, le coupon à l'échéance du 1es janvier 1894 sera payé au change de 25 19 au lieu de 25 fr. par liv. sterl., à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffite.

1050

CHEMINS DE FER DU MÉDOC

MM. les porteurs d'obligations de la Compagnie sont informés que le coupon d'intérêt échu le 1er juillet 1893, sera payé, à partir du 2 janvier 1894, sans frais, au Crédit Lyonnais à Paris et dans ses agences en France, à raison de :

6 fr. 83 pour les titres au porteur ;
7 fr. 20 pour les titres nominatifs.

1051

GRANDE SOCIÉTÉ DES

CHEMINS DE FER RUSSES

Obligations 4 0/0 (4e émission)

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers, à Paris, 39, boulevard Hausmann ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations 4 0/0 (4e émission) de la Grande Société des Chemins de fer russes qu'ils sont autorisés par le Conseil d'administration à payer le coupon d'intérêt échéant le 1er janvier prochain sur ces titres à raison de 2 liv. sterl. sous déduction de l'impôt de 5 0/0 établi par la loi du 20 mai 1885.

Ils sont également autorisés à rembourser ceux de ces titres sortis aux tirages.

1052

DETTE PORTUGAISE

3 0/0 Extérieure

L'agent financier à Londres du gouvernement portugais a reçu ordre de son gouvernement de faire annoncer que, suivant la loi du 20 mai 1893, un tiers du coupon échéant le 1er janvier 1894 sera payé à Londres aux guichets de MM. Baring brothers and Co ; à Paris, chez le Crédit Lyonnais et la Société générale de Crédit industriel et Commercial ; à Francfort, chez M. Jacob S. H. Stern et à Amsterdam, chez MM. Lipmann, Rosenthal et Ce.

Les coupons échus le 1er janvier 1892, ou à une date antérieure, seront payés intégralement.

Les formalités adoptées en conformité du décret du 13 juin 1892 ne seront plus exigées.

Baron da COSTA RICCI,
Agent financier du gouvernement portugais.

1053

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CAPITAL : 75 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra
PARIS

M. DENORMANDIE, ✻, ancien gouverneur de la Banque de France, Président du Conseil d'Administration.

Opérations du Comptoir :

Escomptes et recouvrements, chèques, traites, lettres de crédit, avances sur titres, ordres de Bourse, garde de titres, paiement de coupons, envois de fonds (province et étranger), opérations avec l'Extrême-Orient.

Bureaux de quartier dans Paris. — **A.** 176, boulevard Saint-Germain.— **B.** 3, boulevard Saint-Germain. — **C.** 2, quai de la Rapée. — **D.** 11, rue de Rambuteau. — **E.** 16, rue de Turbigo. — **F.** 21, place de la République. — **G.** 24, rue de Flandre. — **H.** 2, rue du Quatre-Septembre, place de la Bourse. — **I.** 84, boulevard Magenta.

Agences en province : Aix-en-Provence, Béziers, Cette, Bordeaux, Dijon, Dunkerque, Le Havre, Lyon, Manosque, Marseille, Montpellier, Nantes, Roubaix, Toulouse, Tourcoing et Salon.

Agences à l'étranger : Londres, Bombay, Calcutta, Shanghaï, Hong-Kong, Han-Kow, Foochow, San-Francisco, Sydney, Tamatave, et Tananarive.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 0/0
A 3 ans	3 1/2 0/0
A 2 ans	3 0/0
A 1 an	2 1/2 0/0
A 6 mois	1 1/2 0/0
A vue	1/2 0/0

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public.
(Compartiments depuis 5 fr. par mois)

1054

CHEMINS DE FER A VOIE ÉTROITE

DE SAINT-ÉTIENNE FIRMINY, RIVE-DE-GIER & EXTENSIONS

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 6 MILLIONS DE FRANCS

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'il sera mis en paiement, à partir du 2 janvier 1894, à valoir sur les produits de l'exercice 1893, un acompte de 10 francs par action, sous déduction des impôts ; soit : 9 fr. 20 aux actions au porteur, contre remise du coupon no 15 9 fr. 60 aux actions nominatives.

Ce paiement sera effectué aux caisses de Compagnie :

A Paris, rue Lafayette, 3.
A Saint-Etienne, place Bellevue.

10

COMPAGNIE MADRILÈNE

D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Le Conseil d'administration a l'honne d'informer MM. les porteurs d'obligatio qu'à partir du 2 janvier prochain, il se payé :

1o Le coupon no 8 des obligations à rais de 10 fr. ;

2o Le remboursement. à raison de 500 l'une, des 1.203 obligations sorties au tira du 21 novembre 1893 :

A Paris au Crédit Mobilier Espagnol, rue de la Victoire, et au Crédit Lyonnais ;

A Madrid, à la Société Générale de Créd Mobilier Espagnol.

105

ADJUDICATION en l'étude de Me Dufo notaire, 15, boulev. Po sonnière, le lundi 15 janvier 1894, à 1 heure, **800 actions** de la Société anonyme pour la tra mission de la force par l'électricité, en 8 lots. M à prix pour chaque lot : 20.000 fr. — **5 bo** d'amortissement de la Société Christofle et C Mise à prix : 500 fr. — **100 parts** de fondation la Banque Transatlantique, en 5 lots. Mise à pri 2 000 fr. par lot. — **1.000 actions** de la Soci du domaine de l'Habra et de la Macta, en 10 lo Mise à prix par lot : 2.500 fr. — **1.239 actio** des Mines de Bert, en 13 lots. Mise à prix : 1.0 francs, par lot de 100 actions et 390 fr. pour le de 39 actions. — **80 actions** de jouissance de Société Générale du Port de Pasajes (Espagne), 4 lots. Mise à prix : 2.000 fr. par lot. — **Et 36 pa** de fondateur de la Compagnie des Tramways Genève, en 3 lots. Mise à prix : 4,320 fr. par lot. Toutes ces mises à prix pourront être baissé Faculté de réunion de tout ou partie des lots. C signation pour enchérir exigée. S'adresser M. Bonneau, liquidateur judiciaire, 60, rue de P vence, Me Rigault, notaire, 31, boulevard Sébas pol et audit Me Dufour.

105

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

Balance au

	31 octob. 1893	30 nov. 1
Actif	Dollars	Dollars
Capital non versé	12.000.000 »	12.000.000
Existence en espèces à Mexico et dans les succursales	12.176.031 79	13.051.351
Existence en portefeuille. à Mexico et dans les succursales	11.408.259 05	11.383.052
Prêts sur gages, à Mexico et dans les succursales	2.502.098 13	2.531.996
Comptes courants débiteurs à Mexico et dans les succursales	16.745.622 55	17.357.045
Immeubles	200.000 »	200.000
	55.032.011 52	56.526.116
Passif		
Capital : Actions émises	20.000.000 »	20.000.000
Billets en circulation, à Mexico et dans les succursales	14.330.371 »	14.001.536
Comptes courants créditeurs à Mexico et dans les succursales	17.141.086 44	18.961.356
Fonds de réserve	1.560.554 08	1.560.554
Fonds de prévision	1.000.000 »	1.000.000
Deuxième fonds de prévision	1.000.000 »	1.000.000
Total	55.032.011 52	56.256.116

10

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 2 déc.	9 déc.	16 déc.	23 déc.	30 déc.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	99 60	99 40	98 17	98 40	98 25
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	99 22	99 05	98 80	99 »	98 80
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	105 12	105 22	105 15	105 27	105 55
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	487 »	485 »	485 75	483 25	486 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4160 »	4160 »	4190 »	4160 »	4100 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	60 »	61 25	60 »	52 50	45 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	643 75	655 »	643 75	647 50	645 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	378 »	378 »	» »	377 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	491 »	491 »	490 »	495 »	497 50
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	497 50	495 »	492 50	490 »	492 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	1056 25	1060 »	1056 25	1046 25	1038 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	565 »	565 »	565 »	562 50	562 50
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	772 50	772 50	771 25	766 25	771 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	82 50	82 50	80 »	80 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	463 75	462 50	461 50	461 50	461 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	272 50	276 »	» »	271 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	433 50	440 »	440 »	445 »	» »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	380 »	» »	380 »	380 »	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	695 »	697 50	692 »	690 »	685 50
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	590 »	595 »	595 »	598 »	590 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	952 »	950 »	946 »	945 »	950 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1522 50	1517 »	1512 50	1512 50	1517 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1360 »	1364 »	1365 »	1364 »	1367 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1910 »	1907 »	1910 »	1907 »	1911 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1610 »	1613 50	1613 »	1607 »	1620 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1105 »	1105 »	1108 »	1102 50	1117 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	250 »	258 »	252 »	252 »	260 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	577 50	578 »	580 »	575 »	578 »
336.000	500	500	Cᵉ Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1385 »	1373 75	1375 »	1390 »	1390 »
80.000	250	250	Cᵉ Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	492 50	486 25	491 »	495 »	485 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	620 »	601 »	602 »	610 »	609 50
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1047 »	1040 »	1050 »	1045 »	1046 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	615 »	615 »	618 50	610 »	612 »
50.000	500	500	Cᵉ française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	451 25	432 50	425 »	427 »	422 50
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	14 »	17 50	16 25	16 75	16 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2735 »	2727 50	2716 25	2720 »	2728 75
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	520 »	500 »	498 75	495 »	490 »
84.000	500	500	Téleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	125 »	123 75	123 75	124 »	124 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	346 25	350 »	350 »	347 50	360 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	530 »	527 50	521 »	526 25	530 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	592 50	598 75	600 »	605 »	602 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1180 »	1180 »	1190 »	1200 »	1201 25
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	471 25	470 »	467 »	466 25	465 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	70 »	70 »	70 »	68 75	67 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	200 »	200 »	195 »	199 »	197 50
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	240 »	263 75	245 »	218 75	246 25
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	612 »	645 »	640 »	642 50	646 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	233 75	237 50	237 50	240 »	237 50
420.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	610 »	543 75	550 »	550 »	542 50	540 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	107 50	116 25	111 25	107 50	108 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	60 »	» »	» »	55 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	141 25	153 75	153 75	150 »	148 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amᵗ		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 75	98 45	98 80	98 55	98 50
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	95 80	96 75	96 35	96 65	97 »
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	60 50	60 »	61 50	61 90	62 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	57 70	57 »	58 75	58 50	57 75
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	105 »	104 55	104 10	103 75	103 40
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	102 35	102 25	101 90	101 70	101 65
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	98 20	99 25	98 50	98 40	98 95
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	61 82	63 75	63 32	63 05	63 35
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	435 »	449 50	444 50	441 »	443 25
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	385 »	389 50	389 »	388 50	389 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	» »	170 »	148 »	» »	143 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	» »	175 »	155 »	160 »	160 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	97 »	95 80	95 80	95 95	97 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	82 20	82 85	82 55	80 65	79 50
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	19 90	19 80	19 70	19 75	19 60
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	327 50	326 »	317 50	320 »	305 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	» »	101 5	100 75	100 75	101 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 65	69 2[illegible]	68 75	68 90	68 92
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	98 70	99 5	98 70	98 50	98 85
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	100 55	100 3»	99 55	99 52	99 65
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	83 95	83 75	83 20	83 50	83 60
445.210	1952		— 3 0/0 (Chˢ Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	84 »	84 5	83 30	81 90	82 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 45	22 70	22 75	22 85	22 70
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	418 75	435 7	429 »	428 75	428 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	466 »	469 »	465 »	464 50	456 25
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	504 25	502 50	505 »	503 75	503 75

HEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Amortissement

Le directeur de la Compagnie a l'honneur informer MM. les actionnaires et porteurs 'obligations d'Orléans et d'obligations de 1855 e l'ancienne Compagnie du Grand Central, ue les tirages au sort du 1er décembre courant ont désigné, comme remboursables au ompte de l'exercice 1893, les titres ci-après :

1° Pour les actions (capital 500 fr.), les ,472 numéros :

801	à	900	100	307401	à	307500	100
27901		28000	100	325901		326000	100
35501		35600	100	329901		330000	100
38501		38600	100	335301		335400	100
43001		43100	100	338701		338800	100
00901		101000	100	340101		340200	100
02001		102100	100	348101		348200	100
3401		113413	13	384701		384800	100
37001		137100	100	447901		448000	100
45201		145300	100	462201		462300	100
55601		155700	100	478401		478500	100
81101		181200	100	494201		494300	100
81801		181900	100	494401		494500	100
85001		185100	100	514101		514200	100
02501		203600	100	527001		527100	100
06001		206100	100	548159		548163	5
62301		262400	100	552447		552500	54
01401		291500	100	557801		557900	100
06401		306500	100				

2° Pour le deuxième emprunt 4 0/0 d'Orléans (capital 1,250 fr.), les 97 numéros :

11	à	20	10	8381	à	8390	10
601		610	10	9661		9670	10
4381		4390	10	9931		9939	9
7483		7490	8	10881		10890	10
7921		7930	10	11541		11550	10

3° Pour la première partie de l'emprunt 0 0 d'Orléans (capital 500 fr.), les 23,526 numéros :

2901	à	2960	60	2037201	à	2037400	200
38801		38900	100	2060201		2060400	200
98201		98300	100	2065201		2065400	200
00901		101000	100	2075401		2075600	200
32901		133000	100	2125601		2125800	200
35101		135200	100	2129201		2129400	200
40601		140700	100	2170201		2170400	200
44601		144700	100	2189001		2189200	200
46001		146100	100	2218201		2218400	200
74901		175000	100	2229801		2229866	66
00701		200800	100	2231601		2231800	200
0601		210700	100	2237201		2277400	200
26301		226400	100	2331601		2331800	200
56201		256244	44	2381801		2382000	200
58401		258500	100	2425801		2426000	200
66701		266800	100	2447801		2448000	200
66901		267000	100	2483401		2483600	200
86401		286500	100	2520801		2521000	200
03701		303760	60	2526601		2526670	70
0601		320700	100	2576201		2576400	200
3601		343700	100	2616601		2616800	200
8101		348200	100	2619081		2620000	200
7101		377200	100	2652801		2653000	200
7001		387100	100	2673201		2673400	200
1101		421200	100	2676201		2676400	200
9601		429700	100	2698801		2696874	74
1501		431600	100	2734601		2734800	200
8401		438505	100	2743601		2743800	200
4201		474277	77	2762201		2762400	200
1101		491200	100	2897201		2897400	200
1801		491900	100	2912401		2912600	200
8701		498800	100	2938601		2938800	200
8301		548400	100	3016401		3016600	200
9901		560000	100	3027601		3027800	200
1301		581400	100	3049801		3050000	200
7001		587100	100	3055801		3055882	82
2501		603000	500	3074801		3075000	200
2501		803000	500	3136601		3131800	200
5001		935500	500	3154401		3154600	200
985501		986000	500	3187001		3187200	200
993501		994000	500	3220601		3220700	100
1149501		1150000	500	3231801		3232000	200
1164501		1164834	334	3264201		3264400	200
1189001		1189200	200	3291001		3291200	200
1202401		1202600	200	3323801		3324000	200
1231201		1231400	200	3330801		3331000	200
1246001		1246200	200	3419001		3419200	200
1288201		1288400	200	3466348		3466400	53
1382801		1383000	200	3468801		3468964	164
1396801		1397000	200	3495001		3495200	200
1412401		1412529	129	3512601		3512800	200
1417601		1417800	200	3559201		3559400	200
1461137		1461200	64	3570201		3570400	200
1400701		1490737	36	3635801		3636000	200
1492001		1492100	100	3644401		3644567	167
1502401		1502500	100	3673601		3673800	200
1537501		1537600	100	3692801		3693000	200
1539601		1539700	100	3699401		3699600	200
1543101		1543200	100	3760201		3760400	200
1580601		1580700	100	3790001		3790200	200
1608001		1608200	205	3791801		3792000	200
1628801		1629000	200	3885701		3885800	100
1650601		1650800	200	3898301		3898400	100
1726401		1726600	200	3901201		3901300	100
1741001		1741200	200	3915101		3915200	100
1794801		1795000	200	3919201		3919300	100
1814001		1814200	200	3920701		3920800	100
1852601		1852800	200	3949601		3949700	100
1862601		1862743	143	3991501		3991600	100
1902001		1902062	62	3996101		3996140	40
1987401		1987600	200	3998201		3998300	100

4° Et pour l'emprunt 3 0/0 du Grand Central (capital 500 fr.), les 1, 392 numéros :

16301	à	16400	100	151801	à	151864	64
26001		26064	64	169801		169900	100
35801		35900	100	246701		224700	100
42101		42200	100	224601		246800	100
57201		57300	100	255401		255500	100
108701		108800	100	259401		259451	51
117701		117800	100	290688		290700	13
150101		150200	100	294301		294400	100

Conformément aux lois des 21 juin 1875 et 26 décembre 1890, réglant l'impôt sur les primes de remboursement, il sera retenu :

		Net à payer
	Fr.	Fr.
Par action	» »	500 »
Par obligation du 2e emprunt 4 0/0 d'Orléans 1848.	20 »	1.230 »
Par obligation de l'emprunt 3 0/0 d'Orléans	7 95	492 05
Par obligation de l'emprunt 3 0/0 1855 de l'ancienne Compagnie du Grand Central	8 80	491 20

Les actions et obligations sorties à ces tirages seront remboursées dans les bureaux de la Compagnie, 8, rue de Londres, à partir du 2 janvier 1894, ou dès le 2 décembre courant, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

Elles seront également remboursées aux guichets de la Société générale et de ses succursales, du Crédit lyonnais et de ses succursales, de la Société générale de Crédit industriel et commercial et du Comptoir national d'Escompte de Paris et de ses succursales, *sans frais d'aucune sorte* pour les porteurs de titres, mais sous déduction des impôts à leur charge. Le remboursement aura lieu dans un délai de huit jours au plus tard, après la remise des titres, qui ne pourront être escomptés par lesdites Sociétés.

Paris, le 1er décembre 1893.

Le directeur de la Compagnie,
HEURTEAU.

1059

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux	
	31 oct. 1893	30 nov. 1893
Actif	—	—
Caisse et Banque	29.353.880 40	26.669.104 02
Portefeuille	115.443.341 35	118.739.041 18
Effets à l'encaissement	13.576 652 36	13.797.958 2
Reports	22.850.986 62	21.238.788 32
Coupons à encaisser	1.829.778 18	1.362.648 1
Rentes et actions, bons et obligations	60.929.222 50	60.973.982 39
Avances sur garanties	51.821.154 28	50.625.807 24
Participations industrielles et commerciales	4.158.254 33	4.159.907 »
Participations financières	60.549.179 »	60.550.300 15
Immeubles de la Société	3.720.529 60	3.769.069 4
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	67.785.840 31	65.641.455 1
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
Intérêts sur actions (coupon au 1er octobre 1893)	1.500.000 »	1.500.000 »
	493.522.118 93	489.028.064 2
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 0
Réserve spéciale	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	163.748.683 16	159.711.288 98
Dépôts à échéances fixes	97.689.300 »	97.309.500 »
Comptes à disponibilité	1.909.551 18	3.547.682 40
Effets à payer	14.319.316 40	13.740.544 04
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers	78.460.333 58	77.200.718 90
Intérêts et dividendes	392.079 »	226.838 50
Solde du dernier exercice	205.325 42	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits)	3.071.277 12	3.359.912 92
	493.522.118 93	489.028.064 2
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale	5.747.175 01	2.888.940 47
Agences de province	1.021.883 10	879.299 9
	6.769.058 11	3.768.240 37

Certifié conforme aux écritures :

Le directeur : SÉGAN

1060

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

	Bilans aux	
	31 octobre 1893	30 nov. 1893
Actif		
Espèces en caisse et dans les banques	82.304.610 13	71.589.937 62
Portefeuille (Effets de commerce)	555.381.275 76	581.480.771 0
Reports	76.102.002 49	71.027.439 6
Comptes courants	278.365.500 66	286.318.362 7
Avances et Crédits sur nantissements	86.372.076 19	84.841.955 2
Actions, Bons, Obligations, Rentes	17.639.956 17	16.057.723 1
Immeubles	30.000.000 »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers	22.811.652 18	25.190.958 1
Versements non appelés	100.000.000 »	100.000.000 »
Fr.	1.248.977.073 58	1.270.107.087 6
Passif		
Dépôts et Bons à vue	320.538.897 63	316.394.372 51
Comptes courants	382.226.850 14	402.637.440 92
Acceptations	135.451.771 10	141.672.697 9
Bons à échéance	130.703.294 67	126.827.635 4
Comptes d'Ordre et Divers	40.056.260 04	42.574.940 5
Réserves	40.000.000 »	40.000.000 »
Capital	200.000.000 »	200.000.000 »
Fr.	1.248.977.073 58	1.270.107.087 6

Certifié conforme aux écritures :

Le Président du Conseil d'administration.
Henri GERMAIN.

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

1061

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Actif	Situation au 31 oct. 1893	Situation au 30 nov. 1893
Espèces au siège social..	7.965 586 50	7.184.763 84
— à la Banq. de France	228.131 86	2.053.292 22
Fonds disponib. dans les banq. France..	1.484.775 26	1.387.398 43
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	3.154.851 70	5.249.921 18
Coupons à encaisser......	157.764 93	595.569 26
Agents de change........	71.870 40	321.545 80
Effets à recevoir. France .	62.195.022 40	59.303.091 82
— Etranger	2.980.267 72	2.949.512 41
Reports..................	3.555.403 15	7.643.338 50
Rentes, Actions et Oblig.	3.172.868 35	3.321.539 75
Avances sur Titres.......	10.630.431 32	6.480.089 01
— Garanties...	1.553.250 93	1.667.403 27
Comptes Courants........	21.463.200 35	21.318.255 12
Crédits d'acceptations gar.	7.390.287 10	8.410.806 15
Frais génér. sem. écoulé..	»	»
— — en cours	467.175 18	604.437 16
Immeuble social.........	3.194.628 81	3 198.631 96
Versement non appelé....	45.000.000 »	45.000.000 »
Total de l'actif...	174.665.515 96	176.634.596 18
Passif		
Capital..................	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de dépôts, à vue.	44.798.950 72	43.069.274 19
— à préavis	12.896.360 05	12.590.606 52
Comptes courants, France	37.566.092 11	38.494.348 17
— Etranger	2.507.716 99	4.797.167 96
Agents de change.........	30.977 80	16.156 10
Acceptations à payer sur garant.	7.390.287 10	8.410.806 15
Acceptations à payer sur provis.	36.455 30	14.981 35
Divers.....................	»	»
Réescompte du portef....	243.993 30	243.993 30
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer..	43.809 »	32.769 »
Acomte de l'exercice 1893	600.000 »	79.365 »
Profits et pertes Solde du sem. écoulé	190.368 46	190 368 46
Profits et pertes Sem. en cours.	1.360.505 13	1.693.759 98
Total du passif...	174.665.515 96	176.634.596 18

Effets à échoir en portefeuille..................	65.175.290 12	62.252.604 23
Effets en circulation avec l'endossement de la Société..............	10.298.000 »	12.457.000 »
	75.473.290 12	74.709.604 23

Certifié conforme aux écritures
Le Président-Directeur : J. GAY.

1062

SOCIÉTÉ LYONNAISE
DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Bilan au 30 novembre 1893

ACTIF

Caisse (espèces en caisse et à la Banque).	1.054 011 22
Portefeuille (effets de commerce).........	14.591.394 26
Avances et crédits sur garanties statutaires	4.929.899 33
Comptes courants.........................	4.824.756 06
Comptes d'ordre..........................	756.431 67
Actions, versements non appelés...........	22.500.000 »
	78.656.492 54

PASSIF

Capital..................................	30.000.000 ..
Réserves.................................	2.394.317 58
Comptes de dépôts et comptes courants...	41.826.146 64
Acceptations.............................	1.566.475 60
Comptes d'ordre..........................	2.869.452 54
	78.656.492 54

1063

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

PARIS A LONDRES

Par la gare Saint-Lazare, viâ Rouen Dieppe et Newhaven.

Deux départs tous les jours : à 9 heures du matin et à 9 heures du soir, toute l'année.

Le service de jour, qui fonctionnait jusqu'à présent entre Paris-Saint-Lazare et Londres pendant la saison d'été seulement, est, à partir de cette année, maintenu pendant tout l'hiver.

C'est donc un double service assuré chaque jour (dimanches et fêtes compris) entre Paris et l'Angleterre, par la voie la plus directe et la plus économique.

Prix des billets.

Billets simples valables pendant 7 jours : 1re classe, 43 fr. 25 c. ; 2e classe, 32 fr.; 3e classe, 23 fr. 25 c.

Billets d'aller et retour valables pendant un mois : 1re classe, 72 fr. 75 c.; 2e classe, 52 fr. 75 c.; 3e classe, 41 fr. 50 c.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

1064

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudi et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie, Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber, Paris.

1017

LE PETIT ECONOMISTE (quotidien)

est l'édition spéciale pour la Province de la ***PETITE COTE***, le journal financier si apprécié par la Bourse de Paris et la haute Banque. *Indispensable à la bonne gestion d'une fortune mobilière.*

ABONNEMENTS : Un Franc pour chaque Mois. UN AN : 10 Francs. — BUREAUX : *24, Rue Feydeau, PARIS.*

1015



1065

PARIS, 11, rue de Cluny, 11, PARIS

ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY

Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleurs

PLUME NOUVELLE



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univlle de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS

Dépôt chez tous les Papetiers.

1066

CHEMINS DE FER DE
PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Excursion en Egypte et sur les bords du Nil

DU 15 JANVIER AU 22 FÉVRIER 1894

Itinéraire : Paris, Milan, Brindisi, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Héliopolis, Sakkarab, Apis, Excursion sur le Nil jusqu'à la première cataracte, Assiout, Denderah, Luxor les ruines du temple de Karnak, Thèbes, Assouan, l'île Philoë, l'île Eléphantine, Edfou Le Caire (Excursion facultative à Ismaïlia Suez et Port-Saïd), Alexandrie, la Sicile Messine et Naples. Retour à volonté par Rome, Gênes, Nice, Marseille et Paris.

Prix de l'excursion : 1re classe sur tout le parcours en France, en Italie et en Egypte 2.230 fr., 1re classe en France et en Egypte 2e classe en Italie, 2.150.

Ces prix comprennent :

1o Les billets de chemins de fer en France en Italie et en Egypte ;

2o Les passagers en 1re classe à bord des paquebots de Brindisi à Alexandrie et d'Alexandrie à Messine et Naples ;

3o Les voitures et bateaux pour les excursions ;

4o Les frais de nourriture et de logement dans les principaux hôtels ;

5o Les guides attachés à l'excursion.

Le tout suivant les conditions du programme et des billets remis à chaque excursionniste.

Le nombre des places est limité.

Les souscriptions sont reçues, dès maintenant à Paris, aux bureaux des « Indicateur Duchemin », Agence française des voyages 20, rue de Grammont.

On peut se procurer des prospectus détaillés : à la gare de Paris P.-L.-M., et dans les bureaux-succursales de la Compagnie.

10[illegible]

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
10, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 77. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 2 Juillet 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 11 au 17 juin 1893	20.300
— depuis le 1er janvier 1893.	529.355
— — 1892.	229.050
Différence en faveur de 1893.	300.305

516

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 25e SEMAINE DE 1893

Recettes du 18 au 24 juin 1893.....	824.743 »
Recettes de la semaine correspondante de 1892..............	753.233 55
Différence en plus en 1893.......	+71.509 45
Recettes du 1er janvier au 25 juin 1893................................	19.975.736 05
Recettes de la période correspondante de 1892......................	18.769.675 85
Différence en plus en 1893........	+1.206.060 20

517

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

MM. les Actionnaires de la Banque Impériale Ottomane sont informés que, par décision de l'Assemblée générale qui a eu lieu à Londres, le 28 juin 1893, la somme de 14 shellings, soit 17 fr. 50 par action, sera payée à partir du 4 juillet 1893, contre la remise du coupon n° 31.

Ce paiement aura lieu :

1° A la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer ;

2° Au Crédit Lyonnais, à Paris, 19, boulevard des Italiens, ainsi que dans ses différents bureaux de quartier et dans ses agences de province.

518

JARDIN D'ACCLIMATATION DE PARIS

Les porteurs d'obligations 5 0/0 1886 et 4 0/0 privilégiées, entièrement libérées, sont informés que les coupons trimestriels à l'échéance du 15 juillet seront payés, à partir de cette date, à raison de :

5 fr. 73 sur les obligations 5 0/0 au porteur.
6 » — — nominatives.
4 60 — 4 0/0 au porteur.
4 80 — — nominatives.

Les obligations sorties au tirage du 15 juin 1893 sont également remboursables à partir du 15 juillet :

A la Caisse générale d'Epargne et de Crédit, 116, place Lafayette ;

Et à son agence A, 9, rue du Havre, à Paris.

519

CHEMINS DE FER ARGENTINS

AVIS

La Compagnie française des Chemins de fer Argentins fait savoir que le tirage des obligations de la Société, qui devait avoir lieu le 1er juillet, a été ajourné.

520

SOCIÉTÉ CIVILE
DES OBLIGATIONS 5 0/0 DE LA SOCIÉTÉ DES

MINES DE CUIVRE D'ALOSNO

(ESPAGNE)

MM. les porteurs d'obligations 5 0/0 de 500 francs de la Société des mines de cuivre d'Alosno (Espagne) sont informés qu'à partir du 1er juillet 1893, ils pourront déposer à la Banque Parisienne, à Paris, 7, rue Chauchat, leurs obligations pour être échangées contre de nouveaux titres.

Le coupon au 1er juillet 1893 ne sera payé que sur les titres échangés.

521

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

Société anonyme constituée au capital de 5.100.000 francs entièrement amorti). Siège social : Champ-de-Mars, Paris.

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires et porteurs de parts bénéficiaires, que le solde du dividende de l'exercice 1892, soit 5 francs par action et par part, leur sera payé à partir du 1er juillet prochain, contre le coupon n° 11.

Ce paiement sera effectué sous déduction de l'impôt, soit à raison de 4 fr. 80 net par action et par part bénéficiaire nominatives ; 4 fr. 50 net par action et part bénéficiaire au porteur, aux caisses du Crédit Industriel, de la Société Générale et de la Banque Internationale de Paris.

522

GOUVERNEMENT HELLÉNIQUE

Emprunt 4 0/0 1887.

Les porteurs de l'Emprunt Hellénique 4 0/0 1887 (Emprunt des Monopoles) sont informés que le coupon de 10 fr., à l'échéance du 1er juillet 1893, sera payable à partir de cette date aux guichets du Comptoir National d'Escompte de Paris,

De la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France,

Du Crédit Lyonnais et dans leurs Agences en province.

523

SOCIÉTÉ DE

CONSTRUCTIONS DE LEVALLOIS-PERRET

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3.500.000

Avis à MM. les actionnaires.

L'assemblée générale des actionnaires du 25 juin 1893 a fixé le dividende brut de l'exercice 1893 à 12 fr. 25 par action ancienne libérée de 350 fr. Ce dividende sera payé à raison de :

11 fr. 76 par action nominative.

10 fr. 61 par action au porteur à partir du 1er juillet 1893, à la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges, contre remise des actions ou des certificats nominatifs correspondants portant le coupon n° 2 attaché.

En échange de ces actions ou certificats nominatifs, la Banque Internationale de Paris est chargée de remettre à MM. les actionnaires, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 1893, des actions nouvelles libérées de 500 fr. à raison de :

7 actions nouvelles contre 10 actions anciennes.

Les porteurs d'un nombre d'actions ne formant pas un multiple de 10, devront déclarer s'ils désirent vendre leur fraction de titres ou racheter le complément nécessaire.

KEBAO

Société anonyme française. Capital 4.000.000 fr. 19, avenue de l'Opéra, Paris.

MM. les Actionnaires sont informés que l'Assemblée générale du 27 juin 1893 a décidé l'augmentation du capital social de deux millions de francs, par l'émission de quatre mille actions nouvelles de 500 fr.

Le montant de chaque action sera payable à Paris, savoir 125 fr. en souscrivant, et les 375 fr. de surplus dans les termes fixés par l'article 8 des statuts.

Les versements se feront à la caisse de MM. Pierre Aubry, Etienne Fould et Cie, avenue de l'Opéra, 19, de 10 heures à 4 heures.

En vertu de l'art. 7 des statuts, il est réservé à MM. les Actionnaires un droit de préférence à la souscription des actions à émettre, dans la proportion des actions possédées par chacun d'eux ; par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 juin, les Actionnaires qui n'auront pas usé de ce droit du 1er au 10 juillet 1893, en seront déchus.

Suivant délibération du Conseil d'Administration du 28 juin, MM. les Actionnaires auront la faculté de libérer intégralement les actions nouvelles, immédiatement après l'Assemblée générale extraordinaire, qui devra vérifier la déclaration de souscription et l'état des versements.

SOCIÉTÉ

FONCIÈRE LYONNAISE

La Société rappelle à MM. les actionnaires qu'ils auront à verser, le 15 juillet courant, une somme de 62 fr. 50 par action pour solde d'un appel de fonds de 125 francs.

A défaut de versement à l'échéance il y aura lieu à l'application des articles 9, 10 et 11 des statuts.

Les versements seront reçus dans tous les sièges et agences du Crédit Lyonnais, en France et à l'étranger.

Les actionnaires devront représenter leurs titres pour être estampillés.

SOCIÉTÉ DES

MINES DE CUIVRE D'ALOSNO

MM. les souscripteurs des obligations 6 0/0 du 1er rang de la Société des mines de cuivre d'Alosno, sont informés que les titres correspondant à leur souscription sont à leur disposition aux guichets de la Banque Parisienne rue Chauchat, 7, à Paris.

Ces titres leur seront remis sur le vu des reçus constatant le versement total à la caisse de cet établissement du montant de leurs souscriptions (déduction faite du coupon de 6 fr. 65 à l'échéance du 1er juillet).

527

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 3 juin	10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 17	98 37	97 75	98 02	97 55
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 32	98 32	98 70	98 80	97 55
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 10	106 05	106 20	106 25	106 60
26066	883.855.348																
396 386 obl. de 500 f.			**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 »	480 50	481 »	482 25	482 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	**Banque de France,** nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3925 »	3920 »	3950 »	3922 50	3900 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	145 »	148 75	148 75	150 »	145
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	660 »	658 75	656 25	658 75	630 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique.**	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	390 »	395 »	391 50	395 »	391 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne.**	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	495 »	485 »	480 »	476 »	471 »
150.000	500	500	**Compt. Nat. d'Esc.,** nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	485 »	486 »	483 75	483 »	483 50
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France,** —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	985 »	985 »	982 50	982 50	980 »
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	600 »	590 »	585 »	575 »	582 50
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	765 »	763 75	762 »	763 »	761 25
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	137 50	136 25	133 75	123 75	115 »
240.000	500	250	**Société Générale,** nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	469 50	469 50	459 50	469 »	469 »
30.000	500	500	**Banq. Comm. et Indust.**	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	302 50	302 50	» »	302 50	302 50
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	417 50	420 »	427 50	432 50	430 »
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	370 »	365 »	368 75	370 »	370 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	705 »	705 »	707 »	705 »	700 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**.............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	602 50	609 »	608 »	606 »	608 »
584.000	500	500	**Est**........................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	947 50	947 50	948 »	948 50	948 50
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerr.**..	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1507 »	1511 25	1507 50	1507 »	1507 »
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1310 »	1340 »	1312 »	1342 »	1340 »
525.000	400	400	**Nord**......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1900 »	1908 75	1905 »	1902 50	1901 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1582 »	1585 »	1593 »	1593 »	1591 »
300.000	500	500	**Ouest**....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1095 »	1100 »	1093 »	1093 »	1095 »
40.000	500	500	**Sud de la France**........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	402 »	395 »	390 »	355 »	351 50
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
260.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	566 »	569 »	565 »	560 »	563 50
336.000	500	500	**Ce Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1381 25	1387 50	1375 »	1380 »
80.000	250	250	**Ce Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	510 »	518 75	516 25	513 75	510 »
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	655 »	645 »	630 »	630 »	625 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1040 »	1040 »	1040 »	1040 »	1042 50
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	735 »	720 »	730 »	717 50	645 »	645 »	631 25	630 »	635 »
50.000	500	500	**Cie française des Métaux**	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	520 »	503 »	496 50	490 »	475 »
600.000	500	500	**Canal de Panama**	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	18 50	19 »	18 »	17 50	16 75
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2688 75	2678 75	2687 50	2692 50	2688 75
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	462 50	460 »	461 25	453 »	455 »
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	117 50	116 25	115 »	112 50	110 »
50.000	500	500	**Téléphones**	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	410 »	395 »	401 25	400 »	396 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	437 50	508 75	470 »	475 »	528 75	528 »	530 »	525 »	515 »
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	596 25	597 50	600 »	597 50	590 »
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1195 »	1198 75	1196 50	1198 »	1190 »
60.000	500	125	**Cr. Fonc. Egyptien**	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	450 »	455 »	455 »	451 »	450 »
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	85 »	86 »	86 25	85 »	81 »
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	218 75	225 »	227 50	228 »	218 »
60.000	500	500	**Chemins Andalous**	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	352 50	355 »	355 »	353 75	332 50
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	655 »	652 50	653 75	650 »	647 50
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	233 75	222 50	226 25	228 75	221 »
320.000	500	500	**Méridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	663 75	661 25	662 »	658 »	645 »
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	153 75	152 50	161 25	158 75	143 75
70.000	500	500	**Portugais**	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	72 50	72 50	70 »	75 »	73 »
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	185 50	185 »	196 25	193 75	183 »
Capital ou nombre de titres	Fin de l'amt		**FONDS D'ÉTATS ETRANGERS**														
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0** ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 50	99 65	99 60	99 42	98 50
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 »	97 25	97 40	97 05	97 40
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	70 25	70 »	71 »	70 75	69 25
20.000.000			— **4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	65 »	65 75	66 55	66 50	64 50
364.968			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	101 25	102 »	102 70	102 15	102 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	101 »	101 40	101 50	101 45	100 80
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 30	96 10	96 80	96 67	96 95
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	66 10	66 »	66 60	66 52	65 »
1.240.000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	463 50	465 »	466 »	467 »	458 »
341.000	1940		— **5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	423 »	421 »	423 »	420	415 »
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	242 50	257 50	255 50	249 50	232 »
270.000	1962		— **4 0/0 1887**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	250 »	268 »	275 »	268 »	250 »
592.000.000fl			**Hongrie 4 0/0 or**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	96 95	97 »	97 50	98 »	97
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4,34 net)**...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 25	93 20	93 17	92 97	91 35
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	22 82	23 »	22 85	22 85	22 50
285.000	1926		— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	360 »	358 75	358 75	360 »	351 »
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 25	102 15	102 »	100 80	101 40
300.000.000r	1928		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	69 05	69 70	69 50	69 45	68 75
150.000.000r	1960		— **4 0/0 1880**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 »	97 95	98 05	98 15	97 90
1941.992.000	1970		— **4 0/0 Consolidé**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	99 40	99 60	99 80	99 90	99 40
500.000.000	1974		— **3 0/0 1891 or**....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 65	78 80	78 80	78 80	78 80
445.210	1952		— **3 0/0** (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 60	79 55	79 60	78 50	77 90
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 02	22 »	22 12	22 12	21 82
227.250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	386 »	388 75	389 »	392 50	390 50
391.362	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0.**	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	449 »	452 »	453 50	448 75	448 75
295.454			**Douanes Ottom. 5 0/0**..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	467 »	465 »	461 25	490 »	492 50	499 50	496 25	498 50

EMPRUNTS HELLÉNIQUES
5 0/0 1881 et 1884

MM. C.-J. Hambro et fils, de Londres, sont autorisés télégraphiquement, par le Gouvernement Hellénique, à offrir, en paiement des coupons et titres remboursables au 1er juillet 1893 des susdits emprunts, l'équivalent en valeur nominale en titres de l'Emprunt Grec de 1893 (Emprunt de Consolidation), rapportant intérêt à 5 0/0 l'an à partir du 1er juillet, payables par trimestres.

L'Emprunt Hellénique de 1893 (Emprunt de Consolidation de L. 4.000.000) a été décrété par S. M. le Roi de Grèce, en date du 11 juin 1893, et autorisé par lois passées par les Chambres helléniques en 1889, 1891 et 1892.

Cet emprunt, en dehors des revenus généraux du pays, est spécialement garanti par certaines taxes et revenus payables en or, dont le produit est estimé à 7.650.000 drachmes d'or. Ce produit sera encaissé par une caisse créée à cet effet et devra être remis à MM. C.-J. Hambro et fils, au moins une fois par mois, jusqu'à ce que le montant intégral nécessaire pour le service annuel de l'Emprunt ait été parfait. La Caisse mettra ensuite le surplus à la disposition du Gouvernement Hellénique.

Le texte complet du décret transmis officiellement par dépêche se trouve dans les bureaux de MM. C.-J. Hambro et fils, et une copie dans ceux du Comptoir National d'Escompte, à Paris.

Les coupons et les obligations remboursables peuvent être déposés pour la vérification, et les titres provisoires du nouvel Emprunt seront remis en échange aussitôt qu'ils seront prêts.

MM. les porteurs d'Obligations Helléniques 5 0/0 1881-1884 qui désirent échanger leurs coupons échéant le 1er juillet 1893 et les titres remboursables à cette date contre des titres du nouvel Emprunt Hellénique 5 0/0 1893, sont prévenus que cet échange pourra être effectué, sans frais, par l'intermédiaire du Comptoir National d'Escompte de Paris, agissant pour le compte de MM. C.-J. Hambro et fils, de Londres.

528

SOCIÉTÉ DES

MINES DE CUIVRE D'ALOSNO

MM. les actionnaires de la Société des Mines de cuivre d'Alosno sont informés que, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 28 décembre 1892, les certificats nominatifs d'actions seront échangés à partir du 1er juillet 1893, aux guichets de la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat, à Paris, contre les titres nouveaux, sur le pied de cinq actions au porteur de cinq cent francs chacune, entièrement libérées, contre une action ancienne de 5.000.

529

SOCIÉTÉ DES

MINES DE CUIVRE D'ALOSNO

MM. les porteurs d'obligations 5 0/0 de la Société des Mines de Cuivre d'Alosno sont prévenus que le paiement du coupon, à échéance du 1er juillet 1893, sera fait à partir de cette date sur le pied de 11 fr. 60 pour les obligations au porteur et 12 francs pour les obligations nominatives, aux caisses de la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat.

530

MUSÉE GRÉVIN

SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE UN MILLION DE FRANCS

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires et porteurs de parts de fondateur que le solde à répartir sur le dividende de l'exercice 1892, soit 16 fr. 35 net d'impôts par action de capital, 16 fr. 40 nets d'impôts par action de jouissance, 14 francs 85 net d'impôts par part de fondateur, ainsi que les actions sorties au tirage du 29 mars 1893, sont payables, à partir du 10 juillet, au Crédit Lyonnais, sur la présentation du coupon no 18 pour les actions et du coupon no 9 pour les parts de fondateur.

Numéros des obligations sorties au tirage du 29 mars 1893 :

59 — 178 — 359 — 440 — 678 — 773 — 926 — 927 — 1127 — 1453 — 1519 — 1653 — 1747 1843.

531

DE BEERS CONSOLIDATED MINES LIMITED KIMBERLEY

Le Conseil d'administration, à Londres, vient de recevoir de Kimberley, par dépêche, avis de la déclaration d'un dividende de 12 1/2 0/0, soit 12 shellings et 6 pence par action pour le semestre finissant le 30 juin dernier.

Les recettes de l'exercice clôturant à cette date s'élèvent, y compris les diamants disponibles, à .... £ 3.380.000
d'autre part, les dépenses se montent à .... £ 1.179.000

ce qui donne un bénéfice brut de £ 2.201.000

Déduction faite des sommes nécessaires au service des intérêts et de l'amortissement des obligations ainsi qu'au paiement des autres charges il reste un bénéfice net de £ 1.673.000; cette somme a permis la répartition de deux dividendes de 12 1/2 0/0 chacun, absorbant £ 1.000.000 environ.

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas le solde reporté de l'exercice précédent, soit £ 377.500, ni une augmentation approximative de un million de loads « de blue » sur les floors, qui porte le total à environ 2 1/2 millions de loads.

532

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Bilan au 31 mai 1893

ACTIF

Caisse	28.428 78
Portefeuille	4.079.867 34
Immeubles	3.217.266 22
Crédit Foncier, compte capital	3.750.000 »
— — courant	612.579 25
— — d'intérêts	54.687 50
Accrédités	13.140.952 91
Billets non renouvelés	3.811.250 »
Débiteurs divers	120.183 94
Frais généraux	99.778 65
Crédits :	
Réalisés	12.989.200 »
A réaliser	6.015.650 »
	47.949.844 59

PASSIF

Capital social	5.000.000 »
Réserve statutaire	3.750.000 »
Fonds de prévoyance	4.300.000 »
Billets des accrédités	13.644.200 »
Crédit Foncier, compte billets échus	» »
— compte d'intérêts	» »
Créditeurs divers	1.774.642 55
Intérêts, escomptes et commissions à recouvrer	27.451 07
Profits et pertes réalisés	418.700 97
Crédits en cours	19.034.850 »
	47.949.844 59

533

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

	Bilans aux 30 avril 1893	31 mai 1893
Actif		
Espèces en caisse et dans les banques	71.423.375 56	76.166.592 02
Portefeuille (Effets de commerce)	536.753.856 59	559.243.307 18
Reports	85.059.001 »	85.364.005 47
Comptes courants	252.064.604 50	247.805.187 39
Avances et Crédits sur nantissements	69.034.637 64	71.688.526 40
Actions, Bons, Obligations, Rentes	23.107.609 83	21.302.067 13
Immeubles	30.000.000 »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers	11.031.114 63	13.037.717 87
Versements non appelés	100.000.000 »	100.000.000 »
Fr.	1.179.374.199 75	1.204.607.703 46
Passif		
Dépôts et Bons à vue	302.559.002 79	301.622.728 05
Comptes courants	363.704.828 37	376.477.167 67
Acceptations	118.516.693 03	128.602.487 37
Bons à échéance	128.191.399 27	128.780.962 91
Comptes d'Ordre et Divers	26.390.276 29	29.524.357 45
Réserves	40.000.000 »	40.000.000 »
Réserve spéciale	» »	.... »
Capital	200.000.000 »	200.000.000 »
Fr.	1.179.374.199 75	1.204.607.703 46

Certifié conforme aux écritures :

Le Président du Conseil d'administration,
Henri GERMAIN.

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

534

BANQUE DE L'ALGÉRIE

	Bilans au 30 avril 1893	31 mai 1893
Actif	—	—
Numéraire en Caisse	39.676.983 20	40.105.168 68
Rentes sur l'Etat	11.866.010 »	11.866.010 »
Portefeuille	79.451.868 26	79.195.598 75
Effets du portefeuille en recette	3.082.776 93	2.723.471 40
Prêts sur titres	383.308 75	361.913 50
Correspondants	5.748.147 29	6.122.172 65
Liquidations (comptes amortis conformément à l'art. 35 des statuts)	6.745.059 34	6.689.412 93
Hôtels de la Banque	2.311.179 14	2.311.179 14
Domaine	8.521.541 03	8.516.965 50
Dépenses d'administrat.	» »	78.164 17
Succursales (leur compte avec la Banque)	94.915.853 94	94.233.506 91
Avances à l'État (chambres de commerce)	1.264.908 85	1.308.936 48
Divers	4.714.862 47	4.725.685 55
	258.685.504 20	258.241.185 66
Passif		
Capital	20.000.000 »	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	67.900.950 »	69.550.000 »
Bordereaux à payer	23.066 »	20.185 10
Comptes courants	6.349.871 02	5.116.780.03
Trésoriers-payeurs, leurs comptes courants	2.503.600 »	2.763.600 »
Trésor public	45.323.122 70	45.791.122 70
Dividendes à payer	60.980 50	368.724 30
Agios et commissions	160.000 »	195.013 40
Profits et pertes	1.265.049 46	16.627 69
Réescompte	398.082 70	398.082 70
Réserve statutaire	6 666.666 66	6.666.666 66
Réserve extraordinaire	267.618 70	367.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)	95.197.320 47	93.523.901 82
Banque de France	»	»
Divers	10.257.996 85	10.351.653 42
	258.685.504 20	258.241.185 66

535

CHEMINS DE FER
DE
PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Circulation à demi-place

Le public peut se procurer, dans toutes les gares des Chemins de fer de l'Etat, de l'Est,

du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de P.-L.-M., des cartes donnant le droit de circuler à demi-place sur les sept réseaux, moyennant le versement préalable d'une somme de :

	1e classe	2e classe	3e classe
	—	—	—
Pour 3 mois.....	180 fr.	135 fr.	90 fr.
Pour 6 mois.....	270 fr.	200 fr.	135 fr.
Pour 1 an........	360 fr.	270 fr.	180 fr.

536

VENTES IMMOBILIÈRES

Le service gratuit du journal sera fait à Messieurs les Officiers ministériels qui en feront la demande.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux 30 avril 1893	31 mai 1893
Actif	—	—
Caisse et banque........	29.507.796 93	29.496.067 91
Portefeuille............	116.097.981 45	121.627.767 24
Effets à l'encaissement...	13.390 632 25	12.085.780 40
Reports..................	25.653.972 16	26.707.915 45
Coupons à encaisser.....	2.320.636 51	1.430.590 30
Rentes et actions, bons et obligations............	61.459.382 99	61.414.418 56
Avances sur garanties...	50.659.097 32	51.442.745 54
Participations industrielles et commerciales....	4.160.715 16	4.152.429 83
Participations financières.	60.772.440 94	60.773.605 74
Immeubles de la Société..	3.720.529 60	3.720.529 60
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers............	62.925.331 01	61.159.767 16
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
	490.368.136 35	494.011.317 53
Passif		
Capital..................	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire.......	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale.........	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	159.432.824 20	159.924.176 06
Dépôts à échéances fixes.	99.380.300 »	99.131.600 »
Comptes à disponibilité ..	1.713.169 51	3.771.344 84
Effets à payer............	13.754.376 87	12.503.672 49
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers............	80.522.299 22	82.966.352 03
Intérêts et dividendes....	354.650 50	199.790 50
Solde du dernier exercice.	205.325 42	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits).......	1.278.937 56	1.582.803 12
	490.368.136 35	494 011.317 53
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale...	1.327.001 40	1.287.775 84
Agences de province.....	695.399.80	913.584 50
	2 022.401 20	2.201.360 34

Certifié conforme aux écritures.

Le Directeur : SEGAN

540

BIBLIOGRAPHIE

Notes sur la question Siamoise

Le Dr Louis Pichon (de Shanghaï), auteur d'un *Voyage au Yunnan*, a fait paraître sous ce titre, chez E. Plon, Nourrit et Cie, une brochure toute d'actualité. M. le Dr Pichon démontre la nécessité d'en finir avec le Siam qui a abusé de notre patience, en mettant en relief les divers aspects de la question.

542

Le *Maroc*, par M. Gustave Wolfrom, lauréat de l'école des Hautes Etudes commerciales, ex-délégué du ministère du commerce au Maroc, vient de paraître à la librairie africaine et commerciale, 27 et 31, rue Bonaparte. Cette étude commerciale, et agricole, mérite d'être signalée aux commerçants et hommes politiques. Elle permet aux uns de se rendre compte, dans tous leurs détails, des frais que les transactions avec le Maroc peuvent leur occasionner des prix auxquels ils peuvent vendre leurs marchandises, en un mot de mener à bonne fin leurs affaires ; elle donne en même temps aux autres une idée exacte de cet empire mystérieux et un résumé des traités que les différentes nations ont passé avec lui.

M. Gustave Wolfrom a certainement fait œuvre patriotique en écrivant cette brochure.

543

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 78. — 4e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 9 Juillet 1893.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	28.382	officiers
— — sous-offs et hommes	543.908	
Total de l'effectif de paix	572.290	
Chevaux	140.879	
Effectif probable de guerre	3.304.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	14.276.625.400	francs
— 3 % 1891	939.179.200	—
— 3 % amortissable	4.061.063.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.784.000	—
Total de la dette publique	26.066.952.100	francs
Moyenne par habitant	682	—
Dépenses du ministère de la guerre	645.754.425	—
— — de la marine	218.396.332	—
Total de la guerre et de la marine	864.150.757	francs
Moyenne par habitant	22.5	—
Total des dépenses budgétaires	3.812.398.843	—
Moyenne par habitant	90.9	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	1887 Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	1888 — —	3.247
1889	— —	4.317	1889 — —	3.704
1890	— —	4.437	1890 — —	3.753
1891	— —	4.768	1891 — —	3.569
1892	— —	4.412	1892 — —	3.562
1893	(5 mois)	1.688	1893 (5 mois)	1.425

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.428.470	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.524	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.750	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	43.635	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	80	—
— par million d'habitants	890	—
Télégraphes. Longueur des lignes	108.754	—
— — des fils	383.284	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.758	—
Dépêches transmises en 1891	29.595.603	dépêches

BUDGET DE 1892 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.293	millions
— des Etats confédérés	9.506	—
Total de la dette allemande	10.799	—
Moyenne de la dette par habitant	218	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	572	millions
— pour la marine	85	—
Total pour la guerre et la marine	657	—
Moyenne par habitant	13	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	5.056	millions
Moyenne par habitant	102	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.188	millions	Export. totales..	3.190	millions
1888	—	3.435	—	—	3.352	—
1889	—	4.087	—	—	3.256	—
1890	—	4.272	—	—	3.409	—
1891	—	4.403	—	—	3.339	—
1892	—	4.463	—	—	3.327	—
1893	(3 mois)	1.043	—	1893 (3 mois)	839	—

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.879.285	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.426	officiers
— —	216.895	soldats
— —	25.871	chevaux
— Pied de guerre (environ)	730.297	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.491	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	103	—
— par million d'habitants	878	—
Télégraphes. Long. des lignes	52.726	—
— — des fils	323.368	—
— — par million d'hab.	8.559	—
Dépêches transmises en 1891	69.685.480	dépêches

BUDGET DE 1891-92 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	677.679.571	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.17	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.259.000	—
— pour la marine —	15.669.000	—
Total pour la guerre et la marine	32.928.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	164.918.744	—
— Moyenne par habitant	4.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot...	362.227.564	L. st.	1887	Exp. tot..	281.262.885	L. st.
1888	—	387.635.743	—	1888	—	298.577.541	—
1889	—	427.637.595	—	1889	—	315.592.679	—
1890	—	420.691.997	—	1890	—	328.252.118	—
1891	—	435.691.279	—	1891	—	309.068.866	—
1892	—	423.892.000	—	1892	—	291.460.000	—
1893	(5 mois)	165.851.927	—	1893	(5 mois)	117.003.321	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong...	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)..	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)..	41.384.638	—
— — par k. c. en 1880..	61	—
— — — en 1890..	66	—
Armée. Pied de paix	21.213	officiers
— —	318.077	soldats
— —	57.341	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.958	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés..	43	—
— par million d'habitants..	652	—
Télégraphe. Longueur des lignes	66.285	—
— Longueur des fils	199.666	—
— — par million d'hab.	4.869	—
— Dépêches transmises en 1891.	12.668.370	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	6.165.272.564	florins
— Moyenne par habitant...	148	—
Dépenses militaires de la monarchie	156.472.298	—
— pour la marine	12.077.680	—
Total pour la guerre et la marine	168.549.978	—
— Moyenne par habitant	4.7	—
Dépenses totales de la monarchie	1.125.273.350	—
— Moyenne par habitant	27.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales....	568	mill. fl.	1887	Exp. totales..	672	mill. fl.
1888	—	533	—	1888	—	728	—
1889	—	589	—	1889	—	766	—
1890	—	610	—	1890	—	771	—
1891	—	613	—	1891	—	786	—
1892	—	673	—	1892	—	741	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	33.000	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1891)	4.621.744	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1891	140	—
Armée, Pied de paix	2.030	officiers
— —	19.282	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	184.361	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.329	—
— — des fils	18.967	—
— — par million d'hab.	4.558	—
Nombre total des dépêches en 1891	4.521.560	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.131.116.900	florins
Moyenne par habitant	244	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.679.500	—
— — de la marine	14.199.240	—
Total de la guerre et de la marine	35.878.740	—
Moyenne par habitant	7.7	—
Total des dépenses budgétaires	152.753.733	—
Moyenne par habitant	33	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations				Exportations			
	1888	1889	1890	1891	1888	1889	1890	1891
Objets de consom.	316	370	373	421	261	340	312	364
Matières brutes..	305	306	328	303	205	190	240	216
Objets manufact..	89	185	177	197	103	182	193	214
Objets divers ...	551	379	414	414	529	366	336	341
Métaux précieux.	10	4	8	21	18	15	6	5
Totaux...	1.272	1.245	1.299	1.356	1.115	1.094	1 087	1.135

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 19 Février 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 10 juin	17 juin	24 juin	1 juil.	8 juil.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 37	97 75	98 02	97 55	97 72
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 32	98 70	98 80	97 65	97 75
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 05	106 20	106 25	106 60	106 85
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	480 50	481 »	482 25	482 »	477 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3920 »	3950 »	3922 50	3900 »	3925 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	148 75	148 75	150 »	145 »	140 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	658 75	656 25	658 75	630 »	630 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	395 »	394 50	395 »	391 »	391 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	485 »	480 »	476 »	471 »	»
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	486 »	483 75	483 »	483 50	485 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	985 »	982 50	982 50	980 »	958 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	590 »	585 »	575 »	582 50	580 »
100.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	763 75	762 »	763 »	761 25	765 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	136 25	133 75	123 75	115 »	112 50
240.000	500	250	Societé Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	469 50	459 50	469 »	469 »	469 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	302 50	302 50	»
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	420 »	427 50	432 50	430 »	415 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	365 »	368 75	370 »	370 »	367 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	705 »	707 »	705 »	700 »	702 50
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	609 »	608 »	606 »	608 »	610 »
584.000	500	500	Est.......................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	947 50	948 »	948 50	948 50	950 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1511 25	1507 50	1507 »	1507 »	1507 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1340 »	1342 »	1342 »	1340 »	1317 50
525.000	400	400	Nord......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1908 75	1905 »	1902 50	1901 »	1855 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1585 »	1593 »	1593 »	1591 »	1601 25
300.000	500	500	Ouest.....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1100 »	1093 »	1093 »	1093 »	1105 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	395 »	390 »	355 »	351 50	319 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	569 »	565 »	560 »	563 50	547 50
336.000	500	500	Cᵉ Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1381 25	1387 50	1375 »	1380 »	1380 »
80.000	250	250	Cᵉ Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	518 75	516 25	513 75	510 »	502 50
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	645 »	630 »	630 »	625 »	630 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1040 »	1046 »	1040 »	1042 50	1017 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	645 »	631 25	630 »	635 »	615 »
50.000	500	500	Cᵉ française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	503 »	496 50	490 »	479 »	475 »
600.000	500	500	Canal de Panama.......	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	19 »	18 »	17 50	16 75	17 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2678 75	2687 50	2692 50	2688 75	2655 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	460 »	461 25	452 »	455 »	460 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	116 25	115 »	112 50	110 »	107 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	395 »	401 25	400 »	396 25	397 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	528 »	530 »	525 »	515 »	518 75
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	597 50	600 »	597 50	590 »	573 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1198 75	1196 50	1198 »	1190 »	1165 »
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	455 »	455 »	451 »	450 »	»
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	86 »	86 25	85 »	81 »	75 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	225 »	227 50	228 »	218 »	209 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	355 »	355 »	353 75	332 50	313 75
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	652 50	653 75	650 »	647 50	641 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	222 50	226 25	228 75	221 »	222 50
420.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	661 25	662 »	658 »	645 »	628 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	152 50	161 25	158 75	143 75	145 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	72 50	70 »	75 »	73 »	»
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	185 »	196 25	193 75	183 »	182 50
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 65	99 60	99 42	98 50	99 50
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 25	97 40	97 05	97 40	97 90
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	70 »	71 »	70 75	69 25	»
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	65 75	66 55	66 50	64 50	65 »
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 »	102 70	102 15	102 »	102 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	101 40	101 50	101 45	100 80	101 25
1.497.350		1941	— (Privilegiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 10	96 80	96 67	96 65	96 10
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	66 »	66 60	66 52	65 »	63 27
1.240.000		1936	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	465 »	466 »	467 »	458 »	452 »
341.000		1940	— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	421 »	423 »	420 »	413 »	412 »
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	257 50	255 50	249 50	232 »	2 0 »
270.000		1962	— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	268 »	275 »	268 »	250 »	225 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	97 »	97 50	98 »	97 »	94 65
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	93 20	93 17	92 97	91 35	89 55
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	23 »	22 85	22 85	22 50	22 25
285.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	358 75	358 75	360 »	351 »	348 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 15	102 »	100 80	101 40	101 30
300.000.000r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	69 70	69 50	69 45	68 75	69 45
150.000.000r		1960	— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 95	98 05	98 15	97 90	98 15
1941.992.000		1970	— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	99 60	99 80	99 90	99 40	98 30
500.000.000		1974	— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 80	78 80	78 80	78 80	78 »
445.210		1952	— 3 0/0 (Chˢ Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	79 55	79 60	78 50	77 90	78 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 »	22 12	22 12	21 82	22 »
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	388 75	389 »	392 50	390 50	392 50
391.362		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	452 »	453 50	418 75	448 75	416 25
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	492 50	499 50	496 25	498 50	496 25

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

apport présenté à la Trentième Assemblée générale des Actionnaires.

Messieurs,

Le Comité général a l'honneur de soumettre à M les Actionnaires son trentième rapport annel.

Les comptes, arrêtés au 31 décembre 1892, préntent, après le prélèvement d'une provision pour s créances douteuses, un bénéfice net de 402.958 v. st. 16 s. 9 d., qui, ajouté au solde reporté de exercice précédent, élève à 417,617 liv. st. 12 s. 9 d. somme figurant au crédit du compte Profits et ertes.

Après déduction de 51.562 liv. st. 3 s. 6 d., appliiées à la réserve et aux répartitions fixées par s Statuts, il reste une somme de 366.055 liv. st. s. 3 d. En conséquence, le Comité propose de disibuer aux Actionnaires 14 shellings par action, it 7 0/0 du capital versé, ce qui laisse 16.055 liv. .9 s. 3 d. à reporter à l'année courante.

Les affaires de la Banque à Constantinople et ns les agences continuent à se développer d'une anière très favorable.

Depuis la cloture de l'exercice 1892, les comptes la Banque avec le Gouvernement Impérial Ottoan, arrêtés au 20 mai 1893, ont été définitivement pprouvés et une nouvelle convention a été signée i fixe pour une période de six ans les conditions ixquelles la Banque est chargée des services fianciers du Gouvernement.

Les Membres du Comité général dont les foncons expirent cette année sont MM. Charles Mallet ion. Lord Hillingdon, Michel Heine et L. M. ate, lesquels étant rééligibles, conformément à os Statuts, se représentent à vos suffrages.

Résolutions de l'Assemblée

I

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, le rapport . les comptes de l'exercice 1892 et décide qu'une omme de 350.000 liv. st. (représentant 7 0/0 sur le ipital versé de la Banque) sera employé au paieent d'un dividende de 14 shellings par action : le iement aura lieu à Constantinople, Londres et aris, à partir du 1er juillet 1893.

II

L'Assemblée réélit membres du Comité général M. Charles Mallet, l'hon. Lord Hillingdon, Michel eine et L. M. Rate.

Situation générale au 31 décembre 1892.

ACTIF

	£	s.	d.
spèces en caisse	1.416.863	5	5
lacements temporaires, reports, etc.	109.158	9	3
ffets à recevoir	1.562.459	5	3
Valeurs en portefeuille : onds d'Etats Français et Anglais £ 1.041.731 15 5 ; valeurs diverses, 3.988.416 15 8	5.030.148	11	1
omptes courants débiteurs	3.112.988	4	3
vances sur nantissements	2.859.881	6	9
nmeubles et mobilier	57.420	0	11
vance statutaire au Gouvernement	681.818	3	8
articipations dans les avances au Gouvernement	468.456	9	3
ompte courant du Gouvernement	131.943	15	9
	15.431.137	11	7

PASSIF

	£	s.	d.
apital....... 10.000.000 0 0			
A déduire :			
ersements non appelés	5.000.000	0	0
illets de banque en circulation	870.050	18	2
ffets à payer	1.893.633	4	11
omptes courants créditeurs	5.268.569	4	7
épôts à échéances fixes	1.582.126	0	10
éserve statutaire	399.140	10	4
rofits et Pertes (y compris liv. sterl. 14.058 16 s. reportés de l'exercice précédent	417.617	12	9
	15.431.137	11	7

Extrait du Compte Profits et Pertes

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1892

DÉBIT

	£	s.	d.
Réserve statutaire, 10 0/0 des profits	39.643	4	8
5 0/0 du solde aux parts de Fondateurs	5.339	9	1
5 0/0 du solde aux Administrateurs	5.339	9	2
Dividende de 14 sh. par action payé le 1er juillet 1892	350.000	0	0
Solde	14.658	16	0
	414.980	18	11

CRÉDIT

	£	s.	d.
Montant du compte au 31 décembre 1891	414.980	18	11
	414.980	18	11
Balance	14.658	16	0
Profits nets pour l'année 1892	402.958	16	9
	417.617	12	9

545

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 18 au 24 juin 1893	21.800
— depuis le 1er janvier 1893	551.155
— — 1892	230.965
Différence en faveur de 1893	312.190

546

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 26e SEMAINE DE 1893

Recettes du 25 juin au 1er juillet 1893	825.756 50
Recettes de la semaine correspondante de 1892	781.525 05
Différence en plus en 1893	+44.231 45
Recettes du 1er janvier au 1er juillet 1893	20.801.492 55
Recettes de la période correspondante de 1892	19.551 200 90
Différence en plus en 1893	+1.250.291 65

547

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 13e quinzaine 1893	306.727 10
Recettes de la 13e quinzaine 1892	268.531 95
Différence pour 1893	+ 38.195 15
Recettes des 13 1res quinzaines de 1893	3.053.007 05
Recettes des 13 1res quinzaines de 1892	2.485.092 70
Différence en plus pour 1892	+567.914 35

548

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26. rue de Londres, Paris

	juin	(6 1ers mois)	
1893.	543.535 06	4.278.146 05	Vente d'un an
1892.	528.245 51	4.221.140 88	à fin juin 1893
Aug.	+15.289 55	+ 57.005 17	8.665.669 95

549

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 3e Exercice (1er Avril 1893)

Ventes mois de juin.	Kos 156.999.643	Reis. 611:809.520
— mois précéed.	297.638.643	1.165:405.450
	454.638.286	1.177.214.970

550

EXTRAIT DU RAPPORT

De la Société civile des mines

DE SOUFRES ROMAINS

présenté à l'assemblée générale du 28 juin, par M. Jules Bourdin, président du Conseil d'administration, ancien élève de l'Ecole polytechnique et ancien ingénieur expert, désigné par le tribunal civil de la Seine.

Le rapport constate que les bénéfices du premier semestre permettent la répartion d'un acompte de 7 fr. 50. Il mentionne la marche satisfaisante des travaux et la découverte récente d'une nouvelle couche de minerai de 5 mètres d'épaisseur, placée au-dessous de celle qu'on exploite actuellement et dont l'épaisseur moyenne est de 1 m. 20

Il annonce que la mine possède 8 appareils de fusion en parfait état, ce qui permet d'en tenir régulièrement 6 en plein fonctionnement. Chaque appareil peut produire de 1.000 à 1.200 kilog. de soufre par 24 heures.

Le rapport ajoute que le tracé du nouveau chemin de fer destiné à relier directement Rome à Sienne, doit passer dans le voisinage de la mine, ce qui procurera, par la suite, une notable économie sur les transports. Il termine en déclarant que le président va placer sous les yeux de l'assemblée un ensemble de documents démontrant d'une façon péremptoire que l'extension de concession demandée par la Société et qui doit étendre son domaine de 150 hectares à 550 hectares, ne tardera pas à lui être octroyée.

L'assemblée, après avoir entendu le rapport du commissaire-vérificateur et approuvé les comptes, a voté la distribution d'un dividende de 7 fr. 50 pour le premier semestre 1893.

551

BANQUE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.000.000 DE FRANCS

Siège social : 25, rue du Quatre-Septembre, à Paris.

L'Assemblée générale des actionnaires du 20 avril 1893 a fixé à 15 fr. par action le dividende de l'exercice 1892.

Un premier acompte de 7 fr. 50 par action ayant été payé le 15 janvier dernier, le solde, soit 7 fr. 50 par action, sera payé, à partir du 15 juillet 1893, à la Banque Commerciale et Industrielle, 25, rue du Quatre-Septembre, contre remise du coupon n° 20, et sous déduction des impôts au profit du Trésor, soit net à recevoir :

6 fr. 90 par action au porteur ;
7 fr. 20 par action nominative.

553

RÉGIE CO-INTÉRESSÉE DES

TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN

Avis

MM. les Actionnaires de la Régie Co-Intéressée des Tabacs de l'Empire Ottoman sont convoqués en Assemblée générale ordinaire pour le mercredi 26 juillet prochain (14 juillet v. s.), à une heure et demie de relevée, au Siège central, à Constantinople, rue Voïvoda (Galata).

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du rapport du Conseil d'administration ;
2. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 1892-93 ;
3. Fixation du dividende ;
4. Nomination d'Administrateurs.

Pour faire partie de l'Assemblée, les Actionnaires propriétaires d'au moins trente actions devront déposer leurs titres le samedi 15 juillet 1893 (3 juillet v. s.), au plus tard :

A Constantinople, au Siège central ;
A Berlin, chez M. S. Bleichroeder, banquier (Behrenstrasse) ;
A Londres, à l'agence de la Banque Impériale Ottomane, 26, Throgmorton Street ;
A Paris, à l'Agence de la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer ;
A Vienne, à la Crédit Anstalt (Société I. et R. priv. Autrichienne de Crédit pour le Commerce et l'Industrie).

Il sera remis à chaque déposant un récépissé qui lui servira d'entrée à l'Assemblée générale.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Chacun d'eux a autant de voix qu'il possède de fois trente actions, sans que personne puisse avoir plus de dix voix en son nom personnel, ni plus de vingt tant en son propre nom que comme mandataire.

554

VILLE DE LILLE

ÉMISSION

DE

45.010 Obligations de 500 Francs 3 1/2 %

Autorisée conformément aux lois des 12 juillet 1883, 11 août 1890 et 4 juillet 1893

ET DESTINÉES

1° **A la Conversion et au Remboursement des Emprunts 1868, 1877, 1884 et 1887.**
2° **A la création d'une ressource effective de 2 millions en vue de divers travaux d'utilité publique.**

Intérêt annuel : **17 fr. 50**

Payable, à raison de 8 fr. 75 par coupon, sous déduction des impôts, les 15 janvier et 15 juillet.

Remboursement à **500** francs, par tirages semestriels, en 48 ans, au moyen d'annuités variables comportant l'amortissement en 34 ans, à partir de 1894, de la fraction d'Emprunt correspondant au capital des Obligations converties, et en 40 ans, à partir de 1902, de l'Emprunt nouveau de 2.000.000 de francs.

La Ville se réserve la faculté de rembourser au pair, par anticipation, à quelque époque que ce soit, tout ou partie des titres du présent Emprunt.

Les tirages auront lieu publiquement à l'Hôtel-de-Ville, en juin et décembre de chaque année; le remboursement des titres sortis s'effectuera les 15 janvier et 15 juillet suivants. — Le premier remboursement semestriel se fera le 15 janvier 1894.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sortis aux tirages se feront aux Caisses du **Crédit Lyonnais** et du **Crédit du Nord**, à Lille et à Paris.

PRIX : 492 FR. 50

Jouissance 15 juillet 1893

PAYABLE COMME SUIT :

En souscrivant	Fr.	100 »
A la répartition du 13 au 15 juillet		392 50
Total		492 50

A ce prix, les Obligations nouvelles présentent, impôts non déduits, un rendement en intérêts de **3** fr. **55** 0/0, non compris le bénéfice du remboursement à 500 fr.

Les porteurs d'Obligations anciennes des Emprunts 1868, 1877, 1884 et 1887 recevront, en échange de leurs titres, comptés pour leur valeur nominale augmentée des intérêts courus jusqu'au 15 juillet 1893, et, *par préférence*, un nombre proportionnel d'Obligations nouvelles et de cinquièmes d'Obligations, plus une soulte en espèces dont le montant est indiqué dans la notice explicative d'autre part.

Les cinquièmes d'Obligations ne seront créés et mis en circulation que pour les besoins de la conversion des Emprunts 1884 et 1887, et le nombre de ces cinquièmes sera limité par les demandes de conversion des porteurs de ces Emprunts.

Les Obligations anciennes qui n'auraient pas donné lieu à un échange cesseront de porter intérêt et seront remboursées, à partir du 16 juillet 1893, au pair, augmenté des intérêts courus jusqu'à cette date. A cet effet, ces Obligations seront reçues, du 10 au 15 juillet, aux Caisses du **Crédit Lyonnais** et du **Crédit du Nord**, à Lille et à Paris, et aux Caisses du **Crédit Industriel et Commercial**, à Paris. A partir du 17 juillet, elles ne seront plus reçues qu'à la **Recette Municipale**, à Lille.

Des certificats nominatifs seront délivrés, sans frais, à toute personne qui en aurait fait la demande au moment même de sa souscription.

Les versements qui n'auraient pas été effectués le 15 juillet 1893 seront passibles d'un intérêt de retard au taux de 5 0/0 l'an, et les titres pourront être vendus aux Bourses de Lille et de Paris, sans mise en demeure, un mois après l'échéance du terme dû, pour le compte et aux frais et risques des retardataires.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE LE LU[NDI]
10 JUILLET 1893

ET CLOSE LE MÊME JOUR A 4 HEURES DU SOI[R]

A LILLE.. A la **Recette Municipale** ; Au **Crédit du Nord**, 6 et 8, Jean-Roisin ; Au **Crédit Lyonnais** 28, r. Nation[ale]

A PARIS.. Au **Crédit Lyonnais**, boul. des Italiens ; Au **Crédit du Nord**, 45, r. Etienne-Marcel ; A la **Société Générale de Crédit Industriel et Commercial**, 66, rue de la Victoire, et dans le[s] BUREAU[X] DE QUART[IER]

Dans les départements et à l'étranger : Dans les Sièges et Ag[ences] desdits Établi[sse]ments, et chez le[urs] Correspondants.

On peut souscrire dès à présent par correspondan[ce]

Si les demandes de souscription en espèces passent le nombre des titres à répartir, la répa[rti]tion se fera au prorata des souscriptions.

Les formalités seront remplies pour l'adm[is]sion aux Cotes officielles des Bourses de L[ille] et de Paris.

55[5]

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQU[E]

SIEGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES 12, Bd des Capuc[ines] (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLE[S]

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* 9 *de chaque m[ois]* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-L[ucie], les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la C[entre] Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* 21 *de chaque m[ois]* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz**.

Départs du **Havre** *le* 22 *et de* **Bordeaux** *le* 2[6] *chaque mois* : Pour Santander, la **Guadoupe**, **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, P[uerto] Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* 15, *de* **Saint-Nazaire**, [...] *et de* **Bordeaux** *le* 19 *de chaque mois* : Pour Sa[int] Thomas, Porto-Rico, Haïti, la Havane et Vera-C[ruz]

Départs de **Marseille** *le* 12 *de chaque m[ois]* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezu[ela]**, la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspond[ance]* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cru[z]**

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRAN[ÉE]

Fête Nationale du 14 Juillet

A l'occasion de la Fête Nationale du [14] juillet, la Compagnie organisera pour Pa[ris] des trains de plaisir, à prix très réduits, co[m]posés de voitures de 2e et 3e classes permett[ant] de passer plusieurs jours à Paris.

Ces trains, qui desserviront toutes les ga[res] du réseau, partiront et reviendront aux da[tes] ci-après :

	Départ		Retour	
Cette	le 10 juillet		le 19 jui[llet]	
Valence	8	»	17	»
Clermont-Ferrand.	9	»	17	»
Dijon	9	»	16	»
Marseille	9	»	18	»
Besançon	10	»	17	»
Saint-Etienne	11	»	19	»
Lyon	11	»	19	»
Genève	12	»	20	»
Nevers	12	»	18	»

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 79. — 4e volume. || BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS || Dimanche 16 Juillet 1893.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 29 juin 1893

Présidence de M. Eugène Pereire président du Conseil d'administration

RAPPORT

présenté par le Conseil d'Administration

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre les opérations de notre Compagnie pendant l'exercice 1892, conformément à l'article 31 de nos statuts.

COMPTES DE L'EXERCICE 1892

Situation générale

ACTIF

Au 31 décembre 1891, les Paquebots à flot de la Compagnie, les Immeubles, le Matériel, le Mobilier des Agences et les Frais de premier établissement représentaient, déduction faite des amortissements, la somme nette de.........	137.979.107 50
Cette somme a été augmentée, pendant l'exercice 1892 : 1º De la valeur du paquebot *Général Chanzy*, du matériel d'exploitation à bord, ainsi que des installations électriques sur divers paquebots, représentant 2.923.632 fr. 79 ; 2º Pour matériel, mobilier, remorqueurs, chalands, warf, etc., etc., 279.770 fr. 84, soit.........	3.203.403 63
Total.........Fr.	141.182.511 13
Dont il faut déduire la valeur du *Maréchal Canrobert*, dont nous poursuivons le remboursement devant le Conseil d'Etat, soit.	593.883 38
Ce qui laisse un solde de......Fr.	140.588.627 75
En retranchant de ce chiffre : La somme à porter cette année au compte amortissement de la flotte, 5.220.156 fr. 43 ; l'amortissement sur les frais d'émission de nos obligations 3 0/0, 85.000 fr. ; l'amortissement sur le matériel, l'outillage et le mobilier de nos agences, 95.576 fr. 01. Ce qui porte la réserve totale d'amortissement prélevée sur les produits de l'exploitation à....Fr.	5.400.732 44
Ce chapitre de notre Bilan représente, au 31 décembre 1892....Fr.	135.187.895 31

Matériel naval. — Il a été dépensé, en 1892, pour l'entretien, les avaries et le renouvellement du Matériel, une somme de 8.155.016 fr. 35, sur laquelle : 3.905.155 fr. 04 ont été prélevés sur le Compte d'exploitation, 1.883.477 fr. 12 ont été prélevés sur le Compte d'Assurances, 2.362.384 fr. 19 ont été prélevés sur les Reserves d'amortissement.

En 1891, il avait été dépensé 10.226.299 fr. 61, dont 3.293.040 fr. 58 prélevés sur le Compte d'Exploitation, 1.465.901 fr. 09 prélevés sur le Compte d'Assurances, 5.467.357 fr. 94 prélevés sur les réserves d'amortissement.

L'actif, au 31 décembre 1892, se décompose comme suit :

1º Flotte, Immeubles, Outillage industriel, Mobilier des Agences, Frais de premier établissement, diminués des amortissements ci-dessus.......................Fr.	135.187.895 31
2º Acomptes payés sur constructions de paquebots.........Fr.	3.398.679 81
3º Approvisionnements.....	3.326.738 85
4º Valeurs diverses	2.064.418 10
5º Débiteurs divers.........	12.358.944 41
6º Fonds divers .... Fr.	8.177.096 90
Total	164.513.773 38

PASSIF

Le Passif se décompose de la manière suivante :

1º Capital social........... Fr.	40.000.000 »
2º Obligations 5 0/0 restant à échanger au 31 décembre 1892	40.500 »
3º Obligations 3 0/0......	96.681.379 20
4º Capitalisation à 6 0/0 de 17 annuités de 440.732 fr. 90 c. dues à l'ancienne Société Valery........................	4.407.737 30
5º Créanciers divers........	3.099.044 »
6º Réserves Statutaire et d'Assurances..................	18.650.285 48
7º Bénéfices nets de l'Exercice 1892, tous prélèvements effectués......................	1.634.827 40
Total égal à l'actif......... Fr.	164.513.773 38

Notre fonds de réserve d'assurances s'élevait, au 31 décembre 1891 à..................	15.866.211 80
Il a été augmenté en 1892, par les primes d'assurances de nos paquebots, de........	3.283.967 10
Soit un total de........... Fr.	19.150.178 90
dont il faut déduire pour avaries, assurances contre l'incendie dans les ports, et assurances sur les navires de New-York............................	3.148.615 21
Reste pour la réserve d'assurances au 31 décembre 1892, Fr.	16.001.563 69

Après avoir effectué les prélèvements que nous avons indiqués, il reste, comme résultats de l'Exercice 1892, un produit net de..................... Fr.	1.714.827 40
desquels il y a lieu de déduire : La Réserve statutaire de....	80.000 »
Soit une somme nette de... Fr.	1.634.827 40

portée ci-dessus au Passif, dont le compte de Profits et Pertes est créditeur et sur laquelle sera prélevé le dividende de 20 francs que nous vous proposons de distribuer pour l'Exercice 1892.

EXPLOITATION EN 1892

Recettes

§ 1er. — RECETTES DU TRAFIC

Les recettes nettes du Trafic, pendant l'Exercice 1892, se sont élevées, en y comprenant les subventions et les primes maritimes, à............................. Fr.	54.821.873 20

§ II. — RECETTES DIVERSES

Les recettes accessoires (Transit, Intérêts, Escomptes et Bénéfices sur Comptes d'ordre) se sont élevées à...................Fr.	3.350.280 48
auxquels il convient d'ajouter le solde créditeur du compte de Profits et Pertes de 1891............	36.447 50
Soit ensemble............Fr.	3.386.727 98
Les Recettes du Trafic représentant un total de...............Fr.	54.821.873 20
on arrive pour les Recettes totales de l'Exercice 1892 à ....Fr.	58.208.601 18

Dépenses

Les dépenses maritimes et commerciales de toute nature de l'Exercice 1892 se sont élevées à.....................Fr.	39.543.449 17
Les Frais généraux d'administration à.......................Fr.	422.347 57
Les Frais d'exploitation, à Paris et dans les Agences, à.........Fr.	6.213.729 90
Les charges statutaires (Intérêts des emprunts et primes de remboursement des Obligations), les dépenses pour avaries et manquants, remorqueurs, chaloupes et chalands, à...........................Fr.	4.913.514 70
Total..........Fr.	51.093.041 34

En résumé, les recettes de toute nature pour l'Exercice 1892 étant de.........Fr.	58.208.601 18
et les dépenses de ....Fr.	51.093.041 34
l'Excédent des recettes sur les dépenses est de......................Fr.	7.115.559 84

sur lequel, après avoir prélevé, suivant notre proposition, la réserve pour amortissement et la réserve statutaire, il reste libre, comme nous vous l'avons indiqué plus haut, une somme de 1.634.827 fr. 40, dont vous déterminerez l'emploi dans les résolutions qui vont être soumises à votre approbation.

Nos recettes s'étaient élevées en 1891 à..........................Fr.	60.215.562 78
Elles n'ont atteint, en 1892, que...	58.208.601 18
Soit une diminution de	2.006.961 60
Les dépenses, qui avaient été, pour 1891, de......................	52.187.962 36
ne figurent en 1892 que pour.....	51.093.041 34
Soit une diminution de............	1.094.921 02
Il en résulte que les bénéfices bruts, qui avaient été, en 1891, de.	8.027.600 42
ne se sont élevés, en 1892, qu'à.. Fr.	7.115.559 84
et présentent ainsi une diminution de.......................... Fr.	912.040 58
Le montant de nos Amortissements, qui était au 31 décembre 1891 de.......................... Fr.	89.313.884 77
s'élève au 31 décembre 1892, à Fr..	94.714.617 21

Service Commercial

Le service de la ligne du Havre à New-York a été régulièrement effectué pendant l'exercice qui vient de s'écouler.

Nos paquebots n'ont pas subi d'avaries sérieuses et la vitesse moyenne de leur parcours a été de 16 nœuds 7 dixièmes.

Nous aurions réalisé sur cette ligne des recettes plus importantes pour les passagers et les marchandises si notre trafic n'avait pas été entravé, aux mois de septembre et d'octobre, par l'apparition du choléra.

A cette époque, afin d'éviter des quarantaines onéreuses aux Etats-Unis, nous avons dû transporter immédiatement le point de départ de nos paquebots du Havre à Cherbourg.

Cette opération coûteuse a été effectuée rapidement et notre service à Cherbourg, pendant huit semaines, a été grandement facilité par le concours que nous ont prêté les autorités maritimes et militaires de ce port.

Nous saisissons cette occasion pour les remercier ici au nom de notre Société.

Malgré tous nos efforts et la stricte économie apportée dans le changement du point de départ de nos paquebots, les dépenses de cette installation provisoire ont été considérables et, par contre, pendant ce court espace de temps, les recettes ont été inférieures à celles de l'année précédente.

Les règlements nouveaux établis par le gouvernement des Etats-Unis, pour l'introduction des émigrants venant d'Europe, sont venus apporter aussi le trouble dans cette branche de nos transports. Nous avons dû supprimer la classe d'émigrants avec contrats et la remplacer provisoirement par une troisième classe, en élevant le prix de la traversée, mais en améliorant sensiblement le traitement de ces passagers à bord. Cette mesure a eu un plein succès et nos recettes n'ont pas diminué de ce chef.

Comme nous vous l'annoncions l'année dernière, nous avons eu à transporter, il y a peu de temps, le personnel et le matériel de l'Exposition française à Chicago. Cette opération a parfaitement réussi et actuellement les départs hebdomadaires du Havre pour New-York nous donnent une large plus-value sur ceux correspondants de l'exercice 1892.

Nos lignes des Antilles, dont les recettes s'annonçaient très favorablement, ont également souffert de l'épidémie cholérique et surtout des quarantaines, on ne peut plus rigoureuses, qui en ont été la conséquence aux Colonies.

Il faut pourtant signaler la progression constante de nos lignes de Marseille à Colon et du Havre-Bordeaux à Haïti, dont l'itinéraire raccourci et simplifié donne plus ample satisfaction aux besoins du

commerce, en particulier pour Porto-Rico, Saint-Domingue et Haïti, tout en nous permettant de réaliser des économies sérieuses sur les frais d'exploitation.

Dans le courant de cet exercice nos paquebots *La Navarre*, et peut-être *La Normandie*, effectueront les voyages sur la Havane et le Mexique : nous avons le ferme espoir qu'ils nous procureront immédiatement des produits rémunérateurs.

Les services côtiers de Saint-Nazaire à Newhaven et Liverpool, qui ont principalement pour but de relier nos lignes des Antilles aux ports d'Angleterre ont continué à fonctionner régulièrement, et le traité de correspondance dont ils jouissaient avec le chemin d'Orléans a été renouvelé dernièrement.

Nos grands cargo-boats ont parcouru les lignes d'Alger, Oran, Havre, Dunkerque et d'Alger, Oran, Bordeaux, Saint-Nazaire en nous donnant des résultats avantageux, et nous constatons que le trafic direct, par Gibraltar, entre la Tunisie, l'Algérie et les ports français de l'Atlantique et de la Manche tend à s'accroître chaque jour davantage.

Ce mouvement progressif est d'ailleurs favorisé tant pour nos petits côtiers que pour nos grands cargo-boats, par les primes à la marine marchande dont la loi du 30 janvier 1892 vient de les doter.

Nous avons établi ces lignes de cargo-boats pour lutter contre une concurrence, par Gibraltar qui nous enlevait une grande partie de notre trafic méditerranéen. Ce détournement, d'ailleurs, plus économique pour le commerce, a légèrement atténué les insuffisances de notre réseau subventionné de l'Algérie et de la Tunisie.

En présence de la crise commerciale, nous avons dû, par prudence, réduire au minimum le parcours de nos itinéraires facultatifs dans la Méditerranée, afin d'améliorer une situation nuisible aux intérêts de notre Compagnie.

Le renouvellement des services postaux de l'Algérie et de la Tunisie est en ce moment à l'étude et nous espérons que les conditions du nouveau contrat seront notablement améliorées.

En résumé les recettes de l'exercice 1892 auraient été supérieures à celles de 1891, si, comme nous l'avons indiqué plus haut, elles n'avaient été affectées subitement par l'irruption du choléra, qui nous a causé en quelques semaines une diminution de plus de deux millions de francs.

C'est un accident de force majeure qui a frappé toutes les Compagnies maritimes au moins autant que la nôtre et devant lequel nous devons malheureusement nous incliner.

Le tableau suivant indique le mouvement des passagers, des marchandises, des espèces et des valeurs pour l'année 1892 comparé à celui de 1891.

Mouvement	1891	1892
des passagers (nombre)...	321.444	300.389
des marchandises (tonnes).	845.498	806.906
des colis de marchandises (nombre)...............	12.117.518	12.089.000
des espèces et valeurs (valeurs en francs.........	61.318.392	200.966.232
des colis postaux (nombre)	912.035	777.542
Nombre de voyages......	1.324	1.204

Le produit moyen :

	En 1891	En 1892
Par passager, a été de .... Fr.	72 89	75 03
Par tonne de marchandise, a été de..	29 59	29 58

Service de l'exploitation

Grâce aux précautions que nous ne cessons de prendre sur nos paquebots, nous avons pu traverser l'épidémie cholérique sans avoir à déplorer le moindre accident.

Nos navires sont munis des appareils désinfectants les plus perfectionnés, afin de répondre complètement aux prescriptions sanitaires imposées dans les ports que nous visitons.

Dans le but de simplifier nos rouages administratifs nous avons supprimé pendant l'exercice dernier le service d'Economat général.

Il a été divisé en deux parties.

La partie concernant l'achat des vivres a été attribuée à l'Exploitation et celle relative à l'achat du charbon et des matières premières au Service technique.

Cette réorganisation a été pour nous la source d'économies importantes, qui s'affirmeront davantage pendant l'année 1893.

Le montant des vivres et fournitures destinés aux paquebots dans l'exercice 1892 s'est élevé à 4.837.000 fr.
en 1891, il avait été de'............. 5.098.000 fr.

Le relevé statistique des lieues marines réalisées par nos services pendant les exercices 1892 et 1891 nous fournit les comparaisons suivantes :

Nos navires ont parcouru en 1892 761.166 L. M., en 1891, 788.866 L. M.

Sur lesquelles les parcours postaux, suivant nos cahiers des charges, entrent pour 512.692 L. M. en 1892 et 512.692 en 1891.

Il reste pour les parcours libres 248.474 L. M. en 1892 et 276.174 L. M. en 1891.

La moyenne par navire en service a été de 11.712 1/2 L. M. en 1892 et 12.723 L. M. en 1891.

Les vitesses imposées par les cahiers des charges de nos lignes de New-York, des Antilles et de la Méditerranée ont été toutes dépassées dans la pratique.

Vitesse obligatoire : Pour le service de New-York nous avons obtenu une moyenne de 16 nœuds 70 contre 15 nœuds :

Pour le service des Antilles de 12 nœuds 39 contre 12 nœuds :

Pour le service de la Méditerranée de 12 nœuds 72 contre 10 nœuds 48.

Service technique

Pendant l'exercice 1892, notre chantier de Penhoët a continué la construction de *La Navarre*, qui pourra commencer son service dans le courant du deuxième semestre de cette année.

Nous avons remplacé les chaudières de six de nos paquebots, savoir :

Le *Saint-Simon*, l'*Olinde-Rodrigues*, la *Ville-de-Madrid*, le *Saint-Auguitin*, l'*Afrique*, et le *Maréchal-Canrobert*.

A cette occasion la machine du *Saint-Augustin* a été transformée à triple expansion et les résultats obtenus tant aux essais qu'en service courant montrent que nous avons ainsi amélioré tout à la fois les qualités de vitesse du navire et le rendement économique de sa machine.

Il ne nous reste plus à remplacer les chaudières que des trois paquebots *Ville-de-Rome*, *Ville-de-Naples* ,et *Ville-de-Tunis* pour avoir achevé la refonte de tout le matériel qui assure l'exécution de nos contrats postaux de la Méditerranée.

Le *Saint-Augustin* et la *Ville-de-Madrid* ont reçu la lumière électrique.

Nous continuons à pourvoir nos Agences, au fur et à mesure de leurs besoins, du matériel flottant nécessaire pour assurer dans les meilleures conditions le service des marchandises et des passagers. Nous complétons également les magasins et les installations à terre.

L'entretien de nos paquebots demeure l'objet de tous nos soins. Nous utilisons le mieux possible les séjours dans nos ports d'attache, sans cependant nous laisser entraîner à des dépenses de réparations exagérées.

Notre paquebot *La Touraine*, dont nous avons encore perfectionné les installations, a donné pendant sa dernière campagne d'excellents résultats, et grâce à lui nous avons pu obtenir en 1892 sur la ligne de New-York le maximum de surprime à la vitesse que prévoit le contrat postal.

Le transfert au Service technique d'une partie des attributions de l'ancien Service de l'Economat s'est fait sans trouble et notre nouvelle organisation fonctionne depuis le mois de juillet à notre entière satisfaction.

Il a été dépensé :

	En 1892	En 1891
Pour les chabons, y compris les transports dans toutes les Agences..... Fr.	9.762.000	10.389.000
Pour les huiles graisses et matières diverses... Fr.	3.243.000	3.575.000

Notre matériel naval comprend aujourd'hui, avec les bâtiments en construction :

66 navires jaugeant ensemble (jauge brute)......................	172.423 tonneaux
développant une puissance de..	174.400 chevaux
et déplaçant au maximum de charge	271.190 tonneaux

Nos ateliers occupent actuellement un effectif de 3.285 ouvriers, réparti comme il suit :

Saint-Nazaire (Penhoët).......	2.070
Marseille........................	580
Le Havre........................	560
Fort de France..................	75
Total...........	3.285 ouvriers

Service central et financier

Parmi les différentes branches de notre Service Central et financier nous avons à vous signaler les suivantes :

La Comptabilité des Agences, qui, par un contrôle rigoureux des dépenses de tous les Services, nous a fourni le moyen de réaliser des économies notables.

La Commission du Personnel, d'institution récente, qui s'occupe de réglementer les attributions et les traitements de chacun de nos employés.

Cette Commission est également chargée de la distribution des secours temporaires et renouvelables, pour cause de maladie ou par suite de la mise à la retraite.

Comme nous l'avons dit au commencement de ce rapport, le bénéfice brut de l'Exercice 1892 est de 7.115.559 fr. 84

Il s'agissait de porter la majeure partie de cette somme au compte d'Amortissement et de répartir le solde comme dividende.

Votre Conseil a pensé que, pour cette année, il était prudent de ne pas diminuer le montant de l'amortissement prélevé sur les bénéfices de l'Exercice dernier et d'augmenter autant que possible nos disponibilités au moment du renouvellement des contrats avec le Gouvernement pour les services de l'Algérie et de la Tunisie.

Telles sont les raisons pour lesquelles votre dividende a été réduit de 10 francs, qui représentent presque exactement la diminution de bénéfice dont nous vous avons expliqué les causes plus haut.

Nous avons le ferme espoir que vous approuverez notre proposition et que vous voterez ce dividende, sur lequel 10 francs vous ont été distribués le 1er avril et 10 francs vous seront payés le 1er juillet prochain.

Nous ne terminerons pas ce rapport sans vous donner un aperçu approximatif des résultats obtenus pendant le premier semestre 1893.

Le nombre de milles parcourus du 1er Janvier au 30 Juin avait été, en 1892, de	1.209.989 milles
Il n'est, en 1893, que de......	1.143.021 —
Soit en moins.....	66.968 milles

Pendant la même période, les recettes diverses d'Exploitation, par mille parcouru, ont été, pour les 25 premières semaines en

1892, de.......................	26 fr. 65
Elles sont, en 1893, de.......	27 88
Soit une augmentation de...	1 fr. 18 par mille

Il nous serait difficile d'apprécier les dépenses d'Exploitation dans le courant d'un Exercice, mais nous pouvons déjà dire que nos marchés de charbons nous procureront, pour l'année courante, une économie certaine de 1,190,000 francs, à laquelle viendra s'ajouter celle résultant de la diminution des parcours dans nos itinéraires.

Vous aurez à procéder à la nomination de deux Administrateurs sortant cette année, MM. Eug. Pereire et Cloquemin.

Ces Administrateurs sont rééligibles.

Vous aurez aussi à élire les Commissaires chargés de l'examen des comptes de l'Exercice 1892 et à fixer les émoluments qui leur sont attribués.

Enfin, nous avons l'honneur de vous soumettre les résolutions suivantes :

1° Sont approuvés le présent rapport et les comptes de l'exercice 1892, tels qu'ils résultent des écritures et du compte de Profits et Pertes, déposé sur le Bureau :

2° Sont approuvés, les prélèvements et amortissements opérés, et, par suite, le bénéfice à répartir aux Actionnaires est fixé à la somme de 1.600.000 francs, soit 20 fr. par action net d'impôts sur le revenu, et le solde : 34.827 fr. 40 est reporté à l'exercice nouveau.

Rapport de la Commission des Comptes pour l'Exercice 1892

Commissaires : MM. Clapeyron et Gaudry

Messieurs,

Si l'on compare l'exercice de 1892 avec celui de 1891, on trouve une diminution de recettes de 2.006.961 fr. 60. Cette diminution est due au choléra qui a sévi en France et aux nombreuses quarantaines qui en ont été la conséquence.

Mais, grâce aux économies habilement réalisées par la Direction et le Conseil d'administration, les dépenses se sont trouvées diminuées de 1.094.921 f. 02 c. Donc diminution de bénéfice sur 1891 de 912.040 fr. 58 seulement.

Et, en définitive, cet exercice, qui aurait pu être très désavantageux, se trouve se solder encore par un excédent de recettes de 7.115.559 fr. 84.

Aussi, persévérant dans sa voie de sage et prudente administration, votre Conseil a-t-il pu, cette année, augmenter encore de 5.400.732 fr. 44 sa réserve d'amortissement. Cette mesure ne peut qu'accroître considérablement le crédit de votre Compagnie.

Les premiers mois de cette année nous ont donné les résultats favorables, et nous sommes en droit de compter pour 1893 sur un fructueux exercice.

La Navarre, qui va entrer en ligne à la fin d'août, promet de donner sur la ligne de La Havane-Vera-Cruz de brillants résultats.

Comme nous avons l'habitude de le faire chaque année, nous avons visité ensemble ou séparément les Agences de Marseille, d'Alger, de Tunis, de St-Nazaire, du Havre, ainsi que tous les établissements et magasins de ces Agences, entre autres les chantiers de Penhoët.

Votre Rapporteur a également visité cet hiver presque toutes les Agences des Antilles, de Colon-Panama, de la Havane et du Mexique, ainsi que plusieurs navires de la flotte. Au cours de ces diverses inspections, nous avons été heureux de constater que la valeur d'exploitation de ces navires et de ces divers établissements correspond avec celle pour laquelle ils sont portés au bilan.

Nous n'avons également qu'à nous féliciter de l'excellent esprit qui anime le personnel civil ou marin, de la bonne tenue des navires et des attentions que l'on a pour les passagers. Ainsi conduite votre Compagnie ne peut que gagner en crédit et en considération.

Comme toujours, nous n'avons que des éloges à faire pour la tenue remarquable de la comptabilité, la concordance parfaite et la correction des écritures.

L'exercice de 1892 se solde par :

Fr.	58.208.601 18	de recettes
et Fr.	51.093.041 34	de dépenses.
Différence....	7.115.559 84	

A répartir comme vous le demande votre Conseil d'administration.

Paris, le 14 mai 1893.

Les Commissaires des Comptes :
Colonel A. Clapeyron; J. Gaudry.

Résolutions

I. — A l'unanimité, l'Assemblée approuve, dans toutes leurs parties, le Rapport et les Comptes de l'Exercice 1892, tels qu'ils résultent des Ecritures et du Compte de Profits et Pertes déposés sur le bureau.

II. — A l'unanimité l'Assemblée approuve les prélèvements et amortissements opérés; fixe, par suite, les bénéfices à répartir entre les Actionnaires à la somme de 1.600.000 fr., soit 20 fr. par action, et autorise à reporter à l'exercice suivant le solde de 34.827 fr. 40.

Les Actionnaires ayant reçu, le 1er janvier dernier, un acompte de 10 fr., auront à toucher le complément de 10 fr. le 1er juillet prochain.

III. — A l'unanimité, l'Assemblée réélit membres du Conseil :

MM. Pereire, Cloquemin, Administrateurs sortants.

En conséquence, le Conseil d'administration se trouve composé, pour l'Exercice 1893-1894, de la manière suivante :

MM. Pereire (Eugène), Cloquemin (Pierre-Théophile), Chabrier (Ernest), Guérin de Litteau (Edgar), Halfon (Salomon), Delarbre (Jules), comte de Flers (Raoul), Gavini (Denis), Gautreau (Louis-Emile), Géry (Charles), marquis de Mornay (Philippe), Thurneyssen (Emile).

IV. — A l'unanimité, l'Assemblée réélit, sur leur acceptation,

MM. Gaudry (Jules), le colonel Clapeyron, membres de la Commission des Comptes pour l'Exercice 1893, pour agir, conjointement ou séparément, en cas de l'empêchement de l'un d'eux, et fixe à 500 fr., pour chacun, la rémunération qui leur est allouée.

Avis à MM. les Actionnaires de la Compagnie Générale Transatlantique.

Le solde du dividende de l'Exercice 1892 est payé depuis le 1er juillet courant,

A raison de :

Fr. 9.429 par action au porteur (coupon n° 64);

Fr. 10 par action nominative ou mixte (coupon n° 64),

A la Compagnie Générale Transatlantique, chez ses agents et correspondants; à la Banque Transatlantique, 6, rue Auber; à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, dans leurs sièges, succursales et agences à Paris et dans les départements.

558

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 25 juin au 1er juil.	1893.	20.265
— depuis le 1er janvier	1893.	571.420
— —	1892.	248.950
Différence en faveur de	1893.	322.470

559

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 27e SEMAINE DE 1893

Recettes du 2 au 8 juillet 1893.......	771.693 45
Recettes de la semaine correspondante de 1892....................	794.172 25
Différence en moins en 1893	—22.478 80
Recettes du 1er janvier au 8 juillet 1893..............................	21.573.186 »
Recettes de la période correspondante de 1892.....................	20.345.373 15
Différence en plus en 1893........	+1.227.812 85

560

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 13e quinzaine 1893...	306.727 10
Recettes de la 13e quinzaine 1892...	268.531 95
Différence pour 1893....	+ 38.195 15
Recettes des 13 1res quinzaines de 1893	3.053.007 05
Recettes des 13 1res quinzaines de 1892	2.485.092 70
Différence en plus pour 1892......	+567.914 35

561

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 16 au 30 juin 1893......	280.988 39
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892.....................	971.345 51
Différence pour 1893.......	— 691.357 12
Recettes du 1er janv. au 30 juin 1893.	10.506.260 »
Recettes de la période correspondante de 1892.....................	11.104.962 10
Différence pour 1893.........	— 598.702 10

562

SOCIÉTÉ DES

IMMEUBLES DE FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME : CAPITAL 15 MILLIONS

Siège social : 61, rue des Petits-Champs, Paris

Obligations foncières remboursables à **1.000** francs

NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE DU 10 JUILLET 1893

9.656	46.321	91.139	121.955	134.535
18.722	49.009	110.616	124.767	138.713
23.992	53.512	111.349	129.152	141.665
24.160	62.972	111.743	130.742	143.886
31.644	74.827	114.521	132.620	144.082
34.944	80.733	114.759	132.695	145.612
46.277	80.880	115.444	134.127	146.938

Les obligations ci-dessus sont remboursables à 1.000 francs à partir du 10 Août prochain.

Le prochain tirage aura lieu le 10 octobre 1893.

563

COMPAGNIE ROYALE DES

CHEMINS DE FER PORTUGAIS

La **Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais** a l'honneur de prévenir que M. **Alphonse Marchand,** ayant cessé ses fonctions de fondé de pouvoirs de la Commission administrative et d'Agent général de la Compagnie à Paris, M. **A. de Souza E Vasconcellos,** Secrétaire général de la Compagnie à Lisbonne, remplira provisoirement lesdites fonctions à Paris.

564

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Paranagua-Curityba

Recettes de juin 1893..................		271.751 »
— — 1892..................		259.132 »
Augmentation...........		12.619 »
Recettes du 1er janvier au 30 juin	1892.	1.445.524 »
— —	1893.	1.597.082
Augmentation..........		151.558 »

565

COMPAGNIE DES LITS MILITAIRES

Société anonyme
au capital de **5** *millions de francs*

MM. les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire annuelle le 26 juillet 1893, à trois heures et demie, au Siège social, 18, boulevard des Capucines à Paris, à l'effet d'entendre les Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires, et de délibérer sur les questions suivantes :

1° Approbation des comptes de l'exercice 1892 et des propositions du Conseil d'Administration;

2° Fixation du dividende;

3° Nomination d'un Administrateur;

4° Nomination de Commissaires.

Conformément à l'article 33 des statuts, nul ne peut assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter s'il n'est propriétaire de 40 actions au moins.

Les actions devront être déposées au Siège social, au plus tard le 22 juillet, à trois heures.

566

GRANDE SOCIÉTÉ DES

CHEMINS DE FER RUSSES

Les porteurs d'Actions de capital, d'Actions de jouissance et de Parts de fondateur de la **Grande Société des Chemins de fer Russes** sont informés qu'en vertu de la décision de l'Assemblée générale du 14/26 mai dernier il sera payé, à partir du 13 juillet courant, à la **Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin à Paris** :

1° Contre remise du coupon **n° 72** sur les **Actions de capital : 12 fr. 50 intérêts et 35 copeks crédit** comme dividende préliminaire de l'exercice 1892, payables au change du jour de présentation des coupons;

2° Contre remise du coupon **n° 27** sur les **Actions de jouissance : 35 copeks crédit** comme dividende préliminaire de l'exercice 1892, payables au change du jour de présentation des coupons;

3° Contre remise du coupon **n° 11** sur les **Parts de fondateur : 2 roubles 66 copeks crédit** comme dividende préliminaire de l'exercice 1892, payables au change du jour de présentation des coupons.

Le Capital des actions sorties au 27e tirage sera également remboursé à partir du **13 juillet courant.**

Le coupon n° 62 des Actions de capital à l'échéance du 1er 13 juillet 1888, sera périmé le 1er 13 juillet 1893 et ne sera plus payé à partir de cette date. (Article 54 des Statuts).

567

EMPRUNT NORWÉGIEN 3 0/0 1888

MM. les porteurs de titres de l'**Emprunt Norwégien 3 0/0 1888** sont informés que le coupon d'intérêt, échéant le **1er août prochain,** sera payé à partir de cette époque chez **MM. E. HOSKIER & Cie,** banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, à raison de 7 fr. 56 par titre de 504 francs.

568

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux	
	31 mai 1893	30 juin 1893
Actif	—	—
Caisse et Banque	29.496.067 91	33.576.846 27
Portefeuille	121.627.767 24	116.776.561 64
Effets à l'encaissement	12.085.780 10	12.775 678 57
Reports	26.707.915 45	24.543.443 05
Coupons à encaisser	1.430.590 30	3.501.663 92
Rentes et actions, bons et obligations	61.414.418 56	61.250.197 01
Avances sur garanties	51.442.745 54	50.672.762 73
Participations industrielles et commerciales	4.152.429 83	4.154.266 50
Participations financières	60.773.605 74	60.773.105 74
Immeubles de la Société	3.720.529 60	3.720.529 60
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	61.159.767 16	63.448.947 02
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
	494.011.317 53	495.197.302 05
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	159.924.176 06	155.273.845 71
Dépôts à échéances fixes	99.131.600 »	98.794.900 »
Comptes à disponibilité	3.771.344 84	4.531.689 84
Effets à payer	12.503.672 49	13 697.968 83
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers	82.966.352 03	86.940.803 53
Intérêts et dividendes	199.790 50	157.633 50
Solde du dernier exercice	205.325 42	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits)	1.582.803 12	1.869.882 15
	494.011.317 53	495.197.302 05
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale	1.287.775 84	6.485.386 38
Agences de province	913.584 50	715.607.44
	2.201.360 31	7.200.993 82

CERTIFIÉ conforme aux écritures :

Le Directeur : SEGAN.

569

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Bilan au 30 juin 1893

ACTIF	
Caisse (espèces en caisse et à la Banque)	879.737 40
Portefeuille (effets de commerce)	48.186.329 24
Avances et crédits sur garanties statutaires	4.216.262 89
Comptes courants	3.160.605 55
Comptes d'ordre	495.744 39
Actions, versements non appelés	22.500.000 ..
	79.738.679 47
PASSIF	
Capital	30.000.000 ..
Réserves	2.394.317 58
Compte de dépôts et comptes courants	44.152.843 26
Acceptations	759.519 10
Comptes d'ordre	2.431.999 53
	79.738.679 47

570

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
		—	—
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 à 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville-d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudis et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, à 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber, Paris.

574

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

	Situation au	
Actif	31 mai 1893	30 juin 1893
Espèces au siège social	8.789.430 22	5.958.770 27
— à la Banq. de France	1.773.295 66	668.917 78
Fonds disponib. dans les banq. France	1.440.493 12	1.652.595 75
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	4.417.227 39	4.847.864 53
Coupons à encaisser	1.091.892 09	1.776.308 97
Agents de change	261.397 30	70.457 55
Effets à recevoir. France	78.376.465 61	77.461.240 68
— Etranger	6.629.803 42	6.082.691 29
Reports	8.489.398 65	6.415.506 70
Rentes, Actions et Oblig.	3.999.832 08	3.658.802 78
Avances sur Titres	6.486.239 56	10.265.266 94
— Garanties	1.422.470 22	1.565.617 »
Comptes Courants	17.983.414 66	17.482.743 46
Crédits d'acceptations gar.	6.728.812 24	7.585.806 82
Frais génér. sem. écoulé	»	»
— — en cours	647.119 20	803.154 06
Immeuble social	3 191.233 71	3.192.098 06
Versement non appelé	45.000.000 »	45.000.000 »
Total de l'actif	196.728.525 22	194.487.839 64
Passif		
Capital	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de dépôts, à vue	46.308.845 77	42.846.421 99
— à préavis	15.415.159 78	14.812.925 90
Comptes courants, France	54.210.999 86	53.527.207 27
— Etranger	2.786.263 82	3.611.586 43
Agents de change	236.842 85	700.756 50
Acceptations à payer sur garant.	6.728 812 24	7.585.806 82
Acceptations à payer sur provis.	1.723.889 99	1.734.445 99
Divers	248 294 17	368.898 27
Réescompte du portef.	209.554 37	209.554 37
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer	28.856 »	24.884 »
Solde de l'exercice 1892	139.490 »	72.880 »
Profits et pertes Solde du sem. écoulé	75 332 71	75.332 71
Profits et pertes Sem. en cours	1.616.183 66	1.917.142 39
	196.728.525 22	194.487.839 64
Effets à échoir en portefeuille	85.006.269 03	83.543.931 97
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	5.920.000 »	12.165.800 »
Total du passif	90.926.269 03	95.709.731 97

Certifié conforme aux écritures

Le Président-Directeur : J. GAY.

571

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes et Expositions à Blois

JUILLET 1893

A l'occasion des Fêtes et des Expositions qui auront lieu à Blois pendant le mois de Juillet 1893, la Compagnie d'Orléans fera délivrer pendant tout ce mois, les Samedi et Dimanche de chaque semaine, des Billets d'aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour Blois, à toutes les gares et stations des lignes ci-après :

Paris à Tours (viâ Orléans); Brétigny à Auneau inclus; Villedomer à Tours; Auneau à Etampes; Tours à Poitiers inclus; Tours à Angers inclus; Tours au Mans inclus; Angers à La Flèche et à Château-du-Loir; Sablé et La Suze à La Flèche; La Flèche à Saumur; Châtellerault et Port-de-Piles au Blanc; Le Blanc à Argenton inclus; Tours à Châteauroux et à Montluçon inclus; Tours à Vierzon et à Saincaize inclus; Villefranche-sur-Cher à Blois; Orléans à Argenton; Orléans à Malesherbes inclus; Orléans à Montargis inclus; Orléans à Gien inclus; Beaune-la-Rolande à Bourges; Bourges à Montluçon.

Les prix de ces Billets, aux départs des gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Blois, seront ceux du Tarif général réduits de 30 0/0. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, ces prix seront ceux du Tarif spécial G. V. n° 2, avec maximum de perception des prix du Tarif général pour 75 kilomètres, réduits de 30 0/0.

Les Billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

572

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

*Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'***Argus de la Presse,** *« qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet ».*

Hector Malot (*ZITE, p. 70 et 323*).

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

*S'adresser aux bureaux de l'*Argus, *155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone.*

L'Argus lit 5.000 journaux par jour.

573

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 80. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 23 Juillet 1893.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.421	officiers
— —	47.731	soldats
— —	10.688	chevaux
— Pied de guerre (environ)	228.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.517	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	740	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.225	—
— — des fils	37.715	—
— — — par mill. d'hab.	6.142	—
Dépêches transmises en 1891	8.455.572	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.314.854.124	francs
— Moyenne par habitant	376	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	340.860.949	—
— Moyenne par habitant	55.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	+	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	—	1.355.344.000	»	1892	—	1.239.125.000	»
1893	(5 mois)	571.437.000	»	1893	(5 mois)	459.963.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	140.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	520.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.437.218	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.482	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	140.647.247	—
— de la marine	29.741.572	—
Total pour la guerre et la marine	170.388.819	—
Moyenne par habitant	10	—
Dépenses totales du budget	741.206.994	—
— Moyenne par habitant	43.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	--	753.641.400	—	1892	—	732.631.094	—
1893	(5 mois)	287.977.698	—	1893	(5 mois)	258.585.941	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.589	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.645	officiers
— —	233.153	soldats
— Pied de guerre	3.164.322	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.965	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	532	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.854	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	9.262.246	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	3.381	—
Total de la Dette italienne	12.449	—
Moyenne de la dette par habitant	410	lire
Dépenses militaires totales	247	millions
— marine —	107	—
Total guerre et marine	355	—
Moyenne par habitant	11	lire 6
Dépenses totales du budget	1.691	millions
Moyenne par habitant	55	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions	Export. totales...		1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.180	»		—	940	»
1892	—	1.214	»		—	1.011	»
1893	(5 mois)	505	»	1893	(5 mois)	399	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	85.395.209	habitants
— moyenne par kil. carré	20	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.574	officiers
— —	750.944	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	781.518	combattants
—	139.966	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	51.353	officiers
	2.359.720	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.411.073**	combattants
—	462.917	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	125.522	—
— Longueur des fils	296.754	—
— — par million d'hab.	3.491	—
Nombre total des dépêches en 1890	10.981.185	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.155.309.650	r. métal
Roubles-crédit	3.024.213.178	r. papier
Livres sterling	2.489.700	liv. st.
Francs	543.787.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**13.090.222.362**	—
Moyenne par habitant	153	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	3.2	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

Importations		Exportations	
1886	373.9	1886	436.5
1887	344.3	1887	568.5
1888	333.9	1888	727.1
1889	373.7	1889	687.1
1890	361.4	1890	610.5
1891	326 3	1891	627.3
1892	346.6	1892	399.1
1892 (4 mois)	96.5	1892 (4 mois)	120.2

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1893 :*

Pied de Guerre: Armée régulière	131.424	combattants
Landwehr	81.485	—
Landsturm	273.773	—
Total de l'effectif	486.682	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.199	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	77	—
— par million d'habitants	1.103	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.245	—
— Long. des fils	19.188	—
— — par million d'hab.	6.616	—
Dépêches transmises en 1890	3.818.538	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	36.726.542	—
Moyenne par habitant	12	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	84.534.105	—
Moyenne par habitant	28	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales		837	1887	Exportations totales		671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	954	1889	—	—	711
1890	—	—	954	1890	—	—	703
1891	—	—	932	1891	—	—	671
1892	—	—	870	1892	—	—	657

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 9 Juillet 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 21 juin	1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 02	97 55	97 72	97 75	97 97
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 80	97 65	97 75	97 70	97 90
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 25	106 60	106 85	106 80	106 75
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	482 25	482 »	477 25	479 »	478 75
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3922 50	3900 »	3925 »	3905 »	3995 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	150 »	145 »	140 »	130 »	125 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	658 75	630 »	630 »	625 »	620 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	395 »	391 »	391 »	391 »	385 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	476 »	471 »	»	471 50	477 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	483 »	483 50	485 »	485 »	483 75
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	980 »	958 75	955 »	958 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	575 »	582 50	580 »	582 50	575 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	763 »	761 25	765 »	765 »	772 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	123 75	115 »	112 50	112 50	108 75
240.000	500	250	Societé Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	469 »	469 »	469 »	469 »	469 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	302 50	302 50	»	302 50	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	432 50	430 »	415 »	407 50	410 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	370 »	370 »	367 50	» »	367 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	705 »	700 »	702 50	710 »	705 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	606 »	608 »	610 »	600 »	607 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	948 50	948 50	950 »	958 »	960 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1507 »	1507 »	1507 50	1512 50	1512 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1342 »	1340 »	1317 50	1320 »	1325 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1901 »	1855 »	1865 »	1869 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1593 »	1591 »	1601 25	1610 »	1610 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1093 »	1093 »	1105 »	1109 50	1107 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	355 »	351 50	319 »	299 »	280 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	560 »	563 50	547 50	556 »	557 50
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1375 »	1380 »	1380 »	1380 »	1367 50
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	513 75	510 »	502 50	498 75	496 25
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	630 »	625 »	630 »	635 »	625 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1040 »	1042 50	1017 »	1025 »	1018 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	630 »	635 »	615 »	650 »	645 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	490 »	479 »	475 »	448 75	445 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	17 50	16 75	17 »	16 50	17 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2692 50	2688 75	2655 »	2647 50	2645 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	453 »	455 »	460 »	» »	456 25
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	112 50	110 »	107 50	107 50	106 25
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	400 »	396 25	397 50	391 25	391 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	525 »	515 »	518 75	513 75	512 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	597 50	590 »	573 75	570 »	571 25
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1198 »	1190 »	1165 »	1153 75	1155 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	451 »	450 »	»	» »	451 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	85 »	81 »	75 »	75 »	72 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	228 »	218 »	209 »	205 »	206 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	353 75	332 50	313 75	300 »	298 75
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	650 »	647 50	641 25	632 50	626 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	228 75	221 »	222 50	221 25	222 50
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	658 »	645 »	628 75	608 75	610 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	158 75	143 75	145 »	140 »	141 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	75 »	73 »	»	» »	73 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	193 75	183 »	182 50	176 25	173 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 42	98 50	99 50	99 75	99 50
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 05	97 40	97 90	97 95	98 »
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	70 75	69 25	»	67 »	68 »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	66 50	64 50	65 »	62 30	63 55
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 15	102 »	102 »	102 10	102 15
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	101 45	100 80	101 25	100 90	100 65
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 67	96 65	96 40	96 12	96 15
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	66 52	65 »	63 27	61 77	62 45
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	467 »	458 »	452 »	447 »	450 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	420 »	413 »	412 »	407 50	407 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	249 50	232 »	240 »	232 »	205 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	268 »	250 »	225 »	222 »	212 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	98 »	97 »	94 65	95 10	93 65
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	92 97	91 35	89 55	87 82	88 10
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	22 85	22 50	22 25	21 75	21 75
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	360 »	351 »	348 75	346 25	350 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	100 80	101 40	101 30	101 70	102 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	69 45	68 75	69 15	68 80	68 75
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 15	97 90	98 15	98 15	98 50
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	99 90	99 40	98 30	98 35	99 »
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 80	78 80	78 »	77 95	77 80
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 50	77 90	78 »	78 »	78 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 12	21 82	22 »	21 75	21 87
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	392 50	390 50	392 50	392 50	397 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	448 75	448 75	446 25	447 50	457 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	496 25	498 50	496 25	482 50	481 25

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 2 au 8 juillet 1893.	19.560
— depuis le 1er janvier 1893.	590.980
— — 1892.	258.225
Différence en faveur de 1893.	332.755

575

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 28e SEMAINE DE 1893

Recettes du 9 au 15 juillet 1893	768.468 85
Recettes de la semaine correspondante de 1892	741.969 15
Différence en plus en 1893	+26.499 70
Recettes du 1er janvier au 15 juillet 1893	22.341.654 85
Recettes de la période correspondante de 1892	21.087 342 30
Différence en plus en 1893	+1.254.312 55

576

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 14e quinzaine 1893	312.974 40
Recettes de la 14e quinzaine 1892	294.596 05
Différence pour 1893	+ 19.378 35
Recettes des 14 1res quinzaines de 1893	3.373.965 30
Recettes des 14 1res quinzaines de 1892	2.779.688 75
Différence en plus pour 1893	+594.276 55

577

CONVENIO DE LA SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER DE

MADRID A CACÉRÈS ET AU PORTUGAL

L'Assemblée générale des Actionnaires de Madrid à Cacérès ayant approuvé a l'unanimité les conditions de l'arrangement à proposer aux créanciers de la Société, la proposition de Convenio a été soumise dans les formes légales au Tribunal de Madrid, qui a rendu son ordonnance pour faire courir le délai de trois mois pour adhérer à partir du 19 juin 1893.

Les dispositions principales de ce Convenio sont les suivantes :

1° Traité avec la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais, qui affecte à la garantie collective d'intérêts des divers titres Madrid-Cacérès et Ouest-Espagne 50.000 obligations de 500 fr. 3 0/0 1re hypothèque sur ses propres lignes, de façon à procurer à la Société de Madrid-Cacérès soit par l'encaissement des coupons, soit, s'il y a lieu, par la vente desdites obligations les ressources nécessaires à assurer le paiement d'un intérêt annuel de 10 pesetas ou francs à chacune des 139.202 obligations 500 fr. 3 0/0 du Madrid-Cacérès, dont la presque totalité est aux mains de porteurs français.

2° Traité avec la Banque Internationale de Paris agissant au profit d'une Société d'exploitation des Chemins de fer Espagnols à constituer.

Cette Société d'exploitation créée pour 50 années fera des avances au Madrid-Caceres jusqu'à concurrence de 1.500.000 pesetas et n'entrera en participation sur les produits nets qu'après le paiement de l'annuité de remboursement de l'avance en 50 ans et après le prélèvement annuel d'une somme de 750.000 pesetas destinée aux obligations Madrid-Cacérès.

3° Les 139.202 obligations 500 fr. 3 0/0 Madrid-Cacérès conservent leur garantie hypothécaire, mais seront à intérêt variable avec un minimum de 10 pesetas ou francs.

4° Les porteurs d'obligations Madrid-Cacérès à intérêt variable pourront se constituer en association régulière ou syndicat pour l'exercice de leurs droits ; deux délégués assisteront aux réunions du Conseil d'administration de la Société et auront tous pouvoirs pour examiner les comptes, surveiller et contrôler l'exécution des contrats.

Par ce Convenio, les intérêts garantis par la Compagnie Royale des Chemins de fer Portugais partiront du 1er janvier 1893 et les obligations Madrid-Cacérès auront un premier coupon échu le 1er avril 1893 à encaisser dès que les dispositions du Convenio auront reçu leur exécution.

Le délai de trois mois accordé aux obligataires expire le 19 septembre prochain, et, conformément à la loi, les adhésions acquises devront représenter les 3/5 des créanciers.

Des formules d'adhésion sont mises à la disposition des obligataires dans les Banques ou Sociétés désignées au Convenio pour recevoir le dépôt des titres :

En France : Crédit Lyonnais ; Crédit Industriel et Commercial : Société Générale ; Banque Internationale de Paris ; Société Lyonnaise de Dépôts ; Comptes courants et Crédit Industriel ; MM. Cottet et Cie, à Lyon.

En Belgique : Caisse Générale de Reports et de Dépôts ; Banque de Brabant.

En Espagne : Banco Hispano Aleman, à Madrid.

Pour tous les renseignements relatifs au Convenio, les Obligataires pourront s'adresser aux sièges des Comités :

A Paris, 3, rue de Grammont.

A Lyon, 35, rue de la Bourse.

578

MINES DE MONTECATINI

Les actionnaires lyonnais et genevois des Mines de Montecatini, réunis en séance officieuse le 12 juillet 1893, ont nommé une commission à laquelle ils ont donné le mandat de grouper les intéressés en vue de faire suivre et de contrôler les projets d'avenir étudiés par le Conseil d'administration.

Les actionnaires ont donc tout intérêt à envoyer une prompte adhésion, qui n'entraîne aucuns frais, à l'une des adresses suivantes :

Denavit, agent de change, 20, rue de la République, Lyon ;

A. Bonzon, agent de change, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon ;

Bonzon, Sautter et Cie, 9, rue Laffitte, Paris.

579

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Situation au 30 avril 1893

ACTIF

Caisses et Banques		5.483.715 86
Effets en portefeuille		29.585.198 30
Valeurs diverses		801.127 55
Ouvertures de crédit		4.632.971 41
Correspondants		4.410.912 99
Avances à l'Etat		102.730 16
Divers		917.055 78
Immeubles urbains et magasins généraux		1.883.701 90
Mobilier		30.697 72
Terrains		6.423.934 35
Exploitations diverses		1.779.715 »
Total		56.051.761 02

PASSIF

Capital		15.000.000 »
Réserves statuaire	664.017 71	
Réserves extraordinaire	1.497.116 96	2.161.134 67
Dépôts en compte courant		20.638.387 05
Bons de caisse		2.494.900 »
Correspondants		1.987.283 54
Emprunteurs sur crédits ouverts (leur compte d'effets)		819 264 64
Mandats a payer		159.695 04
Obligations de la Société Générale Algérienne		7.537.446 35
Divers		3.385.061 83
Caisse de prévoyance du personnel		232.106 80
Dividendes à payer		481.337 50
Compte d'ordre		382.324 35
Profits et pertes :		
Report des exercices antérieurs		447.270 »
Exercice 1893		325.549 25
Total		56.051.761 02

Valeurs en circulation avec l'endos ou la garantie de la Compagnie	2.419.593 41

580

RÉPUBLIQUE DE L'URUGUAY

DETTE CONSOLIDÉE 3 1/2 0/0 1891

Le coupon au 1er août 1893, sur les titres de l'Emprunt 3 1/2 0/0 1891, sera payé, à partir de ladite date, au change du jour sur Londres, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

581

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 30 Juin 1893

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse. Fr.	13.098.721 15	
Espèces en banque	4.713.732 92	17.812.454 07
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	149.005.112 87	
Effets sur l'Etranger	28.798.087 91	177.803.200 78
Reports		20.653.847 84
Banques des Colonies françaises		5.872.701 02
Correspondants :		
Effets à l'encaissement		15.537.620 49
Comptes courants débiteurs		17.131.768 91
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves		16.557.771 72
Agences hors d'Europe		26.621.780 07
Avances sur documents et marchandises	6.087.216 09	
Avances sur garanties de tiers	6.172.483 74	38.050.444 16
Avances sur valeurs françaises et étrangères	25.790.744 33	
Participations financières		1.337.384 85
Tirages à échéances des Agences hors d'Europe		7.421.234 89
Débiteurs par acceptations		23.685.970 47
Crédits par acceptations sur documents et marchandises	4.830.291 77	
Crédits par acceptations sur garanties de tiers	1.448.541 53	37.780.207 85
Crédits par acceptations sur valeurs françaises et étrangères	31.501.374 55	
Comptes d'ordre et Divers		6.881.280 96
Acompte, Exercice 1892		» »
Immeubles		7.250.000 »
TOTAL Fr.		420.397.668 08

Passif

Capital Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	415.813 05	
Décisions des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892	3.375.000 »	5.079.204 40
Supplémentaire	1.100.000 »	
Immobilière	188.391 35	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte		153.491.466 27
Comptes courants créditeurs		79.599.364 83
Coupons et dividendes à payer		8.747.408 95
Banques des Colonies françaises		5.639.693 96
Effets remis à l'encaissement		13.911.929 38
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe		7.464.921 79
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers		61.998.967 73
Comptes d'ordre et Divers		3.364.879 97
Immeuble (annuités à régler)		6.099.840 80
TOTAL Fr.		420.397.668 08

Le Président du Conseil d'administration,

DENORMANDIE.

Certifié conforme :

Pour la Commission de Contrôle :

A. ALLAIN-LAUNAY.

592

SOCIÉTÉ DES

MINES D'ÉTAIN « LA GALICIA »

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 31 juillet, à 11 heures du matin, au siège social, 73, Delistraat, à La Haye.

Ordre du jour :

Rapports et comptes de l'exercice 1892 ;
Nomination de trois administrateurs ;
Communications de la Direction.

Le Directeur.

Les actionnaires qui désirent assister à cette Assemblée devront déposer leurs titres avant le 28 du présent mois, au siège social, à La Haye ou aux Bureaux de la Compagnie, 46, rue Richer, à Paris.

583

VENTES IMMOBILIÈRES

VENTE au Palais de Justice, le mercredi 9 août 1893 :

1° MAISON RUE LINCOLN, N° 6

Revenu brut : 25.000 fr. environ.
Mise à prix.............. 300.000 fr.

2° MAISON RUE TAITBOUT, N° 82

Revenu brut : 18.000 fr. environ.
Mise à prix.............. 170.000 fr.

S'adresser à :

1° Me Cortot, avoué, 88, rue de la Victoire ;
2° Me Mahot de la Querantonnais, notaire, 14, rue des Pyramides ;
3° M. Gautron, administrateur judiciaire, 13, rue Tronchet.

584

Etudes de Me Auguste Tricaud, avoué, 17, boulevard Poissonnière, à Paris, et de Me Charneau, avoué, 31, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

VENTE au Palais, le 9 août 1893, à 2 heures,

D'UNE MAISON A PARIS

22, place de la Nation.
Revenu brut : environ 12.250 fr.
Mise à prix : 160.000 fr.

585

Adjr 28 juill. 93, 2 h., Et. Me Fontana, not., 10, r. Royale, En **5 lots** 1° **3 ACTIONS ST-GOBAIN** M à p.ch. 20.000 fr. cons. p.ench. 1.000 f. p. lot. 2° 7 actions *de capital du* Marché de la Madeleine; M. à p.ch. 800 f.; cons p. ench. 800 fr. p. lot. 3° 2 actions *de jouiss. du* Marché de la Madeleine; m. à pr. ch. 300 fr.; consign. p. ench. 100 fr. par lot. S'adresser audit notaire.

586

AdJer Etc Massion, not. à Paris, 58, boul. Haussmann, le 24 juillet 1893, à 2 h. Diverses **Actions** et **Obligations** : Crédit Foncier de Prusse, Crédit Mobilier d'Autriche, Foncière, Ce d'As. Austro-Hongroise, Cr. Foncier de Russie, Séville-Xérès-Cadix, Ch. de fer Méridionaux. M. à pr. par action et oblig. : 700 fr., 250 fr., 120 fr., 400 fr., 180 fr., 275 fr.

587

ADJUDICATION en l'étude de Me Dufour, notaire à Paris, le lundi 31 juillet 1893, d'une **CRÉANCE** dépendant de la liquidation de la Société de *Choubersky et Cie*, paraissant s'élever à 89.403 fr. 15, sur la succession de M. de Choubersky. — Mise à prix (pouvant être baissée) : 15.000 fr.

588

ADJUDICATION en l'étude de Me Dufour, notaire à Paris, le lundi 31 juillet 1893, de **CRÉANCES** dépendant de la liquidation de la Société anonyme *le Crédit Parisien*, ayant eu pour objet les opérations de banque, à Paris, 30, avenue de l'Opéra, en trois lots :

1er lot : une créance de 100.000 fr. sur la Société en faillite *les Parisiennes* : M. Mauger, syndic ; admise à la faillite. Mise à prix (pouvant être baissée) : 15.000 fr.

2e et 3e lots : Créances de 2.521.292 fr. 40. Mise à prix (pouvant être baissée) : 5.000 fr. chaque lot.

589

Le service gratuit du journal sera fait à Messieurs les Officiers ministériels qui en feront la demande.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
		—	—
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le 9 de chaque mois :* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Lucie, les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la Centre Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le 21 de chaque mois :* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz.**

Départs du **Havre** *le 22 et de* **Bordeaux** *le 26 de chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et la **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto-Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique.**

Départs du **Havre** *le 15, de* **Saint-Nazaire**, *le 17 et de* **Bordeaux** *le 19 de chaque mois :* Pour **Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti,** la **Havane** et **Vera-Cruz.**

Départs de **Marseille** *le 12 de chaque mois :* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela**, la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondance* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz.**

593

BANQUE DE L'INDO-CHINE

Actif	Bilans aux 28 févr. 1893	31 mars 1893
	—	—
Versements non appelés...	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales).	6.982.330 23	6.454.256 60
Portefeuille (Paris et succ.).	12.446.352 07	13.7'6.491 60
Avances sur nantissements.	8.671.220 87	11.299.067 50
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin..................	» »	» »
Correstsdivers (Paris et succ.)	7.793.492 91	7.955.298 96
Frais génér. (Paris et succ.)	159.916 53	227.158 68
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur..................	292.629 89	292.629 89
Immeubles..................	665.091 63	665.091 63
Mobiliers..................	139.171 33	139.171 33
Fr.	46.150.205 46	49.749.166 19

Passif	28 févr. 1893	31 mars 1893
Capital social..............	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve..........	370.000 »	370.000 »
Fonds de prévoyance statut.	374.856 01	374.856 01
Fonds de prévision pour agences à créer..........	» »	
Fonds de secours..........	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém..	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière.......	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier.	139.171 33	139.171 33
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur........	292.629 89	292.629 89
Billets au porteur en circul.	19.166.360 10	19.610.838 75
Comptes de dépôts d'espèces	4.546.103 07	4.231.265 76
Effets à payer.............	68.925 12	101.488 77
Correstsdivers (Paris et succ.).	7.693.895 16	10.966.783 66
Intérêts et com. du semestre	275.307 46	440.345 90
Réescompte des portefeuill.	6.086 40	4.915 20
Dividendes à payer :		
Solde du 1er semestre 1892..	5.100 26	5.100 26
— 2e semestre 1892...	299.954 46	299.954 46
Fr.	46.150.205 46	49.749.166 19

Le Directeur : S. SIMON.

590

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Bains de Mer. — Abonnements. — Des cartes d'abonnement mensuelles ou trimestrielles, comportant une réduction de 40 % sur les prix des abonnements ordinaires de même durée, seront délivrées au départ de Paris, jusqu'au 15 septembre, à quiconque, devant séjourner dans une des stations balnéaires du réseau de l'Ouest, prendra trois billets au moins pour les membres de sa famille ou ses domestiques.

591

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Excursions en Auvergne et dans le Limousin

Permettant de visiter le Mont-Dore, la Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, Néris et Evaux-les-Bains, avec arrêt facultatif à toutes les gares du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre, du 1er juin au 30 septembre, au départ de Paris, des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin, valables pendant 30 jours, aux prix réduits ci-après :

1re classe : 98 fr. — 2e classe : 73 fr.

Itinéraire : Paris, Vierzon, Bourges, Montluçon, Chamblet-Néris (bains de Néris), Evaux (bains d'Evaux), Eygurande, Laqueuille (bains du Mont-Dore et de la Bourboule), Royat (bains de Royat), Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges, (par Tulle, Brive et Saint-Yrieix, ou par Eymoutiers), Vierzon, Paris.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyages circulaires ci-dessus, ou inversement, des billets d'aller et retour de 1re et 2e classes, aux prix réduits du tarif G. V. no 2.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Avis essentiel. — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance avec le chemin de fer.

Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

592

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 81. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 30 Juillet 1893.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	28.382	officiers
— — sous-offs et hommes	543.908	
Total de l'effectif de paix	572.290	
Chevaux	140.879	
Effectif probable de guerre	3.304.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1893 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	15.204.265.400	francs
— 3 % amortissable	4.011.234.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.783.900	—
Total de la dette publique	26.005.283.800	francs
Moyenne par habitant	678	—
Dépenses du ministère de la guerre	634.610.131	—
— — de la marine	255.457.533	—
Total de la guerre et de la marine	890.067.661	francs
Moyenne par habitant	23.2	—
Total des dépenses budgétaires	3.357.197.132	—
Moyenne par habitant	87.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations totales	4.026	Exportations totales	3.246
1888	— —	4.107	— —	3.247
1889	— —	4.317	— —	3.704
1890	— —	4.437	— —	3.753
1891	— —	4.768	— —	3.569
1892	— —	4.412	— —	3.562
1893	(6 mois)	2.048	(6 mois)	1.700

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.428.470	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.524	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.750	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	43.635	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	80	—
— par million d'habitants	890	—
Télégraphes. Longueur des lignes	108.754	—
— — des fils	383.284	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.758	—
Dépêches transmises en 1891	29.595.603	dépêches

BUDGET DE 1893 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.293	millions
— des Etats confédérés	9.506	—
Total de la dette allemande	10.799	—
Moyenne de la dette par habitant	218	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	585	millions
— pour la marine	91	—
Total pour la guerre et la marine	677	—
Moyenne par habitant	13	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	5.056	millions
Moyenne par habitant	102	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.188 millions		Export. totales..	3.190 millions
1888	—	3.435 —		—	3.352 —
1889	—	4.087 —		—	3.256 —
1890	—	4.272 —		—	3.169 —
1891	—	4.403 —		—	3.339 —
1892	—	4.463 —		—	3.327 —
1893	(6 mois)	2.042 —	1893	(6 mois)	1.671 —

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.879.285	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.426	officiers
— —	216.895	soldats
— —	25.871	chevaux
— Pied de guerre (environ)	730.297	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.491	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	103	—
— par million d'habitants	878	—
Télégraphes. Long. des lignes	52.726	—
— — des fils	323.368	—
— — par million d'hab.	8.559	—
Dépêches transmises en 1891	69.685.480	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	677.679.571	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.47	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.542.000	—
— pour la marine —	14.302.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.844.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	164.918.744	—
— Moyenne par habitant	4.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot...	362.227.564	L. st.	1887	Exp. tot..	281.262.885	L. st.
1888	—	387.635.743	—	1888	—	298.577.541	—
1889	—	427.637.595	—	1889	—	315.592.679	—
1890	—	420.691.997	—	1890	—	328.252.118	—
1891	—	435.691.279	—	1891	—	309.068.866	—
1892	—	423.892.000	—	1892	—	291.450.000	—
1893	(6 mois)	196.676.219	—	1893	(6 mois)	140.584.607	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.384.638	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.243	officiers
— —	318.077	soldats
— —	57.344	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.958	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	43	—
— par million d'habitants	652	—
Télégraphe. Longueur des lignes	66.285	—
— Longueur des fils	199.656	—
— — par million d'hab.	4.869	—
— Dépêches transmises en 1891	12.668.370	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	6.165.272.564	florins
— Moyenne par habitant	148	—
Dépenses militaires de la monarchie	156.472.298	—
— pour la marine	12.077.680	—
Total pour la guerre et la marine	168.549.978	—
— Moyenne par habitant	4.7	—
Dépenses totales de la monarchie	1.125.273.350	—
— Moyenne par habitant	27.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales....	568	mill. fl.	1887	Exp. totales...	672	mill. fl.
1888	—	533	—	1888	—	728	—
1889	—	589	—	1889	—	766	—
1890	—	610	—	1890	—	771	—
1891	—	613	—	1891	—	786	—
1892	—	673	—	1892	—	741	—
1893	(5 mois)	293	—	1893	(5 mois)	322	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	33.000	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1891)	4.621.744	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1891	140	—
Armée, Pied de paix	2.030	officiers
— —	19.282	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	184.361	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.329	—
— — des fils	18.967	—
— — par million d'hab	4.558	—
Nombre total des dépêches en 1891	4.521.560	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.131.416.900	florins
Moyenne par habitant	244	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.679.500	—
— — de la marine	14.199.240	—
Total de la guerre et de la marine	35.878.740	—
Moyenne par habitant	7.7	—
Total des dépenses budgétaires	152.753.733	—
Moyenne par habitant	33	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	Importations 1889	Importations 1890	Importations 1891	Exportations 1888	Exportations 1889	Exportations 1890	Exportations 1891
Objets de consom.	316	370	373	421	261	310	312	364
Matières brutes..	305	306	328	303	205	190	240	216
Objets manufact..	89	185	177	197	103	182	193	214
Objets divers ...	551	379	414	414	529	366	336	341
Métaux précieux.	10	4	8	21	18	15	6	5
Totaux...	1.272	1.245	1.299	1.356	1.115	1.094	1 087	1. 135

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 23 Juillet 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 1 juil.	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juill.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	97 55	97 72	97 75	97 97	98 15
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	97 65	97 75	97 70	97 90	98 05
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 60	106 85	106 80	106 75	106 50
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	482 »	477 25	479 »	478 75	479 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	3925 »	3905 »	3995 »	3980 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	145 »	140 »	130 »	125 »	120 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	630 »	630 »	625 »	620 »	625 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	391 »	391 »	391 »	385 »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	471 »	»	471 50	477 »	480 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	483 50	485 »	485 »	483 75	485 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	980 »	958 75	955 »	958 75	957 50
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	582 50	580 »	582 50	575 »	572 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	761 25	765 »	765 »	772 50	773 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	115 »	112 50	112 50	108 75	107 50
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	469 »	469 »	469 »	469 »	468 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	302 50	»	302 50	» »	290 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	430 »	415 »	407 50	410 »	411 25
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	370 »	367 50	» »	367 50	370 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	700 »	702 50	710 »	705 »	702 50
50.000	500	500	Est-Algérien.............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	608 »	610 »	600 »	607 »	601 50
584.000	500	500	Est..........................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	948 50	950 »	958 »	960 »	955 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1507 »	1507 50	1512 50	1512 50	1512 50
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1340 »	1317 50	1320 »	1325 »	1319 50
525.000	400	400	Nord.......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1901 »	1855 »	1865 »	1869 »	1865 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1591 »	1601 25	1610 »	1610 »	1607 50
300.000	500	500	Ouest......................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1093 »	1105 »	1109 50	1107 50	1114 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	351 50	319 »	299 »	280 »	280 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	563 50	547 50	556 »	557 50	550 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1380 »	1380 »	1367 50	1368 75
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	510 »	502 50	498 75	496 25	480 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	625 »	630 »	635 »	625 »	630 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1042 50	1017 »	1025 »	1018 »	1020 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	635 »	615 »	650 »	645 »	630 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	479 »	475 »	448 75	445 »	453 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	16 75	17 »	16 50	17 50	15 75
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2688 75	2655 »	2647 50	2645 »	2663 75
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	455 »	460 »	» »	456 25	450 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	110 »	107 50	107 50	106 25	103 75
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	396 25	397 50	391 25	391 25	386 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	515 »	518 75	513 75	512 »	510 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	590 »	573 75	570 »	571 25	518 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1165 »	1153 75	1155 »	1150 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	450 »	»	» »	451 »	451 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	81 »	75 »	75 »	72 50	72 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	218 »	209 »	205 »	206 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	332 50	313 75	300 »	298 75	297 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	647 50	641 25	652 50	626 25	633 75
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	221 »	222 50	221 25	222 50	221 25
120.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	645 »	628 75	608 75	610 »	602 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne.....	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	143 75	145 »	140 »	141 25	140 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	73 »	»	» »	73 »	75 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	183 »	182 50	176 25	173 75	167 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	98 50	99 50	99 75	99 50	99 »
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 40	97 90	97 95	98 »	97 60
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	69 25	»	67 »	68 »	66 55
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	64 50	65 »	62 30	63 55	63 60
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 »	102 »	102 10	102 15	102 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 80	101 25	100 90	100 65	100 75
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 65	96 10	96 12	96 15	95 15
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	65 »	63 27	61 77	62 45	62 65
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	458 »	452 »	447 »	450 »	449 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	413 »	412 »	407 50	407 »	407 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	232 »	240 »	232 »	205 »	185 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	250 »	225 »	222 »	212 »	200 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	97 »	94 65	95 10	93 65	95 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	91 35	89 55	87 82	88 10	87 52
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	22 50	22 25	21 75	21 75	22 »
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	351 »	348 75	346 25	350 »	355 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 40	101 30	101 70	102 »	101 50
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 75	69 45	68 80	68 75	67 70
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880.........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	97 90	98 15	98 15	98 50	98 20
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	99 40	98 30	98 35	99 »	98 40
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 80	78 »	77 95	77 80	77 65
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	77 90	78 »	78 »	78 50	77 70
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 82	22 »	21 75	21 87	21 75
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	390 50	392 50	392 50	397 50	400 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	448 75	446 25	447 50	457 »	455 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	498 50	496 25	482 50	481 25	480 »

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 9 au 15 juillet	1893.	18.800
— depuis le 1er janvier	1893.	609.780
— —	1892.	267.195
Différence en faveur de	1893.	342.585

594

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 29e SEMAINE DE 1893

Recettes du 16 au 22 juillet 1893	784.130 75
Recettes de la semaine correspondante de 1892	772.231 50
Différence en plus en 1893	+8.899 25
Recettes du 1er janvier au 22 juillet 1893	23.122.785 60
Recettes de la période correspondante de 1892	21.859 573 80
Différence en plus en 1893	+1.263.211 80

595

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ		DIFFERENCE	
	1893	1892	en 1893	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Juin	4.209.290 31	4.096.753 67	112.536 64	2.75
6 1ers mois	38.405.049 09	39.022.660 58	587.611 49	1.50

596

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 juillet 1893	739.409 24
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892	915.158 93
Différence pour 1893	— 175.749 69
Recettes du 1er janv. au 15 juil. 1893.	11.245.669 24
Recettes de la période correspondante de 1892	12.020.121 13
Différence pour 1893	— 774.451 89

597

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CAPITAL : 75 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : place de l'Opéra
PARIS

M. DENORMANDIE, ✠, ancien gouverneur de la Banque de France, Président du Conseil d'Administration.

Opérations du Comptoir :

Escomptes et recouvrements, chèques, traites, lettres de crédits, avances sur titres, ordres de Bourse, garde de titres, paiement de coupons, envois de fonds (province et étranger), opérations avec l'Extrême-Orient.

Bureaux de quartier dans Paris. — **A.** 176, boulevard Saint-Germain.— **B.** 3, boulevard Saint-Germain. — **C.** 2, quai de la Râpée. — **D.** 11, rue de Rambuteau. — **E.** 16, rue de Turbigo. — **F.** 21, place de la République. — **G.** 24, rue de Flandre. — **H.** 2, rue du Quatre-Septembre, place de la Bourse. — **I.** 84, boulevard Magenta.

Agences en province : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre.

Agences à l'étranger : Londres, Bombay, Calcutta, Shanghaï, Hong-Kong, Han-Kow, Foochow, San-Francisco, Melbourne, Sydney, Tamatave, Tananarive et à Chicago pendant la durée de l'Exposition.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 0/0
A 3 ans	3 1/2 0/0
A 2 ans	3 0/0
A 1 an	2 1/2 0/0
A 6 mois	1 1/2 0/0
A vue	1/2 0/0

Le Comptoir tient un service spécial de coffres-forts à la disposition du public.
(Compartiments depuis **5** fr. par mois)

598

BANQUE NATIONALE DE GRÈCE

Le dividende du 1er semestre 1893 a été fixé à 75 drachmes à répartir par action net. Ce dividende est payable à l'étranger :
A Paris, chez MM. de Rothschild frères ;
A Vienne, auprès de Wiener Bank Verein,
A partir du 6/18 août 1893.

Le Gouverneur : S. Calligas.
Le Secrétaire général : J.-A. Valaoritis.

599

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Obligations de l'ancienne Compagnie du Havre

Échéance du 1er Septembre 1893
Emprunt 1845, coupon n° 95.— Emprunt 1847, coupon n° 93

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs des obligations de l'ancienne Compagnie du Havre (Emprunts 1845-1847), de la mise en paiement, le 1er septembre prochain, avec faculté d'escompte, un mois avant, de l'intérêt semestriel à échoir à cette date sur lesdites obligations.

Cet intérêt, sous déduction des impôts établis par les lois des finances, s'élève : pour les titres nominatifs, à 24 fr.; pour les titres au porteur, à 22 fr. 739, à Paris, au siège de la Compagnie et dans les gares de l'Ouest, de P.-L.-M., d'Orléans, de l'Est et du Midi.

600

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

	Balance au 29 avril 1893 Dollars	Balance au 30 juin 1893 Dollars
Actif		
Capital non versé	12.000.000 »	12.000.000 »
Existence en espèces à Mexico et dans les succursales	11.220.739 70	11.438.836 55
Existence en portefeuille, à Mexico et dans les succursales	12.714.935 67	11.370.680 36
Prêts sur gages, à Mexico et dans les succursales	2.284.061 01	2.395.876 25
Comptes courants débiteurs à Mexico et dans les succursales	18.622.843 52	21.092.657 90
Immeubles	200.000 »	200.000 »
	57.042.579 90	58.498.051 06
Passif		
Capital : Actions émises	20.000 000 »	20.060.000 »
Billets en circulation, à Mexico et dans les succursales	14.764.086 »	14.772.769 »
Comptes courants créditeurs à Mexico et dans les succursales	19.151.881 64	20.164.727 98
Fonds de réserve	1.376.612 26	1.560.554 08
Fonds de prévision	1.000.000 »	1.000.000 »
Deuxième fonds de prévision	750.000 »	1.000.000 »
	57.042.579 90	58.498.051 06

601

OBLIGATIONS 4 0/0 1888
DE LA GRANDE SOCIETE DES

CHEMINS DE FER RUSSES (NICOLAS)

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1888 de la Grande Société des Chemins de fer Russes (Nicolas) qu'ils sont autorisés à payer, sous déduction de l'impôt de 5 0/0 établi par la loi du 20 mai 1885, le coupon de 1 liv. st. 18 sh. échéant le 1er août prochain sur ces obligations.

MM. E. Hoskier et Cie sont également autorisés à rembourser le capital de ces obligations sorties au 6e tirage.

602

BANQUE DE L'ALGÉRIE

Bilan au 30 juin 1893.

ACTIF

Numéraire en caisse		39.240.758 »
Rentes sur l'État		11.866.010 »
Portefeuille	93.151.213 34	86.163.464 91
Effets du portefeuille en recette	2.652.167 58	
Prêts sur titres	360.083 99	
Correspondants		5.316.489 41
Liquidations (comptes amortis conformément à l'article 35 des statuts)		6.599.079 13
Hôtels de la Banque		2.311.179 14
Domaine		8.510.465 50
Dépenses d'administration		139.963 41
Succursales (leur compte avec la Banque)		91.689.053 27
Avances à l'État (chambres de commerce)		1.300.926 43
Divers		4.225.552 61
		257.362.941 81

PASSIF

Capital	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	74.220.820 »
Bordereaux à payer	26.241 75
Comptes courants	4.682.715 63
Trésoriers-payeurs (leur compte courant)	1.820.000 »
Trésor public	41.941.122 70
Dividendes à payer	198.494 35
Agios et commissions	886.037 91
Profits et pertes	16.627 69
Réescompte	398.082 70
Réserve statutaire	6.666.666 66
Réserve extraordinaire	367.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)	93.522.925 54
Divers	10.304.409 04
	257.362.941 81

603

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Trains de plaisir.

PARIS-CLERMONT

Aller :

Départ de Paris	10 août, à	11 h. 55 s.
Arrivée à Clermont	11 —	11 h. 15 m.

Retour :

Départ de Clermont	18 —	11 h. 10 s.
Arrivée à Paris	19 —	9 h. 55 m.

Prix (aller et retour) : 2e cl., 30 f.; 3e cl., 20 f.

PARIS — AIX-LES-BAINS — CHAMBERY

Aller :

Départ de Paris	22 août, à	2 h. 30 s.
Arriv. à Aix-les-Bains	23 —	4 h. 30 m.
Arrivée à Chambéry	23 —	4 h. 55 m

Retour :

Départ de Chambéry	30	—	10 h. 10 s.
Dép. d'Aix-les-Bains	30	—	10 h. 50 s.
Arrivée à Paris	31	—	3 h. 50 s.

Prix (aller et retour) : 2e cl., 48 f.; 3e cl., 32 f.

PARIS-GENÈVE

Aller :

Départ de Paris	21 août, à	2 h. 30 s.
Arrivée à Genève	22 —	6 h. » m.

Retour :

Départ de Genève	29 —	9 h. 15 s.
Arrivée à Paris	30 —	3 h. 50 s.

Prix (aller et retour) : 2e cl., 50 f.; 3e cl., 34 f.

On peut se procurer des billets pour les trains de plaisir de Paris à Clermont, Paris à Genève, Paris à Chambéry, dès maintenant, à la gare de Paris, P.-L.-M., 20, boulevard Diderot; dans les bureaux succursales de la Compagnie et dans les diverses agences de voyages.

604

VENTES IMMOBILIÈRES

VILLE DE PARIS

ADJon même sur une enchère en la Chambre des Notaires de Paris, le mardi 8 août 93, d'un **TERRAIN** à Paris (7e arrondissement) **avenue Rapp**.

Cont. 566 m. 21. M. à p. (135 fr. le m.) 76,438 fr. 35. S'ad. à Me Mahot de la Quérantonnais, 14, rue des Pyramides, et Delorme, rue Auber, 11, dép. de l'ench.

605

VILLE DE PARIS

ADJon même sur une enchère en la Chambre des notaires de Paris, le mardi 8 août 1893, d'un **TERRAIN** à Paris (13e arrondissement) **rue Nationale**.

Cont. 652 m. 76. M. à p. (30 fr. le m.) 19,582 fr. 80. S'ad. à Me Mahot de la Quérantonnais, 14, rue des Pyramides, et Delorme, rue Auber, 11, dép. de l'ench.

606

Angle des rues **MONTMARTRE & JOQUELET**

Gde PROPR. Ce 1,194m env. M. à p. 1.600,00 fr. A adjr sr 1 ench., Ch. des not. de Paris, le 8 août 1893. S'adr. à M. Dufour, notaire, 15, boul. Poissonnière.

607

Le service gratuit du journal sera fait à Messieurs les Officiers ministériels qui en feront la demande.

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

Actif	Situation aux 31 janvier 1893 Fr. c.	28 février 1893 Fr. c.
Actions : Versements non appelés	125.000.000 »	125.000.000 »
Caisse :		
A Constantinople	25.206.489 10	27.868.331 40
Dans les succursales	15.911.616 80	15.673.175 20
Effets en portefeuille	38.971.604 10	42.525.663 20
Fonds d'État	25.909.090 90	25.909.090 90
Valeurs diverses	101.779.940 »	101.440.409 10
Comptes cour. du Trésor impérial	31.672.167 50	31.567.590 45
Comptes courants div.	79.240.194 10	73.509.143 90
Avances s. valeurs publiques et marchand.	77.016.533 20	77.390.177 70
Immeubles et mobilier	1.546.528 40	1.551.577 05
Divers	1.010.679 30	1.412.653 40
	523.264.843 40	524.148.112 30
Passif		
Capital	250.000.000 »	250.000.000 »
Billets de banque en circulation :		
A Constantinople	21.391.045 45	21.966.295 45
Dans les succursales	»	»
Effets à payer	45.135.761 60	39.633.104 80
Comptes cour. du Trésor impérial, crédit	»	
Comptes courants divers créditeurs	142.540.550 70	147.298.863 40
Dépôts à échéances fixes	39.522.463 85	40.134.454 30
Réserves diverses	9.978.512 95	9.978.512 95
Dividendes à payer	199.408 40	172.991 40
Divers	14.500.100 45	14.963.890 »
	523.264.843 40	524.148.112 30

608

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS — SERVICE POSTAL FRANÇAIS — BUREAU DES PASSAGES 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 à 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville-d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudis et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, à 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber, Paris.

612

CHEMINS DE FER DE L'OUEST
ET DU LONDON BRIGHTON

Service de Paris à Londres, par Rouen, Dieppe et Newhaven. — Double service rapide journalier à heures fixes, toute l'année (dimanches compris). Départs de Paris-Saint-Lazare à 9 heures du matin et à 9 heures du soir.

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois : 1re classe, 72 fr. 75; 2e classe, 52 fr. 75; 3e classe, 41 fr. 50.

609

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille pour les Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn ; Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re et 2e classes, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Cambo-Ville, Capver, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.). Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (Les Eaux-Bonnes, Les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierreffite-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de : 2 personnes, 20 % ; 3 personnes, 25 % ; 4 personnes, 30 % ; 5 personnes, 35 % ; 6 personnes, ou plus, 40 %.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces Billets doit être faite Quatre Jours au moins avant le jour du départ.

610

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison thermale, Le Mont-Dore, La Bourboule, Royat, Néris-les-Bains, Evaux-les-Bains. — A l'occasion de la saison thermale de 1893, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans a organisé un double service direct de jour et de nuit, qui fonctionnera jusqu'au 20 septembre inclus, entre Paris et la gare de Laqueuille, par Vierzon, Montluçon et Eygurande, pour desservir par la voie la plus directe et le trajet le plus rapide les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule.

Ces trains comprennent des voitures de toutes classes et, habituellement, des wagons à lits-toilette, au départ de Paris et de Laqueuille.

La durée totale du trajet, y compris le parcours de terre entre la gare de Laqueuille et les stations thermales du Mont-Dore et de La Bourboule, est de 11 heures à l'aller et au retour.

Prix des places, y compris le trajet dans le service de correspondance de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule, et vice versâ.

1re classe, 53 fr. 90 — 2e classe, 36 fr. 85 — 3e classe, 23 fr. 75.

Aux trains express partant de Paris le matin et de Chamblet-Néris dans l'après-midi, il est affecté une voiture de 1re classe pour les voyageurs de ou pour Néris-les-Bains, qui effectuent ainsi le trajet entre Paris et la gare de Chamblet-Néris sans transbordement en 6 heures environ.

On trouve des omnibus de correspondance à tous les trains, à la gare de Chamblet-Néris pour Néris, et vice versâ.

611

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 82. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 6 Août 1893.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.121	officiers
— —	47.731	soldats
— —	10.688	chevaux
— Pied de guerre (environ)	228.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.517	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	740	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.225	—
— — des fils	37.715	—
— — — par mill. d'hab.	6.142	—
Dépêches transmises en 1891	8.455.572	dépêches

BUDGET DE 1892 *(En francs)*

Dette publique du royaume	2.314.854.124	francs
— Moyenne par habitant	376	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	340.860.949	—
— Moyenne par habitant	55.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	—	1.355.314.000	»	1892	—	1.239.125.000	»
1893	(6 mois)	713.468.000	»	1893	(6 mois)	573.901.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	140.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	520.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77,250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.437.218	dépêches

BUDGET DE 1892-93 *(En pesetas = 1 franc)*

Dette publique du royaume	6.207.027.482	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	140.647.247	—
— de la marine	29.741.572	—
Total pour la guerre et la marine	170.388.819	—
Moyenne par habitant	10	—
Dépenses totales du budget	741.206.994	—
— Moyenne par habitant	43.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	—	753.641.400	—	1892	—	732.631.094	—
1893	(5 mois)	287.977.698	—	1893	(5 mois)	258.585.941	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.589	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.645	officiers
— —	233.153	soldats
— Pied de guerre	3.164.322	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.965	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	532	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.854	—
Longueur des fils par million d'hab	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	9.262.246	dépêches

BUDGET 1891-1892 *(en Lire = 1 fr.)*

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	3.381	—
Total de la Dette italienne	12.449	—
Moyenne de la dette par habitant	410	lire
Dépenses militaires totales	247	millions
— marine —	107	—
Total guerre et marine	355	—
Moyenne par habitant	11	lire 6
Dépenses totales du budget	1.694	millions
Moyenne par habitant	55	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions		Export. totales...	1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.180	»		—	940	»
1892	—	1.214	»		—	1.011	»
1893	(5 mois)	505	»	1893	(5 mois)	399	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	85.395.209	habitants
— moyenne par kil. carré	20	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.574	officiers
— —	750.944	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de paix	781.518	combattants
—	139.966	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	51.353	officiers
	2.359.720	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.411.073**	combattants
—	462.917	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés..	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	125.522	—
— Longueur des fils	296.754	—
— — par million d'hab.	3.491	—
Nombre total des dépêches en 1890	10.981.185	dépêches

BUDGET DE 1892 *(En roubles : 4 francs)*

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.155.309.650	r. métal
Roubles-crédit	3.024.213.178	r. papier
Livres sterling	2.489.700	liv. st.
Francs	543.787.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**13.090.222.362**	—
Moyenne par habitant	153	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	3.2	

COMMERCE EXTÉRIEUR *(En millions de roubles)*

Importations		Exportations	
1886	373.9	1886	436.5
1887	344.3	1887	568.5
1888	333.9	1888	727.1
1889	373.7	1889	687.1
1890	361.4	1890	610.5
1891	326.3	1891	627.3
1892	346.6	1892	399.1
1892 (4 mois)	96.5	1892 (4 mois)	120.2

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1893 :*

Pied de Guerre	Armée régulière	131.424	combattants
	Landwehr	81.485	—
	Landsturm	273.773	—
	Total de l'effectif	486.682	—

Chemins de fer. (Réseau total)	3.199	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés..	77	—
— par million d'habitants	1.103	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.245	—
— Long. des fils	19.188	—
— — par million d'hab..	6.616	—
Dépêches transmises en 1890	3.818.538	dépêches

BUDGET DE 1891 *(en francs)*

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	36.726.542	—
Moyenne par habitant	12	—
Total des dépenses budgétaires fédérales..	84.534.105	—
Moyenne par habitant	28	—

COMMERCE EXTÉRIEUR *(millions de francs)*

1887	Importations totales....	837	1887	Exportations totales ...	671
1888	— —	827	1888	— —	673
1889	— —	954	1889	— —	711
1890	— —	954	1890	— —	703
1891	— —	932	1891	— —	671
1892	— —	870	1892	— —	657

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 30 Juillet 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1889	1890	1891	1892	8 juil.	15 juil.	22 juil.	29 juill.	5 août.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	97 72	97 75	97 97	98 15	98 92
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	97 75	97 70	97 90	98 05	98 70
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 85	106 80	106 75	106 50	104 80
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	477 25	479 »	478 75	479 »	481 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3925 »	3905 »	3995 »	3980 »	4095 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	140 »	130 »	125 »	120 »	120 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	630 »	625 »	620 »	625 »	623 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	391 »	391 »	385 »	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	»	471 50	477 »	480 »	475 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	485 »	485 »	483 75	485 »	484 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	958 75	955 »	958 75	957 50	960 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	580 »	582 50	575 »	572 »	577 50
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	765 »	765 »	772 50	773 75	778 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	112 50	112 50	108 75	107 50	100 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	469 »	469 »	469 »	468 »	468 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	»	302 50	» »	290 »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	415 »	407 50	410 »	411 25	412 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	367 50	» »	367 50	370 »	375 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	702 50	710 »	705 »	702 50	705 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	610 »	600 »	607 »	601 50	601 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	950 »	958 »	960 »	955 »	960 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1507 50	1512 50	1512 50	1512 50	1527 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1317 50	1320 »	1325 »	1319 50	1330 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1855 »	1865 »	1869 »	1865 »	1875 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1601 25	1610 »	1610 »	1607 50	1615 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1105 »	1109 50	1107 50	1114 »	1110 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	319 »	299 »	280 »	280 »	286 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	547 50	556 »	557 50	550 »	555 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1380 »	1367 50	1368 75	1390 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	502 50	498 75	496 25	480 »	483 75
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	630 »	635 »	625 »	630 »	628 50
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1017 »	1025 »	1018 »	1020 »	1020 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	615 »	650 »	645 »	630 »	635 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	475 »	448 75	445 »	453 »	465 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	17 »	16 50	17 50	15 75	15 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2655 »	2647 50	2645 »	2663 75	2667 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	160 »	» »	456 25	450 »	457 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	107 50	107 50	106 25	103 75	103 75
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	397 50	391 25	391 25	386 25	366 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	518 75	513 75	512 »	510 »	511 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	573 75	570 »	571 25	548 75	573 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1165 »	1153 75	1155 »	1150 »	1150 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	»	» »	451 »	451 50	454 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	75 »	75 »	72 50	72 »	77 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	209 »	205 »	206 »	205 »	207 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	313 75	300 »	298 75	297 50	300 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	641 25	632 50	626 25	633 75	632 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	222 50	221 25	222 50	221 25	227 50
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	628 75	608 75	610 »	602 50	596 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	145 »	140 »	141 25	140 »	143 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	»	» »	73 »	75 .	74 50
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	182 50	176 25	173 75	167 50	170 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 50	99 75	99 50	99 »	99 50
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 90	97 95	98 »	97 60	97 90
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	»	67 »	68 »	66 55	67 75
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	65 »	62 30	63 55	63 60	63 50
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 »	102 10	102 15	102 »	102 75
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	101 25	100 90	100 65	100 75	101 02
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 10	96 12	96 15	95 15	96 85
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	63 27	61 77	62 45	62 65	63 42
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	452 »	447 »	450 »	449 »	452 50
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	412 »	407 50	407 »	407 »	411 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	240 »	232 »	205 »	185 »	185 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	225 »	222 »	212 »	200 »	209 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	94 65	95 10	93 65	95 »	95 70
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	89 55	87 82	88 10	87 52	86 97
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	22 25	21 75	21 75	22 »	22 10
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	348 75	346 25	350 »	355 »	357 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 30	101 70	102 »	101 50	101 95
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	69 45	68 80	68 75	67 70	66 70
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 15	98 15	98 50	98 20	98 60
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	98 30	98 35	99 »	98 40	98 37
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	78 »	77 95	77 80	77 65	78 15
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 »	78 »	78 50	77 70	78 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	22 »	21 75	21 87	21 75	22 10
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	392 50	392 50	397 50	400 »	410 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	446 25	447 50	457 »	455 »	450 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	496 25	482 50	481 25	480 »	481 25

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

ecettes du 16 au 22 juillet 1893.		19.575
— depuis le 1er janvier 1893.		629.355
—	— 1892.	280.520
Différence en faveur de 1893.		348.835

613

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 30e SEMAINE DE 1893

ecettes du 23 au 29 juillet 1893.....	756.562 05
ecettes de la semaine correspondante de 1892....................	732.204 45
Différence en plus en 1893	+ 24.357 60
ecettes du 1er janvier au 29 juillet 1893........................	23.879.347 65
ecettes de la période correspondante de 1892....................	22.591.778 25
Différence en plus en 1893..........	+ 1.287.569 40

614

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

ecettes de la 15e quinzaine 1893...	304.001 10
ecettes de la 15e quinzaine 1892...	294.940 15
Différence pour 1893....	+ 9.060 95
ecettes des 15 1res quinzaines de 1893	3.677.966 40
ecettes des 15 1res quinzaines de 1892	3.074.628 90
Différence en plus pour 1893.....	+ 603.337 50

615

HEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Echéance d'octobre 1893

Le Directeur de la Compagnie a l'honneur informer MM. les Actionnaires que le Conil d'administration a fixé à 20 fr. l'acompte payer le 1er octobre prochain, aux actions ntières, cet acompte se composant du mont des intérêts, 15 fr., et d'une somme de 5 fr. valoir sur le dividende. L'acompte à payer ıx actions de jouissance sera de 5 fr.

MM. les Porteurs d'obligations 3 0/0, émison de 1884, sont informés, en même temps, ıe le montant des intérêts semestriels (7 fr.) sera payé à dater de la même époque, 1er tobre 1893.

Les paiements seront effectués dans les buaux du Service central, à Paris, 8, rue de ondres.

Sur ces paiements, il sera retenu, par titre, ur les impôts établis par les lois des 29 juin 72 et 26 décembre 1890,

SAVOIR :

		Net à payer.
1o Pour les actions entières :		
Au porteur....Fr.	2 35	17 65
Nominatives......	0 80	19 20
2o Pour les actions de dividende :		
Au porteur....Fr.	0 85	4 15
Nominatives......	0 20	4 80
3o Pour les obligat. 3 0/0 1884 :		
Au porteur....Fr.	0 76	6 74
Nominatives......	0 30	7 20

Les coupons ci-dessus désignés pourront e payés à Paris, à partir du 16 août proain, sous déduction d'une retenue calculée taux d'escompte de la Banque de France.

Les titres qui auront usé de la faculté d'esmpte ne pourront être présentés ni au transfert ni à la conversion avant le 1er octobre prochain.

Les coupons seront payés dans toutes les gares et stations de la Compagnie d'Orléans ouvertes au service des titres, dans les gares principales des Compagnies de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest et du Midi, ainsi qu'aux guichets de la Société Générale et de ses succursales, du Crédit Lyonnais et de ses succursales, de la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial et du Comptoir National d'Escompte de Paris et de ses succursales.

Les intérêts seront payés par ces Sociétés de crédit, sans frais d'aucune sorte pour les porteurs de titres. Le paiement aura lieu dans un délai de 8 jours au plus tard, à partir de la remise des titres auxdites Sociétés, qui ne pourront escompter ni les arrérages ni les coupons qui leur seront déposés.

Paris, le 28 juillet 1893.

Le Directeur de la Compagnie,

HEURTEAU.

616

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

	BILANS AU	
Actif	31 mai 1893.	30 juin 1893.
Espèces en caisse et à la Banque..........	23.029.524 52	6.673.864 52
Effets et valeurs div..	161.814.997 21	181.408.189 21
Trésor public........	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres...............	17.059.235 88	18.342.124 24
Correspondants.......	26.560.093 43	26.707.850 58
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.881.287.688 13	1.828.601.248 01
Prêts communaux..	1.160.606.812 89	1.176.360.128 64
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots...	25.482.272 59	25.565.555 85
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves...	67.320.582 72	67.286.764 65
Semestres d'annuités échus.........	30.696.304 28	28.556.227 73
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels........	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier.......	911.777 95	912.044 04
Divers................	40.561.541 94	42.183.427 56
Intérêts acquis, mais non échus..........	51.542.022 61	63.491.692 76
Dépenses d'administr.	1.802.019 14	2.157.384 67
Total.........	3.526.608.612 54	3.556.180.211 71
Passif		
Capital social........	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire..	18.899.728 72	18.899.728 72
Provision pour l'amt des emprunts......	101.067.630 71	101.582.438 44
Provision pour le risque des prêts......	10.000.000 »	10.000.000 »
Réserves diverses....	10.693.470 20	10.715.944 30
Dépôts en comptes courants et bons de caisse.............	80.435.392 66	83.556.286 59
Correspondants.......	6.831.731 78	4.130.545 51
Sous-Comptoir des Entrepreneurs.......	3.797.728 25	3.871.827 86
Versements différés :		
Sur prêts hypothéc.	21.497.773 88	18.620.142 58
Sur prêts commun.	71.911.321 90	80.178.613 29
Oblig. en circulation et Bons à lots :		
Oblig. foncières....	1.820.246.897 99	1.817.211.197 13
Oblig. communales.	1.057.864.331 61	1.083.976.741 42
Bons à lots.........	25.482.272 59	25.565.555 85
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	52.704.639 73	37.174.023 51
Semestres d'annuités payés par anticipat.	3.568.870 29	5.175.949 29
Divers................	29.819.669 67	32.830.714 40
Intérêts dus mais non échus..............	32.458.748 81	40.723.514 40
Profits et pertes :		
Reliquat de l'exercice 1892................	503.370 33	503.370 33
Exercice 1893........	9.225.034 02	10.963.618 21
Total.........	3.526.608.612 54	3.556.180.211 71

617

BANQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE

(EN LIQUIDATION)

MM. les porteurs de parts de fondateur de la Banque Franco-Egyptienne (en liquidation) sont avertis qu'il leur sera distribué, pour solde de tous leurs droits :

1o 1 fr. 34 par part, somme nette, déduction faite des impôts, leur revenant sur les bénéfices mis en réserve et sur lesquels ils n'ont pas touché les 5 % qui leur étaient attribués par les statuts.

2o 10 fr. par part, en raison de la liquidation anticipée de la Société.

Ces sommes seront mises en paiement, aux caisses de la Banque Internationale de Paris, liquidatrice de la Banque Franco-Egyptienne, rue Saint-Georges, nos 3 et 5, à partir du 1er août, contre remise des titres qui seront dûment annulés.

618

La Banque Internationale de Paris, chargée de la liquidation de la Banque Franco-Egyptienne, met en paiement une somme de 11 fr. 34 c. par part de fondateur de la Banque Franco-Egyptienne, soit :

1 fr. 34, somme provenant des bénéfices mis en réserve et sur lesquels les parts de fondateur n'avaient pas touché le tantième statutaire ;

Et 10 fr., en raison de la dissolution anticipée de la Société.

Au moment où la Banque Internationale de Paris avait repris la liquidation de la Banque Franco-Egyptienne, elle avait réservé les sommes nécessaires à ces paiements.

619

BANQUE DE L'ALGERIE

Bilan au 31 juillet 1893.

ACTIF

Numéraire en caisse		37.904.555 »
Rentes sur l'État..................		11.866.010 »
Portefeuille.........	85.258.513 97	88.406.649 10
Effets du portefeuille en recette.........	2.667.969 14	
Prêts sur titres	480.165 99	
Correspondants		5.596.937 13
Liquidations (comptes amortis conformément à l'article 35 des statuts)		6.596.993 93
Hôtels de la Banque................		2.311.179 14
Domaine...........................		8.512.232 77
Dépenses d'administration.........		203.145 94
Succursales (leur compte avec la Banque)		92.993.055 19
Avances à l'État (chambres de commerce).......................		1.325.869 64
Divers		4.234.015 58
		259.950.643 42

PASSIF

Capital	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation.	73.763.585 »
Bordereaux à payer................	52.394 70
Comptes courants..................	3.825.063 29
Trésoriers-payeurs (leur compte courant).........................	3.077.000 »
Trésor public......................	43.358.967 15
Dividendes à payer	119.697 35
Agios et commissions..............	1.331.462 22
Profits et pertes..................	16.627 69
Réescompte	398.082 70
Réserve statutaire.................	6.666.666 66
Réserve extraordinaire.............	367.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)............	94.342.838 83
Divers............................	10.319.459 99
	259.950.643 42

620

BIBLIOGRAPHIE

Librairie E. FLAMMARION, 26, rue Racine Paris

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL, publié sous la direction de Camille Flammarion, contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIXe siècle. Illustré de 20.000 figures gravées sur cuivre.

Le DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE UNIVERSEL, illustré, formera environ 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons sous couverture) chaque quinzaine.

On peut souscrire à l'ouvrage complet reçu franco à l'apparition de chaque série, en adressant de suite cinq francs et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la Première Série, qui est adressée franco contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

627

M. N. Quellien, l'initiateur de la réhabilitation de Perrinaïc (la compagne de Jeanne d'Arc) vient de publier chez Ollendorff une œuvre nouvelle d'une rare intensité et d'une exquise délicatesse : BRETONS DE PARIS. C'est un livre tout imprégné de la poésie de cette immuable et charmante terre bretonne. Le succès de ce livre s'annonce comme très grand.

628

M. Paul Lenglé vient de publier, chez Ollendorff, un livre d'histoire des plus curieux, sous ce titre : LE NEVEU DE BONAPARTE. On sait que M. Paul Lenglé a été l'ami fidèle du prince Napoléon. Son volume, d'une exactitude rigoureuse, restera donc comme un véritable document et jettera de la lumière sur bien des points de cette partie de notre histoire restée obscure.

629

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 83. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 13 Août 1893.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	28.382	officiers
— — sous-offs et hommes	543.908	
Total de l'effectif de paix	572.290	
Chevaux	140.879	
Effectif probable de guerre	3.304.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1893 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	15.204.265.400	francs
— 3 % amortissable	4.011.234.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.783.900	—
Total de la dette publique	26.005.283.800	francs
Moyenne par habitant	678	—
Dépenses du ministère de la guerre	634.610.131	—
— — de la marine	255.457.533	—
Total de la guerre et de la marine	890.067.664	francs
Moyenne par habitant	23.2	—
Total des dépenses budgétaires	3.357.197.132	—
Moyenne par habitant	87.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

	Importations totales		Exportations totales
1887	4.026	1887	3.246
1888	4.107	1888	3.247
1889	4.317	1889	3.704
1890	4.437	1890	3.753
1891	4.768	1891	3.569
1892	4.112	1892	3.562
1893 (6 mois)	2.048	1893 (6 mois)	1.700

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.428.470	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.524	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.750	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	43.635	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	80	—
— par million d'habitants	890	—
Télégraphes. Longueur des lignes	108.754	—
— — des fils	383.284	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.758	—
Dépêches transmises en 1891	29.595.603	dépêches

BUDGET DE 1893 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.293	millions
— des Etats confédérés	9.506	—
Total de la dette allemande	10.799	—
Moyenne de la dette par habitant	218	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	585	millions
— pour la marine	91	—
Total pour la guerre et la marine	677	—
Moyenne par habitant	13	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	5.056	millions
Moyenne par habitant	102	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

	Imp. totales		Export. totales	
1887	3.188 millions		3.190	millions
1888	3.435		3.352	—
1889	4.087		3.256	—
1890	4.272		3.409	—
1891	4.403		3.339	—
1892	4.463		3.327	—
1893 (6 mois)	2.042	1893 (6 mois)	1.671	—

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.879.285	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.426	officiers
— —	216.895	soldats
— —	25.871	chevaux
— Pied de guerre (environ)	730.297	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.491	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	103	—
— par million d'habitants	878	—
Télégraphes. Long. des lignes	52.726	—
— — des fils	323.368	—
— — par million d'hab.	8.559	—
Dépêches transmises en 1891	69.685.480	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	677.679.571	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.17	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.542.000	—
— pour la marine —	14.302.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.844.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	164.918.744	—
— Moyenne par habitant	4.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

	Imp. tot.		Exp. tot.
1887	362.227.564 L. st.	1887	281.262.885 L. st.
1888	387.635.743	1888	298.577.541
1889	427.637.595	1889	315.592.679
1890	420.691.997	1890	328.252.118
1891	435.691.279	1891	309.068.866
1892	423.892.000	1892	291.160.000
1893 (6 mois)	196.676.219	1893 (6 mois)	140.584.607

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.384.638	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.243	officiers
— —	318.077	soldats
— —	57.344	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.958	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	43	—
— par million d'habitants	652	—
Télégraphe. Longueur des lignes	66.285	—
— Longueur des fils	199.666	—
— — par million d'hab.	4.869	—
— Dépêches transmises en 1891	12.668.370	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	6.165.272.564	florins
— Moyenne par habitant	148	—
Dépenses militaires de la monarchie	156.472.298	—
— pour la marine	12.077.680	—
Total pour la guerre et la marine	168.549.978	—
— Moyenne par habitant	4.7	—
Dépenses totales de la monarchie	1.125.273.350	—
— Moyenne par habitant	27.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

	Imp. totales		Exp. totales
1887	568 mill. fl.	1887	672 mill. fl.
1888	533	1888	728
1889	589	1889	766
1890	610	1890	771
1891	613	1891	786
1892	673	1892	741
1893 (5 mois)	293	1893 (5 mois)	322

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	33.000	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1891)	4.621.744	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1891	140	—
Armée, Pied de paix	2.030	officiers
— —	19.282	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	184.361	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab.	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.329	—
— — des fils	18.967	—
— — par million d'hab.	4.558	—
Nombre total des dépêches en 1891	4.521.560	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.131.416.900	florins
Moyenne par habitant	244	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.679.500	—
— — de la marine	14.199.240	—
Total de la guerre et de la marine	35.878.740	—
Moyenne par habitant	7.7	—
Total des dépenses budgétaires	152.753.733	—
Moyenne par habitant	33	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations				Exportations			
	1888	1889	1890	1891	1888	1889	1890	1891
Objets de consom.	316	370	373	421	261	340	312	364
Matieres brutes.	305	306	328	303	205	190	240	216
Objets manufact.	89	185	177	197	103	182	193	214
Objets divers	551	379	414	414	529	366	336	341
Metaux precieux.	10	4	8	21	18	15	6	5
Totaux...	1.272	1.245	1.299	1.356	1.115	1.094	1 087	1.135

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 6 Août 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1889	1890	1891	1892	Cours de clôture des 5 dernières sem. 15 juil.	22 juil.	29 juill.	5 août.	5 août
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	97 75	97 97	98 15	98 92	98 95
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	97 70	97 90	98 05	98 70	98 70
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 80	106 75	106 50	104 80	104 47
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	479 »	478 75	479 »	481 »	482 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3905 »	3995 »	3980 »	4095 »	4155 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	130 »	125 »	120 »	120 »	119 75
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	625 »	620 »	625 »	623 75	613 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	391 »	385 »	» »	» »	»
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	471 50	477 »	480 »	475 »	480 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	485 »	183 75	485 »	484 »	483 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	955 »	958 75	957 50	960 »	961 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	582 50	575 »	572 »	577 50	575 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	765 »	772 50	773 75	778 75	773 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	112 50	108 75	107 50	100 »	98 75
240.000	500	250	Societé Génèrale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	460 »	469 »	468 »	468 50	465 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	290 »	» »	»
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	407 50	410 »	411 25	412 »	411 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	» »	367 50	370 »	375 »	367 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	710 »	705 »	702 50	705 »	701 50
50.000	500	500	Est-Algérien.............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	600 »	607 »	601 50	601 »	601 »
584.000	500	500	Est.........................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	958 »	960 »	955 »	960 »	956 50
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr..	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1512 50	1512 50	1512 50	1527 »	1525 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1320 »	1325 »	1319 50	1330 »	1335 »
525.000	400	400	Nord......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1865 »	1869 »	1865 »	1875 »	1868 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1610 »	1610 »	1607 50	1615 »	1608 75
300.000	500	500	Ouest......................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1109 50	1107 50	1114 »	1110 »	1114 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	299 »	280 »	280 »	286 »	277 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	556 »	557 50	550 »	555 »	556 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1367 50	1368 75	1390 »	1394 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	498 75	496 25	480 »	483 75	481 25
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	635 »	625 »	630 »	628 50	635 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1025 »	1018 »	1020 »	1020 »	1020 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	650 »	645 »	630 »	635 »	615 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	448 75	445 »	453 »	465 »	462 50
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	16 50	17 50	15 75	15 »	15 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2647 50	2615 »	2663 75	2667 50	2662 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	» »	456 25	450 »	457 50	458 75
84.000	500	500	Teleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	107 50	106 25	103 75	103 75	102 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	391 25	391 25	386 25	366 25	382 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	513 75	512 »	510 »	511 25	498 75
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	570 »	571 25	548 75	573 »	569 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1153 75	1155 »	1150 »	1150 »	1146 »
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	» »	451 »	451 50	454 »	451 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	75 »	72 50	72 »	77 »	»
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	205 »	205 »	205 »	207 »	206 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	300 »	298 75	297 50	300 »	290 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	632 50	626 25	633 75	632 50	670 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	221 25	222 50	221 25	227 50	228 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 »	743 75	725 »	685 »	655 »	608 75	610 »	602 50	596 25	595 25
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	140 »	141 25	140 »	143 75	138 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	» »	73 »	75 »	74 50	75 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	176 25	173 75	167 50	170 »	163 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 75	99 50	99 »	99 50	98 80
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 95	98 »	97 60	97 90	97 55
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	67 »	68 »	66 55	67 75	»
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	62 30	63 55	63 60	63 50	63 »
361.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 10	102 15	102 »	102 75	103 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 90	100 65	100 75	101 02	100 80
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 12	96 15	95 15	96 35	95 17
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	61 77	62 45	62 65	63 12	62 52
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	447 »	450 »	449 »	452 50	452 50
311.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	407 50	407 »	407 »	411 »	408 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	232 »	205 »	185 »	185 »	186 50
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	222 »	212 »	200 »	209 »	205 50
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	95 10	93 65	95 »	95 70	94 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	87 82	88 10	87 52	86 97	86 65
			Portugal 3 0/0..........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	21 75	21 75	22 »	22 10	21 75
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	346 25	350 »	355 »	357 50	353 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 70	102 »	101 50	101 95	102 60
360.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 80	68 75	67 70	66 70	67 55
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 15	98 50	98 20	98 60	98 85
1911.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	98 35	99 »	98 40	98 37	98 70
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	77 95	77 80	77 65	78 15	78 70
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 »	78 50	77 70	78 »	78 40
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 75	21 87	21 75	22 10	22 65
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	392 50	397 50	410 »	410 »	411 25
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	447 50	457 »	455 »	450 »	459 50
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	482 50	481 25	480 »	481 25	483 75

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 23 au 29 juillet 1893.		17.180
—	depuis le 1er janvier 1893.	646.535
—	— 1892.	295.705
Différence en faveur de 1893.		350.800

631

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 31e SEMAINE DE 1893

Recettes du 30 juillet au 5 août 1893..	755.787 75
Recettes de la semaine correspondante de 1892..................	732.049 85
Différence en plus en 1893	+ 23.737 90
Recettes du 1er janvier au 5 août 1893..............................	24.635.135 40
Recettes de la période correspondante de 1892..................	23.323.828 30
Différence en plus en 1893.......+	1.311.307 10

632

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 3e Exercice (1er Avril 1893)

Ventes mois de juill.	Kos 153.843.569	Reis.	600:014.655
— mois précéd.	454.638.286		1.177:214.970
	608.481.855		2.377:229.625

633

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	juillet	(7 1ers mois)	
	—	—	
1893.	550.140 53	4.828.286 58	Vente d'un an
1892.	543.226 96	4.764.367 84	à fin juin 1893
Aug.	+ 6.913 57	+ 63.918 74	8.672.583 52

634

COMPAGNIE GÉNÉRALE DE

CHEMINS DE FER BRÉSILIENS

Paranagua-Curityba

Recettes de juillet 1893..................	276.836 »
— — 1892..................	255.108 »
Augmentation..........	21.728 »
Recettes du 1er janvier au 31 juillet 1893.	1.873.893 »
— — 1892.	1.700.632
Augmentation..........	173.261 »

635

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES TÉLÉPHONES

RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES

ET CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25.000.000 DE FRANCS

Le Conseil d'Administration de la Société Générale des Téléphones, après avoir pris l'avis de ses jurisconsultes sur les conséquences possibles de l'article 3 de la loi du 1er août 1893, sur les Sociétés anonymes, a cru ne pas devoir passer outre à l'exécution des résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet 1893, sans avoir soumis la question aux Actionnaires.

En conséquence, le Conseil a décidé de réunir à nouveau une *Assemblée générale extraordinaire*, à l'effet de délibérer sur :

1° Le maintien ou le rapport des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 5 juillet dernier ;

2° Eventuellement : sur la formation d'une Société nouvelle ayant pour objet unique le recouvrement des créances de la Société sur l'Etat et sur la Ville de Paris, et, par suite, la réduction du capital de la Société actuelle, qui continuerait à subsister ;

3° Sur l'un ou plusieurs des cas prévus à l'article 38 des statuts ;

4° Sur l'époque de la mise en paiement du dividende de l'exercice 1892, et sur toutes autres propositions qui pourraient être présentées par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale extraordinaire aura lieu le **mardi 5 septembre prochain**, à trois heures de relevée, au siège social, rue Caumartin, n° 41.

Conformément à l'article 24 des statuts, tout porteur de **cinq** actions, au moins, a droit de faire partie de l'Assemblée ou de s'y faire représenter par un autre Actionnaire ayant droit d'y assister lui-même.

Conformément à l'article 4 de la loi du 1er août 1893, les propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à 5 actions pourront se réunir pour former le nombre nécessaire et se faire représenter par l'un d'eux à l'Assemblée générale.

Les titres devront être déposés *cinq* jours au moins avant celui fixé pour la réunion, c'est-à-dire au plus tard le *30 aout*, soit au Siège social, soit dans un des établissements ci-après désignés, savoir :

Banque de Paris et des Pays-Bas ;
Banque d'Escompte ;
Banque Internationale de Paris ;
Banque Parisienne ;
Comptoir National d'Escompte de Paris ;
Crédit Foncier ;
Crédit Lyonnais ;
Société de Crédit Mobilier ;
Société Générale ;
Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ;
Société Lyonnaise de Dépots et Comptes Courants et de Crédit Industriel, à Lyon ;
Société Marseillaise de Crédit Industriel, Commercial et de Dépots, à Marseille et à Paris,

Et dans toutes les Agences et Succursales de ces divers établissements, tant à Paris qu'en province.

Un jeton de présence de **cinq** francs sera alloué à chaque Actionnaire présent ou représenté à ladite réunion.

Le Conseil d'Administration.

636

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

DE BONE-GUELMA

ET PROLONGEMENTS

Le coupon n° 29 des actions sera payé, le 1er octobre 1893, soit au siège social, 7, rue d'Astorg, à Paris, soit aux bureaux de l'exploitation du Chemin de fer, à Bône :

Par action nominative...	14 fr. 208
Par action au porteur....	13 511

Les coupons indiqués ci-dessus pourront être payés au siège de la Compagnie, à partir du 1er septembre 1893, sous une retenue de 4 0/0.

637

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunts 4 0/0 or 1889 et 1890
(2e émission)

MM. E. Hoskier et Ce, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations des Emprunts Russes 4 0/0 or 1889 et 1890 (2e émission) qu'ils paieront, à partir du 1er septembre prochain, le coupon trimestriel échéant à cette date sur lesdits Emprunts.

638

EMPRUNT HYPOTHÉCAIRE 6 0/0 OR

DE L'ETAT BULGARE 1892

TIRAGE DU 20 JUILLET 1893

Numéros des titres désignés pour le remboursement

1.631	à 1.640	19.581	à 19.590	39.191	à 39.200
5.101	5.110	23.551	23.560	42.381	42.390
5.281	5.290	23.761	23.770	42.561	42.570
5.291	5.300	24.251	24.260	51.341	51.350
8.171	8.180	27.431	27.440	53.341	53.350
10.401	10.410	29.401	29.410	56.561	56.570
11.381	11.390	32.491	32.500	56.731	56.740
14.661	14.670	32.771	32.780	57.031	57.040
15.221	15.230	33.901	33.910	58.481	58.490
15.261	15.270	36.881	36.890	58.531	58.540
15.961	15.970	37.321	37.330	59.461	59.470
19.151	19.160	38.311	38.320	59.951	59.960
19.271	19.280				

Le remboursement de ces obligations se fera contre remise des titres à échéance du 1er octobre 1893, à Sophia, à la caisse du Trésor, et, à l'étranger, aux caisses des établissements désignés par le gouvernement, soit :

A Paris :

A la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer ;

A la Succursale de la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, 12, rue du Quatre-Septembre.

639

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Amortissement

Le vendredi, 8 septembre prochain, à 1 heure et demie, il sera procédé publiquement dans une des salles du Service central, 8, rue de Londres, au tirage au sort de 6.400 obligations 3 0/0, émission de 1884, remboursables au compte de l'exercice 1893.

Les obligations sorties au tirage seront remboursées dans les bureaux du Service Central, à partir du 1er octobre prochain.

Le remboursement pourra être effectué à Paris, dès le lendemain du tirage, sous la déduction de l'impôt édité par les lois des 21 juin 1875 et 26 décembre 1890, et d'une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France.

Paris, le 28 juillet 1893.

Le Directeur de la Compagnie,
Heurteau.

640

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

PROVINCE DE CATAMARCA

Emprunt 6 0/0 1888

DE FR. 15.000.000 OU LIV. ST. 600.000

La Banque Parisienne a l'honneur de donner avis aux porteurs d'obligations de l'Emprunt 6 0/0 1888 de la province de Catamarca que l'arrangement auquel la plupart d'entre eux ont adhéré a été ratifié par le Gouvernement National et le Gouvernement de la Province.

Les remises reçues jusqu'à présent permettent la mise en paiement d'une somme de fr. 27 50 ou liv. st. 1 2 s. par obligation, qu'ils pourront recevoir, contre remise des cinq coupons échus d'avril et octobre 1891, avril et octobre 1892 et avril 1893 :

A Paris, à la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat ;

A Bruxelles, chez MM. Frank Model et Ce, 12, rue du Congrès ;

A Londres, chez MM. A. Ruffer et Sons, 39, Lombard Street.

Les porteurs qui ont adhéré ou qui adhéreront à l'arrangement seront seuls admis à recevoir le montant des susdits coupons.

641

SOCIÉTÉ LYONNAISE
DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Bilan au 31 juillet 1893

ACTIF

Caisse (espèces en caisse et à la Banque)	1.090 416 28
Portefeuille (effets de commerce).........	18.009.009 36
Avances et crédits sur garanties statutaires	4.369.839 14
Comptes courants..........	3.759.709 88
Comptes d'ordre..........	551.761 87
Actions, versements non appelés..........	22.500.000 ..
	80.280.736 53

PASSIF

Capital..........	30.000.000 ..
Réserves..........	2.394.317 58
Comptes de dépôts et comptes courants...	44.602.694 84
Acceptations..........	688.080 55
Comptes d'ordre..........	2.595.643 56
	80.280.736 53

642

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE
CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Actif	Situation au 30 juin 1893	Situation au 31 juillet 1893
Espèces au siége social..	5.958.770 27	6.530.865 05
— à la Banq. de France	668.917 78	790.360 24
Fonds disponib. dans les banq. France..	1.652.595 75	1.470.920 02
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	4.847.864 53	6.470.071 15
Coupons à encaisser......	1.776.308 97	1.088.521 68
Agents de change........	70.457 55	»
Effets à recevoir. France .	77.461.240 68	65.764.340 36
— Etranger	6.082.691 29	3.812.793 20
Reports..........	6.415.506 70	6.302.290 »
Rentes, Actions et Oblig.	3.658.802 78	3.297.220 81
Avances sur Titres.......	10.265.266 91	9.815.235 88
— Garanties...	1.565.617 »	1.208.453 35
Comptes Courants........	17.482.743 46	20 887.374 35
Crédits d'acceptations gar.	7.585.806 82	6.583.382 87
Frais génér. sem. écoulé..	»	»
— — en cours	803.151 06	111.428 59
Immeuble social.........	3.192.098 06	3 194.611 61
Versement non appelé....	45.000.000 »	45.000.000 »
Total de l'actif...	194.487.839 64	182.077.869 16
Passif		
Capital..........	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire....	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de dépôts. à vue.	42.846.421 99	47.906.644 17
— à préavis	14.812.925 90	12.797.076 40
Comptes courants. France	53.527.207 27	43.761.610 93
— Etranger	3.611.586 43	2.041 317 02
Agents de change........	700.756 50	437.345 40
Acceptations à payer sur garant.	7.585.806 82	6.533 382 87
Acceptations à payer sur provis.	1.724.445 99	150.930 40
Divers..........	368.898 27	53 819 72
Réescompte du portef....	209.554 37	243.993 30
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer..	24.881 »	58.609 »
Solde de l'exercice 1892	72.880 »	600.000 »
Profits et pertes Solde du sem. écoulé	75.332 71	190 368 46
Profits et pertes Sem. en cours.	1.917.142 39	300.371 79
	194.487.839 64	182.077.869 46
Effets à échoir en portefeuille..........	83.543.931 97	69.377.133 56
Effets en circulation avec l'endossement de la Société..........	12.165.800 »	10.350.000 »
Total du passif...	95.709.731 97	79.727.133 56

Certifié conforme aux écritures

Le Président-Directeur : J. GAY.

643

CHEMINS DE FER DE
PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Fête de l'Assomption. — Billets d'aller et retour à prix réduits. — A l'occasion de la fête de l'Assomption, les billets d'aller et retour à prix réduits, délivrés du 12 au 15 août 1893, en vertu du tarif G. V. No 2 seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 17 août.

Les billets d'aller et retour, de ou pour Paris, Lyon et Marseille, conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle fixée ci-dessus.

644

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 à 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville-d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudis et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, à 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber, Paris.

648

CHEMINS DE FER DE
PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Excursion à prix réduits. — Paris-Zermatt-Berne-Interlaken. — Départ de Paris le 31 août à 2 heures 30 soir.

Prix du voyage (aller et retour), de Paris : à Berne, 33 fr., en 2e classe, 22 fr., en 3e classe ; à Interlaken, 39 fr., en 2e classe, 26 fr. en 3e classe ; à Zermatt, 49 fr., en 2e classe, 33 fr., en 3e classe.

Emission des billets, à dater du 10 août 1893 : à la gare de Paris-P.-L.-M., 20 boulevard Diderot ; dans toutes les gares de la Cie du Nord ; dans les bureaux-succursales de la Cie P.-L.-M. et dans les diverses agences de voyages.

Pour plus de renseignements, voir les affiches publiées par la Compagnie.

645

CHEMINS DE FER DE
PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

Excursions en Suisse. — Billets d'Aller et Retour de **Paris à Berne et à Interlaken** (viâ Dijon, Pontarlier, Les Verrières, Neuchâtel) ou réciproquement de **Paris à Zermatt** (viâ Dijon, Pontarlier, Lausanne) sans réciprocité.

Prix des billets. — De Paris à : Berne, 1re classe, 101 fr. ; 2e classe, 75 fr. ; 3e classe, 50 francs. Interlaken, 1re classe, 113 fr. ; 2e classe, 84 fr. ; 3e classe, 56 fr.

Zermatt : (Mont Rose) 1re classe, 140 fr. ; 2e classe, 103 francs ; 3e classe, 71 francs.

Valables 60 jours, avec arrêts facultatifs sur tout le parcours.

Franchise de 30 kilogs de bagages sur le parcours P.-L.-M.

Trajet rapide de Paris à Berne en 12 heures sans changement de voiture en 1re et 2e cl.

Les billets d'aller et retour de Paris à Berne et à Interlaken sont délivrés du 15 avril au 15 octobre, ceux de Paris à Zermatt du 15 mai au 30 septembre.

646

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Billets d Aller et Retour de Famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Evaux les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic sur-Cère.

Réduction de 50 % pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré, jusqu'au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des Billets d'Aller et Retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les Billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public ; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'Aller et au Retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre Billets simples ordinaires le prix d'un de ces Billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des Billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 % du prix total du Billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les Billets non périmés.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au Bureau du Correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des Billets d'Aller et Retour réduits de 25 % pour le Mont-Dore et La Bourboule.

Les demandes de Billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

647

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonet.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 84. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 20 Août 1893.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.421	officiers
— —	47.731	soldats
— —	10.688	chevaux
— Pied de guerre (environ)	228.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.517	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	740	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.225	—
— — des fils	37.715	—
— — — par mill. d'hab.	6.142	—
Dépêches transmises en 1891	8.455.572	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.314.854.124	francs
— Moyenne par habitant	376	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	340.860.949	—
— Moyenne par habitant	55.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000 fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000 fr.
1888	—	1.534.400.000 »	1888	—	1.243.700.000 »
1889	—	1.556.400.000 »	1889	—	1.458.500.000 »
1890	—	1.835.400.000 »	1890	—	1.289.300.000 »
1891	—	1.547.000.000 »	1891	—	1.314.000.000 »
1892	—	1.355.314.000 »	1892	—	1.239.125.000 »
1893	(6 mois)	713.468.000 »	1893	(6 mois)	573.901.000 »

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	140.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	520.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.437.218	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.482	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	140.647.247	—
— de la marine	29.741.572	—
Total pour la guerre et la marine	170.388.819	—
Moyenne par habitant	10	—
Dépenses totales du budget	741.206.994	—
— Moyenne par habitant	43.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000 Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000 Pes.
1888	—	716.100.000 —	1888	—	763.100.000 —
1889	—	743.531.458 —	1889	—	790.328.272 —
1890	—	810.062.842 —	1890	—	824.785.335 —
1891	—	862.335.075 —	1891	—	854.965.180 —
1892	—	753.641.400 —	1892	—	732.631.094 —
1893	(6 mois)	353.654.573 —	1893	(6 mois)	307.329.316 —

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.589	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.645	officiers
— —	233.153	soldats
— Pied de guerre	3.164.322	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.965	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	532	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.854	—
Longueur des fils par million d'hab.	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	9.262.246	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	3.381	—
Total de la Dette italienne	12.449	—
Moyenne de la dette par habitant	410	lire
Dépenses militaires totales	247	millions
— marine —	107	—
Total guerre et marine	355	—
Moyenne par habitant	11	lire 6
Dépenses totales du budget	1.691	millions
Moyenne par habitant	55	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions		Export. totales...	1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.180	»		—	940	»
1892	—	1.214	»		—	1.011	»
1893	(6 mois)	611	»	1893	(6 mois)	479	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	85.395.209	habitants
— moyenne par kil. carré	20	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de paix	30.574	officiers
— —	750.944	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de paix	781.518	combattants
—	139.966	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	51.353	officiers
	2.359.720	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.411.073**	combattants
—	462.917	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	125.522	—
— Longueur des fils	296.754	—
— — par million d'hab.	3.491	—
Nombre total des dépêches en 1890	10.981.185	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.155.309.650	r. métal
Roubles-crédit	3.024.213.178	r. papier
Livres sterling	2.489.700	liv. st.
Francs	543.787.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**13.090.222.362**	—
Moyenne par habitant	153	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	3.2	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

Importations		Exportations	
1886	373 9	1886	436.5
1887	344.3	1887	568.5
1888	333.9	1888	727.1
1889	373.7	1889	687.1
1890	361.4	1890	610.5
1891	326 3	1891	627.3
1892	346.6	1892	399.1
1892 (5 mois)	140 »	1892 (5 mois)	183 »

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	71	—

Armée fédérale. *Effectif en 1893 :*

Pied de Guerre: Armée régulière	131.424	combattants
Pied de Guerre: Landwehr	81.485	—
Pied de Guerre: Landsturm	273.773	—
Total de l'effectif	486.682	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.199	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	77	—
— par million d'habitants	1.103	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.245	—
— Long. des fils	19.188	—
— — par million d'hab.	6.616	—
Dépêches transmises en 1890	3.818.538	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	36.726.542	—
Moyenne par habitant	12	—
Total des dépenses budgétaires fédérales	84.534.105	—
Moyenne par habitant	28	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales		837	1887	Exportations totales		671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	954	1889	—	—	711
1890	—	—	954	1890	—	—	703
1891	—	—	932	1891	—	—	671
1892	—	—	870	1892	—	—	657

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 13 Août 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	Rentes à payer		RENTES FRANÇAISES	Dividende ou intérêt distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
Millions	Francs			1888	1889	1890	1891	1892	1889	1890	1891	1892	22 juil.	29 juill.	5 août.	12 août	19 août
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	97 97	98 15	98 92	98 95	99 15
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	97 90	98 05	98 70	98 70	99 02
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 75	106 50	104 80	104 47	104 »
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	478 75	479 »	481 »	482 »	482 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3995 »	3980 »	4095 »	4155 »	4130 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	125 »	120 »	120 »	119 75	100 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	620 »	625 »	623 75	613 75	617 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	385 »	» »	» »	»	»
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	477 »	480 »	475 »	480 »	479 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	483 75	485 »	484 »	483 »	482 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	958 75	957 50	960 »	961 25	961 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	575 »	572 »	577 50	575 »	570 »
400.000	500	250	Credit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	772 50	773 75	778 75	773 75	772 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	108 75	107 50	100 »	98 75	90 »
240.000	500	250	Societé Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	469 »	468 »	468 50	465 »	465 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	» »	290 »	» »	»	297 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	410 »	411 25	412 »	411 »	410 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	367 50	370 »	375 »	367 50	367 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	705 »	702 50	705 »	701 50	705 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	607 »	601 50	601 »	601 »	605 »
584.000	500	500	Est........................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	960 »	955 »	960 »	956 50	961 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1512 50	1512 50	1527 »	1525 »	1530 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1325 »	1319 50	1330 »	1335 »	1340 »
525.000	400	400	Nord......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1869 »	1865 »	1875 »	1868 »	1872 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1610 »	1607 50	1615 »	1608 75	1624 »
300.000	500	500	Ouest.....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1107 50	1114 »	1110 »	1114 »	1117 »
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	280 »	280 »	286 »	277 »	278 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	557 50	550 »	555 »	556 »	555 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1367 50	1368 75	1390 »	1391 »	1390 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	486 25	480 »	483 75	481 25	481 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	625 »	630 »	628 50	635 »	629 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1018 »	1020 »	1020 »	1020 »	1020 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	645 »	630 »	635 »	615 »	606 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	445 »	453 »	465 »	462 50	469 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	17 50	15 75	15 »	15 50	15 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2645 »	2663 75	2667 50	2662 50	2672 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	456 25	450 »	457 50	458 75	460 »
84.000	500	500	Teleg. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	106 25	103 75	103 75	102 50	105 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	391 25	386 25	366 25	382 50	380 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	512 »	510 »	511 25	498 75	495 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	571 25	548 75	573 »	569 50	571 25
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1155 »	1150 »	1150 »	1146 »	1143 50
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	451 »	451 50	454 »	451 »	454 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	72 50	72 »	77 »	»	72 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	206 »	205 »	207 »	206 »	205 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	298 75	297 50	300 »	290 »	290 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	626 25	633 75	632 50	620 »	610 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	222 50	221 25	227 50	228 »	216 25
120.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	610 »	602 50	596 25	596 25	578 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	141 25	140 »	143 75	138 75	136 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	73 »	75 »	74 50	75 »	72 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	173 75	167 50	170 »	163 75	163 75
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 50	99 »	99 50	98 80	98 90
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	98 »	97 60	97 90	97 55	97 50
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	68 »	66 55	67 75	»	67 75
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	63 55	63 60	63 50	63 »	63 70
364.968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 15	102 »	102 75	103 »	103 15
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 65	100 75	101 02	100 80	101 30
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	96 15	95 15	96 35	95 47	95 50
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	62 45	62 65	63 42	62 52	62 25
1.240.000		1936	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	450 »	449 »	452 50	452 50	450 »
311.000		1940	— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	407 »	407 »	411 »	408 »	406 »
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	205 »	185 »	185 »	186 50	187 50
270.000		1962	— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	212 »	200 »	209 »	205 50	204 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	93 65	95 »	95 70	94 »	94 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	88 10	87 52	86 97	86 65	84 80
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	21 75	22 »	22 10	21 75	21 75
285.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	355 »	357 50	353 75	353 75
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	97 25	105 »	99 75	100 »	102 »	101 50	101 95	102 60	102 90
300.000.000r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	68 75	67 70	66 70	67 55	67 65
150.000.000r		1960	— 4 0/0 1880.........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 50	98 20	98 60	98 85	99 40
1941.992.000		1970	— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	99 »	98 40	98 37	98 70	99 25
500.000.000		1974	— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	77 80	77 65	78 15	78 70	80 50
445.210		1952	— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	78 50	77 70	78 »	78 40	79 10
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 87	21 75	22 10	22 05	22 10
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	397 50	400 »	410 »	411 25	412 50
391.362		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	457 »	455 »	450 »	459 50	461 75
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	481 25	480 »	481 25	483 75	490 »

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 30 juillet au 5 août 1893.		17.575
— depuis le 1er janvier 1893.		664.110
— —	1892.	306.450
Différence en faveur de 1893.		357.660

649

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 32e SEMAINE DE 1893

Recettes du 6 au 12 août 1893	735.650 20
Recettes de la semaine correspondante de 1892	707.485 40
Différence en plus en 1893	+ 28.164 80
Recettes du 1er janvier au 12 août 1893	25.370.785 60
Recettes de la période correspondante de 1892	24.031 313 50
Différence en plus en 1893	+ 1.339.472 10

650

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 16e quinzaine 1893	317.581 60
Recettes de la 16e quinzaine 1892	315.032 90
Différence pour 1893	+ 2.548 70
Recettes des 16 1res quinzaines de 1893	3.995.548 »
Recettes des 16 1res quinzaines de 1892	3.389.661 80
Différence en plus pour 1893	+ 605.886 20

651

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU

GAZ POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

MM. les porteurs d'obligations sont informés qu'il sera procédé, le jeudi 7 septembre prochain, à trois heures de l'après-midi, au tirage au sort des obligations de la Compagnie, qui seront remboursées à partir dl 1er octobre prochain.

Le tirage aura lieu au siège social, 37, boulevard Haussmann, en présence de MM. les porteurs d'obligations qui voudront y assister.

Le Conseil d'administration.

652

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunts 4 0/0 or 1889 et 1890 (2e émission)

Le coupon trimestriel au 1er septembre 1893 sera payé, à partir de cette date, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

653

CONFÉDÉRATION SUISSE

Rente 3 0/0 des Chemins de fer

Le coupon no 9, échéant le 1er septembre 1893, sera payé à partir dudit jour, sans frais, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

654

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 31 Juillet 1893

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse. Fr.	12.091.844 06	26.179.968 74
Espèces en banque	14.088.124 68	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	114.731.232 22	156.211.435 52
Effets sur l'Etranger.	41.480.203 30	
Reports		20.836.506 32
Banques des Colonies françaises		5.615.330 29
Correspondants :		
Effets à l'encaissement		15.889.809 57
Comptes courants débiteurs		18.867.956 08
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves		16.216.895 43
Agences hors d'Europe		32.221.382 69
Avances sur documents et marchandises	6.149.529 30	38.718.571 34
Avances sur garanties de tiers	5.938.070 30	
Avances sur valeurs françaises et étrangères	26.630.971 74	
Participations financières		1.069.057 45
Tirages à échéances des Agences hors d'Europe		6.998.700 75
Débiteurs par acceptations		23.491.180 98
Crédits par acceptations : sur documents et marchandises	6.380.632 33	34.849.872 88
sur garanties de tiers	1.088.924 68	
sur valeurs françaises et étrangères	27.380.315 87	
Comptes d'ordre et Divers		6.671.273 21
Immeubles		7.250.000 »
TOTAL Fr.		411.088.001 25

Passif

Capital Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	415.813 05	5.079.204 40
Décisions des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892	3.375.000 »	
Supplémentaire	1.100.000 »	
Immobilière	188.391 35	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte		152.565.464 92
Comptes courants créditeurs		76.650.444 06
Coupons et dividendes à payer		5.727.915 75
Banques des Colonies françaises		5.842.088 58
Effets remis à l'encaissement		14.759.616 80
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe		7.022.962 60
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers		58.583.559 29
Comptes d'ordre et Divers		3.756.904 05
Immeuble (annuités à régler)		6.099.840 80
TOTAL Fr.		411.088.001 25

Le Président du Conseil d'administration,

DENORMANDIE.

Certifié conforme :

Pour la Commission de Contrôle :

A. ALLAIN-LAUNAY.

655

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursion de Paris aux châteaux de la Loire, par trains rapides et à prix réduits.

Visite de Blois et de Chambord.

Départ de Paris (Gare d'Orléans) dimanche matin 27 août, retour à Paris le même jour.

D'accord avec les indicateurs Duchemin, la Compagnie fera émettre, du 21 au 26 août inclus, des billets d'excursion comprenant :

1o Le transport en chemin de fer;
2o Les repas (vin compris);
3o Le transport en omnibus et en voi
4o Les entrées dans les monuments;
5o Les soins des guides-conducteurs d
cursion, par les soins et sous la respons
de l'Agence des Indicateurs Duchemin.

Prix de l'excursion complète :

1re classe : 30 fr. 55 — 2e classe : 24 fr

Le nombre des places est limité.

Les billets sont délivrés dans les bu de l'agence des Indicateurs Duchemin, 2 de Grammont, à Paris.

On peut se procurer des renseigneme des prospectus détaillés :

A la gare d'Orléans (quai d'Austerli rue de Londres; 7, rue Paul Lelong; Gaillon; 30, rue Notre-Dame-de-Nazare place Saint-Sulpice; 6, rue Française, 7 de la Madeleine; 21 bis, rue Paradis; 3 levard Sébastopol; 63, rue des Archive rue J.-J.-Rousseau.

AVIS. — Les voyageurs n'auront pas à la franchise des bagages.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU CO
ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux	
	30 juin 1893	31 ju
Actif	—	
Caisse et Banque	33.576.846 27	28.46
Portefeuille	116.776.561 64	129.33
Effets à l'encaissement	12.775 678 57	12.88
Reports	24.543.443 05	22.29
Coupons à encaisser	3.501.663 92	2.37
Rentes et actions, bons et obligations	61.250.497 01	61.20
Avances sur garanties	50.672.762 73	49.43
Participations industrielles et commerciales	4.154.266 50	4.15
Participations financières	60.774.105 74	60.
Immeubles de la Société	3.720.529 60	3.72
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	63.448.947 02	60.80
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.00
	495.197.302 05	495.22
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.00
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.72
Réserve spéciale	6.000.000 »	6.00
Comptes de chèques	155.273.845 71	165.99
Dépôts à échéances fixes	98.794.900 »	98.5
Comptes à disponibilité	4.531.689 84	3.5
Effets à payer	13 697.968 83	12.51
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers	86.940.803 53	77.41
Intérêts et dividendes	157.633 50	12
Solde du dernier exercice	205.325 42	20
Profits et pertes (frais généraux déduits)	1.869.882 15	2 1
	495.197.302 05	495.2
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale	6.485.386 38	1.51
Agences de province	715.607.44	87
	7.200.993 82	2.3

CERTIFIÉ conforme aux écritures :

Le Directeur : SE[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMME

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire

CAPITAL SOCIAL : 60 MILLIONS

Comptes de chèques 1 0
— à 7 jours de préavis 1 1

Ordres de Bourse. — Paiement de cou — Encaissement d'effets et de factures. compte d'effets. — Envois de fonds pr et étranger. — Avances sur titres.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris

CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaissement des coupons; Dépôts de titres; Ordres de Bourse; Prêts sur dépôts de titres; Prêts hypothécaires à long terme avec amortissement; Prêts hypothécaires à court terme et sans amortissement; Prêts communaux.

659

CHEMINS DE FER DE

PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

5e Excursion au Château et dans la Forêt de Fontainebleau

Dimanche 27 août 1892

Avec le concours de la Société des Voyages Economiques

Train spécial d'excursion à marche rapide et à prix réduits

Aller et retour dans la même journée

Départ de Paris, 8 h. 25 matin. — Arrivée . Fontainebleau, 9 h. 25 matin.

Départ de Fontainebleau, 10 h. 50 soir. — rrivée à Paris, 11 h. 52 soir.

Prix de l'excusion complète :

re cl. **18** fr. | 2e cl. **16** fr. | 3e cl. **15** fr.

Le nombre des places est limité.

660

CHEMINS DE FER DU NORD

SAISON DES BAINS DE MER

du 15 mai au 15 octobre

PRIX AU DÉPART DE PARIS :

Billets d'aller et retour

Valables du Vendredi au Mardi

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
e Tréport-Mers	25 75	20 35	13 90
iint-Valéry	27 15	21 35	14 75
ayeux	27 15*	21 35*	14 75*
e Crotoy	26 45*	20 85*	14 35*
uend (Fort-Mahon)	28 30**	22 15**	15 45**
erck	29 60*	23 05*	16 20*
tables (Le Touquet, Paris-Plage)	30 90	23 95	17 »
oulogne	34 »	25 70	18 90
'imille-Wimereux	34 55	26 10	19 30
nbleteuse, Audresselles, Wissant (Marquise)	35 50**	26 75**	20 »**
ilais	37 90	29 »	21 95
avelines	38 85	29 95	22 60
inkerque	38 85	29 95	22 60

* Ce prix ne comprend pas le trajet du chemin fer d'intérêt local.

** Ce prix ne comprend que le trajet en chemin fer.

661

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

ET DU LONDON BRIGTHON

rvices de Paris à Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven

Double service rapide journalier à heures es toute l'année (dimanches compris) :

Départs de Paris-Saint-Lazare à 9 heures matin et à 9 heures du soir.

Billets simples valables pendant 7 jours : re classe, 43 fr. 25; 2e classe, 32 fr.; classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant nois : 1re classe, 82 fr. 75; 2e classe, 52 fr. 75; classe, 31 f.r 50

662

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIEGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* 9 *de chaque mois :* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Lucie, les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la **Centre Amérique** et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* 21 *de chaque mois :* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz**.

Départs du **Havre** *le* 22 *et de* **Bordeaux** *le* 26 *de chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et la **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto-Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* 15, *de* **Saint-Nazaire**, *le* 17 *et de* **Bordeaux** *le* 19 *de chaque mois :* **Pour Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti**, la **Havane** et **Vera-Cruz.**

Départs de **Marseille** *le* 12 *de chaque mois :* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela**, la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondance* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz.**

664

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

CÔTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE & A L'ILE DE JERSEY

1o **Billets d'Excursion**, valables pendant **un mois**(1) avec itinéraires fixés comme suit :

	1re classe	2e classe
1er Itinéraire.	50 fr. »	40 fr. »

Paris. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — St-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e Itinéraire. — 50 fr. » 40 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e Itinéraire. — 70 fr. » 55 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e Itinéraire. — 80 fr. » 60 fr. »

Paris. — Vire. — Granville. — Avranches ou Mortain. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e Itinéraire. — 90 fr. » 70 fr. »

Paris. — Cherbourg. — St Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

6e Itinéraire. 90 fr. » 70 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Dreux. — Paris.

7e Itinéraire. — 105 fr. » 90 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, (moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Paris.

8e Itinéraire. — 105 fr. » 90 fr. »

Paris. — Vire. — Granville. — Avranches ou Mortain. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e Itinéraire. — 115 fr. » 100 fr. »

Paris — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

Les 10e, 11e et 12e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen et d'Angers.

13e Itinéraire. — 95 fr. » 70 fr. »

Paris. — Granville. — Jersey (St-Hélier). — St-Malo. — Pontorson. — Le Mont-St-Michel. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

Les Billets sont délivrés à Paris, aux Gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux Bureaux de Ville de la Compagnie.

(1) La durée de ces billets peut être prolongée d'un mois, moyennant la perception d'un supplément de 10 %, si la prolongation est demandée, aux principales gares dénommées aux itinéraires, pour un billet non périmé.

(2) Le trajet entre Rouen et Le Havre peut s'effectuer facultativement, soit par chemin de fer, soit par bateau à vapeur.

2o **Billets d'Excursion**, valables de **30** à **60 jours**, avec itinéraire établi au gré du Voyageur, sur les grands réseaux

Minimum de parcours : **300** kilomètres. — Réductions croissantes, selon la longueur du parcours, sur les billets individuels. — Réduction supplémentaire jusqu'à **25** 0/0 sur les billets collectifs.

663

Paris. — Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 85. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 27 Août 1893.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République................ 528.876 kil. carrés
Population continentale en 1891........... 38.343.192 habitants
— — en 1886........... 38.218.903 —
— par kil. carré en 1891........... 72 —
— — en 1886........... 72 —
Armée. Pied de paix..................... 28.382 officiers
— — sous-offs et hommes... 543.908

Total de l'effectif de paix...... 572.290
Chevaux................ 140.879
Effectif probable de guerre....... 3.304.000 off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892. 37.479 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés..... 71 —
— par million d'habitants.. 986 —
Télégraphes. Long. des lignes (1891)...... 103.781 —
— — des fils (1891).......... 329.158 —
— — par million d'habit... 8.662 —
Nombre total des dépêches en 1891........ 39.246.287 dépêches

BUDGET DE 1893 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel............ 15.204.265.400 francs
— 3 % amortissable......... 4.011.234.500 —
— 4 ½ 1883.................. 6.789.783.900 —
Total de la dette publique................ 26.005.283.800 francs
Moyenne par habitant.......................... 678 —
Dépenses du ministère de la guerre......... 634.610.131 —
— — de la marine......... 255.457.533 —
Total de la guerre et de la marine........... 890.067.664 francs
Moyenne par habitant.................. 23.2 —
Total des dépenses budgétaires............... 3.357.197.132 —
Moyenne par habitant.................. 87.6 —

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations	totales	4.026	1887	Exportations	totales	3.246
1888	—	—	4.107	1888	—	—	3.247
1889	—	—	4.317	1889	—	—	3.704
1890	—	—	4.437	1890	—	—	3.753
1891	—	—	4.768	1891	—	—	3.569
1892	—	—	4.412	1892	—	—	3.562
1893	(7 mois)		2.260	1893	(7 mois)		1.905

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire.................... 540.419 kil. carrés
Population (1er déc. 1885).................. 46.855.704 habitants
— (1er déc. 1890)................. 49.428.470 —
— par kil. c. (1885)................ 87 —
— — (1890)............... 91 —
Armée. Pied de paix....................... 20.524 officiers
— — .... 486.983 soldats
— — .... 93.750 chevaux
— Pied de guerre : Environ........... 4.500.000 off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)............. 43.635 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés...... 80 —
— par million d'habitants... 890 —
Télégraphes. Longueur des lignes........ 108.754 —
— — des fils........... 383.284 —
— Long. des fils par million d'hab. 7.758 —
Dépêches transmises en 1891.................. 29.595.603 dépêches

BUDGET DE 1893 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire........................... 1.293 millions
— des Etats confédérés................. 9.506 —
Total de la dette allemande......................... 10.799 —
Moyenne de la dette par habitant.................. 218 marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire............ 585 millions
— pour la marine.............................. 91 —
Total pour la guerre et la marine.................. 677 —
Moyenne par habitant................................ 13 marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats....... 5.056 millions
Moyenne par habitant................................ 102 marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.188	millions		Export. totales..	3.190	millions
1888	—	3.435	—		—	3.352	—
1889	—	4.087	—		—	3.256	—
1890	—	4.272	—		—	3.409	—
1891	—	4.403	—		—	3.339	—
1892	—	4.463	—		—	3.327	—
1893	(6 mois)	2.042	—	1893	(6 mois)	1.671	—

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni............... 314.628 kil. carrés
Population — (4 avril 1881).. 35.241.482 habitants
— — (5 avril 1891).. 37.879.285 —
— par kil. carré en 1881......... 112 —
— — en 1891......... 120 —
Armée. Pied de paix....................... 10.426 officiers
— — .... 216.895 soldats
— — .... 25.871 chevaux
— Pied de guerre (environ).......... 730.297 off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)........... 32.494 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés..... 103 —
— par million d'habitants.. 878 —
Télégraphes. Long. des lignes........... 52.726 —
— — des fils.............. 323.368 —
— — par million d'hab.... 8.559 —
Dépêches transmises en 1891.................. 69.685.480 dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni.............. 677.679.571 Liv. st.
— Moyenne par habitant........ 17.17 —
Dépenses militaires du Royaume-Uni............ 17.542.000 —
— pour la marine — .... 14.302.000 —
Total pour la guerre et la marine.............. 31.844.000 —
Dépenses totales du Royaume-Uni........... 164.918.744 —
— Moyenne par habitant............... 4.6 —

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot...	362.227.564	L. st.	1887	Exp. tot..	281.262.885	L. st.
1888	—	387.635.743	—	1888	—	298.577.541	—
1889	—	427.637.595	—	1889	—	315.592.679	—
1890	—	420.691.997	—	1890	—	328.252.118	—
1891	—	435.691.279	—	1891	—	309.068.866	—
1892	—	423.892.000	—	1892	—	291.160.000	—
1893	(7 mois)	230.924.092	—	1893	(6 mois)	165.048.473	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong... 625.557 kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880).. 37.882.712 habitants
— — (31 déc. 1890).. 41.384.638 —
— — par k. c. en 1880.. 61 —
— — — en 1890.. 66 —
Armée. Pied de paix....................... 21.243 officiers
— — .... 318.077 soldats
— — .... 57.344 chevaux
— Pied de guerre (environ)......... 1.872.000 of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)........... 26.958 kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés.. 43 —
— par million d'habitants.. 652 —
Télégraphe. Longueur des lignes........ 66.285 —
— Longueur des fils........... 199.666 —
— — par million d'hab. 4.869 —
— Dépêches transmises en 1891. 12.668.370 dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie.......... 6.165.272.564 florins
— Moyenne par habitant... 148 —
Dépenses militaires de la monarchie....... 156.472.298 —
— pour la marine......... 12.077.680 —
Total pour la guerre et la marine......... 168.549.978 —
— Moyenne par habitant............... 4.7 —
Dépenses totales de la monarchie....... 1.125.273.350 —
— Moyenne par habitant.......... 27.2 —

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales....	568	mill. fl.	1887	Exp. totales...	672	mill. fl.
1888	—	533	—	1888	—	728	—
1889	—	589	—	1889	—	766	—
1890	—	610	—	1890	—	771	—
1891	—	613	—	1891	—	786	—
1892	—	673	—	1892	—	741	—
1893	(5 mois)	293	—	1893	(5 mois)	322	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume..................... 33.000 kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)...... 4.511.415 habitants
— (31 déc. 1891)...... 4.621.744 —
— par kil. carré en 1889...... 137 —
— — en 1891...... 140 —
Armée, Pied de paix........................ 2.030 officiers
— — .... 19.282 s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général..... 184.361 off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total....... 2.619 kilomètres
— par 1.000 kil. carrés....... 81 —
— par million d'hab......... 582 —
Télégraphes. Long. des lignes............ 5.329 —
— — des fils................ 18.967 —
— — par million d'hab..... 4.558 —
Nombre total des dépêches en 1891......... 4.521.560 dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891..................... 1.131.416.900 florins
Moyenne par habitant................. 244 —
Dépenses du ministère de la guerre........... 21.679.500 —
— — de la marine........... 14.199.240 —
Total de la guerre et de la marine........... 35.878.740 —
Moyenne par habitant................. 7.7 —
Total des dépenses budgétaires............... 152.753.733 —
Moyenne par habitant................. 33 —

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations				Exportations			
	1888	1889	1890	1891	1888	1889	1890	1891
Objets de consom.	316	370	373	421	261	310	312	364
Matières brutes..	305	306	328	303	205	190	240	216
Objets manufact..	89	185	177	197	103	182	193	214
Objets divers ...	551	379	414	414	529	366	336	341
Métaux précieux.	10	4	8	21	18	15	6	5
Totaux...	1.272	1.245	1.299	1.356	1.115	1.094	1 087	1.135

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 20 Août 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1889	1890	1891	1892	29 juill.	5 août.	12 août	19 août	26 août
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	84 30	91 30	95 15	98 55	98 15	98 92	98 95	99 15	99 27
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	86 40	93 40	95 30	98 80	98 05	98 70	98 70	99 02	98 90
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	104 40	106 25	105 35	105 65	106 50	104 80	104 47	104 »	103 80
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	479 »	481 »	482 »	482 »	482 75
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	3850 »	4130 »	4410 »	4230 »	3980 »	4095 »	4155 »	4130 »	4120 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	510 »	525 »	475 »	211 25	120 »	120 »	119 75	100 »	88 75
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	747 50	830 »	805 »	655 »	625 »	623 75	613 75	617 50	613 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	453 75	450 »	425 »	417 50	» »	» »	»	»	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	380 »	420 »	440 »	492 50	480 »	475 »	480 »	479 »	475 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	» »	620 »	577 50	507 50	485 »	484 »	483 »	482 »	483 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1310 »	1250 »	1270 »	1125 »	957 50	960 »	961 25	961 25	965 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	585 »	620 »	597 50	545 »	572 »	577 50	575 »	570 »	580 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	667 50	740 »	800 »	782 50	773 75	778 75	773 75	772 »	773 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	430 »	445 »	377 50	170 »	107 50	100 »	98 75	90 »	90 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	455 »	480 »	480 »	465 »	468 »	468 50	465 »	465 »	467 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	222 08	227 49	204 51	180 »	290 »	» »	»	297 50	295 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	» »	530 »	497 50	405 »	411 25	412 »	411 »	410 »	410 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	395 »	325 »	392 50	380 »	370 »	375 »	367 50	367 50	375 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	720 »	700 »	702 50	705 »	701 50	705 »	709 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	635 »	690 »	710 »	585 »	601 50	601 »	601 »	605 »	601 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	790 »	860 »	890 »	920 »	955 »	960 »	956 50	961 »	962 50
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1310 »	1415 »	1480 »	1515 »	1512 50	1527 »	1525 »	1530 »	1530 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1207 50	1270 »	1320 »	1325 »	1319 50	1330 »	1335 »	1340 »	1340 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1762 50	1855 »	1882 50	1890 »	1865 »	1875 »	1868 »	1872 »	1877 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1340 »	1442 50	1517 50	1548 75	1607 50	1615 »	1608 75	1624 »	1618 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	940 »	992 50	1057 50	1070 »	1114 »	1110 »	1114 »	1117 »	1114 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	» »	542 50	550 »	517 50	280 »	286 »	277 »	278 »	275 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
360.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	510 »	520 »	570 »	560 »	550 »	555 »	556 »	555 »	559 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1320 »	1362 50	1400 »	1432 50	1368 75	1390 »	1394 »	1390 »	1390 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	600 »	630 »	545 »	601 25	480 »	483 75	481 25	481 »	480 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	635 »	680 »	640 »	660 »	630 »	628 50	635 »	629 »	636 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1287 50	1210 »	1035 »	1060 »	1020 »	1020 »	1020 »	1020 »	1039 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	785 »	720 »	730 »	717 50	630 »	635 »	615 »	606 »	620 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	» »	453 »	465 »	462 50	469 »	480 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	53 75	40 »	32 50	16 25	15 75	15 »	15 50	15 »	15 25
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2340 »	2350 »	2760 »	2790 »	2663 75	2667 50	2662 50	2672 50	2677 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	» »	815 »	475 »	387 50	450 »	457 50	458 75	460 »	451 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	112 50	142 50	137 50	105 »	103 75	103 75	102 50	105 50	103 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	477 50	475 »	427 50	465 »	386 25	366 25	382 50	380 »	382 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	487 50	508 75	470 »	475 »	510 »	511 25	498 75	495 »	492 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	517 50	595 »	587 50	580 »	548 75	573 »	569 50	571 25	570 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	925 »	1030 »	1130 »	1126 25	1150 »	1150 »	1146 »	1143 50	1130 »
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	470 »	495 »	480 »	475 »	451 50	454 »	451 »	451 »	450 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	160 »	182 50	137 50	88 75	72 »	77 »	•»	72 »	72 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	447 50	481 25	360 »	230 »	205 »	207 »	206 »	205 »	200 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	375 »	390 »	482 50	340 »	297 50	300 »	290 »	290 »	287 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	502 50	513 75	640 »	660 »	633 75	632 50	620 »	610 »	606 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	257 50	300 »	240 »	221 25	221 25	227 50	228 »	216 25	218 75
420.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	743 75	725 »	685 »	655 »	602 50	596 25	596 25	578 75	577 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	407 50	352 50	310 »	176 25	140 »	143 75	138 75	136 25	130 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	635 »	555 »	225 »	75 »	75 »	74 50	75 »	72 »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	305 »	322 50	315 »	201 25	167 50	170 »	163 75	163 75	155 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	99 35	97 05	96 »	97 »	99 »	99 50	98 80	98 90	98 55
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	93 05	95 »	96 »	96 15	97 60	97 90	97 55	97 50	96 90
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	100 70	88 50	80 50	62 »	66 55	67 75	»	67 75	67 25
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	80 80	75 »	59 50	63 60	63 50	63 »	63 70	63 25
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0 0	4 0/0	425 »	433 75	490 »	98 75	102 »	102 75	103 »	103 15	102 60
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	452 50	483 75	490 »	97 70	100 75	101 02	100 80	101 30	101 45
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	» »	467 50	93 »	95 15	96 35	95 47	95 50	96 40
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0 0	4 0/0	75 60	76 »	74 10	65 »	62 65	63 42	62 52	62 25	62 20
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	515 »	517 50	500 »	460 »	449 »	452 50	452 50	450 »	445 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	470 »	420 75	407 »	411 »	408 »	406 »	398 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	480 »	483 75	432 50	392 50	185 »	185 »	186 50	187 50	180 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	406 25	405 »	350 »	303 75	200 »	209 »	205 50	204 »	197 50
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	86 90	90 50	93 10	95 25	95 »	95 70	94 »	94 »	93 55
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	96 75	95 25	93 50	92 45	87 52	86 97	86 65	84 80	84 37
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	67 50	62 50	44 50	23 75	22 »	22 10	21 75	21 75	21 67
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	355 »	357 50	353 75	353 75	350 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0,0	97 25	105 »	99 75	100 »	101 50	101 95	102 60	102 90	102 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0 0	5 0/0	5 0/0	» »	» »	73 50	66 »	67 70	66 70	67 55	67 65	67 15
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 25	96 50	98 20	94 30	98 20	98 60	98 85	99 40	99 25
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 80	97 80	98 »	95 60	98 40	98 37	98 70	99 25	99 25
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	» »	78 70	77 65	78 15	78 70	80 30	80 15
445.210	1952		— 3 0 0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	» »	80 50	81 75	77 »	77 70	78 »	78 40	79 10	79 30
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	16 20	18 40	18 65	20 15	21 75	22 10	22 05	22 10	22 25
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	» »	367 50	378 75	400 »	410 »	411 25	412 50	411 25
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	450 »	511 25	420 »	422 50	455 »	450 »	459 50	461 75	456 25
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	375 »	465 »	465 »	461 25	480 »	481 25	483 75	490 »	485 »

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 6 au 12 août 1893. . . .	18.570
— depuis le 1er janvier 1893.	682.680
— — 1892.	320.025
Différence en faveur de 1893.	362.665

665

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 33e SEMAINE DE 1893

Recettes du 13 au 19 août 1893......	705.840 85
Recettes de la semaine correspondante de 1892..................	705.563 65
Différence en plus en 1893	+ 277 20
Recettes du 1er janvier au 12 août 1893..........................	26.076.626 45
Recettes de la période correspondante de 1892....................	24.736 877 15
Différence en plus en 1893.......	+ 1.339.749 30

666

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ 1893	RECETTES DE GAZ 1892	DIFFÉRENCE en 1893	DIFFÉRENCE Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Juillet....	4.037.373 »	4.106.258 87	— 68.885 87	1.68
7 1ers mois	42.472.422 09	43.128.919 45	— 656.497 36	1.52

667

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE-HONGROISE

PRIVILÉGIÉE DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Le Conseil général de la Société a l'honneur d'informer MM. les obligataires que le coupon de 7 fr. 50, échéant le 1er septembre 1893, sur les obligations ancien et nouveau réseaux, sera payé, net d'impôt, à Paris, au Crédit Lyonnais ; à Vienne et à Budapest aux Caisses générales de la Société.

Numéros des 3.634 titres d'obligations ancien réseau, sortis au tirage du 4 août 1893 et remboursables à partir du 1er septembre 1893, à 500 fr. par obligation :

23301	à	23400	576001	à	576035
44101		44200	577201		577300
64001		64100	611601		611655
77101		77200	643701		643800
103001		103100	659201		659300
103801		103815	698201		698257
207401		207500	724501		724600
244601		244700	744401		744500
245901		246000	772201		772272
291701		291800	777901		778000
299701		299800	804556		804600
329601		329615	830501		830600
338201		338300	865371		865400
342501		342600	865501		865549
415901		415938	887901		888000
428501		428600	904401		904500
444001		444100	911401		911500
452601		452700	1001901		1002000
485501		485600	1036601		1036685
537901		537938	1077601		1077700
541101		541200	1101301		1101400
562801		562900			

668

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

	Bilans aux 30 avril 1893	31 juill. 1893
Actif		
Caisse et Banques..........	2.302.894 49	1.700.848 09
Portefeuille :		
Effets en francs............	27.424.449 73	25.850 046 48
Effets en monnaies étrang..	2.355.386 11	1.104.367 21
Comptes reports...........	1.807.963 70	1.804.815 70
Rentes, actions, obligations et participations diverses	11.329.587 72	10.903.238 37
Avances sur titres.........	6.430.033 93	7.789.155 32
Comptes courants garantis.	11.401.640 28	12.930.314 60
Crédits sur garanties......	9.412.481 72	10.878.572 92
Correspondants débiteurs..	4.119.349 29	3.146.119 90
Frais généraux............	209.079 62	372.283 79
Immeuble social.....	1.672.722 50	1.672.722 50
Actions. *Versements non appelés*.................. ...	15.000.000 »	15.000.000 »
	91.152.132 98	93.152.484 91
Passif		
Actions....................	30.000.000 »	30.000.000 »
Réserves, statutaire........	3.000.000 »	3.000.000 »
— supplémentaire ..	2.000.000 »	2.000.000 »
— immobilière......	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de Dépôts.........	35.953.763 77	35.889.990 82
Comptes d'encaissement....	217.756 47	280.228 63
Correspondants créditeurs..	3.835.394 05	2.752.260 68
Effets à payer..............	16.162.302 25	16.512.664 96
Ordres de Bourse..........	136.843 80	41.323 10
Dividendes à payer........	1.122.907 08	19.721 42
Réescompte du dernier semestre...................	111.340 70	111.340 70
Profits et Pertes...........	611.824 83	1.063.144 03
Comptes d'ordre	686.513 89	481.810 57
	94.152.132 98	93.152.484 91
Effets en circulation avec l'endossement de la Société.....................	12.463.021 30	20.285.857 23

669

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

	Situation aux 28 février 1893 Fr. c.	31 mai 1893 Liv. turques
Actif		
Actions : Versements non appelés....	125.000.000 »	5.500.000 »
Caisse :		
A Constantinople....	25.206.489 10	991.637 87
Dans les succursales	15.911.616 80	786.047 78
Effets en portefeuille..	38.971.604 10	2.014.717 71
Fonds d'État..........	25.909.090 90	1.330.000 »
Valeurs diverses......	101.779.940 »	3.984.528 29
Comptes cour. du Trésor impérial........	31.672.167 50	1.432.729 47
Comptes courants div.	79.240.194 10	4.045.193 82
Avances s. valeurs publiques et marchand.	77.016.533 20	2.917.962 44
Immeubles et mobilier	1.546.528 40	76.225 47
Divers..............	1.010.679 30	125.433 61
	523.264.843 40	23.204.476 46
Passif		
Capital...............	250.000.000 »	11.000.000 »
Billets de banque en circulation :		
A Constantinople....	21.391.045 45	956.371 »
Dans les succursales	»	»
Effets à payer.........	45.135.761 60	1.431.006 20
Comptes cour. du Trésor impérial, crédit.	»	»
Comptes courants divers créditeurs......	142.540.550 70	6.983.297 04
Dépôts à échéances fixes...............	39.522.463 85	1.556.875 45
Réserves diverses.....	9.978.512 95	439.054 57
Dividendes à payer....	199.408 40	7.132 67
Divers................	14.500.100 45	832.739 53
	523.264.843 40	23.204.476 46

670

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66

CAPITAL SOCIAL : 60 MILLIONS

Comptes de chèques.............	1 0/0
— à 7 jours de préavis.....	1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

671

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

	BILANS AU 30 juin 1893.	31 juil. 1893.
Actif		
Espèces en caisse et à la Banque..........	6.673.[illegible] 52	27.037.271 04
Effets et valeurs div..	181.408.189 21	211.067.605 18
Trésor public.........	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres...............	18.342.124 24	19.228.362 85
Correspondants.......	26.707.850 58	27.394.33[illegible] 14
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.828.601.248 01	1.861 931.868 47
Prêts communaux..	1.176.360.128 64	1.168.887.096 78
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots...	25.565.555 85	25.399.209 85
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves...	67.286.764 65	64.600.031 20
Semestres d'annuités échus.........	28.556.227 73	58.609.481 46
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels........	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier.......	912.044 04	913.083 08
Divers................	42.183.427 56	42.875.259 20
Intérêts acquis, mais non échus..........	63.491.692 76	8.999.830 16
Dépenses d'administr.	2.157.384 67	2.509.217 03
Total.........	3.556.180.211 71	3.557.386.362 69
Passif		
Capital social........	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire..	18.899.728 72	18.899.728 72
Provision pour l'amt des emprunts......	101.582.438 44	102.079.107 13
Provision pour le risque des prêts......	10.000.000 »	10.000.000 »
Réserves diverses....	10.715.944 30	10.738.418 40
Dépôts en comptes courants et bons de caisse...............	83.556.286 59	88.264.031 83
Correspondants.......	4.130.545 51	6.891.936 18
Sous-Comptoir des Entrepreneurs	3.871.827 86	3.751.188 71
Versements différés :		
Sur prêts hypothéc.	18.620.142 58	18.773.507 83
Sur prêts commun.	80.178.613 29	78.896.593 99
Oblig. en circulation et Bons à lots :		
Oblig. foncières....	1.817.211.197 13	1.815.681.172 88
Oblig. communales.	1.083.976.741 12	1.092.793.390 57
Bons à lots.........	25.565.555 85	25.399.209 85
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	37.174.023 51	36.817.748 97
Semestres d'annuités payés par anticipat.	5.175.949 29	591.992 11
Divers................	32.830.714 40	32.104.249 01
Intérêts dus mais non échus	40.723.514 40	32.067.769 69
Profits et pertes :		
Reliquat de l'exercice 1892..................	503.370 33	503.370 33
Exercice 1893.......	10.963.618 24	12.632.946 49
Total.........	3.556.180.211 71	3.557.386.362 69

672

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne, Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains), La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Girons, Saint-Jean-

de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-du-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 15 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

673

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Douze Jours aux Pyrénées. — Excursion du 3 au 16 septembre 1893. — Billets à prix réduits. — Visite de Toulouse, Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Luz et Saint-Sauveur, Le Cirque de Gavarnie, Cauterets, Lourdes, Pau, Bayonne, Biarritz, Arcachon, Bordeaux.

Départ de Paris (gare d'Orléans) le 3 septembre 1893.

Retour à Paris (gare d'Orléans) le 16 septembre 1893.

D'accord avec l'Agence de Voyages « Indicateurs Duchemin », la Compagnie d'Orléans fera émettre, jusqu'au 2 septembre à midi, des billets d'excursion comprenant :

1° Le transport en chemin de fer ;

2° Les chambres, service et repas (vin compris ;

3° Le transport en omnibus et en voitures ;

4° Les entrées et visites des monuments ;

5° Les soins des guides-conducteurs de l'excursion ;

Par les soins et sous la responsabilité de l'Agence de Voyages « Indicateurs Duchemin ».

Prix de l'Excursion complète :

1re classe, 329 fr. 80 — 2e classe, 296 fr. 70

Le nombre des places est limité.

Les billets sont délivrés dans les bureaux de l'Agence de Voyages « Indicateurs Duchemin », 20, rue de Grammont, à Paris.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés :

A la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) ; 8, rue de Londres ; 7, rue Paul-Lelong ; 5, rue Gaillon ; 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; 6, place Saint-Sulpice ; 6, rue Française ; 7, place de la Madeleine ; 21 bis, rue de Paradis ; 34, boulevard de Sébastopol ; 63, rue des Archives ; 18, rue Jean-Jacques-Rousseau.

674

CHEMINS DE FER DE L'OUEST
ET DU LONDON BRIGTHON

Services de Paris à Londres par Rouen, Dieppe et Newhaven

Double service rapide journalier à heures fixes toute l'année (dimanches compris) :

Départs de Paris-Saint-Lazare à 9 heures du matin et à 9 heures du soir.

Billets simples valables pendant 7 jours : 1re classe, 43 fr. 25 ; 2e classe, 32 fr. ; 3e classe, 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour, valables pendant 1 mois : 1re classe, 82 fr. 75 ; 2e classe, 52 fr. 75 ; 3e classe, 31 f.r 50

675

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE.....	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE.....	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 à 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville-d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudis et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, à 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber Paris.

678

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

BAINS DE MER

DE PARIS AUX STATIONS BALNÉAIRES OU THERMALES SUIVANTES :

1° — Billets d'Aller et Retour individuels VALABLES PENDANT 4 JOURS

Aller : le **VENDREDI (1)**, le **SAMEDI** ou le **DIMANCHE**. **Retour :** le **DIMANCHE** ou le **LUNDI** seulement.

De PARIS aux Gares suivantes.	1re classe	2e classe
DIEPPE (Criel, Puys, Pourville, Berneval)..	27fr »	20fr »
LE TRÉPORT (Mers), EU (Ault, Onival)....	30 »	21 »
CANY (Veulettes, les Petites-Dalles)....... SAINT-VALERY-EN-CAUX (Veules)....... LE HAVRE (Sainte-Adresse, Bruneval)....... FECAMP, LES IFS (Yport, Etretat)......... TROUVILLE-DEAUVILLE, VILLERS-SUR-MER, HONFLEUR, CAEN..............	30 »	22 »
DIVES-CABOURG (le Home-Varaville)..... BEUZEVAL (Houlgate)............	33 »	24 »
LUC, Lion-s-Mer, LANGRUNE SAINT-AUBIN.......... Prix pour le parcours total.	34 »	25 »
BERNIERES, COURSEULLES, (Ver-sur-Mer)........... Prix pour le parcours total.	35 »	26 »

De PARIS aux Gares suivantes :	1re classe	2e classe
BAYEUX (Arromanches, Asnelles), etc.....	36fr »	27fr »
ISIGNY-SUR-MER (Grandcamp-les-Bains, Sainte-Marie-du-Mont).........	40 »	30 »
MONTEBOURG et VALOGNES (St-Vaast-la Hougue, Quinéville)............	45 »	34 »
CHERBOURG PORT-BAIL et CARTERET	50 »	37 »
COUTANCES (Agon, Coutainville, Regnéville) GRANVILLE (Saint-Pair, Donville)........	45 »	34 »
EAUX THERMALES		
BAGNOLES de l'Orne, par Briouze.........	40 »	30 »
FORGES-LES-EAUX (Seine-Inférieure)....	19 »	14 »

(1) Exceptionnellement, ces billets sont valables le *Jeudi* par les trains partant de PARIS dès 6 h. 30 du soir.

2° — Billets d'Aller et Retour individuels VALABLES PENDANT 33 JOURS

Jour de la délivrance non compris

	1re classe	2e classe
BAYEUX............. ISIGNY-SUR-MER.......... MONTEBOURG et VALOGNES.......... CHERBOURG.......... PORT-BAIL et CARTERET.......... COUTANCES.......... GRANVILLE.......... SAINT-MALO-SAINT-SERVAN (Paramé, Rothéneuf ; Cancale, par la gare de la Gouesnière-Cancale).......... DINARD (St-Énogat, St-Lunaire, St-Briac, Lancieux)..........	56fr »	37f80

	1re classe	2e classe
LAMBALLE (Pléneuf, Le Val-André, Erquy, La Garde-Saint-Cast, Saint-Jacut-de-la-Mer, par la gare de Plancoet).........	59 40	40 10
SAINT-BRIEUC (Portrieux, Saint-Quay)...	62 10	41 90
LANNION (Perros-Guirec)............	71 90	48 55
MORLAIX (Saint-Jean-du-Doigt)..........	73 90	49 90
SAINT-POL-DE-LÉON..............	76 90	51 90
ROSCOFF (Ile de Batz)..............	77 70	52 45
LANDERNEAU (Brignogan)..............	79 45	53 60
BREST..............	82 »	55 35
SAINT-NAZAIRE..............	59 70	40 30

NOTA. — Les billets de **33 jours** peuvent être prolongés une ou deux fois de **30 jours** moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à **10 0/0** du prix du billet.

677

ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879

Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'*Argus de la Presse*, « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. » Hector Malot (*ZITE*, p. 70 et 323).

L'*Argus de la Presse* fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'*Argus de la Presse* est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'*Argus*, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone.

L'*Argus* lit 5 000 journaux par jour.

676

Paris. — Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 86. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 3 Septembre 1893.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN SEPTEMBRE 1893

DATES DU PAIEMENT	DATES DU DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON BRUT	COUPON NET A PAYER nominatif	COUPON NET A PAYER au porteur	
		VALEURS FRANÇAISES				
		Fonds d'Etat — Villes				
1er sept.	6 sept.	Bons du Trésor, éch. sept. 1893........	10 ..	10 ..	10 ..	au Louvre.
1er	6	d° d° mars 1894.......	10 ..	10 ..	10 ..	d°
1er	6	d° d° sept. 1894........	10 ..	10 ..	10 ..	d°
1er	6	d° d° mars 1895.......	10 ..	10 ..	10 ..	d°
		d° d° sept. 1895........	10 ..	10 ..	10 ..	d°
1er oct.	16	Rente française 3 %..................	0 75	0 75	0 75	d°
1er sept.	6	Obl. Ville de Paris 1855-60............	7 50	7 20	6 65	Hôtel-de-Ville.
15	15	d° d° 1886	6 ..	5 76	5 35	d°
15	15	d° d° 1886 quarts.........	1 50	1 44	1 33	d°
		Institutions de Crédit				
1er	6	Obl. Communales 3 % 1879...........	7 50	7 20	6 72	rue des Capucines, 19.
1er	6	d° d° 3 % 1880...........	7 50	7 20	6 72	d°
1er	6	d° Banque Hypothécaire 3 % 1881...	7 50	7 20	6 77	d°
11	11	Banque de la Guadeloupe..............	45 ..	43 20	.. ..	rue Blanche, 54.
11	11	d° de la Guyane	58 50	56 16	.. ..	d°
11	11	d° de la Martinique..............	31 ..	29 70	.. ..	d°
2	2	Caisse Lécuyer.......................	6 25	6 ..	.. ..	rue de la Banque, 17.
		Canaux — Chemins de fer — Tramways				
1er	1er	Obl. Suez 3 % 1880 (1re série)	7 50	.. ..	6 714	rue Charras, 9 (c. 27).
1er	1er	d° d° (2e d°).........	7 50	.. ..	6 765	d° (c. 13).
1er	6	Bons Trentenaires Suez...............	4 ..	.. ..	3 772	d° (c. 44).
1er	1er	Cie Meusienne de Chemins de fer	13 ..	12 48	.. ..	boulevard des Italiens, 19 (c. 2).
1er	1er	Annuités Lérouville à Sedan	12 50	.. ..	11 30	rue Bergère, 14, place de l'Opéra, 2 (c. 36).
1er	6	Obl. Est 3 % nouvelles	7 50	7 20	6 745	faubourg Saint-Denis, 146 (c. 30).
1er	1er	d° Havre 5 % 1845-47	25 ..	24 ..	22 739	gare Saint-Lazare (c. 95 et 93).
1er	6	d° Ouest-Algérien 3 %...............	7 50	7 20	6 78	rue de Provence, 54, bould des Italiens, 19 et place Vendôme, 15 (c. 33 et 19).
1er	1er	d° Epernay à Romilly	7 50	7 20	6 90	rue Chauchat, 7 (c. 46).
15	15	Chemins Economiques du Nord	15 ..	14 ..	12 97	bd des Italiens, 19, rue de la Victoire, 66 (c. 20).
1er	1er	Obl. Tramways du Départ. du Nord ...	12 50	12 ..	11 55	rue Taitbout, 20 (c. 26).
1er	1er	d° Cie Paris. de Tramways 5 %.....	12 50	12 ..	11 54	boulevard des Italiens, 19 (c. 4).
		Valeurs diverses				
1er	1er	Obl. Cie Franç. et Continentale du Gaz.	7 50	7 20	6 90	rue Taitbout, 11 (c. 18).
1er	1er	d° Gaz Général de Paris.............	7 50	7 20	6 89	rue d'Hauteville, 5 (c. 27).
1er	1er	Usines à Gaz du Nord et de l'Est.......	22 69	21 78	21 10	rue Le Peletier, 14 (c. 12).
1er	1er	Eaux de Vichy.........................	13 25	13 25	8 75	boul. Montmartre, 8 (c. 19).
1er	1er	Act. Eaux Bourboule..................	10 ..	9 60	8 92	rue de Provence, 54 (c. 11),
1er	1er	Obl. Docks de Saint-Ouen	10 ..	9 60	9 275	rue de Dunkerque, 18 (c. 53).
		VALEURS ÉTRANGÈRES				
		Fonds d'Etats				
1er ou 2	1er ou 2	Local Loans Stock 3 % 1887..........	3/4 %	.. ..	ch. 25 30	
1er ou 2	1er ou 2	Emprunt Anglais 2 3/4 %.............	11/16 %	.. ..	ch. 25 20	rue Laffitte, 23.
1er ou 2	1er ou 2	Emprunt Anglais 2 1/2 % 1853	5/8 %	.. ..	ch. 25 30	d°
1er	1er	Obl. Domaniales d'Autriche 1866.......	7f50	.. ..	7f50	rue d'Antin, 3
1er	1er	Emprunt Autrichien 5 % 1881 (papier).	2 1/2 %	.. ..	ch. 1 98	rue d'Antin, 3, rue Laffitte, 23.
1er	1er	d° Hollandais 3 % 1844.........	1 1/2 %	.. ..	ch. 2 07	
1er	1er	d° Russe 5 % 1822..............	2 1/2 %	.. ..	ch. 25 30	rue Laffitte, 23.
1er	6	d° Egyptien 3 % 1885 garanti...	1 1/2 %	.. ..	1 1/2 %	d° (le coup. ressort à 37 f. 50 par titre de 2.500 f.
1er	6	d° Russe 4 % or 1889...........	1 %	.. ..	1 %	rue d'Antin, 3, rue Bergère, 14 et boulevard des Italiens, 19.
1er	6	d° Russe 4 % 1890 (2e et 3e ém.).	1 %	.. ..	1 %	rue d'Antin, 3, rue Laffitte, 23.
1er	6	d° Russe 4 % 1890 (4e émiss.)...	1 %	.. ..	1 %	rue Laffitte, 23.
1er	6	Suisse 3 %............................	1 %	.. ..	1 %	rue d'Antin, 3 (c. ..).
13	13	Dette Ottomane conv. série B..........	2 50	.. ..	2 50	rue Meyerbeer, 7 (c. 20).
13	13	d° série C..........	2 50	.. ..	2 50	d° (c. 20).
13	13	d° série D..........	2 50	.. ..	2 50	d° (c. 20).
13	13	Obl. Ottomanes dites de Consol. 4 % 1890	10 ..	.. ..	10 ..	d° (c. 7).
13	13	d° Ottomanes Priorité 4 % 1890	10 ..	.. ..	10 ..	d° (c. 6).
20	20	Emprunt Indien 4 1/2 % 1880...........	2 1/4 %	.. ..	change	rue Bergère, 14.
		Chemins de fer				
1er	6	Obl. Ch. Autrichiens (anc. rés.) 1re hyp..	7f50	.. ..	7f50	boulevard des Italiens, 19 (c. 76).
1er	6	d° d° d° 2e hyp..	7 50	.. ..	7 50	d° (c. 38).
1er	6	d° d° d° 4e hyp..	7 50	.. ..	7 50	d° (c. 16).
1er	6	d° d° (nouv. rés.), série A	7 50	.. ..	7 50	d° (c. 53 et 40).

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	5 août.	12 août	19 août	26 août	2 sept.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 92	98 95	99 15	99 27	99 15
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 70	98 70	99 02	98 90	99 10
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 80	104 47	104 »	103 80	104 65
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	481 »	482 »	482 »	482 75	485 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4095 »	4155 »	4130 »	4120 »	4055 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	120 »	119 75	100 »	88 75	63 75
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	623 75	613 75	617 50	613 »	628 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	»	»	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	475 »	480 »	479 »	475 »	476 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	484 »	483 »	482 »	483 50	483 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	960 »	961 25	961 25	965 »	962 50
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	577 50	575 »	570 »	580 »	» »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	778 75	773 75	772 »	773 75	777 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	100 »	98 75	90 »	90 »	85 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	468 50	465 »	465 »	467 50	468 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	»	297 50	295 »	295 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	412 »	411 »	410 »	410 »	410 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	375 »	367 50	367 50	375 »	377 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	705 »	701 50	705 »	709 »	705 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	601 »	601 »	605 »	601 »	602 »
584.000	500	500	Est.	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	960 »	956 50	961 »	962 50	965 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1527 »	1525 »	1530 »	1530 »	1535 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1330 »	1335 »	1340 »	1340 »	1340 »
525.000	400	400	Nord	61 »	61 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1875 »	1868 »	1872 »	1877 50	1880 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1615 »	1608 75	1624 »	1618 »	1618 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1110 »	1114 »	1117 »	1114 »	1117 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	286 »	277 »	278 »	275 »	270 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	555 »	556 »	555 »	559 »	558 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1390 »	1394 »	1390 »	1393 »	1397 50
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	483 75	481 25	481 »	480 »	477 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	628 50	635 »	629 »	636 »	635 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1020 »	1020 »	1020 »	1039 »	1050 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	635 »	615 »	606 »	620 »	610 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	465 »	462 50	469 »	480 »	475 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	15 »	15 50	15 »	15 25	15 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2667 50	2662 50	2672 50	2677 50	2700 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	457 50	458 75	460 »	451 »	461 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	103 75	102 50	105 50	103 »	103 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	366 25	382 50	380 »	382 »	372 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	511 25	498 75	495 »	492 50	502 50
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	573 »	569 50	571 25	570 »	582 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1150 »	1146 »	1143 50	1130 »	1145 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	451 »	451 »	451 »	450 50	» »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	77 »	»	72 »	72 »	71 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	207 »	206 »	205 »	200 »	201 25
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	300 »	290 »	290 »	287 »	287 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	632 50	620 »	610 »	606 25	615 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	227 50	228 »	216 25	218 75	227 50
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	596 25	596 25	578 75	577 50	572 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	143 75	138 75	136 25	130 »	131 25
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	74 50	75 »	72 »	» »	72 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	170 »	163 75	163 75	155 »	157 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	99 50	98 80	98 90	98 55	98 65
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	97 90	97 55	97 50	96 90	97 60
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	67 75	»	67 75	67 25	69 10
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	63 50	63 »	63 70	63 25	61 25
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 75	103 »	103 15	102 60	103 45
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	101 02	100 80	101 30	101 15	101 90
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	96 35	95 47	95 50	96 40	97 25
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	63 42	62 52	62 25	62 20	62 62
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	452 50	452 50	450 »	445 »	445 »
311.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	411 »	408 »	406 »	398 »	400 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	185 »	186 50	187 50	180 »	202 50
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	209 »	205 50	204 »	197 50	215 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	95 70	94 »	94 »	93 55	91 75
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	86 97	86 65	81 80	84 37	83 80
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	22 10	21 75	21 75	21 67	21 55
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	357 50	353 75	353 75	350 »	354 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	101 95	102 60	102 90	102 »	102 50
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	66 70	67 55	67 65	67 15	68 »
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	98 60	98 85	99 40	99 25	99 70
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 37	98 70	99 25	99 25	99 70
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	78 15	78 70	80 30	80 15	80 60
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	78 »	78 40	79 10	79 30	80 45
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 10	22 05	22 10	22 25	22 60
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	410 »	411 25	412 50	411 25	412 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	450 »	459 50	461 75	456 25	467 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	481 25	483 75	490 »	485 »	485 »

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 13 au 19 août 1893 . . .		17.415
— depuis le 1er janvier	1893.	700.095
— —	1892.	334.935
Différence en faveur de	1893.	365.160

679

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 34e SEMAINE DE 1893

Recettes du 20 au 26 août 1893......	687.521 25
Recettes de la semaine correspondante de 1892.......................	646.675 40
Différence en plus en 1893	+ 40.845 85
Recettes du 1er janvier au 26 août 1893..................................	26.764.147 70
Recettes de la période correspondante de 1892........................	25.383.552 55
Différence en plus en 1893.......	+ 1.380.595 15

680

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 17e quinzaine 1893...	322.955 10
Recettes de la 17e quinzaine 1892...	342.394 20
Différence pour 1893....	— 19.439 10
Recettes des 17 1res quinzaines de 1893	4.318.503 10
Recettes des 17 1res quinzaines de 1892	3.732.056 »
Différence en plus pour 1893......	+ 586.447 10

681

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX

Société anonyme au capital de 25.000.000
Siège social, 10, rue Volney, Paris

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire prévue par l'article 34 des statuts aura lieu le mercredi 27 septembre prochain, à trois heures et demie du soir, à la salle Kriegelstein, rue Charras, no 4.

ORDRE DU JOUR :

1o Rapport du Conseil d'administration ;
2o Rapport des commissaires ;
3o Approbation des comptes et fixation du dividende ;
4o Nomination d'administrateurs ;
5o Nomination des commissaires.

Le dépôt des actions doit avoir lieu quinze jours au moins avant l'assemblée générale ; il devra être effectué :

à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, ou dans ses bureaux de quartier.

682

BANQUE RUSSE ET FRANÇAISE

(EN LIQUIDATION)

MM. les porteurs d'actions de la Banque Russe et Française, en liquidation, sont prévenus qu'une première répartition de 50 fr. par action aura lieu aux guichets de la Banque de Paris et des Pays-Bas, à partir du 5 septembre prochain, contre présentation des titres.

683

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les actionnaires qu'il leur sera payé, à dater du vendredi 6 octobre prochain, une somme de 12 fr. 50 par action de capital, à titre d'acompte, sur le dividende de l'exercice 1893.

Cet acompte sera payé tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures, au siège de la Compagnie, 6, rue Condorcet.

La somme nette à recevoir, déduction faite des impôts établis par les lois de finance, est fixée ainsi qu'il suit :

1o Action de capital nominative. 12 fr. »
2o — au porteur. 10 fr. 551

Les porteurs de vingt actions, au moins, pourront déposer leurs titres ou leurs coupons, à dater du 6 septembre, en échange d'un mandat de paiement à l'échéance du 6 octobre suivant.

Les intérêts ci-dessus indiqués pourront être payés, au siège de la Compagnie, à partir du 6 septembre prochain, sous une retenue calculée au taux d'escompte de la Banque de France (sauf pour les titres grevés d'un usufruit ou inscrits aux noms d'incapables) ; mais les titres qui auront usé de cette faculté d'escompte ne pourront être présentés au transfert ou à la conversion avant le 6 octobre 1893.

684

RÉGIE COINTÉRESSÉE DES

TABACS DE L'EMPIRE OTTOMAN

MM. les actionnaires de la Société sont prévenus que l'assemblée générale du 14/26 juillet 1893 a décidé de distribuer 8 fr. par action pour solde des bénéfices du 9e exercice 1892-1893 (savoir 10 0/0 du capital réduit, soit 20 fr. par action, dont un acompte de 12 fr. a été servi le 11/23 mars 1893).

Les paiements seront effectués contre dépôt du coupon no 9, à partir du 1/13 septembre, à :

Paris, Banque Impériale Ottomane, à raison de 8 francs ;

Londres, Banque Impériale Ottomane, à raison de £ 0 6 4 4/5 ;

Constantinople, Banque Impériale Ottomane, à raison de P. or 35 20 ;

Vienne, Société I. et R. privilégiée pour le Commerce et l'Industrie, à raison de 8 fr. ;

Berlin, M. S. de Bleichrœder, à raison de 8 fr.

Les bordereaux nécessaires à ce service sont tenus à la disposition de MM. les Actiontionnaires aux susdits établissements.

Messieurs les porteurs de parts de fondateurs sont informés que la somme afférente à chaque millième de part pour l'exercice 1892-1893 est de L. T. 9 5521/0000 et qu'elle sera payée à partir du 1er/13 septembre, au siège central de la Société, contre remise du coupon du 9e exercice (no 9).

685

BANQUE D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 65 millions
20, RUE TAITBOUT

Comptes de chèques :
À vue................. 1 2 0/0
A 20 jours de préavis .. 2 0/0
Comptes de dépôts et Bons de caisse :
Rembours.. à 6 mois 2 1/2 0/0
— à 1 an 3 0/0
— à 18 mois 4 0/0
— à 2 ans et au delà.... 5 0/0

La Banque reçoit gratuitement en dépôt des titres de toute nature ; elle en encaisse les coupons.

Elle délivre des chèques et des lettres de crédit sur tous pays.

Elle se charge de l'exécution des ordres de Bourse au comptant, et de l'encaissement d'effets et de factures.

Elle fournit à ses clients et correspondants des renseignements sur toutes les valeurs.

686

BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE

	Situation aux 28 février 1893 Fr. c.	31 mai 1893 Fr. c.
Actif		
Actions : Versements non appelés....	125.000.000 »	125.000.000 »
Caisse :		
A Constantinople....	25.206.489 10	22.537.224 30
Dans les succursales	15.911 616 80	17.864.722 30
Effets en portefeuille..	38.971.604 10	45.789.038 90
Fonds d'État..........	25.909.090 90	30.227.272 70
Valeurs diverses......	101.779.940 »	90.557.461 10
Comptes cour. du Trésor impérial........	31 672.167 50	32.562.033 40
Comptes courants div.	79.240.194 10	91.936.223 30
Avances s. valeurs publiques et marchand.	77.016.533 20	66.317.328 40
Immeubles et mobilier	1.546.528 40	1.732 397 05
Divers................	1.010.679 30	2.850.763 85
	523.264.843 40	527.374 465 »
Passif		
Capital................	250.000.000 »	250.000.000 »
Billets de banque en circulation :		
A Constantinople....	21.391.045 45	21.735.704 55
Dans les succursales	»	»
Effets à payer.........	45.135.761 60	32.522.868 20
Comptes cour. du Trésor impérial, crédit.	»	»
Comptes courants divers créditeurs......	142.540.550 70	158.711.296 40
Dépôts à échéances fixes................	39.522.463 85	35.338.078 40
Réserves diverses.....	9.978.512 95	9.978.512 95
Dividendes à payer....	199.408 40	162.106 10
Divers................	14.500.100 45	18.925.898 40
	523.264.843 40	527.374.465 »

687

BANQUE DE L'INDO-CHINE

	Bilans aux 31 mars 1893	30 avril 1893
Actif		
Versements non appelés...	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales).	6.451.256 60	7.072.127 53
Portefeuille (Paris et succ.).	13.746.491 60	16.164.830 06
Avances sur nantissements.	11.299.067 50	10.142 046 05
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin...................	» »	» »
Correstsdivers(Paris et succ.)	7.955.298 96	3.747.906 21
Frais génér. (Paris et succ.).	227.158 68	299.800 38
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur................	292.629 89	292.629 89
Immeubles.................	665.091 63	665.091 63
Mobiliers..................	139.171 33	139.171 33
Fr.	46.150.205 46	47.523.603 08
Passif		
Capital social	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve	370.000 »	370.000 »
Fonds de prévoyance statut.	374.856 01	374.856 01
Fonds de prévision pour agences à créer..........		» »
Fonds de secours	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém ..	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier.	139.171 33	139.171 33
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur........	292.629 89	292.629 89
Billets au porteur en circul.	19.610.838 75	19.886.033 35
Comptes de dépôts d'espèces	4.231.265 76	3.518.380 52
Effets à payer......	101.488 77	54.721 52
Correstsdivers(Paris et succ.).	10.966.783 66	9.107.708 »
Intérêts et com. du semestre	440.345 90	558.940 34
Réescompte des portefeuill.	4.915 20	4.291 20
Dividendes à payer :		
Solde du 1er semestre 1892..	5.100 26	5.100 26
— 2e semestre 1892...	299.954 46	299.954 46
Fr.	46.150.205 46	47.523.603 08

Le Directeur : S. SIMON.

688

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

	Bilans aux 30 juin 1893	Bilans aux 31 juillet 1893
Actif		
Espèces en caisse et dans les banques...	72.584.395 69	68.539.019 76
Portefeuille (Effets de commerce)........	345.970.155 99	551.886.275 98
Reports..............	103.107.265 74	95.115.770 95
Comptes courants....	262.486.566 93	262.282.083 24
Avances et Crédits sur nantissements......	74.885.639 95	74.652.063 05
Actions, Bons, Obligations, Rentes......	20.074.508 95	19.242.330 25
Immeubles...........	30.000.000 »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers............	15.358.835 28	17.253.159 12
Versements non appelés.................	100.000.000 »	100.000.000 »
Fr.	1.224.467.368 53	1.221.970.702 35
Passif		
Dépôts et Bons à vue.	303.843.723 67	317.306.088 30
Comptes courants....	388.482.169 65	370.304.188 64
Acceptations.........	131.642.872 »	129.781.581 91
Bons à échéance......	127.956 010 93	127.616.807 33
Comptes d'Ordre et Divers............	32.512.592 28	36.962.036 17
Réserves.............	40.000.000 »	40.000.000 »
Réserve spéciale.....	» »	.... »
Capital..............	200.000.000 »	200.000.000 »
Fr.	1.224.467.368 53	1.221.970.702 35

Certifié conforme aux écritures :

Le Président du Conseil d'administration,
Henri GERMAIN.

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

689

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Bilan au 31 juillet 1893

ACTIF	
Caisse....................................	82.400 50
Portefeuille..............................	4.480.637 84
Immeubles.................................	3.217.266 22
Crédit Foncier, compte capital	3.750.000 »
— — courant..........	1.188 71
— — d'intérets.........	10.937 50
Accrédités................................	13.452.933 41
Billets non renouvelés....................	3.519.050 »
Débiteurs divers..........................	139.645 72
Frais généraux............................	134.559 05
Crédits :	
Réalisés..................................	13.876.550 »
A réaliser................................	5.202.400 »
	47.867.568 95
PASSIF	
Capital social............................	5.000.000 »
Réserve statutaire........................	3.750.000 »
Fonds de prévoyance	4.300.000 »
Billets des accrédités....................	13.963.250 »
Crédit Foncier, compte billets échus......	» »
— compte d'intérêts.........	» »
Créditeurs divers.........................	1.175.585 77
Intérêts, escomptes et commissions à recouvrer..................................	27.451 07
Profits et pertes réalisés................	572.332 11
Crédits en cours	19.078.950 »
	47.867.568 95

690

CHEMIN DE FER DU NORD

Quatre jours à Bruxelles. — Train de plaisir express de Paris à Bruxelles.

ALLER : Départ de Paris, le jeudi 7 septembre, à 11 h. 40 soir. Arrivée à Bruxelles, le vendredi 8, à 6 h. 28 du matin.

RETOUR · Départ de Bruxelles, le lundi 11 septembre, à 4 h. 18 soir. Arrivée à Paris, le même jour, à 10 h. 37 du soir.

Prix des places (Aller et Retour) : 2me cl., 17 fr. 80 ; 3me cl.. 11 fr. 35.

691

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE.....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* 9 *de chaque mois* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Lucie les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la Centre Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* 21 *de chaque mois* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz**.

Départs du **Havre** *le* 22 *et de* **Bordeaux** *le* 26 *de chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et la **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* 15, *de* **Saint-Nazaire**, *le* 17 *et de* **Bordeaux** *le* 19 *de chaque mois :* Pour **Saint-Thomas**, **Porto-Rico**, **Haïti**, la **Havane** et **Vera-Cruz**.

Départs de **Marseille** *le* 12 *de chaque mois :* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela**, la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondance* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz**.

693

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

CÔTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE & A L'ILE DE JERSEY

1o **Billets d'Excursion**, valables pendant **un mois**(1) avec itinéraires fixés comme suit :

	1re classe	2e classe
1er Itinéraire. —	50 fr. »	40 fr. »

Paris. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — St-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e Itinéraire. — 50 fr. » 40 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e Itinéraire. — 70 fr. » 55 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e Itinéraire. — 80 fr. » 60 fr. »

Paris. — Vire. — Granville. — Avranches ou Mortain. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e Itinéraire. — 90 fr. » 70 fr. »

Paris. — Cherbourg. — St-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

6e Itinéraire. — 90 fr. » 70 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Dreux. — Paris.

7e Itinéraire. — 105 fr. » 90 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, (moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Paris.

8e Itinéraire. — 105 fr. » 90 fr. »

Paris. — Vire. — Granville. — Avranches ou Mortain. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e Itinéraire. — 115 fr. » 100 fr. »

Paris. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

Les 10e, 11e et 12e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen et d'Angers.

13e Itinéraire. — 95 fr. » 70 fr. »

Paris. — Granville. — Jersey (St-Hélier). — St-Malo. — Pontorson. — Le Mont-St-Michel. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

Les Billets sont délivrés à Paris, aux Gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux Bureaux de Ville de la Compagnie.

(1) La durée de ces billets peut être prolongée d'un mois, moyennant la perception d'un supplément de 10 %, si la prolongation est demandée, aux principales gares dénommées aux itinéraires, pour un billet non périmé.

(2) Le trajet entre Rouen et Le Havre peut s'effectuer facultativement, soit par chemin de fer, soit par bateau à vapeur.

2o **Billets d'Excursion**, valables de **30** à **60 jours**, avec itinéraire établi au gré du Voyageur, sur les grands réseaux

Minimum de parcours : **300** kilomètres. — Réductions croissantes, selon la longueur du parcours, sur les billets individuels. — Réduction supplémentaire jusqu'à **25** 0/0 sur les billets collectifs.

692

Paris. — Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 87. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 10 Septembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 20 au 26 août 1893 . . .		17.245
—	depuis le 1er janvier 1893.	717.340
—	— 1892.	348.205
Différence en faveur de 1893.		369.135

694

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 35e SEMAINE DE 1893

Recettes du 27 août au 2 sept. 1893.	687.158 25
Recettes de la semaine correspondante de 1892	668.053 20
Différence en plus en 1893	+ 19.105 05
Recettes du 1er janvier au 2 sept. 1893	27.451.305 95
Recettes de la période correspondante de 1892	26.051.605 75
Différence en plus en 1893	+ 1.399.700 20

695

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 août 1893	746.242 24
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892	673.754 61
Différence pour 1893	+ 72.487 63
Recettes du 1er janv. au 15 août 1893.	12.848.542 24
Recettes de la période correspondante de 1892	13.550.466 27
Différence pour 1893	— 701.924 03

696

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	août	(8 1ers mois)	Vente d'un an à fin août 1893
1893.	589.576 84	5.417.863 42	
1892.	588.555 38	5.352.923 22	
Aug.	+ 1.021 46	+ 64.940 20	8.673.604 98

697

BANQUE PARISIENNE

Messieurs les Actionnaires de la Banque Parisienne sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire et ordinaire pour le samedi 23 septembre 1893, à trois heures, au Grand-Hôtel, 12, boulevard des Capucines.

Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire :

Résolutions à prendre sur différentes propositions visées par l'art. 36 des statuts, ainsi conçu :

« Lorsque l'Assemblée est appelée à délibérer sur des traités d'union ou de fusion « avec d'autres Compagnies, sur des modifications ou additions aux statuts, appels de « fonds, augmentation ou diminution du « fonds social, prorogation ou dissolution anticipée de la Société, elle n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement « qu'autant qu'elle est composée d'un nombre d'Actionnaires représentant la moitié « du capital social, conformément à l'art. 31 « de la loi du 24 juillet 1867. »

Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire

1º Rapports du Conseil d'administration et de MM. les Commissaires sur l'exercice 1892-1893;

2º Délibération et vote sur les comptes de l'exercice et sur la fixation du dividende ;

3º Nomination des Commissaires pour l'exercice 1893-1894.

Les Actions devront être déposées, au plus tard, le 18 septembre :

A Paris, au siège social, 7, rue Chauchat ;

A Bruxelles, à la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, Montagne du Parc, 1 et 3.

698

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CAPITAL : 75 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : place de l'Opéra
PARIS

M. DENORMANDIE, ✻, ancien gouverneur de la Banque de France, Président du Conseil d'Administration.

Opérations du Comptoir :

Escomptes et recouvrements, chèques, traites, lettres de crédits, avances sur titres, ordres de Bourse, garde de titres, paiement de coupons, envois de fonds (province et étranger), opérations avec l'Extrême-Orient.

Bureaux de quartier dans Paris. — **A.** 176, boulevard Saint-Germain.— **B.** 3, boulevard Saint-Germain. — **C.** 2, quai de la Râpée. — **D.** 11, rue de Rambuteau. — **E.** 16, rue de Turbigo. — **F.** 21, place de la République. — **G.** 24, rue de Flandre. — **H.** 2, rue du Quatre-Septembre, place de la Bourse. — **I.** 84, boulevard Magenta.

Agences en province : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre.

Agences à l'étranger : Londres, Bombay, Calcutta, Shanghaï, Hong-Kong, Han-Kow, Foochow, San-Francisco, Melbourne, Sydney, Tamatave, Tananarive et à Chicago pendant la durée de l'Exposition.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 0/0
A 3 ans	3 1/2 0/0
A 2 ans	3 0/0
A 1 an	2 1/2 0/0
A 6 mois	1 1/2 0/0
A vue	1/2 0/0

Le Comptoir tient un service spécial de coffres-forts à la disposition du public.

(Compartiments depuis **5** fr. par mois)

699

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE L'ESPAGNE

LIGNE DE LINARÈS-ALMÉRIA

34, rue de Provence

Le coupon semestriel d'obligations 1re hypothèque Linarès-Alméria, à échéance du 1er octobre 1893, portant le nº 8, sera mis en paiement à partir de ladite date :

En France, à raison de 7 fr. 25, nets d'impôts ;

En Espagne, à raison de 7,50 pesetas ;

Et en Belgique, à raison de 7 fr. 50

Aux caisses suivantes :

A Paris, à la Société Générale et dans ses bureaux de quartier ;

A la Banque Internationale de Paris;

Dans les Départements : Aux Agences de la Société Générale;

En Espagne : Madrid, au Crédit Lyonnais ;

Barcelone, à la Banque de Prestamos y Descuentos et au Crédit Lyonnais ;

En Belgique : Bruxelles, chez MM. Balser et Cie.

Paris, le 6 septembre 1893.

Le Secrétaire, Ch. Faure-Biguet.

700

BANQUE DE L'ALGÉRIE

Bilan au 31 août 1893

ACTIF

Numéraire en caisse		36.702.275 33
Rentes sur l'État		11.866.010 »
Portefeuille	87.373.321 74	
Effets du portefeuille en recette	2.964.566 83	90.703.082 56
Prêts sur titres	365.193 99	
Correspondants		5.978.225 78
Liquidations (comptes amortis conformément à l'article 35 des statuts)		6.594.196 56
Hôtels de la Banque		2.311.179 14
Domaine		8.511.982 77
Dépenses d'administration		249.647 84
Succursales (leur compte avec la Banque)		95.951.236 75
Avances à l'État (chambres de commerce)		1.308.652 90
Divers		4.364.629 07
		264.541.118 70

PASSIF

Capital	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	76.742.505 »
Bordereaux à payer	16.312 60
Comptes courants	3.005.250 54
Trésoriers-payeurs (leur compte courant)	2.162.000 »
Trésor public	44.852.147 15
Dividendes à payer	82.897 35
Agios et commissions	1.700.664 27
Profits et pertes	16.627 69
Réescompte	398.082 70
Réserve statutaire	6.666.666 66
Réserve extraordinaire	367.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)	95.872.972 93
Divers	10.346.193 97
	264.541.118 70

701

SOCIÉTÉ LYONNAISE

DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Bilan au 31 août 1893

ACTIF

Caisse (espèces en caisse et à la Banque).	1.514 827 04
Portefeuille (effets de commerce)	48.087.220 07
Avances et crédits sur garanties statutaires	5.551.545 30
Comptes courants	3.789.707 23
Comptes d'ordre	593.280 02
Actions, versements non appelés	22.500.000 »
	82.036.579 66

PASSIF

Capital	30.000.000 ..
Réserves	2.394.317 58
Comptes de dépôts et comptes courants	45.915.702 25
Acceptations	1.297.080 55
Comptes d'ordre	2.429.479 28
	82.036.579 66

702

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	12 août	19 août	26 août	2 sept.	9 sept.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 95	99 15	99 27	99 15	99 52
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 70	99 02	98 90	99 10	99 10
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 47	104 »	103 80	104 65	104 82
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	482 »	482 »	482 75	485 »	484 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4155 »	4130 »	4120 »	4055 »	4090 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	119 75	100 »	88 75	63 75	78 75
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	613 75	617 50	613 »	628 75	640 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	»	»	» »	» »	375 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	480 »	479 »	475 »	476 »	476 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	483 »	482 »	483 50	483 50	486 25
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	961 25	961 25	965 »	962 50	978 75
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	575 »	570 »	580 »	» »	» »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	773 75	772 »	773 75	777 50	777 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	98 75	90 »	90 »	85 »	87 50
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	465 »	465 »	467 50	468 »	468 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	»	297 50	295 »	295 »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	411 »	410 »	410 »	410 »	416 25
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	367 50	367 50	375 »	377 50	410 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	701 50	705 »	709 »	705 »	706 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	601 »	605 »	601 »	602 »	590 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	956 50	961 »	962 50	965 »	969 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1525 »	1530 »	1530 »	1535 »	1535 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1335 »	1340 »	1340 »	1340 »	1336 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1868 »	1872 »	1877 50	1880 »	1878 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1608 75	1624 »	1618 »	1618 »	1625 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1114 »	1117 »	1114 »	1117 »	1116 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	277 »	278 »	275 »	270 »	277 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
560.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	556 »	555 »	559 »	558 »	555 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1394 »	1390 »	1393 »	1397 50	1410 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	481 25	481 »	480 »	477 »	480 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	635 »	629 »	636 »	635 »	640 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1020 »	1020 »	1039 »	1050 »	1040 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	615 »	606 »	620 »	610 »	610 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	462 50	469 »	480 »	475 »	476 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	15 50	15 »	15 25	15 »	14 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2662 50	2672 50	2677 50	2700 »	2717 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	458 75	460 »	451 »	461 »	482 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	102 50	105 50	103 »	103 »	107 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	382 50	380 »	382 »	372 50	385 «
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	498 75	495 »	492 50	502 50	506 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	569 50	571 25	570 »	582 50	583 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1146 »	1143 50	1130 »	1145 »	1148 75
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	451 »	451 »	450 50	» »	455 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	»	72 »	72 »	71 »	77 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	206 »	205 »	200 »	201 25	215 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	290 »	290 »	287 »	287 50	297 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	615 »	620 »	610 »	606 25	615 »	623 75
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	228 »	216 25	218 75	227 50	227 50
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	596 25	578 75	577 50	572 50	572 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	138 75	136 25	130 »	131 25	138 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	75 »	72 »	» »	72 »	70 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	163 75	163 75	155 »	157 50	161 25
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 80	98 90	98 55	98 65	98 60
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	97 55	97 50	96 90	97 60	98 25
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	»	67 75	67 25	69 10	67 90
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	63 »	63 70	63 25	64 25	62 85
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	103 »	103 15	102 60	103 15	104 40
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	100 80	101 30	101 45	101 90	102 15
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	95 47	95 50	96 40	97 25	96 20
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	62 52	62 25	62 20	62 62	63 80
1.240.000		1936	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	452 50	450 »	445 »	445 »	448 »
341.000		1940	— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	408 »	406 »	398 »	400 »	402 »
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	186 50	187 50	180 »	202 50	199 »
270.000		1962	— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	205 50	204 »	197 50	215 »	210 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 »	94 »	93 55	94 75	94 30
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	86 65	84 80	84 37	83 80	84 32
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 75	21 75	21 67	21 55	21 25
285.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	353 75	353 75	350 »	351 50	352 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 60	102 90	102 »	102 50	102 »
300.000.000r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 55	67 65	67 15	68 »	68 20
150.000.000r		1960	— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	98 85	99 40	99 25	99 70	99 85
1941.992.000		1970	— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	98 70	99 25	99 25	99 70	99 75
500.000.000		1974	— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	78 70	80 30	80 15	80 60	81 60
445.210		1952	— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	78 40	79 10	79 30	80 45	80 75
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 05	22 10	22 25	22 60	22 57
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	411 25	412 50	411 25	412 50	412 50
391.362		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	459 50	461 75	456 25	467 »	455 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	483 75	490 »	485 »	485 »	486 25

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66

CAPITAL SOCIAL : **60** MILLIONS

Comptes de chèques............. 1 0/0
— à 7 jours de préavis..... 1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

703

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

24 septembre 1893. — **Excursion de Paris aux Châteaux de la Loire par trains rapides et à prix réduits. — Visite de Blois et de Chambord.** — Départ de Paris (Gare d'Orléans) le Dimanche matin 24 septembre. Retour à Paris le même jour.

D'accord avec l'Agence des Voyages Economiques, la Compagnie fera émettre, du 11 septembre au 22 septembre inclus, des Billets d'excursion comprenant :

1° Le transport en chemin de fer ; 2° Les repas (vin compris) ; 3° Le transport en omnibus et en voitures ; 4° Les entrées dans les monuments ; 5° Les soins des Guides-Conducteurs de l'excursion.

Par les soins et sous la responsabilité de l'Agence des Voyages Economiques.

Prix de l'Excursion complète :

1re classe, 30 fr. 55 ; 2e classe, 24 fr. 70 ; 3e classe, 20 fr. 50.

Le nombre des places est limité.

Les Billets sont délivrés dans les bureaux de l'Agence des Voyages Economiques, 17, rue du Faubourg-Montmartre, et 10, rue Auber, à Paris.

On peut se procurer des renseignements et des prospectus détaillés :

A la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) ; 8, rue de Londres ; 7, rue Paul-Lelong ; 5, rue Gaillon ; 5, rue Gaillon ; 30, rue Notre-Dame-de-Nazareth ; 6, place Saint-Sulpice ; 6, rue Française ; 7, place de la Madeleine ; 21 bis, rue de Paradis ; 34, boulevard de Sébastopol ; 63, rue des Archives ; 18, rue J.-J. Rousseau.

AVIS. — Les Voyageurs n'auront pas droit à la franchise des bagages.

704

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire Encyclopédique Universel, publié par Camille Flammarion, contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIXe siècle.

Illustré de 20.000 figures gravées sur cuivre.

Cette Encyclopédie formera environ 800 livraisons. Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine et une série à 50 centimss (cinq livraisons, sous couverture) chaque quinzaine.

On peut souscrire à l'ouvrage complet reçu franco à l'apparition de chaque série, en adressant de suite cinq francs et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la Première Série qui est adressée franco contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

Librairie E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

705

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 à 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville-d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudis et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, à 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber, Paris.

707

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

EXCURSIONS

SUR LES

CÔTES DE NORMANDIE, EN BRETAGNE & A L'ILE DE JERSEY

1° **Billets d'Excursion**, valables pendant **un mois**(1) avec itinéraires fixés comme suit :

	1re classe	2e classe
1er Itinéraire. —	50 fr. »	40 fr. »

Paris. — Rouen. — Le Havre (2). — Fécamp. — St-Valery. — Dieppe. — Le Tréport. — Arques. — Forges-les-Eaux. — Gisors. — Paris.

2e Itinéraire. — 50 fr. » 40 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville-Deauville. — Caen. — Paris.

3e Itinéraire. — 70 fr. » 55 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Cherbourg. — Caen. — Paris.

4e Itinéraire. — 80 fr. » 60 fr. »

Paris. — Vire. — Granville. — Avranches ou Mortain. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

5e Itinéraire. — 90 fr. » 70 fr. »

Paris. — Cherbourg. — St-Lô ou Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

6e Itinéraire. — 90 fr. » 70 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Dreux. — Paris.

7e Itinéraire. — 105 fr. » 90 fr. »

Paris. — Rouen. — Dieppe. — Rouen. — St-Valery. — Fécamp. — Le Havre (2). — Honfleur ou Trouville. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — (Lamballe. — St-Brieuc, (moyennant suppl.). — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Paris.

8e Itinéraire. — 105 fr. » 90 fr. »

Paris. — Vire. — Granville. — Avranches ou Mortain. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

9e Itinéraire. — 115 fr. » 100 fr. »

Paris. — Caen. — Cherbourg. — St-Lô ou Port-Bail. — Carteret. — Granville. — Avranches. — Mont-St-Michel. — Dol. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Lannion. — Morlaix. — Carhaix. — Roscoff. — Brest. — Rennes. — Fougères. — Laval. — Le Mans. — Chartres. — Paris.

Les 10e, 11e et 12e itinéraires sont délivrés au départ du Mans, de Rouen et d'Angers.

13e Itinéraire. — 95 fr. » 70 fr. »

Paris. — Granville. — Jersey (St-Hélier). — St-Malo. — Pontorson. — Le Mont-St-Michel. — St-Malo. — Dinard. — Dinan. — St-Brieuc. — Rennes. — Fougères. — Le Mans. — Paris.

Les Billets sont délivrés à Paris, aux Gares Saint-Lazare et Montparnasse et aux Bureaux de Ville de la Compagnie.

(1) La durée de ces billets peut être prolongée d'un mois, moyennant la perception d'un supplément de 10 %, si la prolongation est demandée, aux principales gares dénommées aux itinéraires, pour un billet non périmé.

(2) Le trajet entre Rouen et Le Havre peut s'effectuer facultativement, soit par chemin de fer, soit par bateau à vapeur.

2° **Billets d'Excursion**, valables de **30** à **60 jours**, avec itinéraire établi au gré du Voyageur, sur les grands réseaux

Minimum de parcours : **300** kilomètres. — Réductions croissantes, selon la longueur du parcours, sur les billets individuels. — Réduction supplémentaire jusqu'à **25** 0/0 sur les billets collectifs.

70[illegible]

Paris. — Imp. de la Presse, 16, rue du Croissant. — Ch. Simonot.

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

AVIS

CONVERSION DE L'EMPRUNT **6 % OR 1883**

(appelé au remboursement pour le 1/13 décembre 1893, avec faculté de conversion)

EN OBLIGATIONS DE L'

Emprunt 4 % Or, 5e Emission 1893

En vertu de l'Oukase de S. M. l'Empereur de Russie, en date du 9/21 août 1893, l'**Emprunt 6 % or 1883,** de R. 50.000.000 ou Fr. 200.000.000, capital nominal, est dès à présent **appelé au remboursement au pair pour le 13 décembre 1893,** date à partir de laquelle il cessera de porter intérêt.

Il est, toutefois, offert aux porteurs de l'**Emprunt 6 % or 1883** d'échanger leurs titres, capital pour capital, contre des obligations d'un nouvel Emprunt Russe, qui, en vertu de l'Oukase Impérial du 9/21 août 1893, sera émis exclusivement pour cet échange, sous la dénomination de :

EMPRUNT 4 % OR, 5e ÉMISSION 1893

En conséquence, il ne sera créé des titres de l'EMPRUNT 4 % OR 1893 que pour un capital nominal égal à celui des obligations de l'EMPRUNT 6 % OR 1883 présentées à la conversion.

Les titres et coupons de l'Emprunt 4 % or, 5e Emission 1893, sont affranchis à tout jamais de tout impôt russe présent ou à venir.

Cet Emprunt porte intérêt à raison de 4 % l'an à partir du 1er novembre 1893 et est amortissable au pair en 81 années.

Il est divisé en titres de :

1 Oblig. de 500 fr. = 125 roubles or = 239 florins des Pays-Bas = 404 marks = 19.15.6 Lstg = 96.25 dollars E. U.

5 Oblig. de 2.500 fr. = 625 roubles or = 1.195 florins des Pays-Bas = 2.020 marks = 98.17.6 Lstg = 481.25 dollars E. U.

25 Oblig. de 12.500 fr. = 3.125 roubles or = 5.975 florins des Pays-Bas = 10.100 marks = 494.7.6 Lstg = 2.406.25 dollars E. U.

Les titres sont munis de coupons trimestriels de 1 0/0 chacun, payables les 1er février, 1er mai, 1er août et 1er novembre de chaque année, au choix des porteurs : en roubles à St-Pétersbourg, à la Banque de l'Etat, en francs à Paris, en florins à Amsterdam, aux caisses des Etablissements et Maisons désignés ci-après pour la conversion; et, en livres sterling à Londres, à la Succursale de la Banque Russe pour le Commerce Etranger, en marks à Berlin, chez MM. Mendelssohn et Ce, et en dollars à New-York.

L'amortissement de l'Emprunt sera effectué au pair en 81 ans au moyen de tirages au sort semestriels qui auront lieu à St-Pétersbourg, les 1er février et 1er août de chaque année, à partir du 1er août 1894.

Il sera affecté à chaque amortissement semestriel 0,084281 %, au minimum, du montant total de l'Emprunt et 2 % du montant nominal des titres antérieurement sortis aux tirages.

Les obligations sorties seront remboursées au pair trois mois après le tirage, soit les 1er mai et 1er novembre de chaque année, au choix des porteurs, sur les places et aux caisses des Etablissements et Maisons chargés du service de l'Emprunt.

Les numéros des obligations sorties seront dûment publiés et feront l'objet d'une liste spéciale pour chaque tirage, à laquelle sera annexée la spécification détaillée de celles des obligations sorties aux tirages précédents qui n'auraient pas encore été présentées au remboursement.

Le premier remboursement sera effectué le 1er novembre 1894.

Jusqu'au 19 décembre 1903 / 1er janvier 1904, le Gouvernement Impérial de Russie n'usera pas de la faculté de rembourser l'Emprunt ou d'en augmenter l'amortissement.

A l'épuisement des feuilles de coupons des obligations du nouvel Emprunt, et contre remise du talon attaché aux obligations non sorties aux tirages, le Ministère Impérial des Finances fera opérer, aux caisses chargées du service de l'Emprunt, le renouvellement desdites feuilles de coupons, sans frais aucuns pour les porteurs et franco de tout impôt russe.

Les titres définitifs pourront être soit au **porteur,** soit **nominatifs.**

Le transfert du porteur au nominatif, et *vice versa,* pourra s'effectuer en tout temps, conformément aux règlements établis par le Ministre des Finances.

Les coupons échus et courants et les titres sortis au tirage seront acceptés par l'Administration des Douanes de Russie, au pair, en paiement des droits de douane.

Les titres non encore sortis aux tirages seront admis comme cautionnement dans les contrats de fourniture avec le Gouvernement, conformément aux lois de l'Empire.

Les obligations se prescriront par trente ans, à dater du jour où le remboursement est exigible et les coupons par dix ans, à dater de leur échéance.

Les publications relatives à l'Emprunt 4 % or 1893 seront insérées dans des journaux russes, dans deux journaux de Paris et dans un journal d'Amsterdam.

LES CONDITIONS DE LA CONVERSION EN FRANCE SONT LES SUIVANTES :

Les titres de l'Emprunt 1883, munis du coupon à l'échéance du 13 décembre 1893 et du talon, présentés à l'échange, seront décomptés, pour chaque 500 francs, capital nominal, à raison de..........Fr.		**523 03**
Par contre, le porteur recevra le même capital nominal en obligations de l'Emprunt 4 % or 1893, jouissance du 1er novembre 1893, au prix de **97 25** % soit..........Fr.	**486 25**	
moins l'intérêt à raison de 4 % l'an, à partir du 13 septembre jusqu'au 1er novembre 1893, soit 49 jours..........Fr.	**2 72**	**483 53**
Les porteurs qui auront présenté leur demande de conversion le 13 septembre auront ainsi à toucher une soulte de..........Fr.		**39 50**

Cette soulte diminuera de 5 centimes et demi pour chaque jour de retard, en sorte que, pour les demandes de converoion présentées, par exemple, le 23 septembre, la soulte sera de. . . . Fr. 38 95

Elle sera payée en espèces contre livraison de titres de l'**Emprunt 6 0/0 or 1883.**

Suivant les conditions ci-dessus, les porteurs de l'Emprunt 6 0/0 or 1883, qui feront usage du droit de conversion. toucheront non seulement l'intérêt de 6 0/0 sur les anciens titres jusqu'au 13 décembre prochain, mais encore l'intérêt à 4 0/0 sur les nouveaux titres, à partir de la date de la présentation de la demande de conversion.

Si le coupon au 1/13 décembre 1893 manque sur les anciens titres présentés, son montant sera déduit du prix auquel ces titres sont acceptés à la conversion, à raison de 15 fr. 25 par coupon de 12 m. 30.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées des titres de l'**Emprunt 6 0/0 or 1883,** munis du coupon à l'échéance du 1/13 décembre 1893 et du talon. Toutefois, les porteurs de l'**Emprunt 6 0/0 or 1883** auront la faculté de retarder jusqu'au 1er novembre prochain la livraison de leurs titres, à la condition d'avoir présenté leur demande de conversion au plus tard le **9 octobre,** en déposant un cautionnement représentant 5 0/0 de la valeur nominale de leurs titres. Ce cautionnement leur sera restitué contre livraison desdits titres.

Les demandes de conversion seront reçues du 13 Septembre au 9 Octobre 1893

A Paris....
- A la **Banque de Paris et des Pays-Bas ;**
- Au **Comptoir National d'Escompte de Paris ;** } et dans leurs Succursales et Agences en France
- Au **Crédit Lyonnais ;** }
- Chez **MM. Hottinguer et Cie ;**

A St-Pétersbourg..
- A la **Banque de l'État ;**
- A la **Banque Internationale de Commerce ;**
- A la **Banque d'Escompte de Saint-Pétersbourg ;**
- A la **Banque de Volga-Kama ;**
- A la **Banque Russe pour le Commerce Étranger ;**

A Amsterdam....
- Chez **MM. Lippmann, Rosenthal et Cie ;**
- A la **Succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.**

*Contre les titres de l'***Emprunt 6 0/0 1883,** *présentés à la conversion,* à **Paris,** *il sera délivré des récépissés qui seront échangés dans un délai de dix jours contre des certificats provisoires au porteur de l'emprunt 4 0/0 or 1893 munis du timbre français.*

Les titres définitifs, munis de coupons trimestriels dont le premier sera à l'échéance du 1er février 1894, et portant le timbre français, seront délivrés avant cette date.

Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote officielle des Bourses de Paris, Saint-Pétersbourg et Amsterdam.

Saint-Pétersbourg, le 8 septembre 1893.

Le Ministre Impérial des Finances de Russie,

WITTE.

Déclaration faite au Timbre le 2 Septembre 1893.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 88. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 17 Septembre 1893.

BELGIQUE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	29.457	kil. carrés
Population totale (31 décembre 1880)	5.520.000	habitants
— (31 décembre 1890)	6.147.041	—
— par kil. carré en 1880	187	—
— — en 1890	208	—
Armée. Pied de paix	3.121	officiers
— —	47.731	soldats
— —	10.688	chevaux
— Pied de guerre (environ)	228.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	4.517	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	153	—
— par million d'habitants	740	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.225	—
— — des fils	37.715	—
— — — par mill. d'hab.	6.142	—
Dépêches transmises en 1891	8.455.572	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En francs*)

Dette publique du royaume	2.314.854.124	francs
— Moyenne par habitant	376	—
Dépenses militaires	51.225.082	—
— Moyenne par habitant	8.4	—
Dépenses totales du budget	340.860.949	—
— Moyenne par habitant	55.4	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	1.431.900.000	fr.	1887	Exp. tot.	1.240.600.000	fr.
1888	—	1.534.400.000	»	1888	—	1.243.700.000	»
1889	—	1.556.400.000	»	1889	—	1.458.500.000	»
1890	—	1.835.400.000	»	1890	—	1.289.300.000	»
1891	—	1.547.000.000	»	1891	—	1.314.000.000	»
1892	—	1.355.314.000	»	1892	—	1.239.125.000	»
1893	(7 mois)	631.955.000	»	1893	(7 mois)	791.560.000	»

ESPAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie (Espagne continentale)	492.230	kil. carrés
Population — (31 déc. 1884)	16.654.895	habitants
— — (31 déc. 1887)	16.955.090	—
— par kil. carré en 1884	32	—
— — en 1887	34	—
Armée. Pied de paix (environ)	140.000	off. et sold.
— Pied de guerre (environ)	520.000	—
Chemins de fer (Réseau total)	9.835	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	20	—
— par million d'habitants	578	—
Télégraphes. Long. des lignes	33.541	—
— — des fils	77.250	—
— par million d'habitants	4.544	—
Dépêches transmises en 1890	4.437.218	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*En pesetas = 1 franc*)

Dette publique du royaume	6.207.027.482	Pesetas
— Moyenne par habitant	365	—
Dépenses militaires	140.647.247	—
— de la marine	29.741.572	—
Total pour la guerre et la marine	170.388.819	—
Moyenne par habitant	10	—
Dépenses totales du budget	741.206.994	—
— Moyenne par habitant	43.7	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot.	811.200.000	Pes.	1887	Exp. tot.	722.200.000	Pes.
1888	—	716.100.000	—	1888	—	763.100.000	—
1889	—	743.531.458	—	1889	—	790.328.272	—
1890	—	810.062.842	—	1890	—	824.785.335	—
1891	—	862.335.075	—	1891	—	854.965.180	—
1892	--	753.641.400	—	1892	—	732.631.094	—
1893	(7 mois)	411.769.450	—	1893	(7 mois)	358.853.113	—

ITALIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	286.589	kil. carrés
Population (31 déc. 1890)	30.158.408	habitants
— (31 déc. 1891)	30.347.291	—
— — par kil. carré	105	—
Armée. Pied de paix	14.645	officiers
— —	233.153	soldats
— Pied de guerre	3.164.322	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	15.965	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	55	—
— par million d'habitants	532	—
Télégraphes. Longueur des lignes	37.353	—
— — fils	139.854	—
Longueur des fils par million d'hab	4.615	—
Dépêches transmises en 1891	9.262.246	dépêches

BUDGET 1891-1892 (*en Lire = 1 fr.*)

Dette Consolidée	9.068	millions
Dettes diverses	3.381	—
Total de la Dette italienne	12.449	—
Moyenne de la dette par habitant	410	lire
Dépenses militaires totales	247	millions
— marine —	107	—
Total guerre et marine	355	—
Moyenne par habitant	11	lire 6
Dépenses totales du budget	1.694	millions
Moyenne par habitant	55	lire

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Import. tot.	1.690	millions		Export. totales...	1.109	millions
1888	—	1.241	»		—	967	»
1889	—	1.440	»		—	1.005	»
1890	—	1.377	»		—	962	»
1891	—	1.180	»		—	940	»
1892	—	1.214	»		—	1.011	»
1893	(7 mois)	710	»	1893	(7 mois)	545	»

RUSSIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Russie d'Europe	4.889.062	kil. carrés
Population — — (1889)	85.395.209	habitants
— moyenne par kil. carré	20	—
Superficie de la Pologne russe	127.319	kil. carrés
Population — — (1890)	8.256.562	habitants
— moyenne par kil. carré	65	—
Armée. Pied de **paix**	30.574	officiers
— —	750.944	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **paix**	781.518	combattants
—	139.966	chevaux
Pied de **guerre** (non compris l'armée territoriale et les troupes cosaques de défense nationale comprenant plus de 5 millions d'hommes)	51.353	officiers
	2.359.720	s.-of. et sold.
Total de l'effectif de **guerre**	**2.411.073**	combattants
—	462.917	chevaux
Chemins de fer : Réseau total d'Europe.	28.327	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	5.6	—
— par million d'habitants	302	—
Télégraphes : Longueur des lignes	125.522	—
— Longueur des fils	296.754	—
— — par million d'hab.	3.491	—
Nombre total des dépêches en 1890	10.981.185	dépêches

BUDGET DE 1892 (*En roubles : 4 francs*)

Dette publique de la Russie et de la Pologne Russe en 1891 :

Roubles-métal	1.155.309.650	r. métal
Roubles-crédit	3.024.213.178	r. papier
Livres sterling	2.489.700	liv. st.
Francs	543.787.000	francs
Total de la Dette publique en francs	**13.090.222.362**	—
Moyenne par habitant	153	—
Dépenses du Ministère de la Guerre	228.907.132	roubles
— — Marine	47.882.233	—
Total de la Guerre et Marine.	**276.789.365**	—
Moyenne par habitant	3.2	

COMMERCE EXTÉRIEUR (*En millions de roubles*)

Importations		Exportations	
1886	373 9	1886	436.5
1887	344.3	1887	568.5
1888	333.9	1888	727.1
1889	373.7	1889	687.1
1890	361.4	1890	610.5
1891	326 3	1891	627.3
1892	346.6	1892	399.1
1893 (5 mois).	140 »	1893 (5 mois)	183 »

SUISSE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la Confédération	41.346	kil. carrés
Population (1er décembre 1880)	2.846.102	habitants
— (1er décembre 1888)	2.917.754	—
— par kil. carré (1880)	69	—
— — (1888)	7	—

Armée fédérale. *Effectif en 1893 :*

Pied de Guerre — Armée régulière	131.424	combattants
Pied de Guerre — Landwehr	81.485	—
Pied de Guerre — Landsturm	273.773	—
Total de l'effectif	486.682	—
Chemins de fer. (Réseau total)	3.199	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	77	—
— par million d'habitants	1.103	—
Télégraphes. Long. des lignes	7.245	—
— Long. des fils	19.188	—
— — par million d'hab.	6.616	—
Dépêches transmises en 1890	3.818.538	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en francs*)

Dette publique de la Confédération		francs
Moyenne par habitant		—
Dépenses militaires totales	36.726.542	—
Moyenne par habitant	12	—
Total des dépenses budgétaires fédérales..	84.534.105	—
Moyenne par habitant	28	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*millions de francs*)

1887	Importations totales....		837	1887	Exportations totales ...		671
1888	—	—	827	1888	—	—	673
1889	—	—	954	1889	—	—	741
1890	—	—	954	1890	—	—	703
1891	—	—	932	1891	—	—	671
1892	—	—	870	1892	—	—	657

Pour les documents statistiques de France, Allemagne, Angleterre, Autriche-Hongrie & Hollande, voir le numéro du 27 Août 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892
Millions	Francs							
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50
26066	883.855.348							
396.386 obl de 500 f			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)					
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)					
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »
584.000	500	500	Est......................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »
525.000	400	400	Nord.....................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50
300.000	500	500	Ouest....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)					
60.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)
600.000	500	500	Canal de Panama.......	12 50	» »	» »	» »	» »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)					
200.000	2000	2000	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50
60.000	500	125	Cr. Fonc Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS					
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
361.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0
415.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0

Valeur	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 19 août	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.
3 0/0 Perpétuel	91 30	95 15	98 55	97 50	99 15	99 27	99 15	99 52	98 22
3 0/0 Amortissable	93 40	95 30	98 80	97 30	99 02	98 90	99 10	99 10	98 95
4 1/2 1883	106 25	105 35	105 65	106 35	104 »	103 80	104 65	104 82	104 47
Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	481 15	482 »	482 75	485 »	484 »	484 »
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)									
Banque de France, nom.	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4130 »	4120 »	4055 »	4090 »	4075 »
B. d'Escompte de Paris	525 »	475 »	211 25	145 »	100 »	88 75	63 75	78 75	67 50
B. de Paris et Pays-Bas	830 »	805 »	655 »	630 »	617 50	613 »	628 75	640 »	633 75
Banq. Transatlantique	450 »	425 »	417 50	391 25	»	» »	» »	375 »	380 »
Compagnie Algérienne	420 »	440 »	492 50	471 25	479 »	475 »	476 »	476 »	479 »
Compt. Nat. d'Esc., nom.	620 »	577 50	507 50	483 75	482 »	483 50	483 50	486 25	488 »
Cr. Fonc. de France	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	961 25	965 »	962 50	978 75	967 50
Cr. Indust. et Comm.	620 »	597 50	545 »	585 »	570 »	580 »	» »	» »	580 »
Crédit Lyonnais	740 »	800 »	782 50	762 50	772 »	773 75	777 50	777 50	773 75
Crédit Mobilier	415 »	377 50	170 »	115 »	90 »	90 »	85 »	87 50	84 75
Société Générale, nom.	480 »	480 »	465 »	465 »	465 »	467 50	468 »	468 »	468 75
Banq. Comm. et Indust.	227 49	204 51	180 »	302 50	297 50	295 »	295 »	» »	285 »
Banq. Intern. de Paris	530 »	497 50	405 »	430 »	410 »	410 »	410 »	416 25	418 75
B. Parisienne nouvelle	325 »	392 50	380 »	370 »	367 50	375 »	377 50	410 »	406 25
CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)									
Bône-Guelma	680 »	720 »	700 »	700 »	705 »	709 »	705 »	706 »	710 »
Est-Algérien	690 »	710 »	585 »	607 50	605 »	601 »	602 »	590 »	600 »
Est	860 »	890 »	920 »	950 »	961 »	962 50	965 »	969 »	970 »
Paris-Lyon-Méditerr.	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1530 »	1530 »	1535 »	1535 »	1536 25
Midi	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1340 »	1340 »	1340 »	1336 »	1340 »
Nord	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1872 »	1877 50	1880 »	1878 »	1877 50
Orléans	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1624 »	1618 »	1618 »	1625 »	1620 »
Ouest	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1117 »	1114 »	1117 »	1116 50	1118 »
Sud de la France	542 50	550 »	517 50	355 »	278 »	275 »	270 »	277 »	278 »
SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)									
Mag. Gén. de Paris	520 »	570 »	560 »	565 »	555 »	559 »	558 »	555 »	560 »
Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1390 »	1390 »	1397 50	1410 »	1410 »
Ce Gén. Transatlantique	630 »	545 »	601 25	505 »	481 »	480 »	477 »	480 »	475 »
Messageries Maritimes	680 »	640 »	660 »	630 »	629 »	636 »	635 »	640 »	630 »
Omn. de Paris (tir. Janv.)	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1020 »	1032 »	1050 »	1040 »	1040 »
Voitures à Paris (tir. Mai)	720 »	730 »	717 50	635 »	606 »	620 »	610 »	610 »	605 »
Ce française des Métaux	» »	» »	» »	476 25	469 »	480 »	475 »	476 »	476 50
Canal de Panama	40 »	32 50	16 25	17 50	15 »	15 25	15 »	14 50	14 »
Canal de Suez	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2672 50	2677 50	2700 »	2717 50	2696 25
Dynamite (Soc. Cent. de)	815 »	475 »	387 50	455 »	460 »	451 »	461 »	482 50	480 »
Télég. Paris-New-York	142 50	137 50	105 »	110 »	105 50	103 »	103 »	107 50	109 »
Téléphones	475 »	427 50	465 »	400 »	380 »	382 »	372 50	385 «	380 »
SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)									
B.I.R.P. Pays-Autrich.	508 75	470 »	475 »	512 50	495 »	492 50	502 50	506 25	516 25
B. Impér. Ottomane	595 »	587 50	580 »	585 »	571 25	570 »	582 50	583 75	580 »
Cr. Fonc. d'Autriche	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1143 50	1130 »	1145 »	1148 75	1155 »
Cr. Fonc Egyptien	495 »	480 »	475 »	455 »	451 »	450 50	» »	455 »	452 50
Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	182 50	137 50	88 75	80 »	72 »	72 »	71 »	77 50	75 »
Gaz de Madrid	481 25	360 »	230 »	218 75	205 »	200 »	201 25	215 »	212 50
Chemins Andalous	390 »	482 50	340 »	325 »	290 »	287 »	287 50	297 50	292 50
Autrichiens-Hongrois	513 75	610 »	660 »	615 »	610 »	606 25	615 »	623 75	626 25
Sud de l'Autriche (Lombards)	300 »	240 »	221 25	222 50	216 25	218 75	227 50	227 50	222 50
Méridionaux (Adriatique)	725 »	685 »	655 »	640 »	578 75	577 50	572 50	572 50	555 »
Nord de l'Espagne	352 50	310 »	176 25	145 »	136 25	130 »	131 25	138 75	133 75
Portugais	555 »	225 »	75 »	73 75	72 »	» »	72 »	70 »	67 50
Saragosse (Madrid à)	322 50	315 »	201 25	183 75	163 75	155 »	157 50	161 25	161 25
FONDS D'ÉTATS ÉTRANGERS									
Angleterre 2 3/4 0/0	97 05	96 »	97 »	98 75	98 90	98 55	98 65	98 60	98 85
Autriche 4 0/0 or	95 »	96 »	96 15	97 10	97 50	96 90	97 60	98 25	98 30
Brésil 4 1/2 0/0 1888	88 50	80 50	62 »	69 »	67 75	67 25	69 10	67 90	68 »
— 4 0/0 1889	80 80	75 »	59 50	61 50	63 70	63 25	64 25	62 85	61 85
Egypte (Daïra-Sanieh)	433 75	490 »	98 75	102 25	103 15	102 60	103 45	104 40	104 »
— (Unifiée)	483 75	490 »	97 70	101 »	101 30	101 45	101 90	102 15	102 55
— (Privilégiée 3 1/2)	» »	467 50	93 »	96 »	95 50	96 40	97 25	96 20	98 10
Espagne 4 0/0 Extérieure	76 »	74 10	65 »	63 65	62 25	62 20	62 62	63 80	63 92
Cuba 6 0/0 1886	517 50	500 »	460 »	460 »	450 »	415 »	415 »	418 »	418 »
— 5 0/0 1890	» »	470 »	420 75	413 75	406 »	398 »	400 »	402 »	401 25
Hellénique 5 0/0 1881	483 75	432 50	392 50	232 50	187 50	180 »	202 50	199 »	207 »
— 4 0/0 1887	405 »	350 »	303 75	250 »	204 »	197 50	215 »	210 »	211 »
Hongrie 4 0/0 or	90 50	93 10	95 25	96 10	94 »	93 55	94 75	94 30	94 40
Italie 5 0/0 (4.34 net)	95 25	93 50	92 45	91 40	84 80	84 37	83 80	84 32	83 37
Portugal 3 0/0	62 50	41 50	23 75	22 55	21 75	21 67	21 55	21 25	21 10
— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	355 »	350 »	353 75	350 »	354 50	352 50	351 25
Roumanie 5 0/0 1875	105 »	99 75	100 »	101 40	102 90	102 »	102 50	102 »	102 75
Russie 5 0/0 1879 (Orient)	» »	73 50	66 »	69 »	67 65	67 15	68 »	68 20	67 90
— 4 0/0 1880	96 50	98 20	94 30	97 90	99 40	99 25	99 70	99 85	99 25
— 4 0/0 Consolidé	97 80	98 »	95 60	98 »	99 25	99 25	99 70	99 75	99 35
— 3 0/0 1891 or	» »	[illegible] »	78 70	78 80	80 20	80 15	80 60	81 60	81 »
— 3 0/0 (Chs Transc.)	80 50	81 75	77 »	77 40	79 10	79 30	80 45	80 75	80 60
Dette Ottom. 1 0/0, conv.	18 40	18 65	20 15	21 80	22 10	22 25	22 60	22 57	22 05
Consolidat. Ottom. 4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	412 50	411 25	412 50	412 50	401 »
Priorités Ottom. 4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	461 75	456 25	467 »	455 »	452 »
Douanes Ottom. 5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	490 »	485 »	485 »	486 25	485 »

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 27 août au 2 sept. 1893.	19.445
— depuis le 1er janvier 1893.	736.785
— — 1892.	360.000
Différence en faveur de 1893.	376.785

708

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 36e SEMAINE DE 1893

Recettes du 3 au 9 sept. 1893........	718.112 10
Recettes de la semaine correspondante de 1892......................	666.837 05
Différence en plus en 1893	+ 51.275 05
Recettes du 1er janvier au 9 sept. 1893............................	28.169.418 05
Recettes de la période correspondante de 1892......................	26.718 442 80
Différence en plus en 1893.:......+	1.450.975 25

709

COMPAGNIE GÉNÉRALE FRANÇAISE DE

TRAMWAYS

Recettes de la 18e quinzaine 1893...	293.634 85
Recettes de la 18e quinzaine 1892...	281.310 40
Différence pour 1893....	+ 12.324 45
Recettes des 18 1res quinzaines de 1893	4.612.137 95
Recettes des 18 1res quinzaines de 1892	4.013.366 40
Différence en plus pour 1893.....	+ 598.771 55

710

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 16 au 31 août 1893......	740.314 03
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892.....................	585.144 93
Différence pour 1893.......	+ 155.169 10
Recettes du 1er janv. au 31 août 1893.	13.588.857 27
Recettes de la période correspondante de 1892.....................	14.135.611 20
Différence pour 1893.........	— 546.753 93

711

COMPie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 3e Exercice (1er Avril 1893)

Ventes d'août 1893. Kos	151.655.937	Reis. 594:245.430
— mois précédts	608.481.855	2.377:229.625
	760.137.792	2.971:475.055

712

COMPAGNIE FRANÇAISE DES

MINES D'AGUAS TEÑIDAS

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que l'acompte de 25 francs, à valoir sur le dividende de l'Exercice 1893, leur sera payé contre remise du coupon no 6, au siège social, 18, boulevard Montmartre, tous les jours non fériés, de 2 heures à 4 heures, à dater du 31 octobre prochain.

Déduction faite de l'impôt établi par les lois de finance, qui est de :

1 franc par action nominative;
1 fr. 60 par action au porteur.
Le montant net du coupon s'élève à :
24 francs par action nominative;
23 fr. 40 par action au porteur.

713

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt Or 3 0/0 1891

MM. **E. Hoskier & Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations de l'EMPRUNT RUSSE 3 0/0 OR 1891, qu'ils paieront, à partir du 1er octobre prochain, le coupon trimestriel échéant à cette date sur ledit Emprunt.

714

MESSAGERIES MARITIMES

Le Conseil d'Administration a l'honneur d'informer MM. les propriétaires d'obligations 4 0/0 que l'intérêt semestriel au 1er octobre 1893, d'une valeur brute de 10 fr. sera payé net d'impôt à raison de :

9 fr. 60 pour les titres nominatifs;
9 fr. 08 pour les titres au porteur.
Ce paiement aura lieu :
A Paris :
Au siège social, rue Vignon, no 1;
A la Société de Crédit Industriel et Commercial, rue de la Victoire, no 72;
Au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens, ainsi que dans les succursales de ces deux sociétés, tant à Paris que dans les départements.
A Marseille, à Bordeaux et au Havre :
Dans les bureaux de la Compagnie.
Et à Lyon :
Chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive, banquiers.

NOTA. — Le remboursement des 870 obligations 4 0/0 amorties au tirage du 6 septembre 1893, s'effectuera aux caisses indiquées ci-dessus, à l'exception de celles du Crédit Industriel et du Crédit Lyonnais.

715

MESSAGERIES MARITIMES

Liste des 870 Obligations 4 0/0 sorties au tirage du 7 septembre 1893 et remboursables au pair le 1er octobre 1893.

Émission de 1888

1701	à	4720	20		*Report*	320
3241		3260	20	19781	à 19300	20
5641		5660	20	20381	20400	20
6481		6500	20	23661	23680	20
7721		7740	20	25181	25200	20
9601		9620	20	27901	27920	20
10601		10620	20	28461	28480	20
11361		11380	20	39001	30020	20
12941		12960	20	32621	32640	20
17161		17180	20	32821	32840	20
17421		17440	20	35901	35920	20
17481		17500	20	38361	38380	20
18561		18580	20	39301	39315	15
19041		19060	20	40241	40260	20
19261		19280	20	40341	40360	20
19301		19320	20	44441	44460	20
	A reporter		320		TOTAL...	615

Obligation restant à rembourser sur les tirages antérieurs :

Tirage du 7 septembre 1892.

27262	1
TOTAL......	1

Émission de 1891

50041	50060	20		*Report*...	140
53901	53920	20	60381	60400	20
54281	64300	20	61781	61800	20
54781	54800	20	63061	63080	20
57241	47260	20	64521	64540	20
58321	58340	20	65241	65255	15
58381	58400	20	68441	68460	20
	A reporter	140		TOTAL...	255

NOTA. — Les titres amortis seront remboursés au prix de 499 fr. 317 par obligation, impôt sur prime déduit :

A Paris, au siège social, 1, rue Vignon;
A Marseille, à Bordeaux et au Havre, dans les bureaux de la Compagnie;
Et à Lyon, chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive.

716

COMPAGNIE GÉNÉRALE DU

GAZ POUR LA FRANCE ET L'ÉTRANGER

L'intérêt semestriel des obligations (coupon no 2) sera payé à partir du 1er octobre prochain à raison de :

Par titre nominatif..........Fr. 9 60
Par titre au porteur............. 9 10

A la caisse de MM. J. Camondo et Cie, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris;

A la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, à Paris et dans ses succursales de la province;

A la Société Générale de Crédit industriel et commercial et dans ses succursales, à Paris;

Au Crédit Lyonnais, à Paris, et dans ses succursales de province;

A Lyon, chez MM. Cambefort, J. et C. Saint-Olive.

Les obligations dont les numéros suivent, sorties au tirage du 7 septembre 1893, seront, à partir de la même date et aux caisses ci-dessus désignées, remboursées au pair, sous déduction de l'impôt, soit à 499 fr. 60.

451	à	460	10	2911	à	2920	10
5421		5430	10	9541		9550	10
10041		10050	10	12661		12670	10
13401		13410	10	13431		13440	10
13661		13670	10	17611		17620	10
20361		20370	10	20711		20720	10
22241		22250	10	22891		22900	10
25251		25260	10	26341		26350	10
26391		25400	10	26571		26580	10
27001		27003	3	30441		30450	10
30521		30530	10	31991		32000	10
34161		34170	10	36921		36930	10
38401		38410	10	40921		40930	10
41781		41790	10	42.11		42720	10
42871		42880	10	43611		43620	10
44281		44290	10	46461		46470	10

717

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

GRANDE DISTILLERIE E. CUSENIER FILS AINÉ ET Cie

CAPITAL SOCIAL : 6 MILLIONS DE FRANCS

Siège social : A Paris, boulevard Voltaire, 226.

USINES : A PARIS,

CHARENTON, ORNANS, MULHOUSE, MARSEILLE.

Le Conseil d'administration de la Grande Distillerie E. Cusenier fils aîné et Cie (vu les articles 49 et 50 des statuts) convoque Messieurs les actionnaires en assemblée générale ordinaire annuelle pour le samedi 14 octobre prochain, au siège social, à deux heures de relevée.

ORDRE DU JOUR :

1º Lecture du rapport du Conseil d'administration ;

2º Lecture du rapport des commissaires ;

3º Approbation, s'il y a lieu, des comptes et fixation du dividende du quatorzième exercice ;

4º Nomination des commissaires des comptes pour l'exercice 1893-1894.

NOTA. — Ont droit d'assister à l'assemblée tous les actionnaires propriétaires de cinq actions au moins qui ont déposé leurs titres au Siège social cinq jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion (art. 47 des statuts).

718

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

NORD DE L'ESPAGNE

Le Conseil d'administration de la Compagnie a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations qu'il sera payé à partir du 1er octobre prochain :

1º Sur les obligations (Nord de l'Espagne)

1re série. — Le coupon nº 47, à raison de .... 7 fr. 50

2e série. — Le coupon nº 35, à raison de .... 7 fr. 50

2º Sur les obligations (Asturies-Galice et Léon)

1re hypothèque. — Le coupon nº 27, à raison de.......................... 7 fr. 50

2e hypothèque. — Le coupon nº 21, à raison de.......................... 7 fr. 50

3e hypothèque. — Le coupon nº 13, à raison de.......................... 7 fr. 50

A Paris, au Crédit Mobilier Espagnol, 69, rue de la Victoire ;

A Paris, Lyon et Genève, au Crédit Lyonnais ;

A Lyon, à la Société Lyonnaise, palais Saint-Pierre ;

A Madrid, à la Gare du Nord et à la Société Générale du Crédit Mobilier Espagnol ;

A Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Caisse de Dépôts gratuits.

Les actions et obligations sont reçues gratuitement dans les caisses de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de l'Espagne, 69, rue de la Victoire, à Paris. — Il est remis à chaque titulaire un certicaf nominatif de dépôt, sur la présentation duquel il pourra, s'il le désire, encaisser à Madrid les coupons des titres déposés à Paris.

719

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie
EN FRANCE

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 12 courant, a décidé qu'en vertu de l'autorisation donnée par l'article 57 des statuts, il serait distribué, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant, 6 fr. 25 par action, représentant, pour le capital versé, l'intérêt à 5 % l'an du 1er semestre 1893.

Le paiement s'effectuera à partir du 2 octobre prochain, de dix heures à trois heures :

A Paris, au siège de la Société, rue de Provence, 54, et dans ses bureaux de quartier ;

Dans les Départements et à Londres, aux Agences de la Société ;

En Alsace-Lorraine et à Francfort-sur-le-Mein, dans les Agences de la Société Générale Alsacienne de Banque.

A l'Etranger, le paiement se fera au change du jour.

Le Directeur, SÉGAN.

720

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQU

SIÈGE SOCIAL :
6, Rue Auber, 6
PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES
12, Bd des Capucin
(GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* **9** *de chaque mois* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Luci les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la Cent Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* **21** *de chaque mois* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz.**

Départs du **Havre** *le* **22** *et de* **Bordeaux** *le* **26** *de chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et la **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* **15**, *de* **Saint-Nazaire**, *le* **1** *et de* **Bordeaux** *le* **19** *de chaque mois :* Pour **Saint Thomas**, **Porto-Rico**, **Haïti**, la **Havane** et **Vera-Cruz**

Départs de **Marseille** *le* **12** *de chaque mois* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela** la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondance* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz.**

724

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

	Situation au 31 juillet 1893	Situation au 31 août 1893
Actif		
Espèces au siège social..	6.530.865 05	6.759.298 54
— à la Banq. de France	790.360 24	828.893 79
Fonds disponib. dans les banq. France..	1.470.920 02	1.517.653 95
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	6.470.071 45	5.334.349 19
Coupons à encaisser......	1.088.521 68	507.806 95
Agents de change........	»	75.070 90
Effets à recevoir. France .	65.764 340 36	66.110.468 35
— Etranger	3.312.793 20	1.871.127 56
Reports.................	6.302.290 »	3.639.392 30
Rentes. Actions et Oblig.	3.297.220 81	3.175.360 21
Avances sur Titres.......	9.815.235 88	9.803.084 47
— Garanties ...	1.208.453 35	1.804.958 99
Comptes Courants........	20.887.374 35	20.402.532 43
Crédits d'acceptations gar.	6.533.382 87	6.060.610 95
Frais génér. sem. écoulé..	»	»
— — en cours	111.428 59	213.920 88
Immeuble social	3 194.611 61	3.194.616 26
Versement non appelé....	45.000.000 »	45.000.000 »
Total de l'actif...	182.077.869 46	176.329.145 72
Passif		
Capital.................	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de dépôts. à vue.	47.906.644 17	45.992.453 97
— à préavis	12.797.076 40	14.896.870 30
Comptes courants. France	43.761.610 93	37.672.405 34
— Etranger	2.041.317 02	2.792.099 25
Agents de change........	437.345 40	130.652 30
Acceptations à payer sur garant.	6.533 382 87	6.060.610 95
Acceptations à payer sur provis.	150.930 40	19.650 »
Divers..................	53 819 72	96.642 59
Réescompte du portef....	243.993 30	243.993 30
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer..	58.609 »	53.219 »
Acomte de l'exercice 1893	600.000 »	600.000 »
Profits et pertes Solde du sem. écoulé	190 368 46	190.368 46
Profits et pertes Sem. en cours.	300.371 79	580.181 26
	182.077.869 46	176.329.145 75
Effets à échoir en portefeuille.................	69.377.133 56	67.981.595 91
Effets en circulation avec l'endossement de la Société.................	10.350.000 »	5.993.000 »
Total du passif...	79.727.133 56	73.974.595 91

Certifié conforme aux écritures

Le Président-Directeur : J. GAY.

721

Le Musée Grévin annonce, sous le titre :

LE

Général Dodds devant Cana

un nouveau tableau, restitution fidèle de l'entrevue du Général Dodds et de son Etat-Major avec les ambassadeurs de Béhanzin, à la veille de la prise d'Abomey.

Tous les portraits, exécutés d'après nature par M. Léopold Bernstamm, sont remarquables. Un merveilleux décor de M. Jambon, représentant le campement de notre vaillante colonne sur les ruines de Cana, complète la reconstitution de cet intéressant épisode, auquel la rentrée en scène du Général Dodds vient redonner un poignant attrait d'actualité.

722

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux 31 juillet 1893	Bilans aux 31 août 1893
Actif	—	—
Caisse et Banque	28.464.743 68	27.709.514 6[illegible]
Portefeuille.............	129.332.978 64	126.737.570 4[illegible]
Effets à l'encaissement...	12.886.418 39	12.503 251 [illegible]
Reports..................	22.298.341 55	20.261.18[illegible] 5[illegible]
Coupons à encaisser	2.370.894 37	3.137.212 5[illegible]
Rentes et actions, bons et obligations............	61.205.756 44	61.132.471 6[illegible]
Avances sur garanties ...	49.437.748 81	50.917.935 12
Participations industrielles et commerciales....	4.155.979 17	4.157.703 84
Participations financières.	60.549.179 »	60.549.179 »
Immeubles de la Société..	3.720.529 60	3.720.529 [illegible]
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers............	60.805.230 32	63.954.547 84
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
	495.227.799 97	494.781.102 81
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale.........	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques ...	166.991.619 48	166.296.954 27
Dépôts à échéances fixes.	98.521.300 »	98.309.[illegible] »
Comptes à disponibilité ..	3.568.150 89	2.896.992 30
Effets à payer............	12.511.372 92	12 130.218 31
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers............	77.415.406 72	78.637.256 25
Intérets et dividendes....	121.579 25	100.635 75
Solde du dernier exercice.	205.325 42	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits).......	2.166.792 22	2.469.466 74
	495.227.799 97	494.781.102 81
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale...	1.519.569 61	2.168.999 72
Agences de province.....	872.211 07	682.372.41
	2.391.780 68	2.851.372 13

CERTIFIÉ conforme aux écritures :

Le Directeur : SEGAN.

723

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Ch. Simonot.

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 89. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 24 Septembre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 3 au 9 septembre 1893..		22.045
—	depuis le 1er janvier 1893.	758.830
—	— 1892.	369.630
Différence en faveur de 1893.		389.200

725

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 37e SEMAINE DE 1893

Recettes du 10 au 16 sept. 1893.....	711.259 85
Recettes de la semaine correspondante de 1892..........................	682.622 10
Différence en plus en 1893	+ 28.637 75
Recettes du 1er janvier au 16 sept. 1893..............................	28.880.677 90
Recettes de la période correspondante de 1892........................	27.401 064 90
Différence en plus en 1893.......+	1.479.613 »

726

COMPAGNIE PARISIENNE

D'ÉCLAIRAGE et de CHAUFFAGE par le GAZ

MOIS	RECETTES DE GAZ		DIFFÉRENCE	
	1893	1892	en 1893	Soit 0/0
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Août......	4.131.968 51	4.261.519 62	— 129.551 11	3.04
8 1ers mois	46.604.390 60	47.390.439 07	— 786.048 47	1.66

727

ROYAUME DE SERBIE

Emprunt Or 5 0/0 de 1890

MM. **E. Hoskier & Cie**, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, ont l'honneur d'informer les porteurs d'obligations de l'EMPRUNT SERBE 5 0/0 OR DE 1890, qu'ils paieront, à partir du 1er octobre prochain, le coupon trimestriel d'intérêt échéant à cette date sur ledit Emprunt.

728

COMPAGNIE PARISIENNE DE

VOITURES L'URBAINE

Le coupon n° 26 des obligations de la Compagnie Parisienne de Voitures l'URBAINE sera mis en paiement à partir du 1er octobre prochain, aux conditions suivantes :

Obligations nominatives, net......Fr. 12 »

Obligations au porteur, net........... 11 65

A la caisse de la Compagnie, 59, rue Taitbout.

Le remboursement à 500 fr. des 102 obligations sorties au tirage du 21 septembre courant aura lieu le 1er avril prochain.

729

GAZ DE MULHOUSE

39 bis, rue Caumartin, Paris

Les actionnaires de la Compagnie anonyme du Gaz de Mulhouse sont convoqués en assemblée générale ordinaire et annuelle pour le jeudi 5 octobre prochain, à 3 heures de l'après-midi, au siège de la Société, 39, rue Caumartin, à Paris.

ORDRE DU JOUR :

1° Présentation du compte rendu du Conseil d'administration et du rapport des commissaires sur l'exercice 1892-1893 ;

2° Approbation des comptes dudit exercice et fixation du chiffre du dividende ;

3° Nomination des commissaires pour l'exercice 1893-1894 ;

4° Tirage au sort de 112 actions à amortir cette année, de 250 francs chacune.

Article 30 des Statuts. — L'assemblée générale ordinaire se compose des actionnaires possédant au moins dix actions.

Les actionnaires nominatifs sont dispensés de déposer leurs actions.

Les actions au porteur devront être déposées au siège de la Société au plus tard quatre jours avant celui fixé pour la réunion.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire, actionnaire lui même.

Paris, 14 septembre 1893.

730

L'UNION DES GAZ

(Société Anonyme)

Messieurs les actionnaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire aura lieu le lundi 16 octobre prochain, à 3 heures après-midi, au siège social, 44, rue Laffitte.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires possédant dix actions (art. 32 des Statuts).

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins à l'avance au siège social, ou dans les lieux, et chez les banquiers désignés par le Conseil d'administration (art. 33 des Statuts).

731

RENTE AUTRICHIENNE 4 0 0 1876

Rente 4 0/0 Or

Semestre au 1er octobre 1893

MM. les porteurs de Rente Autrichienne 4 % or sont prévenus que les coupons échéant le 1er octobre 1893 sont payés, comme par le passé, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte.

732

SOCIÉTÉ ANONYME DES

GRANDS MOULINS DE CORBEIL

(Anciens Etablissements Darblay et Béranger)

Au Capital de 12 millions de francs

Siège social à Paris, rue du Louvre, n° 6

MM. les Actionnaires de la Société sont informés que le solde du dividende de 37 fr. 50 par action (soit 18 fr. 75), afférent à l'Exercice 1892, sera payé, à Paris, aux caisses de la Société du Crédit Mobilier, 15, place Vendôme, et à celles de MM. Périer, Mercet et Cie. 59, rue de Provence, à partir du 1er octobre 1893, sous déduction des impôts, soit à raison de 18 fr. nets, pour les titres nominatifs, sur présentation des certificats, et de 17 fr. 456 nets, pour les titres au porteur, contre remise du coupon n° 12.

733

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

CONVERSION

DE L'

EMPRUNT 6 % OR 1883

Conformément à l'avis publié par S. E. le Ministre des Finances de Russie, en date du 8 courant, les porteurs de l'Emprunt 6 % 1883 qui désirent faire usage du droit qui leur a été accordé de convertir leurs titres 6 % en titres du nouvel Emprunt 4 % or, 5e émission 1893, sont invités à déposer ces titres, au plus tard le 9 octobre prochain, dans l'un des Établissements ci-dessous.

Ces obligations anciennes seront échangées, capital pour capital, contre des obligations nouvelles.

Les conditions de la conversion en France sont les suivantes :

Les titres de l'Emprunt 1883, munis du coupon à l'échéance du 13 décembre 1893 et du talon, présentés à l'échange le 13 septembre, seront décomptés, pour chaque 500f capital nominal, à raison de Fr. **523.03**

Par contre, le porteur recevra le même capital nominal en obligations de l'Emprunt 4 % or 1893, jouissance du 1er novembre 1893, au prix de 97,25 %, soit	486,25	
moins l'intérêt à raison de 4 % l'an, à partir du 13 septembre jusqu'au 1er novembre 1893, soit 49 jours. . .	2,72	483,53
Les porteurs qui auront présenté leur demande de conversion le 13 septembre auront ainsi à toucher une soulte espèces de Fr.		39.50

La soulte résultant de ce décompte sera payée en espèces contre livraison des titres 6 %.

Cette soulte diminue de Fr. 0,055 pour chaque jour de retard.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS.

CRÉDIT LYONNAIS.

HOTTINGUER & Cie.

734

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

Emprunt Or 3 0/0 1891

Le coupon trimestriel au 1er octobre 1893 sera payé, à partir de cette date, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

735

EMPRUNT SUÉDOIS 4 0 0 1880

Le coupon au 1er octobre 1893, sur les titres de l'Emprunt Suédois 4 % 1880, sera payé, à partir dudit jour, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

736

CHEMINS DE FER DU

SUD DE L'AUTRICHE

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations 3 % série X, que le paiement du semestre d'intérêts, échéant le 1er octobre 1893, aura lieu, comme au précédent semestre, sous déduction d'une retenue de 1 franc par coupon, représentant le montant des impôts qui incombent aux obligations de la Compagnie, tant en Autriche qu'en France et en Italie. Il sera payé, en conséquence, à partir du 2 octobre prochain, la somme de 6 fr. 50 par obligation, aux caisses ci-après désignées :

A Paris, chez MM. de Rothschild frères ; à Lyon, chez MM. Cambefort, F. et C. Saint-Olive, et chez MM. veuve Morin, Pons et Cie.

737

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
Millions	Francs			1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	26 août	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.
15215	456.483.140		**3 0/0 Perpétuel**	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	99 27	99 15	99 52	98 22	98 25
4061	121.831.905		**3 0/0 Amortissable**.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 90	99 10	99 10	98 95	98 57
6789	305.540.303		**4 1/2 1883**	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	103 80	104 65	104 82	104 47	104 30
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			**Tunis** 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	482 75	485 »	484 »	484 »	482 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	**Banque de France**, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4120 »	4055 »	4090 »	4075 »	4060 »
128.980	500	250	**B. d'Escompte de Paris**	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	88 75	63 75	78 75	67 50	77 50
125.000	500	500	**B. de Paris** et **Pays-Bas**	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	613 »	628 75	640 »	633 75	625 »
50.000	500	250	**Banq. Transatlantique**.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	» »	375 »	380 »	375 »
30.000	500	500	**Compagnie Algérienne.**	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	475 »	476 »	476 »	479 »	475 »
150.000	500	500	**Compt. Nat. d'Esc.**, nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	483 50	483 50	486 25	488 »	488 »
341.000	500	500	**Cr. Fonc. de France**, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	965 »	962 50	978 75	967 50	972 50
120.000	500	125	**Cr. Indust.** et **Comm.** —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	580 »	» »	» »	580 »	580 »
400.000	500	250	**Crédit Lyonnais**	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	773 75	777 50	777 50	773 75	768 75
60.000	500	500	**Crédit Mobilier**	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	90 »	85 »	87 50	84 75	85 »
240.000	500	250	**Societé Générale**, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	467 50	468 »	468 »	468 75	468 »
30.000	500	500	**Banq. Comm. et Indust.**	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	295 »	295 »	» »	285 »	»
50.000	500	500	**Banq. Intern. de Paris**	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	410 »	410 »	416 25	418 75	416 25
50.000	500	500	**B. Parisienne nouvelle**	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	375 »	377 50	410 »	406 25	403 75
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	**Bône-Guelma**	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	709 »	705 »	706 »	710 »	730 »
50.000	500	500	**Est-Algérien**............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	601 »	602 »	590 »	600 »	599 »
584.000	500	500	**Est**......................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	962 50	965 »	969 »	970 »	967 »
800.000	500	500	**Paris-Lyon-Méditerrᵉ**..	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1530 »	1535 »	1535 »	1536 25	1527 »
250.000	500	500	**Midi**	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1340 »	1340 »	1336 »	1340 »	1337 »
525.000	400	400	**Nord**.....................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1877 50	1880 »	1878 »	1877 50	1870 »
600.000	500	500	**Orléans**	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1618 »	1618 »	1625 »	1620 »	1615 »
300.000	500	500	**Ouest**....................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1114 »	1117 »	1116 50	1118 »	1119 »
40.000	500	500	**Sud de la France**........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	275 »	270 »	277 »	278 »	282 50
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
60.000	500	500	**Mag. Gén. de Paris**.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	559 »	558 »	555 »	560 »	560 50
336.000	500	500	**Cᵉ Par. du Gaz** (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1390 »	1397 50	1410 »	1410 »	1405 »
80.000	250	250	**Cᵉ Gén. Transatlantique**	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	480 »	477 »	480 »	475 »	475 »
120.000	500	500	**Messageries Maritimes**	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	636 »	635 »	640 »	630 »	621 »
34.000	500	500	**Omn. de Paris** (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1039 »	1050 »	1040 »	1040 »	1048 »
85.000	500	500	**Voitures à Paris** (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	620 »	610 »	610 »	605 »	601 »
50.000	500	500	**Cᵉ française des Métaux**	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	480 »	475 »	476 »	476 50	481 25
600.000	500	500	**Canal de Panama**.......	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	15 25	15 »	14 50	14 »	14 »
223.398	500	500	**Canal de Suez**	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2677 50	2700 »	2717 50	2696 25	2700 »
40.000	500	500	**Dynamite** (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	451 »	461 »	482 50	480 »	480 »
84.000	500	500	**Télég. Paris-New-York**	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	103 »	103 »	107 50	109 »	107 50
50.000	500	500	**Téléphones**..............	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	382 »	372 50	385 «	380 »	371 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	**B.I.R.P. Pays-Autrich.**	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	492 50	502 50	506 25	516 25	518 75
500.000	500	250	**B. Impér. Ottomane**....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	570 »	582 50	583 75	580 »	580 »
120.000	500	200	**Cr. Fonc. d'Autriche**...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1130 »	1145 »	1148 75	1155 »	1152 50
60.000	500	125	**Cr. Fonc Egyptien**.....	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	450 50	» »	455 »	452 50	450 »
95.000	»	»	**Cr. Mob. Espagn.** (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	72 »	71 »	77 50	75 »	72 50
48.000	500	500	**Gaz de Madrid**..........	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	200 »	201 25	215 »	212 50	214 50
60.000	500	500	**Chemins Andalous**.....	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	287 »	287 50	297 50	292 50	290 »
550.000	500	500	**Autrichiens-Hongrois**..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	606 25	615 »	623 75	626 25	625 »
750.000	500	500	**Sud de l'Autriche** (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	218 75	227 50	227 50	222 50	223 75
420.000	500	500	**Meridionaux** (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	577 50	572 50	572 50	565 »	568 75
350.000	500	500	**Nord de l'Espagne**......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	130 »	131 25	138 75	133 75	132 50
70.000	500	500	**Portugais**...............	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	72 »	70 »	67 50	»
356.000	500	500	**Saragosse (Madrid à)**...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	155 »	157 50	161 25	161 25	158 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amᵗ		**FONDS D'ÉTATS ETRANGERS**														
529.477.984£			**Angleterre 2 3/4 0/0** ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 55	98 65	98 60	98 85	99 10
			Autriche 4 0/0 or.......	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	96 90	97 60	98 25	98 30	97 90
6.000.000			**Brésil 4 1/2 0/0 1888**...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	67 25	69 10	67 90	68 »	65 90
20.000.000			— **4 0/0 1889**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	63 25	64 25	62 85	61 85	61 »
364.968			**Egypte** (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	102 60	103 45	104 40	104 »	101 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	101 45	101 90	102 15	102 55	102 75
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	96 40	97 25	96 20	98 10	97 50
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	62 20	62 62	63 80	63 92	64 32
1.240.000	1936		**Cuba 6 0/0 1886**	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	445 »	445 »	448 »	448 »	448 75
341.000	1940		— **5 0/0 1890**	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	398 »	400 »	402 »	404 25	400 »
240.000	1921		**Hellénique 5 0/0 1881**..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	180 »	202 50	199 »	207 »	189 »
270.000	1962		— **4 0/0 1887**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	197 50	215 »	210 »	211 »	»
592.000.000fl			**Hongrie 4 0/0 or**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	93 55	94 75	94 30	94 40	94 95
442.250.000			**Italie 5 0/0 (4,34 net)**...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	84 37	83 80	84 32	83 37	83 75
			Portugal 3 0/0..........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 67	21 55	21 25	21 10	21 25
285.000	1926		— **4 1/2 1891 (Tabacs)**	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	350 »	354 50	352 50	351 25	351 25
2.230.000			**Roumanie 5 0/0 1875**...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 »	102 50	102 »	102 75	104 »
300.000.000r	1928		**Russie 5 0/0 1879** (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 15	68 »	68 20	67 90	68 25
150.000.000r	1960		— **4 0/0 1880**........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 25	99 70	99 85	99 25	99 30
1941.992.000	1970		— **4 0/0 Consolidé**..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 25	99 70	99 75	99 35	99 20
500.000.000	1974		— **3 0/0 1891 or**....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 15	80 60	81 60	81 »	81 20
445.210	1952		— **3 0/0** (Chˢ Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	79 30	80 45	80 75	80 60	80 »
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 25	22 60	22 57	22 05	22 10
227.250	1931		**Consolidat. Ottom. 4 0/0**	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	411 25	412 50	412 50	401 »	402 50
391.362	1931		**Priorités Ottom. 4 0/0**.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	456 25	467 »	455 »	452 »	452 »
295.454			**Douanes Ottom. 5 0/0**..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	485 »	485 »	486 25	485 «	483 75

COMPAGNIE DE

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Société Anonyme
Au Capital de 30.000.000 de francs
Siège social : 20, avenue de l'Opéra, à Paris

Obligations de 500 fr. 3 0/0

Les intérêts des obligations, ainsi que les obligations remboursables sorties au tirage du 15 septembre, seront payés, à partir du 1er octobre prochain, sous déduction de l'impôt :

A Paris : au Crédit Foncier de France; au Crédit Lyonnais; à la Société Générale, rue de Provence; à la Banque Parisienne et dans les succursales de ces établissements à Paris et en province où des listes de tirages sont déposées.

738

COMPAGNIE DE

CHEMINS DE FER DÉPARTEMENTAUX

Avis aux Actionnaires

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 septembre, a décidé qu'en vertu de l'autorisation donnée par l'article 47 des statuts, il serait distribué, à valoir sur les bénéfices de l'exercice courant, 6 fr. 25 nets par action, représentant pour le capital versé l'intérêt à 5 % l'an du 1er semestre 1893.

Le paiement s'effectuera, à partir du 15 octobre prochain, contre la remise du coupon nº 9 pour les titres au porteur :

A Paris : au Crédit Foncier de France; au Crédit Lyonnais; à la Société Générale, rue de Provence; à la Banque Parisienne,

En Province : dans les succursales de ces Etablissements.

739

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

DE CRÉDIT INDUSTRIEL & COMMERCIAL & DE DÉPOTS

	Bilans aux	
Actif	31 juill. 1893	31 août 1893
Caisse et Banques	1.700.848 09	1.757.802 99
Portefeuille :		
Effets en francs	25.850 046 48	23.970.323 48
Effets en monnaies étrang.	1.104.367 24	1.207.576 67
Comptes reports	1.804.815 70	1.866.348 40
Rentes, actions, obligations et participations diverses	10.903.238 37	10.709.700 17
Avances sur titres	7.789.155 32	7.567.714 20
Comptes courants garantis.	12.930.314 60	13.158.338 68
Crédits sur garanties	10.878.572 92	12.128.759 63
Correspondants débiteurs	3.146.119 90	3.484.027 65
Frais généraux	372.283 79	319.941 22
Immeuble social	1.672.722 50	1.672.722 50
Actions. *Versements non appelés*	15.000.000 »	15.000.000 »
	93.152.484 91	92.933.676 31
Passif		
Actions	30.000.000 »	30.000.000 »
Réserves, statutaire	3.000.000 »	3.000.000 »
— supplémentaire	2.000.000 »	2.000.000 »
— immobilière	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de Dépôts	35.889.990 82	34.181.234 25
Comptes d'encaissement	280.228 63	183.513 90
Correspondants créditeurs	2.752.260 68	3.405.129 86
Effets à payer	16.512.664 96	17.294.978 97
Ordres de Bourse	41.323 10	47.101 05
Dividendes à payer	19.721 42	13.163 02
Réescompte du dernier se-		111.340 70
mestre	111.340 70	974.549 42
Profits et Pertes	1.063.144 03	204.025 69
Comptes d'ordre	481.810 57	518.639 48
	93.152.484 91	92.933.676 34
Effets en circulation avec l'endossement de la Société	20.285.857 23	20.095.369 62

740

CRÉDIT LYONNAIS

LYON

Le Conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les Actionnaires que le coupon nº 47 des actions du Crédit Lyonnais, fixé à 17 fr. 50 par l'Assemblée générale du 6 avril 1893, et représentant la solde du dividende de 30 francs de l'exercice 1892, sera payé à partir du 25 septembre courant, à raison de :

16 fr. 80 pour les actions nominatives;
16 fr. 15 pour les actions au porteur;
Impôts déduits.

Ce paiement aura lieu :

A Lyon, au siège social, Palais du Commerce; à Paris, au Crédit Lyonnais, boulevard des Italiens nº 19; en France, dans tous les sièges du Crédit Lyonnais; à Genève, à l'agence du Crédit Lyonnais; à Bruxelles, à l'agence du Crédit Lyonnais; à Bâle, à la Banque Commerciale de Bâle et chez MM. de Speyer et Cie; à Berne, à la Banque Commerciale de Berne et à la Banque Cantonale de Berne; à Zurich, à la Société du Crédit Suisse.

741

BANQUE DE L'INDO-CHINE

	Bilans aux	
Actif	30 avril 1893	31 mai 1893
Versements non appelés	9.000.000 »	9.000.000 »
Caisse (Paris et succursales).	7.072.127 53	6.374.187 51
Portefeuille (Paris et succ.).	16.164.830 06	17.133.642 25
Avances sur nantissements.	10.142.046 05	10.509.060 50
Avances au Gouv. gén. de la Cochinchine et au Protectorat de l'Annam et du Tonkin	» »	» »
Correstsdivers (Paris et succ.)	3.747.906 21	4.291.253 77
Frais génér. (Paris et succ.).	299.800 38	362.176 08
Frais d'installation et frais de fabrication de billets au porteur	292.629 89	292.629 89
Immeubles	665.091 63	665.091 63
Mobiliers	139.171 33	139.171 33
Fr.	47.523.603 08	48.767.212 96
Passif		
Capital social	12.000.000 »	12.000.000 »
Fonds de réserve	370.000 »	370.000 »
Fonds de prévoyance statut.	374.856 01	374.856 01
Fonds de prévision pour agences à créer	» »	
Fonds de secours	100.000 »	100.000 »
Fonds de réserve supplém.	600.000 »	600.000 »
Réserve immobilière	211.816 20	211.816 20
Amortissement du mobilier.	139.171 33	139.171 33
Amortiss. des frais d'installation et fabrication des billets au porteur	292.629 89	292.629 89
Billets au porteur en circul.	19.886.033 35	20.479.281 85
Comptes de dépôts d'espèces	3.518.380 52	3.859.977 48
Effets à payer	54.721 52	300.372 08
Correstsdivers (Paris et succ.).	9.107.708 »	9.063.031 32
Intérêts et com. du semestre	558.940 34	667.460 48
Réescompte des portefeuill.	4.291 20	3.561 60
Dividendes à payer :		
Solde du 1er semestre 1892	5.100 26	5.100 26
— 2e semestre 1892	299.954 46	299.954 46
Fr.	47.523.603 08	48.767.212 96

Le Directeur : S. SIMON.

742

CHEMIN DE FER DU NORD

Services directs entre Paris et la Hollande

Trajet en 10 heures et demie.

Départs de Paris à 8 h. 15 du matin, midi 40 et 11 heures du soir.

Départs d'Amsterdam à 7 h. 30 du matin, midi 55 et 5 h. 55 du soir.

Départs d'Utrecht à 8 h. 16 du matin, 1 h. 37 et 6 h. 37 du soir.

743

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 31 Août 1893

Actif		
CAISSE :		
Espèces en caisse. Fr.	13.563.014 43	27.598.734 48
Espèces en banque	14.035.720 05	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	114.049.025 71	156.270.318 17
Effets sur l'Etranger.	42.221.292 46	
Reports		18.119.209 85
Banques des Colonies françaises		5.925.439 84
Correspondants :		
Effets à l'encaissement		14.992.574 33
Comptes courants débiteurs		19.284.875 16
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves		15.586.127 92
Agences hors d'Europe		30.186.095 09
Avances sur documents et marchandises	5.314.499 83	36.979.201 69
Avances sur garanties de tiers	6.175.155 98	
Avances sur valeurs françaises et étrangères	25.489.545 88	
Participations financières		1.315.066 55
Tirages à échéances des Agences hors d'Europe		7.484.790 50
Débiteurs par acceptations		25.082.304 17
Crédits par acceptations : sur documents et marchandises	6.667.343 11	36.425.777 57
sur garanties de tiers	1.175.570 08	
sur valeurs françaises et étrangères	28.582.864 38	
Comptes d'ordre et Divers		7.144.693 25
Immeubles		7.250.000 »
TOTAL. Fr.		409.645.208 57
Passif		
Capital. Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	415.813 05	5.079.204 40
Décisions des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892	3.375.000 »	
Supplémentaire	1.100.000 »	
Immobilière	188.391 35	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte		152.639.589 10
Comptes courants créditeurs		73.165.681 21
Coupons et dividendes à payer		5.621.606 85
Banques des Colonies françaises		5.205.902 10
Effets remis à l'encaissement		14.061.337 61
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe		7.492.020 70
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers		61.918.062 87
Comptes d'ordre et Divers		3.361.962 93
Immeuble (annuités à régler)		6.099.840 80
TOTAL. Fr.		409.645.208 57

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle :
A. ALLAIN-LAUNAY.

744

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66
CAPITAL SOCIAL : 60 MILLIONS

Comptes de chèques 1 0/0
— à 7 jours de préavis 1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

745

PARIS, 11, rue de Cluny, 11, PARIS

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY ✻

Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleurs

PLUME NOUVELLE



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ^lle de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS

Dépôt chez tous les Papetiers.

746

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIEGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI

PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉE

Traversées rapides de Marseille à Alger en 24 à 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreire, Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Ville d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis de Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeudis et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, à 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, le Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Angleterre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Malte, Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et conditions des voyages, à toute personne qui en fait la demande au Service Commercial, 6, rue Auber, Paris.

752

BANQUE NATIONALE DU MEXIQUE

	Balance au 30 juin 1893 Dollars	Balance au 31 août 1893 Dollars
Actif		
Capital non versé......	12.000.000 »	12.000.000 »
Existence en espèces à Mexico et dans les succursales	11.438.836 55	11.946.116 33
Existence en portefeuille, à Mexico et dans les succursales.......	11.370.680 36	11.328.183 60
Prêts sur gages, à Mexico et dans les succursales..............	2.395.876 25	2.331.942 41
Comptes courants débiteurs à Mexico et dans les succursales.......	21.092.657 90	17.433.895 32
Immeubles.............	200.000 »	200.000 »
	58.498.051 06	53.243.137 66
Passif		
Capital : Actions émises	20.060.000 »	20.000 000 »
Billets en circulation, à Mexico et dans les succursales	14.772.769 »	14.315.304 »
Comptes courants créditeurs à Mexico et dans les succursales.......	20.164.727 98	17.367.279 58
Fonds de réserve.......	1.560.554 08	1.560.554 08
Fonds de prévision.....	1.000.000 »	1.000.000 »
Deuxième fonds de prévision...............	1.000.000 »	1.000.000 »
	58.498.051 06	55.243.137 66

747

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux Châteaux des Bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er Itinéraire.— 1re cl., 86 fr. — 2e cl., 63 fr. Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux (et retour à Tours), Loches (et retour à Tours), Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande (et retour à Paris), viâ Blois ou Vendôme, ou par Angers, viâ Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du Billet.

2e Itinéraire. — 1re cl., 54 fr. — 2e cl., 41 fr. Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux (et retour à Tours), Loches (et retour à Tours), Langeais et retour à Paris, viâ Blois ou Vendôme.

En outre il est délivré, à toutes les gares du réseau d'Orléans, des Billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. no 2 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et vice versâ.

Ces Billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

748

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions aux Stations Thermales et Balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn. — (Tarif spécial G. V. No 106 (Orléans.)

Des billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo Ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, La Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye Lamalou-les-Bains, Laruns (les Eaux-Bonnes, les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte Marie, Pau, Pierrefitte-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Girons, Saint Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-du-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Durée de validité : 15 jours (non compris les jours de départ et d'arrivée).

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

749

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

19, rue des Capucines, Paris

CAPITAL : **170.500.000** FRANCS

Comptes courants avec chèques ; Encaissement des coupons; Dépôts de titres; Ordres de Bourse; Prêts sur dépôts de titres; Prêts hypothécaires à long terme avec amortissement; Prêts hypothécaires à court terme et sans amortissement; Prêts communaux.

750

BIBLIOGRAPHIE

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'ARGUS DE LA PRESSE, « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. » Hector Malot (*ZITE*, p. 70 et 323).

L'ARGUS DE LA PRESSE fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'ARGUS DE LA PRESSE est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc.

S'adresser aux bureaux de l'ARGUS, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone.

L'ARGUS lit 5.000 journaux par jour.

751

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

Nº 90. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 1er Octobre 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en					Cours de comp. comm. juillet				Cours de clôture des 5 dernières sem.				
				1888	1889	1890	1891	1892	1890	1891	1892	1893	2 sept.	9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	99 15	99 52	98 22	98 25	98 37
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	99 10	99 10	98 95	98 57	98 85
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 65	104 82	104 47	104 30	104 35
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	485 »	484 »	484 »	482 »	481 50
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4055 »	4090 »	4075 »	4060 »	4000 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	63 75	78 75	67 50	77 50	70 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	628 75	640 »	633 75	625 »	627 50
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	» »	375 »	380 »	375 »	375 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	476 »	476 »	479 »	475 »	475 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	483 50	486 25	488 »	488 »	487 50
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	962 50	978 75	967 50	972 50	975 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	» »	» »	580 »	580 »	580 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	777 50	777 50	773 75	768 75	756 25
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	87 50	84 75	85 »	85 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	468 »	468 »	468 75	468 »	468 75
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	295 »	» »	285 »	»	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	410 »	416 25	418 75	416 25	418 75
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	377 50	410 »	406 25	403 75	407 50
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	705 »	706 »	710 »	730 »	715 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	602 »	590 »	600 »	599 »	605 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	965 »	969 »	970 »	967 »	970 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1535 »	1535 »	1536 25	1527 »	1525 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1340 »	1336 »	1340 »	1337 »	1335 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1880 »	1878 »	1877 50	1870 »	1873 75
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1618 »	1625 »	1620 »	1615 »	1619 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1117 »	1116 50	1118 »	1119 »	1112 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	270 »	277 »	278 »	282 50	282 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
560.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	558 »	555 »	560 »	560 50	565 »
336.000	500	500	Cᵉ Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1397 50	1410 »	1410 »	1405 »	1400 »
80.000	250	250	Cᵉ Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	477 »	480 »	475 »	475 »	465 »
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	635 »	640 »	630 »	621 »	630 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1050 »	1040 »	1040 »	1048 »	1040 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	610 »	610 »	605 »	601 »	611 »
50.000	500	500	Cᵉ française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	475 »	476 »	476 50	481 25	481 25
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	15 »	14 50	14 »	14 »	13 75
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2700 »	2717 50	2696 25	2700 »	2710 »
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	461 »	482 50	480 »	480 »	480 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	103 »	107 50	109 »	107 50	106 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	372 50	385 «	380 »	371 25	370 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	502 50	506 25	516 25	518 75	515 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	582 50	583 75	580 »	580 »	583 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1145 »	1148 75	1155 »	1152 50	1145 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	» »	455 »	452 50	450 »	454 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	71 »	77 50	75 »	72 50	72 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	201 25	215 »	212 50	214 50	211 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	287 50	297 50	292 50	290 »	302 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	615 »	623 75	626 25	625 »	621 25
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	227 50	227 50	222 50	223 75	223 75
420.000	500	500	Mèridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	572 50	572 50	565 »	568 75	572 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	131 25	138 75	133 75	132 50	132 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	72 »	70 »	67 50	»	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	157 50	161 25	161 25	158 75	156 25
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amᵗ		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 65	98 60	98 85	99 10	98 85
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	97 60	98 25	98 30	97 90	98 20
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	69 10	67 90	68 »	65 90	» »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	64 25	62 85	61 85	61 »	60 90
364.968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	103 45	104 10	104 »	104 »	104 35
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	101 90	102 15	102 55	102 75	103 »
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	97 25	96 20	98 10	97 50	97 85
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	62 62	63 80	63 92	64 32	64 02
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	445 »	448 »	448 »	448 75	448 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	400 »	402 »	404 25	400 »	400 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	202 50	199 »	207 »	189 »	186 50
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	215 »	210 »	211 »	»	205 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 75	94 30	94 40	94 95	93 85
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	83 80	84 32	83 37	83 75	83 87
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 55	21 25	21 10	21 25	21 35
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	354 50	352 50	351 25	351 25	352 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 50	102 »	102 75	104 »	102 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 »	68 20	67 90	68 25	68 15
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 70	99 85	99 25	99 30	99 25
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 70	99 75	99 35	99 20	99 70
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	80 60	81 60	81 »	81 20	81 25
415.210	1952		— 3 0/0 (Chˢ Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 45	80 75	80 60	80 »	80 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 60	22 57	22 05	22 10	22 20
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	412 50	412 50	401 »	402 50	401 75
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	467 »	455 »	452 »	452 »	441 25
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	485 »	486 25	485 «	483 75	486 25

BANQUE PARISIENNE

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 septembre 1893

Rapport du Conseil d'Administration

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée générale extraordinaire, dans les conditions prescrites par l'article 36 des Statuts, pour soumettre à votre approbation la réduction du capital de la **Banque Parisienne** de vingt-cinq millions à vingt millions de francs.

Cette réduction, si vous la décidez, serait faite au profit exclusif des réserves et nous permettrait de les porter, plus rapidement que par les prélèvements annuels, à un chiffre mieux en rapport avec l'importance de notre capital et le crédit dont jouit notre Banque.

L'abaissement constant du loyer de l'argent, la difficulté de plus en plus grande de trouver un emploi rémunérateur et sûr des capitaux, et l'expérience faite depuis deux ans du roulement nécessaire au courant de nos affaires, nous permettent de vous assurer que cette réduction peut être opérée sans inconvénient.

D'autre part, les liens qui nous attachent à la Société Générale de Bruxelles, ainsi qu'à toutes les Banques patronnées par elle, nous assurent, pour les affaires exceptionnelles qui pourraient se présenter, le concours de capitaux importants, avec l'avantage de n'en payer le loyer que lorsque nous en aurons, nous-mêmes, un emploi rémunérateur.

Avant de vous soumettre ce projet, nous nous sommes mis en rapport avec plusieurs des principaux Actionnaires de notre Banque qui, frappés comme nous des avantages qu'il pourrait présenter, tant au point de vue de l'assiette de notre crédit, que de l'appréciation que le public serait amené à faire de la valeur de nos actions, nous ont vivement engagés à y donner suite.

En conséquence, nous venons vous proposer de nous autoriser :

1° A recueillir les offres qui pourraient nous être faites par ceux d'entre vous qui seraient disposés à céder une partie de leurs titres ;

2° Dans le cas où ces offres n'atteindraient pas le chiffre de dix mille actions, à le compléter par des achats sur le marché.

Ces actions seraient annulées au fur et à mesure de leur rentrée.

L'opération dont il s'agit n'ayant d'intérêt qu'autant qu'elle pourra constituer, à notre Banque, une réserve importante, nous vous proposons de fixer ;

1° Pour les offres qui nous seraient faites, le prix maximum de **quatre cent cinquante francs** par action, coupon n° 41 attaché :

2° Pour les achats sur le marché, les prix maxima de **quatre cent cinquante francs,** coupon n° 41 attaché, ou **quatre cent trente francs,** coupon détaché.

Il est bien entendu que cette limite de **quatre cent cinquante francs** pour les offres à recueillir n'est qu'un maximum et que la préférence sera donnée à celles qui nous seraient faites aux prix les plus bas.

Ceux d'entre vous qui assistent à cette Assemblée et qui seraient disposés à user de cette faculté devront faire parvenir leurs offres appuyées du dépôt ou du récépissé de dépôt de leurs titres, aux guichets de la Banque, **Lundi prochain, 25 Septembre, avant midi.**

Pour les Actionnaires qui n'assistent pas à cette Assemblée, ce délai sera porté à **Mardi prochain, 26 Septembre, avant midi.** Ceux dont l'adresse nous est connue seront avisés, par le courrier de demain, des décisions prises par l'Assemblée.

Si les offres faites dans ces conditions n'atteignaient pas le chiffre de dix mille actions, la faculté d'acheter le complément comme il est dit ci-dessus s'étendrait à tout l'exercice courant.

Nous vous demandons l'autorisation de porter également au compte de réserve le montant du coupon n° 41, pour tous les titres qui auraient été achetés munis de ce coupon.

En résumé, la réduction du capital de 25 à 20 millions aurait, si vous l'acceptez, les conséquences suivantes :

1° Les bénéfices nets des exercices à venir n'auraient plus à être répartis que sur 40.000 actions ;

2° La réserve se trouverait augmentée de la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale des titres annulés, plus du montant du coupon n° 41 sur ceux acquis coupon attaché, ce qui, si l'opération est menée à bonne fin, représenterait, au minimum, une somme de **sept cent mille francs ;**

3° Les porteurs de vingtièmes de parts de fondateurs pourraient, avec raison, entrevoir une plus prochaine satisfaction de leurs très légitimes espérances.

Nous profitons de votre Réunion en Assemblée générale extraordinaire pour vous soumettre une modification aux Statuts, en ce qui concerne le fonctionnement et les attributions de la Direction.

Comme vous pourrez vous en convaincre par la lecture, qui va vous être faite, de la rédaction nouvelle des articles 26, 27 et 28 des Statuts, cette modification n'a d'autre but que de mettre le fonctionnement de la Direction plus en harmonie avec la pratique suivie par les autres Sociétés de Crédit.

Résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire

Première Résolution

Le Capital social de la Banque sera réduit de vingt-cinq millions à vingt millions de francs.

Cette nouvelle réduction sera mentionnée sur les titres par l'apposition d'une griffe.

Les articles 7 et 8 des Statuts seront modifiés conformément à la réduction du capital.

La présente résolution sera déposée et publiée conformément à la Loi par les soins du Conseil d'administration auquel tous pouvoirs sont conférés à cet effet.

Deuxième Résolution

Le Conseil d'administration est autorisé à acheter, jusqu'à concurrence de dix mille actions de la **Banque Parisienne**, aux conditions suivantes :

1° En acceptant les offres appuyées du dépôt ou du récépissé de dépôt des titres qui lui seraient faites à un prix qui ne pourra pas être supérieur à **quatre cent cinquante francs**, coupon n° 41 attaché et en donnant la préférence aux offres les plus basses.

Les offres des Actionnaires présents à cette Assemblée devront être déposées, au Siège social, le **25 septembre courant, avant midi ;** celles des Actionnaires qui n'ont pas assisté à la présente Assemblée seront reçues jusqu'au **26 septembre, avant midi ;**

2° Par voie d'achats sur le marché aux prix maxima de **quatre cent cinquante francs,** coupon n° 41 attaché, ou **quatre cent trente francs,** coupon n° 41 détaché, et ce, pendant toute la durée de l'exercice en cours, au cas où les offres n'auraient pas atteint le chiffre de dix mille actions.

Ces titres seront annulés et détruits et le capital social de la **Banque Parisienne** se trouvera, en conséquence, réduit de la valeur nominale des actions qui auront été détruites.

La différence entre le prix moyen des achats et la valeur nominale des titres annulés, ainsi que le montant du coupon n° 41 sur les titres achetés munis de ce coupon, seront portés à la réserve.

Troisième résolution

L'Assemblée décide que les articles 26, 27 et 28 des Statuts seront modifiés comme suit :

Art. 26. — *Les affaires courantes de la Société sont gérées par un ou deux Directeurs nommés par le Conseil d'administration.*

Art. 27. — *Le Conseil peut autoriser le ou les Directeurs à assister, avec voix consultative, à ses délibérations.*

Les Directeurs ou l'un d'eux signe la correspondance, les mandats, reçus, quittances, décharges, conventions et tous autres engagements, conjointement avec un Administrateur ou avec un agent de la Société, délégué à cet effet par le Conseil.

Les Directeurs ou l'un d'eux peuvent également, avec un Administrateur, autoriser le retrait de toutes sommes déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Art. 28. — *Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont exercées à la requête de la Société, poursuite et diligence du Conseil d'Administration.*

Le ou les Directeurs peuvent représenter la Société en justice, en vertu d'une délégation spéciale ou générale du Conseil d'administration.

Toutes ces Résolutions ont été votées, à l'unanimité, par l'Assemblée.

Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires. — Rapport du Conseil d'Administration.

Messieurs,

Nous venons, conformément aux stipulations de l'article 31 des Statuts, soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice 1892-1893.

La situation difficile et particulièrement défavorable aux Sociétés de crédit, que nous vous signalions l'année dernière, ne s'est pas modifiée au cours de cet Exercice et les affaires financières ont été de plus en plus restreintes.

Malgré ces circonstances défavorables, le mouvement général des opérations de notre Banque n'a pas subi de diminution, ainsi que vous pourrez vous en rendre compte par l'examen des résultats que fait ressortir le bilan.

Les affaires industrielles dans lesquelles nous avons un intérêt sont sorties de la période d'installation pour entrer en exploitation.

La **Compagnie d'Eclairage électrique du Secteur des Champs-Elysées**, notamment, a inauguré son usine de Levallois-Perret, le 7 Mars dernier et, depuis cette date, elle est en mesure de fournir l'éclairage à ses abonnés.

Les premiers résultats acquis permettent de bien augurer de l'avenir.

A l'heure actuelle, des abonnements sont déjà souscrits pour plus de 23.000 lampes, et de nombreuses installations sont en préparation.

La **Société des Tuiles isolantes à attaches brevetées,** après les tâtonnements inhérents à toutes opérations de céramique et d'intallation de fours — alors, surtout qu'il s'agit d'un système nouveau, — est entrée aussi en fonctionnement.

Elle a commencé à liver ses produits et, si nous en jugeons d'après la satisfaction manifestée par les entrepreneurs qui ont pu les apprécier, nous sommes fondés à croire que nos prévisions se réaliseront.

Nous avons réalisé le **Palais de Biarritz :** il a été vendu, par adjudication publique, le 1er août 1892.

La Société à laquelle cet immeuble a été apporté et qui, pour l'exploiter en hôtel, s'est constituée sous la dénomination de **Société de l'Hôtel du Palais (Biarritz),** nous a demandé de participer à son entreprise.

Cette proposition a été, de notre part, l'objet d'un examen d'autant plus approfondi que nous avons à Biarritz une opération de terrains qui remonte à plusieurs années.

Vous n'ignorez pas que cette station balnéaire prend une importance chaque année plus considérable.

La création récente, à proximité du Palais et sur une partie de nos terrains, du *Grand Etablissement des Thermes salins de Biarritz*, alimentés par les sources d'eau salées de Briscous, ne peut manquer d'y amener encore un plus grand mouvement de visiteurs.

Il nous a paru qu'un hôtel de premier ordre, installé dans toutes les conditions désirables de confort, devait avoir un grand succès auprès de la clientèle internationale et particulièrement aristocratique qui fréquente cette plage pendant presque toute l'année.

Nous n'avons donc pas hésité à transformer en actions de cette nouvelle Société le produit revenant à la Banque du chef de la vente du Palais.

Les constructions nouvelles et les travaux d'agencement sont menés avec une grande activité et nous avons lieu de croire que l'hôtel pourra être ouvert pour la saison d'été de 1894.

Le compte de Frais généraux a subi, cette année, une diminution de............Fr. 36.315 13

Nous vous signalions déjà, l'année dernière, une diminution de.....Fr. 74.329 26

Ce qui présente une réduction totale de..........................Fr. 110.644 39

pour deux années.

Le compte de Profits et Pertes, après amortissement de :

Fr.	67.416 86	sur les Immeubles.
»	62.509 48	sur les Terrains.
»	7.021 45	sur le Mobilier.
»	30.095 40	sur les droits de transmission dus au Trésor.

soit ensemble....Fr. 166.953 19

présente un solde bénéficiaire de 1.287.766 fr. 09.

Vu l'atonie persistante des affaires, vous estimerez avec nous qu'il convient, comme l'année dernière, de répartir seulement un million de francs aux actions et de reporter le solde à nouveau.

Si vous approuvez les comptes qui vous sont soumis, nous vous proposerons la répartition suivante :

1° Prélèvement de 5 0/0 pour le fonds de réserve (art. 41 des Statuts) sur la somme de 1.287.766 fr. 09 moins les 203.139 fr. 17 reportés à nouveau de l'exercice précédent, soit.........Fr.	54.231 34
2° Attribution de 20 francs à chaque action............................	1.000.000 »
3° Solde à reporter à l'exercice 1893-1894............................	233.534 75
Total........Fr.	1.287.766 09

Nous avons le pénible devoir de vous annoncer la mort de notre Directeur, M. Albert Geiger, qui exerçait ses fonctions depuis l'année 1887. Vous vous associerez certainement aux regrets que nous inspire la perte d'un collaborateur dont le dévouement vous était connu.

Nous avons appelé à la direction de notre Société M. Paul Barbé, qui exerçait les fonctions de Sous-Directeur depuis la réorganisation de la Banque et qui, préalablement, avait été attaché pendant seize ans à la Société Française et Belge de Banque et d'Escompte, les dix dernières en qualité de Fondé de pouvoirs.

Après que vous aurez entendu le Rapport de MM. les Commissaires, nous soumettrons à votre ratification les résolutions que comporte l'ordre du jour de l'Assemblée.

Rapport des Commissaires

MESSIEURS,

Nous avons procédé, en exécution du mandat que vous nous avez conféré, lors de l'Assemblée générale du 17 Septembre 1892, à la vérification des Comptes de la **Banque Parisienne** pour l'Exercice 1892-93.

Nous avons reconnu la parfaite concordance des écritures avec les Inventaires et le Bilan, et nous nous plaisons à constater que notre tâche a été facilitée par la méthode et le soin apportés à la tenue de la comptabilité.

Le Portefeuille, qui a été l'objet de toute notre attention, est évalué d'après les cours au 30 Juin 1893. Nous déclarons que les titres et les valeurs, tant mobilières qu'immobilières, représentent l'intégralité du Capital social.

Nous avons constaté que le Compte Frais Généraux a subi, cette année encore, une diminution de 36.315 fr. 13, qui, nous l'espérons, ne fera que s'accentuer au cours du présent Exercice.

Le Compte de Profits et Pertes présente un solde bénéficiaire de 1.287.766 fr. 09, ce qui permet à votre Conseil d'administration de vous proposer de répartir aux actions **un million de francs**, de porter à la Réserve légale une somme de 54.231 fr. 34 et de reporter à nouveau 233.534 fr. 75.

Nous concluons à l'approbation, par l'Assemblée générale, des Comptes qui lui sont soumis et de la répartition proposée par le Conseil d'administration.

Les Commissaires :

Auguste POIRIER, F. ARNAL, Edmond HESSE.

Bilan au 30 Juin 1893

ACTIF

Espèces en Caisse et à la Banque de France.................. Fr.		1.000.584 40
Portefeuille :		
Effets à recevoir et Bons du Trésor.	5.413.045 33	17.845.917 02
Rentes, Actions, Obligations.....	12.432.871 69	
Coupons en Caisse..................		302.907 60
Prêts sur Titres et Avances contre garanties spéciales..............		4.541.304 65
Participations financières..........		1.162.581 57
Reports............................		1.334.480 25
Comptes courants..................		9.733.369 82
Agents de Change (Titres à livrer)..		242.983 70
Impôts et Droits de Transmission (à recouvrer sur actions)........		48.450 05
Impôts et Droits de Transmission (à recouvrer sur parts de fondateur)		7.500 »
Immeubles :		
Siège social.. Fr.	650.000 »	3.664.580 21
En location :		
50, b. Haussmann	1.500.000 »	
5, rue Chauchat..	775.000 »	
Terrains.........	739.580 21	
Mobilier..................................		63.193 11
TOTAL DE L'ACTIF.... Fr.		39.947.852 38

PASSIF

Capital social.................. Fr.	25.000.000 »
Réserve statutaire................	102.796 78
Comptes de chèques................	1.614.035 02
Comptes courants..................	9.056.115 48
Agents de Change (Titres à lever)..	407.187 35
Effets à payer....................	2.041.035 25
Coupons à payer...................	438.916 41
Profits et Pertes.................	1.287.766 09
TOTAL DU PASSIF.... Fr.	39.947.852 38

Profits et Pertes 1892-1893

DOIT

Amortissement du Mobilier.... Fr.	7.021 45
Impôts et Contributions............	27.246 95
Droits d'abonnement au Timbre....	43.500 »
Frais généraux....................	510.829 82
Solde bénéficiaire....	1.287.766 09
Fr.	1.876.364 31

AVOIR

Solde de l'Exercice 1891-1892... Fr.	203.139 17
Intérêts, Escomptes et Produits des Reports........................	839.073 64
Participations, Portefeuille, Rentrées et Divers....................	616.255 06
Commissions, Changes, Services des Fonds Publics.................	217.896 44
Fr.	1.876.364 31

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première Résolution

Le Rapport du Conseil d'administration, les comptes sociaux et le Bilan de l'Exercice 1892-1893, se soldant par un bénéfice de 1,287,766 fr. 09, sont et demeurent approuvés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée décide que, après le prélèvement statutaire de 5 0/0 pour la réserve légale, seulement sur la somme de 1,084,626 fr. 92, ce prélèvement ayant déjà été effectué sur le report à nouveau de l'Exercice précédent, le solde bénéficiaire sera réparti, conformément aux propositions du Conseil d'administration, jusqu'à concurrence de un million de francs et que le surplus, soit 233,534 fr. 75, sera reporté à nouveau.

Elle décide, en conséquence, la distribution, à partir du 30 Septembre, d'une somme de 20 francs par action, sous déduction des impôts.

Troisième Résolution

Sont nommés Commissaires des comptes, avec pouvoir d'agir ensemble ou séparément et sans qu'il soit nécessaire de pourvoir en cas d'empêchement de l'un deux, à son remplacement, MM. F. Arnal et A. Poirier.

Toutes ces Résolutions ont été votées, à l'unanimité, par l'Assemblée

762

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 91. — 4e volume. ‖ BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS ‖ Dimanche 8 Octobre 1893.

FRANCE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la République	528.876	kil. carrés
Population continentale en 1891	38.343.192	habitants
— — en 1886	38.218.903	—
— par kil. carré en 1891	72	—
— — en 1886	72	—
Armée. Pied de paix	28.382	officiers
— — sous-offs et hommes	543.908	
Total de l'effectif de paix	572.290	
Chevaux	140.879	
Effectif probable de guerre	3.304.000	off. et sold.
Chemins de fer. Rés. total 1er janv. 1892.	37.479	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	71	—
— par million d'habitants	986	—
Télégraphes. Long. des lignes (1891)	103.781	—
— — des fils (1891)	329.158	—
— — par million d'habit.	8.662	—
Nombre total des dépêches en 1891	39.246.287	dépêches

BUDGET DE 1893 (*en francs*)

Dette publique : 3 % perpétuel	15.204.265.400	francs
— 3 % amortissable	4.011.234.500	—
— 4 ½ 1883	6.789.783.900	—
Total de la dette publique	26.005.283.800	francs
Moyenne par habitant	678	—
Dépenses du ministère de la guerre	634.610.131	—
— — de la marine	255.457.533	—
Total de la guerre et de la marine	890.067.664	francs
Moyenne par habitant	23.2	—
Total des dépenses budgétaires	3.357.197.132	—
Moyenne par habitant	87.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de francs*)

1887	Importations	totales	4.026	1887	Exportations	totales	3.246
1888	—	—	4.107	1888	—	—	3.247
1889	—	—	4.317	1889	—	—	3.704
1890	—	—	4.437	1890	—	—	3.753
1891	—	—	4.768	1891	—	—	3.569
1892	—	—	4.412	1892	—	—	3.562
1893	(8 mois)		2.576	1893	(8 mois)		2.165

ALLEMAGNE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de l'Empire	540.419	kil. carrés
Population (1er déc. 1885)	46.855.704	habitants
— (1er déc. 1890)	49.428.470	—
— par kil. c. (1885)	87	—
— — (1890)	91	—
Armée. Pied de paix	20.524	officiers
— —	486.983	soldats
— —	93.750	chevaux
— Pied de guerre : Environ	4.500.000	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	43.635	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	80	—
— par million d'habitants	890	—
Télégraphes. Longueur des lignes	108.754	—
— — des fils	383.284	—
— Long. des fils par million d'hab.	7.758	—
Dépêches transmises en 1891	29.595.603	dépêches

BUDGET DE 1893 (*en marcs de 1 fr. 25*)

Dette publique de l'Empire	1.293	millions
— des Etats confédérés	9.506	—
Total de la dette allemande	10.799	—
Moyenne de la dette par habitant	218	marcs
Dépenses militaires totales de l'Empire	585	millions
— pour la marine	91	—
Total pour la guerre et la marine	677	—
Moyenne par habitant	13	marcs
Dépenses totales de l'Empire et des Etats	5.056	millions
Moyenne par habitant	102	marcs

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales	3.188	millions		Export. totales..	3.190	millions
1888	—	3.435	—		—	3.352	—
1889	—	4.087	—		—	3.256	—
1890	—	4.272	—		—	3.409	—
1891	—	4.403	—		—	3.339	—
1892	—	4.463	—		—	3.327	—
1893	(6 mois)	2.042	—	1893	(6 mois)	1.671	—

ANGLETERRE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du Royaume-Uni	314.628	kil. carrés
Population — (4 avril 1881)	35.241.482	habitants
— — (5 avril 1891)	37.879.285	—
— par kil. carré en 1881	112	—
— — en 1891	120	—
Armée. Pied de paix	10.426	officiers
— —	216.895	soldats
— —	25.871	chevaux
— Pied de guerre (environ)	730.297	off. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	32.491	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	103	—
— par million d'habitants	878	—
Télégraphes. Long. des lignes	52.726	—
— — des fils	323.368	—
— — par million d'hab.	8.559	—
Dépêches transmises en 1891	69.685.480	dépêches

BUDGET DE 1892-93 (*en livres sterl. = 25.25*)

Dette publique du Royaume-Uni	677.679.571	Liv. st.
— Moyenne par habitant	17.17	—
Dépenses militaires du Royaume-Uni	17.542.000	—
— pour la marine —	14.302.000	—
Total pour la guerre et la marine	31.844.000	—
Dépenses totales du Royaume-Uni	164.918.744	—
— Moyenne par habitant	4.6	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. tot...	362.227.564	L. st.	1887	Exp. tot..	281.262.885	L. st.
1888	—	387.635.743	—	1888	—	298.577.541	—
1889	—	427.637.595	—	1889	—	315.592.679	—
1890	—	420.691.997	—	1890	—	328.252.118	—
1891	—	435.691.279	—	1891	—	309.068.866	—
1892	—	423.892.000	—	1892	—	291.160.000	—
1893	(8 mois)	265.917.577	—	1893	(8 mois)	188.947.288	—

AUTRICHE-HONGRIE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie de la monarchie austro-hong.	625.557	kilom. car.
Population totale — (31 déc. 1880)	37.882.712	habitants
— — (31 déc. 1890)	41.384.638	—
— — par k. c. en 1880	61	—
— — — en 1890	66	—
Armée. Pied de paix	21.243	officiers
— —	318.077	soldats
— —	57.341	chevaux
— Pied de guerre (environ)	1.872.000	of. et sold.
Chemins de fer (Réseau total)	26.958	kilomètres
— par 1.000 kilom. carrés	43	—
— par million d'habitants	652	—
Télégraphe. Longueur des lignes	66.285	—
— Longueur des fils	199.666	—
— — par million d'hab.	4.869	—
— Dépêches transmises en 1891.	12.668.370	dépêches

BUDGET DE 1891 (*En florins autrichiens de 2 fr. 50*)
(Pour toute la monarchie austro-hongroise)

Dette publique de la monarchie	6.165.272.564	florins
— Moyenne par habitant	148	—
Dépenses militaires de la monarchie	156.472.298	—
— pour la marine	12.077.680	—
Total pour la guerre et la marine	168.549.978	—
— Moyenne par habitant	4.7	—
Dépenses totales de la monarchie	1.125.273.350	—
— Moyenne par habitant	27.2	—

COMMERCE EXTÉRIEUR

1887	Imp. totales....	568	mill. fl.	1887	Exp. totales...	672	mill. fl.
1888	—	533	—	1888	—	728	—
1889	—	589	—	1889	—	766	—
1890	—	610	—	1890	—	771	—
1891	—	613	—	1891	—	786	—
1892	—	673	—	1892	—	741	—
1893	(7 mois)	385	—	1893	(7 mois)	442	—

HOLLANDE

DOCUMENTS STATISTIQUES : Les chiffres ci-dessous sont rectifiés au fur et à mesure de la publication des documents officiels.

Superficie du royaume	33.000	kil. carrés
Population continentale (31 déc. 1889)	4.511.415	habitants
— (31 déc. 1891)	4.621.744	—
— par kil. carré en 1889	137	—
— — en 1891	140	—
Armée, Pied de paix	2.030	officiers
— —	19.282	s-off. et sold.
— Pied de guerre **Total** général	184.361	off. et sold.
Chemins de fer (En 1891) Rés. total	2.619	kilomètres
— par 1.000 kil. carrés	81	—
— par million d'hab	582	—
Télégraphes. Long. des lignes	5.329	—
— — des fils	18.967	—
— — par million d'hab.	4.558	—
Nombre total des dépêches en 1891	4.521.560	dépêches

BUDGET DE 1891 (*en florins de Hollande = 2 fr. 10*)

Dette publique en 1891	1.131.116.900	florins
Moyenne par habitant	244	—
Dépenses du ministère de la guerre	21.679.500	—
— — de la marine	14.199.240	—
Total de la guerre et de la marine	35.878.740	—
Moyenne par habitant	7.7	—
Total des dépenses budgétaires	152.753.733	—
Moyenne par habitant	33	—

COMMERCE EXTÉRIEUR (*en millions de florins*)

	Importations 1888	1889	1890	1891	Exportations 1888	1889	1890	1891
Objets de consom.	316	370	373	421	261	340	312	364
Matières brutes..	305	306	328	303	205	199	210	216
Objets manufact..	89	185	177	197	103	182	193	214
Objets divers....	551	379	414	414	529	366	336	341
Métaux précieux.	10	4	8	21	18	15	6	5
Totaux...	1.272	1.245	1.299	1.356	1.115	1.094	1.057	1.135

Pour les documents statistiques de Belgique, Espagne, Italie, Russie, Suisse, voir le numéro du 17 [illegible]bre 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 9 sept.	16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	99 52	98 22	98 25	98 37	98 15
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	99 10	98 95	98 57	98 85	98
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 82	104 47	104 30	104 35	104 87
26066	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	484 »	481 »	482 »	484 50	480 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4090 »	4075 »	4060 »	4000 »	3960 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	78 75	67 50	77 50	70 »	72 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	640 »	633 75	625 »	627 50	625 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	375 »	380 »	375 »	375 »	375 »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	476 »	479 »	475 »	475 »	477 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	486 25	488 »	488 »	487 50	486 25
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	978 75	967 50	972 50	975 »	972 50
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	» »	580 »	580 »	580 »	580 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	777 50	773 75	768 75	756 25	752 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	87 50	84 75	85 »	85 »	85 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	468 »	468 75	468 »	468 75	462 50
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	285 »	»	» »	282 50
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	416 25	418 75	416 25	418 75	417 »
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	410 »	406 25	403 75	407 50	365 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	706 »	710 »	730 »	715 »	697 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	590 »	600 »	599 »	605 »	600 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	969 »	970 »	967 »	970 »	970 50
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1535 »	1536 25	1527 »	1525 »	1530 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1336 »	1340 »	1337 »	1335 »	1337 50
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1878 »	1877 50	1870 »	1873 75	1880 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1625 »	1620 »	1615 »	1619 »	1602 50
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1116 50	1118 »	1119 »	1112 50	1090 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	277 »	278 »	282 50	282 »	273 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	555 »	560 »	560 50	565 »	565 »
336.000	500	500	Cie Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1410 »	1410 »	1405 »	1400 »	1382 »
80.000	250	250	Cie Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	480 »	475 »	475 »	465 »	437 50
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	640 »	630 »	621 »	630 »	595 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1040 »	1040 »	1048 »	1040 »	1035 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	610 »	605 »	601 »	611 »	606 »
50.000	500	500	Cie française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	476 »	476 50	481 25	481 25	430 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	14 50	14 »	14 »	13 75	13 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2717 50	2696 25	2700 »	2710 »	2692 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	482 50	480 »	480 »	480 »	480 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	107 50	109 »	107 50	106 »	111 25
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	385 «	380 »	371 25	370 »	372 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	506 25	516 25	518 75	515 »	» »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	583 75	580 »	580 »	583 75	586 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1148 75	1155 »	1152 50	1145 »	1140 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	455 »	452 50	450 »	454 »	452 50
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	77 50	75 »	72 50	72 »	70 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	215 »	212 50	214 50	211 »	210 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	297 50	292 50	290 »	302 »	290 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	623 75	626 25	625 »	621 25	» »
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	227 50	222 50	223 75	223 75	223 75
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	572 50	565 »	568 75	572 50	562 50
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	138 75	133 75	132 50	132 50	130 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	70 »	67 50	»	» »	72 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	161 25	161 25	158 75	156 25	155 »
Capital ou Nombre de titres		Fin de l'amt	FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 60	98 85	99 10	98 85	98 90
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	98 25	98 30	97 90	98 20	95 70
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	67 90	68 »	65 90	» »	64 70
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	62 85	61 85	61 »	60 90	59 60
364.968			Egypte (Daira-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	104 40	104 »	101 »	104 35	104 10
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	102 15	102 55	102 75	103 »	103 10
1.497.350		1941	— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	96 20	98 10	97 50	97 85	99 20
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	63 80	63 92	64 32	64 02	62 90
1.240.000		1936	Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	448 »	448 »	448 75	448 »	440 50
341.000		1940	— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	402 »	404 25	400 »	400 »	395 »
240.000		1921	Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	199 »	207 »	189 »	186 50	185 »
270.000		1962	— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	210 »	211 »	»	205 »	» »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 30	94 40	94 95	93 85	93 60
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	84 32	83 37	83 75	83 87	83 05
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 25	21 10	21 25	21 35	21 »
285.000		1926	— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	352 50	351 25	351 25	352 50	341 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 »	102 75	104 »	102 »	100 »
300.000.000r		1928	Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 20	67 90	68 25	68 15	67 80
150.000.000r		1960	— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 85	99 25	99 30	99 25	99 25
1941.992.000		1970	— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 75	99 35	99 20	99 70	98 05
500.000.000		1974	— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	81 60	81 »	81 20	81 25	79 60
445.210		1952	— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 75	80 60	80 »	80 50	80 70
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 57	22 05	22 10	22 20	22 42
227.250		1931	Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	412 50	401 »	402 50	401 75	402 50
391.362		1931	Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	455 »	452 »	452 »	441 25	453 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	486 25	485 «	483 75	486 25	492 50

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 17 au 23 septembre 1893	19.870
— depuis le 1er janvier 1893.	802.445
— — 1892.	394.410
Différence en faveur de 1893.	408.035

766

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 39e SEMAINE DE 1893

Recettes du 24 au 30 sept. 1893.....	744.252 80
Recettes de la semaine correspondante de 1892	736.504 25
Différence en plus en 1893	+ 6.748 55
Recettes du 1er janvier au 30 sept. 1893.....	30.320.302 75
Recettes de la période correspondante de 1892.....	28.847 811 70
Différence en plus en 1893.......	+ 1.472.491 05

767

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

VOITURES A PARIS

Recettes du 1er au 15 septembre 1893	692.801 50
Recettes de la quinzaine correspondante de 1892.....	650.741 79
Différence pour 1893.......	+ 42.059 71
Recettes du 1er janv. au 15 sept. 1893	14.281.658 77
Recettes de la période correspondante de 1892.....	14.786.352 99
Différence pour 1893.........	— 504.694 22

768

COMPAGNIE CENTRALE

D'Éclairage et de Chauffage par le Gaz

(Eug. Lebon et Cie), 26, rue de Londres, Paris

	septembre	(9 1ers mois)	
1893.	646.650 19	6.064.523 61	Vente d'un an
1892.	644.883 38	5.997.806 60	à fin sept. 1893
Aug.	+ 1.766 81	+ 66.717 01	8.675.371 79

769

COMPAGNIE NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Système Ferranti

CAPITAL SOCIAL : 5.000.000 DE FRANCS

Siège social : 29, rue de la Victoire, Paris

Le coupon no 8 des obligations est payable, à partir du 1er octobre prochain, au Comptoir national d'Escompte, à Paris, et dans ses agences en province, à raison de :
6 fr. 95 au porteur;
7 fr. 20 par titre nominatif.

770

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DU

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Société anonyme au capital de 60 millions

FONDÉE EN 1859

MM. les Actionnaires sont informés que l'acompte à distribuer sur le dividende et représentant 5 fr. 2083 par action, soit 5 fr. net d'impôt, sera payable à partir du 5 novembre prochain.

771

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER ANDALOUS

Le tirage au sort des 988 obligations du Chemin de fer de Séville-Xérès-Cadix à amortir dans l'exercice actuel, savoir : 326 de la série rose, 346 de la série grise, 316 de la série jaune, aura lieu le 10 novembre 1893, à Malaga (Espagne), aux bureaux de la Direction des Chemins de fer Andalous.

772

ÉTABLISSEMENTS DUVAL

Les Actionnaires propriétaires d'au moins cinq actions sont convoqués en Assemblée extraordinaire pour le mercredi 11 octobre 1893, à 2 heures, à Paris, cité Rougemont, hôtel des Ingénieurs civils, pour recevoir la communication d'un projet de Conventions avec une Compagnie Anglaise de Restaurants, délibérer et voter sur ce projet.

Les titres seront reçus à la Caisse sociale jusqu'au 6 octobre inclus.

773

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER ANDALOUS

Le coupon no 27 des obligations 3 0/0 1re série de notre Compagnie, échéant le 1er novembre prochain, sera payé à partir du 2 dudit mois, savoir :

A raison de 7 fr. 20, net d'impôts :

A Paris, à la caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin ;

A Bruxelles et à Genève, à la caisse de la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas ;

Et à raison de 7 pes. 50, sous déduction des impôts :

A Madrid, à la caisse de l'Agence du Crédit Lyonnais ;

A Barcelone, à la caisse du Credito Mercantil.

775

CRÉDIT LYONNAIS

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL : DEUX CENTS MILLIONS

	Bilans aux	
	31 juillet 1893	31 août 1893
Actif		
Espèces en caisse et dans les banques ...	68.539.019 76	80.852.183 83
Portefeuille (Effets de commerce).........	554.886.275 98	541.965.513 71
Reports...............	95.115.770 95	86.207.861 47
Comptes courants....	262.282.083 24	276.024.036 80
Avances et Crédits sur nantissements......	74.652.063 05	77.022.389 50
Actions, Bons, Obligations, Rentes......	19.242.330 25	19.511.933 81
Immeubles...........	30.000.000 »	30.000.000 »
Comptes d'Ordre et Divers	17.253.159 12	18.864.950 26
Versements non appelés................	100.000.000 »	100.000.000 »
Fr.	1.221.970.702 35	1.230.448.899 38
Passif		
Dépôts et Bons à vue.	317.306.088 30	312.433.190 46
Comptes courants....	370.304.188 64	378.813.054 30
Acceptations.........	129.781.581 91	131.047.202 49
Bons à échéance......	127.616.807 33	128.248.996 68
Comptes d'Ordre et Divers	36.962.036 17	39.906.455 45
Réserves.............	40.000.000 »	40.000.000 »
Réserve spéciale.....	.... »	» »
Capital..............	200.000.000 »	200.000.000 »
Fr.	1.221.970.702 35	1.230.448.899 38

Certifié conforme aux écritures :

Le Président du Conseil d'administration.
Henri GERMAIN.

Le Directeur général,
A. MAZERAT.

774

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

	BILANS AU	
Actif	31 juil. 1893.	31 août 1893.
Espèces en caisse et à la Banque..........	27.037.271 04	7.915.018 15
Effets et valeurs div..	211.067.605 18	227.972.825 14
Trésor public.........	25.000.000 »	25.000.000 »
Avances sur dépôts de titres...............	19.228.362 85	19.766.234 55
Correspondants.......	27.394.337 14	25.743.916 51
Emprunteurs :		
Prêts hypothécaires	1.861 931.868 47	1.860.033.842 26
Prêts communaux..	1.168.887.096 78	1.165.245.678 80
Prêts réalisés avec les fonds proven. des Bons à lots....	25.399.209 85	25.482.234 60
Prêts réalisés avec les fonds proven. du capital social et des réserves...	64.600.031 20	64.530.314 95
Semestres d'annuités échus.........	58.609.481 46	42.577.022 84
Hôtels et mobilier :		
Prix d'estimation des hôtels........	12.933.709 25	12.933.709 25
Frais d'appropriat. et mobilier.......	913.083 08	915.332 76
Divers................	42.875.259 20	42.354.546 72
Intérêts acquis, mais non échus..........	8.999.830 16	20.525.615 88
Dépenses d'administr.	2.509.217 03	2.860.901 02
Total.........	3.557.386.362 69	3.543.857.193 43
Passif		
Capital social........	170.500.000 »	170.500.000 »
Réserve obligatoire..	18.899.728 72	18.899:728 72
Provision pour l'amt des emprunts......	102.079.107 13	114.597.504 80
Provision pour le risque des prêts......	10.000.000 »	10.000.000 »
Réserves diverses....	10.738.418 40	8.760.892 50
Dépôts en comptes courants et bons de caisse..............	88.264.031 83	83.185.541 57
Correspondants.......	6.891.936 18	3.533.493 76
Sous-Comptoir des Entrepreneurs	3.751.188 71	3.752.531 56
Versements différés :		
Sur prêts hypothéc.	18.773.507 83	19.866.777 29
Sur prêts commun.	78.896.593 99	73.738.059.15
Oblig. en circulation et Bons à lots :		
Oblig. foncières....	1.815.681.172 88	1.815.672.298 24
Oblig. communales.	1.092.793.390 57	1.090.280.322 13
Bons à lots.........	25.399.209 85	25.182.234 60
Obl. à rembourser et intér. échus à payer	36.817.748 97	30.314.587 95
Semestres d'annuités payés par anticipat.	591.992 11	679.212 76
Divers................	32.104.249 01	31.509.874 96
Intérêts dus mais non échus	32.067.769 69	38.277.718 62
Profits et pertes :		
Reliquat de l'exercice 1892..................	503.370 33	503.370 33
Exercice 1893.......	12.632.946 49	14.303.044 49
Total.........	3.557.386.362 69	3.543.857.193 43

776

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

Bilan au 31 août 1893

ACTIF	
Caisse..........................	10.520 30
Portefeuille....................	4.508.287 84
Immeubles.......................	3.217.266 22
Crédit Foncier, compte capital	3.750.000 »
— — courant...........	2.696 56
— — d'intérets.........	21.875 »
Accrédités......................	14.062.625 76
Billets non renouvelés..........	3.417.550 »
Débiteurs divers................	140.938 32
Frais généraux..................	146.160 05
Acompte payé sur dividende	» »
Crédits :	
Réalisés........................	14.562.500 »
A réaliser......................	6.515.450 »
	50.435.435 45
PASSIF	
Capital social..................	5.000.000 »
Réserve statutaire..............	3.750.000 »
Fonds de prévoyance	4.300.000 »
Billets des accrédités..........	14.562.050 »
Crédit Foncier, compte billets échus......	» »
— compte d'intérêts........	» »
Créditeurs divers...............	1.098.988 92
Intérêts, escomptes et commissions à recouvrer..........	27.151 07
Profits et pertes réalisés......	618.545 46
Crédits en cours	24.077.950 »
	50.435.435 45

777

SALINES du **CAP** de **GATE** près *Almeria* (Espagne) en pleine exploit., cont. 407 h. env, à adj^er s^r 1 ench. en l'Et. de Me Prud'homme, not. à Paris, le 19 déc. 1893, à 2 h. M. à pr. 200.000 fr. S'ad^r à M. Lemaire, à Alméria ; à M. Richard, 35, av. de l'Opéra, a Paris ; et audit Me Prud homme, notaire.

778

ROBINSON GOLD MINING COMPANY LIMITED

La *Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin*, paiera à partir du *6 octobre courant* l'acompte voté par l'assemblée générale du 30 juin, à raison de :

£ 0. 4 par titre de *1* action au porteur
» *1* — *5* —
» *2* — *10* —
» *4* — *20* —
» *5* — *25* —

au change du jour sur Londres contre remise du coupon *N° 1*.

779

SANS COUVERTURE
Marchandises et Valeurs
BOURSE MUTUELLE
PERTES REMBOURSÉES
Passage des Princes, Paris.

780

COMP^ie DES TABACS DE PORTUGAL

VENTES du 3e Exercice (1er Avril 1893)

Ventes de sept. 1893 K^os	156.959	Reis. 612:171.510
— mois précéd^ts	760.138	2.971:474.855
	917.097	3.583:646.365

781

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DU

SUD DE LA FRANCE

66, rue de la Chaussée-d'Antin, 66

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les obligataires que le montant net du coupon n° 12 des obligations de la Compagnie, échéant le 15 octobre 1893, est fixé comme suit : Titres au porteur : 6 78 (impôts déduits) ; Titres nominatifs : 7 20 (impôts déduits). Le paiement aura lieu :

A Paris : à la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire ; à la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 54, rue de Provence ; à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 50, rue de la Chaussée-d'Antin ; au Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère.

A Marseille, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 63, rue Paradis.

782

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes Franco-Russes à Paris.— Octobre 1893.— A l'occasion des Fêtes Franco-Russes qui vont avoir lieu à Paris, la Compagnie d'Orléans fera délivrer à toutes les gares et stations de son réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour Paris.

Ces Billets seront émis du 15 au 24 Octobre inclus et seront valables pour le Retour jusqu'aux derniers trains partant de Paris le 26 Octobre.

Les prix de ces Billets, au départ des gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Paris, seront ceux du Tarif général, réduits de 30 0/0. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, ces prix seront ceux des Billets Aller et Retour ordinaires, avec maximum de perception des prix du Tarif général pour 75 kilomètres, réduits de 30 0/0.

Les Billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour les parcours à effectuer, des Voyageurs à plein Tarif de la classe du Billet délivré.

783

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQU

SIEGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, B^d des Capucin (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	et Chevaux
LA TOURAINE......	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE....	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE......	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE.....	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE......	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE.....	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

SERVICES POSTAUX DE LA MÉDITERRANÉ

Traversées rapides de Marseille a Alger en 24 26 heures, par les paquebots **Eugène-Péreir Duc de Bragance, Maréchal-Bugeaud, Vill d'Alger** et **Général-Chanzy.**

Départs les lundis, mercredis et samedis Marseille à midi 30, et d'Alger les mardis, jeu et samedis à midi.

De Marseille à Tunis, rapide, les lundis, m credis et vendredis, à 4 heures du soir.

De Marseille à Oran, rapide, les samedis, 4 heures du soir.

Départs quotidiens de Marseille pour l'Algér la Tunisie, l'Italie, la Corse, Malte, l'Espagne, Maroc et Tripoli.

Billets circulaires au départ de France, Ang terre, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Mal Sicile, Italie, etc.

Envoi *franco* des livrets, avec cartes et con tions des voyages, à toute personne qui en fait demande au Service Commercial, 6, rue Aub Paris.

78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864
Capital : 120 millions de francs
SIÈGE SOCIAL : 54 et 56, r. de Provence, PARIS

Comptes de Chèques...........	1/2 0/0
— à sept jours de préavis.	1 0/0
Dépôts à échéance fixe :	
de 1 an à 23 mois...........	2 0/0
de 2 ans à 47 mois..........	2 1/2 0/0
de 4 ans à 5 ans............	3 1/2 0/0

Chèques directs sur France et Étranger. — Ordres de Bourse. — Souscriptions. — Avances et Opérations sur Titres. — Garde de Titres. — Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce. — Escompte et Encaissement de Coupons.

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** *possède des Succursales dans les principaux quartiers de Paris et dans les principales villes de France.*

784

PARIS, 11, rue de Cluny, 11, PARIS

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY ✻

Spécialité de Carmin et d'Encres de Couleur

PLUME NOUVELLE



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ^lle de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIE

ADOPTÉE PAR TOUTES LES GRANDES ADMINISTRATIONS

Dépôt chez tous les Papetiers.

785

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes Franco-Russes à Toulon.— *Octob 1893.* — A l'occasion des fêtes Franco Russe qui vont avoir lieu à Toulon, la Compagni d'Orléans, d'accord avec celle de Lyon, fer délivrer à toutes les gares et stations de so réseau des billets directs aller et retour d toutes classes pour Toulon, comportant un réduction de 30 % sur le prix ordinaire de places.

Les billets dont il s'agit seront émis d 11 au 28 octobre inclus et seront valable pour le retour, jusqu'aux derniers trains pa tant de Toulon le 29 octobre; ils pourron être utilisés dans tous les trains recevant r glementairement, pour le parcours à effectue des voyageurs à plein tarif de la classe d billet délivré.

786

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

LE PETIT ECONOMISTE (quotidien

est l'édition spéciale pour la Province de la *PETITE COTE*, le journal financier si apprécié par Bourse de Paris et la haute Banque. *Indispensable à la bonne gestion d'une fortune mobilière.*

ABONNEMENTS : **Un** Franc pour chaque Mois. UN AN : **10** Francs. — BUREAUX : ***24, Rue Feydeau, PARIS.***

787

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 92. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 15 Octobre 1893.

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 16 sept.	23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 22	98 25	98 37	98 15	98 47
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 95	98 57	98 85	98	98 25
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 47	104 30	104 35	104 87	105 05
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	484 »	482 »	484 50	480 »	479 »
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4075 »	4060 »	4000 »	3960 »	3950 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	67 50	77 50	70 »	72 50	72 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	633 75	625 »	627 50	625 »	628 75
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	380 »	375 »	375 »	375 »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	479 »	475 »	475 »	477 »	477 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	488 »	488 »	487 50	486 25	485 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	967 50	972 50	975 »	972 50	981 25
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	580 »	580 »	580 »	580 »	570 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	773 75	768 75	756 25	752 50	753 75
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	84 75	85 »	85 »	85 »	93 75
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	468 75	468 »	468 75	462 50	463 75
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	285 »	»	» »	282 50	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	418 75	416 25	418 75	417 »	416 25
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	406 25	403 75	407 50	365 »	365 »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	710 »	730 »	715 »	697 »	702 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	600 »	599 »	605 »	600 »	615 »
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	970 »	967 »	970 »	970 50	966 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1536 25	1527 »	1525 »	1530 »	1530 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1340 »	1337 »	1335 »	1337 50	1340 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1877 50	1870 »	1873 75	1880 »	1872 50
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1620 »	1615 »	1619 »	1602 50	1595 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1118 »	1119 »	1112 50	1090 »	1094 50
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	278 »	282 50	282 »	273 »	272 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	560 »	560 50	565 »	565 »	562 »
336.000	500	500	Cie Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1410 »	1405 »	1400 »	1382 »	1375 »
80.000	250	250	Cie Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	475 »	475 »	465 »	437 50	461 25
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	630 »	621 »	630 »	595 »	605 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1040 »	1048 »	1040 »	1035 »	1040 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	605 »	601 »	611 »	606 »	607 50
50.000	500	500	Cie française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	476 50	481 25	481 25	430 »	440 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	14 »	14 »	13 75	13 50	1350 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2696 25	2700 »	2710 »	2692 50	2688 75
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	480 »	480 »	480 »	480 »	475 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	109 »	107 50	106 »	111 25	120 »
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	380 »	371 25	370 »	372 50	372 50
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200 fl	200 fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	516 25	518 75	515 »	» »	507 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	580 »	580 »	583 75	585 »	588 50
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1155 »	1152 50	1145 »	1140 »	1112 50
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	452 50	450 »	454 »	452 50	450 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	75 »	72 50	72 »	70 »	72 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	212 50	214 50	211 »	210 »	210 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	292 50	290 »	302 »	290 »	286 25
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois.	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	626 25	625 »	621 25	» »	618 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	222 50	223 75	223 75	223 75	222 50
420.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	565 »	568 75	572 50	562 50	568 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	133 75	132 50	132 50	130 »	132 50
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	67 50	»	» »	72 »	» »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	161 25	158 75	156 25	155 »	158 75
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.984£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 85	99 10	98 85	98 90	98 95
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	98 30	97 90	98 20	95 70	95 70
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	68 »	65 90	» »	64 70	64 60
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	61 85	61 »	60 90	59 60	59 95
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	104 »	104 »	104 35	104 10	104 »
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	102 55	102 75	103 »	103 10	103 50
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	98 10	97 50	97 85	99 20	98 07
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	63 92	64 32	64 02	62 90	63 65
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	448 »	448 75	448 »	440 50	444 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	401 25	400 »	400 »	395 »	399 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	207 »	189 »	186 50	185 »	177 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	211 »	»	205 »	» »	» »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 40	94 95	93 85	93 60	93 67
442.250.000			Italie 5 0/0 (4.34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	83 37	83 75	83 87	83 05	84 02
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 10	21 25	21 35	21 »	21 15
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	351 25	351 25	352 50	341 50	340 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 75	104 »	102 »	100 »	101 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	67 90	68 25	68 15	67 80	68 10
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 25	99 30	99 25	99 25	99 50
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 35	99 20	99 70	98 05	98 65
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	» »	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	81 »	81 20	81 25	79 60	80 10
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 60	80 »	80 50	80 70	81 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 05	22 10	22 20	22 42	22 35
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	401 »	402 50	401 75	402 50	407 50
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	452 »	452 »	441 25	453 »	451 75
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	485 «	483 75	486 25	492 50	491 25

ETABLISSEMENTS DUVAL

L'assemblée extraordinaire des actionnaires ne pouvant avoir lieu le 11 octobre 1893 à cause de l'insuffisance des titres déposés, est remise définitivement au 30 octobre 1893, à 2 heures, salle des Ingénieurs civils, 10, cité Rougemont.

Les titres seront reçus à la Caisse sociale jusqu'au 25 octobre 1893 inclus.

800

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ACIERIES DE FRANCE

MM. les actionnaires sont convoqués, en assemblée générale ordinaire, le samedi 21 octobre 1893, à trois heures précises de l'après-midi, Hôtel-Continental (entrée rue Rouget-de-l'Isle), à Paris.

Les actionnaires dont les titres sont au porteur doivent être propriétaires d'au moins 10 actions, qu'ils devront déposer au plus tard le 16 octobre, dans les bureaux de la Société à Paris, Isbergues et Aubin et à la Banque d'Escompte à Paris.

801

SOCIÉTÉ DES IMMEUBLES DE FRANCE

Société Anonyme : Capital 15 Millions

SIÈGE SOCIAL : 64, RUE DES PETITS-CHAMPS, PARIS

OBLIGATIONS FONCIÈRES

Tirages du 10 Octobre 1893

Titres remboursables à **1000** francs

à partir du 10 Novembre prochain

372	42.687	71.434	94.627	120.312	136.443
10.099	43.374	73.952	96.775	121.687	139.329
10.820	50.611	75.089	114.714	122.744	141.173
19.976	61.550	77.032	115.516	123.175	142.165
29.345	64.770	77.950	115.838	126.721	147.019
33.448	70.769	91.998	118.823	135.527	147.814

Le Vingt-troisième tirage aura lieu le 10 janvier 1894

OBLIGATIONS de 500 francs 4 °/o

6.092	21.939	37.009	54.351	71.206	86.153
8.763	23.772	39.378	54.829	72.839	86.660
8.808	24.341	39.808	56.691	73.703	87.581
8.923	25.333	41.905	57.475	73.799	87.786
10.242	25.671	42.556	57.785	74.428	88.040
10.902	26.255	46.575	58.536	75.093	88.284
11.096	26.472	46.645	59.588	75.228	89.956
11.273	26.772	46.782	61.022	75.706	90.067
11.660	27.849	48.451	61.223	77.662	90.239
12.127	27.932	48.542	64.419	78.554	92.789
14.375	27.973	48.933	65.330	78.723	92.921
14.945	28.688	49.105	65.563	79.139	94.983
16.134	29.186	49.562	65.665	79.820	95.494
16.835	29.702	49.918	65.751	79.987	96.156
18.157	31.912	50.027	67.017	81.161	96.260
18.656	32.252	50.107	67.621	81.559	97.114
18.786	32.643	51.805	68.375	83.693	97.266
19.624	34.175	52.023	69.163	84.583	
20.375	34.346	52.569	71.143	84.678	

Les Obligations 4 °/o ci-dessus sont remboursables au pair à partir du 18 novembre prochain.

Le Quatrième tirage aura lieu le 10 Avril 1894

802

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE

Capital : 10.000.000 de francs.

MM. les obligataires sont informés que le coupon n° 2, à l'échéance du 1er novembre 1893, des obligations de la Société, sera payé, à raison de :

9 fr. 60 pour les titres nominatifs ;

9 fr. 15 pour les titres au porteur à Paris, aux caisses :

De la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin :

De la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges.

803

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

TELEGRAPHES SOUS-MARINS

Société anonyme au capital de 11 millions de francs. — Siège social : 32, rue Caumartin, Paris.

MM. les obligataires de la Société Française des Télégraphes sous-marins sont informés que le coupon n° 5 des obligations échouant le 1er novembre prochain, sera mis en paiement à partir de cette date, à raison de :

· 12 fr. par obligation nominative (impôt sur le revenu déduit) ;

11 fr. 5622 par obligation au porteur (impôt sur le revenu et droits de transmission déduits).

A Paris, aux caisses de la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges.

Le Conseil d'Administration.

804

RENTE FONCIÈRE

Société anonyme au capital de vingt millions
12, rue Le Peletier, à Paris.

Les actionnaires de la Rente Foncière sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le vendredi 27 octobre courant, à trois heures et demie de l'après-midi.

La réunion aura lieu dans une des salles du Crédit Foncier de France, 19, rue des Capucines, à Paris.

Ordre du jour :

Délibération sur les propositions du Conseil d'administration touchant les modifications suivantes à apporter au texte des statuts sociaux :

Suppression des quatre derniers paragraphes de l'article 5 ; et, en conséquence, suppression des paragraphes 14 et 18 de l'article 6 et modification du paragraphe 8 de l'article 6 et du paragraphe 3 de l'article 29, nécessitées par la modification apportée à l'article 5.

Les actionnaires, propriétaires de dix actions au moins, ou représentant un groupe de dix actions au moins, entièrement libérées, peuvent seuls assister à l'assemblée.

Les actionnaires propriétaires de moins de dix actions peuvent y être représentés conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi du 1er août 1893.

Les demandes d'inscription sur la liste des membres de l'assemblée, et toutes justifications à l'appui, devront être faites, conformément à l'article 37 des statuts, au plus tard le 22 octobre courant.

En conséquence, les propriétaires d'actions au porteur devront effectuer, avant le 23 octobre, soit au siège social, soit au Crédit Foncier de France (service des transferts), le dépôt desdites actions ou d'une pièce constatant que ces actions sont déposées dans un établissement financier connu.

De même, tout actionnaire chargé par d'autres actionnaires propriétaires de moins de dix actions de les représenter à l'assemblée, devra également déposer, avant le 23 octobre, les pouvoirs de ses mandants.

Les titres nominatifs sont dispensés du dépôt.

Les titulaires de dix actions nominatives ou plus, entièrement lilérées, seront portés d'office sur la liste des membres de l'assemblée.

Le Président du Conseil d'administration,
FÉLIX THOUREAU.

805

SALINES du **CAP** de **GATE** près *Almeria* (Espagne) en pleine exploit., cont. 407 h. env, à adjer sr 1 ench. en l'Et. de Me Prud'homme, not. à Paris, le 19 déc. 1893, à 2 h. M. à pr. 200.000 fr. S'adr à M. Lemaire, à Alméria ; à M. Richard, 35, av. de l'Opéra, a Paris ; et audit Me Prud'homme, notaire.

806

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

	Situation au 31 août 1893	Situation au 30 sept. 1893
Actif		
Espèces au siége social..	6.759.298 54	6.364.270 34
— à la Banq. de France	828.893 79	796.095 33
Fonds disponib. dans les banq. France..	1.517.653 95	1.511.431 28
Fonds disponib. dans les banq. Etranger	5.334.349 19	4.131.988 37
Coupons à encaisser......	507.806 95	2.730.374 51
Agents de change........	75.070 90	262.246 45
Effets à recevoir. France .	66.110.468 35	68.060 553 13
— Etranger	1.871.127 56	3.191.802 69
Reports..................	3.639.392 30	3.218.051 »
Rentes, Actions et Oblig.	3.175.360 21	3.173.365 75
Avances sur Titres.......	9.803.084 47	10.131.586 65
— Garanties...	1.804.958 99	1.613.278 84
Comptes Courants........	20.402.532 43	20 337.712 37
Crédits d'acceptations gar.	6.060.610 95	6.690.993 40
Frais génér. sem. écoulé..	»	»
— — en cours	243.920 88	347.659 40
Immeuble social	3.194.616 26	3 194.622 51
Versement non appelé....	45.000.000 »	45.000.000 »
Total de l'actif...	176.329.145 72	180.530.032 02
Passif		
Capital....................	60.000.000 »	60.000.000 »
Fonds de réserve statutaire	6.000.000 »	6.000.000 »
Fonds de réserve extraordinaire	1.000.000 »	1.000.000 »
Comptes de dépôts, à vue.	45.992.453 97	44.445.136 04
— à préavis	14.896.870 30	14.979.794 47
Comptes courants, France	37.672.405 34	41.017.517 38
— Etranger	2.792.099 25	1.105.364 17
Agents de change........	130.652 30	139.838 50
Acceptations à payer sur garant..	6.060.610 95	6.690.993 40
Acceptations à payer sur provis.	19.650 »	45.978 95
Divers....................	96.612 59	»
Réescompte du portef....	243.993 30	243.993 30
Intérêts et dividendes :		
Antér. restant à payer..	53.219 »	46.629 »
Acomte de l'exercice 1893	600.000 »	600.000 »
Profits et pertes Solde du sem. écoulé	190.368 46	190 368 46
Profits et pertes Sem. en cours.	580.181 26	1.024.118 35
Total du passif...	176.329.145 75	180.530.032 02
Effets à échoir en portefeuille................	67.981.595 91	71.252.355 82
Effets en circulation avec l'endossement de la Société................	5.993.000 »	7.943.000 »
	73.974.595 91	79.195.355 82

Certifié conforme aux écritures

Le Président-Directeur : J. GAY.

807

SOCIÉTÉ LYONNAISE
DE DÉPOTS, DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL

Bilan au 30 septembre 1893

ACTIF	
Caisse (espèces en caisse et à la Banque).	666 368 96
Portefeuille (effets de commerce)..........	43.188.085 64
Avances et crédits sur garanties statutaires	6.019.180 86
Comptes courants........................	5.261.106 26
Comptes d'ordre.........................	610.863 15
Actions, versements non appelés..........	22.500.000 »
	78.248.604 87
PASSIF	
Capital..................................	30.000.000 ..
Réserves.................................	2.394.317 58
Comptes de dépôts et comptes courants...	41.349.127 03
Acceptations.............................	1.913.000 »
Comptes d'ordre	2.592 160 26
	78.248.604 87

702

Depuis le 30 septembre dernier, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest ne délivre plus de billets d'excursion de Paris au Havre avec trajet en bateau, à l'aller ou au retour, entre Rouen et Le Havre.

808

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

	Bilans aux 31 août 1893	Bilans aux 30 sept. 1893
Actif	—	—
Caisse et Banque	27.709.514 63	28.809.674 33
Portefeuille	126.737.570 48	125.666.128 39
Effets à l'encaissement	12.503 251 62	13.372.852 73
Reports	20.261.186 50	20.487.317 43
Coupons à encaisser	3.137.212 50	2.471.500 34
Rentes et actions, bons et obligations	61.132.471 68	61.111.359 67
Avances sur garanties	50.917.935 12	49.817.234 18
Participations industrielles et commerciales	4.157.703 84	4.161.371 66
Participations financières	60.549.179 »	60.549.179 »
Immeubles de la Société	3.720.529 60	3.720.529 60
Comptes de banque à l'étranger et comptes courants divers	63.954.547 84	64.214.143 51
Appels différés sur actions	60.000.000 »	60.000.000 »
Intérêts sur actions (coupon au 1er octobre 1893)	» »	1.500.000 »
	494.781.102 81	495.880.290 90
Passif		
Capital	120.000.000 »	120.000.000 »
Réserve statutaire	7.726.253 07	7.726.253 07
Réserve spéciale	6.000.000 »	6.000.000 »
Comptes de chèques	166.296.954 27	163.488.240 98
Dépôts à échéances fixes	98.309.000 »	98.103.500 »
Comptes à disponibilité	2.896.992 30	2.883.614 06
Effets à payer	12 130.218 31	13.891.344 71
Comptes de Banque à l'étranger et comptes courants divers	78.637.256 25	79.474.401 89
Intérêts et dividendes	109.635 75	1.343.500 50
Solde du dernier exercice	205.325 42	205.325 42
Profits et pertes (frais généraux déduits)	2.469.466 74	2.764.110 27
	494.781.102 81	495.880.290 90
Effets en circulation avec l'endos de la Société :		
Administration centrale	2.168.999 72	2.744.812 58
Agences de province	682.372.41	1.460.290 78
	2.851.372 13	4.205.103 36

Certifié conforme aux écritures :
Le directeur : SÉGAN

809

BANQUE DE L'ALGÉRIE

	Bilans au 31 août 1893	Bilans au 30 sept. 1893
Actif	—	—
Numéraire en Caisse	36.702.275 43	35.480.607 81
Rentes sur l'Etat	11.866.010 »	11.866.010 »
Portefeuille	87.373.321 74	89.999.693 81
Effets du portefeuille en recette	2.964.566 83	2.381.134 10
Prêts sur titres	365.193 99	377.683 99
Correspondants	5.978.225 78	6.002.374 97
Liquidations (comptes amortis conformément à l'art. 35 des statuts)	6.594.196 56	6.571.401 59
Hôtels de la Banque	2.311.179 14	2.311.179 14
Domaine	8 511.982 77	8.506.995 97
Dépenses d'administrat.	249.647 84	306.157 54
Succursales (leur compte avec la Banque)	95.951.236 75	97.485.970 40
Avances à l'État (chambres de commerce)	1.308 652 90	1.325.760 16
Divers	4.364.629 07	4.272.541 92
	264.541.118 67	266.890.511 40
Passif		
Capital	20.000.000 »	20.000.000 »
Billets au porteur en circulation	70.742.505 »	74.765.815 »
Bordereaux à payer	16.312 60	19.434 50
Comptes courants	3.005.250.54	3.981.321 87
Trésoriers-payeurs, leur compte courant	2.162.000 »	2.450.000 »
Trésor public	44.852.147 15	46.864.647 15
Dividendes à payer	82.897 35	64.964 40
Agios et commissions	1.700.664 27	2.096.156 87
Profits et pertes	16.627 69	16.627 69
Réescompte	398.082 70	398.082 70
Réserve statutaire	6.666.666 66	6.666.666 66
Réserve extraordinaire	367.618 70	367.618 70
Réserve immobilière	2.311.179 14	2.311.179 14
Banque de l'Algérie (son compte avec les succursales)	95.872.972 93	96.733.449 05
Banque de France	»	»
Divers	10.346 193 97	10.151.547 67
	264.541.118 70	266.890.511 40

Alger, le 30 sept. 1893.

Le directeur de la Banque de l'Algérie,
Signé : F. NELSON-CHIÉRICO.

810

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

SIÈGE SOCIAL : 6, Rue Auber, 6 PARIS

SERVICE POSTAL FRANÇAIS

BUREAU DES PASSAGES : 12, Bd des Capucines (GRAND-HÔTEL)

LIGNE DIRECTE DU HAVRE A NEW-YORK

TRAVERSÉE RAPIDE EN 7 JOURS ET DEMI
PAR LES PAQUEBOTS A GRANDE VITESSE

		Tonnes	Chevaux
LA TOURAINE	de	8.700	12.000
LA CHAMPAGNE	de	7.200	8.000
LA BRETAGNE	de	7.200	8.000
LA BOURGOGNE	de	7.200	8.000
LA GASCOGNE	de	7.200	8.000
LA NORMANDIE	de	6.300	7.000

Départs du Havre et de New-York tous les samedis

Un train spécial est mis, chaque semaine, à la disposition des passagers allant de Paris à New-York et les conduit directement (avec un seul arrêt à Rouen), eux et leurs bagages, au bassin de l'Eure, à l'embarcadère des paquebots.

Le prix du transport de Paris aux paquebots sont ceux du tarif des chemins de fer de l'Ouest.

Les passagers allant de New-York à Paris, trouveront, à leur arrivée au Havre, des trains spéciaux qui les conduiront, eux et leurs bagages, du quai de débarquement à Paris, gare Saint-Lazare.

Adresser les demandes au **Service Commercial, 6, rue Auber, PARIS.**

LIGNES DES ANTILLES

Départs de **Saint-Nazaire**, *le* 9 *de chaque mois :* Pour la **Guadeloupe**, la **Martinique**, Sainte-Lucie, les **Guyanes**, le **Venezuela**, la **Colombie**, la Centre Amérique et le **Pacifique**.

Départs de **Saint-Nazaire** *le* 21 *de chaque mois :* Pour Santander, la **Havane**, **Vera-Cruz.**

Départs du **Havre** *le* 22 *et de* **Bordeaux** *le* 26 *de chaque mois :* Pour Santander, la **Guadoupe** et la **Martinique**, Trinidad, Carupano, la Guayra, Porto-Cabello, Savanilla, **Colon** et le **Pacifique**.

Départs du **Havre** *le* 15, *de* **Saint-Nazaire**, *le* 17 *et de* **Bordeaux** *le* 19 *de chaque mois :* Pour **Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti**, la **Havane** et **Vera-Cruz.**

Départs de **Marseille** *le* 12 *de chaque mois :* Pour Barcelone, Malaga, la **Martinique**, **Venezuela**, la **Colombie** et le **Pacifique**, la *Correspondance* pour Porto-Rico, Haïti, la **Havane** et **Vera-Cruz.**

817

LE PETIT ECONOMISTE (quotidien)

est l'édition spéciale pour la Province de la ***PETITE COTE***, le journal financier si apprécié par la Bourse de Paris et la haute Banque. *Indispensable à la bonne gestion d'une fortune mobilière.*

ABONNEMENTS : Un Franc pour chaque Mois. UN AN : 10 Francs. — BUREAUX : *24, Rue Feydeau, PARIS.*

811

DEMANDEZ les ENCRES



chez tous les Papetiers.

812

SANS COUVERTURE
Marchandises et Valeurs
BOURSE MUTUELLE
PERTES REMBOURSÉES
Passage des Princes, Paris.

813

DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE

Universel, publié par Camille Flammarion. Contenant tous les mots de la langue française et résumant l'ensemble des connaissances humaines à la fin du XIXe siècle.

Illustré de 20.000 figures gravées sur cuivre.

Cette Encyclopédie formera environ 800 livraisons par semaine et une série à 50 centimes (cinq livraisons, sous couverture) chaque quinzaine.

On peut souscrire à l'ouvrage complet reçu franco à l'apparition de chaque série en adressant de suite cinq francs et en continuant d'adresser la même somme chaque semestre à l'éditeur E. Flammarion, 26, rue Racine.

D'autres modes de souscription sont indiqués dans la Première Série, qui est adressée franco contre l'envoi de 50 centimes en timbres-poste.

Librairie E. Flammarion, 26, rue Racine, Paris.

814

ARGUS DE LA PRESSE

FONDÉ EN 1879

Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, « qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet. »
Hector Malot (ZITE, p. 70 et 323).

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc., etc.

S'adresser aux bureaux de l'Argus, 155, rue Montmartre, Paris. — Téléphone.

L'Argus lit 5.000 journaux par jour.

815

Le Musée Grévin annonce, sous le titre : *Le Général Dodds devant Cana*, un nouveau tableau, restitution fidèle de l'entrevue du Général Dodds et de son Etat-Major avec les ambassadeurs de Béhanzin, à la veille de la prise d'Abomey.

Tous les portraits, exécutés d'après nature par M. Léopold Bernstamm, sont remarquables. Un merveilleux décor de M. Jambon, représentant le campement de notre vaillante colonne sur les ruines de Cana, complète la reconstitution de cet intéressant épisode, auquel la rentrée en scène du Général Dodds vient redonner un poignant attrait d'actualité.

816

IMPRIMERIE DE LA PRESSE
16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

N° 93. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 22 Octobre 1893.

COMPAGNIE DES

CHEMINS DE FER DE PORTO-RICO

10, rue de la Paix, PARIS

Recettes du 1er au 7 octobre 1893...	22.960
— depuis le 1er janvier 1893.	846.825
— — 1892.	422.585
Différence en faveur de 1893.	424.240

818

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES

OMNIBUS A PARIS

RECETTES DE LA 41e SEMAINE DE 1893

Recettes du 8 au 14 oct. 1893.......	797.645 45
Recettes de la semaine correspondante de 1892..................	743.742 55
Différence en plus en 1893.....	54.943 40
Recettes du 1er janvier au 14 oct. 1893............................	31.931.297 70
Recettes de la période correspondante de 1892..................	30.324.070 65
Différence en plus en 1893.......	1.607.227 05

819

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

Paiement du coupon n° 7

MM. les Actionnaires sont prévenus que le Conseil d'administration a fixé l'acompte sur l'exercice 1893 à 12 fr. 50 net. Cet acompte sera payé contre la remise du coupon n° 7, à partir du 15 novembre, aux Caisses de la Société Générale, 54, rue de Provence, à Paris, et dans ses bureaux de quartier.

820

SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE HONGROISE PRIVILÉGIEE DES

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Le Conseil général de la Société Autrichienne Hongroise privilégiée des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de convoquer MM. les Actionnaires en Assemblée générale extraordinaire le samedi, 12 novembre 1893, à 10 heures du matin, au siège de la Société, à Vienne, Schwarzenbergplatz, 3.

ORDRE DU JOUR.

Autorisation à donner au Conseil général d'émettre un nonvel emprunt de priorité pour la conversion des obligations 5 0/0 des années 1873 et 1874 et des obligations 5 0/0 de l'ancien chemin de fer de Brünn-Rossitz des années 1863 et 1872 et pour ouvrir des dépenses d'investissement

Chaque nombre de vingt actions donne droit à une voix ; le même actionnaire ne peut réunir plus de vingt voix en son nom personnel; comme fondé de pouvoirs, il peut réunir quarante voix au plus.

Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'Assemblée générale.

Pour le cas de représentation, les pouvoirs imprimés au dos des cartes d'admission doivent être remplis et signés par le mandant.

MM. les Actionnaires qui désirent prendre part à l'Assemblée générale doivent déposer leurs actions, ou, si les titres se trouvent en dépôt, dans les caisses de la Société, leur certificat de dépôt au plus tard jusqu'au 4 novembre 1893 inclusivement. soit à la caisse générale de la Société à Vienne, soit à la caisse de la Banque générale de Crédit Hongrois à Budapest, soit à Paris à la caisse du Comité de Paris, 19, avenue de l'Opéra, ou à la caisse du Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.

Il leur sera délivré en échange des cartes d'admission nominatives et personnelles.

MM. les Actionnaires sont priés de remettre leurs pouvoirs à la caisse générale de la Société à Vienne, au moins cinq jours avant la réunion de l'Assemblée générale, c'est-à-dire au plus tard le 13 novembre 1893.

Les actions et les certificats de dépôt seront rendus aux actionnaires après l'Assemblée générale.

821

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

TÉLÉGRAPHES SOUS-MARINS

Société anonyme au capital de 11.000.000 de fr
Siège social :
32, rue Caumartin — Paris

MM. les actionnaires de la Société Française des Télégraphes Sous-Marins sont informés que le **coupon n° 5** des obligations échéant le **1er novembre** prochain sera mis en paiement, à partir de cette date, à raison de :

12 fr. par obligation nominative (impôt sur le revenu déduit) ;

11 fr. 5622 par obligation au porteur (impôt sur le revenu et droit de transmission déduits).

A Paris, aux caisses de la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges.

Amortissement des Obligations

Les **46** obligations dont les numéros suivent, sorties au tirage du **14 octobre 1893**, seront remboursées, à partir du **1er novembre prochain,** aux caisses désignées ci-dessus, à raison de **499 fr. 50** (impôts déduits) :

456	3.096	6.525	9.217	13.133
542	3.627	6.774	9.234	13.586
732	4.552	6.780	9.985	13.775
877	4.664	6.930	10.338	13.840
1.156	4.960	7.245	11.514	13.974
2.282	5.302	8.225	11.617	11.188
2.301	5.459	8.520	12.455	»
2.539	5.766	8.583	12.601	»
2.622	5.926	8.986	12.615	»
2.700	6.205	9.052	12.647	»

Le Conseil d'administration.

822

SOCIÉTÉ DES

HOUILLÈRES, CARRIÈRES ET FOURS A CHAUX

De MONTJEAN (Maine-et-Loire)

Société anonyme. — Capital : 1.150.000 francs

MM. les porteurs d'obligations sont informés que le coupon n° 3, à l'échéance du 1er novembre 1893, sera payé, à partir de cette date, sous déduction des impôts, à raison de 9 fr. 225, à Paris, chez MM. J. Machiels et Cie, 14, rue des Pyramides.

823

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

Société anonyme — Capital : 30 millions
15 millions versés

Par décision du Conseil d'administration, il sera payé, le 1er novembre prochain, un coupon de 7 fr. 81 représentant l'intérêt à 4 0/0 du capital versé et un acompte sur les bénéfices de l'exercice 1893.

Ce paiement sera effectué sur présentation du coupon n° 20 et impôts déduits à raison de :

Fr. 7.50 pour les actions au porteur ;

— 7.50 pour les actions nominatives ;

A Marseille : Au siège social, rue Paradis, 63.

A Paris : A la succursale, rue de la Chaussée-d'Antin, 50.

824

REPUBLIQUE DE L'URUGUAY

Dette Consolidée 3 1/2 0/0 1891

Le coupon au 1er novembre 1893, sur les titres de l'Emprunt Uruguay 3 1/2 0/0 1891, sera payé à partir de ladite date. au change du jour sur Londres, à la Caisse de la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris.

825

COMPAGNIE DE FIVES-LILLE

POUR

Constructions mécaniques et Entreprises

Société anonyme : Capital 12.000.000 fr.

Messieurs les actionnaires de la Compagnie de Fives-Lille sont convoqués pour le samedi 25 novembre 1893, à trois heures un quart, au siège social, rue Caumartin, 64, en assemblée générale ordinaire, pour entendre la lecture des rapports de Messieurs les Commissaires et du Conseil d'Administration, et pour statuer sur les comptes et bilan de l'exercice 1892-1893.

Pour assister à cette assemblée, tout actionnaire doit être possesseur d'au moins dix actions.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent faire le dépôt de leurs actions au siège social, dix jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

Le titulaire d'actions nominatives est dispensé de ce dépôt.

La remise faite au Siège social des récépissés de dépôts d'actions à la Banque de France et dans les principaux établissements financiers et maisons de Banque, vaudra dépôt pour assister à l'Assemblée.

Acompte sur le dividende

Messieurs les actionnaires sont prévenus qu'en conformité de l'article 38 des statuts, le Conseil d'Administration a décidé qu'un acompte de vingt francs (20 fr.) sous déduction des droits, sera payé, à partir du 2 novembre 1893, contre remise des coupons n° 53 des actions anciennes et n° 25 des actions nouvelles.

Le paiement sera effectué au Siège social de la Compagnie, à Paris, rue Caumartin, n° 64, à Lyon et à Lille, au Crédit Lyonnais.

826

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom	Rentes à payer		Rentes françaises	Dividende ou intérêt distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 23 sept.	30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 25	98 37	98 15	98 47	98 22
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 57	98 85	98	98 25	98 »
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 30	104 35	104 87	105 05	105 »
26066	883.855.348																
396.386 obl. de 500 f.			Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	482 »	484 50	480 »	479 »	480 75
Nombre des titres	Val. nom.	Somm. vers.	**SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES** (actions)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4060 »	4000 »	3960 »	3950 »	3990 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	77 50	70 »	72 50	72 50	70 »
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	625 »	627 50	625 »	628 75	621 25
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	375 »	375 »	375 »	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	475 »	475 »	477 »	477 »	» »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	488 »	487 50	486 25	485 »	486 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	972 50	975 »	972 50	981 25	980 »
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	580 »	580 »	580 »	570 »	» »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	768 75	756 25	752 50	753 75	752 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	85 »	85 »	93 75	90 »
240.000	500	250	Société Générale, nom.	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	468 »	468 75	462 50	463 75	464 »
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	»	» »	282 50	» »	» »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	416 25	418 75	417 »	416 25	413 75
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	403 75	407 50	365 »	365 »	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (actions)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	730 »	715 »	697 »	702 »	695 »
50.000	500	500	Est-Algérien	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	599 »	605 »	600 »	615 »	612 50
584.000	500	500	Est	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	967 »	970 »	970 50	966 »	960 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr.	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1527 »	1525 »	1530 »	1530 »	1525 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1337 »	1335 »	1337 50	1340 »	1338 »
525.000	400	400	Nord	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1870 »	1873 75	1880 »	1872 50	1875 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1615 »	1619 »	1602 50	1595 »	1594 »
300.000	500	500	Ouest	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1119 »	1112 50	1090 »	1094 50	1094 »
40.000	500	500	Sud de la France	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	282 50	282 »	273 »	272 »	268 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (actions)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	560 50	565 »	565 »	562 »	560 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1405 »	1400 »	1382 »	1375 »	1380 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	475 »	465 »	437 50	461 25	473 75
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	621 »	630 »	595 »	605 »	597 50
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1048 »	1040 »	1035 »	1040 »	1045 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	601 »	611 »	606 »	607 50	610 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	481 25	481 25	430 »	440 »	425 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	14 »	13 75	13 50	1350 »	1350 »
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2700 »	2710 »	2692 50	2688 75	2686 25
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	480 »	480 »	480 »	475 »	480 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	107 50	106 »	111 25	120 »	122 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	371 25	370 »	372 50	372 50	375 »
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (actions)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	518 75	515 »	» »	507 »	506 25
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	580 »	583 75	586 »	588 50	583 75
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1152 50	1145 »	1140 »	1142 50	1136 25
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	450 »	454 »	452 50	450 »	450 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	72 50	72 »	70 »	72 »	72 50
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	214 50	211 »	210 »	210 »	220 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	290 »	302 »	290 »	286 25	285 »
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	625 »	621 25	» »	618 50	618 75
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	223 75	223 75	223 75	222 50	220 »
420.000	500	500	Méridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	568 75	572 50	562 50	568 75	553 75
350.000	500	500	Nord de l'Espagne	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	132 50	132 50	130 »	132 50	128 75
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	»	» »	72 »	» »	66 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	158 75	156 25	155 »	158 75	157 50
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		**FONDS D'ÉTATS ETRANGERS**														
529.477.981£			Angleterre 2 3/4 0/0	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	99 10	98 85	98 90	98 95	98 50
			Autriche 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	97 90	98 20	95 70	95 70	95 90
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	65 90	» »	64 70	64 60	63 50
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	61 »	60 90	59 60	59 95	60 40
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	104 »	104 35	104 10	104 »	102 25
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	102 75	103 »	103 10	103 50	103 25
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2)	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	97 50	97 85	99 20	98 07	96 25
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0 0	76 »	74 10	65 »	63 65	64 32	64 02	62 90	63 65	63 »
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	448 75	448 »	440 50	444 »	443 50
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	400 »	400 »	395 »	399 »	397 50
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	189 »	186 50	185 »	177 »	» »
270.000	1962		— 4 0/0 1887	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	»	205 »	» »	» »	195 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	94 95	93 85	93 60	93 67	94 85
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	83 75	83 87	83 05	84 02	82 20
			Portugal 3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 25	21 35	21 »	21 15	20 90
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	351 25	352 50	341 50	340 »	339 »
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	104 »	102 »	100 »	101 »	101 »
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 25	68 15	67 80	68 10	67 97
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 30	99 25	99 25	99 50	99 45
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 20	99 70	98 05	98 65	98 22
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	81 20	81 25	79 60	80 40	80 10
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 »	80 50	80 70	81 50	80 30
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 10	22 20	22 42	22 35	22 25
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	402 50	401 75	402 50	407 50	408 75
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	452 »	441 25	453 »	451 75	445 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	483 75	486 25	492 50	491 25	491 25

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES

CHEMINS DE FER ECONOMIQUES

Les porteurs d'obligations de la Société Générale des Chemins de fer Economiques sont prévenus que le coupon nº 17 sera mis en paiement à partir du 2 novembre 1893, à raison de 6 fr. 784 pour les titres au porteur, et de 7 fr. 20 pour les titres nominatifs.

Ce coupon sera payable au siège de la Société et aux guichets des établissements de crédit dont les noms suivent :

Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit Industriel et Commercial, Crédit Lyonnais et ses agences dans les départements, Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial, à Bordeaux.

Ce coupon est également payable dans les gares de la Société où les obligations ont été achetées.

827

GOUVERNEMENT IMPERIAL DE RUSSIE

Troisième Emprunt d'Orient

MM. E. Hoskier et Cie, banquiers à Paris, 39, boulevard Haussmann, sont autorisés par M. le ministre des finances de Russie à payer, dès à présent, au cours du jour et sans frais, le coupon du troisième Emprunt d'Orient échéant le 13 novembre prochain.

828

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CAPITAL : 75 MILLIONS ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : 14, rue Bergère
SUCCURSALE : place de l'Opéra
PARIS

M. DENORMANDIE, ✻, ancien gouverneur de la Banque de France, Président du Conseil d'Administration.

Opérations du Comptoir :

Escomptes et recouvrements, chèques, traites, lettres de crédits, avances sur titres, ordres de Bourse, garde de titres, paiement de coupons, envois de fonds (province et étranger), opérations avec l'Extrême-Orient.

Bureaux de quartier dans Paris. — **A.** 176, boulevard Saint-Germain. — **B.** 3, boulevard Saint-Germain. — **C.** 2, quai de la Rapée. — **D.** 11, rue de Rambuteau. — **E.** 16, rue de Turbigo. — **F.** 21, place de la République. — **G.** 24, rue de Flandre. — **H.** 2, rue du Quatre-Septembre, place de la Bourse. — **I.** 84, boulevard Magenta.

Agences en province : Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, le Havre.

Agences à l'étranger : Londres, Bombay, Calcutta, Shanghaï, Hong-Kong, Han-Kow, Foochow, San-Francisco, Melbourne, Sydney, Tamatave, Tananarive et à Chicago pendant la durée de l'Exposition.

Intérêts payés sur les sommes déposées :

A 4 ans	4 0/0
A 3 ans	3 1/2 0/0
A 2 ans	3 0/0
A 1 an	2 1/2 0/0
A 6 mois	1 1/2 0/0
A vue	1/2 0/0

Le Comptoir tient un service spécial de coffres-forts à la disposition du public.

(Compartiments depuis **5** fr. par mois)

829

CHEMINS DE FER DE L'EST ALGERIEN

Actions. Coupon nº 35 *

Actions nominatives 14 fr. 40
Actions au porteur.. 13 fr. 80 (Impôts déduits.)

Payables le 15 novembre 1893 :

A Paris, à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, 65, rue de la Victoire ;
En Algérie, à la Banque de l'Algérie, à la Compagnie Algérienne et à l'Agence du Crédit Lyonnais à Alger.

830

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Situation au 30 Septembre 1893

Actif

CAISSE :		
Espèces en caisse. Fr.	12.038.166 32	20.677.515 33
Espèces en banque...	8.639.349 01	
PORTEFEUILLE (Effets de commerce) :		
Effets sur la France. F.	124.186.597 »	167.849.563 45
Effets sur l'Etranger.	43.662.966 45	
Reports		17.713.303 60
Banques des Colonies françaises...		5.993.151 17
Correspondants :		
Effets à l'encaissement		16.451.983 91
Comptes courants débiteurs		19.996.137 66
Rentes, Obligations et Valeurs diverses, y compris l'emploi des Réserves		15.379.486 73
Agences hors d'Europe		28.271.677 05
Avances sur documents et marchandises	5.830.259 85	37.076.222 18
Avances sur garanties de tiers	5.852.848 30	
Avances sur valeurs françaises et étrangères	25.393.114 03	
Participations financières		1.454.589 70
Tirages à échéances des Agences hors d'Europe		8.260.123 75
Débiteurs par acceptations		24.311.270 20
Crédits par acceptations : sur documents et marchandises..	5.476.085 87	37.872.313 88
sur garanties de tiers	1.800.769 40	
sur valeurs françaises et étrangères	30.595.458 61	
Comptes d'ordre et Divers		7.611.426 76
Immeubles		7.250.000 »
TOTAL.......Fr.		416.168.765 37

Passif

Capital.......Fr.		75.000.000 »
Réserves :		
Statutaire	415.813 05	5.079.204 40
Décisions des Assemblées des 5 novembre 1889, 24 mai et 4 juin 1892	3.375.000 »	
Supplémentaire	1.100.000 »	
Immobilière	188.391 35	
Comptes de chèques et Comptes d'escompte		149.169.309 86
Comptes courants créditeurs		80.319.854 13
Coupons et dividendes à payer		7.314.001 07
Banques des Colonies françaises..		4.269.484 »
Effets remis à l'encaissement		14.414.160 11
Acceptations pour compte des Agences hors d'Europe		8.348.296 55
Acceptations et Effets à payer pour compte de tiers		62.708.540 76
Comptes d'ordre et Divers		3.446.073 69
Immeuble (annuités à régler)		6.099.840 80
TOTAL...... Fr.		416.168.765 37

Le Président du Conseil d'administration,
DENORMANDIE.

Certifié conforme :
Pour la Commission de Contrôle :
A. ALLAIN-LAUNAY.

831

SOCIÉTÉ ANONYME DES

ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE

Capital : 10 millions de francs
Siège social à Paris, 11 bis, boul. Haussmann

MM. les actionnaires de la Société des Ateliers et Chantiers de la Loire sont convoqués le samedi 25 novembre 1893, à 3 heures 1/2 précises, au siège social de la Société, 11 bis, boulevard Haussmann, en Assemblée générale ordinaire, à l'effet d'entendre le rapport du Conseil d'administration, ainsi que celui des commissaires, statuer sur les comptes de l'exercice et autres questions à l'ordre du jour.

Si les actions sont au porteur, elles devront être déposées, vingt jours avant l'Assemblée, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, ou à la Banque Internationale de Paris, 3 et 5, rue Saint-Georges.

832

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SOCIÉTÉ ANONYME
Siège social : Paris, rue de la Victoire, 66
CAPITAL SOCIAL : **60** MILLIONS

Comptes de chèques	1 0/0
— à 7 jours de préavis	1 1/2 0/0

Ordres de Bourse. — Paiement de coupons. — Encaissement d'effets et de factures. — Escompte d'effets. — Envois de fonds province et étranger. — Avances sur titres.

833

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille pour les Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn ; Tarif spécial G. V. Nº 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re et 2e classes, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulon-Perthus (le), Cambo-Ville, Capver, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Couiza-Montazels, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Lamalou-les-Bains, Laruns (Les Eaux-Bonnes, Les Eaux-Chaudes), Oloron-Sainte-Marie, Pau, Pierreffite-Nestalas (Cauterets), Prades (Le Vernet et Molitg), Saint-Girons, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Flour (Chaudes-Aigues), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres :

Pour une famille de 2 personnes, 20 % ; 3 personnes, 25 % ; 4 personnes, 30 % ; 5 personnes, 35 % ; 6 personnes. ou plus, 40 %.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Avis. — La demande de ces Billets doit être faite Quatre Jours au moins avant le jour du départ.

834

IMPRIMERIE DE LA PRESSE

16, rue du Croissant, Paris. — Simart

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

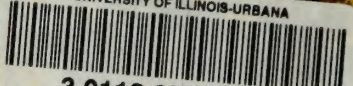
N° 94. — 4e volume. | BUREAUX : 17, RUE MONSIGNY, PARIS | Dimanche 29 Octobre 1893.

LISTE DES COUPONS ÉCHÉANT EN NOVEMBRE 1893

DATES du PAIEMENT	DATES du DÉTACHEMENT	DÉSIGNATION DES VALEURS	COUPON			
			BRUT	NET A PAYER nominatif	NET A PAYER au porteur	
		VALEURS FRANÇAISES				
		Fonds d'Etat — Départements — Villes				
16 nov. 93	2 nov. 93	Rente française 4 1/2 % 1883	1 125	1 125	1 125	au Louvre.
2	2	Département du Nord 3 % 1870	3 ..	.. ..	3 ..	rue Taitbout, 11.
2	2	Ville de Bordeaux 3 % 1863	3 ..	.. ..	3 ..	boulevard Haussmann, 35 (c. 30).
		Assurances				
2	2	Le Phénix (incendie)	100 ..	100 ..	.. ..	rue Lafayette, 33.
		Institutions de crédit				
2	7	Obl. Foncières 1879	7 50	7 20	6 71	rué des Capucines, 19 (c. 28).
10	10	do Banque Hypoth. 1880, r. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 33	do (c. 54).
10	10	do Immeubles de France, r. à 1.000 fr.	3 75	3 60	3 405	rue Taitbout, 20, rue de Provence, 54, rue Bergère, 14 et rue de la Victoire, 66 (c. 22).
10	10	do do 4 % 1892, r. à 500 fr.	5 ..	4 80	4 565	do do (c. 7).
2	7	Act. Crédit Industriel et Commercial	5 2083	5 ..	.. ..	rue de la Victoire, 66.
2	7	Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial	7 81	7 50	7 07	chaussée d'Antin, 50 (c. 20).
2	2	Obl. Foncière Lyonnaise :				
		Nos 1 à 25000	7 50	7 20	6 79	boulevard des Italiens, 19 (c. 25).
		Nos 25001 et au-dessus	7 50	7 20	6 77	do
		Chemins de fer				
2	7	Obl. Chemins de fer Economiques	7 50	7 20	6 784	rue d'Antin, 3, rue de Provence, 54, boul. des Italiens, 19 et rue de la Victoire, 66 (c. 17).
2	7	Act. Est	20 ..	19 20	18 278	rue du Faubourg-Saint-Denis, 146 (c. 72).
2	7	do Lyon	20 ..	19 20	17 69	rue Saint-Lazare, 88 (c. 72).
15	15	do Est-Algérien	15 ..	14 40	13 80	rue Pasquier, 31, rue de la Victoire, 66 (c. 35).
2	2	Obl. Orsay 4 % 1re série	10 ..	9 60	9 10	rue de Londres, 8 (c. 77).
2	7	Act. Sud de la France	5 ..	4 80	4 30	rue de la Victoire, 66 rue de la Chaussée-d'Antin, 50 et rue de Provence, 54 (c. 15).
2	2	Obl. Régionaux des Bouches-du-Rhône	7 50	7 20	6 78	rue Bergère, 14 (c. 12).
2	2	Dakar à Saint-Louis	14 80	14 208	13 583	boulevard des Italiens, 19 (c. 18).
2	2	Obl. Drôme	7 50	7 20	6 95	rue Taitbout, 20 (c. 1).
		Canaux — Transports				
15	15	Bons coupons Suez	4 25	.. ..	3 96	rue Charras, 9 (c. 19).
2	2	Bateaux Parisiens	10 ..	9 60	9 20	boulevard des Italiens, 19 (c. 11).
2	2	Transports Maritimes	10 ..	10 ..	9 50	rue de Provence, 54 (c. 39).
		Eaux — Eclairage — Electricité				
2	2	Obl. Eaux 5 %	12 50	12 ..	11 46	rue d'Anjou, 52 (c. 48).
2	2	do Eaux pour l'Etranger 5 %	12 50	12 ..	11 52	do (c. 18).
2	2	Cie Française du Gaz	25 ..	24 ..	23 05	rue de la Victoire, 66 (c. 34).
2	2	Obl. Soc. élect. des Pyrénées, 3e et 4e s.	5 ..	.. ..	5 ..	rue de Téhéran, 24 (c. 4).
		Mines — Forges, etc.				
2	2	Obl. Aguilas	7 50	.. ..	7 50	rue des Mathurins, 32 (c. 23).
15	15	Mines de Béthune	62 50	60 ..	57 ..	boulevard des Italiens, 19 et rue de la Victoire, 66 (c. 59).
3	3	do de Carmaux	15 ..	14 40	13 20	avenue de l'Opéra, 11 (c. 27).
2	7	do de Malfidano	25 ..	24 ..	21 30	boulevard Haussmann, 13 (c. 29).
2	2	Mokta-el-Hadid, non lib.	20 ..	20 ..	.. ..	rue de Provence, 54.
2	2	do lib.	25 ..	25 ..	24 15	do (c. 54).
2	2	Obl. Ateliers et Chantiers de la Loire	10 ..	9 60	9 15	rue d'Antin, 3 et rue St-Georges, 3 (c. 2).
2	2	Chantiers de la Méditerranée	10 ..	9 60	8 90	rue Vignon, 1 et chaussée d'Antin, 50 (c. 21).
2	2	Fives-Lille	20 ..	20 ..	18 90	rue Caumartin, 64 (c. 53 et 25).

TABLEAU DES PRINCIPALES VALEURS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES NÉGOCIÉES A LA BOURSE DE PARIS

Capital nom.	RENTES A PAYER		RENTES FRANÇAISES	DIVIDENDE ou INTÉRÊT distribué en 1888	1889	1890	1891	1892	Cours de comp. comm. juillet 1890	1891	1892	1893	Cours de clôture des 5 dernières sem. 30 sept.	7 oct.	14 oct.	21 oct.	28 oct.
Millions	Francs																
15215	456.483.140		3 0/0 Perpétuel	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	91 30	95 15	98 55	97 50	98 37	98 15	98 47	98 22	98 20
4061	121.831.905		3 0/0 Amortissable.....	3 »	3 »	3 »	3 »	3 »	93 40	95 30	98 80	97 30	98 85	98	98 25	98 »	98 25
6789	305.540.303		4 1/2 1883	4 50	4 50	4 50	4 50	4 50	106 25	105 35	105 65	106 35	104 35	104 87	105 05	105 »	105 05
26065	883.855.348																
396.386	obl. de 500 f.		Tunis 3 0/0 1892 gar. France	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	481 15	484 50	480 »	479 »	480 75	482 25
Nombre des titres	Val. nom.	Somm vers.	SOCIÉTÉS DE CRÉDIT FRANÇAISES (ACTIONS)														
182.500	1000	1000	Banque de France, nom.	146 »	156 »	161 »	165 »	135 »	4130 »	4410 »	4230 »	3900 »	4000 »	3960 »	3950 »	3990 »	3980 »
128.980	500	250	B. d'Escompte de Paris	12 50	15 »	15 »	15 »	12 50	525 »	475 »	211 25	145 »	70 »	72 50	72 50	70 »	67 50
125.000	500	500	B. de Paris et Pays-Bas	40 »	40 »	40 »	45 »	30 »	830 »	805 »	655 »	630 »	627 50	625 »	628 75	621 25	620 »
50.000	500	250	Banq. Transatlantique.	15 »	15 »	15 »	15 »	12 50	450 »	425 »	417 50	391 25	375 »	375 »	» »	» »	» »
30.000	500	500	Compagnie Algérienne.	27 50	27 50	27 50	27 50	27 50	420 »	440 »	492 50	471 25	475 »	477 »	477 »	» »	476 »
150.000	500	500	Compt. Nat. d'Esc., nom.	.. »	.. »	4 »	10 »	12 50	620 »	577 50	507 50	483 75	487 50	486 25	485 »	486 »	484 »
341.000	500	500	Cr. Fonc. de France, —	62 »	62 »	63 »	63 »	60 »	1250 »	1270 »	1125 »	982 50	975 »	972 50	981 25	980 »	977 50
120.000	500	125	Cr. Indust. et Comm. —	13 40	13 40	14 43	15 57	15 62	620 »	597 50	545 »	585 »	580 »	580 »	570 »	» »	570 »
400.000	500	250	Crédit Lyonnais	17 50	25 »	27 50	30 »	30 »	740 »	800 »	782 50	762 50	756 25	752 50	753 75	752 50	752 50
60.000	500	500	Crédit Mobilier	15 »	27 »	25 »	25 »	» »	445 »	377 50	170 »	115 »	85 »	85 »	93 75	90 »	90 »
240.000	500	250	Société Générale, nom..	12 50	12 88	12 88	12 95	13 02	480 »	480 »	465 »	465 »	468 75	462 50	463 75	464 »	466 25
30.000	500	500	Banq. Comm. et Indust.	15 »	15 »	15 »	15 »	» »	227 49	204 51	180 »	302 50	» »	282 50	» »	» »	280 »
50.000	500	500	Banq. Intern. de Paris	» »	» »	17 50	30 »	20 »	530 »	497 50	405 »	430 »	418 75	417 »	416 25	413 75	416 25
50.000	500	500	B. Parisienne nouvelle	30 »	30 »	» »	15 »	20 »	325 »	392 50	380 »	370 »	407 50	365 »	365 »	» »	» »
			CH. DE FER FRANÇAIS (ACTIONS)														
60.000	600	600	Bône-Guelma	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	720 »	700 »	700 »	715 »	697 »	702 »	698 »	697 50
50.000	500	500	Est-Algérien............	30 »	30 »	30 »	30 »	25 »	690 »	710 »	585 »	607 50	605 »	600 »	615 »	612 50	610 »
584.000	500	500	Est........................	35 50	35 50	35 50	35 50	35 50	860 »	890 »	920 »	950 »	970 »	970 50	966 »	960 »	970 »
800.000	500	500	Paris-Lyon-Méditerr...	55 »	55 »	55 »	55 »	55 »	1415 »	1480 »	1515 »	1505 »	1525 »	1530 »	1530 »	1525 »	1530 »
250.000	500	500	Midi	50 »	50 »	50 »	50 »	50 »	1270 »	1320 »	1325 »	1345 »	1335 »	1337 50	1340 »	1338 »	1346 »
525.000	400	400	Nord.......................	61 »	64 »	70 »	70 »	70 »	1855 »	1882 50	1890 »	1902 50	1873 75	1880 »	1872 50	1875 »	1880 »
600.000	500	500	Orléans	57 50	57 50	58 50	58 50	58 50	1442 50	1517 50	1548 75	1591 25	1619 »	1602 50	1595 »	1594 »	1600 »
300.000	500	500	Ouest......................	38 »	38 »	38 50	38 50	38 50	992 50	1057 50	1070 »	1097 50	1112 50	1090 »	1094 50	1091 »	1094 50
40.000	500	500	Sud de la France........	» »	25 »	25 »	25 »	25 »	542 50	550 »	517 50	355 »	282 »	273 »	272 »	268 »	230 »
			SOC. INDUSTRIELLES FRANÇAISES (ACTIONS)														
760.000	500	500	Mag. Gén. de Paris.....	30 »	27 50	27 50	25 »	26 »	520 »	570 »	560 »	565 »	565 »	565 »	562 »	560 »	565 »
336.000	500	500	Ce Par. du Gaz (tir. Nov.)	76 »	77 »	78 »	75 »	74 50	1362 50	1400 »	1432 50	1380 »	1400 »	1382 »	1375 »	1380 »	1380 »
80.000	250	250	Ce Gén. Transatlantique	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	630 »	545 »	601 25	505 »	465 »	437 50	461 25	473 75	468 75
120.000	500	500	Messageries Maritimes	30 »	30 »	30 »	30 »	30 »	680 »	640 »	660 »	630 »	620 »	595 »	605 »	597 50	580 »
34.000	500	500	Omn. de Paris (tir. Janv.)	55 »	55 »	65 »	55 »	45 »	1210 »	1035 »	1060 »	1030 »	1040 »	1035 »	1040 »	1045 »	1055 »
85.000	500	500	Voitures à Paris (tir. Mai)	35 »	35 »	50 »	35 »	35 »	720 »	730 »	717 50	635 »	611 »	606 »	607 50	610 »	602 »
50.000	500	500	Ce française des Métaux	» »	» »	» »	» »	15 (a)	» »	» »	» »	476 25	481 25	430 »	440 »	425 »	425 »
600.000	500	500	Canal de Panama	12 50	» »	» »	» »	» »	40 »	32 50	16 25	17 50	13 75	13 50	13 50	13 50	12 50
223.398	500	500	Canal de Suez	78 22	89 38	91 05	92 68	112 »	2350 »	2760 »	2790 »	2690 »	2710 »	2692 50	2688 75	2686 25	2702 50
40.000	500	500	Dynamite (Soc. Cent. de)	35 »	35 »	45 »	25 »	12 50	815 »	475 »	387 50	455 »	480 »	480 »	475 »	480 »	495 »
84.000	500	500	Télég. Paris-New-York	» »	» »	» »	» »	» »	142 50	137 50	105 »	110 »	106 »	111 25	120 »	122 50	122 50
50.000	500	500	Téléphones	25 »	25 »	25 »	18 »	20 »	475 »	427 50	465 »	400 »	370 »	372 50	372 50	375 »	371 25
			SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES DIVERSES (ACTIONS)														
200.000	200fl	200fl	B.I.R.P. Pays-Autrich.	22 50	25 »	14 fl.	12 fl.	11 fl.	508 75	470 »	475 »	512 50	515 »	» »	507 »	506 25	505 »
500.000	500	250	B. Impér. Ottomane....	12 50	12 50	12 50	17 50	17 50	595 »	587 50	580 »	585 »	583 75	586 »	588 50	583 75	580 »
120.000	500	200	Cr. Fonc. d'Autriche...	25 »	27 50	30 »	32 50	32 50	1030 »	1130 »	1126 25	1190 »	1145 »	1140 »	1142 50	1136 25	1137 »
60.000	500	125	Cr. Fonc. Egyptien	5 »	5 »	5 »	6 »	5 »	495 »	480 »	475 »	455 »	454 »	452 50	450 »	450 »	450 »
95.000	»	»	Cr. Mob. Espagn. (jouis.)	» »	5 »	5 »	5 »	» »	182 50	137 50	88 75	80 »	72 »	70 »	72 »	72 50	70 »
48.000	500	500	Gaz de Madrid	» »	22 50	25 »	17 50	12 »	481 25	360 »	230 »	218 75	211 »	210 »	210 »	220 »	220 »
60.000	500	500	Chemins Andalous	15 »	15 »	20 »	25 »	20 »	390 »	482 50	340 »	325 »	302 »	290 »	286 25	285 »	277 50
550.000	500	500	Autrichiens-Hongrois..	17 50	18 50	13 50	20 »	25 »	513 75	640 »	660 »	645 »	621 25	» »	618 50	618 75	618 50
750.000	500	500	Sud de l'Autriche (Lombards)	2 »	5 »	8 »	4 »	4 »	300 »	240 »	221 25	222 50	223 75	223 75	222 50	220 »	221 25
420.000	500	500	Meridionaux (Adriatique)	36 »	36 »	36 »	36 »	36 «	725 »	685 »	655 »	640 »	572 50	562 50	568 75	553 75	525 »
350.000	500	500	Nord de l'Espagne......	8 »	12 »	15 »	12 »	5 »	352 50	310 »	176 25	145 »	132 50	130 »	132 50	128 75	125 »
70.000	500	500	Portugais	30 »	30 »	30 »	15 »	» »	555 »	225 »	75 »	73 75	» »	72 »	» »	66 »	65 »
356.000	500	500	Saragosse (Madrid à)...	8 »	9 »	12 »	13 »	9 »	322 50	315 »	201 25	183 75	156 25	155 »	158 75	157 50	150 »
Capital ou Nombre de titres	Fin de l'amt		FONDS D'ÉTATS ETRANGERS														
529.477.981£			Angleterre 2 3/4 0/0 ...	2 75	2 75	2 75	2 75	2 75	97 05	96 »	97 »	98 75	98 85	98 90	98 95	98 50	98 70
			Autriche 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	95 »	96 »	96 15	97 10	98 20	95 70	95 70	95 90	95 65
6.000.000			Brésil 4 1/2 0/0 1888...	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	88 50	80 50	62 »	69 »	» »	64 70	64 60	63 50	» »
20.000.000			— 4 0/0 1889	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	80 80	75 »	59 50	64 50	60 90	59 60	59 95	60 40	59 50
364.968			Egypte (Daïra-Sanieh)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	433 75	490 »	98 75	102 25	104 35	104 10	104 »	102 25	102 50
3.047.912			— (Unifiée)	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	483 75	490 »	97 70	101 »	103 »	103 10	103 50	103 25	103 30
1.497.350	1941		— (Privilégiée 3 1/2).	» »	» »	3 50	3 50	3 50	» »	467 50	93 »	96 »	97 85	99 20	98 07	96 25	97 50
			Espagne 4 0/0 Extérieure	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	76 »	74 10	65 »	63 65	64 02	62 90	63 65	63 »	62 25
1.240.000	1936		Cuba 6 0/0 1886	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	6 0/0	517 50	500 »	460 »	460 »	448 »	440 50	444 »	443 50	440 »
341.000	1940		— 5 0/0 1890	» »	» »	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	470 »	420 75	413 75	400 »	395 »	399 »	397 50	396 »
240.000	1921		Hellénique 5 0/0 1881..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	483 75	432 50	392 50	232 50	186 50	185 »	177 »	» »	177 »
270.000	1962		— 4 0/0 1887..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	405 »	350 »	303 75	250 »	205 »	» »	» »	195 »	190 »
592.000.000fl			Hongrie 4 0/0 or........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	90 50	93 10	95 25	96 10	93 85	93 60	93 67	94 85	95 »
442.250.000			Italie 5 0/0 (4,34 net)...	4 34	4 34	4 34	4 34	4 34	95 25	93 50	92 45	91 40	83 87	83 05	84 02	82 20	79 35
			Portugal 3 0/0...........	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	62 50	44 50	23 75	22 55	21 35	21 »	21 15	20 90	20 90
285.000	1926		— 4 1/2 1891 (Tabacs)	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	355 »	350 »	352 50	311 50	340 »	339 »	337 50
2.230.000			Roumanie 5 0/0 1875...	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	105 »	99 75	100 »	101 40	102 »	100 »	101 »	101 »	101 50
300.000.000r	1928		Russie 5 0/0 1879 (Orient)	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	» »	73 50	66 »	69 »	68 15	67 80	68 10	67 97	68 20
150.000.000r	1960		— 4 0/0 1880........	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	96 50	98 20	94 30	97 90	99 25	99 25	99 50	99 45	100 25
1941.992.000	1970		— 4 0/0 Consolidé..	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	97 80	98 »	95 60	98 »	99 70	98 05	98 65	98 22	98 95
500.000.000	1974		— 3 0/0 1891 or....	» »	» »	» »	3 0/0	3 0/0	» »	» »	78 70	78 80	81 25	79 60	80 10	80 10	80 45
445.210	1952		— 3 0/0 (Chs Transc.)	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	3 0/0	80 50	81 75	77 »	77 40	80 50	80 70	81 50	80 30	81 50
			Dette Ottom. 1 0/0, conv.	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	1 0/0	18 40	18 65	20 15	21 80	22 20	22 42	22 35	22 25	22 20
227.250	1931		Consolidat. Ottom. 4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	» »	367 50	378 75	391 25	401 75	402 50	407 50	408 75	410 »
391.362	1931		Priorités Ottom. 4 0/0.	5 0/0	5 0/0	4 0/0	4 0/0	4 0/0	511 25	420 »	422 50	446 25	441 25	453 »	451 75	445 »	450 »
295.454			Douanes Ottom. 5 0/0..	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	5 0/0	465 »	465 »	461 25	493 75	486 25	492 50	491 25	491 25	491 25


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 057977842